





DICTIONNAIRE

DE LA

LANGUE FRANÇAISE

PARIS. — TYPOGRAPHIE LAHURE
Rue de Meurice, 9

Laf. D.
L. 7823 d. 2

DICTIONNAIRE

DE LA

LANGUE FRANÇAISE

CONTENANT

1° POUR LA NOMENCLATURE :

Tous les mots qui se trouvent dans le Dictionnaire de l'Académie française et tous les termes usuels des sciences, des arts, des métiers et de la vie pratique,

2° POUR LA GRAMMAIRE :

La prononciation de chaque mot figurée et, quand il y a lieu, discutée; l'examen des locutions, des idiotismes, des exceptions et, en certains cas, de l'orthographe actuelle, avec des remarques critiques sur les difficultés et les irrégularités de la langue;

3° POUR LA SIGNIFICATION DES MOTS :

Les définitions; les diverses acceptions rangées dans leur ordre logique, avec de nombreux exemples tirés des auteurs classiques et autres; les synonymes principalement considérés dans leurs relations avec les définitions;

4° POUR LA PARTIE HISTORIQUE :

Une collection de phrases appartenant aux anciens écrivains depuis les premiers temps de la langue française jusqu'au seizième siècle, et disposées dans l'ordre chronologique à la suite des mots auxquels elles se rapportent;

5° POUR L'ÉTYMOLOGIE :

La détermination ou de moins la discussion de l'origine de chaque mot établie par la comparaison des mêmes formes dans le français, dans les patois et dans l'espagnol, l'italien et le provençal ou langue d'oc;

mille
PAR É. LITTRÉ

111
DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE

TOME QUATRIÈME

Q — Z

115504
10/6/11

LIBRAIRIE HACHETTE ET C^{IE}

PARIS, 79, BOULEVARD SAINT-GERMAIN

LONDRES, 18, KING WILLIAM STREET, STRAND (W. C.)

1875

Tous droits réservés

UNIVERSITY OF MICHIGAN

LIBRARY

7/11
1983

PC
2625
L6
1883
v.4
cop.2

DATE

TIME

3-7

UNIVERSITY OF MICHIGAN

LIBRARY

1983

Q (ku ou, suivant l'épellation moderne, ke), *s. m.* La dix-septième lettre de l'alphabet, et la treizième des consonnes. Un grand Q. Un petit q. On m'a conté qu'elle [l'université] eut, il y a quelque temps, un grand démêlé avec quelques docteurs, à l'occasion de la lettre Q qu'elle voulait que l'on prononçât comme un K [dans *quanquam*], MONTESQ. *Lettr. pers.* 109. L'un des principaux griefs contre Ramus était la manière dont il faisait prononcer la lettre Q à ses disciples, VOLT. *Diet. phil. Univers. d.* Le Q ne s'écrivait jamais sans la voyelle u (*que, qui, quand*), excepté quand il est final : *cing, cog.* O sur les monnaies françaises indique qu'elles ont été frappées à Perpignan. O valait 100 dans la numération romaine, et, surmonté d'un trait, 100,000.

— *ETYM.* 211^e s. Li q est lettre bestorale; Ce dernier devant est tournée; Se li q ne fust bestorale, En guise de p fust tournée, *Senefiance de l'ABC, manuscrit, t. 1, p. 303.* 17^e s. J'ay les quelques vieux romans français, lesquels les auteurs ont hardiment, excepté quand il est final : *cing, cog.* O sur les monnaies françaises indique qu'elles ont été frappées à Perpignan. O valait 100 dans la numération romaine, et, surmonté d'un trait, 100,000.

— *ETYM.* Q latin, qui est l'anc. ou boppé de l'alphabet dorien de Cumos, représente le koph phénicien; les Latins l'employèrent pour rendre le kv.

† QUACHI (kou-chi), *s. m.* Petit quadrupède qui appuie de derrière; c'est le castor.

QUADRAGÉNAIRE (kou-dra-jé-né-r), *adj.* 1^o Qui contient quarante unités. Le nombre quadragénal. 2^o Qui est âgé de quarante ans. Certain grand quadragénal était jour et nuit en deuil de deux douzains qu'il devait faire de l'Hy-men ou de célibat, *Vers celt. de M. RICHELIEU.* Sub-stantivement. M. de Ferréol a tant vécu sa vieillesse dans sa chambre à coucher, qu'il s'en va mourir à quatre-vingt ans; ceci a l'air d'un conte inventé à la gloire des quadragénaires, *P. L. M. Lett. n. de*

— *ETYM.* Lat. *quadragenis*, de *quadraginti*, *quadraginta*, quarante (voy. QUARANTE).

QUADRAGÉSIMAL, ALE (kou-dra-jé-si-mal, ma-l), *adj.* Qui appartient au cardina. Unité sur-tout dans ces locutions : *jeune quadragésimal; ab-solument quadragésimal; série quadragésimale.* Vie quadragésimale, vie des septuagintes ou fait consistant à vivre. Les religieux qui sont obligés par un vœu particulier à la vie quadragésimale, *RASC. Prov. vi.*

— *ETYM.* Lat. *quadragésimalis*, de *quadragenis* (voy. QUARANTE).

QUADRAGÉSIMÉ (kou-dra-jé-si-mé), *s. f.* Mot qui signifie le cardina, et qui n'est usité que dans cette locution, le dimanche de la Quadragésime, (avec un majuscule), le premier dimanche de carême. *Abbas.* La Quadragésime, ce premier dimanche. C'était le jour de la Quadragésime.

— *ETYM.* Lat. *quadragésima dies*, le quarantième jour, de *quadragenis*, qui vient de *quadraginta* (voy. QUARANTE et CASÉUS).

† QUADRAGESIMO (kou-dra-jé-si-mo), *adj.* Outre l'adjectif. Il s'emploie pour indiquer le quarantième objet d'une série, 10^e, lorsqu'on a commencé à compter par primo, secundo, tertio, etc. On dit ensuite *quadragésimo primo, quadragésimo secundo*, etc.

— *ETYM.* Lat. *quadragésimo loco*, en quarantième lieu (voy. QUARANTE).

† QUADRANGLE (kou-dra-n-gl), *s. m.* 1^o Fi-gure qui a quatre angles, quatre côtés. L'on nomme de trois côtés ou triangles, celle [la figure] qui est contenue de trois lignes droites; et de quatre côtés ou quadrangle, celle qui est comprise de quatre lignes droites, *BOSSUT, la Géométrie pratique.* 2^o Élément dont la base est un parallélogramme rectang. Les Thermes de Caracalla à Rome for-ment un vaste quadrangle, *BOSSUT.*

— *ETYM.* 11^e s. La première est triangle... la deuxième est quadrangle, *BOSSUT, Thés. de BOSSUT.*

— *ETYM.* Lat. *quadrangulus*, de *quatuor*, quatre, et *angulus*, angle.

QUADRANGULAIRE (kou-dra-n-gu-lé-r), *adj.* Terme de géométrie. Qui a quatre angles. Je vois le loin une petite tour ronde, j'avance, j'aperçois et je touche un grand bâtiment quadrangulaire; certai-

nement ce que je vois et ce que je touche n'est pas ce que je voyais, voy. *Phil. N'est. n. 8.* || Prisme, pyramide quadrangulaire, prisme, pyramide qui a pour base un quadrilatère.

— *ETYM.* 17^e s. Les autres muscles sont quadrangulaires, comme le rhomboïde de l'omoplate, *PARR, t. 9.*

— *ETYM.* Voy. QUADRANGLE
† QUADRANGLE, ÉE (kou-dra-n-gu-lé, lé), *adj.* Terme de botan. Qui a quatre angles.

1. QUADRAT, ATE (kou-dra, dra-t), *adj.* Terme d'astrologie. Quadrat aspect, la position de deux planètes, éloignées l'une de l'autre d'un quart de cercle, c'est-à-dire de quatre-vingt-dix degrés. Op-position quadrate.

— *ETYM.* Lat. *quadratus* (voy. CARRÉ).

2. QUADRAT (la-dra), *s. m.* Terme d'imprimerie. Voy. CARRAT.

† QUADRATEUR (kou-dra-teur), *s. m.* Nom qu'on a quelquefois donné aux géomètres qui cherchent la quadrature du cercle.

QUADRATIN (ka-dra-tin), *s. m.* Voy. CADRATIN.

† QUADRATIQUE (kou-dra-ti-k'), *adj.* Terme de mathématiques. Qui est relatif au carré. Equation quadratique, équation de second degré. Terme de minéralogie. Qui est de forme carrée, ou approchant de carré.

— *ETYM.* Lat. *quadratus*, carré.

† QUADRATORISTE (kou-dra-to-ri-st'), *s. m.* Peintre de quadratures, c'est-à-dire de fresques, d'ornements d'architectures.

— *ETYM.* Ital. *quadratorista*.

QUADRATRICE (kou-dra-tri-s), *s. f.* Terme de géométrie. Courbe employée pour arriver à la quadrature approchée du cercle; elle est due à Di-onnise, contemporain de Platon.

— *ETYM.* Lat. *quadrator*, celui qui rend carré, de *quadrare*, carrer.

1. QUADRATURE (kou-dra-tu-r), *s. f.* 1^o Terme de géométrie. Résultat géométrique d'une figure curvée à un carré équivalent en surface. Comme les méthodes géométriques ont souvent le malheur de trouver la quadrature exacte du cercle refusée aux autres et qu'il ne manquait pas d'apporter à l'Académie leurs magnifiques assertions, M. de Lagny les réprimait dans le moment où leur faisant voir, par le moyen de ses séries, des quadratures plus exactes que les leurs et plus exactes à l'infini, *Font. Lagny.* Lorsque Newton eut trouvé l'expression de la rectification générale des courbes, il vit avec Ind. Étienne paraître l'ouvrage où Mercator donna la quadrature particulière de l'hyperbole, *BAILEY, Hist. astr. mod. t. II, p. 370.* Fig. C'est la quadrature du cercle, se dit d'une chose impossible à trouver. 2^o Terme d'astronomie. Aspect de deux astres éloignés l'un de l'autre de 90 degrés. M. Ulloa... assure que, dans un canton de l'Amérique méridionale, il a plusieurs fois observé, mangé des écrivains qui toutes étaient constamment plus charnées dans la pleine lune et plus chétives dans les quadratures, *Font. Phil. N'est. singul. nat. 20.* La lune étant en quadrature, elle se trouve au zénith lorsque le soleil est à l'horizon, *BAILEY, Hist. astr. mod. t. II, p. 372.* La marée composée est la plus petite, quand la pleine mer relative à l'un des astres coïncide avec la basse mer relative à l'autre; ce qui produit les petites marées vers les quadratures, *LA FLÈCHE, Esp. IV, 11.*

— *ETYM.* 17^e s. La querre du cercle, *BOSSUT, Thés. de BOSSUT.* 17^e s. Je trouvy que les glaques du saiposte estoient former par quadratures et pointes fort plaisantes, *VALENT, 48.* La pierre quadrangulaire et quadrature du cercle, *Font. 11, 300.*

— *ETYM.* Lat. *quadratura*, de *quadrare* (voy. CARRÉ).

2. QUADRATURE (ka-dra-tu-r'), *s. f.* Terme d'horlogerie (voy. CADRATIS).

3. QUADRATURE (kou-dra-tu-r'), *s. f.* Terme de beaux-arts. Peinture à fresque. || Peinture d'ornements d'architecture.

— *ETYM.* Lat. *quadratus*, carré, à cause de la forme carrée des panneaux où l'on peint.

† QUADRER (ka-dre), ancienne orthographe de CADRE.

† QUADRI... Mot qui signifie quatre en composi-

tion, et est le latin *quadri*, qui n'est non plus usité qu'en composition. || Mot dont on fait, en chimie, précéder certaines dénominations pour indiquer la proportion quadruple d'un des éléments de leurs composés : *quadruxide, quadrisulfure*, etc.

† QUADRI-AILÉ, ÉE (kou-dri-à-lé, lé), *adj.* Terme de botanique. Qui est muni de quatre ailes.

† QUADRIBASIQUE (kou-dri-ba-si-k'), *adj. m.* Terme de chimie. Se dit d'un sel renfermant quatre proportions de base pour une proportion d'acide, c'est-à-dire quatre fois la quantité de base contenue dans le sel neutre, la proportion d'acide étant la même que dans ce dernier.

— *ETYM.* *Quadri...*, et *base*.

† QUADRICARBURE (kou-dri-ka-bu-r'), *s. m.* Terme de chimie. Carbuure qui contient quatre fois autant de carbone qu'une autre combinaison du même genre.

† QUADRICOLORE (kou-dri-ko-lo-r), *adj.* Qui offre quatre couleurs différentes.

— *ETYM.* *Quadri...*, et lat. *color*.

† QUADRICOTYLÉDONS, ÉE (kou-dri-ko-ti-lé-do-né, né), *adj.* Terme de botanique. Qui est muni de quatre cotylédons.

— *ETYM.* *Quadri...*, et *cotylédon*.

† QUADRICUSPIDE, ÉE (kou-dri-ku-spi-dé, dé), *adj.* Qui se termine par quatre pointes.

— *ETYM.* *Quadri...*, et lat. *cuspidis*, pointe.

† QUADRIDENTÉ, ÉE (kou-dri-dan-té, té), *adj.* Qui a quatre dents, pointes ou divisions.

— *ETYM.* *Quadri...*, et *dent*.

† QUADRIDIIGITE, ÉE (kou-dri-di-gi-té, té), *adj.* Qui se termine par quatre doigts ou par quatre folioles, exemple : la feuille du *marisla quadrifolia*.

— *ETYM.* *Quadri...*, et lat. *digitus*, doigt.

QUADRIENNAL (ka-dri-é-nnal), *adj.* Voy. QUATRIENNAL.

† QUADRISPINTE, ÉE (kou-dri-é-pin-té, té), *adj.* Terme de minéralogie. Dont chaque angle solide est remplacé par quatre facettes.

— *ETYM.* *Quadri...*, et *spicula*.

† QUADRIFASCIE, ÉE (kou-dri-fa-si-é, é), *adj.* Terme d'histoire naturelle. Qui porte quatre bandes colorées.

— *ETYM.* *Quadri...*, et lat. *fascia*, bandelette.

QUADRIFIDE (kou-dri-fi-d'), *adj.* Terme de botanique. Qui a quatre divisions étendues à peu près jusqu'au milieu de la longueur. Calice quadrifide.

— *ETYM.* Lat. *quadrifidus*, de *quadri...*, et *findere*, fendre.

† QUADRIFLORE (kou-dri-flor'), *adj.* Qui porte ou renferme quatre fleurs.

— *ETYM.* *Quadri...*, et *flore*.

† QUADRIFOLIE, ÉE (kou-dri-fo-li-é, é), *adj.* Terme de botanique. Qui se compose de quatre feuilles; qui a les feuilles disposées quatre par quatre.

— *ETYM.* *Quadri...*, et lat. *folium*.

† QUADRIFOLIOLÉ, ÉE (kou-dri-fo-li-olé, lé), *adj.* Terme de botanique. Qui est composé de quatre folioles.

— *ETYM.* *Quadri...*, et *foliole*.

† QUADRIFORME (kou-dri-for-m'), *adj.* Qui présente quatre formes. Le génie du Verseau... il a quelquefois quatre visages; c'est le Janus quadriforme, *LALANDE, Inst. mém. réimpr. t. V, p. 8.*

— *ETYM.* *Quadri...*, et *forma*.

† QUADRIFURQUE, ÉE (kou-dri-sur-ké, ké), *adj.* Vivré en quatre branches.

— *ETYM.* *Quadri...*, et le lat. *furca*, fourche.

QUADRIGE (kou-dri-j'), *s. m.* Terme d'antiquité. Char monté sur deux roues et attelé de quatre chevaux de front. Je pense que le Soleil, placé au centre sur un quadrige, est plus d'accord avec les paroles d'Hémère, *QUATREHEUS DU QUINCY, Inst. mém. réimpr. t. IV, p. 160.* Toi qui de la victoire as conduit les quadriges, *V. HUGO, Applaudis-sement.*

— *ETYM.* Lat. *quadriga*, *quadr-igx*, de *quadri...*, et lat. *ager*, conduire (voy. 210).

† QUADRIGUÉE, ÉE (kou-dri-ju-gué, gée), *adj.* Terme de botanique. Dont le pétiole porte quatre paires de folioles.

— *ETYM.* *Quadri...*, et lat. *jugatus*, joint par un joug, de *jugum*, joug.

† **QUADRIJUMEAUX** (koua-dri-ju-mô), *adj. m. plur.* Terme d'anatomie. Tubercules quadrijumeaux, éminences de la moelle allongée, au nombre de quatre.

— *ÉTYM.* *Quadri...*, et *jumeaux*.

† **QUADRILATÉRAL**, **ALE** (koua-dri-la-té-ral, ra-l'), *adj.* Qui offre quatre côtés.

— *ÉTYM.* *Quadri...*, et *latéral*.

QUADRILATÈRE (koua-dri-la-tè-r'), *s. m.* Terme de géométrie. Figure qui a quatre côtés. || Il s'est dit, en ces derniers temps, de l'espace quadrangulaire, défendu par quatre places fortes, qui protégeait contre les Italiens la Vénétie occupée par les Autrichiens.

— *ÉTYM.* Lat. *quadrilaterus*, de *quadri...*, et *latus*, côté (voy. *LATÉRAL*).

† **QUADRILLAGE** (ka-dri-lla-j'), *ll mouillées, s. m.* Assemblage de carreaux. Un corridor dallé en quadrillage blanc et noir, TH. GAUTIER, *Cap. Fracasse*, I. L'objection du glissement des chevaux sur les chaussées bitumées est-elle fondée? et faut-il en chercher la réponse dans un quadrillage profond des chaussées bitumées ou même dans une modification du serrage des chevaux? *Rapport du Préfet de la Seine sur le budget de la ville de Paris*, décembre 1860.

— *ÉTYM.* *Quadrille* 5.

1. **QUADRILLE** (ka-dri-ll', *ll mouillées*, et non ka-dri-ye), *s. f.* || 1° Troupe de cavaliers pour un carrousel ou pour un tournoi, qui, appartenant au même parti, avaient un arrangement déterminé et une parure uniforme. Nous courons après notre livre du carrousel que nous avons prêté, afin de voir la quadrille que vous lui destinez [à Ch. Sévigné], sév. 1^{er} juil. 1685. Vous aurez de la peine à donner, pour les couches de Mme la Dauphine, un spectacle aussi noble et aussi galant que celui qu'on prépare à Berlin : un carrousel composé de quatre quadrilles nombreuses, carthagoises, persanes, grecques et romaines, conduites par quatre princes... *VOLT. Lett. d'Argental*, 7 août 1750. On entendait par quadrille non-seulement quatre, mais six, huit et jusqu'à douze danseurs vêtus uniformément ou même de caractères différents, qui formaient des troupes particulières, lesquelles se succédaient et faisaient aussi succéder le cours de l'action, CAHUSAC, *Dans. anc. et mod.* 2^e part. I, 3. || L'usage tend à le faire masculin. Voici des couplets de M. de Rulhières qui ont été chantés au bal chez la reine où il y avait un quadrille de troubadours, LAHARPE, *Correspond. Lett.* X. Sur cette place de Grenade passaient les quadrilles superbement vêtus de brocards, CHATEAUBR. *D. Abencér.* || 2° Terme de danse. Se dit d'un nombre pair de couples qui exécutent des contredanses dans un bal; en ce sens l'usage actuel ne connaît plus le genre féminin, et fait constamment quadrille masculin. Former un quadrille. Un quadrille qui suspend toutes les autres danses déplaît; bien envié s'il est joli, bien critiqué tout bas, il est toujours reçu avec de grandes acclamations, GENLIS, *Mér. riv.* t. II, p. 46, dans *POUGENS*. || 3° Réunion des figures qui doivent être dansées sans interruption. Ces figures sont au nombre de cinq : savoir, dans le quadrille ancien ou ordinaire : le pantalon, l'épée, la poule, la pastourelle et la finale; dans le quadrille des lanciers, les tiroirs, les lignes, les moulins, les visites et les lanciers; le quadrille croisé n'est autre que le quadrille ordinaire, seulement le second couple partant deux mesures plus tard arrive toujours au point occupé par le premier au moment où celui-ci le quitte. || 4° Terme de musique. Ensemble des morceaux de musique qui correspondent aux figures qu'on exécute dans un quadrille. || Recueil de quadrilles, recueil de contredanses. || Quadrille de Gustave, de la Dame Blanche, etc. réunion d'airs tirés des opéras de Gustave, de la Dame Blanche, etc. et arrangés de manière à former des contredanses.

— *ÉTYM.* Ital. *quadriglia*. Il faut remarquer que *quadriglia* signifie petite troupe, sans désignation de nombre, et que *quadrille*, qui vient de l'italien et qui est aussi féminin, n'implique pas le nombre quatre, et désigne simplement une troupe de chevaliers dans un carrousel. Ménage rapporte sur la foi du père Ménétrier que, cinquante ans auparavant, on disait *esquadrielle*, et il pense que *quadriglia* et par suite *quadrille* est une corruption de *quadriglia*, diminutif de *squadra*, qui signifie bande, troupe (voy. *ESCADRE*, *ESCADRON*).

2. **QUADRILLE** (ka-dri-ll', *ll mouillées*, et non ka-dri-ye), *s. m.* Espèce de jeu d'hombre qui se joue à quatre. Vous savez que les alliés sont comme les amis qu'on appelait de mon temps au quadrille :

on changeait d'amis à chaque coup, *VOLT. Lett. Choiseul*, 13 juill. 1761. Un joueur droit au quadrille jamais ne cause et ne habille; il cache ses cartes si bien, que son ennemi n'y voit rien, PANNARD, *Éuv.* t. III, p. 355.

— *ÉTYM.* Ital. *quadriglio*, dit aussi *quartriglio*, qui est dérivé du latin *quadri...*, quatre.

† 3. **QUADRILLE** (ka-dri-ll', *ll mouillées, s. m.* Nom des jours en losanges formés par les fils d'une frange en coton ou en laine, que l'on noue ou que l'on passe dans un coulant. Les étamines rayées et à quadrilles aurent, sur le métier, la longueur de 25 aunes, *Let. pat.* 22 juill. 1780, *Champagne*.

— *ÉTYM.* Bas-lat. *quadrillus*, carreau.

† 4. **QUADRILLE** (ka-dri-ll', *ll mouillées, s. f.* Nom vulgaire de l'*Asclepias carnosa*, L.

† **QUADRILLE**, **ÉE** (ka-dri-llé, llé, *ll mouillées, adj.* Se dit des étoffes à carreaux. || Terme de construction. Systèmes quadrillés, systèmes composés de pièces parallèles entre elles reliées transversalement par d'autres pièces également parallèles entre elles. || Papier quadrillé, papier réglé en petits carrés.

— *ÉTYM.* *Quadrille* 3.

† **QUADRILLION** (ka-dri-li-on), *s. m.* Nom des unités de la sixième tranche d'un nombre. Le quadrillion vaut mille trillions.

— *HIST.* XVI^e s. Un quadrillion vaut mille milliers de trillions, DE LA ROCHE, *Arismetique*, I^{er} 7.

— *ÉTYM.* Voy. *BILLION*, pour la formation de ce mot, qui est par rapport à *quadri* comme *billion* est à *bi*, et pour l'explication de la valeur que l'on donnait, au XVI^e siècle, à ces expressions, et qui est 1000 fois plus grande que celle que nous leur donnons.

† **QUADRILOBÉ**, **ÉE** (koua-dri-lo-bé, bée), *adj.* Qui est partagé en quatre lobes.

— *ÉTYM.* *Quadri...*, et *lobe*.

† **QUADRILOCAIRE** (koua-dri-lo-ku-lè-r'), *adj.* Terme de botanique. Qui est partagé en quatre loges.

— *ÉTYM.* *Quadri...*, et lat. *loculus*, loge.

† **QUADRIMANES** (koua-dri-ma-n'), *s. m. pl.* Troisième section de l'ordre des coléoptères pentamères, famille des carnaissiers.

— *ÉTYM.* *Quadri...*, et le lat. *manus*, main.

† **QUADRINGENTESIMO** (koua-drin-jin-té-zi-mo), *adv.* Quatre-centième. Il s'emploie pour désigner le quatre-centième objet d'une série, 400^e, quand on a commencé à compter par primo, secundo, tertio, etc. On dit ensuite quadringentesimo primo, quadragesimo secundo, etc.

— *ÉTYM.* Lat. *quadringentesimo loco*, au lieu quatre-centième, de *quadringenti*, quatre cents.

QUADRINÔME (koua-dri-nô-m'), *s. m.* Terme d'algèbre. Expression algébrique composée de quatre termes.

— *ÉTYM.* Voy. *BINÔME*, mot formé avec *bi*, comme *quadrinôme* l'est avec *quadri*.

† **QUADRIPARTI**, **IE** (koua-dri-par-ti, tie) ou **QUADRIPARTITE** (koua-dri-par-ti-té), *adj.* Terme de botanique. Qui est divisé en quatre parties.

— *ÉTYM.* *Quadri...*, préfixe, et lat. *partitus*, partagé.

† **QUADRIPARTITION** (koua-dri-par-ti-tion), *s. f.* Terme didactique. Partage d'une chose en quatre.

— *ÉTYM.* Voy. *QUADRIPARTI*.

† **QUADRIPLOMBIQUE** (koua-dri-plon-bi-k'), *adj. m.* Terme de chimie. Se dit d'un sel de plomb qui contient quatre fois autant de base que d'acide.

— *ÉTYM.* *Quadri...*, et *plomb*.

† **QUADRIPONCTUE**, **ÉE** (koua-dri-pon-ktu-é, ée), *adj.* Terme de zoologie. Qui est marqué de quatre points colorés.

— *ÉTYM.* *Quadri...*, et *ponctué*.

† **QUADRIRÈME** (koua-dri-rè-m'), *s. f.* Nom d'un navire de l'antiquité, auquel les critiques ont attribué quatre rangs superposés de rameurs, quatre groupes de rames, quatre rameurs par aviron, ou encore quatre rames par banc; toutes hypothèses qui n'ont pas expliqué ce qu'était la quadrirème, JAL.

— *ÉTYM.* Lat. *quadrirēmis*, de *quadri...*, et *remus*, rame.

† **QUADRISAÏEUL**, **EULE** (koua-dri-za-ieu-l, ieu-l'), *s. m.* et *f.* Le père, la mère du trisaïeul ou de la trisaïeule. Henri IV était le quadrisaïeul de Louis XV. On sait assez que son grand-père [de Charles-Édouard] avait été détroné par les Anglais, son bisaïeul condamné à mourir sur un échafaud par ses propres sujets, sa quadrisaïeule livrée au même supplice par le parlement d'Angleterre, *VOLT. Louis XV*, 24.

— *ÉTYM.* Mot formé (par analogie de *trisaïeul*) de *quadri...*, et *aïeul* (avec interposition d'une *s* euphonique).

† **QUADRISSEL** (koua-dri-sèl), *s. m.* Terme de

chimie. Sel renfermant quatre proportions d'acide pour une proportion de base, c'est-à-dire quatre fois la quantité d'acide contenue dans le sel neutre, la proportion de la base étant la même que dans ce dernier.

— *ÉTYM.* *Quadri...*, et *sel*.

† **QUADRISULFURE** (koua-dri-sul-fu-r'), *s. m.* Terme de chimie. Sulfure contenant quatre fois autant de soufre qu'une autre combinaison de la même base.

— *ÉTYM.* *Quadri...*, et *sulfure*.

† **QUADRISYLLABE** (koua-dri-sil-la-b'), *s. m.* Terme de grammaire. Mot composé de quatre syllabes.

— *ÉTYM.* *Quadri...*, et *syllabe*.

† **QUADRISYLLARIQUE** (koua-dri-sil-la-bi-k'), *adj.* Qui est composé de quatre syllabes.

† **QUADRIVALVE** (koua-dri-val-v'), ou **QUADRIVALVÉ**, **ÉE** (koua-dri-val-vé, vée), *adj.* Terme de botanique. Qui se partage en quatre valves.

† **QUADRIVALVULÉ**, **ÉE** (koua-dri-val-vu-lé, lée), *adj.* Qui a quatre petites valves.

† **QUADRIVIMUM** (koua-dri-vi-om'), *s. m.* La division supérieure des sept arts dans l'université du moyen âge, division qui venait après le trivium et qui comprenait l'arithmétique, la géométrie, la musique et l'astronomie.

— *HIST.* XIII^e s. Cil trois sept [savent] trive, cadruve, *Bat. des sept arts*, p. 25.

— *ÉTYM.* Lat. *quadrivium*, proprement carrefour, de *quadri...*, préfixe, et lat. *via*, voie.

† **QUADROXALATE** (koua-dro-ksa-la-t'), *s. m.* Terme de chimie. Sel qui contient quatre fois autant d'acide qu'un oxalate simple.

— *ÉTYM.* *Quadri...*, et *oxalate*.

† **QUADROXYDE** (koua-dro-ksi-d'), *s. m.* Terme de chimie. Oxyde qui contient quatre fois autant d'oxygène qu'un autre.

— *ÉTYM.* *Quadri...*, et *oxyde*.

QUADRUMANE (koua-dru-ma-n'), *adj.* Terme d'histoire naturelle. Qui a quatre mains. Que le lamentin n'est que bimane, que la chauve-souris n'est que bipède, et que le singe est quadrumane, *BUFF. Quadrup.* t. II, p. 24. || *S. m.* Les quadrumanes, second ordre des mammifères, caractérisé par la disposition en forme de main des quatre extrémités. Cet ordre, qui comprend les animaux les plus voisins de l'homme, est divisé en deux familles : les singes, et les makis ou lémuriers.

— *ÉTYM.* Lat. *quadrumanus*, de *quadr...* ou *quadri...*, et *manus*, main.

QUADRUPÈDE (koua-dru-pè-d'), *adj.* || 1° Qui a quatre pieds. Les animaux quadrupèdes sont, après l'homme, les êtres dont la nature est la plus fixe et la forme la plus constante, *BUFF. Quadr.* t. III, p. 236. Si nous comptons deux cents espèces d'animaux quadrupèdes dans toute la terre habitable ou connue, nous en trouverons plus de cent trente dans l'ancien continent, et moins de soixante-dix dans le nouveau, *ib. ib.* t. III, p. 178. || Qui marche à quatre pieds. Il y a divers exemples d'animaux quadrupèdes, et je pourrais entre autres citer celui de cet enfant qui fut trouvé en 1344 auprès de Hesse, où il avait été nourri par des loups, J. J. ROUSS. *Inégal.* note c. || 2° *S. m.* Un animal à quatre pieds. Le quadrupède [un lion] écume, et son œil étincelle, *LA FONT. Fabl.* II, 9. Tous les quadrupèdes domestiques de l'Europe ont été portés en Amérique par les Espagnols, *RAYNAL, Hist. phil.* XI, 25. || Les quadrupèdes, nom donné, en général, à tous les animaux pourvus de quatre pieds, mais plus spécialement réservé aux mammifères terrestres. Les vrais quadrupèdes sont les solipèdes et les pieds fourchus; dès qu'on descend à la classe des fissipèdes, on trouve des quadrumanes ou des quadrupèdes ambigus, qui se servent de leurs pieds de devant comme de mains, et qui doivent être séparés ou distingués des autres, *BUFF. Quadrup.* t. VII, p. 26. || Le quadrupède ailé, Pégase. Je rêve assis au bord de cette onde sonore Qu'au penchant d'Hélicon, pour arroser ses bois, Le quadrupède ailé fit jaillir autrefois, *A. CHÉN. Élog.* 31.

— *ÉTYM.* Prov. *quadrupedi*; espagn. *quadrupedo*; ital. *quadrupede*; du lat. *quadrupedus*, de *quadr...* ou *quadri...*, et *pes*, pied.

QUADRUPLE (koua-dru-pl'), || 1° *Adj.* Qui vaut quatre fois autant. Une somme quadruple. Pour réduire cette question à l'énoncé le plus simple, il s'agit de savoir si la force d'un corps qui a une certaine vitesse devient double ou quadruple, quand sa vitesse devient double, *D'ALEMB. Éloges, Bernoulli*. || Quadruple alliance, traité entre quatre puissances. || Se dit particulièrement d'un traité entre la France, l'Angleterre, l'Autriche et la Hol-

lande, dont le but était d'assurer la couronne de France au régent en cas de mort du jeune roi (en 1718). L'ambassadeur de France et l'envoyé d'Angleterre allèrent ensemble communiquer aux États généraux le projet de la quadruple alliance, ST-SIM. 493, 181. || Se dit aussi d'un traité conclu en 1834 entre la France, l'Angleterre, l'Espagne et le Portugal, pour maintenir le gouvernement constitutionnel dans ces deux derniers États. || Se dit enfin d'une alliance formée entre la Russie, l'Angleterre, la Prusse et la Porte ottomane, contre le pacha d'Égypte (en 1840). || Terme de musique. Quadruple croche, figure de valeur moderne dont le vrai nom devrait être huitième de croche, puisqu'au lieu de valoir quatre croches, elle ne vaut en réalité que la huitième partie d'une seule croche. || Terme de chimie. Sel quadruple, sel formé de deux autres sels, ainsi dit parce qu'il a quatre éléments simples. Le muriate mercuriel a la propriété de former avec le nitrate de soude un sel quadruple, BEATHOLLET, *Inst. Mém. scienc.* t. III, p. 235. || 2° S. m. Quatre fois autant. Messieurs les courtisans, cessez de vous détruire; Faites, si vous pouvez, votre cour sans vous nuire; Le mal se rend chez vous au quadruple du bien, LA FONT. *Fabl.* VIII, 3. Quelque valeureuses qu'on ait éprouvées ces troupes [gendarmes et mousquetaires], on ne peut espérer qu'elles puissent battre leur quadruple, ST-SIM. 478, 230. Le voleur manifeste fut condamné au quadruple, et on continua à punir du double le voleur non manifeste, MONTESQ. *Esp.* XXIX, 13. || 3° Double pistole d'Espagne. Pour tirer un beau quadruple d'un de ses goussets, HAMILT. *Gramm.* 3. || La pièce d'or qui, en Espagne et dans ses anciennes colonies, est appelée *doblon*, et aussi *onza*, parce que son poids approche de celui de notre ancienne once, ne se vend en France que de 82 fr. à 83,50 c.; mais la valeur en est de 16 piastres fortes, soit 86 fr. 40 c., et dans le commerce français elle est appelée quadruple, dont le genre est féminin. Une quadruple espagnole. Ces quadruples nous sont venues de Lima, LEGOARANT. || 4° Pièce de quatre louis qui n'a jamais eu cours forcé, et qui depuis longtemps n'est plus en usage. || 5° Terme de musique du moyen âge. Nom donné à des morceaux à quatre parties; nous dirions quatuor.

— HIST. XIII^e s. Un dyamètre qui double à un autre fait l'aire quadruple à l'aire de celui, *Comput*, f° 18. || XIV^e s. Ceux qui ont la plus clere gueule Chantent la tresble sans demeure, Et les plus petits le quadruple, GACE DE LA BUIGNE, dans *Hist. litt. de la France*, t. XXIV, p. 751. || XVI^e s. Les doublons et les quadruples de fin or du Perou sont esvanouis, *Sot. Mém.* p. 172. Trouver deux nombres en proportion quadruple, EST. DE LA ROCHE, *Arimétique*, f° 60, verso. Il [le véritable ami] est marry qu'il ne soit double, triple ou quadruple, et qu'il n'ait plusieurs ames... pour les conférer toutes à ce sujet, MONT. I, 216.

— ETYM. Lat. *quadruplus*, de *quadru...* ou *quadri...*, et un radical *plus*, en grec *πλόος*.

QUADRUPLE, ÉE (koua-dru-plé, plée), *part. passé* de quadrupler. Un nombre quadruplé.

† **QUADRUPLEMENT** (koua-dru-ple-man); *adv.* D'une manière quadruple. Dix-huit petits-enfants provenant d'une même union doublement germaine, et notamment les six quadruplement consanguins jouissent, comme leurs pères et mères, de la belle santé commune à la famille, BOURGEOIS, *Acad. des sc. Comptes rendus*, t. LVI, p. 181.

— HIST. XVI^e s. Quadruplement, COTGRAVE.

QUADRUPLER (koua-dru-plé), *v. a.* Multiplier par quatre, prendre quatre fois la même quantité. Les richesses, auparavant resserrées par la défiance, circulèrent avec profusion [au commencement de Law]; les billets doubloient, quadruplaient ces richesses, VOLT. *Louis XV*, 2. || V. n. Être augmenté au quadruple. À mesure qu'ils [l'or et l'argent] sont devenus communs, depuis la découverte de l'Amérique, tout a doublé, triplé, quadruplé de prix, RAYNAL, *Hist. phil.* VIII, 34.

— HIST. XVI^e s. Doubler, tripler, quadrupler tous nombres, DE LA ROCHE, *Arimétique*, f° 15.

— ETYM. Lat. *quadruplare*, de *quadruplus*, quadruple.

† **QUADRUPPLICATION** (koua-dru-pli-ka-sion), *s. f.* Action de quadrupler. La quadruplication d'un nombre.

— HIST. XIII^e s. Et après il baillent quadruplication [pièce judiciaire] au demandeur contre les triplications au défendeur, BEAUM. VI, 1.

— ETYM. Lat. *quadruplicacionem*, de *quadruplicare*, quadrupler, autre forme de *quadruplare*.

QUAI (ké), *s. m.* || 1° Levée ordinairement revêtue de pierres de taille, et faite le long d'une rivière. La commodité des quais sur les bords des grosses rivières, ROLLIN, *Hist. anc. Éuv.* t. II, p. 419, dans POUGENS. Oh! lorsqu'un lourd soleil chauffait les grandes dalles Des ponts et de nos quais déserts, A. BARRIER, *la Curée*. || Les quais sont à Paris un lieu où beaucoup de bouquinistes étalent. Qui, sur les quais, sans avoir été lu, Voit expirer son livre vermoulu, J. B. ROUSS. *Épit.* I, 1. || 2° Rivage d'un port où l'on décharge les marchandises. || On dit d'un navire, qu'il est à quai, lorsqu'il est le long d'un quai pour faire son chargement ou son déchargement. || 3° Se dit des berges dans un embarcadere de chemin de fer.

— HIST. XV^e s. Ils trouverent [à Lécule] une nef appareillée, et l'acheterent à leurs deniers, et se départirent, et vinrent arriver au quay de Londres, FROISS. II, 11, 208. || XVI^e s. Deux grandes salles, l'une au dessous élevée neantmoins sur un quay de huyt degrés, et l'autre au dessus, *Roman d'Alexandre*, p. 133, dans LACURNE.

— ETYM. Bas-lat. *caium*, quai, dans une charte de Philippe Auguste; espagn. *cayos*, écueils; portug. *caes*, quai; holland. *kaai*; angl. *kay*; glose d'Isidore *kai*, *cancelli*, barreaux; du celtique: kimry, *kae*, haie, barrière; bas-breton, *kae*, haie et quai. Les diverses significations *caium*, *cayos* et la glose d'Isidore se tiennent par un fil de significations que l'on suit sans peine. Diez se demande en présence de ces formes pourquoi le français n'a pas dit *chai*, et il se répond que sans doute c'est un mot qui fut emprunté au picard. La réponse est bonne, si l'on y ajoute que le mot fut emprunté avec le sens restreint; car *chai* ou *chais* est dans le français et signifie cellier, en bas-latin, *caium*.

QUAIIAGE (kè-ya-j), *s. m.* Voy. QUAYAGE.

QUAICHE (kè-ch'), *s. f.* Terme de marine. Petite embarcation des mers du Nord. La quaiche est montée en fourche comme le yacht.

— ETYM. Angl. *ketch*; holland. *kits*.

QUAKER ou **QUAKRE** (koua-kr'), *s. m.* Membre d'une secte chrétienne, qui s'éleva, en Angleterre, vers 1650, et qui compte des prosélytes dans ce pays, aux États-Unis et en Hollande; elle enseigne que Dieu donne à tous les hommes une lumière intérieure, qui dispense de l'intervention des prêtres ou pasteurs; et qu'il n'est permis ni de faire aucun serment, ni de plaider en justice, ni de faire la guerre, ni de porter les armes. C'est ainsi que Fox, un misérable paysan, établit de nos jours la secte des quakers parmi les paysans d'une de nos provinces, VOLT. *Philos. Exam. Bolingbr.* 10. Ceux que l'on appelait alors anabaptistes sont les pères de ces quakers pacifiques dont la religion a été tant tournée en ridicule, et dont on a été forcé de respecter les mœurs, ID. *Mœurs*, 136. Les enfants [des quakers], enrichis par l'industrie de leurs pères, veulent jouir, avoir des honneurs, des boutons et des manchettes; ils sont honteux d'être appelés quakers, et se font protestants pour être à la mode, ID. *Dict. phil. Quakers*. L'enthousiasme qui naissait et des méditations et des discours irrita dans ces sectaires la sensibilité du genre nerveux, au point de leur occasionner des convulsions; c'est pour cela qu'on les appela quakers, qui signifie en anglais trembleurs, RAYNAL, *Hist. phil.* XVIII, 3. || Au féminin, quakeresse. Elle [la princesse palatine Elisabeth] eut plusieurs conférences avec eux [les quakers]; ils prêchèrent souvent chez elle; et, s'ils ne firent pas d'elle une parfaite quakeresse, ils avouèrent au moins qu'elle n'était pas loin du royaume des cieus, VOLT. *Dict. phil. Quakers*, 2.

— ETYM. Angl. *quaker*, trembleur, de *to quake*, trembler, un tremblement les saisissant quand ils se sentent excités par une inspiration à prêcher.

† **QUAKERISME** (koua-ke-ri-sm'), *s. m.* Doctrine des quakers. Guillaume Penn, chef de la religion qu'on nomme très-improprement quakerisme, donna son nom et ses lois à cette contrée [la Pensylvanie], vers l'an 1680, VOLT. *Mœurs*, 153.

† **QUALIFIABLE** (ka-li-fi-a-bl'), *adj.* Qui peut être qualifié, LEGOARANT.

QUALIFICATEUR (ka-li-fi-ka-teur), *s. m.* Théologien appartenant au tribunal de l'inquisition, qui est consulté au sujet des propositions déferées. Laurent Brancati... consultant et qualificateur du saint office, BOSS. *Exp. doctr. cath. Avertis.*

— ETYM. Bas-lat. *qualificatore*, de *qualificare*, qualifier.

QUALIFICATIF, **IVE** (ka-li-fi-ka-tif, ti-v'), *adj.* || 1° Terme de grammaire. Qui exprime la qualité, la manière d'être. Bon, grand, sont des adjectifs

qualificatifs. || S. m. Mot qui qualifie. Il faut bien distinguer le qualificatif spécifique adjectif, du qualificatif individuel: une tabatière d'or, voilà un qualificatif adjectif, une tabatière de l'or que, etc. ou d'un or que, c'est un qualificatif individuel, DUMARS. *Éuv.* t. IV, p. 208. || 2° Terme de chimie. Analyse qualitative, voy. QUALITATIVE.

— ETYM. *Qualifier*.

QUALIFICATION (ka-li-fi-ka-sion), en vers, de six syllabes), *s. f.* || 1° Attribution d'une qualité, d'un titre. Qualification de comte. Quand on écrit contre un auteur, et qu'on s'irrite contre lui, il faut prouver les qualifications par les choses, et non pas les choses par les qualifications, MONTESQ. *Esp. défense*, part. II. L'envie ne saurait se cacher; elle a des qualifications énormes pour les moindres fautes, VAUVEN, *Max.* CCLXXXIV. || 2° Dans le langage ecclésiastique, manière d'apprécier les propositions. Ce qu'on appelle qualification est un terme par où l'on exprime ce qu'il faut croire de chaque proposition censurée; tel est le terme d'hérétique, d'erroné, de scandaleux ou de téméraire, et ainsi des autres, BOSS. *Ét. d'orais.* X, 1. || Qualifications respectives, celles qui se réfèrent respectivement aux textes sans les énoncer. Les qualifications respectives, inconnues aux premiers siècles, ont été fort usitées dans l'Église, depuis que le concile de Constance en a donné le premier exemple... on ne peut nier que les qualifications précises ne soient plus instructives, BOSS. *Ét. d'orais.* X, 4.

— ETYM. Bas-lat. *qualificationem*, de *qualificare*, qualifier.

QUALIFIÉ, ÉE (ka-li-fi-é, ée), *part. passé* de qualifier. || 1° Qui a reçu une attribution, une qualité. Une proposition qualifiée d'erronée. || 2° Qui a un caractère déterminé. Je travaille à une censure qualifiée, BOSS. *Lett. quid.* 300. Des bézoards que l'on appelle occidentaux, qui sont encore plus solides et peut-être aussi qualifiés que les orientaux, BUFF. *Quadrup.* t. VI, p. 69. || Sur le turf, cheval qualifié, cheval qui a satisfait à toutes les conditions du règlement pour la course. || Autrefois, crime qualifié se disait pour grand crime. || 3° Qui a des titres de noblesse. Les Gênois eurent la hardiesse de faire pendre treize officiers qualifiés, VOLT. *Mœurs*, 166. Dans tous les procès de sorlégé on ne voit que bien rarement le nom d'un homme un peu qualifié, M. *Philos. Bible expl. Lévit.* || Une personne qualifiée, une personne de qualité. S'il arrive qu'une personne qualifiée nous fasse visite... il faut l'aller recevoir au carrosse ou le plus loin que nous pourrions, COUATIN, *Traité de civilité* (XVII^e siècle). || Il est qualifié, fort qualifié, il est de qualité, de grande qualité. || Les personnes les plus qualifiées d'une ville, les personnes les plus considérables. Les plus qualifiés d'entre les Perses, VAUGEL, *Q. C.* 192. Ils s'approchent quelquefois de l'oreille du plus qualifié de l'assemblée, LA BRUY. V.

QUALIFIER (ka-li-fi-é), *v. a.* Je qualifiais, nous qualifions, vous qualifiez; que je qualifie, que nous qualifions, que vous qualifiez. || 1° Marquer de quelle qualité est une chose. Toute profession s'estime dans son cœur, Traite les autres d'ignorantes, Les qualifie impertinentes, LA FONT. *Fabl.* XI, 5. Qualifiant les choses comme il nous plaît, traitant de bagatelles et de rien ce qui est essentiel au salut, BOURDAL. *Serm.* 24^e dim. après la Pentecôt. *Dom.* t. IV, p. 444. De cette sortie séparée, Harlay a fait naitre une indécence que je m'abstiens de qualifier, ST-SIM. 374, 24. Les jurisconsultes de l'Europe et surtout le célèbre marquis Beccaria n'ont jamais qualifié ces jugements [de Calas, de Lalli, de Labarre] que d'assassinats, VOLT. *Lett. Richelieu*, 20 mai 1774. L'homicide commis volontairement est qualifié meurtre, *Code pénal*, art. 295. La soustraction frauduleuse est qualifiée vol, *ib.* art. 379. || Il se dit des personnes dans le même sens. Qualifier quelqu'un de fourbe. Il [Pythagore] admettait, dit-on, une âme répandue dans toute la nature... principe éternel dont nos âmes sont émancipées, et qu'il qualifiait du nom de Dieu, BARTHÉL. *Anach.* ch. 79 (note 1). Personne moins que moi, n'aime à qualifier durement ceux avec qui nous sommes en guerre, VILLEMAMIN, *Souven. contemp. les Cent-Jours*, ch. VIII. || 2° Terme de grammaire. Exprimer la qualité. L'adjectif qualifie le nom. || 3° Attribuer un titre, une qualité à une personne. || Dans cette acception, il se construit ordinairement sans de. L'arrêt le qualifie prince, duc, etc. || On le dit aussi avec de. On le qualifie de duc, de baron. || 4° Se qualifier, *v. refl.* S'attribuer une qualité, un titre. Il se qualifie docteur. Il se qualifie de marquis. || 5° Se rendre capable de. Lisez l'Histoire ecclésiastique, vous dis-je, pour vous qua-

lifier dans votre métier, *vol. Facéties, Quest. sur les mir.* 17.

— HIST. xv^e s. Je me saisy (qui fut le bon), Quand la voix me fut proferée, De la sainture de [du duc de] Bourbon Pour mieux callifier le don; Mais elle n'étoit pas ferrée, DE LABOUE, *Émaux*, p. 197. || xv^e s. Et n'y a doute que plusieurs se voyans priez par des colonnels qualifiez ne fussent incitez d'accepter les charges qu'ils eussent autrement desdaignées, LANOUE, 277. Le sage des philosophes, encores qu'ils l'ayent par leurs discours qualifié et formé, n'est pas pourtant trouvé, *ic.* 470. De sa seule et privée autorité, il [le duc de Sommerset] s'estoit qualifié protecteur d'Angleterre, CARL. II, 1. Quelle cueillette que miserable pouvez-vous esperer des bleds mal qualifiés, semés en vos terres? O. DE SERRES, 102. Furt [vol] qualifié sera puny à mort, *Coast. gén.* t. II, p. 790. Nul ne pourra exercer l'estat d'advocat en nostre dite cour, qu'il n'ait preallablement esté trouvé capable et à ce qualifié par examen, *Nouv. coast. gén.* t. II, p. 98.

— ETYM. Bas-lat. *qualificare*, de *qualis*, quel, et *facere*, faire.

† QUALITATIVE (ka-li-ta-ti-v'), *adj. f.* Terme de chimie. Analyse qualitative, celle qui détermine la nature ou qualité des composants.

— ETYM. Lat. *qualitativus*, de *qualitas*, qualité.

QUALITÉ (ka-li-té), *s. f.* || 1^o Ce qui fait qu'une chose est telle. Bonté, méchanceté, blancheur, rougeur sont des qualités. La bonne qualité des aliments. La mauvaise qualité de ces eaux. Les qualités de son style sont la précision et la clarté. Nous ne sentons ni l'extrême chaud, ni l'extrême froid; les qualités excessives nous sont ennemies, et non pas sensibles, PASC. *Pens.* I, 1, éd. HAVET. Une qualité est ce qui fait qu'on appelle une chose d'un tel nom; on ne peut le nier à Aristote; car enfin cette définition est incontestable, MALEBR. *Rech.* VI, II, 2. La qualité supérieure de leur sol, l'avantage d'exploiter des terres neuves, RATNAL, *Hist. phil.* XIV, 8. || 2^o Terme didactique. Manière d'être des corps en vertu de laquelle ils font sur nos sens une impression particulière qui nous donne les idées de figure, de couleur, de grandeur, etc. || Terme de philosophie. Qualités premières des corps, celles sans lesquelles ils ne pourraient exister ni être conçus; qualités secondes, celles qui ne sont nullement essentielles à la conception des corps. Ces livres de science et principalement ceux qui traitent de la physique, de la médecine, de la chimie, sont tous pleins de raisonnements fondés sur les qualités élémentaires et sur les qualités secondes, comme les attractives, les rétractives, les concocitricies, et autres semblables, MALEBR. *Rech.* III, II, 8. || Qualité occulte, propriété des corps dont la cause est inconnue. Il faut commencer par avouer que toutes les qualités que le grand Être nous a données, à nous et aux autres animaux, sont des qualités occultes, *vol. De l'âme*, 2. || Terme d'alchimie. Les quatre premières qualités: la chaleur, la froideur, la sécheresse et l'humidité. || 3^o Disposition morale bonne ou mauvaise. L'innocence, la jeunesse et la beauté, pour lesquelles vous dites que vous les estimez [les femmes], sont des qualités que l'on n'a jamais vues ici ensemble, *vol. Lett.* 33. Daignez considérer le sang dont vous sortez, Vos grandes actions, vos rares qualités, *COGN. Poly.* IV, 3. L'art de savoir bien mettre en œuvre de médiocres qualités, donne souvent plus de réputation que le véritable mérite, LA ROCHEFOUCAULT. *Prem. Pens.* n^o 49. Le même orgueil qui nous fait blâmer les défauts dont nous nous croyons exempts, nous porte à mépriser les honnes qualités que nous n'avons pas, *id. Réfl. mor.* n^o 462. Ce n'est pas assez d'avoir de grandes qualités; il en faut avoir l'économie, *id. Max.* 159. Vous donnez sottement vos qualités aux autres, MOL. *Fem. sav.* III, 5. Si on m'aime pour mon jugement, pour ma mémoire, m'aime-t-on, moi? non, car je puis perdre ces qualités sans me perdre, moi... on n'aime donc jamais personne, mais seulement des qualités, PASC. *Pens.* V, 17, éd. HAVET. Il faut qu'on n'en puisse dire [d'un homme], ni il est mathématicien, ni prédicateur, ni éloquent; mais il est honnête homme; cette qualité universelle me plaît seule, *id. ib.* VI, 15^{ter}. Cet oubli que cause l'amour et cet attachement à ce que l'on aime fait naître des qualités que l'on n'avait pas auparavant, *id. Pass. de l'amour*. Ce grand roi [Louis XIV], plus capable encore d'être touché par le mérite que par le sang, ne se lassait point d'admirer les excellentes qualités de Madame, *BOSS. Duch. d'Orléans*. Tout ce que peuvent faire non-seulement la naissance et la for-

tune, mais encore les grandes qualités de l'esprit pour l'élevation d'une princesse, se trouve rassemblé et puis anéanti dans la nôtre, *id. ib.* Une grande qualité naturelle prend le nom d'un grand vice ou d'un grande vertu, selon le bon ou mauvais usage qu'on en fait, *VIDER. Opin. des anc. philos. (Éclectisme)*. De toutes les qualités de l'âme, la plus éminente est la sagesse, la plus utile est la prudence, BARTHÉL. *Anach.* ch. 26. Les qualités de l'âme, quand elles sont vraies, ont toujours besoin d'être devinées, STAEL, *Corinne*, II, 2. || 4^o Absolument. Bonne qualité. Il a des qualités. Ce serait une injustice que de ne lui reconnaître aucune qualité. Je vois des choses en vous plus grandes et plus éclatantes que votre fortune, et des qualités avec lesquelles vous ne sauriez jamais être un homme ordinaire, *vol. Lett.* 31. || Il se dit aussi des choses. J'aime mieux la qualité que la quantité. Il ne faut pas que la quantité l'emporte, mais la qualité, D'ABLANCOURT, *Lucien, Toxaris*. || Ce vin a de la qualité, il a un goût, une saveur qui le distinguent des vins communs. || Terme de charpenterie. Bois de qualité, celui qui est d'une grosseur au-dessus de l'ordinaire et qui porte au moins 0^m,33 sur ses deux faces, ou qui a 10^m de longueur. || Terme de marine. Qualités se dit d'un bâtiment qui marche bien, porte bien la voile, évolue avec facilité, obéit à son gouvernail, etc. Il ne doit pas manquer de faire visiter lesdits vaisseaux en présence des capitaines qui les commandent, et de les obliger à donner par écrit le rapport de leurs bonnes ou mauvaises qualités, SEIGNELAY d' *Vaurré*, 20 avr. 1680, dans *JAL.* || 5^o Noblesse distinguée. Un ancien gentilhomme d'une maison illustrée se nomme un homme de qualité. On avait approuvé ce que j'avais dit d'elle et de Mlle de Guise, qu'elles étaient des beautés de qualité; on n'était point étonné en les voyant, de les trouver princesses, RETZ, *Mém.* t. I, liv. I, p. 69, dans POUJENS. Les gens de qualité savent tout sans avoir jamais rien appris, MOL. *Préc.* 10. Tout est naturel en vous: vos paroles, le ton de votre voix, vos regards, vos pas, votre action et votre ajustement ont je ne sais quel air de qualité qui enchante les gens, *id. Critique*, 3. Un homme de sa qualité ferait une action si lâche? *id. Festin*, 1. Jamais on ne le voit sortir du grand seigneur... La qualité l'entête; et tous ses entretiens ne sont que de chevaux, d'équipage et de chiens, *id. Mis.* II, 5. Une personne de qualité Ravit mon âme, *id. Comtesse*, sc. 16. C'est un grand avantage que la qualité, qui, dès dix-huit ou vingt ans, met un homme en passe... *Asc. Pens.* V, 15. Mon fils a plus de qualité qu'il n'en faut [pour la députation de Bretagne], mais il a quitté le service, sév. 19 oct. 1689. Elle était née dans une cour où la majesté se plaît à paraître avec tout son appareil, et d'un père qui sut conserver, avec une grâce comme avec une jalousie particulière, ce qu'on appelle en Espagne les coutumes de qualité et les bienséances du palais, *BOSS. Mar-Thér.* Tous les jours à la cour un sot de qualité Peut juger de travers avec impunité, *BOIL. Sat.* IX. Il a commencé par dire de soi-même: un homme de ma sorte; il passe à dire: un homme de ma qualité, il se donne pour tel, LA BRUY. VI. Ce M. le comte ne t'épousera point, ma cousine; il est de qualité, D'ANCOURT, *L'Opéra de village*, sc. 9. Savez-vous qu'il [Anne du Bourg] fut exhorté à cette héroïque constance par une jeune femme de qualité, nommée Mme de la Caille, qui fut brûlée quelques jours après lui? *vol. Phil. Cons. rais.* 23. L'homme de qualité qui n'a que ses aïeux pour mérite n'est tout au plus aux yeux de la raison qu'un vieillard en enfance qui aurait fait autrefois de grandes choses, D'ALEMB. *Ess. sur la soc. des g. de lett.* *Œuv.* t. III, p. 69, dans POUJENS. Il est né de bonne condition, mais non pas de qualité, DECOURCHAMP, *Souten. de la marq. de Créquy*, t. II, ch. 6. || 6^o Titre que l'on porte en raison de sa naissance, de sa charge, de sa profession, de sa position, etc. La qualité de citoyen, de juré, d'électeur, d'huissier, d'avoué. J'évite les mépris qu'il recevrait de moi, S'il tenait de ma main la qualité de roi, *COGN. Nicom.* II, 2. Et qu'il faille ajouter à vos titres d'honneur La noble qualité de mauvais suborneur, *id. ib.* III, 7. Ils [les princes] vont tous ensemble se confondre dans un abîme où l'on ne reconnaît plus ni prince, ni roi, ni toutes ces autres qualités superbes qui distinguent les hommes, *BOSS. Duch. d'Orléans*. Gentilhomme de nos parents, et digne de cette qualité par son indigence, MAINTENON, *Lett. à Mme de Caylus*, 14 juin 1717. Votre vertu m'a plus liée à vous que la qualité de fille de Saint-Cyr, *id. Lett.* d

Mme de la Vieville, 24 oct. 1705. Une marquise dit à son tour l'aubergiste qui joignait les mains d'étonnement, ah! mon Dieu, cette chère dame! que ne m'a-t-elle appris sa qualité! *MARRIVAUX, Marianne*, II^e part. || Par plaisanterie. Valère: Ah! te voilà, bourreau! — Crispin: Parlons sans emportements. — Valère: Coquin! — Crispin: Laissons-là, je vous prie, nos qualités, *LESAGE, Crispin rival*, I. || 7^o En jurisprudence, titre qui rend habile à exercer quelque droit. La qualité de légataire. Pendant la durée des délais pour faire inventaire et pour délibérer, l'héritier peut être contraint à prendre qualité, *Code Nap.* art. 797. || 8^o Avoir qualité pour faire un acte, avoir capacité pour le faire. || Fig. et familièrement. Avoir qualité pour faire une chose, être autorisé à la faire. Vous n'avez pas qualité pour nous parler de la sorte. Le roi dit: je n'ai qualité que pour guérir les écrouelles, BÉRANG. *Contrat de mariage*. || 8^o Terme de pratique. Qualités, conclusions des parties. Poser qualités. || Qualités du jugement, acte rédigé par l'avoué de la cause qui veut obtenir l'expédition du jugement; cet acte contient les noms, professions et demeures des parties, les noms des avoués, les conclusions et les points de fait et de droit; il passe dans la rédaction du jugement et en devient la première partie. || 9^o En qualité de, *loc. prép.* Comme, à titre de. En cette qualité [de fils de roi] vous devez reconnaître qu'un prince votre aîné doit être votre maître, *COGN. Nicom.* I, 2. Il apprit l'art de la guerre en qualité de simple soldat, FLÉCH. *Turenne*. Un aussi grand prélat que M. Huet, dont, en qualité de chrétien, je respecte fort la dignité, et dont, en qualité d'homme de lettres, j'honore extrêmement le mérite et le grand savoir, *BOIL. Longin, Sublime, répl.* 10. Colombo avait déjà fait trois voyages en qualité d'amiral et de vice-roi, cinq ans avant qu'Améric Vespuce en eût fait un en qualité de géographe, *vol. Mœurs*, 145.

— HIST. XIII^e s. Li juges de qui l'en [l'on] apele porra attemprer le terme selonc la loigneté [éloignement] des lieux et des contrées et selonc la qualité des tens, *Li ordinaires*, f^o 3. || XVI^e s. C'est la qualité d'un portefaix, non de la vertu, d'avoir les bras... *MONT*, I, 242. Inscrive les lettres d'une legende de qualitez et de tiltres, *id.* I, 293. Si le mal n'est mal de soy, ains que notre fantasia lui donne cette qualité, *id.* I, 294. Les femmes de qualité, on les nomme dames, *id.* I, 387. Parmy vos autres bonnes qualitez... *id.* II, 68.

— ETYM. Prov. *qualitat*; espagn. *cuahidad*; ital. *qualità*; du latin *qualitatem*, de *qualis*, quel; mot fait par Cicéron: Qualitates igitur appellavi, quas ποσότητα; Græci vocant, quod ipsum apud Græcos non est vulgi verbum, sed philosophorum, *Acad.* I, 7.

† QUAMOCLIT (koua-mo-klî), *s. m.* Genre de la famille des convolvulacées, dont l'espèce type, *ipomœa quamoclit*, L., se cultive comme plante d'ornement.

QUAND (kan; le d se lie et se prononce t: quand on a, kan-t on a), *conj.* || 1^o Dans le temps où. J'irai vous trouver, mais je ne puis dire quand. Mais quel autre intérêt Nous fait tous deux aînés quand et comme il vous plaît? *COGN. Rodog.* IV, 6. Amour! amour! quand tu nous tiens, On peut bien dire: adieu prudence, LA FONT. *Fabl.* IV, 1. Quand l'empereur vient d'emparer de Jérusalem, quand Crassus pille le temple, quand Pompée fait passer le roi juif Alexandre par la main du bourreau, quand Antoine donne la Judée à l'Arabe Hérode, quand Titus prend d'assaut Jérusalem, quand elle est rasée par Adrien, il ne se fait aucun miracle, *vol. Dict. phil. Miracl.* Quand on voyage de Saint-Dizier à Moyenvic, on dit: c'est le cardinal de Fleury qui a donné toutes ces terres à la France, *id. Mém. hist. Mens. impr. test. Albéroni*. || 2^o Il marque quelquefois, ainsi que *lorsque*, une simple corrélation entre deux membres de phrase. Je sens ce que je perds, quand je vois ce qu'il vaut, *COGN. Cid*, IV, 2. On ne se trompe pas quand on attribue tout à la prière, *BOSS. Mar-Thér.* || 3^o Lorsqu'il y a dans la phrase deux ou plusieurs verbes régis par *quand*, on peut mettre que devant le second, au lieu de répéter *quand*; on a soin de ne pas changer le mode. Quand un livre au Palais se vend et se débite, Que chacun par ses yeux juge de son mérite, Que Bilaine l'étale au deuxième pilier, Le dégoût d'un censeur peut-il le décrier? *BOIL. Sat.* IX. Quand j'aurai reçu de vos nouvelles, que vous m'avez dit que vous m'aimez toujours, que M. le maréchal m'aura dit la même chose, je serai tranquille sur tout le reste, J. J. ROUSS. *Lett. à Mme de Luxembourg*, 17 juin 1762

|| 4° Il se construit avec *jusqu'à*. Dieu détermine jusqu'à quand doit durer l'assoupissement, et quand aussi doit se réveiller le monde, BOSS. *Reine d'Anglet*. || 5° Interrogativement. Quand? dans quel temps? Quand la marierons-nous, quand aurons-nous des gendres? LA FONT. *Fabl.* IV, 4. Nous voulons être à Dieu, mais quand? toujours pour l'avenir et jamais pour le jour présent, BOURDAL. *Purif. de la Vierge, Myst.* t. II, p. 294. Petit-Jean: Quand je vois.... — L'Intimé: Quand aura-t-il tout vu? RAC. *Plaid*, III, 3. Quand verrai-je, ô Sion, relever tes remparts Et de tes tours les magnifiques faites? Quand verrai-je de toutes parts Tes peuples en chantant accourir à tes fêtes? ID. *Esth.* I, 2. Quand Dieu par plus d'effets montra-t-il son pouvoir? ID. *Ath.* I, 4. Mon très-cher ange, si vous êtes à Lyon, j'irai à Lyon; si vous êtes à Paris, j'irai à Paris; mais quand? je n'en sais rien, VOLT. *Lett. d'Argental*, 29 mai 1751. || Il se construit avec les prépositions *à, de, depuis, pour, jusque*. À quand la partie est-elle venue? Depuis quand est-il ici? Pour quand est la réunion? Jusqu'à quand le sanctuaire et le pouvoir de Dieu seront-ils foulés aux pieds? SACI, *Bible, Daniel*, VIII, 12. Je connais Don César. — La chose est difficile; D'où? comment? et de quand? TH. CORN. *D. Cés. d'Aval*, v, 1. Et depuis quand, seigneur, tenez-vous ce langage? RAC. *Iph.* I, 4. Jusqu'à quand souffre-t-on que ce peuple respire? ID. *Esth.* II, 4. Fantôme horrible, arrête! Hè depuis quand, couverts de leurs lambeaux, Ces spectres déchainés sortent-ils des tombeaux? MICH. *Macbeth*, IV, 4. || À quand, suivi d'un infinitif, équivalant à quand avec le verbe au futur de l'indicatif. ... Mais enfin à quand rendre [quand est-ce que vous rendrez]? CORN. *Suite du Mont*, II, 6. || 6° Quand, quand même, quand bien même, dans le sens de bien que, encore que; ainsi employé, il sert à opposer entre les deux sens une condition qui, même accomplie, n'empêche pas ce qui est exprimé dans le principal des deux membres d'avoir lieu; il se construit avec le conditionnel. Quand le malheur ne serait bon Qu'à mettre un sot à la raison, Toujours serait-ce à juste cause Qu'on le dit bon à quelque chose, LA FONT. *Fabl.* VI, 7. Enfin quand il [le ciel] exposerait à mes yeux un miracle d'esprit, d'adresse et de beauté, et que cette personne m'aimerait avec toutes les tendresses imaginables, je vous l'avoue franchement, je ne l'aimerais pas, MOL. *Pr. d'El.* III, 4. Quatre-vingt-trois ans passés au milieu des prospérités, quand il n'en faudrait retrancher ni l'enfance où l'homme ne se connaît pas, ni les maladies où l'on ne vit pas, ni tout le temps dont on a toujours tant de sujet de se repentir, paraîtront-ils quelque chose à la vue de l'éternité? BOSS. *le Tellier*. Quand la nature n'aurait pas donné à Mme Montausier tous ces avantages de l'esprit, elle aurait pu les recevoir de l'éducation, FÉCH. *Mme de Mont.* Quand vous me haïriez, je ne m'en plaindrais pas, RAC. *Phèdre*, II, 6. Quand je n'aurais d'autre preuve de l'immatérialité de l'âme que le triomphe du méchant et l'oppression du juste en ce monde, cela seul m'empêcherait d'en douter, J. J. ROUSS. *Émile*, IV. || Quand même se dit aussi avec l'indicatif. J'ai trouvé votre rondeau bien joli; tout ce que vous touchez est toujours d'un agrément qui ne se peut comparer à nul autre, quand même votre cœur n'est pas de la partie, SÉV. *à Bussy*, 2 sept. 1687. || On trouve quand en ce sens dans Corneille avec le futur de l'indicatif; cela n'est plus usité. Mais, quand Sertorius ne l'épousera pas, Un autre hymen vous met dans le même embarras, CORN. *Sertor.* II, 4. || 7° Quand et quand, loc. adv. Avec, en même temps (locution vieillie). Quand on dira: César fut maître de l'empire, Qu'on dise quand et quand: Brute le sut occire; Quand on dira: César fut premier empereur; Qu'on dise quand et quand: Brute en fut le vengeur, J. CREVIN, *César*, II, 1. Ainsi vous ne cherchiez que l'honnêteté, et vous avez trouvé quand et quand le délectable, RALZ. *liv.* V, lett. 15. La faveur que me font trois si excellentes personnes me soulage de toutes mes peines, et m'en donne quand et quand une nouvelle de ne pouvoir jamais m'en rendre digne, VOLT. *Lett.* 25. Nos prières partient l'une quand et quand l'autre, MARIY. *Pays parv.* part. 2. Quand je n'avais plus rien, je renvoyais ma crose et ma croix se promener dans les rues de Marseille, afin d'y trouver un acheteur de porte en porte; on me les a toujours rapportées quand et quand des boisseaux d'écus, *Paroles de M. de Belzunce, évêque de Marseille*, dans les *Souv. de la marq. de Créquy*, t. II, ch. 8. || 8° Quand et, avec (locution vieillie). Comme ils s'en revenaient menant leur butin quand et

eux.... MALH. *Le xxxiii^e livre de Tite Live*, chap. 37. Cambyses fit mourir sa sœur, venue quand et lui en Égypte, P. L. COUR. *Trad. d'Hérod.*
— HIST. X^e s. Une edre [un lierre] sor son cheue [chef, tête], quant umbre li fesist, *Fragm. de Valenc.* p. 468. || XI^e s. Quant chascuns ert [sera] à son meillor repaire.... *Ch. de Rol.* IV. || XII^e s. Ah! douce riens cruels, tant mar [je] vous vi, Quant pour ma mort nasquites sanz merci, *Couci*, IX. || XIII^e s. Si [elle] me dit par felonie: Quant irez vous outre mer? AU-BOINS DE SEZANNE, *Roman.* p. 126. || XV^e s. Et rendirent grands graces à Dieu de la belle journée qu'ils avoient eue, quand une poignée de gens qu'ils estoient, environ mille combattants.... en avoient deconfit plus de dix mille, FROISS. I, 1, 231. Si se repentoit trop le duc de ce que si simplement s'en estoient partis, quand ils n'avoient ars ou abattu le chastel; mais amender ne le pouvoit, ID. I, 1, 264. Et fait marcher l'armée quant et quant, COMM. VI, 5. || XVI^e s. Car quand il pleut, et [que] le soleil des cieus Ne reluit point, tout homme est soucieux, MARG. *lett.* 132. Ilz ont achevé leurs jours quant et la liberté de leur pais, AMYOT, *Dém.* 7. Je vous gardois ces joyeux propos à quand la paix seroit faite, DESPER. *Contes*, I. Je proteste que, quand il n'y auroit [s'il n'y avait] autre mal, je laisserois couler les choses doucement, PARÉ, IX, 16.
— ETYM. Génév. *tu partiras quand nous*; norm. *quand nous, à quand nous, quand et nous, à quant et nous*; wallon, *quant*; picard, *quat, quaind, quandque*; provenç. *quan, can*; catal. *quand*; espagn. *cuando*; ital. *quando*; du lat. *quando*, que Corssen croit représenter *quam-die*, comment au jour? l'i étant tombé comme dans *pridem*.
— QUANQUAM (kouan-kouam), s. m. Ancien terme de collège. Harangue latine que prononçait un écolier à l'ouverture de certaines thèses de philosophie ou de théologie.
— ETYM. Lat. *quamquam*, quoique; parce que ces harangues commençaient d'ordinaire par ce mot latin.
— QUANQUAN (kan-kan), s. m. Voy. CANGAN.
1. QUANT, ANTE (kan, kan-t), adj. || 1° Combien grand. De cet adjectif si usité jusque dans le XVI^e siècle et si utile, il ne reste plus que *quantès*, qui lui-même a vieilli. || 2° Quantès fois, combien de fois (locution qui a vieilli). Quantès fois, lorsque sur les ondes Ce nouveau miracle flottoit, Neptune en ses caves profondes Plaignit-il le feu qu'il sentait? MALH. III, 1. || 3° Toutes et quantès fois que, ou toutes fois et quantès que, autant de fois que. Toutes fois et quantès qu'il s'y trouve plusieurs gouttes d'eau, DESC. *Météor.* 8. Toutes fois et quantès que je le trouverais à propos, BOSS. *Lett. rel.* 63. || Absolument. Je ferai cela toutes fois et quantès, c'est-à-dire autant de fois qu'il faudra. || Toutes ces locutions ont vieilli.
— HIST. XI^e s. Contes et dus i a bien, ne sai quant, *Ch. de Rol.* CLXXXVIII. || XII^e s. Seigneur, ce dict li bers [le preux, le vaillant], franche gent seigneurie, Quant sommes nous cascuns en nostre compagnie? *Ch. d'Ant.* VI, 711. Et à quans ans enfant sont en aage por tere tenir, BEAUM. XV, 4. || XIV^e s. Quant plus y en vendra [viendra], et plus y en morra, *Guescl.* 16680. || XV^e s. Et luy demanday quantès batailles il avoit gaignées, il me dist neuf où il y avoit esté en personne, COMM. IV, 40. || XVI^e s. Quantès heures sont? — Neuf heures et davantage, RAB. *Pant.* IV, 64. Quant et quelles conditions seroient requises à le faire saige? ID. *ib.* V, *Prolog.* Quantès fois s'est il vanté à moy de.... MONT. II, 79. Al Severus, toutes et quantès fois qu'il avoit à delibérer de quelque chose de consequence, appeloit toujours ceux qui estoient renommés de sçavoir bien les histoires, AMYOT, *Préf.* VIII, 34.
— ETYM. *Quant, quan*; espagn. *cuanto*; ital. *quanto*; du lat. *quantus*, combien grand, combien de, que Bopp, *Gramm. comp.* § 409, explique par le sanscr. *ka-vant*, de *ka*, qui, et *vant*, suffixe signifiant pourvu, possédant.
2. QUANT (kan); le t se lie: quant à moi, dites kan-t à moi), adv. qui est toujours suivi de *à*. || 1° Pour ce qui est de. Donnans ordre au présent; et, quant à l'avenir, Suivant l'occasion nous saurons y fournir, CORN. *Sertor.* II, 4. Quant à l'heureux Sylla, je n'ai rien à vous dire, ID. *ib.* III, 2. Il n'est, pour voir, que l'œil du maître; Quant à moi, j'y

mettrai encor l'œil de l'amant, LA FONT. *Fabl.* IV, 21. C'est [une réfutation] ce qui m'oblige à me défier de tout ce que je viens de proposer; l'abbé de Saint-Pierre disait qu'il ne faut jamais avoir raison, je suis de son opinion, quant à présent, VOLT. *Dict. phil. Influence.* || 2° S. m. Le quant-à-moi, le quant-à-soi, l'indépendance, la fierté qu'on se réserve. Il ferait trop du quant-à-moi; Il me ferait couper ma jupe, SCARR. *Virg.* IV. Je suis très-aise, madame, que vous approuviez mon quant-à-moi sur le sujet de M. de Guitaut; et en effet, quand, avec le cordon bleu, il aurait encore l'ordre de la Toison et celui de la Jarretière, il n'y aurait pas de comparaison de lui à moi, RUSSY, *Lett. à Mme de Sér.* du 14 oct. 1678, dans SÉV. t. V, p. 494, éd. RÉGNIER. Celui qui le premier a mis les colonies dans le cas de prendre leur quant-à-moi, est un fou, DIDEROT, *Lett. d'un fermier*. || Tenir, garder son quant-à-soi, ou son quant-à-moi, se tenir sur son quant-à-soi, ou son quant-à-moi, tenir sa gravité et sa fierté, prendre un ton, un air qui marque de l'autorité, faire le renchéri. Et quel était le personnage Qui gardait tant son quant-à-moi? LA FONT. *Joc.* Quand nous avons quelque différent ma sœur et moi, si je fais la froide et l'indifférente, elle me recherche; si elle se tient sur son quant-à-moi, je vas au-devant, ID. *Psyché*, II, p. 140. Voyez comme en silence il tient son quant-à-moi, TH. CORN. *D. Cés. d'Avalos*, v, 4. Jene vous dis pas qu'il faille être sévère, et garder son quant-à-soi avec ses enfants, GENLIS, *Théat. d'éduc. la Lingère*, I, 7. || Se mettre sur son quant-à-moi, sur son quant-à-soi, faire le suffisant, le hautain. Même aux plus avancés demandant le pourquoi, il se mit sur le pied et sur le quant-à-moi, RÉGNIER, *Sat.* X.
— REM. Ménage dit: « M. de Vaugelas permet quant à nous, quant à vous, et condamne seulement quant à moi, à cause de se mettre sur son quant-à-moi. Je suis plus sévère: toutes ces façons de parler ont vieilli, et ne sont plus du bel usage. » L'usage a rétabli ce que l'usage avait détruit, si tant est que Vaugelas et Ménage fussent ici les véritables interprètes de l'usage.
— HIST. IX^e s. In quant Deus savit et podir me dunat [donné], *Serment*. || XIII^e s. Mès contraignance pas n'y fait, Ne quant à soi ne quant as hommes, *la Rose*, 17573. Quant à ce que ja plus en sache Nus hom.... *ib.* 4299. Si tost comme il est pris de cele maladie [lèpre], il est mors quant au siecle, BEAUM. *LVI*, 2. || XIV^e s. Et quant à present soit déterminé si l'homme en ceste maniere.... ORESME, *Eth.* 174. Quant est de politiques, c'est la science par quoy l'en sçait.... ID. *ib.* *Prolog.* || XV^e s. Je treuve, quant à moy, que les gens sont bien bestes, Qui ne se font plustost au vin rompre les testes, Qu'aux coups de coutelas, en cherchant du renom, BASSELIN, 19. || XVI^e s. Quant est de vostre renson, je vous la donne entierement, RAB. *Garg.* I, 46. Quant est à moy, je suis bien d'advis que.... AMYOT, *Sertor.* 14. Il faisoit bien le quant à moy, *Contes d'Eutrapel*, p. 401, dans LACURNE.
— ETYM. Provenç. *quant, quan, cant*; espagn. *cuanto*; ital. *quanto*; du lat. *quantum* (voy. QUANT 1).
— QUANTIÈME (kan-tiè-m'), adj. || 1° Il désigne le rang, l'ordre numérique dans un grand nombre. Le quantièème êtes-vous dans votre compagnie? Je ne sais à la quantièème visite ce fut qu'il lui répète.... FUBETIÈRE, *Roman bourg.* liv. II, p. 243. ... S'avance à pas de loup, Comptant les lits: c'est, dit-il, le troisièème: Une rumeur qu'il entend tout à coup Lui fait bientôt oublier le quantièème, DUMOURIÈZ, *Richardet*, VIII. || Vieux en ce sens, et c'est dommage. || 2° S. m. Le quantièème jour du mois. Les Romains comptaient les quantièèmes du mois à l'aide des calendes, des nones et des ides. Quel est le quantièème? Quel quantièème tenons-nous? Pour trouver l'âge de la lune, il faut savoir l'épacte, le quantièème du mois, VAUGEL. *Rem. Not. Th. Corn.* t. II, p. 816, dans POZGENS. || Montre à quantièèmes, montre qui marque le quantièème du mois.
— REM. Ménage voulait qu'on dit: quantièème du mois? et non quel quantièème du mois? vu que *quantièème* signifie par lui-même quel jour. Ménage avait raison; l'usage, à tort, a décidé contre lui.
— HIST. XVI^e s. Qu'elle me mande au plus vray le quantièème Du mois nasquit le roy Charles septièème, ST-GER. 62. En la cour d'un roi de France, nommé Charles, je ne dirai point le quantièème, pour l'honneur de celle dont je veux parler, MARG. *Nouv.* XLVIII. Celle qui sçaura prescrire à son mary le quantièème pas finit le prez, et le quantièème pas donne commencement au loing, MONT. IV, 107.

— ÉTYM. *Quant* 1, avec la finale ordinaire *ième*; wallon, *quantième*; génev. *le quantième avrons-nous, tenons-nous?*

† **QUANTITATIF, IVE** (ka-ni-ta-tif, ti-v'), *adj.* || 1° Terme de grammaire. Qui a rapport à la quantité ou aux quantités. Termes quantitatifs, comme peu, beaucoup. || 2° Terme de chimie. Analyse quantitative, celle qui détermine exactement la quantité de chaque élément, comme l'analyse qualitative en détermine la nature.

— ÉTYM. Prov. *quantitativu*; espagn. *cuantitativo*; ital. *quantitativo*; de *quantitas*, quantité.

QUANTITÉ (ka-ni-té), *s. f.* || 1° Il se dit de tout ce qui peut être mesuré ou nommé, de tout ce qui est susceptible d'accroissement ou de diminution; en langage d'école, accident qui fait que les corps sont susceptibles de nombre et de mesure. Mesurer une quantité. Deux quantités égales. || 2° Terme de mathématique. Quantité discrète, celle dont les parties ne sont pas liées, comme les nombres; et quantité continue, celle dont les parties sont liées, comme le temps et le mouvement, dont la quantité continue est successive, ou comme l'étendue, dont la quantité est permanente. || Quantités négatives, termes qui sont marqués du signe —. Les quantités négatives ont été un écueil pour tous ceux qui ont entrepris de les expliquer, CONDIL. *lang. calc.* II, 7. || Quantités imaginaires, celles qui n'existent pas et ne peuvent pas même être conçues; ce sont simplement des expressions algébriques: la racine carrée de -2 , $\sqrt{-2}$, est une quantité imaginaire. La dénomination de quantités imaginaires a été mal choisie; il fallait dire expressions imaginaires: expressions, parce qu'elles ressemblent aux expressions qui signifient quelque chose; et imaginaires, parce que dans le vrai elles ne signifient rien, CONDIL. *Lang. calc.* II, 13. || Terme de mécanique. Quantité de mouvement, le produit de la masse par la vitesse. On nomme quantité de mouvement le produit de la masse par la vitesse; c'est aussi ce que l'on entend par force d'un corps, LAPLACE, *Exp.* III, 3. || 3° Un grand nombre de personnes, de choses. Une grande quantité de blé, de vin. Quantité d'oiseaux aquatiques Sur ces rivages pacifiques Volaient, nageaient joyeusement, SCARR. *Virg.* VII. Jésus-Christ guérit l'aveugle-né, et fit quantité de miracles au jour du sabbat, PASC. *Mir.* 11, édit. FAUCÈRE. Il sort quantité de ruisseaux du mont Taurus, MONTESQ. *Esp.* XVII, 7. Nous ne parvenons à attacher une idée à quantité de termes... que par une suite de combinaisons très-fines, DIDR. *Lett. s. les aveugles.* || Le verbe s'accorde en nombre et en genre avec le substantif qui détermine quantité. Quantité de soldats sont arrivés. Quantité de personnes sont venues. Quantité d'oliviers ont été gelés cette année. || En quantité, en grand nombre. Vite, qu'on m'aille quérir des médecins, et en quantité, MOL. *l'Am. méd.* I, 7. Des dettes en quantité, des terres sujettes à la taille, de la vaisselle d'argent en gage, sév. 17 juill. 1689. || 4° Terme de prosodie. La valeur des syllabes longues et des brèves. Son principe [d'Érasme] qu'entre accent et quantité il n'y a nulle relation, nulle dépendance essentielle, ne regarderait-il pas toutes les langues en général? D'OLIVET, *Prosod. franç.* II, 1. La quantité dans les syllabes: c'est de là que naît l'harmonie; les brèves et les longues des Latins forment une vraie musique, VOLT. *Mél. litt. Diss. de récept.* || 5° Terme de musique. La durée relative que les notes ou les syllabes doivent avoir. Il y a beaucoup d'apparence que l'établissement de la quantité de la musique a d'abord été relatif à celle du langage, J. J. ROUSS. *Dissert. sur la mus. mod.*

— HIST. XIII^e s. Puisque vous savés de l'eure de mangier, il convient savoir de le [la] quantité, ALEBRANT, 8. Occiant les Sarrazins, et destruisant leur terre, si qu'il en occist moult grant quantité, MARG POL, p. 700. || XIV^e s. Ceste très grant quantité de gens ci assemblés, BERCEUR, f^o 86, verso. Jehan de Neelle biau chevalier et grant de corps; mais la proesse ne repondoit pas à la beauté ne à la quantité du corps, Chr. de St Denis, t. II, f^o 42, dans LACURNE. Qu'il en soit payé à la quantité [en proportion], BOUTELLER, *Somme rural*, p. 875, dans LACURNE. || XVI^e s. Ce propos excéderoyt la juste quantité d'une epistre, RAB. *Sciomachie*. Quant à la rythme, je suis bien d'opinion qu'elle soit riche, pource qu'elle nous est ce qu'est la quantité aux Grecs et Latins, DUBELL. I, 29, verso.

— ÉTYM. Prov. *quantitat*, *cantitat*; espagn. *cuantitad*; ital. *quantità*; du lat. *quantitatem*, de *quantus* (voy. QUANT 1).

† **QUANTUM** (kouan-tom') *s. m.* Une quantité,

une somme déterminée. On lui a assigné un quantum sur le gain total. Plusieurs docteurs disent que, dans l'eucharistie, il y a quantité sans quantum et accident sans substance, VOLT. *Philos. Sermons et hom.* v.

— ÉTYM. Lat. *quantum*, neutre de *quantus*, combien grand (voy. QUANT 1).

† **QUARANTAIN** (ka-ran-tin), *s. m.* || 1° Terme rural. Variété de maïs. || *Adj.* Se dit de certaines espèces ou variétés de pois, de maïs, de giroflées, d'une croissance ou d'une production plus rapide. Des pois quarantains. || 2° Nom vulgaire du *mathiola annua*.

— ÉTYM. *Quarante*.

† **2. QUARANTAIN** (ka-ran-tin), *s. m.* Drap de laine qui se fabrique dans nos provinces méridionales, dont la chaîne est composée de quarante fois cent fils, c'est-à-dire quatre mille.

† **QUARANTAINE** (ka-ran-tè-n'), *s. f.* || 1° Terme collectif. Nombre de quarante ou environ. Une quarantaine de francs. Une quarantaine d'années. || 2° Absolument, la quarantaine, l'espace du carême. C'est surtout dans cette sainte quarantaine que vous devez être occupé du souvenir des souffrances du Sauveur, BOURDAL. *Instr. pour le carême*, Erhart. t. II, p. 249. || Jeûner la sainte quarantaine, jeûner tout le temps du carême. || 3° Absolument. L'âge de quarante ans. On n'arrivera guère à ce poste éminent avant la quarantaine; et c'est l'âge, à mon avis, le plus convenable pour réunir toutes les qualités qu'on doit rechercher dans un homme d'État, J. J. ROUSS. *Gouv. de Polog.* 13. || 4° Ancien terme de droit féodal. La quarantaine du roi, espace de quarante jours établi par Louis IX, pendant lequel l'offensé ne pouvait venger son injure. || 5° Espèce de prière populaire composée originellement de quarante vers, ou bien destinée à être récitée quarante jours de suite. || 6° Séjour que les voyageurs, ainsi que les effets et marchandises qui arrivent d'un pays où règne une maladie contagieuse, sont obligés de faire dans un lazaret ou à bord des vaisseaux, avant de communiquer avec les habitants du pays ou du port où ils veulent entrer. La quarantaine rigoureuse est de quarante jours. J'ai fait une quarantaine de dix jours. Le gentilhomme du viceroi me dit que ce prêtre était le curé d'Occa, ville très-ancienne en Aragon, et que ce curé faisait quarantaine pour avoir enterré depuis trois semaines son dernier paroissien, qui était effectivement le dernier de douze mille personnes mortes de la peste dans sa paroisse, REYZ. *Mém.* t. III, liv. IV, p. 482, dans PUGENS. S. M. m'a ordonné de vous faire savoir qu'elle n'estime pas à propos de recevoir à quarantaine le vaisseau chargé de laines venant des côtes d'Espagne, ne croyant que ces sortes de marchandises puissent être reçues sans risque dans le royaume, quoique ledit vaisseau ait déjà fait quarantaine à St-Malo, SEIGNELAY, au duc de Chaulnes, 2 sept. 1681, dans JAL. || Quarantaine d'observation, celle qui n'entraîne pas le déchargement. || Fig. Toute espèce de réclusion, de séquestration temporaire. Avant de se faire sacrer [comme archevêque], il [le cardinal Dubois] fut obligé de faire chez un chirurgien une quarantaine qui tint lieu d'une retraite au séminaire, NUCLOS, *Eur.* t. V, p. 416. || 7° Terme de marine. Quarantaine ou quarantenaire, sorte de corde, de la grosseur du petit doigt, dont on se sert pour raccommoder les autres cordages.

— HIST. XII^e s. E quant la quaranteine des mois fust trespassée, E des semaines fu la quaranteine entrée, Dunc fu de tutes parz Engleterre troblée, *Th. le mort.* 163. || XIII^e s. Jà n'en vausist [il n'en voudrait pas] jour esparnier, Ne vendredi, ne quarantaine [carême], DU CANGE, *quarantena*. En ceste sainte quarantaine Apparut, c'est chose certaine, Li douz filz Dieu visiblement à sa mère, à la Magdélaine, J. DE MEUNG, *Tr.* 793. || XV^e s. Une heure m'est plus d'une quarantaine, CH. D'ORL. *Bal.* 103.

— ÉTYM. *Quarante*; provenç. *quarantena*, *carantena*; espagn. *cuarantena*; ital. *quarantena*, *quarantana*, *quarantina*.

† **QUARANTAINE** (ka-ran-tè-n'), *s. f.* Nom qu'on donne, dans quelques cantons, à la navette d'étofe. || *Adj.* Giroflée quarantaine, ou, substantivement, la quarantaine, sorte de giroflée. C'est la mathiote annuelle, crucifères, dite aussi giroflée d'étofe, quarantain, et violier d'étofe.

† **QUARANTAINIER** (ka-ran-tè-nié), *s. m.* Voy. QUARANTENIER.

QUARANTE (ka-ran-t'), *adj. numéral.* || 1° Quatre fois dix. Quarante et un ou quarante-un. Quarante-deux, quarante-trois, etc. Je ferai pleuvoir sur la terre quarante jours et quarante nuits, SACI, *Bi-*

ble, Genèse, VII, 4. J'ai perdu quarante mille écus; la philosophie n'a jamais fait faire de bons marchés, mais elle fait supporter les pertes, VOLT. *Lett. Mirellot*, 14 juill. 1769. J'ai pour la vie privée de Louis XIV les mémoires du marquis de Dangeau en quarante volumes, dont j'ai extrait quarante pages, 10. *Lett. l'abbé Dubos*, 30 oct. 1738. Le Cocu Imaginaire fut joué quarante fois de suite, quoique dans l'été et pendant que le mariage du roi retenait toute la cour hors de Paris, 10. *Vie de Molière*. On peut parier 7555 contre 186, ou 40 $\frac{1}{2}$ contre 1, qu'une personne de quarante ans vivra un an de plus, RUFF. *Probab. de la vie*, *Eur.* t. X, p. 251. On peut parier 7370 contre 186, ou 39 $\frac{1}{2}$ contre 1, qu'une personne de quarante-un ans vivra un an de plus, 10. *ib.* p. 354. J'ai travaillé huit jours, madame, c'est-à-dire huit matinées; pour vivre, il faut que je gagne quarante sols par jour, J. J. ROUSS. *Lett. à Mme de C...* p. 36, dans PUGENS. || 2° Terme de liturgie catholique. Les prières de ou des quarante heures, ou les quarante heures, prières faites dans les grandes calamités et pendant le jubilé, et durant lesquelles le saint sacrement est exposé. || [Turenne] avait dessein de donner sur l'arrière-garde, et mandait au roi à midi que dans cette pensée il avait envoyé dire à Brissac qu'on fit les prières de quarante heures, sév. 200. || 3° Les quarante de l'Académie française, ou, simplement, les Quarante (avec une majuscule), les membres de l'Académie française. Quand le discours est froid, dormez-vous pas aussi? Quarante beaux esprits certifieront ceci; Nous sommes tout autant, qui dormons comme d'autres Aux ouvrages d'autrui, quelquefois même aux nôtres; Que cela soit dit entre nous, LA FONT. *Lett.* XVII. Sommes-nous trente-neuf, on est à nos genoux. Mais sommes-nous quarante, on se moque de nous, *Épigr. contre l'Académie*. || Dans le style moqueur et très-familier, on emploie même *quarante* au singulier pour exprimer un académicien. On demandait à sir Charles Lerond [d'Alembert]: Que faites-vous quand la troupe savante [l'Académie] Est en conclave? à ces mots le quarante D'un air malin sourit et puis répondit... LINGUET, *Épigr. contre d'Alembert*. Suard, admis au docte aréopage [à l'Académie], Sollicitait six mois pour son discours. Lors un quarante: accordons-les toujours, Ce n'est pas trop pour son premier ouvrage, *Épigr. contre Suard*, dans *l'Académie de FAYOLLE*. || 4° Le tribunal des Quarante (avec une majuscule), voy. QUARANTIE. Un de ceux dont nos lois sur les bancs des Quarante Font siéger à vingt ans la jeunesse ignorante, C. DE LAV. *Marino Vol.* I, 4. || 5° Le trente et quarante, jeu de hasard qui se joue avec des cartes. || Le quarante de rois, nom d'un jeu de cartes. || 6° Terme de jeu de paume. Quarante-cinq, le troisième avantage que l'on remporte, chaque avantage se comptant par 15: quinze, trente, quarante-cinq. Avoir quarante-cinq. || Donner demi-quarante-cinq, donner 45 dans un jeu, 30 dans l'autre, et ainsi de suite en alternant. || Fig. Il a quarante-cinq sur la partie, il est à peu près sûr de réussir dans l'affaire. || Au piquet, quarante au point, ou, simplement, quarante, se dit quand les cartes qui composent le point valent quarante. || 7° *S. m.* Le chiffre, le numéro quarante. Le quotient de quarante divisé par quatre est dix. || On dit de même: le nombre quarante, le numéro quarante. || 8° Les Quarante-cinq, les gentilshommes qui formaient la garde d'Henri III. Comme il [Guise] traversait la chambre où se tenaient les quarante-cinq gentilshommes ordinaires, il fut égaré, MICHELET, *Précis d'hist. de France*, ch. 9.

— HIST. XI^e s. Ensemble od lui de ses barons quarante, *Ch. de Rol.* CCLXXXIX. || XII^e s. Bien aurons cent mille homes dedanz quarante jours, *Sax.* XXVII.

— ÉTYM. Provenç. *quaranta*; espagn. *cuaranta*; ital. *quaranta*; du lat. *quadraginta*, de *quatuor*, quatre.

† **QUARANTE-LANGUES** (ka-ran-te-lan-gi'), *s. m.* Oiseau que l'on appelle aussi polyglotte ou moqueur.

† **QUARANTENAIRE** (ka-ran-te-nè-r'), *adj.* Terme de jurisprudence. De quarante ans. Prescription quarantenaire. || Mesure quarantenaire, mesure relative aux quarantaines.

† **QUARANTENIER** (ka-ran-te-nié), *s. m.* Voy. QUARANTAINE 1, n° 7. || On dit aussi quarantainier et quarantinier.

QUARANTIE (ka-ran-tie), *s. f.* Dans l'ancienne république de Venise, tribunal composé de quarante membres.

— ÉTYM. Ital. *quaranta*, quarante.

QUARANTIÈME (ka-ran-tiè-m'), *adj.* || 1° Nota-

bre ordinal de quarante. Il a été reçu le quarantième. Votre Majesté achève actuellement la quarantième année du plus beau règne dont l'histoire fasse mention, d'ALEMB. *Lett. au roi de Prusse*, 7 déc. 1779. || 2° La quarantième partie d'un tout, chaque partie d'un tout qui en a quarante. || 3° S. m. Le quarantième, un quarantième, la quarantième partie d'un tout.

— ETYM. *Quarante*; ital. *quarantesimo*. Les autres langues romanes forment autrement cet adjectif : provenç. *caranten*; catal. *quaranté*; anc. espagn. *cuarenteno*.

QUARDERONNÉ, ÉE (kar-de-ro-né, née), part. passé de quaderonner. Poutre, solive, porte quaderonnée.

QUARDERONNER (kar-de-ro-né), v. a. Terme d'architecture. Faire un quart de rond sur l'angle d'une pierre, d'une pièce de bois. Quaderonner les marches d'un perron.

— ETYM. *Quart, de, rond* (voy. QUART 2, n° 46).

QUARRE (ka-ré), s. f. Voy. CARRÉ.

QUARRÉ (ka-ré), adj. et s. Voy. CARRÉ.

QUARRÉMENT (ka-ré-man), adv. Voy. CARRÉMENT.

QUARRER (ka-ré), v. a. Voy. CARRER.

QUARRURE (ka-ru-ré), s. f. Voy. CARRURE.

1. QUART, ARTE (kar, kar-té), adj. || 1° Quatriè- me. Un quart veleur survient, qui les accorde net En se saisissant du baudet, LA FONT. *Fabl.* I, 13. Au quart [au quatrième coup de bâton], il fait une horrible grimace, in. *Pays*. || Vieilli en ce sens. || 2° En quart, en quatrième dans une partie, dans un dîner. Grammont soupait continuellement en tiers ou en quart. avec eux [Livry et des Ormes], ST-SIM. 432, 210. || 3° Terme de chasse. Le quart an, ou le quartan d'un sanglier, sa quatrième année. || 4° Terme de médecine. Fièvre quarte, fièvre intermittente, qui, laissant aux malades deux jours d'intervalle, revient tous les quatre jours. Il eût fallu faire comme le valet de chambre de feu mon oncle de Châlons, qui disait: Monsieur a la fièvre quarte depuis hier matin, sév. 249. || Fièvre double-quarte, ou, substantivement, double-quarte, celle où, sur les quatre jours, le troisième seulement est exempt de fièvre, et où les accès de chaque quatrième jour se ressemblent. || Fièvre quarte doublée, et, substantivement, quarte doublée, celle dans laquelle il y a deux accès chaque quatrième jour: quarte triplée, celle où il y en a trois. || Fièvre triple-quarte, ou, substantivement, triple-quarte, celle où il y a un accès chaque jour, celui du quatrième jour ressemblant à celui du premier. || 5° Ancien terme de finance. Le quart denier, droit qui se payait aux parties casuelles pour la résignation des offices, et qui était le quart du quart du prix de l'office. || Quart bouillon, impôt que prélevait le fisc dans les salines en Normandie, et qui s'élevait au quart de leur fabrication (bouillon était, selon Trévoux, le nom qu'on donnait à une certaine mesure de sel). Le droit de quart bouillon, qui est le quatrième du prix du sel blanc fabriqué dans les salines de... situées en l'élection d'Avranches... sera levé sans réduction avec le parisien, 42 et 6 deniers à notre profit par l'adjudicataire de nos galles, *Ordonn. mai 1680*. || Pays de quart bouillon, les pays qui avaient la faculté de s'approvisionner de sel par des sauneries particulières.

— HIST. XI^e s. Naimés li dus puis establi la quarte [eschele, escadron], *Ch. de Rol.* ccxvii. || XII^e s. ... ne verra passer le quint mois ne le quart, *Sax.* xxix. || XIII^e s. Li songlier [le sanglier] est bien el quart an, *Parten.* v. 687. Et Tybert fu li quars, *Berte*, xvii. Au quart jor [Dieu] commanda que li solaus et la lune et les estoiles et tuit luminaire fussent fait, BRUN. LAT. *Trés.* p. 42. Onques fievres n'eûs si males, Ne cotidianes, ne quartes, *la Rose*, 229. || XV^e s. De pain secont vivoit mon maistre, Et celui dont me faisoit paistre, Fut presque quart, nel vieul noier [nier], E. BESCH. *Poésies mss.* f° 467. Ce que nous avions de nostre costé ne paroissoit rien auprès d'eux; aussi la quarte partie de l'armée du roy n'y estoit pas, COMM. IV, 40. Le premier grant de ceste maison de Bourgogne fut Philippe le Hardy... le second fut... le tiers... le quart a esté le duc Charles, in. IV, 43. || XVI^e s. Apri's avoir obtenu la dispense du parantage du quart vis-à-vis [au 4^e degré], CARL. III, 48. Et de ces chaînes [des quatre chaînes qui retenaient Pantagruel dans son berceau] en avez une à la Rochelle... l'autre est à Lyon, l'autre à Angiers, et la quarte fut empourté des dyables, RAB. *Pant.* II, 4.

— ETYM. Prov. *quart, cart*; espagn. *cuarto*; ital. *quarto*; du lat. *quartus*, de *quatuor*, quatre, avec le

suffixe *tu*, qui est considéré par Bopp, *Gramm. comp.* § 321, comme l'abréviation de *toma*, sanscrit. *prathama*, premier.

2. QUART (kar), s. m. || 1° Une partie d'un tout divisé en quatre. Un quart de lieue. Il a eu le quart de la succession. Vous n'avez pas le quart tant de peine que lui. Une aune un quart. Le peu qu'il en restait [de rats] n'osait quitter son trou. Ne trouvant à manger que le quart de son souf, LA FONT. *Fabl.* II, 2. Quand on y trouve [chez les casuistes]... qu'on satisfait au précepte d'ouïr la messe en entendant quatre quarts de messe à la fois de différents prêtres... PASC. *Prov.* XI. Fil c'est trop des trois quarts [de la succession] pour ces deux cancre-là! REGNARD, *le Légal.* II, 6. Le quart du genre humain périt, pour ainsi dire, avant d'avoir vu la lumière, puisqu'il en meurt près d'un quart dans les premiers onze mois de la vie, BUFF. *Probab. de la vie*, *Œuv.* t. X, p. 231. Tant de dépenses extraordinaires obligent Louis XI de retrancher un quart sur les pensions, nucléos, *Œuv.* t. III, p. 244. || 2° Se disait et se dit encore quelquefois pour la quatrième partie d'une aune. Une étoffe de trois quarts de largeur, de cinq quarts, de sept quarts. Cette étoffe a trois quarts, a cinq quarts. || Se disait pour la quatrième partie d'un boisseau. Acheter un quart de blé. || 3° Les trois quarts, la plus grande partie. Ce que je sais, c'est qu'aux grosses paroles On en vient, sur un rien, plus des trois quarts du temps, LA FONT. *Fabl.* XII, 8. Et ce sont tous des ânes, Ou du moins les trois quarts, REGNARD, *le Légal.* II, 41. Les trois quarts du genre humain périssent avant l'âge de cinquante ans, c'est-à-dire avant d'avoir rien achevé pour soi-même, peu fait pour sa famille, et rien pour les autres, BUFF. *Probab. de la vie*, *Œuv.* t. X, p. 242. || 4° Un quart d'agent de change, propriétaire du quart de la valeur d'une charge d'agent de change. || 5° Un quart d'heure, la quatrième partie d'une heure. Je parlai l'autre jour un quart d'heure à mon frère; et il y a plus de trois ans que cela ne m'était arrivé, MAINTENON, *Lett. à Mme de Brinon*, 14 oct. 1693. || Il se dit d'une façon indéterminée pour moment. Elles [les femmes du sérail] ont des quarts d'heure où je ne suis point écouté, des quarts d'heure où l'on ne refuse rien, des quarts d'heure où j'ai toujours tort, MONTESQ. *Lett. pers.* 9. J'étais à Londres quand on apprit qu'il y avait une fille de Milton aveugle, vieille et pauvre; en un quart d'heure elle fut riche, VOLT. *Lett. Hénauld*, 25 juin 1761. || Au quart d'heure, en très-peu de temps. Je me trouvai en état, par ces arrangements pris au quart d'heure, de recevoir et de ravitailler les débris de l'escadre de M. de la Bourdonnais de retour de Madras, *Réponse de Pierre David à un mémoire présenté à la Compagnie des Indes en août 1762*, dans *Revue maritime et coloniale*, t. XVIII, p. 443, octobre 1866. || Fig. Un mauvais, un méchant quart d'heure, quelque chose de fâcheux. Tout droit à la potence; il est juste qu'il meure. — Carlin: Courage! il ne s'agit que d'un méchant quart d'heure, TH. CORN. D. *César d'Atalys*, IV, 7. Ah! quelle persécution, s'écria cette mère tout émue, quel quart d'heure pour moi! MARRIV. *Marianne*, 10^e part. Nous souhaitons tous dans mon canton, que toutes les heures de ces montres [achetées à Ferney par Catherine] vous soient favorables, et que Moustapha [le sultan] passe toujours de mauvais quarts d'heure, VOLT. *Lett. Catherine*, 30 avr. 1771. || Avoir de bons et de mauvais quarts d'heure, être d'une humeur inégale. || On dit dans un sens analogue: il a de bons moments et de mauvais quarts d'heure. || Le quart d'heure de Rabelais, le moment où il faut payer son écot; et, par extension, tout moment désagréable; ainsi dit du mauvais moment où se trouva Rabelais, quand il fallut compter dans les hôtelleries, sans avoir de quoi payer sa dépense (voy. dans les particularités de sa vie, son embarras et son stratagème). || 6° Absolument. Un quart, un quart d'heure. Cette pendule sonne les quarts. Il est le quart. || Terme d'horlogerie. Pièce des quarts, la pièce qui, dans une montre ou pendule à répétition, sert à faire sonner les quarts. || 7° Terme de législation. Quart de réserve, le quart des bois des communes, des hospices et autres établissements publics, qui doit être distrait pour croître en futaie. || 8° Portrait de trois quarts, portrait où un des côtés de la figure est vu de face et l'autre côté en raccourci. || On dit de même: se faire peindre de trois quarts. || Fig. Vous recevrez bientôt une certaine Histoire générale; le genre humain y est peint cette fois des trois quarts; il ne l'était que de profil aux autres éditions, VOLT. *Lett. d'Além.* 4 févr. 1763. || Fig. Montrer quel-

qu'un de trois quarts, le montrer dans quelque écrit d'une manière incomplète il est vrai, mais telle qu'il puisse se reconnaître ou être reconnu. Je crains même qu'il [le genre humain] ne se trouve trop hideux étant montré de trois quarts, et qu'il ne lui prenne envie de brûler le tableau, d'ALEMB. *Lett. à Voltaire*, 12 févr. 1763. || 9° Levraut de trois quarts, ou levraut trois quarts, un levraut qui est parvenu presque à la grandeur d'un lièvre. || 10° Demi-quart, la moitié d'un quart, la huitième partie. L'écornifleur étant à demi-quart de lieue, LA FONT. *Fabl.* X, 1. || 11° Le tiers et le quart, voy. TIERS. || 12° N'avoir ni part ni quart, ne contribuer en rien à; locution qui a vieilli. Il connut bientôt que ses voyages étaient inutiles, et on disait publiquement que le mariage ne s'accorderait jamais, ou que les jésuites n'y auraient ni part ni quart, FR. GARASSE, *Récit des persécutions contre les Jésuites*, ms. inédit cité par CH. NISARD, *Journal de l'Instruction publique*, 2 août 1860. || 13° Quart d'écu, ancienne monnaie qui valait d'abord quinze ou seize sous, et qui plus tard en a souvent valu davantage. Il se ferait fesser pour moins d'un quart d'écu, MOL. *l'Ét.* I, 2. || Il n'a pas un quart d'écu, il est bien pauvre. || 14° Quart de cercle, instrument de mathématiques qui est la quatrième partie d'un cercle, et qui, garni de son alidade et de ses pinnules, sert à prendre les angles et les élévations sur terre et sur mer. On ne peut être assuré de la quantité de cet aplatissement [du globe terrestre] avec le secours des meilleurs quarts de cercle, VOLT. *Néol.* III, 9. || Quart de cercle mural, instrument d'astronomie qui consiste en un grand quart de cercle de cuivre, fixé contre un mur dans le plan du méridien, et portant une lunette mobile autour de son centre, pour observer le passage des astres à diverses hauteurs. || Terme d'artillerie. Quart de cercle, instrument divisé en degrés qui sert à donner l'inclinaison aux bouches à feu, dans le pointage. || Terme de marine. Quart de nonante, instrument qu'on appelle aussi quartier anglais, et qui servait à observer la hauteur du soleil. || Instrument et opération graphique avec lesquels on détermine les diamètres des mâts et vergues d'assemblage. || Quart de minute, sablier d'un quart de minute. || Quart de réflexion, voy. OCTANT. || 15° Quart de vent, ou, simplement, quart, terme synonyme de rumb, et plus souvent employé par les marins. Par un, deux, trois, etc. quarts, les marins entendent une, deux, trois, etc. fois la 32^e partie de la circonférence de la boussole. À trois heures, l'Astrolabe ayant mis sous voiles, nous continuâmes notre route à l'ouest-quart-nord-ouest, LAPÉROUSE, *Voy.* t. II, p. 314, dans POUGENS. || Demi-quart, angle de 59° 37' 30"; c'est la moitié d'un rumb ou quart de la rose des vents d'une boussole. || Gouverner sur le demi-quart, se dit d'un bâtiment qui suit sa route entre deux aires de vent. || 16° Terme d'architecture. Quart de rond, moulure qui est la quatrième partie de la circonférence d'un cercle. || Les orfèvres donnent le même nom à un ornement qui règne au bas du pied d'un chandelier. || Terme de menuiserie. Quart de rond, profil et outil de moulure composé d'un quart de cercle ou d'ovale et de deux filets. || 17° Terme de musique. Quart de soupir, figure moderne de silence, dont la durée équivaut à celle d'une double croche (plus correctement d'une demi-croche), et qui est le quart du silence appelé soupir. || Le demi-quart de soupir, le silence d'une triple croche. || Quart de ton, rigoureusement le quart de la seconde majeure (à laquelle les musiciens donnent le plus souvent le nom de ton), ou la moitié de la seconde mineure (que les musiciens désignent ordinairement par l'appellation de demi-ton). L'intervalle de quart de ton n'existe pas en musique moderne. || Tout intervalle plus petit que la seconde mineure ou demi-ton. Les peuples orientaux, habitués à faire usage de beaucoup de petits intervalles dans la musique, ont une gamme chromatique par quarts de ton, PÉTIS, *la Musique*, art. *quart de ton*. || 18° Terme de manège. Quart en quart, sorte de volte. || Travailler un cheval de quart en quart, le conduire trois fois sur chaque ligne du carré. || 19° Quart de canon ou vérat, canon du XVI^e siècle qui lançait un boulet de 12 livres. || 20° Quart de monde, se dit quelquefois d'un monde au-dessous du demi-monde. || 21° Terme de marine. Garde du bâtiment pendant un espace de temps que l'usage a rendu variable; autrefois ce temps était de six heures, quart de la journée. Officier de quart. Homme de quart. || Faire le quart, être de service pendant un quart; prendre le quart, relever celui ou ceux qui sont de quart. Le mate-

lot qui dormira étant en garde ou faisant le quart, sera mis aux fers pendant quinzaine, *Ordonn. août 1681*. || Terme de marine. Grand quart, nom donné au quart de six heures à minuit. || Par extension, le nom de quart a été donné à une partie de l'équipage qui alterne avec une autre dans le service. || 22° Terme d'exercice militaire. Quart de conversion, mouvement en forme de quart de cercle, qu'on fait faire aux soldats pour changer la face d'un bataillon. || 23° Petit vase en fer-blanc pour mesurer les rations de vin. || Quart de farine, petit baril contenant de 90 à 100 kilogrammes de farine. || Petit tonneau contenant non pas le quart, mais environ la moitié d'un poinçon de grandeur ordinaire. En basse Bourgogne, le quart est le quart du muid, la moitié de la feuillette. Diction populaire : S'il tonne en mars, relie tonneaux et quarts. || Petit baril pour le hareng blanc. || 24° Quart, nom donné à des caisses de sapin, plus longues que larges, dans lesquelles on apporte les raisins secs. || 25° Petite monnaie qui valait quatre deniers.

— REM. 1. Voy. MOITIÉ pour l'accord de quart avec le verbe. || 2. On dit : une heure et un quart, et aussi une heure un quart, sans *et*. C'est une irrégularité du langage très-familier, de dire une heure et quart. On dit de même : il est trois heures et un quart, ou trois heures un quart, etc. || 3. On dit une heure trois quarts, deux heures trois quarts, sans *et*.

— HIST. XIII^e s. Que teus [tel] se melle de Renart, Qui n'en sait le tiers ne le quart, *Ren. t. IV, p. 145*. || XIV^e s. Et puis saqua l'espée qui tranche de randon, Et le tiers et le quart mit à secucion, *Hugues Capet, v. 856*. || XV^e s. Et commune renommée en courtoit partout en Espagne... et sachez que on n'en disoit pas le quart au duc de Lancastre, *Froiss. II, III, 44*. Adonc un bourgeois honorable, Qui Jehan Maillart fut appelez, Qui estoit quartier de ce lez [côté], Et garde d'un quart de la ville, De la porte et de la bastille, *E. Desch. Poésies mss. f. 573*. Une pinte de vin, autrement nommé quart audit pays [de Comminge], du cange, *quarta*. Le lesserez là, le povre Villon? Venez le veoir en ce piteux arroy, Nobles hommes, francs de quart et de diz, Qui ne tenez d'empereur ni de roy, Mais seulement du dieu de paradis, *Villon, Codicille, Épître en forme de ballade*. || XVI^e s. Un quart de lieue, *Mont. I, 191*. Ceux qui estoient au quart crierent au point du jour, voile, voile, et de fort près, *D'Aub. Hist. I, 117*. Toute ma liberté et hardiesse n'est qu'aux pensées, jugemens, opinions, esquelles personne n'a part ny quart que celui qui les a chacun un droit soy, *Charron, Sagesse, Préf. de la 2^e édit.* Pour le regard de l'artillerie, ils nous fourniront vingt bons canons, onze demy canons, trente-quatre quarts de canon... *Sully, Mém. t. IV, p. 202*.

— ETYM. *Quart* *†*; wallon, *quar*.

† QUARTAGER (kar-ta-jé), *v. a.* Terme rural. Donner un quatrième labour aux vignes.

QUARTAINÉ (kar-tè-né), *adj. f.* Usité seulement dans cette locution : fièvre quartaine, fièvre quartie. Si c'était mal de saint, ou de fièvre quartaine, RÉGNIER, *Sat. IV*. || Il ne se dit guère que par imprécation. Si vous y manquez, votre fièvre quartaine! *MOL. L'ÉL. IV, 8*. Que la fièvre quartaine puisse serrer bien fort le bourreau de tailleur! *Id. Bourg. gent. II, 7*.

— HIST. XIII^e s. Je me excusai vers li pour une quartaine [fièvre] que je avoie lors, et li pria que il me voust souffrir, *Joinv. 299*. || XV^e s. Le prestre : Il m'a dit que presentement Vous confesse, et que payerez Très bien, et si me baillerez Argent pour dire une douzaine De messes. — Le pelletier : Sa fièvre quartaine! *le Nouveau Pathelin*. || XVI^e s. Tes fortes fiebvres quartaines, vieux fol, sot mal plaisant que tu es, *RAB. III, 25*.

— ETYM. Prov. *quartana, carlana*: du lat. *quartana (febris)*, de *quartus*, quatrième (voy. QUART *†*).

† QUARTAIRE (kar-tè-r'), *adj.* Terme d'architecture. De la quatrième époque. Période, construction quartaine.

QUARTAN (kar-tan), *s. m.* Voy. QUART *†*.

QUARTANIER (kar-ta-nié), *s. m.* Terme de chasse. Sanglier de quatre ans.

— HIST. XVI^e s. Sanglier quadrannier, *RAB. p. 50*, dans *LACURNE*.

— ETYM. *Quartan*.

QUARTATION (kar-ta-sion), *s. f.* Opération chimique qui se pratique sur une masse d'or et d'argent alliés ensemble, quand on veut faire le départ de l'or au moyen de l'acide azotique. Si cette masse ne contient pas trois quarts d'argent, on en ajoute jusqu'à cette quantité; et cette addition, qui réduit

par conséquent l'or au quart de la masse, favorise l'action de l'acide.

— ETYM. *Quart* *†*, parce que l'on ajoute assez d'argent pour que l'or ne fasse qu'un quart de l'alliage.

QUARTAUT (kar-tô; le *t* ne se prononce pas et ne se lie pas; au pluriel, l'*s* se lie : des kar-tô-z en bois), *s. m.* || 1° Vaisseau tenant la quatrième partie d'un muid. || 2° Petit tonneau de dimension inférieure à celle du quart de muid, et dont la capacité varie selon les lieux. Hé bien, monsieur, puisque vous le voulez, je vous confesse que j'ai bu avec mes amis ce petit quartaut de vin d'Espagne dont on vous fit présent il y a quelques jours, *MOL. Fourber. II, 5*. Monsieur, j'ai commandé que l'on portât chez vous Certain quartaut de vin... *SAC. Plaïd. II, 11*. Et donnerait, je le parie, L'histoire, les héros, les dieux, Et toute la mythologie, Pour un quartaut de Condrieux, *CAESSET, Chartr. || Quartaut d'Auvergne, contenant 152 litres. || Quartaut de Champagne, barrique contenant 94 litres. || Quartaut de Mâcon, sorte de barrique contenant 106 litres. || Quartaut de Malaga, contenant 125 litres. || Quartaut d'Orléans, contenant 114 litres.*

— HIST. XVI^e s. En l'emine a deux bichots, ou bichot deux quartaux, ou quartaut quatre quartanches ou quatre boisseaux, *Coût. gén. t. I, p. 857*.

— ETYM. Bas-lat. *quartiale*, de *quartus* (voy. QUART *†*).

† QUART-BISCUITÉ (kar-bi-skui-té), *adj.* Se dit du pain de munition qui est quatre fois moins cuit que le biscuit.

— ETYM. *Quart* *†*, et *biscuit*.

QUARTE (kar-t'), *s. f.* || 1° Ancienne mesure contenant deux pintes. || 2° Terme de mathématique et d'astronomie. La soixantième partie de la tierce. || *S. f. pl.* Parties de l'hémisphère visibles entre le méridien et le premier vertical. || 3° Terme de musique. L'intervalle qui suit la tierce et qui précède la quinte, dans la nomenclature des intervalles par ordre d'acuité. Quand quatre ondes d'une note entrent dans l'oreille en même temps que trois ondes d'une autre, l'intervalle entre les deux notes est une quartie. De la quartie : cette consonnance est la plus malheureuse de toutes, et jamais on ne la fait entrer dans la musique, si ce n'est par accident et avec l'appui des autres, *DESC. Musique, de la quartie*. || Quartie juste, intervalle formé de cinq demi-tons, c'est le renversement de la quinte juste. || Quartie augmentée ou superflue, intervalle formé de six demi-tons; c'est le renversement de la quinte diminuée. || Quartie diminuée ou fausse quartie, intervalle formé de quatre demi-tons; c'est le renversement de la quinte augmentée. || Quartie doublement augmentée, intervalle formé de sept demi-tons; c'est le renversement de la quinte doublement diminuée. || Quartie doublement diminuée, intervalle formé de trois demi-tons; c'est le renversement de la quinte doublement augmentée. || Quartie majeure; M. Fétis et quelques autres théoriciens désignent ainsi la quartie augmentée. || Quartie préparée, celle dont une des notes fait partie de l'accord précédent. || Quartie résolue, celle dont une des notes fait partie de l'accord suivant. || Quartie de nazard, jeu d'orgue qui fait partie des jeux de mutation. || 4° Terme d'escrime. La manière de parer un coup d'épée en tenant le poignet en dehors; c'est une des quatre gardes générales opposées à la seconde. Qui; mais tu me poussees en tierce, avant que de pousser en quartie, et tu n'as pas la patience que je pare, *MOL. Bourg. gent. III, 3*. || 5° Au jeu de piquet, quatre cartes de même couleur qui se suivent. On dit aujourd'hui quatrièue. || 6° Terme de droit romain. Quartie Falcidie ou Falcidienne, le quart des biens que peut retenir l'héritier surchargé de legs, et quartie Trébélienne ou Trébélianique, le quart qui doit demeurer à un héritier chargé de rendre l'hérédité à un autre. || 7° Terme d'art vétérinaire. Quartie, voy. SEIME. || 8° Terme d'ancienne coutume. Banlieue qui comprenait une étendue de quatre milles, ou qui était composée de quatre villages.

— HIST. XIII^e s. Et chacun jor, de vin à chacun et à chacune des convers et converses, une quartie de vin, se la poent boire, *DU CANGE, quarta*. Nul poissonnier ne peut acheter poisson dans la quartie [banlieue, quatrième mille] d'Angiers, pour vendre à regrat. *Id. ib.* || XIV^e s. Une quartie dorée et esmaillée d'aymaux vers, à oiselés, avec l'aiguire de meismes, pesant viij marcs, vi onces, *DE LABORDE, Émaux, p. 475*. Huile vendue par quarties, *Liv. des mét. 160*. || XVI^e s. Une place de gentilhomme de la

chambre des ordinaires, à 300 francs par quartie [par quartier]. *CARL. VI, 38*.

— ETYM. Lat. *quartus* (voy. QUART *†*).

† QUARTE-FAGOT (kar-te-fa-go), *s. m.* Sorte de basson, de *quarto fagotto*, nom du basson en italien.

† QUARTENAIRE (kar-te-nè-r'), *adj.* S'est dit quelquefois pour quaternaire (voy. ce mot). Dans l'échelle quaternaire où l'on n'emploierait que les quatre caractères 0, 1, 2 et 3, *BUFF. Ess. orith. mor. Eur. t. X, p. 166*. || *S. m.* Comme les membres qui composent le sacré quaternaire produisent, en se réunissant, le nombre dix, devenu le plus parfait de tous par cette réunion même, il fallut admettre dans le ciel dix sphères, quoiqu'il n'en contienne que neuf, *BARTHÉL. Anach. ch. 30*.

— HIST. XVI^e s. Si vous remplissez un quaternaire [malade affecté de fièvre quartie] de viandes melancholiques, l'accès anticipera, *PARE, XX, 18*.

QUARTENIER (kar-te-nié), *s. m.* Officier préposé dans une ville à la surveillance et au soin d'un quartier. M. de Mayenne se servit, quoique couvertement, des Seize, qui étaient les quarterniers de la ville, *BRETZ, II, 266*. || On dit aussi quarternier. Ayant été syndic de ma commune, je pouvais prétendre à être quarternier et par suite échevin, *PICARD, Province de Paris, III, 8*.

— HIST. XIV^e s. Jehan Eschart pour lors quarternier du quatrième des vins vendus à détail, *DU CANGE, quartanarius*. || XV^e s. Lesquelz sont en nombre seize et nommez quarterniers, ayant charge expresse, chacun en son quartier, de regarder au fait de la dite ville, *Ordonn. janv. 1484*. || XVI^e s. A Paris seize quarterniers, à Monfaucou seize pilliers, C'est à chacun son benefice, *Sat. Mén. p. 204*.

— ETYM. Bas-lat. *quartanarius*, de *quartanus* (voy. QUARTAINÉ).

1. QUARTERON (kar-te-ron), *s. m.* || 1° Poids qui est la quatrième partie d'une livre. || 2° La quatrième partie d'une livre dans les choses qui se vendent au poids. Un quarteron de beurre. || 3° La quatrième partie d'un cent dans les choses qui se vendent par compte. Un quarteron de noix. || Le quarteron est de 26 à Paris, et de 22 dans quelques villes de France. || 4° Demi-quarteron, la moitié du poids d'un quarteron. || La moitié d'un quarteron au poids ou en compte. || 5° Terme de batteurs d'or. Petit livre de papier carré, qui contient vingt-cinq feuilles d'or ou d'argent battu. || 6° Outil du papetier. || Outil dont l'épinglier se sert pour trouser le papier. || Proverbes. Il ne faut point tant de beurre pour faire un quarteron; il ne faut pas tant de paroles. Vois-tu, il ne faut point tant de beurre pour faire un quarteron; si tu veux, tu seras ma femme, je serai ton mari, *MOL. G. Dand. II, 4*. || Il n'y en a pas trois douzaines au quarteron, se dit d'une chose qu'on estime, qu'on ménage.

— HIST. XIII^e s. Appareillier et mettre par quarterons [le chanvre], por faire peser au pois le roi, *Liv. des mét. 148*. || XIV^e s. Six livres de froment et quarterons de vin, *BEAUCHEURE, f. 114*. || XV^e s. Mentez, menteurs à quarterons, *CH. N'ORL. Rond.* [Des brigands] coururent le pays de Flandres par cens et par quarterons, *O. DE LA MARCHE, liv. III, p. 341*, dans *LACURNE*. || XVI^e s. Trois quarterons d'espingtes, *D'AUB. Fam. III, 3*. Quarteron de terre [sorte de mesure agraire], *Coût. gén. t. II, p. 584*.

— ETYM. Bourguig. *quateron*; proveng. *cartayron, cartairo*; espagn. *cuarteron*; ital. *quarterone*; de *quart* *†*, avec le suffixe *eron* composé de *er* et de *on*, qui est augmentatif, diminutif, péjoratif, etc.

2. QUARTERON, ONNE (kar-te-ron, ro-n'), *s. m.* et *f.* Homme ou femme provenant de l'union d'un blanc avec une mulâtresse, ou d'un mulâtre avec une blanche.

— ETYM. Le même que le précédent.

† QUARTETTE (kouar-tè-t'), *s. m.* C'est l'italien quartetto francisé.

† QUARTETTO (kouar-tè-tto), *s. m.* Terme de musique. Mot italien qui signifie petit quatuor. || *Au plur.* Quartetti.

QUARTIDI (kouar-ti-di), *s. m.* Le quatrième jour de la décade républicaine.

— ETYM. Lat. *quartus* (voy. QUART *†*), et *dies*, jour.

QUARTIER (kar-tié; l'*r* ne se prononce pas et ne se lie pas; au pluriel, l'*s* se lie : des kar-tié-z éloignés), *s. m.* || 1° La quatrième partie de certains objets. || 2° En boucherie, poids en quatre quartiers. En tannerie, dresser un cuir de quatre quartiers. || 3° Nom de divers instruments d'observation. || 4° La quatrième partie d'une aune. || 5° Ce qu'on paye de trois mois en trois mois. || 6° La quatrième partie du cours de la lune. || 7° Portion d'un tout qui n'est pas divisé exactement en quatre par-

ties. || 8° Quartiers de pierre. || 9° Quartier, dans les arts de construction. || 10° Quartier de soulier. || 11° Quartier, dans le langage des vétérinaires. || 12° Certaines parties d'une ville. || 13° *Au plur.* Environs, en parlant des provinces et de la campagne. || 14° En termes de guerre, le bâtiment dans une ville où une troupe est casernée. || 15° Le campement ou le cantonnement d'un corps de troupes. || 16° Quartier d'hiver. || 17° En termes de marine, quartier des classes. || 18° Endroit désigné pour quelque chose, comme logement des veneurs, des chiens. || 19° Résidence. || 20° Dans les collèges, salle d'étude. || 21° Espace de trois mois, quart d'année. || 22° Chaque degré de descendance en une famille noble. || 23° La quatrième partie d'un écusson écartelé; franc-quartier. || 24° Vie sauve ou traitement favorable fait aux vaincus. || 25° En architecture, quartier tournant. || 26° Morceau de métal laminé. Peau qui doit être ajoutée à un soufflet. || 27° Franc-quartier, dans une ardoisière. || 28° À quartier, à part.

1° La quatrième partie de certains objets. Un quartier de mouton, de pomme. L'attaquer [un chien], le mettre en quartiers, Sire loup l'eût fait volontiers, LA FONT. *Fabl.* 1, 5. Leurs complices ajoutaient qu'ils avaient assassiné le Dupin par son ordre [de Lesage], qu'ils l'avaient coupée en quartiers, et jetée dans la rivière, VOLT. *Louis XIV*, 26. || Son corps a été mis en quartiers, en quatre quartiers, se dit d'un supplicié dont on expose les membres en différents endroits. Frère Oldecorn et frère Garnet furent mis en quartiers à Londres pour la fameuse conspiration des poudres, VOLT. *Facéties, Balance égale*. || Fig. Je me mettrais en quatre quartiers pour lui, ou, par ellipse, je me mettrais en quatre pour lui, c'est-à-dire il n'y a rien que je ne fisse pour lui. Si je ne les refuse, il me faut mettre en quatre, CORN. *L'illusion*, III, 3. || 2° Terme de boucherie. Poids des quatre quartiers, poids net d'un animal abattu, c'est-à-dire poids des parties débitables par le boucher. || Terme de tanneur. Dresser un cuir de quatre quartiers, le plier en prenant les quatre pieds. || Le dresser des quatre faux quartiers, le plier des quatre coins, un peu en biaisant. || 3° Terme de marine. Quartier de réduction, carton gradué dont on se sert pour réduire les routes obliques, c'est-à-dire celles dont la direction n'est ni un méridien ni un parallèle à l'équateur. Le quartier de réduction n'est plus d'usage que sur quelques petits navires de commerce; partout ailleurs on le remplace par des tables calculées d'avance, LEGOARANT. || Quartier sphérique, instrument nautique à l'aide duquel, connaissant la latitude du lieu et la déclinaison du soleil, on trouve l'heure de son lever, de son coucher, etc. Le quartier sphérique est également abandonné, et on lui substitue de même l'emploi des tables. || Quartier de réflexion, voy. OCTANT. || Quartier anglais, synonyme de quart de nonante. || 4° La quatrième partie d'une aune (acception vieillie). Un quartier d'étoffe. Un quartier de ruban. Plus de coiffures élevées jusqu'aux nues... les princesses ont paru de trois quartiers moins hautes qu'à l'ordinaire: on fait usage de ses cheveux, sév. 15 mai 1691. || 5° Ce qu'on paye de trois mois en trois mois pour loyers, rentes, pensions. Il doit deux quartiers de son loyer. Il a mangé d'avance un quartier de sa pension. Plus pâle qu'un rentier à l'aspect d'un arrêté qui retranche un quartier, BOIL. *Sat.* III. Il [Richelieu] fut obligé de retrancher trois quartiers d'arrérages que le roi devait aux rentiers de l'hôtel de ville, VOLT. *Hist. parl.* LIII. || Il se dit quelquefois de la demi-année lorsqu'il s'agit de paiements. On n'a pas encore payé le premier quartier des rentes sur l'État. || 6° La quatrième partie du cours de la lune. Tout change dans votre pays à chaque quartier de lune, VOLT. *Lett. M. de la Carpe*, 25 oct. 1777. Les astronomes disent alors que la lune est dichotome, c'est-à-dire coupée par le milieu; cette phase s'appelle aussi le premier quartier... le 22^e jour, la lune est de nouveau dichotome, c'est ce qu'on nomme le dernier quartier, DELAMBRE, *Abr. astron.* 44^e leçon. || 7° Portion d'un tout qui n'est pas divisé exactement en quatre parties. Un quartier de gâteau. Un quartier d'orange. Coupant un morceau de viande qu'il met sur un quartier de pain, LA BRUY. *Théophr.* IX. On emploie six et jusqu'à huit bœufs dans les terrains fermes et surtout dans les friches qui se lèvent par grosses mottes et par quartiers, *NOËP. Baufl.* || Un quartier de terre, un champ d'une certaine étendue. Tu nous étales quelques quartiers de terre que tes parents ont possédés auprès de Besançon, VOLT. *Mél. litt. Lett. à Nonotte*. || Bois de quartier, bois à brûler fendu en quatre. || Echelas de quartier, échelas faits de

bois de chêne fendu, par opposition à ceux de bois blanc. || Quartier de lard, grande pièce de lard tirée de dessus un cochon. || 8° Quartiers de pierre, gros morceaux de pierre dont une ou deux font la charge d'une charrette à quatre chevaux. || On dit de même: quartier de rocher, quartier de marbre. La ville est ornée d'édifices superbes; d'énormes quartiers de marbre forment son enceinte, BARTHÉL. *Anach.* ch. 76. || Absolument. J'y écris maintenant cette lettre sur un quartier que les glaces ont détaché du rocher voisin, J. J. ROUSS. *Hél.* I, 26. || Quartiers de pierre, se dit aussi des pierres de taille dont il y a un certain nombre au mètre cube. || 9° Dans l'art des constructions, donner quartier à une pièce de bois ou à une pierre de taille qui repose sur un plan horizontal par une de ses faces, c'est la faire tourner autour d'une des arêtes adjacentes, de manière à la faire reposer sur une des faces perpendiculaires à la première. || En stéréotomie, c'est effectuer les constructions graphiques à l'aide desquelles la pièce de bois ou la pierre de taille se trouvera représentée dans sa nouvelle position. || Ancien terme de marine. Chacune des trois parties en lesquelles les charpentiers partageaient un navire en construction. || 10° Quartier de soulier, la pièce ou les deux pièces de cuir qui environnent le talon. || Quartiers d'un habit, les quatre morceaux principaux qui, quand ils sont assemblés, forment le corps et les basques. || Terme de sellier. Les quartiers d'une selle, les parties sur lesquelles portent les cuisses du cavalier. || 11° Terme d'art vétérinaire. Partie latérale tant interne qu'externe du sabot du cheval. || Faux quartier, le quartier du sabot du cheval dont la corne est inégale, rugueuse, fendillée. || On dit d'un cheval à qui l'on a coupé ou qui a perdu un des quartiers de la corne, qu'il fait quartier neuf. || 12° Certaine partie d'une ville. Commissaire du quartier, de quartier. La populace de son quartier tint conseil, HAMILT. *Gramm.* IX. Ce quartier [le Palais-Royal], qui est à présent un des plus peuplés de Paris, n'était que des prairies entourées de fossés, lorsque le cardinal de Richelieu y fit bâtir son palais, VOLT. *Comm. Corn. Rem. Menteur*, II, 6. Il y a des quartiers entiers à Londres qui ne formaient autrefois qu'un seul couvent, et qui sont peuplés aujourd'hui d'un très-grand nombre de familles, ID. *Mœurs*, 134. Les nations, dit Cicéron, devraient ne se regarder que comme les différents quartiers d'une même cité; la nature a établi une société générale entre tous les hommes, CONDIL. *Étud. hist.* I, 5. || Aujourd'hui, Paris est divisé en arrondissements, et chaque arrondissement en quatre quartiers. || Une certaine étendue de voisinage. Un quartier solitaire. Je suis ravi qu'il soit ici; je voudrais qu'il y pût demeurer, du moins il ne quittera pas le quartier, sév. 462. Ce perruquier superbe est l'effroi du quartier, Et son courage est peint sur son visage altier, BOIL. *Lutr.* I. Chez des femmes de bien dont l'honneur est entier, Et qui de leur vertu parfument le quartier, REGNARD, *le Distrain*, I, 6. M. de Fontenelle, qui n'a jamais recherché que les habitants de son quartier, me voyait alors fort souvent, STAAL, *Mém.* t. I, p. 205. || Faire les visites du quartier, faire des visites de quartier, faire visite aux personnes qu'on veut voir parmi celles qui demeurent dans le quartier où l'on vient s'établir. || C'est le plaisant de son quartier, le plaisant du quartier, se dit de celui qui est regardé dans son quartier comme un homme réjoissant. || C'est la gazette du quartier, se dit d'une personne qui rapporte toutes les petites nouvelles, toutes les médiocrités qu'elle entend dire. || Nouvelles, bruit de quartier, certaines nouvelles, certains bruits qui n'ont guère cours hors du quartier où on les débite. Malebranche disait qu'il ne faisait pas plus de cas de l'histoire que des nouvelles de son quartier, VOLT. *Mél. litt. Observ. mém. Noailles*. || Médecin de quartier, médecin dont la clientèle est circonscrite dans son quartier. || Tous ceux qui demeurent dans un quartier. Le quartier était en émoi. || 13° *Au plur.* En parlant des provinces et de la campagne, environs, voisinage. Que son bien la plupart n'est point en ces quartiers, MOL. *L'Ét.* II, 3. Plus d'un savant persiste à croire qu'il n'y avait aucune ville fermée de murailles dans ces quartiers [la contrée de Jéricho], VOLT. *Philos. Bible expl. Josué*. || Il se dit aussi, au pluriel, du voisinage dans une même ville. Une jeune personne qui loge depuis peu en ces quartiers, MOL. *L'Ar.* I, 2. || Ville non fermée, où il y a de la troupe en garnison. Être en quartier. Nous tenons garnison en tel endroit, ce n'est pas une place de guerre, ce

n'est qu'un quartier. || 14° Terme de guerre. Dans une ville, le bâtiment où une troupe est casernée. Quartier de cavalerie, d'infanterie. Il est tombé sur un quartier de huit cents dragons suédois, les a défaits, et a encloué le canon qu'il ne pouvait emmener, PELLISSON, *Lett. hist.* t. II, p. 348. || Aujourd'hui, quartier se dit d'un local occupé par des troupes à cheval; le mot caserne est réservé pour le local occupé par des troupes à pied. || 15° Le campement ou le cantonnement d'un corps de troupes. Il sera en état de prendre des quartiers en Allemagne, et ne manquera de rien pour vivre, PELLISSON, *Lett. hist.* t. II, p. 226. || Quartiers de campement, les emplacements qu'occupent dans un camp les corps qui le composent, les parcs d'artillerie, des vivres et fourrages, les ambulances, etc. || Quartiers de cantonnement, différents lieux, comme petites villes, bourgs et villages, à portée les uns des autres, dans lesquels on partage l'armée. || Le corps de troupes lui-même, qui est campé ou cantonné. Quatre jours après que M. le Prince eut taillé en pièces quatre quartiers de l'armée du roi... RETZ, IV, 425. M. de Luxembourg a assemblé ses quartiers, et son armée est de seize mille hommes ou environ, PELLISSON, *Lett. hist.* t. II, p. 32. || Quartier de siège, campement sur l'une des principales avenues d'une place que l'on assiège. Veux-tu que nous te menions au quartier de M. de Turenne [au siège d'Arras]? HAMILT. *Gramm.* 6. || Quartier des vivres, le lieu où est logé l'équipage des munitions de bouche. || Quartiers de fourrage, espèces de quartiers de cantonnement où l'on met les troupes lorsqu'elles ne peuvent pas rester ensemble, au commencement ou à la fin de la campagne, à cause de la disette de fourrage. || Quartier du roi, quartier impérial, quartier du général, et, plus communément, quartier général, lieu choisi au centre du camp ou de la position, et où est établi le logement du roi ou du général qui commande en chef. Je vais demain au quartier général, HAMILT. *Gramm.* 3. La plus grande mortification qu'ils eurent fut d'être obligés de le suivre au quartier du roi de Suède, VOLT. *Charles XII*, 3. Plusieurs imprudences venaient d'être commises: on ignore par quel ordre, au quartier impérial, on avait osé retenir à leur passage, et pour la garde, plusieurs convois de vivres qui appartenaient à d'autres corps, SÉOUR, *Hist. de Nap.* v, 2. || Le quartier général est aussi la réunion des officiers qui composent l'état-major général. Le quartier général arrive ici demain. || Quartier d'assemblée, le lieu où les troupes se rendent pour de là marcher en corps, et aussi où les différents corps doivent se rendre toutes les fois qu'il faut prendre les armes, et en cas d'alarme. || Le quartier d'assemblée est aussi une ville où les soldats d'un corps se rendent pour y passer la revue. || Mettre l'alarme au quartier, avvertir les troupes qui composent le quartier de se tenir sur leurs gardes. || Fig. Mettre ou donner l'alarme au quartier, débiter quelque nouvelle qui donne de l'inquiétude à ceux qui y ont intérêt. || On dit de même: l'alarme est au quartier. || 16° Quartier d'hiver, l'intervalle de temps entre deux campagnes. || Le lieu où on loge les troupes pendant l'hiver. Voilà tout le Palatinat et quasi tout le Rhin à nous, voilà de bons quartiers d'hiver, voilà de quoi attendre en repos les résolutions de l'empereur et du prince d'Orange, sév. *Lett. à Bussy*, 3 nov. 1688. M. de Turenne a bien envie de revenir, et de mettre l'armée où se trouve mon fils dans les quartiers d'hiver, ID. 469. Je ne sais si tout ce que dit Tite Live des suites funestes qu'eurent les quartiers d'hiver passés par l'armée carthaginoise dans cette ville délicate [Capoue] est bien juste et bien fondé, ROLLIN, *Hist. anc. Œuvr.* t. I, p. 446, dans POUCEANS. || Fig. La philosophie est entrée en quartier d'hiver; Dieu veuille qu'on l'y laisse respirer! D'ALEMB. *Lett. à Voltaire*, 18 oct. 1760. || Quartier de rafraîchissement, le lieu où des troupes fatiguées vont se remettre pendant que la campagne dure encore. Leur armée [des ennemis] est entre Diest, Malines et Louvain, et ils la vont mettre en des quartiers de rafraîchissements, PELLISSON, *Lett. hist.* t. II, p. 344. || 17° Terme de marine. Quartier des classes, se dit de certaines divisions de la population maritime. Les arrondissements maritimes sont divisés en sous-arrondissements, et ceux-ci en quartiers. || Sur les galères, chacune des trois parties de la chiourme, ramant à son tour. Quartier de proue. Quartier du milieu. Quartier de poupe. || 18° Endroit désigné pour quelque chose, comme logement des veneurs, des chiens et de l'équipage de chasse, MASSÉ, 1766. || 19° Résidence.

....Ayez soin qu'on la mène Comme fille royale au quartier de la reine, MAIRET, *Sol.* III, 9. Prépare ton départ, et pense à ta retraite, Pour en délibérer et choisir le quartier, de grâce ma bonté te donne un jour entier, COGN. *Méd.* II, 2. Le roi scythe.... remercia son libérateur, et, après l'avoir tendrement embrassé, entra dans son quartier pour appliquer le dictame sur ses blessures, VOLT. *la Princ. de Babyl.* I. || Rentrer au quartier, rentrer chez soi, se retirer. Bacchus m'appelle et je rentre au quartier, BÉRANG. *Ode à la gloire.* || Il se dit aussi, en termes de chasse, du lieu où est la bête. 30 octobre 1686 : Le roi, au sortir de table, alla tirer en volant : il trouva, en cherchant des perdrix, un gros sanglier dans son quartier; il mit une balle dans son fusil et le tua, DANCAU, I, 407. || 20° Dans les collèges, les salles d'étude des écoliers. Le quartier de rhétorique. || Maître de quartier, maître chargé de surveiller les écoliers dans leur quartier. || Les élèves d'un quartier. Le quartier de seconde se révolta. || 21° Espace de trois mois, quart d'année, servant à désigner des fonctions où l'on se relève de trois en trois mois. L'année est divisée en quatre quartiers. Les quartiers de janvier, d'avril, de juillet, d'octobre. Le duc de Noailles arriva pour servir son quartier de capitaine des gardes, ST-SIM. 189, 30. || Cet officier est de quartier, ou en quartier, il sert actuellement les trois mois pendant lesquels il est obligé de servir. Le roi régla que le poêle serait tenu par l'évêque nommé de Metz, et par l'aumônier du roi du quartier qui se trouverait de jour, ST-SIM. 64, 106. || Fig. Il [M. de Grignan] devrait bien... renvoyer toutes les fantaisies ruineuses qui servent chez lui par quartier, sev. 6 juin 1680. || On dit dans le même sens : entrer en quartier, sortir de quartier. || Officiers de quartier, ceux qui servent par quartier, par opposition à ceux qui sont ordinaires et qui servent toute l'année. || Médecin par quartier, médecin qui sert auprès d'un souverain par quart d'année. || Fig. et par plaisanterie. Un sien amant étant lors de quartier, LA FONT. *Gag.* || Fig. Avoir des amants par quartier, avoir des amants qui n'occupent chacun qu'une partie du cœur. L'on ne doit point avoir des amants par quartier; Alidor a mon cœur et l'aura tout entier, COGN. *Place Roy.* I, 4. || 22° Terme de généalogie. Chaque degré de descendance dans une famille noble, tant du côté paternel que du côté maternel. Il faudrait ramasser en deux mots tout ce qu'on trouve de grand dans toutes les histoires qui parlent de l'illustre maison de Bavière, passer de même les cent vingt-quatre quartiers dont les preuves paraissent dans un livre nouvellement imprimé, M^{lle} DE SODREY, *les Conversations, dialogue.* Eh bien je m'adoucis, votre race est connue; Depuis quand? répondez; depuis mille ans entiers, Et vous pouvez fournir deux fois seize quartiers, BOIT. *Sat.* V. Le besoin d'argent a réconcilié la noblesse avec la roture, et a fait évanouir la preuve de quatre quartiers, LA BRUY. XIV. Vous, insolent! répondit le baron, vous auriez l'impudence d'épouser ma sœur, qui a soixante-douze quartiers, VOLT. *Candide*, 16. Un baron allemand, un écuyer d'un abbé de Fulde n'édt point épousé Catherine; mais Pierre le Grand ne pensait pas que le mérite eût auprès de lui besoin de trente-deux quartiers, ID. *Rusvie, anecdotes.* || 23° Terme de blason. La quatrième partie d'un écusson écartelé. Il porte au premier quartier de... au second de... etc. On place dans le premier quartier les armes de la maison principale, et dans les autres quartiers les alliances. Je suis persuadé que vous ne désavoueriez pas pour parents les princes de ces maisons, que vous en porteriez le deuil quand ils viendraient à mourir, et que vous mettriez leurs armes dans vos quartiers, CAILLÉES, *Bon et mauv. usage, contes.* I. || Parties d'un grand écusson qui contiennent des armoiries différentes, bien qu'il y en ait plus de quatre. Ce prince porte dans ses quartiers les armes de plusieurs royaumes. Des chiffres à l'entour et de grands écussons, Qui par divers quartiers nous marquent les maisons Des illustres aïeux dont est sorti Lisandre, НАВТЕРОСНЯ, *Bourg. de qual.* I, 2. || Franc-quartier, premier quartier d'un écusson, à droite du chef, et qui offre quelques autres armes que celles de l'écu. || 24° Vie sauve ou traitement favorable fait aux vaincus. Il vaut mieux prendre quartier que de s'exposer à une mort certaine, DESC. *Pass.* 214. Ils ne donnaient point de quartier, et ne faisaient point de prisonniers, PERROT, *Tac.* 457. Vivant de rapt, faisant peu de quartier, LA FONT. *Cal.* On lui demanda s'il voulait quartier; il dit

que non, SEV. 214. Il avait le mousqueton haut, et lui cria de loin bon quartier, HAMILT. *Gramm.* 6. || Fig. et familièrement. Demander quartier, demander grâce. Le chevalier de Vendôme a demandé quartier de plaisanterie à M. de Vivonne, qui ne s'épuisait point sur l'horreur qu'il avait de se battre, l'accommodement s'est fait, sev. 16 dec. 1673. Vous êtes malade, ma chère enfant... cette pauvre tête si bonne, si bien faite... vous demande quartier, in. 1^{er} avr. 1680. Ne veillez plus, n'imprimez plus, le public vous demande quartier, LA BRUY. VIII. || Fig. Point de quartier, sans quartier, d'une façon inexorable. Point de quartier; immuable est la loi, MOL. *Amphitr.* III, 7. Sied-il bien de tenir une rigueur si grande, De vouloir sans quartier les choses qu'on demande? ID. *Tart.* IV, 6. || Fig. Ne point faire de quartier, ne pas épargner. Je respecterai toujours, comme de raison, la religion, le gouvernement, et même les ministres; mais je ne ferai point de quartier à toutes les autres sottises, et assurément j'aurai de quoi parler, D'ALEMBERT, *Lett. à Voltaire*, 27 fév. 1766. || L'origine de cette locution n'est pas certaine. De Brieux dit qu'elle vient de ce que les Hollandais et les Espagnols étaient autrefois convenus que la rançon d'un officier ou d'un soldat se payerait d'un quartier de sa paye; de sorte que, quand on ne voulait point recevoir à merci, on disait à l'ennemi : c'est en vain que tu offres un quartier de tes gages, on n'en veut point, il faut mourir. Cela ne paraît pas vraisemblable, à cause que les intermédiaires manquent. Si l'on prend en considération les anciennes locutions prendre quartier, donner quartier, donner bon quartier, on sera porté à croire que quartier au sens de vie sauve provient de quartier au sens de logis, résidence; donner quartier, serait donc recevoir en son logis, à sûreté. || 25° Terme d'architecture. Quartier tournant, les marches qui sont dans l'angle d'un escalier et qui tournent autour du noyau. || Quartier de vis suspendue, portion d'escalier destinée à raccorder deux appartements qui ne sont pas de plain-pied. || 26° Morceau de métal laminé que le batteur d'or soumet à l'action du marteau. || Peau qui doit être ajoutée à un soufflet. || 27° Terme d'ardoisière. Franc-quartier, banc où se tient l'ardoise de bonne qualité. || 28° À quartier, loc. adv. À part. Je pouvais demeurer à quartier, et regarder le combat sans être de la partie, MALR. *le Traité des biens, de Sénéque*, IV, 12. Écoute Quatre mots à quartier... COGN. *Mélie*, V, 6. Un fourneau que les ennemis avaient fait à l'un des bastions, n'a fait aucun mal, parce que les soldats virent la terre branler et se jetèrent à quartier, PELLISSON, *Lett. hist.* t. II, p. 316. Elle n'a dit tout bas Qu'à vous prendre à quartier je ne manquais pas, TH. COGN. *Baron d'Albikrac*, IV, 1. Monsieur Villot (vous savez qui c'est) y était aussi à côté de la porte, où il se tenait comme à quartier, et dans une humble contenance, MARIVAUX, *Marianne, Part.* 6. || Tirer à quartier, prendre à part. Mais un page du roi tire Osman à quartier; Ne désespérons pas; il lui donne un papier, MAIRET, *Soliman*, V, 8. Voilà ton maître et la marquise qui s'approchent; tire-le à quartier, lui, pendant que je m'éloigne, MARIVAUX, *l'Heur. stratag.* III, 2. || Mettre à quartier, mettre de côté, écarter. On ne prend point pour incroyables les incidents de ces deux tragédies [Héraclius et Nicomède]; et ceux qui savent le désaveu qu'en fait l'histoire la mettent aisément à quartier pour se plaire à leur représentation, COGN. *Disc. tragéd.* Mettons à quartier les généalogies de tous ces dieux, aussi fausses que celles qu'on imprime tous les jours des hommes, VOLT. *Dict. phil. Polythéisme.* || Ne rien laisser à quartier, ne rien omettre. Ne m'importez point de votre tablature; Sans vos instructions, je sais bien m'en méfier, Et je n'en laisserai pas un trait à quartier, COGN. *la Suir.* II, 1.

— HIST. XII^e s. || Fiert [frappe] l'amoraive [l'émir] sur l'escu de quarter, *Ronc.* p. 62. Dedans [il] l'en [lui en] boute [de la lance] une aune et un quarter [quart], ID. p. 97. Cuivers, bastars, je ne l'en quier mentir; À mon quartier te convient revenir. As escliers te convient revertir, *Raoul de C.* 89. || XIII^e s. Quiconques est limiers à Paris, il puet et doit vendre soulement en gros par poignées, par pesiaus, par cartiers, *Liv. de mét.* 145. Jehans proposa contre Pierre, et dist à Pierre qu'il li devoit un quartier de blé, BEAUM. *XXVI*, 2. || XIV^e s. Regardez si le cheval à piés gras et combles, piés fendus, faux quartiers, *Ménagier*, II, 3. Et seroient payés tous ceux qui en ce voyage iroient pour un quartier d'an, FROISS. II, III, 18. Ils firent tendre et traire les voiles

contre mont, et vinrent au vent de quartier [vent qui souffle un peu à côté de la poupe], sur destre, pour avoir l'avantage du soleil, in. I, 1, 12. Si tost que le chevalier vit le pillier, il le recongneut; car autrefois avoit esté au quartier, *Perceforest*, t. VI, p. 66. Si chevaucherent tout le jour jusques sur le vespre; car le soleil estoit entré en son dernier quartier. ID. t. II, p. 36. Le chemin estoit trop malaysé pour le secourir, pour ce que en ce quartier-là sont tous rochers, COMM. II, 3. Si lit tailler une robe qui lui trainoit plus de trois quartiers [trois quarts d'aune], LOUIS XI, *Novv.* xciv. || XVI^e s. Il [un habit] n'estoit pas si neuf comme il l'avoit prins; car il l'avoit fait servir ses trois quartiers, NEPESCA. *Contes*, xxvi. Lediet marquis, voyant mettre le feu [à un canon], se lancea à quartier [à l'écart], MONT. I, 49. Au quartier par où les Portugalois escornerent les Indes, in. I, 54. Un gentilhomme de ce quartier de Gascoigne, in. I, 344. On l'estrangla, puis on le meit à quartiers, in. II, 130. C'est l'orgueil qui jecte l'homme à quartier des voyes communes, in. II, 224. Un bon quartier [étendue] de pays, LANOUE, 599. Quelques soldats rapportèrent que, vers le quartier des lansquenets, on n'y faisoit pas trop bonne mine, in. 600. La cavallerie alla prendre quartier ailleurs, in. 667. Il fallut affermir le marts à force cailloux et gros quartiers, que l'on jetta au fond à pierre perdue, AMYOT, *Cimon*, 24. La beste estoit desja immolée et les quartiers dessus l'autel, in. *Agésil.* 8. Les mutins se saisirent d'un quartier de la ville, ou est le temple de Diane, in. ID. 62. Si le feit fortifier [son camp] de tranchées, et departir par quartiers, in. *Eum.* 30. Grombac fut mis vif à quatre quartiers, D'AUB. *Hist.* I, 235. Les cinq navires qui suivoient celui du comte, voulant prendre à quartier [se retirer] du combat, s'eschoient, in. ID. II, 210. Ayant commandé aux valets de se tenir aussi en bataille, le long de la dite compaignie, un peu à quartier, et non derriere comme on a accoustumé, CARL. III, 15. Il faut la levée de mil arpens ou quartiers de bois taillés pour entretenir lesdites fournaies, PALLISSY, 250. Au quartier [dans le coin] dudit theatre et joignant le costé de l'autel y avoit une table dressée, BELLIEVRE et SILLERY, *Mém.* p. 412, dans LACURNE. Tous le trouverent bon, et ne voulerent pas faire quartiers [se séparer], mais que tous deux iroient ensemble, MONTLUC, *Mém.* t. II, p. 402, dans LACURNE. Avoir un quartier de la lune en la teste, COTGRAVE.

— ETYM. Bourguig. *catei*; provenc. *quartier, cartier*; du lat. *quartarius*, qui est proprement une certaine mesure, dérivé de *quartus* (voy. QUART I). QUARTIER-MAÎTRE (kar-ti-è-mè-tr'), s. m. || 1° Officier du rang de lieutenant ou de capitaine, qui est chargé du logement, du campement, des subsistances, des distributions, de la caisse et de la comptabilité d'un corps de troupes, et qui fait partie de l'état-major. Le quartier-maître dans chaque corps d'un ou plusieurs bataillons ou escadrons, et le capitaine commandant dans les autres corps, rempliront les fonctions d'officiers de l'état civil, *Code Nap.* art. 89. || Quartier-maître général, s'est dit d'un officier chargé de faire choix des lieux de campement, et d'en distribuer le terrain, de transmettre les ordres de mouvement et d'en surveiller l'exécution. Il se mit en embuscade dans un ford au milieu de ces villages, et fit un détachement de sa petite troupe, avec ordre d'enlever les quartiers-maîtres, à mesure qu'ils arrivaient pour faire le logement, PELLISSON, *Lett. hist.* t. II, p. 212. || 2° Terme de marine. Sous-officier qui, dans les équipages de ligne, a le rang de caporal des troupes de terre, et porte comme lui deux galons de laine sur les manches de sa veste. Le quartier-maître est inférieur de position au contre-maître; il est patron dans les embarcations, chef dans les hunes, et commande partout où il n'y a ni maîtres ni contre-maîtres.

— ETYM. *Quartier, et maître.* QUARTIER-MESTRE (kar-ti-è-mè-str'), s. m. Nom que l'on donnait autrefois au maréchal des logis d'un régiment de cavalerie étrangère.

— ETYM. *Quartier, et mestre, maître.* † QUARTIL (kouar-til), adj. Voy. QUARTILE. QUARTILE (kouar-ti-l'), adj. Terme d'astrologie. Quartile aspect, aspect de deux planètes éloignées l'une de l'autre de la quatrième partie du zodiaque ou de quatre-vingt-dix degrés.

— REM. Pourquoi l'Académie donne-t-elle à cet adjectif la terminaison féminine dans quartile aspect, tout en écrivant oeil, quantil, sextil aspect? LEGOARANT.

— ETYM. Dérivé de *quartus*, quatrième (voy. QUART I).

† QUARTINE (kar-ti-n'), s. f. Terme de botani-

nique. Une des enveloppes de l'ovule végétal, existant quelquefois entre la nucelle ou tereine et le sac embryonnaire ou quintine.

— ETYM. *Quart* 4.

QUARTINIER (kar-ti-nié), *s. m.* Voy. QUARTENIER.
† QUARTO (kouar-to), *adv.* Quatrièmement. Il s'emploie pour désigner le quatrième objet d'une série, 4^e, quand on compte par primo, secundo, tertio.

— ETYM. Lat. *quarto loco*, au quatrième lieu, de *quartus* (voy. QUART 1).

QUARTO (IN), *s. m.* Voy. IN-QUARTO.

† QUARTO-DÉCIMAN, ANÉ (kouar-to-dé-si-man, ma-n'), *adj.* Qui a rapport au quatorzième jour du mois juif de nisan, jour auquel, suivant les Évangiles synoptiques, Jésus fit la Cène, et auquel, dans les temps primitifs du christianisme, les Églises d'Asie célébraient la Pâque. La coutume quarto-décimane doit-elle être considérée comme une trace et un indice de judéo-christianisme? Plus tard, la fête pascale fut fixée au premier dimanche qui suit le quatorzième jour de la lune de mars, et tout vestige quarto-décimane disparut. || *S. m. pl.* Les quarto-décimans, les chrétiens qui voulaient qu'à l'imitation des Juifs on célébrât la fête de Pâques le quatorzième jour de la lune, à quel que jour de la semaine qu'elle pût tomber.

— ETYM. Bas-lat. *quartodecimanus*, du lat. *quartus*, quatrième (voy. QUART 1), et *decimanus*, dixième, de *decem*, dix (voy. DIX).

QUARTZ (kouarts'), *s. m.* Terme de minéralogie. Nom de l'acide silicique, ou silice, ou matière des cailloux plus ou moins pure et cristallisée. Le quartz, qui forme la roche intérieure du globe, BUFF. *Min.* t. 1, p. 127. On scie, on taille, on polit le quartz comme toutes les autres pierres dures; il y a eu pendant longtemps à Briançon un établissement dans lequel on sciait et on polissait cette pierre, A. BRONGNIART, *Traité des min.* t. 1, p. 289, dans POUGENS. || Quartz hyalin, celui qui a un aspect vitreux; quartz hyalin limpide, le cristal de roche. || Quartz hyalin violet, l'améthyste des lapidaires; le quartz hyalin jaune verdâtre, dit la fausse chrysolithe. || Le quartz résinite, sous-espèce de quartz comprenant toutes les variétés qui renferment de l'eau, dont l'éclat est résineux, et qui sont fragiles au point de ne pas faire feu avec le briquet, synonyme de silice résinite, opale résinoïde et xylopaïe, LECOARANT. || Quartz ferrugineux jaune, substance minérale trouvée en Saxe, et que les Allemands appellent Eisen-Kiesel (c'est-à-dire caillou de fer). || Quartz saphirin ou quartz bleu, sidérite, appelée encore saphir quartz et pseudo-saphir. || Quartz-agate, le quartz chatoyant, variété de l'agate traversée de filets d'amiantes qui réfléchissent les couleurs du spectre solaire. || Quartz pulvéulent, le sable ordinaire. || Quartz cubique, nom donné, à tort, au borate de magnésie.

— ETYM. All. *Quarz*, qui existe en allemand depuis le XII^e siècle, et qu'on explique en le rapprochant de *Warze*, mamelon; ce serait la pierre mamelonnée. M. Baudry incline plutôt à voir le lat. *quadratus* germanisé; ce serait la pierre carrée, à cause des angles du cristal.

QUARTZEUX, EUSE (kouar-tseu, tseu-z'), *adj.* Qui est de la nature du quartz. La nature brute du roc vif et quartzueux, BUFF. *Min.* t. 1, p. 162. || Réfraction quartzueuse, double réfraction qui a lieu quand le rayon extraordinaire est rapproché de l'axe et situé entre lui et le rayon ordinaire, parce que le quartz la possède ainsi.

† QUARTZIFÈRE (kouar-tsi-fè-r'), *adj.* Qui contient du quartz, qui est composé de quartz.

† QUARTZIFORME (kouar-tsi-for-m'), *adj.* Qui emprunte la forme du quartz ou d'une de ses variétés.

† QUARTZITE (kouar-tsi-t'), *s. f.* Quartz hyalin grenu, ou en roche.

† QUAS (kouas'), *s. m.* Voy. KWAS.

4. QUASI (ka-zi), *adj.* || 1^o Presque, à peu près... Comme il me souvient que je n'ai quasi jamais eu l'honneur de vous voir chez vous, qu'il n'y ait eu cinq ou six personnes dans votre chambre, volt. *Lett.* 30. Des lettres où vous ne me parlez que de vos amies et ne me dites quasi rien de vous, id. *ib.* 25. Figurez-vous donc que Télébe, Madame, est de ce côté; C'est une ville, en vérité, Aussi grande quasi que Thèbe, MOL. *Amph.* 1, 4. On ne fait quasi plus de réflexion sur un aussi grand bienfait [le baptême], parce qu'on ne l'a jamais souhaité... parce qu'on ne se souvient pas même de l'avoir reçu, PASC. *Compar. des chrétiens*. Quasi sans exemple, id. *Lett. à Mlle de Roannez*, 3. Je me doutais quasi bien que vous auriez prévenu ma prière, sév. *à Ménage*, 22 oct. 1664. Les choses n'arrivent quasi jamais

comme on se les imagine, id. 3 juill. 1680. Heureusement nous sommes à la campagne, et nous y menons quasi une vie pastorale; tout cela convient à l'astronomie, FONTEN. *Mondes*, 4^o soir. || 2^o Mot qui se joint à un grand nombre d'autres, pour indiquer que la qualité exprimée par ceux-ci n'est qu'approximative, ou est soumise à certaines conditions. Quasi-liberté. Quasi-républicain, etc.

— REM. Les puristes du XVII^e siècle déclaraient quasi un terme vieilli, bien qu'employé par les meilleurs auteurs. Aujourd'hui l'usage n'est pas complètement revenu en sa faveur; toutefois il ne faut pas hésiter à s'en servir.

— HIST. XVI^e s. Je n'en reconnais quasi trace en moy, MONT. 1, 33. Je n'ay quasi du tout point d'intelligence du grec, id. 1, 195. Cette isle touchoit quasi l'Espagne, id. 1, 232. Et quand et quand les effets de guerre s'en veirent quasi aussi tost, que les nouvelles s'en ouirent, AMYOT, *Cam.* 68.

— ETYM. Bressan, *quasi*; provenç. *quais*, *casi*; anc. catal. *quaix*; espagn. *casi*; ital. *quasi*; du lat. *quasi*, de *quam*, que, et *si*. Quasi en français est un mot moderne qui paraît appartenir au XVI^e siècle; il a été tiré probablement de l'italien; s'il était d'origine dans la langue, il aurait reçu une forme analogue à celle du provençal.

2. QUASI (ka-zi), *s. m.* Terme de boucherie. Un quasi de veau, un morceau entre la queue et le rognon.

QUASI-CONTRAT (ka-zi-kon-tra), *s. m.* Terme de jurisprudence. Fait purement volontaire dont il résulte un engagement envers un tiers, sans convention ni consentement préalable. Les engagements qui naissent d'un fait personnel à celui qui se trouve obligé, résultent ou des quasi-contrats, ou des délits ou quasi-délits, Code Nap. art. 1370.

QUASI-DÉLIT (ka-zi-dé-li), *s. m.* Terme de jurisprudence. Dommage causé involontairement ou par négligence.

† QUASI-LÉGITIMITÉ (ka-zi-lé-ji-ti-mi-té), *s. f.* S'est dit de la famille d'Orléans qui se rattachait par une très-proche parenté à la dynastie dite légitime et chassée du trône.

— ETYM. *Quasi*, et *légitimité*.

† QUASIMODO (ka-zi-mo-do), *adv.* Terme populaire, synonyme de presque, de quasi. Ils m'ont quasiment écrasé; je suis brisé, FAVART, *Ninette*, II, 9. J'en ai eu une veste neuve quasiment perdue, SCRIBE et ALPHONSE, *Une chaumière et son cœur*, II, 7.

— ETYM. Mot formé en donnant à *quasi* une forme adverbiale.

QUASIMODO (ka-zi-mo-do), *s. f.* Terme de liturgie (avec un Q majuscule). Le dimanche qui suit Pâques. Le dimanche de la Quasimodo. Après la Quasimodo ou après Quasimodo || Renvoyer les gens à la Quasimodo, demander un long terme.

— HIST. XVI^e s. Il falloit plustost armer le diable de toutes pièces... et faire l'ange tout nud avec une robe de toutes quassimod, *Moyen de parvenir*, p. 90, dans LACURNE.

— ETYM. *Quasi modo*, qui sont les deux premiers mots de l'introit de la messe du dimanche après Pâques, et qui ont servi à désigner, dans le langage vulgaire, ce dimanche.

† QUASI-RESTAURATION (ka-zi-rè-stò-ra-sion), *s. f.* Gouvernement qui diffère peu d'une restauration; s'est dit du gouvernement de Louis-Philippe par rapport à celui de la Restauration.

† QUASSIA (koua-ssi-a), *s. m.* Voy. QUASSIER.

† QUASSIER (koua-ssié), *s. m.* Genre de la famille des simarubées où l'on distingue le *quassia amara*, L. qui fournit une écorce très-amère dite aussi quassia.

† QUASSINE (koua-ssi-n'), *s. f.* Voy. QUASSITE.

† QUASSITE (koua-ssi-t'), *s. f.* Terme de chimie. Principe non azoté, retiré des *quassia amara*, L. et *quassia simarouba*, L.; dit d'abord quassiné.

† QUATER (koua-tèr), *adv.* Quatre fois. Il s'emploie quand on a commencé à compter par semel, bis, ter. La page 4, 4 bis, 4 ter, 4 quater.

— ETYM. Lat. *quater*.

QUATERNAIRE (koua-tèr-né-r'), *adj.* || 1^o Qui vaut quatre, ou qui est divisible par quatre. Le nombre quaternaire. || Substantivement. Deux binaires font le quaternaire, et dix dizaines une centaine, PASC. *Esprit géom.* 1. || 2^o Terme de chimie. Se dit des composés qui renferment quatre corps simples. || 3^o Terme de minéralogie. Se dit d'une variété qui résulte d'un décroissement par quatre angles. || 4^o Terme de géologie. Terrain quaternaire, ensemble de roches qui comprend toutes les formations supérieures au calcaire d'eau douce jusqu'aux cailloux roulés et aux blocs erratiques, ou environ la moitié supérieure du terrain supercré-

tacé. || L'homme quaternaire, l'homme contemporain du terrain quaternaire. L'homme quaternaire habitait des cavernes. || 5^o Terme de botanique. Se dit d'un organe répété quatre fois.

— ETYM. Lat. *quaternarius*, de *quaternus* (voy. QUATERNE).

QUATERNE (ka-tèr-n'), *s. m.* || 1^o Combinaison de quatre numéros pris ensemble à la loterie, et sortis au même tirage. Il a gagné une quaterne à la loterie. || 2^o Terme du jeu de loto. Quatre numéros marqués sans interruption sur une même ligne horizontale.

— ETYM. Lat. *quaternus*, de *quatuor*, quatre.

† QUATERNÉ, ÈE (koua-tèr-né, née), *adj.* Terme de botanique. Se dit de parties disposées quatre par quatre. Feuilles quaternées. || Terme de minéralogie. Qui offre des faces disposées quatre à quatre, ou qui résulte d'un assemblage de quatre prismes.

— ETYM. Lat. *quaternus* (voy. QUATERNE).

† QUATERNIFOLIÉ, ÈE (koua-tèr-ni-fo-li-é, ée), *adj.* Terme de botanique. Qui a les feuilles quaternées.

— ETYM. *Quaterné*, et *feuille*.

† QUATERNITÉ (koua-tèr-ni-té), *s. f.* || 1^o État d'une chose qui est composée de quatre parties. || 2^o Il s'est dit, dans la controverse, de quatre personnes, comme trinité se dit de trois. Quelques théologiens et même le fameux Pierre Lombard ont été accusés d'avoir donné par leurs explications l'idée d'une quaternité en Dieu.

— HIST. XVI^e s. Ils se trompent en une autre illusion, c'est qu'il leur semble que nous établissons une quaternité, CALV. *Instit.* 95.

— ETYM. Lat. *quaternitatem*, de *quaternus* (voy. QUATERNE).

QUATORZAINE (ka-tor-zè-n'), *s. f.* Terme de pratique ancienne. Espace de quatorze jours, qui s'observait de l'une à l'autre des quatre criées des biens saisis réellement.

— ETYM. *Quatorze*.

QUATORZE (ka-tor-z'), *adj. numéral.* || 1^o Dix et quatre. Avec quatorze ans écrits sur le visage, il vous ferait beau voir prendre un air sérieux; Ne reversez point l'ordre établi par l'usage; Hé que peut-on faire de mieux que de folâtrer à votre âge? DESMOLLIÈRES, *Lett. à Mme Dusse*, t. II, p. 76. Voici la recherche curieuse qui fut faite sur le nombre quatorze par rapport à Henri IV: il naquit quatorze siècles, quatorze décades et quatorze ans après la nativité de Jésus-Christ; il vint au monde le quatorze de décembre, et mourut le quatorze de mai; il a vécu quatre fois quatorze ans, quatorze jours, quatorze semaines, et il y a quatorze lettres en son nom, Henri de Bourbon, SAINT-FOIX, *Ess. Paris*, *Évén.* t. IV, p. 404, dans POUGENS. On prétend qu'il [Mélanchthon] changea quatorze fois de sentiment sur le péché originel et sur la prédestination, volt. *Mél. litt. Lett. au prince de ****, VI. On peut parier 14 200 contre 85, ou 132 ½ contre 1, qu'un enfant de quatorze ans vivra un an de plus, BUFF. *Prob. de la vie*, *Évén.* t. X, p. 295.

|| Chercher midi à quatorze heures, chercher des difficultés où il n'y en a pas. Notre petit maître est un chercheur de midi à quatorze heures; il a toujours le nez fourré partout, LA FONT. *Coupe en chant.* sc. 1. Cette purgation des capucins où il n'y a point de séné me paraît comme un verre de limonade... c'est un remède pour ôter le superflu qui ne va point chercher midi à quatorze heures, sév. 562. La moralité s'en présente bien plus vite et plus agréablement, on ne va point chercher midi à quatorze heures, id. 353. Vous qui vivez en ces demeures, Êtes-vous bien? tenez-vous-y, Et n'allez pas chercher midi à quatorze heures, volt. *Inscript. pour un cadran solaire*. || Faire en quatorze jours quinze lieues, marcher, voyager lentement, et fig. faire peu de besogne chaque jour. || 2^o Quatorzième. Louis Quatorze. Livre, chapitre quatorze. || On écrit ordinairement Louis XIV, Clément XIV. || Rente au denier quatorze, rente du quatorzième du capital. || 3^o S. m. Quatorze multiplié par deux donne vingt-huit. || On dit de même: le nombre quatorze, le numéro quatorze. || 4^o Le quatorzième jour d'une période. Le quatorze du mois, de la lune. Il y a vingt-trois jours que j'en suis malade; depuis le quatorze, je suis sans fièvre et sans douleurs, sév. 3 févr. 1676. || Renvoyer de sept en quatorze, ajourner indéfiniment. || Dans la doctrine des crises, le quatorze de la fièvre était regardé comme un jour décisif en bien ou en mal. Il [un certain jour] est le quatorze de Mme de Coulanges: les médecins n'en reçoivent point encore, sév. 346. || 5^o Terme du jeu de piquet. Quatre cartes égales, quatre as, quatre rois,

fidvor, le persan *tchehr*, le russe *tchetire*, le sanscrit *catvur*.

† QUATRE-CORNES (ka-tre-kor-n'), s. m. Le quatre-cornes, espèce de chabot.

† QUATRE-NATIONS (ka-tre-na-sion), s. f. pl. Les Quatre-Nations, ou le collège des Quatre-Nations, collège fondé à Paris par Mazarin, pour l'éducation et l'entretien de 60 enfants originaires des pays conquis par Louis XIV.

† QUATRE-OEIL (ka-treuil, *ll* mouillées), s. m. La sarigue.

† QUATRE-PIEDS (ka-tre-pié), s. m. Instrument dont le chaudière se sert pour charger la chaux.

† QUATRE-QUINT (ka-tre-kin), s. m. Terme de coutume. Espèce de légitime des biens propres, dont il n'était pas permis de disposer au préjudice de ses héritiers.

† QUATRE-QUINZE (ka-tre-kin-z'), s. m. Le quatre-quinze, se dit, à la paume, de quatre coups de raquette, pour chacun desquels on compte quinze.

QUATRE-TEMPS (ka-tre-tan), s. m. pl. Les trois jours où l'Église ordonne de jeûner en chacune des quatre saisons de l'année; c'est toujours le mercredi, le vendredi et le samedi. L'un dit que vous faites imprimer des almanachs particuliers où vous faites doubler les Quatre-Temps et les Vigiles, afin de profiter des jeûnes où vous obligez votre monde, MOL. *Avare*, III, 6. || Il prend deux majuscules : Quatre-Temps.

— ETYM. *Quatre*, et *temps*, saison.

† QUATRE-VINGT (ka-tre-vin), voy. QUATRE-VINGTS.

QUATRE-VINGTIÈME (ka-tre-vin-ti-è-m'), adj. Nombre ordinal de quatre-vingts. Quatre-vingt-unième (on ne fait pas sentir le *t* en liaison). Quatre-vingt-deuxième. || La quatre-vingtième partie d'un tout, chaque partie d'un tout qui en a quatre-vingts. Un tableau des mines de Sibérie, par lequel il paraît qu'en cinquante-huit années on a tiré d'une seule mine d'argent 216 000 livres de ce métal, qui tenait environ une quatre-vingtième partie d'or, BUFF. *Min. t. v*, p. 39. || Substantivement. Personne, chose qui occupe le quatre-vingtième rang. Il est le quatre-vingtième.

QUATRE-VINGTS (ka-tro-vin; l's se lie: ka-tre-vin-z hommes), adj. numéral. || 1° Quatre fois vingt. || On disait autrefois octante. || 2° Quatre-vingts s'écrit avec une *s*, toutes les fois qu'il précède le substantif. Quatre-vingts hommes. Quatre-vingts beaux hommes. J'ai connu un homme qui commença à voyager à quatre-vingts ans, parce qu'il ne voulait pas savoir, disait-il, où il serait enterré, SAINT-FOIX, *Ess. Paris*, *Éuv. t. iv*, p. 284, dans BOUGENS. On peut parier 540 contre 123, ou 4 2/24 contre 1, qu'une personne de quatre-vingts ans vivra un an de plus, BUFF. *Prob. de la vie*, *Éuv. t. x*, p. 449. || L's se met aussi quand il est censé suivi d'un substantif. Nous sommes partis cent hommes, et nous sommes revenus quatre-vingts. Je les ai trouvés au nombre de quatre-vingts. || 3° Quatre-vingt s'écrit sans *s*, quand il s'agit de la date des années. L'an mil sept cent quatre-vingt. || Il s'écrit encore sans *s*, quand il précède un autre nom de nombre auquel il est joint. Quoi donc! quatre-vingt-trois ans passés au milieu des prospérités, quand il n'en faudrait retrancher ni l'enfance où l'homme ne se connaît pas, ni les maladies où l'on ne vit point.... BOSS. *le Télémaque*. Pourquoi ne vais-je point avec elle [Mme Denis, qui allait consulter Tronchin]? c'est que j'ai quatre-vingt-deux ans, quatre-vingts maisons à finir, et quatre-vingts sottises à faire, volt. *Lett. d'Argental*, 27 août 1776. || Il s'écrit enfin sans *s* dans les locutions où quatre-vingt peut être remplacé par quatre-vingtième. La page quatre-vingt. || 4° Quatre-vingt-neuf, la première année de la révolution française. Les principes de quatre-vingt-neuf. Je croyais qu'on allait faire Du grand et du neuf, même étendre un peu la sphère De quatre-vingt-neuf; Mais point! on rebadigeonne Un trône noirci, BERANG. *Restaurat. de la chanson*. || 5° Quatre-vingt-dix, quatre-vingt-onze, etc. quatre fois vingt et dix et onze, etc. de plus. On peut parier 2 contre 3 qu'une personne de quatre-vingt-dix-neuf ans ne vivra pas un an de plus, c'est-à-dire en tout cent ans révolus, BUFF. *Prob. de la vie*, *Éuv. t. x*, p. 482. || Quatre-vingt-treize, l'année où la violence de la révolution fut au plus haut point. Somme quatre-vingt-treize, épouvantable année, De laurier et de sang grande ombre couronnée, A. BARBIER, *lambes*, *Quatre-vingt-treize*. || Autrefois on disait : nonante, nonante et un, nonante-deux, etc. || 6° S. m. Quatre-vingts, sorte de chien, voy. ISSOIS

— REM. L'habitude de compter par vingt (six-vingts, sept-vingts) a fait traiter vingt comme cent, et mettre une *s* quand il est multiplié par un autre nombre. Cela se conçoit. Mais la suppression de l'*s* dans certains cas n'est qu'une abréviation orthographique et n'a rien de syntaxique.

— HIST. XIII^e s. Le saint roy fut à Corbeil à une Penthecouste, là où il ot quatre vins chevaliers, JOINV. 196.

— ETYM. *Quatre*, et *vingt*.

QUATRIÈME (ka-tri-è-m'), adj. || 1° Nombre ordinal de quatre. Vos enfants seront assis sur le trône d'Israël jusqu'à la quatrième génération, SACT, *Bible*, *Rois*, IV, XV, 12. Si quelqu'une de vous touche à la quatrième [part], LA FONT. *Fabl.* I, 4. Toute la Russie reconnut ce Michel, et la ville de Pleskow lui livra le quatrième Demetri, qui finit par être pendu, volt. *Mœurs*, 190. Je crois vous avoir mandé que le roi de Danemark venait de se mettre dans le rang de nos bienfaiteurs; j'ai brellan de roi quatrième; mais il faut que je gagne la partie, id. *Lett. Damienville*, 9 février 1767. Cet homme singulier [Colomb] qui avait étonné l'Europe en ajoutant une quatrième partie à la terre, RAYNAL, *Hist. phil.* VI, 7. || 2° La quatrième partie d'un tout, chaque partie d'un tout qui en a quatre. || 3° Terme de vénerie. Quatrième tête, celle d'un cerf ou d'un daim de cinq ans. || 4° Personne ou chose qui occupe le quatrième rang. Il est le quatrième.

|| 5° S. m. Le quatrième du mois, le quatrième jour du mois. Le quatrième de la lune. || On dit plus ordinairement : le quatre du mois. || 6° Être dans une affaire pour un quatrième, y être d'un quatrième, y être intéressé pour un quart. || 7° Le quatrième étage. Loger au quatrième. Monter à un quatrième. Tomber d'un quatrième. || 8° En parlant du jeu, vous venez à propos, nous attendions un quatrième, c'est-à-dire un quatrième joueur. || 9° Anciennement, droit que le roi levait en Normandie sur les boissons. || 10° S. f. Terme de collège. La quatrième, la quatrième classe, ainsi dite parce que c'est la quatrième des classes en comptant de la rhétorique (rhétorique, seconde, troisième, quatrième). Professeur de quatrième. Étudier en quatrième. || Il fait sa quatrième, se dit d'un écolier qui étudie en quatrième. Il fait la quatrième, se dit d'un professeur de quatrième. || 11° Terme du jeu de piquet. Quatre cartes de même couleur qui se suivent. Une quatrième majeure, celle qui comprend l'as, le roi, la dame et le valet. Une quatrième basse, celle qui comprend le dix, le neuf, le huit et le sept. || 12° La quatrième des enquêtes, la quatrième chambre des enquêtes au parlement de Paris.

— REM. Conformément à l'usage antique, Malherbe a encore fait quatrième de trois syllabes : À peine la quatrième lune Achève de faire son tour, MALH. III, 2. Voy. la REM. à R.

— HIST. xv^e s. Ce sont impositions, gabelles, subsides, dimes, quatrièmes et toutes extorsions sur le peuple, FROISS. III, IV, 50. Mout de grandes aventures.... lesquelles je ne pourrais mie nommer, ni la quatrième partie écrire ni recorder, id. I, I, 309. || XVI^e s. La sœur du roy a la tierce partie; Toy la quatriesme; or ils donnent leurs droicts à ton mary.... MAROT, II, 289. Et si Paris qui veid en la vallée La Cyprienne, et d'elle fut espris Teust veu quatriesme, il t'eust donné le prix, RONS. 43. Cela est de son cru; il n'en doit point le quatriesme, COTGRAVE.

— ETYM. *Quatre*; bourg. *quatreime*.

QUATRIÈMENT (ka-tri-è-me-man), adv. En quatrième lieu.

— ETYM. *Quatrième*, et le suffixe *ment*.

QUATRIENNAL, ALE (ka-tri-è-nnal, nna-l'), adj. || 1° Il se dit d'un office, d'une charge qui s'exerce de quatre années l'une. Entre autres édits, celui du mois d'août 1645 portant création des offices quatriennaux dans toutes les charges où il y avait des anciens, alternatifs et triennaux, Édît, déc. 1663. || Il se dit de l'officier qui exerce cette fonction. Trésorier quatriennal. || S. m. L'office qui s'exerce de quatre années l'une, l'officier qui l'exerce. On a supprimé les quatriennaux. || 2° Qui dure quatre ans. Assolement quatriennal. Rotation quatriennale. || On dit aussi quadriennal.

— ETYM. Lat. *quatriennalis*, de *quatuor*, quatre, et *annus*, année.

† QUATRILLION (koua-tri-llon, *ll* mouillées), s. m. Voy. QUADRILLION. Bezout a écrit quatrillion.

† QUATRIN (ka-trin), s. m. Voy. QUATRAIN 2.

† QUATROCENTISTE (koua-tro-sin-ti-st'), s. m. Se dit des écrivains italiens du xv^e siècle.

— ETYM. Ital. *quattrocentista*, de *quattrocento*,

quatre cents, de *quattro*, quatre, et *cento*, cent; *mille* est sous-entendu.

QUATUOR (koua-tu-or), s. m. || 1° Terme de musique. Morceau de musique écrit pour quatre voix ou pour quatre instruments. Parmi les quatre orateurs, le quatuor de Tom Jones (Philidor), celui d'Iphigénie en Aulide (Gluck), celui de l'Irato (Méhul), celui de Charles VI (Halévy), de Rigoletto (Verdi), etc. sont célèbres. Quand on parle du quatuor vocal, on ne compte pas l'accompagnement qui s'y ajoute.

|| S'il s'agit des instruments, à moins que ceux-ci ne soient désignés nominativement, on entend toujours deux violons, alto et basse. Le quatuor instrumental est un genre de composition qui a fourni à beaucoup de grands compositeurs, tels que Haydn, Mozart et Beethoven, l'occasion de déployer les ressources du génie et du talent.... FÉTIS, *la Musique*, *Dict. Quatuor*. || 2° Dans un orchestre, l'ensemble des premiers violons, deuxième violons, altos, violoncelles et contre-basses qui ne font que doubler et renforcer les basses, de sorte qu'il n'y a que quatre parties. Un morceau à grand orchestre qu'on étudie, avant d'être répété généralement, l'est ordinairement au quatuor. Un bon quatuor, un quatuor bien nourri est la base fondamentale de l'orchestre, de même que la science et l'habileté d'un compositeur se reconnaissent surtout à l'importance qu'il donne au quatuor et à la façon dont il le traite dans chacune de ses parties, AËYER, dans le *Journal des Débats*, 4 nov. 1868. || Au plur. Des quatuor, d'après l'Académie.

— ETYM. Lat. *quatuor*, quatre.

† QUATUORVIR (koua-tu-or-vir), s. m. Terme d'histoire romaine. Nom de quatre magistrats chargés à Rome de l'entretien du pavé. || Titre des magistrats chargés de conduire une colonie. || Voyers de l'empire chargés de la réparation des routes. || Quatuorvir du trésor, titre des magistrats provinciaux qui administraient les deniers publics dans les colonies et les municipes.

— ETYM. Lat. *quatuorviri*, de *quatuor*, quatre, et *vir*, homme.

† QUATUORVIRAL, ALE (koua-tu-or-vi-ral, a-l'), adj. Qui appartient aux quatuorvirs.

— ETYM. Lat. *quatuorviralis*, de *quatuorviri*.

† QUATUORVIRAT (koua-tu-or-vi-ra; le *t* ne se prononce pas et ne se lie pas), s. m. Dignité de quatuorvir. || Fig. Autorité, domination de quatre hommes. C'est donc un quatuorvirat dont nous sommes nommés, D'ARGENSON, *Mémoires*, t. II, p. 337 (in-8°, 1867).

— ETYM. Lat. *quatuorviratus*, de *quatuorviri*.

QUAYAGE (kè-ia-j'), s. m. Droit que payent les marchands pour étaler leurs marchandises sur un quai, sur un port.

— HIST. XIV^e s. Et à lui appartiegné et doie appartenir le droit de prendre le kayage et le profit desdiz kais et de la vase, du CANGE, *kaagium*.

— ETYM. *Quai*.

1. QUE (ke), pron. relatif, ou mieux conjonctif. || 1° Lequel, laquelle, lesquels, lesquelles. Il ne s'emploie que comme régime; il est des deux genres, et des deux nombres; l'e s'élide devant une voyelle ou une *h* muette. Ces hommes que vous avez vus. Cette femme que vous connaissez. Les livres que vous lisez. Les choses qu'on vous a dites. || *Que* construit avec un verbe suivi d'un verbe à l'infinitif dépendant lui-même de ce *que*. Des disputes théologiques que l'on a toujours remarquées devenir frivoles à mesure qu'elles sont plus vives, MONTESQ. *Rom.* 22. || 2° *Que*, d'après la construction ordinaire, ne doit pas être séparé de son antécédent; cependant il est quelques cas où cela peut se faire : c'est le goût et l'oreille qui en décident; mais il ne faut pas que la clarté en souffre. Et j'ai des gens en main que j'emploierai pour vous, MOL. *Mis. III*, 7. N'allez point présenter un espoir à mon cœur, qu'il recevrait peut-être avec trop de douceur, id. *Mélic. III*, 3. Nous perdons des moments en bagatelles pures, qu'il faudrait employer à prendre des mesures, id. *Tart. v*, 3. || 3° *Que* se dit archaïquement pour ce *que*, représentant le latin neutre *quod*. Le roi [Henri IV manqué par Chatel] vit, et ce misérable.... Qui n'avait jamais éprouvé *Qu* peut un visage d'Alcide, MALH. II, 4. || En cet emploi il se dit surtout avec les verbes *avoir*, *savoir*, *pouvoir* (joints à *ne*). Mon esprit satisfait n'aura que désirer, RACAN, *Psautre* L. C'est demain qu'elle [Médée] sort de nos terres; Nous n'avons désormais que craindre de sa part, conn. *Médée*, II, 4. Surpris, ravi, confus, je n'ai que repartir [répondre], id. *Suit. III*, 10. L'autre aussitôt de s'excuser, Alléguant un grand rhume; il ne pouvait que dire Sans odorat.... LA

FONT. FABL. VII, 7. Les traits du visage très-beaux et si bien proportionnés qu'on n'y trouvait que reprendre, in. *Psyché*, II, p. 163. Ne sachant que conjecturer du dessein de son mari, ni à quelle mort se résoudre, in. *ib.* II, p. 142. Madame, je suis votre sœur, autrefois l'épouse de Cupidon, maintenant esclave, et ne sachant presque que devenir, in. *ib.* p. 148. S'il faut agir, je ne sais que faire; s'il faut parler, je ne sais que dire, J. J. ROUSS. *Confess. I.* || Je n'ai que faire, je n'ai rien à faire. Qui n'a point de procès, au palais n'a que faire, RÉGNIER, *Sat. XVI.* || Je n'ai que faire de, je n'ai aucun besoin de. Il a été affirmé dans son pouvoir par une force étrangère... qui n'a que faire des bonnes maximes pour produire les bons succès, BALZ. *Socrate chrétien*, VIII. Je n'ai que faire de votre aide, MOL. *Méd. m. lui.* I, 2. Je n'ai que faire de vos dons, in. *L'Av.* IV, 6. || Je n'ai que faire de vous dire... il n'est pas nécessaire de vous dire... || Je n'ai que faire à cela, je n'ai aucun intérêt à cela. || Je n'ai que faire là, je ne suis pas nécessaire là. Vous êtes un sot de venir vous fourrer où vous n'avez que faire, MOL. *Méd. m. lui.* I, 2. || Je ne puis que faire à cela, je n'y puis, je n'y sais que faire, je ne peux qu'y faire, il ne dépend pas de moi d'y rien faire, d'y remédier. || 4° Faire que fou, que sage, agir en fou, en sage; en remplissant l'ellipse on a : faire [ce] que [ferait un] sage. Disant qu'il ferait que sage De garder le coin du feu, LA FONT. *Fabl.* V, 2. || 5° *Que*, construit avec un adjectif et le verbe *être*, fait une sorte de locution qui signifie étant (la est ici adjectif conjonctif, voyez les exemples : la cruelle laquelle elle est; innocent lequel il était). La cruelle qu'elle est [la mort] se bouche les oreilles, Et nous laisse crier, MALH. VI, 18. Innocent qu'il était, il [Jésus] voulut endurer, CORN. *Imit.* II, 4. Comme un petit fou qu'il était, SCARR. *Rom. com.* I, 1. David, tout roi qu'il était, instruit d'un secret si important, envisageait comme une béatitude l'attachement à cette loi, BOURDAL. *Purif. de la Vierge*, *Myst.* I, II, p. 185. Infortunés que vous êtes, vous avez abandonné la loi de votre Dieu, et c'est ce qui vous a perdus, in. *ib.* p. 168. Aveugle que j'étais je crus voir la nature... VOLT. *Temple du Gout*. Le libertin, mon Dieu, que c'était là ! in. *Enf. prod.* I, 1. || Il s'emploie en ce sens avec un autre verbe que *être*, pourvu que ce verbe suppose le verbe *être*. Habile qu'il se jugeait, il accepta la mission. Innocent qu'il se savait, il avait la tête haute. || Avec un participe il signifie après que. Arrivé qu'il fut, il se mit à la besogne. Établi qu'il eut son monde en un bon endroit, il songea à lui. || Après un adjectif et avec le subjonctif, dans le sens de quelque... que. Ma crainte toutefois n'est pas trop dissipée; Et doux que soit le mal, je crains d'être trompée, MOL. *Sgan.* 22. Aujourd'hui on dirait : si doux que soit, ou tout doux qu'est. || 6° *Que* je crois, locution familière et elliptique pour : à ce que je crois. Vous n'êtes pas d'ici, que je crois, MOL. *G. Dand.* I, 2. [Il] Verra, que vous croyez, la promesse accomplie... in. *Sgan.* 23. On aura, que je pense, Grande joie à me voir après dix jours d'absence, in. *Éc. des f.* I, 2. Et ce sera bientôt ! — Cremante : Ce sera, que je crois, Dans huit jours au plus tard, QUIN. *Mère coq.* V, 4. || On dit de même : que je sache, à ce que je sache. Il n'est point de destin plus cruel, que je sache, MOL. *Amph.* III, 1. || 7° *Ce que c'est*, quelle chose c'est. Il ne sait que par où dire Ce que c'est que la cour, la mer, et ton empire, Fortune... LA FONT. *Fabl.* VII, 12. Je ne sais point, seigneur, ce que c'est que d'aimer, RÉGNARD. *Démocr.* III, 3. || Familièrement. Ce que c'est que de nous ! voyez quelle est la condition des humains. Ce que c'est que de nous ! moi, cela me confond, RÉGNARD, *le Légal.* V, 7. || Archaiquement on supprimait ce. Je ne sais que c'est de flatter personne, BALZ. *liv.* I, lett. 3. Le roi ne sait que c'est d'honorer à demi, CORN. *Hor.* IV, 2. Voilà, voilà que c'est de ne voir pas Jeanette, Et d'avoir en tout temps une langue indiscreète, MOL. *L'Ét.* IV, 8. || 8° Ancienne construction de que, très-usitée au XVII^e et au XVIII^e siècles, dans laquelle le membre où est que est rattaché par qui à un membre suivant et dépendant. Et que pourra faire un époux Que vous voulez qui soit jour et nuit avec vous ? LA FONT. *Fabl.* VII, 2. Sur les éloges que l'envie Doit avouer qui vous sont dus, Vous ne voulez pas qu'on appuie, in. *ib.* VIII, 4. Mais pour guérir le mal qu'il dit qui le possède... MOL. *Éc. des f.* II, 6. Toutes choses qu'on voit bien qui sont... BOSS. *Connaiss.* IV, 2. On fit au comte d'Estrées une grande opération qu'on n'expliqua point, mais qu'on prétendit qui l'empêcherait d'avoir des enfants,

ST-SIM. 113, 238. Le silence de l'Écriture sur ces démons que l'on prétend qui président aux oracles... FONTEN. *Oracles*, I, 6. Si nous attendons... nous attendons ce que Jésus-Christ a prédit qui n'arriverait jamais, MASS. *Confér. Zèle contre les scandales*. Voici cette épitre qu'on prétend qui lui attira tant d'ennemis, VOLT. *Comment. sur l'ép. d' Aristote* (de Cornielle). || Cette construction a été employée, comme on voit, par les meilleurs écrivains; elle est vive et très-commode : il serait fort utile de la remettre en honneur. || 9° *Que*, interrogativement, quelle chose? Qu'est-ce-ci, mes enfants? écoutez-vous vos flammes? CORN. *Hor.* II, 7. Qu'est ceci? dit-il à son monde; Je trouve bien peu d'herbe en tous ces râteaux, LA FONT. *Fabl.* IV, 21. De sorte que, ne voulant pas dire : je ne sais, il [Montaigne] dit : que sais-je? dont il fait sa devise, PASC. *Entret. avec M. de Sacy*. Héli que puis-je au milieu de ce peuple abattu? RAC. *Athal.* I, 1. Que vous semble, mes sœurs, de l'état où nous sommes? in. *Esth.* II, 9. Que ne quitterait-on pas Pour plaier au maître du monde? QUINAULT, *Proserp.* I, 11. Que sera-ce, s'il faut que je voie, que j'entende ce que je n'ose imaginer sans frémir? MONTESQ. *Lett. pers.* 166. J'étais malheureux, que suis je donc aujourd'hui? J. J. ROUSS. *Hél.* III, 19. || Il se construit avec l'infinitif. Que devenir? Mais quand nous serions rois, que donner à des dieux? LA FONT. *Phil. et Bauc.* Le héraut du printemps lui [au milan] demanda la vie : Aussi bien, que manger en qui n'a que le son? in. *Fabl.* IX, 18. || Familièrement. Que diable? quelle chose, avec *diable* pris d'une façon exclamative. Si vous n'êtes pas malade, que diable ne le dites-vous donc? MOL. *Méd. m. lui.* II, 9. Que diable est-ce là? les gens de ce pays-ci sont-ils insensés? in. *Pourc.* I, 12. || *Que* interrogatif employé par redondance avec le verbe *savoir*. Que sait-on ce qui arrivera? *Dict. de l'Acad.* au mot *SAVOIR*. Que sait-on s'il le voudra? *ib.* Que savons-nous ce que la Providence garde à M. de Vardes? sév. 17 avr. 1682. || 10° *Qu'est-ce?* quelle chose est-ce? Qu'est-ce de moi? faible est ma main... RÉGNIER, *Stances relig.* Qu'est-ce là? lui dit-il — Rien. — Quoi! rien! — Peu de chose, LA FONT. *Fabl.* I, 6. || *Qu'est-ce que...?* même sens. Qu'est-ce que tout cela, qu'un avertissement...? LA FONT. *Fabl.* VIII, 1. Dieux! qu'est-ce que j'entends? RAC. *Phèdre*, II, 6. Qu'est-ce qu'un livre de Jean-Jacques contre la comédie? Jean-Jacques est-il devenu Père de l'Église? VOLT. *Lett. Thiriot*, 17 sept. 1768. Qu'est-ce que ce Confucius dont on parle tant, si on le compare à Sidney et à Montesquieu? AYNAL, *Hist. phil.* I, 21. || 11° *Que* dans les phrases interrogatives, suivi de *que*, et signifiant quelle chose... si ce n'est... Et que puis-je espérer qu'un tourment éternel, Si je poursuis un crime, aimant le criminel? CORN. *Cid*, III, 3. Que fais-tu, Jupiter, que du haut de la nue Tu n'en perdes la race [des puces], afin de me venger? LA FONT. *Fabl.* VIII, 6. Mais qu'oi! que feras-tu que de l'eau toute claire? MOL. *L'Ét.* III, 1. Que peut-on donc avoir que de l'estime pour une religion qui connaît si bien les défauts de l'homme? PASC. *Pens.* XI, 11, enit. HAVET. Qu'ont été durant tout ce temps les Alboin, les Astolphe et les Didier, que des ennemis de Rome et de l'Église romaine? BOSS. *Vor.* XIII, 34. Hélas! et qu'ai-je fait que de trop vous aimer? RAC. *Berén.* V, 6. Que font les obstacles que piquer vos désirs? MASS. *Carême, Prière* 2. Qu'y entendons-nous que des peintures vagues et superficielles? in. *Carême, Confess.* Que restait-il à un guerrier qu'à demander raison du tort qu'on lui faisait? MONTESQ. *Espr.* XXVIII, 14. || 12° *Que*, pourquoi, à quoi? Que parlez-vous ici d'Albe et de sa victoire? CORN. *Hor.* IV, 2. Que tardez-vous, seigneur, à la répudier? RAC. *Brit.* II, 2. || *Que* sert de se flatter, de dissimuler, etc.? à quoi sert-il de se flatter, de dissimuler, etc.? Du zèle de ma loi que sert de vous parler? RAC. *Athal.* I, 1. || En ce sens il se construit souvent avec *ne*. Les ruines d'une maison Se peuvent réparer : que n'est cet avantage Pour les ruines du visage? LA FONT. *Fabl.* VIII, 6. Si le choix est si beau, que ne le prenez-vous? MOL. *Femm. sav.* III, 7. || *Que*, en quoi? Que peut vous offenser sa flamme ou sa retraite, Puisque vous n'aspirez qu'à vous en voir défaire? CORN. *D. Sanche*, III, 6. Que te peut nuire enfin une telle tempête? in. *Imit.* III, 46. Que lui était [à Dieu] nécessaire le témoignage d'aussi faibles créatures que nous le sommes? BOURDAL. *Serm. pour le dim. dans l'oct. de l'Ascension*, II. || 13° *Que* exclamatif et dans le sens de combien (en cet emploi, que est équivalent au relatif latin quand il est exclamatif : *O qui tuarum pennarum est niter!* Phèdre.) Mon

Dieu, mon créateur, Que ta magnificence étouffe tout le monde! MALH. I, 1. Que bien plus aisément j'en saurais triompher! CORN. *Relog.* IV, 3. Que c'est un sort cruel d'aimer par politique? in. *Sertor.* I, 3. Qu'il est partout de trahire! Qu'il est peu de sujets fidèles à leurs maîtres! in. *Nicom.* V, 8. Ah! mon fils, que la tendresse d'un père est aisément rappelée, et que les offenses d'un fils s'évanouissent vite au moindre mot de repentir! MOL. *Festin*, V, 1. Que ses douleurs l'ont rendue savante dans la science de l'Évangile! BOSS. *Reine d'Anquet.* Que nous nous pardonnons aisément nos fautes, quand la fortune nous les pardonne! in. *ib.* O mon pauvre tyran, que tu as perdu à être si riche, et que Diogène a gagné à ne posséder rien! FÉNEL. *Dial. des morts onc.* 27. Que les Français sont grands quand leur maître les guide! VOLT. *Fontenoi*. Qu'aimable et tendre doit être un mari qui peint sa femme sous des traits si charmants! J. J. ROUSS. *Lett. au comte de B.* 26 janv. 1766. Que vous prenez de soins superflus! in. *Hél.* III, 21. Que de fous et de méchants dans ce meilleur des mondes possibles! D'ALEMB. *Lett. d'Voltaire*, II août 1768. Qu'aimable est la vertu que la grâce environne! A. CHÉNIER, *L'aveugle*. || 14° *Que*, avec un nom de temps, signifie durant lequel, laquelle, lesquels, lesquelles. Le jour suivant, que les vapeurs de Bacchus furent dissipées, Xanthus fut extrêmement surpris de ne plus trouver son anneau, LA FONT. *Vie d'Ésope*. Il perdit la voix Du moment qu'il gagna ce qui cause nos peines [l'argente], in. *Fabl.* VIII, 2. Et moi-même Au moment que je fais cette moralité... in. *ib.* VIII, 4. Du temps que les bêtes parlaient, in. *ib.* I, 1. Un certain loup, dans la saison que les tièdes zéphirs ont l'herbe rajeunie, Et que les animaux quident tous la maison, in. *ib.* V, 8. L'argent dans une bourse entre agréablement; Mals, le terme venu que nous devons le rendre, C'est lors que les douleurs commencent à nous prendre, MOL. *L'Ét.* I, 6. Je ne m'ennuyais point cet hiver que je vous avais, sév. 28 août 1676. Vous devez prendre désormais quelque intérêt à mes affaires, tout au moins pour un an, qui est le temps que vous avez affermé le Buron, in. *d'Hérigoyon*, 9 juill. 1686. J'y serai [à Grignan] jusqu'au mois de septembre, que j'irai à Bourhill... in. *d'Bussy*, 16 juill. 1673. Le temps n'est plus, ma chère fille, que ce m'était une grande consolation de recevoir une grande lettre de vous, in. 17 janv. 1680. Cette pauvre diablesse de Voisin, qui est à l'heure que je vous parle, brûlée à petit feu à la Grève, in. 21 février 1680. Où est le temps que vous ne mangiez qu'une tête de bécasse par jour, et que vous mouriez de peur d'être trop grasse? in. 6 janv. 1672. C'est un infortuné... qui ne se croit formé que pour les jours rapides qu'il paraît sur la terre, MASS. *Carême, Prière* 2. Au commencement que l'évêque avait si mal entre les mains tout le revenu de son Église, en était-il plus fastueux? in. *Confér. Us. des reven. ecclésiast.* Une nuit que j'étais dans cet état tranquille où l'âme, plus à elle-même, semble être délivrée de la chaîne qui la tient assujettie, MONTESQ. *Temple de Gnide*. Au mois de juillet... que le pays [Montmorency] est plus agréable, J. J. ROUSS. *Lett. d' Malesherbes*. Quelle soit toujours coiffée en cheveux jusqu'à l'âge de trente ans, qu'une pareille coiffure devient indécente et ridicule dans une femme, in. *Lett. d' Mme Roguin*, 31 mars 1764. Dans ma jeunesse, que je croyais trouver dans le monde les mêmes gens que j'avais connus dans mes livres, in. 2° *lett. d' M. de Malesherbes*. Je joue de la harpe ou du clavecin jus qu'à huit et demie, que nous soupions, CORN. *Ad. et Th.* I, 1, p. 31, dans POUGENS. || Par assimilation on a fait *maintenant que*, à présent que, sorte de conjonctions composées qui signifient en ce temps où, et qui sont formées comme *pendant que*, *alors que*. L'Espagne pleurait seule; maintenant que la France et l'Espagne mêlent leurs larmes et en versent des torrents, qui pourrait les arrêter? BOSS. *Mar-Thér.* || 15° De la même façon on a fait, avec toutes sortes de substantifs et *que*, des composés où *que* signifie selon lequel, laquelle, lesquels, lesquelles. De la façon enfin qu'avec toi j'ai vécu, Les vainqueurs sont jaloux du bonheur du vaincu, CORN. *Anna*, V, 1. On se défend d'abord, mais de l'air qu'on s'y prend On fait entendre assez que notre cœur se rend, MOL. *Tart.* IV, 6. Elle [Mme de la Fayette] vous remercie tendrement de la manière que vous comprenez sa douleur, sév. 12 avr. 1680. Commencez par décider... si je vendrai mes grains à Noël prochain au prix qu'ils se trouveront, in. *d' Mme de Guitaut*, 22 nov. 1682. Elle [Mme de Fontevault]

pensa mourir de douleur en le voyant [son père] en l'état qu'il est [frappé d'apoplexie], *id.* 42 juin 1676. Les écrits que vous m'avez fait l'honneur de m'envoyer n'envisent point la matière du côté que je la regarde ici, *BOSS. Lettres*, 237. Me voyait-il de l'œil qu'il me voit aujourd'hui? *ACC. Andr.* II, 4. Comme un arbre plus d'une fois mort et déraciné, selon l'expression d'un apôtre, vous allez rester pour toujours sur le côté que vous tombez, *MASS. Carême, Inconst.* Je tournai la tête du côté que portait la voix, *LESAGE, Gil Blas*, I, 1. Le public ne prendrait pas le mot de secte dans le sens que j'en avais écrit, *J. J. ROUSS. Lett. à M de Bastide*, 10 juin 1760. Pardonnez si je ne puis voir les périls qui vous effrayent du même œil que les voit une mère, *in Lett. à Mme de Créquy*, 13 oct. 1758. || 16° En dépit qu'il en ait, voy. DÉPIT I, n° 2, et la remarque 2.

— REM. I. On dit: Faites ce que bon vous semblera, et non ce qui bon vous semblera. La construction est: Faites ce que bon vous semblera de faire. || 2. Que signifiant combien est un adjectif de quantité qui ne peut modifier un mot précédé d'un des adjectifs bien, très, fort, extrêmement. Ainsi il y aura faute dans les vers suivants: Hélas! après les pleurs que j'ai versés pour vous, que cet heureux instant me doit être bien doux! *CRÉBILLON, dans GIRARDT-DUVIVIER.*

— HIST. IX° s. Si Lodwighs sacrament quæ son fradre Karle jurat, conservat... *Serment.* In o quid il mi altresi fazet, *ib.* || X° s. E. de cel peril que super els metreiet, *Frag. de Valenc.* p. 468. Cel cilie [ce lierre] sost que [sous lequel] cil sedebat, *ib.* p. 468. || XI° s. Ce dist Rolans: compainz, que faites-vous? *Ch. de Rol.* civ. Qu'est devenu li gascons Engeliers, *ib.* clxxiii. Respont Rolanz: jâ fereie que folz, *ib.* lxxxii. Deus, dit li quens [le comte], ur ne sai je que face, *ib.* cxlvi. Ehl reis amis, que [pourquoi] vous ici nen estes? *ib.* cxxvi. An la sameine [semaine] qued il s'en dut aler, *St-Heris*, lxx. || XII° s. Mult fait l'amours que vilaine qui comence por faillir, *Couci*, iv. Quant [je] voi venir le bel tanz et la flour, Que l'erbe vers respant aval la prée, *ib.* xvii. Sire, ce dist Sebile, savez que [ce dont] je vous prie? *Saz.* vii. || XIII° s. Tout droit en ce termine que je ici vous di, *Berte*, i. Diex! que ne savent or quele est fame Pepin? *ib.* lv. Moi ne chaut qu'on en fasse, *ib.* xvi. Je ne sai que penser, *ib.* xlvi. Pour le bien que il voient que Diex leur a rendu, *ib.* cxxxvii. Que m'est-il avenu? qu'ont ces gens empensé? *ib.* xv. En temps doux et joli que erbelete poignent et pré sont raverdi, *ib.* i. Entour la Saint Jehan que la rose est fleurie, *ib.* ii. L'heure soit benoite, que je onques vous vi, *ib.* lxx. || XIV° s. Il n'y a rien que metre ne que oster [aux œuvres bien faites], *ORESMÉ, Eth.* 44. Qu'est-ce que de fortune quant à tourner se prent. Celui n'est mie sages qui s'y fie forment, *Guescl.* 978v. Et que n'y aliez vous? dit li prince briefment, *ib.* 43544. || XV° s. Pour voir qu'on [ce qu'on] voudroit faire du roi, qui en prison estoit [Edouard II], *FAOISS.* I, 1, 25. Et lui recorderent que une poignée de gens que ils estoient, avoient deconfit le roi d'Escosse et toute sa puissance, *ib.* I, 1, 307. Ils trouverent les nefz et les vaisseaux tous presz qu'on leur avoit amenés d'Angleterre, *ib.* I, 1, 29. Avoit mis en deliberation s'il feroit mourir ses hostages, ou qu'il en feroit, *COMM.* II, 4. Voicy que je feroie, *ib.* III, 8. Sans nul besoin qu'il en soit, *ib.* I, 5. Il me ferit une fois ou deux; dont il fist que foul, car j'en fis pis que d'avant, *Les 16 joyes de mariage*, p. 24. || XVI° s. Dont dist Garzantua: que diantrel vous estes mauvais chevalcheurs, *RAB. Garg.* I, 12. Un jour de vendredy, que tout le monde s'estoit mis en devotion, *ib.* Pant. II, 2. Beu que il eust, et rendu le hanap, *ib.* IV, 51. Esmerveillez vous davantage de la queue des beliers de Scythie, que pesoyt plus de 30 livres, *ib.* I, 16. Là son precepteur repetoyt ce qu'avoit esté leu, *ib.* I, 23. Tout ce que leur estoit servy à table, *ib.* I, 23. Que feit-il? — Qu'il le feit, mes bonnes gens? escoutez, *ib.* I, 4. Que dyable de language est ceci? *ib.* I, 6. Mais qu'est-ce que je mets si grand peine à refuter ceste rage brutale? *CALV. Instit.* 470. Qu'est-ce à dire que Dieu ne voit point les pechez, sinon qu'il ne les punit point? *ib.* I, 544. Un grand vouloir de ne me souvenir d'homme que vive, *MAROT*, I, 381. Qu'estoy-je avant qu'entrer en ce passage?... Qu'est-ce qu'aymer et s'en plaindre souvent?... Que suis-je donc? lorsque mon cœur en fend?... *DUBELL.* III, 55, *recto.* Qu'ay je fait, que trop aymer? *ib.* IV, 34, *verso.* À ce dernier roole, il n'y a plus que feindre, *MONT.* I, 67. Je ne suis pas bon naturaliste, qu'ils disent, *ib.*

1, 61. Elle les a estably ez regions que bon luy a semblé, *ib.* I, 109. Qu'est-il plus farouche que de veoir... [qu'y a-t-il de plus... que de...]? *ib.* I, 118. Les voulez-vous [les philosophes] rendre juges des droicts d'un procez, des actions d'un homme? Ils en sont bien prests: ils cherchent encores s'il y a vie; que c'est qu'agir et souffrir, *ib.* I, 440. A treize ans que je sorti du college, j'avois achevé mon cours... *ib.* I, 496. Scavoir commander aux passions qu'il faut, *LA BOÉTIE*, 163. Elle monta mille fois les degrés d'une grand' tour qui descouvroit la plaine, Et les forests et chemins qu'elle pense qu'on peut venir à Montauban de France, *ib.* 486. Qu'est-ce qu'on pense qui donna à si petit nombre de gens... le cœur de... *ib.* 47. Qu'est-ce qui engraisse plutost un cheval? l'œil de son maistre, *ib.* 214. Je vous laisse à penser que, en lieu et avecques la compaignie qui y est, peult faire ou dire vostre cousine, *MARG. Lett.* 4. Ils ne savent que dire, *ib.* I, 35. Que te semble de ce qu'un tel a fait? *AMYOT, Lyc.* 36. L'année que Phaedon fut prevost à Athenes, *ib.* *Thésée*, 44. Du costé que passe la riviere d'Aoapus, *ib.* *Timol.* 31. Il reprit le chemin qu'il estoit venu, d'Aus. *Hist.* II, 475. Les princes penchent aisement du costé que leur inclination naturelle les conduit, *ib.* II, 250. L'encre qu'on escrit [à écrire], *PARÉ*, X, 8.

— ETYM. Lat. *quod*, neutre de *quis* (voy. QUI). On peut penser que que représente *quem*, *quam*, *quæ* aussi bien que *quod*; mais la forme *qued* nous ramène à *quod*. Dans quelques cas qui n'ont pas prévalu, on a dit que pour qui, comme l'italien *che*.

2. QUE *ke*, conj. || 1° Sert à unir deux membres de phrase; ce qui distingue ce que du que relatif qui unit un nom et un membre de phrase, c'est que celui-ci peut se tourner par *qui* ou par *lequel*, *laquelle*, accompagné du nom qu'il rappelle, tandis que que conjonction ne le peut pas. Vous dites qu'il viendra. Je crois qu'avec cela, mon cher marquis, je croi qu'on peut par tout pays être content de soi, *MOL. Mis.* III, 4. || Dans ces locutions: Je dis que oui, il soutient que non, *oui* et *non* représentent des propositions. || Après certains verbes qui veulent de avec un substantif, on peut aussi mettre *que*. Je vous instruis, je vous informe que votre frère est arrivé. Je vous avertis qu'il est temps de partir. || On a dit aussi que après *supplier*. Si j'ai oublié dans ma première lettre de faire mention du prélat, je vous supplie que je repare ce défaut dans celle-ci, *sév.* d *Bussy*, 27 févr. 1679. || 2° Après certains verbes et certaines constructions qui impliquent possibilité, doute, négation, interrogation, commandement, on met le subjonctif. Je ne crois pas qu'il vienne. Il suffit que vous le disiez. Il faut qu'il parte. C'est dommage qu'il ait ainsi parlé. Est-il possible que vous partiez? Voilà qui m'étonne, qu'en ce pays-ci les formes de la justice ne soient point observées, *MOL. Pourc.* III, 2. Et ne croyez pas que ce fût sur des matières... *MASS. Carême, Vérité de la relig.* Ô Dieu! en permettant que la sagesse humaine tombât dans des égarements si monstrueux, *ib.* *Carême, Vérité de la religion.* || Cependant on peut mettre aussi l'indicatif: mais le sens est un peu différent. Craignez-vous qu'il suffît d'être sorti de moi? *CORN. le Ment.* v, 3. C'est dommage, Garo, que tu n'es point entré au conseil de celui qui prêche ton curé, *LA FONT. Fobl.* IX, 4. Ah! madame, il suffit pour me rendre croyable, que ce qu'on vous promet doit être inviolable, *MOL. D. Garc.* I, 3. Est-il possible que toujours j'aurai du dessous avec elle? *ib.* *G. Dand.* II, 43. Est-il possible que vous serez toujours embéguiné de vos apothicaires et de vos médecins? *ib.* *Mal. imag.* III, 3. || 3° Et que, continuant une pensée commencée par un infinitif. Mais voyant à leurs pieds tomber tous leurs soldats, Et que seuls désormais en vain ils se défendent, *CORN. Cid.* IV, 3. J'ai cru sa mort pour vous un malheur nécessaire, Et que sa haine injuste augmentant tous les jours... *ib.* *Pomp.* III, 2. Considérant l'état des choses, et qu'il serait peut-être difficile au roi son matre de conserver ni Dunkerque ni les autres places de Flandre, *PELLISSON, Hist. de Louis XIV.* liv. I, 1602. Nêre, ne va point te confier aux flots, De peur d'être déesse, et que les matelots N'invoquent au milieu de la tourmente amère La blanche Galatée et la blanche Nêre, A. CHÉN. *Fragments d'idylles.* || Que s'emploie semblablement, sous-entendu *disant*, *exposant*. M. de Pomponne ne put retenir quelques larmes, en lui parlant [au roi] du malheur qu'il avait eu de lui déplaire; que, pour sa famille, il l'abandonnait aux bontés de Sa Majesté; que toute sa douleur était... *sév.* 7 févr. 1680. || 4° Dans une phrase où se trouvent deux propositions en regard

l'une de l'autre, l'une régissant, l'autre régée, quand la première est au passé, on doit mettre la seconde au présent, si elle exprime une chose vraie indépendamment de toute époque, une action qui se fait ou peut se faire en tout temps, ou bien encore lorsqu'il s'agit de quelque chose qui existe au moment où l'on parle. Vous n'avez dit, tout franc, que je dois accepter Celui que pour époux on me veut présenter, *MOL. Tart.* II, 4. Qu'est-ce que vous me voulez, mon papa? ma belle maman m'a dit que vous me demandez, *ib.* *Mal. imag.* II, 11. On m'a dit qu'on ne connaît plus certaines planètes qui tournent autour de Jupiter, auxquelles Galilée donna en mon honneur le nom d'astres de Médicis, *FONT. Dial. de Cosme de Médicis et de Bérénice.* Il conclut que la sagesse vaut mieux que l'éloquence, *volt. Tauréau blanc.* || Cependant mettre l'imparfait n'est pas une faute; seulement la pensée est un peu différente; l'imparfait se dit quand on veut exprimer quelque chose de relatif. ...Je t'ai déjà dit que j'étais gentilhomme, Nè pour chôme et pour ne rien savoir, *LA FONT. Papefig.* Son père Antonin lui avait appris [à Marc-Aurèle] qu'il valait mieux sauver un seul citoyen que de défaire mille ennemis, *BOSS. Hist.* I, 10. Je n'ai pas oublié, prince, que ma victoire Devait à vos exploits la moitié de sa gloire, *ACC. Bérén.* III, 1. || On met l'imparfait du subjonctif après un temps passé. Je craignais, j'ai craint, j'avais craint qu'il ne vint. || On le met aussi après le conditionnel passé. J'aurais voulu qu'il ne vint pas. || Après le conditionnel futur, on met le présent ou l'imparfait. Je voudrais qu'il vienne ou qu'il vint; voy. la remarque 2. || On pourrait, après le présent, mettre l'imparfait du subjonctif dans une phrase de cette espèce: On craint que la guerre, si elle éclatait, n'entraînât des maux incalculables. || C'est de la sorte que Racine a dit: Hélas! on ne craint point qu'il venge un jour son père; On craint qu'il n'esuyât les larmes de sa mère, *Andr.* I, 4. || 5° Que retranché, nom que l'on donne, dans certaines grammairies latines, à la tournure latine qui exprime par le verbe à l'infinitif et le nom à l'accusatif ce que nous exprimons par que entre deux verbes; Burnouf l'appelle proposition infinitive. C'est donc par l'idiotisme de l'une et de l'autre langue qu'il faut expliquer ces façons de parler, et non par les règles ridicules du que retranché, *NUMARS. Euv.* t. IV, p. 82. || 6° En tête d'un chapitre ou d'une section d'un livre, on met que pour indiquer de quelle matière il y est traité. Que Dieu s'est voulu cacher, *PASC. Pens.* XI, 5, éd. HAVET. || 7° Par inversion, la proposition où est que peut se mettre avant l'autre. Que cela soit, j'y consens. Que l'on veuille agir ainsi, c'est ce que je ne crois pas. Mais que tous, tant que nous sommes, Nous mentionnons, grand et petit, Si quelque autre l'avait dit, Je soutiendrais le contraire, *LA FONT. Fobl.* IX, 4. Que le bon soit toujours camarade du beau, Dès demain je chercherai femme, *ib.* VII, 2. Que ce soit l'homme ou la femme qui ait introduit le péché dans le monde, c'est la même chose, selon saint Augustin, *MALBER. Rech. Éclairc.* liv. I, t. IV, p. 126 dans *POUGENS.* Que tous les hommes presque se sauvent, la foi nous défend de le croire, *MASS. Carême, Élus.* Que ce consul [Cicéron] ait été un bon poète, un philosophe qui savait douter, un gouverneur de province parfait... ce n'est pas là le mérite dont il s'agit ici, *volt. Rome sauv.* *Préf.* || Que ainsi placé équivaut quelquefois à *soit que*. Que sa prétention fût ou non légitime, Encor ce traitement paratt-il inhumain, *ROTA. Antig.* IV, 4. Du reste, que vous réussissiez ou que vous ne réussissiez pas, c'est un soin dont il vous décharge, *BOURDAL. Exhort. sur l'obéiss. relig.* t. I, p. 283. Tout ce que nous faisons, que nous pleurons, que nous nous réjouissons, il doit être d'une telle nature, que nous puissions du moins le rapporter à Jésus-Christ, *MASS. Carême, Élus.* || Ainsi placé, que équivaut encore à s'il arrive, s'il arrivait, s'il fût arrivé. Qu'il fasse le moindre excès, il est malade, s'il arrive qu'il fasse le moindre excès, il en est malade. Que Nicias eût envoyé le plus petit détachement pour s'opposer à l'approche de Gylippe, il était maître de Syracuse, et tout était fini, *HOLLIN, Hist. anc. Euv.* t. III, p. 667, dans *POUGENS.* Que son maître [du chien] paraisse, et ses sens sont calmés, *DELL. Trois rég.* VIII. || Que s'emploie de même pour il faut que. Que je vous retrouve à mon retour modeste, douce, timide, docile, *MAINTENON, Lett. à Mlle d'Aubigné*, 14 mai 1693. Que je vous gronde; vous doutez de mes sentiments, parce que vous n'en voyez pas de marques, *ib.* *Lett. à Mme de Brinon.*

t. II, p. 233, dans POUGENS. Que je vous conte une réponse qui m'a fait plaisir, parce qu'elle m'a paru au-dessus de son âge [d'un enfant], *id. Lett. à Mme de Montespan*, 1677, t. I, p. 66. || Dans une phrase exclamative il équivaut à : faut-il ? Qu'il se soit oublié à ce point ! Bon Dieu ! que la tiédeur des chrétiens ait réduit votre Eglise à leur faire une loi de la participation à votre corps et à votre sang ! qu'il ait fallu des menaces pour les conduire à l'autel, et les obliger de s'asseoir à votre table ! *MASS. Avent. Disp. de la comm.* || 8° Il exprime le souhait, l'imprécation, le commandement, le français ne possédant l'impératif qu'aux secondes personnes et à la première du pluriel, et y suppléant avec *que* et le subjonctif ; dans ces locutions, *que*, bien que en tête de la phrase, n'en est pas moins entre deux propositions dont la première est sous-entendue : je prie que, j'ordonne que, etc. Que je meure si... Qu'il parte aussitôt. Que la foudre à vos yeux m'écrase si je mens ! *CORN. le Ment.* III, 6. Que puissiez-vous avoir toutes choses prospères ! *MOL. le Dép.* III, 4. Que maudit soit l'amour, et les filles maudites Qui veulent en tâter, puis font les chattemites ! *id. ib.* v, 4. Le pauvre homme ! allons vite en dresser un écrit, Et que puisse l'envie en crever de dépit ! *id. Tart.* III, 7. Elevez maintenant, ô Seigneur, et mes pensées et ma voix ; que je puisse représenter à cette auguste audience l'incomparable beauté d'une âme que vous avez toujours habitée ! *BOSS. Mar.-Thér.* Que son nom soit béni ; que son nom soit chanté ; Que l'on célèbre ses ouvrages Au delà des temps et des âges, Au delà de l'éternité ! *id. Esth.* III, 9. Salut, père étranger, et que puissent tes vœux Trouver le ciel propice à tout ce que tu veux ! *A. CHEN. le Mendiant.* || 9° *Que* s'emploie seul et représente différentes locutions conjonctives. || Il représente : afin que. Que se met pour afin que, *M. d'Abancourt* disant dans son Lucien : Monte vite, que je t'attache, *VAUGEL. Nouv. Rem. Observ. de M**** p. 185, dans POUGENS. Faites, faites entrer ce héros d'importance, Que je fasse un essai de mon obéissance, *CORN. Sertor.* II, 2. Rendez-vous propre mon expérience : que j'aie vécu pour vous et pour moi, *MAINTENON, Lett. à M. d'Aubigné*, 25 juin 1684. || Dans une phrase interrogative, il représente : qui fait que, pour que. Mais que vous a-t-il fait, que pour lui seulement Vous vous rendiez rebelle à mon commandement ? *CORN. la Suir.* v, 8. Qu'est-ce que l'homme, ô grand Dieu, que vous en faites état et que vous en avez souvenance ? *BOSS. Sermons, Quinquag.* I. Qu'avez-vous donc, dit-il, que vous ne mangez point ? *BOU. Sat.* III. || Accompagné de *ne*, il représente : de peur que. Fuyez, qu'à ses soupçons il ne vous sacrifie, *CORN. Médée*, I, 6. Cliton, ne raille point, que tu ne me déplaies, *id. Ment.* v, 4. || Il représente : avant que. Je pensai... que je ne devais point entreprendre d'en venir à bout [établir des principes de la philosophie], que je n'eusse atteint un âge bien plus mûr que celui de vingt-trois ans que j'avais alors, *DESC. Méth.* II, 13. Ne venez point ici que vous n'ayez de mes nouvelles, *SEV. à Ménage*, 1650. Il n'y a point au monde de si pénible métier, que celui de se faire un nom : la vie s'achève que l'on a à peine ébauché son ouvrage, *LA BRUY.* II. || Il représente : et néanmoins. L'ennemi semblerait dispersé, que l'on devrait veiller encore. De telles nouvelles seraient indubitables, que je ne les tirais pas moins. On est souvent un fort honnête homme, qu'on n'est pas un très-bon chrétien, *SEV.* 4 oct. 1677. || Il représente : pendant que. La voiture aux provisions est venue, que j'étais malade, *J. J. ROUSS. Lett. à M. de Lorenzy*, 3 nov. 1760. || Il représente : si bien, de telle façon que. J'ai une tendresse pour mes chevaux, qu'il me semble que c'est moi-même, *MOL. l'Av.* III, 6. Par un prompt désespoir souvent on se marie, Qu'on s'en repent après tout le temps de sa vie, *id. Femm. sav.* v, 5. Je suis dans une colère, que je ne me sens pas, *id. Mar. forcé*, 6. Il sera berné... qu'il n'y manquera rien, *REGNARD, Attendez-moi sous forme*, 14. || On dit de méme : Que c'est une bénédiction. Elle engraisait, que c'était une bénédiction, *HAMILT. Gramm.* 10. Quand le Camus disait mon frère le cardinal, il se rengorgeait que c'était un plaisir, *ST-SIM.* 264, 72. || *Que* signifiant de ce que. Nous faisons la guerre au bonhomme d'Andilly, qu'il avait plus d'envie de sauver une âme qui était dans un beau corps qu'une autre, *SEV.* 19 août 1676. || *Que* signifiant à ce que. Je comprends qu'en effet vous perdez un peu que je ne sois plus à Paris, *SEV.* 17 mai 1680. || *Que* signifiant lorsque. La vie est trop courte, et la mort nous

prend, que nous sommes encore tout pleins de nos insidères et de nos bonnes intentions, *SEV.* 27 juin 1679. Vous croyez avoir résisté jusqu'au sang et remporté la victoire, qu'il faut recommencer le combat, *MASS. Mystères, Résurrect.* Je n'avais aucune idée des choses, que tous les sentiments n'étaient déjà connus, *J. J. ROUSS. Conf.* I. || *Que* signifiant puisque. Sans doute vous avez été malade, qu'on ne vous a vu depuis six mois. Vous êtes donc brouillé avec lui, que vous ne lui parlez plus ? Comment voudriez-vous qu'ils [vos chevaux] tratnassent un carrosse, qu'ils ne peuvent pas se trainer eux-mêmes ? *MOL. l'Av.* III, 6. || Il représente : depuis que. Il y a dix ans qu'il est parti. || Il représente : autant que. Fites-vous jamais la cuisine ? — Non, dit-elle, qu'il me souviens, *P. L. COUTA. Conversation chez la comtesse d'Albany.* || *Que*... ne signifiant sans que. Et ce bien, par la fraude entré dans ma maison, N'en sera point tiré que dans cette sortie Il n'entraîne du mien la meilleure partie, *MOL. le Dép.* III, 3. Je vous donne avis qu'il n'avouera jamais qu'il est médecin, que vous ne preniez chacun un bâton, et ne le réduisiez à force de coups, *id. Méd. mal.* lui, I, 6. Il aime quelquefois sans qu'il le sache bien, Et croit aimer aussi parfois, qu'il n'en est rien, *id. Mis.* IV, 1. || 9° Il est corrélatif de *tel*, *quel*, *même*, *autre*. Tout autre que mon père L'éprouverait sur l'heure, *CORN. Cid*, I, 5. Montre-toi digne fils d'un père tel que moi, *id. ib.* I, 6. Et moi, ma fille, je vous aime avec la même inclination que ce fleuve [le Rhône] va de Lyon à la mer ; cela est un peu poétique, mais cela est vrai, *SEV.* 30 juill. 1677. Quel grand homme que ce Guillaume prince d'Orange ! *VOLT. Dict. phil. Venise.* || On trouve quelquefois, dans ces phrases, après *que* l'ellipse de *celui*, *celle*, *ceux*, *celles*. Mon père, trop sensible aux droits de la nature, Quitta tout autre soin que de sa sépulture [de mon frère], *CORN. Médée*, III, 3. || Il est corrélatif aussi des adverbes de comparaison et des comparatifs. Il est plus heureux que sage. Rien ne l'a tant réjoui que d'apprendre... Si peu que rien. Il y a dans la jalousie plus d'amour-propre que d'amour, *LA ROCHEFOUC. Max.* 324. Il n'est meilleur ami ni parent que soi-même, *LA FONT. Fabl.* IV, 22. Les rois non plus que le soleil n'ont pas reçu en vain l'éclat qui les environne, *BOSS. Mar.-Thér.* La reine pleine de foi ne se propose pas un moindre modèle que Marie, *id. ib.* Notre reine heureuse par la naissance qui lui rendait la piété aussi bien que la grandeur comme héréditaire... *id. ib.* || *Que* bien que mal, en partie bien, en partie mal. La volatile malheureuse... Droit au legis s'en retourna : Que bien, que mal elle arriva Sans autre aventure fâcheuse, *LA FONT. Fabl.* IX, 2. || On dit aujourd'hui plutôt : tant bien que mal. || *Si... que*, dans le sens de *assez... pour*. Je fus si heureux que de faire d'abord amitié avec lui, *BALZ. à la reine de Suède.* || 10° *Que* signifiant si ce n'est, autre que, autrement que. Par qui sont aujourd'hui tant de villes désertes?... Que par ces enragés ? *MALII.* II, 12. Combien de divors automates ou machines mouvantes l'industrie des hommes peut faire, sans y employer que fort peu de pièces ! *DESC. Méth.* v, 9. Le classer, c'est vous faire un puissant ennemi, Sans obliger par là le vainqueur qu'à demi, *CORN. Pomp.* I, 1. Et sa manne cachée est difficile à voir Qu'à ces yeux épurés que la grâce illumine, *id. Imit.* I, 1. Le désir de savoir est naturel aux hommes ; Il nait dans le berceau sans mourir qu'avec eux, *id. ib.* I, 2. C'est de vous que mes vers attendent tout leur prix... Eh ! qui connaît que vous les beutes et les grâces ? *LA FONT. Fabl.* VII, 26. *à Mme de Montespan.* Hélas, suis-je en pouvoir de faire des résolutions ? et, dans la dépendance où je me vois, puis-je former que des souhaits ? *MOL. l'Av.* IV, 1. Ont-elles répondu que oui et non à tout ce que nous avons pu leur dire ? *id. Préc.* I. Descendants-nous tous deux que de bonne bourgeoisie ? *id. Bourg. gent.* III, 12. Il est impossible de faire une démarche avec sens et jugement, qu'en la réglant par la vue de ce point [l'immortalité de l'âme], qui doit être notre dernier objet, *PASC. Pens.* IX, 1, édit. *NAVET.* Rien ne donne l'assurance que la vérité, *id. ib.* XXIV, 21. La pratique générale et universelle défendait de commuer les pécheurs qu'après l'accomplissement de leur pénitence, *ARNAULD, Fréq. communion*, 2^e part. ch. 16. Il ne dit pas une parole qu'en italien, *SEV.* 2 sept. 1676. Point de lèvre, qu'intérieure et imperceptible, *id.* 17 nov. 1688. À quoi peut-il aboutir qu'à notre perte ? *BOUARD. Carême*, III, 3, *Pas. de Dieu*, 19. D'où lui peut venir cette force que de Dieu ? *id. Dominic.* I, *Sainteté et force de la loi*,

242. Après qu'il eut perdu toute espérance d'en pouvoir obtenir que de l'amitié, *F. ÉCHIERA, Grands jours d'Auvergne*, p. 13^e. 2^e édit. Vous voyez des gens qui entrent sans saluer que légèrement, *LA BRUY.* VIII. Vos esclaves me disent que vous êtes enfermé, et que vous ne pouvez me recevoir que d'une heure entière, *id. vi.* Pourquoi le temps vous est-il donné, que pour demander à Dieu qu'il oublie vos crimes ? *MASS. Carême, Prière* I. Et la supériorité que lui donnait le rang et le mérite, l'apercevez-vous que dans le soin aimable qu'il avait de l'oublier ? *id. Or. fun. Prince de Conti.* Ai-je fait un seul pas que pour te rendre heureuse ? *VOLT. Alz.* I, 4. || 11° *Que* précédé de *pas* ou de *point*, et signifiant si ce n'est. Ils ont vu Rome libre autant qu'ils ont vécu, Et ne l'aurent point vue obéir qu'à son prince, *CORN. Hor.* III, 6. Je jure les rayons du jour qui nous éclaire Que tu ne mourras point que de la main d'un père, *id. le Ment.* v, 3. Le sujet est simple et du nombre de ces événements connus, où il ne nous est pas permis de rien changer qu'autant que... *id. S. Rr. Au lecteur.* M. d'Ormesson n'a point découvert cela lorsqu'il n'y a plus eu de remède, *SEV.* 11 déc. 1661. Mardi ils [les juges de Fouquet] s'assembleront tous dès le matin, et ne se sépareront point qu'après avoir donné un arrêt, *id. ib.* Nous n'avons point de roi que César, *BOSS. Hist.* II, 10. L'Égypte n'avait point vu de grands édifices que la tour de Babel, quand elle imagina ses pyramides, *id. ib.* III, 3. || Cette locution a vieilli, et c'est dommage. En tout cas, il faut se garder de la confondre avec la locution vicieuse ou ne... que est joint à *pas* ou à *point* : Je n'ai pas que cela à faire (voyez ci-dessous la remarque 1). || 12° Ne pouvoir pas... que... ne, c'est-à-dire il est impossible que... ne. Dans le fond, je suis de votre sentiment, et vous ne pouvez pas que vous n'ayez raison, *MOL. l'Av.* I, 7. || On dit de même : il n'est pas que... ne... Il n'est pas que vous ne sachiez quelques nouvelles de cette affaire, *id. l'Atore*, v, 2. || 13° Non que..., c'est-à-dire il ne faut pas dire que... Non que pour cela j'osasse entreprendre d'abord d'examiner toutes celles [difficultés] qui se présenteraient, *DESC. Méth.* II, 13. || 14° Ne... que signifiant seulement. Je ne veux que le voir. Je n'ai de volonté que la tienne. Je ne possède de maison que celle que j'habite. On n'entend que des cris, on ne voit que des larmes, *CORN. Cid*, III, 6. Je ne vous reproche pas de craindre les juges, mais de ne craindre que les juges ; c'est cela que je blâme, *PASC. Prov. XIII.* Inconnu dans l'église, ignoré dans ce lieu, Je ne pourrai donc plus être vu que de Dieu, *BOU. Lutr.* IV. Ce n'est que dans le siècle de Jésus-Christ qu'on a commencé à parler de tous ces messies, *BOSS. Hist.* II, 10. Je serais au désespoir qu'on me soupçonnât d'avoir été le traducteur de ce livre hardi [l'ABC], dans mon jeune âge ; car, en 1762, je n'avais que soixante-neuf ans, *VOLT. Lett. Mme du Deffont*, 26 déc. 1768. Allons ; et pour Camille elle n'a qu'à dormir, *A. CHEN. Étég.* XVII. || *Ne... que*, avec un comparatif ou avec *trop*, sert à affirmer plus fortement. Il n'y a que trop longtemps que vous trompez le monde, et que vous abusez de la créance qu'on avait en vos impostures, *PASC. Prov. XV.* Vos conseils sur mon cœur n'ont eu que trop d'empire, *RAC. Iphig.* I, 3. L'auteur n'est pas l'ami du comte de Lalli ; il s'en fait beaucoup ; son témoignage n'en est que plus recevable quand il atteste les mêmes griefs qui faisaient le désespoir de Lalli, *VOLT. Louis XV*, 34. || Ils ne font que sortir, ils sortent à chaque instant. || Ils ne font que de sortir, ils viennent de sortir. || *Ne... que* s'explique par une ellipse : Il n'y a que lui, il n'y a [autre] que lui ; il n'est que blessé, il n'est [autre chose] que blessé. || 15° Il n'est que de, *VOY. ÊTRE* I, n° 14. || 16° Il sert à former un grand nombre de locutions conjonctives : avant que, après que, afin que, dès que, loin que, sans que, soit que, etc. || 17° Il remplace *comme*, *quand*, *si*, lorsqu'à des propositions qui commencent par ces mots, on en joint d'autres de même nature. Comme nous avons déjà dit, et que nous le verrons plus clairement ailleurs, *BOSS. Connais.* I, 17. Si, selon la doctrine du grand apôtre, on trouve la sainteté dans les emplois les plus bas, et qu'un esclave s'élève à la perfection, *id. le Tellier.* Quand tout cédait à Louis et que nous crûmes voir revenir le temps des miracles où les murailles tombaient au bruit des trompettes... *id. Mar.-Thér.* || *Que*, remplaçant *comme* et *quand*, veut l'indicatif. Remplaçant *si*, il veut le subjonctif ; cependant, par exception, on trouve aussi l'indicatif. Si je n'ai pas eu des sentiments humbles, et que j'ai élevé mon âme, Seigneur, ne me regardez pas... *BOSS. Polit.* X, VI,

13. || *Que* remplaçant *pourquoi*. C'est pourquoi il [Jésus-Christ] a souffert et est mort pour sanctifier la mort et les souffrances, et que, comme Dieu et comme homme, il a été tout ce qu'il y a de grand et tout ce qu'il y a d'abject, *Pasc. Lett. sur la mort de son père*. Pourquoi avez-vous tous conspiré contre moi, et que personne ne m'avertit où est le fils d'Israël? *Boss. Pol. II, 11, 10*. Pourquoi dit-on prêter l'oreille, et que prêter les yeux n'est pas français? *Volt. Comm. Corn. Rem. Rodog. v, 3*. [Réaumur m'apprendra-t-il] Pourquoi l'aspic affreux, le tigre, la panthère N'ont jamais adouci leur cruel caractère, Et que, reconnaissant la main qui le nourrit, Le chien meurt en léchant le maître qu'il chérit? *Id. Sur la modération*. || *Que* remplaçant *jusques à quand*. Jusques à quand jugerez-vous avec injustice, et que vous regarderez, en jugeant, non le droit, mais les personnes? *Boss. Polit. VIII, 1, 1*. || 18° *Que* précède élégamment la conjonction *si* au commencement d'une phrase. Détale vite et cours; *Que si ce loup l'atteint, casse-lui la mâchoire*, *LA FONT. Fabl. VIII, 17*. *Que si le mort n'était convaincu d'aucune faute, on l'ensevelissait honorablement*, *Boss. Hist. III, 3*. *Que si son rang la distinguait, j'ai eu raison de vous dire qu'elle était encore plus distinguée par son mérite*, *Id. Duch. d'Orl.* || 19° *Que* corrélatif de *ce*. Si je ne vais plus chez vous, c'est que je crains d'y rencontrer votre cousin. C'est là que ceux qui étaient autrefois enchaînés ensemble ne souffrent plus aucun mal, *Saci, Bible, Job, III, 18*. C'est de vous que mes vers attendent tout leur prix, *LA FONT. Fabl. VI, 1, Mine de Montespain*. S'il [l'enfant] n'a l'oiseau, c'est fait que de sa vie, *Id. Fauc.* || En cette construction, *que de* se met souvent devant un infinitif. Ce n'est pas ce qu'on croit que d'entrer chez les dieux : Cet honneur a souvent de mortelles angoisses, *LA FONT. Fabl. XII, 11*. C'est donner que de faire un marché de cette sorte, *Id. 187*. Dans quelque prévention où l'on puisse être sur ce qui doit suivre la mort, c'est une chose bien sérieuse que de mourir, *LA RECY. XVI*. || On supprime quelquefois le *de*. C'est crime qu'envers lui se vouloir excuser, *CORN. Hor. v, 2*. Ô l'utile secret que mentir à propos! *Id. Ment. II, 6*. C'est l'acheter trop cher que l'acheter d'un bien Sans qui les autres ne sont rien, *LA FONT. Fabl. IV, 13*. || Souvent, dans ces tournures, *que* s'emploie pour donner plus de force à ce qu'on dit. Tant c'est chère denrée Qu'un protecteur! *LA FONT. Fabl. VIII, 18*. Bon! voilà ce qu'il nous faut, qu'un compliment de créancier, *MOL. D. Juan, IV, 2*. La douce chose que d'aimer, lorsque l'on ne voit point d'obstacle à ces aimables chaînes dont deux cœurs se lient ensemble! *Id. Scapin, III, 1*. C'est peut-être la décision de la destinée de Mlle de Grignan que ce voyage, *Id. 12 mai 1680*. C'est m'est une religion que la vénération que j'ai pour cette maison, *Id. 22 mai 1682*. C'est un malheur inséparable du bien qu'a produit l'imprimerie, que cette foule de pièces scandaleuses publiées à la honte de l'esprit et des mœurs, *VOLT. Charles XII, Lett. Norberg*. Étonnant mystère que l'amour! *STAEEL, Corinne, XVIII, 5*. || 20° Familièrement. Si j'étais que de vous, ou si j'étais de vous, *VOY. ÊTRE I, n° 12*. Le duc de Créquy, en parlant au maréchal de Clérambault, lui dit dans la chaleur de la conversation : Monsieur le maréchal, si j'étais que de vous, je m'irais pendre tout à l'heure. Hé bien, lui répliqua le maréchal, soyez que de moi, *Opusc. lang. franç. p. 256*, dans *BOUGENS*. || 21° Cela ne laisse pas que d'être inquiétant, *VOY. LAISSEZ, n° 20*. || 22° Oh que non, que non, que non pas, se dit dans le langage familier, pour : non. Vous bavarderez : oh que non! Louis : Répondez : n'avez-vous pas vos maux, Partant des médecins? — Marcel : Oui-da! pour nos troupeaux; Mais pour nous, que non pas! *C. DELAVIGNE, Louis XI, III, 3*. || *Que* si, que non, querelle, dispute. Sur le que si, que non tous deux étant ainsi, *LA FONT. Fabl. IX, 14*. On la reçut [la Discorde] à bras ouverts, Elle et que si que non, son frère, Avecque tien et mien, son père, *Id. VI, 20*. || Être toujours sur le que si, que non, être toujours prêt à contrarier. || *Que* non pas, correspondant à un comparatif. Tout ce que vous m'avez dit, je l'aime mieux une feinte, que non pas une vérité, *MOL. Princ. d'Él. v, 2*. Cette tournure a vieilli; pourtant elle est indispensable quand la construction amènerait deux que de suite : il vaut mieux tuer le diable, que non pas que le diable nous tue (*VOY. NON, n° 5*).

— REM. 1. α À Rome, il n'y avait pas que les esclaves qui fissent le métier de gladiateurs. Construc-

tion barbare, bien que fort usitée aujourd'hui. On n'en trouverait pas un seul exemple dans toute la littérature française avant la fin du XVIII^e siècle. Le plus ancien que j'aie rencontré est de Maurice Dupin, petit-fils du maréchal de Saxe et père de Mme Sand. C'est dans une lettre qu'il écrit à sa mère en 1798. Je ne connais, avant cette date, aucun exemple de pareille faute dans les écrivains français. Grammaticalement, cette construction signifie précisément le contraire de ce qu'on veut lui faire dire quand on l'emploie aujourd'hui. Je n'en veux pour preuve que les vers de Corneille (*VOY. ci-dessus, n° 11*) : Ils ne l'auront point vue obéir qu'à son prince, c'est-à-dire si ce n'est à son prince. Tel est le sens français et correct de cette tournure, quoique aujourd'hui un grand nombre de personnes et même d'écrivains l'emploient fréquemment dans le sens opposé. Pour eux, le vers de Corneille voudrait dire : ils ne l'auront point vue obéir seulement à son prince; c'est justement tout le contraire. Voici d'où vient la confusion : ils s'imaginent que cette tournure il n'y a pas que, est l'opposé de il n'y a que; tandis qu'au fond, soit grammaticalement, soit logiquement, ces deux tournures ne sont qu'une; témoin le vers de Corneille. En effet, en ajoutant simplement le mot *pas* à la tournure il n'y a que, on croit ajouter une seconde négation à la première, ce qui serait nécessaire pour que l'une des tournures signifiait le contraire de l'autre; mais, en réalité, on n'y ajoute rien du tout, si ce n'est le mot *pas*, mot purement explétif, qui, soit qu'on le mette, soit qu'on l'omette, fait virtuellement partie de la première négation, et ne saurait, à lui tout seul, en constituer une seconde (*VOY. ci-dessus un exemple de Marot où pas joue exactement le rôle que lui attribue M. Deschanel en cette locution*). Ne tout seul, ou, à volonté, *ne pas* n'est qu'une seule et même négation. Corneille a bien dit ce qu'il voulait dire; mais les auteurs d'à présent, se servant de la même tournure pour signifier le contraire, font un barbarisme de phrase et un non-sens, *DESCHANEL, Journ. des Débats, 23 août 1860*. En place de la construction vicieuse : Il n'y a pas que lui qui ait fait cela, on dira : Il n'y a pas seulement lui qui a fait cela, ou mieux Il n'est pas le seul qui ait fait cela; Je n'ai pas vu que lui, dites : Il n'est pas le seul que j'aie vu. C'est par une autre tournure heureuse et juste que la Fontaine a exprimé ce que nous rendons par cette locution barbare de *ne... pas... que* : Moins d'ennemis attaquent leur pudeur [des femmes du monde]; Les autres [les cloîtrées] n'ont pour un seul adversaire : Tentation, fille d'oïsveté! *LA FONT. Mazet. || 2. Je voudrais qu'il vienne ou qu'il vint*. L'imparfait exprime une contemporanéité : *Quand j'avais de l'argent, je le dépensais*. Semblablement, le conditionnel exprimant une contemporanéité avec la condition, on met à l'imparfait le verbe du membre où la condition est exprimée : *Si j'avais de l'argent, je le dépenserais*. Semblablement enfin on met l'imparfait du subjonctif dans le membre subordonné : *Si j'avais de l'argent, je le dépenserais de manière qu'il profitât*. Mais cela est une pure affaire d'oreille; la syntaxe n'y est pour rien; bien plus l'idée est non d'un passé, mais d'un futur; et il serait peu usité, mais non fautif de dire : *de manière qu'il profite*. Cette liberté devient encore plus effective quand le conditionnel est pris absolument et sans condition exprimée; alors il est non-seulement permis de mettre le présent du subjonctif, mais, la plupart du temps, cela vaut mieux que l'imparfait et est moins apprêté et moins puriste : *Je voudrais qu'il vienne ou qu'il vint; il me serait agréable que cela se fasse ou se fit; je désirerais que vous passiez chez moi, et non que vous passassiez*, etc.

— HIST. X^e s. Elle n'out escoltet les mails conseilliers, Qu'elle Deo raneiet [renie], *Eulalie*. El li enorte, dont lei nonque chielz [dont elle ne se soucie], Qued elle fuie le nom christien, *Id.* Dunc si rogavit Deus ad un verbe, que percussist cel edre [ce lierre], *Fragm. de Valenc. p. 468* Preietz [priez] li que de cest periculo nos liberat, *Id. p. 469*. || XI^e s. Par le sien Deu, qu'il ait mercit de mei, *Ch. de Rol. VI*. Jà [il] ne verrat passer cest premier meis Que jel suivrai... *Id.* Sa coutume est qu'il parole à leisir, *Id.* Se Deus ce done que je de là repaire... *Id. XX*. Pierre n'i a que toute ne soit neire, *Id. LXXXV*. Al champ estez, que ne seions vaincuz, *Id. LXXX*. Sa hanste est fraite, [il] n'en a que un tronçon, *Id. CIV*. Quant tu es mors, d'olur est que je vil [vive], *Id. CXLIX*. || XII^e s. Entre ci que as portes n'i ot arrestoisin [de l'ennemi], *Sax. VIII*. Que Dex par sa vertu vous ramaint sauvement! *Id.*

XXI. Plus [ils] ont paor de mort que n'aient de prison, *Id. XXII*. Il parla hautement, que l'oïrent plusieurs [plusieurs], *Id. XXVII*. || XIII^e s. Bien i ot vint mile home que femes que enfans, *VILLEH. CLXV*. La quarte bataille fist li quens Looy de Blois et de Chartain, et moult ert grans et redoutée, que [car] moult i avoit de bone gent et bons chevaliers, *Id. LXIX*. Tant chevaucha li empereres Alexis, qu'il fu près de nostre gent, si que bien porent traire des unes batailles aus autres, *Id. LXXXII*. Charles Martiaus saut sus, que il plus ne detrie [retarde], *Berte, II*. La clarté [elle] fait oster, qu'on n'i put rien choisir [voir], *Id. XIII*. Car encor cuidoit-ele que ce fust amisté, *Id. XV*. Puis [el e] dist entre ses dens, que nuls ne l'a oit... *Id. LIII*. Si soit m'ame assolue, que c'est Berte vo [votre] femme! *Id. CXXIV*. Après ce que Symons fu ainsi adoubés, Et que li rois li ot donnés grans herités, *Id. CXXXII*. Puis qu'ainsi est la chose et venue et alée, Et que... *Id. CXV*. Que vont querant cil fol bergier, Qu'il ne vienent à ma dame servir? *HUES DE LA FERTÉ, Romanc. p. 184*. Et li homme estoient si baignié, que tout estoient tout ensi comme mort que de la gielée, que du froit, *H. DE VALENC. XXVIII*. Si m'en estors [m'en tirai] au miex que poi [je pus], Retenuz i fusse à bien poi; Mès que fuant, que defendant... Maugré trestoz mes anemis Fis-je tant que el bois me mis, *Ren. 872a*. J'atens par vous joie et santé; Que jà par autre ne l'auré, *la Rose, 1921*. Que se il ne respondeit, il n'i poreit avoir esgart, *Ass. de J. 76*. Le rei dou roiaume de Jerusalem ne tient son roiaume que de Dieu, *Id. I, 29*. Que ce soit voirs [vrai] que escuiers pot avoir, quant il se combat, capel de fer à visiere et les autres armes que noz avons dites, il apert par la bataille qui fu... *BEAUM. LXI, 63*. Quant le roy vit que il n'avoit pooir d'ilec demourer, que [sans que] mourir ne le convenist li et sa gent, il ordena et aïra [disposa]... *JOINV. 237*. || XIV^e s. Ainsi furent ils trois jours et trois nuits sans pain... et après, par l'espace de quatre jours, qu'il leur convenoit acheter un pain mal cuit six esterlins, qui ne dust valoir qu'un paris... *FOISS. I, 1, 39*. Pour garder les destroits et les passages contre les Anglois, qu'ils ne passassent d'Angleterre par deça la mer pour venir en France, *Id. I, 1, 78*. Et fit garder le Havre et le port de Calais, si près que rien n'y pouvoit entrer ni issir, que tout ne lust confondu, *Id. I, 1, 315*. Estoyent bien six mille hommes, qu'uns qu'autres, *Id. liv. I, p. 103*, dans *LACURNE*. Car leur langue mal parliere Tourne que [comme] moulins à vent, *Id. Poésies mss. p. 22*, dans *LACURNE*. Mais trop fort esprouvé ai De son regart Comment li rai Sont trencant que [comme] fers de haste, *Id. p. 145*. Il n'est qu'un roy qui ait titre certain, Et tous regnes procedent de ce roy : C'est un seul Dieu, qui est le souverain, *E. DESCH. Ball. Amour de Dieu*. Il les fist demourer devant l'hostel de la ville, et qu'ilz le attendissent, *COMM. II, 4*. Quant ilz furent jointez, celluy qui estoit dessus l'arbre demanda à son compaignon par serment ce que lours luy avoit diten l'oreille, que si long-temps lui avoit tenu le museau contre l'oreille, *Id. IV, 3*. Et depuis le traicté d'Arras avoient peu veu de guerre qui eust duré, et à mon avis qu'ilz avoient esté en repos plus de trente-six ans, *Id. I, 2*. Entre les Bourguignons lors c'estoient les plus honorez que ceux qui descendoient avec les archiers, *Id. I, 3*. Ils venoient à nous dix hommes, vingt hommes, que de pied que de cheval, *Id. I, 4*. Incontinent que les nouvelles vindrent, à grant peine se peurent ilz sauver qu'ilz ne feussent prins, *Id. v, 2*. Il ne fallloit que tenir encores trois jours qu'ilz ne eussent eu du secours, *Id. v, 5*. Et qu'il luy droit chose qu'il ne voudroit pour une duché qu'il ne le seust, *Id. v, 6*. Ainsi que fut ledit Pierre à Florence, tout homme luy fit mauvais visage, *Id. VII, 8*. || XVI^e s. O que bien heureux feut celluy qui... *RAB. Pant. II, 2*. À quoy luy feut respondu que ouy, *Id. II, 10*. O le bon compaignon que c'est! *Id. I, 39*. Mis ordre qu'elle eut à ces choses, elle monte à cheval, *BEAUGUÉ, Guerre d'Écosse, I, 14*. Que l'on choisisse la quelle qu'on voudra de ces deux definitions, *CALV. Inst. 1027*. Tant s'en fallloit, que les femmes feussent si faciles, comme l'on dit qu'elles furent depuis, que l'on ne sçavoit anciennement en la ville Sparte, que c'estoit que d'adultere, *AMYOT, Lyc. 31*. Mais qui dirons nous, luy demanda lors Artabanus, que tu sois? *Id. Thém. 49*. Ilz estoient estre plus expédient que leurs officiers eussent en reverence les cerimonies du service des dieux, que qu'ilz vainquissent en bataille leurs ennemis, *Id. Marcel. IV*. Il la feit transporter, qu'elle estoit encore vivante, en une autre maison, *Id. Sylla, 71*.

nement des conséquences, FONTEN. *Newton*. Ils croyaient qu'un monarque unirait leurs desseins.... Et qu'enfin, quel qu'il soit, le Français veut un maître, VOLT. *Henr. VI*. Les mortels, quels qu'ils soient, sont égaux devant elle [la loi], M. *Loi natur.* 4^e part. Quels que soient les humains, il faut vivre avec eux, GRESSET, *Sydn.* II, 2. || Dans cette construction, quel s'accorde toujours avec son substantif. De plus on remarquera qu'il est toujours séparé de son substantif; dès qu'on le joint à un substantif ou à un adjectif, ce n'est plus quel qu'il faut dire, c'est quelque. || On peut, dans certains cas particuliers, séparer quel de quel de ces deux partis que vous choisissez, J. J. ROUSS. *Lett. au Pr. de Wirtemberg*, 10 nov. 1763. || 2^e Quel... que au lieu de quelque... que. En quel lieu que ce soit je veux suivre tes pas, MOL. *Fdch.* III, 4. || C'est un archaïsme qui est aussi un provincialisme déjà condamné par Vaugelas. Pourtant l'ancienne manière de dire, qu'on trouvera dans l'histoire, est seule correcte : En quel lieu que ce soit et non en quelque lieu que ce soit.... car il y a là manifestement un que de trop. *Quelque... que* est une corruption de quel... que, qui est d'origine. C'est vers le XIV^e siècle que cette faute commence à s'introduire.

— HIST. XI^e s. Quel part qu'il aille, ne puet mie cheir [tomber], *Ch. de R.* c. lxxix. || XII^e s. Je m'en vois [vais], dame : à Dieu le creator [je] Commandant vo cors [votre personne], en quel lieu que je soie, *Couci*, xxii. Quel qu'il soient, serjant sunt en la Deu maisun [les clers sont serviteurs en la maison de Dieu], *Th. le mart.* 30. En mi se colent par Tamise, Ne lor nut [nut] tant nord, est ne hise, Qu'en Danemarche n'arrivassent, Queu mer orrible qu'il trovassent, *BENOIT*, 2750. Et Deus garda David, quel part qu'il alast, *Rois*, p. 148. || XIII^e s. Très bien vous servirai, quel peine que j'en aie, *Berte*, LVIII. En quel onques liu que je soie, *la Violette*, p. 44. Car de chose, quel qu'ele soit, N'ert joianz... *la Rose*, 6579. Et toutes les autres paroles, Que quel soient, sages ou foles, *ib.* 10634. Et je ne sui que un seul hom, et vostre sui, quel que je soie, *Chr. de Rains*, 24. || XV^e s. Si bouta sa teste hors d'une basse fenestre qui là estoit, et fit signe qu'il vouloit parler au quel que fust de Post, *FROISS.* I, 1, 242. Et que chacun suist [suivît] la banniere messire Douglas, quel part qu'il voulist aller *ib.* I, 1, 444. || XVI^e s. Viande ne feust apportée, quel que feust, en laquelle n'y eust abondance de farce magistrale, *RAB. Pant.* IV, 51. Les evenemens, que's qu'ils soient, sont gouvernez par le conseil secret de Dieu, *CALV. Instit.* 133. Jamais homme ne desira si ardemment chose quelle qu'elle soit, comme lui desiroit se trouver en bataille contre Hannibal, *AMVOT, Marcell.* 46. Par quel qu'il soit de ces deux chemins [de castration], le taureau souffre grandes douleurs, O. DE SERRES, 200. Que chacun, en quel lieu qu'il habite, quelle aage et quelle complexion qu'il ait, pense à éviter tels perils [les temps de peste], *ib.* 945.

— ETYM. Quel, et que.

QUELQUE (kèl-ke ; d'après Chifflet, *Gramm.* p. 234, il était mieux de ne pas prononcer l'h), *adj. indéfini*. || 1^o Un ou plusieurs, entre un plus grand nombre. Est-il échappé quelque indiscretion à sa jeunesse? *FLECH. Lamoign.* Quelques crimes toujours précèdent les grands crimes, *RAC. Phèdre*, IV, 2. Vois s'il s'offre à tes yeux quelque grand de ma cour, *ib. Esth.* II, 4. Trouvez quelque autre chose qui vous satisfasse? *ib. Lett. à Boil.* 42. J'aimerais mieux m'aller cacher dans quelque île déserte, que de me charger de gouverner une république, *FEN. Dial. de Dion et de Gélon*. || Elliptiquement. Quelque soit, c'est-à-dire je ne suis assez sot pour cela; en remplissant l'ellipse : quelque soit le ferait, le dirait. Tu te vas emperter d'un courroux sans égal. — Moi, monsieur? quelque soit! la colère fait mal, *MOL. l'Ét.* II, 7. Orçon : Certes, je t'y guettais. — Dorine : Quelque sotte, ma foi! *ib. Tart.* II, 2. || 2^o Et quelques, s'ajoute après un nom de nombre pour indiquer que ce nombre est un peu dépassé. Nous étions à ce concert quarante et quelques. || 3^o Un petit nombre, une petite quantité. Il en coûtera quelques écus. Prenez de votre sort tous deux quelque pitié, *CORN. Héracl.* I, 4. A quel temps de là, la cigogne le prie, *LA FONT. Fabl.* I, 18. Ils furent quelque temps saisis, muets, immobiles, *FLECH. Tur.* D'adorateurs zélés à peine un petit nombre Ose des premiers jours nous retracer quelque ombre, *RAC. Ath.* I, 4. J'avais de quelque espoir une faible étincelle, *VOLT. Mérope*, II, 2. Après l'accouchement on lave l'enfant avec quelque eau tiède, *J. J. ROUSS. Ém.* I. || 4^o Quelque chose,

voilà. *CHOSK*, n^o 9. || Familièrement, cela dit quelque chose, cela parle à l'esprit, au cœur. || Il y a quelque chose à faire, se dit pour exprimer la nécessité de quelque entreprise, de quelque innovation. || On met de devant un adjectif. Quelque chose de bon. || Autrement la règle était différente; Vaugelas admettait qu'on pouvait supprimer le de; c'est ce qu'a fait Molière en ce vers : Je crains fort pour mon fait quelque chose approchant, *Amph.* II, 3. || 5^o Quelque peu, c'est-à-dire un peu. Un loup, quelque peu clerc, prouva par sa harangue qu'il fallait dévouer ce maudit animal, *LA FONT. Fabl.* VII, 4. || 6^o Adverbialement. Environ, à peu près. Celle qui n'était point voilée paraissait avoir quelque trente-cinq ans, *SCARR. Rom. com.* I, 43. À mesure qu'une compagnie grossit, elle a besoin de quel me plus grand nombre de statuts, pour éviter la confusion et le désordre, *FELLISSON, Hist. de l'Acad.* II. De l'autre côté se sont trouvés quatre-vingts docteurs séculiers, et quelque quarante religieux mendiants, *PASC. Prov.* X. Il y en a eu quelque trente-six [vaisseaux] qui ont trouvé moyen d'entrer dans le port, *RAC. Lett. à M. Bonrepaux*. Et quel âge avo-vous? vous avez bon visage. — Hé! quel âge soixante ans, *ib. Plaid.* I, 7. Plutarque vivait quelque cent ans après Jésus-Christ, et il a fait un dialogue sur les oracles qui avaient cessé, *FONTEN. Oracles*, II, 1. Mlle Bauval, actrice du temps de Corneille, de Racine et de Molière, me récitait, il y a quelque soixante ans et plus, le commencement du rôle d'Emilie, *VOLT. Dict. phil. Chant.* Charles XII ajouta à ces handits quelque mille Valagues, *ib. Charles XII*, 4. Si un sauteur saute dix pas, tous ceux qui viendront après lui sauter quelque cinq ou six pas, fussent-ils dix mille, ne feront rien, *P. L. COUR. Lett.* II, 207. || Autrefois, en ce sens, quelque était adjectif, ce qui se comprend en considérant le substantif avec son nom de nombre comme un terme unique; c'était d'ailleurs la forme ancienne (voy. l'histoire). Attendez, il y peut avoir quelques huit jours, *CORN. Clit.* II, 2. Vous allez épouser quelque cent mille écus, *DORAT, Feinte par amour*, I, 5. || 7^o Quelque... que, voy. QUELQUE qui immédiatement ci-dessous.

— REM. Le final de quelque ne s'élide que devant un, une : quelqu'un, quelqu'une.

— HIST. XIII^e s. Ou nuisent par detraction, Ou par faulce accusation, Ou par quieuxque malaventures, *la Rose*, 5493. || XV^e s. Se je dis huy aultre parole À vous n'a quelque aultre personne.... *Pathel*. Quelques trois jours après, *COMM.* I, 4. Il pouvoit bien avoir quelque six vingts hommes, *ib.* I, 6. || XVI^e s. Pantagruel, quelque jour, se pourmenoit vers les faulx-bourgs St-Marceau, *RAB. Pant.* II, 45. Je l'attribue à quelque sienne devotion, *MONT.* I, 17. Touts deux [Montaigne et La Boétie] hommes faits, et luy plus de quelque année, *ib.* I, 213. Il envoya devant quelque [une certaine] bouteille empoisonnée, *ib.* I, 252. Il n'y a si grande maladie en laquelle il ne reste à un malade quelque espoir de salut, *LANOUE*, 21. Caton suada au senat de gagner le menu populaire en luy faisant distribuer quelque bled, *AMVOT, Cat. d'Ut.* 3. Tu es quelque demon ou quelque ange des cieus, *RONS.* 206. Tu penses estre quelque habile homme, *H. EST. Conformité*, p. 19.

— ETYM. Quel, et que; picard, *quite*; Berry, *queuque*; norm. *queuque*, *quéque*; bourguig. *quéque*; provenc. *qualque*, *calque*; espagn. *qualque*; ital. *qualche*.

QUELQUE... QUE, *adj.* || 1^o Il s'emploie avec le subjonctif pour indiquer que l'on doute de quelle manière, de quelle espèce est la personne ou la chose dont on parle. Quelques grands avantages que la nature donne, ce n'est pas elle seule, mais la fortune avec elle qui fait les héros, *LA ROCHEFOUCAULT. Max.* 63. Mais quelque effort que fassent les hommes, leur néant paraît partout, *BOSS. Hist.* III, 3. Quelque faiblesse que les rois puissent avoir, l'homme se cache, pour ainsi dire, sous le monarque; et, quelque bonté qu'ils aient, ils ont toujours l'éclat et la pompe de la royauté, *FLECH. Duc de Mont.* Mais, quelques vains lauriers que promette la guerre, On peut être héros sans ravager la terre, *BOIL. Épître* I. Princes, quelques raisons que vous me puissiez dire, Votre devoir ici n'a point dû vous conduire, *RAC. Mithr.* II, 2. || Le membre de phrase où est quelque... que peut être le régime d'une préposition ou d'un verbe. Gorgias fut le premier qui osa se vanter dans un nombreux auditoire, qu'il était prêt à répondre sur quelque matière qu'on voudrait lui proposer, *ROLLIN, Hist. anc. Éw.* I, XI, 2^e part. p. 765, dans POUGENS. Un citoyen ne satisfait point aux lois en se contentant de ne pas

agiter le corps de l'État; il faut encore qu'il ne trouble pas quelque citoyen que ce soit, *MONTESQ. Esp.* xxv, 9. || *Quelque... qui* sert de sujet. Quelques fameux lauriers qui lui couvrent la tête, *MALH.* V, 23. Quelque industrie qui paraisse dans ce que font les animaux... *BOSS. Connaiss.* V, 2. C'est pourquoi, quelque perte qui fût arrivée, le sénat, toujours instruit de ce qui lui restait de bons soldats, n'avait qu'à temporiser, et ne se laissait jamais abattre, *ib. Hist.* III, 6. || La Fontaine a dit : Amusez les rois par des songes, Flattez-les, payez-les d'agréables mensonges : Quelque indignation dont leur cœur soit rempli, ils gèberont l'appât; vous serez leur ami, *Fabl.* VIII, 14. On a blâmé cette phrase; mais, puisqu'on dit quelque... qui au sujet, pourquoi ne dirait-on pas quelque... dont au régime? De la même façon on justifiera cette phrase de Bossuet : Quelque part où vous soyez, passez outre, *Panég. St Benoît*, 3. || 2^o *Quelque que...* pris adverbialement devant un adjectif; il signifie à quelque point que, à quelque degré que. Quelque méchantes et quelque dignes de punition qu'elles fussent, *LA FONT. Psych.* II, p. 145. Mais dans quelque haut rang que vous soyez placé... *TH. CORN. Essex*, I, 3. Quelque honorée qu'elle ait été, *FLECH. Dauph.* Justes, ne craignez point le vain pouvoir des hommes; Quelque élevés qu'ils soient, ils sont ce que nous sommes, *J. B. ROUSS. Odes*, I, 3. Quelque ordinaire que fût la terre qui porte le nom du comté d'Avvergne, et quelque totalement distincte qu'elle fût de la province d'Avvergne, M. de Bouillon la voulut avoir, *ST-SIM.* 167, 240. || Il se construit aussi avec un adjectif. Quelque fort qu'on s'en défende, Il y faut venir un jour, *MOL. Princ. d'Él.* V, 5^e intermède. Les fausses couleurs, quelque industrieusement qu'on les applique, ne tiennent pas, *BOSS. Duch. d'Orl.* Quelque vite que nous marchions dans la voie de Dieu, *MASS. Prof. rel.* 2.

— REM. 1. On notera l'accord dans : quelques bonnes raisons qu'il ait données, tandis qu'il faut écrire, sans accord : quelques bonnes que soient les raisons qu'il ait données. Au XVI^e siècle cette distinction n'était point admise, comme on peut voir à l'histoire, et l'on aurait écrit : quelques bonnes que soient les raisons; c'est ce que Corneille a fait encore dans ces vers : ...Et n'oser de ses feux, Quelques ardents qu'ils soient, se promettre autant qu'eux [les rivaux], *Pulch.* II, 1. Dans l'usage actuel il y a un moyen, qu'on peut dire matériel, de reconnaître si quelque devant un adjectif s'accorde ou ne s'accorde pas : quelque est indéclinable toutes les fois que l'adjectif est construit avec le verbe être, ou avec des verbes qui permettent de sous-entendre être : Quelque beaux que je les trouve; Quelque faux que vous les jugiez (trouve être; jugez être). || 2. Si l'on essaye de pénétrer dans la nature et les rapports de quel que et quelque... que, l'ancienne langue nous apprend aussitôt que c'est un seul et même mot, qu'autrefois on disait quel... que et non quelque... que, et qu'à une certaine époque une erreur de langage ajouta indûment un que à quel, et produisit le barbarisme quelque... que. L'usage acceptant le fait accompli consacra la nouvelle locution, et en tira devant les adjectifs un certain parti, une distinction : quelque devint adjectif; et, tandis que quel que reste adjectif ne pouvait signifier que quelque soit, quel que... que devenu adjectif signifia, si l'on peut parler ainsi : quellement que. Aussi des grammairiens ont-ils dit, non sans fondement, qu'il fallait distinguer : quelque désobligeantes paroles que vous m'avez dites, et quelques paroles désobligeantes que vous m'avez dites; que le premier signifie : quelle soient désobligeantes que soient les paroles; et le second : quelles que soient les paroles désobligeantes.

— HIST. XIV^e s. En quel que lieu que la vaine [veine] tende... H. DE MONDEVILLE, f^o 22, verso. En quel que manière que ce fust, *BERCHEMRE*, f. 1, verso. || XVI^e s. Gargantua ne pouvoit dormir, en quelque façon que il se meist, *RAB. Cory.* I, 41. Il ne laisse point de continuer sa liberté si longtemps envers les pecheurs, quelques miserables qu'ils soient, *CALV. Inst.* 19. Quelques subterfuges que les philosophes se soient subtilement forgez... *ib.* 54. Quelques rudes assauts et violence qu'elles aient à soutenir, elles en viennent toujours à bout, *ib.* 452. Mon cousin, quelque mine que l'on me fasse, si sont ils si estonnés, que ne savent que dire, *MARO. Lett.* xxxv. Ils quittoient leurs maisons pour les insolentes des partisans, plus que pour la crainte des ennemis, quelque grande fust elle, *D'AUB. Hist.* II, 276. Quelques viles et lâches satisfactions qu'on lui offrit, *MONT.* I, 2.

Qui veulent quereller à gens plus vaillans qu'eux, RONS. 855. Quereller en mariage n'accroist grain. bien, n'héritage, LEROUX DE LINCY, *Pror.* t. II, p. 379.

— ETYM. Prov. *querellar*; espagn. *querellar*; ital. *querelare*; du lat. *querelare*, de *querela* (voy. QUERELLE).

QUERELLEUR, EUSE (ke-rè-leur, leù-z'), *adj.* Qui fait, qui cherche souvent querelle aux gens. Il vaudrait mieux demeurer en un coin sur le haut de la maison, que d'habiter avec une femme querelleuse dans une maison commune, SACI, *Bible, Pror. de Salom.* XXI, 9. Tous les gens querelleurs, jusqu'aux simples matins, Au dire de chacun étaient de petits saints, LA FONT. *Fabl.* VII, 4. Nous réservant d'éloigner [de chez les curés] les plus proches parentes, si elles sont immodestes, querelleuses ou mondaines et de mauvais exemple, BOSS. *Ordonn. synodale*, 1698. La charité, qui n'est ni querelleuse, ni soupçonneuse, ni contredisante, ID. *Passages éclairés, Avert.* || Terme de chasse Chien querelleur, se dit d'un chien courant qui est hargneux et pillard. || Substantivement C'est un querelleur. C'est une querelleuse perpétuelle. || Il se dit aussi de celui qui est enclin au duel.

— HIST. XIII^e s. Querelliers [celui qui a un procès], DU CANGE, *querela*.

— ETYM. *Querelle*.

† **QUERELLEUX, EUSE** (ke-rè-leù, leù-z'), *adj.* Qui se plat à chercher querelle (mot qui vieillit). Il vaut bien mieux avoir un faible ennemi à combattre qu'un ami querelleux à conserver, BALZ. d. *Richelieu*. Le fond du cœur de tous les hommes les rend violents, injustes, croels, ambitieux, flatteurs, curieux, insolents, querelleux, NICOLE, *Ess.* t. III, p. 124, dans POUGENS.

— HIST. XIII^e s. Et certe pour moi conseille je, que chascun laisse avant de sa raison, que il soit riotous ne querelous, *Ass. de J.* 103. || XVI^e s. Afin que quelque quereloux ne prenne matière de combattre encore contre nous... CALV. *Inst.* 1157. La querelleuse et seditieuse envie, AMYOT, *Pélop.* 8. L'injurieux et querelleux refus que Bajazet fait des présents que Temir lui envoyoit, MONT. IV, 97.

— ETYM. *Querelle*. L'ancienne forme *querelous* prouve que *querelleux* n'est pas une simple prononciation différente de *querelleur*.

QUÉRIMONIE (ké-ri-mo-nie), *s. f.* || 1^o Terme d'officialité. Requête présentée au juge d'église, pour obtenir la permission d'adresser un monitoire. || 2^o Familièrement. Il s'est dit pour plainte en général. Finissez, finissez votre quérémonie, SCARR. *Jodelet*, v. 2. Après une longue et forieuse quérémonie, Mme de Roquelaure commença à découvrir le fait, ST-SIM. 499, 459.

— HIST. XVI^e s. Les quérémonies pleines d'indignations, par lesquelles Dieu accuse souvent l'ingratitude des Juifs, CALV. *Inst.* 516.

— ETYM. Lat. *querimonia*, de *queri*, se plaindre (voy. QUERELLE).

QUERIR (ke-rir, ou, populairement, kri), *v. a.* qui n'est plus usité qu'à l'infinif et avec les verbes *aller*, *envoyer*, *venir*. Chercher avec mission d'amener, d'apporter. Va querir un peu d'eau, mais il faut te hâter, CORN. *Mélite*, IV, 4. Dites aux gens de monsieur le marquis qu'ils aillent querir des violons, MOL. *Préc.* 42. Il envoie querir trois médecins dans les villes voisines, PASC. *Pror.* II. En y allant, elle trouva un gentilhomme qui la venait querir de la part de madame la Dauphine, LA FAV. *Princ. de Clèves*, *Œuv.* t. II, p. 177, dans POUGENS. On les trouva [les sénateurs romains] occupés du labourage et des autres soins de la vie rustique, quand on les allait querir pour commander les armées, BOSS. *Hist.* III, 6. || Proverbe. Il serait bon à aller querir la mort, se dit d'une personne lente.

— REM. L'infinif ancien de ce verbe était *querre*, qui se trouve encore dans la Fontaine: Messieurs, dit-il, en ce lieu n'ont que querre; Les augustins sont serviteurs du roi, *Ballade des Augustins*. *Querre* est la forme régulière, du lat. *quarere*, qui a l'accent sur *quæ*. *Querir* ne se montre que dans le xv^e siècle. La conjugation régulière était: *je quier*, *je queroie*, *querant*, *quis*.

— HIST. XI^e s. Que il querreient que Rolans fust ocis, *Ch. de Rol.* xxx. Pour que [qu'oi] je quis sa mort et son destreit, *ib.* cclxxiii. || XII^e s. Un don [je] vous quier, c'est le cor de Rollant, *Ronc.* p. 39. [Mes yeux] Qui souvent ont esgardé, Là où je n'ai mie osé Dire que j'estoie quis, *Couci*, XII. || XIII^e s. Ainsi fu envoiés querre le marchis, et il vint au jour que il li orent mis, VILLEH. xxvi. Par grant travail [ils] quierent richesses, *la Rose*, 5145 || XV^e s.

Si fut tasté et quis, et la lettre trouvée sur lui, FROISS. I, 1, 228. Ung vieil gentilhomme de Luxembourg appelé Anthoine le Breton le vint querir et luy dist, COMM. I, 4. || XVI^e s. Dond venez vous? où allez vous? que querez vous? RAB. *Pant.* II, 9. Chacun quiert son semblable, H. EST. *Précél.* p. 178. Quiers tu meilleur pain que de froment? COTGRAVE.

— ETYM. Wallon, *quéri*; namur. *quère*; Berry et norm. *kri*; provenç. *querer*, *querir*, *querre*; espagn. *querer*; ital. *chiedere*; du lat. *quarere*, *quas-atum*, sanscr. *gish*, chercher.

† 1. **QUERRE** (kè-r'), infinitif de querir (voy. QUERIR, à la remarque).

† 2. **QUERRE** (kè-r'), *s. f.* Terme aujourd'hui inusité. Coin d'un carré. Les quatre querres ou côtés qui joignent ces quatre faces, DESC. *Méior.* 3.

— HIST. XIII^e s. Si vous di qu'en cele fontaine Luit un charboncles merveilleables Sur toutes merveilleuses pierres, Trestous reons et à trois quierres, *la Rose*, 20730.

— ETYM. Le même que *carre*.

† **QUERTIN** (kèr-tin), *s. m.* Nom donné par les paysans des environs de Valenciennes à un panier large et profond, dans lequel elles apportent au marché leurs légumes.

— HIST. XIV^e s. Pour un cretin... en quoy on porta les juyaus dessus dis... CAPPIAUX, *Régence d'Aubert de Bavière*, p. 73.

† **QU'ES-ACO** ou **QU'ES-AQUO** (kè-za-ko), mots provençaux qui s'emploient pour qu'est-ce? Le tout embrasé d'une soutanelle doublée de gazettes, et surmonté d'un bonnet carré, avec cette légende à la houpe: Qu'es-aco, Marin? BEAUMARCH. 4^o *mémoire*. Et qu'es-aco, de par le diable, est-ce ici la journée des tapés? ID. *Mar. de Fig.* v, 8. Le fameux qu'es-aco, qui termine le portrait satirique du gazetier devint le sobriquet du nom de Marin [il était Provençal], qu'il caractérisait plaisamment en rappelant à la fois son mot favori et sa prédilection pour la langue de sa province, MICHAUD, *Biographie, Marin*. || Bonnet à la qu'es-aco, sorte de coiffure de femme. Les procès de Beaumarchais avaient amené les bonnets à la qu'es-aco, FÉLLET DE CONCHES, *Caus. d'un cur.* t. II, p. 297. À la qu'es-aco, qui eut sa vogue pendant que Marie-Antoinette était encore Dauphine, succéda le pouf au sentiment... ID. *ib.* p. 256.

— ETYM. Prov. *que*, *que*, *es*, *est*, *aco* ou *aquo*, ceci.

† **QUESNELLISME** (kè-nè-li-sm'), *s. m.* Doctrine, condamnée par l'Église, de Pasquier Quesnel, prêtre de l'Oratoire, qui enseignait que la grâce de Dieu est l'opération de sa toute-puissance, à laquelle rien ne peut résister.

QUESTEUR (kuè-steur), *s. m.* || 1^o Terme d'antiquité romaine. Magistrat chargé de l'administration des finances. || 2^o Aujourd'hui, dans certains corps, membre chargé de surveiller les dépenses.

— HIST. XIV^e s. Vous seres moult boins amparliers [avocat]... Car moult savés parler parfent Ensemblement que cil quester [avocats] font, J. DE CONDET, p. 110.

— ETYM. Lat. *questorem*, de *quæstum* ou *quæsitum*, de *quære* (voy. QUERIR).

QUESTION (kè-stion; en vers, de trois syllabes), *s. f.* || 1^o Demande à l'effet de s'informer de quelque chose. Il m'a fait à l'abord cent questions frivoles, MOL. *Fâch.* I, 4. Il sait vous embrasser, prendre part à votre joie, vous faire coup sur coup des questions pressées sur votre santé, sur vos affaires, LA BRUY. VIII. Dans l'usage ordinaire, la première question qu'on fait sur une femme que l'on ne connaît point, c'est, est-elle belle? la seconde, a-t-elle de l'esprit? il arrive rarement qu'on fasse une troisième question, RONT. *Dial.* 3, *Morts anc.* Je suis venu voir votre pays, parce que j'aime assez les Français, quand ils ne font pas trop de questions, VOLT. *l'Ingénu*, I. Qui es-tu? d'où viens-tu? que fais-tu? que deviendras-tu? c'est une question qu'on doit faire à tous les êtres de l'univers, mais à laquelle nul ne répond, ID. *Philos. ignorant*, I. Docteur, vous éludez plutôt mes questions que vous n'y satisfaites, DIDER. *Mém.* t. IV, p. 204, dans POUGENS. Il faudrait l'interroger avec adresse [un aveugle-né opéré de la cataracte], et éviter toutes les questions qui indiquent la réponse, CONDIL. *Traité sens.* III, 6. || Ironiquement. Quelle question! Belle question! se dit d'une question inutile ou ridicule. Corbelli me faisait l'autre jour une belle question... SÉV. 437. || 2^o Interrogation que l'on adresse à un élève pour s'assurer s'il sait les matières qu'il a étudiées. On lui a fait des questions difficiles. Il a mal répondu sur les questions d'histoire. || 3^o Proposition

à examiner, à discuter. On examine deux questions, l'une de fait, l'autre de droit: celle de fait consiste à savoir si M. Arnaud est téméraire pour avoir dit... PASC. *Pror.* I. Il est très-informé des questions du temps, et il sait parfaitement le secret des jésuites, chez qui il est à toute heure, ID. *ib.* II. C'est n'est pas qu'ils ne traitent des questions assez curieuses, ID. *ib.* IX. C'est sortir de la question, ID. *ib.* XIII. Sans entrer dans la question, si Dieu a résolu de toute éternité... BOSS. *Ét. d'or.* IV, 4. Ne croyez pas que ce soit seulement la question de l'épiscopat, ou quelques chicanes sur la liturgie anglicane, qui aient ému les communes, ID. *Reine d'Angleter.* Comme il est impossible [dans l'administration de la justice] qu'il ne se trouve des difficultés et des questions compliquées, ID. *Polit.* VIII, III, 5. Quelque temps après, l'empereur Héraclius entreprit de décider la question [des monothélites] de son autorité, ID. *Hist.* I, 11. On demande si, en comparant les conditions... on n'y remarquerait pas une espèce de compensation de bien et de mal... celui qui est puissant, riche, et à qui il ne manque rien, peut former cette question; mais il faut que ce soit un homme pauvre qui la décide, LA BRUY. IX. Ensuite on proposa la seconde question en ces termes: Quel est le plus malheureux de tous les hommes? SÉV. *Tél.* v. Lorsque ces deux grands prélats [Bossuet et Fénelon] furent brouillés par une question subtile et délicate, qui ne pouvait guère être une question que pour d'habiles théologiens, FONTEN. *Malezieu*. Une malheureuse question d'académie qu'il [J. J. Rousseau] lut dans un Mercure vint tout à coup dessiller ses yeux, débrouiller ce chaos dans sa tête, lui montrer un autre univers, J. J. ROUSSEAU. 2^o *dialogue*. Toute discussion philosophique ou oratoire suppose un doute à éclaircir, et l'objet du doute est la question, le point de la question, MARMONTEL, *Œuv.* t. IX, p. 642. Toujours dans les questions douteuses, l'ignorant croit, le demi-savant décide, l'homme instruit examine, BROT. *Inst. Mém. scienc.* 1806, 2^e sem. (*hist.*), p. 226. Une question bien posée est à moitié résolue, se dit en adage pour exprimer que, quand la question est claire et précise, les difficultés de la solution sont diminuées. || Ordonner la question, expression née pendant la Révolution, et blâmée par Mme de Genlis, *Mém.* t. V, p. 91, édit. 1825. || Être en question, être l'objet d'une discussion. Ce qui est en question entre nous, c'est de savoir... BOSS. *Euch.* III, 3. J'admire comme cet écrivain soutient la vérité par des bévoes continuelles, et suppose toujours ce qui est en question, VOLT. *Lett. Morellet*, 22 janv. 1768. || Mettre en question, révoquer en doute. Vous ne mettez pas mon apostasie en question, PASC. *Prov.* XVII. On ne met guère en question dans le monde, si la loi de Dieu nous fait un précepte de l'aumône, MASS. *Carême, Aumône*. || Fig. Mettre en question, compromettre, ébranler. Cela mit en question l'existence du ministère. || Venir en question, être soumis au doute. Tout jusqu'aux articles les plus importants, jusqu'à celui de la Trinité, viendraient l'un après l'autre en question, BOSS. 1^{er} *avert.* 39. || C'est une question, la chose est douteuse. || 4^o Il est question de, il s'agit de; il n'est pas question de, il ne s'agit pas de. Il n'est pas toujours question des propositions d'Euclide pour se casser la tête; un certain point d'épuisement fait le même effet, SÉV. 24 avr. 1689. Rien ne se tourne du côté de la paix; ainsi vendons nos grains... tout le monde me le conseille... il est présentement question de le pouvoir, ID. 25 janvier 1693. Il n'est pas ici question d'examiner si ces idées [du gouvernement républicain] sont aussi solides que spécieuses, BOSS. *Hist.* III, 5. Ideménée est dans les sentiments où je suis sûr que vous voudriez qu'il fût; il n'est question que de vous en persuader, SÉV. *Tél.* XI. Je crus qu'il n'était question que d'un peu d'esprit et que j'étais impératrice, FONTEN. *Athénais*. Il était question de déterminer la courbe décrite par un projectile dans un milieu résistant, suivant une certaine loi qui renfermait une infinité de cas, et dont un seul jusqu'alors avait été résolu, D'ALEMB. *Éloges, Bernoulli*. || Il n'est point question que, avec le subjonctif. Il n'est point question qu'elle [une huile] guérisse si promptement, pourvu qu'elle guérisse, SÉV. 29 janv. 1685. || On dit de même: voici la chose, la personne dont il est question, dont est question. || L'affaire en question, l'affaire dont il s'agit. L'île en question est formée par le confluent de l'Isère et du Rhône, ROLLIN, *Hist. anc. Œuv.* t. 1^{er}, p. 392, dans POUGENS. || L'homme en question, l'homme dont on parle. Nous étions prêts de nous mettre à table, quand on nous annonça l'ecclésiastique en question, MARIIV. *Pays. parv.* 2^e part. || Il est question de, on parle

de ; il n'est pas question de, on ne parle pas de. Il n'en est plus question présentement, sév. 24. Il est fort question de vous dans sa lettre, id. 576. Il fut question de ce que je deviendrais ; et, pour en causer plus à loisir, elle me retint à dîner, J. J. ROUSS. *Confess.* II. || Qu'il n'en soit plus question, qu'on n'en parle plus, que ce soit chose mise de côté. J'y vais et pour y aller, et pour y être un peu, et pour y avoir été et qu'il n'en soit plus question, sév. 416. Ne connaissons-nous pas une princesse qui se dépêcha de marier son amant, afin qu'elle n'eût plus envie de l'épouser, et qu'il n'en fût plus aucune question ? in. 30 juin 1680. || 5° Dans les assemblées délibérantes, la question préalable, question préliminaire pour savoir si on délibérera oui ou non sur la chose proposée. Demander la question préalable sur une proposition, c'est demander qu'on n'en délibère pas. Cette proposition fut écartée par la question préalable. || Question de cabinet, se dit d'une proposition faite par les ministres aux chambres, en déclarant qu'elle est à leurs yeux d'une importance assez grande pour leur faire quitter le portefeuille si elle est rejetée. || 6° Question pour l'ami, cause problématique et que l'on peut décider, par faveur, dans un sens ou dans l'autre, sans trop blesser l'équité. || 7° La torture infligée aux accusés et aux condamnés pour leur arracher des aveux. Question préparatoire, question ordonnée sur de simples indices. Question définitive, question ordonnée pour découvrir les complices, lorsque le criminel est condamné à mort. La question définitive est ou ordinaire ou extraordinaire, c'est-à-dire plus ou moins violente. Appliquer, mettre à la question. Après cette confession, on n'a pas laissé de lui donner [à la Voisin], dès le matin, la question ordinaire et extraordinaire ; elle n'en a pas dit davantage, sév. 296. La question est une invention merveilleuse et tout à fait sûre pour perdre un innocent qui a la complexion faible, et sauver un coupable qui est robuste, LA BRUY. XIV. On dit que les Cappadociens s'accoutumaient dès l'enfance à résister aux tourments, et qu'ils se donnaient la question les uns aux autres, pour s'endurcir contre les peines à qui leurs faux témoignages les pourraient un jour exposer, ROLLIN, *Hist. anc. Éuv.* t. IX, p. 568, dans POUGENS. J'ai toujours présumé que la question, la torture, avait été inventée par des voleurs qui, étant entrés chez un avaré, et ne trouvant point son trésor, lui firent souffrir mille tourments jusqu'à ce qu'il le découvrit, VOLTAIRE, *Dict. phil. Question.* Peña nous apprend que les inquisiteurs n'emploient ordinairement que cinq espèces de tourments dans la question, quoique Marsilius fasse mention de quatorze espèces, id. *Dict. phil. Inquisition.* Il faut dire un mot de la torture, autrement nommée question, c'est une étrange manière de questionner les hommes, id. *Dict. phil. Torture.* On a tant dit que la question est un secret presque sûr pour sauver un coupable robuste, et pour condamner un innocent d'une constitution faible, que ce raisonnement a enfin persuadé des nations entières, in. *Pol. et légis. Fragm. des instr.* 4. Le courage avec lequel il [Machiavel] résista aux tourments de la question qu'il subit, lui sauva la vie, DIDEROT, *Opin. des anc. philos. (machiavélisme).* L'accusateur peut demander qu'on applique à la question les esclaves de la partie adverse ; conçoit-on qu'on exerce une pareille barbarie contre des hommes dont il ne faudrait que tenter la fidélité ? BARTHÉL. *Anach.* ch. 18. Les Francs ne subissaient pas l'éprouve honteuse de la question ; ils n'étaient point passibles de châtements serviles, NAUDET, *Inst. Mém. inscr. et belles-lett.* t. VIII, p. 467. || Fig. Il se dit, par exagération, de quelque souffrance. Figurez-vous la question qu'au sire On donna lors, LA FONT. *Lun.* || Il ne faut pas lui donner la question pour lui faire dire tout ce qu'il sait, il parle légèrement et dit ses secrets.

— HIST. XII^e s. Et quant il eût bien solu ses questions, *Th. le mart.* 58. || XIII^e s. Chacun doit oheir simplement, sans noise et sans question, BRUN. LATINI, *Trésor.* p. 433. || XIV^e s. En tex [iels] cas et semblables, il est doute et question se telles choses doivent estre dites volontaires ou involontaires, ORESME, *Eth.* 48. Ce de quoy estoit la question, c'est assavoir... id. ib. 24. Et félicité, de quoy nous faisons question [traitions], est propre à homme ou à nature humaine, id. ib. IX, 16. Dame, vous devez commencer. — Non fais, dit-elle, par raison que par vous must [fut soulevée] la question, *Modus*, f^o cv, verso. Si se esmut entre eus une question de leur fames, BERCHOUZE, f^o 26, verso. || XV^e s. Il y

avoit eu aucunes questions [différends] entre lesdits roy et duc de Bourgogne, MATH. DE COUCY, *Hist. de Charles VII*, p. 723, dans LACURNE. || XVI^e s. C'est se desborder par trop, de mettre en question ce que chacun voit à l'œil, CALV. *Inst.* 42. Qui plus est, la réponse de l'ange en oste toute question [doute], in. ib. 78. Seulement je leur demanderay une question, id. ib. 943. S'il eust souhaité monter es cieus dedans un chariot flamboyant comme Helie... l'eust il impetré ? c'est une question, RAB. IV, *Prologue de l'autheur.* On leur faisoit des questions sur le jugement des hommes et de leurs actions, MONT. I, 151.

— ETYM. Provenç. *questio*, *question* ; espagn. *question* ; ital. *questione* ; du lat. *questionem*, de *questum*, supin de *quarere* (voy. QUERRER).

† 1. QUESTIONNAIRE (kè-stio-né-r'), s. m. || 1° Ouvrage ou partie d'ouvrage dans lequel se trouvent formulées les questions que l'on peut adresser à des élèves sur les objets de leurs études. || 2° Série de questions que l'on pose pour servir de guide à une enquête. M. le président a préparé un questionnaire portant sur tous les points à élucider, *Enquête sur le taux de l'intérêt de l'argent*, Imprimerie impériale, 1865, t. I, p. 40.

— ETYM. *Question*.

2. QUESTIONNAIRE (kè-stio-nè-r'), s. m. Celui qui donnait la question aux accusés et aux condamnés. Bronte le questionnaire, LA BRUY. III.

— HIST. XVI^e s. Il fut six semaines prisonnier dans un engein de bois poinctu par le bas, que les questionnaires appellent chausse d'hypocras, N'AUB. *Hist.* I, 75.

— ETYM. Lat. *questionarius*, de *questio*, question.

† QUESTIONNANT, ANTE (kè-stio-nan, nan-t'), adj. Qui questionne. Ma tante, Vousêtes aujourd'hui d'humeur questionnante, HAUTEROCHE, *Nobles de province*, III, 3.

QUESTIONNÉ, ÉE (kè-stio-né, née), part. passé de questionner. À qui on fait des questions. J'arrive tout présentement, ma chère fille ; je suis chez ma tante, entourée, embrassée, questionnée de toute ma famille et de la sienne, sév. 105.

QUESTIONNER (kè-stio-né), en vers, de quatre syllabes), v. a. || 1° Adresser des questions. Napoléon, en revoyant cette route connue [celle par laquelle il était allé à Moscou], se rassura, quand, vers le soir, un chasseur russe prisonnier lui fut envoyé par Davoust ; d'abord il le questionna négligemment ; mais le hasard voulut que ce Moscovite eût quelque idée des routes, des noms, des distances, SEGAU, *Hist. de Nap.* IX, 7. || Par extension. La plupart de ces messieurs [les voleurs] sont encore dans l'usage de serrer les pouces, de brûler les pieds, et de questionner par d'autres tourments ceux qui refusent de leur dire où ils ont mis leur argent, VOLTAIRE, *Dict. phil. Torture.* || Fig. Je suis si bien aujourd'hui, que je prendrai le parti qu'ils me conseillent, qui est de mépriser ma jambe, et de ne la point questionner à tout moment, sév. 1^{er} juill. 1685. || 2° V. n. Faire des questions. Le bon ton du supérieur est de questionner souvent ; le bon ton de l'inférieur est de ne questionner jamais, ou le plus rarement possible, MAHMONTEL, *Éuv.* t. X, p. 258. || En mauvais part. Faire des questions importunes. Il ne fait que questionner. || 3° Se questionner, v. réfl. Se faire réciproquement des questions.

— SYN. QUESTIONNER, INTERROGER. Questionner se dit surtout quand on veut obtenir des renseignements : un espion questionne les gens ; un général questionne un prisonnier pour savoir ce que fait l'ennemi. Interroger se dit surtout quand les réponses qu'on peut obtenir sont un moyen d'apprécier celui qui les fait : un juge interroge un accusé ; un professeur interroge un élève.

— HIST. XIII^e s. Et ge si le questionai, De gramnaire li demandai, *Ren.* 21427.

— ETYM. *Question* ; provenç. *questionar* ; ital. *questionare*.

QUESTIONNEUR, EUSE (kè-stio-neur, neu-z' ; en vers, de quatre syllabes), s. m. et f. Celui, celle qui fait sans cesse des questions. Vous me direz que je suis un grand questionneur ; mais vous répondrez ce qu'il vous plaira, on ne vous force à rien, VOLTAIRE, *Lett. d'Argental*, 19 janv. 1771. Au bout de quelques minutes leur attention [des enfants] se lasse ; ils n'écoutent plus ce qu'un obstiné questionneur leur demande, et ne répondent plus qu'au hasard, J. J. ROUSS. *Ém.* II. Un sot questionneur, Malgré nous introduit, trouble notre bonheur, DELILLE, *Convers.* I. Y a-t-il longtemps que vous êtes marié ? avez-vous des enfants ? sont-ils gentils ? — Pierre [à part] : Oh ! quelle questionneuse ! AL. DUVAL, *Menuisier de Livonie*, I, 10. || Adj. Le petit Ra-

got à qui j'avais affaire éta. aussi questionneur que l'autre, HAMILT. *Gramm.* 3.

— ETYM. *Questionner*.

QUESTURE (kuè-stu-r'), s. f. || 1° Terme d'histoire romaine. Dignité, charge de questeur. || Durée des fonctions de questeur. || 2° Aujourd'hui, dans les assemblées délibérantes, bureau des questeurs.

— ETYM. Lat. *questura* (voy. QUESTEUR).

† QUET (kè), s. m. Terme de papeterie. L'assemblage et le nombre de 26 feuilles de papier avec leurs feutres s'appellent un quet, *Dict. des arts et mét. Papetier*.

1. QUÊTE (kè-t'), s. f. || 1° Action par laquelle on cherche. Ils conviennent de prix et se mettent en quête [de pous, pour en avoir la peau], LA FONT. *Fabl.* v, 20. Si bien qu'à votre quête ayant perdu mes peines, MOL. *l'Ét.* v, 14. La violence de mon amour et les sévérités de son père me firent prendre la résolution de m'introduire dans son logis, et d'envoyer un autre à la quête de mes parents, in. *l'Ac.* v, 5. On conçoit qu'un animal abandonne le pays qu'il habite, en quête de nourriture et d'abri, CHATEAUB. *Génie*, I, v, 9. || 2° Terme de chasse. Action d'un valet de limier qui va détourner une bête pour la lancer. || Le canton destiné à un valet de limier pour y trouver et détourner les bêtes. || L'action d'un chien qui démêle la voie d'un cerf, d'un sanglier, etc. ou qui cherche les perdrix. Aller en quête. Un limier bon pour la quête. || Il se dit aussi du loup qui chasse. Le loup retourne au fond des bois, se met en quête, BUFF. *Morceaux choisis*, p. 232. || Tons que l'on sonne pour faire quêter les chiens. || Il se dit de même en parlant de la chasse du gibier à plume. Un épagneau bon pour la quête. Ce chien a la quête brillante, a une fort belle quête. Lorsque le chien rencontre un râle, on peut le reconnaître à la vivacité de sa quête, au nombre de faux arrêts... BUFF. *Ois.* t. XV, p. 230. Les chasseurs en font de nombreuses captures [des canards sauvages] soit à la quête du jour ou à l'embuscade du soir, soit aux différents pièges et aux grands filets, in. ib. t. XVII, p. 175. || 3° L'action de demander et de recueillir des aumônes pour les pauvres ou pour des œuvres pieuses. Ayant recueilli, d'une quête qu'il fit faire, douze mille drachmes d'argent, il les envoya à Jérusalem, SACS, *Bible Machab.* II, XII, 43. L'on compte quatre-vingt-dix-huit ordres monastiques dans l'Église ; soixante-quatre qui sont rentés, et trente-quatre qui vivent de quête, sans aucune obligation, disent-ils, de travailler ni corporellement ni spirituellement pour gagner leur vie, mais seulement pour éviter l'oisiveté, VOLTAIRE, *Dict. phil. Quête.* || Le produit de la quête. La pucelle était fort dévote ; Les dimanches elle quêtait, Et la quête aux pauvres portait. SCARRON, *Virg.* VII. || 4° Anciennement, dans le droit coutumier, terres de quête, celles qui devaient une rente levée par une collecte que les habitants faisaient sur eux-mêmes. || Droit de quête, cens à la quête, droit que le seigneur pouvait faire demander, mais qu'on n'était pas obligé de porter chez lui.

— HIST. XIII^e s. Et s'ele [la demande] est née, li sires puet [peut] fere enquerre de sa autorité, et par sa queste fere le amender, *Lit. de just.* 12. || XIV^e s. Si le diray les quatre manieres d'aller en queste [à la chasse], *Modus*, f^o x. Et lors le doit son mestre fere mener le limier en queste au matin après luy, GASTON PHÉBUS, *Livre de chasse*, ch. 28. || XV^e s. Je m'en irai costoyant ces vallées pour ouïr et savoir si j'aurai nulles nouvelles de Geronet, qui nous a mis en celle queste, FROISS. II, III, 99. || XVI^e s. Pourtant, plaideurs aux amoureuses questes, Allez ailleurs presenter vos requestes, MAROT, I, 388. Sa queste [de la vertu] est scabreuse et laborieuse, MONT. I, 70. Les oyseaux vont à la queste du grain, in. I, 142. Il tendit les filets, un autre prist la queste, RONS. 689. Celui qui a taille ou queste es quatre cas peut tailler ses sujets : quand il va en voyage d'outremer visiter la terre sainte, quand il est prisonnier des ennemis, quand il marie sa fille, et quand il est fait chevalier, *Coust. gén.* t. II, p. 431.

— ETYM. Provenç. *questa*, *quista* ; espagn. *questa* ; ital. *chiesta* ; du lat. *quæsitus*, cherché (voy. QUÆSIR).

2. QUÊTE (kè-t'), s. m. Terme de marine. Quantité dont s'écarte de l'extrémité postérieure de la quille d'un vaisseau une perpendiculaire abaissée du sommet de l'étambot sur le prolongement de la face inférieure de la quille.

— ETYM. On écrivait aussi *chete*, *chette*, qui, d'après Jal, est équivalent de *chute*, *choite*.

QUÊTE, ÉE (kè-té, tée), part. passé de quêter. Un lièvre quêté par le chien.

QUÊTER (kê-tê), v. a. || 1° Chercher; peu usité en ce sens qui est le sens propre. J'eus le plaisir de revoir un de mes anciens amis; c'était le père Wolf que j'envoyai quêter dans cinq ou six maisons de jésuites là autour, et qu'on trouva à Haguenau, ST-SIM. 22, 256. Ils se laissent mourir d'inanition plutôt que de quêter leur subsistance, BUFF. Ois. t. IV, p. 308. || 2° Terme de chasse. Chercher. Quêter un sanglier. Quêter des perdrix. Le lièvre était gîté dessous un maître cheu; On le quête, on le lance.... LA FONT. *Fabl.* IV, 4. Sur-le-champ, comme si ce pauvre animal [un chien] m'eût entendu, il s'est mis à quêter vos pas, BERN. DE ST-P. *Paul et Virg.* || Absolument. Nous avons quêté tout le matin sans rien trouver. De là, Fidèle toujours quêtant, m'a mené sur le morne de la rivière noire, BERN. DE ST-P. *Paul et Virg.* || 3° Demander; et recueillir des aumônes. Elle.... Va pour les malheureux quêter dans les maisons, BOIL. *Sat. X.* Lamela, chargé d'une grande besace qu'il n'avait point oublié d'acheter, alla pour la première fois quêter dans la ville de Cuença, LESAGE, *Gil Bl.* V, 4. La dignité épiscopale [d'un moine grec] ne permettait pas de faire le mendiant, et de quêter aux particuliers, J. J. ROUSS. *Conf.* IV. || Se faire quêter, faire faire une quête pour soi. Que dirait M. le comte de Luc, si je donnais lieu de croire que ceux qu'il protège ont besoin de se faire quêter! J. J. ROUSS. *Lett. à Breteuil*, 20 juill. 1712. || Fig. Quêter des louanges, des suffrages, etc. chercher à se faire donner des louanges, des suffrages, etc. Vous allez penser que je quête des louanges, M^{me} DU DEFFANT, *Lett. à H. Walpole*, 1. II, p. 247, dans ROUGENS. Je crois vous avoir déjà dit qu'elle quêtait l'amitié comme une quêteuse de paroisse, id. ib. t. III, p. 223. On ne quête pas les suffrages du public, J. J. ROUSS. 1^{re} *dial.* Quand on peut se suffire à soi-même, mort de ma vie! il ne faut pas aller quêter des humiliations, TH. LECLERCOQ, *Prov.* t. IV, p. 114, dans ROUGENS. || On dit de même: quêter des voix, des suffrages pour quelqu'un.

— HIST. xv^e s. Pourront quêter et sur eux faire queste [sorte d'impôt] en quatre cas, DU CANGE, *auxilium*. || xvi^e s. Questant toujours jusques à l'origine de cette opinion, MONT. 1, 117. Ils vont questant les aumônes pour l'offrande de leur sacrifice, id. 1, 229. Je priserois bien autant des grâces naturelles que celles que j'aurois été mendier et quêter de l'apprentissage, id. II, 167.

— ETYM. *Quête* 1.

QUÊTEUR, EUSE (kê-teur, têt-z'), s. m. et f. || 1° Celui, celle qui quête, qui recueille des aumônes. Ce quêteur. Cette quêteuse. || Adj. J'ai mes pauvres que j'affectionne; cet argent qu'on m'oblige à donner leur appartient; la dame quêteuse de leur ravit, GENLIS, *Ad. et Théod.* t. III, p. 293, dans ROUGENS. || Dans les ordres mendiants, frère quêteur, ou, substantivement, quêteur, celui qui quête pour le couvent. Théodorie de Niem, secrétaire de ce pontife [Boniface VIII], nous apprend que Boniface envoya des quêteurs en divers royaumes pour vendre l'indulgence.... VOLT. *Dict. phil. Taxe*. || 2° Adj. Chien quêteur, celui qui quête, qui cherche le gibier.

— HIST. xv^e s. De nului nous n'aurons confort, Ne plus que ung povre questeux, *Myst. du siège d'Orléans*, p. 748. || xvi^e s. Six administrateurs du commun des pauvres, avec pareil nombre de questeurs des aumônes en chacun quartier, *Nouv. cout. gén.* t. 1, p. 551.

— ETYM. *Quêter*; bourguign. *quaiteur*.

† QUETSCHIE (kouè-tch'), s. f. Sorte de prune.

— ETYM. Allem. *Quetsche* ou *Zwetsche*.

† QUESTCHE-WASSER (kouè-tche-va-sr'), s. m. Eau-de-vie de prune que l'on débite quelquefois pour du kirsch-wasser.

— ETYM. Allem. *Questsche*, et *Wasser*, eau.

† QUETSCHIEU (kouè-tchié), Pr ne se prononce pas et ne se lie pas), s. m. Sorte de prunier, variété du *prunus insititia*, L.

1. QUEUE (keue), s. f. || 1° Partie qui termine par derrière le corps de la plupart des animaux. C'est dans cette file [Mindoro] que Struys dit avoir vu de ses propres yeux un homme qui avait une queue longue de plus d'un pied, toute couverte d'un poil roux.... BUFF. *Hist. nat. hom. Eur.* t. V, p. 48. || Fig. Cela n'a ni queue ni tête, cela est en dépit du bon sens. || Fig. Tirer le diable par la queue, voy. DIABLE, n° 2. || 2° Chez les quadrupèdes, prolongement plus ou moins étendu qui termine postérieurement le tronc d'un grand nombre d'animaux, et qui a pour base les os coccygiens. Le malheureux lion se déchire lui-même, fait résonner sa queue à l'entour de ses flancs, Bat l'air qui n'en peut mais.... LA FONT. *Fabl.* II, 9. Un vieux renard....

fut enfin au piège attrapé; Par grand hasard en étant échappé, Non pas franc, car pour gage il y laissa sa queue, id. ib. V, 5. Il lui fallut à jeun retourner au logis, Honteux comme un renard qu'une poule aurait pris, Serrant la queue et portant bas l'oreille, id. ib. t. 1, 48. || [Alcibiade] lui fit couper la queue [à son chien], qui était justement ce qu'il avait de plus beau; ses amis lui en firent de grands reproches, et lui dirent que toute la ville murmurait contre lui, ROLLIN, *Hist. anc. Eur.* t. III, p. 601. La queue du cheval est formée par des crins épais et longs qui semblent sortir de la croupe, parce que le tronçon dont ils sortent est fort court, BUFF. *Quadrup.* t. 1, p. 44. On connaît si un mouton est gras, en le tâtant à la queue, qui devient quelquefois grosse comme le poignet, GENLIS, *Maison rust.* t. 1, p. 223, dans ROUGENS. || Queue prenante, voy. PRENANT. || Coup de queue, coup donné avec la queue. || Fig. C'est l'hiver, le fatal hiver, qui me désespère: j'en éprouve encore d'horribles coups de queue, VOLT. *Lett. d'Argental*, 16 mai 1770. || Fig. Il n'en reste pas la queue d'un, d'une, il n'en reste aucun, aucune. || Fig. Vous n'en verrez plus ni queue ni oreilles, se dit d'une chose perdue, abîmée. || Fig. S'en retourner la queue entre les jambes, se dit de ceux qui sont confus de ce que quelque chose ne leur a pas réussi (locution prise du chien qui, repoussé, honteux, met sa queue entre les jambes). Le prudent Agamemnon, Laisant équipage et canon, Honteux, la queue entre les jambes, Eût replié ses oriflambes, SCARR. *Virg.* 1. Frère Triboulet sortit, la queue entre les jambes; et son adversaire resta la tête haute, VOLT. *Facéties, Aneid. sur Bélisaire*, t. 1. || Il en est pourvu comme un singe de queue, se dit d'une personne qui manque de quelque chose. || Fig. Se fouetter avec une queue de renard, se dit de ceux qui, vivant délicatement, font semblant de se mortifier. || Terme de blason. Se dit particulièrement de la queue d'un cerf quand l'animal n'est pas nommé. || Queue de cheval, insigne que l'on porte devant les pachas à une, deux ou trois queues, et qui appartient non au cheval mais au bœuf grognant, appelé parfois, à cause de cela, buffle à queue de cheval, LEGOBRANT. || Pacha à une queue, à deux, à trois queues, pacha qui a droit de faire porter devant lui une, deux, trois queues de cheval. || Goût de queue de renard, voy. GOÛT, n° 2. || 3° En parlant des chevaux, queue à l'anglaise, queue que l'on a écourtée et dont on a coupé les muscles abaisseurs, pour qu'elle se tienne relevée; ainsi dite parce que cette opération a été pratiquée d'abord en Angleterre par les marchands de chevaux. || Queue en catogan, queue coupée très-court. || Queue en balai, queue dont les crins forment balai. || Queue de rat, queue dégarnie de crins. || On appelle cheval queue de rat, celui qui a la queue dégarnie de poils. || Queue en trompe, queue qui est relevée dans l'exercice. Les chevaux de race portent naturellement la queue en trompe lorsqu'ils sont en exercice ou lorsqu'ils sont stimulés. || Fausse queue, queue que les maquignois ajoutent quelquefois, quand ils ont écourté un cheval. || Fig. Trider son cheval, son âne, par la queue, s'y prendre maladroitement dans une affaire. || 4° Chez les oiseaux, grandes plumes qui terminent leur corps. Oiseau jaloux, Toi.... qui déploies Une si riche queue, LA FONT. *Fabl.* II, 17. La queue des beaux oiseaux qu'on attela depuis au char de Junon n'approchait pas de la sienne [du phénix], VOLT. *Princ. de Babyl.* t. 1. || Fig. C'est un paon qui se mire dans sa queue, se dit d'un homme glorieux et superbe. || 5° Chez les poissons, les serpents, les sauriens et quelques insectes, partie qui s'étend du ventre jusqu'à l'extrémité opposée à la tête. Le serpent a deux parties.... Tête et queue.... La tête avait toujours marché devant la queue; La queue au ciel se plaignit, LA FONT. *Fabl.* VII, 17. Il faut juger les femmes depuis la chaussure jusqu'à la coiffure exclusivement, à peu près comme on mesure le poisson entre queue et tête, LA BRUY. III. || Habit en queue de morue, sorte de frac dont les pans se terminent en pointe comme la queue d'une morue. || Fig. Ecorcher l'anguille par la queue, commencer par l'endroit le plus difficile. || Fig. Il n'y a rien de plus difficile à écorcher que la queue, c'est souvent au moment de terminer que se présentent les plus grandes difficultés. || On dit dans un sens analogue: La queue en sera difficile à écorcher. || 6° Dans les plantes, teut appendice terminal quelconque lorsqu'il est long, mou, flexible et comparable à la queue d'un animal. La queue d'une rose, d'un melon, d'une cerise. || Tisane de queues de cerise, tisane préparée en faisant bouillir des queues de cerise. || On appelle vulgaire-

ment queue d'une feuille son pétiole, et queue d'un fruit, son pédoncule. || Queue se dit, en parlant des tulipes, des lis, des narcisses et autres fleurs semblables, du fragment de tige qui reste attaché à ces fleurs quand elles sont cueillies. || 7° Queue de mouton, morceau du quartier de derrière auquel la queue tient. Saintrailles, étant venu lui parler [à Charles VII] d'une affaire qui pressait, le trouve se mettant à table avec la reine et n'ayant tous les deux pour tous plats qu'une queue de mouton et deux poulets, SAINT-ROUX, *Ess. Paris, Eur.* t. V, p. 226, dans ROUGENS. || Mais, quand on dit un ragoût de queues de mouton, c'est de queues de mouton et non du quartier que l'on parle. || Queue de martre, la peau et le poil de la queue d'une martre, dont on a fait une fourrure. Une robe garnie de queues de martre. || 8° Queue de la Petite Ourse, étoile Polaire. || Queue de la Grande Ourse, étoile qui est à la queue de la Grande Ourse. || Queue du Lion, étoile de première grandeur située dans la constellation du Lion. || Queue du Dragon, une des deux intersections de l'écliptique et du cercle de la lune, lorsque la lune passe dans l'écliptique, du nord au sud. || 9° Par analogie, ce qui excède le corps de différentes lettres. La queue d'un g, d'un p, d'un q, etc. || En musique, trait vertical attaché à toutes les figures modernes de valeur, hormis à la ronde et à la maxime. La queue d'une croche. || 10° Terme de chancelerie. Lettre scellée sur simple queue ou à simple queue, lettre où le sceau est attaché à un coin du parchemin fendu exprès. Lettre à double queue, ou sur double queue, lettre où le sceau est pendant à une bande en double de parchemin, passée au travers de la lettre.

11° Queue d'une comète, traduite l'un neuse qui suit le corps de la comète, c'est-à-dire qui s'étend vers la partie du ciel dont elle s'éloigne. Nous avons ici une comète qui est bien étendue; c'est la plus belle queue qu'il est possible de voir; tous les grands personnages sont alarmés, et eroient fermement que le ciel, bien occupé de leur perte, en donne des avertissements par cette comète, sév. 2 janv. 1681. La longue queue que la comète traînait après elle répandit la terreur dans l'Europe déjà consternée par la rapidité des succès des Turcs, LA PLACE, *Erpas*, IV, 4. || 12° Queue d'une poêle, long manche qui sert à tenir une poêle. La queue d'une casserole. || La partie d'un violon, d'un violoncelle, où les cordes sont attachées par le bas, tandis qu'elles sont roulées par le haut autour des chevilles du manche. || Piano à queue, piano qui a un prolongement de la forme des anciens claviers, et dont les cordes sont beaucoup plus longues que dans les pianos ordinaires. || Queue ou soie d'un couteau, partie déliée qui termine la lame et qui entre dans le manche du couteau. || Boutons à queue, boutons qui ont un appendice métallique ou autre, au moyen duquel on les coud. || Queue de moulin à vent, grosse pièce de bois qui sert à orienter le moulin de manière que les ailes prennent le vent. || Terme de pêche. Sorte de filet à manche. || Canal qui termine antérieurement certaines coquilles. || Terme de métallurgie. Faire la queue, se dit du mercure mal purifié, quand les globules sont peu mobiles et non arrondis. || 13° Queue de chanvre, paquet de filasse brute, dont les brins sont arrangés de façon que toutes les pattes ou racines sont du même côté. || Paquet de filasse pesant deux livres. || 14° Touffe de cheveux de derrière, qu'on attache avec un cordon, et autour de laquelle on roule un ruban. Se faire faire la queue La garde impériale sous le premier empire portait la queue. || Populairement et fig. Faire la queue à quelqu'un, le tromper, lui soustraire de l'argent. || Ruban de queue, ruban qui s'enroule autour de la queue pour la former. || Fig. et familièrement. Ruban de queue, longue route qui se déroule à perte de vue devant le voyageur. D'ici à ce village il y a un bon ruban de queue. || 15° Extrémité d'un manteau, d'une robe traînante. Allens, petit garçon, qu'on tienne bien ma queue, MOL. *Mar. forcé*, 4. Elle n'arrive à l'église que dans un char, on lui porte une lourde queue, LA BRUY. VI. Puisque j'ai eu la complaisance de prondre une queue toute unie, je me la ferai porter, s'il vous plaît, pour ne pas figurer avec la populace, DANCOURT, *Fête de vill.* 1, 6. Appelez Cascaret; qu'il vienne porter ma queue. — Vous, madame Blandineau, vous! vous faire porter la queue! id. *Bourg. de qualité*, t. 5. Il [Voltaire] badinait sur le théâtre, et s'avisa de porter la queue du grand prêtre dans une scène [d'Œdipe] où ce même grand prêtre faisait un effet tragique, VOLT. *Comm. Eur. aut. Heur.* || Fig. La vertu ne s'abaisse jamais à

porter la queue, MALH. le *Traité des bienf. de Sé-nèque*, IV, 2. || 16° Terme de construction. La partie la plus large du giron d'une marche tournante. || La queue d'une pierre, le bout d'une pierre, brut ou équarri, qui sert à faire liaison en dedans d'un mur. Cette pierre n'a pas assez de queue. || Queue en cul-de-lampe, clef de voûte qui descend en contre-bas. || Partie inférieure d'un pavé dont la hauteur est plus grande que la largeur. || Terme de charpenterie. Queue d'aronde (d'hirondelle), assemblage qui se fait par un emboîtement où, l'entrée étant plus étroite que le fond, la pièce qui entre dans une autre n'en peut plus sortir. || Assemblage à queue d'aronde se dit aussi en parlant d'une dalle de pierre que l'on joint à une autre. || Queue de sonnette, pièce de bois inclinée, qui est assemblée à la tête des jumelles et qui les maintient. || Terme de menuiserie. Espèce d'assemblage qui se fait au bout des pièces de bois pour les réunir en angles les unes avec les autres. || Pièce à queue, toute partie assemblée à queue, ou rapportée à queue dans le corps de l'ouvrage. || Queue de morue, planche dont la largeur est inégale d'un bout à l'autre. || Queue de paon, assemblage, ou compartiment de parquet, ou carrelage qui, partant d'un centre, va en s'élargissant. || Assemblage à queue perdue, celui dont les joints sont recouverts. || Assemblage à queue percée, celui dont les joints sont apparents. || Terme de serrurerie. Queue de carpe, espèce de crampon en petit fer plat, élargi d'un bout, ayant un ou deux scelléments à retenir sur des dalles. || 17° Le dernier bout d'une étoffe. || On dit qu'une étoffe a cap et queue, pour dire que, n'ayant point encore été entamée, elle a deux chefs par les deux bouts. || Terme d'imprimerie. Partie d'une page qui ne doit pas être remplie. || Terme de relieur. La partie du livre qui regarde la fin des pages. Rogner un livre par la tête et par la queue. || Terme de marine. Queue d'un bossoir, la partie de cette pièce qui se trouve en dedans du bâtiment. || Queue d'un pavillon, l'extrémité de la partie flottante de cet étendard. || Queue d'un pavillon de la série, bout de drisse sortant de la gaine de 4^m, 46; c'est la distance à observer entre deux signaux sur une même drisse. || Queue d'un affût de canon, la partie la plus en dedans du navire. || Queue d'une poulie, partie de la caisse opposée au point d'attache. || Aviron de queue, aviron pour faire tourner et évoluer soudainement une embarcation; on dit aussi aviron de gouverne. || 18° Autrefois, queue du billard, le petit bout de l'instrument qui s'appelait billard et qui servait à pousser les billes. || Aujourd'hui, queue se dit, absolument, de l'instrument dont on se sert pour pousser les billes. || Faire fausse queue, toucher la bille à faux avec la queue. || Queue à procédé, queue dont le petit bout est garni d'un morceau de cuir, et avec laquelle on exécute des coups impossibles avec la queue sans procédé. || 19° L'extrémité d'une chose. La queue du bois. La queue de l'étang de Montmorency. || Queue de tranchée, partie de la tranchée où les assiégeants déposent leurs munitions et leurs matériaux. || Terme de marine. Queue d'un banc ou d'un haut-fond, son extrémité, située du côté opposé à sa partie la plus élevée, ou à la direction des courants et des vents régnants. || Terme d'anatomie. La queue d'un muscle, son insertion inférieure, par opposition à sa tête ou insertion supérieure. || 20° Fig. Le bout, la fin. La queue de l'hiver. Ma fille, il n'est plus question de moi, je me porte bien, c'est-à-dire autant que l'on se porte bien de la queue d'un rhumatisme, sév. 12 févr. 1676. || Avoir une queue, avoir des suites. Il fut convenu que les évêques pourraient faire imprimer sans permission les livres de religion dont ils seraient les auteurs; article qui fit après une queue, ST-SIM. 214, 246. || La queue d'une affaire, les derniers soins qu'elle exige, quoiqu'elle semble terminée. || On a pris cette affaire par la tête et par la queue, on l'a examinée à tous les points de vue. || Ne point laisser, ne point faire de queue dans un payement, payer en totalité. Vous ne me parlez point de mes treize cents francs de l'année 1885; il ne faut pourtant point laisser traîner cette queue, sév. d'Herigoyen, 26 févr. 1687. || Commencer le roman par la queue, commencer une histoire par où on devrait la finir. || Fig. Prendre le roman par la queue, vivre maritalement avant le mariage; ou parler de mariage avant de parler d'amour. Mais en venir de but en blanc à l'union conjugale, ne faire l'amour qu'en faisant le contrat de mariage, et prendre justement le roman par la queue, MOL. *Préc. v.* || Fig. Tirer un sonnet par la queue, achever péniblement un sonnet. En allant même par la rue, la plupart marmottaient

entre leurs dents, et tiraient quelque sonnet par la queue, *Francion*, liv. v, p. 192. Et n'allez pas toujours d'une pointe frivole Aiguiser par la queue une épigramme folle, ROU. *Art p. II*. || Terme de musique. On appelle queue ce que les Italiens nomment *coda*, pour désigner la fin, le péroraison d'un morceau. || Terme de marine. Queue d'un grain, l'averse finale d'une pluie abondante qui est tombée sur le navire par avalanches interrompues. || Queue, à certains jeux, somme indépendante de l'enjeu principal. Va pour dix francs, mais sans queue. || Au piquet à écrire, queue des jets, la totalité des jetons qu'on a mis aux paris. || Au whist, queue se dit quelquefois pour fiche de consolation. Nous avons cinq de queue. || Queue des paris, ce qui revient au joueur qui a gagné le plus de paris. Mettre à la queue. || 21° Se dit souvent des débris d'une faction, d'un parti. La queue de Robespierre. || 22° La dernière partie, les derniers rangs d'un corps, d'une compagnie. La queue d'un cortège, d'une procession. La queue d'un régiment. Mettre un soldat à la queue de sa compagnie, pour cause d'indiscipline. Leur escadron plia par la queue, et la tête se retira de l'eau sans fuir, PELLISSON, *Lett. hist.* t. 1, p. 140. || Prendre la queue, se mettre aux derniers rangs. MM. d'Estreées nous firent proposer de se départir de l'ancienneté et de prendre la queue, ST-SIM. 19, 230. || Attaquer en queue une armée, un régiment, l'attaquer par ses derniers corps, ses dernières compagnies. Ils se sentirent attaqués vivement en tête et en queue, ROLLIN, *Hist. anc. Eur.* t. 1, p. 387, dans PUGENS. || Prendre en queue, même sens. Cæsus les prit en queue, conformément à l'ordre qu'il en avait reçu, ROLLIN, *Hist. anc. Eur.* t. VI, p. 506. || Familièrement, prendre quelqu'un en queue, l'attaquer par derrière. La Rappinière le prit en queue, et se mit à travailler sur lui à coups de poing, SCARR. *Rom. com.* t. 1, 3. || Donner en queue, donner sur la queue d'une armée, la prendre en queue. || Queue d'armée, de camp, de troupe, partie d'une armée, d'un camp, d'une troupe, occupant le terrain à l'opposite du front de bandière. || Terme de marine. Queue d'une ligne, le dernier vaisseau d'une ligne. Notre arrière-garde, commandée par M. le comte d'Estreées, fut pressée par l'escadre bleue des Anglais; les trois vaisseaux de la queue de notre armée furent fort maltraités, *Mém. de Villette*, 1690, dans JAL. Vaisseau de queue, celui qui termine une ligne de marche ou de bataille. || X la queue, en queue, à la suite, immédiatement après. Il suivait en queue. Ce chasseur était à la queue des chiens. Il se passe des choses assez plaisantes dans notre dispute; je trouve qu'on en pourrait bien faire une petite comédie, et que cela ne ferait pas trop mal à la queue de l'École des femmes, MOL. *Critique*, 7. Eumène était fort mal, et il se faisait porter en litière à la queue de l'armée, ROLLIN, *Hist. anc. Eur.*, t. VII, p. 438, dans PUGENS. || A la queue, en queue, à la poursuite, aux trousses. Ce voleur a les gendarmes en queue. Les gendarmes sont à la queue de ce voleur. Turenne est là; l'on n'y doit craindre rien; Vous dormirez, ses soldats dorment bien, Non pas tous-jours; tel a mis mainte lieue Entre eux et lui, qui les voit à sa queue, LA FONT. *Poésies mêlées*, XII. || 23° File de gens qui attendent à la porte d'un spectacle, d'un bureau pour entrer à leur tour. La queue s'étendait jusqu'à tel endroit. Se mettre à la queue. On faisait queue à la porte des boulangers. Un citoyen, député de la section de la Réunion, se présente au corps municipal, et y dénonce les marchands comme étant les principaux moteurs des rassemblements qui ont lieu journellement et connus sous le nom de queues, *Moniteur universel*, 6 prairial an II, p. 999, 2^e col. || Queue à queue, à la file, successivement. Ces bateaux descendent la rivière queue à queue. Ces trois loups sont venus queue à queue. || A la queue leu leu, ou à la queue lou-lou. En voyant cette émigration des grandes dames, toutes ces femmes de robe imaginèrent que ce devait être l'usage de la cour, et elles se mirent à défiler à la queue lou-lou révérencieusement et silencieusement devant la présidente Molé, qui ne savait que devenir, *Souvenirs de la marquise de Créquy*, t. v, ch. 12 (voy. LEU). || 24° Sans queue, *loc. adv.* Sans ajouter une désignation particulière. Monsieur sans queue, c'était le frère du roi. Monsieur le Prince sans queue, c'était le premier prince du sang. Mme la duchesse d'Orléans est accouchée d'un fils qui se nommera M. le Prince sans queue, GUI PATIN, *Nouv. Lett.* t. 1, p. 339, dans PUGENS. || 25° Terme de marine. Queue de chat, cordage avec lequel on infligeait les peines corporelles. || 26° Queue-du-chat, figure de contredanse. || Demi-

queue-du-chat, pas figuré des anciennes contredanses, qui consiste en ce que deux couples opposés vont prendre la place l'un de l'autre, le cavalier tenant sa dame par la main, et sans se séparer, comme cela a lieu dans la demi-chaîne anglaise. La demi-queue-du-chat prend quatre mesures. || 27° Terme d'anatomie. Queue de cheval, faisceau des nerfs lombaires et sacrés qui termine la moelle épinière. || 28° Queue-de-cochon, tarière terminée en vrille. Des queues-de-cochon. || 29° Queue-de-renard, voy. RENARD. || 30° Queue-de-rat, espèce de lime ronde, qui sert à agrandir les trous percés dans les métaux. || Queue-de-rat, tabatière dont le couvercle de bois est soulevé par une longue et étroite lanière de cuir. || Terme de vétérinaire. Queue-de-rat, darte allongée qui fait tomber les poils de la place malade et qui survient aux jambes des chevaux. || Terme de marine. Queue-de-rat, façon donnée à l'extrémité d'un cordage qu'on amincit comme la queue d'un rat. || Queue-de-rat, la prêle des champs (équisétacées), et la fléole des prés (graminées). || Grande queue-de-rat, la fétuque élevée (graminées). || 31° Queue-d'oison, bateau en gondole pour pêcher le hareng et le maquereau. || 32° Queue-de-paon, nom donné par les mineurs au cuivre panaché ou sulfure de cuivre irisé. || 33° Queue-de-cheval, prêle des marais. Des queues-de-cheval. || Queue-de-lion ou léonurus, nom vulgaire de la plomide léonure de Linné, devenue le léonotis léonure d'Aiton. Des queues-de-lion. || Queue-de-souris, plante ainsi nommée à cause du réceptacle des fleurs qui s'allonge de manière à ressembler à une queue de souris. || Queue d'or, le *mésopryon chrysure* (poissons acanthoptérygiens) de Cuvier (côtes du Brésil), le sparge queue-d'or de Lacépède, LEGOYANT. || Queue-d'hermine, le cône hermine de Brugnière, dit aussi hermine. || Queue-de-lèche, paille en queue, niseau. || Queue-blanche, le pygargue. || Les queues-aiguës, genre d'oiseau. || Proverbes. Mi-mai, queue d'hiver. || Il n'y en a point de plus empêché que celui qui tient la queue de la poêle, il est plus difficile de conduire une affaire que d'en parler ou de la contrôler. Valot y est bien empêché, car il tient la queue de la poêle, GUI PATIN, *Lett.* t. II, p. 108, dans PUGENS. || Il viedra un terme où les renards auront besoin de leur queue, il y a telles personnes qu'on méprise ou qu'on choque et dont on aura besoin en un autre temps. || Cette queue n'est pas de ce veau-là, se dit de deux choses qui n'ont pas de rapport entre elles. || Il faut que chacun garde sa queue, il faut que chacun conserve son bien, par allusion à la fable du renard qui avait perdu sa queue. || Quand on parle du loup, on en voit la queue, on parlait d'une personne et au moment même elle est arrivée. || X la queue git le venin, le venin est à la queue, proverbe né de la croyance populaire au venin de la queue de certains serpents, et tout naturellement du venin de la queue des scorpions, des guêpes; on le dit quand on prévoit que la fin d'une chose présente des difficultés, recèle des dangers. Le serpent a deux parties Du genre humain ennemies, Tête et queue... LA FONT. *Fabl.* VII, 67. — HIST. XI^e s. Blanche la cue, et la crignete jalne, *Ch. de Rol.* CXIII. || XII^e s. Bien [il] m'a le nu [noeud] fait en la coc; Juglé [trompté] m'a e envi-lani, BENOIT, II, 15239. E les cues [des hoefs] tutes ensemble une part turnerent, *Rois*, p. 254. De ce est ke Moyses comandet ke la cowe del sacrifice soit coverte en l'altair, *Joh.* p. 448. || XIII^e s. De ma fable faz tel defin, Que chascuns se gart de la soe [femme], Q'ele ne li face la coe, *Nouv. recueil de fabliaux et contes*, t. I, p. 317. La coe ot [le bouton de rose] droite comme jons, Et par dessus siet li boutons, *la Rose*, 1673. Gart que nule ordure n'i voie, Qu'il se metroit tantost à voie, Et s'enfueroit kené levée, S'en seroit hontouse et grevée, *ib.* 4493. Que il deviegne Turc, s'ait sa loi defiee, Trois coes face faire à l'us de lor contrée, *Ch. d'Ant.* VI, 10. Des biens de sainte Eglise se complaint Jesus Christ, Que on met en joiax et en vair et en gris; Si s'en traient leur keues Margos et Beatriz; Et li membre Diu sont povre, nu et despris, RUTBE 238. Dont il avint ainsi que notre nef hurta à une queue de sa hlon [banc de sable] qui estoit en la mer, JOINV 283. Et la queue du feu qui parloit de li [le feu grégeois] estoit bien aussi grant comme un grant glaive, *ib.* 222. || XIV^e s. Et fist dire moult hautement... De rendre Bretagne com soue [sienne]. N'est celui qui meuve la coe, Car là estoit bien atrapez, *Liv. du bon Jeh.* 2900. Scellé du grand sceau à double queue, *Déclaration du roi du 8 mars 1396*. || XV^e s. Et à leur département [au dé-

qui la puisse défendre, *id. Iphig.* III, 5. Avouez qu'il n'y a que vous qui pût rendre de ces services d'ami, *volt. Lett. d'Argental*, 12 juill. 1740. || 5° Quant *qui* est précédé d'un substantif ou d'un adjectif tenant lieu d'un substantif, on peut mettre le verbe de la proposition subordonnée ou à la personne du sujet ou à la troisième personne. Je suis le premier qui ait fait cela ou qui aie fait cela. Vous êtes le seul qui connaisse ce sujet ou qui connaissiez ce sujet. Pour moi, je ne suis qu'un particulier qui ne me mêle de rien, *RETZ*, III, 373. De tels secrets je ne me pique, Comme homme simple et qui vit à l'antique, *LA FONT.* *Or.* Comme un homme qui n'ai d'autre vue que... *BOSS.* *Lett.* 245. Êtes-vous encore ce même grand seigneur qui venait sou et chez un misérable poète? *BOIL.* *Lett. à M. de Vivonne*, 2. Je suis Diomède, roi d'Étolie, qui hlessai Vénus au siège de Troie, *FÉN.* *Tél.* XXI. Je suis tenté de croire que vous êtes Minerve, qui êtes venue, sous une figure d'homme, instruire sa ville, *id. Dial. Timon et Socr.* Souviens-toi que je suis le diol qui t'a déplu, *id. Dial. Pith. et Denis.* Nous sommes ici plusieurs qui nous souvenons des grands succès que nous eûmes dans la dernière guerre, *DACIER, Vie d'Annibal.* N'êtes-vous plus cet Ulysse qui a combattu tant d'années pour Hélène contre les Troyens? *M^{me} DACIER, Odys.* XXXI. Tu étais le seul qui pût me dédommager de l'absence de Rica, *MONTESQ.* *Let. pers.* dans *GIRAULT-DUVIVIER.* Je fus le premier qui fis connaître aux Français quelques morceaux... *volt. Ess. sur la poésie ép.* IX. Je pense que vous et moi nous avons été les seuls qui aient prévû que la destruction des jésuites les rendrait [les jansénistes] trop puissants, *volt.* dans *GIRAULT-DUVIVIER.* || C'est d'après cette construction que *Bossuet*, traduisant le mot de la Bible, a dit de Jéhovah : Je suis celui qui suis. || Après : un homme comme vous, comme moi, on suit ou ne suit pas l'accord des personnes, suivant l'idée. J'en crois un homme comme vous qui a vu par ses yeux ou qui avez vu par vos yeux, suivant qu'on fait rapporter *qui* à vous ou à homme. || 6° *Qui* ne se peut rapporter à un nom qui n'a point d'article, quand le nom n'est pas susceptible de recevoir en ce cas le nombre pluriel. On ne peut dire : Il a fait cela par avarice, qui est capable de tout; il faut dire : par avarice, passion qui est capable de tout. || Il y a des phrases où le substantif, sans un article, peut recevoir après lui le *qui* conjonctif; c'est quand le substantif y est susceptible de pluralité. Il agit en politique qui sait gouverner. Il est coupable de crimes qui méritent châtement. Il n'y a homme qui ne sache cela. Une sorte de bois qui est fort dur. Ce sont gens habiles qui m'ont dit cela. || 7° La construction ordinaire veut que *qui* ne soit pas séparé de son antécédent; quelquefois pourtant on les sépare : en ces cas, ce sont le goût et l'oreille qui décident; surtout il faut prendre garde à ne pas rendre obscure la phrase. Et le fils dégenère, *qui* survit un moment à l'honneur de son père, *CORN.* *Cid.* II, 2. Un loup survint à jenn, qui cherchait aventure, *LA FONT.* *Fabl.* I, 10. Sans ce trait falot Un homme l'emmenait, qui s'est trouvé fort sot, *MOL.* *L'Ét.* II, 14. La tête d'une femme est comme la girouette Au haut d'une maison, qui tourne au moindre vent, *id. Dép.* am. IV, 2. Tandis qu'en ses liens Célimène l'amuse, De qui l'humeur coquette et l'esprit médisant Semblent si fort donner dans les mœurs d'à présent, *id. Mis.* I, 4. La déesse en entrant qui voit la nappo mise, *BOIL.* *Lutr.* I. Phénix même en répond, qui l'a conduit exprès Dans un fort éloigné du temple et du palais, *RAC.* *Andr.* V, 2. || Cette construction est moins bonne dans les exemples suivants. Il lui faut aussi un cheval pour monter son valet, qui codtera bien trente pistoles, *MOL.* *Scap.* II, 8. Il a eu raison d'interdire un prêtre pour toute sa vie, qui, pour se défendre, avait tué un voleur d'un coup de pierre, *PASC.* *Prof.* XIV. On ne parlait qu'avec transport de la bonté de cette princesse, qui, malgré les divisions trop ordinaires dans les cours, lui gagna d'abord tous les cœurs, *BOSS.* *Duch. d'Orl.* || 8° *Qui* se rapportant à un pronom qui ne le précède pas immédiatement. Le voici qui vient. Il est là qui fait le démon. Voilà monsieur, je l'entends qui monte, *A. DUAL, Jeun. de Richel.* III, 6. || 9° Absolument, *qui*, en parlant des personnes, se dit pour celui qui, celle qui, ceux qui, celles qui. Qui se laisse outrager mérite qu'on l'outrage, *CORN.* *Héracl.* I, 2. Qui creuse la fosse y tombera, et qui rompt la haie sera uordu du serpent, *SACI, Bible, Ecclésiaste*, x. 8. Jamais la vérité, cette fille timide, Pour entrer chez les rois ne trouve qui la guide, *ROTA.* *Antig.* IV, 6. Qui ne voit pas la vanité du monde est bien vain lui-même,

PASC. *Pens.* VI, 59 bis, éd. HAVET. Qui ne mourrait pour conserver son honneur, celui-là serait infâme, *id. ib.* II, 4. Qui a vu la cour a vu du monde ce qui est le plus beau, le plus spécieux, le plus orné; qui méprise la cour après l'avoir vue, méprise le monde, *LA BRUY.* VIII. Qui n'est que juste est dur; qui n'est que sage est triste, *volt.* *Épît.* XLIX. Malheureux qui se voue aux nymphes du Permesse, S'il ne possède pour richesse Qu'un grand cœur et son Apollon! *GILB. Ode au roi.* Il me faut qui m'estime; il me faut des amis... *A. CHÉN.* *Élég.* XII. || N'avoit qui..., n'avoit personne à. C'est là que, loin du monde et de sa vaine pompe, Je n'aurai qui tromper, non plus que qui me trompe, *COAN.* *Place Roy.* V, 8. || Dans cette construction, le membre qui a *qui* en tête peut se mettre par inversion après le verbe du membre de phrase principal. Il passe pour tyrant quiconque s'y fait maître [à Rome], Qui le sert, pour esclave, et qui l'aime, pour traître, *CORN.* *Cinna*, II, V. Comme eux [Ésope, Homère] ne ment pas qui veut, *LA FONT.* *Fabl.* IX, 4. Écrivez qui voudra; chacun à ce métier Peut perdre impunément de l'encre et du papier, *BOIL.* *Sat.* IX. Le [Cicéron] blâme qui voudra d'avoir répandu dans le sein de l'amitié les douleurs qu'il cachait à ses persécuteurs; je l'en aime davantage, *volt.* *Rome sauv.* *Préf.* || *Qui*, employé absolument, c'est-à-dire sans antécédent énoncé, est le sujet du verbe suivant; le second verbe ne peut point avoir de sujet énoncé; c'est cet antécédent sous-entendu qui en est le sujet. Ainsi ne dites pas : qui est fidèle à sa parole, il est estimé. Cependant dans le XVII^e siècle on ne craignait pas cette tournure. Et qui veut m'affliger, il faut qu'il me conseille De ne m'affliger pas, *MALH.* V, 21. Qui se contraint au monde, il ne vit qu'en torture, *RÉGNIER, Sat.* XV. Qui dit prude, il dit laide, *LA FONT.* *Or.* Qui prendrait garde au vent de si près, jamais il ne sèmerait, *BOSS.* *Serm.* *Quinq.* 2. En un mot qui voudrait épuiser ces matières, Peignant de tant d'esprit les diverses manières, Il compterait plutôt combien dans un printemps Guénaud et l'antimoine ont fait mourir de gens, *BOIL.* *Sat.* IV. || *Qui* se dit absolument aussi en parlant des choses. Voici qui me convient. Voilà qui vous plaira. Qui plus est. Qui pis est. Bacchus le déclare hérétique, Et janséniste, qui pis est, *BOIL.* *Chanson à boire.* || 10° Quelquefois deux membres de phrase sont liés l'un et l'autre à une phrase principale par un pronom relatif, et l'un sert de déterminatif à l'autre. C'est l'homme qui porte un chapeau, qui a fait la commission. Il n'y a qu'une affliction qui dure, qui est celle de la perte des biens, *LA BRUY.* VI. || 11° *Qui*, précédé d'une préposition, pris elliptiquement pour celui qui, ceux qui, celles qui. J'ai dit cette vengeance à qui m'a mise au jour, *CORN.* *Cid.* V, 7. Mais j'ai tort d'en parler à qui ne peut m'entendre, *id. Poly.* V, 3. Faire réponse en reine et comme le mérite Et de qui l'on me parle et qui m'en sollicite, *id. Nic.* III, 4. À quel droit voulez-vous que cette haine cesse Pour qui lui disputa ce trône et sa maîtresse? *id. Othon*, III, 5. Le bonheur appartient à qui fait des heureux, *DELLILE, Pitié*, II. || À *qui* exprime aussi la compétition, la rivalité. Et tous trois à l'envi s'empresser ardemment À qui dévoreraient ce règne d'un moment, *CORN.* *Othon*, I, 4. C'était à qui avait vu le diable, ou à qui le verrait; tout cela était un sujet de conversations inépuisables, *volt.* *Dict. phil.* *Possédés.* || 12° On rencontre la locution *plus... plus...*, jointe à un membre de phrase par un *qui*, lequel se trouve n'avoir point de verbe à lui en propre. Si la répugnance qu'on a pour les devoirs était un titre d'exemption, on est le fidèle qui, plus il sentirait de corruption dans son cœur, plus il n'y trouverait sa justification et son innocence? *MASS.* *Carême, Pardon.* Ces exécrables mystères, dit-il [saint Léon], qui plus ils sont impurs plus on a soin de les cacher, sont communs aux manichéens et aux priscillianistes, *volt.* *Dict. philos.* *Zèle.* [Un esprit divin]... Qui, plus il a compté de soleils et de jours, Plus il se sent d'élan pour s'élever toujours, *LAMART.* *Rép. aux adieux de W. Scott.* || C'est d'une façon analogue que Racine dit : Avez-vous pu penser qu'au sang d'Agamemnon Achille préférât une fille sans nom, Qui de tout son destin ce qu'elle a pu comprendre, C'est qu'elle sort d'un sang... *IPH.* II, 5. || 13° Au XVII^e siècle, on pouvait faire rapporter *qui* à un participe pris absolument, de sorte que le membre de phrase subordonné continuait par un autre sujet que *qui*. On vit en eux [les apôtres] une véritable foi, et, dans cette foi, une véritable justice, qui étant l'ouvrage du Saint-Esprit, il s'ensuit qu'il donna au monde une parfaite

conviction de la justice, *BOSS.* *Méd. sur l'Évang.* 2^e part. 20^e jour. || 14° Un des hommes qui ont... ou qui a..., voy. UN. || 15° *Qui* pris substantivement. Les qui, les quand, les quoi. Prendre garde qu'un qui ne heurte une diphthongue, *RÉGNIER, Sat.* IX. || 16° Emploi archaïque de *qui* pour *si l'on*, *si quelqu'un*. Qui lui pourrait un peu tirer les vers du nez, Que nous verrions demain des gens bien étonnés! *CORN.* *Veuve*, IV, 6. Qui pourrait toutefois en détourner Lysandre, Ce serait le plus sûr, *id. Gal. du Pal.* IV, 4. Un loup... Aperçut un cheval qu'on avait mis au vert; Je laisse à penser quelle joie : Bonne chasse, dit-il, qui l'aurait à son croc, *LA FONT.* *Fabl.* V, 8. L'on ne saurait les faire obéir, qui ne les bat rudement, *CHIFFLET, Gramm.* p. 134. Voilà ce qu'il faut aux gens doctes; qui leur égayerait tout cela par des réflexions, par des traits ou de morale, ou même de plaisanterie, ce serait un soin dont ils n'auraient pas grande reconnaissance, *FONTEN.* *Oracles, Préface.* || Il est dommage que cette tournure vive et légère tombe en désuétude. || 17° Emploi archaïque de *qui* pour *ce qui*. Elle y coupe la courbe à angles droits, qui est ce qu'il fallait faire, *DESC.* *Géom.* 2. Elle fut admonestée, qui est une très-légère peine, *sév.* 422. Vous pensâtes ne me pas trouver, qui eût été une belle chose, *id.* 4 nov. 1676. On préfère ce que l'on sent, qui promet plus de succès, *FONTEN.* *Malzieu.* || *Qui* pour *ce que* dans une phrase dubitative. Je ne sais qui je dois admirer davantage, Ou de ce grand amour ou de ce grand courage, *COAN.* *Illus. com.* V, 3. || 18° Emploi archaïque de *qui*, avec un *que* antécédent, voy. *QUE* I, n° 8. Cette madame Quintin que nous disions qui vous ressemblait, *sév.* 69. || 19° Qui ni quoi, voy. *QUOI*. || 20° Qui que ce soit, qui que ce puisse être, etc. signifie quiconque, quelque personne que ce soit. Qui que ce soit qui ait fait cela, c'est un habile homme. À qui que ce soit que nous parlions, nous devons être polis. Mais comme il est permis Contre qui que ce soit de servir ses amis, *CORN.* *Nicom.* II, 3. || Qui que ce soit, avec la négation, signifie nul, nulle personne. Je n'y ai trouvé qui que ce soit. Je n'envie la fortune de qui que ce soit. On ne doit jamais mal parler de qui que ce soit en son absence. || 21° Qui qu'il soit, quel qu'il soit. Et le combat fini, m'amenez le vainqueur; Qui qu'il soit, même prix est acquis à sa peine, *CORN.* *Cid.* IV, 5, édit. de 1682. Il voudra, ce rival, qui que l'on puisse être, S'assurer par l'hymen de vos droits à l'empire, *id. Pulch.* I, 4. Eh bien! je l'ennoblis, Quelle que soit sa race, et de qui qu'il soit fils, *id. Don Sanche*, I, 3. Toi donc, qui que tu sois, ô père de famille... T'attendre aux yeux d'autrui quand tu dors, c'est errer, *LA FONT.* *Fabl.* XI, 3. Oh! qui que vous soyez, excusez mon audace, *volt.* *Mérop.* III, 2. Qui que tu sois, voici ton maître [l'Amour, dont il montre la statue]; Il l'est, le fut ou le doit être, *id. Poés. mêlées*, XI. || 22° Interrogatif. Quelle personne. Qui a lait cela? Qui demandez-vous? Contre qui plaidez-vous? Chimène : Qui l'eût cru!... — Rodrigue : Chimène, qui l'eût dit!... — Chimène : Que notre heur fût si proche, et si tôt se perdit!... *CORN.* *Cid.* III, 4. Le marquis de Grana demanda à M. de Luxembourg, qui était un escadron qui avait soutenu, deux heures durant, le feu de neuf de ses canons... c'était les Gendarmes-Dauphin, *sév.* 23 août 1678. Qui est celui qui vient le premier de tous, nonchalamment appuyé sur son écuyer? *BOIL.* *les Héros de romans.* Nous séparer? qui? moi? Titus de Bérénice? *RAC.* *Bérén.* III, 3. Et qui sait ce qu'un jour ce fils peut entreprendre? *id. Andr.* I, 2. Vous, m'offenser? qui, vous? ah! ne le craignez pas, *volt.* *Sémir.* III, 5. Elle [une maladie] lui était souvent [à Charles VI] l'usage de la raison; des antipapes divisaient l'Église et l'Europe; par qui le monde a-t-il été gouverné! *id. Ann. Emp. Venceslas*, 1391. Dites-moi, je vous prie, lui demanda Clorinde, qui sont ces jeunes gens? *J. J.* *ouss.* *Olinde et Sophr.* || On dit aussi : qui est-ce qui... Il faudrait demander à l'auteur qui est-ce qui lui a révélé ce qui a été résolu dans les conseils libres de Dieu, *FÉN.* t. III, p. 11. || *Qui* interrogatif est toujours du masculin. Toutefois la Fontaine l'a fait avec raison du féminin : Qui fut bien empêchée? Ce fut Clitio... *Faucon.* En effet il ne peut être ici question que d'une femme; il était donc impossible de faire rapporter à un adjectif masculin. || *Qui* interrogatif est toujours du singulier; cependant il s'emploie quelquefois au pluriel dans des phrases analogues à celles-ci : Entre tant d'animaux qui sont ceux qu'on estime? *BOIL.* *Sat.* V. || À la différence de *qui* relatif, *qui* interrogatif ou employé interrogativement veut être régime di

bouge. || Venir comme un chien dans un jeu de quilles, venir très-mal à propos. Madame... qui arrive à propos comme un chien dans un jeu de quilles, *Bussy, Lett. t. 1, p. 130*, dans *POUGENS*. || Fig. Recevoir quelqu'un comme un chien dans un jeu de quilles, le recevoir fort mal. On reçoit ici les femmes comme un chien dans un jeu de quilles, *LA FONT. Coupe enchantée* (comédie), sc. 1. Ne vous y trompez pas, vous y seriez reçu Comme un chien dans un jeu de quilles, *NESPOUL. Poés. t. II, p. 166*. Louville fut reçu d'Huxelles comme un chien dans un jeu de quilles, ce fut son expression, *ST-SIM. 447, 247*. || Fig. Trousser ses quilles, s'en aller, décamper. Il faut de grand matin demain trousser ses quilles, *TH. CORN. D. Bertr. de Cig. II, 4*. || On dit dans le même sens : prendre, trousser son sac et ses quilles (voy. SAC). || Ne laisser aux autres que le sac et les quilles, voy. SAC. || Fig. Abatteur de quilles, homme qui fait beaucoup d'embarras. Vous êtes, je vois bien, grand abatteur de quilles, *RÉGNIER, Sat. XI*. || 2° Quille des Indes ou toupie hollandaise, jeu qui consiste à lancer une toupie au milieu des quilles dressées sur un plateau. || Quilles sur table, petites quilles rangées sur un plateau et se redressant au moyen de cordons : on fait tourner la boule autour d'une flèche à laquelle elle est attachée. || Quilles au bâton, jeu qui se joue avec sept quilles que l'on plante dans du sable et que l'on abat avec des bâtons. || 3° Grand coin de fer à l'usage des ardoisiers. || Instrument de bois qui sert à allonger les doigts des gants, et à leur donner la forme convenable. || Les marchandes de modes appelaient quilles deux bandes de parements qu'on mettait à une robe le long de la couture du côté jusqu'à la fente. || 4° Nom donné à des masses de cristal de roche. Le cristal de roche se trouve et croît en grosses quilles dans les cavités des rochers quartzueux et graniteux, *BUFF. Min. t. VI, p. 129*. || Nom donné à des clavaires. || 5° Populairement et fig. Les quilles, les jambes.

— HIST. xv^e s. Plusieurs compagnons se prendrent à jouer amiablement et par esbattement au jeu des grosses quilles, auquel jeu l'en gette de loin pour ferir lesdites quilles d'un baston de la longueur ou enviroin d'une aulne, *DU CANGE, quilla*. Chaudement son gieu [de quilles] commença; Ou premier part a abattu; Mai quant vint au passer de là, Son gieu luy fut moult debattu Pour le grant peril qui y fu De hasart, lors du baston quille, Tant qu'à pou qu'il n'a tout perdu, En disant : à ce coup la quille, *E. DESCH. Poésies mss. f. 280*. Et messire Jehan trousse ses quilles et s'en va tout droit devers le roy, *G. CHASTEL. Chron. des d. de Bourg. III, 146*. Je ne suis pas si aveuglé que je ne jouasse des quilles, *Mistère de la Resurrection de nostre Seigneur Jesus-Christ, Paris (pour Antoine Verard)*, sans date. || xvi^e s. Et autant de petits princes et potentats qui s'y feussent voulu opposer, il en eust autant abattu comme de quilles, *BRANT. Charles-Quint*. Tu ne vois femme ou fille à qui un tour tu ne joues de quille; Car de faulx dits et mensongiers deduits Faints les aimer et par là les seduits, *les Triomphes de la noble dame, f. 136*, dans *LACURNE*. C'est grand enny à jeune femme ou fille Aymer seigneur qui ne la veult aymér; Veul la façon, n'est-il pas à blâmer? Ouy pour autant qui ne tient coup à quille, *ROGER DE COLLERYE, Œuv. p. 452*, dans *LACURNE*.

— ETYM. Génév. *quille*; de l'anc. haut-alem. *kegil*; allem. *Kegel*, objet allongé en forme conique, quille.

† 1. **QUILLÉ, ÉE** (ki-llé, llée, ll mouillées), adj. Terme de marine. Qui est muni d'une quille.

— ETYM. *Quille* 1.

† 2. **QUILLÉ** (ki-llé, ll mouillées), s. m. Terme rural. Maladie de la vigne, dont les feuilles se couvrent de taches jaunes ou rouges.

QUILLER (ki-llé, ll mouillées, et non ki-yé), v. n. || 1° Jeter une quille en visant à la placer près de la boule, pour savoir qui jouera le premier, ou quels sont ceux qui seront ensemble. Quillons, le plus près jouera le premier. || Replacer les quilles abattues. || Il se conjugue avec l'auxiliaire avoir. || 2° V. a. Populairement. Jeter des pierres, des quilles ou des bâtons dans les jambes de quelqu'un, ou, simplement, viser un objet et chercher à l'atteindre avec quelque projectile que ce soit.

— HIST. xv^e s. Le suppliant demanda aux compagnons qui jouoient à la quille, s'il quilleroit point avec eulx, *DU CANGE, quilla*.

— ETYM. *Quille* 2.

QUILLETTE (ki-llé-t', ll mouillées, et non ki-yè-t'), s. f. Terme d'agriculture. Brin d'osier qu'on

enfonce en terre pour qu'il prenne racine. Planter des osiers en quillettes.

— ETYM. Diminutif de *quille* 2.

1. **QUILLIER** (ki-llé, ll mouillées, et non ki-yé), s. m. L'espace carré dans lequel on range les neuf quilles. || Collectivement. Toutes les quilles. Il a abattu, il a fait tout le quillier.

— ETYM. *Quille* 2.

† 2. **QUILLIER** (ki-llé, ll mouillées), s. m. Grosse tarière qui sert aux charrons à ouvrir le moyeu des roues, avant d'y passer le tarau.

— ETYM. *Quille* 2, à cause de la forme.

† **QUILLION** (ki-llon, ll mouillées), s. m. Nombre valant 1000 quadrillions; on dit aujourd'hui quintillion.

— HIST. xv^e s. Un quillion vaut mille milliers de quadrillions, *DE LA ROCHE, Arismetique, f. 7*.

— ETYM. Mot formé du lat. *quinque*, cinq, comme billion l'est de *bis* (voy. aussi MILLION pour la manière de compter au xvi^e siècle).

† **QUILLOIR** (ki-lloir, ll mouillées), s. m. Terme de marine. Long bâton employé dans les corderies pour faire tourner un dévidoir ou touret.

— ETYM. Dérivé de *quille* 2.

† **QUILLON** (ki-llon, ll mouillées), s. m. Partie de la monture du sabre ou de l'épée, situés du côté opposé aux branches, et dont l'extrémité est arrondie.

— ETYM. Dérivé de *quille* 2, par assimilation de forme.

QUINA (ki-na), s. m. Voy. **QUINQUINA**. Et toi que le quina guérit si promptement, Colbert, je ne dois point te taire, *LA FONT. Quinquina, II*. || La Fontaine a dit aussi le quin : Nous lui devons Condé... Le quin fera longtemps durer ses destinées, *ib. id.*

1. **QUINAIRE** (ki-né-r', l'Académie prononce kui-né-r'), adj. || 1° Terme de mathématique. Divisible par cinq, en parlant d'un nombre || Ce terme est inusité en ce sens, et tout nombre divisible par cinq est dit multiple de cinq. || Arithmétique quinaire, celle dans laquelle on n'emploierait que les cinq caractères 1, 2, 3, 4 et 0. || 2° Terme de botanique. Il indique que l'organe est répété cinq fois.

— ETYM. Lat. *quinarius*, de même radical que *quinque* (voy. CING).

2. **QUINAIRE** (ki-né-r'), s. m. || 1° Terme d'antiquité. Pièce de monnaie d'or ou d'argent de la troisième grandeur. Le quinaire appartient à la monnaie romaine, il est plus petit que la médaille, qui est plus petite que le médaillon. Un quinaire d'or de Maurice, *MONGEZ, Inst. mém. Acad. inser. t. IX, p. 209*. || 2° Mesure de cinq pouces pour l'écoulement des liquides. Considérant le rapport de l'once d'eau romaine moderne au quinaire antique, j'observe que le diamètre de l'orifice d'écoulement est 0^m,0186 pour l'once et 0^m,0230 pour le quinaire, le rapport de ces deux nombres étant à peu près celui de 4 à 5, *PRONY, Inst. Mém. scienc. 1817, t. II, p. 417*.

— ETYM. Lat. *quinarius*, pièce de cinq as; qui a cinq pouces de tour (voy. QUINAIRE 1).

† **QUINAQUINA** (ki-na-ki-na), s. m. Un des noms appliqués d'abord par les Péruviens au *myrosperme péruvifère* (légumineuses), dont les gousses étaient employées comme fébrifuges avant qu'on eût observé la même action dans l'écorce des plantes du genre *cinchona* (rubiacées), laquelle a reçu plus tard la dénomination de quinaquina, changée par nous en quinquina, *LEGOARANT*.

† **QUINATE** (ki-na-t'), s. m. Voy. **KINATE**.

QUINAUD, AUDE (ki-nô, nô-d'), adj. qui vieillit. Confus, honteux d'avoir eu le dessous. Bien que maître Denis, savant en la sculpture, Fût-il avec son art quinaude la nature, *RÉGNIER, Sat. XI*. Sur le déclin de la dixième année, Prit notre ville, et nous fit tous quinauds, *DU CERCEAU, Poés. le Poète tapissier*.

— HIST. xvi^e s. Voulez vous payer un bussart de vin breton, si je vous foys quinaud en ce propos? *RAB. Garg. I, 13*. Vilain quinaud que tu es, Au nez camard et punais, *DES ACCORDS, les Touches, p. 37*, dans *LACURNE*. Les médailles anciennes nous représentent Socrate comme un des plus laits quinauds qu'on eust ses penser, *Contes de Cholières, f. 146*, dans *LACURNE*.

— ETYM. Anciennement, *quine*, grimace, faire la *quine*, se moquer. *Quine* à son tour est un abrégé de *quine-mine* qui se disait d'une espèce de grimace moqueuse faite en appuyant le pouce contre la joue et en battant la main ouverte comme une aile; du lat. *quini*, cinq, à cause que les cinq doigts étaient employés dans la *quine-mine*.

† **QUINAUDERIE** (ki-nô-de-rie), s. f. Propos de

quinaud, ou peut-être ici, dans l'exemple de Voltaire, fadeur dans le genre de Quinaud. Homme faible, vous laisserez-vous persuader qu'il faut que Gusman interrompe Alzire pour lui dire une quinauderie? *VOLT. Lett. Thiriôt, 16 mars 1736*.

QUINCAILLE (kin-kâ-ll', ll mouillées, et non kin-kâ-ye), s. f. || 1° Toute sorte d'ustensiles, d'instruments de fer ou de cuivre. Marchandise de quincaille. Le sauvage, qui est enchanté à la vue d'une pendeloque de verre, d'une hague de laiton, ou d'un bracelet de quincaille, *DIDEROT, Hech. phil. sur le beau, Œuv. t. II, p. 463*, dans *POUGENS*.

Fig. Cette rouillée quincaille de l'antiquité, *NAUME, Rosecroix, v. 1*. || 2° Par mépris, la monnaie de cuivre. Pourquoi me donnez-vous cette quincaille?

— HIST. xvi^e s. [Vieux deniers] il ne chantoit plus; il ne songeoit plus qu'en pot de quincaille, *NESPER. Contes, XXI*. [Quincailleur] Et alloit tousjours levant le museau, comme un vendeur de cinquante, *ib. id. LXXXV*. Quand je serai plus garny de cliquaille [d'argent], Vous en aurez; mais il vous faut attendre, *MAROT, II, 372*. Triolets, virelais, rondeaux, balades, et autres telles especes de vieilles quinquailles rouillées, *TAHURBAU, Dialogues, p. 12*, dans *LACURNE*.

— ETYM. Dit pour *clinquaille* (voy. CLINQUANT).

QUINCAILLERIE (kin-kâ-llé-rie, ll mouillées), s. f. || 1° Marchandise de toute sorte de quincaille. Déclarons sujette à nos droits la quincailleurie grosse et menue, même celle passant sous le titre de mercerie, *Ordonnance, juin 1680*. Le mot quincailleurie ou quincaille que l'on écrit, et qu'on prononce quelquefois, quoique improprement, clinquaille, est une dénomination générale sous laquelle les négociants renferment une infinité d'especes différentes de marchandises d'acier, de fer et de cuivre ouvré, qui font partie de la mercerie, *Dict. des arts et mét. Quincailleur*. Ces peuples [les sauvages du Chili] recoivent, en échange [du poncho, sorte d'étoffe de laine], de petits miroirs, des quincailleuries, quelques autres objets de peu de valeur, *RAYNAL, Hist. phil. VIII, c.* || Fig. Toutes les anciennes intrigues de la cour et du monde lui étaient présentes [à Villeroy]; c'était une quincailleurie à fournir abondamment, *ST-SIM. 325, 6*. || 2° Terme de serrurerie. Tout ouvrage servant aux ferrures et fermetures des portes et croisées et provenant de diverses fabriques.

— HIST. xiii^e s. Tous marchans vendans quincailleurie, come pots de terre, escuelles, plataux, vans... doivent chascun... quatre deniers parisis, *Liv. des mét. 440*.

— ETYM. *Quincailleur*

QUINCAILLIER (kin-kâ-llé, ll mouillées, et non kin-kâ-yé; l'r ne se prononce pas et ne se lie pas), s. m. Marchand de quincaille.

— HIST. xvi^e s. 1^{er} rang, qui sont des meilleurs mestiers... mercier grossier... vendant bagues, quinquallieric d'armes et chenets... 4^e rang, qui sont des mestiers d'entre les mediocres et petits : tailleur de pierres; vanier quinquallier d'osier, *Édit avril 1597*.

— ETYM. *Quincaille*; génév. *clinquailleur, crinquailleur*.

† **QUINCAJOU** (kin-kâ-jou), s. m. Voy. **KINCAJOU**.

QUINCONCE (kin-kon-s'), s. m. || 1° Plantation d'arbres disposés en échiquier. La forme en quinquonce est toujours la plus agréable et la plus utile, *GENLIS, Maison rust. t. II, p. 468*, dans *POUGENS*. || Quinquonce simple, trois arbres plantés en forme de V. Quinquonce double, quatre arbres qui forment un carré avec un cinquième au milieu. || Lieu dont les plantations sont dessinées en quinquonce. Le quinquonce des Invalides. || 2° Il se dit aussi d'arrangements en échiquier autres que d'arbres. Les chirurgiens disent : pointes de feu en quinquonce. Le quatrième ordre peut se nommer en quinquonces, et est composé de feuilles distribuées de cinq en cinq, *BONNET, Us. feuilles, 3^e mém.*

— REM. Rollin écrivait, à la latine, quincunx : La richesse des vergers plantés en quincunx, *Hist. anc. Œuv. t. IV, p. 107*, dans *POUGENS*.

— HIST. xvi^e s. Et les arrange-on en ligne droite des deux costés, comme arbres plantés à la quinquonce, *o. DE SEBRES, 76*.

— ETYM. Lat. *quincuncem*, de *quinque*, cinq, et *uncia*, once; le quinquonce était une monnaie valant cinq onces ou cinq douzièmes d'as; cinq boules y étaient représentées pour en marquer la valeur.

† **QUINCONCIAL, ALE** (kin-kon-si-al, a-l'), adj. Qui est disposé en quinquonce. || Terme de botanique. Se dit des feuilles lorsqu'elles sont disposées autour de la tige en une spirale simple formée de

cinq feuilles, de telle sorte que la sixième recouvre la première, la septième la seconde, et ainsi de suite. || Préfloraison ou estivation quinquennale (voy. ESTIVATION).

† **QUINCYTE** (kin-si-t'), *s. f.* Hydrosilicate de magnésie rouge trouvé dans les calcaires d'eau douce à Quincy.

QUINDECAGONE (kuin-dé-ka-go-n'), *s. m.* Terme de géométrie. Figure qui a quinze angles et quinze côtés.

— ETYM. Lat. *quini*, cinq, et *décagone*.

QUINDECIMVIRS (kuin-dé-sin-vir) ou mieux **QUINDECIMVIRS** (kuin-dé-sin-vir), puisque le latin est *quindécimviri*, *s. m. pl.* Terme d'antiquité romaine. Officiers préposés à la garde des livres sibyllins, et chargés de la célébration des jeux séculaires. En conséquence de cette lettre [de Tibère], le livre dont nous avons parlé fut renvoyé à l'examen des quindécimvirs, *NOTTEVILLE, Trad. des Annales de Tacite*, VI, 42.

— ETYM. Lat. *quindécimviri*, de *quindécim*, quinze, et *vir*, homme.

† **QUINDECIMVIRAL**, **ALE** (kuin-dé-sin-vi-ral, ra-l'), *adj.* Qui appartient aux quindécimvirs.

† **QUINDECIMVIRAT** (kuin-dé-sin-vi-ra), *s. m.* Dignité des quindécimvirs. || Temps pendant lequel duraient leurs fonctions.

† **QUINDENTÉ**, **ÉE** (kuin-dan-té, tée), *adj.* Terme de botanique. Se dit des parties de plantes qui ont cinq dents.

— ETYM. Lat. *quini*, cinq, et *dens*, dent.

† **QUINDIGITAIRE** (kuin-di-ji-tè-r'), *adj.* Qui a cinq doigts à la main ou au pied. Ces enfants nés d'une mère quindigitaire et qui tenaient leurs doigts surnuméraires d'un père sexdigitaire, *BONNET, Consid. corps org. Eur.* t. VI, p. 506. || Substantivement. Le sexdigitisme se transmet également par le père et par la mère : il s'allère par l'alliance de quindigitaires, *ib. id.* t. VI, p. 499.

— ETYM. Lat. *quini*, cinq, et *digitus*, doigt.

QUINE (ki-n'), *s. m.* || 1° Terme du jeu de tric-trac. Coup de dés qui amène deux cinq. || 2° Cinq numéros pris et sortis ensemble à la loterie. Gagner un quine. Jouer le quine. || Fig. et familièrement. C'est un quine à la loterie, c'est un avantage, un bonheur inespéré. Rien n'est si rare qu'un ami, et en trouver deux en sa vie, ce serait gagner deux fois le quine, *P. L. COUR. Lett.* II, 69. || 3° Au loto, cinq numéros marqués sur la même ligne horizontale.

— HIST. XII^e s. [Au jeu de dés] Et deux et deux giettent es carnes Et ambessas et le tiers ternes, à la foïce giettent quines, *BRUN, addit. au f^o su, dans LACURNE*.

— ETYM. Lat. *quini*, cinq; génév. *une quine*.

† **QUINÉ**, **ÉE** (ki-né, née), *adj.* Qui est disposé cinq par cinq.

— ETYM. Lat. *quini*, cinq.

† **QUINÉTINE** (ki-né-ti-n'), *s. f.* Terme de chimie. Matière colorante rouge ou violette tirée du sulfate de quinine.

† **QUINGENTESIMO** (kuin-jin-té-zi-mo), *adv.* Cinq-centième. Il s'emploie pour marquer le cinq-centième objet d'une série, 500^e, quand on a commencé à compter par primo, secundo, tertio. On dit ensuite quingentesimo primo, quingentesimo secundo, etc.

— ETYM. Lat. *quingentesimo loco*, au 500^e lieu, de *quingenti*, cinq cents.

† **QUINICINE** (ki-ni-si-n'), *s. f.* Terme de chimie. Corps isomère de la quinine obtenu en chauffant un sel de quinine.

† **QUINIDINE** (ki-ni-di-n'), *s. f.* Terme de chimie. Corps isomère de la quinine, mais hydraté, efflorescent, et bien plus dextrogyre que la quinine.

QUININE (ki-ni-n'), *s. f.* Terme de chimie. Alcaloïde végétal qu'on extrait du quinquina. La quinine est le principe essentiel du quinquina pour la guérison des fièvres intermittentes. || Sulfate de quinine, sel formé avec l'acide sulfurique et cet alcali, fut employé pour la guérison des fièvres et accidents périodiques.

— ETYM. *Quina*.

† **QUINIQUE** (ki-ni-k'), *adj.* || 1° Qui a rapport au quinquina. Médication quinique. || Fièvre quinique, maladie quinique, noms donnés à des accidents qu'on prétend avoir observés sur les ouvriers qui travaillent à la fabrication du sulfate de quinine. || 2° Terme de chimie. Acide quinique, voy. *QUINIQUE*.

† **QUINO** (ki-no-a), *s. m.* Nom scientifique du *chenopodium quinoa*, dont les semences se man-

gent en guise de millet ou de petit riz au Pérou et au Chili. Les journaux de 1837 ont annoncé que M. Vilmorin était parvenu à naturaliser en France le quinoa, ce qu'on avait jusque-là vainement essayé, *LEGGARANT*.

† **QUINOLINE** (ki-no-i-di-n'), *s. f.* Terme de chimie. Matière résinoïde très-amère, neutralisant les acides, tirée des résidus de la fabrication du sulfate de quinine.

QUINOLA (ki-no-la), *s. m.* || 1° Nom du valet de cœur, au jeu du reversi, et principale carte de ce jeu. Forcer le quinola. Enéas d'Hélène la belle avait, au jeu de la merrèle, Autres disent au quinola, Gagné ces belles nippes-là, *SCARR, Virg.* I. C'est un secours [le mot vapeurs] pour expliquer mille choses qui n'ont point de nom : notre ignorance s'en accommode comme d'un quinola à prime, *SEV.* 563. || 2° Fig. Il s'est dit d'un valet de chambre ou d'un autre homme gâté qui mène une dame. Le généalogiste est payé pour cela : Il tire d'un héros le fils d'un quinola, *L. PERIT (de Rouen), Satires générales, Sat.* XI. Te souvient-il bien d'Alcala, Quand Ganymède ou quinola, L'amour de certaine fruitière Te causa maints coups d'étrivière? *SCARR, Mazari-nades, Eur.* t. I, p. 288, dans *POUGENS*.

— HIST. XVI^e s. Jouer au quinola [au reversi], *BASSOMP. Mém.* t. I, p. 140, dans *LACURNE*.

— ETYM. Origine inconnue.

† **QUINOLOGIE** (ki-no-lo-jie), *s. f.* Description des diverses espèces de quinquinas.

— ETYM. *Quina*, et *logos*, traité.

† **QUINON** (ki-non), *s. m.* ou **QUINONE** (ki-no-n'), *s. f.* Terme de chimie. Radical composé qui est le produit de la distillation de l'acide quinique.

† **QUINQU...** ou **QUINQUÉ...** Mot qui s'ajoute pour signifier cinq, et qui vient du latin *quinque*, cinq.

QUINQUAGÉNAIRE (kuin-koua-jé-né-r'), *adj.* Agé de cinquante ans. || Substantivement. Un, une quinquagénaire.

— HIST. XVI^e s. Ce moyen a esté par moy heureusement pratiqué en la personne d'un homme quinquagénaire, *PARÉ, V.* 28.

— ETYM. Lat. *quingagenarius*, de *quingageni*, cinquante.

QUINQUAGÉSIME (kuin-koua-jé-zi-n'), *s. f.* Dimanche qui précède le premier dimanche de carême. Le dimanche de la Quinquagésime (avec un Q majuscule).

— ETYM. Lat. *quingagesimus*, cinquantième; dimanche ainsi dit parce que c'est le cinquantième jour avant Pâques.

† **QUINQUAGESIMO** (kuin-koua-jé-zi-mo), *adv.* Cinquantième. Il s'emploie pour marquer le cinquantième objet d'une série, 50^e, quand on a commencé à compter par primo, secundo, tertio, etc. On dit ensuite quinquagesimo primo, quinquagesimo secundo, etc.

— ETYM. Lat. *quingagesimo loco*, au 50^e lieu.

† **QUINQUAÏEUL**, **ÈULE** (kuin-kua-ieu-l'), *s. m.* et *f.* Le père, la mère du quadrisaëul, de la quadrisaëule. C'était déjà un grand prodige à digérer, que des arrière-petits-fils [chez les pucerons] fussent rendus féconds par leur quinquaiëul ou seulement par leur trisaëul, *BONNET, Consid. corps org. Eur.* t. VI, p. 164, dans *POUGENS*. || *Au plur.* Des quinquaiëuls.

— ETYM. *Quinqu...*, et *aiëul*.

† **QUINQUANGULAIRE** (kuin-kouan-gu-lé-r') ou **QUINQUANGULÉ**, **ÉE** (kuin-kouan-gu-lé, lée), *adj.* Terme didactique. Qui a cinq angles.

— ETYM. *Quinqu...*, et *angle*.

† **QUINQUATRIES** (kuin-koua-trie), *s. f. pl.* Fêtes qu'on célébrait à Rome en l'honneur de Pal-las le 18 mars et qui duraient cinq jours.

— ETYM. Lat. *quinguatria*.

QUINQUE (kuin-kué), *s. m.* Mot qu'on a employé jusqu'en 1820 pour désigner un morceau de musique à cinq parties; aujourd'hui on dit quintette.

— ETYM. Lat. *quinque*, cinq.

† **QUINQUÉDENTÉ**, **ÉE** (kuin-kué-dan-té, tée), *adj.* Terme de botanique. Qui est terminé par cinq dents ou dentelures.

— ETYM. *Quinqué...*, et lat. *dens*, dent.

† **QUINQUÉDIGITÉ**, **ÉE** (kuin-kué-di-ji-té, tée), *adj.* Terme de botanique. Dont les feuilles sont composées de cinq folioles terminant le pétiole.

— ETYM. *Quinqué...*, et lat. *digitus*, doigt.

† **QUINQUÉFIDE** (kuin-kué-fi-d'), *adj.* Terme de botanique. Qui est fendu en cinq parties.

— ETYM. *Quinqué...*, et lat. *findere*, fendre.

† **QUINQUÉJUGUÉ**, **ÉE** (kuin-kué-ju-ghé, ghée),

adj. Terme de botanique. Qui porte des feuilles composées de cinq paires de folioles.

— ETYM. *Quinqué...*, et lat. *jugum*, joug, paire.

† **QUINQUÉLOBÉ**, **ÉE** (kuin-kué-lo-bé, bée), *adj.* Qui est divisé en cinq lobes.

— ETYM. *Quinqué...*, et *lobe*.

† **QUINQUÉLOCULAIRE** (kuin-kué-lo-ku-lé-r'), *adj.* Terme de botanique. Qui renferme cinq loges.

— ETYM. *Quinqué...*, et lat. *loculus*, loge.

† **QUINQUÉNERVÉ**, **ÉE** (kuin-kué-nèr-vé, vée), *adj.* Qui porte cinq nervures.

— ETYM. *Quinqué...*, et lat. *nervus*, nervure.

QUINQUENNAL, **ALE** (kuin-kué-nnal, nna-l'), *adj.* || 1° Qui dure cinq ans. Magistrat quinquennal. || Terme d'agriculture. Assolement quinquennal. Rotation quinquennale. || 2° Qui se fait tous les cinq ans. Jeux quinquennaux. || Les fêtes quinquennales, ou, substantivement, les quinquennales, fêtes qui se célébraient sous les empereurs romains au bout des cinq premières années de leur règne et puis tous les cinq ans.

— ETYM. Lat. *quingennalis*, de *quinque*, cinq, et *annus*, année. L'ancienne langue avait *quingennelle*, espace de cinq ans.

† **QUINQUENNALITÉ** (kuin-kué-nna-li-té), *s. f.* Espace de cinq ans, durée de cinq ans.

QUINQUENNium (kuin-kué-nni-om'), *s. m.* || 1° Terme d'antiquité romaine. Espace de cinq ans qui s'écoulait entre la célébration des jeux quinquennaux, ou pendant l'exercice d'une magistrature. || 2° Nom anciennement donné à un cours d'études de cinq ans, dont deux en philosophie et trois en théologie. || Certificat de quinquennium, certificat que les universités accordaient aux gradués.

— ETYM. Lat. *quingennium*, de *quinque*, cinq, et *annus*, an.

QUINQUENOVE (kin-ke-no-v'), *s. m.* Jeu qui se jouait avec deux dés, et qui a pris son nom du nombre de cinq et de neuf. Adroit joueur de quinquenove, *SCARR, Virg.* VII.

— ETYM. Lat. *quinque*, cinq, et *novem*, neuf; ital. *cinquenove*.

† **QUINQUÉPARTITE** (kuin-kué-par-ti-t'), *adj.* Terme de botanique. Qui est divisé en cinq parties.

— ETYM. *Quinqué...*, et lat. *partitus*, partagé.

QUINQUERCE (kuin-kuér-s'), *s. m.* Terme d'antiquité romaine. L'équivalent du pentathlon des Grecs, ou réunion de cinq espèces de combats ou un athlète devait être vainqueur pour remporter le prix.

— ETYM. Lat. *quingertium*, de *quinque*, cinq, *ars*, art.

† **QUINQUERCION** (kuin-kuér-si-on), *s. m.* Terme d'antiquité romaine. Celui qui s'exerçait au quinquerce. Vous n'ignorez pas que ces quinquercions étaient des gens qui avaient la vanité de se signaler dans tous les exercices de la gymnastique, *DIDER, Lett. sur les sourds et muets*.

QUINQUÉRÈME (kuin-kuér-ré-m'), *s. f.* Terme d'antiquité. Nom d'un navire à rames et à voiles dont la construction est aussi inconnue aujourd'hui que celle de la quadrirème ou de la trirème, *JAL*. Si vous alliez aujourd'hui proposer au sacré collège de vous faire une quinquérème; je doute que vous fussiez aussi bien servi que du temps d'Auguste, *VOLT. Lett. Bailly*, 9 févr. 1776. Quand Denys de Syracuse eut inventé les quinquérèmes, qui furent aussitôt adoptés par les Carthaginois et par les Grecs, *LEVESQUE, Instit. Mém. hist. et litt. anc.* t. II, p. 372.

— ETYM. Lat. *quingueremis*, de *quinque*, cinq, et *remus*, rame.

† **QUINQUÉSÉRIÉ**, **ÉE** (kuin-kué-sé-ri-é, ée), *adj.* Terme de botanique. Qui est disposé sur cinq rangées.

— ETYM. *Quinqué...*, et *série*.

QUINQUET (kin-kè); le *t* ne se lie pas et ne se prononce pas; au pluriel, l'*s* se lie; des kin-kè-z excellents; quinquets rime avec traits, accès, etc.), *s. m.* Sorte de lampe inventée vers 1800 par le physicien Argant, et à laquelle le fabricant Quinquet a donné son nom; le fond de l'invention consiste dans la mèche creuse et livrant passage à l'air pour alimenter la flamme; l'huile est contenue dans un réservoir supérieur au bec et à la mèche, et n'en sort que petit à petit. Comme ces flambeaux d'espèce nouvelle [les lampes d'Argant] étaient livrés au commerce par Quinquet, le public substitua le nom du fabricant à celui de l'inventeur, et les lampes d'Argant furent appelées quinquets, *CASTIL-BLAZE, Hist. de l'Acad. de musique*, XXVIII, t. II, p. 384.

† **QUINQUÉVALVE** (kuin-kué-val-v'), *adj.* Terme de botanique. Qui s'ouvre en cinq valves.

— *ETYM.* *Quinqué...*, et *valve*.

† **QUINQUÉVIGÉSIMAL**, **ALE** (kuin-kué-vi-jé-zi-mal, ma-l'), *adj.* Terme de minéralogie. Qui offre vingt-cinq faces.

— *ETYM.* *Quinqué...*, et lat. *vigesimus*, vingtième.

† **QUINQUÈS** (kuin-kui-ès'), *adv. lat.* Cinq fois. Il s'emploie après bis, ter et quater.

QUINQUINA (kin-ki-na), *s. m.* || 1° Nom collectif d'un grand nombre d'écorces médicinales, fébrifuges, fournies par des arbres du genre *cinchona* (rubiacées). Nous y avons passé l'hiver sans autre chagrin que d'y avoir le maître de la maison malade d'une fièvre dont le quinquina a eu toutes les peines du monde à le tirer, tout quinquina qu'il est, sév. à Bussy, 12 juill. 1691. M. Hessein, excepté quelque petit reste de faiblesse, est entièrement hors d'affaire, et ne prendra plus que huit jours du quinquina, à moins qu'il n'en prenne pour son plaisir; car la chose devient à la mode, et on commencera bientôt, à la fin des repas, à le servir comme le café et le chocolat, *RAC. Lett. à Boil.* 12. Je ne sache point d'honnête homme qui, s'il avait pris du quinquina sans effet, eût la hardiesse de le dire, *FONTEN. Lett. gal.* 39. Le quinquina, seul spécifique contre les fièvres intermittentes, placé par la nature dans les montagnes du Pérou, tandis qu'elle a mis la fièvre dans le reste du monde, *voit. Mœurs*, 116. La duchesse de Marlborough, qui, dans une fièvre tierce, ne voulait pas prendre de quinquina, parce qu'on l'appelait en Angleterre la poudre des jésuites, 10. *Dict. phil. Cartésianisme*. Hippocrate, Boerhaave, Chirac et Senac n'auraient jamais certainement deviné, en voyant l'arbre du quinquina, qu'il doit guérir la fièvre, ni en voyant la rhubarbe, qu'elle doit purger, 10. *Focelles, Diatr. doct. Akakia*. Le quinquina fut connu à Rome en 1639; les jésuites, qui l'y avaient porté, le distribuèrent gratuitement aux pauvres, et le vendirent très-cher aux riches, *RAYNAL, Hist. phil.* VII, 23. Sur les bords du Maragnon, le pays de Jaen fournit beaucoup de quinquina blanc; mais on crut longtemps que le jaune et le rouge ne se trouvaient que sur le territoire de Loxa, *RAYNAL, Hist. phil.* VII, 23. || 2° Les arbres qui fournissent ces écorces. || 3° Quinquina de la Guyane ou d'angusture, ou quinquina faux, quinquina de Virginie, l'angusture vraie des anciens. || 4° Quinquina d'Europe, la gentiane. || 5° Quinquina français, mélange d'écorce de chêne pulvérisée, de poudre de gentiane et de fleurs de camomille, qu'on avait proposé comme succédané du quinquina.

— *ETYM.* Mot péruvien *quina quina*, qui signifie écorce par excellence.

† **QUINQUINITE** (kuin-kui-ni-té), *s. f.* Terme de philosophie indienne. Se dit des cinq éléments, l'éther, l'air, le feu, l'eau et la terre, dont les Indiens croient que tout corps est formé.

— *ETYM.* Mot formé du lat. *quini*, *æ*, *a*, comme *trinité* de *trini*, *æ*, *a*.

† **QUINSON** (kin-son), *s. m.* Un des noms vulgaires du pinson.

QUINT (kin), *s. m.* || 1° La cinquième partie d'un revenu, d'une succession (inusité; aujourd'hui on dit le cinquième). Il ne fut que trop manifeste que la plupart [des contribuables] payèrent le quint, le quart, le tiers de leurs biens par cette dime seule, *ST-SIM.* 284, 116. Les obligations des mineurs [en Amérique] se réduisent à livrer au roi le cinquième de l'or que des opérations plus ou moins heureuses leur rendent; ce quint fut autrefois considérable, *RAYNAL, Hist. phil.* IX, 23. || 2° Terme de jurisprudence féodale. Droit de la cinquième partie du prix d'un fief qu'on payait au seigneur dont le fief était mouvant. || Droit de quint et de requint, droit de prendre la cinquième partie et le cinquième du cinquième du prix d'un fief; c'étaient 24 livres sur 100. || *Adj.* Cinquième; usité seulement en ces noms-ci: Charles-Quint; Sixte-Quint.

— *HIST.* XI^e s. Li quint [le cinquième tour] après l'ur est pesant et gref, *Ch. de Rol.* cxxv. || XII^e s. Il ne verra passer le qint mois ne le quart, *Sax.* xxix. Quant heritages est vendus, s'il est de fief, li sires a le quint denier de le [la] vente, c'est à savoir: de cent sous vingt sous, *BEAUM.* xxvii, 7. || XVI^e s. Les propres, ou du moins les deux tiers, ou quatre quints d'iceux demeureront francs et quittes aux parents lignagers, *LOysel*, 329.

— *ETYM.* Provenç. *quint*; espagn. et ital. *quinto*; du lat. *quintus*, cinquième, de *quinque*, cinq.

† **QUINTADINER** (kin-ta-di-né), *s. m.* Terme d'organiste. Se dit des tuyaux d'orgue qui, réson-

nant en manière de quinte, ne forment pas une harmonie gracieuse.

QUINTAINE (kin-tè-n'), *s. f.* || 1° Terme du moyen âge. Sorte de jeu et d'exercice militaire qui consistait à frapper d'une lance assez adroitement une figure d'homme armé, pour éviter le coup qu'on en recevait quand on ne la frappait pas comme il faut. || 2° Terme de manège. Poteau fiché en terre, contre lequel on s'exerce à courir avec la lance ou à jeter des dards. || *Fig.* Lasse enfin de servir au peuple de quintaine, *RÉGNERA, Sat.* XIII. || 3° Faquin de quintaine, figure fixée au poteau de la quintaine. Ils ont fait un feu de réjouissance au bout du Pont-Neuf, où le nouveau saint était représenté comme un faquin de quintaine, *GUI PATIN, Lett.* 478. || 4° Action de courir le quintan.

— *HIST.* XII^e s. Sire Bernier, dist Raoul li senez, En la quintaine por moi amor ferrez [vous frappez pour l'amour de moi], *Raoul de C.* 21. || XIII^e s. Quintaine [ils] font dresser en un bel pré fleuri; Dux Nymes et li autre, chascuns d'eus i feri, *Berte.* cviii. || XIV^e s. Quintaines fist drecier, et joustes y faisoit, Et donnoit un bel pris celui qui mieux joustoit, *Guescl.* 214. || XVI^e s. Où demeurent nos femmes et nos enfans? nous les laissons pour servir de quintaines à la barbarie de nos ennemis, *D'AUB.* *Hist.* I, 440.

— *ETYM.* Provenç. et ital. *quintana*; bas-lat. *quintana, quintaena*. Origine inconnue.

QUINTAL (kin-tal), *s. m.* || 1° Poids de cent livres. Faut-il que vous trouviez étrange Que les chats-huants d'un pays Où le quintal de fer par un seul rat se mange, Enlèvent un garçon pesant un demi-cent? *LA FONT.* *Fabl.* IX, 1. || Quintal métrique, poids de cent kilogrammes. Par exagération. Cela pèse un quintal, se dit de quelque chose de très-lourd. || Charger au quintal, se dit sur la Méditerranée pour signifier ce qu'on entend sur l'Océan par charger à cueillette, c'est-à-dire rassembler des marchandises de différentes mains, pour faire tout d'un coup la charge d'un navire. || 2° Grosse cruche de grès. || *Au plur.* Des quintaux.

— *HIST.* XIII^e s. Elles [les nefs des Chinois] sont moult grans, si que chascune porte bien XI m. à XII m. quintaux pesant, *MARC POL.* p. 478. || XIV^e s. Et comme en divisant la prairie [proie butin de deux villes], il y eust trouvé quarante quintaux tant d'or comme d'argent, *BEAUCHEURE, f° 24, verso.* || XVI^e s. De mesme firent ceux de Bourges, qui, aiant conté les enfermez pour n'en sauver aucuns, les mirent à quintaux en les tuant, *D'AUB.* *Hist.* II, 26. Le quintal doit poiser quatre vingt seize livres, et la livre quatorze onces, *Coat. génér.* t. II, p. 721.

— *ETYM.* Provenç. espagn. et portug. *quintal*; ital. *quintale*; bas-lat. *quintale, quintallus, quintile*; de l'arabe *quintdr*, poids de cent.

QUINTAN (kin-tan), *s. m.* Terme de manège. Mannequin monté sur un pivot et armé d'un fouet ou d'un bâton; quind, le frappant maladroitement, on le fait tourner, on reçoit sur le dos un coup. Courir le quintan. || On dit aussi faquin.

— *HIST.* XVI^e s. Tireront leur coup de pistolet en courant contre la teste d'un chevalier qui sera point en façon de quintan, *LA COLOMBIÈRE, Théât. d'hon.* t. I, p. 647, dans LACURNE.

— *ETYM.* Le même que *quintaine*.

QUINTANE (kin-ta-n'), *adj. f.* Terme de médecine. Fièvre quintane, fièvre intermittente, qui revient tous les cinq jours, et dans laquelle il y a par conséquent trois jours d'apyrexie.

— *HIST.* XVI^e s. Fievrès quintaines, sextaines, *PARÉ, Introd.* 6.

— *ETYM.* Lat. *quintanus*, de *quintus* (voy. **QUINT**).

1. **QUINTE** (kin-t'), *s. f.* || 1° Terme de musique. L'intervalle qui suit la quarte et qui précède la sixte, dans l'ordre d'acuité; la quinte est le renversement de la quarte. Quand trois ondes d'une note entrent en l'oreille dans le même temps que deux ondes d'une autre, l'intervalle entre les deux notes est une quinte. Si on en pince une [des cordes du luth], celles qui sont plus élevées qu'elle d'une octave ou d'une quinte tremblent et résonnent d'elles-mêmes, *DESC. Musique, Consonances*. Il [Pythagore] entendit des forgerons qui travaillaient; les sons de leurs marteaux rendaient l'octave, la quarte et la quinte, *DIDEROT, Opin. des anc. philos. (Pythagorisme)*. Il n'en est aucune [lame] dont les sons laissent entre eux un intervalle de plus d'une tierce majeure, tandis que, parmi les lames de cristal, il en est dont les deux sons sont à la quinte l'un de l'autre, *SAVART, Instit. Mém. scienc.* t. IX, p. 449. On se permet deux quintes de suite, quand la seconde quinte est fausse; quelques mai-

tres ne les permettent qu'en descendant, *GRÉTRY, Méth. pour prélud. leç.* 15. || Quinte juste ou quinte naturelle, intervalle formé de sept demi-tons; c'est le renversement de la quarte juste. || Quinte augmentée, intervalle formé de huit demi-tons; c'est le renversement de la quarte diminuée. || Quinte diminuée, intervalle formé de six demi-tons; c'est le renversement de la quarte augmentée. || Quinte doublement augmentée, intervalle formé de neuf demi-tons; c'est le renversement de la quarte doublement diminuée. || Quinte doublement diminuée, intervalle formé de cinq demi-tons; c'est le renversement de la quarte doublement augmentée. || Quinte mineure, nom donné par M. Fétis et quelques autres théoriciens modernes à la quinte diminuée. || Fausse quinte, nom sous lequel Rameau, d'Alembert, J. J. Rousseau, etc. désignent la quinte diminuée. || Quinte superflue, ancien nom de la quinte augmentée. || 2° Quinte couverte, un des jeux de l'orgue. || 3° Espèce de violon, plus grand que le violon ordinaire, monté de quatre cordes comme le violon, mais à une quinte au-dessous. On le nomme aussi viole, ou viola, mais plus souvent alto. || 4° Terme de jeu de piquet. Suite de cinq cartes de la même couleur; elles comptent quinze. Quinte de roi, de dame, de valet. Quinte basse. Quinte et quatorze. || Quinte majeure, et, anciennement, quinte major, quinte commençant par l'as. Sur mes cinq cœurs portés la dame arrive encor, Qui me fait justement une quinte major, *MOL. Fâch.* II, 2. || Anciennement et par plaisanterie, une quinte major, un soufflet. Tiens, je suis bien tenté de te bailler une quinte major, *MOL. Jal. du Barb.* 6. || Fausse quinte, cinq cartes de même couleur qui ne se suivent pas. || *Fig.* Renvoyer de quinte en quatorze, ajourner indéfiniment. || 5° Terme d'escrime. La cinquième garde. || 6° *Adj.* Terme de médecine. Fièvre quinte, on dit maintenant fièvre quintane (voy. **QUINTANE**).

— *HIST.* XV^e s. Nottes terçoyses, quintes et doublées, *E. DESC. Poésies mss.* f° 394.

— *ETYM.* Provenç. et ital. *quinta*; de *quintus*, cinquième.

2. **QUINTE** (kin-t'), *s. f.* Accès de toux violent et prolongé. Une quinte de toux. Des quintes fatigantes. M. de Baillou a fort parlé, en ses *Epidémies*, d'une certaine toux à laquelle sont sujets les petits enfants, que les Parisiens appellent une quinte, *quod quinta quaque hora fere videatur recurrere*. *GUI PATIN, Lett.* d Spon, 18 janv. 1644.

— *ETYM.* Lat. *quinta hora*, la cinquième heure, d'après l'étymologie donnée par Baillou.

3. **QUINTE** (kin-t'), *s. f.* || 1° Caprice, mauvaise humeur qui prend tout à coup. Vaudrait autant prêcher une mule que l'âne quand elle a sa quinte, *COMTE DE CAYLUS, Écos-seuses, Œuv.* t. X, p. 516, dans FORGENS. || 2° Terme de manège. Mouvement désordonné que fait le cheval sous le cavalier.

— *HIST.* XVI^e s. Un beau matin que sa quinte le point, *Nuits de Straparole*, t. II, p. 91, dans LACURNE. À quelque temps de là, Salard print sa quinte de se partir de Gennez, *ib.* t. I, p. 14. Il est en quinte de faire cela, *COTGRAVE*.

— *ETYM.* Namurois; *quinke*; Hainaut, *avoir des kins*, être quiteux; Aix, *quente*, caprice, mauvaise humeur. On a dit que c'était la quinte des musiciens, qui, lorsqu'ils se fâchent et s'emportent, prennent la quinte; d'où *quinte*, mauvaise humeur, caprice. Il est plus probable que c'est la quinte, accès de toux, qui est devenu la quinte, accès d'humeur.

† 4. **QUINTE** (kin-t'), *s. f.* La quinte ou banlieue formait autour du Mans une ceinture d'environ 37 paroisses, dont le rayon variait de 9 à 17 kilomètres, *II. CHARDON, dans le Bulletin de la société d'agriculture, sciences et arts de la Sarthe*, t. XVIII, p. 426.

QUINTEFEUILLE (kin-te-feu-ll'), *ll* mouillées), *s. f.* Plante rosacée, dont les feuilles digitées à cinq folioles ont l'apparence de cinq feuilles sur un même pétiole (*potentilla reptans*, L.). || Terme de blason. Fleur de pervenche à cinq pétales.

— *HIST.* XVI^e s. Quinte-feuille, ce nom procedé des cinq feuilles que ceste herbe porte en chacune que, *O. DE SERRES*, 615.

— *ETYM.* Lat. *quinquefolium*, de *quinque*, cinq, et *folium*, feuille.

† **QUINTELAJE** (kin-te-la-j'), *s. m.* Terme de marine. Amas de choses pesantes, telles que du sable, des pierres, du caillou, etc. qu'on met au fond d'un navire, comme un contre-poids nécessaire pour résister aux coups de mer.

— *ETYM.* *Quintal*.

† 1. **QUINTER** (kin-té), *v. n.* Terme de musique.

Procéder par quintes dans le contre-point ou déchant.

† 2. **QUINTER** (kin-té), *v. a.* Ancien terme d'orfèvrerie. Marquer après l'essai et après avoir fait payer le droit de quint pour le roi.

† **QUINTERON, ONNE** (kin-te-ron, ro-n'), *s. m.* et *f.* Descendant d'une quarteronne et d'un blanc, ou d'une blanche et d'un quarteron.

— ETYM. Mot fait avec le lat. *quintus*, comme *quarteron* avec *quartus* (voy. *QUARTERON* 2).

QUINTESSENCE (kin-tè-ssan-s'), *s. f.* || 1° Terme de la philosophie scolastique. La substance éthérée. Les anciens voulaient que l'âme de l'homme fût d'une espèce de quintessence sans nom, FÉN. *Exist.* 43. || 2° Dans l'ancienne chimie, la partie la plus subtile extraite de quelque corps. Je subtiliserais un morceau de matière, Que l'on ne pourrait plus concevoir sans effort, Quintessence d'atome, extrait de la lumière, LA FONT. *Fabl.* x, 1. || Il s'est dit, familièrement, des sueurs excessives dans l'ancien traitement des maladies secrètes. Je bais l'eau de gaïac et l'étouffante ardeur Des fourneaux enfumés où l'on perd sa substance, Et où l'on va tirant un homme en quintessence, RÉGNIER, *Ép.* II. || On donnait autrefois ce nom à l'alcool chargé des principes de quelques substances médicamenteuses. On a donné le nom de teintures, d'élixirs, de baumes, de quintessences aux composés de sucs huileux ou résineux et d'alcool, quand celui-ci est assez chargé de ces substances pour avoir beaucoup de couleur et pour précipiter abondamment par l'eau, FOURCROY, *Conn. chim.* t. VIII, p. 503, dans POUGENS. || 3° Terme d'alchimie. Toute substance jouant un rôle important dans la transmutation des métaux. François Pic a composé de la quintessence, G. NAUDÉ, *Apol.* p. 520. || 4° Fig. Ce qu'il y a de plus raffiné en quelque chose. C'est [M. le Duc] la quintessence de jalousie, c'est la jalousie même; j'admire qu'il en soit resté dans le monde, après qu'il a été partagé, sév. 27 oct. 1673. En cet état [la complaisance pour nous-mêmes], bien loin de mépriser la vaine gloire, au contraire nous en séparons pour nous le plus délicat et le plus exquis... et tirons, pour ainsi dire, l'esprit et la quintessence de cet agréable poison, BOSS. 1^{er} sermon, *Profession*, 2. || C'est un homme qui tire la quintessence de tout, c'est un homme habile qui fait d'une chose tout ce qu'on en peut faire, qui pénètre jusqu'au fond d'une affaire. || Ce qu'il y a de plus précieuse dans un ouvrage. Le discours préliminaire qui est à la tête de cet ouvrage [l'Encyclopédie] et dont il [d'Alembert] est auteur, est, si on peut parler ainsi, la quintessence des connaissances mathématiques, philosophiques et littéraires que l'auteur avait acquises pendant vingt années d'études, D'ALEMB. *Mém. Éuv.* t. 1, p. XXXI. || Tout le profit qu'on peut tirer d'une chose. Mme d'Armagnac, impérieuse et dure, tirait la quintessence de sa charge, du gouvernement et des biens de son mari, ST-SIM. 189, 23.

— HIST. XIV^e s. Ce est le ciel que l'en appelle la quinte essence, qui est plus divine et plus précieuse pour ce que elle est plus haut que les éléments, ORESME, *Thèse de MEUNIER*. || XV^e s. O quintessence de pommier [le cidre] Se toujours j'en buvoy de telle! BASSELIN, XI. || XVI^e s. Huile de fenoiil, extraite par quintessence, PARÉ, VI, 15. Ce [la liaison de Montaigne et de la Boétie] n'est pas une spéciale consideration, ny deux, ny trois, ny quatre, ny mille; c'est je ne sçais quelle quintessence de tout et mélange qui, ayant saisi toute ma volonté, l'amena se plonger et se perdre dans la sienne, MONT. I, 213.

— ETYM. Bas-lat. *quinta essentia*, de *quinta*, cinquième, et *essentia*, essence, parce que, selon les anciens, il y avait quatre éléments contenus dans leurs sphères respectives, la terre, l'eau, l'air et le feu; et, au-dessus de la sphère du feu, une substance plus pure et plus subtile encore qui n'avait pas de nom propre, et qu'on appelait la quinte essence (5^e substance).

† **QUINTESSENCIAL** (kin-tè-ssan-si-é), *s. f.* Action de quintessencier. On a été frappé de l'abus que les hommes avaient fait de la subtilité et de la quintessenciation des idées, COURNOT, *Princ de la théorie des richesses*, II, 3.

QUINTESSENCIEL, ÈE (kin-tè-ssan-si-é, èe), *part. passé* de quintessencier. Je trouve que ce feu, cette matière quintessenciée n'a pas en elle plus de droit à la pensée que la pierre, VOLT. *Dial.* VII, 2. || Fig. Cydrias, après avoir toussé, relevé sa manchette, étendu la main et ouvert les doigts, débite gravement ses pensées quintessenciées, LA BRUY. V. Le sentiment mis en grandes maximes générales et

quintessencié par tout ce que la métaphysique a de plus subtil, J. J. ROUSS. *Hét.* II, 17.

QUINTESSENCIER (kin-tè-ssan-si-é), je quintessenciais, nous quintessencions, vous quintessenciez : que je quintessencie, que vous quintessenciez, que vous quintessenciez, *v. a.* || 1° Tirer la quintessence de quelque chose. || 2° Fig. Raffiner, subtiliser. Ceux qu'ils accusaient de grossièreté repoussaient l'injure, en disant qu'avec tous leurs raffinements de délicatesse, ils avaient tellement quintessencié l'amour, qu'on ne savait plus ce que c'était qu'être aimé, FONTEN. *Poés. div. Éuv.* t. XI, p. 283, dans POUGENS. Ils [les éclectiques] avaient tellement quintessencié la théologie païenne que, prosternés aux pieds des idoles, on ne pouvait les convaincre d'idolâtrie, DIDER. *Opin. des anc. philos. Éclectisme*.

— HIST. XVI^e s. Quintessencier, COTGRAVE.

— ETYM. *Quintessence*.

† **QUINTESSENCIEL, ELLE** (kin-tè-ssan-si-él, è-l'), *adj.* Qui a rapport à la quintessence.

— HIST. XVI^e s. Les eaux et huiles quintessenciées des herbes chaudes, seiches et aromatiques se tirent par alembic, PARÉ, t. III, p. 637.

† **QUINTELETTE** (kuin-tè-t'), *s. m.* Terme de musique. Morceau de musique écrit pour cinq voix ou pour cinq instruments. Il y a, dans des genres différents, d'admirables quintettes d'instruments composés par Boccherini, Beethoven, Mozart et Onslow; M. Reicha en a composé pour des instruments à vent : leur facture est élégante, FÉTIS, *la Musique, Quintette*. || Quand on applique le mot aux voix, c'est toujours sans compter l'accompagnement. Lorsque les cinq voix sont seules, on dit quintette sans accompagnement.

— ETYM. C'est le mot italien *quintetto* francisé (voy. *QUINTEETTO*). *Quintette*, correspondant à *quartetto*, n'aurait dû être adopté que pour qualifier des morceaux de peu d'étendue. Au lieu de cela, il a complètement remplacé le mot *quinque*, qui correspondait à *quatuor*, et il est aujourd'hui généralement employé pour désigner des morceaux à cinq parties, de quelque importance et de quelque étendue qu'ils puissent être d'ailleurs.

QUINTEETTO (kuin-tè-to), *s. m.* || 1° Terme de musique. D'après le Dictionnaire de l'Académie, morceau de musique à cinq parties, moins étendu que le *quinque*. || 2° Aujourd'hui, synonyme de *quintette*, qui est plus usité. || *Au plur.* Des *quintetti*.

— ETYM. Ital. *quintetto*, diminutif de *quinto*, cinquième (voy. *QUINT*).

1. **QUINTEUX, EUSE** (kin-teù, teù-z'), *adj.* || 1° Sujet à des quintes d'humeur, à des caprices. Au reste d'esprit si quinteux, Que j'en suis quelquefois honteux, SCARR. *Typh.* I. Souvent j'ai beau rêver du matin jusqu'au soir; Quand je veux dire blanc, la quinteuse [rime] dit noir, BOIL. *Sat.* II. Car il est dur, hautain, prompt, entêté, quinteux, DESTOUCH. *Diss.* I, 6. Quand les musiciens se fâchent, ils prennent, dit-on, la quinte, et les esprits quinteux sont, en style proverbial, des esprits colères et tout de feu, *Journ. de Trévoux*, sept. 1736, p. 1830. C'est un homme quinteux, mais qui revient d'abord, J. B. ROUSS. *Flaut.* IV, 4. || 2° Se dit du cheval qui se défend contre son cavalier, refuse d'avancer et d'obéir; on dit qu'il fait des quintes. Beaucoup de chevaux capricieux et vicieux, mais au fond indomptables, paraissent assez doux pendant plusieurs jours, et deviennent quinteux et intraitables une ou deux fois la semaine, GENLIS, *Maison rust.* t. I, p. 176, dans POUGENS. || Quinteux comme la mule du pape, fantaisie, difficile. || Terme de fauconnerie. Se dit d'un oiseau qui s'écarte trop. || Se dit aussi d'un chien capricieux.

— ETYM. *Quinte* 3; namurois, *kuinkeù*; Hainaut, *quintar*.

† 2. **QUINTEUX, EUSE** (kin-teù, teù-z'), *adj.* Terme de médecine. Qui prend par accès, par quintes. La toux est quinteuse dans la coqueluche.

— ETYM. *Quinte* 2.

QUINTIDI (kuin-ti-di), *s. m.* Le cinquième jour de la décade républicaine.

— ETYM. Lat. *quintus*, cinquième, et *dies*, jour.

† **QUINTIFORME** (kuin-ti-for-m'), *adj.* Terme de minéralogie. Qui résulte de la combinaison de cinq formes différentes.

— ETYM. Lat. *quintus*, quint, et *forme*.

QUINTIL, ILE (kuin-til, ti-l'), *adj.* || 1° Terme d'astrologie. Quintil aspect, position de deux planètes éloignées l'une de l'autre de soixante-douze degrés, c'est-à-dire de la cinquième partie du zodiaque. || 2° S. m. Stance de cinq vers.

— ETYM. Lat. *quintilis*, cinquième, de *quintus* (voy. *QUINT*).

† **QUINTILLE** (kin-ti-ll', *ll* mouillées), *s. m.* Nom d'une espèce de jeu de l'ombre à cinq. Montgobert me parle de quintille, je ne sais ce que c'est, sév. 29 sept. 1680.

† **QUINTIN** (kin-tin), *s. m.* Espèce de toile fabriquée à Quintin, bourg de Bretagne. Votre beau collet de quintin Et votre jupe de satin, D'ASSOUÇ, *Ovide travesti*.

† **QUINTINE** (kuin-ti-n'), *s. f.* Terme de botanique. Une des enveloppes de l'ovule végétal.

— ETYM. Lat. *quintus*, cinquième.

† **QUINTISECTION** (kuin-ti-sè-ksion), *s. f.* Division en cinq parties égales.

— ETYM. Lat. *quintus*, cinquième, et *section*.

† **QUINTO** (kuin-to), *adv. latin.* Cinquièmement. On l'emploie pour désigner le cinquième objet d'une série, 5^e, quand on a commencé à compter par primo, secundo, tertio, quarto.

— ETYM. Lat. *quinto loco*, en cinquième lieu.

† **QUINTOYER** (kin-to-yé), *v. n.* Faire entendre la quinte supérieure d'un son au lieu de ce son lui-même. La clarinette quintoie.

QUINTUPLE (kuin-tu-pl'), quelques-uns disent *kin-tu-ple*, *adj.* Qui vaut cinq fois autant. || Terme de botanique. Se dit du stigmate, quand il se partage en cinq divisions. || S. m. Rendre le quintuple.

— HIST. XVI^e s. Ilz seront le quintuple du tiers, EST. DE LA ROCHE, *Aristétique*, f. 63.

— ETYM. Lat. *quintuplex*.

QUINTUPLE, ÈE (kuin-tu-plé, plé), *part. passé* de quintupler. || Terme de botanique. Se dit des nervures des feuilles, lorsque la nervure principale émet de chaque côté deux autres nervures.

QUINTUPLER (kuin-tu-plé; quelques-uns disent *kin-tu-plé*), *v. a.* Ajouter quatre fois autant à un premier nombre, le multiplier par cinq.

— ETYM. *Quintuple*.

QUINZAIN (kin-zin), *adj. invariable*. || 1° Terme de jeu de paume. Nous sommes quinzain, nous avons chacun quinze. || 2° S. m. Monnaie d'or française, qui valait 16 livres.

— ETYM. *Quinze*.

QUINZAINE (kin-zè-n'), *s. f.* Nombre de quinze ou environ. Une quinzaine de francs. || Absolument. Espace de quinze jours. C'est un petit volontaire qui sert les dames par quinzaine, NANCOURT, *Été des coquettes*, sc. 43. Rousseau pa-sera ici une quinzaine; il y attendra le départ de M. Hume, qui le conduira en Angleterre, MÉRROT, *Lett. à Mlle Voland*, 20 déc. 1765. || Servir par quinzaine, servir une quinzaine sur deux. || La quinzaine de Pâques, les quinze jours depuis le dimanche des Rameaux jusqu'à celui de Quasimodo inclusivement. || Quinzaine de Pâques, ouvrage qui contient l'office de cette quinzaine.

— HIST. XII^e s. Au Mans avons sofert doulereuse quinzaine, *Sax.* xxx. || XIII^e s. Dedanz la quinzaine de la saint Remei qui vient, *Bibl. des ch. 6^e série*, t. III, p. 574.

— ETYM. *Quinze*; provenc. *quinzena*; catal. *quinsena*; espagn. *quincena*.

QUINZE (kin-z'), *adj. numéral*. || 1° Trois fois cinq. Un Saint-Bouvain, à qui je donnerais quinze points et la main, MOL. *Fâch.* II, 2. On peut parier 1209 contre 90, ou 124 4/9 contre 1 qu'une personne de quinze ans vivra un an de plus, BUFF. *Prob. de la vie*, *Éuv.* t. x, p. 297. Et ce charme inconnu, cette fraîche auréole qui couronne un front de quinze ans, v. VUÛG, *Orient.* 33. || Fig. Des jambes de quinze ans, la force et l'agilité de la jeunesse. Nous aimons beaucoup mieux, ayant nos jambes de quinze ans, aller à pied qu'autrement, LESAGE, *Est. Gonz.* 46. J'ai retrouvé mes jambes de quinze ans, GENLIS, *Thédt. d'éduc.* La *Rosière*, II, 9. || 2° Quinzisième. Chapitre quinze. Le roi Louis quinze. Le pape Grégoire quinze. || On écrit ordinairement : Louis XV, Grégoire XV. || 3° S. m. Quinze, le nombre quinze. Quinze multiplié par trois. || On dit de même : le numéro quinze, le nombre quinze. || 4° Le quinzisième jour. Je vous verrai du quinze au vingt de ce mois, MAINTENON, *Lett. à M. d'Aubigné*, t. 1, p. 103, dans POUGENS. || 5° Terme du jeu de paume. Le premier des quatre coups dont un jeu est composé. Nous avons gagné le premier quinze. Nous sommes quinze à trente. Nous sommes quinze à quinze, ou, pour abrégé, nous sommes quinze à. Donner quinze, donner l'avantage de quinze à chaque jeu de la partie. || Demi-quinze, l'avantage de quinze donné de deux jeux l'un, dans le cours de la partie. || Fig. Avoir quinze sur la partie, avoir quelque avantage dans l'affaire. || Fig. || pourrait donner quinze et bisque à son adversaire, il lui est fort supérieur. Sou-

viens-toi... qu'ils [les grands] ont quinze et bisquo sur nous par leur état, BEAUMARCH. *Mar. de Fig.* v, 2. || Fig. Celui-là vaut quinze, c'est-à-dire cela est remarquable, je m'en souviendrai. || 6° Sorte de jeu de hasard très-ruineux, qui consiste à prendre successivement des cartes entre les joueurs ; celui qui a, le premier, quinze par les points de ses cartes, ou qui en approche le plus, est le vainqueur. Il a perdu vingt ou trente mille francs au quinze, tête à tête avec un homme qu'on prétend qui avait bien des moitiés, MAINTENON, *Lett. au duc de Noailles*, 22 mai 1711.

— HIST. XI^e s. De dulce France i a quinze milliers, *Ch. de Rol.* viii. Contre un des nos [nôtres] [il] en troverat morz quinze, *ib.* cxli. || XIII^e s. Quinze jours [ils] l'ont requise [Berte], mais ne l'ont pas trouvée, *Berte*, civ. || XV^e s. Deux jeunes marchandes d'auprès Ste-Oportune, nous leur avons vu faire leurs quinze tours dans St-Denis; puis elles sont allées achever le reste de leur voyage dans le bois de Nostre Dame des Vertus, où je me recommande, *Caquets de l'accouchée*, p. 82, dans LACURNE.

— ETYM. Prov. *quinze*; cat. *quinse*; espagn. *quinze*; ital. *quindici*; du latin *quindecim*, de *quinque*, cinq, et *decem*, dix (l'accent est sur *quin*).

QUINZE-VINGTS (kin-ze-vin), s. m. pl. || 1° Les Quinze-Vingts ou l'hôpital des Quinze-Vingts (avec deux majuscules), hôpital fondé à Paris par saint Louis pour trois cents aveugles. Dans les commentaires de la fondation des Quinze-Vingts, on sait qu'ils étaient tous égaux, et que leurs petites affaires se décidaient à la pluralité des voix, *VOLT. Romans, Les aveugles juges des couleurs*. || Les Quinze-Vingts, les aveugles de cet hôpital. Et que les Quinze-Vingts disent que je suis borgne, *REGNIER. Sat.* v. || Par allusion plaisante et jeu de mots. Il fallut qu'ils [vingt conseillers du parlement] donnassent chacun quinze mille livres pour les frais de la guerre [Fronde]... ces vingt conseillers n'eurent d'autre honneur que d'être appelés les Quinze-Vingts, *VOLT. Louis XIV*, 4. || 2° Un Quinze-Vingt, un des aveugles reçus dans cet hôpital. (L'Académie ne met pas d's; des grammairiens ont réclamé contre cet usage, disant que cela signifie un de l'hôpital des Quinze-vingts et qu'il faut l's.) || Un aveugle, en général. Et même il vint Auprès de nous le Quinze-Vingt [Polyphème], *SCARR. Virg.* iii. Vous ne vous attendiez pas à être chargée d'une négociation, madame; c'est ici où le Quinze-Vingt des Alpes a besoin des boîtes de la très-judicieuse Quinze-Vingt de Saint-Joseph, *VOLT. Lett. Mme du Defant*, 27 juin 1764.

— HIST. XV^e s. Les aveugles que fonda saint Loys, Qui quiaze vins sont en une maison, *E. DESCU. Poésies mss.* f° 286.

— ETYM. *Quinze fois vingt*, ou trois cents.

QUINZIÈME (kin-zîè-m'), adj. || 1° Qui suit le quatorzième. César, né dans le quinzième siècle et général au Mexique, eût été plus méchant que Cortés, *RAYNAL, Hist. phil.* vi, 12. || La quinzième partie, la partie d'un tout qui est divisé en quinze parties égales. || Personne ou chose qui occupe le quinzième rang. Il est le quinzième de sa classe. || 2° S. m. Le quinzième, le quinzième jour. Le quinzième de la lune. Le quinzième de sa maladie. || 3° Une quinzième part. Il a un quinzième dans la succession. Les trois quinzièmes. || 4° S. f. Terme de musique. La quinzième, la double octave; un registre de l'orgue.

— HIST. XIII^e s. Cis fu quinzimes rois par conte, Que la mors donta qui tot dote, *PH. MOUSKES, ms.* p. 48, dans LACURNE.

— ETYM. Provenç. *quinzen*; catal. *quinse*; espagn. *quinceno*; ital. *quindecimo*; du lat. *quindecimus* (voy. *QUINZE*).

QUINZIÈMEMENT (kin-zîè-me-man), adv. En quinzième lieu.

— ETYM. *Quinzième*, et le suffixe *ment*.

† QUIOSSAGE (ki-o-sa-j'), s. m. Action de quiosser.

† QUIOSSE (ki-o-s'), s. f. Sorte de pierre avec laquelle on frotte le cuir.

— ETYM. Le même que *queux* 2.

† QUIOSSER (ki-o-sé), v. a. Faire passer le cuir sur la quiosse, afin d'en faire sortir les ordures.

— ETYM. *Quiosse*.

QUIPOS (ki-pò), s. m. pl. Nom donné aux cordelettes nouées des Péruviens, au temps de la monarchie des Incas, qui ne constituait pas une écriture, mais formaient une méthode mnémonique, fondée sur les couleurs des cordelettes, leur ordre, le changement du nombre et de la disposition des nœuds. Il faut reléguer au rang des fables les merveilles attribuées à ces quipos qui remplaçaient,

chez les Péruviens, l'art de l'écriture, qui leur était inconnu, *RAYNAL, Hist. phil.* vii, 6.

QUIPROQUO (ki-pro-ko), s. m. Méprise consistant à prendre une personne, une chose pour une autre. ... Plus je contemple Ces fruits [gland, citrouille] ainsi placés, plus il semble à Garo Que l'on a fait un quiproquo, *LA FONT. Fahl.* ix, 4. Il y a ici du quiproquo sur ma parole, *REGNARD, Sérén.* 8. Là, j'ai vu votre frère au milieu des commis Qui s'emportait contre eux du quiproquo commis, *10. les Ménéch.* ii, 4. Il faut tellement approprier la louange à ceux qu'elle regarde, que le plus ombra-geux amour-propre ne puisse y trouver de quiproquo, *J. J. ROUSS. Confess.* xi. À peine a-t-il son habit d'officier qu'il porte la main à l'épée aux premières railleries du conte sur le quiproquo d'un soufflet, *BEAUMARCH. Préface du Mar. de Fig.* || Un quiproquo d'apothicaire, médicament donné l'un pour l'autre. Les quiproquo d'apothicaire sont fort dangereux. Est-ce que l'on ne dit pas ordinairement : un tel a fait un quiproquo d'apothicaire; ce qui suppose qu'il nous arrive souvent de nous tromper, *LESAGE, Est. Gonx.* 17. || Au plur. Des quiproquo, selon le Dictionnaire de l'Académie; mais on pourrait regarder le mot comme français et écrire : des quiproquos.

— HIST. XVI^e s. S'il est licite de transfigurer ainsi toutes choses, il y aura de terribles qui pro quod, *CALV. Instit.* 492. Ah! mes fillettes, ne vous y fiez pas, ils vous tromperont, il vous feront lire un quid pro quod, *DESPER. Contes.* 1. Quiproquo d'apothicaire, *V. EST. Apol. d'Hérod.* p. 214, dans LACURNE.

— ETYM. Lat. *quid, pro*, et *quod* : prendre un quid pour un quod.

† QUIRINAL (kui-ri-nal), s. m. Une des sept collines de l'ancienne Rome. || S. f. pl. Les quirinales, fêtes romaines, qui se célébraient le 17 de février en l'honneur de Romulus.

— ETYM. Lat. *mons Quirinalis*, de *Quirinus*, un des noms de Romulus.

† QUIRITAIRE (kui-ri-tè-r'), adj. Terme de droit romain. Domaine quiritaire, domaine accessible aux seuls citoyens romains (*dominium ex jure Quiritium*), par opposition au domaine accessible à tous (*dominium ex jure gentium*).

QUITTANCE (ki-tan-s'), s. f. Écrit constatant que quelqu'un a payé une somme d'argent. On a encore à Londres les quittances des docteurs de Sorbonne consultés le 2 juillet 1630 sur le divorce de Henri VIII, par Thomas Krouk, agent de ce tyran, qui délivra l'argent aux docteurs, *VOLT. Facéties, la Proph. de la Sorb.* Il peut être convenu par le contrat de mariage que la femme touchera annuellement, sur ses seules quittances, une partie de ses revenus pour son entretien et ses besoins personnels, *Code Nop. art.* 1649. || Anciennement, quittances de finances, les reçus des sommes qui étaient versées dans les coffres du roi pour prix d'un office, d'une charge, de la noblesse, etc. Savez-vous bien, madame, que je prouve déjà près de vingt ans de noblesse; que cette noblesse est bien à moi, en bon parchemin scellé du grand sceau de cire jaune; qu'elle n'est pas, comme celle de beaucoup de gens, incertaine et sur parole, et que personne n'oserait me la disputer, car j'en ai quittance? *BEAUMARCH. Mém. rép. à Mme Gozman.* || Fig. Donner quittance, pardonner. Mais de ce côté-là je leur donnois [donnerais] quittance, s'ils voulaient s'obliger d'épargner leurs amis, *REGNIER, Sat.* xii. || Les lunettes et les cheveux gris sont des quittances d'amour, c'est-à-dire qu'on ne doit plus songer à la galanterie en cet état.

— HIST. XII^e s. Si rouva [il demanda] qu'il eussent paix, Toute paix et quittance eussent, *Brut, ms.* f° 26, dans LACURNE. || XIII^e s. Qu'il aient pes de tote rien Et de costume [impôt] la quittance [exemption], *Partonopex*, v. 6567. S'on me doit sor letres et je rent les letres à celi qui les me bailla, c'est bien à entendre que je me tieng por paiés, ou que j'en ai quittance fete, *HEAUM. xxxiv*, 21. || XIV^e s. Et dou quart de lor penitance Lor fait moult hoinement quittance, *J. DE CONDE, l. III*, p. 10. || XV^e s. Et dist à son dit mary que il convenoit fere une quittance comment il confessoit avoir receu la dicte somme, *Bibl. des ch. 6^e série*, t. 1, p. 221. ... Et nous vous tiendrons pour droit roi de France, et obeirons à vous comme au roi de France, et vous demanderons quittance de notre foi; et vous la nous donnerez comme roi de France; pour ainsi serons-nous absous et dispensés, et irons partout là où voudrez et ordonnerez, *FROISS. 1*, 1, 95.

— ETYM. Provenç. *quittansa*; catal. *quitansa*; espagn. et ital. *quittanza*; has-lat. *quiantia*. La forme propre est *quiantia*, action d'apaiser, de *quiantare* (voy. *QUINTE*).

QUITTANCE, ÊE (ki-tan-sé, sée), part. passé de quittance. Un mémoire quittancé.

QUITTANCER (ki-tan-sé. Le c prend une cédille devant a et o; jo quittançais, quittançons), v. a. Reconnaître qu'un débiteur a payé tout ou partie de la somme qu'il devait. Il ne vous faudra point de peur d'être déçu, Quittancer le contrat que vous n'avez reçu, *MOL. Éc. des fem.* iv, 2.

— ETYM. *Quittance*.

QUITTE (ki-t'), adj. || 1° Qui ne doit plus rien, qui s'est libéré de sa dette, en parlant des personnes. On croit que Monsieur le Prince n'en sera pas quitte pour quarante mille écus, *SEV. 43*. Ce nouveau magistrat proposa une loi qui déclarait les débiteurs quittes de leurs dettes en payant à leurs créanciers la quatrième partie du principal, *VERTOT, Révol. rom.* xi, p. 78. || Fig. (Dans le monde) On reçoit et l'on rend, on est à peu près quitte, *GRESSER, le Méc.* iv, 7. || Fig. Il en mourra quitte, signifie qu'on se vengera tôt ou tard de l'offense faite. || Quitte se dit aussi des immeubles. Un domaine franc et quitte de toutes dettes et hypothèques. Drusus donna à de pauvres habitants la même quantité de ces terres quittes et franches de toute contribution, *VERTOT, Révol. rom.* ix, p. 340. || Fig. Être quitte envers quelqu'un ou envers quelque obligation morale, s'être acquitté de ce qu'exigeait le devoir, la reconnaissance. Mais, quitte envers l'honneur et quitte envers mon père, C'est maintenant à toi que je viens satisfaire, *CORN. Cid*, iii, 4. Quoi! le seigneur Ésope en croit donc être quitte Pour m'avoir en passant daigné rendre visite? *BOURSALOT, Ésope à la cour.* 1, 4. Soyez heureux, mes enfants, vous serez quittes envers nous, *GENLIS, Théât. d'éduc. la Cloison*, sc. 19. || Il s'est dit aussi des obligations accomplies, satisfaites. Ta gloire est dégagée, et ton devoir est quitte, *CORN. Cid*, v, 7. || Fig. Tenir quitte, dispenser. Dis-lui que rien ne presse, et que je l'en tiens quitte, *PAGAN, Rendez-vous*, sc. 15. || Ironiquement, je l'en tiens quitte, se dit de quelqu'un dont les services ou les politesses sont à charge ou suspects. || 2° Délivré, débarrassé. Te voilà donc bientôt quitte d'un grand souci? *CORN. le Ment.* iv, 9. Prétendez-vous... en demeurer quitte à si bon marché? *LA FONT. Herc.* Mais quitte des ennus ou m'enchalne la vie, *11. CORN. Ariane*, iii, 4. Quand il [M. Cassin] était quitte de ses devoirs, il retournait à ses plaisirs, c'est-à-dire aux observations célestes, *FONTEN. Cassini*. Quand elles [les maîtresses] meurent, alors le désir meurt avec l'objet, l'un rentre dans son bon sens, et l'on est quitte de mourir, *COMTE DE CAYLUS, Acad. de ces dames et de ces messieurs*, *Eur.* t. xii, p. 72, dans POUSSINS. Me voilà quitte d'un cruel entretien, *GENLIS, Théât. d'éduc. Zélie*, ii, 6. || Être quitte p. ur, en être quitte pour, n'avoir à souffrir, à supporter que... pour. Octave aura donc vu ses tuteurs assouvis... Rempli les champs d'horreur, comblé Rome de morts, Et sera quitte après pour l'effet d'un remords! *CORN. Cinna*, ii, 2. J'en voudrais être quitte pour dix pistoles, *MOL. Impramptu*, 1. Il faudrait... ne pas croire qu'on en fût quitte pour dire... *BOSS. Hist.* ii, 12. Mme de Caylus a été quitte de la rougeole pour la peur, *MAINTENON, Lett. au duc de Noail.* 16 avril 1712. || Absolument et familièrement, quitte pour, quitte à, à charge de. Quitte pour être grondé. Quitte à être grondé. J'irai toujours mon chemin, quitte à changer quand on changera, *SEV. 236*. Miss Temple... fit vœu en elle-même d'en avoir le cœur net, quitte pour ne plus lui jamais parler après, *HAMILT. Gramm.* 10.

|| 3° Adverbialement. Terme de jeu. Jouer à quitte ou à double, jouer à quitte ou double, jouer quitte ou double, jouer une dernière partie par laquelle celui qui a déjà perdu sera acquitté ou payera double. || Absolument. Dans le même sens, quitte ou double. || Fig. Jouer à quitte ou à double, à quitte ou double, et, plus ordinairement aujourd'hui, jouer quitte ou double, risquer tout. Ce remède se peut mettre en comparaison avec la poudre du bonhomme; il est même un peu violent, mais aussi on joue à quitte ou à double, *SEV. 338*. Vendôme, à qui deux assauts avaient déjà mal réussi, jousa à quitte ou à double, et ordonna un troisième assaut, *ST-SIM. 283*, 94. || Être quitte à quitte, ne se devoir plus rien de part et d'autre, au jeu, dans les affaires, dans les comptes. Nous sommes quitte à quitte. Nous voilà quitte à quitte. || Fig. Faire quitte à quitte, être quitte à quitte, ou, absolument, quitte à quitte, se rendre la pareille, s'être rendu la pareille. Hélas! tant qu'il [le cardinal Mazarin] vécut, nous fîmes quitte à quitte; Il ne fit rien pour moi, je ne fis rien pour lui, *CAILLY, dans RICHELET*. Argan : Tu m'as fait égossiler. — Toinette : Et vous

m'avez fait, vous, casser la tête; l'un vaut bien l'autre. quitte à quitte, si vous voulez, MOL. *Mal. imag.* 1, 1. Est-il vrai que la Simiane s'est séparée de son mari, sous prétexte de ses galanteries? quelle folie! je lui aurais conseillé de faire quitte à quitte avec lui, sév. 8 mai 1876. || Fig. Nous voilà quitte à quitte, se dit lorsqu'on a reçu quelque déplaisir de quelqu'un, et qu'on lui a rendu la pareille. Adieu, lui dit-il, quitte à quitte, ERON, *Le nez et les pincettes, conte en vers.* || On dit dans le même sens : partant quitte. Voilà l'argent que vous m'avez prêté, partant quitte. || Proverbe. Quitte à quitte et bons amis.

— HIST. XI^e s. Bien sont asouz, quites de lur pechez, *Ch. de Rol.* LXXXVIII. || XII^e s. De mil souspirs que jeli doi par dete [elle] Ne m'en veut pas un seul quite clamer, *Couci*, VI. || XIII^e s. Dis et soulas et joie m'ont bien clamée quite, *Berte*, XXXVII. Aïnçois le [ton cœur] donne en don tout quite, Si en auras greignor [plus grand] merite, *la Rose*, 2263. Et après ce il n'est pas quites de l'amende, porce qu'il a enfreint l'establisement, *BEAUM.* 1, 39. Lors puet savoir qu'il a boen hoste, Et lors resoit il son merite, Que Dieux et il sunt quite et quite, *RUTER.* 49. Si tost comme le paiement fu fait, le roy nous dit que des ore mais estoit son serement quites, et que nous nous partissions de là, *JOINV.* 250. || XIV^e s. Ne sai se me devez, ou se nous vous devons; Or soit tout quite quite, puisque nous departons, *Guescl.* 10860. Si vous pri que vous en taisiés... Et s'il y a parole dite Mal faite, se soit quite et quite, *J. DE CONDÉ*, t. III, p. 57. || XV^e s. Et ainsi pareillement ferai tout le voyage durant; Et sera quite pour faire devant chacun juge une fois lesdites armes, *MONTEBL.* 1, 8. Et sur ce point ai je donné à Galehaut mon compaignon Chambre et estable en ma maison, À Paris, tant comme il vourra, Et, la demeure lui plaira, Par la maniere dessus dite, Et, s'il ne luy plaist, quite à quite, *E. DESCH.* *Poés. mss.* f^o 442. Quant on sent les ennemis venir et qu'on se sent le plus foible, et qu'on ne les peult attendre, en ces deux poins il fault donner l'assault pour en jouer à quite et à double, *le Jouvencel*, f^o 83, dans *LACURNE.* || XVI^e s. S'en ira il quite, ayant assailli ma teste? *MONT.* 1, 128. Vous perdés tout-quite [entièrement] le cheval, s'il s'espaule, s'il se rompt ou s'estord une jambe, o. ne *SERRES*, 82. Il n'est pas quite qui doit de reste, *COTGRAVE.* Les vainqueurs... y gagnerent [à la prise de Rome] ce qu'ils voulurent, jusqu'aux quites goujats [jusqu'aux simples goujats], *RRANT. Conn. de Bourbon.*

— ETYM. Provenç. *quiti*; catal. *quiti*; espagn. *quito*; ital. *quite*; du lat. *quietus*, tranquille (voy. coi), et, par extension, quite. C'est de la même façon que le lat. *pacare*, apaiser, a signifié payer.

QUITTÉ, ÉE (ki-té, tée), *part. passé* de quitter. || 1^o Tenu quite. Quitté d'une dette considérable. || 2^o Qui s'est séparé de. Quitté par ses maîtresses sans avoir connu l'amour, *VOLT. Mœurs*, 176. || 3^o Terme de graveur. Taille quittée, taille brisée, qui semble n'avoir pas la longueur qu'elle devrait avoir naturellement.

QUITTEMENT (ki-te-man), *adv.* Ancien terme de palais, employé dans cette locution : franchement et quittement, c'est-à-dire sans charge ni hypothèque. On m'a vendu ce bien franchement et quittement.

— HIST. XII^e s. Li reis... fist par ban crier, C'um laissast quitement lui e les suens aler, *Th. le mort.* 48. || XIII^e s. Il li doit garantir son fief quitement et franchement, *BEAUM.* XV, 7. || XV^e s. Or sont depuis les choses muées autrement; car tout le royaume de Castille demoura quittement et paisiblement au roy Henry son frere, *FROISS.* II, III, 34.

— ETYM. *Quite*, et le suffixe *ment*; provenç. *quitamen*; anc. catal. *quitiamen*; anc. espagn. *quitamente*.

QUITTER (ki-té), *v. a.* || 1^o Tenir quite, exempter, affranchir (ce qui est le premier sens, puisque quitter vient de quite). Quitter quelqu'un d'une amende, d'une peine. Ne devaient-ils pas se tenir bien heureux que mon ambition ne leur coûtât pas davantage? on ne les en pouvait quitter à meilleur marché, *FONTEN. Dial.* 1^{er}, *Morts. anc.* Réponds-moi seulement de l'avenir; je te quite du reste, *RAYNAL, Hist. phil.* x, 8. || On dit dans le même sens : quitter une dette. Celui qui reçoit la grâce, à qui l'on quite toutes ses dettes, *BOSS. Sermons, Temps du jubilé*, 4. || Fig. Dispenser. Je vous quite de la peine de me répondre, sév. à *Pomponne*, 20 nov. 1664. Ce sont des amitiés de l'agonie [lettres tendres de M. de la Trousse à sa mère mourante], dont je ne fais pas grand cas; j'en quite ceux qui ne commenceront

que là à m'aimer, *id.* 27 avr. 1672. Ne perdez point le temps que vous laissez leur fuite à rendre à mon tombeau des soins dont je vous quite, *RAC. Mithr.* v, 5. Les autres, contents que l'on réduise les mœurs aux passions... quittent un auteur de tout le reste, *LA BRUY. Disc. sur Théophr.* Montrez-leur un feu grégeois qui les surprenne, ou un éclair qui les éblouisse, ils vous quittent du bon et du beau, *id.* 1. Envoyez-moi cet habit et ces bijoux de Philémon, et je vous quite de la personne, *id.* II. || Je le quite, je cède, je m'avoue vaincu. Ho! poussez; je le quite, et ne raisonne plus, *MOL. le Dép.* II, 4. Ah! je le quite maintenant, et je n'y vois plus de remède, *id. G. Dand.* III, 45. Mon père, lui dis-je, je le quite, si cela est, *PASC. Prov.* VII. || 2^o Céder, abandonner. Plus ardent qu'un athlète à Pise, je me ferai quitter le prix, *MALH.* III, 2. Il le recueillit, le fit apporter en sa maison, lui quitta son lit... *id. le Traité des biens. de Sénèque*, IV, 37. Si quelqu'un veut plaider contre vous pour vous prendre votre robe, quittez-lui encore votre manteau, *SACI, Bible, Évang. St Moth.* v, 40. J'ai quitté ma plume à ma fille avec plaisir, sév. à *Bussy*, 28 oct. 1685. Tous ceux qui le voient [Scipion l'Africain] sont gagnés au peuple romain : les Carthaginois lui quittent l'Espagne, *ROSS. Hist.* 1, 8. J'aurais même regret qu'il me quittât l'empire, *RAC. Théb.* IV, 4. Foucault, conseiller d'État, obtint la rare permission du roi de quitter à son fils l'intendance de Caen, *ST-SIM.* 164, 143. Qui vous céderait pour ce siècle-ci [le XIX^e] la guerre et les sciences, ne quitteriez-vous pas à l'autre [le XVII^e] les arts, la politesse et le goût? *E. L. COUR. Lett.* II, 240. || N'en pas quitter sa part à un autre, et, absolument, n'en pas quitter sa part, ne vouloir pas renoncer à quelque chose. Penses-tu qu'après tout j'en quite encore ma part, Et tienne tout perdu pour un peu de traverse? *CORN. le Ment.* II, 6. Qui n'edt ri? quant à moi, Je n'en eusse quitté ma part pour un empire, *LA FONT. Fabl.* XII, 12. L'on ne quite point sa part de la fortune, quand on a des raisons d'y prétendre, sév. 13 mars 1689. Le récipiendaire ayant assuré que son prédécesseur était un grand homme, que le cardinal de Richelieu était un très-grand homme, Louis XIV un plus que grand homme... le directeur lui répond la même chose, et ajoute que le récipiendaire pourrait bien aussi être une espèce de grand homme, et que, pour lui directeur, il n'en quite pas sa part, *VOLT. Lettres sur les Anglais*, 25. || Quitter la place à quelqu'un, se retirer pour le laisser seul. Madame, c'est à moi de vous quitter la place, *CORN. Sophon.* III, 3. Ma présence le chasse, Et je ferai bien mieux de lui quitter la place, *MOL. Tart.* II, 4. En attendant, je vous assure qu'il [Pomenars] est si hardi et si effronté, que tous les jours du monde il fait quitter la place au premier président, dont il est ennemi, aussi bien que du procureur général, sév. 77. || Fig. Je vous quite la place, je vous cède mes prétentions, je ne veux pas contester. || Absolument. J'aime mieux quitter que de disputer. || 3^o Renoncer à. Sans quitter pourtant ses premiers desseins, *PERROT d'ABL. Tac.* 288. Ils quittèrent Dieu qui était leur gloire pour la figure d'un bouc qui mange de l'herbe, *SACI, Bible, Ps.* CV, 20. J'aurais bientôt quitté les plaisirs, disent-ils, si j'avais la foi. Et moi je vous dis : vous auriez bientôt la foi, si vous aviez quitté les plaisirs, *PASC. Pens.* x, 3, éd. *HAVRT.* Mais quittons ces tristes souvenirs, sév. 48 févr. 1671. Vous écrivez extrêmement bien... ne quittez jamais le naturel, votre tour s'y est formé, et cela compose un style parfait, *id. à Mme de Grignan*, 48 févr. 1671. C'était le conseil de Dieu d'instruire les rois à ne point quitter son Église, *BOSS. Reine d'Angleter.* Malheureux! vous quittez le maître des humains Pour adorer l'ouvrage de vos mains, *RAC. Esth.* II, 9. Laissez-là cet habit, quittez ce vil métier, *id. Athal.* II, 7. Faut-il quitter mes livres, mes études, mon ouvrage, cette ligne qui est commencée? *LA BRUY.* VI. Pourquoi, dis-je, a-t-il quitté le service? Il ne l'a point quitté, me répondit-il, mais le service l'a quitté, *MONTESQ. Lett. pers.* 48. Ce qui est singulier, c'est qu'il [Maimbourg] fut obligé de quitter les jésuites, pour avoir écrit en faveur du clergé de France, *VOLT. Louis XIV, Écri.* *Maimbourg.* Quitter l'idolâtrie Est un titre en ces lieux pour mériter la vie, *id. Alz.* I, 4. || Quitter le commerce du monde, se priver du commerce du monde. || Quitter le monde, se dit d'une personne qui embrasse la vie religieuse, qui va vivre dans la retraite. || Fig. Et les canons, quittant leurs usages farouches, Ne servent plus ici que d'éclatantes bouches, Pour rendre grâce au ciel de cet heureux accord, *CORN. Inscript. mises sous des estampes*, II, *Le pont*

de Cé. || Quitter la partie, convenir que celui contre qui on joue a gagné; et fig. se désister de quelque chose, y renoncer, s'en aller. Mettez dans vos discours un peu de modestie, Ou je vais sur-le-champ vous quitter la partie, *MOL. Tart.* III, 2. || Se défaire de. Quitter ses mauvaises habitudes. Quitte cette tendresse; Pleurer les ennemis est marque de faiblesse, *MATR. Mort d'Asdrub.* v, 3. Honteux attachements de la chair et du monde, Que ne me quittez-vous, quand je vous ai quittés? *id. Poly.* IV, 2. Quittez l'art avec nous; quittez la flatterie, *VOLT. Brutus*, I, 2. || 4^o Se séparer de ce à quoi on est attaché. Et vous serez fameux chez la postérité, Moins pour l'avoir conquis [l'empire] que pour l'avoir quitté, *CORN. Cinna*, II, 4. Quoi! vous voulez quitter le fruit de tant de peines! *id. ib.* IV, 4. Il a quitté sans peine ce qu'il avait acquis sans empressement, *BOSS. le Tellier.* Songez-vous qu'en naissant mes bras vous ont reçue? Mon pays, mes enfants, pour vous j'ai tout quitté, *RAC. Phèdre*, I, 3. Sylla, quittant la dictature, avait semblé ne vouloir vivre que sous la protection de ses lois mêmes, *MONTESQ. Rom.* 44. || Quitter la vie, mourir. Rome a trop cru de moi, mais mon âme ravie Remplira son attente, ou quittera la vie, *CORN. Hor.* II, 4. || 5^o Laisser quelqu'un en quelque endroit, se séparer de lui. Il quitta ses compagnons à la porte de la ville. Je veux demeurer pour t'encourager à la mort, et je ne te quitterai point que je ne t'aie vu pendu, *MOL. Méd. malg.* I, III, 9. On m'a dit que vous ne quittez guère Mme de Montespan; je n'en suis point jalouse : sûrement elle ne diminuera pas votre amitié pour moi, *MAINTENON, Lett. au card. de Noailles*, t. V, p. 54, dans *POUGENS.* Il est souvent plus utile de quitter les grands que de s'en plaindre, *LA BRUY.* IX. Je me souviens qu'une fois Mme de Luxembourg me parlait en raillant d'un homme qui quittait sa maîtresse pour lui écrire, *J. J. ROUSS. Confess.* v. || Fig. Mon Dieu, me quitterez-vous? *PASC. Amulette.* || Cet homme a quitté sa femme, il l'a abandonnée. Un pape avait excommunié Robert pour avoir épousé sa parente; et un autre pape excommunia Philippe pour avoir quitté sa parente, *VOLT. Mœurs*, 39. || On dit de même : Elle quitta son mari. || Quitter se dit d'amants qui renoncent à leur amour. Venge-toi d'une ingratitude et quite une cruelle, *CORN. Nicom.* v, 4. Me quitter, me reprendre et retourner encore de la fille d'Helène à la veuve d'Hector? *RAC. Andr.* IV, 5. Saint-Evremond eut quelque temps ses bonnes grâces [de Ninon de Lenclos]; on la quittait rarement, mais elle quittait fort vite, *VOLT. Mél. littér. sur Mlle de Lenclos.* || Fig. La France est une maîtresse qu'il [Frédéric II] a quittée, mais qu'il aime et qu'il souhaite passionnément de voir embellie, *VOLT. Lett. Amélot*, 3 août 1743. || Cesser de s'attaquer à. Je ne m'étonne point de voir que votre haine, Pour me faire coupable, a quitté Timagène, *CORN. Rod.* v, 4. || Quitter des yeux, quitter de la vue, cesser d'avoir les yeux fixés sur. Je ne la quittai pas des yeux. Je ne pourrais pas vivre en repos, si je quittais de vue un seul moment ma chère providence, sév. 9 févr. 1683. || Absolument. Je ne quittai point des yeux, elle ne me voyait point encore, *MARIVAUX, Marianne*, 4^o part. || Fig. Il ne quite jamais Descartes, il lit constamment les livres de Descartes. || 6^o Fig. Il se dit des choses qui nous laissent. La vie le quitta. Il est vieux, ses facultés l'ont quitté. Quand nos vices nous quittent, nous nous flattons de la créance que c'est nous qui les quittons, *LA ROCHEFOUC. Max.* 192. Je souhaite qu'il se porte bien, et que la fièvre le quite; car il faut mettre flamberge au vent, sév. 166. Peut-être la fortune est prête à vous quitter, *RAC. Esth.* III, 1. Oui, lui me resteras, ô funèbre héritage [un crucifix]! Sept fois, depuis ce jour, l'arbre que j'ai planté Sur sa tombe sans nom a changé de feuillage, Tu ne m'as pas quitté, *LAMART. Nour. Médit. le Crucifix.* || Quand l'âme quite le corps, lorsque l'âme abandonne le corps. || Son portrait ne me quite pas, je le porte toujours sur moi. || Son image ne me quite pas, elle est constamment présente à mon esprit. || Ce souvenir ne me quittera jamais, je me souviendrai toujours de cela. || Ne pas quitter, aller de la même façon, en parlant de montres. Cette montre... qui allait toujours trop tôt ou trop tard d'une heure ou deux, est devenue si parfaitement juste qu'elle ne quite pas d'un moment la pendule, sév. 15 juillet 1671. || 7^o S'éloigner d'un lieu, s'en retirer. Quitter la maison paternelle. Quitter son poste. Anaxagore, du temps de nos pères, ayant avancé que la lune était une terre à peu près semblable à la nôtre, et le soleil une pierre enflammée, fut soupçonné d'impiété et obligé de quitter Athènes, *BARTHÉL. Anach.*

ch. 34. Avant la fin du jour ne quittez point ces lieux, C. DELAV. *Princ. Aurél.* IV, 7. || Quitter la terre, mourir. Ce petit nombre d'hommes auxquels la Providence a soumis leurs semblables, et qui n'ont à redouter sur la terre que le moment où ils la quittent, D'ALEMB. *Éloges, Bossuet.* || Quitter le lit, se lever. Ce malade ne quitte pas le lit. || Quitter la chambre, sortir. Il est incommodé, il ne quitte pas la chambre. || Fig. Quitter le barreau, cesser de plaider. Cet avocat a quitté le barreau. || Quitter le théâtre, cesser de jouer. Cet acteur a quitté le théâtre. || Fig. On dit qu'un fleuve quitte son lit quand il déborde. || 8° S'écarter de. Quitter les rangs. Quitter le bon chemin. || Fig. Quitter le droit chemin, s'écarter de son devoir. || Fig. Quitter le sentier de la vertu, s'écarter de la vertu, du devoir. || 9° Lâcher ce qu'on tient. Quitter sa proie. Il ne quitta pas la planche qui le soutenait sur l'eau. Il lui quitta la main, et tourne d'un autre côté, LA BRUY. XI. || Quitter les armes, déposer les armes, cesser la guerre. Prêt à quitter le fer et prêt à le reprendre, RAC. *Alex.* II, 2. || Quitter prise, lâcher ce qu'on a pris. Ce chien, quand il mord, ne quitte pas prise. || Fig. Quitter prise, abandonner un dessein. Le moindre obstacle lui fait quitter prise. || Par extension. Fort bien; et cette fièvre a bientôt quitté prise, MOL. *Tart.* III, 3. || Absolument. C'est un homme qui ne quitte pas aisément, qui ne quitte jamais, il suit obstinément ce qu'il a commencé, il il n'y renonce jamais. || 10° Ôter de dessus soi, se dépouiller de, se débarrasser de. Quitter son habit pour être plus à son aise. Quitter sa robe. || Cesser l'usage de, cesser de porter. Quitter le deuil. Lise a quitté le rouge, et l'on se dit tout bas Qu'elle ferait bien mieux de quitter Licidas, GASSER, *Le Méch.* III, 9. || Quitter les étriers, ôter ses pieds de dedans volontairement ou involontairement. || Fig. Quitter l'épée, la robe, la soutane, le froc, renoncer à la profession des armes, à celle de la robe, à l'état ecclésiastique, à la vie religieuse. Le vieux laboureur de Ferney, qui a quitté le cothurne pour le semoir, VOLT. *Lett. Chauvelin*, 21 sept. 1764. || Quitter sa peau, se dit d'un serpent qui fait peau nouvelle. || Fig. et familièrement, quitter sa peau, renoncer à ses vieilles habitudes, à son ancien caractère. || Cet arbre quitte ses feuilles, les feuilles de cet arbre tombent. Mes quatre chènes résistèrent vigoureusement, et ne quittèrent leurs feuilles que quelques jours avant le temps ordinaire, BUFF. *Hist. nat. introd. Part. exp. Eur. t.* VIII, p. 267. || Ces fruits quittent le noyau, le noyau s'en détache facilement. || 11° V. n. S'en aller, s'éloigner. Ne quitte point, Lisette, et demeure avec nous, TH. CORN. *Baron d'Albikrac*, IV, 4. Faut-il lui déclarer le sujet de ma retraite? J. J. ROUSS. *Hél.* I, 1. || Il se dit des choses qui se séparent. Prêt à choir où le vent le pousse, Le fruit menaçait de quitter, LA MOTTE, *Fobl.* I, 10. || 12° Il se dit d'hommes, de femmes dont les cœurs se séparent. Qui ne pouvant avoir que des goûts imparfaits, Choissent sans amour, et quittent sans regrets, DE BIEVRE, *Séducteur*, II, 4. Je venais de quitter; elle, d'être quittée; Et nous nous sommes pris je ne sais trop comment, DESMAYIS, *L'Impertinent*, se. 2. || 13° Se retirer de quelque travail, engagement. Il [un fermier de la Lorraine] répond que, du temps de M. de Turenne, on pouvait recueillir et compter sur les terres de ce pays-là; mais que, depuis sa mort, tout le monde quitte, croyant que les ennemis y vont entrer, sév. 21 août 1676. Il faut absolument que tous ceux qui ont travaillé avec vous [à l'Encyclopédie] quittent avec vous, VOLT. *Lett. d'Alembert*, 5 fév. 1758. || 14° Terme de jeu. Abandonner sa vade et ne pas tenir un renvi. Il a fait son va-tout, et j'ai quitté. Vous me ferez quitter si votre renvi est si fort. || 15° Se quitter, v. réfl. Se séparer de soi-même. Avant tout dérèglement, il faut qu'il y ait une chose qui est elle-même sa règle, et qui, ne pouvant se quitter soi-même, ne peut non plus ni faillir, ni défailir, ROSS. *Élér. sur myst.* I, 2. Lord Byron a composé un poème des Lamentations du Tasse; mais il ne se peut quitter et se substitue partout aux personnages qu'il met en scène, CHATEAUB. dans le *Diet de BOCHER*. || Terme de mystique. Se quitter soi-même, laisser faire Dieu. || 16° Se séparer l'un de l'autre, les uns des autres. Ils se sont quittés bons amis. Pour moi, je dirai : il faut toujours s'aimer, quoique l'on soit obligé quelquefois de se quitter, sév. 581. Ils font mille serments de ne se point quitter, RAC. *Phèdre*, IV, 6. || 17° Être quitté. La flanelle sur la peau ne se quitte pas, même en été. || Proverbes. Qui quitte la partie la perd, on perd la partie quand

on cesse le jeu avant qu'elle soit finie, et fig. cesser de s'occuper d'une affaire, c'est en compromettre le succès. || Qui quitte sa place la perd, on ne retrouve plus sa place une fois qu'on l'a quittée. || Il ne quitte rien du sien, se dit de celui qui renonce à une chose où il n'avait point de droit.

— HIST. XII^e s. Se [elle] ne me veut retenir ou quitter, *Couci*, VI. || XIII^e s. Je quit amours, et à Dieu les command, ANONYME, dans *Couci*. Si comme se uns hons me demande vingt livres, et je li ni que je ne li doi pas, car je li ai païés, ou li le m'a quité, BEAUM. XXXIX, 50. Se il ne li quitoient les deux cent mille livres que li leur devoit encore, JOINV. 261. || XV^e s. Je vous quitte votre prison, et vous pouvez partir demain, FROISS. I, 1, 329. L'evesque du Lyège estoit venu pour faire quier à son pays trente mil florins ou environ qu'ils payoient au duc Charles par appointement, COMM. V, 16. || XVI^e s. Celui qui, sans rien recevoir, libéralement et franchement quitte la dette, CALV. *Instit.* 507. Il leur seroit si difficile, que j'aime mieux les en quitter [dispenser], MARG. *Nour.* XXI. Quittant sa resolution, il s'aba donnoit au duel, MONT. I, 6. Je suis d'advis que tu quittes cette vie là, on la vie tout à fait, RO. I, 251. J'espère que nous en quitterons l'usage, ID. I, 362. Depuis que ceux qui me devancoient m'ont quitté leur place... ID. III, 59. La police feminine a un train mystérieux, il faut le leur quitter, ID. III, 5. Adrian l'empereur delabant avecques le philosophe Favorinus de l'interprétation de quelque mot, Favorinus luy en quitta bien tost la partie, ID. III, 7. Il quitta l'or et l'argent à ceux qui en avoient plus affaire que luy, AMYOT, *Arist. et Cat. comp.* 10. Antiochus passa de l'Asie en la Grèce, pour solliciter les villes de quitter l'alliance des Romains, ID. *Flamin.* 30. Demosthenes n'osa onques aller jusques là, ains s'en retourna du mont de Cytharon et quitta l'ambassade, ID. *Démotih.* 32.

— ETYM. Provenç. *quitar*; anc. catal. *quietar*; espagn. *quitar*; ital. *quietare, quietare*; bas-latin, *quietare*, de *quietus* (voy. *QUITTER*): mot à mot rendre tranquille, de là exempter, renoncer, laisser. On entend souvent les payans dire : *Quitte-moi tranquille, quitte-moi en repos*

† **QUITTERIE** (ki-te-rie), s. f. Terme familier. Brouille à la suite de laquelle on se quitte. Moncrif persuada Son Altesse Sérénissime [le comte de Clermont, amant de Mme de Bouillon], dans une quitterie, de la rendre définitive, et, pour cet effet, il lui donna une nouvelle maîtresse, *Journ. et Mém. d'Argenson*, 1860, t. II, p. 62.

† **QUITTEUR**, EUSE (ki-teur, teù-z'), s. m. et f. Celui, celle qui quitte, qui abandonne.

— HIST. XVI^e s. Quitteur, OUDIN, *Dict.*

QUITUS (kui-tus), s. m. Terme de finance. Arrêté ou jugement définitif d'un compte. Avoir le quitus d'un compte.

— HIST. XVI^e s. Quitus, COTGRAVE.

— ETYM. *Quitus* et *quittus* est le latin des comptes et des chartes pour rendre *quitte*.

QUI-VA-LÀ (ki-va-là), cri d'une personne qui entend quelque chose et craint d'être surprise. Qui va là? heu! ma peur à chaque pas s'accroît! MOL. *Amph.* I, 1. || Fig. C'est un homme qui a toujours réponse à qui-va-là, il a réponse à tout, rien ne l'arrête. || Avoir réponse à tout hormis à qui-va-là, s'être préparé à tout sauf à la question, à la difficulté à laquelle il était naturel de s'attendre. Enri-que : Qui va là? — Jodelet : La vilaine enquête que voilà; J'avais réponse à tout, hormis à qui-va-là, TH. CORN. *Geôl. de soi-même*, I, 7. || On écrit aussi qui va là? sans trait d'union et avec un point d'interrogation.

— HIST. XVI^e s. Une sentinelle parla d'assez loin; on répondit à son qui-va-là que... D'AUB. *Hist.* II, 264.

— ETYM. *Qui, va, là*.

QUI-VIVE (ki-vi-v'). Terme de guerre. Cri d'une sentinelle, d'une patrouille, etc. qui entend du bruit, qui aperçoit une personne ou une troupe. La sentinelle a crié qui-vive || Fig. Joyeux ami, beauté vive, Entrez tous deux sans qui-vive! Le plaisir n'y perdra rien, BÉRANG. *Hiver.* || S. m. M. le Prince rencontra l'avant-garde de son armée, dont quelques cavaliers vinrent au qui-vive avec M. le Prince, LAROCHEFF. *Mém.* 236. N'entend-on pas le qui-vive des gardes Qui se mêle au bruit des verrous? BÉRANG. *Louis XI.* || Fig. Être sur le qui-vive, être très-attentif à ce qui se passe. || Il se dit aussi d'un homme inquiet et craintif. || Il se dit enfin d'une personne d'humeur délicate, facile à s'offenser. On ne prime point avec les grands, ils se défendent par leur grandeur; ni avec les petits, ils vous repous-

sent par le qui-vive, LA BRUY. V. || On écrit aussi qui vive? sans trait d'union, avec un point d'interrogation.

— HIST. XVI^e s. Il répondit Vezins au qui vive, D'AUB. *Hist.* II, 352.

— ETYM. *Qui?* et *vivre*.

† **QUOAILLE** (kouâ-ll', ll mouillées), s. f. Voy. COAILLE.

QUOAILLER (kouâ-llé, ll mouillées, et non kouâ-yé), v. n. Se dit d'un cheval qui remue continuellement la queue. Ce cheval quoaille continuellement.

— ETYM. *Queue*.

† **QUODLIBÉTAIRE** (ko-dli-bé-té-r'), adj. Synonyme de quodlibétique.

— HIST. XVI^e s. Nos docteurs n'y trouvent que rire ny que frire; car ils n'ont pas les questions quolibétaires si frequentes; plus ne se passent tant de bacheliers, *Sat. Mén.* p. 81.

† **QUODLIBÉTIQUE** (ko-dli-bé-ti-k'), adj. Terme de la scolastique. Questions quodlibétiques, questions libres, c'est-à-dire choisies et posées comme l'entend l'auteur de la thèse. L'amour effréné de la dispute lui [à la théologie] avait fait inventer ces libres questions, ces questions quodlibétiques, prétexte inépuisable de contestations sans fin, v. LECLERCQ, *Hist. litt. de la France*, t. XXIV, p. 340. || S. f. La quodlibétique ou quodlibétaire, thèse sur toutes les parties d'une science.

— ETYM. Voy. *QUOLIBET*.

QUOI (koi), pronom conjonctif indéclinable, signifiant quelle chose ou laquelle chose, servant pour les deux genres et les deux nombres, mais employé comme complément et non pas comme sujet; on ne s'en sert pas en parlant des personnes; il ne prend l'emploi de sujet que dans la locution composée *quoi que, quoi qui*. || 1° Il s'emploie avec les noms indéterminés. Ce à quoi nous pensons. Ce sur quoi nous disputons. C'est en quoi vous vous trompez. Il n'est rien à quoi je ne sois disposé. C'est tout ce de quoi j'ai besoin, MALH. V, 7. Et tel blâme en autrui ce de quoi je l'estime, RÉGNIER, *Sat.* V. Ce contre quoi vous devez être plus en garde, c'est contre cet état de tiédeur et de négligence dans les fonctions qui en anéantit tout le fruit, MASS. *Confér. Zèle contre les scandales*.

|| 2° Il s'emploie d'une manière indéterminée aussi, pour représenter toute une proposition. Vous avez cité Cicéron, en quoi vous vous êtes trompé. Flatter ceux du logis, à son maître complaire; Moyennant quoi votre salaire Sera force reliefs de toutes les façons, LA FONT. *Fobl.* I, 5. Un marchand grec en certaine contrée Faisait trafic; un bassa l'appuyait, De quoi le Grec en bassa le payait, ID. *ib.* VIII, 18. || En termes de palais, quoi faisant, en quoi faisant, en faisant laquelle chose. || Le tout quoi, tout ce dont il s'agit. || 3° L'Académie dit que *quoi* s'emploie quelquefois pour le pronom relatif lequel, laquelle, tant au singulier qu'au pluriel, tant au masculin qu'au féminin. || On s'en sert avec les mots *choses*, *point*, qui ont quelque chose d'indéterminé. En bonne foi, ce point sur quoi vous me pressez Est une affaire aussi qui m'embarasse assez, MOL. *le Dép.* II, 1. L'éducation des enfants est une chose à quoi il faut s'attacher fortement, ID. *Fourber.* II, 1. Il y a de certaines choses sur quoi on se trouve disposé à souffler du bonheur, comme du temps des fêtes, sév. 29 déc. 1679. Voilà de bien belles choses à quoi saint Clément ne pense pas, ROSS. *Nour. myst.* 14. Deux points à quoi je m'attache, et que je voudrais imprimer profondément dans vos esprits, NOURDAL. *myst. Ascens. de J. C.* t. I, p. 393. || On s'en sert aussi quand on peut assimiler la chose ou l'idée dont il s'agit à quelque chose d'indéterminé. C'est donc la pensée qui fait l'être de l'homme, et sans quoi on ne le peut concevoir, PASC. dans *COUSIN*. C'est un infortuné... qui, retombant sur son propre cœur, n'y trouve que lui-même, c'est-à-dire ses peines, ses dégoûts, ses inquiétudes, ses terreurs, avec quoi il puisse s'entretenir, MASS. *Carême, Prière* 2. La somme de 39238 livres de France, à quoi se monte le total des deux envois, VOLT. *Lett. à Cath.* 81. Nous perdons l'unité de notre existence, en quoi consiste notre tranquillité, BUFF. *Morç. chois.* p. 66. C'est encore ici une des raisons pour quoi je veux élever Emile à la campagne, J. J. ROUSS. *Em.* I. La mort seule, à quoi les athées veulent tout réduire, a besoin qu'on écrive en faveur de ses droits; car elle a peu de réalité pour l'homme, CHATEAUB. *Génie*, I, V, 4. || Enfin, dans le XVII^e siècle, on

n'hésitait pas à employer *quoi* avec tous ses noms de chose comme le conjonctif ordinaire, et cet usage, loin d'être à rejeter, est aussi logique qu'élegant et rapide. C'est l'assidu travail à quoi je me soumetts, RACAN, Ps. 29. Ce blasphème, seigneur, de quoi vous m'accusez, CORN. *Andromède*, 1, 2. ... Avec une adresse vigoureuse à quoi il ne s'attendait pas, je lui tirai le cimètre du fourreau, SCARR. *Rom. com.* II, 14. Est-ce un sujet pour quoi Vous fassiez sonner vos mérites? LA FONT. *Fabl.* IV, 3. Ce n'est pas le bonheur après quoi je soupire, MOL. *Tart.* III, 3. Je trouve que je manque à faire plusieurs choses à quoi je suis obligé présentement, PASC. *Lett. à Mlle de Roannez*, 7. Nous sommes en peine de savoir si vous riez quand on vous harangue; c'est une incommodité à quoi je craignais que vous ne fussiez sujette, SÈV. 26. M. de Longueville... ouvre la barrière derrière quoi ils étaient retranchés [les Hollandais], et tue le premier qui se trouve sous sa main, ID. 3 juill. 1672. Mme de Coulanges... voulut bien nous faire part des contes avec quoi l'on amuse les dames de Versailles, ID. 6 août 1677. Il en a fait une autre [lettre] qui, en vérité, est plus plate que la feuille de papier sur quoi elle est écrite, ID. 10 oct. 1676. Faites-vous envoyer les Fables de la Fontaine; elles sont divines... c'est une manière de narrer et un style à quoi l'on ne s'accoutume point, ID. à Bussy, 20 juill. 1679. Cette censure du monde à quoi, malgré nous, vivants et mourants, nous sommes livrés... BOUARDAL. *Carême*, t. 1, p. 254. || 4° *Quoi* non précédé d'un substantif, s'emploie pour joindre deux propositions. Dites-moi en quoi je puis vous servir. Voilà sur quoi je veux que Bajazet prononce, RAC. *Bajaz.* 1, 3. À l'interrogation l'on force bien l'accusé de deviner de quoi on l'accuse, mais on ne le juge pas sans dire sur quoi, J. J. ROUSS. *Lett. de la Mont.* n. || Absolutement. Toujours une soif et un besoin d'argent, en paix comme en guerre c'est [le jeune Sévigné] un abîme de je ne sais pas quoi, car il n'a aucune fantaisie, SÈV. 429. || Ne connaître qui ni quoi (proprement, ni quelle personne, ni quelle chose), ne faire attention à rien. Comme vous êtes roi, vous ne considérez Qui ni quoi... LA FONT. *Fabl.* v, 48. || Ni quoi ni qu'est-ce, aucune chose. Il ne dit ni quoi ni qu'est-ce. Sans dire quoi ni qu'est-ce, au mépris de sa flamme, Le causeur est allé lui chanter même gamme, TH. CORN. *L'Amour à la mode*, v, 2. || 5° *De quoi*....., ce qui est nécessaire pour... capable de... Cléopâtre a de quoi vous mettre tous en poudre, CORN. *Pomp.* II, 2. J'ai de quoi me défendre et de quoi vous répondre, ROTA. *Vencesl.* 1, 4. Là, cette femme [une devineresse] emplit sa bourse, Et, sans avoir d'autre ressource, Gagne de quoi donner un rang à son mari, LA FONT. *Fabl.* VII, 15. C'est un garçon de quarante ans, qui a de quoi vivre, LESAGE, *Diable boit.* 10. Sa fille [de Charles I^{er}], depuis mariée au frère de Louis XIV, restait au lit, n'ayant pas de quoi se chauffer, VOLT. *Louis XIV*, 4. Lorsque nous sommes méchants, nous avons de quoi devenir meilleurs, CONDIL. *Traité anim.* II, 9. Il était dans l'âge où l'on est sensé, quand on a de quoi l'être, MARMONTEL, *Cont. mor. Bonne mère*. || Avoir de quoi, avoir le pouvoir de, avec un nom de chose pour sujet. Sa mort a de quoi vous apprendre La honte qu'il prévient et qu'il vous faut attendre, CORN. *Pomp.* IV, 4. Voici de quoi détruire et de quoi renverser Ce colosse orgueilleux si fort à terrasser, ROTROU, *Bélis.* IV, 5. On ne partait qu'à trois heures; c'était de quoi dormir la grosse matinée, SÈV. 376. Une telle imposture a de quoi me surprendre, VOLT. *Méropé*, IV, 2. || Absolument. Ne vous inquiétez pas; en vérité, il n'y a pas de quoi, GENLIS, *Théât. d'éduc. la Bonne mère*, III, 4. || Il n'y a pas de quoi, se dit, dans le langage familier, pour se défendre d'un remerciement qu'on trouve trop grand. Il n'en ordonne pas moins des prières pour remercier Dieu de ce qu'il n'y a eu que trois ou quatre cents malheureux qui aient été brûlés; je m'imagine que Dieu répondra qu'il n'y a pas de quoi, D'ALEMB. *Lett. à Voltaire*, 9 janv. 1773. || De quoi, pris substantivement. Où pourrais-je trouver de quoi te faire un don qui puisse tenir lieu d'une reconnaissance? Je l'ai, mon Dieu, j'ai ce de quoi Te faire une agréable offrande, CORN. *Imit.* IV, 43. || 6° De quoi, ce qui suffit. Ils trouvaient aux champs trop de quoi, LA FONT. *Fabl.* 1, 8. Et que, tant que le jeu me laissera de quoi, Si tu prends à crédit, j'irai payer pour toi, TH. CORN. *Galant doublé*, v, 3. Un huissier... qui vend table et couchette Et trouve encor de quoi Pour le roi, BÉRANG. *On s'en fiche*. || Populairement. Avoir de

quoi, être dans l'aisance. Vous devriez, ma fille, en l'âge où je vous voi, Être riche, contente, avoir fort bien de quoi, RÉGNIER, *Sat.* XIII. Il faut aider les malheureux qui n'ont pas de quoi, CARMONT. *Prov. le Lièvre*, sc. 2. || Substantivement. De quoi, l'avoir. L'on ne m'a pas donné depuis trois années la moitié de ce qu'il m'a fallu pour subsister, et j'ai cousonné mon petit de quoi, *Lettres de Chénier, ingénieur des mines, à Colbert*, 20 nov. 1668, *Lettres, etc. de Colbert*, IV, 582. || 7° De quoi, de ce que. Je ne m'étonne plus de quoi je gagne tant, CORN. *Gal. du Palais*, IV, 13. || Voilà bien de quoi! ce n'est pas la peine de tant se récrier. Hé bien! qu'est-ce que cela, soixante ans? voilà bien de quoi! c'est la fleur de l'âge, MOL. *L'Av.* II, 6. || Est-ce là tant de quoi? est-ce une chose si grave? est-ce là de quoi faire tant de bruit? Angélique: Hé bien, ta perfidie est-elle en évidence? — Alidor: Est-ce là tant de quoi? Angélique: Tant de quoi! l'impudence! Après mille serments il me manque de foi, Et me demande encore si c'est là tant de quoi, CORN. *Place Roy*, II, 3. || 8° Comme quoi, voy. COMME, n° 4. || 9° Je ne sais quoi, voy. SAVOIR. || 10° Quoi que, quelque chose que, toutes les choses que. Quoi qu'il arrive. Fort qu'il en soit. Quoi que c'en soit... je craindrais fort de vous être indifférent, BALZ. *liv. IV*, lett. 16. Prête à souffrir un siège et soutenir pour vous Quoi que du ciel injuste eût osé le courroux, CORN. *Sophon.* III, 6. À quoi qu'en reprenant on soit assujettie, Je ne m'attendais pas à cette repartie, MOL. *Mis.* III, 5. Tu crois, quoi que je fasse, Que mes propres périls t'assurent de ta grâce, RAC. *Bajaz.* II, 1. Enfin, quoi que ce puisse être que le soleil, il ne paraît nullement propre à être habité, FONT. *Mond.* 4^e soir. Souvenez-vous, quoi que le cœur vous dise, De ne former jamais nulle hantise Qu'avec des gens dans le monde approuvés, J. B. ROUSS. *Épit.* II, 6. || Quoi que, avec de et un substantif. Et, quoi que mon amour ait sur moi de pouvoir, Je ne consulte pas pour suivre mon devoir, CORN. *Cid*, II, 3. Quoi qu'on ait pour soi-même ou d'amour ou d'estime, ID. *Tite et Bérén.* 1, 2. || Cette façon de parler n'est pas française, il fallait dire, quelque pouvoir que mon amour ait sur moi, *Acad. sentiment. Cid*. Cet arrêt ne peut être ratifié. La tournure est logique et bonne. || Quoi que ce soit, avec une négation, rien. Il n'a pu réussir à quoi que ce soit. Je n'en témoignai quoi que ce soit [de ce que je savais], et je demeurai dans ma conduite ordinaire à l'égard de M. le cardinal [Mazarin], RETZ, II, 74. || 11° Quoi qui, quelque chose qui. Dans chaud, le d ne se prononce jamais, quoi qui suive, CRIFFLET, *Gramm.* p. 242. Quoi qui vous afflige, soyez toujours constant, ID. *ib.* p. 64. || Il est dommage que cette tournure soit tombée en désuétude. || 12° Quoi interrogatif, quelle chose? En quoi différons-nous d'avis? À quoi de fâcheux devons-nous nous attendre? Hélas! de quoi me sert ce dessein salutaire, Si pour en voir l'effet tout me devient contraire? CORN. *Héracl.* I, 4. Il [Dieu] leur donne [aux illustres païens] pour récompense la gloire des hommes; récompense qui ne vient pas jusqu'à eux, qui s'efforce de s'attacher, à quoi? peut-être à leurs médailles ou à leurs statues déterrées, ROSS. *Louis de Bourbon*. Mais à quoi auraient abouti tant de qualités héroïques, si Dieu ne l'avait éclairé? FLÉCH. *Turenne*. À quoi vous divertissez-vous, à quoi passez-vous le temps? vous demandent les sots et les gens d'esprit, LA BRUY. XXII. Si j'allais dire la même chose [qu'elle est jolie] à une demoiselle comme vous, elle me recevrait bien, je crois. — Émilie: C'est selon. — Hubert: C'est selon quoi? TH. LECLERCQ, *Prov. dram. les Préventions*, sc. 23. || Quoi... que? quelle chose... si ce n'est...? À quoi vous y occupez-vous, qu'a des inutilités dont votre foi gémit en secret? MASS. *Avant. Concept*. À quoi se réduit l'Évangile tout entier qu'à cette vérité? ID. *Mystères. Visitat.* || De quoi, pourquoi, d'où? (locution vieillie). Revenez, belles fugitives; De quoi versez-vous tant de pleurs? MALH. II, 4. De quoi donc connaissez-vous monsieur? MOL. *Am. méd.* II, 2. || De quoi, pour en quoi? (locution vieillie). De quoi peut satisfaire un cœur si généreux Le sang abject et vil de ces deux malheureux? CORN. *Pomp.* IV, 2. || 13° Quoi pris elliptiquement peut être considéré comme sujet. Quoi? que dit-il? On sait ce que c'est, quoi? Quoi de plus heureux que ce qui vous arrive? *Dict. de l'Acad.* Quand on dit que le chaud n'est que le mouvement de quelques globules... cela nous étonne; quoi? que le plaisir ne soit que le ballet des esprits? PASC. *Pens.* XXV, 10 éd. HAVET. || C'est cet usage qui justifie Lamartine d'avoir fait de quoi un sujet dans une phrase où il n'est pas pris

elliptiquement: Quoi donc était hier ce qu'il sera demain? *Jocel.* 2^e époque. || 14° Quoi! interjection qui marque l'étonnement, l'indignation, etc. Quoi! mes plus chers amis! quoi! Cinna! quoi! Maxime! Les deux que j'honorais d'une si haute estime! CORN. *Cinna*, IV, 1. Son pays le crut fou, petits esprits! mais quoi! Aucun n'est prophète chez soi, LA FONT. *Fabl.* VII, 26. Le roi voulait le faire arrêter dans Vaux: Quoi! au milieu d'une fête qu'il vous donne? lui dit la reine, RAC. *Fragm. hist. Fouquet*. Quoi donc! répondit Télémaque, pouvais-je refuser à Calypso de lui raconter mes malheurs? FEN. *Tél.* IV. Quoi! ce sénat n'avait fait évanouir tant de rois que pour tomber lui-même dans le plus bas esclavage de quelques-uns de ses plus indignes citoyens! MONTESQ. *Rom.* 16. || On y ajoute quelquefois l'interjection *eh*. Eh quoi! vous n'êtes pas encore parti! — REM. 1. Ce pronom *quoi* a donné occasion à plusieurs de la compagnie de demander si cette manière de parler ordinaire à plusieurs auteurs: quoi de plus noble? quoi de plus glorieux? devait être tolérée, *Acad. observ. sur Vaugel*, p. 68, dans pOUGENS. L'Académie condamna cette locution; condamnation qui n'a pas été ratifiée. || 2. Corneille l'a dit d'une personne, avec un sens indéterminé: On vous les a nommés, mais sans vous les prescrire; On vous obéira, quoi qu'il vous plaise élire, CORN. *D. Sanche*, I, 2. Voy. à l'Historique des exemples de cet emploi dans *Perceforest*, dans *Commines* et dans *Montaigne*. — HIST. XI^e s. Et dist al rei: de quei avez pesance [chagrin]? *Ch. de Rol.* LXV. || XII^e s. N'ai fil ne fille de quoi fasse mon hoir, *Ronc.* p. 122. [Son beau visage] Par quoi mes cuers [mon cœur] se mist en l'acointance, *Couci*, XVII. Bele Yolans, je vous chastoï; Ma fille estes, faire [je] le doi. — Ma dame mere, es-vous de coi? *Romancero*, p. 53. Mere, de coi me chastoïez? Est-ce de coudre ou de tailler? *ib.* p. 54. Li plus hardis des trois voussist [voudrait] estre à Paris, Pour coi Mansel [les Manceaux] ne fussent de lor vies saisi [maîtres], *Sax.* XXIV. || XIII^e s. Ma volonté ferez, quoi qu'il doie couster, *Berte*, CXII. Dont [il] i a bien de quoi je me doie esmaier, *ib.* XXXIX. [Impôts établis] De quoi la povre gent estoit moult malhaillie, *ib.* LX. Coi dist une autre, c'avés dit? *Lai d'Ignourés*. Bel-accueil ne s'ose complandre, Ne dire li [à elle] qui nous comment, *la Rose*, 12764. L'ocoisôn pour quei il sont bani, *Bibl. de chartes*, 2^e sér. t. III, p. 423. Et le roy me respondi que il n'avoit de quoy, JOINV. 242. || XIV^e s. À quoi le savez-vous? dist la dame erramment; Et celle li a dist: je le sais vraiment. *Guescl.* 148. || XV^e s. Cux de Calais virent bien que le secours en quoi ils avoient fiance leur estoit failli, FROISS. I, 1, 320. Les manieres des assauts, comment et de quoi, je le vous veux declarer, et pleinement deviser, ID. I, 1, 257. Et se retrairent les François à leur logis et passerent la nuit à paix et aïse; ils avoient bien de quoi [sujet], ID. II, III, 23. Donnez-lui du vostre largement; s'il vous demande quoi que ce soit, accordez-lui tout; car c'est la voie par laquelle vous le gagnerez, ID. III, IV, 50. Et faisoit on plusieurs exactions, spécialement sur ceux qu'on sçavoit avoir de quoy, JOINV. *Charles VI*, 4418. [L'avoit au client:] Amis, fay la geline poudre, Et apporte assez, c'est de quoy; Car en ton fait goute ne voy, E. DESCH. dans *Hist. litt. de la Fr.* t. XXIV, p. 446. Andromata, qui estoit assise au plus près de Blanche, pour quoi la journée se faisoit. ... *Perceforest*, t. III, f° 8. Les gens de quoy ils s'estoient faitz forts n'y estoient point jointz, COMM. I, 3. Le roy envoya devant faire excuse audit connestable de quoy il l'avoit tant fait attendre, ID. III, 11. Ainsi ala Guillaume Bernard parler au comte, lequel le mena en sa chambre et luy demanda quoy nous ne savons, *le Jouvenel*, f° 66, dans LACURNE. || XVI^e s. Diogenes interrogé à quelle heure doit l'homme repaistre, répondit: Le riche, quand il aura faim; le paovre, quand il aura de quoy, RAB. *Pant.* IV, 64. La nation de quoy estoit le conte, MONT. I, 22. Ces circonstances à quoy ils veulent asservir leur foi, ID. I, 36. À quoi faire fuit on la servitude des courts, si...? ID. I, 51. Quoy qu'il en soit, je ne voudrois pas... ID. I, 59. Mais quoy? les... ID. I, 73. L'un se plaint de quoy [de ce que] la mort lui rompt le train... ID. I, 79. N'avoir de quoy payer, ID. I, 149. Je sçay bon gré à la fortune de quoy ce feut un gascon que... ID. I, 148. Ces vers ont je ne sçay quoy de plus vil, ID. I, 222. L'ame a de quoy recevoir et de quoy donner, ID. I, 279. Ce Labienus, de quoy je parle, eut plusieurs envieux de sa vertu, ID. II, 89. Ils voyent

que rien ne rend les hommes subjects à sa cruauté [du tyran], que les biens, qu'il n'y a aucun crime envers luy digne de mort, que le de quoy [l'avoire], LA BOËTIE, 67. [Le peuple] estant encor pincé par la subtile main des financiers, c'est merveille de quoy il subsiste, LANOUE, XIII. ...Et c'est de quoy nous parlerons à la fin, in. 21. Solon estoit filz d'Excestides, homme qui avoit de quoy moyennement, AMYOT, Solon, 1. Sa mere estoit cousine germaine de la mere de Pisistratus; au moyen de quoy il y eut du commencement amitié grande entre eulx, in. 1b. Je ne te dis chose, que je ne te montre de quoy, si tu veux venir en mon cabinet, PALISSY, 46. Le tout quoy, pour obvier aux abus, sera repris... *Coust. génér.* t. II, p. 976.

— ETYM. Bourg. *quet*; du lat. *quid* (portant l'accent tonique), neutre de *quis*, qui.

QUOIQUE (ko-i-k'), conj. || 1° Il exprime une opposition et gouverne toujours le subjonctif. Notre père Lamy prouve fort bien cette doctrine, quoique, par un trait d'humilité, il la soumette aux lecteurs prudents, PASC. *Prov.* VII. Quoique Dieu et la nature aient fait tous les hommes égaux, en les formant d'une même boue, la vanité humaine ne peut souffrir cette égalité, BOSS. *Gornay*. Quoique M. de Montausier aimât la gloire, il la cherchait dans ses actions, non pas dans le témoignage des hommes, FLECH. *Duc de Mont.* || On peut dire *quoique* en faisant ellipse du verbe *être*. Et, quoique amis enfin, je suis tout des premiers. MOL. *Mis.* 1, 1. Le bon père dent je souffre toujours les discours, quoique avec bien de la peine, PASC. *Pror.* VIII. Quoique invisibles, il est toujours deux témoins qui nous regardent : Dieu et la conscience, FEN. *Dial. Dion et Gélon*. || Quoique, au lieu de se répéter, peut être remplacé par *ce*. J'y reçus une de vos lettres; et, quoiqu'il ne soit que lundi et que celle-ci ne parte que mercredi, je commence à causer avec vous, SEV. 19 juillet 1677. || 2° Populairement. Quoique ça, néanmoins. Il me trompe; quoique ça, je l'aime. || Peut-être la locution doit-elle s'interpréter autrement : *quoi que ça, quoi que ça soit* !

— REM. 1. L'ede *quoique* ne s'élide que lorsqu'il est suivi de *ils, ils, elle, elles, on, un, une*. Mais on écrit sans apostrophe : Quoique amis, ils ne se voient pas souvent. || 2. Quoique s'unie avec un participe présent : Quoique souffrant, je suis sorti; mais l'usage n'admet pas qu'il s'unisse à un participe passé. On ne dit pas : Quoique n'ayant pu le voir, je... mais : Quoique je n'ais pu le voir, je... || 3. On a dit qu'il ne doit pas non plus se construire avec le participe passé, et qu'il ne faut pas dire : quoique aimé de tous, mais, quoiqu'il soit aimé. Cette remarque n'est pas fondée; car ce qui empêche la construction avec le participe présent, c'est qu'on ne peut sous-entendre le verbe *être*; cette raison n'existe pas pour le participe passé. Seigneur, ainsi qu'à vous la liberté m'est chère : Quoique né sous un roi, j'en goûte les appas, VOLT. *Brut.* II, 2. || 4. Vaugelas a employé *quoique* avec le conditionnel : Quoique quelques-uns seraient d'avis, etc. On le trouve aussi avec le futur : En attendant, en laissera tout faire au cardinal, quoique l'on parlera plusieurs de ses coups les plus impertinents et les plus nuisibles, *Mém. d'Argenson*, t. III, p. 357 (in-6°, 1860). || 5. Dans le XVII^e siècle, on le trouve quelquefois avec l'indicatif; ce qui n'est plus usité. Il [Ménage] apporte un endroit de M. d'Abblancourt où *quoique* est mis avec l'indicatif d'une manière agréable, mais c'est qu'il y a deux ou trois mots entre *quoique* et le verbe : Quoiqu'à dire vrai je ne suis guère en état de le faire, VAUGEL. *Rem. not.* *Th. Corn.* t. I, p. 144, dans POUGENS. Quoiqu'il est superflu de dire, BUSSY, *Hist. amour. des Gaules*, t. I, p. 50 (éd. in-12). La miennne, quoique aux yeux elle n'est pas si forte, MOL. *Éc. des f.* IV, 9 (dans les éditions du vivant de Molière; les éditions posthumes de 1682 ont corrigé *elle semble moins forte*). Jamais les Pères ne l'ont reprochée [une certaine loi], ni pendant la vie ni après la mort, ni à Valentinien, ni à Justine, cette prétendue seconde femme, quoique, devenue arienne et persécutrice des catholiques, elle n'avait pas mérité d'être flâée, BOSS. *Déf. Var.* 4^{re} disc. 63.

— HIST. XVI^e s. Hé, m'amie, dist-il, hé car ne m'oubliez, Quoique je sois pauvre et mal enfainiez, BAUD. de Seb. III, 89. || XV^e s. Quoi qu'il fust là armé et en grand arroy, si ne veoit-il goutte et

à gagner son pain quotidien, J. J. ROUSS. *Confess.* VII. || Fig. C'est son pain quotidien, c'est le travail qui fournit à ses besoins de chaque jour. || Il se dit aussi d'une chose dont on use tous les jours. Cicéron, il s'en tait, d'autant que l'on le crie. Le pain quotidien de la pédanterie, RÉGNIER, *Sat.* X. || 2° Fièvre quotidienne, fièvre qui revient tous les jours. || Type quotidien, la marche particulière à la fièvre quotidienne. || Substantivement. Quotidiennes simples, doubles quotidiennes, triples quotidiennes, fièvres quotidiennes ainsi nommées selon qu'il y a, dans les vingt-quatre heures, un, deux ou trois accès qui se répètent respectivement. || 3° S. m. Le quotidien, s'est dit, dans certains chapitres, des distributions manuelles et des petits émoluments.

— ETYM. *Quoi* et *que*; bourguig. *queique*. C'est la locution *quoi que* (quoi qu'il fasse) qui est devenue une conjonction adversative.

QUOLIBET (ko-li-bè; le f ne se prononce pas et ne se lie pas; au pluriel, l's se lie : des ko-li-bè-z insipides; quolibets rime avec traits, succès, etc.), s. m. || 1° Dans les anciennes écoles, questions de philosophie ou de théologie sur diverses matières qui n'étaient proposées que pour exercer l'esprit des étudiants. || 2° Aujourd'hui, et par une extension péjorative, propos trivial, mauvaise plaisanterie. Des mots de gueule hors de leur place, Et quolibets froid, comme glace, SCARR. *Virg.* IV. Après maints quolibets coup sur coup renvoyés, LA FONT. *Fabl.* III, 1. Sosie : Ah ! ah ! c'est tout de bon. — Mercure : Non, ce n'est que pour rire, Et répondre à tes quolibets, MOL. *Amph.* 1, 2. Il lui fait part bientôt de ses quolibets et de ses historiettes, LA BAUY. XI. On dit que le goût des mauvaises pointes et des quolibets est la seule chose qui soit aujourd'hui de mode, VOLT. *Lett. d'Argental*, 5 mai 1741. Adrien de Montluc donna une farce en 1616, sous le nom de comédie des proverbes, où il avait réuni tous les quolibets de son temps, lesquels sont presque tous encore usités parmi le bas peuple, MARMONTEL, *Éur.* t. VII, p. 423. || 3° Terme de musique. Se disait de morceaux d'un caractère comique et trivial. || Se dit aujourd'hui d'un centon musical.

— HIST. XIII^e s. Et quant les prescheurs et les cordehers qui là estoient li ramentevoient aucun livre qu'il oyst volentiers, il leur disoit : Vous ne me lirez point; car il n'est si bon livre, après manger, comme quolibet; c'est à dire que chascun die ce que il veut, JOINV. 290. || XVI^e s. Les quolibets de taverno, et les saletez de cabarets, *Sat. Mén.* p. 226.

— ETYM. Bas-lat. *quolibetum*, du latin *quod libet*, ce qui plait.

† **QUOLIBÉTIER** (ko-li-bé-tié), s. m. Disair de quolibets. Je lui fis la révérence, et le regardai avec un froid qui montrait bien la rage où j'étais de voir un grand quolibétier impuni, RAC. *Lett.* 1^{re} recueil, lett. 11, à Lerasseur, 24 nov. 1661.

† **QUORUM** (ko-rom'), s. m. Mot latin (*quorum*, desquels) dont les Anglais se servent pour désigner le nombre de membres suffisant pour délibérer. Le quorum est de trois membres pour la chambre des lords, et de cinquante pour celle des communes.

QUOTE (ko-t'), adj. f. Usité seulement dans quote-part, la part que chacun doit payer ou recevoir dans la répartition d'une somme. Les repas de Sparte, ou les particuliers étaient obligés de fournir leur quote-part, faute de quoi ils n'étaient pas reçus dans les assemblées, ROLLIN, *Hist. anc. Éur.* t. IV, p. 481, dans POUGENS. Vous me mandez que le roi de Prusse vient d'envoyer sa noble quote-part pour la statue, VOLT. *Lett. d'Além.* 28 déc. 1770. Tout en plaçant dans la conversation sa quote-part de phrases banales, CH. DE BERNARD, *la Cinquantaine*, § VII. || S. f. Quote, voy. COTE. Combien de hasards encore avant que le labourer puisse faire argent de son labeur, payer sa quote et vivre ! P. L. COUR. *Gaz. du vill.* n° 4. Toi, Pierre, combien as-tu payé cette année-ci ? Tant; le voilà. Toi, Paul; vo s. Isaac et John, votre quote ? ID. *Pamphlet des pamphlets*.

— HIST. XIV^e s. Nous avons... no quote partie à cas un lot de vin que on vendra... CAFFIAUX, *Régence d'Aubert de Bavière*, p. 83. || XVI^e s. Venir à division legitime, avec tous les autres hommes, de ce tas de maux, et en prendre sa quote part, MONT. IV, 85.

— ETYM. Prov. *cota, colla*; espagn. *cota, cuota*; du latin *quotus*, quel et lequel en ordre ou en nombre, venant de *quot*, combien, autant qu'il y en a, qui est de même radical que le relatif *qui*.

QUOTIDIEN, IENNE (ko-ti-diin, diè-n'); quotidien dans la versification actuelle est de trois syllabes; dans la versification plus ancienne, il était de quatre, adj. || 1° De chaque jour. || Journal quotidien, feuille quotidienne, journal, gazette, qui paraît tous les jours. || Pain quotidien, la nourriture de chaque jour, ou ce qui suffit aux besoins de la vie. Un mourant ne met pas une ardeur bien vive

à gagner son pain quotidien, J. J. ROUSS. *Confess.* VII. || Fig. C'est son pain quotidien, c'est le travail qui fournit à ses besoins de chaque jour. || Il se dit aussi d'une chose dont on use tous les jours. Cicéron, il s'en tait, d'autant que l'on le crie. Le pain quotidien de la pédanterie, RÉGNIER, *Sat.* X. || 2° Fièvre quotidienne, fièvre qui revient tous les jours. || Type quotidien, la marche particulière à la fièvre quotidienne. || Substantivement. Quotidiennes simples, doubles quotidiennes, triples quotidiennes, fièvres quotidiennes ainsi nommées selon qu'il y a, dans les vingt-quatre heures, un, deux ou trois accès qui se répètent respectivement. || 3° S. m. Le quotidien, s'est dit, dans certains chapitres, des distributions manuelles et des petits émoluments.

— HIST. XIII^e s. Onques fievus n'eus si males, Ne cotidianes, ne quartes, *la Rose*, 2291. || XIV^e s. Il ne despant pas grandement en son usage cotidien, mes il le fait volentiers en choses communes, ORESME, *Eth.* 116. || XV^e s. Et aussi pourront amener vins et toutes autres denrées pour vendre, sauf qu'ils n'en mettront rien dedans ladite ville et chastel pour le ravitailler, sinon pour la quotidienne du temps qu'ils y doivent estre, MONSTREL. II, 12. || XVI^e s. Raisons et experiences quotidiennes, RAB. III, 23. La conclusion, qui est à eulx [parlements] quotidienne, et qui est commune à tout juge, MONT. I, 241.

— ETYM. Prov. *cotidian, cotedian*; catal. *cotidià*; espagn. *cotidiano*; ital. *quotidiano*; du latin *quotidianus*, de *quotidie*, chaque jour, de *quotus*, chaque (voy. QUOTE), et *dies*, jour.

† **QUOTIDIENNEMENT** (ko-ti-diè-ne-man), adv. Tous les jours.

— HIST. XVI^e s. Quotidiennement, *les Triomphes de la noble dame*, f° 245, dans LACURNE.

† **QUOTIDIENNETÉ** (ko-ti-diè-ne-té), s. f. État de ce qui se fait chaque jour. La quotidienneté fut d'écidée pour le nouveau recueil.

QUOTIENT (ko-si-an), s. m. Terme d'arithmétique et d'algèbre. Résultat d'une division. Le quotient de 12 divisé par 3 est 4, de *ab* divisé par *b* est *a*.

— HIST. XVI^e s. Lequel nombre s'appelle la part ou le quotiens, pourtant qu'il demostre quantes fois le partiteur est contenu eu [au] nombre à partir, DE LA ROCHE, *Arismetique*, f° 9, verso.

— ETYM. Lat. *quotiens*, combien de fois, *de quotus* (voy. QUOTE).

QUOTITÉ (ko-ti-té), s. f. || 1° Somme fixe à laquelle monte chaque quote-part. Il n'est question que de voir quel revenu ce fonds rendait, et à quelle quotité il faudrait fixer cette dîme, VAUB. *Dîme*, p. 46. || Terme de droit. Légataire d'une quotité, celui auquel un défunt a légué une partie aliquote de sa succession. || 2° Impôt de quotité, celui dont le produit, n'étant pas fixé d'avance par la législation, dépend entièrement de la quantité des objets ou des personnes qu'il doit frapper. Ainsi la contribution des patentes est un impôt de quotité, parce que son produit résulte du nombre d'individus compris chaque année dans les sept classes de patentables, tandis que l'impôt de répartition est une somme déterminée d'avance, et répartie en proportion des fortunes, LEGOARANT. || 3° En matière féodale, la quotité du cens, la somme à laquelle montait le cens dû par un vassal à son seigneur. || 4° Aujourd'hui, en matière électorale, la quotité du cens, la somme d'impôts qu'il fallait payer en France et qu'il faut payer en certains pays pour être électeur.

— HIST. XVI^e s. Pareillement les meubles et acquets s'en iront en deux lignes par moitié, en manière que, s'il y a aucun qui soit conjoint des deux costez du defunt, il succedera esdites deux lignes pour sa cotité, *Coust. génér.* t. I, p. 502. M. Crassus et Q. Hortensius... ayant esté pour certains quotitez appelez par un estrangier à la succession d'un testament faulx, MONT. III, 14.

— ETYM. Lat. *quotus* (voy. QUOTE).

† **QUOTEMAN** (ko-te-man), s. m. Action de quoter; ses effets.

† **QUOTIER** (ko-té), r. n. Se dit de la position d'une dent de roue qui pointe sur l'engrenage.

† **QUOUEITE** (keu-é-t'), s. f. Voy. COUETTE 2. Ces quouettes de cheveux blonds, éparses sur le front, tout ébouriffées, MIRA. *Salon de 1765*, *Œuv.* t. XIII, p. 200, dans POUGENS.

R

RAB

R (r), s. f. || 1° La dix-huitième lettre de l'alphabet et la quatorzième des consonnes. Une R majuscule. || Dans la nouvelle épellation, r se prononce re et est masculin. Un r. || 2° r dans les livres d'église, signifie répons, et, dans une ordonnance médicale, *recipe*, c'est-à-dire prenez. || 3° R dans la numération romaine valait 80; avec un trait au-dessus, R valait 80000.

— REM. 1. Dans l'ancienne langue, en des mots où entre l'r, tels que *meurtrier*, *ouvrier*, on ne comptait que deux syllabes; il en était de même dans les secondes personnes du pluriel des conditionnels: Elle n'est pas fort bonne, et vous devriez tâcher... MOL. *L'Él.* 1, 2. Cela a duré jusqu'au commencement du XVII^e siècle. Cependant, dès le XIV^e siècle, on voit des cas où la prononciation qui est la nôtre se montre déjà: Se je me suis pené d'ouir ce murtrier, *Guesclin*, 2585; Cure n'ai de traître ne de nul murtrier, *ib.* 2594. || 2. D'après Ménage, les substantifs en *oir* se prononçaient *oi*: *mouchoi*, *tiroi*, etc. || 3. D'après Bouhours, l'*eur* des noms en *eur* qui font au féminin *euse*, se prononçait *éa*, dans la conversation: un *flatteux*. Ménage, qui conteste la généralité de cette remarque, reconnaît qu'on dit toujours *rieux*, pour *rieur*: Les *rieux* ne sont pas de son côté.

— HIST. XIII^e s. Au contraire, disoit-il, que male chose estoit de prendre de l'autrui; car le rendre estuit si grief, que neis [même] au nommer le rendre escorchoit la gorge par les erres qui y sont, JOINV. 195. R est une lettre qui graigne [grogne]; Quant li gaignons [chien] veut ronger l'os, S'uns autres chiens lui veut reprendre, Sans R ne lui peut defeodre, *Senefiance de l'ABC*, dans *JUBINAL*, t. II, p. 283.

— ETYM. R latin, grec ρ, qui sont le *resch* phénicien, lequel signifie tête, sens du signe hiéroglyphique qui a donné l'r phénicien.

† RA (ra), s. m. Coups de baguette donnés sur le tambour, de manière à former un roulement très-bref. Les ra et les fla.

RABACHAGE (ra-bâ-cha-j'), s. m. || 1° Discours de celui qui rabâche. Je vous prie de ne pas oublier votre philosophe lorrain, qui aime encore les rabâchages de Paris, surtout quand ils passent par vos mains, VOLT. *Lett. Thiriot*, 15 mai 1735. Vous devez être excédé de mon rabâchage, M^{me} DU DEFFANT, *Corresp.* t. I, p. 7, dans *FOUGENS*. || 2° Défaut de celui qui rabâche. Les personnes disposées au rabâchage sont fatigantes.

— ETYM. *Rabâcher*.

RABÂCHÉ, ÉE (ra-bâ-ché, chée), *part. passé* de rabâcher. Des contes sans cesse rabâchés.

† RABACHEMENT (ra-bâ-che-man), s. m. Action de rabâcher.

— HIST. XVI^e s. Rabaschement, *COTGRAVE*.

RABÂCHER (ra-bâ-cher), v. n. Terme familier. Répéter souvent et inutilement la même chose. Vous me rabâchez de seigneurs et de dames les plus titrés; qu'est-ce que cela veut dire? *VOLT. Lett. Thiriot*, 12 juin 1735. Je n'ai jamais été tenté de prendre la plume que pour dire des choses grandes, neuves et nécessaires, et non pas pour rabâcher, J. J. ROUSS. 2^e *dial.* || Activement. Petit Nonotte, rabâcheras-tu toujours les contes de la légion thébaine...? VOLT. *Mél. litt. Honn. litt.* 21.

— HIST. XIV^e s. S'escoute parler, et se glorifie en son fait et à sa preudhommie, combien qu'à l'adventure elle ne sçait qu'elle ravache, *les Quinze joyes du mariage*, p. 160, dans *LACURNE*. || XVI^e s. *Rabascher*, *COTGRAVE*.

— ETYM. Génév. *rebâcher*; wallon, *rabâgi*. Origine inconnue. On a le substantif dans un texte du XIII^e siècle: Car il est de veillier trop las; Et domain le ramenras chi, Quant un peu il ara dormi; Aussi ne fait il fors rabasches, *Li jus Adam, Théâtre franç. au moyen âge*, p. 72. Génin y voit une autre forme de *ravasser* qui s'est dit pour *révasser* (Pantagruel soy retirant aperceut par la galerie Panurge en maintien d'un resveur ravassant, *Pant.* III, 6); dans cette conjecture, le changement de deux s en ch n'est pas expliqué. Scheler conjecture *rebec* ou *rabac*, sorte de violon usité au moyen âge: de sorte que *rebâcher* serait racler un violon. L'an-

RAB

cienne langue a *rabater*, faire du bruit, *rabat*, lutin, conservé dans le Berry *rabdt*, bruit, *rabâter*, faire du bruit; mais les intermédiaires manquent pour dériver *rabâcher* de *rabater*; cependant remarquons que Oudin, dans son dictionnaire, traduit *rabascher* par *far strepito*. Chevallet a proposé une origine celtique: bas-breton. *rebec*, reproche, *rebecha*, reprocher; kymri, *rhab*, reproche; gaélique, *rhabanach*, celui qui répète sans cesse, de *rabacha*, avis, censure; comparez dans le dialecte corse *rimbeccu*; ital. *rimbucco*, lesquels viennent de *becco*, bec. Enfin le général Ambert (*Moniteur* du 7 août 1807, p. 1082, 4^e colonne) le tire de *rabach*, nom donné aux chaussees des rocantins, lesquels, étant de vieux soldats, rabâchaient leurs histoires; mais le moi est trop ancien pour avoir une telle origine.

RABÂCHERIE (ra-bâ-che-rie), s. f. Terme familier. Discours, écrits ennuyeux et qui se répètent. Le sujet [Lettre de l'abbé Pinza à Clément XIV] était fait exprès pour lui [Voltaire], et prêtait à mille rabâcheries, dont on ne se lasse pas de sa part, GRIMM, *Corresp.* t. II, p. 307.

— ETYM. *Rabâcher*; wallon, *rabagreie*.

RABÂCHEUR, EUSE (ra-bâ-cheur, cheû-z'), s. m. et f. Terme familier. Celui, celle qui rabâche. Je suis bien rabâcheuse, M^{me} DE L'ESPINASSE, *Lett.* t. II, p. 2, dans *FOUGENS*. On ose parler de patrie et de vertu sans passer pour rabâcheur, J. J. ROUSS. *Lett. à d'Alem.* Je vois, par ce que vous me mandez, que nous ne tarderons pas à voir le Corneille [le Commentaire]; n'oubliez pas de le louer beaucoup quand il est sublime, et, quand il est rabâcheur, faites-le sentir sans le dire, N'ALEMB. *Lett. à Voltaire*, 17 nov. 1762. Mais où trouver des anti-dotes contre ce rabâcheur d'anciennes anecdotes...? DEUILLE, *Convers.* I.

— ETYM. *Rabâcher*; génév. *rebâcheur*; wallon, *rabageu*.

† RABAILLET (ra-ba-lè, ll mouillées), s. m. Nom vulgaire de la crécerelle en Champagne.

— ETYM. *Rat*, et *baillet*, fauve, de *bai*: dénomination qui vient de ce que la crécerelle niche dans les trous de murs (VOY. RAT-BAILLET).

RABAIS (ra-bé; l'se lie: des ra-bé-z incroyables), s. m. || 1° Diminution de valeur. Ces marchandises ont subi un grand rabais. Il compte tirer dix mille francs de cette succession; mais il y aura du rabais. || Remise dont on convient pour payer une somme avant l'échéance. || Rabais des monnaies, réduction dont le gouvernement frappe une monnaie. Il y a des âmes... capables d'une seule volupté, qui est celle d'acquérir ou de ne point perdre... uniquement occupées de leurs débiteurs, toujours inquiètes sur le rabais ou sur le décri des monnaies, LA BRUY. VI. || 2° Diminution sur le prix des denrées, des marchandises. Il a acheté des livres au rabais. C'est à toi que je dois le rabais qu'on m'a fait, N'HAUTEROCHE, *Deuil*, sc. 12. Chaque individu doit travailler à l'envi et par conséquent au rabais... TOULONGEON, *Inst. Mém. scienc. mor. et pol.* t. IV, p. 424. || Au rabais, se dit d'un mode d'adjudication, suivant lequel on adjuge des travaux ou des fournitures à celui qui s'en charge au plus bas prix. Donner une entreprise au rabais. || Fig. Les jésuites ont été, si on peut parler de la sorte, au rabais du marché de Pélagé; ils ont dit aux chrétiens: vous pouvez tout, et Dieu vous demande peu de chose, N'ALEMB. *Dest. des jésuit.* *Œuv.* t. V, p. 46, dans *FOUGENS*. || 3° Fig. || se dit quelquefois de l'action de rabaisser, de déprécier. Relever l'un par le rabais de l'autre, LE P. SIM. MARS, *Myst. du roy. de Dieu*, p. 202, dans *FOUGENS*. || Mettre quelqu'un ou quelque chose au rabais, parler désavantageusement d'une personne, d'une chose. || Il s'est dit du ton moins élevé. Cette conversation fut longue et poussée, Monsieur toujours sur le haut ton, et le roi toujours au rabais, ST-SIM. 91, 204.

— HIST. XVI^e s. L'ostracisme estoit seulement un rabais et diminution d'autorité trop grande... AMYOT, *Arist.* 17. Ayant l'œil à ce que l'on n'otroyast rabais aux fermiers, *id.* *Caton d'Utique*. 26. Et les despescha sur toutes lettres dolances et nécessités, comme de rabais de subsides... CARLOIX, X, 26. On pourroit dire que le mélange du corps

RAB

y apporte à l'amour du rabais et de l'affoiblissement, MONT, III, 156.

— ETYM. VOY. RABAISSE.

RABAISSE, ÉE (ra-bé-sé, sée), *part. passé* de rabaisser. Mis plus bas. Une corniche mise trop haut, puis rabaissée. || Fig. Si vous les croyez [les flatteurs], vous serez tenté de vous croire quelque chose de plus qu'un homme et, dupe de vos courtisans, vous vous trouverez rabaissé même au-dessous d'eux, CONDIL. *Étud. hist.* I, 1.

RABAISSEMENT (ra-bé-se-man), s. m. || 1° Action de rabaisser. Le rabaissement d'une corniche trop haute. || 2° Action de diminuer la valeur des monnaies, le montant des impôts. Le rabaissement des monnaies, des impôts. || 3° Fig. Action de rabaisser, de diminuer, de ravalier. Je vous conjure, mon cousin... de changer votre écriteau [légende au bas d'un portrait de Mme de Sévigné]; et, si vous n'y voulez point mettre de bien, n'y mettez point de rabaissement, sév. à Bussy, 4 déc. 1668. N'est-il pas plaisant que des têtes pensantes puissent imaginer que la paresse est un titre de grandeur, et l'action un rabaissement de notre nature? VOLT. *Rem. Pens. Pascal*, 24.

— HIST. XVI^e s. On voit soudainement une grande mutation en luy, tant au rabaissement de la gravité et de la pompe et magnificence qu'il tenoit au paravant, qu'au retranchement de la superfluité de la despense, AMYOT, *Pomp.* 26.

— ETYM. *Rabaisser*.

RABAISSEUR (ra-bé-sé), v. a. || 1° Mettre plus bas, placer au-dessous. Ce tableau est trop haut, il faut un peu le rabaisser. || Fig. La seule présomption suffit pour le rabaisser devant Dieu aux derniers rangs, BOURDAL. 40^e *dim.* après la *Pentecôte. Dominic.* t. III, p. 189. || 2° Diriger vers le bas. Et souffre que j'espère Que tu pourras un jour rabaisser l'œil sur moi, MOL. *Psyché*, v. 3. || Cet niseau a rabaissé son vol, il est descendu de la hauteur où il s'était élevé, il vole plus bas. || Fig. Cet homme a rabaissé son vol, il a réduit ses dépenses, ses prétentions. || Terme de manège. Rabaisser les hanches du cheval, asseoir un cheval disposé à s'élever sur les jarrets, ou à marcher et à travailler sur les épaules. || 3° Terme de relieur. Couper, du côté de la gouttière, les cartons de la couverture d'un livre. || Pointe à rabaisser, outil en acier long de 24 à 30 pouces, de la forme d'un couteau à rogner. || Terme de jardinage. Diminuer la longueur d'un arbre, d'une branche. || 4° Faire descendre plus bas dans le temps. La première fondation de Tarse, qu'il [Fréret] prétendait rabaisser jusqu'au temps de Sardanapale, PETIT-RADEL, *Inst. Mém. hist. et litt.* t. II, p. 13. || 5° Rabaisser la voix, l'élever moins. Rabaissez un peu votre voix. || 6° Diminuer, en parlant de prix, de valeur. Rabaisser le taux des denrées. Rabaisser les monnaies. Son fermier lui vint signifier [à un propriétaire] l'autre jour de la rabaisser considérablement [une terre, d'un diminuer le fermage], sév. 24 août 1675. || Absolument. Je conclus aujourd'hui toutes mes affaires... j'ai fait un nouveau bail sans rabaisser, sév. 21 oct. 1673. || 7° Fig. Réduire à un degré plus bas. Quelque éclairé que soit un sujet, sa condition est toujours rabaissée par la dépendance, PASC. dans *COUSIN*. Si vous le tracassez [l'enfant de Mme de Grignan], vous le déconcerterez au point qu'il n'en viendra jamais... il faut donner du courage, et observer de ne point le rabaisser, sév. 2 juillet 1677. Cette douleur [la mort d'un parent] nous rabaïsse la joie de notre petite victoire [gain d'un procès], M. 18 mars 1689. Pensée capable de rabaisser toutes les enflures du cœur le plus vain, BOURDAL. *Pensées*, t. II, p. 120. Il n'y eut jamais de capitaine grec qui rabaïssât la fierté et la puissance du grand roi de Perse, comme le fit Cimón, ROLLIN, *Hist. anc. Europ.* t. III, p. 346. || Rabaisser le caquet à quelqu'un, faire qu'une personne disposée à élever la voix, à parler beaucoup, parle moins. Mme de Richelieu me parut abattue... les fatigues de la cour ont rabaïssé son caquet; son moulin me parut en chômage, sév. 110. || Fig. Rabaisser le caquet de quelqu'un, à quelqu'un, confondre par des raisons ou faire taire par autorité celui qui parle avec présomption ou insolence. || On

dit dans le même sens : rabaisser le ton à quelqu'un, ou faire rabaisser le ton à quelqu'un. || Rabaisser le caquet, signifie dissiper les idées, les espérances qu'on s'était faites. Je vous assure que cela [Mme de Grignan, accouchant d'une fille au lieu d'un garçon] rabaisse le caquet, sév. 5 || 8° Déprécier, estimer au-dessous de sa valeur. Vous rabaissez trop cette marchandise. || Fig. Eh, mon Dieu, ma fille! que me dites-vous? quel plaisir prenez-vous à dire du mal de votre personne, de votre esprit, à rabaisser votre bonne conduite? sév. 111. Je vous rabaisais le plus que je pouvais cette petite victoire [avoir fait un syndic], id. 15 déc. 1673. Nous sommes beaucoup plus enclins à rabaisser le prochain dans notre estime qu'à le relever, *Bourdal. Pensées*, t. III, p. 242. Ne rabaissons point malicieusement, en faveur de notre nation, le plus ingénieux auteur des derniers siècles [l'Arioste], *Boil. Dissert. sur Joconde*. Que sais-je? j'ai peut-être avec trop de chaleur rabaisé ses présents, ou blâmé sa douleur, *Rac. Bérén.* II, 5. En rabaisant ainsi ma réputation, il voulait... *Fén. Tél.* XIII. En toute occasion rabaissez mes rivales, *Favart, Soliman II*, II, 41. Permettez-moi de vous dire que ce n'est pas à vous de rabaisser la poésie; j'aimerais autant que M. d'Alembert et M. le marquis de Condorcet rabaisassent les mathématiques, *Vol. Mé. litt. d. M. Rosset*. Quand les Français [le théâtre Français] seront assez heureux pour qu'on leur donne une pièce telle que le Glorieux, gardez-vous bien de vouloir rabaisser leur succès, sous prétexte que ce ne sont pas des comédies dans le goût de Molière, id. *Mé. litt. Cons. d'un journ.* Ceux qui ont voulu relever la naissance de Sixte-Quint n'ont pas songé qu'en cela ils rabaisaient sa personne, id. *Mœurs*, 184. || 9° Humilier, avilir. En plaçant un pupitre on croit nous rabaisser, *Boil. Lutr.* IV. [Les soldats] Honteux de rabaisser par cet indigne usage Les héros dont encor elles [les aigles] portent l'image, *Rac. Brit.* IV, 2. En voulant soulager les peuples, me disait-il, vous rabaissez la puissance royale, *Fén. Tél.* XIII || 10° V. n. Perdre de sa valeur, en parlant d'un objet. Malgré la belle réputation de la Bretagne, tout y est misérable, nos terres rabaisent, sév. 9 juin 1680. || 11° Se rabaisser, v. réfl. Se mettre plus bas. Se dit du cheval qui n'a pas assez de force pour continuer ses courbettes aussi élevées qu'il les a commencées. || Fig. Distinguez toujours ce qui est de la fortune et ce qui sera de vous; il arrivera de là que vous ne vous élèverez et que vous ne vous rabaiserez jamais trop, voir. *Lett.* 89. À quels usages ne se rabaisent-ils point pour nous obliger? sév. 431. L'orgueil ne pouvait pas se rabaisser jusqu'aux humiliations, *Boss. Hist.* II, 12. || 12° Se déprécier les uns les autres. Ce n'est pas toujours par jalousie que réciproquement on se rabaisse, *Vauven. Mac.* 208.

— HIST. XIII^e s. Si con cil rabessoit son pié, Renart l'a pris par mi as denz, *Ren.* 5102. || XV^e s. Soussy jamais ne cessera, Mais mon plaisir rabessera, En quelque place que je voyse [aille], *Ch. d'Orl. Rep. d. Fred.* || XVI^e s. Cela se fait pour [leur arracher] quelque parole molle et rabaisée, *Mont.* I, 242. Aussi n'y eut il jamais capitaine grec qui r'abaisast et refresnast plus la fierté ny la puissance du grand roi, *Amoyt, Cimon*, 19. Cela luy a bien rabaisé le menton, *Cotgrave*.

— ETYM. *Re...*, et *abaisser*; bourguig. *réboissé*; wallon, *rabahé*.

† RABAISSEUR (ra-bé-seur), s. m. Celui qui rabaisse.

— HIST. XVI^e s. Rabaisseur, *Cotgrave*.

† RABAISURE (ra-bé-sur'), s. f. Terme de reliure. Action de rabaisser. À l'aide d'un compas marquez la rabaisure; Rabaissez à la presse et jamais autrement, *Lésné, la Reliure*, p. 66.

† RABAN (ra-ban), s. m. Terme de marine. Petite corde servant à divers usages. || Terme de pêche. Corde qu'on attache par une extrémité à la tête d'un filet dormant, et par l'autre à une pierre qu'on enfouit dans le sable.

— ETYM. Holland. *raaband*, cordage de vergue, de *raa*, vergue, et *band*, lien.

† RABANER (ra-ba-né) ou RABANTER (ra-ban-té), v. a. Terme de marine. Lier avec des rabans. Rabaner une voile.

RABAT (ra-ba; le t ne se prononce pas et ne se lie pas), s. m. || 1° Ce qui est rabattu; s'est dit primitivement d'un col garni de dentelles ou même sans garniture, qui laissait le cou des hommes tout à fait à découvert. || Plus tard, pièce d'une toile fine et empesée, quelquefois même garnie de dentelle, qui tombait sur le devant de

la poitrine. Nous causions de mouchoirs, de rabats de dentelles, De ménages de fille... *Corn. Gal. du Palais*, IV, 10. Hors un gros Plutarque à mettre mes rabats, *Mol. Femm. sav.* II, 7. Dites-moi à quoi vous vous en voulez servir [d'un livre]; Belastre lui répondit brusquement : c'est pour mettre mes rabats en presse, *Furetière, Roman bourgeois, Hist. de Charrosselles*, p. 232. Vous êtes trop sérieux, et je trouve qu'un plumet était mieux votre fait qu'un rabat, *Dancourt, la Femme d'intr.* III, 5. Si jamais vous rencontrez quelques pédants à grand rabat ou à petit rabat, dites-leur bien, je vous en prie, que jamais ils n'auront ce plaisir de me condamner en mon propre et privé nom, *Vol. Lett. d'Alembert*, 19 sept. 1764. Ils ressemblent au Scaramouche de l'ancienne comédie italienne, qui volait un rabat de point à Mézétin; celui-ci déchirait un peu le rabat en se défendant; et Scaramouche lui disait : Comment ! insolent, vous me déchirez mon rabat, id. *Dict. phil. Quisquis, Nonotte*. || Aujourd'hui, partie de l'habillement des ecclésiastiques consistant en un morceau de toile noire qui descend sur la poitrine, et qui est divisé en deux portions oblongues et bordées de blanc. Les membres de certaines congrégations portent des rabats blancs. || Le rabat blanc est porté par la magistrature, le barreau, le parquet et les professeurs de l'université en robe. || Les rabats, pour dire les gens qui portent le rabat. La jeunesse est dans notre masse, et les hausse-cols font place aux rabats, *Bérang. Messe du St-Es.* || 2° Feuilles d'une fleur artificielle qui tombent à côté des feuilles supérieures. || 3° Pièce de peau qui assemble les écailles d'un soufflet d'orgues. || 4° Terme de vénerie. Chasse qui se fait la nuit, en rabattant les filets sur le gibier qu'on a poussé; ou le jour, en faisant battre la campagne et pousser le gibier à la rencontre des chasseurs. || Terme de fauconnerie. Lâcher le rabat, lâcher l'autour après la première secousse. || 5° Terme de jeu de quilles. Second coup joué de l'endroit où la boule s'est arrêtée. Faire trois quilles de venue et autant de rabat. || 6° Toit d'un jeu de paume, qui sert à rejeter, à rabattre la balle. || Par extension, coup qui vient du rabat. || 7° Rabat de cage, le dessus d'une cage. || 8° Morceau de toile dont le crier se sert pour rabattre ce qui s'élève de la baignoire en tournant. || 9° Terme de jurisprudence. Rabat ou rabatement de défaut, suppression de défaut. || 10° Diminution. Rabat de prix. || 11° Liqueur noire employée aux Gobelins pour brunir les couleurs; sauf la gomme, c'est une véritable encre formée d'une décoction de bois de campêche, de noix de galle et de sumac, à laquelle on a ajouté du sulfate de fer, *Chevreaul. Afin de leur bailler l'œil requis...* il leur sera donné un très-léger rabat, avec un peu de galle et de couperose, *Règlm. sur les manuf.* août 1669, *Teinturiers en laine*, art. 23. || 12° Huile de rabat, voy. *Froissage*. || 13° Nom que l'on donne à la terre des plats et assiettes non vernis, dont la cuisson a été manquée. || 14° Outil du charbon pour tracer des lignes droites. || 15° Sable argileux servant à dégrossir le marbre.

— HIST. XV^e s. Dont sourt riette [querelle], et discords et debatz, Dechiet de corps, et de chastel rabaz, Et qui a mis mainte cité au bas, *Al. Chart. Euv.* p. 576. Il faut ceintures, Rabas, chaperons et bordures, *Blason des faulces amours*, p. 270, dans *Lacurne*. Lequel mot se voyoit au rabat des courtines de ladite figure, *J. Chartier, Hist. de Charles VII*, p. 300, dans *Lacurne*. L'escuyer, qui estoit moult puissant, rabatoit et se defendoit de l'emprise de son compaignon, et d'un rabat rompit la dague de la hache dudit messire Jaques, o. de LA MARCHE, *Mém.* liv. I, p. 325, dans *Lacurne*. Roy des François, gagné à l'avantage, Parfaiz ton jeu, comme vaillant et saige, Maintenant l'as plus belle qu'au rabat [du jeu de quilles], *Ch. d'Orl. Ball.* 77. || XVI^e s. Tout cela leur sera baillé au terme arresté, sans rabat, ne delai, o. DE SERRES, 34. Qu'il n'avoit pu estre adverti des assignations à luy données, et à ce moyen requeroit le rabat du défaut contre luy octroyé, *Coût. gén.* t. II, p. 1060.

— ETYM. Substantif de *rabattre*.

† RABAT, 3^e pers. du sing. du présent de l'indicatif de rabattre, qui entre comme préfixe dans quelques mots composés.

† RABAT-EAU (ra-ba-tô), s. m. Morceau de feutre ou de cuir appliqué contre une meule, au-dessus de l'auge, pour empêcher l'eau de sauter au visage de l'ouvrier.

RABAT-JOIE (ra-ba-joï), s. m. Ce qui vient troubler la joie, la satisfaction où l'on était. Les loyoli-

tes, voyant que ce miracle [opéré à Port-Royal] leur faisait ombre, ont écrit pour s'y opposer un Rabat-joie du miracle nouveau de Port-Royal, GUI FATIN, *Lett.* t. II, p. 260. Rabat-joie ou Observations sur ce qu'on dit être arrivé au Port-Royal au sujet de la sainte épine (par le P. Anna); ce seul mot de rabat-joie, dans un sujet si sérieux et si saint, a fait juger quel est l'esprit qui anime cet auteur, *Rac. Réponse d'un écrit*, etc. Qu'est-ce donc? voici bien, monsieur, du rabat-joie, LA FONT. *Je vous prends sans vert*, sc. 14. Pouvons-nous craindre un plus grand et un plus cruel rabat-joie, que la douleur sensible de songer à se séparer? sév. 15 août 1685. C'a été [rougir facilement] le vrai rabat-joie de votre beauté et celui de ma jeunesse, id. 4 janv. 1690. || Familièrement. C'est un rabat-joie, se dit d'une personne triste ou ennemie de la joie des autres. || Au fém. C'est une rabat-joie.

— HIST. XV^e s. Où est vieillisse rabat joye, *Ch. d'Orl. Répart. d'amour, Ball.* [La femme] Une heure braie, une autre crie; En ce monde n'a tel tourment; Pour ce l'appellent rabat joye, R. DESCH. *Poés. mss.* n^o 452. || XVI^e s. Nous n'avons que faire d'exaggerer leur inanité [des voluptés naturelles]; elle se fait assez sentir et se produit assez, mercy à nostre esprit maladif, rabat joye, qui nous desgoute d'elles, comme de soy mesme, *Mont.* IV, 293. L'esprit humain n'est pas seulement rabatt-joye, trouble-feste, ennemy de ses appetits, naturels et justes plaisirs, *Charron, Sagesse*, I, 41.

— ETYM. *Rabattre*, et *joie*.

† RABATTAGE (ra-ba-ta-j'), s. m. || 1° Action de dégager la laine qu'on peigne, des nœuds ou bourrons qu'elle peut avoir. || 2° Terme de jardinage. Suppression d'une ou de plusieurs branches, à l'effet de provoquer l'émission de jeunes pousses. || 3° Terme de tonnellerie. Action de resserrer les ais d'un fût. Les opérations que la conservation des boissons exige en route, telles que le rabattage des pièces, l'ouillage... *Loi du 8 déc. 1814*, art. 14.

— ETYM. *Rabattre*.

† RABATTEMENT (ra-ba-te-man), s. m. || 1° Terme de géométrie descriptive. Action de rabattre une figure sur un plan. || 2° Terme de jurisprudence. Rabattement ou rabat du défaut, suppression du défaut.

— ETYM. *Rabattre*. Dans le XIV^e siècle on le trouve avec le sens de réduction : pour le prix dessusdict et en rabatement desdites cent livres tournons de rente, DU CANGE, *rabattre*.

† RABATTEUR (ra-ba-teur), s. m. Celui qui à la chasse rabat le gibier.

† RABATTOIR (ra-ba-toir), s. m. Outil pour tailler les ardoises. || Outil pour rabattre les bords d'une pièce d'ouvrage quelconque.

RABATTRÉ (ra-ba-tr'), v. a. Il se conjugue comme battre. || 1° Mettre plus bas, faire descendre. Le vent rabat la fumée. Rabattre le collet de son habit. Je mis un chapeau dont je rabattis le voile, *Genlis, Mères riv.* t. III, p. 71 dans *Pougens*. On sait que quelques fleurs radiées rabattent pendant la nuit leurs fleurons extérieurs, DE CANDOLLE, *Instit. Méth. scienc. ph. et math. Sav. étr.* t. I, p. 343.

|| 2° Terme d'escrime. Rabattre un coup, le parer en rabaisant le fer de son ennemi. || Fig. Rabattre les coups, adoucir, apaiser des gens qui se querellent. Ils se disputaient avec violence; je fis tout ce que je pus pour rabattre les coups. || Rabattre les coups, se dit aussi des bons offices que l'on rend auprès d'un homme puissant en faveur de quelqu'un contre qui il était prévenu. Le préfet était indisposé contre vous, mais votre ami a rabattu les coups. || Enfin, rabattre les coups signifie préserver de périls, de mauvaises affaires. Et, s'il s'obstine à suivre un injuste courroux, Nous saurons, ma princesse, en rabattre les coups, *Corn. Médée*, II, 4. Le parlement d'Angleterre nous hait fort; mais le roi rabat les coups, *Bussy, Lett.* t. III, p. 273, dans *Pougens*. Et quel charme assez fort, apaisant leur courroux, A détourné l'orage et rabattu les coups? *Th. Corn. Galant doub.* III, I. || 3° Aplatis. Rabattre les plis.

|| Rabattre une couture, faire un léger rempli à un des côtés de l'étoffe restée au-dessus de la couture, par exemple le côté droit, le plier à plat sur le côté gauche, et l'assujettir par un point d'ourlet de manière que la coupure de l'étoffe ne se voie ni ne se défile. || Populairement et fig. Rabattre les coutures à quelqu'un, le frapper sur le dos ou sur les épaules, et, en général, sur les parties du corps recouvertes d'un vêtement. || Terme de labourage. Rabattre les avoines, faire passer un rouleau dessus, lorsqu'elles sont déjà levées. || Rabattre les ornieres, les sillons, y rejeter la terre qui est sur le bord et les remplir

|| 4° Terme de jardinage. Rabattre un arbre, le couper jusqu'à la naissance des branches; le but de cette opération est de le rajourner en le forçant à pousser de nouvelles branches. Rabattre une branche, la raccourcir. || 5° Dégrossir le marbre avec le rabot. || Couper en biseau la serrure d'un bouton. || Abaisser les côtes trop marquées d'une pièce d'orfèvrerie. || Former la tête d'un clou. || Terme de serrurerie. Synonyme de parer. || Effacer à petits coups les inégalités que le marteau a laissées sur une pièce de serrurerie. || Se dit de l'action du maréchal qui frappe sur le fer rouge qu'il forge. || Rabattre en premier, se dit lorsqu'il y a trois frappeurs à l'enclume. Rabattre en second, se dit lorsqu'il y en a quatre. Rabattre court, frapper le plus promptement possible après le premier frappeur. || Terme de tonnelier. Rabattre un fût, en resserrer les ais. || 6° Terme de manège. Rabattre les courbettes, forcer un cheval qui travaille à courbettes, de poser à terre, en un seul et même temps, les deux pieds à la fois. || Absolutement. Ce cheval rabat bien, il rabat bien ses courbettes. || Terme de manège. Le cavalier rabat l'impétuosité d'un cheval, lorsqu'il parvient à le subjuguier. || 7° Terme de chasse. Rabattre le gibier, battre la campagne pour forcer le gibier à aller à l'endroit où sont les chasseurs. || Absolutement. On ne me vit jamais prodigue de louanges; Mais ils ont rabattu comme de petits anges, COLLIN D'ARLEV. *M. de Crac*, sc. 5. || 8° Terme de jeu de quilles. Abattre des quilles du lieu où s'est arrêtée la boule qui, lancée du but, a abattu des quilles. || À la longue paume, rabattre, renvoyer la balle à la partie adverse, le plus près de terre qu'il est possible. || 9° Terme de palais. Le juge rabat un défaut quand, à l'audience, il révoque le défaut qu'il avait donné contre une des parties, faute par elle d'avoir comparu. || 10° Fig. Mettre au-dessous. Quelques philosophes, entre autres Descartes et Malebranche, ont voulu rabattre la puissance animale au-dessous de la végétale. BERN. DE ST-P. *Hormon*, liv. v. || Réprimer, humilier, rabaisser. Je saurai bien rabattre une humeur si hautaine, CORN. *Cid*, II, 6. Le pyrrhonisme est le remède à ce mal [les opinions des philosophes], et rabattra cette vanité, PASC. *Pens.* xxv, 34, éd. HAVET. Puisque l'arrogance, compagnie ordinaire d'une condition si éminente, est si fortement rabattue par ce spectacle [la mutation des empires], BOSS. *Hist.* III, 4. Une parabole qui les regarde et qui devrait rabattre leur confiance, BOURDAL. *Pensées*, t. II, p. 447. Ce qui rabattrait les idées favorables que nous avons conçues de nos avantages et de nos perfections, ID. t. III, p. 208. Il n'est pas mal de rabattre un peu l'orgueil des Anglais, qui se croient souverains du théâtre comme des mers, et qui mettent sans façon Shakespeare au-dessus de Corneille, VOLT. *Lett. Duclot*, 20 janv. 1672. Je détestais cet art de rabattre tous les élangs, et de désenchanter tous les amours, STAEL, *Corinne*, XII, 1. || Familièrement. Rabattre le caquet, voy. RABAISSEUR. ... Savez-vous, monsieur du lansquenot, que j'ai de quoi rabattre ici votre caquet? REGNARD, *Joueur*, III, 11. || 11° Faire quelque réduction sur le prix d'une chose qu'on veut vendre. Il n'en rabattrait pas un sou. || Faire quelque réduction sur le prix d'une chose qu'on veut acheter ou qu'on paye. Il rabattit tant sur la facture. || Absolutement. Ceux qui voudront acheter tâcheront de rabattre sur tous ces profits; et ils rabattront avec d'autant plus de facilité, que les marchands, en plus grand nombre, seront plus pressés de vendre, CONDIL. *Comm. gov.* I, 8. || Offrir moins que le marchand ne veut vendre. Nous avons affaire de lui; ne lui rabattez rien, DANCOURT, *Vend. Surêne*, sc. 7. || Absolutement. C'est que nous ne sommes pas convenus du prix, vous surfaîtes, et nous rabattions, DANCOURT, *Fêtes du cours*, sc. 13. || Diminuer un impôt, une charge. Il nous a rabattu vingt écus de taille, DANCOURT, *Vendanges*, sc. 1. || Il se dit aussi d'une retenue qu'on fait. S'il se casse quelque chose, je m'en prendrai à vous, et le rabattrai sur vos gages, MOL. *L'Avare*, III, 1. || Fig. Un petit baiser seulement, en rabattant sur notre mariage, MOL. *G. Dand*, II, 1. || Fig. Rabattre une chose à sa juste valeur, la réduire à ce qu'elle vaut effectivement. Quand on ne reçoit pas sur parole des maximes gigantesques, on rabat à leur juste valeur tous les lieux communs dont on étourdit notre enfance, MIBEAU, *Lett. orig.* t. II, p. 357. || Ne rien rabattre, ne rien diminuer, amoindrir. Vous la voulez sentir à longs traits [la douleur d'une mort], sans en rien rabattre, sans aucune distraction, sév. 123. Je suis tout à vous, sans qu'il y ait à ce compliment aucune chose à rabattre, ID. 12 févr. 1672. Toute cette jeunesse a fait le carnaval sans en rien rabattre, ID.

merc. des cendres 1680. Il fut sensible à Luther de voir non plus des particuliers, mais des Églises entières se soulever contre lui; mais il n'en rabattit rien de sa fierté, BOSS. *Var.* 2. || Il n'y a rien à rabattre, il faut prendre la chose telle qu'elle est. Que s'il y avait la moindre chose à faire, il ne penserait pas à quitter, et l'on voit qu'il dit vrai; il n'y a rien à rabattre, sév. 614. || N'en vouloir rien rabattre, ne vouloir rien diminuer de ses prétentions. C'est un homme de condition qui m'est prêté pour époux, et je n'en rabattrai rien, MARIVAUX, *Jeu de l'am. et du has.* I, 7. || J'en rabats beaucoup, se dit d'une personne qu'on vient à estimer moins qu'on ne faisait auparavant. Je ne doute point qu'ils ne disent alors comme cet ami de la Brinvilliers à qui on apprenait qu'elle avait empoisonné son père: si cela est, j'en rabats beaucoup, D'ALEMB. *Lett. au roi de Pr.* 2 janv. 1772. || On a dit dans le même sens: j'en rabats la moitié, j'en rabats de moitié. || J'en rabats quinze, j'ai perdu beaucoup de l'estime que j'avais pour lui. || 12° Diminuer un nombre quelconque. Elle le répéta vingt fois [qu'il y avait eu douze cents volailles servies à une noce], et n'en voulut jamais rabattre un seul poulet, sév. 68. Votre monsieur d'Aix a une abbaye de six mille livres de rente... il vous dira qu'elle en vaut douze; rabattez la moitié, ID. 20 nov. 1689. || Retrancher. Basilide met tout d'un coup sur pied une armée de trois cent mille hommes, il n'en rabattrait pas une seule brigade, LA BRUY. X. Pour n'avoir rien voulu rabattre de nos profusions, MASS. *Avent, Jugem. univ.* || Il sait bien que le Seigneur a son poids et sa mesure, et qu'il n'appartient pas à l'homme d'en rabattre, ID. *Carême, Impén.* || Fig. De ces sortes de louanges-là on en rabat quelque chose, pour les réduire à une mesure un peu plus raisonnable; mais à la vérité on n'en rabat guère, et on se fait à soi-même une bonne composition, FONTEN. *Dial.* 1, *Morts onc. mod.* J'ai su par moi-même ce qu'il y avait à rabattre des relations faites par des gens déterminés à l'admiration avant que d'avoir vu, DUCLOS, *Éuv.* t. VII, p. 3. || 13° Terme de teinturier. Corriger une couleur trop vive. ... [Pour les couleurs d'ulives] étant passés en couleur de vert, seront rabattus avec suite de cheminée; et, selon l'œil qu'il leur faut, le teinturier leur donnera le rabat, *Bèglement sur les manuf.* août 1669, *Teinturiers en laine*, art. 27. || Terme de tanneur. Mettre les peaux dans un plain-mort, de huit en huit jours pour les ramollir. || 14° V. N. Rabattre de, ne pas conserver à un même degré. De moment en moment, son âme plus humaine Abaisse sa colère et rabat de sa haine, CORN. *Médée*, III, 2. Les Athéniens, depuis la perte des deux batailles de Délie et d'Amphipolis, avaient beaucoup rabattu de leur fierté, ROLLIN, *Hist. anc. Éuv.* t. III, p. 589, dans POUGENS. Nous les exhortons... à rabattre de leur austérité, MASS. *Avent, Épiphan.* La très-fidèle duègne, qui me reprocha malicieusement que j'avais bien rabattu de ma diligence, LESAGE, *Gil Bl.* IV, 2. Si elles savaient avec quelle impudence l'auteur a menti, elles rabattraient de leurs louanges, VOLT. *Lett. d'Argental*, 18 sept. 1768. Un vieux prêtre me trouvait déjà tant d'esprit... qu'il prétendait que je serais un jour docteur de Sorbonne; il aurait depuis bien rabattu de ses espérances, DUCLOS, *Éuv.* t. X, p. 18. || Rabattre de l'estime qu'on avait pour quelqu'un, ne plus l'estimer autant. Oh! quand on est fripon, je rabats de l'estime, GRESSET, *Méchant*, I, 1. || Il en faut rabattre, on ne peut plus conserver les mêmes prétentions. Il en fallut rabattre, et dès lors, adieu la tranquillité, J. J. ROUSS. *Confess.* III. || 15° Se détourner tout d'un coup de son chemin pour en prendre un autre. Vous rabattez à main droite. || Fig. En ce cas je pourrais rabattre sur la venue, La comtesse sa sœur, REGNARD, *Joueur*, I, 6. || 16° Se rabattre, v. réfl. Être rabattu. Les nuages chargés de pluie se rabattent. Le col de cet habit se rabat sur les épaules. || 17° Se détourner tout d'un coup d'un chemin pour passer dans un autre. L'armée, après divers mouvements, se rabattit sur la ville. Avant l'hiver elles se rabattent sur les rivières et les fontaines chaudes; elles y vivent de cresson et de cerfeuil sauvage, BUFF. *Ois. t.* XVII, p. 384. En me rabattant ensuite sur ma gauche, je me rendis à Bowood, MORELLET, *Mém.* t. I, p. 206 dans POUGENS. || Fig. Nous laissons courir après les chimères de la philosophie les gens qui ne les connaissent pas, et nous nous rabattions sur ce qu'il y a de réel, FONTEN. *Dial. Platon, Morg.* || 18° Fig. Changer tout à coup de propos dans la conversation. Il se rabattit sur les nouvelles du jour. Pour me rabattre au sujet dont il s'agit, il suffira de savoir

qu'aux entrées, il y a eu souvent des disputes entre les duchesses et les princesses étrangères pour la préséance, ST-SIM. 64, 62. || 19° Se borner, se restreindre. On se rabat à un genre de vie plus à portée des sens, MASS. *Prof. rel.* 2. Il se rabattit à demander qu'au moins il eût le commandement... ROLLIN, *Hist. anc. Éuv.* t. III, p. 204, dans POUGENS. Lorsque les levrauts lui manquent [au renard], il se rabat sur les rats, BUFF. *Morc. choisies*, p. 243. || 20° Terme de chasse. Un limier se rabat lorsqu'il donne quelque connaissance à celui qui le mène (*Almanach du chasseur*).

— REM. Il ne faut pas confondre rabattre et rebattre. Rebattre, c'est répéter souvent.

— HIST. XIII^e S. Se il sont au marché en tele maniere que on rabattist un denier, ou plus ou mains... *Liv. des mét.* 18. Se li sergans requiert à son seigneur qu'il rabate de ses recoites [recettes]; aucuns paiemens ou aucunes depenses, BEAUMAN. xxix, 6. || XIV^e S. Toutes autres choses refusées et rabattues, *Ménagier*, I, 9. Donnons en mandement à nos amez et feaux les gens tenans nostre parlement, qu'il facent rabattre [biffer] de nos registres le ban... DU CANGE, *rabattre*. Au Liegeois pour aller... quatre sols le jour et ses frais, rabatut ce que on rent à... CAPPFAUX, *Régence d'Aubert de Barrière*, p. 35. Vous contés sans rabatre, si ait m'ame pardon, *Le Bastart de Bullion*, v. 3990, dans *Hist. litt.* t. xxv, p. 607. || XV^e S. Tel compte haut qui après en rabat, AL. CHART. *le Deb. des deux fort*. Portoit chascun d'eux une espée rabatue en sa main; lesquelles espées furent presentées aux juges, pour sçavoir si elles estoient rabatues et coupées en pointe comme il appartenoit, O. DE LA MARCHIE, *Mém.* liv. II, p. 587. || XVI^e S. Vous avez beau vivre, vous n'en rabattez rien du temps que vous avez à estre mort, MONT. I, 87. À Athenes on apprenoit à bien dire, et icy [à Sparte] à bien faire; là... à rabattre l'imposture des mots captieusement entrelacez, icy... à rabattre d'un grand courage les menaces de la fortune et de la mort, ID. I, 152. Et lors mesme que l'espée est desgainée sur luy, il rabat le coup d'un seul regard de ses yeulx, AMYOT, *Marius et Pyrrh.* 16. Le recouvrement de ces deniers leur fut fort dur, tant pour la brièveté du temps qui leur fut prefix, que pource qu'il ne fut jamais possible d'en rien rabattre, ID. *Démétr.* 33. Une espée rabattue, au bout de laquelle y avoit un bouton rond et plat, PARÉ, *Mumie*, 9. Tout le matin se passe à rabattre une beste; Puis au diner se fait le rapport de la queste, AM. JAMIN, *Poésies*, p. 65, dans LACURNE. La principale chose que doit apprendre un chien pour bien se rabattre, c'est de ne laisser passer ny coulées faux-fuyantes ny nulles sentes sans y mettre le nez, CHARLES IX, *Chasse roy.* 28.

— ETYM. Re..., et abattre; wallon, rabatt

RABATTU, UE (ra-ba-tu, tue), *part. passé* de rabattre. || 1° Mis plus bas. Il [un homme distraït] voit que son épée est mise du côté droit, que ses bas sont rabattus sur ses talons, LA BAUY. XI. Les cornes très-courtes, très-rabattues, presque appliquées sur le crâne, BUFF. *Quadrup.* t. V, p. 291. || Chapeau rabattu, chapeau dont les bords retombent. Ces voyageurs portaient tous une épée à la ceinture, et un large chapeau rabattu leur couvrait à demi le visage, CHATEAUX. *D. Abenc.* || Terme de botanique. Rameaux rabattus, rameaux qui pendent vers la terre. || Se dit aussi des feuilles dont l'extrémité est tournée vers la terre. || Épée rabattue, épée qui n'a ni pointe ni tranchant. || Dames rabattues, sorte de jeu qu'on joue sur le tablier d'un trictrac avec les dés et les dames. || 2° Couleurs rabattues, couleurs bruniées par le rabat. || 3° Retranché sur un prix, sur une valeur. || Tout compté, tout rabattu, tout ayant été bien calculé et compensé. Tout bien compté, tout rabattu, il n'y a personne en Bretagne qui ait un si bon cœur et de si nobles sentiments, sév. 29 nov. 1684. Tout compté, tout rabattu, je me trouvai court de quatre mille écus, LESAGE, *Guzm. d'Alf.* VI, 8. || Fig. Il est sûr qu'il y a une mesure de choses tendres qu'on doit dire; ce qu'on en dit le jour est autant de rabattu sur la nuit, FONTEN. *Lett. gal.* 28. Nous avons cru ne perdre que des moments inutiles; et avec eux nous avons perdu des grâces inestimables, qui se trouvent rabattues de celles que la bonté de Dieu nous avait destinées, MASS. *Carême, Temps.* || 4° S. f. En terme de marine, rabattue se dit d'un des étages situé au-dessus du plat-bord d'un grand bâtiment.

RABBANISTE (ra-ba-ni-st'), s. m. Voy. RABBINISTE.

RABBI (ra-bhi), s. m. Voy. RABBIN.

RABBIN (ra-bin), s. m. Docteur juif. Principes des rabbins; deux Messies, PASC. *Pens.* xxiv, 144,

du peuple, BOUCHET, *Serées*, liv. III, p. 264, dans LACURNE.

— ETYM. On a indiqué le grec *ράκος*, guenille; la signification conviendrait; mais on ne voit pas comment ce mot grec se serait introduit. Diez propose dubitativement l'ancien scandinave *racki*, angl. *rack*, chien, de sorte que *racaille* aurait, étymologiquement, le même sens que *canaille*. Ce qui paraît le plus probable, c'est que ce terme injurieux provient du *raca*, injurieux aussi, qui est dans l'Evangile. Plusieurs mots de la Bible ont passé dans les langues romanes, par exemple *parabola* qui a donné *parole*. Le provençal a *raca*, rosse, qui ne contredit pas cette étymologie.

† RACAMBEAU (ra-kan-bô), *s. m.* Terme de marine. Anneau de fer ou de bois servant à divers usages.

— ETYM. Même racine que *racage*.

† RACANETTE (ra-ka-né-t'), *s. f.* Nom que les chasseurs donnent à un petit canard de passage, et aussi à la sacelle.

† RACASTILLAGE (ra-ka-sti-lla-j'), *ll mouillées*, *s. m.* Terme de marine. Réparation à l'accastillage d'un bâtiment.

† RACASTILLER (ra-ka-sti-llé, *ll mouillées*), *v. a.* Terme de marine. Travailler au radoub des œuvres mortes d'un vaisseau ou à la refonte de ses hauts.

† RACCONTIER (ra-koin-té), *v. a.* Accointer de nouveau. || Se raconter, *v. refl.* S'accointer de nouveau.

— HIST. xv^e s. Vous vous en irez par delà puis que on vous mande, et vous raconterez de vos gens et de vostre pays, FROISS. II, II, 59.

— ETYM. *Re...*, et *accointer*.

† RACCOISER (ra-koi-zé), *v. a.* Terme vieill. Apaiser, calmer. Il crut devoir mettre cet intervalle de temps pour laisser raccoiser les humeurs et refroidir les esprits, ST-SIM. 563, 56.

— HIST. xvi^e s. Ce quartier estant raccoisé, D'AUB. *Hist.* II, 410.

— ETYM. *Re...*, et *accointer*.

RACCOMODAGE (ra-ko-mo-da-j'), *s. m.* Réparation d'un meuble, d'un vêtement, etc. Le raccommodage d'un habit.

— ETYM. *Raccommoder*; Berry et Normandie, *racmodage*; wallon, *rakomodeg*.

RACCOMODE, ÉE (ra-ko-mo-dé, dée), *part. passé* de *raccommoder*. || 1^o À quoi on a fait un raccommodage. Une robe raccommodée. || Fig. M. de Chaulnes a eu des chagrins qui ont été enfin réparés et raccommodés, sév. 26 août 1685. Elle est revenue! tout est raccommodé, tout est d'accord, GENLIS, *Mémoires* t. III, p. 185, dans POUGENS. || 2^o Entre qui a eu lieu un raccommodement. Des amis raccommodés. || Fig. Vous me paraissez raccommodée avec le mot de vapeurs, sév. 543. Raccommodé avec les lettrés, il était toujours en colère contre le reste de la nation, VOLT. *Babouin*.

RACCOMODEMENT (ra-ko-mo-de-man), *s. m.* Réconciliation après une querelle. J'ai une lettre de M. le cardinal de Bouillon qui me charge de son raccommodement, MAINTENON, *Lett. au card. de Noailles*, 26 juin 1698. Sa Majesté [Charles II] ne goûta pas longtemps la douceur d'un raccommodement [avec une maîtresse] qui le rendait de la plus belle humeur du monde, HAMILT. *Gramm.* XI. Petits soins, rendez-vous, doux raccommodements, Promesse d'épouser, plainte, douceur, rupture. Tout cela se trafique avec l'écriture, REGNARD, *le Distr.* IV, 9. Gaston, dont la vie était un flux perpétuel de querelles et de raccommodements avec le roi son frère [Louis XIII], VOLT. *Mœurs*, 176. La querelle fut très-violente, et finit par des pleurs, qui touchèrent le roi; un froid raccommodement termina cette scène, GENLIS, *Mme de Maintenon*, t. I, p. 229, dans POUGENS. Les raccommodements ne suivent jamais le dégoût et le mépris, id. *ib.* t. II, p. 1.

— HIST. xvi^e s. Un des boute-feux nommé Neux, gagné par les Espagnols, pour empêcher le raccommodement, rompit tout traité, D'AUB. *Hist.* III, 205.

— ETYM. *Raccommoder*.

RACCOMODER (ra-ko-mo-dé), *v. a.* || 1^o Réparer, remettre en bon état. Les chemins de Vitry sont devenus si impraticables, qu'on les fait raccommoder par ordre du roi, sév. 15 juin 1680. C'est aiosi [à coups de pierre] que Deucalion et Pyrrha raccommodèrent si bien l'univers, id. 15 mai 1689. Il [le maréchal de Villeroi] rabattrait bien de l'estime qu'il a pour moi, s'il me voyait montrer à lire à Mlle de la Tour, examiner la vocation d'une postulante, ou raccommoder mes chemises, MAINTENON, *Lett. à Mme de Caylus*, t. VI,

p. 257, dans POUGENS. Vous passeriez vos jours à raccommoder ses serviettes, HAMILT. *Gramm.* 9. Le père du fameux Jean XXII, qui ajouta un troisième cercle à la tiare, et qui porta trois couronnes sans posséder aucune terre, raccommodait des souliers à Cahors, VOLT. *Mœurs*, 184. || Fig. et absolument. On raccommodait sans cesse, au lieu qu'il eût fallu commencer par nettoyer l'aire et écarter tous les vieux matériaux, comme fit Lycurgue à Sparte, pour élever ensuite un bon édifice, J. J. ROUSS. *Inég* 2^e part. || Fig. Raccommoder ses flûtes, réparer une gaucherie. L'envoyé parut scandalisé des discours de l'abbé, qui tâcha de raccommoder ses flûtes, BAYLE, *Lett.* p. 740, dans POUGENS. || 2^o Remettre en bonne santé. Je suis assurée... que vous me manderez que l'air d'Aix vous a toute raccommodée, que vous n'êtes plus si maigre qu'à Grignan, sév. 11 oct. 1673. || 3^o Remettre dans un état plus convenable, plus selon la bienséance. Raccommoder ses cheveux, sa coiffure. Votre Perruque est dérangée; raccommodez-la. N'a-t-elle point resté derrière? Pour raccommoder sa jartière? SCARR. *Virg.* II. || 4^o Réformer, dans un ouvrage d'esprit, ce qu'il peut y avoir de mauvais. Je ne puis jamais raccommoder ce qui vient naturellement au bout de ma plume, sév. 3 avr. 1681. Je n'avais que dix-huit ans quand je fis cette ode, mais je l'ai raccommodée, BOIL. *Note sur l'ode* 2. || Absolument. Quand je m'aperçois de ces répétitions, je fais une grimace épouvantable, mais il n'en est autre chose... je ne sais point raccommoder, sév. 11 mars 1672. || 5^o Remettre le bon état dans les affaires, dans les relations. On dit que L. a trouvé sa chère épouse écrivant une lettre qui ne lui a pas plu; le bruit a été grand, d'Haqueville est occupé à tout raccommoder, sév. 296. L'affaire de M. de Surville n'est pas facile à raccommoder; mais il ne faut pas se rebuter, MAINTENON, *Lett. à Mme de Villette*, 20 mars 1707. Le P. la Chaise veut raccommoder ce qu'il a gâté sur le P. Poisson, mais il a plus de talent pour le mal que pour le bien, id. *Lett. au card. de Noailles*, 24 sept. 1697. Pour raccommoder nos affaires, tu veux donner à souper, HAMILT. *Gramm.* 3. Laisse-moi faire; je m'en vais raccommoder tout cela, A. DUVAL, *Jeun. de Henri V*, III, 10. || En ce sens, raccommoder peut avoir un nom de chose pour sujet. Cet événement ne raccommodera pas ses affaires, sa fortune. || Raccommoder une sottise, la réparer. || Raccommoder quelqu'un dans l'esprit d'un autre, l'y remettre en bonne opinion. Cela le raccommoda dans l'esprit de Sénantes, HAMILT. *Gramm.* 4. || Raccommoder se dit aussi, absolument, au sens de raccommoder dans l'esprit. Notre princesse a eu, en tout ceci, une conduite si obligeante pour vous, qu'elle doit vous raccommoder pour longtemps, MAINTENON, *Lett. au duc de Noail.* 5 août 1710. || 6^o Remettre d'accord des personnes brouillées. Tâchez de me raccommoder avec M. de Grignan, sév. 454. Le roi a raccommodé l'archevêque de Reims avec celui de Paris, id. 22 janv. 1672. Elle prit soin de raccommoder ces deux amants, HAMILT. *Gramm.* 11. || Raccommoder quelqu'un avec lui-même, lui procurer le calme de la conscience. Daignez, par pitié, s'il est possible, me raccommoder avec moi-même, GENLIS, *Théât. d'éduc. les Dangers du monde*, III, 9. || En un sens plus vague, raccommoder avec quelqu'un, faire accepter, excuser sa conduite. Mon très-cher philosophe, vous m'avez raccommodé avec Sirven; je vois avec plaisir qu'il poursuit son affaire, VOLT. *Lett. l'abbé Audra*, 19 juin 1770. || 7^o Se raccommoder, *v. refl.* S'arranger, se rétablir. Son pauvre esprit que le latin gâta ne se raccommoda pas dans la logique, BALZ. *le Baron*. Je reprends mon heure de coucher; mon sommeil se raccommode avec le matin, sév. 15 juin 1676. Il me semble que les choses ne se raccommodent pas, MAINTENON, *Lett. à Mme de Caylus*, 8 sept. 1716. Vous êtes dans l'âge où les estomacs se raccommodent, VOLT. *Lett. Mme de Fontaine*, 16 déc. 1755. || 8^o Se réconcilier. Le roi a voulu que Mme de Longueville se raccommodât avec Mademoiselle, sév. 3 avril 1671. Elle [Mme de Montespan] s'est raccommodée avec le roi, MAINTENON, *Lett. à Mme de Frontenac*, 1680, t. I, p. 73, dans POUGENS. Quand les dames querellent longtemps, elles ont envie de se raccommoder, DANCOURT, *Chev. à la mode*, V, 6. Un homme connu se raccommoda avec sa femme, en voyant le Préjugé à la mode; j'ai vu l'homme du monde le plus fier devenir modeste après la comédie du Glorieux, VOLT. *Lett. Albergati*, 23 déc. 1760. Il est dur d'avoir un ennemi; mais, quand les sujets d'inimitié sont si publics et si injustes, il est lâche

de se raccommoder, id. *Lett. en vers et en prose*, 57. || Fig. Se raccommoder avec quelque chose, en prendre meilleure opinion. Pour me raccommoder avec Fontainebleau, j'y veux aller au-devant de vous, sév. 29 mai 1675.

— HIST. xvi^e s. Ayant gagné ceste place, il la faudroit raccommoder promptement et y laisser une forte garnison, LANOUE, 438. On seroit contraint de séjourner huit ou dix jours à Philippopoli, pour se rafraîchir, et faire raccommoder les blessés, id. 444. Il rencontra sur sa route Aubigné avec lequel il se raccommoda, D'AUB. *Vie*, 126.

— ETYM. *Re...*, et *accommoder*; wallon, *rakomodé*; Berry et Normandie, *racmoder*. Cette prononciation, où l'o a tendance à se changer en *o* muet, serait mieux représentée par *racquemoder*; on l'entend quel peufois dans la conversation.

RACCOMODEUR, EUSE (ra-ko-mo-deur, deuz'), *s. m.* et *f.* Celui, celle dont le métier est de raccommoder. Raccommodeur de falence. Un raccommodeuse de dentelle.

RACCORD (ra-kor), le *d* ne se prononce pas et ne se lie pas), *s. m.* || 1^o Terme d'art. Liaison établie entre deux parties contiguës d'un ouvrage, lesquelles n'étaient pas en harmonie. Le raccord fait dans cette façade ne se voit pas. Le raccord de cette ancienne peinture avec la nouvelle. || Travail par lequel le peintre en bâtiment associe des peintures neuves à de vieilles. || 2^o Fig. Il se dit des ouvrages d'esprit. Il a fait dans sa partition des raccords heureux. Le premier acte de sa pièce ne tient pas bien au second: il est besoin de quelques raccords.

— HIST. xvi^e s. Ils chercheront le racord des figures de la damasquine, tellement qu'il semblera que toutes les dites tables jointes ensemble ne sont qu'une mesme piece, à cause que le racord des figures empesche la cognoissance de l'assemblage, PALISSY, 25.

— ETYM. *Re...*, et *accord*.

RACCORDÉ, ÉE (ra-kor-dé, dée), *part. passé* de *raccorder*. Ces versets, pris çà et là et raccordés avec intelligence, composeraient un riche mélange de sentiments et d'images qui donnerait à la musique de la couleur et du caractère, MARMONTEL, *Œuv.* I, VI, p. 198.

RACCORDEMENT (ra-kor-de-man), *s. m.* || 1^o Terme d'arts. Action de faire des raccords. Le raccordement d'une maison délabrée. || 2^o Terme d'architecture. Réunion de deux bâtiments de styles différents ou d'âges différents, à l'aide de quelque accessoire qui sert de transition. || Jonction de deux terrains inégaux, dans un jardin, par une pente ou un perron. || Courbe de raccordement, courbe suivant laquelle on passe, sans ressauts, d'un alignement à un autre. || 3^o Jonction de deux chemins de fer. || Jonction de triangulations. Le zèle des géographes piémontais fut mis à l'épreuve dès le début de leurs tentatives de raccordement du réseau des triangles de l'Italie avec celui de France, FOURNET, *Acad. des sc. Comptes rendus*, t. LV, p. 869. || 4^o Jonction de deux tuyaux inégaux, au moyen d'un tambour de plomb, d'un collet. || 5^o Partie de l'âme d'une bouche à feu qui avoisine la chambre destinée à recevoir la poudre, et qui se raccorde avec cette chambre.

RACCORDER (ra-kor-dé), *v. a.* || 1^o Terme d'arts. Faire un raccord, des raccords. Raccorder une maison délabrée. L'usage s'est conservé jusqu'à présent de prolonger le fond du bief supérieur dans l'intérieur du sas, et de le raccorder avec le bief inférieur par un mur de chute... GIRARD, *Instil. Mém. scienc.* t. VIII, p. 174. || 2^o Terme de paveur. Faire une petite partie de pavé au pourtour d'une borne, ou boucher un trou d'éclai. || Refaire une partie de pavé. || 3^o Terme de peintre en bâtiment. Refaire du même ton de couleur une partie sur un fond anciennement peint. || 4^o Terme de doreur. Remettre de l'or où il en manquait. || 5^o Fig. Il se dit aussi des ouvrages d'esprit. La censure a fait des suppressions dans son article; l'auteur n'a pu bien raccorder le tout. || 6^o Terme de peinture. Réparer un tableau gâté, adoucir les tons, éteindre les lumières trop brillantes, etc. || 7^o Se raccorder, *v. refl.* Être raccordé. C'est qu'un bâtiment est un ouvrage de règle, et que la symétrie se raccorde avec cette idée; c'est que la symétrie soulage l'attention et l'agrandit, DIDER. *Salon de 1765*, *Œuv.* t. XIII, p. 232, dans POUGENS.

— HIST. XII^e s. [Dieu] Par qui les choses previennent, Movent, raccordent et rallient, BENOÎT, II, 11. || XIII^e s. Venicien et Pisan s'estoient raccordé et juré contre les Genevois, *Hist. des croisades*, t. I, p. 443. || XV^e s. Ainssy vous vous raccorderez Au douz roy de misericorde, *Mir. de Ste Genev.*... et

été faites, boss. *Hist.* II, 7. Les enfants de Clovis n'ayant pas marché dans les voies que saint Remi leur avait prescrites, Dieu suscita une autre race pour régner en France, in. *Polit.* VII, VI, 44. Hé bien, je m'adoucis; votre race est connue, Depuis quand ? répondez. — Depuis mille ans entiers, BOIL. *Sot.* V. Tout l'espoir de sa race en lui seul renfermé, *RAC. Athal.* IV, 5. Mais sans cesse occupé des grands noms de ma race, in. *Bajaz.* II, 5. Ô désespoir ! ô crime ! ô déplorable race ! in. *Phédre*, I, 3. Et vous... Vous pérez peut-être et toute votre race, in. *Esth.* I, 3. Ils n'ont ni aïeux ni descendants; ils composent seuls toute leur race, *LA BAUY.* II. De toute la race de Henri IV, Philippe d'Orléans fut celui qui lui ressembla le plus, *VOLT.* *Louis XIV.*, 8. La race des anciens pirates danois qui régnaient en Normandie et en Angleterre, in. *Mœurs*, 60. || Noblesse de race, se disait autrefois de celui à qui cette qualité avait été transmise, par opposition à celui qui s'était fait anoblir. || On a dit de même et en sens inverse : roture de race. Les Suisses s'offensent d'être gentilshommes, et prouvent la roture de race pour être jugés dignes de grands emplois, *PASC.* *Pens.* V, 8. || De notre race, dans notre famille. Je crois que je ne vous perdrais pas pour cela... nous ne nous perdons point, de notre race; nos liens s'allongent quelquefois, mais ils ne se rompent jamais, *SÉV.* 6 juil. 1670. || Il se dit, dans l'histoire de France, des trois races royales qui ont successivement occupé le trône : la première race, ou Mérovingiens; la deuxième race, ou Carolingiens; la troisième race, ou Capétiens. Dans le commencement de la première race, on voit un nombre infini d'hommes libres, soit parmi les Francs, soit parmi les Romains, *MONTESQ.* *Esp.* XXX, 11. || [Cordemoi] à le premier débrouillé le chaos des deux premières races des rois de France, *VOLT.* *Louis XIV.*, *Écrivains.* || La race mortelle, la race humaine, les hommes en général. Là sous des traits hideux s'offre la race humaine; Plus forts sont les liens, et plus forte est la balne, *DELILLE*, *Pitié*, II. || 2° Extraction. Une profonde nuit enveloppe sa race, *RAC. Athal.* III, 4. Je vins; mais je cachai ma race et mon pays, in. *Esth.* I, 1. || Rejetons dans une famille. Comme nos citoyens de race désireux, *RÉGNIER*, *Sat.* II. Qu'il me retire d'ici, uniquement pour tirer race de moi, *MIRABEAU*, *Lett. orig.* I, III, p. 239. || Il se dit aussi des animaux. J'aimerais autant dire que des éléphants ont fait l'amour à des puces, et en ont eu de la race, *VOLT.* *Memmius*, III, 2. || 3° Générations. Ce culte se continuera toujours et passera de race en race parmi les enfants d'Israël, *SACI*, *Bible*, *Exode*, XXVI, 24. Voilà cette première race passée [l'archevêque d'Arles qui venait de mourir]; nous trons après, mon cher comte, *SÉV.* 18 mars 1689. Comme il [le royaume d'Israël] s'était établi par la division, il fut souvent divisé contre lui-même... les familles royales les mieux établies virent à peine quatre ou cinq races, boss. *Politique*, IX, III, 6. J'ennoblis, en payant, d'opulents roturiers; Je leur fais des aïeux de quinze ou seize races, *BOURSAULT*, *Fabl. d'Ésope*, III, 4. || Poétiquement, la race future, les races futures, les hommes à naître. Que direz-vous, races futures. Si quelquefois un vrai discours Vous récite les aventures De nos abominables jours? *MALH.* III, 4. Et ton nom paraîtra, dans la race future, Aux plus cruels tyrans en sa cruelle injure, *RAC. Brit.* V, 6. || 4° Il se prend quelquefois dans le sens de fils ou fille. Race de mille rois, adorable princesse, Dont le puissant appui de faveurs m'a comblé, *MALH.* IV, 4. Je te veux toujours volt, quoi que ta rage fasse, Craindre ton ennemi dedans ta propre race [ton propre fils], *COÛX*, *Héracl.* IV, 5. Adieu, prince, vivez, digne race des dieux, *RAC. Iph.* V, 2. || 5° Il se dit quelquefois d'une classe d'hommes se ressemblant ou par la profession, ou par les habitudes, ou par les inclinations; en ce sens il a quelque chose d'ironique ou même d'injurieux. La race des poètes Les philosophes, race crédule. Ô imitateurs, race servile ! Familièrement, méchante race, méchante petite race, se dit à de petits enfants qu'on réprimande. || On dit de même au pluriel : Ce sont de méchantes races. Ces petites races font un bruit insupportable. || Race de vipères, expression qui, dans l'Écriture, s'adresse aux pharisiens, et que, dans le langage ordinaire, on applique à de méchantes gens. || Race se dit de même, dans le langage de l'Écriture, ou dans le langage élevé, des hommes frappés d'une réprobation. Ô race incrédule et dépravée, jusqu'à quand serai-je avec vous? *SACI*, *Bible*, *Évang.* *St Luc*, IX, 41. Pourquoi avez-vous marché dans mes voies d'un pas incertain ? race in-

fidèle, me connaissez-vous à cette fois ? boss. *Anne de Gonz.* Dieu s'apprête à te joindre à la race parjure... *RAC. Ath.* III, 5. || 6° Terme de zoologie. Réunion d'individus appartenant à la même espèce, ayant une origine commune et des caractères semblables, transmissibles par voie de génération, ou, en d'autres termes, variété constante dans l'espèce. || En ce sens, il se dit des hommes. Les populations de race germanique. La race caucasienne. La race juive. Il y a beaucoup plus de races d'hommes qu'on ne pense; celle des Samolètes et des Hottentots paraissent les deux extrêmes de notre continent, *VOLT.* *Russie*, I, 1. La race des nègres est une espèce d'hommes différente de la nôtre, comme la race des épagnouls l'est des lévriers, in. *Mœurs*, 141. On trouve en Laponie et sur les côtes septentrionales de la Tartarie une race d'hommes de petite stature, d'une figure bizarre, *NARR.* *Hist. nat. h-m.* *Eur.* t. V, p. 2. || Il se dit aussi des animaux. La meilleure race de chèvres. Chien, cheval de bonne race. N'êtes-vous pas effrayé de l'excès de la sottise de notre nation ? et ne voyez-vous pas que c'est une race de singes, dans laquelle il y a eu quelques hommes ? *VOLT.* *Lett. Mme du Deffant*, 20 juil. 1764. Les races, dans chaque espèce d'animal, ne sont que des variétés constantes, qui se perpétuent par la génération, *BOFF.* 7° *Ép. nat. Eur.* I, XII, p. 361. Ennobler ou relever les races dans l'homme et dans les animaux, in. *Ois.* t. VII, p. 35. || Sous-race, voy. SOUS-RACE. || Un sujet de pure race est celui qui descend directement, sans croisement, de la souche de la race elle-même. || Pure race n'est pas la même chose que pur sang, attendu que pur sang est un terme réservé à un cheval particulier. || Absolument. Race veut dire race bonne et non altérée par des croisements. Chien de race. Cheval de race. Vous eussiez vu ce père voler plus vite que nos chevaux de race ne courent à Newmarket, *VOLT.* *Jenni*, 2. || Ce cheval a de la race, on voit à sa structure qu'il provient d'une bonne race. || Par extension. Et ce jeune enervé... qui n'admire à Paris Que les femmes de race et les chevaux de prix, *V. HUGO*, *Crép.* 12. || Race se dit des végétaux aussi, bien que plus rarement. Froment de la race de Taganrog. || Poétiquement. Je ne pouvais nombrer ces races innombrables, Qui, diverses de port, de formes, de couleurs, De feuilles, de parfums et de fruits, et de fleurs, Filles des monts, des bois, de la terre et de l'onde, Sont les trésors de l'homme et l'ornement du monde, *DELIL.* *Trois règ.* VI. || Proverbes. Les bons chiens chassent de race, ou bon chien chasse de race, les enfants tiennent des mœurs et des inclinations de leurs pères; locution qui vient de ce qu'il y a des chiens qui, par le fait de leur race, savent chasser sans avoir appris. || Cet homme chasse de race, cela peut se prendre en bonne comme en mauvaise part; mais cette fille chasse de race, se prend toujours en mauvaise part, signifiant qu'elle est coquette comme sa mère. Je suis un peu coquet, tu n'es pas mal coquette : Notre mère l'était, dit-on, en son vivant; Nous chassons tous de race, et le mal n'est pas grand, *REGNAUD*, *le Distr.* IV, 3.

— SYN. 1. RACE, FAMILLE. La race est la famille considérée dans la durée. De plus elle est la lignée purement naturelle et physique, tandis que la famille implique un rapport social et moral. || 2. RACE, ESPÈCE. Dans le langage de la zoologie, espèce est plus étendu que race. L'espèce galline en général, et, en particulier, la race galline qu'on élève en Normandie ou en Bresse. C'est une saute où l'on tombe souvent, de dire la race bovine, ovine, porcine, chevaline, pour l'espèce. Il faut dire, en général, l'espèce bovine, et, en particulier, la race bovine de Durham, la race normande; la race (de chevaux) percheronne, etc.

— HIST. XVI^e S. Race des dieux de France, honneur de mes vers, *NESPORTE*, *Angélique*, I. Contemplés curieusement les espèces des raisins qu'y verrés, afin d'en tirer, en la saison, des races, s'il y en a, qui vous agréent, *O. DE SÈRES*, 150. Car tout l'avoit mondain, quelque chose qu'on face, Jamais ferme n'arreste à la troisieme race, *ROUS.* 972. Et vous, messieurs, n'en devez pas moins attendre de ces jésuites, si n'en extirpez dès le commencement et la race et la racine, *PASQUIER*, *Recherches*, liv. III, p. 300, dans LACURNE.

— ETYM. Bourguig. *raice*; provenç. et espagn. *raza*; portug. *raça*; ital. *razza*; angl. *race*, *race*; de l'anc. haut allem. *reiza*, ligne, d'après Diez. Les formes excluent le latin *radix* : *radicem* avait donné *rais*, et *radix* n'aurait jamais fait en italien *razza*.

† **RACÉMATE** (ra-sé-ma-t'), s. m. Terme de chimie. Nom des sels formés par l'acide racémique.

† **RACÈME** (ra-sè-m'), s. m. Terme de botanique. Groupe de fleurs ou de fruits qui a du rapport avec une grappe. Dans le genre dictame, les fleurs grandes, élégantes, blanches, sont disposées en amples racèmes terminaux.

— ETYM. Lat. *racemus*, grappe, de même radical que le grec *ράξ, ραγός*, grain de raisin.

† **RACÈMEUX, EUSE** (ra-sé-meù, meù-z'), adj. Terme de botanique. Dont les fleurs sont disposées en grappes.

— ETYM. Lat. *racemosus*, de *racemus*, grappe.

† **RACÉMIFÈRE** (ra-sé-mi-fè-r'), adj. Terme de botanique. Qui porte des fleurs en grappes.

— ETYM. Lat. *racemus*, grappe, et *ferre*, porter.

† **RACÉMIFORME** (ra-sé-mi-for-m'), adj. Terme de botanique. Qui ressemble à une grappe.

— ETYM. Lat. *racemus*, grappe, et *forme*.

† **RACÉMIQUE** (ra-sé-mi-k'), adj. Terme de chimie. Acide racémique, acide extrait des eaux mères dont on a retiré l'acide tartrique. || Camphre racémique, camphre formé de poids égaux de camphre ordinaire, dont le pouvoir rotatoire s'exerce à droite, et de camphre de matriçaire dont le pouvoir rotatoire s'exerce à gauche, *CHAUDARD*, *Acad. des sc. Comptes rendus*, t. LVI, p. 698.

— ETYM. Lat. *racemus*, grappe, raisin.

† **RACER** (ra-sè), v. n. Terme d'oisellerie. Se dit des oiseaux qui produisent des petits entièrement semblables à eux.

— ETYM. *Race*.

† **RACHALANDER** (ra-cha-lan-dè), s. a. Faire revenir des chalands, des acheteurs. Rachalander une boutique.

— ETYM. *Re...*, et *achalander*.

RACHAT (ra-cha; le *t* ne se prononce pas et ne se lie pas), s. m. || 1° Action de racheter. À peine avait-il vendu sa maison, que, se ravissant il en proposa le rachat à l'acquéreur. || Terme de jurisprudence. Faculté ou pacte de rachat, faculté stipulée par le vendeur, de recouvrer la chose vendue, en remboursant dans un certain délai à l'acquéreur le prix ainsi que les frais et loyaux coûts que celui-ci a payés. On dit aussi faculté ou pacte de réméré. L'acquéreur à pacte de rachat ne peut user de la faculté d'expulser le preneur, jusqu'à ce que, par l'expiration du délai fixé pour le réméré, il devienne propriétaire incommutable, *Code Nap.* art. 1761. || Le rachat d'une rente, d'une pension, le paiement d'une certaine somme pour amortir, pour éteindre une rente, une pension. Nous sommes sur le point d'en voir une bien cruelle [une vérité], qui est le rachat de nos rentes sur un pled qui nous envoie droit à l'hôpital; l'émotion est grande, mais la dureté l'est encore plus, *SÉV.* *Lett. à Pomponne*, 1^{er} déc. 1664. || On dit de même : le rachat d'une servitude. || Rachat de marchandises, paiement d'une certaine somme, pour obtenir la restitution des marchandises capturées en mer par un corsaire. || 2° Délivrance, rédemption. On était convenu de part et d'autre que le prix du rachat des prisonniers serait, par tête, de cinq cents livres pour une personne libre, et de la moitié pour un esclave, *NOLLIN*, *Hist. anc. Eur.* t. VII, p. 219, dans FOUGENS. Les Thébains accordent la faculté du rachat aux captifs que le sort des armes fait tomber entre leurs mains, à moins que ces captifs ne soient nés en Béotie; car alors ils les font mourir, *BARTHÉL.* *Anach.* ch. 34. || Le rachat du genre humain, la rédemption opérée par Jésus-Christ. || 3° En matière féodale, somme à laquelle était estimé le revenu d'une année du fief qui devait le droit de relief.

— REM. On a dit *rachet*. Le rachat [des prisonniers] est pour l'amour de vous... *MALH.* *le Traité des biens*, de *Sénéque*, VI, 43.

— HIST. XIII^e S. Li tiers cas, si est que nus fiés [nul fief] qui vient en descendant ne doit rachat au seigneur, *BEAUM.* XIV, 8. || XV^e S. Le comte commanda que l'on ardist tout, si des rachats à argent les herauts n'avoient leur devoir, *FROISS.* II, II, 66. || Il le ferit si que il luy perça l'escu et le haultbert, et luy fist son glaive passer parmy le gros du cueur, et l'abatit mort sans rachapt, *Perceforest*, t. I, f^o 82. || XVI^e S. Rachapt est le revenu d'une année choisie en trois immédiatement précédentes, le dit [l'arbitrage] des pairs, ou une somme de deniers pour une fois, au choix du seigneur, *LOVSEL*, 664.

— ETYM. *Re...*, et *achat*.

† 4. **RACHIE** (ra-çh'), s. f. || 1° Nom sous lequel on désignait autrefois les diverses maladies éruptives de la tête, et, en particulier, la teigne.

douter que les anguilles [anguilles] n'occasionnent le rachitisme du froment, BONNET, *Consid. corps organ.* *Œuv.* t. VI, p. 223, dans POUGENS.

— ETYM. *Rachis*.

† RACHITOME (ra-chi-to-m'), s. m. Instrument d'anatomie à l'aide duquel on ouvre le canal vertébral sans léser la moelle.

— ETYM. *Rachis*, et *roux*, section.

RACINAGE (ra-si-na-j'), s. m. || 1° Terme collectif par lequel on désigne les racines alimentaires, raves, carottes, salsifis, navets, betteraves. || 2° Terme de teinture. Nom qu'on donne à la décoction de la racine, de l'écorce et des feuilles du noyer, et de la coque des noix. Dans les gris et racinage des laines, ... la petite roux-eur que leur donnera la garance servira d'un commencement de racines, *Instr. gén. pour la teinture*, 18 mars 1674, art. 214. L'arrêt... concernant la teinture en noir des étoffes de la fabrique de Reims, après un bain de racine de noyer, sera exécuté selon la forme et teneur; en conséquence, enjoignons aux teinturiers d'envoyer au bureau de visite toutes les étoffes qui seront destinées à être teintes en noir, après le racinage qu'ils en auront fait, pour ledit racinage être vu et examiné, et lesdites étoffes revêtues, dans le cas où la bonté du racinage aura été reconnue, d'un plomb portant ces mots, bon pour noir, *Lett. pat.* 22 juill. 1790, *Champagne*, art. 44. || 3° Dessin imitant des racines, qu'on forme sur les couvertures des livres et quelquefois sur le dos. Bois d'acajou : le racinage se fait comme celui du bois de noyer, *Manuel du relieur*, p. 153, Roret, 1827.

— REM. *Racine*.

RACINAL (ra-si-nal), s. m. Terme de charpente. Grosse pièce de bois qui en soutient, qui en affermit d'autres. Les ponts et d'autres édifices ont des racinaux qui servent à leurs fondements. || Racinaux de comble, espèces de corbeaux de bois qui portent en encorbellement, sur des consoles, le pied d'une ferme ronde, laquelle couvre en saillie le pignon d'une vieille maison. || Racinaux d'écurie, petits poteaux servant à porter la mangeoire. || Sortes de lambourdes faisant plate-forme, qu'on établit sur des pilotis, et qui supportent une construction en maçonnerie.

— ETYM. *Racine*, à cause du rôle que jouent ces sortes de pièces de bois. Au XVI^e siècle, on trouve *racinal*, adjectif, signifiant : qui appartient à la racine.

RACINE (ra-si-n'), s. f. || 1° Partie inférieure d'un végétal plongée le plus ordinairement dans la terre, qui croît toujours en sens contraire de la tige, et sert tant à fixer la plante au sol qu'à pomper sa nourriture. Racine pivotante, à base unique, ramifiée ou non, s'enfonçant verticalement dans le sol; racine à base multiple, fibreuse quand le faisceau qui part du collet se compose de filets minces, noueuse quand les fibres se renflent de distance en distance, tubéreuse quand les fibres sont très-renflées à leur milieu; racine adventive, naissant non du collet mais de la tige; racine aérienne, racine adventive naissant loin du sol; racine accessoire, racine naissant des tiges rampantes sur le sol ou sur un corps quelconque. Pousser de profondes racines. Jeter des racines. Duhamel planta un arbre les branches en terre et les racines en l'air, il vit alors les racines métamorphosées en branches et les branches en racines, SENNEBIER, *Ess. art. d'obs.* t. I, p. 327, dans POUGENS. || Fig. Le ciel même peut-il réparer les ruines de cet arbre [race de David] séché jusque dans ses racines? *RAC. Athal.* 1, 4 || Terme de palais. Fruits pendants par les racines, par racines, récoltes qui sont encore sur pied, qui n'ont point encore été coupées. Les récoltes pendantes par les racines, et les fruits des arbres non encore recueillis, sont immeubles, *Code Nap.* art. 250. || Fig. Prendre racine, jeter racine, se fixer, s'arrêter. Et comme si mes pieds eussent jeté racine, j'ai resté quelque temps immobile... MAIRET, *Soltman*, II, 4. Le fleuriste a un jardin dans le faubourg; il y court au lever du soleil, et il en revient à son coucher; vous le voyez planté et qui a pris racine au milieu de ses tulipes, LA BRUY. VIII. Pour moi, qui n'ai point pris racine sur la terre, Je m'en vais sans effort, comme l'herbe légère Qu'enlève le souffle du soir, LAMART. *Mérid.* II, 5. || Familièrement. Prendre racine en un lieu, s'y établir, et aussi faire des visites trop longues et importunes. Son suffisant valet avec sa bonne mine Dans la chambre prochaine a, je crois, pris racine, SCARR. *Jodelet ou le maître*, val. III, 6. Cette Mme Artus a pris ici racine, DANCOURT, *Mme Artus*, I, 2. || Prendre racine, se dit aussi de ce qui se fixe,

de ce qui devient invétéré. Ce que j'extirpe au loin dans ma cour prend racine, ROTR. *St Genest*, III, 2. La tige du péché prendra racine en eux sans qu'ils le connaissent, SACI, *Bible, Ecclésiastiq.* III, 30. D'abord le docteur grave qui l'a inventée [une opinion probable] l'expose au monde, et la jette comme une semence pour prendre racine, PASC. *Proc.* VI. Il y a tant de liaison entre la spéculation et la pratique, que, quand l'une a pris racine, vous ne faites plus difficulté de permettre l'autre sans déguisement, ID. *ib.* XIII. || Fig. Jeter des racines, s'attacher fortement. Plus vous différez, plus vous jetez de profondes racines dans le crime, MASS. *Avent, Nélai*. || 2° Racine de certains arbres dont on fait des ouvrages d'hornerie et de tour. Une boîte en racine de buis. Voilà une belle racine. || 3° Certaines plantes dans lesquelles ce qu'il y a de bon à manger est ce qui vient en terre. Racines alimentaires. Les carottes, les navets, les betteraves sont des racines. Faire cuire des racines. Potage aux racines. || 4° Nom donné, en pharmacie, à certaines racines qui ont des propriétés médicinales. Je connais la vertu de la moindre racine, Je suis par mon savoir dieu de la médecine, FONTEN. *Sonnet, Apollon à Daphné*. Ils se vantèrent de chasser ces diables avec des exorcismes et une racine nommée *barath*, VOLT. *Philos. Hérodote, pharisiens*. || Racines apéritives majeures, celles d'ache, d'asperge, de fenouil, de persil et du petit houx; racines apéritives mineures, celles de chien-dent, de câprier, de garance, d'éryngion et d'ononis. || 5° Racine du Brésil, l'ipécacuanha. || Racine d'or, la racine du *pigamon tubéreux*, appelée aussi racine jaune. || Racine de Colombo, racine amère qui vient de Ceylan. || 6° Terme de teinture. Synonyme de racinage. Sous la racine seule, on doit aussi entendre l'écorce, feuille de noyer et coque de noix, qui sont trois ingrédients provenant du même arbre, et qui servent tous à la couleur du fauve, *Instruct. gén. p. la teinture*, 16 mars 1671, art. 219. || Couleur fauve, qui se fait avec le racinage. La racine, écorce de noyer et coque de noix pour le fauve, autrement appelé couleur de racine ou noisette, *ib.* 1671, art. 257. || 7° Terme de reliure. Les taches noires qu'impriment à la peau ou la couperose ou le noir de racine, LESNÉ, *la Reliure*, p. 177. La racine est le plus beau marbre qu'on ait imaginé, ID. *ib.* p. 199. || Noir de racine, noir peu colleux, que quelques ouvriers préparent en mettant de vieilles ferrailles dans un pot de terre avec du vinaigre et de la bière, ID. *ib.* p. 199. || Les bibliothécaires nomment racine la marbrure qui imite les veines des racines d'arbres débitées en planches et polies. Veau racine. || 8° Portion d'un organe servant à son implantation dans un autre organe. La racine des dents, des poils, des cheveux, des ongles. La racine de l'ongle est malade. Ce que je vois de moment en moment me saisit d'épouvante depuis la racine des cheveux jusqu'à l'ongle du petit doigt du pied, VOLT. *Lett. d'Amabed*, 4^e *lett.* Les poils étaient blancs à la racine, et noirs à la pointe, BUFF. *Quadrup.* t. XII, p. 248. Il [le peintre] a placé la racine des cheveux trop loin des tempes, ce qui donne au front un contour moins agréable et moins de finesse au regard, J. J. ROUSS. *Hél.* II, 25. || Terme d'anatomie. Racine d'un membre, la partie de ce membre la plus voisine du tronc. || 9° Racine d'un polype, d'un cancer, d'un cor, d'une verrue, prolongement par lesquels ces productions morbides s'enfoncent dans les tissus. || 10° Racine d'un nerf, point par lequel un nerf se détache d'un centre nerveux (cerveau ou moelle épinière). || 11° Pied d'une montagne. Les Cordillères, dont les racines bordent, pour ainsi dire, la mer du Sud, BUFF. *Aad. théor. terre*, *Œuv.* t. VII, p. 435. Ici, comme le remarque saint Jérôme, on est à la racine du mont Moria, sous les murs du temple, CHATEAUBR. *Itin.* 4^e part. || 12° Fig. Principe, origine de certaines choses. Comme si l'on pouvait couper la racine des doutes d'où naissent les procès, PASC. *Entret. avec M. de Soci*. Toutes ces dispositions [au mensonge et au déguisement], si éloignées de la justice et de la raison, ont une racine naturelle dans son cœur [de l'homme], ID. *Pens.* II, 8, éd. HAVET. Le fond du cœur où il [l'ennui] a des racines naturelles, ID. *ib.* IV, 2. Chaque petite parcelle du bien que nous possédons tenant dans le fond du cœur par sa racine particulière, BOSS. *Sermons, Impérial*. Oh que de mon esprit... Ne puis-je faire ôter les ronces, les épines, Et de défauts sans nombre arracher les racines! BOIL. *Ép.* XI. Pour peu qu'on perce ces dehors éclatants, on entrevoit aisément que cette prétendue modération des Romains avait des racines dans une profane politique, ROLLIN, *Hist. anc.*

Œuv. t. VIII, p. 437, dans POUGENS. Mais elle [la loi de Moïse sur le pardon] ne touchait point au cœur, et n'allait pas jusqu'à la racine des haines, MASS. *Carême, Pardon*. Vous verrez la racine de mes honteuses passions encore vivantes au fond de mon âme, ID. *Carême, Impén. fin*. Le Seigneur fera sécher la racine de votre orgueilleuse postérité, ID. *Or. fun. Villeroy*. L'homme qui coupait la racine à tant d'abus ne pouvait manquer d'être haï, MAAMONTEL, *Mém.* XII. || 13° Terme de grammaire. Dans l'ancien sens grammatical, mot primitif. Les racines de la langue grecque. Le Jardin des racines grecques de Lancelot; *επι* y est racine par rapport à *επιει*; *οικος* par rapport à *οικια*, etc. On connaît le *liber memorialis* à l'usage des écoliers allemands : c'est un petit dictionnaire où les mots latins sont rangés par ordre de racines, NUMARE. *Œuv.* t. I, p. 93. || Maintenant racine signifie le monosyllabe irréductible auquel on parvient en dépouillant les mots (dans notre système de langues) de leurs préfixes, suffixes et flexions. || Racines prédicatives ou verbales, voy. PRÉDICATIF. || Racines pronominales ou démonstratives, racines indiquant les êtres individuels et la place qu'ils occupent; de là sont nés les pronoms, les articles et, en partie, les prépositions, les adverbes et les conjonctions. || On distingue la racine et le radical, dans les langues synthétiques, telles que le sanscrit, le grec, le latin, etc. Le mot de racine reste appliqué exclusivement à la racine proprement dite, c'est-à-dire à l'élément irréductible; celui de radical s'applique à la racine déjà munie de son suffixe de dérivation et prête à recevoir la flexion. Ainsi dans *partus* (l'accouchement), *partu* est radical, de la racine *par*, avec suffixe *tu*. || 14° Terme de mathématique. Nombre qui, multiplié par lui-même ou plusieurs fois, en produit un autre. 5 est une racine de 625, parce qu'en le multipliant trois fois par lui-même, 5 × 5 × 5 × 5, on produit 625. Racine quatrième, racine cinquième, etc., nombre qui, multiplié trois fois, quatre fois par lui-même, donne le nombre proposé. || Au lieu de racine deuxième, racine troisième, on dit racine carrée, racine cubique. Je m'étais donné à la philosophie, croyant y trouver le repos que Newton appelle *rem prorsus substantialem*; mais je vis que la racine carrée du cube des révolutions des planètes et les carrés de leurs distances faisaient encore des ennemis, VOLT. *Mél. litt. Courte réponse*. || On appelle racines sèches, les racines carrées ou cubiques des nombres qui ne sont ni carrés ni cubiques; on les nomme aujourd'hui irrationnelles ou incommensurables. || Terme d'algèbre. Nom qu'on donne aux valeurs des quantités inconnues qui entrent dans les équations au-dessus du premier degré. || 15° Terme d'astronomie. Époque ou instant d'où on commence à compter les mouvements des planètes. || 16° Racine de bryone, espèce de coquille. || 17° Terme de minéralogie. Racine d'émeraude, prase. || 18° Terme de pêche. Filament transparent et très-résistant, pour monter les hameçons destinés à prendre de gros poissons d'eau douce; on dit aussi erin de Florence; ces erins sont de la soie qu'on obtient en rompant le ver à soie vivant par le milieu et en étirant la matière soyeuse qu'il contient, et qui se sèche à l'air en un gros fil.

— HIST. XII^e s. Et si port ei [je porte ici] tel racine avec mi, *Raoul de C.* 267. Mout y a poi [peu de] seme sans visse Et sans racine d'avarisse, *Brut*, v. 1931. Mius [mieux] voelent vivre de racines, Comme bestes en salveines, *ib.* v. 237. || XIII^e s. Car pieça c'on dist ce proverbe : De puter racine pute herbe, LEROUX DE LINCY, *Prov.* t. II, p. 696. Se tu veus la racine cube d'aucun nombre quere... *Comput*, f. 15. Et envie est tele racine, Où touz li max prenent orine [origine], *Ren.* 185. Covoitise est racine de tes maus, *Liv. de jost.* 10. L'en apele coisins [cousins] ceux qui sunt d'une meisme racine, *ib.* 230. Et par cel jugement apert il clerement que bois, tant comme il tient à racine, est heritages, BEAUM. XXVII, 12. || XIV^e s. Et pour ce dit l'en que le sanc des frores est un, et la racine une, et teles choses, ORESME, *Eth.* 251. Et universelment la racine est la cause de toutes les differences dessus dites est que... *ib.* 64. || XV^e s. Et pour ce que vous sachiez véritablement le commencement et la racine de cette guerre et dont elle se meut, FROISS. I, 1, 446. || XVI^e s. Il estoit sujet à une grande douleur audessous de la racine des cheveux, MARG. *Nouv.* LIV. Seiche racine, de l'arbre la ruïne, LEROUX DE LINCY. *Prov.* II, 83. Ung a toute propriété de nombre; car il est parfait comme 6; il est lineal, quarré, cube, solide, racine carrée, racine cube, racine de racine, DE LA ROCHE, *Arismetique*, f. 1. Racine de nombre

2. **RADIATION** (ra-di-a-sion; en vers, de cinq syllabes), *s. f.* || 1° Action de rayer, de biffer un article d'un compte, un nom d'une liste, une partie d'un écrit. Cet article est sujet à radiation. On ordonna la radiation des injures contenues dans ce mémoire. Après la condamnation qu'il avait subie, le corps auquel il appartenait prononça sa radiation. Il était inscrit sur la liste des imposés; il a obtenu sa radiation. || Particulièrement. Raie que l'on passe sur un article de compte. On a fait plusieurs radiations sur ses comptes. || 2° Suppression, anéantissement d'une inscription hypothécaire. Ceux qui requièrent la radiation déposent au bureau du conservateur l'expédition de l'acte authentique portant consentement, ou celle du jugement, *Code Nap.* art. 2158.

— **ETYM.** *Radiation* vient de la forme latine barbare *radiare*, qui s'est introduite au xvi^e siècle comme traduction du français *raier*.

RADICAL, ALE (ra-di-kal, ka-l'), *adj.* || 1° Terme de botanique. Qui appartient à la racine, qui part de la racine. Pédoncules radicaux. || Feuilles radicales, celles qui naissent si près de la racine, qu'elles semblent en sortir et non de la tige. || Fleurs radicales, celles qui naissent si près de la racine qu'elles semblent en provenir. || Poils radicaux, ceux qui garnissent souvent les radicules. || 2° *Fig.* Qui a rapport au principe, à l'essence, à la racine d'une chose. Chacun a l'original de sa beauté dont il cherche la copie dans le grand monde... comme elles [les femmes] ont un empire absolu sur l'esprit des hommes, elles y dépeignent ou les parties des beautés qu'elles ont, ou celles qu'elles estiment, et elles ajoutent par ce moyen ce qui leur plait à cette beauté radicale, *PASC. Pass. de l'amour.* || Guérison, cure radicale, celle qui a détruit le mal dans sa racine. || Vice radical, vice qui en produit d'autres. Les actions de courage ne servent qu'à illustrer une nation, quand il y a dans le gouvernement politique un vice radical, *VOLT. Mœurs, 113.* || Humide radical, fluide imaginaire qu'on a regardé comme le principe de la vie dans le corps humain. || En jurisprudence, nullité radicale, nullité qui vicie un acte de manière qu'il ne puisse jamais être valide. || 3° Terme de grammaire. Qui appartient à la racine d'un mot. Je crois qu'il serait bon d'insérer dans un dictionnaire les mots radicaux de la langue même en les indiquant par un caractère particulier, *D'ALEMB. Mélang. litt. Evén. t. III, p. 214*, dans *FOUGENS*. Qu'un nombre assez borné de syllabes radicales puisse produire l'immensité des mots nécessaires... *DESTUTT TRACY, Instit. Mém. scienc. mor. et pol. t. I, p. 416.* || Lettres radicales, lettres du mot primitif et qui passent dans les dérivés. || Substantivement. Un radical, les radicaux. Il y en a [des mots] qui n'ont de racines ni ailleurs, ni dans la langue même, et ce sont là les vrais radicaux; il y en a qui ont leurs racines dans une autre langue, mais qui sont eux-mêmes, dans la leur, racines d'un grand nombre de dérivés et de composés, *DUMARSAIS, Œuvres, t. III, p. 214.* Que les radicaux primitifs soient les uns et les articulations que nous dicte la nature... *DESTUTT TRACY, Inst. Mém. sc. mor. et pol. t. III, p. 511.* || Pour la distinction de racine et radical, voy. *RACINE*, n° 13. || Le radical d'un mot se dit aussi de la partie invariable d'un mot, par opposition aux terminaisons ou désinences que ce mot peut recevoir. || 4° Terme d'algèbre. Signe radical, signe qui se met devant les quantités dont on veut extraire la racine. || Quantité radicale, quantité précédée du signe radical. || Substantivement, un radical, des radicaux. Remarquons que, pour abrégé, au lieu de dire, quantité radicale, on dit un radical, multiplier, diviser des radicaux, *CONDIL. Lang. calc. II, 13.* Des radicaux cubes, et des radicaux carrés, *POINSON, Inst. Mém. scienc. 1819 et 1820, t. IV, p. 134.* || Radical se dit aussi pour signe radical. Les quantités qui sont sous le radical s'additionnent, se soustraient, se multiplient et se divisent de la même manière que les autres, *CONDIL. Lang. calc. II, 13.* || 5° Terme de chimie. Vinaigre radical, se dit pour désigner l'acide acétique. Le vinaigre radical, c'est-à-dire le vinaigre privé d'eau, autant qu'il est possible, a des propriétés singulières... *CONDORCET, Courtaux.* || *S. m.* Nom donné aux corps simples qui, dans les acides ou les bases, sont combinés avec un autre corps qu'on regarde comme principe acidifiant ou basifiant. Les radicaux sont simples ou composés : les métalloïdes sont les radicaux simples des acides oxygénés; les métaux sont les radicaux des oxydes métalliques. Le sodium est le radical de la soude. Il paraît qu'à densité égale l'oxygène est celui qui a le moins de

pouvoir réfringent, et qu'un corps combustible en a toujours plus que le corps brûlé dont il est le radical, *THENARD, Traité de chim. t. I, p. 218*, dans *FOUGENS*. || En chimie organique, on n'admet que des radicaux composés; les uns ont une existence réelle comme le cyanogène et l'oxyde de carbone; d'autres sont purement hypothétiques, tels que l'amide, le formyle, etc. || Radical fondamental, se dit d'un hydrogène carboné qui fait le fond des combinaisons organiques. || Radical dérivé, celui qui se forme par la modification du radical fondamental en admettant, pour remplacer l'hydrogène, du chlore, du brome, de l'oxygène, des métaux ou même des groupes faisant fonction de corps simples. || 6° Terme de politique. Qui travaille à la réformation complète, absolue, de l'ordre politique dans le sens démocratique. Le parti radical. || Substantivement. Les radicaux, un radical.

— **HIST.** xiv^e s. C'est le fin et bon or potable, L'humide radical notable, *Nat. d'Alch. err. 980.* || xvi^e s. La concorde qui dure est celle qui est entre gens de bien; car, étant alimentée d'une humeur radicale si parfaite, elle demeure toujours vive et fraîche, *LANOUE, 66.*

— **ETYM.** *Prov. radical*; ital. *radicale*; du lat. *radicalis* (supposé d'après l'adverbe *radicaliter*), de *radix*, racine.

RADICALEMENT (ra-di-ka-le-man), *adv.* Dans sa racine, dans sa source. Comme si c'était une nouveauté que la grâce fut fondée radicalement sur la nature, *BOSS. Passages éclaircis, avert.* Et parce que vous [Dieu] pouvez tout ce que vous voulez, tout vous est possible, et il n'est possible radicalement et originairement que parce que vous le pouvez, *10. Élévat. sur myst. III, 3.* J'immole encor pour vous tout mon ressentiment; Oui, je veux la guérir, et radicalement, *BEONARD, Fol. amour. II, 11.* Nul ne détruit si radicalement le gouvernement que celui qui en tire un usage directement contraire à la fin pour laquelle il est institué, *J. J. ROUSS. Lett. de la montagne, 6.*

— **HIST.** xiv^e s. Je ne l'entent pas [l'anatomie] à desclairier [exposer] radicalement, *H. DE MONDEVILLE, f° 7.*

— **ETYM.** *Radical*, et le suffixe *ment*.

† **RADICALISME** (ra-di-ka-li-sm'), *s. m.* Néologisme. Système des radicaux, des partisans de la réforme complète de la société politique. Le radicalisme a gagné des partisans. Le radicalisme de ses opinions.

— **ETYM.** *Radical*.

RADICANT, ANTE (ra-di-kan, kan-t'), *adj.* Terme de botanique. Qui produit des racines distinctes de la racine principale. La tige du chiendent est radicante. || Plantes radicantes, plantes dont les branches jettent des racines sur la terre, ou s'accrochent aux arbres, aux murs, par des racines ou fibres adventives qu'elles y implantent : lierre, jasmin de Virginie.

— **ETYM.** Lat. *radicare*, pousser des racines, de *radix*, racine.

† **RADICATION** (ra-di-ka-sion), *s. f.* Terme de botanique. Ensemble ou disposition des racines d'une plante. || Action par laquelle les plantes poussent des racines.

— **ETYM.** Lat. *radicare*, pousser des racines.

† **RADICELLAIRE** (ra-di-sèl-lè-r'), *adj.* Terme de botanique. Qui a rapport à la radicelle. || Qui a la forme d'une petite racine.

† **RADICELLE** (ra-di-sè-l'), *s. f.* Terme de botanique. Petite racine; dernière division des racines.

— **ETYM.** Diminutif du lat. *radix*, racine.

† **RADICIFLORE** (ra-di-si-flo-r'), *adj.* Terme de botanique. Dont les fleurs naissent d'une tige souterraine.

— **ETYM.** Lat. *radix*, racine, et *fleur*.

† **RADICIFORME** (ra-di-si-for-m'), *adj.* Terme de botanique. Qui ressemble à une racine.

— **ETYM.** Lat. *radix*, et *forme*.

† **RADICIVORE** (ra-di-si-vo-r'), *adj.* Terme de zoologie. Qui se nourrit de racines.

— **ETYM.** Lat. *radix*, racine, et *vorare*, manger.

RADICULE (ra-di-ku-l'), *s. f.* || 1° Dans le langage ordinaire, petite racine. En recouvrant la tige de terre, on donne lieu au développement d'une multitude de radicules qui naissent de différents points de cette même tige, *SACCSUAE, Voy. Alpes, t. IV, p. 251*, dans *FOUGENS*. Ces radicules sont autant de bouches toujours ouvertes, pour recevoir les sucs alimentaires et les transmettre aux maîtresses racines, *BONNET, Us. feuell. plant. 5^e mém.* || 2° Dans le langage de la botanique, partie de l'embryon qui la première perce l'enveloppe de la graine pour s'enfoncer en terre. La radicule

et la plumule composent la plantule. On a beaucoup admiré le retournement de la radicule dans les graines semées à contre-sens, *10. ib. 2^e mém.*

— **ETYM.** Diminutif du lat. *radix*, racine.

RADIÉ, ÉE (ra-di-é, ée), *adj.* || 1° Qui est disposé en rayons partant d'un centre commun. Un marbre blanc incrusté de jaspe et entouré d'un cercle d'argent radié en forme de soleil, *CHATEAUBR. Itin. 3^e part.* || Terme de numismatique et de blason. Couronne radiée, voy. *RADIAL*, n° 4. || 2° Terme de botanique. Qui est disposé en rayons partant d'un centre commun. || Fleur radiée, fleur synanthéro dont les fleurettes du centre sont des fleurons, et celles de la circonférence des demi-fleurons. || Substantivement, une radiée. || 3° Terme de zoologie. Chez les mollusques, opercule radié, celui dont les éléments concentriques, augmentant du sommet marginal à la base, sont coupés par des stries qui partent en rayonnant de ce sommet. || *S. m. pl.* Les radiés, synonyme de radiaires.

— **ETYM.** Lat. *radiatus*, qui est en forme de rayon, de *radius*, rayon.

1. **RADIER** (ra-di-é; l'r ne se prononce pas et ne se lie pas; au pluriel, des ra-di-é-z en bois), *s. m.* || 1° Grille de charpente sur laquelle on établit les fondations des écluses, des batardeaux. || 2° Plus ordinairement, sol artificiel, ordinairement construit en maçonnerie, pour asséoir une construction hydraulique et remédier au peu de solidité du terrain. || Avant-radier, ouvrage destiné à prévenir les affouillements aux abords d'une construction hydraulique; il est construit en amont. || Arrière-radier, ouvrage semblable à l'avant-radier, mais construit en aval. || 3° Plancher en pierre ou en bois compris entre les piles d'un pont ou entre les bajoyers d'une écluse, sur lequel l'eau coule, et qu'on pratique pour empêcher que la force du courant ne dégrade les fondements des piles ou des bajoyers. || 4° Par extension, partie du biez qui donne l'eau immédiatement à la roue d'une usine hydraulique. || 5° Plateforme, soit en charpente, soit en maçonnerie, sur laquelle se fait le mouvement des portes, à l'entrée d'un bassin, pour la construction et le radoub des vaisseaux, ou, simplement, pour recevoir les vaisseaux dans un port.

— **HIST.** xiv^e s. Radier, *DU CANGE, dyapula.*

— **ETYM.** Origine inconnue. Scheler propose d'y voir un dérivé analogue à *radeau*. On le trouve employé au xvi^e siècle en un sens qui ne paraît pas se rattacher au nôtre : Il les fist grisler gaillardement dedans un beau radier de feu, *TABUREAU, Dial. p. 177*, dans *LACUENE*.

† 2. **RADIER** (ra-di-é), *v. n.* Néologisme. Rayonner. À l'extrémité de la grande allée étincelait un disque éblouissant, au centre duquel radiait la couronne impériale, *J. DE PRECY, la Liberté, 12 juin 1867.* || Rayonner, briller de joie, de contentement. [Dindes truffées] astres benins dont l'apparition fait scintiller, radier et tripudier les gourmands de toutes les catégories, *BRILLAT-SAVARIN, Physiol. du goût, Médit. xxvii.*

— **ETYM.** Néologisme peu recommandé puisqu'on a rayonner, mais qui s'appuie sur *radiant*, dont il serait le verbe.

† 3. **RADIER** (ra-di-é), *v. a.* Néologisme. Rayer une inscription hypothécaire; effacer un nom d'une liste.

— **ETYM.** Voy. *RADIATION* 2. *Radier* n'est pas un bon mot, mais il s'est introduit à la faveur de *radiation*, qui n'a non plus qu'une médiocre autorité.

RADIEUX, EUSE (ra-di-é, é-z'), *adj.* || 1° Qui a des rayons de lumière. Corps radieux. Le soleil radieux, celui d'où émanent les rayons lumineux. || Il se dit surtout en poésie et dans le style élevé. Entre tant de grâces si radieuses dont le ciel a comblé ce prince [le duc de Bourgogne], il se peut avancer qu'il n'y en a aucune dont il doive ressentir plus de joie que de la princesse avec laquelle il se trouve uni, *ST-SIM. 265, 56.* Elle dit, et soudain de son aile brillante Trace en arc radieux sa route étincelante, *DELLILLE, Enéide, IX.* Des jardins délicieux s'étendent autour de la radieuse Jérusalem, *CHATEAUBR. Mart. III.* || 2° *Fig.* Animé par le contentement. Si j'ose vous dire mon sentiment sur deux ou trois mots, celui de *radieux* est trop peu antique pour un homme tout frais sorti du Parnasse; j'aurais tâché de mettre *impérieux* ou quelque autre mot, *RAC. Lett. à l'abbé Levasseur* (à propos d'une pièce de vers de eot abbé), 27 mai 1661. À peine sur son banc on discernait le chancre, Tandis qu'à l'autre banc le

des rafales. Un navire rafalé. || Fig. et familièrement. Se dit d'un homme qui manque d'argent ou de choses indispensables, qui a subi des revers de fortune. Je vais te mener voir le quartier des rafalés; connais-tu ça, toi, les rafalés? Comme ce mot, originaire des pontons, n'avait pas encore pris son essor et fait son entrée dans le monde, il m'était complètement inconnu.... Avant tout, Bertaut, pourrais-tu m'expliquer d'où vient ce mot de rafalé? — Pardi, c'est pas malin à deviner. Est-ce qu'un terme de marine rafaler ou affaler ne signifie pas descendre quelque chose, se trouver sous le vent? Eh bien! un rafalé est un garçon qui est en bas, qui est sous le vent de sa bouée, GARNERAY, *Mes Pontons*, ch. II. (La scène se passe en mai 1806.)

— ÉTYM. *Rafale*.

† RAFF (raf), *s. m.* Nageoires du poisson appelé flet, qui, avec la peau grasse à laquelle elles sont attachées, constituent un mets délicat.

† RAFFAUX (ra-fô), *adj.* Terme de forestier. Mal venu. La gelée qui, tous les ans et presque en toute saison, se fait sentir dans ces combes, et, supprimant en partie les jeunes rejetons, rend les arbres raffaux, rabougris et galeux. BUFF. *Exp. sur les végét. 2^e mém.*

— ÉTYM. Origine inconnue.

RAFFE (ra-f), *s. f.* Voy. RAFLÉ 1.

† RAFFERMER (ra-fêr-mé), *v. a.* Affermer de nouveau. J'ai une terre à raffermir, j'ai mille choses trop longues à dire, SEV. 29 avril 1685.

— ÉTYM. *Re...*, et *affermer*.

RAFFERMIR, MIE (ra-fêr-mi, mie), *part. passé* de raffermir. Rendu plus ferme.L'oiseau sort; l'escadron raffermi Rit du honteux départ d'un si faible ennemi [un hibou], BOIL. *Lutr.* III. Figurez-vous ce que c'est que d'être un mois entier sans recevoir un seul mot de ceux qui sont votre consolation... ne me laissez jamais dans ces tourments-là, tant que la santé de Mme d'Argental ne sera pas raffermie, volt. *Lett. d'Argental*, 24 juill. 1749. Oui, tel est mon espoir, ô moitié de ma vie! C'est par lui que déjà mon âme raffermie A pu voir sans effroi sur les traits enchanteurs Se faner du printemps les brillantes couleurs, LAMART. *Mérid.* 1, 5.

RAFFERMIR (ra-fêr-mir), *v. a.* || 1^o Rendre plus ferme, plus solide. Raffermir les dents. Le froid a raffermi le sol. || 2^o Fig. Remettre dans un état plus assuré, plus ferme. Raffermir la santé. Les officiers raffermirent les troupes qui pliaient. Adieu, raffermissez ce généreux courage, CORN. *Cinna*, 1, 4. Raffermis ma vertu, qu'ébranlant tes soupirs, BOIL. *Lutr.* II || [Louis XIV] savait bien que le courage peut raffermir une couronne, et que l'infamie ne le fait jamais, MONTESQ. *Hom.* V. Vous pouvez raffermir, par un accord heureux, Des peuples et des rois les légitimes nœuds, volt. *Brutus*, 1, 2. Être d'un siècle entier la pensée et la vie, Emousser le poignard, décourager l'envie, Ébranler, raffermir l'univers incertain, LAMART. *Mérid.* II, 7. || 3^o Se raffermir, *v. réfl.* Devenir plus ferme, plus solide. La peau se raffermir par des astringents. || Fig. Si votre santé se raffermissait. Vous vous êtes raffermi dans votre résolution.

— HIST. XVI^e s. Les dents se peuvent raffermir et tenir fermement dans leurs alveoles, PARÉ, xv, 27.

— ÉTYM. *Re...*, et *affermer*.

RAFFERMISSEMENT (ra-fêr-mi-se-man), *s. m.* Action de raffermir; état de ce qui est raffermi. Le raffermissement du sol. Le raffermissement des chairs. || Fig. Le raffermissement du crédit public. Le raffermissement du courage. Que leurs dernières espérances [des ennemis] soient tombées par le raffermissement d'une santé qui donnera au monarque [Louis XIV] le plaisir de voir les princes ses petits-fils soutenir ou accroître ses destinées, LA BRUY. x.

† RAFFES (ra-f), *s. f. pl.* Rognures des peaux, chez les tanneurs et les mégisseries.

† RAFFILER (ra-fi-lé), *v. a.* Arrondir le bout des doigts d'un gant. || Dresser le tranchant d'une pierre à fusil.

— ÉTYM. *Re...*, et *affiler*.

† RAFFINADE (ra-fi-na-d'), *s. f.* Espèce de sucre, le plus pur et le plus beau de tous.

— ÉTYM. *Raffiner*.

RAFFINAGE (ra-fi-na-j'), *s. m.* Opération qui consiste à séparer d'une substance les matières étrangères qui en altèrent la pureté. || Particulièrement, la purification du sucre brut au moyen du charbon animal et du sang de bœuf.

— REM. On ne dit plus le raffinage des métaux; on dit l'affinage. On ne dit plus l'affinage du sucre, du salpêtre, on dit le raffinage.

RAFFINÉ, ÉE (ra-fi-né, née), *part. passé* de raffiner. || 1^o Rendu plus fin, plus pur. Sucre raffiné. || En Normandie, à Neuchâtel, on appelle fromage raffiné, du fromage qui a subi une fermentation, par opposition au fromage blanc ou frais. || 2^o Fig. Qui pousse loin la subtilité, la finesse. Il faisait pour elle toutes les galanteries d'un amant bien raffiné, SCARR. *Rom. com.* II, 49. Je donne aux plus raffinés de nos bons esprits à écrire plus finement sur une pareille matière, ID. *Lett. Œuv.* t. I, p. 214, dans POUGENS. [Cromwell] hypocrite raffiné autant qu'habile politique, capable de tout entreprendre et de tout cacher, BOSS. *Reine d'Angleterre*. Les gens d'esprit ne sont pas des Crotoniates comme toi, mais ce sont des Sybarites encore plus raffinés que je n'étais, FONTEN. *Dial.* II, *Morts anc.* Nous avons vu les testaments des Colbert et des Louvois donnés comme des pièces authentiques par des politiques raffinés qui n'étaient jamais entrés seulement dans l'antichambre d'un bureau de la guerre ni des finances, volt. *Mémoires hist. Mensonges impr.* 5. Les Français si délicats en matière de goût et si raffinés sur les plaisirs en tout genre, D'ALEMB. *Éloges, Règn. Desm.* || Malin, intelligent. Il fallait, en effet, être bien raffiné! MOL. *V. Ét.* 1, 8. || *S. m.* C'est un raffiné, c'est un homme qui raffine sur les choses. || Raffinés d'honneur, nom qu'on donnait sur la fin du XVI^e siècle et dans le commencement du XVII^e à des gentilshommes qui se piquaient d'être pointilleux et qui, sur le moindre prétexte, se battaient en duel. || 3^o Qui porte le caractère de la subtilité, de la finesse, en parlant des choses. À le bien prendre, la plus raffinée perfection a toujours quelque trait d'imperfection, LA MOTHE LE VAYER, *Vertu des païens*, II, *Avant-propos*. Ceux qui trouvent vulgaire tout ce qui n'est pas raffiné, BOSS. *Lett. Corn.* 452. Un effet de la plus raffinée politique du prince d'Orange, MAINTENON, *Lett. au card. de Noailles*, 21 mai 1701. Un orgueil plus raffiné blouse moins, quoiqu'il soit à peu près le même dans le fond, AOLLIN, *Hist. anc. Œuv.* t. X, p. 209, dans POUGENS. || 4^o Qui porte le caractère d'une extrême recherche. La corruption d'une vie impure et du libertinage raffiné, BOURDAL. *Myst. Epiphân.* t. I, p. 127. C'est de là que devaient sortir les hommes de la vertu la plus haute et de la méchanceté la plus raffinée, MORA. *Claude et Nér.* 1, 50. Comment trouvez-vous ce tour raffiné de vengeance? GENLIS, *Mères riv.* t. I, p. 209, dans POUGENS.

— HIST. XVI^e s. Si je pouvois parvenir à estre conté entre les r'afinez, je serois bien content.— Apprenez moi que c'est, ce m'est un terme nouveau.— Ce sont gens qui se battent pour un clin d'œil, si on ne les salue que par acquit, pour une froideur, si le manteau d'un autre touche le leur, si on crache à quatre pieds d'eux, D'AUS. *Fan.* 1, 9. Me voudriez-vous bien nommer quelques-uns de ces rafinez d'honneur? ID. *ib.*

RAFFINEMENT (ra-fi-ne-man), *s. m.* || 1^o Action de rendre plus fin, plus pur. Ce qui est une des causes de la distribution et peut-être aussi du raffinement des esprits [animaux], BOSS. *Connaiss.* II, 6. || 2^o Fig. Extrême subtilité, extrême finesse. Un événement manifeste [la ruine totale des Juifs] nous met au-dessus de tous les raffinements des chronologistes, BOSS. *Hist.* II, 4. Les chagrins dévorants et l'infâme ruine, Enfants infortunés de ses raffinements [de la chicane], BOIL. *Lutr.* V. Toutes ses vues, toutes ses maximes, tous les raffinements de sa politique [du plénipotentiaire] tendent à une seule fin, qui est de n'être point trompé, et de tromper les autres, LA BRUY. X. Faut-il tant de raffinement pour savoir que le monde est un guide trompeur? MASS. *Carême, Salut.* Je vous dis ici le secret d'un métier où j'ai vieilli; je vous en fais voir les raffinements, MONTESQ. *Lett. pers.* 57. Quand on voit, chez le plus heureux peuple du monde [les Suisses], des troupes de paysans régler les affaires de l'État sous un chène et se conduire toujours sagement, peut-on s'empêcher de mépriser les raffinements des autres nations, qui se rendent illustres et misérables avec tant d'art et de mystère? J. J. ROUSS. *Contr. soc.* IV, 4. || 3^o Excès de recherche en certaines actions, en certaines habitudes. Tous les raffinements dont nous nous servons pour couvrir nos tables, suffisent à peine à nous déguiser les cadavres qu'il nous faut manger pour nous assouvir, BOSS. *Hist.* II, 4. La fausse modestie est le dernier raffinement de la vanité, LA BRUY. XI. On y supplée par mille raffinements à la simplicité des mets dont il faut user, MASS. *Carême, Jeûne*. Voilà où vous en êtes, vous qui prétendez que rappeler les coutumes à la règle est un raffinement insensé, ID. *Carême, Salut.*

Apprenez que mon maître est, en fait de tendresse, Plein de raffinement et de délicatesse, DESTOUCH. *Irrésolu*, III, 54. On était barbare en cérémonie chez les peuples chrétiens occidentaux, et ce raffinement d'inhumanité n'a jamais été connu que d'eux, volt. *Mœurs*, 94. Le fils [de Crébillon], dans des romans pleins d'esprit et dictés par une connaissance profonde de tous les replis honteux du cœur humain, a tracé du pinceau le plus délicat et le plus vrai les raffinements, les nuances, et jusqu'aux grâces de nos vices, D'ALEMB. *Éloges, Crébillon*. Le raffinement le plus odieux du despotisme est de diviser ses esclaves, RATNAL, *Hist. phil.* IV, 21.

— ÉTYM. *Raffiner*.

RAFFINER (ra-fi-né), *v. a.* || 1^o Rendre plus fin, plus pur. Raffiner le sucre. Les Vénitiens, à raison de leur commerce si brillant autrefois avec le Levant, ont les premiers reçu et les premiers purifié ou raffiné le borax, FOURCROY, *Conn. chim.* t. III, p. 329. || Raffiner le salpêtre, lui enlever les 8 à 10 pour 100 de substances étrangères qu'il contient à l'état brut. || Raffiner ou affiner le fromage, lui donner un goût plus fin. || 2^o Terme de relieur. Raffiner le carton, coller du côté du mors une bande de papier plus ou moins large pour le rendre plus propre et plus dur, *Manuel du relieur*, p. 337, Roret 1827. || Terme de papetier. Réduire à une plus grande ténuité la matière du chiffon effiloqué. || Terme de verrier. Chauffer fortement le four quand le verre se gâte pendant le travail. || 3^o Fig. Rendre plus délicat, plus subtil, plus fin. Les favoris ignorants sont en perpétuel danger de se perdre et de perdre leur pays, lors même qu'ils ont raffiné leur ignorance par l'usage de la cour, BALZ. *De la cour, 2^e discours*. Ils disent librement que leur expérience A raffiné les vers fantastiques d'hommeur, Ainsi que les Gascons ont fait le point d'honneur, RÉGNIER, *Sat.* IX. On dit que l'usage raffine l'oreille, par ce qu'il allie plus vite, avec les sons qui la frappent, le jugement que porte l'esprit sur la beauté des accords, BOSS. *Conn.* 1, 8. Qui ne voit par expérience que la raison, ministre des sens, et appliquée tout entière à les servir, emploie toute son industrie à raffiner leur goût, à irriter leur appétit, à leur assaisonner leurs objets? 10. *Panég. St Benoît*, 1. Cet art [l'imprimerie], disait Boyer, a troublé les familles; il a trop raffiné les garçons et les filles, volt. *Ép.* 100. || 4^o V. n. Porter un excès de subtilité dans.... Il est vrai qu'en beaucoup de points elle [la justice] dépend des lois positives; mais le langage de la loi est simple; sans vouloir briller ni raffiner, elle ne veut être que nette et précise, BOSS. *Polit.* VIII, 3, 5. On concluait qu'il ne fallait pas, en matière de religion, raffiner plus que nos ancêtres, ni entreprendre de changer le monde, ID. *Hist.* II, 12. Mais vous, qui raffinez sur les écrits des autres, De quel œil pensez-vous qu'on regarde les vôtres? BOIL. *Sat.* IX. On ne pourrait abolir les duels en établissant des écoles où l'on raffinerait sur le point d'honneur, MONTESQ. *Rom.* XXII. || Porter un excès de recherche dans. Philippe, déjà vieux, raffine sur la propreté et sur la mollesse; il passe aux petites délicatesses, LA BRUY. XI. Il lui suffisait de se relâcher l'esprit, et il n'avait pas le temps de mettre beaucoup de soin à raffiner sur les plaisirs, FONTEN. *Czar Pierre*. N'est-ce pas parmi les grands que la débauche plus affreuse raffine même sur les crimes communs? MASS. *Carême, Immutab.* Ils ont le goût trop simple pour raffiner de la sorte, DESTOUCH. *Fausse Agnès*, 1, 2. || Aller plus loin que les autres en quelque chose. C'était en menterie un auteur très-célèbre, Qui sut y raffiner de si digne façon Qu'aux maîtres du métier il en eût fait leçon, CORN. *Suite du Ment.* 1, 6. Je passe pour un homme à pouvoir raffiner sur les airs les plus fins qu'on se puisse donner, HAUTEROCHE, *Bourg. de qual.* II, 1. Ayant su raffiner sur l'amour conjugal, LA FONT. *Matr.* Je n'ai point voulu raffiner sur cette discussion des temps, BOSS. *Hist.* 1, 4. Quand on parle de sauce, il faut qu'on y raffine, BOIL. *Sat.* III. || Faire des recherches, des découvertes nouvelles (sens qui a vieilli). On a bien raffiné depuis peu dans la mécanique. || 5^o Se raffiner, *v. réfl.* Devenir plus fin, moins simple, plus habile. C'est par l'expérience que les esprits se raffinent, BOSS. *Polit.* V, II, 7. Les nations d'Europe se raffinent tous les jours, MONTESQ. *Lett. pers.* 49. Le monde va toujours, dit-on, se raffinant un peu, volt. *Dict. phil. Miracles*. || Il se dit aussi des choses. Voyez, je vous prie, comme tout s'est raffiné sur notre Loire [il s'agit d'un voyage en bateau], et combien nous

une place d'hommes et de munitions, ou, simplement, la rafraîchir, la ravitailler, y faire entrer des hommes, des munitions, des vivres. || On dit de même, en termes de marine : rafraîchir une escadre, une flotte. || 7° V. n. Devenir plus frais. La rivière rafraîchit de jour en jour. Mettez le vin rafraîchir à la cave. D'autres carafes qui rafraîchissent dans un seau de saïence, DIDEROT, *Salon de 1765*, *Œuv.* t. XIII, p. 124, dans POUËNS. || 8° Se rafraîchir, v. refl. Devenir plus frais. Le temps se rafraîchit. Bacchus se rafraîchit dans les eaux des naïades, DELILLE, *l'Hom. des ch.* III. || Avec ellipse du pronom personnel. Faire rafraîchir de l'eau dans la neige. || Prendre le frais. Vous vous rafraîchirez à l'ombre. Je vis de votre armet la visière baussée, Que pour vous rafraîchir vous levâtes exprès, MAIRET, *Sophon.* IV, 1. || 9° Se rétablir par le repos et la nourriture. Ces troupes se sont rafraîchies dans de bons quartiers. Ils débarquèrent tous Au port de Joppe, et là se rafraîchirent, LA FONT. *Fianc.* Sans être touché de la curiosité d'un pays que je n'avais jamais vu, sans avoir égard aux prières de l'équipage qui voulait se rafraîchir à terre, j'ordonnai aux pilotes qu'on retournerait en Italie, FONTEN. *Dial.* III, *Morts anc. mod.* || 10° Boire un coup, manger un peu, se reposer. Je m'en vais te verser de quoi te rafraîchir, TRISTAN, *Marianne*, IV, 5. Rafraîchissez-vous à la Garde, sév. 18 oct. 1688. || Avec suppression du pronom personnel. Faire rafraîchir les chevaux.

— HIST. XII^e s. Ne devez rafreschir tant vielle iror [colère], *Gerard de Ross.* p. 377. || XIII^e s. Tote verdeur se rafreschit, Et toz li monz [monde] ragouenist [rajeunit] Por la saison qui esl novele, *Partonopez, ms. de St-Germ.* n° 124, dans LACURNE. Et avoient mis les chevaux hors des huisiers [vaisseaux de transport] por rafreschir, VILLEH. LVI. || XIV^e s. Ainsi fu prise Vaux com vous oÿ avez, Là se sont rafreschis nos François honnorez, *Guescl.* 18564. || XV^e s. Et je m'en irai à Bruges et à Ypre apprendre encore mieux les nouvelles; et les rafreschirai par paroles, ROUSS. II, II, 174. La forte ville de Hainebon, qui grandement estoit rafraichie et renforcée, ravitaillée et pourvue de toute artillerie, id. I, 1, 186. Et vinrent à Dinan, et rafraichirent en l'abbaye, et puis passerent outre Bouchain, id. I, 1, 79. || XVI^e s. Faire rafreschir et observer estroitement les anciennes ordonnances, *Souvenirs de la Flandre wallone*, juillet et août 1867, p. 116. Une chose qui nuit es assauts, est d'assaillir avecques confusion et desordre; ce qui arrive aisement quand il faut rafraichir les hommes; parquoy, à mon avis, il suffiroit de deux mille hommes, à chascune bresche, à la fois, lesquels estans rafraichis deux fois de pareil nombre, ne faudroit employer pour les trois assauts que douze mille hommes, LANOUE, 450. Il se retira à une lieue de là, non pour rafraichir ses gens (comme on parle ordinairement), ains pour les reschauffer à couvert contre l'injure du temps, id. 660. Ce qui des racines se trouvera escorcé, froissé, ou rompu, provenant du rude arracher ou transport, sera rafreschi et osté avec la serpe, o. DE SERRES, 646. Mon cher roy [Henri IV], je n'ay voulu laisser partir ce porteur sans vous rafraichir la memoire de petite sueur [sœur] qui se meurt d'envie de vous voir, *Lettres de Catherine de Navarre, Bibl. des chartes*, 4^e série, t. III, p. 334.

— ETYM. *Re...*, et l'insulté *afraichir*, de *à*, et *frais*; bourg. *renfroichi*, *refroichi*; wallon, *rafrechi*. L'ancienne langue disait aussi souvent *refreschir*.

RAFRÂCHISSANT, ANTE, (ra-fré-chi-san, san-t'), *adj.* || 1° Qui est propre à diminuer la chaleur atmosphérique, à donner de la fraîcheur. L'ardeur de l'été y est toujours tempérée par des zéphirs rafraîchissants, qui viennent adoucir l'air vers le milieu du jour, FÉN. *Tél.* VIII. || 2° Terme de médecine. Se dit de toute substance propre à calmer la soif et à diminuer la température du corps. Les laitues sont rafraîchissantes. || *S. m.* Donner des rafraîchissants à un malade. || Il se dit par euphémisme de ce qui relâche le ventre.

RAFRÂCHISSEMENT (ra-fré-chi-se-man), *adv.* || 1° Action de rendre plus frais. Le rafraîchissement du vin dans les caves. Le rafraîchissement de l'atmosphère. Les parties orientales de l'Afrique reçoivent du rafraîchissement par le vent qui leur vient de l'Océan Persique, BONAULT, *Physique*, dans RICHELLET. || 2° Ce qui rafraîchit, tempère le corps. Prendre du rafraîchissement, avoir besoin de rafraîchissement. || Rafraîchissements intérieurs, moyens employés pour rafraîchir le corps, comme clystères, doux purgatifs, etc. Dans le cas où il [un chirurgien barbier] serait obligé de fournir des drogues

ou remèdes, je les lui payerais séparément; mais tout le reste comme saignées, rafraîchissements intérieurs, pansements.... MIGNARD, *Hist. des princ. fond. relig. du bailliage de la Montagne*, p. 188.

|| L'effet de ce qui rafraîchit. Cela vous causera trop de rafraîchissement. || 3° Action de réparer, remettre à neuf. Le rafraîchissement d'un tableau. || Rafraîchissement du cuivre, action d'allier le cuivre avec trois fois son poids de plomb. || 4° Rafraîchissement de mémoire, souvenir renouvelé. || On a dit : rafraîchissement de leçon. Cette entreprise [de l'évêque d'Agrigente] doit être un puissant rafraîchissement de leçon à toutes les puissances temporelles des monstrueux excès de l'ambition ecclésiastique, ST-SIM. 437, 74. || 5° Fig. Soulagement. Nous ne sommes plus si roués [en Bretagne, lors de la compression de troubles] : un un huit jours, seulement pour entretenir la justice; il est vrai que la penderie me paraît maintenant un rafraîchissement, sév. 24 nov. 1676. Ce saint sacrifice, rafraîchissement de nos peines, expiation de nos ignorances et des restes de nos péchés, BOSS. *Mar.-Thér.* || 6° Recouvrement de forces par le repos, la nourriture. Il a besoin de rafraîchissement. || Quartier de rafraîchissement, lieu où les troupes fatiguées se rafraîchissent. Il mit ses troupes en quartiers de rafraîchissement, ROLLIN, *Hist. anc. Œuv.* t. I, p. 419, dans POUËNS. || Fig. M. le Prince me met le couteau à la gorge, et voilà Monsieur qui pour rafraîchissement me dit que c'est ma faute, BETZ, III, 280. || 7° *S. m. pl.* Vivres dont on rafraîchit une place, une armée. || Terme de marine. Vivres frais que reçoit un bâtiment au départ ou dans les relâches. Prendre des rafraîchissements, c'est prendre du pain frais, de la viande et de l'eau fraîche, des fruits, des légumes, etc. Nous trouvons un port commode, un pays abondant en rafraîchissements, FÉN. t. XXI, p. 438. || Il se dit aussi au singulier en ce sens. Ces oies fournirent aux équipages du capitaine Cook un rafraîchissement aussi agréable qu'il le fut aux îles Malouines à nos Français, BUFF. *Ois.* t. XVII, p. 104. || 8° Mets, boissons, fruits servis dans une fête à une compagnie. À ce bal on a servi beaucoup de rafraîchissements. Vingt mille pages et vingt mille jeunes filles distribuèrent sans confusion des rafraîchissements aux spectateurs entre les rangs des sièges, VOLT. *Pr. de Babyl.* 4.

— HIST. XIV^e s. Bertran de Guésclin fit rafreschir sa gent; Mais petit lor vali lor rafreschissement, *Guescl.* 18387. || XV^e s. Ainsi qu'un doux rafraichissement de nostre vie trop souvent eschauffée de l'ardeur de tant d'ennuis.... LANOUE, 514. Tant que la meslée dura, cinquante femmes de la ville ne bougerent d'entre les soldats, leur portant ce qu'ils appellent à la mer des rafraichissements, d'ANB. *Hist.* II, 44. Il y eut cinq rafraichissements d'assaut, qui combattirent chacun une heure, id. *ib.* II, 149. Chastillon, sans donner un jour de rafraichissement aux siens, bat aux champs.... id. *ib.* II, 312.

— ETYM. *Rafraichir*. L'ancienne langue disait aussi *refreschissement*.

† **RAFRÂCHISSEUR** (ra-fré-chi-seur), *s. m.* Voy. **RAFRÂCHISSOIR**.

† **RAFRÂCHISSOIR** (ra-fré-chi-soir), *s. m.* || 1° Grand vaisseau de bois qu'on remplit d'eau pour rafraîchir le serpent de l'alambic qui sert à distiller l'eau-de-vie. On dit plus souvent réfrigérant. || 2° Vase où l'on fait rafraîchir les liqueurs et les substances alimentaires. || On dit aussi rafraîchisseur, et, adjectivement, appareil rafraîchisseur. || 3° Chez les sucriers, vase dans lequel on place le sirop après sa sortie de la chaudière à cuire. || 4° Chambre close boisée où l'on transportait la farine moulue en grosse, pour la refroidir.

RAGAILLARDI, IE (ra-ga-llar-di, die, Il mouillées), *part. passé* de ragaillardir. Je me sens tout ragaillard depuis que j'ai rendu cet argent, TH. LECLERCQ, *Prov.* t. I, p. 278, dans POUËNS.

RAGAILLARDIR (ra-ga-llar-dir, Il mouillées, et non ra-ga-yar-dir), *v. a.* Rendre gaillard. Cette nouvelle l'a tout ragaillardi. Au lieu de la ragaillardir, Vous augmentez son mal, HAUTEROCHÉ, *Deuil*, 4. Ils s'aiment passionnément [Mlle Cornelle et son mari]; cela me ragaillardit, VOLT. *Lett. Cideville*, 26 janv. 1763. || Il se dit aussi des choses qu'on rend plus gaillardes. Cinq ou six coups de bâton, entre gens qui s'aiment, ne font que ragaillardir l'affection, MOL. *Méd. malg. lui*, 1, 3. Je voudrais que vous la pussiez [une chanson] ragaillardir par-ci par-là, id. *Bourg. gent.* 1, 2. Cela ragaillardit tout à fait mes vieux jours. Et je me ressouvais de mes jeunes amours, id. *Femm. sav.* III, 9. Je suis enchanté que vous m'aimiez toujours un peu; cela

ragaillardit ma vieillesse, VOLT. *Lett. Saurin*, 13 janv. 1768. || Absolument. Je ne vois que des gens heureux : cela ragaillardit, VOLT. *Lett. Berger*, 25 fév. 1765.

— HIST. XV^e s. Me voulez-vous, quand je suis en cholere, Ragaillardir le cuer? BASSELIN, xxxvii.

— ETYM. *Re...*, et l'insulté *agaillardir*, de *à*, et *gaillard*; génev. *regaillardir*; bourguig. *reçoillardir*.

† **RAGANAGE** (ra-ga-na-j'), *s. m.* Opération par laquelle on enlève les dessous et branchages inférieurs des bois.

RAGE (ra-j'), *s. f.* || 1° Terme de médecine. Maladie particulière au genre chien, qui se caractérise par le désir de mordre, des accès de fureur et une salive propre à inoculer la maladie. L'horreur des liquides n'est pas constante dans la rage. La rage inoculée à l'homme par une morsure ne se guérit, quoi qu'on dise, par aucun remède, sinon par la cautérisation pratiquée aussitôt. On n'est pas toujours attaqué de la rage ou de la peste; il suffit souvent qu'un ministre d'État enragé ait mordu un autre ministre, pour que la rage se communique dans trois mois à quatre ou cinq cent mille hommes, VOLT. *Dial.* xxiv, 41. || Rage blanche, celle où le chien écume et mord. || Rage mue, voy. **MUE** 2. Mais parlons de cette sagesse qui me paraît une folie mue, comme une rage mue; c'est un fond de rage muette, un chien ne paraît point enragé, il semble qu'il soit sage, et cependant il est profondément dévoré de cette rage, sév. 566. || 2° Par exagération. Douleur violente. Avoir une rage de dents. L'ivrogne et le gourmand recevront leurs supplices Du souvenir amer de leurs chères délices; Et ces repas traînés jusques au lendemain Mèleront leur idée aux rages de la faim, CORN. *Imit.* I, 24. || 3° Violent transport de colère, de dépit, de cruauté. Mais voyez que sa mort mettra ce peuple en rage, CORN. *Poly.* v, 1. Patience et longueur de temps font plus que force ni que rage, LA FONT. *Fabl.* II, 44. Il [le coq] aiguisait son bec, battait l'air et ses flancs. Et, s'exerçant contre les vents, S'armaît d'une jalouse rage, id. *ib.* VII, 13. Quelle rage aux Messinois d'avoir tant d'aversion pour les pauvres Français, qui sont si aimables et si jolis! sév. 28 mars 1676. O Alger [bombardé par Duquesne], dans ta brutale fureur tu te tournes contre toi-même, et tu ne sais comment assourir ta rage impuissante, BOSS. *Mar.-Thér.* La colère dans l'âme, et le feu dans les yeux, Il distilla sa rage en ces tristes adieux, BOUL. *Sat.* I. Et moi, pour mon partage Je n'emporterai donc qu'une inutile rage, RAC. *Andr.* III, 1. Télémaque... sorti en frémissant de rage, FÉN. *Tél.* XVI. || De rage par rage. Aimer nos ennemis avec idolâtrie, De rage en leur trépas maudire la patrie, CORN. *Hor.* v, 3. Pour lui [Ver-vert] sœur Thècle oubliait les moineaux; Quatre serins en étaient morts de rage, GRESSET, *Ver-vert*, ch. I. || Fig. et familièrement. Faire rage, faire un grand désordre. Les soldats ont été chez lui, et y ont fait rage. || Faire rage contre, assaillir violemment. Le vent, la pluie et l'orage Contre l'enfant faisaient rage, LA FONT. *Imit. d'Anacr.* || En un autre sens, faire rage, se signaler, faire des prouesses, en bien comme en mal. Encore une fois, monsieur, je vous supplie très-humblement de faire rage [en sollicitant une affaire], VOIT. *Lett.* 147. Ceux qui font rage de la lyre, J'entends les poètes divins, SCARR. *Virg.* VI. Certes, vous faites rage, et payez aujourd'hui D'un jugement très-rare et d'un bonheur extrême, MOL. *l'Ét.* I, 8. Cléante : L'affaire ne se fera point? — La Flèche : Pardonnez-moi; notre maître Simon, le courtier qu'on nous a donné, homme agissant et plein de zèle, dit qu'il a fait rage pour vous, id. *l'Av.* II, 1. Toute la musique de l'opéra y fait rage, sév. 113. Par intervalles Le singe faisait rage et cognait ses timbales, V. HUGO, *Contemplations*, I, 22. || On a dit aussi faire des rages. C'est un drôle qui fait des rages, MOL. *Amph.* II, 1. || Dire rage de quelqu'un, en dire tout le mal possible. Battre sa femme, et dire au peintre rage, LA FONT. *Rém.* Le duc de Rohan descend le degré, disant rage et injure à son intendant, ST-SIM. 173, 51. || On trouve aussi dire des rages. Il disait même des rages de Votre Majesté, et puis tout d'un coup il se radoucissait, mais jamais pour M. le Cardinal, RETZ, *Mém.* t. III, liv. IV, p. 41, dans POUËNS. On dit des injures, des mépris... des plaintes, des rages.... sév. 20 oct. 1679. || Rages au pluriel. Qui n'ouït la voix de Bellone, ...Et, déjà les rages extrêmes, Par qui tombent les diadèmes, Faire appréhender le retour De ces combats.... MALH. III,

raisins secs très-petits, presque noirs, en grains détachés des rafles. Ils sont envoyés en tonneaux de Céphalonie et des diverses îles ioniennes. || Raisins de Damas, raisins secs qui viennent de Syrie; ils sont très-gros, aplatis, rougeâtres, demi-transparents; ils ont une saveur de muscat. || 3° Raisin d'Amérique, la phytolaque décandré (phytolaccées). || Raisin barbu, la cuscute monogyne (convolvulacées), qui s'attache aux vignes du Languedoc. || Raisin des bois, nom vulgaire de l'airelle myrtille. || Raisin de corneille, nom donné parfois à la plante, mais surtout aux baies de la camarine (em-petrum nigrum, L.). || Raisin d'ours, voy. ARBOUSIER. || Raisin de renard, ou herbe paris, parisette, *paris quadrifolia*, L., plante qui croît dans les bois ombragés et porte une laie de la grosseur d'un grain de raisin. || Raisin de mars, *ribes rubrum*, groseille. || Raisin de mer, *l'ephedra distachya*, famille des gnétacées. || 4° Raisin de seiche, les œufs de cet animal. || Raisin du tropique, voy. SARGASSE. || 5° Raisin ou grappe de raisin, projectile appelé aussi mitraille. || 6° Terme de papeterie. Grand raisin, nom d'une sorte de papier qu'on emploie surtout dans les éditions de luxe, ainsi dit à cause d'une grappe de raisin qui servait de marque diaphane à ce papier. Pour chaque rame de papier grand raisin double, du poids de 25 livres et au-dessus.... Décl. 22 oct. 1715. Tarif. || Grand raisin, le plus grand format de papier dont on se serve pour faire des tentures.

— REM. Cueillir un raisin, manger un raisin : cette locution n'est autorisée par aucun grammairien, ni aucun dictionnaire, un raisin ne se disant qu'en parlant de toute une espèce : le muscat est un bon raisin; il faut dire cueillir une grappe de raisin ou cueillir du raisin. De fait, l'usage ne dit guère un raisin pour une grappe de raisin; néanmoins, comme raisins se dit au pluriel pour des grappes de raisins (Voyez ces raisins comme ils sont jaunes), rien au fond n'interdit logiquement de dire un singulier en ce sens.

— HIST. XIII^e s. Et toute autre manière d'aignon, dates, figues, et toute manière de reisis, *Liv. des mē.* 32. ... Tant que li roisin sont fourmē, le [la] despuelle est contēe por mueble, *DEAM.* XXIII, 4. || XVI^e s. Raisins nigrier, pivot, pique-poule, menlon, foïrard, brumestres, piquardant... la bernelle, et autres infinis, o. DE SERRES, 152.

— ETYM. Berry, *rasin*; picard *rosin*, roisin; bourg. *razin*; provenç. *razin*, *razain*; catal. *rahim*; espagn. *racimo*, grappe; ital. *racemo*; du lat. *racemus*; compar. *ῥᾶξ*, ῥᾶξ, grain de raisin, et sanscr. *drākshā*, raisin.

RAISINÉ (rè-zi-né), s. m. Confiture faite avec du jus de raisin et des fruits, surtout des poires. Quand le raisiné sera à demi froid, vous le mettrez dans des pots, *GENLIS, Maison rust.* t. II, p. 433, dans *POUGENS*. || Fig. Il ne veut point tâter du raisiné, se disait de celui qu'on pressait inutilement de résigner un bénéfice, une charge, par un mauvais jeu de mots sur *résigné* qui se prononçait *résiné*. || Fig. Faire du raisiné, saigner au nez, en argot.

— HIST. XII^e s. La grappe d'icels, grappe de fiel et raisinet mult amer, *Liber psalm.* f° 246. || XV^e s. On m'a dit que l'evesché est en grand bransle, et qu'il sent bien la resinée, *Recueil général des caquets de l'accouchée*, édit. de Metz, p. 57, 2^e journée. || XVI^e s. Nous avons maintenant l'usage de la resinée (incogneuē des anciens) servant aussi en cuisine; on la fait de raisins noirs, délicats et bien meurs... elle se conservera longuement, s'endurcissant comme cotignac, o. DE SERRES, 236.

— ETYM. *Raisin*; génev. *la resinée*.

† RAISINIER (rè-zi-nié), s. m. Arbre d'Amérique. † RAISINIÈRE (rè-zi-niè-r'), s. f. Petite tumeur granuleuse, brune ou noirâtre, qui se forme quelquefois sur la surface de la cornée, à la suite des ulcères ou des plaies accidentelles de cette membrane. C'est une forme de la hernie ou proéminence de l'iris.

— ETYM. *Raisin*, à cause de l'apparence.

RAISON (ré-son), s. f. || 1^{re} Faculté par laquelle l'homme connaît, juge et se conduit. Puisqu'il est certain que la raison des hommes ne s'étend pas si loin que la vérité des choses, *BALZ*, lett. 44, liv. I. Vous serez toujours... un esprit chaussé tout à rebours. Une raison malade et toujours en débauche, *MOL. l'Ét.* II, 14. Montaigne est incomparable... pour convaincre si bien la raison de son peu de lumière et de ses égarements, qu'il est difficile,

quand on fait un bon usage de ses principes, d'être tenté de trouver des répugnances dans les mystères, *PASC.* *Entretien avec M. de Sici*. Notre raison est toujours déçue par l'inconstance des apparences, *id. Pens.* I, 4, édit. HAVET. Examinons donc ce point, et disons : Dieu est, ou il n'est pas; mais de quel côté pencherons-nous? la raison n'y peut rien déterminer; il y a un chaos infini qui nous sépare, *id. ib.* x, 1. Soumission et usage de la raison, en quoi consiste le vrai christianisme, *id. ib.* xxv, 182. Instinct et raison, marques de deux natures, *id. xxv*, 45. L'homme n'agit point par la raison qui fait son être, *id. ib.* xxv, 27. Deux excès : exclure la raison, n'admettre que la raison, *id. ib.* XIII, 7. L'âme, devenue captive du plaisir, devient ennemie de la raison, *boss.* *la Vallière*. Ce serait à nous à condamner notre raison comme aveugle et téméraire, et non pas à notre raison de trouver à redire aux œuvres de Dieu, *BOURDAL.* *Dim. de la Quinquagés.* *Dominic.* t. I, p. 448. Qui ne sait qu'elle fut admirée dans un âge où les autres ne sont pas encore connues; qu'elle eût de la sagesse en un temps où l'on n'a presque pas encore de la raison? *FLÉCH.* *Mme d'Aiguillon*. Il est d'autres erreurs dont l'aimable poison D'un charme bien plus doux enivre la raison, *BOUL.* *Sat.* IV. Et quelle âme, dis-moi, ne serait éperdue Du coup dont ma raison vient d'être confondue? *rac.* *Andr.* III, 4. Cette fière raison dont on fait tant de bruit, Contre les passions n'est pas un sûr remède; Un peu de vin la trouble, un enfant la séduit, *NESBOUL.* *Poés.* t. I, p. 34. Rien ne sied mieux à notre raison que des conclusions un peu timides, *FONTEN.* *Dodart*. La raison nous propose un trop petit nombre de maximes certaines, et notre esprit est fait pour en croire davantage, *id.* *Dial.* v, *Morts anc. mod.* On se sert de la raison comme d'un instrument pour acquérir les sciences; et on se devrait servir au contraire des sciences comme d'un instrument pour perfectionner sa raison, *ROLLIN.* *Traité des Ét.* v, 2. La raison peut se définir une faculté de notre âme par laquelle nous découvrons la certitude des choses obscures ou douteuses en les comparant avec des choses qui nous sont évidemment connues, *DEMAR.* *Éuv.* t. VI, p. 6. Le cœur ne manque guère de trahir la raison, quelque leçon qu'il en ait reçue, *STAAL.* *Mém.* t. II, p. 423. La raison a un empire naturel; elle a même un empire tyrannique : on lui résiste, mais cette résistance est son triomphe, *MONTESQ.* *Espr.* XXVIII, 38. M. Locke a développé à l'homme la raison humaine, comme un excellent anatomiste explique les ressorts du corps humain, *VOLT.* *Diét. phil.* *Locke*. Le caractère de la raison le plus marqué, c'est le doute, c'est la délibération, c'est la comparaison, *BUFF.* *Nature des anim.* La raison des femmes est une raison pratique, qui leur fait trouver très-habilement les moyens d'arriver à une fin connue, mais qui ne leur fait pas trouver cette fin, *J. J.* *rouss.* *Ém.* v. De toutes les facultés de l'homme, la raison, qui n'est, pour ainsi dire, qu'un composé de toutes les autres, est celle qui se développe le plus difficilement et le plus tard, *id. ib.* II. La froide raison n'a jamais rien fait d'illustre, et l'on ne triomphe des passions qu'en les opposant l'une à l'autre, *id.* *Hél.* IV, 42. On dit communément que les animaux sont bornés à l'instinct, et que la raison est le partage de l'homme; ces deux mots instinct et raison, qu'on n'explique point, contentent tout le monde, et tiennent lieu d'un système raisonné, *CONDIL.* *Traité anim.* II, 5. || Fig. Il n'est que les lumières de votre foi [ô Dieu] qui puissent redresser ses jugements [de l'homme], ouvrir les yeux de son âme, être la raison de son cœur, lui apprendre à se connaître, *MASS.* *Avert.* *Dispos.* || Avoir sa raison, toute sa raison, jouir de la plénitude de ses facultés intellectuelles. || Âge de raison, âge où les enfants commencent à jouir de la raison. De petits enfants avant l'âge de raison, *boss.* *avert.* 42. Il était cher à toute la maison, N'étant encor dans l'âge de raison, *GRESSET.* *Ver-vert*, I. || Un être de raison, voy. ÊTRE 2, n° 3. || Perdre la raison, devenir fou. Je pense mille fois le jour au chevalier de Grignan, et ne puis pas m'imaginer qu'il puisse soutenir cette perte [celle de Turenne] sans perdre la raison, *sev.* 201. Il faut qu'il écoute mes détails cruels, qu'il entre dans mes colères, qu'il me dise que j'ai raison pour m'empêcher de la perdre tout à fait, *id.* *Mouleau*, 4^{er} mars 1684. || Perdre la raison, se dit aussi d'un homme qui fait quelque chose de contraire à la raison, au bon sens. Il faut que vous ayez perdu la raison, pour avoir tenu ce langage. || Terme de métaphysique. Raison pure ou intuitive, se dit par opposition à raison empirique ou connaissances expérimentales.

Son traité [de Kant] sur la nature de l'entendement humain, intitulé Critique de la raison pure, parut il y a trente ans, et cet ouvrage fut longtemps inconnu; mais, lorsqu'enfin on découvrit les trésors d'idées qu'il renferme, il produisit une telle sensation en Allemagne, que presque tout ce qui s'est fait depuis en littérature comme en philosophie, vient de l'impulsion donnée par cet ouvrage, *STAEL.* *Allem.* III, 6. || Culte de la Raison, culte célébré pour la première fois dans l'Église métropolitaine de Paris, le 20 brumaire an II (10 nov. 1793), et bientôt imité dans toute la France. || 2^e Raison se dit de la somme de vérités que les hommes admettent uniformément; cette raison est souvent nommée raison impersonnelle. À la vérité, une raison est en moi; car il faut que je rentre sans cesse en moi-même pour la trouver; mais la raison supérieure qui me corrige dans le besoin et que je consulte n'est point à moi, et elle ne fait point partie de moi-même; cette règle est parfaite et immuable, je suis changeant et imparfait... nous recevons sans cesse et à tout moment une raison supérieure à nous... c'est elle par qui les hommes de tous les siècles et de tous les pays sont comme enchaînés autour d'un certain centre immobile, *FÉN.* *Exist.* 55 et 56. || 3^e Raison se dit quelquefois absolument pour logos, Verbe. Au-dessus de notre faible raison, restreinte à certains objets, nous avons reconnu une raison première et universelle... *boss.* *Conn.* v, 2. Où est-elle cette raison suprême? n'est-elle pas le Dieu que je cherche? *FÉN.* *Exist.* 60. Le philosophe [Lao-tseu], né dans une des provinces centrales de la Chine, à la fin du VII^e siècle avant notre ère, admet pour premier principe de toutes choses, comme les platoniciens et les stoïciens, la raison, être sublime, indéfinissable, qui n'a de type que lui-même, *ABEL.* *Résumé, Instit.* *Mém. inser. et belles-lett.* t. VII, p. 51. || 4^e Le bon usage de la faculté de raison, bon sens, justesse d'esprit, sagesse. La raison règle enfin l'ardeur qui les emporte, *corn.* *Cinna*, I, 3. Ce discours, quoique même un peu hors de saison, Pourrait avoir du moins quelque ombre de raison, *id.* *Perthar.* I, 4. La parfaite raison fuit toute extrémité. Et veut que l'on soit sage avec sobriété, *MOL.* *Mis.* I, 4. ...Souffrez qu'enfin la raison vous éclaire, *BOUL.* *Poés. div.* XXVII. La raison, pour marcher, n'a souvent qu'une voie, *id.* *Art p.* I. Il savait qu'il ne faut attaquer les passions des hommes, pour les réduire à la raison, que quand elles commencent à s'affaiblir par une espèce de lassitude, *FÉN.* *Tél.* xv. La raison tient de la vérité, elle est une; l'on n'y arrive que par un chemin, et l'on s'en écarte par mille, *LA BRUY.* XI. Alzire au désespoir, mais pleine de raison, En invoquant la mort commente le Phédon, *GILB.* *le Dix-huitième siècle*. || Raison écrite, se dit du droit romain dans les pays où on le consulte. Quand la compilation de Justinien parut, elle fut regue dans les provinces du domaine des Goths et des Bourguignons comme loi écrite; au lieu que dans l'ancien domaine des Francs, elle ne le fut que comme raison écrite, *MONTESQ.* *Esp.* XXVIII, 42. || Parler raison, parler raisonnablement. Combien de gens qui, dans la vie, se conduisent en fous, et qui parlent raison! *IMBERT.* *Jaloux sans amour*, I, 5. || D'après Bouthours, cette locution était rejetée par quelques-uns; aujourd'hui elle est reçue. || Parler raison, signifie quelquefois devenir raisonnable, traitable. Voilà parler raison. C'est parler raison, cela. || Mariage de raison, mariage où l'on consulte plus la convenance que l'inclination. Ils sont convenus de terminer à l'amiable par un mariage de raison, *AL.* *nuval.* *le Prisonnier*, sc. 14. || Il n'y a ni rime ni raison, voy. RIME. || 5^e Dans un sens assez récent, raison se dit, absolument, pour exprimer la somme croissante d'idées bonnes et justes qui est dans une société. Le père eût poussé plus loin la sainte haine qu'il avait contre la raison, *SAINTE-ÉVREMOND.* *Convers. du P. Canaye*. Il a été plus facile aux Hérules, aux Vandales, aux Goths et aux Francs, d'empêcher la raison de naître, qu'il ne serait aujourd'hui de lui ôter sa force quand elle est née, *VOLT.* *Ode XII, note*. La raison n'est-elle pas le préservatif de l'intolérance et du fanatisme? *J. J.* *rouss.* *Hél.* II, 48. La raison finira par avoir raison, *D'ALEMB.* *Lett. à Voltaire*, 23 janv. 1757. Vous aimez la raison et la liberté, mon cher et illustre confrère, et on ne peut guère aimer l'une sans l'autre, *id. ib.* 19 janv. 1769. La raison peut se comparer à une montre; on ne voit point marcher l'aiguille, elle marche cependant; et ce n'est qu'au bout de quelque temps qu'on s'aperçoit du chemin qu'elle a fait, *id.* *Dial.* *Christ. et Descart.* ... Une raison hardie, De ce vieil

univers nouvelle maladie, Calcule ses devoirs, et discute vos droits, Sous la pourpre avilie interroge les rois, *NELILLE, Pitié*, iv. || La raison contemporaine, la somme de vérités et de principes qui est propre à chaque époque. || 6° Ce qui est de devoir, de droit, d'équité, de justice. Ah! qu'avec peu d'effet on entend la raison, Quand le cœur est atteint d'un si charmant poison! *CORN. Cid*, II, 5. Philinte: Mais qui voulez-vous donc qui pour vous sollicite? — Alceste: Qui je veux? La raison, mon bon droit, l'équité, *MOL. Mis*, I, 4. Il ne sera pas hors de raison qu'il donne... *PASC. Prov.* v. C'est de Lopès de Vêga que P. Corneille a emprunté le caractère du menteur, dont il disait avec tant de modestie et si peu de raison, qu'il donnerait deux de ses meilleures pièces pour l'avoir imaginé, *MARMONTEL, Œuv.* t. VI, p. 157. || Ce qui est raisonnable. Il en est comme avec ceux qui nous ouvrent leur bourse, et nous disent: prenez; nous en usons honnêtement et nous nous contentons de la raison, *MOL. G. Dand.* II, 1. || Avoir raison, être fondé dans ce qu'on dit ou fait. Les Juifs, contraints enfin d'avouer que le Messie n'était pas venu dans le temps qu'ils avaient raison de l'attendre selon leurs anciennes prophéties, tombèrent dans un autre abîme, *ROSS. Hist.* II, 10. Tite-Live a raison de dire qu'il n'y eut jamais de peuple où la frugalité, où l'épargne, où la pauvreté aient été plus longtemps en honneur [qu'à Rome], *ID. Ib.* III, 6. Ce fut depuis le retour de ses bonnes grâces qu'elle [la duchesse de la Ferté] me dit un jour: Tiens, mon enfant, je ne vois que moi qui aie toujours raison, *STAAL, Mém.* t. I, p. 269. Celui qui vous amusera le plus en quelque genre que ce soit, aura toujours raison avec vous, *VOLT. Lett. à Mme du Deffant*, 2 sept. 1770. || Familièrement, la bête a raison, se dit quand on se rend au sentiment d'une personne qu'on témoigne estimer peu. || Donner raison à quelqu'un, prononcer en sa faveur. Nous ne sommes pas ici en France, où l'on donne toujours raison aux femmes, *BEAUMARCH. Barb. de Sév.* II, 15. || Donner toute raison, donner complètement raison. Maurin extravaguait, et Albert lui a donné toute raison, et avec une sécheresse extrême pour Léocadie, *GENLIS, Mères riv.* t. III, p. 123, dans *POUGENS*. || Entendre raison, acquiescer à ce qui est juste et raisonnable. Il n'y a pas moyen de lui faire entendre raison, *MOL. Festin*, II, 5. Elle n'entend ni pleurs, ni conseil, ni raison, *RAC. Bérén.* IV, 7. || Il n'entend pas raison là-dessus, se dit d'un homme qui se montre sévère, opiniâtre sur quelque point. || Entendre raison, écouter raison, se dit quelquefois d'une femme qui se rend aux sollicitations d'un amant. Caliste enfin l'inexpugnable Commença d'écouter raison, *LA FONT. Coupe.* Une vertu qui ne voulait pas entendre raison, *HAMILT. Gramm.* 9. || Se faire une raison, se soumettre à ce qui ne peut être changé. La duchesse de Berry était incapable de se faire une raison, que ce qui venait d'arriver [la mort de Monseigneur] devait arriver tôt ou tard, *ST-SIM. 206*, 42. Hé! mon frère, ne faut-il pas se faire une raison? *LE GRAND, Triomphe du temps futur*, III, 2. || Mettre quelqu'un à la raison, l'y soumettre. Quand le malheur ne serait bon qu'à mettre un sot à la raison, *LA FONT. Fabl.* VI, 7. Les années m'ont tellement mise à la raison, *M^{me} DE COULANGES, Lett. à Mme de Sévigné*, p. 132, dans *POUGENS*. || Se mettre à la raison, s'y soumettre. Pour éviter la contrainte, il s'est mis à la raison, *MALH.* II, 2. Votre fils n'est pas si étrange que vous le dites, et il se met à la raison, *MOL. l'Av.* IV, 4. Voyez si on peut mieux se mettre à la raison, *SEV.* 187. || Mettre à la raison, signifie quelquefois triompher de quelqu'un, réduire par la force, par l'autorité. Il mit ces furieux à la raison. Nous savons, Dieu merci, mettre une femme à la raison, *HAUTEROCHE, Crisp. méd.* I, 2. Si son sage héros [du Tasse], toujours en oraison, N'eût fait que mettre enfin Satan à la raison, *NOÛL. Art* p. III. C'est un chicaneur; je le mettrai à la raison, *PICARD, M. Musard*, sc. 4. || C'est raison, ce n'est pas raison, il est raisonnable, il n'est pas raisonnable. C'est la raison de le défendre contre l'injustice et le sort qu'on lui fait, *BUSSY, Hist. amour. des Gaules, Préf.* C'est bien raison que la divine Emilie l'emporte sur ces faquins qui... *VOLT. Lett. Ciderille*, 6 mai 1735. C'était raison, car le fripon pour être moins bon garçon, n'en était pas moins beau, *GRESSET, Ver-vert*, IV. || C'est bien la raison que, il est bien raisonnable, il est bien juste que. Et c'est bien la raison que pour tant de puissance Nous vous rendions du moins un peu d'obéissance, *CORN. Rodog.* II, 3. Que pour se faire honneur d'un cœur comme le mien, Ce n'est pas la raison qu'il ne leur coûte rien [aux

belles], *MOL. Mis*, III, 4. || Fig. Contre toute raison, d'une façon excessive. Il fait un froid et une pluie contre toute raison, *SEV.* 49 juin 1680. || Il y a raison partout, pour tout, la raison doit mettre une borne, c'est un excès qu'il faut empêcher. Adieu, ma très-aimable enfant, je ne veux pas vous fatiguer, il y a raison partout, *SEV.* 3 avr. 1674. || Fig. Il n'y a point de raison, la chose est excessive, déraisonnable. Elle [Mme de la Fayette] est trop malade, il n'y a point de raison, *SEV.* 4 janv. 1690. Il n'y a pas de raison à toutes les louanges que vous me donnez, il n'y en a point aussi à la longueur de cette lettre, *ID.* 1^{er} avr. 1674. || Comme de raison, comme il est juste. Votre peine sera payée comme de raison. || Plus que de raison, plus qu'il n'est raisonnable. Son vaisseau a péri, il a bu de l'eau salée un peu plus que de raison; cela lui a tourné la cervelle, *REGNARD, Ret. imprévu*, 48. || En style de palais. Pour valoir ce que de raison, pour valoir ce qui sera équitable. || 7° Compte, explication. Le philosophe ennuyé des équivoques et des méprises du poète, et ne voulant plus entrer en raison avec lui, *BALZ. Déf. de la poés.* [La dame] Fut un long temps si dure et si cruelle, Que Minutol n'en sut tirer raison, *LA FONT. Rich.* S'il arrivait des années malheureuses, je me fais bien fort que ma mère entrerait en raison pour prendre du temps et des commodités qui vous faciliteraient le paiement de votre ferme, *CH. NE SEV. d'Herzogoyen*, dans *SEV.* t. VIII, p. 70, édit. *CHIGNIER*. Saint Ignace rendait cette raison de son choix que dans le parti qu'il prenait... *aoss. 5^e écrit*, 13. Il crut qu'il en aurait quelque raison en la mettant sur l'amour, *HAMILT. Gramm.* 4. Tout fut confisqué, sans que jamais j'aie eu raison ni nouvelle de ma pauvre pacotille, *J. J. ROUSS. Conf.* v. || Faire raison, expliquer. Faites-moi raison de ce que Selim tua son père, ses frères et ses neveux, *BALZ. liv. 1, lett. 9.* Ronsard, fais m'en raison, et vous, autres esprits... *RÉGNIER, Sat.* II. Morbleu, fais-moi raison de ce coup effroyable, *MOL. les Fâch.* II, 2. || Familièrement. Faites-moi raison d'un tel, expliquez-moi les motifs pour lesquels il en use comme il fait. || Demander à quelqu'un raison de quelque chose, lui demander qu'il explique une chose qu'il a dite ou faite. Demander à quelqu'un raison de sa vie entière. D'où vient qu'un fils, vers moi noirci de trahison, Ose de mes faveurs me demander raison? *CORN. Rodog.* IV, 6. || Rendre raison de quelque chose, en expliquer les motifs. Prêt à rendre raison de tout ce qu'il a fait, *CORN. Sertor.* v, 2. Qui blâmera les chrétiens de ne pouvoir rendre raison de leur créance, eux qui professent une religion dont ils ne peuvent rendre raison? *PASC. Pens.* X, 4. éd. *HAVET*. || Point de raison, point d'explication. [le maréchal d'Hocquincourt qui disait croire à la religion sans s'en rendre raison] Tant mieux, monseigneur, reprit le Père, d'un ton de nez fort dévot, tant mieux; ce ne sont point mouvements humains, cela vient de Dieu; point de raison! *SAINT-EVREMOND, Conversation du P. Canaye*. Je ne veux point ici rappeler le passé, Ni vous rendre raison du sang que j'ai versé, *ID. Athal.* II, 5. || Se rendre raison d'une chose, se l'expliquer. || 8° Satisfaction, contentement sur quelque chose qu'on demande. Je vous ferai avoir raison de vos prétentions. Faites-moi raison de la part que j'ai dans cette succession. || 9° Réparation d'un outrage, d'un affront. Sans cela je vous demanderais raison de ce que vous m'accusez de l'extrême envie de sortir de ce lieu, *VOIT. Lett.* 35. Pour se venger, par l'avanie qu'il nous suscita, du peu de raison qu'on lui avait fait du valet dont il s'était plaint avec justice. *TAVERNIER, Voyage de Perse*, I, 7. Et, sur les bords du Tibre, une pique à la main, Lui demander raison [à Sylla] pour le peuple romain, *CORN. Sertor.* III, 2. Au fils de Jupiter on dit qu'ils se plaindront, Et n'en eurent point de raison, *LA FONT. Fabl.* IV, 42. || Tirer raison d'une offense, s'en venger. Demain je suis Médée, et je tire raison De mon harnissement et de votre prison, *CORN. Médée*, IV, 6. Les lois du monde défendent de souffrir les injures sans en tirer raison, *PASC. Prov.* VII. || Autrefois on disait aussi (ce qui ne se dit plus) tirer la raison, tirer sa raison. Contre le firmament j'ai planté l'escalade Pour tirer la raison de la mort d'Encélade, *RACAN, Épig. pour un capitain*. Il fut toujours permis de tirer sa raison d'une infidélité par une trahison, *CORN. Mèl.* II, 3. Mourir sans tirer ma raison, *ID. Cid*, I, 9. || Faire raison, faire réparation. Il [Flaminius] doit savoir qu'un jour il me fera raison D'avoir réduit mon maître [Annibal] au secours du poison, *CORN. Nicom.* II, 3. Il me fera raison de cette indignité,

ROTR. Vencesl. I, 4. Vous ne daignâtes me faire aucune raison sur les plaintes que je vous avais faites des manières injurieuses dont vous m'aviez traité dans votre réponse à mon livre des Idées, *ARNAULD, 4^e lett. au P. Malebr.* Je m'engage à vous faire faire raison par lui, *MOL. Festin*, III, 4. Une bonne potence, pendard effronté, me fera raison de ton audace, *ID. l'Arare*, v, 4. || On disait autrefois aussi (ce qui ne se dit plus) faire la raison. Sus, sus, brisons la porte, enfongons la maison; Que des bourreaux soudain m'en fassent la raison, *CORN. Médée*, v, 7. || Faire raison de quelqu'un, s'en venger. Destin avait eu besoin de toute sa sagesse, pour ne pas faire raison d'un homme qui l'avait outragé si cruellement, *SCARR. Rom. com.* II, 45. || Avoir raison de quelqu'un, triompher de lui, en venir à bout. || Fig. L'adversité n'aura pas raison de lui. || Faire raison, à quelquefois un sens analogue. Sans doute, à le prendre à la rigueur, une petite fosse suffit à tous, et six pieds de terre, comme le disait Mathieu Molé, feront toujours raison du plus grand homme du monde, *CHATEAUBR. Itin.* 6^e part. || Demander raison à quelqu'un, l'appeler en duel. Cette plaisanterie est fort peu de saison, Et sur l'heure, monsieur, j'en demande raison, *COLLIN D'HARLEVILLE, Malice pour malice*, III, 5. Ils lui demandaient raison. Je vois bien, dit-il, que c'est ce qui vous manque, P. L. COUR. *Lettres particulières*, I. || Rendre raison à quelqu'un, se battre en duel avec lui. || Se faire raison soi-même, à soi-même, se faire justice par force, de sa propre autorité. || [Le peuple] commence lui-même à se faire raison, Et vient de déchirer Métrobatte et Zénon, *CORN. Nicom.* v, 4. || Faire raison, rendre justice. L'arunée à son mérite enfin a fait raison, *CORN. Othon*, v, 6. || Se faire raison, se rendre justice. Qui ne vous craindra point, si les réines vous craignent? — Elles se font raison lorsqu'elles me dédaignent, *CORN. D. Sanche*, IV, 4. || Faire raison à quelqu'un d'une santé qu'il a portée, boire avec lui à la santé de la personne qu'il a désignée; la santé qu'il propose étant considérée comme une provocation. On fit raison, le vin ne dura guère, *LA FONT. Rém.* A votre santé. — S'enantes en fit raison, *HAMILT. Gramm.* 4. Il but la santé de chacune des personnes de la compagnie, et fit ensuite raison à tous les vingt l'un après l'autre, *ROLLIN, Hist. anc. Œuv.* t. VI, p. 589. En même temps il versait du vin dans mon verre, et m'excitait à lui faire raison, *LESAGE, Gil Bl.* I, 2. || Fig. Jusqu'au col il se plonge, Lui [âne], le conducteur et l'éponge. Tous trois burent d'autant: l'âne et le grison firent à l'éponge raison (burent autant que l'éponge, se noyèrent), *LA FONT. Fabl.* II, 10. || 10° Preuve par discours, par argument. La raison du plus fort est toujours la meilleure, *LA FONT. Fabl.* I, 10. Une jeune souris, de peu d'expérience, Crut fléchir un vieux chat, implorant sa clémence, Et payant de raisons le Raminagrobis... *ID. Fabl.* XII, 5. Ce sont des gens qui n'entendent point de raison, *MOL. Faerber.* II, 11. M. de Roannez disait: les raisons me viennent après; mais d'abord la chose m'agrée ou me choque sans on savoir la raison, et cependant cela me choque par cette raison que je ne trouve qu'ensuite, *PASC. Pens.* XXV, 56, éd. *HAVET*. Il donne pour raison celle-ci de saint Thomas, *ID. Pror.* XVIII. J'ai trouvé... la lettre que vous écrit M. de Chaulnes, fort jolie; il vous paye de raison; vous voyez qu'il a fait ce qu'il a pu, *SEV.* 596. Il m'embrassa mille fois, et me donna les plus méchantes raisons du monde, que je pris pour bonnes, *ID.* 235. Quand on n'a point de bonnes raisons, il n'en faut dire aucune, *ID. d'Buscy*, 20 juin, 1676. Je hais les raisons quand je veux quelque chose, *TH. CORN. l'Inconnu*, II, 5. Vous qui dans les détours de vos raisons subtiles... *VOIT. Épître* VII. Seigneur, je le vois bien, votre âme prévenue... Toujours dans mes raisons cherche quelque détour, *RAC. Andr.* II, 2. Tu n'as plus d'autres armes à employer que de bonnes raisons, *FÉN. Dial. des morts anc. diol.* IV. La France et l'Espagne combattirent d'abord par des écrits où l'on étala des calculs de banquier et des raisons d'avocat, *VOLT. Louis XIV*, 6. Je m'ennuie moi-même de répondre toujours par des raisons à des accusations sans raison, *J. J. ROUSS. Lett. de la Montagne*, 3. Le sage Fontenelle, qui estimait Boindin à beaucoup d'égards et qui en était respecté, lui ayant demandé pourquoi il se livrait si fort à la contradiction: c'est, dit Boindin, que je vois des raisons contre tout, *DUCLOS, Œuv.* t. X, p. 59. || Familièrement. Point tant de raisons! manière d'imposer silence, et de montrer à quelqu'un que ses objections déplaisent. || 11° Cause, sujet, motif. Il semble que sa flamme, en cette

vingt-deux hommes tombèrent par le même coup. *Id. ib. vi, 4.* || Entrer dans les rangs d'une armée, être admis, être incorporé dans une armée. || On dit de même : j'ai combattu, j'ai servi dans vos rangs; nous l'avons admis dans nos rangs; il fut chassé des rangs de l'armée. || Terme de tournoi et de combat de barrière. Se mettre sur les rangs, paraître sur les rangs, se présenter au combat, montrer qu'on est prêt à entrer en lice. || Fig. Être sur les rangs, se mettre sur les rangs, être, se mettre parmi les prétendants à un emploi, à une charge, etc. Il s'est mis sur les rangs pour la députation. Tant de concurrents que la soif de régner avait mis sur les rangs, *CORN. Pulch. II, 1.* Que veut-il, dira-t-on; quelle fougue indiscrete Ramène sur les rangs encor ce vain athlète? *BOIL. Épître X.* Il crut qu'il méritait son attention, et s'était mis sur les rangs, *HAMILT. Gramm. 5.* || On dit de même: entrer sur les rangs. Phébus même aurait peur s'il entra sur les rangs, *BOIL. Épître I.* || Être sur les rangs, paraître dans le monde avec crédit, faveur, autorité; locution qui a vieilli. Ah! Dieu vous gard' la belle ville, Vous voici douques sur les rangs? *ST-AMAND, Rome ridicule, stance 9.* Rome fut saccagée, jusques à ce que Mucien et Marcellus virent sur les rangs, *D'ABLANC. Tacite, Hist. II, 42.* || 3° Place qui appartient, qui convient à une personne ou à une chose parmi plusieurs autres. Ils prirent séance chacun selon son rang. Rang d'ancienneté. Rang de taille. Remettre un livre à son rang. L'homme ne sait à quel rang se mettre; il est visiblement égaré, et tombé de son vrai lieu sans le pouvoir retrouver, *PASC. Pens. VIII, 12, éd. HAVET.* Il [Alexandre Sévère] avait une autre chapelle où l'on voyait l'image d'Achille et de quelques autres grands hommes; mais Jésus-Christ était placé dans le premier rang, *BOSS. Hist. M, 12.* Dans le ciel les rangs ne seront marqués que par les vertus, *MAINTENON, Lett. à Mme de la Vieville, 9 avr. 1713.* || Opiner, parler à son rang, opiner, parler selon la place qu'on occupe. || Terme de marine. Se fermer par rang de vitesse, se dit d'une armée, d'une escadre, dont les vaisseaux se rangent le plus promptement possible sur les divers points d'une ligne de combat, quel que soit le poste ordinaire de chaque vaisseau. || En termes d'étiquette, avoir rang avant, après, marcher devant, après. Le même traitement fut assuré au duc d'Enghien, et la maison de France garda son rang sur celle d'Autriche, jusque dans Bruxelles, *BOSS. Louis de Bourbon.* Le patriarche de Russie fut dès lors sacré par les évêques russes, non par le patriarche; il eut rang dans l'Église grecque après celui de Jérusalem, *VOLT. Russie, 1, 2.* || 4° Fig. Il se dit des différentes classes de la société. La distinction des rangs. Tirer quelqu'un des derniers rangs. Et dans les plus bas rangs les noms les plus abjects ont voulu s'ennobler par de si hauts projets, *CORN. Cinna, IV, 3.* Il ne suffit pas qu'il y ait dans une monarchie des rangs intermédiaires; il faut encore un dépôt de lois, *MONTESQ. Esp. II, 4.* || 5° Particulièrement. Haute position dans la société. Élever quelqu'un au rang de sénateur. Des femmes d'un haut rang. Je t'ai préféré même à ceux dont les parents ont jadis dans mon camp tenu les premiers rangs, *CORN. Cinna, V, 1.* Ne manquez pas, d'un haut ton, De les saluer par leur nom, De quelque rang qu'ils puissent être; Cette familiarité donne à quiconque en use un air de qualité, *MOL. Remerc. au roi.* Plus mon rang a d'éclat, plus l'affront est sanglant, *Id. Psyché, Prologue.* Je suis seule.... je ne tiens aucune place ni aucun rang sur terre, que dans votre cœur.... et dans celui de mes amis.... mais vous, dans le rang que vous tenez.... *SEV. 506.* Si son rang la distinguait, elle était encore plus distinguée par son mérite, *BOSS. Duch. d'Orléans. C'est là [dans l'histoire] que les rois n'ont plus de rang que par leurs vertus, Id. ib.* Vous y verrez des saints qui ont tenu dans le monde les mêmes rangs que vous y tenez aujourd'hui, *BOURDAL. Avenir, Sainteté, 302.* Viens briller près de moi dans le rang qui t'est dû, *RAC. Esth. II, 7.* Mettez au premier rang ceux qui ont une noblesse plus ancienne et plus éclatante, *RÉN. Tél. XII.* J'étais jeune et superbe et nourri dans un rang où l'on puisa toujours l'orgueil avec le sang, *VOLT. Œdipe, IV, 1.* || 6° Fig. Importance d'une personne. Camille, qui ne tient que le second rang dans les trois premiers actes et y laisse le premier à Sabine, prend le premier en ces deux derniers, *CORN. Hér. examen.* || Il se dit aussi des choses. Quoi que doive un monarque, et ddt-il sa couronne, il doit à ses sujets encor plus qu'à personne; il cesse

de devoir quand la dette est d'un rang à ne point l'acquitter qu'aux dépens de leur sang, *Id. Pomp. I, 1.* || Mettre une chose au rang des péchés oubliés, *VOY. PÊCHÉ, n° 1.* || 7° Fig. Place qu'une personne tient dans l'estime des hommes.... vous tenez encor même rang dans son âme, *CORN. D. Sanche, I, 3.* Lui qui d'un honnête homme à la cour tient le rang, *MOL. Mis. V, 1.* Donnez-moi la joie de voir que vous êtes persuadé que vous êtes au premier rang de tout ce qui m'est le plus cher au monde, *SEV. d'Arnould d'Andilly, 11 déc. 1672.* Chacun avait son rang dans les discours du prince, *BOSS. Louis de Bourbon.* En vain aux conquérants l'erreur, parmi les rois, donne les premiers rangs, *BOIL. Épître I.* À peine en sa mémoire ai-je encor quelque rang, *RAC. Théb. II, 3.* Et je ne puis gagner dans son perfide cœur, D'autre rang que celui de son persécuteur! *Id. Andr. II, 5.* De ce jour-là seulement il prend son rang d'homme de mérite, *LA BRUY. XII.* Cette célèbre réponse par laquelle il [Annibal] donnait le premier rang entre les grands généraux à Alexandre, le second à Pyrrhus, le troisième à lui-même, *ROLLIN, Hist. anc. Éuv. t. VIII, p. 338, dans POUSSINS. [Lamotte] prouva que, dans l'art d'écrire, on peut être encor quelque chose au second rang, VOLT. Louis XIV, 32.* || Il se dit aussi des choses. Vous savez comme tout cela [les affaires de Mme de Grignan] se trouve naturellement dans le premier rang de ce qui m'est cher et précieux, *SEV. 13 nov. 1689.* Je dis ce jour-là ces sottises que vous appelez jolies, et c'est tout ce qu'on peut faire pour les adoucir; vous voulez tirer de ce rang le compliment que je fis à M. de Richelieu, je le veux bien, *Id. 28 janv. 1680.* La pénitence autrefois tenait un grand rang dans l'Église; je ne sais dans quel coin du monde elle s'est maintenant retirée, *PANÉG. St Bernard, 2.* Dans quel rang mettez-vous ce livre [l'Esprit des lois]? — Dans le rang des ouvrages de génie qui font désirer la perfection, *VOLT. Dial. XXIV, 1.* || Perdre son rang, déchoir de la place qu'on occupait dans l'estime publique. À force de vieillir un auteur perd son rang, *CORN. Au roi, Sur son retour de Flandre.* || Mettre au même rang, en même rang, accorder la même estime. Vous voyez qu'il [Jésus-Christ] met en même rang sa résurrection et sa mort, *BOSS. Sermons, Vertu de la croix, 1.* || Mettre au rang de, mettre au nombre de. Et l'on doit mettre au rang des plus cuisants malheurs La mort d'un ennemi qui coûte tant de pleurs, *CORN. Cinna, I, 1.* Je mets la contrainte dans laquelle vous me mandez que vit cette pauvre femme à Rome [la princesse de Vaudemont] au rang des cruautés de l'inquisition, *MME DE GRIGNAN, d'Coulanges, dans SEV. t. X, p. 1691, éd. RÉGNIER.* Vous qu'il a voulu mettre au rang de ses amis, *BOSS. Louis de Bourbon.* Mettons nos noms obscurs au rang des plus grands noms, *VOLT. Orphel. IV, 6.* || Se mettre au rang de, se mettre au nombre de. Ce superbe croit s'élever au-dessus de tout et au-dessus de lui-même, quand il s'élève, celui semble, au-dessus de la religion.... il se met au rang des gens désabusés, *BOSS. Anne de Gonz.* || Au rang, parmi. Mais j'aimerais mieux être au rang des ignorants, Que de me voir savant comme certaines gens, *MOL. F. sav. IV, 3.* Il y a tant de jours et de mystères avant que de toucher son argent, qu'on se trouve insensiblement dans le rang des pauvres, *SEV. 12 février 1694.* Silanus, sur qui Claude avait jeté les yeux, Et qui comptait Auguste au rang de ses aïeux, *RAC. Brit. I, 1.* || 8° Terme de marine. Il se dit du degré de force des grands bâtiments. Vaisseau du premier rang, vaisseau à trois ponts. Vaisseau du second rang, vaisseau qui n'ont que deux ponts, et qui portent de 80 à 100 canons. Vaisseau du 3° rang, vaisseau à deux ponts ne portant que 72 canons. || On distingue aussi des frégates du 1° rang, du 2°, du 3° rang. || Autrefois vaisseau du second rang se disait, avec moins de précision, de vaisseau d'une force inférieure. Cette flotte était composée de douze grands vaisseaux de ligne, de plusieurs du second rang, de frégates et de galères, *VOLT. Russie, II, 45.* || 9° Terme de marine et de pêche. Rang d'avant, grande soute dans laquelle couche l'équipage, et où l'on serre les cordages. || Terme de pêche. Grand rang, grande soute dans laquelle les pêcheurs de la Manche mettent le poisson qui ne peut pas tenir sur le pont. || 10° En rang d'oignon, *VOY. OIGNON, n° 5.*

— HIST. XI° s. Turpins de Reims en est levé del renc, *Ch. de Rol. XIX, XII° s.* Quant [il] voit les rens [de guerriers] qui si pres sont venu, *Boncu. p. 60.* Or il estoient tuit en rang Venu pour veoir la meslée, *la Charrette, 2714.* || XIV° s. Mout de gens,

hommes et femmes, se puent [peuvent] deduire et voler de l'esprevier, et faire un grant renc à travers les champs, et voler chascun en droit soy, *Medus, f° xcv. verso.* || XV° s. Et avoit dit Philippe d'Arvelle et fait dire de rang en rang : « Si le comte vient sur nous, gardez-vous bien que nul ne lui fasse mal, » *FROISS. II, II, 156.* Et si ay esté sept années de renc en la guerre avec lui... *COMM. I, 4.* La nostre [dame] a eu trois fils de rang et en quatre années, *Id. VII, 3.* Quand il fut saisi de sa lance, il eslongna Nero qui estoit desjà à son renc, attendant; atant piquèrent leurs coursiers l'ung contre l'autre, *Perceforest, t. V, f° 29.* Se vont entreferir des lances de tel renc [roideur], que les tronçons en bondirent en l'air aussy dru comme mouches, *Id. t. IV, f° 59.* || XVI° s. Or ainsi que la nuit tendit ses larges voiles, Et qu'on voit dans le ciel les premières estoiles Monstrer leur belle veue et de rang se lever, *DESPOATES, Élégie, II, 5, Pyramance.* L'autorité de ces tesmoignages n'a pas assez de rang pour nous tenir en brüle, *MONT. I, 203.* L'ardeur de jeunesse l'avoit poulsé sur les ennemis un peu avant son renc, *Id. I, 224.* Et aller par ci par là dans la maison se prendre garde si tout est à son rang, *LA BOÉTIE, 178.*

— ETYM. Picard, *rinque*; Berry, *raing*, le *g* ne se prononce pas; provenç. *renc*, et *renqua*, *s. f.*; anc. catal. *renc*; all. et suéd. *rang*; angl. *rank*; kymri, *rhenge*; breton, *renk*; lrl. *ranc*. Dicz le dérive de l'anc haut-all. *hring*, cercle, de sorte que *rang* serait étymologiquement une rangée circulaire. Scheler demande si on ne pourrait pas y voir une forme nasalisée et masculine (ou féminine, car il y a aussi *range*, *renqua*) du lat. *regā*, primitif inusité de *regula*, règle, ligne droite.

† RANGÉ (ran-j'), *s. f.* Terme de paveur. Rang de pavés qui sont tous de même grandeur. || Rango losange, pavés posés en ligne diagonale. || On dit aussi rangée. || Pousseur de rangs, ouvrier chargé de poser les premiers pavés joignant les caniveaux et contre-jumelles d'un ruisseau.

RANGÉ, ÉE (ran-jé, jée), *part. passé* de ranger. || 1° Mis dans un certain ordre. Vingt muids rangés chez moi font ma bibliothèque, *BOIL. Lutr. IV.* Il était sur son char; ses gardes affligés imitaient son silence autour de lui rangés, *Id. Phèdre, V, 6.* || Bataille rangée, combat entre deux armées rangées en bataille. Attendrons-nous, seigneur... qu'on descende en la place en bataille rangée? *CORN. Othon, V, 2.* La bataille de Dreux fut la première bataille rangée qui se donna entre le parti catholique et le parti protestant; ce fut en 1662, *VOLT. Henr. II, note.* || 2° Qui s'est rangé, mis de côté. Je ne trouvais, par un mouvement naturel et presque involontaire, rangée derrière l'autel que je tenais embrassé, *GAFFIGNY, Lett. pérur. 1.* || Terme de marine. Vent rangé à, vent qui a pris la direction de. Le vent étant rangé à l'est, *Journal, 18 déc. 1688, dans JAL.* || 3° Mis dans une certaine disposition. Ah! ma bonne, fallait-il que ma vie fût rangée et marquée si loin de la vôtre! *SEV. 9 août 1671.* || Particulièrement, mis en bon ordre. Aujourd'hui je fais l'entendue dans mon hôtel de Carnavalet, que vous ne reconnaissez pas depuis qu'il est rangé, *SEV. 16 nov. 1677.* Vous avez raison, ma bonne, de dire que le sentiment de tendresse qui vous fait résoudre de venir tout à l'heure ici.... me fait mieux voir votre cœur que toutes les paroles bien rangées, *Id. 8 juil. 1676.* Cette lettre [de Mme de Sévigné à M. de Carcassonne] est mieux rangée, quoique écrite impétueusement, et, en la lisant, M. le chevalier en eut les yeux rouges, *Id. 24 janv. 1689.* || Installé, établi. Je vous conjure une bonne fois de vous tenir pour toute rangée chez moi, comme vous y étiez, *SEV. 8 juin 1676.* Vous êtes toute rangée à Aix; passez-y votre hiver, *Id. 22 déc. 1675.* Ni le mois de novembre ni le mois de décembre ne sont point difficiles à passer à la campagne, quand on y est une fois rangé, *Id. 7 déc. 1789.* Ce matin nous nous sommes trouvés aux Rochers, mais encor tout gauches et mal rangés, *Id. 31 mai 1690.* || 4° Ajusté, préparé pour tricher, en parlant de cartes. Le cartier... avoua qu'il faisait ce métier depuis longtemps [ajuster les cartes pour tricher]; et même cela se répandra plus loin [que la cour], car il y a plusieurs maisons où il fournissait de ces bonnes cartes rangées, *SEV. 18 mars 1671.* || 5° Rangé à, sous, soumis. Cet État de nouveau rangé sous ma puissance, *CORN. Pomp. IV, 3.* Amurat est heureux : la fortune est changée, Madame, et sous ses loix Babylone est rangée, *RAC. Bajaz. IV, 3.* Au dedans de l'État, les grands rangés à leur devoir, *RÉN. Dial. des morts mod. 19.* || 6° Un homme rangé, bien rangé, homme qui a de l'ordre,

sont quelquefois qu'un moyen plus piquant de se rappeler à son souvenir, D'ALEMB. *Lett. à J. J. Rouss.* *Œuv.* t. v, p. 318, dans POUGENS. || 14° Être ramené, réduit à. Toutes les lois de la syntaxe, tous les rappor ts des mots peuvent se rappeler à deux : le rapport d'identité et le rapport de détermination, DUCLOS, *Œuv.* t. ix, p. 207.

— REM. 1. Des grammairiens condamnent *se rappeler* de avec un infinitif; mais il est donné par l'usage, par les auteurs et par l'Académie. || 2. On ne dit pas : je me rappelle d'une chose; je m'en rappelle; mais je ne rappelle une chose, je me rappelle cela. La construction est : je rappelle à moi une chose, cela. || 3. On dit appeler et non rappeler pour signifier : recourir à un tribunal supérieur, afin de réformer un jugement.

— HIST. xi^e s. Qui ques rapeli [qui que ce soit qui les rappelle], ja nen retourneront, *ch. de Rol.* cxi. || xii^e s. Remembrance d'amor qui me rapelo, *Couci*, viii. Mais fai me tost cha ens [ici dedans] tuz mes clers rapeler, *Th. le mart.* 440. Rapelo à ta memore ton anemi, et ne toi semblerait pas dure chose ce ke tu soffres, *Job*, p. 490. Quant Deus par cele demandise le rapeloit à penitence, *ib.* 462. || xiii^e s. Jou [je] en retieng le pooir de muer, de cangier et de rapieler tous ou lesquels dons que jou volrai [voudrai], *TAILLIAR, Recueil*, p. 9. De trop convoitier peune nos rapelent [nous défendent, interdisent] plusors causes, *ARUN. LATINI, Trésor*, p. 444. Or est à savoir se li premiers testamens tenra en cest cas, ou s'il sera rapelés par le deerain testament, *BEAUM.* xii, 44. Par toutes ces causes se pot il deffendre, et requerre au bailli qu'il rapiat son commandement, *ib.* v, 49. || xiv^e s. Lesdiz abbé et couvent rappellarent ledit Jehan, qui estoit baniz du dit bourc, *Bibl. des chartes*, 4^e série, t. ii, p. 69. || xv^e s. En proposant en outre lui rien savoir contre le bien et honneur de monseigneur d'Orleans defunt, et qu'il rappelle [démontre] toutes choses qu'il a dites, *MONSTREL.* i, 8. || xvi^e s. Le temps perdu ne se peut rappeller, *RONS.* 697. Luy mesmes [un fugitif] les rappella [ceux qui le cherchaient] et leur trahit sa cachette, *MONT.* i, 438.

— ETYM. *Re...*, et *appeler*.

† **RAPPLIQUER** (ra-pli-ké), *v. a.* Appliquer de nouveau. Cet endroit [un passage dans une harangue du cardinal de Retz] qui avait été fait et rappliqué après coup, *sev.* 19 août 1875.

— ETYM. *Re...*, et *appliquer*.

† **RAPPOINTEMENT** (ra-poin-te-man), *s. m.* Action de raccommoier, réconcilier.

— HIST. xvi^e s. Ce rapointement presupposé, fait par le duc d'Espèron... d'ACB. *Hist.* ii, 416.

— ETYM. *Re...*, et *apointer*.

† **RAPPOINTIS** (ra-poin-ti), *s. m.* Terme de construction. Morceau de fer pointu, qu'on enfonce dans le bois qui doit être recouvert d'un enduit; il sert à faire tenir le plâtre. || *S. m. pl.* Légers ouvrages de serrurerie, tels que clous, patères, broches, chevilles, crochets, pistons, vis, etc.

— ETYM. *Re...*, *d*, et *pointe*. On a dit *reapointer*; Eschalats reapointés par le bout, *o. DE SERRERS*, 183.

RAPPORT (ra-por; le *t* ne se lie pas : un ra-por écourté; au pluriel, l'*s* ne se lie pas : des ra-por écourtés; cependant quelques-uns la lient : des ra-por-z écourtés), *s. m.* || 1° Action de rapporter en un lieu. Le marquis de Vaudreuil fit présenter un collier aux Annetots; il les remercia de leurs bonnes dispositions et du rapport des médailles anglaises, *BOUGAINVILLE, Instit. Mém. sc. mor. et pol.* t. ii, p. 342. || Terres de rapport, terres prises dans un lieu et apportées dans un autre. Cette terrasse a été faite de terres de rapport. || De rapport, avec des pièces, avec des morceaux rapprochés, *voy. PIÈCE*, n° 6. C'est dans cette enceinte des Gobelins qu'on fabriquaient encore des ouvrages de rapport, espèce de mosaïque admirable, *VOLT. Louis XIV*, 29. D'autres tuyaux d'étain qui s'y embôient exactement et qu'on appelle tuyaux de rapport, *GENLIS, Maison rust.* t. ii, p. 448, dans POUGENS. || Terme de marine. Rapport de marée, masse d'eau que la mer, en montant, apporte sur le rivage, dans le port, dans une rivière, dans un canal. || 2° Terme de jurisprudence. L'action par laquelle on rapporte à l'hérité ce qu'on avait reçu par avance, et qui doit faire compte au partage. Le rapport est dû de ce qui a été employé pour l'établissement d'un des cohéritiers, ou pour le paiement de ses dettes, *Code Nap.* art. 851. Le rapport n'est dû que par le cohéritier à son cohéritier; il n'est pas dû aux légataires ni aux créanciers de la succession; le rapport se fait en nature ou en moins percevant, *ib.* art. 857, 858. || On dit

de même : rapport à succession, rapport à la masse. || Terme d'administration. Action par laquelle un comptable restitue une somme qu'il avait indûment portée en dépense. || 3° Vapeur désagréable qui monte de l'estomac à la bouche, ainsi dite parce que l'estomac rapporte cette vapeur. Cet aliment cause des rapports. || 4° Revenu, produit, ainsi dit parce que le revenu est quelque chose que le capital porte pour ainsi dire au propriétaire. Le rapport de mes terres. Sol d'un excellent rapport. Du rapport d'un troupeau dont il vivait sans soins. Se contenta longtemps un voisin d'Amphitrite, *LA FONT.* *Fabl.* iv, 2. || Être en rapport, en plein rapport, se dit de terres, d'arbres qui produisent pleinement tout ce qu'ils peuvent produire. La maison est bien située, y un très-grand jardin, les arbres en plein rapport, *A. DUVAL, Mais. à vendre*, sc. 5. || N'être pas en rapport, ne pas produire encore tout ce qui peut être produit. Cette terre en Angoumois, qui n'est pas encore en rapport, et où l'on peut quelquefois retrouver la nature, *J. J. ROUSS.* *Lett. au duc de Grafton, Corresp.* t. ii, p. 108, dans POUGENS. || Familièrement. Cette place, cet emploi est de grand rapport, d'un grand rapport, d'un bon rapport, elle produit des émoluments, des profits considérables. || 5° Action de rapporter, de citer. La fidélité, qui est due au rapport des paroles d'autrui, *DESC. Rép. aux 5^e object.* 15. || Particulièrement. Récit, témoignage. Je ne le sais que sur le rapport d'autrui. Et Don Sanche vaincu t'a fait un faux rapport, *CORN.* *Cyd.* v, 7. J'accours pour vous en faire un funeste rapport, *ib.* *Rodog.* v, 4. On nous faisait, Arbate, un fidèle rapport, Rome en effet triomphait, et Mithridate est mort., *RAC.* *Mithr.* i, 4. || Au rapport d'un tel, comme le rapporte un tel. Les prêtres des idoles, au rapport de l'auteur païen... *BOSS.* *Hist.* ii, 42. À Hiéropolis, en Égypte, au rapport de Porphyre, on immola des hommes, *VOLT. Dict. phil. Idolâtrie.* || Fig. Et la philosophie Dit vrai quand elle dit que les sens tromperont, Tant que sur leur rapport les hommes jugeront, *LA FONT.* *Fabl.* vii, 18. Il est évident à tout homme qui consulte sa raison, et qui méprise les rapports de ses sens, que ce ne sont point les objets que nous sentons, qui agissent effectivement en nous, *MALEBR. Recherch. vér.* iv, 10. || 6° Relation indiscrete ou maligne de ce qu'on a entendu; dénonciation secrète. S'ils [les amants] pouvaient conserver un rayon de prudence [Je demande un grand point, la prudence en amour], Ils seraient aux rapports insensibles et sourds, *LA FONT.* *Filles de Minée.* Et ces mêmes rapports qu'ici vous répétez, Peut-être une autre fois seront-ils écoutés, *MOL.* *Tart.* iii, 7. On noircit par d'infâmes rapports et on écarte de lui tout ce qui pourrait lui ouvrir les yeux, *RÉN.* *Tél.* xiv. Ah! monsieur, s'écria la dame en rougissant et d'un air fort embarrassé, on vous a fait de mauvais rapports, *FONTEN.* *Lett. gal.* ii, 33. En vérité, si on vous avait fait quelque rapport, n'était-ce pas à moi qu'il fallait s'adresser? *VOLT.* *Lett. Maupertuis*, 1^{er} juill. 1744. Les rapports font toujours plus de mal que de bien, *GRESSET, Méchant*, i, 4. Un rapport clandestin n'est pas d'un honnête homme, *ib.* *ib.* v, 4. || 7° Au plur. Renseignements. *Édipe*: Ne m'as-tu jamais vu? — Phorbas : Seigneur, cela peut être. — *Édipe*: Il y pourrait avoir entre quinze et vingt ans. — Phorbas : J'ai de confus rapports d'environ même temps, *CORN.* *Édipe*, iv, 4. || 8° Compte que l'on rend de quelque chose dont on est chargé. Le rapport que fait le capitaine d'un navire à son retour d'un voyage. Le rapport d'un officier de police. || En termes militaires, le rapport, la relation qu'un chef de poste envoie à la place sur ce qui s'est passé pendant sa garde. Aller au rapport, aller porter le rapport. || Terme de vénerie. Faire le rapport, faire son rapport, se dit du valet de limier qui déclare à l'assemblée ses diverses connaissances sur la bête qu'il a détournée. || 9° Exposition d'un procès faite par un juge devant ses collègues. Mon procès est au rapport d'un tel conseiller. Faire le rapport d'une affaire. Oui le rapport. M. de Crosne et M. de Baquancourt ont mérité les éloges et les remerciements de la France dans le rapport qu'ils ont fait du procès des Calas, *VOLT.* *Pol. et lég. Lett. à M. de Beaumont.* || 10° Exposé dans lequel on rend compte d'un travail particulier fait par une commission, par un comité. Faire un rapport sur les pétitions, sur le budget, sur un projet de loi. Les commissaires feront leur rapport sur la mère d'Agréda, *BOSS.* *Lett. quiet.* 60. Mes yeux sont fatigués : lisez-moi ce rapport, *C. DELAV.* *Princ. Auréli.* ii, 1. || 11° Témoignage que rendent, par ordre de justice ou autrement, des experts, en quelque sorte d'art que ce

soit. Le rapport des médecins établissait que le cas était un suicide. Je produis, je fournis De dits, de contredits, enquêtes, compulsaires, Rapports d'experts, transports, trois interlocutoires, *RAC.* *Plaid.* i, 7. || Rapports judiciaires, ceux qui servent à éclairer les juges dans les causes civiles et criminelles; rapports administratifs, ceux qui fournissent des renseignements sur les objets relatifs à quelque branche de l'administration publique, comme sur les dangers et les inconvénients de certains établissements, sur le caractère d'une maladie que l'on soupçonne être épidémique, etc., etc. || Rapports d'estimation, ceux qui sont destinés à contrôler les mémoires relatifs à des honoraires réclamés par l'homme de l'art. || Rapports d'arbitrage, ceux qui sont faits sur des rapports ou procès-verbaux d'experts, sur lesquels les juges demandent des éclaircissements. || En médecine légale, acte authentique fait par des médecins ou des chirurgiens experts, pour constater l'état d'une personne, la nature d'une maladie, une grossesse, une mort spontanée ou violente, etc. Le rapport se compose de quatre parties essentielles : le protocole, contenant l'indication des noms, prénoms, lieu, jour et heure, etc.; l'exposé du fait qui a donné lieu au rapport; les détails circonstanciés de l'examen; enfin les conclusions. || Acte dressé par le vétérinaire pour constater l'état d'un animal, la nature d'une maladie, d'un accident, les causes de la mort, etc. || 12° Rapport pour minute, acte par lequel un notaire constate la mise d'un acte au rang de ses minutes. || 13° Conformité, analogie, ressemblance. À l'aspect amoureux de ce mourant Sauveur, Combien dois-tu rougir de ton peu de ferveur Et du peu de rapport de ta vie à sa vie! *CORN.* *Imit.* i, 25. Cela fait assez voir que l'amour dans les cœurs N'est pas toujours produit par un rapport d'humours, *MOL.* *Mis.* iv, 4. Quel rapport y a-t-il de cette doctrine à celle de l'Évangile? *PAS.* *Pror.* x. De ses traits et des miens le merveilleux rapport, *QUIN.* *Agrippa*, ii, 4. Quelque rapport qu'il paraisse de la jalousie à l'émulation, il y a entre elles le même éloignement que celui qui se trouve entre le vice et la vertu, *LA BAUV.* xi. Le gouvernement des rois de Rome avait quelque rapport à celui des rois des temps héroïques chez les Grecs, *MONTESQ.* *Esp.* xi, 42. || [Le cahai] ne ressemble au cochon que par de petits rapports, et en diffère par de grands caractères, *BOFF.* *Quadrup.* t. v, p. 470. Entre mon frère et moi quel rapport d'infortuné! *M. J. CHEN.* *Gracques*, iii, 10. Ma sœur et moi cependant nous n'avons pas de rapport dans le caractère, *STAEL.* *Corinne*, xii, 4. || 14° Accord, correspondance entre les diverses parties d'un tout, d'un ouvrage. Il y a un rapport parfait entre la masse et les détails de cet édifice. Les parties du monde ont toutes un tel rapport et un tel enchaînement l'une avec l'autre, que je crois impossible de connaître l'une sans l'autre et sans le tout, *PASC.* *Pens.* i, 1, éd. HAVET. Dans le rapport qu'ont ensemble les livres des deux Testaments, il y a une différence à considérer, *BOSS.* *Hist.* ii, 44. Les rapports qui lient entre eux tous les mondes constituent l'harmonie de l'univers, *BONNET.* *Contempl. nat.* i, 7. || Parenthèse, en rapport avec, en proportion avec. Sa dépense n'est pas en rapport avec sa fortune. Le style n'est pas en rapport avec le sujet. || 15° Relations, connexions des objets entre eux. Il faut... pour connaître l'air, le voir par où il a rapport à la vie de l'homme, *PASC.* *Pens.* i, 1, éd. HAVET. L'homme a rapport à tout ce qu'il connaît, *ib.* dans *COSIN*. Parlons maintenant selon les lumières naturelles : s'il y a un Dieu, il est infiniment incompréhensible, puisque, n'ayant ni parties, ni bornes, il n'a nul rapport à nous, *ib.* *Pens.* x, 1. La joie que j'en ai a bien du rapport à vous; car je vous aime de tout mon cœur, *sev.* 2. Je suis persuadée qu'on est plus ou moins touché des grandes qualités, selon qu'on y a plus ou moins de rapport, *ib.* 18 mars 1689. Je vois que cette petite imagination [de Pauline, fille de Mme de Grignan] a bientôt fait les rapports, et bien juste, *ib.* 8 fév. 1690. Si, rappelant la mémoire des siècles passés, j'en fais un juste rapport à l'état présent, *BOSS.* *Reine d'Angleter.* Il faut savoir le rapport que chaque histoire peut avoir avec les autres, *ib.* *Hist. Dessein général.* Quoique cette conclusion regardât tous les riches en général, elle avait un rapport particulier à ce jeune homme qui possédait de grands biens, *BOUVAL.* *Pensées*, t. ii, p. 374. Les lois, dans la signification la plus étendue, sont les rapports nécessaires qui dérivent de la nature des choses, *MONTESQ.* *Esp.* i, 4. Les rapports nécessaires des mœurs au gouvernement ont été si bien exposés dans le livre de l'Esprit des lois, *J. J. ROUSS.* *Ém.* v. Il connaît les rapports

essentiels de l'homme aux choses, mais nul des rapports meraux de l'homme à l'homme, *ib. ib. iii.* Nous-mêmes, à ne considérer que la partie matérielle de notre être, nous ne sommes au-dessus des animaux que par quelques rapports de plus, tels que ceux que nous donnent la langue et la main, *BUFF. Hist. anim. ch. i.* À chaque pas [dans mes lectures], je croyais découvrir entre les intentions de l'art et ses moyens, entre ses précédés et ceux de la nature, des rapports qui pouvaient servir à fixer les règles du goût, *MARMONTEL, M^m. v. Eli* | qui n'a pas connu ces rapports invisibles des corps inanimés et des êtres sensibles? *DELIL. Imag. iv.* L'art qu'elle avait de saisir des rapports touchants entre les beautés de la nature et les impressions les plus intimes de l'âme, *STÆL, Corinne, II, 2.* || Rapports anatomiques d'un organe, sa situation relativement à un ou à plusieurs autres organes, comme celle d'un nerf par rapport aux artères, veines, muscles, etc. || Rapport, se dit en vue de la fin, du but des choses. Les actions humaines sont bonnes ou mauvaises, selon le rapport qu'elles ont à une bonne ou à une mauvaise fin, *Dict. de l'Acad.* || 16° Commerce qu'ont entre eux les hommes. Ayant eu de fréquents rapports avec lui. Rompre tout rapport. Ils n'ont plus aucun rapport ensemble. Elle donnait à la fois l'idée d'une prêtresse d'Apollon, qui s'avancait vers le temple du soleil, et d'une femme parfaitement simple dans les rapports habituels de la vie, *STÆL, Corinne, II, 4.* || Mettre une personne en rapport avec une autre, donner à une personne les moyens de conférer, de s'entendre avec une autre. || Rapports intimes, se dit quelquefois du commerce entre un homme et une femme. || 17° Terme de grammaire. Relation que les mots ont entre eux. Le rapport du verbe avec son sujet. Rapport d'identité: c'est le fondement de l'accord de l'adjectif avec son substantif, *DUMARS. Œuv. t. v, p. 64.* || Se dit aussi des différents points de vue auxquels les mots sont envisagés. La préposition de exprime un rapport de qualification ou d'éloignement. || 18° Résultat de la comparaison de deux quantités. Le rapport de 2 à 4 est le même que celui de 12 à 24. La découverte qu'il [Archimède] avait faite du rapport de la sphère au cylindre de même base et de même hauteur, qui est comme deux à trois, *ROLLIN, Hist. anc. Œuv. t. x, p. 100,* dans *POUGENS.* || Rapport géométrique de deux quantités, se dit de leur quotient. Rapport arithmétique, se dit de leur différence. Quand on ne spécifie pas l'espèce de rapport, c'est toujours le rapport géométrique ou le quotient qu'il faut entendre. || Rapport, instrument de géométrie, fait en demi-cercle, et divisé en cent quatre-vingts degrés, qui servait à prendre les ouvertures des angles; on dit aujourd'hui rapporteur. || Terme de musique. Rapports des intervalles, leurs degrés de distance exprimés en chiffres. || 19° Dans le langage philosophique, rapport exprime entre les choses une idée de même nature qu'entre les nombres le rapport mathématique. Notre âme a en elle-même des principes de vérité éternelle et un esprit de rapport, c'est-à-dire des règles de raisonnement et un art de tirer des conséquences, *BOSS. Conn. III, 8.* Quand, par exemple, on dit que du drap que l'on mesure a trois aunes, le drap et les aunes sont réelles, mais l'égalité entre trois aunes et le drap n'est point un être réel; ce n'est qu'un rapport qui se trouve entre les trois aunes et le drap, *MALEBR. Rech. vér. III, 2, 6.* Parce que toutes les vérités ne sont que des rapports, on peut dire généralement que, dans toutes les questions, on ne recherche que la connaissance de quelques rapports, *ib. ib. VI, 2, 7.* || 20° Terme de chimie. Disposition d'un corps à s'unir avec un autre par préférence. On a construit une table des rapports. || 21° Par rapport à, *loc. prép.* Pour ce qui est de, quant à ce qui regarde. Ces attributs [corruptible et incorruptible] conviennent au tout par rapport à chacune de ses deux parties [le corps et l'âme], *BOSS. Hist. II, 6.* Hypocrisies par rapport au public, et hypocrisies par rapport à nous-mêmes, *BOURDAL. 6^e dim. après la Pentec. Dominic. t. II, p. 484.* La justice n'est-elle pas encore plus sacrée et plus inviolable pour les rois par rapport à des pays entiers, que pour les familles par rapport à quelques champs labourés? *FÉN. Tél. XXIII.* Il est ordinaire et comme naturel de juger du travail d'autrui seulement par rapport à celui qui nous occupe, *LA BRUY. XII.* || Par comparaison. La terre est très-petite par rapport au soleil. Les jugements que nous faisons en trouvant les choses grandes ou petites par rapport des unes aux autres.... *BOSS. Conn. I, 8.* La Mère coquette de Quinault, donnée à peu près dans le même temps que l'École des femmes, c'est-à-dire dans les premières

années de Molière, peut être regardée comme un chef-d'œuvre de style, surtout par rapport au temps où elle a été faite, *D'ALEMB. Éloges, Despréaux, note 21.* || En vue de. Nous ne pouvons rien aimer que par rapport à nous, et nous ne pouvons que suivre notre goût et notre plaisir, quand nous préférons nos amis à nous-mêmes, *LA ROCHEFOUC. Max. 81.* Quelle erreur de s'imaginer qu'il n'y ait de liaison extérieure entre les Églises chrétiennes que par rapport à un prince ou par quelque autre confédération volontaire et arbitraire...? *BOSS. Variat. xv, 70.* Je suis las des histoires où il n'est question que des aventures d'un roi, comme s'il existait seul, ou que rien n'existât que par rapport à lui, *volt. Lett. Harvey, 1740.* || Cet homme ne fait rien que par rapport à ses intérêts, il ne fait rien que dans des vues personnelles, que dans la vue de ses propres intérêts. || Il a fait cela par rapport à vous, par rapport à telle chose, dans la vue de vous obliger, pour obtenir telle chose. || Proverbe. Belle montre et peu de rapport, se dit des personnes ou des choses où la réalité ne répond pas à l'apparence.

— REM. Sous le rapport de est une locution qui est devenue très-commune. Elle est fort lourde et n'est pas exacte en soi. Une chose est en rapport avec une autre, est dans un certain rapport, a rapport avec; mais elle n'est pas sous un rapport; si elle était sous un rapport ou sur un rapport, elle serait en dehors du rapport; et au fond, en s'en servant, on s'exprime inexactement. Elle ne paraît donc pas bonne à employer; et ceux qui écrivent avec pureté doivent l'éviter. P. L. Courier la blâmait: Ceux-ci [Jean-Jacques, Diderot, d'Alembert] sont tous à nos ânés sous le rapport de la langue, pour me servir d'une de leurs phrases, *P. L. COUR. Lettr. II, 67.* Cette locution est pourtant antérieure au XVIII^e siècle. Bourdaloue est le plus ancien auteur où nous l'avons trouvée: Selon les divers rapports sous lesquels nous les considérons, *BOURDAL. Pens. t. II, p. 358;* Tout ce qu'on en peut concevoir, sous quelque rapport que ce soit, *BOULAINVILLIERS, Réfut. de Spinoza, p. 77.* Et marque l'action de l'esprit qui lie les mots et les phrases d'un discours, c'est-à-dire, qui les considère sous le même rapport, *DUMARS. Œuvres, t. v, p. 234.* Elle paraît être née vers ce temps, par confusion avec la phrase *sous cet aspect*, avoir été peu usitée d'abord, et l'être devenue beaucoup, surtout à notre époque. Il est facile de le remplacer par: quant à... à l'égard de.... de ce côté.... Le Dictionnaire de l'Académie ne la donne pas à RAPPORT; mais, à SOUS, on y trouve: Sous ce rapport, sous plus d'un rapport.

— SYN. RAPPORT À, RAPPORT AVEC. Une chose a rapport à une autre quand elle y conduit, quand elle indique une direction vers elle, un lien avec elle. Une chose a rapport, du rapport, des rapports avec une autre quand elle lui est conforme.

— HIST. XIII^e s. Et ce que noz avens dit des parties, noz entendons aussi des rapers qui doivent estre fet par costume entre enfans qui reviennent à partie, *BEAUM. xxx, 87.* S'il [le plaideur] ne les [juges] debat avant qu'il dient leur rapport, par bone cause souffisant, il ne pot aler contre lor dit, *in. LXVII, 43.* || XV^e s. Quand ils [les habitants de Calais] ouïrent ce rapport [exposé des conditions du roi Édouard], ils commencerent tous à crier, *FROISS. I, 1, 321.* Lesquelz yeux viennent rapporter Ung si très-gracieux rapport Au cuer.... *CH. D'ORL. Ball. 3.* || XVI^e s. ... Que nous ne blessions la renommée de personne par calomnies ou faux rapports, *CALV. Instit. 308.* Il nous represente la diversité des bruits qui courent, et les différents rapports qu'en lui faisoit, *MONT. II, 410.* Ils vont jeter inconsidérément, en ces champs qu'ils estiment fertiles, la jeune semence; mais l'expérience leur fait voir que souvent le rapport est petit, et que plusieurs grains demeurent gastez, *LANOUE, 107.* Nourriture et entretenement aux armes, écoles, nî dons de noces en meubles, ne sont sujets à rapport, *LOYSEL, 252.* Ceux qui seroient envoyez à Athenes pour en faire le rapport.... *AMYOT, Thém. 37.* Une voix s'étant fait entendre, et mise à crier sans dessein et sans aucun rapport à leur troupe, ils se mirent tous à fuir, *D'AUG. Vie, XXIII.* Si tels signes apparoissent, fais ton rapport que bien tost le malade mourra, *PARÉ, XXVII, p. 653.*

— ETYM. VOY. RAPPORTER; ital. *rapporto*.
RAPPORTABLE (ra-por-ta-bl'), *adj.* || 1° Terme de jurisprudence. Il se dit des choses que l'on doit rapporter à une succession. || 2° Se dit aussi de terres, de pièces qui peuvent être rapportées. || 3° Qui doit être attribué à. Les fouilles ont amené

la découverte de quelques débris d'ossements rapportables à des herbivores, *DAUBRÉE, Acad. des sc. Comptes rendus, t. LVIII, p. 522.*

† RAPPORTANT, ANTE (ra-por-tan, tan-t'), *adj.* Qui a du rapport avec, conforme à. Ainsi vous quitteriez Alcippe pour un autre Dont vous verriez l'humour rapportante à la vôtre, *COARN. Ment. II, 2 (éd. 1644).* que l'amour pour soi-même serait fini et rapportant à Dieu, *PASC. Lett. sur la mort de son père.*

— HIST. XVI^e s. Dieu luy ordonnoit un aultre corps à habiter, plus ou moins penible et rapportant à sa condition, *MONT. II, 132.*

RAPPORTÉ, ÉE (ra-por-té, tée), *part. passé* de rapporter. || 1° Apporté d'un lieu. || Fig. Je ne sais comment est-ce que je suis comme rapporté et rendu à moi-même [quand la mémoire d'un objet revient], *FÉN. Exist. 48.* || Terres rapportées, terres qu'on a apportées en un lieu pour quelque usage. L'on forma, avec des terres rapportées, l'éminence artificielle destinée à recevoir dans la suite les constructions colossales dont nous admirons aujourd'hui les restes [à Thèbes d'Égypte], *GIBARD, Instit. Mém. scienc. 1817, t. II, p. 276.* || Pièce rapportée, synonyme de pièce de rapport (voy. PIÈCE, n° 3). Chaque colonne [jambe] a son piédestal qui est composé de pièces rapportées, *FÉN. Exist. 34.* Tous les pavés de ces appartements étaient composés de petites pièces rapportées de différentes couleurs, où était représentée l'Iliade d'Homère, *ROLLIN, Hist. anc. Œuv. t. x, p. 35,* dans *POUGENS.* Ne dirait-on pas que l'homme soit fait de pièces rapportées? *FONTEN. Molière, Paracelse.* || Vers rapportés, vers composés de parties semblables, dans chacune desquelles entraînent des mots qui se rapportaient, non pas aux mots voisins, mais à ceux qui étaient placés semblablement dans les autres parties de la phrase. L'épithaphe de Marot par Jodelle explique cette combinaison, surtout dans ces deux premiers vers: Quercy, la cour, le Piémont, l'univers, Me fit, me tint, m'enterra, me connut, c'est-à-dire Quercy me fit, la cour me tint, le Piémont m'enterra, l'univers me connut. || 2° Exposé devant une assemblée. Le sénat devait digérer et proposer toutes les affaires: il en réglait quelques-unes souverainement avec le roi; mais les plus générales étaient rapportées au peuple, qui eu décidait, *BOSS. Hist. III, 7.* || 3° Ayant relation à. Toutes les créatures devaient servir à sa félicité [de l'homme innocent], puisque; dans le dessein de leur Auteur, elles avaient été toutes rapportées à son usage, *MASS. Myst. Incarnat.*

RAPPORTER (ra-por-té), *v. a.* || 1° Apporter de nouveau. Il m'avait apporté des objets qu'il a emportés; dites-lui de me les rapporter. || Fig. Il vous apporte un cœur qu'il n'a pu vous ôter, *RAC. Andr. II, 4.* || 2° Apporter une chose du lieu où elle est au lieu où elle était auparavant. Je vous prie de me rapporter le livre que je vous ai prêté. Rapporter une coupe d'argent qui avait été volée. Hé! mon Dieu, ce que j'en voudrais retrancher, à qui le donnerais-je?... quoi que ce soit, il est toujours temps de le rapporter à votre autel, et vous êtes toujours prêt à le recevoir, *BOURDAL. Pens. t. II, p. 428.* De Paris à Delhi, du couchant à l'aurore, Ce fameux voyageur [Tavernier] courut plus d'une fois.... Et, bien qu'en nos climats de retour aujourd'hui, En foule à nos yeux il présente Les plus rares trésors que le soleil enfante, Il n'a rien rapporté de si rare que lui, *BOUL. Poésies dic. XIV.* || Absolument. Au simple chrétien vous n'avez, ce me semble, donné qu'un talent [d'argent] ou deux; mais c'est au religieux que vous en donnez jusqu'à cinq; mieux il est partagé, plus il est obligé de rapporter, *BOURDAL. Pensées, t. II, p. 455.* || 3° Il se dit en parlant des choses qu'à son retour on rapporte d'un lieu, sans les y avoir portées. Il [Tournefort] rapporta treize cent trente-six nouvelles espèces de plantes, et il nous apprit à connaître les nôtres, *volt. Louis XIV, Écrivains, Tournefort.* Les Hollandais sont les premiers qui ont fait voir cet oiseau [le casoar] à l'Europe: ils le rapportèrent de l'île de Java, en 1697, *BUFF. Ois. t. II, p. 306.* || Fig. Rapporter une vaine espérance. Pythagore avait dit-on, rapporté de l'Égypte le dogme de la métempsychose. || Familièrement. Il n'en a rapporté que des coups, se dit d'un homme qui a été blessé en quelque occasion. || On dit de même: Ce soldat n'a rapporté de l'armée que des coups de fusil. || Fig. Il a rapporté beaucoup de gloire de cette action, de cette affaire, il y a acquis beaucoup de gloire. Il n'en a rapporté que de la honte, il n'en a retiré que de la honte. || Enlever une chose, et l'apporter dans un lieu où elle n'était pas, à quelqu'un à qui

elle n'appartenait pas. [À Rome] L'amour de la patrie domina toujours jusqu'au temps de Sylla; cet amour de la patrie consista pendant plus de quatre cents ans à rapporter à la masse commune ce qu'on avait pillé chez les autres nations, volt. *Mœurs*, *Introd. Romains*. || 4° Terme de chasse. Il se dit d'un chien qui rapporte au chasseur ce que celui-ci a tué. Ce chien ne veut pas rapporter le gibier à plume. || Absolument. Ce chien rapporte bien, il rapporte mal. || Se dit aussi de tout autre chien qu'on a habitué à rapporter ce qu'on lui jette. || 5° Terme de droit. Remettre dans la succession ce qu'on a reçu d'avance. Les époux ou leurs héritiers rapportent à la masse des biens existants tout ce dont ils sont débiteurs envers la communauté à titre de récompense ou d'indemnité, *Code Nap.* art. 1468. || Il se dit de même en parlant des biens qui appartiennent en commun à une société de négociants, ou à d'autres gens intéressés dans une affaire. || 6° Terme de marine. On dit que la sonde a rapporté tant de brasses, lorsque en sondant on a trouvé ce même nombre de brasses sur le fond. || 7° Ajouter quelque chose à ce qui ne paraît pas complet. Il a fallu rapporter une bordure à cette tapisserie. || Rapporter des terres, suppléer, par des terres prises ailleurs, à celles qui manquent en un lieu. || 8° Terme d'arpenteur. Tracer sur le papier des mesures réduites de celles qu'on a prises sur le terrain. Rapporter des triangles. || 9° Donner un produit, un rapport. L'argent que rapportaient les mines. Bien-fonds qui rapporte beaucoup. || Cet emploi ne rapporte ni profit ni honneur, il n'est ni profitable ni honorable. || Fig. Cette mauvaise action ne lui rapportera rien, il n'en tirera aucun avantage. || Absolument. Figurer qui rapporte trois fois l'an. L'argent, morbleu ! l'argent ; voilà ce que j'appelle du mérite ; moi, je veux un mérite qui rapporte, SAURIN, *Mœurs du temps*, sc. 12. || Fig. Un peu de lecture jetait dans son esprit des germes de pensées que la méditation faisait ensuite éclore, et qui rapportaient au centuple, FONTEN. *Renou.* || 10° Faire le récit de ce qu'on a vu, entendu, ou appris. Jamais la renommée ne rapporte les choses au vrai, VAUGEL. *Q. C.* ix, 2. Moïse, venu vers le peuple, lui rapporta les paroles du Seigneur, sact, *Bible*, *Nomb.* xi, 24. Je le vis en effet dès le soir même [comme Escobar interprète les bulles] ; mais je n'ose vous le rapporter ; car c'est une chose effroyable, PASC. *Prov.* vi. Le psaume cv, où le prophète rapporte que les Juifs, séduits par les nations étrangères, conduisaient eux-mêmes leurs propres enfants aux pieds des idoles, et les immolaient aux démons, BOUINAL. *Pensées*, t. II, p. 376. || 11° Dire, informer. Aller lui rapporter... Qu'elle peut sur ma vie exercer sa vengeance, TRISTAN, *Mort de Chrisme*, III, 5. || Particulièrement. Rendre compte de ce qu'on a entendu dire contre quelqu'un. Je suis trop votre ami pour ne pas vous rapporter ce que j'entends dire de vous, *Dict. de l'Acad.* || 12° Redire par indiscretion ou par malice. On n'oserait rien dire devant lui ; il rapporte tout. || Absolument. Formarot fut accusé de rapporter, et en effet M. de la Rochefoucauld le chassa de chez lui pour quelque chose qui avait été dit, ST-SIM. 264, 37. Mademoiselle, je ne veux point aller rapporter contre vous, GENLIS, *Théat. d'éduc. la Curieuse*, v, 3. || 13° Alléguer, citer. Le prédicateur a rapporté des passages des Pères. Et sans vous rapporter des exemples vulgaires, RAC. *Bajaz.* II, 1. || 14° Terme de palais. Exposer l'état d'un procès par écrit. C'est autre chose de s'en remettre près d'un monarque... autre chose d'être établi par le prince même pour lui rapporter toutes les requêtes, BOSS. *Sermons*, *Ascension* 2. || [Lamoignon] rapporta durant trois jours au conseil du roi cette affaire avec tant d'ordre et de netteté... FLÉCH. *Lamoignon*. || Absolument. Ce juge rapporte bien, rapporte nettement. Chamillard, conseiller au parlement, fut assidu les matins au palais, et continua d'y rapporter, ST-SIM. 70, 147. Le maréchal d'Estrées s'embrouillait si fort en rapportant, qu'il rendait souvent l'affaire intelligible, DUCLOS, *Évén.* t. v, p. 216. || 15° Faire l'exposition d'un projet de loi, d'une affaire au nom d'un comité, d'une commission, et en même temps énoncer l'avis du comité, de la commission. La loi de 1819 a été rapportée par des hommes éminents, puis amplement discutée, BERVILLE, *Du droit de plainte en matière de diffamation*. || 16° Diriger vers un but, vers une fin. Le catéchisme [du concile de Trente] distingue deux sortes d'amour : l'un de ceux qui aiment à la vérité, mais qui rapportent leur amour à la récompense... BOSS. *Préf. sur l'instr. past. de M. de Cambrai*, VII, 79. Tu as été

vertueux, mais tu as rapporté toute ta vertu à toi-même, et non aux dieux, qui te l'avaient donnée, FÉN. *Tél.* XVIII. Représentez-vous cette âme [fidèle] arrivée enfin à cette dernière heure... à laquelle elle avait toujours rapporté toutes les peines, toutes les privations... de sa vie mortelle, MASS. *Évén.* M. du péché. Les anciens, qui rapportaient tous leurs exercices à ceux de la guerre, s'accoutumaient de bonne heure à se haïrner et à nager, ROLLIN, *Hist. anc.* *Évén.* t. VI, p. 606, dans POUGENS. || 17° Attribuer, faire remonter. On rapporte sa première origine [de l'aréopage] au temps de Cécrops ; mais il en dut une plus brillante à Solon, qui le chargea du maintien des mœurs, BARTHÉL. *Anach.* ch. 17. || Rapporter l'effet à la cause, attribuer un certain effet à une certaine cause. Il faut rapporter les événements à leurs véritables causes, si on les connaît ; sinon, il faut avouer qu'on les ignore, DUMAS. *Évén.* t. V, p. 349. || Comparer, conférer. Ainsi, dans l'ordre des siècles, il faut avoir certains temps marqués par quelque grand événement, auquel on rapporte tout le reste, BOSS. *Hist. Dessein général*. Enfin les mesures qui varient tant... doivent être si bien connues du géographe, qu'il puisse les comparer toutes entre elles et les rapporter à une mesure commune, FONTEN. *de Lisle*. || 18° Mettre dans une certaine série. Il faudrait avoir vu le corbeau du désert dont parle le docteur Shaw, pour le rapporter sûrement à l'espèce de notre pays dont il se rapproche le plus, BUFF. *Ois.* t. V, p. 67. || 19° Terme de législation et d'administration. Révoquer, annuler (en ce sens, rapporter est porter en arrière). La loi fut rapportée. || 20° V. n. Terme de marine. S'élever beaucoup, en parlant de la mer qui monte, apporter une grande masse d'eau. || Les marées rapportent, c'est-à-dire augmentent en hauteur et en rapidité quand elles sont dans leur période croissante. || 21° Avoir du rapport, de la ressemblance (inusité en ce sens). Ils lui dépegnirent cet homme et ces deux femmes, et les marques qu'ils lui en donnèrent rapportaient si bien à Isidoro, à Inez et à Augustinet, que... SCARRON, *Nouv. Le châtin. de l'avarice*. || 22° Se rapporter, v. réfl. Se joindre. Ces deux pièces se rapportent exactement. || 23° Avoir de la conformité, de la ressemblance. Leurs caractères se rapportent en toutes choses. Sans mentir, si votre ramage se rapporte à votre plumage, LA FONT. *Fabl.* 1, 2. J'imagine fort bien la nécessité de vos dépenses... on vous en parle pour entendre vos raisons, qui se rapportent fort à celles qu'on a déjà pensées, sév. 17 mai 1680. || Avoir rapport, relation à. Cet article de ma lettre se rapporte à ce que je vous ai écrit précédemment. L'amour de son devoir lui fait aimer tout ce qui s'y rapporte, J. J. ROUSS. *Hél.* IV, 12. Toute la morale se rapporte à Dieu ; la vie de l'homme est de l'imiter, BIDET. *Opin. des anc. phil. (Pythagorisme)*. || Terme de grammaire. Se dit de la relation des mots entre eux. On ne doit point séparer le pronom relatif du nom auquel il se rapporte. || 24° Être concentré, réuni, en parlant d'une chose. Il arriva ce moment heureux, ce point [sa conversion] où se rapportait toute la véritable gloire de M. de Turenne, FLÉCH. *Turenne*. || 25° Se rapporter à quelqu'un de quelque chose, s'en remettre à sa décision sur quelque chose. Je veux bien aussi me rapporter à toi, maître Jacques, de notre différend, MOL. *L'Av.* IV, 4. || Absolument. S'en rapporter à quelqu'un. Je pourrais décider, car ce droit m'appartient ; Mais rapportons-nous-en. Soit fait, dit le reptile, LA FONT. *Fabl.* x, 2. Vous savez quel trafic on fait aujourd'hui des bénéfices, et que, s'il fallait s'en rapporter à ce que saint Thomas et les anciens ont écrit, il y aurait bien des simoniaques dans l'Église, PASC. *Prov.* VI. Il faudrait ou s'en rapporter à l'autorité de l'Église et à la tradition de tant de siècles, ou pousser l'examen jusqu'au bout, BOSS. *Hist.* II, 13. || On dit aussi : se rapporter, sans la particule en. Rapportons-nous, dit-elle, à Raminagrobis, LA FONT. *Fabl.* VII, 16. Las de combattre, ils convinrent de se rapporter au jugement du peuple romain, BOSS. *Hist.* III, 6. || S'en rapporter à quelqu'un, à quelque chose, y avoir confiance, y ajouter foi. Mais si je m'en rapporte aux esprits soupçonneux... CORN. *Sertor.* II, 2. Mais à d'autres qu'à toi pourquoi t'en rapporter ? volt. *Mort de César*, III, 2. || On dit aussi : se rapporter, sans en. Je me rapporte de cela à quiconque a passé par là, LA FONT. *Fianc.* Je me rapporte aux yeux d'une ourse, mes amours, ID. *Fabl.* XII, 1. || S'en rapporter au serment de quelqu'un, s'en remettre à son serment en justice pour la décision d'une affaire. || Familièrement. Je m'en rapporte à ce qui en est, ou, simplement, je m'en

rapporte, je renonce, sans être complètement persuadé, à contester, ou à examiner. Il m'a dit plusieurs fois qu'il n'aurait pas accepté la commission, je m'en rapporte, RETZ, *Mém.* t. II, liv. III, p. 211, dans POUGENS. Que l'autre usage ait la raison pour soi, Je m'en rapporte, LA FONT. *Féronde*.

— HIST. XII^e S. Et quant les hommes qui le portèrent et rapportèrent [un infirme] le mettoient sur leur espalle, *Miracles St Loys*, p. 143. En ceste mer ne vente que deux vents, l'un qui les porte [les navigateurs], et l'autre qui les raporte, MAAC POL, p. 561. Que le cuer l'en rapport [qu'il lui rapporte le cœur de Berte], ce ne veut oublier, Berte, XVII. Il convenoit... qu'il rapportast ce que ses peres lui avoit doné à mariage, REAUM. *CV*, 12. Et rapportoient que il avoient cherchi le flum [le fleuve], et que il estoient venus à un grand tertre de roches taillées, JOINV. 220. || XIV^e S. On trouve en Salemon le sage, Que li princes qui par usage Ot [entend] volentiers mençoignes dire, Aura toujours serjans plains d'ire Et felons et mal raportans, J. DE CONÈ, t. III, p. 285. || XV^e S. Ainsi que informés estoient et qu'on leur rapportoit, et leur disoient pas creables... FROISS. I, 1, 31. || XVI^e S. Ils n'ont pas rapporté leurs œuvres, qu'on a tenu pour vertueuses, à la fin qu'ils devoient, CALV. *Instit.* 605. Cela rapporté à Cyrus, et s'estant enquis... MONT. I, 65. Notre fait, ce ne sont que piéces rapportées, ID. II, 8. Ce masque arraché, rapportant les choses à la vérité et à la raison..., ID. I, 118. Une trafique qui rapporta dans un an de grandes richesses, ID. I, 142. Rapportons nous en hardiment à ceulx qui sont en la danse, ID. I, 272. Le dialecticien se rapporte au grammairien de la signification des mots, ID. II, 286. Entre beaucoup qui employent là partie de leur jeunesse, pen en raportent grand fruit, LANOUR, 122. Enfants avantaigés de pere et mere doivent rapporter ce qui leur a esté donné en mariage, ou autrement, moitié en une succession, moitié en l'autre, LORSEL, 351. Le territoire de l'Attique estoit si maigre, qu'à male peine pouvoit il rapporter pour nourrir ceulx qui le labourent, AMYOT, *Solon*, 42. On rapporta que quelques boucliers estoient devenus tous sanglants d'eulx mesmes, ID. *Fab.* 4. Et luy fut envoyée une galere pour le rapporter [ramener] de la ville d'Égine à Athènes, ID. *Démoch.* 40. On peut prognostiquer et rapporter [certifier par rapport] la mort du blessé, lors qu'il... PARÉ, XXVII, p. 653. Je me rapporte à vous et vous laissez à penser quel courage là de-sus il pouvoit avoir, M. DU BELL. 216. Muse, jusques au ciel porte Au grand François ma chanson, Et dy que Charles raporte [rassemble] En vertus à sa façon, AM. JAMIN, *Poésies*, p. 49.

— ETYM. Re... et apporter ; wallon, *raporté* ; ital. *rapportare*.

RAPPORTEUR, EUSE (ra-por-teur, teù-z'), s. m. et f. || 1° Celui, celle qui, par indiscretion ou par malice, rapporte ce qu'il a vu ou entendu. Une petite rapporteuse. On est à la merci des rapporteurs, nation basse et maligne qui se nourrit de venin, qui empoisonne les choses innocentes, qui grossit les petites, qui invente le mal plutôt que de cesser de nuire, qui se joue, pour son intérêt, de la défiance et de l'indigne curiosité d'un prince faible et ombrageux, FÉN. *Tél.* XXIV. La cour était remplie des espions de Son Eminence [Mazarin]... les rapporteurs s'acquittèrent dignement de leur devoir [en dénonçant une parole hardie du chevalier de Grammont], HAMILT. *Gramm.* 5. S'il l'arrive de faire le rapporteur, MARIV. *Double inconst.* II, 5. || 2° Celui qui fait le rapport d'un procès. Combien d'animaux ravissants par les griffes desquels il vous faudra passer, sergents, procureurs, avocats, greffiers, substituts, rapporteurs, juges et leurs clerks, MOL. *Scapin*, II, 8. Lundi, les deux rapporteurs dirent leur avis [dans l'affaire de Fouquet], et mardi ils s'assembleront tous dès le matin et ne se sépareront point qu'après avoir donné un arrêt, sév. à Pomponne, 11 déc. 1664. Vous dirai-je que, s'étant engagé à ne donner jamais les rapporteurs qu'on lui demandait, il fit agréer à un grand ministre et à une grande reine qu'il ne s'en dispensât pas en leur faveur ? FLÉCH. *Lamoignon*. Ou, d'un nouveau procès hardi solliciteur, Aborder sans argent un clerc de rapporteur ? BOUL. *Lutr.* III. Le rapporteur [dans le procès de Lallu] passait pour un homme dur, préoccupé et sanguinaire, volt. *Pol. Fragm. hist. sur l'Inde*, 49. || Adjectivement. La Branche : Nous plaidons son affaire demain, et nous sommes descendus chez M. de la Pommeraiie, notre juge rapporteur... — Crispin : Appelle-le conseiller, il aime mieux cela. — La Branche : Je le

continuel de la chaleur superficielle de la terre vers les espaces célestes, *CORDIER, Inst. Mém. scienc.* - VII, p. 476. || Terme d'astronomie. Rayonnement des étoiles, effet de diffraction produit, soit par une vue indistincte, soit par l'aberration de sphéricité de l'œil, ou l'irritabilité des points voisins de la rétine. || 2° Fig. Éclat qui se manifeste dans les traits, sous l'impression d'un sentiment heureux et tiff. Le rayonnement de sa figure.

— ETYM. *Rayonner*.

RAYONNER (rè-io-né), *v. n.* || 1° Jeter des rayons. La planète Vénus rayonne. La mélancolie... telle qu'en automne à travers des vapeurs un jour plus doux rayonne, *DELILLE, Jard. II*. || Fig. [Socrate]... à travers ce front où son âme est tracée On voyait rayonner sa sublime pensée, *LAMART. Socr. 346*. Rayonne il en est temps, et, s'il vient un orage, En prisme éblouissant change le noir nuage, *v. HUGO, Odes et ball. IV, 7*. || Fig. Son visage rayonne de joie, il rayonne de joie, sa figure exprime une vive satisfaction. Du haut de sa victoire il [Apollon] regarde sa proie [Python], Et rayonne d'orgueil, de jeunesse et de joie, *DEL. Imag. v. Sa tête* [à Godefroy de Bouillon] rayonne, son visage brille d'un éclat inconnu, *CHATEAUB. Génie, II, II, 12*. || 2° Il se dit du mode de propagation du calorique. Le calorique rayonne. Les corps rayonnaient ou lancent du calorique, à toute espèce de température, *TAENARD, Traité de chim. t. I, p. 28*, dans *POUGENS*. || 3° Être disposé en forme de rayons. Le siège de l'âme serait ainsi un centre où tous les nerfs iraient rayonner, *BONNET, Ess. anal. dme, v, 21*. C'étaient des espèces de feuillets qui rayonnaient autour de différents centres, *SAUSSURE, Voy. Alpes, t. III, p. 173*, dans *POUGENS*. || Fig. Un auteur s'applique à un genre d'étude; les traces du sujet de son occupation s'impriment si profondément et rayonnent si vivement dans tout son cerveau, qu'elles effacent quelquefois les traces des choses même fort différentes, *MALBR. Rech. II, II, 2*. Il n'y a pour l'ordinaire jamais qu'un petit nombre de faits autour desquels les autres viennent rayonner, *SENNEBIER, Ess. art d'observ. t. II, p. 223*. || 4° Fig. Faire sentir son action dans un certain rayon, dans une certaine étendue. Ainsi campée, l'armée rayonnait au loin. || 5° Terme rural. Tracer des raies sur le sol pour diriger les ouvriers pour la semence ou la transplantation des carottes, betteraves, colzas, etc. || Il se conjugue avec l'auxiliaire avoir. || 6° *V. a.* Rayonner une chambre, une salle, y faire mettre tout autour des rayons de bibliothèque.

— HIST. XVI^e s. Pendant que ces beaux yeux, allumés d'un si doux feu, rayonnaient douteusement... *VVER, p. 639*. Le plus grand et le plus belliqueux empereur [Charles-Quint] que le soleil ait rayonné [éclairé] depuis Charlemagne, *CARL. VII, 47*. En lieu plain, le champ est raionné ou fossolé des deux costés; les fossés s'entre-croisans l'un l'autre, *O. DE SERRES, 189*.

— ETYM. *Rayon*.

† **RAYONNEUR** (rè-io-neur), *s. m.* Sorte de charrie à plusieurs socs, destinée à tracer des raies pour les semis ou les plantations en ligne.

— ETYM. *Rayonner*.

RAYURE (rè-ju-ré), *s. f.* || 1° Manière dont une étoffe est rayée. La rayure de cette étoffe est agréable. Une rayure noire et blanche qui s'étend jusque sous les ailes, *BUFF. Ois. t. V, p. 142*. || Terme d'artillerie. Défaut de fabrication des bouches à feu. || 2° Trace que fait sur un minéral un corps plus dur avec lequel on le raie fortement. || 3° Terme d'artillerie. Rainure creusée à l'intérieur d'un canon et dans laquelle le projectile reste engagé pendant son trajet dans l'âme. On distingue, quant à la direction : les rayures droites qui sont parallèles à l'axe ; les rayures inclinées qui sont *dextrorsum* ou *sinistrorsum* suivant le sens de l'inclinaison : les rayures inclinées sont dites en hélice ou paraboliques suivant qu'elles résultent de l'enroulement, sur le cylindre de l'âme, d'une ligne droite ou d'une parabole. On distingue, quant à la forme du profil : les rayures concentriques, dont le fond est formé par une surface concentrique à celle de l'âme ; les rayures excentriques, dont le fond est formé par une surface excentrique à celle de l'âme ; les rayures à cheveu ou merveilleuses, qui sont très-fines ; les rayures à colonnes, qui forment des espèces de tourelles ; les rayures à étoiles, les rayures à rochet, d'après la forme du profil. On distingue quant à la profondeur : les rayures uniformes qui ont la même profondeur dans toute leur longueur ; les rayures progressives, qui sont plus profondes à la culasse du canon que près de la bouche. || Les rayures droites

sont abandonnées aujourd'hui ; on n'emploie que les rayures inclinées qui donnent au projectile un mouvement de rotation. Dans l'artillerie de terre, les rayures sont en hélice uniformes et concentriques. Dans l'artillerie de marine elles sont paraboliques. || Flancs d'une rayure, les parties de la rayure qui guident le projectile. Flanc directeur, celui sur lequel il s'appuie dans le tir ; flanc de chargement, celui sur lequel il s'appuie, dans les canons se chargeant par la bouche, quand on le pousse au fond de l'âme. || Rayure rétrécie, celle des rayures qui présente un rétrécissement à la culasse pour maintenir le projectile en place. || 4° Terme de charpenterie. Assemblage de pièces de bois qui se fait dans un comble. || 5° Action de rayer, de biffer. L'arrêt [du parlement de Toulouse] cessant la condamnation de Catherine Estières)... ordonne la rayure et biffure de la sentence des officiers de la Rivière basse, *BACHAUMONT, Mém. t. XXV, p. 374*.

— ETYM. *Rayer*.

† **RAZ** (rà), *s. m.* || 1° Le bec du Raz, la pointe du Raz, ou, moins bien, cap du Raz, ou, elliptiquement, le Raz, cap à l'ouest du département du Finistère, sur l'océan Atlantique. Il ne s'en est pas fallu trois heures de temps qu'une très-grande flotte [de bâtiments marchands], venant ici par le Raz [de Saint-Mathieu] n'ait été prise, *Rapport de Chateau-Renault, 13 juill. 1696*, dans *JAL*. || 2° Nom donné à deux courants très-violents dans un passage très-étroit, l'un à la pointe du Raz, l'autre dans la Manche, entre le cap La Hogue et l'île d'Aurigny, et dit Raz Blanchard, et, par extension, à tout courant rapide qui se fait sentir dans un canal, entre deux terres rapprochées, dans un détroit où se fait le déversement d'une mer dans une autre. Une marée très-forte, qui porte sud-est et nord-ouest, forme au milieu de ce passage un raz qui le traverse et où la mer s'élève et brise comme s'il y avait des roches à fleur d'eau, *BOUGAINVILLE, Voy. t. II, p. 182*, dans *POUGENS*. || 3° Raz de marée, soulèvement extraordinaire de la mer, dont la cause est encore inexplicée, mais qu'on attribue à des volcans sous-marins ; il porte en un instant les vagues sur la terre, à la hauteur de plusieurs mètres, tellement que des villes entières en ont été submergées. ...De vraies cataractes qui couvrent la plaine à une immense distance, en engloutissant les hommes et les animaux et en rasant au niveau du sol toutes les habitations, tous les travaux agricoles ; ces raz de marées ont paru tellement étonnants, qu'on les a souvent attribués au mouvement que les tremblements de terre impriment au fond de la mer, *SABINET, Revue des Deux-Mond. 4^e déc. 1864, t. VIII, p. 1016*.

— HIST. XVI^e s. Il ne se sauva que quelques petits vaisseaux par dessus les raz, pour ce qu'ils ne tiroient gueres d'eau, *D'AUB. Hist. II, 211*.

— ETYM. Bas-breton. *raz*, courant très-violent, remous.

† **RAZEAU** (ra-zò), *s. m.* Sorte de bateau de rivière. Les marchands et voituriers seront tenus, en chargeant leurs bateaux de blés, vins et autres marchandises et denrées, tant montant que descendant, ou conduisant razeaux, de prendre certificats... — Sans pouvoir retenir ni arrêter les bateaux et razeaux, sous aucun prétexte, soit de mesurer ou visiter iceux, *Déclar. du roi, 31 janv. 1663*.

† **RAZON** (ra-zon), *s. m.* Poisson de mer qui tient des labres et des girelles.

† **RAZZIA** (ra-zi-a), *s. f.* Néologisme. Mot d'origine arabe, et qu'on emploie pour désigner les invasions faites par des soldats sur un territoire étranger ou ennemi, à l'effet d'enlever des troupeaux, du grain, etc. || Il se dit, dans le langage général, de tout enlèvement. Faire une razzia sur un marché. — ETYM. Arabe, *rhaziat*, expédition guerrière des musulmans contre les infidèles. C'est par imitation que les Français, en Algérie, nomment *razzia* expédition faite par eux contre les tribus dont ils enlèvent souvent les provisions et les troupeaux. L'ancienne langue disait, dans un sens analogue, *rese, reise, raise*, qui vient de l'ancien scandinave, *reisa*, expédition, all. *Reise*, voyage.

† **RAZZIER** (ra-zi-é), *v. a.* Néologisme. Faire une razzia. Les tribus razzisées.

RE ou **RÉ**. || 1° Particule prepositive qui se met au commencement des mots et marque tantôt répétition, comme : redire, revoir ; tantôt, retour ou action rétroactive, comme : réagir, repousser ; tantôt enfin ne fait que reproduire l'idée du verbe simple, en l'augmentant ou même quelquefois sans valeur bien sensible, comme : reluire, rétrécir. || 2° On donne familièrement à un verbe quelcon-

que le sens itératif au moyen de cette particule. Avant d'acheter ce vin il l'a goûté et regoûté. || 3° Souvent un même mot reçoit des significations très-différentes, selon qu'il est précédé de *re* avec le muet, ou de *ré* avec l'e fermé : reformer c'est former de nouveau ; réformer c'est donner une meilleure forme. Repartir c'est répliquer, ou partir pour retourner ; répartir c'est distribuer en plusieurs parts. || 4° Devant les verbes commençant par *a* ou *é*, si cet *a* ou *é* répond au lat. *ad* ou *ex*, l'e de la particule est élidé : *r-avalier, r-échauffer*. Il en est de même devant le préfixe *en* : *r-enforcer, r-emporter*. || 5° Devant un mot commençant par *s*, l'*s* est ordinairement redoublée, si elle doit conserver le son dur : *resssembler, ressentir*. Toutefois, en général, on ne double pas l'*s* dans les verbes à signification itérative, lorsque ceux dont ils dérivent sont exprimés dans la même phrase. Ainsi l'on écrit : il a été saigné et resaigné ; il m'a salué et resalué ; cet acteur a été sifflé et resifflé, etc. ; mais l'*s* se prononce dure : *re-si-llé*. Au contraire, quand les mots ont un rang dans la langue, l'*s* se redouble : *resssembler*, ou se prononce douce : *résister, résumer*.

— ETYM. Lat. *re*, qui exprime reduplication et quelquefois retour en arrière ; la forme complète en est *red*.

RÉ (ré), *s. m.* || 1° Syllabe employée depuis le XI^e siècle par Gui d'Arezzo pour désigner, dans la solmisation par muances, la note qu'on exprimait par *D*, par *d*, ou par *dd*, selon les hexacordes. || 2° Aujourd'hui, seconde note de la gamme d'ut, ou gamme naturelle. Je suis, ainsi que vous, membre de la musique, enfant de *G ré sol*, *REGNARD, Fol. amour, II, 7*. || La troisième corde du violon ; la seconde de l'alto, du violoncelle et de la contrebasse ; la quatrième de la guitare. Remettre un ré à un violon.

— ETYM. Voy. *FA* pour l'étymologie.

† **RÉA** (ré-a) ou **RIA** (ri-a), *s. m.* Terme de marine. Disque de bois, de porcelaine ou de métal, ordinairement cannelé sur son contour, et suspendu dans la caisse d'une poulie par un axe ou essieu autour duquel il tourne quand il est tiré par un cordage qui court dans la cannelure de sa circonférence, *JAL*.

— ETYM. Corruption de *rouet*.

† **RÉABSORBER** (ré-ab-sor-bé), *v. a.* Absorber de nouveau. La matière même sera bonne, lucide, analogue à son principe, qui la réabsorbera, *DIDER Opin. des anc. philos. (Perses)*.

† **RÉABSORPTION** (ré-ap-sor-psion), *s. f.* Nouvelle absorption.

† **RÉACCOMMODER** (ré-a-ko-mo-dé), *v. a.* Accommoder, arranger de nouveau.

— HIST. XVI^e s. Je l'ay veu demonter sa selle, et au retour la relever, la reaccommoder, et s'y rasseoir, *MONT, I, 368*.

† **RÉACQUÉRIR** (ré-a-ké-rir), *v. a.* Acquérir de nouveau ce qu'on avait perdu.

— HIST. XV^e s. Sera tout ce pals reacquis, *FROISS. II, II, p. 216*, dans *LACURNE*.

† **RÉACTEUR**, **TRICE** (ré-a-kteur, ktri-s'), *adj.* Qui fait une réaction contre l'action de la révolution précédente. Le parti réacteur. || *S. m.* Se dit de ceux qui font une réaction. La liste des hommes suspects, des réacteurs, des mouchards... *BABOUV, Pièces, II, 104*. Tous ces individus sont royalistes et réacteurs, *id. ib. 190*.

— ETYM. Voy. *RÉACTION*.

RÉACTIF, **IVE** (ré-a-ktif, kti-v'), *adj.* || 1° Qui réagit, qui a de la réaction. Force réactive. || 2° *S. m.* Terme de chimie. Nom donné aux corps qui, par leur énergie et par divers phénomènes, décèdent, en peu de temps l'existence de quelques autres corps inaperçus. La potasse est un réactif. Boyle en 1663 a parlé de quelques réactifs et de leurs effets sur les eaux, surtout par rapport à l'action des acides et des alcalis sur les couleurs bleues végétales, *FOURCROY, Conn. chim. t. IV, p. 291*. || *Adj.* Papier réactif.

— ETYM. Voy. *RÉAGIR*.

RÉACTION (ré-a-ksion ; en vers, de quatre syllabes), *s. f.* || 1° Terme de physique. Action opposée à une autre ; résistance active à un effort quelconque. C'est par réaction que le corps élastique comprimé rebondit à la hauteur d'où il est tombé, et qu'un corps choqué frappe un autre corps avec le même intensité qu'il a été frappé lui-même. Il faut faire attention à ce principe certain, que la réaction est égale à la résistance que trouve l'action, ou qu'un corps qui en choque un autre, souffre dans ses parties la même compression qu'il produit dans l'autre, *MALBR. Rech. Lois des mouv. part. 2*. C'est une loi générale de la nature, que la réaction

est égale et contraire à l'action, LAPLACE, *Expos.* IV, 4. || 2° Effort qui est suscité, en retour, par une action. Dans les mouvements physiques, l'action est toujours suivie d'une réaction, MONTESQ. *Espr.* v, 4. L'action de ce feu [le feu central] est si grande, la force de l'explosion est si violente, qu'elle produit, par sa réaction, des secousses assez fortes pour ébranler et faire trembler la terre, BUFF. *Hist. nat. Preuv. théor.* (Euv. t. II, p. 292. || Fig. C'est une des réactions de la justice universelle qui gouverne le monde, BERN. DE ST-P. *Paul et Virg.* || 3° Terme d'équitation. La secousse plus ou moins forte que le cheval en action fait éprouver au cavalier qui le monte. Réactions douces. Réactions dures. || 4° Terme de chimie. La manifestation des caractères distinctifs d'un corps, provoquée par l'action d'un autre corps. || Phénomènes entre des corps agissant les uns sur les autres. Les réactions générales qui ont lieu entre les métaux et les acides, FOURCROY, *Conn. chim.* t. 1, p. cx. || 5° En physiologie et en pathologie, l'action organique qui tend à contre-balancer l'influence de l'agent morbifique par lequel elle a été occasionnée. || Quelquefois aussi l'action par laquelle un organe irrité détermine l'activité normale ou morbide d'un autre organe qu'on dit alors irrité sympathiquement. || 6° En science sociale, action contraire suscitée par une action antécédente. Il en est [des parties d'un État] comme des parties de cet univers, éternellement liées par l'action des uns et la réaction des autres, MONTESQ. *Rom.* IX. Il y a entre les puissances européennes une action et une réaction qui, sans les déplacer tout à fait, les tient dans une agitation continuelle, J. J. ROUSS. *Paix perp.* || 7° Il se dit de l'ensemble des actes d'un parti opprimé qui devient le plus fort. || Plus particulièrement, le parti conservateur considéré comme s'opposant à l'action de la révolution. Après la chute de Robespierre, la réaction royaliste fut très-violente dans le midi de la France.

— ETYM. Ré..., et action.

† RÉACTIONNAIRE (ré-a-kzio-nè-r'), *adj.* Néologisme. Qui coopère à la réaction contre l'action de la révolution. Pouvoir réactionnaire. || Substantivement. Les réactionnaires de l'an III désolèrent le midi de la France.

† RÉACTIONNEL, ELLE (ré-a-kzio-nèl, nè-l'), *adj.* Qui a rapport à une réaction organique. Le pouvoir réactionnel d'un organe contre une action morbifique.

† RÉACTIONNER (ré-a-kzio-né), *v. a.* || 1° Actionner de nouveau. On l'avait actionné le mois dernier; on l'a réactionné ce mois-ci. || 2° *V. n.* Terme de bourse. Réagir contre la hausse. Les cours ont été bons au début; ils ont un peu réactionné par la pression des vendeurs à découvert, M. MONBEL, *Journal la Liberté*, 27 déc. 1868.

† RÉADMISSION (ré-ad-mi-sion), *s. f.* Nouvelle admission.

† RÉAFFIRMER (ré-a-fir-mé), *v. a.* Affirmer de nouveau. Cette chose avait été affirmée par lui, et il vient de la réaffirmer, LEGOARANT.

† RÉAGGLUTINER (ré-a-glu-ti-né), *v. a.* Agglutiner de nouveau.

— HIST. XVI^e s. On fera des incisions assez profondes, à fin que la dite peau se reagglutine mieux, PARÉ, II, 13.

RÉAGGRAVE (ré-a-ggra-v'), *s. m.* Dernier monitoire publié après trois monitions et l'aggrave. À l'aggrave qui, outre la privation des biens spirituels, interdit l'usage des choses publiques, le réaggrave ajoute la privation de la société même dans le boire et le manger. Tous ces réaggraves qui ont été jetés et publiés dans toutes les paroisses de Paris, GUI PATIN, *Lett.* t. II, p. 186.

— REM. Le Dictionnaire de l'Académie le fait du masculin, ainsi que Gui Patin; mais c'est une anomalie sans raison, aggrave étant du féminin.

— HIST. XV^e s. Par lesquels voulons et consentons nostre contrains et chacun de nous par voie de solennelle excommunication, d'aggravances et reaggravances, MONSTREL, I, 245.

RÉAGGRAVÉ, VÉE (ré-a-ggra-vé, vée), *part. passé* de réaggraver. On l'a déclaré réaggravé.

RÉAGGRAVER (ré-a-ggra-vé), *v. a.* Déclarer que quelqu'un a encouru les censures portées par un réaggrave. Il était public dans Rome que les Espagnols pressaient le pape de réaggraver ses excommunications contre le roi de France, ANQUET. *Ligue*, III, 349.

— HIST. XVI^e s. Luy et tous ses adherants et fau-
bans excommuniez, aggravés, reaggravés, puis bannis, *Sat. Mén.* p. 18.

— ETYM. Ré..., et aggraver.

RÉAGIR (ré-a-jir), *v. n.* || 1° Exercer la réaction, opposer à une action une action contraire sur un autre corps dont l'action a été reçue. Tout est en mouvement, tout agit, et tout réagit dans la nature, VOLT. *Princ. d'act.* 1. On sait que l'action du feu se fait en tout sens; elle ne pourrait donc pas s'exercer en haut avec une force capable de lancer de grosses pierres à une demi-lieue en hauteur, sans réagir avec la même force en bas et vers les côtés, BUFF. *Théorie de la terre, preuves*, art. 1, *De la formation des planètes.* || 2° Fig. Réagir contre, lutter contre. Il a réagi contre le chagrin qui menaçait de l'accabler. Les partis réagissent ordinairement les uns contre les autres, *Dict. de l'Académie.* || Absolument. Ne vous laissez pas accabler par le chagrin; réagissez. || 3° Dans un autre sens, agir en retour, avec la préposition sur. Les objets agissent sur l'animal par le moyen des sens, et l'animal réagit sur les objets par ses mouvements extérieurs; en général, l'action est la cause, et la réaction est l'effet, BUFF. *Disc. nat. anim.* Euv. t. v, p. 258. L'âme, différemment modifiée par des impressions plus ou moins fortes, réagit à son tour sur le genre nerveux, y entretient les ébranlements... BONNET, *Contempl. nat.* v, 4. Dans cet âge où les affections de l'esprit et celles de l'âme ont une communication si soudaine, où la pensée et le sentiment agissent et réagissent l'un sur l'autre avec tant de rapidité, MARMONTÉL, *Mém.* 1. Les idées philosophiques, venues d'abord d'Angleterre en France, réagissaient alors de la France sur l'Angleterre, VILLEMÉIN, *Littér. fr. XVIII^e siècle*, 2^e part. 3^e leçon. || 4^e Terme de chimie. Se dit de la réaction que les corps en se combinant exercent les uns sur les autres. Quand on fait réagir deux corps l'un sur l'autre pour déterminer une combinaison, toutes les parties constituantes concourent en même temps à l'effet général, BECQUEREL, *Instit. Mém. scienc.* t. x, p. 272. || Réagir acide, réagir alcalin, se dit d'une substance qui, en présence des réactifs, se montre acide, alcaline. || Il se conjugue avec l'auxiliaire avoir.

— HIST. XIV^e s. Comme le feu en l'air agit, Aussi l'air sur l'eau reagist, Et l'eau agit en l'air et terre, Quand le feu veut esmouvoir guerre, *Nat. à l'alch.* FONT. 482.

— ETYM. Lat. *reagere*, de *re*, et *agere*, agir.

† RÉAGISSANT, ANTE (ré-a-jis-san, san-t'), *adj.* Qui a la propriété de réagir. La considération de la stabilité de l'équilibre d'un système de molécules réagissantes les unes sur les autres par leurs forces attractives... LAPLACE, *Exp.* IV, 47.

† RÉAGISSEUR. (ré-a-ji-seur), *s. m.* S'est dit pour réacteur. Ces trois réagisseurs, ces hommes qui ont toujours trahi le peuple... BAACUF, *Pièces*, I, 201.

† RÉAIMANTER (ré-è-man-té), *v. a.* Aimer une seconde fois. Ayant aimé l'aiguille avec soin, je tiens note de son angle d'inclinaison sur le cercle de la boussole; je renverse ensuite l'aiguille sans réaimanter, COULOMB, *Instit. mém. scienc.* t. IV, p. 581.

RÉAJOURNÉ, ÉE (ré-a-jour-né, née), *part. passé* de réajourner. Ajourné et réajourné.

RÉAJOURNEMENT (ré-a-jour-né-man), *s. m.* Terme de procédure. Nouvel ajournement.

RÉAJOURNER (ré-a-jour-né), *v. a.* Terme de procédure. Ajourner de nouveau.

— HIST. XIII^e s. Si tost qu'il est hors de son esnoine, il le doit fere savoir à son seigneur, si que li sires le puist fere r'ajourner s'il li plect, BEAUM. II, 7.

— ETYM. Ré..., et ajourner.

1. RÉAL, ALE (ré-al, a-l'), *adj.* Usité seulement dans ces anciennes locutions : Galère réelle, la principale des galères du roi. Le pavillon réel, le pavillon de la galère réelle. Le médecin réel, le médecin de cette galère, etc. || *S. f.* La réelle, nom que l'on donnait, dans l'escadre des galères, à la galère destinée à porter le roi, les princes, l'amiral de France, ou, en leur absence, le général des galères; elle était plus grande que la patronne, plus grande elle-même que les galères ordinaires, JAL.

— ETYM. Autre forme de royal.

2. RÉAL (ré-al), *s. m.* ou RÉALE (ré-a-l'), *s. f.* Monnaie d'argent d'Espagne qui vaut un quart de franc. Pas un réal chez moi Pour équiper ma bande et la conduire en plaine! C. DELAV. *la Fille du Cid*, I, 4. || *Au plur.* Des réaux, pour réals; et des réales, pour réales.

— ETYM. Espagn. *real*, royal (voy. ce mot); monnaie royale.

RÉALGAR (ré-al-gar), *s. m.* Nom vulgaire du sulfure rouge d'arsenic. On emploie quelquefois le réalgar comme couleur; en Chine, on en fait des

vases qui communiquent au vinaigre des propriétés purgatives, THENARD, *Traité de chimie*, t. I, p. 424, dans POUGENS. Le réalgar est composé de 0,25 de soufre, de 0,75 d'arsenic à l'état métallique, AL. BRONNIART, *Traité de min.* t. II, p. 82, dans POUGENS. || On a dit anciennement réalgal. On met ensemble les portions d'arsenic qui se trouvent de même couleur; ils portent tous les noms de réalgal, réalgal, risigal et celui d'arsenic avec l'épithète de la couleur qu'ils ont, *Dict. des arts et mét. Mines.*

— HIST. XIV^e s. Faire tourtellés de paste et fromage frit ensemble, et poudre de riagal, et mettre en leur repaire [des rats] où ils n'aient que boire, *Ménagier*, II, 3. [Pierre Rue confesse que] Le roy de Navarre fit empoisonner messire Seguin en coings ou en poires sucrées, ne scet lequel, et mourut ledit Seguin dedans six jours après ou environ, et ne sut quelles furent les poisons, fors que il pense que ce fut par realgal, *Chr. de St-Denis*, an 1377, dans LACURNE. || XVI^e s. De la mielleuse et fielleuse pasture, De qui le nom s'appelle trop aimer, Qui m'est et sucre et riagas amer, Sans me saulver je pren ma nourriture, RONS. 81.

— ETYM. Ital. *risigallo*; de l'espagn. *rejalgar*, qui vient de l'arabe *rahaj-algar*, poudre de caverne, ainsi dit d'après M. Dozy, auteur de cette étymologie, parce qu'on tirait cet arsenic des mines d'argent.

† RÉALISABLE (ré-a-li-za-bl'), *adj.* Qui est susceptible d'être réalisé. Fortune facilement réalisable.

RÉALISATION (ré-a-li-za-sion), *s. f.* || 1° Action de réaliser. La réalisation de promesses. || 2° La réalisation de sa fortune, l'action de vendre son bien et de le convertir en argent.

— HIST. XVI^e s. Es cas ès quels y a hypothèque taisible, les réalisations [reconnaissance du contrat par devant le seigneur à fin d'hypothèque et nantissement], nantissements, et saisines introduites par aucunes coutumes ne sont point requises, LOYSEL, 498.

— ETYM. Réaliser.

RÉALISÉ, ÉE (ré-a-li-zé, zée), *part. passé* de réaliser. Rendu réel. On croit voir l'Atlantide du chancelier Bacon exécutée, le songe d'un savant réalisé, FONT. *Marsigüe*.

RÉALISER (ré-a-li-zé), *v. a.* || 1° Rendre réel. Nous lui avons facilité [au roi] cette connaissance [des hommes], en réalisant, dans plusieurs particuliers, des caractères marqués en bien et en mal, BOSS. *Polit.* x, IV, 1. On a réalisé sur le marbre toutes les formes, tous les contours de toutes les parties du corps humain, BUFF. *Hist. nat. Hom.* t. IV, p. 321. Plotin s'engageait à s'y renfermer avec ses amis [dans une cité philosophique], et à y réaliser la république de ce philosophe [Platon], MÉR. *Opin. des anc. phil. Éclectisme*. L'aspect des lieux rapproche les temps, réalise les fictions, et donne du mouvement aux objets les plus insensibles, BARTHÉL. *Anach.* ch. 53. Il était réservé au christianisme de réaliser ces songes de vertus que rêvaient les sages de Rome et d'Athènes, CHATEAUB. *Génie*, IV, I, 3. || 2° Terme de philosophie. Considérer comme réels les êtres abstraits. C'est la philosophie péripatéticienne qui a réalisé tous les êtres généraux et métaphysiques... DIDER. *Lett. sur les sourds-muets*. Il [Descartes] réalise, comme les anciens, de pures abstractions, TURGOT, *Ébauche du 2^e disc. Progrès de l'esprit humain*, p. 278. Les philosophes ont été de tout temps sujets à réaliser leurs abstractions, c'est-à-dire à supposer, sans fondement, que les choses ressemblent exactement aux idées qu'ils s'en font, CONDIL. *Art de rais.* II, 1.

|| 3° Réaliser sa fortune, et, absolument, réaliser, convertir sa fortune en argent comptant. Chénier n'aimait pas Réal, et saisissait avec plaisir l'occasion de lancer un trait mordant contre ces transfuges de la liberté, si vite embauchés au pouvoir. Que veux-tu? dit-il en me frappant l'épaule, Réal réalise, CH. NODIER, *Souvenirs de la Révolution*, 1861, t. II, p. 266. || Vers 1719, réaliser a pris le sens de transformer en argent, parce que ceux qui avaient de grandes valeurs en papiers, les convertirent en effets réels, terres, maisons, espèces, etc. Bientôt après, tout le monde se vit pauvre, excepté ceux qui avaient réalisé; c'était un terme nouveau introduit dans la langue par ce système [opérations de Law], VOLT. *Hist. parl.* LXI. || 4° Terme de palais. Réaliser des offres, les faire à deniers découverts. || Terme de coutume. Réaliser un contrat, le reconnaître devant le seigneur duquel on tient l'héritage, pour acquérir un droit réel. || 5° Se réaliser, *v. réfl.* Devenir réel. Puisse ma prédiction ne pas se réaliser!

— SYN. RÉALISER, EFFECTUER. Réaliser, c'est réel-

celeur. Il vaudrait mieux rendre tout cela uniforme d'après *celer*.

— HIST. XII^e s. Certes, sire, forment t'umilies et trop te repons [te caches]; mais totevoies ne te porras tu mies receleir devant saint Johan, ST BERN. p. 551. Anzois ke [avant que] li humanitez fust apparue, si estoit receleie li benigniteiz, id. 547. || XVI^e s. Ce qui est recelé [caché, omis dans l'aveu ou dénombrement] est acquis au seigneur, LOYSEL, 600. Qui eust voulu desrober, prendre, receler, ravir, ou retenir une chose qu'il n'eust sceu cacher, et qu'il n'y avoit pas grande occasion de desirer, ny de prouft à la posseder? AMYOT, *Lyc.* 13. Si leur servoit [aux jeunes mariés à Sparte] ceste entrevue ainsi recelée, non seulement à ce que ce leur estoit une exercice de continence et de pudicité... id. ib. 28. Et quelles gens sont-ce? qui sont ceux qui les recelent en ceste ville? id. *Pélop.* 10. Celle qui receloit des attraites pour surprendre Les braves qui pensoient contre amour se deffendre, DESPORTES, *Angélique.* 1.

— ETYM. *Re...*, et *celer*; wallon, *ricelé*. L'ancienne langue avait la locution en *reclée*, à *reclée*, en cachette.

RECELEUR, EUSE (re-se-leur, leu-z'), s. m. et f. || 1^o Celui, celle qui recèle un objet volé. Dès qu'il [un voleur] a été arrêté, il a promis de tout confesser, et même a nommé son receleur, CUI PATIN, *Lett.* t. II, p. 324. Les lois grecques et romaines punissaient le receleur du vol comme le voleur, MONTESQ. *Esp.* XXIX, 12. || 2^o Celui qui cache des personnes auxquelles il est défendu de donner retraite. || Fig. Quand la vérité... aurait été chassée de France par un ban public, je croirais que vous seriez son receleur, BALZ. *liv. VI, Lett.* 3. || 3^o Ce qui cache, enveloppe. Pardonnez-moi, si j'ai quelque soupçon, que cet habit dont vous êtes vêtue, En vous voilant, soit receleur d'appas, LA FONT. *Poés. mêlées.* xx. || Prov. S'il n'y avoit point de receleurs, il n'y aurait point de voleurs.

— HIST. XV^e s. Les recelleurs sont pires que les malfaiteurs, LEROUX de LENCY, *Prov.* t. II, p. 334. || XVI^e s. Que vous pourroit il [le tyran] faire, si vous n'estiez receleurs du larron qui vous pille, complices du meurtrier qui vous tue, et traîtres de vous mesmes? LA BOÉTIE, 23.

— ETYM. *Receler*; wallon, *ricelleur*. RECELEMENT (ré-sa-man), adv. Depuis peu. Et récemment encor dans Rome, Vitellie, Gordius, Perlinax, Macrin, Probe, Aurélie, N'y sont-ils pas montés [sur le trône]? ROTR. *St-Gen.* 1, 4. Sylla... en jeune homme avide et altéré de gloire, dont il commençait tout récemment à goûter la douceur, ROLLIN, *Hist. anc. Éuv. t. I, p. 595, dans POUGENS.*

— HIST. XVI^e s. Ouvrir une femme récemment morte pour sauver l'enfant estant encors vivant, PARÉ, *Introd.* 2.

— ETYM. *Récent*, et le suffixe *ment*. † RECENSE (re-san-s'), s. f. Nouveau contrôle qu'on applique sur les pièces de bijouterie et d'orfèvrerie, quand le fisc change le poinçon. Les boîtes de montre, etc... marquées des poinçons en usage antérieurement à notre ordonnance du 5 mai 1819, et non revêtus des poinçons de recense et de contremarque prescrits par ladite ordonnance, *Ordonn.* 19 sept. 1821. Des poinçons de la dernière recense, id.

RECENSÉ, ÉE (re-san-sé, sée), part. passé de recenser. La tribu de Dan, comme étant indigne d'être recensée parmi les prédestinés, LE P. SIMON MARS, *Myst. du roy. de Dieu*, p. 673, dans POUGENS.

RECENSEMENT (re-san-se-man), s. m. || 1^o Mesure qui a pour but de constater le nombre des habitants d'une contrée, ou des individus d'une certaine catégorie, ou les suffrages obtenus par un candidat, ou la fortune de chacun, ou des têtes de bestiaux, de chevaux, etc. Recensement des personnes et des fortunes. Procéder au recensement des voix (dans une élection, après un vote). || Par extension. Je n'entendrai pas davantage ce recensement des royaumes du Nord, au XVI^e siècle, VOLT. *Mœurs*, 410. || 2^o Conseil de recensement, conseil chargé de vérifier les tableaux, dressés par les maires, des jeunes gens appelés sous les drapeaux. || Il y a aussi un conseil de recensement pour la garde nationale. || 3^o Terme de commerce et de douanes. Nouvel examen, nouvelle vérification de comptes, de poids, sur lesquels on craint de s'être trompé. || 4^o Terme d'officialité. Audition des témoins, qui viennent déposer en conséquence de la publication d'un monitoire.

— HIST. XVI^e s. Recensement, COTGRAVE.
— ETYM. *Recenser*.

RECENSER (re-san-sé), v. a. || 1^o Faire un recensement. Recenser la population. || 2^o Faire la recense, appliquer de nouveau le contrôle sur des pièces de bijouterie ou d'orfèvrerie, quand le fisc change le poinçon.

— HIST. XIII^e s. S'il vuet ses pechiés recenser, Quant il vendra [viendra] devant le juge, la Rose, 19465. Cuers [le cœur] ne pourroit mie penser, Ne bouche d'omme recenser De ma dolor la quarte part, *ib.* 2978. || XIV^e s. Mais li vilains souvent recense [redit]: Moult remest [reste] de ce que fol pense, G. GUIART, t. II, p. 291, v. 7548 (16527). Li sires [le Seigneur], qui droit regle et ligne, Prent ses vengeances si obscures Mainte fois sur les creatures, Que nulz ne le porroit penser, Imaginer ne recenser, MACHAUT, p. 96. || XVI^e s. Finalement tout dit et recensé, Ce monde n'a de prudence une goutte, MAROT, 1, 296. ... Et le remercia de l'offre gratuite qu'il leur avoit faicte de recenser devant sa majesté les devoirs dont ils avoient usé en l'observation de ses edicts, CARL. X, 16.

— ETYM. Provenç. *recensar*; du lat. *recensere*, de *re*, et *census*, cens.

† RECESEUR (re-san-seur), s. m. Celui qui est employé aux opérations du recensement.

† RECENSION (re-san-sion), s. f. || 1^o Comparaison d'une édition d'un auteur ancien avec les manuscrits. || 2^o Texte revu et édité par un critique. La recension d'Homère par Aristarque. Quant aux sections communes à deux Évangiles seulement, elles s'expliquent suivant l'hypothèse par cette circonstance que la recension qui contenait ces sections ne fut connue que des deux auteurs de ces deux Évangiles, NICOLAS, *Revue germ.* t. XXIV, 1^{er} déc. 1862, p. 17.

— ETYM. Lat. *recensionem*, de *recensere*, recenser.

RÉCENT, ENTE (ré-san, san-t'), adj. || 1^o Nouvellement fait ou arrivé. L'exemple récent d'une reine que la France admirera éternellement, FLÉCH. *Mar.-Thér.* Songez... Au meurtre tout récent du malheureux Osman, RAC. *Bajas.* II, 1. Quelques lecteurs pourront s'étonner qu'on ait osé mettre sur la scène une histoire si récente; mais je n'ai rien vu dans les règles du poëme dramatique qui dût me détourner de mon entreprise, id. *ib.* *Préf.* Des faits récents, connus et circonstanciés, LA BRUY. XIV. La découverte des défenses d'éléphants dans le Canada est assez récente, et j'en ai été informé des premiers, BUFF. *Not. just. Ép. nat. Éuv. t. XIII, p. 225.* || Blessure toujours récente, injure qui ne s'oublie pas. Il y a quinze ans, direz-vous, que cela est passé [l'exil de Voltaire pour le Mondain]; non, mes anges, il y a un jour, et ces injustices atroces font toujours des blessures récentes, VOLT. *Lett. d'Argental*, 28 août 1760. || Avoir la mémoire récente d'une chose, s'en souvenir comme si elle venait d'arriver. || La mémoire en est encore toute récente, se dit de choses arrivées il n'y a pas longtemps. || 2^o Il se dit quelquefois des personnes, pour exprimer qu'elles ont encore la mémoire fraîche de quelque chose. Je ne suis pas assez récent de mon latin pour me vanter d'entendre tous les mots choisis dont vous avez semé cet ouvrage, CORN. *Lett. à l'abbé de Pure*, 25 août 1660.

— ETYM. Provenç. *recent*; espagn. *reciente*; ital. *recente*; du lat. *recentem*.

RECEPAGE (bien que l'Académie ne mette point d'accent sur ce, on n'en prononce pas moins ré-sé-pa-), s. m. Action de recevoir; effet de cette action. Le recpage de la vigne.

RECEPÉ, ÉE (ré-sé-pé, péé), part. passé de recevoir. Vigne recepée.

RECEPÉE (ré-sé-pée; voy. RECEPAGE), s. f. Partie d'un bois qu'on a recepée. Donner un rendez-vous de chasse à la recepée.

— ETYM. *Recepé*. † RECEPEMENT (ré-sé-pe-man), s. m. Action de recevoir des pieux.

RECEPER (ré-sé-pé; voy. RECEPAGE. La syllabe ce prend un accent grave, quand la syllabe qui suit est muette: je recepe, je recèperai), v. a. || 1^o Couper un plant près de terre, pour lui faire pousser des jets plus forts que ceux qu'on a retranchés. On aurait dû recevoir tous les taillis de deux ou trois ans, qui ont été gelés au mois d'octobre 1740; jamaïs gelée d'automne n'a fait autant de mal, BUFF. *Hist. nat. intr. part. exp. Éuv. t. VIII, p. 411.* || Terme de jardinage. Couper un arbre jusqu'au collet, afin de reconstituer une nouvelle charpente. || 2^o Couper des pieux, des pilotis, sous l'eau, à fleur du sol. || Les maçons disent à peu près dans le même sens: recevoir une muraille.

— ETYM. *Re...*, et *cep*.

RÉCEPISSE (ré-sé-pi-sé), s. m. Écrit par lequel on reconnaît avoir reçu en communication ou en dépôt des papiers, des pièces, etc. || Reçu par lequel les employés des caisses publiques reconnaissent que des sommes ou objets leur ont été versés. Récepissés de marchandises. || Au plur. Des recepissés. Au contraire, Vaugelas considérait le mot comme latin, et disait au pluriel des recepisso.

— HIST. XV^e s. Le roi lui mandoit... qu'il baillast ses lettres de recepissé comment il avoit reçu ledit mandement royal, MONSTREL. I, 120. || XVI^e s. Et de ce faire, il a demandé recepissé et promesse signée de ma main, CONDÉ, *Mém.* p. 663.

— ETYM. Lat. *recepisse*, avoir reçu, de *recipere*, recevoir (voy. RECEVOIR).

RÉCEPTACLE (ré-sé-pta-kl'), s. m. || 1^o Lieu où se rassemblent plusieurs choses de divers endroits. La veine cave qui est le principal réceptacle du sang, DESC. *Méth.* v, 6. La mer, qui est le réceptacle de toutes les eaux, id. *Météor.* 3. Passez de ces théâtres innombrables de carnage à ces innombrables réceptacles de douleurs qui couvrent la terre, VOLT. *Princ. d'action*, 16. Le lac Aral et la Caspienne ne faisaient qu'un seul grand lac, qui était le réceptacle commun du Volga, du Jaik... BUFF. 6^e ép. nat. *Éuv.* t. XII, p. 284. L'atmosphère est le réceptacle général de toutes les matières volatiles, id. *Min.* t. III, p. 210. Nos bibliothèques immenses, le commun réceptacle et des productions du génie et des immondices des lettres, DIDEROT, *Claude et Nér.* II, 37. || 2^o Terme d'architecture. Bassin recevant les eaux de divers conduits. || Dans les machines à vapeur, réceptacle de la vapeur, chambre qui renferme la vapeur. || 3^o Terme de botanique. Sommet évasé ou renflé du pédoncule, et portant la fleur ou les fleurs chez les composées, les figuiers et autres plantes à inflorescence composée. || Nom donné aux organes de formes très-diverses qui contiennent les corpuscules reproducteurs des cryptogames. || Nom donné à la saillie des nervures sur laquelle s'attachent les sporges dans les fougères arborescentes. || 4^o Fig. Il se dit de ce qui reçoit des personnes. Cette maison est le réceptacle de tout ce qu'il y a de joueurs et de libertins dans la ville. Sa cour [de Philippe de Macédoine] était le réceptacle de ce qu'il avait pu ramasser de plus vil chez les Grecs ou chez les barbares, CONDÉ, *Hist. anc.* II, 9.

— HIST. XIV^e s. Lequel cistifellis [véhicule du fiel] est receptable de cole [bile], H. DE MONDEVILLE, 1^o 27, verso. Se la benoîte vierge Marie eust esté entachée de peclé originel, ce n'eust mie esté chose honneste ne convenable qu'elle eust esté mere, palays et receptacle du très précieux corps de Jésus-crist, le *Songe du verger*, II, 287. || XVI^e s. Un receptacle de gens de mauvaise vie, CONDÉ, p. 672. Ruynant les obscures forests, receptacles de brigans et meurtriers, RAC. *Pant.* III, 2. C'est le receptacle et l'estuy de la science que la memoire, MONT. III, 57.

— ETYM. Provenç. *receptacle*; espagn. *receptaculo*; ital. *ricettaculo*; du lat. *receptaculum*, de *receptum*, supin de *recipere*, recevoir (voy. RECEVOIR).

† RÉCEPTACULAIRE (ré-sé-pta-ku-lé-r'), adj. Terme de botanique. Qui est placé sur le réceptacle, qui a rapport au réceptacle.

† RÉCEPTEUR (ré-sé-pteur), s. m. || 1^o Se dit d'une machine, d'un vase destiné à recevoir des eaux surabondantes. || 2^o Appareil de télégraphie électrique qui reçoit l'avis envoyé par le manipulateur.

— ETYM. Lat. *receptorem*, de *receptum*, supin de *recipere* (voy. RECEVOIR). Dans l'ancienne langue, *recepteur* signifiait celui qui reçoit: Prisonnier de par le roy, comme recepateur de ses ennemis, MONSTREL. t. I, ch. 81, p. 137, dans LACURNE.

RÉCEPTION (ré-sé-ption; en vers, de quatre syllabes), s. f. || 1^o Action par laquelle on reçoit. Accuser réception d'une lettre, d'un paquet. Il [Napoléon à Moscou] appelle tous ses généraux, il triomphe en leur annonçant une paix toute prochaine: quinze jours d'attente suffiront... à la réception de sa lettre, on verra Pétersbourg faire des feux de joie, SÉAUR, *Hist. de Nap.* VIII, 40. || L'action de recevoir en son corps. La réception des deux symboles [le pain et le vin de l'eucharistie], boss *Déf. trad. sur la communion*, II, 14. || 2^o Terme de palais. Réception de caution, acte par lequel on est accepté comme caution. || Terme de féodalité. Réception en foi et hommage, action du seigneur qui reçoit l'hommage de son vassal. || 3^o Manière de recevoir une personne, accueil. Je verrai madame Martel; la réception que son mari vous a faite mérite bien cette politesse, sév. 139. Toute la cour alla à Vaux, et M. Fouquet joignit à la magnificence

de sa maison toute celle qui peut être imaginée par la beauté des divertissements et la grandeur de la réception, *LA FAT. Hist. Henr. d'Anglet*. J'ai lu avec grand plaisir l'exacte relation que vous m'avez envoyée de la réception de nos deux jeunes princes [le duc de Bourgogne et le duc de Berry] dans votre illustre ville [Lyon], *ROIL. Lett. à Brossette*, 16. On l'attendait, tout était prêt pour sa réception, *GENLIS, Mlle de la Fayette*, p. 336, dans *POUGENS*. Deux chevaliers se faisaient joyeuse réception jusqu'au lever du soleil, *CHATEAUBR. Génie*, IV, VI, 8. || **X** ma récepti.on, en me recevant. Sont-ce là les faveurs que vous m'avez promises? OÙ sont tant de baisers dont votre affection Devait être prodigue à ma réception? *CORN. Mél. v, 3* (1^{re} édition). || Il se dit aussi de l'accueil fait aux choses. Son nom [du Cid], au bout de six cents ans, vient encore de triompher en France; il y a trouvé une réception trop favorable pour se repentir d'être sorti de son pays et d'avoir appris à parler une autre langue que la sienne, *CORN. Cid, Épître*. Ainsi il m'a fallu nécessairement faire voir quelle réception il [César] ferait à leur lâche et cruelle politique [de Ptolémée et ses ministres], *Id. Pomp. Examen*. || **4** Action de recevoir des visites avec un certain cérémonial, à un jour déterminé. C'est jour de réception chez le ministre. || **5** Cérémonie par laquelle une personne est installée dans une charge ou reçue dans une compagnie. La réception d'un officier. Sera-t-il dit que nos grands seigneurs ne viendront à l'Académie que le jour de leur réception? *VOLT. Lett. Duclou*, 18 août 1761. On m'a dit que Marmon- tel vous avait écrit le détail de la réception de Thomas [à l'Académie française]; elle a été fort brillante, *D'ALEMB. Lett. à Voltaire*, 26 janv. 1767. || Discours de réception, discours que chaque nouvel élu à l'Académie française prononce en séance solennelle. À sa réception, M. Patru prononça un fort beau remerciement, dont on demeura si satisfait, qu'on a obligé tous ceux qui ont été reçus depuis d'en faire autant, *D'OLIVET, Hist. Acad. t. II, p. 179*, dans *POUGENS*. || **6** Mode d'admission d'un candidat dans le grade pour lequel il se présente ou satisfait à un examen public. || **7** Action de recevoir une pièce de théâtre, pour qu'elle soit apprise et jouée. || **8** Introduction d'une doctrine. Ce qui me fait rapporter au siècle de saint Thomas seulement cette réception générale du péripatétisme parmi les chrétiens... c'est que... *LA MOTHE LEVAYER, Vertu des païens*, II, *Aristote*. Que pouvaient faire les Juifs, ses ennemis [de Jésus]? s'ils le reçoivent, ils le prouvent par leur réception... et, s'ils le renoncent, ils le prouvent par leur renonciation, *PASC. Pens.* XV, 8 bis, édit. HAVET. || **9** Terme d'administration. Action d'approuver, après examen, des constructions, des chemins de fer, etc. La réception des travaux.

— HIST. XIV^e s. Après ce qu'il aura fait sa reception [reçu le saint Sacrement] en laditte eglise, *DU GANGE, receptio*. Comme liberalité soit moienne vers donacion de pecunes et recepcion d'icelles, *OGESME, Eth.* 106. || XV^e s. En matiere d'amour n'y a point de reception, et ceulx qui demandent ce qu'ils ont donné doibvent estre reputez infames et privez de tous biens d'amours, *Aresta amorum*, p. 160, dans *LACURNE*. || XVI^e s. À la reception de cet ambassadeur il feist apprester trois chaires, *AMYOT, Sylla*, 8. La reception dea heureuses ou malencontreuses nouvelles, *MONT. I*, 257.

— ETYM. Provenç. *receptio*; espagn. *recepcion*; ital. *ricezione*; du lat. *receptionem*, de *receptum*, supin de *recipere* (voy. RECEVOIR).

† **RÉCEPTIONNAIRE** (ré-sè-psi-on-nè-r'), *adj.* Terme d'industrie. Agent réceptionnaire, homme choisi pour recevoir livraison des objets fournis par une usine, pour vérifier s'ils sont conformes aux stipulations du cahier des charges. || *S. m.* Terme de commerce. Celui qui reçoit une marchandise. *Art. 5*: Les fractions de degré [des esprits] ne sont pas constatées; elles sont en faveur du réceptionnaire, *Tableau annexé à la loi du 13 juin 1866, sur les usages commerciaux*.

— ETYM. Réception.

† **RECEPTIVITÉ** (ré-sè-pti-vi-té), *s. f.* Terme didactique. Faculté de recevoir des impressions. || Aptitude des organes à recevoir l'impression des agents externes ou internes, dans l'ordre physiologique comme dans l'ordre pathologique.

— ETYM. Dérivé d'un adjectif fictif *réceptif*, capable de recevoir, du lat. *receptum*, supin de *recipere* (voy. RECEVOIR).

† **RECERCELÉ,ÉE** (re-sèr-se-lé, léé), *adj.* Terme de blason. Il se dit des croix ancrées, tournées en cerceaux, et des queues de certains animaux.

— ETYM. XI^e s. Fier le visage, le chef [la tête] recercelet, *Ch. de Rol. CCXXVII*. || XII^e s. Blont [il] et le poil menu recerceléd [à boucles menues], *Romanecero*, p. 50.

— ETYM. *Rec...*, et *cercel* (voy. CERCEAU).

† **RECERCLAGE** (re-sèr-klà-j'), *s. m.* Action de recercler. Ces tonneaux ont besoin d'un bon recerclage.

RECERCLÉ,ÉE (re-sèr-klé, klée), *part. passé* de recercler. Tonneaux recerclés.

RECERCLER (re-sèr-klé), *v. a.* Mettre de nouveaux cerclés.

RECÈS (re-sè), *voy. RECEZ*.

† **RÉCESSION** (ré-sè-si-on), *s. f.* Action de se retirer. Que la disparition du renne de notre Europe tempérée soit le résultat de l'extinction régionale de cette espèce, ou bien de son refluxement par le développement progressif des sociétés humaines, ou bien encore, si l'on veut, de la récession graduelle et spontanée par suite de changement dans les conditions climatiques... *LARTET, Acad. des sc. Comptes rendus*, t. LVIII, p. 408.

— ETYM. Lat. *recessionem*, de *re*, en arrière, et *cedere*, aller (voy. CÉDER).

RECETTE (re-sè-t'), *s. f.* || **1** Ce qui est reçu en argent, en billets, ou autrement. Porter en recette une somme. Le produit des recettes annuelles. Cette comédie donne d'excellentes recettes. Celui-là est pauvre, dont la dépense excède la recette, *LA BRUT. VI*. Lea Carthaginois, calculant sans cesse la recette et la dépense, firent toujours la guerre sans l'aimer, *MONTESQ. Rom. 4*. || Forcer en recette, augmenter, à la charge du comptable, la recette qu'il accuse. || **2** Action de recevoir de l'argent, des valeurs pour le compte de quelqu'un. Faire la recette d'une terre, la recette des rentes de quelqu'un. Faire la recette des contributions. || **3** Emploi de celui qui reçoit les contributions pour le compte de l'État. Recette générale d'un département. Recette particulière d'un arrondissement. Recette d'enregistrement. J'ai quitté la recette des tailles de Madrid où j'ai été employé, *LESAGE, Guzm. d'Alf. VI*, 7. C'est qu'il y va, mon cher, de ma recette, *C. DELAV. Ét. des vieill. II*, 3. || La maison, les bureaux du receveur. Aller à la recette. || **4** Il se dit du débit des eaux d'un fleuve, par rapport au réceptacle. Tant que les barrières du Bosphore et de Gibraltar ont subsisté, la Méditerranée n'était qu'un lac d'assez médiocre étendue, dont l'évaporation suffisait à la recette des eaux du Nil, du Rhône et des autres rivières qui lui appartiennent, *BUFF. 6^e Époq. nat. Œuv. t. XII*, p. 288. || **5** Composition de certains médicaments ou remèdes. La recette de la thériaque. Carro-Carri débarque avec une recette qu'il appelle un prompt remède et qui quelquefois est un poison lent, *LA NAVY. XIV*. Je voudrais bien qu'il y eût des recettes pour votre mal comme pour le mien, *VOLT. Lett. à Mme du Deffont*, 5 juin 1772. || Écrit où est formulée cette composition. Il porta la recette chez un pharmacien. || **6** Certains procédés dont on se sert dans les arts, dans l'économie domestique. La recette pour faire des conserves, une pâtisserie. Je vous envoie un manuscrit... C'est la recette d'un potage, *VOLT. Ép. IX*. || Fig. Je reviens à ma recette contre le refroidissement de l'amour, *J. J. ROUSS. Em. V*. Turpin répond : j'ai la recette [pour guérir le prince] D'un cœur de vierge de vingt ans; Fleur de vingt ans, vertu parfaite, Vous rajeunira sur ma foi, *BÉRANG. Mort de Charlemagne*. || Il se dit aussi de procédés magiques ou mystérieux. Cette recette [pour avoir des enfants] est une médecine, *LA FONT. Mandr.* Tous tels sorts sont recettes frivoles, *Id. Oris.* || **7** Fig. et familièrement. Manière de se conduire dans les affaires, dans le monde. Témoiner en tel cas un peu de désespoir Est quelquefois une bonne recette, *LA FONT. Francée*. Contentons-nous de peu, et de moins encore, si c'est possible : sachons perdre dans l'occasion, la recette est infallible, *LA BAUY. IX*. || **8** Terme de marine. Il se dit pour réception, c'est-à-dire vérification et acceptation des matières ou des objets qui proviennent, dans les arsenaux, des livraisons faites par les fournisseurs. || **9** Baquet de bois dont se sert le salpêtrier.

— HIST. XIII^e s. Je vous prestorai vingt mil livres, à reprendre sour les reçoites de la [la] comté, *Chr. de Rains*, 225. || XIV^e s. La recete de cel triacle [thériaque] est en l'antidotaire, *H. DE MONDEVILLE*, f^o 84. Quant toutes vos confitures seront prestes, vous pourrez faire ce qui appartient, dont la recete s'ensuit, *MÉNAGIER*, II, 5. || XVI^e s. Le mot plaist bien à aucuns, mais c'est tout; la chose n'est de mise ny de recette en ce siecle d'une si universelle corrup-

tion et contagion, *CHARRON, la Sagesse*, II, *Préf.*

— ETYM. Provenç. *recepta*; espagn. *receta*; portug. *receita*; ital. *ricetta*; bas-lat. *recepta*, de *receptum*, supin de *recipere* (voy. RECEVOIR).

† **RECEVABILITÉ** (re-so-va-bi-li-té), *s. f.* Qualité de ce qui est recevable. *Art. 444*, dernier alinéa du code d'instruction criminelle modifié: Dans tous les cas, l'exécution des arrêts ou jugements dont la révision est demandée sera de plein droit suspendue sur l'ordre du ministre de la justice, jusqu'à ce que la cour de cassation ait prononcé, et ensuite, s'il y a lieu, par l'arrêt de cette cour statuant sur la recevabilité. *Art. 445*, 1^{er} alinéa: En cas de recevabilité, si l'affaire n'est pas en état, la cour procédera directement ou par commissions rogatoires à toutes enquêtes sur le fond, confrontations, reconnaissance d'identité, interrogatoires et moyens propres à mettre la vérité en évidence, *Loi du 29 juin 1867*.

RECEVABLE (re-se-va-bl'), *adj.* || **1** Qui peut, qui doit être reçu ou admis, en parlant des choses. Fournir des marchandises bonnes et recevables. Il est évident qu'il n'y eut jamais de bulle moins recevable que celle-ci, *PASC. Prov. XIX*. Je soutiens, moi, que cette excuse, tout apparente qu'elle peut être, n'est point communément recevable, *BOURDAL. Din. oct. du St Sacrement, Dominic. t. 1*, p. 299. Les actes de sainte Thècle sont-ils recevables? *VOLT. Dict. phil. Poul.* || **2** Qui peut être admis à, en parlant des personnes. Il y a des biens de l'âme, des biens du corps et des biens de fortune; quant aux biens de l'âme, le méchant n'y a point de part; pour les deux autres, il y est recevable, *MALH. Traité des bienf. de Sénèque*, V, 13. Que si l'on n'est pas recevable à faire voir... *BOSS. Éuch. III*, 3. On est d'autant moins recevable ici d'alléguer l'exemple commun... *MASS. Confé. Amb. des clercs.* || Terme de palais. Il a été déclaré non recevable dans sa demande, sa demande a été repoussée par des fins de non-recevoir.

— HIST. XIII^e s. La sermons de l'hostel le roi doit estre recevable segon la loi où cil est, *Livre de jost*, 83. || XVI^e s. J'estime aussi peu recevable, Au moins pour durer longuement, Ceste ardeur qu'on croit véritable, Du premier regard s'allumant, *DESPORTES, Amours d'Hippolyte*, LXXXVIII, *Chanson*. Il estoit fort amoureux de la musique aussi bien que des vers; car il en faisoit qui estoient recevables, *D'AUB. Hist. II*, 429.

— ETYM. Recevoir.

RECEVEUR, EUSE (re-se-veur, veù-z'), *s. m.* et *f.* || **1** Celui, celle qui a charge de faire une recette quelconque, soit en deniers, soit en denrées, soit pour l'État, soit pour un particulier. Receveur des contributions. Receveur de l'enregistrement et des domaines. Receveur général. Receveur particulier. Je vous avoue que je suis ravi de n'avoir plus de receveur [pour les fermages d'une de ses terres], *sév. à Mme de Guitaut*, 26 août 1693. Doyen des receveurs dans son département, *C. DELAV. Ét. des vieill. I*, 1. || **2** Receveur est le nom de celui qui reçoit l'argent dans les omnibus. || **3** Receveuse, femme qui reçoit les billets dans un spectacle. || Femme d'un receveur. Madame la recevouse. || **4** Receveur des hôtes, celui qui reçoit les voyageurs chez les augustins.

— HIST. XII^e s. E li sire est recevero de la meie anesme [de mon âme], *Lib. psalm. p. 70*. Per ce que li reis le out fait maître recevr de tuz les treüs [tributs], *Rois*, p. 279. || XIII^e s. On doit premierement fere conter cez qui furent receveur, et après savoir que les reçoites sont devenues, *BEAUM. I*, 7. || XIV^e s. Jehana de le Porte, receveres de Haynnau, *CAPPIAUX, Régence d'Aubert de Bavière*, p. 81. || XVI^e s. Outre le registre des negoces du mesnage où se logent les menus comptes... lequel registre un receveur a en charge, *MONT. I*, 257.

— ETYM. Provenç. *recebere*, au régime *recebador*; espagn. *receptor*; ital. *ricevitore*; d'une forme barbare *receptorum*, ou *receptorium*, qui vient de *recipere* (voy. RECEVOIR). L'anc. franç. *recevere* est le nominatif, mais non de *receptor*, qui aurait donné *receere*.

† **RECEVOIR** (re-se-voir), je reçois, tu reçois, il reçoit, nous recevons, vous recevez, ils reçoivent; je recevais; je reçus; je recevrai; reçois, qu'il reçoive, recevons, recevez, qu'ils reçoivent; que je reçoive, que tu reçoives, qu'il reçoive, que nous recevions, que vous receviez, qu'ils reçoivent; que je reçusse; recevant; reçu, v. a. || **1** Prendre ce qui est donné, présenté, offert. Recevoir un don, un legs, des étrennes, l'aumône. En recevant la robe et le bonnet de médecin, vous apprendrez tout cela,

mol. Mal imag. III, 22. Tiens, reçois ce billet à tous trois si fatal, *vol.* *Zaire*, IV, 5. || Absolument. Ceci peut s'appliquer à la grande royale, Elle reçoit et donne, et la chose est égale, *LA FONT.* *Fabl.* III, 2. Nous paraîtrons tous devant le tribunal de Jésus-Christ, afin que chacun reçoive selon le bien qu'il aura pratiqué ou selon le mal qu'il aura commis, *BOURDAL.* *Pensées*, t. I, p. 189. Depuis quand est-il vil de recevoir de ce qu'on aime? depuis quand ce que le cœur donne déshonore-t-il le cœur qui accepte? *J. J.* *Rouss.* *Hél.* I, 16. Figaro: J'étais né pour être courtisan. — Suzanne: On dit que c'est un métier si difficile! — Figaro: Recevoir, prendre et demander, voilà le secret en trois mots, *BEAUMARCH.* *Mar.* de *Fig.* II, 2. || En termes juridiques, être l'objet d'une libéralité. Les femmes, surtout celles qui avaient des enfants, furent rendues capables de recevoir en vertu du testament de leurs maris; elles purent, quand elles avaient des enfants, recevoir en vertu du testament des étrangers, *MONTESQ.* *Esp.* XXVII. Toutes personnes peuvent disposer et recevoir, soit par donation entre vifs, soit par testament, *Code Nap.* art. 902. || Terme de turf. Recevoir une certaine quantité de livres, se dit d'un cheval auquel son rival rend cette quantité, en ce sens que celui-ci court avec une plus forte charge que celui-là. || 2° Prendre ce qui est dû, en être payé. Recevoir de l'argent, une indemnité, une rente, un paiement. Recevoir le prix d'un travail, un salaire, des honoraires. Les médecins reçoivent pour leurs visites ce qu'on leur donne, *LA BRUY.* XIV. || [Lalli] ne demanda jamais au trésor de ce conseil [de Pondichéry] le paiement de ses appointements de général; il comptait le recevoir à Paris, et il n'y reçut que la mort, *vol.* *Pol. et lég. Fragm. sur l'Inde*, 19. || Absolument. Carro-Carri est si sûr de son remède et de l'effet qui en doit suivre, qu'il n'hésite pas de s'en faire payer d'avance, et de recevoir avant que de donner, *LA BRUY.* XIV. || 3° Prendre ce qui est délivré, fourni, procuré. Les soldats ont reçu des vivres pour trois jours. L'armée a reçu des recrues, des renforts. || 4° Prendre ce qui est envoyé, adressé. Recevoir des lettres, un placet, des renseignements. L'envie continue que j'ai de recevoir de vos lettres, *sév.* 53. On reçoit donc ici quelquefois des nouvelles; Les derniers, monsieur, les sait-on? *GRESSET, Méchant*, III, 9. || On dit de même: recevoir un courrier, un message, un parlementaire, un ambassadeur, des députés. || Il se dit aussi de communications faites de vive voix. Il a reçu de l'oracle cette réponse. J'ai reçu du ministre l'ordre de... || 5° Il se dit des biens qui arrivent, des grâces qui sont faites. Les avantages qu'il a reçus de la nature. Recevoir le prix de ses services. Il vaut mieux n'avoir point besoin de grâce que d'en recevoir, *CORN.* 2° *disc.* Oui, l'honneur que reçoit la vôtre [famille] par ce choix En pouvait à bon titre immortaliser trois, *id.* *Hor.* II, 1. Ô toi [poison], qui n'attends plus que la cérémonie Pour jeter à mes pieds ma rivale punie, Et par qui deux amants vont d'un seul coup du sort Recevoir l'hyménée et le trône et la mort, *id.* *Rodog.* V, 4. Je suis assurée que toute la faculté ne me défendrait pas cet amusement [écrire à Mme de Grignan], voyant le plaisir que j'en reçois dans mon oisiveté, *sév.* 19 juil. 1677. Il faut encore qu'il [Alexandre] se trouve dans tous nos panegyriques; et il semble, par une espèce de fatalité glorieuse à ce conquérant, qu'aucun prince ne puisse recevoir de louanges qu'il ne les partage, *boss.* *Louis de Bourbon*. Les consolations que reçoivent les enfants de Dieu de la communication avec le saint siège, *id.* *Reine d'Angleter.* Ces grands hommes, dit saint Augustin, si célèbres parmi les gentils, et, j'ajoute, trop estimés parmi les chrétiens... ont acquis une gloire qu'ils désiraient avec tant d'ardeur; et tous ces hommes vains ont reçu une récompense aussi vaine que leurs desirs, *id.* *la Vallière*. Les rois, non plus que le soleil, n'ont pas reçu en vain l'éclat qui les environne, *id.* *Marie-Thér.* Ils [nos pères] vivaient la plupart contents de ce qu'ils avaient reçu de la fortune, ou de ce qu'ils avaient acquis par le travail, *FLECH.* *Lamoignon*. Quand la nature ne lui aurait pas donné tous ces avantages [de caractère et d'esprit], elle aurait pu les recevoir de l'éducation, *id.* *Mme de Mont.* Quel fruit recevront-ils leurs vaines amours? *RAC.* *Phèdre*, IV, 6. Ces enfants de Jacob, premiers-nés des humains, Reçoivent, quarante ans, la manne de ta main, *LAMART.* *Médit.* I, 28. || 6° Il se dit de même de ce qui arrive de fâcheux, de ce qu'on subit. Recevoir une tuile sur la tête, un coup d'épée dans le ventre. Recevoir un mauvais accueil. Après les per-

tes qu'il avait reçues, *VAUGEL.* *Q. C.* 212. De tous les maux qu'Alexandre reçut en sa vie, *id.* *ib.* 594. Peut-être que vous en recevez quelque inconvénient [d'avoir perdu vos chevaux], *vol.* *Lett.* 144. Ne voulant point céder, ni recevoir l'ennui Qu'il me pût estimer moins civile que lui, *mol.* *Éc. des femm.* II, 6. Seigneur, j'ai reçu un soufflet, *id.* *Sicil.* 13. J'ai tout fait, tout osé, pour t'aimer, pour te plaire; J'ai trahi mon pays, et mon père, et mon roi; Cependant vois le prix, ingrat, que j'en reçois, *TR.* *CORN.* *Ar.* III, 4. Ce vaillant homme, poussant avec un courage invincible les ennemis qu'il avait réduits à une fuite honteuse, reçut le coup mortel... *FLECH.* *Turenne*. Les mécontentements qu'il avait reçus du ministre [Mazarin], *id.* *Duc de Mont.* || Recevoir la mort, mourir, être tué. Son grand cœur [de Madame] ni ne s'agrit ni ne s'emporte contre elle [la mort]; elle ne la brave pas non plus avec fierté, contente de l'envisager sans émotion et de la recevoir sans trouble, *boss.* *Duch. d'Orl.* || 7° Être investi de. Afin que cette autorité que Dieu leur a donnée [aux princes] ne soit employée que pour la fin pour laquelle ils l'ont reçue, *PASC.* *Prov.* XIV. Recevez par cette lettre un pouvoir absolu sur tout le sérail, *MONTESQ.* *Lett. pers.* 148. || Recevoir le bâton de maréchal de France, le chapeau de cardinal, la croix d'honneur, etc. être nommé maréchal de France, cardinal, membre de la Légion d'honneur, etc. || 8° Recevoir, en parlant de ce qui est transmis, communiqué. Le maître dont il reçoit les leçons. La Germanie conquise par Charlemagne reçut le christianisme. Cet enfant reçoit une bonne éducation, une mauvaise éducation. Avec toute sa sévérité, cette morale subsiste toujours telle que nous l'avons reçue, et toujours elle subsistera, *BOURDAL.* *Pensées*, t. I, p. 92. Un jeune homme, toujours bouillant en ses caprices, Est prompt à recevoir l'impression des vices, *vol.* *Art p.* III. Remise dès l'enfance en des bras étrangers, Je reçus et je vois le jour que je respire, Sans que père ni mère ait daigné me sourire, *RAC.* *Iphig.* II, 4. La fille d'un César, la veuve d'un Pompée, Sera digne du moins, dans ces extrémités, Du sang qu'elle a reçu, des noms qu'elle a portés, *vol.* *Triumv.* IV, 5. C'est en Béotie que reçurent le jour Hésiode, Corinne et Pindare, *BARTHEL.* *Anach.* ch. 34. || 9° Il se dit des sacrements administrés. Recevoir le baptême, la confirmation, les ordres, etc. Mais, pour en recevoir le sacré caractère [du baptême] Qui lave nos forfaits dans une eau salutaire... *CORN.* *Poly.* I, 4. Qu'elle nous parut au-dessus de ces lâches chrétiens qui s'imaginent avancer leur mort quand ils préparent leur confession, qui ne reçoivent les saints sacrements que par force... *boss.* *Duch. d'Orl.* || Ce malade a reçu tous ses sacrements, on lui a administré, vu qu'il était en danger de mort, les sacrements de la pénitence, de l'eucharistie et de l'extrême-onction. || Recevoir le corps et le sang de Jésus-Christ, communier. || 10° Recevoir, en parlant des choses qui éprouvent quelque action au sens physique. La terre reçoit les influences du ciel. Le miroir reçoit les images des objets. Si le fer est mou et, par conséquent, susceptible de recevoir plus promptement le magnétisme, *BUFF.* *Min.* t. IX, p. 189. || Il se dit de même au sens figuré. Cet ouvrage a reçu de grandes modifications. Ma maison recevra quelques embellissements. Le ministère reçut une nouvelle organisation. Recevoir l'impulsion, le mouvement. Ce passage peut recevoir divers sens. Assurément; cela ne reçoit point de contradiction, *mol.* *l'Av.* I, 7. Jamais une démonstration dans laquelle ces circonstances [partir de principes certains et substituer le défini à la définition] sont gardées n'a pu recevoir le moindre doute, *PASC.* *Espr. géom.* 2. Quoique cette idée générale de la beauté soit gravée dans le fond de nos âmes avec des caractères ineffaçables, elle ne laisse pas que de recevoir de très-grandes différences dans l'application particulière, *id.* *Passions de l'amour*. Le conseil qu'on donnait à Pyrrhus de prendre le repos qu'il allait chercher par tant de fatigues, recevait bien des difficultés, *id.* *Pens.* IV, 2, édit. HAVET. Tout genre d'écrire reçoit-il le sublime, ou s'il n'y a que les grands sujets qui en soient capables? *LA BRUY.* I. || Recevoir un nom, une dénomination, être nommé, dénommé. Les plantes reçoivent quelquefois leur nom botanique de celui qui les a décrites le premier. || 11° Faire venir de, tirer, emprunter. Cette maison ne reçoit ses jours que de la rue. La lune reçoit sa lumière du soleil. Il reçoit son vin du Bordelais. Vous avez vu quelle lumière, quelle grâce et quelle force une pensée reçoit d'une pensée qui lui ressemble: il s'agit ac-

tuellement de considérer ce qu'elle reçoit d'une pensée qui lui est opposée, *CONDIL.* *Art d'écr.* II, 5. || 12° Il se dit des choses qui recueillent, contiennent ce qui coule, ce qui vient aboutir, se rendre. Un égout central qui reçoit toutes les immondices de la ville. Ce port reçoit beaucoup de bâtiments. La citerne reçoit les eaux qui proviennent du toit. C'est un gouffre, c'est une mer qui reçoit les eaux des fleuves, et qui ne les rend pas, *LA BRUY.* XIV. Une ville forte [Smolensk] pour appuyer et partager ses efforts [du général russe], cette ville et un fleuve pour recevoir et couvrir ses débris, s'il était vaincu, *séguar.* *Hist. de Nap.* VI, 5. || 13° Il se dit des personnes qui prennent dans leurs mains, recueillent, retiennent. Recevoir le sang d'une saignée dans une poëlette. Le chien reçoit adroitement dans sa gueule ce qu'on lui jette. Je recevrai de la main droite la balle que vous me jetez. Il tombait blessé d'un coup de feu, ses soldats le reçurent dans leurs bras. || Recevoir un enfant à sa naissance, le prendre au moment où il vient au monde. Elle était là au moment des couches de sa sœur et reçut l'enfant. Cet ange protecteur, Cet invisible ami veille autour de son cœur, L'inspire, le conduit, le relève s'il tombe, Le reçoit au berceau, l'accompagne à la tombe, *LAMART.* *Médit.* II, 17. || Fig. Recevoir les derniers soupirs de quelqu'un, l'assister à sa mort. || 14° Il se dit de ce qui est confié. Il a nié le dépôt qu'il avait reçu. Recevoir déclaration sous le sceau du secret. Recevoir les dernières volontés de quelqu'un. || 15° Terme de guerre. Recevoir le mot d'ordre, prendre le mot d'ordre, ou, en sens inverse, se faire dire le mot d'ordre par ceux de qui on est en droit de l'exiger. || 16° Agréer, accepter. Les offres ont été reçues. On ne voulait pas recevoir ses excuses. D'ici au mois de septembre, je ne puis recevoir aucune pensée de sort de ce pays [Bretagne], *sév.* 16 janv. 1690. Réservez-vous [ô Dieu], dans les temps marqués par votre prédestination éternelle, de secrets retours [dans le catholicisme] à l'État et à la maison d'Angleterre? quoi qu'il en soit, recevez-en aujourd'hui les bienheureuses prémices de la personne de cette princesse, *boss.* *Duch. d'Orl.* Ne donne point un cœur qu'on ne peut recevoir, *RAC.* *Bérén.* IV, 5. Non, je ne reçois point vos funestes adieux, *id.* *Iphig.* V, 2. Je vous donne un conseil qu'à peine je reçois, *id.* *ib.* IV, 4. Souvent dans sa colère il [le ciel] reçoit nos victimes, *id.* *Phèdre*, V, 3. Crois-moi, reçois la paix, si tu crains ta ruine, *vol.* *Fanat.* II, 5. Il lui arriva un jour de vouloir donner une fête à une dame qui, au lieu de la recevoir, alla souper chez Zadig, *id.* *Zadig*, 4. || Il se dit de garanties, de paroles, d'écrits qui sont donnés pour servir d'assurance, de gage. Il a reçu parole de lui. Il a reçu ma foi. Pendant qu'avec un air assuré s'avance pour recevoir la parole de ces braves gens, *boss.* *Louis de Bourbon*. || 17° Faire accueil aux choses. Le public ne voulut pas recevoir la nouvelle doctrine. L'amour qu'ils ont pour la vie leur fait recevoir favorablement tout ce qui contribue à la conserver, *PASC.* *Prov.* XI. Cette petite licence n'a pas été bien reçue, *sév.* 6 avril 1672. Si l'on trouvait dans l'antiquité un poème comme Armide ou comme Atya, avec quelle idolâtrie il serait reçu! mais Quinaut était moderne, *vol.* *Louis XIV*, 32. C'est ainsi que les mêmes choses sont bien ou mal reçues selon les temps, et qu'on se plaint souvent autant de la guérison que de la blessure, *id.* *Mœurs*, 181. || Bien recevoir, mal recevoir, approuver, désapprouver. || 18° Prendre en un sens ou en l'autre. Je ne sais comment vous aurez reçu la perte de vos lettres; je voudrais bien que vous l'eussiez prise comme il faut, *PASC.* *Lett. à Mlle de Roannez*, 5. Tout ce qui viendra de vous sera reçu comme une guerre, ou feinte ou déclarée, *RÉN.* *Tél.* XX. || 19° Reconnaître comme vrai, comme valable. Le premier [précepte] était de ne recevoir jamais aucune chose pour vraie que je ne la connusse évidemment être telle, *DESC.* *Méth.* II, 7. Que, pour toutes les opinions que j'avais reçues jusques alors en ma créance, je ne pouvais mieux faire que d'entreprendre une bonne fois de les ôter, afin d'y en remettre... *id.* *ib.* II, 2. Prouvez par mes écrits que je ne reçois pas la constitution, *PASC.* *Prov.* XVII. Les Juifs le refusent [Jésus Messie], mais non pas tous; les saints le reçoivent, et non les charnels, *id.* *Pens.* XIX, 5 bis, édit. HAVET. La Grèce, toute polie et toute sage qu'elle était, avait reçu ces mystères abominables [de Vénus], *boss.* *Hist.* II, 5. On est catholique, on est uni de croyance avec l'Église, on ne rejette aucune de ses décisions, et on les reçoit toutes purement et simplement, *BOURDAL.* *Pensées*, t. I, p. 210. Ce que je vais dire d'abord n'est que pour ceux

communément d'une allégation, accusation, épigramme, etc. qu'on ressuscite après oubli.

RÉCHAUFFEMENT (ré-chô-fe-mau), *s. m.* || 1° Action d'échauffer de nouveau. J'étais dégoûtée du réchauffement [de l'eau de Vichy, à Paris] avec de méchants fagots, *sév.* 25 sept. 1687. J'ai trouvé constamment que les surfaces non polies qui facilitent le refroidissement d'un corps chaud, facilitent aussi, et même également, son réchauffement quand il est froid, RUMFORD, *Inst. Mém. scienc.* t. vi, p. 83. || 2° En jardinage, fumier neuf qu'on met dans les couches refroidies pour les réchauffer.

— HIST. XVI^e s. Réchauffement, COTGRAVE.

— ETYM. Réchauffer.

RÉCHAUFFER (ré-chô-fé), *v. a.* || 1° Chauffer ce qui était refroidi. Et, sans considérer quel sera le loyer d'une action de ce mérite, il l'étend [le serpent engourdi de froid] le long du foyer. Le réchauffe, le ressuscite, LA FONT. *Fabl.* vi, 13. On les fait réchauffer [les eaux de Vichy] dans le puits le plus bouillant de ceux qui sont ici [à Bourbon], *sév.* 25 sept. 1687. La mère le mène avec la même sollicitude que la poule mène ses poussins, elle les réchauffe sous ses ailes.... BUFF. *Ois.* t. III, p. 202. || Fig. Vous animez le médissant [en l'écoutant], vous réchauffez le serpent qui pique, afin qu'il pique plus sûrement, FLÉCH. *Dauphine.* Quels hommes que ces missionnaires qui réchauffèrent de leur sang les sillons glacés de la nouvelle France! CHATEAUB. *Génie*, IV, 4, 8. || Fig. C'est un serpent que j'ai réchauffé dans mon sein, c'est un ingrat qui tourne contre moi mes propres bienfaits. || 2° Il se dit quelquefois simplement pour échauffer.... quand l'aiglon nous souffle la froideur, Ces chênes, ces ormeaux, dont les feuillages verts Rafraichissaient l'été, réchauffent nos hivers, DELILLE, *Trois règ.* 1. || 3° Fig. Exciter la chaleur de cœur. Réchauffez un cœur glacé sous la jalousie, remuez toutes ces fausses imaginations, *sév.* 17 juill. 1680. J'irai, Seigneur, dans vos temples Réchauffer par mes exemples Les mortels les plus glacés, J. B. ROUSS. *Odes*, 1, 10. || Exciter le zèle. Ses amis s'étaient refroidis, mais cette bonne nouvelle les a réchauffés || Ranimer, en parlant de sentiments. Cela est divin et réchauffe la foi, *sév.* 611. Mme de Coulanges.... se propose de jouir cet hiver de votre voisinage et de réchauffer votre ancienne amitié, M. à Mme de Grignan, 13 oct. 1680. Ce discours, que soutient l'embonpoint du visage, Rétablit l'appétit, réchauffe le courage, BOIL. *Lutr.* iv. || Donner une plus grande chaleur. Je suis au désespoir que vous ayez eu Bajazet par d'autres que par moi.... je voulais vous envoyer la Champmeslé pour vous réchauffer la pièce. *sév.* 16 mars 1672. Et tous ces lieux communs de morale lubrique Que Lulli réchauffa des sons de sa musique, BOIL. *Sat.* x. || 4° Terme de manège. Réchauffer un cheval, se servir des aides un peu vigoureusement, pour le rendre plus actif. || 5° Terme de jardinage. Réchauffer une couche, y mettre du fumier neuf. || 6° Se réchauffer, *v. réfl.* Échauffer son corps, qui s'était refroidi. Il avait froid, il s'est réchauffé à courir. || Fig. Reprendre une nouvelle vivacité. Le bourgeois du Mans se réchauffa pour la comédie, SCARR. *Rom. com.* II, 17. Il n'y a rien de plus vrai, que l'amitié se réchauffe quand on est dans les mêmes intérêts, *sév.* à *Pompe*, 11 oct. 1681. Les dissensions [à Rome] se réchauffent par les prétentions du peuple, BOSS. *Hist.* III, 7. Mes anciens amis, flattés de cette espèce de succès, se réchauffèrent pour moi, STAAL, *Mém.* t. III, p. 72. Dans un âge où le cœur a déjà perdu sa chaleur naturelle, celui de ce bon vieillard se réchauffa pour moi d'une façon qui surpasse tout le monde, J. J. ROUSS. *Confess.* XII.

— HIST. XI^e s. E pur ço tut adès chaudement se vesteit, Qu'il n'enchaïst [ne tombât] en mal par achaisun de freit, E que tost rechaufast quant baïre se faiseit, *Th. le mart.* 155. || XII^e s. Diverses viandes reschauffées, RUTEB. 257. Bien m'avez reschauffée et moult bien repeute, *Berte*, LII. || XVI^e s. Le duc fit réchauffer la batterie de neuf pièces pour baster la capitulation, D'AUB. *Hist.* II, 141. Les différences des salades selon leur saison, celle qui doit estre reschauffée, celle qui veult estre servie froide, MONT. I, 381.

— ETYM. *Re...*, et *échauffer*; wallon, *rehádi*; picard, *récauffer*; normand, *recofer*.

RÉCHAUFFOIR (ré-chô-foir), *s. m.* Fourneau qui sert à réchauffer les plats.

RECHAUSSE, ÉE (re-chô-sé, sée), *part. passé* de rechausser.

† **RECHAUSSEMENT** (re-chô-so-mau), *s. m.* Action de rechausser un arbre.

RECHAUSSER (re-chô-sé), *v. a.* || 1° Chausser de nouveau. Rechausser un enfant. || 2° Terme de jardinage. Amasser de la terre au pied d'une plante pour protéger et couvrir ses racines, lui donner plus de stabilité, etc. On aurait l'attention de rechausser le pied du poirier avec de la bonne terre, LEBLOND, *Inst. Mém. sc. phys. et math. Sav. étr.* t. 1, p. 561. || Amonceler de la terre autour des feuilles et des tiges d'une plante pour les attendrir et les faire blanchir. || 3° Terme d'architecture. Refaire le pied d'une vieille construction. Rechausser un mur. || 4° Rechausser une roue, ou une machine dentée, y remettre des dents. || Terme d'orfèvrerie. Rechausser une pièce de métal, la rabattre pour la rendre plus épaisse. || Arrondir les morceaux de lames d'or ou d'argent destinés à faire des espèces. || 5° Se rechausser, *v. réfl.* Se chausser de nouveau.

— HIST. XIII^e s. Et tant estroit vous rechauciés, Que la robe souvent haucies Por montrer vos piés as ribaus, *la Rose*, 9329. || XVI^e s. Finalement, le tout est rechaussé, laissant sortir sur terre seulement deux œils ou bourgeons des greffes, O. NE SERRES, 191.

— ETYM. *Re...*, et *chausser*; wallon, *richâsst*. † **RECHAUSSOIR** (re-chô-soir), *s. m.* Instrument de monnayeur en forme de marteau de tonnelier, pour arrondir et rabattre les pointes des carreaux.

RÊCHE (rê-chi'), *adj.* || 1° Apre, rude au goût. Pomme, poire rêche. || 2° Rude au toucher. Cette étoffe est rêche. || 3° Fig. et familièrement. Rêtif, difficile à vivre. Il met plus d'énergie que de grâce dans ses discours, et je lui trouve même l'esprit un peu rêche, J. J. ROUSS. *Hél.* 1, 44.

— HIST. XIII^e s. Quex vins que ce soit, reech ou seur mere.... *Lit. des mét.* 300.

— ETYM. Picard, *rêche*, àpre au goût; bourg. *vin riache* et *var*, vin rêche et vert; de l'allemand *resche*, *rôsche*, rude, cassant, d'après Diez; Scheler dit que dans le midi de l'Allemagne il a souvent entendu appliquer *räsch* ou *ras* à du fruit àpre au goût, au vin d'une saveur un peu âcre.

† **RECHERCHABLE** (re-chêr-cha-bl'), *adj.* Digne d'être recherché. J'ai vécu... quelque peu avec des gens à portraits et à portraits recherchables; je les ai tous vus avoir d'autres maximes [que de donner leurs portraits], J. J. ROUSS. *Lett. d'Roquin*, mars 1763.

† **RECHERCHANT, ANTE** (re-chêr-chan, chan-t'), *adj.* Qui recherche. Je n'entends point que vous soyez de ces supérieures timides et trop recherchantes qui prennent ombre de tout et que tout alarme, BOURDAL. *Pensées*, t. II, p. 469. Je ne suis pas recherchant, il est vrai, et mon cœur est usé pour l'amitié, J. J. ROUSS. *Lett. d' Lorenzey*, 13 oct. 1760.

RECHERCHE (re-chêr-çh'), *s. f.* || 1° Action de rechercher pour trouver quelqu'un ou quelque chose. Il ordonna la recherche des déserteurs. Envoyer à la recherche des sources du Nil. Quelque recherche qu'ils en aient faite [des cinq propositions], ils ne les y ont jamais trouvées [dans Jansénius], PASC. *Prov.* I. Il fit une recherche exacte de tous ses parents, les traita avec distinction, et leur accorda des privilèges particuliers, ROLLIN, *Hist. anc. Eur.* t. x, p. 99, dans PUGENS. J'entrevois mon destin; ces recherches cruelles Ne me découvriront que des horreurs nouvelles, VOLT. *Édipe*, v. 2. La recherche de l'or qui le tient [l'Espagnol] courbé vers le pied des montagnes [en Amérique], BAYNAL, *Hist. phil.* IX, 11. || Fig. Action de rechercher pour se procurer des choses morales, intellectuelles. Nous ne cherchons jamais les choses, mais la recherche des choses, PASC. *Pens.* VI, 31, édit. HAVET. L'âme s'appauvrit dans cette recherche des plaisirs, puisqu'en les poursuivant elle perd la raison, BOSS. *la Vallière*. Comment, avec une foi qui dans sa morale ne tend qu'au crucifiement de la chair, accorder une recherche perpétuelle des douceurs du monde? BOURDAL. *Pensées*, t. I, p. 232. Aussi sommes-nous témoins des soins infinis, de l'application continuelle, des études, des recherches, des fatigues d'un homme qui veut, par la voie du mérite, se signaler dans sa profession et rendre son nom célèbre, M. *ib.* t. II, p. 206. Près de paraître devant le tribunal de sa justice [de Dieu], elle se présente souvent à celui de sa miséricorde, après une exacte recherche de ses actions et de ses pensées, FLÉCH. *Dauphine*. C'est un spectacle bien instructif pour un philosophe que celui que lui offrent les progrès de l'esprit humain dans la recherche des vérités de la nature, BONNET, *Lett. div. Œuvr.* t. xu, p. 53, dans PUGENS. || 2° Terme de couvreur et de paveur. Recherche de pavé, recherche de couverture, la réparation qui s'y fait en mettant de nouvelles ar-

doises ou de nouvelles pierres, à la place de celles qui manquent. || 3° Terme d'eaux et forêts. Opération par laquelle on s'assure des arbres qui manquent et qui doivent être remplacés. || 4° Enquête judiciaire. On ne fit aucune recherche sur sa mort. La recherche de la paternité est interdite, *Code Nap.* art. 340. || 5° Examen de la vie et des actions de quelqu'un. On fait la recherche de ma conduite. La recherche des faux nobles. Autrefois les traitants étaient sujets à recherche. Certains pêcheurs croient qu'ils s'accommoderont bien avec Dieu, s'ils peuvent éviter la recherche et la justice des hommes, FLÉCH. t. III, p. 297. || 6° Il se dit, surtout au pluriel, d'études sur quelques points de la science ou de l'érudition. Il s'agissait d'une longue recherche et d'une subtile discussion, et il possédait au souverain degré l'esprit de discussion et de recherche, FONTEN. *Dodart*. On se met presque toujours en trop grands frais pour les recherches qu'on a entreprises, et il y a peu de génies heureusement avares qui n'y fassent que la dépense absolument nécessaire, M. *l'Hôpital*. Un véritable savant prend de l'amour pour l'objet perpétuel de ses recherches, M. *De-Lisle*. Si l'on veut des recherches historiques, trouvera-t-on quelque chose de plus savant et de plus profond que les ouvrages de ton Cange? VOLT. *Fragm. sur l'hist.* xx. Aussi n'ont-ils [les Romains] eu ni géomètre, ni astronome, ni physicien; Varron, le seul savant que la République ait produit, s'est borné à des recherches d'érudition, CONDIL. *Hist. anc.* XI, 2. Sous Périclès, les recherches philosophiques furent sévèrement proscrites par les Athéniens, BARTHÉL. *Anach. Introd.* part. II, sect. 3. || 7° Poursuite qu'un homme fait en vue d'épouser une femme. Si quelque intention le pressait pour Lucile, La recherche en pouvait être honnête et civile, MOL. *le Dép.* III, 8. Je sais qu'elle vous estime, et, autant que j'en puis juger, son cœur ne gémit pas de votre recherche, LESAGE, *Diable boit.* 4. Ma probrité lui plut, elle l'a préférée Aux recherches, aux vœux de toute ma contrée, VOLT. *Scythes*, IV, 2. || Il se dit, dans un sens analogue, de l'empressement à se lier avec quelqu'un. L'élevation de son propre génie, sa jeunesse, ses grands biens, le nombre et la flatterie de ses amis, la faveur du peuple, les recherches des princes étrangers étaient de puissants séducteurs pour inspirer de l'ambition; à un esprit encore plus modéré que le sien, BETZ, *Conjur. de Fiesque*. || 8° Raffinement (ordinairement avec une idée de blâme). Vêtu avec une extrême recherche. Certains tyrans ont eu des recherches de cruauté. Ces expressions viendraient assez, et, sans recherche, sans étude, elles naîtraient, si j'ose le dire, sur nos lèvres, BOURDAL. *Pens.* t. II, p. 51. Rien n'est plus opposé à la véritable éloquence que l'emploi de ces pensées fines et la recherche de ces idées légères, déliées, sans consistance, et qui, comme la feuille du métal battu, ne prennent de l'éclat qu'en perdant de la solidité, BUFF. *Disc. de réception*. Leurs maisons particulières sont très petites, et l'on n'y voit point la recherche de la magnificence, STAEL, *Corinne*, XI, 4. || 9° Terme de musique. Espèce de fantaisie ou de prélude sur le clavecin ou l'orgue.

— HIST. XVI^e s. Les bons poètes ont évité l'affectation et la recherche, MONT. II, 163. La recherche mesme des choses occultes est très plaisante, M. II, 243.

— ETYM. Voy. RECHERCHER; Berry, *ressarche*, *resserche*; ital. *ricerca*.

RECHERCHÉ, ÉE (re-chêr-ché, chée), *part. passé* de rechercher. || 1° Cherché avec soin. Les secrets de la nature recherchés par les philosophes. || 2° Qu'on désire d'obtenir. Les Crétois furent dans un étrange étonnement de voir deux étrangers qui refusaient la royauté, recherchée par tant d'autres, FÉN. *Tél.* VI. || 3° Qu'on désire de fréquenter, d'attirer chez soi. Les habiles gens sont toujours recherchés, MOL. *Méd. m. lui*, I, 6. Ce philosophe [Fontenelle], si célèbre par son esprit, et si recherché pour ses agréments, sans vices et presque sans défauts, parce qu'il était sans chaleur et sans passion.... D'ALEM. *Lett. à Condorcet sur Mme Geoffrin*. Le Devin de village acheva de me mettre à la mode, et bientôt il n'y eut pas d'homme plus recherché que moi dans Paris, J. J. ROUSS. *Conf.* VIII. Jeune, aimable, recherché, vous êtes perdu pour le monde, qui vous regrette et que vous oubliez, GENLIS, *Théât. d'éduc. la Mère rivale*, I, 1. || Il se dit des choses en un sens analogue. Avec cet appui, un auteur voit ses ouvrages recherchés de tout le monde, comme des chefs-d'œuvre, BOURDAL. *Pens.* t. I, p. 276. || 4° On trouve dans ce livre

des choses bien recherchées, des passages bien recherchés, on y trouve des matières curieusement traitées, des citations peu communes, etc. || Ces expressions vieillissent. || 5° Terme de peinture, de sculpture, etc. Figure bien recherchée, figure bien travaillée jusque dans les moindres détails. || 6° Qui a du raffinement. Lorsqu'on fit souffrir à Damiens une mort des plus recherchées et des plus affreuses qu'on puisse imaginer, *volt. Dial. xviv, 4.* || 7° Il se dit des choses où le soin, l'art, le travail vont jusqu'à l'affectation. Il faut exprimer ce qu'on a dessein de dire, sans qu'il y ait rien de recherché; et l'on écrit toujours assez bien, lorsqu'on n'emploie que les termes qui se présentent naturellement, *vauv. Rém. not. Th. Corn. t. II, p. 933.* dans *POUGENS*. Fuyons les expressions trop recherchées, les termes durs ou forcés, et ne nous servons point de paroles plus grandes que les choses, *LA ROCHEFOUC. Réflex. civ. p. 128.* dans *POUGENS*. Il n'y a ni sentiments recherchés, ni aventure romanesque dans le quatrième livre de Virgile; il est tout naturel, et c'est l'effort de l'esprit humain, *volt. Brutus, Disc. trag.* || On le dit aussi en parlant des personnes. Écrivain recherché. Cet orateur est recherché. || *S. m.* Ce qui est empreint de recherche, d'affectation. Évitez le recherché. || 8° On appelle quelquefois en musique style recherché le style rigoureux, la composition régulièrement conforme aux lois du contrepoint et de la fugue, par opposition au style libre. Le quatuor de Beethoven *Op. 133* porte le titre de *Grande fugue, tantôt libre, tantôt recherchée*.

RECHERCHER (re-chèr-ché), *v. a.* || 1° Chercher de nouveau. Je l'ai cherché et recherché. Ces superbes palais à qui elle donnait un éclat que vos yeux recherchent encore, *boss. Duch. d'Orl.* || 2° Revisiter, revoir. Je venais rechercher le passé qui n'était plus et qui ne pouvait naître, *J. J. ROUSS. Conf. vi.* || 3° Chercher avec soin. Je rechercherai ce passage dans Bossuet. Quelque haut qu'on puisse remonter pour rechercher dans les histoires les exemples des grandes mutations, *boss. Reine d'Angleterre.* Pour rechercher cette vérité jusque dans sa source, *id. Sermons, Jubilé, pénitence, t. II y a* souvent quelque affection des vivants aux morts, qui va les rechercher dans le tombeau même, *id. Panég. St Franç. de Paule, 1.* N'ayons-nous pas bonne grâce alors de dire à Dieu : Seigneur, détournez de nous les tentations... et Dieu n'a-t-il pas droit de nous répondre : Pourquoi donc les recherchez-vous volontairement? *BOURDAL. Pensées, t. II, p. 62.* Mais Gengis, après tout, dans sa grandeur altière... Ne recherchera point un enfant ignoré, *volt. Orphel. v, 1.* Sans rechercher si cette nation [les abeilles] vit sous les lois d'une prétendue reine... *id. Mém. litt. à M. Dupont.* Recherche qui voudra ces portraits de la figure, de l'esprit, du cœur de ceux qui ont joué les premiers rôles sur les théâtres du monde, *id. Suppl. au siècle de Louis XIV, 2^e part.* À rechercher le vrai j'ai consommé la vie, *id. Dial. Pég. et vieillard.* || 4° Faire enquête des actions ou de la vie de quelqu'un. Ceux qui recherchaient ma vie passée, *FLÉCH. Sermons, jour des rois.* On recherche sa conduite, on trouva qu'il avait fait de la fausse monnaie dans ses terres, *volt. Hist. parl. viii.* || Faire enquête pour exercer des poursuites criminelles. C'est faire comme un criminel qui n'attendrait ni la gêne ni l'interrogation pour découvrir le mal dont on ne le rechercherait pas, *BALZ. liv. II, lett. 1.* Il avait stipulé en se retirant, qu'il ne serait recherché d'aucune chose, ni obligé de rendre compte, *D'ABLANC. Tacite, Annales, XIII, 14.* M. le prince de Conti, les princes, ducs, et tous ceux qui, sans exception, ont pris les armes, n'en pourront être recherchés sous quelque prétexte que ce puisse être, *RETZ, Mém. t. I, liv. II, p. 438.* dans *POUGENS*. Ceux-ci [les conseillers du prince] peuvent être recherchés et punis, *MONTESQ. Esp. xi, 6.* On [Richelieu, poursuivant les partisans de la reine mère] rechercha jusqu'à des médecins et des tireurs d'horoscopes qui avaient dit que le roi n'avait pas longtemps à vivre, *volt. Mœurs, 176.* Tibère lisait les libelles, y répondait dans le sénat, et n'en recherchait pas les auteurs, *DIDER. Claude et Nér. 1, 115.* Le code des Bavares ordonne que, si l'on a tué un homme par ordre du roi ou du duc, on ne soit point recherché, *NAUDET, Inst. Mém. inscr. et belles-lett. t. VIII, p. 501.* || Fig. II [Dieu] ne recherche point, aveugle en sa colère, Sur le fils qui le craint, l'impieité du père, *RAC. Athal. 1, 2.* || Il se disait des poursuites exercées contre les traitants pour les contraindre à faire des restitutions. On recherchait les partisans, dont on tira beaucoup d'argent; *M. Betan fut un des plus recherchés,*

et il paya quatre cent mille francs, *LA FAY. Mém. Cour de France, Éuv. t. III, p. 5.* dans *POUGENS*. || 5° Tâcher de procurer, d'obtenir, d'effectuer. J'ai recherché leur gloire [des deux princes], et vous leur infamie, *CORN. Rodog. v, 4.* Les rois qui recherchaient son alliance [de Rome], *boss. Hist. II, 2.* Enfants des hommes, que vous êtes vains, en recherchant, comme vous faites, la vanité! *BOURDAL. Pensées, t. II, p. 203.* Alors le noble altier, pressé de l'indigence, Humblement du faquin rechercha l'alliance, *BOIL. Sat. v.* Je [la puce] me repais de sang, et je trouve ma vie Dans les bras de celui qui recherche ma mort, *id. Poés. div. xxiv.* César écrivit plusieurs fois au sénat avec beaucoup de modération et comme pour rechercher la paix, *VERTOT, Révol. rom. XIII, p. 259.* Les estampes des batailles d'Alexandre [par Lebrun] sont plus recherchées que celles des batailles de Constantin par Raphaël et par Jules Romain, *volt. Temple du Godt.* Je n'ai point recherché le trône et la grandeur, *id. Zaire, III, 6.* Je ne recherche point une vertu plus rare, *id. M. de César, II, 1.* Quelques-uns exercent les arts mécaniques avec tant de succès, qu'on recherche partout les clefs, les lits, les tables et les chaises qui se font à Lacédémone, *BARTHÉL. Anach. ch. 95.* Du mont Cithéron vous recherchez les ombres, *M. J. CHÉN. Cédipe roi, IV, 1.* Il redoutait trop cet entretien pour le rechercher avec empressement, *GENLIS, Vœux témér. t. III, p. 240.* dans *POUGENS*. || Rechercher avec de et un infinitif. Les peuples les plus fiers du Couchant et du Nord Ou sont alliés d'elle [la France], ou recherchent de l'être, *MALH. VI, 26.* Il a fallu que vous ayez recherché de faire condamner Jansenius sans l'expliquer... *PASC. Prov. xvii.* Tous les hommes recherchent d'être heureux, *id. Pens. VIII, 2.* éd. HAVET. || 6° Désirer de voir ou de connaître quelqu'un, de l'entendre, de se lier avec lui; prévenir. Dans le dessein qu'il [Julien l'apostat] avait de susciter de tous côtés des ennemis aux chrétiens, il s'abaisa jusqu'à rechercher les Juifs, qui étaient le rebut du monde, *boss. Hist. II, 9.* Dieu a abandonné les Juifs; mais n'avait-il pas auparavant recherché mille fois cette ingrate nation, et n'avait-il pas employé pour vaincre leur opiniâtreté... *BOURDAL. Pensées, t. I, p. 119.* Le Parthe vous recherche et vous demande un gendre, *RAC. Mithr. III, 1.* Est-ce Euthycrate que vous abordez? aujourd'hui quelle grâce pour vous hier il vous recherchait, il vous caressait, *LA BRUY. XI.* Elle était jolie et brillante; il n'en faut pas tant dans le monde pour être recherchée, *NUCLOS, Éuv. t. VIII, p. 51.* Il savait que l'avantage d'être recherché avec empressement jusqu'à la fin est le privilège d'un petit nombre d'hommes rares, *D'ALEMB. Éloges, Terrasson.* || On dit dans un sens analogue : rechercher la table, la maison de quelqu'un. Dont la table ne laissait pas d'être recherchée à cause de la bonne et sûre compagnie qui s'y trouvait, *J. J. ROUSS. Confess. vii.* || Rechercher de paix quelqu'un, s'est dit pour entamer des négociations de paix avec quelqu'un. Quelle merveille donc s'il [Darius] recherche de paix un prince [Alexandre] qui lui témoigne tant de bienveillance! *VAUGEL. O. C. IV, 11.* || 7° Rechercher en mariage, ou, simplement, rechercher une femme, faire les poursuites nécessaires pour l'épouser. Et moi, je vous dis que je suis résolu de me marier, et que je ne serai point ridicule en épousant la fille que je recherche, *MOL. Mar. forcé, 2.* Achille, à qui le ciel promet tant de miracles, Recherche votre fille, et d'un hymen si beau Veut dans Troie embrasée allumer le flambeau, *RAC. Iphig. 1, 4.* Il ne sait s'il doit la donner [sa fille] à un jeune procureur qui la recherche, ou bien à un fier hidalgo qui la demande, *LESAGE, Diable boit. 17.* || Il s'est dit, par ironie, de femmes qui veulent épouser un homme. Pourrait-il suffire à tant d'héritières qui le recherchent? *LA BRUY. viii.* || 8° Terme d'art. Réparer avec soin les moindres défauts d'un ouvrage. || Terme de sculpture et de ciseler. Rechercher toutes les parties d'une figure, apporter tout le soin possible à les perfectionner. || 9° Terme de manège. Rechercher un cheval, animer un cheval, redoubler d'action sur lui. || Rechercher la longe, presser le cheval en dehors autant que la longe le permet, pour faire marcher au large ou en cercle. || 10° Se rechercher, *v. réfl.* Avoir le désir de se connaître l'un l'autre. Les hommes se recherchent quelquefois avec empressement. || Vouloir se marier l'un avec l'autre. Deux pauvres jeunes gens se recherchent, il aide à les marier, *J. J. ROUSS. Ém. v.* || Il se dit des animaux, à l'époque des amours. Les ours se recherchent en automne; la femelle est, dit-on, plus ar-

dente que le mâle, *BUFF. Quadrup. t. III, p. 29.* || 11° Apporter de la recherche à sa parure, à son langage, à sa manière de vivre. Leur son de voix et leurs démarches sont empruntés : elles se composent, elles se recherchent, regardent dans un miroir si elles s'éloignent assez de leur naturel : ce n'est pas sans peine qu'elles plaisent moins, *LA BAUY. III.* Comme nous sommes pleins d'amour-propre, il nous arrive presque toujours de nous rechercher nous-mêmes dans la vertu, c'est-à-dire de consulter plus un certain goût sensible qui nous rappelle à Dieu, que la justice de sa loi et des vérités de la vie éternelle, *MASS. Profess. relig. II.* On prétend que les Persanes se recherchent encore plus sur la propreté que les Turques, *BUFF. Hist. nat. hom. Éuv. t. V, p. 104.*

— HIST. XI^e s. Rolant s'en torne, le champ [il] vait recercher [chercher de nouveau dans le champ], *Ch. de Rol. clxi.* || XVI^e s. Poinctes ingénieuses, mais recherchées de loing et fantasques, *MONT. I, 383.* Je ne les recherche [les livres] qu'au default de ces autres commoditez plus reelles, *id. III, 287.* C'estoit desja un très grand salaire à une femme ambitieuse et superbe, comme estoit celle là, que l'on la veist requise et recherchée d'un tel personnage que Lucullus, *AMYOT, Lucul. XII.* Qu'il falloit qu'il [Pyrrhus] sortist premierement de l'Italie, et puis qu'alors il les envoyast rechercher de paix, *id. Pyrrh. XL.*

— ETYM. *Re...*, et *chercher*; *bourg. recharchoi*; *ital. ricercare.*

† **RECHERCHEUR** (re-chèr-cheur), *s. m.* || 1° Celui qui fait des recherches. || 2° Voltaire l'a dit pour inquisiteur : Les chercheurs attendent la nuit; car ils sont poltrons, *volt. Babyl. 41.* || 3° Ouvrier qui voiture, au fourneau du briquetier, tout ce qui entre dans la construction de ce fourneau.

— HIST. XVI^e s. Gentilhomme de profondissime sçavoir et grand rechercheur des antiquités, *CARL. I, 46.*

† **RECHIFFRER** (re-chi-fré), *v. n.* Chiffrer de nouveau.

— HIST. XVI^e s. Toutes fois ne laisserent encore depuis de calculer et recalculer, chiffrer, rechiffrer... *FROUMENTEAU, Finances, 1^{er} liv. p. 143.*

RECHIGNÉ, ÉE (re-chi-gné, gnée), *part. passé* de rechigner. Qui a l'air maussade. Trois vieilles rechignées vinrent à pas comptés... *RÉGNIER, Sat. XI.* De petits monstres fort hideux, Rechignés, un air triste, une voix de Mégère [les enfants du hibou], *LA FONT. Fabl. v, 18.* Comme si, condamnée à ne plus rien chérir, La vieillesse devait ne songer qu'à mourir, Et d'assez de laideur n'est pas accompagnée, Sans se tenir encor malpropre et rechignée, *MOL. Éc. des maris, 1, 4.* Vous avez donc eu peur de ces pauvres petites diabesses de chouettes noires [c'était un mode de ce temps-là]; je m'en doutai, et j'en ris en moi-même; vous trouvez qu'elles ont l'air triste; mais au moins elles ne sont pas rechignées... *SÈV. 14.* || Substantivement. Car je veux que ce rechigné, Avec son grouin refrigné... *SCARA. Poés. div. Éuv. t. VII, p. 153.* dans *POUGENS*. || On dit de même : un visage rechigné. La mère de Pélopes, petite mine rechignée, *IDER. Salon de 1767, Éuv. t. XV, p. 21.* dans *POUGENS*.

— SYN. **RECHIGNÉ, REFRIGNÉ.** Rechigné exprime un mouvement des lèvres qui rend la face maussade; refrigné, un mouvement du front qui se plisse et qui exprime la mauvaise humeur ou la tristesse.

† **RECHIGNEMENT** (re-chi-gne-man), *s. m.* Action de rechigner. Les réprimandes impertinentes qu'il [M. le Tellier] faisait de temps en temps avec un rechignement... *ST-SIM. 3, 114.*

— HIST. XV^e s. A appelé dudit refus et reschignement, *Aresta amorum, p. 252.* dans *LACURNE*.

RECHIGNER (re-chi-gné), *v. n.* Terme familier. Donner des marques de refus, de dégoût, d'aversion, par une grimace qui porte principalement sur la lèvre. Qui toujours rechignait et reprenait toujours, *RÉGNIER, Sat. v.* Le malheureux... Mange [un ail] et rechigne ainsi que fait un chat Dont les morceaux sont frottés de moutarde, *LA FONT. Pay-san.* Son vieux père Dignant Semble accorder sa fille en rechignant; Et cette fille, avant d'être ma femme, Paraît aussi rechigner dans son âme, *volt. Droit du seigneur, 1, 4.* Après le déjeuner, je me hâtais d'écrire en rechignant quelques malheureuses lettres, *J. J. ROUSS. Confess. XII.* || Rechigner à. Il rechignait à faire cela. Rechigner à une proposition. Qui nous flattait amant, nous rechigne mari; Le flambeau d'hyménée amortit bien sa flamme; La plus belle maîtresse est une laide femme, *TH. CORN. D. Bertr. de Cigalar, 1, 4.* || On dit aussi : rech-

gner de, avec un infinitif. Quand on m'offrait quel que place vide dans une voiture, ou que quelqu'un m'accostait en route, je rechignais de voir renverser la fortune dont je bâtissais l'édifice en marchant, J. J. ROUSS. *Confess.* IV. || Terme de jardinage. Se dit des plantes et des arbres qui languissent, qui ne poussent pas vigoureusement. || Il se conjugue avec l'auxiliaire *avoir*.

— HIST. XII^e s. Et par la grant angoisse touz les dens requiguer, *Ronc.* p. 200. || XIII^e s. Et Ysengrin escout la teste Et rechine et fait lede chiere, *Ren.* 4101. Forment se prist à arrier, Durement rechinne et se lieve, *ib.* 17287. Car quant ge vous voil embracier Por besier et por solacier, Et sui plus forment eschaufés, Vous rechigniés comme maufés, *la Rose*, 9132. || XIV^e s. Quantes dames est il maintenant qui le feissent, ne qui vesquissent si paisiblement que, quand l'une l'aroit, l'autre n'en rechignast et murmurast? *Ménagier*, I, 5. Son mary la commença à blasmer et rechignier, on lui disant que ce n'estoit pas fait de femme de bien, de laisser son hostel à telle heure, DU CANGE, *rechinus*. || XV^e s. Ne soyez fel ne orgueilleux, Ne rechignant, ne paraceux; Parlez pou, mes [mais] bones paroles, *Mir. de Ste Genev.* Qui songe en vin ou vigné, Est un presage heureux; Le vin à qui reschigne Rent le cueur tout joyeux, BASSELI, XVIII^e. || XVI^e s. Il estoit rechigné, hargneux et solitaire, RONS. 899. Pensez-vous que les vers de Catulle ou de Sappho rient à un vieillard avaricieux et rechigné? MONT. II, 321. En nostre siecle, elles [les femmes] reservent plus communement leurs bons offices et la vehemence de leur affection, envers leurs maris perdus.... leur rechigner [chagrin] est odieux aux vivants, et vain aux morts, *id.* III, 177.

— ETYM. Bourguig. *rechigné*, grincer (et rechigné bé for dé dan, MIGNARD, p. 456); Berry, *rechigner*, relever la lèvre supérieure en montrant les dents; provenç. *rechinar*, *rechinar*; espagn. *rechinar*. Diez le rattache à *reche*; cette étymologie va assez bien au sens moderne, mais elle ne va pas au sens ancien qui est montrer les dents. *Rechigner* paraît formé de *re*, et *chigner* ou *quigner*, répondant à l'italien *ghignare*, qui signifie sourire avec malice, et dérivant du vieux haut allemand *hīnan*, ou *chīnan*, sourire. De là vient le sens de relever la lèvre, détournée ensuite à celui d'une grimace maussade. Il y a un autre *rechigner*, plus souvent *rechaner*, qui signifie crier, faire entendre un bruit, un son; que le mot doit être décomposé en *re* et *chigner*, cela est prouvé par cette glose: *gannionem, chinur*, SCHLEIER, *Lexicogr. latine*, p. 126. Scheler, qui l'a trouvée, pense que ce *chigner* répond au latin *canis*, chien.

† RECHINER (re-chin-sé), v. a. Terme de métier. Laver la laine dans l'eau claire.

— ETYM. Bas-lat. *recinere*, *resincerare*, de *re*, et *sincerus* (voy. SINCÈRE): faire de nouveau pur, entier.

RECHOIR (re-choir), v. n. Terme vieilli, qui n'est guère usité qu'à l'infinitif et au participe passé rechu; il se conjugue comme choir. Tomber de nouveau. || Fig. Retomber dans une même maladie ou dans une même faute.

— HIST. XV^e s. Pour cette fois, il vous est pardonné; mais de rechoir gardez-vous, LOUIS XI, *Nouv.* LXV. || XVI^e s. Pour exhorter seulement les pénitents de ne rechoir au mesmes fautes desquelles ils avoyent esté delivrez, CALV. *Inst.* 484. Le mur, en estant brusquement enlevé [par l'explosion d'une mine] hors de terre, recheut toutes fois tout empenné si droict dans son fondement, que les assiegez n'en vaulsirent pas moins, MONT. I, 264.

— ETYM. *Re...*, et *choir*.

RECHU, CHUE (re-chu, chue), *part. passé* de rechoir.

RECHUTE (re-chu-t'), s. f. || 1^o Seconde ou nouvelle chute. Dans l'obscurité ils firent des chutes et des rechutes. || 2^o Réapparition d'une maladie pendant ou peu après la convalescence. Il y a des rechutes dans les maladies de l'âme comme dans celles du corps, LA ROCHEFOUC. *Max.* 193. Ces rechutes, ces agonies fréquentes ne servaient-elles pas à Mme de Montausier comme d'apprentissage à bien mourir? FLÉCH. *Duch. de Mont.* La rechute, dit-on, est pire que le mal, TH. CORN. *Gal. doublé*, IV, 1. Une détermination précise du nombre respectif des guérisons et des rechutes [dans la folie], PINEL, *Inst. Mém. scienc.* 1807, 4^e sem. p. 188. || Fièvre à rechute, sorte de typhus qui paraît originaire de l'Inde, qui se caractérise par une intermission vers le 5^e ou 6^e jour, et qui se distingue des affections paludéennes par la contagiosité. || 3^o Retour au

péché. Je m'assure que cette décision du P. Bauny soulage encore bien la honte qu'on a de confesser ses rechutes, PASC. *Prov.* XIX. La rechute ordinaire et habituelle dans le péché rend la pénitence passée infiniment suspecte, FOURDAL. *Sem.* 48^e dim. après la Pentec. *Domín.* t. IV, p. 98. Les crimes où ils tombent ensuite ne sont pas des rechutes, mais la continuation des mêmes désordres, MASS. *Carême, Pâques*. || 4^o Retour à une ancienne habitude, à un ancien sentiment. Tant sur ce point mes vers font de rechutes LA FONT. *Lun.* Peu s'en fallut que Mlle d'Hamilton ne lui causât une rechute de tendresse, MILLET. *Gramm.* IX.

— HIST. XVI^e s. Il craignoit fort une recheute pire que la maladie, DESPER. *Contes*, CVI. De mon premier accèz je me suis peu [pu] guarir, Mais je n'espere plus cet autre secourir: Car, las! presque toujours la recheute est mortelle, DESPORTES, *Amours d'Hippolyte*, 7. Plusieurs recheutes de peste qui la tormenterent [Athènes], MONT. I, 392.

— ETYM. *Re...*, et *chute*.

† RECHUTER (re-chu-té), v. n. Redevenir malade par une rechute. Il se mit à travailler avant d'être guéri, ce qui le fit rechuter, G. SAND, *François le Champi*.

— HIST. XVI^e s. Recheuter, COTGRAVE.

— ETYM. *Rechute*.

† RÉCIDIBOU (ré-si-di-bou), s. m. Citerne dans une savonnerie.

† RÉCIDIVATION (ré-si-di-va-siou), s. f. Action de récidiver.

— HIST. XVI^e s. Un pecheur qui a fait penitence de plusieurs pechés et est en grace, puis par recidivation pert ceste grace en retournant de rechef à commettre peché, *les Triomphes de la noble dame*, f^o 313, dans LACURNE.

RÉCIDIVE (ré-si-di-v'), s. f. || 1^o Terme de médecine. Réapparition d'une maladie après le rétablissement complet de la santé, au bout d'un laps de temps indéfini qui quelquefois se compte par années. La récidive d'une tumeur qui avait été extirpée. || 2^o Action de retomber en la même faute, le même délit, le même crime. Qu'il ne serait permis de railler Homère deux fois, et qu'on ne permettrait point la récidive, FONT. *Jugement de Plut.* Les nouveaux traits contre Louis XIV, répandus dans le discours sur la polysynodie, étaient regardés comme une récidive, et comme un oubli impardonnable du repentir que l'abbé de Saint-Pierre avait paru témoigner dans la précédente accusation, D'ALEMB. *Éloges, l'Ab. de St-Pierre*, note 46. Le châtement d'une faute s'accroît par les récidives, RAYNAL, *Hist. phil.* I, 8. Des peines de la récidive pour crimes et délits: Quiconque, ayant été condamné à une peine afflictive ou infamante, aura commis un second crime.... *Code pénal*, liv. 1, ch. 4. || 3^o Par analogie, faute d'action ou de langage où l'on retombe. De pas mis avec rien tu fais la récidive; Et c'est, comme on t'a dit, trop d'une négative, MOL. *Femm. sav.* II, 8. Elles craignaient avec raison qu'après les avoir surprises la nuit dernière, il ne leur sût mauvais gré de la récidive, LESSAGE, *Diabl. boit.* 5.

— HIST. XVI^e s. Ils [des gens affectés de hernie, de maigres devenus gras] ont laissé de porter le brayer sans aucune recidive, PARÉ, VI, 45.

— ETYM. Lat. *recidivus*, sujet à retomber, de *re*, et *cadere*, tomber (voy. CHOIR).

RÉCIDIVÉ, ÉE (ré-si-di-vé, vée), *part. passé* de récidiver. || 1^o Qui a reparu, en parlant d'une maladie. Un cancer récidivé. || 2^o Qui est retombé dans une même faute. Les criminels récidivés, et, substantivement, les récidivés.

RÉCIDIVER (ré-si-di-ve), v. n. || 1^o Terme de médecine. Avoir une récidive, repaître. La tumeur récidivera. || 2^o Faire une récidive, commettre de nouveau le même délit, le même crime. Ceux qui récidivent sans qu'on y voie aucun amendement, PASC. *Prov.* X. || Il se conjugue avec l'auxiliaire *avoir*, quand on veut marquer l'acte: La maladie a récidivé; avec l'auxiliaire *être*, quand on veut marquer l'état: La tumeur est récidivée.

— HIST. XVI^e s. Par telle operation plusieurs ont receu guarison; autres sont recidivés, PARÉ, VI, 47. Autrement la playe ne se pourroit jamais reprendre, ains recidiveroit, *id.* VII, 5.

— ETYM. *Récidive*.

† RÉCIDIVISTE (ré-si-di-vi-st'), s. m. Celui qui, après avoir été condamné pour un délit ou crime, commet le même délit, le même crime.

† RÉCIDIVITÉ (ré-si-di-vi-té), s. f. || 1^o Néologisme. Terme de médecine. Il se dit de la tendance qu'ont certaines tumeurs à récidiver, à repulluler.

|| 2^o Tendance à tomber en récidive, en parlant des criminels. La récidivité donne la mesure approximative des tempéraments violents ou vicieux, *Jour. de méd. mentale*, t. IV, p. 52, 1864.

RÉCIF, RESCIF ou RESSIF (ré-sif), s. m. Chaîne de rochers à fleur d'eau. L'ours marin a une sorte d'adieux râlement tel que le bruit des ressifs où il cherche sa proie, CHATEAUBR. *Génie*, I, v, 5. || Récif-barrière, bande de rochers madréporiques entourant une île de corail.

— ETYM. Esp. *arrecife*; portug. *arrecife*, *recife*; de l'arabe, *ar-racif* ou *ar-rectf.* chaussée

† RECIMENTER (re-si-man-té), v. a. Cimenter de nouveau.

— HIST. XIV^e s. Il est assavoir que en toutes les naves [d'une église], les basses vestes [voûtes] sont à recimenter, *Bibl. des chartes*, 5^e série, t. III, p. 226.

— ETYM. *Re...*, et *cimenter*.

RÉCIPÉ (ré-si-pé), s. m. || 1^o Mot latin qui signifie prenez, et par lequel le médecin commence une formule. Ce mot s'écrit ordinairement en abrégé par un R dont la seconde jambe est barrée, R̄.

|| 2^o Ordonnance ou formule médicale indiquant le remède que doit prendre un malade. || Fig. et familièrement. Mais enfin, c'est un mal dont vous ne guérirez. Que par le récipé d'un hymen salutaire, REGNARD, *le Distr.* III, 1. || 3^o Par extension, toute sorte de recettes et de formules de remèdes. Ce mal..... S'obstine aux récipés et ne se veut guérir, REGNIER, *Sat.* XV.

— HIST. XV^e s. Et jaçoit ce qu'il eust de coutume de bailler à plusieurs un recipé par escrit, toutefois il se fia bien de tant en la religieuse, que de bouche lui droit ce qu'avoit à faire, LOUIS XI, *Nouv.* XXI. || XVI^e s. Ostez le laz de R, vous ferez D, et ainsi au lieu de recipe [reçois], nous aurons decipo [déçois], CHOLERAES, *Cont.* I, *matin*, II, p. 63, verso, dans PUGENS. Un recipé [récépissé] est une obligation, LEROUX DE LINCY, *Prov.* t. II, p. 147.

— ETYM. Lat. *recipere*, recevoir, prends, impératif de *recipere*, recevoir (voy. ce mot).

† RÉCIPANGLE (ré-si-pi-an-çl'), s. m. Terme de géométrie. Instrument pour mesurer les angles des solides.

— ETYM. Lat. *recipere*, prendre (voy. RECEVOIR), et *angle*.

RÉCIPENDIAIRE (ré-si-pi-an-dé-r'), s. f. Celui que l'on reçoit dans quelque compagnie avec une certaine solennité. Le récipiendaire à l'Académie française ayant assuré que son prédécesseur était un grand homme.... VOY. *Dict. phil. Société royale*.

— ETYM. Lat. *fictif*, *recipiendarius*, de *recipiendus*, devant être reçu, de *recipere*, recevoir (voy. RECEVOIR).

RÉCIPIENT (ré-si-pi-an), s. m. || 1^o Vase adapté à la cornue ou à l'alambic, pour recevoir les gaz qui s'échappent, ou les liquides qu'on distille. || Récipient florentin, récipient qu'on emploie pour la distillation des essences plus légères que l'eau. || 2^o Cloche de verre qu'on place sur le plateau d'une machine pneumatique, et où l'on renferme les corps que l'on veut mettre dans le vide.

— HIST. XVI^e s. Le recipient ou contenant d'un alambic.—L'on pourra bien faire de verre le recipient (qu'aucuns appellent aussi corps), O. DE SERRES, 889.

— ETYM. Lat. *recipientem*, recevant, participe présent de *recipere*, recevoir (voy. RECEVOIR).

† RÉCIPROCATIION (ré-si-pro-ca-sion), s. f. || 1^o Action par laquelle on reçoit la pareille. La réciprocation d'idées dont on parle ne se trouve point dans la pratique des thèmes, DUMARS. *Œuv.* I, I, p. 128. || 2^o Ancien terme de physique. Réciprocation du pendule, mouvements que certains philosophes croyaient être communiqués au pendule par le mouvement de la terre.

— HIST. XVI^e s. Ce debat là ne sentiroit pas sa reciprocation de remontrance, mais plutost son cœur felon, qui ne pourroit supporter qu'on luy feist aucune remonstrance, AMYOT, *Comm. discern. le flaut.* 58.

— ETYM. Lat. *reciprocationem* (voy. RECIPROQUE). RÉCIPROCITÉ (ré-si-pro-si-té), s. f. Qualité, caractère de ce qui est réciproque. La réciprocity des bons offices. Nous sommes, en quelque sorte, forcés d'admettre cette réciprocity d'action, puisque le rappel d'une sensation par une sensation d'espèce différente est un fait que l'expérience atteste, NONNET, *Ess. anal. dme.* 8. Il s'agit d'un beau cheval, en qui les lois physiques qui régissent ses mouvements, les réciprocitys, les alternatives, l'harmonie, l'unité d'action soient observées dans tous leurs avantages, FALCONET, *Œuv. div.* t. III, p. 92. || En terme de grammaire, la réciprocity exprime que

plusieurs sujets exercent l'action les uns sur les autres.

— ETYM. Lat. *reciprocitatem*, de *reciprocus* (voy. RÉCIPROQUE).

† **RÉCIPROQUANT** (ré-si-pro-kan), *adj. m.* Terme de chemin de fer. Se dit d'un système de traction employé sur les plans inclinés automoteurs. Ce nom provient de ce que les convois agissent réciproquement l'un sur l'autre pour monter et descendre.

RÉCIPROQUE (ré-si-pro-k'), *adj.* || 1° Proprement, alternatif, qui va en sens inverse. || Vers réciproques, se dit des vers latins qu'on peut lire en commençant par le dernier mot, sans que la mesure et le sens soient détruits. || 2° Terme de logique. Propositions réciproques, deux propositions telles que le sujet de l'un peut devenir l'attribut de l'autre, et l'attribut de l'une le sujet de l'autre; ou, autrement, propositions réciproques, se dit de deux propositions qui sont telles que chacune d'elles se déduit de l'autre comme conséquence nécessaire. || *S. f.* La réciproque, l'inverse d'une proposition démontrée. La réciproque est vraie, n'est pas vraie. Démontrer la réciproque. || 3° Termes réciproques, termes qui ont la même signification, et qui se peuvent prendre l'un pour l'autre, par exemple homme et animal raisonnable. || 4° Terme de mathématique. Figures réciproques, celles dont les côtés se peuvent comparer de manière que l'antécédent d'une raison et le conséquent de l'autre se trouvent dans la même figure. || Il se dit aussi pour inverse. La gravitation s'exerce en raison réciproque du carré de la distance. De là il suit que, les carrés des moyens mouvements étant réciproques aux cubes de ces axes, si le mouvement de Saturne se ralentit par l'action de Jupiter, celui de Jupiter doit s'accroître par l'action de Saturne. LAPLACE, *Exp. iv*, 3. || 5° Qui se communique de l'un à l'autre, mutuel. Et ces torrents volants, ces fleuves suspendus [les nuages] par un choc réciproque et crévés et fondus. BÉRE. *Phars. iv*. [Dans les ouvrages de parti] Les faits y sont déguisés, les raisons réciproques n'y sont point rapportées dans toute leur force, ni avec une entière exactitude, LA BRUY. 1. Le roi, le sénat et le peuple étaient, pour ainsi dire, dans une dépendance réciproque; et il résultait de cette mutuelle dépendance un équilibre d'autorité qui modérait celle du prince, VERTOT, *Révol. rom.* 1, p. 26. Il y avait entre elle [Mme des Ursins] et cette princesse [la reine d'Espagne] une amitié fondée sur ce besoin d'une confiance réciproque, qui rend si souvent les femmes nécessaires les unes aux autres, VOLT. *Mél. litt. Observ. sur les mém. de Noailles*. || *S. m.* Terme familier. Le réciproque, la pareille. Adieu, mon adorable petite sœur que j'aime avec toute la tendresse dont je suis capable.... je ne sais pourquoi vous me quittez du réciproque; il me semble que vous devriez être contente de ce que je sens pour vous, CH. DE SÈV. à *Mme de Grignan*, dans sév. 11 nov. 1676. Mme de Castrics était aussi glorieuse pour son mari que pour elle; elle en recevait le réciproque et toutes sortes d'égards et de respects, ST-SIM. 42, 253. || 6° Terme de grammaire. Verbes réciproques, verbes qui expriment l'action mutuelle de plusieurs sujets les uns sur les autres. Ils se frappent. || Duclou l'a pris au sens de verbe réfléchi: il y en a un [verbe] qu'on nomme réciproque, c'est-à-dire qui rentre dans lui-même: Pierre s'aime, Caton s'est tué, *Œuvr.* t. ix, p. 98.

— HIST. xv^e s. Quand ils furent approchés des Sarrasins, de beau traict les saluerent, et au réciproque les Sarrasins eux, *Boucig.* II, 20. || xvii^e s. Il y avoit eu entre eux [César et Pompée] une si longue intelligence et société... tant d'offices réciproques et d'alliances.... MONT. 1, 268.

— ETYM. Provenç. *reciproc*; du lat. *reciprocus*, que Corssen (*Nachtr.* p. 137) explique comme un composé de *recus* (de *re*) et *procus* (de *pro*), et signifiant: qui va en arrière et en avant.

RÉCIPROQUEMENT (ré-si-pro-ke-man), *adv.* || 1° D'une manière inverse, en retour. Comme les actions héroïques animent ceux qui écrivent, ceux-ci réciproquement vont remuer, par le désir de la gloire, ce qu'il y a de plus vif dans les grands courages, BOSS. *Disc. de récept.* La convoitise l'empêche [le chrétien] de faire tout le bien qu'il voudrait; réciproquement, il empêche la convoitise de faire tout le mal qu'elle désire, ID. 2° *sermon, Pâques*, 2. Les enfants peut-être seraient plus chers à leurs pères, et réciproquement les pères à leurs enfants, sans le titre d'héritiers, LA BRUY. vi. Les animaux des parties méridionales de l'ancien continent ne se trouvent pas dans le nouveau; et, réciproquement,

ceux de l'Amérique méridionale ne se trouvent point dans l'ancien continent, BUFF. *Quadrup.* t. xii, p. 186. || Et réciproquement, se dit d'une manière elliptique pour représenter la proposition réciproque. L'harmonie souffre quelquefois de la justesse et de l'arrangement logique des mots, et réciproquement, D'ALEMB. *Mél. litt. Œuv.* t. III, p. 265, dans POUGENS. || Le mouvement de la lune s'accroît quand celui du soleil se ralentit, et réciproquement, LAPLACE, *Expos.* 1, 4. || 2° D'une manière réciproque, mutuelle. Les petits se haïssent les uns les autres, lorsqu'ils se nuisent réciproquement, LA BRUY. ix. Il arrivait que les moines et la cour se corrompaient réciproquement, MONTESQ. *Rom.* 22.

— HIST. xvi^e s. Il [Alcibiade] demoura quelque temps à lui faire la cour [à Artaxerce], estant aussi réciproquement honoré et caressé par lui, AMYOT, *Alc.* 77. Penser qu'il n'y ait point de plus grande société qui oblige les hommes réciproquement, que de tant qu'ilz peuvent tirer profit et utilité l'un de l'autre, ID. *Caton*, II.

— ETYM. *Réciproque*, et le suffixe *ment*.

† **RÉCIPROQUER** (ré-si-pro-ké), *v. a.* Terme vieilli et familier. Rendre la pareille. Il entendit que la nymphe impatientée lui dit: Monsieur, vous pouvez m'aimer tant qu'il vous plaira; mais je ne puis du tout vous réciproquer, sév. 8 janv. 1676. ... Je n'ai point senti de transports aussi doux pour tout autre mortel que j'en ressens pour vous. — En vous réciproquant, vous êtes, je vous jure, de ces heureux transports payés avec usure, REGNARD, *Démocr.* iv, 7. || Se réciproquer, *v. réfl.* Être dans un rapport réciproque. Vous voulez peut-être savoir.... si le bien se réciproque avec la fin? MOL. *Mar. forcé*, 6.

— ETYM. Lat. *reciprocare*.

† **RÉCISION** (ré-si-zi-on), *s. f.* Ancien synonyme de rescision.

— HIST. xvi^e s. La plus part de ceux qui en ont écrit, dit que cette discharge fut une générale et universelle rescision et abolition de tous contraux, AMYOT, *Solon*, 24.

— ETYM. Lat. *recisionem*, de *recidere*, retrancher, de *re*, et *cadere*, couper.

RÉCIT (ré-si; le *t* ne se prononce pas et ne se lie pas; au pluriel, l's se lie: des ré-si-z agréables), *s. m.* || 1° Actiu de raconter une chose. Et puisqu'il faut encore vous en faire un récit, CORN. *Cid*, I, 1. Il y a autant de différence entre un récit que l'on fait sur des mémoires qu'oi que bons, et une narration de faits que l'on a vu soi-même, qu'il y en a entre un portrait auquel on ne travaille que sur des oui-dire, et une copie que l'on tire sur les originaux, RETZ, *Mém.* t. III, liv. iv, p. 21, dans POUGENS. Il trouva son sujet plein de récits tout nus, LA FONT. *Fabl.* 1, 14. ... Je suis encore d'avis que nous rendions le temps moins long par des récits, ID. *Filles de Minée*. Je tremble au seul récit de la tempête furieuse dont la flotte fut battue durant dix jours, BOSS. *Reine d'Anglet.* L'éloquence de la chaire n'est pas propre au récit des combats et des batailles, FLÉCH. *Tur.* ... que je vous fasse un triste récit de nos divisions, ID. *Le Tell*. La poésie épique dans le vaste récit d'une longue action se soutient par la fable et vit de fiction, BOIL. *Art p. III*. Tel homme qui n'a point dessein de mentir en commençant un récit un peu extraordinaire, pourra néanmoins se surprendre lui-même en mensonge, s'il y prend garde, FONTEN. *Orig. fabl.* t. III, p. 272, dans POUGENS. À table il ne faut que des mots et point de récits, MARIY. *Pays. parv.* part. 2. L'histoire des plus grands princes est souvent le récit des fautes des hommes, VOLT. *Louis XIV*, 44. Récits charmants, pour quoi n'êtes-vous que des fables? DELILLE, *Pit.* IV. On se plaît au récit des maux qu'on ne sent plus, C. DELAV. *Porcia*, III, 4. Lorsque les yeux chercheront sous vos rides Les traits charmants qui m'auront inspiré, Des doux récits les jeunes gens avides Diront: quel fut cet ami tant pleuré? BÉ-RANG. *Bonne vieille*. || 2° Dans l'art dramatique, la narration détaillée d'un événement qui vient de se passer. Lorsque cet inconvénient est à craindre, il est bon de cacher l'événement à la vue, et de le faire savoir par un récit qui frappe moins que le spectacle, et nous impose plus aisément, CORN. 2° *disc.* Ce qu'on ne doit point voir, qu'un récit nous l'expose [dans la tragédie], BOIL. *Art p. III*. Plusieurs hommes de goût et entre autres l'auteur de Télémaque ont regardé comme une amplification le récit de la mort d'Hippolyte dans Racine, VOLT. *Dict. phil. Amplification*. || 3° Familièrement. Langage avantageux que l'on tient sur quelqu'un. Je ne le connais point, mais sur le récit qu'on m'en a

fait j'en ai bonne opinion. || Faire un grand récit, de grands récits de quelqu'un ou de quelque chose, en parler très-avantageusement. || 4° Terme de musique. Ce qui est chanté par une voix seule ou joué par un instrument seul. Récit de basse, de violon. || Il se dit aussi de la partie qui, dans une symphonie, exécute le sujet principal. || Synonyme ancien de récitatif. Quand les Italiens firent revivre la tragédie au xvi^e siècle, le récit était une mélodie, mais qu'on ne pouvait noter, VOLT. *Dict. phil. Chant*.

— HIST. xvi^e s. Le récit particulier des effets qui s'en sont ensuyvis de temps en temps seroit chose trop longue à deduire, LANOU, 54.

— ETYM. Voy. RÉCITER.

RÉCITANT, ANTE (ré-si-tan, tan-t'), *adj.* Terme de musique. Il se dit des voix et des instruments qui exécutent seuls. || Partie récitante, celle qui est chantée par une seule voix ou exécutée par un seul instrument, ou celle qui exécute le sujet principal.

RÉCITATEUR (ré-si-ta-teur), *s. m.* Celui qui récite. Faites-vous lire la pièce [les Guèbres] par un bon récitateur de vers; vous verrez aisément de quoi il s'agit, et vous viendrez à notre secours, VOLT. *Lett. Mme du Deffant*, 24 juill. 1769.

— HIST. xiii^e s. Mès des que ge n'en sui faisierres, J'en puis bien estre recitierres, *la Rose*, 5742 || xvi^e s. Alexandre le Grand quelle estre l'une des plus grandes et principales felicitez d'Achilles, d'avoir trouvé Homere tel et si noble recitateur de sa prouesse, M. DU BELL. *Prologue*. Pour cette heure, nous cherchons si ces recitateurs et recueilleurs [les historiens d'à présent] sont louables eulx-mêmes, MONT. IV, 48.

— ETYM. Ital. *recitatore*; du lat. *recitatore*, de *recitare*, réciter. Dans l'ancien français *recitierres* est le nominatif de *recitator*; le régime est *reciteor*, de *recitatorum*.

RÉCITATIF (ré-si-ta-tif), *s. m.* Terme de musique dramatique. Chant qui n'est mesuré que par à peu près (il pourrait très-bien ne pas l'être), et que le chanteur exécute, comme le plain-chant, sans régularité mathématique de rythme; il représente la parole ordinaire, et n'en diffère que parce que les syllabes sont prononcées sur les notes de la gamme; il ne contient que le récit de l'action et se distingue des airs et des chœurs. On a surpassé prodigieusement Lulli dans tout ce qui n'est pas récitatif; mais personne n'a jamais égalé Quinault, VOLT. *Louis XIV, Écrivains, Quinault*. Le récitatif ne peut être bon qu'autant que les vers le sont, ID. *Dict. phil. Art dramatique*. Un beau spectacle bien varié, des fêtes brillantes, beaucoup d'airs, peu de récitatifs, des actes courts, c'est là ce qui me plaît [dans un opéra], ID. *Lett. Thiriot*, 25 déc. 1735. On entend quelquefois les partisans de Lulli se récrier d'admiration sur ce que c'est un étranger qui a créé notre récitatif; il y paraît, ou sait à quel point la prosodie y est estropiée, surtout dans les finales, D'ALEMB. *Lib. de la mus. Œuv.* t. III, p. 369, dans POUGENS. || Récitatif libre: le récitatif n'est quelquefois accompagné que par la basse et le piano; on lui donne le nom de récitatif libre; on s'en sert principalement dans l'opéra bouffe italien. Le chanteur le débite rapidement, et donne aux paroles moins d'accentuation qu'à tout autre récitatif, FÉTIS, *la Musique, Dict. art. récitatif*. || Récitatif obligé: c'est celui qui, entremêlé de ritournelles et de traits de symphonie, oblige, pour ainsi dire, le récitant et l'orchestre l'un envers l'autre, en sorte qu'ils doivent être attentifs et s'attendre mutuellement, J. J. ROUSS. *Dict. de mus. art. récitatif obligé*. Les Italiens en ont un qu'ils appellent récitatif obligé, c'est-à-dire accompagné d'instruments, et qu'ils emploient souvent avec succès dans les morceaux d'expression, D'ALEMB. *Lib. de la mus. Œuv.* t. III, p. 371. || Récitatif mesuré: ces deux mots sont contradictoires; tout récitatif où l'on sent quelque autre mesure que celle des vers n'est plus du récitatif. Mais souvent un récitatif ordinaire se change tout d'un coup en chant, et prend de la mesure et de la mélodie; ce qui se marque en écrivant sur les parties *a tempo* ou *a battuta*, J. J. ROUSS. *Dict. de mus. art. récitatif mesuré*. Si vous voulez avoir un modèle de récitatif mesuré italien avant Lulli, absolument dans le goût français, faites-vous chanter par quelque basse-taille le *Sunt rosa mundi breves* de Carissimi, VOLT. *Lett. Chabanon*, 8 janv. 1773. || Récitatif noble, genre particulier de récitatif, qui a été porté à son plus haut point de perfection par Gluck, dans ses tragédies lyriques. Le récitatif noble a été adopté presque exclusivement par les compositeurs de l'école italienne, de Sacchini à Rossini, et par ceux de l'école française jusqu'à

l'année 1831, date de l'apparition de Robert le Diable. Ne perdons pas surtout la tradition de ce beau récitatif à la manière de Gluck, dont les compositeurs italiens reconnaissent aujourd'hui si bien le mérite, qu'ils cherchent à s'en approcher autant qu'ils peuvent, FÉTIS, *la Musique*, III, 49.

— ETYM. *Réciter*.

RÉCITATION (ré-si-ta-sion ; en vers, de cinq syllabes), *s. f.* Action de réciter. La récitation des leçons est ce qui demande le moins de temps, parce que c'est où il y a le moins à profiter pour les écoliers, ROLLIN, *Traité des Ét.* liv. VI, part. 2, 6. L'action comprend la récitation et le geste, DUCLOS, *Œuv.* t. IX, p. 332. || Il se dit aussi de l'action de réciter en musique.

— HIST. XV^e s. Et convendra que tout premiers Se fissent presentations Par ordre et recitations L'endemain des faiz advenus, E. DESCH. *Poés. mss.* f^o 413. Aventures dont la recitation ne serviroit pas... LOUIS XI, *Nouv.* X.

— ETYM. Lat. *recitationem*, de *recitare*, réciter.

RÉCITÉ, ÉE (ré-si-té, tée), *part. passé* de réciter. || 1^o Dont on fait lecture d'une voix soutenue. Tel écrit récité se soutient à l'oreille, Qui, dans l'impression au grand jour se montrant, Ne soutient pas des yeux le regard pénétrant, BOIL. *Art p.* IV. || 2^o Dit de mémoire. Leçons bien récités. || 3^o Raconté. Et qui voit l'aïe où tu nous tiens, De ce vieux siècle au fables récité Voit la félicité, MALH. III, 4.

† **RÉCITEMENT** (ré-si-te-man), *s. m.* Action de réciter, de raconter.

— HIST. XVI^e s. Recitement, COTGRAVE.

RÉCITER (ré-si-té), *v. a.* || 1^o Au sens latin, faire à haute voix lecture de quelque ouvrage. Cependant, à l'entendre, il chérit la critique, Vous avez sur ses vers un pouvoir despotique; Mais tout ce beau discours dont il vient vous flatter N'est rien qu'un piège adroit pour vous les réciter, BOIL. *Art p.* I. Quand je lui eus [à Louis XIV] récité mon discours, il me dit: Je vous louerais davantage, si vous ne m'aviez pas tant loué, RAC. *Fragm. hist.* II [Virgile] n'avait voulu réciter à Auguste que le premier, le second, le quatrième et le sixième livres, qui sont effectivement la plus belle partie de l'Énéide, VOLT. *Ess. poés. ép.* 3. Pour Corneille, il récitait ses vers comme il le faisait: tantôt ampoulé, tantôt à faire rire, in. *Lett. Lahorpe*, 31 mars 1775. || 2^o Prononcer quelque chose que l'on sait par cœur, à haute voix, d'une manière soutenue et d'un ton qui n'est ni celui de la déclamation ni celui de la simple lecture. Par l'abus qu'en font la plupart des chrétiens en la récitant [l'oraison dominicale], elle ne peut qu'irriter le ciel et qu'attirer sur nous ses anathèmes et ses malédictions, BOURDAL. *Pensées*, t. II, p. 64. Il [Néron] excelle à conduire un char dans la carrière..., à réciter des chants qu'il veut qu'on idolâtre, RAC. *Brit.* IV, 4. || Absolument. Je n'ai attrapé de leur manière de réciter que ce qui m'a d'abord sauté aux yeux, MOL. *Impromptu*, I. Il me fait réciter: il est si complaisant! COLLIN D'HARLEV. *Optimiste*, III, 1. || Réciter sa leçon, se dit de l'exercice scolaire qui consiste à redire à haute voix une chose apprise par cœur. || 3^o Raconter, faire un récit. Si l'espoir qu'aux bouches des hommes Nos beaux faits seront récités Est l'aiguillon par qui nous sommes Dans les hasards précipités, MALH. III, 4. Que direz-vous, races futures, Si quelquefois un vrai discours Vous récite les aventures De nos abominables jours? in. II, 4. Je vous ai récité tout d'un trait cette cérémonie, je retourne à celle de l'effigie, in. *Funér. de Henri IV*. Phocas, alarmé du bruit qui court qu'Héraclius est vivant, récite les particularités de sa mort, pour montrer la fausseté de ce bruit, CORN. *Héracl. Examen*. Je sais de ses froideurs tout ce que l'on récite, RAC. *Phèdre*, II, 1. Je vous récite ici des faits qui vont comme il plaît à l'instabilité des choses humaines, et non pas des aventures d'imagination qui vont comme on veut, MARIY. *Marianne*, 7^e part. || On a dit, en vers, réciter une personne, pour en parler. N'égalons point cette petite Aux déesses que nous récite L'histoire des siècles passés; Tout cela n'est qu'une chimère; Il faut dire pour dire assez: Elle est belle comme sa mère, MALH. VI, 15. || 4^o Rapporter, citer. Il [Porphyre] récite l'oracle de la déesse Hécate, où elle parle de Jésus-Christ comme d'un homme illustre par sa piété, BOSS. *Hist.* II, 42. Voilà le passage entier du saint prophète Isaïe, dont je n'avais récité que les premières paroles, in. *Anne de Gonz.* || 5^o Terme de musique. Chanter ou exécuter un récit. Comment surtout, quand on veut donner à la passion le temps de déployer tous ses mouvements, on peut,

à l'aide d'une symphonie habilement ménagée, faire exprimer à l'orchestre, par des chants pathétiques et variés, ce que l'acteur ne doit que réciter, J. J. ROUSS. *Lett. sur la mus. franç.* || 6^o Se réciter, *v. réfl.* Être récité, raconté. Rien de plus ordinaire que d'avoir les oreilles ouvertes à tous les mauvais contes qui se font et à toutes les histoires scandaleuses qui se récitent, ROUSS. *Jugement du peuple contre J. C.* II.

— HIST. XIII^e s. E mult sovent lur recitat Des granz joies k'il lur mustrat, Où tuz cil doivent parvenir... MARIE, *Purgatoire*, 209. || XIV^e s. Et tans nobles faiz descriptz et recitez, BERCEURE, f. 1. Il ot [entend] delectablement dire les benefices qu'il a faiz, et ne ot pas delectablement reciter ceux qu'il a receus, ORESME, *Eth.* 123. L'histoire trop longue seroit, Qui toute la reciteroit, *Bibl. des ch.* 5^e série, t. V, p. 501. || XVI^e s. On recite de Severus Cassius, qu'il... MONT. I, 41. Les histoires anciennes ne recitent point qu'il y ait jamais eu siècle, où il [le vice du reniement de Dieu, les juréments] fust si commun à beaucoup près, LANOUE, 7.

— ETYM. Provenç. *recitar*; du lat. *recitare*, de *re*, et *citare* (voy. CITER); le sens propre de *recitare* est lire sur un manuscrit à haute voix.

† **RÉCITEUR** (ré-si-teur), *s. m.* Synonyme, dans le langage familier, de récitant. Des réciteurs de méchants vers, SCARR. *Poés. div.* *Œuv.* t. VII, p. 107, dans POUGENS. Les réciteurs éternels sont quelquefois fort à craindre, M^{lle} DE SCUDÉRY, *Conversations, De la conversation*.

— HIST. XVI^e s. Puis de quel' grace et avec quel plaisir Les recitoit en lieu, temps et loisir! Non moins aimé eusses le reciteur Que l'œuvre mesme ou le compositeur, MAROT, III, 307.

† **RÉCLAIRCIR** (ré-klèr-sir), *v. a.* Éclaircir de nouveau. Cette opération a réclairci le vin qui s'était troublé.

— HIST. XII^e s. Et li douz sons del russel sur gravele, Que je voi resclaircir, Couci, XVIII. || XVI^e s. Du quel vin ils se servent aussi tost qu'il est resclairci, ce qui advient peu de jours après ce remuement, O. DE SEEAERS, 218.

— ETYM. *Re...*, et *éclaircir*.

† **RÉCLAMANT, ANTE** (ré-klá-man, man-t'), *s. m. et f.* Terme de jurisprudence. Celui, celle qui présente une réclamation. La preuve contraire [à la réclamation d'état] pourra se faire par tous les moyens propres à établir que le réclamant n'est pas l'enfant de la mère qu'il prétend avoir, *Code Nap.* art. 325.

† **RÉCLAMATEUR** (ré-klá-ma-teur), *s. m.* Celui qui réclame, qui redemande. On les honore comme les réclamateurs imperturbables des droits de Dieu et des rois, MIRABEAU, *Collection*, t. IV, p. 347. || Terme de marine. Celui qui réclame un bâtiment, des marchandises, comme n'étant pas de bonne prise. S'il ne se présente point de réclamateur dans le mois, après que les effets auront été trouvés, il sera procédé... à la vente, *Ordonn.* août 1681.

RÉCLAMATION (ré-klá-ma-sion ; en vers, de cinq syllabes), *s. f.* Action de réclamer, de revendiquer, de revenir contre quelque chose. Ils ne firent aucune réclamation. La réclamation d'une créance. Les réclamations ont été imaginées par les âmes faibles; les âmes fortes y renoncent, et la prudence doit faire craindre de les entreprendre, DUCLOS, *Consid. mœurs*, 16. || Être en réclamation, avoir réclamé, et attendre le résultat de sa réclamation. || Réclamation d'état, action judiciaire ayant pour objet de faire statuer sur l'état civil d'une personne à laquelle cet état est contesté. L'action en réclamation d'état est imprescriptible à l'égard de l'enfant, *Code Nap.* art. 328. || Terme de droit féodal. Réclamation d'un seigneur, poursuite qu'il faisait pour savoir ses serfs qui étaient allés demeurer ailleurs sans sa permission.

— HIST. XVI^e s. Reclamation, MONET, *Dict.*

— ETYM. Ital. *richiamazione*, du lat. *reclamationem*, de *reclamare*, réclamer.

1. **RÉCLAME** (ré-klá-m'), *s. f.* || 1^o Terme d'imprimerie. Mot ou quelques syllabes d'un mot qu'on imprime au bas d'une page, et qu'on réitère au commencement de la page suivante, pour faire connaître l'ordre exact des pages et des feuilles. Les réclames ne sont plus guère en usage. || Fig. Je n'aperçois en moi que des mots de réclame pour rechercher certains objets, ou pour les éviter, M^{lle} DE SCUDÉRY, *Opin. des anc. phil.* (Locke). || 2^o Note manuscrite qui rappelle au correcteur le dernier mot et le dernier folio d'une épreuve. Feuille de réclame. Prendre, indiquer la réclame. || Vérifier la réclame, s'assurer si les mots qui commencent une

feuille d'impression se lient bien à ceux qui terminent la feuille qui précède. || 3^o Se dit aussi des mots qui, dans une pièce de théâtre, terminent chaque couplet et avertissent l'interlocuteur que c'est à lui à parler. || 4^o Terme de plain-chant. La partie des répons que l'on reprend après le verset. || 5^o Néologisme. Petit article inséré à part des annonces, dans le corps d'un journal, et contenant l'éloge d'un livre, d'un objet d'art, de commerce, etc. Les plus mauvais ouvrages obtiennent des réclames laudatives. || Par extension, la réclame, l'art de chauffer un succès. Cet auteur entend la réclame.

— ETYM. Voy. RÉCLAMER.

2. **RÉCLAME** (ré-klá-m'), *s. m.* || 1^o Terme de fauconnerie. Cri, signe pour faire revenir un oiseau au leurre ou sur le poing. Oiseau qui revient au réclame. || Par analogie. Leur voix [des grues] éclatante avertit de leur marche; dans ce vol de nuit, le chef fait entendre fréquemment une voix de réclame, pour avertir de la route qu'il tient. BUFF. *Dis.* t. XIII, p. 426. || 2^o Sorte de pipeau pour attirer des oiseaux dans les pièges.

— HIST. XIII^e s. Tant que besoing, poverté e fain La face venir à reclain, *Fabl. et contes anciens*, t. III, p. 301.

— ETYM. Voy. RÉCLAMER.

RÉCLAMÉ, ÉE (ré-klá-mé, mée), *part. passé* de réclamer. Secours réclamé avec instance.

RÉCLAMER (ré-klá-mé), *v. n.* || 1^o S'opposer de paroles, contredire. Il réclame contre la proposition. Cela a été résolu; y a-t-il quelqu'un qui réclame? L'âge de M. de Montausier et je ne sais quoi de vénérable dans sa personne lui avaient acquis une espèce d'autorité universelle contre laquelle le monde n'osait réclamer, FLÉCH. *Duc de Mont.* II y a mille autorités qui réclament contre le témoignage de Posidonius, DIDEROT, *Opin. des anc. phil.* (Phéniciens). || Faire une réclamation. Il faut réclamer contre l'injustice dont nous sommes victimes. Réclamer auprès de quelqu'un. Réclamer en faveur d'un absent. || 2^o Protester, revenir contre quelque acte. Un religieux qui réclame contre ses vœux. Tout acte qui est extorqué par la force ouverte est nul de tout droit, et réclame contre lui-même, BOSS. 2^e instr. past. 105. || 3^o V. a. Implorer, demander avec instance. Je réclame vos bontés, votre indulgence. Ne les réclamez pas, Ces dieux dont l'intérêt demande son trépas, COGN. *Poly.* III, 3. Je me confie pour Madame en cette miséricorde qu'elle a si sincèrement et si humblement réclamée, BOSS. *Duch. d'Orl.* Vainement les désirs pieux et légitimes Tenteraient de fléchir par cent mille victimes Du dieu des morts le cœur d'airain; Gélyon et Titye au fond des noirs abîmes Le réclament en vain, LA FARE, *Trad. d'Horace*. La misère ose rarement réclamer les lois établies pour la protéger, MASS. *Pet. carême, Hum. des gr.* Quand vous osez réclamer la nature, c'est vous seul qui bravez ses lois, J. J. ROUSS. *Hél.* III, 41. || Réclamer les saints, invoquer leur secours. || 4^o Demander une chose due ou juste. Réclamer le prix d'un travail. Condamné par le pape, il [Luther] réclama le concile, que toute la chrétienté réclamait aussi depuis plusieurs siècles, comme le seul remède des maux de l'Église, BOSS. *Var.* V, 1. Cassandre, en réclamant la foi qu'il a reçue, VOLT. *Olymp.* V, 3. || Déclarer sien. Il n'y a pas un beau souvenir, pas une belle institution dans les siècles modernes, que le christianisme ne réclame, CHATEAUB. *Génie*, IV, V, 1. || Demander en justice. Nul ne peut réclamer un état contraire à celui que lui donnent son titre de naissance et la possession conforme à ce titre, *Code Nap.* art. 322. L'enfant naturel ne pourra réclamer les droits d'enfant légitime, *ib.* art. 338. || 5^o Exiger, avec un nom de chose pour sujet. Les soins que réclamera la vigne. L'âme trouve en soi-même un vide infini que Dieu seul pouvait remplir, si bien qu'étant séparée de Dieu, que son fond réclame sans cesse, il faut qu'elle cherche des amusements au dehors, BOSS. *la Vallière*. || 6^o S'interposer en faveur de quelqu'un. Le capitaine réclame son soldat. Des jeunes gens avaient été arrêtés; le doyen les réclama. || 7^o Demander que quelqu'un soit remis à telle juridiction. La justice réclama un accusé que l'université voulait couvrir de son privilège. || Terme de droit féodal. Poursuivre ou faire poursuivre des serfs qui étaient allés demeurer hors de la province ou de la terre sans le congé de leur seigneur. || 8^o Terme de fauconnerie. Réclamer un oiseau, l'appeler pour le faire revenir sur le poing ou au leurre. || Terme de chasse. Réclamer les chiens, leur sonner la retraite et les appeler à soi. || On dit aussi des perdrix qu'elles récla-

d'ancienne jurisprudence. Action de récoiler des témoins. Tout était public; tout devint caché, les interrogatoires, les informations, le récolement, la confrontation, les conclus ons de la partie publique, et c'est l'usage d'aujourd'hui, MONTESQ. *Esp.* xviii, 34. Ces témoins sont entendus une seconde fois, toujours en secret, ce qui s'appelle récolement; et, si, après le récolement, ils se rétractent de leurs dépositions, ou s'ils les changent dans des circonstances essentielles, ils sont punis comme faux témoins, volt. *Dict. phil. Criminel.* || 2° Terme de procédure. Vérification. Faire le récolement d'un inventaire. || Faire le récolement de meubles et d'effets saisis, vérifier s'ils sont tous portés sur le procès-verbal de saisie. || On dit de même : procès-verbal de récolement. || 3° Procès-verbal des agents de l'administration forestière, constatant si une coupe de bois a été faite conformément à l'ordonnance. || 4° Dans une construction neuve la constatation de l'alignement fixé par l'administration.

— HIST. xvi^e s. Quand ce fut aux recolemens et confrontations des tesmoins, ils se trouverent fort variables, CASTELN. 7.

RÉCOLER (réko-lé), *v. a.* Terme d'ancienne jurisprudence. Faire lecture à des témoins de leurs propres dépositions, pour savoir d'eux s'ils confirment ce qu'ils ont déclaré.

— HIST. xiv^e s. Il dict qu'il lesoit auxdis religieux rente sur sa terre pour y estre mis et pour prier pour lui; mais Jehan ne se recolle pas [ne se souvient pas] quel e somme de rente il dit, du CANGE. *recolatio.* || xvi^e s. Ils recoloient par cuer que ques plaisans vers de Virgile, RAB. *Garg.* 1, 24. Les rilles distr buez, les joueurs recollez, le theatre préparé, [Villon] dist au maire que le mystere pourroit estre prest à l'issue des foires de Niort, ib. *Pant.* iv, 13. L'ame est dite pensée, parce qu'elle recole les choses passées, PARÉ, xviii, 11.

— ETYM. Lat. *recolere*, repasser en son esprit, de *re*, et *colere*, cultiver (voy. CULTURE).

RECOLLÉ, ÉE (réko-lé, léé), *part. passé* de récoller. Collé de nouveau.

RÉCOLLECTION (ré-ko-lé-ksion), *s. f.* || 1° Terme de spiritualité. Sorte de méditation par laquelle on se recueille et l'on rappelle toutes ses idées pour se les rendre présentes. Il faut être libre de toute inquiétude, de toute passion forte; en un mot, il faut un silence et une recollection parfaite pour entendre intérieurement la voix de Dieu, BOSS. *Sermons*, 2^e *exhort. pour une visite.* Sans négliger l'œuvre de Dieu, on peut s'y comporter avec plus d'attention à Dieu même, avec plus de recollection, avec moins de dissipation, BOURDAL. *Pensées*, t. 1, p. 432. || 2° Terme de philosophie. Effort que fait la mémoire pour retrouver une idée qu'elle a perdue, en l'absence de la perception qui pourrait reproduire cette idée.

— HIST. xvi^e s. De tout ce que j'ai veu et cogneu par l'espace dudit temps, j'ay fait une entiere recollection, n'ayant rien espargné pour en tirer la nouvelle, PARÉ, *Au lecteur.*

— ETYM. Lat. *recollectionem*, de *recolligere* (voy. RECUEILLIR).

† **RECOLLEMENT** (re-ko-le-man), *s. m.* Action de coller de nouveau. Le recollement de la peau.

RECOLLER (re-ko-lé), *v. a.* Coller de nouveau. Ce papier s'est décollé; il faut le recoller. || Se recoller, *v. réfl.* Être recollé. La peau se recollera.

— HIST. xvi^e s. Telles poisons sont convenables à recoller les os brisés et guarir les nerfs, PARÉ, xvi, 35.

— ETYM. *Re...*, et *coller*.

RÉCOLLET (ré-ko-lè; le *t* ne se prononce pas et ne se lie pas), *s. m.* Nom de religieux réformés de l'ordre de Saint-François, ainsi nommés de ce que, par esprit de recollection, ils demandèrent au pape Clément VII, en 1531, la permission de se retirer dans des couvents particuliers, pour y observer à la lettre la règle de leur patriarche.

— ETYM. Lat. *recollecti*, recueillis, de *recolligere* (voy. RECUEILLIR).

RÉCOLLETTE (ré-ko-lè-t'), *s. f.* Membre de certaines communautés de femmes, de l'ordre de Saint-François.

RÉCOLLIGÉ, ÉE (ré-ko-li-jé, jée), *part. passé* de recueillir. L'onction de la dévotion ne peut se conserver que dans une âme silencieuse et parfaitement recolligée, attentive sur soi-même, BOSS. *Instr. aux ursul. sur le silence*, t. 1. Établissez en vous-mêmes le silence, inspirez-le dans les autres, et croyez que c'est l'élément de votre perfection d'être retirés, intérieures et recolligées, id. *Sermons*, 3^e *exhort. pour une visite.*

RÉCOLLIGER (SE) (ré-ko-li-jé. Le *g* prend un

e devant *a* et *o*), *v. réfl.* Terme de spiritualité. Se recueillir en soi-même.

— ETYM. Lat. *recolligere* (voy. RECUEILLIR).

† **RECOLORATION** (re-ko-lo-ra-sion), *s. f.* Action de recolorer.

† **RECOLORER** (re-ko-lo-ré), *v. a.* Colorer de nouveau. || Faire revenir une couleur qui s'était effacée, perdue. || Se recolorer, *v. réfl.* Reprendre ses couleurs. Enfin il se ranime, ses joues se recolorent, il lève les yeux vers moi, GENLIS, *Mères riv.* t. 1, p. 345, dans POCGENS.

— HIST. xvi^e s. La campagne recolorée Du teint de ses plus belles fleurs, DU BELLAY, v, 3, *recto.*

† **RÉCOLTANT, ANTE** (ré-kol-tan, tan-t'), *adj.* Se dit de celui, de celle qui récolte. Propriétaire, fermier récoltant.

RÉCOLTE (ré-kol-t'), *s. f.* || 1° Action de couper, d'arracher les produits du sol et de les transporter dans le lieu où ils doivent être conservés jusqu'au moment de leur utilisation. Il y a deux récoltes dans le Bengale, l'une en avril, l'autre en octobre : la première, qu'on appelle la petite récolte, est formée par des menus grains; la seconde, désignée sous le nom de grande récolte, consiste uniquement en riz, RAYNAL, *Hist. phil.* iii, 38. || Fig. Il se dit de certaines choses qu'on reçoit ou qu'on rassemble. Cette quêteuse a fait une bonne récolte. Il a fait une bonne récolte d'observations. Mme de Rochebonne fait avec moi [au jeu] la récolte de ce qui manque à la médiocrité de ses revenus, M^{me} DE GRIGNAN, dans SEV. t. x, p. 569, éd. RÉGNIER. || 2° Biens de la terre récoltés. Vendre la récolte sur pied. La récolte était dans les greniers. || Récoltes améliorantes, celles qui, loin d'épuiser le sol, y laissent des débris qui l'enrichissent. || Récoltes épuisantes, salissantes, celles qui l'épuisent, qui le salissent. || Récoltes dérobées, celles qui se font, dans le cours de la même année, sur un sol qui déjà vient de donner sa récolte. || Récoltes sarclées, celles qui, dans le cours de la croissance de la plante, exigent des sarclages et des binages.

— HIST. xvi^e s. Les soldats ont fait leur récolte, COTGRAVE.

— ETYM. Contraction du lat. *recollecta*, substantif fictif tiré du participe passif *recollectus*, de *recolligere* (voy. RECUEILLIR); ital. *raccolta*.

RÉCOLTÉ, ÉE (ré-kol-té, téé), *part. passé* de récolter. Vin récolté dans de bons crus.

RÉCOLTER (ré-kol-té), *v. a.* Faire une récolte. || Fig. Je me suis mêlé de cette affaire; je n'y ai récolté que des injures. || Se récolter, *v. réfl.* Être récolté. Il se récolte beaucoup de grain dans ce pays.

— REM. Récolter est un néologisme du xviii^e siècle. Il ne se trouve dans le Dictionnaire de l'Académie qu'à partir de 1762. Il est blâmé par Voltaire: L'Angleterre recueille-t-elle (et non récolte-t-elle) de plus belles moissons que l'Espagne? *Dict. phil. Blé.*

— ETYM. Voy. RÉCOLTE.

† **RECOMBATTRE** (re-kon-ba-tr'), *v. a.* Combattre de nouveau.

— HIST. xvi^e s. Recombatre, COTGRAVE.

† **RECOMBLER** (re-kon-blé), *v. a.* Comblé de nouveau.

— HIST. xvi^e s. Les pierres tout aussi-tost y seront jetées, de peur que, tantant, le fossé ne se recomblast de lui-même par les vents, par le passage des bestes, et autres evenemens, O. DE SERRAS, 69.

RECOMMANDABLE (re-ko-man-da-bl'), *adj.* Qui est digne de recommandation, estimable. Abraham et tant d'autres soit patriarches, soit prophètes de l'ancienne loi, se sont rendus par la foi recommandables auprès de Dieu, BOURDAL. *Pensées*, t. 1, p. 184. Quand Xénophon n'aurait eu d'autre mérite que d'être l'ami du martyr Socrate, il serait un homme recommandable, volt. *Dict. phil. Xénophon.* || Il se dit aussi des choses. Recherchons par les Écritures de quelle sorte la noblesse est recommandable, et l'estime qu'on en doit faire selon les maximes du christianisme, BOSS. *Gornay.* L'état florissant où est aujourd'hui l'empire de Russie, ce qui rend Pétersbourg recommandable aux étrangers... volt. *Lett. à M^{me}*, 29 fevr. 1757.

— HIST. xv^e s. Considérant les bons, grans, continuels et recommandables services qu'il nous a longuement fait... *Lett. patent. de Louis XI*, 1476.

— ETYM. *Recommander*.

† **RECOMMANDABLEMENT** (re-ko-man-da-ble-man), *adv.* D'une manière recommandable.

— HIST. xvi^e s. Recommandablement, COTGRAVE. **RECOMMANDARESSES** (re-ko-man-da-rè-s'), *s. f. pl.* Femmes qui étaient préposées par l'autorité pour tenir un bureau où l'on se procurait des nourrices et des servantes.

— HIST. xvi^e s. Les recommanderesses qui ont accoustumé à louer chambrières et les nourrices, *Ordonn. des rois de Fr. t. II*, p. 370.

— ETYM. *Recommander*.

RECOMMANDATION (re-ko-man-da-sion; en vers, de six syllabes), *s. f.* || 1° Action de recommander quelqu'un. Il [Faret] vint à Paris fort jeune, avec des lettres de recommandation de M. de Meziriac pour plusieurs personnes d'esprit, entre autres MM. de Vaugelas et de Boisrobert, PELLISSON, *Hist. Acad.* iv, 7. Il me donna par lui-même ou me procura de bonnes recommandations pour Paris, J. J. ROUSS. *Confess.* vii. Je me méfie de la facilité des grands dans leurs recommandations, MARMONTEL, *Mém.* v. || Fig. Si l'âme d'un homme ou sa nature a donné à son visage l'expression de la bienveillance, vous le sentirez... ce visage est une lettre de recommandation écrite dans une langue commune à tous les hommes, DINER. *Ess. sur la peint.* 4. || Terme d'Église. Prière de la recommandation de l'âme, la prière que l'Église catholique fait à Dieu pour les agonisants. || Avis que les curés donnent dans leurs prônes de faire quelque aumône ou quelques prières pour des personnes qu'ils désignent. || 2° Il se dit aussi des choses qui servent de recommandation. Quelque inconnu que l'on fût, on n'avait besoin d'autre recommandation auprès de M. de Montausier que de celle qui portait avec soi la vertu et l'innocence persécutée, FLÉCH. *Duc de Mont.* Quelle horrible peine à un homme qui est sans prôneurs et sans cabale, ...mais qui est seul et qui n'a que beaucoup de mérite pour toute recommandation, de se faire jour à travers l'obscurité où il se trouve LA BRUY. ii. Un duel lui servait de recommandation chez eux [les Anglais], HAMILT. *Gramm.* 9. J'ai dit froidement la vérité; qui est-ce qui se soucie d'elle? triste recommandation pour un livre, J. J. ROUSS. *Préf. à la lett. d'Alemb.* Les étrangers le recherchaient avec empressement, et son nom était dans toute l'Europe, pour les voyageurs, une des recommandations les plus honorables et les plus efficaces, CONDORCET, *Duhamel.* || En recommandation, digne d'être estimé, en parlant des choses. J'ai l'honneur en recommandation, et j'aimerais mieux me voir morte que de me voir déshonorée, MOL. *Festin*, ii, 2. Après m'avoir conjuré de prendre l'amour du prochain en recommandation, HAMILT. *Gramm.* 3. Ô frères Nonotte, Guyon, Patouillet, soyez bien humbles; ayez toujours la modestie de l'âme en recommandation, volt. *Dict. phil. Humilité.* || 3° Conseils pressants, injonctions. Il a suivi vos recommandations. Si vous vous acquitez de mes recommandations, il oubliera les recommandations de son ami. || 4° Terme de procédure. Opposition à la mise en liberté d'un prisonnier arrêté à la requête de quelqu'un. À la Bastille ont été mis certains Anglais qui médisaient atrocement de Cromwell, et qui n'y sont qu'à sa recommandation, car c'est lui qui a prié pour les y faire mettre, GUI PATIN, *Lettres*, t. II, p. 302. || Fig. Cette mort va me délivrer, sans aucune recommandation, des fers, des persécutions, BERN. DE ST-P. *Mort de Socr.* || 5° Terme de féodalité. Acte par lequel un propriétaire d'alleu cédait son domaine à quelque seigneur puissant qu'il choisissait pour patron, et de qui il recevait immédiatement ce même domaine à titre de bénéfice, en se soumettant à certaines charges. || 6° Ancien terme d'orfèvre. Billet qu'on envoyait chez tous les orfèvres de Paris lorsqu'on avait perdu quelque vaisselle d'argent, afin que, si on leur portait cette vaisselle perdue, ils la refusent et arrêtassent la personne qui la leur voudrait vendre.

— HIST. xv^e s. Heraultz, menestre's crioient à haulte voix : Tout vainet le noir chevalier; au tournoy n'a si preux. Quant le chevalier à la fumée eut ouy la recommandation du noir chevalier, il en fut dolent, *Perceforest*, t. vi, f° 76. [Ils] diront les' recommandations [feront les compliments] telles qui appartiennent à madame de Bourbon, *Preuves sur le meurtre du duc de Bourgogne*, p. 291, dans LACURNE. || xvi^e s. Se travailler à donner principale recommandation de soy par la poesie, MONT. I, 57. « Recommandez-vous seulement à luy [Dieu], suivit l'autre [parlant à un condamné à mort], vous y serez bien tost. » « Il vault doncques mieulx, que je luy porte mes recommandations moy-mesme, » id. I, 297. Quant à vous autres Grecs, on dit que vous n'avez rien si cher ny en si grande recommandation, que la liberté et l'égalité... ANYOT, *Épît.*

— ETYM. Voy. RECOMMANDER; prov. *recomandatio*; espagn. *recomendacion*; ital. *raccomandazione*.

RECOMMANDÉ, ÉE (re-ko-man-dé, dée), *part. passé* de recommander. Chaudement recommandé au ministre.

RECOMMANDER (re-ko-man-dé), *v. a.* || 1° Prier d'être favorable à, en parlant des personnes pour qui on s'intéresse. On recommande quelquefois des gens qui ne méritent pas d'être recommandés. Recommander quelqu'un chaudement. || Absolument. Vous savez que souvent on aime mieux celle à qui on recommande que celle pour qui on parle, MAINTENON, *Lett. à Mme de Caylus*, 17 fév. 1716. || Fig. Il est bon en pareille occasion de plaire un peu aux yeux; ils vous recommandent au cœur, MAIV, *Marianne*, 3. || Recommander son âme à Dieu, prier Dieu d'avoir pitié de l'âme. || Recommander quelqu'un aux prières, aux aumônes des fidèles, exhorter à prier pour lui, à lui faire quelque charité. || Recommander quelqu'un au prône, le recommander aux prières ou aux charités des paroissiens, en faisant le prône. || Fig et familièrement. Il a été bien recommandé au prône, on a dit beaucoup de choses contre lui, à quelqu'un qui peut lui nuire. || Il a été bien recommandé au prône, se dit aussi quelquefois d'un homme à qui il arrive coup sur coup plusieurs malheurs. || Populairement. Nuire à quelqu'un par ses paroles. Il t'a bien recommandé au logeur (comme mauvaise paye). || 2° Il se dit des choses auxquelles on prie de faire attention, de donner des soins. Il vous a recommandé son affaire. Ayant sur lui tout le gouvernement de son peuple, il [Louis XIV] lui donna [à M. Montausier] toute la conduite de son fils : il lui recommanda le soin de l'instruction, et se chargea des grands exemples, FLECH. *Duc de Mont.* J'attends Antiochus pour lui recommander. Ce dépôt précieux que je ne puis garder, RAC. *Bérén.* II, 2. Vous sentez bien que je n'ai pu me dispenser d'instruire Mme la duchesse du Maine, que j'ai fait ce Catilina qu'elle m'avait tant recommandé, VOLT. *Lett. d'Argental*, 28 août 1749. || 3° Rendre recommandable. Rien ne le recommande. Sans aide dont la gloire pût le recommander. C'étaient des jeux funèbres, où, devant un tombeau chargé de trophées et de lauriers, ils recommandaient à l'avenir la mémoire d'un homme vaillant et juste qui avait vécu et qui était mort pour son pays, MARMONTEL, *Œuv.* t. IX, p. 3. || 4° Ordonner à quelqu'un, charger quelqu'un de faire quelque chose. On m'a recommandé de veiller sur lui. || Exhorter à, conseiller fortement. On lui a recommandé d'être sage. Recommandez-lui de se bien soigner. Je vous recommande d'être prudent. De quoi leur parlaient-ils plus souvent? des bonnes œuvres; que leur recommandaient-ils plus fortement? les bonnes œuvres, BOURDAL. *Pensees*, t. I, p. 185. || Recommander le secret à quelqu'un, lui ordonner ou le prier de garder le secret. || 5° Recommander un prisonnier, retenir un prisonnier par un nouvel écroû. Il croyait sortir de prison; mais un créancier est survenu qui l'a recommandé. ... Quand même le prisonnier serait recommandé par plusieurs créanciers... un débiteur emprisonné, étant recommandé par quinze, vingt ou trente créanciers... *Lett. etc. de Colbert*, VI, p. 61. ... Mais que ses affaires s'étant dérangées, il a été arrêté prisonnier, et recommandé pour différentes sommes, *Arrêt du cons. d'État*, 1^{er} août 1702. || 6° Anciennement, donner avis aux orfèvres et autres marchands qu'ils aient à retenir des objets volés, si on les leur porte à acheter. Le brocanteur à qui l'on avait recommandé certains meubles, les retint. || 7° Se recommander, *v. réfl.* Réclamer le secours, la protection, les bons offices de quelqu'un. [Le saint abbé Winwalaus] après avoir assemblé ses frères pour se recommander à leurs prières, BOSS. *Déf. trad. sur la communion*, II, 14. || Se recommander à Dieu, réclamer le secours de Dieu. || Fig. Il se recommande à tous les saints et saintes du paradis, il implore la protection de tout le monde. || Formule de politesse. Dites-lui que je me recommande bien à lui, que je me recommande à ses hontés. En terminant une lettre : Je me recommande à votre souvenir. || 8° Se recommander de quelqu'un, invoquer en sa faveur le témoignage de quelqu'un, ou dire qu'on en est connu. Vous pourrez vous recommander de moi. || 9° Se recommander, être recommandable. Cet homme ne se recommande par rien. Le vrai mérite se recommande de lui-même. || 10° Terme de féodalité. Faire l'acte dit recommandation. Quand les liefs étaient à vie, on se recommandait pour un lieff, MONTESQ. *Esp.* XXI, 32. Celui qui tue un homme libre, est-il dit dans la loi des Bavares, paiera la composition à ses parents, s'il en a, et, s'il n'en a point, il la paiera au duc, ou à celui

à qui il s'était recommandé pendant sa vie, *Id.* *ib.* XXX, 22.

— HIST. XI^e s. Ferez [frappez], Franceis, car jel vos recumenz, *Ch. de Rol.* CXLII. || XIII^e s. Li vesques list les ames à Dieu recomander, *Ch. d'Ant.* VI, 1069. Diex l'ama tant [saint Jean l'évangéliste] que, à sa mort, il recommanda à sa mere, RICH. LATINI, *Trésor*, p. 70. || XIV^e s. Trop celer ou neer ou trop appeticier son bienfait ou ce dont l'en doit estre loé et recommandé, c'est un vice contraire à vanterie, ORESME, *Eth.* 50. || XV^e s. Messire Jean Chandos, qui, depuis, de promesse et de chevalerie fut plus recommandé que nul chevalier de son temps, FROISS. I, 1, 92. Or vous dirai une grande apertise d'armes... que on doit bien tenir et recommander à sage fait d'armes... *Id.* I, 1, 160. || XVI^e s. On y recommande estroitement le loyauté penlant le mariage, MONT. I, 114. Il l'exhortoit de se recommander à Dieu, *Id.* I, 297. Cet exemple suffira pour recommander la prudence et l'affection d'un si bon pere, *Id.* I, 195. Se recommandants à leurs amis... *Id.* I, 295. Une femme qui ne se recommande que par son aage ou par son riz [ris]... *Id.* III, 284. À la fin il recommanda les affaires de sa maison à César, et s'en partit de l'Italie avec Octavia sa femme, AMYOT, *Anton.* 40. Et apportant ses enfans en public, supplia le peuple de les vouloir avoir pour recommandez eux et leur mere, *Id.* *Graec.* 49. De prescheur qui se recommande, en tout temps bonheur nous defende, CORGRAVE.

— ETYM. *Re...*, et *commander*; wallon, *rikmandé*; provenc. *recommandar*; catal. *recomanar*; espagn. *recomendar*; ital. *raccomandare*.

† **RECOMMANDEUR** (re-ko-man-deur), *s. m.* Celui qui recommande.

— HIST. XVI^e s. Les plus grans recommandeurs d'indulgences en estoient les plus grans contemp- teurs, CALV. *Instit.* 522.

† **RECOMMENCE** (re-ko-man-s'), *s. f.* Se dit, parmi les joueurs, du nombre des points qu'on a au delà de cent. J'ai vingt points de recommence.

— ETYM. Substantif formé de *recommencer*.

RECOMMENCÉ, ÉE (re-ko-man-sé, sée), *part. passé* de recommencer. Ouvrage recommencé.

† **RECOMMENCEMENT** (re-ko-man-se-man), *s. m.* || 1^{er} Action de recommencer. Je voudrais bien que vous me disiez combien de temps ces recommencements-là [de querelle] doivent durer, afin que je m'y attende, BOSSY, *Lett. à Mme de Sévigné*, 25 juin 1670. Quand notre commerce finirait par le recommencement de celui de ma fille, je vous supplie que notre amitié ne finisse pas, sév. à *Guilaut*, 13 juin 1679. ... Et que, maître de la France [en 1815], sans l'avoir persuadée ni conquise, il [Napoléon] n'aurait, alors même, rien à espérer que d'un recommencement de sanglants hasards et d'une victoire immense sur l'Europe, VILLEMARIN, *Souvenirs contemp.* 2^e partie, p. 11. Quand je considère l'histoire du monde, la vanité de notre expérience, la variété et le recommencement perpétuel de nos sottises, SAINTE-BEUVE, *Sur Renan, Constitutionnel*, 2 juin 1862. || 2^e Redite. Je vous épargne mes éternels recommencements sur ce pont d'Avignon; je ne l'oublierai de ma vie, sév. 26. || 3^e Terme de jeu. J'ai vingt points de recommencement.

— HIST. XVI^e s. D'iceux sont precedez les massacres, assassinations, recommencemens de guerre, de populations, LANOUÉ, 83.

RECOMMENCER (re-ko-man-sé; quelques-uns prononcent *rekenansé*; cette prononciation n'est pas bonne. Le *c* prend une cédille devant *a* et *o* : je recommençais, recommençons), *v. a.* || 1^{er} Commencer de nouveau à faire ce qui a été fait. Ne croyez pas que je veuille recommencer les chagrins passés, sév. 16 sept. 1677. Ce raisonnement est recommencé cinquante fois avec des tours qui tous aboutissent non pas à..., BOSS. *Préf. sur l'inst. past. de M. de Cambrai*, VI, 70. Ainsi, recommencer un ouvrage vingt fois. Si j'écris quatre mots, j'en effacerai trois, BOIL. *Sat.* II. Dans leurs jeux, où ils [les enfants] sont vifs, appliqués, exacts, amoureux des règles et de la symétrie, où ils ne se pardonnent nulle faute les uns aux autres, et recommencent eux-mêmes plusieurs fois une seule chose qu'ils ont manquée, LA BRUY. XI. Otahiti avec ses palmiers, ses chants, ses chœurs, ses danses, et ses peuples qui recommençaient la Grèce, CHARLEBA. *Natch.* liv. II. Je vais à soixante ans recommencer ma vie! c. NELAV. *Ec. des vieill.* III, 8. Là jamais ne s'élève Bruit qui fasse penser; Jusqu'à ce qu'il s'achève On peut mener son rêve Et le recommencer, LAMART. *Harm.* III, 40. Toi, qu'en vain j'interroge, esprit, hôte inconnu, Avant de

m'animer, quel ciel habitais-tu?... As-tu tout oublié? par delà le tombeau, Vas-tu renaître encor dans un oubli nouveau? Vas-tu recommencer une semblable vie? m. *Médit.* I, 5. || Familièrement. Recommencer de plus belle, recommencer sur nouveaux frais, faire de nouveau quelque chose avec plus d'ardeur que la première fois, après s'être reposé. || Recommencer sur nouveaux frais, recommencer de nouveau un ouvrage, un travail, comme si rien n'en eût été fait. || 2^e Recommencer un élève, faire reprendre les éléments à un élève qui a été mal commencé. || Terme de manège. Recommencer un cheval, le remettre aux premières leçons || 3^e V. n. Faire de nouveau. Finissons; mais demain, Muse, à recommencer, BOIL. *Sat.* VII. || [un sèmeur de blé] marche dans la plaine immense, Va, vient, lance le grain au loin,ouvre sa main et recommence, v. HUGO, *Chansons des rues et des bois*, II, 4. || Dire de nouveau. Recommencez, me disait une de ses femmes, à cet endroit où vous fûtes si désespéré lorsque le roi de Médie vous donna sa fille, MONTESQ. *Ars. et Ismén.* || Familièrement. C'est toujours à recommencer, on perd son temps, on n'achève pas, on n'obtient rien. || Vous ne sauriez mieux dire si vous ne recommencez, signifie qu'une personne a dit d'abord ce qu'il fallait dire. || 4^e Avoir un nouveau commencement. Comment souffrirons-nous... Que le jour recommence et que le jour finisse Sans que jamais Titus puisse voir Bérénice, RAC. *Bérén.* IV, 5. Et ce feu dans Trézène a donc recommencé? *Id.* *Phèdre*, IV, 1. Et vent-on que le sang recommence à couler? VOLT. *Orphel.* II, 7. Combien vous souffrites! combien vous aviez souffert jusqu'à ce moment! c'est à travers des cicatrices que votre sang a recommencé à couler, BIDER. *Cl. et Néron*, II, 77. Il [Attila] s'écriait : mon règne recommence, Et de sa hache il montrait l'occident, HÉRANG. *Chant du cosaque*.

— HIST. XI^e s. À cest mot l'ont Franc recumencet, *Ch. de Rol.* CXXV. || XII^e s. Lors recommence li cris et la huée, RONEC. p. 143. Il ne feront jamais guerre recommencier, SARR. IV. || XIII^e s. Ainsi toz jors seroient li plet à recommencier, BEAUM. IX, 4. || XV^e s. C'estoient tous reviaux, danses, caroles et soulas tous les jours et toujours à recommencer, FROISS. III, IV, 4. || XVI^e s. Incontinent après leur recommence de nouveau une autre guerre contre les Gaulois, AMYOT, *Marcel.* 3.

— ETYM. *Re...*, et *commencer*; wallon, *rikmansî*; Berry, *arcoumencer*; bourg. *requemancé*; prov. *recomensar*; ital. *ricominciare*.

† **RECOMPENCEUR**, **EUSE** (re-ko-man-seur, seû-z'), *s. m. et f.* || 1^{er} Celui, celle qui recommence. || 2^e Celui, celle qui redit, qui se répète. L'amour étant un vrai recommenceur, l'on se redit les mêmes choses qu'auparavant en d'autres termes, et quelques-unes en mêmes mots, BOSSY, à *Mme de Sévigné*, 3 juill. 1655, dans sév. t. I, p. 390, édit. RÉGNIER. Ce que vous me dites que l'amour est un vrai recommenceur est tellement joli et tellement vrai, que je suis étonnée que, l'ayant pensé mille fois, je n'aie jamais eu l'esprit de le dire; je me suis même quelquefois aperçue que l'amitié se voulait mêler en cela de contrefaire l'amour, et qu'à sa manière elle était aussi une vraie recommenceuse, sév. à *Bussy*, 10 juill. 1655.

RÉCOMPENSE (ré-kon-pan-s'), *s. f.* || 1^{er} Ce qu'on donne à quelqu'un qui a bien fait, ou en reconnaissance d'un service. Un récompense de son dévouement. Ce bâton [de maréchal] qui fait la récompense de tous les autres services, sév. 8 janv. 1683. La gloire est souvent donnée à ceux qui la désirent; mais en cela ils ont reçu leur récompense, dit le Fils de Dieu, ils ont été payés selon leurs mérites, BOSS. *la Vallière*. Le vaillant Machabée ne voulait d'autre récompense des services qu'il rendait à sa patrie que l'honneur de l'avoir servie, FLECH. *Turenne*. Elle [la jalousie] va même jusqu'à nier la vertu dans les sujets où elle existe, ou, forcée de la reconnaître, lui refuse les éloges, ou lui envie les récompenses, LA BAUY. XI. Ainsi de la vertu d'un père La récompense la plus chère Est la vertu de ses enfans, LAMOTTE, *Odes*, t. I, p. 85, dans POISSONS. Une couronne de chêne ou de laurier, une statue, un éloge étaient une récompense immense pour une bataille gagnée ou une ville prise, MONTESQ. *Lett. pers.* 89. Le poème du célèbre Addison [sur la victoire de Blenheim]... est compté par cette nation guerrière et savante [les Anglais] parmi les récompenses les plus honorables du duc de Marlborough, VOLT. *Louis XIV*, 49. Les regards de Calon seront ma récompense, *Id.* *Catiline*, I, 6. || 2^e En un sens contraire, châti-

ment. Recevoir la récompense de son crime. Ton insolence, Téméraire vieillard, aura sa récompense. CORN. *Cid*, 1, 6. Tu le verras, méchant, plus tôt que tu ne penses. Attends, attends de lui tes dignes récompenses. ID. *Sert*, v, 4. || 3° Dédommagement, compensation. Pour récompense de ses sacrifices, on lui accorda une pension. Il n'est pas possible de leur faire prendre récompense d'une chose, quand elle est perdue; ils veulent le même, non le semblable. BALZ. *De la cour*, 6^e disc. On sut que Mme de Clérembault avait donné sa démission de la charge de dame d'honneur de Madame, et Monsieur la donna à Mme la duchesse de Ventadour gratis, et promit 40000 écus de récompense à Mme de Clérembault, DANGEAU, 1, 23, 8 juin 1684. || Terme de jurisprudence. Compensation pécuniaire due soit à la communauté par un des époux, soit à l'un des époux par la communauté, lorsqu'on liquide cette communauté après la dissolution. Toutes les fois que l'un des deux époux a tiré un profit personnel des biens de la communauté, il en doit la récompense, Code Nap. art. 1437. || 4° En récompense, loc. adv. En revanche, par une sorte de compensation. L'on mange peu, l'on doit en récompense, LA FONT. *Fianc.* Vous faites valoir... que, si Vasquez n'oblige pas les riches de donner l'aumône de leur superflu, il les oblige en récompense de la donner de leur nécessaire, PASC. *Prov.* xi. Vardes me mande que vous ne vous nourrissez pas assez, et que vous mangez en récompense les plus mauvaises choses du monde, sév. d. Mme de Grignon, 20 oct. 1677. Il n'y a pas un prodigieux effort de génie dans des bouts de chandelles et dans des fusées volantes [pour le mariage du Dauphin et de Marie-Antoinette]; mais, en récompense, il y régnait tant d'ordre qu'il y eut plus de monde tué et blessé que vous n'en avez eu dans votre première victoire remportée sur les Turcs, volt. *Lett. à Catherine II*, 22 janv. 1771.

— HIST. xv^e s. Quant le roi Boort le veit à terre, il le regarda et dist : trayste desloyal, tant ay ores poure recompense du dommaige que tu m'as fait, *Lancelot du lac*, t. III, f^o 160, dans LACERNE. || xvi^e s. Toute la justice des hommes assemblée en un monceau ne suffiroit pas à la recompense d'un seul péché, CALV. *Instit.* 614. Elle [la loi divine] nous appelle à soy ainsi fautiers et detestables comme nous sommes... mais encores, en recompense, la faut il regarder de bon œil, MONT. 1, 406.

— ETYM. Voy. RÉCOMPENSER; wallon, *reskon-peinss*. L'ancienne langue a eu *recompensation*.

RÉCOMPENSÉ, ÉE (ré-kon-pan-sé, sée), *part. passé* de récompenser. || 1° A qui on a donné récompense. C'est en servant l'État qu'il est récompensé, volt. *Brutus*, II, 4. || Ironiquement. La Virginie, nommée ainsi en l'honneur de la reine Elisabeth, peuplée d'abord par les soins du fameux Raleigh, si cruellement récompensé depuis par Jacques I^{er}, volt. *Mœurs*, 153. || 2° Pour quoi on a donné récompense. Ce qu'il e a fait pour vous est mal récompensé, CORN. *Médée*, 1, 1. Si près de voir mon feu récompensé, Ô Dieu! l'étrange peine! En cet affront mon père est l'offensé, Et l'offenseur le père de Chimène ID. *Cid*, 1, 9.

† **RÉCOMPENSEMENT** (ré-kon-pan-se-man), *s. m.* Action de récompenser.

— HIST. xvi^e s. Recompensement, ROB. EST. *Dict.* **RÉCOMPENSER** (ré-kon-pan-sé), *v. a.* || 1° Donner une récompense à une personne. Et j'espérais un jour vous mieux récompenser, RAC. *Bajaz.* II, 3. Quand on récompense bien ceux qui excellent dans les arts, on est sûr d'avoir bientôt des hommes qui les mènent à leur dernière perfection, FÉN. *Tél.* III. || Absolument. Le pontife [en Égypte] priaît les dieux de donner au prince toutes les vertus royales, en sorte qu'il fût... doux envers les hommes, modéré, juste, magnanime... punissant au-dessous du mérite et récompensant au-dessus, BOSS. *Hist.* III, 3. Mais un roi doit toujours récompenser en roi, BOURSALUT, *Esopé de la cour*, v, 7. || Payer quelque chose par une récompense. Récompenser le travail, la peine. Les honneurs sont institués pour récompenser le mérite, FLÉCH. *Duch. de Mont.* II [Assuérus] croit récompenser une bonne action, RAC. *Esth.* III, 1. Il punit sévèrement les moindres fautes, et récompense avec libéralité les services qu'on lui rend, FÉN. *Tél.* XI. De quel prix n'ai-je pas récompensé tes peines? C. DELAV. *Louis XI*, IV, 4. || Fig. Les fruits dorés dont l'automne récompense les travaux des laboureurs, FÉN. *Tél.* II. || 2° Par antiphrase, châtier. Il a été récompensé de sa perfidie. || 3° Dédommager, compenser. J'ai, madame, une passion si violente de pouvoir récom-

penser par mes services ce que mon malheur m'a forcé de faire dans les dernières occasions... REIZ, *Mém.* t. II, liv. III, p. 363, dans LACURNE. C'est la louange Iris, vous ne la goûtez point; D'autres propos chez vous récompensent ce point, LA FONT. *Fabl.* X, 1. Il faut qu'il [le maréchal d'Estées] récompense cet endroit [se plaindre de Bussy, parce qu'il ne lui donne pas le monseigneur] par mille bons offices qu'il doit rendre à M. votre fils dans les occasions, sév. d. Bussy, 26 mai 1681. Enfin Brancas m'a écrit une lettre si excessivement tendre, qu'elle récompense tout son oubli passé, ID. 19 juill. 1674. Je n'ai point de regret aux pleurs que j'ai versés; Le bonheur qu'ils suit les récompense assez, QUIN. *Amad.* V, 5. Il faisit un frais délicieux qui nous récompensait d'une journée fort chaude, FONTEN. *Mondes*, 1^{er} soir. Le ciel me le devait [un autre mari], pour me récompenser le mon premier mari... REGNARD, *Démocr.* IV, 6. || Absolument. La vertu récompense toujours des sacrifices qu'on fait pour elle, GENLIS, *Théât. d'éduc. le Cloison*, sc. 6. || Récompenser le temps perdu, réparer une perte de temps. Si jamais je puis me revoir à portée de vous être bonne à quelque chose, vous verrez comme je récompenserai le temps perdu, sév. 8 déc. 1675. Je me promène avec plaisir, et je récompense le temps perdu, ID. 28 févr. 1685. || 4° Se récompenser, *v. refl.* Se dédommager. Trouvant abondance de toutes choses, ils se récompensèrent des misères qu'ils avaient souffertes, VAUGEL. *Q. C.* 398. N'étant pas satisfait de ses gages, il [un serviteur] déroba quelque chose pour se récompenser, PASC. *Prov.* VI. || [Pyrrhus] n'y demeura pas longtemps en repos, et voulut se récompenser sur la Macédoine des mauvais succès d'Italie, BOSS. *Hist.* I, 8. Récompensez-vous du temps perdu, et prenez des arrhes pour l'avenir, RIDER. *Lett. d. Mlle Voland*, 20 oct. 1765.

— HIST. xiv^e s. Et se j'ai de l'autrui, je doi recompenser; Et se j'ai en hayone, or doi je pardonner, *Guescl.* 15171. || xv^e s. Pour l'honneur de vous, en considerant et recompensant les peines et les travaux que vous avez eus de venir jusques ici... FROISS. II, III, 128. Ung seul fera ung tel service, qu'il recompensera toutes les laschetes et meschancetes que avoient fait tous les autres, COMM. II, 3. || xvi^e s. J'espère que apres tant de guerres et de fascheries que vous avez eues, qu'il [Dieu] vous donnera une ferme paix et heurenx repous pour recompenser les ennus et les travaux que vous avez continuellement, MARG. *Lett.* CXLI. Les dieux reconnoissent et recompensent à l'homme, aprez sa mort, ses actions vertueuses, MONT. II, 255. Il [l'auteur d'une erreur judiciaire] laissa en son e-tat la sentence, et recompensa, de sa bourse, l'interest du condamné, ID. v, 241.

— ETYM. *Re...*, et *compenser*; wallon, *reskon-peinssé*; prov. *recompensar*; ital. *ricompensare*.

† **RÉCOMPENSEUR** (ré-kon-pan-seur), *s. m.* Celui qui récompense. || *Adj.* Toutes les nations policées ont admis des dieux récompenseurs et punisseurs, volt. *Dial.* XXIV, 17.

— HIST. xvi^e s. Recompenseur, COTGRAVE.

† **RÉCOMPOSABLE** (re-kon-pô-za-bl'), *adj.* Qui peut être recomposé.

RÉCOMPOSÉ, ÉE (re-kon-pô-zé, zée), *part. passé* de recomposer. L'eau décomposée, puis recomposée.

RÉCOMPOSER (re-kon-pô-zé), *v. a.* || 1° Composer de nouveau. La nature... décompose, construit, fond, désordonne, arrange... Et dans ce grant chaos recompose les mondes, BELL. *Trois règnes*, II. || 2° Terme d'imprimerie. Composer de nouveau des lignes, une page tombée en pâte, ou un ouvrage dont on n'a pas conservé les feuilles. Cette page est mal composée; il faut la recomposer. || 3° Composer de nouveau, refaire un ouvrage d'e-prit. Ce fut dans cet esprit que fut recomposé l'opéra de Roland, MARMONTEL, *Mém.* IX. || 4° Terme de chimie. Réunir les éléments dissociés. Recomposer l'eau avec l'oxygène et l'hydrogène. || Absolument et fig. Nos sciences décomposent et recomposent, CHATEAUB. *Génié*, II, II, 2.

— HIST. xvi^e s. Recomposer, COTGRAVE.

— ETYM. *Re...*, et *composer*.

RÉCOMPOSITION (re-kon-pô-zi-sion; en vers, de six syllabes), *s. f.* || 1° Action de recomposer une page ou une feuille d'impression. || 2° Terme de chimie. Action de recomposer une substance; résultat de cette action. Ces fonctions [de la nutrition] sont des produits ou des résultats de véritables opérations de chimie, de décompositions et de recompositions dues à des forces d'attractions électives, FOURCROY, *Conn. chim.* t. I, p. CLIV.

— ETYM. *Re...*, et *composition*.

† **RECOMPTAGE** (re-kon-la-j'), *s. m.* Action de recompter. Si le recomptage des réserves faisait ressortir des différences en plus ou moins... *Circul. des forêts*, 25 juill. 1868.

RECOMPTÉ, ÉE (re-kon-té, tée), *part. passé* de recompter. Argent compté et recompté.

RECOMPTER (re-kon-té), *v. a.* Compter de nouveau. Ô crime! ô déshonneur qui nous manquait encor! Un roi lâche [Louis XI] a rendu la France tributaire; Ivre de notre sang, l'insolente Angleterre s'engraisse de nos maux et recompte son or, MASSON, *Helv.* II. Des potentats... osent... Marquer, compter et recompter les âmes Que leur adjuge un triomphe sanglant, BÉRANG. *Ste Alliance*.

— HIST. xvi^e s. Se plaindre à manier, poiser et recompter son argent, MONT. IV, 76.

— ETYM. *Re...*, et *compter*.

RÉCONCILIABLE (ré-kon-si-li-a-bl'), *adj.* Qui peut être réconcilié. Il ne tient pas à vous que je ne me loue de la fortune; si c'était une ennemie qui fût réconciliable, vous seriez le médiateur qui nous mettriez bien ensemble, BALZ. liv. 1, lett. 13. Le monde, qui se plait tant à être aimé, comme ça à devenir réconciliable [avec le duc de Bourgogne], ST-SIM. 322, 215. La charge de d'Argenson ne le rendait pas réconciliable avec le parlement, ID. 480, 212.

— ETYM. *Réconcilier*.

RÉCONCILIATEUR, TRICE (ré-kon-si-li-a-teur, tri-s'), *s. m. et f.* Celui, celle qui réconcilie. Il s'offre comme réconciliateur.

— HIST. xvi^e s. Christ nous a esté donné pour reconciliateur en son sang, CALV. *Inst.* 389. Les reconciliateurs des juiscousultes dehvroient premierement le concilier chascun à soy, MONT. II, 240.

— ETYM. Lat. *reconciliatorein*, de *reconciliare*, réconcilier.

RÉCONCILIATION (ré-kon-si-li-a-sion; en vers, de sept syllabes), *s. f.* || 1° Rétablissement de l'amitié entre personnes brouillées. Le temps change tant de choses, que je demande toujours ce qu'il upère, persuadée qu'il ne lui faut pas plus de six mois pour faire des réconciliations ou des brouilleries, sév. d. Moulc ou, 17 avr. 1682. De là ces vicissitudes et ces changements si ordinaires dans les amitiés et les sociétés du monde; ce ne sont que ruptures et que réconciliations perpétuelles, parce que le même objet ne plaît pas toujours également, BOURDAL. *Pens.* t. II, p. 44. Il n'y a presque plus de réconciliations qui ne soient feintes et simulées: on ôte l'appareil du dehors, mais la plaie demeure en dedans, FLÉCH. *Panégyr. St Louis*. Ne craignez pas, messieurs, que je vous fasse un triste récit de nos divisions domestiques, et que je parle ici de rétalissements et d'éloignements, de prisons et de libertés, de réconciliations et de ruptures, ID. *le Tellier*. Les haines sont si longues et si opiniâtres, que le plus grand signe de mort dans un homme malade, c'est la réconciliation, LA BRUY. XI. La réconciliation [avec Boileau] fut sincère de la part de Perrault: il supprima même plusieurs traits qu'il réservait aux anciens, dans le tome IV de ses *Parallèles*, D'ALEMB. *Éloges*, Ch. Perrault. || Réconciliation normande, fausse réconciliation; c'est le titre d'une comédie de Dufresny, 1719. || 2° Dans les législations barbares, acte par lequel des personnes, des familles, so réconcilient, abolissent le souvenir des injures, des meurtres, etc. Chez les Malais où la réconciliation n'est pas établie, celui qui a tué quelqu'un, sûr d'être assassiné par les parents ou les amis du mort, s'abandonne à sa fureur, blesse et tue tout ce qu'il rencontre, MONTESQ. *Espr.* XXIV, 17. || 3° Terme de religion. Acte par lequel Jésus-Christ a réconcilié les hommes avec Dieu. Il nous fallait donc un médiateur qui, venant au monde avec un pouvoir légitime, négociât et conclût entre Dieu et nous cette importante réconciliation, BOURDAL. *Nativ. de Jésus-Christ*, 1^{er} orant, p. 241. || Acte solennel par lequel un hérétique est reçu dans le sein de l'Église. || Nouvelle bénédiction d'une église profanée. || Dans un sens analogue. Les écrits d'Origène furent condamnés comme contenant des hérésies et, entre autres, celle de la réconciliation des démons au jour du jugement, PASC. *Prov.* XVII.

— HIST. xiv^e s. La paix et la réconciliation, BERCHOUË, f^o 52. Et pour ce que l'as remis en ton amour, nous avons en très grant plaisir de cette réconciliation, *Lett. de Grég. XI à Charl V*, dans *Hist. litt. de la Fr.* t. XXIV, p. 425. Vous voiez qu'ils ne requierent point la paix et ne ilemandent pas la réconciliation, *Ménagier*, 1, 9. || xvi^e s. Nostre réconciliation a esté faite par sa descente [de Jésus] aux enfers, CALV. *Inst.* 405. Pour parvenir à ceste réconciliation [des États], LANOUË, 396. L'ame pleine

tus par Achille, Dénué de support, Et hors de tout espoir du salut de sa ville, Reçut du réconfort, MALH. VI, 18. J'irai demain en reprendre [du courage, pour le procès de Fouquet] chez elle [Mme du Plessis]; car de temps en temps je sens que j'ai besoin de réconfort, sév. 27 nov. 1664. La tante : Mais il [un mari] était si vieux. — Lisette : J'entends, pour réconfort Vous en voulez un jeune, TH. CORN. *Baron d'Albikrac*, I, 5. La mère de cette Avangour était Fouquet, non des Fouquet du surintendant (et le réconfort en eût été médiocre), mais propre fille de ce cuisinier... qui devint M. de la Varenne, ST-SIM. 76, 236.

— HIST. XIII^e s. Hé, sire, vous en ayés bon réconfort; car si grant honneur n'avint onques au roy de France, comme il vous est venu, JOINV. 229. || XVI^e s. C'est le commun reconfort des envieux..., ANYOT, *Pélop.* 45.

— ETYM. Voy. RÉCONFORTER.

RÉCONFORTATION (re-kon-for-ta-sion; en vers, de six syllabes), s. f. Action de reconforter.

RÉCONFORTÉ, TÉE (ré-kon-for-té, tée), part. passé de réconforter. Réconforté par un doigt de vin.

RÉCONFORTER (ré-kon-for-té), v. a. || 1^o Donner de la force. Il [le perroquet] partageait... Tous les sirops dont le cher père en Dieu, Grâce aux bienfaits des nonnettes sucrées, Réconfortait ses entrailles sacrées. BRESSET, *Ver-vert*, I, || 2^o Donner de la force morale. En ce fâcheux état ce qui nous réconforte, C'est que la bonne cause est toujours la plus forte, MALH. II, 1. Mais attends-je en mon deuil que rien me réconforte? TRISTAN, *Marianne*, v. 2. Je vous assure que j'ai besoin d'être réconforté; je ne puis plus rien faire par moi-même pour le tripot [le théâtre], voc. *Let. d'Argental*, 7 juil. 1767. Il suffit d'un doigt de vin Pour réconforter l'espérance, BERANG. *Pet. couples*. || 3^o Se réconforter, v. réfl. Reprendre de la force. Se réconforter d'une longue abstinence. || Se consoler. Alors le loup s'enfuit, voyant la bête morte [tuée par le cheval qui lui avait dit de lire son nom écrit sur sa semelle], Et de son ignorance ainsi se réconforte, RÉGNIER, *Sat* III.

— HIST. XI^e s. Je attendi quet à moi repairasses [que tu revinsses vers moi], Par Deu merci que tu m'reconfortas-es, *St Alexis*, LXXXVII. || XII^e s. En teus [tels] essamples s'est grantment reconfortez : Mais ne purquant mult ert el corage trublez, *Th. le mari.* 65. || XIII^e s. [Brevages] Qui tut vos reconforterint, E bone vertu vos dunnunt [donneront], MARIE, *Deux amants*. Car toutes voies est on plus tost reconfortés d'une perte que de deus, BEAUM. XIV, 22. Madame Marie de Vertus. ... me vint dire que la royne menoit moult deuil, et me pria que j'alasse vers ti pour la reconforter, JOINV. 281. || XV^e s. Ils en font un petit toutiel, et le mangent pour reconforter leur estomac, FROISS. I, 1, 34. Le roy arriva en la vile de Paris en l'estat qu'on doit venir pour reconforter le peuple; car il y vint en très grande compagnie, et mist bien deux mille hommes d'armes en la ville, COMM. I, 8. || XVI^e s. Promette sans donner est fol reconforter, COGRAVE.

— ETYM. Re..., et conforter; bourg, *reconfotai*.

† RECONFORTATION (re-kon-fon-ta-sion), s. f. Représentation faite à l'accusé des témoins qui ont déposé contre lui.

† RECONJURER (re-kon-ju-ré), v. a. Conjuré de nouveau. Enfin, je resupplice, je reconjure à genoux M. et Mme d'Argental de s'en tenir à mon dernier mot, VOLT. *Let. d'Argental*, déc. 1766.

— HIST. XIII^e s. Il ne re pout ne o ne non, Et il en ont entreparlé, Et autrefois reconjuré, *Ren.* 21592.

RÉCONNAISSABLE (re-ko-né-sa-bl'), adj. Facile à reconnaître, en parlant des personnes. Je vis samedi sa femme [de Créqui, qui venait d'être défait] chez M. de Pomponne; elle n'est pas reconnaissable, sév. 28 août 1675. Je revis, longtemps après, ce personnage dépouillé de tout ce que l'illusion [d'une passion naissante] lui avait autrefois prêté; à peine me fut-il reconnaissable, STAAL, *Mém.* t. I, p. 29. Zéolide n'est plus reconnaissable; elle a de l'aigreur, de l'humeur : un rien la fâche, l'irrite, GENLIS, *Veill. du chât.* t. III, p. 469, dans PONGENS. || Il se dit aussi des choses. Pour peu que vous y demeuriez [à Rome], vous aurez le plaisir de voir changer la France cinq ou six fois; à votre retour il n'y aura plus rien de reconnaissable, BALZ. liv. II, lett. 3 (au cardinal de la Valette). L'envie et la haine s'unissent toujours... et elles ne sont reconnaissables entre elles, qu'en ce que l'une s'attache à la personne, l'autre à l'état et à la condition, LA BRUY. XI. Vos airs dans les siens sont si reconnaissables, Que deux gouttes de lait ne

sont pas plus semblables [entre deux jumeaux], REGNARD, *Ménechm.* I, 2. Labranche : Il l'a écrite [une lettre] d'une main si tremblante, que vous n'en reconnaitrez pas l'écriture. — M. Orgon : En effet, elle n'est pas reconnaissable, LESAGE, *Crispin rival*, 7.

— HIST. XI^e s. Cent mille Franc en sunt reconnoissable, *Ch. de Rol.* ccxvi. || XVI^e s. Les enfants à peine encores nays n'ayants ny mouvement en l'ame, ny forme recognoissable au corps, MONT. II, 70. Il vit les testes de ses compagnons de la conspiration d'Amboise, encore reconnoissables sur un bout de potence, D'AUR. *Vie*, IV.

— ETYM. Reconnaître.

RÉCONNAISSANCE (re-ko-né-san-s'), s. f. || 1^o Action de reconnaître, de se remettre en l'esprit l'idée, l'image d'une personne ou d'une chose. La reconnaissance des meubles qui lui avaient été volés. Bientôt vous le verrez [votre père Ulysse], et vous le connaîtrez, et il vous connaîtra; mais maintenant les dieux ne pouvaient permettre votre reconnaissance hors d'Itaque, FÉN. *Tél.* xxiv. Leurs adieux furent aussi tendres que l'avait été leur reconnaissance, VOLT. *Zadig*, 18. || Se dit de certaines péripéties des ouvrages épiques ou dramatiques, surtout dans les dénoûments. Aristote, dans sa Poétique immortelle, ne balance pas à dire que la reconnaissance de Mérope et de son fils était le moment le plus intéressant de toute la scène grecque, VOLT. *Mérope*, *Let.* Presque tous les romans que nous avons eus, soit anciens, soit modernes, et une infinité d'ouvrages dramatiques ont été fondés sur des reconnaissances, ID. *Philos. Bible expl. Gen.* Variété dans les reconnaissances, qui sont un des plus grands ressorts du pathétique, surtout quand elles produisent une révolution subite dans l'état des personnes, BARTHÉL. *Anach.* ch. 71. || 2^o Terme de féodalité. Reconnaissance d'héritage, déclaration que l'on passait au terrier d'un seigneur pour les héritages que l'on tenait de lui à cens. || 3^o Examen, vérification de certains objets pour en constater le nombre, l'espèce, etc. Faire la reconnaissance des lieux. || 4^o Terme de guerre. Action d'examiner un terrain, la position de l'ennemi. Pousser une reconnaissance. Soldats qui vont faire une reconnaissance. || 5^o Action d'explorer une contrée. On a fait diverses reconnaissances du pays tant par terre que par mer. Dans une reconnaissance dont il fut chargé avec M. Lefevre, ingénieur des ponts et chaussées, il eut la satisfaction de retrouver une branche du Nil ignorée jusque-là des voyageurs, DELAMURE, *Inst. Mém. scienc.* 1812, 2^e part. p. xxix. || 6^o Terme de marine. Action de reconnaître, en naviguant, les côtes, des rades, etc. qui n'étaient pas connues. La reconnaissance de ces plages au delà du 70^e degré est une entreprise digne de l'attention de la grande Souveraine des Russies, BUFF. *Not. just. Ép. nat.* *Eclair.* t. XIII, p. 340. || Nom donné à toute marque ou balise par laquelle est indiqué un danger, l'entrée d'une rivière, une passe, etc. Signaux de reconnaissance, signaux à l'aide desquels se reconnaissent des vaisseaux qui se rencontrent en mer. || 7^o Écrit par lequel on déclare ou l'on reconnaît avoir reçu telle valeur en espèces ou en marchandises. Prêter à quelqu'un contre une reconnaissance. Dépôt fait moyennant reconnaissance. Dans le commerce, celui qui prend des marchandises pour les payer dans un terme convenu, reconnaît par écrit qu'il payera telle somme; et cette reconnaissance, entre les mains de celui à qui il la fait, se nomme créance, parce qu'elle est un titre, sur lequel on doit croire qu'on sera payé, CONDIL. *Comm. gour.* I, 17. || Reconnaissance du mont-de-piété, écrit par lequel un mont-de-piété déclare avoir reçu un gage et avoir prêté une certaine somme sur ce gage. Le portefeuille rem li de reconnaissances du mont-de-piété, PICARD, *Les deux Philibert*, I, 5. || 8^o Reconnaissance de promesse ou d'écriture, acte par lequel un homme reconnaît qu'une promesse est de lui. || Faire la reconnaissance d'un billet, vérifier si un billet qu'un homme nie être de lui en est réellement. || Reconnaissance d'enfant, acte par lequel on reconnaît être le père ou la mère d'un enfant naturel. La reconnaissance d'un enfant naturel sera faite par un acte authentique, lorsqu'elle ne l'aura pas été dans son acte de naissance, Code Nap. art. 334. || 9^o Action de reconnaître un gouvernement, un culte. La reconnaissance de la République française par le roi de Prusse. La reconnaissance légale de la liberté des cultes. || 10^o Action d'avouer, de reconnaître un fait. En 1644, vous avez reconnu qu'elle [une certaine maxime] est détestable; et en 1656, vous avouez qu'elle est du P. Bauny; cette double reconnais-

sance me justifie assez, PASC. *Prov.* xv. || Confession d'une faute. Lorsqu'on vit dans le milieu de cette lettre [écrite par Condé mourant à Louis XIV] ces fautes dont le prince faisait une si sincère reconnaissance, BOSS. *Louis de Bourbon*. || 11^o Souvenir affectueux d'un bienfait reçu, avec désir de s'acquitter en rendant la pareille. Quelle reconnaissance, ingrate, tu me rends Des bienfaits répandus sur toi, sur tes parents! CORN. *Héracl.* IV, 5. Ce qui fait le mécompte dans la reconnaissance qu'on attend des grâces que l'on a faites, c'est que l'orgueil de celui qui donne, et l'orgueil de celui qui reçoit, ne peuvent convenir du prix du bienfait, LA ROCHEFF. *Max* 225. Il en est de la reconnaissance comme de la bonne foi des marchands, elle entretient le commerce; et souvent nous ne payons pas parce qu'il est juste de nous acquitter, mais pour trouver plus facilement des gens qui nous prêtent, in. *ib.* 224. Je disais, comme si je n'eusse rien dit, que l'ingratitude attire les reproches, comme la reconnaissance attire de nouveaux bienfaits; dites-moi donc ce que c'est que cela? l'ai-je lu? l'ai-je rêvé? l'ai-je imaginé? sév. 62. On s'irrite contre les ingrats, parce qu'on veut de la reconnaissance par amour-propre, FÉN. *Dialogue des morts anc.* *Dial.* XVII. Trop de reconnaissance est un fardeau peut-être; Mon cœur vous en dégage, VOLT. *Tancr.* IV, 4. La reconnaissance marquée d'abord un esprit de justice; mais elle suppose encore une âme disposée à aimer, pour qui la haine serait un tourment, et qui s'en affranchit plus encore par sentiment que par réflexion, VUCLOS, *Consid. mœurs*, XVI. Quels sons harmonieux, quels accords ravissants, De la reconnaissance égalent les accents? NELLULE, *Jard.* I. || Se dit quelquefois au purlu. Je ne vous fais pas valoir la douleur que j'ai de l'état de votre fortune; ce serait vouloir esroquer des reconnaissances, sév. d' *Bussy*, 19 déc. 1670. J'ai fait encore un chef-d'œuvre: j'ai été voir Mme de Ricouart [pour Mme de Grignan]... vous n'avez qu'à me donner vos reconnaissances à achever, comme vos romans; vous en souvient-il? in. d' *Mme de Grignan*, 10 janv. 1680. Je vous charge volontiers de mes reconnaissances envers Ste Ebrigielle, BOSS. *Lettr. Alb.* 240. Bénis soyez-vous de Dieu, vous qui avez conservé vos reconnaissances à Saül, votre seigneur, in. *Polit.* IX, VI, 2. || 12^o Reconnaissance accordée pour un bon office (sens aujourd'hui peu usité). Il a fait votre commission avec zèle; cela mérite une légère reconnaissance. S'il me fait part de sa toute-puissance, Ce sera moins un don qu'une reconnaissance, CORN. *Tije et Beren.* III, 3.

— REM 1. D'après des grammairiens, bien qu'on dise : reconnaître sa faute, on ne dit pas : faire la reconnaissance de sa faute; on dit en faire l'aveu. Cela n'est pas exact : Bossuet donne ce sens-là à reconnaissance : faire une sincère reconnaissance de ses fautes. || 2. Suivant d'autres, on ne peut pas dire la reconnaissance de vos bontés, la reconnaissance de votre action; il faut dire la reconnaissance pour vos bontés, pour votre action. Corneille a dit reconnaissance des bienfaits; et de est en effet usité à côté de pour.

— HIST. XI^e s. Montjoie [il] escrie par la reconnaissance [pour se faire reconnaître], *Ch. de Rol.* cclxv. || XII^e s. Il vest Posherc sur la reconoisance [blason], *Ronc.* p. 62. Mais de ce traltor qui m'a fait tel pesance, Ne puis-je donc avoir nulle reconoisance [reconnaître, punir ce que m'a fait ce traltre]? *ib.* p. 297. En la lei due cumanded que se l'um anuimbrast le pople, que cha-cuns de ces ki fust anuimbrez feist reconuissance à nostre seigneur, *Rois*, p. 216. Hautz sont les murs, et la tor grant et ample. Et le palès et les reconuissances, *La prise d'Orange*, v. 193. || XIII^e s. Reconuissance est quant li hom ne n'e ne ne dell'ent pas le fait, mais il demande que l'om li par-loint, BRUN. *LATINI, Trésor*, p. 478. Et pour sa reconoisance il ot [out] une cotte de vermet samit à petites croisettes d'or, in. DE VALENC. IX. Et ceste entencion doit estre seue par lor reconuissance ou par manaces provées, BEAUM. XXXVIII, 10. Si trespa-sa dou siecle comme boine et loiaus, et ent biele fin et bonne reconuissance [confession de ses péchés], DU GANGE. *Gloss. français.* || XV^e s. Ceulx qui ne cognoissoient me norment le chevalier doré, pour ce que, depuis que je receus l'ordre de chevalerie, j'ay toujours porté mes parures et mon escu d'or sans autre reconuissance, *Perceforest*, t. III, f^o 44. || XVI^e s. Il fault en juger avecques plus de reconuissance de nostre ignorance et foiblesse, MONT. I, 202. Le lion s'approcha comme pour entrer en reconuissance avecques luy [Androclès, qui lui avait retiré une épine de la

patte], in. II, 193. Des reconnaissances Hastives et précipitées [de villes] s'ensuyent des erreurs très lourdes, LAN UE, 448. La reconnaissance envers Dieu, in. 517. Si donc on se plaît tant aux reconnaissances humaines [à être reconnaissant envers les hommes], que doit-on faire aux divines? in. 518. La reconnaissance de ces bienfaits, AMYOT, P. *Am.* 62.

— ETYM. *Reconnaissant*; bourguig. *recogneussance*; wallon, *riknohans*; prov. *reconaisensa*, *reconoyssensa*; port. *reconhecença*; ital. *riconoscenza*.

RECONNAISSANT, ANTE (re-ko-nê-san, san-t'), *adj.* Qui a de la reconnaissance. Il est reconnaissant des services qu'on lui a rendus. Reconnaissant envers ses bienfaiteurs. Je vous suis reconnaissant de ce que... Je suis très-reconnaissant à M. votre frère du service qu'il m'a rendu. Tous ceux qui s'acquittent des devoirs de la reconnaissance, ne peuvent pas pour cela se flatter d'être reconnaissants, LA ROCHEFOUC. *Max* 224. Du fruit de tant de soins à peine jouissant, En avez-vous six mois paru reconnaissant, BAC. *Brit.* IV, 2. Vous vous êtes bien douté qu'étant au nombre des reconnaissants, je serais au nombre des importuns, VOLT. *Lett. Forçés*, 26 janv. 1776. Un cheval bien traité, bien nourri, caressé par son maître, est beaucoup plus reconnaissant qu'un courtisan, in. *Dial.* xxv. Il n'y a point d'hommes plus reconnaissants que ceux qui ne se laissent pas obliger par tout le monde, DUCLOS, *Consid. mœurs*, 16. Au fond du cœur reconnaissant, le bienfait porte intérêt, RIDER. *Claude Niv.* II, 29.

— HIST. XIV^e s. La cité fu recognoissant et gracieuse envers tant grant vertu, BERCHOUF, f^o 31, verso. || XVI^e s. Ceux qui nous descouillent les femmes riches, de peur qu'elles soient moins traictables et recognoissantes, MONT. II, 84.

— ETYM. *Reconnaître*; wallon, *riknohan*.

† **RECONNAISSEUR** (re-ko-nê-seur), *s. m.* Celui qui reconnaît.

— HIST. XVI^e s. Le reconnoisseur [dans une reconnaissance militaire] descend à main gauche sur le bord des fossés, au petit pas... D'AUB. *Hist.* II, 342.

RECONNAÎTRE (re-co-nê-tr'), *v. a.* Il se conjugue comme connaître. || 1^o Se remettre dans l'esprit l'idée de quelqu'un ou de quelque chose que l'on connaît. Je reconnais le cachet. Reconnaître des gens à leur voix, à leurs allures. Quand elle fut dans la tour et qu'elle se présenta à la porte, les épines qui la bouchaient et qui s'étaient d'elles-mêmes détournées pour laisser passer Psyché la première fois, ne la reconnaissant plus [elle était devenue noire], l'arrêtèrent, LA FONT. *Psyché*, II, p. 200. Vous voilà tout désolé parce que vous avez vu votre père sans le reconnaître, FÉN. *Tél.* xxiv. Un chien, un éléphant reconnaît son maître au bout de dix ans, VOLT. *Dial.* xxv. Oui, je te le répète, oui, c'est lui que j'ai vu; Mieux encore que mes yeux mon cœur l'a reconnu, CRISSET, *le Méch.* III, 1. Ai je encore des amis dans mes tristes destins? Un seul m'était resté, non parmi les humains; Aux portes du palais [le vieux chien] m'a su reconnaître, il est mort de sa joie en revoyant son maître, P. LEBRUN, *Ulysse*, II, 2. || Fig. De mes feux mal éteints je reconnus la trace, BAC. *Andr.* I, 4. || Absolument. Elle renverse tout ce qui s'offre à ses pas, Et, sur ceux qu'elle voit, frappe sans reconnaître, CORN. *Yeux*, IV, 4. || On ne le reconnaît plus, nous ne le reconnaissons plus, il est tout à fait changé. Ces mêmes gens, pour l'ordinaire si flatteurs et si complaisants, peuvent se démentir: quelquefois on ne les reconnaît plus, et l'on voit l'homme jusque dans le courtisan, LA BAYE. XI. Depuis que vous avez quitté la province et que votre maîtresse est devenue une riche héritière, je ne vous reconnais plus, GENLIS, *Théat. d'éduc. le Méchant par air*, I, 1. || 2^o Connaître à quelque signe, à quelque marque, à quelque indication, une personne ou une chose qu'on n'a jamais vue. À sa démarche on reconnut une déesse. Reconnaître une plante d'après la description donnée par les auteurs, in. [M. de Turenne] dit au petit d'Elbœuf: Mon neveu, demeure là; vous ne faites que tourner autour de moi, vous me feriez reconnaître, sév. 211. Ils [les princes morts] vont tous ensemble se confondre dans un abîme où l'on ne reconnaît plus ni princes, ni rois, ni toutes ces autres qualités superbes qui distinguent les hommes, B.-SS. *Duch. d'Orl.* Dans ce même Dieu, dans ce même Seigneur, nous reconnaissons un père dont nous sommes tous les enfants, BOURDAL. *Myst. Trinité*, t. I, p. 500. Peuples et vous, Abner, reconnaissez Joas, BAC. *Ath.* V, 5. Il reconnut dans le visage d'Arcésius une grande ressemblance avec Laërte, FÉN. *Tél.* XIX. Ce serait une surprise assez

agréable de voir Pandore [dans l'opéra de ce nom], le démêler [Prométhée] dans l'assemblée des sylvains et des faunes, comme Marie-Thérèse, beaucoup moins spirituelle que Pandore, reconnut Louis XIV au milieu de ses courtisans, VOLT. *Lett. Chabanon*, 29 janv. 1768. Il faut être aveugle pour n'être pas ébloui de ce spectacle [le ciel]: il faut être stupide pour n'en pas reconnaître l'auteur, in. *Dict. phil. Religion*, II. Nous serons bien heureux s'il [Bartholo] ne vous reconnaît pas, vous qu'il n'a jamais vu, BEAUMARCH. *Barb. de Sév.* I, 4.

Se faire reconnaître, prouver qui l'on est par des indications certaines. Il se dit des marques morales, intellectuelles qui font connaître quelqu'un ou quelque chose. P. ur vous, ma chère enfant, je vous reconnais bien à consentir... sév. 4^o nov 1671. Reconnaissez ici le monde, reconnaissez ses maux toujours plus réels que ses biens, et ses douleurs par conséquent plus vives et plus pénitantes que ses joies, BOSS. *Anne de Gonz.* On reconnaît Joad à cette violence, BAC. *Athol.* III, 5. À votre langage seul, je vous reconnaîtrais pour un stoïcien, FONT. *Dial.* 4^o, *Morts anc.* Entre plusieurs traits dont brille son discours [de Montesquieu], on reconnaîtrait l'écrivain qui pense, au seul portrait du cardinal de Richelieu, D'ALEMB. *Éloges, Montesquieu*. De son temps [de Molière] le janséniste reconnaissait le jésuite dans Tartuffe, et le jésuite y reconnaissait le janséniste, DIDEROT, *Claude et Niv.* I, 50. Je reconnais bien là mon homme; il ne traite rien que de bouche, *Corresp. du général Klinglin*, I, 220. || 3^o Parvenir à connaître, à apercevoir, à découvrir la vérité de quelque chose. On a reconnu son innocence. On reconnaît à ces indices la salubrité de l'eau. On reconnaît leur mauvaise foi. On ne les sent aussi [les remords] que quand le coup approche, Et l'on ne reconnaît de semblables forfaits que quand la main s'appête à venir aux effets, COX. *Cinna*, III, 2. Et reconnaissez-vous que tout ce qu'il m'a dit, Par quelque impression ébranle mon esprit? in. *Nicom.* IV, 1. Je ne reconnais point, pour moi, quand on se moque: Parlez-vous tout de bon?... MOL. *Éc. des Fem.* II, 6. Image sensible où nous devons reconnaître l'inutilité de toutes nos œuvres pour le salut, si la foi animée de la charité et de la grâce n'en est pas le principe et comme le premier moteur, BOURDAL. *Pensées*, t. I, p. 216. L'on ne reconnaît plus en ceux que le jeu et le gain ont illustrés, la moindre trace de leur première condition, LA BRUY. VI. Napoléon ne reconnut pas immédiatement, on va le voir, la force réelle des Prussiens, CHARAS, *Waterloo*, chap. VIII. || 4^o Reconnaître avec la négation signifiée quelquefois ne plus avoir égard à, ne plus écouter. Il ne reconnaît d'autre loi que sa volonté. Implacables l'un pour l'autre et irréconciliables ennemis pendant que la séance [de jeu] dure, ils [les joueurs] ne reconnaissent plus ni liaisons, ni alliance, ni naissance, ni distinction, LA BRUY. VI. || 5^o Considérer, observer. Reconnaître les lieux, le terrain. Disposition facile à reconnaître dans cette queue, que l'oiseau [le troglodyte] a coutume, non-seulement de relever, mais d'épanouir en volant, et qui la fait paraître à deux pointes, BUFF. *Ois.* t. X, p. 48. || Fig. Reconnaître les dispositions de quelqu'un. || 6^o Terme de guerre. Reconnaître, se dit pour examiner, s'instruire de ce qui concerne la situation, la nature, la force d'un lieu ou d'une troupe ennemie. Il envoya reconnaître les passages, les ennemis, leur contenance, leur nombre. in. [le roi] arriva avant midi, reconnut la place fort exactement, suivant sa coutume, RELLISSON, *Lett. hist.* t. I, p. 292. J'ai des ordres à donner, des lieux à reconnaître, des dispositions à faire et des dépêches à dicter, *Lett. du roi de Pr. à Voltaire*, 21 juin 1760. || Absolument. Il est allé reconnaître. || Reconnaître une patrouille, une ronde, etc. s'assurer qu'elle n'est pas ennemie. || 7^o Faire l'exploration de contrées, d'eaux inconnues. Alexandre laissa son armée et sa flotte à Patale, alla lui-même avec quelques vaisseaux reconnaître la mer, marqua les lieux où il voulait que l'on construisît des ports, des havres, des arsenaux, MONTESQ. *Esp.* XXI, 8. Ce que Séleucus découvrit fut appelé mer Antiochide; ce qu'Antiochus découvrit fut appelé mer Antiochide, in. *ib.* XXI, 9. Il y a de très-fortes raisons qui me portent à croire que la région de notre pôle qui n'a pas été reconnue ne le sera jamais, BUFF. *6^e ép. nat.* (*Euv.* t. XII, p. 310. Colomb y aborda [au continent], lorsqu'en 1498 il reconnut l'Orénoque, RAYNAL, *Hist. phil.* XII, 2. || Terme de marine. S'approcher d'une terre, on examiner la forme, en étudier les abords. Comme on n'eut plus de sujet de craindre le mauvais

temps... on fit route pour reconnaître le cap de la Vele, *Mém. d'Estrées*, 24 août 1680, dans l'ac. Le petit vaisseau sur lequel il avait abordé en Bretagne, n'était venu que pour reconnaître la côte, VOLT. *Ingénu*, 7. || Reconnaître un écueil, un danger, s'en approcher, les relever, les dessiner. || Reconnaître un vaisseau, s'approcher de lui pour juger de sa force, connaître sa nationalité, etc. || 8^o Admettre, accepter comme vrai, comme incontestable. Ce philosophe reconnaissait l'existence des atomes. On reconnaît d'un commun accord les avantages de... Les gourmets reconnaissent un excellent goût aux huîtres de... Sans doute qu'étant chrétien comme vous prétendez l'être, vous n'hésitez pas à reconnaître qu'il n'est rien de plus important pour vous que tout ce que je viens de vous marquer, BOURDAL. *Pens.* t. II, p. 32. || 9^o Se soumettre à l'autorité d'une personne. Paris et tout le royaume, avec un fidèle et admirable empressement, reconnut son roi gardé par la Providence et réservé à ses grands ouvrages, BOSS. *le Tellier*. Les Gaules n'eurent presque rien qui n'obéît aux Français; et tous reconnaissaient Charles Martel, in. *Hist.* I, 11. Étant chrétien, il ne reconnaît point, à proprement parler, d'autre maître que Dieu; ou, reconnaissant d'autres puissances, il ne les regarde que comme des puissances subordonnées au Tout-Puissant, BOURDAL. *Pensées*, t. I, p. 229. Aussi bien n'attends pas qu'un cœur comme le mien Reconnaisse un vainqueur et te demande rien, BAC. *Ath.* V, 3. Ce jour, ce triste jour frappe encore ma mémoire, Où Néron fut lui-même ébloui de sa gloire, Quand les ambassadeurs de tant de rois divers Vinrent le reconnaître au nom de l'univers, in. *Brit.* I, 4. Marguerite Waldemar, fille de Waldemar III, la Sémiramis du Nord, profita de ces troubles, et se fit reconnaître reine de Suède, de Danemark et de Norwège, VOLT. *Mœurs* 119. || On dit dans un sens analogue: reconnaître un Dieu. Lui [Descartes] qui avait employé toute la sagacité de son esprit à chercher de nouvelles preuves de l'existence d'un Dieu, fut accusé de n'en point reconnaître, VOLT. *Dict. phil. Newton et Descartes*. Je reconnus son Dieu, in. *Alz.* V, 6. Les Chaldéens reconnaissaient un dieu suprême, une âme du monde, qu'ils adoraient sous le nom de Baal, CONDIL. *Histoire anc.* III, 4. || Reconnaître un gouvernement, reconnaître qu'il est légitimement établi et qu'il prend place à côté des anciens gouvernements. || 10^o Dans le langage religieux, reconnaître se dit quelquefois pour déclarer sa foi. Quelconque me confessera et me reconnaîtra devant les hommes, je le reconnaîtrai aussi moi-même devant mon Père qui est dans les cieux, SACR. *Bible, Évang. St Matth.* X, 32. || 11^o Reconnaître pour, reconnaître en telle qualité. Enée, que les Romains reconnaissent pour leur fondateur, BOSS. *Hist.* I, 5. Il [Jésus-Christ] déclara qu'il ne reconnaissait pour mère et pour frère que ceux qui faisaient la volonté de son Père céleste, BOURDAL. *Assompl. de la Vierge, Myst.* t. II, p. 324. Le Pont vous reconnut dès longtemps pour sa reine, BAC. *Mittr.* I, 3. Louis XIV reconnut le fils de Jacques II pour roi en 1701, VOLT. *Suppl. au Siècle de Louis XIV*, 1^{re} part. || On dit dans un sens analogue et par ellipse: reconnaître de, c'est-à-dire pour être de. Les sauvages du Canada font brûler leurs prisonniers; mais, lorsqu'ils ont des cabanes vides à leur donner, ils les reconnaissent de leur nation, MONTESQ. *Esp.* XXIII, 17. || 12^o Terme militaire. Faire reconnaître un officier, le proclamer en présence de la troupe où il doit commander. || 13^o Reconnaître un enfant, s'avouer authentiquement pour père ou mère d'un enfant naturel. Elle [la duchesse de Portsmouth] a un fils qui vient d'être reconnu, à qui on a donné deux duchés, sév. 216. Mme de Montespan eut cinq enfants de suite; je ne sais s'ils furent reconnus tous ensemble, ou séparément, M^{me} DE CAUVES, *Souvenirs*, p. 57, dans POURCEL. Le roi fit ensuite reconnaître les siens [bâtards], savoir le duc du Maine, M. le comte du Vexin, Mlle de Nantes, Mlle de Tours, in. *ib.* p. 58. || 14^o Reconnaître sonseing, sa signature, une lettre, un billet, etc. reconnaître qu'on a signé l'écrit dont il s'agit, qu'on a écrit en effet la lettre, le billet, etc. || Reconnaître une rente, une redevance, en passer un aveu. || 15^o Avouer, confesser. Vous, Seigneur, dont la bonté infinie n'a rien donné aux hommes de plus efficace pour effacer leurs péchés que la grâce de les reconnaître... BOSS. *Anne de Gonz.* Chrétiens, que répondons-nous à ce reproche? il est juste, reconnaissons-le, in. *Sermons, Recluse*, 2. Qu'ils raisonnent comme il leur plaira; s'ils n'ouvrent pas les yeux et qu'ils s'obstinent à ne vouloir pas re-

— HIST. XII^e s. Deux nostre sirez dit : les meies reis mes lois gardez; Li prophetes redit : wai vus [malheur à vous] qui estorez Les lois de felunie, e vsuqui les gardez, *Th. le mart.* 80. || XIII^e s. Lors li dit le roy, que il redeist tout ce que il avoit dit au matin, JOINY. 269. Tot cil qui voient, redisoient Que si biel homme ne savoiën, *Le beau desconnu*, dans *Arch. des missions scientifiques*, t. v, p. 169. || XV^e s. ...chacun s'atire Le mieulx qu'il pot de vesture, et se mire, Si qu'en l'atour il n'y ait que redire, CHRIST. DE PISAN, *Li dit de Poissy*. || XVI^e s. Il n'est pas loisible de publier ny redire à autrui ce que l'on y a cogneu, AMYOT, *Fab.* 10. Elle ne peut produire un homme si parfait ne si bien composé à la vertu, qu'il n'y ait toujours quelque chose à redire, ID. *Cimon*, 5. Nostre charge [dans les leçons reçues] ce n'est que redire ce qu'on nous a dict, MONT. I, 160. Leserviteur, pour n'estre plus en peine de luy redire si souvent mesme chose... ID. II, 408. Les paroles redictes [rapportées] ont, comme aultre son, aultre sens, ID. IV, 230. Elle [Catherine de Médicis] estoit joviale, et aimoit à dire le mot, et où il y avoit à redire, BRANT. *Dames illustres*, p. 49.

— ETYM. *Re...*, et *dire*; provenç. *redire*, *redir*; espagn. *rededir*; ital. *ridire*.

REDISEUR, EUSE (re-di-zeur, zed-z'), s. m. et f. || 1^o Celui, celle qui répète les mêmes choses. Une vieille rediseuse. Vous m'avertissez quelquefois de ne dire certaines choses qu'aux échos; vraiment je me garderai bien de leur confier la moindre chose: nous en avons un dans cette place, Coulanges, qui est comme celui de la Trousse, et qui est petit rediseur mot à mot jusque dans l'oreille, sév. 26 oct. 1689. ...blentôt mille jaseurs adoptent son avis comme loi souveraine, Et ce torrent de rediseurs Grossit si fort qu'il nous entraine, LAMOTTE, *Fabl.* v, 15. || 2^o Celui, celle qui répète par indiscrétion ou par malignité. Rediseurs, espions, gens à l'air gracieux, LA FONT. *Fabl.* XII, 11. Si vous prenez le parti de vous éclaircir avec l'archevêque [d'Aix]... vous vierez bien des affaires en peu de temps, ou vous ferez taire les rediseurs, sév. 17 janv. 1689.

— ETYM. *Redire*.

† REDISSOUDRE (re-di-sou-dr'), v. a. Dissoudre de nouveau.

† REDISTILLER (re-di-sti-lé), v. a. Distiller de nouveau, GUYTON DE MORV. *Inst. Mém. scienc.* 1669, p. 277.

† REDISTRIBUER (re-di-stri-bu-é), v. a. Distribuer de nouveau.

† REDISTRIBUTION (re-di-stri-bu-sion), s. f. Seconde, nouvelle distribution. La redistribution des terres.

REDIT, ITE (re-di, di-t'), part. passé de redire. || 1^o Dit de nouveau, dit plusieurs fois. Des contes cent fois redits. || 2^o S. m. Redits, rapports, commérages. Elevé dans les redits dont Monsieur vivait, et dont sa cour était remplie, M. le duc d'Orléans en avait pris le détestable goût et l'habitude, ST-SIM. 390, 17. || On le joint d'ordinaire à dits. Vous devez être fatiguée des dits et redits des conversations passées, RETZ, III, 310. Pour M. d'Aix, je vous avoue que je ne croirais pas les Provençaux sur son sujet; je me souviens fort bien qu'ils ne se font valoir et ne subsistent que sur les dits et redits, sév. 3 janv. 1689. J'ai si bien pris mon parti sur ces dits et redits de commères, qu'ils sent pour moi comme n'existant pas, J. J. ROUSS. *Corresp. du Peyrou*, t. III, p. 163, dans POUGENS.

REDITE (re-di-t'), s. f. || 1^o Répétition fréquente. Nos meilleurs livres modernes ne sont que les redites et les copies des livres anciens, ou, pour le plus, que leurs gloses et leurs paraphrases, BALZ. liv. XII, *lett.* 18. C'est le propre de la passion d'user des redites, et d'exprimer la même pensée avec toutes les paroles qui se présentent, VAUGEL. *Rem.* not. *Th. Corn.* t. II, p. 916, dans POUGENS. Tout ce qu'il disait était court, précis, nerveux; jamais il ne faisait aucune redite, FÉN. *Tél.* X. Il est impossible que vous ne tombiez dans une infinité de redites, et les redites ont un droit d'ennuyer qu'elles ne perdent jamais, FONT. *Lett. galant.* 24. Les confessions ne sont plus que des redites qui se ressemblent, MASS. *Carême, Tiéd.* 1. Ce conte [de l'œuf tenant sur sa pointe] est rapporté du Brunelleschi, grand artiste, qui réforma l'architecture à Florence, longtemps avant que Colombo existât; la plupart des bons mots sont des redites, VOLT. *Mœurs*, 145. Non-seulement on lui pardonne [à Massillon] ces douces et tendres redites, mais on lui sait gré du motif touchant qui les multiplie, D'ALEMB. *Éloges, Mass.* II [l'abbé de Saint-Pierre] consentait même qu'on se moquât de ses redites, pourvu qu'en se moquant on les citât, ID. *Éloges, l'Ab. de St-P.*

|| 2^o n s'emploie quelquefois pour rapports, commérages. Monsieur l'avait aussi découvert [que Vardes était un fourbe] par des redites qu'il [Vardes] avait faites entre le roi et lui, LA PAT. *Hist. Henr. d'Angle.* III.

— HIST. XV^e s. Faulcette confite En plaisant parler, Laissez la aller, Car je la despote. Ce n'est que redite De tant l'esprouver, CH. NOAL. *Rondel.* || XVI^e s. Les vieillards perdent la souvenance de leurs redictes, MONT. I, 46. La redicte est partout ennuyeuse, feust-ce dans Homere, ID. IV, 87. Les rues estoient toutes pleines de Parisiens, qui ne pouvoient se rassasier de la redicte de cette nouvelle, CARL. VIII, 41. Chose bien dite n'a replique ne redicte, COTGRAVE.

— ETYM. *Redit*.

† REDIVINISER (re-di-vi-ni-zer), r. a. Redonner un caractère divin. Mais, Iris, pour finir l'affaire... Sa forme redivinisa, Fit voir son arc dans une nue, SCARR. *Virg.* v.

† REDIVISER (re-di-vi-zé), v. a. Diviser de nouveau. Chacune (des petites parties des corps terrestres) pourrait être redivisée en une infinité de façons, DESC. *Météor.* 4. || So rediviser, v. refl. Être redivisé. Après la mort d'Attila toutes les nations barbares se redivisèrent, MONTESQ. *Rom.* 19.

† REDOMPTER (re-don-té), v. a. Dempter de nouveau.

— HIST. XVI^e s. Redompter, COTGRAVE.

† REDONDAMMENT (re-den-da-man), adv. D'une manière redondante.

— HIST. XVI^e s. Redondamment, COTGRAVE.

REDONDANCE ou RÉDONDANCE (re ou ré-den-dan-s; l'Académie admet les deux orthographes et les deux prononciations; mais la première est beaucoup plus usitée), s. f. Excès dans l'abondance ou les ornements du style. Ce serait un pléonasme, une redondance oiseuse dans une étrangère qui raconterait les amours de Phèdre; mais c'est Phèdre amoureux et honteuse de sa passion, VOLT. *Dict. phil. Amplification.* Chevillé redondance inutile, J. J. ROUSS. *Ém.* II. || En bonne part. L'homme né de la femme [dans Job]... cette circonstance, née de la femme, est une redondance merveilleuse, CHATEAUB. *Génie*, II, VI, 2.

— HIST. XIV^e s. Tant estoit grande la leur... Et puis faisoit sa redondance Jusqu'au saint corps par habondance, *Hist. des trois Maries*, ms. p. 291, dans LACURNE. || XV^e s. Quelquesfois par obstruction et redondance, ou quelque trop grande inflammation, tel esprit ne peut... PARÉ, *Introd.* 10.

— ETYM. Lat. *redundantia*, de *redundans*, redondant.

REDONDANT ou RÉDONDANT (re ou ré-den-dan-t; voy. REDONDANCE), adj. Qui surabonde, qui est de trop, en parlant des paroles. Ce terme est redondant. Quand certaines façons de parler ont été autorisées par une longue pratique, et qu'elles sont regues parmi les honnêtes gens de la nation, nous devons les admettre, quoiqu'elles nous paraissent composées de mots redondants et combinés d'une manière qui ne nous paraît pas régulière, DUMARS. *Œuv.* t. v, p. 253. Dans Tancrède je croyais voir la décadence de son style, des vers lâches, diffus, chargés de ces mots redondants qui déguisent le manque de force et de vigueur, MARMONTEL, *Mém.* VII. || Style redondant, style qui pêche par la redondance.

— HIST. XIII^e s. Et encore est-il [le Saint-Esprit] redondant. En chascun, s'en lui ne demeure, DE MEUNG, *Tr.* 1121. || XVI^e s. Regarde qu'en ton vers n'y ait rien dur, hiulque ou redondant, DUBELL. I, 33, verso.

— ETYM. *Redonder*.

REDONDER ou RÉDONDER (re ou ré-don-dé; voy. REDONDANCE), v. n. || 1^o Être de trop dans les discours. Voilà des répétitions qui redondent. || 2^o Avoir en trop, en parlant du style. Le style de cet auteur rédonde d'épithètes.

— HIST. XIV^e s. Et est voir que se il redonde as mors aucune chose pour les fortunes de leurs amis vivans... ORESME, *Eth.* 27. || XV^e s. Prince, tenez que seuhz le firmament, En temps d'esté, n'a place plus plaisant; Car des beaux prez et des flours y redonde La douce odeur, E. DESCH. *Poés. mss.* f^o 324. || XVI^e s. Donc puisqu'en vous joye et soulas redonde Durant les jours à rire convenables... MAROT, II, 258. Cest humeur redonde principalement en automne, ou en l'âge declinant, PARÉ, *Introd.* 6.

— ETYM. Prov. *redondar*; espagn. *redundar*; ital. *ridondare*; du lat. *redundare*, de *red* ou *re*, et *unda*, onde.

REDONNÉ, ÉE (re-do-né, née), part. passé de redonner. Je suis en peine de la santé de M. le chevalier [de Grignan] et de l'effet du quinquina re

donné dans sa dose ordinaire, sév. 13 nov. 1689.

REDONNER (re-do-né), v. a. || 1^o Donner de nouveau la même chose. Vous m'avez tout donné, redonnant à mes yeux Ce chef-d'œuvre des cieux, MALH. V, 24. Attendez, je crois que je serai mieux sans robe... non, redonnez-la moi, cela ira mieux, MOL. *Bourg. gent.* I, 2. Vous savez... avec quelle franchise je vous redonnai toute la part que vous aviez jamais eue dans mon amitié, sév. à Bussy, 26 juill. 1668. Relevez vos idées pour M. de Lauzun; le roi lui a redonné ses entrées; c'est une grande affaire qui a surpris tout le monde, ID. 7 févr. 1669. Il n'y a nulle difficulté à redonner le viatique au bout de neuf ou dix jours, pourvu qu'on soit en état, BOSS. *Lett. Alb.* 75. Toute ma douleur, tous mes remords sont inutiles, je ne regagnerai jamais votre confiance. — Je vous la redonne, madame, interrompis-je tout attendri, LESAGE, *Diabl. boit.* 13. || Se redonner, donner de nouveau à soi-même, causer à soi-même. Il fait tout ce qu'il peut pour se redonner cette vue dont il conserve nuit et jour une si chère idée, MOL. *Mal. imag.* II, 6. Mme de la Fayette s'est redonné son mal de côté en allant en carrosse à deux pas de chez elle, sév. 22 juill. 1685. || 2^o Terme de vénérie. Redonner un cerf aux chiens, le relancer. || 3^o Rendre, donner, même pour la première fois, une chose quand celui à qui on la donne l'a déjà eue. Au milieu de cette véritable tendresse, j'ai eu la force de vous redonner votre liberté, persuadée que, si vous pouviez venir, cela était plus capable de vous décider que de vous arrêter, sév. 329. La vieillesse et un peu de maladie donnent le temps de faire de grandes réflexions; mais ce que j'épargne sur le public, il me semble que je vous le redonne, ID. 8 juin 1676. Dieu ne nous fait sentir notre faiblesse, que pour nous redonner de nouvelles forces, MAINTENON, *Lett. à Mme de Ventadour*, 18 mars 1700. Et redonnant le calme à vos sens désolés... RAC. *Alex.* IV, 2. Toutes nos fonctions les plus pénibles se bornent à effacer les taches que le temps y a fait naître [dans l'édifice de la religion]; à redonner à ce qui est noirci son premier état... MASS. *Conférences, Zèle contre les scandales*. || Par exagération. Ce remède m'a redonné la vie, il m'a, dans une maladie dangereuse, rendu la santé. Mme de la Fayette prend des bouillons de vipères, qui lui redonnent une âme, et lui donnent des forces à vue d'œil, sév. 20 oct. 1679. || Fig. Ah! monsieur, vous me redonnez la vie! MOL. *Impromptu*, 10. Ce qu'avait dit Mme de Clèves de son portrait lui avait redonné la vie, en lui faisant connaître que c'était lui qu'elle ne haïssait pas, LA FAYETTE, *Princ. de Clèves, Œuv. compl.* t. II, p. 166, dans POUGENS. Il [Sograis] ressemblait chez lui les membres les plus estimables de l'Académie de Caen, à laquelle il redonna une espèce de vie, D'ALEMB. *Éloges, Sograis*. || 4^o Il se dit des personnes en un sens analogue. Tandis que la Castille armait dix mille bras Pour redonner ce prince aux vœux de ses États, MOL. *D. Garc.* I, 2. On m'a assuré que le chevalier [de Grignan] se portait un peu mieux; j'espère en sa jeunesse... Je prie Dieu de tout mon cœur qu'il nous le redonne, sév. 5 févr. 1672. Elle [Mme de Montespan] a su qu'on se plaignait qu'elle empêchait toute la France de voir le roi; elle l'a redonné, comme vous voyez, ID. 29 juill. 1676. Toujours aise que le temps passe et m'entraîne avec lui, afin de me redonner à vous, ID. à Mme de Grignan, 9 févr. 1686. || 5^o Transmettre. Vraiment, ma fille, je suis ravie que mes lettres et les nouvelles de mes amis que je vous redonne, vous divertissent comme elles font, sév. 444. || Répéter, redire. Elle [Mlle du Plessis] a retenu certaines choses que vous disiez ici, qu'elle nous redonne avec la même grâce [que quand elle me copie; la phrase est ironique], sév. à Mme de Grignan, 7 juin 1671. L'abbé Têtu est toujours fort touché de son commerce [de Mme de Coulanges], et redonne avec plaisir toutes ses épigrammes, ID. 22 avr. 1676. L'auteur [d'une géographie, Hubner] admet la fable de la royauté d'Yvetot... c'est ainsi qu'on nous redonne tous les jours d'anciennes erreurs avec des titres nouveaux, VOLT. *Dict. phil. Géographie*. || Rappeler. Dès que nous revoyons la plus petite de vos lettres, et la moindre période qui nous redonne ce style qui a trouvé si particulièrement le secret de nous plaire, sév. à Moulceau, 29 févr. 1696. || 6^o Faire reparaitre. Cela [l'envoi à la monnaie des meubles d'argent du roi, de Monsieur et de Monseigneur] fait beaucoup de millions, et redonnera de l'espèce, qui manquait, sév. 11 déc. 1689. || 7^o V. n. Se laisser aller de nouveau, se livrer de nouveau. Il a redonné dans les folles dépenses.

L'expérience ne le corrige pas; il redonne dans les mêmes pièges. || Familièrement. La pluie redonne de plus belle, elle redoublé. || 8° Terme de fauconnerie. Redonner à propos, se dit de l'oiseau qui se rem et sans peine à la poursuite d'un gibier. || 9° En termes militaires, revenir à la charge. L'infanterie, repoussée d'abord par le feu de la redoute, redonna avec une nouvelle vigueur. || 10° Se redonner, *v. refl.* Se donner de nouveau à quelqu'un. Son amour se ralluma, et il se redonna tout à elle, VAUGEL. Q. C. VIII, 3. Il ne manquait plus à mon malheur que d'apprendre que Belasire m'aimait encore, qu'elle se fût peut-être redonnée à moi, sans le dernier effet de mon extravagance, LA FAY. *Zayde*, *Œuv.* t. 1, p. 236, dans POUGENS. || 11° Se donner de nouveau l'un à l'autre. Vous m'auriez bien étonnée de me renvoyer ce que je vous ai dit de Mme de la Sablière... mais ne nous mettons point cela dans la tête, j'ai pensé mille fois à vous redire, dans mes lettres, des endroits et des tours si bons et si agréables des vôtres, que nous ne ferions plus que nous redonner à nous-mêmes, sév. *d. Mme de Grignan*, 4 août 1680. || 12° Se livrer de nouveau à quelque chose. Se redonner aux affaires. Cet amant se redonne aux soins de son amour, RAC. *Bérén.* 1, 3.

— HIST. XII^e s. Passum cest glaive e cest turment, Desque Deus nos redunt victorie [victoire], BENOÎT, 1, 2049. || XIII^e s. Li diex d'amor, qui tout depece Mon cuer dont il a fait bersaut [cible], Me redonne un nouvel assaut, *la Rose*, 1629. || XVI^e s. Si un asne m'avoit donné un coup de pied, voudriez-vous que je luy en redonnasse un autre? AMYOT, *Comme il faut nourrir les enf.* 31. Qui du sien donne, Dieu luy redonne, COTGRAVE. Dieu nous donne les merites, et nous redonne le loyer, CALV. *Instit.* 457. Toute l'armée impériale cria victorie, quand le duc de Guise, r'alliant Thavares, le fit donner et redonner aux Allemands devant lui, n'AV. *Hist.* 1, 22. Alant reconnu aux habitans un ferme desir de se redonner au roi, ID. *ib.* III, 350. Vous les saupoudrez [des prunes pelées] avec du sucre, les remettrez au soleil pour un jour, leur redouneriez du sucre... O. DE SERRES, 875. Ce peuple [de Bordeaux] qui employa tous les plus extremes moyens qu'il eust en ses mains à me gratifier... et fait bien plus pour moi en me redonnant ma charge, qu'en me la donnant premierement, MONT. IV, 474. Nous avions [en France] assez d'ames mal nées, sans gaster les bonnes et genereuses; si que, si nous continuons, il restera malaysément à qui fier la santé de cet estat, au cas que la fortune nous la redonne, ID. IV, 499.

— ETYM. *Re...*, et *donner*; wallon, *ridné*.

REDORÉ, ÉE (re-do-ré, rée), *part. passé* de redorer. Les montagnes redorées par le soleil qui sortait des nuages.

REDORER (re-do-ré), *v. a.* Dorer de nouveau. Redorer un cadre. || Par extension. Le soleil redore les coteaux. || Fig. Enrichir, orner. Pour lui redorer sa tiare, Tu nous surchargerai d'impôts, BÉRANG. *Math. Brun.* D'où vient que me voilà, seul et dans la nuit noire, Grave et triste, essayant de redorer ta gloire? V. HUGO. *Crépusc.* 42.

— HIST. XIV^e s. Les autres pieces dudit faudestueil [fauteuil] furent par ledit orfèvre lavées, nestoïées, rebrunies, redorées et mises sus, DE LABORDE, *Émaux*, p. 340. || XVI^e s. Quand ceste belle fleur premierement je vey, qui nostre aage de fer de ses vertus redore... DU BELLAY, VI, 48, *recto*.

† REDORMIR (re-dor-mir), *v. n.* Dormir de nouveau.

† REDORTE (re-dor-t'), *s. f.* Terme de blason. Se dit d'une branche d'arbre tortillée en anneaux les uns sur les autres.

— ETYM. Lat. *retortus*, de *retorquere*, de *re*, et *torquere*, (voy. TORDRE).

REDOUBLÉ, ÉE (re-dou-blé, blée), *part. passé* de redoubler. || 1° Répété avec une sorte d'augmentation. Des nouvelles redoublées qu'on a que non-seulement M. le duc de Lorraine, mais aussi toutes les troupes de Lunebourg vont marcher sur la Moselle, PELLISSON, *Lett. hist.* t. II, p. 365. Mme de Coulanges soutint fort bien sa réputation; elle billa dans toutes ses réponses; les épigrammes étaient redoublées, et la Dauphine entend tout, sév. 419. Du salpêtre en fureur l'air s'échauffe et s'allume, Et des coups redoublés tout le rivage fume, BOIL. *Ép.* IV. Si j'en crois ses serments redoublés mille fois, RAC. *Bérén.* 1, 4. Quelle insolente main frappe à coups redoublés? ID. *Athal.* V, 1. La vertu ne laisse pas de réussir quelquefois, mais ce n'est qu'à force de temps et de preuves redoublées, FONTEN. *Vauban.* || 2° Augmenté beaucoup. Une dose redoublée de quinquina supprima la fièvre. Mon

crime redoublé n'émeut point ta colère? CORN. *Hor.* IV, 7. J'opine à n'aller à Rennes que pour la semaine sainte, afin de n'être point exposée à l'éloquence redoublée des prédicateurs en faveur du parlement, sév. 49 févr. 1690. Chez tous les conviés la joie est redoublée, BOIL. *Sat.* III. || 3° Qui offre des replis. En cercles redoublés De son corps sinueux les replis sont roulés, DELIL. *Paradis perdu*, IX. || 4° En termes militaires, pas redoublé, pas qui se fait une fois plus vite que le pas ordinaire. || En musique, pas redoublé, marche sur le rythme du pas redoublé. L'ouverture du Serment par Auber contient un pas redoublé. || Fig. Votre pouls inégal marche à pas redoublés, BOIL. *Ép.* III. || 5° Rimes redoublées, se dit quand, dans une pièce ou un fragment de pièce de poésie, les mêmes rimes reviennent sans autre condition que l'alternance régulière des masculines et des féminines. Il n'est pas vrai qu'il [Chapelle] fut le premier qui se servit des rimes redoublées; d'Assouci s'en servait avant lui, VOLT. *Louis XIV, Écrivains, Chapelle.* || 6° Terme de musique. Intervalle redoublé, intervalle simple porté à son octave. || 7° En grammaire, prétérit, parfait, redoublé, prétérit, parfait caractérisé par le redoublement. || 8° S. m. Le redoublé, culture qui succède à une autre de même sorte.

REDOUBLEMENT (re-dou-ble-man), *s. m.* || 1° Action de redoubler, augmentation considérable. On va commencer à respirer [après les succès qui suivirent le passage du Rhin]; mais quel redoublement de douleur à Mme de Longueville et à ceux qui ont perdu leurs chers enfants! sév. 20 juin 1672. Ce redoublement d'amour lui parut une infidélité, et lui causa le même déplaisir que la diminution lui en aurait dû causer, LAFAYETTE, *Zayde, Œuvres*, t. 1, p. 357, dans POUGENS. Le redoublement de larmes, lorsqu'il lui avait parlé de la mort du prince de Navarre, l'avait frappé, ID. *Comtesse de Tende, Œuvres compl.* t. II, p. 282. Ils sentent un redoublement d'ardeur et de force, FLÉCH. *Aiguillon.* Mon partage [après le Commentaire sur Corneille] fut le redoublement de la haine et de la calomnie de ceux que mes faibles succès rendaient mes éternels ennemis, VOLT. *Lett. la Harpe*, 22 janv. 1773. || 2° En termes de médecine, augmentation périodique ou irrégulière d'une maladie en général. La pauvre Mme de Coulanges a une grosse fièvre avec des redoublements, sév. 313. Et le bonhomme enfin, à quatre-vingt-neuf ans, Malgré sa fièvre lente et ses redoublements... REGNARD, *Distrain*, II, 1. Comme un homme qui, ayant soutenu longtemps les atteintes d'une vive douleur, fait enfin connaître son mal par un cri qu'un redoublement aigu lui arrache, VOLT. *Zadig*, VIII. || Fig. Le repos et la nourriture ne sont-ils pas de faibles remèdes de la continuelle maladie qui nous travaille? et celle que nous appelons la dernière, qu'est-ce autre, à le bien entendre, qu'un redoublement et comme le dernier accès du mal que nous apportons en naissant? BOSS. *Mar-Thér.* Cette maladie [l'augmentation des troupes] à ses redoublements, et elle devient nécessairement contagieuse, MONTESQ. *Esp.* XIII, 47. Il est dans un état d'admiration continue avec des redoublements, BONNET, 6^e *lett. hist. nat.* || 3° En grammaire grecque, sanscrite, latine, gothique, reduplication de la syllabe radicale du verbe, plus ou moins affaiblie, qui sert à caractériser surtout des parfaits, et aussi des verbes intensifs et désidératifs, ou primitivement intensifs, *dadāmi*, *didōmi*. || 4° Terme de musique. Note qui, dans un accord, est doublée, répétée à une ou plusieurs octaves.

— HIST. XVI^e s. Redoublement, COTGRAVE.

— ETYM. *Redoubler*.

REDOUBLER (re-dou-blé), *v. a.* || 1° Répéter, renouveler avec une sorte d'augmentation. Tu trahis mes bienfaits, je les veux redoubler, CORN. *Cinna*, V, 3. Qu'on redouble demain les heureux sacrifices, ID. *ib.* Le lendemain qui était vendredi, j'allai chez elle [Mademoiselle, à qui le roi avait défendu de se marier à Lauzun], je la trouvai dans son lit elle redoubla ses cris en me voyant, elle m'appela, m'embrassa, et me mouilla toute de ses larmes, sév. 42. Il reprend sa première ardeur, et redouble le pas dans la carrière qui lui est marquée, BOURDAL. *Pensées*, t. II, p. 436. Le poison est tout prêt; la fameuse Locuste A redoublé pui moi ses soins officieux, RAC. *Brit.* IV, 4. Redoublez au Seigneur votre ardente prière, ID. *Ath.* V, 1. Mais enfin, lui disait-on, vos larmes ne la rendront pas à la vie: « Eh! c'est ce qui les redouble encore, » répondit-il, BARTHEL. *Anach.* ch. 8. || 2° Augmenter du double. ... Tout hors d'haleine, il [Curiaçe] prend pourtant sa place [de son frère], Et redouble bientôt la

victoire d'Horace, CORN. *Hor.* IV, 2. || 3° Augmenter beaucoup. Redoubler la dose d'un remède. Vous redoublez ma honte et ma confusion, CORN. *Hor.* IV, 2. Il [Mérion] en était estimé [pour son habileté à danser] non-seulement des Grecs, mais des Troyens, parce qu'il en avait meilleure grâce sous les armes et que cela redoublait son adresse et son agilité, D'ARLANC. *Lucien, De la danse.* Le vieux prince d'Orange disait que le moment où l'on reçoit les plus heureuses nouvelles, était le moment où il fallait redoubler son attention pour les petites, RETZ, *Mém.* liv. II, t. 1, p. 369, dans POUGENS. La rigueur des parents, la contrainte cruelle... Ne font que redoubler une amitié fidèle, MOL. *Pourceaugn.* 1, 2. La comparaison du flambeau qui redouble sa lumière en finissant, est juste pour lui [Séguier, chancelier], sév. 416. Adieu, ma chère enfant, ne redoublez point vos peines: redoublez seulement votre courage et vos bonnes résolutions, ID. 49 janv. 1689. Tout l'appareil de la mort ne fit que redoubler le zèle et la componction de Mme la Dauphine, FLÉCH. *Dauphine.* Et même en le voyant, le bruit de sa fierté A redoublé pour lui ma curiosité, RAC. *Phéd.* II, 1. Ces flambeaux allumés ont redoublé le jour, VOLT. *Alz.* II, 6. || 4° Terme d'escrime. Se dit de l'action de celui qui tire plusieurs coups de suite sans se relever. || 5° Remettre une doublure. Faites redoubler ma redingote dont la doublure est déchirée. || 6° V. n. Recevoir beaucoup d'augmentation. Suivez, suivez, seigneur, le ciel qui vous inspire: Votre gloire redouble à mépriser l'empire, CORN. *Cinna*, II, 1. Vous vous étiez donc réchauffé pour moi en me voyant, c'est un bon signe quand l'amitié redouble par la présence, sév. *d. Bussy*, 13 oct. 1677. Le courage de M. de Turenne sembla s'échauffer dans les guerres étrangères, et l'on vit redoubler sa valeur, FLÉCH. *Turenne.* Les cris ont redoublé, mon âme est interdite, VOLT. *Sémiram.* 1, 2. Je ne sais rien de si convaincant et de si touchant [que le mémoire de M. de Beaumont sur les Calas]; mon indignation contre l'arrêt de Toulouse en a redoublé, ID. *Lett. Beaumont*, 22 sept. 1762. Le sentiment de nos maux redouble par le souvenir de nos plaisirs, BERN. DE ST-PIERRE, *Paul et Virg.* || 7° Terme de médecine. Avoir un redoublement, en parlant d'une maladie. La fièvre lui redouble tous les jours, le soir. || 8° Apporter un effort considérable, avec un nom de personne pour sujet. Il faut essayer de découvrir le caractère des personnes qu'on ne connaît pas, et redoubler d'attention pour les pénétrer si l'on soupçonne que ce sont des hommes profonds, LE P. COURBEVILLE, dans DESFONTAINES. Je redoublai de politesse et de modestie avec mes compagnes, ce qui fit qu'à leur tour elles redoublèrent d'amitié pour moi, MARIU. *Marianne*, 5^e part. || Redoubler de soins, augmenter ses soins. || Redoubler de jambes, marcher plus vite. || 9° Se redoubler, *v. refl.* Recevoir beaucoup d'augmentation. Son orgueil se redouble étant en liberté, Et devient plus hardi d'agir en sûreté, CORN. *Place Roy.* V, 2. Mes soupirs se redoublent sans cesse, et mon cœur est accablé de douleur, SACT, *Bible, Jérémie, Lament.* 1, 22. L'horreur de ces lieux solitaires Par mon art va se redoubler, QUIN. *Arm.* III, 2. Son courroux se redouble... ID. *Isis*, V, 4. || 10° Se replier en replis venant les uns sur les autres. Le serpent se redoublait pour s'élaner.

— HIST. XVI^e s. En te voyant toute venue en ça, A redoubler leur joye commença, MAROT, II, 308. Les plaisirs mesmes... me redoublaient le regret de sa perte [de la Boétie], MONT. I, 219. On entendit les canonnades redoublées qui se tiroient dudit camp, LANOUE, 568. Quand les hommes sont picqués de la nécessité, leurs courages se redoublent, ID. 613. L'escuyer redouloit [repliquait]; c'est toi qui l'a flatté en cette opinion, D'AV. *Fœn.* III, 49. Il luy faulsa sa cuirace, et le porta par terre, non encore mort pourtant, mais il redoubla soudain deux ou trois coups, dont il l'acheva de tuer, AMYOT, *Marcel.* 8. Ce cry fut d'une part et d'autre redoublé par plusieurs fois, ID. *Marius*, 34. En attirant la pierre au col de la vessie, l'intestin se replie et redouble, PARÉ, XV, 44. C'est un passe temps que de veoir ung lievre doubler et redoubler, PALSGR. p. 682.

— ETYM. *Re...*, et *doubler*; wallon, *ridoblé*; bourg, *redoblé*.

REDOUL (re-doul), *s. m.* Voy. ROUDOU.

REDOUTABLE (re-dou-ta-ble), *adj.* Qui est à redouter. Dès sa première campagne, le duc d'Enghien passa pour un capitaine également redoutable dans les sièges et dans les batailles, BOSS. *Louis de Bourbon.* Cet homme [Retz] si fidèle aux particuliers, si redoutable à l'Etat, ID. *le Tellier.* Les rois d'Assyrie

après avoir été courbé, penché, baissé. Sa tête se redressa. Antoine me saluait toujours très-honnêtement quand personne ne le voyait; mais, comme il était fort bas à la cour et fort timide, il se redressait en public. *RETZ, Mém. t. iv, liv. v, p. 64*, dans *POTRENS*. Les corps durs qui font ressort, se redressent lorsqu'on les a courbés, *MAR. EBR. Rech. lois des mour.* part. 2. En général, il faut se redresser pour être grand; il n'y a qu'à rester comme on est pour être petit, *MARIVALX, Marianne*, 3^e part. Faites travailler vos soldats à la perfection des chemins... le soldat se courbe en remuant la terre; mais il se redresse en marchant à l'ennemi, *VOLT. Pol. et lég. Instr. pour le prince de ****, 6. || Redressez-vous, se dit à une jeune fille pour l'avertir de se tenir droite. || Familièrement. Elle se redresse, elle commence à se redresser, se dit d'une femme, d'une fille qui veut attirer les regards sur elle. Je me redressais, car c'est par où commence une vanité novice, *MARIV. Marianne*, part. 1. || Fig. Il se redresse, il témoigne par son attitude quelque satisfaction d'amour-propre. Voilà Mlle Rose et sa gouvernante; car me la demoiselle est modeste et jolie! comme sa bonne a l'air d'une brave fille! alors je me redressais, j'en étais toute fière, *A. DUVAL, Jeun. de Richel.* 1, 2. || Fig. Se redresser, prendre un ton, un air de supériorité. Quand j'aurai tort, dites-moi mes vérités franchement et durement; mais ne vous redressez pas, je vous en conjure; car cela finirait mal, *J. J. ROUSS. Lett. à Moutou*, 26 fév. 1763. || Fig. Se redresser, commencer à se redresser, se dit de tous ceux qui paraissent enorgueillis de quelque nouvel avantage. || 11^e Se remettre debout. Tombé, il essayait de se redresser. || Fig. Quand mon heur abattu pourrait se redresser... *MALIB. vi, 11*. || 12^e Fig. Se corriger. On l'avait trompé [M. de Montausier], et on avait corrompu son langage; on s'est redressé, et lui aussi; il l'avoue; c'est une sincérité et une honnêteté de l'ancienne chevalerie, *SEV. 4 août 1677*. Ce qui montre que, se redressant d'un côté, il [Grotius] retombait de l'autre dans les plus grossières erreurs, comme un homme qui... n'avait point de principe fixe, *BOSS. 2^e instr. sur les passages, Dissert. sur Grotius*, 6. Un ecclésiastique à qui vous conseillerez de se retirer durant quelque temps dans un séminaire, pour se recueillir et se redresser contre ses dissipations, *IN. ÉLÈV. sur myst.* xviii, 3. Après m'être condamné, je me redresse et me corrige, *FÉN. Dial. des morts anc.* 17. — HIST. XI^e s. Du faldestad il se redreice en piez, *Ch. de Rol.* xcvi. || XII^e s. Helies apelad tut le pople, et redrescad le altel nostre Seignur, *ROIS*, p. 317. || XIII^e s. Plaise toi que tu nos faces redrecier du torment où nos sommes par nos pechiez, *Psautier*, f^o 71. As piez li chiet [tombe] à oroisin, Et l'ermitte l'a redrecié, Puis li dist... *REN.* 13095 De loing le vilain [il] espia, Qui delez son plessié estoit, Et une viez soif [haie] redreçoit, *ib.* 16416. Hé! Diex, com grant damage quant l'esteut treshuschier; Ainçois li frans hom se peüst redrecier, Ou de Turs entour lui assés plus d'un milier, *Ch. d'Ant.* vii, 91. Si que, s'il a aucun lai [la] ue] qui mescroie en le [la] foy, il soit radreciés à le [la] vraie foy par l'enseignement, *HEAUM.* xi, 2. || XV^e s. Et aussi les ungs radressent les autres, *COMM.* ii, 2 || XVI^e s. Nous devons redresser en la voye son bouef et son asne, quand ils seront esgarez, *CALV. Instit.* 315. Et quelle sorte de philosophie est-ce la leur, de vouloir redresser les choses tortues par ce qui est encores plus tortu? *LANOUE*, 509. Les guides reconurent qu'ils s'estoyent escartez du chemin, et, en pensant se redresser, ils se fourvoyerent davantage, *IN.* 568. Redresser la pratique d'une chose [la remettre en vigueur], *IN.* 146. L'empereur, ayant veu que le roy au partir de Dinan faisoit mine d'assiéger Namur, redressa son armée, *D'AUB. Hist.* 1, 21. Il redressa la discipline de la chose publique romaine, *AMYOT, Caton*, 38. Cæsar, par ceste humanité d'avoir fait redresser les statues de Pompeius, avoit assuré les siennes, *IN. Cic.* 51. Il avoit à manier et redresser un peuple... *IN. Cte. et Dém.* 3. Ordonner à l'ame... de se rallier à luy [le corps]... le conseiller, le redresser... *MONT.* iii, 40. — ETYM. *Re...*, et *dresser*; bourguig. *redreussai*; picard, *eurdrecher*; wallon, *ridressi*, *radressi*; provenç. *redressar*; ital. *ridrizzare*.

REDRESSEUR (re-dré-seur), s. m. || 1^o Redresseur de torts, chevalier qui se faisait le vengeur des injustices nu de la violence, et le défenseur des opprimés. || Familièrement et ironiquement. Celui qui veut réformer ou corriger les autres, qui se mêle d'empêcher ou de punir les méfaits, les injustices du monde. Ferons-nous d'Emile un redres-

seur de torts? *J. J. ROUSS. Ém.* iv. Me voilà déjà redresseur de torts, *IN. Conf.* 1. || 2^o On a jadis nommé redresseurs les filous et tous ceux qui employaient leur industrie à tromper pour vivre et faire figure aux dépens d'autrui. || 3^o Outil pour redresser les piles de formes dans une raffinerie de sucre. || 4^o Terme de chirurgie. Redresseur utérin, instrument destiné à redresser l'utérus.

— ETYM. *Redresser*.
 † **REDRESSOIR** (re-dré-soir), s. m. Outil du potier d'étain pour redresser les fosses des pots.
 † **REDRUGE** (re-dru-je), s. m. Terme rural. Nouvelles pou-ses des pois, des fèves et de la vigne, qui ont repoussé après qu'elles ont été pincées.
 — ETYM. *Re...*, et un radical *druge*, qui paraît être de même origine que *drageon* (voy. ce mot).
 † **REDRUGER** (re-dru-jé). Le *g* prend un *e* devant *a* et *o*, *v. a.* Retrancher les redruges.
REDŪ, **ŪE** (re-du, due), *part. passé* du redevoir. Une somme redue. || S. m. Ce qui reste dû après compte fait. Le redū monte à tant.
 † **RÉDUCTEUR** (ré-du-kteur), s. m. || 1^o Celui qui réduit. || 2^o *Adj.* En chimie, réducteur, réductrice, qui a la propriété de désoxyder. Agents réducteurs. — HIST. XVI^e s. Que les assistants se taisent et escoutent le reducteur [renoueur], *PARÉ*, xiii, 4. — ETYM. Lat. *reductorum*, de *reducere*, ramener (voy. *RÉDUIRE*).

† **RÉDUCTIBILITÉ** (ré-du-kti-bi-li-té), s. f. Qualité, état de ce qui est réductible.
RÉDUCTIBLE (ré-du-kti-bl'), *adj.* || 1^o Qui peut être réduit, diminué. Toutes donations faites aux époux par leur contrat de mariage seront, lors de l'ouverture de la succession du donateur, réductibles à la portion dont la loi lui permettait de disposer, *Code Nap.* art. 1090. || 2^o Qui peut être ramené à, mis sous la forme de. Un trapèze est réductible à un parallélogramme. Le beau naît de la variété réductible à l'unité, *VAUVEN. Esp. hum.* 46. Il ne s'agit pas toujours de s'assujétir à la forme du syllogisme; mais il faut que tout raisonnement soit réductible à cette forme, *DIDER. Opin. des anc. philos. (Leibnizianisme)*. Les forces parallèles pouvant être supposées se réunir à une distance infinie, elles sont réductibles à une résultante égale à leur somme et qui leur est parallèle, *LAPLACE, Expos.* iii, 3. Les phénomènes de polarisation produits par le mica, la chaux sulfatée, le cristal de roche, sont réellement réductibles à des forces attractives et répulsives, émanées de leurs axes, *BIOT, Instit. Mém. scienc.* 1812, 1^{er} sem. p. 370. || 3^o Terme de mathématique. Qui peut être abaissé de degré. Une nouvelle méthode pour la résolution des équations réductibles du troisième et du quatrième degré, de la quadrature du cercle infiniment approchée, de la cubature de certaines portions sphériques, *PONTEN. Lagry*. || 4^o Terme de chirurgie. Qui peut être réduit, ramené à sa place. Fracture réductible. Une hernie qui n'est pas réductible. Une luxation facilement réductible. || 5^o Terme de chimie. Se dit d'un oxyde qui peut être désoxygéné par la chaleur et les agents désoxydants. || Autrefois, susceptible d'être réduit en chaux. La pierre gypseuse est bien plus aisément réductible que ne l'est la pierre de corne, qui souffre, sans se calciner, le feu nécessaire pour la fondre, *BUFF. Mém.* t. iii, p. 103.

— HIST. XVI^e s. Le prix de la tente constituée estoit au denier douze, par l'ordonnance du roi Charles VII de l'an 1444, réductible et rachetable à ce prix s'il n'apparoissoit du contraire, *LOVSEL*, 508. Toute rente constituée en grain ou autre espèce est réductible à argent, *IN.* 510.

— ETYM. Lat. *reductum*, supin de *reducere* (voy. *RÉDUIRE*). *Paré*, v, 1, a dit *reduisible*.

RÉDUCTIF, **IVE** (ré-du-ktif, ti-v'), *adj.* Terme didactique. Qui a la faculté de réduire. Procédés réductifs. La chimie a des sels réductifs.

— HIST. XIV^e s. Médecine reductive de santé doit estre plus fort ou tieble selonc la cause de la maladie, *N. DE MONOEVILLE*, f^o 73, verso.

— ETYM. Lat. *reductum*, supin de *reducere* (voy. *RÉDUIRE*).

RÉDUCTION (ré-du-ksion; en vers, de quatre syllabes), s. f. || 1^o Proprement, action de réduire. || 2^o Terme de chirurgie. Opération chirurgicale qui a pour but de ramener, de remettre à leur place les os luxés ou fracturés, ou les parties molles quelconques qui ont formé hernie. La réduction d'une fracture, d'une luxation, d'une hernie. || 3^o Terme de chimie. Opération qui a pour but de ramener à l'état métallique les composés où le métal est combiné soit avec l'oxygène, soit avec le soufre, etc. La réduction s'emploie pour faire reparaître les oxydes

des métaux sous la forme métallique; on la nomme aussi révivification; c'est une véritable désoxydation, *FOUACROV, Conn. chim.* t. 1, p. 95. || 4^o Terme de géométrie. Action de ramener une figure à une autre semblable, mais plus petite. Échelle de réduction. || Opération par laquelle on divise une figure plane en plusieurs parties. Réduction d'un polygone en triangles. || Opération par laquelle on change une figure ou un polyèdre en un autre équivalent. La réduction d'un polygone en un parallélogramme. || 5^o Terme de peinture. Copie d'un objet dans une grandeur moindre que l'original. || Carreaux de réduction, carreaux que l'on trace sur un modèle, pour le copier en le réduisant, ou sur un transparent, à travers lequel on regarde ce modèle. || On dit de même: faire la réduction d'un plan. || 6^o Terme de musique. Faire la réduction d'une partition, mettre les parties des divers instruments en une seule pour piano ou pour piano et chant, ou pour chant et quatuor, etc. || Terme de plain-chant. Suite de notes qui descendent diatoniquement. || 7^o Opération par laquelle on trouve le rapport entre les différents nombres, les différentes mesures, les différentes monnaies, etc. Faire la réduction des deniers en sous, des sous en livres, des fractions en entiers, etc. La réduction des francs en livres et des livres en francs. || Terme d'arithmétique et d'algèbre. Conversion d'une quantité en une autre équivalente, mais plus simple. || La réduction de fractions au même dénominateur, opération par laquelle on ramène plusieurs fractions à un même dénominateur; ce qui permet de les additionner, de les soustraire. || 8^o Terme d'astronomie. Action de corriger une observation des effets de la réfraction, de la parallaxe, de la précession, etc. || Terme de marine. Quartier de réduction, instrument qui sert à résoudre plusieurs problèmes de pilotage, par les angles semblables. || Réduction d'une route, recherche de la différence en latitude et longitude donnée par une route cinglée. || Se dit aussi de l'action de déduire une route unique de deux ou plusieurs routes partielles. || Se dit enfin de l'action de déterminer la forme de tous les couples à l'aide de celle des couples extrêmes et du maître couple. || 9^o Terme de logique. Réduction à l'impossible, à l'absurde, démonstration qui consiste à faire voir que le contraire d'une proposition serait impossible ou absurde. || 10^o Action de diminuer (signification qui est provenue des opérations de géométrie, de peinture par lesquelles on change une figure en une figure semblable, mais moindre). Réduction des dépenses. Sa fortune a subi une grande réduction. La réduction d'un liquide par l'évaporation. La réduction [de la valeur du denier romain] était bien considérable, puisque la république gagna cinq sixièmes sur toute la monnaie de cuivre, *MONTESQ. Espr. des Loix*, xxii, 12. La réduction des espèces [d'animaux] suppose beaucoup de connaissances, de réflexions et de comparaisons, au lieu qu'il n'y a rien de si aisé que d'en augmenter la quantité, *BUFF. Ois.* t. 1, p. 100. || Terme de jurisprudence. La réduction d'un legs, la diminution d'un legs plus fort que la loi ne permet de le faire. || On dit de même: la réduction d'une donation. || La réduction d'une rente, diminution d'une rente qu'on met à un taux plus bas. || Réduction de la rente, opération financière par laquelle l'État offre à certains de ses créanciers un intérêt moindre ou le remboursement. La réduction du 5 p. 0/0 en 4 1/2 et en 3 p. 0/0. || 11^o Gène où l'on tombe d'un état meilleur; sens qui a vieilli. Il se voit dans une étrange réduction, après avoir été dans la prospérité, *ARCELLET*. || 12^o Exténuation. Les Hollandais eurent l'impudence de faire sentir à M. d'Harlay, dont la majeure et la pâleur étaient extraordinaires, qu'ils le prenaient pour un échantillon de la réduction où se trouvait la France, *ST-SIM.* 27, 50. || 13^o Action de subjuguier; sens qui vient de ce que réduction s'est dit de l'action de ramener sous l'autorité ce qui s'y était soustrait. La réduction des rebelles. Il [le prince d'Orange] s'était excusé du peu de secours qu'ils [ses alliés] avaient reçu de lui, sur la nécessité où il s'était vu d'employer à la réduction de l'Irlande la meilleure partie de ses forces, *BAC. Siège de Namur*. La réduction du royaume de Macédoine en province de l'empire romain, *ROLLIN, Hist. anc.* xxv, ch. ii, 1, 2. C'est de l'année 1392 qu'on peut compter la réduction entière de la Bulgarie sous la domination ottomane, *SILV. DE SACT, Inst. Mém. inser. et bell. letr.* t. vii, p. 316. || 14^o Il se disait autrefois, dans les Indes occidentales, des peuples gouvernés par les jésuites. Les réductions du Paraguay. À mesure que les Églises indiennes s'élevèrent, elles furent comprises sous le nom général de réduction. *CHATEAUBR. Génie*, iv, iv, 5.

— HIST. XIV^e s. Le certain de la bonne réduction [d'une luvation], LANFRANC, f^o 108. || XV^e s. Laquelle avoit conduit ceste réduction [de la Normandie à l'autorité du duc de Berry], COMM. 1, 43. || XVI^e s. Là après plusieurs escarmouches, toutes avantageuses pour Montbrun, il fallut encores parlementer et conclure à la réduction [reddition] des prisenniers d'une part et d'autre, D'AUB. Hist. 1, 99. La refformation de l'ordre ecclesiastique, réduction de vos officiers, in. *ib.* 11, 256. Et fut reduite la place en l'obeissance du roy... pour leur annoncer le premier ceste heureuse réduction... CARL. IX, 29. Lors que par la force des mains on ne peut assez suffisamment tirer les membres pour faire la réduction, PARRÉ, *Introd.* 27.

— ETYM. Provenç. *reductio*; espagn. *reduccion*; ital. *riduzione*; du lat. *reductionem*, de *reducere* (voy. RÉDUIRE).

RÉDUIRE (ré-dui-r'), je réduis, tu réduis, il réduit, nous réduisons, vous réduisez, ils réduisent; je réduisis; je réduirai; je réduirais; réduis, réduisons, réduisez; que je réduise, que nous réduisions; que je réduisisse; réduisant; réduit, v. a. || 1^o Prèment, ramener, sens qui n'est plus usité. || 2^o Terme de chirurgie. Ramener à leur place les os luxés ou fracturés, faire rentrer les intestins déplacés. Les appareils étant préparés, je réduisis l'avant-bras sans trop de difficulté, SAGATIER, *Inst. Mém. scienc.* 1, 1, p. 181. || 3^o Terme de chimie. Séparer d'une terre, d'un oxyde, le métal qu'ils renferment. Autant la chaux de plomb est facile à réduire, autant la chaux ou les fleurs de zinc sont de difficile réduction, BUFF. *Min.* t. v, p. 415. Ces mines, quoique si riches, sont néanmoins pyriteuses, et il faut leur faire subir douze ou quatorze fois l'action du feu avant de les réduire en métal, in. *ib.* t. v, p. 129. On peut Panalyser [l'oxyde de palladium] en le réduisant par le mercure, THIENARD, *Traité de chim.* t. II, p. 111. || Réduire l'acier, le ramener à l'état de fer. || 4^o Terme de géométrie. Réduire une figure, la changer en une autre semblable, mais plus petite. La côte des Tschuschis et du Kamtschatka, ainsi que les îles Aleutes, ont été réduites sur la grande carte de l'empire de Russie publiée en 1777, BUFF. *Expl. cart. géogr. Eur.* t. XIII, p. 364. || Réduire en petit un plan, une carte, un dessin, un tableau, ou, simplement, réduire un plan, un dessin, etc. les copier, les mettre en petit avec les mêmes proportions. || Réduire une figure en différentes parties, la diviser en différentes parties. Réduire un polygone en triangles. || Réduire une figure en une autre équivalente. On peut réduire tout polygone en triangle, et réduire le triangle en carré. || 5^o Terme d'arithmétique. Réduire une fraction à sa plus simple expression, trouver une fraction équivalente à la première, mais dont les termes soient aussi simples qu'il est possible. || Réduire les francs en centimes, les degrés en lieues, etc. évaluer ces monnaies ou ces mesures les unes par rapport aux autres. || 6^o Terme de logique. Réduire une proposition à sa plus simple expression, l'exprimer en des termes qui la dégagent de tout ce qui est accessoire ou indifférent. || 7^o Terme de musique. Arranger une composition à un ou plusieurs instruments, pour un ou plusieurs instruments de nature différente. || Se dit particulièrement de la réduction d'une partition pour le piano, ou d'un morceau à plusieurs voix pour une seule voix. || 8^o Terme de beaux-arts. Copier en petit un dessin, un tableau, une statue. On dit quelquefois réduire en grand pour copier suivant des dimensions plus grandes. || 9^o Changer la figure ou l'état d'un corps. On a réduit le blé en farine. M. Gellert assure que cet acide, aidé d'une chaleur longtemps continuée, réduit en bouillie les bois les plus durs, ainsi que les cornes et les os des animaux, BUFF. *Min.* t. III, p. 321. || Réduire un corps en poudre, le pulvériser. || Par extension, réduire en poudre, détruire entièrement. Comme vous avez violé mon sanctuaire par tous vos crimes et par toutes vos abominations, je vous réduirai aussi en poudre, SAGI, *Bible, Ezéchiel*, ch. v, v. 11. Dieu qui foudroie toutes nos grandeurs jusqu'à les réduire en poudre, BOSS. *Duch. d'Orl.* Sur ce trône sacré, qu'environne la foudre, J'ai cru vous voir tout prêt à me réduire en poudre, BAC. *Esth.* III, 7. || Fig. et par exagération. Réduire quelqu'un en poudre, remporter sur lui un très-grand avantage, le réfuter victorieusement. || Réduire en poudre un écrit, un raisonnement, le réfuter complètement. || Réduire en cendres, consumer entièrement. Ce précieux monument des deux plus grands peintres qui furent jamais, fut réduit en cendres au premier embrasement de la maison d'Auguste, ROLLIN, *Hist. anc.*

t. XI, 4^o part. p. 470. Bellone va réduire en cendres Les courtines de Philisbourg Par cinquante mille Alexandres Payés à quatre sous par jour, VOLT. *Ép.* 36. || 10^o Renfermer dans, borner à. ...Ma flamme contrainte De réduire ses feux dans une amitié sainte, CORN. *Mél.* v, 6. J'admira la vertu qui réduisait en vous Vos plus chers intérêts à ceux de votre époux, in. *Hor.* 1, 1. Je sais la réduire [ma tendresse pour vous] à la droite raison, quoi qu'il m'en coûte, sév. d. *Mme de Grignan*, 15 janv. 1674. Je m'amuserais au plaisir de vous entendre conter le combat du petit garçon, que vous réduisez en quatre lignes le plus plaisamment du monde, in. 2 févr. 1680. Le chevalier [de Grignan], rhumatisé depuis deux mois, a fait une presse sur les logements, qui l'a réduite [Mme de Grignan] dans son cabinet et son marl dans sa chambre; je ne sais comment tout cela s'accommode, in. à *Guitout*, 26 janvier 1683. C'est l'effet d'un art consommé de réduire en petit tout un grand ouvrage, BOSS. *Duch. d'Orl.* Ce sont là les deux principales actions que son histoire nous marque et à quoi je réduis toute la sainteté de son ministère, BOCCAL. *Panég.* t. 1, p. 31. Elle réduisit toute sa perfection au seul point de l'obéissance, FLÉCH. *Dauphine*. Louis XII eût pu employer cet argent [donné à Maximilien] à s'établir en Italie; il s'en retourna en France, après avoir réduit Venise presque dans ses seules lagunes, VOLT. *Ann. emp. Maximilien*, 1509. Vous n'auriez pas été tenté de réduire les beaux-arts à un même principe, s'ils ne vous étaient pas tous à peu près également connus, DIDER. *Lett. sur les sourds et muets*. || Réduire une personne à sa plus simple valeur, dire au juste ce qu'elle vaut. Venger le Tasse des mépris de Boileau, apprécier Boileau lui-même et le réduire à sa juste valeur, MARMONTEL, *Mém.* VII. || Réduire son avis, réduire en peu de mots son opinion, mettre en peu de paroles ce qu'on pense, ce qu'on a à dire. On se sert présentement plutôt de résumer. || Corneille a dit: réduire toutes ses voix en une, les faire porter sur une seule personne. Il [le sénat] a réduit soudain toutes ses voix en une, COAN. *Pulch.* II, 1. || 11^o Arranger d'une certaine manière, dans un certain ordre. Réduire en art, en méthode. Et pour la fin, je l'ai réduite en sorte que tous mes personnages y agissent avec générosité, COAN. *Nicom. Au lecteur*. De six pièces de théâtre qui me sont échappées, en ayant réduit trois dans la contrainte qu'elle [la règle des vingt-quatre heures] nous a prescrite, in. *la Veuve, au lecteur*. De quelque main que parte cette comédie, il est constant qu'elle est très-ingénieuse, et je n'ai rien vu dans cette langue [espagnole] qui m'ait satisfait davantage; j'ai tâché de la réduire à notre usage et dans nos règles, in. *Menteur, Examen*. Etudier la philosophie, non pour découvrir les vérités qu'elle enseigne, afin d'en raisonner comme font la plupart des hommes, mais pour la réduire en pratique, FÉN. *Dial. des morts anc. Dial.* 31. Ce pays-ci, où l'on aime à soutenir des opinions extraordinaires et à réduire tout en paradoxe, MONTESQ. *Lett. pers.* 38. || 12^o Il signifie quelquefois organiser, régler d'une autre manière. Réduire un État en province, un royaume en république. || 13^o Réduire à l'effet, en effet, exécuter, réaliser. Donne-moi le moyen, après un tel bienfait, De réduire pour toi ma parole en effet, CORN. *la Veuve*, v. 2. Ainsi qui sait aimer se rend de tout capable, Il réduit à l'effet ce qui semble incroyable, in. *Imit.* III, 5. || 14^o Diminuer, faire diminuer, par comparaison avec les réductions en petit des plans, des figures, des dessins. Réduire les dimensions d'un objet. Les événements ont réduit sa fortune. Il réduira le nombre de ses domestiques. Un feu vif est nécessaire pour réduire ce strop. On réduisit les rations de la garnison, à qui les vivres manquaient. || Fig. et familièrement. Réduire quelqu'un au petit pied, le mettre dans un état fort inférieur à celui où il était. || 15^o Réduire en, amoindrir aux proportions de. Pour le temps, il m'a fallu réduire en soulèvement tumultuaire une guerre qui n'a pu durer guère moins d'un an, CORN. *Pomp. Examen*. || Réduire en, faire descendre, rabaisser à. Hélas! si ces honneurs dont vous comble la reine Réduisent mon espoir en une attente vaine, CORN. *D. Sanche*, II, 4. Dis tout, Araspé, dis que le nom de sujet Réduit toute leur gloire en un rang trop abject, COAN. *Nicom.* II, 1. || 16^o Amener à un certain état, à une certaine situation. Cette femme affligée d'une longue infirmité qui l'avoit réduite dans une extrême langueur, BOURDAL. *Serm. pour le 23^e dm. de la Pent. Désir et dégoût de la sainte comm.* La ville était réduite dans une grande misère à cause de

la disette des vivres, FÉNEL. *Vies des anc. phil. Bias*. À l'égard des plébéiens qui, par leur débauche ou leur paresse, étaient tombés dans l'indigence, ils les réduisaient dans une classe inférieure, VERROT, *Révol. rom.* VI. Il était bien résolu de ne point quitter l'Asie, qu'il n'eût réduit son ennemi, par la force des armes ou par un traité, dans les anciennes bornes de ses États, in. *ib.* x. La langue franque, si commune dans les échelles du Levant, est réduite dans cette indigence, VOLT. *Mœurs, Introd. Sauvages*. || 17^o Amener à, induire à. Le trône à des splendeurs dont les yeux éblouis Peuvent réduire une âme à l'oubli du pays, COAN. *Toison d'or*, I, 2. Le reine d'Arménie... Pour se laisser réduire à l'hymen d'un sujet, in. *Nicom.* I, 1. Enfin avec douceur tâchez de la réduire à venir dans le camp, à s'y laisser conduire, in. *Sophon.* v, 6. Il ne voulait pas assujettir le monde à ses opinions, mais le réduire à la vérité qu'il connaissait, FLÉCH. *Duc de Mont.* || 18^o Contraindre. Si je réduis Pompée à chasser Emilie... COAN. *Sertor.* I, 3. Ô complaisance maudite, à quoi me réduis-tu! MOL. *Festin*, IV, 7. Voilà où vous réduit son importunité, sév. 4. Il [Pépin] passa les Alpes... et réduisit Astolphe, roi des Lombards, à une paix équitable, BOSS. *Hist.* I, 11. Les ennemis qu'il avait réduits à une suite hunteuse, FLÉCH. *Turenne*. Ô dieux, où me réduisez-vous? QUIN. *Isis*, III, 8. En êtes-vous réduit à cette extrémité? BAC. *Mithr.* III, 1. Gardez-vous de réduire un peuple furieux, Seigneur, à prononcer entre vous et les dieux, in. *Iphig.* I, 3. Le grand Pompée avait vaincu Tigrane; il venait de réduire Mithridate à se donner la mort, VOLT. *Phil. Bible expl. Machabées*. || Cette maladie l'a réduit à ne vivre que de lait, de bouillons, et, simplement, il est réduit au lait, aux bouillons. Maxime [estimer par le seul mérite]... utile aux faibles, aux vertueux, ...pernicieuse pour les grands, ...qui ferait tomber leur morgue avec une partie de leur autorité, et les réduirait presque à leurs extrémités et à leurs équipages, LA BRUY. II. || Réduire quelqu'un au silence, l'obliger, le forcer à se taire. Ce que vous dites là me réduit au silence. || Réduire quelqu'un à la plus triste extrémité, à la dernière extrémité, être cause qu'il tombe dans l'état le plus fâcheux. || On dit dans la même acception: réduire quelqu'un à la mendicité, à l'aumône, à la besace, à l'hôpital, à désespoir. Un homme qui me réduit à l'hôpital, un débauché, un traître qui mange tout ce que j'ai! MOL. *Méd. lui*, I, 1. || On a dit réduire de avec un infinitif, au lieu de réduire à, qui est plus usité. La crainte en moi fait l'office du rôle, brule mes sentiments, et me réduit d'applaudir bien souvent à ce que mon âme déteste, MOL. *Festin*, I, 4. Voilà ce que vous me réduisez de souhaiter avec votre chienne de Provence, sév. 16 août 1677. || 19^o Subjuguer, soumettre. Quels mutins sous mes loix se laisseront réduire, Si les miens [parents] les premiers tâchent de les détruire? ROTR. *Autig.* v, 4. Dans le premier mouvement de colère, on conclut à faire mourir sans distinction tous les habitants, et à réduire les femmes et les enfants en servitude, ROLLIN, *Hist. anc. Eur.* t. III, p. 641, dans POUGENS. Vous sentez assez que c'est réduire les Grecs dans une véritable servitude, que de les faire dépendre d'un seul peuple, ROLLIN, *Hist. anc. Eur.* t. IX, p. 33, dans POUGENS. Les villes qui appartenaient aux Mityléniens sur la côte d'Asie furent réduites à l'obéissance d'Athènes, in. *ib.* t. III, p. 545. Ce fut lui [Scévole de Sainte-Marthe] qui réduisit Poitiers sous l'obéissance de Henri IV, VOLT. *Louis XIV, Écriv. Sainte-Marthe*. || On dit simplement, dans le même sens, réduire une place, réduire des rebelles. Pépin, roi de France, passe les monts, et réduit les Lombards, BOSS. *Hist.* III, 7. Désespérant de réduire Babylone par famine, in. *ib.* III, 4. Louis XIII, n'ayant pas cette force d'esprit de son père qui retenait les protestants dans le devoir, crut ne pouvoir les réduire que par la force des armées, VOLT. *Mœurs*, 175. || Réduire à son devoir, réduire à la raison, ou, simplement, réduire, ramener par force ou par autorité à la raison, à l'obéissance, au devoir. Vous me direz que, dans une maison, on a bien de la peine à réduire des esprits difficiles et portés au libertinage, BOURDAL. *Dim.* t. II, p. 41. *Soin des domestiques*. Non, il est question de réduire un mari à chasser un valet dans la maison chéri... BOIL. *Sat.* x. Malherbe... réduisit la muse aux règles du devoir, in. *Art p.* 1. Il n'est pas donné à tous de monter en chaire... mais qui n'a pas quelquefois sous sa main un libertin à réduire et à ramener par de douces et insinuant conversations à la docilité? LA BRUY. XVI. Lissette: Je veux vous aider aussi à la quereller, moi, et je vous réponds quasi

de la réduire, DANCOURT, *Bourg. à la mode*, II, 9. || Réduire un cheval, le dompter. C'est un cheval aussi bon qu'il est beau... À vrai dire, j'ai trouvé le moyen, moi seul, de le réduire, MOL. *Fâch.* II, 7. || 20° Se réduire, v. refl. Se ramener soi-même. Plus puissant et mieux établi que jamais, il [Sylla] se réduisit de lui-même à la vie privée, mais après avoir fait voir que le peuple romain pouvait souffrir un maître, BOSS. *Hist.* III, 7. Il s'était lui-même réduit à une espèce d'oisiveté, in. *le Tellier*. || Se borner à, se contenter de. Ils [les Pomponne disgraciés] vont se réduire tristement à Paris, à Pomponne, sév. 386. Il faut... se réduire à vous souhaiter toute sorte de bonheur, in. 4^{er} mai 1691. Qu'il est difficile de se réduire à la solitude, lorsqu'on a vécu longtemps dans la cour des rois! FLÉCH. *Duch. de Mont.* Simples gens qui n'avaient que la foi et les œuvres, et qui se réduisaient à croire et à bien vivre, LA BRUY. X II. || Se réduire à, descendre jusqu'à. On s'étonne de voir qu'un homme tel qu'Othon, Othon, dont les hauts faits soutiennent le grand nom, Daigne d'un Vinius se réduire à la fille, CORN. *Othon*, I, 1. || Se soumettre à. Et ne faut-il pas bien que Monsieur contredise? À la commune voix veut-on qu'il se réduise? MOL. *Mis.* II, 5. Ce sera pour moi une loi et une décision où je me réduirai avec plaisir, sév. 17 juill. 1693. || [Pythagore] exigeait qu'ils [ses disciples] se réduisissent à une pauvreté spontanée, MONTESQ. *Opin. des anc. phil. Pythagorisme*. || 21° Changer d'état, de figure, en parlant d'un corps. Les corps qu'on trouve à l'Empé, se réduisent en poudre quand on les touche. Chimiquement, l'eau se réduit en oxygène et hydrogène. || Fig. Toutes les objections qui se réduisent en poussière devant vos vérités sublimes, VOLT. *Quest. mir. Conclusion*. || 22° Aboutir, arriver à. C'est à quoi se réduit tout ce raisonnement, CORN. *Sertor.* II, 2. Ce sacrifice de vos corps dont il est aujourd'hui question, se réduit dans la pratique à les maintenir dans une pureté convenable, BOURDAL. *Panég.* t. I, p. 39. La conversation du premier, bien appréciée, se réduisait à ceci: ce que j'ai dit est vrai, parce que je l'ai dit, MONTESQ. *Lett. pers.* 144. Tout se réduit à concilier le gouvernement politique et civil avec le gouvernement domestique, in. *Espr.* V, 14. Toute leur sagesse se réduisait à quelques sentences que l'expérience journalière leur avait dictées, DIDER. *Opin. des anc. phil. (socratique philos.)* || Se réduire en acte, aboutir à un acte. Il ne suffit pas d'avoir un amour habituel pour un père, pour une mère, pour une épouse, pour un ami, pour un bienfaiteur; il faut que l'habitude se réduise en acte, BOSS. *Ét. d'orais.* I, 18. || 23° Être réduit, diminué. Ce sirop se réduira à moitié. Ce morceau de bois s'est réduit [par le dessèchement] aux deux tiers environ de sa pesanteur, BUFF. *Expér. sur les végét.* 2^e mém. || 24° Être dompté, subjugué. L'orgueil ne se réduit pas facilement.

— HIST. XIV^e s. Il se arrête et cesse bien inquisition, quand il a ramené et réduit le commencement de son inquisition jusques à soy meisme, GRESME, *Eth.* 60. En justice l'en regarde premièrement à la dignité et valeur des choses, et secunde-ment l'en regarde à les réduire et ramener à quantité ou proportion due, in. *ib.* 241. || XV^e s. Le comte de Saint Pol, qui pour lors s'estoit réduit au roy, COMM. II, 2. Qu'ils taschassent à réduire ce peuple en bonne paix, in. *ib.* s. || XVI^e s. À son seul commandement il lui estoit facile [à Dieu] de réduire en vie des ossemens dispersés çà et là, CALV. *Inst.* 338. Quand les hommes, l'ayant mespris [Dieu] pour s'essayer en leurs cupiditez, commencement de se réduire à sa parole... in. *ib.* 463. Et voulentiers fust retourné à Paris pour faire sa paix avecques la dame; mais Epistemon lui reduyct à memoire le departement de Eneas d'avecques Dido, RAB. *Pant.* II, 24. Le sommaire de sa proposition je reduyz en troys motz, in. *ib.* 4, *prol.* Il inventa moulins à caue, à vent, à braz, pour grain mouldre et réduire en farine, in. *ib.* IV, 61. Leur ville reduicte à l'extremité par les Romains, MONT. II, 32. Il assembla en une cité, et réduisit en un corps de ville les habitans de toute la province de l'Attique, AMYOT, *Thésée*, 28. Ses malvueillans luy reprochoient qu'il avoit osté au peuple d'Athènes la pique et le pavois, pour le réduire au banc et à la rame, in. *Thém.* 7. Ceste somme reduicte à la monnoye grecoque... in. *Tab.* 10. Réduire fractures et luxations, PARÉ, *Introd.* I. Réduire est mettre en semblance deux ou plusieurs nombres routz [fractions] dissemblans, en les réduisant à ung denuminateur commun, DE LA ROCHE, *Aristétique*, f^o 12. Réduit de livres en quarterons, COTGRAVE.

— ETYM. Provenç. *reuire*, *reuzir*; catal. *reuidir*;

espagn. *reducer*; ital. *ridurre*; du lat. *reducere*, de *re*, et *ducere*, mener (voy. *ducere*).

† RÉDUISANT, ANTE (ré-dui-zan, zan-t'), *adj.* Terme de chimie. Qui réduit. Débarrasser des matières réduisantes un précipité.

1. RÉDUIT, ITE (ré-dui, dui-t'), *part. passé* de réduire. || 1^{er} Copié en plus petit. Plan réduit. Nous avons cru cette petite attention nécessaire pour donner, du premier coup d'œil, une idée de la grandeur des objets réduits, BUFF. *Ois.* t. I, p. XIV. || Carte réduite, carte marine dans laquelle les degrés des parallèles sont tous égaux. || 2^o Qui a changé d'état, qui s'est résolu en une autre chose. La force qui donne l'être à toutes choses n'est pas sujette au changement, et, par les forces ordinaires de la nature, ce qui est ne peut être réduit à rien, MALEBR. *Rech.* IV, 11. Qui ne connaît ces expériences dans lesquelles le plomb calciné pèse plus étant réduit en chaux qu'auparavant? VOLT. *Singul. nat.* 25. Une immense vapeur tomberéduite en goutte, DELIL. *Trois rég.* II. || Par extension. ... Un tel orage en bonace réduit, CORN. *La Veure*, V, 8. || 3^o Diminué. Un liquide réduit par l'ébullition. || Par extension. Réduits, par la continuité de leurs abstinences et de leurs jeûnes, à n'être plus, pour ainsi dire, que des cadavres vivants, BOURDAL. *Pensées*, t. III, p. 113. || Absolument. Il était riche; mais il est maintenant bien réduit, il est dans une position étroite et obligé de diminuer sa dépense. || 4^o Borné à, en parlant de choses. Je vis votre royaume entre ces murs réduits, CORN. *Rodog.* II, 3. Tout l'éclat de la fortune de Mme de Montausier est donc réduit à la célébration d'une pompe funèbre! FLÉCH. *Duch. de Mont.* S'il [Napoléon] passe en revue ses différents corps d'armée, comme leurs bataillons réduits ne lui présentent plus qu'un front court qu'en un instant il a parcouru... sévour, *Hist. de Nap.* VIII, 11. || Borné à, en parlant des personnes. L'âme raisonnable, appauvrie volontairement pour s'être cherchée soi-même, réduite à ce fonds stérile... BOSS. *la Vallière*. Nos solitaires, qui, privés de tout usage de la chair et réduits au poisson... BUFF. *Ois.* t. XVII, p. 336. || 5^o Arrangé, disposé. La corruption réduite en maximes dans les opéras de Quinault, BOSS. *Comédie*, 3. || 6^o Contraint. Réduit au triste choix ou de trahir ma flamme, Ou de vivre en infâmie, CORN. *Cid*, I, 9. Je sens mon enjouement bien diminué, depuis que je suis réduit à faire des vers pour vivre comme un malheureux artisan, SCARR. *Lett. Œuv.* t. I, p. 243, dans POUGENS. N'était-ce pas assez que l'Angleterre pleurât votre absence, sans être encore réduite à pleurer votre mort? BOSS. *Duch. d'Orl.* L'inexorable Aman est réduit à prier, BAC. *Esth.* III, 5. Vous avez eu l'art d'enchaîner si bien toute l'Europe, qu'elle en est en quelque sorte devenue immobile, et qu'elle se trouve réduite à un heureux et sage repos, FONTEN. *Rép. card. Dub. Œuv.* t. III, p. 321, dans POUGENS. || 7^o Réduit à, en, jeté dans quelque extrémité. À quel point ma vertu devient-elle réduite? CORN. *Hor.* IV, 7. Oui, je voudrais... Que vous fussiez réduite en un sort misérable, MOL. *Mis.* IV, 3. || 8^o Dompté, subjugué. La Gaulle Narbonnaise, réduite en province, reçut le nom de Province romaine, BOSS. *Hist.* I, 9. || Un cœur réduit, un cœur humblement soumis. Vivre en communauté sans querelle et sans bruit, Porter jusqu'au trépas un cœur vraiment réduit, C'est se rendre digne d'en- vie, CORN. *Imit.* I, 17. || Une âme réduite, une âme qui se contient. Il faut jouer d'adresse, et d'une âme réduite, Corriger le hasard par la bonne conduite, MOL. *Évêque des femmes*, IV, 8. || S. m. pl. Les réduits, nom donné aux protestants qui avaient abjuré après la révocation de l'édit de Nantes, AUG. BERNARD, *les d'Urfé*, p. 241, in-8°, 1839. || 9^o S. m. Le réduit, le point auquel on ramène. Le réduit de cette doctrine... est que les passages qu'on nous oppose... BOSS. *Passages éclaircis*, XX. || 10^o S. f. Terme de mathématique. Réduite, nom donné à une équation dont on a abaissé le degré.

2. RÉDUIT (ré-dui; le t ne se lie pas dans le parler ordinaire; au pluriel, l's se lie: des rédui-z obscurs), s. m. || 1^{er} Petit logement où l'on est retiré. Le réduit où Marie est cachée est le seul confident d'un prodige où le monde entier a tant de part, MASS. *Mystères, Incarnat.* Monsieur et M. son fils furent assez aises [de l'élection du prince de Conti au trône de Pologne]; Mme de Maintenon triomphait dans ses réduits, ST-SIM. 48, 63. Il va souvent dans ces réduits obscurs où de pauvres familles entassées gémissent dans le besoin, MARMONTEL, *Contes mor. Miscanth. corr.* Je goûte, retiré dans mon heureux réduit, L'étude, le repos, le

silence et la nuit, DELILLE, *Trois rég.* I. Je demeure au Marais, chez d'honnêtes gens, dans un réduit bien simple, bien modeste, PICARD, *Provinc. à Paris*, I, 9. Dans mon réduit, où l'on voit l'indigence, Sans m'éveiller assise à mon chevet, BÉRANG. *Dieu des bonnes gens*. || 2^o Il se dit quelquefois d'un lieu suspect. Ils savaient qu'il vaut mieux voir l'Œdipe de Sophocle, que de perdre... sa raison dans un cabaret, sa santé dans des réduits de débauche... VOLT. *Lett. Albergati*, 23 déc. 1790. || 3^o Un lieu où plusieurs personnes ont coutume de se rendre (sens vieill.). Sa maison sera toujours un réduit cet hiver, sév. 316. Ne vous enivrez point des éloges flatteurs Qu'un amas quelquefois de vains admirateurs Vous donne en ces réduits, prompts à crier merveille, BOIL. *Art p.* IV. || 4^o Petite pièce dans une plus grande, enfoncement. Dans le réduit obscur d'une alcôve enfoncée S'élève un lit de plume à grands frais amassée, BOIL. *Lutr.* I. Il avait fait cacher deux hommes dans un réduit de pierre qui est dans la muraille de la principale chambre, d'où ils sortaient le soir quand nous étions retirés, MONTESQ. *Lett. pers.* 151. || 5^o Terme de fortification. Ouvrage construit dans l'intérieur d'un autre pour en prolonger la défense et permettre même d'en chasser l'ennemi. Réduit de demi-lune. La véritable citadelle se pouvait encore longtemps défendre, quoique non pas si facilement, contre ceux qui étaient déjà maîtres du réduit, PELLISSON, *Lett. hist.* t. II, p. 375.

— HIST. XIII^e s. Mès auques près trové [je trouvai assez près] deduit; Car maintenant en ung réduit M'en entré où Deduit estoit, *la Rose*, 720. || XVI^e s. Il leur estoit honorable assister la plus part du jour es lices où se faisoient les exercices du corps, ou bien aux reduicts et es assemblées pour deviser, AMYOT, *Lyc.* 63. Cependant qu'il [un maître de maison] se contente de l'épargne et chicheté de sa table, tout est en desbauche en divers reduicts de sa maison, MONT. II, 79.

— ETYM. Réduit 1.

RÉDUPLICATIF, IVE (ré-du-pli-ka-tif, ti-v'), *adj.* || 1^{er} Terme de grammaire. Il se dit des mots qui expriment la répétition des actions. || Substantivement. Retomber est le réduplicatif de tomber. || 2^o Terme de logique. Proposition réduplicative, celle qui contient une restriction, pour indiquer la manière dont le sujet est considéré. || 3^o Terme de botanique. Se dit de parties qui sont repliées et roulées en dehors. La préformation est réduplicative quand les pétales sont roulés en dehors.

— ETYM. Voy. RÉDUPLICATION.

RÉDUPLICATION (ré-du-pli-ka-sion), s. f. || 1^{er} Terme de grammaire. Répétition d'une syllabe ou d'une lettre. || 2^o Figure de style qui consiste à redoubler ou à répéter consécutivement, dans le même membre de phrase, certains mots d'un intérêt marqué. La réduplication du régime et du pronom dans ce vers de Racine: Eh! que m'a fait à moi cette Troie où je cours? marque non-seulement qu'Achille n'avait point d'intérêt personnel dans la guerre, mais le distingue d'Agamemnon, dont on fait sentir l'intérêt direct, DUCLOS, *Œuv.* t. IX, p. 209. || 3^o Terme de physiologie. Répétition des bruits du cœur, dont chacun ou l'un seulement est doublé.

— HIST. XVI^e s. Entre ceste reduplication [repli], les arteres umbilicales et l'urachus montent au nombril, PARÉ, I, 12.

— ETYM. Lat. *reduplicatio*, de *re*, et *duplicare* (voy. DOUBLER).

† RÉDUPLIQUÉ ÉE (ré-du-pli-ké, kée), *adj.* Terme de botanique. Se dit d'une feuille dont les deux bords s'appliquent l'un contre l'autre par la face inférieure.

— ETYM. Lat. *reduplicatus*, de *re*, et *duplicare* (voy. DOUBLER).

† RÉDUVE (ré-du-v'), s. m. Genre d'insectes hémiptères; les larves de plusieurs espèces se masquent sous des corps étrangers qu'elles collent à leur surface.

— ETYM. Lat. *reducta*, asperité.

RÉÉDIFICATION (ré-é-di-fi-ka-sion), s. f. Action de réédifier. Ce qui a été ordonné par Cyrus sur la réédification du temple, BOSS. *Polit.* X, II, I. La réédification de Lisbonne, RAYNAL, *Hist. phil.* IX, 25. || Fig. Qui sait si ce que nous avons pris pour la chute de l'Église, n'est pas sa réédification? CHATEAUBR. *Génie*, IV, VI, 6.

— HIST. XVI^e s. ... Réédification des villes desmantelées, D'AUD. *Hist.* III, 635.

— ETYM. Réédifier.

RÉÉDIFIÉ, ÉE (ré-é-di-fi-é, ée), *part. passé* de réédifier. Une église réédifiée.

RÉÉDIFIER (ré-é-di-fi-é), v. a. Il se conjugue

ordinaire; dans le vent réfléchi la vitesse est un peu diminuée, mais la masse est considérablement augmentée par la compression que l'air souffre contre l'obstacle, BUFF. *Add. et corr. théor. terre*, *Œuv.* t. xiii, p. 16. La lumière, en tombant sur les corps, n'est pas, à beaucoup près, entièrement réfléchie; il en reste en grande quantité dans la petite épaisseur de la surface qu'elle frappe, id. *Hist. nat. Introd.* 4^e part. *Œuv.* t. vi, p. 63. Le mouvement réfléchi est celui d'un corps qui rencontre un obstacle impénétrable pour lui, BRISSON, *Traité de phys.* t. 1, p. 72. Le mercure et l'étain, l'un sur l'autre étendus, Recueillent les rayons surpris à leur passage, Et des traits réfléchis vous présentent l'image, BELLE. *Trois règ.* iv. || Fig. Nos sens facilement peuvent être charmés Des ouvrages parfaits que le ciel a formés; Ses attraits réfléchis brillent dans vos pareilles, MOL. *Part.* iii, 3. La lumière vraie et directe de l'expression, et la lumière réfléchie de la métaphore, DIDER. *Lett. sur les aveug.* Ce lustre réfléchi qu'elle prêtait au caractère de son époux, ne faisait que donner au sien plus de relief et plus d'éclat, MARMONTEL, *Mém.* ix. || 2^e Terme de botanique. Se dit des organes dont la partie inférieure est verticale et la supérieure déjetée en dehors. Étamines réfléchies. || Limbe réfléchi, limbe d'une corolle monopétale qui se renverse en dehors. || 3^e Terme de grammaire. Verbes réfléchis, verbes dans lesquels l'action faite par le sujet a pour objet ce même sujet. || Verbes réfléchis directs : Pierre se félicite. || Verbes réfléchis indirects : Pierre se donne un habit. || Verbes réfléchis passifs : Cette histoire se raconte diversément. || Verbes réfléchis neutres : Elle se meurt, elle s'écrie. || Verbes réfléchis essentiels, ceux qu'on ne peut employer sans l'un des pronoms complétifs *me, te, se, nous, vous*. On dit par opposition verbes réfléchis accidentels. || On donne aussi quelquefois aux verbes réciproques le nom de verbes réfléchis. || Substantivement. Les réfléchis, les verbes réfléchis. || Pronom réfléchi de la 3^e personne, nom donné par quelques grammairiens au pronom *se, soi*, employé dans la conjugaison des verbes réfléchis. || 4^e Qui a le caractère de la réflexion. Au lieu de cette hardiesse à concevoir une mauvaise action, et de cette impétuosité à la commettre, on ne vit plus régner que les vices des âmes faibles et des crimes réfléchis, MONTESQ. *Rom.* 17. Quoique cet animal [le glouton] ait de la finesse et mette en œuvre des ruses réfléchies pour se saisir des autres animaux, BUFF. *Quadr.* t. vi, p. 220. L'animal n'a ni nos aversions réfléchies, ni nos haines durables, ni nos amitiés constantes, 10. *Nature des anim.* Les objets dont notre âme s'occupe, sont ou spirituels ou matériels, et notre âme s'occupe de ces objets ou par des idées directes ou par des idées réfléchies, O'ALEM. *Disc. prélim.* *Encycl.* *Œuv.* t. 1, p. 235, dans POUGENS. Ce spectacle si grand des vrais biens de la vie Occupait ma pensée, et portait dans mon cœur Un plaisir réfléchi, le calme et le bonheur, ST-LAMB. *Sais.* ii, || 5^e Qui a l'habitude de la réflexion. Un esprit réfléchi. Devenez plus réfléchi, parlez moins, écoutez davantage, GENLIS, *Veill. du chât.* t. 1, p. 166, dans POUGENS.

† **RÉFLÉCHIR** (ré-flé-chir). || 1^o V. a. Fléchir, courber de nouveau. || 2^o V. n. Céder de nouveau.

— HIST. XVI^e s. Subit le pouce se retournoit à réfléchir comme auparavant, PARRÉ, xvii, 40.

RÉFLÉCHIR (ré-flé-chir), v. a. || 1^o Renvoyé en arrière, en retour, par un choc. La montagne réfléchissant le bruit du canon. La lumière s'affaiblit quand elle a été réfléchie par quelques corps, FONTEN. *Mondes*, 2^e soir. Cette lumière éclatante que nous recevons du soleil et que la terre réfléchit sur la lune, ne doit plus être qu'une lumière blanchâtre quand elle y est arrivée, id. *ib.* L'air ébranlé est sujet à des répercussions qui le réfléchissent, qui, produisant des échos, répètent la sensation, J. ROUSS. *Ém.* ii. Les glaces étamées, lorsqu'elles sont polies avec un peu de soin, réfléchissent plus puissamment la lumière que les métaux les plus polis, BUFF. *Hist. min. Introd.* *Œuv.* t. vii, p. 144. Plus loin, c'est un beau lac qui réfléchit les cieux, BELLE, *Jard.* iv. L'eau te réfléchit grande et belle, Ton sein forme un heureux contour, BÉRANG. *Prisonn.* Oui, bientôt d'un ciel pur Vos yeux, brillants d'ivresse, Réfléchiront l'azur, id. *Orange*. || Fig. La gloire des grands hommes réfléchit son éclat sur leurs descendants, *Dict. de l'Acad.* Malgré moi, du passé le cruel souvenir Réfléchira son ombre affreuse Sur les derniers moments de mon triste avenir, SAURIN, *Beverlei*, ii, 7. La source de mes jours comme eux [ruisseaux] s'est écoulée..... Mais leur onde est limpide, et mon

âme troublée N'aura pas réfléchi les clartés d'un beau jour, LAMART. *Méd.* i, 8. Il faut, pour réfléchir cet astre tutélaire [la liberté], Que, pur dans tous ses flots, le fleuve populaire Coule à l'ombre du trône appuyé sur les lois, V. HUGO, *Odes*, ii, 6. || 2^o V. n. Rejaillir, être renvoyé, répercuté. La chaleur du feu réfléchit de la plaque dans la chambre. Quoi! si je lance un trait, ô rigoureuse loi, Pour me percer le cœur il réfléchit sur moi, TRISTAN, *M. de Chrispe*, v, 5. || Fig. Ces placards pouvaient intimider le roi, et, par contre-coup, réfléchir sur Mme de Pompadour, NUCLOS, *Œuv.* t. x, p. 244. Dans le cas où le mari, ayant vendu le bien propre de la femme sans son consentement, est garant de la vente, et dans tous les autres cas où l'action de la femme réfléchirait contre le mari, *Code Nap.* art. 2256. La honte de cette action réfléchit sur tous ceux qui y ont participé, *Dict. de l'Académie*. || 3^o Fig. Penser mûrement et plus d'une fois à quelque chose. Réfléchissez sur les propositions qui vous sont faites. Réfléchissez-y mûrement. Réfléchir c'est recevoir, au-dessus des mouvements corporels et au-dessus même des sensations, une lumière qui nous rend capables de chercher la vérité jusque dans sa source, BOSS. *Connaiss.* v, 8. Rien ne conserve mieux l'habitude de réfléchir, que d'être plus content de soi que de sa fortune, J. J. ROUSS. *Ém.* iv. Réfléchir n'est qu'une certaine manière de sentir, c'est la sensation transformée, CONDIL. *Art de rais.* i, 3. Dans un être qui réfléchit, la liberté est essentiellement la même que dans un être qui ne réfléchit point; mais, dans un être qui réfléchit, la liberté est plus étendue, BONNET, *Ess. anal. âme*, 16. || 4^o Se réfléchir, v. refl. Être réfléchi, renvoyé en arrière, en retour. Comment la lumière se réfléchissait des planètes et des comètes vers la terre, DESC. *Méth.* v, 2. La cavité intérieure de l'oreille paraît être un écho où le son se réfléchit avec la plus grande précision, BUFF. *De l'ouïe*. Ce vent qui vient frapper contre les hautes montagnes des Cordillères doit se réfléchir à d'assez grandes distances dans les terres, id. *De l'homme, Variétés*. Le mouvement de réflexion est une preuve certaine de la compressibilité des corps; car ces corps ne peuvent pas se réfléchir, si aucun d'eux n'est élastique, BRISSON, *Traité de phys.* t. 1, p. 26. La lumière, comme les corps élastiques, en tombant sur ces surfaces, se réfléchit sous un angle égal à celui de sa chute, BAILLY, *Hist. astr. mod.* t. ii, p. 451. Les étoiles étincelaient au ciel et se réfléchissaient au sein de la mer, qui répétait leurs images tremblantes, BERNARD. OE ST-P. *Paï et Virginie*. || Avec suppression du pronom personnel. L'entrepris.... d'ajouter quelque chose du soleil et des étoiles fixes, à cause qu'elle [la lumière] en procède presque toute; des planètes, des comètes et de la terre, à cause qu'elles la font réfléchir, DESC. *Méth.* v, 2. || Fig. Il [Jésus] se cache encore en lui-même [dans le sein de Marie], mais il se réfléchit sur saint Jean [dans le sein d'Elisabeth], BOSS. 4^e sermon, *Visitation*, 2. Il y a une espèce d'insensibilité cruelle à sacrifier sans nécessité ceux [animaux] surlent qui nous approchent, qui vivent avec nous, et dont le sentiment se réfléchit vers nous en se marquant par les signes de la douleur, BUFF. *Quadrup.* t. ii, p. 138. C'est une idée lumineuse d'Aristote que la croyance que l'on donne à un fait se réfléchit sur l'autre, quand ils sont liés avec art, MARMONTEL, *Œuv.* t. viii, p. 477. || 5^o Terme de grammaire. L'action du verbe se réfléchit sur son sujet, par exemple : il se tourmente; alors le verbe est dit réfléchi. || 6^o Dans le langage de la botanique, devenir réfléchi, recourbé en arrière, en dehors. Les étamines de cette corolle se réfléchissent. || Dans le langage de l'anatomie, revenir sur soi-même. Le péritoine se réfléchit en cet endroit.

— REM. Bouhours, *Nouv. remarques*, dit : Beaucoup de gens font réfléchir neutre. Afin... qu'ils n'eussent pas seulement le loisir de réfléchir sur l'état présent des choses, ST-RÉAL. Ce n'est pas parler fort purement. Tous nos bons auteurs disent toujours faire réflexion. » Il se retracte p. 462 de la *Suite des Remarques*.

— HIST. XIV^e s. Le diaphragme se reflécut en haut vers les costes, et s'ahert [s'attache] duc [jusqu'] à la darreniere coste, R. DE MONDEVILLE, f^o 25. || XVI^e s. Les vaisseaux se refléchissent en plusieurs replis faits en forme de varice, PARRÉ, i, 27.

— ETYM. Provenç. et espagn. *reflectir*; ital. *riflettere*; du lat. *reflectere*, de *re*, et *fectere*, fléchir. Le sens de penser, méditer, se rattache à l'expression latine *reflectere animum*, reporter son esprit sur quelque chose.

† **RÉFLÉCHISSANT, ANTE** (ré-flé-chi-san, san-t'), *adj.* || 1^o Terme de physique. Qui occasionne la réflexion de la lumière ou du son. Surface réfléchissante. || Pouvoir réfléchissant, faculté plus ou moins grande que les corps possèdent de réfléchir la lumière, le calorique. En général, plus un corps a de poli, et plus son pouvoir réfléchissant est grand, et ses pouvoirs émissif et absorbant sont faibles, THENARD, *Traité de chim.* t. i, p. 29, dans POUGENS. || 2^o Qui réfléchit, médite sur les choses, qui pense. Il est véritable qu'on ne cesse pas de réfléchir en disant [les mystiques] qu'on ne réfléchit pas, et quand cette âme non réfléchissante dit tout court.... BOSS. *États d'orais.* v, 3. Saint Thomas n'a pas prétendu affaiblir les actes de la volonté lorsqu'il a dit qu'elle était naturellement réfléchissante sur elle-même, qu'on aimait à aimer, qu'on voulait vouloir, id. *ib.* v, 5. Des ruisseaux de sang ont coulé en France, parce que la nation est souvent peu réfléchissante et très-prompée dans ses jugements, VOLT. *Dict. philos. Supplées*, ii. Cette nouvelle métamorphose étouffa tout le monde, hors le réfléchissant Mambres, id. *Taureau blanc*, xi.

RÉFLÉCHISSEMENT (ré-flé-chi-se-man), s. m. Répercussion, rejaillissement. Le réfléchissement du son par l'écho.

— ETYM. *Reflechir*.

† **RÉFLÉCHISSEUR** (ré-flé-chi-seur), *adj. m.* Qui réfléchit, médite. Passant réfléchisseur, qui vois ce monument.... CHAPELLE, *Épithaphe d'un chien*.

RÉFLECTEUR (ré-flé-cteur), *adj. m.* Terme de physique. Qui réfléchit la lumière. Miroir réflecteur. || S. m. Un réflecteur. Augmenter l'éclat d'une lumière par le moyen d'un réflecteur.

— ETYM. Lat. *reflectere*, réfléchir.

† **RÉFLECTIF, IVE** (ré-flé-ctif, kti-v'), *adj.* || 1^o Terme de physiologie. Action réflexive, même sens que action réflexe (voy. ce mot). || 2^o Terme de philosophie. Qui résulte de la réflexion. || Facultés réflexives, se dit, dans le système phrénologique de Spurzheim, de la comparaison et de la causalité.

— ETYM. Lat. *reflectere*, réfléchir.

REFLET (re-flè; le *n* se lie pas dans le parler ordinaire; au pluriel, l'*s* se lie : des re-flè-z argentés), s. m. || 1^o Réflexion de la lumière ou de la couleur d'un corps sur un autre. Les reflets des nuages sur les champs. Tous deux ont la tête garnie de petites plumes à demi relevées en huppe noire, à reflets verts et violets, BUFF. *Ois.* t. viii, p. 325. Ce sont ces reflets infinis des ombres et des corps qui engendrent l'harmonie, NODA. *Essai sur la peint.* ch. 3. Nos pensées sont susceptibles de différents coloris : séparées, chacune a une couleur qui lui est propre; rapprochées, elles se prêtent mutuellement des nuances, et l'art consiste à peindre ces reflets, CONDIL. *Art d'écr.* ii, 4. Tels, dans l'airain brillant où flotte une eau tremblante, Le soleil..., croise son jeu mobile.... Et des murs aux lambris rapidement promène Des reflets vagabonds la lueur incertaine, BELLE, *Ép.* viii. Le perfide reflet [de la lune sur les armes] les a trahis tous deux, id. *ib.* ix. Le reflet c'est la lumière renvoyée frappant dans la demi-teinte un corps solide, et il ne faut pas que le jour ait l'air de passer à travers la toile, TH. GAUTIER, *Feuilleton, Monteur universel*, 9 mai 1868. || Fig. Saisir, dans les caractères, tous les reflets des vertus sur les vices, et des vices sur les vertus, MARMONTEL, *Œuv.* t. iv, p. 411. La littérature, qui n'est que le reflet des mœurs, LAHARPE, *Cours de lit.* t. vii, *Introd.* p. 54, dans POUGENS. Le siècle de la reine Anne ne fut qu'une espèce de prolongement ou de reflet [du siècle de Louis XIV], CHATEAUB. *Génié*, ii, iii, 5. || 2^o Il s'est dit dans le sens de réflecteur. Je vous supplie d'engager M. le duc d'Aumont à ne pas faire mettre de lustres sur le théâtre [de Fontainebleau]; nous avons ici l'expérience que le théâtre peut être très-bien éclairé avec des bougies en grand nombre et des reflets dans les coulisses, VOLT. *Lett. d'Argental*, 4 oct. 1748.

— ETYM. Voy. REFLECTER. *Reflet* n'est pas dans l'édition du Dictionnaire de l'Académie de 1696; il n'apparaît que dans celle de 1718 sous l'orthographe *reflex*, et avec la remarque que quelques-uns disent *reflets* ou *reflet*. *Reflets*, au pluriel, est comme terme de peinture dans Furetière, 2^e éd. 1701. Dans ces circonstances, on reconnaît qu'un moment il y a eu influence de l'italien *riflesso*, de *riflettere* (voy. REFLECTER).

REFLÉTÉ, ÉE (re-flé-té, tée), *part. passé* de refléter. Une vive lumière reflétée sur le fond de ce tableau.

REFLÉTER (re-flé-té), *v.* La syllabe *flé* prend un accent grave quand la syllabe qui suit est muette : je reflète, excepté au futur et au conditionnel : je re-

hérald), v. a. || 1° Renvoyer la lumière ou la couleur sur un autre corps. La lumière que réfléchent les objets éclairés. || Fig. Quelque chose dans les êtres animés qui réfléchit du sentiment sur les êtres inanimés, DIDER. *Salon de 1765*, *Œuv.* t. xiii, p. 258, dans POUGENS. || Absolument. Les étoffes bleues réfléchissent agréablement sur le teint de certaines femmes. || Fig. La gloire de ses belles actions reflète sur toute la famille, *Dict. de l'Acad.* || 2° Se réfléchir, v. réfl. Être réfléchi. La lumière se reflète dans la glace. J'admire les tours, les maisons et les arbres à la fois argentés et couverts de crêpes qui se reflétaient au loin dans les eaux, BERN. DE ST-P. *Charm.* ind. || Fig. Que d'harmonies inconnues se reflétaient d'une plante sur son animal! BERN. DE ST-P. *Étude* t. 1. La grandeur de l'âme de Trajan ne se reflète pas dans ses traits assez vulgaires; mais elle éclate dans les monuments de son règne comme dans les actes de sa vie, AMPÈRE, *Hist. rom. Introd.* p. LIII.

— REM. Réfléter n'est dans le Dictionnaire de l'Académie qu'à partir de l'édition de 1762.

— HIST. XIV^e s. Recevoir lumière et la reflecter, ORESME, *Thèse de MÉNIEU*.

— ETYM. Esp. *reflectar* ou *reftejar*. *Reflecter* et *reflector* sont formés irrégulièrement du lat. *reflectere*, réfléchir.

† REFLEURET (re-flœu-rè), s. m. Laine fine d'Espagne.

REFLEURI, IE (re-flœu-ri, rie), part. passé de reflœurir. À peine les troupeaux cherchaient dans la prairie Et la tendre rosée et l'herbe reflœurie, MAIFIL. *Génie de Virg. Égl.* vii || Fig. Cette amitié, autrefois éteinte, maintenant reflœurie et ressuscitée, se souvenant du premier malheur, jette de plus profondes racines, BOSS. *Sermon pour le jubilé*, 1.

REFLEURIR (re-flœu-rir), v. n. || 1° Se couvrir de nouveau de fleurs. L'orange a reflœuri. || Fig. Reprendre de l'éclat, redevenir en faveur. M. le Tellier fit revivre ces rigoureuses épreuves qui firent reflœurir les lois et l'éloquence de nos pères, FLÉCH. *le Tellier*. Il s'est appliqué à faire reflœurir le commerce, qui languissait tous les jours de plus en plus, FÉN. *Tél.* vii. Par la vie solitaire de Bernard, le désert reflœurit, et l'état monastique reprend son ancienne gloire, ID. t. xxvii, p. 243. La lettre qu'il [Julien] écrivit à Arsace, pontife de la Galatie, nous apprend de quelle manière il se prenait à faire reflœurir le paganisme, FONTEN. *Oracles*, II, 4. Aujourd'hui la grandeur de Samarcande est tombée avec les sciences; ce pays, occupé par les Tartares-Ushbeks, est redevenu barbare, pour reflœurir peut-être un jour, VOLT. *Mœurs*, 88. Là sont nos rêves pleins de charmes... Là reflœuriront nos jeunesse; Et les objets de nos tristesses à nos regrets seront rendus, LAMART. *Méd.* II, 1. || 2° Il se conjugue avec l'auxiliaire avoir quand on veut marquer l'acte: Ces plantes ont reflœuri avant la pluie; avec l'auxiliaire être, quand on veut marquer l'état: Ces plantes sont reflœuries depuis quelques jours. || 2° V. a. Dans le langage familier, rendre on teint fleuri. Si je vois de nos vieux guerriers Qui n'ont plus, malgré leurs lauriers, De quoi boire à la France, Je reflœuris encor leur teint, BERANG. *Épique*.

— HIST. XII^e s. E reflurit la meie carn [ma chair], *Libér psalm.* p. 34 || XIII^e s. Et ma cbars r'florir, por la joie des secours que Dieux me fist, *Psautier*, f^o 35. Adonc primes, selene m'entente, Reflourissoit la premiere ente De foi... G. DE CAMBRAI, *Barl.* et *Jos.* p. 4. || XVI^e s. Et qui nous [Français] pourroit joindre à cette hére et acharner à une entreprise commune tout nostre peuple, nous ferions reflœurir nostre ancien nom militaire, MONT. II, 65. Les confessions y alloient le tambour battant [voir une épine qui fleurissait au cimetière des Innocents, après la Saint-Barthémy], criant que ce jour là l'Église reflœurissoit par l. mort de tant d'herétiques, D'AUB. *Hist.* II, 21. Ceste cueillette dure quelques semaines, reflœurissent la saffranrière de jour à autre, jusqu'à avoir parfait son port, O. DE SEBRES, 729.

— ETYM. Ital. *riflorire*; du lat. *reflorere*, de *re*, et *florere*, fleurir.

† REFLEURISSEMENT (re-flœu-ri-se-man), s. m. Action de reflœurir.

— ETYM. *Reflœurir*; ital. *riflorimento*.

† RÉFLEXE (ré-flè-ks'), adj. || 1° Terme de physique. Qui se fait par réflexion. Vision réflœxe. || 2° Terme de physiologie. Se dit de certains mouvements qui succèdent, indépendamment de l'intervention de la volonté, soit à des sensations, soit à des phénomènes de sensibilité sans conscience, c'est-à-dire où la perception manque. L'éternement (contraction spasmodique du diaphragme), à la suite

du chatouillement du nez, est une action réflœxe. C'est par une action réflœxe que nous retirons un membre qu'on nous pince, dans le sommeil et sans nous éveiller. || 3° Il s'est dit de ce qui a le caractère de la réflexion, de la méditation. Les actes... que l'on nomme réflexes ou réfléchis, de propre industrie et de propre effet, BOSS. *Ét. d'orais.* x, 23.

— ETYM. Lat. *reflexus*, participe passif de *reflectere*, réfléchir.

RÉFLEXIBILITÉ (ré-flè-ksi-li-té), adj. Terme de physique. Faculté de se réfléchir; propriété d'un corps susceptible de réflexion. La différente réfrangibilité (des rayons) amène la différente réflexibilité, FONTEN. *Newton*.

— ETYM. *Reflexible*.

RÉFLEXIBLE (ré-flè-ksi-bl'), adj. Terme de physique. Qui est susceptible d'être réflœchi. Tout rayon est plus réflexible, à mesure qu'il est plus réfrangible, VOLT. *Phil. Néet.* II, 8.

— ETYM. Adjectif formé du lat. *reflexum*, comme *flexibilis* l'est de *flexum*.

† RÉFLEXIF, IVE (ré-flè-ksif, ksi-v'), adj. Qui appartient à la réflexion, à la répercussion. || Fig. Tel est mon plaisir; cette expression marquée un plaisir; mais ce plaisir n'est que le seul vouloir, qui est, pour ainsi dire, réflexif sur soi-même, FÉN. t. III, p. 300.

— HIST. XVI^e s. Reflexif, COGHEVAE.

— ETYM. Provenç. *reflexiu*; espagn. *reflexivo*; ital. *reflessivo*, du lat. *reflexum*, supin de *reflectere*, réfléchir.

† RÉFLEXIFLORE (ré-flè-ksi-flœr'), adj. Terme de botanique. Qui a la corolle renversée en dehors. — ETYM. Lat. *reflexus*, réfléchir, et *flus*, fleur.

RÉFLEXION (ré-flè-ksion), en vers, de quatre syllabes, s. f. || 1° Phénomène qui a lieu lorsqu'un corps doué d'une certaine vitesse en rencontre un autre qui lui fait obstacle, et qui le force de suivre une autre direction. Au même endroit où le canon ne peut aller que de bon et par réflexion, PELLISSON, *Lett. hist.* t. I, p. 304. Elle [la lune dans son plein] est belle alors et fort lumineuse, quoique sa lumière ne soit que la réflexion de celle du soleil, LA BRUY. xvi. Il [Newton] a donné l'invention et le dessin d'un télescope par réflexion, qui n'a été bien exécuté que longtemps après, FONTEN. *Newton*. Cette lumière blanche qui nous vient de la lune est la lumière même du soleil, mais elle ne peut venir de la lune que par une réflexion, ID. *Mondes*, 2^e soir. Dans les plaines sablonneuses de l'Afrique, la réflexion de la lumière est si vive qu'il n'est pas possible d'en soutenir l'effet, sans courir risque de perdre la vue, BUFF. *De la rue*. L'angle de la réflexion de la lumière est toujours égal à son angle d'incidence, BRISSON, *Traité de phys.* t. II, p. 290. || Fig. Que le prince envoie tant qu'il lui plura une réflexion de sa grandeur sur les sujets qui ont trouvé grâce devant ses yeux, qu'il leur communique des rayons de sa puissance, BALZ. *De la cour*, 7^e disc. Ces sortes de satires tombent directement sur les mœurs, et ne frappent les personnes que par réflexion, MOL. *Critique*, 7. || 2° Terme de marine. Instruments de réflexion, instruments astronomiques dont on se sert pour prendre la hauteur des astres au-dessus de l'horizon. || Cercle de réflexion, instrument d'astronomie. || 3° Fig. Acte de l'esprit qui réfléchit; suite de pensées et de jugements qui découlent les uns des autres. Après y avoir fait assez de réflexion [à certaines lois de Dieu], DESC. *Méth.* v, 1. J'avais cru le contraire sans y faire de réflexion, PASC. *Prov.* vii. Faites un peu de réflexion à toute la puissance de cette famille [Colbert], sév. 22 nov. 1679. Il est véritable que qui ôte à l'esprit la réflexion, lui ôte toute sa force, BOSS. *Sermons*, *Véritable conversion*, 1. Qui sait si l'Angleterre étant revenue de ses erreurs prodigieuses touchant la royauté, elle ne poussera pas plus loin ses réflexions [jusqu'à la religion]? in. *Reine d'Angleterre*. La réflexion est appelée l'œil de l'âme, parce que, l'acte direct n'étant le plus souvent assez aperçu, la réflexion en l'apercevant s'affermir avec connaissance et comme par un jugement confirmatif, ID. *Ét. d'orais.* v, 5. Régulièrement parlant, un péché commis avec réflexion a plus de malice, in. *ib.* v, 16. Y avez-vous jamais fait... je ne dis pas toute la réflexion nécessaire, mais quelque réflexion? BOURDAL. *Car.* 1, *Pens de la mort*, 47. Les expériences sont inutiles aux princes amollis et inappliqués qui vivent sans réflexion, FÉN. *Tél.* xiii. Notre liberté est faible et bornée comme toutes nos autres facultés; nous la fortifions en nous accoutumant à faire des réflexions, et cet exercice de l'âme la rend un peu plus vigoureuse, VOLT. *Traité de métaph.* 7. On a vu

souvent des signes de réflexion dans le moment même d'une mort violente, BUFF. *De la vieillesse et de la mort*. L'entendement, une fois exercé à la réflexion, ne peut plus rester en repos, J. J. ROUSS. *Émile*, IV. La réflexion sert de sauvegarde au caractère, sans le corriger, comme les règles en servent au génie, sans l'inspirer, NUCLOS, *Consid. mœurs*, 13. Quand il [l'homme] saura conduire sa réflexion, pour remonter des effets aux vrais principes, CONBILL. *Traité des syst.* 5 Réflexion, par exemple, a premièrement désigné le mouvement d'un corps qui revient après avoir heurté contre un autre; et ensuite il est devenu le nom qu'on donne à l'attention, lorsqu'on la considère comme allant et revenant d'un objet sur un objet, d'une qualité sur une qualité... 10. *Art d'écr.* 3, 6. Lorsque l'attention se porte sur ce qui se passe au dedans de nous-mêmes, elle s'appelle réflexion, MARMONTEL, *Œuv.* t. v, p. 287. || Dans le langage des précieuses. Attachez un peu sur ces gants la réflexion de votre odorat, MOL. *Préc.* 10. || Faire réflexion, considérer attentivement. Je ferai bien de vous dire... ce que je souffre tous les jours quand je fais réflexion en quel endroit la Providence nous a placés pour la passer [la vie], s. v. à *Mme de Grignan*, 10 juin 1671. Il faut faire réflexion sur l'état de ceux qui sont plus malheureux que nous, pour souffrir patiemment nos disgrâces, ID. 45 oct. 1674. || À la réflexion, en y réfléchissant. Ulysse délibéra s'il ne punirait pas sur l'honneur les femmes de la reine; mais, à la réflexion, il s'apaisa, FÉN. t. XXI, p. 466.

Toute réflexion faite, ayant bien examiné la chose dont il s'agit. Toute réflexion faite, je ne sortirai pas. || Faire ses réflexions, réfléchir mûrement. Elle avait fait là-dessus toutes ses réflexions morales et chrétiennes, sév. 6. Ce que je ferai [vous écrire], quand j'aurai trouvé le temps de faire mes réflexions, BOSS. *Lett.* 11b. 122. || C'est un homme de réflexion, homme qui ne fait rien sans y avoir bien songé. || 4° Ce qui résulte de l'action de l'esprit réfléchissant, pensée. Nous avons fait ensemble des réflexions chrétiennes, sév. 43. Croyez-moi, ma fille, ce n'est pas inutilement qu'il [M. de la Rochefoucauld mourant] a fait des réflexions toute sa vie, il s'est approché de telle sorte ces derniers moments, qu'ils n'ont rien de nouveau, ni d'étranger pour lui, ID. 15 mars 1680. Vanité des vanités, et tout est vanité; c'est la seule réflexion que me permet, dans un accident si étrange, une si juste et si sensible douleur, BOSS. *Duch. d'Orl.* Si nous habitons la lune... pourrions-nous bien nous figurer quelque chose [le genre humain] qui eût des passions si folles et des réflexions si sages, une durée si courte et des vues si longues...? FONTEN. *Mondes*, 2^e soir. Chaque âge écrit et lit à sa manière: la jeunesse aime les événements; la vieillesse, les réflexions, DIDER. *Claude et Nér.* 1, à *M. Naigeon*. Dans un roman comme dans une histoire, les longues réflexions impatientent et glacent le lecteur, D'ALEMB. *Éloges*, *Morivaux*, note 21.

— HIST. XIV^e s. Souvent avient [dans les plaies de poitrine] que le sang et la boe [le pus] cheert [tombe] dessoubz sur la reflexion du dyafregme, LANFRANC. f. 33. En tel corps la lumière se profunde peu ou ment, mez elle retourne par reflexion ou par infraction, ORESME, *Thèse de MEUNIER*. || XVI^e s. Et dict on que le coup du soleil et du vent est plus poissant par reflexion qu'à droit fil, MONT. II, 364.

— ETYM. Provenç. *reflexio*; espagn. *reflexion*; ital. *riflessione*; du lat. *reflexionem*, de *reflectere* (voy. RÉFLECTIR).

† RÉFLEXIVEMENT (ré-flè-ksi-ve-man), adv. D'une manière réflœchie, par réflexion, avec réflexion. À la mémoire se joint réflexivement la conscience de la mémoire comme telle. — ETYM. *Reflexive*, et le suffixe *ment*.

† REFLUË (ré-flœ), s. m. Mot qui s'est dit jadis pour reflux, LE P. RENÉ FRANÇOIS, 1621, dans JAL.

— HIST. XVI^e s. ... Il a cognu le flot et le refloet des eaux, Si la lune a credit sur l'element humide, RONS. 663.

— ETYM. *Re...*, et *flot*.

REFLUER (ré-flœ-é), v. n. En parlant des fluides, retourner vers le lieu d'où ils ont coulé. Quand la mer monte, elle fait reflœuer les rivières. Sa voix trembla en donnant cet ordre, son sang reflua vers son cœur, VOLT. *Zaïg*, 13. || Fig. Avant que la science restée à Constantinople reflût en Italie, VOLT. *Mœurs*, 82. Je me présentai un dimanche à sa toilette, dans ce salon où refluaient la foule des courtisans qui venaient d'assister au lever du roi, MARMONTEL, *Mém.* IV. L'Attique et les pays qui l'entourent, étaient alors surchargés d'habitants; la

conquête des Héraclides avait fait refluer dans cette partie de la Grèce la nation entière des Ioniens, qui occupaient auparavant douze villes dans le Péloponnèse, BARTHÉL. *Anach. Introd.* part. 1. Les vertus ne sont des vertus qu'autant qu'elles refluent vers leur source [qui est Dieu], CHATEAUBR. *Génie*, 1, II, 2. || Terme de marine. La mer reflue, elle descend. || Terme de médecine. La bile a reflué dans le sang, la bile s'est mêlée avec le sang. || Il se conjugue avec l'auxiliaire *avoir*.

— ETYM. Lat. *refluere*..., de *re*, et *fluere*, couler.

REFLUX (re-flû; z la prononciation soutenue l'x se lie : un re-flû-z inattendu), *s. m.* || 1° Mouvement de la mer qui se retire après le flux. Le flux les apporta, le reflux les remporta, CORN. *Cid*, IV, 3. Il a été un temps où tous les habitants des ports de mer de l'Océan étaient persuadés qu'on ne mourait jamais quand la marée montait, et que la mort attendait toujours le reflux, VOLT. *Dict. phil. Influence*. Le reflux arrive par la pente naturelle des eaux; lorsque l'astre a passé et qu'il n'exerce plus sa force, l'eau qui s'était élevée par l'action de cette puissance étrangère reprend son niveau, BUFF. *Hist. nat. preuve théor. terre* *Euvr.* t. II, p. 484. Le flux et le reflux sont insensibles dans les petites mers, telles que la mer Noire et la mer Caspienne, LAPLACE, *Expos.* IV, 40. || Fig. De changer trop souvent de domestiques; de les recevoir aujourd'hui pour les renvoyer demain; de faire un flux et reflux continu de gens qui entrent et qui sortent... BOURDAL. *Serm. Dim.* t. II, p. 53. Ce n'était plus par goût qu'il préférerait ces doux entretiens, ces tête-à-tête délicieux pour moi, au flux et reflux d'une société tumultueuse, MARMONTEL, *Cont. mor. Deux infort.* || Le reflux de la foule, le mouvement de la foule qui revient en arrière. || Fig. Jusqu'à ce que nous aimions celui [Dieu] qui peut seul par sa dignité nous arracher à nous-mêmes, nous n'aimerons que nous-mêmes; la source de notre amitié pourra bien, en quelque sorte, couler sur les autres, mais elle aura toujours son reflux sur nous, BOSS. *Sermons*, 3^e semaine de carême, 1. Nous pouvons dire que c'est le reflux de son esprit [d'Homère] qui, comme un grand océan, se retire et déserte ses rivages, BOIL. *Longin, Subl.* ch. 7. Ils ne font tous ensemble qu'une seule voix, une seule pensée, un seul cœur; une même félicité fait comme un flux et reflux dans ces âmes unies [des bienheureux dans les champs Élysées], FÉN. *Tél.* XIX. Comme Zadig se livrait à ce flux et à ce reflux de philosophie sublime, VOLT. *Zadig*, 9. || 2° Vicissitude. Le flux et le reflux des choses humaines. Les aventures du monde Vont d'un ordre mutuel, Comme on voit au bord de l'onde Un reflux perpétuel, MALH. II, 5. Dans ce flux et ce reflux de succès et de pertes communs à presque toutes les guerres, Louis XV ne cessait d'être victorieux dans les Pays-Bas, VOLT. *Louis XV*, 30.

— HIST. XVI^e s. Non pour y [à Paris] voir la cour, le palais ou la Seine, Ny de tant d'habitants le reflux nonpareil, DESPORTS *Élégies*, II, 5. La cause du flux et reflux de la rivière du Nil, MONT. III, 33.

— ETYM. *Re...*, et *flux*; ital. *ristusso*.

† **REFONCAGE** (re-fon-sa-j'), *s. m.* Action de remettre un fond à un tonneau. Signer sur les acquits-à-caution les notes qui font mention des frais de refoncage des barils, *Circul. contr. indir.* 28 févr. 1822, n^o 36.

— ETYM. *Re...*, et *fond*.

REFONDÉ ÉE (re-fon-dé, dée), *part. passé* de *refonder* 1. Les dépens refondés.

1. **REFONDER** (re-fon-dé), *v. a.* Terme d'ancienne pratique. Se disait des frais ou dépens au remboursement desquels les parties qui avaient fait quelque défaut ou contumace, étaient obligées, avant qu'on les admît à poursuivre.

— ETYM. Lat. *refundere*, restituer, de *re*, et *fundere*, verser (voy. FONDRE).

† 2. **REFONDER** (re-fon-dé), *v. a.* Fonder de nouveau. Carthage détruite, puis refondée par les Romains.

— HIST. XVI^e s. Donne qu'un jour quelqu'un de notre race Refonde Troye, et restablisce encor un nouveau sceptre aux reliques d'Hector, RONS. 598.

† **REFONDEUR** (re-fon-deur), *s. m.* Celui qui refond. S'ériger en réformateur ou plutôt en refondeurs de l'État, ST-SIMON, 427, 179.

— ETYM. *Refondre*.

REFONDRE (re-fon-dr'), *v. a.* Il se conjugue comme fondre. || 1° Fondre de nouveau. On refondit les canons. || 2° Refondre les monnaies, les fondre pour les mettre sous forme de lingot. La nation supportait un autre dommage par cette altération des

monnaies; on les refondait chez l'étranger, qui donnait aux Français pour soixante livres ce qu'il avait reçu pour quarante, VOLT. *Hist. parl.* LX. || 3° Fig. Refaire, donner une meilleure forme, en parlant des choses. De sorte qu'il en faudrait venir à renouveler toutes les questions déjà jugées, et à refondre, pour ainsi dire, le christianisme, comme si l'on n'y eût jamais rien décidé, BOSS. 1^{er} *avert.* 39. Il est plus aisé de refondre ces prophéties que d'y insérer les choses... M. *Hist.* II, 43. Depuis que j'ai eu trouvé une fois la circulation du sang, c'est à qui trouvera un nouveau conduit, un nouveau canal, un nouveau réservoir; il semble qu'on ait refondu tout l'homme, FONTEN. *Dial.* v, *Erasist. Hervey*. On y refondit [dans une loi d'Auguste sur les mariages] les lois juliennes, et on leur donna plus de force, MONTESQ. *Esp.* XXIII, 21. Je vous prie de me renvoyer l'article *histoire*, dont je ne suis pas content, et que je veux refondre puisque j'en ai le temps, VOLT. *Lett. d'Alembert*, 29 nov. 1756. Je m'enfermai dans ma chambre, et travaillai deux ou trois mois, avec une ardeur inexprimable, à refondre, dans un ouvrage destiné pour le public, le mémoire que j'avais lu à l'Académie, J. J. ROUSS. *Conf.* VII. || 4° Fig. Changer le caractère, les mœurs, les habitudes. Ce qui coûte, c'est de refondre un naturel trop vif pour le plaisir, MASS. *Carême, Culte*. Il me semble qu'en se joignant [Malesherbes] à M. Turgot pour refondre cette France qui a tant besoin d'être refondue, ils auraient fait tous deux des miracles, VOLT. *Lett. Vaines*, 26 avr. 1776. C'est donc en vain qu'on prétendrait refondre les divers esprits, J. J. ROUSS. *Hél.* v, 3. Il y a des états qui semblent changer la nature, et refondre, soit en mieux soit en pis, les hommes qui les remplissent, J. J. ROUSS. *Ém.* IV. || [Cromwell] fut bientôt l'âme de tout; il refondit et reconstitua l'armée, CHATEAUB. *les Quatre Stuarts, Cromwell*. || Il faudrait le refondre, se dit d'un homme qui ne pourrait se corriger que s'il changeait de naturel. || On dit dans le même sens : Vous ne me refondrez pas. Vous me direz que Mme de Tisé est ridicule d'avoir exigé cette belle déclaration de son neveu; qu'elle ne sait point le monde; que cela est de travers : tout cela est vrai, mais on ne la refondra pas, SEV. 45 nov. 1684. || 5° Terme de marine. Reprendre un navire de bas en haut, le réparer dans toutes ses parties, en changer les membres, les bordages, les baux, etc. || 6° Remettre au pilon le papier hors d'usage. || 7° Chez les graveurs à l'eau-forte, adoucir le trait du calque, en faisant chauffer le vernis de la planche. || 8° Se refondre, *v. refl.* Être remanié. Les différentes matières du droit sont effectivement dans une grande confusion; mais sa tête, en les recevant, les avait arrangées, elles s'étaient refondues dans cet excellent moule, et elles auraient beaucoup gagné à repaître sous la forme qu'elles y avaient prise, FONTEN. *Leibnitz*. || Changer son caractère. On ne se refond point, SEV. 21 juin 1680. On ne parait pas né pour la dévotion; comment changer de tempérament et se refondre tout entier? MASS. *Carême, Samar*.

— HIST. XVI^e s. Les paroles de Dieu sont paroles pures, argent bien refondu par sept fois en vaisseau exquis, CALV. *Instit.* 432. Il est nécessaire de chercher les moyens non pas de les despoiller du tout de ces dommageables passions (car il les faudrait faire refondre), mais de les diminuer en eux, LANOUE, 438. Mais de refondre une si grande masse [la chose publique], et changer les fondements d'un si grand bastiment... MONT. IV, 82.

— ETYM. *Re...*, et *fondre*; wallon, *rifond*; provenç. *refondre*; espagn. *refundir*; ital. *rifondere*.

REFONDU, UE (re-fon-du, due), *part. passé* de *refondre*. Fondu de nouveau. Cloches refondues. || Fig. Que perdrait ce gouvernement à être refondu? MONTESQ. *Esp.* x, 4.

REFONTE (re-fon-t'), *s. f.* || 1° Action de refondre. Les changements dans l'artillerie ont exigé la refonte des canons. || 2° Action de refondre les monnaies. C'est le seul emploi de cette nature qu'il [M. Halley] ait jamais eu ou voulu avoir, et qu'il ne conserva que pendant deux années que dura la refonte, MAIRAN, *Eloges, Halley*. Lorsque l'État fait une nouvelle refonte afin de faire d'une monnaie forte une monnaie plus forte, MONTESQ. *Esp.* XXII, 10. Une de ces fautes, ce fut d'altérer les monnaies, de faire des refontes inégales, VOLT. *Louis XIV*, 30. || 3° Fig. Action de changer, de remanier, de donner une nouvelle forme. Le tableau du gouvernement de Pologne fait par M. le comte Wielhorski, et les réflexions qu'il y a jointes, sont des pièces instructives pour quiconque voudra former un plan régulier pour la refonte de ce gouvernement, J. J.

ROUSS. *Gouv. de Pol.* ch. 1. Leur projet [des ennemis de Rousseau] est de faire une refonte générale de toutes les anecdotes recueillies ou fabriquées par leurs satellites, et de les arranger en un corps d'histoire, ID. 3^e *dial.* || 4° Terme de marine. Action de refondre un navire. || 5° Mise en œuvre des papiers sales pour faire de nouveau papier.

— ETYM. *Refondre*.

† **REFORCER** (SE) (re-for-sé), *v. refl.* S'efforcer de nouveau. Et toutes pour guérir se reforçaient de boire, RÉGNIER, *Sat.* XI.

— ETYM. *Re...*, et *forcer*; norm. *reforcer quel-qu'un de manger*.

† **REFOREMENT** (re-for-re-man), *s. m.* Action de forer de nouveau. || Reforement du canon, genre de réparation dans l'intérieur d'un fusil.

† **REFORER** (re-fo-ré), *v. a.* Forer de nouveau.

† **REFORGEMENT** (re-for-je-man), *s. m.* Action de reforcer.

† **REFORGER** (re-for-jé), *v. a.* Forger de nouveau.

— ETYM. *Re...*, et *forger*; wallon, *riforgé*.

RÉFORMABLE (ré-for-ma-bl'), *adj.* Qui peut ou doit être réformé. Il y a deux choses bien réformables en France, notre code criminel et le fatras de nos différentes coutumes, VOLT. *Lett. Beaumont*, 7 juin 1774.

— ETYM. *Réformer*.

RÉFORMATEUR, TRICE (ré-for-ma-teur, tri-s'), *s. m.* et *f.* || 1° Celui, celle qui réforme. Pour ce qui touche les mœurs, chacun abonde si fort en son sens, qu'il se pourrait trouver autant de réformateurs que de têtes, DESC. *Méth.* VI, 2. Ce rigoureux censeur des grands canons [Molière], ce grave réformateur des mines et des expressions de nos précieuses, BOSS. *Comédie*, 5. Dans l'intempérance de leur repos, ils se mêlent de faire les réformateurs, FLÉCH. *Vie de Commendon*, II, 3. Tout abus qu'on veut réformer est le patrimoine de ceux qui ont plus de crédit que les réformateurs, VOLT. *Dict. phil. Charité*. Arnaud de Brescia, pour prix de ses sermons, fut brûlé à Rome sous Adrien IV; destinée ordinaire des réformateurs qui ont plus d'indiscrétion que de puissance, ID. *Mœurs*, 47. D'abord, de l'univers réformateur discret, il semait ses écrits à l'ombre du secret, GILB. *Le XVIII^e siècle*. Il ne faut point oublier cet homme [Thomasius] parmi les réformateurs de la philosophie et les fondateurs de l'éclectisme renouvelé, MONT. *Opin. des anc. philos. Thomasius*. || S'ériger en réformateur, faire le réformateur, avoir la prétention de réformer les autres. || Absolument. Les prétendus réformateurs, ou, simplement, les réformateurs, les chefs de la religion réformée. On a vu Henri VIII son premier réformateur [de l'Angleterre]; l'ambitieux duc de Somerset fut le second, BOSS. *Var.* VII, 97. || 2° *Adj.* Qui opère une réforme. Cette science [la botanique], devenue immense dans ses détails, avait besoin qu'une main réformatrice vint y produire une de ces grandes révolutions, CONDORCET, *Linné*.

— HIST. XV^e s. Réformateur général sur le fait des abus d'amours, *Aresta amorum*, p. 158, dans LACURNE. || XVI^e s. En somme il estima que le but principal d'un bon établissement et réformateur de chose publique devoit être, faire bien nourrir et bien instituer les hommes, AMYOT, *Lyc.* 22. Opinions non vulgaires et reformatrices du monde, MONT. II, 147.

— ETYM. Lat. *reformare*, de *reformare*, réformer.

RÉFORMATION (ré-for-ma-sion; en vers, de cinq syllabes), *s. f.* || 1° Action de corriger, c'est-à-dire de rétablir dans l'ancienne forme ou dans une forme meilleure. Je ne saurais aucunement approuver ces humeurs inquiètes et brouillonnes, qui, n'étant appelées ni par leur naissance ni par leur fortune au maniement des affaires publiques, ne laissent pas d'y faire toujours en idée quelque réformation, DESC. *Méth.* II, 3. Au lieu de vaquer à l'étude de soi-même, à la réformation de soi-même, BOURDAL. *Dim.* t. II, p. 224. Tout le monde a loué une réformation si utile à toutes les parties [de fendre aux greffiers de recevoir de l'argent des parties], PASC. *Prov.* VIII. Après ce beau raisonnement, on découvre pourtant les antipodes; nouvelle réformation à la carte, nouvelle moitié de la terre, FONTEN. *Mondes*, 2^e soir. On ne vous charge pas de la réformation de l'univers, MASS. *Carême, Immut.* || La réformation des abus, des désordres, le retranchement des abus, des désordres. || 2° La réformation des monnaies, action de refrapper les monnaies pour en changer l'empreinte ou la valeur, sans les refondre. || 3° Absolument. Changements apportés par les protestants à la doctrine et à la discipline catho-

liques. Ceux qui n'ont pas craint de tenter la réformation par le schisme, BOSS. *Reine d'Angleterre*. La réformation anglicane fut commencée par le duc de Sommerset et par Cranmer, 10. *Var.* VII, 82.

— **REN. 1.** À l'origine, réformation était le terme général pour désigner la révolution religieuse du XVI^e siècle; et réforme s'appliquait plus particulièrement à l'œuvre de Zwingle et de Calvin. De nos jours, on emploie assez indifféremment ces deux termes l'un pour l'autre. || **2.** On dit réforme en parlant des monastères et non réformation.

— **HIST. XIV^e s.** Quant à la correction ou mutation des loys et à la reformacion de la policie..., ORESME, *Thèse de MEUNIER*. || **XV^e s.** Si fut ceste reformacion dont maint prodomme fut desert [ruiné], *Geste de nobles*, p. 129.

— **ETYM.** Prov. *reformacio*; espagn. *reformacion*; ital. *riformazione*; du lat. *reformationem*, de *reformare*, réformer.

RÉFORME (ré-for-m'), s. f. || **1^o** Changement en bien, par rapport aux mœurs, et, particulièrement, par rapport à la piété. Un homme abondamment pourvu de tout, à qui rien ne manque, s'érige aisément en prédicateur de la plus exacte réforme, BOURDAL. *Panég.* t. 1, p. 12. Un homme de talent et de réputation, s'il est chagrin et austère, il effarouche les jeunes gens, les fait penser mal de la vertu, et la leur rend suspecte d'une trop grande réforme, et d'une pratique trop ennuyeuse, LA BRUY. XII. J'ai renoncé aux vanités du monde, et je me suis jeté dans la réforme, REGNARD, *Sérénade*, 13. S'il y a quelque réforme à tenter dans les mœurs publiques, c'est par les mœurs domestiques qu'elle doit commencer, J. J. ROUSS. *Hél.* 2^o *préface*. || **2^o** Action de ramener à l'ancienne forme ou de donner une forme meilleure. La réforme d'un empire. Croyez-moi, après qu'on a bien raisonné ou sur l'amour, ou sur telle autre matière qu'on voudra, on trouve au bout du compte que les choses sont bien comme elles sont, et que la réforme qu'on prétendrait y apporter gênerait tout, FONTEN. *Dial.* II, *morts anc. mod.* L'histoire de Lycurgue, la réforme qu'il fit dans Sparte, et les lois qu'il y établit, ROLLIN, *Hist. anc.* *Év.* t. III, p. 29, dans POUSSIN. || [l'abbé de Saint-Pierre] pensait que les établissements les plus utiles avaient besoin de réforme; il les comparait à des horloges, qu'il faut de temps en temps nettoyer et remonter, ALEMA. *Éloges, l'abbé de St-P.* note 11. On ne peut faire une réforme véritablement avantageuse, qu'autant qu'on donne à la nation la faculté de faire elle-même les lois, CONDIL. *Étud. hist.* III, 4. || La réforme des abus, le retranchement des abus qui se sont introduits. Tout abus doit être réformé, à moins que la réforme ne soit plus dangereuse que l'abus même, VOLT. *Dict. phil. Annales*. || Réforme parlementaire, ou, absolument, la réforme, s'est dit des mesures qui ont modifié la composition du parlement d'Angleterre. Singulier homme, philosophe, lettré autant qu'on saurait être, grand partisan de la réforme non parlementaire seulement, mais universelle, il veut refaire tous les gouvernements de l'Europe, pour le meilleur, dit-il, ne vaut rien, P. L. COUR. *Pamphl. des pamphl.* || Réforme s'est dit, absolument, de la réforme électorale, c'est-à-dire des changements à apporter dans la loi qui régissait les élections en France sous Louis-Philippe; cette réforme qu'on demandait consistait dans l'adjonction, à la liste électorale, des capacités, c'est-à-dire des hommes exerçant les professions libérales. || **3^o** La réforme, les changements que Zwingle et Calvin ont introduits au XVI^e siècle dans la doctrine et dans la discipline catholiques; aujourd'hui réforme se dit, comme réformation, de l'ensemble du mouvement protestant. À ce mot de réforme, tout le monde applaudissait; des milliers de chrétiens se pervertissaient, les simples se laissaient surprendre, les libertins secouaient le joug de l'Église, les politiques demeuraient neutres et indifférents, BOURDAL. **3^o Dim. après la Pentec. Dominic.** t. II, p. 361. || Corps de doctrine adopté par les protestants. || Communions des Églises protestantes. || Les catholiques disent : la prétendue réforme. || **4^o** Rétablissement de l'ancienne discipline dans un ordre religieux. La sage abbesse, qui la crut [Anne de Gonzague] capable de soutenir sa réforme, la destinait au gouvernement, BOSS. *Anne de Gonz.* J'ai vu dans Saint-Denis la réforme établie, BOUL. *Lutr.* II. Rancé (Jean le Bouthillier de), né en 1616, commença par traduire Anacréon, et institua la réforme effrayante de la Trappe, VOLT. *Louis XIV, Écrivains, Rancé*. M. le Camus, évêque de Bellay, observe que le seul ordre des mineurs a souffert plus de

vingt-cinq réformes en quatre cents ans, 10. *Dict. phil. Quéte.* || **5^o** Réduction, licenciement partiel des troupes (sens aujourd'hui peu usité). Dès que la paix sera faite, on s'occupera de la réforme des troupes; on dit aujourd'hui réduction. || **6^o** Anciennement, mesure par laquelle on ôte leur emploi à des officiers, en leur conservant néanmoins une partie de leur traitement; c'est ce qu'on appelle aujourd'hui mettre à la suite. Traitement de réforme. || a obtenu la réforme. Être mis à la réforme. || Aujourd'hui, éloignement, de l'armée, d'un militaire reconnu impropre au service. || Congé de réforme, congé accordé à un soldat reconnu impropre au service. || **7^o** Remplacement des chevaux de cavalerie, d'artillerie, etc. qui ne sont plus en état de servir. || On le dit quelquefois des chevaux réformés. On va vendre les réformes de tel régiment. || Il se dit aussi d'armes détériorées qu'on met au rebut. La plupart des distributions de détail du gaz hydrogène dans les diverses parties de l'hôpital Saint Louis se font au moyen de canons de fusils de réforme, OIBARD, *Instit. Mém. scienc.* 1821 et 1822, t. V, p. 7. || **8^o** Réduction à un moindre nombre des employés d'une administration. Il y a une grande réforme dans ce ministère. || **9^o** Diminution dans la dépense, dans le train d'une maison. Il fallait mettre la réforme dans son ménage, HAMILT. *Gramm.* II. Je commençai ma réforme par ma parure, J. J. ROUSS. *Conf.* VIII. || Faire une grande réforme dans sa maison, diminuer sa table, ses équipages, le nombre de ses domestiques. || **10^o** Autrefois, réforme des monnaies, action de rétablir la valeur des monnaies dont on avait surhaussé le prix.

— **ETYM.** Voy. RÉFORMER; ital. *riforma*.

REFORMÉ, ÊE (re-for-mé, mée), *part. passé* de réformer. || **1^o** Formé de nouveau. Un abcès reformé dans la cuisse. || **2^o** Terme de guerre. Qui a repris son ordre de formation. Le bataillon, reformé, marcha à l'assaut.

RÉFORMÉ, ÊE (ré-for-mé, mée), *part. passé* de réformer. || **1^o** Qui a éprouvé la réforme morale, intellectuelle. Les directeurs des âmes les plus réformés en apparence et les plus rigides, BOURDAL. **1^o dim. après l'Épiph. Dominic.** t. I, p. 20. Un air réformé, une modestie outrée, la singularité de l'habit, une ample calotte, n'ajoutent rien à la probité, ne relèvent pas le mérite, LA BRUY. XII. || Substantivement. Vous trouverez, mon cher, mes rimes bien mauvaises; Quant à ces choses-là, je suis un réformé; Je n'ai plus de système, et j'âme mieux mes aises, A. DE MUSSET, *la Coupe et les lèbres, Dédicace*. || **2^o** Il se dit des religieux qui suivent la réforme établie dans leur ordre. Il n'avait que six ou sept ans que des religieux tres-réformés admireraient sa vie austère et mortifiée, BOSS. *Panég. St François de Paule*, 1. || Substantivement. C'est un réformé. || **3^o** La religion réformée, l'Église réformée, le culte réformé, le protestantisme, et, plus particulièrement, le calvinisme. Ce Jean Knox est celui dont le violent discours anima tellement le peuple réformé de Perth à la sédition, BOSS. *Déf. Var.* 1^o *disc.* 40. || Substantivement. Les réformés, ceux qui suivent la religion réformée. Gaspard de Coligny, amiral de France, après la mort du prince de Condé, fut déclaré chef du parti des réformés en France, VOLT. *Henr.* II, *notes*. Il faut savoir que Colbert croyait les réformés aussi nécessaires à l'État sous Louis XIV par leur industrie, qu'ils l'avaient été à Henri IV par leur courage; Louvois ne les croyait que dangereux, 10. *Mél. litt. Observ. mém. Noailles*. || Les catholiques disent : La religion prétendue réformée (qu'on écrivait la R. P. R.), les prétendus réformés. C'est en vertu d'un article du traité de Beaulieu (1676) que la formule : ceux de la religion prétendue réformée, a été prescrite par les actes publics. Et pour ne laisser aucune occasion de troubles et différends entre nos sujets, avons permis et permettons à ceux de ladite religion prétendue réformée vivre et demeurer par toutes les villes et lieux de cettuy nostre royaume, *Édit de Nantes*, art. 6. || En 1642, les assemblées provinciales demandèrent que les protestants fussent dispensés de se qualifier ainsi; la cour s'engagea non pas à faire une déclaration formelle en ce sens, mais à avertir les parlements de ne plus exiger qu'ils se désignassent eux-mêmes par ces termes humiliants. || **4^o** Anciennement, officier réformé, officier à qui on retirait son emploi, mais en lui conservant une partie de ses appointements (on dit présentement officier à la suite). Depuis que ton officier réformé est venu nous enlever le cœur de cette jolie fermière, REGNARD, *Attend. s. l'orme*, 3. || Aujourd'hui, officier réformé, celui au-

quel le grade a été enlevé, par suite d'infirmités physiques ou morales.

REFORMER (re-for-mé), v. a. || **1^o** Former de nouveau. On a dissous cette compagnie et on l'a reformée aussitôt. || Rendre à une troupe militaire son ordre de formation. Le choc même a désuni les colonnes; on a arrêté la tête pour les reformer un peu, CHARRAS, *Waterloo*, ch. 12. || **2^o** Se reformer, v. réfl. Être reformé. Un nouveau monde vient d'éclorre; L'univers se reforme encore Dans les abîmes du chaos, J. A. ROUSS. *Od.* II, 1. || Terme de guerre. Se rallier après avoir été dispersé. Ce corps, ayant été mis en déroute, s'est reformé à quelque distance.

— **HIST. XII^e s.** Teus [telles] ovres erent bones à la pais reformer; Quidames [nous pensâmes] que par ço peüssiez recovrer La grace al roi... *Th. le mar.* 81. || **XVI^e s.** Il reforme son bataillon à l'autre bout de la chaussée, D'AUB. *Hist.* I, 280. Ce qui se consomme naturellement en la terre, elle le renouvelle et le reforme de rechef, PALISSY, 35.

— **ETYM.** *Re...*, et *former*.

REFORMER (ré-for-mé), v. a. || **1^o** Rectifier, c'est-à-dire rétablir dans l'ancienne forme ou dans une forme meilleure. Je me persuadai qu'il n'y aurait véritablement point d'apparence qu'un particulier fit dessein de réformer un État, en y changeant tout dès le fondement, et en le renversant pour le redresser; ni même aussi de réformer le corps des sciences ou l'ordre établi dans les écoles pour les enseigner, DESC. *Méth.* II, 2. L'armée toute indépendante [appartenant aux sectaires dits indépendants] réforme elle-même, à sa mode, le parlement, et se rend maîtresse de tout, BOSS. *Reine d'Angleterre*. Combien de projets M. de Lamignon a-t-il faits ou réformés | FLÉCH. *Lamoignon*. Chacun a débité ses maximes frivoles... Corrigé la police et réformé l'État, BOUL. *Sat.* III. N'allons donc point ici réformer l'univers, 10. *ib.* X. Prendre sur vous le soin de réformer la ville, 10. *ib.* IX. Une vaste capacité... qui réforme les lois et les coutumes, si elles étaient remplies d'abus, LA BRUY. X. || **2^o** Procurer une amélioration morale, intellectuelle. Il réforme à son pied les humeurs de la cour, REGNIER, *Sat.* X. Jamais mon dessein ne s'est étendu plus avant que de tâcher à réformer mes propres pensées, et de bâtir dans un fonds qui est tout à moi, DESC. *Méth.* II, 3. Sachez que leur objet [des jésuites] n'est pas de corrompre les mœurs; ce n'est pas leur dessein, mais ils n'ont pas aussi pour unique but celui de les reformer, PASC. *Prov.* V. Faites-moi la grâce de réformer ma raison corrompue, 10. *Prière*. Il eût voulu réformer tous les défauts, FLÉCH. *Duc de Mont.* || **3^o** Rétablir dans un ordre religieux la discipline qui s'était relâchée. || **4^o** Corriger, modifier la rédaction, la forme d'une pièce, d'un écrit. Réformer une déclaration, un édit. Il n'est pas raisonnable, quoi que vous disiez, que je réforme les louanges que je vous donne, ni que je commence à dire moins de bien de vous lorsque j'en reçois le plus, VOLT. *Lett.* 25. Il est constant que cette faute est dans l'original et qu'ainsi il n'a de rien servi de la reformer dans les dernières éditions qu'on en a faites, PASC. *Prov.* XIX. J'ai envoyé à ma nièce deux volumes où j'ai réformé, autant que je l'ai pu, tout ce que vous avez eu la bonté de remarquer dans le *Siècle de Louis XIV*, VOLT. *Lett. Hénault*, 1^o févr. 1752. || Réformer un arrêt, un jugement, se dit d'un tribunal qui modifie un arrêt, un jugement rendu. Sous la nom de conseil s'éleva un tribunal souverain où l'on réforme les jugements, FLÉCH. *le Tellier*. || **5^o** Retrancher ce qui est nuisible ou superflu. Réformer le luxe. Le pire de tous les abus dans la société, c'est de les reformer sans règle, et cent expériences ont démontré la vérité de cette maxime, CONDIL. *Étud. hist.* III, 1. || **6^o** Réformer son train, sa dépense, sa maison, les diminuer, les réduire. A-t-on par quelque édit réformé la cuisine ? BOUL. *Sat.* III. Vous venez d'être réformé, il faut bien que vous reformiez votre train, REGNARD, *Attend. s. l'orme*. 4. || **7^o** Réformer les troupes, les réduire à un moindre nombre. Voilà la paix; vous serez réformé, vous quitterez le service malgré vous, DANCOURT, *Vert-galant*, sc. 4. On réforme, à la paix, des régiments entiers qui ne se plaignent pas; pourquoi les jésuites poussent-ils de si hauts cris, quand on les réforme pour avoir la paix ? VOLT. *Pol. et lég. Tolérance, seul cas où l'intolérance est de droit humain*. || Réformer un officier, lui retirer son emploi, en raison d'infirmités physiques ou morales. || Réformer un soldat, lui donner son congé de réforme. || Réformer des chevaux, les retirer du service auquel ils ne sont plus

propres. || 8° Réformer les monnaies, en changer l'empreinte ou la valeur sans les refondre. || 9° Se réformer, *v. refl.* Se faire à soi-même quelque correction. On dit qu'après l'avoir achevé [le Jupiter d'Olympie], Phidias ôta le voile dont il l'avait couvert, consulta le goût du public, et se reforma lui-même d'après les avis de la multitude, ΒΑΡΤΗΛ. *Anach.* ch. 38. || Renoncer à ses anciennes habitudes. Un bourgmestre d'Amsterdam le louait [Pierre 1^{er}] de ce qu'il voulait réformer sa nation; j'y aurai beaucoup de peine, répondit le czar; mais j'ai un plus grand ouvrage à entreprendre. Eh! quel est-il? dit le Hollandais. C'est de me réformer moi-même, *volt.* *Lett. Pr. roy. de Pr.* janvier, 1738. || 10° S'infliger les uns aux autres des réformations religieuses. Les zwingliens et les calvinistes, qui, de tous ceux qui se sont séparés de Rome, se vantent d'être les plus unis entre eux, ne laissent pas de se réformer, *Boss. For.* x, 66. || 11° Subir un retranchement. La table s'allait réformer tout doucement d'elle-même, *HAMILT. Gramm.* II.

— HIST. xv^e s. À quoy pensois-tu, bel amy? veux-tu reformer ou corriger le monde? GERSON, *Horengue au roi Charles VI*, p. 16. À la poursuite du duc de Bourgogne furent reformez tous ceux qui du roy avoient eu dons, et contraincts à les restituer, *Geste des nobles*, VIARVILLE, p. 149. || xvi^e s. [Alcibiade] autant reformé à Sparte, comme voluptueux en Ionie, *MONT.* I, 185. Ceux de la religion nouvelle qu'ils appellent maintenant reformée, PASQUIER, *Lett.* t. 1, p. 189.

— ETYM. Provenç. et espagn. *reformar*; ital. *reformare*; du lat. *reformare*, de *re*, et *formare* (VOY. FORMER).

† RÉFORMISTE (ré-for-mi-st'), *s. m.* Néologisme. Partisan d'une réforme politique. || Partisan de la réforme électorale ou parlementaire. || *Adj.* L'agitation réformiste.

† REFOURTIER (re-for-ti-fi-é), *v. a.* Fortifier de nouveau.

— HIST. xvi^e s. Pourtaut s'estant refortifié de 6000 harquebusiers, *D'AUB. Hist.* II, 324. Ceste boisson, la gouvernant ainsi, peut durer toute l'année, et neantmoins la refortifier en y ajoutant parfois quelque peu de bon vin, *o. DE SERRES*, 222.

† REFOUILLEMENT (re-fou-ille-man, II mouillées), *s. m.* Terme de beaux-arts. Action d'évider, de marquer davantage les creux et les saillies d'une sculpture. || Terme de maçonnerie. Évidement fait dans une pierre, en conservant deux, trois ou quatre côtés. || Trou fait dans une pièce de charpente.

† REFOUILLER (re-fou-llé, II mouillées), *v. a.* || 1° Fouiller de nouveau. || 2° Terme de beaux-arts. Détacher, en creusant, chaque partie d'une sculpture. || 3° Terme de construction. Creuser un refouillement.

— HIST. xvi^e s. Pour chercher et refouiller des trésors sous terre, *L'Amant ressuscité*, p. 208, dans LACURNE.

† REFOUIR (re-fou-ir), *v. a.* Fouir de nouveau.

— HIST. xvi^e s. Refouir, *COTGRAVE*.

† REFOUL (re-foul), *s. m.* Synonyme de refouillage. Les demi-vins, vins de refoul, piquettes et autres boissons tirées à clair, *Arrêt du conseil d'État et lett. pat.* 1^{er} et 26 août 1741.

— ETYM. VOY. REFOULER.

† REFOULAGE (re-fou-la-j'), *s. m.* Opération de la fabrication du vin, dans certains cantons.

REFOULÉ, ÉE (re-fou-lé, lée), *part. passé* de refouler. || 1° Qui a subi un refoulement. M. de Melun avait la rate coupée, le diaphragme percé et la poitrine refoulée [d'un coup d'andouiller d'un cor], *volt.* *Lett. Mme de Bernières*, juillet 1722. || 2° Repoussé en arrière. Et les eaux refoulées se soulevaient en masse et brisant leurs remparts, *DE-LILLE. Hom. des ch.* III.

REFOULEMENT (re-fou-le-man), *s. m.* || 1° Action de refouler, ou l'effet de cette action. Le refoulement des eaux. Ce fait fournit un bel exemple des refoulements que je regarde comme la cause générale du redressement des couches originaires horizontales, *SAUSSURE, Voy. Alpes*, t. VI, p. 239. || 2° Terme d'artillerie. Accroissement du diamètre de l'âme des bouches à feu, produit par le tir à l'emplacement du projectile.

— HIST. xvi^e s. Refoulement, *COTGRAVE*.

— ETYM. *Refouler*.

REFOULER (re-fou-lé), *v. a.* || 1° Fouler de nouveau. Refouler une étoffe. || 2° Terme d'artillerie. Enfoncer et presser dans le fond du canon la charge qui doit chasser le projectile. || 3° Terme de marine. Repousser avec une broche de fer une cheville qu'on

veut chasser du trou qu'elle occupe. || 4° Refouler un métal, le battre à chaud pour en rassembler les molécules. || Terme de maréchal. Refouler l'éponge, frapper à l'extrémité d'une des branches du fer à cheval pour le renforcer, ou pour lui donner la forme carrée. || Terme de serrurerie. Donner du renflement à l'extrémité d'un morceau de fer en le frappant à chaud et debout. || 5° Résister à l'effort du courant d'un fleuve ou de la marée. Après avoir vogué plus d'une minute sans pouvoir refouler la marée, *LAPÉROUSE, Voy.* t. II, p. 471. Ils représentèrent que ce courant qui nous paraissait si fort, ils l'avaient refoulé plusieurs fois avec leur canot, *id. ib.* t. II, p. 147. || 6° Faire refluer en arrière. Cet obstacle refoula le torrent. La masse des fuyards fut refoulée par la cavalerie. || Terme de vénerie. Faire retourner les chiens sur leurs pas. || 7° *v. n.* Refluer, revenir en arrière. Les passages de l'Asie étant mieux gardés, tout refoulaient vers l'Europe, *MONTESQ. Rom.* 19. M. Bernoulli a fort bien observé que, dans la rupture des corps élastiques, une partie des fibres s'allonge, tandis que l'autre partie se raccourcit, pour ainsi dire, en refoulant sur elle-même, *BUFF. Hist. nat. Introd. Œuv.* t. VII, p. 263. De nos jours, Iphicrate, à la tête des troupes athéniennes, entreprit de lui fermer [à un cours d'eau] toute issue, afin que, ces eaux refoulant dans le lac et ensuite dans la ville qu'il assiégeait vainement, elle fût obligée de se rendre à discrétion, *BARTHÉL. Anach.* ch. 52. Environ l'an sept cent de l'ère chrétienne, une nouvelle religion parut en Orient avec Mahomet; et le christianisme refoula dans l'Europe, pour s'y concentrer, *RAYNAL, Hist. phil.* XIX, 9. || On dit que la mer, la marée refoule, pour dire qu'elle descend. || On dit qu'une cheville refoule lorsqu'elle n'entre pas.

— HIST. XIII^e s. Nus freprier ne puet ne ne doit refouler, ne acheter ne vendre drap refoulé, par son serement, *Liv. des mét.* 498. || XIV^e s. Pour ce que ses chevaux estoient refoulez [fatigués], *DU CANGE, recredere.* || XVI^e s. de sorte qu'en me donnant tant soit peu, ils [des amis] feroient refouler le bien chez moy à foison, *LA BOÉTIE*, 119. La chaussée que nous avons laissé commencer, aiant fait refouler la rivière d'Oise dedans la ville de la Fere... *D'AUB. Hist.* III, 377. Après refouloit on le marc, duquel tiroient un second vin pour le mesnage, *o. DE SERRES*, 232. [Si la boiterie du bouef est causée] par nerf refoulé, les jambes seront bassinées avec huile et sel, *id.* 978.

— ETYM. *Re...*, et *fouler*; wallon, *rifolé*.

† REFOULEUR (re-fou-leur), *s. m.* Engin propre à refouler. Description d'une pompe à piston libre et d'un refouleur mercuriel, *Acad. des sc. Comptes rendus*, t. LXVII, p. 4248.

REFOULOIR (re-fou-loir), *v. a.* || 1° Terme d'artillerie. Cylindre en bois, monté sur une hampe, qui sert, dans les canons se chargeant par la bouche, à conduire au fond de l'âme la charge et le projectile, et à presser la charge. || Refouloir à godet, refouloir qui présente un évidement dans lequel se place la fusée des projectiles creux quand on les conduit au fond de l'âme. || 2° Terme de maréchalierie. Petit marteau qui sert à refouler les éponges du fer à cheval. || 3° Sorte de ressort pour guichet de porte cochère.

— ETYM. *Refouler*.

† REFOURBIR (re-four-bir), *v. a.* Fourbir de nouveau.

— HIST. xv^e s. Et entendirent à mettre à point et refurbir leurs armures, *FROISS.* I, 1, 282. Si fut la ville courue, où les compagnons feirent grandement leur fait, et feurent bien refurbis, car le butin monta ensemble à quatre mil francs, *Hist. Loys III, duc de Bourbon*, p. 377, dans LACURNE.

† REFOURNIR (re-four-nir), *v. a.* Fournir de nouveau. || Se refournir, *v. refl.* Refaire son approvisionnement. Ce marchand, ayant vendu tous ses articles, est allé à la foire pour se refournir.

— HIST. xvi^e s. Refournir, *COTGRAVE*.

† REFOURNER (re-four-ré), *v. a.* || 1° Terme familier. Fourrer de nouveau, il refourra ses mains dans ses poches. || 2° Se refourner, *v. refl.* Se remettre dans. Il se refourne dans son lit. Par quelle étrange maxime veut-il que je m'aïlle refourner tout exprès sous la direction d'un autre consistoire, dont le conseil d'État ne m'a point exempté? *J. J. ROUSS.* *Lett. à M. D***, Corresp.* t. I, p. 245, dans POTGENS.

RÉFRACTAIRE (ré-fra-kté-r'), *adj.* || 1° Qui résiste à l'autorité, à une autorité. Il vaudrait mieux... qu'ils fussent réfractaires à toutes les volontés, que de manquer à la moindre des miennes, *BOURDAL.* *Dim.* t. II, p. 29, *Soin des domestiques*. Bien informé

d'ailleurs que vous aimiez Clarisse. Et que vous deviez réfractaire à ses lois, Refusant d'épouser celle dont il fit choix, *REGNARD, le Distr.* v, 10. Le premier usage que fit Louis XIV des talents du jeune prélat, fut de le nommer pour médiateur entre le nonce du pape et quatre évêques français, réfractaires très-obstinés à la condamnation de Jansénius, *D'ALEMB. Éloges, Card. d'Estrées.* || Substantivement. || [Cavalier, chef des Camisards] répondit que, quand on lui désobéissait, sa prophétesse, qu'on appelait la grande Marie, était sur-le-champ inspirée, et condamnait à mort les réfractaires, *volt.* *Louis XIV*, 36. Ya-t-il, disent les réfractaires, une contradiction plus grande? *id. Facéties, Quest. mir.* 2^e lett. || 2° Conscrit réfractaire, celui qui se soustrait à la loi du recrutement et se cache pour n'être pas mené sous les drapeaux. Le magistrat qui les poursuit avec tant de rigueur aujourd'hui sous prétexte de bonapartisme... faisait saisir le conscrit réfractaire, et conduire aux galères l'enfant qui préférait son père à Bonaparte, *P. L. COUR.* *Pétition aux chambres.* || Substantivement. Un réfractaire. || 3° Prêtre réfractaire, celui qui a rompu ses vœux. || S'est dit particulièrement, pendant la Révolution française, des prêtres qui avaient refusé de prêter serment à la constitution civile du clergé. ...royalisent la république, tant par la mise en liberté et la rentrée des prêtres réfractaires, que... *BANÆUF, Pièces*, I, 107. || 4° Qui résiste à diverses actions physiques ou chimiques. Que deviennent les substances dures, réfractaires et nuisibles que l'autruche avale sans choix? *BUFF.* *Ois.* t. II, p. 262. L'argile blanche de Limoges, qui est tout aussi réfractaire au feu que le quartz ou le grès pur, *id.* *Min.* t. I, p. 400. Le coton est très-réfractaire à la teinture, et il ne s'en laisse pas humecter volontiers, *AMELHON, Instit. Mém. litt. et beaux-arts*, t. I, p. 576. || Fig. Le kamichi, grand oiseau de l'Amérique, demi-aquatique, d'un genre fort singulier, et très-réfractaire à la nomenclature, *BONNET, Contempl. nat.* XI, 3. || Absolument. Qui résiste au feu, qui ne fond pas, ou ne fond que difficilement. Selon moi, les substances les plus simples et les plus réfractaires ne résisteraient pas à cette action du feu, si l'on pouvait l'augmenter à un degré convenable, *BUFF. Min.* t. III, p. 147.

— HIST. xvi^e s. Sengs qui taschent à donner couleur à si damnable rébellion, pour induire les simples à penser qu'ilz ont eu quelque cause de se mouvoir, et confirmer les refractaires à suyvre leurs inventions, *CONTE, Mémoires*, p. 552. Peut-estre que l'afection sincere que me portez, vous tire en partie adverse et refractaire, comme disent les clerics, *RAB.* III, 18.

— ETYM. Lat. *refractarius*, rebelle, de *refrangere*, supin de *refringere*, de *re*, contre, et *frangere*, briser (VOY. FRACTURE).

† RÉFRACTARIAT (ré-fra-ktari-a), *s. m.* Néologisme. État de réfractaire; l'ensemble des réfractaires.

RÉFRACTÉ, ÉE (ré-fra-kté, ktée), *part. passé* de réfracter. || 1° En été, les rayons sont plus approchés de la perpendiculaire et plus réfractés sur notre horizon septentrional, *volt.* *Lett. au pr. roy. de Prusse*, avril 1738. Le mouvement réfracté est celui d'un corps qui passe obliquement d'un milieu dans un autre, *BRISSON, Traité de phys.* t. I, p. 73. || 2° Terme de médecine. Dose réfractée, dose divisée par petites proportions. Administrer le sulfate de quinine à doses réfractées.

RÉFRACTER (ré-fra-kté), *v. a.* Produire la réfraction. L'eau réduite en vapeurs réfracte les rayons du soleil, *BERN. DE ST-P. Liv.* II, *Harmon. aquat.* || Absolument. Elle [la vapeur d'eau] réfracte à fort peu près comme l'air atmosphérique, à force élastique égale, *BIOT et ARAGO, Instit. Mém. scienc.* 1806, 1^{er} sem. p. 362. || Se réfracter, *v. refl.* Éprouver la réfraction. En passant d'un milieu dense dans un autre, la lumière s'y réfracte, de manière que les sinus d'incidence et de réfraction soient en raison constante, *LAPLACE, Exp.* IV, 17.

— ETYM. Lat. *refractum*, supin de *refringere*, réfracter, briser (VOY. RÉFRAINGENT).

† RÉFRACTEUR (ré-fra-ktEUR), *s. m.* Nom de certaines lunettes astronomiques.

— ETYM. *Refracter*.

RÉFRACTIF, IVE (ré-fra-ktif, kti-v'), *adj.* Qui produit la réfraction. Les bornes de notre atmosphère réfractive, *BAILLY, Hist. astron. mod.* t. II, p. 340. || Puissance réfractive, la force que les corps diaphanes exercent sur les rayons lumineux pour les détourner de leur direction primitive, et qui est une force accélératrice agissant perpendiculaire-

ment à la surface de ces corps. L'hydrogène est celui [gaz] qui réfracte le plus; son pouvoir réfractif est six fois aussi grand que celui de l'air atmosphérique, BIOT et ARAGO, *Inst. Mém. scienc.* 1806, 4^{or} sem. p. 320.

— ETYM. Lat. *refractivus* (*refractiva verba*, verbes réfléchis), de *refringere* (voy. RÉFRINGENT).

• **RÉFRACTION** (ré-fra-ksion; en vers, de quatre syllabes), s. f. || 1^o Terme de physique. Action d'un corps qui brise l'impulsion d'un autre corps et le dévie. La balle souffre réfraction, quand elle entre obliquement dans l'eau, nesc. *Monde*, 44. Quelques mémoires qu'il donna à l'Académie des sciences en 1739 et en 1740, entre autres un mémoire sur la réfraction des corps solides, qui contenait une théorie curieuse et nouvelle de cette réfraction, D'ALEMB. *Mém. Eur.* t. 1, p. xxxj, dans POUGENS.

|| 2^o Terme d'optique. Phénomène qui consiste en ce que les rayons lumineux obliques, traversant certains corps diaphanes, éprouvent, de la part de ces corps, une action particulière, en vertu de laquelle ils subissent un changement de direction et se trouvent brisés à l'endroit où ils pénètrent. Les astronomes calculent mal la quantité des réfractions des cieux, nesc. *Monde*, 9. L'œil à ses humeurs et son cristallin; les réfractions s'y ménagent avec plus d'art que dans les verres les mieux taillés, BOSS. *Connaiss.* iv, 2. Tout le monde sait que l'on a dressé des tables de réfractions pour les observations astronomiques, lesquelles tables donnent, pour les différents degrés de hauteur des planètes, différentes élévations apparentes, fondées sur ce que je viens de dire, MALLEBR. *Rech. vér. Rép. d Régis*, ch. 1.

Tycho s'était aperçu le premier que les réfractions augmentaient les hauteurs apparentes des astres sur l'horizon, FONTEN. *Cassini*. Au commencement du dernier siècle, on ne croyait pas que la réfraction s'étendit au delà de 45 degrés de hauteur, BAILLY, *Hist. astr. mod.* t. 1, p. 202. Dominique Cassini trouva par observation que la réfraction était à l'horizon de 32 minutes 20 secondes, et, à dix degrés de hauteur, de 5 minutes 28 secondes, id. *ib.* t. 1, p. 361. Hanksbee avait montré qu'un air condensé au double, pesant une fois plus, donnait une réfraction double, id. *ib.* t. 1, p. 92. L'effet de la réfraction pour le climat de Paris nous fait paraître le soleil, lorsqu'il est à l'horizon, plus haut de 32 ou 33 minutes de degré qu'il ne l'est réellement, BRISSON, *Traité de phys.* t. 1, p. 157. Descartes, le premier qui ait publié la vraie loi de la réfraction ordinaire, que Képler et d'autres physiciens avaient inutilement cherchée, LAPLACE, *Inst. Mém. scienc.* 1809, p. 309. || Double réfraction: on dit qu'un minéral a la réfraction simple, lorsque les objets qu'on regarde à travers paraissent simples; on dit qu'il a la réfraction double, lorsque ces objets paraissent doubles. C'est sur ce spath transparent qu'Érasme Bartholin a observé le premier la double réfraction de la lumière; et, peu de temps après, Huyghens a reconnu le même effet dans le cristal de roche, BUFF. *Min.* t. vii, p. 157. La pierre nommée zircon, et celle qui est appelée vulgairement spath d'Islande, jouissent éminemment de la double réfraction, A. BRONGNIART, *Traité de min.* t. 1, p. 32, dans POUGENS. J'appelai double réfraction attractive celle qui rapproche de l'axe le rayon extraordinaire, et double réfraction répulsive celle qui l'en éloigne, BIOT, *Inst. Mém. acad. scienc.* t. 1, p. 193.

— HIST. XVI^e s. Les perturbations de l'âme produisent de merveilleux effets en nos corps, par la réfraction et condensation, retraction et effusion des humeurs et des esprits, PARÉ, *Introd.* 25.

— ETYM. Lat. *refractionem*, de *refractum*, supin de *refringere* (voy. RÉFRINGENT).

† **RÉFRACTOIRE** (ré-fra-ktoi-r'), adj. Terme de physique. Qui appartient à la réfraction. Courbe réfractoire.

— ETYM. Lat. *refractum*, supin de *refringere* (voy. RÉFRINGENT).

• **REFRAIN** (re-frin), s. m. || 1^o Un ou plusieurs mots répétés à chaque couplet d'une chanson, d'un rondeau. Marot, bientôt après, fit fleurir les ballades... À des refrains réglés asservit les rondeaux, BOIL. *Art p.* 1. Il n'est pas besoin de dire qu'il faut ménager à ces refrains des chutes heureuses ou tout au moins justes, FONTEN. *Disc. sur l'épique*. Elle a la voix juste et pure, Sait les plus joyeux refrains, BÉRANG. *Jeanne*. || Fig. C'est le refrain de la ballade, ou, simplement, c'est le refrain, c'est là qu'il en veut venir, c'est par là qu'il termine son discours. C'est toujours le refrain qu'ils font à leur ballade, RÉGNIER, *Sat.* II. Le refrain fut d'offrir sa personne et son bras, LA FONT. *Fiane*. || 2^o Fig. et familière-

ment. Ce qu'on ramène incessamment en ses discours. Il fit des exclamations dont le refrain était... HAMILT. *Gramm.* 3. La destruction de Carthage était le refrain de tous les discours de Caton au sénat, D'ALEMB. *Lett. d Voltaire*, 8 sept. 1762. || Avec lui, c'est toujours le même refrain, il répète sans cesse la même chose. || 3^o Terme de marine (peu usité). Le retour des vagues qui se sont brisées contre les rochers.

— HIST. XIII^e s. En la fin tuit cil i chantoient, Au refret d'amors s'accordoient, *Roman de la poire*. || XV^e s. J'ay en mon cuer joyeusement Escript, afin que ne l'oublie, Ce refrain qu'ayme chierement: C'estes vous de qui suis amy, CH. D'ORL. *Ball.* 46.

|| XVI^e s. Ayons tousjours ce refrain de la souvenance de nostre condition, MONT. 1, 76. Leur mot sacramental [des pyrthoniens], c'est ἐπιγῶ, c'est-à-dire je soustiens, je ne bouge; voylà leurs refrains et autres de pareille substance, id. II, 234.

— ETYM. Prov. *refranh*, *refrim*; cat. *refrà*; espagn. *refran*; port. *refrão*. Ces formes se rattachent à l'ancien verbe *refraindre*, tiré du lat. *refrangere* ou *refringere*; la forme *refret* de l'historique vient de *refractus*, part. passif de *refringere* (voy. RÉFRINGENT). Le *refrain* est donc ce qui se réfléchit, se répète. Il y avait un ancien verbe *refrener*, dire des refrains (*Ren.* 1570). Le picard *refrain*, qui est de même origine, signifie dégoût, répugnance.

• **RÉFRANGIBILITÉ** (ré-fran-ji-li-li-té), s. f. Terme de physique. Propriété dont jouissent les rayons lumineux de s'éloigner ou de s'écarter de la perpendiculaire au point d'immersion, quand ils tombent obliquement d'un milieu diaphane dans un autre de densité différente. La différente réfrangibilité des rayons rouges, jaunes, verts et bleus, violets et de toutes les couleurs intermédiaires en nombre infini, propriété qu'on n'avait jamais soupçonnée et à laquelle on ne pouvait guère être conduit par aucune conjecture, est la découverte fondamentale du traité de M. Newton, FONTEN. *Newton*. Maintenant que l'on sait corriger en grande partie les effets de la différente réfrangibilité des rayons, BUFF. *Hist. min. introd. Eur.* t. VII, p. 255. Les rayons qui ont le plus de réfrangibilité sont aussi ceux qui se réfléchissent le plus facilement, BRISSON, *Traité de phys.* t. II, p. 361.

— ETYM. *Réfrangible*.

• **RÉFRANGIBLE** (ré-fran-ji-bl'), adj. Terme de physique. Qui est susceptible de réfraction. Le plus habile physicien pourrait-il nous dire précisément pourquoi un rayon rouge est moins réfrangible qu'un rayon violet? BONNET, *Palingén.* XI, 4. Le rayon le plus réfrangible est le violet, ensuite l'indigo, le bleu, le vert, le jaune, l'orange et le rouge, LAPLACE, *Expos.* 1, 16.

— ETYM. Mot formé de *refrangere*, qui ne se disait pas (parce que les Latins, toutes les fois qu'un verbe simple entre en composition, en changeant la voyelle, particulièrement l'a en i ou en e), et qui est équivalent de *refringere* (voy. RÉFRINGENT).

• **REFRAPPE, ÉE** (re-fra-pé, pé), part. passé de *refrapper*. Frappé et refrappé, il tomba.

† **REFRAPPEMENT** (re-fra-po-man), s. m. Action de refrapper. Le refrappement des monnaies.

— HIST. XVI^e s. Refrappement, COTGRAVE.

• **REFRAPPER** (re-fra-pé), v. a. || 1^o Frapper de nouveau. Refrapper des monnaies. || 2^o Absolument. Donner de nouveaux coups. Personne ne dit mot; l'on refrappe plus fort, RÉGNIER, *Sat.* XI. Et moi je frappe et je refrappe, SCARR. *Virg.* II.

— HIST. XVI^e s. Comme on voit un caillou refrappé maintes fois Par force avec du fer servir d'amorce au bois, DESPORTES, *les Amours d'Hippolyte*, LIV. La faveur du soleil refrappant par-après sur les raisins, O. DE SÈRES, 209.

— ETYM. *Re...*, et *frapper*.

† **REFRAYER** (re-frè-rié), v. a. Frayer de nouveau. || Rendre la poterie plus unie, avant de la cuire.

— HIST. XVI^e s. Frayant sans nul repos une ornière éternelle, Qui tousjours se retrace et se refraye en elle, BONNS, 860.

† **REFREDONNER** (re-fre-do-né), v. a. Fredonner de nouveau.

— HIST. XVI^e s. Je ne veux pourtant entonner Les alarmes de sons lyriques, Et moins encor refredonner Les chants des poètes antiques, JAKES TAHUREAU, *Poésies*, p. 91, dans LACURNE.

† **REFRÉMIR** (re-fré-mir), v. n. Frémir de nouveau.

— HIST. XIV^e s. Adonc commença son cheval à refrémir, et à estre aussi comme demy forcené, *Chron. de St Denis*, t. II, p. 434, dans LACURNE.

† **REFRENER** (re-fré-na-sion), s. m. Action de refréner. Refrénation des passions.

— HIST. XVI^e s. Refrenation, COTGRAVE.

— ETYM. Lat. *refrenationem*, de *refrenare*, refréner.

• **REFRÉNÉ, ÉE** (re-fré-né, née), part. passé de refréner. Les passions refrénées par la raison.

† **REFRÈNEMENT** (re-frè-ne-man), s. m. Néologisme. État de ce qui est refréné. Le refrènement de la politique de conquête, DE LAVELEYE, *Rev. des Deux-Mondes*, 1867, novembre, p. 41.

• **REFRÈNER** (re-fré-né). La syllabe *fré* prend un accent grave quand la syllabe qui suit est muette: je refrène, excepté au futur et au conditionnel: je refrénerai, v. a. Mettre un frein, réprimer. Refrèner cette licence si funeste, BOURDAL. *Carême*, II, *Parf. observ. de la loi*, 187. Le principal but de Lycurgue dans l'établissement de ses lois... était de réprimer et de refréner l'ambition de ses citoyens, ROLLIN, *Hist. anc. Eur.* t. II, p. 641, dans POUGENS.

— HIST. XII^e s. Si refrénout [refrénait] li dix ses gens Par merveilleux esperimens, E par sungen espoentables; De justice n'esteit muables, BENOÎT, II, 7448. Pur ço s'est mult li reis de s'ire refrenez, *Th. le mart.* 43. || XIII^e s. S'en enfer me devoit mener, N'en puis je mon cuer refréner, *la Rose*, 6948.

|| XV^e s. Si se rapaisa et refréna son mautalent... FROISS. I, 1, 214. Toute la première vertu Est de sa langue refréner; Car taire en temps plus valu À plusieurs que le trop parler, E. BESCH. *Poésies mss.* f. 447. Il est expedient d'aulcunes foiz restraindre et refréner ses desirs, supposé mesmos qu'ils soyent bons, *Intern. consol.* II, 11. || XVI^e s. Refrèner la fierté et l'insolence d'un peuple enorgueillily, AMYOT, *Pér. et Fab. comp.* 3.

— ETYM. Provenç. et espagn. *refrenar*; ital. *roffrenare*; du lat. *refrenare*, de *re*, et *frenare*, dompter, de *frenum* (FREIN). Dans l'anc. franc. il y avait le verbe *refraindre* (de *refringere*), qui a souvent un sens très-voisin de *refrèner*, et qu'on est tenté de confondre avec lui.

† **REFRÉQUENTER** (re-fré-kan-té), v. a. Préférer de nouveau.

— HIST. XVI^e s. Refrequentar, COTGRAVE.

† **REFRICASSER** (re-fri-ka-sé), v. a. Fricasser de nouveau.

— HIST. XVI^e s. Refricasser, COTGRAVE.

• **REFRIGÉRANT, ANTE** (ré-fri-jé-ran, ran-t'), adj. || 1^o Terme de physique. Qui a la propriété de déterminer le refroidissement. La force réfrigérante de l'évaporation, SAUSSURE, *Voy. Alpes*, t. V, p. 359, dans POUGENS. || Mélange réfrigérant, mélange de glace et de certaines substances, par exemple du deux parties de glace pilée et d'une partie de sel marin, le quel produit un grand froid. || 2^o Terme de médecine. Qui rafraîchit. Remède réfrigérant.

|| S. m. L'orgeat est un bon réfrigérant. || 3^o S. m. Vaisseau qui entourait autrefois le chapeau d'un alambic, et qu'on remplissait d'eau froide pour favoriser la condensation des vapeurs qui s'élevaient des matières soumises à l'action du feu; aujourd'hui l'on fait passer directement la vapeur dans le serpentin, que le réfrigérant enveloppe de toutes parts.

— HIST. XVII^e s. Une maladie chaude, comme phlegmon ou erysipelas, demande viandes refrigerantes, PARÉ, *Introd.* 14.

• **REFRIGÉRATIF, IVE** (ré-fri-jé-ra-tif, ti-v'), adj. Terme de médecine. Propre à rafraîchir. || Substantivement. Un réfrigératif.

— HIST. XIV^e s. Avoir vertu refringerative ou de causer froidure, ORESME, *Thèse de MEUNIER*. || XVI^e s. Medicaments refrigeratifs et humectatifs, PARÉ, VIII, 40.

— ETYM. Voy. REFRIGÉRE.

• **REFRIGÉRATION** (ré-fri-jé-ra-sion; en vers, de six syllabes), s. f. || 1^o Terme de physique. Action d'abaisser la température; résultat de cette action. Viennent ensuite les réfrigérations accélérées d'octobre et de novembre, elles peuvent affecter les glaciers, FOURNET, *Comptes rendus, Acad. des sc.* t. LI, p. 959. || 2^o Particulièrement, l'opération qui consiste à abaisser la température d'une enceinte close, à l'effet de soustraire l'homme à l'influence d'une chaleur excessive.

— HIST. XVI^e s. Prends donc pitié de l'humble requérant, Qui l'eau de grace à ton puy vient querant Pour luy donner refrigeration, J. MAROT, V, 268... Nonobstant que la respiration serve à la refrigeration du cœur, PARÉ, *Introd.* 9.

— ETYM. Lat. *refrigerationem*, de *refrigerare*, réfrigérer.

† **REFRIGÉRE** (ré-fri-jé-ré). La syllabe *gé* prend un accent grave quand la syllabe qui suit est muette: je réfrigère, excepté au futur et au condi-

tionnel : je réfrigèrerai, v. a. Produire la réfrigération.

— HIST. XVI^e s. Pour réfrigérer et nourrir la chaleur naturelle fixe, PARÉ, 1, 4. Si la cause est froide et venteuse, elle réfrigère tout le corps, *Id.* XVIII, 52.

— ETYM. Lat. *refrigerare*, de *re*, et *frigus*, froid (voy. FROID).

† **RÉFRINGENCE** (ré-frin-jan-s'), s. f. Terme de physique. Propriété de déterminer une réfraction de la lumière. Newton conjectura la combustibilité du diamant d'après la grande réfringence qu'il faisait éprouver aux rayons du soleil, SENNEBIA, *Ess. art d'observ.* t. II, p. 252, dans POUGENS.

— ETYM. Réfringent.

RÉFRINGENT, ENTE (ré-frin-jan, jan-t'), adj. Terme de physique. Qui cause une réfraction. On explique la cause de la vue courte d'une manière assez satisfaisante par le trop grand renflement des humeurs réfringentes de l'œil, BUFF. *Hist. nat. Hom. Œuv.* t. IV, p. 461. Que les forces réfringentes des corps sont à peu près en proportion de leur densité, BRISSON, *Traité de phys.* t. III, p. 374. || Milieu réfringent, celui qui a fait changer de route aux rayons lumineux, à l'instant où ils entrent pour le traverser. || Pouvoir réfringent d'un corps, le quotient de sa puissance réfractive par sa densité. La force réfringente de l'air n'est point changée par l'accroissement de la température, et elle est constamment proportionnelle à sa densité, BIOT, *Instit. Mém. scienc.* 1807, 2^e sem. p. 40. || Faces réfringentes, les deux seules faces à travers lesquelles la plupart des minéraux doués de la double réfraction offrent deux images d'un même objet, quand on regarde celui-ci à travers, ces deux faces faisant entre elles un certain angle. || Angle réfringent, celui qui forment les deux faces dont l'une reçoit le rayon lumineux qui se réfracte dans l'intérieur du corps, et l'autre lui offre une issue à son retour dans l'air. || Prisme biréfringent, prisme composé d'une substance qui fait éprouver la double réfraction. || Substantivement. Les réfringents.

— ETYM. Lat. *refringentem*, de *refringere*, briser, de *re*, et *frangere*, briser (voy. FRACTURE).

† **RÉFRIRÉ** (ré-fri-r'), v. a. Faire frire de nouveau. Elle passe son temps à frire et à refrire. Ce mets a déjà été frit et refrit.

— HIST. XVI^e s. Refrire, COTGRAVE.

† **RÉFRISER** (ré-fri-zé), || 1^o V. a. Friser de nouveau. || 2^o V. n. Redevenir frisé. Ses cheveux refrirent. || Se refriiser, v. réfl. Refaire sa frisure.

— HIST. XVI^e s. Pour toy des grands forests la feuille renaissante Tous les ans se refriise, et les fleuves sinon Ne courent dans la mer que pour bruire ton nom, RONS. 860.

† **RÉFRISONNER** (ré-fri-so-né), v. n. Frissonner de nouveau.

— HIST. XVI^e s. Refrissonner, COTGRAVE.

RÉFROGNÉ, ÉE (ré-fro-gné, gnée) ou **RÉFROGNÉ, ÉE** (ran-fro-gné, gnée), part. passé de *refrognier* ou *renfrognier*. Un autre renfrogné, rêveur, mélancolique, RÉGNIER, *Sat.* II. Et un : « vous êtes de bons sots, » que la Bagueuodière, d'un visage refrogné, leur lâcha assez mal à propos, leur apprit qu'il prenait assez mal la chose, SCAAR. *Rom. com.* II, 47. Brinon, que les questions du gouverneur avaient impatienté, revint plus renfrogné qu'un vieux singe, HAMILT. *Gramm.* 3. Éaque et Rhadamante étaient à ses côtés, plus refrognés et plus sombres qu'à l'ordinaire, FONTEN. *Jugem. de Plut.*

RÉFROGNEMENT (ré-fro-gne-man) ou **RÉFROGNEMENT** (ran-fro-gne-man), s. m. Action de se refrognier. Le refrognement de son visage.

— HIST. XVI^e s. Refrognement, COTGRAVE.

† **RÉFROGNER** (ré-fro-gné) ou **RÉFROGNER** (ran-fro-gné), v. a. || 1^o Contracter et plisser le visage en signe de mécontentement ou de douleur. Il se refroigna le visage. Puis renfrognant sa maigre et dolente effigie, Qui par le chambertin ne fut jamais rougie, DEUILLE, *Convers.* II. || 2^o Se refrognier ou se renfrognier, v. réfl. Devenir refrogné. Miss Betzi trouve que je me renfrogne à vue d'œil, M^{me} RICCONI, *Fanni Butler, Lettre 61.*

— HIST. XV^e s. Ce seigneur vint tout refrogné Vers l'hostesse par bon moyen, Et luy dit : mon cas va très bien, VILLON, 2^e rep. || XVI^e s. Ces discours ont accoustumé d'escayer et resjoûir ceux qui les traictent, non les renfrognier et contrister, MONT. I, 176. Alors il refroigna son front et s'attrista jusqu'aux larmes, *Id.* II, 174. Un chancelier n'a pas seulement à servir à sa conscience... refrognier aux delits des courtisans, faire teste aux puissans principaux, résister à leurs fieres et felonnes actions, DU VERDIER, *Biblioth.* p. 174, dans LA-

CURNE. Un regard triste, morne et refrogné, PARÉ, *Introd.* 6.

— ETYM. Re..., et l'ancien verbe *frognier*, qui signifiait froncer la bouche, le front : Le cheval, qui sentoît les chevaux des Anglois, commença à hennir et à frongnier et à frapper du pied en terre, FROISS. II, III, 424. *Frognier* dérive de l'ancien adjectif *frun* : Li deables... Li frunz, li fel, li annuieux, RUTEB. t. II, p. 304. Il est probable que le même radical est dans l'italien ; *in frigna*, ridé ; patois lombard, *frignare*, pleurer, contracter la bouche ; génev. *refrogné* ; picard, *erfrigné*, *racafrogné* ; Diez rattache ce radical au germanique : all. *fleunen*, se tordre la bouche ; suéd. *flina* ; dan. *fline*. L'anglais *to frown* est le français *frognier*.

† **RÉFROID** (ré-froi), s. m. Terme de corroyeur. Mettre les cuirs au refroid, les étendre sur des perches au sortir de l'éteuve.

RÉFROIDI, IÉ (ré-froi-di, die), part. passé de *refroidir*. || 1^o Devenu plus froid. M. Brydone rapporte qu'après plus de quatre ans, la lave qui avait coulé en 1766 au pied de l'Étna, n'était pas encore refroidie, BUFF. *Add. théor. terre*, Œuv. t. XII, p. 160. || 2^o Fig. Qui a perdu son caractère de chaleur, en parlant des sentiments. Votre ardeur vous séduit ; mais, quoi qu'elle vous die, Quand vous la sentirez une fois refroidie... CORN. *Poly.* v, 4. Ce zèle avec lequel Mme d'Aiguillon ranimait la charité en un siècle où elle était non-seulement refroidie, mais presque éteinte, FLECH. *Aiguillon*. || 3^o Il se dit aussi des personnes dont les sentiments ne conservent plus la même ardeur. Il était tout à fait refroidi sur cette poursuite, HAMILT. *Gramm.* 4. Il paraît d'ailleurs un peu refroidi pour moi, J. J. ROUSS. *Hél.* v, 12. || 4^o En argot, refroidi, tué, réduit à l'état de cadavre.

RÉFROIDIR (ré-froi-dir), v. a. || 1^o Rendre froid. L'un [souffler froid] refroidit mon potage. L'autre [souffler chaud] réchauffe ma main, LA FONT. *Fabl.* v, 7. Il faut un an pour refroidir une lave de deux cents pieds d'épaisseur assez pour qu'on puisse la toucher sans se brûler à un pied de profondeur, BUFF. *Add. théor. terre*, Œuv. t. XIII, p. 149. || 2^o Fig. Diminuer l'ardeur, l'activité. Mais si la pesanteur d'une charge si grande Résiste à mon audace, et me la refroidit, MALH. IV, 4. Ceci pourrait suffire à refroidir une âme, RÉGNIER, *Sat.* XII. Le plus violent bouillon de mon zèle serait refroidi par la seule crainte de vous fâcher et de contester avec vous, sév. d' *Guitaut*, 0 févr. 1683. Quelquefois, le dirai-je ? un remords légitime Au fort de mon ardeur vient refroidir ma rime, BOIL. *Au roi*, Ép. VIII. Cet affront donna du courage à ses ennemis, et refroidit l'affection de ses alliés, ROLLIN, *Hist. anc. Œuv.* t. IX, p. 198, dans POUGENS. Vous-même qui vous plaignez que les croix dont le Seigneur vous afflige, vous découragent et vous refroidissent sur le désir de travailler à votre salut... MASS. *Arent*, *Afflict.* Vous verrez des âmes que la miséricorde de Dieu a rappelées de l'égarment... en renversant une fortune établie, en refroidissant une faveur enviée, *Id.* *ib.* Britannicus est empoisonné ; mais que devient Junie ? c'est cet éclaircissement qui allonge et refroidit le cinquième acte de Britannicus, MARMONTEL, *Œuv.* t. V, p. 36. User de ses droits refroidit le cœur plus que les prétentions injustes, STAEL, *Corinne*, xx, 4. || Absolument. Quand l'amour n'élève pas, il refroidit, VOLT. *Méropé*, *Lett.* || 3^o V. n. Devenir froid. Une d'elles [demoiselles] soufflera le fourneau, et l'autre ne fera autre chose que mettre du sirop sur des assiettes pour le faire refroidir et u-e l'apporter de temps en temps, VOLT. *Lett.* 9. Un engourdissement général saisit les membres d'Atala, et les extrémités de son corps commencèrent à refroidir, CHATEAUB. *Atala*, le *drame*. || Fig. Les siècles qui ont vu refroidir le zèle des chrétiens sur tous les autres devoirs de la religion, n'ont pu, ce semble, le ralentir sur celui-ci [entendre la parole de Dieu], MASS. *Carême*, *Parole*. Avez-vous fait l'estampe des Calas ? il ne faut pas laisser refroidir la chaleur du public ; il oublie vite, et il passe aisément du procès des Calas à l'Opéra-Comique, VOLT. *Lett.* *Damilaire*, 7 juin 1766. || Familièrement. Laisser refroidir une chose, ne pas la faire sur-le-champ. Je voudrais bien, ma fille, que vous n'eussiez pas laissé refroidir la réponse de la bonne princesse [de Tarente] ; vous m'eussiez fait un grand plaisir d'entrer un peu vite dans toute la reconnaissance que je lui dois, sév. 15 mars 1676. M. de Marsillac, à présent M. de la Rochefoucauld [après la mort de son père]... ne trouvez-vous pas que le nom de la Rochefoucauld est quasi aussi chaud à prendre que celui de monsieur

d'Aleth [un pieux évêque] ? M. de Marsillac voulait le laisser refroidir ; mais le public ne l'a pas voulu, *Id.* 26 mars 1680. || Refroidir, v. n. Se conjugue avec le verbe *avoir* pour signifier l'action : Le bouillon a refroidi pendant que vous veniez ; avec le verbe *être* pour marquer l'état : Le bouillon est refroidi depuis longtemps. || 4^o Se refroidir, v. réfl. Devenir froid. Le dîner se refroidit ; voilà M. Fréret qui arrive ; mettons-nous à table, VOLT. *Dial.* xxvi, 2. On conte qu'une certaine comète, passant auprès de cet astre [le soleil], devint deux mille fois plus brûlante que le fer rouge, et ne put se refroidir qu'en cinquante mille années, VOLT. *Dial.* xxix, 10. L'or et le plomb, qui sont beaucoup plus denses que le fer et le cuivre, néanmoins s'échauffent et se refroidissent beaucoup plus vite, BUFF. *Hist. min.* *Introd.* Œuv. t. VI, p. 242. Le corps noirci se refroidit constamment plus vite que le corps poli, RUMFORD, *Instit. Mém. scienc.* t. VI, p. 93. || 5^o Fig. N'avoir plus la même ardeur. Le lendemain, le courage de ceux d'Othon s'étant refroidi, ils dépendirent vers les Vitelliens, D'ABLANC. *Tacite*, *Hist.* II, 41. Je reçois votre lettre ; elle me ravit ; ne craignez pas, ma bonne, que ma joie se refroidisse ; elle a un fond si chaud qu'elle ne peut être tiède, sév. 5 févr. 1674. Pendant que la charité se refroidissait partout ailleurs, BOSS. *Polit.* VII, VI, 14. Ils se refroidissent bientôt pour les expressions et les termes qu'ils ont le plus aimés, LA BRUY. I. Si vous vous refroidissez, Dieu se refroidit à son tour, MASS. *Carême*, *Tiéd.* II. Pourquoi notre siècle, en se refroidissant sur l'épilogue, semble-t-il se refroidir aussi sur le genre le plus opposé au bucolique, sur le genre de l'ode ? D'ALEMB. *Réfl. sur la poésie*, Œuv. t. IV, p. 106, dans POUGENS. Je sentais mon talent se refroidir, STAEL, *Corinne*, XIV, 4. Notre amitié s'est depuis refroidie, M. J. CHEN. *Gracques*, 1, 6.

— HIST. XI^e s. Et par ces prez les laissez [les chevaux] refreider, *Ch. de Rol.* CLXXVII. || XI^e s. Iluec curreit une ewe de mestier en mestier : Là se baignout les seirs [les soirs] pur sa char refreider, *Th. le mart.* 94. || XIII^e Ne vous lessiés pas refroidir, Ne trop vos membres enroidir, *La Rose*, 19897. Enfants, qui les flors alés querre Et les freses naissans sus terre, Li mau serpent refroidissant, Qui se vet ici tapissant... Pensez, enfans, de l'eschever [esquiver], *ib.* 16799. Se la deservance [séparation] dure trop longuement, elle fait refroidir et oblier l'amistie, BRUN. LATINI, *Trésor*, p. 312. || XIV^e s. Li Gales, pour cause de l'interposicion de la nuit, avoient ja aucunement refredi leurs courages de l'ardeur de la bataille, BERCHEIRE, f^o 112. Et après, quant vient as perilz et luy premier mouvement est passé et refroidi ou destaint comme une legiere flamme... OAKSME, *Eth.* 82. || XV^e s. Si se refroida grandement de cette croix emprise et preschée... FROISS. I, 1, 63. Marchandises par mer [le commerce par mer] en estoient refroidies et toutes perdues, *Id.* II, 11, 239. Ils se vouloient entretenir ; mais les sergents les menerent refroidir en prison, LOUIS XI, *Nouv.* XCH. || XVI^e s. Il luy refroidira l'envie de s'attacher au prince autrement que par un devoir publicque, MONT. I, 167. Ce cry refroidit un peu la chaleur de ceux qui avoient bonne envie de combattre, AMVOT, *Alc.* 61. Il apercevoit que les allies et confederez qu'il avoit en Italie se refroidissoient, *Id.* *Pyrrh.* 48.

— ETYM. Re..., et *froid* ; wallon, *rifrendi* ; Berry, *rafredir*, *rafredir*, *refredir*, *refredzir* ; provenç. *refreidar*, *refreydir*, *refregir*, *refrezir* ; espagn. *refriar* et *refreir* ; ital. *raffreddare* et *rifriggere*. L'ancienne langue avait deux conjugaisons de ce verbe. *refroidier* et *refroidir*.

† **RÉFROIDIS** (ré-froi-di), s. m. Terme rural usité en quelques cantons. Culture qui se fait pendant l'année de jachère. || Semer sur refroidis, semer en champ qui n'a pas cessé de rapporter chaque année. || Faire des refroidis, supprimer la jachère.

† **RÉFROIDISSANT, ANTE** (ré-froi-di-san, san-t'), adj. Qui a la propriété de refroidir. Sa congélation et sa cristallisation opérées par divers moyens refroidissants, FOURCROY, *Conn. chim.* t. I, p. CXXI.

RÉFROIDISSEMENT (ré-froi-di-se-man), s. m. || 1^o Abaissement de la température d'un corps. Le refroidissement de la terre jusqu'à la température actuelle, BUFF. *Hist. min. introd.* Œuv. t. VI, p. 622. Que le temps du refroidissement du fer est à celui du refroidissement du cuivre, au point de le tenir [à la main], comme 53 $\frac{1}{2}$ est à 45, *Id.* t. VI, p. 261. L'ose vous presser, monsieur, de croire au refroidissement de la terre, comme vous avez cru à l'attraction de Newton, BAILLY, *Atlantide*, p. 440. || 2^o Fig. Diminution d'affection, de zèle, etc.

Elle [Mme de Guénégaud] était irritée de son malheur; cela se répandait sur tout, et servait peut-être de prétexte au refroidissement de ses amis, SKV. 348. Il y a ici deux choses à distinguer, une rupture entière de l'homme avec Dieu, et un simple refroidissement entre l'homme et Dieu, BOURDAL. *Exhort. sur l'observ. des règles*, t. 1, p. 208. La faveur ou le refroidissement des princes de la terre, MASS. *Profess. relig.* 1. Je sentais un refroidissement graduel dans les lettres de Mme d'Houdetot, J. J. ROUSS. *Confess.* x. Il apprit avec surprise le refroidissement si marqué de la reine pour Mlle de la Fayette, GENLIS, *Mlle de la Fayette*, p. 248, dans POUGENS. || 3° Indisposition causée par le froid qui saisit au moment où l'on a chaud. Je suis enroué, c'est la suite d'un refroidissement. || 4° Maladie du cheval causée par le passage subit d'une action vive ou forcée au repos par un temps froid, ou à l'ingestion d'une eau froide, l'animal ayant chaud.

— HIST. XVI^e s. Aussi leur advient aux cuisses un refroidissement et abolissement de sentir et mouvoir, PARÉ, XIX, 16.

— ETYM. Refroidir. On trouve aussi *refroidement*, de *refroider* ou *refroidier*.

† **REFROIDISSEUR** (re-froi-di-seur), *adj.* || 1° Qui refroidit. Le rôle de refroidisseurs que les savants anglais font jouer aux courants descendants [dans l'atmosphère du soleil], FAYE, *Acad. des sc. Compt. rendus*, t. LXVII, p. 195. || 2° S. m. Vase où l'on refroidit quelque chose. Lorsqu'il [le sirop] commence à filer, il faut se hâter de le verser dans un quatrième et dernier bassin de bois, appelé le refroidisseur, CHATEAUB. *Amér. Récolte du sucre d'érable*.

† **REFROIDISSOIR** (re-froi-di-soir), *s. m.* || 1° Cave où les tablettes de chocolat durcissent, se refroidissent et se contractent; ce qui permet de les extraire sans peine du moule. || 2° Bac refroidissoir, vase servant à refroidir la bière, *Loi belge du 2 août 1822, sur les bières et vinaigres*, art. 5.

† **REFROIDISSÉ, ÉE** (re-froi-sé, sée), *adj.* Terres refroidissées, se dit, aux environs de Paris, des terres qu'on cultive au lieu de les laisser en jachère.

— ETYM. *Re...*, et *froisser*.

† **REFROTTER** (re-froi-té), *v. a.* Frotter de nouveau.

— HIST. XIV^e s. Bien frotter de sel et refrotter, *Ménagier*, II, 6.

REFUGE (ré-fu-ji), *s. m.* || 1° Lieu où l'on s'enfuit, où l'on se retire pour être en sûreté. Mais chercher ton asile en la maison du mort! Jamais un meurtrier en fit-il son refuge? CORN. *le Cid*, III, 1. || [Dieu] sera votre juge: Vous ne trouverez point devant lui de refuge, IN. *Poly*, V, 2. Les coupables du même crime cherchent naturellement un même refuge, BOSS. *Déf. Var.* 1^{er} disc. 40. Dans cette inconstance des choses humaines... celui-là me semble heureux qui peut avoir un refuge, IN. *Sermous, Amour des plaisirs*, 2. Là [dans la tour de Montlhéry], depuis trente hivers un hibou retiré Trouvait contre le jour un refuge assuré, BOIL. *Lutr.* III. || Lieu où se rendent des gens qui ne sont guère regus ailleurs. Votre maison est le refuge ordinaire de tous les fainéants de la cour, MOL. *Critique*, I, 1. || 2° Fig. Appui, soutien, en parlant des personnes qui servent de refuge. Tous nos maux en ce monarque Ont leur refuge et leur secours, MALH. II, 4. Ce lion ayant été contraint pour quelques raisons d'État de sortir de Libye avec toute sa famille... je crois que vous ne trouverez pas indigne de vous d'être le refuge des lions affligés, VOLT. *Lett.* 41. Dieu est notre refuge et notre force, SACI, *Bible, Psaumes*, XLV, 2. Promettez.... Que, sévère aux méchants et des bons le refuge, Entre le pauvre et vous, vous prendrez Dieu pour juge, RAC. *Athal.* IV, 3. || Il se dit aussi des choses. N'a-t-on point de présent à faire, Point de pourpre à donner, c'est en vain qu'on espère Quelque refuge aux lois... LA FONT. *Fabl.* XI, 7. La reine voulait que les rebelles trouvassent leur refuge dans sa parole, BOSS. *Reine d'Angl.* || 3° Fig. Prétexte pour s'excuser, raison apparente dont on cherche à se couvrir. On l'a poursuivi dans tous ses refuges. Vous voulez dire que la cour ne se connaît pas à ces choses; et c'est le refuge ordinaire de vous autres messieurs les auteurs, MOL. *Critique*, sc. 7. C'était le dernier refuge des manichéens, BOSS. *Nouv. myst.* 16. || 4° Mai-on de refuge ou, simplement, refuge, maison d'asile pour les indigents, ou de correction pour des femmes qu'on veut retirer du désordre. Je me trouve fort offensée de la proposition de ce milieu entre le monde et le refuge, MAINTENON, *Lett. à Mme de Villette*, 13 août 1708. || 5° Ordre du refuge, ordre de religieuses fondé à Nancy en 1617 et établi pour la retraite des femmes et des filles dérangées.

|| 6° Chez les Hébreux, refuges ou villes de refuge, villes où se retiraient ceux qui avaient commis un meurtre involontaire.

— HIST. XII^e s. E faiz est li sires refuges al povre, *Liber psalm.* p. 9. Pur ceo vos requerum merci, De defendement suffraitus, Et de refuge besoignus, BENOÎT, II, 293. Ne il ne poet contre lui Aver defense ne refui, *Grégoire le Grand*, p. 80. Pur ço est France franche, par les sainz à je fui, Que cil ki mestier unt i viennent à refui, *Th. le mari.* 64. Il est mis escudz [mon bouclier] e ma salvede; il me eslieved, e il est man refui, *Rois*, p. 205. || XIII^e s. Sont en terre establi li jure Por estre defense et refuge À cel cui li monde forfet, *la Rose*, 6496. || XIV^e s. Il euident et tienent que en tel cas le seul et singulier refuge c'est à ses amis, ORESME, *Eth.* 229. || XV^e s. Il connoissoit bien les adreeses et les refuges du pays, comme celui qui en estoit, FROISS. *liv.* I, p. 91. An fort, puisqu'en ce point je suy, Je porterai ma grant penance, Ayant vers loyauté refui, Où j'ay mis toute ma fiance, CH. D'ORL. *Ball.* 47. || XVI^e s. Il fut contraint de se retirer pour son dernier refuge par devers luy, AMYOT, *Marius*, 14.

— ETYM. Provenç. *refug*, *refusy*, *refusch*, *refut*; espagn. *refugio*; ital. *refugio*; du lat. *refugium*, de *refugere* (voy. *REFUGIA*). On remarquera les deux formes *refui* et *refuge*.

REFUGIÉ, ÉE (ré-fu-ji-é, ée), *part. passé* de *réfugier*. || 1° Qui a cherché un refuge. Le roi et la reine de Pologne réfugiés en Silésie, BOSS. *Anne de Gonz.* Réfugié dans une cabane, je n'ai de ressource que ma pêche, et je ne prends pas un poisson, VOLT. *Zadig*, 16. || Substantivement. Un réfugié, une réfugiée, celui, celle qui s'est retirée dans un autre pays pour échapper à la persécution. Les réfugiés polonais. || 2° Il se dit des calvinistes chassés de France par la révocation de l'édit de Nantes. En 1687, la nation anglaise, sentant de quel avantage lui seraient les ouvriers français réfugiés chez elle... VOLT. *Mœurs*, 182. || Substantivement. Il y a dix mille réfugiés français à Berlin, qui ont fait de cet endroit sauvage une ville opulente et superbe, IN. *Frag. sur l'hist.* XVIII. || *Adj.* Style réfugié, style des auteurs protestants qui, résidant en pays étranger, depuis la révocation de l'édit de Nantes, n'écrivaient pas avec pureté, ou, du moins, n'avaient pas suivi les changements de la langue. Bayle n'avait pas le style réfugié; il ne péchait que par une familiarité qui approche quelquefois de la bassesse, VOLT. *Louis XIV, écrivains, Saurin*.

REFUGIER (SE) (ré-fu-ji-é), je me réfugiais, nous nous réfugions, vous vous réfugiez; que je me réfugie, que nous nous réfugiions, que vous vous réfugiez, *v. réfl.* || 1° Se retirer en lieu de sûreté. Elle se vit, douze jours après, contrainte de prendre la fuite pour se réfugier en France, BOSS. *Reine d'Anglet.* Le malheureux prince [Prusias], abandonné de tous ses sujets, se réfugia dans un temple, où il fut tué par les soldats qu'avait envoyés Nicomède, ROLLIN, *Hist. onc. Œuv.* t. IX, p. 207, dans POUGENS. Alexandre III se réfugia en France, asile naturel de tout pape ennemi d'un empereur, VOLT. *Mœurs*, 48. || Fig. La pudeur s'est enfuie des cœurs, et s'est réfugiée sur les lèvres, VOLT. *Cant. des cant. Précis.* Julie [d'Étanges] est restée dans le monde, elle se réfugie en secret auprès de Dieu, CHATEAUB. *Genie*, II, III, 5. || 2° Fig. Avoir recours. Il se réfugia dans des subtilités, dans des mensonges. || 3° V. a. Mener en un refuge. Je vins réfugier mes dieux pénates sur cette côte déserte, où je ne trouvais que des terres incultes, FÉN. *Tél.* IX. || 4° Donner asile (en ce sens il n'est usité qu'en langage historique). Ceux qui dans ce cas [le meurtre d'un maître] réfugiaient un esclave pour le sauver étaient punis comme meurtriers, MONTESQ. *Esp.* XV, 16.

— ETYM. *Refuge*.

† **REFUI** (re-fui), *s. m.* Terme de vénerie. Asile.

— ETYM. Voy. *REFUGE* à l'historique.

REFUIR (re-fuir), *v. n.* || 1° Terme de chasse. Il se dit du cerf et des animaux qui reviennent sur leurs pas pour donner le change. || Se dit aussi du gibier qui fuit simplement devant les chasseurs. || 2° Même sens que fuir, mais avec un degré d'énergie de plus. Mais il y faut venir: c'est en vain qu'on recule, c'est en vain qu'on refuit, tôt ou tard on s'y brûle, CORN. *Mél.* I, 1. || 3° V. a. Éviter, se détourner de. C'est ainsi que la terre, au retour du printemps, Des grâces du soleil se défend quelque temps, De ses premiers rayons refuit les avantages, Et pour les repousser élève cent nuages, CORN. *Vic-toires du roi.* Que tout ce qu'il abhorre et tout ce qu'il refuit, Si tôt que cette grâce [de Dieu] entre

dans la balance, Devient tout ce qu'il aime et tout ce qu'il poursuit, IN. *Imit.* II, 12. Vois arriver sans trouble et supporte sans bruit Tout ce qu'obstinément ta volonté refuit, ID. *ib.* II, 40.

— HIST. XIII^e s. De vous amer onques ne me refui; Puis cele heure, dame, je vostre fui, Que mes fins cuers [cœur] vous fist tant à moi plaire, THIBAUD, *Chansons mss.* p. 32, dans LACURNE. Cil qui en chastel asségé sont, Quant sont environné entour, Il refuiert tout ce qu'il ont Et le retraient en la tour, DU CANGE, *refugium*. || XV^e s. Et ne sçai où refuiert Pour garir Ne amener [amoindrir] Les grieftés qu'en moi je truis [je trouve], FROISS. *Poés mss.* p. 269, dans LACURNE. || XVI^e s. Les dangiers se refuyent de moy, quelque part que je soys, septlieues à la ronde, RAB. *Pant.* III, 47. Si entendez pourquoy un cinge en une famille est toujours moqué et hercelé, vous entendrez pourquoy les moines sont de tous refuyez, et des vieulx et des jeunes, IN. *Garg.* I, 40. Il ne fault ny fuir la vie, ni refuiert à la mort, MONT. I, 89. Mon ame, de sa complexion, refuyt la menerie, ID. II, 62. Il prit une autre route pour s'en refouir en Asie par les isles, AMYOT, *Lyc.* 16.

— ETYM. Provenç. *refugir*; espagn. *rehuir*; ital. *refuggire*; du latin *refugere*, de *re*, et *fugere* (voy. *FUIR*).

REFUITE (re-fui-t'), *s. f.* || 1° Terme de chasse. Trajet que fait une bête chassée. || 2° Endroit où une bête a coutume de passer quand on la chasse. On dressa les filets dans les refuites, BARTHÉL. *Anach.* ch. 39. || 3° Ruses d'une bête qu'on chasse. Les refuites d'un cerf sont les ruses par lesquelles il tâche d'échapper aux chiens, ou de reprendre les voies de son huisson. Lorsque le cerf ne s'y trouve pas, il ne reste d'autre moyen que d'imaginer la refuite qu'il peut avoir faite, BUFF. *Quadrup.* t. II, p. 22. || Par extension. Mais celles [galères] des Grégois se montrent mieux instruites à provoquer l'attaque et feindre des refuites, BRÉB. *Phars.* III. || 4° Fig. Retardements, détours d'une personne qui veut échapper à quelque chose. Mais cessez de chercher ces refuites frivoles, CORN. *Mél.* I, 2. La chicanne, maîtresse des cavillations et féconde en refuites, veut être forcée dans ses retranchements, ST-SIM. 376, 60. Le duc du Maine avec ses adresses ordinaires pour éluder... Mme la duchesse ne prit pas le change; accoutumée à ses refuites, elle le suivit jusqu'à ce qu'elle l'eût atteint, STAAL, *Mém.* t. III, p. 166. || 5° En termes de charpenterie, on dit qu'un trou a de la refuite, lorsque la mortaise est trop profonde pour l'usage qu'on en veut faire. || Donner de la refuite, donner de la facilité aux pièces emboîtées, pour qu'elles puissent être retirées.

— HIST. XVI^e s. ... Il savait les adresses et les refuites [d'autres éditions ont refuges] du pays, pour ce qu'il en estoit, FROISS. I, 1, 161.

— ETYM. *Re...*, et *fuite*.

† **REFUMER** (re-fu-mé), *v. a.* Mettre de nouveau du fumier.

— HIST. XVI^e s. La vertu du fumier lui restant [à la terre qu'on destine à être en pré] pour plusieurs années, ne sera on en peine... de la refumer de long temps, D. DE SERRAS, 203.

REFUS (re-fù), *s. m.* || 1° Action de refuser. Mais s'il faisait refus d'abandonner la tente? MAIRET, *Soliman*, II, 18. S'exposer au refus, c'est hasarder sa gloire, CORN. *Pulchér.* I, 6. Le refus bizarre qu'on fait de les mentir [les propositions de Jansénius], PASC. *Prov.* I. Industrieux à se cacher dans les actions d'éclat, il en renvoyait la gloire au ministre [Mazarin], sans craindre, dans le même temps, de se charger des refus que l'intérêt de l'État rendait nécessaires, BOSS. *le Tellier*. La chose la plus prompte et qui se présente d'abord, c'est le refus, et l'on n'accorde que par réflexion, LA BRUY. XI. || [M. du Fay] savait se conduire avec les ministres, préparer de loin ses demandes, ne les faire qu'à propos, et lorsqu'elles étaient presque déjà faites, essayer de bonne grâce les premiers refus, toujours à peu près infaillibles, ne revenir à la charge que dans des moments bien serrens, FONTEN. *du Fay*. Catherine [la czarine] s'immortalise par sa lettre [appelant d'Alembert auprès d'elle]; et frère d'Alembert, par ses refus, VOLT. *Lett. Damila-ville*, 1^{er} fevr. 1763. Le privilège d'un ancien ami n'est guère que d'être refusé de préférence, e. obligé d'approuver le refus, trop heureux si, par un excès de confiance, on lui fait part des motifs, BOCCLOS, *Consid. mœurs*, 7. C'était les refus sérieux d'une volonté décidée, qui s'indigne qu'on puisse douter d'elle, J. J. ROUSS. *Ém.* V. Je n'ai pas le courage de décider de ta destinée; voici le premier refus que tu regus jamais de ton amie, et je sens

bien par ce qu'il me coûte que ce sera le dernier, 10. *Hél.* II, 6. || Au refus de telle personne, telle personne refusant, quand telle personne refuse. Mais je ne réponds pas que ce cœur inhumain [Cléopâtre] Ne veuille, à leur refus [de ses fils], s'armer d'une autre main, *conn. Rodog.* III, 1. Et le courroux du ciel, pour en purger la terre, Nous doit un parricide au refus du tonnerre, 10. *Héracl.* II, 3. || Avoir une chose au refus d'un autre, ne l'avoir qu'après qu'un autre l'a refusée. || Faire une chose au refus de quelqu'un, la faire après qu'un autre a refusé de s'en charger. || Familièrement. Cela n'est pas à votre refus, ce n'est pas une chose qu'on vous offre, et qu'il dépende de vous d'accepter ou de refuser. || Cela n'est pas de refus, cela n'est pas à refuser. Cela n'est pas de refus, *mol. Préc.* 10. || 2° Ce qu'un autre a refusé. Elle a trop d'un amant, et, si sa flamme heureuse Me renvoyait celui dont elle ne veut plus, Je ne suis point d'humeur fâcheuse, Et m'accommoderais bientôt de ses refus, *conn. Agés.* IV, 3. Est-ce vous offenser que m'offrir vos refus, Et vous doit-il un cœur dont vous ne voulez plus? *in. Tite et Bérén.* III, 2. || 3° Refus de lait, se dit d'une mère, d'une nourrice dont le sein ne donne pas de lait. Ces refus de lait sont assez communs, mais ils ne sont pas tous sur le compte de la nature : les mères pour l'ordinaire y ont bonne part, J. J. *Rouss. Corresp.* t. VI, p. 124, dans *BOUGENS*. || 4° Droit de refus, privilège qu'avait chacun des trois ordres, dans l'organisation des états généraux, de refuser son adhésion aux résolutions prises. || 5° Terme de chasse. Un cerf de refus, un cerf de trois ans. || 6° Terme de métier. Jusqu'à refus de mouton, jusqu'au moment où le mouton n'exerce plus d'action sur les pieux qu'il frappe. On a enfoncé ces pieux jusqu'à refus de mouton. Savoir si les pieux ont été chassés au refus du mouton, *Lett. etc. de Colbert*, v, 25. || On dit de même : Le pieu est au refus.

— HIST. XI^e s. Obédience offristes ainz e subjection; En refui de ço faites puis appellatiun, *Th. le mart.* 85. || XIV^e s. Enquerir se il fesoient cest refus de certaine science, *BERCHEURE*, f. 63, verso. || XV^e s. Le duc de Bourgogne venu en Picardie, lui ouvrant ceux du pais cités et villes sans nul refus, *Geste des nobles*, VIRVILLE, p. 123. || XVI^e s. En un mesme jour il souffrit deux refus, ce que jamais homme n'avoit fait au paravant, *AMTOT, Marius*, 5.

— ETYM. Voy. REFUSER; provenç. *refut*, *refui*; catal. *refus*; ital. *riputo*.

† REFUSABLE (re-fu-za-bl'), *adj.* Qui peut être refusé.

— HIST. XV^e s. Vostre requeste n'est pas refusable, *FROISS.* II, III, 52. || XVI^e s. Argumens non impertinens et raisons non refusables, *RAB. Pant.* v, *Prolog.*

† REFUSANT (re-fu-zan'), *s. m.* Celui qui refuse.

— HIST. XVI^e s. Si aucun refuse de donner treves à autrui, le refusant en sera.... *Coust. gén.* t. II, p. 131.

REFUSÉ, ÉE (re-fu-zé, zée), *part. passé* de refuser. || 1° Qui n'a pas été accepté. Des présents refusés. || 2° Qui a reçu un refus, en parlant des personnes. D'autant plus que vous-même, ardente à me l'offrir [le trône], Vous ne craigniez rien tant que d'être refusée, *RAC. Bajaz.* v, 4. Il disait que ceux dont on refusait le secours avaient eu l'art de s'attirer ce refus, ou n'avaient pas eu l'art de le prévenir, et qu'ils étaient coupables d'être refusés, *PONTEN. Des Billettes*. || Substantivement, les refusés, les peintres dont les tableaux, les sculpteurs dont les ouvrages n'ont pas été admis à l'exposition publique. || 3° Qui n'est pas accordé. Du souvenir la faculté puissante, Donnée à l'animal, refusée à la plante, *DELILLE, Trois règnes*, VII.

REFUSER (re-fu-zé), *v. a.* || 1° Ne pas accepter ce qui est offert, présenté. Refuser une offre. Il a refusé de se servir de mon bras. J'aurais refusé également la religion de Mahomet et celle de la Chine.... par cette seule raison que l'une n'ayant pas plus de marques de vérité que l'autre.... *PASC. Pens.* XIV, 3, édit. *HAVET*. Les Juifs le refusent [Jésus], mais non pas tous; les saints le reçoivent, et non les charnels, *in. ib.* XIX, 5 bis. Comme il n'a jamais refusé ce qui était raisonnable étant vainqueur, il a toujours rejeté ce qui était faible et injuste étant captif, *BOSS. Reine d'Angleter.* La paix que vous avez tant de fois refusée, *FLÉCH. Turenne*. D'Alembert est pauvre, et il n'est pauvre que parce qu'il a refusé cinquante mille livres de rentes en Russie, *VOLT. Lett. Richelieu*, 6 avr. 1772. || Il se dit des pièces de théâtre que les auteurs présentent, et que les comédiens ne veulent pas jouer. La tragédie de Sylla fut présentée aux comédiens et refusée, *VOLT. Louis XIV, Écrivains, le P. de la Rue*. On assure

que, Voltaire ayant fait présenter aux comédiens sa tragédie de Mérope, sans leur apprendre qu'il en était l'auteur, elle fut refusée, parce qu'il n'y avait point dans cette pièce d'autre amour que la tendresse maternelle, *D'ALEMB. Élog. la Chauv.* note 2.

|| 2° Ne pas consentir à ce qui est demandé, ordonné. Il a refusé son consentement. Refuser obéissance. Que dirai-je des difficultés qu'on suscite dans l'exécution, lorsqu'on n'a pu refuser la justice à un droit trop clair? *BOSS. le Tellier*. On nese trompe pas quand on attribue tout à la prière; Dieu, qui l'inspire, ne peut lui rien refuser, *in. Mar-Thér.* M. de Lamoignon refusa-t-il à quelqu'un la liberté de lui dire les choses nécessaires? *FLÉCH. Lamoignon*. Et Pégase pour eux refuse de voler, *BOIL. Disc. au roi*. Les dogmes de l'impiété n'ont rien de plus clair et de plus intelligible que les mystères de la religion; et, en refusant de croire, on perd la foi, sans que la raison y gagne et s'éclaircisse, *MASS. Or. fun. Conti*. Je suis obligé de m'excuser de mon voyage à Berlin auprès d'un cœur comme le vôtre.... j'ai refusé au roi de Prusse deux jours de plus qu'il me demandait, *VOLT. Lett. d'Argental*, 6 janv. 1741. Le régent ne savait rien refuser; et ce qu'il ne donnait pas, on le lui arrachait, *NUCLOS, Éuv.* t. V, p. 372. On offre les services, on refuse les secours, *in. Consid. mœurs*, 7. On refuse durement le nécessaire, on accorde aisément le superflu, *in. ib.* || Absolument. Il s'est trouvé des hommes qui refusaient plus honnêtement que d'autres ne savaient donner, *LA BRUY. viii*. L'impossibilité d'obéir n'a plus d'autre nom que la rébellion et la mauvaise volonté qui refuse, *MASS. Pet. carême, Tentat. des gr.* Pouvant refuser avec aménité, je refusai avec dureté, et voilà en quoi j'eus tort, J. J. *rouss.* *Conf. xi*. || Refuser la porte à quelqu'un, ne pas lui permettre l'entrée de quelque lieu. Il se présentait pour entrer au bal, on lui refusa la porte.

|| 3° Refuser quelqu'un, ne pas l'accepter. Ce domestique a été refusé. On lui présenta des commis; il les refusa. || Refuser une fille en mariage, veut dire qu'on la refuse à l'homme qui la demande, ou que l'homme à qui on la propose la refuse. || On dit de même, en parlant de mariage: Cet homme a refusé un bon parti; Cette fille a refusé un parti avantageux; On lui a refusé la main de cette jeune personne. || 4° En parlant des personnes, ne pas leur accorder ce qu'elles demandent. Ce n'est pas toujours jeu sûr de refuser de plus grand que soi, *BRETZ*, II, 313. Ne les pressez point tant, ces dieux qui vous refusent; Ils savent mieux que nous d'où dépend notre bien, *QUINAULT, Agrippa*, IV, 2. Dieu vous refuse? mais c'est pour vous obliger de le prier plus longtemps, *MASS. Carême, Prière 2*. Je dois te refuser, hélas! et ne le puis, C. *DELAV. le Paria*, IV, 2. || Refuser quelqu'un de quelque chose, ne pas lui accorder cette chose. Le comte: Qui peut mieux l'exercer [un emploi] en est bien le plus digne.

— D. Diègue: En être refusé n'en est pas un bon signe, *conn. le Cid*, I, 6. Voilà tout mon souhait et toute ma prière; M'en refuserez-vous? *in. Hér.* IV, 4. Vous ne l'avez jamais refusé de rien [le cardinal de Richelieu], *Lett. de l'Acad. franç. au chevalier Servien*, dans *PELLISSON, Hist. de l'Acad.* IV. Quelle plus grande honte y a-t-il d'être refusé d'un poste que l'on mérite, ou d'y être placé sans le mériter? *LA BRUY. viii*. Un homme de mérite se donne, je crois, un joli spectacle, lorsque la même place à une assemblée ou à un spectacle dont il est refusé, il la voit accorder à un homme qui n'a point d'yeux pour voir, ni d'oreilles pour entendre, *in. viii*. En le refusant [le régent] des 50000 livres de rente sur Lyon, il [Villero] ne refusait rien en effet, *ST-SIM.* 474, 76. || 5° Ne pas accorder, sans idée que rien soit demandé. Ma voix, depuis dix ans qu'il commande une armée, A-t-elle refusé d'enfler sa renommée? *conn. Nicom.* IV, 2. Si mon cœur prévenu refuse de vous croire? *HAUTEROUCHE, Esp. foll.* III, 2. Avec tant de grandes et tant d'aimables qualités, qui eût pu lui refuser son admiration? *BOSS. Duch. d'Orl.* On dit qu'il [Scipion Emilien] ne put refuser des larmes à la malheureuse destinée de Carthage, *ROLLIN, Hist. anc. Éuv.* t. I, p. 567, dans *BOUGENS*. Au milieu des douleurs les plus aiguës, il refuse même à ses souffrances ces plaintes innocentes qui semblent les soulager, *MASS. Or. fun. Conti*. || Ne pas consentir à, ne pas accepter. Refusant tous les autres noms, elle s'obstine à dire qu'elle est la princesse, *BOSS. Duch. d'Orl.* || Refuser avec que et le subjonctif. Puisque vous avez toutes autres sortes d'avantages sur moi, je ne refusai point que vous ayez encore cetui-ci, *MALH. Lett.* I, 13. || Ne pas laisser aller à. Quoique vous soyez de profession mi-

litaire, je ne vous refuse point aux affaires de notre métier, *BALZ. liv. viii, lett.* 39. Des haines plus modérées et plus tranquilles.... qui, en refusant le cœur au devoir, ont assez d'empire sur elles pour donner les apparences au monde, *MASS. Carémz, Pardon*. || 6° Fig. Il se dit des choses auxquelles on attribue en quelque sorte un refus. La nature a refusé la vigne aux contrées équatoriales. [Le vieillard] Inhabile aux plaisirs dont la jeunesse abuse, Blâme en eux les douccurs que l'âge lui refuse, *BOIL. Art p.* III. Des déserts que le ciel refuse d'éclairer, *RAC. Alex.* v, 1. || 7° Se priver de. Passer ses jours dans le repos et dans le plaisir, ne rien refuser à sa sensualité et à ses désirs, *BOURDAL. Pensées*, t. III, p. 113. || 8° Se refuser une chose, la refuser à soi, s'en priver, ne pas se l'accorder. Ces idoles que le monde adore, à combien de tentations délicates ne sont-elles pas exposées?... et que se peut refuser la faiblesse humaine, pendant que le monde lui accorde tout? *BOSS. Duch. d'Orl.* Il ne se refusait aucune dépense, *MONTESQ. Lett. pers.* 141. || Familièrement. Il ne se refuse rien, il se donne tout, ce qui lui est agréable. Faire tout ce qu'on veut, vivre exempt de chagrin. Ne se rien refuser, voilà tout mon système; Et de mes jours ainsi j'attraperai la fin, *REGNARD, Folies amour. Divert. Mar. de la folie*, 1. || 9° Terme de guerre. L'ennemi refusa sa droite, il évita de l'engager. || 10° *V. n.* Il ne refuse à rien, il se charge de toutes les besognes. || 11° Terme de manège. Ce cheval refuse, il ne peut pas ou ne veut pas obéir. || 12° En termes de métier, on dit d'un outil (mouton, couteau, charrue), qu'il refuse, quand il ne peut enfoncer, pénétrer, couper. || Terme de marine. En parlant du vent, changer de direction, de manière à rendre impossible la continuation d'une route commencée au plus près. À six heures et demie, les vents refusant de plus en plus, et la marée contraire étant assez forte.... *BOUGAINVILLE, Voyage*, t. II, p. 288. || Refuser de virer, se dit d'un navire qui n'a pas exécuté le mouvement qui devait, portant sa proue dans le lit du vent, le faire virer ainsi vent devant. || 13° Se refuser, *v. réfl.* Être refusé, n'être pas accepté. De pareilles propositions ne se refusent pas. || N'être pas donné. Achèverai-je d'accabler ton pauvre cœur, ou t'offrirai-je des consolations qui se refusent au mien? J. J. *rouss. Hél.* I, 30. || 14° Se refuser à une chose, ne pas vouloir la faire. Il se refuse à travailler. Il se refuse à tout ce qu'on exige de lui. || Il ne se refuse à rien, il est prêt à tout faire. || 15° Se refuser à une chose, ne pas s'y livrer, ne pas s'y rendre. Cependamment à leurs vœux votre âme se refuse, Tandis qu'en ses liens Célimène l'amuse, *MOL. Mis.* I, 4. Lorsqu'on se voit tout d'un coup élevé aux places les plus importantes.... on ne se possède plus.... c'est aux hommes vulgaires un trop grand effort, que celui de se refuser à cette éclatante beauté qui se donne à eux, *BOSS. le Tellier*. Je n'ai pour tout accueil que des frémissements; Tout fuit, tout se refuse à mes embrassements, *RAC. Phèdre*, III, 5. Un cœur qui se refusait aux excès, qui ne paraissait point fait pour le dérèglement, *MASS. Carême, Mot. de conv.* On l'a vu, en garde contre lui-même, se refuser aux goûts les plus innocents, *in. Or. fun. Conti*. Vous vous êtes si longtemps refusé à Dieu, malgré les plus vives inspirations de sa grâce, *in. Carême, Prière 1*. || Fig. Se refuser se dit de choses qui n'accomplissent pas leur office. La plume se refuse à décrire de pareilles horreurs. La langue se refuse à la foi qui l'anime, les forces manquent, la parole cesse, *MASS. Or. fun. Conti*. || Le temps se refuse à cela, les circonstances s'y refusent, le temps, les circonstances ne le permettent pas. || On dit de même: Ma fortune se refuse à une si grande dépense. || Proverbe. Tel refuse qui après muse, ou qui refuse muse, c'est-à-dire on se repent d'avoir refusé ce qui était offert. || À Genève on dit: qui refuse n'use.

— REM. 1. Avec un infinitif, refuser prend ordinairement la préposition de: Il a refusé de marcher; il vous a refusé de faire la démarche. Quand il s'agit de choses pour lesquelles, si on les accordait, on pourrait dire, donner à, refuser prend la préposition à: Il lui a refusé à dîner, à déjeuner. || 2. Corneille a dit: J'aurais peine, seigneur, à lui refuser grâce, *conn. Sertor.* I, 3. On a contesté la correction de cette phrase. Mais pourquoi ne dirait-on pas refuser grâce, comme demander grâce?

— HIST. XI^e s. Qui dreite lei et dreit jugement refusera, *Lois de Guill.* 41. || XII^e s. Et mes fins cuers [cœur] me fait d'une amorette Si douz présent que [je] ne l'os refusier, *Conn.* VI. Par sainte obédience [il] a mandé [à] saint Thomas, Que s'il puet

faire pes, qu'il ne la refust pas, *Th. le mart.* 112. Mais autrement font ces choses li elieu [les élus] et autrement li renfuisseit [les refusés], *Joh.* p. 452 || XIII^e s. Et cil [l'aiglon] qui les oïls [yeux] remue [en face du soleil], est refusez et gitez dou nif comme bastars, BRUN. LATINI, *Trésor*, p. 196. La vie contemplative refuse le monde, et se delite [délécte] en Dieu seulement, *id. ib.* p. 458. Il oï parler de la grant carité de l'hospital d'Acre, et oï dire que nus mesariés [malade] n'i estoit refusés, *Chr. de Rains*, p. 107. Ele [la dame] a, espoir [peut-être], tel refusé Dont ele se repentiroit, S'ele recouvret i pooit, *Lai du conseil*. Riens n'i perdent li refusé, Fors tant cum il i ont musé, *la Heste*, 7609. Qui ne les refuse [les juges] avant que jugement soit fes, il ne les pot refuser fors par apel, *BEAUM.* LXVI, 1. || XV^e s. Ils refuserent à payer, *FROISS.* I, 1, 275. [Ils] esperonnerent leurs chevaux de grand volenté; mais à ceste premiere lance ils faillirent, car les chevaux refuserent, *id. liv. IV*, p. 41. Son mary l'a refusée d'une robbe, dont elle est bien couroucée, *Les 15 joyes du mariage*, p. 81, dans *LACURNE*. Tel refuse au premier jour ung marché, qui au second le octroye, *Perceforest*, t. IV, f^o 111. || XVI^e s. Chiron refusa l'immortalité, *MONT.* I, 89. Qu'il ne semble pas reprocher à autrui tout ce qu'il refuse à faire, *id.* I, 166. La philosophie ne doit estre refusée ny aux festins ny aux jeux, *id.* I, 182. Je ne veulx pas qu'on refuse, aux charges qu'on prend, l'attention... et le sang au besoing, *id. IV*, 152. Il ne le demanda point [à être censeur], pour la double qu'il eut d'en estre refusé, *AMYOT, Marius*, 65. Ilz refuserent de passer oultre, *id. Lucul.* 63. Et qui plus est, quand il cuida entrer au logis de Caton, on luy refusa la porte, à cause que... *id. C. d'Ut.* 49.

— ETYM. Provenç. *refusar*, *refudar*, *refuidar*; espagn. *rehusar*; ital. *refutare*. Mot incertain. L'italien *refutare* vient du latin *refutare* qui avait pris de bonne heure dans la basse latinité le sens de refuser. Mais le changement de *t* en *s* ne s'explique ni dans l'espagnol *rehusar*, ni dans le français *refuser*. Diez suppose qu'il y a eu confusion entre le latin *recusare* et *refutare*, et qu'il en est résulté un verbe mixte où se trouvent l'*f* et l'*s*. Cette conjecture est ingénieuse, sans être tout à fait sûre. *Recusare* avait donné *reuser*.

† REFUSEUR, EUSE (ré-fu-zeur, zeû-z'), *s. m.* et *f.* Celui, celle qui fait un refus.

— HIST. XVI^e s. À bon demandeur, bon refuseur, *COTGRAVE*.

REFUSION (ré-fu-zion; en vers de quatre syllabes), *s. f.* || 1^o Action de répandre sur, de reporter sur. Il me semble que l'amour que nous avons pour mon père ne doit pas être perdu, et que nous en devons faire une réfusion sur nous-mêmes, et que nous devons principalement hériter de l'affection qu'il nous portait, pour nous aimer encore plus cordialement s'il est possible, *PASC.* *Lett. à M. Périer*, 17 oct. 1651. || 2^o Terme d'ancienne pratique. Réfusion de dépens, action de rembourser les frais d'un défaut faute de comparoir, afin d'y être reçu opposant.

— HIST. XVI^e s. Ceux qui reçoivent deniers en vertu d'hypothèques, sont tenus de bailler caution... pour les rendre en cas de refusion, *Const. génér.* t. I, p. 775.

— ETYM. Lat. *refusionem*, de *refundere* (voy. REFONDRER).

† RÉFUTABLE (ré-fu-ta-bl'), *adj.* Qui peut-être réfuté. Argument réfutable.

† RÉFUTATEUR (ré-fu-ta-teur), *s. m.* Celui qui réfute. Je puis bien vous assurer que le réfuteur n'avait pas entendu cet essai, *BONNET, Lett. div.* t. XII, p. 24, dans *POUGENS*. Pour ce qui est de mon ami Morellet, aujourd'hui mon réfuteur, *GALIANI, Lett. à Mme d'Épinay*, 10 juin, 1776. Un autre système [sur l'auteur des sculptures du Parthénon] a eu pour réfuteur Otfried Müller, dans un de ses mémoires sur Phidias, *RONCHAUD, Phidias*, p. 241.

— ETYM. Lat. *refutatorum*, de *refutare*, réfuter.

RÉFUTATION (ré-fu-ta-sion; en vers, de cinq syllabes), *s. f.* || 1^o Discours écrit par lequel on réfute. Nous ne croyons pas qu'on attende une sèche réfutation de cet ouvrage de ténébres, qui n'était digne que du feu, *BOSS.* *Avert. sur le livre Réf. mor.* II. Il a joint à tout le livre une réfutation du système de Spinoza, *FONTEN.* *Régis*. C'est une belle réfutation de Machiavel que le livre du roi de Prusse, *VOLT.* *Mél. litt. l'Anti-Machiavel*. || Figuré. Ses actions sont la réfutation de ses paroles. || 2^o Terme de rhétorique. Partie du discours qui répond aux objections.

— ETYM. Lat. *refutatioem*, de *refutare*, réfuter.

† RÉFUTATOIRE (ré-fu-ta-toi-r'), *adj.* Qui concerne la réfutation; qui contient une réfutation.

— ETYM. Lat. *refutatorius*, de *refutare*, réfuter.

RÉFUTÉ, ÉE (ré-fu-té, tée), *part. passé* de réfuter. Argument réfuté vingt fois.

RÉFUTER (ré-fu-té), *v. a.* || 1^o Prouver qu'une proposition, un argument, etc. n'est pas fondé. Les autres erreurs de Pierre de Bruis que ce vénérable auteur a réfutées, *BOSS.* *Fortat.* XI, 66. Un esprit juste, en lisant l'histoire, n'est presque occupé qu'à la réfuter, *VOLT.* *Mœurs*, 61. Vous n'avez eu que des bûchers et des injures pour réuter mes raisonnements, *J. J. ROUSS.* *Lett. à l'archev. de Paris*. Saumaize et quelques autres commentateurs pensent que les colonies latines ne furent composées que d'affranchis; mais il y a longtemps que divers savants ont réfuté cette opinion d'une manière victorieuse, *BOUCHAUD, Instit. scienc. mor. et pol.* t. III, p. 131. || Il se dit dans le même sens des personnes. Répondre à ce rebelle, et daigner m'avilir Jusqu'à le réfuter quand je le dois punir! *VOLT.* *Alz.* III, 5. Cette police est commode et sûre pour avoir toujours raison; il y a à plaisir à réfuter des gens qui n'osent parler, *J. J. ROUSS.* *Ém.* IV. || Réfuter un livre, un auteur, démontrer la fausseté des principes, des opinions que le livre contient, que l'auteur soutient. Il [Platon] réfuta fort au long, dans le premier livre de la République, un certain Thrasymaque qui prétendait que les sujets étaient nés pour le prince, et non le prince pour ses sujets, *ROLLIN, Hist. anc. Eur.* t. IV, p. 460. Un livre vous déplaît-il? réfutez-le; vous ennuie-t-il? ne le lisez pas, *VOLT.* *Dict. phil. Liberté d'imprimer.* || 2^o Se réfuter, *v. réfl.* Être réfuté. Cela se réfute aisément.

— HIST. XVI^e s. Et d'avantage ilz sont refusez par l'expérience ordinaire de ceux qui fouillent ès mines des métaux, *AMYOT, P. Am.* 23. Pour le moins est-il possible de refuter ce poinct, que Demosthenes n'a pas esté homme de cueur assez ferme...

— ETYM. Lat. *refutare*, de *re*, et *future*, arguer, que les étymologistes latins rattachent à un radical latin *fu*, dans *future*, *futilis* (voy. FUTILE), et qu'on regarde comme équivalent à *fus* de *fundere*; *refutare* serait analogue à *confundere*, qui veut dire confondre au propre et au figuré.

† REGABELER (re-ga-be-lé), *v. n.* Terme vieilli. Chercher des difficultés sur. Je ne laisse pas d'être bien aise d'avoir rencontré avec saint Augustin, quand ce ne serait que pour fermer la bouche aux petits esprits qui ont tché de regabeler sur ce principe, *DESC.* *Corresp. édit. cousin*, t. VIII, p. 421.

— ETYM. *Re...*, et *gabelle*: faire comme fait la gabelle, tracer.

REGAGNÉ, ÉE (re-ga-gné, gnée), *part. passé* de regagner. Gagné après avoir été perdu. De l'argent regagné.

REGAGNER (re-ga-gné), *v. a.* || 1^o Gagner ce qu'on avait perdu. Regagner son argent. || Réparer une perte faite. On peut tâcher de regagner cela sur autre chose, *MOL.* *L'Ar.* I, 5. Sacrifiez dans le premier âge [de l'enfant] un temps que vous regagnerez avec usure dans un âge plus avancé, *J. J. ROUSS.* *Ém.* II. || Fig. Regagner le temps, faire plus tard les progrès qu'on n'avait pas faits auparavant. Nous [Français] nous sommes formés bien tard en tout genre; mais nous avons regagné le temps perdu, *VOLT.* *Lett. Paulet*, 22 avr. 1768. || 2^o Reprendre. J'ai cru qu'Antiochus les tenait éloignés, Pour jouir des États qu'il avait regagnés, *COAN.* *Rod.* II, 2. Regagner ces drapeaux que le Parthe a gagnés, Et venger de Crassus les mânes indignés, *BRÉBEUF, Pharsale*, I. Un succès si heureux et si prompt, qui regagnait l'empire d'Occident, et assurait celui d'Orient à Théodose et à ses enfants, fut publié par tout le monde, *FLECH.* *Hist. de Théodose*, III, 98. Après la célèbre bataille de Norlingue, on ne s'attendait pas que les Autrichiens et les Bavaois regagneraient tout d'un coup le pays perdu par cette bataille, *VOLT.* *Ann. emp. Ferdinand III*, 1645.

|| 3^o Fig. Se concilier de nouveau. Sur quel espoir croit-il que je me sois rendue, Et qu'il ait regagné mon amitié perdue? *RAC.* *Baj.* III, 6. Elle [Mme de Montespan] voulut regagner par l'intrigue ce qu'elle avait perdu par son humeur, *M^{me} de CAYLUS, Souvenirs*, p. 113, dans *POUGENS*. Louis XI... perdit dès ce moment [où il livra des lettres aux Gantois] toute la confiance de Marie [de Bourgogne], et ne put jamais la regagner, *DUCLOS, Éuv. t.* III, p. 449. || Regagner quelqu'un, se remettre bien avec quelqu'un.

Je voudrais qu'on apprît une bonne fois, dans ce pays-ci, à respecter les talents dont on a besoin pour son plaisir et pour son instruction, et à ne pas croire qu'après les avoir outragés et avilis on les regagne par des caresses, *D'ALEMB.* *Lett. à Voltaire*, 13 août 1765. || 4^o En termes de guerre. Regagner un ouvrage de fortification, le reprendre sur l'ennemi qui s'en était emparé. || Regagner du terrain, regagner son terrain, faire reculer l'ennemi devant qui on avait d'abord reculé. || Fig. L'opposition a regagné du terrain. || On dit de même: regagner le dessus, regagner l'avantage, reprendre le dessus, reprendre l'avantage. || 5^o Terme de manège. Regagner le terrain, reprendre le terrain qu'on a quitté, en aidant le cheval du côté opposé au terrain qu'il a perdu. || 6^o Terme de marine. Regagner le dessus du vent ou regagner le vent sur un vaisseau, sur l'ennemi, reprendre l'avantage du vent. || Fig. et familièrement. Regagner le dessus du vent, reprendre l'avantage, rétablir ses affaires. || 7^o Rejoindre, rattraindre; retourner, rentrer dans un lieu. Les siens en ce désastre, à force de ramer, L'éloignent de la rive, et regagnent la mer, *COAN.* *Pomp.* II, 2. Destin devina ce qui en était; chacun regagna son lit, et crut ce qu'il voulut de l'aventure, *SCARON, Rom. com.* I, 4. La rivière devint tout à coup agitée; à toute peine il [le chien] regagna le bord, *LA FONT.* *Fabl.* VI, 17. Des chantes désormais la brigade timide s'écarte, et du palais regagne les chemins, *BOIL.* *Lutr.* IV. Osez chercher ailleurs un destin plus paisible, Regagnez l'Hellespont et ces bords écartés Où vos aïeux errants jadis furent jetés, *A.C.* *Esth.* III, 1. Il faut partir, monsieur Valentin, regagnons Paris, *NANCOUAT, Cur. Compiègne*, sc. 18. Je suis vexé de tous côtés; c'est là destinée des gens de lettres; ce sont des oiseaux que chacun tire en volant, et qui ont bien de la peine à regagner leur trou avec l'aile cassée, *VOLT.* *Lett. d'Argental*, 14 oct. 1767. || 8^o Se regagner, *v. réfl.* Être regagné, être concilié de nouveau. Des cœurs comme le sien, vous le savez assez, Ne se regagnent plus quand ils sont offensés, *RAC.* *Baj.* IV, 5.

— HIST. XII^e s. Tex [te] a perdu, qui regagnera, *Bat. d'Aleschans*, v. 8027. || XIII^e s. Et se il avenoit cose que il [le franc homme] acatât [achetât] ne acensésist par rewaignier [faire un regain], il deveroit touliue ainsi que feroit uns vilains, *TAILLIAR, Recueil*, p. 461. Car en regaaigneroient il petit, se ce qu'il aroient por cause de francise demouroit en servitude, *BEAUM.* *XLV*, 27. || XIV^e s. Car che que Godfrois de Buillon aquesta, Et Bauduins ses freres, ens ou temps qu'il regna, Ichius [ce] Salehadins trestout regaaigna, *Baud. de Seb.* III, 336. || XVI^e s. Et ne peurent chasser les Turcs ni les Sarrazins des païs qu'ils avoyent regaignez, *LANOUE*, 410. Et se les rendoit amis, au lieu qu'ilz lui estoient ennemis, et les regaignoient ce faisant, *AMYOT, Agés.* 31. Luy mesme, parmi la foule des fuyans, fut contrainct de regaigner son camp de vitesse, *id. Sylla*, 62.

— ETYM. *Re...*, et *gagner*.

† REGAGNON (re-ga-gnon), *s. m.* Terme rural. Variété de froment, cultivée dans le département des Hautes-Alpes.

† REGAILLARDIR (re-ga-llar-dir, *à mouillées*), *v. a.* Rendre plus gaillard, plus vif. Cinq ou six coups de bâton, entre gens qui s'aiment, ne font que regaillardir l'affection, *MOL.* *Méd. m. lui*, I, 3. Cette chanson me semble un peu lugubre, elle endort, et je voudrais que vous la pussiez un peu regaillardir par-ci par-là, *id. Bourg.* I, 2. || Se regaillardir, *v. réfl.* Reprendre sa bonne humeur. || On dit plus souvent regaillardir.

— ETYM. *Re...*, et *gaillard*.

REGAIN (re-ghin), *s. m.* || 1^o Nom donné à la seconde coupe des prairies naturelles et aux dernières coupes des prairies artificielles. Regain ou revivre, *VAUB.* *Dîme*, p. 403. Ne parlez pas à un grand nombre de bourgeois, ni de guérets, ni de baliveaux, ni de bourgeois, ni de regains, si vous voulez être entendu; ces termes pour eux ne sont pas français, *LA BRUY.* VII. Toutes ces herbes aqueuses, telles que celles des regains, *GENLIS, Maison rust.* t. I, p. 246, dans *POUGENS*. || Se dit aussi de cette herbe quand elle a été séchée comme le foin. || 2^o Seconde fructification du figuier. || 3^o Fig. et familièrement. Le retour de fraîcheur, d'embonpoint, de vigueur qui se manifeste quelque fois chez les femmes ou chez les hommes qui ont déjà vieilli. Pour vous... je suis persuadée qu'à quatre-vingt-six ans le régime que vous observerez et le choix des bonnes viandes vous feront un regain de vie pour vingt ans, *sev. à Bussy*, 31 déc. 1684. || On dit dans le même sens: regain de jeunesse.

Tout vieux que je parais, l'âge encore me laisse Des restes de chaleur, des regains de jeunesse; Mon poil blanc contre encore un sang subtil et chaud, QUINAULT, *Mère coquette*, t. 1, 4. || 4° Terme de construction. Ce qu'il y a de trop à une pierre, à une poutre, pour la place à laquelle elle est destinée.

— HIST. XVI^e s. En somme on en vient là par les faveurs, par les gains ou regains que l'on a avecques les tyrans, que... LA BOÉTIE, 63. Le pré en demeure plus prompt à produire le regain et seconde herbe, O. DE SERRES, 269.

— ETYM. Picard, *reguin, rouain*; wallon, *regain*; de *re...*, et *gain*. Dans l'ancienne langue, *gaagner* veut dire cultiver la terre, paître; *gaain*, la culture, le pâturage. *Gaain* a en effet le sens de regain (*gain*, *Ren.* 11, 133). Plusieurs formes parallèles à *gaain* se trouvent dans les patois et ailleurs avec le même sens : wallon, *wayen*; lorrain, *veyen*; norm., *rouin* (*rouin* se trouve aussi dans l'ancien français); ital., *guaine*. Tous ces mots dérivent de l'ancien haut-allemand, *weidanjan*, paître; *weida*, pâture. Le Berry, qui dit *reguiner*, pousser un regain, a aussi *regouivre*, s. f. et le verbe *regouiver*; ces mots, comme on voit, ne sont pas des barbarismes et tiennent aux anciennes formes.

RÉGAL (ré-gal), s. m. || 1° Anciennement, fête, divertissement, collation, partie de plaisir offerte aux dames, ou à quelque personne de distinction. On dit dans le beau style un régal de conversation, on nous donne un régal de musique, MARC. BUFFET, *Observ.* p. 36, 1668. L'on ne sait point dans l'île qu'André brille au Marais... du moins, s'il était connu dans toute la ville et dans ses faubourgs, il serait difficile qu'entre un si grand nombre de citoyens qui ne savent pas tous juger sainement de toutes choses, il ne s'en trouvât quelqu'un qui dirait de lui : il est magnifique, et qui lui tiendrait compte des régals qu'il fait à Xanthe et à Ariston, LA BRUY. VII. || C'est un régal pour moi de le voir, c'est un grand plaisir. Cette lecture est pour moi un régal. || Fig. Et la plus glorieuse [estime] a des régals peu chers, Dès qu'on voit qu'on nous mêle avec tout l'univers, MOL. *Mis.* 1, 1. || Fig. et ironiquement. Il se lèvera d'auprès de vous dès quatre heures du matin pour voir panser ses chevaux; le beau régal pour une femme! NANCOURT, *Chev. à la mode*, 1, 9. || 2° Gratification. Le présent [une bourse de jetons] n'est pas important; mais c'est le présent d'une grande cité [Bordeaux], et ce régal aurait encore très-bon air en Italie, MONTESQ. *Correspondance*, 60. Les Turcs s'attendaient à ce qu'ils appellent le régal, CHATEAUBR. *Itin.* 3^e part. || 3° Grand repas, festin. Le régal fut fort honnête; Rien ne manquait au festin, LA FONT. *Fabl.* 1, 9. Nous nous mimas à table, c'est-à-dire que nous nous assimes à terre autour du régal, CHATEAUBR. *Itin.* 4^e part. || Par extension C'est un régal pour moi, c'est un mets qui me plaît beaucoup. Quelques racines étaient pour nous un régal, J. J. ROUSS. *Ém.* 1, 1. || 4° La demi-tasse et le petit verre d'eau-de-vie pris dans un lieu public. || 5° Terme de féodalité. Régal de mariage, pain et viande que le vassal qui se mariait donnait à son seigneur. || *Au plur.* Des régals.

— REM. Molière écrit d'habitude *regale*; ce qui est contraire à l'usage : D'où vient qu'il n'est pas venu à la promenade? — Il a quelque chose dans la tête qui l'empêche de prendre plaisir à tous ces beaux régales, *Am. magnif.* 11, 3. Mais quoi partir ainsi d'une façon brutale, Sans me dire un seul mot de douceur pour régaler! *Amph.* 1, 4.

— ETYM. Voy. *REGALER* 1; génév. *regale*, s. f.; port. *regalo*, manchon pour les dames, plaisir, satisfaction de la magnificence; ital. *regalo*.

RÉGALADE (ré-ga-la-d'), s. f. || 1° Terme familier. Action de régaler. Il nous a donné une bonne régalaide. || 2° Boire à la régalaide, boire en versant dans la bouche sans que le vase touche les lèvres. || 3° Il se dit aussi d'un feu clair et vif qu'on fait pour réchauffer ceux qui arrivent. Faire une bonne régalaide. Athanase et sa mère se trouvaient, après leur dîner, devant un petit feu de bourrées, nommées des régalaides, et que la servante leur allumait au dessert dans le salon, H. DE BALZAC, *la Vieille fille*.

— ETYM. *Regaler* 1.

† **RÉGALAGE** (ré-ga-la-j'), s. m. || 1° Terme de ponts et chaussées. Opération qui consiste à étendre les terres d'un remblai, en leur donnant la saillie ou la pente qu'elles doivent avoir. || 2° Terme de point d'Alençon (dentelle réseau). Action de régaler.

— ETYM. *Regaler* 2.

RÉGALANT, ANTE (ré-ga-lan, lan-t'), adj. Terme familier. Qui divertit, qui régale. Cet espiègle de Camille Desmoulins qui aurait pris plaisir à

signer un autre feuilleton des plus régalaits..., SAUNTE-BEUVE, *Nouveaux lundis*, t. 1, p. 71, art. *Veuillet*. || Il se dit souvent ironiquement, pour marquer un désappointement, et avec la négation ou l'interrogation. Diab! cela n'est pas régalaït, CARMONTELE, *Proverb. Chapon au gros sel*, sc. 2.

— ETYM. *Regaler* 1.

1. **RÉGALE** (ré-ga-l'), s. m. || 1° Terme de musique. Un des jeux de l'orgue, dont les tuyaux ont des anches, qui est dit aussi voix humaine, et qui est à l'unisson de la trompette. || 2° Instrument de musique, voy. *ECHELETTE*.

— HIST. XVI^e s. Le charlatan espagnol estoit monté sur un petit eschaffaut jouant des regales, et tenant banque, *Sat. Mén.* p. 3.

— ETYM. Ital. *regale*, du lat. *regalis*, royal (voyez ROYAL).

2. **RÉGALE** (ré-ga-l'), s. f. || 1° Droit considéré comme inhérent à la royauté, tel que celui de battre monnaie. La régale monétaire. || 2° Droit qu'avaient les rois de France de pourvoir à tous les bénéfices simples d'un diocèse pendant la vacance du siège, et d'en économiser à leur gré les revenus. En 1673, le chancelier Étienne d'Aligre scella un édit par lequel tous les évêchés du royaume étaient soumis à la régale, volt. *Louis XIV*, 36. || Régale temporelle, droit qu'avait le roi de percevoir le revenu des évêchés et archevêchés, le siège vacant, jusqu'à ce que l'évêque ou l'archevêque eût fait son serment de fidélité au roi. || Régale spirituelle, droit qu'avait le roi de nommer, pendant la vacance du siège, aux chapelles, aux prébendes et à tous les bénéfices non cures, qui étaient à la collation de l'évêque ou de l'archevêque. || Bénéfice vacant en régale, le bénéfice qui se trouvait vacant pendant la vacance de l'évêché. || Être pourvu en régale, obtenir des provisions pour un bénéfice vacant en régale.

— HIST. XIII^e s. L'en ne racheste pas de nul, se il n'est sires dou lieu [du lieu], et tel qui puisse recevoir homenage; si comme l'en dit de regale et de ce cas semblable, *Liv. de jost.* 234. Com li chanoine de Paris eussent esleu evesque, et le presenterent le roi, li rois ne le vost recevoir, ne rendre son regale, *ib.* 40. || XIV^e s. Les églises de nostre royaume esquelles nous avons droit de regale, *Ordonn. des rois de France*, t. II, p. 102. Avons donné à nostre très-cher frere le duc d'Anjou toutes et chascunes les restes, debtes ou arrearages, tant en regales comme en fiefs, *ib.* t. V, p. 603.

— ETYM. Lat. *regalis*, royal (voy. ROYAL).

3. **RÉGALE** (ré-ga-l'), adj. f. Terme d'arts. Eau régale, mélange d'acide chlorhydrique et d'acide azotique, dont on se sert pour dissoudre l'or et le platine. L'or est indestructible; l'eau qu'on appelle régale, parce qu'on a donné à l'or le nom de roi des métaux, le dissout, volt. *Mél. hist. Un chrét. contre six juifs*, 9.

— ETYM. Lat. *regalis*, royal (voy. ROYAL).

† 4. **RÉGALE** (ré-ga-l'), s. f. Convention particulière qu'un marchand fait avec les bûcherons pour la façon des pièces qui ont beaucoup de nœuds.

— ETYM. *Regaler* 2.

1. **RÉGALÉ**, ÉE (ré-ga-lé, lée), part. passé de régaler 1. Qui a reçu un régal. C'est merveilleusement assaisonner la bonne chère que d'y mêler la musique, et je me vois ici admirablement régaleé, MOL. *Bourg. gent.* IV, 1.

2. **RÉGALÉ**, ÉE (ré-ga-lé, lée), part. passé de régaler 2. Aplani. Terrain régaleé.

RÉGAGEMENT (ré-ga-le-man), s. m. || 1° Travail que l'on fait pour mettre un terrain de niveau. Le régagement d'une aire, d'une superficie. || 2° Répartition ou distribution proportionnée d'une taxe, d'une somme entre contribuables. || Fig. Que n'est-il permis de troquer et de faire un commerce sur ce point [les avantages, les qualités]? on changerait ce qu'on a de trop d'un côté, pour en acquérir de l'autre; ce régagement ferait de trop grandes perceptions, sév. 8 févr. 1690.

— ETYM. *Regaler* 2.

1. **RÉGALER** (ré-ga-lé), v. a. || 1° Donner un divertissement. Cet époux prétendu doit aujourd'hui régaler sa maîtresse d'une promenade sur mer, MOL. *Festin*, 1, 2. Je la régalaï d'une sérénade; LE SAGE, *Gil Blas*, IX, 6. [Fouquet coupable] d'avoir fait du bien aux seigneurs indigents de la cour, d'avoir même régaleé son matre en sa terre de Vaux avec trop de splendeur, DUCLOS, *Eur.* t. X, p. 266. || Se disait autrefois des présents qu'on faisait en certaines occasions. Le prince d'Orange n'eut pas plus tôt envie de me régaler, qu'il en eut la petite vérole, dont il est mort, SCARR. *Lett. Euv.* t. 1,

p. 176, dans PUGENS. Notre héroïne lui demanda s'il trouverait bon qu'elle le régalaït de quelques présents, LA FONT. *Psyché*, t. 1, p. 62. D'un chat digne de moi sa bonté me régale, DESHOUL. *Poés.* t. II, p. 171. || Fig. Indemniser. Mais pour vous régaler Du souci qui pour elle ici vous inquiète, Elle vous fait présent de cette cassolette, MOL. *Vét.* III, 13. || 2° Il se dit des choses qu'on fait pour réjouir ses amis, pour leur être agréable. Il les régala d'un conte charmant. Il nous régala d'un concert. || Ironiquement et par antiphrase. Nous allons régaler, mon père, votre abord D'un incident tout frais qui vous surprendra fort, MOL. *Tart.* III, 5. || 3° Fig. Donner un plaisir comparé à un divertissement. Je vous recommande surtout de régaler d'un bon visage cette personne-là, MOL. *l'Atarax*, III, 4. Il y a plaisir à travailler pour des personnes..... qui sachent faire un doux accueil aux beautés d'un ouvrage, et, par de chatouillantes approbations, vous régaler de votre travail, M. *Bourg. gent.* I, 1. Nous avons été régaleés de bien des gens de Vitre.... et je n'ai senti de joie que lorsque tout s'en est allé à six heures, sév. 31 mai 1680. Aujourd'hui c'est ma démission dont je régale Son Excellence, P. L. COUR. *Lett.* I, 289. || 4° Donner un régal, un festin. Avint qu'un soir Camille régala De jeunes gens.... LA FONT. *Court.* Ceux qui voulaient les régaler à leur tour, HAMILT. *Gramm.* 6. Dans la joie où il était de toucher au terme de ses fatigues, il régalaït la maison de notre hôte, CHATEAUBR. *Itin.* part. I. Je veux demain, bravant la médisance, Au Cadran bleu te régaler sans bruit, BÉRANG. *Célib.* || Fig. Voilà du fruit nouveau dont son fils le régale, REGNARD, *Joueur*, I, 7. || Diction que les perdants disent à celui qui a gagné la partie très-vite : Quand vous régalez, on n'est pas longtemps à table. || Absolument. Demandez à Lisette de quelle manière je régale pour mon compte, et jugez par là de ce que je sais faire, lorsque je régale aux dépens des autres, LESAGE, *Trocarret*, III, 1. || Absolument, il se dit aussi pour : payer de quoi régaler. C'est son tour de régaler. C'est moi qui régale. || 5° Fig. Il se dit quelquefois pour toute espèce de plaisir qu'on procure. Quatre fois l'an, de grâce spéciale, Notre docteur régalaït sa moitié, LA FONT. *Calendr.* || 6° Ironiquement. Maltraïter. On le régala de vingt coups de bâton. || 7° Se régaler, v. réfl. Manger des choses qui plaisent, faire un bon repas. Ma femme, avec un peu de lard, fait une soupe aux choux dont le roi mangerait; et, le dimanche, nous nous régalaons, et nous buvons un petit coup de vin, MARMONTEL, *Contes mor.* *Misanth. corr.* Nous la plus sérieuse des croyances [la religion catholique], on se régale à l'occasion des mariages, des baptêmes et même des sépultures, BRILLAT-SAVARIN, *Phys. du goût, médit.* XIV. || Fig. et familièrement. Et je veux que demain tout Bordeaux se régale Des charmantes douceurs de crier au scandale, C. DELAV. *les Comédiens*, IV, 6. || Se donner des repas les uns aux autres. Ces jeunes gens ont formé une société, ils se régalaït tour à tour.

— HIST. XIV^e s. Ne nulle part n'y a que regaler, Tant sont plaisans [ces lieux], CHRIST. DE PISAN, *Dit de Poissy*. || XV^e s. Et desir, espoir, use et gaste Au long aller, Sans y laisser que regaler, AL. CHARTIER, *le Livre des quatre dames*. Je suis de cette opinion, Que à Orleans devez aller Avecques la fille de nom [Jeanne d'Arc]; Cela je vueil bien conseiller, Et que vous devez regaler Vos villes d'environ Orleans, Et faire Anglois tant reculer Qu'il n'y reviennent de mil ans, *Mistère d'Orleans*, p. 580.

— ETYM. Espagn. et port. *regalar*; ital. *regalare*. Origine incertaine. On l'a fait venir du lat. *regalis*, royal; mais la forme ne convient pas; *regalis*, dans le langage populaire, n'aurait pas donné *regaler*. On peut conjecturer *re*, et l'ancien verbe *galer* (voy. GALA et GALANT), qui signifie s'amuser, se réjouir, étaler de la magnificence : Ilz estoient du prince très bien galez, BONIVARD, *Chron. de Genève*, II, 24. Cette dérivation paraît la plus probable; mais Diez a une tout autre opinion : d'abord il maintient que le mot vient de l'espagnol dans l'italien et le français où il n'est pas ancien; ceci ne peut pas être admis complètement pour le français; car l'historique montre *regaler* dès le XIV^e siècle. Ensuite il veut établir que le latin *regelare* et l'espagnol *regalar se*, qui tous deux veulent dire dégeler, se fondre, sont le même mot. La difficulté est dans la transformation de *ge* en *ga*; il l'écarte en montrant dans l'ancien espagnol *plomo regalado*, et dans d'anciennes gloses *plumbum regelatum*. Enfin il établit que, du sens propre de fondre, *regalar* a passé à celui de caresser, faire des présents, régaler. Ce qui manque à cette ingénieuse conjecture, c'est la preuve que *regalar*

fondre, et *regalar*, régaler, ne sont pas deux mots différents, ou, autrement, que la signification de fondre a pu, métaphoriquement, devenir celle de caresser. Cependant il faut ajouter un autre argument de Diez : dans le Chant d'Eulalie, qui est du 1^{er} siècle, on lit : Por manate *regiel* ne praiement; Diez donne à *regiel* le sens de caresse, et en fait le substantif d'un ancien verbe *regeler*, qui, représentant le latin *regelare*, aurait eu dès cette haute époque le sens de régaler. De sorte que le sens métaphorique de *regelare* se trouverait dans le français au 1^{er} siècle, se serait perdu dans cette langue, et aurait été repris dans le 14^{ème} à l'espagnol sous la forme *regalar*. Ces hypothèses, sans être impossibles, sont compliquées. D'ailleurs, le sens de *regiel* n'est pas bien assuré, car c'est jusqu'à présent un mot unique.

2. **RÉGALER** (ré-ga-lé), *v. a.* || 1^o Dresser, aplanir un terrain après avoir enlevé ou rapporté des terres. Il faut régaler les terres après le remblai. || 2^o Terme de construction de chemins de fer. Répandre également le ballast sur les voies ferrées. Les ouvriers montent sur les wagons qu'ils viennent de charger de ballast, vont les vider aux points convenables, et régalent le ballast sur la voie, *Presse scientifique*, 1861, t. III, p. 232. || 3^o Terme de forestier. Régaler une coupe, recéper tous les bois exploités. || 4^o Étendre la chaux sur une peau. || 5^o Terme de point d'Alençon (dentelle réseau). Réparer les avaries causées par les ouvrières et par l'opération de l'enlèvement du parchemin. L'assemblage assemble au moyen d'une couture les morceaux régalez. || 6^o Anciennement, faire entre contribuables la répartition d'une taxe, d'une somme imposée.

— ETYM. *Re...*, et *égaler*.

† 3. **RÉGALER** (ré-ga-lé), *v. a.* Ancien terme de féodalité. Régaler un fief, le prendre par droit de régale.

— ETYM. *Régale* 2.

† **RÉGALEUR** (ré-ga-leur), *s. m.* Terme de ponts et chaussées. Celui qui étale la terre à mesure qu'on la décharge, ou qui la foule avec une batte.

— ETYM. *Régaler* 2.

† **RÉGALEUSE** (ré-ga-leu-z'), *s. f.* Terme de point d'Alençon (dentelle réseau). Celle qui fait le régale.

— ETYM. *Régaler* 2.

† **RÉGALIA** (ré-ga-lia), *adj. f.* Cigares régalia, ou les régalia, sorte de cigares de la Havane. Les cigares panetelas ayant environ quinze centimètres de longueur, tandis que les cigares régalia n'en ont que douze et demi, *Circul. des contrib. indir.* 21 juin 1844, n^o 299.

RÉGALIEN, IENNE (ré-ga-lien, liè-n'), *adj.* Qui appartient à la royauté. C'est [la variabilité de la valeur des métaux précieux] ce qu'ignorait l'ancienne monarchie, qui, regardant la monnaie comme un signe régalien, se permettait de tempa à autre d'en abaisser, ou, au besoin, d'en relever le titre au profit du trésor royal, MICHEL CHEVALIER, *Journ. des Débats*, 1^{er} nov. 1866. || Droits régaliens, droits qui sont propres aux rois et aux souverains, tels que faire des lois, accorder des grâces, battre monnaie, etc. La monnaie qui fut fabriquée en son nom [le pape Adrien I] fait voir qu'il eut les droits régaliens, *volt. Mœurs*, 13. || Maisons régaliennes, celles qui descendent d'anciens rois.

— ETYM. Lat. *regalis*, royal.

† **RÉGALIN, INE** (ré-ga-lin, li-n'), *adj.* Terme d'ancienne chimie. Qui appartient à l'eau régale. Dissolution régaline. Sel régalin.

— ETYM. *Régale* 3.

† **RÉGALIS** (ré-ga-li), *s. m.* Terme de vénerie. Se dit de la place où le chevreuil a gratté du pied.

— ETYM. *Régaler* 2.

† **RÉGALISATION** (ré-ga-li-za-sion), *s. f.* Terme d'ancienne chimie. Opération produite par l'eau régale.

— ETYM. *Régale* 3.

RÉGALISTE (ré-ga-li-st'), *s. m.* Celui qui était pourvu par le roi d'un bénéfice vacant en régale.

— HIST. 17^{ème} s. La régale n'est sujette à la règle de *pacificis*, sinon quand le différend est entre deux régalistes qui s'aident de leur possession, *p. PITHOU*, 66.

— ETYM. *Régale* 2.

REGARD (re-gar), le *d* ne se prononce pas et ne se lie pas; au pluriel, l'*s* ne se lie pas: des re-gar-étonnés; cependant quelques-uns la lient: des re-gar-z-étonnés), *s. m.* || 1^o Attention qu'on a pour (sens primitif déterminé par *garder* qui est dans l'étymologie de *regard*). Le regard de la volonté de Dieu comme justice fait la piété des vrais

chrétiens sur la terre, et elle fera dans le ciel l'éternelle félicité des bienheureux, NICOLE, *Ess. mor.* 2^o traité, ch. 10. Je trouvais cette amitié, cette douceur, cette reconnaissance en ce pauvre malade [Saint-Aubin], et, par-dessus tout, ce regard continué à Dieu, sév. 19 nov. 1688. Ceux qui... se donnent tellement à Dieu, qu'ils ont toujours un regard au monde, boss. 2^o panég. *St Joseph*, 1. || Il se dit au pluriel dans le même sens. Ce livre est indigne de vos regards. Cette guerre fixe les regards de tous les politiques. Arrêtez-ici vos regards: il se prépare contre le prince quelque chose de plus formidable qu'à Rocroy, boss. *Louis de Bourbon*. L'attention à s'attirer les regards publics dans la pratique des œuvres saintes, MASS. *Carême, Resp. hum.* Le duc de Bourgogne est mort, sans soupçonner jamais que sa femme eût des regards pour un autre que pour lui, ST-SIM. 139, 35. Pourtant ma douce muse est innocente et belle. L'asire de Bethléem a des regards pour elle, v. HUGO, *Odes*, 11, 10. || Aux regards de, au jugement de. Aux regards de celui qui fit l'immensité, L'insecte vaut un monde: ils ont autant coûté, LAMART. *Méd.* 11. || 2^o Il se dit de Dieu qui exerce sur l'homme une action de grâce ou de colère. Que restait-il à une âme qui, par un juste jugement de Dieu, était déçue de toutes les grâces? Il restait ce secret regard d'une providence miséricordieuse qui la voulait rappeler des extrémités de la terre, boss. *Anne de Gonz.* J'espère que Dieu lui continuera ses regards, *id. Lett. rel.* 46. Que Dieu jette sur vous des regards pacifiques! *RAC. Esth.* 1, 2. Hé! qui jamais du ciel eut des regards plus doux? *id. ib.* 11, 1. Pouvons-nous éviter ses regards [de Dieu], ou peut-il lui-même les fermer à nos crimes? MASS. *Carême, Avenir.* || 3^o Par un transport de l'attention morale à l'attention physique. Action de la vue fixée ou dirigée expressément sur l'objet. Et le front désarmé de ce regard terrible Qui dans nos escadrons guide un bras invincible, COGN. *Sert.* 11, 2. Incessamment Constance le regarde [un jeune homme]; Et puis soupire et puis regards nouveaux, LA FONT. *Courtsis*. L'attachement paraît plus grand qu'il n'a jamais été; ils en sont aux regards, sév. 342. Vous me peignez fort agréablement la conduite des regards de Mme D***; c'est une économie à l'égard de ses amants qui serait digne d'Armide, *id.* 3^o mai 1680. Cette vigilance doit nous faire prendre garde à toutes les occasions qui pourraient nous faire perdre la grâce; elle nous apprendra à ôter le regard avant que le cœur soit blessé, aoss. *Pensées chrét.* VIII. On le vit [Condé à Rocroy]... mettre en fuite l'Espagnol victorieux, porter partout la terreur, et étonner de ses regards étincelants ceux qui échappaient à ses coups, m. *Louis de Bourbon*. Avez-vous vu Marie-Thérèse distraire sa foi par un regard curieux ou par une parole indiscrette? *FLECH. Mar.-Thér.* Un roi sage, ennemi du langage menteur, Ecarter d'un regard le perfide imposteur, *RAC. Esth.* 11, 3. Dans leur sang odieux j'ai pu tremper mes mains; Et mes derniers regards ont vu fuir les Romains, *id. Mithr.* 7, 6. Tous vos regards sur moi ne tombent qu'avec peine, *id. Iphig.* 11, 3. Je l'observais hier [Athalie], et je voyais ses yeux lancer sur le lieu saint des regards furieux, *id. Athal.* 1, 4. Moi qui, de mes parents toujours abandonnée, Etrangère partout, n'ai pas même, en naissant, Peut-être reçu d'eux un regard caressant, *id. Iph.* 11, 3. Ses yeux éteints reulaient dans sa tête et jetaient des regards farouches, *FÉN. Tél.* VIII. Je suis convaincu que cette intrigue s'est passée en regards et en quelques lettres tout au plus, M^{me} DE CAYLUS, *Souvenirs*, p. 279, dans POUGENS. Dams: On dit, je vous aime, avec un regard, et on le dit bien. — Lucile: Non, monsieur, un regard! c'est encore trop; je permets qu'on le rende, mais non pas qu'on le donne, *MARIV. Serm. indiscr.* 11, 10. Les regards d'un héros produisent les grands hommes, *volt. Poèmes, Sur les évén. de 1744*. La bouche la plus ingénue ne peut être que l'interprète de la pensée; elle ne peut que la traduire; et les regards peignent la pensée même, GENLIS, *Mères riv.* 1, 11, p. 180, dans POUGENS. || Fig. La pénitence a deux regards: elle regarde la vie passée et elle s'afflige et elle gémit d'avoir offensé un Dieu si bon: elle regarde les occasions où son intégrité a tant de fois fait naufrage... boss. *Sermans, Rechutes*, 2. || Fig. Jeter un regard favorable sur, favoriser. Il est vrai que du roi la bonté secourable Jette enfin sur la muse un regard favorable, *BOLL. Sat.* 1. || Fig. Tourner ses regards vers le ciel, l'implorer. Elle lui a montré [au Dauphin] à lever ses mains pures et innocentes vers le ciel, à tourner ses premiers regards vers son

créateur, *FLECH. Duch. de Montaus.* || Fig. Tourner de tristes regards vers, regretter. Combien de fois Mme d'Aiguillon tourna-t-elle ses tristes regards vers l'autel d'où l'on venait de l'arracher? *FLECH. Aiguillon.* || 4^o Manière de regarder. Un modeste regard, et pourtant l'œil luisant [chez le chat], LA FONT. *Fab.* VI, 5. Ces longs soupirs que laisse échapper votre cœur, Et ces fixes regards, si chargés de langueur, Disent beaucoup sans doute à des gens de mon âge, *MOL. Pr. d'Él.* 1, 1. Je suis fort aise que, contre votre coutume, vous ayez dit à M. Gail-lard le souvenir que j'ai de son mérite et de ses regards perçants, sév. 506. Me refuserez-vous un regard moins sévère? *RAC. Andr.* 1, 4. Caché près de ces lieux, je vous verrai, madame... Vous n'aurez point peur moi de langages secrets; J'entendrai des regards que vous croirez muets, *id. Brit.* 11, 3. J'ai lu dans ses regards sa prochaine vengeance, *id. Mithr.* IV, 2. D'un regard enchanteur connaît-il le poison? *id. Brit.* 11, 2. Mentor observait tous ces mouvements, et ne parlait plus à Télémaque... il jetait souvent sur lui des regards de compassion, *FÉN. Tél.* VII. Avec un sen de voix qui allait au cœur, et un regard qui dans les larmes avait un charme inexprimable, *MARMONTEL, Mém.* III. En levant doucement et languissamment les yeux, et les baissant aussitôt avec précipitation, regard très-connu et qui dit bien des choses, GENLIS, *Ad. et Théod.* 1, 10, p. 348, dans POUGENS. || Fig. Après que tous les partis furent abattus, il [Reiz] sembla encore se soutenir seul, et seul encore menacer le favori victorieux, de ses tristes et intrépides regards, boss. *Le Tellier.* || 5^o Il se dit des femmes qui pendant leur grossesse ont été frappées de quelque objet extraordinaire, et qui mettent au monde des enfants marqués de quelque signe qu'on attribue à cette cause. Avoir un regard. || 6^o Mauvais regard, influence funeste qu'on attribuait aux regards de certaines personnes surnaturellement puissantes. Quelques-uns de ses disciples [de Juda] ayant osé le quitter pour aller faire une intercalation à Lydde, ils eurent tous un mauvais regard, c'est-à-dire qu'ils moururent tous d'un châtiment exemplaire, *MÉA. Opin. des onc. phil. (Juifs)*. || 7^o Terme de peinture. Deux portraits peints de telle manière que les deux figures se regardent l'une l'autre. Il dans son cabinet un regard d'un Christ et d'une Vierge. Le frère et la sœur se sont fait peindre en regard. || Se faire peindre en regard, se dit aussi de deux personnes qui sont peintes dans le même tableau, et qui se regardent. || 8^o Orientation. Les portiers étaient logés selon le regard des quatre vents, c'est-à-dire à l'orient, à l'occident, au septentrion et au midi, *SACI, Bible, Paralip.* 1, 11, 24. || 9^o Terme d'astrologie. Aspect, situation de deux astres qui se regardent. Regard stérile, se dit lorsque les astres sont éloignés l'un de l'autre de soixante degrés. || 10^o Ouverture qu'on fait de distance en distance dans un aqueduc, pour observer les défauts et faciliter les réparations de la conduite, et à laquelle sont quelquefois établis des robinets pour la distribution des eaux. Le roi et M. de Marseillan allèrent à Marly, qu'on trouva fort avancé; ensuite on passa aux regards de M. Deville pour voir arriver les eaux, *DANGEAU*, 1, 26, 13 juin 1684. || 11^o En regard, *loc. adv.* Vis-à-vis. Une traduction avec le texte en regard. Deux lions de forme colossale, sculptés des deux côtés de cette porte, en sont le seul ornement: ils sont représentés en relief, debout et en regard, *CHATEAUBR. Itin.* part. 1. || 12^o Au regard de, *loc. prép.* En ce qui concerne, par rapport à. [Penser que] tout ce qui manque de nous réussir est, au regard de nous, absolument impossible, *DESC. Méth.* III, 4. Aussi empêché de soutenir son opinion au regard des justes qu'au regard des pêcheurs, *PASC. Prov.* IV. Après cela oserons-nous nous plaindre de notre condition, et en alléguer les soins, pour justifier nos dissipations criminelles au regard du salut? *BOURDAL. 14^{ème} dim. apr. la Pentec. Dom.* t. III, p. 408. Je pourrais compter que mes lettres d'état ne seraient cassées qu'au seul regard de M. de Luxembourg, *ST-SIM.* 18, 215. || En comparaison, au prix. Veux-tu savoir, d t-il, combien les hommes forts au regard de la gloire estiment peu leurs corps? *DU RYER, Scévole.* v, 4. || 13^o Pour ou par le regard de, par rapport à... (locution qui vieillit). Voulons... qu'il [Rochelien] en autorise les officiers, les statuts et les règlements [de l'Académie française], sans qu'il soit besoin d'autres lettres de nous que les présentes, par lesquelles nous confirmons, dès maintenant comme pour lors, tout ce qu'il fera pour ce regard, *LETT. patentes*, dans PELLISSON, *Hist. de l'Acad.* 1. Soit

par le regard spirituel, soit par le regard temporel, *noss. Var. 16.* || Pour mon regard, à mes yeux; pour son regard, à ses yeux. Le jugement de Rome est peu pour mon regard; Camille, je suis père, et j'ai mes droits à part, *COAN. Hor. iv, 1.* Comme on pouvait dire que son fils était mort pour son regard, *id. Hérael. Examen. M. de Beauvillier* croyait être obligé de dire cela à Sa Majesté, mais pour son regard à soi avec une entière indifférence, *ST-SIM. 224, 238.* Ce corselet, étant de lin avec beaucoup d'animaux en tissu, est admiré pour ce regard, *P. L. COUA. Trad. d'Hérod.*

— HIST. XI^e s. E al regard e al contenment [contenance], *Ch. de Rol. cxxiii.* || XII^e s. Regard de felon, *Ronc. p. 20.* Son doux regard, qui vient d'une estincele Mon cuer en moi ferir, *COUCI, xviii.* Seigneur baron, fait-il, ci a mauvais regard, *Saz. xix.* Del present out primes [eut d'abord] Deus sa part, puis alvesche fist bel regard, *Rois, p. 6.* Tintansel est bien defensables, N'estoit par nul engin prenables, De faloise est close et de mer; Qui seul le port pourra garder, Mal aura doute ne regart, Que homme y entre d'autre part, *BRUT. ms. f^o 65, dans LAGURNE.* || XIII^e s. Uns dous regars en larrechin soutiens [subtil furtivement]... *Bibl. des chartes, t. v, 4^e série, p. 470.* Et cu'doit-il qu'il deüssent bien setrement venir sans regart d'autrui, *VILLEH. cxxix.* Tant [elle] fuit que de li [elle] perdent li serjant le regart, *Berte, xxii.* || XIV^e s. Comme nostre chier pere eust fait certaines ordonnances par consideration, regart et grant deliberation de son conseil pour la grant destruction de poissons des rievieres.... *Ordonn. de Phil. le long, Bibl. des chartes, 3^e série, t. iv, p. 54.* L'en nous loe par relation et en regart ou rapport à aucune autre chose, *OREMSE, Eth. 28.* Jou [je] Hellins, ayant rouvert et consideration.... du GANGE, *regardum.* Item deux cens de regars [redevances] deus à Noel, tant en capons que en gelines, *id. ib. Pierre Cargoet, sergent et regarde [surveillant] du petit guet... fust parti pour le regart et visitation dudit petit guet, id. regardator.* Comme le suppliant feust alez veoir la feste du regart qui se faisoit en l'hostel du prevost des marchands [de Paris] pour une sienne fille, *id. receptum.* || XV^e s. Ils [les nobles] n'estoient qu'une poignée de gens au regard de la communauté du royaume d'Angleterre, *FOISSIS, 1, 1, 32.* [Le roi d'Angleterre se range de l'avis de messire Godefroy et lui dit:] Messire Godefroy, vous estes notre marchal: ordonnez en avant ainsi que bon vous semble car dessus vous, tant qu'à cette fois, ne veuil je point mettre de regard, *id. 1, 1, 272.* S'on labour tart, Le fruit ne peut avoir si bon regart Pour la terre, quant elle est deserte, Comme celle qui en bon temps s'espert, *E. DESCH. Poésies mss. f^o 146.* Le suppliant et Pierre Depitres ont fait compte ou regard ensemble, du GANGE, *regardum.* Naturellement la plus part des gens ont l'œil ou à s'acroistre ou à se saulver.... autres y en a si bons et si fermes qu'ilz n'ont nulz de ces regardz, mais peu, *COMM. 1, 9.* Nous sommes bien subjectz à nous diviser... sans avoir grant regard à la consequence, *id. 1, 46.* Et au regard de moy je me attendz d'estre gouverneur de Flandre et me y faire tout d'or, *id. v, 13.* Voici beau regard de chastel; car je voy la praerie grande et ample et pleine de tous deduitz d'oiseaulx, et la forest près là où on peult chasser, *PERCEFOREST, t. ii, f^o 3.* || XVI^e s. Là haut assis, il [Dieu] voit tout de ses yeux, Et son regard les humains note et marque, *MAROT, iv, 247.* Le medecin respondra qu'il a oujours une mesme reigle, mais qu'il a regard à l'aage, *CALV. Inst. 352.* Ils [les apôtres] ont tenu pour fable ce que les femmes racontoyent [de la resurrection de Jésus], jusques à ce qu'ils en ont eu plein regard, *id. ib. 794.* Tout ce que les œuvres ont de valeur et estime, elles l'ont au regard de l'obeissance que nous rendons à Dieu, laquelle seule il regarde, *id. ib. 956.* Congnoissant vostre cuer comme je foyz, je suis seure que vous n'aurez regard à nul hazard, et que l'honneur vainera toujours en vous tous autres regards et conseils que vous puissiez avoir, *MARG. Lett. cxxxiii.* Les sages disent que pour le regard du sçavoir il n'est que la philosophie, et pour le regard des effects, que la vertu, qui... *MONT. 1, 290.* Nous appelons laidure une mesadenance au premier regard, *id. iv, 222.* Il estoit effroyable au son de la voix, et au regard terrible à l'ennemy, *AMYOT, Cor. 10.* Il voit le regart et mouvement des yeux doux, *id. Pomp. 2.* Lors la fontaine enst peu durer, et n'y eust fallu faire tant de regards, *PALISSY, 147.*

— ETYM. Voy. REGARDER; prov. *regart, reguart;* ancien espagn. *reguardo;* ital. *riguardo.*

† REGARDABLE (re-gar-da-bl'), *adj.* Qui peut être regardé, qui vaut la peine d'être regardé.

— HIST. XIV^e s. Regardables, *spectabilis,* LE P. LABBE, *Gloss.*

REGARDANT, ANTE (re-gar-dan, dan-t'), *adj.* || 1^o Qui regarde. La duchesse de Bourgogne était à sa toilette, comme partout ailleurs, regardante et parlante, *ST-SIM. 282, 81.* || Terme de blason. Se dit d'un animal dont on ne voit que la tête et le cou, et aussi des animaux qui ont la tête tournée comme s'ils regardaient leur queue. || Substantivement. Celui qui regarde. Les corps qui envoient des rayons contre les yeux des regardants, *DESC. Monde, 16.* Ce n'est pas sur l'habit Que la diversité me plaît; c'est dans l'esprit: L'une fournit toujours des choses agréables; L'autre, en moins d'un moment, lasse les regardants, *LA FONT. Fabl. ix, 3.* || Proverbe. Il n'y a pas tant de marchands à la foire que de regardants. || 2^o Fig. Qui regarde de trop près à quelque chose, qui ménage avec excès. Ils ne sont pas si près regardants qu'un vieux valet de chambre affectonné à leurs intérêts, *GENLIS, Théât. d'éduc. les Faux amis, 1, 4.*

— HIST. XVI^e s. Où il n'y a point de juge, de contrepoileur, de regardant, et où nous n'imaginons point de peine ou récompense, nous nous portons bien plus laschement et nonchalamment, *CHARRON, Sagesse, 1, 55.*

REGARDÉ, ÉE (re-gar-dé, dée), *part. passé* de regarder. || 1^o Qui attire l'attention. Un acte n'est point intéressé lorsqu'il a pour fin naturelle et premièrement regardée la gloire de Dieu, *BOSS. Ét. d'orais. iii, 8.* Vous voulez que je fasse du bruit dans le monde, que je sois dans une place regardée, en un mot qu'on parle de moi, *id. Disc. vie cachée.* Nous écrivons sans savoir comment, une fois que nous avons appris.... les lettres, souvent regardées, ont fait une telle impression sur le cerveau.... *id. Conn. v, 3.* || 2^o Sur qui le regard est porté.... quand du Sauveur il [Pierre] se vit regardé.... *MALB. 1, 4.* Je ne saurais mourir quand je suis regardé, Et mon trépas ainsi se verrait retardé, *MOL. le Dép. iii, 41.* || 3^o Fig. Considéré. L'oraison des prétendus parfaits.... réduite à ces idées générales et indistinctes, où les personnes divines n'entrent point, et où Jésus-Christ ne se trouve qu'un Dieu regardé confusément, *BOSS. Ét. d'orais. ii, 12.*

REGARDER (re-gar-dé), *v. a.* || 1^o Avoir égard à, en parlant de personnes (sens primitif qui vient de *garder* qui est dans *regarder*). || Faire acception. Ne regardez point les personnes, dit le Seigneur, *BOSS. Polit. viii, v, 4.* || Avoir en considération, en estime. Les hommes sont très-mal dans mon esprit; et je ne regarde pas les femmes, *MAINTENON, Lett. au d. de Noailles, 24 juillet 1706.* Le lendemain de sa mort [du roi], ni son successeur ni tout ce qui vous caresse ne vous regardera ni vous ni Saint-Cyr, *id. Lett. d'Albe d'Aubigné, 11 mai 1693.* Montalte, profond dans ses vues et dans ses voies, que tous regardaient, mais sans se fixer à lui, *ST-SIM. 8, 49.* Plein des espérances dont on l'avait enivré, il partit pour Versailles et n'y fut regardé de personne, *D'ALEM. Éloges, Crébillon.* || Regarder quelqu'un, s'intéresser à lui. Les dieux, après six mois, m'ont enfin regardé, *RAC. Phèdre, iii, 6.* La comtesse s'aperçut que le roi la regardait, *HAMILT. Gramm. 6.* || Attacher de l'importance à, en parlant de choses. Vous regardez fort peu ce qui nous vient de honte, *COAN. Hor. iii, 6.* Pour moi, je ne regarde rien quand il faut servir un ami, *MOL. Bourg. gent. iii, 6.* Et l'honneur dans ce choix [un mariage] ne fut pas regardé, *BOUL. Saz. x.* || 2^o Par extension de l'attention morale à l'attention physique, porter, attacher la vue sur. Sachez-le de lui-même, il entre et vous regarde, *COAN. Sophon, iv, 1.* Si j'avais su qu'elle eût été femme de mon Gange que j'ai tant vu, il me semble que je l'aurais regardée tout d'une autre façon, *SEV. 686.* Regardez un peu la lune, cette lune que je regarde aussi; nous voyons la même chose, quoiqu'à deux cents lieues l'une de l'autre, *id. 31.* Considérez ces grandes puissances que nous regardons de si bas, *BOSS. Duch. d'Orl.* De quels yeux les officiers ennemis [pris à Rocroy] regardèrent-ils le jeune prince, dont la victoire avait relevé la haute contenance! *id. Louis de Bourbon.* Lors même qu'ils souhaitent l'immortalité, ils voudraient arrêter la mort qui les y conduit; et, s'approchant du ciel où ils aspirent, ils regardent encore, presque sans y penser, la terre qu'ils quittent, *FLÉCH. Duch. de Montaus.* L'objet croît toujours à mesure qu'il est regardé de plus près, *FONTEIN. De-liste.* Jusqu'à présent on vous a vue dans le lieu où vous avez été; mais personne ne vous a encore

regardée, hormis moi, *id. Lett. ga. ii, 10.* Les passants ne regardent les chiens que quand ils aboient, et on veut être regardé; tout est jalousie de métier dans ce monde, *VOLT. Dial. 21.* C'est à elle que son amant disoit un soir qu'elle regardait une étoile: Ne la regardez pas tant, ma chère, je ne puis pas vous la donner, *MARONTEL, Mém. iv.* Ne me regardez pas avec cet œil terrible, *C. DELAV. Une fam. au temps de Luther, 15.* || Se regarder la main, le pied, etc. regarder sa propre main, son propre pied, etc. De regarder le soleil d'un œil ferme et immobile depuis son lever jusqu'à son coucher, d'avoir les bras élevés toute leur vie, de se regarder sans cesse le bout du nez, *DIDER. Opin. des anc. philos. (brachmanes).* || Regarder quelqu'un aux mains, au visage, etc. regarder les mains, le visage de quelqu'un. Il le regarda aux mains, et vit qu'elles étaient calleuses. Sans oser de longtemps regarder au visage Celui qu'elles [les grenouilles] croyaient être un géant nouveau, *LA FONT. Fabl. iii, 4.* || Vous n'avez qu'à regarder la porte, se dit à quelqu'un qu'on chasse ou qu'on menace de chasser. || Il n'oserait le regarder en face, le regarder entre deux yeux, se dit d'un homme qui en craint un autre. || Regarder quelqu'un sous le nez, aller le regarder de très-près pour le reconnaître ou le braver. || Je ne veux pas seulement le regarder, se dit de quelqu'un qu'on méprise, qu'on ne veut pas voir. || 3^o Regarder de haut en bas, diriger, étant sur un lieu élevé, l'œil en bas. Vous nous regardez du haut en bas de votre château, *M^{me} DE COULANGES, Lett. à Mme de Sévigné, p. 74, dans FUGÈNS.* || Fig. Regarder de haut en bas, regarder d'un œil d'orgueil et de dédain. Les femmes qui... regardent un chacun du haut en bas, *MOL. Impr. 4.* || Fig. Regarder quelqu'un de travers, de côté, de mauvais œil, lui témoigner du mépris, de la malveillance. || Regarder en dessous, regarder d'un air mécontent et dissimulé. || Regarder du coin de l'œil, regarder avec une convoitise mal dissimulée. || Regarder quelqu'un favorablement, de bon œil, lui marquer de la bienveillance. *CYRUS....* Regarda notre peuple avec des yeux de paix, *RAC. Esth. ii, 4.* || Regarder quelqu'un en pitié, le regarder avec un sentiment de compassion, et aussi de dédain. Il regarde en pitié tout ce que chacun dit, *MOL. Mis. ii, 6.* || Dieu l'a regardé en pitié, l'a regardé avec des yeux de miséricorde, se dit d'un homme dans l'affliction à qui le ciel accorde quelque chose d'heureux. Dieu regarde en pitié son peuple malheureux, *RAC. Esth. iii, 4.* || On dit dans un sens opposé: regarder en colère. Dieu regarde en colère les juges injustes, *BOSS. Politique, viii, 1, 1.* || 4^o Se faire regarder, se donner en spectacle. Toujours au plus grand nombre on doit s'accommoder; Et jamais il ne faut se faire regarder, *MOL. Éc. des mar. 1, 1.* || 4^o Être regardé, attirer les regards publics. Des lieux obscurs où les mauvais exemples, n'étant pas si regardés, ne sont pas si dangereux, *BALZ. De la cour, 6^e disc.* Dieu l'avait élevée sur le trône, afin qu'elle honorât sa religion; unie au plus grand roi du monde, afin que sa vertu fût plus regardée, *FLÉCH. Mar.-Thér.* || 5^o Discerner dans une chose ce qui mérite d'être noté. Je crois qu'il faut plus de temps pour apprendre à regarder un tableau, qu'à sentir un morceau de poésie, *DIDER. Pensées sur la peinture.* || 6^o Fig. Examiner, considérer. Quand je regarde Auguste au milieu de sa gloire, *COAN. Cinna, 1, 1.* Une pensée frivole, et sans regarder les conséquences, me fit regretter... *SEV. 5 janv. 1689.* Quand je regarde des années si pleines et si bien marquées par les bonnes œuvres, *BOSS. le Tellier.* Tout est vain dans l'homme si nous regardons le cours de sa vie mortelle, *id. Duch. d'Orléans.* Dans des fautes si glorieusement réparées... il ne faut plus regarder que l'humble reconnaissance du prince qui s'en repentit, et la clémence du grand roi qui les oublia, *id. Louis de Bourbon.* Souvenez-vous de ces cabinets [chez Mme de Rambouillet] qu'on regarde encore avec tant de vénération, où l'esprit se purifiait.... *FLÉCH. Duch. de Mont.* Lorsque ce prince fut parti, que Mme de Clèves demeura seule, qu'elle regarda ce qu'elle venait de faire, elle en fut si épouvantée, qu'à peine put-elle s'imaginer que ce fût une vérité, *LA FAY. Princ. de Clèves. Euc. t. ii, p. 165, dans FUGÈNS.* Ne me regardez point vaincu, persécuté; Revoyez-moi vainqueur et partout redouté, *RAC. Mithr. iv, 4.* Je regarde les femmes avec indifférence, et je leur rends bien tous leurs mépris et les tourments qu'elles m'ont fait souffrir, *MONTESQ. Lett. pers. 9.* || Avoir en vue. Chacun de vous, dans l'avis qu'il me donne, Regarde seulement l'État et ma personne, *COAN. Cinna, ii, 1.* Un véritable roi

n'est ni mari ni père; Il regarde son trône et rien de plus... *id.* *Nicom.* iv, 3. Je ne comprends pas qu'on puisse avoir un moment de repos en ce monde, si l'on ne regarde Dieu et sa volonté, sév. 6 janv. 1689. Il fallait se retirer des affaires, ou n'y regarder que le bien public, *boss.* *Hist.* iii, 5. Elle confesse humblement que... de ce jour seulement elle commence à connaître Dieu, n'appelant pas le connaître que de regarder encore tant soit peu le monde, *id.* *Duch. d'Orl.* Ô vous qui ne regardez le ciel qu'après que le monde a cessé de vous regarder, et qui ne donnez au soin de votre salut que ces vieux jours qui... *FLÉCH.* *Mme d'Aiguillon.* || 7° Regarder comme, tenir pour, réputer. Il faudrait avoir une raison bien épurée pour regarder comme un autre homme le Grand Seigneur, environné, dans son superbe sérail, de quarante mille janissaires, *PASC.* *Pens.* iii, 3, éd. *HAVET.* Nous regardons les mœurs de ce peuple [de la Bétique] comme une belle fable, et il doit regarder les nôtres comme un songe monstrueux, *FÉN.* *Tél.* viii. Il parait par une harangue de Démosthène, qu'on ne la regardait point [Artémise] à Athènes comme une veuve désolée qui négligeait les affaires de son royaume, *ROLLIN.* *Hist. anc. Eur.* t. v, p. 507. Il [Lycurgue] regardait l'éducation des enfants comme la plus grande et la plus importante affaire d'un législateur, *id.* *ib.* t. ii, p. 522. L'avenir sur mon front n'excite aucun nuage, Et, bien loin de craindre la mort, Tant de fois battu par l'épave, Je la regarde comme un port où je n'essuierai plus tempête ni naufrage, *CHAUL.* *Rép. de l'abbé Courtin.* Il y avait alors [sous Théodose] dans Alexandrie une fille nommée Hypatie, qu'on regardait comme un prodige de la nature, *VOLT.* *Pol. et lég. Paix perpét.* 23. J'ai toujours regardé l'athéisme comme le plus grand égarement de la raison, *id.* *Lett. Mme de St-Julien,* 15 déc. 1786. Les biens étaient en commun [chez les pythagoriciens]; et, si quelqu'un d'eux voulait se retirer, on lui rendait ce qu'il avait apporté, ou même au delà; mais on le regardait comme mort, *CONDIL.* *Hist. anc.* iii, 16. Il regardera l'univers comme sa patrie, et tous les hommes comme ses frères, *IDEA.* *Opin. des anc. philos. (pythagorisme).* || Corneille a supprimé comme dans une construction qui n'est pas à louer: Et je l'ai regardé, après votre alliance, Bien moins Persane de naissance Que Grecque par adoption, *COAN.* *Agés.* iii, 3. || Regarder pour, même sens. Malgré les tristes assurances que vous m'avez données que vous ne me regardiez plus pour votre fils, *J. J. ROUSS.* 1^{re} *lettre de sa correspond. à son père,* 1732. || Regarder en, même sens. Et je puis, sans rougir, faire un aveu si doux à celui que déjà je regarde en époux, *MOL.* *Éc. des mar.* ii, 14. Je la regarde en femme, aux termes qu'elle en est, *id.* *Éc. des femmes,* ii, 4. || 8° Être tourné vers. L'aiguille aimantée regarde toujours le nord. Les pas empreints sur la poussière Par ceux qui s'en vont faire au malade leur cour, Tous, sans exception, regardent sa tanière; Pas un ne marque de retour, *LA FONT.* *Fabl.* vi, 44. Les royaumes de Danemark et de Norwège appartiennent au même maître; ils regardent, au levant, le royaume de Suède; au couchant, l'Angleterre, *REGNARO.* *Voy. de Danemark.* La face de la lune qui nous regarde, *BUFF.* *Théor. terr. part. hyp.* *Euv.* t. ix, p. 108. || Il se dit aussi du point du ciel qui est en face d'un lieu. Qu'ismaël en sa garde Prenne tout le côté que l'orient regarde, *RAC.* *Ath.* v, 6. || 9° Avoir rapport à, intéresser. Le sort d'Héraclius tout entier me regarde, *COAN.* *Héracl.* v, 4. Mes amis, dit le solitaire, Les choses d'ici-bas ne me regardent plus, *LA FONT.* *Fabl.* vii, 3. Les maximes qui regardent les gentilshommes, *PASC.* *Prov.* vi. L'outrage me regarde; et, quoi qu'on entreprenne, Je réponds d'une vie où j'attache la mienne, *RAC.* *Iphig.* iii, 6. L'espérance, seul adoucissement des peines des hommes, n'est plus un bien qui me regarde, *FÉN.* *Tél.* xx. Pourquoi vous mêler de ce qui ne vous regarde pas? *PICARD.* *Provinc. de Paris,* 1, 44. || Cette succession, cette charge le regarde, locution vieillie qui signifie: elle doit lui venir, ou il y peut prétendre. Tu sais que tout son bien ne regarde que moi, *COAN.* *Veuve,* ii, 6. || [Absalon] était le fils aîné du roi; le trône le regardait, *BOSS.* *Politique,* ix, iii, 5. || 10° V. n. Faire attention, prendre garde, avoir soin de. Nous n'en viendrons pas là; regarde seulement à le payer d'estime et de remerciement, *COAN.* *Mél.* ii, 4. Vous devriez un peu mieux regarder aux choses que vous dites, *MOL.* *Bourg. gent.* iv, 2. Il faut toujours regarder à l'intention, et régler par là notre reconnaissance, sév. 7 août 1676. Il faut que M. Griffard consente au mariage, ou que le diable l'emporte; car j'y ai regardé, *DAMCOURT,*

Foire Bezons, sc. 13. Il ne regarde pas au peu que vous lui offrez, et il vous donne plus qu'il ne reçoit de vous, *MASS.* *Prof. relig.* 4. Vous regardez à de fausses convenances qui ne vous vont point, *J. J. ROUSS.* *Hél.* ii, 27. || Ne pas regarder à la dépense, faire ce qu'il convient de faire, sans être arrêté par la considération d'argent. Dans un jour de plaisir et de magnificence, On ne regarde pas, mon frère, à la dépense, *BARON.* *École des pères,* v, 8. || Familièrement. Y regarder à deux fois, prendre garde à ce qu'on va faire. || Il ne faut pas y regarder après lui, il ne faut pas regarder après lui, c'est un homme exact, probe, etc. à qui l'on peut s'en rapporter. || Par plaisanterie. Vous me baillez un louis d'or de plus; mais je ne regarde pas après vous, *DANCOUAR.* *Prix de l'arqueb.* sc. 17. || Regarder que, faire attention que. Je regarde que votre santé n'est point affermie, et je sais combien de vies tiennent à la vôtre, *VAUGEL.* *Q. C.* 419. Toi, rends grâces à Rome, et sans cesse regarde Que, comme son pouvoir est la source du tien, En perdant son appui tu ne seras plus rien, *COAN.* *Nicom.* iv, 4. Ceux-ci [les révolutionnaires anglais] occupés du premier objet qui les avait transportés, allaient toujours, sans regarder qu'ils allaient à la servitude, *BOSS.* *Reine d'Angleter.* || Être d'avis que. Sa élémence fut insultante; on regarda qu'il ne pardonnait pas, mais qu'il dédaignait de punir, *MONTESQ.* *Rom.* 11. || 11° Porter la vue sur. Regarder de côté. Regarder devant soi. Ne va pas regarder à tout le monde aux yeux; Je te fais maintenant un discours sérieux, *MOL.* *le Dép.* v, 9. Aussitôt qu'il m'a perçut, il vint à moi, et me dit en regardant dans un livre qu'il tenait à la main... *PASC.* *Prov.* ix. Personne, comme lui, n'a le talent de regarder et de ne rien voir, *DIDER.* *Père de famille,* v, 7. Nos yeux voient nécessairement tout ce qui fait impression sur nous; mais, parce qu'il ne suffit pas de voir pour se faire des idées, je dirai qu'ils ont besoin d'apprendre à regarder, *CONDIL.* *Traité des sensat.* iii, 3. Le commun des hommes regarde sans voir; l'homme de génie voit si rapidement, que c'est presque sans regarder, *MARMOUTEL.* *Euv.* t. viii, p. 5. || Regarder à ses pieds, regarder où l'on met le pied en marchant. || S'enfuir sans regarder derrière soi, s'enfuir en toute hâte. Allons, mon maître, suivons le conseil de la vieille, partons et courons sans regarder derrière nous, *VOLT.* *Cand.* 14. || Il regarde de près, il est myope. || Fig. Regarder de près, être exact, faire attention même aux plus petites choses. Toutefois, en y regardant un peu de près, je reconnais que cela ne peut être, *PASC.* *Médit.* iii, 49. Oh! j'y regarderai d'aussi près que vous, *LEGRAND.* *le Philanthr.* sc. 4. || Il n'y regarde pas de si près, il ne fait pas les choses avec beaucoup d'attention ni d'exactitude. || C'est un homme avec qui il ne faut pas regarder de si près, c'est un homme sujet à caution et pour qui il faut avoir de l'indulgence. || On n'y regarde pas de si près, il est des choses sur lesquelles il faut passer. Y doit-on regarder de si près entre amis? *TH.* *COAN.* *Comt. d'Orgueil,* t. 1. On n'y regarde pas de si près avec un contrôleur général des finances, *MAINTENON.* *Lett. à M. d'Aubigné,* 4 sept. 1677. || Terme de manège. Regarder dans la volte, se dit du cheval, lorsque, en faisant des voltes des deux pistes, il a la tête tournée du côté où il va; ou lorsque aux voltes d'une piste il a la tête tournée vers le centre de la volte. || 12° Être tourné vers. La porte [le portail] qui regardait vers l'orient avait trois chambres d'un côté et trois chambres d'un autre, *SACR.* *Bible.* *Exécchiél.* xl, 10. Elles l'ont vu [le roi] de dessus le balcon, sur lequel tout son appartement regarde, *PELLISSON.* *Lett. hist.* 1, 1, p. 382. Votre fille... est montée vite dans sa chambre, et, pleine de désespoir, a ouvert la fenêtre qui regarde sur la rivière, *MOL.* *Am. méd.* 1, 6. || Terme de marine. Une poulie, un clan sont dits regarder de l'avant, de l'arrière, etc. lorsqu'ils sont placés de manière que le filin, lorsqu'il en sort, se dirige vers l'avant, vers l'arrière, etc. || 13° Se regarder, *v. réfl.* Porter la vue sur soi-même. Il se faut bien regarder, reprit la cadette; comment ferait-on autrement pour s'ajuster comme il faut? *LA FONT.* *Pysché,* ii, p. 136. || 14° Porter la vue l'un sur l'autre. L'on se donne à Paris, sans se parler, comme un rendez-vous public, mais fort exact, tous les soirs, au Cours et aux Tuileries, pour se regarder au visage et se désapprouver les uns les autres, *LA BRUY.* vii. Les deux citoyens [à qui Socrate expliquait le jour et la nuit sans les chevaux du soleil et de la lune] se regardèrent et ne répondirent rien, *VOLT.* *Dict. phil.* *Socrate.* || Fig. Ils se regardent

daient d'un œil jaloux, et semblaient nés pour se disputer l'empire du monde, 10ss. *Hist.* i, 8. || Les deux armées ont été longtemps à se regarder avant que de combattre, elles ont été longtemps en présence sans en venir aux mains || 15° Fig. S'examiner soi-même. Regardez-vous tantis que votre juge [Dieu] vous regarde; voyez dans votre âme ce qu'il y voit, ce nombre innombrable de péchés... *BOSS.* *Réfl. sur l'état des pêcheurs.* Je ne puis sans horreur me regarder moi-même, *RAC.* *Phèdre,* ii, 6. || 16° Fig. Se regarder comme, se considérer comme. Lors même qu'il commande aux troupes, il se regarde comme un simple soldat de Jésus-Christ, *FLÉCH.* *Turenne.* Ne vous regardez plus comme un homme ordinaire, *VOLT.* *Sémir.* iv, 2. Je puis bien dire que je ne commençai de vivre que quand je me regardai comme un homme mort, *J. J. ROUSS.* *Conf.* vi. Je me regardai dans sa maison comme dans ma famille, *GENLIS.* *Théât. d'éduc. March. de modes,* sc. 9. || On a supprimé quelquefois comme Je me regarde moi-même vengé par l'arrêt qui prononce leur innocence, *CHATEAUB.* *Euv.* t. xxviii, p. 181, édit. *FURNE,* gr. in-8°. || Être considéré comme. L'embaras devint grand: notre affaire se regardait comme déplorée, *ST-SIM.* 18, 216. || 17° En parlant des choses, se faire face. Il [le phoque] a sur le dos deux croissants noirs, dont les pointes se regardent, *BUFF.* *Quadrup.* t. xi, p. 164. Nos deux coteaux se regardaient, *MARMOUTEL.* *Mém.* xi. Une communication si naturelle entre des côtes qui se regardent, *RAYNAL.* *Hist. phil.* xi, 9. Des plafonds d'un seul bloc couvrant de vastes salles, Où, sans lever jamais leurs têtes colossales, Veillaient, assis en cercle et se regardant tous, Des dieux d'airain posant leurs mains sur leurs genoux, *V. NICO.* *Orientales,* i. || Terme d'astrologie. Se regarder, se dit de la situation des astres à l'égard les uns des autres. Mars et Vénus se regardent par un trigone, par un quadrat. || Proverbes. Un chien regarde bien un évêque, *VOY.* *CHIEN.* || Il faut plutôt regarder à ses mains qu'à ses pieds, se dit pour taxer un homme d'être fripon.

— *REM.* Quand regardé signifie concerné, on ne peut pas l'employer passivement, et dire: je suis regardé par cela, pour équivaler de: cela me regarde; mais, dans les temps composés de l'actif, il suit la règle de tous les participes passés, en s'accordant avec le régime direct qui le précède. Oui, mesdames, ce placement vous aurait regardées. Ces ventes, messieurs, vous auraient regardés.

— *SYN.* REGARDER, CONCERNER. CONCERNER marque que la chose nous affecte plus que quand on se sert de regarder.

— *HIST.* XI^e s. Quant l'ot [ouit] li reis, fierement le regarde, *Ch. de Rol.* LVII. Rollans regardet es monz et es lariz, *ib.* cxxxviii. Rolanz regarde Olivier al visage, *ib.* cxlv. || XII^e s. Las! pourquoi l'ai de mes ieuz regardé, La fausse rien qui douce amie a nom? *Couci,* vi. Reguarde en mei, sire Deus, e mercei aies de mei, *Liber psalm.* p. 423. Atant se regarda li dux Miles arrier, *Sax.* xi. [Il] Ne sera tant lardiz que des leux [il] nous regart, *ib.* xxix. Et quant il se departent, [que] jà nus [nul] ne s'en regart [inquiete], *ib.* xix. Al bon prince deveires Constantin regarder; Quant un out fait les elers devant li amener E un les acusa, tuz les laissa ester, *Th. le mart.* 73. || XIII^e s. Por regarder quel fame li porront aviser, *Berte,* 110. Qui bien la regardast à droit et à loisir, Bien deist que plus belle ne peüst-on choisir [voir], *ib.* LXIII. Li message vindrent au moustier, où il furent moult regardé de maintes gens qui onques mais ne les avoient veus, *VILLER.* xvi. Or dit l'en que la constitucions ne regarde pas le tans qui est passez, mes regarde le tans qui est à venir, *Liv. de just.* 10. Il fut regardé qu'il ne convenoit pas tel cas metre el jugement des homes le conte... *BEAUM.* xxx, 20. Sire, vos freres et les riches hommes qui ci sont, ont regardé à vostre estat, et ont veu que vous n'avez pooir de demourer en cest país, *JOINV.* 254. || XIV^e s. Cil qui est regardé du basilique sans atouchement corporel, est tué par l'air que il atrait, *H. DE MONDEVILLE,* f^o 88, verso. Que l'en devroit attendre à regarder la fin, comme disoit Solon, *ORESME.* *Eth.* 22. || XV^e s. Tout bien regardé, nostre seulle esperance doit estre en Dieu, *COMM.* 1, 1. Atant le fist le seigneur du chastel coucher en une chambre, et sa plaic fist regarder, qu'il avoit dangereuse et travaillée, *Perceforest,* t. vi, f^o 77. || XVI^e s. Il seroit bien marry de donner un sol pour un carouel; aussi y regarde il de bien près, *Caquets des Occouchés,* p. 91. En la chambre de la dame y avoit une fenestre qui n'estoit guere haute et regardoit dedans un petit jardin, *MARG.* *LIII.* Les loix qui regardent les trespassez, *MONT.* 1, 42. Voyant

mettre le feu à une pièce qui le regardoit, *Id.* 1, 50. Vous ne leur feriez pas seulement regarder en face les ennemis, *Id.* 1, 64. L'invention des parfums aux églises regarde à cela, de nous resjouir, esveiller et purifier le sens, *Id.* 1, 393. Toutes les pièces de l'univers me regardent; la terre me sert à... *Id.* 11, 274. Ne regardez pas à cette voix piteuse [d'une femme dont le mari vient de mourir], regardez ce teinct, *Id.* 11, 178. De ces deux sortes d'histoires, l'une regarde plus les choses, l'autre les personnes, AMYOT, *Préf.* xx, 47. L'image de Mercure, qui est au costé de ce temple regardant vers le soleil levant, *Id.* *Thésée*, 44. Non moins regardé, prisé et estimé de tout le monde pour estre honeste et bien appris, que pour estre beau filz, *Id.* *Marcel*. 2. Il ne vouloit point de tresorier qui regardast de si près à sa despense, *Id.* *Cat.* 7. Lucullus lui respondit qu'il seroit regarder s'il en avoit [des tuniques], et qu'il les luy presteroit, *Id.* *Lucul.* 79. Le roi de Pologne et la reine mere (qui avoient eu l'eslection desagreable) regardoient l'evesque de Valence de costé, D'AUB. *Hist.* 11, 105. ...Et soit que j'aïlle ou que je tarde, Tousjours après moy je regarde Si je verray venir la mort, RONS. 493. De serviteur qui se regarde, donne toy soigneusement garde, COTGRAVE. Quand d'autrui parler tu voudras, regarde toy, et tu te tairas, *Id.*

— ETYM. *Re...*, et l'anc. verbe *esgarder*, faire attention à (voy. *égard*); Berry, *argarder*, *argader*; bourguig. *regadai*; provenç. *regardar*, *reguardar*; ital. *riguardare*.

† REGARDEUR (re-gar-deur), *s. m.* Celui qui regarde.

— HIST. XIV^e s. Qu'ilz ne soient pas regardeurs de comédie jusques à tant qu'ilz aient l'eege, ORESME, *Thèse de MEUNIER*. En tous les mestiers et toutes les marchandises qui sont et se vendent à Paris, aura visiteurs, regardeurs et maistres qui regarderont par lesdits mestiers et marchandises, *Ordonn. des rois de Fr.* t. 1, p. 379. || XVI^e s. Puis dit ainsi : loing de nous pour le moins, Sont à present regardeurs et tesmoings, MAROT, *IV*, 80. À Paris il ne faut qu'un regardeur pour amener le reste, *Contes d'Eutrapel*, fol. 497.

— ETYM. *Regarder*; provenç. *regardaire*; ital. *riguardatore*.

† REGARDEZ-MOI (re-gar-dé-moi), *s. m.* Nom qu'on a donné quelquefois à la scabieuse noire-poutre.

REGARNI, IE (re-gar-ni, nie), *part. passé* de regarnir. Une robe regarnie.

REGARNIR (re-gar-nir), *v. a.* Garnir de nouveau. Regarnissez votre garde-manger. || Regarnir une étoffe de laine, en tirer une seconde fois le poil avec un chardon.

† RÉGATE (ré-ga-t'), *s. f.* || 1^o Courses de barques, qui se font à certains jours de fête sur le grand canal de Venise. Cette régata est une course de gondoles sur le grand canal [à Venise], avec des prix pour les vainqueurs, DUCLOS, *Œuv.* t. VII, p. 185. La régata est une course de bateaux; on la donnait dans des circonstances extraordinaires, au passage d'un prince étranger de sang royal, ROFAIT, *Inst.* *Mém. scienc.* t. 1, p. 326. || 2^o Par extension, course d'embarcations, qui, à la voile ou à l'aviron, se disputent le prix de la vitesse.

— ETYM. Ital. *regatta*, régata, proprement émulation, contention.

† REGAYER (re-ghè-îé), *v. a.* Il se conjugue comme payer. Passer le chanvre dans le regayoir pour en faire sortir les ordures.

† RÉGAYER (ré-ghè-îé), *v. a.* Il se conjugue comme égayer. Égayer de nouveau, rendre la gaieté.

— ETYM. *Re...*, et *égayer*.

REGAYOIR (re-ghè-îoir), *s. m.* Espèce de peigne pour nettoyer le chanvre.

— ETYM. *Regayer*.

† REGAYURE (re-ghè-îu-r'), *s. f.* Ce qui reste dans le regayoir.

— ETYM. *Regayer*.

† REGAZONNEMENT (re-ga-zo-ne-man), *s. m.* Action de regazonner. Fixation du périmètre des terrains dans lesquels il est nécessaire d'exécuter le reboisement ou le regazonnement, *Décret du 10 nov. 1864*, tit. 11, 11^e série, n° 12703 du *Bulletin des lois*.

Le remède [aux inondations] est le reboisement et le regazonnement des Alpes, des Cévennes et des Pyrénées, *Le Journ. la Presse*, 3 oct. 1868.

† REGAZONNER (re-ga-zo-né), *v. a.* Revêtir de gazon un terrain qui en avait été couvert précédemment. Art. 7... Les terrains à regazonner et les terrains à reboiser sont représentés par des teintes plates de couleur différente pour chacune de ces

deux catégories. Art. 49 : Si le propriétaire offre d'abandonner sa propriété, ou le quart de sa propriété, selon que les terrains ont été reboisés ou regazonnés, il est procédé par un agent forestier et le propriétaire ou son délégué à la division du terrain... *Décret du 10 nov. 1864*, tit. 11, 11^e série, n° 12703 du *Bulletin des lois*.

† REGAZOULLER (re-ga-zou-llé, *ll* mouillées), *v. n.* Gazouiller de nouveau.

— HIST. XVI^e s. Regazouiller, COTGRAVE.

† REGEL (re-jèl), *s. m.* || 1^o Nouvelle gelée. || 2^o Terme de physique. Phénomène qui consiste en ce que deux morceaux de glace fondante appliqués l'un sur l'autre se soudent immédiatement par la solidification de la couche liquide qui en mouille les surfaces. Le regel se produit lorsque, à la suite d'un commencement de fusion de la glace, la température ambiante vient à s'abaisser de nouveau. Quand les enfants font de la neige, en la comprimant, une pelote dure, il se passe un phénomène de regel.

— ETYM. *Re...*, et *gel*.

† RÉGÉLATION (re-jé-la-sion), *s. f.* Synonyme de REGEL.

† REGELER (re-je-lé). || 1^o *V. a.* Il se conjugue comme geler. Geler de nouveau. Notre rivière est prise; il neige et gèle et regèle en même temps; on ne se soutient pas dans les rues, sév. 14 janv. 1689. Le soleil venant à fondre la glace du côté du midi, il en résulte une humidité qui regèle sitôt après que le soleil a disparu, BUFF. *Exp. sur les végét.* 4^e mém. || 2^o *V. a.* Faire de nouveau prendre en glace. Le froid a regelé la rivière. || 3^o Se regeler, *v. réfl.* Être de nouveau pris en glace. Le peu de liqueur... s'y regela [dans la neige] tout aussitôt, DESC. *Métor.* 6.

— HIST. XVI^e s. Regeler, COTGRAVE.

RÉGENCE (ré-jan-s'), *s. f.* || 1^o Gouvernement (sens propre, aujourd'hui peu usité). Qui ne s'est obligé qu'à la perte d'un homme Acquiète à peu de frais la régence de Rome, ROTM. *Bélis.* 11, 8. || 2^o Dignité de la personne qui gouverne un État pendant l'absence ou la minorité d'un souverain. Là on célébra Rocroy délivré... la régence affermie, la France en repos... BOSS. *Louis de Bourbon*. La régence d'Anne d'Autriche aurait été tranquille et absolue, si on avait eu un Colbert ou un Sully pour gouverner les finances, comme on avait un Condé pour commander les armées, VOLT. *Hist. parl.* LIV. Louis XV était un enfant orphelin; il eût été trop long, trop difficile et trop dangereux d'assembler les états généraux pour régler les prétentions à la régence, *Id.* *Louis XV*, 1. Les grands mots ne changent rien à la nature des choses; et la régence, après tout, n'est qu'une tutelle, MIRABEAU, *Collection*, t. V, p. 468. Sitôt que l'assemblée [du parlement] fut formée, il [le duc d'Orléans] remontra en peu de mots son droit à la régence, ANQUETIL, *Louis XIV, sa cour et le régent*, année 1715. || Fonction de régent ou régente. Les régences mâles, hardies et insolentes de Frédégonde et de Brunehaut avaient moins étonné cette nation qu'elles ne l'avaient avertie, MONTESQ. *Esp.* xxxi, 2. || Temps que dure la régence. Les troubles d'une régence. En France, la régence du duc d'Orléans, que ses ennemis secrets et le bouleversement général des finances devaient rendre la plus orageuse des régences, avait été la plus paisible et la plus fortunée, VOLT. *Louis XV*, 2. || 3^o La régence se dit particulièrement de l'époque pendant laquelle Philippe d'Orléans gouverna la France (1715-1723). C'était la régence alors... La France était folle; Tous les hommes plaisaient, Et les femmes se prétaient à la gaudriole, BRANG. *Gaudriole*. || Fig. Type ou symbole d'une grande liberté de mœurs et de folles dépenses. L'opéra s'en va; c'est désolant pour nous autres, jeunes gens d'esprit et de plaisir, nous la nouvelle régence, SCRIBE, *Maurice*, § 2. || *Adj. invar.* Dans le langage familier, digne des roueries galantes de la cour du régent. Des mœurs régence. Ma conduite est un peu régence, j'en conviens, CH. DE BERNARD, *la Cinquantaine*, § 40. || 4^o Se dit des administrations municipales d'Allemagne, de Hollande et de Belgique. La régence d'Amsterdam. || 5^o Gouvernement de certains petits États musulmans, ainsi dit parce que les souverains y étaient (et le bey de Tunis l'est encore) investis par le sultan de Constantinople et subordonnés à son autorité. Les régences barbaresques; il y en avait trois, Alger, Tunis et Tripoli. || Territoire de ces États. Les ruines de l'ancienne Carthage sont dans la régence de Tunis. || 6^o Fonctions de régent dans un collège. L'important pour un principal serait de former lui-même de bons sujets dans son

collège, et de les préparer de loin à la régence, ROLLIN, *Traité des Ét.* liv. VI, 2^e part. II, 1.

— HIST. XVI^e s. Le dire humain ne se doit servir de la dignité, majesté, regence du parler divin, MONT, I, 401.

— ETYM. *Régent*.

RÉGÉNÉRATEUR, TRICE (ré-jé-né-ra-teur, tri-s'), *adj.* Qui régénère. Principe régénérateur. || Substantivement. Régénérateur, régénératrice, celui, celle qui régénère.

— ETYM. XVI^e s. La faculté regeneratrice, PARÉ, XV, 52.

— ETYM. *Régénérer*.

† RÉGÉNÉRATIF, IVE (ré-jé-né-ra-tif, ti-v'), *adj.* Qui a la vertu de régénérer.

— HIST. XIV^e s. Medicines regeneratives, LANFRANC, *P* 117. || XVI^e s. Médicament sarcoतिक, c'est à dire regeneratif de chair, est celui qui par une siccité aide nature à rengendrer chair en ulcere cave, PARÉ, XXV, 15.

RÉGÉNÉRATION (ré-jé-né-ra-sion; en vers, de six syllabes), *s. f.* || 1^o Reproduction d'une partie détruite. Les blessures qu'on voit se fermer et en même temps les chairs revenir par une assez prompte régénération, BOSS. *Commiss.* II, 10. || Reproduction. Ce qui fait durer si longtemps la douleur de la goutte ou de la colique, c'est la continuité, c'est la continuelle régénération de l'humeur mordicante qui la fait naître, BOSS. *Commiss.* III, 6. Je ne me sers ici du mot régénération que pour désigner la simple évolution de parties préexistantes, et qui, en se développant, remplacent celles qui ont été retranchées, ou que des parties ont détruites, BONNET, *Palingén.* phil. x, 5. || Reproduction d'un objet sous sa première forme. Régénération des métaux. || 2^o Fig. Réformation, renouvellement moral. Il paraît positivement par les inscriptions que ce sacrifice [les tauroboles] était pour ceux qui recevaient le sang une régénération mystique et éternelle, FONTEN. *Oracles*, II, 4. Rome [des papes]... aurait grand besoin d'une régénération, DUCLOS, *Œuv.* t. VII, p. 51. Puissent les principes être le germe d'une régénération trop juste pour être refusée, et trop désirée pour n'être pas inévitable! MIRABEAU, *Collection*, I, p. 82. || Dans un sens ironique, prétendue amélioration de la nature et du sort des peuples. La régénération humaine m'assiégeait sous toutes les formes, REYBAUD, *Jér. Paturot*, I, 2. || 3^o Renaissance, en parlant du baptême. Rien du vieil homme n'entrera dans le ciel que par la régénération en Jésus-Christ, sév. 441. Il n'est pas nécessaire de savoir précisément comment se fait la régénération des enfants, pourvu qu'on admette en eux une véritable régénération, ou une justification intérieure et réelle, causée, si on le veut, par les actes qui accompagnent le sacrement, MALEBR. *Rech. éclaircissements*, I.

— HIST. XIV^e s. Cicatrization, c'est regeneration de cuir semblable, H. DE MONDEVILLE, *P* 35, verso. La regeneration et consolidation [d'une plaie], *Id.* *P* 75 bis. La regeneration des pels [poils], BEAN, DE GORDON, *Trad. franç.* 1, 24. || XVI^e s. Voilà comment nostre Seigneur appelle le baptesme regeneration; il demostre la façon comment Dieu nous regenerere, assavoir en eau et en esprit, CALV. *Inst.* 1084.

— ETYM. Lat. *regenerationem*, de *regenerare*, régénérer.

RÉGÉNÉRÉ, ÈE (ré-jé-né-ré, rée), *part. passé* de régénérer. Reproduit. L'écorce régénérée. || Fig. Qui a reçu une nouvelle naissance par le baptême. Calvin soutenait qu'un fidèle régénéré une fois ne pouvait perdre la grâce, BOSS. *l'ariet.* VIII, 38.

RÉGÉNÉRER (ré-jé-né-ré). La syllabe *né* prend un accent grave quand la syllabe qui suit est muette : je régénère, excepté au futur et au conditionnel : je régénèrerai, *v. a.* || 1^o Produire par une nouvelle génération. Le procédé vital qui régénère les chairs. C'est de cette terre, de cette poussière que nous foulons aux pieds, que la nature sait tirer ou régénérer la plupart de ses productions en tous genres, BUFF. *Mém.* t. II, p. 160. || 2^o Terme mystique. Donner une nouvelle naissance. De là vient qu'autrefois ceux qui avaient été régénérés par le baptême, et qui avaient quitté les vices du monde pour entrer dans la piété de l'Église, retombaient si rarement de l'Église dans le monde, PASC. *Pensées sur le pape et l'Église*, *Réflexions*, etc. éd. FAUGÈRE. || 3^o Fig. Réformer, améliorer. Ce projet généreux dont il fut le martyr Vengerait la nature en régénérant Rome, M. J. CHENIER, *Gracques*, I, 5. Il y eut un moment où je me crus appelé à régénérer le monde, à lui prêcher un évangile nouveau [l'évangile saint-simonien], REYBAUD, *Jér. Paturot*, I, 2. || 4^o Se régénérer,

v. refl. Être régénéré. Combien de nerfs se régénèrent dans les différentes opérations qu'on fait subir à la salamandre! BONNET, *Paling.* x, 6. || 5° Être renouvelé en devenant meilleur. Un peuple qui se régénère. Les mœurs s'étant régénérées.

— HIST. XI^e s. De saint batesme l'unt fait regenerer, *St. Alexis*, vi. || XII^e s. Lors fu libers batisies et levés, Et dou saint cresseme d'huile regenerés, *Guill. d'Orange, Variantes*, t. II, p. 312. Frere, dit ele, ne me devez celer Se Loouys t'a fet regenerer [baptiser], *Bat. d'Aleschans*, v. 7679. || XIV^e s. Mondefier, regenerer et cicatrizer, LANFRANC, f^o 119. || XVI^e s. Les dents se peuvent regenerer quand elles sont perdues, PARÉ, IV, 2. Ils [certains sauvages] mangent leurs parents pour les regenerer par la transmutation en leur chair vive, au moyen de la digestion et du nourrissage, MONT, II, 346.

— ETYM. Lat. *regenerare*, de *re*, et *generare*, engendrer (voy. GÉNÉRATION).

RÉGENT, ENTE (ré-jan, jan-t'), *adj.* || 1° Qui exerce la régence. Le prince régent, la reine régente. || Substantivement. Le régent, la régente du royaume. Après avoir fait sentir aux ennemis durant tant d'années l'invincible puissance du roi, s'il fallut agir au dedans pour la soutenir, je dirai tout en un mot: il fit respecter la régente. BOSS. *Louis de Bourbon*. || Se dit, absolument, de Philippe d'Orléans, regent de France pendant la minorité de Louis XV. || Nom d'un diamant de la couronne, évalué 12 millions, et qui fut acheté par Philippe d'Orléans. || Tabac du régent, tabac à priser, préparé avec des aromates. || 2° S. m. Régent de la banque de France, membre du conseil général de la Banque. || 3° Un des officiers de la chancellerie romaine. || 4° Autrefois, ceux qui enseignaient dans un collège: dès le XII^e siècle, *regere scholas* signifiait professer; on s'habitua à dire par abréviation *regere*; *magister regens* était un maître qui enseignait, CH. THUROT, *De l'organisat. de l'enseign. dans l'univ. de Paris au moyen âge*, p. 90. Outre ces instructions publiques et communes, le régent peut encore beaucoup servir aux écoliers, par l'attention qu'il a sur leur conduite, BOLLIN, *Traité des Ét. Devoirs des régents*. || Fig. Écoutons les régents du monde sur ce sujet, PASC. dans *Cousin*. Mais lui, qui fait ici le régent du Parnasse, N'est qu'un gueux revêtu des dépouilles d'Horace, BOIL. *Sat.* IX. || *Au féminin*. Instruit, formé par leurs leçons fréquentes, Bientôt l'élève égala ses régentes, CAESS. *Ver-vert*, cb. II. || Aujourd'hui, régent, professeur dans un collège communal. Le régent de la rhétorique. || 5° Anciennement, docteur régent, titre des docteurs professeurs en théologie, en droit, en médecine.

— HIST. XV^e s. Et croit monseigneur que ceux de Nantes soient en nouvel traité avecques le jeune regent de France, lequel on doit à celle toussaint couronner, PROISS. II, II, 73. Messire Jean de Hainaut qui estoit regent et gardien de tout le pays, ID. I, I, 115. Tel doit estre regent, Lent de pugnir, aux bons non faire ennui, Et aux mauvais rendre droit jugement, E. BESCH. *Vertu nécess. au pr.* || XVI^e s. Le premier prince qui se fait appeller regent de nostre France fut Philippe le Long pendant la grossesse de la royne Clemence sa belle sœur veuve du roy Louys Hutin, PASQUIER, *Rech.* II, p. 133, dans LACURNE. Nous avons non-seulement appelez regens ceux qui enseignoient la jeunesse en humanité et aux arts, mais aussi docteurs regens en decret, en medecine et aux lois, ID. *ib.* IX, p. 791. Aimer mieulx estre regent et precepteur d'erreur et de mensonge, que d'estre disciple en l'escole de verité, MONT, II, 224.

— ETYM. Lat. *regentem*, part. prés. de *regere* (voy. RÉGER).

† **RÉGENTATION** (ré-jan-ta-sion), *s. f.* Action de régenter.

— HIST. XV^e s. Nonobstant luy appartenist la regentation du royaume de France... laissa tout es mains des autres princes ses freres, CHRIST. DE PISAN, *Ch.* V, II, 41

RÉGENTÉ, ÉE (ré-jan-té, tée), *part. passé* de régenter. Cet homme régenté par sa femme.

RÉGENTER (ré-jan-té), *v. n.* || 1° Être régent dans un collège. Il régente dans tel collège. Denys le tyran, régétant à Corinthe, LA MOTHE LE VAYER, *Vertu des païens*, II, *Pythagore*. || 2° Fig. Dominer, gouverner, faire la leçon. Vous ne me reconnaissez plus; me voilà une vraie commère [s'occupant de la nourrice et de l'enfant de Mme de Grignan]; je m'en vais régenter dans mon quartier, SEV. 8 AVR. 1871. Langlée régérait au Palais-royal, chez M. le Grand et chez ses frères. ST-SIM. 76, 231. Tout y régente, et c'est là qu'à bon titre Les ânes mêmes

sont docteurs, LAMOTTE, *Fabl.* I, 2. || 3° V. a. Faire une classe en qualité de régent (vieilli en cet emploi). Il a longtemps régéité la troisième. Le P. Sanleque, religieux de Sainte-Geneviève, excellait à régenter l'éloquence et les humanités, ST-SIMON, 362, 131. || Fig. Enseigner comme un régent. La grammaire, qui sait régenter jusqu'aux rois, Et les fait, la main haute, obéir à ses lois, MOL. *F. sav.* II, 8. La vieillesse est toujours sujette à radoter; Cependant les vieillards veulent nous régenter, nestouches, *Irrésolu*, II, 10. D'ignorants barbouilleurs qui ont assez d'amour-propre pour régenter devant le public un homme qui en sait cent fois plus qu'eux, LAHARPE, *Cours de litt.* t. VIII, p. 230.

— HIST. XV^e s. [Un vieux roi] estoit fort ancien pour regenter [gouverner], *Perceforest*, t. IV, f^o 68.

|| XVI^e s. Edouard qui regenta [gouverna] si longtemps nostre Guienne, MONT, I, I. Cette amitié qui possède l'âme, la regente en toute souveraineté, ID. I, 248. Les enfants en nos jours regentent les plus vieux sur les lois ecclésiastiques, ID. I, 400. Quand Platon fait le législateur, il emprunte un style regentant et asseverant, ID. II, 244.

— ETYM. *Régent*.

† **RÉGENTEUR, EUSE** (ré-jan-teur, teù-z'), *s. m.* et *f.* Celui, celle qui régente, qui aime à régenter.

— HIST. XVI^e s. Fuis ces images regenteuses et inciviles, et cette puerile ambition de vouloir paroistre plus fin, pour estre autre, MONT, I, 186.

† **REGERMER** (re-jèr-mé), *v. a.* Germer de nouveau. Car Dieu fait quelquefois, sous ces saintes rosées, Regermes de fleurons... v. HUGO, *Crépusc.* XI.

— HIST. XVI^e s. Enfant dont la race fatale Dedans la terre occidentale Fera regermes ton nom, BOSS. 326.

† **RÉGESTE** (ré-jè-st'), *s. m.* Terme d'histoire du moyen âge. Répertoire chronologique dans lequel sont enregistrés les actes émanés des pouvoirs publics ou intervenus entre les particuliers, durant une période déterminée. Le regeste genevois.

— ETYM. Lat. *regesta*, registres, de *regero*, rassembler, qui vient de *re...*, et *gero*, porter (voy. GESTION).

RÉGI, IÉ (ré-ji, jie), *part. passé* de régir. Un État régi par un prince habile. L'ablatif régi par la préposition *ab*.

RÉGICIDE (ré-ji-ci-d'), *s. m.* || 1° Assassin d'un roi. || Nom donné, lors de la restauration des Stuarts et de celle des Bourbons, aux hommes qui avaient condamné à mort Charles I^{er} et Louis XVI. || 2° Assassinat d'un roi. J'ai eu le plaisir de vérifier dans saint Thomas, le docteur angélique, toute la doctrine du régicide, VOLT. *Lett. d'Argental*, 15 février 1763. On les représentait [les jésuites] à la fois comme idolâtres du despotisme pour les rendre vils, et comme prédicateurs du régicide pour les rendre odieux; ces deux accusations pouvaient paraître un peu contradictoires, D'ALEMB. *Destr. des jésuites*, *Œuv.* t. V, p. 64, dans POUGENS. || Il se dit de la condamnation à mort de Charles I^{er} et de Louis XVI. || 3° *Adj.* Qui est relatif au meurtre d'un roi. N'est-ce pas le fanatisme religieux qui seul s'arroge le droit de les soulever [les peuples], de les enivrer, de leur mettre en main le couteau régicide? D'HOLBACH, *Essai préj.* Ch. 12, dans DUMARSAIS, t. VI, p. 283. Moi qui suis né d'un vieux sang régicide, Je fais l'aumône au dernier de nos rois, BÉRANG. *Nostrad.* || Doctrine régicide, doctrine qui excite à l'assassinat d'un souverain.

— ETYM. Lat. *fictiv. regicida, regicidium*, de *rex*, roi, et *caedere*, tuer.

RÉGIE (ré-jie), *s. f.* || 1° Administration de biens, à la charge de rendre compte. Mettre une succession en régie. || Régie intéressée, celle où le régisseur a une part des produits. || Mettre des travaux publics en régie, les faire exécuter au compte de l'État, et sous la surveillance d'un de ses agents. || 2° Mode de lever les impôts, dans lequel l'État les perçoit directement pour son compte par ses agents; il se dit par opposition à la levée des impôts par traitants, où les fermiers, payant à l'État une somme convenue, gardent le reste pour eux. La régie est l'administration d'un bon père de famille, MONTESQ. *Esp.* XIII, 19. Par la régie, le prince est le maître de presser ou de retarder la levée des tributs, ou suivant ses besoins, ou suivant ceux de ses peuples; par la régie, il épargne à l'État les profits immenses des fermiers, qui l'appauvrissent d'une infinité de manières, ID. *ib.* Dans les républiques, les revenus de l'État sont presque toujours en régie; l'établissement contraire fut un grand vice du gouvernement de Rome, ID. *ib.* La régie était un chaos..., le brigandage au comble, VOLT. *Louis XIV*, 4. || 3° Particulièrement. Administration chargée de

la perception des impôts. La régie des contributions Indirectes. M. d'Arce imagina de suspendre un petit canon à un pendule, et de juger de la force de la poudre par l'arc que le recul ferait décrire à ce canon; cet instrument a été adopté par la régie des poudres, CONDORCET, *d'Arce*. || Les bureaux de la régie. Aller à la régie. || Les employés de la régie. La régie a saisi plusieurs ballots de marchandises prohibées.

— HIST. XVI^e s. Ceux-cy [le consistoire à Genève] ne attendent pas que l'on se presente à eux, ains sçavent un chacun sa regie [portion de la ville] à luy commise par le public, laquelle est partie en diverses dixaines, BONIVAAN, *Anc. et nouv. police de Genève*, p. 155.

— ETYM. *Régi*.

† **RÉGIMBEMENT** (re-jin-be-man), *s. m.* Action d'un animal qui regimbe.

— HIST. XVI^e s. Regimbement, COTGRAVE.

REGIMBER (re-jin-bé), *v. n.* || 1° Ruer au lieu d'avancer, en parlant des bêtes de monture, quand on les touche de l'éperon, de la housine, de l'anguillon. Oza, qui vit qu'un des bœufs avait fait un peu pencher l'arche en regimbant, étendit la main pour la soutenir, SACI, *Bible, Paralip.* I, XIII, 9. || Fig. Regimber contre l'éperon, résister inutilement. Il vous est dur de regimber contre l'aiguillon, SACI, *Bible, Act. des apôt.* XXVI, 14. || 2° Fig. Se montrer récalcitrant, résister. Auguste, qui n'accoutumait pas de louanges ordinaires et qui regimbait comme un cheval chatouilleux contre ceux qui le flattaient grossièrement, J. BRUSLE, *Lucien en belle humeur*, t. I, p. 448, dans POUGENS. Lorsque vous ne faites que secouer le mors et regimber contre toutes les lois, sans vouloir souffrir ni qu'on vous retienne, ni qu'on vous enseigne, ni qu'on vous conduise, BOSS. 2^e *sermon, Purification*, 1. Non que tu sois pourtant de ces rudes esprits Qui regimber toujours, quelque main qui les flatte, BOIL. *d'Seignelay, Ép.* IX. Platen ne peut s'empêcher de se plaindre que son disciple [Aristote] avait regimbé contre lui, FEN. *Arist.* Le corps contre l'esprit regimbe à tout moment, REONARD, *Démocr.* I, 2. Nous avons quatorze éditions de ce livre [de Henri Estienne, *Apol. pour Hérodote*]; car nous aimons les injures qu'on nous dit en commun, autant que nous regimbons contre celles qui s'adressent à nos personnes en notre propre et privé nom, VOLT. *Dict. phil. Diodore*. Messieurs les critiques, j'en appelle au parler, adieu; laissez-moi le droit de regimber, mais donnez-moi toujours cent coups d'aiguillon, ID. *Lett. Thiriot*, 1^{er} déc. 1738. || Il se conjugue avec l'auxiliaire *avoir*.

— HIST. XII^e s. Estroitement font les chevax tenir, Que il ne puissent regimber ne hennir, *Raoul de C.* 251. || XIII^e s. Cui ge porré bien asener N'aura talent de regiber, *Ren.* 7588. || XIV^e s. Quant le cheval senti qu'il estoit formenez, Dessouz le chevalier a si fort regibé, Que li chevaliers est à la terre verze, *Guescl.* 2549. || XV^e s. Tu fais que fol et que felon De regiber contre aguillon, *Mari. de St Paul*. Le suppliant dist à icelle Jehanne que si seroit, ou elle en seroit courroucée, et ladite Jehanne lui dit qu'elle le feroit si bien courroucier, qu'elle le garderoit bien de regipper, DU CANGE, *repedare*. || XVI^e s. Il n'est plus temps de regimber, quand on s'est laissé entraver, MONT, III, 322.

— ETYM. Bourguig. *regippi*; Berry, *regiper, reginguer*. Nicot le tire de *re*, et *jambe*; mais Diez élève des doutes, à cause de *reyber*, la nasale d'ordinaire étant intercalée, non supprimée. Le Poitevin a *giber*, ruer. *Reginguer* du Berry vient de *gigue*.

† **RÉGIMBEUR, EUSE** (re-jin-beur, beù-z'), *s. m.* et *f.* Celui, celle qui regimbe.

— HIST. XVI^e s. Regimbeur, COTGRAVE.

RÉGIME (ré-ji-m'), *s. m.* || 1° Action de régir, de gouverner, de diriger. Qui, créature chérie, homme que Dieu a fait à sa ressemblance, tu devais être spirituel même dans le corps, parce que ce corps que Dieu t'a donné devait être régi par l'esprit... mais ô changement déplorable! la chair a pris le régime, et l'âme est devenue toute corporelle, BOSS. 1^{er} *sermon, Purific.* 2. || 2° Manière de gouverner, d'administrer un État. Régime despotique. Ils vivaient sous un régime paternel. || Le régime féodal, l'organisation féodale. || Régime représentatif, gouvernement où les représentants de la nation ont part à la puissance législative. || Le nouveau régime, la nouvelle forme de gouvernement; l'ancien régime, l'ancienne forme. Dans l'histoire de France, ancien régime, le temps avant la révolution de 1789; nouveau régime, le temps qui la suit. || Par extension. Diodore, qui fut un des derniers [pythagoriciens],

affecta des noms plus austères, un extérieur plus négligé, des vêtements plus grossiers; il eut des partisans, et l'on distingua dans l'ordre ceux de l'ancien régime et ceux du nouveau, BARTHÉL. *Anach.* ch. 76. || 3° Administration de certains établissements publics et des maisons religieuses. Le régime des prisons, des hôpitaux. Régime pénitentiaire. || Dans les communautés religieuses, régime annuel, triennal, perpétuel, celui dans lequel les supérieurs sont élus pour un an, pour trois ans, à vie. || Régime forestier, mode d'administration des forêts de l'Etat. || Régime sanitaire, ensemble des mesures et des règlements qui ont pour objet de prévenir le développement et d'empêcher la propagation des maladies réputées pestilentielles, notamment de la peste d'Orient, de la fièvre jaune et du choléra-morbus. || 4° Terme de jurisprudence. Régime dotal, celui sous lequel les biens apportés par la femme peuvent être constitués inaliénables par le contrat; régime de la communauté, celui qui régit la société conjugale en communauté de biens. Se marier sous le régime dotal, sous le régime de la communauté. || Régime hypothécaire, l'ensemble des lois relatives aux hypothèques. || 5° Ménagement, tempérament. Il faut laisser la liberté à nos amis de nous servir à leur mode; il me paraît qu'ils [Pomponne et Mme de Vins] ont observé beaucoup de régime et de ménagement du côté de la Provence, sév. 2 févr. 1676. || 6° Usage raisonné et méthodique des aliments et de toutes les choses essentielles à la vie, tant dans l'état de santé que dans celui de maladie. C'est une ennuyeuse maladie que de conserver sa santé par un trop grand régime, LA ROCHEFOUC. *Prem. pens.* 99. Je me ménage pour l'amour de vous : je ne mange que ce qu'il me faut, que ce qui est bon; point deux repas égaux; Mme de Chaulnes et Mme de Kermaun sont dans ce régime, sév. à Mme de Grignan, 30 avr. 1689. Ainsi sans changer de maxime, Suis exactement le régime où La Fare et moi t'avons mis; Fais lever matin tes commis; Pour toi, passe les nuits à table, CHAUL. d. J. B. ROUSS. *sur la direction.* Ils s'appliquaient à les tenir proprement [les malades]... à leur faire garder un régime de sobriété exacte dans leur convalescence, FEN. *Tél.* XVII. Il faut présentement songer à réparer les désordres qu'a pu causer la maladie, Vous faire désormais un régime de vie, Prendre de bons bouillons, de sûrs confortatifs, REGNARD, *le Légal.* 1, 4. Elle se rétablit peu à peu, et j'espère qu'elle se conservera par un régime exact, le seul remède auquel j'ai confiance, d'ALEMB. *Lett. au roi de Pr.* 17 sept. 1764. Il [Fontenelle] a rempli un siècle par sa conduite, et non par un régime superstitieux, peut-être aussi contraire à la nature que des excès, DUCLOS, *Œuv.* t. IX, p. 318. || Par extension. Mon principal régime est la patience et la résignation aux ordres immuables de la nature, VOLT. *Lett. Damienville*, 22 juin 1765. Quand il s'agit de fêter Jeanne, Mon seul régime est la gaieté, BERANG. *M. de santé.* || Fig. M. d'Hacqueville me dit... qu'il augmenterait plutôt d'une lettre [par semaine] que d'en retrancher une : vous jugez bien que, puisque le régime que je lui avais ordonné ne lui plait pas, je lâche la bride à toutes ses bonités, et lui laisse la liberté de son écriture, sév. 226. || 7° Absolument. Manière de vivre qui consiste dans l'atténuation quant à la nourriture, et dans les précautions quant aux autres influences. User de régime. Il ne faut seulement que du régime et prendre un petit bouillon de séné tous les mois, sév. 248. La princesse eut grande attention de n'en point boire [du vin de Chiras], disant que son médecin l'avait mise au régime, VOLT. *Princ. de Radbyl.* 4. Si vous aviez vu milord Tirconel et la Métrie, [qui venaient de mourir], vous seriez bien étonné que ce fût moi qui fusse en vie; le régime n'a sauvé, id. *Lett. Bagieu*, 10 avr. 1752. Vous voilà autorisé à le tenir au régime, J. J. ROUSS. *Ém.* II. || Vivre de régime, s'observer sur toute chose, dans la vue de ne pas déranger sa santé. Mais il [le héron] crut mieux faire d'attendre qu'il eût un peu plus d'appétit : il vivait de régime, et mangeait à ses heures, LA FONT. *Fabl.* VII, 4. || On dit de même : le vit d'un grand régime. || Être au régime, n'user que d'une alimentation réduite. || On dit de même : le médecin l'a mis au régime. || Fig. Être au régime, éprouver des privations. Gourmands, cessez de nous donner la carte de votre dîner; Tant de gens qui sont au régime ont droit de vous en faire un crime, BERANG. *Gourmands.* || 8° Terme de grammairie. Dépendance d'un nom ou d'un pronom par rapport à un autre mot de la même phrase. De tous les substantifs, il n'y a que les pronoms seuls qui

puissent régulièrement précéder le verbe dont ils sont le régime simple, *Opusc. lang. franç.* p. 353, dans POUGENS. Elle [la particule en] suppose toujours la préposition de; ainsi, n'étant pas un régime simple, mais un régime composé, elle ne doit point influer sur le participe, DUCLOS, *Œuv.* t. IX, p. 194. || Régime direct, celui sur lequel tombe directement l'action du verbe. Dans je lis un livre, livre est régime direct. || Régime indirect, celui sur lequel l'action du verbe ne tombe pas directement, c'est-à-dire a besoin d'une préposition, ou d'un cas équivalant à une préposition. Dans je donne un livre à Pierre, Pierre est le régime indirect. || Régime simple, celui qui n'est représenté que par un mot; régime composé, celui qui est représenté par plusieurs mots. || 9° Manière dont se fait l'écoulement d'une eau courante. Les cours d'eau à régime uniforme. || 10° Terme de botanique. Assemblage de fruits à l'extrémité d'une branche de palmier, de bananier, etc., ainsi dit parce que les fruits y sont soumis à un régime, à un ordre. Des bananiers, qui donnent toute l'année de longs régimes de fruits, RER. DE ST-P. *Paul et Virg.* || Il se dit des fleurs dans le même sens. Ce palmier est monoïque, les fleurs mâles étant sur des régimes séparés de ceux qui portent les fruits, LABILLARDIÈRE, *Inst. Mém. scienc.* t. IV, p. 209.

— SYN. RÉGIME, COMPLÉMENT. Régime se dit surtout des compléments des verbes et des prépositions. Complément a une signification plus étendue : il se dit non-seulement des verbes et des prépositions, mais aussi de tout ce qui complète un sens. Toutefois la vraie différence, c'est que complément a rapport à l'idée, et régime à la forme grammaticale. Dans nos langues modernes où les noms changent très-peu, on emploie beaucoup plus le mot complément que celui de régime. Au contraire, en grec et en latin où le verbe actif régit l'accusatif, dans *amo Deum*, *Deum* est le complément d'*amo*, mais l'accusatif est le régime et non le complément du verbe actif.

— HIST. XV^e S. À vous, beaux oncles d'Excestre, je vous laisse seul et pour le tout le régime d'Angleterre, car je sçay bien que moult bien le sçavez gouverner, J. LEFEVRE DE ST-REMY, *Hist. de Charles VI*, p. 163, dans LACURNE. Et au cas que beau frere de Bourgogne voudra entreprendre le régime de ce royaume, je vous conseille que vous lui baillez, MONSTREL. I, 275. || XVI^e S. Le régime qui arreste le beuveur avant l'ivresse, le paillard avant la pelade..., n'est ennemy de nos plaisirs, MONT. I, 177. Une diete et regime de vivre trop exquis, AMYOT, *Agésil.* 65.

— ETYM. Lat. *regimen*, de *regere* (voyez RÉGIR). RÉGIMENT (ré-ji-man), s. m. || 1° Corps de gens de guerre, composé de plusieurs bataillons ou escadrons, subdivisés eux-mêmes en compagnies, et dont le chef se nomme colonel. Régiment d'infanterie, de cavalerie, d'artillerie, du génie. Il nous a écrit lort joliment de la joie toute naturelle de dire mon régiment; en vérité cette place est bien agréable à dix-huit ans, sév. 608. N'entendrai-je donc plus bourdonner d'autre chose [que de la guerre] parmi vous? le monde ne se divise-t-il plus qu'en régiments et en compagnies? LA BRUY. XII. Chaque matin les régiments partaient en ordre de leurs bivouacs; mais, dès les premiers pas, leurs rangs desserrés s'allongeaient en files lâches et interrompues; les plus faibles, ne pouvant suivre, se laissaient dépasser, sév. *Hist. de Nap.* VI, 6. On le vit [Napoléon] s'entourer successivement de chaque régiment comme d'une famille; là, il interpellait à haute voix les officiers, les sous-officiers, les soldats, demandant les plus braves entre tous ces braves ou les plus heureux, et les récompensant aussitôt, id. *ib.* VI, 8. || Dans l'ancienne armée, régiments royaux ou bleus, ceux qui avaient pour colonels le roi, la reine ou les enfants de France. || Autrefois, les vieux régiments, les six plus anciens régiments de l'armée, petits vieux, les six régiments suivants; ces douze-là avaient le privilège de ne point changer de nom en changeant de colonel. || 2° Fig. et familièrement. Grand nombre, multitude. Il y a chez lui un régiment de valets. Cette femme a un régiment d'enfants. On disait dans le pays qu'il était sans parents; et voilà qu'il en est arrivé tout à coup un régiment, A. DUVAL, *les Héritiers*, sc. 1.

— HIST. XV^e S. [Les oncles du roi Charles VI] eurent le regiment du royaume et de ses finances, *Hist. de Loys III, duc de Bourbon*, p. 200, dans LACURNE. || XVI^e S. De quel regiment [genre, secte] estoit ma vie, je ne l'ay appris qu'aprez qu'elle est exploitée et employée, MONT. II, 204. Il n'en prit pas ainsi à nostre Budé dans nostre France;

d'autant qu'une infinité de bons esprits se mirent sous son regiment [direction], PASQUIER, *Rech.* IX, p. 866, dans LACURNE. Pour dire un regiment, ils disent un regime; dont il me semble que j'ay parlé d'un regime ordonné de M. Aquasquia ou M. Fernel, grands medecins, BRANT. *Cap. fr.* t. IV, p. 227, dans LACURNE. Ayant rallié un bon regiment d'anges, [Jésus] fit mener les enfants perdus par saint Georges, tout accoutumé à combattre les diables, le fit soutenir par saint Michel... D'AUB. *Feneste*, édit. JANNET, p. 269.

— ETYM. Provenç. *regiment*; espagn. *regimiento*; ital. *reggimento*; du latin *regimentum*, de *regere* (voy. RÉGIR). Régiment signifie administration, puis chose administrée, puis corps déterminé de troupes. Ce nom fut donné d'abord par Montluc sous le règne de François I^{er} à plusieurs bandes réunies en un corps dans une armée sous les ordres d'un mestre de camp. C'est de là que le nom passa aux régiments proprement dits.

RÉGIMENTAIRE (ré-ji-man-tê-r'), adj. Qui est relatif aux régiments. || École régimentaire, école formée auprès des différents corps de l'armée ou dans les corps mêmes, pour développer ou commencer l'instruction des hommes qui appartiennent à ces corps.

† REGINGLETTE (re-jin-glê-t'), s. f. Piège pour les petits oiseaux ainsi construit : on prend une longue branche de châtaignier ou autre bois flexible, que l'on replie de force sur elle-même, de manière néanmoins à lui laisser tout son ressort; on perce à travers le corps de la branche un trou, par lequel on fait passer l'extrémité repliée, qui porte une planchette placée perpendiculairement; cette planchette est tenue écartée du corps de la branche par une autre planchette horizontale très-mobile, placée en équilibre; l'appât est mis sur la planchette perpendiculaire; la reginglette est plantée en terre; l'oiseau se pose sur la planchette horizontale pour prendre l'appât, fait trébucher cette planchette; et la planchette perpendiculaire, n'étant plus retenue, vient frapper l'oiseau qu'elle blesse ou tue. Quand reginglettes et réseaux Attraperont petits oiseaux, LA FONT. *Fabl.* I, 8. || Autre espèce de reginglette : piège composé d'une branche fortement courbée et d'une ficelle double qui sous-tend cette manière d'arc; l'oiseau, attiré par l'appât de quelque graine, se pose, pour la bequeter, sur une chevillette qui échappe, la branche se redresse, et la petite bête se trouve arrêtée par la patte. On les prend [les rossignols] aux gluaux... dans des reginglettes tendues sur la terre nouvellement remuée, BUFF. *Ois.* t. IX, p. 156.

— ETYM. *Reginglette* tient au mot du Berry *reginguer*, regimber, lequel *reginguer* vient de *gigue*, jambe, avec intercalation de la nasale.

RÉGION (ré-ji-on), s. f. || 1° Grande étendue de pays. Les régions à l'ouest du Mississipi. Vous possédez l'amour de quatre légions Qui vous peuvent donner autant de régions, MARET, *Sophon.* III, 1. On peut se servir de la direction de l'aiguille aimantée pour connaître les régions du monde, et pour savoir par quel rumb de vent on doit naviguer, ROLLIN, dans LAPAYE, *Synon.* Un illustre exilé, qui dans nos régions fuit une cour féconde en révolutions, VOLT. *Scythes*, I, 5. Le lama et le paco habitent les régions les plus élevées du globe terrestre, et semblent avoir besoin de respirer un air plus vil, BUFF. dans LA FAYE, *Synon.* || Région botanique, étendue de terrains caractérisés par une végétation particulière ou par la présence d'espèces végétales prédominantes. || Région des bois, région des neiges, se dit, dans les montagnes, des zones occupées par les bois, par les neiges. Les laves du sommet et les collines qui se trouvent au-dessous dans la région des bois, BUFF. *Addit. Théor. terre*, *Œuv.* t. XII, p. 81. || 2° Espace que présente le ciel. Les régions célestes. Les augures romains divisaient le ciel en quatre régions. || 3° Terme de physique ancienne. Hauteurs, couches différentes de l'atmosphère. || La basse région, celle qui touche la terre immédiatement. || Fig. Le feu que vous avez senti n'est pas un feu de la basse région, BOSS. *Lett. Corn.* 426. || La moyenne région, celle qu'on suppose commencer au-dessus des plus hautes montagnes. Quand elles [les grues] m'eurent approché, elles me prirent pour un des Pygmées avec lesquels vous savez bien qu'elles ont guerre de tout temps, et croyent que je les étais venu épier jusque dans la moyenne région de l'air, VOLT. *Lett.* 9. On fut choqué [dans les Maximes des saints] de l'élevation et de la recherche des pensées qui faisaient perdre haleine, comme dans l'air trop subtil de la moyenne

région, ST-SIM. 45, 14. || La haute région, ou région supérieure, celle qui s'étend par delà la moyenne. || Suivant les philosophes anciens, la région ou sphère du feu, la région au-dessus de celle de l'air; la région éthérée ou l'éther, la région supérieure à celle du feu et où se mouvaient les astres. || 4° En parlant de la philosophie, des sciences, etc. degré, point où l'on s'élève. Se perdre dans la région des hypothèses. Habitez, par l'essor d'un grand et beau génie, Les hautes régions de la philosophie, MOL. *Fem. sav.* 1, 4. L'éloquence de la chaire a cherché sa victoire dans une région plus élevée [que les anciens], CHATEAUBR. *Génie*, III, IV, 1. || 5° Régions élevées, hautes régions, se dit quelquefois, par une autre figure, des hauts rangs, rois, princes, etc. Tel est le procédé de ces sages dans l'administration de l'État et dans la haute région du ministère, BALZ. *De la cour*, 5° disc. Dans ces régions élevées où dire la vérité est un crime, la faire goûter au prince un crime plus grand encore; ou la faveur justifie le scélérat, et la disgrâce rend coupable l'homme vertueux, BARTHÉL. *Anach.* ch. 37. || [le ministre] nous voit si petits de ces hautes régions où la faveur l'emporte, qu'à peine il nous distingue, P. L. COUB. *Lettre VIII*. || Les régions inférieures, les classes qui sont situées au-dessous des grands. Comme le vice est contagieux, il se répand de là [la cour] dans les régions inférieures des royaumes, FLÉCH. *Mar.-Thér.* || 6° Fig. Il se dit de ce que l'on compare à une région. Le monde est une région malheureuse où la corruption est si générale qu'être corrompu et corrompre les autres, c'est la fonction mutuelle des hommes, FLÉCH. dans PLANCHÉ, *Dict. de la langue oratoire*, au mot *région*. || 7° Se dit des différentes parties de la surface visible de la lune. || 8° Terme d'anatomie. Nom donné à des étendus circonscrits de la masse du corps ou de la surface des organes. Toute cette basse région [le ventre] qui commence à l'estomac est séparée de la poitrine par une grande membrane musculeuse, BOSS. *Connaiss.* II, 4. Une plaque noire qui couvre la région de l'oreille [chez un oiseau], BUFF. *Ois.* I, VIII, p. 25. Une douleur avec tension et une extrême chaleur dans la région ombilicale, BOUILL. *Inst. Mém. scienc.* 1824 et 1822, t. V, p. 61. || 9° Terme de musique. Région du chalumeau, se dit de l'octave basse de la clarinette.

— SYN. RÉGION, PAYS, CONTRÉE. Ces mots servent à désigner les divisions de la terre. Pays vient du latin *pagus*, village : ce qui est autour du village ; contrée vient du latin *contra*, en face : ce qui est en face ; région vient du latin *regere*, diriger, ce qui est dans une certaine direction. Région par rapport à pays indique quelque chose de plus indéterminé ; l'Europe est une région, et non un pays. La France est un pays et non une région. Par rapport à contrée, il y a cette différence que contrée se dit des plus petites étendus (suivez ce ruisseau, la contrée est pittoresque), tandis que région ne peut se prendre ainsi ; d'autre part, région a une idée de compartiment qui n'est pas dans contrée ; on dit la région des neiges éternelles, et non la contrée. Pays et contrée ont cela de commun qu'ils peuvent se dire de petites étendus : une contrée boisée, un pays boisé ; mais, en vertu de leur étymologie, contrée est moins déterminé que pays : la France est un pays, et non pas une contrée.

— HIST. XII^e s. De Cappadoce [il] tenoit la région, *Ronc.* p. 76. N'avoit si bele fame en nule région, *Sax.* XIV. || XVI^e s. En la region de l'os coccyx ou caudæ, qu'ils appellaient les reins, PARÉ, XVIII, 13. Il divisa toute la mer d'entre les terres en treze régions, AMYOT, *Pomp.* 14.

— ETYM. Provenç. *regio, reio* ; espagn. *region* ; ital. *regione* ; du lat. *regionem*, proprement direction, puis portion déterminée, du lat. *regere* (voy. RÉGIR).

† RÉGIONAL, ALE (ré-ji-o-nal, na-l'), *adj.* Qui appartient à une région. Maladies régionales. || Écoles régionales, écoles d'agriculture instituées par décret du 3 octobre 1848 : « Art. 7. La France sera divisée en régions culturelles ; dans chaque région il y aura une école régionale. » Cette institution est tombée en désuétude, ou, pour mieux dire, n'a été réalisée qu'imparfaitement. || Concours régionaux, concours d'agriculture ou d'industrie entre plusieurs départements formant une région.

— ETYM. Lat. *regionalis*, de *regio*, région.
RÉGIR (ré-ji-r), *v. a.* || 1° Diriger le gouvernement, la conduite. Cet évêque a bien régi son diocèse. Les lois qui régissent ce pays. Montrez-lui comme il faut régir une province, COAN. *Cid.* I, 6. Selon vos volontés vous gouvernez la vôtre [puille] ; Laissez-moi, je vous prie, à mon gré régir

l'autre, MOL. *Éc. des mar.* 1, 2. Assez de gens qui n'ont pu gouverner une servante et un valet, se sont mêlés de régir l'univers avec leur plume, VOLT. *Diol.* XXIV, 6. Un bon pays se rétablit toujours par lui-même, pour peu qu'il soit tolérablement régi, 10. *Dict. phil. Économie.* Dieu, source unique de toute intelligence, régît l'univers et les espèces entières avec une puissance infinie, BUFF. *Anim. domestiques.* || Absolument. Le grand art de régir, COAN. *Othon*, III, 3. || 2° Servir de règle. L'innocence, la bonne foi, la candeur étaient ses compagnes inséparables [de l'abbesse] ; elles conduisaient ses desseins, elles ménageaient tous ses intérêts, elles régissaient toute sa famille, BOSS. *Yol. de Monterby.* || 3° Administrer, gérer. Régir une succession. Régir les finances de l'État. [Du temps de Colbert] les fermes n'étaient point régies pour le compte du roi, VOLT. *Pol. et lég. Embell. de Paris.* || 4° Terme de grammaire. Avoir, exiger pour complément, en parlant d'un verbe ou d'une préposition ; exiger tel cas d'un nom, tel mode d'un verbe. La préposition latine *cum* régît l'ablatif. Cette conjonction régît le subjonctif. Régir, c'est obliger un mot à occuper telle ou telle place dans le discours, N'OLIVET, *Ess. gramm.* I, 1. || 5° Se régir, *v. refl.* Être régi. Les pays de France qui se régissent par le droit romain, MONTESQ. *Esp.* XXVII, 1.

— HIST. XVI^e s. Que le terme qui va devant, Volontiers regist le suivant, MAROT, III, 58. L'art du message tient ne sçay quoy de la science politique, qui est de sçavoir bien regir une chose publique, AMYOT, *Crass.* 3. Malaisé à regir et à manier aux magistrats, 10. *Pomp.* 87. S'il eussent voulu regir et gouverner en paix ce qu'ilz avoient conquis.... 10. *Pomp.* 100. Nos inclinations mesmes, nos discours, nos volontés qu'ils [les astres] regissent, MONT. II, 163. La charge de regir lui appartenant [à l'âme], 10. III, 382.

— ETYM. Lat. *regere*, proprement, étendre, dresser (voy. RECTA), et, de là, diriger (voy. ROI).

† RÉGISSANT, ANTE (ré-ji-san, san-t'), *adj.* Terme de grammaire. Qui régît. On distingue les mots en régissants et en régimes ; le régissant est celui qui détermine le genre, le nombre, la place ou la préposition qui doit précéder un mot subordonné ; le régime est celui qui ne prend tel genre, tel nombre, telle place ou telle préposition, que parce qu'il est subordonné à un autre, COAN. *Art d'écr.* I, 2.

RÉGISSÉUR (ré-ji-seur), *s. m.* || 1° Celui qui régît, qui est chargé de régir, à la charge de rendre compte. Régisseur d'un théâtre. Le régisseur d'un domaine. || 2° Il s'est dit quelquefois du propriétaire lui-même considéré comme administrant. Quel charme de voir de bons et sages régisseurs faire de la culture de leurs terres l'instrument de leurs bienfaits, leurs amusements, leurs plaisirs ! J. J. ROUSS. *Idl.* V, 7. || 3° Titre d'employé dans les douanes.

— ETYM. *Régir*.

RÉGISTRATEUR (ré-ji-strateur), *s. m.* Titre d'office de la cour de Rome. Les registrateurs des bulles et des suppliques sont au nombre de vingt-quatre.

RÉGISTRE (ré-ji-str'), plusieurs disent ré-ji-tr' ; prononciation qui est celle de Chifflet, *Gramm.* p. 236), *s. m.* || 1° Livre où l'on inscrit les actes, les affaires de chaque jour. Les registres du greffe, de l'état civil. || [le doyen de la faculté de médecine] garde nos registres, qui sont de plus de cinq cents ans, GUI FATIN, *Lettres*, t. II, p. 365. Comment ranger cette chevanche ? Quels registres, quels soins, quel temps il leur fallut ! LA FONT. *Fabl.* VII, 6. Le registre qu'on tenait des choses passées servait de règle à la postérité, BOSS. *Hist.* III, 6. Ce fut François I^{er} qui, en 1539, ordonna que tous les curés tiendraient des registres de baptême et de mort, BICHELET. Il est plus aisé d'aller chercher dans les registres de baptême si Pierre est fils de Paul, que d'aller prouver ce fait par une longue enquête, MONTESQ. *Espr.* XXVIII, 44. Les Phéniciens, étant de si grands commerçants, cultivèrent nécessairement l'art de l'écriture ; ils tinrent des registres, ils eurent des archives, VOLT. *Phil. Déf. mil. Bolingbr.* 9. L'académie française a inscrit dans ses registres la lettre dont vous avez honoré M. d'Alembert à ce sujet [la statue de Voltaire, par Pigal], 10. *Lett. roi de Pr.* 20 août 1770. Les Chaldéens paraissent avoir connu la période de dix-huit ans qui ramène les éclipses de lune dans le même ordre, et que la simple inspection de leurs registres devait promptement leur donner, CUVIER, *Révol.* p. 234. || Fig. De tels ministres [instruits des choses passées] sont des registres vivants qui, toujours portés à conserver les antiquités, ne les changent qu'étant forcés par des nécessités

imprévies et particulières, BOSS. *Polit.* X, II, 3. Il y a des esprits, si j'ose le dire, inférieurs et subalternes, qui ne semblent faits que pour être le recueil, le registre ou le magasin de toutes les productions des autres génies. LA BRUY. I. || Fig. Les registres du temps, les annales. Les désastres se succèdent et sont à la longue effacés des registres du temps, VOLT. *Louis XIV.* 34. || Charger un registre, écrire sur le registre. Décharger un registre, donner une décharge et l'écrire sur le registre. || Faire registre de quelque chose, l'inscrire sur le registre. L'avocat général Lamoignon... parla de l'honneur que la cour [du parlement] recevait ce jour-là, et l'on en fit registre, DUCLOS, *Œuv.* t. V, p. 301. || Tenir registre de quelque chose, écrire quelque chose sur un registre. Nous serions tous bien honteux, si nos parents avaient tenu registre de toutes les choses dures, cruelles même, que nous avons dites ou faites, quand nous étions jeunes, DIDEROT. *Lett. à Mlle Roland*, 11 nov. 1760. || Fig. Tenir registre de tout, remarquer tout ce qui se passe et s'en souvenir. Comme s'ils [les hommes] avaient une infinité de temps à perdre, il ne leur suffit pas de s'informer de ce que les choses sont en effet ; mais ils tiennent aussi registre de toutes les fantaisies que les autres ont eues sur les mêmes choses, NICOLE, *Ess. de mor.* 1^{er} traité, ch. 6. Qui pourrait avoir tenu registre de tout ce qui se fit autour de toi ? J. J. ROUSS. *Idl.* I, 34. De ses faits je tiens registre, C'est un homme sans égal, BÉRANG. *Sénateur*. || Cet homme est sur mes registres, il est écrit sur mes registres, je me souviendrai du déplaisir qu'il m'a fait. J'étais bien sûr d'être inscrit en creux rouge sur les registres du roi de Prusse [à cause d'un distique qu'il avait mis au bas du portrait du roi], J. J. ROUSS. *Conf.* XII. || Il se dit aussi en bonne part. Reçois avec plaisir l'épître De ton ami ressuscité, Cher Rousseau, qui se sent flatté d'être par toi sur le registre De ceux dont la fidélité A le mieux mérité ce titre, LA FARE, d'ROUSS. || 2° Ancien terme de finance. Registre sexte, registre dit aussi cadastre, dans lequel sont contenus les noms des habitants des paroisses et les sommes imposées par les collecteurs des tailles, le nombre des personnes dans chaque famille et ce qu'ils ont pris de sel au grenier, etc. || 3° Officiers du registre, se dit, en cout de Rome, du vice-chancelier du collège des scribes et des brefs, des douze maîtres du registre et des registrateurs. || 4° Registres d'orgue, règles de bois que l'organiste tire pour se servir des différents jeux. || 5° Terme de musique. Changement dans l'étendue de la voix d'un chanteur. Les registres de la voix sont des changements qui vont du bas en haut de la voix. || 6° Plaque, ordinairement de tôle, soit ronde, soit en parallélogramme qu'on pousse, tire ou tourne en différents sens pour activer ou diminuer le tirage d'un fourneau d'un poêle, d'une cheminée dont ce registre occupe tantôt l'entrée, tantôt le tuyau, afin de donner plus ou moins de passage à l'air, LEGOARANT. Des fourneaux entourés de briques, où l'on a ménagé des registres pour diriger l'air et le porter aux parties qui en ont besoin, BUFF. *Min.* I, II, p. 390. || Terme de mécanique. Dans certaines machines à vapeur, appareil qui met la chaudière en communication alternative avec le dessous et le dessus du piston. || 7° Terme d'imprimerie. Correspondance exacte des lignes du recto avec celles du verso d'un feuillet. || Bon registre, l'exactitude de cette correspondance ; mauvais registre, le défaut de cette correspondance. || Faire son registre, tirer l'une sur l'autre les deux pages d'un feuillet, de manière que les lignes se répondent exactement.

— HIST. XII^e s. Doit l'en les vers et les registes Et les estoires lire as festes, WACE, *Rou.* au commencement. || XIII^e s. Or dist li contes et li registres de sainte Eglise que le tesmoignent, que... BRUN. *LATINI, Trésor*, p. 88. || XIV^e s. Et garde les registres [règlements], bons usages et coutumes, DU GANGE, *regestum*. Cuides tu avoir cinquante sols de ta jument, mesel [lépreux] pourri, et plusieurs autres registres, injures et villenies, 10. *ib.* || XV^e s. Que sceüst-on qui fu Gawains... Li roi Artus, et il roi Los, Se ne fussent li registre Qui euls et leur fes aministre ? FROISS. *Buiss. de jonece*. Gracieux et sachant homme, qui avoit hanté la cour, et estoit, au vrai dire, le registre d'honneur, LOUIS XI, *Nouv.* XXXV. || XVI^e s. Est enjoint à tous hosteliers et autres personnes qui logent gens, tenir registre du jour qu'ils seront arrivés et partis de leurs logis, et iceluy registre apporter chacune semaine deux fois, CONNÉ, *Mémoires*, p. 606. Toutes appretiations de bleds, vins, bois, et autres choses se doi-

vent faire sur le registre du rapport [la mercuriale] qui s'en fait en justice, et selon l'estimation commune de l'année qu'elles estoient dues, LOYSEL, 689. Ils receurent au nombre des citoyens romains tous ceux qui se présenteront pour estre enregistrez és registres publiques, AMYOT, *Flamin.* 36. Sa langue estoit comme un instrument de musique à plusieurs jeux et plusieurs registres, ID. *Anton.* 32. Le registre des negoces du mesnage où se logent les menus comptes, payements, marchés qui ne requierent la main du notaire, MONT. 1, 257.

— ETYM. Provenç. *registre*; espagn. et ital. *registro*; portug. *registro*; du lat. *regesta, regestorum*, choses reportées (de *regerere*, de *re*, et *gerere*, porter, voy. *céaer*), d'où livre où on le reporte.

REGISTRÉ, ÉE (re-ji-stré, strée, ou re-ji-tré), *part. passé* de *registrer*. Déclaration du roi en faveur du duc du Maine et comte de Toulouse, du 6 mai 1649, enregistrée le 8 du même mois et an, ST-SIM. 360, 6.

REGISTRER (re-ji-stré ou re-ji-tré), *v. a.* Terme de formule qui se dit quelquefois pour enregistrer. Les articles du contrat sont enregistrés dans les gazettes, BRUEYS, *l'Important*, IV, 6.

— REM. Ménage: « Regttrer, c'est comme ce mot se dit à Paris; enregistrer est de province. » Aujourd'hui *registrer* est peu usité et l'on dit *enregistrer*.

— HIST. XIII^e s. Tex [telles] coutumes qui maintenant sont uzées [en usage] sont bonnes et pourfitables à escrire et à registrer, BEAUMAN. *Prologue*. || XV^e s. Afin que honorables emprises et nobles aventures soient notablement registrées et mises en memoire perpetuelle, FROISS. *Prologue*.

— ETYM. *Registre*; provenç. et espagn. *registrar*; ital. *registrare*.

REGITRE *s. m.* Voy. **REGISTRE**.

REGITRER, *v. a.* Voy. **REGISTRER**.

† **RÉGLAGE** (ré-gla-j'), *s. m.* || 1^o Action de régler, de faire marcher régulièrement. Le réglage des chronomètres et des montres. || 2^o Action de régler le papier.

† **RÉGLANT, ANTE** (ré-glan, glau-t'), *adj.* Qui règle Comme elles [ces puissances] ont besoin d'une puissance réglante pour les tempérer, MONTESQ. *Esp.* XI, 6.

RÈGLE (rè-gl'), *s. f.* || 1^o Instrument long et droit qui sert à tirer des lignes droites. Règle de bois, de cuivre, d'acier. Notre assassin [un médecin] renonce à son art inhumain, Et désormais, la règle et l'équerre à la main, Laissant de Galien la science suspecte, De méchant médecin devient bon architecte, BOIL. *Art p. iv.* [Une coudeée trouvée en Egypte] c'est une règle de bois dur de Méroé, de neuf lignes d'épaisseur, travaillée avec soin, et couverte d'hieroglyphes, GIRARD, *Inst. Mém. scienc. t. ix*, p. 603. || Règle à main, petite règle de vitrier.

|| Règle à calcul, règle à coulisse marquée de divisions et de chiffres, à l'aide de laquelle on fait très-rapidement les calculs. On dit aussi règle logarithmique, parce que les résultats des opérations se trouvent par les logarithmes. || On a fait des règles à calcul de forme circulaire. || Règles de proportion, règles divisées comme celles du compas de proportion. || En astronomie, règle parallactique, instrument servant à déterminer la parallaxe. Il [Copernic] fit construire un quart de cercle, des règles parallactiques, enfin tous les instruments dont Ptolémée avait donné les principes et enseigné la construction, BAILLY, *Hist. astr. mod. ix*, 51.

|| Terme de marine. Règles de marée, planches graduées pour marquer la hauteur de l'eau. || 2^o Fig. Ce qui sert à diriger, à conduire, à régir. Vous qui tenez pour règle certaine que toutes les personnes de cette sorte ne peuvent aimer... VOLT. *Lett.* 30. Votre avis est ma règle, et par ce seul moyen Je [Auguste] veux être empereur, ou simple citoyen, CORN. *Cinna*, II, 4. Il [Alexandre] crut qu'il devait donner ses actions pour règle de la justice, plutôt que de prendre la justice pour règle de ses actions, D'ABLANCOURT, *Arrien*, IV, 4. Votre goût a servi de règle à mon ouvrage, LA FONT. *Fabl.* v, 1. Règle: il faut juger de la doctrine par les miracles, il faut juger des miracles par la doctrine; tout est vrai, mais cela ne se contredit pas, PASC. *Pens.* XVIII, 4^{ter}, édit. HAVET. Les chrétiens ont été astreints à prendre leurs règles hors d'eux-mêmes, et à s'informer de celles que Jésus-Christ a laissées aux anciens pour être transmises aux fidèles, ID. *ib.* XXIV, 41. Je ferai ma règle de vos desirs, SÈV. 48. Le roi, dent le jugement est une règle toujours sûre, a estimé la capacité de Maillane, et l'a mise par son esprit au-dessus de tous nos éloges, BOSS. *Duchesse d'Orléans* Vous voyez, chrétiens, que, pour trouver la règle des mœurs, il faut tenir le milieu entre les

deux extrémités [la rigueur et le relâchement], ID. *Cornet*. On remarque qu'il [Épaminondas] avait pour règle de ne mentir jamais, même en riant, ID. *Hist.* 1, 8. Les plus grands saints de l'Église de Dieu et les âmes les plus élevées par leur piété se sont fait et se font tous ou presque tous une règle de communier souvent, BOURDAL. *Dim. oct. du Saint-Sacrement. Dominic.* t. II, p. 327. À prendre la chose dans son principe, Dieu est la règle primitive et essentielle de toutes nos actions, ID. *Ehort. sur l'observ. des règles*, t. I, p. 202. Dans les choses les moins importantes il ne laissa pas de suivre les grandes règles, FLÉCH. *Lamoignon*. Mme la Dauphine regardait les observances de l'Église, non pas comme des coutumes de bienséance, mais comme des règles et des pratiques de salut, ID. *Dauphine*. Combien de fausses vertus la reine a-t-elle redressées par les règles qu'elle prescrivait à la sienne! ID. *Mar.-Thér.* Et vous, à cette loi, votre règle éternelle, Roi, ne jurez-vous pas d'être toujours fidèle? RAC. *Ath.* IV, 3. || Absolument. La justice, leur commune amie, les avait unis [le Tellier et Lamoignon]; et maintenant ces deux âmes pieuses... adorent Dieu en qualité de justice et de règle, BOSS. *le Tellier*. || 3^o Régularité. Je lui fais crédit pour sa conduite [du cardinal de Retz, entrant dans la traïte]... il saura très-bien soutenir la gageure par la règle de sa vie, SÈV. 28 avr. 1678. || 4^o Bon ordre. Il n'y a point de règle dans cette maison. La règle rétablie dans ce collège. Vous songez à mettre la règle dans votre maison, SÈV. 51. Toute âme inquiète et ambitieuse est incapable de règle, BOSS. *le Tellier*. [Dans un État en décadence] ce qui était maxime, on l'appelle rigueur; ce qui était règle, on l'appelle gêne; ce qui était attention, on l'appelle crainte, MONTESQ. *Esp.* III, 3. Dans un État libre où l'on vient d'usurper la souveraineté, on appelle règle tout ce qui peut fonder l'autorité sans bornes d'un seul, et on nomme trouble, dissension, mauvais gouvernement, tout ce qui peut maintenir l'honnête liberté des sujets, ID. *Rom.* 13. || 5^o Exemple, modèle. Il est la règle de tous ceux de son âge. Ce grand saint que les papes ont donné pour règle en cette matière, PASC. *Prov.* XVIII. Votre exemple n'est pas une règle pour moi, RAC. *Mithr.* I, 3. Le siècle de Louis le Grand ayant été pour nous ce que fut autrefois celui d'Auguste pour les Romains, c'est-à-dire la règle et le modèle du bon goût en tout genre, ROLLIN, *Traité des Ét.* IV, 1. Il faut que la vie d'un grand roi puisse être proposée comme règle à ses successeurs, MASS. *Petit carême, Grand. de J. C.* || 6^o Prescription, ordonnance en vertu de la loi, de la coutume, de l'usage. Les règles de la civilité. Une règle établie par la loi. Les règles de la procédure. Les seules règles universelles sont les lois du pays aux choses ordinaires, et la pluralité aux autres, PASC. *Pens.* VI, 7. Pour Sanzei, le voilà revenu [du siège de Philipsbourg]; il a été souvent à la tranchée; il ne s'est pas tenu dans les règles des mousquetaires, SÈV. 13 déc. 1688. L'Espagne sur ce sujet [les jeûnes] a des coutumes que la France ne suit pas; mais la reine se rangea bientôt à l'obéissance; l'habitude ne put rien contre la règle, BOSS. *Mar.-Thér.* Qu'on ne doit sortir de la règle qu'en suivant un fil qui tienne, pour ainsi dire, à la règle même, ID. *Lectellier*. Cette sagesse avancée le fit dispenser des règles ordinaires de l'âge, FLÉCH. *Lamoignon*. Une libre curiosité, dit saint Augustin sur sa propre expérience, excite bien plus l'esprit des enfants, qu'une règle et une nécessité imposée par la crainte, FÉN. *Educ. filles*, 6. Permettez de violer la règle, lorsque la règle est devenue un abus; souffrez l'abus, lorsqu'il rentre dans la règle, MONTESQ. *Esp.* XXV, 6. Chaque coterie a ses règles, ses jugements, ses principes qui ne sont point admis ailleurs, J. J. ROUSS. *Nél.* II, 44. || Familièrement. C'est la règle, c'est comme cela que l'on se conduit habituellement. Mme Oronte: Elle a peut-être une passion dans le cœur? — Lisette: Oh! madame, c'est la règle: quand une fille a de l'aversion pour un homme qu'on lui destine pour mari, cela suppose toujours qu'elle a de l'inclination pour un autre, LESAGE, *Crispin rival de son maître*, 5. || De règle, régulièrement, habituellement. Cela est de règle. Je voyais de règle la duchesse d'Orléans une fois ou deux la semaine, seule ou tout au plus Mme Sforze en tiers, ST-SIM. 506, 471. Dans un dîner de règle que l'évêque donnait aux chanoines, J. J. ROUSS. *Conf.* III. || Il est de règle que... avec le subjonctif, il est conforme à l'usage, à la bienséance que... N'est-il pas de règle en tout temps que les valets disent tout aux soubrettes? IMBERT, *Jaloux sans*

amour, IV, 4. || Ce procédé est dans les règles, n'est pas dans les règles, il est ou il n'est pas conforme à tel précepte de morale ou de bienséance, à l'usage reçu. || Se mettre en règle, établir la balance d'un compte. Le change tient à des affaires commencées, et ne se met en règle qu'après un certain temps, MONTESQ. *Esp.* XXII, 40. || Être en règle, se mettre en règle, être, se mettre au point, dans l'état que la loi, la coutume, l'usage prescrit. Ses créanciers se sont mis en règle avec lui, ils l'ont fait assigner. Je suis en règle avec lui, je lui ai rendu sa visite. || On dit dans un sens analogue: Votre affaire est en règle. Des papiers en règle. Vos papiers ne sont pas en règle. || Un procès en règle, un procès suivi par-devant les juges. || Une affaire en règle, un combat suivant les règles de la guerre. || Il se dit aussi d'un duel. Ils eurent une affaire en règle, où l'un des deux fut tué. || Familièrement. Un repas en règle, repas où l'ordre du service est exactement observé. || Dans la règle, en bonne règle, suivant la loi, l'usage ou la bienséance. Vous [hommes] avez des armes défensives, et dans les bonnes règles vous devez en guerre être habillés de fer, ce qui est sans mentir une jolie parure, LA BAUY. XII. || Elliptiquement. Règle générale, généralement, dans tous les cas. || 7^o Principes et méthodes qui servent à la pratique ou à l'enseignement des arts, des sciences, de la politique, des jeux, etc. Attaquer une place dans les règles. Les règles du piquet, du billard. Je voudrais bien savoir si la grande règle de toutes les règles n'est pas de plaire, MOL. *Critique*, 7. Il semble, à vous ouïr parler, que ces règles de l'art soient les plus grands mystères du monde; et cependant ce ne sont que quelques observations aisées que le bon sens a faites sur ce qui peut ôter le plaisir que l'on prend à ces sortes de poèmes, ID. *ib.* C'est un homme qui sait la médecine à fond, comme je sais ma croix de par Dieu, et qui, quand on devrait crever, ne démertrait pas d'un iota des règles des anciens, ID. *Pourc.* I, 8. Il vaut mieux mourir selon les règles que de réchapper contre les règles, ID. *Am. méd.* II, 5. Ceux qui jugent d'un ouvrage par règle sont, à l'égard des autres, comme ceux qui ont une montre à l'égard des autres: l'un dit: il y a deux heures; l'autre dit: il n'y a que trois quarts d'heure; je regarde ma montre, et je dis... PASC. *Pens.* VII, 5. Ce n'est pas que je ne croie qu'il y ait des règles aussi sûres pour plaire que pour démontrer... mais j'estime... qu'il est impossible d'y arriver, ID. *Espr. géom.* 2. Règles pour les définitions: n'entreprendre de définir aucune des choses tellement connues d'elles-mêmes, qu'on n'ait point de termes plus clairs pour les expliquer, ID. *ib.* Quand je commence, je ne sais point du tout où cela ira... j'écris tant qu'il plaît à ma plume, c'est elle qui gouverne tout; je crois que cette règle est la bonne, SÈV. 30 juill. 1677. Le goût qu'il eut pour la poésie et pour l'éloquence, dont il apprit non-seulement toutes les beautés, mais encore toutes les règles, FLÉCH. *Duc de Mont.* Quelquefois dans sa course un esprit vigoureux, Trop resserré par l'art, sort des règles prescrites, Et de l'art même apprend à franchir leurs limites, BOIL. *Art p. iv.* La principale règle est de plaire et de toucher; toutes les autres ne sont faites que pour parvenir à cette première, RAC. *Bérén. Préf.* Ceux même qui s'y étaient le plus divertis [à la pièce des Plaideurs] eurent peur de n'avoir pas ri dans les règles, et trouvèrent mauvais que je n'eusse pas songé plus sérieusement à les faire rire, ID. *Plaid. préf.* Il y a peu de règles générales et de mesures certaines pour bien gouverner, LA BAUY. X. Il serait fort utile d'avoir une balance où l'on pût, pour ainsi dire, peser les règles; on verrait qu'elles ne méritent pas toutes une égale autorité, FONTEN. *Réfl. poét. Eur.* t. III, p. 129, dans POUCEAUX. Il y a des occasions où, pour agir sagement et je dirais presque, régulièrement, il faut s'élever au-dessus des règles, ROLLIN, *Hist. anc. Eur.* t. III, p. 207, dans POUCEAUX. Les règles n'apprennent qu'à ceux qui savent déjà, parce que les règles ne sont que des observations sur l'usage; ainsi commencez par faire lire les exemples des figures avant que d'en donner la définition, DUMARS. *Tropes*, III, 41. Quel homme qu'Aristote, qui trace les règles de la tragédie de la même main dont il a donné celles de la dialectique, de la morale, de la politique! VOLT. *Dict. phil. Aristote*. Les règles du jeu sont les seules qui n'admettent ni exception, ni relâchement, ni variété, ni tyrannie, ID. *ib. contradictions*. Ce n'est point à produire des beautés, c'est à faire éviter les fautes, que les grands maîtres ont destiné les règles, D'ALEMB. *Disc. Acad.*

franc. Il me semble que les auteurs dramatiques sont pour les règles comme les Français pour les impôts : ils y obéissent en murmurant, 10. *Lett. d. Volt.* 27 janv. 1762. Peu de règles, beaucoup de réflexions, et encore plus d'usage, c'est la clef de tous les arts, DUCLOS, *Œuv.* t. IX, p. 30. Ne nous pressons pas de faire des règles générales; les pucerons et les polypes nous ont appris à nous en défier, BONNET, *Consid. corps organ.* *Œuv.* t. VI, p. 97, dans POUGENS. Dans les lettres et dans les arts, les règles sont les leçons de l'expérience, le résultat de l'observation sur ce qui doit produire l'effet qu'on se propose, MARMONTEL, *Œuv.* t. X, p. 26. Les règles défendent, disait Baron, de lever les bras au-dessus de la tête; mais, si la passion les y porte, ils seront bien : la passion en sait plus que les règles, 10. *ib.* t. VI, p. 328. || Cette tragédie, cette comédie est dans les règles, selon les règles, elle est conforme à toutes les règles du théâtre. C'est le juste sujet d'une tragédie dans toutes les règles du théâtre, sév. 41. || Familièrement. Une sottise, une friponnerie dans toutes les règles, une sottise, une friponnerie complète, à laquelle rien ne manque. || Cette pièce nouvelle est tombée dans les règles, est dans les règles, se disait autrefois quand la recette commençait à être au-dessous d'une certaine somme fixée. || Terme de beaux-arts. La règle, statue de Polyclète que les anciens avaient ainsi nommée à cause de sa perfection. || 8° Opération d'arithmétique. L'addition, la soustraction, la multiplication et la division sont les quatre premières règles de l'arithmétique, dites, par antonomase, les quatre règles. Faire la règle du plus grand commun diviseur. Vous ferez deux règles d'arithmétique, et vous copierez trois pages dans l'imitation, GENLIS, *Théât. d'éduc. la Lingère*, t. 6. Il faut se préannir, en calcul de finance, contre toutes les idées qui ne sont pas très-simples, parce que la science ne doit pas s'élever plus haut que celle des quatre règles de l'arithmétique, TOLONCEON, *Instit. Mém. sc. mor. et pol.* t. IV, p. 445. || Règle de trois, question où, trois termes d'une proportion étant donnés, il faut chercher le quatrième. || Règle de fausse position, règle dans laquelle, ayant à découvrir un ou plusieurs nombres inconnus, on prend faussement, à la place d'un d'entre eux, un nombre connu quelconque, avec lequel on calcule les autres; ce qui en fait connaître les rapports et par suite la valeur véritable. Il y a des problèmes que l'on ne résout commodément que par la règle de fausse position, CORDIER, *Instit. Mém. scienc.* t. VII, p. 537. || 9° Terme de musique. Règle de l'octave; formule d'harmonie pour accompagner toutes les notes d'une gamme, tant en montant qu'en descendant. || 10° Constitutions selon lesquelles les religieux d'un certain ordre doivent vivre. La règle de Saint-Basile, de Saint-Augustin. La vénérable mère Françoise de la Châtre, d'heureuse et sainte mémoire, abbesse de Faremoustier, que nous pouvons appeler la restauratrice de la règle de Saint-Benoît, BOSS. *Anne de Gonzague*. Grâce à la Providence qui veille spécialement sur cette maison, je sais que la règle y est en vigueur et que l'obéissance s'y maintient, BOURDAL. *Exhort. sur l'obéiss. relig.* t. I, p. 272. Qu'elles gardent leurs règles; qu'elles s'éloignent du monde; qu'elles travaillent de leurs mains, MAINTENON, *Lett. à Mme la Vierge*, 14 juin 1707. Et la règle déjà se remet dans Clairvaux, ROU. *Lutr.* II. || On dit de même : Les règles et les statuts de l'ordre du Saint-Esprit. || Ce religieux fait fort bien sa règle, il l'observe exactement. || Abbaye, bénéfice en règle, abbaye, bénéfice que des religieux seuls pouvaient posséder, par opposition à abbaye, bénéfice en commende. || 11° Constellation méridionale. || 12° Au plur. Menstruation des femmes. Ses règles ont cessé. Benjamin de Tudèle, dans son fameux Voyage, dit qu'on la voit [la femme de Loth] à deux parasanges de Sodome; saint Irénée dit qu'elle a ses règles tous les mois, VOLT. *Phil. Bible expl. Gen.* || Proverbes. Il n'y a point de règle sans exception, aucune règle n'est assez générale pour s'appliquer à tous les cas particuliers. Il est fâcheux d'être dans l'exception de la règle... mais néanmoins, comme il est certain qu'il y a des exceptions de la règle, il en faut juger sévèrement, mais justement, PASC. *Pens.* VII, 8. || L'exception confirme la règle, malgré l'exception qu'on est contraint de faire, la règle n'en subsiste pas moins.

— HIST. XII^e s. Puis sud cuverte d'or tut à riule e à squarrie [équerre], *Rois*, p. 250. || XIII^e s. Et por gentillece conquerre, Qui moult est honorable en terre, Tuit cil qui la vuelent avoir, Ceste riule doivent savoir, *la Rose*, 18680. Vez-ci la règle qu'il en

baile; Mais il n'est rige qui ne faille, *ib.* 8343. [Elle] Fuiroit les vanités du siecle, Et enseignoit la droite riegle, RUTEB. *Sainte Elys.* p. 158. Il n'est mie possible que universel regle soit mise ne maintenue en chascune chose partie, BRUN. *LAT. Très.* 304. || XIV^e s. Si comme il est en edification de l'isle de Lesbie là où les tailleurs de pierre ont leur regle de plunt, laquele il transmuent selon la figure de la pierre, ORESME, *Eth.* 167. Pour entretenir la reule des trois tours d'eschevinages, *Ordonn. des rois de Fr.* t. V, p. 132. || XV^e s. Ainsi que je vous dis... fut le royaume de France en esmay... par les defiances [déli] qui virent du duc de Guerles; car elles furent felles et mal courtoises et hors de la riuelle des autres defiances, FROISS. II, III, 70 || XVI^e s. Il fait bon prendre des reigles, mais non s'y asservir. CHARRON, *Sagesse*, I, 39. La regle de trois est ainsi appellée, pour ce qu'elle requiert toujours trois nombres, desquelz les deux premiers sont toujours constituez en certaine proportion, DE LA ROCHE, *Arismetique*, p. 19. Mieux vault reigle que rente, COTGRAVE. Hors reigle et compas, je ne sçay degré ny pas, LEROUX DE LINCY, *Prov.* t. I, II, p. 305.

— ETYM. Norm. *ruile*, raie (Vire); wallon, *rek*, s. f.; provenc. et espagn. *regla*; portug. *regra*; ital. *regola*; du lat. *regula*, de *regere* (voy. RÈGIR). Vu l'accent sur *re*, les formes *ruile*, *ruile*, *ri-gle*, *regle*, sont toutes régulières.

RÈGLE, ÊE (ré-glé, glée), *part. passé* de régler. || 1° Sur quoi on a tiré des lignes avec la règle. Les disciples doivent avoir des cahiers propres et réglés avec du plomb ou du crayon, DUMARS, *Œuv.* t. I, p. 223. J'ai décidé que les papiers au timbre de 50 c. et 1 fr. seraient réglés avant leur émission... l'administration n'émettant du papier réglé qu'à titre d'essai... il n'y aura aucune distinction à établir entre les papiers réglés et les papiers non réglés, *Circulaire*, dans le *Moniteur*, 29 mars 1867, p. 377, 5^e col. || Il est réglé comme un papier de musique, se dit de celui qui observe avec une ponctualité scrupuleuse un certain genre de vie. || 2° Assujetti à certaines règles. Mme de Ludres, lassé de boudier sans qu'on y prit garde, a enfin obtenu de son orgueil si bien réglé, de prendre du roi deux mille écus de pension, sév. 2 oct. 1680. L'exemple d'une vie si réglée, BOSS. *Cornet*. Une hardiesse sage et réglée, qui s'animo à la vue des ennemis, FLÉCH. *Turenne*. Tandis que ma maison est réglée comme un convent, et que les pauvres y sont plus soulagés qu'en aucun couvent que ce puisse être, VOLT. *Lett. Damiarville*, 8 févr. 1768. Le bon air, l'exercice, la vie réglée de la campagne, lui avaient été favorables, MARMONTEL, *Mém.* X. || Qui est, en parlant des personnes, assujetti à une discipline morale ou intellectuelle. C'est un jeune homme réglé dans ses mœurs. Esprit réglé. Son imagination n'est pas réglée. Vous le trouverez pour les mœurs aussi peu réglé que vous l'avez vu, sév. 15 juill. 1673. De tous les peuples du monde le plus fier et le plus hardi, mais tout ensemble le plus réglé dans ses conseils, le plus constant dans ses maximes, le plus avisé, le plus laborieux, et enfin le plus patient, a été le peuple romain, BOSS. *Hist.* II, 6. || 3° Décidé d'une certaine façon définitive. Les affaires ecclésiastiques prennent une forme réglée, BOSS. *le Tellier*. Cette affaire fut bientôt réglée, HAMILT. *Gramm.* II. De ce grand sacrifice ainsi l'ordre est réglé, VOLT. *Fanat.* IV, 3. || Il est réglé que... avec l'indicatif. Un héros de roman infidèle n'aurait jamais rien vu de pareil; il est réglé qu'ils doivent tous être constants, MARIIV. *Marianne*, 8^e part. || Il se dit aussi des personnes soumises à certaines règles. Les dames du palais sont réglées à servir par semaine, sév. 8 janv. 1674. || 4° Qui est assujetti à un mode uniforme. Les astres suivent une marche réglée. Quoique ce ne soit pas une coiffure réglée, elle l'est pourtant assez pour qu'il n'y en ait point d'autre pour les jours de la plus grande cérémonie, sév. 6 mai 1674. Il [Sésostris] écoutait chaque jour, à certaines heures réglées, tous ceux de ses sujets qui avaient eu des plaintes à lui faire, ou des avis à lui donner, FÉN. *Tél.* II. || Un poulx réglé, bien réglé, poulx dont les battements sont réguliers, sans excès de force ni de fréquence. || Un ordinaire réglé, un ordinaire qui est tous les jours le même. || Des bois en coupe réglée, des bois dont on coupe tous les ans une certaine étendue. || Visites réglées, visites qui se font à certains jours et à certaines heures. || Être en commerce réglé, en correspondance réglée avec quelqu'un, avoir par lettre une correspondance régulière avec lui. || Fièvre réglée, fièvre intermittente qui, d'abord irrégulière, a pris des accès réguliers. || 5° Troupes réglées, troupes perma-

nentes, qu'on distingue ainsi des gardes nationales, des milices. Le prince Edouard trait toujours que, s'il avait eu seulement trois mille hommes de troupes réglées, il se serait rendu maître de toute l'Angleterre, VOLT. *Louis XV*, 6. Les armées de Sylla, de Pompée et de César devinrent des véritables troupes réglées qui substituèrent l'esprit du gouvernement militaire à celui du républicain, J. J. ROUSS. *Gour. de Polog.* ch. 12. || 6° Terme de construction. Appareil réglé, celui dont toutes les assises ont la même hauteur. || On dit semblablement : assises réglées, assises dont tous les rangs de pierres sont d'égale hauteur. || 7° Qui se fait dans les formes. Le dimanche gras, il y eut grand bal réglé chez le roi, c'est-à-dire ouvert par un branle, suivant lequel chacun dansa après, ST-SIM. 3, 49. Nous voilà, grâce au ciel, en conversation réglée, MARIIV. *Jeux de l'am. et du has.* I, 7. || Dispute réglée, discussion suivie et méthodique. Cette princesse engagea une dispute réglée entre les deux parties [Leibnitz et Newton], VOLT. *Neut.* I, 2. || Cette affaire est en justice réglée, elle est portée en justice, suivant les formes ordinaires. || 8° Modéré. Un jeu réglé avec des amis est un passe-temps honnête. || 9° Fille réglée, fille dont la menstruation a commencé. || Femme bien réglée, mal réglée, femme dont la menstruation est régulière, irrégulière.

— SYN. 1. RÈGLE, RÉGULIER. Ces deux mots ont le latin *regula*, règle, pour racine. Réglé, participe du verbe régler, exprime un effet; régulier, simple adjectif, marque une qualité. De là résulte ce qui les sépare. À la vérité, quand on dit le mouvement réglé ou régulier des astres, ces deux mots se confondent; mais on voit que réglé a une acception moins déterminée. Tout ce qui est soumis à une règle, bonne ou mauvaise, est réglé; mais cela seul est dit régulier, qui est soumis soit à une bonne règle, soit à une règle générale, par exemple, aux lois de la mécanique, aux règles du bien ou du beau, etc. La même nuance se note quand il s'agit de personnes. Un homme régulier est irrépréhensible; un homme réglé est soumis à des règles; ce qui est différent. Ainsi Bossuet, dans l'exemple cité plus haut, dit que le peuple romain fut réglé, c'est-à-dire assujetti à la discipline qui résultait de sa nature et de son histoire; mais on le pourrait pas dire qu'il fut régulier. || 2. RÈGLE, RANGE. L'homme réglé se conduit sagement, en homme qui sait mettre un frein à ses passions. L'homme rangé conduit sagement ses affaires, et dispose avec ordre de ses moments et de ses revenus (CAFAYE).

† RÉGLÉE (ré-glée), s. f. Pile de feuilles de carton nettoyées et équarries.

RÈGLEMENT (ré-gle-man), s. m. || 1° Action de régler, de déterminer. Le règlement des limites. Amour, petit dieu qui dispose Du règlement de toutes choses, VOLT. *Poés.* II, 13. || 2° Action de donner une règle morale, intellectuelle. Ce n'est point de l'espace que je dois chercher ma dignité, mais c'est du règlement de ma pensée, PASC. *Pens.* I, 6 bis, éd. HAVET. L'on voit assez par le règlement de nos mœurs que, si nous souffrons quelque relâchement dans les autres, c'est plutôt par condescendance que par dessein, 10. *Prov.* VI. Le maître a droit d'exiger les services de ses domestiques, mais à condition de pourvoir non-seulement à l'entretien de leur vie, mais au règlement de leurs mœurs, BOURDAL. *Dim.* t. II, p. 11, *Soins des domestiques*. Se prescrire un règlement de vie, *Dict. de l'Acad.* || 3° Statut qui règle, qui détermine ce qu'on doit faire. Règlement de police, d'administration publique. C'est le génie des Français de faire de très-bons règlements, et de les exécuter très-mal, PELLISSON, *Hist. Acad.* IV, *Bardin*. Il y a un ordre dans notre société, par lequel il est défendu à toutes sortes de libraires d'imprimer aucun ouvrage de nos pères sans l'approbation des théologiens de notre compagnie, et sans la permission de nos supérieurs, c'est un règlement fait par Henri III, le 10 mai 1583, PASC. *Pror.* IX. La justice est des lois fixes; et des règlements utiles qui deviendront la jurisprudence de tous les règnes, furent publiés, le 10 mai 1583, PASC. *Pror.* IX. La justice est des lois fixes; et des règlements utiles qui deviendront la jurisprudence de tous les règnes, furent publiés, FLÉCH. *Lamoignon*. Elle [la police] a plutôt des règlements que des lois, MONTESQ. *Espr.* XXVI, 24. Comme l'objet des lois civiles est d'assurer les propriétés, et par conséquent d'empêcher les crimes, l'objet des règlements de police est de conserver les mœurs, et par conséquent de les garantir de tout ce qui tend à les corrompre, CONDILL. *Hist. anc.* *Lois*, ch. 12. || Sur le turf, l'ensemble des dispositions qui régissent les courses. || 4° Statuts d'une assemblée délibérante. Observer le règlement. Le

rappel au règlement. || 5^e Ordre des exercices et des travaux d'un collège, d'une communauté, d'une manufacture, etc. Se conformer au règlement. Exact au règlement. || 6^e Terme de procédure. Règlement de juges, arrêt qui détermine devant quels juges un procès sera porté. Orante plaide depuis dix ans entiers en règlement de juges, pour une affaire juste, capitale, et où il y va de toute sa fortune; elle saura peut-être dans cinq années quels seront ses juges, et dans quel tribunal elle doit plaider le reste de sa vie, LA BRUY. XIV. || Dans l'ancienne jurisprudence, arrêts de règlement, dispositions réglementaires qu'arrêtaient les parlements et les conseils supérieurs, pour être publiées comme les lois dans leur ressort et en avoir l'autorité, sous le bon plaisir du roi. || 7^e Règlement de compte, approbation définitive d'une dépense par l'autorité compétente. || 8^e Action de régler et de réduire des mémoires de travaux. Le mémoire du menuisier montait à tant, le règlement l'a réduit d'un cinquième. || 9^e Terme de commerce. Solde d'une facture en billets.

— HIST. XVI^e s. Le règlement c'est son util [à la vraie vertu], non pas la force, MONT. I, 177. Les femmes qui n'ont pas leurs réglemens ordinaires, ou qui ne les ont pas suffisamment, PARÉ, XX, 23.

— ETYM. Régler.

RÉGLÈMENT (ré-glé-man), *adv.* || 1^o Avec règle, d'une manière réglée. Vivre règlement. Au compas des grandeurs je ne juge le monde... Pour être dans le ciel je n'estime les dieux, Mais pour s'y maintenir et gouverner de sorte Que ce tout en devoir règlement se comporte, RÉGNIER, Sat. XIV. M. d'Argenson vint à exercer règlement auprès du roi un ministère secret et sans titre, mais qui n'en était que plus flatteur, et n'en avait même que plus d'autorité, FONTEN. Argenson. || 2^o Précisément, de la même manière, dans le même temps. Nous avons ouï parler d'un prince qui se retirait règlement toutes les bonnes fêtes dans les maisons religieuses, BALZAC, le Prince, ch. 8. Quelle tristesse de ne pouvoir plus recevoir règlement de vos nouvelles trois fois la semaine! sév. 17 avr. 1681. Dans les commencements, c'est une fatigue de diable, quand il faut porter règlement trois billets tous les jours, BARON, Homme à bonnes fort. I, 10.

— SYN. RÉGLÈMENT, RÉGULIÈREMENT. Le premier signifie d'une manière réglée, le second d'une manière régulière. Vivre règlement, c'est suivre un régime dont on ne s'écarte pas; vivre régulièrement, c'est vivre selon la régularité morale. Il y a donc la même nuance qu'entre réglé et régulier (voy. ces mots à RÉGLÉ); mais, comme règlement n'est plus aussi employé qu'autrefois, régulièrement tend, à tort, à en prendre la place.

— HIST. XV^e s. L'heure de son descouchier à matin estoit règlement comme de six à sept heures, CHRIST. DE PISAN, Ch. V, 1, 16. || XVI^e s. Combien ces nations [de l'Amérique], sans magistrat et sans loy, vivent plus légitimement et plus règlement que les nostres, où il y a plus d'officiers et de loix qu'il n'y a d'autres hommes et qu'il n'y a d'actions! MONT. II, 222. Sçavoir user des biens règlement et les perdre constamment, ID. I, 177.

— ETYM. Réglé, et le suffixe *ment*, provenc. *regladament*; espagn. *regladamente*; ital. *regolatamente*.

RÉGLEMENTAIRE, (rè-gle-man-té-r'), *adj.* || 1^o Qui concerne le règlement. Lois réglementaires. || Qui est conforme au règlement. Quantité, qualité réglementaire d'une fourniture. || 2^o En mauvaise part, qui multiplie les réglemens. Administration réglementaire. Turgot, pour le commerce, l'industrie et l'agriculture, ne pouvait souffrir le régime réglementaire de Colbert, MARMONTEL, Mém. XII.

— REM. On ne voit pas pourquoi l'Académie, écrivant règlement par un accent grave, écrit réglementaire par un accent aigu.

— ETYM. Réglement.

† **RÉGLEMENTAIREMENT** (rè-gle-man-té-re-man), *adv.* D'une manière réglementaire.

† **RÉGLEMENTATION** (rè-gle-man-ta-si-on), *s. f.* Action de régler. [Dans l'Église catholique] l'unité, la hiérarchie, la souveraineté non limitée et non discutée, la réglementation universelle, la perpétuité invariable des lois et des formes, CH. DE RÉMUSAT, Revue des Deux-Mondes, sept. 1864, p. 138.

RÉGLÉMENTER (rè-gle-man-té) || V. n. 1^o Faire beaucoup de réglemens; les multiplier à l'excès. Il aime à réglerment. || 2^o V. a. Faire des réglemens sur une matière quelconque.

— REM. 1. On ne voit pas pourquoi l'Académie, écrivant règlement avec un accent grave, écrit réglementaire avec un accent aigu. || 2. Réglementer, v. a. n'est pas dans le dictionnaire de l'Académie.

RÉGLER (ré-glé). La syllabe *ré* prend un accent grave quand la syllabe qui suit est muette: je règle, excepté au futur et au conditionnel: je réglerai), v. a. || 1^o Tirer avec la règle des lignes sur du papier. || Régler les cartons, en couper les bordures avec la ratissoire. || Terme de jardinage. Régler la surface d'une planche qui vient d'être plombée, passer le râteau dessus. || 2^o Fig. Diriger suivant certaines règles, soumettre à la règle. J'ai de l'ambition, mais je la sais régler, CORN. Pomp. II, 3. Je verrai les lauriers d'un frère ou d'un mari Fumer encor d'un sang que j'aurai tant chéri; Pourrai-je entre vous deux régler alors mon âme? ID. Hor. II, 6. Heureux qui vit chez soi, De régler ses desirs faisant tout son emploi! LA FONT. Fabl. VII, 42. S'ils [Platon et Aristote] ont écrit de politique, c'était comme pour régler un hôpital de fous, PASC. Pens. VI, 52, éd. HAVET. Si Mme de Moutausier sut régler les mouvements de son cœur, elle ne régla pas moins les mouvements de son esprit, FLÉCH. Mme de Mont. Quelle discipline peut établir dans un camp celui qui ne sait régler ni son esprit ni sa conduite? ID. Turenne. ... un Dieu maître du monde, Et qui règle à son gré le ciel, la terre et l'onde... BOIL. Épître XII. Chacun veut en sagesse ériger sa folie, Et, se laissant régler à son esprit tortu, De ses propres défauts se fait une vertu, ID. Sat. IV. Si je ne vins pas à bout d'éteindre entièrement une passion coupable et malheureuse, j'en réglai du moins si bien les restes qu'ils ne m'ont pas fait faire une seule faute depuis ce temps-là, J. J. ROUSS. Conf. X. || Régler sur, conformer à. Sur leurs hauts sentimens réglons plutôt les nôtres, CORN. Hor. III, 1. Le ciel règle souvent les effets sur les causes, Et rend aux criminels ce qu'ils ont mérité, ID. Pomp. V, 2. Que ne puis-je vous représenter sainte Thérèse réglant son courage, non pas sur des possibilités humaines, mais sur la confiance et la protection divine? FLÉCH. Panég. sainte Thér. M. de Lamoignon ne régla jamais sur la faveur ou sur la disgrâce des personnes le bon ou le mauvais accueil qu'il leur pouvait faire, ID. Lamoignon. Ah! sur toi tu veux régler ton père? RAC. Plaid. I, 4. Sur Titus et sur moi réglez votre conduite, ID. Bérén. V, 7. Ils réglet leurs mœurs sur la loi, MASS. Carême, Inconst. Je te recommande, quand nous irons chez elle, de régler tes manières sur les miennes, MARIY. Pays. parv. part. 2. || On a dit quelquefois dans le même sens: régler à. Que sur cette conduite à son aise l'on glose; Chacun règle la sienne au but qu'il se propose, MOL. D. Garc. II, 4. Vous savez mieux que moi qu'aux volontés des dieux, Seigneur, il faut régler les nôtres, ID. Psyché, II, 1. L'épouse que tu prends, sans tache en sa conduite, Aux lois de son devoir règle tous ses desirs, BOIL. Sat. X. || 3^o Servir de règle, avec un nom de chose pour sujet. La raison règle enfin l'ardeur qui les emporte, CORN. Cinna, I, 3. Mais la raison n'est pas ce qui règle l'amour, MOL. M. I, 1. Je sais que la modération et la charité doivent régler les guerres parmi les chrétiens, FLÉCH. Turenne. Les mœurs réglet les opinions, comme les opinions réglet les mœurs, CONDILL. Hist. anc. IV, 1. || 4^o Mettre ordre à. Faire aller son ménage, avoir l'œil sur ses gens, Et régler la dépense avec économie, MOL. Femm. sav. II, 7. Séquestrée du monde, elle s'occupa trois mois entiers à régler sa conscience et ses affaires, ROSS. Anne de Gonz. || Régler sa table, son équipage, mettre un certain ordre dans les dépenses de table, d'équipage. || En cet emploi, régler signifie quelquefois retrancher de la dépense, de la table. Il [le cardinal de Richelieu] ne fera plus de nouveaux édits que pour régler le luxe et pour rétablir le commerce, VOIT. Lett. 74. Je ne sais si vous faites bien de croire qu'il n'y ait rien à régler à vos dépenses, sév. à Mme de Grignan, 6 janv. 1680. || 5^o Mettre d'accord avec un mouvement, un cours régulier. Dans les beaux siècles des Arabes, les sciences et les arts fleurirent chez les Numides; aujourd'hui ils ne savent pas même régler leur année, VOLT. Mœurs, 166. || Régler une pendule, une montre, faire en sorte qu'elle n'avance ni ne retarde. Il y a soixante ans qu'on leur envoie [aux Turcs] des montres de Genève, et ils n'ont pas su encore en faire: ils ne savent pas même les régler, VOLT. Lett. au roi de Pr. 1^{er} mars 1771. || Il signifie aussi: la mettre à l'heure du soleil ou d'une horloge. || 6^o Déterminer, décider d'une certaine façon définitive. On régla la préséance. On a

réglé que les choses se passeraient ainsi. Ce sera une affaire à régler entre votre confesseur et vous, sév. 110. Dieu règle tous les événements de notre vie, BOSS. Lib. arb. v. II [Pompée] régla les affaires d'Orient, ID. Hist. II, 6. Vierge, effroi des méchants, appui de mes autels, Qui, la balance en main, régles tous les mortels, BOIL. Lutr. VI. Hé! monsieur, contentez-vous de donner les rangs dans l'autre monde: ne réglez point les récompenses dans celui-ci, RAC. 1^{re} lettre à l'auteur des imag. Du carnage avec lui je réglai la journée, ID. Esth. II, 1. De sa suite avec vous quelle [Athalie] règle le nombre, ID. Ath. V, 2. Auguste, ce maître de l'univers, cet homme qui réglait d'un mot le sort des nations, DIDER. Cl. et Néron, II, 75. || Régler un choix sur, le fixer en considération de. Je crois malaisément que tes affections Sur l'éclat d'un beau teint qu'on voit si périsable Réglet d'une moitié le choix invariable, CORN. Mèl. I, 4. || Régler un différend, le terminer. || Régler des personnes, terminer leur différend. Pompée, que les deux frères [Hyrcan et Aristobule] appellèrent pour les régler, BOSS. Hist. II, 5. || Régler un compte, l'arrêter. || Régler le mémoire d'un entrepreneur, en réduire les différends articles à leur juste valeur. || En termes d'ancienne pratique, régler les parties à écrire et produire, ordonner que les parties écriraient et produiraient dans un certain temps. || Régler de, avec un verbe à l'infinitif. Je ne puis oublier la petite Marie Blanche [fille de Mme de Grignan]; je crois que vous réglerez de la mettre à Sainte-Marie [un couvent], sév. 15 avr. 1676. || 7^o Il se dit aussi des choses qui sont causes de décision. Car ce n'est point l'amour qui fait l'hymen des rois; Les raisons de l'État réglet toujours leur choix, ID. D. Sanche, IV, 5. L'événement réglera tout; je le souhaite heureux, sév. 24 nov. 1672. L'amour ne règle pas le sort d'une princesse, RAC. Andr. III, 2. Juges aveugles que nous sommes, Sur le mérite des grands hommes Le sort règle nos jugemens, LAMOTTE, Odes, t. I, p. 442, dans POUGENS. || 8^o Fixer une somme. On lui régla [au roi Jacques II] 600 000 francs pour l'entretien de sa maison, outre les présents sans nombre qu'on lui fit, VOLT. Louis XIV, 15. || 9^o Régler une chose à..., disposer une chose de telle façon qu'un certain résultat soit atteint. On régla le mécanisme à trente tours de roue par minute. Ces quatre volumes contiennent trente-deux pièces de théâtre; ils sont réglés à huit chacun, CORN. Théâtre, préface, édit. de 1682. || 10^o Terme de pratique. Régler de juges, décider devant quels juges une affaire sera portée. Un arrêt va nous régler de juges, Dict. de l'Acad. || 11^o Se régler, v. réfl. Bien réglé, déterminé. Le douaire se règle au bien qu'on vous apporte, MOL. Éc. des femmes, IV, 2. Ses conseils se réglaient plus que jamais par la justice, BOSS. Louis de Bourbon. || La fièvre se règle, se dit d'une fièvre irrégulière qui prend le caractère d'une fièvre intermittente à accès réguliers. La fièvre de lilly Sara, devenue moins forte en se réglant, M^{me} RICCOBONI, Jenny, t. III, p. 38, dans POUGENS. || 12^o Se modérer, être sage. Ils réglet l'État et se régletrent si peu eux-mêmes, et l'hôte tout le premier, qu'il tira sa bourse de sa pochette, et demanda à compter, SCARRA. Rom. com. I, 6. [Dans la guerre] il se régla sur une prudente équité, non sur un barbare droit des armes, FLÉCH. Duc de Mont. || Se régler sur quelqu'un, le prendre pour modèle, se conduire d'après son exemple. Sois plus femme que sœur, et, te réglant sur moi, Fais-toi de mon exemple une immuable loi, CORN. Hor. IV, 7. Quand sur une personne on prétend se régler, C'est par les beaux côtés qu'il faut lui ressembler, MOL. Femm. sav. I, 1. Mais sur l'un de ces rois s'il fallait vous régler, RAC. Athal. IV, 2. Il tient le milieu en se promenant avec ses égaux; il s'arrête et l'on s'arrête, il continue de marcher et l'on marche, tous se réglet sur lui, LA BRUY. VI. || Se régler sur quelque chose, se conformer à ce qui a déjà été fait en pareil cas. Réglez-vous là-dessus, CORN. Rodog. III, 4. Que si leurs sentimens se réglet sur les vôtres, ID. Nicom. IV, 3. La réputation de la Grèce excita les Romains à se régler sur son exemple, BOSS. Hist. I, 8. Il ne pouvait pas se régler sur un plus parfait modèle, ID. Ib. III, 3. || Au lieu de sur, on a employé la préposition à. Mais moi qui ne me règle aux jugemens des hommes, RÉGNIER, Sat. XV. || 13^o Se régler à, avec un infinitif, s'astreindre régulièrement à. Je me suis réglé à rendre chacun de ses huitains par un dixain, CORN. Louangs de la Vierge || 14^o Être réduit à sa juste valeur, en parlant d'un mémoire. Ces mémoires ne se réglet pas sur-le-champ. || Se

guer, à mon avis, ne consiste en aucune chose tant qu'en la distribution des charges aux personnes de mérite, MALH. *Lettres*, II, 5. Jamais la piété ne peut accompagner Un cœur préoccupé du dessein de régner, TRISTAN, *M. de Chrisme*, IV, 4. Règne; de crime en crime enfin te voilà roi, CORN. *Rodog.* V, 4. Car c'est ne régner pas qu'être deux à régner, ID. *Pomp.* I, 2. On sent croître en régnaient le désir de régner, MAIRET, *Solim.* II, 2. Le plus court chemin pour bien régner est de considérer ce qu'on approuve dans les autres princes, D'ABLANC. *Tacite*, *Hist.* I, 5. Il [Jésus] n'a point donné d'invention [il n'a point été inventeur], il n'a point régné; mais il a été humble, patient, saint, PASC. *Pens.* XVII, 1, éd. HAVET. Adorez donc, ô grand roi, celui qui vous fait régner, qui vous fait vaincre.... BOSS. *Mar.-Thér.* Si elle eut de la joie de régner sur une grande nation, ID. *Reine d'Anglet.* Charles I^{er}, roi d'Angleterre, était juste, modéré, magnanime, très-instruit de ses affaires et des moyens de régner, ID. *ib.* Qu'il règne ce héros, qu'il triomphe toujours; Qu'avec lui soit toujours la paix ou la victoire; Que le cours de ses ans dure autant que le cours de la Seine et de la Loire, RAC. *Idylle sur la paix.* Veut-il [le prince] savoir le grand art de régner? qu'il approche de lui l'honneur et la vertu, qu'il appelle le mérite personnel, MONTESQ. *Esp.* XII, 27. On peut régner sur beaucoup d'États, et n'être pas un puissant prince, VOLT. *Mœurs*, 110. || Fig. Saint Louis conserve sa dignité même dans les fers, et règne sur les débris et sur les ruines de sa fortune, FLÉCH. *Panég. St Louis.* || Dans les gouvernements parlementaires, remplir les fonctions de roi, mais sans prétendre diriger le gouvernement, qui appartient aux ministres, expression directe de la volonté du parlement. Le roi règne et ne gouverne pas. || Par extension et en plaisantant. Après avoir reconnu ce principe, comme font la plupart des hommes d'esprit, qu'en ménage la femme règne et gouverne, CH. DE BERNARD, *la Chasse aux amants*, § III. || 2° Il se dit de ceux qui tiennent le pouvoir souverain à un titre quelconque. Si je réduis Pompée à chasser Émilie, Peut-il, Sylla régnant, regarder l'Italie? COAN. *Sert.* I, 3. || 3° Régner, se dit de Dieu. Celui qui règne dans les cieux, et de qui relèvent tous les empires, BOSS. *Reine d'Anglet.* || 4° Fig. Régner sur, commander à. Madame, je suis reine, et dois régner sur moi, COAN. *D. Sanche*, I, 2. Si quelque chose les empêche de régner sur nous, ces saintes et salutaires vérités [du christianisme], BOSS. *Duch. d'Orl.* Moi, régner! moi ranger un État sous ma loi, Quand ma faible raison ne règne plus sur moi! RAC. *Phèdre*, III, 4. || Prévaloir. Il m'adresse pour vous Ces mots où l'amitié règne sur le courroux, COAN. *Rodog.* V, 4. Posons cette grande entreprise comme un devoir sacré qui doit régner sur tous les autres, J. J. ROUSS. *Lett. à M^{me}*.... 27 sept. 1766. La dignité d'épouse et de mère régnait sur tous ses charmes, ID. *Mél.* V, 2. || 5° Il se dit de la domination exercée par une personne puis-ante, ou par un État. Pendant que ce favori et ses créatures régnaient à la cour. Mais si vous ne rénez [il s'agit des prétentions d'Agrippine], vous vous plaignez toujours, RAC. *Brit.* IV, 2. Quand Venise aspirait à régner sur les yeux, ducis, *Othello*, I, 7. || Par extension. Le cygne règne sur les eaux. || 6° Régner dans le cœur, posséder l'affection. Ne souhaite régner dans le cœur de personne; Non plus ne fais régner personne dans le tien, CORN. *Imit.* II, 8. Mais il [Assuérus] ne put si tôt en bannir la pensée, Vasthi régna longtemps dans son âme offensée, RAC. *Esth.* I, 1. Il [le roi] règne dans tous les cœurs, FÉN. *Tél.* II. || Il se dit de l'empire de l'amour. Après tant de hauts faits, il m'est bien doux, seigneur, De voir encor mes yeux régner sur votre cœur, CORN. *Nicom.* I, 4. Mais j'adore Plautine, et je règne en son âme, ID. *Oth.* I, 2. Vos yeux assez longtemps ont régné sur son âme, RAC. *Andr.* III, 4. || 7° Il se dit des choses dont on compare l'autorité, la domination à un règne. Tous ses sentiments [du jeune marquis de Grignan] sont tout seuls, toutes ses paroles ont leur force; la vérité règne dans tout ce qu'il dit, sév. 4 janv. 1690. Il ne faut pas permettre à l'homme de se mépriser tout entier, de peur que, croyant avec les impies que notre vie n'est qu'un jeu où règne le hasard, il ne marche sans règle et sans conduite au gré de ses aveugles desirs, BOSS. *Duch. d'Orl.* Ces lois qu'il [Charles II, d'Angleterre] a protégées, l'ont rétabli presque toutes seules; il règne paisible et glorieux sur le trône de ses ancêtres, et fait régner avec lui la justice, la sagesse et la clémence, ID. *Reine d'Anglet.* Songeons qu'il [Louis XIV] ne l'établit [la

religion] partout au dehors, que parce qu'il la fait régner au dedans de lui-même et au milieu de son cœur, ID. *Mar.-Thér.* La noblesse de ses expressions [de Louis XIV] vient de celle de ses sentiments; et ses paroles précises sont l'image de la justesse qui règne dans ses pensées, ID. *ib.* La sagesse et l'ordre régnaient partout dans la maison de Marie-Thérèse, FLÉCH. *Mar.-Thér.* Ici régnaient les armes, Nous ne connaissons point les prières, les larmes, VOLT. *Orphel.* V, 2. Quand on voit un pape, un archevêque, un prêtre méditer un tel crime [l'assassinat des Médecins], et choisir pour l'exécution le moment où leur Dieu se montre dans le temple, on ne peut douter de l'athéisme qui régnaient alors, ID. *Mœurs*, 105. L'univers, disiez-vous, au mensonge est livré; La calomnie y règne, ID. *Tancr.* IV, 2. Durant tout le temps que la philosophie d'Aristote a régné, c'est-à-dire pendant plusieurs siècles, D'ALEMB. *Ah. de la crit. Éuv.* I, IV, p. 247, dans PUGENS. Il n'y a pas longtemps que les hypothèses régnaient dans l'histoire, parce qu'elles régnaient encore dans la philosophie, CONDILL. *Hist. anc.* XI, 2. || 8° Exister, se faire remarquer, durer plus ou moins longtemps. L'hiver règne dans ce pays neuf mois de l'année. L'inimitié qui règne entre nos deux partis, CORN. *Sertor.* III, 2. Je suis tellement libertine quand j'écris, que le premier ton que je prends règle tout du long de ma lettre, sév. à Bussy, 20 juill. 1679. La violence et le brigandage régnaient partout dans la ville, BOSS. *Hist.* II, 8. Vous savez.... que la flatterie jusqu'ici n'a pas régné dans les discours que je vous ai faits, FLÉCH. *Duc de Montaus.* Dans le réduit obscur d'une alcôve enfoncée.... Là, parmi les douceurs d'une tranquille silence, Règne sur le duvet une heureuse indolence, BOIL. *Lutr.* I. Un désordre éternel règne dans son esprit, RAC. *Phèdre*, I, 2. Enfin avec des yeux où régnaient la douceur.... ID. *Esth.* I, 4. Les plaisirs commençaient à régner dans la cour, HAMILT. *Gramm.* 5. Après Sévère, on vit régner toutes les horreurs, MONTESQ. *Rom.* 16. Un silence profond règne au loin dans Pergame: Tout dort, DELILLE, *Én.* II. Au Parnasse, la misère Longtemps a régné, dit-on, BÉRANG. *Gueux.* || Impersonnellement. Cela est bien imaginé et bien ordonné; il règne ici un bon goût et beaucoup d'intelligence, LA BAUY. XVI. Il règne en cet ouvrage un grand art de mettre des idées abstraites dans leur jour, de les lier ensemble, de les fortifier par leur liaison, FONTEN. *Malebr.* || 9° Il se dit des maladies qui s'étendent sur beaucoup de personnes. La grippe règne depuis deux mois. On [Hambourg] refusa de les recevoir [des fugitifs d'Altona], parce qu'il régnaient dans Altona quelques maladies contagieuses, VOLT. *Charles XII*, 7. Il régna de ce côté là, tout le long de la Seine, une fièvre putride d'une dangereuse malignité, MARMONTEL, *Mém.* IX. || 10° En parlant du vent, être fixé à un certain point. Un vent d'orient qui règne de temps en temps sur ces côtes [du Kamtschatka] en hiver, BUFF. *Quadrup.* I, XI, p. 144. Quelque heureuse que paraisse la position de Mitylène, il y règne des vents qui en rendent le séjour quelquefois insupportable, BARTHÉL. *Anach.* ch. 3. || 11° S'étendre en longueur. Il y a de fortes chaînes de pierres qui régnaient jusqu'au comble, VAUGEL. *Q. C.* VIII, 10. Ici s'offre un perron, là règne un corridor, BOIL. *Art p.* I. Autour de cet amas de viandes entassées, Régnaient un long cordon d'alouettes pressées, ID. *Sat.* III. À l'égard des montagnes, débarquez au cap de Bonne-Espérance, vous trouverez une chaîne de montagnes qui règne du midi au nord jusqu'au Monomotapa, VOLT. *Dict. phil. Fleuves.* La couleur orangée règne autour des yeux et sur les joues [du grand écureuil du Malabar], BUFF. *Quadr.* I, XIII, p. 52. Qui partageait en deux un grand balcon régnaient sur la cour, J. J. ROUSS. *Conf.* II. C'est une grande galerie voûtée et enrichie intérieurement d'une colonnade qui règne de droite et de gauche, MIDEA. *Salon de 1767*, *Éuv.* t. XIV, p. 403, dans PUGENS.

— HIST. XIV^e s. Belle chose leur sembla, que les leur regnessant à Rome, SEACHEVUE, f^o 29, verso. || XV^e s. Le jeune duc de Bourgogne qui regnoit pour le temps, FROISS. *liv.* I, p. 240. Les cardinaux qui pour ce temps regnoient, firent un pape et y nommerent.... ID. *liv.* II, p. 51. En cely temps regnoit [vivaît, florissait] une moulte sainte et devote femme, sœur Collette, O. DE LA MARCHÉ, *Mém.* liv. I, p. 116, dans LACURNE. Pour hoirs avoir, pour vivre et pour régner [vivre en honneur], Sages est cilz qui ainsi se marie, E. DESCH. *Poésies mss.* f^o 261. Ceux qui regnent aux grandes seigneuries, COMM. I, 7. Il dit et conclut à luy mesme qu'il est ainsi malheureux, et que c'est fortune qui luy court sus

et qui regne contre luy, *Les quinze joyes du mariage*, p. 110, dans LACURNE. || XVI^e s. C'est l'art de bien regner qu'il faut apprendre aux princes, DESPORTES, *Tombeau de Desportes*. Nostre grand et glorieux chef d'œuvre, c'est vivre à propos; toutes autres choses, regner, thesauriser, bastir, n'en sont qu'appendicules et administratives, MONT. IV, 296.

— ÉTYM. Provenç. *regnar*, *renhar*; espagn. *reinar*; ital. *regnare*; du lat. *regnare*, dénominateur de *regnum* (voy. *REGNE*).

RÉGNICOLE (rèh-ni-ko-l'), s. m. || 1° Terme de jurisprudence et de chancellerie. Il se dit des habitants naturels d'un royaume, d'un pays, considérés par rapport aux droits dont ils peuvent jouir. En 1682, on permit également aux régnicoles et aux étrangers de faire pendant cinq ans le commerce des Indes sur les vaisseaux de la Compagnie, RAYNAL, *Hist. phil.* IV, 16. || Il se dit, par extension, des étrangers naturalisés à qui ces mêmes droits sont accordés. Les Guise firent comprendre dans le nombre des cent [chevaliers de l'ordre du St-Esprit] les huit prélats et les chevaliers étrangers non régnicoles, ST-SIM. 121, 77. || 2° Adj. Un habitant régnicole. || Il est rarement employé comme adjectif.

— HIST. XVI^e s. Étrangers et regnicoles, D'AVB. *Hist.* I, 108. Un Florentin, nommé Guidotti, regnicole d'Angleterre, CARL. III, 24.

— ÉTYM. Lat. *regnicola*, de *regnum*, règne, royaume, et *colere*, habiter (voy. *CULTURE*).

REGONFLÉ, **ÉE** (re-gon-flé, flée), part. passé de regonfler. Un ballon dégonflé, puis regonflé.

REGONFLEMENT (re-gon-flé-man), s. m. || 1° Action de regonfler. Le regonflement d'un ballon. || 2° Gonflement d'une eau dont le cours est arrêté par quelque obstacle.

— ÉTYM. *Regonfler*.

REGONFLER (re-gon-flé), v. a. || 1° Gonfler de nouveau. Regonfler un ballon. || 2° Il se dit aussi en parlant des parties qui se tuméfient. Il m'envoie promener, c'est-à-dire à Livry, de peur que l'habitude de faire de l'exercice dans cette saison ne me regonfle la rate, d'où viennent mes oppressions, sév. 304. || 3° V. n. Devenir de nouveau tuméfié. La goutte le reprit, et les ortels regonflèrent. || 4° S'élever, s'enfler, en parlant des eaux dont le cours est arrêté par quelque obstacle. La rivière regonfla, étant barrée par un éboulement. || 5° Se regonfler, v. réfl. Redevenir tuméfié. La main malade se regonfla.

† **REGORGEANT**, **ANTE** (re-gor-jan, jan-t'), adj. Qui regorge. J'écris à Jore une longue lettre bien détaillée, bien circonstanciée, bien regorgeante de vérité, VOLT. *Lett. Cideville*, 30 mai 1736. Euménides.... Vous connaissez trop bien ces détestables lieux, Ce palais plus rempli de malheurs ou de crimes, Que vos gouffres profonds regorgeants de victimes, ID. *Oreste*, IV, 4.

REGORGEMENT (re-gor-je-man), s. m. Action d'un liquide qui regorge. Le regorgement de la Seine par les égoûts. Le regorgement des humeurs. La principale pièce de la vaillance ne dépend point des organes du corps, et n'est pas un simple regorgement de bile, BALZ. *la Gloire*. Il en est de même d'un corps dont on presse toutes les parties, hors une seulement; car il s'y fait une enflure par le regorgement des autres, PASC. *Équil. des liqueurs*, VI.

— HIST. XVI^e s. Toute la plaine, qui est entre deux, est noyée des regorgements du fleuve de Melas, AMYOT, *Pélop.* 29. Il s'y fait [dans la hernie étranglée] un regorgement de la matière fécale, que le malade rejette par la bouche, PARÉ, VI, 15.

— ÉTYM. *Regorger*.

REGORGER (re-gor-jé). Le *g* prend un *e* devant *a* et *o*: regorgeant, nous regorgeons), v. n. || 1° Rendre par la gorge. Je suis si plein que je regorge, RÉGNIER, *Ep.* III. Ils [les enfants] mangeront jusqu'à regorger, J. J. ROUSS. *Ém.* II. || Fig. Faire regorger, obliger de rendre ce qui a été mal acquis. On faisait regorger aux traitants les biens qu'ils avaient acquis dans la maltôte. || Absolument. Il faudra que ce fripon regorge. || 2° En parlant d'un liquide, s'épancher hors de ses limites, comme ce qui revient par la gorge. La rivière barrée regorgeait. || Par extension, s'écouler. Leur sang partout regorge, et Jason au milieu Reçoit ce sacrifice en posture d'un dieu, CORN. *Tois. d'or*, V, 2. On verrait sous le nom du plus juste des princes, Un perfide étranger désoler vos provinces, Et dans ce palais même, en proie à son courroux, Le sang de vos sujets regorger jusqu'à vous, RAC. *Esth.* III, 4. Si un fleuve qui se présenterait pour entrer dans un autre fleuve, ou dans la mer, n'était pas assez fort pour en surmonter la résistance, il s'éleverait, ou parce que sa vitesse serait retardée, ou parce que

et tumeurs considérés en masse. Travail régressif. Transformation régressive.

— ETYM. Voy. RÉGRESSION.

† RÉGRESSION (ré-grè-s-sion), *s. f.* Figure de style, qui consiste à reprendre, à la fin de la phrase, les mots qui se trouvent au commencement, en les rangeant dans un ordre inverse, ou en les expliquant un à un.

— ETYM. Lat. *regressionem*, de *regressum*, supin de *regredi*, de *re*, et *gradi*, marcher (voy. GRADE).
† RÉGRESSIVEMENT (ré-grè-ssi-ve-man), *adv.* Terme de philosophie. D'une façon régressive. Procéder régressivement.

REGRET (re-grè; le *t* ne se prononce pas et ne se lie pas dans le parler ordinaire; au pluriel l'*s* se lie : des re-grè-z éternels; regrets rime avec paix, succès, traits, etc. Palsgrave, p. 24, dit que devant une voyelle le *t* se fait sentir), *s. m.* || 1° Déplaisir d'avoir perdu, ou de n'avoir pu obtenir quelque chose. Si j'ai quelque regret, ce n'est pas à ma vie. Que le déclin des ans m'aurait bientôt ravie, CORN. *Médée*, v. 4. Vous me dites que la beauté de votre fils diminue, et que son mérite augmente; j'ai regret à sa beauté, sév. 4 mai 1672. J'ai regret à tous mes jours qui s'en vont, et qui m'entraînent sans que j'aie le temps d'être avec vous, id. 13 nov. 1675. Il avait regret aux heures qu'il donnait au jeu, HAMILT. *Gramm.* 7. Le sophiste Eunapius, païen, paraît avoir grand regret au temple de Sérapis, FONTEN. *Orac.* 11, 4. Une mort semblable à celle des justes, pleine de consolation, sans regret à ce qu'on laisse dans le monde, MASS. *Profess. relig.* 4. Les regrets permettent la parole; mais la douleur est muette, BUFF. *Réponse à Chastelur*. Qu'un regret inutile est un regret amer! M^{me} RICCOBONI, *Sophie de Vallière*, Lett. 43. J'ai grand regret à la féerie, LEBRUN, *Ép.* 1, 9. Ah! plus, amour, tu nous causes de larmes, Plus, quand tu fuis, tu laisses de regrets, BÉRANG. *Fuite de l'amour*. || Familièrement. Il ne doit pas avoir regret à sa jeunesse, se dit d'un homme qui a passé sa jeunesse dans les plaisirs. || 2° Particulièrement. Chagrin que cause la mort, la perte, l'absence d'une personne. Qu'il ait regret à moi pour son dernier supplice, CORN. *Médée*, 1, 4. J'ai regret, disait-il, à mon premier seigneur, LA FONT. *Fabl.* VI, 11. Le pauvre M. du Bois [mort], j'y ai un regret extrême, sév. 20 juill. 1694. Par le regret que vous témoignez de la perte d'Ulysse, vous m'apprenez vous-même à sentir le malheur de ne pouvoir retrouver mon père, FÉN. *Tél.* IX. Si les regrets de la reconnaissance sont les plus sincères et les plus sûrs, quel deuil a jamais dû être plus universel? MASS. *Or. fun. Madame*. La place [N-mur] avait la gloire de n'avoir jamais changé de maître; aussi eut-elle grand regret au sien, ST-SIM. 1, 34. Allons et rallumons dans ces âmes timides Ces regrets mal éteints du sang des Héraclides, VOLT. *Méropé*, 1, 2. Ce n'était plus ce prince [Henri III] environné de gloire... Et qui de sa patrie emporta les regrets, id. *Henr.* 1. La douleur n'est pas la seule marque des regrets; et, en pareil cas, plus on trouve de plaisir à penser à un ami, plus on sent vivement la perte qu'on a faite, CONDIL. *Traité sens estr. rais.* *Œuv.* t. III, p. 55. Quel homme... à l'espoir d'un regret ne sent pas quelques charmes, Et des yeux d'un ami n'attend pas quelques larmes? DE-LILLE, *Jard.* IV. Il y a dans le sentiment même des regrets quelque chose de doux et d'harmonieux qu'il faut tâcher de faire connaître à ceux qui n'en ont encore éprouvé que les amertumes, STAEL, *Corinne*, v. 1. De quel que nom d'ailleurs que le regret s'appelle, L'homme par tout pays en a bien vite assez, A. DE MUSSET, *À la Malibran*. || 3° Déplaisir causé par le souvenir de ce qu'on a fait ou omis de faire. Ils disent qu'ils ont regret du passé, PASC. *Prov.* X. Un regret immense de ses péchés ne permet pas à Madame de regretter autre chose, BOSS. *Duchesse d'Orléans*. Et, si je m'en croyais, ce triomphe indiscret serait bientôt suivi d'un éternel regret, RAC. *Brit.* IV, 4. À quels mortels regrets ma vie est réservée! id. *Phèdre*, v. 6. Vous... qui portez des embarras et des regrets sur la conscience que vous n'éclaircissez jamais à fond, MASS. *Carême*, *Tiéd.* 1. Pourquoi tant de pleurs, chère et douce amie? pourquoi ces regrets plus grands que ta faute, et ce mépris de toi-même que tu n'as pas mérité? J. J. ROUSS. *Hél.* 1, 30. || Familièrement, en être aux regrets, se repentir trop tard d'avoir fait ou dit quelque chose. || 4° Toute espèce de déplaisir. En sorte que les vaincus n'eussent point de regret à mes victoires, VAUGEL. *Q. C.* 468. J'ai tous les regrets du monde d'être obligé d'en user ainsi, MOL. *Mar. forcé*, 16. Je suis fort redevable à vos

seux généreux... Et j'ai regret, monsieur, de n'y pouvoir répondre, id. *Femm. sav.* v. 1. Je suis contente, et n'ai point de regret à mon voyage, sév. 24 oct. 1687. Quand... dix-huit ans [son âge de dix-huit ans] lui donneraient [au jeune Grignan] quelque regret à carême prenant [quitter Paris à ce moment], id. 25 juiv. 1690. Ils [les alliés assiégeant Maestricht] n'ont point voulu attendre le combat; le prince d'Orange, qui avait regret à ses peines, voulait tout hasarder, id. 2 sept. 1676. Les pluies nous empêchent de faire les foins, et nous avons grand regret à cette perte, id. 31 juill. 1680. En vain je veux au moins faire grâce à quelqu'un [des mauvais auteurs]; Ma plume aurait regret d'en épargner aucun, BOIL. *Sat.* VII. || Avoir regret que, avec le subjonctif, être fâché que. J'aurais grand regret d'en payer le port [de ces lettres], si vous me les renvoyiez; elles sont pleines de tant de bagatelles, que j'ai quelquefois regret que vous le payiez vous-même, sév. 21 sept. 1676. J'ai regret à sa gloire; J'ai regret qu'aveuglée elle attire sur soi La honte qu'elle croit faire tomber sur moi, TH. CORN. *Comte d'Ess.* IV, 4. J'aurais même regret qu'il me quittât l'empire, RAC. *Théb.* IV, 4. || Familièrement. Avoir regret à quelque chose, donner, faire cette chose avec peine, faire avec peine la dépense de quelque chose. Il avait regret à ce qu'il mangeait. || 5° Au plur. Plaintes, lamentations. Nous entrons dans une salle, où nous voyons une vieille femme mourante, assistée d'une servante qui faisait des regrets, MOL. *Fourber.* 1, 2. O prince, le digne objet de nos louanges et de nos regrets, BOSS. *Louis de Bourbon*. Venez en d'autres lieux enfermer vos regrets, RAC. *Bajaz.* 1, 4. || Coups de cloche intermittents, pendant des funérailles. || 6° Au plur. Cendres d'orfèvre. || 7° À regret, *loc. adv.* Avec répugnance. Je vous quitte à regret; Mais enfin il le faut, CORN. *Poly.* 1, 2. Je ne m'étonne plus qu'interdit et distraît Votre père ait paru nous revoir à regret, RAC. *Iphig.* II, 4. Couchant sur une peau d'ours, et y donnant, à regret encore, pen d'heures au sommeil, VOLT. *Dict. phil. Julien*. La terre, à regret cultivée, semble être fertile à regret, et, sous des mains avides de leurs peines, elle est avare de ses dons, MARQUETEL, *Œuv.* t. XVII, p. 147. On loue à regret ce qu'on ne voudrait pas imiter, GENLIS, *Ad. et Th.* t. 1, p. 219, dans POUGENS. || L'abbaye de Monte-à-regret [la potence], *Dict. argot-franç.* à la suite du poème de *Cartouche*, par Granvol, 1725.

— HIST. XIII^e s. Ses confor[s] (son confort) fu regrés et plors, *Fl. et Blanchest.* v. 1734. || XV^e s. Dame Bonne sa femme, sœur au duc de Bar, la quelle durant sa maladie [il] manda pour venir devers luy, ayant desir et regret de parler à elle, MONSTREL. t. 1, ch. 138, p. 220, dans LACURNE. || XVI^e s. Comblé des saints desirs, si du ciel le séjour Donnoit place au regret, j'auroy regret au jour, Et voudroy... DESPORTES, *Tonbeau de Desportes*. Son regret [le regret de sa perte] me console et m'honore, MONT. II, 83. Je aurais grant regret, sy ne venés ici avant la grant compaignie, MARG. *Lett.* 3. Vous ne devèriez point avoir regret au temps passé, id. *ib.* IV. Encore neantmoins mourroit il à regret, AMYOT, *Marius*, 86.

— ETYM. Wallon, *li r'gret d'on mau*, le retour d'un mal; dicton namurois, *on a todis des r'grets d'on mau do mois de maiye*, on a toujours des retours d'une maladie gagnée au mois de mai (CHAVÉE, *Rev. de ling.* t. 1, p. 224). La plus ancienne étymologie de *regretter* et la plus reçue est le latin *re-quiritari*, composé de *quiritari*, se plaindre. Pour le changement de *q* en *g*, on a l'exemple de *Guienne* venant de *Aquitania*; et, bien que *quiritari* ait donné *crier*, on peut expliquer la conservation du *t* dans *regretter*, par *fugitia* qui a donné *fuite* à côté de *fuie*. Une autre étymologie est celle de Mätzner, qui, appuyant sur le sens de plaindre attaché au mot *regretter*, renvoie au goth. *gretan*, ancien scand. *grata*, anglo-sax. *grætan*, *grædan*, pleurer, plaindre; Diez est favorable à cette étymologie, parce que, *regretter* ne se trouvant pas dans les langues sœurs, il est probable que l'origine dans les français en est germanique. Enfin Mahu le dérive du lat. *gratus*; avec ce radical, *regretter* signifiera primitivement reprendre avec reconnaissance; mais, de là, le passage au sens de regretter est difficile. M. Chavée, *Revue de linguistique*, t. 1, p. 224, arguant du sens du mot *regret* en wallon, y voit le latin *recrētum*, chose qui recroît, qui repousse, de *recrescere*: le *c* changé en *g*, comme dans *segret*, prononciation très-usitée de *secret*; et le sens de fâcherie attaché à ce mot, comme dans l'italien *increscere*, *rincescere* (il aurait pu ajouter que cette signification de *increscere* n'est pas étrangère à

l'ancien français, *encroistre* y ayant signifié *peiner*). En définitive, il faut un mot qui renferme l'idée de retour: regret du passé, d'une perte, recroissance, comme dans le wallon, et, pour *regretter*, rappeler, invoquer, comme dans certains textes du vieux français. On a repoussé avec raison le lat. *regressus*, qui aurait donné *regrés*, non *regret*; mais ce sens fondamental apparaît quand on compare *regret* à *degrét* (voyez l'historique à DEGRÉ); *regret* répond à une forme *regradus*, comme *degrét* à une forme *degradus*. De cette façon, on rend raison de toutes les acceptions, en conservant l'analogie entre *regret* et *degrét*. Une difficulté reste: le radical étant *gradus*, le verbe devrait être *regreder*, non *regreter*; mais le changement de *d* en *t* se voit dans *convoitise*, de *cupiditia*, dans *piétiner*, *piéton*, de *pedem*; et, inversement, de *t* en *d*, dans *plaider*, de *placitum*, et *cuider*, de *cogitare*.

REGRETTABLE (re-grè-ta-bl'), *adj.* || 1° Qui mérite d'être regretté, en parlant des personnes. Je me rappellais avec attendrissement tout ce qui me la rendait regrettable, J. J. ROUSS. *Ém.* v. || 2° Pour quoi on doit avoir du regret, en parlant des choses. Cette mesure est regrettable. La révolution, qui a tué mon entreprise ainsi que tant d'autres plus regrettables, L'ABBE MORELLET, *Mém.* t. 1, p. 485, dans POUGENS.

— HIST. XVI^e s. Regrettable, COTGRAVE.

— ETYM. *Regretter*.

† REGRETTABLEMENT (re-grè-ta-ble-man), *adv.* D'une manière regrettable.

REGRETTÉ, ÉE (re-grè-té, tée), *part. passé* de regretter. M. de la Rochefoucauld est mort... cette perte est fort regrettée, sév. 5 avr. 1680. Une mère si chérie et si regrettée, BOSS. *Mar.-Thér.* Le cardinal de Richelieu était mort peu regretté de son maître, qui craignit de lui devoir trop, id. *le Tellier*. M. le duc de Choiseul... regretté [dans sa disgrâce] non-seulement de tous ses amis, mais de toute la France... VOLT. *Comment. Œuv. aut. Henr.* Que celui de nous deux qui précédera l'autre se sente regretté, se sente aimé de l'ami qu'il laissera au monde! STAEL, *Corinne*, xx, 3.

REGRETTÉ (re-grè-té), *v. a.* || 1° Être fâché de ne plus avoir ce qu'on a eu. Il regretta l'occasion qu'il avait laissée fuir. Ce qu'on donne aux méchants, toujours on le regrette, LA FONT. *Fabl.* II, 7. Un jour les peines et les soucis cruels qui environnent les rois vous feront regretter sur le trône la vie pastorale, FÉN. *Tél.* II. On dit qu'elle [Mme de Pompadour] est morte avec une fermeté digne de vos éloges; toutes les paysannes meurent ainsi; mais à la cour la chose est plus rare, on y regrette plus la vie, et je ne sais pas trop bien pourquoi, VOLT. *Lett. d'Além.* 8 mai 1764. Quelqu'un demandait au philosophe Fontenelle âgé de quatre-vingt-quinze ans, quelles étaient les vingt années de sa vie qu'il regretterait le plus; il répondit qu'il regretterait peu de chose, que néanmoins l'âge où il avait été le plus heureux était de cinquante-cinq ans à soixante et quinze ans, BUFF. *Suppl. à l'hist. nat. Œuv.* t. XI, p. 446. Et tandis que le vice, amoureux des ténèbres, Ferme les yeux au jour et regrette la nuit, LAMART. *Harmon.* II, 6. || 2° Être affligé de la mort, de la perte, de l'absence de quelqu'un. Vous ne seriez pas fâché d'être pris [M. de Montausier prisonnier], si vous saviez combien vous êtes plaint; il y a, sans mentir, moins de plaisir d'être à Paris, que d'y être regretté comme vous êtes, VOLT. *Lett.* 141. On perd quelquefois des personnes qu'on regrette plus qu'on n'en est affligé, et d'autres dont on est affligé, et qu'on ne regrette guère, LA ROCHEFOUC. *Mar.* 365. Ruyter est mort, je laisse aux Hollandais le soin de le regretter, sév. 286. Enfin je vous ai regretté, et je vous regrette encore tous les jours; je ne m'accoutume point à ne plus voir ni rencontrer ma chère fille, après une si aimable et si longue habitude, id. 504. Afin que nous la visions honorée au-dessus de toutes les femmes de son siècle, pour avoir été chérie, estimée, et trop tôt, hélas! regrettée par le plus grand de tous les hommes [Louis XIV], BOSS. *Mar.-Thér.* Regretter ce que l'on aime est un bien en comparaison de vivre avec ce que l'on hait, LA BRUY. IV. Les vrais philosophes doivent regretter Mme de Pompadour; elle pensait comme il faut; personne ne le sait mieux que moi, VOLT. *Lett. Damilaville*, 23 avril 1764. Il [M. de Melun] est plus regretté qu'il n'était aimé; c'était un homme qui avait peu d'agrément, mais beaucoup de vertu, et qu'on était forcé d'estimer, id. *Lett. Mme de Bernières*, juill. 1722. || Absolument. Venez, venez, dit-il à l'amour qui regrette, Au génie opprimé sous un ingrat ou-

bli, LAMART. *Harm.* 1, 44. || 3° Être fâché d'avoir fait ou de n'avoir pas fait quelque chose. Je regrette de m'être mis en colère. Le regard seul regretta son suffrage [donné au singe pour être roi], Sans toutefois montrer son sentiment, LA FONT. *Fabl.* VI, 6. || 4° Éprouver un déplaisir quelconque. Regrettant un hymen tout prêt à s'achever, RAC. *Andr.* III, 1. Quelle gloire pour un roi, de régner encore après sa mort sur les cœurs de ses sujets! d'être sûr que, dans tous les temps à venir, les peuples, ou regretteront de n'avoir pas vécu sous son règne, ou se féliciteront d'avoir un roi qui lui ressemble! MASS. *Pét. carême, Grand. de J. C.* En jouissant de ce que nous avons [faux d'artifices], je regrette un peu ce que nous n'avons pas [amélioration de Paris], VOLT. *Lett. au pr. roy. de Pr.* sept. 1739. Ces recherches annoncent une étendue de connaissances qu'on est étonné que M. le comte de Tressan ait eu le temps d'acquiescer, et comblent une sagacité qu'on regrette de n'avoir pas été plus constamment employée, CONRODERT, *Tressan.* || Regretter son argent, être fâché d'avoir fait une dépense. En vérité, je crains que vous ne regrettiez bientôt votre argent, PICARO, *Petite ville*, II, 7. || Regretter son lit, être fâché de s'être levé, ou de ne s'être pas couché. Brontin en est ému [d'un bruit redoutable]; le sacristain pâlit; Le perruquier commence à regretter son lit, BOUL. *Lutr.* III. || 5° Se regretter, v. réfl. Éprouver du regret au sujet de soi-même, au sujet de ce qu'on a perdu. Que voulez-vous savoir de moi, lui dit-elle un jour qu'il insistait pour lui parler? je me regrette, et voilà tout; j'avais quelque orgueil de mon talent, STAEL, *Corinne*, XV, 2.

— REM. Regretter se dit avec *de* et l'infinitif; avec *que* et le subjonctif: Je regrette qu'il ne soit point ici.

— HIST. XI^e s. Sovent [ils] regretent Olivier et Roland, *Ch. de Rol.* CXIV. Tel as occis dont al cuer me regrette, *ib.* CXX. || XIII^e s. Oriolans, en haut solier, Souspirant prist à lermoier, Et regrate son dru Helier, *Romancero*, p. 42. La mort me fait regretter et complaindre Vostre clair vis, bele, et vostre cors gent, ANONYME, dans *Conti.* Fu l'amirans Balans huiciés et regretés [appelé au secours]: Sire, c'or venés tost et si nous secourés, *Fierabr.* 462, 42. Et quant li rois vit qu'il ardoit tout et que morir li convenoit, si comença à plaindre soy meyme et à regretter, et disoit ensi.... *Chr. de Rains*, p. 80. Mais riens n'i vaut à regreter, *la Rose*, 13130. || XIV^e s. Poingdestre feri le suppliant de son coustel sur la teste, en disant qu'il le tueroit; et lors ledit exposant comença à regreter [invoquer] nostre dame de Montfort, DU CANGE, *regreta.* || XVI^e s. Je regrette de tout mon cuer que n'est icy Picrochole, RAB. *Garg.* I, 60. Ces affaires leur firent bien sentir et regretter la perte qu'ilz avoient faite en luy, AMYOT, *Péric.* 75. Il dit qu'il ne regrettoit point sa mort [de mourir], *ib.* *Arist.* 41. Regrettings leur misere et malheur, de ce qu'il leur falloit ainsi pauvrement mourir, *ib.* *Crossus*, 48. Le repentir ne touche pas proprement les choses qui ne sont pas en notre force; ouy bien le regretter, MONT. III, 268.

— ETYM. *Regret*; wallon, *rigreté*; génev. *regretter une chose à quelqu'un*, la lui envier; prov. *regretar*, dans *Gir. de Ross.* p. 294.

† REGRETEUR (re-gré-teur), s. m. Celui qui regrette. Quelques regretteurs du temps passé, hochant la tête, disent: de mon temps, il n'en était pas ainsi, CHAMPLEURY, dans *Figaro*, 15 février 1866.

† REGRIFFER (re-gri-fé), v. a. Griffier de nouveau. — HIST. XV^e s. S'il advient que, pour un grant ennuy de noise que sa femme luy fait, il luy mescheut tant qu'il se vousist [voulût] regriffer et rebeller de respondre, *Les 15 joyes du mariage*, p. 166, dans LACURNE.

† REGRIFFONNER (re-gri-fo-né), v. a. Griffonner de nouveau. Que ne vous servez-vous de cette plume pour regriffonner quelques vers? VOLT. *Lett. d'Argental*, 15 févr. 1760.

† REGRIILLER (re-gri-llé, ll mouillées), v. a. Griller de nouveau.

— HIST. XVI^e s. Regriller, COTGRAVE. † REGRIPIER (re-grin-pé), v. n. Grimper de nouveau. Le chat a regripié sur l'arbre. || Activement. Regripiant l'escalier je suis mon vieux dessein, RÉGNIER, *Sat.* X.

— HIST. XVI^e s. Regripié, COTGRAVE.

† REGRONDER (re-gron-dé). || 1° V. n. Gronder de nouveau. Le canon qui avait cessé commence à regronder. || 2° V. a. Recommencer les reproches. Nous disons comme vous; et, croyant que vous avez tort sur votre parole, nous vous grondons; sur cela vous nous grondez à votre tour et nous vous regronçons sév. 518.

† REGROS (re-grô), s. m. Grosse écorce dont on fait le tan.

† REGROSSIR (re-grô-sir), v. a. Élargir les tailles et les hachures de la gravure.

† REGROSSOYER (re-grô-so-ié), v. a. Grossoyer de nouveau.

— HIST. XVI^e s. Lettres [actes] une fois grossoisées, ne peuvent estre regrossoisées sans appeler la partie et [sans] ordonnance de justice, LOVELL, 893.

† REGUÉRIR (re-ghé-ri), v. a. Guérir de nouveau.

— HIST. XVI^e s. Jamais au cœur ne sera que je n'aie Le souvenir du favorable accueil, Qui reguarit et rengrege ma playe, RONS. 91.

† REGUETTER (re-ghè-té), v. a. Guetter de nouveau.

— HIST. XVI^e s. Reguetter, COTGRAVE.

† REGUINDER (re-ghin-dé), v. a. Guinder de nouveau. Il [le bouc] descend [dans le puits]; et son poids, emportant l'autre part [l'autre seau], Reguinde en haut maître Renard, LA FONT. *Fabl.* XI, 6. || Se r-guinder, v. réfl. Terme de fauconnerie. Se dit d'un oiseau qui s'élève en l'air par nouvel effort.

— HIST. XVI^e s. Reguinder, COTGRAVE.

RÉGULARISATION (rè-gu-la-ri-sa-sion), s. f. Action de régulariser; effet de cette action. La régularisation d'un compte.

— ETYM. *Régulariser.*

RÉGULARISÉ, ÊTE (rè-gu-la-ri-zé, zée), part. passé de régulariser. Un compte régularisé.

RÉGULARISEU (rè-gu-la-ri-zé), v. a. || 1° Rendre régulier ce qui n'était pas conforme aux règles. Régulariser une dépense. || Régulariser sa position, épouser une femme avec laquelle on vivait irrégulièrement; se dit aussi d'un homme qui a obtenu une chose (congé, faculté, etc.) par permission tacite, et qui veut obtenir une autorisation en règle, authentique. || 2° Se régulariser, v. réfl. Devenir régulier. Un mécanisme qui se régularise.

— ETYM. Lat. *regularis.*

RÉGULARITÉ (rè-gu-la-ri-té), s. f. || 1° Qualité de ce qui est régulier. La régularité du cours du soleil. Quelle malheureuse régularité, pour vouloir aller tout droit, de ne se détourner pas d'un abîme? BALZ. *De la cour*, 6^e disc. || Terme de géométrie. Régularité dans une figure, égalité de tous ses côtés et de tous ses angles. || 2° Proportion, harmonie. La symétrie et la régularité plaisent à tous les yeux. La régularité et les agréments de sa figure, GENLIS, *Théât. d'éduc. la Mère rivale*, I, 1. || 3° Moralement, exacte observation des devoirs. Comment accoutumer des esprits si corrompus à la régularité de la religion véritable, chaste, sévère, ennemie des sens et uniquement attachée aux biens invisibles? BOSS. *Hist.* II, 42. Dieu l'a [la reine] élevée au faite des grandeurs humaines, afin de rendre la pureté et la perpétuelle régularité de sa vie plus éclatante et plus exemplaire, *ib.* *Mar.-Thér.* La première des bonnes œuvres de la princesse palatine fut d'acquiescer ce qu'elle devait avec une scrupuleuse régularité, *ib.* *Anne de Gonz.* L'exemple de son inflexible régularité fut l'inévitable censure de tous les mauvais desseins, *ib.* *le Tellier.* On vit, dans une grande jeunesse, ce qu'on trouve à peine dans un âge plus avancé, de la régularité et de la retenue, FLÉCH. *le Tellier.* Il est des âmes paresseuses et indolentes... qui conservent, au milieu des plaisirs du monde, un fond de retenue et de régularité qui annonce encore la vertu, MASS. *Carême, Tiéd.* 2. Notre régularité n'est qu'une décence que nous donnons au monde et au sérieux de notre état, *ib.* *Confér. Zèle contre les scandales.* || Par antiphrase, désordre, dépenses effrénées. Elle [votre femme] vivra régulièrement comme vous voyez. — Quelle chienne de régularité! DANCOURT, *Bourg. à la mode*, IV, 6. || 4° Conformité aux règles. La régularité d'une procédure, d'un édifice, d'une tragédie. Le sentiment de saint Bernard touchant les régularités et les pratiques extérieures, ABBÉ DE RANCE, cité dans BOUHOURS, *Suite des Remarques*, p. 466. Je traitai monsieur méthodiquement, et dans toutes les régularités de notre art, MOL. *Pourc.* I, 40. M. Dupin, qui fait tant l'habile, est si peu instruit de ces régularités du langage théologique... BOSS. *Hist. rem. conc.* III, 6. || 5° Particulièrement, exacte soumission aux règles d'un ordre religieux. Ces moines vivent dans la régularité. Les dégoûts et les murmures ne règnent que dans ces maisons infortunées [couvents] où le premier esprit est tombé, où la régularité primitive ne s'observe plus, MASS. *Profess. relig.* 2. || Se dit de l'état monastique par opposition à sécularité. On fait aussi bien son salut dans la sécularité que dans la régularité.

— HIST. XIV^e s. Corps dont nul ne puet recevoir

regulareté ne politure. — Régularité de mouvement, ORESME, *Thèse de MEUNIER.* || XVI^e s. Nous en avons écrits les regularitez [détails] plus au long en la vie de Sylla, AMYOT, *Marius*, 14.

— ETYM. Lat. *regularis*, régulier; génev. *régularité.*

RÉGULATEUR, TRICE (rè-gu-la-teur, tri-s'), adj.

|| 1° Qui règle, qui régularise. Marché régulateur du prix des grains. Force régulatrice. Pour nous élever au principe régulateur de ces mouvements [des corps célestes], LAPLACE, *Expos.* V, *préface.* || 2° Substantivement, celui, celle qui sert de règle, qui règle. Epicharme de Cos, poète comique, philosophe pythagoricien et régulateur de l'alphabet, BARTHEL. *Anach. tabl.* 6. Ce souverain régulateur [Dieu] voulut que les fêtes de son culte fussent assujetties aux époques de ses propres ouvrages, CHATEAUB. *Génie*, I, v, 8. || 3° Terme de mécanique. Toute pièce, tout appareil qui s'applique à une machine pour en régler les mouvements. Le régulateur qu'on nomme aussi ressort spiral est un ressort d'acier très-mince, quelquefois même très-imperceptible, qui, placé au-dessous de la circonférence du balancier auquel il est attaché, lui donne l'égalité du mouvement et par conséquent la justesse du rouage, *Dict. des arts et mét. Horloger.* || Fig. Dans l'homme machine même, la crainte d'une part et de l'autre l'intérêt sont les deux grands régulateurs, les deux roues principales qui font aller la machine, VALEMB. *Lett. au roi de Pr.* 2 août 1770.

|| 4° Terme d'horlogerie. Pendule d'une belle exécution et d'une marche parfaitement uniforme; elle est mue par un poids et n'a pas de sonnerie. || 5° Régulateur à force centrifuge, appareil particulier, à l'aide duquel on règle l'arrivée de la vapeur dans les machines à vapeur. || 6° Terme de plomberie. Armure du laminoir, qui dirige la pression des tables qu'on lamine, afin qu'elles ne soient pas plus pressées d'un côté que de l'autre. || 7° Terme de métallurgie. Régulateur du soufflet, réservoir d'air, caisse ou chambre dans laquelle se condense l'air qui sort des soufflets avant d'être lancé dans le porte-vent. || 8° Terme de fonderie. Régulateur de feu, qui sert à procurer un degré de chaleur déterminé, et à le conserver longtemps. || 9° Une des parties de la charrue servant à déterminer la profondeur et la régularité du labour.

— ETYM. Lat. *regulatum*, supin de *regulare*, régler, de *regula*, règle.

† RÉGULATION (rè-gu-la-sion), s. f. Terme didactique. Action réglatrice. La description du moulin à vent de M. Hamel, à orientation et régulation automatiques, PONCELET, *Rapp. mach. et outils*, t. I, p. 340. Il y a [dans l'incandescence du soleil] des éléments de régulation dont le jeu sera d'autant plus efficace que la communication sera plus libre entre l'intérieur de la masse entière et la superficie, FAYE, *Acad. des sc. Comptes rendus*, t. LXIII, p. 232. Avec cette régulation [de la durée de l'introduction de la vapeur dans les cylindres]... on obtient des pressions... DUPUY DE LÔME, *Acad. de sc. Comptes rendus*, t. LXV, p. 95.

† 1. RÉGULE (rè-gu-l'), s. m. || 1° Par dénigrement, petit roi. Une Andovère qu'on appelle reine de France, parce qu'elle était femme d'un Chilpéric, règle de Soissons, VOLT. *Dict. phil. Inceste.* || 2° Terme d'ornithologie. Nom moderne du genre roitelet (insectivores), dans lequel on distingue le règle cristé de Vieillot (c'est la motacille règle de Gmelin), et la sylvie règle de Latham, dite vulgairement roitelet, aussi bien que la motacille troglodyte de Gmelin, qui est le troglodyte européen de certains auteurs, appelé encore bérichon, LEGOUARANT.

— ETYM. Lat. *regulus*, petit roi, diminutif de *rex*, roi.

2. RÉGULE (rè-gu-l'), s. m. Nom que les anciens chimistes donnaient aux substances métalliques non ductiles extraites des minéraux. La fonte, épurée autant qu'elle peut l'être dans un creuset ou refondu une seconde fois, donne un règle qui fait la nuance ou l'état mitoyen entre la fonte et le fer, BUFF. *Min.* t. IV, p. 141. [Il découvrit] le règle de manganèse, CONDOCET, *Margraaf.* || Règle d'antimoine, antimoine pur. || Règle d'arsenic, arsenic métallique, arsenic noir, dit, dans le commerce, mort aux mouches. || Règle jovial, alliage d'antimoine et d'étain. || Règle de Vénus, alliage d'antimoine et de cuivre.

— ETYM. Lat. *regulus*, petit roi, ainsi dit parce qu'on pensait que le métal imparfait pourrait se perfectionner et devenir or ou roi des métaux.

RÉGULIER, IÈRE (rè-gu-lié, liè-r'). Au XVII^e siècle,

d'après Chifflet, *Gramm.* p. 188, l'r de régulier se faisait sentir, et l'on prononçait ce mot comme hiver, *adj.* || 1° Conforme aux règles naturelles. Le flux et le reflux de la mer ont leurs périodes régulières. || 2° Conforme aux règles conventionnelles. Un édifice régulier. En prose, comme rien n'empêche d'être régulier, aussi rien ne permet de ne l'être pas, D'OLIVET, *Rem. Iluc.* 60. Il est vrai que cette pièce [les Horaces] n'est pas régulière, qu'il y a en effet trois tragédies absolument distinctes, la victoire d'Horace, la mort de Camille et le procès d'Horace, *VOLT. Comm. Corn. Rem. Hor.* v, au début. Un poème qui n'est que régulier est bien loin d'être un bon poème, MARMONTEL, *Œuv.* t. VII, p. 269. Si, dans le Centaure du Guide, la partie de l'homme ou celle du cheval était plus forte ou plus faible, l'œil et l'imagination ne s'y reposeraient pas avec cette satisfaction pleine et tranquille que leur cause un tout régulier, *ib.* p. 445. || 3° Terme de musique. Se dit de tout ce qui est renfermé dans les règles et dans de justes limites ou qui suit une progression uniforme. Cadence, marche régulière. || 4° Terme de grammaire. Verbes réguliers, ceux qui suivent, dans la formation de leurs temps, les règles générales des conjugaisons. || On dit de même: les formes régulières, les temps réguliers d'un verbe. || Noms réguliers, se dit des noms grecs, latins, etc. qui suivent une des déclinaisons ordinaires. || 5° Terme de géométrie. Figure régulière, celle dont tous les côtés, tous les angles sont égaux. || Corps réguliers, les solides dont les surfaces sont composées de figurés réguliers. || Terme de minéralogie. Se dit du prisme dont la coupe perpendiculaire à l'axe est un hexagone régulier. || 6° Terme de botanique. Corolle régulière, corolle symétrique d'une certaine espèce, dont toutes les parties sont symétriques par rapport à un axe. Quand ces parties sont symétriques par rapport à un plan, comme dans les labiées et les légumineuses, la corolle cesse d'être régulière, sans cesser d'être symétrique. || 7° Se dit du poulx, lorsqu'il présente, entre ses pulsations, des intervalles bien égaux. || 8° Terme de chronologie. Nombre régulier, ou, substantivement, régulier solaire, se dit des nombres mensuels que l'on ajoute à l'épacte de l'année, pour trouver quel jour de la semaine tombe le premier jour de chaque mois. Les douze réguliers solaires sont: 2, 5, 5, 1, 3, 6, 1, 4, 7, 2, 5, 7. || Régulier lunaire, se dit des nombres mensuels que l'on ajoute à l'épacte de l'année, pour connaître quel jour de la lune tombe le premier jour du mois. Les douze réguliers lunaires sont: 9, 10, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 16, 16, 18, 18. || 9° Bien proportionné. Il me semble qu'on me va trouver bien habile en Provence d'avoir fait un si joli visage, et si doux et si régulier, *SÈV.* 23. Ses traits étaient beaux et réguliers, *HAMILT. Gramm.* 6. Vous avez les traits réguliers, le teint beau, l'air noble, de la bonne grâce dans les manières, *LESAGE, Tontine*, 17. Ce n'est pas, comme vous voyez, une beauté régulière, mais elle est assez piquante, ma foi! *ib.* *Turc.* 1, 2. || 10° Qui se conforme aux devoirs de la morale, en parlant des personnes. Ce qui lui-se toujours le pêcheur dans ses mêmes imperfections, qui ne le rend ni plus fervent, ni plus régulier, *BOURDAL. Car.* 1, *Comm.* 3. À qui est-ce... de corriger une fille attachée au monde... si ce n'est à une mère soigneuse et régulière? *ib.* *Dominic.* 1, *Société de justes*, 205. Des âmes régulières, zélées, charitables, patientes... ennemies de tout désordre, *ib.* *Dominic.* 1, *Sainteté et force de la loi*, 225. Sainte Thérèse s'estimait heureuse de pouvoir former à Jésus-Christ des épouses fidèles, régulières par vocation, non par coutume, *FLÈCH. Panég. Ste Thérèse*. || 11° Se dit des choses. Des mœurs régulières. Jamais vie ne fut plus pure, plus régulière, plus approuvée que celle de Marie-Thérèse, *FLÈCH. Mar.-Thér.* La vie régulière qu'elle menait, des mœurs qui paraissaient austères, et ses liaisons avec tous les dévots du pays, *MARIV. Marianne*, 9^e part. || Substantivement. Le régulier, ce qui est régulier. Le licite et le régulier le ferait languir [le plaisir de la comédie], *BOSS. Comédie*, 5. || 11° Exact, ponctuel. Peut-on être plus honnête, plus régulière [que Mme de Grignan à l'égard de son mari]? peut-on vous aimer plus tendrement? *sév.* 2. Comme je suis une dame assez régulière, je n'ai pas voulu manquer à vous en demandant votre avis et votre approbation [du mariage de sa fille], *ib.* *à Bussy*, 4 déc. 1668. Je suis fort peu régulier en visites, ou plutôt je suis assez régulier à n'en pas faire; on m'excuse... *BOSS. Lettr. Alb.* 253. On était ici fort régulier à lui [au czar]

envoyer chaque année le volume qui lui était dû en qualité d'académicien, et il le recevait avec plaisir de la part de ses confrères, *FONTEN. Czar Pierre I^{er}*. || 12° Il se dit, par opposition à séculier, en parlant des ordres religieux. Clergé régulier. || Qui appartient aux ordres religieux. Ilabit régulier. Les lieux réguliers d'un couvent sont le cloître, le dortoir, le chapitre et le réfectoire. || *S. m.* Un régulier, par opposition à un ecclésiastique séculier. On confond le séculier et le régulier; que dis-je! c'est souvent contre le régulier qu'on se déchaîne avec plus d'aigreur, *BOURDAL. Pensées*, t. III, p. 164. On fit, après sa mort [du P. Gouye], un règlement qui exclut à l'avenir les réguliers des places d'honoraires et ne leur laisse que celle d'associés libres, *D'ALEMB. Art. du card. Dubois*, note 8. || 13° Au plur. Les réguliers, s'est dit quelquefois de troupes réglées au service de puissances qui n'ont d'ordinaire que des milices. Les réguliers d'Abd-el-Kader. || 14° *S. m. pl.* Les réguliers, famille de zoophytes. || 15° *S. f.* Régulière, variété de tulipe.

— HIST. XIII^e s. Et si mit canones riuers [chanoines réguliers], de clergie garnis et clers, *DU CANGE, regulares*. || XIV^e s. Les mouvements du ciel chascun par soy sont tousjours d'une maniere et reguliers, *ORESME, Eth.* 66.

— ETYM. Prov. *reglar*; espagn. *reglar, regular*; ital. *regolare*; du lat. *regularis*, de *regula*, règle.

RÉGULIÈREMENT (ré-gu-liè-re-man), *adv.* || 1° D'une manière régulière. Vivre régulièrement. Elle est régulièrement belle. || 2° Exactement, ponctuellement, uniformément. Dîner, travailler, se lever régulièrement. La duchesse de Nemours dit que, dans une conférence accordée à quelques députés des rebelles [dans la Fronde], on leur fit accroire que le prince de Condé se faisait servir régulièrement à son dîner des oreilles de Parisiens, *VOLT. Hist. Parl.* LVI. Vous voyez que j'écris régulièrement, tout malade que je suis, dès qu'il s'agit de la moindre affaire, *ib.* *Lettr. Richelieu*, 12 sept. 1767.

— ETYM. Régulière, et le suffixe *ment*; provenç. *regularmen, reglarmen*; espagn. *regularmente*; ital. *regularmente*.

† **RÉGULIN, INE** (ré-gu-lin, li-n'), *adj.* Terme d'ancienne chimie. Qui a le caractère d'un régule. L'état régulin d'un métal est son état de pureté parfaite. Le soufre étant uni dans l'antimoine aux parties régulières de ce demi-métal, *BUFF. Min.* t. IV, p. 282.

— ETYM. Règle 2.

† **RÉGULUS** (ré-gu-lus'), *s. m.* Étoile de première grandeur qui fait partie de la constellation du Lion.

— ETYM. Lat. *regulus*, petit roi; étoile ainsi dite à cause de son grand éclat.

† **RÉGURGITATION** (ré-gur-ji-ta-sion), *s. f.*

|| 1° Action par laquelle un conduit ou un réservoir se débarrasse des matières qui y sont amoncées et qui refluent par son ouverture. || 2° Terme de médecine. Vomiturition naturelle et nullement pénible par laquelle l'enfant rejette par gorgées les aliments qui surchargent son estomac. La régurgitation est commune chez les nourrissons. || 3° Mode de digestion propre aux ruminants, par lequel les aliments sont dégorvés pour être mâchés et avalés une seconde fois.

— HIST. XVI^e s. Et pour la regurgitation du sang qui remontoit en haut, avoit le ventre fort enflé et tendu, *PARÉ, XVIII*, 50.

— ETYM. *Régurgiter*.

† **RÉGURGITER** (ré-gur-ji-té), *v. a.* Terme de médecine. Faire ressortir le trop-plein par l'ouverture d'un conduit, d'un réservoir. Le malade régurgitait des aliments mal digérés.

— HIST. XVI^e s. La cholere [bile] coulée par icelui [canal], à la compression dudit intestin faite de bas en haut, ne peut regurgiter dadans ladite vessie du fiel, *PARÉ, I*, 24.

— ETYM. *Re*, en arrière, et lat. *gurgus, gurgitis*, gouffre (voy. *GORGE*).

RÉHABILITATION (ré-a-bi-li-ta-sion), *s. f.*

Terme de jurisprudence. Action de réhabiliter; rétablissement dans le premier état. Du moins la mémoire de Calas sera rétablie dans l'esprit du public, et c'est la vraie réhabilitation, *VOLT. Lettr. d'Argental*, 14 juill. 1762. Il [milord Maréchal] se crut obligé de ne plus faire cause commune avec eux [les jacobites], depuis qu'il avait obtenu ou plutôt accepté sa réhabilitation, *D'ALEMB. Éloges, Milord Maréchal*. Le failli qui aura intégralement acquitté... toutes les sommes par lui dues, pourra obtenir sa réhabilitation, *Code comm.* art. 604. || Réhabilitation s'est dit pour anoblissement. Réhabilitation, mot en usage dans les tribunaux, qui a fait vieillir et rendu gothique celui des lettres de noblesse, autrefois si français et si usité, *LA BRUY. XIV.*

— HIST. XVI^e s. Et s'il estoit banny, luy promet-toit rehabilitation et restitution de tous ses biens, *AMVOT, Sertor.* 31.

— ETYM. *Réhabiliter*.

RÉHABILITÉ, ÉE (ré-a-bi-li-té, ée), *part. passé* de réhabiliter. Un gentilhomme réhabilité. || *S. m.* En terme de commerce, se dit d'un négociant qui, ayant failli, a obtenu plus tard sa réhabilitation.

RÉHABILITER (ré-a-bi-li-té), *v. a.* || 1° Terme de jurisprudence. Rétablir quelqu'un dans un état, dans des droits, dans des prérogatives dont il était déchu. On réhabilite un prêtre qui a encouru quelque censure ecclésiastique, un gentilhomme qui a dérogé. On réhabilite l'empereur [déchu] dans Saint-Denis auprès de Paris; mais il n'ose reprendre la couronne qu'après avoir été absous par les évêques, *VOLT. Ann. Emp. Louis le Débonnaire*, 834. Le failli pourra être réhabilité après sa mort, *Code comm.* art. 614. || On dit de même: réhabiliter la mémoire d'un homme condamné en justice. || Dans l'ancienne jurisprudence, réhabiliter un mariage, réparer le vice d'un mariage par une nouvelle célébration. || Réhabiliter s'est dit pour anoblir. Se faire réhabiliter suppose qu'un homme devenu riche, originairement est noble, qu'il est d'une nécessité plus que morale qu'il le soit, qu'à la vérité son père a pu déroger ou par la charrie, ou par la houe, ou par la malle, ou par les livrées, mais qu'il ne s'agit pour lui que de rentrer dans les premiers droits de ses ancêtres, *LA BRUY. XIV*. || 2° Fig. Faire recouvrer l'estime, la considération. Cette action l'a réhabilité dans l'opinion publique. Et vous trouverez alors quelque gentilhomme capricieux ou malaisé, qui réhabilitera votre réputation par un bon mariage, *LESAGE, Turcar.* 1, 1. Continuez, monsieur, réhabilitez notre siècle; je le quitte sans regret, *VOLT. Lettr. Champfort*, 16 nov. 1774. Tencin... presque aussi décrié que Dubois, sans être réhabilité par des dignités qui couvrent ordinairement une partie du passé, surtout en France où tout s'oublie, *DUCLOS, Œuv.* t. VI, p. 74. || 3° Se réhabiliter, *v. réfl.* Obtenir sa réhabilitation. Ce failli s'est réhabilité. || Par extension. Au bout d'un certain nombre d'années et de reproductions, l'homme verrait reparaître la plante originaire du froment, et saurait combien il faut de temps à la nature pour détruire le produit d'un art qui la contraint, et pour se réhabiliter, *BUFF. Chien*. || Fig. Se réhabiliter dans l'esprit des honnêtes gens. On se réhabilita d'un crime impuni, *DUCLOS, Consid. mœurs*, 4.

— HIST. XVI^e s. Si par cas il estoit devenu furieux, et que, pour luy réhabiliter son cerveau, tu me l'eusses icy envoyé, *RAB. Gar.* 1, 28.

— ETYM. *Re...*, et *habiter*.

† **RÉHABITER** (ré-a-bi-té), *v. a.* Habiter de nouveau.

— HIST. XVI^e s. Rehabiter, *COTGRAVE*.

RÉHABITUÉ, ÉE (ré-a-bi-tu-é, ée), *part. passé* de réhabiter. Réhabitué à la vie des camps.

RÉHABITUER (ré-a-bi-tu-é), *v. a.* Il se conjugue comme habituer. Faire reprendre une habitude perdue. || Se réhabituer, *v. réfl.* Reprendre une ancienne habitude. Se réhabituer au travail.

— HIST. XVI^e s. Rehabiter, *COTGRAVE*.

† **RÉHACHER** (re-a-ché), *v. a.* Hacher de nouveau.

— HIST. XVI^e s. Rehacher, *COTGRAVE*.

† **REHAÏR** (re-a-ir), *v. a.* Hair de nouveau.

— HIST. XVI^e s. Rehaïr, *COTGRAVE*.

† **REHANTER** (re-an-té), *v. a.* Hanter, fréquenter de nouveau. || Se rehanter, *v. réfl.* Se hanter de nouveau l'un l'autre. Ils s'étaient brouillés, mais ils commencent à se rehanter.

— HIST. XVI^e s. Rehanter, *COTGRAVE*.

† **REHARCELER** (re-ar-se-lé), *v. a.* Harceler de nouveau.

— HIST. XVI^e s. Reharceler, *COTGRAVE*.

† **REHASARDER** (re-a-zar-dé), *v. a.* Hasarder de nouveau. Un joueur ne craint pas de rehasarder l'argent qu'il a gagné.

— HIST. XVI^e s. Rehasarder, *COTGRAVE*.

† **REHAUSSE** (re-ô-s'), *s. f.* Augmentation de la valeur des monnaies. Le particulier perdait à cette rehausse, qui excédait de beaucoup la valeur intrinsèque, *ST-SIM.* 507, 178.

— HIST. XVI^e s. Si le voisin voulant se servir de laditte rehausse [d'un mur], *Coût. gén.* t. II, p. 4071.

— ETYM. *Re...*, et *hausse*.

REHAUSSÉ, ÉE (re-ô-sé, sée), *part. passé* de rehausser. || 1° Haussé davantage. Une muraille rehaussée. || Par extension. [Une personne fière de sa noblesse] Le sourcil rehaussé d'orgueilleuses chimères, *BOIL. Sat.* x. || Fig. Tout est rehaussé; autrefois... toutes les grandes charges de la maison du

roi étaient aux seigneurs ; présentement tout est duc, tout est maréchal de France, sév. 10 janv. 1680. || 2° Qu'on fait ressortir davantage. Un dessin rehaussé de blanc, un dessin où des touches de crayon blanc rendent les lumières plus vives. Sous des rideaux de perles rehaussés, volt. *Ce qui plaît*. || Par extension. Cette éclatante blancheur, symbole de son innocence et de la candeur de son âme, n'a fait, pour ainsi parler, que passer au dedans, où nous la voyons rehaussée d'une lumière divine, boss. *Mar.-Thér.* Le talent rehaussé par d'aimables dehors, La vertu qu'embellit la grâce d'un beau corps, DELIL. *Trois règnes, v.*

REHAUSSEMENT (re-ô-se-man), s. m. || 1° Action de rehausser. Le rehaussement d'une muraille. || 2° Le rehaussement des monnaies, l'augmentation nominale de leur valeur. L'abbé Bigorre m'a envoyé l'édit et le rehaussement des monnaies ; ah ! c'est cela qui vous enrichira, supposé que vos coffres soient pleins, sév. 21 déc. 1680. || 3° Fig. Action de rendre plus vif. La mort faisait une partie essentielle des divertissements antiques ; elle était là pour contraste et pour rehaussement des plaisirs de la vie, CHATEAUB. *Génie*, IV, VI, 43.

— HIST. XVI^e s. Faudra que le plancher dudit fourneau aie sur sa circonférence ou bord un rehaussement d'un pouce de haut, o. DE SERRES, 368.

— ETYM. *Rehausser*.

REHAUSSER (re-ô-sé), v. a. || 1° Hausser davantage. Rehausser un plancher qui s'est affaissé. || Fig. Celui qui ne peut faire ni une vraie comédie, ni une vraie tragédie, tâche d'intéresser par des aventures bourgeoises attendrissantes... il ne peut s'élever au cothurne, il rehausse le brodequin, volt. *Comm. Corn. Rem. D. Sanche, préface*. || 2° Relever, soulever. Et dans son cœur déjà se proposait de rehausser la lingette de la fille, LA FONT. *Gag.* || 3° Augmenter. Rehausser le prix d'une marchandise. Cet homme croit s'agrandir avec son équipage qu'il rehausse, avec ses appartements qu'il augmente, avec son domaine qu'il étend, boss. *la Val-tière*. || Fig. L'époux... Fit si bien par sa jalousie qu'il rehausse de prix celle-là qui d'ailleurs Méritait de se voir servir Par les plus beaux et les meilleurs, LA FONT. *Pet. chien*. Rehausser le prix de la reconnaissance, HAMILT. *Gramm.* IV. || Rehausser les monnaies, en augmenter la valeur nominale.

|| 4° Rendre plus haut, en parlant d'un son, de la voix. Puis sa voix rehaussant en quelques mots joyeux, RÉGNIER, *Élég.* II. || 5° Fig. Donner plus de force. Rehaussant ton cœur que rien ne peut ployer, RÉGNIER, *Épître* I. Il [Chapelain] soutenait, il rehaussait par la sagesse de sa conduite l'opinion que l'on avait de son esprit, D'OLIVET, *Hist. Acad.* t. II, p. 163, dans POUGENS. || Rehausser le bras, relever les forces. De votre illustre hymen je sais les avantages, J'adore les grands noms que j'en ai pour otages, Et vois que leur secours, nous rehaussant le bras, Aurait bientôt jeté la tyrannie à bas, CORN. *Sert.* I, 3. || 6° Fig. Faire paraître davantage. Les ombres dans un tableau rehaussent l'éclat des couleurs. Je [moi mouche] rehausse d'un teint la blancheur naturelle, LA FONT. *Fabl.* IV, 3. En passant de la palette sur la scène entière de la composition, la couleur est modifiée, affaiblie, rehaussée, et change totalement d'effet, DIDER. *Essai sur la peint.* II. || Il se dit de certaines hachures ou retouches que l'on fait à la peinture en bâtiment. Ces ornements ont été rehaussés d'or. || Les vernisseurs disent rehausser, dans le sens de donner plus de clair aux jours, et plus d'obscurité aux ombres. || 7° Rehausser d'or et de soie des ouvrages de tapisserie, en relever la beauté en y mêlant de l'or, de la soie. Rehausser de broderie le fond d'une étoffe. Cette double teinte [de pourpre] est si vive, que le temps ne peut l'effacer ; on s'en sert pour des laines fines qu'on rehausse d'une broderie d'or ou d'argent, FÉN. *Tél.* III. || 8° Fig. Il s'est dit de mets que l'on renforce et dont on relève le goût. On rehausse le potage de trois poulets et de quantité de pois verts, SCARR. *Lett. Éuv.* t. I, p. 210, dans POUGENS. || 9° Fig. Faire valoir davantage, mettre en plus grande estime. C'est par le titre de protecteur de l'Académie que le cardinal de Richelieu a cru rehausser l'éclat de sa pourpre, VAUGEL. *Remarques, Ep. dédicat.* De cette nuit, Phénice, as-tu vu la splendeur... Cette pourpre, cet or que rehaussait sa gloire, Et ces lauriers encor témoins de sa victoire ? SAC. *Bérén.* I, 6. Dès longtemps elle hait cette fermeté rare Qui rehausse en Joau l'éclat de la tiare, ID. *Athal.* I, 1. L'occasion était de celles où les difficultés rehaussent la gloire du succès, HAMILT. *Gramm.* V. || Il se dit des per-

sonnes, en un sens analogue. J'ai parlé de vous avec M. de la Trousse ; le goût qu'il a pour votre personne le rehausse bien à mon égard, sév. au prés. de Mouléau, 24 nov. 1687. || 10° Vanter avec excès. Cicéron cherchait à rehausser son consulat et sa victoire sur la conjuration de Catilina. || 11° Se rehausser, v. refl. Se rendre plus haut. Un nain cherche toujours à se rehausser.

— HIST. XIV^e s. Les fossez parfondiz, les murs [ils] vont rehaussant ; Moult durement doubtoient la venue Bertran, *Guescl.* 7972. || XVI^e s. Les difficultés anoblissent, aiguissent et rehaussent [le plaisir de la vertu], MONT. I, 70. Qu'on voye, en ce que j'emprunte, si j'ay sceu choisir de quoy rehaussier mon propos, ID. II, 98. On ne leur donna pas loisir de rehausser le pont, CARL. V, 42.

— ETYM. *Re...*, et *hausser* ; wallon, *rihōssi*.

REHAUT (re-ô), s. m. Terme de peinture. Retouche servant à faire ressortir des figures, des ornements, des moulures. Des rehauts blancs sur un fond bleu. || Rehauts d'un tableau, les teintes les plus claires et les plus vives. Les rehauts sont des effets nécessaires du reflet, ou ils sont faux, DIDER. *Pensées sur la peint.* *Éuv.* t. XV, p. 219, dans POUGENS. || Blanc ou hachure blanche dans la gravure. || Fig. Il [Octave Feuillet] a des élégances à lui, un peu languissantes par endroit, mais que relèvent de temps à autre des rehauts de vigueur, LAVOIX, *Moniteur universel*, 26 août 1867, p. 1144, 4^e col.

— HIST. XVI^e s. Lesquelles [armes] paroissent aucunement fauécées et abastardies en leur couleur, n'ayant pas leurs rehauts si vifs ni si eclatans, *Pelerin d'amour*, t. I, p. 326, dans LACURNE.

— ETYM. *Re...*, et *haut*.

† **REHEURTER** (re-our-té), v. a. Heurter de nouveau.

— HIST. XVI^e s. Reheurter, COTGRAVE.

† **REHUMECTER** (ré-u-mè-kté), v. a. Humecter de nouveau.

— HIST. XVI^e s. Rehumecter, COTGRAVE.

† **REHUMER** (re-u-mé), v. a. Lumer de nouveau.

— HIST. XVI^e s. Je rehumé à longs traits l'amoureuse poison, DESPORTES, *Cléonice*, LXXXIV.

† **REILLÈRE** (ré-llè-r', ll mouillées), s. f. Conduit qui amène l'eau sur la roue d'un moulin à pots.

† **REIMPORTATION** (ré-in-por-ta-sion), s. f. Action de réimporter, d'importer ce qui a été exporté.

REIMPORTÉ, ÉE (ré-in-por-té, tée), part. passé de réimporter.

REIMPORTER (ré-in-por-té), v. a. Importer de nouveau.

† **REIMPORTUNER** (ré-in-por-tu-né), v. a. Importer de nouveau.

— HIST. XVI^e s. Reimportuner, COTGRAVE.

REIMPOSE, ÉE (ré-in-pô-zé, zée), part. passé de réimposer.

REIMPOSER (ré-in-pô-zé), v. a. || 1° Faire une nouvelle imposition, imposer une nouvelle taxe. On réimposa les habitants de cette commune. Une forte sonime fut réimposée sur le canton. || 2° Terme d'imprimerie. Imposer une feuille de nouveau pour donner aux pages une disposition nouvelle.

— HIST. XVI^e s. Reimposer, COTGRAVE.

REIMPOSITION (ré-in-pô-zi-sion), s. f. || 1° Nouvelle imposition, nouvelle demande d'argent aux contribuables. || 2° Terme d'imprimerie. Action de réimposer une feuille, une forme.

REIMPRESSION (ré-in-pri-sion), en vers, de cinq syllabes), s. f. Action de réimprimer ; le résultat de cette action. Ce n'est pas une nouvelle édition, c'est une simple réimpression.

REIMPRIMÉ, ÉE (ré-in-pri-mé, mée), part. passé de réimprimer. Il [ce discours] passe à l'examen, il est imprimé, et, à la honte du siècle, comme pour l'humiliation des bons auteurs, réimprimé, LA BRUY. XV.

REIMPRIMER (ré-in-pri-mé), v. a. || 1° Faire une nouvelle empreinte. Vous seul [ô Seigneur] avez pu créer mon âme, vous seul pouvez la créer de nouveau ; vous seul y avez pu former votre image, vous seul pouvez la reformer et y réimprimer votre portrait effacé, PASC. *Prière*. || 2° Imprimer de nouveau. Vous rendez un grand service à la raison, en faisant réimprimer le livre de feu M. Helvétius, volt. *Lett. Gallitzin*, 19 juin 1773. Quand un livre imprimé en Hollande, parce qu'il n'a pu ni dû être imprimé en France, y est pourtant réimprimé, le gouvernement pêche alors contre ses propres maximes, et se met en contradiction avec lui-même, J. J. ROUSS. *Lett. à M. de Malesh. Corresp.* t. V, p. 414, dans POUGENS. || Se réimprimer, v. refl. Être réimprimé. C'est un livre qui se réimprimera.

— HIST. XVI^e s. Non seulement quand ledit livre a esté imprimé pour la seconde fois, mais toutes fois et quantes on l'a r'imprimé, il a esté augmenté et enrichi, CALV. *Inst. épit.*

† **REIMPULER** (ré-in-pu-té), v. a. Imputer de nouveau.

— HIST. XVI^e s. Reimpuler, COTGRAVE.

† **REIN** (rin ; au pluriel, l's se lie : les rin-z engorgés), s. m. || 1° Terme d'anatomie. Viscère double qui est l'organe sécrèteur de l'urine. Le rein gauche. Le rein droit. Un calcul logé dans le rein. Nous sommes presque effrayés, quand nous venons à apprendre que les tubules qui entrent dans la composition d'un seul rein, mis bout à bout, formeraient une longueur de plusieurs milliers de toises, BONNET, *Paling. phil.* IX, 2. || Pierre des reins, s'est dit autrefois de la pierre d'aigle. || Reins succenturiés ou succenturiaux, nom donné par Casserius aux capsules surrenales. || 2° Au plur. La partie inférieure du dos. Pourquoi donc vois-je maintenant les hommes qui tiennent leurs mains sur leurs reins, comme une femme qui est dans les douleurs de l'enfantement ? saci, *Bible, Jérémie*, xxx, 6. Vous savez ce que c'est pour moi que d'être seize jours sur les reins sans pouvoir changer de situation, sév. 250. || Avoir mal aux reins, être affecté de lumbago. || Poursuivre l'épée dans les reins, poursuivre de près. Vaubonne fut chassé l'épée dans les reins jusqu'à un petit ruisseau, ST-IM. 47, 49. Sosiandre poursuivit les sentinelles du lac, la lance dans les reins, volt. *Mœurs*, 7. Il [Napoléon] lui avait confié [au maréchal Ney] la mission de pousser Castagnos l'épée dans les reins, THIERS, *Hist. de l'Emp.* xv. || Fig. Poursuivre, presser quelqu'un l'épée dans les reins, presser vivement quelqu'un de conclure une affaire, le presser dans une dispute par de fortes raisons. || Chaud de reins, plein de luxure. Où les centaures... Voulurent, chauds de reins, faire noces de chien, RÉGNIER, *Sat.* x. || 3° Au plur. L'épine du dos considérée quant à la force, à la souplesse. Il a les reins souples, les reins forts. || On dit aussi au singulier : Ce cheval, cet homme a du rein. || Un tour de reins, sorte d'entorse que l'on se donne dans la colonne vertébrale, en faisant quelque violent effort, quelque mouvement brusque. || Fig. Donner un tour de reins à quelqu'un, lui rendre un mauvais office qui doit lui nuire beaucoup. || Fig. En termes de l'Écriture, sonder, éprouver les reins, éprouver la force. C'est moi qui suis le Seigneur, qui sonde les reins, et qui éprouve les reins, saci, *Bible, Jérémie*, xvii, 10. Celui qui sonde les reins et les reins, vous jugera sur vos intentions, CHATEAUB. *Atala, le Drame*. || Fig. Se ceindre les reins, se préparer à quelque effort. Suivant la voix de mon divin auteur, Pour porter aux mourants le pain consolateur, Et pour donner aux morts la sainte sépulture, À l'entour de mes reins j'ai serré ma ceinture, P. LEBRUN, *Voy. de Grèce*, IX, 4. || Fig. Avoir les reins forts, être riche, être puissant. || Il n'a pas les reins assez forts, il a les reins trop faibles, il entreprend quelque chose qui est au-dessus de ses forces. Barbezieux, à peine en fonctions, n'avait pas encore les reins assez forts pour porter bien haut personne, ST-SIM. 188, 2. || 4° Chez les animaux, les reins, la région qui est entre le dos et la croupe, ayant pour base les vertèbres lombaires et la portion des muscles spinaux qui les entourent. Une tête de barbe avec l'étoile nette [chez un cheval], L'encolure d'un cygne... Point d'épaules non plus qu'un lièvre, court-jointé... Des pieds, morbleu des pieds ! le rein double... mol. *Fécl.* II, 7. || 5° Terme d'architecture. Les reins d'une voûte, les parties d'une voûte comprises entre la portée et le sommet. Sur les reins de la voûte intérieure de la coupole s'élevaient quatre rangées de piliers construits en brique, RAYMOND, *Inst. Mém. hist. et beaux-arts*, t. III, p. 418. || Reins vides, les parties qui, n'étant pas remplies, ne soulagent pas la charge.

— HIST. XII^e s. Ço fud uns huem hurepez [hé-rissé], si out un purceint [ceinture] de pels [peaux] entour les reins, ROIS, p. 345. E Mathias le vit, e si l'en pesa [il en eut du chagrin], et ses rains li tremblerent, *Machab.* I, 2. || XIII^e s. Or donc, Bernart, qui lors rains as, Va, si t'acule à cel huisset... *Ren.* 47346.Quatre vilen m'ont trové, Qui m'ont batu à reposesés ; Totes les reins en ai enlées, ID. 23298. Toutes [les femmes] sunt par rains lées [larges], combien que maigres soient ; Ne sai qu'elles y houtent, ne qu'elles y emploient, Fors que viez pelicçons, si com maintes gens eroient, J. DE MEUNG, *Test.* 1221. || XVI^e s. Il faut avoir les reins bien fermes pour entreprendre de... MONT. I, 135. Un

medicament a sa charge d'aller droit aux reins, voire jusques à la vessie... *id.* III, 218. Comparez... un laboureur... qui n'a du mal que lorsqu'il l'a, où l'autre a souvent la pierre en l'ame avant qu'il l'ayt aux reins, *id.* II, 212. Le roy fournit la plupart des armes; car autrement les reins des capitaines seroyent trop foibles, pour y satisfaire si à coup, *LANOUE*, 282. Le rein dextre le plus souvent est plus haut, et le senestre plus bas, *PARÉ*, VIII, 34. En la region de l'os coccyx, qu'ils appellent les reins, *id.* XVIII, 13.

— ETYM. Berry, *érein*, échine; provenç. *ren*, *re*; anc. espagn. *rene*; ital. *rene*; du lat. *renem*.

† 2. REIN (rin), *s. m.* Autre orthographe de *rain*.
† REINCISER (ré-in-si-zé), *v. a.* Inciser de nouveau.

— HIST. XVI^e s. Reinciser, *COTGRAVE*.

† REINCITER (ré-in-si-té), *v. a.* Inciter de nouveau.

— HIST. XVI^e s. Reinciter, *COTGRAVE*.

† REINCORPORER (ré-in-kor-po-ré), *v. a.* Incorporer de nouveau.

— HIST. XVI^e s. L'Austrasie, que l'on pouvoit fort aisement empieter et reincorporer à la couronne de France, *CARL*, IV, 32.

REINE (rè-n'; au XVI^e siècle, la prononciation hésitait entre reine et reine qu'on prononçait rouène et que H. Estienne recommandait), *s. f.* || 1^o Femme de roi. Combien de fois a-t-elle remercié Dieu de deux grandes grâces : l'une de l'avoir faite chrétienne... l'autre de l'avoir faite reine malheureuse! *BOSS. Reine d'Angleterre*. Quoiqu'elle [la fille de Pharaon] sût que selon la coutume de ces temps, il y eût, pour la magnificence de la cour [de Salomon], soixante reines et un nombre infini de femmes et de jeunes filles, elle sentit que seule elle avait le cœur, *id. Polit.* X, v, 1. Il est vrai que tout le poids de l'autorité et toute la grandeur de l'État est en la personne des rois; mais on peut dire que la discipline des mœurs et le succès de la piété dans la cour est en la personne des reines, *FLÉCH. Mar-Thér.* C'est autour des reines que se range et que se réunit ordinairement tout l'esprit du siècle, le désir de plaire, l'envie de parvenir, le plaisir de voir et d'être vue, *id. ib.* Dès qu'elle entra dans la maison de Dieu, n'oubliait-elle pas qu'elle était reine? *id. ib.* Soyez reine, dit-il; et, dès ce moment même, De sa main sur mon front posa son diadème, *RAC. Esth.* I, 1. Sous le règne de Louis VII, on nommait prince du royaume l'héritier présomptif de la couronne, les filles de France avaient le nom de reine au lieu de celui de madame, qui ne leur fut donné que du temps de Philippe Auguste, *SAINTE-FOIX, Ess. Paris, Œuv.* t. IV, p. 82. || La reine mère, la reine qui est mère du roi. || Familièrement. Cette femme a un port de reine, une taille, un maintien noble. || Comme une reine, d'une façon éclatante. Vêtu comme une reine. Vous aurez vu votre tante au Saint-Esprit, et vous aurez été reçue comme une reine, *SEV.* 23. || 2^o Princesse qui gouverne un royaume. La reine Elisabeth. Victoria, reine d'Angleterre. Une reine est suspecte à l'empire romain, *RAC. Bérén.* III, 3. || 3^o La reine du ciel, la reine des anges, la sainte Vierge. || La reine des enfers, Proserpine. || La reine des ombres, la Lune. Et le char vapoureux de la reine des ombres Monte et blanchit déjà les bords de l'horizon, *LAMART. Médit.* I. || Reine se dit de différentes personnifications. C'est en vain que les aveugles enfants d'Israël dressaient une table à la fortune et lui sacrifiaient; ils l'appelaient la reine du ciel, la dominatrice de l'univers, *BOSS. Politique*, VII, VI, 5. Reine des longs procès, dit-il [à la Chicane], dont le savoir Rend la force inutile et les lois sans pouvoir, *BOIL. Lutr.* V. Reine des flots, sur ta barque rapide Vogue en chantant, au bruit de longs échos; Les vents sont doux, l'onde est calme et limpide, Le ciel sourit : vogue, reine des flots, *BÉRANG. Prisonnier.* || 4^o Fig. Celle qui domine par quelques qualités éminentes. Tant qu'ils ne sont qu'amants, nous sommes souveraines, Et jusqu'à la conquête ils nous traitent de reines; Mais après l'hyménée ils sont rois à leur tour, *CORN. Poly.* I, 3. Reine de tous les cœurs, elle met tout en armes, *RAC. Alex.* I, 4. || Autrefois, la reine du bal, celle qui commençait le bal; aujourd'hui, celle pour qui on la donne; la plus élégante. Mme de la C***, reine du bal et de la fête, était fort parée, *FONTEN. Lett. gal.* II, 19. Cette femme, qui avait au plus vingt ans, eût été proclamée la reine du bal, s'il était d'usage de mettre aux voix la souveraineté de la grâce et de la beauté, *CH. DE BERNARD, la Chasse aux amants*, § 4. || On dit de même : la reine de la fête. Cette jeune fille, couronnée de roses et mieux parée encore que ses compagnes,

c'est la reine de la fête, *GENLIS, Veillées du chât.* I, p. 30, dans *BOUGENS*. || La reine de la fête, celle qui, le jour des Rois, a eu une part de gâteau où se trouve la fève, ou celle que le roi de la fève choisit pour reine. || Familièrement. C'est la reine des femmes, se dit d'une femme pleine de vertus et de bonnes qualités. || Familièrement et fig. Celle qui règle, gouverne quelque chose. Vous, la reine efficiente de la santé des autres, ayez soin de la vôtre, *SEV.* à *Mme de Grignan*, 16 oct. 1689. || La reine des incidents, celle qui soulève plus qu'aucun autre des incidents. Si je n'avais pas été la reine des incidents, par la peur que j'avais de conclure [le mariage de Mlle de Sévigné], *SEV.* 9 août 1671. || 5^o Fig. Il se dit de ce qui exerce un empire comparé à l'empire des reines. La beauté est reine des cœurs. Cette grande ville [Tyr] semble nager au-dessus des eaux, et être la reine de la mer, *RÉN. Tél.* III. On crie contre les philosophes, on a raison; car, si l'opinion est la reine du monde, les philosophes gouvernent cette reine, *VOLT. Lett. d'Atembert*, 8 juill. 1765. Avez-vous vu la reine de l'aurore [Constantinople], La cité merveilleuse, épouse des sultans? *P. LEBRUN, Voy. de Grèce*, IV, 1. || 6^o La plus excellente en son genre, en parlant de choses. La rose est la reine des fleurs. Si la justice est la reine des vertus morales, elle ne doit point paraître seule, *BOSS. Sermons sur la justice*, 1. Le Seigneur a détruit la reine des cités [Jérusalem], *RAC. Athal.* III, 7. || 7^o Terme du jeu d'échecs. La principale pièce après le roi. [Bustos] Défend sur le damier sa reine menacée, Et l'échec véritable est loin de sa pensée, *P. LEBRUN, le Cid d'And.* II, 8. || 8^o Familièrement. Il se dit quelquefois en s'adressant à une femme à qui on reconnaît quelque empire d'affection. La comtesse : Mais quel droit avez-vous sur moi? — Le marquis : Quel droit, ma reine? Le droit de bienséance avec celui d'aubaine, *BÉGNARD, le Joueur*, II, 4. À vous parler sans fard, Ma reine, au rendez-vous vous venez un peu tard, *PESTOUCH. Clor.* I, 2. || 9^o La femelle, ordinairement unique, qui se trouve dans les ruches des abeilles. Des 30 à 35 mille mouches dont une ruche est souvent fournie, la reine est la seule qui engendre, *BONNET, Contempl. nat.* XI, 26. Cette reine est, à la lettre, la mère de tout son peuple; elle pond pendant le cours de l'année 30, 40 ou 50 mille œufs, *id. 1^{er} mém. abeilles*. || 10^o Reine des prés, nom vulgaire du *spiræa ulmaria*, *L.* dite aussi belle des prés. || Reine des bois, *l'asperula odorata*, ou muguet des bois. || 11^o Reine des vergers, espèce de pêche qui vient bien en plein vent, et qui est aussi bonne que les pêches d'espaler les meilleures. Elle est bonne aussi en espalier. || 12^o Reine-papillon, l'œil de paon ou le paon du jour. || 13^o Reine des carpes, nom vulgaire et spécifique de la carpe reine des carpes, qui diffère de la carpe commune, appelée généralement carpe. || Reine des serpents, espèce de boa. || 14^o Pain à la reine, espèce de petit pain au lait. || 15^o Herbe à la reine, ancien nom du tabac. || 16^o Ceinture de la reine, *VOY. CEINTURE*.

— HIST. XI^e s. Atant i vint reine Bramimonde, *Ch. de Rol.* || XIII^e s. La reine ne fit pas que courtoise, Qui me reprist, ele et ses flex li rois, *QUÉZENS, Romanc.* p. 83. Après mourut sa fame la royne au vis clair, *Berte*, III. || XIV^e s. Reine très excellens, la plus noble du monde, *Girard de Ross. Au début*. Puisque les roynes de France sont mariées, elles ne lisent jamais seules lettres closes, se elles ne sont escriptes de la propre main de leur mary, *Ménagier*, I, 4. || XVI^e s. Le danger est icy sy grant, que je n'ouse escrire au roy ny à la roine, *MARG. Lett.* 96. La roine continue sa bonne santé, *id. ib.*... L'amour de la justice Et de la piété, ces deux puissantes sœurs, Ces deux filles du ciel, les roynes des grands cœurs, *DEPORTES, Tombeau de Desportes*. Elle se battoit avec une autre qui lui dit : Ha! chienne, tu veux faire ici de la royne d'Égypte [égyptienne, bohémienne]. — Tu as menti, dit elle, je suis femme de bien, *Moyen de parvenir*, au chap. intitulé *dicte*. Pourquoi ha on laissé le mot régulier et usité de royne pour dire reine? *DES AUTELS, dans LIVER, la Gramm. franç.* p. 126. Avecques raison l'appelle [la coutume] l'indarus, à ce qu'on m'a dict, royne et emperiere du monde, *MONT.* I, 148.

— ETYM. Provenç. *regina*, *reina*, *regna*; espagn. *reina*; ital. *regina*, *regina*, du lat. *regina*, féminin de *rex* (*voy. roi*). Dans l'ancien français, le mot était de trois syllabes, *reïne* dans l'Ouest, *roïne* dans le centre; c'est de l'Ouest que vient la prononciation actuelle, comme c'est au XIV^e siècle qu'il a commencé à être de deux syllabes.

REINE-CLAUDE (rè-n'-glô-d'; l'usage a prévalu

de donner ici au *c* le son du *g*, *VOY. CLAUDE*; rè-ne-klo-d', que des puristes recommandent, est une prononciation affectée et réglée sur l'écriture), *s. f.* Nom d'une prune qui est la meilleure de toutes pour son goût excellent et son parfum; l'arbre qui la produit est une variété du *prunus insititia*, *L.*

— REM. L'Académie écrit des reines-claude. Il n'y a qu'une reine Claude; il faut écrire des reines-claude, *CÉNIN, Récréat.* t. II, p. 88. On simplifierait beaucoup l'orthographe de ce mot en écrivant des reines-claude, comme on écrit des dames-jeannes, des saints-germains, *PAUTEX*. Il faut en effet opter entre l'avis de Génin et celui de Pautex; l'orthographe de l'Académie est irrrationnelle.

— ETYM. La reine Claude, de qui on donna le nom à ce fruit; il est probable qu'on prononçait Claude, comme *Crillon* écrivait son nom *Crillon*, *VOY. Lett. de Henri IV*, édit. BERGER DE XIVREY, t. V, p. 49 et 278.

REINE-MARGUERITE (rè-ne-mar-ghe-ri-t'), *s. f.* Plante du genre des asters, que la culture a rendue très-double, très-grande et de couleurs diversifiées (*aster chinensis*, *L.*).

— ETYM. Reine, et *marginerite*, nom d'une fleur.

REINETTE ou RAINETTE (rè-nè-t'), *s. f.* Nom générique d'un grand nombre de variétés de pommes à couteau, caractérisées en général par la peau tachetée, plus ou moins grise ou jaune au fond, et par l'absence de côtes saillantes; les principales reinettes sont la reinette franche, de Canada, de Caux, blanche, grise, etc. Les autres [fruits] lui sont à mépris, fussent des pommes de reinettes, *SCARR. Virg.* VI.

— REM. Ne dites pas pomme reinette; dites reinette ou pomme de reinette.

— HIST. XVI^e s. On peut faire quelque syrop magistral de pommes de reinette, ou court-pendu, *PARÉ*, XX, 28.

— ETYM. Diminutif de *reine*, suivant les uns; suivant les autres, ce qui est plus vraisemblable, de *raïne*, grenouille, à cause que les reinettes sont tachetées comme la peau de la raïne; en ce cas l'orthographe *rainette* serait meilleure.

† REINJURIER (ré-in-ju-ri-é), *v. a.* Injurier de nouveau.

— HIST. XVI^e s. Reinjurier, *COTGRAVE*.

REINSTALLATION (ré-in-sta-la-sion), *s. f.* Action de réinstaller.

— ETYM. Réinstaller.

REINSTALLÉ, ÉE (ré-in-sta-lé, lée), *part. passé* de réinstaller.

REINSTALLER (ré-in-sta-lé), *v. a.* Installer de nouveau.

† REINSURGER (SE) (ré-in-sur-jé), *v. refl.* S'insurger de nouveau. Le prince de Condé marcherait sur Lyon, qui se réinsurgerait, *Papiers saisis à Bareuth*, p. 245.

REINTÉ, ÉE (rin-té, tée), *adj.* Terme de vénerie. Il se dit d'un chien dont les reins sont élevés en arc et larges; signe de force qui le fait préférer à ceux qui ont les reins étroits. || On le dit plus rarement de l'homme : Ce porte-faix est bien reinte.

— ETYM. *Rein* 4.

REINTÉGRANDE (ré-in-té-gran-d'), *s. f.* Terme de jurisprudence. Action possessoire par laquelle une personne est remise en jouissance d'une chose dont elle avait perdu la possession.

— HIST. XVI^e s. Bref de mariage encombré equipolle à une reinte grande, pour remettre les femmes en possession de leurs biens moins que deuement alienez durant leur mariage, ainsi qu'elles avoient lors de l'alienation, *Cost. génér.* t. I, p. 1026. Saditte majesté s'est relachée de la premiere demande sur la possession et reinte grande audit marquisat de Saluces, *Mém. de Bell. et de Sillery*, p. 500, dans *LACRÈNE*.

— ETYM. Lat. *redintegrandus*, devant être reinte-gré (*VOY. REINTEGRER*).

REINTEGRATION (ré-in-té-gra-sion), *s. f.* || 1^o Action de rendre de nouveau entier. J'ai vu jusqu'à douze reintégrations successives dans le même ver d'eau douce, *BONNET, 2^e mém. reprod. salam.* || 2^o Terme de jurisprudence. Action de reintégrer; résultat de cette action.

— HIST. XV^e s. Il faut que chascun s'esvertue de son costé à tirer au collier pour la reintégration du bien publique, *AL. CHART. Œuv.* p. 438. Reintegration de plusieurs qui avoient esté desmis de leurs offices, *J. LEFEVRE DE ST-REMY, Hist. de Charles VI*, p. 40, dans *LACRÈNE*.

— ETYM. Lat. *redintegrationem*, de *redintegrare*. REINTEGRÉ, ÉE (re-in-té-gré, grée), *part. passé* de reintégrer. Reintégré dans ses biens, dans ses emplois.

REINTÉGRER (ré-in-té-gré), *v. a.* Il se conjuge comme intégrer. || 1° Rendre entier de nouveau. C'est d'après les nouvelles connaissances qui nous ont été rapportées que je vais tâcher de réintégrer les choses dans la plus exacte vérité, BUFFON, *De l'homme, variétés*. || 2° Terme de jurisprudence. Rétablir quelqu'un dans la possession d'une chose dont on l'avait dépouillé. Un arrêt l'a réintégré dans cette terre. Enfin je fus admis à la communion et réintégré dans mes droits de citoyen, J. J. ROUSS. *Confess.* VIII. || Faire réintégrer des meubles, les faire remettre dans le lieu d'où ils avaient été enlevés. || On dit qu'un homme a été réintégré en prison, pour dire qu'il a été remis en prison, après en être sorti à caution par un arrêt surpris. || 3° Dans le langage général, rendre un emploi à quelqu'un qui en avait été privé. Après enquête on l'a réintégré dans ses fonctions. || 4° Terme de mathématique. Intégrer de nouveau. Je veux réintégrer cette quantité pour voir si j'obtiens le même résultat que par une première intégration. || 5° Se réintégrer, *v. refl.* Être réintégré, réparé. Les membres de la salamandre qui [coupés] se réintègrent, avant que de paraître à nos yeux sous leur véritable forme, BONNET, 2^e mém. *reprod. salamandres*.

— HIST. xv^e s. Il recouvra et remist en sa main les diverses parties de sa terre, qui à tort estoient usurpées par ses anciens ennemis, et reintegra sa couronne en si peu de temps que pensée de homme ne le pourroit croire, le *Jouvenel*, f. 9, dans LACURNE. Un roy doit avoir par escript et savoir les vrayes metes [limites] de son royaume, et, se il en eschappe aucune chose, le reinteigrer et non souffrir que rien s'en aliene, *Bibl. des ch.* 6^e série, t. II, p. 144. || xv^e s. De tels delicts appartenant au roy, les gens d'église sont tenus repondre pour la prise de leur temporel; et, quand ils ont respondu, s'ils sont trouvez coupables, leur temporel est gouverné par la main du roy, jusques à ce qu'ils ayent reinteigré ce qui est à reinteigrer et payé l'amonde, *Gr. cout. de France*, t. 3. [Picrochole] esperant estre, à leur venue [des gruels], reinteigré à son royaume, *RAB. Garg.* 1, 49. Ils se resolurent d'aller donner le bonjour à leurs femmes, et reinteigrer les amours conjugales, rentrant en leur ancien menage, *YVER*, p. 619.

— ETYM. Provenç. *reintegrar*; portug. *redintegrar*; ital. *reintegrare*; du lat. *redintegrare*, de *re* ou *red*, et *integrare*, dénominaif d'*integer* (voy. ENTIER).

† **REINTERPRÊTER** (ré-in-tér-pré-té), *v. a.* Interpréter une seconde fois.

— HIST. xvi^e s. Reinterpreter, *COTGRAVE*.

† **REINTERROGER** (ré-in-tér-ro-jé), *v. a.* Interroger de nouveau.

— HIST. xvi^e s. Reinterroger, *COTGRAVE*.

† **REINVENTER** (ré-in-van-té), *v. a.* Inventer de nouveau. L'absolutisme politique, dont il [Louis XIV] avait réinventé les maximes les plus offensives, *MICH. CHEVALIER*, *Rev. des D. Mondes*, 1867, t. VI, p. 531. Des procédés de tournage au diamant, qui tous étaient inconnus, jusqu'à ce que l'un de nos constructeurs, M. Hermann, les ait réinventés il y a quelques années, *Journ. offic.* 28 juill. 1869, p. 1021, 2^e col.

† **REINVENTION** (ré-in-van-sion), *s. f.* Action de réinventer. Deux recueils de dessins du commencement du xv^e siècle.... montrent des appareils de plongeurs qui paraissent très-semblables à ceux de la réinvention moderne, A. DEMMIN, *Journal officiel* du 27 février 1869, p. 257, 3^e col.

† **REINVITER** (ré-in-vi-té), *v. a.* Inviter de nouveau.

— HIST. xvi^e s. Reinvider, *COTGRAVE*.

REIS (ré-is'), *s. m.* || 1° Titre de plusieurs officiers ou dignitaires de l'empire turc. || Reis-effendi, ministre des affaires étrangères. || 2° Patron d'une barque turque.

— ETYM. Arabe, *raïf*, chef, de *raï*, tête, chef.

† **REITÉRABLE** (ré-i-té-ra-bl'), *adj.* Qui peut être réitéré.

— HIST. xvi^e s. Le cas de rançon [pour loyaux aides] est reiterable, les autres non, *LOYSEL*, 606.

† **REITÉRATEUR**, **TRICE** (ré-i-té-ra-teur, tri-s'), *adj.* Qui réitère. Le théodolite réitérateur a remplacé le cercle répéteur pour les angles des triangles.

† **REITÉRATIF**, **IVE** (ré-i-té-ra-tif, ti-v'), *adj.* Qui est propre à réitérer.

— HIST. xvi^e s. Il ne trouva bon, sans reiteratif commandement du roy, de mettre les galleres entre les mains des imperiaux, M. DU BELLAY, 123. Le pronom mesme, reiteratif de la mesme personne, soit nom ou prunom, *MEIGRET*, dans *LIVET*, la *Gramm. franc.* p. 82.

REITÉRATION (ré-i-té-ra-sion; en vers, de six syllabes), *s. f.* || 1° Action de réitérer. Qu'on expli-

que comme on voudra le consentement passif.... toujours bien certainement ce n'est pas une réitération d'un acte qui subsiste de soi, *BOSS. Ét. d'Orléans*, t. 1, 36. M. le duc d'Orléans ne fit nulle difficulté sur la protestation, ni sur la réitération de sa parole, *ST-SIMON*, 418, 29. || 2° Action d'administrer plusieurs fois le même sacrement.

— HIST. xvi^e s. Ils disent que c'est seulement application du sacrifice, et non point reiteration, *CALV. Inst.* 1151. Il y eut qui trouvoient cette reiteration de mauvaise grace [refaire un serment solennel], comme ne se perdant la virginité de la foi qu'un coup seulement, *D'AUB. Hist.* III, 123.

— ETYM. Lat. *reiterationem*, de *reiterare*, réitérer. † **REITÉRATIVEMENT** (ré-i-té-ra-ti-ve-man), *adv.* D'une manière réitérative.

REITÈRE, **ÉE** (ré-i-té-ré, rée), *part. passé* de réitérer. Des ordres mille fois réitérés sans nécessité, *BOURD.* *Serm. dim.* t. II, 41, *Soins des dom.*

REITÉRER (ré-i-té-ré). La syllabe *é* prend un accent grave quand la syllabe qui suit est muette : je réitère; excepté au futur et au conditionnel : je réitérerai, *v. a.* || 1° Faire de nouveau une chose qui a déjà été faite. Dieu leur réitère [à Isaac et à Jacob] les mêmes promesses qu'il avait faites à leur père, et les conduit comme lui en toutes choses, *BOSS. Hist.* 1, 3. Je vous défends de réitérer vos confessions, sous prétexte d'omission ou d'oubli, *Id. Lett. Alb.* 44. || Absolument. Il faut réitérer. Et de ce non content Aurait avec le pied réitéré [porté un nouveau coup], *RAC. Ploïd.* II, 4. || 2° Se réitérer, *v. refl.* Être réitéré. Il faut savoir distinguer les choses qui se réitérent comme imparfaites, de celles qui se continuent comme parfaites et nécessaires, *BOSS. Expos. de la doct. cath.* 16.

— HIST. xiv^e s. Et ainsi soit ce reitéré trois fois ou quatre, H. DE MONDEVILLE, f. 40, verso. || xv^e s. Aux parlemens qui furent en celle saison à Londres, et plusieurs consaulx et paroles jetées et reitérées tant pour les Flamands que pour le pays de Portugal, *PROISS.* II, III, 18. || xvi^e s. Je vous reitere ce que je vous escripvoys par mon susdit paquet, *RAB. Ep.* 10. Le roi de la Mexique changeoit quatre fois par jour d'accoutrements, jamais ne les reiteroit, *Mont.* I, 262. Quand cette preuve [des causes d'un effet] auroit esté parfaite, combien de fois feut elle reitérée? *Id.* III, 230.

— ETYM. Lat. *reiterare*, de *re*, et *iterare*, renouveler (voy. ITERATIF).

REITRE ou **RETRE** (ré-tr'), *s. m.* || 1° Anciennement, cavalier allemand. Les reîtres ont souvent figuré dans nos guerres de religion. C'était [Rosen] un Allemand rusé et fort délié sous une affectation de grossièreté et une manière de reître, *ST-SIM.* 108, 145. || 2° Fig. et familièrement, en mauvaise part ou par plaisanterie, un reître, un homme que l'on compare à un soldat. Vraiment le reître avait trouvé son homme, *SCARR. Poésies*, *div. Œuv.* t. VII, p. 70, dans *POUGENS*. D'Aquin était grand courtisan, mais reître, avare, avide, *ST-SIM.* 14, 156. || Un vieux reître, un homme qui a vu beaucoup de pays, qui a de l'expérience, de l'astuce. Que sait-on hélas! le vieux rétre, Très-choyé, très-soignéux des restes de son être, Hélas! enterrera peut-être Celui pour qui nous demandons, *GRESSET, Requête au roi*. || Vieux reître se dit aussi d'un homme âgé qui court après les femmes. De quoi s'avise ce vieux reître, de devenir amoureux à soixante et quatorze ans? *HAUTEROCHÉ, Crisp. médic.* 1, 10.

— HIST. xvi^e s. Où les reîtres ont passé, on n'y doit point de dismes, *LEROUX DE LINCY, Prov.* t. II, p. 92. À ceste bataille le comte Yulsenfort avoit amené à l'empereur deux mille pistoliers qu'on appeloit reîtres, et s'estoit vanté ledit comte et promis à l'empereur, qu'avec ses gens il passeroit pardessus le ventre à toute la gendarmerie et cavalerie de France, *BRANT. Cap. fr.* t. III, p. 38, dans *LACURNE*. Et defenses sont faites auxdits president et elus d'entrer en la dite chambre avec chapeaux reîtres et autres habits indecens, *Règl.* du 7 août 1582. Au siour de Saint-Martin, capitaine des gardes du roy, 156 livres tournois pour un reître [man-teau] que le roy lui a donné en recompense d'un autre qu'il avoit baillé à S. M., *Notes extraites des comptes de Jeanne d'Albret et de ses enfants*, 1566-1608, dans *Revue d'Aquitaine*, mai 1867, p. 616.

— ETYM. All. *Reiter*, cavalier, de *reiten*, chevalier.

† **REJACULATION** (ré-ja-ku-la-sion), *s. f.* Action de rejeter, *BUFF.* *Quadrup.* t. VII, p. 239.

— ETYM. *Re...* et *éjaculation*.

REJAILLIR (re-ja-illir, *ll* mouillées, et non re-ja-yir), *v. n.* Il se conjuge comme jaillir. || 1° Jaillir

en sens inverse, rebondir. De sorte que le plus faible doit rejaillir avec un mouvement égal à la quantité du choc, ou continuer son mouvement avec une augmentation égale aussi à la quantité du choc, *MALEBR. Rech. vér. lois des mouv.* part. 4. Ils se choquèrent rudement, et de ce coup ils rejaillirent chacun de leur côté, *MONTESQ. Lett. pers.* 128. Le mouvement d'une balle de paume qui, après avoir touché le mur vers lequel on la lance, rejaillit vers celui qui l'a lancée, *BRISSON, Traité de phys.* t. 1, p. 73. || Il se dit de la lumière. Une lumière qui tombe sur un miroir et qui en rejaillit en formant un angle de réflexion égal à celui d'incidence, *BUFF.*

Hist. min. introd. part. exp. Œuv. t. VII, p. 317. || Fig. Elles nous accablèrent d'abord de traits plaisants et fins, qui, tombant toujours sans rejaillir, épaisèrent bientôt leur carquois, J. J. ROUSS. *Hél.* II, 21. || 2° En parlant des liquides, il ne signifie souvent rien de plus que jaillir. Leur sang a rejailli sur ma robe, et tous mes vêtements en sont tachés, *SACI, Bible, Isaïe*, LXIII, 3. De mille coups mortels son audace est punie, Son infidèle sang rejaillit sur Junie, *RAC. Brit.* v, 8. Ceux qui, sous le même règne [de Charles VI], firent rejaillir sur le Dauphin le sang de deux maréchaux de France, et qui massacrèrent dans les rues de Paris trois mille cinq cents gentilshommes, *VOLT. Philos. Disc. de Bellegier*.

|| 3° Fig. Il se dit du bien, du mal, de l'honneur, du déshonneur qui s'étend de quelque chose à quelqu'un ou à quelque chose. Tu veux à ce héros rendre un devoir suprême; L'honneur que tu lui rends rejaillit sur toi-même, *CORN. Pomp.* v, 4. D'où il s'ensuit que la malice n'en doit pas être seulement attribuée au médisant, mais qu'elle doit rejaillir sur tous ceux qui contribuent à la médisance, *BOURDAL. Exhort. Faux témoignages rendus contre J. C.* t. II, p. 28. Et pourquoi me cacher? et par quelle injustice Faut-il que sur mon front sa honte [d'Hélène] rejaillisse? *RAC. Iphig.* III, 2. Le siècle fut plus grand que Louis XIV; mais la gloire en rejaillit sur lui, *VOLT. Dict. phil. Arts.* L'humeur que lui donnait sa situation [censeur] rejaillissait sur les ouvrages qui avaient le malheur de tomber entre ses mains, *VALEMB. Éloges, Crébillon*. La bassesse d'un secrétaire rejaillit sur son maître, *GENLIS, Théât. d'éduc. le Magistrat*, t. 1. Quelques-uns [des vainqueurs dans les jeux] font rejaillir les distinctions qu'ils reçoivent sur les chevaux à les leur ont procurées; ils leur ménagent une vieillesse heureuse; ils leur accordent une sépulture honorable.... *BARTHÉL. Anach.* ch. 38. Nos fautes rejaillirent sur nos fils; nous sommes tous solidaires, *CHATEAUB. Génie*, I, 1, 6. || 4° Fig. Résulter.... Ou plutôt sans pâlir considérez l'honneur qui doit en rejaillir, *RAC. Iphig.* I, 6. || Il se conjuge avec le verbe avoir.

— HIST. xvi^e s. Le dos en gémissoit, Et sans playe l'espée en haut rejaillissoit, *MONS.* 843. Ce qu'on voit journellement au cours des fontaines qui rejaillissent en haut, O. DE SERRÈS, 771. Une ameforie et solide, contre laquelle les traits de la fortune venants à donner, il est force qu'ils rejaillissent et s'esmousent, *MONT.* I, 388. Cette piperie rejaillit sur celui qui la fait, *Id.* III, 285.

— ETYM. *Re...*, et *jaillir*.

† **REJAILLISSANT**, **ANTE** (re-ja-lli-san, san-t', *ll* mouillées), *adj.* Qui rejaillit. [Des eaux] de cascade en cascade au loin rejaillissantes, *DELLILLE, Jard.* III. Les flots rejaillissants arrivent jusqu'à moi, *Id. Passage du St-Gothard*.

REJAILLISSEMENT (re-ja-lli-se-man, *ll* mouillées, et non re-ja-yi-se-man), *s. m.* Action, mouvement de ce qui rejaillit. Le rejaillissement de l'eau. || Fig. Ce est extérieur ne soit qu'une image et un rejaillissement de son cœur, *NICOLE, Essais*, t. V, p. 275, dans *POUGENS*. L'excellence de la beauté appartient à l'homme [par-dessus les autres animaux], et c'est comme un admirable rejaillissement de l'image de Dieu sur sa face, *BOSS. Élévot. sur myst.* IV, 10. Je n'appelle pas majesté cette pompe qui environne les rois, ou cet éclat extérieur qui éblouit le vulgaire; c'est le rejaillissement de la majesté, et non pas la majesté elle-même, *Id. Polit.* V, IV, 1.

— HIST. xv^e s. Toute la campagne brilloit du rejaillissement que feisoit sur elle la lueur de tant de casques, *Mém. s. du G.* 10. || xvi^e s. Tant que le renflement dure, au conduit de la fontaine n'y ait... ouverture par où, eschant faire renfler l'eau, pour le rejaillissement, de nécessité convient que l'eau ne puisse respirer, O. DE SERRÈS, 771.

— ETYM. *Rejaillir*.

† **REJARGONNER** (re-jar-go-né), *v. a.* Jargonner de nouveau.

— HIST. XVI^e s. Le gresillon aux prés rejargonnoit, J. THUREAU, *Poésies*, p. 261, dans LACURNE.

† REJASER (re-ja-zé), v. n. Jaser de nouveau.

— HIST. XVI^e s. Rejaser, COTGRAVE.

† REJAUGER (re-jô-jé), v. a. Jauger de nouveau.

— HIST. XVI^e s. Rejauger, COTGRAVE.

† REJAUNIR (re-jô-nir), v. a. Rendre jaune de nouveau. || V. n. Redevenir jaune.

— HIST. XVI^e s. Rejaunir, COTGRAVE.

† REJECTION (ré-jè-ksion), s. f. Action de rejeter hors de soi. Les chenilles doivent rejeter la membrane fine... cette réjection... BONNET, *Obs. 5^e insectes*. || Fig. Cette réjection des sacrements, BAYLE, art. *Pellisson*, note j. Sa communion [d'une Église] n'est que la réjection des autres hommes, VOLT. *Phil. Homélies*, 5. Par l'exemple de la réjection [le pouvoir ayant écarté un député qui déplaisait], la plauche est faite, et désormais on n'admettra plus dans la chambre des communes que des sujets qui viennent à la cour, J. J. ROUSS. *Pologne*, 7.

— HIST. XVI^e s. La réjection des Juifs estoit une juste punition de leur infidélité et ingratitude, CALV. *Instit.* 438. Bien peser ces raisons, et s'y arrêter sans mespris ni réjection, CARL. IV, 5.

— ETYM. Lat. *rejectionem*, de *rejectum*, supin de *reicere* (voy. REJETER).

REJET (re-jè; le t ne se prononce pas et ne se lie pas; au pluriel, l's se lie: des re-jè-z heureux; rejets rime avec paix, succès, faits, etc.), s. m. || 1^o Action de rejeter; état de ce qui est rejeté. || En termes de travaux des champs, la terre rejetée de côté quand on creuse un fossé. || Terme d'exploitation. Position de couches dont une faille a dérangé le plan de stratification, de manière qu'une partie de la formation est plus élevée d'un côté de la faille que de l'autre. || 2^o Seconde immersion qu'on fait subir aux laines teintées en bleu. || 3^o Terme de fontainerie. Petit bout de tuyau en plomb que l'on soude sur un corps de pompe, et par où s'échappe l'eau qui est aspirée. || 4^o Se dit quelquefois d'un essaim d'abeilles, de jeunes abeilles qui sortent de la ruche. || 5^o Terme de chasse. Se dit de petites baguettes plantées avec lesquelles on fait des pièges qui portent le même nom. On la prend [la bécassine] plus aisément avec un rejet semblable à celui qu'on place dans les sentiers des bois pour prendre la bécasse, BUFF. *Ois.* t. XIV, p. 258. || 6^o Terme de métrique. Mots que l'on rejette au vers suivant. Un rejet heureux. || 7^o Terme de finance. Renvoi d'une partie d'un compte sur un autre chapitre. || Dans l'ancienne administration, faire le rejet d'une taxe sur une paroisse, réimposer la paroisse pour atteindre un chiffre voulu de contribution. || 8^o Fig. Action de rebuter, de ne pas admettre. Le rejet de vos propositions. Le rejet d'une loi, d'un pouvoir. || 9^o Nouvelle pousse d'une plante, d'un arbre, c'est-à-dire cela qui est rejeté, ou jeté hors. Cette reconnaissance de chacune vente vous fera découvrir encore les surmesures et tous les abus qui ont été commis en l'exploitation, qui souvent ont ruiné les ventes et en ont empêché le rejet, *Lett. etc. de Colbert*, IV, 185. On voyait encore dans un champ ancienne ment moissonné quelques rejets de maïs, CHATEAUB. *Naïch.* 2^e part. || 10^o Rejeton. Les rejets d'un arbre.

— HIST. XVI^e s. Le fossé appartient à celui sur lequel est le rejet; car qui douve a, si a fossé, LEYSSEL, 289. Un fol amant à maints maux est sujet; Après un ris on fait de lui rejet; S'il est joieux avant qu'il soit une heure, Il est dolent, et si lamente et pleure, *Les triomphes de la noble dame*, f^o 267, dans LACURNE. Si tu permets, Cesar, repulluler de moy Un si meschant rejeot, chacun dira de toi... DUBELL. III, 73, *recto*. Haies vives de grenadiers, coudriers, coigners, et semblables plantes de rejeot, O. DE SERRES, 149. Nul ne peut mener bestes amailles, chevalines, chievre, ou autre, qui peuvent porter dommages au rejeot es bois taillis, jusqu'à ce qu'ils soient defensables, *Const. gén.* t. I, p. 210.

— ETYM. *Re...*, et *jet*; provenç. *rejet*, ruade.

REJETABLE (re-je-ta-bl'), adj. Qui doit être rejeté. Quand il n'y aurait rien en une bulle qui la rendit rejetable par elle-même, PASC. *Prov.* XIX.

— HIST. XVI^e s. Connoissans bien que ce qu'ils rejettent n'est pas rejettable, LANOUE, 71. Un fait contre nature est toujours rejettable, *Myst. du siège d'Orléans*, *Append.* p. 795. Là où il y a deux tesmoings, le tesmognage n'est rejettable, BONIVARD, *Chr. de Genève*, I, 14.

— ETYM. *Rejeter*.

REJETÉ, ÉE (re-je-té, tée), part. passé de rejeter. || 1^o Jeté de nouveau; repoussé, renvoyé. Balle jetée et rejetée. || Fig. Cependant, son nom [de Napo-

lèon] sur la cité Bondissait, des canons aux clochers rejeté, v. 1100, F. d'aut. 30. || 2^o Jeté hors. Les matières rejetées par les volcans, BUFF. 4^e ép. *nat. Éouv.* t. XII, p. 203. || Fig. Un simple fidèle, qui vit dans la tiédeur, n'est pas propre au royaume de Dieu, et est rejeté de sa bouche comme une boisson tiède et dégoûtante, MASS. *Confér. Zèle contre les scand.* || 3^o Qu'on ne veut pas recevoir. Ô poids des grâces rejetées, poids des bienfaits méprisés, BOSS. *Ferveur de la pénit.* II. Il y a dans les meilleurs conseils de quoi déplaire; ils viennent d'ailleurs que de notre esprit; c'est assez pour être rejetés d'abord par présomption et par humeur, LA BRUY. XII. L'autorité a cessé d'avoir plus de poids que la raison; ce qui était reçu sans contradiction, parce qu'il l'était depuis longtemps, est présentement examiné et souvent rejeté, FONTEN. *Préf. Acad. des sciences*, *Éouv.* t. X, p. 2, dans POUGENS. || Il se dit des personnes en un sens analogue. Il [Jonas] se consolait en criant: Seigneur, quoique rejeté de devant vos yeux, je reverrai votre saint temple, BOSS. 2^e instr. *past.* 74. Il se croit quelque enfant rejeté par sa mère, A qui j'ai par pitié daigné servir de père, RAC. *Ath.* I, 2. Ses prêtres [d'Israël] sont captifs, ses rois sont rejetés, ID. *ib.* III, 7.

† REJETÉEAU (re-jè-té), s. m. Moulure à la partie inférieure du bois d'une fenêtre, pour empêcher les eaux pluviales de pénétrer dans la chambre.

— ETYM. *Rejeter*, et *eau*, pour *rejetée-eau*.

REJETER (re-je-té. Le t se double quand la syllabe qui suit est muette: je rejette, je rejeterai), v. a. || 1^o Jeter de nouveau. Rejetez-moi ce livre que vous m'avez déjà jeté. || Rejeter les yeux sur, porter de nouveau les regards sur. Bonsoir, encore une fois; si je rejette les yeux sur votre lettre, adieu le reste de la nuit, DIDER. *Lett. à Falconet*, mars 1766. || 2^o Repousser, renvoyer. Rejeter une balle. On lui jeta force dards qu'il rejetait tous contre les ennemis, VAUGEL. *Q. C.* VI, 1. Marchons, et dans son sein rejetons cette guerre que sa fureur [de Rome] envoie aux deux bouts de la terre, RAC. *Mithr.* II, 1. || 3^o Jeter un objet dans l'endroit d'où on l'avait tiré. Il rejeta le poisson dans l'eau. Et des enfants du nord la horde ensanglantée Aux fers dont je sortais m'a soudain rejetée, VOLT. *Orphel.* V, 1. || 4^o Jeter dehors, faire sortir hors de soi. La mer rejette sur les rivages une infinité de choses qu'elle apporte de loin, et qu'on ne trouve jamais qu'après les grandes tempêtes, BUFF. *Hist. nat. preuve. théor. terre*, *Éouv.* t. II, p. 194. Je savais que les chenilles doivent rejeter la membrane fine et transparente qui revêt intérieurement le canal intestinal, et que cette rejection était un des préliminaires nécessaires à la transformation en chrysalide, BONNET, *Observ. 5^e insectes*. Quand, muet d'épouvante et tremblant de colère, Il [Néron] apprit que ces flots, instrument du forfait, Se soulevant d'horreur, lui rejetaient sa mère, C. DELAV. *Messéniennes*, III, 4, la *Sibylle*. || Rejeter du pus, et, absolument, rejeter, se dit d'une plaie qui suppure de nouveau. La plaie, qui avait semblé se fermer, rejette. || Il se dit aussi de ce que la bouche, l'estomac jette hors de soi. Ce malade rejette tout ce qu'il prend. Les arêtes et les écailles des poissons se roulent dans leur estomac [des oiseaux pêcheurs], et ils les rejettent par le bec, BUFF. *Ois.* t. II, p. 51. La première fois qu'un sauvage boit du vin, il fait la grimace et le rejette, J. J. ROUSS. *Ém.* II. || Fig. Tout ce qu'on dit de trop est fade et rebutant; L'esprit rassasié le rejette à l'instant, BOIL. *Art p.* I. || 5^o En parlant des arbres, produire des pousses, repousser. Cet arbre a rejeté beaucoup de branches. || Absolument. Cet arbre rejette par le pied. || 6^o Reporter ailleurs une chose qu'on a ôtée d'un endroit. Les ouvriers rejeteront la terre du fossé dans le champ voisin. Le poète a rejeté ce mot d'un vers sur l'autre, pour produire un effet déterminé. Hernandez donne des espèces comme étant du genre canard, dont nous ne pouvons que rejeter ici en notes les noms mexicains, BUFF. *Ois.* t. XVII, p. 425. || Dans l'ancienne administration, rejeter une taxe sur une ville, faire une réimposition pour achever le paiement d'une taxe qui n'a pu être payée entièrement. || 7^o Fig. Faire que ce qu'on éprouvait soit éprouvé par d'autres. La victoire attachée au progrès de ses armes Sur nos fiers ennemis rejeta nos alarmes, CORN. *Rodog.* I, 1. || Rendre responsable, attribuer. Seigneur, il est trop vrai que le peuple murmure, Qu'il rejette sur vous sa funeste aventure, CORN. *Édipe*, V, 1. En 1672, on avait l'ingratitude de rejeter sur Colbert la langueur qui commençait à se faire sentir dans les nerfs de l'État, VOLT. *Louis XIV*, 30. || Re-

jecter une faute, un crime sur quelqu'un, l'en accuser pour se disculper. Convaincu des plus noirs forfaits, avant d'expirer, il a publiquement fait l'aveu de l'assassinat qu'il avait rejeté sur moi, GENLIS, *Veill. du chdt.* t. I, p. 558, dans POUGENS. || 8^o Ne pas admettre, rebuter, repousser. Il vaut mieux la priver du rang qu'elle rejette, CORN. *Héracl.* I, 3. Quoique mon cœur rejette un doute injurieux, TU. CORN. *Ariane*, V, 3. Je passe ensuite à rejeter tout le mal que vous me dites de votre esprit et de votre corps, sév. à *Mme de Grignan*, 22 juill. 1635. Comme il [Charles I^{er}] n'a jamais refusé ce qui était raisonnable, étant vainqueur, il a toujours rejeté ce qui était faible et injuste, étant captif, BOSS. *Reine d'Anglet.* Le socinianisme, où la divinité de Jésus-Christ est rejetée, 10. *Variat.* XV, 83. Les esprits même les plus déréglés n'en rejettent pas l'idée [de Dieu], pour n'avoir point à se reprocher un aveuglement trop visible, ID. *Anne de Gonz.* Les libertins et les hérétiques, qui, par un esprit d'incrédulité, rejettent la foi du purgatoire, BOURDAL. *Commémoration des morts*, *Myst.* t. II, p. 492. Vous pourrez rejeter ma prière, RAC. *Esth.* III, 4. Thémistocle rejeta bien loin la proposition de Pausanias, et refusa absolument de prendre aucune part à ses desseins, ROLLIN, *Hist. anc. Éouv.* t. III, p. 303. Quelques-uns croient qu'Euripide était mort avant Socrate, et rejettent cette histoire, ID. *ib.* IV, p. 442. Elle est si fière qu'elle a rejeté les vœux des premiers seigneurs d'Espagne, LESAGE, *Diabole doit.* 16. Nous avons rejeté ces présents corrompueurs, Trop étrangers pour nous, trop peu faits pour nos mœurs, VOLT. *Scythes*, 1. Saint Épiphane cite des Actes des apôtres qu'on croit composés par les chrétiens nommés ébionites, et qui furent rejetés par l'Église, VOLT. *Dict. phil. Apôtres*. || Absolument. Qui ne voit que ce droit d'approuver et de rejeter, pris dans son sens absolu, s'applique seulement aux propositions qui renferment des nouveautés? J. J. ROUSS. *Lett. de la Montagne*, 8. || 9^o Il se dit aussi des personnes qu'on repousse et condamne. Vous avez rejeté la parole du Seigneur; le Seigneur vous a rejeté, et il ne veut plus que vous soyez roi, SACI, *Bible*, *Rois*, I, XV, 23. Le grand pontife [Jésus-Christ] nous a absous; il a voulu lui-même être rejeté, afin que par lui nous fussions reçus, BOSS. *Sermons*, *Ascension*, 1. La raison vous choisissait; mais la folie des usages vous rejette, MARIIV. *Marianne*, 4^e part. Me rejetez-vous aussi comme ami? GENLIS, *Mlle de la Fayette*, p. 167, dans POUGENS. Je ne dois pas vous voir; mais ce qui vous entoure est ma famille; en suis-je donc rejeté? STAEL, *Corinne*, XX, 3. || 10^o Ecarter, éloigner. Cela nous rejette bien loin de notre sujet. || Remettre à un temps éloigné. Il en arrivera... comme des six mille francs que je devais toucher à Nantes: il est sorti une chicane du fond de l'enfer, qui me rejette je ne sais où, sév. 30 juin 1680. || 11^o Se rejeter, v. réfl. Se porter en arrière. Les femmes qui se rejettent au fond de leurs loges quand elles voient la coupe sanglante d'Atrée tomber et se répandre sur le théâtre, D'ALEMB. *Eloges*, *Crébillon*. Ah! l'homme en vain se rejette en arrière. Lorsque son pied sent le froid du cercueil, BÉRANG. *Treize à table*. || Fig. D'où vient que l'homme épouvanté à l'aspect du néant se rejette en arrière? DELIL. *Dithyr.* || 12^o Par extension, être reporté. [Chez les Romains] ce langage licencieux se rejeta dans les noces, où il se saisit de toutes les choses qui pouvaient être susceptibles de traits vifs et malins, *Hist. des Vestales*, dans DESFONTAINES. || 13^o Fig. Parler de nouveau d'une chose déjà traitée; s'éloigner du sujet principal de la discussion, pour s'étendre sur des accessoires. Mme de Chaulnes est si surprise de tout cela [ce qu'on fait pour la ville de Rennes], qu'elle se rejette à Rome, et fait fort bien, sév. 2 nov. 1689. || S'excuser. Ne sachant plus que dire, il se rejeta sur les circonstances qui l'avaient accablé.

— HIST. XIII^e s. Et si ot moit parfot fossés, Trestot de novel regetés, *Lai du trot*. || XIV^e s. L'iver fait mourir les porées; mais en février les racines regettent nouvelle et tendre porée, *Ménagier*, II, 2. Choux, percil et autres telles verdure qui regettent [poussent des rejets], *ib.* || XVI^e s. Conseil, raison, esperance et remede, Comme ennemis mon esprit vous rejette, DESPORTES, *Épithaphes*, *Diane*, *complainte*. Il faut rejeter [renvoyer] toujours chacun à son gibbier, MONT. I, 58. Pour ne nous desconforter [par la vue de notre intérieur], nature a rejeté bien à propos l'action de nostre veue au dehors, ID. IV, 146. Des sagettes si longues qu'à les reprendre à la main on les pouvoit rejeter à la mode d'un dard, ID. I, 364. La commune voix du

peuple a tousjours accoustumé de rejeter les fautes des disciples sur leurs maîtres, AMYOT, *Préf.* xxii, 50. Merveilles qui ne sont point à rejeter ny à condamner légèrement, *id.* *Com.* 13. Il dilatoit et rejettoit toujours à un autre temps l'enterrement de ceste loy, *id.* *ib.* 14. Ce fut la cause véritable pour laquelle il se rejetta en Italie, *id.* *Pyrrh.* 53. Il fut de rechef rejeté en pleine guerre par l'ambition d'Acibiades, *id.* *Nicias.* 15. ... Que lors il se rejette-roit avec luy entre les bras de la chose publique, et luy souviendroit des admonestemens de Caton, *id.* *C. d'Ut.* 57. Le cavalier, donnant des deux à son cheval, le rejette une seconde fois par terre tout couvert de sang, *D'Ave.* *Vie.* xxvi.

— ETYM. *Re...*, et *jeter*; wallon, *rigeté*, ressuer, rendre son humidité; prov. *regetor*; port. *rejeitar*; ital. *rigettare*.

† REJETOIR (re-je-toir), *s. m.* ou REJETOIRE (re-je-toi-r'), *s. f.* Terme de chasse. Bague de bois vert courbée, au bout de laquelle on attache un lacet, et qui, par son ressort, en serre le nœud coulant et enlève l'oiseau. Quoiqu'ils [les chevaliers, sorte d'oiseau] aillent moins de nuit, et qu'ils se promènent davantage pendant le jour, on les prend de même au rejetoir, *BUFF.* *Ois.* t. xiv, p. 307.

— ETYM. *Rejeter*, à cause du mouvement du piège qui se rejette.

REJETON (re-je-ton), *s. m.* || 1° Nouveau jet que pousse une plante. Cet arbre a beaucoup de rejetons. Des rejetons de différentes plantes, insérés dans la tige ou dans les branches d'une autre plante, s'y incorporent, et ne forment plus avec elle qu'un même corps organique, BONNET, *Contempl. nat.* III, 12. || Fig. Nous nous plaisons à la contempler [Corinne] comme une production de notre climat [Italie], de nos beaux-arts, comme un rejeton du passé, comme une prophétie de l'avenir, STAEL, *Corinne*, II, 2. || Terme de jardinage. Jeune pousse reproduite par une racine loin de la tige. On peut séparer le rejeton pour multiplier la plante qui l'a fourni. || 2° Dans les manufactures de tabac, le tabac qui est fabriqué avec les feuilles que la plante pousse après avoir été coupée une première fois. || 3° Fig. Enfant, descendant. Je vois qu'en sagesse et en courage tu te montres un dignes rejeton de la maison de Sotenville, *MOL.* *Georg. Dand.* II, 11. Princes et princesses, nobles rejetons de tant de rois, lumières de la France, *BOSS.* *Louis de Bourbon.* D'une tige coupable il [Thésée] craint un rejeton, *RAC.* *Phéd.* I, 1. Il y a dans Rome et dans l'Italie beaucoup de familles descendues des peuples du Nord, et l'on n'en connaît aucune des anciens Romains; le souverain pontife est souvent le rejeton d'un Lombard, d'un Goth, d'un Teuton ou d'un Cimbre, *VOLT.* *Russie*, I, 1. Le temps où la maison de France, qui a fourni des rois au Portugal, à l'Angleterre, à Naples, fut aussi ses rejetons sur le trône de Hongrie, *id.* *Mœurs*, 119. Mlle de la Fayette, d'une famille illustre, était le dernier rejeton de la postérité masculine du fameux maréchal de la Fayette, *GENLIS.* *Mlle de la Fayette*, p. 14, dans *POUGENS*.

— ETYM. Dérivé de *rejet*.

† REJETONNER (re-je-to-né), *v. n.* Pousser des rejetons.

— HIST. XVI^e s. Le Gaulois semble un saule verdissant; Plus on le coupe, et plus il est naissant, Et rejetonne en branches d'avantage, Prenant vigueur de son propre dommage, *ROUS.* 685.

† REJETTEMENT (re-jè-te-man), *s. m.* Action de rejeter.

— HIST. XVI^e s. Rejettement, *COTGRAVE*.

REJOINDRE (re-join-dr'), *v. a.* Il se conjugue, comme joindre. || 1° Joindre de nouveau, réunir les parties qui avaient été séparées. Rejoindre les chairs. On rejoignit les deux fragments de cette porcelaine. || 2° Aller retrouver des gens dont on est séparé. Ô mânes de mon père!... N'ayant pu vous venger, je vous irai rejoindre, *CORN.* *Cinna*, IV, 5. Vous avez perdu ces heureux moments où vous jouissiez des tendresses d'une mère qui n'eût jamais d'égale; mais il vous reste ce qu'il y a de plus précieux, l'espérance de la rejoindre dans le jour de l'éternité, *BOSS.* *Anne de Gonz.* Mes sœurs, j'entends du bruit dans la chambre prochaine; On nous appelle: allons rejoindre notre reine, *RAC.* *Esth.* II, 9. Je revins à Paris avec Sainclair, qui m'avait rejoint en route, *GENLIS.* *Veil. du chat.* t. I, p. 289, dans *POUGENS*. || Absolument. En termes militaires, se rendre à son corps. Il reçut l'ordre de rejoindre. Notre capitaine n'a pas rejoint, nous ne l'avons jamais vu, *P. L. COUR.* 2^e *lett. particul.* || 3° Mettre de nouveau des personnes ensemble. La mort a rejoint ce qu'elle avait séparé; l'époux et l'épouse ne

sont plus qu'une même cendre, *FLÉCH.* *Duc de Mont.* Et déjà son courroux [de la fortune] semble s'être adouci, Depuis qu'elle a pris soin de nous rejoindre ici, *RAC.* *Andr.* I, 1. Et que les mêmes coups Rejoignent les enfants et la femme et l'époux, *LAMOTTE.* *Inez*, v. 5. Rejoins un malheureux à sa triste famille, *VOLT.* *Zaïre*, v. 10. || 4° Fig. Joindre de nouveau par des liens moraux. La plus tendre amitié va me rejoindre à vous, *VOLT.* *Ad. du Guescl.* v, 5. || 5° Se rejoindre, *v. réfl.* Être joint de nouveau. Les chairs se rejoignirent. Ce tombeau s'ouvrirait, ces ossements se rejoindraient et se ranimeraient pour me dire: pourquoy viens-tu mentir pour moi, qui ne mentis jamais pour personne? *FLÉCH.* *Duc de Montaus.* Les nœuds que j'ai rompus se rejoindront bientôt quand je ne serai plus, *RAC.* *Bajaz.* v, 6. Marc-Antoine, Épicète croyaient que leur monade, de quelque espèce qu'elle fût, se rejoindrait à la monade du grand être, et ils furent les plus vertueux des hommes, *VOLT.* *Dict. phil. Dieu.* || 6° Se retrouver l'un l'autre. Ils se rejoindront à Paris. Apprenez que des cœurs séparés à regret Trouvent de se rejoindre aisément le secret, *CORN.* *Othon*, II, 4. || 7° Terme de vénerie. Se rejoindre, se dit d'un chien, quand, au moment où il prend le sentiment de la bête, il s'arrête pour s'assurer qu'il le reconnaît.

— HIST. XIII^e s. Lors [elle] rejoignoit ses mains, et vers Dieu les tenoit, *Berte*, xxviii. [Que] umaine char rept [reparaisoit] leur mes os, si qu'il soient rejoint, *Psautier*, f^o 185. || XIV^e s. [L'office de chirurgie est] separer les choses conjointes, rejoindre les choses séparées, *H. DE MONDEVILLE*, f^o 34, verso. || XV^e s. Or me tirai un petit d'eux, et parlerai d'une autre matière qui à cette se rajointra, *FROISS.* I, 1, 64. || XVI^e s. Les forces de M. le Prince l'eussent mis en peine [un adversaire], si, du commencement toutes rejointes [en bloc], elles le fussent allées attaquer, *LANOUE*, 594. Quant à Émylius, si tost qu'il se fut rejoint avec Nasica, il tira droit marchant en bataille contre les ennemis, *AMYOT*, *P. Em.* 28. Rejoindre les levres fendues, dites bec de lievre, *PARR.* *Introd.* 2.

— ETYM. *Re...*, et *joindre*; wallon, *rigcond*.

REJOINT, OINTE (re-join, join-t'), *part. passé* de rejoindre. Joint de nouveau. Les morceaux rapprochés et rejooints.

REJOINTOYÉ, ÉE (re-join-to ou toi-é, iée), *part. passé* de rejointoyer. Un mur rejointoyé.

† REJOINTOYEMENT (re-join-toi-man), *s. m.* Action de rejointoyer; effet de cette action.

REJOINTOYER (re-join-to ou toi-é), *v. a.* Il se conjugue comme jointoyer. Terme de construction. Remplir et ragréer, avec du mortier de chaux et de ciment, les joints des pierres d'un vieux bâtiment.

— ETYM. *Re...*, et *jointoyer*.

REJOUÉ ÉE (re-jou-é, ée), *part. passé* de rejouer. La partie jouée fut de nouveau perdue.

REJOUER (re-jou-é), *v. n.* || 1° Jouer de nouveau. 6 janvier 1686: après souper, le roi voulait rejouer au billard; mais, comme il était près de minuit, il ramena Mme la Dauphine chez elle, et se retira ensuite, *DANGEAU*, I, 106. Moi rejouer l non, c'est une leçon dont je me souviendrai toute ma vie, *A. DUVAL.* *Trente et quarante*, sc. 12. || Activement. Rejouons la partie. La même somme fut jouée. || Fig. Rejouer ses vieilles pièces, s'est dit pour se répéter. Mensieur, vos faveurs ont épuisé mes remerciements: je ne sais plus que vous dire, si je ne rejoue mes vieilles pièces, et ne vous dis que votre amitié est toujours ingénieuse à obliger ceux que vous aimez, *BALZ.* *liv. IX*, *lett.* 38. || 2° *V. a.* Exécuter de nouveau un morceau de musique. On rejoua l'air sur le piano. || Se dit également des pièces de théâtre. Tancrède est, dit-on, rejoué et reçu avec quelque indulgence, comme une pièce à laquelle vos bons avis ont ôté quelques défauts, *VOLT.* *Lett. d'Argental*, 11 avril 1761. Mahomet ne fut rejoué que longtemps après, par le crédit de Mme Denis, malgré Crébillon, alors approuvateur des pièces de théâtre, *id.* *Comm. œuv. aut. Henr.*

REJOUI, IÉ (ré-jou-i, ié), *part. passé* de réjouir. || 1° Qui éprouve de la joie, du divertissement. La foule réjouie par ce spectacle. Je suis tout réjouie de voir cette jeunesse, *RAC.* *Plaid.* III, 4. || 2° Gai. Pour avoir de la joie, il faut être avec des gens réjouis; vous savez que je suis comme on veut, mais je n'invente rien, sév. 16 juillet 1672. || Substantivement. Personne qui a de l'embonpoint et de la gaieté. J'ai pris une bonne grosse réjouie, belle et de bonne humeur, *DANCOUAT.* *Vert gal.* sc. 3. C'était un gros garçon de vingt-huit à trente ans, un réjouï, dont l'humeur était si conforme à la mienne, que nous nous plâmes l'un à l'autre dès la première vue,

LESAGE, *Estev. Gonz.* VI. Elle aimait un gros réjouï, D'une humeur toute différente, *VOLT.* *Thél. et Macare.*

REJOUIR (ré-jou-ir), *v. a.* || 1° Donner de la joie. Il ne faut pas priver la jeunesse de ce qui peut la réjouir. || Donner du divertissement. Il fit venir des musiciens pour réjouir la compagnie. Nous voyageons un peu gravement; M. de Coulanges nous eût été bon pour nous réjouir, sév. 16 juillet 1672. La gaieté de Pomenars était si extrême, qu'il aurait réjouï la tristesse même, *id.* 70. Et tel mot, pour avoir réjouï le lecteur, A coûté bien souvent des larmes à l'auteur, *BOIL.* *Sat.* VII. || Réjouir la compagnie aux dépens de quelqu'un, amuser une compagnie par des plaisanteries sur quelqu'un présent ou absent. || 2° Causer une sensation agréable. Le vin réjouit le cœur. Le vert de ces prés réjouissait la vue. La peinture que vous me faites de vos orages, est tellement belle et poétique, que mon imagination en a été réjouie, sév. 504. Ce sont [les rois dans leur enfance] des soleils dans leur orient, qui réjouissent les yeux, et qui ne les éblouissent pas encore, *FLÉCH.* *Duch. de Mont.* S'il passait près de nous quelque paysan retournant au travail, ses outils sur l'épaule, je lui réjouirais le cœur par quelques bons propos, par quelques coups de bon vin qui lui feraient porter plus gaiement sa misère, *J. J. ROUSS.* *Émile*, IV. || Fig. Elle [Céluta] s'élevait en pensée au séjour des anges, tandis qu'elle était attachée à la terre, semblable au palmier qui réjouit sa tête dans la rosée du ciel, mais dont le pied s'enfoncé dans un sable aride, *CHATEAUBR.* *Natch.* 2^e partie. || 3° Se réjouir, *v. réfl.* Éprouver de la joie. J'ai reconnu qu'il n'y avait rien de meilleur que de se réjouir et de bien faire pendant sa vie, *SACI.* *Bible, Ecclésiaste*, III, 12. Pour moi je me réjouirai dans le Seigneur, je tressaillirai de joie en Dieu mon sauveur, *id.* *Habacuc*, III, 18. Comme le Seigneur s'est réjouï vous accablant, vous béissant, nous faisant du bien, il se réjouira de la même sorte en vous ruinant, en vous ravageant, en vous accablant, *BOSS.* *Sermons, Ferveur de la pénitence*, 2. C'était une des maximes du prince de Condé qu'il fallait craindre les ennemis de loin, pour ne les plus craindre de près, et se réjouir à leur approche, *id.* *Louis de Bourbon.* Réjouissez-vous: pen ez à votre salut; il n'est rien de plus doux que le plaisir et la piété, *MAINTENON.* *Lett. à d'Aubigné*, 16 oct. (sans date). Ton Dieu n'est plus irrité; Réjouis-toi, Sion, et sors de la poussière; Quitte les vêtements de ta captivité, Et reprends ta splendeur première, *RAC.* *Esth.* III, 9. || 4° Éprouver une vive satisfaction. Les ennemis personnels de M. de Turenne, n'osant s'affliger de la prospérité d'un homme qui ne leur avait jamais donné la misérable consolation de se réjouir d'une de ses fautes, *FLÉCH.* *Tur.* L'on veut le bien de ses amis; et, s'il arrive, ce n'est pas toujours par s'en réjouir que l'on commence, *LA BRUY.* IV. Il y a une loi naturelle, et elle ne consiste ni à faire le mal d'autrui, ni à s'en réjouir, *VOLT.* *Diad.* XXIV, 4. || Se dit par compliment, dans le même sens. Je me réjouis du succès que vous venez d'obtenir. || Se réjouir de quelque chose, s'en faire un plaisir. Je me réjouis de lui apprendre cette bonne nouvelle. || 5° Passer le temps agréablement, se divertir. Cette société sait se réjouir sans dissipation. Gélaste: Vous allez là [au théâtre] pour vous réjouir, et vous y trouvez un homme qui pleure... est-ce ainsi que l'on doit contenter ceux qui vont là pour se réjouir? — Aristote: Ne dites point qu'ils y vont pour se réjouir; dites qu'ils y sont pour se divertir, *LA FONT.* *Psyché*, I, p. 96. Le monde se réjouira, disait Jésus-Christ à ses apôtres: les enfants du siècle courront, en dansant, en poussant des cris de joie, se précipiter dans l'abîme, *MASS.* *Confér. Fuite du monde.* || Avec ellipse du pronom personnel. Laissons, laissons réjouir le monde, et ne lui envions pas sa prospérité, *BOSS.* *Sermons, Providence*, I. || 6° Se moquer de. M. le Prince, n'étant plus retenu par la crainte de la puissance ébranlée [du cardinal], se réjouissait [moquait] de ses défauts avec M. le duc d'Orléans, *LA ROCHEFOUC.* *Mém.* 75. || 7° Se réjouir, au jeu de la bête et à d'autres jeux, se dit quand, tous les joueurs ayant passé, on change la retourne qui fait l'atout.

— HIST. XIII^e s. Li cuers [le cœur] de chascun s'en resjoissoit moult durement, *VILLEH.* LX. Caroles [dances], vieles, romans I peüst on assez oïr, Qui les amans font resjoïr, *Lai du conseil.* || XIV^e s. Aler nous faut à Burs; je sai bien qu'il y a Un bon conseil pour moi, qui nous resjoira, *Guescl.* 8532. || XV^e s. Ainsi comme la deesse Aurora, par son

esjouissement à son lever, rent rejouis les cueurs des voyens... CHRIST. DE PISAN, *Charles V*, 1, 10. || XVI^e s. Le pape dedans Rome en ce fait se resjoye; Car cloches fist sonner, et faire feux de joye... Le roy d'Espagne aussi, toutefois esbahy, Selon sa contenance se monroit resjoye, J. MAROT, v. 141. Peuples l'honorioient, Enfants se resjoient, Estandards portoient, 10. v. 174. Les discours de la philosophie ont accoustumé d'esgayer et resjoier ceux qui les traictent, MONT. I, 176. La mécanique fut premierement mise en avant par Architas et Eudoxus, en partie pour resjoier et embellir un peu la science de la géométrie par ceste gentillesse, AMYOT, *Marcel*. 21. Il ne se rejouit point de voir son ennemy en adversité, non plus qu'il ne luy avoit onques porté envie en sa prospérité, 10. *Arist.* 64. Il envoyoit souvent convier ses voisins à venir soupper avec luy, et se resjoissoit avec eux, 10. *Caton*, 52.

— ETYM. *Re...*, et *éjoier*.

REJOUISSANCE (ré-jou-i-san-s'), s. f. || 1^o Manifestation de joie. Le monde n'était pas triste avant Aristote et Bernia; ce ne sont pas eux qui ont commencé sa réjouissance, BALZ. liv. vi, lett. 5. Un petit mot de réjouissance au père et au fils [d'Andilly et Pompone nommé ministre] ne serait-il point de bonne grâce à vous, qui êtes si aimée de toute la famille? sév. à *Mme de Grignan*, 13 sept. 1671. Quoi!... tandis que tous mes frères campent sous des tentes... je demeurerais seul ici dans l'oisiveté au milieu des douceurs et des réjouissances d'une famille? MASS. *Confér. Fuite du monde*. On croirait d'abord que la joie et les plaisirs sont le partage de ce monde réprouvé, et que, n'ayant pas de son côté le bonheur de l'innocence et de la vertu, il a du moins les douceurs et les réjouissances du vice, 10. *Profess. relig. Serm.* 4. || Au pluriel. Fêtes publiques. Néhémias... fut sollicité par les officiers du roi de Perse de descendre dans la plaine d'Ono pour conférer avec eux, renouveler leur alliance, et célébrer cette entrevue par des réjouissances et des festins, MASS. *Confér. Fuite du monde*. || 2^o Terme du jeu de lansquenets. La carte sur laquelle tous les coupeurs et les autres peuvent mettre de l'argent. S'il est quelque joueur qui vive de son gain, On en voit tous les jours mille mourir de faim, Qui, forcés à garder une longue abstinence, Pleurent d'avoir trop mis à la réjouissance, REGNARD, *le Joueur*, 1, 10. Ce que je ne puis souffrir, c'est que vous soyez coiffée d'un petit chevalier joueur qui va mettre à la réjouissance les dépouilles du traitant, LESAGE, *Turcaret*, 1, 1. || 3^o Terme de boucherie. Certaine portion de basse viande que l'acheteur est forcé de prendre, ou, plus souvent, aujourd'hui, os que les bouchers mettent dans la viande pesée à leurs pratiques. Sous le règne de Henri IV, sur la proposition du prévôt des marchands Miron, une ordonnance parut qui, vu le prix extraordinaire de la viande, décidait qu'elle serait vendue au peuple déharrassée des os; les os devaient être répartis sur la vente des qualités supérieures; le peuple accepta cette ordonnance avec grande joie; le soir, Paris fut illuminé, et de là le mot réjouissance appliqué à ce qui ne réjouit plus personne aujourd'hui, *Petites ignorances de la conversation*, par CH. ROZAN.

— HIST. XVI^e s. Ces dépouilles monstrées de main en main partout, apportèrent aux Romains une merveilleuse resjouissance, AMYOT, *Pyrrh.* 36.

— ETYM. *Rejouissance*.

REJOUISSANT, ANTE (ré-jou-i-san, san-t'), adj. Qui réjouit. Vos bons mots... par le prompt effet d'un sel réjouissant. Devenir quelquefois proverbes en naissant, BAILL. *Ép.* x. Ce qu'on appelle une jolie femme est la femme la plus réjouissante pour une heure, et la plus ennuyeuse dans la société, M^{me} DE PUISIEUX, *Nidie. à la mode*, p. 23, dans POUGENS.

† REJOUTER (re-jou-té), v. n. Jouter de nouveau.

— HIST. XVI^e s. Rejouster, COTGRAVE.

† REJUGER (re-ju-jé), v. a. Juger de nouveau. Il [Solon] voulut que l'aréopage revît l'affaire; que, s'il croyait l'accusé injustement absous, il l'accusât de nouveau devant le peuple; que, s'il était injustement condamné, il arrêtât l'exécution, et lui fit rejurer l'affaire, MONTESQ. *Esp.* vi, 5. L'empereur fit reprendre et rejurer Rodio par les mêmes juges, P. L. COUR. *Lett.* 1, 213.

— HIST. XVI^e s. Il [René, bâtard de Savoie] le fit juger à mort [un médecin de Lyon] par le prévost du duc... mais les syndiques [de Genève] et toute la ville le presserent tant, qu'il fut content que les syndiques le rejugeassent, BONIVARD, *Chron. de Genève*, II, 14.

† REJURER (re-ju-ré), v. a. Jurer une seconde fois.

— HIST. XVI^e s. Rejurer, COTGRAVE

† RELABOUREMENT (re-la-bou-re-man), s. m. Action de relabourer.

— HIST. XVI^e s. Relabouement, COTGRAVE.

† RELABOURER (re-la-bou-ré), v. a. Labourer de nouveau.

— HIST. XVI^e s. Leurs ennemis, à faute de ne pouvoir brusler leurs mils et panils, pource qu'ils estoient encores en herbe et verds, les relabourent avec grand nombre de boeufs, les renversans dans terre pour les degaster, O. DE SERRES, 125.

RELÂCHANT, ANTE (re-lâ-chan, chan-t'), adj.

|| 1^o Qui relâche, qui donne du relâchement. S'il y a de l'industrie, des arts, des manufactures, on doit se garder d'offrir des distractions relâchantes à l'âpre intérêt qui fait ses plaisirs de ses soins, et enrichit le prince de l'avarice des sujets, J. J. ROUSS. *Lett. à d'Alemb.* || 2^o Terme de médecine. Propre à déterminer le relâchement des organes qui sont dans un état de tension ou d'éthérisme; tels sont les mucilagineux, les corps gras, etc. || S. m. Un relâchant. Les relâchants.

1. RELÂCHE (re-lâ-ch'), s. m. || 1^o Interruption d'une étude, d'un travail, d'un exercice. Votre majesté connaît... ces relâches de la vertu qui ne s'opiniâtrent pas toujours dans la fermeté, BALZ. *Disc. à la rég.* Pour moi, j'ai résolu de poursuivre ma tâche; Se donne qui voudra, cejour-ci, du relâche, LA FONT. *Filles de Minée*. L'esprit veut du relâche, et succombe parfois Par trop d'attachement aux sérieux emplois, MOL. *Éc. des mar.* 1, 5. L'on voit clairement qu'il est rentré au collège, et que son régent ne lui donne pas un moment de relâche, sév. 368. Mon esprit fatigué avait besoin d'un peu de relâche pour se livrer à de nouvelles méditations, J. J. ROUSS. *Ém.* v. || 2^o Intervalle dans un état pénible, douloureux. Flatteuse illusion... Tu charmais trop ma peine, et le ciel qui s'en fâche Me vend déjà bien cher ce moment de relâche, CORN. *Hor.* III, 1. Souffre un peu de relâche à mes esprits troublés, Et ne m'accable point par des maux redoublés, IN. *Poly.* II, 3. Le jour qui suivit cette nuit ne donna point le moindre relâche à mon affliction, SCARR. *Rom. com.* II, 14. Quand aux bois Le bruit des cors, celui des voix, N'a donné nul relâche à la fuyante proie, LA FONT. *Fabl.* x, 4. Dès qu'il [Newton] avait quelques moments de relâche [de souffrances que lui causait la pierre], il souriait et parlait avec sa gaieté ordinaire, FONTEN. *Newton*. Je ne songe dans les moments de relâche que me donne ma mauvaise santé qu'à me rendre un peu moins indigne de vos bontés, VOLT. *Lett. au pr. roy. de Pr.* 24 oct. 1737. || Il ne donne point de relâche, se dit d'un créancier qui presse continuellement son débiteur. || 3^o Suspension dans le cours des représentations théâtrales. Il y a aujourd'hui relâche aux Français. Les relâches sont fréquents à ce théâtre. On a fait relâche pendant huit jours pour réparer la salle. On donne aujourd'hui relâche au Théâtre Français, *Dict. de l'Académie*. Les jours de relâche au théâtre, nous passions nos après-dîners en promenades solitaires, MARMONTEL, *Mém.* III. || 4^o Sans relâche, loc. adv. Sans discontinuer. Je ne vous quitte pas un moment, je pense à vous sans relâche, sév. 48. Il fallait se résoudre à n'être jamais en paix sous l'empire d'une ville [Lacédémone] qui, étant formée pour la guerre, ne pouvait se conserver qu'en la continuant sans relâche, BOSS. *Hist.* III, 5. Les bêtes et les hommes souffrent presque sans relâche, et les hommes encore davantage, VOLT. *Princ. d'action*, 16. Enfin le sentiment de l'existence la poursuivait comme une douleur sans relâche, STAEL, *Corinne*, XVIII, 2.

— SYN. RELÂCHE, RELÂCHEMENT. Le relâche est une cessation de travail. On en prend quand on est las; il sert à réparer les forces. Le relâchement est une cessation d'austérité ou de zèle: on y tombe quand la ferveur diminue. L'homme infatigable travaille sans relâche. L'homme exact remplit son devoir sans relâchement (GIRARD).

— HIST. XVI^e s. Ilz avoient plus tost besoin de repos et de relasche après tant de travaux endurez, que de... AMYOT, *Cam.* 52. Relasche de pendu, COTGRAVE. Il faut que ce soit avecques relasche et moderation [que l'âme doit être exercée]; elle s'affolle d'estre trop continuellement bandée, MONT. III, 305.

— ETYM. Voy. RELÂCHER.

2. RELÂCHÉ (re-lâ-ch'), s. f. Terme de marine. Séjour momentané qu'on fait dans un port où l'on entre forcé par la tempête, par des avaries, ou par le besoin qu'a l'équipage de prendre du repos, de renouveler ses vivres ou de s'approvisionner d'eau, JAL. J'étais tenté de renoncer au plan que j'avais formé en partant de Maouna, de ne faire au-

cune relâche jusqu'à Botany-Bay, LA PÉROUSE, *Voy.* t. III, p. 247, dans POUGENS. Pour entretenir ses liaisons avec cette vaste région [l'Inde] et les autres établissements d'Asie, la compagnie anglaise a formé un lieu de relâche à Sainte-Hélène, BAYNAL, *Hist. phil.* III, 31. Après une relâche de quinze jours, nous quittâmes l'île Saint-Pierre, CHATEAUR. *Amér. Voy. en Amér.* || Lieu propre à relâcher. Les bestiaux y sont dans la même abondance que dans le reste de ce pays; ce qui, joint à la salubrité de l'air, rend la relâche à Montevideo excellente pour les équipages, BOUGAINVILLE, *Voy.* t. I, p. 54.

— ETYM. Le même, sauf le genre, que *relâche* 1.

RELÂCHÉ, ÉE (re-lâ-ché, chée), part. passé de relâcher. || 1^o Qui n'est plus tendu. Les cordes du violon relâchées par l'humidité. || Fig. La main relâchée produit l'indigence; la main des forts acquiert les richesses, SACI, *Bible, Prov. de Salomon*, x, 4. Les liens de cette discipline dure et austère, qui régnaient à Sparte, étaient un peu relâchés [en temps de guerre], ROLLIN, *Traité des Ét.* liv. v, 3^e part. 2. Il [l'empereur Ferdinand II] commençait à resserrer cette ancienne chaîne qui avait lié l'Italie à l'empire, et qui était relâchée depuis si longtemps, VOLT. *Mœurs*, 178. || 2^o Qu'on a laissé aller, sortir. Le comte de Bussy fut relâché au bout de dix-huit mois, VOLT. *Louis XIV*, 25. || 3^o Terme de médecine. Ventre relâché, état où l'on va à la selle plus souvent que d'habitude. Les jaunes d'œufs durcis et émiétés ne leur sont utiles [aux pussions] qu'autant que ces petits animaux sont relâchés, GENLIS, *Maison rust.* t. I, p. 313, dans POUGENS. || 4^o Qui est moins sévère dans ses mœurs, moins exact dans l'accomplissement de ses devoirs religieux. Les opinions relâchées plaisent tant aux hommes, qu'il est étrange que les leurs [des jésuites] déplaisent, PASC. *Pens.* XXIV, 65, édit. HAVET. M. de la Rochefoucauld entend sa maxime [qui vit sans folie n'est pas si sage qu'il croit] dans le sens relâché que votre philosophie condamne, sév. 4 mars 162. Vous donc, docteurs relâchés, puisque l'Évangile est un joug, ne le rendez pas si facile, BOSS. *Cornet*. Le jugement si réglé avec lequel elle [l'abbesse] a gouverné les dames qui lui étaient confiées, toujours également éloignée et de cette rigueur farouche, et de cette indulgence molle et relâchée, IN. *Yolande*. Il y a dans le monde des chrétiens relâchés, qui, par une espèce d'hypocrisie, jettent sans faire pénitence, BOURDAL. *Instruct. pour le carême, Exhort.* t. II, p. 238. M. Pascal se crut obligé d'employer ce même esprit à combattre un des plus grands abus qui se soit jamais glissé dans l'Église, c'est à savoir la morale relâchée de quantité de casuistes, SAC. *Hist. Port-Royal*. La morale douce et relâchée tombe avec celui qui la prêche, LA BRUY. xv. Cette orthographe relâchée, Qui m'avilit aux yeux savants, LAMOTTE, *Odes*, t. I, p. 413, dans POUGENS.

RELÂCHEMENT (re-lâ-che-man), s. m. || 1^o Diminution dans l'état de tension d'une chose. Le relâchement des cordes d'un violon. || État des muscles opposé à celui de contraction. Un muscle dans le relâchement. || 2^o Terme de pathologie. État d'abaissement, de laxité excessive de certaines parties; c'est le premier degré d'un déplacement complet. Relâchement de la luette, de l'utérus. || 3^o Le relâchement du ventre, ou, absolument, le relâchement, état dans lequel on va à la selle plus souvent que d'habitude. Les pruneaux causent du relâchement. || 4^o Par extension, il se dit de la température. Il y a du relâchement dans le froid. || 5^o Il se dit d'une diminution dans l'exactitude, dans le zèle, dans l'accomplissement d'obligations. Ils ne connaissent point ces relâchements, ces ajustements comme on parle aujourd'hui en Italie, ce nécessaire milieu dont on a besoin pour conclure les marchés avec les particuliers, à plus forte raison les traités de paix entre les princes, BALZ. *De la cour*, 6^e disc. Parce qu'il faut que tous ceux qui combattent vos relâchements [de vous, jésuites] soient hérétiques, et dans le point même où ils les combattent... PASC. *Prov.* XVI. Adhémars est tout propre à vous conter ces bagatelles; je me sens aussi du relâchement pour les nouvelles, sachant qu'il est en lieu de vous les mander beaucoup mieux que moi, sév. 30 mars 1672. Tous les paroissiens sont fermés [à l'abbaye de Chelles]... toutes les matines sont chantées sans miséricorde; mille petits relâchements sont réformés, IN. 30 sept. 1676. La forme du ministère apostolique ne peut recevoir d'interruption par aucun relâchement de la discipline, BOSS. *Var.* v, 32. La faiblesse humaine, trop penchée par elle-même au relâchement, IN. *Comédie*, 1. Il n'y souf-

frat [dans le Conseil] aucun de ces relâchements que le temps n'introduit que trop dans les compagnies les plus régulières, FLECH. *le Tellier*. Dieu soutiendra les pieux établissements de M. de Lamoignon, malgré les relâchements du siècle, *id.* *Lamoignon*. La froideur et les relâchements dans l'amitié ont leurs causes; en amour il n'y a guère d'autre raison de ne s'aimer plus que de s'être trop aimés, LA BRUY. *iv*. Trente ans après la mort de saint François, on remarquait déjà un relâchement extrême dans les ordres de sa fondation, *vol.* *Dict. phil. Québec*. Le marquis de Torci a été un des plus honnêtes hommes de l'Europe, dans une place où la politique permet le relâchement dans la morale, *id.* *Louis XIV*, 21. On a dit en particulier d'Escobar, également connu par l'austérité de ses mœurs et par le relâchement de sa morale, qu'il achetait le ciel bien cher pour lui-même, et le donnait à bon marché aux autres, D'ALEMB. *Destr. des jésuites*. *Eur.* t. v, p. 39. || Délassement, repos après un long travail. On dit [les apologistes de la comédie] qu'il faut bien trouver un relâchement à l'esprit humain, et peut-être un amusement aux cours et au peuple, BOSS. *Coméd.* 14. Dans les honnêtes relâchements que votre condition vous permet, L'ABBÉ RÉGNIER, dans BOUHOUS. || 6° S'est dit pour relâche, en termes de marine. L'intention de Sa Majesté est que vous fassiez embarquer un commis du trésor avec un fonds de mille louis d'or, avec lequel l'on pourvoira aux besoins les plus pressants de l'escadre, dans un cas de relâchement ou autre imprévu, *Pontchartrain d de Vaurré*, 45 fév. 1698, dans JAL. Si, pendant le voyage, il est obligé de relâcher en quelque port, il déclarera au lieutenant de l'amirauté du lieu la cause de son relâchement, *Ordonn. marine*, août 1681.

— HIST. XII^e s. ... d'amor e d'alliance E de boene perseverance, U n'avirango relaschemens.... BENOIT, n, 6441. || XVI^e s. Les veines humides causent un perpétuel sommeil, flux de ventre, avec relâchement de tous les nerfs et jointures, PARÉ, XXIII, 6.

— ETYM. *Relâcher*; prov. *relaxamen*; esp. *relaxamiento*; ital. *relassamento*.

RELÂCHER (re-lâ-ché), v. a. || 1° Faire qu'une chose soit moins tendue, moins serrée. Au moyen d'une vis on tend, on relâche cette membrane. Ses ais demi-pourris [d'un lotrin], que l'âge a relâchés, sont à coups de maillet unis et rapprochés, BOIL. *Lutr.* III. || Fig. Je m'en vais écrire à Vivonne pour un capitaine bohème, afin qu'il lui relâche un peu ses fers, sév. 62. S'il [un bon citoyen dans un Etat despotique] aimait l'Etat, il serait tenté de relâcher les ressorts du gouvernement, MONTESQ. *Esp.* IV, 3. Elle va former de nouvelles chaînes qui relâcheront les doux liens de l'amitié, J. J. ROUSS. *Hél.* II, 16. || Fig. Relâcher l'esprit, donner du délassement à l'esprit. Il est nécessaire de relâcher un peu l'esprit, PASC. *Pens. div.* 27, édit. FAUGÈRE. || Se relâcher l'esprit, relâcher à soi l'esprit, se reposer, interrompre le travail. Dans les divertissements qu'il [le czar] prenait avec sa cour, tels que quelques révélations nous les ont exposés, on peut trouver des restes de l'ancienne Mescovie; mais il lui suffisait de se relâcher l'esprit, et il n'avait pas le temps de mettre beaucoup de soin à raffiner sur les plaisirs, FONTEN. *Pierre I^{er}*. || 2° Rendre plus doux, en parlant de la température. Le vent tourna au sud et relâcha le temps. || 3° Rendre plus lâche, plus mou, moins sévère, laisser perdre de sa force. Mais je crains qu'après tout son âme irrésolue ne relâche un peu trop sa puissance absolue, CORN. *Tite et Bérén.* IV, 2. Ne pas exiger de ses amants tout le mérite d'Artamène, et leur relâcher quelque chose, surtout ce respect outré qu'il avait pour sa maîtresse, FONTEN. *Lett. gal.* II, 7. De deux grands empereurs, Adrien et Sévère, l'un établit la discipline militaire, l'autre la relâcha, MONTESQ. *Rom.* 16. || Relâcher à, faire qu'on se laisse aller à, par une sorte de relâchement. Et quand le souvenir d'avoir le mieux vécu relâche la ferveur à quelque vaine gloire, Qui s'assure de vaincre est aisément vaincu, CORN. *Imit.* I, 25. Que dis-tu de me voir tomber si promptement De toute la chaleur de mon ressentiment, Et, malgré tant d'éclat, relâcher mon courage Au pardon trop honteux d'un si cruel outrage? *MOI. D. Garcie*, III, 1. || 4° Diminuer, ôter. Lorsque je relâche quelque chose de mon attention, DESC. *Mérid.* III, 20. Rodrigue suit ici son devoir sans rien relâcher de sa passion, CORN. *Cid*, *Exam.* || 5° Renoncer en partie à..., remettre quelque chose de ses droits, de ses prétentions. Je lui ai relâché la moitié de ce qu'il me devait. On ne se figure plus être si fort au-dessus de l'agresseur, on n'est plus si persuadé qu'il doive nous relâcher tout et condes-

cedre à toutes nos volontés, BOURDAL. *Car. I, Pénitences de la mort*, 21. Rebuté des affaires et des procès dont son esprit était incapable, il relâcha ce qu'on voulait, et crut que c'était un gain que de savoir perdre, FLECH. *duc de Montaus*. Je répondais que je saurais bien tenir les peuples dans leur devoir, en me faisant aimer d'eux; en ne relâchant rien de mon autorité, quoique je les soulageasse, FEN. *Tél.* XIII. || 6° Laisser aller, remettre en liberté. Antigone, ayant appris la détention de son père, fut pénétré de la plus vive douleur, et écrivit à tous les rois et à Séleucus lui-même, pour le prier de relâcher Démétrius, s'offrant en otage pour lui, *ROLLIN, Hist. anc. Éuv.* t. VII, p. 294, dans PUGENS. Philippe le Long, à peine roi de France, avait assemblé les cardinaux dans cette ville libre [Lyon]; et, après leur avoir juré qu'il ne leur ferait aucune violence, il les avait enfermés tous et ne les avait relâchés qu'après la nomination de Jean XXII, *vol.* *Mœurs*, 68. || Fig. Et la mort, en grondant, a relâché sa proie, MELL. *Parad. perdu*, XII. || Terme de marine. Relâcher un navire, c'est, après l'avoir arrêté, lui laisser la faculté de reprendre sa route. || 7° V. n. Rabattre de sa première exactitude, ardeur, sévérité, etc. J'ai honte que mon cœur, auprès d'elle attaché, De son ardeur pour vous ait souvent relâché, CORN. *Clit.* V, t. II [Mazarin] relâcha même beaucoup de la morgue des cardinaux les plus ordinaires, RETZ, *Mém.* t. I, liv. II, p. 97, dans PUGENS. Si nos pères n'eussent un peu relâché de la sévérité de la religion pour s'accommoder à la faiblesse des hommes, PASC. *Prof.* VII. Ayez affaire à de pauvres gens chargés d'une grande famille, souvent vous les trouverez droits, modérés, capables de relâcher pour la paix et d'une facile composition, BOSS. *Sermons, Oblig. ét. relig.* 2. La nature, en cette occasion [en temps de peste], relâche beaucoup de ses droits et de ses obligations ordinaires, FLECH. *Duch. de Mont.* Et vous avez pu voir Combien je relâchais pour vous de mon devoir, RAC. *Andr.* III, 2. Il faudra disputer, contester, conjurer, s'insinuer, relâcher même des règles, pour vous faire agréer les remèdes, MASS. *Carême, Passion*. || 8° Terme de marine. Discontinuer le cours de sa navigation, pour mouiller dans quelque lieu sûr, lorsqu'on y est forcé par le mauvais temps ou engagé par d'autres raisons. Pendant notre navigation les vents neus ont contraints de relâcher dans l'île de Chypre, FEN. *Tél.* IV. On relâcha en Corse et à Monaco à cause d'une tempête et surtout de la flotte anglaise, *vol.* *Louis XV*, 21. Houtman reconnut les côtes d'Afrique et du Brésil, s'arrêta à Madagascar, relâcha aux Maldives, et se rendit aux îles de la Sonde, RAYNAL, *Hist. phil.* II, 3. C'est sûrement un grand bien pour les équipages de faire le tour du monde sans relâcher à O-Taïti, LA PÉROUSE, *Voy.* t. IV, p. 224. || Fig. et absolument. Mais quoi! ma barque vagabonde Est dans les Syrtes bien avant; ... Je ferai mieux de relâcher, Et borner le soin de te plaire Par la crainte de te fâcher, MALH. IV, 5. || 9° Terme employé par les pêcheurs pour dire que les anguilles descendent les rivières ou s'abandonnent au cours de l'eau. || 10° Se relâcher, v. réfl. Être détendu. Des cordes qui se relâchent. || Le temps se relâche, il s'adoucit. || 11° Il se dit des choses qui perdent de leur force, de leur activité. Il paraît que la fièvre de ce pauvre chevalier s'est relâchée, et lui a donné un jour de repos, sév. 688. La prospérité a attiré les pertes, la grandeur est venue, et la discipline s'est relâchée, BOSS. *Sermons, Église*, 3. Mais sa haine, sur vous autrefois attachée, Ou s'est évanouie, ou s'est bien relâchée, RAC. *Phéd.* I, 4. Insensiblement, cette désolation à laquelle je m'étais abandonnée se relâcha, MARIV. *Marianne*, part. 6. || Avec ellipse du pronom réfléchi. Distrain par un autre attachement, je sentis relâcher le mien pour elle, J. J. ROUSS. *Conf.* VIII. || 12° Rabattre de la première ardeur, exactitude, sévérité, etc. Je n'entends plus un lâche Qui dès le premier pas chancelle et se relâche, ROTR. *St Gen.* III, 4. Il y a des hommes qui s'exposent volontiers au commencement d'une action, et qui se relâchent et se rebutent par sa durée, LA ROCHEFOUC. *Réfl. mor.* n° 216. Quelque violence que lui pût faire sa passion, il est certain qu'elle [Chimène] ne devait point se relâcher dans la vengeance de la mort de son père, *Acad. Sentin.* *Cid*. || [un Juif annonçant la ruine de Jérusalem] continua durant sept ans à crier de cette sorte sans se relâcher, et sans que sa voix s'affaiblît, BOSS. *Hist.* II, 8. M. de Lamoignon jamais ne se démentit, jamais ne se relâcha, FLECH. *Lamoignon*. Ses travaux [de Pierre le Grand], dont

il ne se relâcha jamais, augmentèrent son mal et hâtèrent sa fin, *vol.* *Russie*, II, 17. Ces anciens philosophes étaient outrés dans leurs préceptes, parce qu'ils savaient par expérience qu'on se relâche toujours assez dans la pratique, MONT. *Opin. des anc. phil. (épicurienne, secte)*. || Se relâcher à, se laisser aller à. Il y a des gens de bien qui, examinant la vie de saint Thomas de Cantorbéry, sont portés à croire qu'il aurait pu, sans violer les lois de l'Église, se relâcher à beaucoup de choses que le roi Henri II désirait de lui, NICOLE, *Contin. Des Essais*, 8^e tr. chap. 5. || Avec ellipse du pronom réfléchi. Et ce qu'il leur prescrit d'user de prudence, sachez et entendez, ô pécheurs, que ce n'est pas pour les faire relâcher à cette condescendance molle et languissante que votre cœur insensible et impénitent exige d'eux, BOSS. *Sermon pour le mardi de la Passion*, 2. || 13° Céder de ses droits, de ses prétentions. Relâchez-vous un peu des droits de la naissance, MOL. *Tart.* IV, 3. Ne vous relâchez pas; et faites bien en sorte d'empêcher que sur vous ma mère ne l'emporte, *id.* *Femm. sar.* V, 2. Pour la paix du pape, l'abbé Bigorre nous assure qu'elle n'est point du tout prête, que le saint père ne se relâche sur rien, sév. 510. Le pape, traîné d'exil en exil, et toujours durement traité par l'empereur, meurt enfin parmi les souffrances, sans se plaindre ni se relâcher de ce qu'il doit à son ministère, BOSS. *Hist.* I, 11. Saint Louis, se relâchant volontiers sur les injures qui n'attaquaient que sa personne royale, BOURDAL. *Serm. Dim.* t. II, p. 37. *Soin des domestiques*. Représentez-vous cette lie fameuse où deux hommes chargés des intérêts et du destin des deux nations [Espagne et France]... tantôt se soutenant avec grandeur, tantôt se relâchant avec prudence... FLECH. *Mar.-Thér.* Elle [la véritable grandeur] s'abandonne quelquefois, se néglige, se relâche de ses avantages, toujours en pouvoir de les reprendre et de les faire valoir, LA BRUY. II. Ils me demandèrent toujours trente tomas, et ne se relâchèrent jamais d'un seul, MONTESQ. *Lett. pers.* 67. L'empereur... étouffe pour quelque temps les troubles naissants, en accordant... tout ce que les protestants demandent... on ne pouvait se relâcher davantage; c'était aux Turcs que les luthériens devaient cette indulgence, *vol.* *Ann. Emp. Charles-Quint*, 1532. || Avec ellipse du pronom réfléchi. Que sa honte l'ait fait relâcher de ses droits aux dépens de sa justice, BOURDAL. *Car.* III, *Conv. de Magd.* 120. || Se relâcher de, être moins sévère. La loi de Moïse était bien rude [au sujet des esclaves]... quel peuple que celui où il fallait que la loi civile se relâchât de la loi naturelle! MONTESQ. *Exp.* XV, 17. || 14° Se livrer à un délassement. L'esprit se relâchait, pendant que les mains industrieusement occupées s'exerçaient dans des ouvrages dont la piété avait donné le dessin, BOSS. *Anne de Gonz.*

— HIST. XIII^e s. Esgarde, Dieus, m'umilitei, Et relaxe iniquitei, *Psalmes en vers*, dans *Liber psalm.* p. 277. Il pechièrent encore après ce que Dieux les relacha de trimerter, *Psautier*, f° 94. || XVI^e s. Au baptesme toutes les peines temporelles des pechez nous sont relaschées [remises], CALV. *Insti.* 508. Tout cela destrempe et relasche cette soudure fraternelle, MONT. I, 208. Ils ayment mieulx la mort que de relascher un seul point d'une grandeur de courage invincible, *id.* I, 241. Tous les navires qui relaschoient du port de Pyrée y abordoient, *id.* II, 220. Solman... ayant sceu que Mercurin et les habitants de Castro estoient detenus prisonniers... manda qu'on les relaschast, *id.* III, 53. Pericles, relaschant encore plus alors la bride au peuple, faisoit toutes choses pour luy aggreer et complaire, AMYOT, *Péric.* 22. Il relascha à tous les habitants de l'Asie le tiers des tributs qu'ilz payoient, *id.* *Cés.* 62. Appliquer lenitifs, à fin de relascher et rarefier les parties, PARÉ, V, 8. Quelquesfois aussi les accidens se relaschent, *id.* XXIV, 18.

— ETYM. *Rel.*... et *lâcher*; provenç. *relaxar*, *relachar*; espagn. *relaxar*; ital. *rilassare*.

† RELAI (re-lè), s. m. Seconde eau que le saunier fait passer sur les sables chargés de sel.

1. RELAIS (re-lè), s. m. || 1° Chevaux frais et préparés de distance en distance pour remplacer ceux qui sont fatigués. Comme j'avais quarante relais placés entre Nantes et Paris, je serais arrivé infailliblement le mardi avant la pointe du jour, RETZ, *Mém.* t. III, liv. IV, p. 468, dans PUGENS. Sa Majesté va demain voir Ath, sans la reine ni les dames, en relais de calèche, pour revenir le soir, PELLISSON, *Lett. hist.* t. I, p. 36. On dit que Monsieur y doit aller; je pense même que ce fut hier avec Mme de Montespan; ils devaient faire cette dili-

gence en relais, sans y coucher, sév. 307. Nous allâmes d'une traite à Paris en relais, ST-SIM. 99, 53. || Par extension. Des relais d'hommes établis de demi-lieue en demi-lieue portaient les ordres, VOLT. *Mœurs*, 118. || Fig. La petite duchesse vous enverra sûrement jusqu'à Nemours, ou certainement vous trouverez des amis, et le lendemain encore des amis; ainsi, en relais d'amis, vous vous trouverez dans votre chambre, sév. 4 nov. 1676. Il vint un marchand d'appétit, me demandant si je voulais qu'il me vendît des relais d'estomac pour manger toute la journée, FÉN. t. XIX, p. 40. || Avoir des chevaux de relais, des équipages de relais, avoir des chevaux, des équipages en assez grand nombre pour pouvoir se servir tantôt des uns, tantôt des autres. || Fig. Avoir des habits, des meubles de relais, avoir des habits, des meubles de rechange. || Fig. Être de relais, n'avoir point d'occupation présente. Le docteur, un beau jour le voyant sombre et triste, Lui dit : notre féal, vous voilà de relais, LA FONT. *Candaule*. || 2° Terme de chasse. Chiens qu'on poste à la chasse du cerf ou du sanglier. Nous avions, comme il faut, séparé nos relais, MOL. *Fâch.* II, 7. Quand le loup est détourné, on amène les lévriers qui doivent le chasser; on les partage en deux ou trois laisses; on n'en garde qu'une pour le lancer, et on mène les autres en avant pour servir de relais, BUFF. *Loup*. || Donner le relais, lâcher après la bête les chiens postés en relais. Monseigneur court le cerf dans la forêt de Saint-Germain, avec les chiens de M. de Furstemberg; on donna les relais à l'envers c'est une manière de chasser extraordinaire; on ne laissa pas de prendre le cerf et même fort vite, DANGEAU, I, 129, 2 mars 1685. Ils ont pris ici les sept cerfs qu'ils ont courus, et ce qu'il y a d'extraordinaire, c'est qu'ils donnent leurs relais à l'envers; leurs vieux chiens sont à la meute, et les chiens les plus vites sont au dernier relais, ID. I, 144, 30 mars 1685. || Fig. Donner le relais, lâcher quelqu'un pour qu'il agisse, fasse impression. Nous lui donnâmes [au parlement] à cet instant le troisième relais, qui fut l'apparition du maréchal de la Mothe, qui se mit au-dessous de M. de Bouillon, et qui fit à la compagnie le même compliment que lui, RETZ, *Mém.* t. I, liv. II, p. 286, dans POUGENS. || Relais volant, celui qui suit la chasse. || 3° Lieu où est le relais de voyage ou de chasse. Au premier relais. Au second relais. || Il se dit particulièrement des stations de poste. Il y a tant de relais d'ici à tel endroit. || 4° Distance fixe que parcourt chaque ouvrier transportant des terres à la brouette. || 5° Terme de fortification. Ancien synonyme de herme (c'est un espace qui est laissé). || 6° Le terrain que laisse à découvert une eau courante qui quitte une rive pour se porter à l'autre. || Il se dit aussi des terrains que la mer abandonne entièrement. Les lais et relais de mer. || 7° Terme de manufactura. Les ouvertures que l'ouvrier laisse dans une tapisserie, quand il change de couleur et de figure.

— HIST. XVI^e s. Les Genevois [Génois] s'efforçoient à relais [en se relayant] de gagner la place, JEAN D'AUTON, *Annales de Louis XII*, p. 78, dans LACURNE. On ne peut faire marcher ce meschant relez, D'AUB. *Fan.* I, 4. Le comte de Mansfeld avait partagé ses reîtres en autant de relez qu'il y avoit de troupes, ID. *Hist.* I, 324. Ils eurent bien tost aux fesses le duc de Guise jusques à Montfort, et à il leur decoupa en relais S. Leger; mais ce fut en vain, ID. *ib.* II, 20. Les dix canons des princes n'avoient équipage que pour trois, et les falloit desgarer par relaiz, ID. *ib.* III, 273. Ils demanderent des eschelles qu'on leur porta; au bout de ces eschelles ils demeurèrent sur un relez entre le rempart et la ruine qui estoit large, ID. *Hist.* III, 250. Un relais de muraille lui sauva la vie, ID. *ib.* III, 280. Les sieges et relais [sorte de chaise] lui soient d'ivoire blanc, DU BELLAY, VI, 63, *recto*. Les Romains avoient des chevaux qui se menoient à dextre ou à relais, pour les prendre tous frais au besoing, MONT. I, 368.

— ETYM. *Relais*; Berry, *reluis*, repos, relâche; ital. *rilascio*; bas-latin, *relaxus*. Ces formes ne laissent aucun doute sur l'origine; l's y est radicale et non adventice, malgré *relayer* (voy. ce mot). *Relais* veut dire proprement : ce qui est laissé, relâché; XI^e s. Nului ne toile à son seigneur son dreit service par nul relais [arrière] que il li ait en arere, *Lois de Guill.* 31. || XII^e s. K'ainc puis ne fu un jur u nuit qu'il eüst pes, Que il ne fust batuz cinc feiz u quatre adés, U treiz à tut le mains, n'en volt avoir relais, *Th. le mart.* 103. || XIV^e s. À Robin Garnier, coffrier, pour deux coffres de relais, fermans chacun à deux ferreures, ferrez et clouez

ainsi qu'il appartient pour mettre et porter en chariot le linge de relaiz de Ms. le duc d'Orleans, DE LABORDE, *Émaux*, p. 477. Coulez [passez] par l'estamine, puis rebroyez les relais [ce qui reste], *Ménagier*, II, 5. || XVI^e s. Ils se entrelaissoient toujours au despartir l'un d'avec l'autre un aiguillon de desir et un reste et relaiz de chaleur amoureuse, AMYOT, *Lyc.* 28.

RELAISSÉ, ÉE (re-lé-sé, sée), *part. passé* de relâcher. Arrêté, en séjour. J'avais mieux aimé le venir voir [le roi], tout en arrivant, comme ma seule maîtresse, que de demeurer quelques jours relâché à Paris, comme faisaient les jeunes gens avec les leurs, ST-SIM. 41, 223. || Terme de chasse. Un lièvre relâché est un lièvre qui, après avoir été longtemps couru, s'arrête de lassitude. || L'Académie, qui n'a pas le verbe relâcher, considère relâché comme un adjectif et un terme de chasse.

† RELAISSER (SE) (re-lé-sé), *v. refl.* || 1° S'arrêter, prendre séjour. M. de Cambrai partit pour son diocèse : il tomba malade, se relâcha chez Malezieux, son ami et domestique, ST-SIM. 45, 19. Une pie s'étant relâchée un jour dans un arbre, on ne pouvait l'en faire sortir à coups de pierre et de bâtons, ID. 52, 144. || 2° Terme de chasse. Se dit d'une bête qui, après avoir été longtemps courue, s'arrête de lassitude. || Fig. C'est une des belles chasses qu'il est possible de voir, que celle que nous faisons après M. de Bellière et M. de Mirepoix; ils courent, ils se relâchent, ils se forlignent, ils rusent; mais nous sommes toujours sur la voie, sév. 12 juill. 1675.

— HIST. XII^e s. Seigneur, fait il, j'apel: car mestier en est grant; Car cist curuz me vait mult durement grevant. Sire, fait cil de Lundres, de tant me relâchiesiez, *Th. le mart.* 41. || XIII^e s. Et tout ausine come li autre Grieu [Grecs] avoient guerpie l'autre cité, ensi avoient il ceste releschie, VILLEH. CLXV. Quant raison m'ot [entend], si s'en retourne; Si me relest pensant et morne, *la Rose*, 7268. Que se l'apeleor se voleit relâchier de son apel et desdire sei à court... *Ass. de Jéru.* I, 156. || XVI^e s. [Il] l'avisait comme il se relâchoit dans un hallier, D'AUB. *Hist.* II, 482. Cela apprit aux soldas reformez qui s'estoient relâchez dans les regiments catholiques, que les leurs tenoient la campagne, ID. *ib.* III, 10.

RELANCÉ, ÉE (re-lan-sé), *part. passé* de relancer. Lancé de nouveau. Bientôt je [Empédocle] fus précipité dans la mer, rejeté sur la terre, lancé dans le soleil, relancé dans le tourbillon des airs, BARTHÉL. *Anach.* ch. 64. Tes traits aigus [les chansons], lancés au trône même, En retombant aussitôt ramassés, De près, de loin, par le peuple qui t'aime, Voloient en chœur jusqu'au but relancés, BÉRANG. *Adieu, chansons*.

RELANCER (re-lan-sé). Le *c* prend une cédille devant *a* et *o*; relançant, relançons, *v. a.* || 1° Lancer de nouveau. Relancer une balle. || 2° Terme de chasse. Lancer de nouveau, c'est-à-dire faire repartir la bête qui, après avoir été lancée, se repose. Je le relance seul [le cerf], et tout allait des mieux, MOL. *Fâch.* II, 7. Ainsi, lorsque, du cerf poursuivant le trépas, Un chien tout haletant le relance dans l'onde, BELILLE, *Én.* XII. Nous fermons une enceinte, nous relançons le loup, GENLIS, *Mères riv.* t. III, p. 145, dans POUGENS. || 3° Fig. et familièrement. Aller trouver quelqu'un dans le lieu où il est pour l'en chasser, et aussi pour obtenir de lui quelque chose dont il ne se soucie guère. Darius disoit qu'il s'en irait faire sortir Alexandre de sa tanière, et le relancer dans son fort, VAUGEL. *O. C.* III, 8. Me venir relancer jusque en mon cabinet I DESTORCH. *Phil. marié*, III, 2. L'amitié me rappelle à Cirey; on est venu me relancer ici [en Hollande], VOLT. *Lett. au pr. roy. de Pr. févr.* 1737. Un homme impatient, qui venait à tout moment me relancer pour des comptes, pour des signatures, PICARD, *M. Musard*, sc. 1. || 4° Fig. Gourmander, traiter mal en parole ou en action. Caron... le relança à grands coups d'aviron, J. BRUSLÉ, *Lucien en belle humeur*, t. I, p. 306, dans POUGENS. Oui-da, il vouloit raisonner; mais nous l'avons relancé, HAUTEROUCHE, *Crispin médecin*, I, 8. On ne parla que de vous... et du dessein de parler comme il faut à Merlusine [Mme de Marans]; je vous réponds qu'elle sera bien relancée, sév. 6 févr. 1671. Le marquis est adroit; comme il l'a relancé! TH. COAN. *Cont. d'Orquell.* II, 40. Si vous voyez notre ami, je vous supplie de le bien relancer sur la belle idée qu'il a eue, VOLT. *Lett. Mme de Fontaine*, 47 juin 1755. Au premier moment où Mme de Luxembourg me vit en particulier, elle me relança vivement sur ce conseil qui me parut l'avoir alarmée, J. J. ROUSS. *Conf.* XI. || 5° Terme de jeu. Proposer plus que l'adversaire; synonyme de renvier.

— HIST. XIV^e s. Houlier et ribaut et paillart, Qui tousjours la guerre commencent, En Normandie se relancent, G. GUYART, dans le *Dict. de NOCHÉZ*. || XVI^e s. Relancer une femme, OUDIN, *Curios. franç.*

— ETYM. *Re...*, et *lancer*; Berry, *arlancer*.

RELAPS, APSE (re-laps, la-ps'), *adj.* || 1° Qui retombe dans l'hérésie, après en avoir fait l'abjuration publique. Les ligueurs, voulant exclure Henri IV comme hérétique relaps, ST-SIM. 304, 22. Si, par malheur, il vous arrivait de retomber entre nos mains, vous seriez puni comme relaps, et, par conséquent, brûlé, LESAGE, *Est. Gonz.* 42. La Ligue osa appeler ces princes relaps [Henri de Navarre et le prince de Condé, qui s'étaient faits catholiques à la Saint-Barthélemy, et qui, libres, étaient retournés au protestantisme]; ils ne l'étaient point; on les avait forcés, VOLT. *Fragm. sur l'hist.* VII. Ses juges [de Jeanne d'Arc], qui n'étaient pas assurément en droit de la juger, puisqu'elle était prisonnière de guerre, la déclarèrent hérétique relapse, ID. *Mœurs*, 80. || Substantivement, un relaps, une relapse. Les relaps, lorsque la rechute est bien constatée, doivent être livrés à la justice séculière, quelque protestation qu'ils fassent pour l'avenir, et quelque repentir qu'ils témoignent, VOLT. *Dict. phil. Inquisition*. || Fig. Si le délinquant, s'étant rangé, retombe, il commet un nouveau délit plus grave et qui mérite un traitement plus rigoureux; il est relaps, et les voies de le ramener à son devoir sont plus sévères, J. J. ROUSS. *Lett. de la Mont.* 5. || 2° Dans l'Église, celui, celle qui retombe dans le péché pour lequel pénitence a déjà été faite. La possibilité de la conversion pour les pécheurs même relaps, BOURDAL. *Serm.* 48^e dim. après la Pentec. *Dominic.* t. IV, p. 133.

— HIST. [Ils accouraient au roi] sans se soucier de ces mots bruyants de relaps dont les ligueurs faisoient tant de parade, SULLY, dans le *Dict. de NOCHÉZ*.

— ETYM. Lat. *relapsus*, retombé, de *re*, et *labi*, tomber (voy. LAPS).

† RELARGAGE (re-lar-ga-j'), *s. m.* Action de verser dans l'huile la lessive destinée à faire le savon, et de brasser le tout exactement.

RELARGI, IE (ré-lar-ji, jiel), *part. passé* de relargir. Une rue relargie.

RELARGIR (ré-lar-jir), *v. a.* Rendre plus large — HIST. XII^e s. Tout ce que nous boucions de flum devers nous, il relargissoient devers eulx pour les eaues que il fesoient, JOINV. 221.

— ETYM. *Re...*, et *largir*; wallon, *rildrgi*.

† RELARGISSEMENT (ré-lar-ji-se-man), *s. m.* Action de relargir.

RELATÉ, ÉE (re-la-té, tée), *part. passé* de relater. || 1° Raconté. Les faits relatés dans le procès-verbal. || 2° Mentionné. L'acte relaté dans cette transaction. La pièce relatée ci-dessus. On dirait de même : l'acte susrelaté, la pièce susrelatée.

RELATER (re-la-té), *v. a.* Raconter. Il relata toutes les circonstances de l'événement. || Mentionner. Relater une pièce dans un procès-verbal.

— HIST. XV^e s. Et relata son message bien et dument, ainsi qu'il appartenoit, FROISS. I, I, 119. La furent toutes les paroles au-devant dites relatées et proposées, entendues et accordées, ID. I, I, 96.

— ETYM. Ital. *relatore*; du lat. *relatus*, participe passif de *referre* (voy. RELATION).

† RELATEUR (re-la-teur), *s. m.* Celui qui relate. Vos historiens nous sont inconnus; on n'en a que des morceaux extraits et rapportés par des relateurs peu critiques, FÉN. t. XIX, p. 151. || Celui qui fait la relation d'un voyage, d'une aventure. Les anciens relateurs ont écrit que l'urine des chameaux produit, sur les sables salés de l'Arabie et de la Libye, du sel ammoniac en grande quantité, BUFF. *Min.* t. III, p. 444.

— HIST. XVI^e s. Relateur, COTGAUV.

— ETYM. Ital. *relatore*; du lat. *relatore*, de *relatum*, supin de *referre* (voy. RELATION).

RELATIF, IVE (re-la-tif, ti-v'), *adj.* || 1° Qui se rapporte à. Cette clause est relative à la succession. Il prétend que tous les événements relatifs à lui qui paraissent accidentels et fortuits, ne sont que de successifs développements concertés d'avance, J. J. ROUSS. 2^e dial. On disoit alors que les Américains ne connaissaient pas le prix de l'or et de l'argent; on parlait comme si ces métaux devoient avoir une valeur absolue; on ne songeait pas qu'ils n'en ont qu'une relative aux usages de l'homme, et que, par conséquent, ils n'en ont point pour un peuple qui n'en fait rien, CONDIL. *Comm. gov.* I, 15. || Absolument. Le plaisir relatif est celui qui naît de la comparaison que l'âme fait entre ses idées ou entre ses situations, BONNET, *Ess. anal.* dme, 47. Est-elle [Mme de Montepan] jalouse de la

bonté que le roi me témoigne? mais cette bonté n'est que relative. — Relative? eh bien! voilà ce que personne ici ne croit, GENLIS, *Mme de Maintenon*, t. 1, p. 190. || 2° Il se dit de certains noms; dont l'idée en emporte une autre. Père est relatif parce que son idée emporte celle de fils. Le mouvement et le temps sont relatifs, l'un à l'autre, PASC. *Espr. géom.* 1. Cause et effet sont des termes relatifs, CONDIL. *Traité des syst.* ch. 10. || 3° Synonyme de contingent, accidentel, variable, par opposition à absolu. Les idées relatives. La position relative de l'homme dans l'univers. Distinguant l'adoration souveraine d'avec l'inférieure, et la relative d'avec l'absolue, BOSS. *Lett. sur l'ador. de la Croix*. Toute grandeur, toute force, toute puissance est relative, MONTESQ. *Esp.* IX. 9. Le mouvement, le temps, la dureté, la mollesse, les dimensions, l'éloignement, l'approximation, la force, la faiblesse, les apparences de quelque genre qu'elles soient, tout est relatif, VOLT. *Dict. phil. Apparence*. Pour connaître les corps il ne suffit pas d'en observer les qualités absolues; il faut encore en observer les qualités relatives; et, par conséquent, il faut, à mesure qu'on les analyse, les comparer les uns avec les autres, CONDIL. *Gramm. Préc. des leg. prélim.* art. 1. Les mœurs locales et la vérité relative, MARMONTEL, *Éouv.* t. X, p. 457. || S. m. Terme de philosophie. Le relatif, opposé à l'absolu. || 4° Terme de grammaire. Pronom relatif, ou, substantivement, le relatif, pronom qui a rapport à un nom ou à un pronom qui précède, et qu'on appelle antécédent. *Qui, lequel* sont des pronoms relatifs, sont des relatifs. Ce que nous avons dit des deux usages du relatif, l'un d'être pronom, et l'autre de marquer l'union d'une proposition avec une autre... DUCLOS, *Éouv.* t. IX, p. 111. || Certains grammairiens donnent à ces pronoms le nom d'adjectifs relatifs. || Proposition relative, par opposition à proposition absolue, celle qui est jointe à une autre, et qui forme avec elle une proposition composée. || 5° Terme de musique. Un ton majeur est dit relatif par rapport à un autre ton mineur, et vice versa, lorsque tous deux ont, chacun dans sa gamme diatonique respective, six notes communes sur sept, ou, plus simplement, quand ils ont le même nombre de dièses ou de bémols à la clef.

— HIST. XIII^e s. Es choses relatives, BRUN. *LATINI*, *Trés.* p. 324. || XIV^e s. Grand et petit sont noms relatifs, ORESME, *Thèse de MEUNIER*. || XVI^e s. Je n'aime point cette suffisance relative et mendrée [science prise dans les livres], MONT. I, 44.

— ETYM. Prov. *relatiu*; espagn. et ital. *relativo*; du lat. *relativus* (voy. RELATION).

RELATION (re-la-sion; en vers, de quatre syllabes), s. f. || 1° État d'une chose qui tient à une autre. Une étroite relation lie ces deux questions. Il a régné pendant quelque temps une sorte de conversation fade et puérile, qui roulait toute sur des questions frivoles qui avaient relation au cœur et à ce qu'on appelle passion ou tendresse, LA BAUV. v. La relation sociale des sexes est admirable; de cette société résulte une personne morale dont la femme est l'œil et l'homme le bras, J. J. ROUSS. *Ém.* v. La nature en Italie fait plus rêver que partout ailleurs; on dirait qu'elle est ici plus en relation avec l'homme, STAEL, *Corinne*, v. 3. || 2° Terme de philosophie. Rapport entre deux personnes, entre deux choses, considérées respectivement l'une à l'autre. La relation du père au fils et du fils au père. Le ministre [Jurieu] croit m'étonner en me demandant si je prêchais à mon peuple les notions, les relations, les propriétés des trois divines personnes; et il est assez ignorant pour se moquer, en divers endroits, de ces expressions de l'école, BOSS. 6^e *avert.* 112. Comme nous avons des relations différentes avec les différents objets qui sont hors de nous, chacune de ces relations produit un genre de sensations et d'idées différentes, BUFF. *Ess. arith. mor.* *Éouv.* t. X, p. 203. || 3° Liaison, commerce, correspondance. Nous sommes en relation d'amitié avec lui. Relations commerciales, politiques Corbinelli a été ici deux jours... c'est lui qui maintenant l'union... tout à relation et se mène par Corbinelli, sév. 2 sept. 1676. Quelles pensez-vous que furent les voies qui le conduisirent à cette fin? la faveur? il n'avait eu d'autres relations à la cour que celles que lui donnèrent ou ses affaires ou ses devoirs, FLÉCH. *Lamoignon*. Je crains que des relations avec Mme des Ursins et même avec M. de Chalais ne l'aient rendu suspect, MAINTENON, *Lett. à Mme de Dangeau*, 18 déc. 1718. Il n'est pas savant, il a des relations avec des savants, LA BAUV. II. J'ai beaucoup de relations avec l'Espagne pour la vente des montres de ma colonie, VOLT. *Lett.*

Mme du Dessant. 6 janv. 1771. Sa timidité souffrait de se trouver tout à coup dans une relation habituelle avec un homme qu'il ne connaissait pas, STAEL, *Corinne*, I, 3. Il croyait que les relations de la vie sociale devaient l'emporter sur tout, id. *ib.* XIII, 3. Notre génie [italien] nécessairement dépendant des relations sociales et des circonstances extérieures, id. *ib.* II, 2. || Les personnes mêmes avec lesquelles on est lié. Il a de belles relations. || 4° Terme de musique. Rapport des sons, intervalle. || Fausse relation, se dit des intervalles superflus ou diminués. || 5° Terme d'anatomie. Position respective des parties. L'un par rapport à l'autre. Les relations d'une arrière avec un nerf. || 6° Récit, narration d'un fait, d'un événement. M. de Saint-Surin m'a fait là-dessus d'excellentes relations, BALZ. *Lit. v. lett.* 8. Adieu, je sens que l'envie de causer me prend, je ne veux pas m'y abandonner: il faut que le style des relations soit court, sév. à *Pompe*, 17 nov. 1664. Vous me faites une relation divine de votre entrée dans Arles, id. 6 mars 1671. Qui croirait que cet Alfred [roi d'Angleterre], dans des temps d'une ignorance générale, osa envoyer un vaisseau pour tenter de trouver un passage aux Indes par le nord de l'Europe et de l'Asie? on a la relation de ce voyage écrite en anglo-saxon, VOLT. *Mœurs*, 26. J'ai reçu... une lettre que je ne me laisse point de relire, et qui contient des relations d'un paysan plus sage, plus vertueux... que tous les philosophes, J. J. ROUSS. *Lett. à Hub.* 24 déc. 1761. Ils [les Spartiates] reçurent de Lysander, général de leur armée, une lettre conçue en ces termes: Athènes est prise. Telle fut la relation de la conquête la plus glorieuse et la plus utile pour Lacédémone, BARTHÉL. *Anach.* ch. 48. || Terme de relation, se dit des mots donnés par les voyageurs comme étant employés dans les pays qu'ils ont visités.

— HIST. XIV^e s. L'en fut toujours relation à aucune especial malice, ORESME, *Eth.* 143. L'en nous loe par relation et en regard ou raport à aucune chose meilleur, id. *ib.* 28. || XV^e s. Quand celle réponse [du comte de Flandre] fut faite et la connoissance en fut venue à ceulz de Gand par la relation faite de ceulz des consaulz des trois pays... FROISS. II, II, 160. Et dès lors le roy [Charles VIII] commandoit, qui n'avoit que treize ans, à la relation de cedit conseil, COMM. v, 18. || XVI^e s. Les choses mortes ont encors des relations occultes à la vie, MONT. I, 20. La correspondance et relation qui engendre les vraies amitez, id. I, 208. Un ordre et une relation infailible des unes choses aux autres, id. II, 1. Cela fut cause de le faire debouter d'un troisième tribunal, combien qu'il eust le plus grand nombre de voix en sa faveur, parce que ses compagnons en firent injustement et malicieusement une fausse relation, AMYOT, *Gracques*, 46.

— ETYM. Prov. *relation*; espagn. *relacion*; ital. *relazione*; du latin *relacionem*, de *relatus*, part. passif de *referre*, rapporter.

† RELATIONNAIRE (re-la-sio nê-r'), s. m. Néologisme. Celui qui compose ou qui publie des relations de voyage.

— ETYM. *Relation*.

RELATIVEMENT (re-la-ti-ve-man), adv. || 1° Par rapport à. Les aimants ne sont pas tous d'égale force, à beaucoup près; plus les pierres d'aimant sont grosses, moins elles ont de force attractive, relativement à leur volume, BUFF. *Min.* t. IX, p. 135. On ne trouve point ici [à Athènes] des fortunes aussi éclatantes que dans la Perse; et, quand je parle de l'opulence et du faste des Athéniens, ce n'est que relativement aux autres peuples de la Grèce, BARTHÉL. *Anach.* ch. 20. Rosine: Et vous appelez cela un défaut? — Figaro: À la vérité ce n'en est un que relativement à sa mauvaise fortune, BEAUMARCH. *Barb. de Sév.* II, 2. || 2° D'une manière relative. Cela n'est vrai que relativement, et non d'une manière absolue.

— HIST. XVI^e s. Toutes les choses sont ou absolument et simplement en leur estre, ou relativement eu esgard à nous, AMYOT, *De la vertu mor.* 9.

— ETYM. *Relative*, et le suffixe *ment*; prov. *relativamen*; espagn. et ital. *relativamente*.

† RELATIVITÉ (re-la-ti-vi-té), s. f. Terme de philosophie. Qualité de ce qui est relatif.

† RELATTEUR (re-la-té), v. a. Garnir de lattes de nouveau.

— ETYM. *Re...*, et *latter*. *Relatare* se trouve dans un texte de 1469.

RELAVÉ, ÉE (re-la-vé, vée), part. passé de relaver. RELAYER (re-la-vé), v. a. Laver de nouveau. Après avoir longtemps lavé, Et relavé son œil crevé, SCARR. *Virg.* III.

— HIST. XII^e s. Froter en riviere, puis relaver en

eau tieide, *Ménagier*, II, 5. || XVI^e s. Lave moi, sire, et relave bien fort De ma commiso iniquité mauvaïse, MAROT, IV, 204. Faites tremper ceste graisse dans l'eau roze l'espace de six heures, puis relavés-la par douze fois différentes avec du vin blanc, O. DE SERRES, 898.

RELAXATION (re-la-xa-sion), s. f. || 1° Terme de médecine. Synonyme actuellement inusité de relâchement, de tension diminuée. La relaxation des fibres. || 2° Terme de jurisprudence. La relaxation d'un prisonnier, sa mise en liberté. || 3° En droit canon, relaxation des peines, diminution ou entière remise des peines.

— HIST. XV^e s. Edifier fay de paix un autel, Du jou [jou] pesant fay relaxation, E. DESCH. *Poésies mss.* f. 59. || XVI^e s. L'aneurisme est engendré... par dilatation ou relaxation d'une artère, PARÉ, V, 30. La relaxation de la matrice, id. VI, 15.

— ETYM. Prov. *relaxatio*; espagn. *relaxacion*; ital. *rilassazione*; du lat. *relaxationem*, de *relaxare* (voy. RELÂCHER).

RELAXÉ, ÉE (re-la-ksé, ksée), part. passé de relâcher. Mis en liberté. Un prisonnier relaxé.

RELAXER (re-la-ksé), v. a. || 1° Terme de médecine. Synonyme aujourd'hui inusité de relâcher, rendre moins tendu. Des muscles relaxés. || 2° Terme de palais. Remettre en liberté. Que tu es cruelle à ceux que tu enfermes, et que tu ne relaxeras jamais! LE P. SIMON MARS, *Myst. du roy. de Dieu*, p. 21, dans POTGENS.

— HIST. XV^e s. Si fut cette journée relaxée, jusques à une autre fois qui on auroit plus grand loisir, FROISS. I, I, 311. || XVI^e s. La friction molle amollit et relaxe, et rend le cuir doux et poly, PARÉ, *Introd.* 15. Medicaments anodins, lenitifs et relaxans, id. *ib.* 5. Le pape la relaxe du voeu, PASQUIER, *Recherches*, VIII, p. 740, dans LACORNE.

— ETYM. *Relaxer* est, sous la forme latine, le même mot que *relâcher* (voy. ce mot).

RELAVÉ, ÉE (re-lâ-ié, iée), part. passé de relayer. Des ouvriers relavés sans cesse par des survenants.

RELAYER (re-lâ-ié), v. a. Il se conjugue comme payer. || 1° Il se dit des personnes qui les unes après les autres prennent un travail. Dix pionniers relayaient de deux heures en deux heures ceux qui creusaient le fossé. Elle fit appeler sa femme de chambre pour relayer cette nuit la Fanchon, J. J. ROUSS. *Hél.* VI, 41. || Fig. C'était le dessein d'être relayé par un autre d'une dépense qui... HAMILT. *Gramm.* 6. Une meute de jansénistes, qui aboie après moi depuis si longtemps, qui relaye les jésuites Nonotte et Patouillet, VOLT. *Lett. d'Argental*, 3 nov. 1776. || 2° Occuper l'un après l'autre. Relayant ainsi l'esprit et le corps l'un par l'autre, j'en tirais le meilleur parti qu'il m'était possible, sans jamais fatiguer aucun des deux, J. J. ROUSS. *Ém.* v. || 3° V. n. Prendra des relais de chevaux frais. Mon père, qui remarqua l'impatience du roi [Louis XIII] à relayer, imagina de lui tourner le cheval qu'il lui présentait, la tête à la creupe de celui qu'il quittait. ST-SIM. 6, 81. || Il se conjugue avec l'auxiliaire *avoir*. Il a relayé en tel endroit. || 4° Se relayer, v. réfl. Travailler alternativement. Les loups, les renards, les chiens sauvages se réunissent, s'entendent, s'aident, se relayent et partagent la proie, BUFF. *Chien*. Les bourreaux fatigués se relayaient les uns les autres, CHATEAUB. *les Mart.* liv. XXI. || Fig. Il croit que tous les yeux sont ouverts sur lui, et que les hommes se relayer pour le contempler, LA BAUV. II. Il semble qu'elles [les femmes d'un séral] se relayent pour m'exercer, et que leurs fantaisies se succèdent, MONTESQ. *Lett. pers.* 9. On se relayait pour le tromper [Louis XIV]; pouvait-il résister à la séduction? VOLT. *Pol. et lég. De la tolérance, post-scriptum*.

— HIST. XVI^e s. Il se sauve par la porte St-Antoine, n'allant quelque fois que le trot, et trouve un cheval d'Espagne pour le reliaier par delà le petit St-Antoine, D'AUB. *Hist.* II, 13.

— ETYM. Origine incertaine. Du Cange le tire de *lée*, voie large; Frisch, de l'angl. *to relay*, placer, mettre; Diez, avec doute, du latin *religare*. Le mot paraît tout récent; s'il l'est en effet, il ne peut avoir été formé à une telle époque, soit de *lée*, soit de *relayer*, soit de *religare*; mais la date récente permet de croire que le verbe a été fait irrégulièrement de *relais*, en négligeant l's, qui ne se prononçait pas; comme formation populaire négligeant une finale non prononcée, notez *ornemaniste* pour *ornementiste*.

† RELAYEUR (re-lâ-ieur), s. m. Celui qui entretient des relais de chevaux. Chaque relayeur a des marchés écrits avec les voituriers par eau, et doit parcourir les relais dans un temps donné, E. GRAN-GRZ, *Voies navigables de France*, p. 408.

† RELECTURE (re-lè-ktu-r'), s. f. Action de relire, seconde lecture.

RELEGATION (re-lé-ga-sion; en vers, de quatre syllabes), s. f. Confinement en un lieu déterminé, avec conservation des droits politiques et civils, à la différence du bannissement qui les ôtait. Nous ne voyons dans le Digeste et dans les codes de Théodose et de Justinien qu'infamies, qu'amendes pécuniaires, qu'exils, que relégations, que mains coupées, MURET, *Cérém. funèbres*, p. 280, dans POUGENS.

— HIST. XIV^e s. Relegacion, c'est bouter hors les gens excellens et les chacier de la cité, ORESME, *Thèse de MEUNIER*.

— ETYM. Lat. *relegationem*, de *relegare*, reléguer.

RELÈGUE, ÈE (re-lé-ghé, ghée), part. passé de reléguer. || 1^o Confiné en un lieu déterminé. Le duc d'Épernon, qui avait fait donner la régence à la reine [Marie de Médicis], alla la tirer du château de Blois, où elle était reléguée, VOLT. *Mœurs*, 175. || Substantivement. Quelles vues, quels desseins, quels projets peuvent avoir des esclaves sans âme, ou des relégués sans puissance [il s'agit des animaux sauvages repoussés au loin par l'homme]? BUFF. *Quadr.* t. III, p. 40. || 2^o Mis à l'écart. Il vivait relégué sur les bords de l'Euphrate, TRISTAN, *Marianne*, IV, 1. Les méchants et les impies, qui ont leur règne sur la terre, seront honteusement relégués aux ténèbres extérieures, BOSS. *Sermons*, *Septuagésime*, premier. Un petit animal [l'homme] relégué dans un coin de cet espace immense qu'on appelle monde, LA BRUY. XVI. || Il se dit aussi des choses. L'on ne peut pas douter que le soleil ne soit environné d'une sphère de matières volatiles que sa violente chaleur tient suspendues et reléguées à des distances immenses, BUFF. 1^{er} ép. *nat.* *Œuv.* t. XII, p. 84. || Fig. Ces usages, ces préjugés sont relégués au village, on ne les trouve plus que parmi les gens de campagne. || 3^o S. m. Se disait, dans le corps des gendarmes du roi et dans celui des chevaliers-légers, de la retraite accordée à celui qui avait servi pendant un certain nombre d'années.

RELÈGUER (re-lé-ghé. La syllabe *lé* prend un accent grave quand la syllabe qui suit est muette : je relègue, excepté au futur et au conditionnel : je relèguerai ; je reléguais, nous reléguions, vous reléguiez ; que je relègue, que nous reléguions, que vous reléguiez, v. a. || 1^o Confiner en un endroit déterminé, avec conservation des droits civils et politiques, à la différence du banni qui les perdait (*Quippe relegatus, non exsul dicitur... Nec mihi jus civis, nec mihi nomen abest*, a dit Ovide, *Tristes*, II, 435). L'empereur ne le fit point condamner [Ovide] par un arrêt du sénat, et il se servit du terme de reléguer, qui, dans le droit romain, était plus doux que le terme bannir, ROLLIN, *Hist. anc.* liv. XXV, 1, 2, 3. || 2^o Dans le langage général, infliger le confinement en un lieu déterminé. S'il [le mort] est trouvé coupable de crimes qui soient d'un genre à pouvoir être expiés, il est relégué dans le Tartare pour un temps seulement, et avec assurance d'en sortir quand il aura été suffisamment purifié, ROLLIN, *Hist. anc.* *Œuv.* t. IV, p. 490, dans POUGENS. Le parlement de Paris vient d'être relégué dans une petite ville qu'on appelle Pontoise, MONTESQ. *Lett. pers.* 140. Dépouillé de tous ses biens, qui étaient immenses, il [Basile Galitzin] fut relégué sur le chemin d'Archangel, VOLT. *Russie*, I, 6. || Par extension. Ce n'est pas assez de faire une guerre heureuse contre ces barbares [les Turcs]... ce n'est pas assez de les humilier, il faudrait les reléguer pour jamais en Asie, VOLT. *Lett. à Catherine II*, février 1769. || 3^o Mettre, tenir à l'écart. Il reléguait son fils à la campagne. Pourquoi, de cette gloire exclu jusqu'à ce jour, M'avez-vous, sans pitié, relégué dans ma cour? RAC. *Brit.* II, 3. Les deux princes ne furent pas plutôt en âge de régner, qu'ils reléguèrent Œdipe au fond de son palais, BARTHÈLEMY, *Anach. Introd.* part. 1. || Fig. Ce n'est pas qu'on y jouât alors [dans la tragédie, chez les anciens] les passions des jeunes gens; nous avons vu à quel rang on les reléguait [dans la comédie], BOSS. *Coméd.* 18. || 4^o Fig. Il se dit des choses qu'on met à l'écart. Il faut reléguer ces vicieuses au grenier. Il faut reléguer au rang des fables ces majestueux palais destinés à loger les incas dans le lieu de leur résidence et dans leurs voyages, BAYNAL, *Hist. phil.* VII, 6. || 5^o Se reléguer, v. réfl. Se retirer, se mettre à l'écart. Ses disciples [d'Édesius] l'empêchèrent d'aller, par une crainte indigne d'un philosophe [la persécution], se reléguer dans le fond d'une forêt, LEBER. *Opin. des anc. philos.* (électisme).

— HIST. XIV^e s. Ne bannir ne reloguer, ORESME,

Thèse de MEUNIER. || XVI^e s. Les Athéniens le bannirent et releguerent hors de leur ville pour cinq ans, AMYOT, *Thém.* 43. L'hermite relegué aux déserts d'Arabie, MONT. IV, 156.

— ETYM. Provenç. *relegar*, *releguar*; espagn. *relegar*; ital. *relegare*; du lat. *relegare*, de *re*, et *legare*, envoyer (voy. LÉGAR).

RELENT (re-lan), s. m. Mauvais goût que contracte une viande dans un lieu humide. Goût de relent. Odeur du relent. || Fig. Mme de Maintenon avait de ces modesties qui sentaient le relent de son premier état, mais qui pourtant ne passaient pas l'épiderme, ST-SIM. 1291, 175.

— HIST. XIII^e s. Que li blés soit tenus netement, ne mie en fosse ne en relent, ains doit iestre en maisons où vens puist entrer, ALEBRANT, f. 41. || XV^e s. Ains que [avant que] nappes soient lavées, Put en ta chambre li relans, Tes linges sont ors et puans, E. NESCI. *Poésies mss.* f. 378. || XVI^e s. Les marchands font mettre en cuves et celliers leur sel, au moyen de quoy il ne peut bonnement secher, mais demeure moite et relant... *Ordonn.* 11 nov. 1598. Mais quant à la moisissure et au relant du dedans de son ame, il ne l'eschauffe ny ne l'esclaircit point par la philosophie, AMYOT, *Comment voir*, 30. La nuit desur la terre à tes flancs reposer, S'endormir près de toy sur les herbes relantes, RONS. 794. Une grotte relente, id. 935. Les vers qui naissent es chairs pourries et relentes, CHARLES IX, *Chasse roy.* VI.

— ETYM. Génèv. *lent*: cette viande sent le lent; provenç. *relés*; catal. *rellent*. Origine controversée. Ménage indique le latin *rancidus*, rance; mais il n'est pas possible de passer d'une forme à l'autre. On a proposé le latin *redolens*, qui a de l'odeur; mais, quand même la dérivation serait facile, *redolens* ne satisfait pas au sens d'humide et visqueux qu'a le *relent*. Ce sens est le primitif; il conduit au latin *lentus*, visqueux, glutineux. *Lent* a à Genève le sens de relent, et à Paris au XVII^e siècle (voy. VAUGELAS, *Rem.* t. II, p. 827) le peuple lui donnait la signification d'humide. La forme catalane s'y prête très-bien; en catalan, l'l du radical se redouble après *re*; *rellent* est formé comme *relluir*. Seule la forme provençale fait difficulté; mais, en présence de l'accord des formes française et catalane, en présence de la conformité du sens avec le latin *lentus*, on peut croire que le provençal a formé le mot comme s'il venait d'un adjectif *relensus*, comme *pes*, de *pensum*.

† RELENTI, IE (re-lan-ti, tie), adj. Qui a goût, odeur de relent (terme vieilli). Cette fange relentie, NAUDÉ, *Rosecroix*, III, 2.

† RÈLER (SE) (ré-lé), v. réfl. Se fendre de haut en bas, sous la forme d'une vis; se dit en parlant du suif fondu. || Se fendre à la tête; se dit des pains de sucre.

— ETYM. Norm. *raile*, raie (voy. RAILURE); pommes railées, pommes rayées.

† RELEVAGE (re-lé-va-je), s. m. || 1^o Action de relever. || 2^o Particulièrement, action de retirer les lettres des boîtes qui les ont reçues. Le relevage des boîtes n'avait pas encore été effectué. || 3^o Action d'éplucher et de nettoyer le papier encore humide, qui vient d'être fabriqué.

RELEVAILLES (re-lé-và-ll'), Il mouillées, et non re-le-và-ye), s. f. pl. Cérémonie qui se fait à l'église, lorsqu'une accouchée y revient pour la première fois et se fait bénir par le prêtre. Figurez-vous qu'on m'avait ordonné une grande pièce de théâtre pour les relevailles de Mme la Dauphine, que j'en étais au quatrième acte quand Mme la Dauphine mourut... VOLT. *Lett. Cideville*, 19 août 1746. À la cérémonie des relevailles, on chantait le psaume *Nisi Dominus*, CHATEAUB. *Génie*, IV, 1, 3. || Petit repas qui se fait au retour de l'église, à cette occasion.

— HIST. XV^e s. [Le duc d'Anjou] eut volonté de retourner arrière vers Toulouse et de voir sa femme qui estoit relevée d'un beau fils; et vouloit à ses relevailles à Toulouse tenir et faire une grande feste, FROISS. II, II, 42.

— ETYM. *Relever*. On trouve aussi *reletée* au sens de relevailles, et le simple *levailles*: Les commeres viennent, et se font les levailles belles et grandes, *Les quinze joyes de mar.* p. 78.

† RELEVANT, ANTE (re-lé-van, van-t'), adj. || 1^o Qui est dans la mouvance d'une seigneurie. Il y eut toujours depuis [François 1^{er}] des gentils-hommes de la nation qui furent pairs du royaume; leur pairie fut attachée à leurs terres relevantes immédiatement de la couronne, VOLT. *Hist. parl.* VIII. || 2^o Fig. Qui dépend de, qui se rapporte à. Nous ne voyons pas dans ces faits tant exagérés sur

Libérius et sur le concile de Rimini, qu'il y ait l'ombro seulement d'une interruption; les autres faits sont bien moins relevantes, BOSS. 2^o instr. past. 108.

RELEVÉ, ÈE (re-lé-vé, vée), part. passé de relever.

|| 1^o Remis debout. Votre lion encoeur peut sortir de sa cendre; Je puis, en moins de temps que les Grecs ne l'ont pris, Dans ses murs relevés couronner votre fils, RAC. *Andr.* I, 4. Le bourbier de Vincennes est desséché et relevé, on n'y versera plus, LA BRUY. VII. Un mur de six milles de longueur, souvent relevé et abattu, fermait l'isthme, CHATEAUB. *Itin.* part. 1. || Dressé, droit. Avec leur ton de poule laitée, leurs trois hrins de barbe relevés en barbe de chat... MOL. *l'Av.* II, 6. Le sourcil relevé, l'œil vif, l'oreille rouge, les lèvres vermeilles, l'air fier, VOLT. *Cand.* 14. Le touraco du cap de Bonne-Espérance ne diffère de celui d'Abyssinie que par la huppe relevée en panache, BUFF. *Ois.* t. XI, p. 422. || Régulier a dit: relevé de moustache pour portant moustache relevée: Quand un jeune frisé, relevé de moustache, *Sat.* VIII. || 2^o Sur pied, après des couches. Le roi donna une fête à Marly à Mme la duchesse de Bourgogne, alors relevée, ST-SIM. 135, 243. || 3^o Terme de manège. Les airs relevés, la pesade, le mé-sair, la courbette, la croupade, la ballottée, la cabriole, le pas et le saut. || Dans un sens analogue. Il marchait d'un pas relevé, Et faisait sonner sa sonnette, LA FONT. *Fabl.* I, 4. || Terme de danse. Pas relevé ou neuf, celui qu'on fait lorsque, après avoir plié au milieu du pas, on se relève en le finissant. || 4^o Terme de sculpture et de broderie. Ouvrages relevés en bosse, ouvrages de relief qui sont attachés à un fond. Judith voyant Holopherne assis sous son pavillon qui était de pourpre en broderie d'or, relevé d'émeraudes et de pierres précieuses, SACT, *Bible, Judith*, x, 19. Une tapisserie relevée d'or, LA FONT. *Psyché*, I, p. 42. Une jeune dame couchée dans un lit de satin cramoisi, relevé d'une broderie d'or, LESAGE, *Diab. boit.* 8. || 5^o Qui a obtenu de ne pas accomplir son vœu, son serment, etc. L'abbé de Vertot, qui, emporté dans sa jeunesse par une fièvre de dévotion, avait commencé par se faire capucin, et qui, relevé de ses vœux, devint membre de l'Académie des belles-lettres et un de nos historiens les plus estimés, D'ALEMB. *Élog. l'Ab. de St-Pierre*, note 2. Si vous me cachez jamais les moindres circonstances de vos aventures, je me tiens, en conscience, relevé du serment de fidélité que je vous ai fait, COMTE DE CAYLUS, *Œuv.* t. XII, p. 53, dans POUGENS. || 6^o Une sauce relevée, sauce d'un haut goût. On tombe dans le défaut de répandre un peu trop de sel, et de vouloir donner un goût trop relevé à ce qu'on assaisonne, FÉN. t. XXI, p. 193. || Par extension. Il ne manquerait pas... de vous parler... de perdrix relevées d'un fumet surprenant, MOL. *Bourg. gent.* IV, 4. || 7^o Fig. Qui est remis en un état plus haut, meilleur. Que ne puis-je révéler les secrets de sa charité?... là, un mérite naissant qu'aurait accablé le poids de sa mauvaise fortune, relevé par ses libéralités... FLÉCH. *Duc de Mont.* || 8^o Fig. Noble, fier. Sa mine relevée [de Salomon] le faisait aimer; mais sa justice le faisait craindre, BOSS. *Sermons, Devoirs des rois*, 2. || 9^o Fig. Qui est rehaussé, rendu plus remarquable. Et la science relevée par l'éclat de l'autorité, PASC. dans cousin. Il [Royer] joint l'esprit de Lulli à la modestie de Rameau, le tout relevé de beaucoup de modestie, VOLT. *Lett. Thiriot*, 19 déc. 1754. || 10^o Qui a de l'élevation morale ou intellectuelle. Tes écrits... Qu'ils soient pleins, relevés, et graves à l'oreille, RÉGNIER, *Sat.* IV. Les conceptions de vos lettres... sont conformes au sens commun de ceux qui ont le jugement relevé, MALZ. liv. I, *lett.* 1. S'il ne s'y rencontre point [dans un ouvrage de théâtre] de péril de vie, de pertes d'états, ou de bannissement, je ne pense pas qu'il ait droit de prendre un nom plus relevé que celui de comédie, COAN. 1^{er} discours. Ce sentiment sans doute est noble et relevé, MOL. *Tart.* II, 4. Nous avons ici la lettre de M. de Saint-Cyran de la *Vocation*, imprimée depuis peu; elle est fort relevée, PASC. *Lett. à Mme Périer*, 1^{er} avril 1648. Je vous souhaite, madame, la continuation des grâces [de Dieu] que vous avez et l'augmentation, parce qu'on n'en saurait trop avoir; après ce ton si relevé, pourrais-je vous parler du besoin que j'ai que mon fermier... sév. à Mme de Guizant, 1^{er} janv. 1694. Les sectateurs de Platon et de Pythagore, qui, du commun consentement de tout le monde, sont ceux qui de tous les philosophes ont eu les connaissances les plus relevées, BOSS. 1^{er} serm. *Démon, préambule*. Je le déclare donc... Pradon comme un soleil en nos ans a paru... Saufal est le phénix des esprits relevés, BOU. *Sat.* IX. Il peut haïr les

hommes en général où il y a si peu de vertu ; mais il excuse les particuliers, il les aime même par des motifs plus relevés, LA BRUY. XI. L'opinion peu relevée qu'on se forme communément dans le monde de l'état des gens de lettres, D'ALEMB. *Œuv.* t. III, p. 76. || Dans un sens défavorable. Il a des mots hargneux, bouffis et relevés, Qui du peuple aujourd'hui ne sont pas approuvés, RÉGNIER, *Sat.* IX. || Être d'une condition relevée, être de grande qualité. Pour empêcher que les grandes fortunes et les états de la vie plus relevés ne servissent à exciter l'ambition des hommes et à l'entretenir, BOURDAL. *Dim. de la septuagés.* Dominic. t. 1, p. 370. || Dans un sens analogue. Elle n'a pas toujours été aussi relevée que la voilée, MOL. *Bourg. gent.* III, 42. || 11° S. m. Action de relever. Le clin d'œil renferme trois points successifs : l'acte de la volonté qui le commande, l'abaïssement de la paupière, et son relevé. || 12° Terme de maréchal. Se dit en parlant d'un fer qui, bon encore, mais déformé ou ayant perdu plusieurs clous, est entièrement détaché par le maréchal, qui le passe au feu, le bat au besoin, et l'applique chaud, au moyen de clous neufs, sur la corne parée à cet effet. || 13° Terme de cuisine. Un nouveau service, ou un nouveau plat qui en remplace un autre. Un relevé de potage. || 14° Terme de vénerie. Temps où la bête sort de son glte. || 15° Relevé à bout, reprise totale du nivellement des pavés, pour rectifier le premier tassement du terrain, GANDRY, *Traité du domaine*, II, 5, art. 230. || 15° Tableau, état. Relevé de la dépense. Les relevés officiels. || Extrait des articles d'un registre, d'un compte, etc. C'est ce qu'on a calculé sur les relevés des registres de nos plus grandes villes, VOLT. *Mœurs, Déluge.* || Faire le relevé de toutes les fautes d'un ouvrage, en faire une liste. || 16° Relevé de déchéance, acte qui relève de sa déchéance une compagnie qui n'a pas accompli les stipulations établies dans le marché.

RELEVÉE (re-le-vée), s. f. Terme de procédure. Le temps de l'après-midi. Le parlement ne répondit à cet arrêt du conseil que par un avis donné aux députés de se trouver à deux heures de relevée dans la salle de Saint-Louis, RETZ, II, 407. || Audiences de relevée, celles qui se donnent dans l'après-midi.

— HIST. XIII^e s. Cel jur meisme, ainz [avant] relevée, Fu la dame el vergié alée, MARIE, *Gugemer.* Avint un jur de relevée, Ke l'ure ja estoit passée, Ke li moine dussent lever, *Édouard le conf.* v. 4379. Se li ajornemens est fes à relevée ou as vespres, BEAUM. II, 32. Le soudan venoit touz jours jouer as eschez après relevée sur les nates qui estoient au piez de son lit, JOINV. 243. || XIV^e s. À le [la] relevée de medame la ducoise [la duchesse, accouchée d'un garçon], CAFFIAUX, *Régence d'Aubert de Bavière*, p. 64. || XV^e s. On me picquera en défaut, Se je ne vois [vais] à m'ajournée; Mon seigneur, à de relevée, Et, s'il vous plaist, vous y viendrez, *Patelin*, v. 4073. || XVI^e s. Il se pourmenoit en la grande salle comme tous les autres postulants qui attendent la relevée du Conseil, CARL. v. 30.

— ETYM. *Relevé*. Ce mot vient de ce que, autrefois, on faisait la méridienne sur des lits de salle dits grabats; on nommait *relevé* le temps où l'on se relevait pour aller à son travail.

† **RELEVÉ-GRAVURE** (re-lè-ve-gra-vu-r'), s. m. Terme de cordonnier. Outil pour parer les coutures des souliers.

RELEVÈMENT (re-lè-ve-man), s. m. || 1° Action de relever une chose. Le relevement d'un mur. Le rétablissement d'un gouvernement sage et mesuré, le relevement de la noblesse anéantie, ruinée, ST-SIM. 307, 470. La libération d'un prisonnier opprimé pour quelques dettes peu considérables, mais désastreuses, le relevement de quelque honnête famille ruinée, *Testament de Commerson* (XVIII^e siècle), dans CAP, *Philibert Commerson*. || 2° Terme de marine. Parties d'un bâtiment plus exhaussées que les autres. L'avant de ce vaisseau n'a pas assez de relevement. || 3° État, tableau, énumération. Le relevement de tant de pièces détachées n'est pas l'ouvrage d'un jour, BALZ. *Disc. à la rég.* || 4° Terme de topographie et d'hydrographie. Action de déterminer la position d'un objet. Les relevements que nous fîmes au lever du soleil nous apprirent que les courants nous avaient entraînés dans le sud plusieurs milles au-delà de notre estime, BOUGAINVILLE, *Voy.* t. II, p. 447. Il savait fort bien que c'étaient des relevements que je prenais, SAUSSURE, *Voy. Alpes*, t. VI, p. 478, dans POUGENS. || Terme de marine. Des vaisseaux rangés sur une ligne et gouvernant à une même aire de vent qui n'est pas celle de la direc-

tion de cette ligne, sont dits sur une ligne de relevement.

— HIST. XIII^e s. Or sui en grant afondement, Se par cels n'ai relevement, Qui jusqu'à ci M'ont secouru, la lor merci, RUTEB. 44. || XV^e s. Pour li relevement de noz peuple et subgiez et olvber aux grans maulx, *Ordonn. des rois de Fr.* t. IX, p. 635. Ung tel ainsi afflicet et desolè n'est pas sans relevement de consolacion, *Intern. consol.* I, 12. || XVI^e s. Les adventures de Demetrius, les ruinemens et relevemens de ses affaires, AMYOT, *Démétr.* 64. Aussi leur devons nous un soin plus exprès pour leur relevement, qui est une piece rare aux decadences des partis, D'AUB. *Hist.* III, 41.

— ETYM. *Relever*; provenç. *relevar* / *relevar*; ital. *rieveramento*.

† **RELEVÉ-MOUSTACHE** (re-lè-ve-mou-sta-che), s. m. Pince à l'usage de l'émaillor. || Au plur. Des relève-moustaches.

† **RELEVÉ-QUARTIER** (re-lè-ve-kar-tié), s. m. Espèce de chausse-pied de corne.

RELEVER (re-le-ve). L'e prend un accent grave, quand la syllabe qui suit est muette : je relève, je relèverai, r. a. || 1° Remettre debout, sur ses pieds, dans sa position naturelle. || 2° Au jeu, relever les cartes, les mains. || 3° Relever la balle, une bille. || 4° Trousser, retrousser. || 5° Haussier, rendre plus haut. || 6° En manège, relever un cheval. || 7° Relever en broderie. Relever une maille, du velours. || 8° Relever en maçonnerie, en pavage, en marbrerie, en menuiserie, en peinture de décor. || 9° Relever un fer de cheval. || 10° Relever, en termes de chaudronnerie, de tanneur. || 11° Rétablir ce qui était tombé en ruine, ce qui avait été renversé. || 12° Retirer d'un état malheureux. Relever le courage, l'espérance. || 13° Donner de l'élevation morale. || 14° Relever une race, l'améliorer. || 15° Rendre plus éminent. || 16° Relever la conversation. || 17° Donner un haut goût, un goût plus piquant. || 18° Donner plus de relief, plus d'éclat. || 19° Faire valoir, louer, exalter. || 20° Faire remarquer en bien ou en mal. Relever quelqu'un de quelque chose, le reprendre de quelque chose. || 21° En vénerie, relever le défaut. || 22° Noter, consigner, enregistrer. || 23° Déterminer la position d'un objet, dessiner une vue, un aspect. || 24° Remplacer une autre personne dans une occupation. || 25° En termes de guerre, mettre un homme, une troupe en place d'un autre homme, d'une autre troupe. || 26° En termes de cuisine, remplacer un service, un plat par un autre. || 27° Tirer de terre un plant. || 28° Libérer d'un engagement. || 29° En féodalité, relever le fief. || 30° V. n. Lever les pieds très-haut en galopant. || 31° Être dans la mouvance d'une seigneurie, et, par extension, dépendre. || 32° Relever de maladie. || 33° Sortir de la maison après ses couches, aller entendre la messe, et recevoir la bénédiction du prêtre. || 34° Se dit de la bête qui sort le soir de son buisson. || 35° V. réfl. Se lever après avoir été à terre. || 36° Se mettre droit, se dresser. || 37° Être remis dans sa position naturelle. || 38° Se relever d'une côte, en termes de marine. || 39° Sortir de ses ruines. || 40° Reprendre des forces, de la puissance, du crédit. || 41° Reprendre l'élevation morale. || 42° Se rétablir de ses couches. || 43° Se remplacer, se relayer. || 44° Être rehaussé, recevoir plus de relief. || 45° Se rattacher à, se rendre dépendant de.

1° Remettre debout, sur ses pieds, dans sa position naturelle. Marin, viens m'aider à me relever. — Hé monsieur, j'aurais besoin qu'on me relevât moi-même, HAUTER. *Crisp. méd.* III, 3. || [le fils du prince de Condé] voit [à Senef] ce grand prince renversé dans un fossé sous un cheval tout en sang; pendant qu'il lui offre le sien et s'occupe à relever le prince abattu... ROSS. *Louis de Bourbon*. Hazael, me regardant [moi agenouillé] avec un visage doux et humain, me tendit la main et me releva, FÉN. *Tél.* IV. Il a été plus aisé [au gouvernement pontifical] de relever les obélisques et de construire des palais et des temples, que de rendre la nation commerçante et opulente, VOLT. *Mœurs*, 185. || Terme de marine. Relever un navire, remettre à flot un navire que le vent ou la mer a fait échouer. || Relever l'ancre, la mettre dans une autre situation. || Relever la galère, se disait des forçats qui se soulevaient contre leurs officiers et se rendaient maîtres du bâtiment. || 2° Terme de jeu. Relever les cartes, les remettre dans l'état où il faut qu'elles soient pour jouer un nouveau coup. || Relever les mains, relever les levées qu'on a faites, rassembler les cartes qui ont été jouées, les retourner et les mettre devant soi. || 3° Relever la balle du pied du tambour,

à la paume, prévenir avec adresse, par la volée, un coup de tambour. || Relever une bille, au billard, l'éloigner de la blouse. || 4° Trousser, retrousser. Relevez votre robe. Laissez-moi relever ces voiles détachés Et ces cheveux épars dont vos yeux sont cachés, RAC. *Bérén.* IV, 2. Non-seulement il [le merle d'Amboine] chante ses amours au printemps, mais il relève alors sa longue et belle queue et la ramène sur son dos d'une manière remarquable, RUFF. *Ois.* t. VI, p. 93. Elle avait relevé les tresses de ses cheveux, STAEL, *Corinne*, XIII, 5. || 5° Haussier, rendre plus haut. Il faut relever ce plancher. || Fig. Relevez vos idées pour M. de Lauzun; le roi lui a redonné ses entrées, sév. 7 fév. 1680. || Relever la tête, sa tête, la haussier lorsqu'elle était baissée. Et, relevant mon front prosterné vers son trône, [la reine] M'a vingt fois appelé l'appui de Babylone, volt. *Sémiram.* II, 4. Il s'approcha, guidé par un bandit, Sans résister, sans relever la tête, c. DELAV. *Mémo.* ch. IV. || Fig. Relever la tête, reprendre courage. Les factions commencent à relever la tête. Ô France, ô ma patrie, Relève enfin ton front cicatrisé, BÉRANG. *Enf. de la France.* || Relever la moustache avec le fer, la passer au fer chaud, afin qu'elle ne retombe pas sur les lèvres. || Fig. Relever la moustache à quelqu'un, réprimer son outrecuidance. || 6° Terme de manège. Relever un cheval, le soutenir de la main et de l'éperon, pour lui faire porter la tête plus haute et l'asseoir sur les hanches. || 7° Relever en broderie, rehausser de broderie le fond de quelque étoffe. || Terme de lingère. Relever une maille à un bas, la reprendre, la refaire. Relever du velours, le repasser à l'envers après l'avoir mouillé pour faire redresser les poils froissés. Relever un volant, une garniture, les repasser après qu'ils ont été chiffonnés. || 8° Terme de maçonnerie. Exhausser une maison ou un mur. || Relever les ciselures, tailler les bords d'un parement de pierre pour le dresser. || Relever à bout, démonter un pavage pour le refaire entièrement. || Terme de marbrier. Se dit de la dernière opération du polissage. || Terme de menuisier. Déplacer un parquet pour le rétablir ou remettre des lambourdes. Relever les moulures, les achever, y faire les dégorgements nécessaires. || En peinture de décor, donner plus de saillie à certains objets, ou en raviver les teintes. || 9° Terme de maréchal. Relever un fer, ôter un fer qui branle et le rattacher solidement. || 10° Augmenter la grandeur d'une pièce de chaudronnerie, en étendant le cuivre à coups de marteau. || Former, sur une pièce de fer, des sillons qui font paraître les reliefs plus saillants. || Terme de tanneur. Relever des peaux sur la traite, les tirer de la chaux pour les faire égoutter sur le bord du plain. || 11° Rétablir ce qui était tombé en ruine, ce qui avait été renversé. Quand verrai-je, ô Sion, relever tes remparts Et de tes tours les magnifiques faites? RAC. *Esth.* I, 2. Relevez, relevez les superbes portiques Du temple où notre Dieu se plaît d'être adoré, ID. *Esth.* III, 9. || Fig. Relever une maison, une famille, lui rendre sa première opulence, son premier éclat. Ils [les gens de finance] relèvent toutes les grandes maisons par le moyen de leurs filles, qui sont comme une espèce de fumier qui engraisse les terres montagnaises et arides, MONTESQ. *Lett. pers.* 98. Relevant ma famille au glaive dérobée, Il la remit au rang dont elle était tombée, VOLT. *Olymp.* II, 3. || On dit de même : relever un parti. Le seul nom de Scanderbeg était capable de relever un parti, DUCLOS, *Œuv.* t. II, p. 435. || 12° Fig. Relever quelqu'un, le retirer de l'état malheureux où il était. Vous avez bien raison de l'appeler [une dame] la plus belle et la meilleure du monde, puisque, de si loin, elle sait relever ceux qui sont abattus, VOLT. *Lett.* 60. Evilmerodach, roi de Babylone, tira de prison Joachin, et le releva de l'état malheureux où il était, SACI, *Bible, Rois*, IV, XXV, 27. C'est de là [l'incrédulité] que nous la verrons sortir pleine de gloire et de vertu, et nous bénirons avec elle la main qui l'a relevée, ROSS. *Anne de Gonz.* || Absolument. Après avoir fait ce chemin... on déclina misérablement... néanmoins un rayon d'espérance, si bas que l'on soit, relève aussi haut qu'on était auparavant, PASC. *Poiss. de l'Amour.* || Cela l'a bien relevé, se dit d'un homme à qui il est arrivé quelque grande fortune. || Il se dit des choses qu'on relève. Quarante, qui l'edt cru? quarante, à leur abord, D'une armée abattue ont relevé le sort, Du côté des vaincus rappelé la victoire... CORN. *Tois. d'or*, I, 2. Le Seigneur a voulu choisir son peuple pour le sanctifier, pour rendre sa loi célèbre, et pour en relever la grandeur, SACI, *Bible, Isaïe*, XLII, 24. Pour abaisser notre orgueil et relever notre

abjection, PASC. dans cousin. Le jeune Scipion... non content d'avoir relevé les affaires de Rome en Espagne, alla porter la guerre aux Carthaginois dans leur propre ville, BOSS. *Hist.* III, 6. C'est Jésus-Christ et son Église; il a mis dans cette Église une autorité, seule capable d'abaisser l'orgueil et de relever la simplicité, 10. *Anne de Gonz.* La Grèce avec douleur Vous voit du sang troyen relever le malheur, RAC. *Andr.* I, 2. || Relever la chute de quelqu'un, le relever de sa chute, la réparer. Oui, Pompée avec lui porte le sort du monde, Et veut que notre Égypte, en miracles féconde, Serve à sa liberté de sépulcre ou d'appui, Et relève sa chute ou trébuché sous lui, CORN. *Pomp.* I, 4. || Relever sa condition, son état, sa fortune, augmenter sa dignité, ses richesses. || Relever le courage, les espérances, ranimer le courage, faire revivre les espérances. Il a répondu que cette grâce n'augmenterait pas son zèle, mais qu'elle lui relèverait bien le courage, PELLISSON, *Lett. hist.* I, 1, p. 371. Il faut relever le courage de ces gens timides qui n'osent rien inventer en physique, et confondre l'insolence de ces téméraires, qui produisent des nouveautés en théologie, PASC. *Frag. sur le vide.* La reine relevait leur espérance, BOSS. *Reine d'Angleter.* || 13° Donner de l'élevation morale. Je crois que cette action est belle, et elle vous relève plus que la prise de Veies, FÉN. *Dial. des morts anc.* 23. Ils [les stoïciens] ont laissé à l'homme tous les défauts qu'ils lui ont trouvés, et n'ont presque relevé aucun de ses faibles, LA BRUY. XI. Je ne négligeais aucune occasion de le relever à ses propres yeux, GENLIS, *Mères rivales*, t. I, p. 26, dans POUGENS. || 14° Relever une race, l'améliorer. Tous les jours, on relève, on ennoblit les races en les croisant, BUFF. 7° *époq. nat. Eur.* t. XII, p. 362. || 15° Fig. Rendre plus éminent. Philippe et Alexandre son fils relevèrent extrêmement la gloire de ce royaume [de Macédoine], ROLLIN, *Hist. anc. Eur.* t. II, p. 504, dans POUGENS. || 16° Relever la conversation, lui rendre de la vivacité alors qu'elle languissait. Le baron, pour relever l'entretien, se croisait la tête, et ne pouvait trouver que quelques phrases décousues, GENLIS, *Vœux téméraires*, t. III, p. 6, dans POUGENS. || 17° Donner un haut goût, un goût plus piquant. Le vinaigre relève une sauce. Relevez ces cardons par un peu de fromage, BARON, *École des pères*, III, 6. || Fig. En parlant des ouvrages d'esprit. Il sème son style de toute sorte d'agréments qui le relèvent. De nos amis une agréable troupe, Parmi des mets exquis et des vins délicats, Du sel de leurs propos relevait ces repas, CHAUL. à *Mme d'Aligre.* || 18° Fig. Donner plus de relief, plus d'éclat. Relèvera sa grâce avec des artifices, REGNIER, *Sat.* VII. La fortune... laquelle, ne le pouvant encore abandonner [Alexandre] tant d'années après sa mort, ajoute à ses conquêtes une personne qui les relèvera plus que la femme et les filles de Darius, VOIT. *Lett.* 36. Quand une femme a de l'esprit, il l'anime [sa beauté] et la relève merveilleusement, PASC. *Pass. de l'Amour.* Et vous, lorsque, tentée de relever par quelque parure cette modestie qui commence à vous paraître trop nue, BOSS. 4° *sermon, Pâques*, 4. Que dirai-je de sa libéralité?... tantôt par des paroles touchantes, tantôt même par son silence elle relevait ses présents, 10. *Duch. d'Orléans.* Le jeune prince, dont la victoire avait relevé la haute contenance, 10. *Louis de Bourbon.* Les ombres, les flambeaux, Les cris et le silence, Et le farouche aspect de ses fiers ravisseurs Relevaient de ses yeux les timides douceurs, RAC. *Brit.* II, 2. Et vous ne comparez votre exil et ma gloire, Que pour mieux relever votre injuste victoire, 10. *Iphig.* II, 5. Ses longs malheurs même lui donnaient je ne sais quel éclat qui relevait toutes ses bonnes qualités, FÉN. *Tél.* VII. Toutes les personnes de notre rang et de notre âge usent de cette parure, ont recours à cet artifice pour relever une vaine beauté, MASS. *Carême, Confess.* Quand vous relevez l'éclat de votre teint par les plus belles couleurs, MONTESQ. *Lett. pers.* 26. Cet Acomat [du Bajazet de Racine] me paraît l'effort de l'esprit humain; je ne vois rien dans l'antiquité ni chez les modernes, qui soit dans ce caractère; et la beauté de la diction le relève encore, VOIT. *Zulime, Lettre.* Les éloges que j'ai donnés à ce prince [le duc de Cumberland] pour relever davantage la gloire de son vainqueur, 10. *Lett. d'Argenson*, 20 oct. 1745. Le blanc de la tête était relevé par deux petites taches noires situées au-dessus des yeux, BUFF. *Ois.* t. V, p. 260. On eût dit que les défauts mêmes d'Oswald étaient faits pour relever ses agréments, STAEL, *Corinne*, VIII, 4. || Relever sa condition, sa dignité, sa charge, donner du lustre à sa condition,

à la dignité dont on est revêtu, aux fonctions qu'on remplit. Ce que l'on garde pour relever sa condition ou celle de ses parents n'est pas appelé superflu, PASC. *Réfut. de la rép. à la 12° lett.* || 19° Fig. Faire valoir, louer, exalter. La Muse... De gloire et de renom relevait mon dessin, RÉGNIER, *Sat.* IV. Tout relève, tout bénit sa mémoire, FLÉCH. *Mar.-Thér.* Et relevant la naissance de notre illustre duchesse, j'irais chercher dans l'histoire ancienne les sources de la noble famille d'Angennes, dont la gloire, la grandeur et l'ancienneté sont assez connues, 10. *Duch. de Montaus.* Platon, on plus d'un endroit, prend à tâche de relever la journée de Marathon, ROLLIN, *Hist. anc. Eur.* t. III, p. 152, dans POUGENS. Ilomère relève dans ses héros la force, l'adresse ou l'agilité, MONTESQ. *Rom.* 2. Ce qui m'a paru le plus beau dans le discours de M. le prince de Beauvau, c'est le secret qu'il a trouvé de relever tous les services que M. le duc de Choiseul a rendus à l'État, VOIT. *Lett.* *Mme du Deffant*, 6 avr. 1771. Les livres saints, pour relever la sagesse de Salomon, mettent en opposition avec elle la sagesse des Orientaux, DIDER. *Opin. des anciens philos. Arabes.* || 20° Faire remarquer en bien ou en mal. Ce qu'il dit ne chut pas à terre, Maître Énéas le relevant, SCARR. *Virg.* VII. Il y a une grande différence entre lire un livre toute seule, ou avec des gens qui relèvent les beaux endroits et qui réveillent l'attention, sév. 68. Cela ne méritait pas d'être relevé, BOSS. *Lett. quit.* 408. L'Église ne foudroie pas toujours les erreurs naissantes; elle ne les relève point, tant qu'elle peut espérer qu'elles se dissiperont par elles-mêmes, 10. *Variat.* XV, 128. Une parole qu'il a dite dans le sens le plus juste et avec l'intention la plus pure et la plus innocente, ils la relèvent, ils l'empoisonnent, BOURDAL. *Exhort. Faux témoign. rendus contre J. C.* t. II, p. 7. Nous autres satiriques, Propres à relever les sottises du temps, Nous sommes un peu nés pour être mécontents, BOIL. *Épître VIII.* Polybe relève, dans la conduite des Messéniens à l'égard de Sparte, un ancien défaut qui fut la cause de tous leurs malheurs, ROLLIN, *Hist. anc. Eur.* t. V, p. 400, dans POUGENS. Il ne m'échappait pas un mot qu'ils ne relevassent comme un trait admirable, LESAGE, *Gil Bl.* I, 16. Par bonheur pour nous, il [Mazarin] ne parle pas bien français... nous relevâmes, il y a quelques jours, une faute de grammaire si grossière, qu'on en fit des farces par tous les carrefours, MONTESQ. *Lett. pers.* 441. C'est ici le cas de relever un étrange conte que font nos historiens, VOLT. *Mœurs*, 51. Les mêmes spectateurs qui applaudissaient aux pièces médiocres des autres auteurs, relevaient les moindres défauts de Molière avec aigreur, 10. *Vie de Molière.* Aujourd'hui la prononciation des gens du monde est si simple, que ceux qui la choquent légèrement ne peuvent être relevés que par peu de personnes, CONDIL. *Conn. hum.* II, 1, 7. Qu'il fallait mépriser ces choses-là, et qu'elles tombaient d'elles-mêmes lorsqu'on ne les relevait point, MARMONTEL, *Mém.* VII. On lui connaissait [à Mme de Maintenon] une mémoire prodigieuse; elle serait là [comme gouvernante] pour relever les contradictions, les inconséquences, GENLIS, *Mme de Maintenon*, t. II, p. 410, dans POUGENS. || Familièrement. Relever un mot piquant, répondre vivement à celui qui l'a dit. || Relever quelqu'un de quelque chose, le reprendre de quelque chose. Si vous remarquez dans vos maisons un domestique oisif, vous savez bien le relever du désordre de la parasse, BOURDAL. *Dim. de la Septuagés. Dominic.* t. I, p. 373. J'aime autant une personne qui me relève d'une erreur, qu'une autre qui m'apprend une vérité, parce qu'un effet une erreur corrigée est une vérité, BUFF. *Quadrup.* t. IX, p. 458. || Absolument. Relever quelqu'un, le reprendre avec aigreur ou sévérité, en lui faisant voir qu'il a parlé mal à propos. Si quelqu'un allait attaquer quelque honnête citoyen, il ne serait pas mal relevé, MONTESQ. *Lett. pers.* 36. Ni moi, ni l'illustre savant qui me relève si bien, ne savons précisément combien de temps Mahomet fut facteur de la veuve Cadige, qu'il épousa depuis, VOLT. *Fragm. sur l'hist.* XXVI. || Familièrement. Relever quelqu'un du péché de paresse, lui reprocher de manquer à ses devoirs et le contraindre à les remplir. || 21° Terme de vénérie. Relever le défaut, ou, simplement, relever, retrouver la voie qu'on avait perdue, et lancer la bête une seconde fois || 22° Noter, consigner, enregitrer. Tous les voyageurs modernes ont visité Eleusis; toutes les inscriptions en ont été relevées, CHATEAUB. *Itin.* part. I. J'ai relevé sur les registres de l'Observatoire royal les observations faites pendant onze années, BOUVAN,

Inst. Mém. sc. t. VII, p. 269. || 23° Terme d'hydrographie. Déterminer la position d'un objet que l'on aperçoit. Le 22, nous relevâmes à midi le cap des Vierges, à quatre lieues dans l'ouest, LAPÉROUSE, *Voy.* t. II, p. 46, dans POUGENS. || Terme de marine. Relever une côte, en dessiner la vue ou l'aspect. La veille au soir, on avait aperçu du haut des mâts une petite île qui fut relevée depuis le nord-ouest jusqu'au nord-ouest-quart-ouest du compas, BOUGAINVILLE, *Voy.* t. II, p. 193. Les brumes m'ont empêché de relever les Kuriles au nord de Marikan, LAPÉROUSE, *Voy.* t. IV, p. 217, dans POUGENS. || Terme d'arpentage. Déterminer avec la planchette, avec la boussole, des positions sur le terrain. || 24° Remplacer une autre personne dans une occupation. Je suis fatigué de lire, relevez-moi. || 25° Terme de guerre. Mettre un homme, une troupe en place d'un homme, d'une troupe pour un service déterminé. Relever la garde. On releva la troupe qui était à la tranchée. Relever de garde une compagnie. || Fig. Sênèque et Burrhus sont deux soldats en sentinelle qui doivent garder leur poste jusqu'à ce que la mort vienne les en relever, DIDER. *Claude et Nér.* I, 46. || Absolument. On vient de relever cette compagnie. || On dit dans le même sens : relever les tranchées, les postes. || Relever une sentinelle, un factionnaire, et relever de sentinelle, ôter un soldat qui est en sentinelle, et en mettre un autre à sa place. || Il se dit aussi du corps, de la troupe même qui succède à une autre dans un poste. Cette troupe va relever telle compagnie. Les voltigeurs furent relevés par les grenadiers. || Cela se dit également du soldat qui prend la place de celui qu'on ôte de sentinelle. C'est un tel qui a relevé son camarade de sentinelle; et absolument : c'est lui qui a relevé un tel. || Fig. On le relèvera bien de sentinelle, on prendra garde à ses actions, on ne le laissera pas faillir impunément. J'admire que le jésuite se livre comme il fait ayant nos frères les jansénistes pour auditeurs, qui tout d'un coup le relèveront de sentinelle, au moment qu'il y pensera le moins, sév. 46 sept. 1676. Langlade vous mande qu'une autre fois... il la releva bien de sentinelle sur des sottises qu'elle lui disait, 10. 12 fév. 1672. || Terme de marine. Relever le quart, le timonier, les changer. || 26° Terme de cuisine. Remplacer un service ou un plat par un autre. Il se souvient exactement de quels plats on a relevé le premier service, LA BRUY. XI. || 27° Relever un plant, le tirer de terre pour le repiquer. Lorsqu'on le relève [le plant de frêne] à un an, il faut lui donner le moyen de se fortifier encore une année, en le mettant en rigole, BOSS. *Inst. Mém. scienc.* 1808, p. 221. || 28° Terme de jurisprudence. Libérer d'un engagement. Le pape le relève [Valdemar roi de Danemark] d'un serment fait en prison et par force, VOLT. *Ann. emp. Frédéric II*, 1227. Je crois que cette raison seule devrait engager le souverain pontife à relever au moins de leurs vœux tous les jésuites français, espagnols et portugais, D'ALEMB. *Euv.* t. V, p. 236. J'écrirai à l'évêque de Québec; il a les pouvoirs nécessaires pour vous relever de vos vœux, CHATEAUB. *Atala, Le drame.* || Se faire relever de ses vœux, faire déclarer ses vœux nuis. || Relever quelqu'un d'une interdiction, lever l'interdiction portée contre lui. Un moine ayant été rebuté un jour par Théodose II qu'il importunait, le moine excommunia l'empereur; et ce César fut obligé de se faire relever de l'excommunication par le patriarche de Constantinople, VOLT. *Mœurs*, 41. || En termes d'ancienne pratique, relever un appel, soit faire autoriser, par lettre du sceau ou par un arrêt, à poursuivre l'appel qu'on avait interjeté d'une sentence. || Ancien terme de jurisprudence. Relever l'appelant, l'autoriser à ne pas appeler tout de suite d'un jugement. À moins qu'il n'y ait grande et évidente cause de relever l'appelant, MONTESQ. *Esp.* XXIX, 46. || 29° Terme de féodalité. Relever le fief, donner au seigneur féodal ce que la coutume a réglé pour avoir l'investiture d'un fief comme vacant par la mort du vassal. || 30° V. n. Terme de manège. Lever les pieds très-haut en galopant. Les chevaux anglais ne relèvent point. || 31° Terme de féodalité. Être dans la mouvance d'une seigneurie. Ce fief relevait du comte de Champagne. Naples, qui relevait du pape après avoir relevé des empereurs, VOLT. *Mœurs*, 185. || Par extension, dépendre. Car, ne relevant pas de mon autorité, Le crime qu'elle a fait est d'autre qualité, ROTR. *Antig.* IV, 4. Et vous pourriez n'oublier pas Que vous avez un cœur et des appas Qui relèvent de ma puissance, MOL. *Psyché*, V, 5. Vous dites des merveilles, ma fille, en parlant de la fierté et de la confiance de la jeunesse ;

il est vrai qu'on ne relève que de Dieu et de son épée; on ne trouve rien d'impossible, sév. 565. Celui qui règne dans les cieux, et de qui relèvent tous les empires, BOSS. *Reine d'Angleterre*. Un roi qui ne relevait de personne, et qui n'avait à répondre de ses actions qu'à lui-même, FLÉCH. *Hist. de Théodose*, I, 27. || 32° Relever de maladie, commencer à se porter mieux, n'être plus alité. On me mande encore que cette H... est à la cour... elle relève d'une maladie, sév. 441. Vos maladies, dieu merci, sont passagères; je ne relèverai pas de la mienne qui conduit tout doucement dans l'autre monde, VOLT. *Lett. Laharpe*, 25 févr. 1772. || Fig. Au sortir de Pharsale un si grand capitaine Saurait mal son métier, s'il laissait prendre haleine, Et s'il donnait loisir à des cœurs si hardis De relever du coup dont ils sont étourdis, CORN. *Pomp.* II, 4. || On ne croit pas qu'il en relève, il n'y a pas apparence qu'il relève de là, il est bien malade et l'on croit qu'il n'en réchappera pas. Vous ne relèverez point du lit où vous êtes, mais vous mourrez très-certainement, SACI, *Bible, Rois*, IV, I, 4. || 33° Sortir de la maison après ses couches, aller entendre la messe et recevoir la bénédiction du prêtre. Madame une telle relèvera demain. On s'établira à Versailles pour y faire les couches de Mme la Dauphine, elle en relèvera à la fin d'août, MAINTENON, *Lett. à M. d'Aubigné*, 20 févr. 1682. || Cette femme relève de couches, ou, absolument, est relevée, elle est rétablie de ses couches, elle ne garde plus le lit, elle commence à sortir. Mme de Soubise vient encore d'accoucher; mais elle relève trop grasse, cela fait qu'on n'a nulle pitié d'elle, sév. 6 janv. 1672. Mandez-moi en quel état vous êtes relevée, si vous avez le teint beau, id. à *Mme de Grignan*, 8 mars 1676. || 34° Terme de chasse. Se dit de la bête qui sort le soir de son buisson pour aller viander. || 35° Se relever, r. réfl. Se lever après avoir été à terre. Laissez cet enfant se relever. Relève-toi, Rodrigue, CORN. *Cid*, V, 8. Le tyran se relève, il blesse le héros, VOLT. *Méropé*, V, 6. Qui tombe sans frayer se relève intrépide, DELIL. *Parad.* II. || Absolument. Sortir du lit où l'on était couché. Dieu se compare à cette femme des Proverbes, qui se relève la nuit sans laisser éteindre sa lampe, BOSS. 2^e instr. past. 22. Il faut se relever, rallumer la lampe.... GENLIS, *Théol. d'éduc. Retour de Tobie*, sc. 2. || Sortir de son lit après une maladie. Vaincue par les transports de sa rage, la marquise tomba malade et ne se releva plus, J. J. NOUSS. *Hel.* VI, 3. || 36° Se mettre droit, se dresser. La Mollesse, en pleurant, sur un bras se relève, Ouvre un œil languissant.... BOIL. *Lutr.* II. || Être mis droit, être redressé. Ce banc est à peu près horizontal; il se relève cependant de quelques degrés contre le sud-est, SAUSSURE, *Voy. Alpes*, t. VIII, p. 25, dans PUGENS. || 37° Être remis dans sa position naturelle. Le navire, qui penchait, se releva lentement. || 38° Terme de marine. Se relever d'une côte, parvenir à s'en éloigner. || 39° Sortir de ses ruines. C'est Hector qui produit ce miracle en votre âme: Il veut que Troie encor se puisse relever Avec cet heureux fils qu'il vous fait conserver, RAC. *Andr.* IV, 1. Son temple se relève et ses fêtes renaissent, DELIL. *Pit.* IV. || 40° Reprendre des forces, de la puissance, du crédit. La superbe est tombée et ne se relèvera pas, disait Jérémie, BOSS. *Hist.* II, 4. La Judée, qui commençait à peine à se relever de sa ruine, id. *ib.* I, 8. Les Juifs ayant perdu tout espoir de se relever après les vains efforts que l'empereur Julien avait faits pour les rétablir, FLÉCH. *Hist. de Théodose*, III, 35. L'infanterie espagnole ne s'était jamais relevée depuis la bataille de Rocroy, HAMILT. *Gramm.* 5. La France, tant de fois prête de succomber, se releva toujours, VOLT. *Mœurs*, 463. || Se relever se dit de l'espérance, du courage. Plus on est poussé à désespoir [pêcheurs pénitents], plus l'espérance se relève, BOSS. *Ép. d'orais.* X, 47. || Cette pièce qui avait été froidement accueillie, s'est relevée aux représentations suivantes. On aura beau faire, la pièce ne se relèvera jamais, GENLIS, *Viell. du chât.* t. III, p. 181, dans PUGENS. || Cela se dit aussi d'un livre. On ne pense pas que le livre de M. Audry se relève jamais du coup mortel qui lui fut porté dans cette rencontre, MAIRAN, *Éloges, Lémery*. || Se relever de quelque perte, de quelque échec, etc. se remettre de quelque perte. Il fallait un homme [Mazarin] qui sût, selon les occasions, profiter de ses avantages, ou se relever de ses pertes, FLÉCH. *le Tellier*. || Se relever d'un état d'abaissement, de décadence, etc. ou, absolument, se relever, sortir d'un état d'abaissement, de décadence, etc. || 41° Fig. Reprendre l'élevation morale, l'innocence morale. Nous [il s'agit d'une fille

de Bussy] avons aimé un homme... nous avons été si sotté que de l'épouser... par bonheur nous avons fait le mariage le plus insoutenable du monde; c'est ainsi que la Providence nous a laissée tomber, et nous présente ensuite les moyens de nous relever, sév. 23 janv. 1682. Ils résistent rarement aux tentations, ils y succombent aisément, ils se relèvent difficilement, BOUADAL. *Carême*, t. I, p. 232. Il est bien plus glorieux de se relever ainsi, que de n'être jamais tombé, FÉN. *Tél.* XI. On se relève aisément d'une première chute, MASS. *Carême, Rechute*, I. Il est difficile de se relever après être retombé, id. *ib.* Il est juste, et d'un gouvernement sage, qu'une famille qui s'est perdue par des fautes puisse se relever par des services, OULOS, *Œuv.* I, VI, p. 167. Tant l'âme qui a rampé a de peine à se relever! id. *ib.* t. V, p. 201. || Se relever d'un ridicule, échapper au ridicule encouru. Erasme, quoique longtemps moine, ou plutôt parce qu'il l'avait été, jeta sur les moines, dans la plupart de ses écrits, un ridicule dont ils ne se relèverent pas, VOLT. *Mœurs*, 127. || 42° Se rétablir de ses couches. Elles [les Groenlandaises] accouchent aisément, et se relèvent dès le jour même pour travailler, BUFF. *Suppl. à l'hist. nat.* Œuv. t. XI, p. 253. || 43° Se remplacer, se relayer. Nous nous relevions d'heure en heure. On ne sait [chez les Juifs] en quel rang placer les gens de guerre qui se relevaient, au nombre de vingt-quatre mille, à chaque premier jour du mois, avec douze commandants, BOSS. *Polit.* IX, VI, 12. Les capucins de Meudon se relèverent à prier Dieu auprès du corps [de Monseigneur], ST-SIM. 205, 26. || 44° Être relevé, recevoir plus de relief. Et quand tu vois ce beau carrosse, Où tant d'or se relève en bosse, Qu'il étonne tout le pays, CORN. dans MOL. *Femm. sav.* III, 2. || 45° Se rattacher à, se rendre dépendant de (emploi qui n'est peut-être que dans Pascal). Toute noire dignité consiste dans la pensée: c'est de là qu'il faut nous relever, non de l'espace et de la durée, PASC. *Pens.* I, 6, éd. HAVET.

— REM. On ne croit pas que notre cousine s'en relève; dites en relève, pour se rétablir, guérir.

— HIST. XI^e s. Inselement sur lo pic [ils] releverent [se relèverent], *Ch. de Rol.* cclx. || XII^e s. N'est pas sages qui chiet [tombe] quant ne volt relever, *Th. le mart.* 41. Berars de Mondidier devant Karle est venuz; à ses piez s'agenouille, ses hom est devenuz; L'empereres le baise et le relève sus, *Sax.* I, 83. Li murs de une des citez le rei fut chaud [tombé], e li reis cumandad sa dues et as princes de la terre, que il le relevassent, *Rois*, p. 279. || XIII^e s. Nostre sires relieve touz ceux qui trebuchent, *Psautier*, f^o 475. Dou leon conte li escriz, Ki defaiz ert [était] et enveilliz; Malades jut mult longement, Del relever n'i ot noient, MARIE, *Fable* 15. Pere, trestout li anchiein [les anciens] sont mort; mais li releveront, Quant il le cor corner oront [ouïront], Ke li sains angles [ange] sonnera, OUI DE CAMBRAI, *Borb. et Jos.* p. 169. Mal est à celui qui va seul; car, se il chiet, il n'a qui le relieve, BRUN. LATINI, *Trésor*, p. 588. Fortune, qui l'ot mise jus, L'a moult tost relevée sus, *Fl. et Bl.* 3335. A chiaus [ceux] qui sont foible et reliever de maladies, ALBRAANT, f^o 8. La royne, qui nouvelement estoit relevée de dame Blanche dont elle avoit gué à Jaffe, arriva à Sayete, JOINY. 279. Il nous fist avis que la terre Vosist [vouldt] emprendre estrif et guerre Au ciel d'estre mieux estelée; Tant iert par ses flors relevée, *la Rose*, 8460. || XIV^e s. Les Volsques relevez de la paour qui l'avoient eu, BERCHOUZ, f^o 35, recto. L'autre dit que, depuis ce qu'ils estoient couchés, il avoit fait relever sa femme, *Ménager*, I, 6. Ont grevé les pavres es assietes des fougages, et relevez les plus grands et les plus riches ou au moins imposez à moindre somme qu'il ne deussent estre, DU CANGE, *relevarre*. Jourdain Garnier ala en l'ostel de Jehan Dequetot, pour ce que la femme dudit Jehan, qui estoit cousine de sa femme, devoit relever celui jour, et là fut ledit Jourdain et sa femme au diner, DU CANGE, *relevara*. || XV^e s. Et fut informé que le royaume d'Escoce mouvoit de luy en fief, et que le jeune roy d'Escoce, son serurge [beau-frère], ne l'avoit encores relevé ne faict hommage, FROISS. I, I, 55. Messire Pierre de Berne a de usage que de nuit en dormant il se relève, et s'arme, et trait son espée, et se combat, et ne sait à qui, id. II, III, 14. Le roi respondit fellement qu'il n'en ferioit rien; le comte depuis n'osa relever le mot, mais se departit du roi et s'en alla à son hostel, id. II, II, 203. Icelle Monnette qui relevoit laditte accouchée [la conduisit] à l'église lors de ses relevailles, DU CANGE, *relevara*. || XVI^e s. Je releveray Carpalim d'une poine: je iray inviter Bridoye, si bon vous semble, RAB. *Pant.* III, 29.

De clameurs, o Seigneur, j'ay comblé tes oreilles... Vas-tu donc pour les morts tes hauts faits reser vant? Se relèveront-ils pour chanter tes merveilles? DESPORTES, *Œuv. chrét.* XVIII, *psal.* 88. Une subtilité aiguë et relevée [dans la poésie], MONT. I, 266. Nous estions perdus si ce livre [le Plutarque d'Amoy] ne nous eust relevés du bourbier, id. II, 41. Si j'en estois un coup vaincu et atterré [de peur], je ne m'en relèverois jamais bien, id. IV, 4. Qu'est-il donc de faire pour abolir ces petites guerres qui se font en paix, et qui rallument les haines et relèvent les partialités? LANOUR, 107. Les catholiques avoyent quatre avantages sur leurs ennemis: à savoir l'artillerie, le nombre d'hommes, les bataillons de piques, et la place haute et relevée, id. 620. La résistance qu'elle [la Rochelle] fit releva les affaires de ceux de la religion, id. 693. L'héritier du mari doit relever l'héritage sur lequel la femme prend douaire [il en doit foi et relief, comme nu-proprietaire], LOYSEL, 154. Ce vent là portoit grand dommage aux navires barbaresques, qui avoyent les proues relevées et les planches haulz, AMYOT, *Thém.* 28. Les assistants, prenant ceste chute à mauvais presage, s'en troublerent: mais luy, après s'estre relevé, leur dit... id. *Cam.* 12. Des ouvrages relevez en bosse, id. *P. Am.* 66. Il avoit aussi les cheveux un peu relevés, id. *Pomp.* 2. Il s'alla mettre au lit, dont il ne se releva oncques puis, id. *Cicér.* 11. Il est venu offrir de merveilleuses richesses pour relever la couronne d'une grande partie de ses dettes, D'AUB. *Fam.* III, 47. L'Etat alloit si mal, que les qualitez plus relevées estoient opprimées, *tu. ib.* III, 21. [Porter] la moustache n'op relevée, id. *ib.* III, 23. Il chargea d'Aubigné d'aller relever les vedettes, id. *Vie*, xcviij. De faire savoir à mes enfans qui ont esté ici declarez roturiers, que, s'ils n'ont la vertu des nobles pour s'en relever, je consens à l'arrest, id. *Hist.* II, 131. De là le vicomte, relevé d'une petite maladie, resolut le siege de Rocle-ville, id. *ib.* II, 161. Elle manda à ceux des Païs-bas qu'elle estoit preste de relever [réparer] la faute de son fils, id. *ib.* II, 456. Port est qui abbat, et plus fort qui se relève, COTTEAUME.

— ETYM. Wallon, *rilevé*; provenc. et espagn. *relevar*; ital. *relevare*; du lat. *relevarre*, de *re*, et *levare*.

RELEVEUR (re-le-veur), *adj. m.* || 1^o Terme d'anatomie. Il se dit des différents muscles dont l'action est de relever momentanément les parties auxquelles ils sont attachés, lorsque celles-ci sont habituellement abaissées, ou de ramener dans leur position naturelle les parties qui n'ont été abaissées que momentanément. Le muscle releveur de l'aile du nez. || Substantivement. Le releveur de l'aile du nez. || 2^o S. m. Ouvrier qui ne fait que relever des ornements sur le fer.

— HIST. XIII^e s. Delfenderes de pelerins, Sires de poures et de rices, llaeres [haisseur] de fos et denices, Releveres de sainte eglise, PH. MORSEKES, *ms.* p. 219, dans LACURNE. || XVI^e s. Le muscle, à cause de son action nommé releveur [de l'omoplate], PARE, IV, 40.

— ETYM. *Relever*.
RELIAGE (re-li-a-j'), *s. m.* Action de reliaer des tonneaux. Et en iceux [rapports] ajouter la qualité du cru du vin qu'ils reconnoîtront aisément par diversité des reliages des provinces de Bourgogne, d'Orléans, Gascogne, et autres, *Arrêt de la cour des aides*, 30 déc. 1620.

— HIST. XV^e s. Qui fait vignes, li coux est grans; Bastons il y fault à oultrage, Cuves, cuveaux, queux, reliaige, E. DESCH. *Poésies mss.* f^o 363.

— ETYM. *Relier*.

RELIE ÉE (re-li-é, ée), *part. passé.* de reliaer. || 1^o Lié de nouveau. Une gerbe déliée, puis reliée. || 2^o À quoi on a mis une reliure. L'un prend le seul Jonas qu'on ait vu relié, L'autre un Tasse français, en naissant oublié, BOIL. *Lutr.* V. Apparemment le livre relié fit retenir le paquet; j'ai appris depuis qu'il ne fallait envoyer par la poste aucun livre relié, VOLT. *Lett. Mme de Fontaine*, 4 janv. 1761. || 3^o Fig. Lié, uni par des liens de famille, d'amitié. [Mme la Duchesse] qui, reliée à lui [Monseigneur] par le mariage de leurs enfans, usurperait une puissance sous laquelle tout plierait, ST-SIM. t. VIII, p. 220, édit. CHÉRUÉL.

RELIEF (re-li-é; *lief* est monosyllabe), *s. m.* || 1^o Ce qui est relevé, partie saillante d'un objet. Nous le trouvâmes occupé à faire lire son fils avec des caractères en relief, DIDER. *Lett. s. les av.* || Fig. Ce qui est comme en saillie dans les choses intellectuelles ou morales. Térance est plus délicat, il est vrai; mais est-il aussi pénétrant? son comique a-t-il le relief et la vigueur de celui de Molière? MAR-MONTEL, *Œuv.* t. IV, p. 412. Il y eut dans les ca-

ractères assez de naturel et de relief pour donner prise à la comédie, *id. ib. t. ix, p. 399.* | Plan en relief, ou, simplement, relief, plan sur lequel on place la représentation en bois ou en plâtre de chaque objet. Le premier de ces plans en relief, qu'on voit dans la galerie du Louvre, fut celui des fortifications de Lille, *voit. Louis XIV, 8.* | [Le général Pfyffer] conçut l'idée d'exécuter un relief qui représentât l'immense étendue des montagnes qui se présentent à l'œil depuis la ville de Lucerne, SAUSSURE, *Voy. Alpes, t. vii, p. 101*, dans POCGENS. || 2° Ouvrage de sculpture relevé en bosse. || Haut relief, ou relief entier, celui qui est de toute l'épaisseur de l'objet sculpté. Sur le tympan du fronton se voyait la naissance de Cythérée en figures de haut relief; elle était assise dans une conque, LA FONT. *Psyché, II, p. 166.* || Demi-relief, celui qui n'en a que la demi-épaisseur. || Bas-relief, celui qui a moins de demi-épaisseur. Une frise ornée de bas-reliefs. L'entente du bas-relief est la manière de disposer les plans et d'en régler l'effet, GUILLAUME, *Sur les princ. du bas-relief, dans Instit. août-sept. 1866, p. 66.* || Plan du bas-relief, *voit. PLAN I, n° 9.* || 3° Terme de graveur sur métaux ou pierres fines. Saillie. On grave en creux et en relief. Il doit y avoir une différence sensible entre les types des médailles et ceux des monnaies; et cette différence consiste à employer pour les dernières le genre de gravure connu sous le nom de bas-reliefs peu saillants, en observant scrupuleusement de n'opposer jamais relief à relief, MONGEZ, *Instit. Mém. Litt. et beaux-arts, t. II, p. 273.* || 4° Terme de maçonnerie. Tout ouvrage saillant sur une surface unie. || 5° Terme de fortification. Le relief d'un parapet est la hauteur de sa crête intérieure au-dessus du sol naturel. || Terme de marine. La hauteur d'un bâtiment au-dessus de l'eau. || 6° Terme de peinture. La saillie apparente des objets. Ces figures ont beaucoup de relief. Comme le relief des objets n'est pas aussi sensible dans la peinture que dans la réalité, ce jeune homme [l'aveugle de Cheselden] fut quelque temps à ne regarder les tableaux que comme des plans différemment colorés: ce ne fut qu'au bout de deux mois qu'il lui parurent représenter des corps solides; et ce fut une découverte qu'il parut faire tout à coup, CONDIL. *Traité sens, III, 6.* || 7° Fig. Apparence plus vive que certaines choses quoique de l'opposition et du voisinage de quelques autres. Certaines couleurs opposées les unes aux autres se donnent du relief. La modestie est au mérite ce que les ombres sont aux figures dans un tableau: elle lui donne de la force et du relief, LA BRUY. II. Sa femme horriblement laide faisait l'adorable, et disait mille sottises assaisonnées d'un accent biscacien qui leur donnait du relief, LESAGE, *Gil Bl. III, 3.* || 8° Fig. Considération qui résulte de quelque avantage. Tirer toute sa sainteté et tout son relief de la réputation de son directeur, LA BRUY. XIII. La gloire dans les armes n'est tout au plus que la moitié du brillant qui distingue les héros; il faut que l'amour mette la dernière main au relief de leur caractère par les travaux, la témérité des entreprises et la gloire des succès, HAMILT. *Gramm. IV.* Les politiques savent assez qu'il ne faut rien négliger de ce qui peut donner du relief à une nation aux yeux de ses voisins ou de ses ennemis, FONTEN. *Du Hamcl. L'abbé de Castres, archevêque d'Albi, désirait fort le siège de Reims, quoique d'un moindre revenu; l'approche du sacre du roi donnait un grand relief à ce siège, DUCLOS, Œuv. t. VI, p. 87.* || 9° Anciennement, lettres de relief, lettres de réhabilitation de noblesse, proprement lettres qui relèvent. || Dans l'ancienne pratique, lettres de relief d'appel ou, simplement, relief d'appel, lettres de la petite chancellerie qui autorisaient à faire intimer ou assigner pour procéder sur l'appel qu'on avait interjeté. Les religieux de Port-Royal signèrent une procuration pour obtenir en leur nom un relief d'appel comme d'abus, *pac. Hist. de Port-Royal, 2° part.* || 10° En jurisprudence féodale, droit que le vassal payait à son seigneur, lors de certaines mutations, ainsi dit parce que le vassal, par ce droit, relèvait le fief. || 11° Anciennement, l'ordre du prince qu'obtenait un officier pour être payé de ses appointements, échus pendant une absence légitime. || 12° Ce qu'on enlève, ce qu'on relève de dessus une table. Voilà un beau relief, il reste les trois quarts du poulet. Moyennant quoi votre salaire sera force reliefs de toutes les façons, LA FONT. *Fabl. I, 5.* Autrefois le rat de ville invita le rat des champs, d'une façon fort civile, à des reliefs d'ortolans, *id. tabl. I, 9.* || L'Académie dit qu'il est vieux en ce sens; cependant il s'emploie encore; elle ajoute

qu'il ne se dit qu'au pluriel; cependant le singulier est usité aussi.

— HIST. XI^e s. Suz le degret où il gist sur sa nate, Iluec paist l'un del relief de la table, *St Alexis, L.* || XIII^e s. Saiolet [soldés, rassasiés] sunt, si unt laissié à lor enfans de lor relleli, *Psaumes en vers, dans Liber psalm. p. 271.* Icelle amende [pour meurtre] si est appellée relief d'home, *Établiss. de S. Louis, 104.* Li riches hom ert [était] à grant aise, Al poure homme rien ne donoit, Pour son mehaing vil le tenoit, Ne del relief de sa maison Ne li voloit faire parchon, *GUI DE CAMBRAI, Barl. et Jos. p. 52.* || XIV^e s. La laveure des poz et li reliés des tables, C'estoit trestouz ses vivres; moult li fu delitable, *Girart de Ross. v. 2309.* || XV^e s. Pourquoi l'archevêque de Cantorbrie avoit dit ainsi, que ores-primés estoit le roi fourni d'age et de sens... pourquoi il conseilloit, pour le plus seur, que tous renouvèlassent leur relief et serment de lui... FROISS. II, III, 81. Celui qui reput cinq mille hommes de trois pains et de douze poissons, dont demeura de reliefs douze corbeilles, LOUIS XI, *Nouv. LXXXIII.* || XVI^e s. Si le vassal doit relief ou rachat, qui ne sont qu'une mesme chose, doit offrir pour lesdits relief et rachat le revenu d'une année, *Const. gén. t. I, p. 236.* Le vassal est tenu communiquer à son seigneur choisissant le relief [revenu d'une année], ses papiers de recette et terriers, et en bailler copie aux dépens du seigneur, *LOysel, 566.* Aide de relief est due, quand le seigneur meurt et son hoir releve vers celui de qu'il tenoit son fief, *NO CANGE, auxilium.*

— ETYM. Provenç. *releu*; catal. *relleu*; espagn. *relieve*; ital. *rileva, rilievo*; bas-lat. *relievum*, du lat. *religare*, (VOY. RELEVER). La syllabe latine *le* a été renforcée en *lie*, qui pour cette raison est resté monosyllabe.

† RELIEN (re-li-in), *s. m.* Terme d'artificier. Poudre grossièrement écrasée et non tamisée, dont l'action n'est pas aussi vive que celle de la poudre grenée.

RELIER (re-li-é), *v. a.* je reliais, nous relions, vous reliez; que je relie, que nous relions, que vous reliez. || 1° Lier de nouveau. Reliez ces bottes qui se sont déliées. || Fig. Relier tant de fois ce qu'un brouillon dénoue, C'est trop de patience, *MOL. l'Ét. III, 1.* || 2° Coudre ensemble les feuillets d'un livre et y mettre une couverture. Et s'il lui plait encor, qu'il me relie en veau, *RÉGNIER, Sat. XII.* Je me suis moqué de son Émile [de J. J. Rousseau], qui est assurément un plat personnage; son livre m'a ennuyé; mais il y a cinquante pages que je veux faire relire en maroquin, *voit. Lett. d'Alembert, 15 sept. 1762.* Voici la troisième partie des Lettres [la Nouvelle Héloïse copiée par Rousseau]... et, puisque vous ne dédaignez pas de les faire relire, je me propose de donner à cette copie... J. J. ROUSS. *d. Luxembourg, 20 juin 1760.* || Absolument. Cet ouvrier relie bien, relie proprement. || 3° Mettre des cercles, des cerceaux à un tonneau. Je lui demandai qui était son père; il me le montra qui reliait des tonneaux, J. J. ROUSS. *Prom. 9.* || 4° Unir par des voies de communication. De larges rues couvertes, qui n'occupent pas moins de 4000 mètres de superficie, relient les pavillons [des halles de Paris], et facilitent entre eux la circulation la plus active, *VINET, dans J. des Débats, 21 sept. 1864.* || Fig. Relier le présent au passé. || 5° Fig. Lier, mettre en amitié. C'était elle [Mme de Fontaine Martel] qui m'avait relié avec M. le duc d'Orléans, *ST-SIM. 271, 162.* || 6° Serelie, *v. refl.* Être rattaché, appartenir. Cela se relie à une affaire ancienne.

— HIST. XIII^e s. Et lor seles erent [étaient] brises, En plus de cent lieux reloies, *Lai du trol.* || XIV^e s. Les hommes doivent tant seulement une journée de relire [botteler], et de fauchier, *DU CANGE, religare.* Que le tonnellet soit serrément relé, qu'il n'y puisse riens entrer ne yssir, *Ménagier, II, 2.* || XVI^e s. Il m'a commandé que je luy fesse relire ce livre tout à neuf, *DESPER, Cymbal. 74.*

— ETYM. Wallon, *riloy*; provenç. *religuar, relliar*; catal. *relligar*; espagn. *religar*; ital. *riligare*; du lat. *religare, de re, et ligare* (VOY. LIER).

RELIEUR (re-li-eur), *s. m.* Ouvrier qui relie des livres. La république [de Genève] a envoyé mon libraire en ambassade à Versailles; je m'imagine que le roi lui enverra son relieur pour mettre la paix chez elle, *voit. Lett. Richelieu, 20 avr. 1770.* || Au féminin, relieuse, femme qui relie des livres ou qui a un atelier de reliure.

— HIST. XIV^e s. Jacques le relieur de livres, pour avoir relié un des breviaires de la chapelle, *Hist. litt. de la Fr. t. XXIV, p. 644.*

— ETYM. *Relier.* On le trouve avec le sens de botteleur (relieurs ou faucheurs, *DU CANGE, reli-*

gare), et avec le sens de tonnelier (ung relieur qui reliait ses pipes, *ib.*).

RELIGIEUSEMENT (re-li-ji-eù-ze-man), *adv.* || 1° Avec religion. Vivre religieusement. || 2° Exactement, scrupuleusement et avec respect. Elle [Mme de Marans qui avait calomnié Mme de Grignan] est fort heureuse du parti qu'on lui offre... c'est de se taire très-religieusement, *sev. 8 fév. 1671.* Les Samaritains... les ont conservés [les livres de Moïse] aussi religieusement que les Juifs, *BOSS. Hist. II, 13.* || Dans le même sens et en se moquant. Ma capacité me valut le soin des hottes de la communauté [saint-simonienne]; pendant deux mois, je vécus dans le cirage; chaque jour je frotais quarante paires de bottes religieusement, *REYBAUD, Jérôme Paturot, I, 2.*

— HIST. XII^e s. Droitement et religieusement pensant del resuscitement, *Machab. II, 12.* || XIV^e s. Liqueux [jeunes Romains choisis pour enlever la statue de Junon à Veies] à très grande reverence ep'trerent en son temple, et y mistrent leurs mains moult religieusement, *BERCHEURE, f° 106.* || XVI^e s. ...Qu'il sache qu'aussi l'ai-je transcrit religieusement sur la copie, que receut un secretaire d'Etat, *D'AUB. Hist. III, 519.* Quand je me confesse à moy religieusement, je trouve... *MOÏT. III, 87.*

— ETYM. *Religieuse*, et le suffixe *ment*; provenç. *religiozamen, religiosamens*; catal. *religiosament*; espagn. et ital. *religiosamente.*

RELIGIEUX, EUSE (re-li-ji-eù, eù-z'), *adj.*

|| 1° Qui appartient à la religion. L'Église enseigne que tout culte religieux se doit terminer à Dieu comme à sa fin nécessaire; et, si l'honneur qu'elle rend à la sainte Vierge et aux saints peut être appelé religieux, c'est à cause qu'il se rapporte nécessairement à Dieu, *BOSS. Épos. doct. cath. 3.* Nous ne saurions peindre l'émotion que nous causèrent ces chants religieux, *CHATEAUBR. Génie, III, v, 3.* C'est dans les grands événements de la vie que les coutumes religieuses offrent aux malheureux leurs consolations, *id. ib. III, v, 8.* Les anciens même avaient fait aussi du jour de repos un jour religieux, *id. ib. IV, 1, 4.* Chez les divers peuples de la terre, les cérémonies religieuses sont nées du sacrifice, *id. ib. IV, 1, 5.* || Chez les anciens Égyptiens, année religieuse ou secrète, année solaire ou fixe de 365 jours et un quart, d'après laquelle les prêtres égyptiens marquaient les fêtes. || Maladies religieuses, maladies qui portent sur le système nerveux, et qui naissent sous l'empire des émotions et des idées religieuses; elles sont essentiellement épidémiques. || 2° Conformer à la religion. Il [le cardinal de Retz] se porte très-bien, et fait une vie très-religieuse, *sev. 31 juill. 1675.* Lorsque, pour seconder ses soins religieux [de Titus], Le sénat a placé son père entre les dieux, *RAC. Bérén. I, 4.* Avez-vous-même un noble et religieux respect pour les vérités de la religion, *MASS. Pct. carême, Resp. que les gr. doivent à la relig.* Votre réponse est bien religieuse, repar-tit le docteur, *BERN. DE ST-P. Ch. ind. Le sentiment religieux unit intimement les hommes entre eux, quand l'amour-propre et le fanatisme n'en font pas un objet de jalousie et de haine, STAEL, Corinne, X, 5.* Celle [la cloche] qu'une religieuse frayeur balançait dans nos campagnes pour écarter le tonnerre, *CHATEAUBR. Génie, IV, 1, 1.* L'aube... offre de douces consonances avec les idées religieuses, *id. ib. IV, 1, 2.* || 3° Qui vit selon les règles de la religion. La sage et religieuse princesse qui fait l'objet de ce discours, *BOSS. Reine d'Anglet.* C'est une chose délicate à un prince religieux, de réformer la cour, et de la rendre pieuse, *LA BRUY. XIII.* Celui à qui l'on demande quelle est sa religion, et qui répond la religion du prince, se montre plus courtisan que religieux, *DIDER. Opin. des anc. philos. (éclectisme).* La médisance ou la calomnie accusait l'homme en place de n'être pas fort religieux, *N'AL-LEMB. Éloges, de Houtter.* Des anciens rois quand revint la famille, Lui [Chateaubriand], de leur sceptre appui religieux, Crut aux Bourbons faire adopter pour fille La Liberté qui se passe d'aïeux, *BÉRANG. à Chateaubriand.* || 4° Exact, ponctuel, scrupuleux, au point de s'en faire une sorte de religion. Je les vois [les gens de Port-Royal] si religieux à se taire, que je crains qu'il n'y ait en cela de l'excès, *PASC. Prov. XVIII.* Peut-être que les Juifs étaient plus dociles que les autres peuples, ou qu'ils étaient moins religieux à conserver leurs saints livres? *BOSS. Hist. II, 13.* Les Grecs étaient fort religieux à s'acquitter de ce devoir [la sépulture des morts], *ROLLIN, Hist. anc. Œuv. t. XI, 2° part. p. 402, dans POCGENS.* Les Romains étaient le peuple du monde le plus religieux sur le serment, *MONTESQ. Rom. 4.* || 5° Qui appartient à un ordre mo-

astique. L'amour de Dieu poussé jusqu'au mépris de soi-même, c'est ce qui fait la vie nouvelle du christianisme; et c'est ce qui, étant porté à la perfection, fait la vie religieuse, BOSS. *la Vallière*. Elle aimait tout dans la vie religieuse, jusqu'à ses austérités et à ses humiliations, *id. Anne de Gonz.* La retraite religieuse peut nous préserver de tous les autres dangers du monde; mais la charité n'y est pas toujours plus en assurance qu'ailleurs, BOURDAL. *Instruct. charité, Exhort.* t. II, p. 365. Plus vous avancerez dans la profession religieuse, plus vous devez croître dans la grâce de votre état, dans le désir de votre perfection, dans l'amour de vos devoirs et de vos règles, MASS. *Profess. relig. Serm.* 2. Le dépouillement religieux y met [dans les couvents] à couvert de la tentation des richesses, premier écueil de la vie humaine, *id. ib.* || 6° S. m. et f. Personne engagée par des vœux monastiques. Il s'est fait un miracle à une religieuse de Pontoise, qui, sans sortir de son couvent, a été guérie d'un mal de tête extraordinaire par une dévotion à la Sainte-Épine, PASC. *Lett. à Mlle de Roannez*, 9. C'est la première fois que j'ai vu une religieuse parler et penser en religieuse; j'en ai bien vu qui étaient agitées du mariage de leurs parentes, qui sont au désespoir que leurs nièces ne soient point encore mariées, qui sont vindicatives, médisantes, intéressées, prévenues; cela se trouve aisément; mais je n'en ai point encore vu qui fût véritablement et sincèrement morte au monde, SÈV. 388. Les prêtres et les religieux, zélés et infatigables pasteurs de ce troupeau affligé [les catholiques anglais], BOSS. *Reine d'Angleterre*. La princesse Anne n'aspirait plus qu'au bonheur d'être une humble religieuse d'une sœur [qui était abbesse] dont elle admirait la vertu, *id. Anne de Gonz.* Les religieux n'ont pas l'esprit ni le cœur tourné comme les autres hommes du monde, ni même comme les ecclésiastiques; ils sont unis à moins de choses, mais ils y sont naturellement plus fortement attachés, MALÉBR. *Rech.* v, 3. Une mère, je ne dis pas qui cède et qui se rend à la vocation de sa fille, mais qui la fait religieuse, se charge d'une âme avec la sienne, LA BRUY. XIV. La mort de cet homme qui avait passé une assez longue vie à la guerre, dans les cours, dans le tumulte du monde, fut celle d'un religieux de la Trappe, FONTEN. *Renan*. Il [Bossuet] présentait un jour à Louis XIV le P. Mabilion, comme le religieux le plus savant de son royaume... ajoutez et le plus humble, dit l'archevêque de Reims, le Tellier, qui croyait faire une épigramme bien adroite contre la modestie du prélat, D'ALEMA. *Éloges, Bossuet*. Cette multitude de religieux et de religieuses dévoués au service des hôpitaux, CHATEAUB. *Génie*, IV, III, 6. || Il s'est dit, par plaisanterie, des femmes consacrées dans l'antiquité au culte de certaines divinités. Le royaume de Theos où la belle Iphigénie fut si longtemps religieuse, VOLT. *Lett. d'Coth.* 86. || À la religieuse, chacun à part. Ils étaient six-vingts à table; ils furent traités à la religieuse, chacun à part; ils eurent chacun quinze plats, GUI PATTIN, *Lett.* t. II, p. 604. || Religieuse, nom d'une espèce de sarcelle. Une robe blanche, un bandeau blanc avec coiffe et manteau noirs ont fait donner le surnom de religieuse à cette sarcelle de la Louisiane, BUFF. *Ois.* t. XVII, p. 410. || Religieuse, nom donné par Belon à la bernache.

— HIST. XII^e s. Li religius prince, qui volt bonté amer, Deit noveles iglises drescier e alevier, *Th. le mar.* 73. || XIII^e s. N'ai-ge dont aussi bien chanté Anuit à vespres comme vous? E autant sui religieux Et nez [net] et prodom de ma main, *Ren.* 21408. Cist a robe religieuse, Donques est-il religieux, *la Rose*, 11090. On apele liex [lieux] religieux les manoirs enclos de murs qui sont as gens de religion, BEAUM. XI, 22. Car plein d'orgueil et d'envie Sunt cil qui semblent meilleur; Par dehors ont religieux atour, Et par dedens sont plein d'ypocrisie, *cité dans COUSSEMAKER, l'Art harmonique*, p. 217. Se li pecheor vont en enfer, donc vont li religieux en paradis, BRUN. LATINI, *Trésor*, p. 539. || XV^e s. Vous avez la noble couronne de Portingal donnée à un clerc, homme religieux et bastard, FROISS. II, III, 4. Mais soit bonne et religieuse, Et de sa besogne songneuse De son hostel à droit tenir, E. DESCH. *Poés. mss.* f° 492. || XVI^e s. Vous estes de la religion [protestant]? — Oui, monsieur, et ne suis pas si bon religieux que je devrois, D'AUB. *Fæn.* I, 10. Les Lacedemoniens, religieux observateurs des ordonnances de... MONT. I, 126. [Le phénix] Oiseau religieux aux manes de son pere, BONS. 662.

— ETYM. Provenç. *religios*, *relegios*; espagn. et ital. *religioso*; du lat. *religiosus* (voy. BELIGION).

Une religieuse, en latin *religiosa*, ne se trouve dans les inscriptions qu'au commencement du VI^e siècle, LE BLANT, *Inscr. chrét. de la Gaule, Préface*, p. 10. Auparavant on disait *puella domini*.

RELIGION (re-li-ji-on), s. f. || 1^o Ensemble de doctrines et de pratiques qui constitue le rapport de l'homme avec la puissance divine. La religion juive. La religion chrétienne. La religion païenne. La religion de Mahomet, de Bouddha. Le chevalier d'Harcourt s'y était opposé, disant que c'était une affaire entre les couronnes de France et d'Espagne, dont la religion ne se devait point mêler, PELLISSON, *Lett. hist.* t. II, p. 194. Je vois des foisons de religions en plusieurs endroits du monde et dans tous les temps... j'aurais refusé également la religion de Mahomet, et celle de la Chine, et celle des anciens Romains, et celle des Égyptiens, par cette seule raison que, l'une n'ayant pas plus de marques de vérité que l'autre, la raison ne peut pencher plutôt vers l'une que vers l'autre, PASC. *Pens.* XIV, 3, édit. HAVET. Je vois la religion chrétienne fondée sur une religion précédente, *id. ib.* XIV, 3. Le déisme, presque aussi éloigné de la religion chrétienne que l'athéisme, qui y est tout à fait contraire, *id. ib.* XI, 10 bis. La seule religion chrétienne est proportionnée à tous, étant mêlée d'extérieur et d'intérieur; elle élève le peuple à l'intérieur, et abaisse les superbes à l'extérieur, *id. ib.* XI, 3. Toute religion est fautive, qui, dans sa foi, n'adore pas un Dieu comme principe de toutes choses, et qui, dans sa morale, n'aime pas un seul Dieu comme objet de toutes choses, *id. ib.* XXII, 4. La vraie religion doit avoir pour marque d'obliger à aimer son Dieu, *id. ib.* XI, 1. Ceux à qui Dieu a donné la religion par sentiment du cœur sont bienheureux et bien légitimement persuadés, *id. ib.* VIII, 6. Fondement de la religion: c'est les miracles, *id. ib.* XXIII, 18. La religion catholique n'oblige pas à découvrir ses péchés indifféremment à tout le monde; elle souffre qu'on demeure caché à tous les autres hommes; mais elle en excepte un seul, à qui elle commande de découvrir le fond de son cœur, *id. ib.* II, 8. Il [Jésus-Christ] leur [aux apôtres] apprend le caractère de cette haine [qu'ils auront à porter, c'est que ce sera une haine de religion; qu'on les excommuniera, et qu'on les aura tellement en exécution qu'on croira rendre service à Dieu de les exterminer, BOSS. *Méd. sur l'Év.* 2^e partie, 17^e jour. Par où ont-ils [les incrédules] deviné que tout ce qu'on pense de ce premier être [Dieu] soit indifférent, et que toutes les religions qu'on voit sur la terre lui soient également bonnes? *id. Anne de Gonz.* Il [un roi] protège la religion en toutes choses, et il connaît, en protégeant la religion, que c'est la religion qui le protège lui-même, puisqu'elle fait le plus puissant motif de la soumission que tant de peuples rendent aux princes, *id. Instr. de Louis XIV*, en 1675. La religion s'intéresse dans ses infortunes [du cardinal de Retz]; la ville royale s'émeut, et Rome même menace, *id. le Tellier*. Je n'ai jamais douté, dit-il [Condé], des mystères de la religion, quoi qu'on ait dit, *id. Louis de Bourbon*. Ce superbe croit s'élever au-dessus de tout et au-dessus de lui-même, quand il s'élève, ce lui semble, au-dessus de la religion qu'il a si longtemps révéra, *id. Anne de Gonz.* On énerve la religion quand on la change, et on lui ôte un certain poids qui seul est capable de tenir les peuples, *id. Reine d'Angleterre*. Ils [les princes] ont trop fait sentir aux peuples que l'ancienne religion se pouvait changer, *id. ib.* N'oublions pas ce qui faisait la joie de la reine: Louis est le rempart de la religion; c'est à la religion qu'il fait servir ses armes redoutées par mer et par terre, *id. Mar-Thér.* Dans un âge où l'on ne sait pas encore sa religion, M. de Montausier défendait la sienne, FLECH. *Duc de Mont.* L'esprit docile admet la vraie religion; et l'esprit faible, ou n'en admet aucune, ou en admet une fautive, LA BRUY. XVI. Si c'est le grand et le sublime de la religion qui éblouit ou qui confond les esprits forts, ils ne sont plus des esprits forts, mais de faibles génies et de petits esprits; si c'est au contraire ce qu'il y a d'humble et de simple, ils sont à la vérité des esprits forts, et des esprits plus forts que tant de grands hommes si éclairés, si élevés et néanmoins si fidèles, *id. XVI*. La religion vient des dieux, elle est au-dessus des rois, FÉN. *Tél.* XXII. Observez la religion: le reste meurt, elle ne meurt jamais, *id. ib.* XV. La religion est environnée de deux écueils, également dangereux à l'homme, également injurieux à la divinité, savoir, de l'impunité et de la superstition, ROLLIN, *Hist. anc. Œuv.* t. I, p. 194, dans POUGENS. Ce n'est pas assez pour une religion

d'établir un dogme; il faut encore qu'elle le dirige, MONTESQ. *Espr.* XXIV, 19. Comme on peut juger parmi les ténèbres celles qui sont les moins épaisses, et parmi les abîmes ceux qui sont les moins profonds, ainsi l'on peut chercher entre les religions fausses celles qui sont les plus conformes au bien de la société, *id. ib.* XXIV, 1. On a beau dire qu'il n'est pas de l'intérêt du prince de souffrir plusieurs religions dans son État... *id. Lettres pers.* 85. En fait de religion les plus proches sont les plus grandes ennemies, *id. ib.* 60. Genève n'est plus la Genève de Calvin... le christianisme raisonnable de Locke est la religion de presque tous les ministres, et l'adoration d'un être suprême jointe à la morale est la religion de presque tous les magistrats, VOLT. *Lett. Cideville*, 12 avr. 1756. Les religions durent toujours plus que les empires, *id. Mœurs*, 53. La religion n'étant que la correspondance de la pensée et de la spiritualité de l'homme avec la pensée divine, avec l'esprit universel, il s'ensuit qu'elle ne peut prendre aucune forme étroite ou légale, MIRABEAU, *Collection*, t. V, p. 167. || Les guerres de religion, les guerres occasionnées par la différence de religion, et, particulièrement, les guerres entre catholiques et protestants en France pendant le XVI^e siècle. || Paix de religion, traité conclu à la diète d'Augsbourg, entre l'empereur et les princes protestants d'Allemagne, en 1555. || Religion de l'État, religion d'État, celle que l'État déclare être la sienne, exclusivement à toutes les autres qu'il ne fait que tolérer. La religion catholique, apostolique et romaine est la religion de l'État, *Charte de 1814*, art. 6. || Religion naturelle, religion qu'on suppose indépendante de toute révélation et qui est une forme du déisme. Songe que du très-haut la sagesse éternelle a gravé de sa main dans le fond de ton cœur La religion naturelle, VOLT. *Poëme, Pour et contre*. J'entends par religion naturelle les principes de morale communs au genre humain, *id. Phil. Netot.* I, 6. || 2^o La religion prétendue réformée, la religion réformée, ou, absolument, la religion, la croyance des calvinistes. Pour prévenir les désordres dont on était menacé par les gens de la religion, LA FAY. *Mém. cour de France, Œuv.* t. III, p. 19, dans POUGENS. || 3^o Foi, piété, croyance. Il a beaucoup de religion. Il est sans religion. Je parle de cette foi respectueuse qui est saisie d'une horreur de religion à la seule présence du sanctuaire, qui approche de l'autel comme Moïse du buisson sacré, MASS. *Arenit, Disp. à la comm.* Les épicuriens, qui n'avaient nulle religion, recommandaient l'éloignement des affaires publiques, l'étude et la concorde, VOLT. *Dict. phil. Religion*, 1. L'oubli de toute religion conduit à l'oubli des devoirs de l'homme, J. J. ROUSS. *Ém.* IV. || 4^o Sentiment de respect, de scrupule, comparé au sentiment religieux. Vous savez que M. de Grignan n'est pas sur ses intérêts comme sur ceux du roi son maître: il a une religion et un zèle pour ceux-ci, qui ne se peut comparer qu'à la négligence qu'il a pour les siens, SÈV. 183. Ce m'est une religion que la vénération que j'ai pour cette maison [de Toiras], *id.* 22 mai 1682. Tous les Juifs y étaient accourus [à Jérusalem], afin de célébrer la pâque selon leur coutume; ou chacun sait la religion de ce peuple pour toutes ses cérémonies, BOSS. *Sermons, Bonté et rigueur de Dieu*, 2. Saint Paul observe deux choses dans la religion du serment: l'une, qu'on jure par plus grand que soi; l'autre, qu'on jure par quelque chose d'immuable, *id. Polit.* VII, 1, 3. Ce peuple [les Juifs] est le seul... qui devait être le dépositaire des secrets divins; il les a aussi conservés avec une religion qui n'a pas d'exemple, *id. Hist.* II, 13. On lui attribuait un courage à toute épreuve, une religion inviolable pour sa parole, HAMILT. *Gramm.* 6. Ils opposèrent à cette demande la religion sacrée du dépôt, qui ne leur permettait pas de livrer à qui que ce fût cette somme du vivant de celui qui la leur avait confiée, ROLLIN, *Hist. anc. Œuv.* t. IX, p. 552, dans POUGENS. Si tout meurt avec nous, ... les soins du nom et de la postérité sont frivoles, ... la religion des tombeaux, une illusion vulgaire, MASS. *Carême, Arenit*. || Se faire une religion d'une chose, s'en faire une obligation indispensable. Vous dirai-je qu'il se fit une religion d'écouter les raisons des parties et de lire tous leurs mémoires, quelque longs et ennuyeux qu'ils pussent être? FLECH. *Lamoignon*. Ne se fit-elle pas une religion de donner un frein à sa langue? *id. Dauph.* || Violenter la religion du serment, manquer à son serment. || Surprendre la religion du prince, la religion des

juges, la religion d'un tribunal, surprendre la justice du prince, des juges, d'un tribunal, les tromper par un faux exposé. Il ne disait point qu'on avait surpris la religion de la cour en accusant milord Peterbrough d'avoir hasardé les troupes de la reine Anne, parce que ce n'était pas une affaire de religion, *volt. Jenni*, 4. || Voltaire se trompe; il prend cette locution comme un néologisme de son temps, et il le blâme. Cette locution est beaucoup plus ancienne; elle se trouve déjà dans la première édition du Dictionnaire de l'Académie, en 1696. || 5° t. d'êtres des personnes engagées par des vœux à une certaine règle autorisée par l'Église. Un religieux avec son habit de religion, *PASC. Prov. VI*. Mlle de la Basinière est en religion, tout auprès de Mme de la Fayette; quelques intérêts de famille et une très-désagréable humeur ont causé cette retraite où elle s'ennuie fort, *sév. 400*. Il [le concile de Latran] appelle les nouveaux ordres monastiques de nouvelles religions... ces nouvelles religions ne font point des Églises nouvelles; ce n'est pas la singularité de créance, mais la profession d'une piété plus particulière... qui leur donne le titre de religion, *boss. Réfut. eat. Ferry, préambule*. Ne soyez pas les meurtriers barbares des enfants mêmes que vous consacrez à la religion, *MASS. Prof. relig. 4*. || Entrer en religion, se faire religieux ou religieuse. Toutes les langues et toutes les sciences lui sont infuses; enfin c'est un prodige [Madame Angélique Arnould, abbesse de Port-Royal], d'autant plus qu'elle est entrée à six ans en religion, *sév. 388*. Je ne vais point dans cette maison, que je n'en sorte avec regret, et que je ne me repente de n'être point entrée en religion, *MAINTENON, Lett. à Mme de St-Géran*, 27 août 1704. || Mettre une fille en religion, la faire religieuse. || Couvent. La reine a envoyé par les religions pour faire prier Dieu, afin qu'il plût à sa sainte bonté de détourner le roi d'un dessein qu'il a [épouser une des nièces de Mazarin], *CUI PATIN, Lett. t. II*, p. 183. Ma tante de Maignelai la mit [la nièce de l'Épinglière] dans une religion où elle mourut huit ou dix ans après en réputation de sainteté, *RETZ*, 1, 55. Les parents jettent leurs enfants dans les religions sans vocation, et les empêchent d'y entrer contre leur vocation, *boss. Pensées chrét. et mor. 42*. Un religieux qui s'est sauvé dans le fond d'une religion, de peur de goûter ni de voir même les plaisirs du monde, *FLÉCH. Sermons, Jour de Noël*. || Nom de religion, nom que des religieux, des religieuses prennent en entrant au couvent. La sœur de M. Pascal, qui s'appelait en religion sœur Euphémie, *RAC. Hist. de Port-Royal*, part. 2. || Fig. et par plaisanterie. Cette personne veut être de la religion de saint Joseph, avec quatre pantoufles sous le lit, elle veut se marier. || 6° Absolument. La religion, l'ordre de Malte. Les galères de la religion.

— HIST. XI^e s. Yglise de reliquum [monastère], *Lois de Guill. I.* || XIII^e s. Du grant ator que ele avoit, Bien puet cognoistre qui la voit, Qu'el n'est pas de religion, *la Rose*, 3441. Puet l'en trover religion En seculiere maison? *ib.* 11127. Service de voie à cimetiè est de droit privé, et por ce le puet l'en chalongier au signor cui la teneur est; et cest service puet estre aquis por la religion de l'enterrement, *Liv. de just.* 138. Cil qui sunt en religion ne poent pas revenir au siecle, *BEAUM. LVI*, 4. Quant il veut entrer en religion, *id.* XXI, 4. Religions est cele vertu qui nos fait curieux de Dieu et faire son service, *BRUN. LAT. Trésor*, p. 424. Qui-cunques n'est fers [ferme] en sa loi et en sa religion, à peine puet estre loiaus hom; car qui n'est loiaus vers son Dieu, comment sera il loiaus vers les homes? *ib.* || XV^e s. Et delibera s'en aller à Rome et se mettre en une religion auprès, *COMM. V*, 7. || XVI^e s. Quant au mot de religion, combien que Cicéron le déduise tres bien du mot de relire... j'estime que ce mot est opposé à la trop grande licence et excessive que la plupart du monde s'est permise. — Religion donc comporte autant comme une retraite et discretion meure et bien fondée, *CALV. Instit.* 66. Y a-il une telle religion à fleschir le genouil, ou envelopper un corps mort, qu'on ne puisse laisser ces choses sans crime? *ib.* 669. Et lui defendit que jamais elle ne parlast à ce marchand, ou qu'elle la mettroit en religion, *MARG. Nouv.* VII. Pour atteindre au sommet d'une telle équité, il faut la piété jointe à la charité. Et la religion dont reliez nous sommes, *ROUS. 662*. Ceux de la religion, grande pitié que j'use maintenant de ce mot, pour dire ceux de la ligue ou faction, *PASQUIER, Lett. t. I*, p. 272. Ce que ces trois filles s'isolent rendues religieuses en mesme monastere, si-

gnifioit que vostre amy et ses deux compagnes se marioient; car, comme l'on dit, le mariage est la grande religion, *l'Amant ressuscité*, p. 434, dans *LACURNE*. Nos rois... Ploians la piété au joug de leur service, Gardent religion pour ame de police, *D'AUB. Tragiques, Princes*.

— ETYM. Prov. *religio, religion*; espagn. *religion*; ital. *religione*; du lat. *religionem*, dont l'étymologie est douteuse entre *relegere*, recueillir, et *religare*, relier. Pour *relegere*, on dit que *religare* aurait fait *religatio* (ce qui est inexact, car *re-lig-ito* se conçoit, exemple *opt-io*), et on cite la phrase: *religenter esse oportet, religiosum nefas* (voy. *PREUND*); en ce sens, *religio* voudrait dire recueil (c'est probablement le sens primitif de *lex*), recueil de formules religieuses, de pratiques. Pour *religare*, on cite la phrase d'Aulu-Gelle (II, 28): *falsa religione alligare, alium [deum] pro alio nominando*; ce serait une formule qui liait les dieux, et l'homme à eux. En latin, *religio*, au sens d'état monastique, se trouve dès le V^e siècle.

RELIGIONNAIRE (re-li-ji-o-nè-r'), s. m. et f. Nom qu'on donnait à celui, à celle qui faisait profession de la religion réformée. Le mot de religionnaire n'est pas français; il vient du même pays que celui de doctrinaire; et ce fut sans doute un prédicateur gaseon qui le débita le premier dans les chaires de Paris, *BALZ. Socr. chrét. Disc. X*. Voilà la source où nos religionnaires ont puisé; mais dès ces premiers temps l'erreur fut confondue et la vérité triompha, *BOURDAL. Fête des saints, Myst. t. II*, p. 411.

— REM. Religionnaire, blâmé par Balzac, étant fait de religion comme visionnaire de vision, est de formation correcte; mais on ne le dit plus pour calviniste, sinon parfois en langage historique.

— ETYM. *Religio*.

† RELIGIOSITÉ (re-li-ji-ô-zité), s. f. || 1° Sentiment de scrupule religieux. Avec quelle exactitude, disons mieux, avec quelle religiosité ne s'y comporterait-on pas? *BOURDAL. 12^e dim. après la Pentec. Dominé. t. III*, p. 318. || 2° Disposition religieuse, ensemble des sentiments religieux (néologisme en cette signification). Il faut que la religiosité devienne religion, religion positive, rendue visible et palpable, tout comme il faut que les principes du droit de nature, qui servent de base au droit positif, subissent la forme extérieure d'une constitution civile; la religiosité ne peut pas plus se passer de temples et de ministres, que la sociabilité ne peut se passer de tribunaux et de juges; cela posé, l'entreprise de ceux qui crurent, poussés par de petites passions, pouvoir détruire la religion positive et sauver la religiosité, fut une entreprise chimérique, *VILLERS, Kant*, p. 435.

— ETYM. Prov. *reliositat*; du lat. *religiositatem*, de *religiosus*, religieux.

† RELIMAGE (re-li-ma-ji'), s. m. Action de relimer.

† RELIMER (re-li-mé), v. a. || 1° Limer de nouveau. || 2° Fig. Polir, retoucher. De la prose Que l'art lime et relime, *RÉGNIER, Sat. IX*. Je suis entouré de mes tragédies, que je relime, *VOLT. Lett. Thiriot*, 24 nov. 1738.

— HIST. XVI^e s. Loin de moy soit la faveur et la pompe Qui d'apparence et de lard nous retrompe, Qui nous relime et nous ronge au dedans, *ROUS. 951*.

RELIQUAIRE (re-li-kè-r'), s. m. Sorte de boîte, de coffret, etc. où l'on enchâsse des reliques. Porter un reliquaire sur soi.

— HIST. XIV^e s. Un angel d'argent doré qui tient en sa main une petite chapelle d'or où il y a plusieurs reliquaires, *DE LABORDE, Émaux*, p. 177. || XV^e s. Un reliquaire de cristal, à façon de boiste, où il y a eu du lait Nostre Dame, garny d'or, *ib.* p. 478. || XVI^e s. Que s'il [le français] estoit, comme la [langue] grecque et latine, pery et mis en reliquaire de livres, je ne doute point qu'il ne fust, ou peu s'en faudroit, aussi difficile à apprendre comme elles sont, *DU BELLAY*, I, 48, *verso*.

— ETYM. Voy. *RELIQUE*; prov. *reliquiari*; espagn. *relicario*; ital. *reliquiario*. On le trouve au sens de relique, au XV^e siècle: Mars estoit venu recueillir aucuns vaillans hommes qui lui gisoient mors, pour porter autre part; car le pais n'estoit point digne d'avoir si nobles reliquaires, *Perceforest*, t. IV, f^o 85.

RELICQUAT (re-li-ka; le t ne se prononce pas et ne se lie pas; au pluriel, l's se lie: z des re-li-ka-z anciens), s. m. || 1° Ce qui reste d'un arrêté de compte. La somme à laquelle s'éleva le reliquat d'un par le tuteur portera intérêt, sans demande, à compter de la clôture du compte, *Code Nap. art. 474*. || 2° Reste d'une maladie incomplètement guérie. Il continue à tousser; ce rhume lui a laissé un mauvais reliquat. || 3° Au plur. Les reliquats d'un

repas, ce qui en reste. Nous dînâmes très-bien des reliquats du festin de la veille. || Vieux en ce sens.

— HIST. XIV^e s. Quand on sera present devant le grant juge, qu'on saiche de tout rendre bon compte et reliqua, *LE CHIV. DE LA TOUR, Guidon des guerres*, f^o 86, dans *LACURNE*. || XV^e s. À la charge de tenir compte de ce qu'ils auront reçu et en rendre le reliqua, *Statuts des tanneurs de Coulommiers*, dans *Bulletin du Comité de la langue*, t. III, p. 568. || XVI^e s. Tuteurs et autres sujets à compte doivent faire recette et dépense entière, les justifier et payer le reliquat, *LOYSZL*, 204. Par un reliqua d'une maladie... *PARÉ*, XVI, 1.

— ETYM. Lat. *reliquatum*, de *reliquare*, faire un reliquat (voy. *RELIQUE*); wallon, *relicua*, grailion, reste d'un repas.

RELIQUATAIRE (re-li-ka-tè-r'), s. m. et f. Terme de jurisprudence et de comptabilité. Celui ou celle qui, après un compte rendu, est redevable d'une certaine somme. Je me trouve reliquataire pour le présent de 17 livres 5 sous, *Papiers saisis à Bareuth*, p. 100. Le mandataire doit l'intérêt des sommes qu'il a employées à son usage, à dater de cet emploi, et de celles dont il est reliquataire, à compter du jour qu'il est mis en demeure, *Code Nap. art. 4996*.

— ETYM. *Reliquat*.

RELIQUE (re-li-k'), s. f. || 1° Ce qui reste de Jésus-Christ, des saints et des martyrs, soit parties du corps, soit objets à leur usage, soit instruments de leur supplice. Un haudet chargé de reliques s'imagina qu'on l'adorait; Dans ce penser il se carrait, Recevant comme siens l'encens et les cantiques, *LA FONT. Fabl. V*, 14. Les corps saints sont habités par le Saint-Esprit jusqu'à la résurrection... c'est pour cette raison que nous honorons les reliques des morts, *PASC. Lett. sur la mort de son père*. Nous ne pouvons pas appeler ces précieux restes les reliques de son corps; mais nous ne nous éloignerons pas de la raison, quand nous les nommerons les reliques de la sainteté, *boss. Panég. St Gorgon, préambule*. J'ai eu le courage de revoir [après la mort de Louis XIV] les reliques que le roi portait sur lui, *MAINTENON, Lett. à Mme de Caylus*, 15 déc. 1715. On vit des généraux lever un siège et perdre une ville pour avoir une relique, *MONTESQ. Rom. 22*.

Les serments les plus ordinaires des anciens Français se faisaient sur les reliques des saints, *VOLT. Diet. phil. Reliques*. Le catéchisme du concile de Trente approuve la coutume de jurer par les reliques, *id. ib.* Les saints supposés, les faux miracles, les fausses reliques commencèrent à être décriés, *id. Louis XIV*, 35. Ce pèlerin espagnol, tout glorieux d'avoir visité plus de reliques qu'aucun de ses pères, *D'ALEMBERT, Éloges, St-Aulaire*. Ce sont les femmes qui ont dû inventer le culte des reliques, par le même sentiment qui leur fait attacher tant de prix à un chiffre, à un nœud de ruban, ou à une boucle de cheveux qui leur vient d'un objet aimé, *GENLIS, Vœux téméraires*, t. II, p. 38, dans *POUGENS*. || Garder une chose comme une relique, la garder soigneusement. || Il en fait une relique, des reliques, se dit d'un homme qui fait grand état de quelque chose. || Familièrement. Je n'en veux pas faire des reliques, se dit d'une chose dont on veut se servir, dont on permet de se servir. || Fig. et familièrement. Je n'ai pas grande foi à ses reliques, je ne prendrai pas de ses reliques, il ne m'inspire aucune confiance. || 2° Reliques d'affection, se disait d'objets que la piété filiale traitait comme des reliques; c'étaient des souvenirs de famille légués par affection de génération en génération, *DE LABORDE. Ém. p. 478*. || 3° Au plur. Dans le style élevé. Débris, restes de quelque chose de grand (mot qui vieillit, mais qui est défendu par l'autorité de Racine, et que A. de Musset a heureusement rajouté). *M* ne faut pas que tu penses Trouver de l'éternité En ces pompes dépenses Qu'invente la vanité; Tous ces chef-d'œuvres antiques Ont à peine leurs reliques... *MALII. II*, 2. Il entra dans Babylone avec les tristes reliques de l'armée, *VAUGEL. Q. C. IV*, 16. Je les blâme de condamner reliques, qui sans doute est meilleur et beaucoup plus noble que restes dans la majesté du style de l'histoire, *id. Nouv. rem. obs. de M*** p. 118*, dans *POUGENS*. Voyons sous un tombeau ces muettes reliques, *ROTA. Herc. mour. IV*, 3. Sur un vaisseau dans le port préparé, Chargeant de mon débris les reliques plus chères, *RAC. Baj. III*, 2. Ils s'arrêtent non loin de ces tombeaux antiques, Où des rois ses aïeux sont les froides reliques, *id. Phéd. V*, 6. || Fig. Les morts dorment en paix dans le sein de la terre; Ainsi doivent dormir nos sentiments éteints; Ces reliques du cœur ont aussi leur pous-

REMARQUÉ, ÉE (re-mar-ké, kée), *part. passé* de remarquer. Du linge démarqué, puis remarqué. || Cette femme remarquée à cause de sa beauté. André sans effort, a gagné son cœur, tandis que mes soins n'étaient pas même remarqués, GENLIS, *Théât. d'éduc. le Vrai sage*, II, 4.

REMARQUER (re-mar-ké), je remarquais, nous remarquions, vous remarquiez; que je remarque, que nous remarquions, que vous remarquiez, *v. a.* || 1° Marquer de nouveau. Lorsqu'on l'envoie [l'espèce] dans les pays étrangers pour la faire remarquer ou fonder, MONTESQ. *Esp.* xxii, 10. || Régner l'a employé au sens du simple marquer, sens qui n'est plus usité: De haïes, de huissons remarqua son partage, *Sat.* vi. || 2° Faire attention à quelque chose, noter quelque chose. ... C'est [l'amour-propre] le père, C'est l'auteur de tous les défauts que l'on remarque aux animaux, LA FONT. *Fabl.* xi, 5. Je ne remarque point qu'il hante les églises, MOL. *Tart.* II, 2. Un religieux, curé dans mon diocèse dont je l'ai chassé, non pas, comme il s'en est vanté, à cause qu'il penchait à la réforme prétendue, car je ne lui ai jamais remarqué ce sentiment, mais parce que... BOSS. 6° *avert.* 115. Je pourrais vous faire remarquer qu'elle connaissait si bien la beauté des ouvrages de l'esprit, que l'on croyait avoir atteint la perfection quand on avait su plaire à Madame, ID. *Duch. d'Orl.* Qui a jamais remarqué ou sur son visage un air dédaigneux, ou la moindre vanité dans ses paroles? ID. *Mar.-Thér.* Souvent il se disait en son cœur, que le plus malheureux effet de cette faiblesse de l'âge était de se cacher à ses propres yeux; de sorte que tout à coup on se trouve plongé dans l'abîme, sans avoir pu remarquer le fatal moment d'un insensible déclin, ID. *le Tellier.* On remarque dans l'Écriture, que Dieu donne aux maisons royales certains caractères propres, ID. *Mar.-Thér.* Il n'est point d'exemple plus contagieux que celui d'un maître vivant sous les yeux d'un domestique qui l'accompagne partout et qui remarque tout, BOUILL. *Serm. Dim.* I, II, p. 20. *Soins des domestiques.* [Une savante] Pèse sans passion Chaplain et Virgile, Remarque en ce dernier beaucoup de pauvretés, BOIL. *Sat.* x. Surtout dans ce palais remarque avec adresse Avec quel soin Néron fait garder la princesse, *RAC.* *Brit.* I, 4. Ah! monsieur l'honnête homme, enfin je vous connais: Remarque ma maison pour n'y rentrer jamais, GRESSET, *le Méch.* v, 9. Il soupirait... ses yeux se sont tournés vers elle; Les as-tu remarqués? VOLT. *Zaïre*, I, 5. Quelle en peut être la cause, demandera-t-on? je réponds que tout le monde l'aperçoit, mais on ne la remarque pas, CONDILL. *Art de penser*, I, 3. On remarqua un bataillon qui, s'étant présenté de flanc aux batteries russes, perdit un rang entier de l'un de ses pelotons par un seul boulet; vingt-deux hommes tombèrent par le même coup, SÉCH. *Hist. de Nap.* VI, 4. || En un sens défavorable. Noter avec quelque malignité. Avec son femelle Aristarque, Qui rien ne passe et tout remarque, Avec madame Vaugelas, Notre pauvre Chrysale, hélas! Put-il jamais dans son Plutarque Mettre en paix du moins ses rabats? DUCIS, *le Ménage des deux Corneille.* || 3° Distinguer parmi plusieurs personnes ou plusieurs choses. Parmi ces tableaux j'en ai remarqué un de Raphaël. Le roi se faisait remarquer à ses armes et à sa bonne mine, VAUGEL. *Q. C.* VI, 1. Entre les plus grands rois il se fit remarquer, *RAC.* *Alex.* IV, 2. Une grande naissance ou une grande fortune annonce le mérite, et le fait plus tôt remarquer, LA BAUY. VI. On remarque également dans la multitude celui qui est plus grand que les autres, et celui qui est placé sur un lieu plus élevé, DUCLOS, *Consid. mœurs*, v. Pauline: Croyez-vous, Rose, qu'elle vous ait remarquée? — Rose: Oh non, j'étais derrière tout le monde, GENLIS, *Théât. d'éduc. la Curieuse*, v, 8. || 4° Se remarquer, *v. réfl.* Être remarqué. La moindre ombre se remarque sur ces vêtements qui n'ont point encore été salis; et leur vive blancheur en accuse toutes les taches, BOSS. *Mar.-Thér.*

— **REM.** Je vous remarquerai que... est un barbarisme. Dites: je vous ferai remarquer que... — **SYN.** REMARQUER, OBSERVER. On remarque les choses par attention pour s'en ressouvenir. On les observe par examen pour en juger. Le voyageur remarque ce qui le frappe le plus. L'espion observe les démarches qu'il croit de conséquence. On peut observer pour remarquer, mais l'usage ne permet pas de retourner la phrase. Lorsqu'on parle de soi, l'on s'observe et l'on se fait remarquer (GIRARD). — **HIST.** XIV^e s. Se les pertriseaux [perdreaux] saillent et ton espievier s'embar, si le laisse aler,

s'il saut de près; et s'il ne sailloit bien à point, et tu en povoyes remerquier, si le laisse querre [le perdreau] à tes espaignols, *Modus*, f^o c, verso. || XV^e s. Icelle fille merchea [marqua] au suppliant le lieu où elle avoit mis icellui enfant, DU CANGE, *remercatus*. || XVI^e s. Si je me cache en l'obscur de la nuit, Ton œil divin par les ombres reluit, Et tout soudain remarquera ma trace, DESPORTS, *Œuvres chrestiennes, prière*. On a remarqué qu'ils ne s'amuserent qu'à haster.... MONT. I, 63. On a raison de remarquer l'indocile liberté de.... ID. I, 97. Il apperçut ce gentilhomme qui lui avoit esté remarqué [indiqué], ID. I, 127. Les fines gens remarquent bien plus curieusement, et plus de choses, ID. I, 233. — **ETYM.** *Re...*, et *marque*.

† **REMARQUEUR** (re-mar-keur), *s. m.* || 1° Celui qui remarque. || 2° Terme de fauconnerie. Piqueur qu'on mène à la chasse pour remarquer le départ des perdrix.

† **REMASTIQUER** (re-ma-sti-ké), *v. a.* Mastiquer de nouveau; garnir d'un nouveau mastic.

† **REMAUDIRE** (re-mô-di-r'), *v. a.* Maudire de nouveau.

— **HIST.** XVI^e s. Remaudire, COTGRAVE.

† **REBALLAGE** (ran-ba-la-j'), *s. m.* Action de remballer.

REBALLÉ, ÉE (ran-ba-lé, lée), *part. passé* de remballer. Des marchandises non vendues et remballées.

REBALLER (ran-ba-lé), *v. a.* Emballer de nouveau. || Fig. En conséquence on a remballé le czar, et il remarche vers Genève, M^{me} D'ÉPINAY, *Mém.* I, III, p. 317, dans POCGENS.

— **HIST.** XVI^e s. Remballer, COTGRAVE.

— **ETYM.** *Re...*, et *emballer*.

REBARQUÉ, ÉE (ran-bar-ké, kée), *part. passé* de remarquer. Les troupes débarquées, puis remarquées à la hâte. || Fig. Me voici remarqué sur la mer amoureuse, LA FONT. *Poésies mêlées*, 36.

REBARQUEMENT (ran-bar-ke-man), *s. m.* Action de remarquer. || Action de se remarquer.

— **ETYM.** *Rembarquer*.

REBARQUER (ran-bar-ké). || 1° *V. a.* || se conjugue comme embarquer. Embarquer de nouveau. Rembarquer des marchandises. || 2° *V. n.* Les marins disent souvent remarquer pour se remarquer, et pour passer immédiatement d'un bâtiment sur un autre. || 3° Se remarquer, *v. réfl.* Se remettre de nouveau en mer. Il s'est remarqué sur le même navire, dans le même navire. Les fautes de leur ennemi rendant le courage à ces fugitifs, ils revinrent sur leurs pas, et le forcèrent à se remarquer honteusement, RAYNAL, *Hist. phil.* x, 9. || Fig. et familièrement. Se mettre de nouveau dans une affaire, qui offre ou quelque embarras, ou quelque inconvénient. Se remarquer au jeu. J'avais grande raison chez madame *** de dire qu'il fallait faire sortir les violons, et qu'il ne fallait rien pour se remarquer [à la danse], tant qu'on les voyait présents, VOLT. *Lett.* 10.

— **HIST.** XVI^e s. Il les fait soudain remarquer, et se partir, AMYOT, *Ale.* 58.

— **ETYM.** *Re...*, et *embarquer*.

REBARRÉ, ÉE (ran-bâ-ré, ré), *part. passé* de rebarrer. Rebarré d'importance par son adversaire.

REBARRER (ran-bâ-ré), *v. a.* || 1° Repousser vigoureusement. Vous allez lors rebarrer le Lorrain, LA FONT. *Poésies mêlées*, 42, à Turcenne. Le marquis, qui jadis nous prêta cent louis, Est venu brusquement lui demander la somme; Votre frère d'abord a rebarré son homme, REGNARD, *Ménech.* IV, 8. Il voulait absolument vous voir, et je le rebarrai, VOLT. *Écoss.* I, 5. || 2° Fig. et familièrement. Rebarrer quelqu'un, rejeter avec fermeté, avec indignation ce qu'il veut dire ou faire. Je pris mon temps pour rebarrer le président de Mesmes, et je lui dis ce que le respect que j'avais pour la compagnie m'avait obligé à dissimuler, et à souffrir toutes ses picrotières, RETZ, liv. II, 251. Une diablesse qui te rebarré et se moque de tout ce que tu peux lui dire, MOL. *Mal. imag. Interm.* I. Les honnêtes gens doivent rebarrer avec vigueur les méchants allégoristes qui trouvent partout des allusions odieuses [à propos des Guébres], VOLT. *Lett. Thiriot*, 9 août 1769. Je vous promets que, s'il s'adresse encore à moi, je le rebarrerai de la bonne façon, GENLIS, *Théât. d'éduc. la Lingère*, I, 2. || Il se dit aussi des choses qu'on repousse. L'enfant tint ferme, et rebarré toutes les importunités de sa mère, LE P. SIMON MARS, *Myst. du roy. de Dieu*, p. 446, dans POCGENS. Je voudrais bien qu'il y eût ici quelqu'un de ces messieurs [les médecins] pour rem-

barrer vos raisonnements et rabaisser votre caquet, MOL. *Mal. imag.* III, 3.

— **HIST.** XVI^e s. Ils [les assiégés] furent rebarrés jusques à leurs portes par le seigneur d'Etanges et ceux de sa compagnie, BEAUCOE, *Guerre d'Escoisse*, I, 5. Si j'étois grand enlumineur de mes actions, à l'aventure rebarrerois je bien ces reproches, MONT. I, 198. Etudiant au coing d'une salle qu'on luy avoit rebarré de tapisserie, ID. IV, 257. Il rebarroit aussi bien vivement les orateurs qui luy estoient contraires, AMYOT, *Phoc.* 13.

— **ETYM.** *Re...*, en, et *barre*.

† **REBARRURES** (ran-bâ-ru-r'), *s. f. pl.* Terme de construction. Plâtres qui servent à maintenir les façades dans leurs longueurs.

† **REBÂTER** (ran-bâ-té), *v. a.* Remettre le bât. || Fig. J'avais renoncé au tripot [le théâtre]; vous m'avez rebâté, vous m'avez renquiné, VOLT. *Lett. d'Argental*, 16 fév. 1762.

— **ETYM.** *Re...*, en, et *bât*.

† **REBELLIR** (ran-bè-lir), *v. a.* Rendre plus beau. Le cœur me dit que les émeutes, les bagarres, etc. vous auront rebellie, rengraissée, GALIANI, *Lett. à Mme d'Épinay*, 10 juin 1776.

REBLAI (ran-blé), *s. m.* || 1° Terres rapportées et battues, gravois rapportés, soit pour faire des levées, soit pour aplanir quelque terrain, soit pour combler une cavité. On a employé bien du remblai pour cette digue. L'affaissement et les éboulements des montagnes, les remblais des vallées, BUFF. *Add. théor. terr. Œuv.* t. XII, p. 370. La fouille que j'avais fait commencer près de ce sphinx, pour arriver au terrain vierge sur lequel repose le remblai qui supportait ces anciens monuments de Thèbes, GIRARD, *Instit. Mém. scienc.* 4817, t. II, p. 276. L'avantage de moindre fouille qu'on obtient en faisant le déblai égal au remblai dans la longueur du bief, ID. *ib.* t. VIII, p. 169. || 2° Action de remblayer. Il [le mineur] fait, dans l'intérieur de la mine, un triage grossier des parties de roche qui ne renferment aucune substance métallique et qui sont abandonnées pour servir au remblai, A. BRONGNIART, *Trait. de min.* t. II, p. 307, dans POCGENS. || 3° Action de jeter au droit d'un mur en construction les terres, à mesure qu'il s'élève, et ce jusqu'au sol, afin de lui donner plus de force. || 4° Exploitation par remblais, méthode d'extraction qui consiste à attaquer le minerai de bas en haut, et à boucher immédiatement les excavations.

— **ETYM.** Voy. *REBLAYER*.

† **REBLAYER** (ran-bla-yé), *v. a.* Terme rural. Semer de nouveau quand la première semaille a manqué.

— **ETYM.** *Re...*, et *emblayer*.

† **REBLAVURE** (ran-bla-vu-r'), *s. f.* Terre emblavée deux fois.

REBLAYÉ, ÉE (ran-blé-ié, iée), *part. passé* de remblayer. Des fossés remblayés.

REBLAYER (ran-blé-ié), *v. a.* Il se conjugue comme payer. Apporter des terres pour hausser un terrain, pour combler une cavité. Remblayer un creux. || Se dit aussi quand il s'agit de hausser le pied d'une muraille, ou d'élever un terrain trop bas.

— **ETYM.** Ce mot est composé avec *re* et *en* comme *déblayer* l'est avec *de* (voy. *DÉBLAYER*).

REBOÏTÉ, ÉE (ran-boi-té, tée), *part. passé* de reboîter. Pièces de menuiserie reboîtées. Toutes les tombes [dans un cimetière gallo-romain] sont des auges monolithes, à couvercles avec filet, d'une pièce et reboîtés sur 0^m, 12, *Bull. de la Soc. d'anthropol.* t. v, p. 766.

REBOÏTEMENT (ran-boi-te-man), *s. m.* Action de reboîter; résultat de cette action. Le reboîtement de l'articulation se fit sans peine.

— **ETYM.** *Reboîter*.

REBOÏTER (ran-boi-té), *v. a.* Remettre en sa place ce qui était déboîté. Reboîter un os. || Se reboîter, *v. réfl.* Être remis en place. L'os s'est reboîté à la première traction.

— **ETYM.** *Re...*, et *emboîter*.

† **REBOUGER** (ran-bou-jé), *l. g.* prend un e devant a et o: rembougeons), *v. a.* Remettre de la liqueur dans un vase, un tonneau, pour le maintenir plein.

— **ETYM.** *Re...*, en, et le lat. *butis*, tonneau; la finale *ger* annonce un *buticare* lat. fictif.

† **REBOURRAGE** (ran-bou-ra-j'), *s. m.* || 1° Action de rebourrer. || Matière dont on rebourre. Novion fit rebourrer d'un pied et demi, par dessus le rebourrage ordinaire des bancs, les six premières places les plus proches du coin du roi, ST-SIM. 374, 30. || 2° Apprêt donné aux laines teintes.

REBOURRÉ, ÉE (ran-bou-ré, rée), *part. passé* de rebourrer. Dans un grand berceau bien rebourré, où il [l'enfant] puisse se mouvoir à l'aise

et sans danger, J. J. ROUSS. *Ém. I.* || Fig. et familièrement. Un siège, un matelas rembourré avec des noyaux de pêche, un siège, un matelas très-dur. || Par extension et par plaisanterie. Pour lit, du foin ressuant et tout mouillé, hors un seul matelas rembourré de puce, dont, comme étant le Sancho de la troupe, j'ai été pompeusement gratifié, J. J. ROUSS. *Corresp. du Peyrou*, t. III, p. 354, dans POUGENS.

REMBOURREMENT (ran-bou-re-man), s. m. Action de rembourrer; résultat de cette action. Le rembourrement d'un bûl.

— ETYM. *Rembourrer*.

REMBOURRER (ran-bou-ré), v. a. || 1° Garnir de bourre, de laine, de crin, etc. || [Le père de Frédéric II] avait beaucoup d'argent et des chaises de bois; les choses ont un peu changé; on a conservé l'argent, on a gagné des provinces, et on a rembourré les fauteuils, VOLT. *Lett. Mme Denis*, 12 janv. 1751. || Fig. Il a bien rembourré son pourpoint, il a bien mangé. || 2° Apprêter les laines teintes. || 3° Fig. et populairement. Se rembourrer, v. réfl. Manger beaucoup à un repas.

— HIST. XIV^e s. Refaire et rembourer plusieurs des selles des officiers de la [la] ville, CAFFIAUX, *Abatits de maisons*, p. 48.

— ETYM. *Re...*, en, et *bourre*.

† **REMBOURROIR** (ran-bou-roir), s. m. Outil qui sert à rembourrer.

† **REMBOURRURE** (ran-bou-ru-r'), s. f. || 1° Bourre en crin qui sert à rembourrer. || 2° Grosse toile qui enveloppe la matière servant à rembourrer les tabourets, les chaises, les canapés.

† **REMBOURSABILITÉ** (ran-bour-sa-bi-li-té), s. f. Qualité de ce qui est remboursable. L'institution de la Banque de France, fondée sur la liberté de ses émissions, la remboursabilité des billets à vue, la prudence de son administration... MAGNE, *Rapp. à l'Emp. dans Journ. officiel*, 11 janv. 1869, p. 2, 2^e col.

REMBOURSABLE (ran-bour-sa-bl'), adj. Qui doit, qui peut être remboursé. Sommes remboursables à courte échéance.

REMBOURSÉ, ÉE (ran-bour-sé, sée), part. passé de rembourser. Une somme, une rente remboursée. Ce négociant remboursé de ses avances.

REMBOURSEMENT (ran-bour-se-man), s. m. Paiement en restitution d'une somme déboursée. Je vais de ce pas recevoir un petit remboursement que je veux lui remettre entre les mains pour présent de noces, DANCOURT, *les Agitateurs*, I, 3. Vous ne devez à ceux-ci que des arrérages, et point de remboursement; vous devez à ceux-là le remboursement entier et actuel; à d'autres enfin un remboursement successif, *Rapport Montesquiou*, 27 août 1790, p. 5. || Remboursement forcé, acte par lequel l'État rend à ses créanciers, qu'ils le veulent ou non, l'argent qu'il leur doit. Au moment de la vente totale des biens du clergé, les créanciers doivent être remboursés, et l'être de leur capital originaire, parce que c'est la loi de tout remboursement forcé, *Rapport Montesquiou*, 27 août 1790, p. 5. || Le remboursement est tout prêt, j'ai le remboursement tout prêt, j'ai tout l'argent comptant qu'il faut pour payer la somme que je dois.

— HIST. XVI^e s. Remboursement, AMYOT, *Nicias*, 49.

— ETYM. *Rembourser*.

REMBOURSER (ran-bour-sé), v. a. || 1° Rendre de l'argent déboursé. Rembourser un billet, une somme, un contrat. Rembourser les frais d'un procès. On a toujours attaqué cet infâme abus [la vénalité des charges de magistrature] par des cris impuissants, parce qu'il eût fallu rembourser les offices qu'on avait vendus, VOLT. *Diet. phil. Esprit des lois*. Il est beaucoup plus honnête avec des amis dans le cas où je me trouve, de leur économiser la dépense, que d'offrir de la leur rembourser, J. J. ROUSS. *Lett. à M. d'Yvernois*, *Corresp.* t. v, p. 68, dans POUGENS. Il faut rembourser toutes les charges supprimées, et restituer les cautionnements, *Rapport Montesquiou*, 27 août 1790, p. 5. || Rembourser une rente, en acquitter le principal. || 2° Il se dit des personnes à qui on rend l'argent qu'elles ont déboursé. Mais si M. Terrai veut bien me rembourser, VOLT. *Jean qui pleure*. Si vous étiez en état de les rembourser tous [les créanciers de l'État], vous pourriez avec justice les traiter tous avec égalité, *Rapport Montesquiou*, 27 août 1790, p. 5. || Dédommager. Cot avantage l'a déjà remboursé de cette avance, J. J. ROUSS. *Hél.* v, 2. || 3° Fig. et familièrement. Recevoir, en parlant de choses mauvaises, désagréables. Ils [le joueur et Boisseuil] s'allèrent battre sur-le-champ; Boisseuil y rembourra deux coups d'épée, de l'un desquels il pensa mourir, ST-SIM. 219, 210. Il [M. Silhouette] ramène les temps

propices Et des Sullys et des Colberts, Et rembourse de mauvais vers Pour le prix de ses grands services, VOLT. *Lett. en vers et en prose*, 123. J'aime mieux rembourser une brusquerie qui me profite, que de garder une erreur qui me nuirait, VIDA. *Lett. à Falconet*, sept. 1766. || En ce sens, il se dit pour embourser; car, s'il gardait son sens, il signifierait plutôt donner que recevoir. || 4° Se rembourser, v. réfl. Rentrer dans les sommes qu'on avait déboursées. Il s'est remboursé de toutes ses avances.

— HIST. XVI^e s. Ilz luy mandoient que, pour se rembourser de ce qu'on luy avoit osté, il prist cinq cents talents de l'argent du roy, AMYOT, *Eum.* 24. J'aurois, dit-il, honte de desbourser [dépenser] avec vous, et ne rembourser pas ce que je doys à cestuy-cy, 10. *De la mauvaise honte*, 43. Il n'y a rien à rembourser, tout est à boire, COTGRAVE.

— ETYM. *Re...*, en, et *bourse*.

† **REMBRASSER** (ran-brâ-zé), v. a. Embrasser de nouveau. || Rembrasser une âme, rallumer l'amour dans un cœur. Une heure de froideur à propos ménagée Pour rembrasser une âme à demi déagée, CORN. *Mél.* IV, 1.

— HIST. XVI^e s. Toutes autres estoient les sollicitations d'Italie, d'où sortoient despèches sans cesse pour r'embrasser les guerres civiles, D'AUB. *Hist.* II, 317.

— ETYM. *Re...*, et *embrasser*.

† **REMBRASSER** (ran-brâ-sé), v. a. Embrasser de nouveau. Il faut qu'en sa faveur Je l'embrasse et rembrasse, et, ma foi, de bon cœur, REGNARD, *le Légal*, II, 8.

— HIST. XVI^e s. Toutes les nuicts, impatient de haste, Entre mes bras je r'embrasse et relaste Son vain portrait en cent formes trompeur, RONS. 98.

— ETYM. *Re...*, et *embrasser*.

REMBRUNI, IE (ran-bru-ni, nie), part. passé de rembrunir. || 1° Devenu brun, plus brun. Elle avait ce teint rembruni qui plaît tant quand il plaît, HAMILT. *Gramm.* 9. Ils [des tableaux] ne me plaisent point du tout; la couleur en est très-rembrunie, VOLT. *Cand.* 25. D'un pourpre rembruni l'étrangère teinture Couvre ses vêtements... DELILLE, *Én.* XI. || Terme de zoologie. Se dit d'un corps dont la couleur tire sur le brun foncé ou noirâtre. De petites plumes couleur d'or, qui font un bon effet sur ce fond rembruni, BUFF. *Ois.* t. v, p. 281. || 2° Fig. Rendu triste, sombre. De tableaux sérieux quelque fois rembrunie, l'imagination, pour égarer sa cour, Permet aux ris légers d'y paraître à leur tour, DELILLE, *Imag.* v. Mes chansons, comme un ciel d'autombe rembrunies, v. HUC, *Orient.* 36. || Familièrement. Un air rembruni, un air sombre et triste. Un petit homme dont la mine était aussi dédaigneuse que rembrunie, GENLIS, *Veill. du chât.* t. III, p. 436, dans POUGENS.

REMBRUNIR (ran-bru-nir), v. a. || 1° Rendre brun, plus brun. Les bois peuvent s'offrir sous des aspects sans nombre; ici des troncs pressés rembruniront leur ombre, Là... DELIL. *Jard.* II. || 2° Fig. Attrister, rendre sombre. La tristesse, à son tour, par de plus fortes ombres Rembrunit ses couleurs et ses nuances sombres, OELLIL. *Imag.* III. || 3° Se rembrunir, v. réfl. Devenir plus brun. L'orage approche, le temps se rembrunit. || Fig. Je soupais de temps en temps avec des magistrats et des financiers, et j'avais remarqué qu'ils se rembrunissaient singulièrement à la fin des soirées, GENLIS, *Mém.* t. VI, p. 293. Mon Esculape a renversé mon verre; Plus de gaieté! mon front se rembrunit, BERANG. *Malade*. Plus la figure de l'un s'épanouissait [celle d'un amoureux content de lui], plus se rembrunissait le front de l'autre, CH. DE BERNARD, *la Chasse aux amants*, § II.

— ETYM. *Re...*, en, et *brun*.

REMBRUNISSEMENT (ran-bru-ni-se-man), s. m. État de ce qui est rembruni, de ce qui s'est rembruni. Le rembrunissement d'un tableau.

— ETYM. *Rembrunir*.

REMBUCHÉ, ÉE (ran-bu-ché, chée), part. passé de rembucher. La bête rembuchée.

REMBUCHEMENT (ran-bu-che-man), s. m. Terme de vénerie. Reentrée de la bête sauvage dans son fort. || Faux rembuchement, action d'une bête qui revient tout court sur le chemin qu'elle a pris.

— HIST. XVI^e s. Si un cerf a eu effroy... neandra [il ne manquera pas], devant que de faire son debouchement, faire cinq ou six ruses, afin que l'on ne puisse trouver sa sortie, et de mesme, en son rembuchement, entrera cinq ou six fois dedans le bois et en sortira autant, et cela est que l'on appelle des faux rembuchemens, CHARLES IX, *Chasse roy.* 25.

— ETYM. *Rembucher*.

REMBUCHER (ran-bu-ché), v. a. || Terme de vénerie. Rembucher un cerf, suivre la voie jusqu'à la coulée par laquelle il est rentré dans le bois. || Se rembucher, v. réfl. En parlant des bêtes sauvages, rentrer dans le bois. La bête s'est rembuchée. || Par extension. Et qu'ils eurent grand'peine, avec cet air si brave, À faire rembucher au fond de votre cave, Et dans votre grenier, tous les lapins fuyards Qu'on voyait dans la rue abondamment épars, REGNARD, *le Bal*, 2.

— HIST. XVI^e s. Il faut considérer en quel pays un cerf se rembusche, et par quel país il passe, CHARLES IX, *Chasse roy.* 23. Rigaut, qui de haut nez est toujours le premier, Et qui rembusche mieux un cerf de hautes erres, AMADIS JAMIN, *Poésies*, p. 64, dans LACURNE.

— ETYM. *Re...*, et *embûcher* 2.

REMEDE (re-mè-d'), s. m. || 1° Tout ce qui peut déterminer un changement salutaire dans l'économie en général et dans un organe en particulier, que ces moyens soient hygiéniques, chirurgicaux ou pharmaceutiques. Il [mon médecin] m'ordonne des remèdes, je ne les fais pas, et je guéris, MÔ. 3^e placet au roi pour Tartufe. Argan: Tant pis pour lui [Molière], s'il n'a point recours aux remèdes. — Bérulde: Il a ses raisons pour n'en point vouloir, et il soutient que cela n'est permis qu'aux gens vigoureux et robustes, et qui ont des forces de reste pour porter les remèdes avec la maladie, ID. *Mal. imag.* III, 4. Tout le monde conte qu'on s'est tiré de toutes sortes de maux par des remèdes, et vous affectez de n'en prendre aucun; ma très-chère, ils sont pourtant nécessaires, et je m'en suis bien trouvée aux Rochers, sév. 358. C'est dommage que Molière soit mort; il ferait une scène merveilleuse de Daquin [premier médecin du roi], qui est enragé de n'avoir point le bon remède, et de tous les autres médecins, qui sont acablés par les expériences, par les succès et par les prophéties comme divines de ce petit homme [l'Anglais Falbot qui donnait le quinquina], 10. 8 nov. 1680. Il [Ch. de Sévigné] est malade des remèdes... il en a fait dont il n'avait pas besoin, ID. 15 sept. 1680. Si vous trouvez que ces connaissances [de la médecine] vont lentement, et qu'on n'invente pas assez de remèdes pour vaincre tous les maux, il s'en faut prendre au fonds inépuisable d'infirmité qui est en nous, BOSS. *Polit.* x, v, 2. La mort se déclare; on ne tente plus de remède contre ses funestes attaques, ID. *le Tellier*. Pouvons-nous n'apercevoir pas ce que nous perdons sans cesse avec les années? le repos et la nourriture ne sont-ils pas de faibles remèdes de la continuelle maladie qui nous travaille? 10. *Mar.-Thér.* Les maladies de langueur sont d'autant plus rudes, que l'on n'en prévoit pas la fin; il faut supporter et les maux et les remèdes aussi fâcheux que les maux mêmes, FLÉCH. *Duch. de Montaus*. Beaucoup de soins, point de remèdes, voilà ma recette, MAINTENON, *Lett. à M. d'Aubigné*, 15 déc. 1679. Un bon médecin est celui qui a des remèdes spécifiques, LA BRUY. XIV. On le voyait aller dans les tentes secourir lui-même les malades et les mourants; il leur donnait de l'argent et des remèdes, FÉN. *Tél.* XVII. Tantôt il donnait des remèdes qui faisaient suer, 10. 10. Les remèdes sont eux-mêmes de véritables maux qui usent la nature, et dont il ne faut se servir que dans les pressants besoins, 10. 10. L'amas immense des remèdes ou simples ou composés contenus dans la pharmacopée, ou dans le traité des drogues, semblerait promettre l'immortalité ou du moins une sûre guérison de chaque maladie; mais il en est comme de la société où l'on reçoit quantité d'offres de services et peu de services, FONTEN. *Lémery*. || Être dans les remèdes, se mettre dans les remèdes, faire des remèdes, se soumettre à un traitement. Il fait des remèdes; il faut qu'il se trouve fort incommode, puisqu'il s'y résout, sév. 224. Votre médecin, qui dit que mon mal sont des vapeurs, et vous... n'êtes pas les premiers qui m'avez conseillé de me mettre dans les remèdes spécifiques, ID. à Bussy, 5 sept. 1674. Madame la duchesse de Bourgogne fait beaucoup de remèdes, et n'en est pas mieux, MAINTENON, *Lett. au D. de Noailles*, t. v, p. 55, dans POUGENS. || Faire des remèdes, se dit aussi du médecin qui prescrit des remèdes. Parlons de votre pauvre frère; un coquin de chirurgien de Paris, après lui avoir fait bien des remèdes, l'assure qu'il est guéri, sév. 6 oct. 1680. || Remède secret, préparation dont la formule n'est pas inscrite au codex, ou qui n'a pas été composée par un pharmacien, pour un cas particulier, sur l'ordonnance d'un médecin; ou dont la formule n'a pas été publiée par le gouvernement,

conformément au décret de 1810 [aujourd'hui modifié par le décret du 3 mai 1850], *Cour de cassation*. || Dans le langage vulgaire, le grand remède, les grands remèdes, le mercure que l'on administre dans les maladies syphilitiques. S'il est vrai que ce témoin ait passé cette journée dans la maison où il subsistait le grand remède, tout sera bientôt mis au grand jour, *volt. Pol. et lég. Probab. en fait de justice*. || Familièrement. Remède de bonne femme, remède simple et populaire, et qui ne produit aucun effet. || C'est un remède à tous maux, se dit d'un remède auquel on ne croit aucune efficacité. || 2° Nom donné à certains médicaments plus ou moins composés dont les auteurs avaient d'abord gardé le secret. Le remède de Pradier (contre la goutte). || 3° Par euphémisme, lavement. On le prie de venir voir donner un remède à cinq heures à M. le maréchal de Grammont, *sev. 91*. Un escadron coiffé d'abord court à son aide, L'une chauffe un bouillon, l'autre apprête un remède, *not. Sat. x*. J'ai bu mes eaux, pris mon bouillon, rendu mon remède, et mangé ma petite soupe, *DANCOURT, Eaux de Bourbon, sc. 2*. Un remède par moi lui vient d'être donné Tel que l'apothicaire en avait ordonné, *REGNARD, le Légal. 1, 4*. || 4° Fig. Ce qui sert à guérir les vices de l'âme, à calmer les souffrances morales. Beaucoup par un long âge ont appris comme vous Que le malheur succède au bonheur le plus doux; Peu savent comme vous s'appliquer ce remède, *CORN. Hor. v, 2*. C'est en vain, ô hommes, que vous cherchez dans vous-mêmes le remède à vos misères, *PASC. Pens. xi, 2, éd. HAVET*. Il faut qu'elle [la véritable religion] nous rende raison de ces oppositions que nous avons à Dieu et à notre propre bien; il faut qu'elle nous enseigne les remèdes à ces impuissances, et les moyens d'obtenir ces remèdes, *id. ib. xii, 1*. Ce qui embarrasse fort mon abbé, la Mousse et mes gens, c'est qu'il n'y a point de remède à mon chagrin, *sev. 16 sept. 1671*. Un homme [Jésus] qui, joignant la force d'un Dieu à notre nature infirmé, nous fit un remède de notre faiblesse, *ROSS. Hist. ii, 12*. Vous croyez donc... qu'un royaume est un remède universel à tous les maux, un baume qui les adoucit, un charme qui les enchante? *id. Mar.-Thér. Elle [la passion de l'avarice] se nourrit et s'enflamme par les remèdes mêmes qui guérissent et éteignent toutes les autres, MASS. Disc. synod. Compass. des pauvres*. Quel remède essayer contre un mal qu'on ignore? *C. DELAV. Paria, ii, 6*. || Remède de l'âme, *voy. RÉDEMPTION*. || Fig. et familièrement. C'est un remède d'amour, se dit d'une personne vieille ou laide. Je suis bon médecin, et je t'offre mon aide. — Lisette: Oui, vous êtes d'amour, je pense, un vrai remède, *DANCOURT, Famille extratag. sc. 7*. || 5° Fig. Tout ce qui sert à prévenir, à faire cesser un malheur, une disgrâce. Ne touchez pas à des maux qui découvriront l'impuissance des remèdes, *BALZ. De la cour, 6^e disc.* Mais, puisque c'en est fait, le coup est sans remède, *CORN. Cid, ii, 1*. Ayant donné remède à ce mal [une chicane], je vous écrivis une grande lettre, *sev. 4 Bussy, 26 août 1688*. Les malheurs de l'Espagne dont on sait qu'elle [la reine Isabelle, fille de Henri IV] trouva le remède par un zèle et par des conseils qui ranimèrent les grands et les peuples, et, si on le peut dire, le roi même, *BOSS. Mar.-Thér. Amalantose...* est empêchée par les Goths de faire instruire le jeune prince comme méritait sa naissance, et, contrainte de l'abandonner aux gens de son âge, elle voit qu'il se perd, sans pouvoir y apporter de remède, *id. Hist. 1, 41*. Contre ces dissensions domestiques [à Rome] le sénat ne trouvait point de meilleur remède que de faire naître continuellement des occasions de guerres étrangères, *id. ib. iii, 7*. La monarchie ébranlée jusqu'aux fondements, la guerre civile, la guerre étrangère, les remèdes de tous côtés plus dangereux que les maux, les princes [Condé et Conti] arrêtés avec grand péril et délivrés avec un péril encore plus grand, *id. Anne de Gonz. Dieu a envoyé M. de Silhouette à notre secours [en finances]; s'il y a quelque bon remède, il le trouvera, volt. Lett. en vers et en prose, 123*. Dans le péril qui croit et nous obsède, Vous montrez tous nos maux: montrez-vous le remède? *id. Rome saur. v, 4*. || 6° En termes de monnayage, remède se disait autrefois pour ce qu'on nomme aujourd'hui tolérance; ainsi la tolérance du titre était appelée remède de loi, et la tolérance de poids était nommée remède de poids. || Proverbes. Il y a remède à tout, fors à la mort. || Le remède est pire que le mal, se dit d'un remède dangereux, d'une résolution très-hasardeuse. J'ai

peur que je ne vous épouvante trop, et que le remède dont je veux guérir votre ennui, ne soit plus violent que le mal, *volt. Lett. xiv*. || Aux grands maux les grands remèdes.

— SYN. REMÈDE, MÉDICAMENT. Remède a un sens plus étendu que médicament. Le remède comprend tout ce qui est employé pour la cure d'une maladie; le médicament est toujours une matière simple ou composée que l'on administre soit à l'intérieur soit à l'extérieur. L'exercice peut être un remède, mais n'est jamais un médicament. Le sulfate de quinine est un remède ou un médicament.

— HIST. XIII^e s. Ne pourquant nous y veons aucune remede comme il poent [peuvent] avoir sief, *BEAUM. XLVIII, 1*. || XIV^e s. Se le dictateur romain n'i eust mis remede, *BERCHEURE, f^o 36, recto*. || XV^e s. Et se le roy l'eust tenu en son ire, il l'eust fait mourir sans remede, *FROISS. 1, 1, 54*. Madame Jehanne veint au lieu de Digeon, à secours et à remede, devers le duc de Bourgogne, son parent, luy remontrant comme les Luxembourgeois l'avoient dechassée de son heritage, *O. DE LA MARCHE, Mém. liv. 1, p. 176*, dans *LACHERNE*. Et n'y avoit nul remede [à Fornoue] de passer que par combattre, *COMM. viii, 6*. || XVI^e s. L'or à 24 carats, à 1/2 de carat de remede... sur peine de la refonte des ouvrages qui seront trouvez defectueux au dessous desdits remedes, *Ordonn. tireurs et batteurs d'or, 1586*.

— ETYM. Provenç. *remedi, remezi*; espag. et ital. *remedio*, du lat. *remedium*, de *re*, et *mederi*, guérir (*voy. MÉDECIN*). *Remède*, dans l'acception de lavement, s'est introduit du temps de Louis XIV, pour dissimuler ce que lavement paraissait avoir de grossier.

† **REMÉDIABLE** (re-mé-di-a-bl'), *adj.* Se dit des choses, des maux auxquels on peut porter remède.

— HIST. XV^e s. C'est quarte et la derreniero Et plus perilleuse maniere [de gravelle], Qui est moins remediabile Quant à medecine et curable, *E. DESCH. Poésies mss. f^o 473*.

— ETYM. Lat. *remediabilis*, de *remediare*, remédier.

† **REMÉDIEMENT** (re-mé-di-man), *s. m.* Action de remédier.

— HIST. XVI^e s. Remediement, *COTGRAVE*.

REMÉDIER (re-mé-di-é), *je* remédiais, nous remédions, vous remédiez; que je remédie, que nous remédions, que vous remédiez, *v. n.* Apporter remède. Et lorsque le malade aime sa maladie, Qu'il a peine à souffrir que l'on y remédie! *CORN. Cid, ii, 5*. Je tâchai de remédier au mal causé par la gelée, en faisant couper toutes les parties mortes ou malades, *BUFF. Hist. nat. introd. d'ouv. t. viii, p. 402*. || Fig. Ceux qui, en haine de celui qui gouverne [Richelieu], haïssent leur propre pays, se moquaient de tous les préparatifs que nous faisons pour remédier à cette surprise [de Corbie, par les Espagnols], *volt. Lett. 74*. En attrapant du temps, à tout on remédie, *MOL. Tart. ii, 4*. L'halante, qui voit le péril de plus près qu'un autre, ne peut y remédier, *FÉN. Tel. xvi*. Plus il paraît difficile et dangereux de remédier à un abus et à une indécence si publique [les marchands dans le temple]... *MASS. Confér. zèle contre les scandales*. Toute équivoque est vicieuse, sans doute; mais on ne doit pas remédier à une faute par une autre, *D'OLIVET, Ess. gramm. 1, 2*. Le centre de la ville [Paris], obscur, resserré, hideux, représente le temps de la plus honteuse barbarie; nous le disons sans cesse; mais jusqu'à quand le dirons-nous sans y remédier? *volt. Pol. et lég. Embell. de Paris*. Elle me demanda si je n'allais pas faire encore quelque folie: Non, madame, mais je vais tâcher de remédier à celles que j'ai faites, *MARONTEL, Mém. vi*. || Terme de marine. Remédier à des voies d'eau, les boucher. || Il se conjugue avec l'auxiliaire avoir.

— HIST. XIV^e s. Pourveoir et remedier à la chierté de la vitaille, *BERCHEURE, f^o 46, verso*. || XV^e s. Ceux du chastel firent descliquer quatre martinets [machines de guerre] qu'ils avoient nouvellement fait faire, pour remedier contre les quatre kas [chats, engins] dessus dits, *FROISS. 1, 1, 262*. Et mainte foiz, qui bien n'y remedie, Plus y devent qui plus a de mesgnie, *E. DESCH. Douleur de ceux qui suivent la cour*. || XVI^e s. S'il survient quelque grand inconvenient qui ne se puisse remedier, *MONT. 11, 222*.

— ETYM. Provenç. *remediar*, du lat. *remediare*, qui vient de *remedium*, remède (*voy. REMÈDE*).

† **REMÉFAIRE** (re-mé-fé-r'), *v. n.* Méfaire de nouveau.

— HIST. XII^e s. Més quant vos remefferez primes, *Ren. 11847*.

† **REMÉLER** (re-mèl), *ll* mouillées, *s. m.* Nom

qu'on donne à certains courants d'eau qui ne se glacent point en hiver, et où l'on trouve ordinairement des bécasses et d'autres oiseaux aquatiques. — ETYM. *Re...*, et *mouiller*: ce qui reste toujours mouillé, humide, non glacé (*voy. REMOÛLE*, qui montre que *meil* peut représenter *mouiller*).

REMÈLE, ÊE (re-mè-lé, lée), *part. passé* de remêler. Tout cela a été mêlé et remêlé de tant de divers sentiments... *sev. 23 oct. 1680*.

REMÊLER (re-mê-lé), *v. a.* Mêler de nouveau. Remêler les cartes.

— HIST. XVI^e s. Que d'étranges chaos en moy se remesloient! *DESPORTES, Cléonice, xii*. Aulcuns ont dict qu'il y avoit une ame generale, comme un grand corps duquel toutes les ames particulieres estoient extraites, et s'y en retournoient, se remeslant toujours à cette matiere universelle, *MONT. 11, 295*. Il donne [attaque], et trouve Andelot demi armé avec huict gentils-hommes qui sortoient les uns d'une ruelle, les autres d'un portal; ils se meslent et remeslent, *D'AUB. Hist. 1, 267*. Tantost jo verserois de l'eau tiède en la cuve, Et tantost de la froide, et d'un vase bouillant. L'eau chaude dans la froide ensemble remeslant... *ROUS. 211*.

† **REMÊLEUSE** (re-mê-leu-z'), *s. f.* Partie du mécanisme du broyage du chocolat, qui s'empare de la pâte rendue homogène, la pétrit et la repousse, en un long boudin, dans un tuyau cylindrique horizontal; qui l'amène sur le plateau d'une balance où elle tombe en tronçons d'égale longueur.

— ETYM. *Remêler*.

REMEMBRANCE (re-man-bran-s'), *s. f.* Terme vieilli. Souvenir. Plus je vous vois, plus je crois voir aussi l'air et le port, les yeux, la remembrance De mon époux; que Dieu lui fasse paix! *LA FONT. Oraï.*

— HIST. XI^e s. Repaire li-[lui revient] vigor et remembrance, *Ch. de Rol. cclxiv*. || XIII^e s. Je proi à tous mes boins amis qu'il manguscant avec moi, en remembrance des xii apostles qui avec nostre signour burent et mangierent, *Chr. de Rains, 147*. Lors te vendra [viendra] en remembrance Et la façon et la semblance à cui nule ne s'apareille, *la Rose, 2445*. || XVI^e s. Vrai est que le monde se forge toujours de fausses remembrances de Dieu, *CALV. Inst. 265*. Tu ne te feras image, ou statue, ou remembrance aucune, *id. ib. 52*. Et furent bruslez en public toutes les panchartes, anciens privileges, remembrances, et vieux enseignemens, octrois... *CARL. III, 43*. Ces medailles, portants la remembrance du roi... *id. ib. vii, 26*.

— ETYM. Ancien verbe français *remembrer*, qui est le même que *rememorare*; provenç. *remembra*; espagn. *remembranza*; ital. *rimembranza*.

REMÉMORATIF, IVE (re-mé-mo-ra-tif, ti-v'), *adj.* Qui sert à rappeler la mémoire. Les médailles sont remémoratives de certains événements.

— ETYM. *Rememorare*.

† **REMÉMORATION** (re-mé-mo-ra-sion), *s. f.* Action de remémorer. L'intervention directe de la volonté donne lieu à un acte particulier de mémoire pour lequel le nom de réminiscence est consacré; mais celui de remémoration serait plus exact.

— HIST. XIV^e s. Pour ce leur vient remémoration, et se recordent les choses, *ORÈSME, Eth. 93*. || XVI^e s. Après avoir ainsi abaissé sa fille par la représentation et remémoration de son mauvais gouvernement... *YVER, p. 565*.

— ETYM. Lat. *rememorationem*, de *rememorare*, remémorer.

REMÉMORÉ, ÊE (re-mé-mo-ré, rée), *part. passé* de remémorer. || 1° Remis dans la mémoire. Les événements remémorés par ce vieillard. || 2° À qui on a remis dans la mémoire. Remémoré de lui par Mme de Beauharnais, *CHATEAUB. Mém. t. v, p. 268*.

REMÉMORER (re-mé-mo-ré), *v. a.* || 1° Remettre en mémoire une chose. Tu veux, en les niant, qu'on te les remémora, *MALR. Solim. iv, 4*. Berthe au conseil alors remémora, Qu'au chevalier on pouvait faire grâce, *volt. Ce qui plaît, etc.* Quelques-uns ont été marqués par un tel sentiment de bien-être, qu'en les remémorant, j'en suis affecté comme si j'y étais encore, *J. J. nouss. Conf. iii*. || Se remémorer, remémorer à soi. Je me suis remémoré tout ce que vous avez raconté. Elle s'est remémoré vos paroles. || 2° Remettre quelqu'un en mémoire. Je l'ai remémoré de son rendez-vous.

— HIST. XI^e s. De plusieurs choses à remembrer li prist, *Ch. de Rol. cclxiii*. || XII^e s. Remembre lor [if leur souvient] des siez [fiefs] et des honors, *Ronc. p. 37*. || XIII^e s. Li aucun se ramembrent bien de ce qu'il ont veü en lor enfance, *BEAUM. xxxix, 55*. || XIV^e s. Tu quiconques es ou scras prince, remem-

Le roy que tu doys savoir ces peuples gouverner, CRESME, *Prolog.* || XVI^e s. De Fornoue remembrant le passage, Dont en son cuer saignoit encor la playe, J. MAROT, v. 87. Tant plus la chose seroit remembrée, tant plus elle plairoit à vos seigneuries, RABELAIS, *Garg.* 1, 1. En la cene de nostre Seigneur, quand nous annonçons et rememorons sa mort, CALV. *Inst.* 1160. Ce que j'en dis, sire, n'est à autre fin que pour rememoror Votre Majesté des choses passées, CARL. v. 29. Il s'en est veu [des éléphants] qui, en leur privé, rememoroié leur leçon, et s'exercoient, par soing et par estude, pour n'estre tancez et battus de leurs maistres, MONT. II. 176.

— ETYM. Provenç. *rememorar*, *remembrar*; anc. espagn. *remembrar*; ital. *rimembrare*; angl. *to remember*; du lat. *rememorare*, de *re* et *memorare* (voy. MÉMORABLE). Le latin *rememorare* a donné régulièrement dans l'ancien français *remembrer*, par la suppression de l'o bref et l'intercalation ordinaire d'un b entre la nasale *em* et la liquide *r*. *Remembrer* a subsisté seul jusqu'au XIV^e siècle; il est employé, dans le XVI^e, concurremment avec *remémorer*, qui a fini par le supplanter sans raison. H. Estienne (dans la *Précell.* p. 45) dit : « Au lieu de se remémorer, nos romans disoient se remembrer. »

† REMENACER (re-me-na-sé). Le c prend une cédille devant a et o : remenaçant), v. a. Menacer de nouveau.

— HIST. XII^e s. Et vos m'an sauriez mal gré, Et m'en remenaceriez, *Chev. au lion*, v. 1684. || XVI^e s. Les guerres civiles, qui commençoient à remenacer la France, LANOUE, 86. Et toutefois ils se remenassoient, Chauds de cholere et d'une ardeur ferine Qui bouillonoit au creux de leur poitrine, RONS. 620. Lequel [l'empereur], ayant passé les rives de la Meuse, Remenaçoit Paris, la grand cité fameuse, in. 857.

REMENE, ÉE (re-me-né, née), *part. passé*. Le médecin amené, puis remené où on l'avait pris.

† REMENÉE (re-me-née), *s. f.* Terme de construction. Espèce de petite voûte en arrière-vous-sure, qu'on fait quelquefois au-dessus des portes et des fenêtres, pour couronner l'embrasure.

REMENER (re-me-né), *v. a.* Il se conjugue comme mener. || 1^o Mener de nouveau, une seconde fois. Le renouvellement de l'année me donna occasion d'écrire à M. de Malesieu; je ne l'avais pas vu depuis mon affaire échouée, la duchesse n'ayant plus voulu me remener à Sceaux, STAAL, *Mém.* t. 1, p. 490. Il mena son cheval à la dernière foire, et il le remènera à la prochaine, LÉGOARANT. || 2^o Mener, conduire une personne, un animal au lieu d'où on l'avait amené. Remenez ces bêtes à l'étable. Qu'on le remène, Araspe, et redoublez sa garde, CORN. *Nicom.* IV, 4. Remenez-moi chez nous, MOL. le *Dép.* IV, 3. J'espérais qu'elle [Mme de Chaulnes] me remènerait [de Bretagne à Paris] comme elle m'avait amenée en Bretagne, sev. 5 fév. 1690. Remène-moi, barbaret, aux lieux où tu m'as prise, TH. CORN. *Ariane*, III, 4. Il descend du palais, et, trouvant au bas du grand degré un carrosse qu'il prend pour le sien, il se met dedans : le cocher touche et croit remener son maître dans sa maison, LA BRUY. XI. || En parlant des choses, les transporter là où elles étaient auparavant. Il a été obligé de remener à son magasin les marchandises qu'il avait apportées à la foire.

— HIST. XII^e s. Si i alad, et remenad ses serfs, ROIS, p. 232. || XIII^e s. Et pour la grant repentance qui le veoit que le chevalier avoit de la folie que il avoit faite, me pria si acertes que je le remenasse en mon hostel... JOINV. 276. || XV^e s. Mould de grands seigneurs... lui accorderent confort et aide et alliance pour la remener [Isabelle] en Angleterre, FROISS. I, 1, 8. Sire, dist monseigneur Gauvain, nous vous avons admenée ceste dame pour veoir; nous la remerrons, s'il vous plaist, *Lancelot du lac*, t. 1, p. 44, dans LACURNE. || XVI^e s. Philopœmen, voulant remener à sauveté ces jeunes hommes qu'il avoit amenez quand et luy, commença à se retirer, AMYOT, *Philop.* 32. Il ne voulurent pas seulement ouïr parler d'appointement, que premierement il n'eust remené son armée delà la mer en son royaume d'Épire, ID. *Pyrrh.* 45. Ilz les tournerent en fuite, et les remeneurent batans jusques dedans leur fort, ID. *Lucul.* 28.

— ETYM. *Re...*, et *mener*; provenç. et catal. *ramenar*; ital. *rimenare*.

† REMERCIANT, ANTE (re-mèr-si-an, an-t'), *adj.* Qui remercie. MM. Patru et Mezeray ont donné à l'Académie les épithètes de délibérante, de députante et de remerciante, FURETIÈRE, *Factums*, t. 1, p. 193.

REMERCIÉ, ÉE (re-mèr-si-é, ée), *part. passé* de remercier. || 1^o À qui on a rendu grâce. Remercié de tous ceux qui virent son zèle. || 2^o Congédié. Rivas fut depouillé des affaires étrangères, des finances et de la guerre; bientôt après il fut tout à fait remercié, ST-SIM. 123, 106. Malgré tout votre mérite, vous seriez remercié de vos soins, J. J. ROUSS. *Hél.* 1, 22.

REMERCIEMENT (re-mèr-si-man), *s. m.* Voy. REMERCIER.

REMERCIER (re-mèr-si-é), je remerciais, nous remerciaions, vous remerciez; que je remercie, que nous remerciaions, que vous remerciez, *v. a.* || 1^o Rendre grâce. De quoi remercier qui ne me donne rien? CORN. *Poly.* III, 3. On ne remercie point d'être passionnément aimée; votre cœur vous apprendra d'autres sortes de reconnaissances, sev. 344. Ô mort... tu me sépareras de ce corps mortel; ô mort, je t'en remercie, j'ai travaillé toute ma vie à m'en détacher, BOSS. *Bourgoing*. Venez remercier un père qui vous aime, RAC. *Iphig.* IV, 4. Si un chef n'a eu que le honneur de faire égorgé deux ou trois mille hommes, il n'en remercie pas Dieu, VOLT. *Dict. phil. Guerre*. Ce courtisan [à Rome] à qui l'on demandait comment il était parvenu à une si longue vieillesse, et qui répondit : En recevant des outrages, et en en remerciant, MONTAIGNE, *Cl. et Nér.* II, 48. || Familièrement. Il peut bien remercier Dieu que son maître n'ait pas été là, il est heureux pour lui que son maître n'y ait pas été. || Fig. Remercier une chose, attribuer à une chose quelque effet. Il peut remercier l'avantage qu'il a de vous appartenir, MOL. *G. Dand.* I, 6. || Familièrement. Un je vous remercia, un remerciaient. Afin qu'en ta vieillesse un livre en marquin aille offrir ton travail à quelque heureux faquin Qui, pour digne loyer de la Bible éclaircie, Te paye en l'acceptant d'un je vous remercie, BOIL. *Sat.* VIII.

|| Familièrement. En vous remerciant, c'est-à-dire je vous remercie. Monsieur le commissaire, en vous remerciaient; Vous et vos grippechairs vous pouvez disparaître, MONTAIGNE, *Mots à la mode*, sc. 45. || Ironiquement. Il se dit pour se venger de quelque insulte. Oui, je suis donc un sot, un voleur, à son compte! Un sergent s'est chargé de la remercia, RAC. *Plaid.* II, 3. || 2^o Refuser honnêtement. Il nous a remerciés de nos offres de service. Si le roi m'en disait autant, je le remerciais de son amitié, VOLT. *Comment. sur Corn. Cinna*, v. 4. || Ironiquement. Je vous remercie de vos conseils, se dit pour exprimer qu'on n'est pas disposé à les suivre. || On dit aussi, à propos d'un mauvais service, d'une chose désagréable : Je vous remercie de vos confitures. || 3^o Fig. Congédier, destituer honnêtement. On a remercié deux surnuméraires. En remerciaient ses médecins : Voilà, dit-il, maintenant mes vrais médecins, et il montrait les ecclésiastiques dont il écoutait les avis, BOSS. *Louis de Bourbon*. M. de Beauvillier me parla de Torcy comme d'un homme qu'il était absolument nécessaire de remercia, ST-SIM. 305, 228. Et moi, serai-je donc seule disgraciée? Sans espoir de retour suis-je remerciée? FAGAN, *Rendez-vous*, sc. 16. || 4^o Se remercia, *v. réfl.* Se féliciter. Monsieur se remercia beaucoup de ce qu'il n'avait pas suivi le conseil que je lui avais donné, RAC. *III*, 314. Attribuer le bon succès à sa propre force, se remercia soi-même de ses bonnes œuvres, BOSS. 2^o *sermon, Pâques*, 2. Sous ce prétexte [dire qu'elle s'occupe de Dieu], au fond elle [l'âme] s'occupe d'elle-même, et elle cherche à se glorifier de faire bien; ce qui est se remercia soi-même et non pas Dieu, ID. *Ép. d'orais.* v, 10. Vous [Mlle Clairon] exercez un magique pouvoir, Qui fait aimer ce qu'on ne saurait lire : On bat des mains, et l'auteur ébaudi Se remercia et pense être applaudi, VOLT. *Ép.* LXXXII.

|| 5^o Se congédier réciproquement. Pour moi, je n'ai jamais vu Derante; il était absent quand j'étais chez son père; mais, sur tout te bien qu'on m'en a dit, je ne saurais craindre que vous vous remerciez ni l'un ni l'autre, MARIIV. *Jeu de l'am. et du has.* I, 2.

— HIST. XV^e s. Et romercia les chefs des seigneurs moult courtoisement, quand si appareillément ils l'estoient venus servir, FROISS. I, 1, 94. || XVI^e s. Ilz le convoyèrent tous jusques en sa maison; Lycurgus, en les remerciaient, les renvoya, AMYOT, *Lyc.* 16. Nous te remerciaions, nostre pere celeste, Du repas qu'avons pris, aussi de tout le reste, MAROT, IV, 344. Le voleur... le remercia [Dieu] de l'aisance qu'il a trouvé à desgoisiller un passant, MONT. I, 402.

— ETYM. *Re...*, et l'anc. verbe *mercia* (voy. MERCI); wallon, *rimersi*; bourguig. *remarcié*; provenç. *remarcia*. *Mercier* a été en usage jusque

dans le XVI^e siècle; *remercier* parait n'avoir commencé que vers le XV^e.

REMERCIEMENT ou REMERCIEMENT (re-mèr-si-man), *s. m.* Action de grâces, discours par lequel on remercie. Pour tous remerciements il faut que je te chasse, CORN. *Cid*, IV, 4. Il peut aller, s'il veut, dessus son monument, Recevoir ses devoirs et son remerciement, ID. *Pomp.* I, 3. Je commencerai ce discours en faisant au Dieu vivant des remerciements solennels, de ce que la vie de celui dont je dois prononcer l'éloge... BOSS. *Bourgoing*. Notre style [des satiriques] languit dans un remerciaient, BOIL. *Épître VIII*. Je conçois vos bontés par ses remerciaiments, RAC. *Brit.* III, 8. J'ai un petit ermitage auprès de Ferney que je vous céderais de tout mon cœur et qui ne vous coûterait rien, pas même de remerciaiments, car cela n'en mérite pas, VOLT. *Lett. Bertrand*, 31 oct. 1766. Le premier discours de remerciaient prononcé par un académicien à sa réception, est celui de Patru, qui entra en la compagnie en 1640; elle fut si satisfaite de ce discours, qu'elle fit désormais une loi à tout nouvel académicien d'en prononcer un semblable, D'ALEMB. *Éloges, Crébillon*, note 12. || Remercierment *à...* Il faut que vous vous contentiez, quant à présent, de mon remerciaient très-humble à l'attention dont vous m'avez honoré, J. J. ROUSS. *Lett. à M.* 6 sept. 1780.

— HIST. XVI^e s. Le peuple se prit à battre des mains, par une manière de remerciaient, AMYOT, *Alc.* 46.

— ETYM. *Remercier*.

RÉMÉRÉ (ré-mé-ré), *s. m.* Terme de jurisprudence. Convention par laquelle le vendeur d'un fonds se réserve le droit de reprendre la chose vendue en remboursant à l'acheteur le prix et les frais de son acquisition dans un délai convenu. || Faculté de réméré, droit, faculté d'user de la convention dite de réméré. La faculté de rachat ou de réméré est un pacte par lequel le vendeur se réserve de reprendre la chose vendue moyennant la restitution du prix principal, *Code Nap.* art. 1659. || Action de réméré, l'action qui tend à exercer le droit, la faculté de réméré. || Vente à réméré, vente avec faculté de réméré, vente sous la condition d'user de la faculté de réméré. || Pacte de réméré, la condition par laquelle on se réserve la faculté de réméré. || Rentrer dans un héritage en vertu du réméré, rentrer, en exerçant la faculté du réméré, dans un bien qu'on avait vendu.

— HIST. XV^e s. Les venditions ou engagements qui seront ainsi faits... sur nostre dit domaine... jusques à ladite somme de six vingt mille escus d'or, pour une fois payer à temps de remere et rachat, auront lieu et sortiront leur plein et entier effet, *Ordonn.* oct. 1494.

— ETYM. *Remere*, forme non latine pour *redimere*, racheter, de *re*, et *emere*, acheter.

† REMESURER (re-me-zu-ré), *v. a.* Mesurer de nouveau.

— HIST. XVI^e s. Ensuite seront les bleds remesurés, pour là dessus le pere de famille faire son compte, O. DE SEARES, 139.

† REMÉTRER (re-mè-tré), *v. a.* Il se conjugue comme métrer. Métrer de nouveau. Il y a eu erreur en métrant cet ouvrage, il faudra le remétrer.

† REMETTAGE (re-mè-ta-j'), *s. m.* Terme de tissage. Action de passer les fils dans les mailles qui se présentent successivement dans l'ordre de l'envergure.

† REMETTEUR (re-mè-teur), *s. m.* Celui qui fait des remises d'argent. Le second gain se fait sur la valeur des espèces; ce gain dépend de l'intelligence des banquiers et de l'ignorance du remetteur d'argent, VOLT. *Dict. phil. Banque*.

† REMETTEUSE (re-mè-ted-z'), *s. f.* Ouvrière en soie qui change la disposition du métier, quand la nouvelle chaîne est formée de plus de fils que la précédente.

— ETYM. *Remette*.

REMETTRE (re-mè-tr'), *v. a.* Il se conjugue comme mettre. || 1^o Mettre une chose ou une personne à l'endroit où elle était auparavant. Ramener, reconduire. || 2^o Mettre de nouveau. || 3^o Remettre sur le théâtre. || 4^o Remettre en bataille, remettre les rangs, les files. || 5^o Remettre la chandelle. Passer les fils d'une chaîne dans les lisses. || 6^o Remettre sous les yeux, devant les yeux; remettre dans son esprit, se remettre dans l'esprit; se remettre quelque chose, quelqu'un, s'en souvenir; remettre quelqu'un, le reconnaître. || 7^o Mettre de nouveau en sa place un os cassé ou luxé. || 8^o Rendre une chose à celui à qui elle est destinée, auquel elle appartient; remettre une personne à quelqu'un. || 9^o Livrer. || 10^o Faire tenir de l'argent. || 11^o Met-

tre de nouveau quelqu'un à quelque chose, faire recommencer. || 12° Se démettre, se dessaisir. || 13° Mettre comme en dépôt, confier au soin, à la prudence. || 14° Aux échecs, remettre une partie. || 15° Renvoyer à un autre temps. || 16° Fig. Mettre dans l'ancien état. || 17° Rétablir la santé, les forces. Remettre un vin, le guérir de quelque maladie. || 18° Faire revenir d'un trouble moral. || 19° Faire grâce d'une chose qu'on était en droit d'exiger. || 20° Pardonner. || 21° Réconcilier. || 22° V. n. En marine, remettre à la route; remettre à la voile. || 23° V. réfl. Se replacer où l'on était. || 24° Se remettre, en parlant des perdrix. || 25° Fig. Revenir à, se replacer sous, dans. || 26° Se replacer par le souvenir; se ressouvenir. || 27° Se reconnaître l'un l'autre. || 28° Se remettre sur, revenir à un objet, s'en occuper de nouveau; s'appliquer de nouveau à. || 29° Recommencer; se remettre en mer, en route. || 30° Être différé, retardé. || 31° Se remettre à quelqu'un de quelque chose, s'en rapporter à lui pour quelque chose. || 32° Recouvrer la santé, les forces; rétablir ses affaires. || 33° Le temps se remet. || 34° Revenir d'un trouble moral. || 35° Se réconcilier. || 36° Être pardonné. || 37° Être remis, rétabli.

1° Mettre une chose ou une personne à l'endroit où elle était auparavant. Remettre l'épée dans le fourreau. Ne te l'ai-je pas donné [l'argent]? — Scapin: Non vraiment, vous l'avez remis dans votre poche, MOL. *Fourber*, II, 11. Je voudrais que vous eussiez vu l'air de M. de Locmaria, et de quelle manière il ôte et remet son chapeau [dans une certaine danse], quelle légèreté, quelle justesse! SÉV. 75. || Fig. Il est vrai que la fortune du dé ou du lansquenot les remet [les joueurs enrichis] souvent où elle les a pris, LA BRUY. VI. || Fig. et familièrement. Remettre quelqu'un à sa place, lui faire sentir sans ménagement qu'il oublie sa position, c'est-à-dire qu'il parle ou agit d'une manière qui n'est pas convenable. || Reporter. Ces vents, ces mêmes vents qui vous ont enlèvement, vont rendre de tout point ma victoire achevée; l'ordre que leur prescrit mon père Jupiter, Jusqu'en votre palais les force à vous porter. Les force à vous remettre où tantôt leur surprise.... CORN. *Androm.* III, 3. || Ramener, reconduire Soldats, remettez-la chez elle; Sa contestation deviendrait éternelle, CORN. *Méd.* II, 2. Don Sanche, remettez Chimène en sa maison, ID. *Cid*, II, 9. Remettez la princesse à son appartement, ID. *Perth.* I, 4. Il la vit si troublée, qu'il n'osa lui parler, et il la remit en son carrosse sans lui rien dire, LA FAY. *Princ. de Clèves*, Œuv. compl. t. II, p. 255, dans POUGENS. || Fig. Renvoyer. Ayant devant vous l'exemple de Mme la comtesse.... c'est là que je vous remets, et à l'assistance de Dieu, en laquelle il n'y a rien qu'une belle âme comme la vôtre ne doive espérer, MALB. *Lett.* I, 11. || 2° Mettre de nouveau. Remettre une armée sur le pied de guerre. Remettre dans le bon chemin. On vous a ôté votre muselière en ce pays-là; nous irons vous la remettre, VOIT. Œuv. t. II, p. 252. Rome, en deux factions trop longtemps partagée, N'y sera point pour moi de nouveau replongée; Et, quand Sylla lui rend sa gloire et son bonheur, Je n'y remettraï point le carnage et l'horreur, CORN. *Sert.* V, 6. De la main de César Brute l'eût acceptée [la liberté], Et n'eût jamais souffert qu'un intérêt léger De vengeance ou d'amour l'eût remise en danger, ID. *Cinna*, III, 2. En cette matière vous avez tellement oublié la loi de Dieu et éteint les lumières naturelles, que vous avez besoin qu'on vous remette dans les principes les plus simples de la religion et du sens commun, PASC. *Prov.* XIV. Le parlement est remis à Rennes, c'est un transport de joie incroyable, SÉV. 14 sept. 1689. J'ai peur que M. votre fils ne remette pas la fortune dans notre maison; il a quelque chose de brusque et d'impétueux qui ne lui attire pas beaucoup d'amis, ID. à Bussy, 28 août 1680. On croit... que, par le bon choix du souverain pontife, il [le cardinal de Retz] a remis dans le conclave le Saint-Esprit, qui en était exilé depuis tant d'années, ID. 7 oct. 1676. Hâtez-vous lentement, et, sans perdre courage, Vingt fois sur le métier remettez votre ouvrage, BOIL. *Art p.* I. Puissant maître des cieus, Remets-lui le bandeau dont tu couvris ses yeux, Lorsque... RAC. *Athal.* V, 3. Cela est ainsi, car vous m'avez heureusement remis dans le fait; voyez ce que c'est que de s'entendre les uns les autres, LA BRUY. *Théophraste*, VII. Dans l'assemblée suivante des amphictyons, l'affaire fut remise sérieusement en délibération, ROLLIN, *Hist. anc.* Œuv. t. VI, p. 408, dans POUGENS. La législation anglaise est enfin parvenue à remettre chaque homme dans tous les

droits de la nature, dont ils sont dépouillés dans presque toutes les monarchies, VOIT. *Dict. phil. Gouvern.* VI. Un duc de Vendôme qui seul a remis Philippe V sur le trône d'Espagne, ID. *Facéties*, Canon. de *St Eucrofin*. Je souhaite de tout mon cœur que le parlement de Paris ne se repente pas un jour lui-même d'avoir remis dans la main de la superstition le poignard que j'en faisais tomber, J. J. ROUSS. *Lett. de la Montagne*, 5. Le mari de Céline, moins intéressé que nous à ce qui se passait, remit bientôt la conversation sur le ton de la plaisanterie, GRAFFIGNY, *Lett. pérux.* 32. || Il se dit quelquefois simplement pour mettre. Des copistes qui remettent en in-octavo ou en in-douze d'anciens in-folio, VOIT. *Dict. phil. Martyrs*. || 3° Remettre sur le théâtre, ou, simplement, remettre, jouer de nouveau. Bien que d'abord cette pièce n'eût pas grande approbation, quatre ou cinq ans après la troupe du Marais la remit sur le théâtre avec un succès plus heureux, CORN. *Suite du Ment Exam.* On nous flatte de remettre Rome sauvée après la St-Martin, D'ALEM. *Lett. à Voltaire*, 21 août 1752. || On dit de même: remettre une pièce au répertoire, au théâtre. || 4° Terme militaire. Remettre en bataillon, remettre les rangs, remettre les files, reprendre ses premières distances, et faire feu sur le même front où l'on était avant le mouvement. || 5° Remettre la chandelle, lui donner la troisième couche de suif. || Dans la fabrication des étoffes de soie, passer les fils d'une chaîne dans les lisses. || 6° Remettre une chose à quelqu'un devant les yeux, sous les yeux, la lui représenter, la lui faire considérer de nouveau. Tu ne dois pas craindre de nous remettre devant les yeux les choses que nous avons dans la mémoire, et qu'il faut faire rentrer dans le cœur, PASC. *Lett. à Mme Périer*, 5 nov. 1648. Je prétends vous remettre aujourd'hui devant les yeux la vie mortelle de M. de Montausier, FLÉCH. *Duc de Mont.* Les mystères d'Eleusis n'annoncent à l'extérieur que le culte adopté par la multitude; les hymnes qu'on y chante et la plupart des cérémonies qu'on y pratique remettent sous nos yeux plusieurs circonstances de l'enlèvement de Proserpine, BARTHÉL. *Anach.* ch. 68. || Se remettre devant les yeux, remettre à soi, se représenter une chose. En se remettant devant les yeux ces instructions du sage.... NICOLE, *Ess. mor.* 3^e traité, ch. 4. || Remettre dans son esprit, se remettre dans l'esprit, rappeler à son esprit, à son souvenir. Remets dans ton esprit, après tant de carnages, De tes proscriptions les sanglantes images, CORN. *Cinna*, IV, 3. Remettez-vous dans l'esprit l'état où était l'Amérique avant qu'elle eût été découverte par Christophe Colomb, FONTEN. *Mond.* 2^e soir. || Se remettre quelque chose, se remettre quelqu'un, s'en rappeler l'idée, le souvenir. Ce m'est, monsieur, un fort grand avantage, Que vous vous remettez les traits de mon visage, HAUTEROCHIE, *Bourg. de qual.* II, 2. Sa mémoire au besoin est soulain revenue: Il s'est remis d'abord le soufflet.... ID. *Nobles de Province*, III, 1. Je demandai un jour à M. le Prince à Bruxelles le dénoûment de ce que M. de Rouillon m'avait dit de cette négociation de Chavignè, et je ne puis me remettre ce qu'il me répondit, RETZ, *Mém.* t. II, liv. III, p. 127, dans POUGENS. Les Jeux et les Ris firent connaissance avec elle d'abord, sans se la remettre, admirant les grâces de sa personne, sa taille, ses traits, LA FONT. *Psyché*, II, p. 211. Eraste: Vous ne vous remettez pas tout cela? — Pourceaugnac: Excusez-moi, je me le remets; [à Sbrigani] diable emporte si je m'en souviens, MOL. *Pourc.* I, 6. Je comprends votre tristesse de la mort de ce jeune chanoine: je ne me le remets point, SÉV. 367. Plus je vous envisage, Et moins je me remets, monsieur, votre visage, RAC. *Plaid.* II, 4 || Par ellipse du pronom réfléchi (ellipse qui ne paraît venue en usage que vers la fin du XVII^e siècle), reconnaître quelqu'un. Un gueux qui avait vingt fois mérité les galères; car je te remets à présent, je t'ai reconnu à ta manière, DANCOURT, *la Désol. des jouteuses*, sc. 13. Il me remit dans le moment, quoique j'eusse changé d'habit, LESAGE, *Gil Blas*, III, 2. Oui, monsieur, je vous remets; je crois que c'est vous qui étiez avant-hier dans cette maison, MARIV. *Pays. parv.* 3^e part. || 7° Mettre de nouveau en sa place un os cassé ou luxé. Remettre un bras, une jambe. || On dit vulgairement dans un sens analogue: remettre la tuette, quand, relâchée, elle tombe. || 8° Rendre une chose à celui à qui elle est destinée. Remettre un paquet, remettre une lettre en main propre, à son adresse. || Rendre une chose à celui auquel elle appartient. Tout le fruit qu'a produit cette grande et victorieuse armée [des

Espagnols], a été de prendre Corbie pour la rendre et pour la remettre entre les mains du roi, avec une contrescarpe, trois bastions et trois demi-lunes qu'elle n'avait point, VOIT. *Lett.* 74. || On dit dans le même sens: remettre une personne à quelqu'un. La reine, dont ma course a devancé les pas, Va remettre bientôt sa fille entre vos bras, ID. *Iphig.* I, 4. Le neuvième jour, j'allai, à neuf heures du soir, chercher l'enfant qui me fut remis sur-le-champ, GENLIS, *Mères riv.* t. II, p. 115, dans POUGENS. || 9° Livrer. Cela fit appréhender à ceux qui me tourmentaient, de me remettre encore à la merci de mes ennemis, VOIT. *Lett.* 9. Cet enfant, ce trésor qu'il faut qu'on me remette, Où sont ils? RAC. *Athal.* V, 5. Les Carthaginois remirent à Scipion plus de cinq cents vaisseaux, qu'il fit brûler à la vue de Carthage; spectacle bien triste pour les habitants de cette malheureuse ville, ROLLIN, *Traité des Ét.* 3^e part. ch. 1. || Remettre un criminel entre les mains de la justice, le livrer à ceux qui sont préposés pour rendre la justice. || 10° Terme de commerce. Remettre de l'argent dans une ville, y faire tenir de l'argent par lettre de change ou autrement. En 1745, la czarine fit une ordonnance pour chasser les Juifs, parce qu'ils avaient remis dans les pays étrangers l'argent de ceux qui étaient relégués en Sibérie, MONTESQ. *Esp.* XXII, 14. || Absolument. J'ai fait payer 600 000 livres à la marine, pour les armements que V. M. a ordonnés, et je commence à faire remettre en Angleterre et en Allemagne pour les subsides, *Lettres, etc. de Colbert*, VI, 308. Un banquier de Paris ayant à remettre à Amsterdam, P. GIRAudeau, *la Banque rendue facile*, p. 50. || 11° Mettre de nouveau quelqu'un à quelque chose, faire recommencer. On l'a remis aux premiers éléments. || Terme de manège. Remettre un cheval. lui apprendre de nouveau les exercices du manège. || 12° Se démettre, se dessaisir de. Remettre un bénéfice, une charge. Un prince du sang doit plutôt faire la guerre civile, que de remettre rien de sa réputation ni de sa dignité, RETZ, I, 29. Mais, dit le roi, je vous ai donné une pension de douze mille francs, en attendant que vous ayez quelque chose de mieux. — Oui, sire, je la remets entre vos mains, SÉV. 106. || On dit dans un sens analogue: le chancelier, le ministre de la justice a remis les sceaux, il a reçu ou il a donné sa démission. || 13° Mettre comme en dépôt, confier au soin, à la prudence. C'est une lâcheté que de remettre à d'autres Les intérêts publics qui s'attachent aux nôtres, CORN. *Cinna*, I, 2. Quant au grand Perpenna, s'il est si redoutable, Remettez-moi le soin de le rendre traitable, ID. *Sertor.* IV, 2. Je n'ai pris trêve pour un moment, Qu'afin de tout remettre à votre sentiment, ID. *Sophon.* I, 4. Je le trouve heureux [le maréchal du Plessis] de ne point remettre au caprice de la fortune ce qu'il a acquis pendant toute sa vie, SÉV. 8 avr. 1672. Le roi voulut remettre lui-même le dépôt sacré de l'éducation de son fils en des mains si fidèles, FLÉCH. *Duc de Mont.* Chacun bénit tout haut l'arbitre des humains, Qui remet leur bon droit en de si bonnes mains, BOIL. *Lutr.* I. Où le sort de l'Asie en vos mains est remis, RAC. *Iphig.* III, 1. Il [un père] remet sur d'autres le soin de le pleurer [son fils mort], LA BRUY. XI. Je remets en vos mains mes plus chers intérêts, LAMOTTE, *Inez de Castro*, IV, 6. Je vous remets ce droit, dont j'allais abuser, VOIT. *Orphel.* V, 6. || Remettre à quelqu'un à, avec un infinitif, lui abandonner le soin de. Allons voir cependant ce prince infortuné, Pleurer auprès de lui notre destin funeste, Et remettons aux dieux à disposer du reste, CORN. *Œdipe*, V, 42. || Remettre une affaire à quelqu'un, lui en confier l'inspection, la disposition. || Remettre une affaire au jugement, à la décision de quelqu'un, consentir qu'elle soit réglée suivant qu'il en jugera, qu'il en décidera, || 14° Au jeu d'échecs, remettre une partie, se dit quand il faut la recommencer, ni l'un ni l'autre des joueurs ne pouvant donner l'échec et mat. || Fig. La partie est remise, c'est partie remise, il n'y a rien de fait, c'est à recommencer. Il faut donc remettre la partie à demain, HAUTEROCHIE, *Crisp. médecin*, II, 5. J'avais promis dans ma troisième de vous conter quelque chose de mon couvent, je n'ai pu le faire ici, et c'est encore partie remise, MARIVAUX, *Marianne*, part. 4. || À divers jeux, la partie est remise, ou, simplement, partie remise, se dit quand, à la fin de la partie, un joueur n'a pas d'avantage sur l'autre. || Au jeu de paume, au dernier à remettre, veut dire que la chas-e est au dernier, et que, si celui contre qui on joue met aussi au dernier, il faudra recommencer le coup. || 15° Renvoyer à un

autre temps soit une personne, soit une chose. On a remis la cause à huitaine. Mon zèle mérite pour le moins que vous ne le remettiez point, BALZ. liv. vii, lett. 49. Et [le roi] remet à demain la pompe qu'il prépare D'un sacrifice aux dieux pour un bonheur si rare, CORN. *Hor.* iv, 2. La reine l'avait remis, aussi bien que les gens du roi, au retour de M. le duc d'Orléans, RETZ, *Mém.* t. iii, liv. iv, p. 48, dans POUGENS. Ce n'est pas sans déplaisir que je retarde mon voyage; il est placé et rangé comme je le désire; il ne peut être remis sans me déranger beaucoup de desseins, sév. 24 juill. 1676. Dans la rapidité d'une course bornée, Sommes-nous assez sûrs de notre destinée Pour la remettre au lendemain? J. B. ROUSS. *Ép.* 1. Condamner, absoudre, ou remettre le jugement, MONTESQ. *Espr.* vi, 4. Je songe toujours que la vie est courte, et qu'il ne faut jamais remettre à demain ce qu'on peut faire aujourd'hui, VOLT. *Lett. d'Argental*, 14 oct. 1763. Ils perdent plus de temps à me remettre, qu'ils n'en auraient mis à m'expédier, J. J. ROUSS. *Hél.* iii, 23. || Absolument. Lorsqu'on peut se venger, il ne faut point remettre, HAUTEROCHE, *les Appar. tromp.* 1, 14. Je reçus votre dernière lettre avant que de partir de Bretagne; mais j'étais si accablée d'affaires, que je remis à vous faire réponse ici [à Grignan], sév. à Bussy, 13 nov. 1690. Du jour présent vous remettrez toujours au lendemain, et de ce lendemain à un autre, jusqu'à ce que vous soyez enfin arrivé à ce dernier jour qui n'aura plus de lendemain pour vous, BOURDAL. *Purif. de la Vierge, Myst.* t. ii, p. 295. Il ne veut point conclure et s'obstine à remettre, BOISSY, *Impatient*, iv, 9. || 16° Fig. Mettre dans l'ancien état. Remettre une chose en crédit, en usage. L'arrêt remet les parties au même état. Ce grand jour où l'hymen, étouffant la vengeance, Entre le Parthe et nous remet l'intelligence, CORN. *Rod.* i, 1. Le roi a regretté cette perte [de Condé], et a remis, pour faire plaisir à ce prince, M. le prince de Conti en ses bonnes grâces, sév. 15 janv. 1687. Quelquefois je suis quatre ou cinq heures tout comme un autre; mais peu de chose me remet à mon ancien état [de chagrin], id. 18 févr. 1671. Théodose, connaissant qu'il avait été surpris, et regrettant les maux qu'elle [Olympias] avait soufferts si constamment, la remit dans ses biens, FLÉCH. *Hist. de Théodose*, iij, 88. Relevant ma famille au glaive dérobée, Il la remit au rang dont elle était tombée, VOLT. *Olymp.* ii, 3. || Rarranger, raccommode. Une lettre, monsieur, remet bien une affaire, AEGNARD, *le Distr.* iv, 7. || Remettre une pension, rétablir une pension qui avait été supprimée. Mandez-moi si plusieurs pensions ont été retranchées [à M. la Garde], et s'il n'y a point d'espérance que l'on les remette quelque jour, sév. 28 déc. 1689. || 17° Rétablir la santé, les forces. Les bains en remettent quelques-uns [des malades], et laissent les autres, sév. 25 sept. 1687. Il [le cardinal de Retz] se porte très-bien; ce n'est plus comme cet hiver; le régime et les viandes simples l'ont entièrement remis, id. 24 juillet 1675. Il [le médecin] nous donne encore cette journée pour nous remettre des fatigues du voyage, MAINTENON, *Lett. à Mme de Montespan*, 20 avril 1674. || Par extension. Remettre un vin, le guérir de quelque maladie. Pour remettre un vin clair et gâté par une lie volante, on prend deux livres de cailloux calcinés et broyés, dix à douze blancs d'œufs, une bonne poignée de sel... GENLIS, *Maison rust.* t. iii, p. 300, dans POUGENS. || 18° Faire revenir d'un trouble moral quelconque. Philippe, par cet exploit, où il fut traité de la fortune autrement qu'il n'avait accoutumé, ayant remis le cœur à ses gens, se retira à Thessalonique, MALH. *Le xxxiii^e livre de T. Live*, ch. 19. Il est comme l'envoyé du ciel, qui rassure, qui remet les peuples, qui dissipe tous leurs vains soupçons, toutes leurs fausses terreurs, PATRU, *Éloge de M. de Pomponne*. J'en tremble encor de peur, et n'en suis pas remise, CORN. *Suite du Mém.* iv, 4. De long temps je ne serai remise de la joie que j'eus hier, sév. 24 déc. 1664. Ce qui me remet un peu, c'est que je vois que vous avez tiré votre épingle du jeu [votre santé s'est rétablie], id. à Mme de Grignan, 14 août 1680. J'aime M. de Coulanges plus que ma vie, de vous avoir montré ma lettre; elle doit vous avoir remise de vos imaginations, id. 15 nov. 1684. Pour remettre mes sens étonnés, BOSS. 1^{er} sermon, *Nativité*, 2. Hé bien, es-tu remise un peu de ta frayeur? COLLIN D'HARLEVILLE, *Optimiste*, iii, 4. Cet intérêt si tendre remit son âme par degrés, STAEL, *Corinne*, xiii, 1. || Remettre les esprits, remettre l'esprit, calmer, rassurer. Souffrez que la raison remette vos esprits, CORN. *Cid*, ii, 4.

Oui, mais auparavant remettons nos esprits, id. *Tite et Bérén.* ii, 7. Je vais lui remettre un peu l'esprit, afin qu'il ait la force de se retirer, DUCLOS, *Év.* t. vi, p. 10. Il a paru disposé à faire tout ce que je jugerais nécessaire pour lui remettre la tête, GENLIS, *Ad. et Th.* t. i, p. 368, dans POUGENS. || Remettre les esprits, rétablir le calme dans les esprits. || 19° Faire grâce d'une chose qu'on était en droit d'exiger. Le roi nous a remis huit cent mille francs; nous en sommes quittes pour deux millions deux cent mille livres; ce n'est rien du tout, sév. 375. La maxime des grands empires d'Orient, de remettre les impôts aux provinces qui ont souffert, devrait bien être portée dans les États monarchiques, MONTESQ. *Esp.* xiii, 48. Ce prince [François 1^{er}] lui fit présent [à Montholon, garde des sceaux] de l'amende de deux cent mille francs à laquelle il condamna les Rochelois [pour une sédition]; Montholon leur remit cette amende, à condition qu'ils feraient bâtir dans leur ville un hôpital pour les malades, SAINT-FOIX, *Ess. Paris*, *Eur.* t. iv, p. 186. Le cruel hiver de 1709 força le roi de remettre aux peuples neuf millions de tailles dans le temps qu'il n'avait pas de quoi payer ses soldats, VOLT. *Louis XIV*, 30. Qu'on nous permette d'estimer son vainqueur [de saint Louis], Almoadan, qui le fit guérir de la peste, et qui lui remit deux cent mille hesans d'or de sa rançon, id. *Mél. lit.* *Petites hardiesses*. Je vous remets la foi que vous m'avez donnée, PIRON, *Métrom.* v, 9. || Terme de théologie. Décharger de. L'absolution sacramentelle remet la coupable, mais ne remet pas toujours toute la peine. Si l'aumône remet le péché, ce n'est qu'en disposant Dieu à écouter vos prières, BOURDAL. 8^e d'm. *après la Pentecôte, Dominic.* t. iii, p. 126. || Au jeu d'échecs, remettre un coup à quelqu'un, l'autoriser à rejouer un coup qu'il avait mal joué. || 20° Pardonner. Supposer une lettre, Ce n'est pas un forfait qu'on ne puisse remettre, CORN. *Mélite*, iv, 8. Que veut dire cet homme? il blasphème; qui peut remettre les péchés que Dieu seul? saci, *Bible, Évang. saint Marc*, ii, 7. Je vous déclare que tout péché et tout blasphème sera remis aux hommes; mais le blasphème contre le Saint-Esprit ne leur sera point remis, id. *ib.* *Évang. St Math.* xii, 31. || [Théodose] n'avait pensé en mourant qu'à laisser la paix et l'abondance à ses sujets, en remettant les injures qu'on lui avait faites, ou les tributs qu'on leur avait imposés, FLÉCH. *Hist. de Théodose*, iv, 78. Nous le prions [Dieu] de nous remettre nos offenses, et nous ne nous en repentons pas, MASS. *Carême, Prière* 2. La bonté de Dieu lui [à la pécheresse] avait remis sa faute, et la malignité des hommes ne pouvait encore l'en absoudre, id. *Carême, Médit.* Ô mon Dieu, tu permets qu'en partie je répare la faute involontaire qu'un insensé me fit commettre; que j'aie, de mon côté, quelque chose à remettre à cet époux que j'offensai, BEAUMARCH. *Mère coup.* iii, 2. || Absolument. Remettez, et il vous sera remis, dit l'Écriture sainte. || 21° Remettre bien, ou, simplement, remettre, réconcilier. Est-ce se moquer de toi, quand je veux te remettre bien avec ta femme? HAUTEROCHE, *Coch. supposé*, sc. 18. À vous remettre bien je me veux appliquer, MOL. *Femm. sav.* iii, 6. Je n'ai jamais douté qu'un peu de réflexion ne me remit bien avec lui, sév. 574. Comment peut-elle faire présentement pour ne me pas dire la joie qu'elle doit avoir d'être remise sincèrement avec vous? id. 16 oct. 1680. C'est la pénitence sévère qui nous remet bien avec Dieu, et, par une suite non moins infaillible, qui nous remet bien avec nous-mêmes, BOURDAL. *Sévérité de la pénit.* 4^{er} avent, p. 224. Mentor se servit de sa faveur pour remettre bien dans l'esprit du roi, son frère, Mémnon et Artabaze, ROLLIN, *Hist. anc. Eur.* t. v, p. 523. || 22° V. n. Terme de marine. Remettre à la route, reprendre la direction de la route que l'on tenait avant de s'en être détourné pour une raison quelconque. M. d'Autremont me fit signal de cesser la chasse, et de remettre à la route, *Mém. de Villette-Mursay*, 1685, dans JAL. || Remettre à la voile, faire voile, partir de nouveau. || 23° Se remettre, v. réfl. Se replacer où l'on était. Se remettre à table. La cérémonie s'acheva, et toutes les femmes se remirent à leur place, LA FAY. *Zayd. Év.* t. i, p. 337, dans POUGENS. Elle fut obligée, dans le jour, de se remettre au lit, MARIVAUX, *Pays. parv.* part. 6. || Se remettre en prison, se constituer prisonnier. Vous savez comme ce pauvre Luxembourg s'est remis de son bon gré à la Bastille, sév. 29 janv. 1680. || Terme d'escrime. Se mettre en garde, après avoir allongé un coup, comme on était avant de l'avoir porté. Avancez; le corps ferme; touchez-moi l'épée de quarte, et achevez de même une,

deux; remettez-vous, MOL. *Bourg. gent.* ii, 3. || Terme militaire. Reprendre ses premières distances, et faire feu sur le même front où l'on était avant le mouvement. || 24° Terme de chasse. Se remettre, se dit des perdrix lorsque, après avoir fait leur vol, elles s'abattent en quelque endroit. Le chien fit lever une compagnie qui se remit dans un champ. || On le dit aussi absolument. J'ai vu la perdrix remettre. Elle est remise au bord du bois. || 25° Fig. Revenir à, se replacer sous, dans. Reposez-vous; craignez de vous remettre dans un état misérable, suivez les conseils de la Rouvière, sév. 12 mai 1680. C'est par la pratique de ces devoirs qu'il se remet dans la règle, BOURDAL. *Pensées*, t. iii, p. 100. Tu veux que sous ses lois [de Mahomet] Palmire se remette? VOLT. *Fanat.* i, 4. || 26° Se replacer par le souvenir. Ressouviens-t'en, ingrat; remets-toi dans la plaine Que ces taureaux affreux brûlaient de leur haleine, CORN. *Méd.* iii, 3. || Se ressouvenir de. Araminte: De quoi vous parlais-je? je l'ai oublié. — Dorante: D'un procès avec monsieur le comte Dorimont. — Araminte: Je me remets: je vous disais qu'on veut nous marier, MARIV. *Fauss. confid.* 1, 15. || 27° Se reconnaître l'un l'autre. L'officier et lui se regardaient comme gens qui se sont vu ailleurs, mais qui ne se remettent pas, MARIV. *Pays. parv.* part. 4. || 28° Se remettre sur, revenir à un objet, s'en occuper de nouveau. Il se remit sur ses campagnes. Enfin je me remets sur la cajolerie, RÉGNIER, *Sat.* viii. Alors me remettant sur ma philosophie, id. *ib.* x. || [Enée] se remit sur ces peintures [des scènes du siège de Troie], Pour y chercher ses aventures, SCARR. *Virg.* i. || S'appliquer de nouveau à. || [Racine] se remit à la poésie, mais seulement pour composer des tragédies saintes et des cantiques spirituels, D'OLIVET, *Hist. Acad.* t. ii, p. 381, dans POUGENS. Je vais me remettre un peu à la physique, VOLT. *Lett. au pr. roy. de Pr.* 28 déc. 1739. Je me suis remis à la géométrie, que j'avais comme abandonnée depuis longtemps, D'ALEMB. *Lett. au roi de Pr.* 30 déc. 1776. || 29° Recommencer. Il faut donc me remettre à juger chaque chose, CORN. *Imit.* iii, 46. Je suis ravi de votre santé, mais ne vous remettez point si tôt à vous assommer d'écrire, sév. 256. Mme de Schomberg s'est remise à m'aimer, id. 29 juill. 1676. Tout le monde s'est remis à croire à la paix, id. 9 août 1678. Ce n'est point assez pour lui de se remettre à la pratique de ses devoirs, BOURDAL. *Pensées*, t. iii, p. 104. Le roi de Prusse s'est remis à m'écrire avec quelque confiance; il me mande qu'il est résolu de se tuer, s'il est sans ressource, VOLT. *Lett. Richelieu*, 1757 (sans autre date). || Se remettre en mer, s'embarquer de nouveau. Une tempête essuyée n'empêche pas un bon matelot de se remettre en mer, LESAGE, *Crisp. riv. de son maître*, 2. || Se remettre en route, en chemin, continuer son voyage, sa marche. Je suis d'avis que nous nous remettions en chemin sans perdre de temps, LESAGE, *Gil Blas*, v, 2. Au bout de huit ou dix jours il se remit en route, GENLIS, *Veill. du chât.* t. i, p. 589, dans POUGENS. || 30° Être différé, retardé. Si ce que j'avais à faire à Saint-Cyr mardi eût pu se remettre, MAINTENON, *Lett. au card. de Noailles*, mars 1700. || 31° Se remettre à quelqu'un de quelque chose, se rapporter à lui, à ce qu'il dira ou fera touchant cette chose. Je me remets à vous de ce qui vous regarde, CORN. *Othon*, i, 4. Quand Mme Guyon se remit à moi pour prononcer sur son oraison, BOSS. *Rem. sur la réponse*, vii, iv, 24. Et, sans me repentir de ma persévérance, Je me remets sur eux [les regrets de Titus] de toute ma vengeance, RAC. *Bérén.* iv, 5. || Se remettre à quelqu'un à, avec un verbe à l'infinitif. Je rends compte à M. de Monchy de l'état des choses depuis son départ, et je me remets à lui à vous en instruire, BOSS. *Lett.* 3. || S'en remettre, même sens. Pour le sceau dont elle se servirait, et les privilèges dont elle jouirait, elle [l'Académie française] s'en remettait à son fondateur, PELLISSON, *Hist. Acad.* i. Vous n'avez qu'à dire que vous vous en remettiez à ce que je ferai ici, BOSS. *Lett. Corn.* 20. Et je m'en remettrais au destin des combats, RAC. *Andr.* iv, 3. Je ne sais même encor, quoi qu'il m'ait pu promettre, Sur d'autres que sur moi si je dois m'en remettre, id. *Andr.* iv, 4. Cette générosité silencieuse qui s'en remettait à lui sans rien demander, sans se plaindre de rien, le touchait vivement, STAEL, *Corinne*, xvii, 5. || On dit aussi: s'en remettre au jugement, à la décision. Je veux bien m'en remettre à votre sentiment, CORN. *Sertor.* i, 2. Tous les pères du concile... s'en remettent unanimement à sa décision, MASS. *Panégyr. St Bern.* || Se remettre entre les mains de quelqu'un, avoir recours à lui en se mettant à sa disposition. || Il si

gnifie aussi être prêt à faire tout ce qui conviendra à la personne entre les mains de qui on se remet. || Se remettre entre les mains de Dieu, entre les mains de la Providence, se résigner aux volontés du ciel. Elle [la foi] s'en remet pour les faveurs temporelles... aux desseins éternels que le Seigneur a formés sur nos destinées, MASS. *Carême, Prière* 2. Contente d'avoir découvert le sujet de sa douleur, elle s'en remet du reste à la sagesse et à la clémence du Fils de David, *id. ib.* 2. || 32° Recouvrer la santé, les forces, etc. Depuis huit jours que j'y suis [à Nancy], je n'ai pu encore me remettre; et plus je me repose, plus je m'en trouve las, voir. *Lett. vi.* Vous devez dire: je ne puis plus voyager, il faut que je me remette, *sév.* 399. Il faisait de fréquentes et de rudes sorties, dans l'une desquelles Denis accuse une blessure dont il eut bien de la peine à se remettre, *ROLLIN, Hist. anc. Eur.* t. v, p. 212, dans *POUGÈNS*. Les filles qui se sont évanouies sont bien longtemps à se remettre avant de recevoir une visite, *VOLT. Écoss.* III, 7. Il se remit, quoique avec peine, de son extrême épuisement, *MARONTEL, Cont. mor. Mariag. somm.* La santé de lord Nelvil se remettait par le climat d'Italie, *STABL, Corinne*, XIX, 7. || Rétablir ses affaires après une perte. Il s'est remis des pertes d'argent qu'il a éprouvées. En un mot, cette province [la Bretagne] a grand tort; mais elle est rudement punie, et au point de ne s'en remettre jamais, *sév.* 228. || 33° Le temps se remet, il revient au beau. Si le temps se remet aujourd'hui, nous descendrons demain, *J. J. ROUSS. Corresp. du Peyrou*, t. III, p. 60, dans *POUGÈNS*. Je vis avec plaisir en ouvrant mes fenêtres, que le temps s'était remis au beau, *GENLIS, Mères ric.* t. II, p. 64, dans *POUGÈNS*. || 34° Revenir d'un trouble moral. Remettez-vous, monsieur, d'une alarme si chaude, *MOL. Tart.* v, 7. Mais voici ce que j'apprends en entrant ici, dont je ne puis me remettre, et quel fait que je ne sais plus ce que je vous mande, *sév.* 46. Je suis revenu tristement ici, où je ne puis me remettre de cette séparation, *id.* 190. À ces mots, il ramassa son épée, et, les laissant sa remettre de la frayeur qu'il leur avait causée, il remonta dans son appartement, *LESAGE, Diable boit.* IV. || Absolument. Il faut donner aux bons, pour s'entre-soutenir, le temps de se remettre et de se réunir, *CORN. Othon*, v, 2. Enfin Duroc se détermine [à annoncer à Napoléon, passant une revue à Moscou, que le canon gronde]; l'empereur changea d'abord de visage, puis il se remit promptement, et continua sa revue, *SÉGUR, Hist. de Nap.* VIII, 11. || Remettez-vous, commencez par vous remettre, se dit à une personne agitée, troublée, fatiguée, pour l'engager à se calmer, à reprendre ses esprits. Remettez-vous, mon frère, et ne vous fâchez pas, *MOL. Tart.* III, 7. Remettez-vous un peu; vous voilà tout hors de vous-même, *DANCOURT, Bourg. à la mode*, II, 8. || 35° Se réconcilier. Je vous prie enfin de vous remettre bien ensemble, *MOL. Sicil.* 16. Pour Mme de Mazarin, sur tout ce qu'on lui disait ici, pour l'obliger à se remettre avec son mari, elle répondait toujours en riant, comme pendant la guerre civile: Point de Mazarin, point de Mazarin, *sév.* 22. || 36° Être pardonné. Si ce crime autrement ne saurait se remettre, *CORN. Place Roy.* II, 2. || 37° Être remis, rétabli. Et la règle déjà se remet dans Clairvaux, *BORL. Lutr.* II.

— HIST. XII^e S. Mais biaux semblanz me remet en vigour, *Couci*, XVII. Quant il [Dieu] les out [les princes] et mund muntez e encheriz, Mal out enoultre Deu lur mestiers acompliz; Deus les ad à neent remis e apovris, *Th. le mart.* 75. Mult durement vers li [Thomas] en ira [le roi] s'enflamba, Et très bien li promet que il l'abaissera, E là il li prist, que il le remetra, *ib.* 28. || XIII^e S. Tels l'ot qui se remestrent à encre [ancres], *VIL-LEHARD, cxiii.* Li Grieu [les Grecs] lor faisoient si souvent saillies, que il ne les laissoient reposer; et nostre baron les remetoient ens moult durement, *id.* LXXV. Tout premiers, se Diex ce donne que vos en son heritage le puissiez remettre, il metra tout l'empire de Constantinoble à l'obediencia de Rome, *id.* LI. Et la grele qui ert [était] sus sa robe remise [déposée], *Berte*, XXXI. Il savoit bien que, se il en feist un tuer, l'en y remeist tantost un autre aussi bien, *JOINV.* 269. Cette dessevrance [séparation] n'est pas si fort, que il ne se repuissent remettre ensemble, *BEAUM. XVIII*, e. || XIV^e S. Il vivent pareusement, et sont remis et negligens, *ORESME, Eth.* 73. Et que Dieu l'ordena [du Guesclin] par son digne command Pour remettre la fleur de lis en son estant, *Guescl.* 18206. || XV^e S. Ils se remirent à reconquerir de nouvel, *FROISS.* II, II, 245.

Nonobstant qu'il les hayst et en eust bien cause, si vouloit il remettre ces injures et laisser en leur entier, *COMM. III*, o. || XVI^e S. Minos, remettant à la ville d'Athènes ce tribut qu'elle lui devoit payer, *AMYOT, Thés.* 22. Thesus remettant en bonne paix les Athéniens avec les Candioti, *id. ib.* 23. Les Athéniens gardèrent ce vaisseau, en ostant toujours les vieilles pieces de bois, à mesure qu'elles se pourrissoient, et en remettant des neuves en leur place, *id. ib.* 27. Tatius la remettoit de jour à autre, et lui usoit toujours de quelque desfaicte, *id. Rom.* 36. La ville se trouva si affoiblie, qu'à peine se pouvoit elle ravoir et remettre sus, *id. ib.* 39. Ilz envoyèrent des ambassadeurs pour se remettre eulx et leurs biens à sa discretion, *id. Cam.* 18. Saloninis respondit, que, quant à cela, il s'en remettoit du tout à luy, *id. Cot.* 50. Ilz se remeirent à courir et piller toute l'Italie, *id. Crass.* 44. Monsieur, dit-il, qui laisse la partie la perd, et qui la remet, *LANOUR, 564*. Remettre une fracture ou luxation, *PARE, Pref.* Un exercice ny trop remis et lasche, ny trop gaillard et brusque, *id. Introd.* xv. Il [Xénophon] montre que nous devons plus rarement prier Dieu, d'autant qu'il n'est pas aysé que nous puissions si souvent remettre nostre ame en ceste assiette réglée, reformée et devotieuse où il fault qu'elle soit pour ce faire, *MONT.* I, 402. Iniques juges, qui remettent à juger alors que... *id.* I, 31. S'abandonnant et se remettant à la garde des dieux, *id.* I, 137. L'un de ses serfs le vint advertir que l'audience estoit remise au lendemain, *id.* I, 291. Donner à son ennemy moyen de se remettre sus... des soldats ralliez et remis, *id.* I, 354. Il entreprit de le tuer pour remettre son pais en liberté, *id.* II, 43. J'estois ici à mesme pour payer ma dette, mais j'ay trouvé un bon creditur qui me l'a remise, *id. Lett.* v.

— ETYM. Wallon, *rimett*; provenç. *remetre*; catal. *remetrer*; espagn. *remittir*; ital. *remettere*; du latin *remittere*, de *re...*, et *mittere* (voy. *METTRE*).

REMEUBLÉ, *ÊE* (re-meu-blé), *part. passé* de remeubler. Un appartement remeublé à neuf.

REMEUBLER (re-meu-blé), *v. a.* || 1° Regarnir de meubles. || Fig. Remeubler d'argent, remettre en fonds. Cette commission l'a remeublé d'argent, *CORN. Illius. com.* I, 3. || Absolument. Cette commission ici me pourra un peu remeubler, *MAUCROIX, Lett.* 46, éd. L. PARIS. || 2° Se remeubler, *v. refl.* Se meubler de nouveau.

— HIST. XVI^e S. Et, exprès pour remeubler Chastillon, cent mille livres, qu'il toucha comptant, *D'AUB. Hist.* II, 8. Par autre moien que par replanter de nouveau, se remeuble on d'aubergers: c'est en... O. DE SERRES, 678.

† REMEUGLE (re-meu-gl'), *s. m.* Voy. REMUGLE.

† RÉMIFÈRE (ré-mi-fe-r'), *adj.* Terme de zoologie. Qui porte des parties en forme de rames.

— ETYM. Lat. *remus*, rame, et *ferre*, pointer.

† RÉMIGE (ré-mi-ji'), *adj.* Terme d'histoire naturelle. Pennes rémiges, plumes allongées, roides et fortes, de l'aile des oiseaux qui font office de rames. || Substantivement. Une rémige.

— ETYM. Lat. *remex*, *remigis*, qui rame, de *remus*, rame.

† REMINER (re-mi-né), *v. a.* Miner de nouveau.

— HIST. XVI^e S. Reminer, *OUVIN, Dict.*

RÉMINISCENCE (ré-mi-ni-ssan-s'), *s. f.* || 1° Dans le langage philosophique, synonyme de ressouvenir. Il semblerait qu'il n'agit que par réminiscence, Et qu'il eût autrefois fait le métier d'amant, tant il le fit parfaitement! *LA FONT. Fabl.* XI, 2. Cet assemblage de cercles qui forment la sphère et leurs projections sur différents plans s'imprimaient dans son esprit avec une facilité surprenante, et il semblerait que, selon le système de Platon, ce ne fût qu'une réminiscence de ce que son âme avait su autrefois, *FONTEN. la Hire*. Observez que toutes ces manières de penser, par réminiscence, par imagination, par ampliation, par diminution, par abstraction, etc. supposent toujours des impressions antérieures immédiates, *DUMARS. Mém. gramm. philos. Eur.* t. v, p. 331. Il est des souvenirs aussi redoutables que le sentiment actuel; on s'attendit par réminiscence; on a honte de se sentir pleurer, et l'on n'en pleure que davantage, *J. J. ROUSS. Hél.* IV, 4. La réminiscence est produite par la liaison que conserve la suite de nos perceptions, *CONDIL, Conn. hum.* II, 4. || 2° Dans la langue commune, rappel d'un souvenir à peu près effacé; acte par lequel nous cherchons à ressaisir un souvenir incomplet. Il travailla en vain sa réminiscence durant le chemin, il ne put y retrouver ce qu'il y cherchait, *SCARR. Rom. com.* I, 46. Je demanderai à M. Coulmann pourquoi il appelle *Réminiscences* [titre de

ses mémoires] ce qu'il aurait dû intituler *Souvenirs*; évidemment le titre d'un ouvrage anglais, des *Réminiscences* d'Horace Walpole, l'a séduit, mais, en laissant à la charge de l'auteur anglais le mot de *Réminiscences* pris en ce sens, je nie qu'en français ce mot soit juste: qui dit réminiscences, en effet, dit souvenirs confus, vagues, flottants, incertains, involontaires; un poète qui, en faisant des vers, imite un autre poète sans bien s'en rendre compte, et qui refait des hémistiches déjà faits, est dit avoir des réminiscences: on dirait très-bien de quelqu'un dont la tête faiblit et qui ne gouverne plus bien sa mémoire: il n'a que des réminiscences, il n'a plus de souvenirs; la *réminiscence* est, en un mot, un réveil fortuit de traces anciennes dont l'esprit n'a pas la conscience nette et distincte; le titre donné par M. Coulmann à ses *Mémoires* est donc assez impropre, à moins qu'il n'ait voulu se critiquer légèrement lui-même, *STE-HEUVE, Nouveaux lundis*, t. IX, p. 36. || 3° Pensée, expression, motif qui provient d'autrui, et qui, logé dans la mémoire, est employé par nous comme s'il était nôtre. Cet ouvrage est plein de réminiscences. Tout ce qu'il faut est de réminiscence; il copie Wouwermans et Berghem, *DIDER. Salon de 1707, Eur.* t. XIV, p. 145, dans *POUGÈNS*.

— SYN. RÉMINISCENCE, RESSOUVENIR. Ces mots annoncent, par la particule initiale *re*, quelque chose d'éloigné, qui revient de loin, qui a été oublié depuis longtemps, et dont il n'y a que de légères traces dans l'esprit. Mais réminiscence reproduit le latin *reminiscentia*, et ressouvenir a été formé du français *souvenir*. C'est pourquoi réminiscence appartient au langage de la philosophie et des arts libéraux, tandis que ressouvenir est du langage ordinaire. Quand réminiscence est employé dans la langue commune, il indique le plus faible, le plus imparfait des souvenirs, celui qu'on ne reconnaît pas même pour une idée qu'on a déjà eue. Le ressouvenir est plus net et plus distinct, on sait au moins, on a la conviction que ce n'est pas une idée nouvelle (*LA FAYE*).

— HIST. XVI^e S. S'il venoit que nous prissions la liberté de tirer quelque mot nouveau du latin en cette terminaison ou semblable, comme par exemple si nous disions *reminiscentia* et nous en voulussions former *reminiscence*, nous ne l'oserions proufer autrement que par *a*, *J. PELLETIER*, dans *LIVET, Gramm. franç.* p. 170. On luy fait [à l'âme] recevoir le mensonge et le vice, si on l'en instruit; en quoy elle ne peut employer sa réminiscence, cette image et conception n'ayant jamais logé en elle, *MONT.* II, 298. Selon l'opinion de Platon, par réminiscence de ce qu'elle [l'âme] sçavoit avant entrer au corps, *CHARRON, la Sagesse*, I, 8.

— ETYM. Provenç. et espagn. *reminiscencia*; ital. *reminiscenzia*; du lat. *reminiscentia*; de *reminiscere*, se souvenir, de *re*, et l'iusité *miniscere*, dont le radical *min*, est une forme affaiblie de *man*, penser, se souvenir, *mens*, esprit, voy. ce mot.

† REMIRER (re-mi-ré), *v. a.* Mirer de nouveau.

— HIST. XII^e S. Mais itant fu à moi reconforter, Que nuit et jor en plorant [je] la remir, *Couci*, x. || XIII^e S. Et avint un jour que li rois Richars aloit remirant le castiel une targe devant lui, *Chr. de Rains*, p. 79. || XV^e S. Quand il estoit armé, ce ne lui sembloit mie charge, ains en estoit si joly que il s'alloit remirant comme une dame bien atournée, *Bouciq.* I, 4.

— ETYM. It... et *mirer*; provenç. *remirar*; ital. *rimirare*.

REMIS, ISE (re-mi, mi-z'), *part. passé* de remettre. || 1° Se dit d'une chose mise au même endroit où elle était auparavant. L'épée remise au ou dans le fourreau. Élevez un gnomon sur la cendre [de Copernic], et que le soleil, remis par lui à sa place, le salue tous les jours à midi de ses rayons joints: aux vôtres, *VOLT. Lett. au roi de Pr.* 4 sept. 1773. || 2° Terme de manège. Cheval bien remis, celui à qui l'écuier a rassis l'exercice. || 3° Rétabli dans son premier état. Le maréchal [de Bellefonds] ne résista pas [aux représentations du roi], et le voilà remis à sa place [de premier maître de l'hôtel], *sév.* 43 janv. 1672. Un roi, sur le trône remis, *VOLT Brutus*, III, 4. || 4° Renvoyé à un autre temps. Voyage remis au mois prochain. || Partie remise voy. *REMETTRE*, n° 44. || 5° Qui a recouvré la santé les forces. Mais un moment après, entièrement remis, Elle a voulu sourire, *CORN. Sophon.* III, 1. I y avait quelque temps que Germain était remis de ses blessures, *HAMILT. Gramm.* 7. || 6° Rassuré, don l'esprit a repris le calme. Jean, qui, remis de ses premières terreurs, vient recueillir les derniers soupirs de son maître mourant pour notre salut, boss

Pandé. saint Jean, 2. Tels que vous les voyez [des oiseaux] dans les airs rassemblés, Et remis de l'effroi qui les avait troublés, DELILLE, *Énéide*, 1. || 7° Pardonné. Des péchés qui n'ont jamais été purifiés par une sincère pénitence ni par conséquent remis devant Dieu, MASS. *Carême, Élus*. || 8° Bien remis, ou, simplement, remis, réconcilié. Maintenant que nous voilà bien remis, et qu'il ne reste plus entre nous aucun levain d'animosité ni d'aigreur, BOIL. *Lett. à Perrault*. || 9° Calme, tranquille (sens qui vieillit). Tout courtois il me suit, et d'un parler remis: Quoi, monsieur, est-ce ainsi qu'on traite ses amis? REGNIER, *Sat.* x. Pour venger un affront tout semble être permis, Et les occasions tentent les plus remis, CORN. *Poly.* III, 5. Et souffrir d'un esprit remis, Lors même qu'on me persécute. Pour ce que je n'ai point commis, ID. *Imit.* III, 47. Qui ne sait, par expérience, que toutes les actions de respect demandent une contenance remise et posée? BOSS. 1^{er} sermon, *Comp. de la Ste Vierge*, 2.

† **REMISAGE** (re-mi-za-j'), s. f. Action de remiser. La préfecture de police... seule a droit d'accorder des autorisations pour le remisage des voitures [publiques], DU CAMP, *Rev. des Deux-Mondes* 1867, t. III, p. 320.

REMISE (re-mi-z'), s. f. || 1° Action de mettre de nouveau sur le théâtre. J'appris qu'on préparait à l'opéra une nouvelle remise du Devin du village, J. J. ROUSS. *Conf.* x. La catastrophe pleine d'horreur qui la termine, ce sang qu'Atreé veut faire boire à Thyeste, a toujours lui au plein succès de la pièce dans toutes ses remises, D'ALEMB. *Él. Créb.* || 2° Action de remettre, de livrer. La remise du paquet. La remise du prisonnier entre les mains du geôlier. || Il se dit particulièrement en termes de jurisprudence et d'administration. La remise d'un gage, d'un cautionnement. La remise des pièces d'un procès. || 3° Argent, valeurs qu'un négociant envoie ou fait remettre à ses correspondants. Pour subvenir aux frais de l'entreprise, On lui donna mainte et mainte remise, Toutes à vue, et qu'en lieux différents Il put toucher par des correspondants, LA FONT. *Belphégor*. Il y avait à Paris un banquier nommé Samuel Bernard, qui avait fait une fortune prodigieuse, tant par les remises de la cour dans les pays étrangers que par d'autres entreprises, VOLT. *Russ.* II, 4. Heureusement je reçus de la part de M. l'ambassadeur encore une petite remise qui me fit grand bien, J. J. ROUSS. *Confess.* IV. Leurs fonds [des habitants de Lima], joints aux remises qu'on fait sans cesse de l'intérieur de l'empire, ont rendu Lima le centre de toutes les affaires que les provinces du Pérou font entre elles, RAYNAL, *Hist. phil.* VII, 31. Il y a un mois qu'il attend une remise considérable que votre mari doit lui faire; peint de nouvelles, PICARD, *M. Musard*, sc. 23. || 4° Somme que l'on donne au banquier, tant pour son salaire que pour la taxe de l'argent, et la différente valeur dont il est dans l'endroit où l'on paye, et dans celui où l'on remet. La remise de l'argent est forte dans cette ville. || 5° Abandon que l'on fait à un débiteur d'une partie de ce qu'il doit. Le clerc non plus ne fit du sien [de son salaire] remise, LA FONT. *Troq.* || 6° Grâce ou réduction d'une peine. Il a obtenu la remise de sa peine. || 7° Somme abandonnée à celui qui est chargé de faire un recouvrement. On lui fait une forte remise. || Rabais accordé par les libraires sur les prix du catalogue. La remise est de vingt-cinq pour cent. || 8° Retardement, renvoi à une autre époque. Muses, quand finira cette longue remise De contenter Gaston, et d'écrire de lui? MALH. IV, 1. Il y avait un certain P. Vinius, de qui Asellius disait qu'il parlait à remises [en faisant des pauses, lentement], ID. *Épît de Sénèque*, XL. Je suis sur le point de partir sans aucune remise que jusqu'à ce que j'aie eu de vos nouvelles, VOIT. *Lett.* 18. D'obéir sans remise au pouvoir absolu, CORN. *Sertor.* IV, 2. Mais cette région promise, Après remise sur remise... SCARR. *Virg.* I. Comme on s'ennuyait en France des longues remises du concile général si souvent promis par les papes, BOSS. *Var.* IX, 90. Enfin, après bien des agitations et des remises, MASS. *Carême, Sur la commun.* Le cardinal marque expressément qu'il faut user de remise avec l'ambassadeur du roi, DUCLOS, *Œuv.* t. III, p. 193. || 9° Au reversi, au boston, remise, l'amende que l'on nomme bête à divers autres jeux. Faire la remise. || 10° Emplacement dans une maison pour mettre les voitures à couvert. On y voit des offices, des écuries, des remises de carrosses, FÉN. *Exist.* 72. Les remises pour les carrosses seront de dix pieds de hauteur, huit de largeur, et vingt de profondeur quand on veut mettre le timon à couvert... les remises au

nord sont les seules bonnes; au midi, tout sèche, GENLIS, *Maison rust.* t. I, p. 160, dans PONGENS. || Remise double, celle qui est disposée pour loger deux voitures l'une à côté de l'autre. || Fig. et familièrement. Il est sous la remise, se dit d'un homme qui a perdu sa place, et aussi d'un homme que son âge ou ses infirmités empêchent de faire aucun service. J'ai vu ici deux vieillards qui ont eu, jusqu'à présent qu'ils sont un peu sous la remise..., la plus grande influence dans les affaires du gouvernement, DIDEROT, *Lett. à Mlle Voland*, 20 nov. 1770. || Fig. On le laisse sous la remise, se dit d'un homme qu'on pourrait employer avec succès et qu'on n'emploie pas. || Voiture de remise, voiture de louage, mieux conditionnée que les fiacres ordinaires, et qui, au lieu de stationner sur les places, se tient sous les remises. || Au masculin, un remise, une voiture de remise. Il faisait redemander à son ami un remise qu'il l'avait forcé de prendre peu auparavant, VAUVEN. *Ergaste*. || Voitures de grande remise, voitures qu'à Paris la compagnie des voitures ou des loueurs particuliers louent à l'année, au mois, ou à la journée, sans tarif fixe, à prix débattu. || 11° Terme de chasse. Lieu où le gibier s'arrête après qu'on l'a fait lever. Tuer des perdrix à la remise. Que faire? aller à la remise. Serait une vaine entreprise; De leur premier vol toutes trois, Elles [les perdrix] ont attrapé le bois, PERRAULT, *Chasse*, dans RICHELET. Si on leur donne la chasse [aux tétras], il faut, la première fois qu'on les fait partir, remarquer soigneusement la remise, BUFF. *Ois.* t. III, p. 338. || Fig. Notre commerce est si dégingandé, que, n'espérant point de le mieux régler tant que nous serons si éloignés l'un de l'autre, je vous attends à la remise, c'est-à-dire à Paris, SÉV. *Lett. à Bussy*, 27 oct. 1691. || Taillis qui sert de retraite au gibier. Les ombrages frais, les bocages, les doux asiles du premier, ne sont pour l'autre que des viands, des forts, des remises, J. J. ROUSS. *Ém.* IV. || 12° S. f. pl. Lisses de devant du métier de rubanier.

— HIST. XVI^e s. Feu de fièvre, subject à accez et remises, MONT. I, 209. La cadence, la vigueur et la naissance, les accez et les remises de l'amour, ID. III, 376. Avec ses remises et délais, AMYOT, *Fab.* 20. D'Aubigné, qui attendoit une remise de 200 mil livres de la Rochelle, fut averti que... D'AUB. *Vie*, CXXI.

— ETYM. Remis.

REMISE, ÉE (re-mi-zé, zée), part. passé de remiser. Des voitures remisées.

REMISER (re-mi-zé), v. a || 1° Placer sous une remise. J'observai du coin de l'œil qu'on avait détaché ma malle et remisé ma chaise, J. J. ROUSS. *Hél.* IV, 6. || Fig. Il pensa crever de rire sur votre expression, que M. Grimm avait remisé son prince à Darmstadt, GALIANI, *Lett. à Mme d'Épinay*, 14 mars 1772. || Absolument. Faire entrer une voiture sous une remise. Il a bien de la peine à remiser. || 2° Se remiser, v. réfl. Se dit des perdrix qui, chassées, vont se réfugier dans un champ, dans un taillis.

— ETYM. Remise.

† **REMISSE** (ré-mi-s'), adj. f. S'est dit, en termes de musique, d'une voix qui se relâche, se détend. Une voix rémisée et lente est une expression naturelle de tristesse, J. J. ROUSS. *Exam. de deux princ.* sur la mus.

— ETYM. Lat. *remissus*, relâché, de *remittere* (voy. REMETTRE).

REMISSEBLE (ré-mi-ssi-bl'), adj. Digne d'être remis, pardonné. Une petite offense, laquelle est remisissable et digne de pardon, PHILON, *Œuv.* p. 615.

— HIST. XVII^e s. Les docteurs disent que tel péché est plus remisissable, pource que les premiers mouvemens ne sont pas en la puissance de l'homme, MARG. *Nouv.* XXXVI.

— ETYM. Lat. *remissibilis*, de *remissus*, part. de *remittere*, remettre.

REMISSEION (ré-mi-sion; où vers, de quatre syllabes), s. f. || 1° Indulgence, miséricorde d'une personne envers une autre. N'attendez de vos ennemis aucune remission. Il a usé de remission envers son fermier. Le pape Pascal faisait crever les yeux sans remission à ceux qui prêchaient l'obéissance aux empereurs, VOLT. *Ann. Emp. Louis le Faible*, 823. || Un homme sans remission, un homme implacable, qui ne pardonne pas, qui exige à la rigueur tout ce qui lui est dû. || 2° Grâce faite à un coupable de la peine qui a été prononcée contre lui. Le prince lui a accordé la remission de sa peine. Quelques précautions n'avait-il pas accoutumé de prendre dans les remissions et les grâces qu'il accordait, craignant également de prodiguer ou de verser les bienfaits du prince? FLECH. *le Tellier*. Ce qui

plut bien plus encore que toutes ces fêtes éclatantes, ce fut une remission entière pour tous les coupables détenus dans les prisons, VOLT. *Russie*, II, 16. || On dit aujourd'hui de préférence: grâce. || Anciennement, lettres de remission, ou, absolument, remission, lettres patentes expédiées et adressées aux juges, par lesquelles le roi accordait à un criminel la remission de son crime, en cas que ce qu'il avait exposé à sa décharge se trouvât vrai. On ne peut lire sans horreur les lettres de remission qui se sont données dans ces temps-là [XV^e s.]; à peine y avait-il un homme de guerre qui n'eût besoin d'une abolition, et c'est par les remissions que nous sommes instruits des crimes, DUCLOS, *Œuv.* t. II, p. 24. || 3° En termes de théologie, pardon. Jean était dans le désert, baptisant et prêchant le baptême de pénitence pour la remission des péchés, SACT, *Bible, Évang. St Marc*, I, 4. Personne ne niera le fait public, que les pélagiens trouvèrent toute l'Église en possession de baptiser les petits enfans en la remission des péchés, BOSS. 1^{er} avert. 34. L'homme de douleurs a été prêché, et la remission des péchés a été annoncée par sa mort, ID. *Hist.* II, 10. La pénitence obtient la remission des péchés, MASS. *Carême, Pêcheresse*. || 4° Terme de médecine. Diminution temporaire des symptômes d'une maladie, soit aiguë, soit chronique. Il y a remission dans la fièvre. || Dans un sens plus restreint, cessation plus ou moins complète des symptômes fébriles, entre les accès d'une fièvre rémittente. || On dit aussi: il y a de la remission dans le pouls. || 5° Terme de physique. Affaiblissement, diminution d'intensité. Elle [la qualité] admet intensité et remission, et c'est elle qui fait que les choses sont dites semblables ou dissemblables, DIDER. *Opin. des anc. philos. (péripatét. philos.)*.

— HIST. XII^e s. En remission des pechiés d'eus, *Psautier*, f^o 493. Et [les croisés] l'alassent vengier [Dieu], par tel condition, Qui mort l recevoit, il ait remission; En paradis celestre aura sa mansion, *Ch. d'Ant.* I, 68. || XIV^e s. Là est remission où est confession; car confession est prouchaine à innocence, *Ménagier*, I, 9. || XVI^e s. Qu'est-ce que remission, sinon un don de pure liberalité? car un crédeur n'est pas dit remettre, qui par sa quittance confesse le payement lui avoir esté fait, CALV. *Inst.* 507. ...pour obtenir grace et remission d'une amende, AMYOT, *Cat.* 46. Il fit tout tuer sans remission, D'AUB. *Hist.* I, 336. Et, pour remede qu'on lui feist, ne trouva allegement quelconque sinon de hoyre sans remission, RAB. *Pant.* II, 28. Telle relâche se doit plutôt appeler remission qu'intermission, PARE, XX, 12.

— ETYM. Prov. *remissio*; espagn. *remission*; ital. *remissione*; du lat. *remissionem*, de *remissus*, part. de *remittere*, remettre.

REMISSEIONNAIRE (ré-mi-sio-nè-r'), s. m. Terme de jurisprudence. Celui qui avait obtenu des lettres de remission.

— HIST. XVI^e s. Un remissionnaire ayant confessé par les lettres de remission le crime duquel il estoit accusé, *Grand coutum. de France*, IV, 6.

— ETYM. *Remission*.

† **REMISSEIONNAIRE** (ré-mi-tar-s'), adj. Terme de zoologie. Qui a les tarsi en forme de rames.

— ETYM. Lat. *remus*, rame, et *tarse*.

† **REMISSEION** (ré-mi-tan-s'), s. f. Terme de médecine. Caractère des affections qui sont rémittentes.

REMITTENT, ENTE (ré-mi-ttan, ttan-t'), adj. Terme de médecine. Il se dit des maladies qui ont des remissions, et principalement des fièvres qui, sans cesser d'être continues, ont des relâches comparables, jusqu'à un certain point, aux relâches d'une fièvre intermittente. Les fièvres rémittentes des pays chauds. || Fièvre rémittente des enfans, fièvre lente, se manifestant dans l'enfance, et qui ressemble par ses symptômes à l'hydrocéphale.

— ETYM. Lat. *remittentem*, de *remittere*, remettre.

† **REMAILLAGE** (ran-ma-lla-j') ou **REMAILLEMENT** (ran-ma-lla-m, ll mouillées), s. m. Action de remailler.

† **REMAILLER** (ran-ma-llé, ll mouillées), v. a. Relever des mailles. || Rajouter des pièces dans un tricot, en rejoignant les mailles par un point semblable. Remailler des bas.

— ETYM. *Re*, en, et *maille* I. Dans l'ancienne langue on disait: remailler un haubert, *Ch. d'Ant.* II, 927.

† **REMANCHER** (ran-man-ché), v. a. Munir d'un nouveau manche.

— HIST. XVI^e s. La négociation [de la paix] s'en remancha, étant jà le prince de Condé devant Chartres, LANOUE, 636.

— ETYM. *Re...*, et *emmancher*.

REMMENÉ, ÉE (ran-me-né, née), *part. passé* de remmener. Le cheval remmené par le palefrenier.

REMMENER (ran-me-né), *v. a.* Il se conjugue comme mener. Emmener après avoir amené. M. R. ne fait mention que de ramener et remmener, supposé qu'on prononce ce dernier par un *a*, *ram*; car, si on le prononce par un *e*, il sera semblable à remener, VAUGELAS, *Nouv. rem. observ. de M****, p. 142, dans FOUGENS.

— HIST. xv^e s. Et s'en affuit par devers ses naves tout deconfit, et ne remmena, de bien sept mille hommes qu'il avoit avec lui, plus haut de trois cents, FROISS. I, 1, 481. || xvi^e s. On envoya lettres particulières à un chevalier sans commission authentique pour enlever Perez et le remmener à Madril, d'AUB. *Hist.* III, 310.

— ÉTYM. *Re...*, et *emmener*.

† **REMODELER** (re-mo-de-lé), *v. a.* Il se conjugue comme modeler. Terme de beaux-arts. Modeler de nouveau.

RÉMOLADE (ré-mo-la-d') ou **RÉMOULADE** (ré-mou-la-d'), *s. f.* || 1^o Terme de cuisine. Sorte de sauce piquante, composée de moutarde battue avec du sel, du poivre, de l'huile et du vinaigre. || Sauce verte ou remoulade verte, sauce faite avec une poignée de cerfeuil, moitié autant de pimprenelle, de civette et d'estragon, le tout blanchi ensemble et ensuite pilé; on pile encore, après avoir ajouté du poivre, de la moutarde, du sel, et on finit en délayant avec de l'huile, des œufs crus, du vinaigre et du vert d'épicaire. || 2^o Onguent composé de lie de vin, de miel, de graisse et de térébenthine, qu'on applique aux chevaux pour les guérir des efforts d'épaule, des enflures, des foulures.

— ÉTYM. *Remoudre*, par *remoulu*.

REMOLE (re-mo-l'), *s. f.* Terme de marine très-peu usité. Tournant d'eau qui peut être dangereux. || Chateaubriand l'a fait masculin et employé dans le sens de remous: ils [les castors] approchent du soupirail [trou ménagé dans la glace]; le remole qu'ils font en nageant les trahit, AMÉR. *Chasse*.

— ÉTYM. *Remole* est une forme de *remous* (voy. ce mot).

† **REMONDAGE** (re-mon-da-j'), *s. m.* Action de remonder.

† **REMONDER** (re-mon-dé), *v. a.* Monder, nettoyer ce nouveau. || Nettoyer la chatne d'une étoffe, en ôtant les bourres et inégalités qu'elle peut contenir.

† **REMONDADOIRE** (re-mon-ta-doi-r'), *s. m.* Sorte d'ustensile de papeterie fait en forme d'écuelle.

REMONTAGÉ (re-mon-ta-j'), *s. m.* || 1^o Action de remonter une rivière. Droit de remontage des bateaux; pour le remontage de tous les bateaux à la pointe de l'île de Notre-Dame... *Déclaration*, 22 oct. 1715, *tarif*. || 2^o Action de remonter une horloge. || 3^o Terme d'art militaire. Ajustement des pièces d'une arme à feu, séparées par le démontage. || Se dit aussi de l'opération qui consiste à remettre un bois neuf à une arme. || 4^o Terme de cordonnier. Action de remonter des bottes. || L'ouvrage qui en résulte. Un bon remontage. || 5^o Terme de commerce. Remontage des eaux-de-vie, opération par laquelle on augmente le degré d'une eau-de-vie trop faible, en la coupant avec de l'eau-de-vie naturelle plus rectifiée et plus forte.

— HIST. xv^e s. Remontage d'artillerie, COTGRAVE.

— ÉTYM. *Remonter*.

† **REMONTANT, ANTE** (ré-mo-n-tan, tan-t'), *adj.* Terme d'horticulture. Qui repousse à l'arrière-saison, qui redonne des fleurs, des fruits. Rosiers remontants. Framboisiers remontants.

REMONTE (re-mon-t'), *s. f.* || 1^o Action de remonter un cours d'eau. La descente et la remonte ou le double passage de bateaux qui traverseraient alternativement l'écluse en sens opposés, GRAUD, *Inst. Mém. scienc.* t. VII, p. 44. Le fret de remonte sur la Moselle française revient, par tonne et par kilomètre, à 0^e,04, E. GRANGEZ, *Voies navigables de France*, p. 436. || 2^o La remonte, le poisson qui remonte les cours d'eau pour frayer. || 3^o Action de remonter la cavalerie, de lui fournir des chevaux pour remplacer ceux qui manquent ou qui sont hors d'état de servir. Il [Annibal] tirait de lui seul la subsistance de ses troupes, la solde de ses soldats, la remonte de sa cavalerie, les recrues de son infanterie, ROLLIN, *Traité des Ét.* 3^e part. 3^e morceau, II, 1, 9. L'Etat a fait un marché pour cinquante mille chevaux de remonte, TOULONGEON, *Inst. Mém. sc. mor. et pol.* t. IV, p. 441. || 4^o Achats de chevaux pour le service de l'armée, ou d'étalons pour le service des haras; sujets achetés par les remontes. Officier chargé de la remonte. || Dépôt de remontes, établissements où l'on place pendant un certain

temps les chevaux de remonte pour les préparer au régime militaire et leur donner un commencement d'éducation et de dressage. || 5^o Cheval de remonte. Ce second cheval devait servir de remonte, en cas qu'il arrivât quelque accident aux chevaux des voyageurs, CHATEAUB. *Itin.* part. I. || 6^o Terme de haras. Les sauts que l'étalon donne à la jument après le premier.

— ÉTYM. Voy. *REMONTER*.

REMONTE, ÉE (re-mon-té, tée), *part. passé* de remonter. || 1^o Qui a monté de nouveau. Les voilà remontés à cheval. || Fig. et familièrement. Remonté sur sa bête, qui a repris force, santé, fortune. Je ne puis être fâché, ni pour la France ni pour la philosophie, de voir votre ancien disciple remonté sur sa bête [le roi de Prusse rétablissant ses affaires], D'ALEMB. *Lett. à Voltaire*, 25 sept. 1762.

|| 2^o Goutte remontée, goutte qui quitte les articulations pour se porter sur un viscére intérieur. Picrocholé avait la goutte remontée, et criait comme s'il eût vu la mort de bien près, FÉN. t. XIX, p. 423.

|| 3^o Terme de fauconnerie. Engraissé. Ce faucon a besoin d'être remonté. || 4^o Ranimé, restauré. Sitôt qu'elle se vit un peu remontée par mes soins, J. J. ROUSS. *Conf.* VII. || 5^o Qui a repris faveur. ... Nous surnagerons, j'espère, aux événements fâcheux; le *Laurier* [Condé] est bien remonté, je vous assure, *Corresp. du gén. Klinglin*, I, 438. || 6^o Qui commence de bonne heure dans la matinée. Je doute que cette journée toute remontée, qui ôte tout le commerce de manger et de causer les soirs, puisse plaire à Mme de Coulanges, sév. 25 juin 1690.

† **REMONTEE** (re-mon-tée), *s. f.* L'après-midi; se dit surtout parmi les ouvriers.

— HIST. xv^e s. À cette heure, quand le comte de Flandres et ses gens vinrent, il estoit haute remontée, et le soleil s'en alloit tout jus, FROISS. II, II, 156. Après dormir, à remontée, grant piece ensemble furent, luy et le roy, en bons esbatemens et paroles de vraye amour, CHA. DE PISAN, *Charles V*, III, 44.

— ÉTYM. *Remonté*; parce que les ouvriers remontent à l'ouvrage après le repos du milieu de la journée.

REMONTER (re-mon-té), *v. n.* || 1^o Monter de nouveau. || 2^o Aller vers la source d'un cours d'eau. || 3^o Aller en haut vers le point d'où la descente s'était faite, en parlant de choses. || 4^o Fig. La rente remonte. || 5^o Terme de marine. Remonter au vent. Le vent remonte. || 6^o Fleurir de nouveau après un arrêt. || 7^o S'élever, faire un mouvement de bas en haut. || 8^o Il se dit d'un musicien qui passe à un ton plus élevé. || 9^o La goutte remonte. || 10^o Les propres ne remontent pas. || 11^o Revenir à un poste, à un rang d'où l'on était déchu. || 12^o Tirer son origine de, s'étendre jusqu'à. || 13^o Aller vers les origines, vers les choses anciennes, vers les hommes anciens. || 14^o Reprendre les choses de plus loin, de plus haut. || 15^o S'étendre vers le haut. || 16^o Se dit d'une couleur qui prend une teinte plus forte. || 17^o *V. a.* Monter de nouveau, gravir de nouveau. || 18^o Reporter à l'endroit d'où la personne, la chose était descendue. || 19^o Donner une nouvelle monture. || 20^o Équiper, pourvoir, munir de nouveau des choses nécessaires. || 21^o Racommoder, remettre à neuf. || 22^o Replacer dans l'état où elles étaient auparavant les parties d'une machine, d'une pièce de menuiserie, de charpente qu'on a démontées. || 23^o Remonter une montre, un ressort. || 24^o Remettre une pièce de théâtre en état d'être jouée. || 25^o Remettre une parure dans sa monture. || 26^o Mettre de meilleure heure, avancer. || 27^o Ranimer, raviver. || 28^o Engraisser un oiseau de proie. || 29^o Remonter un vin. || 30^o *V. réfl.* Se donner une nouvelle monture. || 31^o Se fournir de nouveau des choses nécessaires. || 32^o Reprendre des forces.

1^o Monter de nouveau; retourner où l'on était avant de descendre. Remonter à sa chambre. Fuyez cet avare rivage, Et remontez sur vos vaisseaux, SCARRA. *Virg.* III. Vénus remontant vers l'Olympe, je vis longtemps son char avec ses deux colombes dans une nuée d'or et d'azur; puis elle disparut, FÉN. t. IV. Il voulut à toute force tenir la tête de mon cheval, tandis que j'y remontais, HAMILT. *Gramm.* 9. C'est à vous et à vos amis à décider si cette première tragédie régulière qui ait paru sur le théâtre de la France mérite d'y remonter encore, VOLT. *Sophonisbe, Épître*. À peine fut-on remonté en carrosse... NIDER. *Mém. Prom. sept.* Après l'avoir quitté [le théâtre] pendant quelques années, il [Baron] y était remonté, et avait, par sa manière de réciter noble et naturelle, proserit une déclamation chantante qui s'était introduite pendant

son absence, DUGLOS, *Œuv.* t. X, p. 77. Après cette action, Adèle remonta chez elle, beaucoup moins mécontente d'elle-même, GENLIS, *Ad. et Théod.* t. II, p. 249, dans FOUGENS. Le sang remonte à son front qui grisonne, BERANG. *V. sergent*. || Fig. Faire remonter, faire parvenir de bas en haut. La place de Mme de Maintenon est unique dans le monde... vous n'aurez pas oublié au moins de lui faire remonter quelques paroles par Mme de Montchevreuil, sév. 27 sept. 1684. || Revenir à fleur d'eau après avoir été submergé. Leurs armes [des barbares vaincus dans un combat naval] étaient d'une telle sorte, qu'encre qu'elles fussent assez pesantes, elles ne laissaient pas de remonter sur l'eau, FLECH. *Hist. de Théodose*, III, 65. || Fig. Remonter sur l'eau, reprendre crédit, faveur, fortune. || Fig. Remonter sur sa bête, regagner ce qu'on a perdu, reprendre un poste, un avantage qu'on avait laissé perdre. Il me semble, comme à vous, que votre ancien disciple [le roi de Prusse] est un peu remonté sur sa bête, D'ALEMB. *Lett. à Voltaire*, 18 oct. 1760. || 2^o Aller vers la source d'un cours d'eau. Nous remontâmes le long du Nil, jusqu'à cette fameuse Thèbes à cent portes, FÉN. *Tél.* II. J'étais comme un homme qui nage dans une rivière profonde et rapide, d'abord il fend les eaux et remonte contre le torrent, ID. *ib.* IV. La rivière des Amazones, dont le cours est de plus de 1200 lieues, si l'on remonte jusqu'au tac qui est près de Guano à 30 lieues de Lima, BUFF. *Hist. nat. Prev. th. terre, Œuv.* t. II, p. 68. Marlonius n'eut pas plutôt appris que les Grecs s'étaient retirés dans le territoire de Platée, que, faisant remonter son armée le long du fleuve, il la plaça une seconde fois en face de l'ennemi, BARTHÉL. *Anach. Introd.* part. 2, sect. 2. || Fig. L'homme n'a rien qui ne doive remonter vers lui [Dieu] comme à sa source et lui être rapporté, BOURDAL. *Purif. de la Vierge, Myst.* t. II, p. 275. Par où la protection des lois et de la justice descend du prince vers les peuples, et le respect et la fidélité des peuples remontent vers le souverain, FLECH. *le Tell.* || Il se dit en un sens analogue quand on s'élève de régions basses à des régions plus hautes. Si vous remontez à Sofola, à Quiloa, à Montbasa, à Méline, vous trouvez des noirs d'une espèce différente de ceux de la Nigritie, VOLT. *Mœurs*, 443. En remontant de la Terre de Feu tout le long des côtes occidentales de l'Amérique méridionale, l'Océan rentre assez considérablement dans les terres, BUFF. *Hist. nat. prev. th. terre, Œuv.* t. II, p. 449. || 3^o Aller en haut vers le point d'où la descente s'était faite, en parlant de choses. Le baromètre, qui avait baissé, remonte. Voyez, disait Vénus, ces ruisseaux et leur course; Ainsi jamais le temps ne remonte à sa source, LA FONT. *Adonis*. Les divers canaux qui bordaient ces lacs semblaient se jouer dans la campagne: les uns roulaient leurs eaux claires avec rapidité; ... d'autres, par de longs détours, revenaient sur leurs pas, comme pour remonter vers leur source, FÉN. *Tél.* I. Tel aux derniers canaux arrivé dans sa course, Le sang revient au cœur et remonte à sa source, DELILLE, *Imag.* IV. Tel un fleuve plein d'abondance et de limpidité, mais dont le cours n'est pas assez rapide, tourne à chaque pas dans la plaine; repoussé par les moindres obstacles, il est sans cesse obligé de remonter contre le penchant de son onde, CHATEAUB. *Natchez*, III. || On dit que le soleil remonte, commence à remonter, quand le cercle qu'il décrit se rapproche du zénith, c'est-à-dire quand, après le solstice d'hiver, les jours commencent à croître. || 4^o Fig. La rente remonte, le prix moyennant lequel on en acquiert les titres, qui était descendu, redevient plus élevé. Au grand étonnement de toutes les nations, le change remonta à l'avantage de la France, RAYNAL, *Hist. phil.* IV, 18. || Fig. et familièrement. Ses actions remontent, se dit d'un homme qui regagne en crédit et que la fortune commence à favoriser. || 5^o Terme de marine. Remonter au vent, louvoyer au plus près du vent. || Remonter contre mousson, naviguer dans le sens opposé à la direction de la mousson. || On dit que le vent remonte ou monte, lorsqu'il change en passant du sud vers le nord. || 6^o Terme d'horticulture. Fleurir de nouveau après un arrêt. Les rosiers qui fleurissent de nouveau après la saison des roses remontent ou sont remontants. || 7^o S'élever, faire un mouvement de bas en haut. Dans le jeu de la balançoire, on descend, puis on remonte. || Fig. Ces hommes orgueilleux et vils, qui regardent les gens de lettres comme des espèces d'animaux destinés à combattre dans l'arène pour le plaisir de la multitude, descendraient alors de l'amphithéâtre, et verraient leurs juges y remonter, D'ALEMB. *Ess. sur*

la soc. des g. de lett. *Œuv.* t. III, p. 88, dans POUGENS. || Terme de fauconnerie. Voler de bas en haut. || 8° Il se dit d'un musicien qui passe à un ton plus élevé. Descendre de tierce, et remonter d'un degré. GRETRY, *Méth. pour prél.* p. 92, dans POUGENS. || 9° La goutte est dite remonter, quand elle quitte les articulations pour se jeter sur un organe intérieur. La santé du cardinal n'est pas mauvaise présentement; quelquefois sa goutte fait peur: il semble qu'elle veuille remonter, sév. 337. Sa goutte lui est remontée dans la tête, la poitrine et les yeux, MIDER, *Lett. Mlle Voland*, 8 oct. 1768. || 10° Terme d'ancienne jurisprudence. Les propres ne remontent point, c'est-à-dire les ascendants ne succèdent pas aux propres. || Par extension. Dans la famille, l'amour ne remonte pas, c'est-à-dire qu'un fils aime mieux ses enfants que son père. Il arrive toujours que l'amour descend plus qu'il ne remonte, BUFF. *Nat. des anim.* Au dire du proverbe ancien, L'amitié ne remonte guère; Bon petit-fils, je n'en crois rien, Quand je pense à vous, ma grand'mère, BÉRANG. *B. maman*. || 11° Fig. Revenir à un poste, à un rang d'où l'on était déchu. Un roi victorieux Qui vous fait remonter au rang de vos aïeux, RAC. *Andr.* III, 8. Il faut que sur le trône un roi soit élevé, Qui se souvient un jour qu'au rang de ses ancêtres Dieu l'a fait remonter par la main de ses prêtres, ID. *Athal.* I, 2. Attila parut malheureusement la même année qu'Andromaque; la comparaison ne contribua pas à faire remonter Corneille à ce haut point de gloire où il s'était élevé, VOLT. *Comm. sur Corn. Attila*. On sait assez que Conrad fut invité par ses sujets et par les Romains à remonter sur son trône, ID. *Pol. et lég. Prix de la just. et de l'human.* 20. || Absolument. Reprendre crédit. Celui [le curé] de Saint-Gervais, frère de l'avocat général Talon, m'écrivit dès le 6: Vous remonterez; sauvez-vous de l'assassinat; avant qu'il soit huit jours, vous serez plus fort que vos ennemis, BETZ, *Mém.* t. II, liv. III, p. 106, dans POUGENS. || Se relever moralement. Lorsqu'enfin, dans les occasions périlleuses, il fallait animer les soldats, nous remonçons cent fois plus haut que nous n'étions descendus, MONTESQ. *Lett. pers.* 74. || 12° Fig. Tirer son origine de, s'étendre jusqu'à. En sorte que, par une suite non interrompue depuis près de dix-sept cents ans, nous la voyons [l'Église] remonter jusqu'à Jésus-Christ, dans lequel elle a recueilli la succession de l'ancien peuple, et se trouve réunie aux prophètes et aux patriarches, BOSS. *Hist.* II, 43. Aussi voit-on remonter jusqu'à ce temps [la fondation de Ninive], et pas plus haut, les observations que les Chaldéens, c'est-à-dire sans contestation les premiers observateurs des astres, donnèrent dans Babylone à Callisthène pour Aristote, ID. *ib.* 1, 2. Un roi longtemps victorieux Qui voit jusqu'à Cyrus remonter ses aïeux, RAC. *Mithr.* III, 4. Les Hébreux, dont la race en prédiges féconde Remonte dans les temps jusqu'au berceau du monde, DELILLE, *Imag.* VIII. || Cette maison remonte, la généalogie de cette maison remonte jusqu'à telle personne, jusqu'à tel temps, la descendance de cette maison est bien prouvée depuis telle personne, depuis tel temps. Il [Vespasien] se moqua publiquement de ceux qui, par une fausse généalogie, voulaient faire remonter sa maison jusqu'à Hercule, ROLLIN, *Traité des Ét.* v, 1^{re} part. § 6. On vient, dit-on, de faire imprimer sa généalogie [de l'empereur] qui remonte, par une filiation non interrompue, depuis lui jusqu'à son père, D'ALEMB. *Lett. à Voltaire*, 16 juin 1760. || 13° Fig. Aller vers les origines, vers les choses anciennes, vers les hommes anciens. Quand je remonte jusqu'à la source de votre institution, BOSS. *Disc. Acad.* Quelque haut qu'on puisse remonter pour rechercher dans les histoires les exemples des grandes mutations, ID. *Reine d'Angleterre*. Il est de la nécessité de mon sujet de remonter jusqu'au principe et de vous conduire pas à pas par tous les excès où le mépris de la religion ancienne et celui de l'autorité de l'Église ont été capables de pousser les hommes, ID. *ib.* Rien n'empêche que, de toutes les sectes qu'on voit aujourd'hui, et de toutes celles qu'on verra jamais, on ne remonte jusqu'à Simon le magicien et jusqu'à ce mystère d'iniquité qui commençait du temps de saint Paul, ID. *Var.* XI, 209. Ah! si vous remontiez jusques à sa naissance [de Rome], RAC. *Bérén.* IV, 5. Son histoire [de la Chine]... remonte par la chronologie la plus sûre jusqu'à une éclipse observée 2155 ans avant notre ère vulgaire, VOLT. *Mœurs*, I. Il faut remonter aux Pythagore et aux Anacharsis pour trouver de tels voyageurs [voyageant pour acquérir des connaissances], et ils n'avaient pas quitté un empire pour s'instruire, ID.

Russie, II, 8. Comment retrouverons-nous la première trace de nos pensées? n'y a-t-il pas même de la témérité à vouloir remonter jusque-là? BUFF. *Des sens*. Il s'agit ici de percer la nuit des temps, de reconnaître par l'inspection des choses actuelles l'ancienne existence des choses anéanties, et de remonter par la seule force des faits subsistants à la vérité historique des faits ensevelis, ID. *Époq. nat. Œuv.* t. XII, p. 6. En remontant aux premières traces de mon être sensible, je trouve des éléments qui, semblant quelquefois incompatibles, n'ont pas laissé de s'unir pour produire avec force un effet uniforme et simple, J. J. ROUSS. *Confess.* I. En quelque manière que ce soit, nous devons désespérer de remonter jamais aux premiers principes, qui sont toujours pour nous derrière un nuage, D'ALEMB. *Réfl. sur le goût, Œuv.* t. III, p. 416, dans POUGENS. Les philosophes remontent aux raisons des choses, donnent les règles des arts, expliquent ce qu'ils ont de plus caché, et par leurs leçons augmentent le nombre des bons juges, CONDIL. *Conn. hum.* II, 1, 16. Si vous remontez de classe en classe, vous verrez que l'idée que vous vous faites d'une classe supérieure, n'est jamais qu'une partie de l'idée que vous avez d'une classe inférieure, ID. *Gramm.* I, 42. En remontant aux originaux, j'ai trouvé qu'Acosta en 1530 et Herrera en 1601 l'avaient aussi bien décrite [la cochenille] que nos modernes naturalistes, RAYNAL, *Hist. phil.* VI, 18. || Remonter à la source, à l'origine, à la cause, au principe, considérer une chose dans son origine, dans son commencement. Examinons ce bruit, remontons à sa source, RAC. *Phèdre*, II, 4. Remontez à la source de vos dégoûts pour Dieu, et pour tout ce qui a rapport à lui; et voyez si... MASS. *Carême, Prière* I. On serait remonté à la source de ces libelles; Mme de M*** se serait tirée d'affaire en me sacrifiant, et j'aurais été enfermé le reste de mes jours peut-être, pour m'apprendre à faire le Phébus avec les dames, J. J. ROUSS. *Confess.* v. || 14° Fig. Reprendre les choses de plus loin, de plus haut. Pour ne point remonter trop haut, fixons-nous à la renaissance des lettres, D'ALEMB. *Disc. prélim. encyclop.* *Œuv.* t. I, p. 248, dans POUGENS. Sans remonter bien loin, le roi François premier fut un généreux prince, un noble chevalier, M. J. CHEN. *Charles IX*, II, 1. || Familièrement, remonter au déluge, à la création, reprendre les choses de trop loin dans un récit. || 15° S'étendre vers le haut. Au delà, le plumage est blanc, et le blanc remonte jusque sous le bec, BUFF. *Ois.* t. VIII, p. 366. || 16° Se dit d'une couleur qui prend une teinte plus forte. Remonter au rouge. || Remonter, v. n. Se conjugue avec l'auxiliaire avoir, quand on exprime une action: la rente a remonté hier; avec l'auxiliaire être, quand on exprime un état: la rente est remontée. || 17° V. a. Monter de nouveau, gravir de nouveau. Remonter un escalier. Remonter une côte. || Remonter le cours d'un fleuve, ou, simplement, remonter un fleuve, naviguer contre son cours. De là nous remontons le Nil jusqu'à Memphis, FEN. *Tél.* II. Les Indiens allaient en Perse s'embarquer sur la mer d'Hyrcanie, remontaient le Rha qui est le Volga, allaient jusqu'à la grande Permie par la Kama, et de là pouvaient aller s'embarquer sur la mer du Nord ou sur la Baltique, VOLT. *Russie*, I, 4. Si Annibal a remonté l'Are en traversant les Alpes, comme le croyait M. Abauzit, SAUSSURE, *Voy. Alpes*, t. V, p. 87, dans POUGENS. Les Espagnols... perdirent de vue l'Orénoque; ce ne fut qu'en 1635 qu'ils entreprirent de le remonter, RAYNAL, *Hist. phil.* VII, 48. || Remonter un fleuve, une rivière, signifie aussi côtoyer un fleuve, une rivière, en allant vers leur source. || Terme de marine. Remonter la côte, ou, simplement, remonter, naviguer vers la partie de la côte d'où viennent les vents et les courants. || 18° Reporter à l'endroit d'où la personne, la chose était descendue. Aussitôt dans le chœur la machine emportée Est sur le banc du chantre à grand bruit remontée, BOIL. *Lutr.* III. On le lie, on le remonte dans la voiture, VOLT. *l'Ingénu*, 9. || Elever en l'air avec des machines. || Terme de construction. Elever un mur, un plancher plus haut qu'ils n'étaient. || Terme de fauconnerie. Remonter l'oiseau, le lâcher du haut d'un coteau. || 19° Remonter un cavalier, lui donner une nouvelle monture. Remonter une compagnie de cavalerie, donner des chevaux à une compagnie de cavalerie qui était démontée. || Remonter une écurie, acheter de nouveaux chevaux. || 20° Equiper, pourvoir, munir de nouveau des choses nécessaires. Remonter une ferme. Remonter une fabrique, une imprimerie. || Remonter un laboureur, l'équiper de nouveau. || Remonter un magasin de marchandises, une maison de meubles, une bibliothèque de bons

livres, les en regarnir. || Remonter la garde-robe de quelqu'un, le pourvoir des effets d'habillement. Elle me reçut comme si j'avais rapporté des trésors, remonta peu à peu ma petite garde-robe, J. J. ROUSS. *Confess.* v. || Familièrement. Remonter les finances de quelqu'un, le mettre dans un meilleur état de fortune. Le produit de la lettre à d'Alembert et de la Nouvelle Héloïse avait un peu remonté mes finances, J. J. ROUSS. *Confess.* x. || 21° Raccorder, remettre à neuf. Remonter des bottes, ce qui se fait en renouvelant les pieds (empeignes et semelles), par opposition au ressemelage, qui ne change que la semelle. || Remonter un fusil, des pistolets, y mettre un bois neuf. || Remonter un violon, une basse, les garnir de cordes neuves. || Fig. Quand l'Amour... Vient remonter ce luth fragile Que Thémis a voulu briser, BÉR. *Conseils de Lise*. || 22° Replacer dans l'état où elles étaient auparavant les parties d'une machine, d'une pièce de menuiserie, de charpente qu'on a démontées. Remonter une armoire. || Terme de marine. Remonter le gouvernail d'un bâtiment, le remettre en place. || 23° Remonter une montre, une pendule, un tourne-broche, les remettre en état d'aller. || On dit de même: remonter un ressort. [Dans les monarchies héréditaires] le peuple doit regarder comme un avantage de trouver son souverain tout fait, et de n'avoir pas, pour ainsi parler, à remonter un si grand ressort, BOSS. 5^e *atert.* 56. La monarchie avait son allure par des ressorts qu'il fallait toujours remonter, MONTESQ. *Esp.* XXX, 4. Il ne faut plus qu'un certain nombre d'années pour voir toutes les planètes tomber successivement dans le soleil; c'est ce qui a fait dire à Newton que le monde ne subsistera qu'autant que Dieu remontera cette immense machine, CONDIL. *Art. de rais.* III, 5. || Fig. Si la bourgeoisie de Genève savait remonter ses principes, épurer ses goûts... J. J. ROUSS. *Lett. à Moutou*, 18 fév. 1765. || 24° Remonter une pièce, se dit d'un directeur de théâtre qui remet une pièce en état d'être jouée. || 25° Remettre une parure dans sa monture. Mme de Raisel avait fait remonter une parure de diamants exprès pour la porter ce jour-là, RICCOBONI, *Œuv.* t. II, p. 23, dans POUGENS. || 26° Mettre de meilleure heure, avancer. Mme de Chaulnes... part à la pointe du jour... vous savez comme, en allant à Bourbon, j'eus plutôt fait de m'accommoder à ses manières que d'entreprendre de les corriger; ainsi je m'en vais remonter ma journée, sév. 12 avr. 1689. Coulanges me mande que nos états sont remontés au premier août, ID. 1^{er} juillet 1686. || 27° Ranimer, raviver. Un petit verre les a tous réjouis et remontés. Il fallait songer que, si le voyage était difficile... on aurait besoin souvent de ranimer son courage, et comme de remonter son premier désir, BOSS. *Ét. d'orais.* I, 24. || Remonter le courage, l'imagination de quelqu'un, relever son courage, son imagination qui était abattue. || Remonter la tête de quelqu'un, le ramener à la raison, le guérir de fausses alarmes. || 28° Terme de fauconnerie. Engraisser un oiseau de proie. || 29° Remonter un vin, le couper soit avec un vin plus alcoolique, soit avec de l'eau-de-vie. || 30° Se remonter, v. réfl. Se donner une nouvelle monture. || 31° Se fournir de nouveau de choses nécessaires. || 32° Fig. Reprendre des forces. Ceux qui gouvernent, ayant une puissance qui se remonte, pour ainsi dire, et se relait tous les jours... MONTESQ. *Esp.* XIX, 27. Quand même notre littérature se remonterait, je doute qu'elle puisse de longtemps produire un homme aussi rare [Voltaire], et qui réunisse tant de talents à un si haut degré, D'ALEMB. *Lett. au roi de Pr.* 19 sept. 1779. || Se ranimer, se raviver. Les hommes dans ces moments reprennent les forces nécessaires à leur malheureuse situation, et se remontent pour souffrir, FONT. *Bonh. Œuv.* t. III, p. 245, dans POUGENS. — HIST. XII^e s. Nis [même] dous feiz [deux fois] descendirent jus des palefeiz cras, E dous feis remonterent, que tuit dient: c'est gas [plaisanterie], *Th. le mart.* 144. Si remonta sour mer atout la roine, et s'en revint en France, *Chr. de Rains*, p. 7. Et ce qu'on dist que heritages ne remonte pas, DEACM. XIV, 22. || XIV^e s. Pas ne doit trop chanter chieus [celui] qui à cheval va; Ne trop plourer aussi li homs qu'à piet sera; Car quant il plaist à Dieu, tantost remonté l'a, Et chieus qui trop haut chante, quant Diex volt, plourera, *Baud. de Seb.* IX, 914. Li cuers li remonte ens ou ventre, D'ire enlâmés ou tournei rentre, J. DE CONDÉ, t. II, p. 26. || XVI^e s. Les propres ne remontent point, mais retournent aux plus prochains parens du costé dont ils sont venus au defunt, LOYSEL, 332. Le connestable, porté par terre et remonté par Oraison... D'AUB. *Hist.* I, 467.

Estant remonté d'un cheval frais, *id. ib.* II, 394. Par la ligature appelée des femmes nombrillere, elles sont soulagées de la pesanteur, le faix étant retourné, l'enfant est contraint remonter plus haut, *PARÉ, XII, 6.*

— ETYM. *Re...*, et *monter*.

† **REMONTOIR** (re-mon-toir), *s. m.* Carré qui, à l'aide d'une clef, sert à remonter une pièce d'horlogerie. || Ressort qui fait marcher la pièce pendant qu'on la remonte. || Montre à remonter, celle qui se remonte par le centre du cadran, au moyen de deux roues qui sont dans la cadrature, et qui composent le remontoir. || Mécanisme destiné à donner une égalité parfaite aux horloges. Remontoir d'égalité d'un chronomètre.

— ETYM. *Remonter*.

REMONTRANCE (re-mon-tran-s'), *s. f.* || 1° Représentations que l'on fait à quelqu'un sur une action en particulier ou sur ses actions en général. Vous savez bien que vous m'apermettez les disputes, et que vous ne me défendez que les remontrances, *MOL. Festin, III, 4.* Les remontrances pleines d'aigreur et de murmure sont un commencement de sédition qui ne doit pas être souffert; ainsi les Israélites murmuraient contre Moïse, et ne lui ont jamais fait une remontrance tranquille, *BOSS. Polit. VI, II, 6.* J'ai beau vous arrêter, ma remontrance est vaine; Allez, partez, mes vers, dernier fruit de ma veine, *BOIL. Épître X.* Varron, malgré les remontrances de son collègue, engagea la bataille près du petit village de Cannes, *ROLLIN, Traité des Ét. III, 1.* Le roi [Louis XI] fut extrêmement offensé des remontrances du duc d'Orléans, *DUCLOS, Œuv. t. II, p. 248.* || 2° Avertissement qu'un père donne à son enfant, un supérieur à son inférieur, pour l'engager à se corriger. M. le Tellier fut choisi [lors d'une rébellion] pour chercher ces difficiles tempéraments de menace qui étonne, et de remontrance qui corrige, *FLECH. le Tellier.* Ce sage vieillard, reconnaissant bientôt la désolation du jeune homme, changea ses graves remontrances en des paroles de tendresse pour adoucir son désespoir, *FÉN. Tél. XVI.* Dans l'enfance, la contrainte, les remontrances et même les châtements ne sont que de petits chagrins, *BUFF. Natur. des anim.* || 3° *Au plur.* Anciennement, discours adressés au roi par les parlements, dans lesquels ils protestaient contre un édit, une loi, etc. Ces remontrances où, mêlant le respect que doit un sujet à son souverain avec cette confiance que doit avoir un magistrat qui porte la parole de la justice devant le roi du monde le plus juste... *FLECH. Lamignon.* Les premières remontrances que fit jamais le parlement furent adressées à Louis XI, sur cette fameuse pragmatique promulguée par Charles VII, et par le clergé de France assemblé à Bourges, *VOLT. Hist. parl. XI.* Il [le parlement] en fit [des remontrances] pour la grille d'argent de Saint-Martin, que François I^{er} acheta des chanoines et dont il devait payer l'intérêt et le principal sur les domaines; voilà la première remontrance pour affaire pécuniaire, *id. Dict. phil. Parlement de France.*

— HIST. xv^e s. Et qu'il luy avoit fait plusieurs remontrances pour le desmouvoir de l'amytié des Angloys, *COMM. IV, 8.* || xvi^e s. Lucullus... l'employoit [un soldat] à quelque exploit hazardé, par toutes les plus belles remontrances de quoy il se pouvoit adviser, *MONT. II, 5.*

— ETYM. *Remontrant*; picard, *remontrance*, os-tensoir.

REMONTRANT (re-mon-tran), *s. m.* Celui qui remontre, qui fait des remontrances. Il [le duc de Bourgogne] était trop instruit pour ignorer que ce corps [les états généraux]... n'est qu'un corps de plaignants, de remontrants, et, quand il plait au roi de le lui permettre, un corps de proposants, *ST-SIM. 322, 225.* || Nom donné en Hollande aux sectateurs d'Arminius; ils étaient opposés aux gommaristes. Les esprits s'échauffèrent tellement de part et d'autre sous le nom de remontrants et contre-remontrants, c'est-à-dire d'arminiens et de gommaristes, que les Provinces-Unies se voyaient à la veille d'une guerre civile, *BOSS. Variat. XIV, 48.* Nicolas Hartsoeker naquit à Gonde en Hollande le 26 mars 1656 de Christian Hartsoeker, ministre remontrant, et d'Anne Van der My, *PONTEN. Hartsoeker.*

REMONTRÉ, *ÉE* (re-mon-tré, trée), *part. passé* de remonter. || 1° Montré de nouveau. Une image montrée et remontrée aux curieux. || 2° Dont on a fait représentation, reproche. Vos torts remontrés avec modération par votre ami.

REMONTRER (re-mon-tré), *v. a.* || 1° Montrer de nouveau. On a mal vu cet objet; remontré-le. || Terme de vénerie. Donner connaissance de la bête

qui est passée. || 2° Enseigner de nouveau. Remontré-le tout, car il a tout oublié. || 3° Montrer à quelqu'un en quoi il pêche. Monsieur alla trouver la reine, pour lui remonter les grands inconvénients que la continuation de cette conduite produirait infailliblement, *RETZ, Mém. t. III, liv. IV, p. 34, dans POUGENS.* Avec quelle sainte ardeur parut-il dans le concile de Sens pour romonter à Pierre Abailard les conséquences et les erreurs de sa conduite! *FLECH. Pa-nég. II, 70.* Les députés de Berne vinrent remonter à cet ambitieux [Charles le Téméraire], que tout leur pays ne valait pas les éperons de ses chevaliers, *id. Mœurs, 96.* Remonter à quelqu'un le tort qu'il a, lui remonter sa faute, lui remonter son devoir, faire connaître à quelqu'un le tort qu'il a, la faute qu'il a commise, le devoir qu'il a à remplir. Nestor voulut lui remonter le tort qu'il avait, *FÉN. Tél. XVI.* J'écris à Gabriel Cramer [libraire], et je lui remontre son devoir; il aurait dû commencer par envoyer des exemplaires à l'Académie, *VOLT. Lett. d'Alem. 19 déc. 1764.* || 4° *V. n.* Faire une remontrance. Voyez le bel oison qui remontre à sa tante, *TH. CORN. Baron d'Albikrac, IV, 3.* J'ai pris la liberté de vous faire des remontrances sur votre entreprise; mais, après avoir remontré, il faut obéir, *VOLT. Blanc et noir.* || En parlant du parlement, faire des remontrances. Le parlement voulut remonter; on mit en prison un conseiller, on en exila quelques autres; le parlement se tut, *VOLT. Louis XIV, 5.* || 5° Se montrer plus instruit sur, faire leçon. Il n'est vilain qui n'en ait fait son apprentissage [des armes], et qui là-dessus n'en remontre aux descendants de Duguesclin, *P. L. COUR. Lett. X.* || Proverbe. C'est Gros-Jean qui remontre à son curé, se dit de celui qui veut enseigner un plus savant que lui. Je suis Gros-Jean qui remontre à son curé: j'aime bien mieux lui demander sa bénédiction, *VOLT. Lett. M. de Vaines, 30 mars 1776.* || 6° Terme de vénerie. Les chiens remontrant quand ils se rabattent de voies trop vieilles. || Un limier en remontre, quand il fait connaître qu'il trouve une vole, *Alm. du chass.* || 7° Se remonter, *v. réfl.* Se faire voir de nouveau. On lui avait dit la première fois, que le marquis ne serait de retour que dans trois semaines ou un mois, et sans doute elle attendait que ce temps-là fût passé pour se remonter, *MARIVAUX, Marianne, part. II.* || Réparer, être vu de nouveau. Apollon... Défendit qu'un vers faible y pût jamais entrer [dans le sonnet], Ni qu'un mot déjà mis osât s'y remonter, *BOIL. Art p. II.* La pièce, après quelques représentations, disparut du théâtre pour ne s'y remonter jamais, *D'ALEMB. Éloges, Genet, note 2.*

— HIST. xv^e s. [Messire Louis d'Espagne avoit les neuf plus beaux vaisseaux de la flotte] et entre ces neuf avoit trois galies qui se remontoient dessus tous les autres, *FROISS. I, 1, 196.* [Le connétable de France aux assiégés de Bergerac] leur fit remonter comment il tenoit tous leurs capitaines, par lesquels confort leur pouvoit estre venu, *id. II, 7.* Pour remonter au roy le mauvais ordre et injustice qu'il faisoit en son royaume, *COMM. I, 2.* || xvi^e s. Sur quoy il me remontra que j'avois mal fait, *MONT. I, 161.* Il remontra l'obligation que la nation luy avoit, *id. II, 35.* Puis, ayant lavé son chef, De rechef [le soleil] Remonstra sa face claire, *RONS. 440.*

— ETYM. *Re...*, et *montrer*; Berry, *rebontre*; wallon, *rimostré*.

† **REMONTEUR** (re-mon-treur), *s. m.* Celui qui fait des remontrances. Je vous suis fort obligé de ce que vous me dispensez de vous en faire d'autres [remontrances] à l'avenir; c'est là tout à fait mon compte; je n'ai nullement le caractère de Bastien le remonteur; c'est un quolibet, *LA FONT. Lett. XXVI.*

† **REMOQUER** (re-mo-ké), *v. a.* Moquer de nouveau. || Se remoquer, *v. réfl.* Se moquer de nouveau.

— HIST. xv^e s. [Hercule] Qui tua l'ourque, et qui par plusieurs fois se remoqua des feintes d'Achellois, *RONS. 116.*

RÉMORA (ré-mo-ra), *s. m.* || 1° Genre de poisson nommé maintenant échénéide. || Petit poisson dit vulgairement sucet, auquel les anciens attribuaient le pouvoir d'arrêter les vaisseaux. || 2° Fig. et familièrement. Obstacle, retardement. L'or est comme une femme: on n'y saurait toucher, Que le cœur, par amour, ne s'y laisse attacher; L'un et l'autre en ce temps, sitôt qu'on les manie, Sont deux grands rémoras pour la philosophie, *REGNARD, le Joueur, IV, 123.* Cela me détermina à presser M. et Mme la duchesse d'Orléans de faire finir ces longueurs; la dame d'atours [à nommer] était toujours le ré-mora, *ST-SIM. 274, 209.* || 3° Nom de deux instru-

ments de chirurgie maintenant hors d'usage, destinés à assujettir une partie.

— HIST. xvi^e s. Il y a un petit malautru poisson, nommé d'aucuns echeneis, d'autres remora, qui... *PARÉ, Monstres, app. I.* La remore fichant son de-hile museau Contre le moitte bord du tempesté vaisseau L'arreste tout d'un coup au milieu d'une flotte, *DU BARTAS, la Semaine.*

— ETYM. Lat. *remora*, retard, de *re...*, et *mora*, retard, demeure (*VOY. MORULE*).

REMORDRE (re-mor-dr'), *v. a.* Il se conjugue comme mordre. || 1° Mordre de nouveau. Son chien l'a mordu et remordu. || 2° Fig. Causer des remords. Sa faute le remord; Mégère le regarde, *MALH. II, 12.* Notre conscience qui nous remord, *LE P. SIMON MARS, Myst. du roy. de Dieu, p. 618, dans POUGENS.* || 3° *V. n.* Mordre de nouveau. Ce fruit est si âpre que, quand on y a mordu, on n'y veut plus remordre. || Fig. Remordre à l'hameçon, se laisser reprendre au piège dont on s'était échappé. || 4° Attaquer de nouveau, en parlant des chiens. Ce chien a été si maltraité, qu'il ne veut plus remordre. || Il se dit aussi de troupes qui ne veulent plus retourner à une attaque après avoir été repoussées. || Fig. et familièrement. Il n'y veut plus remordre, il a bien de la peine à y remordre, se dit d'un homme rebuté d'une entreprise, d'une étude, et qui y renonce. || 5° Causer du remords (emploi vieilli). Il y a des consciences si tendres, ou plutôt si importunes, qu'elles crient et qu'elles remordent sans cesse, *LE P. SIMON MARS, Myst. du roy. de Dieu, p. 243.*

— HIST. xii^e s. Ta conscience ne te remordera, ne tu n'en plurras [pleureras], *ROIS, p. 100.* || xiii^e s. Tout ensemble dire ne puis; Mès tout vous conteré par ordre, Que l'en n'i sache que remordre, *la Rose, 704.* Et se gens encontre moi groucent, Et se troblent et se courroucent, Qui sentent que je le remorde Par ce chapitre... *ib. 15447.* || xiv^e s. Je ne me suis pas confessé, quand ma conscience me remordoit, *Ménager, I, 3.* || xvi^e s. Fort suis dolent, et regret me remord, *MAROT, II, 325.* Ils [des charlatans] les font mordre [les aspics] dedans de gros morceaux de chair, à fin de tirer leur venin... puis ils leur font remordre sur l'heure quelque composition, qui leur estoupe les conduits par lesquels le venin a de coutume de sortir, *PARÉ, XXXI, 30.* [Pays où les femmes], si un pouil les mord, sont tenues par devoir de magnanimité de le remordre, *MONT. I, 113.*

— ETYM. Provenç. *remordre*; catal. *remordir*; espagn. *remorder*; ital. *remordere*; du latin *remordere*, de *re...*, et *mordere* (*VOY. MORBRE*).

REMORDS (re-mor; l's ni le d ne se lient: un remor éternel), *s. m.* Reproche que le coupable reçoit de sa conscience. Un vertueux remords n'a point touché mon âme: Pour perdre mon rival, j'ai découvert sa trame, *CORN. Cinna, V, 3.* D'effroyables remords, mégères éternelles, Invisibles bourreaux des âmes criminelles, *ROTA. Antig. V, 5.* Quand le moment viendra d'aller trouver les morts, J'aurai vécu sans soins, et mourrai sans remords, *LA FONT. Fable XI, 4.* Vous savez comme je hais les remords; ce m'eût été un dragon perpétuel, que de n'avoir point rendu les derniers devoirs à ma pauvre tante, *sév. 149.* Siècle vainement subtil, où l'on veut pêcher avec raison... où tant d'âmes insensées... ne font d'effort contre elles-mêmes que pour vaincre, au lieu de leurs passions, les remords de leur conscience, *BOSS. Anne de Gonz.* Le remords de conscience que nous sentons après le péché est une grèce intérieure, *NOURDAL. 9^e dim. après la Pentecôte, Dominic. t. III, p. 142.* L'un [le juge méchant] pêche avec connaissance, et il est inexcusable; l'autre [le juge ignorant] pêche sans remords, et il est plus incorrigible, *FLECH. Lamignon.* Tes remords te suivront comme autant de furies, *RAC. Brit. V, 6.* La peur d'un vain remords trouble cette grande âme: Elle flotte, elle hésite; en un mot, elle est femme, *id. Ath. III, 3.* On n'est plus ingénieux que pour se tromper et pour étouffer ses remords, *FÉN. Tél. VII.* Le remords qui, dans le langage de l'Écriture, est appelé le ver de la conscience, n'est proprement qu'une honte portée à l'exécés, *BOLLAINVILLIERS, Réfut. de Spinoza, p. 309.* Secrets persécuteurs des cœurs né vertueux, Remords, qu'exigez-vous? *CRÉBILLON, Atrée et Th. IV, 4.* Qu'on appelle la raison et les remords comme on voudra, ils existent, et ils sont le fondement de la loi naturelle, *VOLT. Loi nat. préface.* [Au théâtre] J'ai cru m'apercevoir que les remords et la religion faisaient toujours un très-grand effet sur le public, *id. Lett. Mme de Fontaine, 4 janv. 1761.* Le remords s'endort durant un destin prospère et s'agrite dans

l'adversité, J. J. ROUSS. *Confess.* n. Il connut qu'un seul remords suffit pour empoisonner la félicité la plus pure, GENLIS, *Veill. du chat.* t. II, p. 87, dans POUGENS. Même avant le forfait on connaît le remords, M. J. CHÉN. *Ch.* IX, IV, 1. Le remords quelquefois fait mieux que la vertu, DELILLE, *Pit.* II. || En vers, on peut au singulier supprimer l's. OUI, je VEUX... laisser, à ma mort, Dans ton cœur qui m'aima le poignard du remord, VOLT. *Tancr.* IV, 7. Tous à leur infortune ajoutant le remord, Séparés par l'effroi, sont rejoints par la mort, DELILLE, *Pitié*, III. Souvenirs expirants, regrets, dégoûts, remord; Si du moins ces débris nous attestaient sa mort [de la passion]! LAMART. *Méd.* I, 18.

— ÉTYM. REMORDS, REPENTIR. Le remords est plus fort et s'adresse aux grosses offenses contre la morale. Le repentir est moins spécial; il s'applique aussi bien aux fautes qui blessent l'utilité qu'aux fautes qui blessent la morale.

— HIST. XIII^e s. Jusqu'au remors de conscience, RUTEB. 82, || XIV^e s. Et se tu dis: las! je suis mors; Car j'ay plus de mille remors Et plus de cent mille pensées Diversemment entremelées, MACHAUT, p. 98. || XVI^e s. Quand le duc de Glocestre vit le convenent de ces gens assemblés contre lui, si lui vint un remors de conscience, FAOISS. II, III, 79. || XVI^e s. Mon ame, de sa complexion, refuyt la menterie, et nait mesme à la penser; j'ai une interne ver-gongne et un remors picquant, si parfois elle m'eschappe, MONT. III, 52.

— ÉTYM. Lat. *remorsum*, supin de *remordere* (voy. REMORDRE); le d est, comme on voit, le résultat d'une orthographe fausement savante. Il y avait dans l'ancienne langue un autre *remors*, ou mieux *remort*, qui signifiait souvenir et qui se rattachait à *rememor*: Encor en sont biel li remort [des croisades] Et li fait plaisant à reprendre, BAUDOUIN DE CONDÉ, t. I, p. 7.

REMORDU, UE (re-mor-du, due), *part. passé* de remordre. Remordu par le chien furieux.

RÉMORE (ré-mo-r'), *s. f.* Le même que rémora (voy. ce mot), qui est plus usité. [La paresse] C'est la rémore qui force d'arrêter les plus grands vaisseaux, LA ROCHEFOUC. *Pensées*, 98. Ces petites rémores qui arrêtent tout court les plus grands vaisseaux en haute mer, lors même qu'ils vont à pleines voiles, PELLISSON, *Hist. de l'Acad.* III.

† REMORQUAGE (re-mor-ka-ji'), *s. m.* Opération de traîner à la remorque.

REMORQUE (re-mor-k'), *s. f.* || 1^o Terme de marine. Action de remorquer. Prendre à la remorque. || Se mettre à la remorque, se faire remorquer. || Fig. Se mettre à la remorque, se laisser diriger, céder aux directions d'un chef, d'un parti. || 2^o Cable de remorque, ou, simplement, remorque, corde tendue d'un navire à un autre, à l'aide de laquelle ce dernier est traîné par celui qui lui donne le cap ou la remorque. Donner la remorque. Prendre la remorque.

— ÉTYM. Voy. REMORQUER; espagn. *remolque*; ital. *rimorchio*.

REMORQUÉ, ÉE (re-mor ké, kée), *part. passé* de remorquer. Remorqué par un bâtiment à vapeur.

REMORQUER (re-mor-ké), *je remorquais*, nous remorquions, vous remorquiez; que je remorquais, que nous remorquions, que vous remorquiez, *v. a.* || 1^o Terme de marine. Il se dit d'un bâtiment qui entraîne un autre derrière soi. Quelques officiers de marine et M. de Chazelles avec eux imaginèrent qu'on pourrait avoir des galères sur l'Océan, qu'elles y serviraient à remorquer les vaisseaux quand le vent leur serait contraire ou leur manquerait... FONTEN. *Chazelles*. À six heures nous sortîmes de la baie en nous faisant remorquer par nos bâtiments à rames, BOUGAINVILLE, *Voy.* t. I, p. 284, dans POUGENS. || 2^o Tirer des voitures sur un chemin de fer.

— REM. On a dit remorquer: Je les voi [les Dunkerquois] dessus nos bords Exposer tous les trésors Que l'ibère aux Indes pille, Et remorquer les grands corps Des galions de Séville, J. FA. SARAZIN (1663), dans JAL.

— HIST. XVI^e s. Nostre nauf est elle encarée? vertus Dieu, comment la remolquerons nous? RAB. *Pant.* IV, 21. Remenant toutes les galeres atheniennes richement parées, et en faisant remorquer après luy plusieurs autres captives, AMYOT, *Alc.* 64.

— ÉTYM. Espagn. *remolcar*; ital. *rimorchiare*; du lat. *remulcare*, qui vient du grec *ῥυμολκαίν*, de *ῥυμ*, corde, et *ἔλκειν*, tirer.

REMORQUEUR (re-mor-keur), *s. m.* || 1^o Terme de marine. Bâtiment qui remorque. || *Adj.* Bateau remorqueur. La frégate remorqueuse. || 2^o Marin qui monte les bateaux remorqueurs. || 3^o Remorqueur de bateaux et de trains de bois, manoeuvre qui re-

morque les bateaux, les trains de bois. || 4^o *S. f.* Sur les chemins de fer, une remorqueuse, voiture chargée d'une machine à vapeur, pour traîner après elle un convoi de voyageurs ou de marchandises.

— ÉTYM. *Remorquer*.

† REMORS (re-mor) ou REMORS DU DIABLE, *s. m.* Nom vulgaire d'une scabieuse dite aussi mors du diable (*scabiosa succisa*, L.).

— ÉTYM. Lat. *remorsus*, coupé, écourté par une morsure, de *remordere*, remordre.

RÉMOTIS (À) (a-ré-mo-tis'), *loc. adv.* peu usitée. À l'écart. Sans mettre à rémotis une somme importante, BOURSALUT, *Lett. nouv.* t. III, p. 405, dans POUGENS. Combien, dites-moi, je vous prie, Ont quantité d'argenterie, De bons écus, de bons louis, Beaux bijoux et femme jolie, Qui sont toujours à rémotis! PANNARD, *Œuv.* t. III, p. 364.

— ÉTYM. Lat. *a*, de, et *remotis*, ablatif pluriel de *remotus*, éloigné (de *removere*, de *re*, et *movere*, mouvoir): qui est des choses éloignées.

† REMOUCHER (re-mou-ché), *v. a.* Moucher de nouveau. || Fig. et populairement. Remettre à sa place quelqu'un qui se méconnaît. || Se remoucher, *v. réfl.* Se moucher de nouveau. Tu ne t'es pas bien mouché, remouche-toi.

— HIST. XVI^e s. Remoucher, NICOT.

REMOUDRE (re-mou-dr'), *v. a.* Il se conjugue comme moudre. Moudre de nouveau.

RÉMOUDRE (ré-mou-dr'), *v. a.* Il se conjugue comme émoudre. Émoudre de nouveau.

— ÉTYM. *Re...* et *émoudre*.

† REMOULLER (re-mou-llé, ll mouillées), *v. a.*

|| 1^o Mouiller de nouveau. Il faut remouiller ce linge || 2^o Renouveler le levain. || 3^o Terme de marine. Mouiller de nouveau une ancre que l'on a relevée. || 4^o *V. n.* Mouiller de nouveau au lieu où l'on avait mouillé auparavant. À peine eûmes-nous levé l'ancre, qu'un vent contraire nous força à remouiller dans le port.

— HIST. XVI^e s. Il faut laisser dessus un linge en double trempé, lequel sera renouvelé et remouillé souvent, PARÉ, XXIV, 28.

† REMOULLURE (re-mou-llu-r'), *ll mouillées*, *s. f.* Renouvellement des levains, dans une boulangerie.

RÉMOULADE (ré-mou-la-d'), *s. f.* Voy. RÉMOULAGE.

† REMOULAGE (re-mou-la-ji'), *s. m.* Issue de la mouture du gruau.

— ÉTYM. *Remoudre*.

† REMOULER (re-mou-lé), *v. a.* Moudre de nouveau. || Fig. Il [Thiriot] a un peu une âme de cire; mais le cachet de l'amitié y est si bien gravé, que je ne crains rien des autres impressions, et d'ailleurs vous le remouleriez, VOLT. *Lett. Helvétius*, 49 févr. 1739.

RÉMOULEUR (ré-mou-leur), *s. m.* Ouvrier ambulancier dit aussi gagne-petit, qui va dans les rues, dans les villages, aiguiser les couteaux, les ciseaux, etc. Ils [les anciens] ont connu le grès de remouleurs, et ils en faisaient les meules à aiguiser, MONGEZ, *Instit. Mém. hist. et lit. anc.* t. III, p. 469.

— ÉTYM. *Rémoudre*; wallon, *rimoleu*; picard, *ramoleur*; génev. *molière*.

† REMOULIN (re-mou-lin), *s. m.* Nom qu'on donnait autrefois à l'étoile ou marque blanche, qui se voit souvent au front du cheval, et qu'on nomme aujourd'hui la pelote.

— ÉTYM. Esp. *remolino*, trouble, tourbillon, entortillement de cheveux, de *re...* et *molino*, moulin (voy. ce mot).

REMOULU, UE (re-mou-lu, lue), *part. passé* de remoudre. Le grain remoulu à un moulin plus fort.

RÉMOULU, UE (ré-mou-lu, lue), *part. passé* de rémoudre. Une lame rémoulue. Un couteau frais rémoulu.

† REMOURIR (re-mou-rir), *v. n.* Il se conjugue comme mourir. Mourir une seconde fois. Nicéphore assure que deux évêques, Chrysanthé et Misonius, morts pendant les premières sessions [d'un concile], ressuscitèrent pour signer la condamnation d'Arius, et remoururent incontinent après, VOLT. *Dict. phil. Concoiles*, II. Renaître sans se voir et sans se reconnaître, Ce serait remourir, Seigneur, et non renaitre, LAMART. *Joc.* V, 202. || Fig. Ci-dessous gît Baour, le Tasse de Toulouse... Qui mourut in-quarto, qui remourut in-douze, ANDRIEUX, *Épigr. contre Baour de Lormian, traducteur en vers de la Jérusalem délivrée*.

— HIST. XVI^e s. Je tiens tout, je n'ay rien, je veux et si ne puis, Je revy, je remeurs, ma playe est incurable, BONS. 473. Villes et forts et royaumes perissent Par le temps tout exprés Pour donner place

aux nouveaux qui fleurissent, Qui remourront après, ID. 464.

REMOUS (re-mou), *s. m.* || 1^o Terme de marine. Retour sur elle-même que l'eau, déplacée par le navire pendant sa marche, fait en arrière du gouvernail. || 2^o Refoulement de l'eau qui se brise contre un obstacle, contre un corps solide quelconque. Mon canot était resté sur le rivage; un morceau de glace qui tomba dans l'eau à plus de quatre cents toises de distance occasionna sur le bord de la mer un tel remous, qu'il en fut renversé et jeté assez loin sur le bord du glacier, LAFÉROUSE, *Voy.* t. II, p. 160, dans POUGENS. || 3^o Contre-courant formé à chaque bord d'une rivière par les portions du liquide qui se dirigent vers la source après avoir frappé la rive. Dans les grands fleuves, il y a le long des bords un remous considérable, et d'autant plus considérable qu'on est moins éloigné de la mer, et que le lit du fleuve est plus large, BUFF. *Hist. nat. prév. théor. terre*, *Œuv.* t. II, p. 49.

|| 4^o Il se dit d'un mouvement analogue, en parlant des fluides aériiformes. Ceux [les vents] que nous ressentons ne sont que les remous dont l'origine n'est souvent rien moins qu'éloignée, RAMOND, *Instit. Mém. scienc.* 1806, 2^e sem. p. 17.

— ÉTYM. On a fait venir *remous* du lat. *removere*; mais il ne paraît pas possible de séparer *remove* de *remole* (voy. ce mot), qui conduit à *remoudre*; le mouvement de l'eau étant comparé à l'action d'une meule ou d'un moulin; l'espagnol y conduit aussi qui dit *remolino* pour tourbillon. Par la même analogie, sur la Mer de glace à Chamounix, on donne le nom de *moulin* à des trous où l'eau s'engouffre en tournoyant. L'ancien français avait *remous* ou *remours* qui signifiait querelle, dispute, et dont l'étymologie n'est pas apparente.

† REMPAILLAGE (ran-pa-lla-ji'), *ll mouillées*, *s. m.* Travail du rempailleur de chaises.

REMPAILLÉ, ÉE (ran-pa-llé, llé), *ll mouillées*, *part. passé* de rempailer. Chaises rempailées.

REMPAILLER (ran-pa-llé, ll mouillées, et non ran-pa-yé), *v. a.* Rempailer de nouveau. || Garnir d'une nouvelle paille.

— ÉTYM. *Re...*, *en*, et *paille*; génev. *repailler*.

REMPAILLEUR, EUSE (ran-pa-lléur, lleu-z'), *ll mouillées*, et non ran-pa-yeur), *s. m.* et *f.* Celui, celle qui regarnit de paille les chaises, les fauteuils, les tabourets, etc.

— ÉTYM. *Rempailer*; génev. *repaillouse*.

† REMPAQUEMENT (ran-pa-ke-man), *s. m.* Terme de pêche. Action de paquer le hareng.

† REMPAQUER (ran-pa-ké), *v. a.* Terme de pêche. Faire le repaquement.

REMPARÉ, ÉE (ran-pa-ré, rée), *part. passé* de remparer. Un certain coin réparé de fumier, LA FONT. *Belph.* Chilping disait à Thierry qui voulait détruire Clermont: les murs de cette cité sont très-forts et remparés de boulevards inexpugnables, CHATEAUB. *Voy. à Clermont*. L'Italie réparée des Alpes, ID. *Mém.* t. VI, p. 16.

† REMPARÈMENT (ran-pa-re-man), *s. m.* Action de remparer; résultat de cette action. [Ils] Font voir en un moment des torches attachées à ces remparements qui bordent les tranchées, BRÉBEUF, *Phars.* III.

— HIST. XVI^e s. Il se reposoit sur les dits remparements, AMYOT, *Caton*, 26.

— ÉTYM. *Remparer*.

REMPARER (SE) (ran-pa-ré), *v. réfl.* || 1^o S'emparer de nouveau. || 2^o Établir un rempart, une défense pour se garantir de quelque attaque. Le régiment surpris se rempara dans la ville et se défendit dans les rues. || Par extension. Qu'il n'y avait remède que d'entrer au corps des gens, et de s'y remparer, D'y tenir bon... LA FONT. *Belph.* || Fig. Voyez comme ils se remparent d'une sévérité affreuse et inaccessible, BALZ. *De la cour*, 6^e disc. || 3^o *V. a.* Couvrir d'un rempart (l'actif n'est pas dans l'Académie). Aux grandes commodités que ceux du dehors avaient d'entreprendre, ceux du dedans opposaient tant d'assiduité à remparer les brèches..., MALH. *le xxxiii^e livre de T. Live*, ch. 17.

— HIST. XV^e s. Si fut capitaine [du chatel de Ber-vich] Jean Bisset, un moult vaillant escnyer, lequel le fit remparer de tous points, FAOISS. II, II, 15. Et que ce qu'ilz avoient réparé aux portes estoit jà abatu, COMM. II, 13. || XVI^e s. Et là se remparoyt luy et ses gens, RAB. *Garg.* I, 28. Le venin, trouvant place vuide, se r'empare [s'empare de nouveau] des parties nobles, PARÉ, XXIV, 7. Il avoit occupé les pas et destroits des montagnes, et les avoit remparez tant de son armée qui estoit campée au pied de la montagne, que de murailles, AMYOT, *Car.* 26. Des chariots remparez de faulx, ID. *Démétr.* 69. Les As-

syriens... ne logeoient jamais en camp qui ne feust fosseyé et réparé, *MONT.* 1, 365.

— ETYM. *Re...*, et *emporer*.

REMPART (ran-par. le *t* ne se prononce pas et ne se lie pas : un ran-par élevé; au pluriel, *Ps* ne se lie pas : des ran-par élevés; cependant quelques-uns la lient : des ran-par-z élevés), *s. m.* || 1° Anciennement, muraille en maçonnerie pleine, servant à entourer et à protéger une ville ou un château. Abattre, élever des remparts. Il dempta les mutins [les Juifs de Jérusalem]... Et laissa leurs remparts cachés sous leurs ruines, *RAC. Bérén.* 1, 4. || Fig. Écoutez l'apôtre saint Paul : il faut renverser les remparts des mauvaises habitudes; il faut détruire les conseils profonds d'une malice invétérée, *Boss. Bourgoing.* Et ses ruses [de la chicane], perçant et dignes et remparts, Par cent brèches déjà rentrent de toutes parts, *BOIL. Lutr.* v. Sous le brillant rempart d'une forte cuirasse, *LAMOTTE*, dans *DESFONTAINES*.

|| 2° De nos jours, enceinte rasante garnie de bastions et de courtines, couronnée d'un parapet, garnie d'artillerie, entourée d'un fossé et percée de portes et de poternes. || 3° Il se dit de quartiers d'une ville qui sont situés près des remparts ou qui en occupent la place. J'aurai, vers le rempart, quelque réduit commode Où je régèlerai les beautés à la mode, *AFNARD, Méneches*, iv, 2. || Fig. Mettre une femme sur le rempart, la rendre galante (les promenades sur le rempart étant un lieu de rendez-vous; locution vieillie). Vraiment, si je voulais mettre une fille sur le rempart, je ne lui souhaiterais qu'une mère et un confesseur comme elle en a, *sév.* 25 mai 1680. || 4° Les remparts, la ville, la cité, en poésie. Quand verrai-je, ô Sion, relever tes remparts Et de tes tours-les magnifiques faites? *RAC. Esth.* 1, 2. Il est par un décret chassé de nos remparts, *VOLT. Tancr.* 1, 4.

|| 5° Fig. Ce qui sert de défense. Mon nom sert de rempart à toute la Castille, *COAN. Cid*, 1, 6. Faites-vous un rempart des fils contre la mère, *ID. Rodog.* 11, 2. Le voile n'est le rempart le plus sûr Contre l'amour, *LA FONT. Mazet*. Je saurai lui faire un rempart de cette même vie qu'il a sauvée, *MOL. D. Juan*, 11, 5. Contre la médisance il n'est point de rempart, *ID. Tart.* 1, 4. [La ligue des Achéens] c'était le dernier rempart de la liberté de la Grèce, *Boss. Hist.* 1, 8. L'amour de la justice était comme né avec ce grave magistrat... c'est aussi de cette heureuse naissance que sa modestie se fit un rempart contre les louanges qu'on donnait à son intégrité, *ID. le Tellier*. La fameuse journée du Raab, où Louis, par des exploits inouis, devint le rempart de l'Autriche, dont il avait été la terreur, *ID. Mar-Thér.* Cependamment Athalie, un poignard à la main, Rit des faibles remparts de nos portes d'airain, *RAC. Ath.* v, 1. Le rempart le plus sûr d'un État est la justice, la modération, la bonne foi, *FÉN. Tél.* x. Schullembourg, qui fut général des Vénitiens, et à qui la république a érigé une statue dans Corfou, pour avoir défendu contre les Turcs ce rempart de l'Italie, *VOLT. Charles XII*, 3. Les descendants des braves aventuriers qui avaient formé ces colonies lui paraissaient [à l'Espagne] un rempart contre lequel toutes forces britanniques devaient se briser, *RAYNAL, Hist. phil.* x, 16.

— HIST. XVI^e s. Pyrrhus, ayant ja passé la trenchée et le rempart des chariots, s'efforceoit d'entrer en la ville, *AMYOT, Pyrrh.* 67.

— ETYM. *Remparer*; le *t* est une faute; il aurait fallu écrire *rempar*; ital. *riparo*.

† **REMPÊTRÉ**, ÉE (ran-pê-tré, trée), *part. passé* de rempêtrer. L'oiseau rempêtré dans le filet.

† **REMPÊTRER** (ran-pê-tré), *v. a.* Empêtrer de nouveau. || Se rempêtrer, *v. réfl.* S'empêtrer de nouveau. Mme la duchesse, qui avait secoué son joug [de Mme de Maintenon] dès qu'elle avait pu, l'avait toujours négligée depuis, de peur de s'y rempêtrer, *ST-SIM.* 267, 102.

— HIST. XVI^e s. Toutes fois je ne voy par quel chemin je sorte, Tant la mort me rempêstre au labyrinthe d'amour, *BOAN.* 198.

— ETYM. *Re...*, et *empêtrer*.

† **REMPIÉTER** (rau-pié-té). La syllabe *pié* prend un accent grave quand la syllabe qui suit est muette : je rempiète, excepté au futur et au conditionnel (je rempiéterai), *v. a.* Rempiéter un bas, refaire en tricottant ou au métier le pied d'un bas, en commençant un peu au-dessus du talon.

— ETYM. *Re...*, en, et *piéd*.

† **REMPIRER** (ran-pi-ré), *v. n.* Empirer de nouveau. Monsieur le baron est fort rempiré depuis hier, *HAUTEROCHÉ, Crispin médecin*, 11, 5. || Il se conjugue avec *avoir* quand on veut exprimer l'action : le malade a rempiré subitement; avec *être*,

quand on veut exprimer l'état : le malade est rempiré depuis hier.

— HIST. XVI^e s. Bienheureux soit mon tourment qui r'empire! *BOAN.* 43.

— ETYM. *Re...*, et *empirer*.

REMPLEÇANT, ANTE (ran-pla-san, san-t'), *s. m.* et *f.* || 1° Personne qui en remplace une autre dans une fonction, dans une occupation. On lui trouva un remplaçant. La portière, obligée de s'absenter, a mis une remplaçante. || 2° Particulièrement, celui qui remplace un jeune homme dans le service militaire. Acheter un remplaçant. Le remplacé répouddait pendant un an de son remplaçant.

REMPLEÇÉ, ÉE (ran-pla-sé, séé), *part. passé* de remplacer. Les voilà tous chassés [les valets], Et chez elle à l'instant par d'autres remplacés, *BOIL. Sat.* x. || *S. m.* Celui qui a un remplaçant dans un des corps de l'armée. Le remplacé sera, pour le cas de désertion, responsable de son remplaçant pendant un an, à compter du jour de l'acte passé devant le préfet, *Loi du 24 mars 1832*, art. 23.

REMPLEACEMENT (ran-pla-se-man), *s. m.* || 1° Action de remplacer une chose par une autre. || Terme de jardinage. Art de faire naître ou pousser une branche pour remplacer celle de l'année précédente. Branches de remplacement. || 2° En parlant des personnes, substitution dans un emploi, dans un service. Le remplacement d'un employé décedé. Les remplacements militaires. La Martinique pourrait espérer de porter ses cultures languissantes jusqu'où elles peuvent aller, si, outre les remplacements, elle recevait chaque année une augmentation de deux ou trois mille nègres, *RAYNAL, Hist. phil.* xiii, 25. || 3° Emploi utile des deniers provenant d'un immeuble. d'une rente qu'on a vendus et qu'on est obligé de remplacer.

— ETYM. *Remplacer*.

REMPLECEUR (ran-pla-sé). Le *c* prend une cédille devant *a* et *o* : remplices), *v. a.* || 1° Tenir la place de. Nous perdons notre appui, mais vous le remplacez, *VOLT. Tancr.* iv, 4. Vous ne manquez jamais d'amis... mais les anciens amis sont les seuls qui tiennent au fond de notre être; les autres ne le remplacent qu'à moitié, *ID. Lett. Mme du Deffant*, 27 déc. 1758. Comme un flot disparaît sous le flot qui le suit, Un être est remplacé par l'être qu'il produit, *ST-LAMB. Sais.* 11. Ne sais-tu pas que, si l'on peut te suppléer, on ne saurait te remplacer? *GENLIS, Mères riv.* t. 1, p. 131, dans *POUGENS*. || Tenir lieu de. Rien ne remplace la santé. Les hommes, qui ne peuvent remplacer nos pertes, ne peuvent aussi consoler notre douleur, *MASS. Carême, Prière* 2. || 2° Succéder à quelqu'un dans une place, une fonction, un service. Il remplaça son père dans sa charge. C'est une fille que je donne à Mme la baronne pour remplacer Marine, *LESAGE, Turcaret*, 11, 8. Édouard : Et vous voulez, monsieur, remplacer un tel homme! — Godwin : Lui succéder; hors vous, qui peut le remplacer? *C. DELAV. le Populaire*, iv, 2. || Occuper momentanément la place d'un autre. Je vous ai choisis pour me remplacer. || 3° Faire à la place d'un autre le temps de service militaire prescrit par la loi. Il est parti pour remplacer son frère. Simon Gabelin a vendu tout son bien pour acheter un homme, et se fait remplacer, *P. L. COU. Gaz. du village*, n° 4. || 4° Mettre à la place d'une personne, d'un objet. Remplacer un domestique.

Vous remplacerez ces poitiers morts par des cerisiers. Elle a suivi le mauvais exemple de celles qui, étant sur le retour de l'âge, veulent remplacer de quelcune chose ce qu'elles voient qu'elles perdent, *MOL. Critique*, 6. Andromaque, en moins d'un lustre, Remplaça deux fois Hector, *J. B. ROUSS. Odes*, 11, 7. Que voulez-vous? les hommes remplacent en vanité ce qui leur manque en éducation, *VOLT. Mél. litt. aux auteurs de la Bibl.* Si, par quelque grande catastrophe, la nature vivaote se trouvait dans la nécessité de remplacer les formes actuellement existantes, *BUFF. Suppl. à l'Hist. nat. Œuv.* t. xi, p. 67. Le hasard voulut qu'il [Gudin, tué] fût dignement remplacé; Gérard, le plus ancien des généraux de brigade de la division, en prit le commandement, *SÉGUR, Hist. de Nap.* vi, 7. || Il est difficile de remplacer un tel capitaine, un tel ministre, il est difficile de trouver un homme qui ait autant de capacité que ce capitaine, ce ministre. || 5° Servir de compensation. Ce qui remplace ce malheur [la mort du prince de Condé], et qui comble de joie, c'est la parfaite santé du roi, dont on ne peut assez remercier Dieu, *sév.* 15 janv. 1687. || 6° Faire un emploi obligé des fonds provenant de la vente d'un immeuble, en les appliquant à une acquisition équivalente. || 7° Se remplacer, *v. réfl.* Prendre la

place l'un de l'autre alternativement. Les morts et les vivants se remplacent. || 8° Absolument. Terme de commerce. Se rassortir des marchandises qu'on a vendues. || 9° Être remplacé. Les vieilles amitiés ne se remplacent pas.

— ETYM. *Re*, en, et *place*.

REMPLEGE (ran-pla-je'), *s. m.* || 1° Action de remplir un tonneau où il y a quelque déchet, soit par la fermentation et la coulure, soit par quelque autre accident. ... Sous le prétexte spécieux que ces manquants ont servi à l'entretien et remplage de ceux [fûts] qui sont existants, ou qu'ils ont vendus en gros, *Ordonn. de l'intend. d'Alençon*, 1^{er} mai 1751. || Vin de remplage, le vin dont on remplit les pièces qui en ont besoin. || 2° Terme de maçonnerie. Blocage à l'aide duquel on remplit l'espace vide entre les deux parements d'un mur en pierre; et aussi cailloux qu'on jette entre un mur de revêtement et les terres. || 3° Terme de charpenterie. Petits bois qui garnissent un pan de bois, une cloison, etc. || 4° Il s'est dit pour remplissage; ce qui est aujourd'hui inusité. Et Dieu sait alors si les feux, Les flammes, les soupirs, les vœux, Et tout ce menu badinage Servaient de rime et de remplage, *COAN. Pièce inconnue. à la suite de Clit.* édit. 1632. || 5° Il s'est dit aussi, en termes forestiers, pour remplacement, substitution. Il faut éviter, dans les ventes ordinaires, un abus considérable... qui est que, sous prétexte de faire l'adjudication en bois plein, l'on donne un nombre considérable d'arpents de bois des meilleurs pour le remplage, *Lett. etc. de Colbert*, iv, 189.

— HIST. XV^e s. Se l'acteur [auteur] n'eust mie incorporé ce que, après par contentement de raison et par l'excès du remplage qui y estoit trop, il m'a fait vuider, *G. CHASTEL. Expos. sur vérité*. || XVI^e s. La cicatrice qui par dessus se fait, se creuse, comme l'os, par faute de remplage, *PARÉ*, t. III, p. 645. Ils les mettoient encore vivans dedans les gabions, qui leur servoient d'autant de remplage, *ID. ib.* p. 723. Quand les ventes se doivent faire en nos forests... ventes de vingt ou trente arpens, ainsi qu'ils escherront, sans faire aucun remplage, *Grand cout. de France*, 1, 6.

— ETYM. L'anc. verbe *empler* ou *rempler*, qui est le même que *remplir*.

REMPLE, IE (ram-pli, plie), *part. passé* de remplir. || 1° Rendu plein. Une pièce de vin remplie par le tonnelier à mesure qu'elle baissait. || Particulièrement, plein de nourriture. Le soir, lorsqu'en rentrant du pâturage, il [le bœuf] ne se trouve pas assez rempli, *GENLIS, Maison rust.* t. 1, p. 249, dans *POUGENS*. || 2° Qui a l'apparence de la plénitude, de l'embonpoint. Il [Vaugelas] avait les yeux et les cheveux noirs, le visage bien rempli et bien coloré, *PELLISSON, Hist. Acad.* iv, *Vaugelas*. || 3° Fig. Qui n'offre pas de vide. Qu'en un lieu, qu'en un jour un seul fait accompli Tienne jusqu'à la fin le théâtre rempli, *BOIL. Art p.* III. || Occupé. Le temps de cette navigation, celui où il fut occupé ou d'en faire les préparatifs ou de rendre compte du succès, fut une des époques les plus remplies et les plus heureuses de sa vie, *CONROUET, Courtenvaux*. Voilà une journée bien remplie, *GENLIS, Théât. d'éduc. les Faux amis*, 1, 3. Quel dommage que tout mon temps soit si rempli! *ID. Veil. du chdt.* t. 11, p. 186, dans *POUGENS*. || 4° Qui abonde en quoi que ce soit. Le temple, qui était rempli auparavant de frayeur et de tumulte, le fut ensuite d'allégresse et de cris de joie, *saci, Bible, Machab.* 11, 111, 30. Phèdre est d'un sang, seigneur, vous le savez trop bien, De toutes ces horreurs plus rempli que le mien, *RAC. Phèdre*, iv, 2. Il revoit tous ces temps si remplis de sa gloire, Depuis le fameux jour qu'au trône de Cyrus Le choix du sort plaça l'heureux Assuérus, *ID. Esth.* 11, 4. Il n'y a point de rues ni de galeries si embarrassées et si remplies de monde, où il ne trouve moyen de passer sans effort, *LA BAUY. vi.* Le fils [de Saurin], aussi rempli de prébité et de mérite, que dénué de fortune, *ID. Mél. litt. Réfut. d'un écrit anonyme*. Démocrite revint dans sa patrie rempli de la sagesse de toutes les nations, *ID. Op. des anc. philos. (secte élatique)*. || 5° Qui ne songe qu'à, qui est tout entier occupé par. Rempli de cette idée, il te sera facile De juger l'instabilité Qu'a le monde et sa vanité, *COAN. Imit.* 111, 16. Je suis si remplie de vous que je tâche d'être votre singe, et de vous contrefaire en tout, *MOL. Critique*, 3. Oui, j'étais toute remplie du conte, et je brûlais de le redire, *ID. Fourber.* 11, 4. Il faudrait présentement vous redonner quelque amour... pour vous-même; vous en êtes trop vide, et trop remplie des autres, *sév. à Mme de Grignan*, 19 fév. 1690. Plus rempli des pressentiments de sa mort que des images de

son triomphe, FLECH. *Hist. de Théodose*, IV, 76. Le poète, rempli de grandes et sublimes idées, estime peu le discours de l'orateur, qui ne s'exerce souvent que sur de simples faits, LA BRUY. XII. De ces soins innocents l'âme heureuse et remplie ne doute pas du Dieu qu'elle porte avec soi, LAMART. *Harm.* I, 5. || Un homme rempli de lui-même, homme qui a une trop haute opinion de son mérite. Loin de nous à jamais ces mortels endurcis... Ou toujours remplis d'eux, ou toujours hors d'eux-mêmes... Et qui n'ont point connu la douceur de pleurer ! VOLT. *Ép.* XXVII. || 6° Accompli. Ma prophétie a été bien remplie, MAINTENON, *Lett. à Mme de Ventadour*, 23 nov. 1714. Hé bien ! je meurs content, et mon sort est rempli, RAC. *Andr.* V, 5. Tout a été fini, dès que votre nombre [le nombre d'élus déterminé par le Seigneur] a été rempli, MASS. *Avent, Jugement univ.* Ses jours étaient remplis ; il est mort à mes yeux, VOLT. *Édipe*, V, 2. || 7° Être rempli, se disait d'un indultaire ou d'un gradué, lorsqu'il était pourvu d'un bénéfice assez considérable pour n'être pas en droit d'en requérir un autre en vertu de son indult ou de ses grades. || 8° Terme de blason. Se dit d'une pièce de l'écu dont le milieu est d'autre émail que les bords. || 9° S. m. Terme de point d'Alençon. Travail dans l'intérieur des fleurs, cordons et feuilles pour la dentelle réseau. Les différents points dont se compose le rempli sont gaze ordinaire, gaze serrée, gaze claire, gaze meuchetée, gaze ombrée, point mignon, point à trou, point d'Argentan.

2. **REMPLI** (ran-pli), s. m. Terme de tailleur, de couturière, de tapissier. Pli que l'on fait à une étoffe pour en diminuer la longueur. || Ce qui est laissé d'étoffe dans un vêtement quelconque pour faire les coutures. Laisser un grand rempli à la couture sous le bras dans un corsage.

— ETYM. *Re, en, et pli.*

REMPLEIE, **ÉE** (ran-pli-é, ée), part. passé de remplier. Une tapisserie rempliée.

REMPLEIER (ran-pli-é), je rempliais, nous remplions, vous rempliez ; que je remplie, que nous remplissions, que vous remplissiez, v. a. || 1° Faire un rempli. || 2° Se remplier, v. réfl. Être plié en forme de rempli. La langue est un tissu de nerfs si souples qu'elle se remplit comme un serpent, FÉN. *Exist.* 40.

— HIST. XVI^e s. Ils [les chirurgiens] cachent le bout du fil d'or, le rempliant, à fin qu'il ne pique la chair qui le couvre, PARÉ, VI, 47. Alors que les meuches les mordent et piquent [les éléphants], ils resserrent leur cuir, qui est du tout ridé et remplié, ID. *Monstr. opp.* 3. Et n'eust esté que je l'avois un peu remployée par le bout [une sunde de plomb]... 10. *Introd.* 2.

— ETYM. *Rempli* 2.

REMPLEIR (ran-plier), v. a. || 1° Emplir de nouveau. || 2° Simplement, emplir, rendre plein. || 3° Remplir une voile. || 4° Remplir du point, de la dentelle. || 5° Remplir une quittance, une transaction. || 6° Remplir une place. || 7° Remplir l'oreille. || 8° Il se dit de Dieu occupant l'immensité. || 9° Il se dit de ce qui abonde dans un lieu, en occupe une grande partie, s'y étend beaucoup. || 10° Rendre complet. || 11° Il se dit des écrits où abondent certaines choses. || 12° Fig. Rendre plein de certaines choses intellectuelles, morales, abstraites. || 13° Occuper, satisfaire pleinement. || 14° Ne laisser aucun vide dans un contexte. || 15° Employer, occuper, en parlant du temps, de la durée. || 16° Exécuter, accomplir, effectuer, réaliser. || 17° Répondre à l'illustration du nom, à l'étendue du mérite. || 18° Rembourser. || 19° Donner le sentiment de la plénitude. || 20° Remplir, au trictrac. || 21° V. réfl. Se remplier, devenir plein. || 22° Il se dit de l'âme, du cœur, de l'esprit. || 23° Se remplier de quelqu'un, de quelque chose, en faire tout son objet. || 24° Être remboursé.

Emplir de nouveau. Ce tonneau a fui, il faut le remplier. On dit remplier les tonneaux, et non pas emplir, quand, après que le vin a bouilli quelques jours au temps des vendanges, on y en remet pour les rendre pleins, *Acad. Observ. sur Vaugelas*, p. 171, dans PUGENS. || 2° Il se dit simplement pour emplir, rendre plein. Ce tonneau n'est pas plein, il faut le remplier. Remplir ses caves de vin, un grenier de blé, une basse cour de fumier. Remplir un vide. Il y avait de grandes fondrières qu'il fallait se résoudre de remplier, VAUGEL. *Q. C.* VIII, 12. Nous remplissons le ciel de tous nos empereurs, CORN. *Poly.* IV, 6. Remplissez les autels d'offrandes et de sang, RAC. *Iphig.* I, 2. La coupe dans ses mains [de Britannicus] par Narcisse est remplie, ID. *Brit.* V, 6. De princes égorgés la chambre était remplie, ID. *Ath.* I, 2. Doutez-vous que, si jamais dans Constantinople,

qui est la patrie d'Orphée, il y avait un opéra, les dames turques ne remplissent les premières loges ? VOLT. *Facéties, Femmes, soyez soumises.* Quelque ressemblance qu'il y ait entre le Hottentot et le singe, l'intervalle qui les sépare est immense, puisqu'à l'intérieur il est rempli par la pensée, et au dehors par la parole, BUFF. *Quadrup.* t. VII, p. 46. || Remplir un vide, le combler. || Fig. Quoique l'homme cherche de quoi remplir le grand vide qu'il a fait en sortant de soi-même, PASC. *Pass. de l'amour.*

|| Populairement. Se remplier le ventre (c'est-à-dire remplir à soi le ventre), manger beaucoup. || 3° Terme de marine. Remplir une voile, l'établir, l'orienter de manière à recevoir le vent dedans sans qu'elle batte ni ne fasse. || 4° Remplir du point, de la dentelle, refaire à l'aiguille les fleurs qui sont rompues à du point, à de la dentelle, ou y en ajouter de nouvelles.

|| Remplir un canevas, une toile, un dessin, couvrir par des points à l'aiguille ce canevas, cette toile, ce dessin. || 5° Remplir une quittance, une transaction, y écrire ce qui y avait été laissé en blanc. || Remplir un blanc-seing, écrire les stipulations d'un acte sur un papier signé d'avance. || Remplir des bouts-rimés, faire des vers sur des rimes données. || 6° Remplir une place, s'y asseoir, l'occuper. Carlos : J'ai vu la place vide, et cru la bien remplir.

— D. Manrique : Un soldat bien remplir une place de comte ! CORN. *D. Sanche*, I, 3. Il faut un roi qui soit gros et gras comme quatre ; un roi morbleu ! qui soit entripaillé comme il faut, un roi d'une vaste circonférence, et qui puisse remplir un trône de la belle manière, *Mot. Improptu.*, I. ... L'esprit enivré d'une douce fumée [dans un songe], J'ai cru remplir au cœur ma place accoutumée, BOIL. *Lutr.* IV.

|| Fig. Occuper. Votre charge vacante m'a frappé le cœur ; vous savez de qui elle est remplie [le marquis de Renel], SÉV. *à Bussy*, 5 sept. 1674. Toutes les fois que, regardant cette grande place qu'elle remplissait si bien, vous sentirez qu'elle y manque, BOSS. *Duch. d'Orl.* Il est dans tout autre art [que la poésie] des degrés différents ; On peut avec honneur remplir les seconds rangs, BOIL. *Art p.* IV.

Mme Voisin convient que les places ne sont pas si bonnes à remplir qu'à désirer, MAINTENON, *Lett. à Mme de Dangeau*, 23 oct. 1709. Quintilien rempli la chaire de rhétorique pendant vingt ans avec un applaudissement général, BOLLIN, *Hist. anc. Éuv.* t. XI, 2^e part. p. 740, dans PUGENS. Il [Crésus] consulta l'oracle pour savoir quelle serait la durée de son empire ; la réponse fut qu'il subsisterait, jusqu'à ce qu'on vit un mulet remplir le trône de Médie, ID. *ib.* *Éuv.* t. II, p. 426, dans PUGENS. Remplir un poste, THOMAS, *Éloge du Dauph.* Il [Épaminondas] releva cette commission [veiller à la propreté des rues], et montra, comme il avait dit lui-même, qu'il ne faut pas juger des hommes par les places, mais des places par ceux qui les remplissent, BARTHÉL. *Anach.* ch. I. || Remplir la place de quelqu'un, le remplacer. Et vous avez montré par une heureuse audace, que le fils seul d'Achille a pu remplir sa place, RAC. *Andr.* I, 2. || Remplir sa place, ne pas remplir sa place, s'acquitter, ne pas s'acquitter des devoirs qu'elle impose. Cet homme remplit bien, remplit mal sa place. || 7° Fig. Ces vers remplissent bien l'oreille, ils sont bien cadencés. || On dit de même d'un discours en prose qu'il est nombreux, qu'il remplit l'oreille. || Remplir les oreilles, éblouir par un détail pompeux. Elle fait amitié, leur promet des merveilles, Du pouvoir de son art leur remplit les oreilles, CORN. *Méd.* I, 1. || 8° Il se dit de Dieu occupant l'immensité. L'univers entier est un temple que Dieu remplit de sa gloire et de sa présence, MASS. *Carême, Resp. dans les temples.* || Fig. En parlant d'un roi dont l'action s'étend au loin. Embrassez par nos mains le couchant et l'aurore ; Remplissez l'univers sans sortir du Bosphore, RAC. *Mithr.* III, 1. || 9° Il se dit de ce qui abonde dans un lieu, en occupe une grande partie, s'y étend beaucoup. Les étrangers remplissent la ville. La fumée remplit cette chambre. Grâce... — De quoi, Madame?... D'avoir trop soutenu la majesté des rois ? Trop rempli votre cœur du bruit de mes exploits ? CORN. *Nicom.* IV, 2. Après avoir confessé que Dieu seul avait pu faire une guérison si subite et si parfaite, ils [les gens de Port-Royal] allèrent remplir tout Paris de la réputation de ce miracle, RAC. *Hist. Port-Royal.* Partout l'affreux signal, en même temps donné, De meurtres remplira l'univers étonné, ID. *Esth.* III, 4. Je remplissais nuit et jour l'île de mes cris, FÉN. *Tél.* XV. Ainsi mourut le grand Scha Abas, après avoir rempli toute la terre de son nom, MONTESQ. *Lett. pers.* 92. Les valets les cherchent de tous côtés, et remplissent la forêt de leurs cris, VOLT. *Le blanc et*

le noir. La race du bison ou bœuf à bosse remplit aujourd'hui toutes les provinces méridionales, BUFF. *Quadrup.* t. V, p. 85. Ce dernier [le sculpteur Polyclète], qui vivait vers le temps de Périclès, a rempli de ses ouvrages immortels le Péloponnèse et la Grèce, BARTHÉL. *Anach.* ch. 53. || Il se dit, en un sens analogue, des compagnies, des troupes. Ne trouvant rien dans tout son État de plus fidèle que les Juifs, il en remplit ses armées, et leur confia ses places les plus importantes, BOSS. *Hist.* II, 5.

|| Remplir un corps, une compagnie, une société, de personnes capables, d'ignorants, etc. y admettre, y faire entrer beaucoup de personnes capables, d'ignorants, etc. || 10° Rendre complet. Ma fuite arrêtera vos discordes fatales ; Seigneur, j'irai remplir le nombre des vestales, RAC. *Brit.* III, 8. || Remplir le nombre de ceux qui doivent former un corps, une compagnie, en rendre le nombre complet. || 11° Il se dit des écrits où abondent certaines choses. Ce serait une belle chose, si je remplissais mes lettres de ce qui me remplit le cœur, SÉV. 67. L'Ecclésiaste, après avoir rempli son divin ouvrage du mépris des choses humaines... BOSS. *Duch. d'Orl.* Écolier ou plutôt singe de Bourdaloue, Je me plais à remplir mes sermons de portraits, BOIL. *Sat.* X. Colletet, Pelletier, Titreville, Quinault, Dont les noms en cent lieux, placés comme en leurs niches, Vont de vos vers malins remplir les hémistiches, ID. *Sat.* IX.

Le comte Peterborough, homme qui ressemblait en tout à ces héros dont l'imagination des Espagnols a rempli tant de livres, VOLT. *Louis XIV*, 20. || 12° Fig. Rendre plein de certaines choses intellectuelles, morales, abstraites. J'alarmai tout le fort, je remplis tout de peur, MAIRET, *Mort d'Asdr.* IV, 3. Ce grand roi [Charles II] qui remplit de tant de vertus le trône de ses ancêtres, BOSS. *Duch. d'Orl.*

Ô si l'esprit divin avait enrichi mon discours de ces images vives et naturelles qui représentent la vertu et qui la persuadent tout ensemble, de combien de nobles idées rempliraient vos esprits, et quelle impression ferait sur vos cœurs le récit de tant d'actions édifiantes et glorieuses ! FLECH. *Turenne.* Certains rayons de grâce et de lumière lui firent apercevoir qu'en vain rempliraient-il les plus beaux endroits de l'histoire, si son nom n'était écrit dans le livre de vie, ID. *ib.* Surtout ne craignez point qu'une aveugle douleur Remplisse l'univers du bruit de mon malheur, RAC. *Bérén.* I, 4. Venez, cher rejeton d'une vaillante race, Remplir vos défenseurs d'une nouvelle audace, ID. *Athal.* IV, 5. J'avais tantôt rempli d'amertume et de fiel son cœur [d'Athalie], déjà saisi des menaces du ciel, ID. *ib.* III, 3. Nul ne leur a plus fait acheter la victoire [aux Romains], Ni de jours malheureux plus rempli leur histoire, ID.

Mithr. V, 5. La médisance est un mal inquiet, qui trouble la société... qui remplit tous les lieux où elle entre de désordre et de confusion, MASS. *Carême, Médisance.* || 13° Fig. Occuper, satisfaire pleinement. Saintes douceurs du ciel, adorables idées, Vous remplissez un cœur qui vous peut recevoir, CORN. *Poly.* IV, 2. Les personnes faibles qui sent toujours agitées de passions, n'en sont presque jamais véritablement remplies, LA ROCHEFOUCAULT. *Max.* 477. Un plaisir vrai ou faux peut remplir également l'esprit ; car qu'importe que ce plaisir soit faux, pourvu que l'on soit persuadé qu'il est vrai ? PASC. *Pass. de l'amour.* Les grandes âmes ne sent pas celles qui aiment le plus souvent... il faut une inondation de passion pour les ébranler et pour les remplir, ID. *ib.* Et vous, ma très-chère, que vous dirai-je ? rien du tout que ce que vous avez la justice de me dire : c'est que vous remplissez ce cœur que vous trouvez si savant dans l'amitié, SÉV. 380. Ô richesses, vous n'avez qu'un nom trompeur ; vous venez pour me remplir, mais j'ai un vide immense où vous n'entrez pas, BOSS. *la Vallière.*

Apprenons avant toutes choses à n'être pas éblouis du bonheur qui ne remplit pas le cœur de l'homme, ID. *Anne de Gonz.* Que de dons du ciel ne faut-il pas pour régner ? une naissance auguste, un air d'empire et d'autorité, un visage qui remplisse la curiosité des peuples pressés de voir le prince, LA BRUY. X. Oh ! pour remplir de moi ta rêveuse pensée... V. HUGO, *Crépuscule*, 24. || Remplir quelqu'un de soi, l'entretenir dans la plénitude de l'amour-propre. Elles [les louanges] corrompent les hommes, elles les remplissent d'eux-mêmes, elles les rendent vains et présomptueux, FÉN. *Tél.* XXI. || 14° Fig. Ne laisser aucun vide dans un contexte. Le seul courroux d'Achille avec art ménagé Remplit abondamment une liade entière, BOIL. *Art p.* III. || 15° Fig. Employer, occuper, en parlant du temps, de la durée. Il n'est rien de plus dangereux qu'une longue vie, quand elle n'est remplie que de vaines

entreprises ou même d'actions criminelles, BOSS. *Yol. de Monterby*. Je sais ce que vous pensez : que... leur condition [des princesses] les oblige à se prêter quelquefois au monde, pour être comme les liens entre les souverains et les sujets qui les approchent, pour remplir les jours vides des courtisanes, FLÉCH. *Dauphine*. Hélas ! j'ai perdu avec vous seize ans de ma vie ; qui remplira et consolera le peu d'années qui me restent ? D'ALEMB. *Aux Mânes de Mlle de l'Espinasse*. Il avait formé des plans assez vastes pour remplir la vie de plusieurs savants, CONDORCET, *Bucquet*. Nous remplirons le reste de nos journées par d'agréables promenades et par nos anciennes occupations, GENLIS, *Maison rust.* t. III, p. 464. Notre tendre amitié remplit le cours des heures, G. DELAV. *Paria*, III, 1. || 16° Exécuter, accomplir, effectuer, réaliser. Mais si l'événement remplit mal leurs souhaits, ils s'émeuvent soudain, soudain ils se chagrinent, CORN. *Imit.* 1, 14. Être hardi quand il le faut, et remplir tout ce qu'on attend dans les occasions où l'on est compté pour tenir une place, voilà ce qui fait les grands mérites à la guerre et ailleurs, SÈV. 28 fév. 1680. Et pour être en état de remplir votre espoir, TH. CORN. *Ariane*, IV, 2. Pour remplir ce grand dessein et ramasser les matériaux nécessaires, il courut toute l'Allemagne, FONTEN. *Leibnitz*. Je remplis mes serments, mon honneur, mon devoir, VOLT. *Zaïre*, I, 4. Le rôle des vieillards n'est pas de longue haleine ; Les deux premiers venus le rempliront sans peine, PIRON, *Métrom.* 1, 4. Les acteurs, rassurés par le succès des deux dernières représentations, rempliront mieux leurs personnages, VOLT. *Lett. d'Argental*, 15 avr. 1767. Je dois joindre la reconnaissance à l'estime, et je vous assure que je remplis bien ces deux devoirs, ID. *Lett. l'abbé Aubert*, 15 juin 1764. Vous seul, portant la foudre au fond de leurs États, Brisatés mes liens, remplîtes ma vengeance, ID. *Sémir.* II, 1. Quoiqu'il menât dans le monde une vie assez dissipée, il se crut obligé, d'après la décision de sa famille, de remplir sa vocation ecclésiastique, D'ALEMB. *Éloges, l'abbé de Choisi*. Les actionnaires ne remplirent pas les obligations de leur souscription avec l'exactitude nécessaire dans les affaires de commerce, RAYNAL, *Hist. phil.* IV, 46. Remplir les vœux d'un père et les ordres d'un roi, DELILLE, *Én.* I. || Remplir les espérances du public, y répondre par ses actions, par sa conduite. || Cet homme a rempli son sort, sa destinée, il a accompli, éprouvé ce à quoi il paraissait destiné. J'ai rempli, à peu de chose près, ma destinée ; c'est à vous à remplir la vôtre, MAINTENON, *Lett. à Mme de Vieville*, 18 juin 1707. J'ai cru avoir rempli ma destinée, dès que je n'ai plus eu à faire de grandes choses, MONTESQ. *Dial. de Sylla*. J'ai vécu, j'ai rempli ma triste destinée, VOLT. *Œdipe*, III, 2. || Remplir l'idée qu'on doit avoir ou qu'on s'est faite de quelque chose, de quelqu'un, offrir l'accomplissement de tout ce que cette idée promet, renferme. Pour les sentiments [dans le roman de Cléopâtre] ... ils sont d'une perfection qui remplit mon idée sur les belles âmes, SÈV. 15 juill. 1674. Je vous aimerais et vous adorerais toute ma vie ; il n'y a que ce mot qui puisse remplir l'idée que j'ai de votre extraordinaire mérite, ID. à *Mlle de Scudéry*, 11 sept. 1684. || 17° Remplir s'est dit en parlant d'un nom, de la naissance, de talents, de mérite, pour : répondre à l'illustration du nom, de la naissance, à l'étendue des talents, du mérite. Remplissez mieux un nom sous qui nous tremblons tous, CORN. *Nic.* 1, 2. Un grand prince vous laisse un grand nom à remplir, ID. *Sonnet d'Mgr de Guise*. S'il m'aime, il doit aimer cette digne arrogance qui brave ma fortune et remplit ma naissance, ID. *Perth.* I, 1. || [M. le Prince] n'a pu remplir son mérite ; c'est un défaut, mais il est rare, mais il est beau, RETZ, *Mém.* t. I, liv. II, p. 294, dans POUENS. *Emile* [le prince de Condé] était né ce que les plus grands hommes ne deviennent qu'à force de règles, de méditation et d'exercice ; il n'a eu, dans ses premières années, qu'à remplir des talents qui étaient naturels, LA BRUY. II. || 18° Terme de jurisprudence. Rembourser. Remplir une veuve de son douaire. Ceux qui attendent d'un mariage à remplir le vide de leur consignment, LA BRUY. VII. || 19° Absolument. Donner le sentiment de la plénitude. Cette nourriture remplit beaucoup. Cette nourriture ne remplit pas assez. || 20° Terme du jeu de trictrac. Avoir des dames couvertes sur chacune des six flèches du petit jan, du grand jan ou du jan de retour. Je remplis. Je remplis par doublet. Je ne remplirai pas. || 21° Se remplir, v. réfl. Devenir plein. Le réservoir s'est rempli d'eau. La

salle commençait à se remplir. La terre commence à se remplir, et les crimes s'augmentent, BOSS. *Hist.* 1, 4. Et mes yeux, malgré moi, se remplissent de pleurs, RAC. *Phèdre*, I, 3. Ah ! sans pâlir Puis-je voir d'assassins le temple se remplir ? ID. *Athal.* V, 4. || Se remplir de viandes, de vin, et, absolument, se remplir, manger, boire avec excès. || 22° Moralement, il se dit de l'âme, du cœur, de l'esprit. Se remplir de visions, de chimères, d'espérances vaines. Il semble que nous ayons une place à remplir dans notre cœur, et qui se remplit effectivement, PASC. *Pass. de l'Amour*. L'âme veut se remplir, elle ne peut ; son argent, qu'elle appelle son bien, est au dehors ; et c'est le dedans qui est vide et pauvre, BOSS. *la Fallière*. [Selon Jurieu] Il ne paraît pas qu'ils [les Pères] se soient beaucoup attachés à cette lecture [l'Écriture], se remplissant seulement de celle des platoniciens, ID. 6° *avert.* 1, 3. || 23° Se remplir de quelqu'un, de quelque chose, en faire tout son objet. Que se tiendrait heureux un amour moins sincère, Qui n'aurait d'autre but que de se satisfaire, Et qui se remplirait de sa félicité, Sans prendre aucun souci de votre dignité ! CORN. *Sert.* IV, 2. Si je me remplissais aussi bien de Dieu que je vide ma maison de toutes sortes de compagnies, vous seriez bien content de moi, MAINTENON, *Lett. à l'abbé Gobelin*, 1675, t. II, p. 49. Qui considérera que le visage du prince fait toute la félicité du courtisan, qu'il s'occupe et se remplit pendant toute sa vie de le voir et d'en être vu, comprendra... LA BRUY. VIII. Je ne vois qu'Orsmane ; et mon âme enivrée Se remplit du bonheur de s'en voir adorée, VOLT. *Zaïre*, I, 1. || Se pénétrer de. Vous faites le poète, vous, et vous devez vous remplir de ce personnage, MOL. *Impromptu*, 1. Quand on propose une chose à prouver, d'abord on se remplit de cette imagination qu'elle est donc obscure, et, au contraire, que celle qui doit la prouver est claire, PASC. *Pens.* VII, 3, édit. HAVET. || 24° Terme de jurisprudence et de comptabilité. Être remboursé. Se remplir de ses frais, de ses avances.

— REM. Remplir un but, voyez BUT, à la remarque.

— HIST. XIII^e s. Or bien fu cele chambre de joie raemplie, *Berte*, CXXVIII. Renart le remple [un verre], et cil boit à moult grant joie et à grant feste, *Ren.* 3184. Et après s'il y a remansit, bien face en raemplir les convenances des dons et des promesses convenables, BEAUM. VI, 24. || XVI^e s. Nostre ame s'eslargit d'autant plus qu'elle se remplit, MONT. I, 439. Si d'aventure il perdoit, il taschoit à se recouvrer et remplir ses pertes par autres nouvelles entreprises, AMYOT, *Pyrrh.* 69. Les Romains remplissoient facilement leur armée de nouveaux combattants, qu'ilz faisoient venir de leur ville quand il en estoit besoin, ID. *ib.* 48. Aucuns en provignant ne remplissent du tout la fosse la première année, ... pour après, à la longue, reamplir la fosse en l'unissant au plan de la vigne, O. DE SERRES, 178.

— ETYM. *Re...* et *emplir*; wallon, *reinpli*; prov. *remplir*. Ce verbe dans l'ancien français avait en outre la forme *rempler*; on trouve aussi un verbe *replenir*; mais il vient de *plein*.

REPLISSAGE (ran-pli-sa-'), s. m. || 1° Action de remplir. Après avoir déduit des formules fondamentales de l'hydrodynamique la durée du remplissage ou de l'évacuation d'une écluse simple, GIRARD, *Inst. Mém. scienc. t. X*, p. 44. || 2° Synonyme de remplage, lorsqu'il s'agit de vin. || 3° Synonyme de remplage, en fait de maçonnerie. || 4° Terme de charpenterie. Poteau de remplissage, dans un pan de bois, poteau qui, au lieu de recevoir le tenon des sablières, est posé entre chacune d'elles, et y est assemblé. || Solive de remplissage, solive qui est assemblée d'un bout ou de tous les deux dans un chevrete. || Toute partie de treillage servant à remplir les vides des bâtis. || 5° Terme de marine. Couple de remplissage, pièce de bois placée entre les couples ou membrures principales d'un bâtiment, pour renforcer les murailles. || Se dit également de toute pièce de bois servant à remplir un vide quelconque. || Bordages de remplissage, ceux qui sont compris entre les préceintes. || 6° Ouvrage que fait une ouvrière en remplissant du point, des dentelles. || 7° Fig. Il se dit des occupations qui n'intéressent pas et ne font que remplir le temps. Je ne sais plus que faire à présent de mes soirées ni de mes matinées, et tout ce qui les occupe n'est que du remplissage, D'ALEMB. *Lett. au roi de Pr.* 27 nov. 1777. || Particulièrement, en parlant des ouvrages d'esprit, tout ce qui est étranger, inutile au sujet, et ne sert qu'à remplir le papier ou le temps. Ces scènes inutiles et par conséquent froides prouvent que presque toutes les tragédies françaises sont trop longues; on les appelle des

scènes de remplissage, VOLT. *Comm. Corn. rem. Pompée*, III, 1. Ce mot *seigneur* n'est parmi nous qu'un terme d'honneur et de remplissage usité au théâtre, ID. *Dict. phil. Esprit*. Je n'ai jamais pu supporter ce mot et mais remplissage des conversations ordinaires, J. J. ROUSS. *Confess.* VI. Aussi remarque-t-on, dans les ouvrages de ceux dont je parle, bien du remplissage, et très-peu de pensées utiles, VAUVEN. *Sur les mauv. écriv.* Les deux derniers numéros [d'un journal] sont faits avec du remplissage, BAUBOURG, *Pièces*, II, 27. || Jouer les remplissages, jouer les rôles des personnages qui ne sont qu'accessoires dans la pièce. Réduit pour vivre à jouer les remplissages, TH. LECLERQ, *Proverb.* t. II, p. 99, dans POUENS. || S'emploie dans le même sens en parlant de la musique. Ils ne connaissent plus les choses d'effet; ils ne font que du remplissage, ils se gâtent l'oreille et ne sont plus susceptibles qu'au bruit, J. J. ROUSS. *Hél.* I, 48. || En peinture, figures de remplissage, figures étrangères au sujet du tableau, ou qui n'y jouent qu'un rôle accessoire. || 8° Terme de musique. Il se dit, en bonne part, des parties qu'on ajoute aux parties essentielles pour rendre l'harmonie plus agréable, en remplissant des intervalles trop étendus. L'alto joue souvent une partie de remplissage entre les violons et la basse. On appelle parties de remplissage celles qui, dans un contrepoint, ne remplissent pas les conditions du canon, de l'imitation, du contrepoint double; on appelle aussi autrefois parties de remplissage (*di ripieno*), celles qui dans les concertos ne jouaient que dans les *tutti* pour donner plus de force à l'ensemble, RÉTIS, *la Mus. mise à la portée de tout le monde*.

— HIST. XVI^e s. Les pionniers, le prenant pour mort, lo mirent avec plusieurs autres corps au remplissage, D'AUB. *Hist.* I, 158. Ces remplissages de tours [avec de la terre] sont mauvaises fortifications, ID. *ib.* II, 161. Au premier qui me ramène et qui me demande la vérité nue et crue, je quitte soudain mon effort, et la luy donne sans exagération, sans emphase et sans remplissage, MONT. IV, 180.

— ETYM. *Remplir*; wallon, *rempliege*.

REPLISSÉ (ran-pli-sé), s. f. Ouvrière qui remplit du point, des dentelles. || Terme de point d'Aleçon (dentelle réseau). Celle qui s'occupe du remplissage de l'intérieur des fleurs et grandes feuilles, en gaze, point mignon, point à trou et point d'Argentan.

— ETYM. *Remplir*.

REMPLOI (ran-ploi), s. m. Terme de jurisprudence. Remplacement, nouvel emploi. La déclaration du mari que l'acquisition est faite des deniers provenus de l'immeuble vendu par la femme et pour lui servir de remploi ne suffit point, si ce remploi n'a pas été formellement accepté par la femme. *Code Nap.* art. 1435.

— HIST. XVI^e s. Remploj, COTORAVE.

— ETYM. Voy. *REMPLOYER*; ital. *rimpiego*.

† REMPLOYABLE (ran-plo-ia-bl'), adj. Qui peut ou doit être remployé.

— HIST. XVI^e s. Deniers procedant de vente d'heritage ou de rachats de rente et remployables sont réputés immeubles, LOYSEL, 212.

REMPLOYÉ, ÉE (ran-plo-ié, iée), part. passé de remployer.

REMPLOYER (ran-plo-é; plusieurs disent ran-ploi-é), v. a. Il se conjugue comme employer. Employer de nouveau, Un médecin de Blois nommé Papin [le père de l'illustre Papin] qui vint demeurer ici où il prétendait être remployé sous les auspices de Valot, GUI PATIN, *Lett.* t. II, p. 188.

— HIST. XVI^e s. Elle [une terre] reproduira par après des foins, si à cela la voulés remploier, six fois plus qu'elle ne faisoit, O. DE SERRES, 72.

— ETYM. *Re...* et *employer*; ital. *rimpiegare*.

REMPLEUR, ÉE (ran-plu-mé, mée), part. passé de remplumer. Un oiseau remplumé après la mue. || Fig. Remplumé par un riche mariage.

REMPLEUR (ran-plu-mé), v. a. || 1° Regarnir de plumes. Il ne se dit guère en ce sens qu'en parlant d'un clavecin qu'on regarnit de plumes. Remplumer un clavecin. || 2° Se remplumer, v. réfl. Se dit des oiseaux à qui les plumes reviennent. Des oiseaux qui commencent à se remplumer. || 3° Fig. et familièrement. Se rétablir dans ses affaires, regagner ce qu'on avait perdu. || 3° Fig. Il vient se remplumer un peu sur votre bourse, BOISROBERT, *Belle plaideuse*, I, 4. Les partisans tâchent de se rétablir dans les fermes du roi, et promettent merveilles en bien, si on leur donne de quoi se remplumer un peu, GUI PATIN, *Lett.* t. II, p. 589. Mme Scarron procura à Guilleragues l'ambassade de Constantinople pour se remplumer, ST-SIM. 39, 200. La comtesse de Fiesque

harangua son fils pour l'engager à se remplumer par un riche mariage, *id.* 70, 169. || Reprendre de l'embonpoint après une maladie.

— HIST. XVI^e s. La queue des paons se remplume devant l'arrivée des froidures, *o. DE SERRAS*, 369. Le soldat de Lucullus, ayant été desvalisé par les ennemis, feut sur eux, pour se venger, une belle entreprise; quand il se feut remplumé de sa perte,...

MONT. II, 5.

— ETYM. *Re...*, en, et plume; wallon, *reploumé*.

REPOCHÉ, ÉE (ran-po-ché, chée), *part. passé* de repocher. L'argent tiré de la poche, puis repoché.

REPOCHER (ran-po-ché), *v. a.* Remettre en poche.

— ETYM. *Re...*, et *empocher*.

† **REPOIGNER** (ran-po-gné), *v. a.* Empoigner de nouveau. Le voleur s'échappa, mais fut repoiné par les gendarmes.

— HIST. XIII^e s. Là veissiez maint Turc sa lance paumoier, Envers le ciel geter, et au fer repoiner, *Ch. d'Ant.* VII, 62.

— ETYM. *Re...*, et *empoigner*.

† **REPOISONNER** (ran-poi-zo-né), *v. a.* Empoisonner de nouveau.

— HIST. XVI^e s. Rempoisonner, *COTGRAVE*.

— ETYM. *Re...*, et *empoisonner*.

REPOISSONNÉ, ÉE (ran-poi-so-né, née), *part. passé* de repousser. Un étang repoussonné.

REPOISSONNEMENT (ran-poi-so-ne-man), *s. m.* Action de repousser un étang; résultat de cette action. Pour le repoussonnement de nos étangs, le carpeau aura six pouces au moins, la tanche cinq, et la perche quatre, *Ordonn. des eaux et forêts*, titre XXXI, 21.

REPOISSONNER (ran-poi-so-né), *v. a.* Repousser de poissons un vivier, un étang, une eau quelconque.

— ETYM. *Re...*, en, et poisson.

REPORTÉ, ÉE (ran-por-té, tée), *part. passé* de rapporter. || 1^o Hépris et emporté. Venu plein de vie et reporté mort. || 2^o Gagné, obtenu. Ce devait être un double plaisir pour un savant et pour un catholique zélé, qu'une victoire reportée en cette matière sur Scaliger, *FONTEN. Bianchini*.

REPORTER (ran-por-té), *v. a.* || 1^o Emporter de nouveau. Vous avez emporté ces objets qu'on m'a rapportés inutilement, veuillez donc bien les rapporter. || 2^o Reprendre et rapporter d'un lieu ce qu'on y avait apporté. On m'apporte à Lyon une lettre pour donner à une personne qui n'y est pas; je dis au messager qu'il la reporte au lieu d'où il vient, *VAUGELAS, Nouv. Rem.* p. 112, dans *FOUGENS*. Le flux les apporta, le flux les reporte, *COAN. Cid.* IV, 3. Reprends ta liberté, reporte tes richesses, *VOLT. Zaïre*, I, 4. || 3^o Enlever d'un lieu. Deux mousquetaires blessés s'étaient couchés parmi ces moits de peur d'être achevés; ils se levèrent tout à coup sur leurs pieds pour s'en revenir avec les morts qu'on reportait, *RAC. Lett. à Boileau*, 3 avril 1691. Pierre le Grand reporta avec lui la science de la construction des vaisseaux, achetée courageusement par une espèce d'abdication de la dignité royale, *FONTEN. Pierre I^{er}*. Depuis 1748 jusqu'en 1753, Lima ne reçut d'Espagne pour tout le Pérou que dix navires qui reportèrent chaque année 30 784 617 livres, *RAYNAL, Hist. phil.* VII, 54. || 4^o Gagner, obtenir. On dit emporter et rapporter le prix, mais beaucoup mieux rapporter; le P. Bouhours remarque fort bien qu'on dit rapporter la victoire, et non pas emporter la victoire, et qu'au contraire il faut dire emporter le butin, et non pas rapporter le butin, *VAUGELAS, Rem. not. Th. Corn.* t. II, p. 992, dans *FOUGENS*. Ne faut-il pas que ce soit une âme extrêmement touchée du mépris de tous les biens imaginaires, qui rapportent parmi nous un si grand applaudissement? *BOSS. Panég. St. Franc. d'Assise*, 1. Le roi [Charles I^{er}] vient la recevoir [la reine] dans une campagne où il avait reporté, l'année précédente, une victoire signalée sur le général d'Essex, *id. Reine d'Angleterre*. Princesse, le digne objet de l'admiration de deux grands royaumes, la France n'avait-elle plus d'autres triomphes pour vous au retour de ce voyage fameux d'où vous aviez reporté tant de gloire et de si belles espérances! *id. Duch. d'Orléans*. Sont-ce là ces saintes victoires que la foi doit rapporter? *BOURDAL. Myst. Épiphan.* t. I, p. 112. M. de Turenne reportait-il quelque avantage? à l'entendre, ce n'était pas qu'il fût habile, mais l'ennemi s'était trompé, *FLÉCH. Turenne*. Tu ne reportais pas une grande victoire, Perfide, en abusant ce cœur préoccupé, *RAC. Baj.* IV, 5. Euripide, âgé de 43 ans, reporta pour la première fois le prix de la tragédie, 442 ans avant Jésus-Christ,

BARTHÉL. Anach. t. VII, Tabl. 1. Voici Théagène qui, dans les différents jeux de la Grèce, reporta, dit-on, douze cents fois le prix, soit à la course, soit à la lutte, soit à d'autres exercices, *id. ib.* ch. 38. Mme Scarron reporta de cet entretien une vive reconnaissance et une grande tranquillité d'esprit, *GENLIS, Mme de Maintenon*, t. I, p. 32, dans *POUGENS*. || Par antiphrase. Il n'en a reporté que des mécomptes. On ne reporte d'Édipe et des pièces qui lui ressemblent qu'une désagréable et inutile conviction des misères de la condition humaine, *FONTEN. Réfl. poét. Œuv.* t. III, p. 177. || Fig. Reporter la palme, obtenir le triomphe. || Avec un nom de chose pour sujet, l'emporter. ... Toujours la patrie et la gloire ont parmi les Romains reporté la victoire, *RAC. Bérén.* IV, 6.

— HIST. XVI^e s. Remporte donc, lui repliqua Cimon, ton or et ton argent, et t'en va, *AMYOT, Cimon*, 47.

— ETYM. *Re...*, et *emporter*; bourg. *rempotai*.

† **REPORTEUR** (ran-por-teur), *s. m.* Celui qui reporte un avantage. M. Lemièrre, grand reporteur de prix et auteur d'Hypermanestre, *VOLT. Lett. d'Argental*, 25 nov. 1780. || C'est un reporteur de prix, se dit d'un élève de collège qui reporte beaucoup de prix.

REPORTAGE (ran-po-ta-j'), *s. m.* Terme de jardinage. Action de repoter une plante, de la changer de pot. Le reportage des plantes.

REPORTÉ, ÉE (ran-po-té, tée), *part. passé* de repoter. Plantes repotées.

REPORTER (ran-por-té), *v. a.* Remettre une plante dans un pot, la changer de pot.

— ETYM. *Re...*, en, et pot.

† **REPRISONNER** (ran-pri-zo-né), *v. a.* Remettre en prison.

— HIST. XVI^e s. ... Des vents sortis emprisonna les tropes, Et fit cesser les marteaux des cyclopes, *ROUSSEAU*, 77.

— ETYM. *Re...*, et *emprisonner*.

† **REPRUNTER** (ran-prun-té), *v. a.* Emprunter de nouveau. Quand de malheureuses lettres me forgoient de prendre la plume pour y répondre, j'empruntais en murmurant l'écritoire du receveur, et je me hâtais de la rendre, dans la vaine espérance de n'avoir plus besoin de la reprunter, *J. J. ROUSSEAU. Prom.* 5.

— HIST. XVI^e s. Remprunter, *COTGRAVE*.

— ETYM. *Re...*, et *emprunter*; wallon, *reprôtd*.

† **REMUABLE** (re-mu-a-bl'), *adj.* Que l'on peut remuer.

— HIST. XV^e s. Quant [une femme] bien promet, c'est trop grant faulcetez De rendre mal, et d'estre remuable [à qui on ne peut se fier], *E. DESCH. Poés. mss.* f^o 162. || XVI^e s. Gouvernail remuable [de rechange], dans *JAL*.

— ETYM. *Remuer*.

REMUAGE (re-mu-a-j'), *s. m.* Action de remuer du vin, du blé. Ces douze poinçons vont à Paris, où l'on en fait du vin de Bourgogne; ils payent à l'entrée 75 francs chaque, plus six francs de remuage, taxe de l'usurpateur devenue légitime, *P. L. COUR. Gaz. du village*, n^o 4. || Autrefois, billet de remuage, permis pour transporter du vin, que les particuliers prenaient au bureau des aides, lorsqu'ils voulaient transporter leur vin d'une cave à une autre. ... De quel droit ils avaient refusé à son fils un billet de remuage pour l'enlèvement de quatre pièces d'eau-de-vie, ... à quoi les commis répondirent que l'on ne délivrait pas de congé de remuage les fêtes et dimanches, qui sont des jours qu'on ne voiture pas, *Arrêt du cons. d'État*, 19 janv. 1720.

— ETYM. *Remuer*.

REMUANT, ANTE (re-mu-an, an-t'), *adj.* || 1^o Qui remue, qui s'agite sans cesse. J'étais réduit à l'inaction la plus tourmentante pour un homme aussi remuant que moi, *J. J. ROUSSEAU. Confes.* VI. || 2^o Fig. Propre à exciter des troubles, des guerres, des changements. Un de ces esprits remuants et audacieux [Cromwell] qui semblent être nés pour changer le monde, *BOSS. Reine d'Angleterre*. Le calme profond de nos jours devait-il être précédé par de tels orages [la Fronde]? ou bien étaient-ce les derniers efforts d'une liberté remuante qui allait céder la place à l'autorité légitime? *id. Anne de Gonz.* Il n'y a que pour notre pauvre roi et reine d'Angleterre qu'il ne se fait point de révolution; et cette nation remuante demeure en repos depuis vingt-six ans, *MAINTENON, Lett. à Mme des Ursins*, 17 sept. 1714. Vu l'esprit inquiet et remuant de ce siècle qui bouleverse tout à chaque génération, peut-on concevoir une méthode plus insensée que d'élever un enfant comme n'ayant jamais à sortir de sa chambre? *J. J. ROUSSEAU. Émile*, I. || 3^o Qui est de nature à émuoir.

— HIST. XIII^e s. Elle n'avait mie autel [tel] cuer, Com maintes femmes par le mont [mondé], Qui corraiges remuans ont, Et tout aussi les vont tornant Comme li cokès torne au vent, *Bl. et Jeh.* 2210. Remuans fu [Déduit], et preus et vistes; Plus legier homme ne vestes, *la Rose*, 819. || XVI^e s. Il estoit ardent, remuant, avisé, et de bon sens, *AMYOT, Thém.* 2. L'imagination, faculté remuante, inquiète, *CHARRON, Sagesse*, I, 14.

REMUE, ÉE (re-mu-é, ée), *part. passé* de remuer. || 1^o Mis en mouvement. Elle aimait trop le bal... Sa cendre encor frémit doucement remuée, Quand dans la nuit serene une blanche nuée Danse autour du croissant des cieus, *v. HUGO, Orient.* 33. || Qui se met en mouvement. Les fauvelles... vives, agiles, légères et sans cesse remuées, *NOUV. la Fauvette*. || 2^o Terre remuée, terre transportée d'un lieu à un autre. || Fig. Ces terres remuées [les choses religieuses en Angleterre] et devenues incapables de consistance sont tombées de toutes parts, et n'ont fait voir que d'effroyables précipices, *BOSSUET, Reine d'Angleterre*. || 3^o Qui reçoit une émotion. Il se passa en même temps un moment de silence qui fut si touchant, que je ne saurais encore y penser sans me sentir remuée jusqu'au fond de l'âme, *MARIV. Marianne*, part. 4. Sa fille me dit qu'elle avait été aussi fortement remuée qu'aucun des spectateurs, *VIDER, Lett. à Mlle Voland*, 2 sept. 1739. || 4^o Fig. et populairement. Cousin remué de germain, cousin issu de germain. || Par plaisanterie. Tout l'excess d'horreur et de ridicule, que douze mille hommes [serfs de Saint-Claude] utiles à l'État soient esclaves de vingt fainéants, chanoines remués de moines, *VOLT. Lett. d'Argental*, 1^{er} juillet 1771.

REMUE-MÉNAGE (re-mu-mé-na-j'), *s. m.* || 1^o Terme familier. Dérangement de meubles, de choses que l'on déplace. Mme de Coulanges est à Livry, j'y veux aller pendant qu'on fera notre remue-ménage [déménagement], *SRV.* 365. Hé, qu'est-ce donc? voici bien du remue-ménage d'ancourt, *la Métempsychose*, III, 9. || 2^o Fig. Changement, trouble, désordre. Jamais on ne vit tel orage, Ni si triste remue-ménage, *SCARR. Virg.* I. Les flots contre les flots font un remue-ménage horrible... *mot. le Dép.* IV, 2. Je ne m'amuserai point à vous conter le remue-ménage des évêques [nominations et mutations]: cela blesse et fait mal au cœur, sév. 1^{er} juin 1884. Je vous envoie la liste du remue-ménage des intendants, in. 12 janv. 1689. C'est là encore [la canonade, le bombardement] où git la gloire; elle aime le remue-ménage, et elle est personne d'un grand fracas, *LA BRUY. XII*. Ne trouvez-vous pas qu'il y a dans cette pièce du remue-ménage comme dans l'Écossaise? *VOLT. Lett. d'Argental*, 31 août 1788. Damiens bêtard de Ravallac... et les poisons, et les exils, et le remue-ménage, et la guerre, et les vaisseaux de la compagnie des Indes qu'on nous gobe, *id. Lett. Cidev.* 9 fév. 1767. Sa voix rauque [du petit homme rouge] en chantant présage Au château grand remue-ménage, *BÉRANG. H. rouge*. || *Au plur.* Des remue-ménage.

— REM. Les poètes suppriment souvent l'e; mais cela est inutile; écrit ou non écrit, l'e ne compte pas.

— HIST. XVI^e s. Ils passeront deux ou trois heures à jouer au flus... à remuer ménage, et autres tels jeux qui ne sont pas défendus, *Contes de Cholières*, f^o 173, dans *LACURNE*.

— ETYM. *Remuer*, et *ménage*; wallon, *rimow-maneg*.

REMUEMENT ou REMÛMENT (re-mu-man), *s. m.* || 1^o Action de remuer. Le remuement de la foule. Ils [des sourds et muets] entendent tout ce qu'on dit au remuement des lèvres; en un mot, ils sont fort bonne compagnie, *VOLT. Lett. Mme du Defant*, 8 août 1760. || 2^o Remuement des terres, transport de terres dans un autre lieu. || 3^o Fig. Mouvement, agitation, changement. Pour la langue, on verra dans peu nos réglemens, Et nous y prétendons faire des remuements, *mot. Femm. sav.* III, 2. C'est le tracis qui nous détourne d'y penser [à nos peines] et nous divertit; de là vient que les hommes aiment tant le bruit et le remuement, *PASC. Pens.* IV, 1, éd. HAVET. || Troubles dans un État, dans une famille. À deux milles d'ici vous avez six mille hommes, Que depuis quelques jours, craignant des remuements, Je faisais tenir prêts à tous événements, *COAN. Pomp.* IV, 1. Les Flamands, peuple qui n'est assurément porté par son caractère ni à la nouveauté ni aux remuements, *VOLT. Mœurs*, 164. || 4^o Fig. Émotion morale. [Dans l'amour] les yeux s'allument et s'éteignent dans un même moment; et, quoique l'on ne voie pas manifestement que celle qui cause tout ce désordre y prenne garde, l'on a

neanmoins la satisfaction de sentir tous ces remuemens pour une personne qui le mérite bien, PASC. *Pass. de l'amour*.

— HIST. XIII^e s. Misericorde, remuement de fortune, peril, BRUN. LATINI, *Trésor*, p. 519. A chacun remuement d'enfans lignages s'alonge un point, BRAD. XIX, 6. || XVI^e s. Sa chambriere ayant entendu la cause de ce remuement [de Démocrite, qui se levait de table pour aller dans son jardin], MONT. II, 242.

— ETYM. Remuer; provenç. *remudamen*: espagn. *remudamiento*; ital. *rimutato*.

† REMUE-QUEUE (re-mu-keù) s. m. Bergeronnette. On dit mieux hoche-queue.

REMUER (re-mu-é), je remuais; nous remuions, vous remuiez; que je remue, que nous remuions, que vous remuiez, v. a. || 1^o Changer une chose de place, la mouvoir. De ce que j'ai dans l'âme la volonté que ma main soit remuée, il arrive qu'elle l'est en effet au même moment, BOSS. *Connaiss.* II, 2. Nous voulons parler ou chanter; mais nous ne savons pas seulement quels muscles il faut remuer pour parler ou pour chanter, MALEBR. *Rech. sér.* V, 3. Les chiens, qui le sentent approcher [Télémaque], n'aboièrent point, mais remuent la queue; ce qui fait voir à Ulysse que c'est quelqu'un de connaissance qui est sur le point d'entrer, RAC. *Lett. à Boileau*, 1693, dernière de l'année. Cousin, il faut ici remuer le gigot [danser], REGNARD, *le Bal*, sc. XVII. Vous voyez que je suis bon Français; je combats les Anglais à ma façon; je suis comme Diogène qui remuait son tonneau, pendant que tout le monde se préparait à la guerre Jans Athènes, VOLT. *Lett. Mme de Fontaine*, 16 av. 1766. Je voudrais, quand ma volonté remue mon bras ou ma jambe, découvrir le ressort par lequel ma volonté les remue; car sûrement il y en a un, ID. *VII. aux 40 écus, Mariage*. L'Hébreu en riant répondit: Votre Grandeur resterait ici jusqu'à demain, que la pierre ne serait pas encore arrivée, elle est à plus de six milles d'ici, et il faudrait quinze hommes pour la remuer, VOLT. *Zadig*, 10. Il ne faut pas une longue expérience pour sentir combien il est agréable d'agir par les mains d'autrui, et de n'avoir besoin que de remuer la langue pour faire mouvoir l'univers, J. J. ROUSS. *Em.* I. Ordinairement les propriétaires confient la garde de leurs magasins à blé à un boulanger, qui se charge de remuer le blé, GENLIS, *Maison rust.* I, III, p. 62, dans POUGENS. Je voulais voir [à Mycènes] jusqu'à la moindre pierre qu'avait pu remuer la main du roi des rois [Agamemnon], CHATEAUB. *Itin.* part. I. || Fig. Remuer toutes les pierres, faire tous ses efforts. M. de Lauzun ne se lassait pas de remuer toutes les pierres pour se rapprocher de la cour, ST-SIM. 108, 169. || Familièrement. Remuer ses os, changer de résidence, voyager. Il ne faut point remuer ses vieux os, surtout les femmes, à moins que d'être ambassadrice, SÉV. *Lett. à Coulanges*, 8 janv. 1690. || Il ne remue ni pied ni patte, il est sans mouvement. || Il ne saurait remuer ni pied ni patte, se dit d'un homme très-faible ou très-fatigué, et qui ne peut marcher. || Fig. Il ne faut pas remuer la cendre des morts, il ne faut point rechercher leurs actions et attaquer leur mémoire. Et qu'on fait tant d'auteurs pour remuer leur cendre? BOIL. *Sat.* IX. || Fig. Il ne faut point remuer l'ordure, il est des choses dont il n'est ni décent ni permis de parler. || Fig. Plus on remue l'ordure, plus elle pue, il ne faut point parler d'une mauvaise action, il faut la laisser oublier. || Fig. On a remué sa vaisselle, se disait d'un homme à qui on a envoyé les sergents qui l'ont saisi. || Fig. Remuer les puces à un enfant, lui donner le fouet. || Fig. et familièrement. Remuer beaucoup d'argent, faire beaucoup d'affaires d'argent. || Remuer l'argent à la pelle, avoir beaucoup d'argent, être très-riche. || 2^o Terme de manège. Remuer ou siffler la gaule, faire du bruit de la gaule, pour avertir le cheval quand il se ralentit. || 3^o Remuer un enfant, le démailloter, le nettoyer et lui remettre ses langes. || 4^o Remuer de la terre, la transporter d'un lieu dans un autre. || Terme de guerre. Remuer la terre, fouir et porter la terre pour faire des retranchemens, des mines, etc. La vérité est que notre tranchée est quelque chose de prodigieux, embrassant à la fois plusieurs montagnes et plusieurs vallées... les gens de la cour commençaient à s'ennuyer de voir si longtemps remuer la terre, RAC. *Lett. à Boileau*, 24 juin 1692. || Remuer un champ, le bêcher, le fouir, etc. Remuez votre champ dès qu'on aura fait l'out; Creusez, fouillez, bêchez... LA FONT. *Fabl.* V, 9. || Fig. et familièrement. Remuer ciel et terre, faire beaucoup de

marches, employer toutes sortes de moyens pour réussir. Mais je veux employer mes efforts plus puissans, Remuer terre et ciel, m'y prendre de tous sens, MOL. *V. Ét.* V, 12. Il [Satan] remue le ciel et la terre pour susciter des ennemis à Dieu, BOSS. 1^{er} sermon, *Démons*, 2. || On dit dans le même sens: remuer toutes choses. Vous remuez toutes choses pour faire croire que... PASC. *Prov.* XVIII. || 5^o Donner le branle. Il a beau se donner de la peine et remuer sa mauvaise fortune... BALZ. liv. II, lett. 9. Nous sommes tous bien faibles et bien tremblans sous la main toute-puissante [de Dieu] qui remue l'Europe d'une telle manière présentement... SÉV. 22 av. 1689. Pendant qu'il [le cardinal de Retz] voulait acquérir ce qu'il devait un jour mépriser, il remua tout par de secrets et puissans ressorts, BOSS. *le Tellier*. Ce grand capitaine [Annibal], réduit à se sauver de son pays, remua l'Orient contre eux [les Romains], ID. *Hist.* I, 9. La reine remue en vain la France, la Hollande, la Pologne même, et les puissances du Nord les plus éloignées, ID. *Reine d'Angleterre*. Cet homme de grand secours qui n'épargne ni le saint ni le profane pour entrer dans nos desseins, qui sait remuer les intérêts et les passions, ces deux grands ressorts de la vie humaine, ID. *Sermons, Ambition*, 4. ... Demain, quoique tu fasses, Avec ou malgré toi nous remuerons les masses, C. DELAV. *la Populaire*, III, 4. || Absolument. Il [un politique] avait trop de ce qui élève et qui remue, et trop peu de ce qui fonde et qui affermit, BALZ. *De la cour*, 4^o disc. || 6^o Apporter trouble, innovation. La licence où se jettent les esprits quand on ébranle les fondemens de la religion et qu'on remue les bornes une fois posées, BOSS. *Reine d'Angleterre*. Les sages lui dénoncèrent [à Henri VIII] qu'en remuant ce seul point [l'autorité de l'Église], il mettait tout en péril, ID. *Reine d'Angleterre*. L'obligation de demeurer parfaitement soumis, sans jamais rien remuer contre l'empire, ID. 5^o avert. 13. || 7^o S'occuper de, mettre sur le tapis. Flaccius Illyricus, qui remuait cette question, avait un dessein plus caché, il voulait perdre Mélancthon, BOSS. *Var.* VIII, 16. Les matières que votre prédicateur a remuées, ID. *Lett. Corn.* 123. Si les vérités de pratique ne sont souvent remuées, souvent amenées à notre vue, elles perdent l'habitude de se présenter et cessent par conséquent d'éclairer, ID. 2^o sermon, *Dimanche de la passion*, 2. Jurisprudence, philologie, critique, langues savantes et étrangères, histoire ancienne et moderne, histoire littéraire, traductions, éloquence et poésie, il [le président Bouhier] remua tout, il embrassa tout, D'ALEMB. *Éloges, Bouhier*. || Remuer une affaire, en reprendre la poursuite. Pour intimider tous ceux qui à l'avenir seraient tentés de remuer cette affaire, VÉATOT, *Rév. rom.* III, p. 235. || 8^o Emouvoir. L'amour peut bien remuer le cœur des héros du monde... mais il y a des âmes d'un ordre supérieur à ses lois, à qui il ne peut inspirer des sentimens indignes de leur rang, BOSS. *Mar.-Thér.* Remuez nos consciences, et ne souffrez pas qu'elles tombent dans un assoupissement dont elles ne reviendraient plus, BOURDAL. 9^o dimanche après la Pentecôte, *Dominic.* I, III, p. 186. Que dans tous vos discours la passion émue Aille chercher le cœur, l'échauffe et le remue, BOIL. *Art.* p. III. Hélas! mon cher Mentor, je sentais bien dans cet incognito je ne sais quoi qui m'attirait à lui et qui remuait toutes mes entrailles, FÉN. *Tél.* XXIV. L'éloquence et la poésie ne prétendent guère que flatter ou remuer l'imagination, FONTEN. *Lagny*. Le prince a des passions; le ministre les remue; c'est de ce côté-là qu'il dirige son ministère, MONTESQ. *Lett. pers.* 127. Et moi, je répondais tout bas à l'homme froid que j'avais remué... DIDER. *Lett. à Mile Voland*, 9 oct. 1769. Tout concourt à prouver, même dans le physique, que l'animal n'est remué que par l'appétit, et que l'homme est conduit par un principe supérieur, BUFF. *Nature des anim.* || Absolument. L'un [Corneille] élève, étonne, maîtrise, instruit; l'autre [Racine] plait, remue, touche, pénètre, LA BRUY. I. Une jeune beauté, Que j'ai vue au couvent, dont la grâce ingénue Frappe au premier abord, intéresse et remue, NOISSY, *Deh. tromp.* I, 7. S'ils [les sophistes grecs] séduisent quelquefois, ils ne remuent jamais, parce que le paradoxe y tient lieu de la vérité, et la chaleur de l'imagination de celle de l'âme, BARTHÈLE. *Anach.* ch. 58. || Familièrement. Remuer la bile, exciter la colère, l'indignation. Est-ce que ce discours-là ne vous remue pas la bile? MARIV. *Surpr. de l'amour*, I, 7. || 9^o Remuer quelqu'un, le déplacer. Votre petite d'Aix [une fille de Mme de Grignan] me fait pitié, d'être destinée à demeurer dans ce couvent... en

attendant une vocation, vous n'oserez la remuer, de peur qu'elle ne se dissipe, SÉV. 24 juill. 1680. || 10^o V. n. Faire quelque mouvement, changer de place. Ne remuez pas de là. Et comme la douleur, un assez long espace, M'a fait, sans remuer, demeurer sur la place, MOL. *Éc. des femmes*, V, 2. Je suis un peu fâché contre cet Ali d'Égypte, qui ne remue pas plus qu'une momie [dans la guerre des Russes contre les Turcs], VOLT. *Lett. à Catherine II*, 44 sept. 1770. || Fig. Tenter, agir. Les jésuites remuent beaucoup et remueront sans doute à Rome, BOSS. *Lett. quiét.* 143. Tant que ma fille n'a eu que sa beauté en partage, aucun n'a remué; et, maintenant qu'elle a cent mille écus en mariage, vous venez de toutes parts vous offrir en foule, LEGRAND, *Philanthr.* sc. 4. || Exciter trouble, sédition. Il était soupçonné d'avoir voulu remuer, pendant que le roi était aux Indes, VAUGEL. *Q. C.* IX, 40. Rien ne remuait en Judée contre Athalie: elle se croyait affermie par un règne de six ans, ID. *ib.* I, 6. Antiochus fut troublé de la nouvelle qu'il reçut, que les provinces d'Orient et Artaxias, roi d'Arménie, au septentrion, remuaient et étaient prêts de se soulever contre lui, ROLLIN *Hist. anc. Eur.* t. VIII, p. 669, dans POUGENS. || 11^o Se remuer, v. réfl. Se mouvoir. Donnez-nous, dit ce peuple, un roi qui se remue, LA FONT. *Fabl.* III, 4. Quand tout se remue également, rien ne se remue en apparence, comme en un vaisseau, PASC. *Pens.* VI, 24, éd. HAVET. Mon cerveau est comme un cabinet de peintures dont les tableaux se remueraient et se rangeraient au gré du maître de la maison, FÉN. *Erast.* 48. Je ne puis me remuer; et y a deux ans que je n'ai mis d'habit, j'ai fermé ma porte à tous les étrangers, VOLT. *Lett. Richelieu*, 29 avr. 1772. || Fig. L'argent se remue, se dit quand il se fait beaucoup d'affaires. || 12^o Se donner du mouvement pour réussir. Hercule veut qu'on se remue, Puis il aide les gens, LA FONT. *Fabl.* VI, 18. Que si je viens à être découvert, je verrai, sans me remuer, prendre mes intérêts à toute la cabale, et je serai défendu par elle envers et contre tous, MOL. *Festin*, V, 2. Il ne sera pas dit qu'en un fait qui me touche Je ne me sois non plus remué qu'une souche, ID. *V. Ét.* III, 9. En quelque endroit qu'ils [les pélagiens] se remuassent, saint Augustin les prévenait, BOSS. *Déf. de la tradition*, V, 12. Dans un temps où tout un royaume se remue pour la conversion des hérétiques, ID. *Louis de Bourbon*. La Perse se remuait en sa faveur, ID. *Hist.* I, 8. Une affaire de rien, et qui ne mérite pas qu'on s'en remue, LA BRUY. VIII. || Avec ellipse du pronom personnel. Entrons plus avant dans ces ressorts secrets et imperceptibles qui font remuer le cœur humain, BOSS. *Sermons, Ambition*, 4. || Faire remuer les puissances ou faire que les puissances se remuent, faire agir les personnes qui ont l'autorité en main. || 13^o Exciter trouble ou guerre. L'intérêt des gens de qualité ne fut pas aussi la seule cause qui obligea la réforme à se remuer sous François II ou Charles IX, car ils se seraient remués dès le temps de François I^{er} et de Henri II, BOSS. 5^o avert. 22. || 14^o Il se dit des mouvements de l'âme, des agitations morales ou politiques. C'est en quoi ces spectacles [du théâtre] sont à craindre, parce que le cœur apprend insensiblement à se remuer de bonne foi, BOSS. *Sermons, Parole de Dieu*, 3. Si on lève ces empêchemens [la difficulté et la crainte], nos inclinations corrompues commencent à se remuer et à se produire, ID. *Sermon, Ambition*, I. Aussitôt qu'il fut arrivé à cet âge ardent où je ne sais quoi commence à se remuer dans le cœur... ID. *Panegyrr. St Benoît*, 4. Quelque chose de plus violent se remuait dans le fond des cœurs: c'était un dégoût secret de tout ce qui a de l'autorité, et une démangeaison d'innover sans fin, après qu'on en a vu le premier exemple, ID. *Reine d'Angleterre*. || Impersonnellement. Sire, vous savez les besoins de vos peuples... il seremoit pour Votre Majesté quelque chose d'illustre et de grand, et qui passe la destinée des rois vos prédécesseurs, BOSS. *Sermons, Devoirs des rois*, 2.

— HIST. XII^e s. E il ne se remuerent, ne une pere [pierre] ne giterent, *Machab.* I, 2. E ne remuerai pas [je n'éloignerai pas] tut un lignage de mun autel, *Rois*, p. 10. || XIII^e s. Et porce que nos gardons la vieille loi, là où ele ne fu pas remuée [changée], BRUN. LATINI, *Trés.* p. 63. L'aigle ne la terre n'ont pooir de remuer dou leu où la nature les a establies, ID. *ib.* p. 112. Quant Berte l'entendi, tous li sans lui remue, *Berte*, LIU. Que onques puis [elle] ne fu de son lit remuée, *ib.* LXXXII. Hom qui se remue de vile à autre, et amaine son barnas à Paris, il ne doit paier que un denier

et à sa rencontre... pourvoir à lui seul, grossir sa fortune, et regorger de biens, LA BRUY. VI. Il y a un tragique d'incidents, comme il y a un comique de rencontres, MARMONTEL, *Évén.* t. v, p. 72. Sa rencontre [d'un homme chagrin] est un choc, sa visite un danger; On l'évite avec soin, on l'aborde avec crainte, DELILLE, *Convers.* II. Va-t'en donc! nous aurons des rencontres meilleures, v. HUGO, *Hernani*, II, 3. || Fig. Votre critique de la princesse de Clèves est admirable; je m'y reconnais... l'amour-propre est content de ces heureuses rencontres, sév. à Bussy, 27 juill. 1678. || Faire une mauvaise rencontre, trouver sur son chemin des malfaiteurs. Dans ces lieux écartés on peut faire une mauvaise rencontre. || Marchandise de rencontre, ce qu'on achète d'occasion, par hasard. Il faut que je lui montre Deux pendants de brillants que j'ai là de rencontre; J'en ferai bon marché... REGNARD, *le Joueur*, v, 6. Ah! le beau carrosse! je crois que c'est un fiacre de rencontre qu'il a acheté à Paris, DESTOUCHES, *Fausse Agnès*, I, 6. || J'ai eu cela de rencontre, c'est une rencontre, se dit d'une chose achetée d'occasion et bon marché. || À la rencontre, quand on se rencontre. M. de Cambrai n'a pas raison de tant mépriser les entretiens très-fréquents qu'on avait avec lui, à la rencontre, comme peu propres à nous mettre au fait [du quietisme], noss. *Rem. sur la réponse*, VII, v, 32. || 3° Combat imprévu de deux corps ennemis qui se rencontrent. Tout se passa en rencontres de partis et en petits combats de cavalerie qui ne décidèrent de rien, RETZ, *Mém.* t. III, liv. IV, p. 353, dans POUSSINS. Dans une de ces rencontres, un parti de l'armée africaine enlève la belle Florinde, GRIMM, *Corresp.* t. I, p. 326. || Il se dit aussi pour toute espèce d'engagement, prévu ou imprévu. Ceux qui combattaient auprès du prince nous ont dit souvent que, si l'on avait quelque grande affaire avec ce prince, on eût pu choisir de ces moments où tout était en feu autour de lui... tant son âme leur paraissait éclairée comme d'en haut en ces terribles rencontres! BOSS. *Louis de Bourbon*. || 4° Combat singulier non prémédité. On recommence à murmurer je ne sais quoi de Théobon, comme si, les duels étant défendus, les rencontres étaient permises, sév. 300. Et cette mort ainsi d'une rencontre armée Peu sembler seulement la suite accoutumée, P. LEBRUN, *le Cid d'And.* III, 2. || Il se dit aujourd'hui pour duel, combat prémédité. Il y a eu une rencontre entre M. X. et M. Y. || 5° Concours, conjonction ou opposition des corps. La rencontre des atomes, des planètes, des astres. || 6° Terme de grammaire et de versification. Rencontre des voyelles, choc de deux voyelles qui ne s'éclivent pas, hiatus. Éviter la rencontre des voyelles. || 7° Terme de jeux. Mariage de rencontre, levée composée d'un roi et d'une dame de la même couleur. Impériale de rencontre, celle que l'on fait avec la retourne, lorsqu'on a les trois autres cartes nécessaires dans son jeu. || 8° Terme d'horloger. Roue de rencontre, roue dont les dents engrènent sur le pivot qui fait mouvoir le balancier. || 9° Se dit de l'endroit où, à deux ou trois pouces près, deux traits de scie se rencontrent et où une pièce de bois se sépare. On l'appelle aussi trait de scie. || 10° Terme de pêche. Morceau de fer dont on se sert pour couper la longueur de fil convenable pour faire les bameçons. || 11° Conjonction. J'employai le reste de ma jeunesse à fréquenter des gens de diverses humeurs et conditions, à recueillir diverses expériences, à m'éprouver moi-même dans les rencontres que la fortune me proposait, DESC. *Méth.* I, 44. Je ne fais pas difficulté de vous promettre qu'en toutes rencontres je vous donnerai des marques de mon estime et de mon affection, PELLISSON, *Lett. hist.* t. III, p. 255. Faibles gens, dit le père, il faut que je vous montre Ce que ma force peut en semblable rencontre, LA FONT. *Fabl.* IV, 18. Sganarelle: Je vous demande si je ferai bien d'épouser la fille dont je vous parle. — Marphurius: Selon la rencontre. — Sganarelle: Ferai-je mal? — Marphurius: Par aventure, MOL. *Mar. forcé*, 8. Je veux que l'on soit homme, et qu'en toute rencontre Le fond de notre cœur dans nos discours se montre, ID. *Mis.* I, 1. Vous avez de fâcheuses rencontres à essayer, PASC. *Prov.* XV. [Selon les casuistes] Les riches ne sont obligés de donner qu'en des rencontres si rares qu'elles n'arrivent presque jamais, ID. *Réfut. de la rép.* à la 12^e lett. Ce ne fut que par rencontre... qu'ils [les Scythes] entrèrent dans la Médie, BOSS. *Hist.* III, 3. À ne regarder que les rencontres particulières, la fortune semble seule décider... ID. *ib.* III, 2. Le maître doit à ses domestiques surtout trois choses: l'exemple,

l'instruction et, dans les rencontres, une charitable correction, NOURDAL. *Serm. Dim.* t. II, p. 46, *Soin des domestiques*. Mais venez à la contrarier dans une rencontre, vous la trouverez fière, hautaine, impatiente et aigre, ID. 6^e *dim. après la Pentecôte*, *Domine* t. II, p. 446. Il fallait opposer à tant d'ennemis un homme capable d'exécuter les ordres qu'il aurait reçus, et de prendre conseil de lui-même dans les rencontres, FLÉCH. *Turenne*. Que fit Mme d'Aiguillon dans les rencontres pressantes? ce que commande Jésus-Christ dans son Évangile, ID. *Aiguillon*. || 12° Rapprochement de mots plaisants. Ceux qui trouvent ces belles rencontres n'ont-ils pas lieu de s'en glorifier? MOL. *Critique*, I. Quelle heureuse rencontre qui par hasard leur tombe sur la langue, J. J. ROUSS. *Ém.* II, 13. Il s'est dit anciennement pour manière, apparence extérieure; c'est un usage du XVI^e siècle. Elle ressemblait à la reine mère, comme je l'ai déjà dit, de la rencontre, de l'air et un peu du tour de visage, M^{me} DE MOTTEVILLE, t. V, p. 84. || 14° Rencontre était autrefois masculin aussi bien que féminin. Nous nous trouvons en ce rencontre, Lui pour Énéas, et moi contre, SCARR. *Virg.* VII. Ces compagnies s'étaient en apparence attachées à M. de Champlâtreux, fils du premier président, parce qu'il était leur colonel; ce rencontre m'était très-fâcheux, RETZ, II, 340. Tout semble en ce rencontre avoir juré ma perte, TH. CORN. *Engag. du hasard*, IV, 4. || 15° En termes de blason, rencontre est masculin, et se dit de la tête d'un animal qui la présente de front. De sable au rencontre du bélier d'or.

— REM. Marguerite Buffet, *Observ.* 1668, prétend que rencontre est des deux genres; que aller à la rencontre de quelqu'un ne se dit plus: il faut dire aller au-devant; que faire rencontre d'un tel ne vaut rien, qu'il faut dire je rencontrais un tel. L'usage n'a pas confirmé ces arrêts du purisme du XVII^e siècle, non plus que l'opinion de l'Académie, qui, comme on l'a vu au début de l'article, n'approuvait pas: aller à sa rencontre.

— SYN. ALLER À LA RENCONTRE, ALLER AU-DEVANT. On va à la rencontre de quelqu'un, dans l'intention de le joindre plus tôt, ou pour lui épargner une partie du chemin. On va au-devant de quelqu'un, pour lui donner une marque d'empressement.

— HIST. XV^e s. En ce dur rencontre chey [tomba] en la main du seigneur de Montgombre un moult vaillant chevalier d'Escosse, FROISS. II, III, 123. Et souvent y avoit des chevauchées, des rencontres et des faits d'armes des uns aux autres, ID. I, 1, 413. Les Hainuyers chevauchèrent cette matinée qu'ils ne trouverent aucun de rencontre, ID. I, 1, 134. || XVI^e s. Ces beaux livres de haute gresse, legiers au pourchas et hardis à la rencontre, RAB. *Garg.* I, *Prologue*. En l'une des rencontres de Germanicus contre les Allemands, MONT. I, 62. Défendant là dessus son fait, il estoit fameux en bons rencontres, ID. I, 140. Quand les devins avoient failly de rencontre, ID. I, 248. Galen [dit] que sans la rencontre des semences la generation ne se peut faire, ID. II, 314. Les rencontres, brocards et sonnettes qu'il faisoit et disoit, DESPER. *Contes*, XXXII. Numa estoit, par une divine rencontre, né le mesme jour que la ville de Rome fut fondée, AMYOT, *Numa*, 6. Un jeune seigneur de 47 à 48 ans, de fort agreable rencontre et de très belle esperance, CARL. III, 6. Il avoit 36 chevaux de rencontre [relais], douze qui... autres douze, qui... ID. *ib.* 28. Appelez-vous ces rencontres, batailles? — Pourquoi non, quand ce sont armées royales qui se chocquent... D'AUB. *Fen.* IV, 4. Tous bois, grames... qui ne se peuvent tirer par expression, se distillent par descensioire, ou par rencontre [cucurbites dont le col de l'une entre dans l'autre], au four de reverberation. — Aludel, matras, vaisseau de rencontre, terrines à filtrer, PARÉ, I, III, p. 638.

— ETYM. *Re...*, et *encontre*; génév. un *rencontre*. RENCONTRE, ÉE (ran-kon-tré, trée), *part. passé* de rencontrer. || 1° Dont on a fait rencontre. Cet homme rencontré par hasard. || 2° Heureux, bien trouvé. Voilà bien rencontré. C'est bien rencontré. Il y a un terme, disent les uns, dans votre ouvrage, qui est rencontré, et qui peint la chose au naturel, LA BRUY. I.

RENCONTRER (ran-kon-tré), *v. a.* || 1° Avoir la rencontre de, trouver sans s'attendre à. Je n'ai quasi jamais rencontré aucun censeur de mes opinions qui ne me semblât ou moins rigoureux ou moins équitable que moi-même, desc. *Méth.* VI, 5. Il est certain que ce qui me reste encore à découvrir est, de soi, plus difficile et plus caché que ce que j'ai pu ci-devant rencontrer, ID. *ib.* VI, 6. Ils couraient au

pillage et rencontrent la guerre, CORN. *le Cid*, IV, 3. ...Vous m'en conjurez par un nom trop puissant Pour ne rencontrer pas un cœur obéissant, ID. *Théod.* III, 6. On rencontre sa destinée Souvent par des chemins qu'on prend pour l'éviter, LA FONT. *Fabl.* VIII, 16. Si j'étais rencontrée de quelqu'un qui ne me trouvât pas à son gré, ID. *Psyché*, I, p. 135. De vous rencontrer il n'est pas bien facile; Car vous dormez toujours ou vous êtes en ville, MOL. *Fach.* III, 2. Elle crut que, marchant seule dans une forêt, elle y avait rencontré un aveugle dans une petite loge, BOSS. *Anne de Gonz.* Je ne puis pour louer rencontrer une rime; Dès que j'y veux rêver, ma veine est aux abois, BOIL. *Sat.* VII. Chez le libraire absent tout entre, tout se mêle... Chacun s'arme au hasard du livre qu'il rencontre, ID. *Lutr.* v. S'il rencontre un palais, il m'en dépeint la face, ID. *Art p.* I. Deux voyageurs à jeun rencontrèrent une huître, ID. *Épître* II. Tout, hormis toi, chez toi rencontre un doux accueil; L'un est payé d'un mot, et l'autre d'un coup d'œil, ID. *Sat.* X. Athalie: Oû dit-on que le sort vous a fait rencontrer? — Joas: Parmi des loups cruels prêts à me dévorer, RAC. *Esth.* II, 7. Et tu vas rencontrer la peine qui t'est due, ID. *Bajaz.* v, 6. Nous sommes sur ce globe comme des insectes dans un jardin; ceux qui vivent sur un chêne rencontrent rarement ceux qui passent leur courte vie sur un orme, volt. *Fragm. sur l'hist.* III. Erasme et Rabelais raisonnèrent assez longtemps: Lucien revint... ensuite, ayant rencontré le docteur Swift, ils allèrent tous quatre souper ensemble, ID. *Dial.* IV. Nos officiers qui ont été de Québec à la belle rivière d'Ohio et de cette rivière à la Louisiane, conviennent tous qu'on pourrait faire souvent cent et deux cents lieues de terres sans rencontrer une seule famille de sauvages, BUFF. *Quadrup.* t. III, p. 221. || On le dit quelquefois des choses. Le torrent entraîne tout ce qu'il rencontre sur son passage. Les lois rencontrent toujours les passions et les préjugés du législateur; quelquefois elles passent au travers et s'y teignent; quelquefois elles y restent, et s'y incorporent, MONTESQ. *Esp.* XXIX, 49. || Fig. L'auteur était cartésien, mais comme Descartes, il ne paraissait pas l'avoir suivi, mais rencontré, FONTEN. *Malebranche*. || Rencontrer les yeux, le visage de quelqu'un, le regarder au moment où il vous regarde. Quoi! même vos regards ont appris à se taire? Que vois-je? vous craignez de rencontrer mes yeux? RAC. *Brit.* II, 6. Je frémissais, Boris, et d'un vainqueur sauvage Craignais de rencontrer l'effroyable visage, ID. *Iph.* II, 1. Il y a du plaisir à rencontrer les yeux de celui à qui l'on vient de donner, LA BRUY. IV. || Terme de marine. Trouver un navire ou une escadre dans le parage où l'on navigue soi-même. Elle [Sa Majesté] a appris avec plaisir que vous avez obtenu les commandements nécessaires pour empêcher que les vaisseaux français ne payent le droit que le pacha [le capitain-pacha] a accoutumé d'exiger, lorsqu'il est rencontré en mer, *Seignelay à Guilleragues*, 20 juill. 1681, dans JAL. || 2° Heurter contre, présenter la bataille. Toutefois Porus, avec peu des siens, vint rencontrer Alexandre, VAGEL. *Q. C.* 492. || 3° Terme de marine. Aller contre, arrêter par le moyen du gouvernail le mouvement de rotation horizontale commencé depuis un instant, et qui menace de se prolonger trop longtemps au vent ou sous le vent. || Rencontrer l'cloffée, placer la barre de manière à arrêter le mouvement d'arrivée ou d'cloffée du navire. || 4° Avoir par une certaine chance quelque chose. Il est difficile de rencontrer le goût de ceux pour qui l'on travaille. Il a rencontré son fait. Les vieillards déclaraient que j'avais rencontré le vrai sens de Minos, FÉN. *Tél.* v. || Absolument. Je ne pouvais croire qu'il fût possible qu'elle eût rencontré à écrire si bien de cette sorte [en style de romans de chevalerie], n'ayant jamais lu de cette manière de livres, volt. *Lett.* 30. Je ne dirai rien de la philosophie, sinon que, voyant qu'elle a été cultivée par les plus excellents esprits qui aient vécu depuis plusieurs siècles, et que néanmoins il ne s'y trouve encore aucune chose dont on ne dispute, et par conséquent qui ne soit douteuse, je n'avais point assez de présomption pour espérer d'y rencontrer mieux que les autres, desc. *Méth.* I, 42. Que si les artisans ne peuvent sitôt exécuter l'invention qui est expliquée en la Dioptrique... je ne m'étonnerais pas moins s'ils rencontraient du premier coup, que si quelqu'un pouvait apprendre en un jour à jouer du luth, ID. *ib.* VI, 41. Ce n'est que par hasard qu'il a rencontré à dire quelque chose d'approchant de la vérité, ID. *Fétes*, 2. Ceux qui ont cru que *in truste* signifiait le domaine d'un autre roi n'ont pas bien rencontré,

RENDRE (ran-dr'), je rends, tu rends, il rend, nous rendons, vous rendez, ils rendent; je rendais; je rendis; je rendrais; je rendrais; rends, rendons; que je rende; que je rendisse; rendant, rendu, v. a. || 1° Remettre une chose, une personne à celui à qui elle appartient, redonner. || 2° En marine, rendre son bâtiment après le désarmement; rendre le quart. || 3° Remettre à son adresse. || 4° Voiturier, porter, conduire. || 5° Rendre de l'ouvrage, le remettre à celui à qui il est destiné. || 6° Transmettre. || 7° Fig. S'acquitter, en parlant de certains devoirs. || 8° Rendre service, obliger. En un sens contraire, rendre des mépris, des déplaisirs. || 9° Rendre preuve, faire acte. || 10° Payer de retour. || 11° Rendre combat. Rendre résistance. || 12° Faire recouvrer ce qui a été perdu. || 13° Remettre en un certain état, avec un nom de personne pour régime. || 14° Faire devenir, faire qu'une chose ou une personne devienne ce qu'elle n'était pas auparavant. || 15° Produire, rapporter. || 16° Il se dit du suc qui sort de certaines choses. || 17° Exhaler. Rendre l'âme, l'esprit. || 18° Faire entendre. || 19° Rejeter par les voies naturelles ou autrement. || 20° Livrer, céder. Rendre les armes. || 21° Rendre la bride, la main à un cheval. || 22° À certains jeux, donner un avantage à l'adversaire. || 23° Représenter, exprimer. || 24° Traduire. || 25° Répéter. || 26° Rendre témoignage, certifier, témoigner. || 27° Rendre un arrêt, une sentence, un oracle. Rendre la justice, rendre justice. || 28° Rendre ses comptes, rendre compte. || 29° V. n. Aboutir. || 30° Cette raquette rend bien, rend mal. || 31° Rendre, en parlant d'un cordage. || 32° V. refl. Se rendre, être rendu, donné en retour. || 33° Se rendre à quelque chose, reprendre quelque chose. || 34° Aller, se transporter. || 35° Aboutir. || 36° Devenir, se faire tel. || 37° Céder, se soumettre. || 38° Il se dit de l'amour qui obtient la victoire. || 39° À la guerre, il se dit de villes qui se soumettent, de troupes qui capitulent. || 40° N'en pouvoir plus. || 41° Être prononcé. || 42° Être traduit. || Proverbes.

1° Remettre une chose, une personne à celui à qui elle appartient, redonner. Je ne pus m'empêcher de lui répondre [à un seigneur qui hésitait à se lancer dans un hasard] : vous devez tout à la fortune, vous avez tant reçu d'elle; ce ne sera pas lui donner beaucoup, ce ne sera que lui rendre quelque chose, BALZ. *De la cour*, 4^e disc. Bien loin d'interrompre le cours de mes desseins, tu ne fais qu'accomplir l'ouvrage que j'ai commencé... achève donc, ô mort favorable, et rends-moi bientôt à mon maître, BOSS. *Bourgoing*. Allez, hypocrites, dit-il : rendez à César ce que vous confessez vous-mêmes être à César, et rendez à Dieu ce qui est à Dieu, BOURDAL. *Serm.* 22^e dim. après la Pentecôte, *Dom.* t. IV, p. 318. Pour consumer autrui, le monstre [la chicanerie] se consume, Et, dévorant maisons, palais, châteaux entiers, Rend pour des monceaux d'or de vains tas de papiers, BOIL. *Lut.* v. C'est un homme d'honneur, de piété profonde, Et qui veut rendre à Dieu ce qu'il a pris au monde, ID. *Sat.* IX. Gardons Proserpine, Les enfers ne rendent rien, QUIN. *Proserp.* v, 1. C'est l'usage parmi tous les honnêtes gens : Quand il est survenu rupture ou brouillerie... On se rend l'un à l'autre et lettres et portraits, REGNARD, *les Ménéchm.* IV, 3. D'un maudit lansquenot le caprice outrageant M'oblige à te prier de vouloir bien me rendre Cent louis que de moi le besoin te fit prendre, ID. *ib.* IV, 5. Nous rendrons aux quatre éléments ce que nous tenons d'eux, après avoir souffert quelque temps par eux, et après avoir été agités de crainte et d'espérance pendant les deux minutes de notre vie, VOLT. *Lett.* à Mme du Desfont, 1^{er} nov. 1773. Louis le Germanique avait pris l'Alsace à Lothaire, mais il la rendit; Charles le Chauve la prit et ne la rendit point, ID. *Ann. Emp. Louis II*, 869. Il [Frédéric I^{er}] rend le jeune Ladislas à ses peuples; on l'a beaucoup loué d'avoir été un tuteur fidèle, quoiqu'il n'eût rendu ce dépôt que forcé par les armes, ID. *ib.* *Frédéric d'Autriche*, 1450. Je n'ai guère vu dans les enfants que ces deux espèces de générosité : donner ce qui ne leur est bon à rien, ou donner ce qu'ils sont sûrs qu'on va leur rendre. J. J. ROUSS. *Em.* II. Une autre difficulté encore plus grande, c'est l'argent que je n'ai pas; beaucoup d'amis m'en offrent; mais je ne serais pas en état de le rendre, et je ne veux l'aumône de personne, D'ALEMB. *Lett.* à Voltaire, 4 août 1770. || Rendre le pain béni, voy. PAIN, n^o 6. || Rendre le reste d'une pièce de monnaie, donner ce qui reste de la valeur d'une pièce, après avoir pris sur cette pièce ce qui était dû. || Rendre à quelqu'un sa parole, le dégager de l'engagement qu'il avait

pris. Moi-même je vous rends le serment qui vous lie, RAC. *Iph.* IV, 6. Cléante m'a rendu ma parole de la meilleure grâce, GENLIS, *Théâtre d'éduc. la Cloison*, sc. 18. || Populairement. Quand il emprunte, c'est à ne jamais rendre, c'est-à-dire il ne rend pas volontiers ce qu'on lui a prêté. || Fig. Je lui ai rendu mon estime, ma confiance, mon cœur. Une fois elle avait rendu son cœur à Dieu, BOSS. *Anne de Gonz.* Mais si ce feu, seigneur, vient à se rallumer, s'il lui rendait son cœur, s'il s'en faisait aimer? RAC. *Andr.* I, 3. Lysimaque, me dit-il, je te rends mon amitié, rends-moi la tienne, MONTESQ. *Lysim.* || Dans un sens analogue, se rendre, rendre à soi-même. Rends-toi cette vertu pleine, haute, sincère, Qui t'affermis si bien au trône de mon frère, CORN. *Perth.* V, 2. || Rendre un dépôt, remettre ce qui a été confié. || Fig. Philippe... examine d'un œil et d'un soin curieux Où les vagues rendront ce dépôt précieux, CORN. *Pomp.* II, 2. || 2° Terme de marine. Rendre son bâtiment après le désarmement, le remettre et le laisser aux soins des directions du port. || Rendre le quart, remettre le service du quart à celui ou à ceux qui le prennent après. || Anciennement. Rendre le bord, revenir au port. Il [le capitaine] ne rendra le bord qu'après avoir consommé tous ses vivres, en sorte qu'il ne lui en reste au plus que pour quinze jours lorsqu'il entrera dans le port où il devra désarmer, *Ordonn.* de 1689, VII, 26. || 3° Remettre à son adresse. Rendre un piquet. Le cardinal de Bouillon, à qui la lettre était adressée, ne l'a point rendu au roi, et lui en a seulement rendu compte, PELLISSON, *Lett.* hist. t. II, p. 416. Ta lettre m'a été rendue à Erzeron où je suis, MONTESQ. *Lett.* pers. 8. Voici les lettres que j'ai reçues pour vous; je suis bien fâché de ne vous les pas rendre en main propre, VOLT. *Lett.* *Rochefort*, 28 janv. 1767. || Rendre réponse, faire par écrit une réponse ou transmettre par un messager une réponse. Voici le fils qui me vient rendre réponse, MOL. *Mar. forcé*, XV || Rendre un cartel, remettre un cartel. J'ai charge de sa part de lui rendre un cartel, CORN. *Suivante*, V, 1. || 4° Voiturier, porter, conduire. Rendre des marchandises en un lieu. || Dans ce sens il se dit des personnes. Montez dans ma voiture, et dans une heure je vous rendrai chez vous. Sans reculer plus loin l'effet de ma parole, Je vous rends dans trois mois au pied du Capitole, RAC. *Mithr.* III, 4. M. d'Almaire veut absolument que nous soyons rendus à Toulon vers les derniers jours d'avril, GENLIS, *Ad. et Th.* t. II, p. 267, dans POUGENS. || Rendre quelqu'un (avec un qualificatif), le ramener en tel ou tel état. Ne prétendez nous le rendre ni beau, ni spirituel; rendez-nous le sain : c'est tout ce qu'on veut, MAINTENON, *Lett.* à Mme de Ventadour, 30 juill. 1712. || Rendre quelqu'un en quelque lieu, avec un nom de chose pour sujet, l'y faire arriver. Mais il faut que le ciel lui-même la renvoie, Cette belle rivale; et tout notre discours Ne la saurait ici rendre dans quatre jours, CORN. *Tite et Hérén.* I, 3. || 5° Rendre de l'ouvrage, le remettre à celui à qui il est destiné. J'ai donné de l'ouvrage à mon tailleur qui ne me le rend pas. || 6° Transmettre. Du prince, en apparence, elle reçoit les vœux; Mais elle les reçoit pour les rendre à Roxane, RAC. *Bajaz.* I, 4. || 7° Fig. S'acquitter, en parlant de certains devoirs, de certaines obligations, de marques de respect, de civilité. Au nom de cette aveugle et prompt obéissance Que j'ai toujours rendue aux lois de la naissance, CORN. *Poly.* III, 4. J'adore ce grand cœur qui rend ce qu'il doit rendre Aux illustres aïeux dont on vous voit descendre, ID. *Sertor.* II, 3. Vous n'avez point rendu gloire au Dieu qui tient dans sa main votre âme et tous les moments de votre vie, SAGI, *Bible*, *Daniel*, V, 23. Si on lisait dans le cœur du maître [Louis XIV], je crois que l'on y verrait qu'il estime plus les hommages de M. le Prince [Condé] que ceux que lui pourrait rendre tout le reste de l'univers, LA FONT. *Lett.* XII. Et le mari benêt, sans songer à quel jeu, Sur les gains qu'elle fait rend des grâces à Dieu, MOL. *Éc. des femmes*, I, 4. Mais au moins sois complaisante aux civilités qu'on te rend, ID. *Princ. d'É.* II, 4. Mais, quand on est du monde, il faut bien que l'on rende Quelques dehors civils que l'usage demande, ID. *Mis.* I, 1. Les ministres lui rendent [à Mme de Maintenon] la cour que les autres leur font, SEV. 21 juin 1680. Mettez la foi et l'obéissance à la place de la raison, sautez outre sur ma parole et rendez-moi cette obéissance, BOSS. *Lett.* à Mme du Mans, 27 mai 1701. Elle que j'avais vue si attentive pendant que je rendais le même devoir [raison funèbre] à la reine sa mère, devait être, sitôt après, le sujet d'un discours semblable, ID. *Duch.* *d'Orl.* Le prince victorieux fléchit le genou, et, sur le champ

de bataille [Rocroy], il rend au Dieu des armées la gloire qu'il lui envoyait, ID. *Louis de Bourbon*. Il ne fallut pas emprunter la voix d'un prophète inconnu pour lui dire comme à Ezéchias : vous mourrez; un fils osa rendre ce triste et charitable office à son père, et la fidélité de l'un fit voir la résignation de l'autre, FLÉCH. *le Tellier*. Andromaque elle-même, à Pyrrhus si rebelle, Lui rend tous les devoirs d'une veuve fidèle, RAC. *Andr.* V, 6. [à Athènes] Au retour d'une bataille on rendait publiquement les derniers devoirs à ceux qui avaient été tués, ROLLIN, *Hist. anc. Eur.* t. XI, 2^e part. p. 467, dans POUGENS. Quand même vous vous tromperiez... en rendant à une fausse vertu l'estime et l'honneur qui ne sont dus qu'à la vertu véritable, qu'en serait-il? MASS. *Carême*, *Injust. du monde*. Je lui rends des respects et des soins, DANCOURT. *Parisienne*, sc. 3. Il [Montézuma] met le comble à son avilissement, en rendant hommage de sa couronne au roi d'Espagne, RAYNAL, *Hist. phil.* VI, 9 || Absolument. M. de Louvois, toute sa vie, avait une grande considération pour elle [M^{me} de Bois-lauplin, mère de M^{me} de Louvois], et ses enfants après lui, c'était une femme aussi qui savait se faire rendre, ST-SIM. 129, 176. || Rendre le devoir conjugal, ou, simplement, rendre le devoir, satisfaire à l'intention du mariage. || Rendre une reconnaissance, témoigner de la reconnaissance. J'ai rendu jusqu'ici cette reconnaissance à ces soins tant vantés d'élever mon enfance, CORN. *Hérocl.* I, 2. || Rendre des honneurs, accorder, décerner des honneurs. Il n'y a que les républicains qui rendent de tels honneurs [une statue]; les rois ne donnent que des récompenses, VOLT. *Char. es XII*, 3. || Terme de féodalité. Rendre foi et hommage, rendre aveu, reconnaître en qualité de suzerain || Rendre visite, aller visiter. || Fig. Et quand la mort vient nous rendre visite, Achille est-il plus heureux que Thersite? J. B. ROUSS. *Épît.* I, 1. || Rendre ses visites, faire les visites que l'usage prescrit dans certaines circonstances. || Rendre à quelqu'un sa visite, faire une visite à une personne qui est venue vous visiter. Les croyant de retour, elle avait été chez eux sans les trouver, et ils venaient lui rendre sa visite, GENLIS, *Veill. du chât.* t. I, p. 424, dans POUGENS. || Rendre le salut, saluer quelqu'un par qui on a été salué. || On dit de même : Je lui ai rendu son salut. Il ne m'a pas rendu mon salut. || 8° Rendre service à quelqu'un, l'obliger. L'important service qu'il rendait continuellement à l'État, en faisant connaître les hommes capables de remplir les grandes places, BOSS. *le Tellier*. Voulez-vous être rare? rendez service à ceux qui dépendent de vous, LA BROY. VI. Richelieu était ingrat, ambitieux, tyrannique; mais il avait rendu de très-grands services, VOLT. *Hist. parl.* L. || Rendre de bons offices, de mauvais offices à quelqu'un, servir ou de-servir quelqu'un de parole ou d'action. Ce grand pontife [Robespierre] aux Indévidés Rendit quelques mauvais offices, M. J. CHEMBEA. *Épître d'Helvétius*. || Il se dit parfois en un sens tout opposé. Rendre des mépris, témoigner des mépris. Telle rend des mépris qui veut qu'on l'impertune, CORN. *Mercur.* III, 6. || Rendre un déplaisir, rendre déplaisir, causer un déplaisir, causer déplaisir. J'offre ces mêmes vœux et ces mêmes hosties Pour ceux dont la malice ou les antipathies M'ont rendu déplaisir, m'ont nui, m'ont offensé, CORN. *Imit.* IV, 9. J'ai des parents et des amis parmi eux, à qui j'ai été bien aise de ne rendre pas ce déplaisir, ID. *Lett.* au P. Boudard, 10 juin 1656. || 9° Rendre preuve, s'est dit pour faire acte de. La grande preuve qu'il avait rendue de sa vertu l'avait fait honorer de ses sujets et élever en l'état où il était, MÉM. de Villaroy, t. V, p. 105, dans LACURNE. Ayant rendu toutes les preuves de générosité qu'on saurait attendre d'un prince, ARNAULD D'ANDILLY, *Lett.* 71, dans GODEFROY, *Lex. de Corneille*. || On a dit dans le même sens : rendre témoignage de. Les témoignages de valeur qu'il [Alexandre] y rendit vont au delà de toute l'imagination, LA FONT. *Lett.* XII. || 10° Payer de retour soit en bien, soit en mal. Rendre la pareille. Rendre le réciproque. Rendre le change. Et rendons le malheur à qui nous l'a donné, MAIRET, M. d'Asdrub. III, 4. Et si c'est un bienfait qu'il faut rendre aujourd'hui, Comme il parla pour vous, vous parlez pour lui, CORN. *Pomp.* I, 4. L'ellet a dû l'apprendre, Quand on feint avec moi, que je sais bien le rendre, ID. *Veuve*, IV, 8. Et je ne rendrai pas menace pour menace! ID. *Nicom.* II, 3. Ici furent portés et rendus tant de coups... nota. *Antig.* III, 6. Enfin, ma fille, il faut que vous soyez ingrate : le moyen de rendre tout cela? SEV. 48. Je ne rougis pas de pardonner une injure, jusqu'à rendre le bien

pour le mal, BOURGAL. *Resp. hum.* 2^e avent, p. 403. Rendons-lui les tourments qu'elle me fait souffrir. RAC. *Andr.* 1, 1. J'aurais vu massacrer et mon père et mon frère... Et moi... Je n'aurais pas du moins à cette aveugle rage Rendu meurtre pour meurtre, outrage pour outrage 10. *Ath.* 11, 7. Si vous ne haïssez pas de me parler, je vous le rends bien, ma chère Angélique, MARIV. *L'Épaveur*, sc. 8. On tua prodigieusement de Russes, mais ils nous le rendirent bien, VOLT. *Candide*, 12. Vous êtes prêtre papiste, je suis prêtre calviniste, vous m'avez ennuyé, et je vais vous le rendre, 10. *Quest. mir.* 15. Je dis ce qui me vient, et l'on peut me le rendre, GRESSET, *le Méch.* 1, 4. Il faut convenir que sur ce point nous sommes un peu en avance avec eux, et qu'ils ne nous rendent pas fort exactement les louanges que nous leur donnons, D'ALEMB. *Ess. sur la soc. des g. de lett.* *Œuv.* t. III, p. 56, dans POUGENS. Les coups qu'on sent le plus sont ceux qu'on ne peut pas rendre, 10. *Éloges, l'abbé de St-Pierre*. Cochin n'aime pas Greuze, et celui-ci le lui rend bien, DIDER. *Lett. à Falconet*, 1767. Alors il [l'homme statue] remarque que tout ce qu'il touche sur lui rend à sa main sentiment pour sentiment, CONDILL. *Trois. anim.* ch. 6. Et pourquoi, lorsqu'il vous bat ainsi, ne le lui rendez-vous pas? GENLIS, *Veill. du chât.* t. 1, p. 80, dans POUGENS. || Au passif et impersonnellement. Au grand jour où il sera rendu à chacun selon ses œuvres, MASS. *Avent, Bonheur*. || Absolument. Le cheval sent autant qu'on le désire, et ne rend qu'autant qu'on veut, BUFF. *Mor. choisis*, p. 137. || Le cheval rend à la main, il sent la bride et y obéit || Dieu vous le rende, phrase que prononcent d'ordinaire ceux à qui on fait l'aumône ou à qui on rend quel que service. Que le ciel vous le rende, madame, lui répondis-je, MARIV. *Pays. par.* part. 4. || 11^e Rendre combat, rendre le combat, résister à une attaque, combattre. Timée, après avoir rendu un glorieux combat, demeura sur la place, VAUGEL. *Q. C.* 591. Où sont-ils ces combats que vous avez rendus? RAC. *Iphig.* IV, 4. La terreur de ses armes [de Charles XII] était si grande, que la moitié de l'armée saxonne s'enfuit à son approche sans rendre le combat, VOLT. *Charles XII*, 2. || Fig. Les péchés véniels où ils ont trouvé cette jeune âme rendant du combat et faisant de la résistance... BALZ. 7^e disc. *sur la cour*. C'en est fait, Angélique, et je ne saurais plus Rendre contre tes yeux des combats superflus, CORN. *la Place Roy*, v, 4. J'ai si peu de combats à rendre contre moi-même, J. J. ROUSS. *Hél.* 1, 8. || On a dit de même : rendre résistance, opposer de la résistance. Des plus cruels tyrans j'emprunte le courroux, Pour tirer cet aveu de la reine ou de vous; Mais partout je perds temps, partout même constance Rend à tous mes efforts pareille résistance, CORN. *Perth.* v, 2. || 12^e Faire recouvrer ce qui a été perdu. Rendre la santé, la vue. Rendre la parole. Rendre la liberté. La mort de votre amant vous rendra-t-elle un père? CORN. *Cid*, v, 5. C'est ainsi que sa mort lui rend toute sa gloire, À vous toute l'Égypte, à César la victoire, 10. *Pomp.* v, 3. Et peut-on voir mensonge assez tôt avorté Pour rendre à la vertu toute sa pureté? 10. *Nicom.* IV, 1. En achevant ces mots, la déesse guerrière... Rend aux trois champions leur intrépidité, BOIL. *Lutr.* 11. Il faut à votre fils rendre son innocence, RAC. *Phédre*, v, 7. Dieux, vous rendrez Oreste aux larmes de sa sœur, VOLT. *Oreste*, 1, 2. Le supplice d'un Dieu leur rendra l'innocence [aux humains], DELILLE, *Paradis perdu*, XI. Éternité, néant, passé, sombres abîmes, Que faites-vous des jours que vous engloutissez? Parlez : nous rendez-vous ces extases sublimes Que vous nous ravissez? LAMART. *Médit. le Lac*. || Par exagération. Rendre la vie, tirer d'une grande peine. Et par cette nouvelle il m'a rendu la vie, CORN. *Cinna*, III, 1. || 13^e Remettre en un certain état, avec un nom de personne pour régime. Ce médecin le rendit à la santé. Un arrêté de non-lieu l'a rendu à la liberté. Et vous n'avez, seigneur, qu'à vous y faire voir Pour rendre d'un coup d'œil chacun à son devoir, 10. *Othon*, v, 2. Au jour que je fuyais c'est toi qui m'as rendue, RAC. *Phédre*, IV, 6. Tu ne ris du vice des hommes Que pour les rendre à la vertu, LAMOTTE, *Odes*, t. I, p. 504, dans POUGENS. Tu me rends à l'espoir, tu me rends à la vie, DUCIS, *Oh. Ho.* II, 4. || Cela le rendit à lui-même, cela le remit en son état ordinaire, fit cesser ses illusions, ses préventions. Ah ! je vous reconnais; et ce juste courroux, Ainsi qu'à tous les Grecs, seigneur, vous rend à vous, RAC. *Andr.* 11, 5. Il n'en fallait pas moins pour me rendre à moi-même; mais j'y suis rendu, cela est sûr; ou plutôt je suis tout à l'amitié... J. J. ROUSS. *Lettre à Mme d'Houdetot*,

Corresp. t. v, p. 6, dans POUGENS. Cet excès de fausseté me rend enfin à moi-même, GENLIS, *Théât. d'éduc. le Méchant par air*, v, 2. || 14^e Faire devenir, être cause qu'une personne ou une chose devienne ce qu'elle n'était pas auparavant. Qui peut rendre pur celui qui est né d'un sang impur? SACT, *Bible*, Job, XIV, 4. J'aime tout en vous, et même votre beauté... ayez pitié de votre portrait, ne le rendez point celui d'une autre [en devenant maigre par la maladie], sév. 18 oct. 1688. Si vous ne me rendez cet endroit vraisemblable, je croirai que j'ai lu un roman, 10. 19 juill. 1690. L'amitié qu'elle [Mme de la Fayette] a pour moi, qui la rend sur cette affaire [la nomination de Ch. de Sévigné à la députation] comme si c'était pour son fils, 10. 4 sept. 1690. La mortification lui rend [au chrétien] la mort familière, BOSS. *Bourgoing*. Ces juges sévères qui, selon le langage du prophète, rendent les fruits de la justice amers comme de l'absinthe, FLECH. *Lamoignon*. De combien de remords m'ont-ils rendu la proie! RAC. *Andr.* 1, 4. Non, non, mon intérêt ne me rend point injurieux, 10. *Brit.* I, 1. Aimez, profitez du temps, Jeunesse charmante, Rendez vos desirs contents, QUIN. *Isis*, II, 7. Les images des ancêtres rangées en grand nombre dans une salle rendent-elles un homme plus estimable? ROLLIN, *Traité des Ét.* v, 1^{re} part. § 6. Vous eût-elle [l'Église] appelé à son secours par l'imposition des mains, et rendu participant de ses honneurs, si vous eussiez déclaré que vous ne prétendiez pas entrer en part de ses travaux? MASS. *Confér. Zèle contre les scand.* Le cardinal de Tencin, archevêque de Lyon, si connu par la manière dont il avait fait sa fortune, en rendant catholique ce Law ou Lass, auteur du système qui bouleversa la France, VOLT. *Comm. Œuv. out. Henr.* Rendez votre élève attentif aux phénomènes de la nature, bientôt vous le rendrez curieux; mais, pour nourrir sa curiosité, ne vous pressez jamais de la satisfaire, J. J. ROUSS. *Ém.* III. Il lui rendit les bienfaits odieux, les bienfaits insupportables, la reconnaissance importune, MARMONTEL, *Mém.* VIII. || Rendre suivi d'un participe passé; tournure moins usitée qu'avec un adjectif, mais autorisée par les meilleurs auteurs. Il rendra les desseins qu'ils feront pour lui nuire, Aussitôt confondus comme déliérés, MALII II, 1. Rendre en si doux ébat les heures consumées, 10. VI, 25. Sa réponse rendra nos débats terminés, CORN. *Veuve*, v, 8. Un favorable aveu pour ce digne hyménée Rendrait ici sa course heureusement bornée, 10. *Tois. d'or*, I, 2. [Qu'il] N'ait rendu de nos dieux le courroux apaisé, NOTR. *St Gen.* III, 2. Il pleut, le soleil luit, et l'écharpe d'Iris Rend ceux qui sortent avertis Qu'en ces mois le manteau leur est fort nécessaire, LA FONT. *Fobl.* VI, 3. Tandis que le héros admire Cythérée, Elle rend par ces mots son âme rassurée, 10. *Adonis*. Vous me direz, pourquoi cette narration? C'est pour vous rendre instruit de ma précaution, MOL. *Éc. des f.* I, 1. C'est que l'amie [Mme de Maintenon] est d'un orgueil qui la rend révoltée contre les ordres de l'autre [Mme de Montespan], sév. 7 août 1675. || 15^e Produire, rapporter. Sa ferme lui rend dix mille francs par an. Quelques grains rendant cent pour un, d'autres soixante, et d'autres trente, SACT, *Bible, Évang. St Math.* XIII, 8. Le cabinet de M. de Julienne a rendu à la vente beaucoup au delà de ce qu'il avait coûté, DIDER. *Salon de 1767, Œuv.* t. XIV, p. 7, dans POUGENS. Le revenu territorial, les douanes et les petites branches de commerce ne rendent pas annuellement, à Ceylan, plus de 2 200 000 livres, RAYNAL, *Hist. phil.* II, 15. || Absolument. Le jeu rendait à merveille dans les commencements, HAMILT. *Gramm.* 2. J'ai grand nombre d'écoliers; mais cela rend peu, DANCOURT, *le Prix de l'arquebuse*, sc. 14. Comme il y a souvent des années où la chasse et la pêche rendent très-peu, ils [les sauvages] sont désolés par des famines fréquentes, MONTESQ. *Lett. pers.* 130. Ce métier où l'on devrait mourir de faim ne laisse pas de rendre, 10. *ib.* 36. L'Élat ne peut subsister qu'autant que le travail des hommes rend au delà de leurs besoins, J. J. ROUSS. *Contr.* III, 8. Ce n'était [la mine d'Ucantaya, au Pérou] qu'une croûte d'argent presque massif, qui rendit d'abord beaucoup, mais qui fut bientôt épuisée, RAYNAL, *Hist. phil.* VII, 30. || Fig. Les du Maine commencèrent à me faire mille avances; lassés de ce que cela ne rendait pas, ils pressèrent Mme de Saint-Simon de m'amener à Sceaux, ST-SIM. 268, 211. || Ce fermier rend tant de sa ferme, il en paye tant. Je sais ce qu'un fermier nous doit rendre par an, BOIL. *Lutr.* IV. || 16^e Il se dit du suc qui sort de certaines choses. Cette orange, cette viande rend beaucoup de jus.

Cette volaille a rendu de la graisse. || 17^e Exhaler. Cette fleur rend une odeur agréable. || Fig. Rendre l'âme, l'esprit, le dernier soupir, la vie, mourir. Prêt à rendre l'âme, BOSS. *le Tellier*. Quelques heures après il rendit doucement l'esprit, le dix-septième de janvier de l'année 395, l'an seizième de son empire et la cinquantième de son âge, FLECH. *Hist. de Théodose*, IV, 77. Je rends dans les tourments une pénible vie, RAC. *Phédre*, IV, 6. Ne me donnez plus de ces vilaines pilules; elles ont failli à me faire rendre l'âme. — Je voudrais qu'elles eussent fait rendre mon drap! BOURGAL, *Avoc. Pat.* II, 3. || 18^e Faire entendre. Cet instrument rend un son harmonieux. ... Plainte Qu'encore ne rendrai-je en ces derniers efforts, SI... RÉGNIER, *Épique* I. Le zinc rend, lorsqu'on le plie, un petit cri comme l'étain, BUFF. *Min.* t. v, p. 407. Son armure en marchant rend un son plus horrible, DELILLE, *En.* IX. || 19^e Rejeter par les voies naturelles ou autrement. Rendre de la bile. Rendre par haut et par bas. [À Vichy] On tourne, on va, on vient, on se promène; on entend la messe; on rend les eaux, on parle confidentiellement de la manière qu'on les rend : il n'est question que de cela jusqu'à midi, sév. 277. J'ai une médecine à prendre, à rendre et beaucoup de lettres à écrire, MONTENON, *Lett. à Mme de Caylus*, 1714, t. IV, p. 66, dans POUGENS. Le lamantin rend beaucoup de sang par ses blessures, BUFF. *Quadrup.* t. XI, p. 264. Ce paysan, âgé de trente-cinq ans, rendit par la bouche, en mai 1759, des salamandres de différentes grandeurs, les unes vivantes, les autres mortes, BONNET, *Consid. corps org.* t. v, p. 164, dans POUGENS. Dans le commencement des fièvres et des maladies inflammatoires, les malades rendent ordinairement une urine rouge, très-colorée, ardente, imitant presque la couleur de sang, chaude et âcre, FOURCROY, *Connais. chim.* t. X, p. 172. Nous retirâmes des flots le malheureux Paul sans connaissance, rendant le sang par la bouche et par les oreilles, BERN. DE ST-P. *Paul et Virg.* || Cette plaie, ce vésicatoire rend beaucoup, il en sort beaucoup d'humeur. || Populairement. Rendre gorge, vomir pour avoir trop bu ou trop mangé; et fig. restituer par la force ce que l'on a mal acquis. || Absolument, rendre, vomir. || Fig. et familièrement. Il a bon cœur, il ne rend rien, c'est-à-dire il ne rend pas ce qu'on lui prête. || 20^e Livrer, céder. Le gouverneur, vieil et barbu, ne dit au roi que ces paroles : Je viens rendre Gand à Votre Majesté, c'est tout ce que j'ai à lui dire, RAC. *Frag. hist.* Elle trahit mon père, et rendit aux Romains La place et les trésors confiés en ses mains, 10. *Mithr.* I, 1. Lorsque, en vertu du traité les troupes françaises qui étaient dans Damiette rendirent cette ville, VOLT. *Mœurs*, 58. Une seconde lettre du roi [Xerxès] ne contenait que ces mots : « Rends-moi tes armes. » Léonidas écrivit au-dessous : « Viens les prendre, » BARTHÉL. *Anach. Introd.* II, 2. || Fig. Enfin cette beauté m'a la place rendue, Que d'un siège si long elle avait défendue, MALIN. v, 4. || Fig. Rendre les armes, s'avouer vaincu dans une contestation, dans une discussion. || Rendre les armes signifie aussi s'avouer charmé *à prudence endormie* il faut rendre les armes, MOL. *Fem. sav.* III, 2. || Rendre la main, céder le tour, céder la place. Ont-ils la main, ils dansent, ils se font danser les uns les autres, ils dansent encore, ils dansent toujours, ils ne rendent la main à personne de l'assemblée, LA BRUY. XVI. || 21^e Terme de manège. Rendre la bride à son cheval, la tenir moins haute, moins ferme. Serrer les genoux, appuyer des éperons, rendre la bride, VOLT. *Bl. et noir*. || Rendre la main, lâcher un peu la bride. || 22^e À certains jeux, donner à l'adversaire un avantage. Aux échecs, rendre un pion, un fou, un cavalier, se priver soi-même d'un pion, d'un fou, d'un cavalier. Si je me suis laissé battre, c'est par pure courtoisie, et je vous rendrai la tour au lieu du fou tant qu'il vous plaira, CH. DE BEAN. *le Gentilh. camp.* II, § 43. || Rendre des points dans les jeux où l'on compte par points comme les dominos, le billard, etc. || Fig. Rendre des points, être plus fort, se croire plus fort que l'adversaire. En toutes choses, je suis homme à lui rendre des points, CH. DE BERN. *les Ailes d'Icare*, § 4. || 23^e Représenter, exprimer. Est-ce une marque de supposition ou de nouveauté, que la langue de l'Écriture soit si ancienne, qu'on en ait perdu les délicatesses, et qu'on se trouve empêché à en rendre toute l'élégance ou toute la force dans la dernière rigueur? BOSS. *Hist.* II, 13. Pourvu qu'on forme un tout qui rende parfaitement l'original, HAMILT. *Gramm.* I. Aucune expression n'y peut atteindre; vous n'êtes fidèlement rendue quo

daos mon cœur, MARIV. *VHeur. stratag.* 1, 12. Ces nuances-là étaient délicates à saisir; je ne sais si je les ai bien exprimées, mais je sais qu'il sera difficile à une actrice de les rendre, VOLT. *Lett. d'Argental*, 14 déc. 1751. Le livre [le conte du Tonneau de Swift] est très-mal traduit en français; il n'était pas possible de rendre le comique dont il est assaisonné, M. *Mél. litt. Lett. à M. le prince de ****, 5. C'est la même idée, mais elle est grossièrement rendue dans Garnier, et admirablement dans Corneille; l'expression fait la poésie, M. *Comm. Corn. Rem. Pomp.* v, 1. Thymèle, du temps de Domitien, fut à Rome ce que la fameuse Empuse avait été dans la Grèce; il n'y avait point d'action théâtrale qu'elle ne rendit avec la force, la vivacité et l'énergie dont elle était susceptible, CAHUSAC, *Dans. anc. et mod.* I, III, 3. Pour rendre ces sortes d'effets, il faut un pinceau et non pas des paroles, BUFF. *Ois. t. v*, p. 436. Nous remarquerons que penser et bien rendre ce qu'on pense sont deux choses bien différentes, CONDIL. *Gramm.* 1, 9. Voilà ce que le papier ne peut jamais rendre; voilà où le geste triomphe du discours! MIDER. *Lett. sur les sourds et muets*. On rend avec netteté ce que l'on conçoit bien, D'ALEMB. *Œuv.* t. 1, p. 117. Les mots arrivent plus aisément pour rendre une émotion vive qu'une idée claire, M. *ib.* t. III, p. 239. Si le traducteur ne rend pas ce style et ce goût, il n'a rien rendu; il a anéanti son auteur en croyant le faire revivre, M. *Éloges, Saei*. L'objet des arts est infini en lui-même: il n'est borné que par leurs moyens; le modèle universel, la nature, est présent à tous les artistes; mais le peintre, qui n'a que les couleurs, ne peut en imiter que ce qui tombe sous le sens de la vue; le pinceau de Vernet ne rendra jamais dans une tempête le cri des matelots et le bruit des cordages, MARMONTEL, *Œuv.* t. IX, p. 410. || Absolument. Bien écrire, c'est tout à la fois bien penser, bien sentir et bien rendre, BUFF. *Disc. de récept.* || 24° Traduire. Rendre un passage mot à mot. Je suis bien éloigné de desapprouver qu'après avoir fait expliquer du latin pendant un certain temps et après avoir fait observer sur ce latin les principales règles de la syntaxe, on fasse rendre du français en latin, soit de vive voix, soit par écrit, DUMARS. *Œuv.* t. 1, p. 213. || 25° Répéter. L'écho rend les sons. Chavignî en parla à Monsieur en ces propres termes en présence de Madame, qui me les rendit le lendemain, RETZ, *Mém.* t. III, liv. IV, p. 192, dans POUCHENS. Je vous rendrais vos paroles, et ma lettre ne serait que l'écho de la vôtre, parce que je suis assez heureuse pour penser comme vous dans cette occasion, sév. d. *Moulceau*, 6 janv. 1687. J'ai parlé à d'Alembert comme un ange; je vous rendrai cette conversation au Grandval, MIDER. *Lett. à Mlle Voland*, 9 oct. 1759. || 26° Rendre témoignage, certifier, témoigner. Merci, que le prince de Condé et le vigilant Turenne n'ont jamais surpris dans un mouvement irrégulier, et à qui ils ont rendu ce grand témoignage, que jamais il n'avait perdu un seul moment favorable, ROSS. *Louis de Bourbon*. Ces hommes auparavant si timides... rendent hardiment témoignage devant les princes des prêtres assemblés à la resurrection de Jésus-Christ, MASS. *Confér. Zèle contre les scand.* || 27° Rendre un arrêt, une sentence, prononcer un arrêt, une sentence. Ce fut le 9 mars 1765 que fut rendu cet arrêt authentique qui justifia les Calas, et qui changea leur destinée, VOLT. *Comm. Œuv. aut. Henr.* || Rendre des oracles, prononcer des oracles. L'arche sainte est muette, et ne rend plus d'oracles, RAC. *Athal.* 1, 1. On a cru dans les premiers siècles du christianisme, que les oracles étaient rendus par des démons, FONTEN. *Oracles*, 1, 4. || Rendre la justice, administrer la justice. Affligea-t-il les malheureux, et leur fit-il acheter, par quelque dureté, la justice qu'il leur a rendue? FLÉCH. *Lamoignon*. [Ces juges] qui, fiers de leur pouvoir, et même de leur vertu, redoutables indifféremment aux innocents et aux coupables, font croire qu'ils ne rendent la justice aux uns qu'à regret, et aux autres qu'avec colère, M. *ib.* L'écriture, après avoir représenté le courage de David dans ses combats... ajoute incontinent, comme la perfection de son règne, qu'il rendait justice et jugement à son peuple, M. *le Tellier*. Le devoir des juges est de rendre la justice, leur métier est de la différer, LA BRUY. *xiv*. || Rendre justice à quelqu'un, reconnaître son mérite, ses droits. Si vous doutiez de ma sincère et parfaite joie, je douterais de la vôtre: ne nous offensons point, rendons-nous justice l'une à l'autre, sév. 26 août 1686. Phèdre au fond de son cœur me rend plus de justice, RAC. *Phèdre*,

IV, 2. Un brave chevalier peut être d'un parti différent d'un autre brave chevalier; mais tous deux doivent se rendre justice, VOLT. *Lett. Richelieu*, 20 mai 1771. || On dit dans un sens analogue: C'est une justice à lui rendre. Il faut lui rendre cette justice. || Avec cette locution on ne peut représenter justice par un pronom et dire par exemple: Vous lui avez rendu justice; et il méritait que vous la lui rendissiez. Il faudrait prendre une autre tournure. Cependant cette règle, exacte en soi, n'est pas toujours observée, surtout si le sens ne reçoit aucun dommage. On ne lui avait pas assez rendu justice [à Mme du Châtelet]; car, mon cher ami, à qui la rend-on? il faut être mort, pour que les hommes disent enfin de nous un peu de bien, qui est très-inutile à notre centre, VOLT. *Lett. d'Aiguebierre*, 26 oct. 1749. Aux sentiments de qui rendriez-vous justice, si vous ne la rendiez pas aux miens? D'ALEMB. *Lett. à Voltaire*, 9 mars 1770. || 28° Rendre ses comptes, rendre compte, soumettre à qui de droit les résultats d'une gestion. La Némésis des palens fait des avances et du crédit [à la jeunesse]; elle agréé que les comptes soient rendus sans compensation; mais elle se dédommage sur la vieillesse, *Anal. de Boyle*, t. III, p. 299. || [Périclès] songeait à les rendre [ses comptes], lorsque Alcibiade dit qu'il serait mieux de songer à ne les rendre pas; et cette plaisanterie fut un conseil qu'il suivit, CONDIL. *Hist. anc.* II, 5. || Rendre compte d'une chose, en donner le détail. Rendre compte d'un événement. Rendre compte de sa gestion. Quand je dis qu'il n'est point besoin de rendre compte de ce que font les acteurs pendant qu'ils n'occupent point la scène, je n'entends pas dire qu'il ne soit quelquefois fort à propos de le rendre, mais seulement qu'on n'y est pas obligé, CONDIL. 3° disc. Bien faire et bien rendre compte de tout, c'est la perfection; mal faire et mal rendre compte, c'est l'abîme; mais d'un homme qui ne rendrait pas bon compte ou d'un autre qui ferait mal et qui rendrait bon compte, celui-ci se sauverait plutôt que l'autre, *Lett. etc. de Colbert*, III, 2, p. 174. || Rendre compte, être responsable de. Si nous contemplons le terme où elle [la vie] aboutit et le compte qu'il en faut rendre, ROSS. *Duch. d'Orl.* J'ai paru devant les Romains, citoyen au milieu de mes concitoyens, et j'ai osé leur dire: Je suis prêt à rendre compte de tout le sang que j'ai versé pour la république, MONTESQ. *Sylla et Eucrate*. || Avec inversion et familièrement. Elle [Thérèse] est sa matresse absolue, va, vient, sans compte rendre, J. J. ROUSS. à *Mme d'Épinay*, 13 déc. 1766. || Rendre compte de quelqu'un, veiller sur sa conduite. Puis je rendrai de vous un très-honorable compte à l'avenir, et vous jure ma foi que nuit et jour vous serez près de moi, LA FONT. *Gag.* || Se rendre compte à soi-même de quelque chose, y réfléchir et s'en faire une notion claire. Dirai-je... qu'il se rendait compte à lui-même de tous les jugements qu'il avait rendus, et repassait de temps en temps toutes les années de sa vie?... FLÉCH. *Lamoignon*. || Populairement et fig. Rendre ses comptes, mourir. || Rendre raison d'une chose, en expliquer la cause. Rendre raison de différents phénomènes naturels. || Rendre raison à quelqu'un, se battre en duel avec lui pour réparation d'une offense. || 29° V. n. Aboutir. Alors, ouvrant une porte secrète qui rendait dans le temple, ils l'assommèrent à coups de pierres lui et ceux qui l'accompagnaient, SACT, *Bible, Machab.* II, 1, 1. Le petit degré qui rend à votre garde-robe, HAUTEROCHE, *Cocher supp.* sc. 3. Elle s'attache à l'orteil dès le soir Un brin de fil qui rendait à la porte De la maison... LA FONT. *Gag.* Il faut vous dire que je logeais dans une aile du château assez retirée, et qui, par un escalier dérobé, rendait dans le jardin, d'où l'on pouvait venir à ma chambre, MARIV. *Marianne*, 9° part. || 30° Cette raquette rend bien, rend mal, elle est bien tendue, mal tendue. || 31° Terme de marine. Un cordage rend, donne ou adonne, quand il s'allonge sous l'effort qu'il subit. || 32° Se rendre, v. réfl. Être rendu, donné en retour. Le mal se rend chez vous au centuple du bien, LA FONT. *Fabl.* VIII, 3. || 33° Se rendre à quelque chose, reprendre quelque chose. Et cette âme innocente, qui brave impunément la fortune impuissante, Regarde avec dédain ce qu'elle a combattu, Et se rend tout entière à toute sa vertu, CORN. *Ed.* v, 9. Je me rends à toute l'espérance que j'avais, et je suis persuadée que vous viendrez, comme vous me l'avez promis, sév. 18 nov. 1676. Je me rends tout entier à ma grandeur suprême, VOLT. *Orph. de la Chine*, III, 4. || Se rendre à son devoir, se réformer, céder à l'empire de la raison. || 34° Aller, se transporter.

Se rendre aux ordres d'un chef, d'un supérieur. Dans deux heures Pompée en ce lieu doit se rendre, CORN. *Sertor.* 1, 2. J'entre un moment pour calmer son chagrin, Et me rendrai chez vous à l'heure du festin, M. *Sertor.* IV, 3. Une jeune ingénue en ce lieu se vint rendre, Et goûter la fraîcheur sur ces bords toujours verts, LA FONT. *Scamandre*. OÙ va donc se rendre cette multitude infinie de créatures qui disparaissent tous les jours à nos yeux? MASS. *Carême, Élus*. La veille de mon départ, nous soupâmes chez Platon; je m'y rendis avec Apollodore et Philotas, BARTHÉL. *Anach.* ch. 23. || Par formule de politesse. Je me rends à vos ordres. || Se rendre à son devoir, se rendre au lieu où le devoir appelle. || 35° Aboutir. Le sang se rend au cœur. OÙ se rend ce chemin-là? Cette rivière allait se rendre dans le grand port, ROLLIN, *Hist. anc.* *Œuv.* t. III, p. 650, dans POUCHENS. || 36° Devenir, se faire tel. Aux dépens de Néarque il doit se rendre sage, CORN. *Poly.* III, 3. S'il se rendait d'une humeur trop sévère, M. *Théod.* 1, 1. Le Seigneur s'est rendu le refuge du pauvre, SACT, *Bible, Psaum.* IX, 10. Ce chétif animal [grenouille] Qui voulut en grosseur au bon se rendre égal, LA FONT. *Fabl.* v, 1. Vers le Levant, le Vieil de la Montagne se rendit craint par un moyen nouveau, M. *Fér.* Il se rend complaisant à tout ce qu'elle dit, MOL. *Tart.* III, 1. Plusieurs, dans la crainte d'être trop faciles, se rendent inflexibles à la raison, BOSS. *Duch. d'Orl.* Les inventions par lesquelles ils [les orgueilleux] s'imaginent forcer la nature, et se rendre différents des autres, malgré l'égalité qu'elle a ordonnée, M. *Gornay* [Dans le protestantisme] Chacun s'est fait à soi-même un tribunal où il s'est rendu l'arbitre de sa croyance, M. *Reine d'Angleter.* Ils [les peuples] ont dans le fond du cœur je ne sais quoi qui s'échappe... et on ne leur laisse plus rien à ménager, quand on leur permet de se rendre maîtres de leur religion, M. *ib.* On se rend complice des injustes entreprises d'un grand, ou compagnon de ses débauches, BOURDAL. *Purif. de la Vierge, Myst.* I, II, p. 274. Au fond de leur palais leur majesté terrible [des rois de Perse] Affecte à leurs sujets de se rendre invisible, RAC. *Esth.* 1, 3. C'est nous le plus souvent qui nous rendons tendres, pour orner nos passions; mais c'est la nature qui nous rend amoureux, MARIV. *Poya. part.* 5. Je déferais qu'on imaginât une personne plus chétive que je me suis rendue, M. *Marianne*, 6° part. || Se rendre catholique, se rendre ermite, se faire catholique, se faire ermite. Ici la loi pardonne à qui se rend chrétien, VOLT. *Alz.* v, 5. Rends-toi chrétien comme elle; accorde-moi ce prix De ses jours et des tiens, et du sang de mon fils, M. *ib.* || Terme de jurisprudence. Se rendre partie contre quelqu'un, se déclarer partie contre lui. || 37° Céder, se soumettre. Dès le premier essai mon courage se rend, FÉNELON, *Sat.* 1. Cette haute vertu qui règne dans votre âme, Se rend-elle si tôt à cette lâche flamme? CORN. *Cid.* II, 5. Vous ne vous rendez pas à la surprenante merveille de cette statue mouvante et parlante? MOL. *Festin.* v, 2. Ah, monsieur, rendez-vous à tant de preuves, et jetez-vous vite dans le repentir, M. *ib.* v, 5. Tout le monde s'est rendu à son jugement, PASC. *Pron.* XVII. Vous seriez bien difficile, si vous ne vous rendiez à de si bonnes raisons, sév. 558. Ceux qui auraient été assez insensibles pour ne pas se rendre aux paroles du P. Bourgoing, auraient été forcés de se rendre à la force toute-puissante de ses exemples, BOSS. *Bourgoing*. Je me rends, monsieur, à vos remarques, M. *Lett.* 457. Ces lâches combattants qui se sentent rendus aux moindres assauts, BOURDAL. *Pensées*, t. III, p. 105. Le maréchal de Villars a tant fait de représentations pour n'aller pas en Italie, que le roi s'y est rendu, MAINTENON, *Lett. à Mme des Ursins*, 4 juill. 1706. Il est impossible qu'en ne se rende pas à cette vérité quand on la sent, VOLT. *Ingénu*, 8. Je me rends avec plus de docilité que personne aux honnes critiques; mais les mauvaises ne m'épouvantent pas, M. *Lett. d'Argental*, 13 juill. 1751. || Se rendre sur une chose, céder sur une chose. Une femme coquette ne se rend point sur la passion de plaire et sur l'opinion qu'elle a de sa beauté, LA BRUY. III. L'on ne se rend point sur le désir de posséder et de s'agrandir, M. *ib.* || Absolument. Je me rends, dit-elle, Psyché; oubliez le mal que je vous ai fait, LA FONT. *Psyché*, II, p. 212. Dorante: Il n'y a plus rien à dire, je me rends. — Clémène: Rendez-vous ou ne vous rendez pas, je sais fort bien que vous ne me persuaderez pas de... MOL. *Critique*, 7. Quoi! vous ne vous rendez pas encore, et vous vous défendez d'être médecin! M. *Méd. m. lui*, 1, 6.

mais qui sont d'un grand usage, servent à la république, et renferment en soi l'utile et l'arrêtable. LA BRUY. XI. Mme Heverlei : Il n'a qu'un seul défaut...

— Heuriette : Qui les renferme tous, SAURIN, *Heverlei*, 1, r. || 7^e Fig. Restreindre, réduire dans de certaines bornes. Maudit soit le premier dont la verve insensée dans les bornes d'un vers renferma sa pensée ! BOZ. *Sat.* II. || 8^e Se renfermer, v. refl. Se tenir enfermé. Il [Pygmalion] se renfermait dans le lieu le plus reculé de son palais, FÉN. *Tél.* VIII. Si, en sortant de son loisir, la première personne qu'il rencontrait était une vieille, si un lièvre traversait son chemin, Ticho-Brahé croyait que la journée devait être malheureuse, et retournait promptement se renfermer chez lui, sans oser commencer la moindre chose, FONTEN. *Mondes*, 4^e soir.

|| Par extension. Les empereurs romains se renferment dans l'Orient et abandonnent le reste, BOSS *Hist.* III, 7. Sans pouvoir reculer, les deux généraux et les deux armées [à Rocroy] semblent avoir voulu se renfermer dans des bois et dans des marais, pour décider leur querelle, comme deux braves en champ clos, id. *Louis de Bourbon*. || Fig. Il y a une fausse sagesse qui, se renfermant dans l'enceinte des choses mortelles, s'en-veut avec elles dans le néant, BOSS. *Duch. d'Orl.* C'est dans ce même esprit qu'il méprisa souvent les bruits du vulgaire, et que, se renfermant dans ses bonnes intentions, il lui abandonna les apparences, FLÉCH. *Lamoignon*. Une vaste capacité... qui sache aussi se renfermer au dedans et comme dans tous les détails de tout un royaume, LA BRUY. X. || Se renfermer en soi-même, se recueillir. Dans ces jours de trouble et de deuil où l'on se sent comme frappé du spectacle sensible d'une mort récente et inopinée, on se renferme tout en soi-même, et l'on s'occupe de sa douleur, FLÉCH. *Lamoignon*. || 9^e Mettre en quelque chose le principe de ce qu'on est. Écoutez-le [Jésus-Christ], et regardez ce divin maître dans son Évangile, dans lequel il s'est lui-même renfermé, BOSS. *Serm. Parole de Dieu*, 4. || 10^e Être renfermé. Une haine qui se renferme en dedans. || 11^e Se restreindre, se réduire, se borner à. Vous êtes bonne à toute sorte de choses ; vous ne vous renfermez pas à la parfaite capacité d'un procès, sév. 10 nov. 1688. Je me renferme dans les paroles de mon texte, FLÉCH. *Duc de Montaus*. Pourquoi nous renfermer dans l'usage de ne célébrer après leur mort que ceux qui, ayant été donnés en spectacle au monde par leur élévation, ont été fatigués d'encens pendant leur vie ? VOLT. *Mél. litt. Ét. officiels*. Il [Burrhus] se renferme dans le devoir de sa place, le soin des armées, DUBA. *Claude et Nér.* I, 38. Nous nous renfermerons dans les seules Écritures, de peur de nous égarer dans un sujet si vaste, CHATEAUB. *Génie*, II, IV, 7. || Se renfermer à, avec un infinitif, se borner à. Depuis votre dernière lettre, je me renferme à comprendre qu'on vous fait des méchancetés ; je ne puis les deviner, sév. 13 mai 1672. Renfermons-nous donc à observer...

BOULAINVILLIERS. *Réfut. de Spinoza*, p. 256. — HIST. XII^e s. Mais il ne volt, ce dit, n'en plait, n'en cause entrer, Tresque li reis li ait fait del tut restaurer, E à lui o as suens e rendre e renfermer [confirmer de nouveau] Lur chose... *Th. le mort.* 108. || XVI^e s. Ceulx de Lacedaemone se plaignoient que les Atheniens renfermoient leur ville de murailles, AMYOT, *Thém.* 37. — ETYM. *Re...*, et *enfermer*. † RENFERMER (ran-fè-ré), v. a. Enfermer de nouveau. — HIST. XVI^e s. Une main me delace, et l'autre me renferme [enchaîne de nouveau], RONS. 208. — ETYM. *Re...*, en, et *fer*. † RENFEUILLER (ran-fou-llé, ll mouillées), v. a. Regarnir de feuilles. Les arbres renfeuillés au printemps. || Se renfeuiller, v. refl. Se regarnir de feuilles. — HIST. XVI^e s. Meuriers se renfeuilleront de telle sorte que, dans un mois après, on diroit n'y avoir esté touché, O. DE SERRES, 467. — ETYM. *Re...*, en, et *feuille*. † RENFILER (ran-fî-lé), v. a. Enfiler de nouveau. — HIST. XVI^e s. Pour renfiler mon histoire, je vous diray que... CARL. VIII, 16. — ETYM. *Re...*, et *enfiler*. † RENFLAMMER (ran-fla-mé), v. a. Enflammer de nouveau. Et néanmoins, quand le printemps renflamme Nos cœurs d'amour... PASSERAT, *Métamorphose d'un homme en oiseau*. || Se renflammer, v. refl. Se rallumer. Les tisons se renflamèrent. || Fig. Être repris d'amour, d'amitié. Ah ! si mon cœur osait encor se renflammer ! LA FONT. *Fabl.* IX, 2. Les amis se réchauffèrent, Tous les cœurs se

renflamèrent. On s'aima, même à la cour, CHAUDRON, *Voy. de l'amour et de l'amitié*.

— HIST. XVI^e s. Qui voudra voir comme amour me surmonte, Comme il renflamme et renglace mon cœur, RONS. I. O nuict, jalouse nuict, contre moy conjure, Qui renflamme le ciel de nouvelle clarté, DESPORTES, *Div. amours*, XIV, contre une nuict trop claire. — ETYM. *Re...*, et *enflammer*.

RENFLÉ, ÊE (ran-flé, flée), part. passé de renfler. || 1^o Qui a augmenté de volume. Une pâte bien renflée. || 2^o Qui offre un renflement. La terre renflée sous l'équateur et abaissée sous les pôles, BUFF. *Min.* t. IX, p. 80. || Colonne, tige renflée, colonne, tige qui va en grossissant dans quelque partie de sa longueur. || Terme de marine. Navire renflé, navire dont les couples, surtout vers les joues, sont plus proéminents qu'il n'est d'usage. || 3^o Il se dit quelquefois pour enflé. Nous cherchons à agrandir notre figure par des chaussures élevées, par des vêtements renflés, BUFF. *Morc. choisis*, p. 88. Nous digérons, nonchalamment étendus sur des coussins renflés par le duvet, MIGN. *Cl. et Nér.* I, 31. || 4^o Fig. Il se dit des sons qui vont en se renforçant. Le flux et le reflux de cette eau, son bruit continu, mais renflé par intervalles, frappant sans relâche mon oreille et mes yeux, J. J. ROUSS. 5^e prom.

RENFLEMENT (ran-flé-man), s. m. || 1^o État de ce qui est renflé. De chaque côté de la tête on voit un renflement formé par les petites plumes qui recouvrent le trou de l'oreille, BUFF. *Ois.* t. IV, p. 40. || Portion renflée. Ce renflement [de la terre sous l'équateur], plus attiré que le reste par les corps voisins, reçoit des mouvements particuliers qu'il communique à la masse du globe, BAILLY, *Hist. astr. mod.* t. III, p. 145. || 2^o Terme d'architecture. Renflement de colonne, petite augmentation qui se fait au tiers du fût de la colonne vers le bout d'en bas, et qui diminue insensiblement vers les deux extrémités. || 3^o Terme de marine. Forme arrondie des couples d'un navire vers l'extérieur, quand elle est plus prononcée qu'il n'est d'usage. || 4^o Terme de botanique. Endroit où une tige est enflée, dilatée. Cette tige présente plusieurs renflements. || 5^o Terme d'exploitation de mine. Accident d'une couche dont le toit et le mur s'écartent de leur parallélisme ordinaire.

— HIST. XVI^e s. Escheant faire renfler l'eau, pour le rejaillissement, de nécessité convient, que, tant que le renflement dure, au conduit de la fontaine, n'y ait ouverture par où l'eau puisse respirer, O. DE SERRES, 771.

— ETYM. *Renfler*.

RENFLER (ran-flé), v. n. || 1^o Augmenter de grosseur en cuisant ou en fermentant. Voilà des haricots qui renflent bien. || Il se conjugue avec l'auxiliaire avoir, quand on veut exprimer l'acte : Cette pâte a bien renflé ; avec être, quand on veut exprimer l'état : Cette pâte est bien renflée. || 2^o V. a. Donner plus de volume. On voit le mâle, lorsqu'il est en amour, tourner autour de la femelle en renflant les plumes de son dos d'une manière étrange, BUFF. *Ois.* t. IX, p. 386. || Fig. On se nourrit des anciens et des habiles modernes ; on les presse, on en tire ce qu'on peut, on en renfle ses ouvrages, LA BRUY. I. || Renfler l'avoine, pratique frauduleuse des marchands qui consiste à humecter l'avoine. || 3^o Se renfler, v. refl. Devenir renflé. J'ai de revenu clair trois cents bons mille francs, Et n'en dépense pas trois mille tous les ans ; Aussi mon tas s'accroît, il se renfle DESTOUCH. *Dissip.* III, 5. Je voyais son fichu se renfler assez fréquemment, J. J. ROUSS. *Confess.* II.

— HIST. XII^e s. Cum li flukes [le flueve] renfle sovent E creist pur la mer des qu'en som par les curs de la lunaison, RENOIT, II, 3022. || XIV^e s. Tantost que l'en vit luy et ses satellites, fut renterriée et renflée [ravivée] la memoire de son bonni pouver [pouvoir], BENOIST, f. 69. || XVI^e s. La riviere, s'estant diminuée d'un pied et demi durant le passage, se renfla sur la fin, D'AUB. *Hist.* I, 200.

— ETYM. *Re...*, et *enfler* ; wallon, *renflé*.

† RENFLOUAGE (ran-flou-a-j'), s. m. Terme de marine. Action de renflouer un navire.

† RENFLOUEMENT (ran-flou-uan), s. m. Terme de marine. Résultat du renflouage.

† RENFLOUER (ran-flou-é), v. a. Terme de marine. Remettre à flot un bâtiment échoué. || On dit aussi : raffloer.

— ETYM. Ce mot, qu'on voit pour la première fois dans le Dictionnaire de l'amiral Willaumez (1835), qui le dit normaund, paraît formé irrégulièrement de *re*, et *à ou en flot*, JAL.

† RENFLURE (ran-flu-r'), s. f. Résultat d'une opération frauduleuse que les maquignons prati-

quent aux salières des vieux chevaux pour leur donner un air de jeunesse.

RENFONCÉ, ÊE (ran-fon-sé, sée), part. passé de renfoncer. Un bouchon renfoncé dans la bouteille.

Des yeux renfoncés, des yeux situés profondément dans l'orbite.

RENFONCEMENT (ran-fon-se-man), s. m. || 1^o Action de renfoncer ; effet de cette action. || 2^o Populairement. Se dit d'un coup de poing donné dans un chapeau et qui le renfonce, de manière que la tête y entre entièrement. Donner un renfoncement. || 3^o Creux que forment certaines parties d'un ouvrage, particulièrement dans les ouvrages d'architecture. Un renfoncement de caisson. || Nom qu'on donne à la partie d'un théâtre qui en fait la profondeur. Le renfoncement augmente par la perspective de la décoration. || Effet de perspective qui fait paraître une chose enfoncée et éloignée. Le renfoncement d'une décoration de théâtre. || 4^o Terme d'imprimerie. Action de renfoncer une ligne. Faire des renfoncements.

† RENFONCER (ran-fon-sé). Le c prend une cédille devant a et o : renfonçant), v. a. || 1^o Enfoncer de nouveau, ou plus avant. Renfoncer son chapeau. Dieu n'a qu'à retirer sa main qui nous porte, pour nous renfoncer dans l'abîme de notre néant, FÉN. t. XVIII, p. 284. Vous retombez toujours avec quelque nouvelle circonstance qui vous renfonce d'un degré dans le précipice, MASS. *Carême*, *Rech.* I. || 2^o Terme d'imprimerie. Renfoncer une ligne, la faire commencer en arrière de ceils qui suivent ou précédent. || 3^o Se renfoncer, v. refl. Être renfoncé. [Les images du cerveau] je les rappelle, elles viennent ; je les renvoie, elles se renfoncent je ne sais où, FÉN. *Exist.* 48.

— HIST. XVI^e s. Ne plus ne moins qu'une peinture affectée, qui, avec couleurs renfoncées, avec plis rompus et avec rides et angles, chercheroit de se montrer bien vivement apparente, AMYOT, *Comm. discern. le stat.* 40. Albion nous donne congé de le laisser en paix, pour nous renfoncer dans les troubles du Pais-bas, N'AUB. *Hist.* II, 208. Il [un capitaine espagnol] se fit faire place aux coups d'espée jusques au troisiemes rang, et, voyant que les siens abajoient les premiers, il repasse pour les aller querir, et renfonce pour la seconde fois, id. ib. III, 239. Et se renfonçant dans le lit, se reveit encores à sommeiller, MONT. I, 340.

— ETYM. *Re...*, et *enfoncer*.

† RENFONCER (ran-fon-sé). Le c prend une cédille devant a et o), v. a. Remettre des fonds à des tonneaux.

— HIST. XVI^e s. Le tonneau est après renfoncé, si justement que l'air n'y puisse entrer, O. DE SERRES, 687.

— ETYM. *Re...*, en, et *fond*.

† RENFORÇAGE (ran-for-sa-j'), s. m. Action de donner plus de force. || En photographie, action de donner plus d'intensité aux noirs, au moyen de l'acide pyrogallique ou du chlorure d'or. Ils font subir à cette épreuve des renforçages et des fixages consécutifs, puis la purgent complètement, de manière à ce qu'il ne reste plus sur le verre que l'argent métallique, *Presse scientif.* 1865, t. I, p. 317.

RENFORCÉ, ÊE (ran-for-sé, sée), part. passé de renfoncer. || 1^o Rendu plus fort. Renforcé par une bonne nourriture. Tenez votre voix renforcée sur cette note. Ma bourse renforcée par Mme de Warens, J. J. ROUSS. *Confess.* II. || Une étoffe renforcée, une étoffe plus forte et plus épaisse que d'ordinaire. Du damas renforcé. || 2^o Un bidet renforcé, un double bidet. || Fig. et familièrement. Un paysan renforcé, un bourgeois renforcé, un paysan, un bourgeois qui a de l'aisance et qui fait un peu l'important. || Un fat, un sot renforcé, un homme extrêmement fat, extrêmement sot. Que l'on m'amène un âne, un âne renforcé, LA FONT. *Fabl.* VI, 19. || Il se dit, dans le même sens, des choses. L'opéra comique n'est autre chose que la foire renforcée, VOLT. *Lett. Mme de St-Julien*, 3 mars 1769. Je ne sais par quelle raison on est convenu presque généralement de réduire l'histoire à une espèce de gazette renforcée, exacte pour les faits et pour le style, D'ALEMB. *Mém. Christ. Eur.* t. IV, p. 11, dans POUSSINS.

RENFORCEMENT (ran-for-se-man), s. m. Action de renfoncer ; effet de cette action. Le renforcement d'un canon sur la culasse.

— HIST. XVI^e s. Après, leurs chefs pourveurent au renforcement de la garde de ce passage, LANOUE, 664.

— ETYM. *Renfoncer*.

RENFORCER (ran-for-sé). Le c prend une cédille devant a et o : renforçant), v. a. || 1^o Rendre plus fort. Renforcer une armée, une garnison. [L'homme

2^e sér. t. III, p. 425. Maître Robert de Cerbone pour la grant renommée que il avoit d'estre pseudomme, il [Louis IX] le faisoit manger à sa table, JOINV. 106. Mais de surplus ne vos fas [je ne vous fais] renommée [récit], Aubri, p. 159. || XIV^e s. Il est escript : la vieille renommée est tost alée quant elle n'est renouvelée, LE CHEV. DE LA TOUR, *Instruct. à ses filles*, f^o 85, dans LACURNE. || XV^e s. De quel lesdits seigneurs ne voulurent mie plenté séjourner, ni eux endormir en la renommée des medisans, FROISS. I, 1, 201. Balade que bonne renommée vault mieux à l'homme que fin or, E. DESCH. *Poésies mss.* f^o 368. Plus grieveuse chose est la moitié, de male renommée faire bonne que de la bonne faire mauvaise, *Peerceforest*, t. 1, f^o 124. || XVI^e s. Si le soing de se faire cognoistre aux siecles advenir et de la renommée, MONT. I, 291.

— ETYM. *Renommé*; provenç. *renomada*, *renomada*; ital. *rinomata*.

RENOMMER (re-no-mé), v. a. || 1^o Nommer, élire de nouveau. Les électeurs l'ont renommé. On met la table au ministère; Renommez-moi, je suis pressé, BERANG. *Ventru aux él.* || 2^o Nommer avec éloge. Ce chanteur que partout on renomme. Saint Paul enseigne aux prédicateurs qu'ils doivent s'étudier non à se faire renommer par leur éloquence... ROSS. *Sermons, Parole de Dieu*, t. 1. || 3^o Se renommer, v. réfl. Acquérir du renom. Ils se renommaient trop par la grandeur de leur race, MASS. *Carême, Injust. du m.* || 4^o Se renommer de quelqu'un, se réclamer de lui, s'autoriser de son nom auprès d'un autre. Il s'est rencontré des charlatans et cabalistes, lesquels sans se renommer de la rosecroix, nous ont montré des effets sans comparaison plus émerveillables, NAUDE. *Rosecroix*, VII, 4. Les protestants se renommaient des Vaudois, les Vaudois de leur prétendu compagnon de saint Sylvestre, BOSS. *Var.* 11. S'il s'avise de se renommer de moi, ni de dire à personne que je suis son père, DANCOURT, *Eaux de Bourbon*, sc. 19. J'écris à M. le duc d'Aiguillon, et je me renomme de vous dans ma lettre; j'espère que vous ne me démentirez pas, VOLT. *Lett. Richelieu*, 23 sept. 1771.

— HIST. XI^e s. Charles [crie] Montjoie l'enseigne renommée, *Ch. de Rol.* cclx. || XII^e s. Le temple renommé par tot le monde, *Machab.* II, 2. E li reis Oziz, qui mult est renumez, *Th. le mart.* 74. Nos faisons ui, chier frere, l'encommencement de l'avent, cuy [qui] nous est asseiz renommez et connuiz al monde, si cum sunt li nom des autres sollempnitez, ST DEAN. p. 521. || XIII^e s. En Keux le seneschal te mire, Qui jadis par son mokeis fu mal renomés et haïs, *la Rose*, 2102. A briement parler, on ne doit laisser le [la] garde des enfans sous-aagiés ne des orfelins à nului qui soit mal renommés de vilain cas, BEAUM. XV, 32. || XV^e s. Les grands prouesses dont il estoit renommé, FROISS. I, 1, 300. Et pour ce ai voulu entreprendre, Qu'on ne m'en puisse renommer [accuser d'ingratitude], De venir vers vous de çà mer, E. DESCH. *Poésies mss.* f^o 484. || XVI^e s. Si celui, dit-il, qui se renomme frere [passe pour frere] entre vous, est paillard ou avaricieux, je ne vous permets point de manger avec lui, CALV. *Inst.* 989. Tu voyant tes grandeurs, que ferois-je sinon Renommer ta louange, et celebrer ton nom? BOSS. 803. Que tu es renommée, D'estre tombe nommée D'un, de qui l'univers Chanta les vers, ID. *L'élection de son sépulture*.

— ETYM. *Re...*, et nom; provenç. *renomnar*, *renompnar*, *renomnar*; espagn. *renombrar*; ital. *rinomare*.

† **RENONÇANT**, ANTE (re-non-san, san-t'), *adj.* Qui renonce. Mme Guyon... toute renonçante qu'elle était à ses visions et à ses erreurs, BOSS. *Rem. sur la rép.* III, II, 9. || Terme de jurisprudence. Qui fait une renonciation. || *S. m.* Nom donné aux membres de plusieurs sectes chrétiennes qui, pour mener une vie apostolique, faisaient vœu de renoncer aux biens terrestres.

RENONCE (re-non-s'), s. f. || 1^o Terme de jeux de cartes. Absence d'une couleur. J'ai renoncé à pique. Une renonce et un autre roi, BOURSALUT, *Lett. nour.* t. III, p. 33, dans POUGENS. || Se faire une renonce, se mettre en état de couper une couleur, en se défaisant des cartes de cette couleur qu'on a dans son jeu. Je me suis fait une renonce en cœur, à cœur. || 2^o Se dit aussi pour action de ne pas jeter d'une couleur quand on peut en fournir.

— ETYM. *Renoncer*.

RENONCÉ, ÉE (re-non-sé, sée), *part. passé* de renoncer. Désavoué, renié. Ces lépreux qui, renoncés de leurs proches, languissaient aux carrefours des cités, en horreur à tous les hommes, CHATEAUBR. *Génié*, IV, VI 2. || Il ne faut pas confon-

dre le participe passé de *renoncer* actif avec celui de *renoncer* neutre. Ce dernier ne peut être employé au passif. Un fils peut être renoncé par son père; mais le monde n'est pas renoncé par celui qui le quitte; il faut dire: Le monde auquel celui qui le quitte a renoncé.

RENONCEMENT (re-non-se-man), s. m. || 1^o Action de renoncer à quelque chose. Je fais la révérence à la simple et modeste sépulture de Mme de Guise, dont le renoncement à celle des rois ses aïeux mérite une couronne éternelle, sév. 29 mars 1696. || 2^o Particulièrement, renoncement de soi-même, à soi-même, acte de l'âme qui se désintéresse de ses propres intérêts. Il n'est point d'exemple d'une volonté plus soumise et d'un plus parfait renoncement de soi-même, BALZ. 7^e disc. *sur la cour*. La vertu politique est un renoncement à soi-même, qui est toujours une chose très-pénible, MONTESQ. *Esp.* IV, 5. || Dans l'histoire d'Angleterre, ordonnance ou acte de renoncement à soi-même, bill par lequel la chambre des communes arrêta que tout membre du parlement serait exclu des fonctions civiles et militaires (1644). || 3^o Dans la morale chrétienne, action de renoncer aux choses du monde. Le renoncement à l'amour des créatures étant un des engagements de notre baptême, NICOLE, *Essais*, t. V, p. 216, dans POUGENS. Donnant de grands exemples de modestie, de prudence, de piété, et d'un parfait renoncement à tous les soins et à tous les plaisirs du siècle, FLÉCH. *Hist. de Théodose*, III, 88. L'abbé de Rancé, qui dès lors méditait cet entier renoncement au monde, dont il donna depuis un si terrible exemple, D'ALEMB. *Éloges, Testu*. C'était une musique toute religieuse qui conseillait le renoncement à la terre, STAEL, *Corinne*, x, 4. || Absolument. Je ferai de grandes austérités, des renoncements difficiles, des changements étonnants dans ma conduite, FÉN. t. XVIII, p. 118. Une vie de renoncement et de sacrifice, MASS. *Myst. Purific.* 2.

— HIST. XVI^e s. Si nostre sanctification consiste au renoncement de nostre propre volonté... CALV. *Inst.* 295.

— ETYM. *Renoncer*; provenç. *renunciament*; espagn. *renunciamento*; ital. *rinunziamento*.

RENONCER (re-non-sé). Le c prend une cédille devant a et o: renonçant, renonçons), v. n. || 1^o Se désister, se déporter de quelque chose, soit par acte exprès, soit autrement. Renoncer à la couronne. Il a renoncé à la succession de son père. Renoncer à son droit. || Absolument. Sa veuve a renoncé à cause des dettes, c'est-à-dire a renoncé à la communauté. La femme qui renonce perd toute espèce de droit sur les biens de la communauté, et même sur le mobilier qui y est entré de son chef, Code Nap. art. 1498. || 2^o Quitter, abandonner la possession, le désir de quelque chose, la prétention à quelque chose. On ne renonce point aux grandeurs légitimes, On garde sans remords ce qu'on acquiert sans crimes, CORN. *Cinna*, II, 1. Moi, renoncer au monde avant que de vieillir, Et dans votre désert aller m'ensevelir! MOL. *Mis.* V, 7. Ciel! me faut-il ainsi renoncer à moi-même, Et par un imposteur me voir voler mon nom? ID. *Amph.* I, 2. En un mot, je renonce à plaire à madame de la Troche, sans renoncer à l'aimer; car elle me trouvera toujours quand elle voudra se faire justice, sév. 132. Rome, fatiguée et épuisée par tant de guerres civiles, pour avoir du repos, est contrainte de renoncer à sa liberté, BOSS. *Hist.* III, 7. Peut-on vivre, direz-vous, de cette sorte? peut-on renoncer à ce qui plaît? ID. *la Vallière*. Vous aviez solennellement renoncé au démon et à toutes ses œuvres, au monde et à toutes ses pompes, renoncé à la chair et à tous ses désirs sensuels, BOURDAL. 3^e dim. *après l'Épiphane. Dominic.* t. I, p. 150. Si celle-là [la duchesse du Maine] m'échappe encore [ne retourne pas à la piété], je renonce aux princesses, persuadée qu'il n'est pas possible que le roi en trouve une dans sa famille qui se tourne au bien, MAINTENON, *Lett. à Mme de Brinon*, 27 août 1693. Pour moi, je vous le dis encore, je me suis bien trouvé d'avoir renoncé aux affaires avant ma mort, FÉN. *Dial. des morts anc.* *Dial.* 38 [*Sylla, Catilina et César*]. La première chose qui arrive aux hommes après avoir renoncé aux plaisirs, c'est de les condamner dans les autres, LA BRUY. XI. Aimant mieux renoncer à la vie qu'à la pudeur, ROLLIN, *Hist. anc.* *Év.* t. VII, p. 262, dans POUGENS. J'aurai du moins le plaisir de voir mes amis soutenir le théâtre, auquel mon grand âge, mes maladies et peut-être encore plus mes ennemis me forcent de renoncer, VOLT. *Lett. Lekain*, 17 juill. 1767. Mon estomac, qui ne digère presque plus, m'a contraint de renoncer aux soupers: je lis

le soir, ou je fais conversation, *Lett. du roi de Pr. à Voltaire*, 31 juill. 1767. Les épigrammes [de Racine] contre cette même Judith de Boyer et contre l'Aspor de Fontenelle, faites dans le temps de sa plus haute dévotion, prouvent que, s'il avait renoncé au théâtre, il n'aurait pas renoncé à la satire, D'ALEMBERT, *Élog. Ch. Boileau*. Elle [Christine] renonça à la Suède pour jamais, et revint à Rome, où elle passa le reste de ses jours mécontente et mal payée de ses anciens sujets, ID. *Mém. Christ.* t. IV, p. 59. || Absolument. Vous n'avez pas de constance, il ne faut pas renoncer si tôt. C'est un homme entêté qui ne renonce jamais. || 3^o Terme de dévotion. Renoncer au monde, se consacrer à la vie religieuse. Rien n'irrite davantage les gens raisonnables que des hommes qui ont renoncé au monde, et qui cherchent à le gouverner, D'ALEMB. *Dest. des jésuit.* *Év.* t. V, p. 94, dans POUGENS. || Renoncer à soi-même, se dépouiller de tout amour-propre. Après qu'on a fait l'effort de renoncer à soi-même, on commence à l'aimer véritablement [le prochain], non pour soi-même, mais comme soi-même, BOSS. *la Vallière*. || 4^o Abjurer, renier. Lucrèce: Quoi! il me faudrait renoncer aux dogmes d'Épicure? — Posidonius: Il vaut mieux renoncer à Épicure qu'à la raison, VOLT. *Dial.* 7. Le Conseil... s'enhardit, en 1681, à donner une déclaration par laquelle les enfants [des protestants] étaient reçus à renoncer à leur religion à l'âge de sept ans, ID. *Louis XIV*, 30. Mais renoncer aux dieux que l'on croit dans son cœur, C'est le crime d'un lâche et non pas une erreur, ID. *Alz.* V, 5.

|| 5^o Terme de jeux de cartes. Couvrir une carte avec une carte d'une autre couleur qui ne soit pas un atout. Renoncer à trèfle, à pique. On joue cœur, et vous jouez carreau, vous renoncez. || Il se conjugue avec l'auxiliaire avoir. || 6^o V. a. Renier, désavouer. Le Christ sera mis à mort; et le peuple qui le doit renoncer ne sera point son peuple, SACR. *Bible, Daniel*, IX. Jésus lui repartit: Je vous dis en vérité, que cette même nuit, avant que le coq chante, vous me renoncerez trois fois, ID. *Évang. St Math.* XXVI, 34. Si vous dites vrai, nous la renoncerons pour notre sang, et l'abandonnerons à votre colère, MOL. *G. Dand.* II, 9. Que pouvaient faire les Juifs, ses ennemis [de Jésus]? s'ils le reçoivent, ils le prouvent par leur réception... et, s'ils le renoncent, ils le prouvent par leur renonciation, PASC. *Pens.* XV, 8 bis, édit. HAVET. Ah! ne me parlez point de Mme de Meckelbourg; je la renonce; comment peut-on, par rapport à Dieu et même à l'humanité, garder tant d'or, tant d'argent...? sév. 3 fév. 1695. Coriolan: Quand ma patrie m'a renoncé, et ne veut plus me rien devoir, le contrat est rompu entre nous, FÉN. t. XIX, p. 267. Ne mettez plus le pied dans ma maison; je vous renonce pour mon neveu, LA MOTTE, *Calend. des vieill.* sc. 2. Je suis un malheureux, mon oncle ne renonce, PIRON, *Métrom.* II, 9. Aristocrate sous Robespierre, libéral en 1815, il [Courier] va être pour vous, et ne vous renoncera que quand vous serez forts, c'est-à-dire insolents, P. L. COURIER, 2^e lettre particulière. || On dit aussi renoncer, en parlant de choses qu'on désavoue, que l'on abandonne. Tout lui est bon [à Jurieu], pourvu qu'il vienne à son but de porter le flambeau de la rébellion dans sa patrie qu'il a renoncée, BOSS. *Def. Var.* 1^{er} disc. 14. Comment cet homme dont il parle a-t-il renoncé la foi? BOURDAL. *Serm. Dim.* t. II, p. 39. Si ma raison s'y oppose, je la renonce comme une raison séduite et corrompue, ID. 5^e dim. *après Pâques, Dominic.* t. II, p. 214. On assure qu'ils [les perroquets amazons] ne renoncent jamais leurs nids, et que, quoique on ait touché et manié leurs œufs, ils ne se dégoûtent pas de les couver, comme font la plupart des autres oiseaux, BUFF. *Ois.* t. XI, p. 287. || 7^o Se renoncer, v. réfl. Renoncer à soi-même, faire une abnégation complète de soi-même. Pour avoir une parlait religion, il faut savoir parfaitement obéir, il faut savoir se sacrifier, il faut savoir se renoncer, BOURDAL. *Fête des saints, Myst.* t. II, p. 477. L'Évangile, qui ne nous prêche que de nous renoncer nous-mêmes, MASS. *Carême, Pard.* Il faut donc toujours avec les grands se renoncer soi-même et n'exister que pour eux, *Corresp. du gén. Klinglin*, I, 469.

— HIST. XIII^e s. Si meürés [mènerez] avec vous un nostre latinier [interprète] Qui sache lor raison entendre et renonchier [expliquer], *Ch. d'Ant.* VII, 125. Neportant, s'il n'est ainsi, ne renonce il pas au privilege de clerc, BEAUM. XI, 43. || XIV^e s. Li hermites li dist... « Girars, renonce as armes et à chevalerie, Jusque ta penitence à sept ans soit finie. » Girars de très bon cuer, en plorant, y renonce, *Girart de Ross.* v. 2217. || XV^e s. Servirons et

et qui lui a été donné pour le rehausser. Un troumadame et un damier, avec un jeu de l'oie, renouvelés des Grecs, fort propres à passer le temps lorsque l'on n'a que faire, MOL. *Avare*, II, 1. || Familièrement. Cela est renouvelé des Grecs, cela est connu depuis très-longtemps. || 2° Fig. Renforcé. L'ennui renouvelé plus rudement l'outrage, MALII. I, 4. ... tous les sujets que j'ai de vous aimer et d'être persuadée de votre tendresse, et ainsi la mienne est toute chaude et renouvelée, sév. à *Mme de Grignan*, 18 sept. 1684. || 3° Terme de dévotion. Régénéré spirituellement. Âme raisonnable, faite à l'image de Dieu, chrétien renouvelé par sa grâce, reconnais ton auteur, BOSS. *Médit. sur l'Év. La dern. sem. du Sauv.* 37° jour. || 4° Fait de nouveau, recommencé. Et pour mieux recevoir ce don renouvelé... CORN. *Sertour*, v, 7. Bélisaire envoya les rois des Goths captifs à Constantinople, où l'on vit, après tant de temps, les anciens triomphes renouvelés, MONTESQ. *Rom.* 20.

RENOUVELER (re-nou-ve-lé; d'après Chilflet, *Gramm.* p. 289, on écrivait renouveler et on prononçait renouveler. L'l se double quand la syllabe qui suit est muette: je renouvelle, je renouvelerai), v. a. || 1° Rendre nouveau, en substituant une chose nouvelle à une autre de même espèce. Renouveler un troupeau, un haras. Renouveler sa garde-robe. L'élection a renouvelé entièrement le conseil. Et la destruction renouvelait le monde, DELILLE, *Trois règns.* 1. || Absolument. Au lieu de réparer à mesure qu'il détruit, de renouveler lorsqu'il anéantit, l'homme... BUFF. *Bœuf*. || Renouveler le meuble d'un appartement, substituer des meubles nouveaux, des meubles plus frais à des meubles qui ont servi. || Renouveler ses gens, son service, changer tous ses domestiques. || Renouveler un texte, accommoder un vieux texte au langage du temps. || 2° Il se dit aussi des personnes que l'on remplace par d'autres dans leurs fonctions. Renouveler les préfets. La victoire en courant renouvelle les rois, c. DELAV. *Vépr. sicil.* II, 3. || 3° Fig. Corriger, changer en mieux. Et qu'y a-t-il dans toute ma vie qui n'ait besoin d'être réformé et renouvelé? BOURDAL. *Retraite spirituelle*, p. 362. L'homme, maître du domaine de la terre, en a changé, renouvelé la surface entière, et de tout temps il partage l'empire avec la nature, BUFF. *Quadrup.* t. IV, p. XVII. || 4° Donner une nouvelle force. Renouvelant leur haine avec leur souvenir, CORN. *Cinna*, I, 3. Votre absence a renouvelé la tendresse de tous vos amis, sév. 27 fév. 1674. Les obstacles semblaient renouveler ma flamme, BAC. *Bérén.* IV, 5. || Le retour du soleil, du printemps renouvelle toutes choses, renouvelle la nature, il donne une vie nouvelle à tous les êtres. || En un sens analogue. Cher ami, ce grand jour renouvelle ma vie, VOLT. *Scythes*, I, 4. || Cette révolution a renouvelé la face de l'Europe, elle y a changé les institutions, les gouvernements, les mœurs. || Renouveler le mal, la douleur de quelqu'un, lui faire sentir de nouveau son mal, sa douleur. Il faut épargner cette amertume dans les lettres, elle ne ferait que renouveler celle de votre cœur: cela échappe quelquefois, sév. 30 oct. 1689. Vous êtes aujourd'hui à Lambesc... que tout cet extrême éloignement renouvelle la séparation! ID. 11 nov. 1688. || Renouveler son attention, avoir une nouvelle attention, une plus grande attention. Renouvelez, je vous prie, votre attention, MASS. *Carême, Prospér. temp.* || Renouveler le souvenir d'une chose, en rappeler le souvenir. Nous parlâmes de vous enfin un souvenir tout vif: vous viendrez le renouveler, sév. 21 fév. 1689. Et leurs clameurs, en vous renouvelant sans cesse le souvenir de sa perte, vous renouveleront aussi l'espérance consolante qu'il n'est perdu que pour le temps, MASS. *Or. fun. Dauphin.* || Renouveler un édit, renouveler les anciennes ordonnances, les publier de nouveau, les remettre en vigueur. Charlemagne renouvela les réglemens de Pepin, MONTESQ. *Esp.* xxxi, 11. || Renouveler un traité, un bail, remettre en vigueur l'ancien pour un nouveau laps de temps. Oxenstiern renouvela avec Richelieu le traité de Gustave Adolphe, VOLT. *Ann. Emp. Ferdinand II*, 1633. || Renouveler un usage, une mode, les faire revivre. || Renouveler un sujet tragique, le traiter de nouveau. Feu monsieur Tristan a renouvelé Marianne et Panthée sur les pas du défunt sieur Hardy, CORN. *Sophon. Au lecteur.* || 5° Remettre dans l'esprit. Cette mort [du duc de Lesdiguières]... ne vous a-t-elle pas surpris? elle m'a renouvelé celle de ce pauvre cardinal [de Retz], sév. d' *Guitaut*, 26 mars 1681. Je me suis laissé emporter au plaisir de me renouveler à moi-même toutes ces aimables idées, ID. 20 juin 1689. || 6° Ter-

me de l'Écriture. Régénéré spirituellement. Il est impossible, dit-il [saint Paul], qu'une telle âme soit renouvelée par la pénitence, BOSS. *Anne de Gonz.* Je renouvelerai de jour en jour ces saintes résolutions; et de jour en jour elles contribueront à me renouveler moi-même, BOURDAL. *Retraite spirituelle*, p. 364. || 7° Faire de nouveau, recommencer. Renouveler un procès. Renouveler une querelle. À peine ai-je achevé que chacun renouvelle, Par un noble serment, le vœu d'être fidèle, CORN. *Cinna*, I, 3. Tout ce qui reste en cor de fidèles Hébreux Lui viendront aujourd'hui renouveler leurs vœux, BAC. *Athal.* I, 2. Appelez tout le peuple et montrons-lui son roi! Qu'il lui vienne en ses mains renouveler sa foi, ID. *ib.* v, 7. || Renouveler connaissance, rentrer en liaison avec une personne qu'en avait perdue de vue. En attendant qu'il vienne, nous pouvons aller renouveler connaissance au cabaret, REGNARD, *La Sérén.* sc. 13. || Renouveler un billet, faire, à une date plus éloignée, un billet en remplacement d'un autre. || 8° V. n. S'augmenter, avec un nom de chose pour sujet. La fièvre de Philis tous les jours renouvelle, RACAN, *Sonnet sur la molad. de Philis.* J'en rougis dans mon âme; et ma confusion, Qui renouvelle et croit à chaque occasion, Sans cesse offre à mes yeux cette vue importune, CORN. *Nic.* II, 1. On nous assure ici que la petite vérole a renouvelé à Paris avec beaucoup de pourpre, MAINTENON, *Lett. à Mme de Caylus*, 25 déc. 1715. || Être plus vif, plus actif, en... avec un nom de personne pour sujet. Il faut que les Français et les amis du roi renouvelent de zèle et de courage, in. *Lett. au duc de Noailles*, 10 sept. 1708. || Renouveler d'appétit, reprendre le bon appétit qu'on avait. || Renouveler de jambes, recommencer à marcher avec de nouvelles forces. Nous parlâmes fort de Mme de Richelieu, qui renouvelle de jambes, et qui, n'ayant pas le temps présentement de dormir et de manger... sév. 12 janv. 1680. || Fig. et familièrement. Renouveler de jambes, se remettre de plus belle à l'affaire, à l'entreprise qui occupe. || 9° Se renouveler, v. refl. Devenir nouveau. Un philosophe vous dira en vain que vous devez être rassasiés d'années et de jours, et que vous avez assez vu les saisons se renouveler et le monde rouler autour de vous, BOSS. *le Tellier*. Les trois âges d'hommes que Nestor avait vus, je les ai presque vus aussi dans cette académie, qui s'est renouvelée plus de deux fois sous mes yeux, FONTEN. *Disc. ouvert. Eur.* t. III, p. 380, dans POUGENS. Les âges se renouvelent... les morts et les vivants se remplacent et se succèdent continuellement, MASS. *Carême, Sur la mort*. Ce que nos yeux nous disent tous les jours, que tout périt et se renouvelle dans la nature, VOLT. *Dict. phil. Platon*. || Avec ellipse du pronom personnel. Il a vu renouveler la plus grande partie du régiment, du tribunal, de l'académie, il y a vu rentrer la plupart des hommes qui y sont. || 10° Prendre des sentiments nouveaux. Souvent aussi Jupiter suit ses pas; Dans ces bosquets il la trouve plus belle; À leur aspect, son cœur se renouvelle, MALF. *Narcisse*, III. || 11° Terme de dévotion. Être régénéré. De sorte qu'il y a cette différence entre les saints qui sont dans le ciel et les saints qui sont sur la terre: les saints qui sont dans le ciel sont des hommes renouvelés, les saints qui sont sur la terre sont des hommes qui se renouvellent, BOSS. 2° *sermon, Pâques*, 2. C'est ainsi [en priant] qu'on se renouvelle tous les jours, et qu'on évite l'oubli de Dieu, qui est le plus grand de tous les maux, ID. *Polit.* x, vi, 44. Renouvelez-vous sans cesse dans l'esprit de votre vocation, MASS. *Carême, Tiéd.* I. || 12° Se renouveler dans le souvenir de quelqu'un, se rappeler à sa mémoire. Je compte beaucoup pour notre ami [Corbinelli] le plaisir de vous revoir et de se renouveler dans votre cœur, sév. à *Moulceau*, 25 oct. 1686. Je profite du premier moment pour me renouveler dans votre souvenir, D'ALEMB. *Lett. à Voltaire*, 2 sept. 1760. || 13° Apparaître, se montrer de nouveau. La haine que pour vous elle a si naturelle, À mon occasion encor se renouvelle, CORN. *Nicom.* I, 1. Elle [Mme de Marbeuf] a été des hivers entiers à jouer et à souper à l'hôtel de Soissons; vous pouvez penser comme cela se renouvelera à Rennes, sév. 26 nov. 1684. Les grands événements des choses humaines ne font, pour ainsi parler, que se renouveler tous les jours sur le grand théâtre du monde, BOSS. *Polit.* x, II, 3. La persécution se renouvela, ID. *Hist.* I, 10. Aussi vois-je cette fécondité qui se renouvelle toujours, FÉN. *Serm. pour l'Épiph.* || Avec ellipse du pronom personnel. Ils étaient bien aises de voir renouveler la sédition, D'ABLANC. *Tacite, Hist.* III, 2.

— HIST. XI^e s. Mult haltement moujoie [ils] re-

nuvelent, *Ch. de Rol.* ccxxxix. || XII^e s. [O Dieu] le dreiturier esprit renovele es meies entrailes, *Lib. psalm.* p. 68. Si li manderent lettres en table d'airain por renoverer l'amistié, *Machab.* I, 14. || XIII^e s. Se li clamans viaut [veut] renoverer son claim, si die [qu'il le dise], *Ass. de Jéru.* I, 82. || XV^e s. Qui est en pensée nouvelle; Peu de chose le renouvelle, PROISS. *Espinette amour*. Et renouvelerent ces deux seigneurs toutes manieres d'officiers, ID. II, II, 27. Dont renouela le deuil du comte et de ceux du pays qui avoient perdu leurs freres, leurs peres, leurs enfans et leurs amis, ID. II, III, 22. Tu peux penser, par ma foi! que j'en suis aussi saoul que tu es de pastés, et qu'aussi volentiers me renouvellerois, que tu ferois d'autre viande, LOUIS XI, *Nour.* x. || XVI^e s. La paix fut bien faite pour lors; mais, incontinent après, les Gaulois Gessates renouvellerent la guerre, AMVOT, *Marcel.* 6. Ayant ouy l'orateur Demosthenes, il sembloit renouveler en la memoire des escoutans comme une image et une ombre de la vehemence et vivacité de son eloquence, ID. *Pyrrh.* 20. Les reliques de la partie contraire de Marius estoient aux escoutes, ne demandans que quelque occasion de se renouveler, ID. *Pomp.* 24. Comme la corruption des hommes va en croissant, les maladies aussi se diversifient et renouvellent, PARÉ, *Au lect.* De deux ans en deux ans les façons [modes] changent, et les fait renouveller, et qui ne s'y accommode est moqué, LANOUÉ, 162. Men frere, diet il [La Boétie mourant], que j'aime si cherement, et que j'avois choisi parmi tant d'hommes pour renouveler avecques vous cette vertueuse et sincere amitié, de laquelle... MONT. *Lettre v.* Les jeux, les passe-temps et les esbats d'icy n'estoient qu'amers chagrins, que collere et soucy Et que gehenne, au pris de la joye eternelle, Qui sans trouble, sans fin, sans change renouvelle, D'AUB. *les Tragiques*, VII.

— ETYM. *Re* ..., et *nouvel* (voy. NOUVEAU); prov. *renovellar*; ital. *rinovellare*.

† **RENOUVELET** (re-nou-ve-lè), s. m. Variété de pomme.

† **RENOUVELEUR** (re-nou-ve-leur), s. m. Celui qui renouvelle. || Particulièrement. Celui qui renouvelle un texte, l'accorde au parler de son temps. Il est à remarquer que nos renouvelleurs [d'anciennes gestes], si l'on veut bien nous pardonner ce mot, P. PARIS, *Hist. litt. de la Fr.* t. XXV, p. 509.

— HIST. XV^e s. Renouvelleur, COGRAVE.

RENOUVELLEMENT (re-nou-ve-le-man), s. m. || 1° Rétablissement d'une chose dans un état nouveau eu dans un état meilleur. Le renouvellement de la saison, de l'année. Cette longue société nous a fait un renouvellement de connaissance, sév. à *Moulceau*, 25 oct. 1686. Le monde se renouvelle [après le déluge], et la terre sort encore une fois du sein des eaux; mais dans ce renouvellement il demeure une impression éternelle de la vengeance divine, BOSS. *Hist.* II, 4. Comme s'il y avait en tout un équilibre parfait entre les causes de destruction et de renouvellement... BUFF. *Chevreuil*. || Époque de renouvellement, époque où les sociétés éprouvent un grand changement dans leurs opinions, dans leurs mœurs, dans leurs institutions. Fleury [l'historien] fait passer une couche d'élégance et de régularité uniforme sur ces aspérités des grands hommes et des grands caractères d'une époque de renouvellement, VILLEM. *Littér. franç. XVIII^e siècle*, 2^e part. 4^e leçon. || 2° Action de faire un nouveau traité, un nouvel acte, etc. Renouvellement d'un bail, d'un traité. Un trait rare, en fait de finances, c'est d'avoir refusé, à un renouvellement de bail, cent mille écus qui lui étaient dus par un usage établi, FONTEN. *Argenson*. || Remplacement d'un titre ancien par un nouveau qui lui est substitué; changement d'un engagement échu, contre un autre de même nature. Renouvellement d'un billet à ordre. || 3° Terme de dévotion. Régénération spirituelle. Que notre cœur est rempli de l'amour du monde, et qu'il est vide de celui de Dieu, qui est le principe du renouvellement de l'âme! NICOLE, *Ess. mor.* 2^e traité, ch. 8. Ne différons pas davantage une affaire aussi importante que celle du parfait renouvellement et du changement intérieur de nos âmes, BOURDAL. *Ouverture du Jubilé, Myst.* t. II, p. 676. || 4° Accroissement, augmentation. Ce fut un renouvellement de pleurs, VATEL. *Q. C.* x, 6. Il en coûte des renouvellements de tendresse dont on est fort aise, sév. à *Mme de Grignan*, 15 fév. 1671. Dans cette variété [de dévotions], l'âme innocente et pieuse trouve, avec des plaisirs célestes, une solide nourriture et un perpétuel renouvellement de la ferveur, BOSS. *Mar.-Thér.* Il barut si accablé de tris-

moins à mes lois Obéissez ~~encor~~ pour la dernière fois, *RAC. Iphig.* IV, 4. Mon maître en ce moment n'est pas encor rentré, *REGNARD, Joueur*, I, 2. Une femme de seize ans rentre à quatre heures du matin, *M^{me} DE PUISIEUX, Ridic. à la mode*, p. 492, dans *POUGENS*. Au milieu d'un travail avec le roi, chez *M^{me} de Maintenon*, il [Louvois] se trouva si mal, qu'il n'eut que le temps de se retirer et de rentrer chez lui, *DUCLOS, Œuv.* t. V, p. 170. || Poétiquement. Faire rentrer dans la poudre, se dit de Dieu qui renverse les orgueilleux. Il parle, et dans la poudre il les fait tous rentrer, *RAC. Esth.* I, 3. || Par exagération, faire rentrer quelqu'un dans la poussière, dans la poudre, le terrifier par des menaces. || Fig. et familièrement. Faire rentrer quelqu'un cent pieds sous terre, le couvrir de confusion, le remplir de terreur. || On dit de même : faire rentrer en terre. Ton seul regard la ferait rentrer en terre, *J. J. ROUSS. Hél.* VI, 2. || Fig. Rentrer dans le néant, cesser d'avoir crédit, puissance. Rentre dans le néant dont je t'ai fait sortir, *RAC. Baj.* II, 1. || Fig. et familièrement. C'est le ventre de ma mère, je n'y rentre plus, se dit pour exprimer qu'on n'a pas envie de se rengager en quelque chose. || Rentrer dans l'alignement, se remettre sur l'alignement en reculant. || Terme de vénerie. Rentrer au fort, se rembucher, en parlant d'une bête. || 2° Il se dit de choses qui s'emboîtent les unes dans les autres. Les différents tuyaux de cette lunette rentrent les uns dans les autres. Ces sauvages qui se plaisent tant à défigurer la nature en aplatisant, en arrondissant, en allongeant la tête de leurs enfants, auront aussi imaginé de leur faire rentrer le cou dans leurs épaules, *BUFF. Hist. nat. hom.* Œuv. t. V, p. 200. Le vieillard, une autre masse informe et sèche, qui rentre en elle-même et tend à se réduire à rien, *DIDER. Ess. sur la peint.* I. || Fig. et par exagération, les jambes me rentrent dans le corps, je suis excessivement fatigué, à force de marcher, de me tenir debout. Vous n'êtes pas las de tourner autour de cet immense salon ? pour moi, les jambes me rentrent dans le corps, *DIDER. Salon de 1767, Œuv.* t. XIV, p. 148, dans *POUGENS*. || 3° Fig. Revenir à, revenir dans. Il est rentré dans l'armée. La faute de Cassie et ses terreurs paniques ont fait rentrer l'État sous des lois tyranniques, *CORN. Cinna*, II, 2. Ah ! si jamais je rentre dans la vie... *LA FONT. Féronde*. Nous ne saurions trop regretter tant de belles et bonnes choses qui en revenaient [du comtat d'Avignon, à M. de Grignan], pour rentrer dans la sécheresse et l'aridité des revenus, *SÉV.* 23 sept. 1689. Avec quel zèle exhortait-il quelques-uns de ses domestiques à rentrer, comme lui, dans le bercail de Jésus-Christ ! *FLECH. Duc de Mont.* Par quel charme, oubliant tant de tourments soufferts, Pouvez-vous consentir à rentrer dans ses fers ? *RAC. Andr.* I, 1. Le sénat et le peuple rentrent dans une liberté qui avait été confiée à des tyrans ridicules, *MONTESQ. Espr.* XI, 15. Qui d'un mot et d'un coup d'œil faisait rentrer dans l'abaissement du plus profond respect les téméraires qui osaient s'en écarter, *VOLT. Zadig*, XVIII. Dans leur origine, les sociétés n'étaient formées que d'un petit nombre de citoyens égaux ; les magistrats et les généraux n'avaient de supériorité que pendant l'exercice de leurs fonctions ; ce temps passé, ils rentraient dans la classe des autres, *COND. Traité des syst.* ch. 15. || Rentrer dans son sujet, revenir, après une digression, au sujet que l'on traite. || Rentrer dans les bonnes grâces de quelqu'un, obtenir de nouveau son amitié, sa bienveillance. Étant rentré dans les bonnes grâces du czar, *VOLT. Russie*, I, 49. || Rentrer en grâce, obtenir son pardon. Quand il s'agit de rentrer en grâce avec le maître de qui dépend tout notre bonheur, *BOUADAL. Sévérité de la pénit.* 1^{er} avent, p. 222. || Rentrer dans son crédit, en reprendre possession. Reprends auprès de moi ta place accoutumée, Rentre dans ton crédit et dans ta renommée, *CORN. Cinna*, V, 3. || Rentrer dans ses droits, dans son bien, les recouvrer. Le maréchal d'Albret a gagné un procès de quarante mille livres de rente en fonds de terre : il rentre dans tout le bien de ses grands-pères, *SÉV.* 27 mars 1671. L'un, plein d'esprit et de feu, dissipait sans éclat les biens immenses où il était rentré, *HAMILT. Gramm.* VI. Il fut des citoyens avant qu'il fût des mattres ; Nous rentrons dans les droits qu'ont perdus nos ancêtres, *VOLT. Henr.* IV. Que les bénéficiers rentreront dans leurs bénéfices, les seigneurs dans leurs terres, et que la liberté du commerce serait rétablie, *DUCLOS, Œuv.* t. II, p. 326. || Rentrer au trône, remonter sur le trône. Il ne choisira point de chemin criminel, Quand il voudra rentrer au trône paternel, *CORN. Œd.* I, 4. || Rentrer dans son bon

sens, revenir à son bon sens. || Rentrer dans l'ordre, se remettre, se rétablir dans l'ordre. Il a fait rentrer les mutins dans l'ordre. Du sultan Amurat se reconnaît l'empire ; Sortez ; que le sérail soit désormais fermé, Et que tout rentre ici dans l'ordre accoutumé, *RAC. Bajaz.* II, 2. || Rentrer dans le devoir, dans son devoir, se ranger à son devoir. On oublie aisément les fautes des enfants, lorsqu'ils rentrent dans leur devoir, *MOL. L'Ar.* IV, 5. Pour rentrer au devoir, je change de langage, *ID. Mélite*, II, 5. Si je m'égarais, il n'y aurait qu'à me crier rhumatisme, c'est un mot qui me ferait rentrer bien vite dans mon devoir, *SÉV.* 285. Ah ! qu'il est malaisé de rentrer dans son devoir quand une fois on en est sorti ! *MARTELL, Cont. mor. Henr. div.* || 4° Rentrer en soi-même, faire réflexion sur soi-même, revenir à la sagesse. Rentre en toi-même, Octave, et cesse de te plaindre ; Quoi ! tu veux qu'on t'épargne, et n'as rien épargné ! *CORN. Cinna*, IV, 2. Quelque accident fait-il que je rentre en moi-même, Je suis Gros-Jean comme devant, *LA FONT. Fabl.* VII, 10. C'est un style qui éclaire, et qui vous fait rentrer dans vous-même, *SÉV.* 592. Quand on vit que... le souffle de Luther était trop faible pour abatte cette papauté tant haïe, au lieu de rentrer en soi-même, on se laissa entraîner à des conseils plus violents, *BOSS. Var.* IV, 2. Les fautes font rentrer l'homme en lui-même, *REN. Tél.* XXII. Il en fut ému, il entra en lui-même, *LESAGE, Diabl. boit.* V. Chacun a sa chimère ; voilà la mienné [chasser le Turc d'Europe] : après quoi, je rentre en moi-même et suis Gros-Jean comme devant, *VOLT. Lett. au roi de Pr.* 4 sept. 1773. L'orateur Démade, quoique chargé de fers, lui dit [après la bataille de Chéronée] : « Philippe, vous jouez le rôle de Thersite, et vous pourriez jouer celui d'Agamemnon. » Ces mots le firent rentrer en lui-même, *BARTHÉL. Anacl.* chap. 82. Dans ces instants où le cœur pense, Heureux qui peut rentrer en soi ! *BÉRANG. Rossign.* || On dit en un sens analogue : rentrer en son âme, rentrer en son cœur. Rappelle tous tes sens, rentre bien dans ton âme, *MOL. Amph.* II, 1. Pour connaître donc si nous avons regu l'esprit de Dieu, il n'y a qu'à rentrer dans notre cœur, *MASS. Myst. Pentec.* || 5° Retomber dans, en parlant de perplexités, de difficultés. Je rentre dans mes premières incertitudes. Hélas ! je me consume en impuissants efforts, Et rentre au trouble affreux dont à peine je sors, *RAC. Iphig.* V, 4. Nous rentrons dans la première difficulté, *J. J. ROUSS. Ém.* IV. || 6° Rentrer dans l'âme, reprendre possession de l'âme, en parlant de sentiments. Ne craignez plus, madame, La générosité déjà rentre en mon âme, *CORN. Nicom.* V, 8. Le zèle de vos dieux rentre en votre courage, *ID. Poly.* V, 2. Jamais soupçon, ombre et jalousie Ne rentreront dans mon maudit esprit, *LA FONT. Fér.* || La paix ne rentre point dans mon âme abattue, *VOLT. Sémiram.* I, 5. || 7° Être compris, renfermé. Le second article rentre dans le premier. [La jalousie] vice honteux qui par son excès rentre toujours dans la vanité et dans la présomption, *LA BRUY. XI*. || 8° Reprendre, recommencer certaines choses, s'y remettre. Rentre en fonction. Rentre en correspondance. || Rentrer en fureur, redevenir furieux. || Fig. et familièrement. Rentrer en danse, rentrer dans une affaire, dans un embarras dont on était sorti. || Absolument, en parlant des travaux que reprennent des tribunaux et des collèges, etc. Les tribunaux, les collèges rentrent à telle époque. || Terme de théâtre. Reprendre son service après une absence, en parlant d'un acteur. Il rentre ce soir par le rôle d'Oreste. || 9° En parlant de sommes d'argent, être perçu, recouvré, touché. Avant de compter le profit, il faut que les frais rentrent. || 10° Être répercuté, en parlant d'humeurs, d'éruptions, etc. Prenez garde de laisser rentrer cette humeur. || 11° S'enfoncer, en parlant d'une superficie qui empiète sur une autre. Du cap des Trois Pointes au cap Palmas, l'océan rentre un peu dans les terres, *BUFF. Hist. nat. Preuv. théor. terre, Œuv.* I, I, p. 135. || 12° Terme de jeu. Il se dit des cartes que l'on prend au talon. Il m'est rentré un vilain jeu. || Rentrer dans une couleur, reprendre la main et rejouer d'une couleur. || Au tric-trac, rentrer en bredouille, se dit quand l'un des joueurs, ayant été débredouillé, fait un grand coup qui lui donne l'avantage de marquer trois et même cinq trous à la fois. || 13° En musique, faire une rentrée. Les témoins n'ont pas rentré à temps. Les flûtes ont bien rentré. || 14° Terme de gravure en taille-douce. Retoucher ou fortifier les hachures. || 15° V. a. Porter dedans ce qui était dehors. Rentrer des marchandises dans le magasin. Rentez ces fauteuils dans l'appartement. || Terme

d'imprimerie. Rentrer ou faire rentrer une ligne, la renfoncer.

— **REM.** Rentrer, v. n. se conjugue avec l'auxiliaire être quand on veut marquer l'état ; et avec l'auxiliaire avoir, quand on veut marquer l'action : Si j'ai rentré dans Rome avec quelque imprudence, *CORN. Tite et Bérén.* V, 4 ; Et j'ai, pour vous trouver, rentré par l'autre porte, *MOL. Fâch.* I, 8. Voy. ENTRER, à la remarque. Cependant la conjugaison avec l'auxiliaire avoir est peu usitée, et l'usage confond les deux emplois.

— **HIST.** XII^e s. L'ève ist [l'eau sort] de la citet, si s'en vait par les plaines, Rentre en en son canal ; ses rives en sont plaines, *Charlemagne*, v. 792. || XIII^e s. Puis rentrerent en leur vessiaux, et corurent par mer, *VILLER. LX.* Oil, par la lance saint Jaque, mauvais traitres, jamais en campagne ne renterrés, ne vous, ne vostre oir, *Chr. de Rains*, p. 45. || XV^e s. Je notay son habillement, Son maintient, son gouvernement, Qui merveilleusement rentroit [était séant], *le Blason des faulces amours*, p. 292, dans *LACURNE*. || XVI^e s. R'entrer en soy pour raisonner [des préjugés], *MONT.* I, 116. Cette maladie le fit rentrer en lui-mesme, et apporta un notable changement dans ses mœurs, *D'AUB. Vie*, XXI. Le Duc estant r'entré en ses biens, par la paix generale, *ID. Hist.* I, 68. Et quoy, veux-je rentrer en un nouveau servage ? *ROUS.* 788.

— **ETYM.** *Re...*, et *entrer*.

† 2. **RENTREUR** (ran-tré), v. a. Corruption de rentrer (voy. ce mot).

† **RENTROUVIR** (ran-trou-vrir), v. a. Entr'ouvrir de nouveau.

— **HIST.** XVI^e s. Puis il revient un peu, rentrouvrant la paupière, Et monstre qu'à regret il voit nostre lumiere, *DESPORTES, Éloges*, I, 49.

— **ETYM.** *Re...*, et *entr'ouvrir*.

† **RENTREUR** (ran-tru-r'), s. f. Endroit où doivent se rencontrer les parties d'un dessin à porter sur la toile ou le papier. || Opération du fabricant de papiers peints, laquelle consiste à apporter l'une après l'autre toutes les teintes, au moyen de planches séparées dont les reliefs portent d'autres dessus que la première, en laissant sécher entre l'application de chacune d'elles.

— **ETYM.** *Rentrer* I.

† **RENAVHIR** (ran-va-ir), v. a. Envahir de nouveau.

— **HIST.** XVI^e s. Renvahir, *COTGRAVE*.

— **ETYM.** *Re...*, et *envahir*.

† **RENVENIMER** (ran-vèr-ni-mé), v. a. Envenimer de nouveau. L'emplâtre d'un charlatan a renvenimé sa plaie. || Se renvenimer, v. réfl. Devenir plus envenimé.

— **HIST.** XVI^e s. Si le jour le faschoit [l'amant], la frayeur solitaire Et le silence coy rentment sa misere, *RENVENIMER* sa plaie et frappent ses douleurs, *DESPORTES, Diane*, I, 49.

— **ETYM.** *Re...*, et *envenimer*.

† **RENERGUEUR** (ran-vèr-ghé), v. a. Terme de marine. Enverguer une voile de nouveau et avec plus de soin.

— **ETYM.** *Re...*, *en*, et *vergue*.

† **RENVERS** (ran-vèr), s. m. Manière de construire les fatras dans les couvertures d'ardoise.

† **REVERSABLE** (ran-vèr-sa-bl'), adj. Qui peut être renversé. Comment pouvait-il [Napoléon] ne pas la croire [la dynastie des Bourbons] renversible au premier choc ? *VILLEMAM, Souvenirs contemporains, les Cent-Jours*, ch. 2. || Terme de botanique. Se dit des feuilles susceptibles de se tourner l'une vers l'autre, sans se toucher par leur partie inférieure.

† **RENVERSANT, ANTE** (ran-vèr-san, san-t'), adj. Dans le langage familier. Qui cause stupéfaction, découragement. Cela est renversant.

RENVERSE (A LA) (ran-vèr-s'), loc. adv. || 1° Sur le dos. Être couché à la renverse. Si à vingt ans on nous connaît le degré de supériorité dans notre famille, et qu'on nous fit voir dans un miroir le visage que nous avons ou que nous aurons à soixante ans, en le comparant à celui de vingt, nous tomberions à la renverse, et nous aurions peur de cette figure, *SÉV.* 27 janv. 1687. J'avais onze ans quand je lus tout seul, pour la première fois, l'Amphitryon de Molière ; je ris au point de tomber à la renverse, *VOLT. Dict. phil. Rire*. || 2° S. f. Terme de manège. L'une des motions diagonales du manège.

— **HIST.** XV^e s. Vous eussiez ou l'assaut bien viste, Se j'eusse scu vostre pousse, Vous eussiez tost eu la renverse, *VILLON, Arch. de Bagnolet*. Si laissa courre son cheval à l'encontre de Mordrec ; et, ainsi qu'il le vouloit frapper, un chevalier de Northum-

berland le print à la renverse, et le frappa au costé senestre d'un glaive moult fort et tranchant, *Lancelot du lac*, t. III, f° 167, dans LACURNE. || XVI^s. Je ne puis parler de cette renverse de fortune sans soupirs et sans larmes, *Sat. Mén.* p. 37. On les attacha par le mitant du corps sur l'eschaffaut, à la renverse, *CARL*, III, 41. Si que voylà le cheval abattu et couché tout estourdy; moy, dix ou douze pas au delà, estendu à la renverse, le visage tout meurtry.... *MONT*, II, 52.

— ETYM. Voy. RENVERSER.

RENVERSE, ÉE (ran-vèr-sé, séc), *part. passé* de renverser. || 1^o Qui est à la renverse. Je me figure encor sa nourrice éperdue, Qui devant les bourreaux s'était jetée en vain, Et, faible, le tenait renversé sur son sein, *RAC. Athal.* 1, 2. Me voilà donc seule, immobile et toujours renversée dans mon lauteuil, où je restai bien encore une demi-heure, *MARIVAUX, Marianne*, 8^e part. La Saint-Yves pleurait, elle était suffoquée, à demi renversée sur un sofa, croyant à peine ce qu'elle voyait, ce qu'elle entendait, *VOLT. l'Ingénu*, 46. || 2^o Qui est à l'envers. Une troupe de Pyléens, les yeux baissés et pleins de larmes, leurs armes renversées, le conduisaient lentement [le deuil d'un mort], *FÉN. Tél.* XXI. Il y observe [dans un livre des premiers temps de l'imprimerie] des lettres renversées et des inégalités dans les caractères : circonstances dont la première annonce des types mobiles, et la seconde des types non fondus, *DAUNOU, Instit. Mém. scienc. mor. et pol.* t. IV, p. 534. || Fig. Il a plu à un poète de changer une prude aussi sévère que moi en une coquette.... toute mon histoire est renversée, *FONTEN. Didon, Straton*. || Fig. et familièrement. La marmite est renversée dans cette maison, on n'y invite plus à diner. || Substantivement. J'ai, je le vois, un système de déclamation qui est le renversé du vôtre, *NIDER. Lett. à Mme Riccoboni*. || C'est le monde renversé, se dit quand on voit quelque chose qui est contre l'ordre naturel et la raison. || 3^o Terme d'optique. Il se dit d'objets qui présentent une figure opposée à leur figure habituelle. Le miroir concave donne des images renversées. Un cône renversé. Une pyramide renversée. Nous entrâmes dans le khan par une écurie; une échelle en forme de pyramide renversée nous conduisit dans un grenier poudreux, *CHATEAUBR. Itin.* 4^{re} part. || Terme de paléographie. Espèce d'écriture dont les caractères sont à contresens, et qu'on ne peut lire qu'à l'aide d'un miroir. || 4^o Terme de mathématique. Raison renversée, raison inverse. La force centripète aura sur un même corps une action variable selon les différentes distances au centre, et cela dans la raison renversée des carrés de ces distances, *FONTEN. Newton*. Je ne puis et ne dois voir les objets qu'en raison directe de leur grosseur et en raison renversée du carré de l'éloignement; telles sont les lois mathématiques de l'optique, *VOLT. Lett. au pr. roy. de Pr.* oct. 1737. || 5^o Terme d'histoire naturelle. Se dit d'une partie qui est infléchie ou qui est disposée en sens inverse du sens qui lui est habituel. || Terme de manège. Encolure renversée, encolure dont le contour, l'arc ou la rondeur se trouve en dessous, tandis qu'elle devrait se trouver en dessus. || Terme de blason. Se dit des pièces qui sont disposées autrement que de coutume. Chevron renversé, celui dont la pointe est en bas. || 6^o Terme de marine. L'ordre d'une armée navale en ligne de bataille est renversé, lorsque, toute la ligne virant de bord, le vaisseau qui était à la queue se trouve à la tête de la nouvelle ligne formée par les mêmes bâtiments. || Compas renversé, petite boussole suspendue dans une chambre, et dont le fond de la boîte se trouve en haut au lieu d'être en bas, comme celui du compas de route. || 7^o Terme de musique. En fait d'intervalle, renversé est l'opposé de direct; et en fait d'accord, l'opposé de fondamental. Nous distinguons d'abord les intervalles en directs et renversés, et les uns et les autres encore en simples et redoublés, *J. J. ROUSS. Dissert. sur la mus. mod.* Pour eux [les théoriciens], les accords sont directs, lorsqu'ils sont composés entièrement de notes superposées par tierces; renversés, quand les notes qui les constituent forment, en partant de la basse, en totalité ou en partie, d'autres intervalles que ceux de tierces; ils appellent note fondamentale la note la plus grave de l'accord à son état direct, *LOQUIN, Essai sur la tonalité mod.* p. 446. || 8^o Jeté à terre. Une muraille renversée. Carrosse versé ou renversé, selon l'intention, *PASC. Pens.* XXV, 432, éd. HAVET. L'un me heurte d'un ais dont je suis tout froissé; Je vois d'un autre coup mon chapeau renversé, *BOIL. Sat.* VI. Le bûcher par mes mains détruit et renversé, *RAC.*

Iph. v, 2. Et dans le vin qu'ils ont versé Bacchus voit tomber sa couronne, Amour son flambeau renversé, *BEANIS, Quat. part. jour, Midi*. || Fig. Sa santé [de Mme de la Fayette] est toute renversée; elle est changée au dernier point, *SÉV.* 12 avr. 1680. || 9^o Fig. Jeté à bas, par comparaison à ce qui est jeté à terre. Les loirs renversés. Un trône indignement renversé et miraculeusement rétabli, *BOSS. Reine d'Angleter.* J'ai vu trop de Césars en ce sanglant séjour De ce trône avili renversés tour à tour, *VOLT. Irène*, III, 2. || Bouleversé. C'est [un pédant] une bibliothèque renversée, et beaucoup plus en désordre que celle d'un homme qui déménage, *RALZ. le Barbon*. Je ne comprends plus la mesure du temps depuis le jour de notre séparation; tout est renversé dans ma tête; je ne sais plus où j'en suis, *SÉV.* à Mme de Grignan, 13 déc. 1684. || 10^o Frappé de crainte, d'étonnement. Je m'attends à trouver tout le monde renversé sur les affaires d'Espagne, et disant que tout est perdu, *MAINTENON, Lett. au duc de Noail.* 7 mars 1711. Ce ne seront plus là pour nous de nouvelles lumières; vous n'en serez plus ébloui, frappé, renversé, *MASS. Carême, Inconst.* || Un esprit renversé, une cervelle renversée, une tête renversée, un esprit, une cervelle, une tête troublée, jetée hors du sens. Si vous ne trouvez pas cette tête-là assez renversée, vous n'avez qu'à le dire, *SÉV.* 143. On a bien affaire d'un esprit renversé, *MARIV. Fausse confid.* I, 44. La tête du jeune homme fut bientôt renversée, *VOLT. Jeannot*. || Familièrement. Avoir la figure renversée, être défait, troublé. Mais la vanité, reprit-il avec une physionomie toute renversée, la vanité? *MARIV. Marianne*, part. 8. Ses traits sont renversés; une sueur mortelle.... *SAURIN, Beverlei*, v, 7. Il a la physionomie toute renversée; allez vous coucher, *BEAUMARCH. Barb. de Sév.* III, 44.

RENVERSEMENT (ran-vèr-se-man), *s. m.* || 1^o Action de mettre à l'envers, de mettre en bas ce qui était en haut, de mettre dans une direction contraire. Pour vérifier un quart de cercle, c'est-à-dire pour connaître l'angle que fait la lunette avec le rayon de l'instrument, on emploie le renversement et le retournement, *BOUVARD, Instit. Mém. scienc. ph. et math. Sav. étr.* t. I, p. 77. || Fig. Renversement continué du pour au contre, *PASC. Pens.* v, 2 bis, édit. HAVET. || Renversement du spectre, phénomène qui consiste en ce qu'un gaz qui produit une raie brillante lorsqu'il est rendu incandescent, produit une raie obscure par l'absorption qu'il exerce sur une lumière étrangère qui vient le traverser. || Terme de chirurgie. Dérangement dans la situation ou dans la conformation naturelle d'un organe, par suite duquel la partie supérieure devient inférieure, et la partie postérieure devient antérieure ou l'interne devient externe. Plusieurs organes sont susceptibles d'éprouver le renversement. Renversement de la matrice. || Terme de marine. Changement de direction de la marée, des brises, etc.; époque où il a lieu. Le renversement de la mousson. || 2^o Terme de musique. Disposition des notes dans un ordre contraire de celui de l'accord fondamental. Il faut que l'élève nomme ainsi tous les accords, jusqu'à ce qu'on n'ait plus de doute qu'il comprend à fond leurs renversements, *GRÉTRY, Méth. pour préluder, leçon 10*. Si, après avoir établi un intervalle quelconque, on change de place l'un des sons qui le constituent, c'est-à-dire si l'on fait du premier son le second, ou, ce qui revient au même, du second le premier, on obtiendra un nouvel intervalle qui se trouvera être le renversement de celui que l'on vient de considérer; le second intervalle sera le renversement du premier; mais le premier sera aussi bien le renversement du second; aucun de ces deux intervalles ne peut, logiquement, être regardé soit comme primitif, soit comme dérivé; ou, pour mieux dire, ils ont autant de titres l'un que l'autre à chacune de ces deux qualifications, purement relatives, *LOQUIN, Essai sur la tonalité moderne*, p. 80. || 3^o Terme d'arithmétique. Le renversement d'une fraction, transposition du numérateur à la place du dénominateur, et réciproquement. || On dit de même : le renversement des termes d'un rapport, d'une proportion. || 4^o En logique, renversement des termes d'une proposition, transposition des termes d'une proposition. || 5^o Déplacement des mots dans une phrase, dans une construction. Quoiqu'il y ait des occasions où le renversement aurait de la grâce, comme en cet exemple : après de si grands avantages et si heureusement remportés, qui satisfont beaucoup plus l'oreille que si on disait : après des avantages si grands et si heureusement remportés, *Acad. Observ. sur Vaugelas*, p. 176, dans *POUGENS*. Le renversement de construction ne doit jamais renverser le sens, *DUMARS.*

Trop. part. II, art. 46. || 6^o Dérangement. Le renversement de mes papiers, de ma bibliothèque. Comme il [Jésus] paraltra au dernier jour, avec un tel éclat de foudre et un tel renversement de la nature, que les morts ressusciteront et les plus aveugles le verront, *PASC. Pens.* XX, 4. || Fig. Et cependant cette attache vicieuse [au faux honneur], qui serait capable de souiller les actions des plus saintes, si on les rapportait à cette fin, sera capable de justifier les plus criminelles, parce qu'on les rapporte à cette fin [quel renversement, mes pères, et qui ne voit à quels excès il peut conduire? *PASC. Prov.* XIV. Il faut qu'il y ait un étrange renversement dans la nature humaine pour faire gloire d'être.... *ID. Pens.* IX, 4. Les hommes ne portent point communément dans leur propre fonds un renversement si universel de tout ce que la nature a de plus sacré, *ROLLIN, Hist. anc. Œuv. t. I, p. 495*. Quel renversement d'idées! quel désordre de sentiment! *J. J. ROUSS. Confess.* I. || Le renversement de sa tête, de son esprit, le désordre de ses idées. || Renversement d'esprit, folie. C'est la plus grossière de toutes les illusions, et un désordre que nous pouvons traiter de folie et de renversement d'esprit, *BOURDAL. 5^e dim. après la Pentec. Dominic.* t. II, p. 440. || On dit dans un sens analogue : renversement du bon sens. C'était [l'idolâtrie] un renversement du bon sens, *BOSS. Hist.* II, 44. || 7^o Action de renverser, de jeter à terre; état d'une chose renversée. Le renversement d'une table. Le renversement des murailles d'une ville. || 8^o Fig. Ruine, destruction complète. Elle [Mlle de Scudéry] dit toujours : depuis le renversement de notre maison; vous diriez qu'elle parle du bouleversement de l'empire grec, *TALLEMANT DES RÉAUX, Scudéry et sa sœur*. Quand je fus seul avec mon ami, je lui témoignai d'être étonné du renversement que cette doctrine [des casuistes] apportait dans la morale, *PASC. Prov.* IV. Des livres dont la doctrine est le renversement de la piété, *BOSS. Lett. quidd.* 85. Ce n'est pas un petit renversement du droit divin et humain, *VOLT. Lett. d'Argental*, 20 janv. 1764. Ce renversement des saines opinions est l'infaillible effet des leçons qu'on va prendre au théâtre, *J. J. ROUSS. Imit. théâtre*. Le renversement de la patrie, *THOMAS, Éloge de Sully*. || 9^o Ancien terme de marine. Transport de la charge d'un navire dans un autre. On dit aujourd'hui transbordement.

— HIST. XVI^e s. Comme si, en un tel renversement de toutes choses, l'honneur du siège demeurait là où il n'y a plus même nul siège, *CALV. Inst.* 916.

— ETYM. Renverser.

RENVERSER (ran-vèr-sé), *v. a.* || 1^o Mettre à l'envers, mettre en bas ce qui était en haut. Les milieux de l'œil que le rayon traverse renversent sur la rétine l'image de l'objet. || Fig. Renverser le verre, défendre de boire. Mon Esculape a renversé mon verre; Plus de gaité! mon front se rembrunit, *BÉRANG. Malade*. || Renverser sens dessus dessous, ou, simplement, renverser, retourner quelque chose de manière que ce qui était en haut soit en bas, et réciproquement. || 2^o Terme de manège. Renverser un cheval, le faire pencher fortement en arrière, pour qu'il change de pied. || 3^o Transposer. Renverser un accord. Renverser les termes d'un rapport. Renverser une fraction. Saint Augustin disait : celui-là sait bien vivre, qui sait bien prier; et je dis en renversant la proposition : celui-là sait bien prier qui sait bien vivre, *BOURDAL. Pens.* t. II, p. 94. || 4^o Déranger, confondre l'arrangement des choses. Il a renversé tous mes papiers. Ce mage, qui d'un mot renverse la nature, N'a choisi pour palais que cette grotte obscure, *CORN. l'Illus. com.* I, 4. La stabilité d'un si bel ordre [du monde].... Dieu en renversant dans des occasions éclatantes cet ordre qui.... *BOSS. Hist.* II, 4. Venait-il renverser l'ordre des éléments? Sur ses antiques fondements Venait-il ébranler la terre? *RAC. Ath.* I, 4. Renversez ce mauvais ordre qui accable les bons, qui récompense le vice, *FÉN. Tél.* XII. Les hommes ont devant eux des terres immenses qui sont vides et incultes, et ils renversent le genre humain pour un coin de cette terre si négligée, *ID. Exist.* 44. Cet effort [de se contraindre] lui renversa la santé, qui depuis fut toujours languissante, *ST-SIM.* 4, 62. Tout cela renverse également les idées de l'honneur, celles de la morale et celles de la religion, *MONTESQ. Esp.* XXIX, 46. || Renverser l'esprit de quelqu'un, à quelqu'un, lui troubler l'esprit, lui inspirer des idées fausses ou mauvaises. || On dit dans un sens analogue : renverser la tête, la cervelle. Cet événement lui a renversé la cervelle. Demandez.... ce que c'est que d'avoir affaire à des bas Bretons; il n'y a point

mouvement d'un cordon de sonnette. || 4° Action de congédier. Le renvoi des troupes. Le renvoi d'un ministre. || Il se dit aussi pour répudiation. Je ne me persuaderai jamais que ni Burrhus ni Sénèque aient approuvé le renvoi d'Octavie, *DIBEA. Claude et Nér.* 1, 68. || 5° Action de renvoyer une proposition, une demande à ceux qui doivent l'examiner. L'assemblée a ordonné le renvoi dans les bureaux. || 6° Terme de jurisprudence. Action de renvoyer une partie, une affaire devant tel ou tel juge. Arrêt de renvoi. Le renvoi d'un procès. || 7° Ajournement, remise. On a demandé le renvoi de la discussion au lendemain. || 8° Marque qui, dans un livre, adresse le lecteur à une marque pareille placée hors du texte, et sous laquelle il doit trouver une citation, une explication, etc. || 9° Avertissement qui indique qu'on trouvera à une autre page du même livre la suite de ce qui est interrompu, ou qui, dans un dictionnaire, indique les rapports de différents articles. Les renvois [dans l'Encyclopédie] indiquent visiblement les impiétés des derniers volumes: au mot arithmétique voyez fraction; au mot astre voyez lune... *VOLT. Lett. d'Alembert*, 19 oct. 1764. Les renvois dans ce dictionnaire [Encyclopédie] ont cela de particulier, qu'ils servent principalement à indiquer la liaison des matières; au lieu que, dans les autres ouvrages de cette espèce, ils ne sont destinés qu'à expliquer un article par un autre, *D'ALEMB. Disc. prélim. Encycl. Œuv.* t. 1, p. 244, dans *POUGENS*. || 10° La marque qui, dans un acte, dans un écrit, indique qu'une addition est écrite en marge ou au bas de la page, et qu'il faut la joindre au texte. Noailles se mit à vouloir faire la lettre de M. le duc d'Orléans au roi d'Espagne; au bout de quelques mots, pauses longues et un peu de conversation, puis une ligne ou deux et pause encore, puis ratures et renvois, *ST-SIM.* 447, 246. || L'addition même. Un renvoi parafé. || 11° Terme de musique. Signe qui, correspondant à un signe semblable, indique qu'il faut revenir à l'endroit où ce dernier est placé. || 12° Synonyme d'érection.

— HIST. XVI^e s. Telle apostrophe se termine quelquefois par delitescence, c'est à dire par renvoi occulte en autre partie, *PARÉ.* VI, 8. Le renvoi qu'ilz [les sept sages] feirent du tripié [attribué par la pythie au plus sage], quand ilz le refuserent tous, *AMYOT, Solon*, 7. Les Athéniens s'en retournerent fort mal contents de ce renvoi, *id. Cimon*, 31. Tant y a, que Alexandre fut bien mal content de ce second renvoi [message], *id. Alex.* 63. Qu'est-ce autre chose [la philosophie conseillant de sortir de la vie pour échapper aux maux] qu'une confession de son impuissance et un renvoi non seulement à l'ignorance, mais à la stupidité mesme, au non sentir et au non estre? *MONT.* II, 221.

— ETYM. *Re...*, et envoi.

RENOUVÉ, ÉE (ran-vo-ié, iée), *part. passé* de renvoyer. || 1° Envoyé de nouveau. Le message, revenu, puis renvoyé. || 2° Congédié. Je dirai que de lui [un valet] je m'étais défé, que c'était un coquin, et qu'il est renvoyé, *GRESSER, le Méch.* II, 2. || 3° Remis à un autre temps. Le bal du mardi gras pensa être renvoyé, *SÉV.* 18. || La décision de cette affaire est renvoyée, elle est remise à un autre temps. || 4° Déchargé d'une accusation. Phryné est accusée d'impieété devant l'aréopage; l'orateur la voit convaincue; il l'arrache son voile, et dit aux vieillards: Eh bien! faites donc périr tant de beautés; Phryné est renvoyée, *MARMOUTEL, Œuv.* t. IX, p. 311.

RENOYER (ran-vo-ié, quelques-uns prononcent ran-vo-é), *v. a.* Il se conjugue comme envoyer. || 1° Envoyer de nouveau. Quelques biens toutefois que le ciel me renvoie, Mon cœur épouvanté se refuse à la joie, *CORN. Nicom.* I, 1. || 2° Faire reporter à quelqu'un une chose qu'il avait envoyée, oubliée, prêtée, etc. On lui avait envoyé un présent, il l'a renvoyé. Je vous renverrai incessamment le livre que vous m'avez prêté. Je vous renvoie votre canne que vous avez oubliée. || Renvoyer des lettres, envoyer à une personne les lettres écrites par elle. Son premier mouvement fut de lui renvoyer ses lettres, *HAMILT. Gramm.* 6. || 3° Ne pas accepter. Renvoyer un présent. Il [le philosophe] leur renvoie [à ses lecteurs] tous leurs éloges, qu'il n'a pas cherchés par son travail et par ses veilles, *LA BRUY.* I. || 4° Faire retourner quelqu'un au lieu d'où il était envoyé, d'où il était parti. On a renvoyé le courrier deux heures après son arrivée. Renvoyer une escorte. Renvoyer son équipage. Que je crains que sa mort, enlevant votre appui, Nous renvoie à l'exil où vous seriez sans lui! *CORN. Sur.* V, 1. Le seul Agamemnon refusant la victoire... Ne commande les Grecs que pour les renvoyer, *RAC. Iph.* I, 3. Il le faut à son roi renvoyer sans l'entendre

[un ambassadeur], *VOLT. Brutus*, I, 4. Laissez-le au bout du monde, puisque aussi bien je l'y veux renvoyer, *J. J. ROUSS. Hécl.* VI, 7. || Absolument. Le livre que j'avais envoyé querir en Angleterre est imparfait; j'y renvoie, pour avoir ce qui reste, *MALH. Lett.* II, 25. || 5° Repousser, répercuter, réfléchir. Une plaque de cheminée qui renvoie la chaleur dans la chambre. Ceur, ce joueur renvoie bien la halle. L'opale étincelante à la perle mêlée. Renvoie un jour pompeux vers la voûte étoilée, *CORN. Tois.* d'or, II, 3. Les cris que les rochers renvoient plus affreux, *RAC. Mithr.* II, 3. Ce sont les surfaces solides des corps qui nous renvoient les rayons, *VOLT. Phil. Newt.* II, 3. L'or, les pierres précieuses, renvoient et multiplient l'éclat des flambeaux, *CHATEAUBR. les Mart.* XXI. || Fig. et familièrement. Renvoyer la balle à quelqu'un, lui riposter, lui répliquer vivement. || Se renvoyer la balle, se dit de deux personnes qui veulent se décharger l'une sur l'autre de l'embaras d'une affaire, d'un travail, etc. || 6° Fig. Reporter à, faire honneur à. Industriel à se cacher dans les actions éclatantes, il en renvoyait la gloire au ministre, sans craindre dans le même temps de se charger des refus que l'intérêt de l'État rendait nécessaires, *BOSS. le Tellier*. C'était en ces occasions que M. de Turenne, se dépouillant de lui-même, renvoyait toute la gloire à celui à qui seul elle appartient légitimement, *FLÉCH. Turenne*. Non, non, le temps n'est plus que Néron, jeune encore, Me renvoyait les vœux d'une cour qui l'adore, *RAC. Brit.* I, 1. || Se renvoyer, renvoyer l'un à l'autre. Ils se sont renvoyé les reproches les plus vifs et les injures les plus piquantes. || 7° Congédier. Je renvoie Hermione, et je mets sur son front, Au lieu de ma couronne, un éternel affront, *RAC. Andr.* III, 7. Le sénat répondit obligamment à tous ces chefs, et renvoja Apollonius comblé d'honneurs et de présents, *ROLLIN, Hist. anc. Œuv.* t. VIII, p. 598, dans *POUGENS*. Ce plaisir si doux au cœur de l'homme, d'en renvoyer un autre content de nous, *J. J. ROUSS. Ém.* II. Il s'agit de renvoyer son auditoire plus instruit et surtout meilleur, de consoler, d'encourager les uns, de modérer et d'adoucir les autres, *MARMOUTEL, Œuv.* t. VI, p. 43. || Donner à quelqu'un son congé. Il est pourtant vrai que vous me renvoyez, Madame; d'où vient ma disgrâce? *MARIV. Fausses confid.* III, 40. Cléon: Il [un domestique] est parti, je l'ai renvoyé ce matin. — Valère: Vous l'avez renvoyé: moi, je l'ai pris; qu'il vienne; *GRESSER, le Méch.* V, 8. La marquise de Pompadour, qui avait fait renvoyer le comte de Maurepas, fit renvoyer de même le garde des sceaux Machaut et le comte d'Argenson, *VOLT. Hist. parl.* LXVII. Le roi ne me regarde [moi, Mme de Maintenon] que comme une personne attachée à Mme de Montespan; n'a-t-il pas dit: Si elle vous déplaît, renvoyez-la? *GENLIS, Mme de Maintenon*, t. I, p. 18, dans *POUGENS*. || Redonner à un novice ses habits du monde et le mettre hors du couvent, parce qu'on ne le trouve pas propre à demeurer en religion. || Fig. et familièrement. Renvoyer quelqu'un bien loin, le refuser sèchement. J'allai lui proposer un tour de promenade, il me renvoja bien loin, *J. J. ROUSS. Ém.* II. || On dit quelquefois absolument, renvoyer, dans le même sens. Je l'ai renvoyé. || 8° Adresser une personne à quelqu'un, en quelque lieu, ou à quelque chose, pour qu'elle s'éclaircisse, apprenne, se règle. Ces chiffres renvoient le lecteur aux notes placées à la fin du volume. C'est à vous à ordonner, ma chère madame; car je les renvoie [des fermiers] tous à vos ordres, *SÉV. à Mme de Guisaut*, 6 fevr. 1693. Après avoir considéré la lettre à laquelle vous me renvoyez, *BOSS. Lett.* 219. Vit-on jamais affaiblir la justice en faveur des juges, et livrer la bonne cause à leurs passions, sous prétexte de la renvoyer à leur conscience? *FLÉCH. le Tellier*. C'est là [aux Écritures] que Jésus-Christ les avait souvent renvoyés, comme au témoignage le moins suspect de la vérité de son ministère, *MASS. Myst. Passion*, 2. Vous direz que l'esprit des femmes est moins propre à réfléchir qu'à saisir; mais je vous renvoie au traité italien des études des dames et à la liste que M. Ménage a faite des femmes philosophes, *DUMARS. Œuv.* t. III, p. 329. J'ai pour moi ma conscience, et vous renvoie à la vôtre, *J. J. ROUSS. Confess.* IX. Les observateurs de Lusace et celui du Palatinat m'ont pris pour juge de leurs différends; je les ai tous renvoyés à la nature, *BONNET, Lett. div. Œuv.* t. XII, p. 167, dans *POUGENS*. || Fig. Renvoyer de Caïphe à Pilate, se dit des personnes qui, ayant à leur disposition une affaire, une grâce, se renvoient l'une à l'autre celui qui sollicite. || 9° Faire entrer dans la classe de. Ce sont

ceux que les grands et le vulgaire confondent avec les savants, et que les sages renvoient au pédantisme, *LA ARUY.* I. || Renvoyer aux mille et une nuits, refuser toute créance. Il [M. Simon] renvoie aux mille et une nuits la prétendue reine abelle avec son sérail, *VOLT. Singul. nat.* 6. || 10° Remettre à un autre temps. Vous êtes imprudent de renvoyer l'affaire de votre salut à un temps que Dieu ne vous a point promis, *MASS. Carême, Impén. fin.* Si vous renvoyez votre conversion à la mort, vous mourrez dans votre péché, *id. ib.* Sous prétexte de l'absence de quelques personnes on renvoie encore une fois cette affaire, *MONTESQ. Espr.* XXVIII, 18. || Absolument. Notre prodigue touché ne renvoie pas à l'avenir; il ne loue pas la vertu dans la vaine espérance d'en suivre un jour les règles saintes, *MASS. Carême, Enf. prod.* Ne renvoyez pas à un autre temps, *id. Carême, Samarit.* Et comme Archias, ils renvoyèrent au lendemain, *CONDIL. Hist. anc.* II, 8. || Renvoyer aux calendes grecques, voy. CALENDES. || 11° Reconnaître comme étant du domaine de, de la compétence de. Le naturaliste, en traitant des minéraux, doit se borner aux objets que lui présente la nature, et renvoyer aux artistes tout ce que l'art a produit, *BUFF. Min.* t. I, p. 31. || Ne trouver bon que pour. On renvoie les gémissements aux commençants, *BOSS. Nouv. myst.* 9. || 12° Renvoyer une pétition, une proposition, etc. L'adresser à ceux qui doivent l'examiner, y faire droit, ou en rendre compte. La chambre a renvoyé la pétition au ministre de la guerre. || 13° Terme de jurisprudence. Ordonner qu'une partie se pourvoie ou qu'un accusé sera traduit devant tel ou tel juge. La chambre d'accusation l'a renvoyé devant les assises. Quand Tullus Hostilius renvoja le jugement d'Horace au peuple, il eut des raisons particulières que l'on trouve dans Denys d'Halicarnasse, *MONTESQ. Esp.* XI, 42. Le parlement renvoja l'affaire [de Lalli] au Châtelet en première instance; et, bientôt après, des lettres patentes du roi renvoyèrent à la grand' chambre et à la Tournelle la connaissance de tous les délits commis dans l'Inde, *VOLT. Pol. et lég. Fragm. hist. sur l'Inde*, 18. || Renvoyer un accusé, le renvoyer absous, quitte et absous, le renvoyer d'accusation, le décharger de l'accusation portée contre lui. || On dit de même: Il a été renvoyé de la plainte. || Renvoyer les parties à se pourvoir, se déclarer incompetent. || Renvoyer un plaideur de sa demande, la lui refuser par jugement. || Renvoyer deux plaideurs dos à dos, les débouter l'un et l'autre de leur prétention. || 14° Terme de marine. Renvoyer de bord, se dit quelquefois au lieu de virer de bord, vent devant.

— REM. J. J. Rousseau a dit *renvoyer pour* dans le sens de *remettre*; cela n'est pas correct: Je n'ai pas écrit la moitié de ce que j'avais à écrire; la moitié de la relation et le reste sera renvoyé pour lundi prochain, à *Mme de Warrens*, 23 oct. 1737.

— HIST. XII^e s. Mais une n'en vout [voulut] li dus [le duc] rien prendre [de présents]; Ainz les li renveia ariere, *BENOIT*, II, 40784. Il départi ses os [son armée]; s'en renvoie sa gent, *Sax.* XII. || XIII^e s. [Que] Dame Diex par sa grace lui renvoit bon eür, *Berte*, XLII. || XIV^e s. Mais gardés le dansel tant que li quens [le comte] sera Revenus en sa terre; et quant il revenra, Renvoies lui sa soer, si le justiciera. Tout à sa volenté, *Baud. de Seb.* X, 1013. || XVI^e s. Les Lacedæmoniens le regretterent fort quand il s'en fut allé, et le renvoyerent querir par plusieurs fois, *AMYOT, Lyc.* 7. Ilz le conveyerent tous jusques en sa maison; Lycurgus en les remerciaut les renvoja, *id. ib.* 16. Et depuis Lucullus y renvoja encore un autre de ses lieutenants, Adrianus, avec une bonne troupe, *id. Lucul.* 30. Laditte chastellenie a esté renvoyée en la main du roi, *COUST. gén.* t. I, p. 311. De la teste, nous convions, nous renvoyons, advouons, desadvouons... *MONT.* II, 159.

— ETYM. *Re...*, et envoyer.

† **RÉOCCUPATION** (ré-o-ku-pa-sion), *s. f.* Action de réoccuper.

† **RÉOCCUPER** (ré-o-ku-pé), *v. a.* Occuper de nouveau.

— ETYM. *Re...*, et occuper.

† **RÉORCHESTRER** (ré-or-kè-stré), *v. a.* Orchestrer de nouveau. Déserteur, de Monsigny, réorchestré... Cendrillon, de Nicolo, réorchestrée, *AD. ADAM, Souven. d'un musicien*. En 1780 on fit une reprise de *Castor et Pollux* [opéra de Rameau] réorchestré par *FRANÇOIS*, *id. Derniers souven. article sur Berton*.

— ETYM. *Re...*, et orchestrer.

RÉORDINATION (ré-or-di-na-tion), *s. f.* Terme ecclésiastique. Action de réordonner. L'antiquité a regardé la réordination avec horreur, *FÉN.* II, II,

leur donner de nouveau le fil. || 11° Repasser des cuirs, leur donner un nouvel apprêt. || Repasser un vieux chapeau, le reteindre, lui donner un nouvel apprêt || Repasser la laine, lui donner la dernière préparation avant la filature. || Repasser des étoffes par la teinture, à la teinture, les remettre à la teinture, lorsqu'elles n'ont pas bien pris la couleur, ou qu'elles l'ont perdue par le temps. || Chez les docteurs sur bois, c'est, après que le champ a été vermifonné, donner une seconde couche de vermillon beaucoup plus vif sur toutes les parties de l'ouvrage. || 12° Repasser une allée, passer le râteau sur une allée pour la nettoyer, la ratisser entièrement. || Repasser une planche, chez les layetiers, y donner la dernière façon pour la rendre lisse et polie. || Terme de beaux-arts. Repasser, retoucher un ouvrage, travailler de nouveau aux endroits négligés, ou qui n'ont pas la perfection requise. || On dit mieux rechercher. || Terme de chaudronnier. Polir une pièce au marteau. || Terme d'épinglier. Passer la pointe d'une épingle au dernier degré de finesse qu'elle doit avoir. || Terme de marine. Visiter et réparer le gréement d'un navire. || Passer de nouveau, ou simplement, passer les manœuvres. || 13° Remettre du pain rassis au four pour lui rendre l'apparence du pain frais. || Repasser les crasses chez les fondeurs, refondre les scories. || Repasser du vin, jeter du vin usé, affibli ou de mauvaise qualité sur un râteau de raisin, ou le mêler avec du vin nouveau pour lui donner de la force et le rendre potable. || 14° Repasser un chapeau neuf au fer, en aplatir le poil avec un instrument de fer chaud. || Repasser du linge, des étoffes, passer un fer chaud sur du linge, sur des étoffes, pour les rendre plus unies. Repasser les coutures d'une robe. N'en est-il pas de même de celui qui eut la première chemise ? pour celui qui la fit blanchir et repasser, je le crois un génie plein de ressources et capable de gouverner un État, volt. *Dict. phil. Lucie*. J'ai démolé mon théâtre, j'en fais des chambres à coucher et à repasser le linge, id. *Lett. Richelieu*, 21 janv. 1765. || Absolument. La blanchisseuse repasse aujourd'hui. || Populairement. Repasser le buffle à quelqu'un, ou, simplement, repasser quelqu'un, le rosser. Par la jerniel il faut le repasser, *Théât. ital. de Gherardi*, t. 1, p. 586. Après cela, nous lui avons repassé son buffle d'importance, *ib.* p. 589. Par ma foi, tu es un drôle de corps, tu ne l'as pas mal repassé, *CAMPISTRON, l'Amante amant*, iv, 7. || Maltraiter de paroles, réprimander. Il a été bien repassé par le chef d'atelier. || 15° Fig. Examiner une seconde fois. Repasser un compte. || Relire. Qu'on repassé sa vie [de saint Augustin] depuis le temps de sa conversion, on verra que ce cœur, naturellement grand et élevé, ne pouvait avoir d'autres bornes que Dieu même, *FLECH. Panég. de St Augustin*, III, || 16° Fig. Se remettre dans l'esprit, en mémoire. Repasse mes bontés et tes ingratitude, *CORN. Tois. d'or*, III, 3. Ce que nous venons de vous dire est très-véritable, écoutez-le donc, et le repassez dans votre esprit, saci, *Bible, Job*, v, 27. Nous te prions qu'il n'y ait point de jour où tu ne le repasses [un conseil] en ta mémoire, *PASC. Lett. à Mme Périer*, 1^{er} avr. 1648. Trois mois entiers furent employés à repasser avec leurs sens ans écoulés parmi tant d'illusions, et à préparer sa confession, *BOSS. Anne de Gonz.* Je trouve, en repassant ma vie, que, depuis l'âge de trente-deux ans, qui fut le commencement de ma fortune, je n'ai pas été un moment sans peines, *MAINTENON, Lett. à Mme de Caylus*, 10 avr. 1717. Si je n'eusse sans cesse repassé dans mon esprit ma triste aventure, *FÉN. Tél.* xv. || Repasser un souvenir, le rappeler. Je vous vois chaque jour... sans cesse repasser le souvenir des traits qui vous ont su blesser, *CORN. Toison d'or*, I, 1. || 17° Fig. Étudier à plusieurs reprises. Ça, tandis que nous voici seuls, repassons un peu les leçons que je t'ai données, *BAUREYS, Muet*, I, 2. À chaque pas [en Italie], Tite Live, Saluste, Tacite, Horace revenaient à ma mémoire; je repassais mes auteurs sans livres, *NUCCOS, Œuv.* t. VII, p. 45. Je portais toujours avec moi quelque livre qu'avec une peine incroyable j'étudiais et repassais tout en travaillant, *J. J. ROUSS. Conf.* VI. Embrasse-moi, ma fille; repasse encore ta sonate, *PICARD, Manie de briller*, I, 6. || Redire, répéter ce qu'on a appris par cœur, afin d'être plus sûr de sa mémoire. Repasser sa leçon. Il faut repasser ces mots souvent, de peur de les oublier: *medicus sum*, *HAUTEROCHE, Crisp. méd.* III, 1. Pour jouer mon rôle sans peine, je le veux un peu repasser, *MOL. Amph.* I, 1. Ils repassent leurs vers; S'ils n'ont un peu de temps, tout ira de travers, *TI. CORN. l'Inconnu*, v, 3. || 18° Se repasser, *v. refl.* se dit en parlant d'une étoffe qui peut supporter sans s'altérer le contact du fer chaud.

La mousseline se repasse très-bien. Le crêpe noir ne se repasse pas.
— HIST. XIII^e s. Se vous voulez honorer Vos prudomes et amer [aimer], Il feroient repasser Les Anglois outre la mer, *HUES DE LA PERTÉ, Romanero*, p. 192. [Il commande à son scribe] Qu'il die au marinier loial, Que il les passe [les chevaliers] outre sans mal, Et rapasse à leur revenir, *Bl. et Jeh.* v. 5076. || XV^e s. Et [les Français] rappassent toutes les montagnes de Roncevaux, et tout au long du pays des Basques, et entra le duc de Bourbon en Bearn, *FAOISS.* II, III, 87. Repasser la mer, *COMM.* IV, 11. || XVI^e s. Isabelle ayant à repasser de Zelande en son royaume, *MONT.* I, 154. Cette mine fut inutile, comme aussi le siege, qui attendit pourtant la cour à repasser... ils furent sans exploit de guerre jusqu'à repasser du roi, *l'AUB. Hist.* II, 135. Puis soit passé [un médicament composé] par dedans la chausse d'Hippocras, et après repassé avec six onces de sucre rosat, *PARE,* xxiv, 24.
— ETYM. *Re...*, et *passer*. L'ancienne langue avait un verbe *repasser*, et quelquefois *repasser*, qui signifiait rétablir, guérir, repuser.
† **REPASSERESSE** (re-pâ-se-ré-s'), s. f. Sorte de carde pour les draps.
— ETYM. *Repasser*.
† **REPASSETTE** (re-pâ-sè-t'), s. f. Carde très-fine, pour repasser la laine.
— ETYM. *Repasser*.
† **REPASSEUR** (re-pâ-seur), s. m. Celui qui repasse ou aiguise des lames. || Ouvrier qui repasse sur la meule la pointe des épingle.
REPASSEUSE (re-pâ-seù-z'), s. f. || 1° Celle dont le métier est de repasser du linge. || 2° Cylindre cannelé dont on se sert pour hâter et régulariser les plis dans l'opération du pressage.
— ETYM. *Repasser*.
† **REPATRIAGE** (re-pa-tri-a-j') ou **REPATRIEMENT** (re-pa-tri-man), s. m. Action de repatrier.
— REM. On ne dit plus en ce sens que rapatriement.
— HIST. XVI^e s. Ce deux repatriement [retour chez lui] lui estoit si necessaire... *CAUL*, VI, 50.
— ETYM. *Repatrier*.
† **REPATRIER** (re-pa-tri-è), je repatriais, nous repatriions, vous repatriiez; que je repatrie, que nous repatriions, que vous repatriiez, v. a. Reconduire dans la patrie.
— REM. On dit aujourd'hui rapatrier.
— HIST. XV^e s. Votre mariage vous fera repatrier [retourner dans votre pays], *LOUIS XI, Nouv.* XLII.
— ETYM. Lat. *repatriare*, qui avait donné dans l'ancienne langue *repatrier*, *repatrier*, de *re*, et *patria*, patrie.
† **REPAVER** (re-pâ-ve), v. a. Retondre le drap. || Rebattre, laver un drap dans l'eau.
— ETYM. *Re...*, et *pavare* de la main.
REPAVÉ, ÉE (re-pâ-vé, vée), *part. passé* de repaver. Les rues déparvées lors de l'insurrection du juillet 1830, puis repavées.
† **REPAVEMENT** (re-pâ-ve-man), s. m. Nouveau pavement.
REPAVER (re-pâ-ve), v. a. Paver de nouveau.
— HIST. XV^e s. Despense faite pour avoir abatu et redrecé l'autel de saint Anthoine et repavé autour d'icelly, *Bibl. des chartes*, 5^e série, t. III, p. 241.
† **REPAYER** (re-pâ-ye), v. a. Il se conjugue comme payer. Payer de nouveau.
— HIST. XV^e s. Si s'adresse vers Gaheriet, et luy donne tel coup parmi le heaulme, qu'il lui faict tous les yeulx estinceler, et Gaheriet lui repaie tel comme il peut ramener, *Lancelot du lac*, t. II, f^o 67, dans *LACURNE*.
† **REPÊCHAGE** (re-pê-cha-j'), s. m. Action de repêcher. Le repêchage d'un câble submergé.
REPÊCHÉ, ÉE (re-pê-ché, chée), *part. passé* de repêcher. Des caisses de marchandises repêchées après un naufrage.
REPÊCHER (re-pê-ché), v. a. || 1° Pêcher de nouveau. On assurait que les poissons qu'on avait jetés dans la mer Caspienne avec un anneau au museau, avaient été repêchés dans la Méditerranée, *volt. Physique, Changem. du globe*. || 2° Retirer de l'eau ce qui y était tombé. La faction ennemie de cet Étienne [qui avait fait exhumer et jeter dans le Tibre le corps de son prédécesseur Formose] fit repêcher le corps de Formose, *volt. Mœurs*, 35.
— ETYM. *Re...*, et *pêcher*; wallon, *ripecht*.
† **REPÊCHEUR** (re-pê-cheur), s. m. Celui qui repêche. Repêcher des noyés, *volt. Rev. des Deux-Mondes*, 1867, t. VI, p. 810.
REPEINDRE (re-pin-dr'), v. a. Il se conjugue comme peindre. || 1° Peindre de nouveau. Il y a dans ce tableau des endroits que l'artiste a repeints.

|| Absolument. Puis travaillez, donnez-vous bien de la peine, effacez, peignez, repeignez, *ninon. Salon de 1765, Œuv.* t. XIII, p. 156. || Fig. Depuis que tu n'est plus, la campagne déserte. A dessous des deux hivers perdu sa robe verte, Et deux fois le printemps l'a repeinte de fleurs, *MALH.* VI, 26. || 2° Appliquer et couvrir de nouvelles couleurs sur les endroits défectueux d'un tableau. || 3° Remettre en couleur. Repeindre des boiseries. || 4° Fig. Retracer. Des censeurs me reprochent que j'ai déjà parlé de ces désastres [d'iniques condamnations à mort]; oui, j'ai peint et je veux repeindre ces tableaux nécessaires dont il faut multiplier les copies, *volt. Pol. et lég. la Méprise d'Arras*. || Fig. Se repeindre, figurer à soi de nouveau. Je ne songeais qu'à me repeindre l'image de ce héros, *FÉN. Tél.* xv.
— HIST. XVI^e s. La campagne recolorée. Du teint de ses plus belles fleurs. Se repeingt de mille couleurs, *DU BELLAY*, v, 3, *recto*. [Les fleurs battues par la pluie] Qui plus gaillardes se repaignent Aux rayons du nouveau soleil, *BOSS.* 557.
REPEINT, EINTÉ (re-pin, pin-t'), *part. passé* de repeindre. Un tableau repeint. || S. m. Endroit d'un tableau sur lequel on a appliqué de nouvelles couleurs. || Restauration d'un tableau en peignant les parties effacées. Le désir de réparer les injures du temps a malheureusement aggravé le dépérissement de plusieurs tableaux par des repeints grossiers et de mauvais vernis dont on a recouvert plusieurs traits du premier pinceau, *Institut. Mém. litt. et beaux-arts*, t. V, p. 445.
† **REPELER** (re-pe-lé), v. a. Il se conjugue comme peler. Terme de mégisserie. Peler une seconde fois.
† **REPENDRE** (re-pa-dr'), v. a. Pendre de nouveau ce qui était tombé ou détaché. || Se reprendre, *v. refl.* Se pendre de nouveau.
— HIST. XV^e s. Quant il eut assez regardé l'escu, il le rependit et puis descendit; et ses compagnons monterent sur l'autel pour despendre l'escu et regarder, *Perceforest*, t. II, f^o 89.
† **REPENELLE** (re-pe-nè-l'), s. f. Synonyme de reginglette.
— ETYM. Ce mot signifie probablement ruade, par assimilation au ressaut d'un piège. Comparez le provençal *repenada*, ruade, *repetnar*, ruer, de *re*, et le lat. *pes*, *pedis*, pied.
REPENSER (re-pa-sé), v. n. Penser de nouveau, réfléchir plus profondément sur une chose. Tel Adonis repense à l'heure qu'il a perdu, *LA FONT. Adonis*. Il s'en retourne, il ruoie, il repense, *io. Confid.* De quelque manière que ce soit, je vous vois, vous m'êtes présente, je pense et repense à tout, *sév.* 33. Qui me promet beaucoup de choses, et qui sûrement n'a jamais repensé à moi, *J. J. ROUSS. Confess.* v. Je fus touché de sa bonté, mais moins que je ne devais l'être et que je ne l'ai été depuis en y repensant, *id. ib.* IV.
— HIST. XIII^e s. Ge repenseré à toi toutz mes anz en amerité [amertume] de m'ame, *PSAUTIER*, f^o 181. || XIV^e s. Quant j'oy un pou après pensé, Repensé et contrepensé à ce que raison apris m'ot, *BRUYANT, dans Ménagier*, t. II, p. 24. || XVI^e s. Quand celui qui possède la dignité royale repensera souvent en luy-mesmes, que misericorde et verité gardent le roy... *LANOUE*, 540. Après avoir bien repensé et considéré ce qui avint lorsque cette tragedie se commença... *id.* 549. Il faut repenser trois et quatre fois devant qu'entreprendre le siege d'une grande ville, *id.* 683. Mal pense qui ne repense, *COTGRAVE*. Repenser cent fois l'heure un semblable penser, Pour les ombres du faux la verité chasser... *DES-PORTES, Cléonice*, LXV.
— ETYM. *Re...*, et *penser*; wallon, *rapeinsé*; provenç. et espagn. *repensar*; ital. *ripensare*.
REPENTANCE (re-pa-n-tan-s'), s. f. || 1° Douceur qu'on a de ses péchés, de ses fautes. Ils continuent leurs fautes, à cause qu'ils ne pensent pas qu'on se contentât de leur repentance, *BALZ. le Prince*, ch. 3. Qui gai fait une erreur, la boit à repentance, *RÉGNIER, Sat.* XI. Ô Jésus, faites que je ne pêche plus, et que j'offace par la repentance mes péchés, qui vous ont couvert de tant de plaies, *BOSS. Élévat. sur myst.* XIII, 8. Ne dédaignons pas la bonté de Dieu qui nous attend à repentance depuis longtemps, *id. Sermons, Ascension*, 3. Lui-même le sentit, reconnut son péché, Se confessa prodigue, et plein de repentance, Offrit sur ses avis [de sa femme avare] de régler sa dépense, *BOIL. Sat.* X. Un pêcheur ému d'une humble repentance, *id. Épit.* XII. || 2° Changement de résolution. Les dons et la vocation de Dieu sont sans repentance, *BOSS. Hist.* II, 7.
— HIST. XII^e s. Petit et petit est venu à repentance, *Th. le mart.* 101. Nel di [Je ne le dis] pour

rat de Saint-Germain où elle était, sous prétexte de répéter quelques prisonniers, RETZ, II, 207. Nos soldats tuèrent un Espagnol, prirent presque tous les autres, et ne les voulurent pas rendre, quoiqu'on les eût envoyé répéter, ST-SIM. 95, 2. Les récompenses les plus dues sont souvent des dettes perdues. Pour qui tarde à les répéter, J. B. ROUSS. Odes, IV, 7. Les soldats vétérans, qui craignaient qu'on ne répât les dens immenses qu'ils avaient reçus, MONTESQ. Rom. 12. En France, l'innocent qui a été plongé dans les cachots, qui a été appliqué à la torture, n'a nulle consolation à espérer, nul dommage à répéter contre personne, VOLT. Pol. et Lég. Comm. délits et peines, procéd. crim. Des biens à répéter, des partages à faire, CRESSER, le Méchant, II, 3. Le créancier peut seulement répéter les dommages et intérêts tant contre les débiteurs par la faute desquels la chose a péri, que contre ceux qui étaient en demeure, Code Nap. art. 1205. || Répéter des frais sur quelqu'un, ou mieux contre quelqu'un, demander qu'il rembourse les frais qu'on a faits. || 10° Terme d'officialité. Répéter des témoins qui sont venus à déposition sur la publication d'un monitoire. || Terme de forestier. Confronter les procès-verbaux et rapports des gardes (MASSÉ, 1766.) || 11° Remonter (sens latin qui n'est pas usité). Qui en voudra voir davantage sur cette matière peut répéter les endroits de cette histoire où il en est parlé, BOSS. Var. xv, 140. || 12° Se répéter, v. refl. Recommencer les mêmes histoires. Les vieillards sont sujets à se répéter. On dit que je me répète, écrivait-il [Voltaire]; eh bien, je me répéterai, jusqu'à ce qu'on se corrige, CONDORCET, Vie de Voltaire. C'est un charme que la mémoire; On se répète jeune ou vieux, BERANG. Bouquet. || Se servir souvent des mêmes tours, des mêmes moyens. Ce poète, ce musicien a le défaut de se répéter. Le nombre des pièces de Corneille est beaucoup plus grand que celui des pièces de Racine, et cependant Corneille s'est beaucoup moins répété lui-même que Racine n'a fait, FONTEN. Paral. Rac. Corn. || 13° Être répété, redit. Le même mot se répète trois fois dans un rondeau. || Être renouvelé, avoir lieu souvent. Cela se répète tous les jours. || 14° Être reproduit, réfléchi. Les lumières se réfléchissent et se répètent sur l'argent des murs et des voûtes, GENLIS, Veill. du chât. t. II, p. 111, dans POUGENS. Les sapins, devenus tous blancs, se répétaient dans les eaux, STAEL, Corinne, XIX, 6. Les flammes se répétaient au loin dans la mer, ID. ib. I, 4. || Être reproduit symétriquement. Les mêmes ornements se répètent sur les autres faces de l'édifice.

— HIST. XIII^e s. J'a n'a aura mot repeté, Que je sache, se de voir [vrai] non, Meraugis, p. 16. Li-deine n'a pas atendu, Ainz a sa parole contée. Devant le roi, et repétée L'amour dont cil l'aiment ainsi, ID. p. 37. || XIV^e s. Et pour ce que longue chose seroit d'escrire et de repetter tout ce qu'il en monstra et dist, Modus, f^o cxxxii || XVI^e s. Prevoyans que de brief seroyt France privée d'ung tant parfait chevalier, et que les cieulx le repetyent comme à eulx de par propriété naturelle, RAB. Pant. IV, 27. Philippus, ayant ouy ces paroles, pour la premiere fois ne fait pas semblant de rien; mais comme il les alloit repétant plusieurs fois entre ses dents... AMYOT, Alex. 9.

— ETYM. Provenç. et espagn. *repetir*; ital. *ripetere*; du lat. *repetere*, de *re*, et *petere*, demander (voy. PÉTITION).

RÉPÉTITEUR (ré-pé-ti-teur), s. m. || 1° Celui qui répète des élèves, qui donne des répétitions. Répétiteur au lycée. Les particuliers qui tiendront seulement des écoliers pensionnaires... étudiant actuellement en l'université... qui les instruiront aux lettres ou par eux-mêmes ou par des maîtres et répétiteurs, Arrêt de la cour des aides, 30 déc. 1682. Docteur en droit, maître ès arts, et répétiteur général des humanités, DANCOURT, la Gazette, sc. 10. J'avais appris que le collège de Clermont, bien plus considérable que celui de Mauriac, faisait seconder ses régents par des répétiteurs d'études; ce fut sur cet emploi que je fondai mon existence, MARMONTEL, Mém. I. || Adj. Maître répétiteur, nom qu'on donne, depuis quelques années, dans les lycées aux maîtres d'étude (voy. ÉTUDE). || 2° Dans les hautes écoles de sciences, par exemple, à l'école polytechnique, on nomme répétiteurs des professeurs qui interrogent les élèves sur ce qui leur a été enseigné dans le cours principal. || 3° Terme de marine. Vaisseau qui répète les signaux. || 4° Adj. m. Cercle répétiteur, instrument d'astronomie. Borda... en donnant aux astronomes le cercle répétiteur, ARAGO, Inst. Mém. scienc. 1806, 1^{er} sem. p. 303...

— ETYM. Provenç. *repetetre*; espagn. *repetidor*; ital. *ripetitore*; du lat. *repetitionem*, de *repetere*, répéter.

RÉPÉTITION (ré-pé-ti-sion; en vers, de cinq syllabes), s. f. || 1° Redite, retour de la même expression, de la même idée. Il y a des répétitions d'un mot ou de plusieurs qui sont nécessaires, comme: je n'ai fait aujourd'hui que ce que j'ai fait depuis vingt ans; tous nos bons auteurs en sont pleins, et ce serait une grande faute de ne pas user de ces répétitions... il y a une autre sorte de répétition qui est vicieuse parmi nous, et qui choque les personnes même les plus ignorantes; c'est que, sans nécessité, sans beauté, sans figure, on répète un mot ou une phrase par pure négligence, VAUGEL. Rem. t. II, p. 889-891, dans POUGENS. Il faut toujours se ressouvenir que notre langue aime grandement les répétitions des mots, lesquelles aussi contribuent beaucoup à la clarté du langage, que la langue française affecte sur toutes les langues du monde, ID. Nouv. Rem. p. 151, dans POUGENS. Les stances m'ont paru très-belles et très-dignes de celles qui les précèdent, à quelque peu de répétitions près, dont vous vous êtes aperçu vous-même, RAC. Lett. à Boileau, 24. Toute répétition qui n'enchérit pas doit être évitée, VOLT. Comm. Corn. Rem. Rod. II, 2. En général, toute répétition affaiblit l'idée, ID. ib. Pomp. III, 4. Cette répétition [dans Homère] continue de combats qui se ressemblent tous, ID. Candide, xxv. || 2° Action de répéter ce qu'un autre a dit. Je ne fais que de misérables répétitions: monsieur votre fils vous mandera tout assurément, sév. Lett. à Bussy, 3 avril 1681.

|| 3° Montre, pendule à répétition, montre, pendule qui répète les heures et les quarts. Charles II, roi d'Angleterre, avait envoyé au feu roi deux montres à répétition, les premières qu'on ait vues en France; elles ne pouvaient s'ouvrir que par un secret, précaution des ouvriers anglais pour cacher la nouvelle construction et s'en assurer d'autant plus la gloire et le profit; les montres se dérangèrent, et furent remises entre les mains de M. Martineau, horloger du roi, qui n'y put travailler faute de les savoir ouvrir: il dit à M. Colbert, et c'est un trait de courage digne d'être remarqué, qu'il ne connaissait qu'un seul carme capable d'ouvrir les montres; que, s'il n'y réussissait pas, il fallait se résoudre à les renvoyer en Angleterre; M. Colbert consentit qu'il les donnât au P. Sébastien, qui les ouvrit assez promptement, et de plus les raccommoda, sans savoir qu'elles étaient au roi, ni combien était important par ces circonstances l'ouvrage dont on l'avait chargé, FONTEN. le P. Sébastien. || Fig. Vous me demandez, madame, si j'ai lu des Lettres sur les animaux... il faudrait qu'une montre à répétition [l'homme] lût bien insolente, pour croire qu'elle est d'une nature absolument différente de celle d'un tourne-broche [l'animal], VOLT. Lett. Mme du Deffant, 22 févr. 1769. || Elliptiquement. Une répétition, une montre à répétition. On m'a apporté une répétition, boîte unie, avec eiselure au bord, diamants aux boutons et aux aiguilles, VOLT. Lett. d'Argental, 11 nov. 1772. || 4° Figure de rhétorique qui consiste à employer plusieurs fois le même mot, le même tour. Cet orateur fait souvent usage de la répétition. De toutes les figures de rhétorique, la plus puissante est la répétition, ARAGO. || 5° Réitération. J'approuve la répétition de Balaruc [aller une seconde fois aux eaux de Balaruc], sév. mars 1690 (t. IX, p. 479, éd. RÉONIER). On dit que le chancelier est fort effrayé de l'présépèle de M. de Nesmond, qui l'a fait mourir; il craint que ce ne soit une répétition pour lui, ID. à Pomponne, 1^{er} déc. 1664. Les langues ne s'apprennent que par l'usage et la répétition, et non pas précisément par la peine, DUMARS. Œuv. t. I, p. 255. Il ne me resta plus qu'une vie sans attrait, sans ressort, qui n'était en effet que la répétition fastidieuse des mêmes actes et des mêmes besoins, BARNÉL. Anach. ch. 78. || 6° Reproduction. Par la proportion des formes, par la grandeur et la figure entière, la gorge-bleue sembla n'être qu'une répétition du rouge-gorge, BUFF. Ois. t. IX, p. 300. || 7° Terme de beaux-arts. Se dit de la copie d'une statue, d'un tableau, exécutée par l'auteur lui-même. On dit aussi, dans ce sens, un double. || 8° Legon donnée en particulier à un élève ou à des élèves d'une même classe. Faire, donner des répétitions. || 9° Action d'essayer ce qu'on doit exécuter en public. Souffrez que j'interrompe pour un peu la répétition, MOL. Impromptu, 3. Durant la répétition, tout ce qui était de moi fut successivement impruvé par Mme de la Popelinère et justifié par M. de Riche-

lieu, J. J. ROUSS. Conf. VII. Je n'en ai point voulu entendre les répétitions, pour avoir le plaisir de la surprise, LEGRAND, Usurier gentilhomme, sc. 17. Parlons de vos répétitions; vont-elles bien? MARMONTEL, Mém. III. || Cette pièce est en répétition, les acteurs sont occupés à la répéter pour la jouer bientôt. || Être en répétition, se dit quelquefois de l'auteur même dont on répète la pièce. || 10° Terme de jurisprudence. Action de redemander en justice ce qu'on croit avoir le droit de réclamer. Répétition de frais. Action et répétition. Tout payement suppose une dette; ce qui a été payé sans être dû est sujet à répétition, Code Nap. art. 1235. || 11° Ancien terme forestier. Affirmation que les gardes faisaient de leurs procès-verbaux sous le régime des maîtrises.

— HIST. XV^e s. Femme à donner ung peu s'applique Pour retirer ung plus grand don, C'est la couleur de rhetorique Que on nomme repetition, COQUILL. Droits nouv. || XVI^e s. Les demesurées repetitions d'une mesme chose, dont usoit Cicéron à tout propos en ses oraisons, monstroient une excessive cupidité de gloire, AMYOT, Cicér. et Démosth. III.

— ETYM. Provenç. *repetitio*; espagn. *repeticion*; ital. *ripetizione*; du lat. *repetitionem*, de *repetere*, répéter.

† **RÉPÉTRIR** (re-pé-trir), v. a. Pétrir de nouveau. || Fig. Répétrir sa fortune, refaire sa position. La Troche a si bien repétré et refagoté sa fortune que... sév. 236. || Fig. Répétrir quelqu'un, en remanier le caractère. Pauline n'est donc pas parfaite; tant mieux, vous vous divertirez à la repétrir; meenez-la doucement, sév. 8 déc. 1688.

REPEULÉ, ÉE (re-peu-plé, plée), part. passé de repeupler. Aratus, qui eut la lâcheté de donner à la ville nouvellement repeulée le nom de celui [Philippe] qui s'en était montré le plus cruel ennemi, ROLLIN, Hist. onc. Œuv. t. VII, p. 578.

REPEULEMENT (re-peu-ple-man), s. m. || 1° Action de repeupler. Le repeulement d'une colonie. Le repeulement d'un étang. || 2° Opération qui a pour but de regarnir d'arbres les endroits d'une forêt qui en sont dépouillés. Le repeulement d'une forêt. || Il se dit des arbres dont on repeuple une forêt. On ne peut recommander assez la conservation et le repeulement de cette belle espèce de chêne, BUFF. Exp. sur les végét. 2^e mém.

— HIST. XVI^e s. En cest endroit le repeulement du colombier n'est beaucoup tardif, O. DE SERRES, 403. Le repeulement de la ville de Velitres, AMYOT, Cor. 48.

— ETYM. *Repeupler*.

REPEULER (re-peu-plé), v. a. || 1° Peupler de nouveau un pays dépeuplé. Rome, sous Auguste, se trouva presque déserte: il fallait la repeuler, MONTESQ. Esp. xxvii, 1. La fable dit que Deucalion et Pyrrha repeuplèrent le monde en jetant des pierres derrière eux, DINER. Opin. des anc. philos. (Locke). || Par extension. De nouvelles troupes de solitaires... allèrent repeupler les déserts, MASS. Panégyr. St Bernard. || 2° Repeupler un étang, y remettre du poisson. || On dit de même: repeupler une terre de gibier. Repeupler une garenne. Repeupler un colombier, une basse-cour. || 3° Repeupler un bois, le garnir d'arbres. M. Vallot, devenu premier médecin, entreprit de relever le Jardin royal; M. Fagon ne manqua pas de lui offrir tous ses soins, qui furent reçus avec joie; il alla en Auvergne, en Languedoc, en Provence, sur les Alpes et sur les Pyrénées, et n'en revint qu'avec de nombreuses colonies de plantes destinées à repeupler ce désert, FONTEN. Fagon. || 4° Se repeupler, v. refl. Se regarnir d'habitants. Cette forêt se repeuple en chênes. La basse-cour se repeuple. D'où s'ensuivra nécessairement qu'avant qu'il soit peu, les revenus du roi et ceux des particuliers s'augmenteront notablement, et que le royaume, dont le peuple est fort diminué, se repeuplera bientôt, attendu qu'il s'y fera beaucoup de mariages, VAUBAN, Dîme, p. 129. Les villes de commerce et où la cour réside se repeuplent toujours par l'affluence des voisins, VOLT. Mœurs, 29.

— HIST. XV^e s. [Édouard ordonne de faire évacuer la ville de Calais] hommes et femmes et enfans; car je vueil la ville repeuler de purs Anglois. FROISS. I, 1, 322. Le roy vouloit que, pour bien repeupler sa ville de Paris, qu'il disoit avoir esté fort depoulée, que quelques gens de quelque nations qu'ils fussent, peussent de là en avant venir demeurer en la diste ville, J. DE TROYES, Chroniques, 1467. || XVI^e s. Monsieur [le duc d'Alençon], duquel la reine de Navarre disoit que, si toute l'infidélité

guer des prétextes, des excuses, des récriminations, au lieu de convenir de son tort. Faites ce qu'il commande, et ne répondez point. Voyez comme raisonne et répond la vilaine! *mol. Éc. des fem. v. 4.* Je suis prompt, violent; et, s'il me répondait, Je ne sais pas, monsieur, ce qu'il arriverait, *PH. POISSON, Procureur arbit. sc. 3.* Et vous êtes perdu si vous me répondez, *rac. Mithr. III, 1.* || 9° Subir un examen. Ce candidat a bien répondu. Répondre en philosophie, en droit. C'est aujourd'hui l'acte du p. v. abbé: quelle folie! on s'en va disputer contre lui, le tourmenter, le pointiller; il faut qu'il réponde à tout, *sév. 128.* || 10° Écrire à une personne de qui l'on a reçu une lettre. Je trouve étrange qu'elle... m'appelle ingrat, de ce que je... ne lui écris point des lettres qu'elle voudrait de bon cœur n'avoir pas reçues, toutes les fois qu'il y faudrait répondre, *voit. Lett. 66.* Je ne sais, mademoiselle, de quelle manière je dois répondre à votre obligeante lettre, après avoir même demeuré assez longtemps sans y avoir répondu, *lett. du duc de Saint-Aignan à Mlle de Scudéry, dans sév. t. 1, p. 497, édit. révisée.* La dernière lettre que vous m'avez écrite avant celle que je reçus hier de vous, ma belle cousine, était du 20 mai de l'année passée, à quoi je répondis sur-le-champ, du 23 mai... et je réponds aujourd'hui à votre lettre du 6 de ce mois, *Bussy, Lett. à Mme de Sérigné, 9 juin 1668, dans sév. t. 1, p. 501, édit. révisée.* || 11° Parler ou écrire pour réfuter. Répondre à des objections, à des critiques. Personne sur la terre n'ose entreprendre, ce semble, de répondre aux impiétés qui attaquent Dieu avec une audace si insensée; mais Dieu répondra lui-même... *boss. la Valière.* Quoi que je puisse aujourd'hui vous en rapporter [des merveilles de la vie du prince de Condé], toujours prévenu par vos pensées, j'aurais encore à répondre au secret reproche que vous me ferez d'être demeuré beaucoup au-dessous, *id. Louis de Bourbon.* Il va, nous inonder des torrents de sa plume; il faut, pour lui répondre, ouvrir plus d'un volume, *BOIL. Lutr. IV.* Lorsque sur un défaut ils pensent me confondre, C'est en me guérissant que je sais leur répondre, *id. Ép. VII.* C'est un argument auquel on n'a jamais répondu, *voit. Dial. 27.* || 12° Réaliser les espérances qu'on a fait naître. Il n'a pas répondu à l'attente publique. Si vous répondez par vos vertus à votre haute destinée, *FÉN. Tél. XXII.* Si vous ne répondez pas à ce dessein de Dieu sur vous, *MASS. Carême, Aum.* || 13° Payer de retour, faire de son côté ce qu'on doit. C'est mal répondre à tout ce qu'on a fait pour vous. C'est à vous de répondre à son généreux zèle, *CORN. Héracl. II, 6.* || On dit dans un sens analogue: Répondre aux politesses, aux caresses de quelqu'un. || Répondre à l'affection de quelqu'un, lui témoigner une affection égale à la sienne. La bergère... répondit mal à tant de passion, *LA FONT. Cloch.* Cet obligeant amour a de quoi me confondre; Et j'ai regret, monsieur, de n'y pouvoir répondre, *MOL. Femm. sav. v. 4.* Et s'il faut qu'à mes feux votre flamme réponde, *id. Mis. v. 8.* Mon cœur est content d'apprendre que vous répondez à cette inclination que j'ai pour vous depuis si longtemps, *sév. 8.* Cependant le fils se jette à son cou, et est tout étonné que son père réponde si mal à sa tendresse, *FÉN. Tél. v.* || Répondre au salut de quelqu'un, le lui rendre. || On dit dans le même sens: Les vaisseaux saluèrent le fort, qui répondit par tant de coups de canon. || 14° Opposer quelque chose comme défense, résistance. Je me résolus de répondre par l'art à l'artifice, *RETZ, Mém. t. III, liv. IV, p. 442, dans POUGENS.* || 15° Être caution, être garant en justice, être garant pour quelqu'un. Il a répondu de la somme qui m'est due. Ôtez le vêtement à celui qui a répondu pour un inconnu, et emportez des gages de chez lui, parce qu'il s'est obligé pour des étrangers, *SACR. Bible, Prov. de Salom. xx, 16.* Télémaque et moi, nous vous offrons à être des otages qui vous répondent de la bonne foi d'Idoménée, *FÉN. Tél. XI.* || Être responsable, en parlant de personnes ou d'objets. Mais sachez que vos jours me répondront des siens, *CORN. Héracl. v, 3.* Songez que c'est pour moi que vous gouvernez, Et que je répondrai de ce que vous ferez, *id. Cinna, II, 1.* Personne ne répond de mes lettres que moi, et je ne réponds de rien que de mes lettres, *PASC. Prov. XVII.* Le fils me répondra des mépris de la mère, *RAC. Andr. I, 4.* Le seul bien qui puisse répondre à mes nièces des clauses de leurs contrats de mariage, *voit. Lett. d'Argental, 18 mars 1770.* Personne ne répond de nos articles que nous, et nous ne répondons que de nos articles; l'Encyclopédie est à cet égard dans le

même cas que les recueils de toutes nos académies, *D'ALEMB. Préf. 3^e vol. Encycl. Ouv. t. 1, p. 381, dans POUGENS.* || Être garant de quelqu'un, de quelque chose qui a été commis à notre garde, et que nous sommes tenus de représenter. Répondre d'un prisonnier corps pour corps. Et ne délaigne pas de m'instruire en ta foi, Ou toi-même à ton Dieu tu répondras de moi, *CORN. Poly. v, 2.* Vous en répondrez sur votre tête, *FÉN. Télé. III.* Cortez, ayant d'un côté mille Espagnols à combattre et le continent à retenir dans la soumission, laissa quatre-vingts hommes pour lui répondre de tout le Mexique, et marcha suivi du reste contre ses compatriotes, *voit. Mœurs, 147.* || Mettre quelqu'un dans un lieu où l'on répondra de lui, le mettre en prison. L'on s'en va vous mettre en lieu où l'on me répondra de vous, *MOL. Méd. malgré lui, III, 10.* || On dit dans un sens analogue: Des verrous m'en répondront, je l'enfermerai sous les verrous. Si la chose éclate, un couvent me répondra de vous, mademoiselle, *PONT DE VESLE, Sonnamb. sc. 15.* || Simplement, être garant de quelqu'un, de quelque chose. Il pria Alexandre d'avoir bon courage, et qu'il répondait de sa guérison, *D'ARLANC. Arrien, II, 3.* Dans le mouvement où seraient les esprits au retour des députés, nous ne pourrions pas répondre d'un quart d'heure à l'autre, *RETZ, Mém. t. I, liv. II, p. 453, dans POUGENS.* Je réponds d'une paix jurée entre mes mains, *RAC. Brit. v, 3.* Je réponds de son obéissance, *id. Bér. III, 1.* Non, ce n'est plus à vous qu'il faut que j'en réponde [de Néron], Ce n'est plus votre fils, c'est le maître du monde, *id. Brit. I, 2.* || Répondit de ma conduite sur la bien-séance, *HAMILT. Gramm. III.* Nous avons, grand héros, deux desseins différents, Vous de vaincre vingt rois, et moi vingt concurrents; Mais l'un de ces desseins est mieux conduit que l'autre; Que cependant tout irait bien, Si vous me répondiez du mien Comme je vous réponds du vôtre! *SANLEUC, demandant un bénéfice à Louis XIV, dans RICHELLET.* Je ne vous réponds que de ma sensibilité pour vos bontés, *voit. Lett. d'Argental, 15 juin 1755.* Au point du jour, le médecin répondit de sa vie, *GENLIS, Veill. du chât. t. II, p. 119, dans POUGENS.* Eh! calmez vos frayeurs; je vous réponds de tout, *COLLIN d'HARLEV. Veill. et jeunes gens, III, 8.* On vous répondait de moi; je vous réponds de lui; que pouvez-vous exiger de plus? *PICARD, Voy. interrompu, II, 11.* Ne répondez plus de personne, Je veux devenir courtisan, *BERANG. Hab. de cour.* || Répondre de soi, avoir confiance qu'on ne failira pas. Répondez-moi de vous, et je vous réponds d'elle, *CORN. Héracl. II, 2.* ... Réponds-moi d'elle, et je réponds de moi, *RAC. Andr. III, 1.* Il y a des temps où l'on ne peut répondre de soi, *voit. Lett. Argental, 18 sept. 1769.* Je réponds de moi, disait-il, jusqu'à un million; ceux qui le connaissent auraient bien répondu de lui par de là, *D'ALEMB. Éloges. Terrasson.* || Il se dit, dans un sens analogue, des choses qui servent de garant. Je le prie de me mander l'estime que je dois avoir de M. de Revel; il me semble que je suis fort décidé sur celle du marquis: il a une application et une envie de bien faire qui nous en répondent, *sév. 578.* La Judée asservie et ses remparts fumants... Me répondaient assez que votre grand courage Ne voudrait pas, seigneur, détruire votre ouvrage, *RAC. Bérén. II, 2.* L'intérêt que je dois prendre à cet affaire ne vous répond que trop de la vérité de mon rapport, *LESAGE, Gil Blas, X, 10.* || Se répondre, se donner à soi-même assurance, certitude. Si vous voulez vous répondre des événements, et si vous ne pouvez être satisfait que lorsque tout ce qui se pourrait souhaiter vous arrive, vous faites, sans mentir, la guerre à de fâcheuses conditions, *voit. Lett. 89.* Toute vive qu'elle est [la ferveur] ou qu'elle paraît, je ne saurais me répondre de ma persévérance, *BOURDAL. Pensées, t. II, p. 457.* Ce grand ministre [Richelieu]... se répondit moins de l'éternelle durée de son nom pour avoir exécuté avec des succès presque incroyables les ordres reçus de Louis le Juste, que pour avoir établi la célèbre compagnie dont vous soutenez l'honneur avec tant d'éclat, *III, CORN. Disc. de récep. à l'Acad.* Vous, ma chère sœur, que la main du Seigneur conduit dans le lieu saint, vous pouvez avec confiance vous répondre de sa protection et de ses grâces, *MASS. Profess. relig. Sermon.* Je n'osais me répondre de moi, dans un cas où je n'avais pas ma propre expérience pour garant, *STAAL, Mém. t. II, p. 116.* || Répondre que, affirmer que, avec une idée de responsabilité. Je vous réponds qu'il partira. J'ose te répondre Qu'il

n'est pas condamné, puisqu'on veut le confondre, *RAC. Baj. IV, 7.* J'ai d'excellent vin de Malaga et de Canarie; mais je vous réponds que je ne l'enverrai pas à mon évêque, *voit. Disc. phil. Scollaste.* S'il est vrai que je sache un secret, je puis vous répondre qu'il ne me regarde point, *GENLIS, Théât. d'Éduc. la Curieuse, I, 1.* || Je ne réponds pas que, je n'assure pas que. Je ne te réponds pas qu'au retour [de l'Opéra], moins timide, Digne écolière enfin d'Angélique et d'Armide, Elle n'aïe... Avec quelque Médor pratiquer ces leçons, *BOIL. Sat. X.* Et je ne réponds pas... Que le sénat, chargé des vœux de tout l'empire, Ne vous redise ici ce que je viens de dire, *RAC. Bér. II, 2.* || Par menace, je ne réponds pas de, tant pis pour ce qui arrivera de. Je cède aux mouvements d'une juste colère, Et je ne réponds pas de ce que je puis faire, *MOL. Mis. IV, 3.* || Je vous en réponds, se dit familièrement pour affirmer davantage une chose. Il disait du mal du mari et de la femme, mais du mal... je vous en réponds, *GOLDONI, Bourru bienf. I, 13.* || Je vous en réponds, je t'en réponds, se dit quelquefois familièrement et ironiquement, pour exprimer qu'on n'ajoute pas foi à une chose que l'on entend dire. || 16° Aboutir en quelque endroit. Ma galère est au port toute prête à partir; Le palais y répond par la porte secrète, *CORN. Nicom. v, 6.* Entretenir ce soir cet amant sous mon nom Par la petite rue où ma chambre répond, *MOL. École des maris, III, 2.* Le nerf qui répondait au pied et à la jambe, *BOSS. Conn. III, 6.* || Le bruit répond en tel endroit, il s'entend jusque-là, il y retentit. || On dit en ce sens: La sonnette répond dans cette pièce, dans ces deux chambres. || 17° Se faire sentir par une communication. Il s'est blessé au pied, et la douleur lui répond au genou. || 18° Correspondre d'une manière symétrique, avec proportion. L'aile droite de ce bâtiment ne répond pas à l'autre. || Se répondre, être en symétrie, en conformité. Ces deux pavillons se répondent très-bien. || Fig. Ce sont deux actes [la demande à Dieu et l'action de grâce] qui se répondent l'un à l'autre, *BOSS. Et. d'Orais. IV, 12.* || Répondre se dit d'objets qui sont placés vis-à-vis les uns des autres. À l'épaisseur d'un fil de soie sur cet instrument [unette], il répond dans le ciel des millions de lieues, *FONTEIN. Cassini.* Dans les mesures astronomiques prises sur la terre, deux lignes répondent à des espaces immenses dans le ciel, *voit. Dict. phil. Économie.* De là vient [de la précession] que le soleil, au lieu d'être dans la partie du ciel où était le Bélier du temps d'Hipparque, se trouve répondre à cette partie du ciel où sont les Poissons, *id. Dict. phil. Newton et Desc.* En réfléchissant sur la forme des collines dont les angles saillants répondent toujours aux angles rentrants des collines opposées, *BUFF. Hist. nat. Preuv. théor. terr. Ouv. t. IV, p. 413.* Comme les oscillations de l'air finiraient en fort peu de temps, si le soleil répondait toujours au même endroit de la terre... *D'ALEMB. Caus. gén. des vents, Ouv. t. XIV, p. 22, dans POUGENS.* || Être le représentant, l'équivalent d'une chose. L'âge où Racine produisit Athalie répond précisément à l'âge où Corneille produisit Œdipe, *OLIVET, Hist. Acad. t. II, p. 385, dans POUGENS.* Démosthène, réfugié dans l'île de Calaurie, est forcé de se donner la mort, le 15 pyanepsion, qui répondait au 12 novembre, selon le cycle de Callippe, et d'après l'ordre des mois attiques, 322 ans avant J. C., *BARHÉL. Anach. t. VII, Table I.* || 19° Être égal, s'accorder avec. Ma générosité doit répondre à la tienne, *CORN. Cid, III, 4.* C'est une croyance assez générale que cette pièce pourrait passer pour la plus belle des miennes, si les derniers actes répondaient aux premiers, *id. Hor. Examen.* Encor que le pouvoir au désir ne réponde, Nos hôtes agréeront les soins qui leur sont dus, *LA FONT. Phil. et Bauc.* Je ne sais, ajouta-t-il, s'il y a dans une langue un mot qui réponde parfaitement à un mot d'une autre langue, *Opusc. lang. franç. p. 316, dans POUGENS.* Mon crédit ne répond pas à mes bonnes intentions, *sév. 128.* Voyons si les effets répondront aux paroles, *TH. CORN. Berger extrav. II, 6.* Les succès ne répondaient pas à son attente, *BOSS. Hist. I, 11.* Le reste répondait à cette magnificence, *id. ib. II, 4.* Ce qui n'est pas éternel ne répond ni à la majesté d'un Dieu éternel, ni aux espérances de l'homme, à qui il a fait connaître son éternité, *id. ib. II, 6.* Il faut que chaque chose y soit mise en son lieu. Que le début, la fin répondent au milieu, *BOIL. Art p. I.* Ils [Annibal, Philopémen et Scipion] terminèrent tous trois leur vie hors de leur patrie par un genre de

passât ; point de moines, mais en récompense trois femmes, un marchand qui ne disait mot, et un notaire qui chantait toujours et qui chanta très-mal ; il reportait en son pays quatre volumes de chansons, LA FONT. *Lettres*, 6. || 3° Transporter dans un autre lieu. Ce paragraphe doit être reporté à tel chapitre. D'habiles naturalistes ont rangé l'ortolan de neige avec les alouettes ; mais M. Linnæus, frappé des grandes différences qui se trouvent entre ces deux espèces, a reporté celle-ci, avec grande raison, dans le genre des bruants, BUFF. *Ois.* t. VIII, p. 45. || Reporter un total, une somme au haut de la page suivante, l'y répéter. || 4° Terme de bourse. Prêter pour un temps déterminé un capital contre remise d'un titre, de même valeur, sous la forme d'un achat au comptant et d'une vente simultanée à terme, par l'intermédiaire d'un agent de change, avec une différence de prix qui représente l'intérêt du prêt. || Se faire reporter, emprunter pour un temps indéterminé un capital contre remise d'une valeur en garantie, par intermédiaire d'un agent de change, sous la forme d'une vente au comptant et d'un achat simultané à terme. || 5° Se reporter, *v. refl.* Se transporter, par la pensée, à un temps antérieur. Reportez-vous au temps de l'ancien régime.

— HIST. XIII^e s. Car les estoiles si comportent, De signe en signe se reportent, GUI DE CAMBRAI, *Barl.* et *Jos.* p. 171. Tant qu'en lor terre [ils] vinrent, joie y ont reportée, BERTI, cxxii. Ceste parole fu reportée au Barrois, qui moult le haoit [haïssait], *Chr. de Rains*, p. 70. Atant present [prisent] li message congiet au duc, et disent que ce reporterioient il as barons, et puis si en eussent conseil, *ib.* p. 56. || XVI^e s. Il se fit alors reporter à l'hotellerie et penser, N'AUB. *Vie*, xxvi.

— ETYM. *Re...*, et *porter*; wallon, *repointé*; provenç. et espagn. *reportar*; ital. *reportare*.

† 2. REPORTER (re-por-teur), *s. m.* Mot anglais que les journaux emploient aujourd'hui, pour dire : celui qui rend compte (de *to report*, rapporter, le même que le français *reporter*). Le reporter des tribunaux.

REPOS (re-pô ; l's se lie : un re-pô-z agréable), *s. m.* || 1° Cessation de travail, d'occupation, et de ce genre de mouvement que donnent le travail, l'occupation (sens primitif d'un mot formé de *pause*). Le dimanche chez les chrétiens est le jour du repos. On cherche le repos en combattant quelques obstacles ; et, si on les a surmontés, le repos devient insupportable, PASC. *Pens.* IV, 2, éd. HAVET. De ces deux instincts contraires [l'occupation au dehors et le désir du repos], il se forme en eux [hommes] un projet confus... qui les porte à tendre au repos par l'agitation, et à se figurer toujours que la satisfaction qu'ils n'ont point leur arrivera, si, en surmontant quelques difficultés qu'ils envisagent, ils peuvent s'ouvrir par là la porte au repos, *ib.* Il ne perdit rien par sa disgrâce... et, ne pouvant servir le roi par ses actions et par ses discours, il le servit par son repos et par son silence, FLÉCH. *le Tellier*. Donnez-vous du repos ; Vous n'avez tantôt plus que la peau sur les os, RAC. *Plaid.* I, 4. Calypso... l'interrompt pour lui faire prendre quelque repos, FÉN. *Tél.* IV. M. l'abbé Bignon se procura enfin ce repos qui termine si dignement la vie des grands hommes, mais dont les grands hommes ne veulent jouir, et ne jouissent en effet, qu'après mille services rendus à la patrie et au genre humain, MAIRAN, *Eloges, l'abbé Bignon*. Le repas serait le repos, et durerait autant que l'ardeur du jour, J. J. ROUSS. *Ém.* IV. Ma bonne fée, au seuil du pauvre barde, Oui, vous sonnez la retraite à propos ; Pour compagnon, bientôt, dans ma mansarde, J'aurai l'oubli, père et fils du repos, BÉRANG. *Adieu chansons*. || Elliptiquement, pour : reposer-vous, en termes de commandement militaire. Repos. En place repos. || Fig. Ces temps anciens où la foi chrétienne tressaillait d'une joie si pure lorsqu'on venait annoncer à ses pontifes austères et vénérables le repos du glaive de la persécution... MIRABEAU, *Collection*, t. V, p. 300. || 2° Lieu propre à prendre du repos. On a distribué dans ce jardin différents repos. Les nombreux villages qui peuplent la vallée sont presque tous situés sur ces pentes rapides de la montagne ou sur de petits repos de ces mêmes pentes, SAUSSURE, *Voy. Alpes*, t. VIII, p. 31. De temps en temps on trouvait des repos, c'est-à-dire de petites esplanades remplies d'herbages et de buissons, GENLIS, *Mém.* t. III, p. 249. || Terme d'architecture. Palier d'escalier qui interrompt la suite des marches, qui est souvent formé d'une marche plus large que les autres, et qui sert à se reposer ou à faciliter l'entrée des cabinets entre deux étages. Escalier sans

repos. || 3° Repos de la terre, jachère. || 4° Sommeil. Prendre son repos. Depuis l'assassinat de Duncan, Macbeth avait perdu le repos. J'aurai soin de ne pas troubler votre repos, Et de ne rien souffrir qui ne soit à propos, MOL. *Tart.* V, 4. Astre ami du repos, des songes, du silence, LAMART. *Harm.* I, 40. || Lit de repos, espèce de lit où l'on se repose, où l'on dort le jour. Elle était sur un lit de repos, avec une table devant elle, où il y avait plusieurs corbeilles pleines de rubans, LA FAYETTE, *Princ. de Clèves*, *Œuv.* t. II, p. 216, dans FOUGENS. || Dans le style soutenu, champ du repos se dit quelquefois pour cimetière. || Fig. L'état des morts dans le tombeau. Vous, madame, agréez pour notre grand héros, que ses mânes vengés goûtent un plein repos, CORN. *Sertor.* V, 9. || Troubler le repos des morts, violer leur sépulture. || Fig. Troubler le repos des morts, insulter à leur mémoire. || Le repos éternel, l'état où sont les âmes des bienheureux. || On dit en ce sens : prier Dieu pour le repos des âmes des morts. || 5° Quiétude d'esprit, calme de l'âme. Remettez-vous l'âme en repos, Quittez ces funestes propos, MALH. VI, 17. Le repos d'esprit que donne à ceux qui sont innocents le témoignage de la conscience, IN. XXXIII^e livre de *Tite Live*, à *Mgr le duc de Luynes*. D. Fernand : Prends du repos, ma fille, et calme tes douleurs. — Chimène : M'ordonner du repos, c'est croire mes malheurs, CORN. *Cid.* II, 9. En Dieu seul est aussi le repos de sa course [de l'âme], IN. *Imit.* III, 5. Le repos? le repos, trésor si précieux qu'on en faisait jadis le partage des dieux, LA FONT. *Fabl.* VII, 12. Rien ne donne le repos que la recherche sincère de la vérité, PASC. *Pens.* XXIV, 21, éd. HAVET. Enfin, ma chère enfant, il n'y a que vous que je préfère au triste et tranquille repos dont je jouis ici, sév. 562. Rien ne troublera moins le repos de ma vie, IN. 73. Je n'ai point trouvé... que je le puisse quitter [l'abbé de Coulanges] dans l'âge où il est... s'il mourait dans cette absence, mes remords ne me donneraient aucun repos, IN. 8 avril 1670. On a bien prévu que... tandis que les uns ne cesseraient de disputer... les autres... iraient enfin chercher un repos funeste et une entière indépendance dans l'indifférence des religions ou dans l'athéisme, BOSS. *Reine d'Angleterre*. Il est impossible de désirer beaucoup de choses sans perdre le repos, qui vaut mieux que tout ce que l'on désire, BOURDAL. *Pensées*, t. II, p. 379. Plus content en lui-même... lorsque, dans le fond d'une sombre allée et sur un tribunal de gazon, il avait assuré le repos d'une pauvre famille, que lorsqu'il décidait des fortunes les plus éclatantes sur le premier trône de la justice, FLÉCH. *La Moignon*. C'est au repos d'esprit que nous aspirons tous ; Mais ce repos heureux se doit chercher en nous, BOIL. *Ép.* V. Hélas ! pour mon repos que ne le puis-je croire ? AAC. *Bajaz.* I, 3. Je ne doute pas que la vraie dévotion ne soit la source du repos, LA BRUY. XIII. Le meilleur de tous les biens, s'il y a des biens, c'est le repos, la retraite et un endroit qui soit son domaine, IN. VIII. Tous ces petits repos qu'on se procure sont bien fragiles ; l'âme n'en jouit qu'en passant, MARIY. *Marianne*, 8^e part. Du repos dans le crime ! ah ! qui peut s'en flatter ? VOLT. *Oreste*, I, 5. La liberté est quelque chose de céleste ; mais le repos vaut encore mieux, IN. *Lett. d'Argental*, 1^{er} fév. 1764. Ce poids léger du temps que le travail emploie, Ce doux repos du cœur... LAMART. *Harm.* I, 5. La splendeur imposante du siècle de Louis XIV ne permettait pas ces longs repos de l'âme sur elle-même [sentiment mélancolique] ; ou du moins, si de telles impressions pouvaient naître, elles appartenaient tout entières à la religion, VILLEM. *Litt. franç.* XVIII^e siècle, 2^e part. 2^e leçon. || Mettre en repos sa conscience, en dissiper les scrupules. Ce consentement doit mettre en repos votre conscience, BOSS. *Lett.* 53. Ayant mis sa conscience en repos, HAMILT. *Gramm.* 8. || Mettre son âme en repos, se décharger de ses péchés par la confession. || Être en repos, n'avoir point d'inquiétude. Va, sois en repos, rentre, et me laisse faire, MOL. *Éc. des maris*, II, 1. Soyez en repos sur la conduite de ceux qui sauront demander votre congé, sév. 27 nov. 1673. Soyez en repos sur vos confessions passées, BOSS. *Lett. Corn.* 140. On s'étonnait de me voir si en repos pendant tous les mouvements que certaines gens faisaient contre moi, IN. *Rem. Réponse*, IX, 1, 15. || Être en repos de quelque objet, ne pas avoir d'inquiétude sur cet objet. Et moi à qui il reste tant d'autres choses à désirer... j'ai été en repos de tout, quand j'ai vu que vous aviez soin de moi, VOLT. *Litt.* 33. Soyez en repos de votre chère maman, qui se conserve pour

vous, sév. 21 août 1680. Le roi... lui dit [à Pom-pone] ...qu'il était en repos de toutes les affaires secrètes dont il avait connaissance, IN. 7 fév. 1680. J'avais l'esprit en repos de mille choses, en songeant qu'elle [Mme Deville] en aurait soin [du fils de Mme de Grignan], IN. 25 déc. 1673. || Fig. Dormir en repos sur une affaire, n'en avoir aucune inquiétude. || Se mettre en repos, se mettre l'esprit en repos, écarter toute inquiétude. Mettez-vous en repos, CORN. *Nicom.* I, 1. Mettez-vous donc l'esprit en repos, PASC. *Prov.* III. Le confesseur [à l'aide de certaines décisions des casuistes] peut se mettre en repos touchant la disposition de son pénitent, IN. *Prov.* X. || Avoir l'esprit en repos, même sens. Ma mère se porte parfaitement bien, ayez-en l'esprit en repos, *ib.* DE sév. dans sév. 567. || Se tenir en repos, même sens. Tenons-nous en repos sur le tout, PASC. *Prov.* III. || Soyez en repos sur mes affaires, ne vous en mêlez pas. || Laissez-moi en repos, cessez de me fatiguer de vos importunités. Porte-lui ma réponse, et nous laisse en repos, CORN. *Hor.* II, 2. Messieurs, voulez-vous bien nous laisser en repos ? RAC. *Plaid.* II, 10. Je vous prie de me laisser en repos, et de ne m'importuner plus de vos querelles, MONTESQ. *Lett. pers.* 11. || N'avoir point de repos, n'être pas tranquille jusqu'à ce que. Et, dès qu'un mot plaisant vient luire à mon esprit, Je n'ai point de repos qu'il ne soit en écrit, BOIL. *Sat.* VII. || 6° Absence de troubles, de séditions, de guerres, de persécutions. Telle est la règle qu'il [Basnage] prétend donner à tous les États protestants : l'hérétique, dit-il, y est en repos, BOSS. *Déf. des Variat.* 4. Il y avait quarante-vingt ans qu'ils [les Gaulois d'Italie] demeuraient en repos ; la jeunesse qui s'était élevée durant ce temps ne songeait plus aux pertes passées, et commençait à menacer Rome, IN. *Hist.* I, 8. Ils [les Juifs] ont remué tout l'univers contre ces disciples [de Jésus-Christ], et ne les ont laissés en repos dans aucune ville, IN. *ib.* II, 8. Rome, fatiguée et épuisée par tant de guerres civiles, pour avoir du repos, est contrainte de renoncer à sa liberté, IN. *ib.* III, 7. Ainsi leurs voisins n'ont jamais rien à craindre d'un tel peuple [de la Bétique], et ils ne peuvent espérer de s'en faire craindre ; c'est pourquoi ils les laissent en repos, FÉN. *Tél.* VIII. || 7° Terme de banque. Valeur à couverture de tout repos, valeur pleinement garantie. Des signatures de toute sûreté, de tout repos, comme on dit, sont négociées à des taux inférieurs à l'escompte fixé par la banque, SÉMIG, *Enquête sur la banque*, 1867, p. 264. || 8° État d'un corps qui n'est pas en mouvement (sens qui provient, ce qui est rare, du passage d'une acception morale à une acception physique). Je crois devoir avertir que ce qui gâte le plus la physique de M. Descartes est ce faux principe, que le repos a de la force ; car de là il a tiré des règles du mouvement qui sont fausses, MALÉBR. *Rech. vér.* VI, 2, 9. Le repos est la privation du mouvement dans un corps considéré comme mobile, IN. *Opin. des anc. philos. (philos. péripatéticienne)*. || Terme de physique. Persistance de toutes les parties qui composent un corps dans les mêmes rapports de situation relativement à certains objets qu'on regarde comme fixes. || Repos absolu, état d'un corps qui reste dans la même partie de l'espace ; repos relatif, fixité d'un corps relativement à des corps mobiles qui l'environnent. Un homme est en repos dans un bateau ; mais, si le bateau marche, son repos n'est que relatif au bateau, puisqu'il se meut avec lui relativement au deux rives du fleuve. Les anciens, qui croyaient la terre immobile, concevaient le repos absolu ; pour nous ce repos absolu n'existe pas. || 9° Immobilité, tranquillité. Se tenir en repos. Cet enfant ne saurait demeurer en repos. Notre nature est dans le mouvement ; le repos entier est la mort, PASC. *Pens.* XXV, 7, éd. HAVET. Elle a tous les jours la fièvre, et le repos la guérit ; il lui faut donc du repos, sév. 432. La force m'abandonne, et le repos me tue, RAC. *Bérén.* IV, 1. || Inaction. En attendant, tenez-vous en repos dans Jérusalem, BOSS. *Hist.* II, 7. Il est vrai que le roi [Louis XIV] garde beaucoup de tranquillité, mais qu'ils [les ennemis] ne s'y trompent pas : son repos est agissant, son calme l'emporte sur toute l'inquiétude de leur vigilance, TH. CORN. *Rép. au disc. de récept. de Fontenelle*. || Poétiquement. Un effroyable cri, sorti du fond des flots, Des airs en ce moment a troublé le repos, RAC. *Phéd.* V, 6. Tandis que la nature et les astres sommeillent dans un repos silencieux, LAMART. *Harm.* I, 10. || Le repos de la contredanse, l'intervalle entre les figures de la contredanse. Regardez donc, dans le repos de la contredanse, comme elle s'agite, avec

quel air familier elle parle à tous ces jeunes gens, GENLIS, *Ad. et Th. t. 1*, p. 500, dans POUGENS. || 10° Il se dit de l'immobilité de parties destinées à se mouvoir. Ces pennes dans leur repos s'étendent un peu au delà du milieu de la queue, BUFF. *Ois. t. vi*, p. 103. || État d'une arme à feu, lorsque le chien n'est ni abattu ni bandé. Mettre le chien d'une arme à feu dans son repos, au repos. Ce fusil est parti au repos. || Gond à repos, celui dont le marmelon a une base saillante, propre à recevoir l'épaisseur de la peinture. || 11° Terme de versification française. Césure placée dans les vers décasyllabes après la quatrième syllabe, et dans les vers alexandrins après la sixième. Que toujours dans vos vers le sens coupant les mots Suspende l'hémistiche, en marque le repos, BOIL. *Art. p. 1*. || La pause qui doit être placée dans les stances de six ou de dix vers, savoir dans celles de six après le troisième vers, et dans celles de dix après le quatrième et après le septième. || 12° Terme de musique. Endroit où la phrase se termine, et où le chant se repose plus ou moins parfaitement. Métastase a disposé les phrases, les repos, les nombres, et toutes les parties de l'air, comme s'il l'eût chanté lui-même, MARMONTEL, *Œuv. t. v*, p. 101. || 13° Pause que l'on fait en prononçant un discours, en déclarant, en lisant à haute voix. Rien de plus contraire à l'harmonie que des repos trop fréquents, et qui ne gardent nulle proportion entre eux; aujourd'hui pourtant c'est le style qu'on voudrait mettre à la mode, D'OLIVET, *Pros. franç. v. 2*. Lorsqu'il avait bien saisi le sens d'un morceau, je le lui déclamaï, en marquant bien l'accent, la prosodie, la cadence des vers, les repos, les demi-repos, les articulations de la phrase, MARMONTEL, *Mém. ix*. || 14° Se dit, dans les ouvrages d'esprit, de certains passages ou morceaux, sur lesquels le lecteur peut s'arrêter et se délasser de son application à ce qui précède. Narration qui sert de repos après des considérations abstraites. || 15° Terme de peinture. Endroit du tableau où les détails sont plus rares, les lumières moins vives, afin que l'œil, ne s'y arrêtant pas, se fixe particulièrement sur l'action principale. Ménager des repos. Cette composition manque de repos. || Attitudes des figures représentées sans mouvement ou avec peu de mouvement. Il y a beaucoup de repos dans cette figure. On ne sait si cette figure est en mouvement ou de repos, en repos, ou au repos. || Par extension. Jamais, dans les comédies de Molière, les caractères annoncés ne sont dessinés en repos, MARMONTEL, *Œuv. t. ix*, p. 463. || Terme d'architecture. Se dit des masses que l'on ne charge pas d'ornements, des parties qui restent unies, par opposition à celles qui sont travaillées. La grande fabrique des tours de Notre-Dame [à Paris], malgré la multitude infinie des petits repos qui en divisent la hauteur et aident l'œil à les mesurer... DIDEROT, *Salon de 1765, Œuvres, t. xiii*, p. 234, dans POUGENS, au mot *fabrique*. || 16° Terme de marine. État d'un navire droit dans son assiette, qui n'est incliné ni par le vent ni par les lames. || 17° Terme de poëlie. Repos de chaleur, voy. RÉSERVOIR. || 18° Repos pour battre, se dit, au trictrac, quand l'adversaire a une dame découverte dans la table de son grand jeu, et qu'on l'atteint avec l'un des dés, de façon à atteindre avec l'autre jusqu'à des dames découvertes dans le petit jeu. || Coin de repos, se dit, au même jeu, de la dernière flèche du grand jeu, qui fait le coin du trictrac, et où l'on ne peut se placer qu'en y mettant deux dames à la fois.

— HIST. XI^e s. Terre major [la grande terre, la France] remcindroit en repos, *Ch. de Rol. xlv*. || XII^e s. Se il longement estoient [demeuroient] en paiz et en repaus, *Job*, p. 489. Tuit cil qui quierent lo deventrien [intérieur] repaus, *ib.* 479. || XIII^e s. Repos n'est mie beatitude, porce que repos est quis por mieulx soffrir poine et travail, non pas por soi, BAUN, *LATIN, Trésor*, p. 328. Et il de son pais s'eslonge, Com cil qui le repos ne songe, *Blanche et Jehan*, v. 106. || XIV^e s. Les Éques n'ont pas donné lonc repos aus Romains, BEACHEURE, f^o 69, *recto*. || XV^e s. Et estoient logés en un bois [les Escots] pour estre plus à repos, et pour plus secretement aller et venir quand ils voudroient, FROISS. 1, 1, 42. Et trouverent [les Gantois] le repos [berceau] où le comte avoit esté mis d'enfance, *ib.* 1, 1, 462. Certes, dames, dit le chevalier, il ne vit qui n'a repos, *Perceforest*, t. 11, f^o 73. || XVI^e s. Comme il estoit homme sans repos, il en donna si peu à l'armée ennemie, qu'elle tourna son dessein vers lui, D'AGB. *Hist. 1*, 277. Il devint tellement amoureux, qu'il en perdoit le repos et le repas, *Nuits de Straparole*, t. 1, p. 498, dans LACURNE. Au

monde n'a point de repos, LEROUX DE LINCY, *Prov. t. 11*, p. 232. Repos est demie vie, *id. ib.* p. 412.

— ETYM. Substantif verbal de reposer (voy. ce mot); Berry, *repous*; wallon, *ripoi*; prov. *repaus*; cat. *repos*; espagn. *reposito*; port. *reposito*; ital. *riposo*. La forme wallonne *ripoi* est singulière; elle a son analogue dans l'ancien français *repul*: Pur ce est France franche, par les sainz à je fui, Que cil qui mestier unt i vieignent à refui; Mult seit il bleu venu; ci puet avoir repul, *Th. le mart. 64*. Le sens paraît être traite, demeure; il se rattache probablement au bas-lat. *repudiare*, dont le radical *podium* avait donné *pui* (voy. APPUI, APPUYER).

REPOSÉ, ÉE (re-pô-zé, zée), *part. passé* de reposer. || 1° Qui a cessé de travailler, d'agir. Un cheval frais et reposé. Ce n'est point [dans la tragédie] la nature reposée, mais la nature en contraction et dans cet état de souffrance où la mettent les passions violentes, les grands dangers et l'excès du malheur, MARMONTEL, *Œuv. t. vi*, p. 257. || 2° Qui s'est rassisi, laissant tomber au fond les parties grossières. Un vin reposé. || 3° Un teint reposé, un teint frais, tel qu'il est après une nuit de bon sommeil; cela ne se dit guère qu'en parlant de femmes. Vous avez le teint bien reposé, MARIIV. *Sec. Surpr. de l'Am. 1*, 1. || 4° Tranquille, de sang-froid. Une fort bonne petite contusion, qui lui falt [au jeune Grignan]... bien de l'honneur, par la manière toute froide et toute reposée dont il l'a reçue, sév. 17 nov. 1688. || 5° À tête reposée, *loc. adv.* Mûrement, avec réflexion. M. le duc d'Orléans devait avoir fait des choix à tête reposée, et n'avoir plus qu'à les déclarer, ST-SIM. 421, 66. Je ne serai content que quand vous l'aurez lu [Mahomet] à tête reposée, VOLT. *Lett. en vers et en prose*, 72.

REPOSÉE (re-pô-zée), *s. f.* || 1° Lieu où les bêtes fauves se reposent pendant le jour. || 2° À reposées, *loc. adv.* En se reposant de temps en temps. J'aperçus plusieurs personnages qui tiraient une grosse corde à reposées, et sauaient à grosses gouttes, tant leur travail était grand, *Francion*, III, p. 100.

— HIST. XIII^e s. ... quatre vilein m'ont trové, Qui m'ont batu à reposées, *Ren. 23207*. Et à cesuncs reposées [station] faisoit-on une crois où li ymage de lui est figurée, *Chr. de Rains*, 162. Cil l'empire [gâte le chemin]... qui coupe les arbres qui furent planté par les reposées et par avoir ombre, BEAUM. xxv, 42. || XIV^e s. Se la reposée du cerf est bien foulée et longue, *Modus*, f^o ix. || XV^e s. Marcha atout sa bataille en très belle ordonnance, en approchant ses ennemis; puis fist une reposée, J. LEFEVRE DE ST-REMY, *Hist. de Charles VI*, p. 92, dans LACURNE. || XVI^e s. Il commanda de rechef que l'on marchast, non point le petit pas ny à reposées, ains viste et roide, AMYOT, *Crass. 44*. La bauge du sanglier, du cerf la reposée, D'AUH. *Tragiques, Princes*.

— ETYM. *Reposé*.

REPOSER (re-pô-zé), *v. a.* || 1° Mettre dans un état de repos. Reposer la jambe sur un tabouret, sa tête sur un oreiller. Heureux celui qui, connaissant tout le prix d'une vie douce et tranquille, repose son cœur au milieu de sa famille! MONTESQ. *Lett. pers.* 155. || Fig. N'avoir pas où reposer sa tête, être sans asile. Ce Dieu pauvre, qui dans tout le cours de sa vie n'eut pas même où se retirer ni où reposer sa tête, BOURDAL. *Ezhort. Crucif. et mort de J. C.* t. 11, p. 198. || Reposer sa vue, ses yeux sur un objet, les y arrêter avec plaisir. || 2° Procurer du repos, du calme, avec un nom de chose pour sujet. Un jour égal et pur y repose les yeux [à la Roche-Guyon], LAMART. *Méd. 1*, 26. || Cela repose la vue, se dit des parties d'un tableau, ou d'un ensemble d'objets, qui n'attirent pas l'attention et permettent à l'œil de se reposer. || Le sommeil repose le teint, le rend frais. || Cela repose les humeurs, les calme. || Reposer la tête, l'esprit, l'âme, leur procurer du calme. || Se reposer l'esprit, se donner du calme. Il y a sept jours que je suis revenue de Rennes, et que je me repose l'esprit, sév. 18 août 1680. || 3° V. n. Dormir. Portons-le reposer dans la chambre proehaine, COAN. *Théod. v*, 9. Une potion anodine et astringente, pour faire reposer monseigneur, MOL. *Mal. imag.* 1, 1. À la nuit qu'il fallut passer en présence des ennemis, comme un vigilant capitaine il reposa le dernier; mais jamais il ne reposa plus paisiblement, BOSS. *Louis de Bourbon*. Je fais pour reposer un effort inutile, BOIL. *Sat. vi*. ... Les chagrins qu'il [Néron] me cause m'occuperont assez tout le temps qu'il repose, RAC. *Brit.* 1, 4. Que s'étant mise au lit, elle reposait, HAMILT. *Gramm.* 11. || 4° Il se dit d'un état de repos, de tranquillité. Il ne dort pas, il repose. Qui se platt à bien faire et sait l'art d'obliger Repose sans péril au milieu du danger, ROTR. *Bélis. 11*, 8. Allez, et

laissez-moi reposer un moment, RAC. *Mithr. u*, 2. || Fig. Si je voyais partout les marques d'un créateur, je reposerais en paix dans la foi, PASC. *Pens. xiv*, 2, édit. HAVET. || 5° Terme de manège. Reposer ou se reposer sur la main, se dit d'un cheval qui, ayant la bouche dure, pèse trop sur la main. || 6° Être placé, déposé pieusement en quelque endroit. Le saint Sacrement repose dans cette chapelle. C'est sous cette pierre que son corps repose. Il y avait quatre jours que le corps d'Alexandre reposait sur son lit de parade, VAUGEL. *O. C. x*, 10. Je reposerais avec mes pères, SAGI, *Génése*, XLVII, 30. Les tombeaux où reposaient leurs cendres bénites, BOSS. *Hist. 11*, 3. Que tes cendres reposent en paix, FÉN. *Tél. xvii*. || Ici repose... ou ci-dessous repose... inscription que l'on met sur des tombes. || 7° Fig. Résider. L'espérance que j'ai et qui reposera toujours dans mon cœur, SAGI, *Bible*, *Job*, XIX, 27. Le Saint-Esprit repose invisiblement dans les reliques de ceux qui sont morts, PASC. *Lett. sur la mort de son père*. Lieu terrible où de Dieu la majesté repose, RAC. *Athal. v*, 2. || 8° Être établi, fondé sur. La base de l'édifice repose sur le roc. Les villes de Clermont, de Riom, d'Issoire ne sont bâties qu'avec des laves, et ne reposent que sur des laves, BUFF. *Min. t. ix*, p. 23. || Fig. Ce raisonnement ne repose sur rien. Son crédit ne repose que sur de faibles bases. || 9° En parlant de liqueurs, se rasseoir, de manière que les parties grossières tombent au fond. Il faut laisser reposer ce vin. Il faut se presser de travailler le suc de la betterave à mesure qu'on l'extrait; si on le laisse reposer plusieurs heures, surtout quand il n'est pas concentré, il éprouve des altérations qui dénaturent le sucre, CHAPTAL, *Instit. Mém. Acad. des scienc. t. 1*, p. 369. Alors, retiré du feu, il [le sirop d'érable] repose pendant douze heures, CHATEAUB. *Amér. Récolte du sucre d'érable*. || Fig. Laisser reposer ses esprits, se calmer. || 10° Se reposer, *v. réfl.* Être dans le repos, goûter le repos. Castor et Pollux se reposent tour à tour; mais moi, je ne repose jamais, et ne fais que courir haut et bas, N'ABLON. *Lucien, dial des dieux, Mercure et sa mère*. Est-on, diait-il, dans les places pour se reposer et pour vivre? ne doit-on pas sa vie à Dieu, au prince et à l'État? BOSS. *le Tellier*. L'Inde se reposait dans une paix profonde, RAC. *Alex. 11*, 2. Ami, reposons-nous sur ce siège sauvage, VOLT. *Scythes*, 1, 3. Sitôt donc qu'une partie des hommes se repose, il faut que le concours des bras de ceux qui travaillent supplée au travail de ceux qui ne font rien, J. J. ROUSS. *Ém. III*. Morellet, dont l'esprit trop souvent se repose, Enfant de soixante ans qui promet quelque chose, M. J. CHÉNIER, *le Docteur Pancrace*. || Se délasser. Vous me semblez tous deux fatigués du voyage; Reposez-vous; usez du peu que nous avons, LA FONT. *Phil. et Bauc*. Je me repose des autres lettres, quand je vous écris, sév. 479. On voit des Calabrais qui se mettent en marche pour aller cultiver les terres avec un joueur de violon à leur tête, et dansant de temps en temps pour se reposer de marcher, STAEL, *Corinne*, XI, 1. || Fig. Ô épée de la justice de Dieu, ne vous reposerez-vous point? remplirez-vous toujours la terre de meurtres? NICOLE, *Ess. mor.* 3^e traité, ch. 6. || Fig. Familièrement. Se reposer sur ses lauriers, demeurer inactif après un succès. Il [Corneille] se reposait sur sa réputation; sa gloire nuisait à son génie, VOLT. *Comm. Corn. Rem. Perth. préface*. || On dit dans le même sens: reposer sur ses lauriers. || Avec *faire* et *laisser*, on fait ellipse du pronom personnel. Faites reposer vos chevaux; laissez reposer un moment ces hommes. Laissez un peu reposer votre cœur et votre imagination dans la certitude d'une si grande chose [un bon mariage pour le jeune Grignan], sév. 11 sept. 1680. || 11° Se reposer, être en jachère, en parlant d'une terre. || Fig. Soit qu'en tout pays la nature se repose après de grands efforts, comme les terres après une moisson abondante... VOLT. *Lett. au pr. roy. de Pr.* 27 mai 1737. || Avec ellipse du pronom personnel. Laissez reposer une terre, la laisser en jachère, sans l'ensemencer. || Fig. Laissez reposer un ouvrage, cesser de travailler à un ouvrage, pour le reprendre et le revoir à loisir. || 12° S'arrêter pendant quelque temps, en parlant de la vue, de l'esprit, etc. Expier tous les crimes de vos regards en les laissant reposer sur un objet désagréable, MASS. *Carême, Mauv. riche*. Il en est encore dont je n'ai pas voulu parler comme en passant, et sur lesquels mes souvenirs se plaisent à se reposer, MARMONTEL, *Mém. 2*. La vue, en parcourant l'horizon, se repose à droite sur cette mer qu'on appelle Propontide, BARTHÉL. *Anach.* ch. 2. || 13° Se poser, résider. La puissance du Sei-

tif. Le papier public est à l'argent ce que l'argent est aux denrées, une représentation, un gage d'échange, volt. *Dial.* 4. || 3° Image, figure. Nous [Séviigné et Morveaux] sommes une vive représentation de ce que Lucain dit de César et de Pompée... il est vrai que dans cette représentation je suis Pompée; mais j'espère que M. de Morveaux ne me battra pas, et qu'on ne lui présentera pas ma tête, CH. DE SÉV. dans sév. t. x, p. 299, édit. RÉGNIER. || 4° Qualité d'une personne qui tient la place d'une autre. Je voudrais bien pouvoir adoucir ses maux [du chevalier de Grignan]; mais il est accoutumé à vos soins, qui sont si consolants et si précieux qu'on ne fait en vérité qu'une pauvre représentation, sév. *la Toussaint*, 1688. Que je suis fâchée les matins [à la messe] de voir Mme de Congis à votre place! ah! quelle représentation! id. *d Mme de Guisaut*, 25 janv. 1693. || 5° Objet exprimé par la peinture, le dessin, ou par quelque opération de la nature. La représentation d'une bataille. Les murailles [de la chambre des méditations, chez les jésuites, du temps de la Ligue] étaient couvertes de représentations affreuses de l'enfer et de diables tourmentant des damnés, volt. *Hist. part.* xxxvi. On trouve ces prétendues représentations de plantes et d'arbres encore plus fréquemment dans les pierres calcaires que dans les matières vitreuses, BUFF. *Min.* t. vii, p. 32. Ces représentations, supposées sur la toile, sont peut-être la vraie pierre de touche pour juger de la beauté des images poétiques, d'ALEMB. *Éloges, Despréaux*, note 12. || 6° Espèce de cercueil vide sur lequel on étend un drap mortuaire, pour une cérémonie religieuse. Il y avait un dais au-dessus de la représentation. Louis le Grand... assemble dans un temple si célèbre [Notre-Dame] ce que son royaume a de plus auguste pour y rendre les devoirs publics à la mémoire de ce prince, et il veut que ma faible voix anime toutes ces tristes représentations et tout cet appareil funèbre, BOSS. *L. de Bourbon*. Les Corinthiens lui firent [à Périandre] une représentation de tombeau, où ils gravèrent une épitaphe pour honorer sa mémoire, FÉN. *Pétri*. || Au moyen âge, figure moulée et peinte qui, dans les obsèques, représentait le défunt. || 7° Image fournie par la sensation. Une femme et des enfants sont de puissants empêchements pour arrêter un homme qui court à la gloire... la triste représentation du deuil de sa veuve et du bas âge de ses enfants lui passe continuellement devant les yeux, BALZ. *Des ministres et du minist.* Ils [les marcionites] ont soutenu que son corps [du Christ] était imaginaire, et par conséquent... à les en croire, toute sa vie n'était qu'une représentation sans réalité, BOSS. *Panégy. St. Franç. d'Ass. Prémab.* Le cerveau conserve avec ordre des représentations naïves de tant d'objets, FÉN. *Erist.* 41. L'un prétend qu'il n'y a point de corps et que tout est en représentation, J. J. ROUSS. *Sciences*, 2. La distinction de la représentation d'avec la chose représentée n'est guère éclaircie dans l'esprit du peuple, DUCLOS, *Œuvres*, t. 1, p. 292. || Représentation singulière, se dit, dans le kantisme, d'une intuition. || Représentation générale ou réfléchie, concept. || 8° Action de jouer des pièces de théâtre. Je sais qu'il y a des esprits dont la délicatesse ne peut souffrir aucune comédie, qui disent que les plus honnêtes sont les plus dangereuses, que les passions que l'on y dépeint sont d'autant plus touchantes qu'elles sont pleines de vertu, et que les âmes sont attendries par ces sortes de représentations, MOL. *Tart. Préf.* Je vous prie de veiller à l'édification des catholiques, et d'empêcher les marionnettes, où les représentations honteuses, les discours impurs et l'heure même des assemblées porte au mal, BOSS. *Lett. div.* 1. Il fallait [en 1705] environ vingt représentations pour constater le succès d'une nouveauté; aujourd'hui on regarde une douzaine de représentations comme un succès assez rare, volt. *Mél. litt. Él. Crébillon*. C'est un grand jour pour le beau monde oisif qu'une première représentation, id. *Lett. Mme Denis*, 3 mars 1752. Le succès des représentations est toujours dans les acteurs, id. *Lett. d'Argental*, 8 déc. 1766. Croyez-moi, messieurs, ne manquez jamais la première représentation d'une pièce; on n'est pas toujours sûr d'en voir une seconde, LEGGANO, *la Nouveauté*, sc. 5. Si les deux autres actes avaient valu celui-là, la pièce entière eût avantageusement soutenu la représentation, J. J. ROUSS. *Confess.* vii. Les représentations théâtrales formeraient le goût des citoyens, et leur donneraient une finesse de tact, une délicatesse de sentiment qu'il est très-difficile d'acquérir sans ce secours, d'ALEMB. *Gour.*

Genèr. Première représentation des Nuées d'Aristophane, 423 ans avant J. C. BARTHEL. *Anach.* t. vii, tabl. 4. Eh! mon cher, on ne vous a pas vu depuis votre représentation de retraite, C. DELAVIGNE, *Coméd. Prolog.* || Fig. Pour de telles pièces [certains plans chimériques de politique] il n'y a point d'acteurs en toute l'Europe; la représentation en serait difficile au roi de Perse, et ils prennent pour cela le prince de la Mirande, BALZ. *De la cour*, 4^e disc. || Représentation au bénéfice de quelqu'un, soirée théâtrale dont le produit lui est attribué. || 9° Manière de vivre appartenant à une personne distinguée par son rang, sa dignité, sa fortune, et aussi manière de vivre où l'on se tient comme dans une représentation théâtrale, soumis aux regards du public. Cette représentation que vous êtes obligés de faire dans les villes, sév. 224. Pour peu qu'on les fréquente assidûment [les Parisiennes], pour peu qu'on les détache de cette éternelle représentation qui leur plaît si fort, on les voit bientôt comme elles sont, et c'est alors que toute l'aversion qu'elles ont d'abord inspirée se change en estime et en amitié, J. J. ROUSS. *Hél.* ii, 21. Je suis ici dans mon hôtel de St-Simon, comme Sancho dans son île de Barrataria, en représentation toute la journée, id. *Corr. du Peyrou*, t. iii, p. 103, dans POUGENS. Il sait joindre à la représentation d'un homme en place les manières naturelles et faciles et le ton simple d'un particulier, GENLIS, *Ad. et Th.* t. iii, p. 69, dans POUGENS. La représentation m'ennuierait et me gênerait, voilà pourquoi je m'en dispense, MARMONTEL, *Mém.* iv. || 10° Figure noble, belle prestance. Figurez-vous le jeune Bernard, nourri en homme de condition, l'esprit poli par les bonnes lettres, la représentation belle et aimable, l'humeur accommodante... aoss. *Panégy. St. Bern.* 1. Il était difficile de trouver dans la même personne titres, vertu, esprit, représentation, M^{me} DE CAYLUS, *Souvenirs*, p. 136, dans POUGENS. || 11° Terme de jurisprudence. Droit que l'on a de recueillir une succession comme représentant d'une personne prédécédée. Il vient à cette succession par représentation. La représentation est une fiction de la loi, dont l'effet est de faire entrer les représentants dans la place, dans le degré et dans les droits du représenté, *Code Nap.* art. 739. || 12° Corps de représentants d'un peuple et les pouvoirs parlementaires qui leur appartiennent. La représentation nationale. Il ne faut pas que ces mots, liberté, publicité, représentation, vous effarouchent; ce sont des représentations à notre bénéfice, P. L. COUR. *Pièce diplomatique*. Nous avons besoin au dedans et au dehors qu'il apparaisse constamment une représentation des intérêts et de la nationalité et du pays, VILLEMARIN, *Souvenirs contemporains, les Cent-Jours*, ch. 13. || 13° Objection, remontrance faite avec mesure, avec égards. Quand le Conseil tire avantage du mot de représentation qui marque infériorité, en disant une chose que personne ne dispute, il oublie cependant que ce mot, employé dans le règlement, n'est pas dans l'édit auquel il renvoie, mais bien celui de remontrances qui présente un tout autre sens, J. J. ROUSS. *Lett. de la mantagne*, 8. Je n'aime pas les représentations; vous devez savoir que je suis invariable, GENLIS, *Théât. d'éduc. la Cloison*, sc. 12.

— HIST. XIV^e s. Imitation ou représentation d'un objet, ORESME, *Thèse de MEUNIER*. Pour avoir lignée et représentation de son mary après la mort d'icelui, *Ménager*, 1, 5. À Pierre Pagant, mercier, pour trois pièces de drap de racamas achetées de luy pour faire le poille à faire la représentation dudit defunt [le comte d'Eu] baillée à Colart de Laon, peintre, demeurant à Paris, pour ce faire, DE LABORDE, *Émaux*, p. 484. || XV^e s. Sire, vey la représentation de la ville de Calais à vostre ordonnance [les six bourgeois amenés devant Edouard], FROISS. 1, 1, 321. À André Mangot, orfèvre de Tours, xxxvii livres pour employer à la dorure de partie d'une image d'argent que le roy a fait faire de sa représentation pour donner à monseigneur de St Martin de Tours, DE LABORDE, *Émaux*, p. 485. Incontinent après ledit grant escuyer, marchoiient les seize gentilshommes qui portoient la licrière où estolt le corps et au-dessus dudict corps la statue et représentation du roy, faite au vif, id. *ib.* p. 484. || XVI^e s. Un homme de belle représentation [mine], appuyé et lisant sur un livre, *Sat. Mén.* p. 222. Ou représentation a lieu infiniment, ce qui echet au pere, echet au fils, LOYSEL, 322. En succession tant directe que collaterale, dans les termes de représentation on succede par lignes; et hors les termes de représentation, par testes, id. 324.

— ETYM. Provenç. *representacio*; espagn. *representacion*; ital. *representazione*; du latin *representacionem*, de *representare* (voy. REPRÉSENTER).

† REPRÉSENTATIVEMENT (re-pré-zan-ti-ve-man), adv. D'une manière représentative. Des métaphysiciens ont dit que la sensation consistait en une propagation de formes extérieures jusqu'à un sensorium où elles se témoignaient représentativement. *Imaginata pictura*, pour exprimer les peintures qu'on faisait autour des autels et dans les églises; de là vient aussi le mot *imaginariè*, pour dire représentativement, BOSS. *Déf. trad. comm.* ii, 20.

— ETYM. Représentative, et le suffixe ment.

REPRÉSENTÉ, ÉE (re-pré-zan-té, tée), part. passé de représenter. || 1° Présenté de nouveau. Le passeport représenté à chaque demande des agents de l'autorité. || 2° Figuré d'une façon quelconque. Je veux que l'on prépare un tombeau magnifique où le sort d'Asdrubal étant représenté Y conserve sa gloire à la postérité, MAIR. *M. d'Asdrub.* v, 3. || 3° Joué, en parlant d'une pièce de théâtre, d'un rôle. Le Cid représenté par les comédiens. || 4° Dont on est le mandataire, en vertu d'un droit reçu. Le département représenté par un député éloquent. Le Téméraire est bien représenté [par son ambassadeur] Jamais ce nom par lui ne fut mieux mérité, C. DELAV. *Louis XI*, ii, 11.

REPRÉSENTER (re-pré-zan-té), v. a. || 1° Présenté de nouveau. Ne me représentez plus cet homme-là. || 2° Exhiber, exposer devant les yeux. Représenter sa patente, son passe-port, son certificat de vie. || Représenter quelqu'un, le faire comparaitre personnellement, le remettre entre les mains de ceux qui l'avaient confié à notre garde. || Il se dit aussi en parlant des choses. Il fut condamné à représenter les objets qu'on avait mis en dépôt entre ses mains. || 3° Réfléchir l'image d'un objet. Cette glace représente fidèlement les objets. || 4° Figurer par la peinture, la gravure, la sculpture, etc. Cette estampe représente la sainte Famille. Le théâtre représentait un palais. La personne qu'il [un portrait] représente, BOSS. *la Vallière*. Vous, dont le pinceau téméraire Représente l'hiver sous l'image vulgaire D'un vieillard faible et languissant, J. A. ROUSS. *Cantate, Hiver*. Le prêtre qui nous accompagnait, nous dit qu'au paravant un simple soliveau recevait en ces lieux saints l'hommage des Samiens; que les dieux étaient alors partout représentés par des troncs d'arbres, ou par des pierres, soit carrées, soit de forme conique, BARTHÉL. *Anach.* ch. 74. || 5° Exprimer, peindre par le discours. Mais je ne trouve point de couleurs assez noires Pour en représenter les tragiques histoires [du triumvirat], CORN. *Cinna*, 1, 3. Ce que je dis là, je le dis pour moi, et non pour cette personne... je lui représente men défaut pour l'empêcher d'y tomber, PASC. *Lett. à Mlle de Roannez*, 7. Je ne sais si nous vous avons bien représenté cette mode; je ferai coiffer une poupée pour vous l'envoyer, sév. 4 avril 1671. Je ne puis vous dire l'excès de l'agrément de cette pièce [Esther]; c'est une chose qui n'est pas aisée à représenter, id. 521. Vous me le représentez [l'abbé de la Vergne] un fort honnête homme, id. 29 déc. 1676. Quelles couleurs assez vives pourraient vous représenter et la constance du père et les extrêmes douleurs du fils? BOSS. *Louis de Bourbon*. Je n'ai rien fait pour Madame, quand je vous ai représenté tant de belles qualités qui la rendaient admirable au monde, id. *Duch. d'Orl.* Il [saint Jean-Chrysostome] nous représente deux villes dont l'une ne soit composée que de riches, l'autre n'ait que des pauvres dans son enceinte, id. *Serm. Septuag.* 4. J'ai représenté Louis XI dévot et superstitieux, avare et prodigue, entreprenant et timide, clémente et sévère, fidèle et parjure, tel enfin que je l'ai trouvé, suivant les différentes occasions, DUCLOS, *Œuvres*, t. iii, p. 367. Afin que tu saches que je te les représente [les dames françaises], non peut-être comme elles sont, mais comme je les vois, J. J. ROUSS. *Hél.* ii, 21. || 6° Jouer en public une pièce de théâtre, y faire un personnage. Je souhaiterais, pour ne point gêner du tout le spectateur, que ce qu'on fait représenter devant lui en deux heures se pût passer en effet en deux heures, CORN. 3^e disc. *Trois unit.* Vouloir contrefaire un comédien dans un rôle comique, ce n'est pas le peindre lui-même, c'est peindre d'après lui les personnages qu'il représente, MOL. *Impromptu*, 1. Il y a une prière d'Esther pour Assuérus qui enlève, j'étais en peine qu'une petite demoiselle représentât ce roi; on dit que cela est fort bien, sév. 512

Par nous d'en bas la pièce [les affaires, le gouvernement] est écoutée; Mais nous payons, utiles spectateurs; Et, quand la farce est mal représentée, Pour notre argent nous siffons les acteurs, J. B. ROUSS. *Épigr.* 1, 14. On a représenté les chefs-d'œuvre de la France devant toutes les cours et dans les académies d'Italie; on les joue depuis les rivages de la mer Glaciale jusqu'à la mer qui sépare l'Europe de l'Afrique, VOLT. *Irène, lett.* Il faudra désormais représenter les pièces de Sophocle dans Athènes, si on enlève la Grèce aux Turcs, comme on vient de leur enlever les bords de la mer Noire, ID. *Lett. Richelieu*, 8 oct. 1770. Elle [la pièce du Tartuffe] fut représentée trois mois de suite, et durera autant qu'il y aura en France du goût et des hypocrites, ID. *Vie de Molière*. En 1732, Mlle Sallé représenta à Londres, avec le plus grand succès, deux actions dramatiques complètes, l'Ariane et le Pygmalion, CAHUSAC, *Danses anc. et mod.* III, IV, 6. Messieurs, l'ouvrage que nous allons avoir l'honneur de représenter devant vous est une espèce de proclamation, un manifeste dramatique que nous vous adressons, C. DELAV. *Coméd. Prologue*. || Fig. Nous verrons ce que Dieu voudra représenter après cette tragédie [la mort de Charles II], sév. 25 févr. 1685. || 7° Mettre dans l'esprit, rappeler le souvenir. Ce jeune homme représente tellement son père qu'il semble qu'on le voit. Cette vieille maison me représente les scènes de ma jeunesse. || 8° Remplir l'idée, jouer le rôle de. Je suis persuadée qu'il [M. de Grignan] vous le donnera [Rippert pour vous accompagner à Paris], ou quelque autre qui représente un bon conducteur, sév. 21 oct. 1676. Pourvu que votre force réponde à votre courage, et qu'étant faible, vous ne vouliez pas représenter une personne forte, ID. 16 oct. 1680. || 9° Se représenter, présenter à soi, se rappeler le souvenir de, se figurer. Je ne puis me représenter d'amitié au delà de celle que je sens pour vous; ce sont des terres inconnues, sév. 29 nov. 1684. Quelle translation de Mme de Noailles à Perpignan! le moyen de se la représenter hors de Versailles! ID. 31 août 1689. Représentez-vous un homme né dans les richesses, mais qui les a dissipées, BOSS. *la Vallière*. Se représenter quelque chose, c'est s'en faire une image, VOLT. *Dict. Phil. Âme*, 3. Décomposer une pensée, comme une sensation, ou se représenter successivement les parties dont elle est composée, c'est la même chose, CONDIL. *Gramm.* 1, 3. || 10° Être l'image de. Cependant que la lune, accomplissant son tour, Dessus un char d'argent environné d'étoiles, Dans le sombre univers représente le jour, *Ode de Chapelain*, citée dans BALZ. liv. VIII, lett. 15. Ses ruines [de Carthage], qui font et ma gloire et ma joie, Semblent représenter les ruines de Troie, MAIR. *M. d'Asdrub.* 1, 1. Ces effroyables guerres civiles et domestiques [lors de la ruine de Jérusalem] représentent si bien le trouble intérieur que sentent ceux qui se donnent à Dieu, qu'il n'y a rien de mieux peint, PASC. *Lett. à Mlle de Roannez*, 9. Chacun de nous peut remarquer qu'il ne connaît les objets sensibles que par les sensations qui nous les représentent, CONDIL. *Log.* 1, 3. || [Fontenelle] a eu, comme tous les grands écrivains, le style de sa pensée; ce style original et simple ne peut représenter agréablement et au naturel un autre esprit que le sien, D'ALEMA. *Éuv.* t. III. || Absolument. Je distingue deux sortes de signes, dont les uns représentent naturellement, par exemple un portrait bien fait... BOSS. *Euchar.* III, 4. Toute idée ne représente pas; nulle idée universelle ne représente, FONTEN. *Frag. rais. hum.* || Être le signe de. De même que l'argent est un signe d'une chose et la représente, chaque chose est un signe de l'argent et le représente, MONTESQ. *Espir.* XXI, 2. || Dans le langage théologique, être le type, la figure de quelque chose. Salomon... était destiné à représenter la personne du Messie, BOSS. *Hist.* II, 4. || 11° Mettre sous la forme de. Quand on représente la raison d'une progression par une fraction qui a le premier terme pour numérateur et le second pour dénominateur... CONDIL. *Lang. calc.* 1, 12. || 12° Être mandataire, exercer les pouvoirs, en qualité de député, d'envoyé d'un souverain, de lieutenant, de successeur. Notre nation est représentée dans cette ville par un consul. Songez à tous ces rois que vous représentez [dont vous êtes l'ambassadeur], RAC. *Andr.* II, 1. Il [un roi] représente les dieux, en conduisant ainsi à la vertu tout le genre humain, FÉN. *Tél.* XXIV. L'empereur d'Orient n'avait de droit sur les Gaules que comme représentant l'empereur d'Occident; c'étaient des droits sur des droits, MONTESQ. *Espir.* XXX, 24. Soyez digne du dieu que

vous représentez, VOLT. *Olymp.* II, 2. La nation est, à la vérité, représentée légalement par la chambre des communes; mais elle l'est aussi par un roi et par les pairs, ID. *Mœurs*, 180. Il serait si pénible que cette excellente province fût représentée par un de ces brouillons qui ne se plaisent que dans le désordre, TH. LECLERCQ, *Prov.* t. 1, p. 371, dans POUGENS. || Il se dit également de celui qui est chargé d'une procuration spéciale pour faire quelque chose au nom d'un autre. Il représente celui dont il a le pouvoir. || Il se dit encore des héritiers reçus à recueillir ou à partager une succession comme étant à la place de parents morts. Il représente sa mère, et par conséquent il doit partager avec les sœurs de sa mère. Ce n'est pas à Maximilien proprement qu'on cède ces pays, c'est à Philippe, son fils, comme représentant Marie de Bourgogne, sa mère, VOLT. *Ann. Emp. Frédéric d'Autriche*, 1492. || Il se dit enfin de ceux qui, dans les cérémonies publiques, tiennent la place de personnes qui y figureraient si elles étaient présentes. Au sacre de Louis XV, le duc d'Orléans représentait le duc de Bourgogne, et le maréchal de Villars représentait le connétable, *Dict. de l'Acad.* || 13° Faire observer, faire envisager. Au lieu de me représenter que je n'étais pas digne de vous aimer... SCARR. *Rom. com.* 1, 43. [Le loup] S'en allait l'emporter [le chien]; le chien représentait sa maigreur: jà ne plaise à votre seigneurie De me prendre en cet état-là, LA FONT. *Fabl.* IX, 10. Il répondit à ceux qui lui représentaient ces dangers [une maladie contagieuse en Normandie, dont il était gouverneur], qu'il devait l'ordre et la protection à ce peuple, FLECH. *Duc de Mont.* II [Ulysse] me représentait l'honneur et la patrie. Tout ce peuple, ces rois à mes ordres soumis... RAC. *Iph.* 1, 4. Le duc de Beauvilliers représentait avec force la misère des peuples; Mme de Maintenon en était touchée; le roi n'y était pas insensible, VOLT. *Louis XIV*, 17. || Un tel représente très-humblement à Votre Majesté, à Votre Excellence... formule dont on se servait ordinairement dans les placets. || 14° V. n. Avoir une belle figure, un maintien imposant. Ce général a un air martial, il représente bien. L'un représentait, et l'autre portait la parole, HAMILT. *Gramm.* 9. Nous ramenons la fierté sur notre visage, et l'en trouvait que nous représentions assez bien, MONTESQ. *Lett. pers.* 74. || Bien remplir les honneurs de la place qu'on occupe, se faire respecter et la faire respecter en remplissant les fonctions. Vous irez représenter dans son petit gouvernement, HAMILT. *Gramm.* 9. Ah, bon Dieu! dis-je en moi-même, si, lorsque j'étais à la cour de Perse, je représentais ainsi, je représentais un grand sot, MONTESQ. *Lett. pers.* 74. || Il se dit d'une personne considérable qui reçoit beaucoup de monde et qui fait noblement les honneurs de son rang, de sa fortune. Je vous mène à présent chez un grand seigneur qui est un des hommes du royaume qui représentent le mieux, MONTESQ. *Lett. pers.* 74. || Être en représentation, être dans le monde comme un acteur sur la scène. Rien n'est si occupé qu'un homme qui n'est point amoureux, il représente en cinq ou six endroits, quel martyre! sév. 324. Mme de Castelmaine... pria le roi [Charles II] de vouloir lui prêter ce char merveilleux pour y représenter, le premier beau jour de Hyde-Park, HAMILT. *Gramm.* 7. Toujours en spectacle, ils [les grands] représentent: ils ne se montrent pas tels qu'ils sont, MASS. *Or. fun. Madame*. Il serait aussi pénible de toujours représenter que de toujours méditer, BUFF. *Cerf.* Comme on ne peut montrer les hommes que représentant toujours, on ne les connaît pas plus dans nos livres que sur nos théâtres, J. J. ROUSS. *Ém.* IV. || 15° Se représenter, v. réfl. Se présenter de nouveau. Qu'il ne se représente plus devant moi. || Comparatif personnellement en justice. On l'a élargi, à condition qu'il se représentera toutes les fois qu'on voudra. || 16° Revenir à l'esprit. Cette idée se représente sans cesse à mon souvenir. || 17° Être figuré, représenté. Il dansa... d'une perfection qui ne se peut représenter, sév. 24 juill. 1689. Il [l'esprit] s'avance témérairement; il juge avant que de connaître; il n'attend pas que les choses se découvrent et se représentent comme d'elles-mêmes, BOSS. 4^e serm. *Quinquagés.* 1. || 18° Être joué sur le théâtre. Athènes, où se représentaient les poèmes dont Aristote tire ses exemples, CORN. 2^e disc.

— SYN. REPRÉSENTER, REMONTRER. Le sens littéral de représenter, c'est rendre présent, mettre devant les yeux; celui de remontrer, c'est faire bien remarquer, avertir avec force. Vous représentez à votre ami le tort qu'il se fait, vous lui remontrerez le tort qu'il fait aux autres.

— HIST. XIII^e S. Ces lettres en l'escorce estoient D'ung poplier, et representoient Que Xanthus s'en retourneroit... *la Rose*, 13428. Pour l'amour celui qui, sans feindre, En la croix se laissa destreindre; Car le vin son sang represente, *Guersai*. Li baillis, tant qu'il est en l'office de baillie, represente le [la] persone de son seigneur, BEAUM. I, 6. || XIV^e S. Celui que l'ymage represente. — La lune represente la lumiere du soleil en maniere de miroir, ORESME, *Thèse de MEUNIER*. Amans ensi son duel [deuil] conjoie; Car fins desirs li represente Joie à venir, dont il s'esjoie, Et en a leesse presente, JEAN DE CONDE, t. III, p. 179. || XV^e S. Et cheracha tant qu'il vint en l'ost du roi de France, et se representa audit roi son oncle, qui ne lui fit mie si lie chere que le comte veulust, FROISS. I, 1, 89. || XVI^e S. L'histoire est une peinture qui nous represente les mœurs des nations estrangeres, les loix et coustumes anciennes, AMYOT, *Préf.* IV, 20. Il seroit malaisé que chascun peust represente les choses mesmes qu'il auroit eues en sa part du hutin, pour les repartir de nouveau, ID. *Cam.* 15. Ilz furent tous d'advis que Charon obeist à ce mandement, et qu'il se representast devant les gouverneurs pour leur oster tout souspeçon, ID. *Pélop.* 17. Celle nuit on dict que le mesme fantosme qui s'estoit desjà une fois apparu à Brutus, se representa derechef à luy, ID. *Brutus*, 59. Représentons-la [la mort] à nostre imagination, MONT. I, 76. Ces tragedies se representent en nostre college avecques dignité, ID. 1, 198. Tous nos efforts ne peuvent seulement arriver à represente [reproduire] le nid du moindre oysset, sa contexture, ID. 1, 235. [Le peintre] ne pouvant represente à son gré l'escume et la bave [du chien], ID. 1, 254. A manier une balle d'arquebuse sous le second doigt, celui du milieu estant entrelacé par dessus, il fault se contraindre pour advoquer qu'il n'y en ayt qu'une, tant je sens nous en represente deux, ID. II, 363. Leurs gouvernantes [des jeunes filles] ne leur imprimant autre chose que le visage de l'amour, ne feust qu'en le leur representant continuellement pour les en desgouster, ID. III, 328. Leur mettre en teste d'aller represente la bataille aux faux-bourgs de Dreux, D'AUB. *Hist.* I, 174.

— ETYM. Prov. et esp. *representar*; it. *representare*; du lat. *repræsentare*, de *re*, et *præsens*, présent. † REPRÉSENTEUR (re-pré-zan-teur), s. m. Celui qui représente.

— HIST. XVI^e S. Représenteur, PONTUS DE TYART, *Disc. du temps*, 1^o.

† REPRESSER (re-prè-sé), v. a. Presser de nouveau. Un pauvre passementier dans ce faubourg Saint-Marceau était taxé à dix écus pour un impôt sur les maîtrises; il ne les avait pas: on le presse et represse, sév. 499.

— HIST. XVI^e S. Deux monts de lait qu'un vent presse et represse, Qui sur le sain, sans bouger, s'esbranloient... RONS. 773.

REPRESSIF, IVE (ré-prè-ssif, ssi-v'), adj. Qui a la vertu de réprimer. Loix répressives. Ce maître d'bumeur répressive... Dit: jà ne veux plus qu'on écrive, BÉLANG. *Denys*.

— ETYM. Lat. *repressum*, supin de *reprimere* (voy. RÉPRIMER).

REPRESSION (ré-prè-sion), en vers, de quatre syllabes), s. f. Action de réprimer. La répression des crimes. Il éclata une révolte; la répression en fut sanglante.

— HIST. XVI^e S. Repression, MONET, *dict.*

— ETYM. Lat. *repressum*, supin de *reprimere* (voy. RÉPRIMER).

† REPRÊTER (re-prè-té), v. a. Prêter de nouveau. Il me pria, dès que la copie serait prête, de lui reprêter l'écrit, BAYLE, *Lett.* 5 déc. 1690.

— HIST. XIV^e S. Aucune fois advient que à celui qui a emprunté il n'est pas convenable que l'en l'y represte autre fois, ORESME, *Eth.* 261.

† REPRIER (re-pri-é), v. a. Il se conjugue comme prier. || 1^o Prier de nouveau. Je vous en reprierai quand vous pourrez sortir, CORN. *Suite du Ment.* III, 1. Prends garde à ne venir jamais me reprier, MOL. *le Dép.* IV, 4. Avec empressement je le prie et reprie de me dire en quel lieu vous êtes, BARON, *Andrienne*, II, 3. || 2^o Inviter à son tour ceux par qui on a été invité. Tous ses voisins l'ont convié, mais il n'a reprié personne.

— HIST. XIII^e S. Prie et repri sans recouvrer, Come cil qui ne set à gas [à moquerie] Amours servir ne losengier, *Anc. poés. franç. Vatic.* n^o 1490, f^o 108, dans LACURNE. || XVI^e S. Il se print à me prier et reprier, avecques une extreme affection, de luy donner une place, MONT. IV, 335.

RÉPRIMABLE (ré-pri-ma-bl'), adj. Qui doit ou

peut être réprimé. Cette réprimable licence. Ce Valade me paraît réprimable, et le voleur qui lui a vendu la pièce [Lois de Mimos] très-punissable, *VOLT. Lett. Richelieu*, 1^{er} fév. 1773.

— HIST. xv^e s. Orgueil n'i a, ne vice reprimable; Verité regne, et le mentir desplait, E. DESCH. *Poésies* mss. f^o 207.

— ETYM. Réprimer.

RÉPRIMANDE (ré-pri-man-d'), s. f. Reproche fait du ton de l'autorité. Je me hâte de m'accuser moi-même, pour arrêter vos réprimandes, *VOIT. Lett.* 196. Celui qui hait les réprimandes est un insensé, *saci, Bible, Prov. de Salom.* xii, 1. Lorsque mon père apprendra les choses, je vais voir fondre sur moi un orage soudain d'impétueuses réprimandes, *MOL. Scapin*, I, 1. Des réprimandes publiques déplaisent plus que des injures dans le tête-à-tête, *MAINTENON, Lett. à Mme de la Vieville*, 2 mai 1708. Je dis ensuite au roi une partie de la réprimande que j'avais faite à son ministre, *id. Lett. au card. de Noailles*, 21 mai 1701. Aristide, se levant, fit une forte réprimande aux Athéniens, *ROLLIN, Hist. anc. Œuv.* t. III, p. 137, dans *POUGENS*. Les exemples corrigent bien mieux que les réprimandes, *VOLT. Jenni*, v. On craint moins les graves réprimandes de M. de Volmar que les reproches touchants de Julie, *J. J. ROUSS. Hécl.* iv, 10. Je ne me suis jamais permis de réprimande avec vous; je vous prie de n'en pas user avec moi, *MARMOUDEL, Mém.* III. || Peine disciplinaire que portent les lois ou les règlements pour des manquements légers.

— HIST. xvi^e s. Cette bonne vieille par sa réprimande et son interdiction.... *MONT.* III, 328.

— ETYM. Lat. *reprimenda*, chose qui doit être réprimée, de *reprimere* (voy. RÉPRIMER).

RÉPRIMANDÉ, ÉE (ré-pri-man-dé), *part. passé* et réprimander. Ce jeune homme réprimandé par son père.

RÉPRIMANDER (ré-pri-man-dé), v. a. Reprendre quelqu'un avec autorité. Il y avait peu d'années [en 1705] que l'archevêque d'Arles, Mailly, avait été sévèrement réprimandé par le roi pour avoir écrit de lui-même au pape, et en avoir reçu un bref, quoi qu'il ne fût question que d'un présent de reliques, *DUCLOS, Œuv.* t. v, p. 157.

— ETYM. Réprimande.

RÉPRIMANT, ANTE (ré-pri-man, man-t'), *adj.* Qui réprime, qui peut réprimer. Dans une république il n'y a pas une force si réprimante que dans les autres gouvernements, *MONTESQ. Esp.* v, 7. La honte et la crainte du blâme sont des motifs réprimants, *id. id.* vi, 9. Nous ne trouvons rien de semblable [aux meurtres commis par les empereurs romains] dans nos histoires modernes; cela doit être attribué à des mœurs plus douces et à une religion plus réprimante, *id. Rom.* xv. J'ai prouvé que plus le peuple est nombreux, plus la force réprimante doit augmenter, *J. J. ROUSS. Contr. soc.* III, 2. Je ne te vois plus comme autrefois réprimante et sévère, *id. Hécl.* I, 14.

RÉPRIMÉ, ÉE (ré-pri-mé, mée), *part. passé* de réprimer. La licence et l'orgueil en tous lieux réprimés, *BOU. Épître* 1. De la sédition la flamme réprimée Vit encor dans les cœurs, en secret ralumée, *VOLT. Adél. du Guesc.* IV, 5.

RÉPRIMER (ré-pri-mé), v. a. || 1^o Arrêter l'effet, le progrès d'une chose. Réprimer avec le nitrate d'argent le bourgeonnement d'une plaie. Un sage ami, toujours rigoureux, inflexible, Sur vos fautes jamais ne vous laisse paisible.... Il réprime des mots l'ambitieuse emphase, *BOU. Art* p. 1. || 2^o Il se dit des choses qui exercent une pareille action. Les coups précipités, ayant comprimé la matière [loupe détachée de la gueuse], en ont en même temps réprimé la flamme, *BUFF. Hist. min. introd.* t. VIII, p. 41. L'oisiveté, qui nourrit les passions, fit place au travail qui les réprime, *J. J. ROUSS. Ess. sur l'orig. des lang.* 40. || 2^o Contenir, ne pas laisser paraître au dehors. Jusque-là réprimez ces transports violents, *CORN. Pomp.* II, 4. Madame, réprimez ces plaintes inutiles, *ROTA. Herc. mour.* IV, 2. Encore réprimante ce faible désir [d'une mort plus douce], en disant aussitôt après avec Jésus-Christ la prière du sacré mystère du jardin, *BOSS. Anne de Gonz.* Demeurons en patience et réprimons les mouvements précipités de notre cœur, *BOURDAL. Instruct. pour la 2^e fête de Pâques, Exhort.* t. II, p. 268. || 3^o Empêcher de mal faire par la menace ou le châtement. Réprimer les séditieux. Nous établirons pour règle générale qu'il [le souverain] doit avoir assez de force pour réprimer les particuliers, et point assez pour réprimer la nation, *BARTHÉL. Anach.* ch. 62. || 4^o Il se dit en un sens analogue des choses qu'on réprime.

Que si tous mes efforts ne peuvent réprimer Cet ascendant malin qui vous force à rimer, *SAT.* IX. Où serais-je aujourd'hui.... Si de mon propre sang ma main versant des flots N'eût par ce coup hardi réprimé vos complots? *RAC. Athal.* II, 7. De ton zèle hardi réprime la rudesse, *VOLT. Orphel.* IV, 2. Le crime est plus grand quand il est commis par ceux qui sont établis pour réprimer les crimes et pour protéger l'innocence, *id. Mel. hist. Mensonges impr.* *Consp. contre les peuples.* C'est à vous, sire, que l'humanité et la philosophie doivent rendre grâces de tout ce que les souverains font et feront encore pour favoriser la tolérance et réprimer la superstition, *D'ALEMB. Lett. au roi de Pr.* 29 juin 1781. La reine, froide pour Mlle de la Fayette, mais avec mesure et bonté, n'autorisait ni ne réprimait la conduite de ses favorites [de Louis XIII], *GENLIS, Mlle de la Fayette*, p. 267, dans *POUGENS*. Si on eût réprimé dès le commencement ces coupables excès de l'esprit anarchique, et mis au secret le premier qui s'avisait de dire *ba, be, bi, bo, bu*, le monde était sauvé, *P. L. COUR. Lettres au censeur*, IX. || Absolument. Dire que la religion n'est pas un motif réprimant, parce qu'elle ne réprime pas toujours, c'est dire que les lois civiles ne sont pas un motif réprimant non plus, *MONTESQ. Esp.* XXIV, 2. || 4^o Se réprimer, v. réfl. Se contenir soi-même. Autant qu'il est aisé à ce corps [une aristocratie] de réprimer les autres, autant est-il difficile qu'il se réprime lui-même, *MONTESQ. Esp.* III, 4. || Être réprimé. Une passion violente se réprime par un mouvement de passion plus violent encore, *MARMOUDEL, Œuv.* t. VII, p. 158.

— HIST. xiv^e s. À ce que l'excellent sensibilité que le nerf ot, fust réprimée pour l'insensibilité du liement [ligament], *H. DE MONDEVILLE, f^o 21 verso.* Pour réprimer le hardement [la hardiesse] des mauvais, *BEACHEURE, f^o 18 verso.* La vertu d'attemprance est en adreçant, corrigeant et reprimant les passions, *OAESME, Eth.* 38. || xvi^e s. Elles se saul-poudroient de quelque poudre pour réprimer les sueurs, *MONT.* I, 374. Et si ceste chair n'est réprimée.... *PARÉ, v.* 21.

— ETYM. Provenç. *reprimer*; espagn. *reprimir*; ital. *reprimere*; du lat. *reprimere*, de *re*, et *primere*, presser (voy. PRESSER, PRESSION). Dans les hauts temps, *reprimere* aurait fait *repreindre*, comme *imprimere*, *empreindre*; *reprimer* est la reproduction du latin.

† **RÉPRIMEUR** (ré-pri-meur), s. m. Celui qui réprime.

— HIST. xvi^e s. Reprimeur, *COTGRAVE.*

REPRIS, ISE (re-pri, pri-z'), *part. passé* de reprendre. || 1^o Qu'on a ressaisi. Régnons; l'ambition ne peut être que belle, Et pour elle [Rodogune] quittée et reprise pour elle, *COAN. Rod.* I, 5. || 2^o Sur qui ou sur quoi on est revenu à plusieurs reprises. Repris à plusieurs fois, et mis dans l'état le plus affreux [par le fouet], je fus inébranlable, *J. J. ROUSS. Confess.* I. || 3^o Familièrement. Vous y voilà repris, vous vous êtes remis dans un cas fâcheux. || Je n'y serai plus repris, je ne m'y exposerai plus. || 4^o À qui une passion, une maladie est revenue. Sans guide, sans livre, me voilà repris de cette folie [la botanique], *J. J. ROUSS. 7^e prom.* || 5^o Qui s'est réuni, ressoué. Des membres rompus et repris sans autre chirurgie que le temps, *J. J. ROUSS. Orig.* I. || 6^o Un homme repris de justice, homme qui a déjà subi une condamnation pénale. || Substantivement. Un repris de justice.

REPRISE (re-pri-z'), s. f. || 1^o Action de prendre de nouveau. La reprise d'une ville, d'une forteresse. || Terme de mer. Vaisseau qui, après avoir été pris par l'ennemi, est repris par un navire de la nation à qui il appartenait. || 2^o Action de rentrer dans des fonds, dans des valeurs dont on a fait l'avance. Le cultivateur doit en premier lieu prélever sur les récoltes la somme nécessaire pour se rembourser de ses avances annuelles et pour entretenir ses avances primitives, avec la juste rémunération de son travail et la juste compensation de ses risques; c'est ce qu'il [Quesnay] appelle les reprises du cultivateur; plus ses reprises sont assurées, plus la production s'accroît, de LAVERGNE, *Quesnay et ses maximes, Revue des Deux-Mondes*, 15 avril 1867, p. 976. || Terme de finance. Ce qu'un comptable a droit de porter en dépense à la fin de son compte, parce qu'il l'avait porté en recette, bien qu'il ne l'eût pas reçu. Chapitre de reprise. || *Au pluriel.* Terme de jurisprudence. Ce que chacun des époux, par lui ou par ses représentants, a droit de reprendre, par forme de prélèvement, avant partage, sur les biens de la communauté. Mme de Quintin avait été fort

jolie, parfaitement bien faite, riche de ses reprises et de 30 000 livres de rente, *ST-SIM.* 5^e, 137. À sa disgrâce [de Fouquet], Bellisle fut adjugée à sa femme pour ses reprises, *id.* 523, 215. Sauf aux héritiers de l'autre à faire la reprise des apports et capitaux tombés dans la communauté, du chef de leur auteur, *Code Nap.* art. 1525. || Fig. Il est vrai qu'il a depuis exercé ses reprises, et largement, *ARNADLT, Loisirs d'un banni*, t. II, p. 66, dans *POUGENS*. || 3^o Terme de féodalité. Reprise de fief, prise de possession d'un fief par l'héritier du vassal qui tenait ce fief. || 4^o Reprise de terre, le fait d'un laboureur qui déplace, dans le temps des semailles, le sillon qui borde sa terre et le trace dans celle de son voisin à la distance de quelques décimètres. || 5^o Continuation de ce qui avait été interrompu. Le roi d'Angleterre [Jacques II] se baissa fort, comme s'il eût voulu embrasser ses genoux [de Louis XIV]; le roi l'en empêcha, et l'embrassa à trois ou quatre reprises fort cordialement, *sév.* 606. Cette lettre-ci est écrite à bien des reprises, *MAINTENON, Lett. au card. de Noailles*, 3 oct. 1698. Ces différentes reprises par lesquelles Dieu débrouille le chaos, *FÉN.* t. III, p. 86. Il faudra le ménager et ne le faire travailler qu'à petites reprises, *BUFF. Œuv.* Je n'ai conservé que ma croix d'or et ma crose d'argent doré; personne n'a voulu me les acheter; mais tous les orfèvres en ont payé cent fois la valeur à plus de vingt reprises, *Paroles de Belzunce, évêque de Marseille, lors de la peste*, dans les *Souvenirs de la marquise de Créquy*, t. II, ch. 8. || 6^o Terme de procédure. La reprise d'un procès, d'une instance, le renouvellement et la continuation d'un procès interrompu, lorsqu'il y a eu changement de parties ou d'avoué. Des reprises d'instance, et constitution de nouvel avoué, *Code de Procéd. rubrique du titre* 17. || 7^o Terme de manège. Chaque partie d'une leçon d'équitation, donnée au cavalier ou au cheval, et après laquelle ils se reposent. || 8^o se dit également d'un nombre de cavaliers qui travaillent en même temps et ensemble. Faire des reprises de trois ou quatre cavaliers. Tête de reprise. || 9^o Terme d'hydraulique. On dit que l'eau va par reprise, lorsque, élevée dans une machine hydraulique, elle se rend dans un puisard ou dans une bêche d'où une autre pompe l'élève encore plus haut. || C'est aussi, dans le cours d'une conduite, l'eau qui sort d'un regard pour prendre sa route dans une autre voie. || 9^o Remise à la scène d'une pièce de théâtre. Après avoir totalement perdu de vue Tancredi pendant huit jours, je viens de le relire : pièce théâtrale, pièce touchante sur ma parole, pain quotidien pour les comédiens; je demande la reprise à la Saint-Martin avec toutes les entrailles d'un père, *VOLT. Lett. d'Argental*, 28 oct. 1760. Denis fut remis au théâtre; il eut à la reprise le même succès que dans la nouveauté, *MARMOUDEL, Mém.* III. || 10^o Recommencement après une interruption. La reprise de la guerre. La reprise de la fièvre. || Reprise de froid, se dit du temps qui redevient rigoureux après s'être adouci. Après avoir eu un hiver fort doux, nous avons une reprise de froid très-aigu, *Corresp. du général Klinglin*, t. I, p. 494. || 11^o Vers d'un rondeau, d'une ballade, d'un couplet de chanson qu'on répète et qui sert de refrain. || 12^o Terme de musique. Deuxième exécution d'une partie de morceau. || Partie d'un air, d'un morceau suivie de deux barres ayant deux points devant, si cette partie commence l'air, le morceau, ou ayant à chaque bout deux barres semblables, si cette partie est à une autre place qu'au commencement; ce qui indique que cette partie doit être exécutée deux fois de suite. Le même observateur a compté dans ce ramage [du rossignol] seize reprises différentes, bien déterminées par leurs premières et dernières notes, et dont l'oiseau sait varier avec goût les notes intermédiaires, *BUFF. Ois.* t. VIII, p. 123. || La seconde partie d'un air. || Chacune des parties d'un rondeau, qui en a souvent trois, dont on ne répète que la première. || Nom donné au signe qui marque qu'on doit répéter la partie de l'air qu'il affecte. || Reprise du sujet, l'instant où le sujet d'une fugue revient. || Se dit du point du clavier de l'orgue, où un jeu qui n'en possède pas toute l'étendue, finit et se répète aussitôt. || 13^o Réparation faite à un mur. || Réprise en sous-œuvre, réparation de la partie inférieure d'un mur, en laissant subsister la partie supérieure. || 14^o Action de raccommoder une étoffe déchirée ou coupée; ce qui se fait en réunissant les parties de l'étoffe à l'aide de fils passés en travers de cette déchirure et contrariés; c'est-à-dire que l'aiguille prend quelques fils de l'étoffe, passe

sur quelques autres, reprend quelques fils, et ainsi de suite; puis, en revenant, le fil est passé très-près du premier, et l'aiguille reprend les fils de l'étoffe qui n'ont pas été pris par le premier fil passé. À ton revers j'admire une reprise, C'est encore un doux souvenir, BÉRANG. *Mon habit*. Que cherchez-vous? nous dit l'institutrice chargée de cette exposition. — Des reprises, des ravaudages; en avez-vous? *Moniteur universel*, 4 avr. 1868, p. 479, 4^e col. || Reprise perdue, reprise faite en tirant les fils cassés et les remplaçant à l'aiguille; on les fait partir plus ou moins loin de la déchirure, afin que l'œil n'aperçoive pas la jointure des fils. || 15^e Terme de jeu. Partie dont le nombre de coups est limité. On jouera quelques reprises d'homme et de lansquenets, qui seront suivies d'un grand souper, DANCOURT, *Bourg. à la mode*, IV, 6. Je voudrais bien madame, que, malgré la défense, nous jouassions encore quelques reprises de lansquenets, in. *la Désol. des joueuses*, sc. 8. Je témoignai de la répugnance pour le jeu, et ce ne fut qu'après nous être un peu plus familiarisés ensemble, que je me défendis mollement de faire une reprise, 10. *Guzm. d'Alf.* v, 3. || Cartes de reprise, celles que prennent les coupeurs au lansquenets, après que leur première carte a été faite. || 16^e Se dit des nouvelles racines que les plantes poussent après leur transplantation. En plantant des sauvageons pris dans les bois ou forêts sur un sol ingrat ou inculte, on est plus certain de la reprise, GENLIS, *Maison rust.* t. II, p. 471, dans POUGENS. || 17^e Action de mettre de la soudure pour boucher une crevasse qui s'est faite à un tuyau de conduite. || Reprise, nom donné à l'opération par laquelle on enlève tout l'argent à l'or, FOUACROU, *Conn. chim.* t. VI, p. 374. || 18^e Son et gruau qui restent après la première mouture du grain. || 19^e Nom vulgaire et spécifique de l'orpin reprise de certains auteurs, qui est l'orpin proprement dit (*sedum telephium*, L.). || 20^e Outil de celui qui fabrique les fauteuils de canne.

— HIST. XIII^e s. Tant avoit laians de reprises (parties de jeu) Donées si courtoisement... AUTEB. 46. || XVI^e s. Non qu'ilz fessent ce grand voyage tout d'une tire, mais à plusieurs reprises, AMYOT, *Mar.* 48. Pour juger du lustre de l'escarlatte, on nous ordonne de passer les yeux par dessus, en la parcourant à diverses veues, soubdaines reprises et reiterées, MONT. II, 400. Ce feut... d'exprimer parfaitement [une pie qui imitait] leurs reprises [des trompettes], leurs poses et leurs nuances, ID. II, 476. Il le mit en prison et l'y tint, jusques à la reprise des troisiemes guerres civiles, D'AUB. *Vie*, XIV. Leur empereur avoit tellement à cœur la reprise de Tunes, qu'il ne vouloit entendre autre chose, ID. *Hist.* II, 204. Bien qu'en plantant à la taravelle, presque toutes les racines des chevelues [marcottes] se couppent, ne doutés pourtant de leur reprise, O. DE SEARES, 165. Ainsi par périodes la fièvre a des reprises et intermissions, qui font que pour ce sujet elle est nommée fièvre intermittente, PARÉ, XX, 47. Le comptable fait reprise de telle somme, COTGRAVE. ...Recouvrant la parole: Pardonnez-moy, dit-il, ma reprise [réprimande] trop folle, O vous que j'ay repris... BAÏF, *Œuv.* p. 484, dans LACURNE.

— ETYM. *Repris*.

† 1. REPRISER (re-pri-zé), v. a. Racommoder en faisant des reprises. Reprendre une déchirure.

— ETYM. *Reprise*.

† 2. REPRISER (re-pri-zé), v. n. Reprendre du tabac.

— ETYM. *Re*, et *prendre* 2.

† 3. REPRISER (re-pri-zé), v. a. Priser une seconde fois; faire une seconde estimation. La prisee de ces meubles n'a pas été bien faite, il faut les faire repriser.

— ETYM. *Re...*, et *prendre* 1.

† REPRUSEUSE (re-pri-zeu-z'), s. f. Couturière qui fait des reprises.

— ETYM. *Repriser* 1.

REPROBATEUR, TRICE (ré-pro-ba-teur, tri-s'), adj. Qui exprime la réprobation. Un langage reprobatteur.

— REM. *Reprobatteur* n'est dans le Dictionnaire de l'Académie qu'à partir de l'édition de 1835.

— ETYM. Lat. *reprobatorum*, de *reprobare*, réprouver.

REPROBATION (ré-pro-ba-sion), en vers, de cinq syllabes), s. f. || 1^e Action de réprouver, de rejeter. Réprobation des Juifs et conversion des gentils, PASC. *Pens.* XXV, 170, éd. HAVET. Réprobation du temple, ID. *ib.* Si le Seigneur marqua Caïn d'un signe de réprobation en lui demandant compte du sang de son frère... MASS. *Avant, Jugement*.

|| Particulièrement. Jugement que Dieu a rendu de toute éternité contre les pécheurs qui mourront impénitents. Jésus-Christ même, lequel, étant l'auteur de notre salut, devient tous les jours, par l'abus que nous faisons de ses mérites et de sa grâce, l'auteur de notre perte éternelle et de notre réprobation, BOURDAL. 3^e dim. après l'Épiphan. *Dominic.* t. I, p. 142. Voilà le premier degré de sa réprobation [du riche de l'Évangile]: il était riche, MASS. *Carême, Riche*. || 2^e Simplement. Blâme sévère. Encourir la réprobation des gens de bien.

— HIST. XVI^e s. S'ils nient que cela ne soit signe de réprobation, il n'y aura rien si clair qui ne leur soit obscur, CALV. *Inst.* 767. ...Avant que donner sentence d'approbation ou réprobation, LANOUE, 484.

— ETYM. Lat. *reprobationem*, de *reprobare* (voy. REPROUVER).

REPROCHABLE (re-pro-cha-bl'), adj. || 1^e Qui mérite des reproches. Un zèle désavoué par une conduite reprochable, est un jeu de théâtre, MASS. *Confér. Zèle contre les scandales*. || 2^e Terme de procédure. Récusable, en parlant soit des témoins, soit des témoignages. Témoins, témoignages reprochables. || Par extension. Pour ne point hasarder de citer une objection pour une réponse, ce qui aurait été reprochable et injuste, PASC. *Pens. Mots*, éd. FAGO.

— HIST. XVI^e s. Il luy eust esté reprochable d'empescher le bien et l'avancement d'un prince de son sang, CARL. I, 30. Il nettoya son ame des vices et passions que tout le monde estime reprochables, AMYOT, *Numa*, 6. Estat, mestier reprochable, ID. *Solon*, 4. Il n'est aucune si juste volupté en laquelle l'excez et l'intemperance ne nous soit reprochable, MONT. I, 227.

— ETYM. *Reprocher*.

REPROCHÉ (re-pro-ch'), s. m. || 1^e Ce qu'on dit à une personne pour la blâmer, pour la critiquer, pour lui faire honte ou regret. Il y a des reproches qui louent et des louanges qui médisent, LA ROCHEFOUC. *Max.* 448. Je vous prie... de m'épargner, en cette rencontre, le déplaisir que me pourrions causer les reproches fâcheux de mon père et de ma mère, MOL. *G. Dand.* III, 8. Vous savez comme je crains les reproches qu'on se peut faire à soi-même, SÉV. 73. Ne doutez point, seigneur, que ce coup ne la frappe; Qu'en reproches bientôt sa douleur ne s'échappe, RAC. *Brit.* III, 4. Je sentis le reproche expirer dans ma bouche, ID. *Iphig.* II, 4. Les rois craignent surtout le reproche et la plainte, ID. *Esth.* III, 4. Écoutez les louanges qui vous prêtent de fausses vertus, comme des reproches publics de vos vices véritables, MASS. *Pet. carême, Tentat. des gr.* Ce qui me surprend, c'est qu'on ne voit point que saint Louis, frère de Charles d'Anjou, ait jamais fait à ce barbare le moindre reproche de tant d'horreurs, VOLT. *Ann. Emp. Interrègne*, 4267. Le grand reproche que tous les critiques anglais nous font, c'est que tous nos héros sont français, des personnages de roman, des amants tels qu'on en trouve dans Clélie, dans Astrée et dans Zaïde, ID. *Dict. phil. Gout.* On a peu de reproches à faire à ceux qui ne s'en font point, et il est inutile d'en faire à ceux qui ne s'en font plus, DUCLOS, *Consid. mœurs*, 2. Ne vous permettez aucun reproche; on n'en doit faire qu'à ceux qu'on estime, GENLIS, *Mères riv.* t. I, p. 262, dans POUGENS. Arnauld l'avait bien senti, quand il disait à Racine: Pourquoi cet Hippolyte amoureux? le reproche était moins d'un casuiste que d'un homme de goût, D'ALEMB. *Lett. à J. J. Rouss. Œuv.* t. V, p. 334, dans POUGENS. Que signifient les reproches en amour? STAEL, *Corinne*, XVII, 7. Le reproche est barbare à l'instant du malheur, M. J. CHÉN. *Gracques*, III, 6. || Fig. On n'aime point à voir ceux à qui l'on doit tant; Tout ce qu'il a fait parle au moment qu'il m'approche; Et sa seule présence est un secret reproche, COAN. *Nicom.* II, 1. || Les reproches de la conscience, le sentiment que l'on a d'avoir mal agi. Auriez-vous cru, mes chers auditeurs, que dans ce reproche de la conscience il y eût tant d'avantages et tant de trésors renfermés? BOURDAL. 9^e dim. après la Pentecôte, *Dominic.* t. III, p. 143. Qu'ils craignent moins la mort et les tourments que le moindre reproche de leur conscience, FÉN. *Tél.* XIV. || Homme sans reproche, homme à qui on ne peut rien reprocher. Bayard fut surnommé le Chevalier sans peur et sans reproche. J'ai envoyé votre lettre au chevalier sans peur et sans reproche, SÉV. 326. Voilà donc un premier fait, l'innocence de Jésus-Christ sans reproche, BOSS. *Hist.* II, 12. || On dit de même: où il n'y a point de reproche. Si je ne suis pas né noble, au moins suis-je d'une race où il n'y a point de reproche, MOL. *G. Dand.* II, 3. || 2^e Au pluriel, terme de procédure.

Raisons que l'on produit pour récuser des témoins. Il est visible que ce n'est que sa vie [de Jésus] qui les a empêchés [les Juifs] de le recevoir; et, par ce refus, ils sont des témoins sans reproche, PASC. *Pens.* XIX, 5 bis, éd. HAVET. C'est Libanus [qui accuse des chrétiens d'avoir tué Julien]... sophiste calomniateur manifeste des chrétiens, qui porte par conséquent son reproche dans son nom, BOSS. *Déf. des Variat.* 7. Il [l'accusé] ne les voit [les témoins à charge] qu'un moment à la confrontation; avant d'entendre leurs dépositions, il doit alléguer les moyens de reproches qu'il a contre eux... il n'est plus admis aux reproches après la lecture des dépositions, VOLT. *Pol. et lég. Comm. peines et délits, Procédure crim.* || 3^e Sans reproche, loc. adv. Sans prétendre faire de reproches. Sans reproche, soit dit sans reproche, je lui ai rendu plus d'un service.

— REM. Reproche a été féminin: On ne se pique point d'une reproche qu'on peut faire à tout le monde, MALH. *Traité des biensf. de Sénèque*, III, 16. Chifflet, *Gramm.* p. 261, dit qu'il est masculin au singulier, et féminin au pluriel.

— HIST. XI^e s. Jà n'en aront reproce mi parent, *Ch. de Rol.* LXXXIII. || XII^e s. Puis si li dist: or aiés pais; Car jà parler n'en orrés mais De la reproche del lignage Dont troblés iert [était] vostre corage, Grég. le Grand, p. 47. Et s'il ne fust de remanoir viltance Et reproche, j'alasse demander à ma dame congé de demorer, COCQ, XXIV. || XIII^e s. Ce sont les gens ou monde qui plus honneurent gensanciennes, puisque il est ainsi que Dieu les a gardés de vilain reproche jusques en leur vieillesse, JOINV. 222. || XIV^e s. Se aucunes personnes reprecnt ledit compte, et facent oppositions... et ycelles reproces et oppositions veulent poursuir, DU CANGE, *reprochare*. || XV^e s. Dame, dist Passelion, de la reproche me cuide je bien laver, *Perceforest*, t. IV, f^o 144. Ilz reconnoissent le nayn, et dient: ha reproche de nature, c'est toy par qui nous avons perdu nostre pere, *ib.* t. I, f^o 42. || XVI^e s. C'est à bon droit que ces reproches leur sont objectés par sa bouche... CALV. *Inst.* 239. Reproches generaux ne sont admis [pour récuser un témoin], LOYSEL, 783. Faits de reproches d'estre larron, parjure, etc... ne sont reçus s'il n'y a eu sentence ou composition, ID. 784. Ceste parole estoit plus tost un reproche de trahison que un record de grace recueue, AMYOT, *Arlax.* 31. Par où il hridoit les occultes caquets des moqueurs, et esmoussoit la pointe de ce reproche, MONT. III, 48.

Toute noblesse se devoit bien vestir de duil le jour du trespas du bon chevalier sans paour et sans reproche, *Chronique de Bayart*, ch. 66. De moi, je le dy sans reproche, Quoique je ne fusse si proche Du defunct comme estoit Martin, *Sat. Mén. Ane lig.*

— ETYM. Berry, *reproche*; provenç. *reproche*; espagn. *reproche*; ital. *rimproccio*. Les formes sont si semblables à celles d'*approche*, d'*approcher*, qu'il n'est pas possible de n'y pas voir avec Diez un représentant de *re* et *prope* (voy. PROCHÉ): rapprocher, remettre sous les yeux, et fig. objecter, reprocher; objecter veut dire aussi mettre devant.

REPROCHÉ, ÉE (re-pro-ché, chée), part. passé de reprocher. || 1^e Dit comme reproche. Ces guerres [civiles], tant reprochées à la réforme, BOSS. 5^e avert. 7. Puis, en tristes lambeaux somés dans les marches, Souffrir tous les affronts au Jonas reprochés, BOIL. *Épître*. x. || Proverbe. Un bienfait reproché tint toujours lieu d'offense, RAC. *Iphig.* IV, 6. || 2^e Récusé, en parlant de témoins, de témoignages. Ce témoignage produit par un aussi grand théologien [saint Fulgence], n'ayant point été reproché par les hérétiques, BOSS. *Projet de réun. Lettre* 33.

REPROCHER (re-pro-ché), v. a. || 1^e Objecter à quelqu'un une chose ou blâmable, ou fâcheuse. Et le surnom de bon me va-t-on reprochant, D'autant que je n'ai pas l'esprit d'être méchant, RÉGNIER, *Sat.* III. Que lui peut-on reprocher [à Charles I^{er}], sinon la clémence? BOSS. *Reine d'Angleter.* Ne pourrions-nous pas enfin espérer que les jaloux de la France n'auront pas éternellement à lui reprocher les libertés de l'Église toujours employées contre elle-même? ID. *le Tellier*. Saint Paul, tout grand apôtre qu'il était, et quoique sa conscience ne lui reprochât rien, ne se croyait pas pour cela justifié, BOURDAL. *Jugem. dern.* 4^e avert. p. 85. Les dieux toutes les nuits... Me venaient reprocher ma pitié sacrilège, RAC. *Iphig.* I, 1. Et que reproche aux Juifs sa haine envenimée? ID. *Esth.* III, 4. Celse reprochait à Origène que les chrétiens variaient continuellement dans leurs écrits; qu'ils changeaient le texte de l'Évangile suivant leurs besoins, DOMARS. *Œuv.* t. VII, p. 30. || Reprocher à quelqu'un une personne, lui reprocher de favoriser, d'em-

ployer cette personne. Sans doute M. Cassini, étranger et circonspect comme il était, ne se fût pas chargé d'un neveu dont il n'eût pas beaucoup espéré, et qui lui aurait été plus reproché que tout autre qu'il eût mis à la même place, FONTEN. *Maraldi*. Clotaire lui reprocha [à Brucehaut] la mort de dix rois, MONTESQ. *Espr.* xxxi. 1. On reprochait à Racine d'avoir mis les principes du jansénisme dans le rôle de Phèdre, VOLT. *Lett. Richelieu*, 22 juin 1762. || Fig. Lorsque en proie aux besoins qui pèsent sur leurs têtes, Le cri de leur douleur vous reproche vos fêtes, DELIL. *Pit.* 1. || Reprocher un service, un bienfait à quelqu'un, les lui rappeler pour l'accuser de les avoir oubliés. Ne reproche donc plus à mon âme indignée Qu'en perdant tous les miens tu m'as seule épargnée, CORN. *Héracl.* 1, 2. Elle [Mme de Montespan] m'a reproché ses bienfaits, ses présents, ceux du roi, MAINTENON, *Lett. à Mme de St-Géran*, 14 juin 1679. || Familièrement. Reprocher les morceaux à quelqu'un, faire sentir à quelqu'un qu'il mange trop et paraître y avoir regret. On me reprochait chaque jour ma nourriture, on me la refusait souvent, GENLIS, *Mme de Maintenon*, t. 1, p. 72, dans POUGENS. || Reprocher que, avec le verbe à l'indicatif. Vous reprochez à ma triste mémoire, Que par sa propre main [d'Auguste] mon père massacré Du trône où je le vois fait le premier degré, CORN. *Cinna*, 1, 4. || 2° Se reprocher, reprocher soi-même, se faire des reproches. Mlle de Guise n'a rien à se reprocher que la mort de son neveu: elle n'a jamais voulu qu'il ait été saigné; la quantité du sang a causé le transport au cerveau, SEV. 73. Ne parlons pas des corruptions qu'on a honte d'avoir à se reprocher, NOSS. *le Tellier*. Toute l'indulgence de l'amour-propre n'empêche point qu'on ne se reproche du moins une partie de ce qu'on a à se reprocher, FONTEN. *Bonh.* L'illustre auteur de Phèdre avait assez d'épigrammes satiriques à se reprocher, pour qu'on doive se faire un scrupule de lui imputer en ce genre des péchés qu'il n'a pas commis, D'ALEMB. *Eloges, Gasp. Abeille*, note 3. On n'est jamais pleinement malheureux quand on n'a rien à se reprocher, M^{me} DE TENCIN, *Eur.* t. v, p. 63, dans POUGENS. || Se refuser. L'avare se reproche le nécessaire. || 3° Terme de procédure. Reprocher des témoins, alléguer des raisons pour les récuser. Il reprocha tous les témoins. || Par extension. Moi... Qui reproche souvent mes yeux et mes oreilles, RÉGNIER, *Sat.* xiii.

— REM. Pascal a dit : reprocher de ce que : Paul Émile reprochait à Persée de ce qu'il ne se tuait pas, PASC. *Pens.* 1, 4 bis, édit. HAVET. Cela n'est pas usité. — HIST. XII^e s. N'encore, amors, ne vous ai reprochié Mon service... Couci, VII. || XIII^e s. Garde que tu ne reproches ce que tu as donné; car tu le dois oublier, BRUN. *LATINI, Trésor*, p. 411. Partonopex commence si : Seigneur, vos estes mi ami Et mi home, les voz merciz; Nel vos repruef pas par afiz, Mais por remembrer vos l'amor Que loial home ont à seigneur, *Partonopex*, ms. de St-Germ. f^o 167, dans LACURNE. || XIV^e s. Si je me porte mal [si je me comporte mal], Polidamas me le reprochera et m'en reprendra, ORESME, *Eth.* 83. Et se aucunes personnes reprocent ledit compte et facent oppositions... DU CANGE, *reprochare*. || XV^e s. Ce que nous avens dit et juré, nous vous tiendrons loyamment, ni jà ne serons reprochés du contraire, FROISS. II, II, 8. Cestui peril [bataille dans les guerres civiles], quoique tu en eschappes, soit mis en mescompte de tels autres beaux fais; car à journée reprochée n'appartient louenge, CUNIST. DE PISAN, dans *Hist. litt. de la Fr.* t. xxiv, p. 464. N'as-tu pas oï reprochier [dire en proverbe], Que l'arbre qui ne porte fruit Sera arrachée et destruit? E. DESCH. *Poésies mss.* f^o 488. Lasche, meschant, reproché homme, pour qui je suis deshonorée, LOUIS XI, *Nouv.* iv. Cellui Alain reprocha: ceste vieille ne cessera meshui de gourgousser, DU CANGE, *reprochare*. || XVI^e s. Il composa des vers par lesquels il reprochoit aux Atheniens leurs fautes, AMYOT, *Solon*, 64. Ils n'eslargissent [accordent] rien qu'ils ne le reprochent, ou par fiere mine, ou par parole superbe, CALV. *Inst.* 545. Estre reproché de trahison, MONT. 1, 25. Les Ephesiens luy reprochoient à quoy il passoit son temps à jouer avecques les enfans devant le temple, ID. 1, 141. Le juge n'oublia rien à l'ordonnance qui est requise en tel cas; demanda à Chauvel s'il la veut croire, s'il la veut reprocher, NOEL DU FAIL, *Contes d'Eutrapel*, ch. xxiii.

— ETYM. *Reproche*; Berry, *repreucher*; provenç. *reprocheur*; espagn. *reprochar*; ital. *rimprocciare*. REPRODUCTEUR, TRICHE (re-pro-du-cteur, kti-s'), *adj.* Qui reproduit, qui sert à reproduire. Les moyens reproducteurs des polypes et des puçerons, SENNEBER, *Ess. art d'obs.* t. II, p. 423, dans

POUGENS. La force reproductrice y est douée [chez le polype] d'une grande énergie, et elle y exerce son activité jusques dans les moindres parties, BONNET, *Consid. corps org.* *Eur.* t. VI, p. 63, dans POUGENS. || S. m. Dans l'élève des animaux, reproducteur, l'animal destiné à reproduire son espèce.

— ETYM. Voy. REPRODUIRE.

REPRODUCTIBILITÉ (re-pro-du-kti-bi-li-té), *s. f.* Faculté d'être reproduit. La reproductibilité des êtres, *Dict. de l'Acad.*

— ETYM. *Reproductible*.

REPRODUCTIBLE (re-pro-du-kti-bl'), *adj.* Qui peut être reproduit.

— ETYM. Voy. REPRODUIRE.

REPRODUCTIF, IVE (re-pro-du-kti-f, kti-v'), *adj.* Qui produit de nouveau. La force reproductive a une si grande énergie dans cet animal, qu'elle ne paraît point diminuer sensiblement après plusieurs reproductions, BONNET, *Paling. phil.* IX, 6. Agiter et le souffle vivifiant de l'industrie tous les germes reproductifs de la nature, RAYNAL, *Hist. phil.* XIX, 6.

— ETYM. Voy. REPRODUIRE.

REPRODUCTION (re-pro-du-ksion; en vers, de cinq syllabes), *s. f.* || 1° Action de reproduire. Il est dans l'ordre que la mort serve à la vie, que la reproduction naisse de la destruction, BUFF. *Quadrup.* t. II, p. 134. Empédocle avait le premier supposé la destruction et la production alternatives du monde, BARTHÉL. *Anach.* ch. 64. La nature se perpétue par des reproductions, elle se détruit par des jouissances, MIRAB. *Collection*, t. v, p. 410. || 2° Action par laquelle les corps organisés, animaux et végétaux, produisent des êtres semblables à eux, de quelque manière que cette action s'exerce. La reproduction des êtres. Les organes de la reproduction. || Il se dit aussi, dans les végétaux, des moyens artificiels par lesquels on les multiplie. Les greffes, les boutures sont des moyens de reproduction. || 3° Parties qui succèdent à celles qui ont été mutilées ou arrachées. Avant la découverte des insectes qui ne surent pas l'observer, SENNEBER, *Ess. art d'obs.* t. 1, p. 318, dans POUGENS. || 4° Action par laquelle on conserve, dans l'industrie, dans l'agriculture, la somme des valeurs, on reproduit ce qui a été consommé. Les cultivateurs... viennent passer dans les mains de fermiers avides une portion de leurs récoltes, qui, reversée dans des champs fertiles, aurait augmenté graduellement la reproduction, RAYNAL, *Hist. phil.* XIII, 4. || 5° Action de reproduire, de publier une seconde fois, par contrefaçon, ou autrement, un livre, une œuvre d'art. L'éditeur de cet ouvrage en a interdit la reproduction.

— ETYM. *Re...*, et *production*.

REPRODUCTIVEMENT (re-pro-du-kti-ve-man), *adv.* D'une façon reproductive. Capitaux placés reproductivement.

REPRODUCTIVITÉ (re-pro-du-kti-vi-té), *s. f.* Qualité de ce qui est reproductif.

— ETYM. *Reproductif*.

REPRODUIRE (re-pro-dui-r'), *v. a.* Il se conjuge comme produire. || 1° Produire de nouveau. Qu'est-il plus difficile de produire un homme ou un animal, que de le reproduire? PASC. *Pens.* xxiv, 20, éd. HAVET. Il y a, dit-il [saint Cyprien], dans l'Église catholique, une racine, une source, une force pour reproduire sans fin de nouveaux pasteurs, BOSS. 4^{re} *instr. past.* 25. Les simples vers de terre qui reproduisent leurs queues, VOLT. *Physique, les Colimaçons*, 3^e *lett.* Les arbres, les plantes, les polypes, où l'individu tout seul reproduit son semblable, BUFF. *Hist. anim.* ch. XI. || Absolument. Quand l'univers sortit du chaos, les êtres intelligents durent se flatter que la sagesse suprême daignerait leur dévoiler le motif de leur existence; mais elle renferma son secret dans son sein, et, adressant la parole aux causes secondes, elle ne prononça que ces deux mots : Détruisez, reproduisez, BARTHÉL. *Anach.* ch. 28. || Fig. Cette injuste frayeur sans cesse reproduit l'image des malheurs que j'ai vus cette nuit, CORN. *Poly.* II, 3. Il me suffit de juger des habitudes du cerveau par les habitudes de chaque sens : il faut se contenter de connaître que le même mécanisme, quel qu'il soit, donne, conserve et reproduit les idées, CONDIL. *Log.* I, 9. || 2° Présenter de nouveau, montrer de nouveau. On ne devrait pas, dit-on, reproduire aujourd'hui ces histoires si honteuses pour la nature humaine; et moi je dis qu'il en faut parler

mille fois, VOLT. *Pol. et lég. Avis au public, Exemples du fanatisme*. Parce qu'ils n'observaient pas, ils reproduisaient continuellement les mêmes opinions sous de nouvelles formes, CONDIL. *Hist. anc.* III, 1. Qui reproduira les prodiges de mécanique d'Archimède au siège de Syracuse, ou qui démontrera que c'étaient des fables inventées par les Romains pour excuser aux yeux de Rome l'impuissance de leurs efforts? MARMONTEL, *Eur.* t. VI, p. 227. Ainsi, de mille objets en silence nourris, Mes vers coulent sans peine, et ma plume féconde Reproduct dans mes chants les merveilles du monde, DELIL. *Parad. perdu*, III. || 3° Insérer dans un journal, une revue, tout ou partie d'un travail appartenant à un autre recueil. || Imprimer un ouvrage en contrefaçon. || 4° Se reproduire, *v. refl.* Se perpétuer par la génération. Ces différences de couleur et de dimension dans la taille n'empêchent pas que le nègre et le blanc, le Lapon et le Patagon, le géant et le nain ne produisent ensemble des individus qui eux-mêmes peuvent se reproduire, BUFF. *Quadrup.* t. I, p. 146. Puisqu'il faut que l'homme meure, il faut qu'il se reproduise, afin que l'espèce dure et que l'ordre du monde soit conservé, J. J. ROUSS. *Em.* IV. Les familles se reproduisent facilement, lorsque le gouvernement leur permet de vivre de leur travail, CONDIL. *Hist. anc. Lois*, ch. 8. || Fig. Comment se conservera-t-elle [la langue française], si, au lieu de se reproduire à mesure qu'elle se dépouille, ce n'est plus qu'un vieux arbre, dont les rameaux séchés se brisent, et qui ne repousse jamais? MARMONTEL, *Eur.* t. X, p. 416. || 5° Être produit, créé de nouveau. Combien d'idées désagréables, qui se reproduisent malgré nous! BONNET, *Ess. anal. Ame*, 18. Les mines s'épuisent, et les pêcheries ne s'épuisent pas; l'or ne se reproduit pas, et l'animal ne cesse de se reproduire, RAYNAL, *Hist. phil.* XVII, 42. Ce grand système de la nature qui se reproduit de ses débris est mieux entendu, mieux suivi à la Chine que dans tous les autres pays du monde, ID. *Hist. phil.* I, 20. || 6° Être produit, montré de nouveau. Les mêmes passions et les mêmes événements se reproduisent souvent dans l'histoire. Les formes et les qualités du corps s'altèrent, se détruisent et se reproduisent sans cesse; mais la matière dont ils sont composés subsiste toujours, BARTHÉL. *Anach.* ch. 30. || 7° Se remonter dans le monde, fréquenter de nouveau la société, après s'en être retiré. Il commence à se reproduire dans le monde.

— HIST. XVI^e s. Elle [la prairie] reproduira par après des foins, si à cela la voulés recemplier, six fois plus qu'elle ne faisoit auparavant, O. DE SERRES, 72.

— ETYM. *Re...*, et *produire*.

REPRODUIT, ITE (re-pro-dui, dui-t'), *part. passé* de reproduire. Produit de nouveau. Les forêts reproduites dans les lieux ravagés. || Montré de nouveau. Rien de plus bizarre que de voir l'Europe transportée et reproduite, pour ainsi dire, en Amérique, pour le nom et la forme des villes, RAYNAL, *Hist. phil.* IX, 2.

REPROMENER (re-pro-me-né), *v. a.* Il se conjuge comme promener. Promener de nouveau.

— HIST. XVI^e s. Je lis en quelque livre, ou feüis de composer, Ou s'oul je nie promeüe et repromeine encore, Essayant de tromper l'ennui qui me devore, BONS. 797.

REPROMETTRE (re-pro-mè-tr'), *v. a.* Il se conjuge comme promettre. Promettre de nouveau.

— HIST. XVI^e s. L'espoir va soulageant l'homme demy-noyé; L'espoir au prisonnier repromet delivrance, BONS. 232. Elle le somme de la promesse qu'il lui avoit faite, qu'estoit de mourir en sa principauté; le mari, pour la contenter, lui repromet encores, mais... D'AUB. *Hist.* III, 361.

REPROMISSION (re-pro-mi-sion), *s. f.* Terme de théologie. Les choses promises par l'Écriture sainte

— HIST. XIII^e s. Perdue avens la terre de repromission, Que Diex dona à ceus qui erent [étaient] en prison De la terre d'Egipte par desous Faraon, *Ch. d'Ant.* I, 833.

— ETYM. Lat. *repromissionem*, de *re*, et *promissio*, promission.

REPROTÉGER (re-pro-té-jé), *v. a.* Il se conjuge comme protéger. Protéger de nouveau. Mon divin ange, j'apprends que vous êtes revenu à Paris; vous allez donc reprotégér l'ancrede, VOLT. *Lett. d'Argental*, 27 oct. 1760.

REPROUVABLE (ré-pro-va-bl'), *adj.* Qui doit, qui peut être réprouvé.

— HIST. XIV^e s. Ceulz qui, pour monstrier que delectation n'est pas bonne, prononcent et mettent en avant delectacions qui sont très reprouvables, ORESME, *Eth.* 299.

solidée, *Decret du 23 floréal, rapport de Cambon*, p. 93.

— ETYM. *Républicain*.

RÉPUBLICANISME (ré-pu-bli-ka-ni-sta'), s. m. || 1° Qualité, sentiment de républicain. Le républicanisme est une plante vivace, BARCÈUF, *Pièces*, 1, 419. || 2° Affectation d'opinion républicaine.

— ETYM. *Républicaniser*.

† **REPUBLIER** (re-pu-bli-é), v. a. Il se conjugue comme publier. Publier de nouveau. Republier un ouvrage.

— HIST. xv^e s. Et quant ilz oyrent que les heuraulx republieroient la feste... *Perceforest*, t. v, f^o 8.

RÉPUBLIQUE (ré-pu-bli-k'), s. f. || 1° Chose publique, et, en général, toute espèce de gouvernement. Allons, vieillard, et sans réplique; il n'importe à la république que tu fasses ton testament, LA FONT. *Fabl.* VIII, 4. L'autre, afin de monter aux grandes dignités, Dans les emplois de Mars servant la république, id. *ib.* XI, 8. Les unes [filles de Mme de Guittaut] sont destinées à faire d'honnêtes femmes, et à peupler la république; les autres, à faire une communauté à force de voiles blancs et noirs, sév. d *Mme de Guittaut*, 10 mars 1693. La tendresse pour son époux s'accordait en elle avec les soins pour la république, FLÉCH. *Mme de Mont*. A-t-on vu quelquefois, dans la plaine d'Afrique, Déchantant à l'envi leur propre république, Lions cent lions, parents contre parents, Combattre follement pour le choix des tyrans? BOIL. *Sat.* VIII. Vous semblez croire... que l'Évangile ne propose que des maximes funestes à la république, MASS. *Carême*, *Salut*. J'appelle république tout État régi par les lois, sous quelque forme d'administration que ce puisse être; car alors l'intérêt public gouverne, et la chose publique est quelque chose, J. J. ROUSS. *Contr. soc.* II, 6. || Fig. Car si le soleil se pique, il le leur fera sentir; La république aquatique [les grenouilles] Pourrait bien s'en repentir, LA FONT. *Fabl.* XII, 24. || 2° Particulièrement. Gouvernement de plusieurs; État gouverné par plusieurs. Le peuple fit de grandes clameurs; nous entendimes même quelques voix qui criaient république, RETZ, *Mém.* t. 1, liv. II, p. 467, dans POUGENS. C'est chose résolue au conseil que l'on enverra un ambassadeur en Angleterre, qui reconnaîtra la république de M. Olivier Cromwell, GUI PATIN, *Lett.* t. II, p. 116. Il [Pascal] disait que, dans un État établi en république comme Venise, c'était un grand mal de contribuer à y mettre un roi, et opprimer la liberté des peuples à qui Dieu l'a donnée, M^{me} PÉRIER, *Vie de Pascal*. Une affaire qui assemble dans une ville les plénipotentiaires ou les agents des couronnes et des républiques, LA BRUY. X. Lorsque, dans la république, le peuple en corps a la souveraine puissance, c'est une démocratie; lorsque la souveraine puissance est entre les mains d'une partie du peuple, cela s'appelle une aristocratie, MONTESQ. *Esp.* II, 2. Il y avait dans la Grèce deux sortes de républiques: les unes étaient militaires, comme Lacédémone; d'autres étaient commerçantes, comme Athènes, id. *ib.* v, 6. République fédérative: cette forme de gouvernement est une convention par laquelle plusieurs corps politiques consentent à devenir citoyens d'un État plus grand qu'ils veulent former; c'est une société de sociétés, id. *ib.* IX, 1. Tels sont les principes des trois gouvernements [vertu dans la république, bonheur dans la monarchie, crainte dans le despotisme]; ce qui ne signifie pas que, dans une certaine république, on soit vertueux, mais qu'on devrait l'être, id. *ib.* III, 14. Une république n'est point fondée sur la vertu; elle l'est sur l'ambition de chaque citoyen, qui contient l'ambition des autres, VOLT. *Pol. et leg. Pensées sur l'adm.* 25. J'ai pris goût à la république, Depuis que j'ai vu tant de rois, BÉRANG. *République*. || La république du monde, la république romaine. Non loin de ce Rubicon on voit aujourd'hui la république de Saint-Marin, comme si ce dernier faible vestige de la liberté devait subsister à côté des lieux où la république du monde a été détruite, STAEL, *Corinne*, xv, 6. || Fig. Le sépulcre, république de parfaite égalité, où l'on n'entre point sans ôter son casque ou sa couronne, pour passer par la porte abaissée du tombeau, CHATEAUB. *Géné.* IV, 1, 12. || République, absolument, signifie, suivant le sens de la phrase, la république romaine ou la république française ou toute autre république. Eucrate, me dit-il, je n'eus jamais cet amour dominant pour la patrie dont nous trouvons tant d'exemples dans les premiers temps de la république, MONTESQ. *Sylla et Eucrate*. Qui nous rendra, dit cet homme héroïque, Aux bords du Rhin, à Jommappe, à Fleurus, Ces paysans, fils de la

république, Sur la frontière à sa voix accourus? BÉRANG. *Vieux sergent*. || République mère, s'est dit de la république française, par rapport aux républiques établies sous ses auspices. || République de Platon, ouvrage dans lequel est contenue sa politique. || 3° Par analogie, la république chrétienne, l'ensemble des États chrétiens; la république européenne, l'ensemble des États européens, considérés comme s'ils faisaient une fédération. Deux lois [l'amour de Dieu et celui du prochain] suffisent pour régler toute la république chrétienne, mieux que toutes les lois politiques, PASC. *Pens.* XXIV, 16, édit. HAVET. La république chrétienne, et même juïdaïque, n'a eu que Dieu pour maître, id. *ib.* XXV, 196. J'ai toujours considéré l'Europe chrétienne comme une grande république dont toutes les parties se correspondent, lors même qu'elles cherchent mutuellement à se détruire, VOLT. *Hist. de la guerre de 1741*, 1^{re} part. ch. 1. Je ne voudrais, pour prouver que le projet de la république chrétienne n'est pas chimérique, que nommer son premier auteur; car assurément Henri IV n'était pas fou, ni Sully visionnaire, J. J. ROUSS. *Pair perp.* || En un sens analogue. Toutes les nations de la terre ne sont que les différentes familles d'une république dont Dieu est le père commun, FÉN. t. XXII, p. 315. || République universelle, fédération républicaine des peuples, que beaucoup regardent comme un des résultats futurs du progrès politique. Ô République universelle, Tu n'es encor que l'étincelle, Demain tu seras le soleil, v. HUGO, *Lux*. || 4° La république des lettres, les gens de lettres en général considérés comme s'ils faisaient une nation. Je ne suis point un membre inutile dans la république des lettres, MONTESQ. *Lett. pers.* 142. On a vu une république littéraire établie insensiblement dans l'Europe, malgré les guerres et malgré les religions différentes, VOLT. *Louis XIV*, 34. L'auteur de Cinna aux pieds d'un financier! Ô pauvre république des lettres! qu'écrivez-vous donc alors? D'ALEMB. *Éloges*, *Molet*. Voyant à Madrid que la république des lettres était celle des loups, toujours armés les uns contre les autres, BEAUMARCH. *Barb. de Sév.* 1, 2. Voyez ce que c'est, et la différence qu'on fait du gentilhomme au roturier dans le pays même de l'égalité, dans la république des lettres, P. L. COUR. *Lett. à MM. de l'Académie*. || Par analogie. Je vois avec plaisir qu'il se forme dans l'Europe une république immense d'esprits cultivés, VOLT. *Lett. Gallitzin*, 14 août 1767. Vous êtes Anglais, mon cher ami, et je suis né en France; mais ceux qui aiment les arts sont tous concitoyens; les honnêtes gens qui pensent ont à peu près les mêmes principes, et ne composent qu'une république, id. *Zaire*, *Ép. déd. à Falkener*. || Nouvelles de la république des lettres, ou, simplement, la République des lettres, recueil qui paraissait en Hollande et où l'on parlait des livres qui se publiaient. || La République des lettres, l'ensemble des œuvres littéraires. Notre incomparable Saumaise... qui ne trouva jamais de lieu difficile, en quelque part de la république des lettres qu'il ait mis le pied, BALZ. *Le Barbon*. || 5° C'est une république, c'est une petite république, se dit d'une famille, d'une communauté nombreuse, ou d'une maison où il y a beaucoup d'habitants. C'est une république, c'est un monde que votre château; je n'y ai jamais vu cette foule, sév. 29 sept. 1680.

— SYN. **RÉPUBLIQUE, DÉMOCRATIE.** République est la chose publique, et n'implique la forme du gouvernement que par un sens particulier. Aussi les empereurs romains avaient-ils conservé le nom de république, et les premières pièces frappées en 1804 portaient d'un côté *République française*, et de l'autre *Napoléon empereur*. Démocratie, au contraire, exprime ce que c'est le peuple entier qui a le gouvernement ou qui le confère à des magistrats de son choix élus pour un temps assez court. Les États-Unis sont une démocratie. La démocratie est l'opposé de l'aristocratie ou république aristocratique. C'est donc prendre démocratie en un faux sens que de dire, comme on fait tous les jours, que la France est une démocratie. À la vérité on entend par là un état social où les inégalités nobiliaires sont très-effacées; mais ce n'est là qu'une petite partie de la démocratie.

— HIST. xv^e s. Otez la seigneurie à vostre roy, et tuez Boucicauc et tous ses François, et vivez en république comme nous, et soyons tous unis comme freres... *Boucic.* III, 8. || xvi^e s. Chacun doit penser à la république comme à chose où il va de son intérêt, u. EST. *Précéd.* p. 81. Le plus entendu de tous n'est pas quitté son escuelle de soupe, pour recouvrer la liberté de la république de Platon, LA BOÉTIE. *Servitude volontaire*.

— ETYM. Lat. *respublica*, de *res*, chose (voy. RIEN), et *publicus*, public.

† **RÉPUDIABLE** (ré-pu-di-a-bl'), adj. Qui peut être, qui doit être répudié.

— HIST. xvi^e s. Répudiable, COTGRAVE.

RÉPUDIATION (ré-pu-di-a-sion), en vers, de six syllabes), s. f. || 1° Action de répudier. Répudiation de succession. || 2° Action de renvoyer légalement une épouse. Selon le témoignage de ce grave auteur [Castelnau], la répudiation [de Catherine d'Aragon par Henri VIII] fut improuvée non-seulement en Allemagne, mais encore à Genève même, BESS. *Déf. Var.* 1^{re} disc. 60. Il y a cette différence entre le divorce et la répudiation, que le divorce se fait par un consentement mutuel à l'occasion d'une incompatibilité mutuelle, au lieu que la répudiation se fait par la volonté et pour l'avantage d'une des deux parties, indépendamment de la volonté et de l'avantage de l'autre, MONTESQ. *Esp.* XVI, 15. La répudiation, une fois admise, devrait être permise aux femmes comme aux hommes, D'ALEMB. *Avert.* *Esp.* des lois, *Éur.* t. VI, p. 313.

— HIST. xv^e s. En outre, à Moïse fut donné le libelle de repudiation ou refus de mariage, lequel maintenant est défendu, MONSTREL. I, 47.

— ETYM. Lat. *repudiationem*, de *repudiare*, répudier. Au xv^e siècle on disait aussi *repudie*.

RÉPUDIÉ, **ÉE** (ré-pu-di-é, ée), *part. passé* de répudier. || 1° Rejeté, repoussé. Une doctrine répudiée généralement. || 2° Renvoyée, en parlant d'une épouse. D'un divorce odieux j'attends l'insolent écrit, Je suis répudiée, et c'est moi qu'on proscribit, VOLT. *Triumv.* I, 1. || Substantivement. Une répudiée a mérité le choix! CORN. *Sertor.* IV, 2.

† **RÉPUDIEMENT** (ré-pu-di-man), s. m. Action de répudier.

— HIST. xv^e s. Après ce repudiement, Lui depria tres humblement Qu'à femme vuulst [il voulût] sa suer [sœur] prendre, B. DESCH. *Poésies mss.* f^o 506.

— ETYM. *Répudier*; ital. *ripudiamto*.

RÉPUDIER (ré-pu-di-é), je répudiais, nous répudions, vous répudiez; que je répédie, que nous répudions, que vous répudiez, v. a. || 1° Rejeter, repousser, ne vouloir pas de. Et j'ai vu leur honneur croître de la moitié, Quand ils ont des deux camps refusé la pitié... Si leur haute vertu ne l'eût répudiée, Ma main... CORN. *Hor.* III, 5. La nation chérie a violé sa foi; Elle a répudié son époux et son père, Pour rendre à d'autres dieux un bonheur adultère, RAC. *Esth.* I, 4. || Terme de jurisprudence. Répudier une succession, un legs, renoncer à une succession, à un legs. Le tuteur ne pourra accepter ni répudier une succession échue au mineur, sans une autorisation préalable du conseil de famille, *Code Nap.* art. 461. || 2° Renvoyer sa femme suivant les formes légales. Il [le pontife] n'épousera point une veuve, ou une femme qui ait été répudiée, SACI, *Bible*, *Lévit.* XXI, 14. Louis le Jeune répudia Léonor d'Aquitaine; six semaines après, elle épousa Henri duc de Normandie... à qui elle porta en dot le Poitou et toute la Guyenne jusqu'aux Pyrénées, SAINT-POIX, *Ess. Paris*, *Éuv.* t. V, p. 229, dans POUGENS. Il [Charlemagne] répudia sa femme, fille de Didier, pour se venger de l'asile que le roi lombard donnait à la veuve de Carloman, son frère, VOLT. *Ann. Emp. Charlemagne*, 772. || Absolument. C'est une règle générale, que, dans tous les pays où la loi accorde aux hommes la faculté de répudier, elle doit aussi l'accorder aux femmes, MONTESQ. *Esp.* XVI, 15. || Fig. Le Seigneur dit ces choses: Quel est ce libelle de divorce par lequel j'ai répudié la synagogue? PASC. XXV, 174, édit. HAVET.

— HIST. xiii^e s. Comment li rois Loeys prit à feme la ducoise Elienor, puis la repudia pour espuser Aelis de Champagne, *Chr. de Hains*, I. || xv^e s. Tout premierement se veulent aventurer, et ja ont requis au roy et prié qu'ils ayent la premiere bataille, et le roy les en a repudiez, FROISS. liv. III, p. 56, dans LACURNE. || xvi^e s. Vont, devers le seigneur haut justicier ou sa justice, repudier la succession desdits trepassez et y renoncer, *Const. gén.* t. I, p. 581. Nos anciens auteurs ecclésiastiques font avecques honneur mention d'une femme qui repudia son mari... MONT. I, 227.

— ETYM. Lat. *repudiare*, dénomiatif de *repudium*, qui vient de *re*, et *puere*, avoir honte.

† **RÉPUDIÉUR** (ré-pu-di-éur), s. m. Celui qui répudie.

— HIST. xvi^e s. Repudieur, COTGRAVE.

— ETYM. Lat. *repudiatorem*, de *repudiare*, répudier.

† **REPUE** (re-pue), s. f. Action de repaître, de faire repaître. Si quelque saumen ou barbu

N'en a point fait une repue [d'un noyé], SCARR. *Virg.* 1. Pendant cette repue des chevaux, le silence avait été profond et non interrompu, ST-SIM. 382, 460. || Repue franche, repas qui ne coûte rien.

— HIST. xv^e s. Vous qui cherchez les repues franches, Tant jours ouvriers que dimanches, VILLON, *Repues franches*. Dans ladite ville furent ce jour faites en quantité d'endroits plusieurs repues franches, où il fut abondamment donné à manger et à boire à tous passans et repassans, PIERRE DESREY, *Voy. de Charles VIII à Naples*, p. 498, dans LACURNE.

— ETYM. *Repu*.

RÉPUGNANCE (ré-pu-gnan-s'), s. f. || 1^o Sorte d'aversion pour quelqu'un, pour quelque chose, pour faire quelque chose. Je n'ai pour Aristie aucune répugnance, COAN. *Sertor.* 1, 2. Que j'ai de répugnance à cette lâcheté! ROTR. *Yncesl.* 1, 2. Il est certain que les Romains, quoiqu'ils aient condamné Jésus-Christ, ne lui ont jamais reproché aucun crime particulier; aussi Pilate le condamna-t-il avec répugnance, BOSS. *Hist.* 11, 12. Les princes alliés eurent d'abord quelque répugnance à mettre Polydamas dans la royauté, FEN. *Tél.* XXI. L'élévation à ses assujettissemens et ses inquiétudes; ... la piété elle-même, ses répugnances et ses dégoûts, MASS. *Avent*, *Afflict*. Ces résolutions qui vous retrouvent toujours infidèle... ces devoirs auxquels vous cœur offre toujours la même répugnance, ID. *Carême*, *Prière*. Il m'a paru par les expériences que j'ai faites sur le mélange du chien avec le loup et avec le renard, que la répugnance à l'accouplement venait du loup et du renard plutôt que du chien, c'est-à-dire de l'animal sauvage et non pas de l'animal domestique, BUFF. *Quadrup.* t. VII, p. 248. Il [l'ouvrage de Mentosier] remua fortement les esprits par les répugnances qu'il soulevait, AUG. THIERRY, *Consid. sur l'hist. de France*, IV. Je te puis approuver votre répugnance pour ce genre de gouvernement qu'on a nommé représentatif, et que j'appelle, moi, récréatif... p. L. cour. *Pièce diplomatique*. || 2^o Contradiction logique, impossibilité. Ce que vous dites touchant le progrès à l'infini, à savoir qu'il n'y a point de répugnance qu'il y ait un tel progrès... DESC. *Rép. aux 5^e object.* 37. Ne devez-vous pas rougir d'appuyer une passion qui n'est qu'erreur, que faiblesse et qu'emportement, et dont tous les désordres ont tant de répugnance avec la gloire de notre sexe? MOL. *Princ. d'El.* 11, 1. Moutaigne est incomparable... pour convaincre si bien la raison de son peu de lumière et de ses égarements, qu'il est difficile, quand on fait un bon usage de ses principes, d'être tenté de trouver des répugnances dans les mystères, PASC. *Entret. avec M. de Saci*. Vous y verriez une répugnance et une contradiction si grossière, que vous auriez peine à me croire, ID. *Prov.* 1.

— HIST. XIV^e s. Le clerc respont que, sans aucune répugnance [contradiction], une mesme personne peut exercer la juridiction spirituelle et temporelle aussi, le Songe du Vergier, 11, 50. || XVI^e s. Et voyant que la raison fait répugnance à leur nature impetueuse, ils s'appuyent sur la force, LANOUE, 82. Ils viennent à la fin à les porter en col [les serpents], combien que ce soit chose à quoy nature mesme fait quelque répugnance, ID. 137. On pourroit penser qu'entre saint Augustin et nous il y eust quelque répugnance [divergence], CALV. *Instit.* 467.

— ETYM. Prov. et espagn. *repugnancia*; ital. *repugnanza*; du lat. *repugnantia*, de *repugnare*, répugner.

RÉPUGNANT, ANTE (ré-pu-gnan, gnan-t'), adj. || 1^o Contraire, opposé. Choses qui sont répugnantes à la raison, DESC. *Diop.* 4. || 2^o Mal disposé. S'ils s'y trouvent répugnants [à aimer Dieu], s'ils n'y ont aucune pente, PASC. *Syst. des philos.* 43, éd. FAUGÈRE. || 3^o Qui implique contradiction. Il y a un grand nombre de vérités et de foi et de morale, qui semblent répugnantes, et qui subsistent toutes dans un ordre admirable, PASC. *Pens.* XXIV, 12, éd. HAVET. || 4^o Qui blésse, repousse les sens. Une odeur répugnante. Cette viande est répugnante. Sa saveur [du cuivre], plus que répugnante au goût, annonce ses qualités funestes, BUFF. *Min.* t. V, p. 93.

— HIST. XVI^e s. Les nouveaux avis engendrent nouvelles affections et volentz discordantes et repugnantes bien souvoit aux loix, AMYOT, *Lyc.* 57. Panurge se complaint de telles repugnantes et contradictoires responses, RAB. *Pant.* III, 35. Il est certain que l'esprit n'est pas repugnant à soy [en contradiction]: quelle sera donc la concorde? CALV. *Instit.* 642.

RÉPUGNER (ré-pu-gné), v. n. || 1^o Être plus ou

moins opposé, contraire, avec un nom de chose pour sujet. Il n'y a donc rien qui répugne à leur donner une reine, COAN. *Sertor. Au lecteur*. M. Caritides: Monsieur, le temps répugne à l'honneur de vous voir, MOL. *Facheux*, III, 2. J'entends une voix qui dit: Il faut marcher malgré vous; ou bien, si vous ne voulez pas, il faut mourir, qui est une autre extrémité où la nature répugne, sév. 602. La justice divine, qui semble dormir et oublier les pécheurs, leur répugnant, pour ainsi dire, de toute elle-même, BOSS. *Sermons*, *Nécess. de la pénit.* 2. Les uns ont prétendu que cette éternité de supplice pour un péché, quelque énorme qu'il puisse être, répugnait à la bonté de Dieu, BOURDAL. *Serm. pour le 4^e Dim. après la Pentec.* Sur l'éternité malheureuse. J'ai dit que l'établissement d'une partie publique répugnait à l'usage du combat judiciaire, MONTESQ. *Esp.* XXVIII, 36. || Absolument. Cela répugne, cela se contredit. Dieu étant le souverain être, il est aussi nécessairement le souverain bien et la souveraine vérité, et, partant, il répugne que quelque chose vienne de lui qui tende positivement à la fausseté, DESC. *Rép. aux secondes object.* 28. || 2^o Avoir de la répugnance, avec un nom de personne pour sujet. Mais combien mon esprit répugne à ce devoir! ROTR. *Hercule mour.* v, 2. Je répugne à l'apprendre [le secret], et m'instruis à regret, ID. *Bélis.* IV, 8. Geronimo: Vous ferez bien de vous marier. — Sganarelle: J'y ai répugné autrefois; mais j'ai maintenant de puissantes raisons pour cela, MOL. *Mar. forcé*, 2. Je répugne à donner à cet oiseau étranger le nom de choucas... BUFFON, *Oiseaux*, t. V, p. 116. Mon âme a, quelques jours, animé de sa vie Un peu de cette fange à ces sillons ravie, Qui répugnait à vivre et tendait à la mort, LAMARR. *Harm.* IV, 11. || 3^o Inspirer de la répugnance. Cet homme me répugne. Notre premier aliment est le lait; nous ne nous accoutumons que par degrés aux saveurs fortes; d'abord elles nous répugnent, J. J. ROUSS. *Em.* II. || Absolument. Cela répugne. || Impersonnellement. Il me répugne de vous entretenir d'un pareil sujet. || Il se conjugue avec l'auxiliaire avoir.

— HIST. XIV^e s. Pour ce que plus fort est de resister à elles [aux passions] et obvier on repugne, et de nous en retraire par vertu, ORESME, *Eth.* 63. || XVI^e s. ... Mais je vueil qu'on repugne [se défende] Par juste guerre, en soutenant le droit... J. MAROT, V, 236. Je m'esbahy s'il y a aucun qui ignore, que le vice ne soit une inégalité et une discordance de meurs qui se repugnent à soy-mesme, AMYOT, *Crass. et Nicias*, 2. Il n'avoit point de nature celle gracieuoseté de douceur attrayante, et son naturel y repugnoit, ID. *Dion*, 66. Quand donques ils tiennent quelcun qui repugne à leurs opinions, LANOUE, 104. ... Ce qui ne repugne rien à ce qui a esté n'agueres dit, CALV. *Instit.* 48. En cela je suis contraint de leur repugner [contredire], ID. *ib.* 657.

— ETYM. Prov. et espagn. *repugnare*; ital. *repugnare*; du lat. *re*, et *pugnare*, combattre.

† **RÉPULLULATION** (ré-pul-lu-la-sion), s. f. État de ce qui répulule. La répullulation d'un cancer.

RÉPULLULÉ (ré-pul-lu-lé), v. n. Renaître en grande quantité. On a beau arracher les mauvaises herbes; il y en a toujours qui répullulent. Ces erreurs ont répullulé. || Il se conjugue avec l'auxiliaire avoir.

— HIST. XVI^e s. Elle [une tumeur] repulluloit, combien que jo l'eusse cauterisée, PARE, VI, 4. Si tu permets, Cesar, repulluler de moi Un si meschant reject, chacun dira de toy... DU BELLAY, III, 73, *recto*. — ETYM. Lat. *repullulare*, de *re*, et *pullulare*, pulluler.

RÉPULSIF, IVE (ré-pul-sif, si-v'), adj. Terme de physique. Qui repousse. La force répulsive qu'indique l'électromètre, SAUSSURE, *Voy. Alpes*, t. III, p. 300, dans BOUGENS. || Force répulsive, force moléculaire antagoniste de la cohésion, qui empêche le contact immédiat des molécules des corps; on l'attribue au calorique latent. Tout porte à croire que, dans l'état gazeux, non-seulement l'influence de la figure des molécules, mais encore celle de leurs forces attractives est insensible par rapport à la force répulsive de la chaleur, LAPLACE, *Esp.* IV, 17. || Réfraction répulsive, se dit de la double réfraction, quand le rayon extraordinaire s'écarte plus de l'axe que le rayon ordinaire. || Fig. Des manières répulsives. Une figure répulsive.

— ETYM. Voy. **RÉPULSION**.

RÉPULSION (ré-pul-sion; en vers, de quatre syllabes), s. f. || 1^o Force en vertu de laquelle les corps ou les molécules de certains corps se repoussent

mutuellement; effet qui résulte de la mise en activité de cette force. L'attraction et la répulsion. Les physiciens modernes ont démontré que cette attraction et cette répulsion entre deux aimants sont égales, et que la plus forte attraction se fait lorsqu'en présente directement les pôles de différents noms, BUFF. *Min.* t. IX, p. 433. || 2^o Fig. Sentiment qui fait qu'on repousse quelqu'un. Bientôt la jeune fille passa de la froideur à l'éloignement, et de l'éloignement à une répulsion invincible, CH. DE BERNARD, *un Homme sérieux*, § IV.

— HIST. XVI^e s. Afin de pourvoir à la repulsion du Turc, M. DU BELL. 486.

— ETYM. Lat. *repulsionem*, de *repulsum*, supin de *repellere*, de *re*, et *pellere*, chasser.

† **REPURGER** (re-pur-jé), v. a. Il se conjugue comme purger. Nettoyer de nouveau. Ce grand démon qui se déplaît d'être profané comme il est, Par eux veut repurger son temple, MALH. VI, 10. || Purger de nouveau. On parle de le repurger, et peu après ils aviseront de lui faire prendre du lait d'ânesse, GOU PATIN, *Lett.* t. II, p. 466.

— HIST. XVI^e s. Au jour que tu viendras en ta majesté sainte, Pour juger ce grand tout, qui fremira de crainte, Le repurger de neuf par ses feux allumez, DESPORTES, *Év. chrest. Paraphrase du Libera me*. Il faut repurger et nettoyer la franchise de parler de toute parole injurieuse, AMYOT, *Comm. discerner le flatteur de l'ami*, 47. Repurger les mauvaises humeurs de ce royaume, D'AUB. *Hist.* II, 246.

RÉPUTATION (ré-pu-ta-sion; en vers, de cinq syllabes), s. f. || 1^o Opinion que le public a d'une personne. Il [un calomniateur] blâme avec des éloges, et non pas avec des invectives; en apparence il rend témoignage au grand mérite, et en effet il donne [au prince] des soupçons de la grande réputation, BAZZ. *De la cour*, 5^e disc. Il fait combattre fable contre fable... pour perdre de réputation cette bonne et vertueuse princesse, ID. *le Barbou*. Quelque honte que nous ayons méritée, il est presque toujours en notre pouvoir de rétablir notre réputation, LA ROCHEFOUC. *Maxime* 412. La bonne réputation vaut mieux que les grandes richesses, SACI, *Bible*, *Prov. de Salom.* XXII, 1. Afin de se maintenir en bonne réputation auprès de son confesseur ordinaire, PASC. *Prov.* X. À quoi songez-vous, mes pères, de témoigner ainsi publiquement que vous ne mesurez la foi et la réputation des hommes que par les sentiments qu'ils ont pour votre société? ID. *ib.* XV. Je trouve la réputation des hommes [à l'égard du courage] bien plus délicate et blonde que celle des femmes, sév. 28 juillet 1677. Henriette, digne fille de saint Louis, y aimait [dans la chapelle royale] tout le monde par son exemple, et y soutenait l'ancienne réputation de la très-chrétienne maison de France, BOSS. *Reine d'Angleter.* Peut-être que, prêt à mourir, on comptera pour quelque chose cette vie de réputation, ou cette imagination de revivre dans sa famille qu'on croira laisser solidement établie, ID. *le Tellier*. Je suis perdu: ma réputation est blessée, ma fortune est ruinée, ID. *la Vallière*. Cet éclat d'une réputation saine et heureusement établie est comme la glace d'un miroir, à qui la plus faible haleine ôte dans un moment tout son lustre, BOURDAL. *Exhort. Faux témoin. rendu contre J. C.* t. II, p. 14. La réputation que M. de Lamoignon s'était acquise dans le parlement et dans le conseil fut sa seule sollicitation auprès des puissances, FLÉCH. *Lamoignon*. Combien de réputations innocentes sauvait-elle des mauvais bruits qu'allait semer la haine d'un ennemi ou la jalousie d'un concurrent! ID. *Dauphine*. Tout le monde s'élève contre un homme qui entre en réputation, LA BRUY. XII. Le combat du ceste fut plus difficile; le fils d'un riche citoyen de Samos avait acquis une haute réputation dans ce genre de combat, FEN. *Tél.* V. Il connaissait le prix, si souvent ignoré ou négligé, d'une réputation nette et entière, et il apportait à se la conserver tout le soin qu'elle mérite, FONTEN. *Dangeau*. Que du moins, pour les anciens, leur réputation était faite, et que le mal qu'on dirait d'eux ne leur ferait point tant de tort, ID. *Jug. de Pluton*. Malheur à la réputation de tout prince qui est opprimé par un parti qui devient le dominant! MONTESQ. *Rom.* I. Je lui faisais [à Marius] une guerre de réputation, plus cruelle cent fois que celle que mes légions faisaient au roi barbare, ID. *Sylla et Eucrate*. Un homme qui néglige sa réputation est indigne d'en avoir; j'en suis jaloux, et vous devez l'être, vous qui êtes mon ami, VOLT. *Lett. Thiriot*, 4 oct. 1735. Que la réputation des hommes ne leur appartient point après leur mort, qu'il faut peser les esprits et non les hommes... ID. *Lett. Mairan*,

d'exercer leur religion, in. Dial. 27. || La Requête des dictionnaires, pièce satirique en vers faite contre l'Académie française et son dictionnaire. La satire de Bernerode, car on ne peut guère lui donner d'autre nom, fut comparée dans le Temps à la Requête des dictionnaires du savant Ménage, D'ALEMB. *Éloges*, Charpent. note 1. || Dans les exploits, etc. tel jour, à la requête de telle personne, à la demande de telle personne. || Mettre néant au bas d'une requête, la refuser, y répondre négativement. Ils [les amis de Mme de Grignan, dans un procès] veulent qu'on mette néant sur la requête, qu'en la mette au greffe, et que cela tienne lieu d'un arrêt qui décide tout, sév. 16 mars 1689. || Familièrement et fig. Néant à la requête, se dit pour exprimer un refus. || On dit aussi: mettre néant à la requête de quelqu'un. || 2° À la Cour de cassation, section des requêtes, celle qui statue sur l'admission ou le rejet des requêtes en cassation. || 3° Requête civile, voie extraordinaire, admise dans certains cas déterminés par la loi, pour obtenir qu'un jugement ou un arrêt rendu en dernier ressort soit rétracté. Il me reste un refuge, La requête civile est ouverte pour moi, RAC. *Plaid.* I, 7. || 4° Se dit d'écritures signifiées respectivement par les parties, dans les instances ordinaires, pour développer leurs moyens et conclusions. || 5° Maître des requêtes, magistrat chargé de rapporter les requêtes au conseil d'Etat; c'est un grade entre auditeur et conseiller. || 6° Autrefois, maîtres des requêtes, magistrats qui composaient un tribunal nommé les Requêtes de l'hôtel, et dont l'office était de rapporter les requêtes des particuliers, dans le conseil du roi, présidé par le chancelier. Vous avez bientôt une autre visite dont je vous préviens; c'est celle de M. Turgot, maître des requêtes, plein de philosophie, de lumière et de connaissances, et fort de mes amis, D'ALEMB. *Lett. à Voltaire*, 22 sept. 1760. || Les Requêtes de l'hôtel, tribunal où siégeaient les maîtres des requêtes, au Palais. || Requêtes du palais, juridiction qui jugeait, en première instance, les causes de ceux qui avaient un privilège de committimus du petit sceau. || 7° Dans le langage familier, demande verbale, simple prière. Ayez égard à ma requête. Je ne vous ferai point de requête incivile, MATA. *Sophon*, III, 4. Remplis, pour commencer, l'une de ces requêtes, AOTR. *Bélis.* II, 6. || 8° Cette chose est de requête, se disait d'une chose rare, difficile à avoir. || Pâtes de requête, se disait de petits pâtes faits du menu des volailles.

— HIST. XII^e S. Si alguns viengta merci depreier, oi sa requeste nonement, Rois, 263. || XIII^e S. Par la loi de ceste amitié Dit Tullus dans un sien ditie, Que nous devons faire requeste à nos amis, s'ele est honneste; Et lor requeste refaision, s'ele contient droit et raison, La Rose, 4765. S'aucuns semont son home à requeste d'autrui, BEAUM. II, 14. Et nous autres qui estions entour li, qui avions oies nos messes, allons oïr les plez [plaidis] de la porte que en appelle maintenant les requestes, JOINV. 199. || XIV^e S. Nostre dit peuple qui très gracieusement nous a aidé et secouru en toutes les requestes que nous li avens fait faire pour la nécessité de nos dites guerres, Ordonn. des rois, t. II, p. 195. || XV^e S. Le comte de Foix remercia grandement le roi de la requeste d'amour que li lui monroit et du don sans requeste que li lui envoyoit, FROISS. II, III, 11. Monseigneur, pour satisfaire à la requeste qu'il vous a plu me faire, COMM. *Prolog.* Quand je considere ces testes Entasées en ces charniers, Teus furent maîtres des requestes, Ou tous de la Chambre aux deniers, VILLON, Grand testament, CXLIX. || XVI^e S. Donner requeste [accorder la chose demandée], RAB. *Pant.* IV, anc. *prolog.* Puis après la salle des Tournelles, préparée pour les dames, mascarades et balets, servit de chappelle ardente au corps du prince [Henri II], blessé mortellement dans le tournoi, les arcs et theatres abbatu, le drap noir de requeste et toutes joies converties en deuil, D'AUR. *Hist.* I, 85. Filles jeunes sont de requeste [recherchées], VVER, p. 644. Encere à certains jours requestes generales, et specialement le jour du vendredi saint, où se rapportoient toutes graces et remissions de tous castant criminels que autres, MIRAULMON, Des cours souv. p. 140, dans LACURNE.

— ETYM. Provenç. *requesta*; espagn. *recuesta*; portug. *requesta*; ital. *richiesta*; du lat. *requisitus*, part. passif de *requirere* (voy. *REQUERIR*).

† 2. **REQUÊTE** (re-kè-té), *s. f.* Terme de chasse. Nouvelle quête, nouvelle chasse qu'on fait d'un cerf, etc. quand on est en défaut, qu'on a perdu les voies et qu'il faut recommencer.

— ETYM. Voy. *REQUÊTER*.

4. **REQUÊTÉ**, **ÉE** (re-kè-té, tée), *part. passé* de *requêter*. Un cerf requêté.

2. **REQUÊTÉ** (re-kè-té), *s. m.* Ton de crosse pour rappeler les chiens.

— ETYM. *REQUÊTE* 1.

REQUÊTER (re-kè-té), *v. a.* Terme de vénerie. Quêter de nouveau.

— HIST. XVI^e S. Faire enceinte es devant, rembuscher et lancer, Requêter, redresser, mettre bien sa brisée, DESPORTES, *Cartels et masquar. chasseurs*, 2.

— ETYM. *Re...*, et *quête* 2. Au XVI^e siècle, *requester* a le sens de réclamer: Ils furent d'avis d'envoyer une galere à Naples, avec sauf conduit, pour le requester, CARL. I, 11.

REQUIEM (ré-kui-èm'), *s. m.* || 1° Prière de l'Église pour les morts. En attendant, je me meurs, malgré toutes vos plaisanteries, je ne sors point de mon lit, et je vous demande un requiem, VOLT. *Lett. Richelieu*, 22 sept. 1777. || Fig. Vous en rirez [de ma mort], mes ennemis, C'est le requiem ordinaire, VOLT. *Poës. mèt.* 227. || 2° Une des parties de la messe des morts mise en musique. Un beau requiem. || Se dit aussi pour messe de requiem. Le requiem de Mozart. || 3° Messe de requiem, messe pour le repos de l'âme d'un mort. La messe du roi, qui, selon la coutume, fut de requiem, frappa tout le monde et l'atriska, ST-SIM. 201, 178.

— HIST. XIV^e S. Ilz [certains prêtres] chantent messes de requiem ou des mers pour aucunes personnes contre lesquelles ilz ont conreuve aucune haine, affin qu'ilz meurent plus test; c'est un très grant peché, le *Songe du vergier*, I, 179. || XVI^e S. Requiem gagne l'argent, et gaudeamus le despend, LEROUX DE LINGV. *Prov.* I, p. 42.

— ETYM. Lat. *requies*, accusatif *requiem*, repos, de *re*, et *quies*, repos (voy. *COI* et *QUETURE*); ainsi nommé de la formule *Requiem aeternam dona eis, domine*, répétée dans cette prière.

REQUIN (re-kin), *s. m.* Gros poisson de mer très vorace, du genre des squales ou chiens de mer; c'était pour Linné le squale carcharias, et à présent c'est le nom vulgaire du carcharias commun, selaciens. Nous primes quelques dorades et deux requins, qui furent pour nous des mets délicieux, parce que nous étions tous réduits au lard salé, LA PÉROUSE, *Voy.* I, p. 172, dans FOUGENS.

— ETYM. Prononciation populaire de *requiem*, à cause qu'il n'y a plus à dire qu'un *requiem* pour celui qu'un requin saisit. On trouve aussi *requin*.

REQUINQUÉ, **ÉE** (re-kin-ké, kée), *part. passé* de *requinquer*. La voilà toute requinquée, Qui ne songe plus à Siché, SCARR. *Virg.* I. Depuis neuf ou dix mois que dure le veuvage, La vieille requinquée a l'amoureuse rage, TR. *CORN.* *Baron d'Albikrac*, I, 3. Plaise à Dieu qu'on en puisse dire autant un jour de nos beaux petits messieurs requinqués, et que ces hommes de quinze ans ne soient pas des enfants à trente, J. ROUSS. *Lett. d'Alamb.*

REQUINQUER (SE) (re-kin-ké), *v. réfl.* || 1° Terme familier et ironique. Se parer plus qu'il ne convient, en parlant d'une vieille. Requinquez-vous, vieille, Requinquez-vous donc, *Vieille chanson*, citée dans TALLEMAND, *Hist.* I, p. 6, édit. in-12. || 2° En général, se parer d'une manière affectée. Depuis la mort du cher Siché, Je ne m'étais point requinquée, SCARR. *Virg.* IV, M. le duc de Villars s'habille pour jouer à huis clos Gengis-Khan; la Denis se requinque; deux grands acteurs, par parenthèse, VOLT. *Lett. Mme d'Argental*, 1^{er} oct. 1760. Les femmes apprennent vite à se requinquer, G. SAND, *la Famille de Germandre*. || Fig. Mon frère rira bien, quand il saura que vous [Mme Turcaret] avez pris ce nom burlesque [de comtesse], pour venir vous requinquer à Paris, LESAGE, *Turcaret*, V, 9. || Activement et fig. J'ai mon drame en public risqué, Et le parterre favorable, Au lieu de siffler m'a claqué... Mais je ne suis pas requinqué Par un succès si désirable, VOLT. *Zaïre*, *Ép. dédié*.

— HIST. XVI^e S. Camus requinqué, COTGRAVE. *Requinqua* proprement vaut autant à dire comme se reverdir et esgayer, et se dict costumièrement ce verbe à gens qui sont naturellement songeards, mornes et taciturnes, et qui sont aussi peu éveillé qu'une teste de bœuf endormie près d'un buisson; mais le plus souvent il se dit à vieilles gens, juxta vulgarem cantilenam tolosanam: *Requinque te, vieillo, requinque te donc, ODDE DE TRIORS*, *Joy. rech. de la langue tolosane*, p. 23.

— ETYM. Jault proposait le latin *reconcinare*, raccommode, Ménage *recomere*, peigner; deux mots qui ne peuvent donner *requinquer*. Scheler demande s'il est de la famille de *quincaille* (voy. *QUINQUANT*), ou de l'anc. franç. *colinte*, joli, élégant. *Requinquer* vient de *re*, et lat. *quinquare*, nettoyer, mot peu usité dans la latinité, mais resté dans le parler roman.

† **REQUINQUETTE** (re-kin-kè-t'), *s. f.* Terme de pêche. La tour du milieu des bourdigues.

REQUINT (re-kin), *s. m.* Terme de jurisprudence féodale. La cinquième partie du quint, que l'on payait à certains seigneurs, outre le quint, quand on vendait un fief dans leur mouvance.

— ETYM. Bas-lat. *retroquintum*, de *retro*, en arrière, et *quintum*, le quint.

† **REQUINTERON**, **ONNE** (re-kin-te-ron, ro-n'), *s. m.* et *f.* Enfant d'un quinteron et d'une Européenne, ou d'un Européen et d'une quinteronne.

— ETYM. *Re...*, et *quinteron*.

† **REQUIPER** (ré-ki-pé), *v. a.* Equiper de nouveau.

— HIST. XVI^e S. Celle [l'armée] de Chates, qui se resquipoit en Normandie, meilleure qu' auparavant, D'AUB. *Hist.* III, 24.

— ETYM. *Re...*, et *équiper*.

REQUIS, **ISE** (re-ki, ki-z'), *part. passé* de *requérir*. || 1° Prié, sommé de quelque chose. Requis d'accorder cette faveur. || Dans les exploits: Il a signé, de ce requis. || 2° Demandé, exigé, en parlant de choses. Ce qui est requis à une proposition pour être vraie, NESC. *Méth.* IV, 3. M. de Beaufort nous réjouit sur cela de quelques apophthegmes, qui ne manquent jamais dans les occasions où ils étaient le moins requis, RETZ, *Mém.* t. II, liv. III, p. 17, dans FOUGENS. Jeunesse n'a les soins qui sont requis, LA FONT. *Cloch.* || Il a l'âge requis, les qualités requises pour occuper cet emploi, pour être admis, l'âge convenable, les qualités nécessaires. Voilà un jeune homme très-bien fait, et qui a la taille requise, VOLT. *Cand.* II. || *S. m.* Ce qui est dans l'ordre prescrit par les lois. On écrivait à ceux à qui on adressait des lettres de change, qu'ils eussent à en faire le requis.

REQUISITION (ré-ki-zi-sion; en vers, de cinq syllables), *s. f.* || 1° Action de requérir. À la réquisition de l'impératrice de Russie, il avait déjà commencé quelques pages de son histoire, D'ALEMB. *Lett. au roi de Prusse*, 16 août 1778. || 2° Terme de jurisprudence. Demande incidente formée à l'audience. || Conclusions du ministère public sur la réquisition du procureur impérial. || 3° Demande faite par l'autorité, pour avoir à sa disposition des hommes ou des choses. La réquisition comprit tous les jeunes gens de dix-huit ans à vingt-cinq. Voici une réquisition de mille bœufs pour conduire de Toulouse à Pau votre artillerie, P. L. COUR. *Lett.* II, 270. Le pays étant fertile, chevaux, chariots, bestiaux, vivres de toute espèce, tout fut enlevé... quelques jours après, au Niémen, l'embaras du passage et la rapidité des premières marches de guerre firent abandonner tous les fruits de ces réquisitions, avec autant d'indifférence qu'on avait mis de violence à s'en saisir, SÉDUC, *Hist. de Nap.* III, 2. || Réquisition permanente, se dit de la levée en masse décrétée en 1793 par le Comité de salut public.

— HIST. XVI^e S. Vous pourrez donner ordre à la reformation de l'ordre ecclésiastique, reétablissement de votre justice, réduction de vos officiers et règlement de vos affaires et finances, suivant la réquisition qui vous en a esté faite par lesdits estats, D'AUB. *Hist.* II, 256.

— ETYM. Provenç. *requisicio*; anc. espagn. *requisicion*; ital. *requisizione*; du lat. *requisitionem*, de *requirere* (voy. *REQUERIR*).

† **REQUISITIONNAIRE** (ré-ki-zi-sio-nè-r'), *s. m.* Jeune soldat appelé sous les drapeaux par la réquisition. La masse est composée de campagnards réquisitionnaires, qui servent la liberté comme les forçats servent sur les galères, BABBÉF, *Pièces*, I, 44.

REQUISITOIRE (ré-ki-zi-toi-r'), *s. m.* Terme de procédure. Acte de réquisition fait par celui qui remplit dans un tribunal les fonctions du ministère public. Il y a deux sortes de requisitoire, le requisitoire écrit et le requisitoire oral. Omer travaille à un requisitoire pour le Dictionnaire philosophique; on continue toujours à m'attribuer cet ouvrage, auquel je n'ai point de part, VOLT. *Lett. Damienville*, 31 déc. 1761. Et des convulsions et des requisitoires Rempliront de nos temps les brillantes histoires, in. *Poës.*, Par. russe. Messieurs les gens du roi Séguier et Joli de Fleuri, auteurs de ce beau requisitoire contre l'Encyclopédie, D'ALEMB. *Lett. à Voltaire*, 6 mai 1760. || Adjectivement et par plaisanterie. Les juges avaient rayé l'offense à la personne du roi; c'était le plus beau de son papier requisitoire [du procureur du roi], P. L. COUR. *Procès*.

— HIST. XVI^e S. ... d'adhérer à son requisitoire, *Sat. Mén.* p. 104.

— ETYM. Voy. *REQUISITION*.

† **RÉSÉDACÉES** (ré-zé-da-sée), *s. f. pl.* Famille de plantes dicotylédones, dont le genre réséda est le type.

† **RÉSELEUSE** (ré-zé-leu-z'), *s. f.* Terme de point d'Alençon (dentelle réseau). Celle qui fait le réseau ou tulle qui doit supporter les fleurs, et différents dessins composant la dentelle.

— ETYM. Réseau, par l'ancienne forme *resel*.

† **RÉSÉQUER** (ré-sé-ké. La syllabe sé prend un accent grave quand la syllabe qui suit est muette : je résèque, excepté au futur et au conditionnel : je réséquerais, je réséquerais), *v. a.* Terme de chirurgie. Pratiquer l'opération de la résection.

— HIST. XVI^e s. Quand ce vint à la seconde guerre, il reséca toute pompe superflue de son armée, et la restreignit en vrai appareil et utile équipement, AMYOT, *Lucull.* 14. Resecant le tronc d'un arbre, O. DE SÈRES, 169.

— ETYM. Lat. *resicare*, de *re*, et *secare*, couper (voy. SECTION).

RÉSERVATION (ré-zér-va-sion; en vers, de cinq syllabes), *s. f.* || 1^o Action par laquelle on réserve. || Droits qu'on s'est réservés dans un acte. Le roi comprit que le traité d'échange vérifié ne portait que sur les terres données en échange, sur l'érection d'Albret et de Château-Thierry en duché-pairie, sur la réserve du simple domaine utile de Bouillon... ST-SIM. 280, 56. || 2^o Particulièrement. Droit que le pape se réserve de conférer certains bénéfices dans les pays d'obédience, lorsqu'ils viennent à vaquer. Cet abus, qu'on nommait réservation, privait du droit d'élection en de nomination ceux à qui il appartenait légitimement, DUCLOS, *Év. t. II*, p. 131.

— HIST. XV^e s. Et usoit Clement de réservations, doonoit graces expectatives aux cardinaux, JUVÉN. DES US. *Charles VI*, 1381. || XVI^e s. Les privileges qu'ils s'attribuoient quant aux réservations [cas réservés], CALV. *Instit.* 911. Avecques prealable reservation de leurs anciennes libertez, CARL. IV, 14. Le seigneur qui a reçu son vassal en foi sans aucune reservation, ne peut saisir le fief pour les droits par lui pretendus, LOYSEL, 603. || Il faut joindre la raison à la foi] mais toujours avecques cette reservation, de n'estimer pas que ce soit de nous qu'elle pendende, MONT. II, 140.

— ETYM. Néserver; prov. *reservotio*; espagn. *reservacion*; ital. *riservazione*.

RÉSERVE (ré-zér-v'), *s. f.* || 1^o Action de réserver. Dans ce contrat il a fait plusieurs réserves. Donation d'un bien sous réserve d'une pension. Ton intérêt dès lors fit seul cette réserve; Tu m'as laissé la vie afin qu'elle te serve, COAN. *Hérocl.* I, 2. N'avez-vous pas quelque coin de réserve? LA FONT. *Berc.* Si le conseil général décide que ces réserves et limitations ne borneront plus sa puissance, J. J. ROUSS. *Lett. de la Montagne*, 8. || Commerce de réserve, spéculation qui consiste à acheter des marchandises quand elles sont abondantes et à bas prix, pour les revendre quand elles deviendront rares et chères. || Faire la réserve, tricher à certains jeux de cartes, en faisant la distribution. || 2^o Au plur. Choses réservées. Les réserves de sa terre montent plus haut que le fermage. || 3^o Terme de jurisprudence. Réserve légale, portion de biens que la loi déclare non disponible, en la réservant à certains héritiers. Les héritiers au profit desquels la loi fait une réserve, CODE NAP. art. 917. || Anciennement. Réserves coutumières, toutes les parts et portions que les coutumes assignaient aux héritiers ab intestat, dans les propres ou les autres biens. || Réserve ecclésiastique, part réservée à celui des enfants qui avait reçu les ordres. || 4^o Réserves apostoliques, rescrits par lesquels les papes se réservaient la nomination et la collation de certains bénéfices vacants. || 5^o Application qu'on fait des cas réservés. Je vous avoue qu'à la vérité je ne sais pas bien si la réserve a lieu à l'égard des religieuses, et si, en cas qu'elle ait lieu, leurs confesseurs sont censés avoir les cas réservés à leur égard, BOSS. *Lett. Alb.* 14. || 6^o Terme de liturgie. Saintes espèces conservées pour la communion des malades et des fidèles communiant aux messes où l'on n'a point consacré de petites hosties. || 7^o *S. f. pl.* Terme de jurisprudence. Protestations faites par une partie contre les inductions que l'on pourrait tirer d'un acte émané d'elle. || Fig. Faire ses réserves, garder un dissentiment qu'on exprimerait plus tard. Je vous écoute en faisant mes réserves; nous discuterons plus tard. || 8^o Armée de réserve, ou, simplement, réserve, partie de l'armée qu'on n'appelle sous les drapeaux que quand les circonstances l'exigent. || Corps de réserve, ou, simplement, réserve, troupes qu'on tient un jour de

bataille, à distance de l'action, pour les diriger sur les points faibles ou menacés. Les Romains ont trouvé, ou ils ont bientôt appris l'art de diviser les armées en plusieurs bataillons et escadrons, et de former le corps de réserve, BOSS. *Hist.* III, 6. || 9^o Cadre de réserve, par opposition à cadre d'activité, cadre sur lequel sont portés les officiers généraux arrivés à un certain âge. || Dans les villes de garnison, toute garde qui n'a pas de surveillance à exercer, et qui est réunie seulement pour attendre des ordres; c'est ce qu'on nomme autrement piquet. || 10^o Terme de marine. Un certain nombre de vaisseaux placés hors des lignes et destinés à secourir ceux qui en ont besoin, ou à remplacer ceux qui sont trop désemparés pour conserver leur poste. || Vieux vaisseau qu'on fait servir, dans les ports, à certains usages. || 11^o Terme de chasse. Canton de réserve, ou, simplement, réserve, canton qui est réservé pour celui à qui la chasse appartient. || 12^o Bois de réserve, ou, simplement, réserve, partie de bois qu'on laisse croître en futaie, et qu'on ne peut couper qu'après en avoir prévenu l'autorité compétente. Supprimant l'usage arbitraire des permissions, et établissant un temps fixe pour la coupe des réserves, BUFF. *Hist. nat. Introd. Év. t. VIII*, p. 363. || 13^o Terme de gravure par les acides. Dissolution de gomme laque ou de toute autre matière résineuse qui protège, réserve une portion de la planche. || 14^o *S. f. pl.* Terme de teinturier. Substances qu'on applique sur certaines parties des toiles, pour les empêcher de prendre la couleur bleue de la cuve d'indigo, et de manière à obtenir des dessins blancs ou colorés sur le fond bleu. || 15^o Fig. Sorte de prudence qui nous retient de dire ou de faire. Il y a un autre Anglais qui vaut bien mieux que lui [Bolingbroke]; c'est Hume, dont on a traduit quelque chose avec trop de réserve, VOLT. *Lett. Mme du Deffant*, 13 oct. 1759. Vous vous tenez sur la réserve pour une mince explication avec moi! COLLE, *Part. de chasse de Henri IV*, 1, 6. Plus une femme a de réserve, plus elle doit avoir d'art, même avec son mari, J. J. ROUSS. *Ém. v.* Les lettres de l'amant sont pleines de chaleur et de force, celles de Julie, de tendresse et de raison; cependant il y en a quelques-unes où elle me semble manquer de réserve et de modestie, D'ALEMB. *Jug. Nouv. Hél.* La réserve n'est pas toujours une marque de défiance, ACCOBONI, *Év. t. IV*, p. 294, dans PUGENS. Et la froide réserve au visage boudeur, BELLI. *Trois règ.* I. Il lui trouvait beaucoup de noblesse et de réserve dans les discours et dans le maintien, mais trop d'indulgence dans les opinions, STAEL, *Corinne*, VI, 2. || N'avoir aucune réserve pour quelqu'un, lui tout dire, ne lui cacher aucun secret. Il n'y avait que le seul Mentor pour lequel il n'avait aucune réserve, FÉN. *Tél.* XVI. || 16^o À la réserve de, *loc. prépos.* À l'exception. Je vous supplie... de faire en sorte que, s'ils [les Anglais] se convertissent de leurs autres hérésies, ce soit à la réserve de celle-ci [la bonne opinion qu'ils ont de moi], BALZ. *Liv. VII*, lett. 41. Despréaux soutint les anciens à la réserve d'un seul moderne [Pascal], sév. 614. À la réserve de mes mains et de quelque douleur par-ci, par-là... je ne suis plus digne d'aucune de vos inquiétudes, IV. 6 mars 1676. À la réserve de quelques frontières inquiétées quelquefois par les voisins, tout le reste de l'univers jouissait d'une paix profonde, BOSS. *Hist.* III, 6. À la réserve de quelque ami qui en a été le ministre ou le témoin nécessaire [de ses amônes], ses plus intimes confidentes les ont ignorées, ID. *le Tellier*. || À la réserve que, *loc. conjonct.* Je suis hors d'affaire, à la réserve que j'ai les bras, les mains, les jarrets, les pieds gros et enflés, sév. 31 janv. 1676. || 17^o Sans réserve, *loc. adv.* Sans faire exception ou restriction. J'obéis sans réserve à tous vos sentiments, COAN. *Cinna*, III, 4. N'ayant plus rien à craindre au dehors, il [le peuple] s'est abandonné sans réserve à sa passion, BOSS. *Hist.* III, 7. Comme j'étais sans défiance, je m'exprimais sans réserve sur toutes les questions qu'ils jugeaient à propos de me faire, J. J. ROUSS. *Conf.* XII. || 18^o En réserve, *loc. adv.* À part, de côté. L'on a trouvé le nombre de lits, matelas, draps et couvertures que vous marquez par votre mémoire; la ville en fournit quelques-uns qui étaient en réserve chez le receveur, BOSS. *Lett. div.* 4. La vente des vins et des blés qui restent donc un fonds qu'on laisse en réserve pour les dépenses extraordinaires, J. J. ROUSS. *Hél.* V, 2.

— SYN. RÉSERVE, RETENUE. La réserve est tant dans la conduite que dans les manières et le maintien. La retenue est seulement dans la conduite.

— HIST. XVI^e s. C'est celui qu'aujourd'hui mesmes les papistes nomment pénitentier en leurs églises cathédrales, lequel a quelque réserve des crimes les plus énormes, CALV. *Inst.* 491. J'en fais bientôt des réserves notables [d'argent], selon ma condition, MONT. I, 315. Non pour en faire magasin et réserve à mes héritiers, ID. III, 232. Il luy envoya le brevet de la réserve de la lieutenance au gouvernement de Bretagne, signé de sa main, advenant la mort du duc d'Estampes, CARL. V, 29. Toute eau, quoique de pluie, n'est bonne pour réserve en cisterne, O. DE SÈRES, 777.

— ETYM. Voy. RÉSERVER.

RÉSERVÉ, **ÉE** (ré-zér-vé, vée), *part. passé* de réserver. || 1^o Retenu, en parlant d'une portion de chose, ou d'une chose entre plusieurs. La propriété d'un domaine vendue, mais l'usufruit réservé. || Biens réservés, biens dont un testateur ne peut disposer au préjudice de ses héritiers. Les biens ainsi réservés au profit des ascendants, CODE NAP. art. 916. || 2^o Mis à part, mis hors de ce qu'on abandonne. Tout droit réservé. Et, réservé l'amour et le courage, Rien de bon ne me suit, THEOPHILE, dans JAUBERT. Si nous avons pris un engagement postérieur, le vœu primitif a été réservé, VOLT. *Dic. phil. Droit canonique*, III. || 3^o Gardé pour un autre temps, pour un autre usage, pour une autre occasion, pour une autre personne. Paris et tout le royaume, avec un fidèle et admirable empressement, reconnait son roi gardé par la Providence et réservé à ses grands ouvrages, BOSS. *le Tellier*. J'étais donc encore destiné à rendre ce devoir funèbre à très-haute et très-puissante princesse... et ma triste voix était réservée à ce déplorable ministère, ID. *Duch. d'Orl.* Et j'approuve les soins du monarque guerrier [Alexandre] Qui ne pouvait souffrir qu'un artisan grossier Entreprit de tracer d'une main criminelle Un portrait réservé pour le pindeau d'Apelle, BOIL. *Disc. au roi*. Dans un des parvis aux hommes réservés, Cette femme superbe entre le front levé, RAC. *Ath.* II, 2. J'ai vu... mon époux sanglant traîné sur la poussière, Son fils, seul avec moi, réservé pour les fers, RAC. *Andr.* III, 6. Chaque jour il se corrige, et il est réservé pour de grandes choses, FÉN. *Dial. des morts anc. dial.* 1. (*Mercur.* Caron). Tous les malheurs aux humains réservés, VOLT. *Mérop.* V, 4. La chasse du grand pluvier à Malte était réservée au grand maître de l'Ordre, avant que l'espèce de nos perdrix n'eût été portée dans cet île vers le milieu du dernier siècle, BUFF. *Ois.* t. XV, p. 473. Cette reconnaissance n'est pas un sentiment réservé pour moi seul, tous mes amis le partagent avec la plus tendre vénération, D'ALEMB. *Lett. au roi de Prusse*, 14 nov. 1776. || Cas réservés, péchés dont on ne peut recevoir l'absolution que du pape ou de l'évêque, ou de prêtres qui ont reçu d'eux un pouvoir spécial. Macette... Visite les saints lieux, se confesse souvent, A des cas réservés grandes intelligences, Sait du nom de Jésus toutes les indulgences, RÉGNIER, *Sat.* XIII. Les confesseurs des religieuses n'ont pas les cas réservés, si on ne les leur donne expressément BOSS. *Lett. Alb.* 41. || Fig. C'est un cas réservé, se dit d'une chose dont on fait mystère, et que l'on veut faire valoir par ce moyen. || 4^o Fig. Qui réserve sa conduite, ses paroles, qui se retient de dire ou de faire. Ce qui nous a donné le plus de peine, a été de régler les conversations entre les hommes et les femmes; car nos pères [jésuites] sont plus réservés sur ce qui regarde la chasteté, PASC. *Prov.* IX. Les prédicateurs doivent être réservés sur les louanges, BOSS. 2^o sermon, *Démon.* 3. S'il est réservé, nous l'accusons de dissimulation et de fourberie, BOURDAL. *Homél. sur l'aveugle-né, Domin.* t. IV, p. 481. Il faut qu'un juge se conduise envers ses parties de manière qu'il leur paraisse bien plutôt réservé que grave, et qu'il leur fasse voir la probité de Caton sans leur en montrer la rudesse et l'austérité, MONTESQ. *Disc. à la rentr. du Parlem.* Vous avez peut-être été trop réservé dans vos railleries, et moi trop hardi dans les miennes, VOLT. *Dial.* 10, *Lucien et Rabelais*. Vous devenez mystérieux et réservé; en amour, ce n'est souvent qu'un ménagement délicat; en amitié, c'est toujours un crime, GENTIS, *Vœux témér.* t. I, p. 108, dans PUGENS. C'est pour vous, mes enfants, un avis d'être réservés dans vos liaisons de jeunesse; car il est difficile de se tirer de celles où l'on s'est engagé, sans y laisser d'amers ressentiments et de cruelles inimitiés, MARMONTEL, *Mém.* IV. Victorine est réservée, froide même, PICARD, *Capitaine Belronde*, II, 8. || Réservé à, avec un infinitif. Autant il était réservé à parler des fautes et des travers d'autrui,

autant il aimait à célébrer les belles actions, D'ALEMB. *Éloges, mil. Maréchal.* || Substantivement. Sa maîtresse eut d'abord quelque dispute Avec Janot, qui fit le réservé, LA FONT. *Rich.* Moi-même, il m'a fallu faire le réservé, TH. CORN. *Comtesse d'Orgueil*, 1, 1. || Il se dit aussi des choses. Il n'avait point même un certain air réservé et mystérieux qu'ont ordinairement les gens secrets, FÉN. *Tél.* XVI. Si son maintien réservé n'attirait pas beaucoup les jeunes gens... J. J. ROUSS. *Confess.* VII. † RÉSERVÉMENT (ré-zér-vé-man), adv. D'une manière réservée, discrète.

— HIST. XVI^e s. Ne s'entremette que bien réservément d'escrire de la religion, MONT. I, 401.

— ETYM. *Réservé*, et le suffixe *ment*.

RÉSERVER (ré-zér-vé), v. a. || 1^o Retenir quelque chose d'un tout, ou un objet entre plusieurs. Réserver une part du butin. Quand vous fites périr Maurice et sa famille, il vous en plut, seigneur, réserver une fille, CORN. *Héracl.* I, 1. || 2^o Garder pour un autre temps, pour un autre usage, pour une autre occasion, pour un autre traitement. Vous pouviez réserver cet avis à un autre temps, sans interrompre ce que j'ai à vous dire des maximes... PASC. *Prov.* VI. Et ma jeunesse même écarte loin de moi Tous ceux qui dans le cœur me réservent leur foi, RAC. *Brit.* I, 4. À quels mortels regrets ma vie est réservée! ID. *Phéd.* V, 6. Lui [Épernon] qui empêcha que l'on ne tuât Ravaillac à l'instant qu'on le reconnut tenant son couteau sanglant, et qui voulait qu'on le réservât à la question et au supplice, VOLT. *Henriade, Sur la mort de Henri IV.* À qui réservent-on ces apprêts meurtriers? C. DELAV. *Messénienn.* V. || Il se construit avec d et un infinitif. Ayant vu notre contenance déterminée, ils [les voleurs] s'arrêtèrent et réservèrent à prendre mieux leur avantage, REGNARD, *Voyage de Pologne.* Les princesses lui apprirent en peu de paroles la violence qu'on leur avait faite, réservant à dire le reste avec un plus grand loisir, M^{lle} DE LA FOÛRE, *Reine de Nav.* 4^{re} part. p. 69. || Au passif et impersonnellement. Socrate vit et déplora les malheurs de sa patrie; c'est à Thrasybule qu'il était réservé de les finir, J. J. ROUSS. *Disc. vertu des héros.* || Au barreau, l'avocat a prié les juges de lui réserver la réplique, il leur a demandé le droit de répliquer quand il en sera temps. || Se réserver la réplique, déclarer qu'on veut répliquer. || 3^o Destiner à. Pour mériter les biens qui vous sont réservés, CORN. *Nicom.* I, 2. Quelle sera donc enfin la punition que je lui réserve? SACL. *Bible, Jérémie*, v, 31. Prince, l'heure fatale est enfin arrivée, Qu'à votre liberté le ciel a réservée, RAC. *Boj.* II, 1. Les dieux, qui se jouent des desseins des hommes, nous réservent à d'autres dangers, FÉN. *Tél.* I, 1. 4^o Se réserver, réserver pour soi, garder pour soi. Il ne se peut pas dire qu'ils [les égoïstes] aient de mauvais desseins contre l'État, et qu'ils en désirent la ruine; ils se réservent seulement leurs premières et leurs plus tendres affections, BALZ. *De la cour*, 4^e disc. C'est par son désintéressement que M. de Lamignon se réserva cette liberté d'esprit si nécessaire dans la place qu'il occupait, FLÉCH. *Lamoignon.* Dans leurs prospérités [de ses amis], il estima leur modération, et se réserva le droit de les avertir de leur orgueil, ID. *Duc de Mont.* [À Rome] les rois se réservèrent le jugement des affaires criminelles, et les consultants leur succédèrent en cela, MONTESSQ. *Esp.* XI, 18. || Se réserver à faire quelque chose, ou de faire quelque chose, attendre, remettre à faire cette chose pour un temps, une occasion, un lieu qu'on jugera favorable. Je me réserve à vous dire le reste quand vous serez de retour d'Italie, BALZ. *liv.* I, lett. 8. Il se réserve de payer plus ou moins, PATRU, *Plaidoyer III*, dans RICHELLET. Je me réserve à vous faire un second discours où j'aurai une raison nécessaire de vous parler de la France et de ce grand conquérant [Louis XIV] qui... BOSS. *Hist.* III, 7. Dieu, qui l'accorde [la paix] quand il lui plaît et comme il lui plaît, se réservait à la donner par l'entremise de notre princesse, FLÉCH. *Mar.-Thér.* || 5^o Se réserver, v. réfl. Faire la réserve de soi-même. Quoi! c'est donc pour mon fils que vous vous réservez! LAMOTTE, *Inez*, III, 3. || 6^o Se ménager pour un autre temps, pour une autre occasion. Il se réserve pour de plus grandes choses. Je ne danserai point de contredanse, Je me réserve pour la valse. Je me réserve pour le rôti, pour le dessert. || Absolument. Se réserver, se tenir à l'écart, afin de reparaitre à son avantage. Cachez-leur [aux Romains] pour un temps vos noms et votre vie; Allez, réservez-vous... RAC. *Mithr.* V, 5.

— HIST. XV^e s. [Le comte de Foix] emprit la charge de se gouvernément, et jura à tenir et à

garder le pays en son droit contre tout nomme... mais il réserva tant seulement la majesté royale du roi de France, PROISS. II, III, 12. || XVI^e s. Il estoit fort retenu et réservé en son parler, AMYOT, *Péric.* 15. Il se jeta incontinent à pied, et lui amena [au consul bléssé] son cheval, le priant de vouloir monter dessus, pour essayer de se réserver à la nécessité de son pais, ID. *Fab.* 33. En ma nourriture [éducation] il [mon père] réserva plusieurs façons particulières contre l'usage des colleges, MONT. I, 196. Pourquoi me réservez-vous à languir davantage? DESPORTES, *les Am. d'Hipp.* LX.

— ETYM. Provenç. et espagn. *reservar*; ital. *riservare*; du lat. *reservare*, de *re*, et *servare*, garder.

RÉSERVOIR (ré-zér-voir), s. m. || 1^o Lieu fait exprès pour y tenir certaines choses en réserve. || Fig. C'est dans ce petit réservoir [le cerveau] qu'on trouve toutes les images dont on a besoin, FÉN. *Exist.* 41. || Se dit de certains coffres qui, dans les poëles de construction, servent à faire circuler la chaleur, la fumée. || 2^o Particulièrement. Lieu où l'on amasse les eaux. Un réservoir de maçonnerie. Ce réservoir sert à alimenter les eaux du parc. || Par extension. Ces montagnes qui couronnent la terre sont les immenses réservoirs des neiges éternelles, VOLT. *Dict. phil. Nature.* || 3^o Bassin où l'on conserve le poisson. Sergius Orata forma le premier des réservoirs d'huîtres; Lucius Murena, son contemporain, est aussi le premier qui en forma pour quelques poissons, PASTORET, *Inst. Mém. scienc. hist. et litt. anc. t.* III, p. 389. Après la mort de Lucretius, Caton d'Utique, institué son héritier suivant Macrobe, et le tuteur de son fils selon Columelle et Varron, trouva, dans ses réservoirs, des poissons à vendre pour quatre millions de sesterces, neuf cent mille francs, ID. *ib.* p. 389. || Terme de pêche. Caisse de chêne, munie d'une trappe fermant à clef, et percée de plusieurs ouvertures, dans laquelle on conserve le poisson vivant. || Terme de marine. Sur certains navires, espèce de bassin qui contient l'eau dont on fait provision à bord. || 4^o Chez les sucriers, chaudière où l'on dépose le sirop dans quelques-uns des moments de la fabrication. || 5^o Terme d'anatomie. Toute cavité du corps humain dans laquelle s'amasse un fluide. Le réservoir des larmes, le sac lacrymal. Le réservoir de la bile, la vésicule du fiel. Le réservoir de l'urine, la vessie. Le réservoir de Pecquet, voy. CITERNE. Le petit réservoir dans lequel elle [la pourpre] est contenue n'est pas d'égal grandeur dans tous les buccins, ROLLIN, *Hist. anc. Euv.* t. X, p. 651, dans POUGENS. || 6^o En physique, lieu, corps où résident comme en réservoir les forces cosmiques. La terre est le réservoir de l'électricité. On doit reconnaître deux sortes de chaleur, l'une lumineuse, dont le soleil est le foyer immense, l'autre obscure, dont le grand réservoir est le globe terrestre, BUFF. *Introd. d'Hist. des min.* 4^{re} part.

— HIST. XVI^e s. Poissons mis en huches, sauvoirs ou reservouers, sont meubles, LOYSEL, 215.

— ETYM. *Reserver*.

RÉSIDENT, ANTE (ré-zi-dan, dan-t'), adj. Qui réside. Clément VI, nouveau pape, né Français, résidant à Avignon, VOLT. *Ann. emp. Louis V*, 1341. || Membres résidents, se dit dans les sociétés savantes, par opposition à membres correspondants.

— HIST. XVI^e s. Par la susdite ordonnance de Philippe tiers fils de saint Louis tous les conseillers laïcs de la grand chambre du plaidoyé sont appelés présidents, et les autres residens; qui monstroit anciennement leur grandeur et autorité pardessus ceux des enquestes, MIRAMONT, *Des cours souv.* p. 18, dans LACURNE.

RÉSIDENCE (ré-zi-dan-s'), s. f. || 1^o Demeure ordinaire en quelque lieu. Il a établi sa résidence en cet endroit. Encore un autre mot faisait sa résidence Non loin de ce tombeau... LA FONT. *Matrone.* || Par extension, action de garder la chambre, de demeurer chez soi. Me voici, après le dîner, dans la chambre du chevalier [de Grignan]; il est dans sa chaise, avec mille petites douleurs qui courent par toute sa personne... cet état de résidence et de ne pouvoir sortir lui donne beaucoup de chagrins et de vapeurs, sév. 14 janv. 1689. [Sans enfants] il n'y a point de résidence dans les familles, J. J. ROUSS. *Ém.* I, 1. 2^o Séjour actuel et obligé dans le lieu où l'on exerce quelque fonction. Les fonctions de ce magistrat l'obligent à la résidence. Mais à l'ambition d'opposer la prudence, C'est aux prélats de cour prêcher la résidence, BOU. *Ép.* I. Lois vénérables de nos pères, vœux si ardents et si anciens de toute l'Eglise sur la résidence des pasteurs, il vous connut, il vous respecta, MASS. *Or. fun. Villars.* || Par plaisanterie. Madame Royale envoya ce même officier le prier

[Matha] de lui donner sa parole qu'il ne sortirait pas jusqu'au lendemain... un bon repas l'attendait, il mourait de faim, et rien ne lui paraissait si déraisonnable que de l'obliger à la résidence dans cette conjoncture, HAMILT. *Gramm.* IV. || 3^o Lieu où réside un prince, un seigneur. Cognac fut longtemps la résidence de François I^{er}. || Résidences royales, châteaux qui dépendent de la couronne. || 4^o Emploi, dignité de résident auprès d'un prince. Il demanda telle résidence. || 5^o Il se dit des propriétés qui sont attachées à certains corps. La résidence fixe, ainsi que la direction de la force magnétique... dans le fer et l'aimant... BUFF. *Min.* t. IX, p. 147.

— SYN. *RÉSIDENCE, NOMCILE.* L'idée propre de résidence est celle d'un lieu où l'on est fixé, établi; celle de domicile est l'idée plus restreinte d'une maison et de l'habitation. La résidence est la demeure habituelle et fixe; le domicile, la demeure légale ou reconnue par la loi. Paris est sa résidence. Son domicile est à Versailles.

— HIST. XIII^e s. Se uns frans hons y veult estre, soit qu'il face residence entre les sers ou ailleurs, il ne pert por ce l'estat de franchise, BEAUM. *XIV*, 19. || XIV^e s. Et soit acreue ou amenuisie la quantité des choses [médicaments] selon la quantité et la residence [persistance] de la char [fungueuse], ID. DE MONDEVILLE, f^o 56, verso. || XV^e s. J'ay fait plus continue residence avecques lui [Louis XI] que nul autre, COMM. *Prof.* || XVI^e s. Il fait quelque temps sa residence en la ville d'Argos, AMYOT, *Alc.* 52. J'appelle personne, une residence en l'essence de Dieu... or ce mot de residence doit estre pris en autre sens que celui d'essence, CALV. *Inst.* 75. La residence [sédiment des urines] est quelquefois meslée de matiere crueute et fusque, PARÉ, *XXI*, 11.

— ETYM. Provenç. *residensa, residencia*; espagn. *residencia*; ital. *residenza, residenza*; du lat. *residere* (voy. *RÉSIDER*).

RÉSIDENT (ré-zi-dan), s. m. Envoyé qui réside auprès d'un souverain étranger, et qui est moins qu'un ambassadeur et plus qu'un agent. Crécy avait été résident en plusieurs cours d'Allemagne dont il connaissait parfaitement le droit public, ST-SIM. 27, 50. || On dit aussi ministre résident. || Fig. M. de Lardin est mon résident aux états [de Bretagne]; il m'instruit de tout, sév. 8 déc. 1675. J'ai demandé à M. de Louvois le régiment de Sanzei... le vicomte de Marsilly est mon résident auprès de lui, et s'est chargé de m'apprendre la réponse, ID. 26 août 1675. || La femme du résident s'appelle Mme la résidente.

— REM. On a dit résident au lieu de résident; c'est en effet un seul et même mot: Si vous n'estiez que résident à Paris, j'espérerais de savoir de vos nouvelles, BALZ. *liv.* VII, lett. 43. Tout cela se concilie, si, parmi ces alouettes, comme parmi les communes, il y en a de voyageuses et d'autres résidentes, BUFF. *Ois.* t. IX, p. 42.

— HIST. XIII^e s. Estienne Boillaue, garde de la prevosté de Paris, à toz les bourgeois et à toz les residens de Paris... saluz, *Liv. des méz.* I. Et encore y a il de dix [telles] terres quant uns frans hons qui n'est pas gentil hons de lignage y va manoir, et il y est residens un an et un jour, qu'il devient, soit hons, soit feme, sers au seigneur desoz qui il vent estre residens, BEAUM. *XLV*, 49. || XVI^e s. Faudra par semblable elire et choisir quelque docte et galant homme... lequel sera resident auprès de nostre chef, D'AUB. *Hist.* II, 228.

— ETYM. *Résident*; provenç. *residant*; espagn. et ital. *residente*. La forme la plus ancienne était *reseant*, le composé étant fait comme le simple *seant*.

RÉSIDER (ré-zi-dé), v. n. || 1^o Faire sa demeure ordinaire en quelque endroit. Il réside à Paris, Il réside sur son domaine, dans son domaine. Dans ce palais antique où son père réside, VOLT. *Tancr.* III, 1. Par delà tous les cieus le Dieu des cieus réside, ID. *Henr.* VII. || 2^o Absolument. Demeurer dans le lieu où l'on exerce une fonction. Les évêques doivent résider. Nous avons cinquante-deux prélats Qui ne résident pas, RAC. *Poés. div. Vers sur l'Assembl. des évêques.* || 3^o Fig. Exister dans. Quelle vertu réside en ce débile sang? ROTR. *Herc. mour.* v, 2. La souveraine puissance résidait en la personne du roi, VAUGEL. *Q. C.* x, 40. Nous savons que les corps saints sont habités par le Saint-Esprit jusqu'à la résurrection, qui se fera par la vertu de cet Esprit qui réside en eux pour cet effet, PASC. *Lett. sur la mort de son père.* Il [le péché] y réside [dans les hommes] toujours durant cette vie, ID. *Lett. d' Mlle de Roannez*, 9. Moïse nous découvre ce grand secret de la véritable philosophie, qu'en Dieu seul réside la fécondité et la puissance absolue, BOSS. *Hist.* II, 4. Songez qu'en cet enfant tout Israël réside, RAC. *Athal.* IV, 3. Oui, peuple, c'est en vous que le pouvoir réside, M. J. CHÉN. *Gracques*, II, 3.

Espagne, nom qu'on donne quelquefois au baume de copahu ou à l'ambre liquide. || 5° Résines animales, se dit de l'ambre gris, de la propolis, du castoreum, de la civette et du musc. || 6° Résine de terre, bitume noirâtre de la mer Caspienne.

— HIST. xv° s. Comme résine Qui conclut Ce qu'elle attrape, Femme est encline, Toujours elle happe, *Blason des fausses amours*, dans le *Dict. de doches*. || xvi° s. Mastic, résine, terebenthine... PARÉ, xxiv, 21. Les autres disoient que nous allions baiser le cul au diable, avec de la chandelle de rosine, PALISSY, 109. Quant la terebenthine est cuite, elle s'endurcit, et puis s'appelle poix rasine, id. 209.

— ETYM. Lat. *resina*, du grec *ῥητίνα*.

† **RÉSINEINE** (ré-zi-né-i-n'), s. f. Nom donné par M. Frey à un corps résineux de la nature de ceux qu'on obtient en distillant la colophane.

† **RÉSINER** (ré-zi-né), v. a. || 1° Tirer la résine d'un pin. C'est vers le mois de novembre que l'on fait cet abatage, après lequel on divise la partie inférieure du pin qui a été résinée, en billes de quatre à cinq pieds de long, DALET, *Traité des forêts d'arbres résineux*, p. 27. La pratique du petit feu n'est pas sans inconvénients dans des massifs de bois résinés, FARÉ, *Enquête sur les incendes des forêts*, p. 38. || 2° Terme de marine. Enduire de résine. || Navire résiné, navire enduit de résine au-dessus de ses précédentes.

† **RÉSINEUSEMENT** (ré-zi-neû-ze-man), adv. Terme de physique. En parlant d'un corps qui acquiert de l'électricité résineuse, on dit qu'il s'électrise résineusement.

RÉSINEUX, **EUSE** (ré-zi-neû, neû-z'), adj. || 1° Qui produit la résine. Les arbres résineux, comme le sapin, sont rarement endommagés par les grandes gelées, BUFF. *Expos. sur les végéts.* 4° *mém.* || Se dit des champignons qui croissent sur les troncs des sapins. || 2° Qui est de la nature de la résine. Goût résineux. Odeur résineuse. || 3° Terme de physique. Électricité résineuse, voy. **ÉLECTRICITÉ**. || Corps résineux, corps animé de l'électricité résineuse.

— ETYM. Lat. *resinosus*, de *resina*, résine.

† **RÉSINGLE** (ré-zi-ngl'), s. f. Outil pour redresser les objets bossués.

† **RÉSINIDES** (ré-zi-ni-d'), s. f. pl. Terme de chimie. Famille de composés qui comprend la résine.

RÉSINIER (ré-zi-nié), s. m. || 1° Arbruste qu'on appelle aussi gommier. || 2° Nom donné dans les Landes aux hommes qui fabriquent la résine.

† **RÉSINIFÈRE** (ré-zi-ni-fè-r'), adj. Qui produit de la résine.

— ETYM. *Résine*, et lat. *ferre*, porter,

† **RÉSINIFICATION** (ré-zi-ni-fi-ka-sion), s. f. Terme de chimie. Production de résine. La résinification des huiles à l'air. Après avoir traité de la résinification en général, FOURCAVOY, *Conn. chim.* t. I, p. CLIII.

† **RÉSINIFIÈRE** (ré-zi-ni-fi-èr'), v. a. Terme de chimie. Transformer en résine. || Se résinifier, v. *réfl.* Être transformé en résine. Les huiles dites siccatives perdent en se résinifiant une quantité de carbone qui peut s'élever jusqu'à 0,06 de la matière, CLOËZ, *Acad. des sc. Comptes rendus*, t. Lxi, p. 962.

† **RÉSINIFORME** (ré-zi-ni-for-m'), adj. Qui a l'apparence de la résine.

— ETYM. *Résine*, et *forme*.

† **RÉSINO-EXTRACTIF**, **IVE** (ré-zi-no-èk-strak-tif, kti-v'), adj. Terme de chimie. Qui participe des propriétés des résines et de celles des extraits.

† **RÉSINO-GOMMEUX**, **EUSE** (ré-zi-no-go-méu, méu-z'), adj. Terme de chimie. Qui participe des propriétés de la gomme et de celles des résines.

RÉSIPISCENCE (ré-zi-pi-s-san-s'), s. f. Reconnaissance de sa faute avec amendement. Sous l'espoir mal conçu de sa résipiscence, MAIR. *Solim.* III, 6. Il y a pour les plus obstinés des moments de résipiscence, des coups de miséricorde et de grâce qui renversent la nature la plus fière, FLECH. *Sermons, Correction fratern.* Lorsque Jésus-Christ parle de la gloire du Seigneur, ... il l'appelle ... un père de famille touché du retour et de la résipiscence de son fils, MASS. *Avant, Divin, de J. C.* Les holocaustes ne sont utiles que quand ils sont la marque de la résipiscence, DIDER. *Opin. des anc. philos. Eclectisme.*

— HIST. xvi° s. S'il se trouvoit quelque honneste homme qui le peust admonester de son devoir, il pourroit venir à résipiscence, CARL. VIII, 23.

— ETYM. Lat. *resipiscencia*, de *resipisco*, redevenir sage, de *re*, et *sapere*, être sage (voyez **SAPIENCE**).

RÉSISTANCE (ré-zi-stan-s'), s. f. || 1° Qualité par laquelle un corps résiste à l'action d'un autre corps. Cette étoffe n'a point de résistance. L'art des corps les plus durs dompte la résistance, DELILLE, *Trois*

regnes, iv. || Chose de résistance, chose qui dure longtemps. || Pièce de résistance, pièce de viande où il y a beaucoup à manger. || 2° Terme de physique. Résistance des solides, force par laquelle ils résistent au choc, à l'impression d'un corps en mouvement. Un corps ne saurait employer un degré de force à surmonter la résistance d'un autre corps, sans en perdre lui-même une quantité égale à celle qu'il y a employée, BRISSON, *Traité de phys.* t. I, p. 104. || Solide de la moindre résistance, solide circulaire tel, que, mêlé dans un fluide, il trouve moins de résistance que tout autre solide circulaire de même base. Bernoulli, effrayé des calculs de Fatis, se mit à chercher par une autre voie le solide de la moindre résistance, et ne fut pas longtemps à le trouver, D'ALEMB. *Éloges, Bernoulli*. || Terme de charpenterie. Force avec laquelle les bois supportent sans se rompre le poids dont on les charge. Tous les auteurs qui ont écrit sur la résistance des solides en général et du bois en particulier, ont donné comme fondamentale la règle suivante : la résistance est en raison inverse de la longueur, en raison directe de la largeur, et en raison doublée de la hauteur, BUFF. *Hist. nat. Introd. Œuv.* t. VIII, p. 263. Il résulte de toutes ces expériences, que la résistance du bois n'est point en raison inverse de sa longueur, comme on l'a cru jusqu'ici, id. *ib.* p. 231. || Résistance des milieux, des fluides, difficulté qu'un corps en mouvement a à les traverser. La seconde des deux grandes théories sur lesquelles roule le livre des Principes, est celle de la résistance des milieux au mouvement qui doit entrer dans les principaux phénomènes de la nature, FONTEN. *Newton*. Tous les corps tomberaient avec la même vitesse, s'ils ne trouvaient point de résistance, CONDIL. *Art de rois.* II, 4. La loi de la résistance que l'air oppose aux boulets était un des objets les plus essentiels et en même temps le plus difficile de ces recherches, CONDORCET, d'Arci. La résistance des fluides dépend de la vitesse du mobile, BRISSON, *Traité de phys.* t. I, p. 98. || 3° Terme de mécanique. Nom donné à toute force qui agit en sens contraire d'une autre, dite puissance, dont elle détruit ou diminue les effets. || 4° Obstacle, difficulté. Je voulus passer la porte, mais je sentis quelque résistance. Quelques personnes, si l'on en croit Racine le fils, prétendent que Lulli, chargé de mettre en musique l'Idylle du grand Racine sur la paix, trouva dans la force des vers une résistance que la poésie de Quinault ne lui avait pas fait éprouver, D'ALEMB. *Éloges, Lamotte, note 6.* || 5° Défense de l'homme et des animaux contre ceux qui les attaquent. Opposer une longue résistance. L'ennemi ne fit que peu de résistance. Quelle vaine résistance à son puissant appareil ! MAILL. II, 2. Et sans autre assistance Ce chef des révoltés vous a fait résistance, DU RVER, *Scévole*, 1, 3. Il y a des nouvelles [de Wolf commandant dans Stettin] qui confirment en tout ce qu'on disait de la résistance admirable de cette place, FELLISSON, *Lett. hist.* t. III, p. 302. Comme ces vaisseaux étaient mal gardés, et qu'on ne se défiait de rien, il s'en saisit sans résistance, FÉN. *Tél.* XVI. Il [Coigny] les attaque [les Autrichiens] dans la ville et dans les lignes [de Wissembourg]... on se battait dans les places et dans les rues; elles étaient couvertes de morts; la résistance dura six heures entières, VOLT. *Louis XV*, II, 11. || 6° Fig. Défense contre ce qui est comparé à un assaillant. Puis qu'après tant d'efforts ma résistance est vaine, Je me livre en aveugle au transport qui m'entraîne, id. *Andr.* 1, 1. Je vois qu'en combattant vos peines, vous souffrez à la fois du mal et de la résistance, J. J. ROUSS. *Hél.* III, 23. || Se dit des femmes qui opposent des refus à leurs amants. Elles ne godâtent jamais le plaisir de la résistance, et elles ne lui fournissent jamais le plaisir de la victoire, FONTEN. *Dial.* v, *Morts mod.* Consultez leurs yeux [des femmes], leur teint, leur respiration, leur air craintif, leur molle résistance; voilà le langage que la nature leur donne, J. J. ROUSS. *Ém.* v. Oubliant cette adroite et molle résistance, Qu'oppose aux doux ébats la pudeur qui balance, DELILLE, *Parad. perdu*, IX. || 7° Opposition aux desseins, aux volontés d'un autre. M. Juriieu dira peut-être : J'emploie, il est vrai, la résistance de la raison contre la présence réelle; mais c'est aussi que la raison y résiste plus qu'à la Trinité, à l'Incarnation et aux autres mystères que le scolinien rejette, BOSS. 6° *avert.* 28. S'il [l'homme qui se convertit] surmonte leur résistance [des pécheurs] par sa fermeté et par son courage, FLECH. *Sermons*, 2° *dim. de l'Avant*. Quels flots de sang pour elle avez-vous répandus? Quel débris parle ici de votre résistance? RAC. *Iphig.* IV, 4. On ne m'opposera que trop de résistance,

id. *Phéd.* II, 1. Le parlement pourrait sans doute être fort utile au peuple; mais il saisis communément fort mal les occasions de résistance, DUCLOS, *Œuv.* t. v, p. 310. || Fig. et familièrement. Il a fait une belle résistance, se dit de quelqu'un qui s'est refusé longtemps aux instances, aux propositions qu'on lui faisait. || 8° Rébellion contre les agents de l'autorité. || 9° Terme de manège. Désobéissance du cheval à la volonté du cavalier. || 10° Parti de la résistance, se dit des hommes d'État qui craignent de s'engager dans des voies nouvelles, et qui opposent une force d'inertie aux tentatives de réforme. || On dit aussi absolument la résistance. || 11° Force avec laquelle on se défend contre la fatigue, la faim. Les jeunes soldats ont moins de résistance que les vieux.

— HIST. xiv° s. Se tu nous donnies ci endroit station et resistance, jo te feral ci endroit un temple, HERCHÈRE, f° 41. Plusieurs seroient seurmotez qui sont de petite vigueur et ont peu de resistance, ORESME, *Eth.* 208. Posé que une puissance meuve une resistance par certaine inellité [vitesse], id. *Thèse de MEUNIER*. || xv° s. Les fortesces où tel resistance trouveroient que trop convensist perdre de bonnes gens... CHAIST. DE PISAN, *Charles V*, II, 9. Et à un matin frappa sur eux, et ne feirent gueres de resistance, JUVÉN. *Charles VI*, 1381. || xvi° s. Votre bonne grace est la resistance que je trouve en tous les ennus que puis avoir, MARG. *Lett.* XLII. Elle voyant qu'il n'y avoit point de resistance [moyen de résister], se jeta entre les bras de ce serviteur, id. *Nouv.* xv. Thesus descendit en terre sans aucune resistance, et se saisit du port, AMYOT, *Thés.* 23. ... Mon ardeur retenue, Au lieu de s'amortir, plus chaude est devenue, Et de ma resistance a pris accroissement, DESFOATRES, *Diverses amours*, IX, *Stances pour Charles IX*. Il y a reptition outre mesure, de laquelle s'ensuit tension et renitence ou resistance, FARE, v, 7.

— ETYM. Prov. et espagn. *resistencia*; ital. *resistenza*; du lat. *resistentia*; de *resistere*, résister.

† **RÉSISTANT**, **ANTE** (ré-zi-stan, stan-t'), adj. || 1° Qui ne cède pas à l'impression d'un autre corps. La capacité de me faire éprouver les diverses sensations constituera les différentes qualités de ce corps; mais sa qualité essentielle sera toujours d'être résistant; sans elle, je n'eusse pas connu les autres, DESTUTT-TRACY, *Inst. Mém. scienc. mor. et pol.* t. III, p. 534. || 2° Terme de physique. Qui s'oppose au mouvement. Un corps abandonné librement à la force de la gravitation dans un espace non résistant, VOLT. *Mé. lit.* à M^{me}. || 3° Qui supporte facilement la peine, le travail. Cet homme est très-résistant.

— HIST. xiv° s. Son contraire est fort resistant, *Nat. d'Valch. errant*, 367.

RÉSISTÉ (ré-zi-sté), v. n. || 1° Ne pas céder au choc, à l'impression d'un autre corps. Une pierre qui résiste au ciseau. Une poutre qui résiste à une forte charge. Si l'on pense que plus un corps peut résister, plus il soit capable d'arrêter le mouvement, DESC. *Monde*, 7. Vous avez jusqu'ici contre leurs coups épouvantables [des tempêtes] résisté sans courber le dos, LA FONT. *Fabl.* 1, 22. Les Romains introduisaient encore dans les ciments une autre substance qui les rendait capables de résister au froid et aux gelées; c'est de l'huile, MONGAZ, *Inst. Mém. lit. et beaux-arts*, t. I, p. 521. || 2° Ne pas se laisser pénétrer. Un chapeau qui résiste à la pluie. || 3° Opposer la force à la force, se défendre. La ville a résisté pendant plusieurs mois. Résister aux agents de la force publique. Et nous faisons courir des ruisseaux de leur sang, Avant qu'aucun résiste, ou reprenne son rang, CORN. *le Cid*, IV, 3. Rome seule aujourd'hui peut résister à Rome, id. *Sertor.* II, 4. Les Dauniens y entrèrent avec tant de vigueur, que cette jeunesse lacédémonienne, étant surprise, ne put résister, FÉN. *Tél.* XVI. Leurs ennemis [des Spartiates] sachant que tout ce qui résistait était passé au fil de l'épée, et qu'ils ne pardonnaient qu'aux fuyards, ROLLIN, *Hist. anc. Œuv.* t. II, p. 534. dans PUGENS. [Les Troyens] résistaient en désordre et fuyaient au hasard, DELILLE, *Én.* X. || Ce cheval résiste au cavalier, le cavalier a de la peine à s'en faire obéir. || 4° Fig. S'opposer aux desseins, aux volontés; tenir ferme contre quelque chose de puissant, de fort. Donc votre ateu Pompée au ciel a résisté Quand il a combatu pour notre liberté, CORN. *Cinna*, II, 4. Qui résiste trop tard a peine à résister [à la tentation], Et c'est au premier pas qu'il la faut arrêter, id. *Imit.* 1, 13. Je tâche à le sauver; dieux, n'y résistez pas, DU RVER, *Scévole*, II, 3. Conseils marqués par le doigt de Dieu, dont l'empreinte est si vive et si manifeste dans les événements que j'ai

moyen de la trigonométrie. || 8^e Terme d'harmonie moderne. On dit qu'un accord ou qu'une note fait sa résolution sur tel autre accord ou telle autre note, quand il doit être suivi immédiatement de cet autre accord ou de cette autre note, et qu'il s'agit d'une succession prévue à l'avance et ne souffrant guère d'exception. La sensible fait toujours sa résolution sur la tonique. || 9^e Terme de jurisprudence. Cassation d'un bail, d'un contrat, etc. Ce qui distingue la résolution de la résiliation, c'est que celle-ci se fait du consentement des parties, et non celle-là. La partie envers laquelle l'engagement n'a point été exécuté a le choix ou de forcer l'autre à l'exécution de la convention lorsqu'elle est possible, ou d'en demander la résolution avec dommages et intérêts. *Code Nap.* art. 1184. || 10^e Projet qu'on arrête, dessein que l'on prend. Le roi fit équiper une flotte, en résolution d'aller lui-même à Athènes, VAUGEL. *Q. C.* 565. Mais rien n'ébranle-t-il sa résolution ? BOTA. *Antig.* v. 2. Mon cœur se portera jusqu'aux extrêmes résolutions ; et de ce couteau que voici, je me tuerais sur la place, MOL. *G. Dand.* III, 8. II [Épictète] veut qu'il [l'homme] soit humble, qu'il cache ses bonnes résolutions... rien ne les ruine tant que de les produire, PASC. *Entret. avec M. de Saci.* Elle prend sa résolution [son parti], sév. 440. Je fais toujours la résolution de me taire, et je ne cesse de parler, ID. 4 août 1680. Ce qu'il y avait de plus grand dans le sénat, est qu'on n'y prenait jamais des résolutions plus vigoureuses que dans les plus grandes extrémités, BOSS. *Hist.* III, 6. Aussitôt qu'on cesse pour nous de compter les heures... nous arrivons au régime de la vérité... notre âme n'est plus en péril ; nos résolutions ne vacillent plus ; la mort, ou plutôt la grâce de la persévérance finale a la force de les fixer, ID. *Duch. d'Orléans.* Cependant, onze jours après, ô résolution étonnante ! la reine, à peine sortie d'une tourmente si épouvantable, ose encore se commettre à la fureur de l'océan, ID. *Reine d'Angl.* Que le passage est difficile de la résolution à l'exécution, et qu'il est ordinaire d'y échouer ! BOURDAL. *Pensées*, t. II, p. 464. M. de Lamoignon ne se piquait pas d'être l'auteur des bonnes résolutions qu'il avait fait prendre ; c'était assez pour lui qu'on les eût prises, FLÉCH. *Lamoignon.* Il n'est personne qui, pendant sa vie, ne fasse mille fois la résolution de changer, MASS. *Carême, Impén.* Une résolution si désespérée [se brûler sur le corps de son mari] dans un sexe si timide nous étonne ; mais la superstition inspire partout une force surnaturelle, VOLT. *Mœurs*, 157. Toutes les résolutions formées dans les premiers mouvements de la colère sont toujours imprudentes, CERVUS. *Veill. du chat.* t. I, p. 312, dans POTCHINS. Les résolutions qui viennent du cœur, STAEL, *Corinne*, XV, 4. || Familièrement. Prendre sa résolution à deux mains, faire effort sur soi-même pour se décider à quelque chose. || 11^e Proposition adoptée ; projet de loi qui a reçu l'assentiment de l'une des deux chambres. || 12^e Fermeté, courage, décision. Armez-vous un moment de résolution, TRISTAN, *M. de Christophe*, II, 3. M. le comte avait toute la hardiesse du cœur que l'on appelle communément vaillance, au plus haut point qu'un homme la puisse avoir, et il n'avait pas, même dans le degré le plus commun, la hardiesse de l'esprit, qui est ce qu'on nomme résolution, RETZ, *Mém.* t. I, liv. I, p. 33, dans POTCHINS. Ils se trouveront fort étonnés l'un et l'autre, me voyant parler avec assez de résolution pour les embarrasser, SCARRA. *Rom. com.* I, 43. Je vais vous faire voir jusqu'où peut aller la résolution d'une personne qu'on met au désespoir, MOL. *G. Dand.* III, 8. L'exemple de la mort des martyrs nous touche ; car ce sont nos membres ; nous avons un lien commun avec eux ; leur résolution peut former la nôtre, PASC. *Pens.* XXIV, 22, édit. HAVET. Sur les rives de la Loire, suivi d'un petit nombre d'officiers et de domestiques, il court à la défense d'un pont, et tient ferme contre une armée... il étonna par sa résolution ceux qu'il ne pouvait arrêter par la force, FLÉCH. *Turenne.* Si vous vous trouvez tant de résolution, il y aurait un moyen, DANCOURT, *Cur. de Comp. sc.* 3. || Un homme de résolution, homme qui exécute avec fermeté ce qu'il a entrepris. Je lui ferai dire à Saldagne qu'il aura avec lui un homme de résolution de ses amis, SCARRA. *Rom. com.* II, 42.

— HIST. XV^e S. Et furent alors grans resolutions et esbatemens tant en boire comme en mangier, MONSTRELET, t. II, p. 18, dans LACURNE. || XVI^e S. Nous conférerons de tes doutes ensemble, et en chercherons la résolution, RAB. *Pant.* II, 18. Cest amollissement e : addoucisement là ne procede pas ny

d'une paresse, ny d'une resolution de la vigueur du corps, AMYOT, *Com. refrén.* La col. 2. Quitant sa resolution [fermeté], il s'abandonna au duel, MONT. I, 6. La resolution et assurance d'une ame réglée, ID. I, 67. Il print une très noble resolution d'attendre sans effroy ce qui... ID. I, 137. La resolution à la guerre et affection à leurs femmes, ID. I, 238. Dispute qui durera éternellement, sans resolution et sans accord, ID. I, 385. Quelques tumeurs se terminent par insensible transpiration, qu'on appelle resolution, autres par suppuration, PARÉ, V, 3. Paralyse ou resolution est une relaxation ou mollification des nerfs, avec privation du sentiment et mouvement... ID. VII, 42.

— ETYM. Provenç. *resolucio* ; espagn. *resolucion* ; ital. *resoluzione* ; du lat. *resolutionem*, de *resolutum*, supin de *resolvere*, résoudre.

† RÉSOLUTIVEMENT (ré-zo-lu-ti-ve-man), adv. D'une manière qui résout, décide. Voilà ce qui m'empêche de prononcer aussi résolument que d'autres font, pour la félicité éternelle d'Aristote, bien que je la lui souhaite d'autant plus ardemment que je me sens son redevable de la plus solide partie de mes études humaines, LA MOTHE LE VAYER, *Vertu des païens*, II, Aristote.

— ETYM. Résolutive, et le suffixe ment

RÉSOLUTOIRE (ré-zo-lu-toi-r'), adj. Terme de jurisprudence. Qui entraîne la résolution d'un acte. La condition résolutoire est celle qui, lorsqu'elle s'accomplit, opère la révocation de l'obligation ; ce qui remet les choses au même état que si l'obligation n'avait pas existé, *Cod. Nap.* art. 1183. || Substantivement. Un résolutoire.

— ETYM. Lat. *resolutorius*, dérivé du nom d'action fictif *resolutor*, qui vient de *resolutum*, supin de *resolvere*, résoudre.

RÉSOLVANT, ANTE (ré-zol-van, van-t'), adj. Terme de médecine. Qui opère la résolution. Un remède résolvant. || Subst. Un résolvant.

— HIST. XVI^e S. À ces medicamens seront adjoints des resolvans, PARÉ, VI, 22.

— ETYM. Lat. *resolventem*, de *resolvere* (voy. RÉSOUDRE).

† RÉSOMPTIF, IVE (ré-zon-ptif, pti-'), adj. Terme de médecine. Qui fait reprendre les forces. Cycle résumptif, succession, pendant un certain nombre de jours, d'aliments et d'exercices, que les médecins anciens employaient pour ramener la santé et les forces.

— ETYM. Lat. *resumptivus*, de *resumptum*, supin de *resumere*, de *re*, et *sumere*, prendre.

† RESOMMEILLER (re-so-mè-llé, ll mouillées), v. n. Sommeiller de nouveau.

— HIST. XVI^e S. Resommeiller, COTGRAVE.

† RESONGER (re-son-jé), v. a. Il se conjugue comme songer. SONGER de nouveau. || Faire un nouveau songe.

— HIST. XVI^e S. Là je resonge sans cesse L'heureux soir que ma deesse... DU BELLAY, VII, 20, recto.

RÉSONNANCE (ré-zo-nan-s'), s. f. || 1^e Propriété de résonner que possèdent certains instruments, certains objets, certains locaux. Le bruit se doit mieux entendre à cause de la résonnance de l'air, DESC. *Métior.* 7. M. Rameau est le premier qui ait vu l'origine de toute l'harmonie dans la résonnance des corps sonores, et qui ait rappelé la théorie de cet art à un seul principe, CONDIE. *Conn. hum.* II, I, 5. || 2^e Caisse d'un instrument à cordes. || 3^e Prolongation de la durée du son. La résonnance, c'est-à-dire la propriété qu'ont les métaux d'être très-sonores, paraît d'autant plus forte que les métaux sont plus durs, A. BRONGNIART, *Traité de min.* t. II, p. 80. || Il se dit pour son, simplement. De sa douce voix la tendre résonnance Me rappelle à moi-même et me montre Laurence, LAMART. *Joc.* III, 115. || 4^e Renforcement de sons par suite de leur réflexion dans une enceinte trop restreinte pour donner naissance à un écho. || Terme de médecine. Bruit plus ou moins éclatant que l'on distingue en auscultant le larynx, le cou et le thorax d'un individu qui parle.

— ETYM. Résonnant.

RÉSONNANT, ANTE (ré-zo-nan, nan-t'), adj. || 1^e Qui résonne, qui renvoie le son. Cette église, cette voûte est bien résonnante. Majestueuses forêts, paisibles solitudes, qui plus d'une fois avec calmés passions, puissent les cris de la guerre ne troubler jamais vos résonnantes clairières ! BEAN. DE ST-P. *Harmonies*, II. || 2^e Qui a beaucoup de son. Une voix claire et résonnante. Les éclairs, la trompette résonnante, le bruit effroyable qui parut au peuple sur le mont Sinaï, BOSS. *Hist.* II, 3. L'âne [source] à flots résonnants tombait dans la campagne, LAMOTTE, *Fabl.* III, 7. || Simplement, qui

rend des sons. D'autres disent que c'était un chéne résonnant qui secouait ses branches et ses feuilles, lorsqu'il était consulté, et qui déclarait ses volontés par des prêtresses nommées Dodonides, FONTEN. *Oracl.* I, 12.

† RÉSONNATEUR, TRICE (ré-zo-na-teur, tri-s'), adj. Terme de physique. Qui fait résonner. Un tube résonneur, *Acad. des sc. Comptes rendus*, t. LXVI, p. 1037. || S. m. Le résonnateur, instrument inventé par Helmholtz, qui consiste en une masse d'air enfermée dans des globes à deux ouvertures ; on accorde ces appareils de manière que chacun corresponde à une note donnée ; alors il suffit, par exemple, d'enfoncer dans l'oreille l'orifice du résonnateur accordé pour la note fa, pour qu'on entende cette note résonner fortement dépouillée de toutes les notes harmoniques et parasites, chaque fois qu'elle existé dans un bruit ou dans un son musical quelconque.

RÉSONNEMENT (ré-zo-ne-man), s. m. Renvui du son, retentissement. Frappez des mains ; vous vous apercevrez au résonnement du lieu, si l'espace est grand ou petit, si vous êtes au milieu ou dans un coin, J. J. ROUSS. *Ém.* II. Le résonnement d'un édifice est plus nuisible qu'avantageux à la voix des orateurs, MONGEZ, *Instit. Mém. Litt. et beaux-arts*, t. V, p. 135.

— HIST. XV^e S. Il oyt que par dedans le puis il avoit un merveilleux resonnement, *Percefor.* t. VI, f^o 20.

— ETYM. Résonner.

RÉSONNER (ré-zo-né), V. n. || 1^o Renvoyer le son, retentir. Et sous l'épaisseur des rameaux, Il n'est place où l'ombre soit bonne Qui soir et matin ne résonne Ou de voix, ou de chalumeaux, MALH. III, 3. L'air résonne des cris qu'au ciel chacun envoie, CORN. *Hor.* IV, 2. Le prince aux cris s'abandonna, Et tout son anstre en résonna, LA FONT. *Fabl.* VIII, 14. || [Hercule] poussait des cris horribles, dont le mont Ceta résonnait, FÉN. *Tél.* XV. Un nombre infini d'oiseaux faisaient résonner ces bocages de leurs doux chants, ID. *ib.* XIX. || Fig. Tout résonne du bruit de ses exploits, on en parle partout. Ou pensez-tu choisir un lieu pour son supplice ? Sera-ce entre ces murs que mille et mille voix Font résonner encor du bruit de ses exploits ? CORN. *Hor.* V, 3. || 2^o Se dit d'un son qui se prolonge. La voix d'Enée encor résonne à son oreille, BELLILLE, *Ép.* IV. || 3^o Rendre un grand son, beaucoup de son. Une voix, une cloche, une guitare qui résonne bien. Le malheureux lion se déchire lui-même, Fait résonner sa queue à l'entour de ses flanes, LA FONT. *Fabl.* II, 9. On voyait s'élever des fournaises ardentes... le marteau résonnait sur l'enclume qui gémissait sous les coups redoublés, FÉN. *Tél.* XII.

|| Fig. Ce n'est plus contre les réformateurs que je veux écrire ; ce ne sera plus le mot d'hérétique que je ferai résonner dans mes écrits et dans mes sermons ; je veux poursuivre les philosophes, les encyclopédistes, VOLT. *Dial.* 31. Jurons... Que pour l'ennemi de la France Nos voix ne résonneront pas, BÉRANG. *Ma dernière chans.* || Il se conjugue avec l'auxiliaire avoir. || 4^o Activement et poétiquement. Mes vers brûlants d'amour ne résonnent que plaintes, RÉGNIER, *Élég.* I. Pour chanter les exploits des héros qu'il admire, Le faible Anacréon en vain monte sa lyre ; Les cordes sous ses doigts ne résonnent qu'amour, L. RACINE, *Ép. d'Valincour.* Il n'est pas dans mon cœur Une fibre qui n'ait résonné sa douleur, LAMART. *Harm.* II, 7.

— HIST. XII^e S. Eüssi que par trestot le munt [monde] Resona sis nons [son nom] glorios, BENOÎT, II, 42000. Braient li mont, e li val resona, *Rone.* p. 85. || XIII^e S. Dites, dame, comment a non Cil ki de vo cuer a le don. — C'est cil dont li pais resonne, *Lai d'Ignaurés.* Tute la chambre resona, *Lai del désiré.* Cil fluns cort si jollement, Et mene tel grondillement, Qu'il resonne [a le son de] taboz et tymbre, Plus soef que taboz ne tymbre, *la Rose*, 6025. || XVI^e S. Mais laissons-là ceux qui sont stupides et corrompus ; et écoutons la voix du peuple, qui ne resonne que restauration, LANOUÉ, 81. [Les riches] devroyent quelquefois faire résonner à leurs oreilles ceste parole de Jesus Christ... ID. 476. Combien que les papistes résonnent à pleine bouche, qu'ils tiennent le fils de Dieu pour redempteur du monde, CALV. *Instit.* 377. Escoutez couiment ce cor resonne, PALSGRAVE, p. 688. [Ma lyre] Résonnant ses hautes merveilles, Quand de rien tu formas les cieus, DESPORTES, *Eur. chret.* XVIII, Ode.

— REM. Au XVII^e siècle, on commençait à confondre résonner avec raisonner, et à prononcer ré-zo-ner, au lieu de ré-zo-ner : « Un nombre de gens font cette faute : Nous avons été dans un régal ; Il y

avait des violons qui ne *raisonnaient* point, comme si un bois creux avait de la raison pour pouvoir raisonner, il n'y a rien de plus ridicule que de parler si improprement, » MARC. BUFFET, 1668, *Observ.* p. 187. On confond aujourd'hui ces deux verbes à tel point que des locutions proverbiales sont fondées sur cette confusion : on dit d'un homme dont les idées ne sont pas bien nettes, qu'il a le *cerveau fêlé, le timbre fêlé*. Pourquoi cela ? Parce qu'il *raisonne mal*. Or un timbre fêlé ne *raisonne* pas du tout, mais *résonne mal*. On abuse donc ici de la paronymie. C'est par la même raison qu'on dit *raisonner comme une pantoufle*, parce qu'une pantoufle ne *résonne* pas. Ces confusions sont fâcheuses dans toute langue, particulièrement dans une langue exacte et claire comme le français (JULIEN, 1, p. 123).

— ETYM. BORY, *ressonner, ressonner*; prov. *ressonar, resonar*; esp. *resonar*; port. *resonar, resoar*; it. *risolare*; du lat. *resonare, de re, et sonare, sonner*.

† RÉSORBANT, ANTE (ré-zor-han, han-t'), *adj.* Qui résorbe. La multiplication des veines résorbantes, BONNET, *Cont. nat. Œuv.* t. VIII, p. 41, dans POUGENS.

† RÉSORBER (ré-zor-bé), *v. a.* Terme de médecine. Opérer l'absorption d'une humeur produite par l'animal même chez lequel se passe le phénomène, soit qu'elle se trouve dans une cavité close naturelle, comme une séreuse, ou accidentelle comme un kyste, soit qu'elle soit formée par du sang ou de la lymphe épanchée dans l'épaisseur d'un tissu. L'épanchement a été résorbé rapidement. || Se résorber, *v. rifl.* Être résorbé. Le sang épanché dans le cerveau par l'effet d'une apoplexie se résorbe lentement.

— ETYM. Lat. *resorbere, de re, et sorbere, boire, absorber*.

RÉSORPTION (ré-zor-psinn; en vers, de quatre syllabes), *s. f.* || 1° Action d'absorber de nouveau. || 2° Terme de physiologie et de pathologie. Action de résorber. La résorption d'un épanchement. Si cette résorption des liquores ne se fait pas, elles se corrompent, et cette corruption est une des causes de la mort, BONNET, *Consid. corps org. Œuv.* t. V, p. 168, dans POUGENS. || Il se dit abusivement de l'atrophie, jusqu'à disparition complète, d'un élément ou d'un organe. La résorption du tissu osseux par l'action d'une tumeur anévrysmales. || Résorption purulente, voy. PYOHÉMIE.

— ETYM. Lat. *resorption, supin de resorbere, de re, et sorbere, absorber*.

RÉSOLUE (ré-zou-ôr'), *v. a.* Je résous, tu résous, il résout, nous résolvons, vous résolvez, ils résolvent; je résolvais; je résolus; je résoudreai; je résoudreis; résous; résolvons, résolvez; que je résolve, que nous résolvions; que je résolusse; résolu et résous, suivant le sens; résolvant. || 1° Diviser en parties constituantes. Résoudre un corps en ses éléments. Le feu résout le bois en cendre et en fumée. || 2° Transformer en. Le froid résout la vapeur en eau. Ignorez-vous qu'on a calculé combien l'action du soleil, à un degré de chaleur donné, en un temps donné, enlève d'eau, pour la résoudre ensuite en pluie, par le secours des vents? VOLT. *Lett. à M. L. C.* 23 déc. 1768. || 3° Terme de médecine. Faire disparaître peu à peu sans suppuration. Résoudre une tumeur, un engorgement, une inflammation. || 4° Terme de musique. Opérer une résolution. Résoudre un accord sur la sous-dominante. Un troisième son qui, divisant la quinte en deux autres intervalles, en modifiera nécessairement l'effet par celui des deux tierces dans lesquelles je la résous, J. J. ROUSS. *Lett. sur la mus. franç.* || 5° Terme de jurisprudence. Casser, annuler un acte. Le marié ne tint pis : il fallut le résoudre, LA FONT. *Fabl.* v, 20. Le mariage consiste dans la foi, dans le lien, dans le droit mutuel qu'on a l'un sur l'autre; et, quand on ôte ce droit, quand il n'y a plus de foi conjugale, et qu'on résout le contrat de part et d'autre, on n'est non plus mari et femme que si on ne l'avait jamais été, BOSS. 4° *avert.* 11. || 6° Décider une question, un cas douteux. Vous qui me tenez lieu d'Agrippa et de Mécène, Pour résoudre ce point avec eux débattu, Prenez sur mon esprit le pouvoir qu'ils ont eu, CORN. *Cinna*, II, 1. Voyez résoudre cette difficulté-là à Sanchez, PASC. *Prov.* VIII. L'objection que la réforme nous faisait est résolue par la réforme même, BOSS. 3° *avert.* 23. On a proposé ce problème à résoudre : un élément étant donné, en déterminer l'état présent, passé et futur de l'univers; ce problème est résolu par Dieu seul, VOLT. *Phys. Expos. inst. physiques*.

Souvenez-vous qu'Archimède, pendant qu'on donnait l'assaut à la ville qu'il défendait, résolvait tranquillement un problème, *Lett. du roi de Pr.* à Voltaire, 6 mai 1767. Je crois que je n'aurai jamais besoin de conseil sur des doutes que la seule honnêteté peut

résoudre, J. J. ROUSS. *Id.* IV, 42. Ensuite, résolvant la question d'une manière plus générale, je donne les équations pour déterminer la vitesse du vent, sans supposer que sa direction soit toujours dans le vertical de l'astre, D'ALEMB. *Caus. gén. des vents, Œuv.* t. XIV, p. 38, dans POUGENS. Le problème des trois corps, proposé par Newton, n'a été résolu que de nos jours, et l'a été par trois hommes en même temps, MARMONTEL, *Œuv.* t. VI, p. 233. || Absolument. Minturnus... agile cette question... et résout en ma faveur, CORN. *Poly. Exam.* || 7° Décider, déterminer une chose. Les chrétiens n'ont qu'un Dieu, maître absolu de tout, De qui le seul vouloir fait tout ce qu'il résout, CORN. *Poly.* IV, 6. Résolvez ici l'un des deux, Où de punir, ou bien d'absoudre, MOL. *Amph.* II, 6. Vous prétendez choquer ce que j'ai résolu, ID. *Sgan.* 1. D'autres se servent sur-le-champ de l'occasion, et tout fut résolu en un moment, sév. 392. Le mariage que le roi avait résolu avec Anne de Boulen, BOSS. *Var.* II, 8. L'affaire fut résolue par les suffrages d'une compagnie composée de trois cents hommes, in. *Hist.* III, 6. Dieu résolut enfin, terrible en sa vengeance, D'abîmer sous les caux tous ces audacieux, BOIL. *Sat.* XII. Allons. — Où donc, madame, et que résolvez-vous? RAC. *Andr.* III, 8. || [Henri III] voyait le duc et le cardinal de Guise maîtres de la délibération des états; on le forçait de faire la guerre à Henri de Navarre, et on lui refusait de l'argent pour le soutenir; il résolut la mort de ces deux frères, VOLT. *Hist. parl.* XXX. Ce zélé républicain [Barneveld] n'en fit voir aux états que le danger et l'injustice [de la proposition de donner au prince d'Orange le pouvoir souverain], et dès lors la ruine de Barneveld fut résolue, ID. *Mœurs*, 147. Résolvez votre fuite et ne différez pas, in. *Zulime*, III, 2. || Absolument. On sent plus à Paris qu'on ne pense; on agit plus qu'on ne projette; on projette plus qu'on ne résout, DUCLOS, *Consid. mœurs*, 1. || Passivement et impersonnellement. Il a été résolu que nous partirions. || 8° Décider quel qu'un à consentir, le déterminer à quelque chose. Il se rencontre des âmes que le temps et la philosophie ne sauraient résoudre, BALZ. *Liv.* VII, *lett.* 6. Adieu donc, puisqu'en vain je tâche à vous résoudre, CORN. *Cid*, II, 1. Quand tu m'as résolu à tes intentions, Lâche, l'ai-je opposé tant de précautions? ID. *la Place roy.* IV, 6. À me désobéir l'auriez-vous résolu? ID. *Œdipe*, I, 3. Il n'y avait eu que le roi capable de lui faire entendre raison [à Marie-Thérèse, en grand danger, et refusant de communier]; à tous les autres elle avait dit qu'elle voulait bien communier, mais non pas pour mourir; on avait été deux heures à la résoudre, sév. 18 nov. 1664. Mon esprit incertain que rien n'a pu résoudre, VOLT. *Œdipe*, III, 3. || Il se dit aussi avec dé. Résous la de t'aimer si tu veux qu'elle vive, CORN. *Héracl.* I, 3. || 9° V. n. Former le dessein de, s'arrêter à l'intention de. Apprenez-moi de grâce Comment vous résolvez que le festin se passe, CORN. *Sertor.* IV, 4. Cette femme résout de hasarder l'incivile requête, LA FONT. *Faucon*. Il faut attendre quel parti de lui-même il résoudra de prendre, MOL. *le Dép.* V, 4. || Être résolu de, même sens. Quelqu'un qui s'est résolu de rendre des biens mal acquis, PASC. *Prov.* V. Nous ne pouvons plus nourrir nos enfants... je suis résolu de les mener perdre demain au bois, PERRAULT, *Contes*. *Le petit Poucet*. Étant résolu... d'être toute ma vie la plus véritable amie que vous ayez, sév. à *Ménage*, 19 août 1664. Nous sommes résolus de partir dans le mois de mai, ID. 29. avr. 1672. Point de liaison qui le retienne, point d'absence qui lui coûte et dont il ne soit résolu de supporter tout l'ennui, BOURDAL. *Carême*, t. I, p. 221. || On dit aussi : être résolu à. Après tant de malheurs, enfin le ciel propice Est résolu, ma fille, à nous faire justice, CORN. *D. Sanche*, I, 1. || 10° Décider quelque chose de douteux. Vous savez l'un et l'autre à quoi je me prépare, Résolvez-en ensemble, CORN. *Œdon*, I, 4. Résolvez avec moi des moyens de sa perte; La ferons-nous secrète, ou bien à force ouverte? ID. *Héracl.* III, 4. Allons en résoudre chez moi, ID. *Sertor.* IV, 4. C'est de quoi, mes amis, nous avons à résoudre, ID. *Pomp.* I, 1. Et comme pour résoudre avec votre maîtresse Des biais qu'on doit prendre à terminer vos vœux, Je voulais en secret vous aboucher tous deux, MOL. *l'Él.* IV, 1. || 11° Se résoudre, *v. rifl.* Être divisé en parties constituantes. L'ayant examinée au microscope, je vis cette matière épaisse se résoudre lentement et par degrés en filaments, BUFF. *Hist. anim.* 6. Les couches de ce schiste sont entremêlées d'un grès fin, peu cohérent, et qui se résout de lui-même en un sable blanc, SAUSSURE, *Foy. Alpes*, t. III,

p. 436, dans POUGENS. Si ces éléments, tant qu'on les conçoit étendus, pouvaient eux-mêmes se résoudre, ils se diviseraient jusqu'à ce qu'ils cessassent d'être étendus; il n'y aurait donc plus de corps; les corps tomberaient dans le néant, CONDILL. *Hist. anc.* III, 25. La destruction des êtres qui, se résolvant en d'autres, nous démontre que rien ne se réduit à rien, RAYNAL, *Hist. phil.* VII, 26. || 12° Se résoudre en, se transformer en. L'air sur les fleurs en paroles se résout, MOL. *Princ. d'Él. prol.* sc. 2. Thalès croyait qu'en dernier lieu tout se résolvait en eau, FENEL. *Thalès*. || Se résoudre en eau, pleuvoir à verse. Le ciel continue de se résoudre en eau, DIDER. *Lett. à Mlle Voland*, 15 oct. 1760. || Aboutir à. D'un déplaisir si grand la noble violence se résout tout entière en ardeur de vengeance, CORN. *Perth.* IV, 5. Quelle intelligence que celle qui saisit d'une seule vue cette chaîne immense de rapports divers, et qui les voit se résoudre tous dans l'unité et l'unité dans sa cause! BONNET, *Paling.* XIII, 7. || Fig. Tout ce que vous dites là se résout à rien. || 13° Terme de musique. Faire sa résolution. L'accord de septième de dominante (si, ré, fa, la) se résout ordinairement sur l'accord parfait de tonique (ut, mi, sol). || 14° Terme de médecine. Disparaître peu à peu sans suppuration. L'engorgement se résolvait peu à peu. || 15° Être résolu, décidé, en parlant d'un cas, d'un point. La difficulté se résout pour les endroits où ce père [saint Clément]... poss. *Ét. d'or.* VI, 16. || 16° S'entendre sur une solution. Comme si ce n'était pas une partie essentielle du fond, d'examiner par quelle autorité et par quel moyen Jésus-Christ a voulu que les carétiens se résolussent sur les disputes qui devaient naître dans son Église, BOSS. *Confér. avec Claude, avert.* || 17° Prendre un parti, s'arrêter à une intention. Pensez de vous résoudre à soulager ma peine, Ou je me vais résoudre à ne la souffrir plus, MALH. V, 29. C'est ce que pourrait faire un homme tel que moi, S'il pouvait se résoudre à vous manquer de foi, CORN. *Nicom.* IV, 2. À quoi me résoudre-je ? il est temps que j'y pense, LA FONT. *Fabl.* III, 1. La mort ne surprend point le sage : il est toujours prêt à partir, S'étant su lui-même avvertir Du temps où l'on se doit résoudre à ce passage, ID. *ib.* VII, 1. Enfin, un père célestin, son confesseur, parut, et lui dit qu'elle ne la trouverait point; qu'elle ne la verrait que dans le ciel; qu'il fallait se résoudre à la volonté de Dieu, sév. 422. Résous-toi, pauvre époux, a vivre de coulevrens, BOIL. *Sat.* X. La morale des États se résout, pour de grands intérêts, à hasarder le sacrifice de quelques particuliers, FONTEN. *Marsigli*. Il pénétrait par adresse ou par présents dans tous les lieux fermés où il pouvait croire qu'il y avait des plantes qui n'étaient pas ailleurs; si ces sortes de moyens ne réussissaient pas, il se résolvait plutôt à y entrer furtivement, in. *Tournefort*. Qui ne peut se résoudre, aux conseils s'abandonne, VOLT. *Méropé*, v, 3. Reçois un malheureux qui se résout à l'être, GELILE, *Parad. perdu*, I. || Avec ellipse du pronom personnel. Le sentiment de tendresse qui vous fait résoudre de venir tout à l'heure ici, sév. à *Mme de Grignan*, 8 juillet 1676. || Il se dit avec de et l'infinif. Plus tu me conseilles de vivre, Plus je me résous de mourir, MALH. v, 5. Qu'au moins vous ne chérissiez pas si fort le titre de victorieux, que vous ne vous résolviez de le perdre ici, VOLT. *Lett.* 68. La reine, au désespoir de n'en rien obtenir, se résout de sa perdre ou de le prévenir, CORN. *Rod.* I, 6. Et, s'étant informé du lieu où il trouverait Verville, il se résolut d'y aller, SCARR. *Rom.* com. II, 14. À toute force enfin elle se résolut d'imiter la nature, et d'être mère encore, LA FONT. *Fabl.* IV, 22. Sus, sans plus de discours, résous-toi de me suivre, MOL. *le Dép.* v, 4. Si on est dans le vice, la ligne qui mène à Dieu est d'y renoncer et de se résoudre d'embrancher tous les moyens nécessaires pour en sortir, NICOLE, *Ess. mor.* 2° traité, ch. 9. Sachant qu'elle [Mme de Grignan] passerait l'hiver dans ce beau pays [la Provence], je me suis résolu de venir le passer avec elle, sév. à *Bussy*, 13 nov. 1690. Il faut partir, seigneur; sortons de ce palais, Ou bien résolvons-nous de n'en sortir jamais, RAC. *Andr.* v, 5. Un homme de cette conséquence [un créole] ne se résoudre jamais, par une vile et mécanique industrie, de compromettre l'honneur et la dignité de sa peau, MONTESQ. *Lett. pers.* 78. J'étais jeune, et je me résolus de me mettre en état de demander compte à Marius de ses mépris, in. *Sylla et Eucrate*. || On trouve aussi se résoudre de quelque chose. Nous te prions d'y penser, de t'en résoudre et de l'en conseiller... PASC. *Lett. à Mme Périer*, 5 nov. 1648.

— REM. 1. Se résoudre de a été condamné par l'Académie : Il se résolut à faire le voyage de Ro-

ration de pierre de taille en l'air [on bâtissait à Grignan], qui fait mourir tout le monde à Maintenon, *id.* 1^{er} nov. 1688. La respiration, qui nous fait vivre, faisait mourir à tous moments M. de Montausier, *FLECH.* *Duc de Mont.* Bientôt à la poussière se joint une fumée épaisse qui troublait l'air et qui ôtait la respiration, *FÉN. Tél.* xvi. Il était comme un homme qui dans un songe est oppressé jusqu'à perdre la respiration, et qui, par l'agitation pénible de ses lèvres, ne peut former aucune voix, *id. ib.* xxiv. || Fig. Ce sera une paix qui donnera de la respiration au peuple après de si longues défaillances, *BALZ.* *Disc. à la régente.* La multitude des soins qui leur viennent de toutes parts [aux rois] ne leur laisserait pas la respiration libre; la foule des affaires les étoufferait.... 10. *De la cour*, 1^{er} *dise.* || 2^e Terme de physiologie. Fonction caractérisée par l'absorption et l'expulsion simultanées des gaz venus du dehors et des gaz produits dans l'organisme. || Respiration artificielle, respiration employée chez les personnes asphyxiées, et consistant en insufflation d'air dans le larynx et en mouvements communiqués simultanément à la poitrine. || 3^e Respiration des plantes, fonction par laquelle toutes les parties vertes des plantes exposées à la lumière solaire absorbent de l'acide carbonique et exhalent une quantité égale d'oxygène; à l'ombre et dans l'obscurité elles absorbent de l'oxygène et dégagent de l'acide carbonique, mais en quantité moindre.

— ETYM. Prov. *respiatio*; espagn. *respiration*; ital. *respiratione*; du lat. *respirationem*, de *respirare*, respirer.

RESPIRATOIRE (rè-spi-ra-toi-r'), *adj.* Terme de physiologie. Qui sert, qui a rapport à la respiration. Mouvements respiratoires. || Aliments respiratoires, les substances alimentaires neutres, telles que l'amidon, le sucre, les corps gras, etc. dans lesquels l'hydrogène et le carbone prédominent, et que l'on suppose fournir la plus grande partie des éléments sur lesquels agit l'oxygène de l'air dans la respiration. || Bandelette respiratoire, bandelette étroite de substance nerveuse blanche, située derrière le corps olivaire et descendant le long de la moelle allongée. || Appareil respiratoire, appareil au moyen duquel on peut pénétrer impunément dans les lieux remplis de gaz méphitique.

— ETYM. *Respirer*.

RESPIRÉ, ÈE (rè-spi-ré, rée), *part. passé* de respirer. Attiré dans la poitrine par la respiration. Des vapeurs dangereuses respirées imprudemment.

RESPIRER (rè-spi-ré), *v. n.* || 1^{er} Attirer l'air dans sa poitrine, et le repousser dehors. Approchons-nous pour voir si sa bouche respire, *MOL. Sganar.* 4. L'auditoire qui paraissait pendu et suspendu à tout ce qu'il disait [un prédicateur], d'une telle sorte que l'on ne respirait pas, *SÉV. d. Bussy*, 25 avril 1687. Il [Condé mourant] attendait sa miséricorde [de Dieu] et implorait son secours, jusqu'à ce qu'il cessa enfin de respirer et de vivre, *BOSS. Louis de Bourbon.* À peine osait-on respirer, de peur de troubler le silence, *FÉN. Tél.* viii. Comme ils [les amphibies] ont le trou ovale du cœur ouvert, ils ont la faculté d'y rester longtemps [dans l'eau] sans avoir besoin de respirer, *BUFF.* *Quadrup.* t. xi, p. 104. Sa course avait été si rapide, qu'en arrivant dans la chambre d'Oswald elle ne pouvait plus respirer ni prononcer un seul mot, *STAEL. Corinne*, viii, 4. || Fig. Elle [l'âme pénitente] se met des bornes de tous côtés.... ainsi, resserrée de toutes parts, elle ne peut plus respirer que du côté du ciel, *BOSS. la Vallière.* || Il ne respire plus, il est mort. Il respire encore, il n'est pas encore mort. || 2^e Vivre. Je t'engage ma foi De ne respirer pas un moment après toi, *CORN. Cid*, iii, 4. Tant qu'il [Britannicus] respirera, je ne vis qu'à demi, *RAC. Brit.* iv, 3. Seigneur, vous pouvez tout : ceux par qui je respire [mes parents] Vous ont cédé sur moi leur souverain empire, *id. Mithr.* ii, 4. Tout se meut, tout respire, et tout existe en Dieu, *VOLT. Phil. Tout en Dieu.* Sais-tu jusqu'à quel point ton amant qui ne respire que pour toi, peut te faire aimer la vie? 3. *J. rouss. Hél.* iii, 16. || Respirer en quelqu'un, se dit de celui en qui une personne semble revivre. Que dis-je? Il [Thésée] n'est point mort puisqu'il respire en vous, *RAC. Phéd.* ii, 5. || 3^e Fig. Se manifester. La sensibilité, l'indulgence, la charité, qui dirigeaient et qui animaient le vertueux prélat [Flécher] dans la conduite de ce malheureux diocèse, respirent encore dans les mandements et les lettres pastorales qu'il adressait aux réformés, *D'ALEMB. Éloges, Flécher.* || 4^e Avoir quelque relâche après un travail, une épreuve pénible. Durant quelques moments

souffrez que je respire, *CORN. Cinna*, i, 4. Vous a replongerez [Rome], en quittant cet empire. Dans les maux dont à peine encore elle respire, *id. Cinna*, ii, 4. Jusqu'à quand différerez-vous de m'épargner et de me donner quelque relâche, afin que je puisse un peu respirer? *sacri. Bible, Job*, vii, 19. Vous ne donnez pas le temps de respirer, *MOL. Tart.* iv, 5. Et jusqu'au douze qu'elle mourut à midi, elle n'a pas eu un moment pour respirer, *SÉV. 522.* Il est donc vrai que vous vous portez mieux.... vous pouvez vous représenter si je respire d'espérer que vous allez vous rétablir, *id. 14 juin*, 1677. À l'arrivée de la reine, la rigueur se ralentit, et les catholiques respirèrent, *BOSS. Reine d'Anglet.* Hercule, respirant sur le bruit de vos coups, Déjà de son travail se reposait sur vous, *RAC. Phédre*, iii, 5. La nation semblait respirer au sortir d'une longue oppression, *HAMILT. Gramm.* 6. Un intervalle que nous mettons entre le monde et nous, pour y rentrer avec plus de goût, et respirer un peu de la fatigue, du dégoût, de la satiété, *MASS. Carême, Temps.* Les Turcs avaient laissé respirer la Hongrie pendant la guerre de trente ans, qui bouleversa l'Allemagne, *VOLT. Mœurs*, 192. Les moutons, comme vous savez, respirent un peu, quand les loups et les renards se déchirent, *id. Lett. d'Alamb.* 16 juillet 1764. Notre pauvre France aura vraisemblablement encore un an à respirer, *D'ALEMB. Lett. au roi de Prusse*, 22 sept. 1777.

|| 5^e Respirer après quelque chose, souhaiter quelque chose ardemment avec passion. Elle respire après le retour de son fils. || Respirer de, avec ne.... que et un infinitif, se dit dans le même sens. Je meurs d'envie de savoir de vos nouvelles; dès que j'ai reçu une lettre, j'en voudrais tout à l'heure une autre; je ne respire que d'en recevoir, *SÉV. 18 févr.* 1671. Il [Saint-Aubin] ne souhaite que l'éternité, il ne respire plus que d'être uni à Dieu, *id. 17 nov.* 1688. || On a dit aussi : respirer à, avec un infinitif. Votre Majesté sent et p'aint les maux de ses peuples; elle ne respire qu'à les soulager, *BOSS. Panég. sainte Thérèse*, 3. || Il se conjugue avec l'auxiliaire *avoir*. || 6^e Activement. Attirer par la respiration. Le premier air que nous respirons nous sert à tous indifféremment à former des cris, *BOSS. Gornay.* De quel front cet ennemi de Dieu Vient-il infecter l'air qu'on respire en ce lieu? *RAC. Athal.* iii, 5. || Par extension. Énée en ce moment, couvert d'épais rameaux, Respirant la fraîcheur et de l'ombre et des eaux, *DELILLE, Énéide*, viii. || Fig. Arrachez-vous d'un lieu funeste et profané Où la vertu respire un air empoisonné, *RAC. Phédre*, v, 1. C'est dans le vide et dans le silence de sa maison qu'une femme de mon âge respire le poison de l'ennui, *MARMONTEL, Contes mor. Bon mari.* || Aller respirer l'air natal, retourner dans le pays où l'on est né. || Poétiquement. Respirer le jour, avoir la vie. Alce, où j'ai commencé de respirer le jour, *CORN. Hor.* i, 1. Qu'il voit à qui Néron doit le jour qu'il respire.... *RAC. Brit.* i, 1. || 7^e Exhaler. La Provence odorante et de Zéphyre aimée respire sur les mers une haleine embaumée, *A. CHÉN. Hymne à la France.* Des lèvres demi-closes respirent près de nous leur haleine de roses, *id. Élég.* ii, 1. || Fig. Mes crimes désormais ont comblé la mesure; je respire à la fois l'inceste et l'imposture, *RAC. Phédre*, iv, 6. || 8^e Avoir la vive apparence de, annoncer. Je fus une heure dans cette chambre [de Mme de Montespan, qui venait d'écartier une rivale]; on n'y respire que la joie et la prospérité, *SÉV. 14 juin* 1677. Je voulais parler, quoique tout respirât la noce [entre Mademoiselle et Lauzun], qu'elle ne s'achèverait pas, *id. 31 déc.* 1670. Le madrigal, plus simple et plus noble en son tour, respire la douceur, la tendresse et l'amour, *BOIL. Art poét.* ii. Tout respire en Esther l'innocence et la paix, *RAC. Esth.* ii, 7. Tout respirait les bons mots et les contes agréables, *HAMILT. Gramm.* 8. Quelques odes galantes d'Horace respirent les grâces, comme quelques-unes de ses épîtres enseignent la raison, *VOLT. Dict. phil. Grâce.* Son livre du Traité des études [de Rollin] respire le bon goût et la saine littérature presque partout, *id. Temple du Goût.* || 9^e Souhaiter avec ardeur. Au bout de trois jours, à Vitry, je ne respirais que les Rochers, *SÉV. 16 mars* 1672. Il disait en parlant de cette prison malheureuse, qu'il y était entré le plus innocent de tous les hommes, et qu'il en était sorti le plus coupable : Hélas ! poursuyvait-il, je ne respirais que le service du roi et la grandeur de l'État, *BOSS. Louis de Bourbon.* On ne respire à Saint-Cyr que simplicité, obéissance, humilité, *MAINTENON, Lett. au card. de Noailles*, 26 févr. 1702. Une cour qui ne respirait que les fêtes et la galanterie, HA-

MILT. *Gramm.* 6. Les Lacédémoniens ne participèrent point à cette délibération : ils ne respiraient alors que la paix, les Athéniens que la guerre, *BARTHÉL. Anach. Introd.* part. ii, sect 2. || Il se dit quelquefois avec un pronom personnel pour régime. Nous avons ri du soin que vous prenez de me dire d'envoyer querir la Garde et l'abbé de Grignan : hélas ! les pauvres gens étaient au guet et ne respiraient que moi, *SÉV. 2 nov.* 1673. Chacun, plein de mon nom, ne respirait que moi, *BOIL. Lutr.* vi. || 10^e Se respirer, *v. réfl.* Être respiré. Le bonheur se respire autour de vous, comme s'il était dans l'air qui vous environne, *STAEL, Dict. de Nochez.*

— REM. D'Olivet (*Rem. Rac.* § 34) prétend qu'au sens de souhaiter, respirer ne se dit guère qu'avec la négative, et qu'on ne dirait pas aussi correctement : vous respirez les plaisirs, vous respirez la guerre. Fausse remarque, comme le prouvent les exemples suivants : Ton ardeur criminelle à la vengeance aspire, Ta bouche la demande, et ton cœur la respire ! *CORN. Hor.* iv, 5. On m'en veut plus qu'à vous; c'est ma mort qu'ils respirent, *id. Pomp.* iv, 5. La fille le veut bien, son amant le respire, *RAC. Plaid.* iii, 4. De toutes les tragédies françaises, Mithridate est celle qui lui plaisait davantage [à Charles XII], parce que la situation de ce roi vaincu et respirant la vengeance était conforme à la sienne, *VOLT. Charles XII*, 6. Pourquoi, fils de Mornis, ton âme respirait-elle les combats? *CHATEAUBR. Gaul.*

— SYN. RESPIRER, SOUPIRER APRÈS. Ces mots désignent figurément le désir, l'ardeur, la passion dont le cœur est si plein qu'il semble l'exhaler, ou par une respiration forte, ou par des soupirs répétés. Mais respirer marque un désir plus ardent, une passion plus violente, que ne fait soupirer après.

— HIST. XIII^e S. La force de l'odeur du moust qui e-toit es tonniaz qui respiroient [exhalait] et se-parioient les mouz, *Miracles St Loys*, p. 143. Ledit enfant gisoit estendu à terre ausi come mort, ne ne le veoit on respirer, *id.* p. 144. || XVI^e S. Chacun pour sauver sa vie et respirer une ame precieuse se faisoit bourreau de son compagnon, *D'AVE. Hist.* ii, 122. Me voiant exilé de France, j'ai pris à deux mains les occasions qui se sont présentées pour me faire respirer l'air auquel je suis né, *id. ib.* ii, 131. Il y eut bien de la peine à faire partir du giste Lanoue, ne respirant que la bonté de Monsieur, les bons desirs du roi, *id. ib.* ii, 230. La reine mere du roy, qui ne respiroit que le bien du roy et de l'estat... *CAS-TELN.* 149. Tenir tous-jours ses touneux très-bien bouchés, sans respirer aucunement, *O. DE SEFRERS*, 204. ...les vaisseaux et recipients bien lutés en semble, à fin que l'esprit ne respire [s'évapore], *PARÉ*, xxvi, 42.

— ETYM. Berry, respirer se dit d'une terre perméable à l'air : cette terre est trop compacte, elle ne peut respirer; provenç. *respirar*; ital. *respirare*; du lat. *respirare*, de *re*, et *spirare*, souffler (VOY. ESPRIT).

† **RESPLENDEUR** (rè-splan-deur), *s. f.* Éclat de ce qui resplendit.

— HIST. XII^e S. Contre soleil jette grand resplendor, *Ronc.* p. 70. || XVI^e S. Acoustre et ceinz sur ta robuste cuisse Ton glaive aigu, qui est la resplendeur Et l'ornement de royale grandeur, *MAROT*, iv, 287.

— ETYM. Voy. RESPLENDIR; provenç. *resplendor*; port. *resplendor*; ital. *resplendere*.

RESPLENDIR (rè-splan-dir), *v. n.* Briller d'un vif éclat. Quand du fer, de l'airain le brillant appareil Eclate et resplendit aux rayons du soleil, Le soldat avec joie affronte les tempêtes, *DELILLE, Inag.* iv. || Fig. Le visage d'Antoine, à ce discours, parut resplendir d'une joie douce et sereine, *VOLT. Facéties, Supplém. du disc. aux Velches.* || Il se conjugue avec l'auxiliaire *avoir*.

— HIST. XII^e S. De la clarté tous li moustiers resplent, *Ronc.* p. 473. || XIII^e S. Resplendit par équité de droiture, et entendre diligemment à faire abbaies, *Légende en prose de Girart*, dans *J. des savants*, avril 1860, p. 202. De joiaus, de richesses treustous Paris resplent, *Berte*, ix. Tel clarté de la pierreyssoit, Que richece en resplendissoit Durement le vis [visage] et la face, la Rose, 1111. || XIV^e S. En telles grans adversités reluist et resplendist et se moistre le bien de la personne, *ORESME, Eth.* 25. || XV^e S. Ils alumerent grands feux, si que le clarté en resplendissoit dedans la cité de Venues, *FROISS.* i, 1, 499. Vostre sang valereux [de Charles V], de qui l'estat resplendit par tous pays, *CHRIST. DE PISAN, Charles V*, iii, 4. || XVI^e S. ...Que de tant plus son regne fleurira, Vostre Paris tant plus resplendira, *MAROT*, ii, 241.

rapporter un certificat en bonne forme du déchargement, *Ordonn.* 22 juill. 1681.

— HIST. XVI^e s. Le parlement n'étoit lors resseçant en la ville de Paris, ains suivoit la cour du roi, PASQUIER, *Rech.* liv. VIII, p. 723, dans LACURNE.

— ETYM. Le même que *résident*.

† **RESSEL** (re-sél), s. m. Se dit, à Bordeaux, du sel qui reste au fond des vaisseaux dans lesquels on a chargé le poisson.

— ETYM. *Re...*, et *sel*.

† **RESSELLER** (re-sé-lé), v. a. Remettre la selle à un cheval. Il n'eut pas sitôt dessellé le cheval qu'il fallut le resseller.

— ETYM. *Re*, et *seller*.

RESSEMBLANCE (re-san-blân-s'), s. f. || 1^o Degré plus ou moins parfait de conformité entre les personnes ou les choses. Seigneur, nous n'avons pas si grande ressemblance. Qu'il faille de bons yeux pour y voir différence, CORN. *Nicom.* IV, 3. Même un singe en cette occurrence, Profitant de la ressemblance [avec l'homme], Lui pensa [au dauphin] devoir son salut, LA FONT. *Fabl.* IV, 7. Mon bras saura bien tantôt Châtier cette insolence, Et je vais m'égayer avec lui comme il faut, En lui volant son nom avec sa ressemblance, MOL. *Amph.* I, 2. Quelque ressemblance que la nature créée ait avec son créateur, PASC. *Lett. à Mme Périer*, 1^{er} avr. 1648. Deux visages semblables, dont aucun ne fait rire en particulier, font rire ensemble par leur ressemblance, ID. *Pens.* VII, 38, édit. PAVET. Ce grand Dieu qui l'avait fait [l'homme] à sa ressemblance, BOSS. *Hist.* II, 4. Le plaisir de la société entre les amis se cultive par une ressemblance de goût sur ce qui regarde les mœurs, et par quelque différence d'opinions sur les sciences, LA BRUY. V. Il se trouvait entre leurs caractères [M. de Malezieu et M. de Court] toute la ressemblance, et de plus toute la différence qui peuvent servir à former une grande liaison, FONTEN. *Malezieu*. Et votre ressemblance Avec votre jumeau passe la vraisemblance, REGNARD, *Ménechm.* III, 4. Nous ne devons pas douter que les différences ou les ressemblances que nous apercevons entre les objets ne soient des différences et des ressemblances certaines et réelles dans l'ordre de notre existence par rapport à ces mêmes objets, BUFF. *Hist. anim.* ch. I. C'est bien partout [sur le théâtre] l'air de la vérité, sa ressemblance, mais jamais sa copie, MARMONTEL, *Œuv.* t. VII, p. 43. Des vieillards qui avaient connu Pisistrate croyaient le trouver dans le jeune Périclès; c'étaient, avec les mêmes traits, le même son de voix et le même talent de la parole; il fallait se faire pardonner cette ressemblance, BARTHÉL. *Anach. Intr.* d. part. II, sect. 3. || Ressemblance à. Cette scène de la duchesse d'Udon avec Elisabeth a quelque ressemblance à celle d'Atalide avec Roxane, VOLT. *Comm. Corn. Rem. Comte d'Essex*, III, 4. Les pétales de l'asphodèle ont quelque ressemblance à des fers de pique, J. J. ROUSS. *Lett. à Du Peyrou*, 10 oct. 1764. || Ce fils est la vraie ressemblance de son père, est toute la ressemblance de son père, il y a beaucoup de ressemblance entre eux. || Se tromper à la ressemblance, prendre pour la même chose ou pour la même personne deux choses, deux personnes qui se ressemblent. || 2^o Terme de peinture, de sculpture, etc. Conformité entre l'imitation de l'objet et l'objet imité. Attraper la ressemblance. Ce peintre saisit la ressemblance. || 3^o Apparence. Il doit éviter la mine même et la ressemblance de la révolte, BALZ. *Disc. à la rég.* L'homme de Dieu était à pied, portant dans la simplicité de son maintien la ressemblance d'un prophète, MASS. *Confér. Usage des rev. ecclés.* || Sans aucune ressemblance, ne ressemblant à rien, invraisemblable; locution aujourd'hui hors d'usage. Voilà de ces vérités exactes [sur la bataille de Hochstedt], mais sans aucune ressemblance, et que la postérité ne croira pas, ST-SIM. 133, 248.

— HIST. XVI^e s. [Sorte d'] apprentissage et ressemblance [image] de la mort, MONT. I, 69. La ressemblance des enfants aux parents... ressemblance d'humeurs, ID. II, 296. Ils ont grande abondance de poisson et de chairs qui n'ont aucune ressemblance aux nôtres, ID. I, 236.

— ETYM. *Ressemblant*.

RESSEMBLANT, ANTE (re-san-blân, blân-t'), adj. Qui ressemble. Des pieds jusqu'à la tête il est comme moi fait, Beau, l'air noble, bien pris, les manières charmantes; Enfin deux gouttes de lait Ne sont pas plus ressemblantes, MOL. *Amph.* II, 4. Vous m'avez dit que vous ne me causiez que des inquiétudes et des douleurs... c'est une belle idée et bien ressemblante aux sentiments que j'ai pour vous, SÈV. 13 août 1677. Je ne puis comprendre qu'un infini réel hors de moi ait pu imprimer en

moi, qui suis borné, une image ressemblante à la nature infinie, FÉN. *Existence*, II, 1, *Idee de l'infini*. Après avoir ainsi traité cette compagnie [l'Académie française raillée dans les Lettres persanes], il [Montesquieu] fut loué par elle, à sa réception, du talent de faire des portraits ressemblants, VOLT. *Dict. phil. Contrad.* I. || Voilà deux hommes bien ressemblants, ils se ressemblent beaucoup. || Ce portrait est ressemblant, il représente exactement le modèle.

— SYN. **RESSEMBLANT**, **SEMBLABLE**. Les objets ressemblants ont un degré plus ou moins parfait de similitude. Les objets semblables ont la similitude entre eux.

RESSEMBLER (re-san-blé), v. n. || 1^o Avoir de la ressemblance avec quelqu'un ou quelque chose. Il [Héphestion] était de son âge [d'Alexandre], et ne lui ressemblait pas mal de visage, VAUGEL. *Q. C.* III, 1. Ils les indiscrets ressemblent, dit le Sage, à une ville sans murailles, qui est ouverte de toutes parts, BOSS. *Duch. d'Orl.* Nous mourons tous... et nous allons sans cesse au tombeau ainsi que des eaux qui se perdent sans retour; et en effet nous ressemblons tous à des eaux courantes, BOSS. *Duch. d'Orl.* Son myrte armé de fer qui dans ses mains légères fait ressembler la lance au sceptre des bergères, DELILLE, *En.* VII. || 2^o Il se dit de la ressemblance morale ou intellectuelle. Le caractère de Valens ressemble trop à celui de Félix dans Polyucte, et à même quelque chose de plus bas, CORN. *Théod. Esamen*. Quand sur une personne on prétend se régler, C'est par les beaux côtés qu'il lui faut ressembler, MOL. *Fem. sav.* I, 1. Que Dieu et la nature lui rendent [à la fille de Mme de Montausier] ce qu'elle a fait pour l'un et pour l'autre, et lui donnent des enfants... qui lui ressemblent et qui aient pour elle ces sentiments tendres et respectueux qu'elle a conservés pour son incomparable mère! FLÉCH. *Duch. de Mont.* Chacun croit que l'on lui ressemble, QUINAULT, *Codrus*, I, 1. On connaît bien des personnes à qui on serait bien fâché de ressembler pour la probité, MASS. *Carême, Culte*. Mais toi, Crotoniate grossier, crois-tu que se vanter de porter un bœuf, ce ne soit pas se vanter de lui ressembler beaucoup? FONTEN. *Dial.* 2, *Morts anc.* Tout homme est capable de faire du bien à un homme; mais c'est ressembler aux dieux que de contribuer au bonheur d'une société entière, MONTESQ. *Lett. pers.* 20. Si on pouvait le comparer [l'urenne] à quelqu'un, on oserait dire que, de tous les généraux des siècles passés, Gonsalve de Cordoue, surnommé le grand capitaine, est celui auquel il ressemblait davantage, VOLT. *Louis XV*, 12. Je ressemble au père Simon, à qui l'archevêque de Paris demandait à quoi il s'occupait pour mériter d'être fait prêtre: monseigneur, répondit-il, je critique la Bible, VOLT. *Lett. Chauvrlin*, 25 août 1763. L'affection de ne ressembler à personne fait souvent qu'on ne ressemble pas à soi-même, MARMONTEL, *Œuv.* t. VI, p. 469. Il est rare que les hommes célèbres aient des enfants qui leur ressemblent; le nôtre en a plusieurs d'un mérite distingué, D'ALEMB. *Éloges, Bernoulli*. Je conviens qu'à la vérité la génération passée ressemblait beaucoup à ma pièce; que la génération future lui ressemblera beaucoup aussi; mais que, pour la génération présente, elle ne lui ressemble aucunement; que je n'ai jamais rencontré ni mari suborneur, ni seigneur libertin, ni courtisan avide, BEAUMARCH. *Préf. du Mar. de Fig.* Ces tableaux qui représentent dans Brutus les vertus qui ressemblent au crime, STAEL, *Corinne*, VIII, 4. L'on est si souvent lassé de soi-même, qu'on ne peut être séduit par ce qui nous ressemble, ID. *ib.* XVI, 1. || Je n'ai pu croire telle chose de vous, cela ne vous ressemble pas, cela n'est pas conforme à tout ce que l'on connaît de vous. || En un sens opposé, cela lui ressemble, je le reconnais à cela. Je n'ai point su qu'il [le maréchal de Gramont] ait dit les méchantes plaisanteries qu'on vous a mandées: elles lui ressemblent pourtant assez, SÈV. 27 juin 1678. On m'a mandé que M. de Luxembourg, voyant la victoire assurée [à Fleurus], chanta entre ses dents: Sangaride, ce jour est un grand jour pour vous [Atys, de Quinault, I, 6]; cela m'a fait rire, et lui ressemble en vérité, ID. 12 juill. 1690. || Familièrement. Cela ne ressemble à rien, se dit, le plus ordinairement en mauvaise part, de quelque chose de mauvais goût, bizarre; et rarement, en bonne part, de quelque chose d'un goût original, nouveau. || Cela ressemble à tout, se dit d'une chose commune, banale, sans caractère. || 3^o Terme d'arts. Offrir l'imitation exacte d'un objet. Ce portrait vous ressemble beaucoup. Ce peintre a le talent de faire ressembler. Copie qui ne res-

semble pas à l'original. || 4^o Se ressembler, avoir de la ressemblance l'un avec l'autre. Ces deux sœurs se sont ressemblées dans leur enfance. Newton a dit que la nature se ressemble partout, VOLT. *Oreilles*, 2. Les animaux se ressemblent, en général, beaucoup moins que les plantes; et c'est cette ressemblance entre les plantes qui fait la difficulté de les reconnaître et de les ranger, BUFF. *Hist. anim.* ch. I. La nature, qui n'a pas voulu que deux feuilles se ressemblent, a mis encore plus de diversité dans les âmes, STAEL, *Corinne*, VII, 1. || Ces deux personnes se ressemblent comme deux gouttes d'eau, leur ressemblance est parfaite. || On se ressemble de plus loin, se dit quand on explique que la ressemblance entre deux personnes tient à leur parenté. On se ressemble de plus loin, c'est mon fils. || Il se dit de la ressemblance morale ou intellectuelle. Nos fiertés pour cela ne se ressemblent pas, CORN. *Attila*, III, 4. Mon Dieu, marquis, ce n'est pas à toi que je parle; c'est à une douzaine de messieurs qui déshonorent les gens de cour par leurs manières extravagantes, et font croire parmi le peuple que nous nous ressemblons tous, MOL. *Critique*, 6. Tous les hommes se ressemblent si fort, qu'il n'y a point de peuple dont les sottises ne nous doivent faire trembler, FONTEN. *Orig. fabl.* Il y a des hommes qui se ressemblent si fort, que ce n'est pas la peine de les étudier séparément; qui a vu dix Français les a tous vus, J. J. ROUSS. *Ém.* V. On compare ordinairement Malbranche et Locke, sans doute parce qu'ils ont tous deux écrit sur l'entendement humain; d'ailleurs on ne peut pas se ressembler moins, CONDIL. *Traité des syst.* ch. 7. Nous sommes nés pour ne nous ressembler jamais, et pour nous convenir toujours, GRÉLLIS, *Ad. et Th.* t. II, p. 108, dans FUGÈNS. Ainsi tout se ressemble, ainsi l'erreur voyage, Passe d'un monde à l'autre, et vole d'âge en âge, DELIL. *Imag.* VIII. || Cela ne se ressemble pas, se dit de deux choses fort différentes. || Ressembler à soi-même, conserver les mêmes qualités ou défauts. Pour bien faire, Néron n'a qu'à se ressembler, RAC. *Brit.* I, 2. Les hommes et surtout les enfants ne se ressemblent pas toujours à eux-mêmes: ce qui est bon aujourd'hui est dangereux demain, FÉN. *Éduc. des filles*, V. Je souhaiterai que vous ressembliez toujours à vous-même, et que les autres rois vous ressemblent, VOLT. *Lett. au pr. roy. de Pr.* 26 août 1736. Vous avez sûrement entendu dire comme moi que M. C... ne se ressemble plus... rien ne métamorphose comme un portefeuille, MUSSET-PATHAY, *Contes histor.* p. 124. || Ce peintre, ce musicien se ressemble, il se répète, ses ouvrages manquent de variété. || Cela se dit aussi des ouvrages eux-mêmes. Les pièces de Saint-Foix se ressemblent encore plus que celles de Marivaux, qui du moins a mis dans les siennes toute la variété que pouvait lui permettre le cercle étroit qu'il s'était tracé, D'ALEMB. *Éloges, Marivaux*. || Proverbes. Les jours se suivent et ne se ressemblent pas, le bonheur ni le malheur ne durent pas toujours. || Qui représente [Solon à Crésus] que la vie de l'homme est ordinairement composée de soixante et dix années, qui font en tout vingt-six mille deux cents jours, dont aucun ne ressemble à l'autre, ROLLIN, *Hist. anc.* *Œuv.* t. II, p. 117, dans FUGÈNS. || Tous les doigts de la main ne se ressemblent pas, tous les frères ne sont pas de même caractère, de même mérite. || Qui se ressemble s'assemble, les personnes de même caractère se recherchent mutuellement. Cela se dit d'ordinaire en mauvaise part. || Il se conjugue avec l'auxiliaire *avoir*.

— REM. 1. Ressembler quelqu'un, qui est resté populaire, est aujourd'hui complètement hors d'usage. On le trouve dans Malherbe, dans Régnier, dans Bossuet: Et ses pleurs, qui tantôt descendaient mollement, Ressemblent un torrent... MALH. I, 4. Dont la maussade mine Ressemble un de ces dieux des couteaux de la Chine [sorte de couteaux dont le manche était en forme de marmoset], REGNIER, *Sat.* X. Cette majesté infinie [de Dieu], toute resserrée en elle-même, cachée dans ses propres lumières, séparée de toutes choses par sa propre étendue, qui ne ressemble pas les grands corps humains où il y a toujours quelque faible, BOSS. 3^e sermon, *Annunc.* 2. || 2. L'usage ne veut pas qu'on dise: Ce portrait ressemble; mais ce portrait est ressemblant.

— HIST. XI^e s. Par tels paroles vous ressembliez enfant, *Ch. de Rol.* CXXXII. || XIII^e s. Ha Dex! com mar le ressamblouit cil qui as autres pors ierent alé eschiver le perill VILLEH. XL. Fille, ce dist li rois, ressemblez vostre mere, Berte, IV. Et s'escrient trestuit ensemble: Sire Rooneil, il ressemble

[semble] Que vous ayez chacun les lous, *Ren.* 18760. Il [Dédit] ressembloit une peinture, Tant eue [était] blancs et acemés [ornés], Et de tous membres bien formés, *la Rose*, 816. xv^e s. [Edouard I] qui point ne le ressembla [Edouard I] de sens ni de prouesse, *Roiss.* I, 1, 2. || xv^e s. Il en trouve les actes beaux, et desire ressembler à ceux qui les font, *Amvot*, *Pé-ric.* I. Il disoit aussi que les Romains ressembloient un troupeau de moutons, in *Cat.* 15. Se ressemblant de faces, Comme on voit les trois Graces, in *BELL.* VIII, 4, recto. Le jeune Ciceron, qui n'a ressemblé son pere que de nom, *MONT.* II, 108. Les paroles du soir ne ressemblent pas à celles du matin, *COTGRAVE*.

— ETYM. *Re...*, et *sembler*; picard, *rassaner*, *ressaner*, *ersianer*; wallon, *rissané*, *russolé*; provenç., *ressemblar*, *ressemlar*; ital. *risembrare*.

RESSEMELAGE (re-se-me-la-j'), *s. m.* Action de ressemeler; résultat de cette action. On peut dire à ton honneur que tu fais bien des ressemelages à crédit, in *LECLERCO*, *Prov.* t. 1, p. 256, dans *POUGENS*.

RESSEMELE, **ÉE** (re-se-me-lé, lée), *part. passé* de ressemeler. Souliers ressemelés.

RESSEMELE (re-se-me-lé). L'él se donble quand la syllabe qui suit est muette: je ressemelle, je ressemellerai), *v. a.* Mettre de nouvelles semelles à une vieille chaussure. || Fig. L'ami Lantin [Voltaire lui-même] ne s'est amusé à ressemeler Sophonisbe que pour montrer qu'il y avait du tragique avant le prisonnier [Cornelle], *VOLT.* *Laharpe*, 27 juillet 1770. || Se ressemeler, *v. réfl.* Être ressemelé. Ces bottes ne peuvent se ressemeler.

— ETYM. *Re...*, et *semelle*; wallon, *rissemel*.

RESSEMER, **ÉE** (re-se-mé, mée), *part. passé* de ressemer. Des pois ressemés dans un champ.

RESSEMER (re-se-mé). Il se conjugue comme sème), *v. a.* || 1^o Semer de nouveau. Ressemer un champ. Les plus avisés ressemèrent des orges dans les terres où il y avait eu du blé, *ST-SIM.* 223, 256. Quand je trouvais les semences de quelque végétal utile, je les ressemait, *BERN. DE ST-P.* *Chaum. ind.* || Fig. Pour vous [enfants] sa main [de Dieu] ressemes Les champs de l'avenir, *BÉRANG.* *Orange*. || 2^o Se ressemer, *v. réfl.* Être ressemé. Il est bien remarquable que le blé ne se sème point de lui-même, *BERN. DE ST-P.* *Harm.* liv. I. *Tabl. génér.*

— HIST. xv^e s. Les bleds ressemez jusques à trois fois estoient mangés la nuit par une sorte de limaçons qui se cachoient de jour en terre, *D'AUB.* *Hist.* III, 90. Ce vieil capitaine se souvenoit de Dreux et de son peu d'hommes; ainsi se contenta de ressemer son arquerbuserie aux endroits les plus cachés du bas, in *ib.* 1, 324.

— ETYM. *Re...*, et *semer*; wallon, *rissemé*.

RESSENTI, **IÉ** (re-san-ti, tie), *part. passé* de ressentir. || 1^o Qu'on a senti, éprouvé. Une douleur subite ressentie dans le gros orteil. || 2^o Terme d'arts. Il se dit des formes, des traits que l'artiste a rendus avec force et caractère. Ou les parties sont très-ressenties, ou elles ne le sont point du tout, *DICER.* *Salon de 1767*, *Œuv.* t. xv, p. 446, dans *POUGENS*. || Par extension. [Chez le cygne] coupe de corps élégante, formes arrondies, gracieux contours, blancneur éclatant et pure, mouvements flexibles et ressentis, *BUFF.* *Ois.* t. XVII, p. 6.

RESSENTIMENT (re-san-ti-nian), *s. m.* || 1^o Action de ressentir. Ils [les hommes] ont un instinct secret qui les porte à chercher le divertissement et l'occupation au dehors, qui vient du ressentiment de leurs misères continues, *PASC.* *Pens.* IV, 2, éd. HAVET. || 2^o Particulièrement. Faible renouvellement d'un mal, d'une douleur. Je vous ai dit la vérité quand je vous ai assurée que je n'avais eu aucun ressentiment de néphrétique, *SEV.* 421. Ces ressentiments de folie sont sans conséquence, *VAUVEN.* *Justesse*. || Il se dit, dans un sens analogue, de souffrances morales. Ce n'est pas que je souhaite que vous soyez sans ressentiment [de la mort de Pascal le père]; le coup est trop sensible, *PASC.* *Lett. à Mme Périer*, 17 oct. 1651. Solon fut touché d'un ressentiment [douleur de la mort de son fils] si vif et si cuisant qu'il commença à déchirer ses habits, *FÉN.* *Solon*. || 3^o Souvenir d'une action morale dont nous avons été l'objet. Dieux, garants de la foi que Jason m'a donnée... S'il me peut aujourd'hui chasser impunément, Vous êtes sans pouvoir on sans ressentiment, *CORN.* *Médec.* I, 4. || Autrefois, sentiment de reconnaissance, souvenir reconnaissant (ce sens a vieilli, mais, bien placé, il pourrait encore être employé). Un acte par lequel je puisse témoigner à tout le monde et la grâce que vous m'avez faite, et le ressentiment avec lequel je l'ai reçue, *VOLT.* *Lett.* 174. Je me trouve bien embarrassé dans la pensée que j'ai, que, si je ne remercie pas M. le procureur

général autant que mon ressentiment me le conseille, il ne me soupçonne de n'en avoir guère: et, si je le remercie autant que j'en ai envie, qu'il ne croie que j'ai l'âme fort intéressée, *SCARR.* *Lett. Œuv.* t. 1, p. 243, dans *POUGENS*. Madame, je viens vous témoigner avec mes transports le ressentiment où je suis des bontés surprenantes... *MOL.* *Pr. d'Él.* IV, 4. L'honneur imprévu de votre présence [le maréchal Schomberg] est pour moi une rencontre si favorable, que je ne puis vous en dissimuler mon ressentiment, *BOSS.* *Panég. St. Gorgon, Prémamb.* Tandis qu'autour de moi votre cour assemblée Retentit des bienfaits dont vous m'avez comblé, Est-il juste, seigneur, que seule, en ce moment, Je demeure sans voix et sans ressentiment? *RAC.* *Bér.* II, 4. Gardant du bienfait seul le doux ressentiment, *DELLIE.* *Trois règns.* VIII. || Aujourd'hui, souvenir d'une injure avec désir de s'en venger. Ils ne montrent aucun ressentiment de la mort de leurs compagnons, *VAUGEL.* *Q. C.* x, 1. Noirs enfants du dépit, ennemis de ma gloire, Tristes ressentiments, je ne veux plus vous croire, *CORN.* *Sertor.* III, 4. Elle a toujours sacrifié ses ressentiments, et n'a jamais voulu nuire, non pas même à ceux qu'elle pouvait croire ses ennemis, ou, pour mieux dire, ses envieux, *FLECH.* *Duch. de Montaus.* Tandis... Que vos ressentiments se perdrent en discours, Il n'en faut point douter, vous vous plaindrez toujours, *RAC.* *Brit.* I, 4. Il [Phalaris] conservait un ressentiment de tout ce qui s'était passé entre Télémaque et Hippis, *FÉN.* *Tél.* XVII. Ressentiment n'est plus employé que pour exprimer le souvenir des outrages, et non celui des bienfaits, *NOLIVET.* *Rem. Rac.* § 19. Un injure blesse, et le ressentiment est la blessure même, *VOLT.* *Comm. Corn. Rem. Rod.* I, 7.

— HIST. xv^e s. [Gallion s'amusait en exil] ils le rappellerent pour accommoder leur punition à son ressentiment, *MONT.* I, 228. Ce ressentiment bien vif qui est naturellement en moi [de la poésie], in I, 266. Offenser un homme sans sentiment [mort] plus tost que d'encontrer le hazard de son ressentiment, in III, 412.

— ETYM. Voy. **RESENTIR**.

RESENTIR (re-san-tir), *v. a.* Il se conjugue comme sentir. || 1^o Sentir, éprouver. Il a ressenti des douleurs dans les articulations. Ressentir du bien-être, du malaise. Quelqu'un dira peut-être qu'elle n'a pas ressenti de ces douleurs aiguës qui font qu'on regarde la mort comme une consolation, *FLECH.* *Duch. de Mont.* Quel peuple ennemi de la France n'a pas ressenti les effets de sa valeur? in *Turenne*. Le peuple lève sans cesse les mains vers lui [Dieu], et vous doutez même s'il existe, vous qui seuls sentez les effets de sa libéralité et de sa puissance, *MASS.* *Pet. carême*, [ices et vert. des Gr.]. || Fig. Avec un nom de chose pour sujet. Tout ressent de ses yeux les charmes innocents, *RAC.* *Esth.* III, 9. || Il s'emploie d'une manière analogue au sens moral. L'ayant cherché longtemps afin de divertir l'ennui que de sa perte il pouvait ressentir, *CORN.* *Rod.* v, 4. Mes sens par son excès [de ma douleur] sont demeurés preclus; Pour la trop ressentir je ne la ressens plus, *ROTT.* *Antig.* III, 2. Revenue d'une si longue et si étrange défaillance, elle se vit replongée dans un plus grand mal [le regret de ses péchés], et, après les affres de la mort, elle ressentit toutes les horreurs de l'enfer, *BOSS.* *Anne de Gonz.* Je ressens tous les maux que je puis ressentir, *RAC.* *Bér.* v, 6. || 2^o Il se dit de l'âme saisie par un sentiment. Ressentir de l'amitié pour quelqu'un. C'est déjà ressentir l'amour que de commencer à le craindre, *QUIN.* *Proserp.* 1, 3. Tout ce que la reconnaissance, l'amitié, l'amour peuvent inspirer de plus tendre, de plus passionné, je le ressens, je l'éprouve pour vous, *GÉNÉSIS.* *Théd.* d'éduc. *L'Amant anonyme*, v, 2. || 3^o Témoigner ressentiment, sympathie. Si votre affliction est une affliction publique, et si elle touche généralement tout ce qu'il y a d'honnêtes gens en France, je pense que vous ne doutez pas que je ne la ressente extrêmement, moi que vos bontés... *VOLT.* *Lett.* 156. Le roi-prophète, qui ressentait le bien d'autrui comme le sien propre, *FLECH.* *Sermons, Envie*. Il ressent mes douleurs beaucoup plus que moi-même, *RAC.* *Iphig.* II, 5. Je reconnais l'erreur qui nous avait séduits, Et ressens votre joie autant que je le puis, in *Iphig.* III, 4. || Témoigner ressentiment, désir de vengeance. Plus on doit ressentir les coups de cette offense, *MOL.* *D. Garc.* I, 4. Plus l'offenseur m'est cher, plus je ressens l'injure, *RAC.* *Théb.* I, 5. Jupiter près de vous m'envoie en diligence Vous annoncer le pardon d'une offense Qu'il ressentit avec trop de chaleur, *DANCOURT.* *Métemps.* III, 11. Le roi [Charles VI]

voulait empêcher ses chevaliers de relever le gant, et de ressentir ces insultes particulières, *CHATEAUB.* *Génie*, IV, V, 4. || Témoigner ressentiment, reconnaissance. Je ne suis pas moins généreux à ressentir cette faveur, que vous l'avez été à me la faire, *VOLT.* *Lett.* 45. Ressentez donc aussi cette félicité, *RAC.* *Esth.* III, 1. || 4^o Reconnaître, apercevoir. On ressentait dans ses paroles [de Condé] un regret sincère d'avoir été poussé si loin [à la révolte] par ses malheurs, *BOSS.* *Louis de Bourbon*. || 5^o Porter le caractère de. Tout ce qu'ils [les auteurs des Sacramentaires] composaient était fait sur le modèle de ce qu'avaient fait leurs prédécesseurs; le style même ressent l'antiquité, et les choses la ressentent encore plus, *BOSS.* *Eplie. de la messe*, 19. Quoique tout ce qu'il [Jacob] dit des frères de Juda soit exprimé avec une magnificence extraordinaire, et ressent un homme transporté hors de lui-même par l'esprit de Dieu... in *Hist.* II, 2. Il en usa de la sorte par une prudence qui ne fut ni humaine ni lâche, et qui ne ressentit point le courtisan, mais le prophète, *BOURDAL.* 8^e dim. après la Pentec. *Dominic.* t. III, p. 128. Avec quelle sévérité sainte Thérèse défendit-elle qu'il y eût rien dans les bâtiments de son ordre qui ressentit la vanité! *FLECH.* *Panég. Ste Thérèse*. Vous voyez en quels lieux vous l'avez amenée [votre fille]; Tout y ressent la guerre et non pas l'hyménée, *RAC.* *Iphig.* III, 1. Cette opinion [l'émission de la lumière] est démontrée de plus d'une façon, et, loin de ressentir la vieille philosophie, elle y est directement contraire, *VOLT.* *Phil. Newton.* II, 2. || 6^o Se ressentir, *v. réfl.* Sentir un reste d'un mal qu'on a eu. Il a eu la fièvre chaude, il s'en ressent encore. Il s'est senti de sa goutte ces jours derniers. || 7^o Porter le caractère de. Ce n'est point une nécessité qu'il y ait du sang et des morts dans une tragédie; il suffit que l'action en soit grande, que les acteurs en soient héroïques, que les passions y soient excitées, et que tout s'y sente de cette tristesse majestueuse qui fait tout le plaisir de la tragédie, *RAC.* *Bérén.* *Préf.* La statue du dieu, haute d'environ trente coudées, est d'un travail grossier, et se ressent du goût des Égyptiens, *BARTHÉL.* *Anach.* ch. 41. || 8^o Éprouver une influence fâcheuse. Son ouvrage se ressent de la précipitation avec laquelle il l'a composé. Sa maison a été brûlée, et les maisons voisines s'en sont ressenties. Tu te ressentiras des maux qu'on nous prépare, *MAIRET.* *Mort d'Asdrub.* IV, 4. Peut-on raisonnablement espérer que, dans un air tout corrompu, vous ne vous ressentiez jamais de sa corruption? *BOURDAL.* 5^e dim. après l'Épiphan. *Dominic.* t. I, p. 242. Il ne fut pas le seul qui se ressentit de cette bizarrerie, *HAMILT.* *Gramm.* 11. || Il m'a fait un tour, mais il s'en ressentira, in Il portera la peine. || 9^o En sens contraire, éprouver une influence favorable. Si je fais une grande fortune, mes amis s'en ressentiront. La grâce n'est donnée dans l'oraison qu'afin que toute la vie s'en sente, *BOSS.* *Œ. d'Oraisons.* VII, 46. Dans une république, tout se ressent de la liberté publique, *MONTESQ.* *Esp.* XVI, 9. || 10^o Se souvenir, avec amertume et avec désir de se venger, d'un tort, d'une offense, etc. Ils se ressentent des outrages qu'ils avaient reçus, *VAUG.* *Q. C.* IV, 8. Je ne suis pas incapable de me venger, si l'on m'avait offensé et qu'il y allât de mon honneur à me ressentir de l'injure, *LA ROCHEF.* *Portrait*. Ils se sont ressentis du traitement que vous leur avez fait, *MOL.* *Les Préc.* XVII. Un homme qui a reçu un soufflet sans s'en ressentir est acceblé d'injures, *PASC.* *Pens.* v, 14, éd. HAVET. Le célèbre vizir Achmet Couprougli avait traité le fils d'un ambassadeur de France avec outrage, et, ayant poussé la brutalité jusqu'à le frapper, l'avait envoyé en prison, sans que Louis XIV, tout fier qu'il était, s'en fût autrement senti qu'en envoyant un autre ministre à la Porte, *VOLT.* *Russie*, II, 1. || Absolument. Les dieux, qui tôt ou tard savent se ressentir, D'éloignent de répondre à qui les fait mentir, *CORN.* *Œd.* I, 5. || 11^o Être senti, aperçu. Vous le voyez: cette nouvelle vivacité qui animait ses actions se ressent encore dans ses paroles, *BOSS.* *Anne de Gonz.*

— HIST. xv^e s. Parquoy si tu as eneur de te ressentir jamais des domages que t'ont fait tes ennemis, sers toy maintenant de mes calamitez... *AMYOT.* *Cor.* 35. Combien qu'à sa poursuite et par ses menées il eust esté banny d'Athènes, neantmoins il ne s'en voutoit point ressentir lorsqu'il en eut l'occasion et le moyen, in *Arist.* 64. Les collations qui s'en ensuivent sont pensées illicites et de nulle valeur, comme ressentant simonie, *P.* *PITHOU.* 66. La terre, ce semble, s'en ressentira d'avantage, si elle est remuée en ceste saison, *LA ROËTIE.* 229.

Nous avons poursuivi avecques résolue volonté la vengeance d'une injure, et ressentit un singulier contentement de la victoire, MONT. 1, 271.

— ETYM. *Re...*, et *sentir*; provenç. et espagn. *res-sentir*; catal. *ressentir*; ital. *risentire*.

RESSERRÉ, ÉE (re-sè-ré, ée), *part. passé* de resserer. || 1° Enfermé en des limites plus étroites. Comme il [le tourbillon de la vie de Rennes] était plus resserré, il en était plus violent, sév. 14 août, 1680. Ce pays [la France], beaucoup plus resserré qu'il ne l'est aujourd'hui, affaibli par les divisions du gouvernement féodal, VOLT. *Ann. Emp. Louis V*, 1336. Le fleuve resserré en cet endroit les porta avec une rapidité et un bruit horrible, ID. *Candide*, XVII. || Terme de botanique. Se dit de la gorge d'une fleur monopétale, quand elle est moins large que le tube. || Involucrer resserré, celui qui se rétrécit de plus en plus vers son orifice. || Terme de zoologie. Nymphes resserrées, celle où l'insecte est à l'étroit. || 2° Qui a peu d'étendue. Voyez-moi dans un logement resserré, triste, M^{me} RICCOBONI, *Œuv.* t. IV, p. 65, dans PUGENS. Démosthènes, qui commandait l'arrière-garde composée de six mille hommes, s'étant égaré dans sa marche, fut poussé dans un lieu resserré, BARTHÉL. *Anach. Introd.* part. II, sect. 3. || Substantivement. Revenant avec le roi de la messe, l'humont, dans le resserré de la porte du petit salon, me tira par mon habit, ST-SIM. 285, 420. || 3° Empêché, gardé étroitement. Louis XI, resserré dans ses fortesses et environné de ses gardes, ne sait à qui confier sa vie, BOSS. *Panég. St François de Paule*, 1. Ils se voient traités comme des criminels, méprisés, déshonorés, resserrés dans une prison qui seule leur tient lieu de supplice, BOURDAL. *Erhort. char. envers les prisonn.* t. 1, p. 85. Dans son palais il le tient resserré, loin de tous les plaisirs qui naissent à la cour, PEARAULT, *Griséidid*. Depuis ce temps, ce père des chrétiens, Resserré loin de nous, blanchi dans ses liens, Gémir dans un cachot, VOLT. *Zoïre*, II, 1. Pourquoi suis-je en un point resserré par le temps? M. 6^e disc. || 4° Fig. Qui est retenu, limité. Cette douleur qu'elle [Sainte Thérèse] ressentait de se trouver resserrée par les bienséances de son sexe et par les règles de sa profession, elle qui eût voulu porter par tout l'univers les vérités de l'Évangile, FLECH. *Panégyr. Ste Thérèse*. Quelquefois dans sa course un esprit vigoureux, Trop resserré par l'art, sort des règles prescrites, BOIL. *Art p.* IV. Quand mes sentiments, resserrés, pour ainsi dire, autour de mon cœur par ma destinée, n'allaient point s'évaporer au dehors... J. J. ROUSS. *Promen.* 8. || 5° Absolument. Qui n'a pas d'étendue intellectuelle ou morale. Faibles esprits, ou plutôt cœurs étroits et entrailles resserrées, que la foi et la charité n'ont pas assez dilatées pour comprendre toute l'étendue de l'amour d'un Dieu, BOSS. *Anne de Gonz.* L'esprit rempli d'idées magnifiques... s'ennuie dès qu'il se trouve enfermé en lui-même et resserré en un petit nombre d'objets languissants qui ne le frappent que faiblement, FLECH. *Duch. de Mont.* || Physionomie resserrée, physionomie qui ne laisse rien voir. On ne s'explique point en ce lieu-là [la Bastille]; et tous les gens qui vous abordent ont une physionomie si resserrée, qu'on ne s'avise pas de leur faire la moindre question, STAAL, *Mém.* t. II, p. 94. || 6° Ventre resserré, se dit quand les selles ne sont pas libres. || Absolument. Être resserré, être constipé. Comme il [le roi] devint, la dernière année de sa vie, de plus en plus resserré, Fagon lui fit manger beaucoup de fruits à la glace, ST-SIM. 403, 252.

RESSERREMENT (re-sè-re-man), *s. m.* || 1° Action par laquelle une chose est resserrée. Un de nos faiseurs de dictionnaires a fort loué resserrement dans le sien, et je m'étonne qu'il y ait oublié brisement; l'un vaut bien l'autre, BOURBOUS, *Suite des Rem.* p. 327. La plupart des anciens croyaient que l'âme est dans la poitrine... c'est qu'en effet, dans tous nos sentiments un peu violents, on éprouve, vers la région du cœur, une dilatation ou un resserrement qui a fait penser que c'était là le logement de l'âme, VOLT. *Dict. phil. Résurrection*, 1. [En hiver] le resserrement de la terre par le froid supprime une partie des émanations de la chaleur intérieure, BUFF. *Théor. terr. part. hyp.* *Œuv.* t. IX, p. 341. || Étranglement d'un filon ou d'une couche, partie plus resserrée. || 2° Fig. Le resserrement de l'argent, sa moins grande circulation, causée par les craintes qu'éprouvent les capitalistes dans les temps de discrédit. || 3° Fig. Il se dit de l'âme, de l'esprit. Je demeurai près de deux heures dans ce resserrement de joie, à laquelle je ne pouvais me résoudre de laisser prendre un plein essor,

ST-SIM. 512, 21. Quel resserrement d'esprit, quelle absurde grossièreté de dire : le chaos était éternel, et l'ordre n'est que d'hier! VOLT. *Dial.* 25. || 4° Empêchement à l'expansion morale. Il y avait dans le jansénisme un principe concentré, énergique, mais qui devint vite stérile et qui tendait au resserrement; il n'avait rien d'expansif, SAINTE-BEUVE, *Port-Royal*, 3^e édit. t. I, p. 294. || 5° Resserrement se dit quelquefois pour constipation.

— ETYM. *Resserer*.

RESSERRER (re-sè-ré), *v. a.* || 1° Replacer, remettre une chose en son lieu. Resserrez cette valiselle dans l'armoire. Monsieur du Maine ayant eu commandement du roi de resserer au Château-Trompette toute l'artillerie de son gouvernement, MALH. *Lett.* II, 28. || 2° Serrer davantage ce qui s'est lâché. Resserrez ce cordon, ce nœud. Ses beaux cheveux pendants que le turban et l'art resseraient au dedans, MAIR. *Solim.* III, 9. Sur ses membres gonflés la corde se replie, Et comme un long serpent resserre et multiple Sa morsure et ses nœuds, V. MGO, *Orient. Mozepa*. || Par extension. À cette heure que vous avez eu quelque loisir de resserer le débordement de vos larmes, et de recueillir vos esprits dissipés en la nouveauté de cet accident, MALH. *Lett.* I, 11. || Fig. Vous avez brisé mes liens, Seigneur, on ne me verra plus en resserer les funestes nœuds, MASS. *Carême, Recheute*, 1. Le sang du duc de Norfolk ressera les chaînes de cette princesse malheureuse [Marie Stuart], VOLT. *Mœurs*, 169. || 3° Rendre étroit, plus étroit. Le froid resserre les pores. || Ce pays est fort resserré par la mer, il n'a pas d'étendue en largeur à cause du voisinage de la m-er. || 4° Resserer un prisonnier, le garder très-étroitement. Les amis de Mme Guyon savent que vous l'avez vue, Monseigneur, et que vous lui avez porté la lettre du P. de la Combe; ainsi la nécessité de resserer cette femme augmente, MAINTENON, *Lett. au card. de Noailles*, 29 mai 1697. || Cette place est fort resserrée, est resserrée de très-près, les assiégeants l'entourent de si près qu'il est bien difficile d'y faire rien entrer et d'en faire rien sortir. La ville est investie, et le blocus de la capitale de la Livonie est resserré, VOLT. *Russie*, 1, 49. || On l'a dans un sens analogue : Cette garnison est fort resserrée. || 5° Resserer son argent, le retirer de la circulation, le garder par devers soi. Les personnes prudentes, qui ne voulaient pas jouer leur argent, au hasard de le perdre, le resseraient; elles attendaient le moment d'en faire usage avec moins de risque, et le commerce en souffrait, COMM. *Comm. gouvern.* II, 9. || 6° Rendre le ventre moins libre ou moins relâché. Les coings resserrent le ventre, et, absolument, resserrent. || 7° Fig. Renfermer dans des bornes plus étroites. Ces événements connus ou il ne nous est pas permis de rien changer, qu'autant que la nécessité indispensable de les réduire dans la règle, nous force d'en resserer les temps et les lieux, CORN. *Sertor. Au lecteur*. Pour l'unité de lieu et d'action, ce sont deux règles que j'observe inviolablement; mais j'interprète la dernière à ma mode, et la première, tantôt je la resserre à la seule grandeur du théâtre, et tantôt je l'étends jusqu'à toute une ville, ID. *La Veuve, Au lecteur*. Le tempérament et la coutume mettent des différences infinies entre les hommes, et resserrent ordinairement beaucoup leurs qualités, VAUVEN. *Justesse*. Les Polonais, qui, sans beaucoup de murmure, ont vu resserer ce droit par la diète de 1768, J. J. ROUSS. *Gouv. de Pologne*, ch. 9. O homme ! resserre ton existence au dedans de toi, ID. *Ém.* II. Il se peut que la superstition littéraire et le préjugé aient trop resserré les limites des beaux-arts; mais ce n'est pas non plus par des dissertations qu'on pourra étendre ces limites, D'ALEMB. *Eloges, Lamotte*. || 8° En parlant d'un ouvrage d'esprit, abrégé. Je n'ai rien trouvé ni à resserer, ni à étendre; cet ouvrage me parait digne du siècle qu'elle [Catherine II] fait naître, VOLT. *Lett. prince Galitzin*, 11 avril 1767. Que de faits inutiles il faut retrancher de l'histoire, et que je me sais bon gré d'avoir resserré celle de Charles XII ! ID. *Fragm. sur l'hist.* XI. || Il se dit, dans le même sens, des auteurs eux-mêmes. On ne lit jamais l'un sans être tenté de l'étendre; l'autre, sans être tenté de le resserer, DIDER. *Claude et Nér.* II, 40. || Terme de musique. Resserer l'harmonie, en rapprocher les parties les unes des autres dans les moindres intervalles possibles. || 9° Fig. Empêcher l'expansion morale. Il y a des passions qui resserrent l'âme et qui la rendent immobile, et il y en a qui l'agrandissent et la font répandre en dehors, PASC. *Pass. de l'amour*. La médiocrité de sa

fortune ne resserrait pas son cœur, M^{me} RICCOBONI, *Œuv.* t. III, p. 236, dans PUGENS || 10° Fig. Rendre plus étroite l'union. Il [M. d'Amon] est envoyé du roi de Prusse, il vient resserer les liens des deux nations, VOLT. *Lett. Mme d'Argental*, 3 déc. 1750. Je resserre nos nœuds par l'hymen d'Octavie, ID. *Triumv.* I, 3. Pour resserer de plus en plus l'amitié, Mme des Ursins se fit nommer, ou se constitua elle-même gouvernante des enfants, LUCLOS, *Œuv.* t. V, p. 80. || 11° Se resserer, *v. réfl.* Se rétrécir, devenir moins étendu. Ce pays, ce terrain se resserre. Il [les tatous] se resserrent en boule, et, pour les faire étendre, on les met près du feu, BUFF. *Quodrup.* t. IV, p. 123. || Les pores se resserrent, ils deviennent moins ouverts. || Devenir plus dense. Les fentes perpendiculaires qui se trouvent dans les montagnes ont été formées presque en même temps, c'est-à-dire lorsque ces matières se sont resserrées par le refroidissement, BUFF. *Not. just. Ep. nat.* *Œuv.* t. XIII, p. 248. || Le ventre se resserre, il devient moins libre ou moins relâché. || Le temps se resserre, il devient plus froid. || 12° Fig. Se mettre en des limites plus étroites. Pourquoi nous resserer dans le cercle étroit d'une petite société isolée, quand notre société doit être celle de l'univers? VOLT. *Phil. Sermon de J. Rossette*. || 13° Il se dit de l'âme qui éprouve un sentiment comparé à un resserrement. Mon cœur s'est resserré à leur égard, parce que leur âme m'a été inhérente, SACI, *Bible Zac.* XI, 8. C'est alors, d'ions-nous, que le cœur, qui se resserre dans l'inquiétude du besoin, reprendra sa liberté tout entière dans la commodité et dans l'aisance, BOSS. *Sermons, Impénit.* 1. Le moyen qu'un homme soit uni de cœur au prochain, tandis qu'il se resserre en lui-même, BOURDAL. 12^e dim. après la Pentecôte, *Dominic.* t. III, p. 281. Mon cœur de crainte et d'horreur se resserre, SACI. *Esth.* III, 3. || 14° Se resserer, retrancher de sa dépense. Les temps sont mauvais, les plus riches se resserrent. || Dans un temps de discrédit, les heures se resserrent, l'argent se resserre, on fait moins de dépense, on prête moins. || 15° Se restreindre à, se borner à. Je me ressererai dans ma réfutation des nouvelles impostures que vous employez pour la justification de ces casuistes, PASC. *Réfutat. de la rép. à la 12^e lett.*

— HIST. XV^e s. La damoiselle ressera le guichet, et s'en retourna en sa chambre, LOUIS XI, *NOUVEAU*. XVI^e s. Elle fut étroitement resserrée, sans que personne tantast ni parlât avec elle, AMYOT, *Rom.* 4. Elles se plaignoient d'une si estroite et si resserrée dépense ordinaire, ID. *Pétrie* 36. Ilz furent contraints de soy retirer et resserer au dedans de leurs Alpes, ID. *Fab.* 4. Je trouve que c'est injustice... de ne retrancher et resserer nos commoditez pour pourveoir aux leurs [des enfants], MONT. II, 71. Pour jouir de l'or qu'il avoit resserré, ID. IV, 22. Il faut rebatte et resserer, à bons coups de mail, ce vaisseau qui se desprend, ID. IV, 205. Nos forces nous faillent [dans la vieillesse]; retirons les et resserons en nous, ID. I, 279. Cela resveilla le mareschal pour le resserer au parti, D'AUB. *Hist.* II, 233.

— ETYM. *Re...*, et *serer*; wallon, *risseré*; Berry, *rasserer*, *rassarer*.

† **RESSERVEUR** (re-sè-reur), *s. m.* Celui qui resserre.

— HIST. XVI^e s. Le muscle triangulaire interne, ou resserreur des cartilages, PARRÉ, IV, 18.

† **RESSERVIR** (re-sè-voir), *v. n.* Servir de nouveau, être de nouveau uti.e, employé. Cet ustensible peut resservir. || Reprendre de l'emploi, une fonction. Cet officier désire de resservir. || Se resservir, *v. réfl.* Employer de nouveau. On a vu ce qui se passa entre le roi, Catinat et Chamillart, quand le roi voulut se resservir de Catinat, ST-SIM. 188, 1.

— HIST. XIII^e s. Il convient de servir ou resservir à celui qui a fait grace ou courtoisie, ORESME, *Eth.* 150. || XVI^e s. Ce sucre-ci, rendu durci comme devant resservira au secher d'autres confitures, O. DE SEVERES, 873.

— ETYM. *Re...*, et *servir*.

RESSIF (ré-sif), *s. m.* Voy. **RECIF**.

1. **RESSORT** (re-sor), le *l* ne se lie pas; un ressort élastique; au pluriel, l's ne se lie pas; des ressorts élastiques; cependant quelques-uns la lient : des ressorts élastiques), *s. m.* || 1° Propriété naturelle qu'ont certains corps de se remettre en l'état d'où on les a tirés par quelque effort. Quand un corps à ressort va frapper un autre corps à ressort qui est en repos ou qui se meut dans le même sens que lui, anisson, *Traité de phys.* t. I, p. 435. Le ressort d'une même masse d'air augmente de quantités dif-

férentes, suivant les différents degrés de chaleur auxquels elle se trouve exposée, *id. ib. t. II, p. 120*. À mesure que le fluide atmosphérique s'élève au-dessus du corps, il devient plus rare, en vertu de son ressort qui le dilate d'autant plus, qu'il est moins comprimé, *LA PLACE, Exp. IV, 10*. || Faire ressort, se dit d'un corps qui, cessant d'être comprimé ou tiré, se remet dans le premier état où il était. Quand on les abandonnait à elles-mêmes, elles [des feuilles] faisaient ressort, et reprenaient brusquement leur première situation, *HONNET, Us. feuilles, 5^e mém.* || Faire ressort, rebondir. Une balle fait ressort en tombant sur une pierre, *VOLT. Feu, I, III, 2*. || 2^e Mercure de métal fait de telle façon qu'il se rétablit dans sa première situation dès qu'il cesse d'être comprimé, et qui, pressant d'autres pièces, leur donne du mouvement. Ce ressort joue bien, joue mal. En poussant un ressort, on ouvre cette boîte. Notre Vénus a fait des merveilles, et l'admirable ingénieur qui s'est employé à cet artifice a si bien disposé tout... si bien caché ses fils de fer et tous ses ressorts... qu'il y a peu de gens qui n'y eussent été trompés, *MOL. Am. magn. IV, 4*. Ils sortent à l'instant, et, par d'heureux efforts, Du lugubre instrument [une crécelle] font crier les ressorts, *NOÛT. Lutr. IV*. Il démontra qu'un corps qui ferme ou bande un ressort avec une certaine vitesse, peut avec une vitesse double fermer tout à la fois, ou successivement, quatre ressorts semblables au premier, *D'ALEMB. Éloges, Bernoulli*. Les horlogers mettent sous le marteau destiné à frapper le timbre de l'horloge un petit ressort, qui le relève sitôt qu'il l'a frappé, et l'empêche de continuer de le toucher, *NAISSON, Traité de phys. t. II, p. 161*. || Ressort à pompe, celui qui est roulé en forme de spirale. || Ressort de voiture, tout mécanisme destiné à affaiblir les secousses qu'éprouve la caisse des voitures. Le dernier degré de recuit est celui dans lequel l'acier a été chauffé au point de paraître d'un rouge sombre dans l'obscurité; c'est le recuit que l'on donne aux ressorts de voitures, *A. BRONGNIART, Traité de min. t. II, p. 392*. || Terme de métallurgie. Ressort de marteau, pièce de bois ou de fer sur laquelle frappe l'extrémité du manche du marteau des affineries, et qui le repousse à la manière d'un ressort. || Terme d'horlogerie. Ressort vibrant, appliqué pour la première fois au balancier en 1674, et qui fut dans ses oscillations un principe de régularité nouveau et excellent, *Presse scient. 1861, t. III, p. 715*. Au troisième degré de recuit, qui est celui des ressorts de montre, l'acier devient bleu, *A. BRONGNIART, Traité de min. t. II, p. 392*. || Fig. On dirait qu'un esprit anime mille corps; C'est bien là [à la cour] que les gens sont de simples ressorts, *LA FONT. Fabl. VIII, 14*. || 3^e Il se dit du mécanisme qui meut les êtres vivants, un empire, le monde, etc. Le peuple doit regarder comme un avantage de trouver son souverain tout fait [par l'hérédité], et de n'avoir pas, pour ainsi parler, à remonter un si grand ressort, *BOSS. 5^e avert. 56*. Que verrons-nous dans notre mort [si nous croyons l'âme mortelle], qu'une vapeur qui s'exhale, que des esprits qui s'épuisent, que des ressorts qui se démontent et se déconcertent...? *Id. D. d'Orl. Car de penser alors qu'un Dieu tourne le monde, Et règle les ressorts de la machine ronde... NOÛT. Sat. I*. Un gouvernement modéré peut, sans périr, relâcher ses ressorts, *MONTESSQ. Esp. III, 9*. Les armées sont devenues des espèces de machines régulières qui se meuvent comme par des ressorts, *VOLT. Mœurs, 6*. Sa joie en nous voyant, par de trop grands efforts, De ses sens affaiblis a rompu les ressorts, *Id. Zaïre, II, 4*. Souffrez tout plutôt que d'user le ressort des lois; car, quand une fois ce ressort est usé, l'État est perdu sans ressource, *J. J. ROUSS. Gov. de Polog. 10*. || Familièrement. Cette personne ne se remue que par ressort, tous ses mouvements sont étudiés et contraints. Il semble que tout son corps soit démonté, et que les mouvements de ses hanches, de ses épaules et de sa tête n'aillent que par ressorts, *MOL. Critique, 2*. || Cette personne n'agit que par ressort, elle n'agit que par le conseil, l'impulsion d'autrui. || 4^e Fig. Force comparée à la force matérielle d'un ressort. Donner du ressort à l'estomac et aux fibres. Mme de Richelieu commence à subir les effets de la dissipation; les ressorts s'affaiblissent visiblement; elle présente tout le monde, et ne dit plus ce qui convient à chacun, *SEV. 6 avr. 1680*. Ce travail [des champs] pour lequel il faut plus de constance que d'ardeur, plus de poids que de ressort, *BUFF. Morc. choisis, p. 154*. Il n'appartient pas à tout le monde de sentir quel ressort l'amour des choses honnêtes

peut donner à l'âme, *J. J. ROUSS. Ém. v*. Son âme avait encore tout son ressort, *id. ib. IV*. Mon âme, que les délices de Paris, d'Avenay, de Passy, de Versailles avaient trop amollie, avoit besoin que l'adversité lui rendit son ancienne trempe et le ressort qu'elle avait perdu, *MARMONTEL, Mém. VII*. Maintenant, je n'ai plus de ressort en moi-même, je reste abattu, je ne puis me relever, *STAEI, Delph. 5^e part.* || 5^e Terme de beaux-arts. Se dit quelquefois de la vivacité d'action d'une composition et de la puissance d'effet d'un tableau. Cela manque de ressort. || 6^e Fig. Ce qui fait agir. Ils [les stoïciens] ôtent à nos cœurs le principal ressort, ils font cesser de vivre avant que l'en soit mort, *LA FONT. Fabl. XII, 20*. Je lis l'Arianisme, je n'en aime ni l'auteur ni le style; mais l'histoire est admirable, c'est celle de tout l'univers; elle tient à tout, elle a des ressorts qui font agir toutes les puissances, *SEV. 6 déc. 1688*. Conduisez-vous, gouvernez-vous, si vous aimez votre cher fils, votre maison, votre mari, votre maman, vos frères; enfin vous êtes l'âme et le ressort de tout cela, *Id. à Mme de Grignan, 6 déc. 1688*. Voulez-vous voir remuer l'intérêt, ce puissant ressort qui donne le mouvement aux choses humaines? *BOSS. Hist. II, 12*. Je sais par quels ressorts on le pousse, on l'arrête [Assuérus], *RAC. Esth. III, 5*. L'amour et l'ambition, les ressorts invisibles des intrigues et des mouvements de toutes les cours, *HAMILT. Gramm. 5*. Il [le système moderne de la tragédie] met en jeu tous les ressorts du cœur humain, *MARMONTEL, Œuvres, t. X, p. 311*. || 7^e Moyen dont on se sert pour faire réussir quelque dessein, quelque affaire. Les grands événements ne sont pas toujours produits par les grandes causes; les ressorts sont cachés, et les machines paraissent; et, quand on vient à découvrir ces ressorts, on s'étonne de les voir si faibles et si petits, *BALZ. De la cour, 3^e disc.* Je ne doute point, sire, que les gens que je peins dans ma comédie ne remuent bien des ressorts auprès de Votre Majesté, *MOL. Tart. 2^e placet*. Certaines âmes créées pour être mattresses des autres et pour faire mouvoir ces ressorts dont la Providence se sert pour élever ou pour abatre, *FLÉCH. Aiguillon*. [Au théâtre] Le secret est d'abord de plaire et de toucher; l'inventeur des ressorts qui puissent m'attacher, *BOIL. Art p. III*. Jusque ciel, c'est ainsi qu'assurant la vengeance, Tu romps tous les ressorts de ma vaine prudence, *RAC. Iphig. I, 5*. Par quels secrets ressorts, par quel enchaînement Le ciel a-t-il conduit ce grand événement? *Id. Esth. I, 4*. Pour vous perdre, il n'est point de ressorts qu'il n'invente, *Id. Athal. I, 4*. Ainsi vont les choses parmi les hommes; on y voit de grands mouvements, mais les ressorts sont en général assez ridicules, *FONTEN. Dial. IV, morts anc.* Depuis que je travaille pour vous, les ressorts de mon esprit empruntent soit diablement usés, *REGNARD, la Sérénade, 11*. Des avocats m'ont mandé qu'on avait fait jouer dans cette affaire [le supplice du jeune la Barre] des ressorts abominables, *VOLT. Lett. Richelieu, 19 août 1766*. Un esprit supérieur dédaigne les petits ressorts, il n'emploie que les grands, c'est-à-dire les simples, *DUCLOS, Consid. mœurs, 13*. || Faire jouer tous ses ressorts, employer tous les moyens dont on dispose. Ne nous demandez point tous les ressorts que nous ferons jouer, *MOL. Pourc. I, 3*. — HIST. XIV^e s. Lequel Moingot prit une selle de bois, et la jeta contre ledit Jehan Mel; et ne scet se, de droit cop ou de ressource, il en fu feru, *DU CANGE, ressortire*. || XV^e s. Du rejault on ressort qu'elle [la flèche] fist contre ledit arbre, *id. ib.* Pource que à celle heure, qui estoit bien basse, on veoit très peu, le suppliant, en ferant icelui Boute-mie, eust feru de ressort [de contre-coup] ledit Gauteron, qui se mettoit entre deux pour despecier la noise, *id. ib.* || XVI^e s. Je ne sçais gueres par quels ressorts la peur agit en nous, *MONT. I, 61*. J'en trouverois incontinent le ressort [le motif de ces actions], *id. I, 214*. Un point lequel est le secret et le ressort de la domination, *LA BOÉTIE, Servit. vol.* On a dit que le roi lui voulut porter cette parole rudement, contre l'opinion de ceux qui vouloient lui faire digérer la nouveauté à plusieurs ressorts [reprises], *D'AUB. Hist. III, 153*. Pour cet effet il fit jouer tous les ressorts de plusieurs princes, *id. ib. III, 443*. L'air implanté aux ressorts, infractuosités, ou petits labyrinthes contenus en la cavité mastoïde (nommée d'aucuns tabourin), *PARÉ, XVI, 40*. Le grand ressort doit estre en acier trempé, *id. XVII, 12*. — ETYM. Ressortir; prov. ressort. Le sens propre est rejaillement, rebondissement, contre-coup. C'est celui qu'a aussi ressortir (voy. RESSORTIR), à l'étymologie).

2. RESSORT (re-sor; le t ne se lie pas), s. m. || 1^o Étendue de juridiction. Le ressort d'un bailliage, d'un parlement. Cette affaire est du ressort de la cour impériale de Paris. Le ressort trop étendu du parlement de Paris, qui contraignait les citoyens de venir de cent cinquante lieues se consumer devant lui en frais qui souvent excédaient le capital, *VOLT. Dict. phil. Parlement de France*. || On dit aussi l'étendue du ressort. Celui qui acquiert de bonne foi et par juste titre un immeuble en prescrit la propriété par dix ans, si le véritable propriétaire habite dans le ressort du tribunal d'appel dans l'étendue duquel l'immeuble est situé, et par vingt ans, s'il est domicilié hors dudit ressort, *Code Nap. art. 2265*. || Ressort se dit, en un sens analogue, de la nature des affaires qui ressortissent à un tribunal. Ces distinctions du ressort civil et du ressort ecclésiastique sont claires et fondées non-seulement sur la loi, mais sur la raison, *J. J. ROUSS. Lett. de la Montagne, 5*. || 2^o Juger en dernier ressort, juger souverainement et sans appel. Il [Servius] établit la loi qui permet d'appeler au peuple, et lui attribue en certains cas les jugements en dernier ressort, *BOSS. Hist. III, 7*. Le parlement jugea en dernier ressort de presque toutes les affaires du royaume, *MONTESSQ. Esp. XXVIII, 39*. N'était-il pas horrible d'être obligé de s'aller ruiner, en dernier ressort, à cent lieues de chez soi, devant un tribunal qui n'entend rien au commerce? *VOLT. Lett. Veymerange, 25 fév. 1770*. || On dit quelquefois par opposition : juger en premier ressort. || On dit aussi : jugement en premier ressort, en dernier ressort. || Par extension. Il [Jurieu] se vante de pouvoir montrer qu'en toutes sortes de gouvernements le peuple est le principal, ou plutôt seul souverain en dernier ressort, *BOSS. 5^e avert. 36*. Voici ce qui décide en dernier ressort la difficulté, *id. Sermon quinq. 2*. || 3^o Justice de ressort, tribunal auquel on peut appeler. Il [saint Louis] établit le premier la justice de ressort; et les sujets, opprimés par les sentences arbitraires des juges des baronies, commencèrent à pouvoir porter leurs plaintes à quatre grands bailliages royaux créés pour les écouter, *VOLT. Mœurs, 58*. || Fig. Être du ressort, appartenir à, relever de, être de la compétence de. De tels esprits voient toujours plus loin que les autres dans les choses de leur ressort, *VAUVEN. Profondeur*. Son érudition était immense : histoire civile et littéraire, ancienne et moderne, connaissance des livres et des auteurs, critique, philologie, tout était de son ressort, *D'ALEMB. Éloges, la Monnoie*. Mais à présent, mon cher habit, Tout est de mon ressort, les airs, la suffisance, *SEDAINE, Épître à mon habit*. Tout ce qui regarde l'économie, la propriété, le soin de préparer un repas champêtre, fut du ressort de Virginie, *BERN. DE ST-P. Paul et Virg.* || Cela est du ressort de la physique, de la jurisprudence, c'est à la physique, à la jurisprudence à traiter de cette matière, à en décider. || N'être pas du ressort de, se dit dans un sens contraire. Si le magistrat est persuadé qu'il n'a point d'autorité sur la religion, ou, comme parlent les tolérants, que la conscience n'est pas de son ressort, *BOSS. 6^e avert. 92*. Cet asile que vous vous préparez contre la fortune est encore de son ressort, *id. Sermons, Amour des plaisirs, 2*. L'incarnation n'est pas plus du ressort de la théologie, que les matières de la prédestination et de la grâce ne sont du ressort de l'arithmétique et de la médecine, *D'ALEMB. Réfl. sur l'incoc. Les mœurs ne sont pas du ressort des lois, MARMONTEL, Bélisaire, ch. 13*. — HIST. XIII^e s. Cil de la franchise de la ville de Vauquelour n'averont reclain ne resort... fors qu'à nous et à nostre commandement, *Bibl. des ch. 6^e série, t. VII, p. 598*. Et à che pot on entendre que toute coze qui est tenue comme justice laie, doit avoir resort du seigneur lai, *BEAUM. XI, 12*. Ne demore pas por ce, que le [la] justice temporel et le [la] garde temporel ne soit du resort du baron lai, *id. XLVI, 40*. Et li miens cuers [cœur] prent son ressort En celle vertu qui tout vaint, *Lay d'amours, JUBINAL, t. II, p. 498*. || XIV^e s. C'est mes avoirs et mes tresors, C'est mes chastiaus, c'est mes ressorts; Par eulx sui sires de mon regne, *MACHAUT, p. 26*. Et, moy vivant, sont trestu't mi ressort À ceste fleur que près de mon cuer port, Pour ce que c'est de m'onneur le droit port, *id. p. 128*. || XV^e s. Le roi d'Angleterre, en qui main ces convenances et alliances estoient dites et jurées à tenir fermes et estables, qui comme ressort les devoit appaiser, *FROISS. I, I, 128*. Bien disoient [les Gantois] que ils vouloient eux mettre en l'obeissance du roi de France très volontiers, afin que ils fussent tous tenus du domaine de France pour avoir ressorts à Paris, *id.*

II, II, 204. Pour ce, ma volonté est telle, Et sera jusqu'à la mort, De tousjours tenir la querelle De loyauté, où mon ressort J'ay mis; mon cuer en est d'accort, CH. D'AL. *Bal.* 28. || XVI^e s. Dans le ressort de Toulouse, y avoit un fameux bandoulier... DESPER. *Contes*, LXXXIV. Ressort [lieu de retraite, prononcé re-zor], FALSGRAVE, p. 36.

— ETYM. Voy. RESSORTIR 2; provenç. *ressort*; ital. *risorto*. Le sens propre de ressort est recours, retraite, refuge.

RESSORTI, IE (re-sor-ti, tie), *part. passé* de ressortir 1. Entré, puis ressorti.

1. RESSORTIR (re-sor-tir), v. n. Il se conjugue comme sortir. || 1° Sortir de nouveau. Il ressortait pour la troisième fois de prison. Griffard: Hé bien, Lisette, ta maîtresse est-elle venue? — Lisette: Oui, monsieur, et elle est ressortie même, DANCOURT, *Bourg. à la mode*, III, 9. || 2° Sortir après être entré. Il est entré dans sa chambre, et il en est ressorti un moment après. Tout ce qu'on jetait dans la caverne la plus proche de la source allait ressortir par l'autre embouchure de la rivière, VAUGEL. *Q. C.* VI, 4. Cependant il faut boire [à Vichy], et les eaux leur ressortent par la bouche et par le dos, SEV. 356. La terre a repris sa couleur, et le soleil, ressortant de son trou, fera que je reprendrai aussi le cours de mes promenades, ID. 609. || 3° Fig. Paraltre avec plus de relief, en parlant de choses que leur opposition avec d'autres rend plus saillantes. Ces ornements ne ressortent pas assez. || Les ombres font ressortir les lumières, de légers défauts semblent donner un certain relief à d'heureuses qualités. || 4° Fig. Découler de, résulter. Il ressort de cet examen que... || Il se conjugue avec l'auxiliaire être.

— HIST. XVI^e s. Ces figures apparoissoient enlevées totalement, moyennant la diverse et plaisante lumière, laquelle dedans contenue ressortissoyt par la sculpture, RAB. *Pant.* v, 41. Ceulx qui s'estoient jettez en leurs maisons estoient contrainsts par le feu d'en ressortir, AMYOT, *Dion.* 56. Il lut à la fin rembarré d'un coup d'estoc qui luy donna droit dedans la bouche par telle violence, que la pointe de l'espee luy vint à ressortir par derrière au chinon du col, ID. *César.* 59. Ce sinistre presage sembloit luy pronostiquer que son voyage ne ressortireit pas à telle issue comme il desiroit, ID. *Agésil.* 8. S'efforçant de faire tousjours ressortir à effect les predictions des devins, ID. *Alex.* 47.

— ETYM. *Re...*, et *sortir* 1. Le sens ancien et propre de *ressortir* est repousser, rejaillir, comme celui de *sortir* est jaillir; voici les exemples: XII^e s. E il meismes, ço dient, les [les lois] estovra tenir; Car il les graanta [octroya]; ne s'en deit ressortir, E serement en fist... *Th. le mart.* 40. || XIII^e s. Por nos pechiés, furent li pelerin resorti de l'assaut, VILLED. *Ciu.* La gent Gerart est arier resortie, *Gerard de Vienne*, v. 1629. Il tent son arc, si traistà li... La sajete ressort ariere, MARIE, *Gugemer.* || XV^e s. L'en luy donne bien d'une masse [à un homme mal vêtu], Quant il s'avance en poure habit, Si grand coup qu'il s'en ressortit [retire, recule], Tout confus et à sa grant honte, E. DESCH. *Poésies mss.* f° 553.

2. RESSORTIR (re-sor-tir), je ressortis, tu ressortis, il ressortit, nous ressortissons, vous ressortissez, ils ressortissent; je ressortissais; ressortissant, r. n. Être du ressort de quelque juridiction. L'affaire a ressorti à tel tribunal. Toutes les causes ecclésiastiques ressortiraient à lui [au pape], VOLT. *Mœurs*, 49. Il s'agira de voir si M. le vice-chancelier voudra qu'on ôte à ce parlement une affaire qui lui ressortit de plein droit, ID. *Lett. Damilaville*, 15 mars 1766. || Fig. Il n'y a pas dans l'Océan une seule goutte d'eau qui ne soit pleine d'êtres vivants qui ressortissent à nous, BERN. DE ST-P. *Paul et Virg.*

— HIST. XVI^e s. Ces choses ressortissent jugement par devant un sage, COTGRAVE.

— ETYM. Le sens de *ressort* 2 étant retraite, refuge, le sens de *ressortir* est se retirer, s'enfuir, chercher refuge; il vient de *re*, et du latin *sortiri*, obtenir. Diez explique l'enchaînement des sens: *ressortir* est proprement obtenir de nouveau, de là prendre refuge, recours; de là enfin le sens de recourir à une juridiction, d'y appartenir.

RESSORTISSANT, ANTE (re-sor-ti-san, san-t'), *adj.* Qui ressortit à une juridiction. Tribunaux ressortissants à une juridiction supérieure. Il a plu à M. l'abbé Terrai de le déclarer [certains habitants] ressortissants de Belley, quoique Belley soit à plus de quinze lieues, et que Gex ne soit qu'à une, OLT. *Lett. Fargès*, 26 janv. 1776.

— ETYM. *R ressortir* 2.

RESSOUDÉ, ÉE (re-sou-dé, dée) *part. passé* de ressouder.

RESSOUDER (re-sou-dé), v. a. Souder de nouveau, refaire une soudure. || Se ressouder, v. réfl. Se réunir, être soudé ensemble. Le nord et le sud [de l'Allemagne] finiront par se ressouder, nul ne se fait illusion à cet égard, DE LAVELEYE, *Rev. des Deux-Mondes*, 1867, novembre, p. 41.

— HIST. XIII^e s. Nule euvre, puisque ele est brisie, ne doit estre resoudée; car, se ele l'estoit, ele seroit fausse et mauvaise, *Liv. des mét.* 363. || XIV^e s. Pour avoir rappareillé et mis à point une coupe d'or pour le roy, appelée la coupe saint Loys, laquelle il a resoudée, DE LABOIDE, *Émaux*, p. 481. Despense pour recouvrir, ressoider et mettre de nouvel plusieurs tables de plomb sur les chapelles... *Bibl. des chartes*, 6^e série, t. III, p. 240. || XVI^e s. Je ne crains point qu'on me desmembre; Car je suis, comme vif argent, à me resouder diligant, DU BELLAY, VII, 78, verso. Mon ame... ne lairoit jamais ressouder et consolider la playe qui l'auroit percée, MONT. IV, 4.

— ETYM. *Re...*, et *souder*; wallon, *r'sodt*.

† RESSOUDURE (re-sou-du-r'), s. f. Seconde soudure.

† RESSOUFFLER (re-sou-fflé), v. a. Souffler de nouveau.

— HIST. XVI^e s. ...Me resoufflant en chasque veine La vie par sa douce haleine, RONS. 476.

— ETYM. *Re...*, et *souffler*.

† RESSOUFFRIR (re-sou-ffrir), v. a. Il se conjugue comme souffrir. Souffrir de nouveau.

— HIST. XIII^e s. Por resouffrir autel [telle] paine, RUTEB. 295. || XVI^e s. Et d'où leur vient ce furieux amour Que de revoir encore un coup le jour, Se restevant de muscles et de veines Pour resouffrir tant de nouvelles paines? RONS. 644.

— ETYM. *Re...*, et *souffrir*.

RESSOURCE (re-sour-s'), s. f. 1° Ce qu'on emploie pour se tirer d'un embarras, pour vaincre des difficultés. Les Tarquins demeurèrent sans ressource, BOSS. *Hist.* I, 8. François de Paule remonte au roi Louis XI, qu'il est mourant, et mourant sans ressource, FLÉCH. *Panég. de saint François de Paule*. Ils ne devaient plus avoir d'autre ressource que leur travail, FÉN. *Tél.* XIV. Vous voyez le fils d'un roi qui est réduit à demander la servitude comme son unique ressource, ID. *ib.* IV. Les Anglais assiégeaient alors la ville d'Orléans, la seule ressource de Charles, et étaient prêts de s'en rendre maîtres, VOLT. *Mœurs*, 80. Ceux qui n'ont qu'une ressource se rendent toujours très-savants dans l'art qui leur est nécessaire, ID. *Russie*, II, 12. Je trouve que le plaisir de secourir les hommes est la seule ressource d'un vieillard, ID. *Lett. Damilaville*, 17 mai 1766. Il éberissait et honoraît votre personne, et vous regardait comme la ressource et l'espérance de la vérité et de la raison, D'ALEMB. *Lett. au roi de Pr.* 1^{er} juill. 1778. J'ap-preche de cinquante ans; je comptais sur la pension de l'Académie comme la seule ressource de ma vieillesse; si cette ressource m'est enlevée, il faut que je songe à m'en procurer d'autres, ID. *Lett. à Voltaire*, 30 juin 1765. || [L'abbé Dubos] ne sut point, à la vérité, suppléer au mérite par le manège et par l'intrigue; il n'avait pas besoin de cette mé-prisable ressource, ID. *Éloges, l'abbé Dubos*. Dés-espérant enfin de rentrer en grâce, après ses vain-tes et mortifiantes tentatives, il embrassa, comme tant d'autres de ses pareils, l'obscur ressource de la dévotion, ID. *Éloges, Rabutin*. || Il y a de la res-source avec les gens d'esprit, on peut se tirer d'aff-faire avec eux plus facilement qu'avec les autres. Il aimait la poésie, et il y a toujours de la res-source avec les princes qui aiment les vers, VOLT. *Za-dig*, 4. || Une ville de ressources, ville où l'on trouve aisément tout ce dont on a besoin. || Fig. L'Angle-terre avait de grandes ressources en beautés, HAMILT. *Gramm.* 9. || 2° Il se dit des forces de l'esprit, du caractère, auxquelles on a recours au besoin. L'un [Turenne], par la profondeur de son génie et les incroyables ressources de son courage, s'éleva au-dessus des plus grands périls, BOSS. *Louis de Bourbon*. La vieillesse n'a plus rien de souple... elle n'a plus de ressource contre ses défauts, FÉN. *Tél.* XVI. La vanité a bien des ressources, RON-TEN. *Dial.* 1. *Moris anc. et mod.* Il y a pour des cœurs bien nés des ressources inépuisables dans le courage et dans la vertu, MARMONTEL, *Cont. mor. Fem. com. peu.* || Un homme de ressource, plein de res-sources, qui a des ressources dans l'esprit, homme fertile en expédients, en moyens de réussir. J'avais de la pénétration, du courage, de la ressource dans l'esprit, FÉN. *Dial. des morts mod. Louis XI, le car-din. Bessarion*. Ce jésuite [le fellier], fils d'un procu-

reur de Vire en basse Normandie, avait dans l'esprit toutes les ressources de la profession de son père, VOLT. *Diit. phil. Bulle Unigenitus*. || Ressource ou ressources en soi, dans l'esprit, faculté qu'on a de se soutenir moralement par soi-même. L'homme a bien peu de ressource dans soi-même, LA BAUV. VIII. N'ayant nulle ressource en moi-même, j'en ai cherché dans une dissipation qui pouvait seule m'arracher à l'ennui, GENLIS, *Théât. d'édu. Dangers du monde*, III, 6. Je m'aperçus avec le temps qu'il avait peu de ressources dans l'esprit, STAEL, *Cori-ninne*, XIV, 4. || Ce cheval a de la ressource, après une longue fatigue on lui trouve encore de la vi-gueur. || 3° Les ressources d'une langue, les moyens qu'elle offre à l'écrivain pour rendre sa pensée. L'auteur connaissait trop bien les lois du style et les ressources de la langue... D'ALEMB. *Éloges, Gi-rard*. || 4° Moyens pécuniaires. Il a tant dépensé qu'il est maintenant sans ressource. Ils seront sans ressource, dépouillés d'une portion de leur héri-tage, PATRU, *Plaid.* 4. || Faire ressource, se procurer un moyen de réparer ses affaires. J'ai tout perdu, je suis sans un sol, sans une ebolo, et prête à vous égorger, si vous ne me prêtez de quoi faire res-source, DANCOURT, *les Agiot.* II, 43. || Faire ressource, signifie aussi se procurer de l'argent en vendant. Li a vendu ses tableaux pour faire ressource. || Faire ressource de tout, vendre tout ce qu'on possède.

— HIST. XV^e s. La seigneurie rommaine plus par eux mesmes que par estranges ennemis est de cheue du tout sans ressource, A. CHARTIER, *Œur.* p. 422. À la ressource et adresse dudit royaume des-solé, MONSTREL. I, III, p. 109, dans LACURNE. || XVI^e s. Les galeres furent cause de la ressource d'Athenes, AMYOT, *Thém.* 7. De la prevarication de l'ame raisonnable incorporée, de sa ressource, les *Triomp. de la noble dame, Ép. aux lect.* En vieille beste n'y a point de ressource, COTGRAVE. La première [maladie]... me mettroit sans ressource, MONT. IV, 4.

— ETYM. Bourg. *resorse*; ital. *risorsa*. Substantif de l'ancien verbe *ressoudre*, dont le participe passé était *ressours*, *ressourse*, se relever, surgir de nouveau, du lat. *resurgere*, de *re*, et *surgere*, se lever, surgir (voy. *SOURDRE* et *SURCIN*). La ressource se proprement une seconde ou dernière source, une chose qui relève, un moyen qui fait sortir d'embarras.

† RESSOUVENANCE (re-sou-ve-nan-s'), s. f. Synonyme de ressouvenir 2.

— HIST. XVI^e s. Ressouvenance, MONET, *Diit.*

† RESSOUVENEUR (re-sou-ve-neur), s. m. Celui qui fait ressouvenir. Je viens de perdre mon ami Sersale, qui est mort ce matin; je l'avais fait venir exprès ici [à Naples] pour être mon ressouveneur de Paris, GALIANI, *Lett. à Mme d'Épinay*, 9 janv. 1773.

1. RESSOUVENIR (re-sou-ve-nir), v. n. *impers.* Il se conjugue comme souvenir. || 1° Se dit de ce qui revient à la mémoire. À présent il m'en ressouvenir. Vous en ressouveniez-il? Il doit lui en ressouvenir. || 2° V. réfl. Se rappeler une chose, soit qu'on l'eût oublié, soit qu'on en eût conservé le souvenir. Quand je songe que vous et elle me faites l'honneur de vous ressouvenir de moi, VOLT. *Lett.* 25. Vous ne vous ressouvenez pas que j'ai en le bonheur de boire je ne sais combien de fois avec vous? MOL. *Pourc.* I, 6. Et vous ressouvenez que, hors d'ici, je ne dois plus qu'à mon honneur, ID. *Don Juan*, III, 6. J'ai été ros-sière, il y a aujourd'hui vingt ans, je m'en ressouviens comme d'hier, GENLIS, *Théât. d'édu. Rosière*, I, 2. || Par manière de menace. Je m'en ressouviend-rai quelque jour, je m'en vengerai. Vous vous en ressouviendrez tôt ou tard, vous en serez puni. || Faire ressouvenir quelqu'un d'une chose, la lui rappeler. Au besoin faites-le ressouvenir de sa promesse. Je vous ferai ressouvenir des exemples que vous-mêmes rapportez, PASC. *Prov.* XVIII. || Absolument. C'est offenser que de faire ressouvenir. || 3° Considérer, faire réflexion. Ses soldats, voyant ce triste specta-cle [la mort de Brutus]; et se ressouvenant qu'ils n'avaient plus de chef, COFFEYEAU, dans VAUGLAS, *Remarques*. Sur quoi, me ressouvenant que la croix de Jésus-Christ avait pris la place des aigles romaines, et qu'alors les empereurs étaient devenus domestiques de la foi et membres de l'Église, BALZ. *De la cour*, 1^{er} disc. Instruisez-le d'exempla, et vous ressouvenez Qu'il faut faire à ses yeux ce que vous enseignez, CORN. *Cid*, I, 6. Méritez les lauriers qui vous sont réservés, Et ressouvenez-vous quel prélat vous servez, BOIL. *Lutr.* III.

— REM. L'emploi impersonnel est l'emploi ancien et correct (voy. *SOUVENIR*). L'emploi réfléchi est un barbarisme auquel l'usage a fini par donner droit de cité.

— HIST. XII^e s. Jà te deüst resovenir De la cha-rete où tu montas, *la Charrette*, 2694. || XIII^e s. Molt

s'est abattu sur les murailles, et les murailles sur le fondement; mais, qu'on remue ces ruines, on trouvera, dans les restes de ce bâtiment renversé, et les traces des fondations, et l'idée du premier dessin, et la marque de l'architecte, boss. *la Vallière*. Je suis très-sensible à tout ce qui se passe: c'est de quoi passer un reste de vie bien triste, MAINTENON, *Lett. à Mme de Caylus*, 25 mars 1718. J'adorerais un dieu sans force et sans vertu, Reste d'un tronc par les vents abattu! RAC. *Esth.* II, 9. Tandis que dans son sein votre bras enfoncé Cherche un reste de sang que l'âge avait glacé, id. *Andr.* IV, 5. Les îles Canaries pourraient bien être des restes de l'Atlantide, volt. *Dict. Philosoph. Chang. globe*. Plus de la moitié de ma vie est écoulée; je n'ai plus que le temps qu'il faut pour en mettre à profit le reste, et pour effacer mes erreurs par mes vertus, J. J. ROUSS. *Ém.* IV. Il veut que par ses mains soient offerts à la reine Les restes somptueux de la grandeur troyenne, DELILLE, *Énéide*, I. || Fig. Ses deux enfants [de Mme de la Fayette] sont hors de Paris... tous ses restes d'amis à Fontainebleau, sév. 9 juin 1680. || Laisser de reste, laisser disponible. Le temps que la fièvre me laisse de reste est si court, BALZ. *liv.* I, lett. 4. || Devoir du reste, demeurer redevable. Et quand vous m'auriez donné une fois la vie et avec elle tous les biens du monde, vous me devrez toujours beaucoup de reste, tant que vous ne m'aimerez pas, volt. *Lett.* 30. Voilà justement où je vous en demande une preuve [de votre amitié]; voilà sur quoi je vous devrai du reste, si vous voulez bien, pour l'amour de moi, avoir beaucoup soin de vous, sév. d' *Mme de Grignan*, 9 août 1674. || Il donne un sou à un pauvre, et demande son reste, se dit d'un avaré. || Fig. Il ne demande pas son reste, il s'en va sans demander son reste, il se retire promptement, sans mot dire, après avoir reçu ou craignant de recevoir quelque mauvais compliment ou traitement. Dès que j'eus la clef des champs, je ne demandai pas mon reste, LESAGE, *Guzm. d'Alf.* III, 1. || On dit dans le même sens: il n'a pas attendu son reste. || Être en reste, devoir encore quelque chose sur une somme. Il [le roi de Prusse] m'a fait payer il y a un mois ma pension de 1758; vous voyez qu'il n'est en reste avec personne, D'ALEMB. *Lett. à Voltaire*, 24 févr. 1759. || Fig. La fille d'un maréchal de Domfront ne doit pas demeurer en reste de sottises, LESAGE, *Turcaret*, V, 9. Je lui jetai les bras au cou et l'accablai de remerciements; de son côté, il ne demeura point en reste de politesse avec moi, id. *Guzm. d'Alf.* IV, 1. Il y a de la justice dans le monde; et, pour peu que vous soyez poli, vous trouvez à coup sûr des gens fort polis qui ne sont pas en reste avec vous, volt. *Mél. litt. Honnêt. litt.* 44. || Voici le reste de notre écu, de nos écus, se dit familièrement quand on voit venir dans une compagnie quelqu'un d'importun. Mme Jourdain, apercevant Dorante et Dorimène: Voici justement le reste de rote écu! je ne vois que chagrin de tous côtés, MOL. *Bourg. gent.* V, 1. || 2° Absolument. Au plur. Ce qui reste d'un repas. Manger les restes. || 3° Terme d'arithmétique. Résultat d'une soustraction, dit aussi excès ou différence. || Il se dit aussi dans la division, quand on retranche les produits du diviseur par chaque chiffre du quotient, des dividendes partiels ou du dividende total. En 38 combien de fois 7? 5 fois, avec 3 pour reste. || 4° Terme de marine. Lieu du reste, lieu de la dernière décharge des marchandises lorsque le voyage est fini. || 5° Fig. Il se dit des choses que l'on compare à une quantité. S'il est arrivé que la république soit demeurée ferme sous telles puissances faibles, elle était peut-être obligée de son repos aux bons et solides fondements qui avaient été posés de longue main; ce n'était pas tant un fruit du gouvernement présent que les restes de l'heureuse conduite du passé, BALZ. *De la cour*, 5^e disc. Le sanglier, rappelant les restes de sa vie, vient à lui [archer], le déçoit, meurt vengé sur son corps, LA FONT. *Fabl.* VIII, 27. Ce saint [Augustin] avait une si grande capacité d'aimer, qu'après avoir aimé Dieu de tout son cœur, il trouvait encore des restes pour aimer Paulin, sév. 22 juin 1690. Tout devint pauvre dans sa maison et dans sa personne; elle voyait disparaître avec une sensible joie les restes des pompes du monde, boss. *Anne de Gonz.* Que je méprise ces philosophes qui, mesurant les conseils de Dieu à leur pensée, ne le font auteur que d'un certain ordre général, d'où le reste se développe comme il peut! id. *Mar.-Thér.* Il fallait un homme qui... sût se conserver de la créance dans tous les partis, et ménager les restes

de l'autorité, id. *le Tellier*. Le croirai-je, seigneur, qu'un reste de tendresse Vous fasse ici chercher une triste princesse? RAC. *Andr.* II, 2. Je tremble qu'Athalie... N'achève enfin sur vos ses vengeances funestes, Et d'un respect forcé ne dépouille les restes, id. *Athal.* I, 1. Et n'êtes-vous pas trop heureux que le Seigneur, toujours bon et miséricordieux, veuille bien accepter les restes languissants de vos passions et de votre vie? MASS. *Carême, Mot. de conv.* Il s'était formé une secte d'hommes austères et rigides, qui voyait avec indignation dans l'Église d'Angleterre un reste de la hiérarchie et des cérémonies de la religion romaine que la reine Elisabeth y avait conservées, COMBIL. *Étud. hist.* II, 5. Et tu veux qu'éveillant encore Des feux sous la cendre couverts, Mon reste d'âme s'évapore En accents perdus dans les airs? LAMART. *Médit.* XI. || 6° Il se dit de ce qu'une personne conserve de sa première apparence. On veut ménager des restes de beauté; cette économie ruine plutôt qu'elle n'enrichit, sév. 320. C'était une dame d'environ trois cents années; mais elle avait encore de beaux restes; et on voyait bien que vers les deux cent trente à quarante elle avait été charmante, volt. *Princ. de Babyl.* 4. Une femme d'environ quarante ans, qui avait encore des restes de beauté, sans avoir jamais eu d'agrèments, DUCLOS, *Œuv.* t. VIII, p. 409. Mme Roger: J'étais tout de même en ma jeunesse. — Lisette: Mais vous en avez encore de beaux restes, GENLIS, *Théât. d'éduc. l'Intrigante*, I, 1. || Ce n'est plus qu'un reste, un beau reste, se dit d'un homme ou d'une femme qui a eu de la beauté, mais qui a vieilli. || Des restes d'hommes, des hommes vieillies ou mutilés. Et vous... pauvres bontoux, malades, impotents, estropiés, restes d'hommes, pour parler avec saint Grégoire de Naziance, boss. *Mar.-Thér.* Mais que vois-je? où vont-ils ces fils de la victoire, Ces guerriers mutilés, chargés d'ans et de gloire, Restes d'hommes, jadis l'effroi de nos rivaux? CALB. *le Jubilé*. || Un reste de lui-même, se dit d'une personne qui a perdu ce qu'elle avait de bien au physique ou au moral. Qu'est-ce que l'homme?... est-ce une énigme inexplicable, ou bien n'est-ce pas plutôt, si je puis parler de la sorte, un reste de lui-même? boss. *la Vallière*. Ceux qui ne succombaient pas à la maladie [la peste d'Athènes] n'en étaient presque jamais atteints une seconde fois; faible consolation! car ils n'offraient plus aux yeux que les restes infortunés d'eux-mêmes, BARTHÈL. *Anach. Intro.* part. 2, sect. 3. || Un reste de cheval, un cheval à qui le temps a ôté de sa vigueur et de sa beauté, mais qui en conserve encore. || 7° Ce qui reste d'une nation, d'une troupe, d'une famille. Pour perdre et exterminer entièrement toutes les troupes d'Israël et les restes de Jérusalem, SACI, *Bible, Machabées*, I, III, 35. On ne voit plus aucun reste ni des anciens Assyriens, ni des anciens Médes, ni des anciens Perses, ni des anciens Grecs, ni même des anciens Romains, boss. *Hist.* II, 7. C'est une précieuse, Reste de ces esprits jadis si renommés, Que d'un coup de son art Molière a difamés, BOIL. *Sat.* X. Que feriez-vous de plus, si des rois vos aïeux Ce jeune enfant était un reste précieux? RAC. *Athal.* V, 2. Reste impur des brigands dont j'ai purgé la terre, id. *Phèdre*, IV, 2. Il est du sang d'Hector, mais il en est le reste; Et pour ce reste enfin, j'ai moi-même, en un jour, Sacrifié mon sang, ma haine, mon amour, id. *Andromaque*, IV, 1. Napoléon, soulevant sa tête, fit tomber toute cette fougue [de Murat], en disant que c'était assez de témérités, qu'on n'avait que trop fait pour la gloire, qu'il était temps de ne plus songer qu'à sauver les restes de l'armée, sév. *Hist. de Nap.* IX, 4. || 8° Ce qui était encore à faire, à dire. Je n'ai pas le temps de vous en écrire davantage; le porteur vous dira le reste. Le chantre, s'arrêtant à cet endroit funeste, à ses yeux effrayés laisse dire le reste, BOIL. *Lutr.* IV. Viens m'engager ta foi, le temps fera le reste, RAC. *Bajaz.* V, 4. Elle [Clytemnestre] règne avec lui [Égisthe]; l'univers sait le reste, volt. *Oreste*, II, 2. Le monde apprit sa fin, la tombe sait le reste, DELILLE, *Pitié*, III. || Et le reste, formule qui annonce qu'on abrége une énumération, un récit, une citation. Hélas! dirai-je, il pleut: Mon frère a-t-il tout ce qu'il veut, Bon souper, bon gîte et le reste? LA FONT. *Fabl.* IX, 2. Je ne manque point de livres qui m'auraient fourni tout ce qu'on peut dire de savant sur la tragédie et la comédie, l'étymologie de toutes deux, leur origine, leur définition, et le reste, MOL. *Préc. Préf.* || Fig. Le porteur vous dira le reste, phrase dont on se sert pour se moquer d'une lettre qu'on a faite beaucoup trop longue.

|| 9° S. m. pl. Dépouille mortelle de l'homme. Ses restes glacés. Ce tombeau contient ses restes. Tant il est vrai que tout meurt en lui, jusqu'à ces terribles funèbres par lesquels on exprimait ses malheureux restes, boss. *Duch. d'Orl.* || Il se dit aussi au singulier, en poésie. Ô vous, à ma douleur objet terrible et tendre, Éternel entretien de haine et de pitié, Reste du grand Pompée, écoutez sa moitié, corn. *Pomp.* V, 1. Je jure donc par vous, ô pitoyable reste, Ma divinité seule après ce coup funeste... De n'éteindra jamais l'ardeur de le venger, id. *ib.* || 10° Le reste signifie les autres, par rapport aux objets dont on parle. Les Macédoniens aiment le monarchique, Et le reste des Grecs la liberté publique, corn. *Cinna*, II, 1. Le resté [des conspirateurs avec Cinna] ne vaut pas l'honneur d'être nommé, id. *ib.* V, 1. Hors ceux-là [les termes primitifs], le reste des termes qu'elle [la géométrie] emploie y sont tellement éclaircis et définis, qu'on n'a pas besoin de dictionnaire pour en entendre aucun, PASC. *Esprit géom.* 1. Quand on voit dans l'Évangile la brebis perdue préférée par le bon pasteur à tout le reste du troupeau, boss. *Mar.-Thér.* Il [Dieu] les épargne si peu [les princes], qu'il ne craint pas de les sacrifier à l'instruction du reste des hommes, id. *Duch. d'Orl.* || 11° Ce que quelqu'un a refusé ou abandonné. Il n'a eu que vos restes, que votre reste. Et beaucoup, atrapés par un maintien modeste, Pensent prendre en plein drap, qui n'achètent qu'un reste, RII. corn. *le Golant doublé*, I, 1. || Les restes d'un rival, en parlant de rivalité d'amour, une femme qui a appartenu à un autre homme. Dans l'âme il hait Félix et dédaigne Pauline, Et, s'il l'aima jadis, il estime aujourd'hui Les restes d'un rival trop indignes de lui, corn. *Poly.* V, 1. || Fig. C'est un reste de gibet, il a mérité d'être pendu, c'est un coquiu. || Un reste d'esclavage, un ancien esclave. Du moins de votre gloire ayez un soin égal, Et ne me préférez qu'un illustre rival; J'en mourrai de douleur; mais je mourrais de rage, Si vous me préférez un resté d'esclavage, corn. *Othon*, IV, 1. || 12° Terme de jeu. Faire son reste, mettre au jeu tout l'argent qu'on a encore devant soi. || Fig. Jouer de son reste, employer ses dernières ressources, hasarder tout. S'attaquer aux esprits, c'est jouer de son reste, HAUTEROCHÉ, *Esp. foll.* III, 2. Ce que voyant messer Sergeste, Il voulut jouer de son reste, SCARR. *Virg.* V. Je m'en vais d'Orléans jouer de mon reste, et me mêler de vous dire encore des nouvelles, sév. 216. Ourage, courage, monsieur Serrefort; vous faites bien de jouer de votre reste, DANCOURT, *Chev. à la mode*, II, 2. || Il se dit aussi de celui qui, n'ayant plus que peu de temps à rester dans une place, en remplit négligemment les fonctions. Il joue de son reste. || Au jeu du quinze, être de reste, perdre son enjeu. Ils ne avaient d'abord que trois ou quatre pistoles, comme pour badiner; mais Caméran ayant été trois ou quatre fois de reste, il cava au plus fort, et le jeu devint sérieux; il fut encore de reste, et il devint erageux, les cartes volèrent par la chambre, HAMILT. *Gramm.* 3. || 13° Terme de jeu de paume, de volant. Donner le reste à quelqu'un, lui pousser la balle, le volant, de telle sorte qu'il ne puisse le renvoyer. Je lui ai donné son reste. || Fig. Familièrement. Donner son reste à quelqu'un, le battre, le corriger. Il ne fera plus le tapageur, on lui a donné son reste. || Il signifie aussi: l'emporter en quelque chose. Je viens de lire Bérénice; vous m'aviez préparé à tant de tendresse, que je n'en ai pas tant trouvé; du temps que je me mêlais d'en avoir, il me souvient que j'eusse donné là-dessus le reste à Bérénice, *Lettre de Bussy*, citée dans BAYLE, *Dict. art. Bérénice*. Vous avez beau raisonner; monsieur est frais émoulu du collège, et il vous donnera toujours votre reste, MOL. *Mal. imag.* II, 7. C'est un homme qui a un nez au visage, et qui vous a diablement donné votre reste, GHERARDI, *Théât. ital. Fille savante*, t. I, p. 230. || 14° De reste, loc. adv. Plus qu'il n'est nécessaire pour ce dont il s'agit. J'étais dans ce tracé embarrassé de reste, HAUTEROCHÉ, *Soup. mal apprêté*, 1. La maison à présent, comme savez de reste, Au bon monsieur Tartuffe appartient sans conteste, MOL. *Tart.* V, 4. Deux jours de repos me donneront de la force de reste, sév. 359. Il faut de l'esprit de reste, pour en vouloir fourrer partout, comme tu prétends faire, HAMILT. *Gramm.* 3. Eh oui vraiment, tu es servante, je suis valet, nous nous connaissons de reste, LAMOTTE, *Matr. d'Éphèse*, sc. 13. Je ne le crois pas riche. — Hé bien! j'en ai de reste, PIRON, *Métrom.* II, 2. || On dit aussi, familièrement: que de reste. Avez-vous on-

core de la besogne? Que de reste. Vous trouverez que de reste de quoi vous en dédommager, VANÉ, Nicaise, 7. || 15° Au reste, du reste, loc. adr. Au surplus, d'ailleurs, cependant. C'a été au reste un grand bonheur pour moi de n'avoir vu ce témoignage de son esprit qu'en un temps où j'en ai un autre de sa civilité, voir. Lett. 30. Il [Hypéride] a beaucoup de plaisant et de comique, et est tout plein de jeux et de certaines pointes d'esprit qui frappent toujours où il vise; au reste il assaisonne toutes ces choses d'un tour et d'une grâce inimitable, BOIL. *Traité du subl.* ch. xxviii. Du reste il n'a rien fait que par votre conseil, RAC. *Esth.* III, 4. || 16° Au reste, dans le sens de : parlons d'autre chose. N'en parlons plus; au reste, on a vu dix vaisseaux De nos vieux ennemis arborer les drapeaux, CORN. *le Cid*, II, 7. Cette formule de transition est blâmée par Voltaire dans son Commentaire.

— REM. 1. Le reste suivi d'un nom au pluriel se construit avec le verbe au singulier ou au pluriel, suivant l'idée: Le reste des naufragés a péri ou ont péri. Puis-je vivre dans la mollesse et dans l'inutilité... tandis que le reste des hommes ont chacun une occupation dans la société? MASS. *Confér. Fuite du monde*. || 2. Reste a été des deux genres. Au commencement du XVII^e siècle, les grammairiens le disaient masculin excepté dans cette phrase qui n'est plus usitée : à toute reste.

— SYN. AU RESTE, DU RESTE. Ces locutions sont très-voisines, et, dans beaucoup de cas, elles se confondent. Dans cette phrase: Je vous ai dit ce que je pensais de cette affaire; du reste consultez des personnes plus habiles que moi, on dira aussi bien au reste. Mais, quand le sens exige plutôt d'ailleurs que après tout, du reste est préférable à au reste: Cet homme est bizarre, emporté, du reste brave et intrépide; mais non pas au reste.

— HIST. XV^e s. S'il donnoit, aux jours de feste, A deux povres un denier, Ce n'estoit sans reschigner, Encor demandoit son reste, BASSELIN, XLIV. Toute la reste de villes, COMM. 1, 5. || XVI^e s. Ce qui fut cause que tout le reste de ses serviteurs et amis l'abandonna, AMYOT, P. *Æm.* 37. Tout le reste de sa vie, ID. *ib.* 62. Et au reste, ceste bonne rencontre ne servit pas seulement pour le present, ains fut aussi utile à l'advenir, ID. *Timol.* 24. Vous aurez le reste de l'histoire à ces foires de Francfort prochainement venantes, RAB. II, 34. Homme docte, expert, joyeux on reste, bon compaignon, et raillard si oncques en feut, ID. III, 28. Il avoyt parmy la teste et le reste du cors autant d'aureilles comme jadyz eut Argus de yeulx : on reste estoit aveugle, ID. V, 31. Et ainsi du reste, MONT. 1, 68. Le reste de la France prend pour regle la regle de la court, ID. 1, 338. Tant qu'il y a un doigt d'esperance de reste, ID. II, 30. Tant que nous vivrons enfermez en ceste prison de nostre corps, les restes et reliques du peché habiteront en nous, CALV. *Instit.* 1055. À l'escart lui estant venu encor un roy, il fit son reste, disant : fils de putain qui ne le tiendra pas, tout fut tenu, et... D'AUB. *Fen.* IV, 10. Le reste de ses actions paroistront en leur endroit, ID. *Hist.* II, 463. Le reste se sauva dans les fossez de la ville, ID. 469. Un soir, jouant à la prime, le roi aiant cinquante-cinq fit sa reste qui estoit de quatre mille pistoles, il la tint... ID. *ib.* III, 467. Celui qui attaque les opinions reçues ressemble au hibou, lequel se monstrant... tous les autres oiseaux le viennent becqueter et courir sus à toute reste, PARÉ, *Mumie et lic.* Dédie.

— ETYM. Voy. RESTER; wallon, rest; prov. et ital. resta, pause, repos. L'allemand rest, l'angl. rest, repos, ne paraissent être pour rien dans la formation du mot roman.

RESTÉ, EE (rè-sté, stée), part. passé de rester. || 1° Qui est de reste. De tous ses amis morts un seul ami resté, BOIL. *Art p.* IV. || 2° Se dit des choses qu'on laisse en un certain lieu ou état. Mme la princesse, craignant peut-être alors qu'on ne songeât à revenir contre la transaction restée entre ses mains, la fit homologuer au parlement, STAAL. *Mém.* t. I, p. 309. † RESTENCLE (rè-stan-kl'), s. m. Un des noms vulgaires du lentisque, *pistacia lentiscus*, L.

RESTER (rè-sté), v. n. || 1° Demeurer, par opposition à s'en aller (sens le plus voisin du latin, qui est s'arrêter). L'armée se mit en marche, et il resta deux bataillons pour garder le défilé. Restez à votre place. Reste, ah! reste; ne reviens jamais; tu viendrais trop tard; je ne dois plus te voir; comment soutiendrais-je ta vue? J. J. ROUSS. *Hél.* 1, 29. On dit qu'un des fils d'Onésicrite, étant venu à Athènes, ne voulait plus retourner à Egine, ne pouvant se résoudre à quitter un lieu où il avait le plaisir d'entendre Diogène: le père envoya son autre fils,

qui fut retenu par les mêmes attraits; enfin il les vint chercher lui-même, et il resta comme ses fils, COMILL. *Hist. anc.* III, 18. Napoléon [à Moscou] ne se décide encore ni à rester ni à partir; vaincu dans ce combat d'opiniâtreté, il remet de jour en jour à avouer sa défaite, SÉCUR, *Hist. de Nap.* VIII, 11. || Ce verbe, qui se conjugue d'ordinaire avec l'auxiliaire être, prend l'auxiliaire avoir quand on veut exprimer que le sujet n'est plus au lieu dont on parle, qu'il n'y était plus, ou qu'il n'y sera plus à l'époque dont il s'agit. Il a resté deux jours à Lyon. J'ai resté sept mois à Colmar sans sortir de ma chambre, VOLT. dans GIRAUD-DUVIVIER. L'engourdissement où ils ont resté si longtemps, J. J. ROUSS. *Æm.* I. || Les exemples suivants sont incorrects; il faut l'auxiliaire être. Si j'avais resté trop longtemps avec elle, J. J. ROUSS. *Conf.* 1. Comme s'ils allaient se délasser d'avoir resté assis au salon, ID. *Hél.* VI, 10. || Fig. Il y est resté pour les gages ou pour gage, se dit de quelqu'un pris ou tué dans une affaire d'où les autres se sont tirés. || Il est resté sur la place, ou, absolument, il y est resté, il a été tué sur le champ de bataille. La perte des Romains dans cette bataille fut d'environ sept cents hommes; les Macédoniens y perdirent treize mille hommes, dont huit mille restèrent sur le champ de bataille, et cinq mille furent faits prisonniers, ROLLIN, *Hist. anc. (Euvr.* t. VIII, p. 277, dans POUGENS. || 2° Être de reste (sens qui est une déduction du premier sens). Voilà vingt francs qui restent de votre argent. Ô ciel! et ne pourrai-je enfin à mon amour Donner en liberté ce qui reste du jour? CORN. *Pomp.* III, 3. Dans un si grand revers que vous reste-t-il? — Médée: Moi, ID. *Médée*, I, 5. Que restait-il à une âme qui, par un juste jugement de Dieu, était déchée de toutes les grâces, et ne tenait à Jésus-Christ par aucun lien?... il restait la souveraine misère et la souveraine miséricorde, BOSS. *Anne de Gonz.* Il restait seul de notre famille, RAC. *Esth.* III, 4. Les vertus guerrières restèrent après qu'on eut perdu toutes les autres, MONTESQ. *Rom.* 10. Amis, que faut-il faire, et quel parti nous reste? VOLT. *Tancr.* V, 4. Henri te reste à vaincre après tant de guerriers, ID. *Henr.* IX. Rien ne lui reste plus que les chagrins et l'âge, BEXILLE, *Æn.* V. || Impersonnellement. Si vous étiez en ma place, je suis assuré qu'il ne vous resterait pas plus de loisir qu'à moi, VOLT. *Lett.* 68. Je ne sais pas si j'ai encore beaucoup de temps à vivre; mais il me semble qu'il me reste beaucoup d'années à vous aimer, ID. *ib.* 30. Il ne reste plus à l'homme que le néant et le péché, pour tout fonds le néant, pour toute acquisition le péché, BOSS. *Anne de Gonz.* Vous avez perdu ces heureux moments où vous jouissiez des tendresses d'une mère... mais il vous reste ce qu'il y a de plus précieux, l'espérance de la rejoindre dans le jour de l'éternité, ID. *ib.* Sénéque le philosophe nous apprend que Virgile n'avait pas mieux réussi en prose que Cicéron ne passait pour avoir réussi en vers; cependant il nous reste de très-beaux vers de Cicéron, VOLT. *Ess. poés. ép.* 3. || Il reste... à, et un infinitif. Dieu a des remèdes pour vous guérir; et il ne reste qu'à les obtenir par des vœux continuels, BOSS. *Anne de Gonz.* Que restait-il à la reine à demander au ciel, ou à désirer sur la terre? FLÉCH. *Mar.-Thér.* Avant de se jeter dans le péril, il faut le prévoir et le craindre; mais, quand on y est, il ne reste plus qu'à le mépriser, FÉN. *Tel.* 1. Il me reste à parler des guerres que les Carthaginois soutinrent en Sicile du temps de Pyrrhus en Épire, ROLLIN, *Hist. anc. (Euvr.* t. I, p. 299, dans POUGENS. || Il reste... de, et un infinitif. J'ai fait voir combien vous leur aviez imputé d'hérésies l'une après l'autre, manque d'en trouver une que vous ayez pu longtemps maintenir; de sorte qu'il ne vous était plus resté que de les en accuser, sur ce qu'ils refusaient... PASC. *Prov.* xviii. Si nos cœurs s'endurcissent après un avertissement si sensible, que lui reste-t-il autre chose [à la Providence] que de nous frapper nous-mêmes sans miséricorde? BOSS. *Duch. d'Orl.* Vous ne démentez point une race funeste... Bourreau de votre fille, il ne vous reste enfin que d'en faire à sa mère un horrible festin, RAC. *Iph.* IV, 4. || Il reste que, et un subjonctif. Il reste que nous expliquions l'article de la suprématie, BOSS. *Var.* 10. || Avec ellipse de il. Restait cette redoutable infanterie de l'armée d'Espagne dont les gros bataillons serrés... demeuraient inébranlables, BOSS. *Louis de Bourbon.* Reste à trente-deux consumés par les flammes, VOLT. *Phil.* II, 84. || Reste tel article à examiner, reste à faire attention, reste à savoir, etc. il reste à examiner tel article, à faire attention, à savoir, etc.

|| Reste, ainsi employé, se construit aussi avec de. Reste donc de conclure que la foi de la plus grande partie des chrétiens... BOURDAL. *Pensées*, t. I, p. 180. || Dans une soustraction, de sept ôtez cinq, il reste deux, ou reste deux (non à deux, comme on le dit quelquefois fautiveusement). || Bossuet a conjugué rester avec avoir, hica que la conjugaison ordinaire soit avec l'auxiliaire être: Tant qu'il a resté aux Romains tant soit peu de considération pour les Juifs, jamais ils n'ont fait paraître les enseignes romaines dans la Judée, *Hist.* II, 9. || 3° Se rester à soi-même, conserver une juste estime de soi-même, une juste confiance en soi-même. Il n'est pour le vrai sage aucun revers funeste; Et perdant toute chose, à soi-même il se reste, MOL. *Fem. sav.* V, 4. || 4° Persévérer dans telle ou telle situation. Il est resté stupéfait. Il resta sans appui. Viens, Giroit, seul ami qui me reste fidèle, BOIL. *Lutr.* IV. La seule Roxane est restée dans le devoir, et conserve de la modestie, MONTESQ. *Lett. pers.* 151. Je resterai dans mon opinion, et vous dans la vôtre, BUDER. *Mém.* t. IV, p. 84, dans POUGENS. Je resterai proscrit, voulant rester debout, V. HUGO, *Ultima verba.* || Fig. et familièrement. Rester sur la bonne bouche, s'abstenir de tout après avoir pris quelque chose qui flatte le goût; et fig. s'arrêter après quelque chose d'agréable. || 5° Il se dit aussi des choses qui demeurent. La victoire reste indécise entre les deux armées. Cela m'est resté dans la mémoire. Son bras est resté paralytique. Quand j'ai voulu prendre cet outil, le manche m'est resté dans la main. Ruiné depuis deux ans, il ne lui est resté que de l'espérance. Je sais ce qu'il en coûte, et qu'il est des blessures dont un cœur généreux peut rarement guérir: La cicatrice en reste, VOLT. *Tancr.* V, 3. || Il se conjugue aussi avec l'auxiliaire avoir. Il a tout perdu, mais il lui a resté l'espérance, LAVERGNE (qui admet cet exemple, quand on veut parler du moment où un homme a tout perdu). On ne sait pas comment les choses auraient resté dans cet état, HAMILT. *Gramm.* 10. || 6° Rester à quelqu'un en parlant d'un parent, d'un ami que l'on conserve. C'est d'ici que je date ma première connaissance avec mon vieux ami Gaussécourt qui m'est toujours resté, malgré les efforts qu'on a faits pour me l'ôter; toujours resté non, hélas; je viens de le perdre, J. J. ROUSS. *Conf.* V. || Il se dit aussi des choses que l'on garde. Le nom lui en est resté. Edouard, après deux victoires remportées en deux jours, prit Calais, qui resta aux Anglais deux cent dix ans, VOLT. *Mœurs*, 75. || 7° Demeurer dans le souvenir des hommes, garder sa renommée. La mode est aujourd'hui de mépriser Colbert et Louis XIV; cette mode passera, et ces deux noms resteront à la postérité avec Racine et Boileau, VOLT. *Lett. à Mme du Deffant*, 1^{er} nov. 1773. L'ouvrage de Bayle est resté, et Pierre Jurieu [avec ses prophéties] n'est pas même resté dans la bibliothèque bleue avec Nostradamus, ID. *Dict. phil. Prophéties.* L'avantage unique qui le distingue [le Panégyrique de Trajan, par Pline le jeune], d'être le seul panégyrique de prince qui soit resté après la mort du prince et de l'orateur, D'ALEMB. *Éloges, Saci.* || 8° En rester à, se borner à. Quand il aura obtenu quelque avancement, il n'en restera pas là, il voudra avancer encore. || S'arrêter, ne pas poursuivre. Reprenons notre discours où nous en étions restés. J'en étais resté à vous dire que... La dédicace de vos ouvrages, que vous me faites l'honneur de m'offrir, n'ajouterait rien à leur mérite... je ne dédie les miens qu'à mes amis; ainsi, monsieur, si vous le trouvez bon, nous en resterons là, VOLT. *Lett. Guiot*, novembre 1754. L'occasion que j'avais perdue ne revint plus, et nos jeunes amours restèrent là, J. J. ROUSS. *Conf.* II. || 9° Terme de musique. Faire une tenue. Rester sur une note, sur une syllabe. || 10° Terme de manège. Rester dans la main, se dit du cheval qui se retient afin d'éviter la pression du canon sur les barres. || 11° En termes de mer, on dit d'un objet quelconque qu'il reste à telle aire de vent ou par telle aire de vent, lorsque, relativement à un autre, il est dans la direction de cette aire de vent, JAL. Le lundi, 20^e dudit décembre (1688), à sept heures du matin, le cap de Pales me restait à O. S. O. environ quinze lieues, *Journal de la route*, dans JAL. || Rester de l'arrière, marcher moins vite que d'autres bâtiments qui précèdent. || Rester à l'ancre, ne pas quitter l'endroit où l'on est retenu par ses ancres.

— REM. 1. Rester à avec un infinitif ne se dit que dans le sens d'être de reste: La chose qui reste à faire; mais c'est une faute de dire: Nos amis restent bien à venir (il faut: tardent bien); Les maçons

— HIST. XVI^e s. Nous relaschons les cordes des arcs... afin que nous les puissions retendre puis après, AMYOT, *Comme il faut nourrir les enfants*, 20.

— ETYM. Re..., et *tendre*, v. a.

† RETENDRE (ré-ten-dr'), v. a. Il se conjugue comme TENDRE. Etendre une seconde fois. Ce n'est qu'après avoir été retendu par des poids convenables et pendant plusieurs jours qu'un fil [métallique] acquiert cette force constante qui doit le caractériser, PUILLET, *Acad. des sc. Compt. rendus*, t. LXII, p. 268.

— HIST. XIII^e s. Quant ce vient l'endemain, il restent leurs pelices au soleil et les couroient [corroient], JOINV. 230.

— ETYM. Re..., et *tendre*.

RETENDU, UE (re-tan-du, due), part. passé de retendre. Un cordage retendu.

RETENIR (re-te-nir), v. a. Il se conjugue comme tenir. || 1^o Tenir encore une fois, ravoire. Je voudrais bien retener l'argent que je lui ai prêté. || Il voudrait bien retener ce qu'il a dit, il voudrait ne l'avoir pas dit. || 2^o Garder par devers soi ce qui est à un autre. Retenir le bien d'autrui. On lui a retenu cinq francs sur sa paye. C'est toi qui as retenu ma montre? MOL. *Scapin*, II, 5. On allait vendre ou du moins retener son linge et ses habits, quand cette femme dont je parle a payé pour elle, MARIIV. *Marianne*, 11^e part. || 3^o Ne point se dessaisir d'une chose, la garder toujours. Cinna, par vos conseils je retiendrais l'empire; Mais je le retiendrais pour vous en faire part, CORN. *Cinna*, II, 4. La possession d'un cœur est fort mal assurée, lorsqu'on prétend le retener par force, MOL. *Sicil. sc.* Brutus et Cassius me suivront en Asie; Antoine retiendra la Gaule et l'Italie, VOLT. *M. de César*, I, 3. || Terme de palais. Donner et retener ne vaut, une donation n'est pas valable, si l'on ne se dessaisit pas en effet de ce que l'on donne; c'est ce qu'on appelle un brocard de droit. || 4^o En parlant des habitudes, des qualités bonnes ou mauvaises, des observances, ne point perdre. Retenir l'accent de son pays. Ils retenaient encore beaucoup des mœurs de leur pays, VAUGEL. *Q. C.* 409. Dans la suite, on se dispensa de cette loi, mais c'était l'intention de Romulus qu'elle fût gardée, et on en retint toujours quelque chose, BOSS. *Hist.* III, 7. Je puis être à lui [Dieu], et retener toute mon indignité, parce que je puis être à lui et n'en être pas meilleur, BOURDAL. *Purif. de la Vierge*, *Myst.* t. II, p. 263. Il n'est pas moralement possible que ce chrétien retienne la fréquente communion, sans être puissamment et continuellement excité à purifier son cœur, ID. *Dim. Oct. du St-Sacrement*, *Dominic.* t. II, p. 325. Vous vous faites à vous-même un plan de conduite dont vous ne bannissez que vos malheurs passés; vous retenez tout ce qui peut vous y conduire par d'autres routes, MASS. *Carême*, *Pâques*. Il [Pyrrhon] ne retint de la doctrine de ses maîtres que les principes qui favorisaient son penchant naturel à ce doute, DINER. *Opin. des anc. philos.* *Pyrrhonisme philos.* || 5^o Prélever, déduire d'une somme. En me payant il a retenu la somme qu'il m'avait prêtée. Sur cette somme annuelle, on retenait une partie pour les habits, les armes et les tentes, ROLLIN, *Hist. anc. Œuv.* t. XI, 1^{re} part. p. 371, dans POUGENS. || 6^o Réserver. Il a donné son bien, mais il en a retenu l'usufruit. Il a affermé sa terre, mais il a retenu les bois et les vignes. || 7^o Terme de procédure. Retenir une cause, se dit des juges qui décident qu'une cause est de leur compétence. || Il signifie aussi : la conserver au rôle pour qu'elle soit jugée à son rang et sans délai. || 8^o Terme d'arithmétique. Retenir un ou plusieurs chiffres, les réserver pour les joindre aux chiffres de la colonne qu'on doit calculer après : je pose 7 et retiens 2; ou, elliptiquement : pose 7 et retiens 2. En 145, je pose 5 et retiens 4. || 9^o S'assurer par précaution de ce qu'un autre aurait pu prendre. Ce jour-là, les comédiens avaient été retenus pour représenter une comédie chez un des plus riches bourgeois de la ville, SCARR. *Rom. com.* I, 19. Les violons sont retenus, le festin est commandé, et ma fille est parée pour vous recevoir, MOL. *Mar. forcé*, 14. J'ai déjà retenu quatre laquais qui jouent parfaitement du violon, BUDÉVS. *Grondeur*, II, 16. Cet appartement, j'irai dès ce soir le retener pour vous, MARIIV. *Marianne*, part. 3. Je lui avais retenu un intendant, qui devait aujourd'hui entrer chez elle; et cependant elle en a pris un autre, ID. *Fausse confid.* II, 4. Il [Racine] était bien pardurable d'être un peu fâché contre ceux qui envoyaient leurs laquais battre des mains à la Phèdre de Pradon, et qui retenaient les loges à la Phèdre de Racine, pour les laisser vides et pour faire

accroire qu'elle était tombée, VOLT. *Mél. litt. Honnêt. litt. préambule*. Enfin, quoiqu'il n'eût pas besoin de secrétaire, En cette qualité monsieur l'a retenu, COLLIN D'HARLEV. *Optim.* I, 2. || Fig. Attendez que nous partions ensemble, quand je me verrai prêt à mourir, je vous manderai, si je puis, le jour que j'aurai retenu ma place au coche, N'ALEMB. *Lett. à Volt.* 25 janv. 1770. || Familièrement et ironiquement. Je vous retiens, je le retiens, se dit à propos de quelqu'un qui dit ou fait une sottise. Je vous retiens pour faire des commissions, se dit à quelqu'un qui s'en est mal acquitté. || Populairement. Je retiens part, j'en retiens part, se dit, quand on voit quelqu'un ramasser quelque chose, pour signifier qu'on prétend avoir part à ce qu'il a trouvé. Je n'ai pu résister au plaisir de me vanter de vos bontés, et un passant a dit : j'en retiens part, VOLT. *Lett. à d'Argenson*, 7 mars 1739. Je lui dirai, comme les gens du peuple : j'en retiens part, tant ses satires me paraissent redoutables, N'ALEMB. *Lett. d'Voltaire*, 4 déc. 1770. || Retenir date, indiquer à quelqu'un un jour, une époque où l'on exigera de lui telle chose. || Retenir une date en cour de Rome, prendre une date, s'assurer d'une date en cour de Rome. || Dans l'ancien style parlementaire, ce conseiller a retenu le bureau, il s'est assuré d'un jour fixe pour rapporter le procès dont il est chargé. || Je retiens croix, je retiens pile, se dit, au jeu de croix ou pile, pour signifier que l'on gage que de côté de la pièce de monnaie qui paraîtra sera croix, sera pile. || On dit dans un sens analogue, quand on joue à pair ou non : je retiens pair, je retiens non. || Les enfants disent de même dans leurs jeux : je retiens de jouer le premier. || 10^o Ne pas laisser aller, en parlant des choses qu'on arrête, qui sont arrêtées. S'il retient les eaux, tout deviendra sec; et, s'il les lâche, elles inonderont la terre, SACI, *Bible*, Job, XII, 16. Ils se sont creusés des citernes entr'ouvertes, des citernes qui ne peuvent retener l'eau, ID. *ib.* *Jérémie*, II, 43. C'est une chaussée qui suit les bords de la Loire et retient cette rivière dans son lit, LA FONT. *Lettres*, 7. Le cœur vole au plaisir que l'instant a produit, Et cherche à retener le plaisir qui s'enfuit, DELILLE, *Hom. des ch.* I. || Garder dans sa bouche. La première chose que je fis en mettant pied à terre fut d'entrer dans le lac [la mer Morte] jusqu'aux genoux, et de porter l'eau à ma bouche; il me fut impossible de l'y retener; la salure en est beaucoup plus forte que celle de la mer, CHATEAUBR. *Itinér.* 3^e part. || Garder dans son corps. Retenir son urine. Retenir son eau. || 11^o Retenir son haleine, ne pas la laisser sortir. Il [Fox, fondateur de la secte des quakers] se mit à trembler, à faire des contorsions et des grimaces, à retener son haleine, à la pousser avec violence; la prêtresse de Delphes n'eût pas fait mieux, VOLT. *Dict. phil. Quakers*, 2. Ils [les Prussiens] se lèvent, ils l'entourent [d'Assas], lui mettent vingt baïonnettes sur la poitrine : si vous criez, vous êtes mort; il retient son souffle un moment pour crier plus fort : à moi, d'Auvergne, les voilà, et il tombe percé de coups, ID. *Lett. Choiseul*, 12 nov. 1768. || On dit de même : retener ses soupirs, ses larmes. Et vous, madame, Retenez des soupirs dont vous me percez l'âme, COAN. *Nicom.* IV, 1. Nous ne pûmes, en le remerciant, retener nos larmes, FÉN. *Tél.* VI, 1. Il ne la faut donner [la tragédie des Scythes] que quand Mlle Durancy sera sûre de son rôle, et qu'elle aura appris à répondre et à retener des larmes, VOLT. *Lett. Florian*, 4 mars 1767. || Fig. Que de fois dans ce cœur, honteux de la tromper, je retins mon secret qui voulait m'échapper! C. DELAV. *Paria*, I, 1. || Retenir le rire, s'empêcher de rire. Elle confesse qu'elle avait tellement perdu les lumières de la foi, que, lorsqu'on parlait sérieusement des mystères de la religion, elle avait peine à retener ce rire dédaigneux qu'excitent les personnes simples, lorsqu'on leur voit croire des choses impossibles, BOSS. *Année de Gonz.* || Retenir sa langue, ne pas se laisser aller à parler, à trop parler. Pourquoi ces retraites, ces veilles, ces jeûnes, ces continuées prières, si nous ne laissons pas avec cela de nous damner en ne retenant pas notre langue? BOURDAL. 11^e dim. après la Pentecôte, *Dominic.* t. III, p. 256. || 12^o Arrêter, ne pas laisser aller, en parlant des personnes. Je suis encore ici, M. et Mme de Chauvelons font de leur mieux pour m'y retener, sév. 70. Il ne m'a retenu que pour parler de vous, SAC. *Bérén.* III, 3. Et qui s'honorait de l'appui d'Agrippine. Lorsque Néron lui-même annonce ma ruine, ... Quand Burrhus à sa porte ose me retener? ID. *Brit.* I, 2. Il était tous les jours retenu pour quelque repas, HAMILT.

Gramm. 6. Et de voir qu'on retint en prison une belle dame et deux amis pour un crime qu'il n'avait pas fait, VOLT. *Zadig*, 4. Au lieu que le roi [Charles XII] avait renvoyé tous ces prisonniers moscovites qu'il ne craignait pas, le czar retint les Suédois pris à Pultava, ID. *Charles XII*, 4. Il voulut s'en aller, elle le retint : Vous êtes de mes amis, lui dit-elle, et l'un de ceux que je vois avec plus de plaisir, J. J. ROUSS. *Hél.* VI, 14. Il me retint par ma robe, en me suppliant de lui accorder un moment d'entretien, OENLIS, *Ad. et Th.* t. II, p. 337, dans POUGENS. || Retenir à, avec un infinitif, garder quelqu'un pour qu'il couche, dîne dans la maison. Mme de la Fayette me retint à coucher, sév. 153. Je retins mon frère à dîner, MARIIV. *Pays parv.* part. 6. || Je ne vous retiens plus, se dit à une personne qu'on renvoie, à qui on permet de prendre congé. Monsieur, peut-être ailleurs êtes-vous attendu; Je ne vous retiens point, BODASULT, *Fabl. d'Es.* III, 4. Je ne te retiens plus, sauve-toi de ces lieux, SAC. *Andr.* IV, 5. || Il se dit aussi des choses qui font séjourner, qui arrêtent. Ce rhume l'a retenu dans sa chambre. La goutte le retient au lit. La bonté du terroir y retint ceux du pays, VAUG. *Q. C.* VIII, 2. Ba cour ne le retint guère [le duc d'Enghien], quoiqu'il en fût la merveille, BOSS. *Louis de Bourbon*. Ne prétendrais-tu point, par tes fausses couleurs, Déguiser un amour qui te retient ailleurs? SAC. *Baj.* V, 4. Pourrai-je m'arracher de ce séjour plein d'illusion, où rien ne m'attache, où tout me retient? GENLIS, *Mme de Maintenon*, t. I, p. 257, dans POUGENS. || Fig. Vos périls me retiendraient à la vie, *Exil de Cicéron*, dans DESPONTAINES. Un ami mourant a souvent voulu que son ami lui prit la main, pour le retener dans la vie, tandis qu'il se sentait entraîné par la mort, CHATEAUBR. *Italie*, *Tivoli*. || 13^o Empêcher de sortir. Des faveurs de l'hiver redoutez le danger, Et retenez vos fleurs qui se pressent d'éclorre, J. B. ROUSS. *Sur un arbrisseau*. || Fig. Renfermés dans leur criminelle timidité, ils gardent un profond silence : ils retiennent la vérité dans l'injustice, MASS. *Avent*, *Épiphanie*. || Empêcher d'avancer, de cheminer. J'ai bien tâché [pendant le temps que je viens de passer avec vous] à retener tous les moments, et ne les ai laissés partir qu'à l'extrémité, sév. d' *Mme de Grignan*, 10 nov. 1673. Le temps vole et m'emporte malgré moi; j'ai beau vouloir le retener, c'est lui qui m'entraîne; et cette pensée me fait grand'peur, ID. à *Bussy*, 12 juillet 1691. Les jours vont si vite, et les mois et les années, que, pour moi, mon cher cousin, je ne puis plus les retener, ID. *ib.* || 14^o Fixer, empêcher de tomber, de retomber. Corinne souleva le rideau, et le retint pour laisser passer lord Nelvil, STAEL, *Corinne*, IV, 3. || Retenir une poutre, l'attacher avec un lien de fer pour l'empêcher de tomber. || 15^o S'opposer à l'effet prochain d'une action. Il serait tombé dans le précipice si je ne l'eusse retenu. Reviens me rendre compte, et voir s'il faut bâter Ou retener les coups que je dois lui porter, VOLT. *Fanat.* II, 4. Mérope allait verser le sang de l'assassin; Ce vieillard, dites-vous, a retenu sa main, ID. *Mérope*, IV, 1. || Fig. Le bruit de son trépas D'un vainqueur trop crédule a retenu le bras, SAC. *Alec.* IV, 4 || 16^o Réprimer, modérer, empêcher, en parlant des personnes. La crainte des peines les retient, PATRU, *Plaidoyer*, 6. Mon père, retenez des femmes qui s'emportent, CORN. *Ilor.* II, 8. Leur sexe aime à jouer d'un peu de liberté; On le retient fort mal par tant d'austérité, MOL. *Ec. des maris*, I, 2. En vain les rois d'Angleterre ont cru les pouvoir retener [les esprits] sur cette pente dangereuse [de la liberté religieuse] en conservant l'épiscopat, BOSS. *Reine d'Angleterre*. Il [Théodose] épouvanta les hérétiques sans les punir; il les retint dans l'obéissance, FLÉCH. *Hist. de Théodose*, III, 26. Par combien de liens il était retenu [dans le protestantisme]! ID. *Duc de Mont.* La raison pourquoi le cardinal Mazarin différait tant à accorder les grâces qu'il avait promises, c'est qu'il était persuadé que l'espérance est bien plus capable de retener les hommes dans le devoir que non pas la reconnaissance, SAC. *Fragm. hist.* Ne me retenez point, monsieur le marquis, ne me retenez point, LESAGE, *Turcaret*, V, 9. Ce n'est plus le besoin que j'ai de lui qui me retient; c'est moi que je ménage, MARIIV. *Fausse confid.* II, 12. Vous êtes pour moi le démon de Socrate; mais son démon se bornait à le retener, et vous m'inspirez, VOLT. *Lett. d'Argental*, 12 avr. 1760. On peut éclaircir celui qui s'abuse; mais comment retener celui qui se vend? J. J. ROUSS. *Gouv. de Polog.* ch. 7. Il a autant besoin d'être poussé que l'autre d'être retenu, ID. *Projet d'éduc.* || Il se dit des sentiments que l'on contient

Si cet homme est à vous, imposez-lui silence, Madame, et retenez une telle insolence, *COAN. Nicom.* 1, 2. Il est aisé de conclure que, parmi cette foule de pêcheurs qui provoquent la colère du ciel, il y a quelques justes cachés qui la retiennent, *FLÉCH. Panégyr. Frang. de Paule.* Je sais... que la force peut agir... pour assurer la paix, pour protéger l'innocence, pour arrêter la malice qui se déborde, et pour retenir la cupidité dans les bornes de la justice, *ID. Turenne.* Il allait porter son encens avec peine sur les autels de la fortune, et revenait chargé du poids de ses pensées qu'un silence contraint avait retenues, *ID. Duc de Montausier.* Je m'observe sans cesse pour retenir mon impatience, et pour empêcher qu'on ne s'aperçoive que je la retiens, *MAINTENON, Lett. à Mme de Glapion,* 31 juillet 1712. Rendez grâce au seul nœud qui retient ma colère; D'phigénie encor je respecte le père, *RAC. Iph.* iv, 6. C'est vous qui retenez mes passions impétueuses, *FÉN. Tél.* xvii. Cette dignité qui retient les saillies du tempérament, cette humanité qui rend plus sensible aux impressions de la grâce, *MASS. Pct. carême, Vic. vert. des grands.* || Retenir avec de et un infinitif. Vous-même êtes-vous sûr que ce nœud la retiendrait D'ajouter, s'il le faut, votre perte à la mienne? *COAN. Oth.* II, 4. Bien des raisons doivent me retenir de parler, *MAINTENON, Lett. au card. de Noailles,* 13 août 1711. Cette considération ne m'a jamais retenu de faire ce que j'ai cru bon et utile, *J. J. ROUSS. Lett. à Moutou,* 25 avr. 1762. || Retenir avec que et le verbe au subjonctif. Et le retiennent qu'il n'y fonde ou son amour ou son espoir, *CORN. Imit.* 1, 12, éd. 1651. || 17° Retenir dans, imposer, prescrire. La crainte de renouveler vos peines et, plus que tout, la confiance que vous connaissez mon cœur, m'a retenu dans un silence que je crois que vous avez entendu, *SÉV. à Pomponne,* 24 nov. 1695. || Absolument. Retenir quelqu'un, lui faire observer la discrétion, des ménagements. Vous ne pouvez le retenir que par la confiance, *GENLIS, Ad. et Th.* t. II, p. 438, dans *POUGENS.* || 18° Mettre, garder dans sa mémoire. Quiconque a beaucoup vu peut avoir beaucoup retenu, *LA FONT. Fabl.* 1, 8. J'ai oui dire, il y a longtemps, une parole d'un ancien que j'ai toujours retenue, *MOL. Scapin,* II, 8. Elle retient comme un éloge admirable ce que vous dites de M. Rouillé, que la justice est sa passion dominante, *SÉV.* 178. Non-seulement elle [la religion] a été bien enseignée par les apôtres, mais encore elle a été bien retenue par ceux qui les ont suivis, *POSS. 1^{er} advert.* 5. Ce qui est sûr, c'est que j'ai toujours retenu leurs visages, je les vois encore, je les peindrais, *MARIVAUX, Marianne,* part. I. Le véritable éloge d'un poëte, c'est qu'on retienne ses vers, *VOLT. Louis XII,* 32. En général, nous retenons plus facilement les idées qui ont le plus de rapport aux matières qui nous ont souvent occupés, *BONNET, Ess. anal. dme.* 25. || Absolument. Pourquoi parle-t-on [dans la chaire], sinon pour persuader, pour instruire, et pour faire en sorte que l'auditeur retienne? *FÉN. Dialogues sur l'éloquence,* 1. || Retenir que. Retenons bien que les objets extérieurs ne renferment rien d'agréable ni de fâcheux, *MALEBR. Rech. vér.* 1, 17. || Familièrement. Retenir quelqu'un, retenir ce qu'il dit. Pour de la logique, si nature vous en avait départi, à égale mesure, il n'y aurait plus qu'à vous écouter et vous retenir par cœur, *DIDEROT, Lett. à Falconet,* sept. 1766. || 19° Il se dit absolument pour être fécondées en parlant des femelles des animaux. Il serait mieux, pour avoir d'excellents chevaux, de ne laisser couvrir les juments que de deux années l'une; elles dureraient plus longtemps et retiendraient plus sûrement, *BUFF. Quadrup.* t. 1, p. 85. || 20° Absolument. Se dit des chevaux qui sont au timon ou dans les limons, et qui empêchent la voiture d'aller trop vite à une descente. Ce cheval a les reins hons, il retient fort bien. || 21° Se retenir, *v. répl.* S'empêcher de tomber. Il se retint aux cris du cheval. Il [le hérisson] monte sur les arbres, et se retient aux branches avec la queue, *BUFF. Quadrup.* t. vi, p. 16. || 22° S'arrêter avec effort. Il se retint au bord du précipice. Dès qu'une fois on a commencé à glisser ou à rouler avec un peu de vitesse, cette vitesse s'accélère continuellement, et il devient impossible de se retenir, *SAUSSURE, Voy. Alpes,* t. IV, p. 32, dans *POUGENS.* || Il se dit des chevaux qui ne veulent point se porter librement en avant. || Terme de manège. Un cheval se retient ou reste derrière la main, lorsque, par caprice, il ralentit son allure. || Il se retient, quand au lieu d'avancer, il saute, et ne part pas facilement de la main. || 23° Fig. Se modérer.

Allons... je ne pourrais me retenir, et il vaut mieux quitter la place, *MOL. G. Dand.* II, 4. Cela me parut si horrible que j'eus peine à me retenir, *PASC. Prov.* VII. Ne vous retenez point quand votre plume veut parler de la Provence: ce sont mes affaires, *SÉV.* 22 déc. 1675. Retenez-vous sur le jeu, vous avez été souvent témoin des malheurs que l'amour du jeu attire, *MAINTENON, Lett. à Mme d'Haerincourt,* 24 fév. 1705. J'ai peine à me retenir, quand je parle de cette horrible aventure [l'exécution du chevalier de la Barre], *VOLT. Lett. d'Argental,* 24 oct. 1774. || Il se dit des sentiments dans le même sens. Croyez-moi, les épanchements de l'amitié se retiennent devant un témoin quel qu'il soit, *J. J. ROUSS. Héll.* IV, 7. || 24° Différer de satisfaire aux besoins, aux mouvements naturels. Retenez-vous, vous ne pouvez pleurer ici. Tâchez de vous retenir jusqu'à ce que vous soyez chez vous. Je l'aimais aussi moi, madame, et j'en pleurerai, je crois, si je ne me retenais, *PICARD, Nicochets,* I, 16. || 25° Être gardé dans la mémoire. Ces préceptes se retiennent facilement.

— HIST. XI^e s. De la viande ki de l'herberc vint Tant an retint, dunt son cors en sustint, *St Alexis, LI.* Blanc ai le chef et la barbe canuthe [chenue]; Ma grant honur [hief] t'aveie retenue, *ID. LXXXII.* Ki retient le dener saint Pere, le dener rendra per la justice de sainte eglise, *Lois de Guill.* 20. Retenez les [gardez-les avec vous], c'est vostre salvement, *Ch. de Rol.* LXI. || XII^e s. Se [elle] ne me veut retenir ou quiter, *Couci,* VI. Puiz que mes cuers [mon cœur] ne s'on veut revenir De vous, dame, pour qui il m'a guerpi, *Aumosne auez,* sel daigniez retenir, *ID. IX.* Je lo [conseille] bien que il [les messagers] soient et retenu et pris, *Sar.* xxvi. || XIII^e s. Jacques d'Avesnes retenoit le siege [continuait à assiéger] Corinthe, si com li marchis li avoit laissé, *VILLEH. CXXXV.* Li maistres per d sa poine toute, Quand li disciples qui escoute, Ne met s'entente au retenir, Si qu'il l'en puisse sovenir, *la Rose,* 2066. Habiz de chasteté est aquis par usage de retenir soi contre ses convoitises, *BRUN. LATINI, Trésor,* p. 257. On oste trente et retient le surplus, *Comput,* f. 9. Et tex cozes qui les retient à soi, li sires l'en pot sivre comme d'espave conclée, *BEAUM. XXV,* 21. Et se le [la procuracion] est soutians, le justice le [la] retient par devers li, *ID. IV,* 24. En toutes ces choses que nous avons ordonnées pour le profit de nos subjez et de nostre royaume, nous retenons à nous pooir d'esclaircir, d'amender, d'ajouter et d'amenuisier, selonc ce que nous aurons conseil, *JOINV. 297.* Sire cler, fist le roy, vous avez perdu à estre prestre par vostre proesse, et pour vostre proesse je vous retieing à mes gages, *ID. 200.* Bien retient ce c'on li enseigne, *Ren.* 15183. || XIV^e s. Que ce soit retenu en memoire de ceux qui emprès nous vendront [viendront], *BRACHEVALE, f° 73, recto.* En son ostel a vilain oste Qui mauvais conseillicier retient, *J. DE CONDÉ, t. II,* p. 47. Et sont et seront tenu lesdits religieux de retenir [entretenir] bien et souffisamment lesdites voies, *DU GANGE, retinere.* || XV^e s. Je le remercie grandement des beaux pressens qu'il m'a présentés; mais ce n'est mie l'aise ni la paix du roi d'Angleterre mon seigneur que je les retienne, *FROISS. I,* 1, 300. Et en y eut bien de morts quatre mille huit cens, et retonus [faits prisonniers] quatre cens, qui furent amenés à St-Omer et mis en prison, *ID. LIV.* 1^{er}, p. 79, dans *LACURNE.* || XVI^e s. Les autres plantes ont retenu le nom des regions desquelles feurent ailleurs transportées, *RAB. Pant.* III, 60. Madame a retenu ce porteur, jusques à ce qu'elle se trouve si bien que le savoir vous en fist contentement, *MARG. Lett.* XXXII. Qui aura leu, diligemment, bien entendu et fidelement retenu les histories... *AMYOT, Préf.* IV, 29. Ceste lecture retient et arreste tellement les bons esprits, qu'elle leur fait bien souvent oublier tous autres plaisirs, *ID. Préf.* XV, 42. Il les gaigna, leur promettant qu'il se retiendroient la superintendance de la guerre, et la garde des loix seulement, *ID. Thésée,* 28. Il estoit fort retenu et réservé en son parler, *ID. Péric.* xv. Les Turcs en retiennent quelque chose [de cet usage], *MONT.* I, 48. La jeunesse, qui est desiruse de nouveauté et ardante en ses affections, ne se peut retenir qu'elle n'aille goster, voire se saouler de ces douces poisons, *LANOUÉ,* 120. L'ame bien réglée ne se retient pas seulement de mal faire pour crainte de punition, mais... *CALV. Instit.* 6. ...Pour nous monstrer que c'est à dire, lier et deslier: assavoir de retenir les pechez et les remettre, *ID. Ib.* 885. Donner et retenir ne vaut, *LOYSEL,* 659. Il estoit bourgeois de Paris; Et de fait par un long usage Il retenoit du badaudage, *Sat. Ménippée, l'Asne ligueur.*

— ETYM. *Re...*, et *tenir*; wallon, *ritai*; génev. *ratenir*; provenç. *retener*, *retenir*; espagn. *retener*; portug. *reter*; ital. *ritenere*.

† RETENTER (re-tan-té), *v. a.* Tenter de nouveau; faire de nouvelles tentatives.

— HIST. XVI^e s. Nous fusmes si mal avisez que de vouloir trois jours après retenter le mesme dessein, *LANOUÉ,* 590. Qui retentera son estre et ses forces n'y verra... *MONT.* II, 306.

† RETENTEUR, TRICE (ré-tan-teur, tri-s'), *adj.* Qui retient, qui exerce un effort pour retenir. Le pouvoir rétenteur d'un muscle, d'un ressort, *LEGOARANT.*

— HIST. XVI^e s. La faculté retentrice est celle qui garde et retient ce qui a été attiré, *PARRÉ, Introd.* 8.

— ETYM. Voy. RETENIR.

† RETENTIF, IVE (ré-tan-tif, ti-v'), *adj.* Terme didactique. Qui a la vertu de retenir. Force retentive.

— HIST. XIII^e s. Et la terre, qui est froide et seche, fait la vertu retentive, ce est qui retient la viande, *BRUN. LATINI, Trésor,* p. 109.

— ETYM. Voy. RETENTION; provenç. *retentiu*; ital. *retentivo*.

RETENTION (ré-tan-sion; en vers, de quatre syllabes), *s. f.* || 1^o Action de retenir. La rétention ou l'impression de ces idées dans la mémoire, *DESC. De l'homme.* || Terme de jurisprudence. Droit de rétention, faculté, accordée à certains créanciers, de retenir la chose qui est entre leurs mains, jusqu'à parfait paiement de ce qui leur est dû. || 2^o Action de retenir un chiffre pour le joindre aux chiffres qui doivent venir après. Tu sais, comme en opérant par la plume [dans les calculs], on est à tout moment obligé de retenir ou d'emprunter les nombres nécessaires, et combien d'erreurs se glissent dans ces rétentions et emprunts, à moins d'une très-longue habitude, *PASC. Mach. arithm.* || 3^o Réserve, réserve. Rétention d'une pension sur un bénéfice. || 4^o Terme de palais. La rétention d'une cause, l'action des juges qui, décidant que la connaissance d'une cause leur appartient, la retiennent. || On dit dans le même sens: un arrêt de rétention. || La rétention d'une cause se dit aussi de la décision par laquelle une cause est retenue, conservée au rôle et en son rang. || 5^o Terme de médecine. Accumulation d'une substance solide ou liquide dans les conduits destinés à son excretion, ou dans le réservoir qui est naturellement destiné à la contenir, mais où elle ne devrait séjourner que momentanément. Le repos, les passions de l'esprit, les excréments et rétentions, *École de Salerne, Préface,* dans *POUGENS.* || Rétention d'urine, ou simplement, rétention, accumulation de l'urine dans la vessie. Un vice de conformation dans la vessie me fit éprouver durant mes premières années une rétention presque continue, *J. J. ROUSS. Confess.* VIII.

— HIST. XVI^e s. Le locataire peut user de rétention de ses louages pour reparations nécessaires, *LOYSEL,* 480. Y appasant des retentions, courvées et autres conditions, selon la portée de son domaine, o. de serras, 67. Des soies seront aussi employées en habits, mais avec rétention [retendue], de peur d'abuser de matière tant précieuse, *ID.* 884. Il perdit connaissance et raison, avec rétention des excréments, *PARRÉ,* VIII, 23. De la suppression ou rétention d'urine, *ID.* XV, 51. Il ne m'en souvient [de ce que j'ai su]; et, si je suis homme de quelque leçon, je suis homme de nulle rétention, *MONT.* II, 98.

— ETYM. Provenç. *retentio*; espagn. *retencion*; ital. *ritensione*; du lat. *retentionem*, de *retentum*, supin de *retinere*, retenir.

RETENTIONNAIRE (ré-tan-sio-nè-r'), *s. m.*

|| 1^o Terme de jurisprudence peu usité. Celui qui retient entre les mains ce qui appartient à d'autres. || 2^o Ouvrier à façon, qui retient pour lui les matières qu'on lui confie.

— ETYM. *Rétention*.

RETENTIR (re-tan-tir), *v. n.* || 1^o Rendre, renvoyer un son éclatant. Saint Jean-Baptiste... appela tous les pêcheurs à la pénitence, et fit retentir de ses cris tout le désert, *BOSS. Hist.* II, 6. Alors les cris redoublèrent, et durant deux heures la place publique retentissait de ces mots: La grande Diane des Éphésiens! *ID. Ib.* II, 12. Le Jourdain se troubla, et tous ses rivages retentirent du son de ces lugubres paroles: Comment est mort cet homme puissant qui sauvait le peuple d'Israël? *FLÉCH. Turenne.* De nos cris douloureux la plaine retentit, *RAC. Phéd.* v, 6. Salomon multiplie les concerts, et son palais retentit de toutes parts de chants de volupté et de réjouissance, *MASS. Carême, Enfant prod.* L'occasion d'entendre quelques-uns des prédicateurs qui font retentir les églises de Rome

pendant le carême, *STÆL, Corinne*, x, 2. || Fig. Le P. Bourgoing était sur ses bancs [de l'école de théologie], faisant retentir toute la Sorbonne du bruit de son esprit et de sa science, *BOSS. Bourgoing*. Les provinces qu'elle a autrefois édifiées par sa piété et par les aumônes qu'elle y a répandues, retentissent du bruit de ses louanges, *FLÉCH. Duch. de Mont*. La terre a retenti assez de la simonie qui valut à ce Borgia la tiare, *VOLT. Pol. et lég. Droits des hommes, acquisitions*. || On dit de même : Tout retentit du bruit de ses exploits. Et déjà dans le port Tout retentit de nos prouesses, *MOL. Amph. I, 1*. || 2° Faire ou produire un bruit éclatant. Ce coup de tonnerre a retenti avec une grande force dans la montagne. Ils firent retentir les trompettes avec un grand bruit, *SACI, Bible, Machab. I, III, 64*. Ô nuit désastreuse, nuit effroyable où retentit tout à coup, comme un éclat de tonnerre, cette étonnante nouvelle : Madame se meurt, Madame est morte ! *BOSS. Duch. d'Orléans*. Appelez tout le peuple au secours de son roi, Et faites retentir jusques à son oreille De Joas conservé l'étonnante merveille, *RAC. Ath. V, 3*. || Fig. Ses louanges retentissent partout. Les prophètes faisaient retentir de tous côtés... les menaces de Dieu, *BOSS. Hist. II, 4*. Toutes ces trompeuses invitations à jouir du beau temps de la jeunesse, qui retentissent partout dans les poésies [de Quinault], *ID. Comédie, 3*. Je voudrais que le récit de toutes les injustices retentît sans cesse à toutes les oreilles, *VOLT. Pol. et lég. la Méprise d'Arras*. Quoi ! du siècle passé le fameux satirique Aura fait retentir la trompette héroïque ! *ID. Fontenai*. C'est à Bernoulli qu'on doit Euler, dont le nom retentit aujourd'hui dans toute l'Europe et à juste titre, *D'ALEMB. Éloges, Bernoulli*. Des noms célèbres pendant leur vie, mais qui retentissent plus faiblement de génération en génération, *STÆL, Corinne, XVIII, 3*. || 3° Fig. Retentir dans l'âme, dans le cœur, se dit de paroles, de cris qui font une forte impression sur l'âme. Chacune de ses paroles retentissait jusqu'au fond de mon cœur, et me causait des tressaillements, *GENLIS, Vœux téméraires*, t. II, p. 125, dans *POUGENS*. Et le cri de la mort retentit dans mon âme, *DELLI. Parad. perdu*, XI. || Il se conjugue avec l'auxiliaire avoir.

— **HIST.** XIII^e s. Desoz les piez est li mons retentis, *Ronc. p. 72*. || XIV^e s. De la noise que li mendoit, Treostz li airs retentissoit, Et toz li cielz en fremissoit, *Ren. 14676*. Ferai ci-près tel corberie, Que tot entor moi, sanz mentir, Ferai bois et plain retentir, *ib. 15981*. || XV^e s. Elle estoit tant blanche de chair, qu'il estoit avis que celle blancheur retentist par sa beauté à l'encontre de ses vestements, qu'estoient d'un vermeil samit, *Perceforest*, t. V, f. 9. || XVI^e s. Il [un chien] se prit à japper à pleine gorge, et fait retentir tout ce quartier là du bruit de son ahoy, *AMYOT, Aratus*, 9. Au retentir d'un valon, le son d'une trompette semble... *MONT. II, 362*.

— **ETYM.** *Re...*, et l'ancien verbe *retinir*, qui vient, indirectement et par *tininitus*, du lat. *tinire*; prov. *retentir, retencir*; esp. *retinir*; port. *retinir*. **RETEISSANT, ANTE** (re-tan-ti-san, san-ti), *adj.* Qui retentit. Voûte retentissante. Tout est lui; parle-t-il? le moi retentissant Dans sa bouche en une heure est cent fois renaissant, *MILLEV. Jalous. littér.* Des mots retentissants résonnent en leurs bouches : Gloire, honneur, liberté, grandeur, droit des humains... *LAMART. Harold*, XI.

RETEISSANCEMENT (re-tan-ti-se-man), *s. m.* Son renvoyé avec éclat. Les voûtes des sanctuaires [chez les païens] augmentaient la voix, et faisaient un retentissement qui imprimait de la terreur, *FONTEN. Oracl. I, 12*. Le retentissement de mes pas sous ces immenses voûtes me faisait croire entendre la forte voix de ceux qui les avaient bâties, *J. J. ROUSS. Confess. VI*. L'office des morts est un chef-d'œuvre : on croit entendre les sourds retentissements du tombeau, *CHATEAUB. Génie*, III, 1, 2. Cette triste réorganisation [des régiments réduits] se fit à la lueur de l'incendie de Viazma et au bruit successif des coups de canon de Ney et de Miloradowitch, dont les retentissements se prolongeaient au travers de la double obscurité de la nuit et des forêts, *SÉGUIN, Hist. de Nap. IX, 10*. || Fig. Cet événement a eu un grand retentissement.

— **HIST.** XVI^e s. Le son estoit si confus pour le retentissement des rochers et des monts, que l'on ne sçavoit certainement discerner dont il procedoit, *AMYOT, Aratus*, 26.

— **ETYM.** *Retentir*.

† **RÉTENTIVITÉ** (ré-tan-ti-vi-té), *s. f.* Faculté de l'esprit humain par laquelle il conserve une impression soit au delà de la durée immédiate de

l'impression, soit pendant un temps indéfini à l'aide de la mémoire.

— **ETYM.** *Retentif*.

RETENTUM (ré-tin-tom'), *s. m.* || 1° Ancien terme de procédure criminelle. Article que les juges n'exprimaient pas dans un arrêt, mais qui ne laissait pas d'en faire partie et d'avoir son exécution. L'arrêt portait qu'il serait rompu vif; mais il y avait un retentum qu'il serait étranglé auparavant, *Dict. de l'Acad.* Je ne sais si ce commandement s'effectuera, et s'il n'y aura pas quelque retentum, quelque secret caché, *CUI FATIN, Lett. nouv.* t. I, p. 307, dans *POUGENS*. || 2° Dans le langage familier. Ce que l'on réserve en soi-même par duplicité, lorsqu'on traite avec quelqu'un. La scène qu'il [Maisons] me donna chez lui pour m'aveugler, et par moi M. le duc d'Orléans, car la course qu'il me fit faire à Paris pour m'y apprendre ce qui fut le soir même public à Marly, était, sans ce retentum, parfaitement inutile, *ST-SIM. 401, 234*.

— **HIST.** XVI^e s. Fut le 16^e janvier 1523 prononcé l'arrêt contre le duc de Bourbon par le chancelier du Prat, et quelques jours après celui de Saint-Valier, portant condamnation de mort, au-dessus duquel estoit un retentum, qu'avant de l'exposer au dernier supplice, il seroit appliqué à la question ordinaire et extraordinaire, *PASQ. Rech. liv. VIII, p. 741, dans LACURNE*.

— **ETYM.** Lat. *retentum*, part. passif neutre de *retinere*, chose retenue (voy. *RETENIR*).

RETENU, UE (re-te-nu, nue), *part. passé* de *retenir*. || 1° Conservé, gardé. Comme si les Juifs renonçaient eux-mêmes à leur espérance, ils oublient précisément en ce temps la succession des familles, jusques alors si soigneusement et si religieusement retenue, *BOSS. Hist. II, 10*. || 2° Imprimé dans la mémoire. Des paroles fidèlement retenues. || 3° Maintenu en place. Un corps pesant qui n'est pas retenu tombe. Des bois retenus par une seule de leurs extrémités, *BUFF. Hist. nat. part. exp. Œuv. t. VII, p. 184*. || 4° Arrêté, qu'on ne laisse pas aller. Retenu au lit par la goutte. Et la foudre qui va partir, Toute prête à crever la nue, Ne peut plus être retenue Par l'attente du repentir, *CORN. Poly. IV, 2*. Quand la reine Cléopâtre vit son mari pris et retenu par les Parthes, *ROLLIN, Hist. anc. Œuv. t. IX, p. 338, dans POUGENS*. Quel indigne soldat voudrait briser sa chaîne, Alors que dans les fers son chef est retenu? *VOLT. Zaire*, II, 4. || 5° Empêché de s'étendre, de se manifester. La violence du parti réformé, retenue sous les régnes forts de François 1^{er} et de Henri II, *BOSS. 5^e avert. 5*. Tout ce qu'aux cœurs l'un de l'autre contents inspirent des transports retenus si longtemps, *RAC. Bér. I, 5*. Ce torrent retenu peut s'ouvrir un passage, *VOLT. Fanat. III, 8*. || 6° Cheval retenu, cheval qui ne part pas franchement de la main, et qui saute au lieu d'avancer. || 7° Fig. Modéré, sage, circonspect. Le débauché se rit des sermons de son père, Et, dans vingt et cinq ans, venant à se charger, Retenu, vigilant, soigneux et ménager, De ces mêmes discours ses fils il admoneste, *NÉGNIER, Sat. V*. Et puis je suis plus retenu à cette heure; car il me souvient que vous m'avez reproché beaucoup de fois, que je vous engage toujours avec des amants que vous ne voulez pas, *VOLT. Lett. 59*. Il m'a paru, seigneur, si froid, si retenu, *CORN. Suréna, III, 1*. Y eut-il jamais homme plus sage et plus prévoyant, qui conduisit une guerre avec plus d'ordre et de jugement... qui fût plus agissant et plus retenu...? *FLÉCH. Turenne*. En comparaison de tous mes confrères les satiriques, j'ai été un poète fort retenu, *BOIL. Disc. sur la satire*. Non, non, dans leurs discours ils sont [les Romains] plus retenus, *RAC. Brit. IV, 4*. Marie elle-même jusques-là si retenue sur les merveilles que Dieu avait opérées en elle, *MARS. Myst. Visitation*. || Retenu à, avec un infinitif. Il faut être extrêmement circonspect et très-retenu à prononcer sur les ouvrages de ces grands hommes, *RAC. Iphig. Préf.* M. Méry était si retenu à former ou à adopter des systèmes qu'il hésitait à... *FONTEN. Méry*. Auguste fut fort retenu à accorder le droit de bourgeoisie romaine, *MONTESQ. Rom. 13*. || Substantivement. Je fais le retenu aussi bien que vous, *BALZ. liv. V, lett. 20*. || Il se dit aussi des sentiments, des manières. Échauffez mes transports trop lents, trop retenus, *RAC. Phéd. IV, 4*. Le jeu retenu [au théâtre] demande une vive expression dans les yeux et dans les traits, *MARMOUTEL, Œuv. t. VI, p. 323*.

RETENUE (re-te-nue), *s. f.* || 1° Terme de marine. Cordage employé à maintenir dans sa position un bâtiment abattu en carène, un objet qui

pourrait se renverser. || Câble de retenue, câble employé à retenir à l'ancre un navire. Son pavillon en berne, quatre câbles sur son avant, et un de retenue sur son arrière, *BERN. DE ST-P. Paul et Virg.* || 2° Espace entre deux écluses, où l'eau est retenue. || Retenue de chasse, vaste espace fermé par une écluse, qu'on ouvre à la mer montante dans les hautes marées, et qu'on ferme aussitôt que la mer commence à baisser, pour la rouvrir tout à coup quand elle sera tout à fait basse; l'eau, se précipitant alors avec une grande violence, chasse le galet ou les sables qui obstruent l'entrée des ports. || Réservoir où l'on retient de l'eau. Il faut, lorsqu'on est forcé d'avoir recours à ces eaux pour l'irrigation, avoir des retenues où on les fait séjourner assez longtemps pour s'échauffer, *GENLIS, Maison rustique, t. III, p. 136, dans POUGENS*. || 3° Terme de collége. L'union qui consiste à retenir l'élève, c'est-à-dire à le priver de récréation ou de sortie. Mettre un éculier en retenue. Il est en retenue. || 4° Terme de finance. Ce qu'on retient en vertu de la loi ou d'une stipulation sur un traitement, sur une rente, sur un salaire. Je vous suis très-obligé, monsieur, de votre belle consultation sur la retenue du vingtième, *VOLT. Lett. à M. Le Riche, 16 janv. 1768*. || Une pension sans retenue, exempte de retenue, une pension sur laquelle on ne retient aucune imposition. || 5° Anciennement, brevet de retenue, grâce que le roi accordait, quand, sur une charge qui n'était point héréditaire, il assurait par un brevet au titulaire une somme payable par celui qui lui succéderait dans la charge. Harlay avait 100 000 écus de retenue sur sa charge de premier président, *ST-SIM, 20, 234*. Roufflers ne servit pas cette année; le roi tâcha de l'en consoler par une augmentation de 200 000 livres de brevet de retenue sur sa charge, *ID. 130, 181*. || 6° Ancien terme de jurisprudence. Faculté que le seigneur avait, en vertu de quelques coutumes, de retenir l'héritage qui était dans la censive et qui avait été vendu par le censitaire, moyennant restitution du prix de la vente à l'acquéreur. || 7° Fig. Acte moral par lequel on se retient, on se contient. Il faut écrire avec tant de retenue, qu'étonné comme je suis, je ne prends jamais la plume que je ne tremble de peur d'en trop dire, *VOLT. Lett. 21*. C'est trop de retenue, il est temps que j'éclate, *CORN. Pulch. III, 4*. Je mange bien, mais avec retenue, *SÉV. 264*. Elle savait donner de la retenue aux langues les moins modérées, *BOSS. Yol. de Monterby*. Ces airs mondains et affectés, si contraires à la pudeur et à la retenue de votre sexe, *BOURDAL. Myst. Pentec. t. I, p. 462*. On vit paraître en elle ce que nous avons depuis admiré, la retenue qu'inspire la solitude, la politesse que donne l'usage du monde... *FLÉCH. Dauphine*. Quoi ! ta rage à mes yeux perd toute retenue, *RAC. Phéd. IV, 2*. La ville de Marseille, qui, par un heureux mélange, joint à la politesse des Grecs la simplicité et la retenue des provinces, *ROLLIN, Hist. anc. Œuv. t. IX, p. 217, dans POUGENS*. Fi donc, petit badin, un peu de retenue, *REGNARD, le Joueur, II, 4*. Les femmes, qui ont à cet égard [l'usage des boissons fortes] une retenue naturelle, *MONTESQ. Esp. XVI, 2*. Voyez comme Josabeth parle à Athalie; elle lui fait sentir tout ce qu'elle pense; cette retenue habile et touchante fait beaucoup plus d'impression que des injures, *VOLT. Com. Corn. Rem. Héraclius, I, 2*. Nous tâcherons d'entrer dans les détails avec cette sage retenue qui fait la décence du style, *BUFF. Hist. nat. homme, t. IV, p. 222*. Dans une audience particulière qu'il [lord Stairs] eut de ce prince [Louis XIV], il lui parla avec peu de retenue sur les travaux qui se faisaient à Mardick, et qui pouvaient, disait-on, suppléer au port de Dunkerque, *BUCCLOS, Œuv. t. V, p. 110*. || 8° Ce que la mémoire retient. Cet endroit [une plaisanterie d'une lettre] fera un bel effet dans les retenues de vos lectures, *SÉV. 26 janv. 1690*. || 9° Ancien terme de marine. Retenue de poupe, gentilshommes désignés sur les galères pour défendre avec le capitaine la poupe et l'étendard. Que le général et les capitaines fassent leur retenue de poupe en la galère, où ils pourront retenir tel frère qu'ils voudront... et que ceux ainsi retenus ne puissent durant le combat sortir de la poupe sans en avoir ordre exprès dudit général ou du capitaine, *Statuts de l'ordre de St-Jean de Jérusalem, XX, 34, dans JAL*.

— **SYN.** *RETENUE, MODESTIE*. L'homme qui a de la retenue se retient, se contient; l'homme qui a de la modestie se garde de faire valoir les avantages qu'il possède.

— **HIST.** XIII^e s. Se ele [la vouve douairière] lais-

RUFF. 4° *ép. nat. Œuv. t. XII, p. 234.* || 5° Qui a quitté un lieu, un séjour. Aujourd'hui même encore de deux sens affaibli, Retiré de la cour et non mis en oubli... **BOUL. Ép. x.** || 6° Établi en un lieu de retraite. Retiré dans la province de Saintonge, où se formaient déjà des factions, il les arrêta par sa vigilance, **FLÉCH. Duc de Mont. Eyrard** seul, en un coin prudemment retiré, Se croyait à couvert de l'insulte sacré, **BOUL. Lutr. v.** Là, depuis trente hivers, un libou retiré Trouvait contre le jour un refuge assuré, **ID. ib. III.** Un secrétaire de la reine Marie de Médicis, nommé Chalons, retiré à Rouen dans sa vieillesse, conseilla à Corneille d'apprendre l'espagnol, et lui proposa d'abord le sujet du Cid, **VOLT. Comm. Corn. Cid, Préface.** || Être retiré, vivre retiré, mener une vie fort retirée, vivre loin du commerce des hommes. Non, me répondit elle, en rougissant un peu; tu te trompes, je ne suis pas si dévote que retirée, **MARIV. Pays. parv. part. IV.** Je ne l'ai point encore vu, parce que je vis fort retiré, **D'ALEMBERT, Lett. au roi de Prusse, 28 avril 1777.** || En un sens analogue. Nous blâmâmes ensemble la manière retirée dont les femmes sont obligées de vivre en Espagne, comme éprouvant par nous-mêmes que nous perdions quelque chose de n'avoir pas la liberté entière de nous entretenir, **LA FAY. Zayd. Œuv. t. I, p. 112,** dans **POUGENS.** Je pense que le signe le plus assuré du vrai contentement d'esprit est la vie retirée et domestique, **J. J. ROUSS. Kél. IV, 10.** || 7° Être retiré, se dit d'une personne qui est chez elle le soir et qui ne reçoit plus de visite. Et, retiré chez lui, le paisible marchand Va revoir ses billets et compter son argent, **BOUL. Sat. VI.** || Qui a quitté le salon, le cabinet pour s'aller coucher. Je l'écris [ma lettre] aujourd'hui, samedi au soir; il n'est que dix heures, tout est retiré, **sév. 1^{er} oct. 1684.** || 8° Qui se plait à la retraite. Que, pendant ces discords, j'ai de fois désiré Le repos retiré De qui tant de grands saints nous ont montré l'exemple **RACAN, Psaum. XXVI.** La piété consiste dans les sentiments intérieurs d'une âme retirée en elle-même et occupée de Dieu, **BOURNAL. Exhort. Char. env. les pauv. t. I, p. 23.** Hélas! il n'est plus que quelques âmes retirées, des solitaires péitents, **MASS. Carême, Jeûne.** Alors un petit juif [Spinosa], au long nez, au teint blême, Pauvre, mais satisfait, pensif et retiré, Esprit subtil et creux, moins lu que célébré... **VOLT. les Systèmes.** || Il est toujours retiré en lui-même, il est taciturne et peu communicatif. || 9° Qui a cessé d'exercer une profession. Un médecin retiré. || 10° Solitaire, peu fréquenté. Allez; que l'on me laisse en ces lieux retirés, **VOLT. Oreste, I, 3.** J'ai acheté à deux lieues de mes Délices une terre encore plus retirée, où je compte finir mes jours dans la tranquillité, **ID. Lett. Diderot, 16 nov. 1758.** Nous sommes dans le quartier le plus retiré, dans la rue de la Grosse-Tour [à Bruxelles], **ID. Lett. au pr. roy. de Pr. mai 1738.** Au fond de cette chapelle retirée, voici quatre écuyciers de marbre, **CHATEAUBR. Génie, IV, II, 8.**

RETIREMENT (re-ti-re-man), *s. m.* || 1° Action de retirer, de reprendre une chose. || 2° Terme de chirurgie. Synonyme peu usité de contracture. Le retire-ment des muscles de la jambe.

— **HIST. XVI^e s.** La patience dont j'ay usé, le retire-ment de mon armée, le commandement que je leur ay fait d'entrer en garnison pour ne troubler l'esperance de paix... **M. DU BELL. 285.**

— **ETYM.** Retirer.

RETIRER (re-ti-ré), *v. a.* || 1° Tirer de nouveau. || 2° Tirer à soi, tirer en arrière. || 3° Faire aller en arrière, faire reculer. || 4° Causer un retirement, une contraction. || 5° Ôter une chose, une personne de l'endroit où elle était. || 6° Prendre en retour, en parlant d'objets d'échange. || 7° Ôter de l'affiche une pièce de théâtre. || 8° Donner asile, retraite, refuge. || 9° Mettre à l'abri. || 10° Percevoir, recueillir, en parlant de revenus. || 11° Fig. Ôter. || 12° Rétracter. || 13° Fig. Faire sortir de, tirer de. || 14° Recueillir, obtenir, en bonne et en mauvaise part. || 15° Rentrer dans la propriété d'un bien. || 16° *V. n.* Tirer de nouveau. || 17° La mer retire. || 18° *V. réfl.* Se retirer, s'en aller, s'éloigner, s'écarter. || 19° Rentrer chez soi. || 20° Ne pas paraître à quelque concours, exposition, etc. || 21° Se retirer de quelqu'un. Se retirer de quelque chose. || 22° Quitter un état, une profession, un genre de vie. || 23° Se mettre en retraite religieuse. || 24° Aller en un lieu pour s'y établir, après avoir quitté un autre lieu. || 25° Se réfugier, se mettre en un lieu de sûreté. || 26° Faire retraite, en parlant d'une troupe armée. || 27° Fig. Être reporté en arrière, se concentrer, en parlant de choses. || 28° Se raccourcir, se

raccourcir. || 29° Rentrer dans le lit, en parlant d'eau débordées. || 30° Être retiré, en parlant d'une promesse.

1° Tirer de nouveau. Retirer une loterie qui avait été mal tirée. || 2° Tirer à soi, tirer en arrière ce qui avait été poussé dehors, porté en avant. On retire souvent le bras pour mieux frapper, **CORN. Théod. IV, 1.** Soit qu'il [Dieu] élève les trônes, soit qu'il les abaisse; soit qu'il communique sa puissance aux princes, soit qu'il la retire à lui-même, et ne leur laisse que leur propre faiblesse, **BOSS. Reine d'Anglet. J'ai vu l'Assassin Retirer son poignard tout fumant de son sein [de Roxane], RAC. Baj. V, 11.** Ne lui tendez pas la main en signe de paix; mais ne la retirez pas non plus, **MARIV. Serm. indiscr. V, 6.** Ils [les râles] ne retirent pas leurs pieds sous le ventre en volant, comme font les autres oiseaux; ils les laissent pendants, **BUFF. Ois. t. XV, p. 224.** || Retirer une clef, l'ôter de la serrure. Elle ferme la porte sur nous, ôte la clef que nous lui entendîmes retirer, **MARIV. Pays. parv. 5^e part.** || Par extension. Retirons nos regards de cet objet funeste, **CORN. Hor. V, 4.** || Familièrement. Retirer son haleine, faire rentrer de l'air dans sa poitrine. || 3° Avec un nom de chose pour sujet. Faire aller en arrière, faire reculer. Une chose, il est vrai, fait souvent balancer, Attiédit en plusieurs l'ardeur de s'avancer, Et dès les premiers pas les retire en arrière, **CORN. Imit. I, 25.** || 4° Causer un retirement, une contracture. Les convulsions lui ont retiré la jambe droite. || Absolument. La maladie se joue de nos corps: là elle étend, là elle retire, **BOSS. Serm. Rêurrect. dern. 2.** || 5° Faire sortir une chose, une personne de l'endroit où elle était. Retirer un homme de prison, une fille du couvent. Retirer des papiers de chez un avoué, de l'argent de chez un banquier. Quoil ce n'est pas encore beaucoup D'avoir de mon gosier retiré votre cou! **LA FONT. Fable III, 9.** || [Ch. de Sévigné] me montra des lettres qu'il a retirées de cette comédienne [Champmeslé], **sév. 17 avr. 1671.** Un jour une méchante cabane où il [Tournefort] couchait tomba tout à coup; il fut deux heures enseveli sous les ruines, et y aurait péri, si l'on eût tardé encore quelque temps à le retirer, **FONTEN. Tournefort.** On dit que ce fut Criton qui le retira [Socrate] de la boutique de son père, ayant admiré la beauté de son esprit, **ROLLIN, Hist. anc. Œuv. t. IV, p. 349,** dans **POUGENS.** Cet article [d'un traité] se réduisit à retirer les troupes russes des frontières, **VOLT. Russie, II, 1.** Chacun pensa avoir perdu la moitié de son bien, et retira le reste, **RAYNAL, Hist. phil. IV, 18.** || Absolument. Il [le destin] plonge dans l'abîme et bientôt en retire, **VOLT. Oreste, IV, 2.** || Fig. Retirer du tombeau, sauver la vie. || Dit qu'on l'avait retiré du tombeau, Conte son cas, reprend force et courage, **LA FONT. Oraï.** || Dieu l'a retiré de ce monde, il est mort. Ce prince [Théodose] ne jouira pas longtemps du fruit de sa victoire, et Dieu le retirera bientôt de ce monde, **FLÉCH. Hist. de Théodose, IV, 65.** || Fig. Retirer son épiingle du jeu, se dégager, sans dommage, sans perte, d'une affaire, d'une intrigue dangereuse. || Retirer son enjeu, reprendre ce qu'on avait mis au jeu. || Fig. Retirer son enjeu, se retirer sans perte d'une affaire où l'on courait des risques. || 6° Prendre en retour, en parlant d'objets d'échange. La compagnie [hollandaise] y envoie [à Kupan, dans Timor] tous les ans quelques grosses toiles; elle en retire de la cire, du caret, du bois de sandal, **RAYNAL, Hist. phil. II, 9.** || 7° Retirer une pièce de théâtre, l'ôter de l'affiche, du répertoire. L'indisposition d'un acteur force à retirer la pièce, **GENLIS, Veill. du chât. t. III, p. 155,** dans **POUGENS.** || 8° Donner asile, retraite, refuge. Quand vous l'avez banni, le ciel l'a retiré, **ROTR. Bélis. V, 8.** Ils s'assirent en la place de la ville, sans qu'il y eût personne qui voulût les retirer et les loger chez lui, **SACI, Bible, Jugés, XIX, 15.** Savez-vous quel serpent inhumain Iphigénie avait retiré dans son sein? **RAC. Iph. V, 4.** Il dit hardiment... qu'il veut s'en défaire [de sa maison], seulement parce qu'elle est trop petite pour le grand nombre d'étrangers qu'il retire chez lui, **LA BRUY. Théoph. XIII.** Je l'ai laissé malade, ou du moins très-indisposé dans le village prochain, chez un paysan qui nous a retirés, **MARIV. Marianne, part. 10.** On m'enseigne dans la rue de Pô la femme d'un soldat, qui retirait à un sou par nuit des domestiques hors de service, **J. J. ROUSS. Conf. II, 9.** Mettre à l'abri. Ils retirèrent dans la ville les biens de la campagne, **D'ABLANC. Arrien, I, 40.** || 10° Percevoir, recueillir, en parlant de revenus. Il a retiré une grosse somme de sa charge. Savez-

vous combien il retire de cette ferme? Je connais des marchands, et puis bien vous promettez D'en retirer l'argent qu'elle [une esclave] pourra coûter, **MOL. Vêt. I, 9.** Il consacra ce qu'il retirait tous les ans du travail actuel du palais, à la subsistance des pauvres, **FLÉCH. Lamoignon.** Il n'y a rien à perdre; ce sont des enfants de famille dont on retirera plus que son argent, **DANCOURT, la Gazette, sc. 1.** || 11° Ôter. La lune, qui du ciel voit leur démarche altière, Retire en leur faveur sa paisible lumière, **BOUL. Lutr. II.** Le soleil, qui descend de nuage en nuage, À mesure qu'il baisse et retire le jour... **LAMART. Harm. IV, 41.** || Fig. Retirer son amitié, sa confiance, sa protection. Et pour te faire choir, je n'aurais aujourd'hui Qu'à retirer la main qui seule est ton appui, **CORN. Cinna, V, 4.** Il [Dieu] leur fait voir [aux rois] en la retirant [sa puissance], que toute leur majesté est empruntée, **BOSS. Reine d'Anglet.** || Dans le langage de la dévotion, en un sens analogue. Dieu retire ses grâces. Son Père même [de Jésus], en qui seul il avait mis son espérance, retire toutes les marques de son affection, **BOSS. Hist. II, 6.** || 12° Fig. Rétracter. J'ai à vous reprendre une fausse nouvelle... je vous retire encore les vacances de la chambre de l'Arsenal; ils se sont remis à travailler au bout de quatre jours, **sév. 28 fév. 1680.** || Retirer son compliment, ne pas faire un compliment qu'on voulait faire, ou le rétracter après l'avoir fait. || On dit dans un sens analogue: retirer sa prière. Si cela fait la moindre difficulté, je retire ma très-humble prière, **VOLT. Lett. Schomberg, 13 mars 1774.** || Retirer sa parole, se dégager d'une promesse. Vous vous êtes engagé avec moi pour épouser ma fille, et tout est préparé pour cela; mais, puisque vous voulez retirer votre parole, je vais voir ce qu'il y a à faire, **MOL. Mar. forcé, 14.** || 13° Fig. Faire quitter, éloigner de. Ouvrez enfin les yeux, mon père; et, si vous n'avez point été touché par les autres égarements de vos caustiques, que ces derniers vous en retirent par leurs excès, **PASC. Prov. X.** Je voudrais que vous l'eussiez entendue [Mme de la Rédoÿère]... de quelle manière habile et miraculeuse les capucins la retirèrent de cette agonie, **sév. 29 avr. 1685.** Devinez ce que c'est que la chose qui vient la plus vite et qui s'en va le plus lentement, qui vous fait approcher le plus près de la convalescence et qui vous en retire le plus loin... c'est un rhumatisme, **ID. 3 fév. 1676.** Le plus solide témoignage que vous puissiez donner à un époux d'un véritable amour, est de le retirer du vice et de le porter à Dieu, **BOURNAL. 2^e dim. après l'Épiph. Dominic. t. I, p. 72.** Qui pourrait exprimer la douleur qu'elle ressentit, lorsque la providence de Dieu la retira de cet emploi [gouvernante du Dauphin], où elle était autant liée par l'inclination et par la tendresse que par la fidélité et par le devoir? **FLÉCH. Duch. de Mont.** Dieu m'a retirée, par sa grâce, des misères d'une vie mortelle, **ID. ib.** Je vous ai retirée de la misère, **GENLIS. Mme de Maintenon, t. I, p. 97,** dans **POUGENS.** || 14° Fig. Recueillir, obtenir, en bonne et en mauvaise part. Retirer de la gloire de quelque chose. Il n'a retiré que de la honte de sa conduite. Constance a de ce mal retiré mille biens, **TRISTAN, M. de Chrispe, V, 5.** || 15° Terme de palais. Rentrer dans la propriété et possession d'un héritage, d'un bien aliéné, en rendant à l'acheteur le prix qu'il en avait payé. Il a retiré cette terre sur un tel. Il retira tous les biens qui avaient été aliénés par ses ancêtres. || 16° *V. n.* Tirer de nouveau. Retirer au sort. Retirer à la loterie. || 17° La mer retire, elle est dans le reflux. || 18° Se retirer, *v. réfl.* S'en aller, s'éloigner, s'écarter. La foule se retira devant lui. Les jeunes gens me voyant se retiraient par respect, et les vieillards se levant se tenaient debout, **SACI, Bible, Job, XXIX, 8.** Elle prie Monsieur de se retirer, parce qu'elle ne veut plus sentir de tendresse que pour ce Dieu crucifié qui lui tend les bras, **BOSS. Duch. d'Orl.** Vous, Narcisse, approchez; et vous, qu'on se retire, **RAC. Brit. II, 2.** Il est temps de nous retirer, moi [Socrate] pour mourir, et vous pour vivre; qui de nous jouira d'un meilleur sort? la divinité seule peut le savoir, **BARTHÉL. Anach. ch. 67.** || Avec ellipse du pronom personnel. Retirez-vous d'ici, vous dis-je, ou je vous en ferai retirer d'une autre manière, **MOL. Pr. d'El. IV, 6.** Vous plairait-il de faire retirer vos gens? **BARON, Homme à bon. fort. IV, 7.** || Au jeu. Ce joueur se retire, il quitte le jeu. || Se retirer sur sa perte, sur son gain, quitter le jeu après avoir perdu, après avoir gagné. Savez-vous quel est mon avis? c'est de nous retirer sur notre

gain ; une pièce [Rome sauvée] romaine et si peu parisienne ne peut longtemps attirer la foule, *volt.* *Mme Denis*, 16 mars 1762. || Fig. et familièrement. Se retirer sur la bonne bouche, quitter la conversation, le jeu, etc. après avoir obtenu un petit succès, et sans attendre un changement, un retour. || 19° Rentrer chez soi. Ils se retirèrent chacun chez eux. Seigneur, qu'osez-vous dire ? — Qu'il faut, prince, qu'il faut que chacun se retire, *sac.* *Iphig.* 1, 2. || Particulièrement. Rentrer dans sa chambre, dans son cabinet. Il s'est retiré dans son cabinet et ne veut recevoir personne. || Absolument. Rentrer le soir dans son appartement pour n'en plus sortir que le lendemain. Que faites-vous les soirs avant qu'on se retire ? *mol. Ec. des mar.* 1, 5. Me retirer à dix heures, et faire la prière avec mes domestiques, *MAINTENON.* *Lett. d'abbé Gobelin*, 16 mars 1675. Ne craignez rien pour ma santé ; nous nous retirons de bonne heure, nous ne soupions presque pas, *DIDEROT, Lett. à Mlle Voland*, 15 juin 1774. Je me retirai à six heures du matin, excédé de fatigue, et fort mécontent de moi-même et de ma soirée, *GENLIS, Veill. du chdt.* t. 1, p. 298, dans *POUGENS*. || 20° Ne pas paraître à quelque concours, exposition, etc. Si les grands maîtres se retirent, les subalternes se retireront, ne fût-ce que pour se donner un air de grands maîtres, *DIDEROT, Salon de 1767, Œuv.* t. xiv, p. 6, dans *POUGENS*. || 21° Se retirer de quelqu'un, s'en éloigner, rompre la liaison avec lui. Je ne sais d'où vous êtes : retirez-vous de moi, vous tous qui vivez dans l'iniquité, *sac.* *Bible, Évang. St Luc*, xiii, 27. Les frères du pauvre le haïssent, et ses amis se retirent loin de lui, *id. Prov. de Salom.* xix, 7. Nous vous ordonnons, leur disait-il [saint Paul], de vous retirer de tous ceux d'entre vos frères qui tiennent une conduite déréglée, *BOURDAL.* 5^e *dimanc. après l'Épiph. Dom.* t. 1, p. 228. D'elle à la fois chacun se retira, *volt.* *Poèmes, Bégueule.* || Fig. Maintenant ce génie poétique [l'habitude de parler en vers chez les anciens hommes] s'est retiré des hommes, *PONTEN.* *Oracl.* II, 5. || Dieu se retire, il n'accorde plus sa grâce. Il [Samson] ne savait pas que le Seigneur s'était retiré de lui, *sac.* *Bible, Juges*, xvi, 20. Tout à coup, le Saint-Esprit se retire, les ténèbres s'épaississent, la foi s'éteint, *boss. Anne de Gonz.* Dieu même, disent-ils, s'est retiré de nous, *sac.* *Athal.* 1, 1. || Se retirer de quelque chose, y renoncer. Il s'est retiré de l'entreprise. Non, vierges, non, je me retire de tous ces frivoles discours, *MALH.* III, 3. [Richelieu] eut un moment la pensée de se retirer des affaires, *GENLIS, Mlle de la Fayette*, p. 126, dans *POUGENS*. || 22° Quitter un état, une profession, un genre de vie, une situation. Il s'est retiré du service, du barreau. Se retirer du désordre, de la débauche. Fuyez-en le péril et vous en retirez, *ROTA. l'encel.* III, 1. Sédécias se retira de l'obéissance qu'il rendait au roi de Babylone, *sac.* *Bible, Rois*, iv, xxiv, 20. On se retire du monde, mais on est bien aise que le monde le sache, *BOURDAL. Sévérité évang.* 2^e *avent*, p. 444. Tous les hommes qui se retirent de la grande société sont utiles précisément parce qu'ils s'en retirent, *J. J. rouss. Em.* v. || Avec ellipse du pronom personnel. Les mauvais traitements qu'il me faut endurer, Pour jamais de la cour me feraient retirer, *mol. Fâcheux*, III, 2. || Absolument. Il s'est retiré, il s'est tout à fait retiré, il a quitté le commerce du monde, ou bien il mène une vie moins dissipée. Ma fille me pria de demander pour récompense de mes services qu'il me fût permis de me retirer, *LA FONT. Psyché*, II, p. 128. || Cet officier se retire, il quitte le service. || 23° Se mettre en retraite religieuse. Je veux me retirer ce soir ; je fais demain mes pâques, *sev.* 8 avril 1689. || 24° Aller dans un lieu pour s'y établir, après avoir quitté un autre lieu. Se retirer en province, dans son pays. Il s'est retiré dans ses terres. Nous nous retirâmes au désert, avec peu de suite, sans équipage, n'emportant que quelques livres, afin que notre fuite fût plus secrète, *LA FONT. Psyché*, II, p. 128. Il [François de Paule] se retira dans les déserts de la Calabre pour se dérober aux yeux des hommes, *FLECH. Panégyr. Franç. de Paule.* Charles s'embarque pour l'Espagne, et va se retirer dans l'Estramadure au monastère de Saint-Just, de l'ordre des hiéronymites, *volt. Ann. Emp. Charles-Quint*, 1556. || Il se dit quelquefois simplement pour venir. Mais as-tu vu mon père ? et peut-il endurer Qu'ainsi dans sa maison tu l'oses retirer ? *CORN. Hor.* 1, 3. || Fig. Se retirer en soi-même, n'avoir plus de commerce qu'avec soi-même. Je me suis retiré au dedans de moi, et, vivant entre moi et la nature, je goûtais une

douceur infinie à penser que je n'étais pas seul, *J. J. rouss. 1^{er} diol.* Cette aimable demeure porte insensiblement à réfléchir, à se retirer en soi-même, *ALCIBONI, Œuv.* t. 1, p. 236, dans *POUGENS*. || 25° Se réfugier, se mettre en lieu de sûreté. L'ennemi se retira dans ses retranchements. Les bêtes se retirent dans leurs tanières. Je pourrais vous la représenter dans ces tristes demeures où se retirent la misère et la pauvreté, *FLECH. Mme d'Aiguillon.* Le peuple, mécontent des patriciens, se retira sur le Mont-Sacré, *MONTESQ. Rom.* 8. Aristote fut très-sage de se retirer à Chalcis, lorsque le fanatisme domina dans Athènes, *volt. Comm. Œuv. aut. Henr.* Quand Saumaise voulut écrire librement, il se retira en Hollande ; quand Descartes voulut philosopher, il quitta la France, *id. Lett. Damilaville*, 14 mars 1764. || Fig. S'il est vrai que la Justice se soit retirée parmi eux [les dieux], *LA FONT. Psyché*, II, p. 155. || Terme de procédure. Se retirer par devers un juge, un magistrat, s'adresser à lui pour avoir justice. || 26° Faire retraite, en parlant d'une troupe armée. Il [Mortier] avait ordre de défendre le Kremlin, puis, en se retirant, de le faire sauter et d'incendier les restes de la ville, *segu.* *Hist. de Nap.* IX, 6. Que là il [Davoust] avait fait de misérables Cosaques l'honneur de se retirer devant eux, pas à pas et par bataillons carrés, comme s'ils eussent été des mamelouks, *id. ib.* IX, 9. || 27° Fig. Être retiré en arrière, se concentrer, en parlant de choses. Le voici ; vers mon cœur tout mon sang se retire ; j'oublie, en le voyant, ce que je viens lui dire, *sac.* *Phèdre*, II, 5. Toute ma tendresse s'est retirée sur toi, ma chère nièce, *DIDEROT, Père de famille*, III, 4. Comme un reste de vie se retire vers le cœur, à mesure que la mort s'empare des extrémités, *segu.* *Hist. de Nap.* IX, 6. || 28° Se raccourcir, se raccourcir. Le parchemin se retire au feu. J'étais auprès de son lit [de Madame mourante] ; elle m'a dit : Madame de la Fayette, mon nez s'est déjà retiré ; je ne lui répondis qu'avec des larmes ; car ce qu'elle me disait était véritable, *LA FAY. Hist. d'Henr. d'Anglet.* Les grosses dents lui percèrent [au du cou de Maine], en lui causant des convulsions si terribles, qu'une de ses jambes se retira beaucoup plus que l'autre, *M^{me} DE CAULUS, Souvenirs*, p. 78, dans *POUGENS*. || Avec suppression du pronom personnel. On a dit que l'application d'un fer chaud aurait fait retirer en tout sens chaque feuille de vélin, *DAUOU, Instit. Mém. scienc. mor. et pol.* t. IV, p. 623. || 29° Rentrer dans le lit, en parlant d'eaux débordées. Il est très-vrai que d'anciens ports sont comblés, que la mer s'est retirée de Rosette, de Ravenne, d'Aigues-Mortes, *volt. Singul. nat.* XI. || La mer se retire, la marée descend. || 30° Être retiré. Une parole donnée ne doit point se retirer.

— *HIST.* xv^e s. Il ne se retira point plus loing [qu'Araras], et puis tira vers la rivière de Somme, *COMM.* III, 3. || xvi^e s. Or que tout dedans moy je me suis retiré, *DESROTES, Œuvres chrest.* XVIII, *Prière.* J'ai toujours aimé la vie retirée, le repos et l'estude, *AMYOT, Numa*, 9. Quand les ambassadeurs se furent retirés, *id. ib.* 10. ... Que chacun advisast de retirer quelque part en lieu de seureté sa femme, ses enfans et ses esclaves, *id. Thém.* 18. Taschans à retirer leurs hommes de la marine, et les accoutumer à vivre sans hanter la mer, *id. ib.* 38. Et y avoit des sergens tenans des bastons en leurs mains, pour faire retirer la presse, *id. P. Em.* 55. Gisco à son arrivée retira à sa soude quelque nombre de soudards grecs, *id. Timol.* 41. Pour un petit d'argent que j'en pourrais retirer en les vendant... *id. Caton*, 11. L'orage retiré, Chacun joye demeure, *MAROT, IV*, 319. Ayant retiré [obtenu] cette promesse, *MONT.* I, 17. Son ennemy s'en estoit fuy et retiré au Païs bas, *id.* 1, 30. Dernièrement que je me retiray chez moi, *id.* 1, 32. Nostre vie retire [semble] à la grande et populeuse assemblée des Jeux olympiques, *id.* 1, 171. Luy conseillant de se retirer de cette ambition du monde à quelque vie solitaire, *id.* 1, 251. Dieu l'ayant retiré à soy bien tost aprez... *id.* 1, 252. Le train d'un seigneur retiré et casanier, *id.* 1, 333. Si le pecheur se retire de son iniquité, *CALV. Inst.* 514. Pour attaquer Oatazene à ce qu'il n'y eust plus personne qui retirast [arbitrairement] donnat retraite à ses ennemis, *D'AUB. Hist.* 1, 36. Le roi de France retirera toutes ses forces de toutes les villes et chasteaux qu'il tient en Toscane, *id. ib.* 1, 46. Une villette retirée d'un quart de lieue dans la mer, *id. ib.* 1, 186. Donc [messieurs] aidez à ce pauvre innocent, retirez à vous ce pénitent, afin... *M. DU BELL.* 219. Il fait bon gagner quelque chose, cette année

que tout est si retiré [cher], *Moyen de parr.* p. 284, dans *LACURNE.* Qui ne retire de sa vache que la queue ne perd pas tout, *COTGRAVE.*

— *ETYM.* *Ret.*... et *tirer* ; provenç. et espagn. *retirar* ; ital. *ritirare.* *Ret.*... signifie ici tantôt de nouveau, et tantôt en arrière.

† RETIRONS (re-ti-ron), *s. m. pl.* Laine qui reste dans le peigne après le premier poignage.

— *ETYM.* *Retirer.*

† RETIROTE (re-ti-ro-té), *s. f.* S'est dit, en plaisantant, de la retraite forcée d'un corps de troupes, d'un général. On dit que l'on ne part plus [pour aller dégager M. de Luxembourg], et que l'armée de M. de Monterey a fait la retirote ; voilà le même mot que dit avant-hier Sa Majesté, *sev.* 8 janvier 1674.

— *ETYM.* *Retirer.* Au xvi^e siècle, on a dit *retirade*.

† RETIRURE (re-ti-ru-ré), *s. f.* Creux qui se forme dans une pièce d'étain jetée en moule.

— *ETYM.* *Retirer.*

† RETISSER (re-ti-sé), *v. a.* Tisser de nouveau.

— *HIST.* xvi^e s. *Retisser*, *COTGRAVE.*

† RÉTIVITÉ (ré-ti-ve-té), ou RÉTIVITÉ (ré-ti-vi-té), *s. f.* || 1^o Défaut consistant à être rétif, en parlant d'un cheval. L'expérience a obligé l'administration de la guerre à stipuler dans tous les achats la garantie pour cas de méchanceté ou de rétivité, *BAYLE-MOUILLARD, Projet de Code rural*, sess. 1800 du corps législatif, p. 100. || 2^o Humeur rétive.

— *HIST.* xiii^e s. Se il n'a fait chose par quoi elle [la bête] ait ceste restiveté, *Ass. de Jérus.* I, 184.

|| xv^e s. Aux chevaux restifs, il ne faut que leur pendre un chat à leur queue... et perdront la restiveté, *DESPER. Contes*, LXVIII.

— *ETYM.* *Rétif.*

† RÉTOILE (ré-toi-lé), *s. f.* Nom que les pêcheurs français donnent à la baleine franche, par corruption du nom anglais *right-whale* (baleine franche).

† RÉTOIRE (ré-toi-ré), *s. m.* Nom que les vétérinaires donnent vulgairement aux caustiques potentiels.

— *ETYM.* Est-ce une forme analogue au bourguignon *raitore*, ratière, par une comparaison de la ratière au caustique qui prend, saisit comme elle ?

RE TOMBRÉ, ÉE (re-ton-bé, bée), *part. passé* de retomber. || 1^o Qui a fait une seconde chute. || Fig. Prince, vous savez mal combien clairme un courage. Le plus frivole espoir de reprendre un volage, de le voir, malgré lui dans nos fers retonné, Échapper à l'objet qui nous l'a dérobé, *CORN. La Toison d'or*, II, 5. Les voilà retonnés en main sûre et chrétienne [les princes de Conti et de la Roche-sur-Yon, dont leur mère léguait l'éducation à Mme de Longueville], *sev.* 6 fév. 1672. Eh bien, maman, nous voilà donc retonnés dans les contes de fées ? *GENLIS, Veill. du chdt.* t. II, p. 22, dans *POUGENS*. || 2^o Tombé après s'être élevé. Un petit parvenu retonné n'inspire pas une grande considération, *J. J. rouss. Em.* v. || 3^o Redevenu malade. Mes divins anges, je suis un peu retonné ; mais l'ironchin dit toujours que je me relèverai, *volt. Lett. d'Argental*, 19 mai 1762. || 4^o S. m. Terme de danse. Un retonné, chute du corps par son propre poids, après qu'on s'est élevé de terre.

RE TOMBÉE (re-ton-bée), *s. f.* || 1^o Terme d'architecture. Portion d'une voûte ou d'une arcade qu'on peut poser sans cintre. || 2^o Dans l'impression de la musique, manœuvre par laquelle les notes tombent exactement dans la portée. Il y a eu une grande difficulté à vaincre : la retonnée exacte des notes sur la ligne ou entre les lignes, selon que les notes doivent être placées, *CAMUS, Instit. Litt. et beaux-arts*, t. V, p. 302.

— *ETYM.* *Retombé.*

RE TOMBER (re-ton-bé), *v. n.* || 1^o Tomber de nouveau. Un enfant qui, commençant à marcher, tombe et retombe. Et soudain Tous les pieds des chevaux qu'un même ordre rassemble Vont tombant, remonant et retombant ensemble, Et d'un essor égal battant le champ poudreux, D'un tourbillon de sable obscurcissent les cieus, *BELL. Én.* VIII. || 2^o Tomber après s'être élevé. La balle est retonnée en cet endroit. Une des choses qui m'effrayaient le plus était que, lorsque j'étais bien haut [étant berné] et que je regardais en bas, la couverture me paraissait si petite, qu'il me semblait impossible que je retombase dedans, *volt. Lett.* 9. Ce sont de gros nuages qui flottent en l'air, où ils sont des corps étrangers, jusqu'à ce qu'ils retombent en pluies, *PONTEN. Mond.* 3^e *soir.* La paix te suit, les flots séditieux, Quand tu parais, retombent et s'apaisent, L'aquilon fut, les tonnerres se taisent, *MALFIL. Narc.* I. Ricard et ses quinze cents soldats étaient en tête ; Ney les lança contre l'ennemi ; cette division plonge avec

la route dans le ravin, en ressort avec elle, et y retombe écrasée par la première ligne russe, *Séguin, Hist. de Nap.* x, 8. Ainsi parfois, quand l'âme est triste, nos pensées s'envolent un moment sur leurs ailes blessées, Puis retombent soudain, v. *1860, Rayons et ombres*, 34. || Fig. Retomber dans l'oubli, être oublié de nouveau. Et tous ces demi-dieux que l'Europe en délire A depuis cent hivers l'indulgence de lire Vont dans un juste oubli retomber désormais, *GILB. Le XVIII^e s.* || 3° Tomber après avoir fait un mouvement pour se dresser. Elle fit un mouvement pour se lever, et tomba dans son fauteuil, *GENLIS, Ad. et Th.* t. III, p. 249, dans *POUGENS*. || 4° Il se dit de draperies, de cheveux qui pendent. Le mausolée, jusque près de la voûte, est couvert d'un dais en manière de pavillon encore plus haut, dont les quatre coins retombent en guise de tentes, *sév. 10 mars 1687*. Ses longs cheveux, retombant sur son visage, en cachaient une partie, *GENLIS, Veill. du chdt.* t. II, p. 270, dans *POUGENS*. || 5° Être attaqué de nouveau d'une maladie dont on se croyait guéri. Une véritable crainte de retomber dans mon rhumatisme, *sév. 307*. Elle [Mme de Grignan] est retombée dans ces incommodités qui me paraissent très-considérables, parce qu'elles sont intérieures, *id. à Guital,* 5 avr. 1680. Après de grandes maladies causées par de grands travaux, on voyait revivre cet ardent désir de reprendre ses exercices ordinaires, au risque de retomber dans les mêmes maux, *boss. le Tellier*. || On dit dans le même sens : retomber malade. Elle frémisssait en songeant que la nécessité le contraindrait à travailler, au risque de retomber malade, *GENLIS, Veill. du chdt.* t. I, p. 120, dans *POUGENS*. || On a dit aussi : retomber à. Vous retombez dans un moment à la douleur dont vous sortez, qui est tout ce que nous avons au monde à éviter, *sév. 2 févr. 1680*. || Absolument. On dit que le président Hénauld est fort malade; il semble qu'il retombe bien souvent; cela fait peine, *VOLT. Lett. d'Argental*, 30 juill. 1763. || 6° Tomber de nouveau en de mauvaises situations. Il est retombé dans la misère. Cet État est retombé dans la barbarie. Après la mort de Colbert, les affaires retombèrent dans le chaos, d'où son application et ses talents les avaient fait sortir, *RAYNAL, Hist. phil.* IV, 17. || 7° Éprouver une seconde chute, en des choses morales. Ceux qui retombent toujours dans les mêmes crimes, *PASC. Prov.* XVI. Mentor vit bien que Télémaque allait retomber dans toutes ses faiblesses, *FÉN. Tél.* VII. Elles n'auraient évité une idolâtrie que pour retomber dans une autre plus condamnable, *MASS. Avent, Divin.* de J. C. Quand ils furent une fois retombés dans leurs murmures, *id. Carême, Recherche*. Si Pon sortit de l'ignorance, ce fut pour y retomber, *MONTESQ. Esp.* XXI, 8. || On dit : retomber de. De là vient qu'autrefois ceux qui avaient été régénérés par le baptême, et qui avaient quitté les vices du monde pour entrer dans la piété de l'Église, retombaient si rarement de l'Église dans le monde, *PASC. Comparaison des chrétiens*. || Retomber à, avec un infinitif, commettre de nouveau la faute de. Quand il [le jeune Grignan] retombe quelquefois ou à être distrait, ou à faire des questions mal placées, *sév. 22 déc. 1688*. Vous retombez toujours à confondre le prix infini du Verbe avec le prix borné que l'ouvrage de Dieu a en lui-même, *FÉN. t. III*, p. 169. || Absolument. Cent fois en moins d'un jour je guéris et retombe, *CORN. Pulch.* II, 1. Elle éprouva que Jésus-Christ n'a pas dit en vain : l'état de l'homme qui retombe devient pire que le premier, *boss. Anne de Gonz.* Voulez-vous donc ne plus retomber, mes frères? *MASS. Mystères, Résurrection*. || Commettre la même méprise. J'ai tort, mais tu lui ressembles si fort... Eh! Monsieur, pardon, je retombe toujours, *MARIV. L'Épreuve*, sc. 12. || 8° Se rejeter sur pour attaquer. Bajazet, laissant derrière lui Constantinople, comme une proie sur laquelle il devait retomber, s'avance au milieu de la Hongrie, *VOLT. Mœurs*, 82. || 9° Retomber sur quelqu'un, recourir de nouveau à lui. Tout d'un coup, après avoir voulu le ménager, je retombe sur lui, et lui fais plus de mal que tous les autres; c'est un ami inépuisable, *sév. 230*. || 10° S'en prendre à, attribuer à. J'ai entendu louer jusqu'aux nues les charmes qu'on trouve dans votre amitié, et retomber sur le peu de mérite qui fait qu'on n'a pu conserver un tel bonheur, *sév. à Mme de Grignan*, 22 sept. 1680. || 11° Retomber sur soi-même, sur sa conscience, être mis en présence de ce qu'on ressent, de ce qu'on éprouve. Quand même... il ne devrait y avoir qu'un seul pécheur de cette assemblée du côté des réprouvés.... qui

de nous ne retomberait d'abord sur sa conscience, pour examiner si ses crimes n'ont pas mérité ce châtiement? *MASS. Carême, Pet. nomb. des élus*. Il est tant de moments où nous nous sommes à charge à nous-mêmes; ...où nous avons besoin de diversions et d'amusements qui nous détournent de la vue intérieure et humiliante de nos propres défauts, et nous empêchent de retomber sur nous-mêmes, *id. Carême, Dang. des prospér. temp.* Alors cette âme affaissée retombe douloureusement sur elle-même, et ne voit plus que le désert qui l'environne, et le dessèchement qui la flétrit, *D'ALEMB. Tomb. l'Espin.* || Retomber sur le cœur, se dit de quelque chose de douloureux qui revient nous affliger. Malheureux! lui rendant tout à coup sa douleur, L'affreux vérité retombait sur son cœur, *DELIL. Imag.* ch. II. || 12° Retomber dans, se confondre avec. Par quelle fatalité le système de Malebranche paraît-il retomber dans celui de Spinoza? *VOLT. Poèmes, Systèmes, notes*. Le malheur de presque toutes les pièces dans lesquelles une amante est trahie, c'est qu'elles retombent toutes dans la situation d'Ariane, *id. Zulime, lett.* || 13° Tomber de nouveau sous l'autorité d'autrui. Ainsi ce fugitif retombe dans sa chaîne, Et vous pouvez, seigneur, ordonner de sa peine, *CORN. Perth.* v, 4. Le peuple, en abaissant les patriciens, ne dut point craindre de retomber dans les maux des rois, *MONTESQ. Esp.* XI, 13. || 14° Il se dit de quelque mal, de quelque dommage, de quelque charge, de quelque blâme, etc. Vous ferez retomber la perfidie du coupable sur sa tête, et vous vengerez le juste, *SACI, Bible, Paralip.* II, VI, 23. Il vous semble qu'il n'y a qu'à dire des injures aux personnes, sans penser sur qui elles retombent, *PASC. Prov.* XII. Votre dessein était de faire retomber un jour cette condamnation indéterminée [de Jansénus] sur la doctrine de la grâce efficace, *id. Prov.* XVIII. Dût tout cet appareil retomber sur ma tête, Il faut parler, *RAC. Iph.* III, 5. Vos censures insérées retombent sur vous-mêmes, *MASS. Carême, Mélange*. Deux malheureux que la reine Arsinoé a subornés pour l'accuser faussement elle-même, et pour faire retomber la calomnie sur Nicomède, *VOLT. Comm. Corn. Rem. Nicom.* III, 4. Et sûrement le roi trouvera fort bon que les dépens du procès [de Sirven] retombent sur lui, *id. Lett. d'Argental*, 29 nov. 1769. Le mal que l'homme fait, retombe sur lui, sans rien changer au système du monde, *J. J. ROUSS. Ém.* IV, 11. Le sang qu'il a versé retombera sur sa tête, il sera puni du meurtre qu'il a commis. Et le sang de Laïus est retombé sur nous, *VOLT. Élipe*, II, 3. || Par imprécation. Puisse leur sang retomber sur lui, sur sa tête! Que mon sang retombe sur vous! || 15° Retomber, en un sens contraire, se dit de choses favorables. Ce malheur semble moindre, et moins rudes ses coups, Voyant que tout l'honneur en retombe sur nous, *CORN. Hor.* v, 3. Heureux, si... Elle [votre faveur] pouvait sur moi, madame, retomber, *MOL. Mis.* IV, 1. On dit des merveilles de notre bon pape, et cela retombe en louanges sur le cardinal de Retz, *sév. 30 oct. 1676*. || Proverbe. Qui crache contre le ciel, il lui retombe sur le visage, il ne faut pas se prendre au ciel des malheurs qui nous arrivent. || Il se conjugue avec être, pour marquer l'état; et avec avoir, pour marquer l'action : En se relevant il a retombé.

— HIST. XVI^e s. O Seigneur, à qui je m'adresse, Ne souffre, hélas! que ma jeunesse Retombe plus en ceste erreur, *ESPORRES, Œuvres chrest.* XVIII, Ode. Elles retomboient en leurs premières maladies, *AMYOT, Lucull.* 14. Nous aurions double coup, si, ayans connu les erreurs précédentes, nous y retombions, *LANOUÉ*, 411. Plusieurs, voulans s'eslever trop haut, sont retombés en bas, ainsi que fit Icarus, *id.* 462. Nous retombons tousjours de fiebvre en chaud mal, *MONT.* I, 283.

— ETYM. Wallon, *ritoumé*; bourg. *retumbé*; provenç. *retombar*; espagn. et portug. *retumbar*. On trouve, au XIII^e siècle, *retombir*, avec le sens de retentir : Une lieue environ la terre en retomba, *Ch. d'Ant.* VIII, 1651. Ce *retombir*, s'il est correct, n'a rien de commun avec *retomber*.

† **RETOMBET** (re-ton-bé), s. m. Gros retombet, un des noms vulgaires du *passerina tartonraira*, daphnacées

† **RETONDEUR** (re-ton-deur), s. m. || 1° Ouvrier qui retond. || 2° Nom donné sous Charles VII à des bandes de soldats qui, chargées de purger le pays de brigands, retendaient, comme dit Ol. de la Marche (*Mém.* liv. I, p. 152), et happaient tout ce que les premiers avaient failli de happer.

RETONDRE (re-ton-dr'), v. a. Il se conjugue comme tondre. || 1° Tondre de nouveau. Le poil de ce drap est encore trop long, il faut le retondre. || 2° Terme d'architecture. Retrancher les ornements de mauvais goût. || Retrancher, recouper des ornements pour rendre les arêtes plus vives. || Parfaire la surface d'un édifice, repasser sur le travail avec des fers diés à retondre, abattre ou retrancher les saillies. || Couper le parement d'une pierre pour le dresser ou pour faire disparaître une épaureure.

— HIST. XV^e s. Je retondray l'esuperflu, *CHATEL. Eloge de Charles le Hardi*.

— ETYM. *Re...*, et tondre; provenç. *retondre*.

RETONDU, UE (re-ton-du, due), *part. passé* de retondre.

† **RETONNER** (re-ton-né), v. n. Tonner de nouveau.

— HIST. XVI^e s. ... Refont murir Didon par les vers de Virgile... ou de fredons plus hauts De Guine et de Calais retonnent les assauts, *RONS.* 867.

† **RETORCHER** (re-tor-chie), v. a. Torchir de nouveau.

— HIST. XV^e s. Il en eut grant despit, et en comença à retorcher [essuyer] ses yeux, *Perceforest*, t. IV, f° 16.

† **RETORDAGE** (re-tor-da-je), s. m. Synonyme de retordement.

RETORDEMENT (re-tor-de-man), s. m. Terme de manufacture. Action de retordre; résultat de cette action; il se dit surtout en parlant des soies. Et seront les dites soies... filées de deux points de retordement, *Stat. des march. de draps d'or*, 9 juill. 1667, art. 70.

— ETYM. *Retordre*.

† **RETORDERIE** (re-tor-de-rie), s. f. Lieu où l'on pratique le retordement.

† **RETORDEUR** (re-tor-deur), s. m. Ouvrier qui retord les fils.

— HIST. XVI^e s. 5^e rang, qui sont les petits mestiers : poupetier retordeur de laine, fil et soye, rentrepreneur, *Édit* avril 1597.

† **RETORDOIR** (re-tor-doïr), s. m. Machine qui sert à retordre les matières filamenteuses.

RETORDRE (re-tor-d'), v. a. Il se conjugue comme tordre. || 1° Tordre de nouveau. Tordre et retordre du linge mouillé. || 2° En parlant du fil ou de la ficelle, tordre deux ou trois brins ensemble. Retordre des fils de chanvre, de soie. ... Alizon qui retordant du fil... RÉGNIER, *Sat.* X. || Fig. Du fil à retordre, voy. *FIL*, n° 4.

— HIST. XVI^e s. Je [Clotho] retors la plus belle vie Qu'onques retordirent mes doies, *RONS.* 369. En cent façons retordent leurs cheveux, *id.* 624.

— ETYM. *Re...*, et tordre; wallon, *ristoid*.

RETORDU, UE (re-tor-du, due), *part. passé* de retordre. Du fil retordu. De la soie retordue.

† **RÉTORQUABLE** (ré-tor-ka-bl'), *adj.* Susceptible d'être rétorqué.

— HIST. XVI^e s. Retorquable, *COTGRAVE*.

RÉTORQUÉ, ÉE (ré-tor-ké, kée), *part. passé* de rétorquer. Les raisons qu'il alléguait, rétorquées aussitôt contre lui.

RÉTORQUER (ré-tor-ké), je rétorquais, nous rétorquions, vous rétorquiez, que je rétorque, que nous rétorquions, qu'ils rétorquent, v. a. || 1° Tourner contre son adversaire les raisons, les arguments dont il s'est servi. De sorte que tous les jours on rétorque contre lui [Balzac] ce même vers que Mainard a fait autrefois à sa louange : Il n'est point de mortel qui parle comme lui, *BOLL. Longin, Subl. refl.* 7. || 2° Se rétorquer, v. refl. Être rétorqué. [Objections] qui se rétorquaient par d'autres objections non moins fortes dans le système opposé, *J. J. ROUSS.* 3^e prom. Ce qu'on a dit contre les anges de Milton peut se rétorquer contre les dieux d'Homère, *CHATEAUB. Génie*, II, IV, 4.

— HIST. XIV^e s. Et retoroquoit chascuns la besongne en soy meismes, *BERCHEURE*, f° 27. || XVI^e s. La malignité de ceux qui contre luy retoroquent la propre coulpe dont ils se voient attains, *M. DU BELL.* 497.

— ETYM. Lat. *retorquere*, de *re*, et *torquere*, tordre. *Retorquer* est la forme latine du verbe dont la forme française est *retordre*.

RETORS, ORSE (re-tor, tor-s'), *adj.* || 1° Qui a été retordu. Au côté du midi il y avait des rideaux de fin lin retors dans l'espace de cent coudées, *SACI, Bible, Ézéch.* XXXVIII, 9. La partie de la soie la plus voisine du ver ne peut se démêler; mais ce qui est retors est de 100 pieds, *FÉN. t. XIX*, p. 470. || Fig. Sens retors, signification alambiquée, recherchée. Là, point d'épithète en rime, De pointe, de sens retors Ne vient former les accords De ce sec et dur sublime Pour qui Roi fait tant d'efforts, *CHATELIEU, Corrup. du style*. || Terme de pêche. Se dit des fils qui sont simplement roulés les uns sur les autres.

|| S. m. Le retors, le second tors donné au fil. || 2° Qui est tordu en forme de crochet. ... Mais le peuple vautour Au bec retors, à la tranchante serre, LA FONT. *Fabl.* VII, 8. || Fig. Le maraud [la Baummelle] a quelquefois le bec retors et la griffe tranchante, VOLT. *Lett. d'Argental*, 19 oct. 1768. || 3° Fig. Un homme retors, un homme fin, artificieux, par comparaison au fil qui a été retordu. La première chose que je fis hier en arrivant [à la Haye] fut d'aller chez le plus retors et le plus hardi libraire du pays, VOLT. *Lett. au roi de Pr.* 20 juill. 1740. || Substantivement. Un vieux retors, tel que Clénard, LA HARPE, *Cours de litt.* t. XIII, p. 417, dans POUËNS. — HIST. XIII^e s. Fil retors, *Liv. des métr.* 90. Pour ce que la soye n'est pas filée ne retorse, *ib.* 385. Prendre un fil retors, et loier [lier]... ALEBRANT, f^o 29. || XIV^e s. Ele [avarice] a cousu d'un fil retors Tous les cuers [cœurs] où ele s'est prise, J. DE CONDÉ, t. III, p. 158. || XVI^e s. O beaux cheveux, d'argent mignonement retors! DU BELLAY, VI, 25, *verso*. — ETYM. *Retors* est le participe régulier et ancien de *retordre*.

† RÉTORISIF, IVE (ré-tor-sif, si-v'), *adj.* Terme de dialectique. Qui consiste à rétorquer; qui renferme une rétorsion. Ceci sert déjà de réponse à l'objection rétorsive que j'ai prévenue, J. J. ROUSS. *Lett. de la Montagne*, 3. — ETYM. Voy. RÉTORSION.

RÉTORSION (ré-tor-sion) en vers, de quatre syllabes), s. f. || 1° Terme de dialectique. Action de rétorquer. La rétorsion que j'ai prétendu qui se peut faire contre M. Cudworth, BAYLE, *Lett. à Des Maitreux*, 16 oct. 1705. Les objections graves et sérieuses, les rétorsions et les arguments *ad hominem*, ANAL. de Bayle, t. III, p. 215. Il faut surtout, dans le dilemme, dans les autres raisonnements, se mettre à l'abri de la rétorsion, DUMAS, *Œuv.* t. V, p. 379. || 2° Sorte de repréhension qui consiste à établir, à l'égard des étrangers résidant chez nous, ou ayant des rapports avec nous, la même législation que le gouvernement de ces mêmes étrangers établit dans son pays à l'égard de nos nationaux. — ETYM. Lat. *retorsum*, un des supins de *retorquer*, rétorquer.

RETORTE (re-tor-t'), s. f. Synonyme vieilli de cornue. L'huile qui passe est en si petite quantité, qu'elle se dessèche dans le col de la retorte, PROUST, *Inst. Mém. phys. et math. Sav. étrang.* t. 1, p. 187. — HIST. XVI^e s. Toutes les huiles des gomme sont tirées par un vaisseau appelé retorte, et cornemuse des Français, à la semblance de laquelle est faite la retorte, PARÉ, XXVI, 44.

— ETYM. Lat. *retortus*, part. passif de *retorquere*, retordre. † RETORTILLER (re-tor-ti-lé), *ll* mouillées), || 1° V. a. Tortiller de nouveau. || Retortiller la gourmette, l'accoucir. || 2° V. n. Revenir souvent sur un même sujet. Je me doutais bien, ma bonne, que nous étions ridicules de tant retortiller sur ce livre [du courroul], sév. 17 juin 1655. — HIST. XVI^e s. Colique qui se fait par les vers qui s'entortillent dedans le boyau colon, qu'ils occupent ensemble, retortillent et replient le boyau, PARÉ, XV, 65 bis.

† RETORTURER (re-tor-tu-ré), v. a. Torturer de nouveau. — HIST. XVI^e s. Que l'on ne delveit retorturer ung homme sur une information prise après sa prinse, BONIVARD, *Chron. de Gen.* III, 47.

RETOUCHE (re-tou-ch'), s. f. || 1° Terme de peinture. Partie repeinte d'un tableau. Un mauvais portrait très-informe qui aurait grand besoin d'être retouché; mais la retouche devient presque impraticable, CHAMM, *Corresp.* t. 1, p. 93. || 2° Terme de gravure. Reprise au burin des tailles à demi usées. RETOUCHE, FÉ (re-tou-ché, chée), *part. passé* de retoucher. Corrigé par de nouvelles touches. Endroit retouché dans une pièce de vers. Tableau retouché

RETOUCHER (re-tou-ché), v. n. || 1° Toucher de nouveau. Ne touchez plus à cela; si vous y retouchez, vous aurez affaire à moi. Un revenu qui étant une fois dtmé, on ne peut plus y retoucher, VAUB. *Dîme*, p. 235. || Fig. Au lieu de retoucher à ces funestes armes [de parler de la bataille de Pharsale], Laissons périr la plainte et dévorons nos larmes, BRÉBEUF, *Phars.* VII. || Il s'emploie aussi activement. Et j'ai souffleté, moi, son faquin de valet... Je pourrai bien encor lui retoucher la face, SCARR. *Jodelet duell.* II, 4. Elle ajouta une chose dont je sentis la justesse, et qui me fit renoncer à retoucher jamais la même corde, J. J. ROUSS. *Conf.* XI. || 2° Rendre

mieux fait, en taillant. Pendant qu'elle parlait, j'essuyais la plume que j'avais taillée; elle n'allait pas à ma fantaisie, et j'y retouchais pour allonger un entrelien qui m'amusait beaucoup, MAIV. *Pays. part.* part. 3. || 3° Corriger par de nouvelles touches. L'empereur faisait retoucher à son livre, BOSS. *Var.* VIII. Elle [l'Église] n'a jamais retouché à ses décisions, jamais délié de nouveau sur des matières une fois résolues, 19. *Var.* XV, 124. J'ai déjà retouché à tout cela, mais je ne veux point l'achever que je n'aie reçu vos remarques, BOIL. *Lett. à Racine*, 6 juin 1693. || 4° V. a. Terme de peinture. Revenir sur un tableau, le corriger, y faire des changements. L'ouvrage est rapporté dans l'atelier de l'artiste, et le jour pris pour le retoucher, DIDER. *Salon de 1787, Œuv.* t. XIV, p. 38, dans POUËNS. || Terme de gravure. Retoucher une planche, repasser le burin sur une planche gravée qui commence à être usée. || Il se dit, dans le même sens, des œuvres littéraires ou autres. Je voudrais que quelqu'un se vouldt divertir à retoucher le Cid, ou les Horaces, avec autant de retenue pour ma conduite et pour mes pensées que j'en ai eu pour celles de M. Mairet, coan. *Sophonisbe, Examen.* Tous les jours, malgré moi, cloué sur une page, Retouchant un endroit, effaçant un passage, BOIL. *Sat.* II. Je trouve qu'il est fort indigne du prêtre qu'il passe sa vie dans son cabinet à arrondir des périodes, à retoucher des portraits, FEN. t. XXI, p. 104. Platon, à l'âge de quatre-vingts ans, retouchait encore ses dialogues, NOLIVET, *Pros. franc.* V, 2. C'était à moi qu'il avait recours pour retoucher un peu son style, MARMONTEL, *Mém.* V. || Absolument. Il faut avec un soin extrême Corriger, expliquer sa facilité même, Retoucher en un mot, COLLIN d'HARLEV. *Artistes*, I, 3. || 5° Revenir sur. On le fils de Mme de Sévigné] a retouché toutes les affaires, et partages, et comptes de tutelle, tout cela sans aigreur, mais avec désir de savoir le fond de notre conduite, sév. *Mercr. des cendres*, 1680. M. Jurieu voudrait faire entendre que ce sont ici des choses relatées qu'il ne faudrait plus retoucher, BOSS. 5^e *avert.* 34.

— HIST. XVI^e s. Enfin tout ce long discours n'aboutit à rien, et le monarque, se trouvant mieux le lendemain, ne voulut plus qu'on retouchast cette matière, D'ADA. *Vie*, CI.

† RETOUPER (re-tou-pé), v. a. Reprendre un ouvrage de poterie qui a été manqué.

RETOUR (re-tour), s. m. || 1° Tour contraire, tour multiplié. || 2° Action du cerf qui revient sur les mêmes voies. || 3° Action de revenir, de retourner. || 4° Arrivée au lieu d'où l'on était parti. || 5° Retour de chasse. Retour de nocces. || 6° Il se dit d'exilés qui rentrent dans leur patrie. || 7° Réimportation de marchandises invendues. || 8° En termes de banque, compte de retour. || 9° Au trictrac, jeu de retour. || 10° Encoignure, angle formé par un bâtiment en saillie. || 11° Choc en retour. || 12° Fille qui sert à hausser ou baisser les maillons de la chaîne du rubanier. || 13° En marine, retour d'un cordage. || 14° En jurisprudence, droit en vertu duquel les ascendants succèdent aux immeubles qu'ils ont donnés à leurs descendants. || 15° Répétition. || 16° Fig. Action de repasser d'une chose à une autre. Action de revenir. || 17° Il se dit des choses qui reviennent. || 18° Reentrée dans les emplois. || 19° Retour d'une âme à Dieu. || 20° Retour sur soi-même, sérieuse réflexion sur sa conduite. || 21° Réflexions, vue rétrospective. || 22° Changement, vicissitude des affaires. || 23° Il se dit des maladies qui rétrogradent, qui tendent à guérison. || 24° Changement physique. || 25° L'âge de retour; retour de l'âge. || 26° Ce qu'on ajoute pour rendre un troc égal. || 27° Réciprocité de sentiments, de services. || 28° Actes par lesquels on manifeste son désir de réconciliation, d'être en amitié. || 29° Argument par lequel on rétorque. || 30° Sans retour. || 31° Proverbes.

1° Tour contraire, tour multiplié; en ce sens il ne se dit qu'au pluriel et joint d'ordinaire au mot tour. Les tours et retours d'un labyrinthe. ... C'est ligne circulaire Et courbe que ceci; je l'ordonne d'en faire Ligne droite et sans nuls retours, LA FONT. *Ch. imp.* Cette importune [l'inquiétude] s'attache à vous jusque dans votre cabinet et dans votre lit, où elle vous fait faire cent tours et retours, BOSS. *Sermons, Amour des plaisirs*, 2. || Fig. Après maint entrelien, maints tours et maints retours, RÉGNIER, *Sat.* X. || Terme militaire. Retours de la tranchée, coudes et obliques que forment les lignes de la tranchée. || 2° Terme de vénerie. Action du cerf qui revient sur les mêmes voies, pour dérouter les chiens. || Fig. et par analogie. Ruse, artifice. L'amour-pro-

pre abonde en retours. Ce sont là les retours des coquettes du temps, MOL. *Carl.* I, 1. || 3° Action de revenir, de retourner. Je songe à mon retour. À mon retour je le trouvais en chemin. Je presse mon départ pour hâter mon retour, QUIN. *Proserp.* I, 4. || Retour de vèpres, action de se rendre chez soi, en sortant des vèpres. || Esprit de retour, voy. ESPRIT, n^o 23. || Être sur son retour, être près de partir pour retourner. || Terme militaire. Retour offensif, se dit d'un corps de troupes qui, battant en retraite, s'arrête et attaque à son tour. Blücher n'est sauvé que... par un retour de ses escadrons qui ramènent les cuirassiers [français], CHARAS, *Walteros*, VIII. || Terme de marine. Retour de la marée, mouvement de la mer qui, après avoir été entraînée par le reflux, est ramenée au rivage par le flux. || 4° Arrivée au lieu d'où l'on était parti. Le retour d'un courrier. Le retour de l'aurore. Le retour des hirondelles. Ma fille et moi nous allâmes nous promener à l'arsenal... Je voulus au retour envoyer querir Madame Robinet [sage-femme], sév. 5. Au retour de ce voyage fameux d'où vous [duchesse d'Orléans] aviez remporté tant de gloire et de si belles espérances, BOSS. *Duch. d'Orl.* De ton retour [de la paix] le laboureur charmé Ne craint plus désormais qu'une main étrangère Moissonne avec le temps le champ qu'il a semé, RAC. *Idylle sur la paix*. Mon retour va bientôt dissiper vos alarmes, *ib.* *Brit.* V, t. Hector: Vous ne me parlez point, monsieur, de votre amour. — Valère: Non. — Hector: Il m'en parlera peut-être à son retour, AEGNARD, *le Joueur*, III, 13. || Être de retour, être revenu. Je suis de retour dans un moment: que l'on ait bien soin du loisir, et que tout aille comme il faut, MOL. *Mar. forcé*, t. Enfin me voilà de retour à la bonne ville, sév. 10 avr. 1676. || Elliptiquement. De retour chez moi, je trouvais votre lettre. De retour dans la Hongrie, il [Louis de Hongrie] y acquit une vraie gloire, car il fut juste, VOLT. *Mœurs*, 119. De retour à Madrid, je voulus essayer de nouveau mes talents littéraires, BAUMARCH. *Barbier de Sév.* I, 2. || Faire son retour, se dit d'un navire qui revient au lieu de son départ. Ses navires ont dû faire toujours leur retour dans une rade anglaise, RAYNAL, *Hist. phil.* III, 34. || 5° Retour de chasse, repas qu'on fait après la chasse. Le duc de Noailles donna à M. de Lorraine un grand retour de chasse au Val, ST-SIM. 481, 231. || Retour de nocces, repas offert aux mariés dans les jours qui suivent les nocces. Mme Lhery était allée faire le retour de nocces de sa fille à la ferme de Pierre Blutty, G. SAND, *Valentine*. || 6° Il se dit d'exilés, de bannis qui rentrent dans leur patrie. Plus de retour pour lui: l'esclave des Césars ne doit rien posséder dans une république, VOLT. *Tancr.* I, t. On a vu la démocratie abolie dans la ville de Thèbes, par la perte d'une bataille; dans celles d'Héraclée, de Cumes et de Mégare, par le retour des principaux citoyens, que le peuple avait prescrit pour enrichir le trésor public de leurs dépouilles, BARTHÉL. *Anach.* ch. 62. || 7° Terme de douanes. Réimportation de marchandises invendues. || Terme de commerce maritime. Les retours d'un navire, les marchandises qu'il a rapportées, en échange de celles qu'il avait portées, et les bénéfices qui en résultent. Les retours ont été avantageux. Les Chinois gagnent tout pour cent sur le sucre et quelquefois autant sur les retours, MONTESQ. *Esp.* XX, 9. C'est avec ces retours qu'ils conserveront leur avantage dans la balance du commerce, RAYNAL, *Hist. phil.* XIV, 47. || Vivres de retour, ceux qui restent dans un bâtiment à la fin d'un voyage. || Terme de pêche. Venir à retour, avoir fait une mauvaise pêche. || 8° Terme de banque. Compte de retour, compte qui accompagne une retraite et qui comprend le principal de l'effet protesté plus les frais. || Retour sans frais, indication qui se place au bas d'un effet de commerce, pour éviter les poursuites en cas de non-paiement. || 9° Terme de jeu de trictrac. Jeu de retour, voy. JAN. || Par un jeu de mots entre Jan et Jean. Plus d'un mari se nommait Pierre, qui s'est trouvé Jean de retour, PANARD, *Œuv.* I, III, p. 359, dans POUËNS. || 10° Terme d'architecture. Encoignure d'un bâtiment, angle formé par une partie de construction qui fait saillie en avant d'une autre. On y voit [au cap de Sunlum] un superbe temple consacré à Minerve, de marbre blanc, d'ordre dorique, entouré d'un péristyle, ayant, comme celui de Thésée auquel il ressemble par sa disposition générale, six colonnes de front et treize de retour, BARTHÉL. *Anach.* ch. 59. La cuisine sera à l'un des bouts du bâtiment dans quelque pavillon ou dans le re-

tour en aile, mais à portée de la salle à manger, GENLIS, *Maison rust.* t. I, p. 69, dans POUGENS. || Profil d'un entablement, d'une corniche qui ressaute. || Retour d'équerre, retour à angle droit. Les eaux de la mer baignaient le pied du phare et d'une autre longue fabrique adjacente, en retour d'équerre, qui s'enfuyait dans le lointain, VDBR. *Salon* de 1767, *Eur.* t. XIV, p. 226, dans POUGENS. || En retour, se dit, dans le langage général, de ce qui est disposé comme un retour d'équerre. Ce couvert [de M. de Guise dînant avec sa femme] se mettait en retour au bout de la table, ST-SIM. 35, 116. || 11° Terme de physique. Choc en retour, se dit de l'effet de la foudre, qui part non du nuage électrique mais de la terre, l'électricité contraire s'y étant assez développée par l'influence du nuage électrique pour produire un décharge. || 12° Ficelle qui sert à hauser ou baisser les mailons de la chaîne dans un métier de rubanier. || 13° Terme de marine. Retour d'un cordage, toute partie de ce cordage qui, en passant dans une poulie, a pris une nouvelle direction. || Poulie de retour, poulie sur laquelle un cordage se replie pour revenir sur lui-même. || Filier un cordage à retour, le faire passer sur un taquet, une bitte, etc. pour diminuer par le frottement l'effort nécessaire pour le retenir. || Contrecourant, reflux. || 14° Terme de jurisprudence. Droit en vertu duquel les ascendants succèdent aux immeubles qu'ils ont donnés à leurs descendants, lorsque ceux-ci viennent à mourir sans enfants. || Faire retour, revenir par droit de retour. La dot fait retour. || Douaire sans retour, douaire stipulé payable à la femme, pour lui appartenir en toute propriété. || Retour conventionnel, la réversion qu'un donateur stipule à son profit, pour le cas de précédés du donataire. || Retour ou soule de partage, ce qu'on ajoute au lot d'un des cohéritiers pour le rendre égal aux autres. L'inégalité des lots en nature se compense par un retour soit en rente, soit en argent, *Code Nap.* art. 833. || 15° Répétition. Le retour d'une modulation. Le retour des mêmes sons. || Terme de jeux. Faire un retour, se dit à l'homme pour indiquer que l'on joue une carte de la même couleur que la précédente. || 16° Fig. Action de repasser d'une chose à une autre. Du courroux à l'amour si le retour est doux, On repasse aisément de l'amour au courroux, CORN. *Onon*, IV, 7. || Action de revenir à. || [le troisième acte] est soutenu de la seule narration de la mort é du combat des trois frères, qui est coupée très-heureusement pour laisser Horace le père dans la colère et le déplaisir, et lui donner ensuite un beau retour à la joie dans le quatrième, CORN. *Hor. examen*. Si tu daignes m'écouter, que d'amour, que de respects ne dois-tu pas attendre de celle qui te devra son retour à la vie? J. J. ROUSS. *Hél.* I, 4. || 17° Il se dit des choses qui reviennent. Le retour du printemps. Le retour d'un mal de dents. Mais si pour son pays Scévole a de l'amour, S'il veut y voir les biens et la paix de retour, DU RVER, *Scévole*, v, 2. Et toi, que me veux-tu, Ridicule retour d'une sottise vertu? CORN. *Rod.* v, 1. Mme de Coulanges a des retours de fièvre dont elle est fort chagrine, sév. 21 oct. 1676. Triompher des inclinations perverses de la nature, des mauvaises dispositions du tempérament, des retours importuns de l'habitude, BOURDAL. *Dim. oct. du saint sacrement, Dominic.* I, II, p. 320. Calchas, par tous les Grecs consulté chaque jour, Leur a prêté des vents l'infailible retour, RAC. *Iph.* I, 3. Que n'ai-je point tenté?... Tendresse, châtement, retour de mes boutés.... VOLT. *Oreste*, II, 6. Une opinion généralement reçue fait regarder la manie et la mélancolie comme peu susceptibles d'une guérison solide et comme sujettes sans cesse à des retours, FINEL, *Instil. Mém. scienc.* 1807, 1^{er} sem. p. 192. Peut-être l'avenir me gardait-il encore un retour de bonheur dont l'espérance perdue, LAMART. *Mérid.* *L'Automne*. || Retour de jeunesse, ce qui ragailardit une personne âgée, lui rappelle ses jeunes années. J'ai eu avant-hier un petit retour de jeunesse, GENLIS, *Ad. et Th.* t. III, p. 473, dans POUGENS. || Un retour de conscience, un remords de la conscience. || 18° Rentrée dans les emplois. Le retour des whigs au ministère. Son retour aux affaires. J'ai bien envie de savoir comme vous avez trouvé le retour de M. de Pomponne dans le ministère, sév. 9 août 1691. || 19° Retour d'une âme à Dieu, action d'un pécheur qui se convertit. Comment serai-je avec Dieu? ... la crainte, la nécessité feront-elles mon retour vers lui? sév. 126. Dans le monde tous les retours sont pour Dieu, dans le couvent tous les retours sont pour le monde, MAINTENON, *Lett.* à

l'abbé Gobelin, 29 juillet 1676. Du cœur ingrat qui l'abandonne || [Dieu] attend le retour, RAC. *Esth.* III, 9. || Faire un retour à Dieu, vers Dieu, se convertir. || 20° Retour sur soi-même, sérieuse réflexion sur sa conduite. Quels retours ne fit-elle point sur elle-même! LA PAV. *Princ. Clèves*, *Œuv.* t. II, p. 121, dans POUGENS. Un pécheur qui, durant ses désordres, n'aurait jamais eu de retour sur lui-même et sur son salut, MASS. *Carême, Impén. fin*. Un retour équitable sur moi-même me fit faire d'utiles réflexions sur les calamités dont j'étais l'objet, GENLIS, *Mères riv.* t. III, p. 203, dans POUGENS. || Retour sur soi-même signifie aussi le sentiment personnel qui nous approprie ce qui arrive aux autres. S'il voit battre un autre enfant, et s'il voit son sang couler, il crie, il pleure, il appelle au secours, sans aucun retour sur lui-même, VOLT. *Dial.* XXIX, 5. || Retour sur soi-même signifie encore satisfaction intérieure de soi. Il y a des réflexions et des retours sur soi-même d'un orgueil grossier, comme celui du pharisien pour vanter ses œuvres, BOSS. *Ép. d'orais.* v, 9. || 21° Réflexions, vue rétrospective. Que le moindre retour vers nos belles années Jette alors d'amertume en nos âmes gémées! CORN. *Pulch.* II, 4. Avec quelle barbarie ils [les gens de Bretagne] souhaitent que je passe le reste de ma vie aux Rochers, sans jamais faire aucun retour que l'on peut trouver quelque société plus délicate que celle de Mlle du Plessis! sév. 22 déc. 1676. || [saint Paul expliquant l'impression de la piété] se sent aller sans aucun retour d'amour-propre, BOSS. *Ép. d'orais.* v, 11. Il faut aller droit à Dieu, avec le moins de retour qu'il est possible; les considérations ne feraient que vous casser la tête, ID. *Lett. Alb.* 124. L'amour a cela de commun avec les scrupules, qu'il s'agrit par les réflexions et les retours que l'on fait pour s'en délivrer, LA HAUV. IV. Ce n'est pas tant ce qu'il voit, que son retour sur ce qu'il a vu, qui détermine le jugement qu'il en porte, J. J. ROUSS. *Ém.* IV. N'étant pas distrait par ces cruels retours sur ma situation qui me forçaient de la cacher, ID. *Conf.* IV. || Regret. Ces irrésolutions et ces retours vers la vie qui font la peine de ceux qui meurent, et dont les plus désespérés ne sont pas exempts, LA FONT. *Psyché*, II, p. 409. L'amour, dans son transport, parle toujours ainsi; Des retours importuns évitons le souci; Rien n'use tant l'ardeur de ce nœud qui nous lie que les fâcheux besoins des choses de la vie, MOL. *F. sav.* v, 5. L'élévation de ses idées avait complètement banni de son imagination tous les retours secrets vers le monde et les vains plaisirs, GENLIS, *Mlle de Lafayette*, p. 336, dans POUGENS. || 22° Changement, vicissitude des affaires. Mais, comme la fortune est souvent journalière, Il en faut redouter de funestes retours, CORN. *Toison d'or*, I, 2. Ces éclatants retours que font les destinées, ID. *Attila*, I, 2. Craignez [Romains]... que... [le ciel] mettant dans nos mains par un juste retour Les armes dont se sert sa vengeance sévère, Il ne vous fasse en sa colère Nos esclaves à votre tour, LA FONT. *Fabl.* XI, 7. Juste retour, monsieur, des choses d'ici-bas, Vous ne voulez point croire, et l'on ne vous croit pas, MOL. *Tart.* v, 3. Depuis ce malheureux moment [un siège infructueux], tout alla visiblement en décadence, et les affaires furent sans retour, BOSS. *Reine d'Anglet*. La bonne cause d'abord suivie de bons succès, et depuis, des retours soudains, des changements inouïs, ID. *Id.* Mais sa muse [de Ronsard]... Vit dans l'âge suivant, par un retour grotesque, Tomber de ses grands mots le faste pédantesque, BOIL. *Art p.* 1. Les plus grandes prospérités ont toujours ici-bas des retours à craindre, MASS. *Pet. carême, Triomphe*. On a vu plus d'un roi, par un triste retour, Vainqueur dans les combats, esclave dans sa cour, VOLT. *Henr.* III. Vous [Élisabeth] fîtes malheureuse et prisonnière un jour : Craignez du sort vengeur le sévère retour, P. LEBLAN, *Marlé St.* III, 4. || 23° Il se dit des maladies qui rétrogradent, qui tendent à guérison. La pneumonie est sur son retour. Cela [des accès de fièvre] est ordinaire aux retours des grandes maladies, sév. 21 oct. 1676. || Règle de retour, voy. RÈGLE. || 24° Changement physique. Par un retour que je n'attendais pas, Athénaïs devint Tirésias, MALFIL. *Narcisse*, III. || Changement moral, changement de dispositions. Il ne songeait plus qu'à Psyché; Psyché devait faire son unique joie; résolutions d'un nouvel amour; les maris ont de ces retours, mais ils les font peu durer, LA FONT. *Psyché*, II, p. 202. Je connais l'inconstance aux hommes ordinaire; J'attends, sans m'ébranler, les retours du vulgaire, VOLT. *Catil.* v, 3. || Retour de l'opinion, change-

ment dans l'opinion qui devient plus favorable à une personne ou à une chose. || Familièrement. Avoir de fâcheux retours, être bizarre, quinquex. || 25° L'âge de retour, période de la vie humaine où la vigueur commence à décroître et la vieillesse à approcher. || On dit de même : le retour de l'âge. Bien qu'elle ait de l'esprit, elle a suivi le mauvais exemple de celles qui, étant sur le retour de l'âge, veulent remplacer de quelque chose ce qu'elles voient qu'elles perdent, MOL. *Critique*, 6. || Être sur le retour, sur son retour, commencer à déchoir, à vieillir. Ces chènes sont sur leur retour. Dans le déclin et sur le retour, la force commence à manquer, BOSS. *Sermons, Perveur de la pénit.* 3. Au commencement de la seconde guerre punique, on peut dire en quelque sorte que Carthage était sur le retour; sa jeunesse, sa fleur, sa vigueur étaient déjà flétries, ROLLIN, *Hist. anc. Œuv.* t. I, p. 481, dans POUGENS. Et vous voyant déjà, ma sœur, sur le retour, N'ayant, comme je crois, nul penchant pour l'amour, REONARD, *Ménechm.* I, 5. Guerrier dans sa jeunesse, philosophe sur son retour, RICCONI, *Œuv.* t. IV, p. 151, dans POUGENS. || 26° Ce qu'on ajoute pour rendre un troc égal. Que me donnerez-vous de retour, en retour? Sera-ce trop s'il donne son mulet Pour le retour? LA FONT. *Troc.* Et j'en ai refusé cent pistoles, crois-moi, Au retour d'un cheval acheté pour le roi, MOL. *Fâch.* II, 7. La greffière : Tu lui feras entendre, Lisette, que je lui donne plus que je ne lui dérobo. — Lisette : Vous devriez demander du retour, BANGOURT, *Fête de vill.* II, 6. || Familièrement. Il semble qu'on lui doive du retour, se dit d'une personne qui reçoit froidement des civilités, ou qui montre peu de reconnaissance de services rendus. || 27° Fig. Réciprocité de sentiments, de services, etc. Je t'ai donné la vie et tu me rends ma gloire; Et d'autant que l'honneur m'est plus cher que le jour, D'autant plus maintenant je te dois de retour, CORN. *Cid*, III, 6. N'aimer personne sincèrement, et par un retour qui est infailible, n'être aimé sincèrement de personne, BOURDAL. 12^e dim. après la Pentec. *Domini.* t. III, p. 285. Sans espoir de retour Je nourrissais encore un malheureux amour, RAC. *Mithr.* I, 2. Vous m'aimez, vous me le soutenez; Et cependant je pars, et vous me pardonnez.... Que me sert de ce cœur l'inutile retour? ID. *Bérén.* v, 5. Il y a un commerce ou un retour de devoir du souverain à ses sujets, et de ceux-ci au souverain, LA HAUV. X. Ils [les grands] aiment bien mieux du respect qui ne demande point de retour, MONTESQ. *Lett. pers.* 126. Je ne te parle point du sceptre qu'il me donne; Non, la reconnaissance est un faible retour, Un tribut offensant, trop peu fait pour l'amour, VOLT. *Zaïre*, I, 4. Bien plus, je vous réponds du plus tendre retour, LANOUE, *Coquette corr.* I, 1. || Mettre à retour, obliger à payer de retour. En quoi que mon service oblige votre amour, Vos seuls remerciements me mettent à retour, CORN. *la Veure*, v, 1. || 28° Actes par lesquels on manifeste son désir de réconciliation, d'être en amitié. Un mot d'amitié, un retour, une douceur me ramène et me fait tout oublier, sév. t. v, p. 520, édit. RÉOMER. Vous aviez eu sujet de me trouver bien innocente, en voyant le retour de mon cœur pour vous, ID. à Bussy, 26 juill. 1668. J'attendais en secret le retour d'un parjure, RAC. *Andr.* IV, 5. Mais sitôt que l'amour s'envole, Il ne connaît plus de retour, J. B. ROUSS. *Cantates, Circé*. Soyons amis comme auparavant, même plus, s'il est possible; c'est l'effet que doit produire un vrai retour entre honnêtes gens, J. J. ROUSS. *Lett. à Panckoucke*, 26 mai 1765. || Il n'y a point de retour avec lui, c'est un homme avec qui il n'y a point de retour, se dit d'un homme qui conserve sans fin ses rancunes, ses ressentiments. L'offense est trop mortelle; Il n'est point de retour, et je romps avec elle, MOL. *Mis.* IV, 2. || 29° Argument par lequel on rétorque. Il y a quelquefois de ces retours qui sont justes, raisonnables, ingénieux, *Logique de Port-Royal*, II, 16. || 30° Sans retour, *loc. adv.* A jamais, pour toujours. L'orgueil des Chaldéens... est abattu sans retour, BOSS. *Hist.* II, 4. Nous allons sans cesse au tombeau, ainsi que des eaux qui se perdent sans retour, ID. *Duch. d'Orl.* Il n'a pu sortir de ce triste séjour [les enfers], Et repasser les bords qu'on passe sans retour, RAC. *Phèdre*, II, 1. Un exil sans retour, VOLT. *Oreste*, II, 4. || Sans retour, se dit aussi de passions violentes dont on ne se dépouille jamais. L'alné avait nom Saint-Far, ... brutal sans retour, s'il y en eut jamais au monde, SCAAR. *Rom. com.* I, 43. Amant avec transport, mais jaloux sans retour, RAC. *Mithr.* I, 5. || Sans retour, sans répondre sur le sujet dont on parle dans une lettre.

Tout ceci entre nous, s'il vous plaît, et sans retour, sév. 24 juill. 1680. || 31° Proverbes. Le retour sera pire, sera pis que matines, ou, ironiquement, vaudra mieux que matines, se dit d'une affaire peu heureuse qui sera suivie d'une plus malheureuse. || On dit dans le sens opposé : le retour vaut bien matines, vaut mieux que matines. || On est sage au retour des plaids, en revenant d'un procès on fait la résolution de ne plus plaider. || À beau jeu beau retour, se dit pour exprimer, qu'on aura ou qu'on a eu sa revanche. Aussi bien, m'a-t-on dit, à beau jeu beau retour, corn. la Veure, II, 4.

— HIST. XII^e s. Et mi desconfort greignor, Dont je mourrai sans retor, Couci, I. [Je] Ne sai se ja [vous] verrez mais mon retor, ib. XII. Forment en su trublez li huem nostre seigneur, Ses sumiers fist chargier en la pointe de jor, Roiva [demanda] qu'il se mesissent erramment el retur, Th. le mart. 117. || XIII^e s. Parole volent sans retour, BRON. LATINI, Trésor, p. 354. Pire est cest mal que sievre ague; N'est pas retor [guérison] quand on en sue, Blanchardin, Ms. de St-Germain, f^o 180, dans LACURNE. Si comme se li sergans conte si grans parties de despenses, que li sires li doit de retour à grant somme d'argent, BEAUM. XXIX, 15. Pou doutez la porfonde tour Dont li prison n'ont nul retor, Oû par paresce descendeiz, RUTEB. 62. || XIV^e s. Afin que, pour l'ennui des choses presentes, le retour du premier estat leur venist en desir, BERCHOUDE, f^o 62, verso. || XV^e s. Il ne l'a pas fait pour fort ne maison de paix, mais en a fait un fort et retour de larrons, pillars et meurtriers, FROISS. liv. IV, p. 68, dans LACURNE. Quant on mennera deux bateaulx accouplez ensemble... se pour passer aucun pont.... il fault descoupler lesdits bateaulx et passer l'un après l'autre, les bateliers qui laboureront ou batel qui premier sera passé, iront aider à ceulx du dernier, et est ceste coutume appellée d'ancienneté retour, DU CANGE, *retornus*. Une autre lingne qui fait retour depuis ladite arreste jusques à une bonne [borne].... Souven. de la Flandre wallonne, juill. et août, p. 108. Consideriez, Quand vous serez Tout seul un jour, Et confrontez En deux costez Peine et sejour; Puis à l'entour Faites maint tour, Calculant tant que vous voudrez; Tousjours serez vous à retour [vous serez en reste, en perte]; Que pour un bien que donne amour, Cent mille maux y trouverez, le Blason des faulces amours, p. 247, dans LACURNE. || XVI^e s. C'est une danse en laquelle il y a plusieurs tours et retours, à l'imitation des tournoyemens du Labyrinthe, AMYOT, *Thésée*, 26. Quand il fut de retour, il feit une procession, id. ib. 27. Non seulement il chassa les personnes des tyrans hors de Rome, mais aussi leur osta toute esperance de retour, id. *Solon et Publ. c.* Je crains le retour et la continue de la guerre, id. *Phoc.* 32. Au retour trouva sa place saisie, MONT. I, 28. Il se servit à cela d'un sien escuier, qui, au lieu de travailler à retours, la mena droit [la tranchée], D'AUB. *Hist.* III, 134. Douaire en meubles retourne aux hoirs du mari après le décès de la femme, sinon qu'il soit accordé sans retour, LOYSEL, 148. Comme un lievre, pressé d'une importune suite De chiens, par mainte ruze entrecoupe sa fuite Maintenant d'un destour, maintenant d'un retour, Pour tromper les chasseurs amusez à l'entour, RONS. 843. Lesquels vaisseaux font plusieurs retours et revolutions et replis, comme capreoles de vignes, PARÉ, XVII, *Préf.* L'on dit qu'il n'y a rien tant à craindre que le retour de matines, c'est à dire que, quand un religieux porte quelque inimitié à un autre, il lui est lors plus aisé de le surprendre, pour l'obscurité de la nuit qui le garantit des tesmoins, PASQUIER, *Recherches*, VIII, p. 704, dans LACURNE. Styx, des morts l'éternel sejour, Qui n'est plus passable au retour, *Sat. Mén. L'Asne ligueur*.

— ETYM. *Ret...*, et *tour*, s. m.; *bourg. retor*; prov. *retorn*; espagn. *retorno*; ital. *ritorno*.

† RETOURNAGE (re-tour-na-j'), s. m. || 1° Action de faire retourner, de ramener un objet. Droits sur les foins : pour un bateau en chaland de huit toises est dû, savoir : débâcleurs, metteurs à port, retournage de bateau, Décl. 23 oct. 1716, Tarif. || 2° Action de retourner des boyaux ou autres objets semblables.

RETOURNE (re-tour-n'), s. f. Carte qu'on retourne à certains jeux. De quelle couleur est la retourne ? La retourne est de pique, de cœur.

— ETYM. Voy. RETOURNER.

RETOURNÉ, ÊE (re-tour-né, née), part. passé de retourner. || 1° Tourné en un autre sens. || Terme de botanique. Se dit des folioles d'une feuille composée, lorsque, pendant le sommeil de la plante, elles font

un demi-tour sur elles-mêmes. || 2° Idées retournées de différentes manières, idées qui ont été l'objet de redites. On désapprouve aujourd'hui cet amas de sentences, ces idées générales retournées de tant de manières, VOLT. *Com. Corn. Rem. Hor.* I, 1. || 3° Dont on a mis l'envers à l'endroit, en parlant d'étoffes. Un manteau de fine écarlate, Qui pourtant était retourné, SCARR. *Virg.* VII. On prétend que le Mécène ne doit donner qu'un habit retourné, quand on ne lui dédie qu'une seconde édition, D'ALEMB. *Éloges, Bouyer.* || Fig. On a beau y réussir [dans une traduction] et avoir fait des merveilles; ce n'est jamais qu'un habit retourné, et l'honneur est toujours au premier ouvrier, LESAGE, *Guzm. d'Alfar. Préface.* || 4° Revenu là d'où il était parti. On est tenté de croire que la pénitence est préférée à l'innocence même, et que ce prodige retourné reçoit plus de grâce que son aîné, qui ne s'est jamais échappé de la maison paternelle, BOSS. *Mar. Thér.* Voyez de vos vaisseaux les poupes couronnées Dans cette même Aulide avec vous retournées, RAC. *Iphig.* I, 5. Plusieurs d'entre eux [élèves de du Verney], retournés dans leur pays, ont été de grands médecins, de grands chirurgiens, FONTEN. *du Verney*.

† RETOURNEMENT (re-tour-ne-man), s. m. || 1° Action de retourner, de tourner en un autre sens, et résultat de cette action. Après ces deux expériences, je n'ai presque pas douté que la lumière ne soit la cause du retournement des feuilles, BONNET, *Us. feuilles*, 2^e mém. De quel avantage peut être au polype une propriété dont il ne saurait faire usage sans le secours de l'homme ? je veux parler de l'opération du retournement, id. *Contempl. nat.* III, 15. || Terme de géométrie. Polyèdre symétrique par retournement autour d'une arête. || 2° Terme de balistique. Tendence qu'a une balle conique, lancée par une arme à feu, à se retourner, c'est-à-dire à arriver au but par son gros bout au lieu d'y arriver par son petit bout. || 3° Terme de chemin de fer. Action de retourner un rail fabriqué de telle façon qu'il puisse servir des deux côtés. || 4° Terme d'astronomie. Opération par laquelle on vérifie l'exactitude d'un quart de cercle, en observant une étoile située près du zénith, avec le limbe de l'instrument tourné alternativement vers l'est et vers l'ouest. || Se dit aussi en parlant de la rectification d'une lunette.

— HIST. XV^e s. Qui s'en part [de la cour], au retournement Luy fault nouvel recointement, E. DESCH. *Poésies mss.* f^o 66.

— ETYM. *Retourner*; provenç. *retornamen*; ital. *ritornamento*.

RETOURNER (re-tour-né). || 1° V. a. Tourner dans un autre sens. Retourner une rôtie. || Retourner un habit, le découdre et le refaire en mettant en dehors l'envers du drap quand l'endroit est usé. || 2° Aux jeux, retourner une carte, tourner une carte de manière qu'on en voie la figure. || Retourner cœur, pique etc. se dit, à certains jeux, de la carte qu'on retourne, après que tous les joueurs ont eu les cartes qu'ils devaient avoir. || Impersonnellement et neutralement. Il retourne cœur. Le coup précédent il a retourné pique. Qu'est-ce qui retourne ? De quoi retourne-t-il ? || Fig. et familièrement. Vous ne savez pas de quoi il retourne, vous ne savez ce qui se passe, quel est l'état des affaires. Je lui demandai nettement de quoi il retourne, MIRABEAU, *Lett. orig.* I, III, p. 294. || Voyons de quoi il retourne, Voyons de quoi il est question, voyons ce qui se passe. || Populairement. De quoi il retourne, ce qui se produit de nouveau. Voici de quoi il retourne pour le quart d'heure. || 3° Terme de tailleur de pierres. Retourner une pierre, lui faire un second parement opposé au premier, de sorte qu'ils soient parallèles entre eux. || 4° Retourner la salade, remuer la salade dans le saladier, jusqu'à ce qu'elle ait bien pris tout l'assaisonnement. Il ne me reste que six mois à retourner la salade avec les doigts [au XVIII^e siècle les jeunes dames retournaient la salade avec leurs doigts], J. J. ROUSS. *Hél.* VI, 2. || 5° Terme d'agriculture. Retourner le sol, le bêcher profondément. Le père mort, les fils vous retournent le champ Deçà, delà, partout; si bien qu'au bout de l'an // en rapporta davantage, LA FONT. *Fabl.* V, 9. Car le manant avec peine et sueur La retournaît [la terre] et faisait son labour, id. *Papefig.* Vois-tu d'ici ces gens dont la fortune Est dans leurs bras, qui, la bêche à la main, Le dos courbé, retournent ce jardin ? VOLT. *Enf. prodigue*, III, 1. || On dit dans le même sens : retourner de la luzerne, du gazon, bêcher un terrain semé de luzerne, de gazon. || 6° Donner une seconde trempé à la chandelle à la baguette. || 7° Tourner

en arrière. Je retournais souvent la tête pour revoir encore le jeune homme que je laissais derrière moi ; mais je ne croyais pas me retourner pour lui, MARIV. *Marianne*, 2^e part. || 8° Fig. et familièrement. Retourner quelqu'un, lui faire changer d'avis, de parti. || On dit de même : il s'est laissé retourner. || Tourner et retourner quelqu'un de tous sens, prendre différents biais pour le faire parler. Je lui donnai votre lettre ; elle montra la plus grande surprise en la voyant, et nia formellement le fait ; je la retournai de toutes les manières, GENLIS, *Mères riv.* I, II, p. 18, dans POUGENS. Après avoir examiné strictement cet homme comme espion, et l'avoir retourné en tout sens, en lui faisant peur... *Corresp. du général Klinglin*, I, 455. || Retourner quelqu'un, signifie aussi lui causer une vive émotion. Votre récit m'a tout retourné. || 9° Tourner et retourner quelque chose, l'examiner à différents points de vue. Plus je tourne et retourne cette idée [que Dieu peut communiquer la pensée à la matière], plus elle me paraît vraie, VOLT. *Lett. Formant*, avril 1734. || 10° Retourner une chose, la redire de plusieurs façons différentes. Quand les gens coupables tiennent une pauvre petite vérité pour eux, ils la retournent de cent façons, et sont insupportables, sév. 118. Il dit et il retourne en quatre vers sans force qu'il fera un sujet fidèle, VOLT. *Lett. Thibouville*, 8 févr. 1773. || 11° Rétorquer. Celui qui se sert d'un dilemme doit prendre garde qu'on ne le puisse retourner contre lui-même, *Logique de Port-Royal*, V, 15. || Familièrement. Retourner à quelqu'un les paroles dans la bouche, se servir contre lui des mêmes raisons que celles dont il se sert contre nous. || 12° Terme de commerce. Retourner des effets de commerce, des marchandises, les renvoyer à un correspondant. || 13° V. n. Aller de nouveau dans un lieu. Retourner en arrière. Vous êtes déjà allé à Lyon ; retournez-y. || Aller là d'où on était venu. Retournez à l'armée, et, pour me protéger, Montrez cent mille bras tout prêts à me venger, CORN. *Nicom.* I, 1. Il lui fallut à jeun retourner au logis, Honteux comme un renard qu'une poule aurait pris, LA FONT. *Fabl.* I, 18. Le soleil baisse fort, et je suis étonné Que mon valet encor ne soit point retourné, MOL. *Fécl.* I, 1. Je suis bien aise de les venir voir [M. et Mme de Chaulnes à Rennes]... mais il faut que l'espérance de retourner dans mon repos [aux Rochers] me soutienne, sév. 20 juill. 1689. Acomat, c'en est fait, Vous pouvez retourner, je n'ai rien à vous dire, RAC. *Baj.* II, 2. Il me faut sans honneur retourner sur mes pas, id. *Iphig.* II, 6. Retournez, consolez ce vieillard que j'honore, VOLT. *Tancr.* IV, 4. Je vous défends de retourner sans mon ordre, J. J. ROUSS. *Hél.* I, 16. || Retourner, avec un infinitif. Retournez dès ce jour apprenez à Corbulon Comme on reçoit ici les ordres de Néron, CRÉBILLON, *Rhadamiste*, II, 2. || 14° Il se dit de ce qui est comparé à un retour. Rome, depuis trois ans, par ses soins [de Néron] gouvernée, Au temps de ses consuls croit être retournée, RAC. *Brié.* I, 4. Retournez, retournez à la fille d'Hélène, id. I, 4. || Retourner en arrière, renoncer à une entreprise dont on est rebuté. || Retourner à Dieu, se convertir. Suivez-la [une âme pénitente] dans tous les pas qu'elle fait pour retourner à lui [Dieu], BOSS. *la Vallière*. || En un sens opposé. Un Achab, qui, averti par Élie, tantôt se couvre de cendre et de cilice, puis retourne à ses idoles, MASS. *Carême, Inconst.* || Retourner à son vomissement, voy. VOMISSEMENT. || 15° Retourner à. Recommencer à. Retourner au travail, au combat. Je le prie [M. de Grignan]... de prendre soin d'accourcir les lignes que je veux de vous ; il me paraît que vous l'avez trompé... je vous demande tendrement de n'y plus retourner, sév. 2 févr. 1680. Ce serait une folie impardonnable à son âge ; mais il n'y retournera plus, madame ; et je vous demande pardon de sa témérité, FONT. DE VESLE, *Somnamb.* 16. || Retourner à, avec un infinitif. C'est ce qui fait que je retourne encore à vous envoyer une de ces lettres, sév. d'*Uérigoyen*, 23 avr. 1687. || Par manière de réprimande. N'y retournez plus, ne retombez plus dans la même faute. Si vous y retournez, on vous apprendra le respect que vous devez à votre femme, MOL. *G. Dand.* III, 44. || 16° S'occuper de nouveau de, penser à, parler de. Elle [Mademoiselle] retourna sur la maison et sur les bonnes qualités de M. de Lauzun, sév. 12. Je ne veux point retourner sur tout ce que j'ai souffert pendant mon grand mal, id. 15 mars 1676. Cette Providence me retient ; car, sans cela, on n'aurait jamais fait de retourner sur le passé ; c'est un échec-veau qui ne finirait point, id. 24 juill. 1689. || 17° Retourner sur, retomber sur. Et souvent la perfidie

Retourne sur son auteur, LA FONT. *Fabl.* IV, 11. Je ne comprends que trop toutes vos peines; elles retournent sur moi, de sorte que je les sens de deux côtés, sév. 17 avril 1689. || Dans un sens opposé. Toutes les louanges que je lui donne retournent à Dieu, qui en est la source, FLÉCH. *Turcotte*. || 18° Être renvoyé, être répété, être mentionné dans une réponse. Parlez-moi de vous, de vos affaires.... tout est sûr, rien ne se voit, rien ne retourne, sév. 29 nov. 1681. Je suis bien aise que vous ayez vu le dessous des cartes du procédé de M. de Pomponne et de Mme de Vins, et que vous soyez entrée dans leur politique, sans en avoir rien fait retourner à Paris, id. 16 fév. 1676. Voilà bien des folies que je ne voudrais dire qu'à vous.... je vous prie que cela ne retourne jamais, id. 19 janv. 1674. || 19° Être restitué à, faire retour à. Terres qui doivent retourner au propriétaire qui en a disposé. Cette terre est retournée depuis à la maison de Luxembourg, *Nuclio*, *Éuv.* t. III, p. 294. || 20° Terme de maçon. Retourner d'équerre, établir une perpendiculaire on un point d'une ligne droite réelle ou fictive. || Retourner, v. n. se conjugue avec être; rarement avec avoir; cependant il y en a des exemples. J'ai retourné depuis à Versailles avec Mme de Verneuil, pour faire ce qui s'appelle sa cour, sév. 7 août 1678. || 21° Se retourner, v. réfl. Se tourner dans un autre sens. Il est si faible qu'il ne peut se retourner dans son lit. Horace, les voyant l'un de l'autre écartés, Se retourne, et les croit déjà demi-déplétés, *CORN. Hor.* IV, 2. La Mothe le Vayer se retourna vers lui [Saint-Sorlin, qui lui reprochait de n'avoir point de religion], et daigna lui dire: Mon ami, j'ai tant de religion, que je ne suis pas de ta religion, *VOLT. Poème, Lisbonne, préface*. Il [le moyen duc] se retourne sur le dos, pour se défendre quand il est assailli par un ennemi trop fort, *BUFF. Ois.* t. II, p. 438. J'ai coupé à des feuilles de vigne quelques-unes des principales nervures, elles n'ont pas laissé de se retourner, *BONNET, Us. feuilles, 2^e mém.* || Fig. Dégodtés du monde et de nous-mêmes, nous nous sommes souvent retournés vers le Seigneur, *MASS. Carême, Inconst.* || 22° Fig. et familièrement. Prendre d'autres mesures. Et je veux après cette aventure Me retourner vers la magistrature, *VOLT. Le Pauvre diable*. || Absolument. Il saura bien se retourner. Une langue et cruelle indigence, de grands airs et un grand usage du monde lui avaient [à de Guiche] appris à se retourner, *ST-SIM.* 421, 76. || 23° Se retourner d'équerre, mener une perpendiculaire sur une ligne effective ou supposée. || 24° S'en retourner, s'en aller. Il lui permission de faire rapporter les coffres chez lui, et il s'y en retourna aussi avec Raymond, Audebert et Hortensius, qui avaient toujours été présents, *Francion*, *liv. XII*, p. 532. Je n'ai qu'à m'en retourner d'où je viens, *MOL. Festin*, I, 3. Et, dès devant l'aurore, Vous vous en êtes retourné, *id. Amph.* II, 2. Pour moi je suis ravie, et, si vous en doutez, écrivez-lemoi à Lyon, afin que je m'en retourne sur mes pas, sév. 154. Si vous me retirez la main qui me protège, Tel que je suis venu, tel m'en retournerai-je, *BOURSAULT, Es. à la cour*, V, 2. Et de leur vain projet les chanoines punis S'en retournent chez eux éperdus et bêtis, *BOIL. Lutr.* V, 1. Ostorius: On m'a vu à l'hôtel de Bourgogne.—.... Pluton: Retourne-t-y-en, *BOIL. Héros de romans*. Je m'en retournerai seule et désespérée, *RAC. Iph.* IV, 4. || S'en retourner comme on est venu, faire un voyage, une visite, une tentative inutiles. || Proverbe. C'est le ventre de ma mère, je n'y retourne plus, se dit d'une chose qu'on se repent d'avoir faite.

— REM. Ne dites pas: je me suis en retourné; mais: je m'en suis retourné.

— HIST. IX^e s. Si io [je] returnar non l'int pois [ne l'en puis détourner], *Serment*. || XI^e s. Si l'errat [eura] Charles, si retournerat l'ost, *Ch. de Rol.* LXXXI. || XII^e s. Il querieit lui, e returnowent, e le matin venciait à lui, *Liber psalm.* p. 108. Tuz murrums, et sumes come l'ewe ki escurlure sur la terre et puis ne retourne, *Rois*, p. 169. Et à Rome vouloit aler, Mais Mordret l'en a retourné [détourné], *Brut*, f° 99, dans LACURNE. Comment que langue demeure [interruption] [j'] Aie faite de chanter, Ore est bien raison et heure Que m'i doie retourner, *Couci*, IV. Quant de la terre sauvage [je] Ne voi nului retourner, Où cil est qui m'assoage Le cuer, quant j'en oi [ouis] parler, *Dame de Fiel*, dans *Couci*. Il est en pelerinage; Mout [j'] atent son retourner, *id.* || XIII^e s. Pour ce di-je qu'amors ne vait neant, De neant vient et à neant retourne, *QUERRIN, Romancelero*, p. 86. Li serjant s'en retourner, n'i font arestoison, *Berte*, XXII. Que trestous lor malices lor retourne à

contraire, *id.* LXIX. Vers la maison Simon [elle] a son vis [visage] retourné, *id.* CXIV. Li Commain et li Gricu et li Blac retournerent arrières, *VILLEH.* CLVII. Sire dieux, retourne à mes amies leur maus, *Psautier*, f° 64. Et endementiers que [pendant que] je aloie à Blehicourt, je ne voz [voulus] onques retourner les yex vers Joinville, *JOINV.* 209. || XIV^e s. Lequel Jehan, qui s'estoit mis en franchise ou cimitière de St-Goudart, fut gité hors dudit cimitière, et le retournerent en la prison, *DU CANGE, returnare*. Lessons coste question, et retourmons à la premiere, *ORESME, Éth.* 23. Telz espargne le sien et est bien enfermez, Qui pour moy aldir retournera ses clefs, *Guescl.* 43160. || XV^e s. Il commença à varier et ne repondit point bien à leurs propos; il le retournerent [le pressèrent de questions], et lui dirent qu'il convenoit qu'il vinst parler à leur seigneur, *FROISS.* II, III, 419. À ce parlement qui fut à Gand, eut plusieurs paroles dites et retournées; et conseillearent adonc les seigneurs que.... *id.* I, I, 97. Si sommes chargés de vous dire que vous retournez arrière [restituez] à messire Olivier de Clisson son heritage.... *id.* liv. III, p. 217, dans LACURNE. Creire vous vueil sans plus deulber, Et tout le courroux et sensuy Qu'il m'a convenu endurer, En joye le vueil retourner, *CH. D'ORL. Bal.* 57. Item fut prins messire Pierre Des Essars qui estoit prevost de Paris et avoit eu gouvernement vers le duc Jehan, et mout avoit tenu son party; mais il se retourna *FENNIN*, 1413. Ainsi faut conclure que ce voyage fut conduit de Dieu, tant à l'aller qu'au retourner, *COMM. VII, Prol.* Lors toutes les joies du temps passé retournerent en tristesses, *Les 15 joyes du mariage*, p. 104. Vat-en, mon ami, ne retourne Jamais, pour serjent qui t'ajourne, *Patelin*. || XVI^e s. La dame, ces propos achevez, se retourna vers ses gentilzhommes et leur dist.... *RAB. Pant.* V, 23. Retournons arrière; je meurs de male paour, *id.* *ib.* V, 36. Mais que sert tant de peine, o mortels insenséz? Il faut tous à la fin retourner à la terre, *DESPERETS, Œuvres chrestiennes, sonnets*, 4. Jamais Pantasilée ne feut recene en tel honneur, lequel procede de vous à qui je le retourne [renvoie], *MARG. Lett.* 427. Vous pouvez estre seur que, sy vous estes malade, je retourneray à vous, *id.* *ib.* 128. Avecques vostre lectre sa santé est retournée, et, combien qu'elle garde le licet, je n'y voy point de dangier de la lesser, *id.* *ib.* 104. Neus sentons un plaisir singulier à escouter ceulx qui retourne de quelque leingtain voyage, *AMYOT, Préf.* XIV, 42. Parquoy, estant retourné en sa convalescence, il donna congé aux medecins, *id.* *ib.* XV, 43. Ayant occis le Minotaure, il s'en retourna dont il estoyt party, *id.* *Thés.* 22. Le vaisseau sur lequel Thezens alla et retourna, estoit une galiette à trente rames, *id.* *ib.* 27. Ils fuyoient tousjours, et n'y en avoit pas un qui ozast se retourner, *id.* *Rom.* 28. Sertorius feit un tel effort qu'il retourna tout l'armée des Romains entierement en fuite, *id.* *Serte.* 27. Aussi familièrement que le timon fait retourner la navire, *MONT.* II, 495. Les ames particulieres en estoient extraites [de l'âme du monde], et s'y en retournent, *id.* II, 295. Qu'est-ce que promet Moyse au peuple, quand il se retournera à Dieu après avoir decliné en idolatrie? *CALV. Inst.* 831. Il craignoit aussi la retraite de quelques soldats français, qui aux adversitez sont assez prompts de retourner leur rebbe, *LANOUE*, 599. Ces coups sont bons à faire une fois, et n'y retourner pas souvent, pour le hazard qu'il y a, *id.* 651. Nes ans sans retourner s'en-volent comme un trait, *BOSS.* 792. Si ces verrues retourneront après estre gueries, *PARE*, V, 24. Il n'est chance qui ne retourne, *COTGRAVE*. Il ne va pas du teut à honte, qui de demie voye retourne, *id.* Qui mieux ne peut à sa vieille retourne, *id.*

— ETYM. *Re...*, et *tourner*; bourg. *retomoi*; Berry, *ratourner, artourner*; wallon, *retourné*; provenç. et espagn. *retornar*; ital. *ritornare*.

† RETOURNEUR (re-tour-neur), s. m. Celui qui retourne, en parlant d'idées, qui ressasse. Il nous fait aujourd'hui des penseurs, des têtes mûres, pour captiver notre suffrage, et non des retourneurs d'idées et de paroles, *GRIMM, Corresp.* t. I, p. 169.

† RETOURNURE (re-tour-nu-r'), s. f. Seconde trempe qu'on donne à la chandelle à la bague.

— ETYM. *Retourner*.

RETRACTÉ, ÉE (re-tra-sé, sée), *part. passé* de retracer. Dont on renouvelle la mémoire. Sion... Puiss-je demeurer sans voix, Si dans mes chants ta douleur retracée Jusqu'au dernier soupir n'occupe ma pensée *RAC. Esth.* II, 2. Retracerai-je le tableau de la Saint-Barthélemy, si souvent retracé?

VOLT. Pol. et lég. Comm. Esp. des lois, Nat. franç. Et dans ses souvenirs le présent retracé Lui montrant l'avenir écrit dans le passé, *DELL.* *Trois règn.* v.

† RETRACEMENT (re-tra-se-man), s. m. Action de retracer. Ceux dont toute la vie n'est qu'un retracement littéral de celle de Jésus-Christ, *Phrase citée* dans *BOUCHOUS, Nouv. remarq.* Retracement, effacement: ces deux mots se trouvent plus d'une fois dans des livres fort bien écrits, *id.* *Suite des remarques*, p. 326 (Il les trouve commodes, mais doute qu'ils réussissent à s'établir).

RETRACER (re-tra-sé. Le c prend une cédille devant a et o: retraçant, retraçons), v. a. || 1° Tracer de nouveau ou d'une manière nouvelle. Cette allée est mal tracée; il faut la retracer. || 2° Rappeler le souvenir, renouveler la mémoire. Dans un temps... où chacun, retraçant dans son esprit les sujets qu'il a de s'en louer ou de s'en plaindre [des défunts], fait leur épitaphe à sa mode, *FLÉCH. Duch. de Mont.* Retracer-lui d'Esther l'histoire glorieuse, *RAC. Esth. Prologue*. D'adorateurs zélés à peine un petit nombre Ose des premiers temps nous retracer quelque ombre, *id. Athal.* I, 4. C'est une succession si rapidement variée que, si l'on peut tout sentir, je crois impossible de tout retracer, *MAIV. Pays. parv.* part. 6. C'est à la réflexion à graver les idées dans la mémoire, c'est à la mémoire à les retracer à la réflexion, *CONDIL. Gramm. Motif des étud.* Tel est le médecin philosophe qu'Hippocrate comparait à un dieu, sans s'apercevoir qu'il le retraçait en lui-même, *BARTHÉL. Anach.* ch. 73. Les souvenirs qui retracent l'enfance sont délicieux; c'était le temps de la paix, de la joie naïve et pure, de l'innocence, *GENLIS, Mères riv.* t. III, p. 289, dans *POUGENS*. || 3° Se retracer, retracer à soi, rappeler dans sa mémoire. Je me retraçais toutes les traverses que j'avais essuyées, *MAIV. Pays. parv.* 7^e part. Nous ne fimes plus que nous retracer l'heureux temps où la Popelinère était pour nous un hôte aimable, *MARONTEL, Mém.* VII. || 4° Se retracer, v. réfl. Être rappelé dans la mémoire. Ces sortes de douleurs se retracent bien aisément, quand on se laisse la liberté d'y penser, sév. 7 fév. 1680. Quelquefois même nos idées se retracent sans que nous y ayons part, et se présentent avec tant de vivacité.... *CONDIL. Conn. hum.* II, 2. La nuit affreuse qui suivit se retrace encore à ma mémoire, *GENLIS, Vœux témér.* t. I, p. 189, dans *POUGENS*.

— HIST. XV^e s. Ces tentations retracent peu à peu ce qui plaisoit, *Gerson*, dans le *Dict. de Dochez*. || XVI^e s. Retracer son los [répéter souvent son propre éloge], *COTGRAVE*.

— ETYM. *Re...*, et *tracer*; provenç. *retrassar*.

RETRACTATION (ré-tra-kti-sion; en vers, de cinq syllabes), s. f. Désaveu formel de ce qu'on a fait, dit ou écrit. Je vous supplie de le dispenser à recevoir mes retractations, qui partent d'un cœur véritablement pénitent, *BALZ.* liv. V, lett. 17. En signant ces articles [34 articles qui condamnent le quietisme], elle [Mme Guyon] signait visiblement dans le fond la retractation de ses erreurs, *BOSS. Ét. d'orais.* X, 21. Le roi fut payé du courage qu'il avait en de se rétracter, et marqua à l'auteur de sa retractation combien il en était satisfait, *PONTEN. Renau.* Ceux qui se plaisent à transcrire le soir dans leur cabinet ce qu'ils ont entendu dans le jour, devraient, comme saint Augustin, faire un livre de retractations au bout de l'année, *VOLT. Dict. phil. Ana.* Les retractations déshonorent souvent; mais elles sont rarement utiles, parce qu'elles ne prouvent guère que la faiblesse ou l'intérêt de celui qui se rétracte, *DUCLOS, Éuv.* t. II, p. 432.

— HIST. XIV^e s. Sainct Augustin en ung livre de retractation où il rappella plusieurs choses qu'il avoit escript en ses autres livres et volumes, *Songe du vergier*, I, 59.

— ETYM. Provenç. *retractatio*; espagn. *retractacion*; ital. *retrattazione*; du lat. *retractationem*, de *retractare*, retracer. On trouve *retractement*: retractement de conventions, *ORESME, Thèse* de *MEUNIER*.

1. RETRACTÉ, ÉE (ré-tra-kté, tée), *part. passé* de retracer 1. Qu'on a désavoué. Une amante irritée D'une offre en moins d'un jour reçue et retractée, *CORN. Oth.* IV, 4. Daignez vous expliquer davantage; dites-moi précisément de quel il faut que je me rétracte, et tenez-le déjà pour retracté, *J. J. ROUSS. À Mme de Luxembourg*, mercredi soir 1761.

† 2. RETRACTÉ, ÉE (ré-tra-kté, ktée), *part. passé* de retracer 2. Raccourci par une contraction. Des muscles retractés. || En botanique, se dit de la racicule quand elle semble s'être retirée en arrière.

1. RETRACTER (ré-tra-kté), v. a. || 1° Déclarer qu'on n'a plus l'opinion qu'on avait avancée; désavouer,

soixante mille Russes s'emparer de ses magasins et lui couper sa retraite, *Ségur, Hist. de Nap.* iv, 6. Depuis Viazna, ce maréchal [Ney] avait commencé à soutenir cette retraite, mortelle pour tant d'autres et pour lui immortelle, *ib.* ix, 12. || Retraite des dix mille, retour des dix mille Grecs qui étaient à la solde de Cyrus le jeune (401 avant J. C.). Cette retraite [des dix mille], selon les bons connaisseurs et les gens du métier, est l'entreprise la plus hardie et la plus sagement conduite que nous fournisse l'histoire ancienne, *Rollin, Hist. anc. Eur.* t. iv, p. 130, dans *Pougens*. Si j'osais attaquer le préjugé, j'oserais préférer la retraite du maréchal de Belle-Isle à celle des dix mille : il est bloqué dans Prague par soixante mille hommes, il n'en a pas treize mille... *Volz, Dict. phil. Xénophon*. || Battre en retraite, se retirer. || Se battre en retraite, se battre en faisant retraite. || Fig. et familièrement. Battre en retraite, céder. Entre nous, le désespoir de ta maîtresse commence à battre en retraite, *Lamotte, Matr. d'Ephés.* sc. 43. || 3° Obligation où sont les gens de guerre de rentrer à une certaine heure ; signal qu'on leur donne en conséquence. L'heure de la retraite. Le tambour a battu la retraite. Sonner la retraite. || Fig. Sonner la retraite, donner le signal de se retirer. Comme, je me porte un peu mieux ; Mon mal a sonné la retraite, *Maître Adam Billaud, Eur.* p. 160, dans *Pougens*. Nous continuâmes à nous divertir jusqu'à la nuit ; alors la veuve du docteur Garcia fit sonner la retraite, *Lesage, Guzm. d'Alf.* vi, 4. Ma bonne fée, au sein du pauvre barde, Oui, vous sonnez la retraite à propos, *Bérang. Adieu chansons*. || À bord des vaisseaux, batterie de tambour qui annonce le commencement du service de nuit. || Dans les ports, coup de canon tiré par le vaisseau amiral, par le stationnaire sur une rade, à la fin du jour et à l'heure où va commencer le service de nuit. Il arriva un soir qu'un de nos canoniers n'ayant pas pris garde qu'il y avait un boulet dans le canon qui devait tirer le coup de retraite, le boulet alla passer entre les mâts de l'amiral anglais ; j'en voyai aussitôt un officier lui en faire des excuses, *Mém. de Villette* (1686), p. 93, dans *Jal*. || 4° Terme de vénerie. Fanfare composée pour la retraite. || Sonner la retraite, rappeler les chiens. || On dit qu'un chien est de bonne retraite, quand il rentre régulièrement au chenil les jours de chasse. || 5° Il se dit des eaux qui rentrent dans leur lit. Cette retraite des eaux ne s'est pas faite tout à coup, mais par une longue succession de temps, *Buff. 4° ép. nat. Eur.* t. xii, p. 213. || 6° Action de se retirer du monde, de la cour, des affaires, des emplois, du théâtre, etc. Croyez que j'approuve extrêmement le dessein que vous faites de vous désabuser de la fortune et de la quitter comme une dangereuse maîtresse... quand vous voudrez faire cette retraite, je vous accompagnerai, *Volz, Lett.* 44. Tircis, il faut songer à faire la retraite, La course de nos jours est plus qu'à demi faite, *Racan, Pastorale*. Mme de la Vallière ne parle plus d'aucune retraite, *Sév.* 475. L'épreuve en est hasardeuse [quitter les affaires] pour un homme d'État, et la retraite presque toujours a trompé ceux qu'elle flattait de l'espérance du repos, *Boss. le Tellier*. Après la mort de Turenne et la retraite du prince de Condé, le roi n'en continua pas la guerre avec moins d'avantage contre l'Empire, l'Espagne et la Hollande, *Volz. Louis XIV.* 13. Dieu fit la douce illusion Pour les heureux fous du bel âge, Pour les vieux fous l'ambition, Et la retraite pour le sage, *Id. Ep.* 88. Mon peu de santé a presque éteint le peu d'ardeur et de génie que la nature m'avait donné, et il faut que je songe à faire retraite, *D'Alemb. Lett. au roi de Pr.* 12 sept. 1766. Il n'y a point de malheurs réels ou fictifs qu'on ne leur impute [aux philosophes], depuis l'expulsion des jésuites jusqu'à la retraite de Mlle Clairon, *Id. Eur.* t. v, p. 213. Il s'en plaignit au roi, et lui demanda décidément ou sa retraite ou celle de Sartinon, *Marmontel, Mém.* xii. || 7° L'état d'une personne retirée des affaires, éloignée du monde, vivant à la campagne. Si j'osais ajouter au mot de l'interprète, j'inspirerais ici l'amour de la retraite, *La Font. Fabl.* xi, 4. Ces gens [faux dévots]... Qui, brûlants et priants, demandent chaque jour, Et préchant la retraite au milieu de la cour, *Mol. Tart.* i, 6. Vous me louez trop, ma chère enfant, de la douce retraite que je fais ici [aux Rochers], *Sév.* 21 déc. 1689. Des grilles affreuses, une retraite profonde, une clôture impénétrable [dans un couvent], *Boss. la Vallière*. La cour le rappelle en vain ; il persiste dans sa paisible retraite, tant que l'état des affaires le put souffrir, *Id. le Tellier*. Ne croyez pas, madame, que la

retraite ni la séparation entière du monde mettent en repos, *Maintenon, Lett. à Mme de Dangcau*. 14 févr. 1710. L'éducation chrétienne est une éducation de retraite, de pudeur, de modestie, de haine du monde, *Mass. Carême, Pet. nomb. élus*. Comptez qu'il n'y a que la retraite qui soit le séjour de l'occupation, *Volz. Lett. Mme du Deffant*, 16 sept. 1761. Vous savez que j'ai toujours envisagé la retraite comme le port où il faut se réfugier après les orages de cette vie, *Lett. Richelieu*, 6 janv. 1764. Heureux qui sait vivre dans la retraite ; cela n'est pas aisé aux grands de ce monde, mais cela est très-facile pour les petits, *Id. Lett. Mme de Graffigni*, 22 mars 1758. Je n'avais point d'idée du bonheur réservé à la vieillesse dans la retraite, *Id. Lett. Mme du Deffant*, 6 mars 1761. Il faut une âme saine pour sentir les charmes de la retraite, *J. J. Rousseau, Hel.* v, 2. Le néant de l'ambition et de la gloire, les consolations de la retraite, et le bonheur de l'obscurité, *D'Alemb. Éloges, Bossuet*. La retraite sans solitude, Avec le repos sans ennui, *Nesmahis, Poésies*, p. 129, dans *Pougens*. || 8° Éloignement momentané du monde, pour se livrer à des exercices de piété. Les retraites ne réussissent pas toujours ; il faut les faire sans les dire, *Sév.* 302. Faites votre retraite durant cette octave, *Boss. Lett. Corn.* 403. Que fait-on dans ces retraites ? on écoute Dieu parler, on converse familièrement et paisiblement avec lui, *Bourdai. Serm.* 17° dim. après la Pent. Dominic. t. iv, p. 71. J'ai passé une mauvaise nuit, et, pour me reposer, je dis que je suis en retraite, afin de n'être point interrompue, *Maintenon, Lett. à Mme de Caylus*, 11 sept. 1716. Elle se confesse tous les trois mois, et passe le carême entier en retraite, *Sénlis, Ad. et Th.* t. ii, p. 406, dans *Pougens*. || 9° Le lieu même où l'on se retire. Il s'est bâti une petite retraite. La retraite que nous choisismes était fort cachée, *La Font. Psyché*, ii, p. 128. Et, si tous mes efforts ne me donnent à vous, Il est une retraite [couvent] où notre âme se donne, Qui m'empêchera d'être à toute autre personne, *Mol. Fem. sav.* iv, 8. Une retraite honnête, agréable, convenable, qui sera bonne au salut comme aux affaires, si je savais en profiter, *Sév.* 15 févr. 1690. J'entends une retraite isolée et profonde, Et non celle où toujours le voisinage abonde, *Collin d'Harlev. Chât. en Esp.* iii, 2. || 10° Lieu de refuge. Eusses-tu pour retraite un roc inaccessible, Tigresse, tu mourras, *Corn. Médée*, v, 8. La racaille dans les trous Trouva sa retraite prête, *La Font. Fabl.* iv, 6. Les fies de la mer Adriatique servirent de retraite contre sa fureur [d'Attila], *Boss. Hist.* i, 14. La Pologne se voit ravagée par le rebelle Cosaque... la reine n'a plus de retraite, *Id. Anne de Gonz.* Un sexe... dont l'infirmité naturelle demandait la sûre retraite d'une maison bien réglée, *Id. Comédie*, 8. Sortez de ces retraites où la misère et la honte vous cachent, familles infortunées, et dites-nous par quelles adresses il fit couler jusqu'à vous ses assistances imprévues, *Racine, Duc de Mont*. Qui n'a de retraite que pour quelques jours peut bien dire qu'il n'en a point, *Mari. Marianne*, 3° part. Lorsqu'on n'eût plus que de mauvaises armées... on eût plus de places et moins de forces, plus de retraites et moins de sûreté, *Montesqu. Rom.* 20. Charles VI s'était contenté de donner une retraite au prince [Alexiovitz] ; et on l'avait renvoyé, quand le czar, instruit de sa retraite, l'avait redemandé, *Volz. Russie*, ii, 10. Des retraites honnêtes pour la vieillesse et pour les infirmités, voilà ce qui est nécessaire, et voilà ce qu'on n'a pas seulement tenté, *Volz. Pol. et lég. Lett. d'un ecclés.* || Par extension. Et nos soldats trahis ne l'ont point achevé ! Dans leurs rangs à ce lâche ils ont donné retraite ! *Corn. Hor.* iii, 6. || Fig. La guerre, les périls sont vos seules retraites, *Rac. Mithr.* iii, 1. || 11° Lieu où l'on se cache, se dérobe. Le monde ne serait plus, selon l'expression de l'Évangile, qu'une retraite de voleurs, *Bourdai. Serm.* 22° dim. après la Pentec. Domin. t. iv, p. 361. Par vous aurait péri le monstre de la Crète, Malgré tous les détours de sa vaste retraite, *Rac. Phèdre*, ii, 6. Cette cavernes était la retraite des bêtes farouches, *Fén. Tél.* xv. Je l'ai conduit seize ans de retraite en retraite, *Volz. Mém.* iii, 6. Les retraites d'amour, au fond des bois perdues, *V. Hugo, Rayons et ombres*, 31. || Fig. Esprit humain... tu as des conduites si enveloppées, des retraites si profondes et si tortueuses... *Boss. Sermons, Prédication*, 2. || 12° Emploi tranquille, ou pension, ou récompense qu'on accorde à quelqu'un qui se retire d'un service ; il se dit surtout en parlant des militaires et des employés d'administration. Prendre sa retraite. Être admis à la retraite. Une bonne retraite. La mise

à la retraite. || Or dit de même : pension de retraite. || Caisse des retraites, caisse qui fournit les fonds pour payer les retraites. || Il se dit aussi de la pension qu'on donne à un domestique, à la fin de ses services. Donner une retraite à un domestique. || 13° Terme d'architecture. Quantité dont on diminue l'épaisseur d'un mur dont la face extérieure peut être verticale. La retraite de ce mur sera de deux décimètres à chaque étage. La retraite se prend généralement à l'intérieur d'un mur dont la face extérieure peut être verticale, ou avoir du fruit. Quant à la retraite d'un mur sur les fondations, comme elle est généralement pratiquée, on la sous-entend ; et, lorsqu'on dit qu'un mur a une, deux, trois retraites, etc. c'est toujours à partir de son épaisseur au niveau du sol, *Légarant*. || On dit qu'une partie est en retraite sur une autre quand elle est en dedans du plan de cette dernière. Cinq pierres brutes de couleur noire, épaisses de cinq pieds, formant les quatre murs et la couverture, au-dessus de laquelle deux autres pierres sont posées en retraite, *Darhé. Anach.* chap. 41. Une retraite d'un pouce six lignes de profondeur prise dans l'épaisseur de l'entablement de l'attique, *Raymond, Inst. Mém. litt. et beaux-arts*, t. iii, 407. || 14° Battre en retraite, se dit de l'exploitation qui se fait d'une houillère en enlevant les piliers et abandonnant les galeries au fur et à mesure. || 15° Diminution de volume d'un corps qui se sèche. L'on sait que le plâtre, en se séchant, au lieu de faire retraite, prend de l'extension, *Buff. Min.* t. ii, p. 67. Au feu, l'argile pure prend de la retraite, *Id. Min.* t. iii, p. 277. Les formes régulières des basaltes volcaniques proviennent d'une retraite occasionnée par le refroidissement, *Saussure, Voy. Alpes*, t. ii, p. 146, dans *Pougens*. Comme toute porcelaine prend une retraite à mesure qu'elle cuit, *Raynal, Hist. phil.* v, 27. On s'oppose en partie à la retraite des pièces d'argile et, par conséquent, à la plupart des inconvénients qui en résultent, en mêlant à l'argile des terres qui ne soient pas susceptibles de cette diminution de volume, *A. Bronniart, Traité de min.* t. i, p. 632. || 16° Faux cristaux ou cristaux par retraite, cristaux dans lesquels ne régnent pas la constance des angles et la netteté des arêtes. La retraite prismatique est une propriété qui paraît commune aux pierres formées sous l'eau et à celles qui ont été formées par le feu, *Bronniart, Traité de min.* t. i, p. 469. || 17° Mettre les cuirs en retraite, chez les tanneurs, les retirer de la fosse pour quelques jours ; chez les hongroyeurs, les laisser tremper quelques jours dans la cuve. || 18° Lenge de cuir dont les charretiers se servent pour mener le cheval de devant. || 19° Torme de marine. Cordage qui sert à retrousser un hunier. || Synonyme de rocul, en parlant d'une bouche à feu. || Abri pour les embarcations. || Sabords de retraite, ceux qui sont percés dans le tableau de la poupe ; on y passe des bouches à feu dites de retraite. || 20° Terme de maréchalerie. Pointe de clou demeure dans l'angle du cheval.

— HIST. XIII^e S. Isolement li recort sore [sur], Met pié avant, jete reirete [sorte de coup porté] ; Mes durement Renart se guete, *Ren.* 14033. Il fut jugié que en aquest n'areit point de retraite [retrait], se cil qui avoit aquesé le revendoit, *Beaum.* xiv, 2. || XIV^e S. Et certes [elle] bien scet et voit Que mes vrais cuors autre amer ne porroit ; Mais c'est retraite et semblance d'oubli, De legier croire encontre son ami, *Maclaur.* p. 64. Quant ce vint à la nuit, la retraite en sonna, *Guesc.* 3624. Et convient que Gaufrois sonnast ses oliphans Pour fere le [la] reirete, *Baud. de Seb.* x, 308. || XV^e S. À la diane et à la retraicte, une cloche sonno... *Mont.* i, 407. La retraicte des Grecs, de Babylone en leur pays, est fameuse... *Id.* i, 261. Pour y établir nostre principale retraicte et solitude, *Id.* i, 277. Elle avoit, au dernier butin, caché une cuillière qu'elle pensoit d'argent, mais elle fut trouvée dans la retraicte de son busc, *D'Aub. Fan.* iii, 3. Mouy faisoit la retraicte [l'arrière-garde] avec une troupe choisie et gaillarde, *Id. Hist.* i, 220. Ces deux eschelles furent emboîtées et appliquées à six pas l'une de l'autre dans une reirete de muraille, où il y avoit deux carreaux *Id. ib.* iii, 455... Flanquée pour le mousquet seulement, de la courtine de deux ravelins sans espaulé, sans retraicte, sans oreillon..., *Id. ib.* 258. Retraicte de leup, tonnant tousjours le visage, *Brant. Capit. franc.* t. ii, p. 282.

— ETYM. Retrait.

2. RETRAITE (re-ir-è'), s. f. || 1° Terme de commerce. Traite faite après le protêt d'une lettre de change sur le dernier endosseur. || 2° Lettre de

change qu'un négociant tire sur un autre négociant qui vient d'en tirer une sur lui. Il faut entendre par le mot de retraite, une lettre de change qu'un négociant tire sur un autre négociant qui en avait tiré une autre sur lui, au moyen de laquelle il se rembourse non-seulement de ce qu'il a déboursé, mais encore de sa provision, courtage et port de lettres; pour l'ordinaire les retraites sont ruineuses à ceux qui les font faire, P. GIRAUDEAU, *la Banque rendue facile*, p. Y.

— ETYM. *Re...* et *traite*.

RETRAITÉ, ÉE (re-trè-té, tée), *adj.* Qui est à la retraite, qui a une pension de retraite. Cent mille militaires retraités, réformés, offraient encore vingt-cinq ou trente mille précieux auxiliaires pour le service des places frontières, CHARRAS, *Waterloo*, II.

† 1. **RETRAITER** (re-trè-té), *v. a.* Terme d'administration. Mettre à la retraite.

— ETYM. *Retraite* 1.

† 2. **RETRAITER** (re-trè-té), *v. a.* Traiter une seconde fois une matière. Matière retraitée par le même auteur.

— HIST. XII^e s. Fait li buens reis de France : se tut eut retraitié E de çà e de là, n'i aureit amistié, *Th. le mart.* 444.

— ETYM. Lat. *retractare*, de *re*, et *tractare* (voy. **TRACTER**).

RETRANCHÉ, ÉE (re-tran-ché, chée), *part. passé* de retrancher. || 1^o Séparé d'un tout. Pour l'ordinaire [à Rome] on ne comptait plus les prisonniers parmi les citoyens, et on les laissait aux ennemis comme des membres retranchés de la république, BOSS. *Hist.* III, 6. Le tronc toujours vif que les branches retranchées laissaient en son entier, ID. *ib.* II, 12. Un mois retranché du cours de nos études n'est pas digne de nos regrets, MARMONTEL, *Mém.* I. Un homme banni de son pays et retranché de la société, M^{me} DE TENCIN, *Œuv.* t. IV, p. 153, dans POUGENS. || 2^o Défendu par des fortifications. Camp retranché. Bien qu'ils combattissent dans un lieu retranché naturellement et avantageux pour de l'infanterie, LA CHAPELLE-MILON, *Relation de la campagne de Roerui*. || Fig. Savez-vous, ô prédicateurs, que ce divin conquérant [Jésus] veut régner sur les cœurs par votre parole? mais ces cœurs sont retranchés contre lui, BOSS. *Bourgoing*. Tirésias dans un profond silence Devait toujours se tenir retranché; Mais il sent peu la triste conséquence De son récit.... MALFIL. *Narcisse*, II. || 3^o Que retranché, voy. QDE 2, n^o 5.

RETRANCHEMENT (re-tran-che-man), *s. m.* || 1^o Suppression de quelque partie d'un tout. Il se rait à souhaiter que les destins nous eussent accordé une vie plus longue ou plus heureuse; mais, puisque quelque démon envieux a raccourci notre félicité par le retranchement de nos jours, il faut tâcher de la faire durer le plus que nous pouvons, N'ABLANC. *Lucien, les Amours*. Le maréchal de Bellefond est à la Trappe pour la semaine sainte; il parla fort fièrement à M. de Louvois, qui voulut faire quelque retranchement sur sa charge de général, sous M. le Prince, sév. 431. Sa Majesté, qui donne à Mme la Dauphine le temps qu'il donnait à Mme de Montespan; jugez de l'effet que peut faire un tel retranchement, ID. 47 mars 1680. Le retranchement du bois superflu ne faisait que rendre les fruits meilleurs, BOSS. *Hist.* II, 12. Dans les opérations que l'on fit sur les monnaies du temps de la république, on procéda par voie de retranchement, MONTESSQ. *Esp.* XXII, 43. Cette scène [du pauvre], convenable au caractère impie de don Juan, mais dont les esprits faibles pouvaient faire un mauvais usage, fut supprimée à la seconde représentation, et ce retranchement fut peut-être cause du peu de succès de la pièce, VOLT. *Vie de Molière*. || 2^o Terme de marine. Peine de discipline (voy. **RETRANCHER**, n^o 7). || 3^o Il se dit quelquefois pour suppression totale. Le retranchement de sa pension le réduit à la misère. Le retranchement des abus. Une mort chrétienne, préparée par des infirmités sensibles et humiliantes, par un retranchement des plaisirs et des consolations humaines, FLÉCH. *Duch. de Mont.* || 4^o En grammaire, terme générale par lequel on désigne toute suppression de lettres ou de syllabes dans un mot, de mots dans une phrase. || 5^o Économie, réduction de dépense. Ô Dieu, quel changement, quel retranchement, quelle économie dans cette maison! huit enfants, n'avois pas eu le temps d'obtenir la moindre grâce! sév. 386. Que n'avez-vous fait un équipage proportionné à celui des autres, à la misère du temps, au... retranchement dont le roi donne l'exemple? ID. mars 1690. Et [ils] trouvent dans leur frugalité même de quoi faire des retranche-

ments de piété et de pénitence, MASS. *Carême, Jeûne*. || Particulièrement, réduction dans les rentes que l'Etat payait. Encore au lieu de paiement, On parle d'un retranchement, RÉGNIER, *Ép.* III. Vous me retranchez tout net neuf années dans votre dernière lettre; jamais notre contrôleur général n'a fait de si grands retranchements, VOLT. *Lett. au roi de Pr.* 4^{er} fév. 1773. || 6^o Suppression de certaines avances ou saillies dans les rues et sur les chemins publics. || 7^o Espace retranché d'un plus grand. Son domestique couche dans un retranchement. Elle poussa une porte qui n'était couverte que d'une tapisserie, et par où l'on entrerait dans un petit retranchement où je me mis, MAIV. *Pays. parv.* part. 5. || 8^o Terme de guerre. Disposition employée pour couvrir les défenseurs d'une position et arrêter les assaillants (ainsi dite parce que les retranchements forment un espace coupé dans un plus grand). Un bois impenétrable, dont le fond est un marais, et derrière des ruisseaux, de prodigieux retranchements, BOSS. *Louis de Bourbon*. On remarquera l'éminence qu'occupait ce grand capitaine, et le ruisseau dont il se couvrait sous le canon du retranchement de Selestadt, ID. *ib.* Après beaucoup de pertes et de marches ruineuses, le czar, poussé vers le Pruth, n'avait pour tout retranchement que des chevaux de frise et des charriots, VOLT. *Charles XII*, 5. || Se dit aussi d'un obstacle naturel, comme un ravin, un bois, un cours d'eau, etc. servant à se retrancher. || 9^o Fig. Les défenses, les arguments dont on use. Elle [Mme de Bury], dans son procès avec la maison de Grignan croyait bien nous jeter dans le labyrinthe des semestres.... c'était un très-bon retranchement pour la quintessence de la chicane, sév. 4^{er} juin 1689. Il ne lui resta aucun retranchement à son erreur, BOSS. *Var.* 15. Il vous faut un homme qui n'aime que la vérité et vous.... qui vous dise la vérité malgré vous, qui force tous vos retranchements, FÉN. *Tél.* XIV. Elle [la moquerie] attaque l'homme dans son dernier retranchement, qui est l'opinion qu'il a de soi-même, LA BRUY. XI. Comme il se vit pressé, il fut obligé de sortir de ses retranchements, et il commença à dire force sottises, MONTESSQ. *Lett. pers.* 401. || Forcer quelqu'un dans ses retranchements, dans ses derniers retranchements, dans son dernier retranchement, détruire ses plus fortes raisons.

— HIST. XVI^e s. Le retranchement de la superfluité de la dépense, AMYOT, *Pomp.* 26. J'eusse soulagé mon lecteur par les retranchements que j'apporte aux longues harangues, mais.... N'AUB. *Hist.* II, 245. L'usage des retranchements, qui est un remède merveilleusement utile, peu pratiqué par le passé; mais en nos guerres civiles on a appris d'en très bien user, LANOUE, 404.

— ETYM. *Retrancher*.

RETRANCHER (re-tran-ché), *v. a.* || 1^o Ôter quelque chose d'un tout. Quelques-unes des branches ont été retranchées, BOSS. *Hist.* II, 7. Il ne fallait aux Romains que *panem et circenses*; nous avons retranché *panem*; il nous suffit du *circenses*, c'est-à-dire de l'opéra comique, VOLT. *Lettre citée par GRIMM*, *Corr.* t. VI, p. 370. Il [un arbrisseau] rampe près de terre, où ses rameaux penchés par la dent des chevreux sont toujours retranchés, LAMART. *Harm.* IV, 10. || Il se construit avec la préposition *de* ou *à*. Retrancher des rameaux à un arbre. Le Scythie l'y trouva [un sage dans son jardin] qui, la serpe à la main, de ses arbres à fruit retranchait l'inutile, Ebranchait, émondait.... LA FONT. *Fabl.* XII, 20. Quand il n'en faudrait retrancher [de la vie] ni l'enfance où l'homme ne se connaît pas, ni les maladies où l'on ne vit point, BOSS. *le Tellier*. Si je retranchais de votre gloire ce qui ne vous en appartient pas, si je donnais à vos soldats, à vos capitaines, au hasard même, la part qui leur en est due, FONTEN. *Dial.* 1. *Morts anc.* Un jour, paraissant rêver dans une assemblée où il [Phocion] se préparait à parler, on lui en demanda la cause: je songe, répondit-il, si je ne puis rien retrancher de ce que j'ai à dire, ROLLIN, *Hist. anc. Œuv.* t. VI, p. 86, dans POUGENS. Le musicien Timothée ayant ravi les Spartiates par la beauté de ses chants, un éphore s'approcha de lui, tenant un couteau dans sa main, et lui dit: Nous vous avons condamné à retrancher quatre cordes de votre lyre; de quel côté voulez-vous que je les coupe? BARTHÉL. *Anach.* ch. 45. || On ne se sert que de *à* quand le régime indirect est une personne. Celui à qui on ne peut rien retrancher n'a rien dit que de parfait, FÉN. *Dial. des morts anc.* (*Démosthènes, Cécron*). Nos ordonnances ont retranché aux accusés tant d'avant-

tages, qu'il est bien juste de leur conserver ce qui leur reste, VOLT. *Louis XV*, 42. || 2^o Ôter entièrement. Je ne sais s'il n'est pas mieux de travailler à rectifier et adoucir les passions des hommes, que de vouloir les retrancher entièrement, MOL. *Tart. préf.* Vous ne devez pas être honteuse de retrancher vos tables, puisque le roi même.... a retranché celles de Marly, sév. 43 déc. 1688. J'ai retranché le souper entièrement pour jamais, ID. 8 mars 1676. On a retranché toutes les pensions et gratifications à la moitié, ID. 15 déc. 1676. Retrancher par la mortification évangélique toutes les délicatesses des sens et de la chair, BOURDAL. *Exhort. sur la flagell.* de J. C. t. II, p. 87. Quels scandales ont-ils retranchés? ID. *Dom.* I, *Par. de Dieu*, 287. Ce mot me semble froid, Je le retrancherais, BOUL. *Art* p. 1. Le roi [Charles XII] retrancha de sa main tout ce qui [dans le récit de la bataille de Narva] était trop avantageux pour lui et trop injurieux pour le czar, VOLT. *Charles XII*, 2. || Absolument. Plus on retranche en prose, en vers, en tout genre, excepté en finance, moins on fait de sottises, VOLT. *Lett. Lekain*, juillet 1764. || Les médecins lui ont retranché le vin, ils lui ont interdit l'usage du vin. || 3^o Il se dit quelquefois des amputations chirurgicales. Retrancher un doigt surnuméraire. Elle [une salamandre] reproduit constamment une partie égale et semblable à celle qui a été retranchée, BONNET, *Contempl. nat. Œuv.* t. VIII, p. 263, dans POUGENS. || 4^o Faire des réductions, des économies. Retrancher une dépense. Plus pâle qu'un rentier à l'aspect d'un arrêt qui retranche un quartier, BOUL. *Sat.* III. || Absolument. Et: Je serai forcé de retrancher sur ce que je donne, était la seule crainte qu'il confiait à ses amis, lorsque des circonstances imprévues le menaçaient de quelque perte ou de quelque retardement, CONDORCET, *d'Alembert*. || Fig. et absolument. Quand on s'aime et qu'on prend intérêt les uns aux autres, je pense qu'il n'y a rien de plus agréable que de parler de soi: il faut retrancher sur les autres pour faire cette dépense entre amis, sév. 5 janv. 1676. || 5^o Se retrancher quelque chose, retrancher, ôter quelque chose à soi-même. Je me suis retranché les diners du roi [Frédéric II]; il y a trop de généraux et trop de princes, VOLT. *Lett. Mme Denis*, 13 oct. 1750. || 6^o Retrancher quelqu'un, le supprimer, le faire disparaître. Les impies seront retranchés de dessus la terre, et ceux qui commettent l'injustice en seront exterminés, SAGR. *Bible, Prov. de Salom.* II, 22. Ils [de mauvais écrivains] ont bien ennuyé le roi, toute la cour, Sans que le moindre édit ait, pour punir leur crime, Retranché les auteurs, ou supprimé la rime, BOUL. *Sat.* IX. Dieu rejeta sa race [de Cambyse], *Retrancha* lui-même et vous mit en sa place, RAC. *Esth.* III, 4. Que m'importe après tout que depuis six années Ce roi fût retranché [Charles X] des têtes couronnées? v. HUGO, *Voix*, II. || Retrancher de la communion des fidèles, excommunier. Vous ne me retranchez de l'Eglise que parce que vous croyez que mes lettres vous font tort, PASC. *Prov.* XV. || 7^o Terme de marine. Retrancher un homme à bord d'un bâtiment, le priver d'une partie de sa ration pour le punir de quelque faute. || 8^o Réduire à, borner à. Je retranche mon chagrin aux appréhensions du blâme qu'on pourra me donner, MOL. *L'Ar.* I, 4. || 9^o Terme de guerre. Fortifier par des retranchements. Cette saillie aiguë [la pointe d'un plateau] est entourée par la Kologha et par un ravin profond et marécageux; sa crête élevée, sur laquelle grimpe la grande route, en sortant de Borodino, est fortement retranchée, SÉOUR, *Hist. de Nap.* VII, 5. || 10^o Se retrancher, *v. refl.* Se réduire à, se restreindre à. Il s'est retranché à ne plus voir que peu de monde. Et lorsqu'on se retranche au langage des yeux, CORN. *Agésil.* IV, 5. Et si l'on se retranchait à me dire que c'est la mort après tout qui décide du sort éternel des hommes.... BOURDAL. *Pensées*, t. I, p. 437. Retranchons-nous maintenant à examiner comment on peut réparer le passé, FÉN. *Tél.* X. || 11^o Absolument. Se retrancher, faire des économies. La piété ingénieuse à se retrancher pour avoir de quoi se répandre dans l'exercice de la charité, PASC. *Prov.* XII. Si vous n'avez le courage de vous retrancher.... vous rendrez inutile le secours que la Providence vous adresse, sév. 19 janv. 1689. On se retranche, on s'abstient, on se mortifie en secret, BOURD. *Avent, sur l'Évang.* 417. Que de prétextes pour ne pas payer des dettes qu'on accumule, et ne pas se retrancher sur mille professions, ou inutiles, ou criminelles! MASS. *Profess. relig. serm.* 2. En tout pays, lorsqu'une marchandise est chère, on en achète moins; on se retranche sur toutes les dé-

troussa ses manches, GENLIS, *Mlle de la Fayette*, p. 122, dans FUGENS. || 3° Terme de paveur. Relever la forme en sable d'une chaussée. || 4° Se retrousser, v. réfl. Retrousser ses vêtements. Il y a de la boue, retrousses-vous.

— HIST. xv^e s. Et mangerent et hurent tout à loisir; puis retrousserent pots, barrils et leurs pourveances sur leurs charriots... FROISS. I, 1, 294. || xvi^e s. Il avoit le nez beau et long, autant que Maître Jacques l'avoit court et retroussé, DESPER. *Contes*, L. ... Sa robe purpurée Se retroussoit d'une agraffe dorée, nu BELLAY, IV, 10, recto. Si vous ne retroussiez vostre robe, vous serez creté sans pitié, PALSgrave, p. 762. Œil retroussé [œil dont les paupières sont renversées par quelque lésion], COTGRAVE. En manière que, si vous retroussiez cet enfant imparfait [il s'agit de deux enfants joints ensemble par monstruosité], vous voyiez au dessous le nombril de l'autre, MONT. III, 136.

— ETYM. Re..., et trousser; wallon, r'trossf.

RETROUSSIS (re-trou-si), s. m. || 1° Partie retroussée du bord d'un chapeau à l'ancienne mode, à la Henri IV. || 2° Partie retroussée des pans ou basques d'un uniforme. Un habit bleu avec des retroussis jaunes. Les replis qui formaient quelquefois les bordures des habits [chez les anciens], n'étaient pas le retroussis et le renversement de l'étoffe sous le bord du vêtement auquel elle était attachée par une couture, MONGEZ, *Instit. Mém. hist. et litt. anc.* t. IV, p. 270. || 3° Pièce de cuir jaune rabattue sur le haut des bottes. Bottes à retroussis; on dit souvent bottes à revers.

— ETYM. Retrousser.

† RÉTRO-UTÉRIN, INE (ré-tro-u-té-rin, ri-n'), adj. Terme d'anatomie. Siégeant en arrière de l'utérus. Tumeur rétro-utérine. Abscès rétro-utérin.

— ETYM. Lat. *retro*, en arrière, et *utérus*.

RETROUVÉ, ÉE (re-trou-vé, véé), part. possé de retrouver. Cet heureux retour du prodigue retrouvé, BOSS. *Mar-Thér.*

RETRouver (re-trou-vé), v. a. || 1° Trouver de nouveau. Je l'ai retrouvé dans le même état. Je ne puis retrouver dans Bossuet une expression que j'y ai lue. Je saurai bien toujours retrouver le moment De punir, s'il le faut, la rivale et l'amant, RAC. *Baj.* IV, 4. Je te retrouve encore avec ceux des Romains Dont j'ai plus soupçonné les perfides desseins, VOLT. *Mort de Cés.* II, 5. La réflexion peut toujours retrouver les choses qu'elle a sues, parce qu'elle sait comment elles les a trouvées; la mémoire ne retrouve pas de même celles qu'elle a apprises, parce qu'elle ne sait pas comment elle apprend, CONDIL. t. V, p. CXXXI. || Fig. et poétiquement. Je le veux, je l'ordonne; et que la fin du jour Ne le retrouve pas [Pallas] dans Rome ou dans ma cour, RAC. *Brit.* II, 4. || 2° Trouver une personne, une chose qui avait été perdue. Ce sénateur breton demanda à Destin des nouvelles d'Angélique, et lui témoigna d'avoir du déplaisir de ce qu'elle n'était point retrouvée, SCARR. *Rom. com.* II, 8. Candide carrossait son mouton: Puisque je t'ai retrouvé, dit-il, je pourrai bien retrouver Cunégonde, VOLT. *Candide*, 20. À peine le jugement fut-il rendu qu'on retrouva le cheval et la chienne, M. *Zadig*, 3. || Fig. Si la foi dans son cœur retrouvait quelque place, RAC. *Andr.* II, 4. || Trouver ce qu'on a oublié, perdu de vue. Retrouver son chemin. C'est un grenier, point ne veux qu'on l'ignore; Là fut mon lit bien chétif et bien dur; Là fut ma table, et je retrouve encore Trois pieds d'un vers charbonné sur le mur, BÉRANG. *Grenier*. || 3° Trouver une personne dont on a été longtemps séparé. Oui, puisque je retrouve un ami si fidèle, Ma fortune va prendre une face nouvelle, RAC. *Andr.* I, 4. Elle retrouvera dans l'autre monde son mari, et elle recommencera avec lui un second mariage, MONTESQ. *Lett. pers.* 126. Ô vous [mes enfants] qu'en expirant mon cœur a retrouvés, VOLT. *Fanat.* IV, 5. La plus grande consolation de mon âge est de retrouver de vieux amis, M. *Lett. Maillet du Boulay*, 20 nov. 1768. || 4° Prendre, regagner. J'ai retrouvé toute ma vigueur, FÉN. *Tél.* XV. Là je m'enivrerais à la source où j'aspire, Là je retrouverais et l'espoir et l'amour, LAMART. *Médit.* I. || 5° Trouver une personne ou une chose qui dédommage, qui tient lieu de celle qu'on a perdue. Chère épouse... Je te laisse mon fils pour gage de ma foi: S'il me perd, je prétends qu'il me retrouve en toi, RAC. *Andr.* III, 8. || 6° Avec *aller*, il signifie retourner vers quelqu'un. Allons retrouver Calypso, FÉN. *Tél.* IV. || 7° Fig. Reconnaître. On ne retrouve presque plus ce poète dans les ouvrages de sa vieillesse. On le retrouve toutes les fois qu'il s'agit d'honneur. Belle âme... il

[votre époux] a la consolation de retrouver encore quelque chose de vous dans l'esprit et dans les actions de cet admirable enfant qu'il élève [le Dauphin, dont Mme de Montausier avait été gouvernante], FLECH. *Duch. de Mont.* Mes yeux le retrouvaient dans les traits de son père, RAC. *Phéd.* I, 3. || 8° Se retrouver, v. réfl. Être retrouvé. La montre ne s'est pas retrouvée. Ce sont des pensées si délicates et qui dépendent tellement du tour et de la finesse d'expression, qu'après avoir charmé dans le moment, elles ne se retrouvent pas aisément dans la suite, FÉN. *Dial. sur Véloquence*, 4. || Il se dit quelquefois simplement pour être trouvé, se rencontrer, en parlant d'objets vus ailleurs. Le loup, le renard, le glouton et les autres animaux qui habitent les parties du nord de l'Europe et de l'Asie ont passé d'un continent à l'autre, et se retrouvent tous en Amérique, BUFF. *Quadrup.* t. VI, p. 212. || 9° Être de nouveau dans un certain état. Nous nous retrouvons dans le même embarras. Comme il n'y a point de plainte ni de sujet véritable, je crois qu'il n'y a qu'à causer ensemble avec quelque loisir, pour se retrouver bons amis, sév. 22 sept. 1680. || 10° Revenir, reparaitre en un lieu. Lorsque la troisième heure aux prières rappelle, Retrouvez-vous au temple avec ce même zèle, RAC. *Ath.* I, 4. || Se trouver avec une personne dont on était séparé. Tant y a, ma fille, je suis fort persuadée que nous nous retrouverons, et je ne vis que pour cela, sév. 409. Quand on est loin, on songe qu'on se retrouvera, M. 22 sept. 1680. Par trois divers chemins retrouvons-nous ensemble, VOLT. *Oreste*, IV, 4. || 11° Retrouver son chemin après s'être égaré. Ne sachant où je suis, comment me retrouver? NAUTEROCHE, *Esp. foll.* III, 3. Et Phèdre, au labyrinthe avec vous descendue, Se serait avec vous retrouvée ou perdue, RAC. *Phèdre*, II, 5. || 12° Fig. Revenir de son trouble, se remettre. Le malheur de ta fille au tombeau descendue Par un commun trépas Est-ce quelque dédale où ta raison perdue Ne se retrouve pas? MALH. VI, 48. L'âme, si longtemps égarée dans les choses extérieures, s'est enfin retrouvée, mais c'est pour s'élever au-dessus de soi-même et se donner tout à fait à Dieu, BOSS. *la Vallière*. Je n'étais plus à moi, je ne me ressouvenais plus de rien; j'allais, je venais, j'ouvrais les yeux, j'étais étonnée, et voilà tout; je me retrouvai pourtant dans la longueur du chemin, et alors je jouis de toute ma surprise, MARIIV. *Marianne*, part. 4. À présent me voilà seul, à présent je me retrouve, et toutes mes blessures vont se reouvrir, STAEL, *Corinne*, IX, 3. || 13° Se reconnaître. Il n'y a que la vraie valeur qui aime à se retrouver dans un ennemi, et qui s'y respecte, FONTEN. *Czar Pierre I^{er}*.

— HIST. XIII^e s. Pour savoir se de Berte seroit riens retrouvée, Berte, CIV. Et de moult de sa gent fu li ruis [qui s'était égaré] retrouvés, ib. CXXI. Ce est Berte ma fille que j'ai ci retrouvée, ib. CXXXVI. || XIV^e s. Et vous desfens aussi à trestous, en osant, Qu'à l'ost ne revenez jamais en vo vivant; Se je vous y retruis... Guescl. 1482. Gentilment fay; ce qu'en feras, Et encor le retrouveras; Car bonté faite autre requiert, MACHAUT, p. 110. || XV^e s. Les excès qu'on fait en jeunesse, De boire, manger ou sauter, Ils se retrouvent en vieillesse, Et viennent les corps tourmenter, Rec. de farces, p. 409. || XVI^e s. Il desiroit se retrouver en sa maison avec sa femme et ses enfants, AMYOT, *Pomp.* 64. Tu estois mon pays, mon pere et mon espoux, Et tous perdus en toy je les retrouvais tous, RONS. 674.

† RÉTROVERSION (ré-tro-vér-sion), s. f. Terme de chirurgie. Renversement en arrière. || Rétroversion de la matrice, renversement en arrière de la matrice; le col est porté en avant, à la différence de la réflexion, où le col n'est pas déplacé.

— ETYM. Lat. *retro*, en arrière, et *vertere*, tourner (voy. VERSION).

RETS (ré), s. m. || 1° Filet pour prendre du poisson, du gibier. Il s'élevait bien quelquefois une petite vapeur de la rivière voisine, qui l'enveloppait comme dans un rets, BALZ. *le Prince*, Av.-prop. Ceux qui viendront après nous liront en notre histoire que le cardinal de Richelieu a démolli la Rochelle et abattu l'hérésie, et que par un seul traité, comme par un coup de rets, il a pris trente ou quarante de ses villes pour une fois, VOLT. *Lett.* 74. Pendant qu'à la plumer l'autour est occupé, Lui-même sous les rets demeure enveloppé, LA FONT. *Fabl.* VI, 45. Un rets d'acier par ses mains [de Vulcain] est forgé; Ce fut Momus, qui, je pense, en fut cause, M. *Fragm. du songe de Vaux*. Comme des oiseaux privés chantent pour attirer dans les rets de Poiseleur les oiseaux sauvages, CHATEAUB.

Génie, IV, IV, 4. || Pans de rets, filets avec lesquels on prend ordinairement les grosses bêtes. || Rets saillant, sorte de filet composé de mailles à losanges, et qui sert à prendre des pluviers, des canards et de plus petits oiseaux. || 2° Fig. Tout ce qui sert à saisir, à prendre l'esprit, le cœur, comme fait un rets. Que Zéphire en ses rets surprend Flore la belle, RÉGNIER, *Sat.* XV. Ils [les philosophes] quitteront les rets de leurs vaines et dangereuses subtilités, où ils tâchaient de prendre les âmes ignorantes et curieuses, BOSS. *Paucé. St André*, I. || [Jésus] tend ses rets sur cette mer du siècle, mer immense, mer profonde, mer orageuse et éternellement agitée, M. *ib.* La parole est le rets qui prend les âmes, M. *ib.* Tandis que mon cœur ouvert et confiant s'épanchait avec des amis et des frères, les traitres m'enlaçaient en silence des rets forgés au fond des enfers, J. J. ROUSS. 3° *promen.* || Fig. Prendre quelqu'un dans ses rets, le faire tomber dans un piège. || 3° Terme d'anatomie. Rets admirable, voy. RÉSEAU. Ces petites branches d'artères qu'on a nommées les rets admirable, DESSC. *Fœtus*, 4. || 4° Rets marin. Nom vulgaire des masses de coques d'œufs de mollusques, que l'on trouve dans la mer.

— HIST. XIII^e s. Les rois dont [ils] soient les pors [sangliers] prandre, Environ le boia [ils] ont fait tendre, *Lai de Melion*. Et i puet l'en sa nef ariver et ses cordes lier as arbres qui sont nés, et sechier sa raliz, et destroier sa nef, et metre à terre seche, *Liv. de jost.* 64. Avant que le flum entre en Egypte, les gens qui ont accoustumé à ce faire, getent leur roys desliées parmi le flum au soir, JOINV. 220. || XV^e s. Les deux seigneurs... escheirent dedans les mains de leurs ennemis, et furent mieux pris qu'à la roix, FROISS. I, 1, 408. Le pêcheur prist en sa rez une table d'or, CHRIST. DE PIS. *Charles V*, III, 44. || XVI^e s. L'Évangile est une rets pour attirer toute sorte de poissons, CALV. *Inst.* 1089. Ainsi qu'on peut voir au rets admirable, PARÉ, I, 29.

— ETYM. Prov. *ret*, *reth*; cat. *ret*; espagn. *red*; port. *rede*; ital. *rete*; du lat. *rete*, qui, d'après Curtius, est pour *srete*, se rattachant à *serere*, supin *sertum*, tisser (voy. SÉRIE). Dans l'ancien français *rois*, féminin et avec une *s*, indique non *rete*, mais le pluriel *retia*; on sait que les pluriels neutres du latin deviennent souvent en français des singuliers féminins.

† RETUER (re-tu-é), v. a. Tuer une seconde fois. Je te retuerai si j'en croyais ma colère! VOLT. *Candide*, 49.

— HIST. XIII^e s. Et cele ou cil qui autrui tue, Par jugement on le retue, *Blonde et Jehan*, v. 1067.

† RÉTUS, USE (ré-tù, tu-z), adj. Se dit, en botanique et en entomologie, de ce qui est très-obtus et plus ou moins déprimé.

— ETYM. Lat. *retusus*, participe passif de *retundere*, de *re*, et *tundere*.

† REUCHLINIEN, IENNE (reuch-li-niin, nié-n'), adj. Se dit, par opposition à érasmien, du système de prononciation du grec, introduit en Europe par Reuchlin, au commencement du XVI^e siècle, et qui représente la prononciation des Grecs modernes.

RÉUNI, IE (ré-u-ni, nie), part. passé de réunir. Tant de peuples divers, autrefois étrangers les uns aux autres, et depuis réunis sous la domination romaine, BOSS. *Hist.* III, 4. Tous ces corps, partis du Niémen à des époques et par des routes différentes, après un mois de séparation, et à cent lieues du point où ils s'étaient quittés, se trouverent à la fois réunis à Beszenkowicz, où ils arrivèrent le même jour et à la même heure, SÉGUR, *Hist. Nap.* IV, 7. || Droits réunis, nom donné, sous le premier empire, à ce qui se nomme aujourd'hui contributions indirectes. || Terme de grammaire. Substantifs réunis ou juxtaposés, substantifs formés de deux ou plusieurs noms en concordance ou en dépendance, comme chou-fleur, avant-bras, etc. || Les réunis, nom donné aux protestants qui se firent catholiques après la révocation de l'édit de Nantes. || Faux réunis, protestants qui avaient fait semblant de se convertir. Le dessein de former de bons catholiques des enfants des faux réunis, BOSS. *Lett. et mém. Réflex. sur l'expédient*.

RÉUNION (ré-u-ni-on), s. f. || 1° Action de réunir des parties divisées; effet de cette action. La réunion de deux fragments. || Terme de chirurgie. Action par laquelle on tient en contact et rapprochées les parties qui ont éprouvé une solution de continuité. La réunion est immédiate, quand les bords de la plaie sont mis en contact les uns avec les autres; elle est médiante, si la cicatrisation ne peut s'opérer sans suppuration. || 2° En matière de fiefs, de do-

maines, d'héritages, etc. l'action de rejoindre une partie démembrée au tout; ou l'action de joindre pour la première fois une chose à une autre. La réunion d'un fief au fief dominant. || 3° Action de rassembler ce qui est épars; résultat de cette action. La réunion des rayons du soleil à l'aide d'une lentille. La réunion de corps d'armée. || Il se dit aussi au sens moral. La réunion de ces preuves est accablante. Pascal a été géomètre et éloquent; la réunion de ces deux grands mérites était alors bien rare, *VOLT. Pens. de Pascal, avertis.* || 4° Fig. Réconciliation, par le rapprochement des volontés et des esprits. Là se formaient d'heureux projets pour la réunion des esprits, *FLÉCH. le Tellier*. Dieu que j'appelle à cette effusion, Venez favoriser notre réunion, *RAC. Brit. v, 5*. Il se fit une espèce de réconciliation entre ces chefs de parti, mais cette réunion apparente ne trompa personne, *VERTOT, Rev. rom. xiv, 280*. || 5° Particulièrement. Assemblée de personnes. La réunion était nombreuse. Réunions que la loi interdit. Un lieu de réunion. Mais c'est demain chez vous jour de réunion; Faut-il leur envoyer une invitation? A. DUVAL, *Manie des grand. 1, 9*. || Réunions publiques, réunions où l'on discute, expose quelque objet public. || En termes de turf, la réunion du printemps, de l'été, de l'automne, l'ensemble des courses courues pendant ces différentes saisons. || 6° Ordre impérial de la Réunion, ordre civil et militaire fondé en 1811 à Amsterdam par Napoléon I^{er}.

— HIST. XVI^e s. Afin de leur faire plus ardemment désirer une bonne réunion des cœurs, qui sont si étrangement aliénés, *LANOUE, 52*.

— ETYM. *Re...*, et *union*.

RÉUNIR (ré-u-nir), v. a. || 1° Rapprocher, rejoindre ce qui était séparé, désuni. Réunir les lèvres d'une plaie. Et du lutrin rompu réunissant la masse, *BOLL. Lutr. 1, 1*. || 2° Établir une communication d'une chose avec une autre. Les galeries qui réunissent le Louvre aux Tuileries. Ce fut à Londres qu'il [Pierre le Grand] dessina lui-même le projet de la communication du Volga et du Tanais; il voulait même leur joindre la Duina par un canal, et réunir ainsi l'Océan, la mer Noire et la mer Caspienne, *VOLT. Russie, Anecdotes*. || 3° Rapprocher, réconcilier. Son caractère particulier était de concilier les intérêts opposés, et, en s'élevant au-dessus, de trouver le secret endroit et comme le nœud par où on peut les réunir, *BOSS. Anne de Gonz. Nos ennemis communs devraient nous réunir, RAC. Andr. 1, 4*. Il représenta qu'il ne fallait plus songer désormais qu'à réunir les esprits divisés, et à prévenir les malheurs d'une guerre civile, *VERTOT, Rev. rom. xiv, 287*. Écoutez: ce serait le comble de mes vœux De pouvoir aujourd'hui vous réunir tous deux, *VOLT. Adélaïde, III, 5*. J'ai feint de réunir nos causes mutuelles, *Id. Sémir. v, 2*. || 4° En matière de domaines, de fiefs, rejoindre une partie au tout dont elle avait été séparée. Réunir un grand fief à la couronne. || 5° Joindre pour la première fois une chose à une autre. Cette administration a été réunie à telle autre. Ainsi la Lorraine fut réunie à la couronne irrévocablement, réunion tant de fois inutilement tentée, *VOLT. Louis XV, 4*. || 6° Rassembler ce qui était séparé. Réunissons trois cœurs qui n'ont pu s'accorder, *RAC. Andr. v, sc. dern. Ah! ma mère, oublions nos peines; le ciel nous aime, il nous réunit, MARMONTEL, Bélis. v*. || Il se dit aussi au sens moral. La Moldavie était alors gouvernée par le prince Cantemir, Grec d'origine, qui réunissait les talents des anciens Grecs, la science des lettres et des armes, *VOLT. Charles XII, 5*. Qu'on est heureux de pouvoir bien faire en servant ce qu'on aime, et réunir ainsi dans le même soin les charmes de l'amour et de la vertu! J. J. ROUSS. *Hél. 1, 43*. Presque tous les grands hommes ont réuni la force du corps et celle de l'âme, *Id. Ém. II, 11*. || 7° Se réunir, v. réfl. Être réuni. Les lèvres de la plaie se sont réunies. || 8° Se rapprocher, se rejoindre. Deux corps d'armée qui se sont réunis. C'est ici que les chemins se réunissent. J'espère me réunir à lui pour le reste de mes jours. C'est autour d'elles [des reines] que se range et se réunit ordinairement tout l'esprit du siècle, le désir de plaire.... le plaisir de voir et d'être vue, *FLÉCH. Marie-Thérèse*. || 9° Cesser d'être en schisme. Cette princesse [Marie] rétablissait la religion catholique, et l'Angleterre se réunissait au saint-siège, *BOSS. Var. VII, 99*. || 10° Fig. Se concerter. Ils se sont réunis contre l'ennemi commun. || 11° En parlant des choses, concourir. Tous les arts se réunissaient pour donner de l'éclat à cette fête. Toutes ces belles dispositions.... s'étaient heureusement tournées du côté

de Dieu.... tout s'était réuni à cette unique passion, *SÉV. 5 août 1684*.

— HIST. XVI^e s. Ce seroit un beau commencement, pour venir à ce point principal de réunir les volontés, *LANOUE, 390*.

— ETYM. *Re...*, et *unir*; ital. *riunire*.

† **RÉUNISSAGE** (ré-u-ni-sa-j'), s. m. Action de réunir les fils, dans les filatures de coton.

† **RÉUNISSEUSE** (ré-u-ni-seù-z'), s. f. Terme de filature. Machine à réunir.

RÉUSSI, IE (ré-u-si, sie), *part. passé* de réussir. Qui a eu un heureux succès. M. le président Janin, à qui tous les services, toujours très-fidèlement faits et toujours très-heureusement réussis.... *MALII. le XXXIII^e liv. de Tite Live, au duc de Luynes*. || Terme de beaux-arts. Se dit d'une composition dont l'exécution répond bien à l'idée première. Cette figure est bien réussie.

RÉUSSIR (ré-u-sir), v. n. || 1° Être produit par, sortir de (ce qui est le sens propre). Si M. Chapelain est le conseil du P. Lemoine, le P. Lemoine réussira un des grands personnages du temps, *BALZ. liv. xx, lett. 16*. De tous les corps ensemble on ne saurait en faire réussir une petite pensée; cela est impossible et d'un autre ordre, *PASC. Pens. XVII, 1, édit. HAVET*. Il en réussira [du châtement des mauvais anges] cette utilité, que ces esprits malfaisants, malgré la haine qu'ils ont contre nous, profiteront à notre salut, *BOSS. 2^e sermon, Démons, Prémambule*. || Advenir. Soyez, s'il vous plaît, madame, extrêmement satisfaite de ce que vous avez fait pour moi, sans vous soucier de ce qui en réussira, ni du fruit que me produiront vos lettres, *VOLT. Lett. 16*. Il faut savoir ce qui réussira de cette conspiration, *CORN. 1^{er} discours*. Voyons ce qui pourra de ceci réussir, *MOL. Tart. II, 4*. || 2° Avoir un succès bon ou mauvais. Il faut voir comment ce projet réussira. Don Lope: Vous êtes notre juge, il faut vous adoucir. — Carlos: Vous y pourriez peut-être assez mal réussir, *CORN. D. Sanchez, 1, 4*. Il me semble qu'en les joignant ensemble [la lecture d'Épictète et celle de Montaigne], elles ne pourraient réussir fort mal, parce que l'une s'oppose au mal de l'autre, *PASC. Entret. avec M. de Sacy*. || Il a mal réussi, il n'a point eu de succès. || On dit de même: cela lui a mal réussi, lui réussira mal. || 3° Particulièrement. Avoir un succès heureux. Par vous-même en ce trouble il pense réussir, *CORN. Hérael. v, 2*. Il faut maintenant m'éclaircir si dans sa perfidie elle a su réussir, *RAC. Baj. IV, 4*. Vous réussirez toujours quand vous aurez des louanges à donner, *MAINTENON, Lett. au card. de Noailles, 19 juillet 1698*. Vous ne réussirez point auprès de celles qui ne sont point mariées, *HAMILT. Gramm. 6*. Si par ton artifice Tu ne peux réussir à l'en faire un complice, *VOLT. Catil. II, 4*. Je me souviens que, dans la nouveauté de cette tragédie [Brutus], feu Bernard de Fontenelle et compagnie prièrent l'ami Thiriot de m'avertir sérieusement de ne plus faire de tragédies; ils lui dirent que je ne réussirais jamais à ce métier-là, *Id. Lett. Damilaville, 23 mars 1763*. Ce fut [Frédéric II] de tous les empereurs celui qui chercha le plus à établir l'empire en Italie, et qui y réussit le moins, ayant tout ce qu'il fallait pour y réussir, *Id. Ann. Emp. Frédéric II, 1251*. On est assez sûr de réussir quand on parle aux passions des gens plus qu'à leur raison, *Id. Zaïre, Lett.* || Absolument. Avoir du succès dans le monde, dans un salon. Elle a fort bien réussi à Versailles [à la cour], *SÉV. 198*. On lui dit mille fois.... qu'il fallait, pour y réussir [dans les cours], savoir selon les temps ou déguiser ses passions ou flatter celles des autres, *FLÉCH. Duc de Mont. Le duc de Fronsac va épouser votre cousine; jamais homme n'a mieux réussi à la cour, MAINTENON, Lett. au duc de Noailles, 12 janv. 1711*. Il ne faut rien de moins dans les cours qu'une vraie et naïve impudence pour réussir, *LA BRUY. VIII*. Ils étaient jeunes, bien faits; ils avaient de l'esprit, et faisaient de la dépense; dans quel pays du monde ne réussit-on pas avec de tels avantages? *HAMILT. Gramm. 4*. Je vis que je réussissais, et cela me fit réussir davantage, J. J. ROUSS. *Conf. II*. Le jeune Valancé n'a point réussi chez Mme de Martignues, on l'a trouvé froid et grave, *M^{me} RICCOBONI, Éuv. t. VI, p. 149*, dans *POUGENS*. || 4° En parlant des choses, avoir une heureuse issue. Seigneur, ma diligence enfin a réussi, *CORN. Hérael. IV, 5*. Quand je vois que toutes les entreprises sont inutiles contre sa personne, pendant que tout réussit d'une manière surprenante contre l'État, *BOSS. Reine d'Angleterre*. Tout vous a réussi; que Dieu voie et nous juge, *RAC. Ath. II, 7*. Lucien dit

qu'Alexandre, étonné d'abord de voir la divinité d'Éphésion réussir si bien, la crut enfin vraie lui-même, et se sut bon gré de n'être pas seulement dieu, mais d'avoir encore le pouvoir de faire des dieux, *FONTEN. Orol. II, 11*. On sait qu'au théâtre il faut peu de chose pour faire réussir ce qu'on méprise à la lecture, *VOLT. Vie de Molière*. || 5° Venir bien, en parlant des arbres, des plantes. Les pommiers réussissent dans ce terrain. || Les blés, les vignes ont bien réussi cette année, la récolte a été bonne. || Il se conjugue avec l'auxiliaire avoir. || 6° V. a. Terme de peinture. Exécuter heureusement. Réussir un tableau, une figure. || Proverbe. Rien ne réussit comme le succès.

— REM. Au commencement du XVII^e siècle, on disputait pour savoir si réussir se conjugait aussi avec l'auxiliaire être. C'est l'auxiliaire avoir qui l'a emporté.

— HIST. XVI^e s. Qu'est-il reussi de tout cela autre chose, sinon un embrasement de convoitises en general? *LANOUE, 468*. Les desseins que firent sur icelles [villes] ceux qui prirent la charge de s'en saisir reussirent vains, *Id. 612*. ...Laquelle intention ne reussit non plus que l'autre, *Id. 617*. Il n'en pouvoit réussir que la totale ruine des sujets de Votre Majesté, *D'AUB. Hist. II, 263*. Esperant que le tout reussira à bien, *CARL. IV, 10*. Cependant M. de Gonnor estoit aux escoutes de ce qui reussiroit de ce contraste, *Id. VI, 35*. J'ay usé, de propos délibéré, en ce lieu, de ce mot *accort*, qui est emprunté de l'italien, aussi bien que *reussir*; mais le temps nous les a favorisés, *PASQUIER, Lettres, t. I, p. 166*.

— ETYM. Ital. *riuscire*, de *ri* ou *re*, et *uscire*, sortir, qui correspond au vieux français *issir*, dérivant comme lui du latin *exire* (voy. *ISSUE*).

RÉUSSITE (ré-u-si-té), s. f. || 1° Issue; bon ou mauvais succès. Il faut voir quelle sera la réussite de cette affaire. || 2° Particulièrement. Bon succès. Pour moi, je m'en tiens assez vengé par la réussite de ma comédie, *MOL. Éc. des femmes, préface*. Les hommes, sur la conduite des grands et des petits indifféremment, sont prévenus, charmés, enlevés par la réussite, *LA BRUY. XII*. Il néglige les menus détails, dont dépend cependant la réussite de presque toutes les grandes affaires, *MONTESQ. Lett. pers. 145*. || 3° Se dit familièrement d'une combinaison de cartes, que des personnes superstitieuses essayent, pour augurer du succès d'une entreprise, d'un vœu, etc. Faire une réussite.

— REM. On a dit *réussit* au masculin: Nature glorieuse de son succès ne put goûter modérément sa joie, *CYR. DE BERG. Pédanit joué, 1, 1*.

— SYN. 1. RÉUSSITE, ISSUE. Ces deux mots ont le même radical (lat. *exire*, sortir), et ne diffèrent que par le préfixe *re*. Aussi le sens ne diffère guère, et il est difficile de sentir une nuance entre: Je ne sais quelle sera la réussite de cette affaire, ou l'issue de cette affaire. || 2. RÉUSSITE, SUCCÈS. Réussite ne se dit que des petits succès. Succès se dit des grandes choses comme des petites. D'après Bouhours, qui le déclare un mot nouveau, réussite ne se disait proprement que des ouvrages d'esprit. Cet usage restreint a disparu.

— ETYM. Ital. *riuscita*, de *riuscire* (voy. *RÉUSSIR*). On a dit au XVI^e siècle *reussissement*: Craignant un mauvais reussissement de cette affaire, *CARL. II, 9*. De Caillières prétend que *réussite* est dû à un homme de la cour vers 1670, dit pour cela par les plaisants M. de la Réussite. C'est un conte; l'exemple de Molière est de 1662; c'est l'italien qui a fourni le mot.

† **REVACCINATION** (re-va-ksi-na-sion), s. f. Action de revacciner.

† **REVACCINER** (re-va-ksi-né), v. a. Vacciner une seconde fois.

† **REVALENTA** (re-va-lin-ta), s. f. Substance alimentaire qui a pour base la farine de lentilles décortiquées, avec des proportions variables de farines de pois, de maïs, etc.

— ETYM. Composé barbare du lat. *errum*, ers, et *lens*, lentille.

† **REVALIDATION** (re-va-li-da-sion), s. f. Terme de pratique. Action de revalider.

— HIST. XVI^e s. Quant aucuns auront leurs lettres rompues ou perdues par caducité.... ils en pourront faire remonstrance en nostre ditte cour, afin d'avoir revalidation ou nouvelles lettres, *Nouv. cout. génér. t. II, p. 75*.

† **REVALIDER** (re-va-li-dé), v. a. Terme de pratique. Conférer une nouvelle validité.

— HIST. XVI^e s. Por ordonner lesdites lettres estre revalidées, *Nouv. cout. génér. t. II, p. 75*.

REVALOIR (re-va-loir), v. a. Il se conjugue comme valoir. || 1° Compenser. Pour trouver les adou-

cissements qui revalent bien à la loi ce qu'ils lui content, ROLLIN, *Hist. anc. Evr.* t. II, p. 567, dans POUGENS. || 2° Rendre la pareille en bien. Mon cher monsieur, lui di-je; je vous remercie du conseil; quel que jour je vous le revaudrai, si je puis, MARIV. *Pays. parv.* 3. || Rendre la pareille en mal. Si vous me trahissez, je vous le revaudrai, DANCOURT, *Moul. Jar.* sc. 28. Il laissa les Sabins maîtres de la campagne, bien sûr de leur revaloir dans peu leur brigandage... il revalut aux Sabins le pillage qu'ils avaient fait... LE P. CATROU, dans DESFONTAINES.

— HIST. xv° s. Or lui revaudra [au comte de Flandre] l'alliance qu'il avoit au duc de Bourgogne, lequel a sa fille pour femme, FROISS. II, II, 161.

REVALU, UE (re-va-lu, lue), *part. passé* de revaloir.

REVANCHE (re-van-ch'), *s. f.* || 1° Action de rendre la pareille pour un mal qu'on a reçu. Ne triomphez point tant; vous ne tarderez guère à me faire avoir ma revanche, MOL. *les Amants*, II, 4. Annibal: Je vous ai fait passer de mauvais jours et de mauvaises nuits. — Fabius: Il est vrai; mais j'ai eu ma revanche, FÉN. *Dial. Fabius, Annibal*. La vengeance n'est plus qu'une revanche; on la prend comme un moyen de réussir, et pour l'avantage qui en résulte, NUCLOS, *Consid. mœurs*, 4. Quoique j'eusse assez beau jeu pour prendre ma revanche, J. J. ROUSS. *Conf.* I, || 2° Il se dit quelquefois en bonne part pour reconnaissance, retour. Il m'a rendu un bon office, j'ai ma revanche. Si la revanche était indubitable, quelle gloire y aurait-il de faire plaisir? MALH. *Traité des bienf. de Sénèque*, I, 1. Eh oui! votre réception Me touche, me pénètre; elle est et noble et franche: Ne pourrai-je chez moi prendre un jour ma revanche? COLLIN D'HARLEV. *Chât. en Espagne*, II, 4. || 3° Terme de jeu. La seconde partie entre deux joueurs, que le perdant joue pour se racquitter. Jouer la revanche. Donner la revanche. Partie, revanche et le tout. Quand vous [mari] perdez au jeu, l'on [l'amant de votre femme] vous donne revanche; Même votre homme écarte et ses as et ses rois, LA FONT. *Coupe enchantée*. Je lui gagnai partie, revanche et le tout dans un clin d'œil, HAMILT. *Gramm.* III. || Fig. J'ai vu M. de Garville, je ne l'ai point assez vu, j'étais très-malade, mais j'espère que lui donnera ma revanche, VOLT. *Lett. Marmontel*, 9 août 1773. || Fig. Je trouve que nos gouverneurs ont gagné, dans toute cette manœuvre, la partie, la revanche et le tout, SÈV. 8 juillet 1685. || Fig. Prendre sa revanche, réussir après avoir éprouvé un insuccès. M. le vicomte n'a pas encore eu le temps de déployer toute son éloquence; mais laissez-le faire, il prendra sa revanche, GENLIS, *Théât. d'éduc. le Voyageur*, I, 1. || 4° Toute reprise de jeu que demande un joueur qui a perdu. J'ai perdu au piquet; voulez-vous me donner ma revanche au tric-trac? || 5° En revanche, *loc. adv.* En compensation, en récompense. Si jamais je t'aimai, cher Rodrigue, en revanche Défends-toi maintenant pour m'ôter à don Sanche, COAN. *Cid*, v, 1. Je n'en dissimulerai point les défauts, et en revanche je me donnerai la liberté de remarquer ce que j'y trouverai de moins imparfait, ID. 1^{er} *disc.* ... Qui rit d'autrui Doit craindre qu'en revanche on rie aussi de lui, MOL. *Ec. des femmes*, I, 1.

— HIST. xvi° s. Je ne veux point mépriser, Ne mesdire en ma revanche: Mais j'aime mieux estre blanche, MAROT, II, 366. À fin que nous ne nous en allions pas sans revanche, MONT. I, 28. Je suis prodigue de bonnetades, et n'en recois jamais sans revanche, ID. III, 31. On doit avoir de plaisir, voire honte de si rigoureuses revanches, LANOUE, 562. Les freres nous ont pris sans verd à ce coup, mais nous aurons quelque jour nôtre revanche, ID. 613. Et moi en revanche je vous promets un livret à quoi un de mes voisins travaille, D'AUB. *Fen.* III, 21. ... Que le seul moyen de faire cesser les barbaries des ennemis est de leur rendre les revanches, ID. *Hist.* I, 155.

— ETYM. Voy. REVANCHER; bourg. *retainche*; Berry, *revenche*.

REVANCHE, ÉE (re-van-ché, chée), *part. passé* de revancher. Bien revanché par son ami.

REVANCHER (re-van-ché), *v. a.* || 1° Terme familier. Venger, en le secourant et le défendant, quelqu'un qui est attaqué. Il a revanché son camarade, *Dictionn. de l'Acad.* || 2° Se revancher, *v. réfl.* Se défendre. Il m'a attaqué, je me suis revanché. || 3° Rendre la pareille en mal. Je veux d'un si bon tour Me revancher... LA FONT. *Fais*. Les jésuites, ainsi pincés sur leur morale d'Europe et d'A-

sie, s'en revanchèrent sur le temporel, ST-SIM. 78, 9. || Fig. Les sens abusent la raison par de fausses apparences, et cette même piperie qu'ils apportent à la raison, ils la reçoivent d'elle à leur tour: elle s'en revanche, PASC. *Pens.* III, 19, édit. HAVRT. || Rendre la pareille en bien. Et, puisque mon trépas conserve votre gloire, Pour vous en revanche conservez ma mémoire, COAN. *Cid*, v, 7. Tel que soit un bienfait et quoi qu'il en coûte, lorsqu'on l'a reçu à ce titre, on est obligé de s'en revancher, VAUVEN. *Mar.* 573. Pour vous en revanche conservez ma mémoire: Le mot revancher est devenu bas; on dirait aujourd'hui: pour m'en récompenser, VOLT. *Comm. Corn. Rem. Cid*, v, 7.

— HIST. XIII° s. De revengier les mors et les che-tis Qui pour vous sont et pour s'amour [de Dieu] occis, QUESNES, *Romançero*, p. 100. Ainsinc Pecune se revanche, Comme dame roïne et franche, Des sers qui la tiennent enclose, *la Rose*, 5224. || XIV° s. Car cilz qui se revenge depuis qu'il est souspris, Et par son grant orgueil ne veut crier merci, S'il muert en cel estat, je di qu'il en vaut pis, *Guescl.* 21160. || XV° s. Pour ayder à revancher la trahison que les Lyegeois lui avoient faite, COMM. II, 9. Print vouloir au roy de se revancher du duc de Bourgogne, ID. III, 1. || XVI° s. Revenge-moi, pren la querelle De moi, Seigneur, par ta merci, MAROT, IV, 285. Les loix de l'honneur condamnent un dementil souffert, celles de la justice un dementil revenché, MONT. I, 119. Ayant esté desvalisé par les ennemis, il feit sur eux, pour se revancher, une belle entreprinse, ID. II, 6. Cette piperie des sens, nostre ame parfois s'en revenge de mesme, ID. II, 367.

— ETYM. *Re...*, et *venger*. *Revancher* est aussi correct que le serait *revenger* ou quel'est *renger*; la finale *icare* donnant souvent *cher*, comme on le voit pour *pencher*, de *pendicare*; Berry, *revanger*.

REVANCHEUR (re-van-cheur), *s. m.* Celui qui revanche quelqu'un.

— HIST. xvi° s. Revangeur, COTGRAVE.

— ETYM. *Revancher*.

RÉVASSER (rè-va-sé), *v. n.* || 1° Avoir des rêveries fréquentes et diverses dans un sommeil agité. Il a eu la fièvre et n'a fait que rêvasser toute la nuit. || Fig. Je n'ai pas rêvassé, ce n'est pas une vaine imagination. L'almanach n'a pas rêvassé, Quand il a dit que, cette année, La France serait gouvernée Aussi mal que par le passé, *Dial. de l'Hôpital et de Bayard*, dans RICHEL. || 2° Terme familier. Penser vaguement à quelque chose. Mais si longtemps il rêvassa, Que plus d'un Troyen s'en lassa, SCARR. *Virg.* VII. J'ai rêvassé sur ces poussières, dont la structure est si admirable, BONNET, *Lett. div. Evr.* t. XII, p. 404, dans POUGENS. Il est resté là un bon bout de temps à rêvasser, les yeux fixés en terre, GENLIS, *Théât. d'éduc. la Rosière*, II, 4. Je m'en rapporte à votre confrère, qui est là rêvassant, BEAUMARCH. *Barb. de Séc.* III, 6. || Il se conjugue avec l'auxiliaire *avoir*.

— REM. Au commencement du XVII° siècle, on disait aussi *ravasser*: Et là, malgré mes dents, rongeant et ravassant, RÉGNIER, *Sat.* XV.

— HIST. xvi° s. Ayant longuement resvé et revassé, je me trouve bien perplex pour pouvoir juger et discernar, PASQUIER, dans le *Diet. de DOCHEZ*.

— ETYM. *Rêver*, avec la finale péjorative *asser*; wallon, *rârlé*, rêvasser, *rârlég*, rêvo agité.

RÉVASSERIE (rè-va-se-rie), *s. f.* || 1° Action de rêvasser; état d'une personne qui rêve. Ce malade est dans une rêvasserie continue. Les rêvasseries de la fièvre. || 2° Fig. Terme familier. Il se dit d'idées comparées à des rêvasseries. C'est un homme qui débite bien des rêvasseries. J'ai l'air de me moquer de tout ce qui tient à la rêvasserie, M^{me} DU DEFFANT, *Corresp.* t. II, p. 440, dans POUGENS.

— HIST. xvi° s. Les plus grossières et puériles ravasseries, MONT. II, 291.

— ETYM. *Rêvasser*.

REVASSEUR (rè-va-seur), *s. m.* Terme familier. Celui qui rêve, qui est livré à des idées comparées à des rêvasseries. Quand cela sera fait, vous aurez votre sublime rêveur René [un écrit contre les systèmes de Descartes], VOLT. *Lett. Thiriot*, 6 sept. 1736.

— ETYM. *Rêvasser*.

† REVAUTREUR (re-vô-tré), *v. a.* Vautrer de nouveau. || Se revautrer, *v. réfl.* Se vautrer de nouveau. Quel plaisir de laver une truelle sale et vilaine qui va aussitôt se revautrer dans le borbier? LE P. SIM. MARS, *Myst. du roy. de Dieu*, p. 278, dans POUGENS.

1. RÊVE (rè-v'), *s. m.* || 1° Combinaison involontaire d'images ou d'idées, souvent confuses, parfois très-nettes et très-suivies, qui se présentent à

l'esprit pendant le sommeil. Non-seulement ils [les rossignols] dorment, mais ils rêvent, et d'un rêve de rossignol, car on les entend gazouiller à demi-voix et chanter tout bas, BUFF. *Ois.* I, IX, p. 161. Je demande que chacun réfléchisse sur les rêves, et tâche de reconnaître pourquoi les parties en sont si mal liées, et les événements si bizarres; il m'a paru que c'était principalement parce qu'ils ne roulent que sur des sensations et point du tout sur des idées, ID. *Disc. nat. animaux, Evr.* t. v, p. 325. Si les organes seuls produisent les rêves de la nuit, pourquoi ne produiraient-ils pas seuls les idées du jour? VOLT. *Dict. phil. Somnambules*. C'est un état bien singulier que celui du rêve, aucun philosophe que je connaisse n'a encore assigné la vraie différence de la veille et du rêve, RIDER. *Salon de 1767, Evr.* t. XIV, p. 253, dans POUGENS. Elle croit aux songes; quand elle a fait un mauvais rêve, la voilà de mauvaise humeur pour toute la journée, GENLIS, *Théât. d'éduc. la Tendresse matern.* sc. 1. Ainsi de nos pensers nos rêves sont l'écho, DELL. *Imag.* 1. Le rêve du méchant est son premier supplice, ID. *ib.* La jamais ne s'élève Bruit qui fasse penser; Jusqu'à ce qu'il s'achève, On peut mener son rêve Et le recommencer, LAMART. *Harm.* III, 10. || Fig. et familièrement. Il a fait un beau rêve, se dit d'un homme qui a joui d'un bonheur très-court, qui s'est bercé d'un espoir trompeur. || Il se dit aussi d'un succès, d'un bonheur que rien ne pouvait faire attendre. Être d'un siècle entier la pensée et la vie, Émousser le poignard, décourager l'envie, Ébranler, raffermir l'univers incertain. Aux sinistres clartés de la foudre qui gronde, Vingt fois contre les dieux jouer le sort du monde, Quel rêve!... et ce fut ton destin, LAMART. *Médit.* II, 7, *Bonaparte*. || Fig. et familièrement. Les histoires que vous nous contez là sont de beaux rêves, elles n'ont pas plus de suite, de vraisemblance que si elles étaient des rêves. || Fig. et familièrement. C'est un rêve que de vous voir ici, on s'y attendait si peu qu'il semble qu'on rêve. || Fig. Le rêve de quelqu'un, ce à quoi il songe toujours. Sans vieillir, accablé de jours, La fin du monde est mon seul rêve, BÉRANG. *Juif errant*. || 2° Fig. Il se dit de tout ce qui est comparé à un rêve. Ce n'est pas là un système de philosophie [la physique de Descartes], c'est le rêve d'un homme en délire, VOLT. *Dial.* XXIX, 10. Délires insensés! fantômes monstrueux! Et d'un cerveau malssin rêves tumultueux! A. CHEN. *L'Invent.* De ce rêve enchanteur je goûtais le mensonge, M. J. CHEN. *Fénelon*, II, 3. Vous m'avez délaissé, doux rêves de la vie, ID. *la Prom.* Nos guerriers, instruits par vos leçons, Comme un rêve insensé méprisent mes soupçons, C. DELAV. *Vép. sicil.* III, 3. La gloire est le rêve d'une ombre, LAMART. *Médit.* I, 11.

— SYN. RÊVE, RÊVERIE. Le rêve est d'un homme endormi; la rêverie est d'un homme éveillé.

— ETYM. Voy. RÊVER. Il est singulier que ce mot n'ait aucun historique.

† 2. RÊVE (rè-v'), *s. f.* Impôt qui se prélevait sur les marchandises, à leur sortie du royaume. En Normandie il se levait quatre deniers pour livre de la valeur des marchandises, à la sortie du royaume, sous le nom de rêve ou domaine forain dont l'établissement est fort ancien, *Édit.* sept. 1661.

— HIST. XIV° s. Pour recevoir la reve et impositions qu'il pourront devoir pour l'issue du royaume, nu CANGE, *reva.* || XV° s. En regard de l'imposition foraine et resve qui se leve tant à l'aris que ailleurs dedans le royaume, GODEFROY, *Observations sur Charles VIII*, p. 417, dans LAGURNE.

— ETYM. D'après du Cange, *reva* est une forme pour *roga*, demande, du latin *rogare*; d'après Demenard, c'est le nom de Pierre la Reve, non qui passa à l'impôt, comme celui de Paulet à la *paulette*.

RÊVE, ÉE (rè-vé, vée), *part. passé* de rêver. Ne prenez point ceci pour un conte rêvé, HAUTEROCHE, *l'Amant qui ne flatte point*, III, 7. || Désiré comme dans un rêve. La fortune rêvée par cet ambitieux.

REVÊCHE (re-vé-ch'), *adj.* || 1° Qui est comme à rebours. || On dit du fer, qu'il devient revêché, lorsque, étant mis au feu pour être travaillé, il s'endurcit au recuit. || Diamant revêché, diamant auquel on ne peut faire prendre le poli dans toutes ses parties. || On dit dans un sens analogue: marbre revêché. Il y a des marbres revêchés dont le travail est très-difficile; les ouvriers les appellent marbres fiers, parce qu'ils résistent trop aux outils, BUFF. *Min.* t. II, p. 18. || 2° Apre au goût. Du vin revêché. Des poires revêchées. || 3° Fig. Peu traitable, rébarbatif. Revêché à mes raisons, il se rend plus mutin, RÉGNIER, *Sat.* XV. Il s'était débât de Callisthène comme d'un esprit revêché, VALGEL. *Q. C.* VIII, 6. Et tous, es-

prits revêches, humeurs grossières et fâcheuses, apprenez à vous vaincre, boss. *Instr. aux ursul. sur le silence*, II. C'est un ami que je veux conserver; et vous avez quelquefois le ton dur et revêché, Lisette: il valait mieux le laisser dire, MARIV. *Le Legs*, sc. 6. Catherine était grande, maigre, mise blanchement, et portant sur sa mine l'air d'une dévotion revêchée, en colère, et ardente, ID. *Pays. parv. part. I*. Elle a un certain air revêché qu'on est flatté d'apprivoiser, M^{me} NU DEFFANT, *Lett. à H. Walpole*, t. I, p. 93, dans POUGENS. Le singe est indocile autant qu'extravagant; sa nature est en tout point extrêmement revêchée, BUFF. *Quadrup.* t. IV, p. 169. Il est vrai que l'encens était habilement préparé pour chatouiller la modestie revêchée du Caton rigide [le duc de Montausier] à qui Despréaux avait besoin de plaire, D'ALEMB. *Eloges, Despréaux*. || Substantivement. Il faut y joindre encor la revêchée bizarre, Qui sans cesse, d'un ton par la colère aigri, Gronde, choque, dément, contredit un mari, BOIL. *Sat. X*. || 4° S. f. Anciennement, étoffe de laine, espèce de ratine frisée à poil long. Revêches non croisées, façon d'Angleterre, *Tabl. annexé aux lett. pat.* du 22 juillet 1780. || On a dit aussi reverse: pinchinats ou reverses, *Tabl. ann. aux lett. patent.* du 18 sept. 1780, Auch.

— HIST. XIII^e s. La felonnesse, la revêche Atropos qui tout empesche, *la Rose*, 20002. Des qu'as nues lassus amont Saillent et volent les flamesches; Lors est si fiers et si revêches Li grant brasier et la grant flame... GAUTIER DE COINCY, p. 248. || XV^e s. Plus lui fist de derision Sa femme crueuse et perverse, Et plus son couraige reverse, Que chose qu'il eust à souffrir, E. DESCH. *Poésies mss.* f. 532. A laquelle chose il mit moult grand'peine; car moult le trouvoit dur et revêche, *Boucic.* 1, 27. || XVI^e s. Ce Tissaphernes, qui au demeurant estoit homme reverse, se lascia si bien aller à ses flatteries... AMVOT, *Alc.* 47. Vin revêche, COTOGRAVE. Le lieu de l'exécution estoit dans la salle, au milieu de laquelle on avoit dressé un échafaut large de douze pieds en carré, et haut de deux, tapissé de meschante revêche noire, BBANT. *Dames illust.* p. 147, dans LACRUZE. Des bons draps unis et forts, des burats, des reverseches, des cordillats, O. DE SEBAES, 883.

— ETYM. Poitev. *roueinche*, revêché, âpre au goût; portug. *reverso*; selon Diez, du lat. *reversus*, retourné, contraire; l'histoïque, où *revêché*, *reverse*, *reverseche* sont pris l'un pour l'autre, montre que cette étymologie est bonne. *Reverseche* est l'équivalent de l'ital. *zivescio*, l'envers, qui représente le lat. *reversus*.

† RÈVE-CREUX (rè-ve-kred), s. m. Synonyme de songe-creux. Un moraliste, un rêve-creux, BOISSY, *Français à Lond.* sc. 16.

† REVECU, REVÉCUS, REVÉCUSSE, voy. REVIVRE.

RÉVEIL (ré-vèll, Il mouillées), s. m. || 1° Passage du sommeil à l'état de veille. Un songe... Qui d'un amas confus des vapeurs de la nuit forme de vains objets que le réveil détruit, COGN. *Poly.* 1, 1. ... À son réveil il trouve L'attirail de la mort alentour de son corps, LA FONT. *Fabl.* III, 7. Les réveils de la nuit ont été noirs, et le matin je n'étais point avancée d'un pas pour le repos de mon esprit, sév. 14. Quoi! tandis que Néron s'abandonne au sommeil, faut-il que vous veniez attendre son réveil? RAC. *Brit.* 1, 1. Comme une grande image Survit seule au réveil dans un songe effacé, LAMART. *Méd.* 1, 6. Quand son œil s'entr'ouvre pareil Au rayon de l'aube première, D'un enfant le premier réveil Est moins pur aux yeux de sa mère, P. LEBRUN, *Poés.* II, 11, 36. || Fig. Dans un sommeil profond ils ont passé leur vie, Et la mort a fait leur réveil, J. B. ROUSS. *Odes*, 1, 12. || Batterie de tambour, ou sonnerie de trompette qui annonce l'heure du lever. || Fig. Il a eu un fâcheux réveil, se dit d'un homme qui a été détrompé d'une illusion flatteuse. || 2° Poétiquement. Le réveil de l'aurore, le point du jour. Je suis, je suis le cri de joie Qui sort des près à leur réveil, DE LAPRADE, *la Chanson de Palouette*. || Le réveil de la nature, le printemps, époque où la nature semble renaitre. || 3° Il se dit de la sortie hors du sommeil de la tombe. De tous ces vains plaisirs où leur âme se plonge Que leur restera-t-il? ce qui reste d'un songe Dont on a reconnu l'erreur; à leur réveil (ô réveil plein d'horreur!)... RAC. *Ath.* II, 9. Toute la vie n'est peut-être qu'un songe continu; peut-être que le moment de la mort sera un réveil soudain, FÉN. *Dial. des morts anc.* *Dial.* XXVIII. Ce n'est qu'un paisible sommeil, Que, par une conduite sage, La loi de l'univers engage À n'avoir jamais de réveil, CHAUL. *À la duch. de Bouillon*. Mourons; que craindre encor quand

on a cessé d'être? La mort, c'est le sommeil... C'est un réveil peut-être! nucus, *Hamlet*, IV, 1. Là [dans un cimetière] tout dit: espérance; Tout parle de réveil, LAMART. *Harm.* III, 40. || 4° Fig. Mouvement moral comparé à un réveil. Dès que le moment de ce réveil terrible sera venu, dès qu'ils [les peuples] auront pensé qu'ils ne sont pas faits pour leurs chefs, mais que leurs chefs sont faits pour eux, RAYNAL, *Hist. phil.* XVIII, 39. En quel insensible sommeil, Europe, restes-tu plongée! Le cri de la Grèce égorgée Ne hâte-t-il pas ton réveil? P. LEBRUN, *Voy. de Grèce, Prologue*. || 5° Machine d'horlogerie pour éveiller, dite aussi réveille-matin. Il faut mettre le réveil à telle heure. || 6° Nom que l'on donne à un canon de 96 livres de balles. || 7° Espèce d'euphorbe, dite plus souvent réveille-matin.

— HIST. XVI^e s. ... Par ambassades, missives, reveils [sérénades] et aubades, DESPER. *Contes*, CXXVIII. Las! ce qui m'a tant pleu n'estoit rien qu'un faux songe, Et mon mal au contraire est un ferme reveil, DESPORTES, *Imit. de l'Arioste*.

— ETYM. *Re...*, et *éveil*; provenç. *revell*. On trouve dans Froissart et dans Perceforest *reveil* au sens de divertissement, mais ce paraît être une confusion avec l'ancien substantif *revel* qui a ce sens.

† RÉVEILLABLE (ré-vè-lla-bl', Il mouillées), adj. Qui peut être éveillé.

— HIST. XVI^e s. ... Et d'un sommeil profond, Toutefois reveillable... BONS. 802.

RÉVEILLÉ, ÉE (ré-vè-llé, llée, Il mouillées), part. passé de réveiller. Tiré du sommeil. Réveillé en sursaut. || Fig. Ces larmes que nous arrache l'image de nos passions si vivement réveillées [par le théâtre], boss. *Coméd.* XII. Enfin la cour de Mardrid, réveillée par les cris de tout un peuple, chargea Velasquez du salut public, RAYNAL, *Hist. phil.* VI, 13.

† RÉVEILLÉE (ré-vè-llée, Il mouillées), s. f. Le temps pendant lequel on travaille sans interruption dans un four de glacerie.

— ETYM. *Réveillé*.

RÉVEILLE-MATIN (ré-vè-llé-ma-tin, Il mouillées), s. m. || 1° Petite pièce sur laquelle on fait du bruit pour réveiller les religieux, afin d'aller à matines. || Celui qui sonne tous les matins la cloche dans une communauté. || 2° Horloge dont la sonnerie réveille à l'heure sur laquelle on a mis l'aiguille en se couchant. || Familièrement. C'est un fâcheux réveille-matin, se dit du bruit que fait le matin, dans le voisinage, un serrurier, un maréchal, etc. || Fig. Un agréable, un fâcheux réveille-matin, une bonne, une mauvaise nouvelle apprise en s'éveillant. || 3° Se dit du coq, qui chante de grand matin. Le réveille-matin eut la gorge coupée, LA FONT. *Fabl.* V, 6. || 4° Espèce d'euphorbe, *euphorbia helioscopia*, L. || Au plur. Des réveille-matin.

— REM. Béranger a écrit *réveil-matin*: Oui, pour vous doit briller encor Le jour de la victoire; J'en serai le réveil-matin, *Vivand*.

— HIST. XVI^e s. C'est arrest ici devrait estre suffisant pour servir de reveille-matin aux oppresseurs, LANOUÉ, 14. Ce qui me fait d'autant plus esbahir qu'ayans de tels resveille-matins nous soyons si endormis, ID. 389.

— ETYM. *Réveiller*, et *matin*.

† RÉVEILLEMENT (ré-vè-llé-man, Il mouillées), s. m. Action de réveiller.

— HIST. XV^e s. Et sonnerent parmi la ville leurs trompettes de reveillement, FROISS. II, 11, 229.

RÉVEILLER (ré-vè-llé, Il mouillées, et non ré-vè-yé), v. a. || 1° Éveiller de nouveau; sens propre qui n'est pas usité (réveiller n'ayant ce sens qu'au fig.). || 2° Faire cesser le sommeil. Qui vous réveille donc avant que la lumière Ait du soleil nalsant commencé la carrière? ROTR. *Vencesl.* IV, 4. On sait que le lendemain [jour de la bataille de Crocy], à l'heure marquée, il fallut réveiller d'un profond sommeil cet autre Alexandre, boss. *Louis de Bourbon*. || Réveiller quelqu'un d'un assoupissement, d'une léthargie, l'en tirer. || Fig. Il ne faut pas réveiller ou éveiller le chat qui dort, voy. CHAT. || Absolument. Tenir éveillé. Rien ne réveille tant qu'une extrême joie, ou que l'attente certaine d'un grand bonheur, MARIV. *Marianne*, part. 4. || 3° Fig. Exciter, animer, appeler l'attention, avec un nom de personne pour régime. Il n'est rien qui si fort nous réveille l'esprit, RÉGNIER, *Sat. X*. Je souhaite... que l'amitié que vous avez pour moi fasse un effet qui est de vous réveiller sur le soin que vous devez avoir de vous, sév. 25 déc. 1679. || [le jeune Grignan] est sensible à tout ce que vous faites pour lui... il n'est pas même besoin de le réveiller l'dessus, ID. 16 fév. 1689. Mon fils a bien de l'esprit, et d'un esprit cultivé, qui réveille le mien, ID. à

Bussy, 11 juin 1690. Quand, pour punir les scandales ou pour réveiller les peuples et les pasteurs, il [Dieu] permet à l'esprit de séduction de tromper les âmes hautaines, boss. *Reine d'Angleterre*. C'est une chose étrange que les hommes aient besoin d'être réveillés sur cela [la différence entre l'homme et la bête], ID. *Conn.* V, 6. Qu'il [le poète dramatique] soit aisé, solide, agréable, profond; Que de traits surprenants sans cesse il nous réveille, BOIL. *Art p.* III. Cela [une remarque sur ses procédés] le réveilla; car il ne s'en serait jamais aperçu, HAMILT. *Gramm.* IV. || Absolument. La description que vous me faites... est une chose divine; elle réveille malgré qu'on en ait, sév. 20 juin 1672. || 4° Fig. Éveiller de nouveau, renouveler, ranimer, avec un nom de chose pour régime. Il y a une grande différence entre lire un livre toute seule, ou avec des gens qui relèvent les beaux endroits, et qui réveillent l'attention, sév. 68. Votre souvenir... m'a réveillé tout l'agrément de notre ancienne amitié, ID. à *Ménage*, 23 juin 1656. Si vous aviez la bonté de le voir [M. Guillart], et de réveiller l'affection qu'il avait pour moi, ID. 1^{er} mai 1691. Les saintes prières des agénaisants réveillent sa foi; son âme s'épanche dans les célestes cantiques, boss. *le Tellier*. II [Cyrus] sut réveiller la jalousie des peuples voisins contre l'orgueilleuse puissance de Babylone, ID. *Hist.* III, 4. Et la honte en leurs cœurs réveillant leur audace, RAC. *Mithr.* V, 4. Ceux mêmes dont ma gloire aigrit l'ambition, Réveillèrent leur brigue et leur prétention, ID. *Iphig.* I, 1. De Troie en ce pays réveillons les misères, Et qu'on parle de nous ainsi que de nos pères, ID. *Andr.* IV, 2. Les objets qui réveillèrent les plaies anciennes de votre cœur, MASS. *Carême, Prière* 1. Faut-il errer dans les tombeaux d'Athènes, Ou réveiller la cendre des Latins? GRESSER, *Épître Mus.* ...réveiller les feux sous la cendre assoupis, DELILLE, *Én.* V. || 5° Susciter de nouveau. Je crois qu'il n'y a qu'à lui laisser entre les mains [à M. Guillart] les papiers de cette affaire... j'espère qu'elle ne sera jamais réveillée, puisqu'elle ne l'a point été, sév. 4 août 1691. Des traitants inventaient de nouveaux offices, de nouveaux droits sur les consommations, réveillaient d'anciennes prétentions domaniales, VOLT. *Henr.* VII, notes. Je ne réveille point les huits sur Mme de Soubise [qu'elle était la maîtresse de Louis XIV], qui fortifia souvent les soupçons par son affectation à les écouter, DUCLOS, *Év.* t. V, p. 181. || Réveiller un procès, le recommencer. || 6° Faire naître. C'est Phocion, me dit-il; et ce nom doit à jamais réveiller dans votre esprit l'idée de la probité même; sa naissance est obscure; mais son âme est infiniment élevée, BARTHÉL. *Anach.* ch. 7. || 7° Tarmer de marine. En parlant de la rose des vents, presser un peu du bout du doigt la glace de la boussole contre cette rose, afin de la mettre en mouvement lorsqu'elle s'arrête. || 8° Se réveiller, v. réfl. Cesser de dormir. J'ai crié, mais en vain, et fuyant sa fureur [d'un dragon en un rêve], Je me suis réveillé plein de trouble et d'horreur, BOIL. *Lutr.* IV. Elle [la mort] ressemble au sommeil comme deux gouttes d'eau; ce n'est que l'idée qu'on ne se réveillera plus, qui fait de la peine, VOLT. *Lett. Mme du Deffant*, 9 mai 1764. [la tombe] Où pour l'éternité l'on croise les deux bras, Et dont les endormis ne se réveillent pas, A. DE MUSSET, *Don Paez*. || Par extension. Pécheurs, disparaissiez; le Seigneur se réveille, RAC. *Athal.* III, 7. || Se réveiller de son assoupissement, de sa léthargie, cesser d'être assoupi, d'être en léthargie. || Fig. Se réveiller de son assoupissement, sortir de son inaction, de son indolence, de son erreur. Les peuples se réveillent d'un si long assoupissement, boss. *Hist.* II, 13. Dieu détermine jusqu'à quand doit durer l'assoupissement, et quand aussi se doit réveiller le monde, ID. *Reine d'Anglet.* || 9° Fig. Se ranimer, en parlant des personnes. On ne se soucie point des choses publiques; on ne se réveille que pour les grands événements, sév. 8 juill. 1671. Ma fille, ses belles-filles, le coadjuteur même, tout cela se réveille à votre nom, et vous demande la continuation d'un souvenir qui leur est bien cher, ID. à *Moulceau*, 1^{er} juin 1684. Ô âme, réveille-toi, reviens à Dieu, boss. *la Vallière*. Cependant Voltaire se réveille: le Pauvre diable, le Russe à Paris, la Vanité, une foule de plaisanteries en prose se succèdent avec une étonnante rapidité, CONDORCET, *Vie de Voltaire*. || 10° Fig. Être renouvelé, ranimé, avec un nom de chose pour sujet. Son mérite particulier a beaucoup servi à ce choix [menin du Dauphin]: une réputation distinguée, de l'honneur, de la probité, de bonnes mœurs, tout cela s'est fort réveillé, sév. 23 fév. 1680. Au

seul nom de l'Église, toute la foi de la reine se réveillait, boss. *Mar.-Thér.* La jalousie s'était réveillée entre les patriciens et le peuple, *ib.* *Hist.* 1, 8. Quel feu mal étouffé dans mon cœur se réveille ? *BAC. Phéd.* iv, 6. Les trois anciennes factions s'étaient réveillées, et formaient trois partis différents, ROLLIN, *Hist. anc. Éuv.* t. II, p. 576, dans POUGENS. Ma tendresse s'est réveillée, MONTESQ. *Lett. pers.* vi. Je sentais de temps en temps se réveiller en moi le désir de rentrer dans la carrière littéraire, MAR-MONTEL, *Mém.* v.

— HIST. XIII^e s. Mais li fois négligens se vout touz temps dormir; Et, quant il se resveille, de manger a desir, *Six manieres de sols.* Un dous penser qui me resveille, *Poésies mss. avant 1300*, I, II, p. 748, dans LACURNE. Amis, la nuit en mon couchier, En dormant, [je] vous cuid embrasser; Et quant j'i faille au resveiller, Nule riens ne m'i peut aidier, *Romanero*, p. 43. || XIV^e s. Le chien qui dort [il] a fait laidement reveillier, *Guescl.* 7748. || XV^e s. Le seigneur de Coucy reveilla chevaliers et escuyers d'Artois, de Vermandois, de Picardie, et fit son mandement à Peronne en Vermandois, *Froiss.* II, II, 65. L'empereur, messire Charles de Bohême, ne dormit pas sur celle besogne, mais se reveilla tellement que je le vous dirai, *ib.* II, III, 93. Je n'ai nulle puissance [il s'agit d'un lutin de nuit] de faire autre mal que de toi reveillier et destourber, quand on devoit le mieux dormir, *ib.* II, III, 22. Et lui fut dit qu'il reveillast son droit envers la duchesse de Brabant, *ib.* II, III, 94. Les nouvelles s'espandirent par le pais d'auvergne, que grand secours leur venoit de France; si en fut tout le pais bien reveillé et rejoui, *ib.* liv. IV, p. 62, dans LACURNE. L'entente et emprise de venir reveillier [attaquer] les compagnons françois qui dedans se tenoient, *ib.* liv. III, p. 244. || XVI^e s. Lui esveillè, tous les autres esveille, chantant à pleine voix la chanson : ho, Regnault, reveille toi, veille, o Regnault, reveille-toi, *RAB.* I, 41. Tant dort le chat qu'il se resveille, *COTGRAVE.*

— ETYM. *Rev...*, et *éveiller*; bourg. *revâillé*; prov. *revellar*; ital. *risvegliare*.

† RÉVEILLEUR (ré-vè-leur, *ll* mouillées), *s. m.* || 1^o Celui qui réveille. || Se disait d'un garde de nuit qui, dans certaines villes de France, parcourait les rues la nuit, en annonçant les heures, et en criant : Réveillez-vous, gens qui dormez ; Priez Dieu pour les trépassés ! || Celui qui réveille les ouvriers dans certains ateliers. || Religieux qui était chargé de réveiller les autres à certaines heures de la nuit. || 2^o Espèce d'oiseau qui crie toute la nuit, le casican réveilleur, *coracias strepera*, Latham (genre des pies-grêches).

— HIST. XVI^e s. Et eust dormi encor aulant, n'eust esté que ceste nuit le crieur des trespassez, qu'on appelle le resveilleur, passant par sa rue, le resveille par son cri, *BOUCHER, Serées*, liv. I, p. 40.

RÉVEILLON (ré-vè-lon, *ll* mouillées, et non ré-vè-yon), *s. m.* || 1^o Repas extraordinaire que l'on fait dans le milieu de la nuit. Voulez-vous que des cette nuit je vous fasse faire réveillon avec elle ? *DANCOURT, Fête du cours*, sc. 47. || Particulièrement. Le repas qu'on fait la nuit de Noël. Le réveillon de la nuit de Noël. Ces sortes de repas qu'on appelle réveillons ont lieu dans toutes les classes, même les plus pauvres, *MARCHAND, Tristan le voyageur*, XLIV. || 2^o Terme de peinture. Certaines touches claires et brillantes qui servent à faire ressortir la lumière. Les artistes appellent réveillons des accidents de lumière qui rompent la monotonie d'un endroit de la toile, *DIDER, Pensées sur la peint.* *Éuv.* t. XV, p. 209, dans POUGENS.

— HIST. XVI^e s. ... Et voici un pasté de veau; là prenez que vous soiez en une trenchée — Bous dittes vien [c'est un Gascon qui parle]; quand nous estions en Sabuye, nous troubions de tels rebouillons en la tente de Monsur de Bord, *D'AVA. Fzn.* I, 6.

— ETYM. Réveiller : peut-être l'impératif *réveillons*, pour *réveillons-nous*.

RÉVELATEUR, TRICE (ré-vè-la-teur, tri-s'), *s. m.* et *f.* Celui, celle qui fait une révélation. Il a été le révélateur du complot. || Adjectivement. Indices révélateurs. Circonstances révélatrices.

— HIST. XVI^e s. Revelateurs [ceux qui révèlent les secrets d'une compagnie], *Anc. cout. de Normandie*, f° 38, dans LACURNE.

— ETYM. Lat. *revelatorem*, de *revelare*, révéler. † RÉVÉLATIVE, IVE (ré-vè-la-tif, ti-v'), *adj.* Qui a la vertu de révéler. Des expériences plutôt confirmatives de ce que l'on sait que révélatives de ce qu'on ne sait pas.

RÉVÉLATION (ré-vè-la-sion; en vers, de, cinq

syllabes), *s. f.* || 1^o Action de révéler. La révélation d'un complot. Ces mémoires contiennent de curieuses révélation. L'on peut avoir la confiance de quelqu'un sans en avoir le cœur; celui qui a le cœur n'a pas besoin de révélation ou de confiance, tout lui est ouvert, *LA BRUY.* IV. Toute révélation d'un secret est la faute de celui qui l'a confié, *ib.* v. Au Japon où les lois renversent toutes les idées de la raison humaine, le crime de non-révélation s'applique aux cas les plus ordinaires, *MONTESQ. Esp.* XII, 47. La révélation de la confession de Philippe V faite au duc d'Orléans régent par le jésuite d'Aubenton, *VOLT. Lett. Richelieu*, 16 avr. 1709. || En termes d'officialité : on publia des monitoires pour avoir révélation de telle chose. || Fig. C'est toute une révélation, se dit d'un fait qui, connu, en découvre une infinité d'autres. Ce couple de figures nouvelles, sorties des fouilles de Sakharah [en Égypte], est toute une révélation; car la sculpture du temps des pyramides n'était encore connue que par des échantillons rares et peu soignés, de *BOUGÉ, Archives des missions scientifi.* 2^e série, t. I^{er}, p. 170. || 2^o L'inspiration par laquelle Dieu fait connaître surnaturellement certaines choses. Vous n'aurez pour vision qu'une nuit sombre, et pour révélation que des ténèbres, *sacri, Bible, Michée*, III, 6. Le Seigneur, le Dieu des armées, m'a fait entendre cette parole dans une révélation, *ib.* *Isaïe*, XXII, 14. Dans la bataille où ses affaires [de Magnence] furent ruinées, Valens, évêque arien, secrètement averti par ses amis, assura Constance que l'armée du tyran était en fuite, et fit croire au faible empereur qu'il le savait par révélation; sur cette fausse révélation, Constance se livre aux ariens, *boss. Hist.* I, II. || Il se dit aussi des communications supposées avec les dieux, dans le paganisme. En autorisant les révélations de Socrate, on introduirait tôt ou tard le fanatisme dans un pays où les imaginations sont si faciles à ébranler, *BARTHÉL. Anach.* 67. || Fig. Savoir une chose par révélation, la savoir sans l'avoir apprise. Quoique ce ne soit pas la coutume de savoir les affaires par révélation et qu'il faille les apprendre par expérience, *DALZ. De la cour*, 2^e disc. || Révélation intérieure, suggestion intime qu'on rapporte à une origine divine. Une révélation intérieure qui me donnait sans cesse la plus forte persuasion de la certitude d'un état futur, *BONNET, Paling.* XVIII, t. I. || 3^o Absolument. La révélation divine ou la religion révélée. L'autorité de l'Écriture sainte est fondée sur la révélation, *Diet. de l'Acad.* Une religion pour vous conduire et une révélation pour vous éclairer, *MONTESQ. Esp.* XXV, 43. Une classe de philosophes contemporains qui faisait profession d'une sorte de déisme et n'admettait aucune révélation, *s. DE SACY, Inst. Mém. Acad. inscr.* t. IX, p. 25. || On dit quelquefois les trois révélations, en parlant de la religion juive, de la religion chrétienne et de la religion musulmane. Dans les trois révélations, les livres sacrés sont écrits en des langues inconnues aux peuples qui les suivent : les Juifs n'entendent ni l'hébreu, les chrétiens n'entendent ni l'hébreu ni le grec, les Turcs ni les Persans n'entendent point l'arabe et les Arabes modernes eux-mêmes ne parlent plus la langue de Mahomet, *J. J. ROUSS. Ém.* IV. || 4^o Chose révélée. Les révélations de saint Jean.

— HIST. XII^e s. Après tant haute révelation, *Job*, 508. || XIII^e s. Ou se Diex par tex [telles] visions Envoie revelations, *la Rose*, 18710. Ke plusieurs almes [ames] veirement Veient ke lur ert à venir... Plusurs par revelaciun, E d'autres pai avisiun, *MARIE, Purgatoire*, 62.

— ETYM. Provenç. *revelacio*; espagn. *revelacion*; ital. *revelazione*; du lat. *revelationem*, de *revelare*, révéler.

† RÉVÉLATIONISTE (ré-vè-la-si-ôn-ni-st'), *s. m.* Se dit, dans la philosophie catholique, de ceux qui veulent qu'une révélation extérieure et positive soit la source de la parole et de la pensée; synonyme de traditionaliste.

— ETYM. Révélation.

RÉVÉLÉ, ÉE (ré-vè-lé, léé), *part. passé* de révéler. || 1^o Qui, étant caché, est venu à connaissance. Un secret révélé. || 2^o Connu par une communication divine. Ayanl appris comme chose très-assurée que le chemin du ciel n'est pas moins ouvert aux plus ignorants qu'aux plus doctes, et que les vérités révélées qui y conduisent sont au-dessus de notre intelligence, *DESC. Méth.* I, II. S'il s'agit d'une chose surnaturelle, nous n'en jugerons ni par les sens ni par la raison, mais par l'Écriture et par les décisions de l'Église; s'il s'agit d'une proposition non révélée et proportionnée à la raison naturelle, elle

en sera le propre juge, *PASC. Prov.* XVIII. || Absolument. La religion révélée, le christianisme.

RÉVÉLER (ré-vè-lé. La syllabe *ré* prend un accent grave quand la syllabe qui suit est muette : je révèle, excepté au futur et au conditionnel : je révélerai), *v. a.* || 1^o Tirer comme de dessous un voile, faire savoir ce qui était inconnu et secret. Les cleux révéleront son iniquité, et la terre s'élèvera contre lui, *SACRI, Bible, Job*, XX, 27. Ne redites point ce que vous avez entendu dire, et ne révélez point ce qui est secret, *ib.* *Ecclesiastiq.* XLII, 1. La mort révèle les secrets des cœurs, *boss. le Tellier.* Les commencements de la princesse Anne étaient heureux; Les mystères lui furent révélés; l'Écriture lui devint familière, *ib.* *Anne de Gonz.* Je ne révèle pas même ici tant de grandes actions qu'elle a tâché de rendre secrètes, *FLÉCH. Mme d'Aiguillon.* Qui peut de vos desseins révéler le mystère, Sinon quelques amis engagés à se taire? *aac. Bajaz.* IV, 7. De quel nom cependant pouvons-nous appeler l'attentat que le jour vient de nous révéler? *ib.* *Brit.* I, 1. || N'est point de secret que le temps ne révèle, *ib.* *Brit.* IV, 4. Comme j'ai des choses à dire qui sont de la dernière importance pour la mémoire du défunt, je serais bien aise de ne les révéler qu'à sa discrète veuve, *LESAGE, Diable boit.* IV. De Thou, à qui on ne reprochait que d'avoir su la conspiration, et qui l'avait désapprouvée, fut condamné à mort pour ne l'avoir pas révélée, *volt. Mœurs*, 176. J'ai révélé mon cœur au Dieu de l'innocence; Il a vu mes pleurs pénitens, *GILB. Imit. des psaumes.* || Révéler que. Seigneur, tous vos soldats résument de partir... Pharisaë leur révèle Que vous cherchez à Rome une guerre nouvelle, *aac. Mithr.* IV, 6. || Révéler se dit aussi en parlant des personnes. Révéler ses complices. Un serment solennel par avancé les lie [les lévites] à ce fils de David qu'on leur doit révéler, *aac. Ath.* I, 2. || 2^o Particulièrement. Il se dit de l'inspiration par laquelle Dieu fait connaître. Dieu nous a révélé que lui seul il fait les conquérants, et que seul il les fait servir à ses desseins, *boss. Louis de Bourbon.* Ainsi tous les temps sont unis ensemble, et un dessein éternel de la divine Providence nous est révélé, *ib.* *Hist.* II, 13. Il [Dieu] venait révéler aux enfants des Hébreux De ses préceptes saints la lumière immortelle, *aac. Ath.* I, 4. Ô Dieu, révélez-nous donc qu'il faut être humain et tolérant, *volt. Poème, Lisbonne, notes.* || 3^o Se révéler, *v. réfl.* Être manifesté. On éntre dans le lieu sacré où se révèlent tous les secrets des familles, et où les actions les plus cachées sont mises au grand jour, *MONTESQ. Lett. pers.* 86. Les cœurs qui se révèlent par degrés aux regards observateurs *STAEI, Corinne*, XVI, 4. || Faire connaître ce qu'on est intimement. Marie-Antoinette est souvent fière, jamais vaine; elle ne se loue jamais, elle se révèle; sa correspondance trahit le secret de sa nature délicate, *CUVILLIER-FLEURY, J. des débats*, 6 déc. 1864.

— HIST. XII^e s. A Dieu ai reveled mon duel [deuil], *Rois*, p. 4. || XIII^e s. L'en le pert [l'amour] par orguel, par ire, Par reprochie, par reveler les segrés qui font à celer, *la Rose*, 4951. || XIV^e s. Pour ce qu'il ne les vouloient pas reveler [des secrets chirurgicaux], comment que [quoique] il les seussent, *H. DE MONDEVILLE*, f° 33, verso. De trayson en cuer [ils] portoient la baniere; Du conseil reveloient aux Anglois la matiere, *Compl. s. la bat. de Poitiers, Bibl. des chartes*, 3^e sér. t. II, p. 262. Et à ceux qui revelerent la besogne [une conjuration d'esclaves], donna l'en X mille deniers d'arain, *BEAUCHEUR*, f° 90, verso. || XV^e s. Oralez par afermomen, Reveler de cuer proveü Partout, quar vous m'avez ven, *Resurrect. de N. S.* || XVI^e s. La terre revelera le sang qu'elle a receu, et ne cachera point plus loignement les morts qu'on y a ensevelis, *CALV. Inst.* 338. Qui leur a revelé qu'ils pourront garder chasteté toute leur vie? *ib.* f° 409.

— ETYM. Provenç. et espagn. *revelar*; ital. *revelare*; du lat. *revelare*, de *re* et *velum*, voile : tirer le voile.

1. REVENANT, ANTE (ré-vè-nan, nan-t'), *adj.* || 1^o Qui revient, qui est reproduit. Je suis fort aise que vous ayez compris la coiffure... on marque quelques boucles; le bel air est de se peigner pour contrefaire la petite tête revenante [où les cheveux commencent à repousser], *SÉV.* 15 avr. 1871. || 2^o Fig. Qui plaît, qui revient. Ce canevas fut brodé par moi de toutes les couleurs que je crus les plus revenantes à ceux à qui je les faisais voir, *RATZ*, III, 214. Quelques fois pourtant, nombre de gens ont estimé que j'étais un garçon assez revenant, *MARIV. le Legs*, 3. Un jeune bachelier de mes parents, de la plus grande espérance, plein d'esprit, de sentiments, de talents, et d'une figure fort

revenante, PEUMARCH. *Barb. de Sév.* II, 2. || Il s'est dit substantivement. Ce terme est encore fort en usage et nouveau : quand une femme a quelque chose d'agréable, on dit : elle a bien du revenant, MARG. BUFFET, *Observ.* p. 34, 1668.

— HIST. xv^e s. En effet, il n'avait rien de revenant... *Mém. s. du G. ch.* I.

2. **REVENANT** (re-ve-nan), s. m. Esprit qu'on supposait revenir de l'autre monde. Nous avons un revenant dans le village qui fait toutes sortes d'espiègleries, GENLIS, *Mères riv.* t. II, p. 270, dans POUGENS. Dans mon enfance, ayant entendu conter beaucoup d'histoires de revenants, j'avais la tête absolument tournée par cette espèce de frayeur la plus absurde de toutes, ID. *Ad. et Th.* t. II, p. 149. Revenants, lutins, noirs esprits, Sorciers, malignes influences, à tout croire on m'avait appris, BÉRANG. *F. follets.* || Fig. Avoir peur des revenants, craindre que ce qui paraît détruit, éteint, ne reparaisse. On les croyait [les jésuites] si peu anéantis, malgré leur dispersion, qu'un supérieur de séminaire à qui on offrit leur maison du noviciat, répondit qu'il n'en voulait pas, parce qu'il avait peur des revenants, V'ALEM. *Éuv.* t. V, p. 110.

— ÉTYM. *Revenir.*

REVENANT-BON (re-ve-nan-bon), s. m. || 1^o Profit casuel et éventuel provenant d'un marché, d'une charge, d'une affaire. Sa maîtresse n'a pas lieu de se plaindre; elle fait souvent de bonnes affaires dont tous les revenants-bons sont pour elle, DANCOURT, *Femme d'intrigues*, IV, 44. Je voulais faire imprimer la pièce, et donner le revenant-bon de l'édition à l'avocat, ainsi que j'ai donné depuis vingt ans le profit de tous mes ouvrages, VOLT. *Lett. Richelieu*, 26 mai 1772. On dit que le contrôleur général a fait retrancher les pensions sur la cassette, supprimer les tables des officiers de la maison, et diminuer les revenants-bons des financiers, ID. *Lett. Damiarville*, 15 févr. 1764. || 2^o Les deniers qui restent à un comptable après qu'il a rendu ses comptes. || On dit aujourd'hui de préférence boni. || 3^o Fig. Tout avantage, tout profit accidentel. La cavalerie était trop maltraitée depuis que les extrêmes besoins avaient engagé à retrancher les bons quartiers d'hiver et mille autres revenants-bons, ST-SIM. 399, 199. Courage, allons; j'aime assez les querelles : C'est un revenant-bon pour moi, FAVART, *Soliman II*, II, 12. || C'est le revenant-bon du métier, se dit des profits attachés à telle profession, à telle situation. || Il s'emploie aussi en un sens ironique. Ce n'est pas le premier tour de cette espèce qu'on m'a joué; c'est, Dieu merci, le seul revenant-bon de la littérature, VOLT. *Lett. d'Argental*, 16 oct. 1767. Un de ses revenants-bons [de la profession d'homme de lettres] est que, chaque année, on m'a imputé quelque ouvrage ou bien impertinent ou bien scandaleux, ID. *Lett. Marin*, 24 nov. 1764. || 4^o Il s'est dit adjectivement. Il n'a maintenant devant les yeux que l'argent du roi, le profit d'une charge et les deniers revenants-bons de la guerre, BALZ. *De la gloire.* || Au pluriel. Des revenants-bons.

— ÉTYM. *Revenir*, et *bon*.

† **REVENADAGE** (re-van-da-j'), s. m. Profession, métier de revendeur. || Action de revendre.

— HIST. xvi^e s. Et supposé que en une seule lettre, sous un seul scel, soient contenus un vendage, la reprise dessus et le revendaige... DU CANGE, *reventidito*.

† **REVENDANGER** (re-van-dan-jé), v. a. Vendanger de nouveau.

— HIST. xvi^e s. Revendanger, P. BELLIER, *Trad. de Philon*, 1576, in-f^o p. 161.

REVENDEUR, EUSE (re-van-deur, deũ-z'), s. m. et f. || 1^o Celui qui revend, qui achète pour revendre. Ils [les Juifs] firent le métier de courtiers, de revendeurs, ainsi qu'autrefois à Babylone, à Rome et dans Alexandrie, volt. *Mœurs*, 103. Un vieux pirate, un revendeur de la féminine denrée, ID. *Trois manières*. À Paris, les revendeuses des halles payent cinq sols d'intérêt par semaine, pour un écu de trois livres; cet intérêt renchérit le poisson qu'elles vendent dans les rues, mais le peuple aime mieux acheter d'elles que d'aller aux halles se pourvoir, CONDIL. *Comm. gouvern.* I, 48. || 2^o Revendeuse, femme qui achète de vieilles hardes pour les revendre. Elle a acheté ce vieux jupon à une revendeuse. || Revendeuse à la toilette, femme qui porte dans les maisons des hardes, des bijoux à vendre. Aurais-tu deviné que M. Turcaret eût une sœur revendeuse à la toilette? LESAGE, *Turcaret*, IV, 43.

— HIST. xv^e s. Revendeurs de pommes, COQUILLART, p. 172, dans LACERNE. || xvi^e s. Un revendeur de bestial, AMYOT, *Péric.* 46.

— ÉTYM. *Revendre*; prov. *revendeyre*, *revendador*; espagn. *revendedor*; ital. *revenditore*.

† **REVEDICATEUR** (re-van-di-ka-teur), s. m. Celui qui revendique.

REVEDICATION (re-van-di-ka-sion; en vers, de six syllabes), s. f. || 1^o Terme de jurisprudence. Action de revendiquer. La revendication d'un terrain. L'action en réduction ou revendication pourra être exercée par les héritiers contre les tiers détenteurs des immeubles faisant partie des donations et aliénés par les donataires, Code Nap. art. 930. || Saisie-revendication, voy. SAISIE. || 2^o Dans le langage général. Action de réclamer ce que l'on regarde comme un droit. La revendication de la liberté, des droits politiques.

— HIST. xvi^e s. Revendication, COTGRAVE.

— ÉTYM. *Revendiquer*.

REVEDIQUÉ, ÉE (re-van-di-ké, kée), part. passé de revendiquer. Un héritage revendiqué.

REVEDIQUER (re-van-di-ké), je revendiquais, nous revendiquions, vous revendiquiez; que je revendiquez, v. a. || 1^o Réclamer une chose qui nous appartient et qui est entre les mains d'un autre. Louis XIII revendiquait le duché de Milan, parce qu'il comptait parmi ses grand'mères une sœur d'un Visconti, lequel avait eu cette principauté, VOLT. *Mœurs*, 110. Celui qui a perdu ou auquel il a été volé une chose, peut la revendiquer pendant trois ans, à compter du jour de la perte ou du vol, contre celui dans les mains duquel il la trouve, Code Nap. art. 2279. || Saisir-revendiquer, voy. SAISIR. || 2^o Il se dit d'un magistrat qui réclame pour soi le jugement d'une affaire ou d'une personne. Le procureur impérial a revendiqué une cause qui était portée à un autre tribunal. Pierre Cauchon, évêque de Beauvais, qui était du parti du roi d'Angleterre contre son roi légitime, revendique la Pucelle comme une sorcière arrêtée sur les limites de son diocèse, VOLT. *Dict. phil.* Arc. || 3^o Par extension. Réclamer comme sien ce qui est attribué à d'autres. Il n'y a nulle apparence que M. Despréaux ait eu la moindre part à ces endroits-là; et, quand il les revendiquerait positivement, on ne le croirait pas si l'on connaissait son style, FONTEN. *Lett. au Journ. des sav.* *Euvres*, t. III, p. 369, dans POUGENS. Des peuples qui sont leurs aînés [des Grecs], les Égyptiens, revendiquent ces institutions [le jugement des morts], BAILLY, *L'Atlantide*, p. 340. L'homme qui revendiquerait les droits de l'homme périrait dans l'abandon ou dans l'infamie, RAYNAL, *Hist. phil.* XVII, 4. || Fig. Enfin la physique et la médecine le revendiquèrent [Tournelort] avec tant de force sur la théologie, qui s'en était mise injustement en possession, qu'il fallut qu'elle le leur abandonnât, FONTEN. *Tournefort*. Les femmes pensent que vous vous devez tout à l'amour; la poésie vous revendique... VOLT. *Lett. Helvétius*, 14 mars 1739. Trop tôt, hélas! les soins pénibles, Les bienséances inflexibles Revendiquent leurs tristes droits... GRESSET, *Ép. au P. Bougeant*.

— ÉTYM. *Re...*, et le lat. *vindicare*, réclamer (voy. VENGER). Montaigne, IV, 167, a *revindiquer*.

REVENDEUR (re-van-dr'), v. a. Il se conjugue comme vendre. || 1^o Vendre ce qu'on achète. Un marchand m'acheta et me mena à Tunis; il me vendit à un autre marchand qui me revendit à Tripoli; de Tripoli je fus revendue à Alexandrie, VOLT. *Candide*, 12. || Par extension. Les hommes en place vendent le peuple au prince, qui le revend à ses voisins par des traités de guerre ou de subside, de paix ou d'échange, RAYNAL, *Hist. phil.* XIX, 14. || Absolument. C'est une illustre... Qui prête, vend, revend, brocante, troque, achète, REGNARD, *le Joueur*, V, 2. Je revends à la toilette, et me nomme Mme Jacob, LESAGE, *Turcaret*, IV, 12. || Terme de procédure. Revendre à la folle enchère, vendre de nouveau une chose, aux risques et périls d'un premier adjudicataire qui n'en a pas payé le prix. || 2^o Avoir d'une chose à revendre, en avoir abondamment et de manière à pouvoir en trafiquer. Depuis quatre ans, on en avait [des bestiaux] à revendre aux étrangers, VOLT. *Louis XIV*, 30. || Fig. Quelques dames... croient qu'avec un peu de rudesse brutale... elles ont de l'honneur à revendre, SCARR. *Rom. com.* II, 19. Il [un bûcheron] n'avait pas des outils à revendre; Sur celui-ci [la cognée] roulait tout son avoir, LA FONT. *Fabl.* V, 1. Je trouverai partout des femmes à revendre, TH. CORN. *D. Cés. d'Avalos*, I, 5. Et nous ne manquons point d'épouseurs, Dieu merci; Car, de quelque façon que l'on puisse le prendre, Il nous en restera toujours deux à revendre, LEGRAND, *Aveugle clair-*

royant, sc. 6. || Avoir de la santé à revendre, de l'esprit à revendre, se porter fort bien, être fort spirituel. || 3^o Fig. et familièrement. En revendre, atrapper. En revendre de cette façon-là, pour s'enfuir avec un jeune frêluquet! GENLIS, *Théât. d'éduc. la Lingère*, II, 4. || Il vous en revendrait, il est plus fin que vous.

— HIST. XIII^e s. Vilains offices est à cels qui achatent de marcheans pour revendre maintenant, BRUN. LATINI, *Trésor*, p. 377. || xv^e s. Plus n'en dy, mieux vault que me taise; Car j'en ay à vendre et revendre; Ung chacun doit son fait entendre, CH. D'OLL. *Rondeau*. || xvi^e s. Si quelqueun ayant de la haine à revendre... LANOUE, 76. De pauvres chrestiens qu'ils [les Ottomans] prenent par ci et par là chascque année en leurs courses, et puis les revendent de façon que le pere s'en va d'un costé, l'enfant de l'autre, ID. 380. À trop acheter n'y a que revendre, COTGRAVE.

— ÉTYM. *Re...*, et *vendre*; prov. *revendre*; espagn. *revender*; ital. *rivendere*.

REVENDU, UE (re-van-du, due), part. passé de revendre. Une terre revendue en détail.

† **REVENEZ-Y** (re-ve-né-z'), s. m. Terme familier. Mets auquel on aime à revenir. Donnez-moi encore de ce ragout; c'est du revenez-y. || Action de recommencer. Il m'a joué un tour; mais je l'attends au revenez-y. || Un revenez-y de tendresse, un retour de tendresse. || Il n'y a pas de revenez-y, on ne peut recommencer.

— ÉTYM. *Revenir*, et *y*.

REVENIR (re-ve-nir), v. n. Il se conjugue comme venir. || 1^o Venir une autre fois, de nouveau. Je reviens pour vous dire... Revenez, nous causerons. Souris de revenir, femme d'être en posture [pour les guetter], LA FONT. *Fabl.* II, 18. ...Le petit enfant qui va, saute et revient, Et joyeux à sa mère offre un caillou qu'il tient, BOIL. *Art p.* III. Le Temps, d'une aile prompte et d'un vol insensible, Fuit et revient sans cesse à ce palais terrible [des Destins], VOLT. *Henr.* VII. || Revenir à la charge, retourner au combat après avoir été repoussé, battu. || Fig. Revenir à la charge, réitérer ses instances. Il ne s'embarassait pas de tous mes chagrins; il revenait opiniâtrement à la charge, FÉNEL. *Téléme.* XIII. || 2^o Se rendre au lieu d'où l'on était parti. Non, je ne reviens pas, car je n'ai pas été; Je ne vais pas aussi, car je suis arrêté, MOL. *le Dép.* I, 4. M. de la Frousse [prisonnier] reviendra sur sa parole, SÉV. 216. M. de Sanzei reviendra le jour d'Enoch, d'Élie, de saint Jean-Baptiste, du feu marquis de Piennes et du marquis d'Estrées; quelle folie de douter de sa mort! ID. 214. Ah! si quelques générations, que dis-je? si quelques années après votre mort vous reveniez, hommes oubliés, au milieu du monde, BOSS. *le Tellier*. Deux fois, en grand politique, ce judicieux favori [Mazarin] sut céder au temps et s'éloigner de la cour; mais, il faut le dire, il y voulait revenir trop tôt, ID. *ib.* Tel fut cet empereur... Qu'on n'alla jamais voir sans revenir heureux, BOIL. *Ép.* I. Mithridate revient; ah! fortune cruelle! RAC. *Mithr.* I, 5. Cette idée [que le soleil plongé dans l'océan reva à son lever par des routes inconnues] ressemble beaucoup à celle du baron de Fénéste, qui dit que, si on ne voit pas le soleil quand il revient, c'est qu'il revient de nuit, VOLT. *Dict. phil.* *Ciel matériel*. Il a fait beaucoup d'ouvrages de théologie, et disputé beaucoup sur les usages de la Chine contre les jésuites qui en revenaient, ID. *Louis XIV*, *Écriv.* *Alexandre*. Je sais ce que ferait le sage; il ferait à Dresde un voyage... Mais, retenu par les merveilles Qui soumettent à leurs appas Le cœur, les yeux et les oreilles, Le sage ne reviendrait pas, ID. *Lett. en vers et en prose*, 97. || Fig. Hermione elle-même a vu plus de cent fois Cet amant irrité revenir sous ses loix, RAC. *Andr.* I, 1. || Revenir de, avec un verbe à l'infinitif, revenir après avoir fait... D'Hacqueville est revenu de poignarder la maréchale de Grammont [lui annoncer la mort de son fils], SÉV. 15 déc. 1673. || La maison d'où l'on ne revient pas, le tombeau. Adieu, fragile enfant, échappé de nos bras; Adieu, dans la maison d'où l'on ne revient pas, A. CHÉN. *Sur la mort d'un enfant*. || Revenir du pays où tout le monde va, échapper à une grave maladie. Vous m'apprenez, mademoiselle, que vous revenez du pays où j'irai bientôt; si j'avais su votre maladie, je vous aurais assurément écrit, VOLT. *Lett. Mlle Clairon*, 18 oct. 1767. || Fig. Revenir au giron de l'Eglise, rentrer dans le sein de l'Eglise catholique. || Revenir sur ses pas, revenir après s'être éloigné. Ne vous éloignez pas; Peut-être on vous fera revenir sur vos pas, RAC. *Baj.* II, 4. L'astre du jour a vu ma course vagabonde Jusqu'aux

lieux où, cessant d'éclairer nos climats, il ramène l'année, et revient sur ses pas, *vol. A. Z.* II, 1. || Fig. Revenir sur ses pas, abandonner un sentiment. Excellents [des bonbons] admirables [des bonbons] à propos desquels Figaro dit d'abord ne pas savoir de quoi on lui parle | Oui sans doute, monsieur le barbier, revenez sur vos pas vous faites là un joli métier, *BEAUMARCH. Barbier de Sév.* III, 5. || En un autre sens, revenir sur ses pas, récapituler, résumer. Il faut donc revenir sur nos pas, et fixer nos idées sur des faits incontestables, *BARTHÉL. Anach.* ch. 51. || Revenir sur l'eau, reparaitre à la surface de l'eau. || Fig. Revenir sur l'eau, rétablir sa fortune, reprendre faveur. Notre bourse est à fond; et, par un sort nouveau, Notre amour recommence à revenir sur l'eau, *REGNARD, le Joueur*, IV, 13. || On dit : avoir l'air de revenir de Pontoise, pour avoir l'air étonné mal à propos d'une nouvelle, être ahuri, ne pas comprendre. || Fig. Revenir de Poitiers, s'est dit pour mentir, à la suite de la pièce de Cerneille, *le Menteur*, où le menteur est un jeune homme qui arrive de la faculté de droit de Poitiers. De sorte qu'aujourd'hui presque en tous les quartiers. On dit, quand quelqu'un ment, qu'il revient de Poitiers, *corn. Suite du Ment.* I, 3. || S'il revenait au monde, se dit pour exprimer ce qui arriverait si un mot reparaisait parmi les vivants. Si Luther et Calvin revenaient au monde, ils ne feraient pas plus de bruit que les scottistes et les thomistes, *vol. Pol. et lég. la Voix du sage*. Que dirait Archimède, s'il revenait à Syracuse? mais que diraient les Trajan et les Antonin, s'ils revenaient à Rome? *id. Lett. Hamilton*, 17 juin 1773. || Fig. Il revient de l'autre monde, se dit d'un homme qui ne sait pas les nouvelles, les événements récents que tout le monde connaît. || 3° S'en revenir, retourner au lieu d'où l'on était parti. Il s'en est revenu par le plus court chemin. Je m'en revins en France par la Pologne, *BERN. DE ST-P. Poul et Virg. Vie de l'aut.* || 4° Revenir sur soi-même, se dit des choses sinieuses qui se répètent. Ce ruisseau revient plusieurs fois sur lui-même. || 5° Avoir lieu, ou se faire sentir de nouveau, se présenter de nouveau. C'est un besoin qui revient tous les jours. Mon trouble se dissipe, et ma raison revient, *corn. Cinna*, I, 4. Du moment qu'il l'a vue, Ses troubles ont cessé, sa joie est revenue, *id. Sophon.* II, 1. On espère que son rang [de l'évêque de Laon] pourra revenir [pour être fait cardinal], *sev.* 1^{er} mars 1672. Quand tout cédait à Louis, et que nous crûmes voir revenir le temps des miracles, où les murailles tombaient au bruit des trompettes, *ross. Mar.-Thér.* La santé de M. le maréchal d'Harcourt revient, depuis qu'il se repose, *MAINTENON, Lett. au duc de Noailles*, 2 août 1710. Il passe les jours, ces jours qui échappent et qui ne reviennent plus, à verser du grain [à des oiseaux], *LA BRUY. XI*. Quand une fois l'autorité violente est méprisée, il n'en reste plus assez à personne pour la faire revenir, *MONTESQ. Lett. pers.* 80. Ces temps [des persécutions religieuses] ne reviennent plus, je le crois, mes frères; mais c'est afin qu'ils ne reviennent plus qu'il faut en rappeler souvent la mémoire, *vol. Phil. Homélie* 5. Le temps arriva où l'on célébrait une grande fête, qui revenait tous les cinq ans, *id. Zadig*, 5. Les ans, les mois, les jours, par une sage loi, Tout revient; mais le jour ne revient pas pour moi [Milton aveugle], *MILL. Parad. perdu*, III. || La parole lui est revenue, se dit d'un malade qui avait perdu la parole, et qui recommence à parler. || Revenir sur la tête, retomber sur la tête. Tout ce qu'il [l'homme] fait et dit reviendra sur sa tête, *corn. Imit.* III, 25. || 6° Croire de nouveau, repousser. Ses cheveux, ses ongles reviennent. Ces bois que l'on avait coupés reviennent bien. Les premières dents de cet enfant sont tombées; il lui en revient d'autres. || 7° En parlant des esprits, des morts, des âmes, sortir de la tombe et apparaître. Le peuple s'est mis dans la tête que son âme revient la nuit tout en feu dans l'église, qu'il erre, qu'il jure, qu'il menace; et là-dessus ils veulent jeter le corps à la voirie, *sev.* 142. Ce doit être sans doute un esprit qui revient, *tu. corn. D. Bertr. de Cig.* III, 6. On raconte aux enfants que les morts reviennent la nuit sous des figures hideuses; tout cela n'aboutit qu'à rendre une âme faible et timide, *FÉN. t. XVII*, p. 12. D'où vient que les humains, malgré l'arrêt du sort, Reviennent à nos yeux du séjour de la mort? *vol. Scmir.* III, 2. || Impersonnellement, il y revient des lutins lutinants... *REGNARD, Ret. Impr.* 13. || Impersonnellement et absolument. On prétend qu'il revient dans ce château, on prétend que des esprits y apparaissent. || 8° En parlant des aliments, causer des rapports,

L'ail revient. Le boudin que j'ai mangé me revient. || 9° S'offrir de nouveau à l'esprit. Ces coups de bâton me reviennent au cœur; je ne saurais les digérer, *mol. Méd. malgré lui*, I, 5. Et puis cette Providence me revient; car, sans cela, on n'aurait jamais fait à retourner sur le passé, *sev.* 21 juill. 1680. Les doucets célestes qu'elle avait goûtés sous les ailes de Sainte-Fare, étaient revenues dans son esprit, *boss. Anne de Gonz.* Monime, qu'en tes mains mon père avait laissée, Avec tous ses attraits revint en ma pensée, *RAC. Mithr.* I, 1. Mille choses de lui maintenant me reviennent, Qui véritablement engagent et préviennent, *PIR. Métrom.* II, 6. || Cela me revient dans l'esprit, à l'esprit, cela me revient en mémoire, dans la mémoire, à la mémoire, je m'en ressouviens à l'instant même. || Absolument. Genom ne me revient point, je n'en ressouviens plus. C'était dans un village de la Manche dont le nom ne me revient pas, *COMTE DE CAYLUS (CROSTEVY), Eur.* t. XII, p. 99, dans POTGENS. || Ce mot me reviendra, je le retrouverai dans ma mémoire. Pour être de votre académie, il ne faut que plaire à deux hommes, M. de Sacy et M. Quatremère de Quincy, et, je crois, encore à un troisième dont le nom me reviendra, P. L. COUR. *Lett. à l'Acad. des inscr.* || Revenir se dit en ce sens avec un infinitif. Hélas l'état horrible où le ciel me l'offre! [Joas], Revient à tout moment effrayer mon esprit, *RAC. Ath.* I, 2. Du temps... Où de nos attentats la mesure passée Revient avec horreur effrayer la pensée, *vol. Olymp.* I, 2. || 10° Faire retour, revenir en la possession. On vante beaucoup la pierre précieuse attachée à l'anneau de Polycrate, tyran de Samos, qu'il jeta dans la mer, et qui lui revint par un bonheur fort singulier, *ROLLIN, Hist. anc. Eur.* t. XI, 1^{re} part. p. 78, dans POTGENS. L'emploi me reviendra; je le donnerai à un autre pour le même prix, *LESAGE, Turcaret*, III, 8. || 11° Recommencer à dire, à faire. Et toujours Xipharis revient vous traverser, *RAC. Mithr.* II, 1. Le refus de ma mère fut si absolu, et ses résolutions étaient toujours si fermes, qu'il n'y avait pas à y revenir, *DUCLOS, Eur.* t. X, p. 52. || Y revenir, faire quelque chose qui excite plainte ou blâme. Qu'il y revienne de sa vie, Disait l'autre, il aura son tour, *LA FONT. T. I.* Quoi! ma cousine, vous y revenez, *DRESTOCH. Fausse Agnès*, III, 11. Mon petit ami, cela va fort bien, mais n'y revenez plus, J. J. ROUSS. *Em.* II. || 12° Revenir sur, s'occuper de... à nouvelles reprises. En faisant successivement ses études, on ne fait que revenir continuellement sur un même fond d'idées, *CONDIL. Eur.* t. V, p. 138. Le peintre revient sur son travail, et le corrige tant qu'il lui plat, *MOND. Observ. sur la sculpt.* *Eur.* t. XV, p. 309, dans POTGENS. || Revenir sur une matière, sur une affaire, en reparler, la traiter de nouveau. || Revenir sur soi, faire des réflexions sur ce qu'on est, sur ce qu'on fait. Que peut-on attendre de précis de celui qui n'a aucune habitude de réfléchir et de revenir sur lui-même? *MOND. Lett. sur les aveugles*. || 13° Revenir sur, changer de langage, de sentiment. Il revient sur ce qu'il a dit. || Revenir sur ses engagements, les rompre. || Revenir sur le compte de quelqu'un, quitter l'opinion qu'on avait de quelqu'un pour en prendre une autre. Je savais bien que vous reviendriez sur son compte, *D'ALLAINVAL, École des Bourgeois*, III, 1. || Terme de palais. Revenir sur quelqu'un, exercer contre lui une action en garantie. || Terme de procédure. Revenir par opposition contre un jugement, par requête civile contre un arrêt, se pourvoir en justice contre un jugement, contre un arrêt. Revenir par voie de rescision contre un traité, contre un contrat. Pour les traités contre lesquels on est tenté de revenir par des raisons de jurisprudence particulière, il faut observer trois choses, *FÉN. t. XXII*, p. 293. N'y a-t-il pas moyen de revenir contre cet acte-là, monsieur Turcaret? *LESAGE, Turcaret*, IV, 8. || 14° Revenir à, reprendre à. Je reviens à ma première idée. Chacun a son défaut, où toujours il revient, *LA FONT. Fabl.* III, 7. Lui-même [Bérenger] avait été élevé dans cette foi [à la présence réelle]; après l'avoir changée, il y était revenu par deux fois, *boss. 1^{re} instr. part.* 30. Je suis revenu plus d'une fois à cette remarque, et je ne pouvais trop y revenir, pour qu'on ne prit pas le change sur le genre et le bat de mon travail, *BONNET, Paling.* XX, 3. || Revenir à son sujet, le reprendre après une digression. Revenons à Despréaux; il sut se procurer à la cour une protection plus puissante que celle du duc de Montausier, celle de Louis XIV lui-même, *D'ALEMB. Eloques, Despréaux*. || Je reviens à ce que nous disions, pour en revenir à ce que nous disions, au sujet dont il était question, se dit quand, après

une digression ou une interruption, l'on reprend son sujet. || J'en reviens toujours là, qu'il faut... je persiste à penser, je prétends qu'il faut... Et j'en reviens à dire qu'il y a des sortes de devoirs dont on ne peut se dispenser sans une grossièreté pleine d'ingratitude, *sev.* 306. Dieu le conserve, il faut toujours en revenir là, *id.* 565. J'en reviens toujours à cette Providence, qui nous a rangés comme il lui a plu, *id.* 19 juin 1680. Vous en revenez toujours à vouloir que je vous charge de pratiques, *boss. Lett. Corn.* 9. || Revenir à ses moutons, voy. MOUTON. || Revenir à l'avis de quelqu'un, quitter l'avis qu'on a pour se ranger à l'avis de quelqu'un. Tout le monde revint à son avis, et la paix fut acceptée, *ROLLIN, Hist. anc. Eur.* t. I, p. 476, dans POTGENS. || 15° Revenir à, reprendre ce que l'on avait quitté. Quand on a une fois détruit l'autorité, on n'y peut plus revenir : on aura éternellement contre eux [les protestants] le même droit qu'ils ont usurpé contre l'Église lorsqu'ils l'ont quittée, *boss. 1^{re} instr. part.* 19. Ennemi du tumulte et des embahras, il [Héraclide] revint des affaires publiques à l'étude de la philosophie, *MOND. Op. des anc. phil. Héracl.* || Revenir à, réussir à. Telle autre femme à qui le désordre manque pour mortifier son mari, y revient par sa noblesse... *LA BRUY. III*. || Revenir à la vie, recommencer à vivre, après une grave maladie, de violents chagrins, etc. || 16° Revenir à soi, ou, simplement, revenir, reprendre ses esprits. Elle revient enfin; Clotho pour l'amour d'elle Laisse à Pyrame ouvrir sa mourante prunelle, *LA FONT. F. de Minde*. Elle [la princesse de Conti] est sans pouls et sans parole; on la martyrise pour la faire revenir, *sev.* 3 lev. 1672. Encore un coup, vivez et revenez à vous, *RAC. Esth.* II, 7. Cela me fit revenir, je repris mes sens, *vol. Candide*, 8. || Familièrement. Le vin, les liqueurs, etc. font revenir le cœur, le vin, les liqueurs, etc. réparent, rétablissent les forces. || Fig. || [Corbinelli] a fait une épître contre les loueurs excessifs : elle fait revenir le cœur, *sev.* 6 juillet 1676. || Revenir à soi, prendre de meilleurs sentiments, sortir d'erreur. Sans qu'une si longue captivité les fasse revenir à eux [les Juifs], *boss. Hist.* II, 10. L'âme, délivrée par ces réflexions de la captivité des sens, et détachée de son corps par la mortification, est enfin revenue à elle-même, *id. la Vallière*. D'où pouvez-vous savoir si la honte même de voir sa faute publique ne l'a pas fait revenir à lui? *MASS. Carême, Médit.* || Revenir à soi signifie aussi se calmer. Il eut un vif emportement, mais il revint à lui presque aussitôt. || 17° Revenir en, dans, se rétablir, être rétabli dans l'état où l'on était auparavant. Revenir en état de grâce. Revenir en faveur auprès du prince. J'espère que quelque jour vous reviendrez dans ce bon sens qui était si agréable et si droit, *sev.* à Bussy, 9 juin 1669. || 18° Revenir d'une maladie, guérir d'une maladie, s'en rétablir. Il est bien revenu de sa maladie. Je vis hier Mme de Verneuil, qui est revenue de Verneuil et de la mort, *sev.* 1^{er} avr. 1672. || Fig. L'aimable comédie, avec lui [Molière mort] terrassée, En vain d'un coup si rude espéra revenir, *vol. Ep.* VII. || Absolument. Il revient à vue d'œil. Non visage, depuis quinze jours, est quasi tout revenu, *sev.* 8 mars 1676. || En revenir, même sens. On est persuadé que Langlade en reviendra, *sev.* 456. Sa tête est frappée d'une manière effrayante; il croit qu'il n'en reviendra pas, *GENTILS, Vœux témér.* t. II, p. 200, dans POTGENS. || En revenir, échapper à quelque danger. C'est un miracle qu'il en soit revenu [de la bataille de Senef, où son escadron fut exposé huit heures durant au feu de l'ennemi], *sev.* 6 sept. 1674. || Il en est revenu d'une belle, il a été dans un grand danger et il en est échappé. || Revenir de, se dit aussi de peines morales. Si mon cœur se livre et se trompe, je n'en reviendrai de mes jours, J. J. ROUSS. *Em.* V. || Revenir de loin, échapper à quelque grand mal. Nous avons ri de ce que vous avez dit d'elle [Mme de Coulanges très-malade], et de la Garde [manquant de faire un mauvais mariage], comparant l'extrémité où ils ont été tous deux, et d'où ils sont revenus : cela fait voir que la sagesse revient de loin, comme la jeunesse, *sev.* 326. Elle [l'âme pénitente] est revenue de bien loin, *boss. la Vallière*. J'admire les gens qui disent : la maison d'Autriche va être bien puissante; la France ne pourra résister; eh, messieurs, un archevêque vous a pris Amiens; Charles-Quint a été à Compiègne; Henri V d'Angleterre a été couronné à Paris; allez, allez, on revient de loin, *vol. Lett. Choiseul*, 13 juill. 1701. || La jeunesse revient de loin, les jeunes gens guérissent souvent même des maladies les plus dangereuses, ou fig. la jeu-

nesse peut revenir de grandes erreurs, de grands égarements. || 19° Revenir d'un état moral quelconque, sortir de cet état et reprendre ses esprits. C'est ce qui jette dans toutes les facultés de mon âme une terreur dont je ne puis revenir, BOURDAL. *Serm.* 19° dim. après la Pentec. Dominic. iv, p. 204. Mais lorsque, revenant de mon trouble funeste, j'admirais sa douceur, son air noble et modeste... RAC. *Athal.* II, 5. Télémaque, écoutant ce discours, était comme un homme qui revient d'un profond sommeil, FÉN. *Tél.* xxii. Dès qu'il fut un peu revenu de son étonnement, HAMILT. *Gramm.* 9. || Absolument. Je n'en reviens pas, je suis fort surpris. Voilà, je vous l'avoue, un abominable homme; Je n'en puis revenir, et tout ceci m'assomme, MOL. *Tart.* IV, 6. Il y a ici un religieux italien, homme d'esprit et de mérite, qui ne revient point de cette atrocité, D'ALEMB. *Lett. à Volt.* 16 juill. 1766. || 20° Revenir de, changer ses mœurs, ses opinions, sa conduite, ses sentiments. Je suis revenue, grâce au ciel, de toutes mes folles pensées, MOL. *Festin.* IV, 9. Toujours de ma colère on me voit revenir, ID. *Ét.* IV, 1. Il m'a forcé de revenir de cet injuste jugement, sév. 639. On remarque que c'était [le manichéisme] une de celles [sectes] dont on revenait le plus difficilement, BOSS. *Var.* XI, 276. Luther était revenu des excès qui lui faisaient dire que la présence de Dieu mettait le libre arbitre en poudre dans toutes les créatures, ID. *ib.* III, 18. L'âme [pénitente] se dépouille des choses extérieures; elle revient de son égarement, ID. *la Vallière.* On veut jouer, et c'est un principe qu'on a tellement posé dans le système de sa vie que nulle considération n'en fera jamais revenir, BOURDAL. 3° dim. après *Paq. Dominic.* I, II, p. 96. Puisque je l'ai jugé, je n'en reviendrai point, RAC. *Ploid.* III, 4. Plûtôt que d'avouer qu'on s'est trompé, et que de se donner la peine de revenir de son erreur, il faut se laisser tromper toute la vie, FÉN. *Tél.* XIII. Quand on a une fois conçu dans le monde une opinion des gens, on n'en saurait revenir, FONTEN. à Lucien. Avec le tact le plus fin qu'il soit possible d'avoir, avec la plus profonde connaissance des hommes, il se laisse abuser quelquefois, et n'en revient pas, J. J. ROUSS. *Confess.* XII. Molière, par les chefs-d'œuvre comiques qu'il avait osé écrire en prose, avait forcé le public à revenir d'une prévention [sur la comédie en vers] si contraire à son propre plaisir, D'ALEMB. *Éloges, Lamotte.* || Se dégoûter de, se désabuser de. Je suis bien revenu des choses de ce monde. Ces compliments de main, ces rudes embrassades, Ces saluts qui font peur, ces honours à gourmades, Ne reviendrez-vous point de toutes ces façons? QUIN. *Mère coq.* I, 3. Je suis revenu des femmes; dans la prévention où je suis contre elles, aucune jamais ne deviendra la mienne, LESAGE, *Ester.* GONZ. 44. || 21° Revenir à quelqu'un, lui redevenir favorable, reprendre pour lui des sentiments d'amitié, d'amour, de confiance. Je ne puis penser qu'elle [la fortune] vous ait entièrement abandonné, et c'est assez qu'elle soit femme pour croire qu'elle ne vous peut haïr, et qu'elle reviendra bientôt à vous, VOLT. *Lett.* 65. Et tant que je serai maîtresse de ma foi, Je me dois tout à lui, s'il revient tout à moi, CORN. *Sertor.* I, 3. Je savais que le peuple revenait à nous, mais je n'ignorais pas qu'il n'y était point revenu, RETZ, *Mém.* I, II, liv. III, p. 106, dans POUSSINS. Mme la comtesse de Soissons demandait si elle ne pourrait point faire revenir [par des sortilèges] un amant qui l'avait quittée, sév. 31 janv. 1680. Il [Louis XIV] ne trouvait guère de femmes qui lui résistassent, et revenait toujours à celle [la Vallière] qui par sa douceur... VOLT. *Louis XIV.* 26. Les hommes auraient beau revenir à moi, ils ne me retrouveraient plus, J. J. ROUSS. 1° *promen.* Duclos, ravi de voir d'Alembert revenir à lui, MARMONTEL, *Mém.* VII. || Revenir à Dieu, se convertir, reprendre des sentiments de piété. La nécessité de revenir à Dieu, les conséquences de ce retour, le prix infini du salut, BOURDAL. *Purif. de la Vierge, Myst.* I, II, p. 262. || Revenir pour, reprendre du goût pour. Je suis bien aise que vous reveniez pour ma fille; demandez à M. de Corbinelli combien elle est jolie, sév. à Bussy, 6 juill. 1670. || 22° Absolument. Revenir, renoncer à une opinion qu'on avait. C'est un homme opiniâtre qui ne revient point, qui ne revient jamais. Esprit roide, incapable de revenir quand il avait une fois pris un parti, ANQUET. *Ligue.* I, 42. || S'apaiser, se réconcilier. Je reviens la première, parce que je suis de bon naturel, sév. à Bussy, 6 juin, 1668. Ma sœur est vive, agissante, gaie, décidée, prompt à s'offenser, lente à revenir, DIDER. *Lett. à Mlle Voland.* 31 juill. 1759. Il était

aussi prompt à revenir qu'à s'offenser, D'ALEMB. *Éloges, Marivaux.* || Il se dit des sentiments d'affection qui reviennent. N'espérez pas faire revenir un mari par les plaintes, les chagrins et les reproches, MAINTENON, *AVIS de la Duch. de Bourg.* *Lett.* t. III, p. 208, dans POUSSINS. || Il se dit du public qui renonce à un sentiment défavorable contre quelqu'un ou quelque chose. Molière... sachant qu'il faut ménager les hommes quand ils ont tort [l'insuccès de l'Avare], donna au public le temps de revenir, et ne rejoignit l'Avare qu'un an après, VOLT. *Vie de Molière.* Si vous avez fait cette démarche, elle contribuera à faire revenir le public, ID. *Lett. Morangis.* 30 oct. 1772. || Se convertir, se tourner vers Dieu. Vous y admirerez avec consolation, jusqu'où va la bonté de Dieu envers un pécheur qui revient, MASS. *Carême, Prodiges.* || 23° Être mentionné fréquemment. Les vaudois et les albigeois et Jean Wiclef et Jean Huss et tous les autres de cette sorte reviennent partout dans les nouvelles interprétations [des protestants] comme de fidèles témoins de la vérité persécutée par la bête, BOSS. *Var.* XIII, 37. || 24° S'ajuster avec, convenir à. Voici une stance... qui revient merveilleusement bien à ce qu'on pourrait dire de l'état où se trouve M. le surintendant [Fouquet], sév. 1664, t. I, p. 463, édit. RÉGNIER. Ayez toujours avec vous un homme saint dont l'âme revienne à la vôtre, et qui vous aide à vous resserrer, BOSS. *Polit.* X, IV, 9. Si la vie est misérable, elle est pénible à supporter; si elle est heureuse, il est horrible de la perdre; l'un revient à l'autre, LA BRUY. XI. || On dit dans le même sens : cela revient au même. Ne reviendrait-il pas au même de renoncer à toute hauteur et à toute fierté? LA BRUY. XI. Lisette : Elle m'a dit de vous prier de ne point vous obstiner à l'aimer. — Le comte : Non plus qu'à la voir, sans doute? — Lisette : Mais je crois que cela revient au même, MARRIV. *Sec. surpr. de l'am.* III, 4. Je comptais mourir en servant l'État; et, mort ou aveugle, cela revient au même, MARMONTEL, *Bélis.* I. || Cela ne revient à rien, cela n'a pas le sens commun. Le duc d'Orléans nous tint des propos qui ne revenaient à rien, et qui étaient ordinaires quand il était mécontent, ST-SIM. 271, 160. || 25° Il se dit des sommes d'argent qu'on retire de quelque chose. Le commandeur : Sais-tu ce qui te revient du bien de ta mère? — Saint-Albin : Je n'y ai jamais pensé, et je ne veux pas le savoir, DIDER. *Père de famille.* II, 8. Je suis bien certain qu'il ne revient rien au roi de ces retranchements-là, COLLE, *Part. de chasse de Henri IV.* I, 2. || 26° Résulter à l'avantage, au désavantage de quelqu'un. Que te reviendrait-il de m'enlever mon nom, et peux-tu faire enfin, quand tu serais démon, que je ne sois pas moi, que je ne sois Sosle? MOL. *Amph.* I, 2. Nous avons ici, madame, un ballet qui nous revient, que nous ne devons pas laisser perdre, ID. *Bourg. gent.* V, 2. Que ne lui promit-on point dans ces besoins? mais quel fruit lui en revint-il, sinon de connaître par expérience le faible des grands politiques...? BOSS. *Anne de Gonz.* Quel fruit me reviendra d'un aveu téméraire? RAC. *Bérén.* I, 2. Tant qu'il ne doit nous revenir aucun dommage de nos infidélités par leur légèreté, nous ne craignons pas de lui déplaire [au Seigneur], MASS. *Carême, Tiéd.* I. Il ne revient rien au genre humain de cent batailles données; mais les grands hommes dont je vous parle [Poussin, Descartes, Bossuet, etc.] ont préparé des plaisirs purs et durables aux hommes, VOLT. *Lett. Thiriot.* 15 juill. 1735. La petite personne m'acçable d'amitiés dont je ne suis pas la dupe, et dont je ne prends pour moi que ce qui m'en revient, J. J. ROUSS. *Ém.* V. || Être de reste ou de profit. Il nous revient beaucoup de temps et de papier, puisque nous ne parlerons plus de cette pauvre jambe [malade], sév. 14 fév. 1685. || 27° Être dit, être rapporté. Voici ce qu'il dit tout de suite à Bayard, et qui me revint ensuite, sév. 289. Il faut faire en sorte que cela lui revienne par divers endroits, BOSS. *Lett. quiet.* 353. Je ne vous y parle point des nouvelles publiques; elles vous reviennent de tous côtés, MAINTENON, *Lett. au cardinal de Noailles.* 25 nov. 1700. Comptez que tout revient, et qu'on ne peut trop veiller sur ses paroles, ID. *Lett. à M. d'Aubigné.* 15 juill. 1674. || Impersonnellement. Il nous revient ici que vous perdez tout ce que vous jouez l'un et l'autre, sév. 55. Il me revient que vous dites tout à l'abbé Têtu, MAINTENON, *Lett. à l'abbé Gobelin.* 27 juin 1676. Quand il vous est revenu certains discours tenus en votre absence, MASS. *Carême, Médis.* Il m'est revenu qu'on vend dans votre ville de Paris une petite brochure... VOLT. *Lett. d'Alembert,*

28 sept. 1763. Il lui était revenu des propos sur M. Badoulard, PICARD, *Noce sans mariage.* I, 2. || 28° Plaire. Cette logique-là ne me revient point, MOL. *Bourg. gent.* II, 6. Si le maître vous revient, le valet ne me revient pas moins, et je souhaiterais que notre mariage se pût faire à l'ombre du leur, ID. *ib.* III, 7. Si ce mari ne plaît pas à cette femme, si cette femme ne revient pas à ce mari, ils n'en sont pas moins liés ensemble, BOURDAL. 2° dim. après l'Épiphan. Dominic. t. I, p. 82. J'étais poli à tout le monde, mais tout le monde ne me revenait pas, ST-SIM. 108, 157. Je ne la connais pas; mais j'aime son minois, Et mon air lui revient, à ce que j'aperçois, DESTOUCHES, *Homme sing.* II, 2. Une espèce de voyageur qui avait l'air d'arriver à l'instant; il ne m'est pas revenu du tout cet homme-là, PICARD, *Duhautcours.* III, 6. || Absolument. Je n'étais jamais de son avis, je le brusquais volontiers; il y a des gens qui ne reviennent point, MARRIV. *Pays. parv.* part. 4. || 29° Coudre. Cet habit me revient à tant. || Ces deux sommes réunies reviennent à celle de... elles font ensemble la somme de... || 30° Terme de cuisine. Faire revenir de la viande, lui faire prendre de la couleur en la mettant dans un vase sur le feu avec du beurre. Fais revenir aussi ces oiseaux de rivière, Et pique promptement ces pigeons de volière, BARON, *Ecole des pères.* III, 6. || On dit aussi : faire revenir des légumes dans de la graisse, dans du beurre. || 31° Se dit des fromages qui, après avoir été affinés et durcis, sont placés dans des endroits humides pour s'y amollir. || Il se conjugue avec l'auxiliaire être. || Proverbe. À tout bon compte revenir, il ne faut point craindre de recompter, même après un compte bien fait.

— SYN. REVENIR, RETOURNER. On revient au lieu d'où l'on était parti. On retourne au lieu où l'on était allé. On revient dans sa patrie : on retourne dans son exil.

— HIST. X^e s. Revenir, *Fragment de Valinc.* p. 467. || XI^e s. Li quens [le comte] Rollans revient du pasmeisuns, *Ch. de Rol.* CLXIII. || XII^e s. Quant il revint [d'évanouissement], [il] garda vers orient, *Ronc.* p. 400. Lors lui revint et vigors et membrane, *ib.* p. 146. Puis que mes cuers ne s'en veut revenir, De vous, dame, pour qui il m'a guerpi, *Couci.* IX. Car s'il [mon cœur] revient à moi, a il failli, *ib.* Commencement de douce saison belle Que je voi revenir, *ib.* XVIII. Jà n'en revanra piels [homme] se nous estiens cent, *Sax.* XXI. || XIII^e s. Revenez là à moi, mout vous convient hastier, *Berte.* XVII. À Bertain [je] revenrai [dans mon récit] qui est [était] au bois ramu, *ib.* XXIV. Por çou que tos jors la flors, L'apele on l'arbre d'amors; L'une revient quant l'autre ciet [tombe], *Fl. et Bl.* 2047. Cil qui sunt en religion... ne poent pas revenir au siecle, *BEAUM.* LVI, 1. Et revendons à nostre matiere et disons ainsi... JOINV. 205. Je leur diz le vendredi : Seigneurs, je m'en voiz [vais] outremier, et je ne scé se je revendrè, *ib.* 208. Lors la royne sa mere oy dire que la parole li estoit revenue [au jeune Louis IX], et elle en fist si grant joie comme elle pot plus, *ib.* Li nocivismes [neuvième] offices [de l'amitié] est à faire tost sa priere [de l'ami]; Salemons dit : ne di pas à ton ami : va et revien demain, *BRUN.* LANTIN, *Trésor.* p. 430. Et ne convient mie tant manger com li saveurs de le [la] viande lor reviegne à le [la] bouche, *ALEBRANT.* 4. || XIV^e s. Et pour ce l'incontinent après la passion ou temptation s'en revient de legier, *ORESME.* *Eth.* 243. || XV^e s. Or me veul je taire de monseigneur Jean de Hainaut, jusques à tant que point sera, et revendra au jeune roi Edouard d'Angleterre, *FOISSI.* I, 1, 27. Quand revendra [viendra] le temps por mi, Que par amours porai amer, *ib.* *Espineite amour.* Il se revenoit tous-jours à la fin à ce qui lui estoit necessaire, *COMM.* III, 14. || XVI^e s. Il y trouvera advertissement, pour soy moderer en prosperité, et reconfort pour se revenir et soutenir en adversité, *AMYOT.* *Préf.* IV, 29. Romulus commença desjà à se revenir du coup qu'il avoit receu, et vouloit retourner au combat, *ib.* *Rom.* 28. L'on disoit qu'il y revenoit des esprits, *ib.* *Solon.* 19. Quelques uns se resveillèrent en sursaut, et revenans à soy prirent les armes, *ib.* *Cam.* 42. Leur remonstrant que les arbres taillez et coupez revenoient en peu de temps, *ib.* *Péric.* 62. Soudain qu'il apperceut qu'ilz se repentoient du tort qu'ilz lui avoient fait, il se revint aussi, *ib.* *Alc. et Cor.* 4. Il n'en revint pas à chaque soldard plus de unze drachmes d'argent, *ib.* *P.-Em.* 49. Force pasturages, taillis et bois revenans, *ib.* *Caton.* 45. Et comme on voit un haranc sur la grille Se

revenir, et un chapon en mue, Ainsi j'engraisse... ST-GERAIS, 91. Leur ayant fait revenir le courage par cette honte, MONT. I, 56. Il jure qu'il faulsiest revenir à la première façon, ID. I, 100. Un paon et deux faisans revenoient à cent ducats, ID. I, 303. Étant revenus à eulx, ils en transissent d'estonnement les premiers, ID. II, 23. Il tomba en esvanouissement; on le feit revenir, ID. II, 129. Je me harpe avec si grande faim aux accointances qui reviennent à mon goust... ID. III, 278. À la proportion de ces ossements, leur stature revenoit à 20 palmes, ID. IV, 26. C'est assez parlé des fruits qui reviennent de la concorde domestique, LANGUE, 47. Tout bien conté, il revient autant d'inconvénients, que de profits, de tels voyages, ID. 120. Il lui laissa pour le bastiment du temple cent mille talens d'or et un million de talens d'argent: ce qui revient à six vingt millions d'escus, selon la supputation de Hudée, ID. 475. N'estimant y avoir beaucoup de contrées où les terres reviennent [rapportent] gueres davantage, O. DE SERRAS, 89. Et vous, thym, anis et melisse, Vous soyez les bien revenus, RONS. 498.

— ETYM. Picard, *renir*, venir; wallon, *riinti*; Bèry, *arrenir*; provenç. et espagn. *revenir*; ital. *riverire*; du lat. *revenire*, de *re*, et *venire*, venir.

† REVENOIR (re-ve-noir), s. m. Outil de l'horloger. || Outil pour donner différents recuits, ou faire prendre la couleur bleue à l'acier.

— ETYM. *Revenir*.

REVENTE (re-van-t'), s. f. Seconde vente, nouvelle vente. Soit que lesdits ouvrages soient vendus par les ouvriers d'iceux, ou par ceux qui en font trafic et revente, *Règlém. génér. sur les aides*, 10 oct. 1624. || Anciennement. De revente, qui a déjà servi. Nous faisons chercher un tapls de revente; car, s'il le faut acheter chez le marchand, il vous coûtera avec la frange d'or et d'argent plus de quatre cents francs, sév. 19 août 1676. || Revente à la folle enchère, nouvelle vente d'un bien dont le premier adjudicataire n'a pas payé le prix.

— HIST. XIII^e s. Et selonc ce que noz avons dit des ventes et des reventes, BEAUM. LI, 26.

— ETYM. *Revendre*.

† REVENTER ou RÉVENTER (re-van-té), v. a. Terme de marine. Faire porter dans une voile le vent qui frappait dessus.

— ETYM. *Re...*, et *venter* ou *éventer*.

1. REVENU, UE (re-ve-nu, nue), *part. passé* de revenir. || 1^o Qui s'est rendu au lieu d'où il était parti. Revenu à Paris. Revenu de Lyon. || 2^o Terme de vénérie. Cerf revenu de tête, cerf chez qui le bois a repoussé. || 3^o Qui s'est montré de nouveau. Dieu merci, voilà mon caquet bien revenu, sév. 21 juin 1671. || 4^o Revenu à soi, qui a repris ses esprits, son calme. Que l'homme, étant revenu à soi, considère... PASC. *Pens.* 1, 2, édit. HAVET. || 5^o Revenu de, qui a renoncé à, désabusé de, qui n'est plus possédé par. Me voilà revenu de mon beau mariage, SCARR. *Japh. d'Arm.* III, 17. Oui, vous me voyez revenu de toutes mes erreurs, MOL. *Festin*, v, 4. Vous voilà donc revenu du café, sév. 273. Qui sait si, étant revenue de ses erreurs prodigieuses touchant la royauté, elle [l'Angleterre] ne poussera pas plus loin ses réflexions...? BOSS. *Reine d'Anglet.* Ce père [saint Augustin] revenu du manichéisme, ID. 1^o *Instruct. past.* 47. Hamilton, que toutes les vérités de cette harangue frappaient à mesure qu'il y faisait attention, parut comme revenu de quelques songes, HAMILT. *Gramm.* 41. De bonne foi, dit la marquise, je trouve à présent les mondes, les cieus, et les corps célestes si sujets au changement, que m'en voilà tout fait revenue, FONT. *Mond.* 5^e soir. Quand je le vis revenu de sa furie, je lui fis mes adieux en peu de mots, J. J. ROUSS. *Conf.* VII. || 6^o Qui a changé d'opinion sur. Ma sœur sur son chapitre est, dit-on, revenue, GRESSET, *Méch.* v, 6.

2. REVENU (re-ve-nu), s. m. || 1^o Ce qu'on retire annuellement d'un bien, d'une pension, d'une rente. Jean s'en alla comme il était venu, Mangeant son fonds avec son revenu, LA FONT. *Épithaphe*. N'importe point ces fous dont la sottise avarice Va de ses revenus engraisser la justice, ROLL. *Ép.* II. Leibnitz avait un revenu très-considérable, et vivait toujours assez grossièrement, FONT. *Leibnitz*. N'avais-je pas sujet de concevoir l'espérance d'une merveilleuse fortune, en m'établissant un revenu sur les sottises d'autrui? ID. *Dial.* I, *Morts anc. et mod.* Les ilotes, qui étaient une espèce d'esclaves, cultivaient leurs terres [des Lacédémoniens], et leur en rendaient un certain revenu, ROLLIN, *Traité des Ét.* v, 3^e part. ch. 2. Un astrologue, un moine, un chimiste effronté Se font un revenu de sa crédulité du public, VOLT. *Ép.* 46.

Cette république [Genève] fabriqua pour plus de dix millions de montres par an; et c'est avec ce produit bien économisé qu'elle a acquis pour six millions de revenus sur les finances de Votre Majesté, ID. *Pol. et lég. Au roi en son conseil*. || Fig. À la fin j'ai connu que la fidélité n'est pas grand revenu, RÉGNIEN, *Sat.* II. || Dans l'ancien langage précieux. Cette proposition peut-elle être avancée par une personne qui ait du revenu en sens commun? MOL. *Crit.* 3. || 2^o Revenus casuels, certains profits qui ne sont pas compris dans les revenus ordinaires. || 3^o Revenus publics, ou revenus de l'État, tout ce que l'État retire des contributions et de ses propriétés. Les revenus de l'État sont une portion que chaque citoyen donne de son bien pour avoir la sûreté de l'autre, MONTESQ. *Esp.* XIII, 4. L'avantage d'un État libre est que les revenus y sont mieux administrés, ID. *Idem*. 4. La sottise, la folie et les vices font partout une partie du revenu public, VOLT. *Mœurs*, 102. Ce roi [Louis XI] n'avait environ que treize millions de revenu; mais ces treize millions en valent environ cinquante aujourd'hui, ID. *Mœurs*, 114.

— HIST. XVI^e s. L'augmentation du revenu publicque, MONT. III, 261.

— ETYM. *Revenu* 1. Autrefois on disait *revenue*: XIV^e s. Toutes les revenues de ladite ville, DU CANGE, *accensara*. Wallon, *rienvow*, s. f.

† 3. REVENU (re-ve-nu), s. m. || 1^o Terme de chasse. Se dit de la queue qui revient aux faisandeaux, aux perdreaux, du bois qui renait à la tête du cerf, du daim, des chevreuils. || 2^o Recuit de l'acier. Donner le revenu aux aiguilles.

— ETYM. *Revenu* 1.

REVENUE (re-ve-nue), s. f. || 1^o Chemin qu'on fait en revenant. L'allée et la revenue. || 2^o Terme de vénérie. Heure où les bêtes sortent du bois pour pâturer. || 3^o Terme d'eau et forêts. Le jeune bois qui revient sur une coupe de taillis. Une belle revenue.

— HIST. XIII^e s. Et s'on voit qu'il [le bois] vaille mains [moins] par malvers teroier ou par malverse revenue, BEAUM. XXVII, 12. En cest cas seroit il atendus tant c'on seroit sa mort ou se [sa] revenue, ID. XXIV, 66. || XIV^e s. L'apprentis demande quel est le deduit de traire à aguét à la revenue [du gibier], *Modus*, f^o 60. Seront gardées et defendues les revenues copées à taille et à ordon, jusques elles aient accompli le temps de quatre feuilles, DU CANGE, *reventuta*. || XV^e s. Vous faites paistre chacun jour ses herbes, et manger le revenu et bourgon de ses bois à vos bestes, DU CANGE, *reventuta*. || XVI^e s. Pour la conservation des rejets et revenus jusqu'à ce que les bois se puissent defendre suffisamment, *Coust. génér.* t. I, p. 423.

— ETYM. *Revenu* 1.

† REVENURE (re-ve-nu-r'), s. f. Terme rural. Seconde pousse de la vigne après la gelée.

— ETYM. *Revenu* 1.

RÊVER (rê-vé), v. n. || 1^o Faire des rêves en dormant. Si nous rêvions toutes les nuits que nous sommes poursuivis par des ennemis et agités par ces fantômes pénibles, PASC. *Pens.* III, 14, édit. HAVET. Tel peut-être veillo comme un sot et rêve comme un homme d'esprit, MONTESQ. *Salon* de 1767, *Évén.* t. XIV, p. 257, dans POCHESS. || Familièrement. Cet homme rêve tout éveillé, rêve les yeux ouverts, son imagination enfante des chimères. Si elle [l'âme] était née avec des idées métaphysiques, comme l'ont dit tant d'écrivains qui rêvaient les yeux ouverts, VOLT. *Diet. phil. Somnambules*. Ce sont des hommes qui rêvent éveillés, et qui sont fort surpris, lorsqu'on ne rêve pas comme eux, CONDIL. *Art de raison*. IV, 2. || Il me semble que je rêve, je crois rêver... se dit pour exprimer qu'on croit être dans un rêve, non dans la réalité, quand... Il me semble que je rêve quand j'entends... PASC. *Prop.* v. Je crois rêver en l'écrivant, sév. 304. || 2^o Avoir le délire, dans un accès de fièvre ou dans quelque autre maladie. La fièvre tierce avec des accès qui la font rêver [Mme de la Fayette], sév. 13 mai 1672. Il y a des gens qui rêvent toujours pendant la fièvre, ID. 17 mai 1676. || 3^o Dire des choses déraisonnables. C'est un vieux radoteur, il ne fait que rêver. Méneclume: Nous rêvons, vous ou moi; quoil vous me ferez croire Que j'ai vu votre fille? en quel temps? comment? où? — Démophon: Tout à l'heure, en ces lieux. — Méneclume: Allez, vous êtes fou, REGNARD, *les Méneclum.* III, 8. Platon rêvait beaucoup, et on n'a pas moins rêvé depuis; il avait songé que la nature humaine était autrefois double, et qu'en punition de ses fautes elle fut divisée en mâle et en femelle...les rêves alors donnaient une grande réputation, VOLT. *Songe de Platon*. || Rêver noir, avoir des idées tristes, Ou vous

rêvez noir, ou il vous faut de la conversation, sév. 86. || 4^o Penser d'une manière vague. Elles [les Muses] en sont autrefois descendues [du Parnasse], pour venir rêver aux bords du Tibre, GODEAU, *Disc. sur Molherbe*. Qu'on rêve avec plaisir, quand notre âme blessée Autour de ce qu'elle aime est toute ramassée! CORN. *Pulch.* II, 4. Comme s'ils n'étaient juges que pour être de temps en temps assis sur les fleurs de lis, où ils vont peut-être rêver à leurs divertissements passés, FLÉCH. *Lamoignon*. Callimaque rêvait sur ses malheurs en menant son troupeau, PÉN. I, XIX, p. 30. Notre plaisir, qui était assez taciturne, et qui rêvait plus qu'il ne parlait, MARIV. *Pays parv.* part. 4. Virgile abandonnait les fêtes de Capoue Pour rêver sur les bords des marais de Mantoue, BERNIS, *Épît.* v, *Amour pair*. L'oisiveté me suffit, et pourvu que je ne fasse rien, j'aime encore mieux rêver éveillé qu'en songe, J. J. ROUSS. *Conf.* XII. Quel amoureux ennui Me rend cher ce bocage où je rêve de lui? A. CHÉN. *Mnazile et Chloé*. Rêver que je suis libre et que je suis heureuse, P. LENAUN, *Marie Stuart*, III, 4. Au printemps sous l'ombrage, Un jour mon cœur rêvait. BÉRANG. *Réverie*. Révênez, revenez, ô mes tristes pensées; Je veux rêver et non pleurer, LAMART. *Harm.* IV, 10. || 5^o Être distrait. Allons, vous, vous rêvez et bayez aux corneilles; Jour de Dieu! je saurai vous froter les oreilles, MOL. *Tart.* I, 1. Sa femme [de la Fontaine] dit qu'il rêve tellement, qu'il est quelquefois trois semaines sans croire être marié, le prince de Porcie (bel effort de génie!), après y avoir rêvé quelque temps, lui conseilla de la fermer, *Mém. du maréchal de Gramont*, t. LVII, p. 20. C'était à Poraison funèbre de Mme de Longueville qu'elles pleuraient M. de la Rochefoucauld; ils sont morts dans la même année; il y avait bien à rêver sur ces deux noms, sév. 419. Je vous laisse rêver sur ce grand événement [Jacques II essayant de reprendre l'Angleterre], ID. 24 déc. 1688. Je me promenaient dans mon jardin d'Auteuil, et rêvais en marchant à un poème que je voulais faire contre les mauvais critiques de notre siècle, NOÛL. *Discours sur la satire* XII. Et, sans aller rêver dans le double vallon, La colère suffit et vaut un Apollon, ID. *ib.* I. Il se mit à rêver à son projet, HAMILT. *Gramm.* 2. J'y étais quand il les fit [ces vers], il était dans un souper, et il ne rêva pas un moment, MONTESQ. *Lett. pers.* 64. || Anciennement. Rêver à la Suisse, avoir l'air de penser à quelque chose, et ne penser à rien. || 7^o V. a. Voir, imaginer en rêve. Si nous rêvions toutes les nuits la même chose, elle nous affecterait peut-être autant que les objets que nous voyons tous les jours, PASC. *Pens.* III, 14. Un songe le fait roi, lui donne des sujets; Il rêve des trésors, des sceptres, des palais, BELLE, *Imagin.* I. [Que] Bien ou mal mis, Tous amis, Dans l'ivresse endormis, Nous rêvions les vendanges, BÉRANG. *Grande orgie*. || On dit, sans article: rêver mariage, rêver mort, rêver querelle. || Vous avez rêvé cela, se dit à quelqu'un qui raconte des choses que l'on ne croit pas. Une visite que vous avez apparemment rêvée comme tout le reste, HAMILT. *Gramm.* 4. || 8^o Voir par la pensée comme dans un rêve. Ils voyaient comme en songe l'univers se former à leurs yeux; ils rêvaient les principes des choses, leurs essences, leur génération, et ils ne s'éveillaient point, CONDIL. *Hist. anc.* III, 4. Par la pensée encor je jouirai des cieus, Je rêverai les bois, les monts, la terre et l'onde; Et dans mes souvenirs j'habiterai le monde, BELLE, *Trois règnes*, ch. I. Autour de ces paroles éteintes [une traduction française d'une ode de Sapho], sous les changements du temps et des idiomes, rêvez le ciel de Lesbos, l'harmonie des vers et celle de la lyre... VILLEMAIN, *Ess. sur le génie de Pindare*, ch. VI, à la fin. || 9^o Méditer sur, songer à. Allons sur le chevet rêver quelque moyen, CORN. *Ment.* III, 6. L'un est sans doute mieux rêvé, Mieux conduit et mieux achevé; Mais je voudrais avoir fait l'autre, ID. *Sur les sonnets de Job et d'Uranie*. Il faudrait rêver quelque incident, MOL. *Crit.* 7. || 10^o Dans la langue élevé, poétique. Désirer quelque chose ardemment, avec passion. Le soldat aujourd'hui ne rêve que la guerre, RÉGNIEN, *Sat.* IX. Quand ils sont nés à peine, ils rêvent un empire, M. J. CHÉN. *Tibère*, III, 2. Cette carrière de gloire et d'honneur que j'avais rêvée,

commence donc par l'antichambre [par les sollicitations], scribe, le Prix de la rie, dans les *Histoires et proverbes*.

— REM. Réver est suivi de la préposition *de* quand il s'agit de rêve : J'ai rêvé de vous cette nuit ; de la préposition *d* quand il s'agit de méditation : J'ai rêvé toute la nuit à cet incident.

— HIST. XIII^e s. Mais sul de cele gent Stigand L'arceveske s'en va gabant, Ki s'est turnez en une part, E dit que reeve li vieillars, *Édouard le confes.* v. 3783. Cuidiés que dame à cuer vaillant Aint [aime] ung garçon fol et saillant, Qui s'en ira par nuit resver, *la Rose*, 7776. Nous venions l'autrier de juer, Et de resver, Moi et mi compaing et mi per, du CANGE, dans le *Gloss. français*. || XIV^e s. Comme Fouquet Hodiernie fust alez avec trois compaignons charretiers esbatre et resver de nuit, du CANGE, *reventare*. || XV^e s. Sire chevalier, vous resvez, ce me semble ; car vos raisons sont toutes contraires à cest achievement que tant desirez à avoir, *Perceforest*, t. v, f^o 45.

— ETYM. Origine incertaine. Parmi les langues romanes, jusqu'à présent on ne connaît *réver* que dans le français. Le P. Labbé, Ampère et Génin ont supposé une parenté entre *réver* et *desver* (voy. EN-DÉVEA). On a indiqué l'anglais *to rave*, avoir le délire ; mais le mot anglais paraît venir du français, non le français de l'anglais ; il en est de même du flamand *reven*, *revelen*, et du moyen haut-allemand *reben*. Diez conjecture que *réve* est une forme dialectique pour *rage*, et représente le latin *rabies*. Cette conjecture ne satisfait ni à la forme (*rabies* ayant déjà donné *rage*), ni au sens (*rever* signifiant essentiellement vagabonder, faire le vaurien). On satisfait mieux à l'une et à l'autre en s'adressant au danois *rave*, angl. *to rave*, errer, vagabonder, faire le bandit, d'où, en anglais, avoir le délire, et, en français, faire un rêve.

† RÉVERBÉRANT, ANTE (ré-vèr-bé-ran, ran-t), *adj.* Qui a la propriété de réverbérer ; qui produit la réverbération. Surfaces réverbérantes, RAMOND, *Inst. Mém. scienc.* 1809, p. 515.

RÉVERBÉRATION (ré-vèr-bé-ra-sion ; en vers, de six syllabes), *s. f.* || 1^o Réflexion de la lumière et de la chaleur par un corps qui ne les absorbe pas. La réverbération des rayons du soleil. Ces réverbérations terrestres doivent être assez communes dans l'atmosphère des montagnes, BERN. DE ST.-F. *Harm. aquat. air*, liv. III. || S'est dit de la répercussion du son. || Fig. N'admirez-vous pas l'éclat et la puissance que donne la réverbération du soleil [le roi]?... n'aurons-nous jamais un rayon ? SÈV. 322. || 2^o Fig. Reflet. Je ne me vante pas d'être amie de M. le Premier [Béringhen] ; mais je l'ai vu assez souvent ; il me trouve avec ses amis, et vous savez les sortes de réverbérations que cela fait, SÈV. 11 sept. 1676. Je n'étais son amie [de Mme du Plessis-Guénégaud] que par réverbération... mais nous étions selon son goût, ID. 10 août 1677. Figurez-vous une quatrième, une cinquième réverbération de Voltaire, si l'on peut parler ainsi ; supposez une série d'imitations successives qui vous auraient fait descendre à une pièce de Dubelloy, VILLEMAM, *Littér. Tabl. du XVIII^e siècle*, 2^e partie, 2^e leçon.

— HIST. XIV^e s. Le basilique, quant il voit sa figure ou [au] miroir, meurt pour la reverberation du venin que li miroir li rent, H. DE MONDEVILLE, f^o 88, verso. Puis tu fais pour ta fixation Feu de reverberation, Voire si très chault que tout fond, *Nat. à l'alchim.* 46. || XVI^e s. Le rayon par le moyen de la reverberation prent corps de feu et force d'enflammer, AMYOT, *Numa*, XVII. La reverberation des rayons de la lune, qui donnoit contre les boucliers, ID. *Nicias*, XXXIX. La faculté auditive faite par la reverberation de l'air, de laquelle sont faits les sons, PARÉ, III, 8. || L'homme mordu par un chien enragé craint l'eau et toutes choses transparentes et luisantes, ayans quelque reverberation [faisant miroir], ID. XXIII, 48.

— ETYM. Provenç. *reverberatio* ; espagn. *reverberacion* ; ital. *reverberazione* ; du lat. *reverberationem* ; de *reverberare*, réverbérer.

† RÉVERBÉRATOIRE (ré-vèr-bé-ra-toi-r'), *adj.* Fournaise réverbératoire, fournaise disposée en réverbère.

RÉVERBÈRE (ré-vèr-bé-r'), *s. m.* || 1^o Miroir destiné à réfléchir dans une direction déterminée la lumière ou la chaleur. || Fig. Les fleurs ont des réverbères ou des pétales pour réfléchir la lumière de l'astre du jour, BERN. DE ST.-F. *Harmon.* liv. I, *Tabl. génér.* || 2^o Par extension, lanterne munie d'une lampe et d'un ou de plusieurs réflecteurs, et qui sert à éclairer une rue, une place, etc. À la

clarté, à la lueur d'un réverbère. Les voleurs de nuit redoutent les réverbères, D'ALEMB. *Éloges, duc d'Estr.* Quand les voleurs ne sont pas réprimés, il faut allumer les réverbères ; les réverbères de l'ordre social sont les journaux, FRANÇAIS DE NANTES, dans BAILLY, *Notice*, p. 78. || 3^o Chasse au réverbère, chasse aux canards sauvages, faite la nuit au moyen d'une lanterne placée en avant du bateau qui porte les chasseurs. || 4^o Nom qu'on donne aux parois d'un fourneau destinées à réfléchir la chaleur. Quatre onces de poudre d'antimoine calcinées quelques heures au fourneau du réverbère, VOLT. *Feu*, 1, 2. || Feu de réverbère, feu dont on fait rabattre la flamme sur les matières que l'on expose à son action.

— ETYM. Voy. REVERBÉRER.

RÉVERBÉRÉ, ÉE (ré-vèr-bé-ré, rée), *part. passé* de réverbérer. Les rayons du soleil réverbérés par la muraille.

RÉVERBÉRER (ré-vèr-bé-ré). La syllabe *bé* prend un accent grave quand la syllabe qui suit est muette : il réverbère ; excepté au futur et au conditionnel : il réverbérera), *v. a.* || 1^o Renvoyer, en parlant de la lumière et de la chaleur. Des plaques de fer qui réverbèrent la chaleur du foyer dans la chambre. || 2^o Ancien terme de chimie. Réduire les corps en chaux par un feu violent. || 3^o V. n. Être réverbéré. Les rayons du soleil réverbèrent contre cette muraille. || Fig. L'amitié qu'il [du Coudray] a pour vous réverbère sur moi, SÈV. 19 avr. 1694.

— HIST. XV^e s. Ne vueillez reverberer [regimber] à l'esguillon, *Perceforest*, t. IV, f^o 47. || XVI^e s. Elle le vit contre une muraille blanche, où reverberoit la clarté de la chandelle, MARG. NOUR. LIV. Pour reverberer la lumière et la flamme sus la matière à calciner ou à distiller, PARÉ, XXVI, 2. Je ne puis pas ici endurer, les rays du soley se reverberent si fort, PALSGR. p. 682.

— ETYM. Lat. *reverberare*, de *re*, et *verberare*, frapper.

† REVERCHER (re-vèr-ché), *v. a.* Boucher les trous d'une pièce de poterie d'étain avec le fer à souder.

— ETYM. Dans l'anc. franç. *revercher* ou *reverchier* signifie examiner, visiter ; il représente probablement une forme *rererchiere*, dérivée du lat. *revertere*, retourner : retourner pour examiner.

REVERDI, IE (re-vèr-dié, die), *part. passé* de reverdir. Redevenu vert. Sa feuille renaissante et ses bras reverdis, MELLIE, *Én.* XII. || Fig. Qui semble rajeuni, en parlant d'un vieillard. Je l'ai trouvé tout reverdi.

† REVERDIE (re-vèr-die), *s. f.* Nom donné en certains lieux de la Bretagne aux grandes marées qui arrivent au déford ainsi qu'au plein de la lune.

— ETYM. *Reverdi*, par une figure dont il y avait des analogues dans l'ancienne langue : XIII^e s. La douçor et la melodie Me mist ou [au] cuer grant reverdie, *la Rose*, 712.

REVERDIR (re-vèr-dir), *v. a.* || 1^o Becpindre en vert. Ces barreaux ont perdu leur couleur, il faut les reverdir. || 2^o V. n. Redevenir vert. Ce que vous dites des arbres qui changent est admirable ; la persévérance de ceux de Provence est triste et ennuyeuse : il vaut mieux reverdir que d'être toujours vert, SÈV. 7 juin 1675. À ses accords les chênes reverdissent, J. B. ROUSS. *Allég.* 1, 6. || Fig. et populairement. Planter là, laisser là quelqu'un pour reverdir, le laisser en quelque endroit et ne pas aller le retrouver. Et le laissa là non pas pour reverdir, mais pour maudire cent fois son malheur, qui ne lui venait que de trop bonne fortune, SCARR. *Rom. com.* 1, 9. La dame gagna la guérite. Et le laissa pour reverdir, ID. *Virg.* IV || 3^o Fig. Se ranimer. Frappe ! et ces bords [la Grèce], au gré du ciel vengeur, Reverdiront d'abondance et de gloire, BÉRANG. *Anacr.* Ainsi, noués en gerbe, Reverdiront mes jours, V. HUGO, *Odes*, v. 26. || Familièrement. Reprendre du crédit. Melfort se fit catholique, et reverdit en crédit et en confiance à St-Germain [la cour de Jacques III], ST-SIM. 446, 428.

— HIST. XII^e s. Quant li estés et la douce saisons Font foille et flor et les pres raverdir, *Couci*, XIII. À la douçor du tens qui raverdoie Chantent eisel et florissent vergier, ID. XXI. || XIII^e s. Que erbelete poignent et pré sont reverdi, *Berte*, 1. Ce fu en mai en cel termine Que la flor monte en l'aube-espine, Prez reverdissent et li bos, Et oisiel chantent sans repos, ID. 4867. Toz reverdis et esprandans, [elle] Li a geté ses iex es suens [aux siens], *Lai de l'ombre*. || XV^e s. Et aucunes fois avient que pour les malles noises qu'il li maine, et aussi qu'il la bat, qu'elle se va, et plante son mary pour reverdy, *Les 16 joyes*

de mariage, p. 92. || XVI^e s. May qui portoît robe reverdissante, MAROT, III, 98. La mesme laine qui y estoit se reverdit de jour à autre, PASQUIER, *Recherches*, IV, p. 438, dans LACURNE.

— ETYM. *Re...* et *verdir* ; Berry, *reverd'zir* ; provenç. *reverdir*, *reverdeiar* ; ital. *riverdire*.

† REVERDISSEMENT (re-vèr-di-se-man), *s. m.* Action de reverdir. Etat de ce qui reverdit.

— REM. Ce mot n'est pas un néologisme comme on l'a dit, il est dans le Dictionnaire de l'Académie de 1696, mais avec la note qu'il doit être effacé. Furetière l'admet dans son Dictionnaire sans aucune observation.

— HIST. XVI^e s. Tant s'en faut que ce soit apporter remede à la maladie qui s'offre, qu'au contraire c'est un rangrement et reverdissement de la plaie, PASQUIER, *Exhortation aux princes*, cité par FERGÈRE dans son *Glossaire de l'Ét. Pasquier*.

† REVERDOIR (re-vèr-doir), *s. m.* Dans les brasseries, petite cuve placée sous la cuve dite matière, et qui est munie d'une pompe à chapelet.

RÉVÉRÉ, ÉE (ré-vé-ré, rée), *part. passé* de révéler. Traité avec révérence, Je ne suis point, mon frère, un docteur révééré, MOL. *Tart.* 1, 6. Son autorité révéérée autant par le mérite de sa personne que par la majesté de son sceptre, BOSS. *Hist.* II, 43. Surtout qu'en vos écrits la langue révéérée En vos plus grands excès vous soit toujours sacrée, BOIL. *Art* p. 1.

REVERÈMENT (ré-vé-ra-man), *adv.* D'une manière révérente. Les hommes sont accoutumés, il y a longtemps, à manquer au respect qu'ils doivent à Dieu, et à traiter peu révérement les choses sacrées, BOSS. *Serm.* 3^e dim. après Pdq. *préambule*.

— HIST. XV^e s. En la maison d'un roy on doit faire le service divin très reverement, *Bibl. des ch.* 6^e série, t. II, p. 146. || XVI^e s. Avoir reverement servi un maistre, MONT. I, 43. Et le saluerent fort reverement, CARL. IV, 20. Luther traite peu reverement le pape, SLEIDAN, f. 25.

— ETYM. *Révèrént*, et le suffixe *ment* ; prov. *reverrenim* ; esp. *reverentemente* ; ital. *riverentemente*.

RÉVÉRENCE (ré-vé-ran-s), *s. f.* || 1^o Grand respect mêlé d'une sorte de crainte. Depuis aux bons sergents j'ai porté révérence, REGNIER, *Sat.* VIII. Ou vous les exécutez [les décrets] avec révérence, ou vous nous manderez la raison que vous croyez avoir de ne pas le faire, PASC. *Prov.* XVIII. Les spectacles et les jeux publics, où la révérence de l'ordre sacerdotal est ravilie, BOSS. *Ordonn. synodale*, 1691. Que peuvent des évêques qui ont anéanti eux-mêmes l'autorité de leur chaire et la révérence qu'on doit à la succession, en condamnant ouvertement leurs prédécesseurs jusqu'à la source même de leur sacre ? ID. *Roine d'Anglet.* Il assistait tous les jours au saint sacrifice ; et son attention et sa modestie imprimaient le respect aux âmes les moins touchées de la révérence du lieu et de la sainteté du culte, FLECH. *Duc de Mont.* II [Euchidas] se purifia d'abord, s'aspergeant d'eau sacrée, se couronna de laurier, s'approcha de l'autel, y prit avec révérence le feu sacré... ROLLIN, *Hist. anc.* *Év.* t. III, p. 270, dans PUGÈNS. Ayez pour la grammaire un peu de révérence, REGNARD, *le Distr.* III, 3. Ô révérence des temps passés et des contrées éloignées, combien tu nous fais dire de sottises ! RAYNAL, *Hist. phil.* 1, 21. || Fig. L'histoire, des grands cœurs la plus chère espérance, Que le temps traite soule avecque révérence, ROTR. *St-Gen.* 1, 4. || 2^o Populairement. Révérence parler, parlant par révérence, sauf votre révérence, excuse dont on se sert quand on dit quelque chose qui pourrait déplaire ou blesser. Et moi, monsieur, Me fait cocu, madame, avec toute licence, ID. *Sgan.* 46. Mais dépenser son bien pour acheter du mal, Révérence parler, c'est être un animal, BOURSAULT, *Tabl. d'Ésope*, II, 6. Sa vie [de Frédéric II] et, révérence parler, la mienne, sont de plaisants contrastes ; mais enfin il avoue que je suis plus heureux que lui ; c'est un grand point et une belle leçon, VOLT. *Lett. d'Argental*, 8 nov. 1757. || 3^o Titre d'honneur qu'on donnait à certains religieux. Il n'y a pas même jusqu'aux religieux, qui, nonobstant les continuelles humiliations auxquelles leurs règles et leur profession les obligent, ne se traitent entre eux de Votre Révérence, CAILLIÈRES, *Mots à la mode*, 2^e convers. Il dit Votre Révérence à un prince du sang et Votre Altesse à un jésuite, LA BRUYÈ. XI. || En cet emploi, Révérence prend une majuscule. || Populairement. On a bien parlé à Sa

Révère, on l'a bien réprimandé, on l'a bien gourmé. || 4^e Mouvement du corps pour saluer, qu'on fait soit en s'inclinant, soit en pliant les genoux. Un jeune homme bien fait, qui, rencontrant ma vue, d'une humble révérence aussitôt me salue : Moi, pour ne point manquer à la civilité, Je fis la révérence aussi de mon côté, MOL. *Éc. des f.* 11, 6. Apprenez-moi comme il faut faire une révérence pour saluer une marquise ; j'en aurai besoin. — Le maître à danser : Une révérence pour saluer une marquise ? id. *Bourg. gent.* 11, 4. Ô ciel ! quelle ignorance ! Ne savoir pas encore faire la révérence Depuis trois ans et plus qu'elle apprend à danser ! REGNARD, *le Distr.* 1, 4. Aux cérémonies de l'ordre du Saint-Esprit et à celles du parlement, on fait les révérences comme on les faisait anciennement, comme les femmes les ont toujours faites, SAINT-FOIX, *Ess. Paris, Œuv.* t. IV, p. 288, dans ROUGENS. La vérité de l'histoire ne permet pas de faire qu'elle faisait mal la révérence ; mais elle dansait comme les fées, chantait comme les sirènes... VOLT. *Zadig*, 15. Il [Voltaire] disait : j'ai les reins peu flexibles ; je consens à faire une révérence ; mais deux de suite me fatiguent, CONDONCET, *Vie de Voltaire*. Mais d'où vient donc, dis-moi, quelque part qu'on s'arrête, en Calabre ou ailleurs, tout le monde se met à faire la révérence, et voilà une cour ; c'est instinct de nature, nous naissons vaille-taille, P. L. COUR. *Lettres*, 25 juin 1806. || Fig. Et faisant révérence à ma bonne fortune, REGNIER, *Sat.* XI. || Familièrement. Tirer sa révérence à quelqu'un, le saluer. Quand il passa, je lui tirai ma révérence. || Familièrement. Tirer sa révérence, saluer en s'en allant, s'en aller. Je lui dis ce que j'avais à lui dire, et lui tirai ma révérence. || Fig. Tirer sa révérence, se dit pour refuser, ne pas se prêter à. Ne comptez pas sur moi en cette affaire, je vous tire ma révérence. || Particulièrement. Faire la révérence, sa révérence à quelqu'un, lui présenter ses hommages, et le saluer pour la première fois ou quand on a été quelque temps sans le voir. Donner commission de lui faire la révérence de notre part, PASC. *Prot.* IX. Il [le jeune Grignan] partit le jour de Noël pour aller coucher à Claye, et faire en passant la révérence à Livry, sév. 27 déc. 1688. Quelle folie de s'appeler monsieur et madame de Grignan, et le chevalier de Grignan [des Grignans non de Provence, mais de Salon], et vous venir faire la révérence ! qu'est-ce que ces Grignans-là ? pourquoi n'êtes-vous pas unique en votre espèce ? id. 11 oct. 1674. || Fig. Je fais une révérence à la sainte et modeste sépulture de Mme de Guise, dont le renoncement à celle des rois ses aïeux mérite une couronne éternelle, id. 29 mars 1696. || Fig. Faire la révérence, s'esquiver, désertir. Il y eut des védettes qui, sur de pareilles remontrances, firent une révérence aux leurs, et se rendirent à nous, PELLISSON, *Lett. hist.* t. III, p. 214. || Terme de manège. Faire la révérence, se dit d'un cheval qui fait un faux pas. || 5^e Sorte d'hommage rendu à un souverain, en certaines occasions. Le roi a reçu les révérences. Les voyages de Noisi sont plus fréquents que jamais, les révérences y sont plus réglées, les sentances tout à fait établies, MAINTENON, *Lett. à M. d'Aubigné*, 7 avril 1686.

— HIST. XII^e s. E depechad [brisa] le serpent de arain que Moyses fist faire, pur ço que la gent jesque à cel tens li ourent ported reverence plus que faire ne dussent e fait oblatiuns, ROIS, 406. || XIII^e s. Ma mere est : si la crieng d'enfance, Ge li port moult grant reverence, *la Rose*, 10794. Et prioit par grant reverence Nostre-Seigneur, que par les merites du benoict saint Loys le delivrast de si grant langueur, *Miracles St Loys*, p. 137. Reverence est cele vertus qui nos fait honor rendre as nobles persones et à celles qui ont aucune seignorie, BRUN. LATINI, *Trésor*, p. 432. || XIV^e s. Lequel, oiz les noms des legaz, et le don, et le dieu à qui il estoit tramis, commença à avoir reverence à la bezongne, BERCEUR, f^o 107, verso. || XV^e s. Adonc se montra ledit roi à tout le peuple qui là estoit assemblé ; et, quand ils le virent venir, tous s'inclinèrent contre lui et lui firent la reverence, FROISS. III, IV, 52. Fist le roy d'Angleterre encores une plus grant reverence [salutation], COMM. IV, 10. Ge vous prie que vous veuilliez vestir mon habit de reverence, *Perceforest*, t. I, f^o 139. || XVI^e s. Il eut en si grande reverence la gravité venerable de ses propos et de sa conversation, que... AMYOT, *Philop.* 27. Reverence à [pour] la religion, MONT. I, 17. Ils regardent à sa reverence, à son maintien et à ses belles quel homme il est, id. I, 147. Je vis du jour à la journée, et, parlant en reverence, ne vis que pour moy, id. III, 290.

— ETYM. Provenç. *reverencia*, *reverensa* ; espagn. *reverencia* ; ital. *riverenza*, du lat. *reverentia*, de *revereri*, révéler.

RÉVÉRENCIELLE (ré-vé-ran-si-è-l'), *adj. f.* Il n'est usité que dans cette locution : Crainte révérencielle, la crainte respectueuse que les enfants doivent avoir pour leurs pères et pour leurs mères. La seule crainte révérencielle envers le père, la mère ou autre ascendant, sans qu'il y ait eu de violence exercée, ne suffit point pour annuler le contrat, *Code Nap.* art. 1114.

— HIST. XVI^e s. Par une reverentiale honte de la pauvre nature humaine, AMYOT, *Cimon*, 6. On leur enjoignent une appellation estrangiere, comme plus reverentiale, MONT. II, 78.

— ETYM. Révérence.

† **RÉVÉRENCIER** (ré-vé-ran-si-é), *v. n.* Faire la révérence. À la fin, M. le duc d'Orléans révérencie aussi, et tous deux [lui et Guiche], à bout de se dire, se complimentaient de gestes, ST-SIM. 509, 244.

— HIST. XVI^e s. L'alioient en toute humilité reverencier, voir et admirer ses valeurs et vertus, BRANT. *Cap. franc.* t. II, p. 352.

— ETYM. Révérence.

RÉVÉRENCIEUSEMENT (ré-vé-ran-si-è-zé-man), *adv.* D'une manière révérencieuse. Père Ytier vous salue très-révérencieusement, sév. 40. Il [Claudian] peint les facéties des mystères de Cérés telles qu'on les jouait encore révérencieusement en Grèce jusqu'à Théodose II, VOLT. *Diet. phil. Initiation*.

— ETYM. Révérencieuse, et le suffixe ment.

RÉVÉRENCIEUX, **EUSE** (ré-vé-ran-si-è-zé), *adj.* || 1^o Humble et cérémonieux. Discours révérencieux. Une vraie femme de chambre extrêmement révérencieuse, MARIIV. *Marianne*, part. 6. Comme il était révérencieux, et comme, un moment après, il était violent, emporté, bourru, impoli ! NIDEROT, *Lett. à Mlle Yoland*, 25 nov. 1760. || 2^o Par moquerie. Qui affecte de faire quantité de révérences. Voilà un homme bien révérencieux.

— HIST. XVI^e s. Reverentieux, OMINI, *Diet.*

— ETYM. Révérence ; ital. *riverenzioso*.

RÉVÉREND, **ENDE** (ré-vé-ran, ran-d'), *adj.* || 1^o Digne d'être révééré (vieilli en cet emploi). Qu'Archiménide vienne, il aura son paquet, Fût-il plus révérend cent fois qu'il ne nous semble, LA FONT. *L'Eunuque*, v. 2. || 2^o Titre d'honneur qu'on donne aux religieux et religieuses. Révérend père en Dieu messire N. Le révérend père un tel. La révérende mère supérieure. Moins révérend qu'aimable père, Vous dont l'esprit, le caractère, Et les airs ne sont point montés Sur le ton sottement austère De cent tristes paternités, GRESS. *Épit. au P. Bougeant*. || Substantivement. Mon révérend. Mes révérends.

— REM. 1. Il n'y a guère plus de deux siècles que le titre de révérend père se donnait aux évêques ; mais, depuis qu'ils ont pris celui de Monseigneur, et que Votre Grandeur a succédé à Votre Révérence, les prêtres des ordres religieux ont pris celui de révérends pères au lieu de celui de frères. || 2. La Fontaine a mal dit révérende : Très-révérende mère en Dieu, Qui révérende n'êtes guère, Et qui moins encore êtes mère, On vous adore en certain lieu, D'où l'on n'ose vous l'appeler dire, *Poés. mêlées*, xx.

— HIST. XIV^e s. Et de Bourgogne aussi le bon duc reverent, Et le conte de Blois que Dieux gard de tourment, *Guescl.* 19659. || XV^e s. [que le roi Charles soit] Riches sur tous, reverens et drois ; Or lui doint Dieux bien achever sa guerre, E. DESCH. *Le nom du roi Charles*. Je sceu les loys et les decrez entendie... J'estoie adonc reverens, id. *San. education*.

— ETYM. Prov. *reverent* ; du lat. *reverendus*, qui doit être révééré, de *revereri*.

RÉVÉRENDISSIME (ré-vé-ran-di-ssi-m'), *adj.* Titre d'honneur supérieur à celui de très-révérend, et que l'on donne aux archevêques, aux évêques et aux généraux d'ordres, etc. Le révérendissime père général des capucins. La révérendissime mère générale.

— HIST. XVI^e s. Au regard de la nouvelle invention des superlatifs latins en *issime*, comme *reverendissime*... MEIGRET, dans LIVET, *la Gramm. franç.* p. 73.

— ETYM. Superlatif, à forme latine, de *révérend*.

RÉVÉRER (ré-vé-ré). La syllabe *ré* prend un accent grave quand la syllabe qui suit est muette : je révère, excepté au futur et au conditionnel : je révérai, *v. a.* Honorer avec un sentiment de crainte respectueuse. Ils [mes amants] m'ont su révérer si fort jusqu'à ce jour, Qu'ils ne m'ont jamais dit un mot de leur amour, MOL. *F. sac.* II, 3. Elle [l'Église

calholique] défend expressément de croire aucune divinité ou vertu et efficace dans les images, pour laquelle elles doivent être révéérées, ni d'y mettre et attacher sa confiance, NOSS. *Proj. de réün. des protest. Explic. des points de contr.* Je veux confondre le monde par ceux que le monde même révère le plus... et ne lui veux donner pour le convaincre que des docteurs assis sur le trône, id. *Duch. d'Orl.* De quoi vous plaignez-vous, madame ? on vous révère, *rac. Brit* 1, 2. Les cieus instruisent la terre à révérer leur auteur, J. B. ROUSS. *Odes*, I, 2. Locke est révéré dans toute l'Europe comme un sage, VOLT. *Diet. phil. Superstition*. || Il se dit des choses en un sens analogue. Alexandre révérait la vertu et la véritable gloire, VAUGEL. *Q. C.* VIII, 14. Pendant que le prince se croit le plus grand objet sur la terre des regards du genre humain, il en doit révérer l'attention, et considérer, dans chacun des hommes qui le regardent, un témoin inévitable de ses actions et de sa conduite, NOSS. *Polit.* X, VI, 9. Les sujets ont cessé d'en révérer les maximes [de la religion], quand ils les ont vues céder aux passions et aux intérêts de leurs princes, id. *Reine d'Anglet.* Souvenez-vous de ces cabinets [la maison de Mme de Rambouillet].... où l'esprit se purifiait, où la vertu était révéérée sous le nom de l'incomparable Arténice... FLECH. *Duch. de Mont.* Je l'ai vu révérer la cendre de mon père, VOLT. *Oreste*, IV, 3.

— HIST. XII^e s. Altresi les destrenche e tue, Cum fait la fauz l'erbe menue ; Nes [ne les] redute ne nes revire, Od [avec] le cler brant en fait martire, BENOIT, II, 1115. || XVI^e s. Chemine droit et révère justice, AMYOT, *Cimon*, 11. La constance et la foy, de moy tant reverée, DESPORTES, *Épithes*, Diane, 7. Je ne voudrais importuner une personne que j'ay à reverer et craindre, MONT. III, 372.

— ETYM. Ital. *riverire* ; du lat. *revereri*, de *re*, et *vereri*, craindre.

RÉVERIE (ré-ve-rie), *s. f.* || 1^o Idée chimérique semblable à un rêve. Est-ce une illusion, est-ce une rêverie ? CORN. *Théod.* v, 7. Les indépendants... parmi lesquels on voit les trembleurs, gens-fanatiques, qui croient que toutes leurs rêveries leur sont inspirées, BOSS. *Reine d'Anglet.* Et cent autres rêveries que je m'étonne qui n'aient perdu de réputation toute l'antiquité, FONTEN. *Mondes*, 1^{er} soir. Les rabbins ont débité sur Adam tant de rêveries... VOLT. *Diet. phil. Adam*. Quand on renouvelle de si vieilles rêveries, on n'a pas trop bonne grâce à se moquer des vieilles vérités, LA HARPE, *Cours de litt.* I, IX, p. 386. || Faire une rêverie, concevoir une idée étrange, avoir une distraction. Je veux savoir si vous n'avez point ri de la rêverie naturelle que je fis à Vitry, en priant ce gentilhomme de basse Bretagne de nous faire vite-ment dîner, sév. 4 oct. 1671. J'ai fait depuis peu une rêverie sur un certain sujet ; mais je hais de la dire ; car il semble qu'on veuille contrefaire Brancas [le célèbre distrait], id. 14 juill. 1677. || 2^o Délire causé par une maladie, par la fièvre. Les cheveux hérissés, j'entre en des rêveries De contes de sorciers, de sabbats, de furies, SAINT-AMAND, *les Visions*. Dans mes rêveries de ma grande maladie, je trouvais, et je croyais, et je disais que j'avais une cuisse bleue, sév. 23 oct. 1676. Corbinelli est demeuré à Paris avec une fièvre tierce et une rêverie qui fait peur, id. 21 sept. 1677. || 3^o État de l'esprit occupé d'idées vagues. Par le travail, on charmait l'ennui, on ménageait le temps, on guérissait la langueur de la paresse et les pernicieuses rêveries de l'oisiveté, NOSS. *Anne de Gonz.* Il faut aimer pour ressentir Le charme de la rêverie, QUINAULT, *Phaëton*, 1, 3. Il se peut que la vue de toutes ces étoiles semées confusément et disposées au hasard en mille figures différentes favorise la rêverie et un certain désordre de pensées où l'on ne tombe point sans plaisir, FONTEN. *Mondes*, 1^{er} soir. Ma muse, pour vous attendre, D'une charmante rêverie Subit déjà l'aimable loi, GRESSET, *Épit. au P. Bougeant*. Dans la rêverie on n'est point actif ; les images se tracent dans le cerveau, s'y combinent comme dans le sommeil sans le concours de la volonté, J. J. ROUSS. 2^e *diab.* Elle s'abandonne à cette rêverie vague et délicate qu'inspire une musique expressive, GENLIS, *Yéuz témér.* t. I, p. 98, dans ROUGENS. De ces lieux s'exilent pour toujours La douce rêverie et les discretis amours, DELILLE, *Jard.* II. Cette rêverie, sans calcul et sans but, qui mène si loin la pensée, STAEL, *Corinne*, IV, 3. La rêverie est plutôt le partage des femmes, de ces êtres faibles et résignés dès leur naissance, id. *ib.* XVI, 4. Ce sentiment de tristesse religieuse, cette

rêverie de l'âme qui n'a point de place dans la composition dramatique où le poète s'efface et disparaît, avait aussi presque manqué à la poésie de nos deux grands siècles, VILLEM. *Litt. fr. XVIII^e siècle*, 2^e part. 2^e leçon. || Titre de certains morceaux de poésie ou de musique. || 4^e Pensées riantes ou tristes auxquelles se laisse aller l'imagination. Éveiller son esprit troublé de rêverie, AÉGNIER, *Sat.* xv. Ne revenez donc plus, tragiques rêveries, TRISTAN, *M. de Chryste*, I, 4. Les rêveries sont quelquefois si noires qu'elles font mourir : vous savez qu'il faut un peu glisser sur les pensées, sév. 37. J'ai quelquefois des rêveries dans ces bois d'une telle noirceur, que j'en reviens plus changée que d'un accès de fièvre, id. 57. Quelquefois mes rêveries finissent par la méditation, mais plus souvent mes méditations finissent par la rêverie, J. J. ROUSS. 7^e prom. || 5^e Produit de l'action de rêver, de méditer. J'occupe ma raison d'utiles rêveries, BOIL. *Épît.* vi. Dans peu vous allez voir vos froides rêveries Du public exciter les justes moqueries, id. *ib.* x.

— HIST. XIV^e s. Et faisoient leurs resveries, Leur carolies, leur chanteries, Leur regards, leur ris, leur manières, Leur demandes et leur prières; Ainsi chascuns se deduisoit, MACHAUT, p. 44. || XVI^e s. Il trouva remède à ceste resverie par une autre resverie [à une pensée qui l'obsédait], MONT. I, 94. De toutes les resveries du monde, la plus universelle est le soing de la gloire, id. I, 320. Les resveries qui sont les songes des veillants, et pires que songes, id. II, 369.

— ETYM. Réver.

† RÉVÉRIFIÉ (re-vé-ri-fi-é), v. a. Vérifier de nouveau

— HIST. XVI^e s. Verifier et reverifier toutes les parties couchées et employées..., FROMENTEAU, *Finances*, I, p. 143.

† REVERNIR (re-vèr-nir), v. a. Venir de nouveau; couvrir d'un nouveau vernis.

REVERQUIEN (re-vèr-ki-é), s. m. Voyez REVERTIER.

REVERS (re-vèr), s. m. || 1^o La partie, le côté opposé à ce qu'on est convenu de considérer comme le côté principal, le mieux fait, le plus naturel ou celui que l'on regarde le plus habituellement. Le revers d'une tapisserie. Le revers d'un coteau. Voyons qui de nous deux, plus aisé dans ses vers, Aura plus tôt rempli la page et le revers, NOÛL. *Épît.* II. Nous avons, au hault de mai, plus de cent pieds de neige au revers du mont Jura, VOLT. *Lett. d'Argental*, 8 mai 1773. Les revers de l'Arabie heureuse sont, comme partout ailleurs, plus escarpés vers la mer d'Afrique, c'est-à-dire vers l'occident, que vers la mer Rouge, qui est à l'orient, BUFF. *Add. théor. terr. Œuv.* t. XII, p. 404. || Fig. Ôtez d'entre les hommes La simple foi, le meilleur est ôté; Nous nous jetons, pauvres gens que nous sommes, Dans les procès en prenant le revers, LA FONT. *Helph.* Il est juste maintenant de considérer le revers des choses, et de montrer que l'histoire moderne pourrait encore devenir intéressante, si elle était traitée par une main habile, CHATEAUB. *Génié*, II, III, 5. || 2^o Le revers de la main, le côté opposé à la paume. Puis me donnant deux petits coups du revers de main sur la joue, il me dit d'être sage, J. J. ROUSS. *Confess.* II. Marthe! dis-je, est-il vrai? — Se levant à ma voix, Et s'esuyant les yeux du revers de ses doigts : Trop vrai! LAMART. *Joc. prol.* || Un coup de revers, ou, simplement, un revers, coup porté avec le revers de la main. Hal que ne puis-je d'un revers Accompagner ces petits vers! SCANA. *Mazarinades*, t. I, p. 296, dans POUGENS. Fort bien, pour châtier son insolence extrême, Il faut que je lui donne un revers de ma main, MOL. *Tart.* II, 2. || Fig. Juges aveugles et précipités, que n'attendez-vous la fin du combat avant d'adjuger la victoire? viendra le revers de la main de Dieu, qui brisera comme un verre, qui fera évanouir en fumée toute ces grandeurs que vous admirez, BOSS. *Sermons, Visitat.* 3. || Un coup de revers, un revers, signifie aussi coup donné de gauche à droite avec un instrument, avec une arme quelconque tenue de la main droite. Le héros d'un revers coupe en deux l'animal, LA FONT. *Fianc.* || Frapper de revers, frapper de gauche à droite avec une arme, un bâton, etc. que l'on tient de la main droite. || Fig. Donner des coups de revers, donner des revers, faire manquer quelque chose, châtier quelqu'un. N'allez pas... Donner de vos revers au projet que je tente, MOL. *Vél.* II, I. Quand on veut forcer la nature et Dieu même pour lui dire en face qu'on [les mystiques] ne se soucie pas du bonheur qu'on trouve en lui, il donne des coups de revers terribles à ceux qui osent lui dire que c'est là l'i-

mer, NOSS. *Lett. quict.* 270. Ce n'est pas qu'à mon tour je n'aie un nombre infini de désagréments, et que tous les jours ces femmes ne cherchent à renchérir sur ceux que je leur donne; elles ont des revers terribles, MONTESS. *Lett. pers.* 9. || Un revers de satire, satire qui retombe sur celui qui l'a faite. Car enfin il faut craindre un revers de satire, MOL. *Éc. des f.* I, 4. || 3^o Revers de fortune, ou, simplement, revers, événement malheureux qui change une bonne situation en une mauvaise. Ce cœur si généreux rend si peu de combat, Et du premier revers la fortune l'abatit coan, CINNA, IV, 6. Mais moi... Qui, d'emplois en emplois, vieilli sous trois sultans, Ai vu de mes pareils les revers éclatants, HAC. *Bajaz.* IV, 7. Les revers de la fortune épargnent souvent, lorsqu'on les craint le plus; et souvent ils accablent, lorsqu'on les mérite et qu'on les prévoit le moins, HAMILT. *Gramm.* 8. Ce fut là le dernier de trente ans de revers, VOLT. *Zaïre*, II, I. Souvent la vie passagère de l'homme s'use dans les revers, STAEL, *Corinne*, II, 3. Les revers ont soufflé sur la fleur de son âge, MASSON, *Helvét.* VI. || Demi-revers, revers, insuccès qui n'est pas complet. Si elle [une pièce] avait eu un plein succès, j'aurais déclaré qu'elle était de vous; si elle avait eu un demi-revers, je l'aurais prise sur mon compte, MARMONTEL, *Cont. mor. Connaiss.* || 4^o Les revers d'un habit, les deux parties d'un habit qui se croisent sur la poitrine, et dont le haut est renversé. À ton revers j'admire une reprise, C'est encore un doux souvenir, BÉRANG. *Mon habit.* || Se disait de la partie des manches qu'on retroussé, et qui s'appelle aujourd'hui parement. || 5^o Revers de botte, le haut de la tige d'une botte, lorsqu'il paraît se rabattre et montrer le côté du cuir qui n'est pas noirci. Bottes à revers. || 6^o Dans les monnaies et les médailles, le côté opposé à celui où est la tête. Le czar s'empressant de la ramasser [une médaille frappée devant lui à la Monnaie de Paris], il se vit gravé sur cette médaille, avec une Renommée sur le revers, posant un pied sur le globe, et ces mots de Virgile si convenables à Pierre le Grand : *virtus acquirit eundo*, VOLT. *Russie*, II, 8. || Fig. Le loup paraît être modelé sur la même forme que le chien; cependant il n'offre tout au plus que le revers de l'empreinte, BUFF. *Morc. choisis*, p. 233. || Fig. et familièrement. Le revers de la médaille, le mauvais côté d'une chose, d'une personne. || Le revers de la médaille, renversement où ce qui était en devant est mis en arrière. Nostradamus... a prédit dans ses vers, Qu'en l'an deux mil, date qu'on peut débattre, De la médaille on verrait le revers, BÉRANG. *Nostrad.* || Toute médaille a son revers, toute chose a un mauvais côté. || 7^o Revers de pavé, partie inclinée du pavé, depuis les maisons jusqu'au ruisseau. || Double revers, se dit d'une route ou d'une rue pavée qui a son ruisseau dans le milieu. || 8^o Terme de fortification. Revers de la tranchée, côté opposé à celui qui regarde la place. || Revers du fossé, bord extérieur opposé à celui de l'enceinte. Les Russes se firent tuer pendant une demi-heure sans quitter le revers des fossés, VOLT. *Charles XII*, 2. || On appelle quelquefois, mais improprement et par abus, revers de la tranchée, le côté extérieur du parapet. || Revers de l'orillon, partie de l'orillon vers la courtine. || 9^o Terme de guerre. On voit, on prend, on bat à revers ou de revers une troupe, un ouvrage de fortification, quand on est passé en arrière du prolongement du front ou de la face de cette troupe, de cet ouvrage. Ayant observé des endroits d'où l'on voit à revers une bonne partie de leurs dehors, PELLISSON, *Lett. hist.* t. I, p. 301. Le prince de Conti prit à revers le duc d'Orléans) acheva de découvrir sur les lieux à revers tout ce qu'il avait déjà aperçu en éloignement, id. 162, 132. || Prendre de revers, occuper une position d'où l'on dirige obliquement son feu contre le dos de l'ennemi || 10^o Terme de marine. Manœuvres de revers, celles qui sont placées sous le vent. || Partie de la muraille d'un bâtiment qui est en surplomb. || Palan de revers, celui qui fait effort sur le garant d'un autre palan. || Revers d'arcasse, portion de voûte de bois faite à la poupe d'un vaisseau, soit pour un simple ornement, ou pour gagner de l'espace. || Revers de l'éperon, la partie de l'éperon comprise depuis le dos du cabestan jusqu'au dos de la cagouille.

— HIST. XV^e s. Il demanda aux autres deux s'ils vouloient joster.... telle fut leur aventure que Lyonnel les abatit à revers enmy la prée, *Perceforest*, t. II, f^o 35. Le suppliant respondi à icellui Mace, qu'il faisoit que revers paillart, de ce qu'il

l'appelloit revers gars, DU CANGE, *reversatus*. Il montoit au revers d'une grande eschelle dressée contre un mur tout au plus hault, sans toucher des pieds, mais seulement sautant des deux mains ensemble d'eschelon en eschelon, armé d'une cotte d'acier, *Boucic.* I, 6. Mais je luy tranchy une jambe D'un revers jusques à la hanche, VILLON, *Arch. de Bagn.* || XVI^e s. Ils se couvrent les testes aucunes foys de bonnetz à quatre gouttieres ou braguettes; autres, de bonnetz à revers; autres, de mortiers, RAB. *Pant.* v, 11. Luy qui estoit advisé, tascha de s'asseurer par le revers de ce qui l'avoit cuidé ruiner, AMYOT, *Rom.* 3. Je n'estime pas que... mais au revers je pense que... id. *Comp. refrén. la col.* 26. Trois mil et plus les champs furent couverts Des corps meurdrys de tailles et revers, J. MARRIOT, v, 135. Le revers [l'opposé] de la verité a cent mille figures, MONT. I, 37. Ce nom lui sembla trop revers [dur, difficile à prononcer], id. I, 344. Tout ce qui vient au revers du cours de nature, id. IV, 287. Elle [Claude de France] donna un terrible revers à l'esperance du poure comte de Sault, et la renversa du tout, CARL. VI, 37. Il jouoit très bien à la paulme; aussi disoit on les revers de M. de Nemours, BRANT. *Cop. franç.* I, III, p. 2, dans LACURNE.

— ETYM. Provenç. *revers*, inverse, rebours, envers; espagn. *reverso*; ital. *versoso*; du lat. *reversus*, retourné, de *re*, et *versus*, tourné (voy. *VERSION*).

RÉVERSAL, ALE (ré-vèr-sal, sa-l'), adj. Il s'est dit d'un acte d'assurance donné à l'appui d'un engagement précédent. Diplôme réversal. Lettres réversales, ou, substantivement, réversales. || Lettres réversales, ou réversales, se dit aussi de lettres par lesquelles on fait une concession en échange d'une autre.

— ETYM. Lat. *reversum*, supln de *revertere*, retourner, de *re*, et *vertere*, tourner (voy. *VERSION*).

REVERSÉ, ÉE (re-vèr-sé, séo), part. passé de reverser. Le vin versé fut bu; le vin reversé fut bu aussi.

† REVERSEAU (re-vèr-sé), s. m. Terme de construction. Pièce de bois placée au bas d'un châssis, d'une porte-croisée, en saillie sur le souil, pour empêcher l'eau d'entrer dans sa feuillure. || On dit aussi rejeteau et jet-d'eau.

— ETYM. *Reverser*, et *eau*.

1. REVERSEMENT (re-vèr-se-man), s. m. Ancien terme de marine. Action de reverser. || On dit aujourd'hui transbordement.

— ETYM. *Reverser* 1.

† 2. REVERSEMENT (re-vèr-se-man), s. m. Action de la mousson, de la marée qui reverse. Nous nous exposions, en courant ainsi vent en arrière vers le fond de ce golfe, à nous aller de manière à être obligés d'attendre le reversement de la mousson pour en sortir, LA PÉROUSE, *Voy.* t. III, p. 52, dans POUGENS. || On dit aussi renversement.

— ETYM. *Reverser* 2.

1. REVERSEUR (re-vèr-sé), v. a. || 1^o Verser de nouveau. Reverser à boire. || 2^o Verser une liqueur dans un vase d'où on l'avait tirée. Reverser l'huile dans la burette. || 3^o Ancien terme de marine. Transporter la cargaison d'un bâtiment dans un autre. || On dit aujourd'hui transborder. || 4^o Transporter par un versement une somme d'argent. Ecus sur lesquels il y avait à gagner en les reversant en France, VOLT. *Louis XIV*, 30. || Terme de finance. Reporter d'un compte sur un autre. Cet excédant sera reversé sur tel chapitre. || 5^o Fig. Faire retomber sur. Cette fétresse [imprimée par les magistrats aux livres et aux personnes], est-ce que vous ne savez pas que le temps l'enlève et la reverse sur le magistrat injuste? la ciguë valut un temple au philosophe d'Athènes, MIGN. *Claude et Nér.* II, 109.

— HIST. XVI^e s. Ne vois-tu que le jour se passe? Je ne vy point au lendemain; Page, reverse dans ma tasse; Que ce grand verre soit tout plein, NOSS. 407.

— ETYM. *Re...*, et *reverser*.

† 2. REVERSEUR (re-vèr-sé), v. n. || 1^o Terme de marine. Agir sur les manœuvres de revers || Reverse! commandement d'une manœuvre qui a pour but d'accélérer le changement des amures, lorsqu'un bâtiment vire de bord. || 2^o Une marée, un courant, une mousson reverse, quand la direction devient opposée à celle qu'ils avaient précédemment. À huit heures trois quarts, la marée ayant reversé, LA PÉROUSE, *Voy.* t. II, p. 174, dans POUGENS. Je pars le 8 avril, quoique la mousson du nord est ne soit pas reversée, id. *ib.* t. IV, p. 186.

— HIST. XII^e s. Son lit unt, veant tuz, enz el mustier porté, Detries le grant autel e fait e aturné, Le covertur un poi par desus reversé, *Th. le mart.* 48. Les treves donnent devant midi sonnans; Per

la bataille vent les mors reversant [retournant], *Raoul de C.* 126. || XIII^e s. Li rois ouvre la cire, la letre reversa [déplia], *Berte*, cxxii. A un grant arbre [il] s'est heurté, Arere chet tout reversez, *Lai del desiré*. || XV^e s. Ceux qui montoient sur ces eschelles... estoient à la fois reboutés et reversés tout jus, *FROISS.* II, III, 68.

— ETYM. *Revers*; provenç. *reversar*; espagn. *revezar*; ital. *riversare*.

REVERSI, ou, suivant une orthographe usitée aussi, **REVERSIS** (re-vèr-si), s. m. Jeu de cartes dans lequel gagne celui qui fait le moins de levées, et où le valet de cœur, appelé le quinola, est la carte principale; il se joue à quatre. Il [Louis XIV, au camp] trouve le temps non-seulement d'expédier toutes les affaires de l'Etat, comme à Saint-Germain et à Versailles, mais même de voler la pie et de jouer au reversis, *PELLISSON, Lett. hist. t. III, p. 41.* Mon fils me mande qu'il s'en va jouer au reversis avec son jeune maître [M. le Dauphin]; deux, trois, quatre cents pistoles s'y perdent fort aisément, *SEV.* 437. || À ce jeu, coup qui consiste à faire toutes les levées, et qui, contrairement à la règle ordinaire, procure le gain d'une partie. Faire le reversi, ou faire reversi. Rompre le reversi.

— HIST. XVI^e s. Pour moy, je suis d'un naturel dispos et gaillard; j'aime toujours mieux jouer au reversis qu'au piquet; je ne me pique jamais au jeu, pourveu que d'autre part on ne passe trop avant dans les bornes de l'honneur, *Caquets de l'acconchée*, p. 166, dans *LACURNE*. Jouer au reversis [se laisser renverser], *LOUIN, Dict.*

— ETYM. Sorte de triomphe renversée, que le duc de Savoie apporta en France, il y a quelques dix ans, *COTGRAVE*. *Reversis*, ce qui est la meilleure orthographe, vient donc de *reverser*, renverser. Ce jeu fut, comme on voit, apporté en France dans le courant du XVI^e siècle.

REVERSIBILITÉ (ré-vèr-si-bi-li-té), s. f. Terme de jurisprudence. Qualité de ce qui est réversible. La réversibilité d'une pension. || Terme de féodalité. Réversibilité des fiefs, retour des fiefs au seigneur, à la mort des vassaux qui ne laissent aucun parent mâle. || Terme de théologie. La réversibilité des peines ou des récompenses, les mérites des saints imputables pour diminuer les peines et augmenter les récompenses.

— ETYM. *Reversible*.

REVERSIBLE (ré-vèr-si-bl'), adj. || 1^o Terme de jurisprudence. En parlant d'un bien, d'une terre, qui peut retourner au propriétaire qui en a disposé. La suzeraineté de Commercy, réversible après la mort de M. de Vaudemont et de sa femme, au duc de Lorraine, *ST-SIM.* 178, 131. || Se dit des rentes constituées sur plusieurs têtes, ou qui passent à d'autres personnes après la mort du titulaire. La pension de milord Maréchal, dont les deux tiers étaient réversibles à Thérèse après ma mort, *J. J. ROUSS. Conf.* XII. || Par extension. On pourrait dire que c'est un honneur réversible à nous-mêmes, puisque les citoyens sont nos collègues, *MIRAB. Collection*, t. II, p. 289. || 2^o Terme de draperie. Envers réversible, envers d'une étoffe tel qu'il peut être retourné. Drap à envers réversible.

— ETYM. Voy. *REVERSION*.

REVERSION (ré-vèr-sion), s. f. || 1^o Terme de jurisprudence. Droit en vertu duquel les biens dont une personne a disposé en faveur d'une autre, lui viennent quand celle-ci meurt sans enfants. Par le traité d'Utrecht, le roi était également garant et du repos de l'Italie et de la réversion de la Sicile à la couronne d'Espagne, *ST-SIM.* 502, 87. Le cardinal de Fleury se contenta d'abord du Barrois, que le duc de Lorraine devait donner au roi Stanislas, avec la réversion à la couronne de France, *VOLT. Louis XV*, 4. || 2^o Terme de rhétorique. Figure de style qui consiste à faire revenir sur eux-mêmes, avec un sens différent et souvent contraire, certains mots d'une même proposition. || 3^o Terme de biologie. Retour, à la suite de générations plus ou moins nombreuses, d'individus croisés, au type de l'espèce primitive.

— ETYM. Provenç. *reversio*; espagn. *reversion*; du lat. *reversionem*, de *revertere*, retourner, de *re*, et *vertere*, tourner (voy. *VERSION*).

REVERSIS, s. m. Voy. *REVERSI*.

† **REVERSOIR** (re-vèr-soir), s. m. Barrage établi sur un cours d'eau, par-dessus lequel le liquide s'écoule en nappes; pertuis à la surface d'un réservoir.

— ETYM. *Reverser* 1.

REVERTIER (re-vèr-tié), s. m. Sorte de jeu où l'on emploie le trictrac; chacun des joueurs empile

ses dames dans le coin à gauche de son adversaire; le but que chacun d'eux se propose est de faire faire à ses dames le tour du trictrac pour les faire revenir à la place d'où elles sont parties. || On disait autrefois *revertier*.

— ETYM. Lat. *revertere*, retourner, parce que les dames reviennent.

REVESTIAIRE (re-vè-sti-è-r'), s. m. || 1^o Terme vieilli. Lieu séparé dans l'église, où les prêtres se revêtent des habits sacerdotaux pour l'office divin. || 2^o Somme que chaque religieux prenait en certaines communautés pour son entretien d'habits, de linge.

— ETYM. *Revêtir*.

REVÈTEMENT (re-vè-te-man), s. m. || 1^o Ce qui revêt. Le revêtement de la peau par du poil, de la plume, des écailles, des têts, des coquilles, *BUFFON, Des sens*. Les vallées étaient étroites et boisées; quelques-unes me rappelaient, mais sur une moindre échelle, le site de la grande Chartreuse et son magnifique revêtement de forêts, *CHATEAUB. Itin.* part. I. || Fig. J'ai touché les raisons pour lesquelles le maréchal [de Boufflers] ne l'aimait pas [Chamillart], dans lesquelles son revêtement de Mme de Maintenon, pour ainsi parler de son dévouement pour elle, *ST-SIM.* 237, 155. || 2^o Terme d'architecture. Espèce de placage, etc. qu'on fait à une construction pour lui donner plus de solidité ou d'aspect. Du temps d'Hérodote et de Philon, [ce monument, la grande pyramide d'Égypte] était recouvert d'un revêtement de pierres polies, qui a été détruit, *GIRARD, Inst. Mém. scienc. mor. et pol.* t. V, p. 68. On emploie cette pierre [la chaux sulfatée] à Milan pour en faire des tables et des revêtements de cheminées, *AL. BRONGNIART, Traité de min.* t. I, p. 186, dans *BOUGENS*. || Dalles de revêtement, celles qui se rapportent au droit de la retraite d'un mur. || Revêtement ou lambris de revêtement, se dit aussi du lambris qui couvre un mur. || 3^o Ouvrage de pierre, de brique, etc. servant à retenir les terres d'un fossé, d'une terrasse. Le revêtement d'un fossé. || Particulièrement, en fortification, les revêtements ont pour but de consolider ou de soutenir les talus raides des ouvrages, ou les batteries d'artillerie. Revêtements en gazon, pisé, fascines, gabions... || Demi-revêtement, paroi d'un fossé de fortification dont la maçonnerie n'atteint qu'à la hauteur du niveau de campagne.

— HIST. XVI^e s. Les ingénieurs diront que l'on ne se fortifie que de terre, sans y adjoindre leurs revêtements de pierre ou de brique, *LANOUE*, 336. Sont telles formes de successions communément dites et appelées revestement de lignes, *COUST. génér.* t. II, p. 1065.

— ETYM. Voy. *REVÊTIR*; provenç. *revestimen*.

REVÊTIR (re-vè-tir), v. a. Il se conjugue comme *vêtir*. || 1^o Donner des vêtements à quelqu'un qui en manque. Il [Tobie] nourrissait ceux qui avaient faim, revêtait ceux qui étaient nus, *SACR. Bible, Tobie*, 1, 20. C'est là [dans les hospices] que la faim est rassasiée, que la nudité est revêtue, *FLECH. Lamoignon*. || Fig. Tandis qu'il revêt de beauté le lis qui croît dans les plus profondes vallées, au milieu des épines, *MASS. Carême, Prosp. temp.* Aimable d'innocence et belle de candeur, Son corps [d'Ève] est revêtu de sa seule pudeur, *DELILLE, Parad. perd.* v. || Fig. et absolument. C'est par cette dernière grâce que la mort change de nature pour les chrétiens, puisqu'au lieu qu'elle semblait être faite pour nous dépouiller de tout, elle commence, comme dit l'apôtre, à nous revêtir, et nous assurer éternellement la possession des biens véritables, *BOSS. Duch. d'Orlé.* || 2^o Terme de peinture et de sculpture. Revêtir des figures, les habiller. || 3^o Mettre sur soi ou sur quelqu'un un vêtement. Revêtir un habit. || Particulièrement, il s'emploie quand il est question d'habits de cérémonie. Deux aumôniers revêtirent ce prélat de ses habits pontificaux. Il commanda qu'on le revêtît de la pourpre, qu'on lui donnât le collier d'or, que tout le peuple le révérait et lui obéît, *BOURDAL.* 4^o dim. *après Pdq. Dominic.* t. II, p. 143. || 4^o Fig. Il se dit des emplois, des charges, des dignités qu'on reçoit, dont on est décoré. La place de bibliothécaire du roi n'avait jamais été si brillante, ni revêtue d'autant de titres et de prérogatives qu'elle l'a été en la personne de M. l'abbé Bignon, *MAIRAN, Éloges, l'abbé Bignon*. La cour avait cru devoir revêtir son représentant d'un titre imposant et d'une autorité très-étendue, *RAYNAL, Hist. phil.* VII, 7. || 5^o Terme de jurisprudence. Mettre à un acte tout ce qui est nécessaire pour qu'il soit valide. Cet acte est revêtu de toutes les formes requises. Il faudra revêtir cet écrit, cet acte de

la signature de telle personne. || 6^o Fig. Couvrir comme d'un vêtement. L'idolâtrie... il ne fallait que la revêtir de quelque apparence, et l'expliquer en parole dont le son fût agréable à l'oreille, pour la faire entrer dans les esprits, *BOSS. Hist.* II, 12. Pour porter le joug de Jésus-Christ, pour être revêtus de Jésus-Christ, *BOURD. Sermon.* 20^e dim. *après la Pentec. Domin.* t. IV, p. 223. Accoutumés de bonne heure à nous dépouiller de nos sensations pour en revêtir les objets, nous ne nous bornons pas à juger que nous avons des sensations, *CONDILL. Art de penser*, I, 2. || Revêtir ses pensées d'un style poétique, les exprimer poétiquement. || Revêtir le mensonge des apparences de la vérité, donner au mensonge l'air de la vérité. || 7^o Fig. Prendre, recevoir telle ou telle apparence, telle ou telle qualité. N'est-ce pas [Eusèbe] un témoin qui dans cet ouvrage [la Vie de Constantin] revêt partout le caractère de panégyriste plutôt que celui d'historien? *VOLT. Dict. phil. Vision de Constantin*. En même temps que les feuilles de l'acacia revêtent la forme d'une gouttière, chaque foliole la revêt aussi, mais d'une manière moins sensible, *BONNET, Us. feuilles*, 2^e mém. Revêts la forme humaine et deviens l'homme-Dieu, *DELILLE, Parad. perdu*, III. || On dit dans un sens analogue : revêtir un personnage. || Revêtir un caractère, faire connaître la qualité, l'autorité qu'on possédait sans la montrer. Il ne passait que pour un voyageur, mais il a depuis peu revêtu un caractère d'envoyé, *Dict. de l'Acad.* || 8^o Terme de féodalité. Se disait des héritages et des fiefs. Revêtir un vassal de sa terre. || 9^o Couvrir, recouvrir, enduire. Les poils qui revêtent extérieurement les animaux. Les lames d'or qui revêtaient extérieurement les portes du Capitole. Revêtir l'aire d'une grange d'une couche de sable. ...Celui dont l'art industrieux Des trésors d'Amphitrite a revêtu ces lieux, *LA FONT. Psyché*, I, p. 17. Le velouté qui revêt la base du bec, *BUFF. Ois.* t. XVII, p. 71. || 10^o Faire un revêtement. Revêtir un fossé. Revêtir une terrasse de gazon. Vauban était d'avis de le raser; mais M. le Prince sauva la vie à ce pauvre fort, et l'on résolut, au lieu de le raser, qu'on le ferait revêtir, *PELLISSON, Lett. hist.* t. I, p. 28. || Couvrir de boiserie ou de planches les murs d'une chambre. || Placer les poteaux et tournaisses dans un pan de bois. || 11^o Se revêtir, v. réfl. Mettre un vêtement. Revêtions-nous d'habillements conformes à l'horrible fête Que l'impie Aman nous apprête, *NAC. Esth.* I, 5. Enfin je l'étoiffai [un lion] entre mes bras; et les bergers, témoins de ma victoire, voulurent que je me revêtisse de la peau de ce terrible animal, *FÉN. Tél.* II. || Fig. Tâche à l'en revêtir [de ma gloire], non à m'en dépouiller, *CORN. Hor.* IV, 7. Mesdames, revêtez-vous de ces sentiments, *BOSS. Sermons, Septuag.* I. De quel front aujourd'hui vient-il, sur nos brisées, Se revêtir encor de nos phrases usées? *BONL. Ép.* t. I. La victoire se déclare pour eux [les Antoine, les Sérapion, les Macaire, les Pacôme]; le Seldigneur se revêt de l'Égypte, comme un berger de son manteau, *CHATEAUB. Mart.* XI. || 12^o Prendre une charge, une dignité. Après avoir désarmé la multitude, il [Pisistrate] se revêtit de l'autorité suprême, *BARTHÈL. Anach. Introduct.* part. 2, sect. 1. || 13^o Prendre telle ou telle apparence, telle ou telle qualité. C'est en se revêtant d'une nature semblable à la nôtre, et en se faisant homme, que le Verbe divin est venu sur la terre, *BOURD. Instruct. pour l'Avent, Exhort.* t. II, p. 211. || En parlant des choses. Les formes dont la pensée se revêt.

— REM. La conjugaison de ce verbe est souvent l'occasion de fautes : On parle en soi-même un langage humain et on revêtit ses pensées de paroles... *BOSS. Ét. d'orais.* v, 20; lisez *revêt*. En te revêtissant d'une forme dernière, *LE DAILLY, Fables, les Métamorphoses du singe*; lisez *revêtant*. C'est d'après cette conjugaison fautive que Bossuet a fait le barbarisme *revêtissement* : De même que nos paroles sont une espèce de corps et de revêtissement que nous donnons à nos pensées, 6^e *avert.* 89. Voy. *VÊTIR*.

— HIST. XII^e s. De tout son fié [d'un baron mort] vicut estre ravesti, *Raoul de C.* 30. || XIII^e s. [Berte avoit] La povre gent souvent chaucie et revestue, *Berte*, cii. Mout refu Blanchefeurs de joie revestie, *ib.* cxxviii. Et si demoura encore li cuens en sa baillie, et fu raviustus des roiaus gonfanons, n. n^e *VALENC.* XXI. Paumée est senefiance que l'en revest l'achateur par bone foi de marchié, *Liv. de just.* 8. || XV^e s. [La reine] leur fit oster [aux six bourgeois de Calais qui s'étaient offerts à la mort] les chevestres d'entour le cou, et les ommena avec li en sa chambre, et les fait revestir et donner à diner tout

aise... [les bourgeois étaient arrivés en chemise], FROISS. I, 1, 321. || XVI^e s. Ils avoient les pannes revestues et armées de grosses pointes d'airain, AMYOT, Anton. 84. Dieu est revestu de l'humaine figure, MONT. II, 274. Quelque ingénieur pourra dire que l'eau mine les fondemens d'un rempart, et que de dix ans en dix ans ils versent ou s'écoulent: ce qui n'arrive quand ils sont revestus, LANOUE, 340. À fin que plus aisément ils puissent se revestir des affections qu'ils doivent avoir aux choses générales, ID. 390. La sacrée dignité, dont il est revestu, ID. 391. Paon revestu, COTERAVE.

— ETYM. *Re...* et *vêtir*; proveng. *revestir*, *rivestir*; espagn. *revestir*; ital. *rivestire*.

REVÊTU, UE (re-vê-tu, tue), *part. passé* de revêtir. || 1^o Couvert d'un vêtement. ...Quand un charlatan relève son langage Et, de coquin, faisant le prince revêtu... RÉGNIER, *Sat.* v. Ils marchent, dit-il [Jésus], avec moi, revêtus de blanc, parce, qu'ils en sont dignes, BOSS. *Mar.-Thér.* L'âme regarde le corps auquel elle est unie; elle le voit revêtu de mille ornemens étrangers, ID. *la Vallière*. Je l'ai trouvé [Mardochee] couvert d'une affreuse poussière, Revêtu de lambeaux, tout pâle... RAC. *Esth.* II, 1. Le cardinal de Bouillon tout revêtu arriva de sa sacristie et dit la messe, ST-SIM. 3, 56. || Par extension. Il [Jésus-Christ] s'y met [sur la sainte table] revêtu des signes représentatifs de sa mort, BOSS. *Projet, Explic. eucharist.* || Familièrement. Un gueux revêtu, un homme de néant qui de pauvre est devenu riche et arrogant. Ah! gueuse revêtu, Les plumets [les militaires] donc aussi vous donnent dans la vue, TH. CORN. *L'Amour à la mode*, II, 6. Mais lui, qui fait ici le régent du Parnasse, N'est qu'un gueux revêtu des dépouilles d'Horace, BOIL. *Sat.* IX. || On dit de même : un sot revêtu. Elle s'était déchaînée sans réserve depuis sa disgrâce contre Mlle Stewart qu'elle en accusait, et contre l'imbécillité du roi, qui, pour une idiote revêtu, la traitait avec tant d'indignité, HAMILT. *Gramm.* XI. Nargue des vertus! On n'en sait que faire; Aux sots revêtus Le tout est de plaire, BERANG. *Scand.* || 2^o Fig. Qui a reçu une dignité, une charge. Que fait-il cet homme revêtu de la puissance et de l'autorité de son souverain seigneur? BOURDAL. 2^e dim. après Paq. Dominic. t. II, p. 30. Un homme revêtu des plus grandes dignités de l'État, M^{me} DE CAYLUS, *Souvenirs*, p. 123. Tous les gouvernemens du monde, une fois revêtus de la force publique, usurpent tôt ou tard l'autorité souveraine, J. J. ROUSS. *Contr. soc.* III, 48. || 3^o Fig. Qui a reçu ce qu'il faut pour être valide. Les faits revêtus de leurs circonstances, BOSS. *Hist.* II, 13. || 4^o Fig. Orné, décoré, fortifié. L'ambition, l'orgueil, l'intérêt, l'avarice, Revêtus de son nom [du roi], nous donnèrent des lois, CORN. *Sonnet sur la mort de Louis XIII.* Certaine fille... Noble d'ailleurs, mais d'un orgueil extrême, Et d'autant plus que de quelque vertu Un tel orgueil paraissait revêtu, LA FONT. *Belph.* Et si de probité tout était revêtu, Si tous les cœurs étaient francs, justes et dociles, MOL. *Mis.* V, 1. On sait que ce pied-plat, digne qu'on le confonde, Par de sales emplois s'est poussé dans le monde, Et que par eux son sort de splendeur revêtu Fait gronder le mérite et rougir la vertu, ID. *ib.* I, 1. De ce même pinceau dont j'ai noirci les vices Et peint du nom d'auteur tant de sots revêtus, BOIL. *Sat.* IX. Il faut être revêtu de justice et de sainteté, MASS. *Avent, Dispos. à la comm.* L'arc des puissans est brisé, et les faibles sont revêtus de force, ID. *Car. Prospér. temp.* || 5^o Garni, muni. Ces tristes dépouilles d'une illustre morte, les larmes de ceux qui la pleurent, des autels revêtus de deuil, FLÉCH. *Aiguillon*. On reforma [à la Bastille] les énormes verrous de la porte épaisse, revêtue de larges barres, VOLT. *Ingénu*, 9. Une grande salle revêtue de marbre de Paros, GENLIS, *Veill. du chdt.* t. II, p. 28, dans POUSSINS. || Particulièrement. Muni d'un revêtement. Ces deux bastions sont bien revêtus, et de pierres de taille, PELLISSON, *Lett. hist.* t. II, p. 311.

RÈVEUR, EUSE (rê-veur, veu-z'), *adj.* || 1^o Qui rêve, qui s'entretient de ses imaginations. Sa tête sur un bras languissamment penchée, Immobile et rêveur, on malheureux amant... CORN. *Rodog.* v, 4. Inquiète, rêveuse, insensible aux douceurs Que par un plein succès l'amour verse en nos cœurs, ID. *Suréna*, II, 1. Que dis-tu de m'y voir rêveur, capricieux, Tantôt baissant le front, tantôt levant les yeux... BOIL. *Hépit.* XI. Philosophes rêveurs, qui pensez tout savoir, ID. *Poésies dit.* I. Effectivement vous me paraissez rêveur, inquiet, MARIV. *Le Legs*, 10. Les âmes rêveuses, que la mort occupe autant que la vie, se plaisent à contempler cette campagne

de Rome où le temps présent n'a imprimé aucune trace, STAEL, *Corinne*, v, 1. || 2^o Qui exprime ou qui a le caractère de la rêverie, en parlant des choses. Ô bois hospitaliers, nies rêveuses douleurs N'ont pas longtemps, hélas! à jouir de votre ombre, BERTIN, *les Amours, Élég.* III, 20. La peinture ne saurait se contenter d'une expression aussi rêveuse et aussi vague que celle des sons, STAEL, *Corinne*, VIII, 3. Ses pas, en sortant du temple, étaient plus lents, et ses regards plus rêveurs, ID. *ib.* IV, 2. L'amour réveille souvent dans notre âme des idées rêveuses et tristes, ID. *Réfl. sur le but moral de Delphine*. Il n'y avait rien que de suave et d'un peu rêveur dans son esprit [d'Amélie], CHATEAUB. *Rend.* Fénélon... offrit aux imaginations rêveuses le monde antique, l'Égypte et la Grèce comme les modèles de la perfection et des vertus sociales, AUG. THIERRY, *Considér. sur l'hist. de France*, III. || 3^o Il se dit quelquefois de celui qui médite. Quel est auprès de lui cet homme si rêveur? C'est Descartes, ce grand génie, Qui purgea la philosophie Des préjugés et de l'erreur, *Direriss. de Sceaux*, dans RICHELLET. Tous les sauvages ont l'air rêveur, quoiqu'ils ne pensent à rien, BUFF. *Hist. nat. Hom. Œuv.* t. V, p. 187. || 4^o Substantivement. Celui, celle qui rêve. Mais pour moi, de Paris citoyen inhabile, Qui ne lui puis fournir qu'un rêveur inutile, Il me faut du repos... BOIL. *Ép.* VI. La rêveuse dont la langue La rend encore plus touchante; Qui se plaint d'un mal qui l'enchanter, Dont le remède est dans son cœur, BERNIS, *Épît.* I, *Grées*. || 5^o Celui qui poursuit des idées chimériques. Les jansénistes disent au contraire que les péchés commis sans grâce actuelle ne laissent pas d'être imputés; mais ce sont des rêveurs, PASC. *Prov.* IV. Ce rêveur poursuit toujours sa chimère; en nous donnant un élève de sa façon, il ne le forme pas seulement, il le crée, J. J. ROUSS. *Ém.* IV. Ces espèces de rêveurs qui se prennent pour des personnages, parce qu'ils ont la manie de s'occuper de grandes choses, RAYNAL, *Hist. phil.* XII, 30. || C'est un rêveur, c'est un vieux rêveur, se dit d'un homme qui fait ou qui dit des choses extravagantes, dont les idées sont hors du sens commun; et, dans les sciences, de celui qui fait des systèmes sans fondement. || 6^o Celui qui médite. Ce fut [Malebranche] un rêveur des plus profonds et des plus sublimes, MIDER. *Opin. des anc. philos.* (Malebranchisme). || Corneille a dit : Un rêveur de musique, un musicien qui rêve et qui crée des airs fantasques : Cent vers lui coûtent moins que deux mots de chanson; Son feu ne peut agir quand il faut qu'il s'explique Sur les fantasques airs d'un rêveur de musique, *Excuses à Ariste*. || 7^o Un distraît. Un garçon de belles-lettres et qui fait des vers, nommé la Fontaine, est encore un grand rêveur, TALLEMANT DES RÉAUX, *Hist. de la Fontaine*.

— ETYM. *Rêver* : hourguign. *vairou*. Le sons ancien de *revere* est vagabond, comme celui de *revere* est vagabonder.

† **REVIUAGE** (re-vi-la-j'), *s. m.* Action de revider.

† **REVIDER** (re-vi-de), *v. a.* || 1^o Terme de bijouterie. Agrandir un trou. || 2^o Terme dont les brocanteurs se servent pour exprimer la coutume où ils sont de se compenser les uns aux autres le surplus du prix que l'un d'eux a payé pour enlever un objet à un bourgeois dans une vente aux enchères.

— ETYM. *Re...*, et *vider*.

† **REVIENT** (re-vi-en), *s. m.* Prix de revient, ou, simplement, le revient, prix auquel un objet fabriqué revient, coûte au fabricant. Dans une usine il faut bien se rendre compte du prix de revient. Le revient est de tant.

— ETYM. *Revenir*.

REVIENDE (re-vi-ra-d'), *s. f.* || 1^o Action de revirer, de se retourner. Comme vous êtes ingénieux à trouver des souplesses et revirades contre l'honneur de l'Église, GARASSE, *Rech. des rech.* p. 227,

dans LACURNE. || 2^o Au jeu de trictrac, emploi des dames d'une case déjà faite pour une case avancée.

— HIST. XVI^e s. J'ay autrefois employé, à la nécessité et presse du combat, des revirades qui ont fait faulcée oultre mon dessein et mon esperance, MONT. IV, 55.

— ETYM. *Revirer*.

REVIREMENT (re-vi-re-man), *s. m.* || 1^o Terme de marine. Action de revirer. || On dit plutôt virement. || 2^o Retour ou reversement en parlant des marées. || 3^o Terme de finances. Revirement de parties, de fonds, de deniers, ou, simplement, revirement, manière de s'acquitter au moyen du transport d'une créance équivalente à la somme due. || 4^o Fig. Changement du tout au tout. Il y a un grand revirement dans l'opinion.

— ETYM. *Revirer*.

REVIRER (re-vi-ré), *v. n.* || 1^o Ancien terme de marine. Virer de bord. M. le maréchal d'Estrées s'opiniâtra à sortir du Tage par un vent contraire; cela ne se pouvait faire qu'en louvoyant; mon vaisseau ayant manqué à revirer, je fus obligé à mouiller près des Cachopes [écueils], *Mém. de Villette*, 1677, p. 51, dans JAL. || Aujourd'hui, virer de nouveau. J'avais reviré sur la terre à quatre heures du matin, et je l'aperçus à une lieue et demie au sud-est, LAPÉROUSE, *Voy.* t. II, p. 226, dans ROUGENS. || Fig. et familièrement. Revirer de bord, changer d'opinion, de manière d'agir. Depuis la mort d'une certaine dame [Pompadour], qui n'aimait pourtant pas les philosophes, le parti jésuitique commença à revirer tant soit peu de bord, D'ALEMB. *Lett. à Voltaire*, 9 juillet 1764. || 2^o Revirer, au jeu de trictrac, faire une revirade. || 3^o Se revirer, v. *réfl.* Faire un tour sur soi-même. Cette boule étant fort ronde, il peut arriver que, lorsqu'elle est poussée un peu fort par les deux R et T, elle se revire en pirouettant autour de l'essieu, DESC. *Météor.* VIII.

— HIST. XIII^e s. Sire, dist-elle, quex novelles? Qui vous fait ainsi sospirer, Et tressaillir et revirer? *la Rose*, 16606. || XVI^e s. Et quand j'euz bien viré et reviré De dans mon liet, et beaucoup sospiré, MAROT, I, 356. Comment qu'ils tournent et revirent les paroles de saint Jacques, CALV. *Inst.* 643. Deux mois après on vit bien un autre revire marion [un coup sur l'joue] de fortune, BRANT. *Capit. franç.* t. III, p. 214, dans LACURNE. Se revirer contre son ennemi, COTERAVE.

— ETYM. *Re...*, et *virer*; proveng. *revirer*.

REVISÉ, ÉE (re-vi-zé, zée), *part. passé* de reviser. Un compte revisé.

REVISER (re-vi-zé), *v. a.* Examiner de nouveau. Reviser un règlement. Reviser la législation pénale. Reviser une feuille avant de l'imprimer.

— HIST. XIII^e s. Et quant la carte [le papier] [il] revisa, Et espielet et devisa, PH. MOUSKES, *ms.* p. 108, dans LACURNE. || XVI^e s. Ils reviserent deux fois la compagnie d'un bout à l'autre, CARL. III, 15. Les estrangiers, après l'avoir bien revisée [Paris], respondent... ID. III, 20. Et le tout bien pensé et revisé, n'en sceust imaginer un plus propre... ID. III, 27. Or il est temps que ce propos je change pour reviser au blanc de ta louange, ROUS. 692.

— ETYM. *Re...*, et *viser*.

RÉVISEUR (ré-vi-zeur), *s. m.* Celui qui revise, qui revoit après un autre. Il ne laissa pas que d'embrasser tendrement son réviseur pour le remercier de ses corrections, et, dès qu'il eut mis la lettre au net, il l'envoya à Collantine, FC. ET. ÈRE, *Roman bourg.* liv. II, p. 248. Qu'on établisse aujourd'hui ces mêmes docteurs pour réviseurs généraux de tout l'ouvrage [l'Encyclopédie], et qu'on nous donne par ces moyens des entraves intolérables, c'est à quoi je ne me soumettrai jamais, D'ALEMB. *Lett. à Voltaire*, 20 janv. 1758. || Juge commis pour revoit un procès. || Terme de chancellerie romaine. Officier de la daterie, chargé de reviser et corriger les suppliques, les dispenses, etc.

— REM. Il faut retrancher l'accent aigu, à moins de le placer aussi sur le premier e de reviser, LE-GOARANT.

— ETYM. *Reviser*.

RÉVISION (ré-vi-zion), en vers, de quatre syllabes), *s. f.* || 1^o Action par laquelle on revise, on examine de nouveau. Esdras mit en ordre les livres saints, dont il fit une exacte révision, BOSS. *Hist.* I, 8. Il [Aristarque] s'appliqua extrêmement à la critique, et il fit une révision des poésies d'Homère avec une exactitude incroyable, mais peut-être trop magistrale, ROLLIN, *Hist. anc. Œuv.* t. XI, 2^e part. p. 584. Donner... quelques moments seulement à la révision de la conscience, MASS. *Carême, Confess.* La révision de ce grand ouvrage [le Dictionnaire de l'Académie], mais révision bien plus longue et

bien plus pénible qu'une première façon, ne commença qu'en 1672, et il fut achevé d'imprimer en 1691, d'OLIVET, *Hist. Acad.* t. II, p. 41, dans PUGENS. || En imprimerie, faire la révision d'une feuille, la reviser pour s'assurer qu'il n'y reste plus de fautes. || 2° Il se dit de comptes publics qui sont soumis à l'examen d'une autorité. Révision de comptes. || 3° Action de soumettre un jugement à une nouvelle autorité. Calvin... s'objectant à lui-même que, par la doctrine qu'il enseignait, tous les jugements de l'Église... devenaient sujets à la révision, aoss. 6° *avert.* III, 2. || Particulièrement, en matière de procès, action de soumettre à un tribunal supérieur une affaire après condamnation prononcée et exécutée. En 1668 l'électeur de Mayence le fit [Leibnitz] conseiller de la chambre de révision de sa chancellerie, FONTEN. *Leibnitz*. On me manda que le premier président est allé parler au roi pour prévenir cette révision [du procès de Lalli]; je doute en effet qu'elle soit obtenue; la famille de Thou demanda en vain une révision pareille, *VOLT. Lett. Richelieu*, 3 mars 1777. || Fig. Il est dit que Dieu juge ces dieux de la terre [les juges], parce qu'il se fait devant lui une perpétuelle révision de leurs jugements, *Id. Polit.* VIII, 1. || 4° Conseil de révision, tribunal militaire qui revise les jugements rendus par les conseils de guerre. || Conseil de révision, se dit aussi des conseils chargés, lors du recrutement de l'armée ou de la garde nationale, de statuer sur l'aptitude des sujets présentés.

— HIST. XVI^e s. Prenez un peu de patience, que j'aye fait revision de ce vieil et grand vaisseau que les orages et tempestes ont jeté sur l'arene, LANOUÉ, 367.

— ETYM. Lat. *revisionem*, de *revisum*, supin de *revidere* (voy. REVOIR).

† REVISITER (ré-vi-zi-té), v. a. Visiter de nouveau. Du nid de la colombe à la niche du chien Je revisais tout et je n'oubliais rien, LAMART. *Joc.* I, 50. || Soumettre à une nouvelle visite de douane.

— HIST. XV^e s. Le pape Gregoire onzième... s'avisa que il iroit revisiter Rome, FROISS. II, II, 20. || XVI^e s. Puys soigneusement revisite les livres des medecins grecz, arabes et latins, RAB. *Pant.* II, 18. Ainsi les disposant, les laris se salent très bien, moiennant le remuer et le revisiter, O. DE SERRES, 839.

† REVIVAL (ré-vi-val), s. m. Nom donné, dans les États-Unis, à une suite d'assemblées religieuses et de prédications que les ministres des différentes sectes font à des époques à peu près périodiques, à l'effet d'entretenir la ferveur des fidèles, de raviver la foi des tièdes, de réveiller les indifférents, et de convertir les impies. || *Au plur.* Des revivals.

— ETYM. Angl. *revival*, retour à la vie, renouvellement, dérivé de *to revive*, qui est le latin *revivere* (voy. REVIVRE).

† REVIVALISTE (ré-vi-vali-st'), s. m. Celui qui prend part à un revival.

REVIVIFICATION (ré-vi-vi-fi-ka-sion), s. f. || 1° Action de faire renaître la vie. || Révivification des plantes et des animaux, se dit du retour des manifestations vitales après la dessiccation, le sommeil hibernant ou la mort apparente. || 2° Terme de chimie. Synonyme de réduction. || Révivification d'un métal, retour de l'oxyde à l'état métallique. || Révivification du noir animal, opération par laquelle on le met en état de servir de nouveau.

— ETYM. Révivifier.

REVIVIFIÉ, ÉE (ré-vi-vi-fi-é, fi-ée) *part. passé* de revivifier. Révivifié par des cordiaux et par la chaleur. || Ramené à la forme métallique. Cette platine [ce platine] revivifié que l'on nous donne pour la plus pure, BUFF. *Min.* t. V, p. 469.

REVIVIFIER (ré-vi-vi-fi-er), je revivifiais, nous revivifions, vous revivifiez; que je revivifie, que nous revivifions, que vous revivifiez, etc. v. a. || 1° Vivifier de nouveau. Il avait les pieds gelés; on les a revivifiés en les frottant avec de la neige. || Fig. En revivifiant ses États, en y faisant régner le commerce, l'agriculture, en y créant un nouveau sol, on le couvrait d'un nouveau peuple, J. J. ROUSS. *Confess.* XII. || Terme de théologie. La grâce revivifie le pécheur, elle lui donne une nouvelle vie spirituelle. || 2° Terme de chimie. Révivifier le mercure, le remettre en son état métallique.

— HIST. XVI^e s. Il n'y a rien qui conforte plustost les vertus, et qui augmente et revivifie les esprits, comme fait le bon vin, PARÉ, XXIV, 23.

— ETYM. Lat. *revivificare*, de *re*, et *vivificare*, vivifier.

† REVIVISCENCE (ré-vi-vi-ssan-s'), s. f. || 1° Action de revivre. Mais peut-être que Démocrite, tout anatomiste qu'il était, a conservé encore l'animal, car il enseignait une reviviscence... LEIBNITZ, *Opera*

phil. t. II, p. 676, éd. EDMANN. || 2° Terme de physiologie. Faculté de reprendre les manifestations de la vie après les avoir perdues par une dessiccation plus ou moins complète.

— ETYM. Réviviscent.

† RÉVIVISCENT, ENTE (ré-vi-vi-ssan, ssan-t'), *adj.* Qui peut être ranimé par l'humectation, après avoir perdu, par la dessiccation, toutes les apparences de la vie. Les rotifères sont reviviscents.

— ETYM. Lat. *reviviscentem*, de *reviviscere*, revivre, de *re*, et *viviscere*, dérivé inchoatif de *vivere*, vivre.

† RÉVIVISCIBLE (ré-vi-vi-ssi-bl'), *adj.* Qui est doué de reviviscence.

1. REVIVRE (ré-vi-vr'), v. n. Il se conjugue comme vivre. || 1° Revivre à la vie. La main de Dieu qui donne la vie et la mort... semblait l'immoler et la faire revivre plusieurs fois, pour la disposer à son dernier sacrifice, FLECH. *Duch. de Mont.* Qu'ils [les suicides] vaudraient bien revivre et revoir la lumière! Recommencer cent fois leur pénible carrière! DELILLE, *Énéide*, VI. || Par exagération. Voilà du vin capable de faire revivre un mort. || En langage de la dévotion. Pour revivre à la grâce, il faut mourir au péché, il faut renoncer entièrement au péché, si l'on veut recevoir les dons de la grâce. || Faire revivre une personne, prétendre que, crue morte, elle est encore vivante. On en fait revivre un [fils de Maurice] au bout de vingt années, CORN. *Héracl.* I, 1. C'est ce même comte de Moret qu'on a fait revivre depuis, et qu'on a prétendu avoir été longtemps ermite; vaine fable mêlée à ces tristes événements, *VOLT. Mœurs*, 176. || 2° Se ranimer. Ces cours... Revivront pour me suivre, et, blâmant leurs murmures, Brigneront à mes yeux de nouvelles blessures, A.C. *Alex.* V, 1. || Faire revivre une personne, lui rendre des forces, de la vigueur, la rendre à l'espérance, à la joie. Le remède qu'on lui a donné l'a fait revivre. Cette heureuse nouvelle le fera revivre. || 3° Fig. Vivre pour ainsi dire de nouveau. S'il [Annibal] ne revivait pas au prince Nicomède, CORN. *Nic.* III, 2. Par cette pratique [en suivant les saints avis des personnes que nous avons perdues], nous les faisons revivre en nous en quelque sorte, puisque ce sont leurs conseils qui sont encore vivants et agissants en nous, PASC. *Lett. à Mme Périer*, 17 oct. 1651. On vit revivre Néron en la personne de Domitien, BOSS. *Hist.* I, 10. Mais peut-être que, prêt à mourir, on comptera pour quelque chose cette vie de réputation ou cette imagination de revivre dans sa famille, qu'on croira laisser solidement établie, *Id. le Tellier*. Quoi donc! as-tu pensé qu'Andromaque infidèle Pût trahir un époux qui croit revivre en elle? A.C. *Andr.* IV, 1. Vous qui lanciez la foudre et qu'ont frappé ses coups, Revivez dans nos chants quand vous mourez pour nous, *VOLT. Fontenoi*. Ici [dans un temple] revivront à jamais Périclès, Phormion, Iphicrate, Timothée, et plusieurs autres généraux athéniens; leurs nobles images sont mêlées confusément avec celles des dieux, BARTHÉL. *Anach.* ch. 12. || Réparateur, revenir au souvenir, à l'imagination. Ton illustre audace Fait bien revivre en toi les héros de ma race, CORN. *Cid.* III, 6. Et vous, princesse, qui gémissiez en lui rendant ce triste devoir, et qui avez espéré de la voir revivre dans ce discours, BOSS. *Anne de Gonz.* || 4° En parlant des choses, renaître, se renouveler. Mon repos m'abandonne et ma flamme revit, CORN. *Cid.* II, 5. Ma jeunesse revit en cette ardeur si prompt, *Id. ib.* I, 8. Son orgueil... ne laissa pas de revivre dans ses successeurs, BOSS. *Hist.* III, 4. Il sent toute son ancienne amitié revivre dans son cœur, FÉN. *Tél.* XIV. Et nos espérances revivent de nos projets même renversés, MASS. *Or. fun. Dauphin*. Si vous êtes libre d'ambition pour vous-même, vous la sentez revivre pour vos enfants, *Id. Profess. relig. Serm.* 1. Le courage des premiers âges de la république revivait en lui dans un temps de lâcheté et de corruption, *VOLT. Mœurs*, 28. Les donations ainsi révoquées ne pourront revivre ou avoir de nouveau leur effet, ni par la mort de l'enfant du donateur, ni par aucun acte confirmatif, *Code Nap.* art. 964. || Faire revivre, renouveler, faire renaître. Dans la solitude de Sainte-Fare... dans cette sainte montagne... où les épouses de Jésus-Christ faisaient revivre la beauté des anciens jours, BOSS. *Anne de Gonz.* Il rétablit les études, et fit revivre dans les écoles de droit ces exercices publics et solennels et ces rigoureuses épreuves qui feront fleurir les lois et l'éloquence de nos pères, FLECH. *le Tellier*. Tout ce qui environne le lit de sa mort [du pécheur] fait

revivre dans son souvenir quelque nouveau crime, MASS. *Arent, Mort du péché*. On dirait que l'on fait revivre ce qu'on découvre, et que le passé reparait sous la poussière qui l'a enseveli, STAEL, *Corinne*, IV, 5. || Il fait revivre en lui la gloire de ses ancêtres, il imite les grandes actions de ses ancêtres. || Faire revivre des droits, des prétentions, etc. les faire valoir de nouveau. Pierre faisait revivre les anciennes prétentions des czars sur la Livonie, *VOLT. Russie*, I, 19. || 5° Il se dit d'une charge qui, éteinte ou supprimée, est rétablie. Faire revivre une charge. Si le bon plaisir de Votre Majesté est tel que lesdites provisions aient lieu et que ledit office revive, CORN. *Au roi et à Nosseigneurs de son conseil*. || 6° Terme de peinture. Se dit en parlant de l'effet du nettoyage d'un tableau, du lavage d'une peinture. || Le vernis fait revivre les couleurs, il leur donne un nouvel éclat. || La noix de galle fait revivre les vieilles écritures, elle les fait repaître, les rend lisibles. || Il se conjugue avec l'auxiliaire avoir. || 7° Activement. Revivre sa vie, recommencer le cours de sa vie. Qu'un autre, s'exhalant en regrets superflus, Redemande au passé ses jours qui ne sont plus, Pleure de son printemps l'aurore évanouie, Et consente à revivre une seconde vie, LAMART. *Médit.* I, 18. Et de ceux que j'ai jamais l'image évanouie Se lève dans mon âme, et je revis ma vie! *Id. Harm.* IV, 11.

— HIST. XII^e s. Là fait Deus [Dieu] cieux [les aveugles] veoir, surz oïr, muz parler; Lepruz munder, les morz e revivre e aler, *Th. le mart.* 131. Li reis qui ert [était] mors e perdus, Tes fiz e sires est trevoz e revescuz, *ib.* 72. || XIII^e s. Et se devant moi moriés, Tous jors ou mien [cœur] revivriés, Après vostre mort par memoire, *la Rose*, 8184. Dangier... n'avoit pas cuer de coart, Ains sembloit estre Renoart Au tinel qui fust revescuz, *ib.* 15649. Maistre, bien sai que je morrai, Fis [certain] sui de mort, mais je ne sai S'après ma mort porai revivre, *GUI DE CAMBRAI, Barl. et Jos.* p. 48. Molt est malvaïse ceste vie, S'on sans revivre chi [ici] devie, *Id. ib.* p. 29. Chacun jor la vdroit confondre [l'hypocrisie], Se chacun jor pooit revivre, *RUTBA.* II, 75. || XIV^e s. Et quant on recorde une geste, Molt de gens en ont si grant feste, Qu'il semble qu'il voient ceulz vivre Que leur grans valeurs fait revivre, J. DE CONDÉ, t. III, p. 231. || XV^e s. Dont eulx [les hommes] et leur succession fissent peris, tant se forbrent, Se ne fust l'incarnation Du filz Dieu par qui revesquirent, *Mart. de St Etienne*. || XVI^e s. Cele mort qui faict ainsi revivre N'est qu'un dormir... MAROT, II, 323. Quand je veins à revivre et à reprendre mes forces, qui feut deux ou trois heures aprez [une chute], *MONT.* II, 58.

— ETYM. Prov. *reviure*; catal. *reviurer*; espagn. *revivir*; portug. *reviver*; ital. *revivere*; du lat. *revivere*, de *re*, et *vivere*, vivre.

† 2. REVIVRE (ré-vi-vr'), s. m. Regain. Regain ou revivre, VAUBAN, *Dime*, p. 193.

— HIST. XV^e s. Leurs prez qui estoient en foins de regains, que on dit reviore selon le langage du pays [Auvergne], DU GANGE, *reviore*. || XVI^e s. Sinon que le pré porte revivre, *Const. génér.* t. I, p. 884.

— ETYM. On doit prendre *reviore* pour *re* et le verbe *vivre* ou le substantif *vivres*; même l'ancienne forme *reviore* ne doit pas en empêcher. En effet la forme *reviore*, comme on voit, appartient à l'Auvergne; elle peut donc, par voisinage, être rattachée au prov. *reviure*, qui est l'infinifit de *reviere*. Cette coïncidence est décisive.

† RÉVOCABILITÉ (ré-vo-ka-bi-li-té), s. f. Néologisme. Qualité, état de ce qui est révocable.

RÉVOCABLE (ré-vo-ka-bl'), *adj.* || 1° Qui peut être révoqué. Une procuration est révocable. || 2° Qui peut être destitué. Un préfet est révocable.

— HIST. XVI^e s. Les charges et commissions sont revocables à volonté, LOYSEL, 554.

— ETYM. Prov. et espagn. *revocable*; port. *revogavel*; ital. *revocabile*; du lat. *revocabilem*, de *revocare*, révoquer.

RÉVOCATION (ré-vo-ka-sion; en vers, de cinq syllabes), s. f. || 1° Action de révoquer. La révocation d'une disposition. La révocation d'un employé. Une des raisons qui me donnaient tant d'aversion pour le chapeau, était la difficulté de fixer la nomination, parce qu'elle peut toujours être révoquée, et je ne sache rien de plus fâcheux; car la révocation met toujours le prétendant au-dessus de ce qu'il était avant d'avoir prétendu, *RETZ, Mém.* t. II, liv. III, p. 228, dans PUGENS. || Acte écrit par lequel on révoque. || 2° Révocation de l'édit de Nantes, édit de Louis XIV, par lequel, révoquant l'édit de Nantes, qui accordait aux protestants la liberté de

conscience, il entreprit de les forcer à se faire catholiques; ce qui entraîna l'oppression, les supplices, l'émigration en masse et la guerre civile. La plaie de la révocation de l'édit de Nantes saigne encore en France, *VOLT. Lett. Schouvalof*, 30 sept. 1767.

— HIST. XIV^e s. Revocations de tous dons à vie ou à héritage depuis le temps du roi Philippe le Bel... *Let. de Charles V, Bibl. des chartes*, 4^e série, t. III, p. 426. || XV^e s. Veu la revocation faite par ladite dame defenderesse, de ne servir jamais amours, elle ne tiendra court ne cognoissance de ceste matiere, *Aresta amorum*, p. 246, dans LACURNE. || XVI^e s. Pericles resista plus que nul autre à la revocation du decret, *AMOT, Péricl.* 57. Ayant le peuple receu et autorisé bien volontiers ce decret de la revocation de Metellus, *IO. Marius*, 56.

— ETYM. Prov. revocation; espagn. *revocacion*; ital. *rivocazione*; du lat. *revocacionem*, de *revocare*, révoquer.

RÉVOCATOIRE (ré-vo-ka-toi-r'), *adj.* Terme de jurisprudence. Qui révoque. L'édit de 1685, révocatoire de l'édit de Nantes.

— HIST. XVI^e s. Lectres revocatoires, *BONIVARD, Chr. de Gen.* IV, 24.

— ETYM. Lat. *revocatorius*, de *revocare*, révoquer.

REVOICI (re-voi-si). **REVOILA** (re-voi-là), locutions adverbiales qui expriment reduplication. Voici, voilà de nouveau. Trois jours n'étaient passés entièrement, qui revoici chez Alis notre belle, *LA FONT. Confid.* || Ils s'emploient souvent avec les pronoms *me, te, le, la, les, nous, vous* et *en*, qui toujours sont placés devant. Les revoilâ sur l'onde ainsi qu'auparavant, *LA FONT. Fianc.* Me revoilâ dans mes lamentations du prophète Jérémie, *SÉV. 93.* Adieu, ma chère enfant... hélas! nous revoilâ dans les lettres, *IO. 5 oct. 1673.* Ces bonnes Vesins, d'Assé et Varennes ne m'ont point quittée, et m'ont fait une grande collation; et les revoilâ encore qui viennent me dire adieu, *IO. 20 sept. 1684.* Par la mort de je ne sais qui, Vous n'étiez plus que neuf et trente; Grâce à M. l'abbé Séguay, Messieurs, vous revoilâ quarante, *PIAON, Epigr. contre l'abbé Séguay, son concurrent à l'Académie française, qui avait été nommé.*

— HIST. XVI^e s. Revoici, DES ACCORDS, *Bigarrures*, IV, p. 38, dans LACURNE.

— ETYM. *Re...*, et *voici, voilà.*

REVOIR (re-voir), *v. a.* Il se conjugue comme voir. || 1^o Voir de nouveau. M. le chevalier vous doit mander ce que dit le roi au roi d'Angleterre, en lui disant adieu : Monsieur, je vous vois partir avec douleur; cependant je souhaite de ne vous revoir jamais, *SÉV. 2 mars 1689.* Après la rigueur extrême d'un fatal éloignement, Que c'est un plaisir charmant de revoir ce que l'on aime! *QUIN. Amad.* I, 2. Mes yeux sont éblouis du jour que je revois, *RAC. Phèdre*, I, 3. Une femme inconnue, Qui ne dit point son nom, et qu'on n'a point revue, *IO. Athal.* II, 7. Leur profession [de certains hommes de cour] est d'être vus et revus, et ils ne se couchent jamais sans s'être acquittés d'un emploi si sérieux et si utile à la république, *LA BRUY. VIII.* || Il se dit avec un infinitif. C'est vous, s'écria-t-il [Mornai], que je revois paraître, *VOLT. Henr.* IX. || Substantivement. Adieu jusqu'au revoir, ou, simplement, au revoir. || Je ne vous reverrai de ma vie, se dit à une personne avec qui l'on rompt irrévocablement. Elle est sortie impétueusement, en criant qu'elle ne me reverrait de sa vie, *OENLIS, Ad. et Th.* I, III, p. 443, dans FOUGENS. || 2^o Revoir un lieu, y retourner après en avoir été absent ou exilé. Je reverrai ces campagnes si chères; j'irai pleurer au tombeau de mes pères, *RAC. Esth.* III, 9. Les vents et les marées secondèrent son impatience, et il revit Londres avec transport, *HAMILT. Gramm.* XI. Moins il doit espérer de revoir sa patrie... *VOLT. Tancr.* I, 4. Ô France, France aimée et nid de mes amours, *V. AUCCO, Ultima verba.* || Revoir une pièce de théâtre, retourner au théâtre pour la voir. C'est maintenant [la tragédie de Britannicus] celle des miennes que la cour et le public voient le plus volontiers, *RAC. Brit.* 2^e préf. || 3^o Examiner de nouveau. Revois tes actions, tes discours, tes pensées; Peut-être y verras-tu, malgré ton bon dessein, À chaque occasion mille offenses glissées Contre le grand monarque ou contre le prochain, *COAN. Imit.* I, 49. Je rellis vos lettres, en disant, comme à Livry : voyons et revoyons un peu ce que ma fille me disait il y a huit ou neuf jours, *SÉV. 434.* Elles [les poésies d'Homère] furent apportées tout entières d'Ionie par Lycergue, et données au

public par Pisistrate, qui les revit, *ROLLIN, Longin, Subl. Réf.* 3. Il [Assuérus] revoit tous ces temps si remplis de sa gloire... *RAC. Esth.* II, 4. Quand Virgile partit pour la Grèce dans le dessein d'employer le repos qu'il y allait chercher pour revoir son *Enéide*, *ROLLIN, Hist. anc.* liv. XXV, ch. 1, II, 2. J'ai toujours cru que Pascal n'avait jeté ses idées sur le papier que pour les revoir et en rejeter une partie, *VOLT. Lett. s'Gravesande*, 4^o juin 1738. || Absolutement. [Dans l'étude de l'histoire naturelle] on doit commencer par voir beaucoup et revoir souvent, *BUFF. Théorie de la terre*, 1^{er} disc. Avec mesure et poids il faut qu'on examine : Voyons et revoyons, *BOISSY, Impatient*, II, 7. || Elliptiquement. À revoir, pour dire qu'un nouvel examen d'un compte, d'un écrit, etc. est nécessaire. || 4^o Il se dit des procès, des affaires soumises à une nouvelle juridiction. Solon voulut que l'Aréopage revit l'affaire, *MONTESQ. Esp.* VI, 5. La plus grande grâce qu'elle [la famille de Lalli] espérait était de faire revoir, s'il était possible, le procès par un autre parlement, *VOLT. Pol. et lég. Fragm. Inde*, 49. || Fig. Vous me condamnez sans miséricorde, et toute la sollicitation de d'Hacqueville ne put pas même vous obliger à revoir mon procès, *SÉV. 32.* Il viendra un temps où votre procès sera revu par la raison, et où vos infâmes juges seront condamnés avec horreur à son tribunal, *VOLT. Lett. d'Étalonde*, 6 oct. 1767. || 5^o *V. n.* Terme de vénerie. Revoir d'un cerf, avoir des indices du cerf par le pied, les fumées, les abattures, etc. Le cerf a passé par ici, j'en ai revu. || Revoir de bon temps, trouver une trace fraîche et de la nuit. || *S. m.* Empreinte laissée par le pied d'un animal que l'on chasse. Un beau revoir. || 6^o Se revoir, *v. réfl.* Se voir de nouveau. Qu'on nous vienne faire l'abominable compliment de nous dire, avec toute sorte d'agrément, que, pour être fort bien, il ne faut nous revoir jamais, *SÉV. à Mme de Grignan*, 30 juin 1677. Mais nous nous reverrons; adieu, je sors contente, *RAC. Ath.* II, 7. Des pères et des enfants qui se revoloient après une longue séparation, *ROLLIN, Hist. anc. Év.* t. VIII, p. 307, dans FOUGENS. || 7^o Se trouver de nouveau, être de nouveau en un certain lieu. Enfin, je me revis avec ma chère Léonore, *SCARR. Rom. com.* I, 48. Je me flattai que j'allais me retrouver dans mon couvent, où j'avais tant d'impatience de me revoir; mais je n'étais pas encore au bout de mes voyages, *STAAL, Mém.* t. I, p. 448.

— REM. Il ne faut pas confondre à revoir et au revoir. À revoir indique qu'il faut revoir, corriger une chose. Au revoir est une formule d'adieu exprimant l'espérance qu'on se reverra bientôt.

— HIST. XI^e s. [Ils] Ne verrunt lur meres ne lur femes, *Ch. de Rot.* CVII. || XII^e s. [Je] Ne sai se jâ [vous] verrez mais mon retour; Aventure est que jamais [je] vous revoie, *COUCI, XII.* || XIII^e s. Aingois que [il] la rovoie, [elle] sera mont esmarrie, *Berte, LXXII.* Une ymage qui vilonie Avoit non, revit devers destre, *la Rose*, 157.Le solait que nous voion À main [au matin] lever vers orient, E coucher devers occident, E puis après à l'andemain Le reveon nous si au main, *Ymage du monde*, II, *Mouvement du ciel.* || XVI^e s. Je me suis mis à revoir ce que de longtemps j'avoie traduit de grec en françois des Vies de Plutarque, *AMOT, Épit.* Voyant de loin la voile noire, et n'espérant plus de revoir jamais son filz, il [Égée] se tua, *IO. Thés.* 25. Après avoir bien vu et revu le tout, *IO. Solan*, 56. Je le laisse en sy bonne santé et ses affaires en sy bon train, que je ne puis espérer que ung heureux revoir, *MARC. Lett.* 126. De pauvres chrétiens qu'ils [les Ottomans] prennent par-ci par-là... et puis les revendent de façon que le pere s'en va d'un costé, l'enfant de l'autre... pour estre esclaves toute leur vie, sans espoir de se revoir jamais, *LANOUE*, 386. Et si pourtant ne scaurois recevoir si souvent le tubeau de cette ville [Rome] si grande et si puissante, que je ne l'admire et revere, *MONT.* IV, 439.

— ETYM. Berry, arroi; picard, *revir*; proveng. *retesser*; espagn. *rever*; ital. *riverdere*; du lat. *revidere*, de *re*, et *videre*, voir.

† **REVOITURER** (re-voi-tu-ré), *v. a.* Voiturer de nouveau.

— ETYM. *Re...*, et *voiturer*. L'Académie, qui n'a pas *revoiturer* à son rang, l'a au mot *remener*: Remener, en parlant des choses qui se voiturent, signifie les revoiturer où elles étaient auparavant.

REVOLER (re-vo-lé), *v. n.* || 1^o Voler de nouveau, retourner quelque part en volant. Le corbeau donc vole et revole, *LA FONT. Fabl.* XII, 48. Mais la nuit aussitôt de ses ailes affreuses Couvre des Bourguignons les campagnes vineuses, Revole vers

Paris... *ROLL. Lutr.* III. Si on l'arrachait [l'alouette] de dessus ses petits, elle revoloit à eux dès qu'elle était libre, sans jamais songer à prendre sa volée, comme elle l'aurait pu cent fois, *BUFF. Ois.* t. IX, p. 13. Les dieux qu'au bel âge on adore Voudraient-ils revoler vers moi? *RÉRANG. Lampe.* || Fig. Je sais... Que je verrai mon âme, en secret déchirée, Revoler vers le bien dont elle est séparée, *RAC. Mithr.* II, 6. || 2^o Par extension, revenir avec rapidité d'un lieu à l'autre. Notre flotte est toute revenue paisiblement par Belle-Ile, et M. de Seignelai revole à Versailles, *SÉV. 7 sept. 1689.* Va rassembler mes chefs, et revole en ces lieux, *VOLT. Fanal.* V, 4. || Fig. Sion! quitte ce deuil; vois tes enfants rebelles Dans ces temps de pardon revoler dans tes bras, *GILB. Jubilé.* || Il se conjugue avec l'auxiliaire *avoir*. || 3^o Archaïquement. S'en revoler, s'en retourner par le vol. À l'ouïr parler, s'il ne retenait la religion ici-bas, elle s'en seroit revolée au ciel, *BALZ. le Prince*, chap. 20.

— REM. Revoler n'est dans le Dictionnaire de l'Académie qu'à partir de l'édition de 1835.

— HIST. XVI^e s. En la mort... l'aine demeure entière, Franche et libre du corps, et s'en revolle aux cieus, *DESPORTES, Amours d'Hippolyte*, LXXXVIII, *Stances*. Et tous les jours passez les plus noirs de ma vie, Comme oiseaux de la nuit, devant moi revoloient, *IO. Élégiqs*, II, 5. Puis en tirant et sautellant, de là Ce faux garçon [l'Amour] dans le ciel revola, *RONS.* 615.

— ETYM. *Re...*, et *voler*.

REVOLIN (re-vo-lin), *s. m.* || 1^o Terme de marine. Effet du vent renvoyé par un objet quelconque. Le flambard de pêche *Eugénie*, monté par trois hommes... en virant de bord, il a été surpris par un revolin et a chaviré, *Monteur universel*, 7 septembre 1866. || Cette voile fait revolin, elle est enflée par le revolin d'une autre voile. || 2^o Se dit aussi d'un tournant d'eau en pareil cas. Ils se noyèrent, ces imprudents, après avoir été aveuglés par le revolin des vagues, qui leur fouettait le visage à y laisser des traces sanglantes, *EVO. SUE, Plik et Plok*, ch. 7.

— ETYM. C'est probablement un mot formé de *revoler* : voler contre, voler en sens inverse.

RÉVOLANT, **ANTE** (ré-vo-lan, tan-t'), *adj.* Qui révolte, qui cloque, qui indigne. Il y a ici un luxe révoltant et une misère affreuse; Paris est le rendez-vous de toutes les folies, *VOLT. Lett. Fiorini*, 15 mars 1778. L'orgueil est toujours révoltant; la vanité, toujours ridicule, *D'ALEMB. Synon. Év.* t. III, p. 326. Si, vénal, il parle de droiture, dissolu, de décence, vendu à la faveur, de zèle pour le bien public, il semble qu'il doive être ou ridicule ou révoltant, *MARMONTEL, Év.* t. IX, p. 128.

RÉVOLTE (ré-vo-lé), *s. f.* || 1^o Soulèvement contre l'autorité établie. Par le droit de la guerre il fut toujours permis d'allumer la révolte entre ses ennemis, *CORN. Nicom.* V, 7. Magas, gouverneur de la Cyrénéique et de la Libye, ayant levé l'étendard de la révolte contre Ptolémée, son maître, *ROLLIN, Hist. anc. Év.* t. VII, p. 433, dans FOUGENS. Lorsque Auguste avait les armes à la main, il craignait les révoltes des soldats, et non pas les conjurations des citoyens, *MONTESQ. Rom.* 13. Ce qui dans un temps est une entreprise de héros, devient dans d'autres une révolte de séditieux, *VOLT. Mœurs*, 36. De tous ceux que Marie [d'Angleterre] fit exécuter vifs dans les flammes, il n'y en eut aucun qui fût accusé de révolte; la religion faisait tout, *IO. ib.* 436. || 2^o Fig. Il se dit d'un trouble moral comparé à une révolte. Je crains ce dur combat et ces troubles puissants Que fait déjà chez moi la révolte des sens, *CORN. Poly.* I, 4. Tu sens une révolte en ton cœur mutiné Contre la patience où tu l'as condamné, *IO. Imit.* III, 12. Les révoltes du cœur, *J. R. ROUSS. Ép.* I, 5.

— ETYM. Ital. *rivolta*, de *ri* ou *re*, et *volta* : proprement l'action de faire volte, de tourner la face contre. On peut voir à l'histoire de *revolter* que ce verbe a souvent le sens de faire volte-face, de changer de parti.

RÉVOLTÉ, **ÉE** (ré-vo-lé, tée), *part. passé* de *révolter*. || 1^o Qui est mis en révolte. Un pays révolté par un chef ambitieux. La piété affaiblie dans vos frères par vos exemples; leur docilité révoltée par vos murmures, *MASS. Carême. Voc.* || Qui est en révolte. Une province révoltée. Moi qui, contre l'armour fièrement révolté, Aux fers de ses captifs ai longtemps insulté, *RAC. Phéd.* II, 2. Ils étaient révoltés contre l'insolente autorité du ministre, *HAMILT. Gramm.* 8. || Substantivement. Réduire les révoltés. || 2^o Choqué, indigné, soulevé. Elle

[Mme de Vins] m'a écrit une lettre fort vive et fort jolie... elle est jalouse de ce que j'écris à d'autres... je n'ai jamais vu un fagot d'épines si révolté, sév. 3 nov. 1675. L'Académie en corps a beau le censurer [le Cid], Le public révolté s'obstine à l'admirer, BOU. Sat. IX. Révolté de voir un homme plus jeune que moi vouloir à toute force me gouverner comme un enfant, J. J. ROUSS. Confess. IX. Comme il [Las Cases] était plus homme que prêtre, il fut plus révolté des barbaries qu'on exerçait contre eux [les Américains] que de leurs folles superstitions, RAYNAL, Hist. phil. VII, 15.

† RÉVOLTEMENT (ré-vol-te-man), s. m. Action de se révolter.

— HIST. XVI^e s. Le revêtement qu'avoient fait les Galatiens de l'Evangile, n'estoit pas une legiere faute, CALV. Inst. 833.

RÉVOLTER (ré-vol-té), v. a. || 1^o Portor à la révolte, mettre en révolte. Comme un ennemi qui se déguise pour entrer dans une place qu'il veut révolter contre les poissances légitimes, BOSS. La Vallière. Lorsque Arbace révolta les Médés contre Sardanapale, ID. Hist. I, 7. C'est lui [le destin] qui m'a ravi l'amitié de mon père, Qui le fit mon rival, qui révolta ma mère, BAC. Mithr. IV, 2. || 2^o Fig. Soulever contre. Un feu que la raison n'avait pas encore modéré le révoltaît contre la discipline et la contrainte, FLÉCH. Duc de Mont. Contre un si juste choix qui peut vous révolter? RAC. Mithr. III, 5. Si l'aiguillon de Satan révolte la chair contre l'esprit, MASS. Carême, Prière 2. Cette situation [l'obéissance dans le cloître] paraît révolter d'abord tous les penchans les plus raisonnables de la nature, ID. Pro-fess. relig. serm. 3. || 3^o Choquer excessivement, indigner, irriter. Dès le premier chapitre du livre IV, le ministre [Jurieu] croit révolter contre moi tous les esprits, en disant... BOSS. 2^e instr. past. 2. Ces ridicules admirateurs de l'antiquité vous ont révolté contre tout ce que l'antiquité a de plus merveilleux, BOU. Lett. à Perrault. Il vous paraît déraisonnable de se laisser révolter par des riens, MASS. Carême, Pardon. Il [Louis le Débonnaire] commença à venger les crimes domestiques avant d'être arrivé au palais, et à révolter les esprits avant d'être le maître, MONTESQ. Esp. XXXI, 20. Il faut dans la chaire montrer l'homme à lui-même, moins pour le révolter par l'horreur du portrait, que pour l'affliger par la ressemblance, ALEM. Éloges, Massillon. || Absolument. Cela révolte. || Il se dit aussi de choses que l'on choque. Cela révolte le bon sens. De ces républicains la triste austérité de son cœur généreux révolte la fierté, VOLT. Brutus, III, 3. || 4^o Se révolter, v. réfl. Se soulever contre l'autorité établie. C'est contre cette autorité [l'Église] que les libertins se révoltent avec un air de mépris, BOSS. Anne de Gonz. Qui? moi, que contre un père osant me révolter, Je mérite la mort que j'irais éviter? BAC. Iphig. V, 2. Mes nymphes se sont révoltées contre moi, FÉN. Tél. VII. Les strélitz, excités par la princesse Sophie, qui espérait plus d'autorité sur Jean son frère de père et de mère, et incapable de tout, se révoltèrent en faveur de Jean, FONTEN. Pierre I^{er}. || Fig. Mon fils vous dira le bon état où je suis; il est vrai qu'une petite plaie que nous croyions fermée a fait mine de se révolter, sév. 29 janv. 1685. Du sang qui se révolte est-ce quelque murmure? RAC. Iphig. I, 3. Contre moi-même enfin j'osai me révolter, ID. Phéd. I, 3. Notre condition est meilleure quand nous nous y soumettons de bonne grâce, que quand nous nous révoltons inutilement contre elle, FONTEN. Bonh. Œuv. t. III, p. 267, dans POUENS. || Avec suppression du pronom personnel. C'est lui qui a fait révolter la province. || En langage de dévotion. Le péché a fait révolter le clair contre l'esprit. || On l'a employé avec la préposition de. Dans ce siècle, presque tous les esprits se révoltent de la foi, BALZ. Liv. I, lett. 14. || 5^o S'indigner, s'irriter. Elle se révolte aisément contre les moindres choses, sév. 374. A présent que je suis assis dans la chaire de Jésus-Christ... si j'allais vous enseigner quelque erreur, je verrais tout mon auditoire se révolter contre moi, BOSS. La Vallière. La reine était à la tête de ceux qui se récriaient contre un scandale si public et un si horrible désordre, et qui se révoltoient contre l'impunité si criante [lord Shrewsbury, tué en duel par Buckingham, amant de sa femme], HAMILT. Gram. XI. On s'est révolté contre le terme de réfrangibilité, aussi bien que contre celui d'attraction, de gravitation; eh qu'importe le terme, pourvu qu'il indique une vérité? VOLT. Phil. Neet. II, 8.

— HIST. XVI^e s. Il se revolta et changea de party, MONT. I, 44. Nous sommes tous apostats en nous re-

voltant d'un soul dieu, CALV. Inst. 22. Se revolter de l'obéissance de la loi, ID. ib. 1018. Le roy de Navarre s'estoit révolté [retourné, avait fait une volte, avait repris la religion catholique], LANOUE, 522. D'Achigné, qui avoit coutume de ne dire adieu qu'à ceux qui estoient prêts à mourir ou à se revolter [apostasier], dit adieu au ministre du Ferrier, D'AUB. Vie, CXXII. Les fregates l'ayant pris, le barcha le receut honorablement avec grandes offres pour le revolter, ID. Hist. I, 117.

— ETYM. Ital. rivoltare; voy. RÉVOLTE.

RÉVOLU, UE (ré-volu, lue), adj. || 1^o Il se dit du cours des astres lorsqu'ils sont revenus au point dont ils étaient partis. ...L'astre des nuits vient me délivrer... après un mois révolu de son cours, BERN. DE ST-P. Mort de Socr. || 2^o Achevé, complet, en parlant des périodes de temps. Il [Platon] est inhumé auprès de l'Académie; il avait quatre-vingts ans révolus, BARTHÉL. Anach. ch. 61. Tout rentra dans la nuit des siècles révolus, V. HUGO, Odes, I, 3. || Fig. En vain les vagues des années Reulent dans leur flux et reflux Les croyances abandonnées Et les empires révolus, LAMART. Harm. II, 11.

— HIST. XVI^e s. Après l'an revolu, quand ce vint à departir les provinces au sort, il luy escheut l'Espagne, AMYOT, Marius, 7.

— ETYM. Lat. revolutus, supin de revolvere, de re, et volvere, tourner (voy. VOLUME).

† RÉVOLUTÉ, ÉE (ré-volu-té, tée), adj. Terme de botanique. Qui est roulé en dehors et en dessous; par opposition à involuté. Feuille révolutée.

— ETYM. Lat. revolutus, retourné (voy. REVOLU).

† RÉVOLUTIF, IVE (ré-volu-tif, ti-v'), adj. Terme de botanique. Qui produit la disposition révolutée. Préfellation révolutive.

RÉVOLUTION (ré-volu-sion; en vers, de cinq syllabes), s. f. || 1^o Retour d'un astre au point d'où il était parti. Les observations astronomiques apprennent que les carrés des temps des révolutions des planètes sont entre eux comme les cubes de leurs distances du centre commun de leur révolution, MALEBR. Rech. vér. éclairc. sur la lune, t. IV, p. 381, dans POUENS. Toutes les planètes font certainement leurs grandes révolutions autour du soleil; mais ces révolutions sont inégales entre elles, selon les distances où les planètes sont du soleil, FONTEN. Mond. 6^e soir. La révolution de Mars se fait autour du soleil en deux ans et en 24 heures autour de son axe, CONDILL. Art de raison. V, 10. Képler n'a pénétré les lois des révolutions, Dominique Cassini n'a fondé une nouvelle et vaste astronomie, Descartes n'a créé une puissante géométrie, que pour fournir les instruments et les matériaux du grand édifice que devait élever Newton, BAILLY, Hist. astr. mod. t. III, p. 326. Ceux qui ont lu le Système du monde du profond Lambert, savent qu'il peut y avoir des astres qui n'achèvent leur révolution qu'au bout de plusieurs milliers d'années, BONNET, Paling. phil. VI, 6. || Temps qu'un astre emploie à décrire son orbite, à tourner sur son axe. || 2^o État d'une chose qui s'enroule. Le fil [de soie] ne fait pas proprement des révolutions autour de la coque; il y trace une infinité de zigzags, qui composent différentes couches de soie, BONNET, Contempl. nat. XII, 4. || 3^o Terme de géométrie. Se dit d'un mouvement de rotation qu'une ligne ou un plan déterminé décrit autour d'un axe immobile. || Surface de révolution, surface engendrée par une courbe quelconque qui tourne autour d'une droite fixe, de manière que chacun de ses points décrive un cercle dans un plan perpendiculaire à l'axe. || Solide de révolution, tout solide que l'on peut considérer comme produit par le mouvement d'un plan déterminé autour d'une ligne droite qui forme l'un des côtés de ce plan. || 4^o Action des roues les unes sur les autres par le moyen des engrenages. || 5^o Il se dit des périodes du temps. La révolution des siècles, des saisons. La révolution fatale des temps à qui tout cède, MASS. Or. fun. Villars. || Terme d'eaux et forêts. Le nombre d'aonées fixé pour l'exploitation d'une forêt, et formant un cycle à l'expiration duquel les mêmes parties reviennent en tour d'exploitation. || 6^o Ancien terme de médecine. Révolution d'humeurs, mouvement extraordinaire dans les humeurs. || Absolument. Trouble passager à l'occasion d'une impression quelconque. Sa présence excita en moi une révolution qu'on éprouve à l'aspect d'un objet effrayant, ACCOSON, Œuv. t. III, p. 284, dans POUENS. Je lui opposai le danger de te causer une révolution, J. J. ROUSS. Hél. II, 14. La scène d'hier lui a fait une révolution qui, dans son état, peut être bien funeste, GENLIS, Félicités du château, t. I, p. 320, dans POUENS. || 7^o Fig.

Changement dans les choses du monde, dans les opinions, etc. Quelle malheureuse révolution a troublé cette harmonie et renversé ce bel ordre? BOURDAL. Pensées, t. II, p. 385. Si je venais déplorer ici la mort imprévue de quelque princesse mondaine, je n'aurais qu'à vous faire voir le monde avec ses vanités et ses inconstances... cette révolution de conditions et de fortunes qui commencent et qui finissent, qui se relèvent et qui retombent, FLÉCH. Dauphine. Les événements mûrissent, et voilà les révolutions, MONTESQ. Esp. XXVII, 30. Il arrive tous les dix ans des révolutions qui précipitent le riche dans la misère, et enlèvent le pauvre avec des ailes rapides au comble des richesses, ID. Lett. pers. 98. A quoi tiennent les révolutions? un coup de pierre un peu plus fort que celui qu'il [Mahomet] reçut dans son premier combat, donnait une autre destinée au monde, VOLT. Dict. phil. Alcoran. Certes, il se forme une grande révolution dans l'esprit humain, vous mettez de belles colonnes à cet édifice nécessaire, ID. Lett. Chastellux, 7 déc. 1772. Je n'ai assurément aucune part dans cette révolution qui s'est faite depuis quelques années dans l'esprit humain, ID. Lett. d'Argental, 26 sept. 1766. Tout ce que je vois jette les semences d'une révolution qui arrivera immanquablement, et dont je n'aurai pas le plaisir d'être témoin; les Français arrivent tard à tout, mais enfin ils arrivent, ID. Lett. Chauvelin, 2 avril 1764. Bacon proposait une méthode trop parfaite, pour être l'auteur d'une révolution; Descartes devait mieux réussir... CONDILL. l'Art de pens. II, 7. Les révolutions des opinions suivent les révolutions des empires, ID. Hist. anc. XV, 2. Il sera époque dans l'histoire des sciences, parce que son nom s'est trouvé lié avec cette révolution dans les esprits qui a dirigé plus particulièrement les sciences vers l'utilité publique, CONDILL. Duhamel. L'ouvrage où M. de Haller publia ces découvertes fut l'époque d'une révolution dans l'anatomie, ID. Haller. Une grande révolution se prépare dans le commerce de l'Europe, et elle est déjà trop avancée pour ne pas s'accomplir, RAYNAL, Hist. phil. XIV, 47. On a écrit les révolutions des empires; comment n'a-t-on jamais pensé à écrire les révolutions des arts, à chercher dans la nature les causes physiques et morales de leur naissance, de leur accroissement, de leur splendeur, de leur décadence? MARMONTEL, Œuv. t. IX, p. 297. || 8^o Changement brusque et violent dans la politique et le gouvernement d'un État. Toutes nos histoires sont pleines de guerres civiles sans révolutions; celles des États despotiques sont pleines de révolutions sans guerres civiles, MONTESQ. Esp. V, 41. Nous approchons de l'état de crise et du siècle des révolutions; qui peut vous répondre de ce que vous deviendrez alors? J. J. ROUSS. Ém. III. Ce n'est pas l'amour de la liberté, c'est l'ambition ou l'inquiétude des différens partis qui occasionnent des révolutions, CONDILL. Hist. anc. I, 7. L'histoire de la Grèce est, en quelque sorte, un abrégé de toutes les révolutions possibles, ID. ib. I, 10. Il est fort pressant d'apprendre à ceux qui ont osé traiter les couleurs nationales de hochets, que les révolutions ne sont pas des jeux d'enfants, MIRABEAU, Collection, t. IV, p. 295. || Demi-révolution, révolution incomplète. || Révolution de palais, celle qui se passe dans l'intérieur d'une cour, d'un palais, sans aucune participation du peuple. || Absolument. La révolution la plus mémorable d'un pays: en Angleterre, celle de 1688; en Suède, celle de 1772; en France, celle de 1789. Histoire de la révolution française. Pendant la révolution. Faut-il que la révolution, quoique préparée au foyer des lumières et des besoins, ne puisse être consommée sans que des milliers de martyrs périssent pour elle, sans que l'effusion de leur sang généreux tourne en délire le ressentiment actuel des villes et des campagnes contre les anciennes oppressions? MIRAB. Collection, t. III, p. 105. La révolution leur cria: volontaires, Menez pour délivrer tous les peuples, vos frères! V. HUGO, l'Obéissance passive. || La première révolution, la grande révolution, celle de 89. Pour les autres on dit: la révolution de juillet, de février. || D'une façon abstraite, la révolution, système d'opinions composées d'hostilité au passé et de recherche d'un nouvel avenir, par opposition au système conservateur. || 9^o Il se dit des événements naturels qui ont bouleversé et changé la face du globe. Nous voyons dans les Alpes la preuve certaine de la catastrophe ou de la dernière scène du grand drame des révolutions de notre globe, SAUSSURE, Voy. Alpes, t. VIII, p. 242, dans POUENS. Des révolutions du globe

détachèrent et coupèrent en îles des portions du continent, J. J. ROUSS. *Inég.* 2^e part.

— HIST. XIV^e S. La première utilité est que l'air qui passe par ces pertuis [les oreilles] soit altéré, qu'il ne blece le cervel, et que l'air soit desgradé par moult de révolutions, H. DE MONDEVILLE, f^o 14. || XVI^e S. Il y a une certaine révolution et prefixion de temps, oultre lequel l'homme sage ne se doit plus entremettre des affaires de la chose publique, AMYOT, *Lucull.* 77. Quelque fatale destinée et révolution des affaires avoient prefix et arrêté le but dernier de la liberté des Grecs à ce temps-là, ID. *Démsth.* 26. Le duodenum a esté ainsi nommé, à cause qu'il est sans révolution, reply ou entourtilleure, selon la longueur de douze doigts, PARÉ, I, 16. La révolution et vicissitude de la fortune, MONT. II, 269.

— ETYM. Provenç. *revolucio*; espagn. *revolucion*; ital. *rivoluzione*; du lat. *revolutionem*, de *revolutus*, retourné (voy. RÉVOLU).

RÉVOLUTIONNAIRE (ré-vo-lu-sio-né-r'), *adj.* || 1^o Qui a rapport, qui est favorable aux révolutions politiques. Gouvernement révolutionnaire. Après les crises révolutionnaires, il est des hommes fatigués et vieilliss sous l'impression du malheur, dont il faut en quelque sorte rajeunir l'âme, TALLEYRAND, *Instit. Mém. sc. mor. et pol.* t. II, p. 290. Quand Athènes fut soumise au despotisme des trente, le scrutin découvert fut mis en usage au tribunal révolutionnaire dont ils étaient les maîtres absolus; et Lysias, témoin oculaire, assure que personne n'était absous, LÉVESQUE, *Instit. Mém. sc. mor. et pol.* t. IV, p. 268. || Mesures révolutionnaires, mesures prises en temps de révolution, avec un caractère violent, extralégal. || 2^o Substantivement. Partisan des révolutions. Un ardent révolutionnaire.

— ETYM. *Révolution*.

† **RÉVOLUTIONNAIREMENT** (ré-vo-lu-sio-né-re-man), *adv.* D'une manière révolutionnaire; comme dans les temps de révolution.

† **RÉVOLUTIONNÉ, ÉE** (ré-vo-lu-sio-né, née), *part. passé* de révolutionner. Changé par une révolution. Comment et à quelles conditions la France a repassé de la monarchie révolutionnaire de Bonaparte à la monarchie révolutionnée des Bourbons, CARREL, *Œuv.* t. V, p. 243.

† **RÉVOLUTIONNER** (ré-vo-lu-sio-né), *v. a.* Néologisme. Mettre en révolution, agiter par des idées révolutionnaires. Révolutionner un pays. || Fig. C'est à lui qu'il appartient de révolutionner la langue, MORELLET, *Mém.* t. II, p. 39, dans POUGENS. || Neutralement. Carrier, qui a moins révolutionné que Fréron lui-même, son délateur, BABŒUF, *Pièces*, I, 106. || 2^o Fig. et familièrement. Mettre en révolution, causer une vive émotion. Cela m'a tout révolutionné.

† **REVOLVER** (ré-vo-lv-èr), *s. m.* Pistolet à un seul canon et plusieurs culasses, dont chacune, au moyen d'un engrenage, vient à son tour coïncider avec le canon, au moment où le marteau passe au cran du bandé. Il y a aussi des revolvers à plusieurs canons.

— ETYM. Angl. *revolver*, du verbe *to revolve*, retourner, qui est le latin *revolvere* (voyez RÉVOLU).

REVOMI, IE (re-vo-mi, mie), *part. passé* de vomir. Quand pourrai-je... Rouler avec la vague au sein des noirs abîmes; Et, revomi cent fois par les gouffres; amers, Flotter comme l'écume au vaste sein des mers! LAMART. *Mérid.* II, 45.

REVOMIR (re-vo-mir), *v. a.* || 1^o Vomir ce qu'on avait déjà vomi. Ce chien a avalé ce qu'il avait vomi, et il l'a revomi. || 2^o Vomir ce qu'on avait avalé. Il a revomi son dîner. Ceux qui prennent médecine lorsque la lune est sous ces constellations, sont en danger de la revomi, *Logique de Port-Royal* (qui combat cette superstition), p. 4. || 3^o Vomir de nouveau. En se levant il vomit, un peu plus tard il revomit. || 4^o Rejeter ce qui a été reçu, englouti. [Charybde] Et puis trois fois le revomit Vers le ciel, lequel en frémit, SCARR. *Virg.* III. L'autre [Charybde], dans sa soif renaissante, Engloutit la mer mugissante, Qu'elle revomit à l'instant, LA MOTTE, *Odes*, t. I, p. 324, dans POUGENS. || Fig. Combien d'hôpitaux ruinés revomissaient leurs pauvres à la charge publique! ST-SIM. 233, 261. || 5^o Fig. Rendre gorge, restituer par force. Ce fut là [Brihuega où il fut fait prisonnier] où Stanhope, si triomphant dans Madrid, revomit les tapisseries du roi d'Espagne qu'il avait prises dans son palais, ST-SIM. I, VIII, p. 436, édit. CHARUEL.

— ETYM. Wallon, *rivômi*; du lat. *revomere*, de *re*, et *vomere*, vomir.

RÉVOQUÉ, ÉE (ré-vo-ké, kée), *part. passé* de révo-

quer. || 1^o Rappelé, destitué. Un ambassadeur révoqué. || 2^o Annulé. Enfin, l'édit de Nantes avait été révoqué en 1685, l'exercice de la médecine fut interdit aux prétendus réformés, FONTEN. *Lemery*. La sentence de mort prononcée [par Athènes] contre les habitants de Mitylène, et révoquée le lendemain, ROLLIN, *Hist. anc. Eur.* t. IV, p. 681, dans POUGENS.

RÉVOQUER (ré-vo-ké), je révoquais, nous révoquions, vous révoquiez; què je révoque, que nous révoquions, que vous révoquiez, *v. a.* || 1^o Rappelé, destituer d'une fonction. Révoquez un préfet. || 2^o En parlant des choses, annuler, déclarer nul. De grâce, révoquez une si dure loi, CORN. *Cid*, v. 7. J'ai ouï dire... qu'il [le cardinal de Richelieu] fut très-fâché de cette élection [de Porchères-Laugier, qu'il haïssait]; qu'on lui offrit de la révoquer, et qu'il eut cette modération de se contenter d'un règlement pour l'avenir, PELLISSON, *Hist. Acad.* v. II [le roi d'Angleterre] révoque les lettres circulaires qu'il avait déjà envoyées pour assembler son parlement au mois de novembre, ID. *Lett. hist.* t. III, p. 379. Vous aurez vu sans doute l'édit par lequel le roi révoque celui de Nantes; rien n'est si beau que tout ce qu'il contient, et jamais aucun roi n'a fait et ne fera rien de plus mémorable, SÈV. à Bussy, 29 oct. 1645. Et forcez votre père à révoquer ses vœux, RAC. *Phèdre*, v. I. Il arriva que la cour voulut révoquer les dons qui avaient été faits; cela mit un mécontentement général dans la nation, MONTESQ. *Esp.* XXXI, 1. S'il était question de révoquer aujourd'hui l'édit de Nantes, personne n'oserait proposer une injustice si funeste, VOLT. *Pol. et lég. Paix perp.* 3. L'indignation qu'il [Louis XIV] conserva toujours dans son cœur contre les excès auxquels le parlement s'était porté dans sa minorité, le déterminait à venir dans la grand' chambre pour y révoquer les privilèges de noblesse accordés aux cours supérieures par la reine sa mère, in *Hist. part.* LVIII. Ne soyez point prodigue en refus [à l'égard des enfants], mais ne les révoquez jamais, J. J. ROUSS. *Em.* II. || On ne peut révoquer le passé, on ne peut faire qu'une chose qui a été faite ne l'ait point été. Je lui dis qu'on ne pouvait révoquer le passé, qu'il y avait aussi des choses que je voudrais n'avoir jamais été faites, VILLEMAMIN, *Littér. franç.* 18^e siècle, 1^o leçon. || 3^o Révoquer en doute, contester, mettre en doute. Vouloir révoquer en doute le rapport des sens, PASC. *Prov.* XVIII. C'est bien en dire assez... de révoquer en doute s'il y a eu des oracles où les démons aient eu part, FONTEN. *Orac.* *Préf.* || 4^o Se révoquer, *v. réfl.* Être révoqué. Mais, puisque le passé ne peut se révoquer... CORN. *Pomp.* IV, 2.

— HIST. XIV^e S. Camillus fut révoqué de exil du commandement du peuple, BERCHÈRE, f^o 114. || XV^e S. Si revoqua ce pape toutes graces en devant faites, FROISS. II, II, 21. Mais en lieu de mon bailliage Me fist l'en tresorier sauvage Qui fors huit jours ne me dura, Revoquez fu; avisez là Comment et à qui vous servez, E. DESCH. *Poésies mss.* f^o 339. Ung roy ne doit riens aliener de son domaine, et, s'il l'a fait, le doit revoquer, *Bibl. des ch.* 8^e série, t. II, p. 141. Elle congneut que la pucelle au cercle d'or ne se revoqueroit [rétracterait] en nulle maniere, ainçoys soustiendroit la partie. *Perceforest*, t. VI, f^o 81. || XVI^e S. Ils revoquoquent en usage l'antique jeu des sales, RAB. *Garg.* I, 24. La ferveur de tes études requeroit que de long-temps ne te revocasse de cestuy philosophique repos, ID. *ib.* I, 29. Et fut ordonné que les heraults revoqueroient les execrations qu'ilz avoient fulminées encontre luy [Alcibiade], AMYOT, *Alc.* 68. On revoqua le superbe tiltre de Capitolinus qu'on avoit auparavant donné à M. Manlius, MONT. IV, 160. Mais quel besoin est-il de chercher de grandes preuves et confirmations de ceci, veu que nul ne le revoque en doute? LANOUÉ, 110. Poltrot mené à Paris est tenaillé et tiré à quatre chevaux, ayant révoqué sa première deposition, D'AUB. *Hist.* I, 181.

— ETYM. Prov. et espagn. *revocar*; port. *revogar*; ital. *rivocare*; du lat. *revocare*, de *re*, et *vocare*, appeler (voy. VOYELLE).

† **RÉVOULOIR** (re-vo-loir), *v. a.* Il se conjuge comme vouloir. || 1^o Vouloir de nouveau. Mais si mon cœur encor revoulait sa prison, MOL. *Dép. am.* IV, 3. || 2^o Terme de vénerie. Se dit d'un chien qui ne peut pas suivre les voies qu'il abandonne, parce qu'elles sont trop vieilles.

— HIST. XII^e S. Et se nuls revolsist en Engleterre aler, *Th. le mart.* 67. || XIII^e S. Vers mon signor ai molt mesfait; Car jou ne sai que jou ai fait De sa terre, de son avoir, Ke mes sires revelt avoïr, GUI DE CAMBRAL, *Bari.* et Jos. p. 76.

† **REVOYAGER** (re-vo-ia-jé), *v. n.* Faire un nouveau voyage, se remettre en route. J'aime mieux être ermite et brouter des racines, Revoyager vingt ans, nus pieds, sur des épines, Que de vivre avec vous; adieu... REGNAUD, *Démocr.* IV, 7.

† **REVOYANCE** (re-vo-ian-s'), *s. f.* Action de revoir, de se revoir. Jusqu'à revoyance (locution de la Bretagne).

† **RÉVOYEUR** (ré-vo-ieur), *s. m.* Bateau-machine servant au curage d'un canal.

— ETYM. Probablement *re...*, et *voic*: qui refait la voie.

REVU, UE (re-vu, vue), *part. passé* de revoir. || 1^o Vu de nouveau. Un ami revu après une longue absence. || 2^o Examiné de nouveau. Un compte revu avec soin. || Il se dit particulièrement des livres, des éditions. Voilà les maximes de M. de la Rochefoucauld revues, corrigées et augmentées; c'est de sa part que je vous les envoie: il y en a de divines; et, à ma honte, il y en a que je n'entends point, SÈV. 113.

REVUE (re-vue), *s. f.* || 1^o Action de revoir; usité seulement dans cette locution familière: Nous sommes gens de revue, nous avons souvent occasion de nous revoir. || 2^o Recherche, inspection exacte. Je m'avais de faire une revue sur les diverses occupations qu'ont les hommes en cette vie, pour tâcher à faire choix de la meilleure, PASC. *Méth.* III, 5. Le dernier [précepte était] de faire partout des dénombrements si entiers et des revues si générales que je fusse assuré de ne rien omettre, ID. *ib.* II, 10. Mais quoi! l'homme aux cent yeux n'a pas fait sa revue, LA FONT. *Fabl.* IV, 21. Anne faisant passer ses péchés en revue, ID. *Cas.* J'ai fait une revue sur toute ma conduite d'hier, et je n'y trouve rien à me reprocher qui ait dû l'obliger à changer la sienne, BOURSALUT, *Lett. nouv.* t. II, p. 416, dans POUGENS. Quelle revue il [Bossuet dans son Histoire universelle] fait de la terre! il est en mille lieux à la fois, CHATEAUB. *Génie*, III, III, 8.

|| 3^o Inspection d'hommes, de troupes, que l'on fait ranger pour les examiner et les faire défiler. Le roi fit en deux jours la revue générale de son armée, PELLISSON, *Lett. hist.* t. III, p. 293. Il me fit passer en revue parmi les soldats cypriens, FÉN. *Tél.* III. De là ce goût de revues, qu'il [Louis XIV] poussa si loin que les ennemis l'appelaient le roi des revues, ST-SIM. 406, 76. Me voici dans Potsdam; c'était sous le feu roi une place d'armes... des revues pour tout spectacle, la liste des soldats pour bibliothèque, VOLT. *Foy. à Berlin*. Le roi [Louis XI], voulant passer en revue les habitants de Paris, les fit ranger vers la porte Saint-Antoine, le long de la rivière jusqu'à Conflans... il s'y trouva quatre-vingt mille hommes, parmi lesquels trente mille ayant armes, jaques et brigandines, NUCLOS, *Œuv.* t. II, p. 320. Les récompenses que dans les revues journalières [à Moscou] l'empereur leur prodiguait [aux soldats] n'étaient plus reçues qu'avec une joie grave, mêlée de quelque tristesse; les places vides qu'on allait remplir étaient encore toutes sanglantes, SÈV. *Hist. de Nap.* VIII, 11. || La revue de l'empereur, du général, etc. celle que fait l'empereur, le général. || Terme de forestier. Revue des gardes, inspection que fait le conservateur, l'inspecteur. || Terme de marine. Espèce de visite qu'un commissaire fait de l'équipage d'un bâtiment de l'Etat qui doit bientôt partir; il y a aussi des revues ou inspections passées par les officiers. J'ai reçu vos lettres... ensemble les revues de toutes les galères, que je trouve en bonne forme, COLBERT, à Arnoul, 4 juill. 1670, dans JAL. || Par analogie. Satan... Faisait passer ses sujets en revue, LA FONT. *Belph.* Je connais la force de la coutume... mais je sens néanmoins que j'aurais l'impudence de me promener au Cours, et d'y passer en revue avec une personne qui serait ma femme, LA BAUV. XIV. || Fig. Faisant passer tout l'enfer en revue, Les B, les F voltigeaient sur son bec, GRESS. *L'Ervert*, IV. || 4^o Titre de certains écrits périodiques. Les revues paraissent à des intervalles plus ou moins éloignés. || Quand on cite une revue en particulier, on met une majuscule. La Revue des Deux-Mondes, La Revue de Paris, La Revue d'Edimbourg.

— HIST. XVI^e S. La revue et monstre des chevaliers romains, AMYOT, *P.-Ann.* 61. La revue faite par l'admiral le lendemain, ne fut trouvée de perte en son armée, que de 2200 hommes, D'AUB. *Hist.* I, 170.

— ETYM. *Revu*.

† **RÉVULSER** (ré-vul-sé), *v. a.* Terme de médecine. Il se dit d'une maladie dont on s'efforce de déplacer le foyer. Révulser une irritation.

— ETYM. Voy. RÉVULSION.

† **RÉVULSEUR** (ré-vul-seur), *s. m.* Terme de mé-

† RHAPHIOLÈPE (ra-fi-o-lè-p') ou RHAPHIOLÉPIDE (ra-fi-o-lé-pi-d'), s. f. Genre de plantes rosacées, où l'on distingue la raphiolèpe indique, dont le bois est dur et de couleur rouge.

— ETYM. Ῥαφίς, aiguille, et λέπος ou λείπος, écaille.

RHAPONTIC (ra-pon-tik), s. m. Genre de plantes qui se rapprochent de la centaurée. || Rhapontic de montagne, le *rumex alpinus*, L. || Rhapontic nostras, la grande centaurée, *centaurea centaurium*, L. || Nom ancien de la rhubarbe de France, originaire des bords du Pont-Euxin et du nord de la mer Caspienne.

— HIST. xvi^e s. La chair de ceings, le rhapontic, les mirabolans, PARÉ, xx bis, 19. Radix pontica, rhaponticum, reubarbe, in *Ruellium de stirpibus*.

— ETYM. *Rha* (voy. RHUBARBE), et lat. *ponticum*, du Pont, région d'Asie.

† RHAPONTICINE (ra-pon-ti-si-n'), s. f. Matière jaune qu'on retire de l'extrait de rhubarbe au moyen de l'eau et de l'alcool froid.

RHAPSODE (ra-pso-d'), s. m. Terme d'antiquité grecque. Nom donné à ceux qui allaient de ville en ville chanter des poésies et surtout des morceaux détachés de l'Illiade et de l'Odyssée. Les poèmes étaient récités dans les places et dans les jeux publics par les poètes ou par les rhapsodes, CONDIL. *Hist. anc.* xi, 1. Et si, dans le chernio, rhapsode ingénieux, Tu veux nous accorder tes chants dignes des cioux... A. SPÉN. *Idylles, L'Aveugle*.

— ETYM. Ῥαψῳδός, de ῥάπτω, coudre (voy. RA-PHÉ), et ᾠδή, chant.

† RHAPSODER (ra-pso-dé), v. a. Terme vieilli. Mal accommoder, mal arranger. Il est vrai qu'il est jeune [Ch. de Sévigné]; mais ce qui est fâcheux, c'est que, quand on gâte ses affaires, on passe le reste de sa vie à les rhapsoder, et l'on n'a jamais de repos ni d'abondance, sév. 21 juin 1671.

— ETYM. Fait à l'imitation de *rhapsodie*. Au xvi^e siècle, on disait *rapsodier* : Rapsodier une millière de telles superstitieuses sornettes, PARÉ, xix, 33.

RHAPSODIE (ra-pso-die), s. f. || 1^e Chez les anciens, morceaux détachés des poésies d'Homère que les rhapsodes chantaient. Une suite de vers dont l'ensemble complétait un sujet formait une rhapsodie, et c'est ce même titre que portent encore aujourd'hui les différents livres d'Homère, LÉVESQUE, *Instit. Mém. sc. mor. et pol. t. II*, p. 32. || 2^e Fig. et familièrement. Ramas de mauvais vers, de mauvaise prose. Je viens de voir, pour mes péchés, cette méchante rhapsodie de l'École des femmes; je suis encore en défaillance du mal de cœur que cela m'a donné, MOL. *Critique*, 3. Ne laissez pas de m'envoyer les rhapsodies du jour; elles amusent parce qu'elles sont nouvelles, VOLT. *Lett. Mme Denis*, 20 mars 1751. Certes il ne sera pas dit qu'avec ce cortège de vertus surannées et des rhapsodies de mœurs antiques, Phocion sera assez fort pour corriger la plus aimable nation de l'univers, BARTHÉL. *Anach.* chap. 61. || 3^e Il se dit aussi quelquefois de toute affaire ridicule. Cavoie écrivit au roi une rhapsodie sur sa santé et ses affaires, et demanda la permission de se défaire de sa charge, ST-SIM. 34, 140. M. de Larochevoucauld se faisait mener chez le roi pour l'intérêt de quelques valets ou pour quelque autre rhapsodie, id. 299, 422.

— ETYM. Ῥαψῳδία, de ῥαψῳδός, rhapsode.

† RHAPSODIQUE (ra-pso-di-k'), adj. Qui est formé de lambeaux, de fragments.

— ETYM. *Rhapsodie*.

RHAPSODISTE (ra-pso-di-st'), s. m. Celui qui ne fait que des rhapsodies, de mauvais ramas de vers ou de prose. Le rhapsodiste [auteur du Secrétaire du Parnasse] a dédié son détestable Secrétaire à M. Arouet de Voltaire, CHIMM, *Corresp.* 2^e part. t. I, p. 45.

— ETYM. *Rhapsodie*.

† RHAPSODOMANCIE (ra-pso-do-man-sie), s. f. Terme d'antiquité. Divination qui se pratiquait au moyen de passagers pris et tirés au sort dans un poëte, dans Homère surtout et dans Virgile.

— ETYM. *Rhapsode*, et μαντεία, divination.

† RHAPTOCARPE (ra-ptu-kar-p'), adj. Terme de botanique. Dont les fruits semblent chargés de cotures.

— ETYM. Ῥαπτός, cousu, et καρπός, fruit.

† 1. RHÉE (rée), s. f. Fille d'Uranus et de la Terre, femme de Saturne (Péz). ... nous chanter que, dès le temps de Rhée, La chasteté déjà, la rougeur sur le front, Avait chez les humains reçu plus d'un affront, BOU. *Sat.* x.

† 2. RHÉE (rée), s. f. Genre d'oiseaux d'Améri-

que et de la Nouvelle-Hollande, de l'ordre des coureurs; l'on y distingue la rhée nandou.

† RHEGMATE (rè-gma-t'), s. m. Terme de botanique. Fruit diérésilien correspondant à l'élatérie de Richard.

— ETYM. Ῥήγμα, rupture, de ῥήγνυμι, pour ῥήγνυμι; comparez le latin *frangere*.

† RHEÏNE (ré-i-n'), s. f. Matière jaune, dite aussi acide rhéique, acide chrysothénique, que renferme la racine de rhubarbe, et qui devient d'un rouge pourpre par les alcalis.

— ETYM. *Rheum*, nom latin botanique du genre rhubarbe.

† RHÉNAN, ANE (ré-nan, na-n'), adj. Qui appartient au Rhin. Les provinces rhénanes.

— ETYM. Lat. *Rhenus*, le Rhin.

† RHÉOMÈTRE (ré-o-mè-tr'), s. m. Terme de physique. Instrument pour mesurer la force d'un courant électrique.

— ETYM. Ῥεῖν, couler, et μέτρον, mesure.

† RHÉOPHORE (ré-o-fo-r'), s. m. Terme de physique. Nom donné aux fils métalliques qui, dans une pile, conduisent les deux courants électriques.

— ETYM. Ῥεῖν, couler, et φορέω, qui porte.

RHÉTEUR (ré-teur), s. m. || 1^e Chez les anciens grecs, terme qui avait un double sens : l'orateur, et celui qui enseigne à bien dire. On appelle rhéteurs ceux qui faisaient profession d'enseigner l'éloquence, et qui en ont laissé des préceptes, ROLLIN, *Hist. anc. Eur.* t. XI, 2^e part. p. 649, dans PUGENS. Le devoir propre du rhéteur, c'est de leur faire sentir [aux étudiants] l'économie d'un discours, les beautés qui s'y trouvent, et les défauts même qui peuvent s'y trouver, id. *Traité des Ét.* III, 3. || 2^e Aujourd'hui, en parlant des anciens ou de ceux qui sont morts, celui qui enseigne l'art de bien dire, et qui donne des règles et des préceptes d'éloquence. || 3^e Par dérision et dans un sens détourné, l'homme qui ne cherche que la forme du discours, ne s'attache pas du tout au fond des choses, et parle beaucoup sans rien dire. Rhéteurs embarrassés dans votre toge neuve, v. HUGO, *Crépuscule*, 2. || Se dit aussi de celui qui dissimule de mauvaises ou insuffisantes raisons sous une forme passionnée.

— ETYM. Lat. *rhethorem*, du grec ῥήτωρ. Ῥήτωρ, éolien ῥήτωρ, venant de ῥέω, ἔρω, dire, parler, se rattache par le digamma au lat. *verbum*, au goth. *vaurd*, all. *Wort*, angl. *word*.

† RHÉTINITE, RHÉTINNASPHALTE, voy. RÉTINITE, RÉTINNASPHALTE, bien que l'orthographe par *rh* soit meilleure.

† RHÉTIQUE (ré-ti-k'), s. m. Dialecte italien que l'on parle chez les Grisons.

— ETYM. Lat. *rhætia*, la Rhétie.

RHÉTORICIEN (ré-to-ri-sien), s. m. || 1^e Celui qui sait la rhétorique. Ils [les lâches conseillers] emploient tout l'art des rhétoriciens à lui exagérer [au prince] les misères de la guerre, BALZ. *De la cour*, 5^e disc. || Adjectivement. Le prophète persuadait sans rhétorique; le paraphraste est rhétoricien sans persuader, id. *Socrate chrét.* Disc. 7. Grégoire de Tours... ne laisse pas que d'être fleuri et rhétoricien dans son style, CHATEAUB. *Voy. de Clermont*. || 2^e Écolier qui étudie en rhétorique. Un bon rhétoricien. || 3^e s. f. Rhétoricienne, se dit quelquefois des jeunes filles qui, dans les pensionnats, suivent la classe de rhétorique française.

— HIST. XIII^e s. Et Brichemer fu en estant, Qui la parole a commenciee, Bien l'a conduite et agenciee. Si comme bons restoriens, Iden. 8669. || XV^e s. À sa belle parole [de Charles V]... ne croy que rethoricien quelquelques en langue française sceust riens amender, CHR. DE PIS. *Charles V*, 1, 17. Tout bon rethoricien doit parler et dire ce qu'il veut monstrier saigement, brièvement, substancieusement et hardiement, E. DESCH. *Art de dictier*. || XVI^e s. Un rhétoricien du temps passé disoit que son mestier estoit, de choses petites, les faire paroistre et trouver grandes; c'est un cordonnier qui sçait faire de grands souliers à un petit pied, MONT. 1, 379.

— ETYM. *Rhétorique*.

RHÉTORIQUE (ré-to-ri-k'), s. f. || 1^e L'art de bien dire ou l'art de parler de manière à persuader; la dialectique des vraisemblances, suivant la définition d'Aristote. Il paraît bien que vous avez respiré l'air de Florence, que vous vous êtes coloré au soleil de Rome, que vous venez nouvellement du pays natal de la rhétorique, BALZ. *Vie*, 1, *lett.* 6. Ceux qui ont le raisonnement le plus fort... peuvent toujours le mieux persuader ce qu'ils proposent, encore qu'ils ne parlent que has-breton et qu'ils n'eussent jamais appris de rhétorique, DESC. *Méth.* 1, 9. Pour orner une telle vie, je n'ai pas be-

soin d'emprunter les fausses couleurs de la rhétorique, ROSS. *Bourgeois*. Empédocle d'Agrigente, célèbre philosophe, passe pour le premier qui ait eu quelque connaissance de la rhétorique: Corax et Tisias, tous deux Siciliens, pour les premiers qui en aient donné des règles, ROLLIN, *Hist. anc. Eur.* t. XI, 2^e part. p. 651, dans PUGENS. Ils ne savent pas faire usage de l'apostrophe, une des plus puissantes machines de la rhétorique, P. L. COUR. *Lett. au Censeur*, 1. || Figures de rhétorique, formes particulières de langage, qui donnent de la force ou de la grâce au discours. || 2^e Terme de collège. La classe de rhétorique, ou la rhétorique, la classe où l'on enseigne la rhétorique. Faire sa rhétorique. Aller en rhétorique. Professeur de rhétorique. Quand on sait ou qu'on croit savoir assez de latin, on passe en rhétorique: c'est alors qu'on commence à produire quelque chose de soi-même, N'ALEMB. *Euv.* t. X, p. 65. || 3^e Ouvrage écrit sur la rhétorique. On peut dire que la rhétorique de Quintilien, qu'il intitula *Institutions oratoires*, est la plus complète que l'antiquité nous ait laissée, ROLLIN, *Hist. anc. Eur.* t. XI, 2^e part. p. 727, dans PUGENS. || Titre de certains traités de rhétorique. Aristote est reconnu avec raison pour le chef et le prince des rhéteurs; sa Rhétorique, divisée en trois livres, a toujours été considérée par les savants comme un chef-d'œuvre et comme le traité le plus accompli qui ait paru sur cette matière, id. *ib.* p. 652. || 4^e Fig. et familièrement. Tout ce qu'on emploie dans les discours pour persuader quelqu'un, ou pour exposer, décrire quelque chose. D'abord le temple magnifique Exerça fort la rhétorique. Tant des Troyens que du sieigneur, SCARR. *Virg.* VI. Par ces répliques et dupliques De leurs royales rhétoriques Ils firent quelque temps essai, id. *ib.* VIII. Je vous écoute dire; et votre rhétorique En termes assez forts à mon âme s'explique, MOL. *Tart.* III, 3. Nous épuisons nos rhétoriques, Revel et moi [pour persuader Mme de Chaulnes]; M. de Chaulnes nous soutenait, sév. 4 sept. 1689. L'esprit de ce petit garçon est trop joli, toutes ses petites pensées, tous ses petits raisonnements, ses finesses, sa petite rhétorique naturelle... id. 20 juill. 1689. Il avait tout le temps d'étaler sa rhétorique sur ce beau sujet, HAMILT. *Gramm.* 14. D'Aubanton vint un matin chez moi; j'écoutai une flatterie rhétorique pour me faire goûter ce que Pontchartrain m'avait proposé, ST-SIM. 304, 216.

|| 5^e Par dénigrement. Discours vain et pompeux. Vos froids raisonnements ne feront qu'attédir Un spectateur toujours paresseux d'applaudir, Et qui, des vains efforts de votre rhétorique Justement fatigué, s'endort ou vous critique, BOU. *Art* p. III. Ces lois [des Visigoths] pleines de rhétorique et vides de sens, MONTESQ. *Esp.* XXVIII, 1. || 6^e Chambre de rhétorique, se dit de certaines sociétés littéraires qui se formèrent dans les Pays-Bas dès le moyen âge.

— HIST. XIII^e s. Rectorique est une science qui nous enseigne bien pleinement et parfaitement dire es choses communes et es privées, BRUN. *Latini, Trésor*, p. 470. || XV^e s. [Jean Lyon] parloit si belle rhétorique et par si grand art, que ceux qui l'oyoient estoient tous resjois de son langage, FROISS. II, III, 53. || XV^e s. Ariston définit sagement la rhétorique, science à persuader le peuple; Socrates, Platon, art de tromper et de flatter, MONT. 1, 380. Je suis meü d'une indicible ardeur de mettre avant ma rhétorique, et estaler ma marchandise en ce lieu, *Sat. Mén. Har. de M. le recteur Rosa*.

— ETYM. Provenç. *rethorica*; espagn. *retorica*; ital. *rettorica*; du lat. *rhetorica*, qui est le grec ῥητορικὴ, de ῥήτωρ, rhéteur.

† RHINALGIE (ri-nal-jie), s. f. Douleur qui a son siège au nez.

— ETYM. Ῥίς, nez, et ἄλγος, douleur.

† RHINANTHE (ri-nan-t'), s. m. Genre de la famille des scrophulariacées.

— ETYM. Ῥίς, nez, et ἄνθος, fleur, à cause de la forme des fleurs qui simule le profil d'un nez aquilini.

† RHINARIION (ri-na-ri-on), s. m. Terme de zoologie. Bout du nez d'une mammifère, quand il est couvert d'une peau humide. || Chez les insectes, espace compris entre le bord antérieur du nez et le labre.

— ETYM. Ῥίς, nez

† RHINENCÉPHALE (ri-nan-sé-fa-l'), s. m. Terme de tératologie. Monstres rhinencéphales, monstres qui ont le nez prolongé en forme de trompe.

— ETYM. Ῥίς, nez, et ἐνέφαλος.

† RHINENCHYTE (ri-nan-chi-t'), s. m. Terme de chirurgie. Instrument destiné à faire des injections dans le nez.

— ETYM. Ῥίς, nez, ἐν, dans, et χεῖν, verser.

heur à vous, riches, in. *ib.* Notre sage magistrat écoutait également et le riche et le pauvre, in. *ib.* Nos riches d'autrefois, nos pauvres Lucullus, Errants sur les débris d'un luxe qui n'est plus, BELILLE, *Hom. des Ch.* 1. || On ne prête qu'aux riches, voy. PRÊTER. || Un riche malaisé, un homme qui, ayant de grands biens, mais beaucoup de dettes, se trouve presque toujours gêné. || Le mauvais riche, celui dont parle l'Évangile. Quand je considère attentivement dans l'Évangile la parabole, ou plutôt l'histoire du mauvais riche, et que je vois de quelle sorte Jésus-Christ y parle des fortunés de la terre, BOSS. *le Tellier*. || Par extension, mauvais riche, tout homme très-riche qui n'est point charitable. || 13° Nem d'une variété du lapin domestique, dont le poil est très-beau et dont on estime la fourrure. Le poil du lapin qu'on appelle riche, c'est-à-dire poil blanc et poil noirâtre, BUFF. *Quadrup.* t. VIII, p. 265. || Proverbes. Celui-là est riche qui est content, ou est assez riche qui est content. || Est assez riche qui ne doit rien. || Pauvres gens ne sont pas riches, excuse que donnent ceux qui n'ont pas le moyen de faire des dépenses. || S'il est riche, qu'il dine deux fois.

— HIST. XI^e s. Il va ferir le riche duc Sanson, *Ch. de Rol.* cxvii. Jà ne verrai le riche empereur, *ib.* clx. || XI^e s. Mout riche ofrande [il] a dessus l'autel mise, *Ronc.* p. 479. Chascuns mande en sa terre sa riche [brave] baronie, *Sax.* vii. || XIII^e s. Quant la dame se coltoie et atourne, C'est per faire son pauvre ami dolent; La joie en a li riches faus qui ment, *QUESNES, Romancero*, p. 86. Et nos irons riches d'avoir et de viandes, et corrons en la terre de Babilone, *VILLEH. LXXXIX*. Un très riche chastel qui siet très noblement [entre deux rivières], *Berte*, ix. || XIV^e s. Ung empire ou ung royaume si est riche quand les subjects sont riches, *le Songe du vergier*, 1, 173. || XV^e s. Bens manteaux fourrés, que le roi de France et ses seigneurs lui donnerent, pour les riches nouvelles qu'il avoit apportées que le roi d'Angleterre faisoit demander la bataille, *FROISS.* 1, 1, 90. Pour telles incidences... souffroient les riches hommes et les sages de Gand à courir parmi la ville... cette ribaudaille que on nommoit les blancs chaperons, *ib.* 11, 11, 52. Ils se firent de grande vouienté l'un parmy l'autre, et y eut maint riche coup feru, *MONTREL.* t. II, p. 40 (1428), dans *LACURNE*. Trouverent sur le rieu d'une fontaine ung homme et une femme pures d'abit et riches d'aage; car ils estoient moult anciens, *Perceforest*, t. III, f. 21. Fresche beaulté très riche de jeunesse, Riant regard trait amoureuxment, *CH. D'ORL. Bal.* ix. || XVI^e s. Il fait secretement charger sur quelques navires ses plus riches et plus precieux meubles, *AMYOT, Dion*, 48. Une ame riche de la cognoissance de tant de choses, *MONT.* 1, 439. Rencontrans [dans un livre] une piece haute, riche et eslevée jusques aux aues, *ib.* 1, 456. Une riche description, *ib.* 1, 460. Un riche malaysé, necessiteux, *ib.* 1, 314. Pour devenir bientost riche, il faut tourner le dos à Dieu, *II. EST. Apol. d'Hérod.* p. 135, dans *LACURNE*. Je n'agrandirai point, riche d'inventions, Vos beautez, vos dedains, ma foy, mes passions, *DESPOATES, Diane*, 1, 1. Qui ne se met en hasard Ne sera riche tost ne tard, *LEROUX DE LINCY, Prov.* t. II, p. 400. Riche homme ne sait qui lui est ami, *ib.* p. 412. Jamais riche ne sera, qui d'autrui avec le sien ne mettra, *GÉNIN, Récréat.* t. II, p. 241. Tost riche, tost pauvre, *ib.* p. 250. À riche homme n'en chaut qui ami lui soit, *COTGRAVE*. La vache du riche velle souvent, celle du povre avorte, *ib.* Je ne veis jamais chasseur qui mourust riche; ains hont tousjours esté mangez de leurs chiens, come fut Actoon, *BONIVARD, Noblesse*, p. 321.

— ETYM. Berry, un riche vin; wallon, *rig*; provenç. *ric*, puissant, opulent; espagn. et portug. *rico*; ital. *ricco*; du germanique: goth. *riiks*; anc. haut-all. *rihhi*; all. mod. *reich*; angl. *rich*; en y rattaché le gothique *reiks*, roi, le latin *rex*, le gaulois *rix*, le sanscrit *rajan*. Le sens primitif du mot germanique est puissant, vaillant, sens qu'il conserva en français dans les premiers temps. Ce mot forme la terminaison de noms germaniques *Théodoric*, *Frédéric*, etc. où il finit par devenir un simple superlatif, come *Frédéric*, très-pacifique.

† **RICHELE** (ri-chè-l'), s. f. Espèce de blé de Naples.

RICHEMENT (ri-che-man), adv. || 1° D'une manière riche. Marier une fille richement. || Pourvoir richement ses enfants, leur donner des établissements considérables. || 2° Magnifiquement. Richement vêtu. Elle était richement parée. || Par plaisanterie. Richement laid, aussi laid que possible. || 3° Rimer richement, employer des rimes riches.

Quelques versificateurs modernes, qui riment richement et s'expriment pauvrement, *D'ALEMB. Éloges, Destouches, note 2*. || Par plaisanterie. ... C'est là que l'on rime richement en Dieu, que l'on épargne peu le proclain, *SCARR. Rom. com.* 1, 3. Le très-cher frère indocile et mutin Vous la rima très-richement en tain, *GRESSET, Ver-vert*, iv.

— HIST. XIII^e s. Tant [vous] l'avez [la guerre] par vos armes richement [vaillamment] maintenue, Qu'afinée [finie] l'avez et la pais conseüe, *AUDEFR. LE BAST. Romancero*, p. 12. [Rue qui] Ne fust toute couverte de dras très richement, *Berte*, ix. Com est Berte ma fille richement mariée *ib.* lxxxii. Et s'appareillierent ricement et monterent sur mer, à LIVRES [nefs, navires], *Chr. de Rains*, p. 35. || XV^e s. Si estoit gay et joli, richement habillé, et en toutes choses si avenant que nul ne le passoit, *Boucig.* 1, 13. || XVI^e s. Maison richement meublée, *AMYOT, Dion*, 13. Damoiselle richement laide, *DES ACCORDS, Bigarrures*, iv, p. 39, dans *LACURNE*. Richement mentir, *COTGRAVE*. Quand il dict que [mentir] c'est donner tesmoignage de mespriser Dieu et quand et quand de craindre les hommes, il n'est pas possible d'en représenter plus richement l'honneur, la vilité et le desreglement, *MONT.* III, 78.

— ETYM. Riche, et le suffixe *ment*; wallon, *rig-main*; provenç. *ricamens*; catal. *ricament*; esp. *ricamente*; ital. *riccamente*.

RICHESSÉ (ri-chè-s'), s. f. || 1° Abondance de biens, d'argent, de valeurs de toute espèce. C'est ainsi qu'à son fils un usurier habile Trace vers la richesse une route facile, *BOIL. Sat.* VIII. Fuyez ces lieux charmants qu'arrose le Permesse; Ce n'est pas sur ses bords qu'habite la richesse, *ib.* *Art* p. IV. Son orgueil est sans borne ainsi que sa richesse, *RAC. Esth.* II, 9. La richesse pécuniaire n'est que relative; et, selon des rapports qui peuvent changer par mille causes, on peut se trouver successivement riche et pauvre avec la même somme, mais non pas avec des biens en nature, J. J. *ROUSS. Gouvern. de Pologne*, xi. Depuis que les métaux ont été pris pour mesure commune des valeurs, on est porté à ne voir des richesses que là où l'en voit beaucoup d'or et beaucoup d'argent; et cette méprise a commencé dans les villes où l'argent fait toute la richesse, *CONDIL. Comm. gouver.* 1, 23. Vous croyez donc qu'un million en or et en argent est une plus grande richesse qu'un million de productions, ou qu'un million en matières premières mises en œuvres! vous en êtes encore à ignorer que les productions sont la première richesse! *ib.* *ib.* 1, 29. Quoi! ten or t'importune? ô richesse impudente! Pourquoi donc près de toi cette veuve indigente, Ces enfants dans leur fleur desséchés par la faim, Et ces filles sans dot, et ces vieillards sans pain? *DELL. Hom. des ch.* 1. || 2° Au plur. De grands biens. Qu'il est difficile que ceux qui ont des richesses entrent dans le royaume de Dieu! *SACI, Bible, S. Marc*, x, 23. Vous tenez, dites-vous, vos richesses de vos ancêtres; mais n'est-ce pas par mille hasards que vos ancêtres les ont acquises et qu'ils les ont conservées? *PASC. Cond. des grands*, 1. Les richesses nous élèvent, parce qu'elles nous donnent lieu de nous considérer nous-mêmes comme plus forts et plus grands; nous les regardons, selon l'expression du Sage, comme une ville forte qui nous met à couvert des injures de la fortune et nous donne moyen de dominer sur les autres, *NICOLE, Ess. de mor.* 1^{er} traité, ch. 4. Il ne faut pas s'étonner si la passion des richesses est si violente, puisqu'elle ramasse en elle toutes les autres, *BOSS. la Vallière*. Représentez-vous un homme né dans les richesses, mais qui les a dissipées par ses profusions, *ib.* *ib.* Elle avait appris dans l'Écriture que ceux qui ont beaucoup sont obligés de donner beaucoup, et que la mesure de leurs aumônes doit être celle de leurs richesses, *FLECH. Aiguillon*. De Claude en même temps épuisant les richesses, Ma main sous votre nom répandit ses largesses, *RAC. Brit.* IV, 2. Ces grandes richesses qui lui sent aussi inutiles que du sable [à Pygmalion], puisqu'il n'ose y toucher, *FÉN. Tél.* III, 1. || 3° Terme d'économie politique. La richesse publique, le produit du sol, de l'industrie et du commerce d'un État. C'est une mauvaise espèce de richesse qu'un tribut d'accident et qui ne dépend pas de l'industrie de la nation, du nombre de ses habitants, ni de la culture de ses terres, *MONTESQ. Esp.* XXI, 22. La richesse consiste dans le sol et dans le travail; le peuple le plus riche et le plus heureux est celui qui cultive le plus le meilleur terrain, *VOLT. Dial.* 1. || On dit de même : la richesse des nations. || De la Richesse des nations, titre du grand ouvrage d'Adam Smith sur l'économie

politique. || 4° Il se dit des choses avec lesquelles on gagne de l'argent. Son talent fait toute sa richesse. Dans les familles pauvres et laborieuses, les enfants sont une richesse. || 5° Abondance de productions naturelles. La richesse du sol. La richesse d'une mine. || La richesse minérale d'un pays, les houilles, métaux, bitumes, pierres, etc. qu'il contient dans son sol. || La richesse d'un minéral, se dit d'un minéral qui contient beaucoup de métal. || Poétiquement, la richesse des vergers, les fruits. Ô des jardins douce et frêle richesse [les fleurs], À ton éclat quel œil ne s'intéresse? *CAMPENON*, dans le *Dict. de BESCHERELLE*. || 6° Magnificence, en parlant de choses dont la matière ou les ornements sont de grand prix. La richesse d'un ameublement, d'une parure, d'une étoffe. || 7° La richesse, les gens riches. L'ardeur de se montrer, et non pas de médiocre, Arma la vérité du vers de la satire... Vengea l'humble vertu de la richesse altière, *BOIL. Art* p. III. || 8° Choses de prix. J'avais beaucoup plus d'intérêt que vous, que les richesses que vous m'aviez envoyées ne tombassent pas en d'autres mains que les miennes, *VOIT. Lett.* 13. || 9° Fig. Richesse d'une langue, l'abondance d'une langue en expressions et en tours. || Les richesses d'une langue, l'abondance des expressions et des locutions prises une à une. Les bons écrivains la décorent [la langue française] de nouvelles translations de mots et de nouvelles alliances; mais son vrai fonds, ses termes propres, ses analogues, ses synonymes, ses diminutifs, ses primitifs, ses dérivés, et, si j'ose le dire enfin, ses richesses de première nécessité périssent tous les jours pour l'orateur et le poète, *MARMONTEL, Eur.* t. X, p. 436. || Richesse des rimes, qualité des rimes riches. || 10° Terme de peinture. La richesse d'une composition, le nombre et la belle ordonnance des figures, jointe à la beauté de leurs formes et de leurs attitudes. || 11° Il se dit d'une taille riche. La richesse de votre taille, *LESAGE, Diablotin*, 7. || 12° Fig. Il se dit de ce qui est considéré comme une richesse, de ce qui tient lieu de richesse. La richesse du sage est la modération. L'épargne est une grande richesse. De saintes méditations, de bonnes œuvres, ces véritables richesses que vous envrez devant vous au siècle futur, *BOSS. le Tellier*. On équipe par ses conseils et presque à ses dépens un vaisseau qui doit porter dans la Chine les richesses de l'Évangile, *FLECH. Aiguillon*, J'aime, je prise en lui de plus nobles richesses, Les vertus de son père, et non point les faiblesses, *RAC. Phéd.* II, 1. L'éducation, qui d'ordinaire, dans les autres hommes, embellit ou cultive un fond encore brut et ingrat, ne fit que développer les richesses de celui de M. de Villeroy, *MASS. Villeroy*. || Proverbes. Contentement passe richesse, mieux vaut être pauvre et content que riche et tourmenté par les inquiétudes. || Richesse donne hardiesse, les gens placés à l'abri du besoin sont rarement timides.

— SYN. RICHESSE, OPULENCE. La richesse et l'opulence ont l'une et l'autre de grands biens, mais la richesse peut les avoir sans les montrer; l'opulence les montre toujours.

— HIST. XII^e s. Glorie a richesces en la maison de lui, *Liber psalm.* p. 173. || XIII^e s. De joians, de richesses trestous Paris respient, *Berte*, ix. Avoir et grans richesses [ils] ont tout à leur choix, *ib.* LXI. Et qu'à force [elle] leur tout [enlève] leur biens et leur richoïse, *ib.* LXII. || XIV^e s. Et se tu a richesse sers, C'est trop honteuse servitude, *MACHAUT*, p. 102. || XVI^e s. Il n'est richesse que de santé, *LACURNE*, 154. Outre la richesse des habits, deux choses y a qui accroissent beaucoup telles dépenses, *ib.* 102. Enfants sont richesses de povres gens, *COTGRAVE*. Où richesse est, peché est, *ib.*

— ETYM. Riche; provenç. *riquesa*; espagn. *riqueza*; ital. *ricchezza*. L'ancienne langue avait aussi *richor* et *richeté*.

RICHISSEME (ri-chi-ssi-m'), adj. Terme familier. Extrêmement riche.

— ETYM. Riche, avec la désinence du superlatif latin.

RICIN (ri-sin), s. m. || 1° Plante exotique de la famille des euphorbiacées (*ricinus communis*, L.), dite aussi palma-Christi. || Huile de ricin, huile purgative extraite des graines du ricin. || Ricin d'Amérique, le médicinier. || 2° Nom vulgaire donné à une espèce d'ixode arachnide parasite de la famille des tiques, ainsi dit parce qu'on lui a trouvé quelque ressemblance avec la graine du ricin.

— ETYM. Lat. *ricinus*, la plante et l'insecte.

† **RICINÉLAÏDIQUE** (ri-si-né-la-i-di-k'), adj. Terme de chimie. Acide ricinolélaïque, dit aussi palmique, isomère de l'acide ricinostéarique, pro

duit par une transformation moléculaire de ce dernier sous l'influence des vapeurs nitreuses.

† **RICINELLE** (ri-si-nè-l'), s. f. Plante euphorbiacée. † **RICINIQUE** (ri-si-ni-k'), adj. Terme de chimie. Acide ricinique, acide obtenu en distillant le liquide qui reste après avoir extrait l'acide ricinostéarique.

† **RICINOSTÉARIQUE** (ri-si-no-sté-a-ri-k'), adj. Terme de chimie. Acide produit par la saponification de l'huile de ricin.

† **RI-COCHABLE** (ri-ko-cha-bl') adj. Terme militaire. Se dit d'un terrain exposé aux ricochets de l'artillerie.

RI-COCHER (ri-ko-ché), v. n. Terme d'artillerie. Faire des ricochets. On voulut observer sa manière de ricocher [d'un boulet], et on reconnut qu'ayant touché la terre à 450 toises, il s'était reporté à plus de 500, GUYTON, *Inst. Mém. scienc.* 1807, 2^e serm. p. 126. || Il se conjugue avec l'auxiliaire avoir.

— ETYM. Voy. **RI-COCHET**.

RI-COCHET (ri-ko-ché), le *t* ne se lie pas; au pluriel, l's se lie : des ri-ko-ché-z effrayants; ricochets rime avec traits, succès, paix, etc.), s. m. || 1^o C'est la chanson du ricochet, c'est toujours le même discours. || Locution qui vieillit et dont le sens propre est même perdu; l'Académie dit que le ricochet était un petit oiseau répétant continuellement son ramage; mais rien ne garantit cette interprétation, comme le prouve l'histoire. Tout ce qu'on voit, c'est que ricochet avait un sens analogue à répétition. || 2^o Par l'idée de répétition qui est dans le mot, bond que fait une pierre plate et légère, jetée obliquement à la surface de l'eau. Et tout bonnement s'amusaient, La mer était calme pour l'heure, Faute d'amusoire meilleure, À faire en mer des ricochets, SCARR, *Virg. v.* || 3^o Terme d'artillerie. Bonds faits par le projectile d'une bouche à feu, quand il vient à toucher le sol. Une autre fois le premier ricochet s'étant fait à 90 toises, il y en eut un second à 475, une seconde fois à 500, d'où il se releva encore et alla frapper un arbre à quatre pieds de hauteur, GUYTON, *Inst. Mém. scienc.* 1807, 2^e sem. t. II, p. 126. || Tir à ricochets, tir dans lequel on utilise les ricochets. Dans les sièges, ce tir se fait sous un angle assez élevé pour que le projectile, venant à raser la crête intérieure de l'ouvrage sur lequel on tire, fasse plusieurs ricochets sur son terre-plein. || Battre, tirer à ricochets, user, contre des fortifications, du tir à ricochets. La Feuillade eut 80 pièces de canon de batterie et 26 autres pièces pour tirer à ricochet, disposées à ses ordres, ST-SIM. 152, 214. || On dit de même : batterie à ricochets, feux à ricochets. || 4^o Fig. Suite d'événements amenés les uns par les autres comme sont les sauts d'une pierre lancée par ricochet. Mme de Richelieu avait bâti une fort belle maison au bout du faubourg Saint-Germain, qui est revenue par ricochet aux Noailles, ST-SIM. 463, 408. Nous plumons une coquette; la coquette mange un homme d'affaires; l'homme d'affaires en pille d'autres; cela fait un ricochet de fourberies le plus plaisant du monde, LESAGE, *Turcar.* I, 12. Voilà tout ce que je puis vous mander de votre famille, dont j'ai l'honneur d'être un peu par ricochet, VOLT. *Lett. Florian*, 22 janv. 1775. Je vis aisément le ricochet par lequel me venait le billet, J. J. ROUSS. *Conf.* IX. Voilà comme dans cette vie tout s'enchaîne, et tout marche par ricochets, PICARD, *Ricochets*, I, 25. Que j'acquerrais sur elle un ascendant suprême qui, par ricochet, m'en donnerait à peu près semblable sur mon oncle, GENLIS, *Parvenus*, t. I, p. 90, dans PUGENS. || Cette nouvelle est venue par ricochet, elle est arrivée d'une manière indirecte, on ne la tient pas de première main.

— HIST. XV^e s. Ceste malicieuse voye ont fait à savoir entre eux, pour se excuser chacun sur son compagnon, disant : Mais que il cede je cederai; et semblablement respond l'autre, et ainsi est la fable du ricochet, *Bouciq.* III, 19. || XVI^e s. Votre conseil, dist Panurge, soubz correction, semble à la chanson de ricochet, RAB. *Pant.* III, 40. Ce sont comme des pleins chants et des airs de cloître, que nous appellons des chansons de veilleur ou du ricochet, si ridicules et si ennuyeux qu'ils se sont attiré justement la malédiction dont ils ont esté chargez, PERRIN, *Poésies*, p. 281, dans LACURNE.

— ETYM. On voit par l'histoire qu'il y avait une fable du ricochet, sans que nous sachions ni ce qu'était cette fable, ni ce qu'était le ricochet. En attendant, on peut, par conjecture, s'essayer sur le mot en lui-même. Un cochet, ou jeune coq, était jadis, dans certaines contrées, un plat que l'épousée donnait, pour se réjouir, aux jeunes garçons à ma-

rier. De là peut-être *ri-cochet*, cochet en retour, c'est-à-dire chanson chantée dans les réunions de ces jeunes gens. Comparez cependant le verbe *recocher*, qui veut dire rebattre. C'est la chanson du ricochet se dit en italien la *favola dell' uccellino*.

† **RICTUS** (ri-ktus'), s. m. Mot latin qu'on emploie quelquefois aujourd'hui, et qui signifie fente de la bouche. Cette bouche [celle de Voltaire] — je dis mal peut-être, mais ce n'est pas ma faute, — ce rictus épouvantable, courant d'une oreille à l'autre, J. DE MAISTRE, *Soirées de St-Petersbourg*, IV. — ETYM. Lat. *rietus*, supin de *ringor*, grogner en montrant les dents.

† **RIDAGE** (ri-da-j'), s. m. Terme de marine. Action de rider un cordage.

— ETYM. *Rider* 2.

† **RIDAIN** (ri-din), s. m. Terme de pêche. Se dit de certaines rides du sol que l'on trouve au fond de la mer.

— ETYM. *Ride*.

RIDE (ri-d'), s. f. || 1^o Pli du front, du visage, et des mains, et qui est ordinairement l'effet de l'âge. Je sais que les ans lui mettront comme à toi les rides au front, MALH. IV, 16. Ses rides sur son front ont gravé ses exploits, CORN. *Cid*, I, 1. Je faiblis, ou du moins ils se le persuadent; Pour bien écrire encor, j'ai trop longtemps écrit, Et les rides du front passent jus qu'à l'esprit, TO. *Au roi, sur Cinna, Pompée*, etc. Le Dauphin [duc de Bourgogne] devint grave sans rides, et en même temps gai et aisé, ST-SIM. 302, 191. La peau peut toujours s'étendre tant que le volume du corps augmente; mais, lorsqu'il vient à diminuer, elle n'a pas tant de ressort qu'il faudrait pour se rétablir en entier dans son premier état; il reste alors des rides et des plis qui ne s'effacent plus, BUFF. *Hist. nat. hom. Eur.* t. IV, p. 350. Si l'on examine bien le visage d'un homme de vingt-cinq ou trente ans, on pourra déjà y découvrir l'origine de toutes les rides qu'il aura dans sa vieillesse, TO. *ib.* Il n'était point flétri par les rides de l'âge, M. J. CHEN. *Edipe roi*, III, 4. Lorsque les yeux chercheront sous vos rides Les traits charmants qui m'auront inspiré, BÉRANG. *Bonne vieille*. En rides sur mon front mes jours se sont écrits, LAMART. *Harm.* IV, 8. Oui, je suis jeune encore; et, quoique sur mon front, Où tant de passions et d'œuvres germeront, Une ride de plus chaque jour soit tracée... v. HUGO, *F. d'aut.* XL. || Fig. L'âme ne peut être présentée à Dieu qu'elle ne soit sans tache et sans ride, BOSS. *Var.* xv. || 2^o Il se dit des sillons ou plis d'une membrane ou d'une expansion quelconque. || Terme de botanique. Nom donné à des enfoncements plus ou moins allongés, irréguliers et peu profonds. || Stries irrégulières sur la robe d'une coquille. || 3^o Fig. et poétiquement, le froncement que le vent fait naître sur la surface de l'eau. Les petites nuances se perdent dans de grands tableaux, comme de légères rides sur la face de l'océan, CHATEAUB. *Génie*, III, III, 4. [Le soir] La mer roule à ses bords la nuit dans chaque ride, Et tout ce qui chantait semble à présent gémir, LAMART. *Harm.* II, 6. || 4^o Terme de géologie. Grand pli qu'offrent les terrains. Pour comprendre à quel point en ignorait la structure véritable des massifs et des rides de soulevement qui constituent le relief de la croûte terrestre... LAVELEYE, *Rev. des Deux-Mondes*, 15 juin 1866, p. 826. La région des hauts plateaux peut être considérée, dans la province d'Alger, comme un vaste plan coupé par des rides montagneuses régulières, MARÈS, *Acad. des sc. Comptes rendus*, t. LX, p. 1039. || 5^o *Au plur.* Terme de chasse. Marques aux traces du sanglier, entre le talon et les gardes.

— HIST. XVI^e s. J'ay honte que desjà ma peau descoulourée Se voit par mes ennus de rides labourée, LA BOÉTIE, 520. Elle [la vieillesse] nous attache encore plus de rides en l'esprit qu'au visage, CHARRON, *Sagesse*, I, 36.

— ETYM. Voy. **RIDER** 1.

† 2. **RIDE** (ri-d'), s. f. Terme de marine. Cordage d'un petit diamètre qui sert à en roidir un plus gros, au moyen de poulies, de moques ou de caps de mouton.

— ETYM. Voy. **RIDER** 2.

RIDÉ, **ÉE** (ri-dé, dée), part. passé de rider 1. || 1^o Marqué de rides. On ne peut retenir ses larmes, quand on lui voit épancher son cœur sur de vieilles femmes qu'elle nourrissait; des yeux si délicats firent leurs délices de ces visages ridés... BOSS. *Anne de Gonz.* Le vieux Martian, le ridé Sertorius [personnages des tragédies de Corneille], VOLT. *Lett. au prince roy*, De Pr. 5 févr. 1738. Il verra leurs enfants appuyer sa vieillesse, Et sur son front ridé rappelant la gaieté, Prêter encore un charme à sa caducité,

ST-JAMB. *Sais.* II. || 2^o Flétri, ratatiné. Une pomme ridée. || 3^o Terme de vénerie. Se dit des fumées des vieux cerfs et des vieilles biches.

RIDEAU (ri-dô), s. m. || 1^o Terme de guerre. Petite élévation de terre derrière laquelle on peut se cacher (par une dérivation du sens original, qui est frencement, repli). Vauban espère de pouvoir dérober le travail, la moitié de la nuit, à la faveur d'un rideau qui s'y rencontre, PELLISSON, *Lett. hist.* t. III, p. 158. || 2^o Terme de ponts et chaussées. Talus élevé au-dessus d'une roue, d'un canal, etc. || Mur pour soutenir le pied d'un talus, d'une berge. || 3^o Morceaux d'étoffe auquel sont attachés des anneaux coulant sur une tringle, et qu'on tire pour couvrir, cacher ou conserver quelque chose. Rideaux de lit, de fenêtre, de carrosse. Tu fermas les rideaux et veillais à l'entour, TRISTAN, *Marianne*, III, 6. de ces tableaux Sur lesquels on met des rideaux, LA FONT. *Tabl.* Quatre rideaux pompeux, par un double contour, En défendent l'entrée [d'une alcôve] à la clarté du jour, BOIL. *Lutr.* I. Brimon, mon ami, lui dis-je avec un grand soupir, fermez le rideau [du lit], je suis indigne de voir le jour, HAMILT. *Gramm.* III. Une épouse impatiente qui compte, sous ses rideaux, tous les coups de la cloche baptismale, CHATEAUB. *Génie*, I, I, 6. || Fig. Fraîche comme un nous point l'aurore Du jour entr'ouvrant les rideaux, BÉRANG. *Maudit print.* || Tirer le rideau, le fermer, cacher quelque chose avec un rideau. Tirez le rideau, je veux dormir. Tirer le rideau sur un tableau. || Fig. Tirer le rideau sur, passer sous silence, ne plus s'occuper l'esprit de. Sur les noirs couleurs d'un si triste tableau il faut passer l'éponge ou tirer le rideau, CORN. *Rod.* II, 3. Je tire le rideau sur vos torts; ils sont grands, mais il les faut oublier, sév. à Bussy, 13 nov. 1687. Dans les éloges qu'on entend de la plupart des hommes extraordinaires, en est obligé de tirer le rideau sur les premières années de leur vie, on laisse dans un sage oublié un temps où ils se sont oubliés eux-mêmes, MASS. *Or. fun.* *Villeroy*. || Tirer le rideau signifie aussi, en un sens contraire, l'ouvrir de devant quelque chose. Tirez le rideau, que je me lève. Tirer le rideau de devant un tableau. || Fig. Tirer le rideau, écarter de devant les regards de l'esprit ce qui les intercepte. Redressez donc votre imagination, ma chère comtesse, et tirez les rideaux qui vous empêchent de me voir, sév. 7 févr. 1685. Elle [Madame de Coligny] se repent, elle ouvre les yeux, ce n'est plus la même personne, voilà le rideau tiré, TO. 23 janv. 1682. Mais, madame, vous êtes si bien disposée à entrer dans tout ce que je veux vous dire que je crois que je n'ai qu'à tirer le rideau et à vous montrer le monde, FONTEN. *les Mondes*, 1^{er} soir. || Fig. Se tenir derrière le rideau, conduire une affaire sans se mettre en avant, sans se faire connaître. || On dit dans un sens analogue : il y a quelqu'un derrière le rideau. || 4^o Il se dit de tout ce qui est disposé comme un rideau de lit ou de croisée. Le fond [à l'opéra] est un grand rideau peint grossièrement, et presque toujours percé ou déchiré, ce qui représente des gouffres dans la terre ou des trous dans le ciel, selon la perspective; chaque personne qui passe derrière le théâtre et touche le rideau, produit, en l'ébranlant, une sorte de tremblement de terre assez plaisant à voir, J. J. ROUSS. *Hél.* II, 23. || Fig. Tirez le rideau, la farce est jouée, tout est fini. || Fig. Passer derrière le rideau, se retirer derrière le rideau, cesser d'être en évidence, ne plus s'occuper de. Il me paraît que vous êtes si contente de la fortune de vos frères, que vous ne comptez plus sur la vôtre, vous vous retirez derrière le rideau, sév. 413. Ne voulez-vous pas bien me permettre présentement de passer derrière le rideau, et de vous faire venir sur le théâtre? TO. t. VII, p. 122, éd. RÉGNIER. || 5^o Toile d'un théâtre qu'on lève pour montrer le spectacle aux spectateurs, et qu'on baisse pour leur cacher la scène. La pièce fut sifflée, et le rideau tomba avant la fin. || Fig. Ici finit l'histoire [d'une querelle de Boileau avec un jésuite], le rideau tombe; Corbinelli me promet le reste, sév. 15 janv. 1690. || 6^o Haie ou palissade d'arbres ou d'arbrisseaux, produisant de l'ombre, ou rompant la violence du vent ou de l'eau. Partout se présente sur le rivage un rideau de palétuviers, alternativement détruit et renouvelé par la vase et par le sable, RAYNAL, *Hist. phil.* XII, 21. Comme je n'aime pas les curieux, je fais planter devant leurs croisées un double rideau de peupliers, A. DEVAL, *Maison à vendre*, sc. 16. || Cette allée d'arbres, cette suite de maisons forme rideau, elle arrête la vue et cache les objets plus éloignés. || 7^o Fig. Il se dit de

roe; allem. *rogen*, œufs de poisson, peut-être dit ainsi, d'après M. Baudry, de l'all. *Roggen*, suédois *rog*, seigle, à cause des grains.

† **ROGUE**, **ÉE** (ro-ghé, ghée), *adj.* Terme de pêche. Se dit d'un poisson qui contient des œufs. Harrengs rogués.

— **ETYM.** *Rogue* 2.

† **ROGUEMENT** (ro-ghé-man), *adv.* D'une manière rogue.

— **HIST.** XVI^e s. Roguement, *COTGRAVE*.

† **ROGUERIE** (ro-ghé-rie), *s. f.* Humeur rogue. Le solide du ministère approuva la roguerie de M. de la Rochefoucauld, *ST-SIM.* 44, 40.

— **ETYM.** *Rogue* 1.

† **ROHART** (ro-ar), *s. m.* Ivoire des morses, de l'hippopotame.

— **HIST.** XIV^e s. Un coustel à un viell manche de rohart, *DE LABORDE, Émaux*, p. 486. || XV^e s. L'ivire et le rochal et les pierres précieuses, *DU CANOE, rohanlum* (où il interprète, probablement à tort, *rochal* par cristal de roche). || XVI^e s. Par quoy luy en faut adapter d'autres [dents] d'os ou ivoire, ou de dents de rohart, qui sont excellentes pour cest effet, *PARÉ*, XVII, 3.

— **ETYM.** Probablement, corruption de *rorqual*.

† **ROHRIE** (rô-rie), *s. f.* Voy. *TAPURE*.

1. **ROI** (roi), *s. m.* 1^o Chef souverain de certains États. De grands rois tous les jours la fortune se joue, *TRISTAN, M. de Chrispe*, 1, 3. Les rois ne sont jamais de faibles ennemis, *COEN. Méd.* III, 3. Pour être plus qu'un roi, tu te crois quelque chose! *Id. Cinna*, III, 4. Un roi, quoique vaincu, garde son caractère, *Id. Perthar.* v, 2. Qui sert le mieux son roi ne fait que son devoir, *Id. Agésil.* v, 7. Un grand roi pèse tout d'un contre-poids égal, Rend le bien pour le bien et le mal pour le mal, *ROTT. Antig.* IV, 1. Il prendra la dime de vos troupeaux, et vous serez ses serviteurs, vous crierez alors contre votre roi, *SACI, Bible, Rois*, I, VIII, 17. ... Tout compté, mieux vaut en bonne foi s'abandonner à quelque puissant roi, Que s'appuyer de plusieurs petits princes, *LA FONT. Fobl.* VIII, 18. Défiiez-vous des rois; Leur faveur est glissante; on s'y trompe; et le pire, C'est qu'il en coûte cher... *Id. ib.* x, 10. Le perroquet dit: sire roi, Crois-tu qu'après un tel outrage Je me doive fier à toi? *Id. ib.* x, 12. Tout ce qu'il y a de grand sur la terre s'unît contre le christianisme naissant, les savants, les sages, les rois; les uns écrivent, les autres condamnent, les autres tuent, *PASC. Pens.* XVIII, 12, édit. *NAVET*. Qui aurait eu l'amitié du roi d'Angleterre, du roi de Pologne et de la reine de Suède [tous princes dépossédés], aurait-il cru pouvoir manquer de retraite et d'asile au monde? *Id. ib.* VI, 35. Il faut parler aux rois à genoux; il faut se tenir debout dans la chambre des princes; c'est une sottise et une bassesse d'esprit que de leur refuser ces devoirs, *Id. Condit. des grands*, II. Par les soins d'un si grand roi [Louis XIV], la France entière n'est pas, pour ainsi parler, qu'une seule forteresse qui montre de tous côtés un front redoutable, *BOSS. Marie-Thér.* Les rois, non plus que le soleil, n'ont pas reçu en vain l'éclat qui les environne, *Id. ib.* La gloire du roi et sa dignité est la multitude du peuple; sa honte est de le voir amoindri et diminué par sa faute, *Id. Politique*, x, 1, 12. Celui qui règne dans les cieus et de qui relèvent tous les empires, à qui seul appartient la gloire, la majesté et l'indépendance, est aussi le seul qui se glorifie de faire la loi aux rois et de leur donner, quand il lui plaît, de grandes et de terribles leçons, *Id. Reine d'Angleterre*. Il est nécessaire de lui donner tout ensemble [à un Dauphin] les vertus d'un roi et celles d'un particulier, *FLECH. Duc de Mont.* Alexandre: Comment prétendez-vous que je vous traite? — Porus: En roi, *RAC. Alex.* v, 3. Je puis faire les rois, je puis les déposer, *Id. Bérén.* III, 1. Nommer un roi père du peuple, est moins faire son éloge que l'appeler par son nom ou faire sa définition, *LA BRUY.* x. Les bons rois sont très-rare et la plupart sont si méchants que les dieux ne seraient pas justes si, après avoir souffert qu'ils aient abusé de leur puissance pendant la vie, ils ne les punissaient après leur mort, *FÉN. Tél.* XIX. Un roi qui verse le sang de tant d'hommes, et qui cause tant de malheurs pour acquérir un peu de gloire ou pour étendre les bornes de son royaume, est indigne de la gloire qu'il cherche, *Id. ib.* XIV. Deux rois n'étaient tolérables qu'à Lacédémone: ils n'y formaient pas la constitution; mais ils étaient une partie de la constitution, *MONTESQ. Esp.* XI, 10. Quand les Romains ne voulaient point de roi, cela signifiait qu'ils voulaient garder leurs manières, et ne pas prendre celles des

peuples d'Afrique et d'Orient, *Id. ib.* XIX, 3. J'ai dans la tête que la guerre offensive a fait les premiers rois, et que la guerre défensive a fait les premières républiques, *VOLT. Dial.* XXIV, 5. Le roi est précisément à la lettre l'économie de toute la nation, *Id. Pal. et lég. Embelliss. de Paris*. Le premier qui fut roi fut un soldat heureux, *Id. Mérope*, I, 3. Vous ressemblez à un marquis gaulois que j'ai connu dans mes courses [le marquis de Lassay]; il a fait des mémoires dans lesquels il dit: plus je me suis examiné, plus j'ai vu que je n'étais propre qu'à être roi, *Id. Dial.* XXIX, 8. Je vous envoie une épître qui contient l'apologie de ces pauvres rois, contre lesquels tout l'univers glose, en enviant cent fois leur fortune prétendue, *Lettre du roi de Prusse à Voltaire*, 5 mars 1749. Toute l'occupation des rois, ou de ceux qu'ils chargent de leurs fonctions, se rapporte à deux seuls objets: étendre leur domination au dehors, et la rendre plus absolue au dedans, *J. J. ROUSS. Paix perp.* Nous sommes dans l'usage de nommer rois les chefs des peuples barbares qui ont pillé et ensuite envahi les provinces de l'empire romain; cependant ils n'étaient pas rois proprement: c'étaient d'ordinaire des chefs qui marchaient à une entreprise à la tête d'une peuplade qui les avait choisis, ou qui les suivait librement, *CONDIL. Hist. anc.* I, 4. || Fig. Les grands hommes sont mes rois, monsieur; mais la converse n'a pas lieu ici: les rois ne sont pas mes grands hommes, *VOLT. Lett. Maupertuis*, 22 juin 1740. || Faire le roi, exercer une autorité comparée à l'autorité royale. Et on leur plaindra [aux gouverneurs de provinces] un honneur, une distinction, une occasion de faire plaisir à des gens de qualité dans une province! et pourquoy veulent-ils être aimés et honorés, et faire donc les rois? n'est-ce pas pour le service du vrai roi? *SEV.* 6 nov. 1689. || Fig. Vivre en roi, faire une dépense de roi, vivre, dépenser magnifiquement. || Il a un cœur de roi, c'est un homme généreux, libéral. || Être heureux comme un roi, comme un petit roi, être extrêmement heureux dans sa condition. Être heureux comme un roi, dit le peuple hébété; Hélas! pour le bonheur que fait la majesté? *VOLT. 1^{er} disc.* || Parler en roi, faire le roi, trancher du roi, être impérieux et hautain. Qui tranche trop du roi ne règne pas longtemps, *COEN. Nicom.* III, 1. || Par exagération. Se croire le roi du monde, être au comble du bonheur. || releva la tête que l'attendrissement avait fait pencher, et se crut le roi du monde puisqu'il régnait sur un cœur qui renfermait tous les trésors de la vie, *STÆL, Corinne*, VII, 3. || C'est un plaisir de roi, c'est un grand plaisir. || Un manger de roi, un morceau de roi, un morceau digne de la bouche d'un roi, se dit d'un mets exquis, délicieux. || Fig. ... Je sais que la vengeance est un morceau du roi; car vous vivez en dieux, *LA FONT. Fobl.* x, 12. Ma foi, Colette est un morceau de roi, *Id. Bère*. || Souhait de roi, fils et fille. || Jouer au roi déposé, se dit quand plusieurs personnes sont après quelqu'un pour le piller, le ruiner. || Roi détroné, jeu d'enfants qui consiste en ce que, l'un étant monté sur un banc, un tas de feuilles ou de paille, un tertre quelconque, d'autres tâchent, en le tirant ou le poussant, de le faire descendre et de prendre sa place. Jouer au roi détroné. || Fig. En parlant de deux ou plusieurs personnes qui s'enlèvent successivement ou réciproquement une position regardée comme avantageuse. Ils jouent au roi détroné. || C'est un roi en peinture, un roi de cartes, un roi de carreau, se dit d'un prince faible qui ne sait pas user de son autorité. Un duel met les gens en mauvaise posture, Et notre roi n'est pas un monarque en peinture, *MOL. Fdch.* I, 10. || Fig. C'était du temps du roi Guillemot, c'était l'ancien temps. Bâtiments du temps du roi Guillemot, comme celui-ci! oh! ce que j'en ai déjà vu ne me plaît point du tout, *DANCOURT, Vacances*, sc. 9. || 2^o Le roi Catholique, le roi d'Espagne. || Anciennement. Le roi Très-Christien, le roi de France. La reine d'Espagne crie toujours miséricorde... elle arrêta l'autre jour le roi par delà l'heure de la messe, il lui dit: Madame, ce serait une belle chose que la reine Catholique empêchât le roi Très-Christien d'aller à la messe, *SEV.* 374. Et malgré les serments que Louis de Valois, Que le roi Très-Christien a prêtés sur la croix, *C. BELAVINE, Louis XI*, II, 11. || Roi des Romains, titre que l'on donnait dans l'empire germanique à celui qui était désigné par les électeurs pour succéder à la dignité d'empereur. || Roi de Rome, titre que Napoléon I^{er} avait donné à son fils. || Terme d'histoire ancienne. Le grand roi, le roi de Perse. Leur ambition [des monarques persans] se bornait à

porter seuls le titre fastueux de grand roi et de roi des rois, *ROLLIN, Hist. anc. Eur.* t. v, p. 478, dans *POUGENS*. || Roi des Juifs, se dit, dans l'Écriture, de Jésus-Christ. || Roi d'Yvetot, nom que prenaient les seigneurs d'Yvetot, terre dans le pays de Caux, en Normandie. Il était un roi d'Yvetot peu connu dans l'histoire, se levant tard, se couchant tôt, dormant fort bien sans gloire, *BÉRANG. Roi d'Yvetot*. || 3^o Roi des rois, se dit d'un roi qui, par prééminence, commande à d'autres rois. Ce nom de roi des rois et de chef de la Grèce Chatouillait de mon cœur l'orgueilleuse faiblesse, *RAC. Iphig.* I, 1. || Fig. Le roi des rois, Dieu. Il y a cette différence entre les rois de la terre et le roi des rois, que les princes ne rendent pas leurs sujets fidèles, mais qu'ils les trouvent tels; au lieu que Dieu ne trouve jamais les hommes qu'infidèles, et qu'il les rend fidèles quand il le faut, *PASC. Lett. à Mlle de Roonnez*, v. La terre, son origine et sa sépulture, n'est pas encore assez basse pour la recevoir; elle voudrait disparaître tout entière devant la majesté du roi des rois, *BOSS. Mar.-Thér.* Je vais au roi des rois demander aujourd'hui Le prix de tous les maux que j'ai soufferts pour lui, *VOLT. Zaïre*, II, 3. || Le roi du ciel, Dieu. Il nous avertit que, pour trouver à la mort quelque reste de nos travaux... avec le roi de la terre il faut encore servir le roi du ciel, *BOSS. Louis de Bourbon*. || 4^o Quand on dit absolument le roi, on entend le roi qui règne dans le pays où l'on est. Hors qu'un commandement exprès du roi me vienne De trouver bons les vers dont on se met en peine... *MOL. Mis.* II, 7. Les Écossais, à qui il [Charles I^{er}] se donne, le livrent aux parlementaires anglais, et les gardes fidèles de nos rois trahissent le leur, *BOSS. Reine d'Angle.* || Le feu roi, le prédécesseur du roi régnant. || Servir le roi, se disait pour être militaire, servir dans les troupes du royaume. || Dans la marine, bâtiment du roi, bâtiment armé par le gouvernement et monté par des officiers et des marins de la marine royale. || Il est noble comme le roi, se dit d'un homme de noblesse ancienne. || Cela est vrai ou le roi n'est pas noble, se dit pour affirmer une chose. || Le roi n'est pas son cousin, se dit de quelqu'un qui est fier ou glorieux, ou qui vient d'obtenir quelque grand succès. || Être sur le pavé du roi, être dans la rue. || Loger dans la maison du roi, être en prison. || Être au pain du roi, manger le pain du roi, se disait des soldats et aussi des prisonniers. || Qui aura de beaux chevaux, si ce n'est le roi? se dit quand quelqu'un s'étonne de voir un homme riche bien logé, bien meublé, etc. || Pour se moquer de celui qui dit d'un ton absolu: je veux, on répond: le roi dit: nous voulons. || Populairement. Aller où le roi va à pied, ne va qu'en personne, n'envoie personne, aller à ses nécessités. || 5^o Le roi ne meurt pas, se disait en France pour signifier qu'à la mort du roi, son parent mâle le plus proche est dans l'instant, et par le seul droit de sa naissance, en possession de l'autorité royale. || De par le roi, *VOY. PAR.* n^o 17. || Vive le roi! acclamation publique pour la longue vie et la prospérité du roi. || La maison du roi, *VOY. MAISON*, n^o 19. || La bouche du roi, ou, simplement, la bouche, les officiers qui apprennent le manger pour le roi, et les officiers où ils travaillent. || Commissaire du roi, homme du roi, celui qui a commission du roi pour quelque affaire relative au service du roi ou du public. || Procureur du roi, avocat du roi, se disait quand la France était en royaume, *VOY. PROCUREUR, AVOCAT*. || On disait de même au palais: les gens du roi. || Lieutenant de roi de telle place, celui qui en a le commandement en l'absence du gouverneur. || 6^o Anciennement. Main du roi, la puissance et l'autorité du roi interposées dans les procédures judiciaires entre particuliers. || Dans l'ancien style de la procédure, mettre quelque chose sous la main du roi, saisir quelque chose en justice au nom du roi. || 7^o Anciennement. Les ordres du roi, les ordres de chevalerie de Saint-Michel et du Saint-Esprit. || L'ordre du roi, l'ordre de Saint-Michel, pris séparément. || 8^o Anciennement. Coin du roi, morceau de fer trempé et gravé pour marquer la monnaie. || Taux du roi, le prix d'une chose réglé par l'autorité du roi (on dit aujourd'hui *taux légal*). || Poids du roi, et, plus ordinairement, poids de roi, le lieu où l'on pèse les grosses marchandises (on dit aujourd'hui *poids public*). || Les deniers du roi, le produit des impositions. || Les coffres du roi, les finances du roi. || Pied de roi, ancienne mesure, la sixième partie de la toise, ou 325 millimètres. || 9^o Vraiment roi, prince qui accomplit tous les devoirs de la royauté. Mais un roi vraiment roi qui, sage en ses projets,

Du bonheur du public ait cimenté sa gloire, Il faut, pour le trouver, courir toute l'histoire, BOIL. *Épître* 1. || Le plus roi, le prince qui porte le plus le caractère de la royauté. L'estime que le plus grand, ou, pour parler avec M. Pellisson, le plus roi entre les rois [Louis XIV] a conçue de votre mérite, Leibnitz à Bossuet, dans BOSS. *Projet de réunion, Lett.* VIII. || Être moins roi, sortir un peu de la dignité royale. Le plaisir d'un roi qui mérite de l'être, est de l'être moins quelquefois... LA BRUY. X. || Le moins roi, le prince qui a le moins les défauts des rois. Il n'y a que le roi de Prusse que je mets de niveau avec vous, parce que c'est de tous les rois le moins roi et le plus homme, VOLT. *Lett. Mau-pertuis*, 1740. || 10° Le Livre des Rois, les quatre livres de l'Ancien Testament contenant l'histoire des Hébreux depuis Samuel jusqu'à la captivité de Babylone. || 11° Celui qui commande aux choses comme fait un roi à ses sujets. Roi de ses passions, il a ce qu'il désire, RACAN, *Bergeries*, dans RICHELLET. L'homme de la nature est le chef et le roi, BOIL. *Sat.* VIII. || Fig. L'avare, d'autre part, n'aime que la richesse, C'est son roi, RÉGNIER, *Sat.* IX. || 12° Flg. et familièrement. Le premier, le principal, le meilleur en son genre. J'ai le roi des maris, Il n'en est pas de meilleur dans Paris, LA FONT. *Gag.* Je sais... Qu'on te peut appeler le roi des serviteurs, MOL. *V.Ét.* 1, 2. Dansez vite, obéissez donc, il est le roi du rigodon, BERANG. *Ménér.* de Meudon. || C'est le roi des hommes, se dit d'un homme excellent qui aime à obliger, à faire plaisir. || Le roi des fous, l'homme le plus fou qu'il y ait. Je soutiens, moi, qu'il faut être le roi des fous Pour se faire prier d'épouser une fille Jeune, riche héritière et de noble famille, nestouch. *Phil. mar.* III, 3. || 13° Roi d'armes, le chef des hérauts d'armes. || Le roi du bal, celui qui donne le bal, ou en l'honneur de qui on donne le bal et qui ouvre la danse. || Le roi de la basoche, celui d'entre les clercs du palais qui présidait une certaine juridiction qu'ils tenaient autrefois. || Le roi des pèlerins, celui d'entre eux qui a vu le premier le clocher du lieu où ils vont en pèlerinage. || Le roi de l'oiseau, celui des tireurs d'arbalète qui abat l'oiseau. || Chez les anciens, le roi du festin, celui qui présidait à un festin. Nous tirâmes au sort le roi du festin; il devait écarter la licence, sans nuire à la liberté, BARTHÈL. *Anach.* ch. 25. || 14° Titre qui se donnait à tous les chefs de corporation jouissant de quelque privilège public. Roi des barbiers, des merciers, etc. || Roi des violons, le chef des vingt-quatre violons du roi et de tous les violons de France, sans la permission duquel il n'y avait pas de violon qui osât jouer publiquement, RICHELLET. || 15° Roi, titre que l'on donnait, à Malte, au plus ancien des chevaliers embarqués sur une des galères de l'ordre; il commandait la garde, et avait à sa charge les armes du navire. || 16° Roi de théâtre, l'acteur qui fait les rois. Tiens-toi un peu, enfonce ton bonnet en méchant garçon; campe-toi sur un pied; mets la main au côté; fais les yeux furibonds; marche un peu en roi de théâtre, MOL. *Scapin*, I, 7. || Fig. Un roi de théâtre, synonyme de roi en peinture, voy. plus haut, n° 1. || Roi de théâtre se dit aussi d'un prince qui veut toujours se montrer, se produire en public. || 17° Chez les catholiques, le jour des Rois (avec une R majuscule), l'Épiphanie. Où j'étais résolu... De boire et de manger comme aux veilles des Rois, RÉGNIER, *Sat.* X. || Faire ou tirer les Rois, dîner ou souper en société ou en famille le jour des Rois, et partager entre les convives un gâteau où il y a une fève. Mon fils est retourné en basse Bretagne faire les Rois, sév. 397. Le roi fit à Versailles de magnifiques Rois avec beaucoup de dames, ST-SIM. 190, 38. || Gâteau des Rois, le gâteau où il y a une fève, ce jour-là. || Chandelle des Rois, voy. CHANDELLE. || Le roi de la fève, voy. FEVE. Ce fut un tel qui fut roi. || Le roi doit, cri que poussent les convives pendant que le roi de la fève boit. || 18° Roi se dit de certains animaux qu'on regarde comme les plus nobles de tous. Le roi des animaux, le lion. De par le roi des animaux, Qui dans son antre était malade, Fut fait savoir à ses vassaux, Que chaque espèce en ambassade Envoyât gens le visiter, LA FONT. *Fabl.* VI, 14. || Le roi des oiseaux, l'aigle. || Roi des animaux se dit quelquefois de l'homme. Ce maître prétendu qui leur donne des lois, Ce roi des animaux, combien a-t-il de rois? BOIL. *Sat.* VIII. || Par extension, le roi des forêts, le chêne. Quand le roi des forêts, victime désignée, Doit fatiguer enfin le fer de la cognée, MASSON, *Helvét.* III. || 19° Roi des chevrotains, nom donné à l'autolope pygmée de Pallas, ruminant (Cap). || Roi des

cailles, le râle des genêts. || Roi de a mer, la coryphène hippure (poissons acanthoptérygiens), appelée dauphin. || Roi des rougets, l'apozon commun. || Le roi, nom vulgaire du papillon grand nacré. On dit aussi roi des papillons. || Roi du sud, belle variété de cône (coquilles). || 20° Le roi des abeilles, voy. ABEILLE. || 21° Les Trois Rois, nom de trois étoiles placées sur une même ligne dans la constellation d'Orion. On les appelle aussi le baudrier d'Orion, le râteau, la ceinture d'Orion, le bâton de Jacob. || 22° Au jeu de cartes, la carte figurant un roi dans chaque couleur. Ou, querellant tout bas le ciel qu'elle regarde, à la bête gémir d'un roi venu sans garde, BOIL. *Sat.* X. || Se dit absolument du roi de cœur, à la guimbarde. || Roi appelé, celui qui est avec l'ombre au quadrille. || Roi qui parle, sorte de jeu de cartes qui se jouait du temps de Louis XIV. 40 septembre : Monseigneur fit jouer vingt-huit personnes au roi qui parle, DANGEAU, I, 220. Le 26 : dans l'appartement, il y eut un roi qui parle, nû trente personnes jouèrent à la même table, id. *ib.* p. 223. || 23° Aux échecs, la principale pièce du jeu. On ne prend point le roi, il faut lui donner échec et mat pour gagner. Si les petites choses peignent les hommes, il est permis de rapporter qu'il [Charles XI] faisait toujours marcher le roi à ce jeu [les échecs]; il s'en servait plus que des autres pièces, et par-là il perdait toutes les parties, VOLT. *Châces XII.* 5. || 24° Dans l'ancienne minéralogie, le roi des métaux, l'or. || 25° Terme d'alchimie. Le roi, le soufre ou l'or minéral. || Le roi et la reine, le soufre et le mercure qu'on doit faire cuire ensemble. || 26° Roi d'été, variété de poire. || Proverbes. Un Dieu, un roi, une loi, se dit pour combattre les hérésies. || Au royaume des aveugles, les borgnes sont rois, voy. AVEUGLE. || C'est la cour du roi Pétaud, voy. PÉTAUD.

— SYN. ROI, TYRAN, PRINCE, SOUVERAIN, EMPEREUR. Le roi se distinguait du tyran dans l'antiquité en ce qu'il possédait légitimement l'autorité; depuis le moyen âge, il se distingue des ducs, comtes, princes, souverains aussi, en ce que le roi a été dans l'origine suzerain de ces ducs, comtes et princes; enfin il se distingue de l'empereur, en ce que l'empereur est un titre dérivé de l'empire romain.

— HIST. X^e S. Chi [qui] rex eret à cels dis sovre pagiens, *Eulalie*. || XI^e S. E qui enfraint la pais le roi, *Lois de Guill.* I. Charles II reiss, nostre emperere magne, *Ch. de Nol.* I. || XII^e S. Que roi [l'amour] me fait de folie, Couci, III. Car cil qui voit tel amor desevert [séparer]... A assez plus de duel [denil] et de pesance Que n'auroit jà li rois s'il perdoit France, *ib.* XXIV. Raoul ot droit, si con je ai apris; Le tort en ot li rois de Saint Denis, *Raoul de C.* 33. || XIII^e S. [Il y] Avoit un roi en France de moult grant seigneurie, *Berte*, II. Ha! Diex, fait-cle, sire, vrai rois, vrai gouvernere, *ib.* XLIV. [Dieu] C'est li rois souverains en cui du tout [je] m'afi, *ib.* LIX. Ha! Diex, con je seroie rois [quelle satisfaction j'aurais], Se le poete as poins tenir [un putois] A mon chief por le froit covrir, Por ce que il bone pel a! *Ren.* 2516. Por ce qu'il ne vost porter corone d'or là où le rei des reis Jhesu Crist le fiz de Dieu porta corone d'espines, *Ass de Jér.* I, 25. Mais on a conté maintes fois : Où vient li rois, là va li lois, PH. MOUSKERS, *ms.* p. 735, dans LACURNE. || XIV^e S. Cellui n'est pas roy, qui n'est de soy et par soy suffisant en touz biens, OZESME, *Eth.* 246. Il advint une fois que beaucoup de chevaliers et de dames jouoyent au roy qui ne ment, pour dire verité du nom de s'amie, LE CHEV. DE LA TOUZE, *Instr.* à ses filles, dans LACURNE. L'an mil trois cent trente et ung, bourgeois de Tournay emprehrent une très noble et belle feste de trente ung roys pour joster l'an trente et ung... et principalement Jacques de Cobry l'esmeut et commencha, prent grand peine et supportant grande fraiz pour l'estaurer, lequel fut nommé pour ceste feste le roy Ghalot, qui jadis conquist trente roys, CAFFIAUX, *Régençe d'Aubert de Bavière*, p. 48. || XV^e S. Car comme uns asnes couronnez Est uns rois terriens sans letre, E. NESCH. *Poésies mss.* f° 550. Maleureus suis par toute lettre, Voire, par Dieu, roy des mescheans [ceux qui ont mauvaise chance], *ib.* *ib.* f° 382. Cent mille foiz vous doy remercier, Chiere dame, de vostre douz octroy; Car vous m'avez fait plus riche d'un roy, *id.* *Art de faire des chansons*. Comme homme soit si notable chose, que chascun soit un roy et chascun soit un monde, CHR. LE PISAN, *Charles V*, I, 12. || XVI^e S. Les ephores condempnerent à l'amende leur roy Archidamus, à cause qu'il avoit espousé une petite femme, disans qu'il leur engendreroit des roylets, non pas des roys, AMYOT, *Agé-*

sil. II. Il n'y a dignité temporelle en France qui entre en comparaison avec celle du roy; et neantmoins il n'y a parole en laquelle nos devanciers se soient tant licentieusement desbordés qu'en cette-ci : roy des merciers, roy des barbiers, roy d'armes, roy des ribaux... PASQUIER, *Rech.* VIII, p. 720, dans LACURNE. Il n'y a rien qui soit tant à craindre, que quand un royaume tombe entre les mains d'un enfant; chacun en son particulier veut jouer au roy des pouillés, *id.* *ib.* VI, p. 536. Quand quelquesfois je pense à ma première vie, Du tans que je vivois seul roy de mon desir, DESPORTS, *Amours d'Hippolyte*, XX. De meschant homme bon roi, COTGRAVE. || [Dieu] mit des cœurs de rois au sein des artisans, Et aux cerveaux des rois des esprits de paysans, D'ANB. *Tragiques*, Feux. Samuel tient son rang, Juge et prophète sage, À qui ce peuple sot, friand de son dommage, Demande un roi : lui donc, instituant les rois, Annonce leurs défauts que l'on prend pour des droits, *id.* *ib.* la *Chambre dorée*. Soubz roys l'en vit en plus grand abandon [l'ence] que soubz loys, BONIVART, *Chron. de Gen.* III, 28.

— ETYM. Bressan, *ray*; prov. *roi*, *roy*, *re*; esp. *rey*; ital. *re*; du lat. *rēgem*; comparez le gothique *reiks*, le kymrique *riç*, l'irl. *rig*, et le sanscr. *rajan*.

2. ROI (roi), s. m. Terme du jeu du piquet à écrire. Nom d'une division de la partie qui comprend deux ides. Une partie complète est de douze rois ou vingt-quatre ides.

— ETYM. D'après Rabelais, voy. son *Glossaire*, *roie* était la marque, la raie servant à noter les coups, les parties dans divers jeux, notamment aux cartes; il faudrait écrire : jouer en six *roies*, en douze *roies*, et non *rois*, comme fait l'Académie (JAUBERT, *Glossaire*).

ROIIDE (roi-d') ou RAIDE (rà-d'). La prononciation *rè-d'* a presque entièrement fait disparaître la prononciation *roi-d'*, *adj.* || 1° Qui ne plie pas quand on veut le fléchir. Roide comme une barre de fer. Il a eu des rhumatismes, et son bras est resté tout roide. Un tas d'anguilles toutes sèches et roides de froid sur le rivage, NESCH. *Météor.* I. Morel, le laquais de César, prend dans ses bras ce petit paysan, en disant : il est bien roide, je le crois mort, GENLIS, *Veill. du chât.* t. I, p. 439, dans BOUGENS. Des rangées circulaires de soldats étendus raides morts marquèrent les bivouacs, SÉOUR, *Hist. de Nap.* IX, 44. || Ce linge est tout roide d'empois, il est empressé trop roide, il est trop ferme, trop dur, parce qu'on y a mis trop d'empois. || Terme d'histoire naturelle. Se dit d'une partie qui, bien que grêle ou mince, oppose de la résistance à la flexion. || Être tué roide, tomber roide mort, demeurer roide mort sur la place, être tué, mourir tout d'un coup. Ils [les Hollandais, au passage du Rhin] font une décharge ou M. de Longueville est tué tout roide; on lui a trouvé cinq coups de mousquet, PELLISSON, *Lett. hist.* t. I, p. 143. Et non moins bon archer que mauvais raisonneur, Roide mort étendu sur la place il le couche, LA FONT. *Fabl.* VIII, 10. Le fils de Saint-Hilaire se jette à son père, et se met à crier et à pleurer : Taisez-vous, mon enfant, lui dit-il; voyez, en lui montrant M. Turcenne roide mort; voilà ce qu'il faut pleurer éternellement; voilà ce qui est irréparable, sév. 203. Il [le duc de Nemours] tira le premier, apparemment comme l'offense, et voulut ensuite fendre l'épée à la main sur M. de Beaufort qu'il avait manqué, et qui le tua roide de trois balles dans l'estomac, SAINT-FOIX, *Ess. Paris*, *Euv.* t. III, p. 254, dans BOUGENS. || 2° Qui est fort tendu. Cette corde est roide, n'est pas assez roide. || 3° Qui manque de souplesse, de grâce. Une attitude roide. Des mouvements roides. Mme d'Aubigné toute honteuse, Mlle de Mérode toute roide, Mlle de la Barge tout endormie, MAINTENON, *Lett. à Mme la marquise de Dangeau*, 44 juill. 1707. || Se tenir roide, se tenir le corps droit sans fléchir d'aucun côté. || Fig. et familièrement. Se tenir roide, tenir bon dans une résolution. Quoi que j'aie pu lui dire, il s'est tenu roide. || Se tenir roide, signifie encore montrer une rigidité excessive. Ce sera donc à Auguste, monsieur, à qui j'adresserai mon Aristippe, ou à quelque autre homme de ce siècle-là, puisque les gens de celui-ci se tiennent si roides sur le point d'honneur, BALZ. *Lett. à Chapelain*, 22 fév. 1644, dans PELLISSON, *Hist. de l'Acad.* III. || Dans le langage des arts d'imitation. Des contours roides. Des draperies roides. || 4° Fig. Qui ne se relâche pas de ses idées, de ses prétentions, de ses principes. Il est sûr qu'il ne se trouve plus de ces âmes vigoureuses et raides de l'antiquité, FONT. *Montaigne*, *Socrate*. Il fut étrange que M. de Rohan se montrât si raide pour la récusation [du premier prési-

s'étourdir; puis, s'appesantissant, ils le voyaient passer ses longues heures à demi couché, comme engourdi, et attendant, un roman à la main, le dénouement de sa terrible histoire, *sécor, Hist. de Nap.* VIII, 11. Il faut le dire, messieurs, le roman éloquent, le roman passionné, le roman moral et vertueux est le poème épique des nations modernes. *VILLEMARIN, Litt. fr. XVIII^e siècle, 2^e part. 1^{re} leçon.* Le roman profondément moral, le roman qui prend l'âme et la suit dans toutes ses nuances, le roman qui prend la vie dans toutes ses conditions, qui laisse à chaque condition son caractère, son intérêt, sa passion, son langage, le roman qui est un immense drame, n'existait pas, *id. ib.* || Héros de roman, le personnage principal d'un roman. Des héros de roman fuyez les petites gens; Toutefois aux grands cœurs donnez quelques faibles, *BOUL. Art p. 11.* Au lieu que d'Urfé, dans son Astrée, de bergers très-frivoles avait fait des héros de roman considérables, ces auteurs, au contraire, des héros les plus considérables de l'histoire firent des bergers très-frivoles, *id. Héros de romans, discours.* || Fig. Héros de roman, homme qui affecte d'agir et de parler comme les héros de roman. || Princesse de roman, femme qui vit, qui voyage sans paraître s'occuper des conditions nécessaires de la vie, comme font les héroïnes de roman. C'est pour le coup que miss Betsy pouvait dire que j'avais l'air d'une princesse de roman, *M^{me} RICCOBONI, Fanny Butler, t. 1, p. 156, dans POUGENS.* || Fig. Prendre le roman par la queue, se marier avant de faire l'amour. Ne faire l'amour qu'en faisant le contrat de mariage, et prendre justement le roman par la queue, *MOL. Préc. 5.* || Prendre le roman par la queue signifie aussi : vivre maritalement avant le mariage. || Faire un roman, gagner le cœur, comme on voit dans les romans, d'une personne de condition supérieure. Quelque jeune princesse avec laquelle je pusse faire un roman, *J. J. ROUSS. Conf. II.* || En un autre sens, faire un roman, raconter les choses tout autrement qu'elles ne se sont passées. La belle lui fit Un long roman de son histoire, *LA PONT. Fianc.* || Fig. Abréger le roman, arriver promptement au dénouement d'une affaire, et surtout d'un amour, d'un mariage. Si tu réussis, nous abrègerons le roman, je te le promets, *DANCOURT, les Fées, I, 4.* || Roman d'éducation, roman qui représente l'éducation d'un personnage fictif comme type d'éducation à donner. || Roman historique, roman dans lequel on peint une époque historique. Ce qui m'inclinerait à croire que le roman historique est un mauvais genre : vous trompez l'ignorant, vous dégoûtez l'homme instruit, vous gênez l'histoire par la fiction et la fiction par l'histoire, *DIDER. Claude et Nér. II, 101.* || Roman intime, roman où l'on peint l'intérieur d'une âme, les pensées, les mobiles. || Roman d'intrigue, roman où se déroule une intrigue plus ou moins compliquée. || Roman merveilleux ou fantastique, roman où les êtres surnaturels jouent un rôle. || Roman de mœurs, roman où l'on fait la peinture des mœurs. || Roman poétique, roman qui a la forme, le langage, la pompe d'un poème. || 3^e Fig. De roman, se dit pour exprimer ce qui a le charme, le merveilleux des romans. Paris semble à mes yeux un pays de romans, *CORN. le Ment. II, 5.* || 4^e Aventures extraordinaires, récits ou peintures sans vraisemblance. Sa vie est un roman. Cela tient du roman. On dit que le petit prince [d'Angleterre] n'est point à Portsmouth... sa fuite fera roman quelque jour, *SEV. 13 déc. 1688.* Elle débita un roman avec tant d'esprit que le capitaine en fut charmé, *LESAGE, Diable boit. 9.* La Cyropédie de Xénophon est un roman; mais des fables qui enseignent la vertu valent mieux que des histoires mêlées de fables qui ne racontent que des forfaits, *VOLT. Pyrrh. hist. 43.* J'aurais bien plus écrit; mais je dois regretter Quelques beaux jours perdus loin de mon oratoire : C'était un vrai roman; le reste est de l'histoire, Et de la sainte encor [c'est Mme de Genlis qui parle], *M. J. CHÉN. Les nouveaux saints.* || 5^e Il se dit des idées qui n'ont pas plus de réalité que n'en ont les romans. Les spéculatifs composent des romans dans les conseils, et font des propositions à peu près semblables à celles de cet artisan... *BALZ. De la cour, 4^e disc. II* [Théophile] feint, il exagère, il passe le vrai dans la nature, il en fait le roman, *LA BRUY. I.* Ceux qui ont fait le roman des idées se sont flattés qu'ils rendraient raison des idées de l'infini, *VOLT. Métaph. 3.* Une foule d'arguments provient que ce plein prétendu était un roman, *id. Newt. II, 2.* Le bonheur de mon espèce m'est si cher, que je suis toujours tenté de croire aux romans qu'on m'en fait, *id. MÈRA, Claude et Nér. II, 33.* Fontenelle admira Newton; mais il n'eut

pas le courage d'abandonner les romans de Descartes, *SENNEBIER, Ess. art d'observ. t. I, p. 91, dans POUGENS.* Ainsi, de la nature audacieux romans, Périront, renversés sur leurs vains fondements, Tant de rêves fameux, *DELLI, Trois règnes, I.*

— HIST. XIII^e s. Ci est le Romant de la Rose, Où l'art d'amors est tote enclose, *la Rose, titre.* Ne purroit-l'œu les maus d'amer Center en rommant, ne en livre, *id. 2619.* Li uns viole [joue de la viole], li autre conte romans, *DU CANGE, romanus.* Je fais savoir à touz, que j'ai ceans mis grant partie des fais nostre saint roy devant dit, que je ai veu et oy, et grant partie de ces fais que j'ai trouvez qui sont en un romant, lesquies j'ai fait escrire en cest livre, *JOINV. 304.* || XIV^e s. Tragedies sont dites comme romans qui parlent et traitent de aucuns grans fais notables, *ORESMÈ, Eth. 27.* || XV^e s. Droitement sur l'œu de prime S'esbatoit une damoiselle Au lire un rommant, *FRANÇOIS. Épin. amour.* Car toute la nuit mon cœur lit Ou [au] rommant de plaisant penser, Et me prie de l'escouter, *CH. D'ORL. Bal. 8.* || XVI^e s. Et acheverent tant nobles fais, et prindrent citez, villes et chasteaux assis sur roches, que de leur vies peust on faire romans, *MENABE, Hist. de du Guescl. p. 488, dans LACURNE.* Te faudroit voir tous ces vieux romans et poetes français, où tu trouveras un... isnel pour leger... et mil' autres bens mots que nous avons perdus par nostre negligence, *DU BELLAY, I, 29, recto.* Ceux qui s'amusoient d'escrire les faits heroïques de nos chevaliers, premierement en vers, puis en prose, appellerent leurs œuvres romans, *PASQUIER, Recherch. VIII, p. 654, dans LACURNE.*

— ETYM. Roman 1; compositions ainsi dites, parce qu'elles étaient écrites en langage roman; prov. roman; ancien catal. romans; catal. mod. romanso; espagn. et port. romance; ital. romanzo.

1. ROMANCE (ro-man-s'), adj. f. Il n'est usité que dans cette locution : La langue romance, la langue qu'on a supposée avoir été intermédiaire entre le latin et les langues modernes, et qui n'a pas existé. La langue romance commençait à se former, *VOLT. Mœurs, 19.* La langue italienne était un composé de la langue romance et du latin, *id. ib. 51.* Un jeune homme nommé Ilgebert, qui faisait des vers en langue romance [du temps de Charlemagne], *id. Ann. de l'emp. Charlemagne, 781.*

— HIST. XIII^e s. Lettres... l'une en romanch [en langue d'oïl], l'autre en latin, *DU CANGE, romancia.*

— ETYM. Voy. ROMAN 1.

2. ROMANCE (ro-man-s'), s. f. || 1^o Ancienne histoire, écrite en vers simples et naïfs, dont le fond est touchant et la forme appropriée au chant. Chez les peuples grossiers, la facilité de retenir les vers, la vanité des nations les engage à mettre en chansons leurs actions les plus mémorables; tels sont les chants des sauvages de nos jours, ceux des anciens bardes... et les romances des peuples modernes de l'Europe, *TRACOT, Ébauche du 2^e disc. Progrès de l'esprit humain, p. 271.* Regardez-vous le temps où nos vieilles romances Ouvraient leurs ailes d'or vers leur monde enchanté? *A. DE MUSET, Rolla.* || Nom d'une sorte de poème espagnol divisé en stances, dont le sujet est ordinairement quelque histoire d'amour ou de guerre. || 2^o Toute pièce de vers moderne, en couplets, roulant sur un sujet tendre ou même plaintif, et mise en musique. Si Moncrif n'est pas l'inventeur de la romance, s'il l'a reçue de nos bons aïeux, il a du moins le mérite de l'avoir fait renaître de nos jours avec des grâces nouvelles, et de l'avoir comme remise en honneur chez sa nation, devenue plus délicate et plus difficile, *D'ALEMB. ÉL. Moncrif.* Nous avons des chansons plaintives sur des sujets attendrissants; celles-ci s'appellent romances; c'est communément le récit de quelque aventure amoureuse; leur caractère est la naïveté; tout doit y être en sentiment, *MARTELL, Eur. t. VI, p. 92.* Là courent à la ronde et les propos joyeux Et la vieille romance et les aimables jeux, *DELLI, Rec. PÉGÈRE, p. 338.* Corinne prit sa harpe, et devant ce tableau elle se mit à chanter les romances éce-saises dont les simples notes semblent accompagner le bruit du vent qui gémit dans les vallées, *STAEI, Corinne, VIII, 4.* || 3^o Air sur lequel se chante une romance. Deux ménestriers ouvraient la pompe [des fiançailles] en jouant sur leur violon des romances du temps de la chevalerie, *CHATEAUB. Génie, I, 1, 10.* Romance sans paroles, morceau de piano ou de quelque instrument assez court et présentant un motif gracieux et chantant. Mendelssohn a composé des romances sans paroles.

— ETYM. Romance 1, parce que les anciennes romances étaient écrites, non en latin, mais en langue

romance ou romane. L'ancien français avait romancier en un sens analogue.

† ROMANCIER (ro-man-sé); le c prend une cédille devant a et o), v. a. Mettre en récit de roman, en forme de roman. D'Urfé, comme presque tous les romanciers, avait mis dans son roman les personnages de sa connaissance, et s'y était mis lui-même et les aventures de sa jeunesse; mais tout cela était combiné, déguisé et romancé de telle sorte que lui seul pouvait servir de guide dans ce labyrinthe, *STE-BEUVE, dans le Dict. de NOCHEZ.*

— HIST. XIV^e s. Roumancier, *DU CANGE, romanizare.*

— ETYM. Romance 1; provenç. romansar; espag. romanciar; ital. romanzeggiare.

† ROMANCIERIE (ro-man-se-rie), s. f. Collection de romans. La romancierie française. L'Arioste emprunta à la romancierie française les enchantements et les prophéties de Merlin, *M. J. CHÉN. dans le Dict. de NOCHEZ.*

† ROMANCERO (ro-man-sé-ro), s. m. Se dit de petits poèmes espagnols écrits en strophes et contenant quelque histoire héroïque ou touchante. || Il se dit aussi d'une collection d'anciennes poésies en toute autre langue. Le romancero français publié par M. P. Paris.

— ETYM. Espagn. romancero, de romance, roman et langue romane.

ROMANCIER (ro-man-sié); l'r ne se prononce pas et ne se lie pas; au pluriel, l's se lie : des romanciers habiles), s. m. || 1^o Nom donné aux auteurs des anciens romans en vieux langage. Villon sut le premier... Débrouiller l'art confus de nos vieux romanciers, *BOUL. Art p. 1.* || 2^o Auteur de romans modernes. Le divertissement du lecteur, que le romancier habile semble se proposer pour but, n'est qu'une fin subordonnée à la principale, qui est l'instruction de l'esprit et la correction des mœurs, *MURT, De l'origine des romans, p. 4.* || Romancière, femme qui compose des romans. Mlle de Scudéri était la grande romancière du temps, et jouissait d'une réputation fabuleuse, *CHATEAUB. dans le Dict. de NOCHEZ.* || 3^o Fig. Il se dit de celui dont les idées, les théories sont chimériques comme un roman. Ces physiiciens romanciers, qui, prenant leur imagination pour le livre de la nature, érigent leurs visions en découvertes et leurs songes en systèmes suivis, *MARTELL, Eur. t. VI, p. 234.*

— ETYM. Romance, dans le sens de récit; ital. romanziera.

† ROMANCINE (ro-man-si-n'), s. f. || 1^o Plainte. Roufflers étant sur la fin de sa romancine, Chamillard ajouta qu'il n'y avait pas un seul régiment de payé, *ST-SIM. 232, 100.* || 2^o Réprimande. La duchesse de Mortemart quitta subitement la cour, de dépit des romancines de ses sœurs, *ST-SIM. 127, 144.* Je tâcherai de retrouver une copie de cette vaste romancine, *VOLT. Lett. Damilaville, 2 juin 1766.* Quels diables d'anges! je reçois le paquet avec une romancine; vraiment, comme on me lava la tête! *id. Lett. d'Argental, 1^{er} févr. 1762.*

— ETYM. Romance, pris dans un sens détourné.

† ROMANCISER (ro-man-si-zé), v. a. Donner le caractère de roman. À la distance où nous sommes aujourd'hui des événements, le livre de M. Eusèbe de Salles a tout l'attrait d'une chronique romancisée et pittoresque, *ASSELINÉAU, Mélang. tirés d'une petite biblioth. romantique, Paris, 1868, p. 133.*

† ROMAND, ANDE (ro-man, man-d'), adj. Se dit des parties de la Suisse où l'on parle le français et autres dialectes romans. Librairie de la Suisse romande.

† ROMANÉE (ro-man-née), s. m. Excellent vin de Bourgogne, Côte-d'or, arrondissement de Beaune. Après un coup de romanée, La douche ayant calmé mes sens, J'ai maudit ma muse obstinée À railler les hommes puissants, *BÉRANG. Guérison.*

ROMANESQUE (ro-man-nè-sk'), adj. || 1^o Qui a le caractère du roman, d'un roman. Les vaisseaux relâchèrent vers les ruines de Troie; le lieu était trop romanesque pour y résister; ils [Villers et Mlle de Guilleragues] mirent pied à terre et s'épouvaient, *ST-SIM. 39, 200.* Il se fit des hommes et de la société des idées romanesques et fausses dont tant d'expériences funestes n'ont jamais pu le guérir, *J. J. ROUSS. 2^e dial.* D'autres assez longtemps ont chanté les guerriers, La valeur romanesque et les vieux chevaliers, *DELLI. Paradis perdu, IX.* || 2^o Qui tient du roman, merveilleux, fabuleux. Vous savez présentement l'histoire romanesque de Mademoiselle et de M. de Lauzue, *SEV. 11.* Le duc de Sault, le chevalier de Grignan et leur cavalerie se sont distingués [lors du combat, après la mort

dans le repos, MOL. *Amph.* 1, 2. et Hercule filant rompaît tous ses fuseaux, BOUL. *Lutr.* v. [Athalie] Rit des faibles remparts de nos portes d'airain; Pour les rompre elle attend les fatales machines, in. *Ath.* v, 4. Il faut vingt-six milliers pour rompre une pièce de dix pieds de longueur sur huit pouces d'écartissage, BUFF. *Hist. nat. parl. exp. Evr.* t. VIII, p. 177. Le Nil rompaît ses digues; il se fit des ouvertures qui submergèrent une grande partie de la contrée, DIDER. *Opin. des anc. phil. (Égyptiens)*. Rien que pour toucher sa mantille, De par tous les saints de Castille, On se ferait rompre les os, A. NE MUSSER, *l'Andalouse*. || Se rompre un bras, une jambe, se les fracturer. || Se rompre une veine, éprouver la déchirure d'une veine. || [Valentinien] se rompit une veine, et tomba demi-mort entre les bras de ses officiers, FLÉCH. *Hist. de Théodose*, 1, 33. || Se rompre le cou, faire une chute dans laquelle on se tue ou se blesse grièvement. Le traître assurément a reçu de l'argent de mes débiteurs pour me faire rompre le cou, MOL. *l'Av.* III, 14. J'ai dix ou douze charpentiers en l'air... qui sont à tous moments sur le point de se rompre le cou, sév. 96. || Fig. et familièrement. Rompre le cou à quelqu'un, lui faire perdre ses espérances de fortune, d'avancement. || On dit dans le même sens : se rompre le cou par sa mauvaise conduite, par son imprudence. || Fig. Rompre l'anguille au genou, voy. ANGUILE. || Il rompra tout si on ne le marie, se dit ironiquement d'un fanfaron. || 2° Déchirer. Le traître, l'autre jour, nous rompit de ses mains Un mouchoir qu'il trouva dans une Fleur des Saints, MOL. *Tart.* 1, 2. Notre ami [Corbinelli] était sur un testament qu'il [Vardes] a rompu, sév. à *Moulceau*, 3 sept. 1688. Elle a trois fois écrit, et changeant de pensée, Trois fois elle a rompu sa lettre commencée, RAC. *Phèdre*, v, 5. || Terme d'imprimerie. Rompre une forme, séparer les lettres qui la composent, et les remettre dans leurs cassetins. || Aujourd'hui on dit de préférence distribuer. || Terme de gravure. Rompre une planche, la briser ou la rayer de manière qu'elle ne puisse plus servir. || 3° Terme de l'Écriture. Rompre le pain, faire la cène, la communion. Ayant rompu les pains, il les donna à ses disciples, afin qu'ils les présentassent au peuple, SACT, *Bible, Évang. St Marc*, vi, 41. On dit que vous avez communiqué avec lui [Jacques Clément] en rompant tous une hostie, FÉN. *Dial. Henri III, la duch. de Montpensier*. || Fig. Rompre le pain de la parole de Dieu aux fidèles, prêcher la parole de Dieu. || 4° Dans les tournois et les anciens combats, rompre une lance, rompre la lance, briser une lance en courant ou en combattant contre quelqu'un. || Fig. Rompre une lance avec quelqu'un, contre quelqu'un, disputer en règle avec lui sur quelque sujet. Tessé avait, dès l'arrivée de Catinat, rompu lance contre lui, ST-SIM. 96, 20. || Fig. On vit les dialecticiens aller d'école en école rompre des arguments, comme alors les chevaliers allaient de tournoi en tournoi rompre des lances, CONNIL. *Disc. de récep.* || Fig. Rompre une lance pour quelqu'un, prendre son parti dans une conversation, dans une dispute. || Rompre en visière, briser une lance dans la visière. || Fig. Rompre en visière à quelqu'un, lui dire en face et brusquement quelque chose. Je ne romps jamais en visière aux gens pour le bien, non plus que pour le mal que j'en veux dire, RUSSY, *Lett.* t. IV, p. 221, dans POUGENS. Ce chevalier était le même qui m'avait surpris chez la Remy, et qui semblait né pour me rompre partout en visière, MARIY. *Pays. parv.* 6^e part. || 5° Rompre un condamné, rompre avec une barre de fer les os des bras et des jambes à un condamné. Le vieillard Martin est rompu vif en attestant Dieu de son innocence jusqu'au dernier soupir, VOLT. *Dict. phil. Certain*. Aussi peu que je croirais l'histoire de la force de l'imagination de cette femme qui, ayant vu rompre les membres à un criminel, mit au monde un enfant dont les membres étaient rompus, BUFF. *Hist. anim.* ch. XI. || Absolument. On ne fait ici que pendre et rompre, GUI PATIN, *Lett.* t. II, p. 160. || 6° Gâter des voies de communication. Les chemins sont tout rompus des torrents, VAUGEL. *Q. C.* VI, 4. L'on sait il y a quelques jours que les impériaux ont rompu leur pont sur le Mein, PELLISSON, *Lett. hist.* t. II, p. 74. Il y pleut sans cesse [à Livry], et je crains fort que vos chemins... ne soient rompus, sév. 27 mai 1675. Il souffrait de rompre deux ou trois chaussées près de la ville [Bourgneuf] pour en rendre toutes les avenues impraticables, CH. DE SÉV. dans sév. t. XI, p. xxxvi, édit. RÉGNIER. || Fig. Il faut penser, chrétiens, que nous étions nés pour ne mourir pas; et, si notre crime nous a séparés de cette source de vie immor-

telles, il n'a pas tellement rompu les canaux par lesquels elle coulait avec abondance... BOSS. 1^{er} sermon, *Purification*, 4. || Rompre les ponts, les passages, les gués, etc. les rendre impraticables pour ne pas être poursuivi par l'ennemi. || 7° Fig. Rompre ses fers, ses chaînes, s'échapper de prison. Mais où garder des lions [Condé et Conti] toujours prêts à rompre leurs chaînes? BOSS. *le Tellier*. Rompez vos fers, Tribus captives, RAC. *Esth.* III, 9. || Rompre ses fers, ses chaînes, ses liens, se dégager d'une passion, d'un attachement. || 8° Rompre la glace, la casser, afin de faciliter le moyen de cheminer. || Fig. Je vous ai souhaité un lot à la loterie, pour commencer à rompre la glace de votre malheur; cela se dit-il? sév. à *Bussy*, 3 avril 1681. || Fig. Rompre la glace, affronter, surmonter les premières difficultés que présente une affaire. Boufflers... rompit glaces et lances, et ne donna aucun repos au roi, ST-SIM. 234, 120. || Rompre la glace se dit aussi pour faire trêve à la froideur, aux compliments, et commencer à s'entretenir familièrement, confidentiellement. || 9° Fig. Rompre la paille, voy. PAILLE, n° 4. || 10° Fig. Rompre la tête, les oreilles à quelqu'un, le fatiguer par trop de bruit, ou l'importuner par des discours hors de saison. D'assez d'autres propos il me rompit la tête, RÉGNIER, *Sat.* VIII. Ne me rompez pas davantage la tête, MOL. *Mis.* IV, 3. Je vous écrivis, mercredi, ma fille, assez confusément au milieu de deux ou trois personnes qui me rompaient la tête, sév. 421. tandin : Retirez-vous, vous êtes une bête. — Chicaneau : Monsieur, voulez-vous bien... — Dandin : Vous me rompez la tête, RAC. *Plaid.* II, 11. Madame est malade; je ne veux pas lui rompre la tête de ces bagatelles, GRNLS. *Théat. d'éduc. l'Amant anonyme*, IV, 2. || Se rompre la tête à quelque chose, s'y appliquer trop fortement et inutilement. || Rompre la tête, se dit aussi des choses qui fatiguent la tête. Hébert me mandait... qu'elles [mes affaires] vous avaient bien rompu la tête, sév. à *Mme de Guisaut*, 26 août 1693. Un pauvre homme avec une Histoire générale sur les bras, et trente ouvriers qui lui rompent la tête, n'est guère en état de parler longtemps à ses amis, VOLT. *Lett. Thiriot*, 22 juill. 1755. || 11° Terme de guerre. Rompre une troupe, l'enfoncer, la mettre en désordre. S'il vous souvient encor du combat où les Perses Eurent sitôt rompu les escadrons romains, AOTA. *Bélis.* v, 5. Trois fois le jeune vainqueur s'efforça de rompre ces intrépides combattants, BOSS. *Louis de Bourbon*. Dans cette fameuse bataille [de Chéronée], pendant qu'il [Philippe] rompaît les Athéniens, in. *Hist.* 1, 8. Pyrrhus voyant que les Romains étaient rompus par ces animaux [les éléphants], ROLLIN, *Hist. anc. Evr.* t. VII, p. 375, dans POUGENS. || Terme de marine. Rompre une ligne de vaisseaux, en détruire la disposition, y mettre le désordre. || [Tourville] présuma avec capacité que le vent... obligerait les vaisseaux [ennemis] qui étaient à l'île d'Ouessant de sortir de ce poste, parce qu'il les repoussait et les rompaît contre l'île, sév. 6 août 1689. || 12° Terme militaire. Rompre les divisions, les pelotons, partager les divisions en pelotons et les pelotons en sections dans une colonne qui est en marche. || Rompre le carré, reformer en colonne une troupe qui formait le carré. || Rompre les rangs, ses rangs, ne plus garder les rangs. La foule rompt ses rangs quand les chevaux sont passés, STAEL, *Corinne*, IX, 1. || 13° Congédier, renvoyer. Rompre une assemblée, une diète. || Rompre le camp, renvoyer les troupes dans leurs quartiers. || Rompre une armée, en renvoyer les différents corps. Le duc d'Anjou rompit son armée à la fin de juin, ANQUET. *Ligue*, I, p. 303. || Rompre une partie de jeu, la quitter. || Rompre sa maison, son train, congédier son train, sa maison. || Rompre sa table, cesser de tenir table. || Rompre son ménage, cesser de tenir ménage. || Être cause qu'une société se disperse. Un incident assez singulier rompit cette joyeuse société, MARMONTEL, *Mém.* VI. || Dans un sens analogue, rompre un nombre de personnes, le diminuer, l'entamer. M. de la Vieuville est mort... il a rompu le premier le nombre des chevaliers [de l'ordre du Saint-Esprit], sév. 4 févr. 1689. || 14° Au trictrac, rompre son plein, être obligé de lever une de deux dames qui complètent chaque case du plein. || 15° Arrêter, détourner le mouvement droit d'une chose. Rompant tous ensemble le cours de l'eau, PELLISSON, *Lett. hist.* t. I, p. 141. Elle [une tour] n'était point mise là pour rien; c'était un paravent, et elle rompaît... la première impétuosité [de la bise], sév. 1^{er} juin 1689. Pour rompre la violence de ses eaux trop impétueuses [de l'Euphrate],

BOSS. *Hist.* III, 4. Ils rompaient l'effort du bélier avec des cordes qui en détournaient le coup, ROLLIN, *Hist. anc. Evr.* t. III, p. 528, dans POUGENS. Il [Charles XII] s'élança dans la rivière, suivi de son régiment des gardes; cette foule rompaît l'impétuosité du flot; mais on avait de l'eau jusqu'aux épaules, VOLT. *Russie*, 1, 16. Nous savons, par notre art, diriger et rompre les efforts de l'eau, BUFF. 4^e époque not. *Evtr.* t. XII, p. 201. Batavia est situé dans l'enfoncement d'une baie profonde couverte par plusieurs îles de grandeur médiocre, qui rompent l'agitation de la mer, RAYNAL, *Hist. phil.* II, 19. || Par extension. Toute votre chambre me tue; j'y ai fait mettre un paravent tout au milieu, pour rompre un peu la vue, sév. 24. || Rompre un coup, en amortir l'effet. Leurs jambes roides et paresseuses [de l'unau et de l'ai] n'ont pas le temps [dans une chute] de s'étendre pour rompre le coup, BUFF. *Quadrup.* t. VI, p. 84. || Aux jeux de dés, rompre le coup, arrêter, détourner une chance des dés en les empêchant de rouler librement. || On dit de même : rompre le dé. || Fig. Rompre le dé, interrompre. Tout le monde ensemble ne retiendra pas un grand parleur auprès d'un autre qui lui aura rompu le dé, SCARR. *Rom. com.* II, 40. || Fig. Rompre un coup, le coup, empêcher d'avoir lieu, prévenir. ... Et que le plus souvent ils [les dieux] nous secourent si à propos qu'ils rompent le coup à de grands inconvénients qui étaient préparés pour nous arriver, MALH. *le Traité des biens de Sénèque*, IV, 4. Il faut rompre ce coup qui me serait fatal, CORN. *Poly.* v, 1. Le cardinal de Tournon rompit habilement un si dangereux coup, MÉZÉRAU, *Abr. de l'hist. de France*, 1634. || 16° Terme d'escrime. Rompre la mesure à son adversaire, le mettre hors d'état de porter le coup qu'il voulait. || Rompre la mesure, reculer en parant. || Rompre la semelle, reculer de la longueur du pied. || 17° Rompre les chiens, les rappeler et leur faire quitter ce qu'ils chassent. Les clefs de meute parvenues à l'endroit où pour mort le traître se perdit, Remplirent l'air de cris : leur maître les rompit, Bien que de leurs abois ils perçassent les nues, LA FONT. *Fabl.* XII, 23. Le 16 janv. 1686 : Monseigneur courut le loup, et fit rompre les chiens à dix grandes lieues d'ici ; il revint assez à temps pour être à la comédie, NANGEAU, 1, 282. || Fig. et familièrement. Rompre les chiens, interrompre un discours qui pourrait avoir quelque inconvénient. Il a heureusement rompu les chiens. || Il se dit aussi pour ne pas accepter, ne pas croire. Mais le mari, qui se doutait du tour, Rompaît les chiens, ne manquant au retour d'imposer mains sur Mme Féronde, LA FONT. *Féronde*. || 18° Terme de dioptrique. Synonyme de réfracter. Tous les corps transparents ont la propriété de rompre les rayons de lumière qui les traversent. || 19° Terme de peinture. Rompre les couleurs, les mêler pour en adoucir l'éclat. || 20° Terme rural. Rompre une terre, la labourer pour la première fois après un long chômage. Rompre un pré. || 21° Terme de brasserie. Rompre la couche, remuer les grains dans le germe. || Rompre trop jeune, retirer le grain du gormoir avant qu'il soit assez avancée. || 22° Rompre la laine, faire le mélange des laines de différentes couleurs que l'on veut employer à la fabrication des draps mélangés. || 23° Interrompre. J'ai rompu vos discours d'assez mauvaise grâce, Vous le pardonneriez à l'aise de vous voir, CORN. *le Ment.* I, 5. Mon abord importun rompt votre conférence, in. *Gal. du Palais*, III, 4. Il rompt l'ordre commun, et devance le temps, MOL. *Mélic.* 1, 4. Ce passage pensa rompre notre entretien, PASC. *Prov.* VIII. Une affaire qui survint au dervis rompit notre conversation jusqu'au lendemain, MONTESQ. *Lett. pers.* 134. || Rompre un tête-à-tête, survenir dans la compagnie de deux personnes. Que penseraient les domestiques, s'ils la voyaient recevoir un homme sans la demoiselle de compagnie qui n'est chez elle que pour rompre les tête-à-tête? GENLIS, *Mme de Maintenon*, t. II, p. 172, dans POUGENS. || Rompre le sommeil de quelqu'un, éveiller quelqu'un, troubler son sommeil. || Rompre le fil de son discours, passer tout d'un coup d'un sujet à un autre. || Vous rompez, vous avez rompu le fil de mon discours, se dit à un interrupteur. || Rompre le silence, mettre fin au silence. Un effort de douleur rompaît enfin ce long et morne silence, FLÉCH. *Turenne*. || Rompre le silence, signifie aussi cesser de se taire. Tu frémiras d'horreur si je romps le silence, RAC. *Phèd.* 1, 3. Qu'attendez-vous? rompez ce silence obstiné, in. *Audr.* II, 6. || Rompre quelqu'un, l'interrompre. ... Tu n'es pas supportable De me rompre sitôt... CORN. *Mél.* II, 4. Le

extrême édification que, soupant hier chez M. de Veuilleranes, tu laissas faire la ronde à six bouteilles, après le repas, sans y toucher. J. J. ROUSS. *Hél.* 1, 52. || 5° Terme de jeu. Impôt que chaque joueur paye pour les cartes, avant de se mettre au jeu. J'ai payé ma ronde. Il n'y a qu'à faire un fonds pour l'amende, en augmentant les rondes pour la payer, DANCOURT, *Déroute du pharaon*, sc. 18. Et dont, tous les hivers, la cuisine se fonde sur l'impôt établi d'une inflexible ronde, REGNARD, *le Joueur*, 1, 10. || 6° Chanson qu'une personne chante seule, et dont le refrain est répété par tous en dansant en rond. La fête [des fiançailles] se terminait par une ronde dans la grange voisine, CHATEAUB. *Génie*, 1, 1, 40. || Ronde de table, ou, simplement, ronde, chanson à refrain, où chacun chante à son tour. || Par extension, troupe de personnes qui dansent en rond. Notre foule en s'ouvrant forme une ronde immense, LAMART. *Harold*, 26. Les mains cherchent les mains : soudain la ronde immense, Comme un ouragan sombre, en tournoyant commence, v. HUGO, *Odes et ballades, la Ronde du Sabbat*. || 7° Ustensile de blanchisseuse, qui sert à dresser le linge. || 8° Nom spécifique d'une tortue. || 9° Dans les sucreries, faire des rondes, remplir graduellement les formes, en différentes fois, mais sans interruption, de manière que les diverses qualités de sirop contenues dans les rafraichissoirs soient également mélangées. || 10° À la ronde, loc. adv. alentour. J'ai lu, dis-je, en certain auteur que ce chat exterminateur, Vrai cerbère, était craint une lieue à la ronde, LA FONT. *Fabl.* III, 18. On a bu à la santé du petit bambin à plus d'une lieue à la ronde, sév. 101. En Géorgie, on dit d'un seigneur, pour le louer, qu'il sait aussi bien pendre ou décapiter qu'il n'aurait autre seigneur à trente lieues à la ronde, SAINT-FOIX, *Ess. Paris*, Œuv. t. IV, p. 322, dans POUCHES. Cessez vous Thélème de courir à la ronde, Après votre amour échappé; Car, si l'on ne m'a pas trompé, Ce bonhomme [Macare, le bonheur] est dans l'autre monde, VOLT. *Thélème et Mac.* Le blé vaut plus de cinquante francs le setier, depuis un an, à trente lieues à la ronde, id. *Lett. d'Argental*, 24 nov. 1770. || Boire à la ronde, boire tour à tour, les uns après les autres. Il commande qu'on verse du vin à la ronde, VAUGEL. *Q. C.* VII, 4. || Porter des verres à la ronde, en porter aux convives suivant le rang dans lequel ils sont assis. Un si galant exploit réveillant tout le monde, On a porté partout des verres à la ronde, BOIL. *Sat.* III. || Populairement. À la ronde mon père on aura, se dit en faisant passer quelque chose de main en main.

— HIST. XIII^e s. [Amour] Tout son poir a assemblé... Puis est venue assallir Blonde, De toutes pars à la ronde, *Bl. et Jeh.* 983. Sauverai je nostre ronde [chape à forme ronde]; Baissez la moi apertement, du CANGE, *rondeillus*. || XIV^e s. Counoistre pues [tu peux] certainement, Que tenars court par tout le monde; Tant comme il dure à la ronde, A espandu sa renardie, J. DE CONDÉ, t. III, p. 81. || XV^e s. Premier dois scavoir de certain, Que, depuis nostre merc Evain, J'ai gouverné trestout le monde, Si grant qu'il est à la ronde, *la Font.* (1413) 372. || XVI^e s. Un de ceulx qui faisoient la ronde, luy donna un coup de dague, AMYOT, *A'c.* 84. Avec defense de le recevoir à couvert à cinq cents milles à la ronde de toute l'Italie, id. *Cicér.* 41. Il ne faut que trente deux bestes durant un jour, qui font, parlans en termes de l'art, deux rondes; chacune de huit liens, et chaque lion de deux bestes [pour battre le blé], o. DE SERRES, 132. Je prends plaisir de veoir... Brutus desrobber à ses rondes quelque heure de nuit, pour lire et breveter [abrégé] Polybe, MONT. IV, 206.

— ETYM. *Rond* 1.

2. RONDE (ron-d'), s. f. Terme de musique. Figure de durée moderne qui vaut la moitié d'une maxime, deux blanches, quatre noires, huit croches; elle a la figure d'un O incliné à droite (O). On voit communément en Italie des mesures à quatre et à deux contenir deux et quelquefois quatre rondes, J. J. ROUSS. *Dissert. sur la musique mod.*

— ETYM. *Rond* 1.

3. RONDE (ron-d'), s. f. Sorte d'écriture, voy. *ROND* 1, n° 7.

1. RONDEAU (ron-dô), s. m. || 1° Petit poème nommé aussi triolet, où le premier ou les premiers vers reviennent au milieu et à la fin de la pièce. On a de ces rondeaux de Froissart et de Charles d'Orléans. || 2° Autre petit poème particulier à la poésie française, composé de treize vers coupés par une pause au cinquième et une au huitième, dont huit ont une rime et cinq sur une autre; le

premier mot ou les premiers mots se répètent après le huitième vers et après le dernier sans faire partie des vers; on voit facilement que ce rondeau est une modification du précédent: au lieu de répéter le vers entier, on n'en a reproduit que les premiers mots, auxquels on a même tâché de donner des sens différents. C'est lui [Voiture] qui renouvela en notre siècle les rondeaux, dont l'usage était comme perdu depuis le temps de Marot, PELLISSON, *Hist. Acad.* IV. Tout poème est brillant de sa propre beauté; Le rondeau né gaulois à la naïveté, BOIL. *Art p. II.* || 3° Rondeau redoublé, pièce de poésie de vingt vers, disposés par cinq quatrains, en sorte que les quatre vers du premier quatrain font l'un après l'autre le dernier vers des autres quatrains; à ces quatrains on ajoute sous le nom d'envoi un sixième quatrain, qui doit être suivi de la répétition du premier mot ou de l'hémistiche du premier vers de l'ouvrage. || 4° Improprement, petite pièce de poésie qu'on met ordinairement en musique, et dont le premier vers ou les premiers vers sont répétés à la fin. || 5° En musique, rondeau, rondel ou rondo, air dont le thème principal se reprend plusieurs fois. Beaucoup d'airs, dans nos opéras modernes, sont de véritables rondeaux, bien qu'ils n'en portent plus le nom. Parmi les formes d'airs qui ont eu le plus de succès, le rondeau, qui consiste à reprendre plusieurs fois la première phrase dans le cours du morceau, tient la première place; son invention paraît appartenir à un compositeur italien nommé Buononcini, qui vivait au commencement du XVIII^e siècle, FÉTIS, *la Musique*, II, 48. || Un des mouvements ou parties de la sonate. Comme la symphonie ou le quatuor, la sonate se divise en plusieurs morceaux, qui consistent en un premier mouvement, un adagio et un rondo, id. *ib.* II, 18.

— HIST. XIII^e s. Je lor di fine verité, Si le prœve d'auctorité D'un rondel dont c'est ci li dis: Sa biele boucete par un très dous ris A mon cuer en sa prison mis, BAUDOUIN DE CONDÉ, t. I, p. 272. || XIV^e s. Je me recommande à vous tant que je puis, et vous envoie ce rondel, MACHAUT, p. 136. || XV^e s. Rondeau simple, jumeau, double, n. DE CROY, dans *Hist. litt. de la France*, t. XXIV, p. 461.

— ETYM. *Rond* 1, à cause du retour que fait le rondeau.

† 2. RONDEAU (ron-dô), s. m. || 1° Support où l'on place la poterie pendant la cuisson. || 2° Plaque de métal d'un niveau parfait sur laquelle l'opticien façonne les verres plats. || 3° Pierre dont l'horloger se sert pour diminuer les verres de montre. || 4° Plaque ronde sur laquelle les pâtisseries dressent les pains bénits.

— HIST. XIV^e s. Une grosse pièce de bois appelée rondeau pour casser les bloches [dans une pièce de terre], du CANGE, *rondeillum*. || XVI^e s. Comme d'une pierre jetée en l'eau, dont nous voyons par l'agitation d'icelle des cercles et rondeaux ou circonvolutions s'étendre en rond dedans l'eau, PARÉ, IV, 40. Jamais l'équerre ou le cordeau N'y traça [en un lieu] portail ne rondeau [sorte d'ornement], FERRIN, *Poésies*, p. 368.

— ETYM. *Rond* 1.

† RONDEL (ron-dèl'), s. m. Voy. *RONDEAU* 1, n° 5. 1. RONDELET, ETE (ron-de-lè, lè-t'), adj. Terme familier. Qui est rond; arrondi par embonpoint. Chère petite main rondelette et potelée, je vous prends sans marchander, MAIV. *J. de Pam. et du has.* III, 6. Un ventre très-rondelet et une face lunaire qu'il a rapportés de son voyage, DIDER. *Lett. à Mlle Voland*, 18 oct. 1766. Jeune, gentille et bien faite, Elle est fraîche et rondelette, BÉRANG. *Jean.* || Fig. Bourse rondelette, bourse passablement pleine. Ma bourse commençait à devenir rondelette, LESAGE, *Est. Gonz.* 6. || Soies rondelettes, les soies les plus communes.

— HIST. XIV^e s. Se l'esprierre a teste petite et rondelette, *Modus*, f° xcvi. || XVI^e s. Après fay luy sa rondelette oreille... ROUS. 419.

— ETYM. Dimin. de *rondel*, qui est lui-même un diminutif de *rond* 1.

† 2. RONDELET (ron-de-lè), s. m. Bâton dont le bourrelier se sert pour enfoncer la bourre.

— ETYM. *Rondelet* 1. On a dit *rondelet* dans le sens de *rondeau*: Chansons, lettres et rondelez, E. DESCH. *Poésies mss.* f° 499.

† RONDELETTE (ron-de-lè-t'), s. f. Asaret. || Lièrre terrestre.

RONDELETTES (ron-de-lè-t'), s. f. pl. Toiles à voiles, qui se fabriquent en Bretagne.

† RONDELETTINE (ron-de-lè-ti-n'), s. f. Soie formée de deux bouts très-tordus.

† RONDELIER (ron-de-lié), s. m. Anciennement, soldat armé d'une rondelle ou rondache.

— HIST. XVI^e s. Tout freschement, les Hongres les meiront [les chariots de guerre] très utilement en besongne contre les Turcs; et chascun y ayant un rondeïer et un mousquetaire... MONT. IV, 5.

RONDELLE (ron-dè-l'), s. f. || 1° Synonyme de rondache. || 2° Terme d'arts. Certaines pièces rondes de métal ou de cuir, etc. percées dans le milieu, et qui entrent dans la construction de plusieurs machines || Rondelles fusibles, plaques d'alliage destinées à remplacer au besoin les soupapes d'une chaudière. || 3° Claire en osier grossier non pelé, de 70 à 80 centimètres de diamètre, ayant un rebord peu élevé, pour sécher les fruits au four. || 4° Petite tête de chardon, qu'on réserve pour tirer à poil les étoffes de laine de peu de valeur. || 5° Se dit, dans les départements du nord, d'un petit tonneau à bière. || 6° Instrument de sculpteur, qui est une espèce de ciseau arrondi. || 7° Outil de fer avec lequel les maçons grattent et arrondissent les membres d'architecture. || 8° Asaret. || 9° Poisson de mer du genre chétodon; grondin.

— HIST. XIV^e s. Une espèce à croez [croix] et à rondelle devant la main, du CANGE, *rondeillus*. Deux rondelles [barils] de sel, id. *rondeilla*. || XV^e s. Messire Jaque de Lalain estoit armé de plusieurs rondelles, l'une sur la main, l'autre sur le coude du bras de la bride... o. DE LA MARCHÉ, *Mém.* liv. I, p. 269, dans LACURNE. Deit avoir kulite masse une petite rondelle bien clouée devant la main, pour icelle garantir, LA COLOMBIÈRE, *Théâtre d'honneur*, t. I, p. 67, dans LACURNE. || XVI^e s. Soleucus, nstant son armet seulement, prit une rondelle sur son bras, AMYOT, *Démétr.* 70.

— ETYM. *Rond* 1.

RONDEMENT (ron-de-man), adv. || 1° Uniment, également. Travailler rondement. || 2° Promptement, vivement. Ils avaient devant eux chacun trente pistoles, pour le moins; et je remarquai qu'ils jouaient rondement, LESAGE, *Guzm. d'Alf.* IV, 8. Enfin l'impression fut reprise et marcha rondement, J. J. ROUSS. *Confess.* XI. Donner le change aux petites passions de M. le comte, écribler rondement M. du Bazile, BRAUMARCH. *Mar. de Figaro*, I, 2. || Mener rondement une affaire, la conduire avec suite et activité. || 3° Fig. Sans façon, sans ambiguïté. J'avoue que j'ai besoin de toute ma patience, pour m'empêcher de dire à M. Bossuet ses vérités tout rondement, JURIEU, dans BOSS. *1^{re} avert.* 40. Oh! qui va rondement Ne daigne pas entrer en éclaircissement, PÉROS, *Métrom.* II, 4. Dans le petit chapitre des billets de confession et des querelles parlementaires et épiscopales, j'ai dit assez rondement la vérité, VOLT. *Lett. Damilaville*, 2 janv. 1763. Ces messieurs sont-ils donc avec ces tournures amphibologiques moins menteurs que ceux qui mentent tout rondement? J. J. ROUSS. *1^{re} Dial.*

— HIST. XIII^e s. Il convient que li orbis [le monde] ait forme et figure toute rondoie, et que toutes choses qui sont encloses dedans lui, i fussent mises et establies reondement, en tel maniere que l'une environne l'autre, BRUN. LATINI, *Trésor*, p. 114. || XV^e s. Messeigneurs, je suis bien certain, Que ce sont François voirement, Et viennent à nous pour lutin À nous donner anquement, Que y [ils] cheminent rondement Droit ci et en grant ordonnance, *Myst. du siège d'Orléans*, p. 688. Autres vouloient la prise reondement sans cerymonie [vouloient qu'on fit Louis XI prisonnier, quand il était au château de Péronne], COMM. II, 9. || XVI^e s. Et pour parler rondement, c'est... LANOUÉ, 639. L'on deschasse l'arbre un pied dans terre, là on le coupe rondement [en rond], puis... o. DE SERRES, 673. Tous-jours avec instrumens bien trancheans taillera-on les arbres, tant rondement [nettement] qu'on pourra, sans on rien esclater ni escorcer, faisant la trenche fort unie et pendante d'un costé... id. 723. Il nie respondit et confessa tout rondement... MONT. II, 72.

— ETYM. *Ronde*, et le suffixe *ment*; provenç. *redondamens*; cat. *rodonament*; espagn. *redondamente*; ital. *ritondamente*.

† RONDETTTE (ron-dè-t'), s. f. Espèce de lierre terrestre.

RONDEUR (ron-deur), s. m. || 1° Qualité de ce qui est rond, sphérique, circulaire, cylindrique. La rondeur de la terre, d'une assiette. Elle [la sagesse de Dieu] qui a compté les étoiles, qui a borné l'étendue du ciel dans une rondeur finie, BOSS. *Sermons, jubilé, pénitence*, III. Sa taille avait pris un peu plus de rondeur, J. J. ROUSS. *Conf.* V. Les rondeurs de la joue et celles d'un beau sein, DELILLE; *Imag.*

teint en rouge. Les rouges de teinture, c'est-à-dire les matières colorantes rouges qu'on peut extraire des végétaux, FOUNCROY, *Conn. chim.* t. VIII, p. 70. Les principales substances dont on se sert pour obtenir les rouges sont la garance, la cochenille, le bois de Brésil et le carthame, THENARD, *Traité de chim.* t. III, p. 320, dans ROUGEES. || 10° Certaines substances de couleur rouge. Rouge de montagne. || Rouge des Indes ou d'Andrinople, sorte de couleur rouge solide et brillante que l'on donne aux étoffes de coton. || Rouge cinchonique, corps analogue au tannin, qu'on trouve dans les écorces de quinquina. || Rouge végétal, matière rouge du carthame précipitée par un acide. || Rouge à polir, dit aussi rouge indien, rouge de Prusse, colcothar, substance dont on se sert pour polir les métaux, les pierres dures, les glaces, etc. || 11° Prendre le rouge, pousser le rouge, se dit des jeunes dindons, lorsque, à l'âge de six semaines ou de deux mois, la chair glanduleuse et les barbillons qui entourent leur bec commencent à se développer. Les dindonneaux lorsqu'ils poussent le rouge, BUFF. *Ois.* t. IV, p. 36. Ce n'est qu'après trois mois passés que les jeunes perdreaux poussent le rouge; car les perdrix grises ont aussi du rouge à côté des tempes entre l'œil et l'oreille, *id.* t. IV, p. 182. || 12° Maladie du pêcheur. || Maladie des vers à soie. || Maladie des chiens et des oiseaux. || 13° Fig. Le sang, la colère, la honte qui montent au visage. Au visage sur l'heure un rouge m'est monté, MOL. *Fâch.* I, 1. Le rouge au visage et le feu aux yeux sont un signe de la colère, comme l'éclair qui nous avertit d'éviter la foudre, BOSS. *Connaiss.* V, 6. || 14° Fard rouge à l'usage des femmes. On veut parler que la princesse d'Harcourt ne sera pas dévoté dans un an, à cette heure qu'elle est dame du palais, et qu'elle remettra du rouge; car ce rouge c'est la loi et les prophètes; c'est sur ce rouge que roule tout le christianisme, sév. 481. Si c'est aux hommes qu'elles [les femmes] désirent de plaire, si c'est pour eux qu'elles se fardent et s'enluminent, j'ai recueilli les voix, et le leur prononce de la part de tous les hommes, ou de la plus grande partie, que le blanc et le rouge les rendent affreuses et dégoûtantes; que le rouge seul les vieillit et les déguise, LA BRUY. III. Les Perses... commencèrent à leur imitation [des Médés] à se peindre les yeux et à se mettre du rouge au visage, afin d'avoir l'œil plus vif et le teint plus vermeil, ROLLIN, *Hist. anc. Eur.* t. II, p. 268. Au près d'un pot de rouge on voit un Massillon, VOLT. *Gertrude*. Dès que le rouge est quitté et que, par un extérieur d'éclat, une femme est déclarée dévote, VUCCLOS, *Eur.* t. VIII, p. 55. Lise a quitté le rouge, et l'on se dit tout bas qu'elle ferait bien mieux de quitter Lycidas, ORESS. *le Mèch.* III, 9. Tout au contraire des autres femmes, ce qu'elle avait de moins frais était le visage, et je crois que le rouge le lui avait gâté, J. J. ROUSS. *Confess.* VI. [Sur le théâtre] on voit Cornélie en pleurs avec deux doigts de rouge, *id.* *Hél.* II, 17. Les Athéniennes peignent leurs sourcils en noir, et appliquent sur leur visage une couche de blanc de céruse avec de fortes teintes de rouge, BARTHÉL. *Anach.* ch. 20. Aussitôt qu'on a été vue de toute la salle, que le rouge se raye, que la coiffure se dérange, on bâille, on se plaint du chaud, et l'on va se coucher, OENLIS, *Ad. et Th.* t. III, p. 417, dans ROUGEES. C'est avec le carthame qu'on prépare le rouge dont les femmes se servent pour la toilette, THENARD, *Traité de chim.* t. III, p. 303. || Par exagération. Cette femme a un pied de rouge, elle a du rouge comme une roue de carrosse. || Fig. Vous mites du rouge à Virgile, Mettez des mouches à Milton, M. J. CHÉNIER, *Épître à Delille*. || 15° Républicain avancé acceptant le drapeau rouge pour symbole (voy. DRAPEAU). Les Rouges. || Proverbe. Rouge au soir et blanc au matin, c'est la journée du pèlerin.

— HIST. XII^e s. Récorder en quel manere nos pere furent sauvé de la mer roge, *Machab.* I, 4. || XIII^e s. Qui est cil qui met fin en pechier [péché], puisque la rouge color a'en est alée une foiz de son front! DRUM. LATINI, *Trésor*, p. 401. || XV^e s. J'ay par ma convoitise Tout perdu, argent et chemise, Pour vingt francs que je vi si rouges; Mettre les cuiday en mes bouges, E. DESCH. *Poésies mss.* f. 375. Un jour vint que le roy le mena à la chasse, et recueillirent une rouge beste laquelle courut longuement... MONSTREL. t. III, p. 89, dans LACUNNE. || XVI^e s. Là dessus les batries que nous avons desigées, firent broche, et, les maisons estans à descouvert, plusieurs bales rouges y furent jetées, qui mirent en peine les assiegez, D'AUB. *Hist.* III, 437. On usera du rouge d'Espagne, PARÉ, XXV, 44. Ce fut

un grand exploit et un grand heur de guerre; dont ils en vinrent si rouges et si insolens, qu'ils mesprisoient toutes nations et pensoient battre tout le monde, BRANT. *Capit. franç.* t. I, p. 291. Les plus rouges [les plus malins] y sont pris, COTGRAVE, Rouge visage et grosse pense ne sont signes de penitence, *in.* Ainsi donc, pour venir à conclure, c'est à toy, cardinal [le cardinal de Lorraine], plus rouge de nostre sang que d'autre teinture... RÉGNIER DE LA PLANCHE, *De l'Estat de France sous François II*.

— ETYM. Wallon, *rog*; provenç. *rog*, au fém *roja*; cat. *roj*; espag. *rojo*, *rubio*; ital. *roggio*, *robbo*; du lat. *rubeus*, d'où rouge, comme rage, de *rabies*. *Rubeus* correspond au sanscrit *rudhira*, sang rouge, grec *ῥυδρός*.

2. ROUGE (rou-j'), s. m. Oiseau de rivière qui ressemblo à un canard et qui a les pieds rouges; c'est le canard souchet, *anas clypeata*.

— ETYM. *Rouge* 1.

† ROUGE-AILE (rou-jè-l'), s. m. Mauvis ou grive. || Au plur. Des rouges-ailes, prononcé comme au singulier.

† ROUGEASSE (rou-ja-s'), s. f. Variété de raisin.

ROUGEÂTRE (rou-jâ-tr'), adj. || 1° Qui tire sur le rouge. Ce sang qu'à la couleur il pourrait reconnaître, N'est plus qu'une eau rougeâtre, ROTROU, *Hercule mour.* II, 2. Au travers d'un gros brouillard, la lumière d'un flambeau... paraît toute rougeâtre, FONTEN. *Mondes*, 3^e soir. Des rochers rougeâtres, tapissés de sauge et de baume sauvage, CHATEAUB. *Itinér.* 2^e part. || 2° S. m. Petit agaric de la section des bulbeux. || Tortue d'Amérique.

— ETYM. *Rouge*, avec la finale péjorative *âtre*; wallon, *rogeât*.

ROUGEAUD, AUDE (rou-jô, jô-d'), adj. || 1° Terme familier. Qui a le visage rouge, haut en couleur. Il [Mazarin] est enflé, bouffi, exténué, décoloré; bref il n'est plus tantôt ce Mazarin si rougeaud, et qui était si bel homme, GUY PATIN, *Lettre* t. V, p. 200, dans ROUGEES. On dirait, à vous voir, que vous venez de nocé; Tant vous avez le teint rougeaud et l'œil sercin, PASTOR. *L'Amant qui ne flatte point*, v, 4. || Substantivement. Un gros rougeaud. Une grosse rougeaud. || 2° S. m. Terme rural. Maladie du raisin causée par une trop forte chaleur et qui empêche le grain de se développer.

— ETYM. *Rouge* 1.

ROUGE-GORGE (rou-je-ger-j'), s. m. || 1° Petit oiseau à bec fin, qui a la gorge et la poitrine rouges; c'est une fauvette, *motacilla rubecula*, L. || 2° Nom vulgaire de l'iguane. || Au plur. Les rouges-gorges.

— REM. Laveaux et Génin contestent la correction du pluriel rouges-gorges que donne l'Académie: le rouge-gorge étant un oiseau qui a la gorge rouge, le pluriel tombe sur le mot sous-entendu: les [oiseaux] rouge-gorge.

— ETYM. *Rouge*, et *gorge*.

† ROUGE-NOIR (rou-je-noir), s. m. Espèce de gros-bec.

ROUGEOLE (rou-jo-l'), s. f. || 1° Maladie fébrile, contagieuse, caractérisée surtout par une phlegmasie cutanée légère, précédée et accompagnée de fièvre, de coryza, d'angine, de ramollement et de toux; d'ordinaire on ne l'a qu'une fois. On me mande qu'il y a de la rougeole à Livry, sév. 78. La pauvre Sanzei a la rougeole bien forte; c'est un feu qui passe vite, mais qui fait peur par la violence dont il est, *id.* 5 janv. 1674. La maladie qui emporta le Dauphin duc de Bourgogne, sa femme et son fils, était une rougeole pourrée épidémique, VOLT. *Louis XIV*, 27. || 2° Rougeole du porc, rouget, mal rouge, typhus charbonneux, maladie dangereuse à laquelle le porc est sujet. || 3° Terme rural. Maladie du seigle. || 4° Nom marchand d'une coquille du genre des porcelaines. || 5° Nom d'une plante, voy. CORNETTE 2.

— HIST. XVI^e s. Autres aront la petite verolle ou rougeolle, PARÉ, XIX, 3.

— ETYM. Diminutif de *rouge* 1; wallon, *raïriou*; picard, *rougé*, *rouvriu*.

† ROUGEOT (rou-jo), s. m. Nom donné, en Bourgogne, au canard milloin, *anas ferina*, L.

† ROUGEOTTE (rou-jo-t'), s. f. Mollusque ou ver marin qui sert d'appât pour la morue.

ROUGE-QUEUE (rou-je-queu), s. m. Espèce de pie-grièche. || Grand rouge-queue, le merle de roche. || Au plur. Des rouges-queues (voy. pourtant la remarque à ROUGE-GORGE).

— ETYM. *Rouge*, et *queue*.

† 1. ROUGET, ETTE (rou-jè, jè-t'), adj. Un peu rouge.

— HIST. XIII^e s. Les levres pour baisier grosses; et

Si [elle] les avoit un peu rougetos, *Fl. et Bl.* v. 2893. || XVI^e s. Qui est l'ouvrier qui proprement l'a mis Dessus ton teint ceste couleur rougette? ROSS. 170.

— ETYM. Diminutif de *rouge* 1.

2. ROUGET (rou-jè; le t ne se prononce pas et ne se lie pas; au pluriel, l'se lie: des rou-jè-z-excellents), s. m. || 1° Nom vulgaire d'un poisson de mer, dit aussi barbeau de mer, barbarin et barborin, *mullus barbatus*. || Nom donné, dans plusieurs localités, à la trigle grondin ou rouget grondin, *trigla cuculus*. || 2° Synonyme de rougeole du porc. || 3° Nom donné dans la campagne, à cause de sa couleur, au lépte automnal, arachnides trachéennes, qui est l'acare automnal de certains auteurs. || 4° Pollen altéré dans les alvéoles d'un gâteau d'abeilles. || 5° Variété de pomme.

— HIST. XIII^e s. Mellans et rouget, BARBAZAN, *Fabliaux*, t. IV, p. 86. || XIV^e s. Pourbouliez et rosticiez vos rougets, *Ménagier*, II, 5.

— ETYM. *Rouget* 1. *Rouget* s'est dit, au XVI^e siècle, comme grisons, d'une espèce de valets, et aussi des mois des femmes.

ROUGETTE (rou-jé-t'), s. f. Terme d'histoire naturelle. Espèce de chauve-souris (le ptéropo rubrical). || Genre de mousses, nom français donné par Bridel à son genre *discelium*.

— ETYM. *Rouget* 1.

ROUGEUR (rou-jeur), s. f. || 1° Couleur rouge. La rougeur des lèvres. La rougeur du ciel, quand le soleil se lève. La rougeur des yeux quand on a pleuré. L'on voit dans un houlet rougi au feu l'incandescence se conserver dans les parties voisines du centre longtemps après que la surface a perdu cet état d'incandescence et de rougeur, NEFF. *Époq. nat.* t. XII, p. 43. || 2° La coloration que font apparaître sur le visage divers sentiments. Ma rougeur trahirait les secrets de mon cœur, COAN. *Rod.* I, 7. Le trouble dans les yeux et la rougeur au front, TH. CORN. *Ariane*, III, 4. Et tout le peuple même, avec dérision, Observant la rougeur qui couvrait mon visage, De ma chute certaine en tirait le présage, RAC. *Esth.* III, 4. Ces mots ont fait monter la rougeur sur son front, *id.* *Athal.* III, 3. Une rougeur que la honte imprime comme le plaisir, MARRIV. *Paysan porv.* 6^e part. Les applaudissements qui s'élevèrent autour d'elle lui faisaient monter au visage une rougeur, et lui causaient un embarras charmant, DIDER. *Lettre à Mlle Voland*, 15 sept. 1760. Voyez la rougeur de ce coupable: en a-t-il un pied sur les joues! BEAUMARCH. *Mar. de Fig.* II, 4. La rougeur inspirée par la délicatesse et la bonté peut intéresser à tous les âges, STAEL, *Corinne*, VII, 2. || 3° Il se dit des taches rouges qui viennent sur la peau, au visage. Avoir le visage plein de rougeurs. Il lui est venu une rougeur à la joue, à l'épaule. || 4° Terme de médecine. Coloration qui est un des phénomènes constants de l'inflammation. || 5° Terme de vénerie. On revoit d'un cerf par les rougeurs, c'est-à-dire par le sang que le bois refait laisse aux branches. || 6° Au plur. Terme de menuiserie. Synonyme de recoupette. || 7° Terme de menuiserie. Taches qui annoncent la pourriture prochaine du bois.

— HIST. XIII^e s. Il avoit la face si grosse et si enflée... ne ilecques n'avoit rogeur, *Miracles St Loys*, p. 459. || XIV^e s. Douleur, rougeur, enflure, H. DE MONDEVILLE, f. 46, verso. Ne n'est delour arcue en la plaie, ne rogeur, ne enflure, *id.* f. 44, verso.

— ETYM. *Rouge* 1; wallon, *rogeur*; provenç. *rogor*; catal. *rojor*.

ROUGI, IE (rou-ji, jie), part. passé de rougir. Rendu rouge. La Phrygie Cent fois de votre sang a vu ma main rougie, RAC. *Andr.* I, 4. || De l'eau rougie, de l'eau où il n'y a que fort peu de vin. [Le marquis de Mansera mangeait] à diner trois onces de viande seule et de l'eau rougie pour boisson, ST-SIM. 90, 177.

† ROUGIE (rou-jie), s. f. Rougie d'écarlate, ou, simplement, rougie, la seconde opération de la teinture de la laine en écarlate par la cochenille.

† ROUGILLON (rou-ji-lon, li mouillées), s. m. Espèce de champignon.

ROUGIR (rou-jir), v. a. || 1° Rendre rouge, peindre ou teindre en rouge. Rougir une porte. Ils rougissent les mors d'une sanglante écume, RAC. *Phédre*, V, 6. J'amaï le sang humain n'a rougi cette terre, FÉN. *Tél.* VIII. Je découvrerais au loin la mer de l'Archipel avec toutes ses fles; le soleil couchant rougissait les côtes de Zea, CHATEAUB. *Itin.* part. I. || Ne faire que rougir son eau, mêler à beaucoup d'eau peu de vin. || Donner une façon aux cuirs en leur appliquant un rouge composé de bois de Brésil et de chaux. || 2° Fig. Rougir ses mains de sang, tuer quelqu'un. || Par extension, exercer

† 2. ROULÉE (rou-lée), s. f. Terme de pêche. Nappe de filet dont on se sert pour prendre des lamproies dans la Loire.

† 3. ROULÉE (rou-lée), s. f. En quelques provinces, manière d'accommoder une épaule de mouton. — HIST. XIV^e s. Rouillée de bœuf, *Ménagier*, II, 5.

— ÉTYM. Rouler.

† ROULEFEU (rou-le-feu), s. m. Terme de marine. Cylindre de tôle contenant de la braise, pour sécher les entreponts.

ROULEMENT (rou-le-man), s. m. || 1^o Mouvement de ce qui roule. Le roulement d'une voiture sur le pavé. || 2^o Roulement d'yeux, mouvement par lequel on tourne les yeux de côté et d'autre, en sorte que la vue paraît égarée. Les roulements d'yeux de ce maniaque. || Il se dit d'un mouvement d'yeux où se voit de l'affectation. Quelque baissement de tête, un soupir mortifié, et deux roulements d'yeux rajustent dans le monde tout ce qu'ils [les faux dévots] peuvent faire, MOL. *le Festin*, v, 2. Et ses roulements d'yeux et son ton radouci N'imposent qu'à des gens qui ne sont pas d'ici, M. *Mis*, I, 2. || 3^o Terme de musique. Tons différents poussés d'une même haleine, soit en montant, soit en descendant. Un beau roulement de voix. || 4^o Bruit d'un ou plusieurs tambours que l'on bat à coups égaux et pressés, de sorte que le son semble continu à l'oreille. Faire un roulement. || 5^o Il se dit du bruit continu du tonnerre, ou d'un bruit comparé à celui du tonnerre. Le cri des aigles, le ramage entrecoupé de quelques oiseaux, et le roulement des torrents qui tombent de la montagne, J. J. ROUSS. 6^o *promen*. Déjà le tonnerre faisait entendre ses lugubres roulements, lorsqu'ils arrivèrent à l'entrée du vallon, BEAN. DE ST-P. *Chaum. ind.* [Dans une chute d'aérolithes] ils entendirent tout à coup dans l'air un bruit de tonnerre extraordinaire, accompagné d'un roulement semblable à celui d'un grand feu dans une cheminée, BIOT, *Inst. Mém. scienc.* 1806, 2^e sem. hist. p. 240. À peine l'empereur avait-il passé le fleuve [Niémen], qu'un bruit sourd avait agité l'air; bientôt le jour s'obscurcit, le vent s'éleva et nous apporta les sinistres roulements du tonnerre, SÈUR, *Hist. de Nap.* IV, 2. || 6^o Fig. Terme de commerce. Circulation ordinaire des espèces. || Roulement de fonds, circulation rapide d'une certaine quantité d'argent. || Fonds de roulement, fonds destiné à pourvoir aux dépenses courantes. || 7^o Fig. Action de se remplacer alternativement dans certaines fonctions, etc. Il se fait un roulement annuel dans les tribunaux entre les chambres dont ils sont composés. || 8^o Terme de métallurgie. Campagne d'un fourneau, temps que dure le travail depuis la mise en feu jusqu'à la cessation.

— HIST. XV^e s. Heureux... qui se laisse mollement rouler après le roulement celestiel MONT. III, 64.

— ÉTYM. Rouler.

ROULER (rou-lé), v. a. || 1^o Faire avancer une chose en la faisant tourner sur elle-même. Rouler des pierres du haut d'une montagne. Rouler une boule. N'examinons donc plus la justice des causes, Et cédonons au torrent qui roule toutes choses, CORN. *Pomp.* I, 4. De même que... les rivières qui arrosent la surface de la terre ont toutes cela de commun qu'elles viennent d'une petite origine; que, dans le progrès de leur course, elles roulent leurs flots en bas par une chute continuelle... BOSS. *Gorn.* De ces flots confondus [une foule] le flux impétueux Roule et dérobe Egisthe et sa mère à mes yeux, VOLT. *Mér.* v, 6. Les dehors [de Larisse] sont embellis par le Pénéée, qui roule auprès de ses murs des eaux extrêmement claires, BARTHÉL. *Anach.* ch. 35. Ces pas, ces voix, ces cris, cette rumeur immense Seront déjà rentrés dans l'éternel silence; Les générations rouleront d'autres flots, LAMART. *Harm.* I, 10. Il [le fleuve] va, grand, mais troublé, déposant un vain nom, Rouler au sein des mers sa gloire et son limon, *ib.* II, 12. Là, pour marquer la place où vous m'allez concher, Roulez de la montagne un fragment de rocher, *ib.* III, 2. || 2^o Populairement. Rouler carrosse, avoir un carrosse à soi. Je devrais faire dans Paris une autre figure; Je devrais rouler carrosse, ma chère dame, LESAGE, *Turcaret*, IV, 12. || Mme de Genlis, *Mém.* v, p. 91, édit. de 1825, a blâmé rouler carrosse comme une expression née dans la Révolution; cette expression est bien plus ancienne. || Rouler un tour, deux tours, faire, en tombant, un, deux tours sur soi-même. Si quelqu'un m'assurait que je ne me ferais point de mal [en versant], je ne haïrais pas à rouler quelquefois cinq ou six tours dans un carrosse; cette nouveauté me divertirait, SÈV. 19. Côté

1671. || Rouler un étage, tomber du haut d'un étage en roulant de degré en degré. Ce garçon qui est tout froissé, qui a roulé un étage, je m'étonne qu'il ne soit pas au lit, MARIIV. *le Legs*, sc. 14. || Fig. Rouler doucement sa vie, passer sa vie dans une fortune médiocre. || Rouler sa vie comme on peut, mener une vie assez pauvre, assez malheureuse. || 3^o Rouler les yeux, les tourner de côté et d'autre avec violence on affectation. Il mange haut et avec grand bruit, il roule les yeux en mangeant, LA BRUY. XI. Roulant tour à tour sur les objets qui l'environnent des regards troublés et confus, où l'amour et la haine, l'indignation et la pitié se combattent et se succèdent, MARMONTEL, *Cont. mor. Laus et Lydie*. || 4^o Rouler sa voix, faire des roulades, des roulements de voix. L'un [chat] miaule en grondant comme un tigre en furie; L'autre roule sa voix comme un enfant qui crie, BOIL. *Sat.* VI. || 5^o Fig. Agiter en diverses manières quelque chose en son esprit. Des rivaux de Léon il est le plus jaloux, Et roule des projets qu'il ne dit pas à tous, CORN. *Pulch.* II, 3. Il prenait des mesures secrètes pour le grand dessein qu'il roulait dans son esprit, ROLLIN, *Hist. anc. Éuv.* t. VIII, p. 333, dans POUGENS. Le cœur plein de ressentiment, et roulant dans son esprit mille projets de vengeance, LESAGE, *Diab. boit.* 6. Je roulais dans ma tête une épître à l'humanité, VOLT. *Lett. au Pr. roy. de Pr.* octobre 1738. || 6^o Plier en rouleau. Rouler un tableau, une carte de géographie, une pièce d'étoffe. Mais sous l'aigle qui les roule [les nuages] En mille plis capricieux.... LAMART. *Harm.* I, 10. || En chirurgie, rouler une bande, la plier en rond sur elle-même. || Reuler une bande autour d'un membre, recouvrir en spirale de tours de bande une partie. || 7^o Arrondir le plomb dans le moulin, en l'y remuant avec vitesse. || 8^o Fig. et populairement. Duper, mystifier, battre. Notre homme fut si bien roulé qu'il ne reparut plus. Toute une révolution s'était faite dans le goût public; le bourgeois, longtemps roulé par le rapin, l'avait roulé à son tour, ASSÉLINEAU, *Mélang. tirés d'une petite biblioth. romantique*, p. 40. || 9^o V. n. Avancer en tournant sur soi-même; se dit au propre d'un corps rond comme une roue, un cylindre, qui s'avance sur un plan, et, au figuré, de tout ce que l'on y compare, comme les eaux qui cheminent, la vie qui passe, etc. L'abondance des pleurs roulant sur mon visage A fait évanouir cette funeste image, TRISTAN, *M. de Chrispe*, III, 1. Tellement qu'il [le sang dans les artères] est forcé, par le nouveau sang qui survient sans cesse, d'aller toujours en avant et de rouler sans fin par tout le corps, BOSS. *Connaiss.* II, 8. Tous les hommes commencent par les mêmes infirmités; dans le progrès de leur âge, les années se poussent les unes les autres comme des flots; leur vie roule et descend sans cesse à la mort par sa pesanteur naturelle, *ib.* *Gornay*. L'autre esquivé le coup, et l'assiette volant s'en va frapper le mur, et revient en roulant, BOIL. *Sat.* III. Un torrent débordé, qui, d'un cours orageux, Roule, plein de gravier, sur un terrain fangeux, *ib.* *Art p. I.* [Deux champions frappés par un infortiat]... du bois et des clous meurtris et déchirés, Longtemps loin du perron roulent sur les degrés, *ib.* *Lutr.* v. Noricus à ses pieds roule en se débattant, SAURIN, *Spartacus*, v, 9. Déjà dans les chemins les cailloux commencent à rouler après moi, lancés cependant encore d'un peu trop loin pour pouvoir m'atteindre, J. J. ROUSS. *Confess.* XII. Pour Julie, je remarquai que les larmes lui roulaient aussi dans les yeux, mais qu'elle n'osait pleurer de peur de nous alarmer davantage, *ib.* *Hél.* VI, 14. Ainsi l'ancre s'attache où paissaient les troupeaux, Ainsi roulent des chars où voguaient des vaisseaux, DELIL. *Honi. des ch.* III. Mais quand le char funèbre a roulé dans la ville, M. J. CHÉN. *Tibère*, I, 3. Tandis que la foule Autour de lui roule, Satan joyeux foule L'autel et la croix, V. HUGO, *Odes, la Ronde du Sabbat*. || Il fait beau rouler, le chemin est uni, commode pour les voitures, pour le charroi. || Nous roulâmes toute la nuit, nous fîmes route en voiture durant toute la nuit. || 10^o Terme d'imprimerie. Une presse roule lorsqu'elle est en pleine activité. || Fig. Faire rouler la presse, faire imprimer des ouvrages. || 11^o Il se dit du mouvement circulaire apparent du ciel et des astres. Le soleil roule dans les cieux d'un mouvement éternel, BOSS. 1^{er} *serm. Conception*, I. Un philosophe vous dira en vain que vous devez être rassasiés d'années et de jours, et que vous avez assez vu les saisons se renouveler et le monde rouler autour de vous, *ib.* *le Tellier*. Ju-

pter et Saturne roulent dans ces espaces immenses, VOLT. *l'Ingénu*, II. || 12^o Il se dit de pertes qui tournent. D'un formidable bruit le temple est ébraolé, Tout à coup sur l'arain ses portes ont roulé, C. NE-LAV. *Vép. sicil.* v, 2. En effet, des cachots la porte à grand bruit roule, V. HUGO, *Odes*, I, 4. || 13^o Il se dit du mouvement violent et égaré des yeux. Les yeux lui roulaient dans la tête. Toutes ses grâces étaient effacées : ses yeux éteints roulaient dans sa tête et jetaient des regards farouches, FÉN. *Tél.* VIII. || 14^o Terme de marine. En parlant d'un navire, se mouvoir de droite à gauche et de gauche à droite, autour de sa quille, de telle façon que les deux plans s'immergent alternativement. Ce vaisseau roule beaucoup. || Nous roulâmes toute la nuit, notre vaisseau roula toute la nuit. || 15^o Terme de manège. Rouler à cheval, éprouver des déplacements sur le cheval, bien qu'il ne fasse que des mouvements très-ordinaires. || 16^o Errer sans s'arrêter. En toutes les neuf années suivantes, je ne fis autre chose que rouler çà et là dans le monde, tâchant d'y être spectateur plutôt qu'acteur en toutes les comédies qui s'y jouent, DESC. *Méth.* III, 6. || Fig. Alors, de son destin sentant toute l'horreur, Son cœur tumultueux roule de rêve en rêve, DELILLE, *Imag.* IV. || 17^o Passer, en parlant du temps, de la vie. Douze lustres et plus ont roulé sur ta vie, LA FONT. *Poés. mèl.* LXIX. Un philosophe vous dira en vain... que vous vous êtes assez vus rouler vous-mêmes et passer avec le monde, BOSS. *le Tellier*. || 18^o Il se dit des bruits qui se prolongent. Chemin faisant, nous crûmes entendre rouler le tonnerre, BERN. DE ST-P. *Paul et Virginie*. Les bruits majestueux qui roulent Du sein orageux des cités, LAMART. *Harm.* I, 10. Ces accents, ces soupirs animés par la foi, Vout... Roulant de monde en monde, Retentit jusqu'à toi [Dieu], *ib.* *ib.* I, 2. || Roulez, tambours! commandement de battre le tambour. || 19^o En parlant des choses, des événements, aller. Pensez-vous faire croire, à voir comme tout roule, Quo votre seul mérite attire cette foule? MOL. *Mis.* III, 6. || 20^o Fig. Rouler sur l'or et sur l'argent, être fort riche. Pourquoi l cette demande est bonne, maintenant Que vous allez rouler dessus l'argent comptant, REGNARD, *le Bal*, 13. Tu paraissais bien moins comptant. Quand tu roulais sur l'or et sur l'argent, VOLT. *Enfant prod.* III, 2. || L'argent roule dans ce pays, l'argent circule dans le commerce, il passe fréquemment d'une main à l'autre. Qu'on juge du peu d'argent qui roulait dans un royaume tel que la France, VOLT. *Mœurs*, 84. Il n'est point de ces magnifiques seigneurs qui d'un trait de plume peuplent Paris d'un million d'habitants, et vous font rouler quinze cents millions d'espèces sonnantes dans le royaume, *ib.* *l'Homme au quarante écus*, *Lett.* La vente de la royauté est devenue en Pologne la plus grande source de l'argent qui roule dans l'État, *ib.* *Mœurs*, 119. || L'argent roule dans cette maison, l'argent y est en abondance. On voit rouler chez vous tout l'or de la Castille, *Chapelain décoiffé*, dans les œuvres de Boileau. L'argent y roule, et on commence à en convenir, MAINTENON, *Lett. à d'Aubigné*, 7 avril 1685. Je ne m'étonne plus si céans l'argent roule, Et si des emprunteurs il attire la foule, DESTOUCH. *Dissip.* II, 1. || 21^o Fig. Être agité par l'esprit. Cent sortes de chagrins me roulent par la tête, MOL. *le Dép.* II, 6. Assurément quelque chose d'extraordinaire lui roule dans l'esprit, BOURSALUT, *Lett. nouv.* I, II, p. 418, dans POUGENS. Pendant que ces pensées roulaient dans mon esprit, FÉN. *Tél.* II. Déjà dans mon cerveau roule un épithalame, BIRON, *Mérom.* II, 14. || 22^o Fig. Avoir pour sujet, pour objet, pour base. Vous êtes si vive au milieu de nos cœurs, ma chère fille, et toutes nos actions, nos pensées roulent si fort sur vous... SÈV. 22 déc. 1688. Toutes les conversations avec son Eminence [Retz] qui ont toujours roulé sur dire que vous aviez de l'aversion pour lui... voilà ce qui cause ses agitations, et sur quoi roulent toutes ses pensées, *ib.* *à Mme de Grignan*, t. v, p. 517, éd. REGNIER. Elle [la réforme] roulait principalement sur deux points, sur celui de la justification et sur celui de l'eucharistie, BOSS. *Var.* IX, 1. Comme la religion et le gouvernement politique sont les deux points sur lesquels roulent les choses humaines, *ib.* *Hist. Dessein général*. Les affaires qui roulent sur l'argent ont toujours quelque chose de sale, MAINTENON, *Lett. à d'Aubigné*, 26 juin 1684. Il y a peu de règles générales et de mesures certaines pour bien gouverner; l'on suit les temps et les conjonctures, et cela roule sur la prudence et sur les vices de ceux qui règnent, LA BRUY. X.

chasse, de la promenade (cela est le sens propre). Ouvrir des routes dans une forêt. On a percé une route dans ce bois. Ces spéculatifs qui visent d'ordinaire au delà du but, qui quittent les chemins pour prendre les routes, qui s'égarer pour arriver plus tôt où ils vont, BALZ. *De la cour*, 3^e disc. Comme on voit qu'en un bois que cent routes séparent, Les voyageurs sans guide assez souvent s'égarer, BOIL. *Sat.* iv. || Terme de vénerie. Une bête va à la route quand elle suit le grand chemin. || 2^o Voie pratiquée pour aller d'un lieu à un autre. Une route dégradée, enfoncée, mal pavée. Je pris une route de traverse pour ne pas me retrouver dans les mêmes auberges où j'avais séjourné avec lord Clarendon, GENLIS, *Vœux témér.* t. 1, p. 239, dans POUGENS. À Smolensk, il [Napoléon] se trouve au nœud des routes de Pétersbourg et de Moscou, à vingt-neuf marches de l'une de ces deux capitales, et à quinze de l'autre, ségua, *Hist. de Nap.* vi, 9. || Route royale, impériale, route entreprise et exécutée aux frais de l'État, par opposition à route départementale. Il faut nécessairement, lui dit [à un prince] celui qui les enseignait [les mathématiques], que votre Altesse se donne la peine d'étudier pour savoir; car il n'y a point de route royale en mathématiques, STAEL, *Allemagne*, III, 6. || La grande route, ou la grand' route, se dit de la route principale. La grande route, afin d'éviter les marais formés par les divers affluents du Dniéper, se détournait à gauche, cherchait les hauteurs, et s'éloignait du bassin de ce fleuve, sécur, *Hist. de Nap.* vi, 7. || Fig. La grande route, les errements connus, vulgaires. Tendre mère qui sus l'écarter de la grande route, J. J. ROUSS. *Em.* 1. || Routes militaires ou stratégiques, chemins qui ont été percés pour faciliter les opérations des troupes, et aux travaux desquels on a fait concourir des corps de l'armée. Routes militaires de l'Ouest, de la Vendée. || 3^o Direction qu'on suit pour aller en un lieu. La route de Paris à Bordeaux. || [Alexandre] ramena son armée par une autre route que celle qu'il avait tenue, BOSS. *Hist.* III, 6. D'Argos, dans un moment, vous reprenez la route, A.C. *Iphig.* II, 5. Ce fut dans ces circonstances que Pierre et son ambassade prirent leur route, au mois d'avril 1697, par la grande Novogorod, volt. *Russie*, 1, 9. || Fig. Si j'approchais autant de la jeunesse que je m'en éloigne, j'attribuerais à cette agréable route la cessation de mille petites inconvénients que j'avais autrefois, sév. 22 nov. 1688. || Mettre en route, faire partir. Mais une ardeur importune En route met chaque humain, BÉRANO. *Ad. d. des amis.* || La route de tel lieu à tel autre est très-bonne, très-mauvaise, dangereuse, peu sûre, etc. on trouve sur cette route des commodités, des inconvénients, des dangers, peu de sûreté, etc. Je n'y suis pas encore [à Rome], La route en est mal sûre, à tout considérer, CORN. *Nicom.* IV, 4. || Fig. Être sur la route de quelqu'un, lui faire obstacle. Quoi que vous en disiez, vous n'êtes sur la route de personne, MAINTENON, *Lett. d. M. d'Aubigné*, t. 1, p. 168, dans POUGENS. || 4^o Terme de marine. Chemin que fait ou doit faire un navire dans une direction donnée. Je suis bien aise d'apprendre... que les vaisseaux commandés par le sieur de Beaulieu aient mis à la voile par un vent favorable pour leur route, COLBERT, d. *Lerasseur*, 3 nov. 1678, dans JAL. Je ferai que le pilote perdra sa route, et qu'il s'éloignera d'Ithaque où il veut aller, VÉN. *Tél.* IX. On voit que c'était la route qu'avait tenue la flotte d'Alexandre, MONTESQ. *Esp.* XXI, 9. || En route, à la route, commandement fait au timonier pour l'avertir de ne pas dévier de la route qui lui a été indiquée, ou de reprendre la route dont on s'est momentanément écarté. || Faire route, naviguer. || Faire fausse route, s'écarter à dessin de la route qu'on avait prise ou s'écarter de son droit chemin sans le vouloir. || Fig. Faire fausse route, se fourvoyer, employer des moyens contraires au but qu'on se propose. || Donner la route, prescrire à quelle aire de vent l'officier de quart doit faire gouverner. || Être en route, avoir le vent favorable. || Faire valoir la route, manœuvrer le mieux possible. || Porter à la route, se diriger exactement sur un endroit. || Chef de route, se disait, dans la marine marchande, d'un officier ayant à peu près les fonctions de chef d'escadre. || 5^o Terme de chirurgie. Fausse route, accident qui a lieu lorsque, en sondant un malade, l'instrument s'écarte de la direction du canal de l'urètre, et s'enfoncé plus ou moins dans les parties environnantes, après avoir percé les parois uréthrales. || 6^o Terme de guerre. Chemin et logement qu'on marque aux gens de guerre en voyage. Donner une route à des troupes. Indemnité de route. || Feuille de route, ou, simplement,

roule, écrit déterminant le chemin que doit suivre et les logements que doit occuper une troupe ou un militaire qui voyage isolément. Une feuille de route pour trente hommes. La feuille de route tient lieu de passe-port. || Demander route, se disait d'une troupe militaire qui demandait à être renvoyée chez elle. Les Suisses demandent de l'argent... sinon, ils s'en veulent aller, et même ont demandé route qu'on leur a accordée et promise, GUI PATIN, *Lett.* t. II, p. 18. || 7^o Fig. Espace que parcourent les astres, les eaux, etc. La route du soleil. La route d'un fleuve. Zéthés et Calais, ces héros emplumés, Qu'aux routes des oiseaux leur naissance a formés, COAN. *Tois. d'or*, IV, 4. La lune est dans le ciel, et le ciel est sans voiles... Elle éclaire de loin la route des étoiles, et leur sillage blanc dans l'océan d'azur, LAMART. *Harm.* 1, 10. || 8^o Fig. Ce que l'on suit pour arriver à quelque résultat, comme on suit une route pour arriver au terme du voyage. Je ne m'en dors pas auprès de Mme de Coulanges et de l'abbé Têtu; cette route est bien disposée et fort en notre main, sév. 13 nov. 1673. Il avait acquis, par ses lectures continuelles, des habitudes dans tous les pays et dans tous les siècles... il connaissait toutes les routes de la vertu et de la gloire ancienne et nouvelle, FLÉCH. *Duc de Mont.* Chacun suit dans le monde une route incertaine, Selon que son erreur le joue et le promène, BOIL. *Sat.* IV. C'est ainsi qu'à son fils un usurier habile Trace vers la richesse une route facile, id. *ib.* VIII. De cette passion [l'amour] la sensible peinture Est pour aller au cœur la route la plus sûre, id. *Art p.* III. Entre ces deux excès la route est difficile, id. *ib.* II. Ô Dieu, par quelle route inconnue aux mortels Ta sagesse conduit ses desseins éternels! A.C. *Esth.* III, 8. Je me tins dans la route de la nature, en attendant qu'elle me montrât celle du bonheur; il s'est trouvé qu'elle était la même, et qu'en n'y pensant pas je l'avais suivie, J. J. ROUSS. *Em.* v. Forcé de parcourir la route où je suis entré sans le savoir, comme j'en sortirai sans le vouloir, je l'ai jonchée d'autant de fleurs que ma gaieté me l'a permis, BEAUMARCH. *Mar. de Fig.* v, 3. À la faveur de cette méthode, l'art, élevé à la dignité de la science, marcha d'un pas plus ferme dans la route qui venait de s'ouvrir, BARTHEL. *Anach.* ch. 73. Ne porte point envie à ceux qu'un autre vent Sur les routes du monde a conduits plus avant, LAMART. *Harm.* II, 12. || 9^o À vau-de-route, voyez VAU-DE-ROUTE.

— SYN. VOIE, CHEMIN, ROUTE. Voie est le terme général; il se dit de tout ce qui mène en quelque lieu: il n'est pas besoin que la main de l'homme y soit intervenue. Le chemin et la route sont toujours des voies frayées par la main de l'homme. Le chemin est une voie de terre. La route, dont le sens primitif ne se fait pas sentir, se dit aussi des voies par mer et des voies célestes. En général, ces trois mots sont employés indistinctement au sens tropique.

— HIST. XIII^e s. Ge oi [j'eus] envie seur les felons, veanz la pais des pecheours; par poi que ne ting leur route, *Psautier*, f^o 86. J'ai ma route perdue, s' [si] en ai le cuer dolent, *Berte*, cx. || XIV^e s. Lesdiz religieux avoient vendu les roughtes [bois rompu] et les lignes [bois tombé] et laies... *Charte datée de Paris*, Arch. impér. JJ 84, p. 491 (M. Sim. Luce). || XVI^e s. Après diverses opinions conclut de marcher contre les ennemis; si furent mis espies par chemin, coureurs par la campagne, charois en voye, pietons en marche, hommes d'armes en la route, et les vivres en erre, J. D'AUTON, *Annales de Louis XII*, p. 36, dans LACURNE. Il est vray que les gens de bois et de forests appellent routes ces longues allées et tranchis faits au travers des forests, comme celle que le feu roy François I^{er} fit faire au partir de Villc-Neufve St-George, pour tirer à Melun au travers de la forest de Senars, FAUCHET, *Des origines*, II, p. 104, dans LACURNE. Ilz ne laissoient point, pour son hault crier, de fouir toujours aval de roughte, AMYOT, *Rom.* 28. Mille routes desvoyent du blanc: une y va, MONT. 1, 37. Il n'y a route que de vieux regnards, COTGRAVE.

— ETYM. Bourguig. *roté*; du bas-lat. *via rupta*, voie rompue, voie qu'on a faite en rompant la forêt et le terrain (voy. ROMPRE). Il ne faut pas confondre ce mot avec l'ancien route qui signifiait bande; ni avec route ou roughte qui signifiait défaite et qui vient aussi de *rupta*, de *rumpere*. Si la dérivation latine n'était pas si bien établie, on aurait été tenté d'accepter une étymologie celtique: *Roto-magus*, Rouen, très-probablement la ville du passage, de *rod*, *rut*, *roto*, *gué*, passage, chemin; en vieil armoricain, *rid*, *rit*, *ryt*; même sens en cambrien; *rod*, voie, route, en Irlandais.

1. ROUTIER (rou-tié; l'r ne se lie jamais; au pluriel, l's se lie: des rou-tié-z exacts), s. m. Livre qui enseigne les chemins, les routes. || Adj. Carte routière, carte où les routes sont marquées. || Particulièrement. En termes de marine, livre contenant, avec des cartes marines, des instructions utiles aux pilotes et aux capitaines pour la navigation dans certains parages. Routier est l'adressement des chemins par mer, et aussi par terre; de là le livre des adresses de mer porte ce titre: Routier et pilotage de mer, LE P. RENÉ FRANÇOIS, 1621, dans JAL [Les professeurs d'hydrographie] tiendront quatre jours au moins de chaque semaine leurs écoles ouvertes, dans lesquelles ils auront des cartes, routiers, globes, sphères, boussoles, arbalètes, astroabes, etc. *Ordonn. d'août 1681*, I, VIII, 3. Les parties des cartes qui représentent les mers, ou seulement les côtes, ont encore leurs difficultés particulières; on ne peut trop ramasser, trop comparer de journaux de pilotes et de routiers, FONTEN. *Delisle*.

— ETYM. Route.

2. ROUTIER (rou-tié; l'r ne se lie jamais; au pluriel, l's se lie: des rou-tié-z exercés), s. m. || 1^o Celui qui sait bien les routes (sens propre, peu usité). || Terme de forestier. Anciens gardes supprimés en 1669. || 2^o Fig. Celui qui a de l'expérience, qui connaît les finesses. Je dois être routier à la guerre d'amour, RÉGINIA, *Épît.* II. Le sultan fit venir son visir le renard, Vieux routier et bon politique, LA FONT. *Fabl.* XI, 1. Un rat sans plus s'abstient d'aller flâner autour; C'était un vieux routier; il savait plus d'un tour; Même il avait perdu sa queue à la bataille, id. *ib.* III, 18. Le vieux maréchal de Villeroy, grand routier de cour, ST-SIM. 133, 225. Tout routier qu'il était, il ne se défiait nullement d'elle, LESAGE, *Guzm. d'Alf.* I, 2.

— HIST. XV^e s. Et plusieurs autres grands seigneurs et capitaines et routiers de guerre, fleur de droictes gens d'armes, qui par très long temps avoient suivi la guerre, MONSTREL. t. II, p. 196, dans LACURNE. || XVI^e s. Quand ce vint au squadron des vieux routiers Macedoniens, là fut le plus fort de la meslée, AMYOT, P. *Em.* 36. Incontinent après s'y estre raffraischy, il alla en vray et routier courtoisan trouver M. de Guise pour le remercyer, CARL. VIII, 9.

— ETYM. Route.

3. ROUTIER (rou-tin), s. m. Nom donné dans le moyen âge, tantôt à des bandes de pillards, tantôt à des troupes légères. Souvent même ces routiers eurent des chefs d'un courage et d'un talent distingués, que les rois se trouvaient fort heureux d'engager à leur service, LEGRAND D'AUSSY, *Instit. Métr. scienc. mor. et pol.* t. II, p. 325.

— HIST. XIII^e s. Puis ala tant par le pais, Qu'en Palle vint, si fu routiers, Et tint sergans et chevaliers, Tant que toute Palle conquist, PH. MOUTES, ms. p. 446, dans LACURNE. || XV^e s. C'estoit fait de lui, si en celle heure, par aucune infortune, il fust escheu es mains de da routiers qui aval Bruges estoient, FROISS. liv. II, p. 162, dans LACURNE.

— ETYM. Bas-lat. *ruptarius*, de *rupta*, troupe, bande, division, de *ruptus*, rompu (voy. ROMPRE).

4. ROUTIN (rou-tin), s. m. Terme de chasse. Petit sentier dans un bois. Un lapin qui traverse un routin.

— ETYM. Diminutif de route.

ROUTINE (rou-tin-n), s. f. || 1^o Faculté de faire ou de connaître acquise par l'usage plus que par l'étude et les règles. La Mousse m'a priée qu'il pût lire le Tasse avec moi... ma routine et les bons maîtres que j'ai eus me rendent une bonne maltresse, sév. 21 juin 1671. Il n'avait pour tout esprit qu'une routine d'expressions, HAMILT. *Gramm.* 6. || [Frédéric II] a plus d'imagination que moi, mais j'ai plus de routine que lui [dans l'art d'écrire], volt. *Lett. d'Argental*, 20 août 1750. Pour contracter la routine du calcul, non-seulement il faudrait s'exercer sur beaucoup d'exemples, il faudrait encore s'exercer continuellement; autrement on oublierait bientôt tout ce qu'on croirait avoir appris, CONDILL. *Lang. calc.* II, 6. Dorine: Vous jouez très-joliment du clavecin. — Lucie: Hélas! cela se borne à trois ou quatre pièces que je sais de routine, GENLIS, *Théât. d'éduc. l'Enfant gâté*, I, 3. || 2^o Procédé en quelque sorte mécanique pour faire ou apprendre quelque chose. La routine que je propose épargnera bien de la fatigue aux uns [professeurs] et bien des larmes aux autres [écoliers], DUMARS. *Éuc.* t. I, p. 25. Quand ma besogne, devenue une espèce de routine, occupa moins mon esprit, il reprit ses inquiétudes, J. J. ROUSS. *Conf.* VI || 3^o Usage, consacré depuis longtemps, de faire

† **RUBICON** (ru-bi-kon), s. m. Petit fleuve d'Italie qui servait de limite entre la Gaule Cisalpine et l'Italie proprement dite, et qu'il était défendu de passer à la tête d'une armée ou d'une légion; César le franchit quand il commença la guerre civile. || Fig. Passer le Rubicon, se décider à quelque chose de hasardeux, d'irrévocable. Je représentai au régent que mollir serait sa perte, que le Rubicon était passé, ST-SIM. 513, 41. Je faisais, en l'honneur du célibat, des prosopopées autrement éloquentes que les tiennes; et pourtant j'ai fini par passer le Rubicon [je me suis marié], CH. DE BERNARD, *Un acte de vertu*, § v.

— REM. M. Thiers a employé ce mot dans un sens que la langue n'admet pas: Il [Napoléon] était au bord de ce fleuve [le Niémen], qui, on peut le dire, était le Rubicon de sa prospérité, *Hist. de l'emp.* xxv.

RUBICOND, ONDE (ru-bi-kon, kon-d'), adj. Qui est rouge, en parlant du visage, de la face, ou qui a la face rouge, en parlant d'une personne. Il est rubicond. Le licencié qui l'accompagne, cette face rubiconde, se nomme don Chérubin Tonto, c'est un chanoine de l'Église de Tolède, LESAGE, *Gil Bl.* VII, 13. Nous ne sommes de fer ni vous ni moi; mais, avec du régime, nous existons; et je vois mourir à droite et à gauche de gros cochons à face large et rubiconde, VOLT. *Lett. Mme de Fontaine*, 18 mars 1752. D'un sot à face rubiconde [nos fils] feront un épicurien, BÉRANG. *age fut*.

— ETYM. Lat. *rubicundus*, qui est le participe du verbe *rubico*, dénomiatif d'un *rubicus*, tous deux ne se retrouvant pas et dérivés de *ruber*, rouge.

† **RUBICOT** (ru-bi-ko), s. m. Voy. PTÉROPE.

† **RUBIDIUM** (ru-bi-di-om'), s. m. Nom d'un nouveau métal découvert par MM. Bunsen et Kirchhoff, et donnant, dans le spectre, deux raies rouges. Le corps ainsi découvert [par l'analyse spectrale]... fut nommé rubidium, pour rappeler les belles raies rouges que contient son spectre, et qui ont servi à le faire connaître, DELAUNAY, *Ann. du Bur. des longit.* 1869, p. 515.

— ETYM. Lat. *rubicundus*, rouge brun.

† **RUBETTE** (ru-bi-è-t'), s. f. Voy. ROSSIGNOL, n° 2.

† **RUBIGINEUX, EUSE** (ru-bi-ji-nèu, neu-z'), adj. Terme didactique. Qui est plein de rouille. || Qui est de la couleur de la rouille. Elles [les parties calcaires d'une roche] se dissolvent dans les acides avec une vive effervescence, et laissent un sédiment de terre rubigineuse assez volumineux, SAUSSURE, *Voy. Alpes*, t. VIII, p. 98.

— ETYM. Lat. *rubiginosus*, de *rubigo* (voy. ROUILLE).

RUBINE (ru-bi-n'), s. f. Ancien terme de chimie. Préparation de métaux dont la couleur est d'un rouge approchant de celle du rubis. || Rubine d'antimoine, ancien nom de l'oxysulfure d'antimoine contenant 6 à 8 atomes d'oxyde pour 1 atome de sulfure. || Rubine d'argent ou argent rouge, anciens noms sous lesquels on a confondu deux espèces minérales appartenant à la famille des sulfurides et au genre sulfure; ces espèces sont l'*argyrythrose* et la *proustite*. || Rubine d'arsenic, sulfure d'arsenic composé d'un atome de chaque substance. || Rubine de soufre ou rubis de soufre, c'était un mélange de soufre avec une huile fixe, LEGOARANT.

— ETYM. Voy. RUBIS.

† **RUBINIQUE** (ru-bi-ni-k'), adj. Terme de chimie. Acide rubinique, acide obtenu en même temps que l'acide japonique, lorsqu'on traite la catéchine par les alcalis.

RUBIS (ru-bi; l's ne se prononce pas même devant une voyelle, ce que Chifflet remarque aussi au xviii^e siècle, *Gramm.* p. 216), s. m. || 1^o Pierre précieuse, rouge et transparente. Telle qu'une bergère aux plus beaux jours de fête De superbes rubis ne charge point sa tête, BOIL. *Art poét.* II. Son turban disparaît sous les feux des rubis, VOLT. *Seythes*, I, 4. Le plus gros rubis qu'on connaisse dans le monde fut apporté de la Chine au prince Gagarin, passa depuis dans les mains de Menzikoff, et est actuellement un des ornements de la couronne impériale, ID. *Russie*, II, 42. Les royaumes de Pégu, d'Ava, d'Aracan, de Lagos, où l'on trouve les plus beaux rubis de la terre, RAYNAL, *Hist. phil.* IV, 42. L'usage du rubis est borné, à cause de sa rareté et de son peu de volume, aux bijoux et à l'horlogerie, FOURCROY, *Conn. chim.* t. II, p. 293. À grosser et à qualité égales, le diamant a plus de prix que le rubis, le rubis plus que le saphir, THENARN, *Traité de chimie*, t. II, p. 203. || Rubis oriental, la première des pierres de couleur pour le prix comme

pour la beauté (couleur du rayon rouge du spectre solaire). Les anciens les nommaient *carbunculos*, escarboucles. || Rubis balais, celui qui est d'un rouge léger. || Rubis spinelle, rubis plutôt rose que rouge. || Rubis blanc, variété de corindon qu'on nomme aussi saphir blanc; pierre blanche à quatre pans. || Rubis de Bohême, grenat d'un beau rouge; variété de quartz hyalin. || Rubis du Brésil, nom donné à des topazes de ce pays chauffées jusqu'à les faire rougir. || Rubis de Sibérie, tourmaline rouge. || 2^o Faire rubis sur l'ongle, boire et vider le verre de façon qu'il y reste à peine une goutte de vin, qui, mise sur l'ongle, représente un rubis. Je sirote men vin, quel qu'il soit, vieux, nouveau; Je fais rubis sur l'ongle, et n'y mets jamais d'eau, REGNARD, *Fol. amour*, III, 4. || Fig. Rubis sur l'ongle, exactement. Faire payer rubis sur l'ongle. La sottise en est faite; il faut la boire; aussi la buvons-nous Rubis sur l'ongle, PIRON, *Contes*. || 3^o Faux rubis, variété transparente de fluorine ayant la couleur de rubis. || 4^o Rose rubis, voy. ROSE, n° 6. || 5^o Un oiseau-mouche. || 6^o Fig. et poétiquement. Il se dit des choses qui ont la forme ou la couleur du rubis. Et leurs pieds, en glissant sur la terre arrosée, En liquides rubis dispersent la rosée, DEUILLE, *Pitié*, IV. || 7^o Rubis de soufre, voy. RUBINE. || 8^o Fig. et populairement. Boutons ou éruptions rouges qui viennent au nez et sur le visage. Où maints rubis balais tous rougissants de vin... RÉGNIER, *Sat.* X. Charmé de revoir l'Aurore, Le verre en main, je lui dis: Vois-tu sur la rive mere Plus qu'à mon nez de rubis? MAÎTRE ADAM (le menuisier de Nevers), *Chanson bachique*.

— HIST. XII^e s. [Charles] Qui des rois crestiens est topaze et rubis, *Sax.* XXVI. || XIII^e s. Li covercles est d'un rubi Qui à le [la] coupe se joint si, *Partonop.* v. 1025. En ceste isle [Ceylan] treuve l'en les rubis, et en nulle autre contrée du monde ne croissent, fors que en ceste isle, MARG. POL, p. 588. Por celi [celle] servir qui il samble Li rubis de toutes hiautez, *Lai de l'ombre*. || XV^e s. Beau nez, dont les rubis ont cousté mainte pippe De vin blanc et clair, Et duquel la couleur richement participe Du rouge et violet, BASSETIN, *Vau de Vire*, 6. || XVI^e s. Pour les lentilles, rubis ou safrins qui sont au visage, appellés à Paris tanes, l'on usera de ces remedes, O. DE SERRES, 969.

— ETYM. Prov. *robi et robina*; espagn. *robi*; port. *robi*, *rubim*; ital. *rubino*; du lat. *ruber*, rouge. Le français devrait être *rubin*; sous sa forme, il provient probablement du provençal; l's qui y est resté est le signe de l'ancien nominatif.

RUBRICAIRE (ru-bri-kè-r'), s. m. Homme qui sait bien les règles, les rubriques du bréviaire. Si le rubricaire sortait de ses bornes, et que, devenant docteur, il décidât... respectons néanmoins ce rubricaire, quel qu'il soit, à cause de l'autorité des auteurs qui l'ont rapporté au huitième ou neuvième siècle, NOSS. *Déf. de la trad. sur la communion*, II, 40.

— ETYM. Rubrique.

† **RUBRICATEUR** (ru-bri-ka-teur), s. m. Artiste qui écrivait les mots en couleur. || Celui qui peignait les miniatures, dans les manuscrits du moyen âge.

— ETYM. Rubrique.

† **RUBRIQUE** (ru-bri-fi-k'), adj. Terme didactique. Qui rend rouge. Des rayons rubriques, jauniffiques, c'est-à-dire excitant la sensation du rouge, du jaune, VOLT. *Phil. Newt.* II, 8.

— ETYM. Lat. *ruber*, rouge, et *facere*, faire.

RUBRIQUE (ru-bri-k'), s. f. || 1^o Terre rouge dont les chirurgiens se servaient autrefois pour étancher le sang. || 2^o Sorte de craie rouge dont les charpentiers frottent la corde avec laquelle ils marquent ce qu'il faut ôter des pièces de bois à équarrir. || Ocre rouge artificielle. || 3^o Titres des livres de droit civil et canon, qu'autrefois on écrivait en rouge. Si vous avez besoin de lois et de rubriques, Je sais le Code entier avec ses Authentiques, COAN. *Ment.* I, 6. || 4^o Dans l'Église, les rubriques, les règles selon lesquelles on doit célébrer la liturgie et l'office divin, parce que, dans les missels, les rituels, les bréviaires, etc. on les a communément écrites en lettres rouges. Il sait les rubriques par cœur. Sur la parole de celui qui a écrit les rubriques de l'Ordre romain, je ne nie point du tout qu'on ait mêlé le pain sacré dans du vin qui ne l'était pas, NOSS. *Déf. de la trad. sur la communion*, II, 40. || Petites règles, imprimées ordinairement en rouge dans le corps du bréviaire, et enseignant ce qu'il faut dire dans les divers temps de l'année à chacune des heures canoniales. || 5^o Par extension. Titre, date qui, dans les journaux, indique le lieu d'où une nouvelle est venue. Cette

nouvelle est sous la rubrique de Londres. || Indication fautive du lieu de la publication d'un livre. Beaucoup de livres imprimés en France portent la rubrique de Genève, de la Haye ou de Londres. || 6^o Familièrement. Méthodes, règles, pratiques anciennes. On n'y sait guère alors que la vieille rubrique, COAN. *Galerie*, I, 7. Les grands en toutes choses se forment et se moulent sur de plus grands, qui, de leur part, pour n'avoir rien de commun avec leurs inférieurs, renoncent volontiers à toutes les rubriques d'honneurs et de distinctions dont leur condition se trouve chargée, LA BRUY. XIV. Moins circonspect à son égard [d'une dame] qu'au mien, il mettait en œuvre avec elle les rubriques communes de la galanterie, M^{me} DE STAAL, *Mém.* t. I, p. 72. Voilà ses sotts discours, toujours même rubrique, DUPRÉNY, *Débit*, I, 4. || 7^o Fig. et familièrement. Ruses, finesses. Il n'a pas affaire à un sot, et vous savez des rubriques qu'il ne sait pas, MOL. *Méd. malgré lui*, III, 7. Vous y savez, monsieur, d'admirables rubriques, TR. COAN. *Amour à la mode*, I, 3. C'est dans cette occasion qu'il me fit voir qu'il était consommé dans toutes sortes de rubriques, LESAGE, *Guzm. d'Alf.* VI, 3.

— HIST. XIII^e s. Et totes les rubriques estoient escrites, chascune par soi vermeilles, *Ass. de Jervis.* I, 25. || XIV^e s. La première rebriche est de l'ordenance du premier traité, II. DE MONDEVILLE, f° 1. || XV^e s. Et en effet, de ces droitz cy, Toute la première rubriche, C'est, de jure naturali, COQUILL. *Droits nouv.*

— ETYM. Provenç. espagn. et ital. *rubrica*; du lat. *rubrica*, [terre] rouge, de *ruber*, rouge.

† **RUBRIQUER** (ru-bri-ké), v. a. Marquer à la rubrique, à la couleur rouge. En corrigent les épreuves, en rubriquant les exemplaires, en repassant à la plume les passages mal venus, il [Schæffer] étudie cet art nouveau [l'imprimerie], CH. YRIARTE, *Moniteur univ.* 22 oct. 1868, p. 4405, 6^e col.

— ETYM. Lat. *rubricare*, colorer avec la rubrique.

† **RUCHAIRE** (ru-chè-r'), adj. Terme de zoologie. Épithète donné à un insecte hyménoptère qui construit des ruches.

RUCHE (ru-ch'), s. f. || 1^o Demeure où les abeilles vivent et font le miel. Les ruches des abeilles étaient aussi bien mesurées il y a mille ans qu'aujourd'hui, et chacune d'elles forme cet hexagone aussi exactement la première fois que la dernière, PASC. *Fragm. sur le vide*. Une ruche est d'une structure sans comparaison plus ingénieuse que la cabane d'un Huron, FONTEN. *Sur la poés. en génér.* Œuvr. t. VIII, p. 318. Quel abîme aux yeux du sage qu'une ruche d'abeilles! quelle sagesse profonde se cache dans cet abîme! BONNET, 2^e *mém. abeilles*. || Particulièrement. Logement des abeilles qui reçoivent les soins de l'homme, c'est ordinairement un panier en forme de cloche. || Ruche de verre, ruche vitrée en forme de pyramide tronquée, dans laquelle on met les abeilles pour observer leurs travaux. || 2^o Le panier et les abeilles qu'il contient. Il a tant de ruches. Une ruche est une république où chaque individu ne travaille que pour la société, BUFF. *Nature des anim.* || Châtrer une ruche, voy. CHÂTRER. || Fig. Il ne faut point fâcher une ruche, il ne faut pas s'attirer une multitude de petits ennemis. || 3^o Habitation des insectes, des vers qui vivent en société. || 4^o Ruche marine ou aquatique, éponge habitée par des animaux aquatiques. || 5^o Terme de marine. Carcasse d'un bâtiment neuf, avant qu'il soit ponté. || 6^o Terme de pêche. Sorte de machine pour prendre le poisson. Faisons aussi défenses de se servir de ruches, paniers et autres engins, pour prendre crevettes depuis le 1^{er} mars jusques au dernier du mois de mai, *Ordonn.* août 1684. || 7^o Dans les salines de Normandie, la ruche était une mesure contenant environ cinquante livres de sel. || 8^o Bande plissée d'étoffe, de tulle ou de dentelle qui, dans la toilette des femmes, sert d'ornement à différents ajustements, tels que bonnets, collerettes, chapeaux, robes; ainsi dite par comparaison avec la gaufre des ruches. || Ruche chicorée, bande d'étoffe de soie, ou de laine ou de percale déchiquetée à l'emporte-pièce en forme de dents de scie ou autres, que l'on plisse à doubles ou à triples plis.

— HIST. XIII^e s. Et si peet hom pestre huit ruches de tout l'hiver d'un galoun [gallon] de meel, *Bibl. des Chartes*, 4^e série, t. II, p. 367. ...Sunt essains plus grans que de mouches Qui se recueillent en lor ruches, *la Rose*, 8762. || XV^e s. Rucques ou vaisseaux de mouches à miel et cire, DU CANGE, *rusca*. || XVI^e s. L'on façonne les ruches de bois,

de pierre, de terre cuite, de brique, d'escorce d'arbres, de paille; on les enferme dans les murailles... O. DE SERRES, 435. Les Portugais pressants la ville de Tamly... les habitants d'icelle portèrent sur la muraille grand quantité de ruches, de quoy ils sont riches; et à tout du feu chasserent les abeilles si vivement sur leurs ennemis qu'ils les meurent en route, MONT. II, 190.

— ETYM. On fait venir ce mot du celtique: *bas-bret. rusken*, écorce et ruche; gaëlique, *rusy*, écorce; cornouaillais du IX^e siècle, *rusc*, écorce: les ruches étant faites d'écorce d'arbres. En provençal *rusca* veut dire écorce. D'un autre côté des gloses anciennes donnent l'anc. haut-all. *rusca*, panier, corbeille.

† RUCHÉE (ru-chée), s. f. Produit d'une ruche. || Population entière d'une ruche.

— HIST. XVI^e s. Quant à la ruche d'abeilles qui se voit poser sur la poupe de la navire de Dion... AMYOT, *Dion*, 30. Nous communiquons une question; on nous en redonne une ruchée, MONT. IV, 239.

1. RUCHER (ru-ché); l'r ne se lie jamais, s. m. Endroit où sont les ruches. On doit exposer le rucher au midi et le garantir de la pluie et de la trop grande ardeur du soleil, GENLIS, *Maison rust.* t. I, p. 364, dans POUGENS. || Lieu où il y a beaucoup de ruches.

— HIST. XVI^e s. Si le païs est aucunement sujet aux vents, l'apier ou ruschier sera hautement fermé de muraille... O. DE SERRES, 432. Nous fournirons le rucher de toutes sortes de plantes... m. 433.

— ETYM. Ruche.

† 2. RUCHER (ru-ché), v. a. S. se dit, chez les lingères et les couturières, de l'action de faire une ruche. Rucher du tulle, du ruban.

— ETYM. Ruche.

† RUCHEUR (ru-cheur), s. m. Ouvrier qui met le foin en petites meules.

— ETYM. Ruche, par comparaison de forme.

† RUCHOTER (ru-cho-té), v. a. Terme de culture flamande. Labourer de manière à déplacer en huit années toute la terre d'un champ.

— ETYM. *Ruchotte*, diminutif inusité de *rué* (voy. RUELLER).

RUDANIER, ÈRE (ru-dà-nié, niè-r'), adj. Terme populaire, peu usité au masculin. Qui est rude à ceux à qui il parle. Adieu, beauté rudanière, MOL. *G. Dandin*, II, 4.

— HIST. XVI^e s. À rude asné, rude asnier, H. EST. *Précél.* p. 479.

— ETYM. Rude, et dnier.

RUDE (ru-d'), adj. || 1^e Qui n'est pas dégrossi, qui est brut, inculte (sens propre et étymologique). Vous avez oui parler de cet amas rude et indigeste [le chaos] qui précéda la disposition et la beauté des choses que nous voyons, BALZ. *Le Baron*. S'ils [les vers] n'étaient remplis d'une certaine beauté qui se fait sentir aux personnes même les plus rudes et les plus grossières, PELLISSON, *Hist. Acad. IV, l'Estoile*. D'esprit, j'en ai fort peu; mais on l'aurait bien rude si l'on ne profitait d'une longue habitude, HAUTEROCHÉ, *Bourg. de qual.* III, 8. Les chiens du Kamtschatka sont grossiers, rudes et demi-sauvages, comme leurs maîtres, BUFF. *Quadrup.* t. VIII, p. 173. || Des mœurs rudes, des mœurs d'une simplicité grossière. || 2^e Par extension du sens de non dégrossi. Àpre au toucher. Avoir la barbe rude. Une brosse fort rude. Qu'étais-ce donc que son vêtement? un rude cilice, BOURDAL. *Exhort. sur sainte Thérèse*, t. I, p. 300. || Couvert de petites saillies ou aspérités nombreuses et sensibles au toucher. Avoir la peau rude. || Se dit des plantes qui présentent au tact une aspérité insensible à l'œil. || 3^e Àpre au goût. Vin rude. || 4^e Àpre et difficile, en parlant des chemins. Chemin rude. || Fig. Le rude sentier de la vertu. Le juste, sévère à lui-même... ne peut pas même obtenir que le monde le laisse en repos dans ce sentier solitaire et rude, où il grimpe plutôt qu'il ne marche, BOSS. *Reine d'Angleter.* || 5^e Qui cause de la fatigue, de la peine. Un rude métier. Il a entrepris une rude tâche. Notre sort est beaucoup plus rude chez les grands que chez les petits, MOL. *Amph.* I, 4. Bronchin... Sort à l'instant, chargé d'une triple bouteille... L'odeur d'un jus si doux lui rend le fait moins rude, BOIL. *Lutr.* II. Mais je ne trouve point de fatigue si rude que l'ennuyeux loisir d'un mortel sans étude, M. *Ép.* XI. Ce travail [le Siècle de Louis XIV] est rude; il y a trois ans qu'il m'occupe et qu'il me tue, sans presque aucune diversion, VOLT. *Lett. Capéronnier*, 1^{er} juin 1768. Qu'il y ait parmi nous un homme [Damiens] qui ait osé attenter à la vie de son souverain... qu'on l'ait condamné à être déchiré avec des ongles de fer... dé-

membré par des chevaux; qu'on lui ait lu cette sentence terrible, et qu'après l'avoir entendue, il ait dit froidement : la journée sera rude, DIDER. *Lett. à Mlle Voland*, 15 oct. 1760. Ma chaise [voiture] était rude, et j'étais trop incommode pour pouvoir marcher à grandes journées, J. J. ROUSS. *Conf.* XI. Presque en toutes choses les commencements sont rudes, M. *ib.* m. || Ce cheval est rude, il a le train rude, fatigant. || Ce barbillard a la main rude, il ne rase pas légèrement. || Ce cavalier a la main bien rude, il mène durement son cheval. || 6^e Par extension, désagréable à voir, à entendre, à prononcer, etc. Avoir le visage, l'air, le regard, la voix rude. ...Solicitude à mon oreille est rude, MOL. *F. sav.* II, 7. La colère et la tristesse les rendent [les traits du visage] plus rudes, et leur donnent un air ou plus farouche ou plus sombre, BOSS. *Cinnaiss.* II, 42. Par ce sage écrivain [Malherbe] la langue réparée N'offrit plus rien de rude à l'oreille épurée, BOIL. *Art p.* I. La raison quittant son ton rude Prendra le ton du sentiment, GRESSET, *Chart.* || Ce peintre a le pinceau rude, il peint d'une manière dure et sans grâce. || 7^e Il se dit de la rigueur des saisons. Un froid rude. Le rude hiver des années dernières acheva de la dépouiller de ce qui lui restait de superflu, BOSS. *Ann. de Gonz.* La Haie est un séjour délicieux l'été, et la liberté y rend les hivers moins rudes, VOLT. *Lett. d'Argenson*, 8 août 1743. || Fig. Temps rudes, temps où le travail manque, et où la misère est grande. || 8^e Où il y a un effort violent, lutte violente. Après avoir achevé le rude siège de Besançon, BOSS. *Louis de Bourbon*. Vous avez soutenu de rudes guerres, je l'avoue, FÉN. *Dial. des morts anc.* Dial. 29. D ses richesses capables de fournir à toutes les dépenses d'une rude et longue guerre, ROLLIN, *Hist. anc.* *Ép.* t. I, p. 343, dans POUGENS. La mêlée fut rude d'abord, chaque parti faisant des efforts extraordinaires de bravoure pour soutenir l'honneur de sa nation, M. *ib.* t. VI, p. 413. Le combat fut rude et très-opiniâtre, VERTOT, *Rev. rom.* XII, 216. || 9^e Impétueux, intense. Une rude secousse. Essuyer une rude tempête. Vous soutenez en paix une si rude attaque, RAC. *Andr.* IV, 2. Nous lui donnons quelquefois de rudes coups [au gouvernement anglais], mais nous ne le cassons pas, VOLT. *Dial.* XXIV, 45. || Fig. Un coup rude, une chose qui cause beaucoup de peine. Ce coup sera sans doute assez rude pour elle, CORN. *Hor.* IV, 3. Il se forme parmi les grands une nouvelle sensibilité pour les déplaisirs, dont le coup est d'autant plus rude, qu'on est moins préparé à le soutenir, BOSS. *Mar.-Thér.* || Fig. C'est un rude coup pour lui, cet événement est très-fâcheux pour lui. || 10^e Fig. Qui cause du mal, de la souffrance. Deux choses dont la privation m'est bien rude, SÉV. 297. Il y a des endroits dans la vie qui sont bien amers et bien rudes à passer, M. *à Bussy*, 14 mai 1675. Qu'on ne dise donc plus que l'obéissance est rude; au contraire, ce qui est rude, c'est d'être livré à soi-même et à ses désirs, BOSS. *Sermons, Oblig. de l'état relig.* 2. Chrétiens, ne murmurez pas si Madam a été choisie pour nous donner une telle instruction; il n'y a rien ici de rude pour elle, puisque Dieu la sauve par le même coup qui vous instruit, M. *Duch. d'Orl.* À la journée de Senef, le jeune duc... vient dans les plus rudes épreuves apprendre la guerre aux côtés du prince son père, M. *Louis de Bourbon*. Quand on a assez d'élevation de génie et d'éloquence pour gouverner, il est bien rude de passer sa vie dans la dépendance d'un peuple capricieux, FÉN. *Dial. des morts (Solon, Pisistrate)*. Je travaille depuis vingt ans à recouvrer cette estampe, et je désespère enfin d'y réussir; cela est bien rude! LA BRUY. XIII. Un écrit trop long est un impôt très-rude qu'on met sur la patience du lecteur, VOLT. *Pol. et lég.* *Lett.* à M. T***. Le doute et mon malheur est un tourment trop rude, M. *Édipe*, v. 2. || Fig. Une rude épreuve, une situation difficile et délicate, ou dangereuse pour le maintien de l'amitié. Vous mettez notre amitié à une épreuve trop rude, LESAGE, *Diab. boit.* 13. || 11^e Familièrement. Il se dit de ce qui se fait vivement sentir. J'arrivai, sur le soir, au village d'Ataquèmes, avec un très-rude appétit, LESAGE, *Gil Bl.* II, 7. || Une rude tentation, une tentation à laquelle il est difficile de ne pas succomber. J'eus une rude tentation de le confondre en public. || Cela me paraît rude, se dit d'une chose difficile à croire. || Ce trait est un peu rude, ce propos, ce procédé est difficile à supporter, à dissimuler. Serait-il possible que les bontés de M. le duc de Choiseul pour ma colonie m'eussent fait tort, et que ce fusse à la fois ruiné et opprimé

pour avoir fait du bien? cela serait rude, VOLT. *Lett. d'Argental*, 14 oct. 1774. || On commence aujourd'hui en ce sens à dire raide pour rude, tant par confusion que par besoin de varier les locutions. || 12^e Dur, fâcheux, en parlant des personnes. Un père rude à son envers ses enfants. Au moins, Seigneur, pardonne à cette multitude, à ce peuple ignorant; ne lui sois point si rude, GARN. *les Juives*, IV. Je croyais avoir été trop rude de refuser ce portrait à Mme de Fontevault, SÉV. 23 oct. 1675. La trouvant de jour en jour plus rude pour lui, par le chagrin qu'elle avait d'ailleurs, LA FAY. *Princesse de Montpensier*, *Ép.* t. II, p. 322, dans POUGENS. Non que tu sois pourtant de ces rudes esprits qui regimber toujours, quelque main qui les flatte, BOIL. *Ép.* IX, à Seignelay. Vous savez, monsieur, que nous avons tous conseillé à Clarice d'affecter de paraître sévère et rude aux domestiques, en présence de M. Grichard, afin de gagner ses bonnes grâces, BRUEYS, *Grondeur*, I, 42. C'est un rude homme que M. André, quand il a affaire à cette espèce méchante et sott, VOLT. *L'Homme aux 40 écus*, *Scélérat chassé*. Las! j'épousai bien jeune encore La liberté, dame un peu rude, RÉRANG. *Refus*. || Il est rude aux pauvres gens, à pauvres gens, se dit quand un homme prend avantage de sa supériorité pour maltraiter un inférieur. Ah! que tu es rude à pauvres gens! fil que cela est malhonnête de refuser les personnes! MOL. *G. Dand.* II, 4. || Il se dit des choses en un sens analogue. Il reçoit un traitement bien rude. Une rude réprimande. Pour ne vous faire pas de réponse trop rude, CORN. *Nicom.* IV, 5. Elle [la reine] lui fit à lui-même, dès l'après-dinée, des reproches aussi rudes et aussi violents, que s'il lui avait fait tous les perfidies imaginables, RETZ, *Mém.* t. II, liv. III, p. 479, dans POUGENS. Je ne sais comment vous avez pu imaginer qu'il fût honnête de refuser une telle chose [un cadeau du cardinal de Retz]; ou je radote et ne sais plus vivre, ou c'eût été la plus rude et la moins respectueuse action que vous eussiez jamais pu faire, SÉV. à Mme de Grignan, 22 août 1675.Ah! qu'il m'explique un silence si rude, RAC. *Bér.* II, 5. || 13^e Rigide, austère. La règle de cet ordre est bien rude. || 14^e Redoutable. Un rude adversaire. Le pays délivré d'un si rude ennemi, CORN. *Cid*, IV, 3. Il avait souvent dit à Mm: de Senantes, en parlant de Matta, que c'était la plus rude épée de France, HAMILT. *Gramm.* 4. || C'est un rude joueur, une rude joueuse, se dit d'une personne qui ne sait pas jouer ou folâtrer sans faire du mal. || Fig. et familièrement. C'est un rude joueur, c'est un homme à qui il ne fait pas bon se jouer. || C'est un rude joueur, c'est un homme avec qui il ne fait pas bon se mesurer, au propre et au figuré. Ce n'est qu'un... essai [la traduction d'un livre de Tacite]... un si rude joueur m'a bientôt lassé, J. J. ROUSS. *Trad. du 1^{er} livre des Histoires*, *Avert.* || Populairement. Un rude lapin, un homme courageux, hardi. || 15^e S. f. Espèce de couleuvre.

— HIST. XIII^e s. Li rudes hom fet la rude œuvre; Se rudes est, rudes est bues [le bœuf]; Rudes est, s'a nom Rudebues; Rustebues œvre durement, RUTEB. 329. || XIV^e s. Rudes, malgracieux jamais plus ne sera; Il bat, il fiert, il rue les enfants de deça, *Guescl.* 448. Semblant doux et courtois vers tous, Et, en cuer, faulx, rude et estons [arrogant], BRUYANT, dans *Ménagier*, t. II, p. 26. Il avoit enseigné les lettres aux gens de la terre qui erent [étaient] rudes et simples, BERCEURE, f^o 9, verso. Oroïson rude et mal composée, M. f^o 89. || XV^e s. ...Et ne soyons pas si rudes et si rebelles, que nous fassions perdre davantage, puisque bellement... nous pouvons venir à paix, FROISS. II, III, 42. Posons encore que l'homme soit de rude entendement, si est-ce, comme dict le proverbe, que l'usage rend maïstre, *Bouciq.* IV, 40. Comment sont li noble si rude Qu'ilz ont la science en despit? Dont ilz sont devenu petit, E. DESCH. *Miroir de mariage*, p. 440. Un soir, qu'il faisoit fort rude temps... LOUIS XI, *Nouv.* XIV. Laquelle femme ne fu aucunement visitée... mais par gens rudes, ignorans, et non pas experts du mestier de chirurgie, DUCANGE, *ruditas*. || XVI^e s. Estant ainsi devenu de prince populaire tyran violent, il en fut estimé non seulement rude et rigoureux, mais, qui pis est, deloyal et ingrat, AMYOT, *Pyrrh.* 51. C'est une crotte de montagne rude et aspre de tous costez, M. *Sylla*, 38. C'a esté un zeile desordonné de quelques rudes et idiots, CALVIN, *Avertissement sur les reliques*. Il en fera une rude vengeance, M. *Instil.* 66. Un rude tireur le floret au poing, MONT. I, 164. Des nations assises

drais que le mien fût un peu moins rustaud; il ne me paraît point propre à être regardé agréablement ni tendrement, sév. 7 août 1675. S'il [le jeune Grignan] est bien fort, l'éducation rustaude est fort bonne, m. 44 juill. 1677. || S. m. Un gros rustaud, un gros paysan. || Fig. C'est un rustaud, c'est un homme chez qui la brusquerie se joint à l'impolitesse, à la grossièreté.

— SYN. RUSTAUD, RUSTRE. On est rustaud faute d'éducation, faute d'usage, par l'habitude de vivre toujours avec des campagnards; on est rustre par caractère, par humeur, par goût, par caprice, par mécontentement.

— ETYM. Dérivé de l'anc. français *ruste* (voy. RUSTIQUE).

† RUSTAUEMENT (ru-stô-de-man), *adv.* À la manière des rustauds. On m'a dit que vous sollicitiez de demeurer sur la frontière cet hiver; comme vous savez, mon pauvre cousin, que je vous aime un peu rustaument, je voudrais qu'on vous l'accordât, sév. à Bussy, 25 nov. 1655.

† RUSTAUDERIE (ru-stô-de-rie), *s. f.* Air, manières de rustaud. Mon air délicat serait encore la rustauderie d'un autre, tant j'avais un grand fonds de cette belle qualité, sév. 26 août 1676. Je ne sais si ma santé ne me rendra point ma rustauderie, m. 20 juin 1676.

— HIST. XVI^e s. Rustauderie, COTGRAVE.

† RUSTICAGE (ru-sti-ka-j'), *s. m.* Mortier très-clair qu'on jette sur un mur avec un balai, pour le crépir, le rustiquer.

RUSTICITÉ (ru-sti-si-té), *s. f.* || 1^o Manières rustiques, apparence rustique. Après que nous eûmes diné très-bien, malgré la rusticité de mon château... sév. 24 oct. 1673. La simplicité, l'oserai-je dire, une sainte rusticité dans ces nouveaux adorateurs [les bergers] que l'ange vous amène [à Jésus, dans la crèche], boss. *Élév. sur myst.* xvi, 7. Si... Tu t'allais engager à polir un écrit... Qui sût même aux discours de la rusticité Donner de l'élegance et de la dignité, BOIL. *Ep.* xi. J'ai peur qu'en qualité de ministre accoutumé aux cérémonies il n'ait été un peu choqué de ma rusticité, volt. *Lett. Mme du Defant*, 5 juin 1772. || 2^o Manières rustiques poussées jusqu'à la grossièreté. Il semble que la rusticité n'est autre chose qu'ignorance grossière des bienséances, LA BRUY. *Théophr.* iv. C'est rusticité que de donner de mauvaise grâce; le plus fort et le plus pénible est de donner; que coûte-t-il d'y ajouter un sourire? ID. VIII. Refuser des présents en gibier d'un prince du sang, qui de plus met tant d'honnêteté dans l'envoi, est moins la délicatesse d'un homme fier qui veut conserver son indépendance, que la rusticité d'un mal-appris qui se méconnaît, J. J. ROUSS. *Conf.* x. || 3^o Terme d'agriculture et de jardinage. Rusticité d'une plante, qualité qu'elle a de ne pas craindre les intempéries des saisons.

— ETYM. Provenç. *rusticitat*, *rustat*; espagn. *rusticidad*; ital. *rusticità*; du lat. *rusticitatem*, de *rusticus*, rustique.

† RUSTINE (ru-sti-n'), *s. m.* Face de derrière d'un creuset dans lequel on affine la fonte. Celle [la face] par où sort la matière en fusion s'appelle le devant du fourneau; celle qui lui est opposée, et par où on porte la mine dans le fourneau se nomme pied de rustine, ou, simplement, rustine, *Dict. des arts et mét. Forger*.

RUSTIQUE (ru-sti-k'), *adj.* || 1^o Qui appartient aux manières de vivre de la campagne. Je vois bien que vous n'êtes pas né pour vous reposer, et que nos plaisirs rustiques ne méritent pas d'amuser une âme de la forme de la vôtre, BALZ. *Lett.* 41, liv. vi. Ajouter quelques politesses de l'art aux agréments rustiques de la nature, FLÉCH. *le Tellier*. Une table, au retour, propre et non magnifique, Nous présente un repas agréable et rustique, BOIL. *Ep.* vi. On dirait que Ronsard, sur ses pipeaux rustiques, Vient encoir fredonner ses idylles gothiques, ID. *Art p.* II. Vous n'aimez pas la chose rustique, et j'en suis fou; j'aime mes bœufs, je les caresse, ils me font des mines, volt. *Lett. d'Argental*, 19 mars 1761. Il y a certaines chansons rustiques qui conviennent aux bœufs, par préférence à toutes autres, et ces chansons renferment ordinairement les noms des quatre ou des six bœufs qui composent l'attelage, BUFF. *Suppl. à l'hist. nat. Éuv.* t. xi, p. 494. Avant que l'art eût façonné nos manières et appris à nos passions à parler un langage apprêté, nos mœurs étaient rustiques, mais naturelles, J. J. ROUSS. *Disc. rétabl. des sciences*. || Maison rustique, ensemble de tous les objets indispensables au cultivateur. || La Maison rustique,

titre d'un ouvrage d'agriculture. || S. m. Le rustique, ce qui est rustique. || La Fontaine a écrit rustique: Nous autres gens auriens voulu peut-être Du délicat; ce rustique ne m'eût plu, *la Jument*. || 2^o En parlant des personnes, qui a un caractère d'homme de la campagne. Je suis rustique et fier, et j'ai l'âme grossière, BOIL. *Sat.* I. || S. m. Paysan, campagnard. Eh quoi! cette musique [de Philomèle] Pour ne chanter qu'aux animaux, Tout au plus à quelque rustique! LA FONT. *Fabl.* III, 46. Le rustique une fois marié peuplera infiniment, MONTESQ. *Lett. pers.* 122. Qui pense à ces paysans laissés en Russie? ces rustiques sont-ils contents d'avoir été à la grande bataille sous les murs de Moscou? CHATEAUB. *Mémoires*, t. VI, p. 104. || 3^o Terme d'agriculture et de jardinage. Se dit des arbres, des plantes qui bravent le chaud et le froid, la sécheresse et l'humidité, ou de végétaux exotiques qui supportent le climat comme s'ils étaient indigènes. || 4^o Inculte, sauvage, sans art. Apprends qu'on devine Dans ces rustiques lieux ton illustre origine, volt. *Scythes*, I, 3. Je garde pour asile une maison rustique, M. J. CHÉN. *Gracques*, II, 3. Virgile... était faible de corps, rustique d'apparence, CHATEAUB. *Génie*, II, II, 40. || Dans les parcs, dans les jardins, banc, siège rustique, banc, siège taillé ou façonné avec une sorte de simplicité rustique. || 5^o Terme de charpente. Se dit du bois dont les fibres sont ondulées, tordues et nouées les unes avec les autres; plus souvent rebours. Comme ils [les ébénistes] emploient des bois durs et pleins de nœuds, qu'ils appellent bois rustiques, ils ont des rabots autrement disposés que dans la menuiserie ordinaire, *Dict. des arts et mét. Ébéniste*. || 6^o Terme d'architecture. Ouvrage, genre rustique, ouvrage en pierres brutes ou imitant les pierres brutes. || L'ordre rustique, ou, substantivement, le rustique, celui dont les colonnes et l'entablement sont travaillés de manière à présenter une apparence brute, par un bossage uni ou piqué. Le palais du Luxembourg, à Paris, offre un exemple de l'ordre rustique. || 7^o Fig. Grossier, impoli, rude. Mais, direz-vous, j'ai à converser avec cette sœur qui est d'une bumeur si rustique et si incivile, qu'il me faut toute ma patience, pour ne la choquer ni rebuter quand elle est dans sa mauvaise bumeur, boss. *Instruct. aux ursul. sur le silence*, 2. || 8^o Langue latine rustique, langue romaine rustique, se dit du latin corrompu qui se parlait dans les pays latins, après l'invasion des barbares.

— HIST. XII^e s. Fierent François par ruistes poestes, *Ronc.* p. 69. || XIII^e s. I ot maint ruiste cop doné, Et mout en i ot de receu, *Ren.* v. 27225. || XIV^e s. Deux pastours acoustumé à user de ferremens rustiques et non pas d'armes, BERCHEURE, f° 20, verso. Li chevaliers chantoient et disoient rimes et vers rustiques et mal composées, en quelles il reprenoient le consul, ID. f° 93, verso. || XVI^e s. Desjà pourtant je faisais quelques notes De chant rustique... MAROT, I, 246. Rustique séjour, ST-GEORGE. 209. En l'ancienne Rome, l'estat rustique devançoit l'urbain; là les premières places estoient pour les rustiques, O. DE SERRES, 257.

— ETYM. Provenç. *ruste*, et *rustic*, *rustic*; catal. *rustic*; espagn. et ital. *rustico*; du latin *rusticus*, qui vient de *rus*, campagne. *Rusticus*, avec l'accent sur *ru*, avait donné *ruste*, *ruiste*; *rustique* a été refait sur le latin au XIV^e siècle.

RUSTIQUE, ÉE (ru-sti-ké, kée), *part. passé* de rustiquer. Pierres rustiquées. || Se dit d'une coquille livalve, quand les côtes perpendiculaires dont sa surface est garnie se trouvent coupées en travers par des stries d'accroissement.

RUSTIQUEMENT (ru-sti-ke-man), *adj.* D'une manière rustique. Notre Emile, plus rustiquement élevé, et à qui nous donnons avec tant de peine une conception dure, n'écouterait rien de tout cela, J. J. ROUSS. *Ém.* III. || D'une manière grossière. Il parle rustiquement.

— HIST. XVI^e s. Rustiquement, MONET, *Dict.*

— ETYM. *Rustique*, et le suffixe *ment*; ital. *rusticamente*.

RUSTIQUER (rus-ti-ké), *v. a.* Je rustiquais, nous rustiquions, vous rustiquiez; que je rustique, que nous rustiquions, que vous rustiquiez. Terme d'architecture. Travailler ou crépir la surface d'une construction dans le genre rustique. || Rustiquer des pierres, les tailler de manière à leur donner une apparence brute en les piquant avec la pointe du marteau.

— ETYM. *Rustique*. Dans le XVI^e siècle, *rustiquer* voulait dire être à la campagne, du lat. *rusticari*.

† RUSTRE (ru-str'), *adj.* Fort rustique, fort grossier. Comme les autres domestiques, le chien est dédaigneux chez les grands et rustre à la campagne, BUFF. *Chien*. M. Ducommun était un jeune homme rustre et violent, J. J. ROUSS. *Confess.* I. || Substantivement. Ah! que n'ai-je un mari d'une aussi bonne mine, Au lieu de mon pelé, de mon rustre, MOL. *Sgan.* VI. Voilà un plaisant rustre que ce Grec, de s'asseoir devant des gens comme nous, volt. *Mœurs*, 54. Et moi, je reste sergent? — Quoi? ce n'est pas assez pour un homme de ta sorte, né rustre, fils d'un rustre, P. L. COUR. *Lettre particulière*.

— HIST. XVI^e s. Ha rustre, MAROT, II, 499. D'autres les ont appelez rustres [certains soldats], ainsi que nous lisons dans le roman de M. de Bayard, que M. de Bayard dit à ses rustres, appellans ainsi ceux auxquels il commandoit, BRANT. *Cap. franç.* t. IV, p. 43, dans LACURNE.

— ETYM. Autre forme de l'anc. franç. *ruste*, lequel vient de *rusticus*, rustique. L'r est épenthétique, comme dans *esclandre*.

† 2. RUSTRE (ru-str'), *s. m.* Nom d'une lance dont on se servait pour combattre dans les lices. || Terme de blason. Losange percée en rond.

† RUSTRERIE (ru-stre-rie), *s. f.* Manières de celui qui est rustre.

— HIST. XVI^e s. Ceste rustrerie [désordres d'une compagnie d'ordonnance] dura neuf ou dix ans, du temps du feu roy, CARL. II, 47.

RUT (ru'), *s. m.* Le temps où les bêtes fauves et quelques autres sont en chaleur. Jamais la biche en rut n'a pour fait d'impuissance. Trainé du fond des bois un cerf à l'audience, BOIL. *Sat.* VIII. || Par extension. Mais Jeanne tout en rut s'approche et me recherche, RÉGNIER, *Sat.* XI. || Les cerfs ne tiennent pas, ne durent pas dans le rut, pendant le rut, ils sont aisés à prendre quand ils sont en amour.

— HIST. XIV^e s. ...Vueille [vieille] truye qui est en rut, *Le livre du bon Jehan*, v. 2834. Les cerfs vont en rut et commencent à eschauffer, *Modus*, f. VIII, verso.

— ETYM. Berry, *ruet*. La forme correcte est *ruit*, qui, dans l'ancienne langue, signifie rugissement, vient de *rugir*, et exprime ici les cris des cerfs en rut.

† RUTABAGA (ru-ta-ba-ga), *s. m.* Plante alimentaire du genre chou, provenant du Nord; c'est une variété de chou-navet, le *brassica campestris, napa-brassica*, D. C., cultivée, à peu près exclusivement pour la nourriture des ruminants domestiques; on le nomme aussi navet de Suède, chou de Suède, chou de Laponie. Le rutabaga exige un sol riche et un climat humide pour réussir, *RENDU, Culture des plantes*.

† RUTACÉES (ru-ta-sée), *s. f. pl.* Famille de plantes, à laquelle la rue, *ruta*, a donné son nom (voy. RUE 2).

† RUTHÉNIUM (ru-té-ni-om'), *s. m.* Nouveau métal qui se trouve surtout dans les minerais de platine avec l'iridium.

† RUTILANCE (ru-ti-lan-s'), *s. f.* État de ce qui est rutilant. La rutilance du sang artériel est due à l'oxygène que ses globules tiennent en dissolution.

— ETYM. *Rutilant*.

† RUTILANT, ANTE (ru-ti-lan, lan-t'), *adj.* Terme didactique. Qui est d'un rouge brillant. Malgré ses dimensions microscopiques, le *protococcus* étend sur des espaces de plusieurs kilomètres [de mer] un rutilant tapis, PAYEN, *Rev. des Deux-Mondes*, janv. 1869, p. 436. || Se dit, en chimie, de l'acide nitreux et des vapeurs qu'il exhale. Lorsqu'on le mêle [le gaz nitreux] à l'air de l'atmosphère, il devient rutilant, et a l'odeur de l'esprit de nitre, BRISSON, *Traité de phys.* t. II, p. 39.

— ETYM. Lat. *rutilare*, briller, dénomiatif de *rutilus*, qui est pour *rud-tilus*, *ru* signifiant rouge (comparez *ruber*, *rufus* et le sanscrit *rudhira*), plus un suffixe *tilo* comme dans *fer-tilis*.

† RUTILATION (ru-ti-la-sion), *s. f.* Synonyme moins usité de rutilance. La rutilation ou la formation de vapeurs rouges par le mélange du gaz nitreux et du gaz oxygène, FOURCROY, *Conn. chim.* t. II, p. 86.

† RUTILE (ru-ti-l'), *s. m.* Espèce minérale contenant du titane, et appelée titanite par Kirwan.

† RUTILINE (ru-ti-li-n'), *s. f.* Terme de chimie. Substance rouge obtenue par l'action de l'acide sulfurique sur la salicine.

† RUTILITE (ru-ti-li-t'), *s. f.* Variété du grenat renfermant du titane.

† **RUTINE** (ru-ti-n'), s. f. Terme de chimie. Principe retiré de la rue (*ruta graveolens*, L.).
RUTOIR (ru-toir), s. m. Voy. **ROUTOIR**.
† **RUYSCHIEENNE** (rui-chiè-n'), adj. f. Terme d'anatomie. Membrane ruyschienne, la plus interne des deux lames dont est formée la membrane choroïde.

— ETYM. *Ruysch*, célèbre anatomiste hollandais.
† **RYDER** (ri-dèr), s. m. Monnaie d'or de Hollande valant 31 fr. 65. || Monnaie d'argent de Hollande valant 6 fr. 84
— ETYM. Holl. *ryder*, cavalier, à cause du cheval courant représenté sur cette monnaie.

† **RYOTT** (ri-ot'), s. m. Nom des paysans dans l'Inde.
— ETYM. Arabe, *ra'ayat*, la gent sujette, plur. *ra'aya*, les sujets; le même que *rafa*.
† **RYPE** (ri-p'), s. m. Espèce de perdrix norvégienne.
RYTHME, s. m. Voy. **RYTHME**.

S

S

S (s'), s. f. ou **S** (se), dans l'épellation moderne, s. m. || 1° La dix-neuvième lettre de l'alphabet et la quinzième des consonnes. Une **S** majuscule ou un **S** majuscule. || Fig. Allonger les **S**, se disait pour faire une tromperie dans un compte; locution qui venait de ce que les comptes se terminant par des **s** qui signifiaient des sols, en les allongeant on en formait des **f** qui signifiaient des francs. || Fig. Faire des **S**, se dit d'un homme ivre qui ne marche pas droit. *Aeneas* avec sa sagesse *Pinta* si bien qu'il fit mainte **S**, **SCARR**. *Virg. v.* || 2° Terme de musique. **S** sur les partitions signifie quelquefois solo. || Traversé obliquement par une barre, il sert de signe de renvoi. || **S** désigne aussi le tuyau d'anche du basson. || 3° Dans la marine, **S** signifie sud. || 4° **S**, sur les anciennes monnaies de France, indique qu'elles ont été frappées à Reims. || 5° **S**. Sa Sainteté [le pape], ou Sa Seigneurie. || **S**. E. Son Eminence ou Son Excellence. || **S**. M. Sa Majesté. || **S**. A. Son Altesse. || **S**. H. Sa Hautesse. || **S**. v. p. S'il vous plaît. || Dans le commerce, **s** signifie son. *S/c*, son compte; *s/h*, son billet. || 6° **S** est la marque des bobines d'or de Lyon. || 7° Terme de géométrie. On appelle équation en **S** une certaine équation du 3° degré qui se présente dans la recherche des plans diamétraux principaux des surfaces du 2° degré. || 8° Terme d'anatomie. L'**S** iliaque, ou l'**S** du colon, portion contournée en forme de **S**, qui est logée dans la fosse iliaque gauche, et qui va se terminer à la partie supérieure du rectum.
— **REM.** 1. **S** entre deux voyelles dans le même mot se prononce comme **z**. || **S** finale se lie et prend le son de **z**, devant une voyelle ou une **h** muette. Les grands hommes, dites les gran-z hommes. || L'**s** finale des verbes dont l'infinitif est en **er** ne se fait pas entendre dans la conversation à la 2° personne du singulier du présent de l'indicatif et du subjonctif. Tu aimes à rire, tu joues avec prudence, il faut que tu ailles à Paris; prononcez comme s'il y avait aime, joue, aille. Dans les vers cette **s** se lie. || 2. **S** finale est muette dans les mots trépas, tamis, avis, os, etc. Mais elle donne à l'**a** et à l'**o** le son d'un **a** et d'un **o** circonflexe. || 3. Dans les mots composés avec la particule **de** ou **dé** et avec la particule **re**, comme dessus, dessous, desservir, dessouder, resserrer, ressemblant, ressort, etc. on double l'**s** pour empêcher que l'**s**, se trouvant entre deux voyelles, ne se prononce comme un **z**. Mais on n'a évité cet inconvénient que pour tomber dans un autre quant à la prononciation; car, au lieu de donner à l'**e** un son fermé comme cela a lieu pour les autres consonnes doublées et ici même pour desservir, dessouder, etc. elle lui laisse le son muet : de-sus, de-sous, re-ser-rer, re-sem-blant, re-sort, etc. || 4. Au contraire, dans certains mots où l'**s** se trouve entre deux voyelles, comme dans vraisemblable, vraisemblance, on ne la double pas quant à l'orthographe, et on ne l'articule pas comme un **z** quant à la prononciation : vrè-semblable, vrè-semblance. || 5. Toute seconde personne de l'impératif au singulier, quand elle est terminée par un **e** muet, comme donne, cueille, etc. prend un **s** euphonique et un trait d'union : 1° avec **y** : donnez-y les soins, portez-y mon habit; 2° devant **en**, nom abstrait de chose : donnez-en peu, cueillez-en beaucoup. || Mais l'**s** euphonique n'est pas employée non plus que le trait d'union, si le mot **en** est préposition : donne en petite quantité, cueille en ma présence. || Hors de là, cette seconde personne ne prend point d'**s**; et Voltaire a péché contre la grammaire dans ce vers : Retranches, ô mon Dieu, des jours de ce

grand roi, Ces jours infortunés qui l'éloignent de toi, *Henr. vii.* || 6. **S** dans l'ancienne langue était la marque du nominatif singulier de plusieurs substantifs, et représentait l'**s** du nominatif de la 2° déclinaison latine : *dominus*, li **don**s ou li **dan**s; *lupus*, li **lou**s; *oculus*, li **oils**, etc. || 7. Au pluriel, l'**s** était la marque du régime, et représentait l'**s** latine qui caractérise le datif ou l'accusatif. C'est cette **s** du régime qui, dans la langue moderne où il n'y a plus de cas, est demeurée la marque du pluriel. || 8. L'**s** est la marque de la 2° personne du présent de l'indicatif, et représente l'**s** latine : *amas*, tu aimes, *vides*, tu vois, etc. || 9. Dans la langue moderne, **s** est devenue la marque de la 1^{re} personne du présent de l'indicatif, excepté dans les verbes de la 1^{re} conjugaison : je vois, j'entends, je pars, etc. C'est une faute contre l'analogie que ne commettaient pas l'ancienne langue qui disait : je voi, j'entent, je part, etc.; correctement, car le latin n'y a point d'**s** : *video*, *intendo*, *partior*, etc. || 10. C'est encore une faute contre l'analogie que l'**s** à la 2° personne du singulier à l'impératif : *lis*, *vois*, *entends*. L'ancienne langue ne la commettait pas, disant : *li*, *voï*, *entent*, conformément au latin.
— **HIST.** XIII^e s. Une lettre saintisme est **s**; Au nommer est la langue espaisse; Sens et silencie senefie, *Senefiance de VA B C*, dans **JUBINAL**, t. II, p. 284. || XIV^e s. Marchand qui avoit haussé le gantelet, et allongé les **SS** de son livre de raison, **DES ACCORDS**, *Contes de Gaulard*, p. 17, dans **LACURNE**.
— **ETYM.** Lat. **s** : grec, στυξ. Le nom de cette lettre dans la langue latine, d'après Priscien, s'énonçait par le son de l'**e** suivi de la consonne **s**; pour représenter le même son, nous écrivons *esse*.
SA (sa), adj. poss. f. Voy. **SON**.
† **SABADILLINE** (sa-ba-di-lli-n'), *h* mouillées), s. f. Terme de chimie. Substance trouvée par Couerbe dans la cevadille, *veratrum sabadilla*.
SABAÏSME (sa-ba-i-sm'), s. m. Voy. **SABAÏSME**.
† **SABAÏTE** (sa-ba-i-t'), s. m. Se dit quelquefois pour sabéen.
† **SABAOTH** (sa-ba-ot'). Mot hébreu employé dans cette locution : Dieu Sabaoth, Dieu des armées (sabaoth signifiait des armées).
† **SABATELE** (sa-ba-tè-l'), s. f. Espèce de champignon comestible.
† **SABAYE** (sa-ba-ye), s. f. Terme de marine. Nom d'un cordage employé dans les embarcations pour leur servir d'amarré, lorsqu'on a enfoncé leur ancre ou grappin dans la terre ou le sable du rivage, **JAL**. || La sabaye est aussi une cordelle pour haler un petit navire le long du rivage, et une corde établie en va-et-vient d'une embarcation à terre.
† **SĀBAZIES** (sa-ba-zie), s. f. pl. Fête en l'honneur de Sabazius, dieu phrygien auquel un bouc était consacré et dont le culte présentait des cérémonies licencieuses.
SABBAT (sa-ba; le **t** se lie, du moins quand il signifie bruit, tapage : un sa-ba-t affreux), s. m. || 1° Nom donné chez les Juifs au repos religieux. Recueillez pendant les six jours la manne; car le septième jour c'est le sabbat du Seigneur, **SACR**, *Bible*, *Ezode*, xvi, 26. || Prescription d'observer le repos religieux. Le sabbat a été fait pour l'homme, et non pas l'homme pour le sabbat, **SACR**, *Bible*, *Évang. St Marc*, ii, 27. Le sabbat fut ordonné aux Juifs; mais ce fut une stupidité à cette nation de ne point se défendre, lorsque ses ennemis choisirent ce jour pour l'attaquer, **MONTESQ.** *Exp.* xxvi, 7. || Jour du sabbat, ou, simplement, le sabbat, le septième jour de la semaine, c'est-à-dire le samedi,

auquel il était commandé de garder le repos. Nous n'achèterons point aussi aux jours du sabbat ni dans les autres jours consacrés ce que les nations nous pourront apporter à vendre, ni rien de ce qui peut servir à l'usage de la vie, **SACR**, *Bible*, *Esdras*, ii, x, 31. || [Jésus] leur dit ensuite : Qui est celui d'entre vous qui, voyant son âne ou son bœuf tombé dans un puits, ne l'en retire pas aussitôt le jour même du sabbat? **IB.** *Évang. St Luc*, xiv, 5. || Chemin du sabbat, distance à laquelle il est permis aux Juifs de s'éloigner de leurs demeures le jour du sabbat. || 2° Assemblée nocturne des sorciers; dérivation injurieuse du sens de sabbat, à cause de l'opinion populaire qui, condamnant les Juifs, assimila leur fête à une réunion de sorciers. Un balai pour brûler en allant au sabbat, **RÉGNIER**, *Sat.* xi. Je gage que cet innocent [en me montrant Blanc-Ménil] croit avoir été au sabbat, parce qu'il s'est trouvé ici à onze heures du soir, **REZ**, *Mém.*, t. I, liv. II, p. 207, dans **POUGENS**. Au bruit d'une aigre trompette Le sabbat a commencé, **RÉFRANG.** *Lu-tins*. On tremble à chaque pas de réveiller dans l'ombre un démon, ivre encor du banquet des sabbats, **v.** **HUGO**, *Balth.* 8. Le nom lui-même de sabbat provient de la confusion qui s'est opérée entre le culte du diable et la célébration d'un culte non catholique; aussi l'Église met-elle sur le même rang le juif, l'excommunié, l'hérétique et le sorcier, **RÉVILLE**, *Rev. des Deux-Mondes*, 4^e janv. 1870, p. 117. || Fig. Lisette : Cette assemblée aura assez l'air d'un petit sabbat, à ce qu'il me semble.
— L'intendant : Hé! sabbat, tant qu'il vous plaira, **DANCOURT**, *la Désolation-des joueuses*, sc. 12. || 3° Familièrement. Grand bruit avec désordre. Pendant tout le sabbat qu'il [le chat] fit avec sa dame, **LA FONT.** *Fabl.* II, 2. On avait fait [à Bruxelles] une criallerie et un sabbat si épouvantable par malice, qu'.... elle [la comtesse de Soissons, accusée d'empoisonnement] avait été obligée.... de quitter la place, **SEV.** 408. Voyez le beau sabbat qu'ils font à notre porte, **RAC.** *Plaid.* I, 8. Voilà le plus abominable sabbat dont on ait jamais ouï parler, **LA BRUY.** XII. Et ce sont des cabales, Des trames, des caquets; enfin c'est un sabbat | **FAVART**, *Soliman II*, I, 1. Mme Durocher : Quel est le bruit que j'entends là dedans? — Catherine : Quel sabbat **GENLIS**, *Théât. d'éduc. la Lingère*, II, 4. || 4° Fig. et populairement. Gronderie, criailerie. Vous pouvez penser si j'ai fait un beau sabbat à la poste [qui avait mal fait son service], **SEV.** 24 juin 1674. Il est toujours vrai que c'étaient des sabbats d'enfer du vivant de son mari, **TH.** **LECLERCQ**, *Prov.* t. II, p. 207, dans **POUGENS**.
— **HIST.** XII^e s. Li anemi [les démons]... si eschernirent [se moquèrent] les sabbaz, *Job*, p. 481. Jân'est pas ui [aujourd'hui] sabbat ne tens de festeer, *Rois*, p. 358. || XIV^e s. Comme il ait esté mandé que la place ou lieu appellé le sabbat à juifs en la ville de Soissons.... **DU CANGE**, *sabbatum*. || XV^e s. Et les Anglois menoient leur sabat En grans pompes, baux-bans et tyrannie; Or a tourné Dieu ton dueil [à toi, France] en esbat, **CH.** **D'ORL.** *Ball.* 77. || XVI^e s. Mais en faut-il faire un si grand sabbat? *Les marguerites de la marguerite*, p. 282, dans **LACURNE**.
— **ETYM.** Bourg. *saibay*; prov. *sabbat*, *sabat*, *sapte*, *sabde*; espagn. *sabado*; port. *sabado*; ital. *sabato*; du lat. *sabbatum*, qui vient de l'hébreu *schabat*, se reposer. On a voulu trouver l'étymologie du sabbat, réunion de sorciers, dans les *sabazies*; mais la forme ne le permet pas; d'ailleurs comment, au moyen âge, aurait-on connu les *sabazies*?
† **SABBATAIRE** (sa-ba-tè-r'), s. m. || 1° Juifs

mal convertis qui dans le premier siècle de l'Église étaient opiniâtrément attachés à la célébration du sabbat et aux autres observances judaïques. || 2° Branche d'anabaptistes qui observent le sabbat comme les Juifs et qui prétendent qu'il n'a été aboli par aucune loi dans le Nouveau Testament.

† SABBATÉ (sa-ba-té), *s. m.* Voy. INSABBATÉ.

† SABBATHIEN (sa-ba-ti-in), *s. m.* Secte chrétienne du IV^e siècle formée par un certain Sabbathius, qui soutenait que l'on devait célébrer la Pâque avec les Juifs le quatorzième de la lune de mars.

† SABBATIN, INE (sa-ba-tin, ti-n'), *adj.* Qui appartient au samedi. || Bulle sabbatine, bulle contenant les privilèges du scapulaire.

— ETYM. *Sabbat*.

SABBATINE (sa-ba-ti-n'), *s. f.* Thèse de controverse que les écoliers soutenaient à la fin de leur première année de philosophie.

— ETYM. *Sabbat*; ainsi dite parce qu'elle se soutenait d'ordinaire le samedi.

SABBATIQUE (sa-ba-ti-k'), *adj.* Qui appartient au sabbat. || Année sabbatique, parmi les Juifs, chaque septième année, pendant laquelle la loi obligeait de laisser reposer les terres, et de ne pas exiger les dettes.

† SABBATISER (sa-ba-ti-zé), *v. n.* Célébrer le sabbat.

— ETYM. Lat. *sabbatizare*, de *sabbatum*, sabbat.

SABÉEN, ENNE (sa-hé-in, è-n'), *adj.* Qui a rapport au sabéisme. || *S. m.* Celui qui professe le sabéisme. Je me borne à lever les mains vers l'étoile du nord, je suis de la religion des sabéens; ils adoraient une étoile, *VOLT. Lett. Cather. II*, 40 août 1773.

— ETYM. Voy. SABÉISME.

SABÉISME (sa-hé-i-sim'), *s. m.* || 1° Secte chrétienne des sabéens, nommés aussi mendaiïtes, nazaréens ou chrétiens de Saint-Jean; elle est un mélange d'idées persanes, chaldéennes et gnostiques. C'est à tort qu'on a donné le nom de sabéisme à la religion des Perses, adorateurs du soleil; il faut lui réserver le nom de magisme. || On dit aussi sabaisme et sabisme. || 2° Par abus et erreur, religion qui a pour objet l'adoration du feu, du soleil, des astres. Le sabisme, qui consiste dans le mélange du culte de Dieu et de celui des astres, *VOLT. Mœurs*, 6.

— ETYM. Syriaque, *tsaba*, ablution.

† SABELLE (sa-bè-l'), *s. f.* Genre d'annélides.

† SABELLIANISME (sa-bèl-li-a-ni-sm'), *s. m.* Doctrine antitriténaire prêchée au III^e siècle par Sabellius, qui enseignait qu'il n'y a en Dieu qu'une seule personne qui est le Père, duquel le Fils et le Saint-Esprit sont des attributs, des émanations ou des opérations, et non des personnes subsistantes.

† SABELLIEN, IENNE (sa-bèl-liin, liè-n'), *adj.* Conforme à la doctrine de Sabellius. || *S. m. et f.* Celui, celle qui professe le sabellianisme.

† SABIENS (sa-biin), *s. m. pl.* Voy. SABÉISME.

† SABIN (sa-bin), *s. m.* Dialecte latin, qui s'est perdu dans la langue des Romains.

SABINE (sa-bi-n'), *s. f.* Espèce de genévrier (*Juniperus sabina*, L.): la petite sabine, dont les feuilles ressemblent à celles du tamarin; la grande sabine, qui a ses feuilles comme celles du cyprès.

— HIST. XVI^e s. Pour faire hasler la femme d'accoucher, la semence de lin pilée avec eau d'armoise et de sabine sert grandement, *PARÉ*, XVII, 16. La decoction d'armoise ou de sabine, *O. DE SERRES*, 931. Sabina savinier, *in Ruellium*, de *Stirpibus*.

— ETYM. Lat. *sabina herba*, et, absolument, *sabina*, de *Sabinus*, Sabin, nom d'un peuple voisin de Rome. En Normandie on dit *du savigni*.

† SABINIEN (sa-bi-niin), *s. m.* Se disait des jurisconsultes romains, partisans des doctrines de Capiton.

SABISME (sa-bi-sm'), *s. m.* Voy. SABÉISME.

1. SABLE (sa-bl'), quelques-uns prononcent *sà-bl'*; mais il n'y a aucune raison de lui donner le son d'*d* circonflexe comme dans *âme*, *s. m.* || 1° Substance minérale, pulvérisable, provenant de la désagrégation, par les eaux, des roches calcaires, granitiques, siliceuses, etc. qui se trouve dans le lit des rivières, sur les bords de la mer, qui forme les dunes, les déserts, et qui entre pour une certaine proportion dans les terrains d'alluvion. Ils se mirent tous en campagne avec leurs troupes, qui consistaient en une multi-

tude de gens de pied aussi nombreux que le sable qui est sur le rivage de la mer, *SACI, Bible, Josué*, XI, 4. Nous vîmes serpenter, sur un sable plus jaune que l'or, plusieurs petits ruisseaux... LE-SAGE, *Gil Bl.* v, 1. Triton, Cymothoe, d'une main secourable, Délivrent ses vaisseaux [d'Énée] de leurs prisons de sable, Leur ouvrent une route, *MALFIL. Génie de Virg.* Cen'est pas une supposition précaire ou gratuite, que d'avancer, comme je l'ai fait, que les glaises, les argiles et les sables ont été formés par les scories et les écumes vitrifiées du globe terrestre, *RUFF. Hist. nat. preuve théor. terre, Œuv.* t. 1, p. 387. Il y a souvent de ces nuées de sable en Arabie, qui obscurcissent l'air et forment des tourbillons dangereux, *ID. ib.* t. II, p. 260. Je suis bien porté à croire, comme M. de Luc, que les sables ne sont point tous des produits du brisement ou détrit des pierres, *SAUSSURE, Voy. Alpes*, t. v, p. 294, dans *POUGENS*. Depuis les sables inhabités de l'Inde jusqu'aux glaces de l'Ourse, *DAILLY, Atlantide*, p. 416. On distingue trois sortes de sables, celui de mer, celui de rivière et celui de terre, qu'on appelle communément sable terrain ou sable de cave, parce que, pour l'avoir, il faut creuser dans la terre, *GENLIS, Maison rust.* t. 1, p. 31, dans *POUGENS*. J'ai connu un homme qui avait fait une collection de sables, qu'il a vendue cent louis à un amateur, *ID. ib.* t. 1, p. 103. En Afrique, cinq livres de sable contiennent souvent soixante-trois grains d'or, tandis qu'en France il est assez rare de trouver du sable qui, sur cent livres, en lieue plus de vingt à vingt-quatre grains, *FOURCROY, Conn. chim.* t. VI, p. 354. || Sable mâle, sable femelle, se dit de deux espèces de sable dans un même lit, dont la première est d'une couleur plus foncée, et l'autre d'une couleur moins chargée. || Sables bouillants, sables mêlés d'eau qui, lorsqu'on les enlève, sont à l'instant remplacés par d'autres sables qui s'élèvent du fond en bouillonnant. || Sables mouvants, sables qui s'enfoncent sous le pied, ou qui se laissent disperser par les vents. Les sables mouvants de l'Afrique septentrionale et des bords de la Syrie voisins de l'Égypte, peuvent-ils être autre chose que les sables de la mer qui sont demeurés amoncelés quand la mer s'est peu à peu retirée? *VOLT. Mœurs, Introd.* Il dort couché sur les sables mouvants, Ce noble ami plus léger que les vents, *MILLEVOYE, l'Arabe et son coursier*. || Fig. [Dans la réforme] on tourne à tout vent de doctrine, et il n'y a point de sable si mouvant, *BOSS. 2^e avert.* 47. || Fig. Bâtit, fonder sur le sable mouvant, ou, simplement, bâtir, fonder sur le sable, fonder des projets, des entreprises, des établissements sur quelque chose de peu solide. Le bien de la fortune est un bien périssable; Quand on bâtit sur ell', on bâtit sur le sable, *RACAN, la Retraite*. Voilà [la faveur] le sable sur quoi l'on bâtit, et voilà la feuille volante à quoi l'on s'attache, *ÉV. 19 août 1676*. On sentait une religion bâtie sur le sable, qui n'avait pas même de stabilité dans ses confessions de foi, *BOSS. Var. XII*. Se ménager des établissements qui sont fondés sur le sable, *MASS. Pet. carême, Drapeaux*. || Fig. Semer sur le sable, perdre sa peine. C'était, comme on dit, semer sur le sable, *LESAGE, Gil Blas*, VII, 42. || Fig. et familièrement. Avoir du sable dans les yeux, éprouver une envie de dormir qui, appesantissant les paupières, fait qu'on y porte souvent la main pour les froter et se tenir éveillé. || Le petit homme lui a jeté du sable dans les yeux, se dit d'un enfant que l'envie de dormir saisit. || 2° Bain de sable, sable dont on entoure un vaisseau qu'on veut chauffer. Distiller au bain de sable. || 3° Terme de fonderie. Composition faite avec du sable et dans laquelle on moule les monnaies, les médailles, etc. Un sable net. Jeter une médaille en sable. Le sable de mouleur doit être un peu terreux; et, s'il ne l'est pas, il faut y ajouter un peu d'argile pour lui donner de la liaison, *DUHAMEL, Instit. Mém. scienc.* t. III, p. 319. || Fig. Jeter en sable, avaler un verre de vin (voy. SABLIER). Il y a un Tigillin qui souffle ou qui jette en sable un verre d'eau-de-vie, *LA BRUY. XIII*. || Sable vert, dans quelques fonderies, mélange de sable et de poussier de houille ou de charbon. || 4° Synonyme peu usité de sablier. || Terme de marine. Manger du sable, retourner trop tôt un sablier. || 5° Gravier qui s'engendre dans les reins et qui forme la gravelle. Cromwell allait ravager toute la chrétienté; la famille royale était perdue, et la sienne à jamais puissante, sans un petit grain de sable qui se mit dans son nœtère, *PASC. Pens.* III, 7, éd. HAVET. Ce sel qu'on nomme communément sable de l'urine est de l'acide

urique, *FOURCROY, Instit. Mém. scienc.* t. IV, p. 380. C'est là qu'un plus beau ciel peut-être dans mes flancs Éteindra les douleurs et les sables brûlants, *A. CHÉN. Éléq.* 1, 40.

— HIST. XVI^e s. Bancs de sable, *DU BELLAY*, VIII, 46, *recto*.

— ETYM. Lat. *sabulum*, sable; origine inconnue; comparez *saburra*, lest de navire.

2. SABLE (sa-bl'), *s. m.* Terme de blason. La couleur noire. Il porte de sable à un lion d'or. Le sable se représente en gravure par des traits croisés.

— HIST. XIII^e s. Mouti ont trouvé or et paile d'Aumaric, Argent et siglatons et sables [zibelines] de Roussie, *Ch. d'Ant.* IV, 448. De tous chevaliers convenables Estiez vous ermines et sables, Vous estiez au bon Hector pers [pair, égal], *PH. MOUSKES*, ms. p. 228, dans *LACURNE*.

— ETYM. Mot slave: polonais, *sabol*, zibelino, marte noire (voy. ZIBELINE).

SABLÉ, ÉE (sa-blé, ée), *part. passé* de sabler.

|| 1° Couvert de sable. Manège sablé. || Fontaine sablée, vaisseau dans lequel on fait filtrer l'eau à travers le sable. || *S. m.* Sablé, sorte de hamster, *CRICETUS arenarius*, *DESM.* || 2° Tacheté. Le serpent siffleur est fort multiplié dans la Géorgie et dans les Florides... sa peau est sablée de noir sur un fond vert, *CHA-TEAUBR. Amér. Serpents*. || Terme d'histoire naturelle. Qui est hérissé de papilles dures. || 3° Pièces sablées, pièces d'or et d'argent, jetées en sable. || 4° *S. m.* Sablé, nom d'une sorte de gâteau en Normandie.

SABLIER (sa-blé), *v. a.* || 1° Couvrir de sable. Sabler les allées d'un parc. Il fait sabler son parterre, *ÉV. 682*. || 2° Fondre dans un moule de sable. || Fig. et familièrement. Boire tout d'un trait, fort vite. Ce vieux Crésus, en sablant du champagne, Gémit des maux que souffre la campagne, *VOLT. Ép.* 64. Il balançait les avantages et les inconvénients qu'il y aurait à épouser la présidente, et calculait combien une femme de cinquante ans pouvait vivre encore en sablant tous les soirs sa bouteille de champagne, *MARMOTEL, Cont. mor. Philos. soi-dis.* Ainsi le bon Horace, avec de vrais amis, Faisait une satire en sablant le falerne, *PICARD, Amis de collège*, I, 45. Faute de vin d'élite, Sabler ceux du canton, *BÉRANG. Rog. B.* || Absolument. J'aime les liqueurs; c'est ma folie; il y en a dans ce cabinet; vous allez voir comme je sable, *DANCOURT, l'Opérateur Barry*, sc. 42. || Sabler un verre de vin, c'est l'avaloir tout d'un coup, le jeter dans le gosier comme la matière fondue se jette dans le moule de sable. || 3° Terme d'argot. Assommer quelqu'un avec une peau d'anguille remplie de sable.

— HIST. XVI^e s. La sabler [la surface d'un amphithéâtre] de vermillon et de storax, au lieu d'arrene, *MONT.* IV, 43.

— ETYM. *Sable* 4.

† SABLIERIE (sa-ble-rie), *s. f.* Terme de métallurgie. Partie d'une fonderie dans laquelle on prépare les matières qui servent à former les moules, et où l'on opère les réparations qu'exigent les moules avant la fusion.

— ETYM. *Sabler*.

† SABLEUR (sa-bleur), *s. m.* Ouvrier qui fait les moules des fontes marchandes, qui prépare le sable. || S'est dit familièrement d'un homme qui boit beaucoup sans s'enivrer.

— ETYM. *Sabler*.

SABLEUX, EUSE (sa-bleù, bleù-z'), *adj.* || 1° Qui contient du sable. Ces rocs présentent, à l'extérieur, une couleur jaunâtre et une apparence sableuse, parce qu'ils contiennent du sable qui reste à la surface, *SAUSSURE, Voy. Alpes*, t. v, p. 297, dans *POUGENS*. Un grand plateau sableux, *CUVIER et BRONGNIART, Instit. Mém. scienc.* 1810, 4^e sem. p. 6. || 2° Qui est à base de sable quartzeux. || 3° Qui est mêlé de sable. Farine sableuse. || 4° Fond sableux, se dit du fond d'une étoffe, qui présente de petits points très-rapprochés.

— HIST. XVI^e s. Si quelqu'un cherche de l'eau dedans des terres sableuses, il n'en trouvera jamais si ce n'est qu'il n'y aye au-dessous de l'eau quelque terre argileuse... *PALISSY*, 466.

— ETYM. *Sable* 4; provenç. *sablos*.

SABLIER (sa-bli-é; l'r ne se lie jamais; au pluriel, l's se lie: des sa-bli-é-z en cristal), *s. m.* || 1° Petit instrument ou vase contenant du sable, et percé à sa partie supérieure d'un petit trou par où le sable s'écoule en un temps qui est toujours sensiblement le même, et qu'on connaît pour valoir une heure, une demi-heure, une minute, etc

On la voyait [Mme de Maintenon], dans ce tableau, assise à côté d'une table sur laquelle étaient posés une Bible et un sablier, GENLIS, *Mme de Maintenon*, t. II, p. 233, dans POUGENS. || Fig. Et vous qui ne pouvez... Dérober une feuille au souffle qui l'enlève... Ni dans son sablier qui coule intarissable, balentir d'un moment, d'un jour, d'un grain de sable La chute éternelle du temps, LAMART. *Harm.* IV, 13. || Retourner le sablier, mettre l'instrument sous dessous, parce que, le sablier étant composé de deux boules creuses qui communiquent par le petit trou où coule le sable, dès que la boule supérieure est vide, il faut, pour compter exactement le temps, qu'elle soit mise en bas pour que l'autre boule se vide à son tour. || 2° Petit vaisseau contenant du sable qu'on répand sur l'écriture. || 3° Petit arbre d'Amérique dont le fruit peut s'employer en guise de sablier, de vase à mettre du sable, *hura crepitans*, euphorbiacées.

— ETYM. *Sable* 1.

1. **SABLIÈRE** (sa-bli-è-r'), s. f. Lieu d'où l'on tire du sable. Une sablière profonde.

— ETYM. *Sable* 1.

2. **SABLIÈRE** (sa-bli-è-r'), s. f. || 1° Terme de construction. Pièce de bois placée longitudinalement, sur laquelle reposent soit les chevrons de la charpente, soit le pied d'étai. La sablière qui reçoit le pied des chevrons du comble. La sablière qui sert de base à un étayement. Les courbes se réunissent sur la sablière posée à l'extrémité supérieure du dôme, RAYMOND, *Inst. Mém. Litt. et beaux-arts*, t. III, p. 407. || 2° Terme de marine. Nom des bordages sur lesquels on établit les ventrières et les chevalets d'un bâtiment qu'on lance avec un her. || 3° Bateau jaugeant au moins cinq tonneaux, sur le canal du Midi.

— HIST. XVI^e s. Aussi peu fut utile une plateforme de deux grands vaisseaux saisis ensemble de sablières encochées, bridées de bandes de fer, N'AUB. *Hist.* III, 21.

— ETYM. Origine inconnue. Ménage suppose que *sablière* est dit pour *scablière*, représente le latin *scapularia*, et signifie *épaulette*; Scheler, qu'il est dit pour *stabiliera*, représente un type *stabiliera*, et vient de *stabilis*. Ce sont des conjectures.

† **SABLINA** (sa-bli-n'), s. f. Genre *arenaria* de la famille des Caryophyllées alsiniées.

SABLON (sa-blon), s. m. || 1° Sable fin, très-menu. Ecurer la vaisselle avec du sablon. Et dans Seine et Marne luira même sablon que dans Pactole, MALH. VI, 2. Pendant que nous multiplions nos iniquités par-dessus les sablons de la mer, BOSS. *Sermons, Charité fratern.* 3. || 2° Au pluriel. Lieu sablonneux, amas de sable (sens qui a vieilli). Je passai la mer Rouge et les sablons brûlés, DESMARETS, *Visionn.* v, 7. D'Edesse à Béroé sont de vastes sablons, LA FONT. *Capt. de St-Mal.* || Proverbe. Le sablon va toujours au fond.

— HIST. XII^e s. Li reis d'Egypte assembla si très granz gens come est le sablon qui est el rivaige de la mer, *Machab.* I, 41. || XIII^e s. Et les requissent une liue lone parmi le sablon caut [chaud] et ardent, *Chr. de Rains*, p. 93. L'en doit conter à droiture d'une teneur, puiser et abruser ses bestes, et droiture de pestre là, si et de fere i la ehous [choux] et de sablon foir, *Liv. de jost.* 441. Quant nous les veismes venir, nous fichames les pointes de nos escus au sablon, JOINV. 215. || XV^e s. Les Anglois prirent terre assez près de Venues, et issirent hors des vaisseaux, et mirent leurs chevaux sur le sablon, FROISS. I, 1, 407. D'après le sablon couru et demie heure passée [dans les joutes il y avait un sablier pour mesurer le temps], O. DE LA MARCHÉ, *Mém.* liv. II, p. 560, dans LACURNE. || XVI^e s. Par les sablons de la cuite Libye, DU BELLAY, VIII, 46, verso. Le crieur de sablon a passé par icy [on y a envie de dormir], OUDIN, *Curios. franc.* à Poulangis il s'en alloit Parmy les sablons et les fanges Portant sa maistrise à vendanges, *Sat. Mén. l'Asne li-gueur.*

— ETYM. Wallon, *sdvion*; provenç. *sablon*, *sabulo*; ital. *sabbione*; du latin *sabulonus*, dérivé de *sabulum*, sable. Le bas-latin *sablonosus* (voy. **SABLONNEUX**) montre que dès le VII^e siècle il y avait une forme *sablonem*.

SABLONNE, **ÉE** (sa-blo-né, née), part. passé de sablonner. De la vaisselle sablonnée.

SABLONNER (sa-blo-né), v. a. || 1° Ecurer avec du sablon. || 2° Jeter du sable fin sur le fer chaud, quand on veut souder.

— HIST. XVI^e s. Plutost Xante, qui sablonne, Verra ses ruisseaux taris... YVER, p. 559. Sablonner des lices [garnir de sable l'entre-deux des lices

pour le champ clos], LAJAILLE, *Du champ de bat.* f° 67, dans LACURNE.

— ETYM. *Sablon*.

† **SABLONNETTE** (sa-blo-nè-t'), s. f. Pièce construite au-dessus du four à fritte, pour y déposer le sable lavé.

SABLONNEUX, **EUSE** (sa-blo-neù, neù-z'), adj. || 1° Où il y a beaucoup de sable. Dans un chemin montant, sablonneux, malaisé, LA FONT. *Fabl.* VII, 9. La Mecque... est dans un terrain si sablonneux et si ingrat, qu'il n'y a pas d'apparence qu'elle ait été fondée avant les villes qu'on éleva près des fleuves dans les contrées fertiles, VOLT. *Mœurs, Introd.* L'Indostan, si l'on en excepte un petit nombre de lieux ingrats et sablonneux, est encore le pays le plus fertile du monde, RAYNAL, *Hist. phil.* I, 7. || 2° Se dit des fruits pierreux.

— HIST. XIII^e s. Les orges q'i crescent en terre sablonose, *Bibl. des chartes*, 4^e série, t. II, p. 440. || XV^e s. ... Et vinrent en une belle place sablonneuse par dedans le clos de Betances, où les armes se devoient faire, FROISS. II, III, 59. || XVI^e s. Les solitudes et les contrées sablonneuses et inhabitables, MONT. II, 193.

— ETYM. *Sablon*. Bas-lat. *sablonosus*, *Mss. d'Oribase*, *Bibl.* imp. (VII^e siècle).

SABLONNIER (sa-blo-ni-è'), s. m. ne se lie jamais; au pluriel l's se lie : des sa-blo-ni-è-z actifs, s. m. Celui qui vend du sablon.

— ETYM. *Sablon*. *Sablonnier* signifiait, dans l'ancienne langue, champ de sable, terrain sablonneux.

SABLONNIÈRE (sa-blo-ni-è-r'), s. f. || 1° Mine de sablon. || La sablonnière de l'Empire, nom donné jadis au Brandebourg à cause de ses plaines sablonneuses. || 2° Coffre pour renfermer et corroyer le sable qui sert à faire les moules de fondeur.

— HIST. XV^e s. Si repassèrent tout bellement le rieu que passé avoient; et se retrairent tout bellement sur une grande sablonnière qui là estoit, FROISS. II, III, 83.

— ETYM. *Sablon*; wallon, *sdvionneire*.

SABORD (sa-bor; le d ne se lie pas), s. m. Terme de marine. Ouverture quadrangulaire qui est faite dans la muraille d'un vaisseau pour laisser un passage à la volée d'un canon. Nous avions constamment navigué dans des mers si grosses, que depuis huit jours nos sabords et nos fenêtres n'avaient pas été ouverts, LA PÉROUSE, *Voy.* t. III, p. 260, dans POUGENS. || Sabord de chasse, le sabord percé à l'avant qui reçoit la pièce dont on se sert pour tirer sur un bâtiment que l'on chasse. || Sabord de retraite, celui qui, percé tout à fait à l'arrière, reçoit la pièce dont on se sert quand on bat en retraite. || Sabord de charge, sabord ouvert à l'avant ou à l'arrière d'un navire dans la carène, pour le facile embarquement de certains fardeaux. || Sabord de nage, trou pratiqué dans la muraille d'un navire pour le passage d'un aviron. || Faux sabord, se dit d'une pièce de bois carrée et mobile qui sert à fermer le sabord, et à donner passage, par son centre, à la volée des canons.

— HIST. XV^e s. Adonc les compagnons de Berthia prindrent Isabel la Canare [des Canaries], et par le sabord de la nef la jetterent en la mer, *Conquête des Canaries*, 4412, ch. 21, dans JAL.

— ETYM. Origine inconnue. On a conjecturé l'anglais factif *sawn-board*, bord scié.

† **SABORDEMENT** (sa-bor-de-man), s. m. Action de saborder.

† **SABORDER** (sa-bor-dé), v. a. Terme de marine. Percer la carène d'un bâtiment au-dessous de la flottaison, pour y faire entrer l'eau et le couler.

— ETYM. *Sabord*.

SABOT (sa-bo; le t ne se lie pas; au pluriel, l's se lie : des sa-bo-z en bois; sabots rime avec faux, beaux, repos, etc.), s. m. || 1° Chaussure faite d'un seul morceau de bois creusé en forme de pied. Une paire de sabots. Princesse, je suis fils d'un faiseur de sabots, MAÎTRE ADAM BILLAULT, *Œuvr.* p. 408, dans POUGENS. Je vous demanderai [aux jansénistes de Port-Royal] si la chasse, la musique, le plaisir de faire des sabots et quelques autres plaisirs que vous ne refusez pas à vous-mêmes, sont fort propres à faire mourir le vieil homme, RAC. 2^e lett. à l'ant. des Imag. J'aime mes boeufs, je les caresse, ils me font des mines; je me suis fait faire une paire de sabots, VOLT. *Lett. d'Argental*, 19 mars 1764. Premier peuple de l'univers, songez que vous avez dans votre royaume de Frankreich environ deux millions de personnes qui marchent en sabots six mois de l'année, et qui sont nu-pieds les autres six mois, J. FACÉTIES, *Disc. aux Felches*. Ils [les jansénistes de Port-

Royal] ne se refusaient pas dans leur solitude, comme l'a remarqué Racine, le plaisir de faire des sabots, et celui de tourner les jésuites en ridicule, N'ALEMB. *Œuv.* t. V, p. 317. || En Dauphiné, on nomme sabot un soulier à semelle de bois, et esclot un soulier tout en bois. || Fig. Le sabot ou les sabots, une condition pauvre, misérable. Le premier [des de Mesmes] qui se trouve avoir quitté les sabots, fut un professeur en droit dans l'université de Toulouse, ST-SIM. 319, 460. Au vrai bonheur puisqu'il mène, Le sabot vaut bien l'escarpin, BÉRANG. *Turlupin*. Plus d'un héros Dans le soulier qui le blesse Peut regretter ses sabots, ID. *Gueur.* || Fig. Il est venu à Paris en sabots, avec des sabots, se dit d'un homme qui de la pauvreté est parvenu à une grande fortune. Il vint à Paris autrefois avec des sabots, GUI PATIN, *Nouv. lett.* t. II, p. 342, dans POUGENS. || Fig. Il a du foin dans ses sabots, il a garni ses sabots dans telle ferme, se dit d'un paysan riche ou enrichi. || Fig. Casser son sabot, faillir, se dit d'une fille devenue enceinte, d'une femme qui a fait une faute grave. || 2° Enveloppe cornée entourant et protégeant la dernière phalange des pieds chez les ruminants, les pachydermes et les solipèdes. Ce cheval a le sabot fort petit. Les jambes [du rhinocéros] sont courtes et très-grosses, les pieds arrondis par derrière, avec des sabots par devant, divisés en trois parties, BUFF. *Quadrup.* t. IX, p. 469. Nous voyons bien que les animaux à sabot doivent être herbivores, puisqu'ils n'ont aucun moyen de saisir leur proie, CUVIER, *Rév.* p. 402. || 3° Ornement ordinairement de métal mis au bas de certains meubles, un bureau, une commode, etc. Les pieds de cette table ont des sabots de cuivre. || 4° Garniture de bois ou de métal qui garantit l'extrémité inférieure d'une pièce de charpente, d'un poteau. Les pilotis sont armés d'un sabot de fer pointu, afin qu'ils percent plus facilement les terrains durs. || Terme de menuiserie. Bout de plinthe ou de bandeau entré que l'on rapporte haut et bas d'un pied cornier, d'une armoire ou d'une bibliothèque. || Terme de charpente. Partie en saillie qui, dans une marche palière, fait partie de la courbure de l'échiffre. || Terme d'armement. Sabot de lance, fer qui sert de garniture à l'extrémité inférieure de la hampe d'une lance. || 5° Sabot d'enrayage, ou simplement sabot, plaque de fer qu'on met sous l'une des roues d'une voiture dans les descentes, afin d'en augmenter le tirage, en substituant le glissement au roulement. Enrayer avec le sabot. Le sabot se cassa. || 6° Terme d'artillerie. Pièce en bois tournée ou en boissellerie fixée à certains projectiles sphériques. Les seuls boulets sphériques ensabotés sont ceux des batteries de campagne; cette disposition a pour résultat de ménager les pièces et de rendre le tir plus précis. Tous les obus sphériques, qui doivent être tirés dans des obusiers à âme longue, sont ensabotés; dans ce cas, le sabot a pour effet de maintenir l'œil de l'obus sur l'axe de la pièce. || Dans certaines carabines à balle sphérique, la balle est réunie à un sabot en bois, analogue au précédent. || 7° Terme de marine. Sorte de poulie particulière pour les écoutes des huniers. || On dit aussi poulie à sabot. || 8° Espèce de baignoire, faite en forme de sabot. || 9° Sabots en fonte de fer; vases circulaires pour empêcher les fourmis de monter sur les arbres encaissés. || 10° Outil de bois dont se sert le cordier pour faire les câbles. || 11° Piston d'une pompe ordinaire. || Partie du rouet du fileur d'or. || 12° Petite niche qu'on accroche dans les volières. Il [le serin] fait son nid dans un petit panier rond d'osier, ou dans un petit morceau de bois creusé, appelé sabot, GENLIS, *Maison rust.* t. I, p. 422, dans POUGENS. || 13° Fig. et familièrement. Mauvais instrument de musique. Ce violon n'est qu'un sabot. || 14° Crochet qui fait partie du mécanisme d'une harpe à pédales. || 15° Sorte de toupie de forme conique en bas et cylindrique en haut, que font pirouetter les enfants en la frappant avec un fouet ou une lanterne. La Furie qui agitait Amate, et qui la fouettait comme un sabot, à ce que dit Virgile, VOLT. *Dict. phil. Lib. d'impr.* Nager, courir, sauter, fouetter un sabot, lancer des pierres, tout cela est fort bien; mais n'avons-nous que des bras et des jambes? J. J. ROUSS. *Ém.* II. Nous tournons au gré de nos passions et des circonstances comme un sabot sous le fouet de l'écolier, PICAARD, *Marionnettes*, I, 1. Comme le sabot circule sous le fouet de l'enfant... ainsi les esprits étaient agités, CHATEAUBR. *Mart.* Liv. XVI. || Le sabot dort, se dit quand il tourne si vite, restant sur un même point, qu'il paraît immobile. || Familièrement. Dormir comme

sion. Prendre quelqu'un la main dans le sac, trouver chez quelqu'un qui a commis une erreur ou dit une sottise, la cause de son erreur ou de sa sottise qu'il voudrait dissimuler. || Fig. Le sac est plein, il a comblé la mesure, il faut qu'il soit puni. || C'est un sac percé, ou ne saurait l'enrichir, se dit d'un prodigue. || Fig. Avoir la tête dans un sac, ne rien voir, ne rien entendre, être dans une ignorance complète de ce qui arrive. J'emporte l'inquiétude de mon fils [qui était à l'armée] : il me semble que je m'en vais avoir la tête dans un sac pendant dix ou douze jours ; et vous jugez bien que, sans de bonnes raisons, je ne quitterais pas Paris dans ce temps de nouvelles, sév. 6 sept. 1676. || Fig. Mettre quelqu'un au sac, le mettre hors d'état de répondre aux objections. Dans un exercice public, un pédant de collège, tout gonflé de son savoir, fut mis ce qu'ils appellent au sac par un capucin qu'il avait méprisé, *DIDEROT, Mém. Règne de d'Alambert*. || Fig. et populairement. Un sac à vin, un ivrogne, un buveur déterminé. Infâme sac à vin, insolent, effronté. Tu te repentiras de ta témérité, *SCARRA, Jodelet ou le maître val. III, 42*. Madame la princesse de Conti, se tournant à Mme de Châtillon, lui dit qu'elle aimait mieux être grave [sérieuse] que sac à vin, *ST-SIM, 32, 129*. || 2° Sac de papier, sorte de poche de papier, en forme de sac, dont le bas et les côtés sont collés, et qui sert à mettre des épicerics, des drogues, des bonbons, etc. || 3° Sac à blé, sac à charbon, sac à avoine, sac à terre, sac à mettre du blé, du charbon, de l'avoine, de la terre. || Sac à poudre, sac dans lequel les perruquiers mettent leur poudre. || 4° Sac de blé, de charbon, d'avoine, de plâtre, de farine, de pommes de terre, etc., sac plein de blé, de charbon, d'avoine, de plâtre, de farine, de pommes de terre, etc. || 5° Petit sac de grosse toile dans lequel on met l'argent. Un sac d'argent. Un sac de mille francs. || Un sac d'écus, ou, très-familièrement, un sac, un sac plein d'écus. Avez-vous le sac ? || 6° Sac de blé, sac de farine, une certaine mesure de blé, de farine. Le fournisseur a livré tant de sacs de blé. || 7° Terme d'artillerie. Sac à étoupilles, p tit sac en cuir destiné à renfermer des étoupilles. || Sac à charge, sac en cuir qui sert, dans les batteries de campagne, à porter les charges du caisson à la bouche à feu. || Sac à terre, sac en toile qu'on remplit de terre et qu'on utilise dans la construction des batteries, des retranchements. Batterie en sacs à terre. Sape en sacs à terre. Revêtement en sacs à terre. Sacs à terre, artillerie et autres choses nécessaires, *PELLISSON, Lett. hist. t. I, p. 104*. || Sac à feu, espèce de bombe ou de carcasse. On prétend, quand nos établissements seront faits, désoler la place par les bombes ou sacs à feu d la nouvelle manière, *PELLISSON, Lett. hist. t. III, p. 156*. || Terme d'artificier. Sac à poudre, enveloppe qui contient la chasse des pots à feu ou à aigrette. || 8° En Angleterre, lord siègeant sur le sac de laine, le lord chancelier, président de la chambre des lords. || 9° Autrefois, sac de procès, et, absolument, sac, le sac qui contenait toutes les pièces d'un procès ; on dit aujourd'hui les pièces ou le dossier. Le bon homme Broussel avait vieilli entre les sacs, dans la poudre de la grand'chambre, avec plus de réputation d'intégrité que de capacité, *RETZ, Mém. t. I, liv. II, p. 200*, dans *POUGENS*. Il vous en faudra [de l'argent] pour les consultations et plaidoires des avocats, pour le droit de retirer le sac, et pour les grosses d'écritures, *MOL, Scapin*, II, 8. Jamais, contre un renard chicanant un poulet, Un renard de son sac v'alla charger Rollet, *BOIL. Sat. VIII*. Là, sur des tas poudreux de sacs et de pratique, Hurle tous les matins une sibylle étique, *ib. Lutr. V*. Que de sacs ! il en a jusques aux jarretières, *RAC, Plaïd. I, 4*. || Il faut trois sacs à un plaideur, un sac de papier, un sac d'argent et un sac de patience. || Sac commun, celui où sont les pièces de rebut d'une partie qui n'ont pas été produites. || Fig. C'est la meilleure pièce de son sac, c'est la chose la plus favorable au succès, ou la personne qui a le plus d'influence. Elle fera de ce nouvel ami, Alexandre VII, tout ce qu'on en peut faire, et ce sera pendant quelque temps la meilleure pièce de son sac, sév. 605. Je pense souvent, aussi bien que vous, à nos soirées de l'année passée, nous en pourrions refaire encore ; mais la meilleure pièce de notre sac y manquera, *ib. 1^{er} mai 1676*. || Fig. Vider son sac, dire tout ce qu'on pense sur un sujet. || Fig. Le fond du sac, ce qu'une affaire a de plus secret. Toujours le fond du sac ne vient en évidence, *ALONIER, Sat. II*. Sans voir le fond du sac ils pro-

noncent l'arrêt, *ib. ib. V*. J'ai voulu vous le confier à vous seule, pour vous faire voir le fond du sac, sév. 594. || Le fond du sac se dit quelquefois pour signifier ce que quelqu'un possède en fait de ressources. Pourquoi songez-vous aux Adhémars [pour fournir à la dépense du jeune Grignan], quand vous savez le fond de leur sac ? sév. mars 1690. || Fig. Juger sur l'étiquette du sac, voy. ÉTIQUETTE, n° 2. || Juger sur l'étiquette du sac, signifie aussi juger une question qui ne présente point de difficulté. Cela peut se juger sur l'étiquette du sac. || Fig. L'affaire est dans le sac, on est assuré qu'elle réussira. Valère : Mais crois-tu... ? — Carlin : Laissez-moi, l'affaire est dans le sac, *REGNARD, le Distr. V, 8*. || 10° Petite malle dans laquelle le fantasin renferme tous les objets à son usage et qu'il porte sur son dos. Chacun de ces sacs [dans le corps de Davoust, expédition de Russie], réduit au strict nécessaire quant aux vêtements, contenait deux chemises, deux paires de souliers avec des clous et des semelles de rechange, un pantalon et des demi-guêtres de toile, quelques ustensiles de propreté, une bande à pansement, de la charpie et soixante cartouches ; dans les deux côtés étaient placés quatre biscuits, de seize onces chacun ; au-dessous et dans le fond un sac de toile, long et étroit, était rempli de dix livres de farine ; le sac entier, ainsi composé, ses bretelles et la capote roulée et attachée par-dessus, pesait trente-trois livres, douze onces, *SÉGUR, Hist. de Nap. VII, 1*. Que les régiments, trop souvent recrutés, manquaient d'ensemble... que le premier rang cachait en vain la faiblesse des deux autres ; que déjà, faute d'âge et de santé, beaucoup succombaient dans les premières marches ou le seul poids de leurs sacs et de leurs armes, *ib. ib. II, 2*. || Il y a aussi de ces sortes de sacs pour les marins. || Sac analogue à celui des soldats, à l'usage des voyageurs à pied. Quand l'argent nous manquera, nous regagnerons la France à pied gaiement et le sac sur le dos, *FIGARD, Voy. interrompu, I, 1*. || 11° Le sac et les quilles, les quilles avec le sac pour les enfermer quand on ne joue plus. || Fig. Trousser son sac et ses quilles, prendre son sac et ses quilles, prendre ses hardes et s'en aller. || Donner à quelqu'un son sac et ses quilles, mettre quelqu'un dehors, s'en défaire. || Fig. Avoir son sac et ses quilles, être chassé. Si je n'obéis pas, j'ai mon sac et mes quilles *BOURSULT, Lett. nouv. t. III, p. 356*, dans *POUGENS*. || Fig. Ne laisser aux autres que le sac et les quilles, prendre le meilleur et laisser aux autres ce qui ne vaut rien, proprement prendre l'argent du jeu et ne laisser aux autres que les quilles et leur sac. Mettez ce qu'il en coûte à plaider aujourd'hui... Vous verrez que Perrin tire l'argent à lui, Et ne laisse aux plaideurs que le sac et les quilles, *LA FONT. Fabl. IX, 9*. || 12° Sac de nuit, sac qui sert en voyage à serrer les hardes de nuit. || 13° Sac à ouvrage, ou, absolument, sac, sorte de poche que les dames portent avec elles, et où l'on a disposé ce qu'il faut pour coudre, broder, faire de la tapisserie. Mme Durillon avait bien un sac de velours avec des galons, *DANCOURT, les Agiot. II, 5*. || Sac d'église, sac où les femmes mettent leurs livres de dévotion et de prières pour aller à l'église. || 14° Terme de marine. Sac, se dit quelquefois pour hamac. || Sac d'écubier, sorte de matelas pour boucher les écubiers. || Embarqué en sac, se dit des marins qui font un voyage à Terre-Neuve, et qui sont engagés seulement pour travailler à la pêche. || Cette voile fait le sac, son fond a trop d'ampleur. || Un mât de hune est dans le sac, quand il casse. || Sac à terre, enveloppe de maçonnerie qu'on établit autour des soutes aux poudres pour les préserver. || Nom donné, sur les bancs des galères, à une espèce de matelas ou long sac, rempli de houille ou de laine, sur lequel les rameurs couchaient. || 15° Terme d'astronomie. Sac du charbonnier ou sac à charbon, trouée sans étoiles qu'on aperçoit en certaines parties de la voie lactée dans l'hémisphère austral. || 16° Habit simple et grossier, qui sert de signe et d'instrument de pénitence et d'affliction. Alors David dit à Joab et à tout le peuple qui était avec lui : Déchirez vos vêtements, couvrez-vous de sacs, et pleurez aux funérailles d'Abner, *SACI, Bible, Rois, II, III, 31*. Finir sa vie sous le sac et sur la cendre, sév. 5 août 1684. Marolché... leur faisais voir [aux Juifs] une espérance assurée de protection en la personne de la reine Esther, en sorte qu'il ne leur restait qu'à prier Dieu, dans le sac et dans la cendre, qu'il conduisit les desseins de cette reine, *BOSS. 6^o avert. 24*. On voyait [à un autodafé] au milieu des alguazils et des grands environ quarante per-

sonnes couvertes de sacs sur lesquels on avait peint des diables et des flammes, *volt. Voyage de Scarmantado*. Louis [le Débonnaire] fut enfermé un an dans une cellule du couvent de Saint-Médard de Soissons, vêtu du sac de pénitent, sans domestiques, sans consolation, mort pour le reste du monde, *ib. Mœurs, 28*. Un sac était l'habit ordinaire des prophètes... ils vivaient dans la pauvreté, séparés du peuple, occupés à la prière, au travail, à l'instruction, à l'étude, *CONDIL. Hist. anc. Consid. sur les Juifs, ch. 2*. || Grande robe dont se couvrent les pénitents dans leurs cérémonies, dans leurs processions. Les pénitents étaient revêtus de sacs noirs. || Fig. Se couvrir d'un sac mouillé, se servir d'excuses, faire l'hypocrite (voy. MOUILLÉ, n° 1). || L'ordre du Sac, voy. SACHET, n° 2. || 17° Terme de botanique. Corps formé par la soudure des étamines, qui, dans les asclépiadées, recouvre l'ovaire comme un capuchon. || 18° Terme d'anatomie. Se dit de certains organes. La rate est à l'opposite du foie ; c'est une espèce de sac spongieux où le sang est apporté par une grosse artère... *BOSS. Connais. II, 4*. || Cavité plus ou moins grande, entourée par des parois membranées, souvent distinguée d'une autre cavité analogue par une simple dépression des parois. C'est dans ce sens qu'on dit : les sacs de l'estomac, les sacs du rumen. || Sac lacrymal, voy. LACRYMAL. Quel rapport y a-t-il entre une idée triste et cette liqueur limpide et salée, filtrée par une petite glande au coin externe de l'œil, laquelle humecte la conjonctive et les petits points lacrymaux, d'où elle descend dans le nez et dans la bouche par le réservoir appelé sac lacrymal ? *VOLT. Dicit. phil. Larmes. 19*. Ancien terme de médecine. Dépôt d'humeurs, de matières. Quand une plaie est mal pansée, il s'y forme un sac. || Terme de chirurgie. Sac herniaire, enveloppe renfermant les organes qui constituent la hernie. || 20° Fig. et familièrement. L'estomac, le ventre, j'ai pris des eaux, et le bon abbé aussi, pour vider un peu son sac, qu'il avait trop rempli à Epoisse, sév. 25 sept. 1677. || Remplir son sac, manger beaucoup. || En avoir plein son sac, être complètement ivre. || Vider son sac, se purger. Je ne voulais plus qu'une douzaine de médecines pour vider le fond du sac, *MOL. Mal. imag. III, 6*. Le bon abbé prend des eaux pour vider son sac qui est plein, sév. 359. || 21° Fig. et familièrement. Esprit, souvenir, mémoire. Le renard au chat dit enfin : Tu prétends être fort habile ; En sais-tu tant que moi ? j'ai cent ruses au sac... Une meute apaisa la noise. Le chat dit au renard : Fouille en ton sac, ami, *LA FONT. Fable IX, 14*. Mme de Fontanges pleure de n'être plus aimée [du roi] ; les grands établissements ne la peuvent consoler ; voilà qui est bon pour mettre dans notre sac aux réflexions, sév. 30 juin 1680. Vous avez donc ri... de tout ce que je vous mandais d'Orléans... c'était le reste de mon sac, qui me paraissait assez bon, *ib. 6 oct. 1675*. Il ne manqua pas de tirer de son sac deux ou trois contes qu'il débita d'un air imposant et bien étudié, *LESAGE, Gil. Bl. III, 11*. || Mettre dans son sac, dévorer un affront sans pouvoir le venger. || 22° Sac à noir, petite chambre où l'on brûle de la poix-résine, pour faire le noir de fumée. || 23° Terme rural. Quantité de marc qui reste après un pressurage de cidre ou de vin. || 24° Terme de pêche. Espèce de filet pour le petit poisson. || 25° Crêpons ou sacs [étoffe de laine], *Tabl. annexé aux lett. pat. 18 sept. 1780*, Auch. || 26° Terme d'exploitation minière. Sorte de filon disposé comme un sac. Ces sacs ou nids de mine de fer ne s'étendent pas horizontalement, mais descendent presque perpendiculairement, *BUFF. 3^e épaq. nat. Œuv. t. XII, p. 173*. Dans les minières qui sont en sacs perpendiculaires, la partie supérieure est toujours la plus pure, *ib. Min. t. IV, p. 111*. || 27° Gens de sac et de corde, sclératés. C'est avec ce ramassis de sac et de corde [la cabale du président d'Oppède] qu'on servait sa Majesté, sév. janvier 1674. On enferma ces malheureux dans un sac lié par le haut avec une corde ; de là vient l'expression proverbiale de gens de sac et de corde, *SAINTE-FOIX, Ess. Paris, Œuvr. t. III, p. 77*, dans *POUGENS*. Qu'est-ce que ces philosophes ? a dit une grande dame ; un homme grave a répondu : madame, ce sont des gens de sac et de corde, qui examinent dans quelques lignes d'un livre en vingt volumes In-folio [l'Encyclopédie] si les atomes sont insécables ou sécables, *VOLT. Odes, XII*. || 28° Cul-de-sac, voy. CUL, n° 11. || Fig. Être enfourné dans un cul-de-sac, être engagé dans une affaire dont l'issue est difficile. || 29° Sac à papier, juron qui

quels points ont duré ce royaume. Encore ay-je d'autres veüs Jurer le sang que Dieux jecta, Et par le ventre Dieu le plus, Par le sacre que Dieux sacra, Par cil qui sa mort pardonna, m. *Poés. mss.* f. 32. La veüle du sacre [de la Fête-Dieu], *Hist. d'Artus III*, p. 748, dans LACURNE. || XVI^e s. De son bon gré la gent bien disposée Au jour très saint de ton sacre courra, MAROT, IV, 324.

— ETYM. Voy. SACRER; proveng. et Ital. *sagra*; espagn. *sacra*.

2. SACRE (sa-kr'), s. m. || 1^o Grand oiseau de proie du genre faucon, *falco sacer*, Schl. Le sacre n'est point, comme le dit M. Brisson, une variété du faucon, mais une espèce différente qu'il faut considérer à part, BUFF. Ois. t. II, p. 21. || 2^o Ancien canon, pesant environ 2850 livres; il lançait un projectile de 5 livres.

— HIST. XIV^e s. Autres faucons y a qui sont de Flandres et sont des faucons sacres, et sont entre le gentil et le vilain, *Ménagier*, III, 2. || XVI^e s. Couleuvres, sacres, faucons... noms pris des animaux les plus ravissans, comme des sacres et faucons, PARÉ, IX, *Préf.* Cependant qu'il [le duc de Savoie] estoit après cestuy affaire de se venger sur ce poure personnaige, l'on luy apportoit tous les jours des nouvelles que le marquis de Montferrat lui faisoit mille esgarades en son pays de Piedmont; mais il aimoit mieux plumer le poucin que de se garder d'être plumé du sacre, BONIVARD, *Chr. de Gen.* III, 47.

— ETYM. Portug. *sacre*; de l'arabe *çaqr*, épervier. M. Dozy rejette l'opinion de Diez qui voit dans *sacre* la traduction de *tepaç*, épervier (de *tepaç*, sacré), attendu que *çaqr* est un mot ancien dans l'arabe.

† 3. SACRE (sa-kr'), s. m. Homme capable de toutes sortes de rapacités et même de crimes. Ce maréchal de Joyeuse était une manière de sacre et de brigand, qui pillait tant qu'il pouvait, ST-STM. 278, c. L'abbé Dubois... était en plein ce qu'un mauvais français appelle un sacre, mais qui ne se peut guère exprimer autrement, m. 390, 43.

— HIST. XVI^e s. Notre langage se sert, par métaphore, du nom d'un autre oiseau de proie, à savoir, du sacre; car nous disons: c'est un sacre, ou c'est un merveilleux sacre, de celui qui, en quelque lieu qu'il puisse mettre les mains, happé tout, racle tout, et en somme auquel rien n'échappe. Et en ceci nous ne parlons pas sans raison, car aucuns tiennent le sacre pour le plus hardi et vaillant entre les oiseaux de proie, H. EST. *Project du livre intitulé De la précellence du langage François.*

— ETYM. *Sacre* 2, par allusion à la rapacité de cet oiseau de proie.

SACRÉ, ÉE (sa-kré, krée), *part. passé* de sacrer. || 1^o Qui a reçu le sacre. Charles X sacré à Reims. || 2^o Qui est consacré à un emploi spirituel, en parlant des personnes ou des choses. Recevez des mains de l'Église le dévot habit du grand saint Bernard, ou plutôt représentez-vous la main de Jésus invisiblement étendue; c'est lui qui vous couvre de ce sacré voile, qui sera le rempart de votre pudeur, BOSS. 3, *Vêture*, 2. Quelle ardeur de vengeance De ces hommes sacrés rompit l'intelligence ? NOÛL, *Lutr.* 1. Si l'on dit qu'une personne, un édifice sont sacrés, cela signifie qu'ils sont consacrés, employés à des usages spirituels, VOLT. *Dict. phil. Droit canonique*. || Vases sacrés, vases servant au culte dans les diverses religions. Balthazar fait apporter les vaisseaux sacrés enlevés du temple de Jérusalem, et mêle la profanation avec le luxe, BOSS. *Hist.* II, 4. || Ordres sacrés, la prêtrise, le diaconat et le sous-diaconat, par opposition aux ordres mineurs. || Les livres sacrés, l'Ancien et le Nouveau Testament. || Les lettres sacrées, l'étude et la connaissance de ces livres et de la religion. || L'histoire sacrée, l'histoire du peuple de Dieu, par opposition à l'histoire profane ou des gentils. || Le sacré collège, le collège des cardinaux. || La sacrée faculté, la faculté de théologie. || Le Sacré-Cœur, voy. CŒUR, n^o 4. || 3^o Il se dit, par antiphrase, de ce qui, étant sacré de sa nature, est détourné à une mauvaise fin. [Les faux dévots] D'autant plus dangereux dans leur âpre colère Qu'ils prennent contre nous des armes qu'on rêvère, Et que leur passion, dont on leur salt bon gré, Veut nous assassiner avec un fer sacré, MOL. *Tart.* I, 6. Les sacrés attentifs qu'on ose préparer, VOLT. *Lois de Minos*, I, 1. || 4^o Qui concerne la religion et le culte des dieux, chez les polythéistes. Le bœuf sacré des Égyptiens. Furieuse elle vole, et sur l'autel prochain Prend le sacré couteau, le plonge dans son sein, RAC. *Iphig.* V, sc. dern. || Feu sacré, feu qui chez les Romains et

d'autres peuples anciens était constamment entretenue. Le feu sacré de Vesta. Qu'un Persé ait conservé le feu sacré cent ans, Le pauvre homme est brûlé quand il tombe dedans, *Vers de Sadié*, dans VOLT. *Dict. phil. Zoroastre*. || Fig. Le feu sacré, voy. FEU I, n^o 4. || Les livres sacrés des Indiens, les Vedas; les livres sacrés des parsis, le Zend-Avesta. || Guerre sacrée, se dit de trois guerres entreprises par les Grecs pour la défense du temple de Delphes. || Bataillon sacré, voy. BATAILLON, n^o 3. || Cette dénomination s'est appliquée à des corps d'élite, chez plusieurs nations modernes, et surtout à ceux qui se formèrent dans des retraites et des désertes. L'empereur rassembla autour de lui tous les officiers de cette arme [cavalerie] encore montés; il appela cette troupe d'environ cinq cents maîtres, son escadron sacré, ségur, *Hist. de Nap.* XI, 3. Le batillon sacré, seul devant une armée, S'arrêto pour mourir, C. DELAVIGNE, *Mémoires*, *Waterloo*. || Année sacrée, année pendant laquelle on célébrait des jeux périodiques. || Nouvelle ou première année sacrée, s'est dit de celle de l'avènement de l'empereur régnant; les suivantes s'appelaient, seconde année sacrée, etc. || Danse sacrée, danse faisant partie du culte. || Poulets sacrés, poulets dont on observait à Rome la manière de manger pour en tirer des augures. Un autre fit plus, et voyant que les poulets sacrés ne mangeaient point, il les jeta dans la mer, disant: Qu'ils boivent donc, puisqu'ils ne veulent pas manger, ROLLIN, *Hist. anc. Éuv.* t. XI, 2^e part. p. 444, dans PUGENS. Nos poulets sacrés et nos augures dont vous [Cicéron] vous moquez avec tant de grâce dans votre traité de la Divination, VOLT. *Lett. de Mémnius*, 2. Un homme qui avait fait à Rome un argument contre les poulets sacrés se regardait peut-être comme un philosophe, VAUVEN. *Refl. et max.* 325. || La voie sacrée, nom d'une rue de l'anolenne Rome. || 5^o Langue sacrée, langue dans laquelle sont écrits les ouvrages qui traitent d'une religion. Le sanscrit est la langue sacrée chez les Indiens. Je suis très-étonné qu'aucun de nos Français n'ait eu la curiosité d'apprendre à Bénarès l'ancienne langue sacrée, comme ont fait M. Holwell et M. Dow, VOLT. *Lett. Bailly*, 27 févr. 1777. || 6^o Sacré a été dit de quelques maladies qu'on attribuait à une influence surnaturelle. Vous devez savoir qu'il y avait beaucoup de maladies diaboliques, qu'on appelait sacrées chez presque toutes les nations, et que l'on croyait guérir avec des exorcismes, VOLT. *Mél. hist. Un chrétien contre six Juifs*, 37. || Particulièrement, la maladie sacrée, l'épilepsie. || Feu sacré, sorte de maladie (voy. BOUQUET 2). || 7^o Consacré à. Oh! que j'aime la solitude! Que ces lieux sacrés à la nuit, Eloignés du monde et du bruit, Plaisent à mon inquiétude! ST-AMAND, *Ode à la solitude*. || 8^o Il se dit des choses qui méritent d'être vénérées inviolablement. Consultons des grands dieux la majesté sacrée, CORN. *Hor.* III, 2. Enfin, dans une heureuse vieillesse, prêt à rendre avec sa grande âme le sacré dépôt de l'autorité si bien confié à ses soins, BOSS. *le Tellier*. La société conjugale était sacrée parmi eux [les Grecs], m. *Hist.* II, 5. Déjà se formaient dans le ciel ces nœuds sacrés qui devaient unir éternellement son cœur à celui de l'incomparable Julie, FLÉCH. *Duc de Mont.* Lors même qu'on rend à Dieu de solennelles actions de grâces, et qu'on pend aux voûtes sacrées de ses temples des drapeaux déchirés et sanglants qu'on a pris sur les ennemis, m. *Turenne*. Ô rives du Jourdain! ô champs aimés des cieux! Sacrés monts, fertiles vallées, RAC. *Esth.* I, 2. Non, vous n'espérez plus de nous revoir encor, Sacrés murs, que n'a pu conserver mon Hector! m. *Andr.* I, 4. Fais-je de ma maison en vain fermer l'entrée? Et ne savez-vous pas que la nuit est sacrée? P. LEBREN, *le Cid d'And.* II, 8. || Sacré à, digne d'être respecté par. Les intérêts des Juifs déjà me sont sacrés, RAC. *Esth.* III, 5. Venez, les malheureux me sont toujours sacrés, VOLT. *Oreste*, II, 2. Ainsi, quand sur les bords du lac qui m'est sacré, Séduit par la douceur de son flot azuré, J'abandonne ma barque à l'onde qui dérive, LAMART. *Ép. à C. Delavigne*. Crois-tu donc que les rois, à moi, me sont sacrés? v. HUGO, *Hern.* II, 3. || Sacré signifie aussi à quoi on ne touche pas. Il leur distribuait [aux pauvres] par la miséricorde ce qu'il avait acquis par la justice; cette portion de son bien lui était sacrée, FLÉCH. *Lamoignon*. || Par plaisanterie. Venez, prenez mes cantiques sacrés; Sacrés ils sont, car personne n'y touche, VOLT. *Pauvre diable*. || C'est un homme pour lequel il n'y a rien de sacré, qui n'épargnerait pas ce qu'il y a de plus sacré dans

le monde, au monde, il n'est retenu par aucune considération de religion ni de morale. Près de leurs passions [des princes] ri n ne me fut sacré, RAC. *Esth.* III, 3. La fièvre ambition dont il est dévoré Est inquiète, ardente et n'a rien de sacré, VOLT. *Mér.* I, 2. Il n'y a rien de sacré pour la sottise, la méchanceté et l'envie, DIDER. *Lett. à Mile Voland*, 25 nov. 1760. || 9^o Il se dit des personnes que leur qualité rend inviolables. À Rome la personne des tribuns du peuple était sacrée. Ceux qui l'avaient ouï parler [le prince de Condé] si souvent de ce grand roi [Louis XIV] dans ses entretiens familiers, pouvaient assurer que jamais ils n'avaient rien entendu de plus respectueux et de plus tendre pour sa personne sacrée, BOSS. *Louis de Bourbon*. Toutefois épargnez votre tête sacrée, RAC. *Mithr.* III, 4. Faut-il que je me mette à vos sacrés genoux? m. *Athal.* V, 2. || Sacrée Majesté, titre qu'on donnait à l'empereur d'Allemagne, et qu'on donne à l'empereur d'Autriche quand on lui parle. Je vous entends, Sacrée Majesté, quand vous vous êtes levé ici de bon matin, vous y trouvez la journée bien longue, FÉN. *Dial. des morts mod.* (Charles-Quint, un jeune moine). Que l'empereur est le général-né, le défenseur, l'avoué de l'Église, principalement contre les infidèles; et que de là lui vient le titre de Sacrée Majesté, FONTEN. *Leibnitz*. Un petit moine de Saint-Just disait à Charles-Quint: Sacrée Majesté, n'êtes-vous pas lasse d'avoir troublé le monde? faut-il encore désoler un pauvre moine dans sa cellule? VOLT. *Lett. au roi de Pr.* 21 avr. 1760. || Le titre de Sacrée Majesté s'est donné jadis à d'autres souverains que l'ancien empereur d'Allemagne. Dans le fameux traité de Munster, on nomme Sa Sacrée Majesté Impériale, Sa Sacrée Majesté Très-Christienne, et Sa Sacrée Majesté Royale de Suède, VOLT. *Ann. Emp. Ferdinand III, paix de Vestph.* || Fig. L'épître sur Sa Sacrée Majesté le Hasard a bien un grand fond de vérité, et, si cette épître était rabotée, je la regarderais comme le meilleur de vos ouvrages, VOLT. *Lett. au roi de Pr.* 30 mars 1750. || 10^o Sacré est une épithète qui s'ajoute à des termes d'injure pour leur donner plus de force; mais cela en fait des blasphèmes, et n'est tout au moins que d'un emploi bas et grossier. || Populairement. Sacré chien, de l'eau-de-vie très-forte. Un petit verre de sacré chien. || 11^o Terme d'anatomie. Qui appartient à l'os sacrum. Nerfs sacrés. || Trous sacrés, trous dont huit antérieurs, situés sur la face pelvienne du sacrum, quatre de chaque côté de la ligne médiane, les uns au-dessus des autres, et huit postérieurs, placés à la face spinale du même os, et présentant la même disposition que les antérieurs avec lesquels ils correspondent. || 12^o S. m. Ce qui est sacré. Il paraît ici depuis peu un poème anglais intitulé le Paradis perdu et qui a été traduit en français par une main habile, où l'on a été généralement blessé d'un mélange du sacré et du profane qui s'y rencontre, ROLLIN, *Traité des Ét.* II, 4.

† SACREDIRE (sa-kro-di-r'), v. n. Jurer. Sacreblen, disait le comte de Caylus, qui saeredisait toujours... *Sour. de Mme de Créquy*, t. III, p. 65.

— ETYM. *Sacré*, et *dire*.

SACREMENT (sa-kre-man), s. m. || 1^o Acte religieux institué de Dieu pour la sanctification des âmes. Les sacrements de l'ancienne loi, de la nouvelle loi. La circoncision était un sacrement de l'ancienne loi. || 2^o Chez les chrétiens, cérémonie destinée à la consécration religieuse des diverses phases de la vie privée des fidèles; les sacrements sont au nombre de sept. Les Grecs n'ont point d'autre mot pour signifier sacrement que celui de mystère; et les Pères latins appellent souvent le mystère de l'incarnation le sacrement de l'incarnation et ainsi des autres, BOSS. *Var.* IV, 40. Sacrement, dans notre usage ordinaire, veut dire un signe sacré; mais, dans la langue latine, d'où ce mot est venu, sacrement veut dire souvent chose haute, chose secrète et impénétrable, m. *ib.* IV, 40. Les sacrements de la nouvelle alliance ne sont pas seulement des signes sacrés qui nous représentent la grâce, ni des sceaux qui nous la confirment, mais des instruments du Saint-Esprit, qui servent à nous l'appliquer, et qui nous la confèrent en vertu des paroles qui se prononcent, et de l'action qui se fait sur nous en dehors, pourvu que nous n'y apportions aucun obstacle par notre mauvaise disposition, m. *Expos. doctr. cath.* 9. Que ce n'est point pour les sacrements que Dieu a formé les hommes, mais que c'est pour les hommes qu'il a institué les sacrements, BOURDAL. *Dim. oct. du St-*

Sacrement, Dominic. t. II, p. 345. || Fig. Contention-nous quelquefois du sens littéral; ne cherchons pas un sacrement sous chaque syllabe et sous chaque point, BALZ. *De la cour*, 3^e disc. || Priver des sacrements, refuser les sacrements, peine spirituelle que l'Église inflige quelquefois. La décision en est précisée dans les rituels, la pratique en est constante: on prive des sacrements, et à la vie et à la mort, ceux qui jouent la comédie, s'ils ne renoncent à leur art, BOSS. *Comédie*, 41 (cette proposition est aujourd'hui reconnue fautive, depuis que Mgr Affre, archevêque de Paris, sollicité à ce sujet par un comédien, a fait faire des recherches et s'est assuré que l'Église n'avait jamais excommunié les comédiens). Bientôt après, les billets de confession reparurent; de nouveaux refus de sacrements irritèrent tout Paris, VOLT. *Louis XV*, 30. || S'approcher des sacrements, se confesser et communier. L'humble princesse [après son retour à la foi] ne crut pas qu'il lui fût permis d'approcher d'abord des saints sacrements, BOSS. *Anne de Gonz.* || Fréquenter les sacrements, se confesser et communier souvent. || Il a eu, il a reçu tous les sacrements, on lui a donné tous les sacrements, les derniers sacrements, se dit d'un mourant qui a reçu le sacrement de la pénitence, l'eucharistie et l'extrême-onction. Après qu'elle [la duchesse d'York] eut reçu ses sacrements avec une piété et un zèle incomparable, PELLISSON, *Lett. hist.* t. II, p. 251. Tout chrétien doit présumer le salut de son prochain, quand il est mort dans le sein de l'Église avec tous ses sacrements, SÉV. 3 sept. 1688. Qu'elle nous parut au-dessus de ces lâches chrétiens qui s'imaginent avancer leur mort quand ils préparent leur confession; qui ne reçoivent les saints sacrements que par force; dignes certes de recevoir pour leur jugement ce mystère de piété qu'ils ne reçoivent qu'avec répugnance! BOSS. *Duch. d'Orl.* Luxembourg reçut ses sacrements, et témoigna de la religion et de la fermeté, ST-SIM. xxvi, 43. Il [l'abbé Houteville] fut secrétaire de ce fameux cardinal Dubois, qui ne voulut jamais recevoir les sacrements à la mort, et dont la vie a été publique, VOLT. *Phil. Déf. Bolingbroke, préambule.* || On dit dans un sens analogue: demander les sacrements. Elle [Madame] demande elle-même les sacrements de l'Église, la pénitence avec composition, l'eucharistie avec crainte.... BOSS. *Duch. d'Orl.* || Populairement et fig. Avoir tous les sacrements, se dit d'une chose à laquelle on a fait tout ce qui était à faire, et d'une personne qui a bien mangé et bien bu. || 3^e Le saint sacrement de l'autel, ou, absolument, le saint sacrement, l'eucharistie. Porter le saint sacrement à un mourant. 2^e exemple sur le sujet du saint sacrement.... l'hérésie d'aujourd'hui [les calvinistes], ne concevant pas que ce sacrement contient tout ensemble et la présence de Jésus-Christ et sa figure, et qu'il soit sacrifice et commémoration de sacrifice, croit qu'on ne peut admettre l'une de ces vérités sans exclure l'autre, PASC. *Pensées*, xxiv, 42, éd. HAVET. Le membre de la Convention qui a la plus grande idée de lui-même, c'est Saint-Just; on voit dans sa démarche et dans son maintien qu'il regarde sa tête comme la pierre angulaire de la république, et qu'il la porte sur les épaules avec respect et comme un saint sacrement, CAMILLE DESMOLINS, *Lettre à A. Dillon*, p. 52. || Fille du Saint-Sacrement, membre d'une communauté de femmes, dont l'institution avait pour but principal l'adoration du saint sacrement de l'autel. || 4^e L'ostensoir, le soleil d'or ou d'argent destiné à renfermer l'hostie. Donner un saint sacrement à une église. Partout se présentaient... des saints sacrements de vermeil dessinés par les Bertrand et les Cotte, CHATEAUB. *Génie*, iv, 1, 2. Voici la lettre que l'on m'adresse: Monsieur, vous dites que vous avez vu en vente, chez un marchand d'habits, un saint sacrement en cuivre argenté; vous avez fait une étrange métonymie: vous avez indiqué le contenant pour le contenu; l'objet qui renferme le saint sacrement, l'hostie consacrée, s'appelle ostensor, ALPH. KARR, *les Guêpes*, mars 1844. || Malgré cette critique, la métonymie est reçue par l'usage. || 5^e Absolument et par plaisanterie. Le sacrement, le mariage. Ils s'adorent l'un l'autre, et ce couple charmant s'uniront longtemps, dit-on, avant le sacrement, BOIL. *Lutr.* 1. Ici, c'est un miracle, quand une fille écoute sur un autre ton que celui du sacrement, HAMILT. *Gramm.* vi.

— HIST. XII^e s. O naissance pleine de sainteté, neant encerchable as anges por la profundesce del saint sacrement, ST-BERN. 530. De Deu as poesté et son coronement; De prince ne de lai ne l'as se-

culerment; Car as prelaz apent e ordre e sacrement, *Th. le mart.* 75. Li clerc forloit serunt à l'evesque livré; En quel guise e coment serunt desordené? Comment serunt li mot del sacrement osté? *ib.* 30. || XIII^e s. Nous veons que se uns bons ou uns clers qui ne seroit pas ordenés à preste, disoit une messe et toutes les paroles du sacrement, por riens qu'il felt et delst, il ne porroit fere sacrement, tout deist il ces paroles meismes que li prestres dist, REAUM. xi, 26. Li sains homs la messe canta; Et quant ce vint au sacrement, Que le corps Dieu tint en present.... DU CANGE, *sacramentum*. || XIV^e s. Beaux sires, grans mercis; car, par mon sacrement! Je ne vous en faudrai, sachiez-le vraiment, *Guescl.* 1686. [Bertran] Mout bien se confessa, receut son sacrement, Et disoit mains regrez, *ib.* 22084. Au sacrement [sacre] du roy ot noble baronie, *ib.* 4950. || XVI^e s. Sacrement est un signe visible de la chose sacrée, ou une forme visible de la grace invisible.... partout où le traducteur commun du nouveau testament a voulu exposer en latin ce mot grec, mystère, il a dit sacrement, CALVIN, *Instit.* 1427. Que les habitants dudit lieu [Reilhé près Baugé] estoient quotitez à la taille et impositions, et aussy y prenoient tous leurs sacremens, *Coust. gén.* t. II, p. 35.

— ETYM. Wallon, *sacramain*; provenç. *sacrament*, *sagrament*; esp. *sacramento*; ital. *sacramento*; *sagrament*; du lat. *sacramentum*, de *sacrare*, sacrer.

4. SACRER (sa-kre), v. a. Conférer au moyen de certaines cérémonies religieuses un caractère de sainteté. Samuel prit l'urne pleine d'huile, et il le sacra [Saül] au milieu de ses frères, SACT, *Bible*, Rois, I, xvi, 43. Il [Fénélon] se récrie contre ce fait, comme s'il était au-dessous de lui d'être sacré de mes mains, BOSS. *Rép. Rem. Quietisme, Avant-propos*. Ce grand saint et ce nouveau Samuel [saint Rémi], appelé pour sacrer les rois, sacra ceux de France en la personne de Clovis, comme il le dit lui-même, pour être les perpétuels défenseurs de l'Église et des pauvres, *id. Polit.* vii, vi, 14. David gardait les brebis quand Samuel l'envoya chercher pour le sacrer roi, FLEURY, *Mœurs des Israél.* tit. vi, part. II, p. 50. Philippe I^{er} est celui qui a commencé à se faire sacrer à Reims, SAINT-FOIX, *Fss. Paris, Euv.* t. v, p. 387, dans POUGENS. Pepin n'est pas le premier roi de l'Europe qui se soit fait sacrer avec de l'huile à la manière juive; les rois lombards avaient pris cette coutume des empereurs grecs, VOLT. *Ann. Emp. Charlemagne*, 754. Nicolas de Thou, évêque de Chartres, oncle de l'historien, eut l'honneur de sacrer le plus grand roi qui ait gouverné la France [Henri IV], *id. Hist. parl.* xxxiv. || Fig. De quel divin parfum, de quel pur diadème La gloire aurait sacré ton front! LAMART. *Méd.* II, 7.

— HIST. XII^e s. L'arcevesque Rogiers, qui nel volt refuser, L'aveit enuint [oint] à rei; nel se deüst penser: Car cil de Cantorbire deit tuz les reis sacrer, *Th. le mart.* 68. En cel cunteple, fud une cité Sylo, de part Effraim, que Deu out à sun oes [à son service] saisie et sacré, *Rois*, p. 2. || XIII^e s. Et fu sacrés à Reims à roi, et fu li pires rois qui onques feust, *Chr de Reims*, p. 430. Il doit vivre d'autre labor, Puis qu'il est à preste sacrez, *Ilen*, 20873. || XVI^e s. Avec le gland qui leur tombait à gré Du large chesne à Jupiter sacré, MAROT, iv, 47. N'estimant rien, comme dit Horace, sinon ce que la mort a sacré, nu RELAY, I, 24. *recto*. Humiliez vous devant sa sacrée face, et reconnoissez vos imperfections, RAN. *Pant.* iv, *Nouv. prol.* Je vous ferai faire plus de signes de croix de ce que je sais des femmes, que l'on n'en fait à sacrer une église, MARG. *Nouv.* xx. C'est la vertu qui sacre et ceuronne les roys, *Sat. Mén.* p. 214. Secondement les arteres cruales font les sacrées, lesquelles s'en vont à la mouelle de l'os sacrum, PARÉ, I, 26.

— ETYM. Provenç. et espagn. *sagrar*; ital. *sacrare*; du lat. *sacrare*, rendre sacré, de *sacer*, sacré.

2. SACRER (sa-kre), v. n. Terme familier. Jurer, blasphémer. De leur côté les bateliers juraient, Rimaient en Dieu, blasphémaient et sacraient, GRESSET, *Ver-vert*, III. || Il se conjugue avec l'auxiliaire avoir.

— ETYM. C'est *sacrer* 1, détourné de son sens de la même façon que *jurer* en un emploi analogue.

SACRET (sa-kre), le *t* ne se lie pas), s. m. || 1^e Tiercelet, le mâle du sacre. || 2^e Ancien canon un peu moins lourd que le sacre; son boulet pesait 4 livres.

— HIST. XVI^e s. Archuses à croq, sacrets, passevolans, et autres petites pieces, M. DU RELAY, 385. — ETYM. *Sacre* 2.

† SACRIFIABLE (sa-kri-fi-a-bl'), adj. Que l'on peut sacrifier.

— HIST. XVI^e s. Ces pauvres gens sacrificables [dans les sacrifices humains, au Mexique], MONT. I, 229.

SACRIFICATEUR (sa-kri-fi-ka-teur), s. m. || 1^e Chez les Hébreux et chez les polythéistes, ministre préposé aux sacrifices. Les sacrificateurs et les lévites, enfants de Sadoc, qui ont gardé les cérémonies de mon sanctuaire, pendant l'erreur des enfants d'Israël, seront toujours devant ma face, BOSS. 2^e instr. *pastorale, sur les prom. de J. C.* 24. Melchisédech, qui n'était point Juif, était sacrificateur de Dieu, VOLT. *Pol. et lég. Tolérance, et l'intolérance fu de droit divin.* || Chez les Hébreux, grand sacrificateur, titre du souverain prêtre, choisi dans la famille d'Aaron. Ce lieu si caché [le saint des saints, dans le temple de Jérusalem], si impénétrable, était ouvert une fois l'année; mais il n'était ouvert que rarement et à une seule personne, qui était le grand sacrificateur, BOSS. *Sermons, Ascension*, 4. || 2^e Sacrificatrice, celle qui sacrifie; prêtresse qui offre les sacrifices. || Adj. Vénus Sacrificatrice, surnom de Vénus dans des inscriptions.

— HIST. XVI^e s. Les sacrificateurs, estans choisis de la lignée de Levi, entroyent au sanctuaire, CALV. *Instit.* 257. Il prend en premier lieu ce qui avoit esté dit par le prophete touchant la sacrificature de Jesus Christ; car, puisque le pere l'a constitué sacrificateur éternel, il est certain que la sacrificature levitique est ostée, *id. ib.* 343.

— ETYM. Provenç. et espagn. *sacrificador*; ital. *sacrificatore*; du lat. *sacrificatorem*, de *sacrificare*, sacrifier.

† SACRIFICATOIRE (sa-kri-fi-ka-toi-r'), adj. Qui appartient au sacrifice.

— ETYM. Lat. *sacrificare*, sacrifier.

SACRIFICATURE (sa-kri-fi-ka-tu-r'), s. f. Chez les Hébreux et les polythéistes, la dignité, la fonction de sacrificateur. Que l'ordre de la sacrificature d'Aaron sera réprouvé, et celle de Melchisédech introduite par le Messie, PASC. *Pens.* XXI, éd. HAVET. Les prêtres étaient de la famille d'Aaron et il n'y avait que ceux de cette famille qui pussent exercer la sacrificature, RAC. *Athal. Préf.* Ce dernier [Sanaballat] obtint de Darius Nothus... la permission de bâtir sur le mont Garizim, près de Samarie, un temple semblable à celui de Jérusalem, et d'en donner la sacrificature à son gendre Manassé, ROLLIN, *Hist. anc. Euv.* t. vi, p. 306.

— HIST. XVI^e s. Le lignage esleu et la sacrificature royale, CALV. *Inst.* 256.

— ETYM. Lat. *sacrificare*, sacrifier; provenç. *sacrificadura*.

SACRIFICE (sa-kri-fi-s'), s. m. || 1^e Chez les Hébreux, offrande faite à Dieu avec certaines cérémonies et consistant en des victimes ou des dons. Que les sacrifices des païens seront reçus de Dieu, et que Dieu retirera sa volonté des sacrifices des Juifs, PASC. *Pens.* XXI, éd. HAVET. Qu'on lise le Vieil Testament en cette vue [qu'il est figure du Nouveau Testament], et qu'on voie si les sacrifices étaient vrais, si la parenté d'Abraham était la vraie cause de l'amitié de Dieu.... *id. ib.* xvi, 46 bis. Selon la loi des sacrifices, quiconque mangé la victime est assuré par cette action qu'il a part à l'oblation qu'on en a faite, BOSS. *Euchar.* II, 7. Voici comme ce Dieu vous répond par ma bouche.... Quel fruit me revient-il de tous vos sacrifices? Aije besoin du sang des boucs et des agnelles? RAC. *Athal.* I, 4. Le peuple fuit, le sacrifice cesse, *id. ib.* II, 5. Un Dieu n'a pas besoin de nos soins assidus; Si l'on peut l'offenser, c'est par des injustices; Il nous juge sur nos vertus, Et non pas sur nos sacrifices, VOLT. *Pour et contre.* || Sacrifice perpétuel, sacrifice par lequel on offrait tous les jours quatre agneaux en holocauste, deux le matin et deux le soir. Depuis le temps que le sacrifice perpétuel aura été aboli, et que l'abomination de la désolation aura été établie, SACT, *Bible*, *Daniel*, XII, 11. || Sacrifice de jalousie, cérémonie à laquelle le sacrificateur soumettait une femme dont le mari suspectait la fidélité. Quest elle n'a point été souillée, elle n'en ressentira aucun mal, et elle aura des enfants; c'est là la loi du sacrifice de jalousie, SACT, *Bible*, *Nomb.* v, xxviii, 29. || Terme de l'Écriture. Offrir un sacrifice de louanges, célébrer les louanges de Dieu. || En un sens analogue. Un sacrifice de larmes, de prières. Ceux dont elle a présenté les vœux ou les plaintes, offrent pour elle de tous côtés les sacrifices de leurs larmes ou de leurs prières, FLÉCH. *Mme de Montaus.* || Faire d'une vertu son sacrifice du matin et du soir, la pratiquer avec une constance inviolable. Il en faisait [de l'adm-

nistration de la justice] son culte perpétuel, son sacrifice du matin et du soir, selon cette parole du Sage : La justice vaut mieux devant Dieu que de lui offrir des victimes, BOSS. *le Tellier*. || 2° Chez les chrétiens, le sacrifice de Jésus-Christ, la mort de Jésus-Christ sur la croix pour la rédemption du genre humain. || Son sacrifice continué, sa présence perpétuelle dans l'hostie consacrée. Pour considérer ce que c'est que la mort, et la mort en Jésus-Christ, il faut voir quel rang elle tient dans son sacrifice continué et sans interruption, et pour cela remarquer que dans les sacrifices la principale partie est la mort de l'hostie, PASC. *Lettre sur la mort de son père*. Les prêtres offrent pour elle le sacrifice de Jésus-Christ sur les autels, FLÉCH. *Duch. de Montaus*. || Le saint sacrifice de la messe, ou, simplement, le saint sacrifice, le sacrifice de la messe. Ah ! nous pouvons achever ce saint sacrifice pour le repos de Madame avec une pieuse confiance, BOSS. *Duch. d'Orl.* Il [Montausier] assistait tous les jours au saint sacrifice ; et son attention et sa modestie imprimaient le respect aux âmes les moins touchées de la révérence du lieu et de la sainteté du culte, FLÉCH. *Duc de Montaus*. Quels châtiments réservez-vous donc, grand Dieu, aux sacrifices indignes, aux oblations profanes, aux mystères souillés ? MASS. *Confér. Excell. du sacerdot.* || Absolument. Le sacrifice, le saint sacrement. Les chrétiens ne connaissent plus la sainte frayeur dont on était saisi autrefois à la vue du sacrifice ; on dirait qu'il eût cessé d'être terrible, comme l'appelaient les saints Pères, BOSS. *Louis de Bourbon*. || 3° Il se dit de ce qui était offert aux dieux, dans le polythéisme. Mais nous devons aux dieux demain un sacrifice, CORN. *Hor.* v, 3. Vous armez contre Troie une puissance vaine, Si, dans un sacrifice auguste et solennel, Une fille du sang d'Hélène De Diane en ces lieux n'ensanglante l'autel, RAC. *Iphig.* 1, 4. On fit des sacrifices à Jupiter et aux autres grands dieux, FÉN. *Tél.* vi. Il offrait tous les jours le sacrifice d'une brebis blanche et sans tache, id. *ib.* xvii. Homère décrit assez au long les cérémonies des sacrifices, dans le 1^{er} livre de l'Iliade et dans le III^e de l'Odyssée, ROLLIN, *Traité des Et.* II, 2. Comme le sacrifice de bœuf est le plus estimé, on fait pour les pauvres de petits gâteaux auxquels on donne la figure de cet animal, et les prêtres veulent bien se contenter de cette offrande, BARTHÉL. *Anach.* ch. 24. || Fig. Faire sacrifice, sacrifier. Et je n'ai pas moins qu'elle à rougir d'un supplice qui profane l'autel où j'ai fait sacrifice, CORN. *Théod.* III, 5. || Fig. Un sacrifice, une victime. Ptolémée à César par un lâche artifice, Rome, de ton Pompée a fait un sacrifice, CORN. *Pomp.* v, 1. || 4° Sacrifices humains, sacrifices dans lesquels la victime est un être humain. Nous serions amplement dédommagés des fatigues extrêmes de cette campagne, si nous pouvions parvenir à détruire l'usage des sacrifices humains, qu'on dit être généralement répandus chez les insulaires de la mer du Sud, LA PÉROUSE, *Voy.* t. II, p. 12, dans POUGENS. || Sacrifices sanglants, sacrifices dans lesquels on immole des victimes. || 5° Il se dit de la consécration à la vie religieuse. Allez à l'autel, victime de la pénitence, allez achever votre sacrifice, BOSS. *la Vallière*. || 6° Fig. Abandon, privation, perte à laquelle on se résigne. Un sacrifice d'argent. Il a fait de grands sacrifices pour l'éducation de son fils. Que ces sacrifices particuliers [de nos affections] honorent et préviennent le sacrifice universel où la nature entière doit être consommée par la puissance de Jésus-Christ, PASC. *Lettre sur la mort de son père*. Je veux, dit-il, m'arracher jusqu'aux moindres vestiges de l'humanité ; reconnaissez-vous un chrétien qui achève son sacrifice, qui fait le dernier effort, afin de rompre tous les liens de la chair et du sang, et ne tient plus à la terre ? BOSS. *le Tellier*. Vous offrites à Dieu le sacrifice de vos cheveux, id. *Lett. abb.* 20. J'irai pour mon pays m'offrir en sacrifice, RAC. *Esth.* 1, 3. Mais le roi, qui le hait [Achille], veut que je le haïsse ; Il ordonne à mon cœur ce cruel sacrifice, id. *Iph.* v, 4. Il [Cromwell, dans son alliance avec le gouvernement français contre l'Espagne] traita véritablement en supérieur, en obligeant le roi de France de faire sortir de ses États Charles II et le duc d'York.... on ne pouvait faire un plus grand sacrifice de l'honneur à la fortune, VOLT. *Louis XIV.* 6. Il est doux pour un véritable amant de faire des sacrifices qui lui sont tous comptés, J. J. ROUSS. *Hél.* I, 44. Tel est, mon ami, l'effet assuré des sacrifices que l'on fait à la vertu ; s'ils coûtent souvent à faire, il est toujours doux de les avoir faits, in.

ib. I, 44. Non, madame, dit-il, restez ; il n'est plus temps ; je ne veux point de sacrifices, MARMONTEL, *Mém.* VIII. L'homme n'agit qu'en vue de son bonheur, il ne cesse point de s'aimer, et il ne s'aime jamais plus que quand il fait les plus grands sacrifices, BONNET, *Causes prem.* IV, 17. Le sacrifice des forces navales fut jugé, mal à propos peut-être, indispensable, RAYNAL, *Hist. phil.* XIII, 58. Il y a une certaine gloire attachée aux grands sacrifices, qui du moins satisfait un peu l'amour-propre, GENTIS, *Vœux témér.* t. II, p. 245, dans POUGENS. Un sacrifice absolu est plus facile à obtenir qu'un demi-sacrifice, id. *Ad. et Th.* t. II, p. 292. Depuis la veille, quatre mille traîneurs et trois mille soldats étaient morts ou égarés ; les canons et tous les bagages perdus ; à peine restait-il à Ney trois mille combattants et autant d'hommes débandés ; enfin, quand tous ces sacrifices ont été consommés, et tout ce qui avait pu passer réuni, ils ont marché.... SÉGRA, *Hist. de Nap.* x, 9. || 7° Terme de peinture. Artifice qui consiste à négliger certains accessoires d'un tableau, pour mieux faire ressortir les parties principales. || Proverbe. Obéissance vaut mieux que sacrifice, la prompte obéissance est particulièrement agréable.

— REM. Le sacrifice est tantôt passif : le sacrifice d'Abraham, le sacrifice fait par Abraham ; tantôt actif : le sacrifice d'Isaac par Abraham, d'Iphigénie par Agamemnon.

— HIST. XIV^e s. Les sacrifices anciennement ordonnés et telles assemblées estoient faites après ce que les fruits sont cuillis, ORESME, *Eth.* 246. || XVII^e s. Les sacrifices qu'immoloyent pour lors les Israélites, CALV. *Instit.* 542. Henri Cardinal, maintenant roi, craignant que Dom Antonio present le fist déposer, comme héritier par les masles, ou craignant du roi d'Espagne ce qui parut après, lui fit un sacrifice de calicuth, c'est à dire de peur, jetta dans le feu cet arrest et toutes les piéces justificatives de Dom Antonio, D'AUB. *Hist.* II, 397.

— ÉTYM. Wallon, *sacrific* ; provenç. *sacrifici* ; espagn. *sacrificio* ; ital. *sagrificio* ; du lat. *sacrificium*, de *sacer*, sacré, et *facere*, faire : action de faire une œuvre sacrée. L'ancienne langue disait *sacrificement*.

SACRIFIÉ, ÉE (sa-kri-fi-é, ée), *part. passé* de sacrifier. || 1° Offert en sacrifice. Un bœuf sacrifié sur l'autel. || 2° Perdu, comme l'est une victime. David veut mourir de son crime : l'élite de son armée est bientôt sacrifiée, MASS. *Petit carême, Tentations*. || Fig. Je vous vois la femme forte, toute sacrifiée à vos devoirs, SÉV. à *Mme de Grignan*, mai 1690. || 3° Se dit d'un homme rendu victime de quelque intérêt, de quelque nécessité. Dès qu'Annibal et Thoas eurent avis qu'on négociait un traité [entre Antiochus et Rome], jugeant qu'ils seraient sacrifiés.... ROLLIN, *Hist. anc. Ev.* t. VIII, p. 416, dans POUGENS. On regardait le duc de Trévise [laissé à Moscou] comme un homme sacrifié ; les autres chefs, ses vieux compagnons de gloire, l'avaient quitté les armes aux yeux, SÉGRA, *Hist. de Nap.* IX, 6.

SACRIFIER (sa-kri-fi-é), *je sacrifieis, nous sacrifiions, vous sacrifiiez* ; que *je sacrifie, que nous sacrifiions, que vous sacrifiiez, v. a.* || 1° Offrir quelque chose à Dieu avec certaines cérémonies, *Sacrifier des victimes*. Abraham allait sacrifier son fils. || Absolument. Nous trouvons une lettre de Julien l'apostat, par laquelle il promet aux Juifs de rétablir la sainte cité, et de sacrifier avec eux au Dieu créateur de l'univers, BOSS. *Hist.* II, 42. C'était non-seulement trop de bassesse, mais encore trop d'ingratitude au genre humain, de sacrifier à d'autres qu'à Dieu, id. *ib.* || Fig. et absolument. Ils [les faux saints] appellent zèle une colère, et, quand ils tuent, ils pensent sacrifier, BALZ. *Lett.* 44, liv. VI. || 2° Chez les chrétiens, sacrifier le corps et le sang de Jésus-Christ, faire le sacrifice de la messe. Quel homme fut jamais plus propre à sacrifier le corps et le sang de Jésus-Christ que celui qui lui avait fait un sacrifice de tous les moments de sa vie ? FLÉCH. *Parég.* II, p. 110. || Absolument. Que peut-on imaginer de plus malheureux que de ne pouvoir conserver la foi sans s'exposer au supplice, ni sacrifier sans trouble, ni chercher Dieu qu'en tremblant ? BOSS. *Reine d'Angleter.* || 3° Il se dit des sacrifices offerts aux dieux, dans le polythéisme. Pour obtenir les vents que le ciel vous dénie, Sacrifiez Iphigénie, RAC. *Iph.* 1, 4. Les premiers hommes ne sacrifiaient que de l'herbe, MONTESSQ. *Esp.* IV, 25. Sanehoniaton, cité par Eusèbe, rapporte que les Phéniciens sacrifiaient dans les grands dangers le plus cher de leurs enfants,

VOLT. *Pol. et lég. Tolérance, si l'intolérance fut de droit divin*. Ensuite on sacrifia des chevaux au soleil, des cerfs à Diane, des chiens à Hécate, BARTHÉL. *Anach.* ch. 24. || Par extension. Si votre esprit [N. Barillon, ambassadeur] plein de souplesse.... Peut adoucir les cœurs et détourner ce coup [la guerre], Je vous sacrifierai cent moutons : c'est beaucoup Pour un habitant du Parnasse, LA-FONT. *Fabl.* VIII, 4. || Absolument. Ceux qui occupent des places comme la vôtre sont d'ordinaire traités comme des dieux ; plusieurs les craignent ; tous leur sacrifient, VOLT. *Lett.* 34. La victime est choisie, et le peuple à genoux ; Et pour sacrifier on n'attend plus que vous, CORN. *Poly.* II, 5. Il [le roi de Babylone] commanda que l'on fit venir des victimes et de l'encens, et qu'on lui sacrifiât, SACI, *Bible, Daniel*, II, 46. Cette reine d'Israël, qui.... de retour à Samarie sacrifie à ses vœux d'or comme auparavant, MASS. *Carême, Inconst.* || Fig. Sacrifier aux Grâces, mettre de la grâce dans ses manières, dans ses discours, dans son style. Les Grecs recommandaient aux poètes de sacrifier aux Grâces ; Milton a sacrifié au diable, VOLT. *Dict. phil. Épopée*. Thomas sacrifia toujours à la vertu, à la vérité, à la gloire, jamais aux Grâces, MARMONTEL, *Mém.* VI. || Fig. Sacrifier à, écouter, obéir. Cruel ! c'est à ces dieux [l'orgueil et l'ambition] que vous sacrifiez, RAC. *Iphig.* IV, 4. En parlant de ce que le roi a fait de grand et d'utile, vous avez trouvé le secret de faire l'éloge d'un ministre votre ami [M. de Choiseul].... vous avez sacrifié à l'amitié et à la vérité, VOLT. *Lett. Beauvau*, 5 avril 1771. || Sacrifier aux préjugés, à la mode, au goût de son siècle, s'y conformer par faiblesse avec excès. || 4° Sacrifier à ou pour, renoncer à.... pour l'amour de Dieu ou d'une personne. Sacrifier à Dieu son ressentiment. J'ai tout sacrifié pour vous. Il a sacrifié sa vie pour son pays. Je sacrifierais tout ce que je possède pour le sauver. Il est du sang d'Hector, mais il en est le reste. Et pour ce reste enfin j'ai moi-même en un jour sacrifié mon sang, ma haine et mon amour, RAC. *Andr.* IV, 1. Ces yeux.... Qui m'ont sacrifié l'empire et l'empereur, id. *Brit.* v, 4. || Absolument. Elle a toujours sacrifié ses ressentiments, et n'a jamais voulu nuire, FLÉCH. *Mém. de Montaus*. || 5° Perdre ou délaïsser quelqu'un ou quelque chose en vue de quelque chose. Sacrifier sa fortune à son honneur. Il sacrifierait un ami à un bon mot. Et je sacrifierais à de si puissants nœuds Amis, femme, parents et moi-même avec eux, MOL. *Tart.* v, 7. La vertu demande une vie uniforme, et sacrifie constamment à l'ordre et au devoir les inconstances d'une imagination légère et variable, MASS. *Mystères, Passion*, 2. Dans cette année malheureuse [1757], M. de la Rochefoucauld sacrifia soixante mille francs à faire travailler tous les habitants de sa terre, NIDER. *Salon* de 1765, *Œuv.* t. XIII, p. 151, dans POUGENS. On avait été forcé de sacrifier tout un jour au passage de la Nara et de son marais, ainsi qu'au ralliement des différents corps, SÉGRA, *Hist. de Nap.* IX, 2. || Sacrifier tout son temps, tout son loisir à une chose, l'y consacrer tout entier. || Sacrifier son repos, son bonheur, etc. à celui d'un autre, renoncer au repos, au bonheur, etc. pour les assurer à un autre. || Sacrifier tout à ses intérêts, faire céder toutes choses à ses intérêts. || On dit de même : sacrifier tout à sa passion, à sa gloire, à son ambition, à la vengeance, etc. || 6° Sacrifier quelqu'un, le faire périr. Dieu les frappe [les grands] pour nous avertir ; leur élévation en est la cause, et il les épargne si peu, qu'il ne craint pas de les sacrifier à l'instruction du reste des hommes, BOSS. *Duch. d'Orl.* Eugène fut pris : il fallut le sacrifier à la vengeance publique, id. *Hist.* I, 41. Sur le moindre soupçon il les sacrifiait à sa sûreté, FÉN. *Tél.* VIII. Plusieurs des rois furent d'avis qu'il fallait, dans le doute, sacrifier Acanthe à la sûreté publique, id. *ib.* XX. || 7° Sacrifier quelqu'un, signifie aussi le rendre victime de quelque vue, de quelque passion, de quelque intérêt. Sacrifier quelqu'un à son ambition, à son ressentiment. || Absolument. On a sacrifié les meilleures troupes pour une attaque inutile. César n'est point à lui [Cicéron], Crassus le sacrifie, VOLT. *Catil.* II, 4. Angélique : Croyez-vous, monsieur, que mon oncle veuille me sacrifier ? — Dorval : Qu'appellez-vous sacrifier ? GOLDONI, *Bourru bienf.* II, 44. Louis XI, cédant à la nécessité, accorda tout pour sortir du péril où il s'était engagé par son imprudence, et sacrifia les Liégeois, DUCLOS, *Œuv.* t. II, p. 353. Comment, ma tante, vous iriez donner Sophie à ce vieux marin ! c'est la sacrifier, A. DUVAL, *les Héri-*

tiers, sc. 42. || 8° Il se dit aussi dans un sens atténué pour subordonner, mettre dans un rang inférieur. L'auteur a entièrement sacrifié ce rôle de Maxime [dans Cinna]; il ne faut le regarder que comme un personnage qui sert à faire valoir les autres, VOLT. *Comm. Corn. Hem. Cinna*, III, 2. || [Le Tourneur, traducteur de Shakespeare] l'appelle le dieu du théâtre; il sacrifie tous les Français, sans exception, à son idole, *Id. Lett. d'Argental*, 19 juill. 1776. Ce qui la choqua le plus [Mme du Châtelet], ce fut de voir que ces trois ou quatre nations puissantes sont sacrifiées dans ce livre [l'Histoire universelle de Bossuet] au petit peuple juif, qui occupe les trois quarts de l'ouvrage, *Id. Mœurs, Rem.* 1. || Sacrifier un amant, le quitter pour un autre. Marion de Lorme, qui était un peu moins qu'une prostituée, fut un des objets de son amour, et elle le [le cardinal de Richelieu] sacrifia à des Barreaux, *RETZ, Mém.* t. 1, liv. 1, p. 46, dans *POUGENS*. || 9° Se sacrifier, v. réfl. S'offrir en sacrifice. Que le plus coupable de nous se sacrifie aux traits du céleste courroux, LA FONT. *Fabl.* VII, 1. || [le Messie] devait... se sacrifier pour eux [les hommes], être une hostie sans tache.... PASC. *Pens.* XVIII, 16, édit. HAVET. Toutes ces pieuses observances avaient dans la reine l'effet bienheureux que l'Église même demande; elle se renouvelait dans toutes les fêtes, elle se sacrifiait dans tous les jeûnes et dans toutes les abstinences, *BOSS.* *Mar.-Thér.* || 10° Fig. Se rendre victime de quelque intérêt, de quelque dévouement. Il mande à ses agents dans la conférence qu'il n'est pas juste que la paix de la chrétienté soit retardée à sa considération... qu'on lui laisse suivre sa fortune; ah! quelle grande victime se sacrifie au bien public! *BOSS.* *Louis de Bourbon*. Je vais donc, puisqu'il faut que je me sacrifie, Assurer à Pyrrhus le reste de ma vie, *RAC.* *Andr.* IV, 4. Tous deux d'intelligence à nous sacrifier, Loin de moi, par mon ordre, il courait m'oublier, *Id. Mithr.* IV, 4. Je me charge de vous excuser auprès de la marquise, n'en soyez pas en peine, et ne vous sacrifiez point, *MARIV.* *Marianne*, part. 9. || Se consacrer entièrement. Un homme capable comme lui de se sacrifier entièrement à l'algèbre n'est pas un présent que la nature fasse tous les jours aux sciences, *FONTEN.* *Rollé*. || Se sacrifier pour quelqu'un, se dévouer à lui sans réserve.

— HIST. XII^e s. E fist abatre le vergier où l'om lui soleit sacrefier [à Priape], *Rois*, p. 302. || XIII^e s. Là ot deux chats sacrefies Et deux colombians... Pour encercher la verité, *Bataille des sept arts*. || XIV^e s. Comme l'en raconte d'un qui occist et sacrifia sa mere et en menga, *ORSMES, Eth.* 203. || XVI^e s. Des tyrans ont esté sacrifiez à la haine du peuple par les mains de ceulx mesmes qu'ils avoient iniquement avancez, *MONT.* IV, 9.

— ETYM. Provenç. *sacrificar*, *sacrifiar*; espagn. *sacrificar*; ital. *sagrificare*; du lat. *sacrificare* (VOY. SACRIFICE).

1. SACRILÈGE (sa-kri-lè-j'), s. m. || 1° Action impie par laquelle on profane les choses sacrées. La lettre que vous écrivez à votre frère est admirable; vous aviez très-bien deviné: il est dans le bel air par-dessus les yeux, point de Pâques, point de jubilé; je n'ai trouvé de bon en lui que la crainte de faire un sacrilège, *SÉV.* 42. Deux jeunes hommes d'Acarnanie... étaient entrés avec toute la foule dans le temple de Cérès [lors des grands mystères], ne sachant pas que cela fût défendu; quoique ce ne fût qu'une faute d'ignorance, ils furent massacrés sur-le-champ comme coupables d'impiété et de sacrilège, *ROLLIN, Hist. anc. Œuvr.* t. VIII, p. 213, dans *POUGENS*. Si, confondant les choses, le magistrat recherche le sacrilège caché, il porte une inquisition sur un genre d'action où elle n'est pas nécessaire, *MONTESQ.* *Esp.* XII, 4. Par le droit civil des Romains, celui qui enlève d'un lieu sacré une chose privée n'est puni que du crime de vol; par le droit canonique il est puni de sacrilège, *Id. ib.* XXVI, 8. Les Athéniens ne sont pas plus indulgents pour le sacrilège; les lois attachent la peine de mort à ce crime, et privent le coupable des honneurs de la sépulture, *BARTHÉL. Anach.* ch. 21. || 2° Toute action contre une personne sacrée, digne de vénération, d'égards. Il paraît de tout cela que la personne des rois est sacrée, et qu'attenter sur eux c'est un sacrilège, *BOSS.* *Politique*, III, II, 2. Votre corps, en l'état où Dieu l'a mis, ne peut plus être violé sans sacrilège, *Id.* 2° *sermon, Pâques*, 3. || Fig. et familièrement. C'est un sacrilège, ce serait un sacrilège, c'est, ce serait une action qui déparerait une chose à laquelle on attache un grand prix. Ce

serait un sacrilège d'abattre ce bel arbre, de recoucher ce tableau.

— HIST. XIII^e s. Je di que cist hom a fait sacrilège, parce que il embla un cheval dedans le mostier; ce n'est pas sacrilèges, fait li autres, mais larrecins, *BRUN. LATINI, Trésor*, p. 477. Encore pot-on faire sacrilège en autre maniere, si comme aucuns fiert antrui par maltalent en lieu saint, *BEAUM.* XI, 45. || XVI^e s. Que le sacrilège ne soit pire que le larrecin d'un chou de nostre jardin, *MONT.* II, 44.

— ETYM. Prov. *sacrilegi*; espagn. et ital. *sacrilegio*; du lat. *sacrilegium* (VOY. SACRILÈGE 2).

2. SACRILÈGE (sa-kri-lè-j'), adj. || 1° Qui commet un sacrilège. Les sceptres devant eux [les protestants rebelles] n'ont point de privilèges; Les immortels eux-même en sont persécutés, Et c'est aux plus saints lieux que leurs mains sacrilèges Font plus d'impiétés, *MALH.* II, 42. || [saint Louis] condamna à un supplice rigoureux toutes les langues sacrilèges, *FLÉCH. Panég. St Louis*. Mathan d'ailleurs, Mathan, ce prêtre sacrilège, Plus méchant qu'Athalie, à toute heure l'assiege, *RAC. Athal.* I, 4. L'homme sacrilège est celui qui se parjure sur l'Évangile, qui étend sa rapacité sur les choses sacrées, qui détruit les autels, qui trempe sa main dans le sang des prêtres, *VOLT. Dict. philos. Blasphème*. || Substantivement. Celui, celle qui commet un sacrilège. C'est vous qui nous assurez qu'elle [l'Église] est contente de perdre ses plus riches vases, pourvu qu'elle gagne le sacrilège, qui les a pris, *BALZ. Lett.* 41, liv. VI. Aurais-je laissé impunis les sacrilèges qui m'ont coupé l'or de ma chevelure dans mon temple d'Olympie? *D'ABLANC. Lucien, Jupiter le tragique*. C'est l'ennemi commun de l'État et des dieux... Un traître, un scélérateur, un lâche, un parricide, Un sacrilège impie, en un mot un chrétien, *CORN. Poly.* III, 2. || 2° Qui a le caractère du sacrilège, en parlant des choses. [Les faux dévots] De qui la sacrilège et trompeuse grimace Abuse impunément et se joue, à leur gré, De ce qu'ont les mortels de plus saint et sacré, *MOL. Tart.* I, 6. Ceux qui sont instruits des affaires étant obligés d'avouer que le roi [Charles I^{er}] n'avait point donné d'ouverture ni de prétexte aux excès sacrilèges dont nous abhorrons la mémoire... *BOSS. Reine d'Angleterre*. Les dieux toutes les nuits Me venaient reprocher ma pitié sacrilège, *RAC. Iphig.* I. Ainsi périrent... du temps de Nabuchodonosor tous ceux qui se prosternèrent devant la statue sacrilège, *MASS. Carême, Élus*.

— HIST. XIII^e s. Sacrilege est qui emble coze sacrée en liu saint ou hors de liu saint, *BEAUM.* XI, 45. || XVI^e s. Pour jeter, sacrilège, au vent ma cendre esteinte, *DESPORTES, Cléonice*, XXXVII. Sacrileges meurdriers, *RONARD, Contre les bûcherons de la forêt de Gastine*.

— ETYM. Lat. *sacrilegus*, de *sacrum*, chose sacrée, et *legere*, prendre (VOY. LIÈRE).

SACRILÈGEMENT (sa-kri-lè-je-man), adv. D'une manière sacrilège, avec sacrilège. Il [Pasquier] dit que Childéric, roi de France, s'étant réfugié vers le roi de Thuringe, devint amoureux de sa femme, laquelle, dit-il, il ravit, et, l'amenant en France, l'épousa sacrilègement, violant le droit d'hospitalité, et que de ce mariage naquit Clovis, *GARASSE, Rech. des rech.* p. 60, dans *LACURNE*. Le pape Jean ne douta pas que Photius ne fût intrus et sacrilègement ordonné, *FÉN.* t. II, p. 83.

— ETYM. *Sacrilège* 2, et le suffixe *ment*.

SACRIPANT (sa-kri-pan), s. m. || 1° Rodomont, faux brave, tapageur (ce qui est le seul sens donné par le Dictionnaire de l'Académie). || 2° Un querelleur, un mauvais sujet, un homme capable d'un mauvais coup (sens plus usité à présent que le précédent). Le mari de la belle était un vieux sacripant, *HAMILT. Gramm.* 8. Il a l'air d'un fier sacripant, *CH. DE BERNARD, Un homme sérieux*, § XVI.

— ETYM. Ital. *Sacrillante*, personnage emprunté par l'Arioste au Boïardo, qui dit dans son *Orlando innamorato*: Era fuor de' perigli un Sacripante, Ma ne' perigli avea cara la vita. C'est par ces vers que *sacrillant* est entré dans le langage commun, où il a signifié d'abord, d'après le Boïardo, un faux brave.

SACRISTAIN (sa-kri-stin), s. m. Celui qui a soin de la sacristie d'une église. || Celui qui est pourvu du bénéfice appelé sacristie.

— HIST. XII^e s. Robers li segretains... *Th. le mart.* 124. || XIII^e s. Leens avoit un soucretain..., *RUTÉD.* 207. || XVI^e s. Varro escript que le secretain de Hercules, jectant au sort d'une main pour soy, et de l'autre pour Hercules, joua contre luy... *MONT.* II, 272. Estans leurs sacristains et leurs portes-torches [des grands philosophes], en maniere de par-

ler... ordonnez pour monstreez aux hommes les reliques de leur sapience, *AMVOT, Comment il faut nourrir les enfants*, 32.

— ETYM. VOY. SACRISTIE; Berry, *secretain*, *segretain*; prov. *sacristan*, *sagrestan*; catal. *sagristà*; espagn. *sacristan*; ital. *sagrestano*. Ménage, recommandant *sacristain*, dit qu'il n'y a plus que les villageois qui disent *segretain*; on voit que les villageois retenaient l'ancienne forme.

SACRISTIE (sa-kri-stie), s. f. || 1° Lieu où sont déposés les vases sacrés, les ornements de l'église, et où les prêtres et les desservants vont se revêtir des habits en usage pour les offices. J'eus beau prendre le ciel et le chœur à partie, Il fallut l'emporter [le lutrin] dans notre sacristie, Où, depuis trente hivers sans gloire enseveli, Il languit tout poudreux dans un honteux oubli, *BOIL. Lutrin*, I. || 2° Ce qui est contenu dans la sacristie. La sacristie de cette paroisse est fort riche. || 3° Le profit qu'on tire de ce qui est donné pour faire dire des messes, des services et des prières. Dans cette paroisse, la sacristie rapporte tant par an. || 4° Office claustral et titre d'un bénéfice, dans certaines abbayes. || 5° Interjection, sorte de jurement adouci pour ceux qui ne veulent pas jurer le nom de Dieu. Ah! sacristie! prenez donc garde.

— HIST. XV^e s. Ordonnant que des messes soient dites en de certaines églises dans les chapelles qui sont derrière les grands autels; que, si cela ne se peut, on les dira es sacristies ou autres lieux propres, *CODEFR. Annot. sur l'Hist. de Charles VI*, p. 640, dans *LACURNE*.

— ETYM. Wallon, *sacristeie*; prov. *sacristia*, *sagrestia*; cat. *sagristia*; espagn. *sacristia*; ital. *sacristia*, *sagrestia*; du bas-lat. *sacristia*, dérivé du lat. *sacer*, sacré.

SACRISTINE (sa-kri-sti-n'), s. f. Celle qui, dans un monastère de filles, a soin de la sacristie. La sacristine aura soin de la netteté de l'église, des vaisseaux et des linges destinés au saint sacrifice, *BOSS. Réglém. pour les filles propag. foi*, VI, 2. || Fig. Le Saint-Esprit étant descendu en nous pour y demeurer comme dans son temple, la gardienne de ce temple c'est la chasteté, elle en est, dit Tertulien, la sacristine, *BOSS.* 2° *sermon, Pâques*, 3.

— ETYM. *Sacristain*.

† SACRO-COCXYGIEN, IENNE, (sa-kro-ko-ksi-jin, jî-n'), adj. Terme d'anatomie. Qui a rapport au coccyx et au sacrum. || Articulation sacro-coccygienne, celle de l'extrémité inférieure du sacrum avec la facette supérieure du coccyx.

— ETYM. *Sacrum*, et *coccyx*.

† SACRO-ÉPINEUX, EUSE (sa-kro-é-pi-neû, nè-z'), adj. Terme d'anatomie. Qui a rapport au sacrum et à l'épine du dos. || Ligaments sacro-épineux, ligaments, l'un supérieur, l'autre inférieur, qui s'étendent des épines postérieure, supérieure et inférieure de l'os iliaque, aux parties latérale et postérieure du sacrum.

— ETYM. *Sacrum*, et *épine*.

† SACRO-ILIAQUE (sa-kro-i-li-a-k'), adj. Terme d'anatomie. Qui a rapport au sacrum et à l'os des îles. || Symphyse ou articulation sacro-iliaque, celle de chaque face latérale du sacrum avec l'os iliaque correspondant.

— ETYM. *Sacrum*, et *iliaque*.

† SACRO-LOMBAIRE (sa-kro-lon-bè-r'), adj. Terme d'anatomie. Qui a rapport au sacrum et aux lombes.

— HIST. XVI^e s. Deux [muscles] sacrolombaires, *PARÉ*, IV, 42.

— ETYM. *Sacrum*, et *lombaire*.

† SACRO-SAINT, AINTE (sa-kro-sin, sin-t'), adj. Saint et sacré. Nous [Constantin] avons résolu de faire honorer la sacro-sainte Église romaine, *VOLT. Mœurs*, 40.

— HIST. XVI^e s. Ce nom sacro-saint de la Mere vierge de nostre Sauveur, *MONT.* I, 345.

— ETYM. Lat. *sacrosanctus*, de *sacer*, sacré, et *sanctus*, saint.

† SACRO-SCIATIQUE (sa-kro-si-a-ti-k'), adj. Terme d'anatomie. Ligaments sacro-sciatiques, ligaments membraniformes qui concourent à affermir l'articulation sacro-iliaque.

— ETYM. *Sacrum*, et *sciaticque*.

† SACRO-VERTÉBRAL, ALE (sa-kro-vèr-té-bral, bra-l'), adj. Terme d'anatomie. Qui appartient au sacrum et aux vertèbres. || Articulations sacro-vertébrales, celle du sacrum avec la face inférieure de la dernière vertèbre lombaire. || Angle sacro-vertébral, l'angle que le sacrum et la dernière vertèbre lombaire forment à leur partie antérieure.

— ETYM. *Sacrum*, et *vertèbre*.

id. *Duch. d'Orl.* Ce n'est pas être sage d'être plus sage qu'il ne faut, *QUIN. Arm.* II, 4. D'où vient, cher le Vayer, que l'homme le moins sage Croit toujours seul avoir la sagesse en partage? *NOÛL. Sat.* IV. Je veux vous conter ce qui vient d'arriver dans la capitale d'une sage et puissante république, qui, toute sage qu'elle est, a le malheur d'avoir conservé quelques lois barbares de ces temps antiques et sauvages qu'on appelle le temps des bonnes mœurs, *VOLT. Diet. phil. Supplées*, 3. || Par extension. Quand les malheurs nous ouvrent les yeux, nous repassons avec amertume sur tous nos faux pas... nous voyons que Dieu seul est sage... *BOSS. Reine d'Anglet.* || 3° Régli dans ses mœurs et sa conduite, modéré dans ses passions. Il est sage avant le temps. Il [le Tasse] n'eût point de son livre illustré l'Italie. Si son sage héros, toujours en oraison, n'eût fait que mettre enfin Satan à la raison, *NOÛL. Art p.* III. Celui qui n'a point senti sa faiblesse et la violence de ses passions, n'est point encore sage; car il ne se connaît point encore, et ne sait point se délier de soi, *FÉN. Tél.* VII. Légistes, docteurs, médecins, quelle chute pour vous, si nous pouvions tous nous donner le mot de devenir sages! *LA BRUY. XII.* || Cet enfant est sage, est bien sage, il est posé, il n'est pas turbulent. || Familièrement. Sage comme une image, se dit d'un enfant qui se tient bien tranquille, qui ne fait aucune sottise. || Montrez-vous le plus sage, se dit à un homme qui a une querelle, pour l'engager à cesser le premier la dispute. || Soyez sage, soyez plus sage à l'avenir, se dit, par forme d'avertissement, à une personne qui a commis quelque faute. || C'est pour vous apprendre à être sage, se dit à une personne à qui l'on vient d'infliger une correction. || 4° Qui a sa raison, qui a de la raison. Il se croit sage, et il est fou. Le temps et la raison pourront le rendre sage, *CORN. Nicom.* II, 3. Tel homme se croit sage, tandis que sa folie sommeille, *DIDER. Claude et Nér.* II, 5. || Se rendre sage, devenir raisonnable, obéissant. Elle se rendra sage; allons, laissons-la faire, *MOL. Femm. sav.* III, 6. || 5° En parlant des femmes, modeste, chaste, pudique. Il sied mal de vouloir être plus sage que celles qui sont sages; l'affectation en cette matière est pire qu'en toute autre, *MOL. Critique*, 3. La fille qui m'enchantait, Noble, sage, modeste... *NOÛL. Sat.* X. || Il est sage comme une fille, se dit d'un jeune homme timide, modeste, d'une bonne conduite. || 6° En parlant des animaux, qui a un naturel doux, obéissant. Ce cheval est sage, ne craignez rien. || Ce chien est sage, il est obéissant, il ne s'emporte pas à la chasse. || 7° Il se dit des paroles, des actions. De sages mesures. Une conduite sage. Notre religion est sage et folle: sage, parce qu'elle est la plus savante et la plus fondée en miracles et prophéties; folle, parce que ce n'est point tout cela qui fait qu'on en est, *PASC. Pens.* XXV, 50, édit. HAVET. Mes paroles sont sages, comme vous voyez; mais très-souvent mes pensées ne le sont pas; il y a un point que vous devinez aisément, où je ne puis me servir de la résignation que je prêchais aux autres, *SEV. à Mme de Grignan*, 24 juill. 1675. Je parle d'une hardiesse sage et réglée, qui s'anime à la vue des ennemis, qui dans le péril même pourroit à tout... *FLECH. Turenne*. Il y a des choses sages à dire sur les fous, *VOLT. Lett. Panckoucke*, 20 sept. 1760. || Fig. Un remède si doux et si sage [un purgatif innocent], *SEV.* 16 oct. 1680. || Terme de beaux-arts. Se dit d'une composition dans laquelle il règne beaucoup de convenance et de simplicité; d'un artiste exempt de recherche et d'affectation. Mme Blinval: Je me sens inspirée. — Lucile: Et moi je perds courage. — Bernard: Moi, j'ai tous mes moyens, et mon jeu sera sage, *C. DELAV. les Comédiens*, IV, 7. Ensuite un paysage Très-complicqué. Où l'on voit qu'un monsieur très-sage s'est appliqué, *A. DE MUSSET, le mie Prigioni*. || 8° S. m. Celui qui est sage. La mort ne surprend point le sage; il est toujours prêt à partir, *LA FONT. Fabl.* VIII, 1. Le sage est ménager du temps et des paroles, *id. ib.* VIII, 26. || Il vit en certains lieux Un sage assez semblable au vieillard de Virgile, Homme égalant les rois, homme approchant des dieux, Et, comme ces derniers, satisfait et tranquille, *id. ib.* XII, 20. À tous événements le sage est préparé, *MOL. F. sav.* V, 1. Tout ce qu'il y a de grand sur la terre s'unît [contre le christianisme], les savants, les sages, les rois, *PASC. Pens.* XVIII, 12, édit. HAVET. Les sages qui ont dit qu'il y a un Dieu ont été persécutés, les Juifs haïs, les chrétiens encore plus, *id. ib.* XXIV, 19 bis. Lorsque le roi Henri VIII... commença d'ébranler l'autorité de l'Église,

les sages lui dénoncèrent qu'en remuant ce seul point, il mettait tout en péril, et qu'il donnait, contre son dessein, une licence effrénée aux âges suivants, *BOSS. Reine d'Anglet.* Laissons-lui [à l'Écclésiaste] mépriser tous les états de cette vie... laissons-lui élever le fol et le sage, *id. Duch. d'Orl.* Les conseils des sages sont partagés sur l'obligation où je suis de répondre à M. l'archevêque de Cambrai, *id. Rem. rép. avant-propos*. Il est des contre-temps qu'il faut qu'un sage essaie, *RAC. Esth.* III, 1. C'est un bonheur rare pour un sage moderne qu'une occasion d'être législateur de barbares, *FON-TEN. Leibnitz*. Les Français étant sortis de leur pays, ils firent rédiger par les sages de leur nation les lois saliques, *MONTESSO. Esp.* XXVIII, 1. Il plaint ces faux sages enchaînés à leur vaine réputation, *J. J. ROUSS.* *Ém.* IV. La condition de sage est bien dangereuse: il n'y a presque pas une nation qui ne soit souillée du sang de quelques-uns de ceux qui l'ont professée, *DIDER. Opin. des anc. phil. (Pythagorisme)*. Qu'était la France il y a peu de mois? les sages y invoquaient la liberté; et la liberté était sourde à la voix des sages, *MIRABEAU, Collect.* t. V, p. 302. Un roi, je dirai plus, un sage, Écrit que tout est vanité, *M. J. CHÉNIER, la Retraite*. Ami, vous revenez d'un de ces longs voyages Qui nous font vieillir vite et nous changent en sages, Au sortir du berceau, *V. HUGO, Feuilles d'automne*, 6. || Les sages du monde, les hommes qui consultent les intérêts, la politique. Les sages du monde représentèrent en vain à saint Louis que l'habileté n'était pas d'unir ses voisins... *FLECH. Panég. St Louis*. || Les sages de la terre, les philosophes, les hommes qui consultent leur raison, et non la fol. Qu'un autre vous réponde, ô sages de la terre! Laissez-moi mon erreur: j'ai peur, il faut que j'espère, *LAMART. Méd.* V. || Au XVIII^e siècle, les sages, le groupe des philosophes libres penseurs. Les sages ne sont pas assez sages, ils ne sont pas assez unis, ils ne sont ni assez ardents, ni assez zélés, ni assez amis, *VOLT. Lett. Damienville*, 11 déc. 1767. || 9° Absolument. Le Sage, Salomon, regardé comme l'auteur des Proverbes, dans la Bible (on met une majuscule). Madame m'a fait connaître la vérité de cette parole du Sage: Le patient vaut mieux que le fort, *BOSS. Duch. d'Orl.* || 10° Les sages de la Grèce, les hommes qui se distinguaient le plus par leurs connaissances et leurs principes de morale, vers le VII^e siècle avant l'ère chrétienne. Selon l'un de ces sept sages, donnait des lois aux Athéniens, et établissait la liberté sur la justice, *BOSS. Hist.* I, 7. La Grèce out sept sages; on entendait alors par un sage, un homme capable d'en conduire d'autres, *DIDER. Opin. des anc. philos. (Grecs)*. || 11° Titre de plusieurs dignitaires de l'ancienne république de Venise. || Sages de la mer, nom donné à des magistrats qui présidaient à la marine. || Proverbe. Un fou avise bien un sage.

— HIST. XI^e s. Laissons les fois, as sages nus tennus, *Ch. de Rol.* XV. Rolans est proz e Oliviers est sage, *id. LXXXV*. E de sa lei mult par [il] est saives hom, *id. CCXXVIII*. || XII^e s. Dont parleront et li fol et li sage, *Ronc.* p. 182. Sainz Thomas fu mult sages, sainz espriz en li fu, *Th. le marl.* 58. El mont [au monde] ne truis [je ne trouve] tant bele ne si sage [que ma dame], *Couci*, XIX. Dites, amanz, qui vaut mieuz par raison, Loial folie ou sage traïson? *id.* XX. David se sceit en sa elacere eume prince, e fud très saives entre les trois forz, *Rois*, p. 214. || XIII^e s. Quesnes de Bethune, qui plus estoit sages et bien emparlés, *VILLEH. XCH.* Sachiés, se ge fusse ausinc sage [instruit], Quant g'estoie de vostre aage, Des geus d'amors, cum ge sui ores, *la Rose*, 42965. Du sien garder est chascuns sages, *RUTEB.* I, 3. Celsus qui fut sage hom de lois, du GANGE, *sapientes*. || XIV^e s. Solon fut un des sept sages qui firent des lois à ceulz de Athenes, *ORESME, Eth.* 22. || XV^e s. Si mirent leurs vaisseaux en bon estat, car ils estoient sages de mer et bons combattans [les Normands], *FROISS.* I, 1, 424. Les ducs de Berry et de Bretagne, qui avoient en leur compagnie de sages et notables chevaliers, *COMM.* I, 3. Et sachez que les Troyens anciennement qui arriverent au pays y trouverent une miniere d'estain; car il y avoit entre eulx ung maistre qui estoit merveullement sage en tous metaulx, *Perceforest*, t. I, f^o 151. Certes plus grant bien n'est au monde que de ancien homme sage, *CHRIST. DE PISAN, Charles V*, I, 43. || XVI^e s. En une estroite couche Le sage au milieu se couche, *LEROUX de LENCY, Prop.* t. 1, p. 274. Le plus sage se taist, *id. ib.* t. II, p. 331. On est plus sage par mal avoir Qu'on n'est par joie et bien avoir, *GÉNIN, Récrés* t. II, p. 246.

Quel sera le succès, le temps nous fera sages [nous en instruira], *PASQUIER, Lettres*, t. II, p. 70. Me plaist, en ce bas ostre, la sentence du sage mondain Aristote: jouir de la vertu en affluence de biens, *id. ib.* t. I, p. 97. Bien dirai je que dans sa religion il y avoit beaucoup du sage mondain et de l'homme d'estat, *id. Rech.* V, 1. Noble homme et sage maistre Robert Thibout, en son vivant conseiller du roy nostre sire en sa cour de parlement, *Coust. gén.* t. I, p. 248. Chascun est sage après le coup, *COTGRAVE*. En défaut de sage monte fol en chairo, *id.* Fols sont sages quand ils se taisent, *id.* Quant seront heureuses provinces, Royaumes, villes et villages? Quant l'on fera sages les princes, Ou, qu'est plus court, princes les sages, *BONIVARD, Noblesse*, p. 294.

— ETYM. Berry, temps saige, temps calme; bourguig. saige; provenç. sage, savi, sabi; espagn. et portug. sabio; ital. savio, sagio; du lat. sapius, qui ne se trouve pas dans les auteurs; mais on trouve nesapius dans Pétrone, *Satyr.* 60. Sapius vient de sapere, goûter, apprécier (voy. SAVOIR). Il a donné en français ou saize, ou, comme rage de rabies, sage. Sage, à la rigueur, pourrait venir de sapiens, ou nominatif; mais les formes sabio, savio, saggio n'en peuvent pas venir, les autres langues romanes ne faisant pas de dérivation du nominatif.

SAGE-FEMME (sa-je-fa-m'), s. f. Celle dont la profession est de faire des accouchements. Par des vues d'un bon gouvernement, on avait créé pour lui une place de professeur ou maître des sages-femmes, qui souvent n'étaient pas assez instruites, *FONT. Ruysch*. Une sage-femme est une femme qui est appelée pour assister les femmes qui sont en travail d'enfant; une femme sage est une femme qui a de la vertu et de la conduite, *NU MARSAIS, Œuv.* t. IV, p. 100. On la fit visiter [une fille accusée d'infanticide] par ce qu'on appelle si mal à propos des sages-femmes, des matrones; ces imbéciles attestent qu'elle n'est point enceinte, *VOLT. Diet. phil. Supplées*, 3. Nous autres sages-femmes, nous devons être comme les confesseurs, *FIGARD, Voy. interrompu*, III, 2.

— HIST. XVI^e s. Socrates disoit que les sages femmes, en prenant ce mestier de faire engendrer les autres, quittent le mestier d'engendrer, elles; que luy, par le tiltre do sage homme que les dieux luy ont deferé, s'est aussi desfait, en son amour virile et mentale, de la faculté d'enfanter, et se contente d'ayder et favoriser de son secours les engendrants, *MONT.* II, 240.

— ETYM. Sage, dans le sens d'habile, et femme; wallon, seg-damm.

SAGEMENT (sa-je-man), adv. D'une manière sage, prudente. Opposons sagement l'antidote au poison, *TRISTAN, Marianne*, III, 1. Je n'ai pas un moment do fièvre, je suis tout comme un autre, je mange sagement, *SEV.* 7 févr. 1685. Elle [Mme d'Ormelas] pleure [de la mort de Vardes], mais sagement, *id. à Moulceau*, 3 sept. 1688. L'admirable économie de eo corps [le corps humain], si sagement et si délicatement organisé, *BOSS. Connaiss.* II, 11. Les lois de Rome avoient sagement divisé la puissance publique en un grand nombre de magistratures, qui se soutenaient, s'arrêtaient et se tempéraient l'une et l'autre; *MONTESSO. Rom.* II. Dira-t-on que la nature nous a fait un présent digne d'une marâtre, lorsqu'elle nous a donné les moyens de corriger sagement les opérations de notre âme? *CONDILL. Connaiss. hum.* II, 11. || Mener sagement un cheval, le mener sans le fatiguer ni le brusquer.

— HIST. XII^e s. Et s'il i va tels hom qui sagement leur die, Tost auront percé l'engin de felonie, *Sax.* XX. || XIII^e s. Et nos François la vont sagement saluer, *Berte*, III. || XV^e s. Le lançoient de leurs glaives, mais il se couvroit si sagement de son escu qu'ilz ne l'avoient navré chose qui le grevast, *Perceforest*, t. I, f^o 56. || XVI^e s. Le plus simplement se commettre à nature, c'est s'y soumettre le plus sagement, *MONT.* IV, 244.

— ETYM. Sage, et le suffixe ment; bourguig. saigeman; provenç. saviemens, savimon; cat. saviament; espagn. saviamente; ital. saviamente.

† SAGÈNE (sa-jè-n'), s. m. Mesure de longueur russo valant 2 mètres 132 millimètres.

† SAGÉNITE (sa-jè-ni-t'), s. f. Nom donné par Saussure à la variété réticulée du titane rutile, parce que les aiguilles déliées en sont croisées comme les fils d'un réseau (σχηνη, filet).

SAGESSE (sa-jè-s'), s. f. 1° Juste connaissance, naturelle ou acquise, des choses. Moïse alla s'in-

struire dans la sagesse des Egyptiens. J'ai tenté tout pour acquérir la sagesse; j'ai dit en moi-même : je deviendrai sage; et la sagesse s'est retirée loin de moi, *SACI, Bible, Ecclésiaste*, VII, 24. Cette religion si grande en miracles... si grande en science, après avoir étalé tous ses miracles et toute sa sagesse, réproûve tout cela, et dit qu'elle n'a ni sagesse ni signes, mais la croix et la folie, *PASC. Pens.* XXV, 185, édit. HAVET. Je me suis, dit-il [l'Ecclésiaste], appliqué à la sagesse, et j'ai vu que c'était encore une vanité, parce qu'il y a une fausse sagesse qui, se renfermant dans l'enceinte des choses mortelles, s'ensevelit avec elles dans le néant, *BOSS. Duch. d'Orl.* La sagesse dont il [l'Ecclésiaste] parle est cette sagesse insensée, ingénieuse à se tourmenter, habile à se tromper elle-même, qui se corrompt dans le présent, qui s'égare dans l'avenir, *id. ib.* Il n'est question que de calculer, et la sagesse doit toujours avoir les jetons à la main, *FONTEN. Bonh. Œuv.* t. III, p. 261, dans *POUGENS.* La sagesse n'est autre chose que la science du bonheur, *DIDER. Opin. des anc. philos. (Leibnizianisme).* Nous voudrions converser avec les sages dont les travaux ont augmenté le pouvoir de la vertu et les trésors de la vérité; sans ce tribut, la sagesse accumulée des siècles serait un don gratuitement accordé à des ingrats, *m. Claude et Nér.* II, 3. La sagesse est une raison éclairée, qui, dépouillant de leurs fausses couleurs les objets de nos craintes et de nos espérances, nous les montre tels qu'ils sont en eux-mêmes, *BARTHÉL. Anach.* ch. 67. || *Au plur.* D'autres siècles viendront, chargés d'autres promesses, qui tromperont encore nos trompeuses sagesse, *LAMART. Ep. à Cas. Delavigne.* || La sagesse du siècle, la sagesse du monde, la sagesse de la chair, celle qui consulte les intérêts du monde, de la politique, de la chair. || La sagesse divine, la sagesse de Dieu, celle que les hommes reconnaissent en Dieu. Le ciel n'est pas plus élevé par-dessus la terre, que les conseils de la sagesse divine le sont par-dessus les opinions et les maximes de notre prudence, *BOSS. 2^e sermon pour une profession.* 1. Se soumettre à sa souveraine puissance [de Dieu], s'abandonner à sa haute et incompréhensible sagesse, se confier en sa bonté, craindre sa justice, espérer son éternité, *m. Duch. d'Orl.* Ô Dieu, par quelle route inconnue aux mortels Ta sagesse conduit ses desseins éternels! *RAC. Esth.* III, 8. || 2° La connaissance inspirée des choses divines et humaines. Le don de sagesse est un des sept dons du Saint-Esprit. Toute sagesse vient de Dieu, le souverain Seigneur, *SACI, Bible, Ecclésiastique*, I, 1. Il a connu cette sagesse que le monde ne connaît pas; cette sagesse qui vient d'en haut, qui descend du père des lumières, et qui fait marcher les hommes dans les sentiers de la justice, *BOSS. le Tellier.* Daigne mettre, grand Dieu, ta sagesse en sa bouche! *RAC. Athal.* II, 7. || Le livre de la Sagesse, ou, absolument, la Sagesse, un des livres de l'Écriture sainte (on met une S majuscule). || 3° La Sagesse éternelle, la Sagesse incréée, le Verbe; la Sagesse incarnée, le Verbe fait homme (on met une S majuscule). La Sagesse ne crie-t-elle pas? et l'intelligence ne fait-elle pas ouïr sa voix? *Bible, Prov.* VIII, 1. Voyons ce que fera la Sagesse de Dieu; n'attendez pas, dit-elle, ni vérité, ni consolation des hommes, *PASC. Pens.* XII, 1. De la Sagesse éternelle La voix tonne et nous instruit: Enfants des hommes, dit-elle, De vos soins quel est le fruit? *RAC. Cantique.* || 4° Qualité de celui qui unit l'habileté à la prudence et à la bonne conduite. Je fus étonné qu'un homme nourri toute sa vie entre les bras de la fortune sût tous les secrets de la philosophie, et que vous eussiez appris de la sagesse en un lieu où tous les autres la perdent, *VOIT. Lett.* 34. Le commencement de la sagesse est le désir sincère de l'instruction, *SACI, Bible, Sagesse*, VI, 18. Notre sagesse n'est pas moins à la merci de la fortune que nos biens, *LA ROCHEF. Max.* 323. Dans les choses de la chair règne proprement la concupiscence; dans les spirituelles, la curiosité proprement; dans la sagesse, l'orgueil proprement, *PASC. Pens.* XXV, 181. Levez vos yeux vers Dieu, disent les uns [stoïciens]; voyez celui auquel vous ressemblez, et qui vous a fait pour l'adorer; vous pouvez vous rendre semblable à lui; la sagesse vous y égallera, si vous voulez la suivre, *id. ib.* XI, 4 bis. Qu'est-ce que la sagesse? une égalité d'âme que rien ne peut troubler, qu'aucun désir n'enflamme, *BOIL. Sat.* VIII. Ouiconque est riche, est tout; sans sagesse il est sage, *id. ib.* Je jouissais en paix

du fruit de ma sagesse, *RAC. Athal.* II, 5. La sagesse, comme un sceau, tient toujours ses lèvres fermées à toutes paroles inutiles, *FÉN. Tél.* XXIV. Il n'est pour les mortels que deux biens sans danger: L'un est le nécessaire, et l'autre la sagesse, *P. LEBRUN, Poésies, Bonh. de l'étude.* || 5° Il se dit des choses sages. La sagesse de sa conduite, de ses mesures, de sa politique. || 6° Acte de sagesse. Ce ne serait pas une sagesse de partir avant que de voir ce qui arrivera de cet extrême désordre [les troubles de la Bretagne], *SÉV.* 24 juill. 1675. Nous ne saurions oublier ni vos folies, ni vos sagesse, *id. à Moulceau*, 24 nov. 1685. || 7° Modération, retenue inspirée par la raison. Conserver la sagesse dans la prospérité. Dans cet état j'eus la sagesse de me taire, *SÉV.* 536. La sagesse est grande, ce me semble, de souffrir la tempête avec résignation, et de jouir du calme, quand il lui [à Dieu] plaît de nous le redonner, *id. à Busy*, 14 mai 1686. On voyait et dans sa maison et dans sa conduite, avec des mœurs sans reproches, tout également éloigné des extrémités, tout enfin mesuré par la sagesse, *BOSS. le Tellier.* || Cet enfant à de la sagesse, il est posé, docile, studieux. || Le prix de sagesse, prix que, dans les écoles, on donne à l'élève le plus sage. || 8° En parlant des femmes, modestie, chasteté. Cette jeune fille est un exemple de sagesse. Si elle voulait après cela devenir folle et coquette, elle le serait plus d'un an avant qu'on le pût croire; tant elle a donné bonne opinion de sa sagesse! *SÉV.* 2. Qu'elle est jolie, et qu'elle a les yeux doux! Ce n'est pas tout, ma fille, il faut de la sagesse, *RAC. Plaïd.* III, 4. || 9° Soin apporté, dans les ouvrages de l'esprit, à éviter ce qui est forcé, exagéré, outré. Son style a de la sagesse. Cette composition manque de sagesse. Travailler avec sagesse. || 10° Sagesse des chirurgiens, nom vulgaire donné au *Sisymbrium sophia*, L., plante sans vertu malgré son nom. — *HIST.* XV^e s. À maint homme l'ay refusé, Qui n'estoit à moy grand'sagesse, Pour l'amour d'un garçon rusé Au quel j'en feiz grande largesse, *VILLOX, Regrets de la belle heulmière.* || XVI^e s. Sagesse et grant avoir sont rarement en un manoir, *LEROUX DE LINCY, Prov. t. II*, p. 444. Mieux vaut une once de fortune qu'un livre de sagesse, *COTGRAVE.* — *ETYM.* Sage; bourguig. *saignesse*; provenç. *savieza*, *saviza*; espagn. *sabieza*; ital. *saviezza*. SAGETTE (sa-jè-t') ou SAËTTE (sa-è-t'), s. f. Termes vicillis. Flèche. Sagette, hors d'usage; je n'en voudrais user qu'en bouffonnerie, *MALH. Sur une élogie de Bertaut*, p. 352, t. IV, édit. LALANNE. Un pasteur dans les bois de Crète A transpercé d'une sagette, Ou bien, si vous voulez, d'un dard, Une biche de part en part, *SCARR. Virg.* IV. Il [loup] se jette Sur l'arc qui se détend, et fait de la sagette Un nouveau mort : mon loup a les boyaux percés, *LA FONT. Fabl.* VIII, 27. — *HIST.* XII^e s. Que servir as feluns... est ses saetes de sanc juste envier, *Th. le mart.* 89. E jo vendrai [viendrai], e trois saetes i trarrai, si cum en deduit m'aüsasse à traire à alcun merc, *Rois*, 79. || XIII^e s. Si comme aucun seigneur volioient destourbier les sergans d'autres seigneurs à ce qu'il n'alassent pas parmi lor justices, portant ars, ne sajetes, ne armes, ne espées, *BEAUM. LVIII*, 13. || XVI^e s. Les dix mille Grecs, en leur longue et fameuse retraicte, rencontrèrent une nation qui les endommaigea merueilleusement à coups de grands arcs et forts, et des sagettes si longues qu'à les reprendre à la main on les pouvoit rejeter à la mode d'un dard, *MONT.* I, 364. — *ETYM.* Provenç. *sageta*, *saeta*; espagn. *saeta*; ital. *saetta*; du lat. *sagitta*; comparez le gaélique *saighthead*, flèche, de *saigh*, pointe. † SAGINATION (sa-ji-na-sion), s. f. Action d'engraisser. Les Chinois pratiquent la sagination du poisson de mer. — *ETYM.* Lat. *saginationem*, de *saginare*, qui vient de *sagina* (voy. SAINDOUX). 1. SAGITTAIRE (sa-ji-ttè-r'), s. m. || 1° Au sens propre, peu usité, archer. Saül fut grièvement blessé par les sagittaires, *VOLT. Phil. Bible expl. Saül.* Cette chanson [sur Guillaume Tell] ne paraîtra qu'en 1633, cinquante ans après la mort de l'historien Tschudi, qui avait achevé, arrêté, fixé l'histoire, avant lui douteuse et confuse, du hardi sagittaire, *MARC MONNIER, Rev. des Deux-Mondes*, janv. 1870, p. 220. || 2° Terme d'astronomie. Constellation représentée sous la figure d'un centaure tendant un arc (on met une S majuscule). Le soleil était dans le Sagittaire. || Le neuvième signe du zodiaque,

celui qui, par suite de la révolution de la terre, semble parcourir à peu près du 20 novembre au 20 décembre par le soleil. — *HIST.* XIII^e s. Ainsi court li solaus par Libra et par Scorpion et par Sagitaire, *DRUN. LATINI, Trésor*, p. 134. || XVI^e s. Les Germain redoutez, les sagitaires Parthes, *GARNIER, Trag. de Marc-Antoine*, II, 2. — *ETYM.* Prov. *sagittari*; espagn. *sagitario*; ital. *sagittario*; du lat. *sagittarius*, de *sagitta*, sagette. 2. SAGITTAIRE (sa-ji-ttè-r'), s. f. Genre de la famille des alismacées, où l'on distingue la sagittaire, ou fléchière, ou flèche d'eau. — *ETYM.* Lat. *sagitta*, flèche, à cause de la forme en flèche des feuilles. SAGITTAL, ALE (sa-ji-ttal, ita-l'), adj. || 1° Terme de botanique. Qui porte des espèces de flèches. || 2° Terme d'anatomie. Qui ressemble à une flèche. || Suture sagittale, suture du crâne qui, unissant les deux pariétaux, s'étend d'avant en arrière sur la ligne médiane. || Gouttière sagittale, sillon profond creusé sur la suture des pariétaux, à la partie interne de la voûte du crâne, depuis la crête coronale jusqu'à la protubérance occipitale interne, et dans lequel est logé le sinus longitudinal supérieur, aussi quelquefois sagittal. — *HIST.* XIV^e s. Une jointure qui va au long de la teste, de la commissure du coronal jusques derrière, et est appelée sagittelle, *LANFRANC, f^o 24 verso*. — *ETYM.* Lat. *sagitta*, flèche. SAGITTÉ, ÉE (sa-ji-tté, ttée), adj. Qui a la forme d'un fer de flèche. Feuilles sagittées. — *ETYM.* Lat. *sagitta*, flèche. † SAGNE (sa-ign'), s. m. Cercles ou sagnes à tammis, la charretée estimée à 12 livres, *Déclarat. du roi*, nov. 1640, *Tarif*. SAGOU (sa-gou), s. m. || 1° Substance amylacée qu'on retire de la moelle de plusieurs espèces de palmiers, particulièrement du *sagou arenacea* de Rumphius, qui croissent aux Moluques, aux Philippines et dans les autres îles de Indes orientales. || Sagou blanc ou tapioka, voy. TAPIOKA. || Sagou indigène, imitation du sagou faite avec de la fécula de pomme de terre. || 2° Il se dit pour sagoutier. Dans les bois, il [l'éléphant] préfère les cocotiers, les bananiers, les palmiers, les sagous; et, comme ces arbres sont moelleux et tendres, il en mange non-seulement les feuilles, les fruits, mais même les branches, le tronc et les racines, *BUFF. Quadrup.* t. IV, p. 257. — *ETYM.* *Sagou*, nom du sagoutier dans les langues papoues. † SAGOUTIER (sa-gou-îé), s. m. Voy. SAGOUTIER. SAGOUIN (sa-gouin), s. m. || 1° Nom d'une espèce particulière de singes, qui ont la queue longue, quoiqu'ils soient fort petits. || 2° Fig. et familièrement. Homme malpropre. Débauchés de profession, sacs à vin, preneurs de tabac, discours de riens, sales, malpropres, sagouins, *GHERARDI, Thét. ital. Font. de Sapience*, sc. 1. L'affaire est faite, notre homme est couché; savez-vous que c'est un sagouin? *LEGRAND, Métam. amour*, sc. 9. || On dit aussi au féminin: C'est une sagouine. — *HIST.* XVI^e s. Or des bestes que j'ai sus dictes, Sagou, tu n'es des plus petites: Combien que sagou soit un mot, Et le nom d'un petit marmot, *MAROT*, II, 196. Zon dessus l'œil, zon sur le groin, Zon sur le des du sagouyn, *id.* II, 204. — *ETYM.* Origine inconnue. † SAGOUTIER (sa-gou-tié), s. m. Genre de la famille des palmiers, composé d'arbres de moyenne hauteur, croissant sous les tropiques, dans l'Afrique, dans l'Inde et dans le Nouveau Monde. || Palmier qui produit le sagou. † SAGRÉ (sa-gr'), s. m. Grand insecte coléoptère à corselet carré, à couleurs très-brillantes, qu'on trouve dans les régions tropicales. SAGUM (sa-gom'), s. m. Terme d'antiquité. Vêtement de guerre, court et ne passant pas les genoux, que portaient les Romains. — *ETYM.* Lat. *sagum*, qui était un mot gaulois; dans les langues néo-celtiques: kymri, *seyan*, manteau; bas-bret. *saé*, habit. 1. SAËE (sè), s. f. || 1° Espèce de manteau grossier. L'Épirote au front chauve, L'Étolien couvert d'une saie au poil fauve, *LAMART. Harold*, 30. || Bas de saie, partie inférieure de la saie, habit romain dont se paraient les acteurs tragiques quand ils représentaient Achille, Auguste, Pompée, etc. Le plaisir d'un roi qui mérite de l'être et de l'être moins quelquefois, de sortir du théâtre, de quitter le bas de saie et les brodequins, et de jouer avec une personne de confiance un rôle

plos familier, LA BRUY. X. || 2° Etoffe légère de laine, qui est une espèce de serge.

— REM. Ce mot a été masculin dans le XVII^e siècle comme il l'était au XVI^e : Darius était vêtu d'un saie de pourpre mêlée de blanc, VAUG. Q. C. III, 3.

— HIST. XIII^e s. Berte châpé pasmée sur un drap noir com saie, Berte, VIII. || XVI^e s. Pour son saye feurent levées 1800 aulnes de velours bleu tainet en grene, RAB. Garg. 1, 8. Ils ne portoient avec leurs harnois que des bas de saye, et les nostres les sayes tout entiers, mais sans manches, CARLOIX, IV, 27. Il portoit toujours un saye teint en pourpre, AMYOT, Rom. 41.

— ETYM. Prov. *saga, saya, saia*; espagn. *saya*; ital. *saia*; du lat. *sagum* (voy. SAGUM).

† 2. SAIE (sè), s. f. Petite brosse de poil de porc, dont se servent les orfèvres pour nettoyer leur ouvrage.

— ETYM. Prononciation normande de *soie*.

† SAJETTER (sè-iè-té), v. a. Nettoyer avec la saie.

— ETYM. Saie 2.

† SAÏGA (sa-i-ga), s. m. Espèce d'antilope qui vit dans les steppes de la Pologne et de la Russie méridionale.

SAIGNANT, ANTE (sè-gnan, gnan-t'), adj. || 1° Qui dégoûte de sang. Une plaie toute saignante. Ma main, saignante encor du meurtre de Pétie, CORN. Méd. II, 2. Il [l'autour] se jette avidement sur la chair saignante, et refuse assez constamment la viande cuite, BUFF. Ois. t. I, p. 331. || 2° Viande saignante, encore toute saignante, viande rôtie qui n'est pas assez cuite.

|| Proverbe. Bœuf saignant, mouton bêlant, il faut que le bœuf et le mouton rôtis ne soient pas trop cuits. || 3° Fig. La plaie est encore saignante, la douleur, l'injure est toute récente. || On dit dans un sens analogue : un cœur saignant. Frappe encore, ô douleur, si tu trouves la place ! Frappe ce cœur saignant t'abhorre et te rend grâce, LAMART. Harm. II, 7. Partout où sous ces vastes cieux J'ai lassé mon cœur et mes yeux, Saignant d'une éternelle plaie, A. DE MUSSET, Poés. nouv. Nuit de déc.

SAIGNÉ, ÉE (sè-gné, gnée), part. passé de saigner. À qui on a fait une saignée. Saigné pour une pneumonie. || Fig. Saigné à blanc par les bourreaux, ce pays [la France].... CHATEAUB. Méi. p. 27, dans POUGENS.

SAIGNÉE (sè-gnée), s. f. || 1° Ouverture de la veine pour tirer du sang. Ce n'est pas que la saison ne soit contraire aux médecins ; le remède de l'Anglais [le quinquina], qui sera bientôt public, les rend fort méprisables avec leurs saignées et leurs médecines, sév. 1^{er} nov. 1679. Il avait fait de pareilles observations sur la saignée ; que seize onces de sang, par exemple, se réparaient en moins de cinq jours dans un sujet qui n'était nullement affaibli, FONTEN. Dodart. Ma saignée s'était rouverte, et je souffrais beaucoup de la tête, CHATEAUB. Itin. part. I. || Saignée artérielle, celle qui se fait par l'ouverture d'une artère ; saignée veineuse, celle qui se fait par l'ouverture d'une veine ; saignée capillaire, celle qui se fait par l'ouverture des capillaires (sanguines, ventouses scarifiées). || On dit que l'on fait une saignée blanche, lorsqu'on a manqué la veine, qu'on ne l'a point ouverte. || Saignée de précaution, saignée que l'on se fait faire sans être malade, mais pour prévenir des incommodités que l'on redoute. Louis XIV n'évita l'apoplexie que par les saignées de précaution ; Monsieur et son fils le régent, qui négligèrent ce moyen, moururent d'apoplexie, ainsi que Louvois et son frère l'archevêque de Reims, GENLIS, Maison rust. t. II, p. 479, dans POUGENS. || 2° Quantité de sang tirée par l'ouverture de la veine. Saignée abondante, Une saignée de trois poëlettes. || 3° Lieu où l'on fait la saignée, pli du bras. Il a reçu un coup à la saignée. || 4° Fig. Il se dit de ce que l'on tire comme le sang qui vient de la veine ouverte. Je me trouve un peu incommodé de la veine poétique par la quantité de saignées que j'y ai faites ces jours passés, MOL. Préc. 42. Il ne sort déjà que trop d'argent du royaume ; les saignées promptes épuisent bien plus que celles qui se font peu à peu, RÉN. t. XXII, p. 488. Cet ingénieur expédient fut de s'approprier, par forme d'emprunt, tout ce qui n'était revenu des saignées que j'avais faites au coffre-fort, LESAGE, Gil Bl. X, 41. Je trespai l'attente de ces dames, qui avaient compté qu'elles feraient à ma bourse une copieuse saignée, M. GAZM. d'Alf. VI, 2. || C'est une grande saignée, une rude saignée qu'on lui a faite, qu'on a faite à sa bourse, se dit quand on a tiré de quelqu'un une

grosse somme d'argent qu'il ne devait ou qu'il ne comptait pas payer. || 5° Par analogie. Rigole que l'on fait pour tirer de l'eau de quelque endroit. On a trouvé l'avant-fossé plein d'eau, comme Vauban l'avait remarqué ; et on ne peut en venir à bout que par des saignées ; ce qui est un grand travail, FELLISSON, Lett. hist. t. III, p. 348. Enfin fit tant de diligence, qu'il gagna une éminence avec ses troupes ; et, le lendemain, il trouva le moyen de faire une saignée à l'inondation, qui fit couler l'eau, de manière qu'il en sortit presque sans aucune perte, ROLLIN, Hist. anc. Œuvr. t. VII, p. 126, dans POUGENS. Les Égyptiens fertilisèrent le sol par les saignées du fleuve, VOLT. Mœurs, Introd. Mon. égypt. Si la pente était si rapide que les terres mises en valeur pussent être entraînées malgré les sillons, on ajouterait d'espace en espace, et dans le même sens, de petites saignées qui rompraient en partie la force et la vitesse que la roideur des collines ajoute à la chute des grosses pluies, RAYNAL, Hist. phil. XI, 25. || Proverbe. Selon le bras la saignée, se dit quand on fait une taxe, un emprunt proportionné aux biens de celui à qui on les demande.

— HIST. XIII^e s. De Guion de Poreesse vous doi dire la vie ; Li bers se fist sainier, ce fut moult grant folie ; Car, si comme Diex volt, mors fu de la sainie, Ch. d'Ant. II, 885. || XIV^e s. Iceelui Requemie tourna le coutel contre le bras dudit Metteier, et li oopa dudit bras bien avant par l'endroit de la saignée, DU CANGE, sanguinare. Sans leur vie espargnier, ne doubter char navrée, Ne saignée de sang, ne sueur degoutée, Guescl. 8304. || XVI^e s. On pourra provoquer la saignée par le nez, si on voit que nature y tende, PARÉ, XXV, 28. Un pauvre homme estant condamné à mourir, et passant devant la boutique d'un chirurgien, requit la justice de permettre qu'il fust saigné, priant le barbier de luy ouvrir la veine : le prestov Jors luy va répondre : Hé mon amy, je le veux ; mais que te servira la saignée ? Le pauvre patient luy respond : Si fera, bien me servira ; ne dit-on pas que la première saignée sauve la vie à un homme ? Je ne fus jamais saigné, NOTCHER, Serées, II, p. 36, dans LACURNE. Les Romains... ont à escient nourry des guerres... pour servir de saignée à leur république, et esventer un peu la chaleur trop vehemente de leur jeunesse, MONT. III, 98.

— ETYM. Saigné ; wallon, *sainaie* ; prov. *sagnia*, *sancia*, *sagnia* ; espagn. *sangría*.

SAIGNEMENT (sè-gne-man), s. m. Écoulement de sang. Le saignement d'une plaie. Le roi d'Angleterre [Jacques II] est revenu à Londres abandonné... il avait un furieux saignement de nez, sév. 43 déc. 1688.

— ETYM. Saigner.

SAIGNER (sè-gné), v. n. || 1° Rendre du sang, en parlant soit de la personne ou de l'animal qui perd du sang, soit de la partie dont il s'écoule. Laisser saigner une plaie. Le nez lui saigne. Son doigt saigne. À peine sortions-nous pleins de trouble et d'horreur, Ou'Attila recommence à saigner de fureur, CORN. Attila, V, 6. Ce pauvre doyen, pénétré de douleur, le cœur saisi, disant la messe pour ce frère que voilà dans l'église, tout vif encore, mais tout mort dans ce cercueil, qui saigne de tous côtés ; ha, mon Dieu ! quelle idée ! le sang coule-t-il d'un corps mort ? oui, puisque vous le dites, sév. 4 janv. 1690. || Fig. Le coup dont on les tue [les princes] est longtemps à saigner, CORN. Cinna, III, 4. || Saigner comme un bœuf, rendre beaucoup de sang par la partie qui a été blessée, coupée. || Fig. Elle saigne encore, se dit d'une pièce d'or récemment regnée. || Saigner du nez, avoir du sang qui coule du nez. Une autre fois, saignant du nez, il croyait que son âme allait sortir dans son meuble, RÉN. Dial. des morts anc. dial. 4. S'il tombe, s'il saigne du nez, J. J. ROUSS. Ém. II. || Fig. Saigner du nez, manquer de courage dans l'occasion. Quand quelqu'un a l'âme poltronne, à tout bruit il tremble et s'étonne, à tout coup il saigne du nez, SCARR. Virg. IV. Le porter [l'éléphant de pierre], d'une haleine, au sommet de ce mont qui menace les cieus de son superbe front ; L'un des deux chevaliers saigna du nez... LA FONT. Fabl. X, 14. Ce G... homme insolent et lâche, saigna du nez, et, pour se venger, accusa mon père d'avoir mis l'épée à la main dans la ville, J. J. ROUSS. Conf. I. || On dit dans le même sens : le nez lui saigne. Je crois que le nez a saigné au prince d'Orange, et il n'est tantôt plus fait mention de lui, RAC. Lett. 4, à Boileau. || Saigner du nez, manquer à une promesse donnée. Il avait promis de me vendre sa maison, mainte-

nant il saigne du nez. || En arillerie, saigner du nez, se dit d'une pièce dont la bouche s'abaisse dans le tir, par suite du poids insuffisant de la culasse. || 2° Fig. Ressentir un mal comparé à une plaie saignante. Est-ce ainsi que la mort amère vient rompre de si doux liens ? le cœur saigne ; dans la douleur de la plaie, on sent combien ces richesses y tenaient, BOSS. le Tellier. Par mon époux lui-même à Trézène amenée, J'ai revu l'ennemi que j'avais éloigné ; Ma blessure trop vive aussitôt a saigné, RAC. Phèdre, I, 3. Non-seulement l'Allemagne, mais tous les États chrétiens saignaient encore des plaies qu'ils avaient reçues de tant de guerres de religion, VOLT. Louis XII, 41. Le cœur doit saigner par degrés dans la tragédie, et toujours des mêmes coups redoublés et surtout variés, M. COMM. Corn. Rem. Hor. IV, 5. Aucune loi ne peut, sans que l'équité saigne, Faire expier à tous ce qu'a commis un seul, V. HUGO, Vofr, 2. || C'est une plaie qui saigne encore, c'est une offense, un malheur dont le souvenir est encore vif. || Le cœur me saigne, le cœur lui saigne, cela me blesse, m'afflige, le blesse, l'afflige profondément. Possible que, malgré la cure qu'elle essaie, Mon âme saignera longtemps de cette plaie, MOL. Dép. am. IV, 3. Crois qu'il m'en a coûté, pour vaincre tant d'amour, Des combats dont mon cœur saignera plus d'un jour, RAC. Bérén. II, 2. Le cœur me saigne de voir manger votre bien par mille gens qui croient encore vous faire trop d'honneur, M. HANCOURT, Mais. de campagne, sc. 9. Est-il possible que la plus grande consolation de la vie, celle d'envoyer des contes par la poste, soit interdite aux pauvres humains ? cela fait saigner le cœur, VOLT. Lett. d'Argental, 18 janv. 1764. Je raillais les Français de leurs défaites, tandis que le cœur m'en saignait plus qu'à eux, J. J. ROUSS. Conf. V. || 3° F. a. Tirer du sang en ouvrant une veine. Notre bon M. Baralis a été saigné onze fois depuis six jours, cela a empêché la suffocation... une fièvre continue, quatre-vingts ans sont tous signes qui m'en laissent un soupçon fort funeste, GUI PATIY, Lett. 27 mai 1659. || Je me fis saigner hier du pied dans la vue de vous plaire, sév. 194. De mon temps on ne savait ce que c'était que de saigner un enfant, M. 26 juin 1675. Il y a ici un jeune fils du landgrave de Hesse qui est mort de la fièvre continue sans avoir été saigné ; sa mère lui avait recommandé en partant de ne se point faire saigner à Paris ; il ne s'est point fait saigner, il est mort, M. 49 déc. 1670. M. Cousinaut, qui fut depuis premier médecin du roi, fut, pour un violent rhumatisme, saigné soixante-quatre fois en huit mois, GENLIS, Maison rust. t. II, p. 478, dans POUGENS. || Saigner jusqu'au blanc, à blanc, tirer une telle quantité de sang, que le patient devienne blanc. || Absolument. Il saigne bien. Sache, mon ami, qu'il ne faut que saigner et faire boire de l'eau chaude ; voilà le secret de guérir toutes les maladies du monde, LESAGE, Gil Bl. II, 3. Ils [les Taïtiens] ont l'usage de saigner ; mais ce n'est ni au bras ni au pied ; un taoua, c'est-à-dire un médecin ou prêtre inférieur, frappe avec un bois tranchant sur le crâne du malade ; il ouvre par ce moyen la veine que nous nommons sagittale ; et, lorsqu'il en a coulé suffisamment de sang, il ceint la tête d'un bandeau qui assujettit l'ouverture, BOUGAINVILLE, Voy. t. II, p. 111. || 4° Tuer, égerger un animal. Saigner un porc. || Par extension. Saigner quelqu'un, lui donner un coup d'épée, le tuer d'un coup d'épée. Monsieur, je veux toucher mes quatre cents pistoles, Ou, cadédis, je veux le saigner à l'instant, REGNARD, le Bal, 14. || Saigner la viande, la purger du sang grossier. On n'a pas assez saigné cette viande. || 5° Fig. Exiger, tirer de quelqu'un, plus qu'il ne croyait payer. Autrefois le gouvernement saignait de temps en temps les traitants. || 6° Par analogie. Saigner un fossé, un marais, en faire écouler l'eau par des rigoles. Les nouvelles de Zutphen étaient ce matin, qu'il y avait deux logements de quarante hommes chacun sur la contrescarpe, qu'on saignait le fossé, FELLISSON, Lett. hist. t. I, p. 194. Il y eut un autre prodige [au siège de Leyde en 1575], c'est que les assiégeants [les Espagnols] osèrent continuer le siège et entreprendre de saigner cette vaste inondation [pratiquée par les Hollandais], VOLT. Mœurs, 164. || Saigner une rivière, détourner une partie de son cours. || 7° Terme d'artillerie. Saigner une gargoise, en retirer de la poudre. || 8° Se saigner, v. refl. Être saigné. Le porc se saigne d'une manière très-cruelle. || 9° Fig. Se saigner, donner jusqu'au point de se gêner,

faire un sacrifice d'argent. Cet homme se saigne par ses enfants. Mais, Frosine, as-tu entretenu la mère touchant le bien qu'elle peut donner à sa fille? lui as-tu dit qu'il fallait qu'elle s'aïdât un peu, qu'elle fit quelque effort, qu'elle se saignât pour une occasion comme celle-ci? MOL. *L'Av.* II, 6. Pour les frères jésuites, on n'estime pas qu'ils doivent se saigner en cette occasion, attendu que la France va être incessamment purgée desdits frères, *volt. Facéties, Gaz. de Londres.*

— REM. Des grammairiens ont recommandé de dire saigner au nez pour exprimer l'écoulement du sang par le nez, et saigner du nez pour lâcher pied, reculer. Mais saigner au nez est une invention de ces grammairiens; saigner au nez ne se trouve nulle part, ni au propre, ni au figuré. Quant à l'origine de la locution, on a dit qu'elle provenait de la peste noire du XIV^e siècle, où les saignements étaient de mauvais augure. Mais cela ne s'appuie ni sur la tradition ni sur le sens. L'interprétation en est donnée par un passage de Lanoue cité dans l'histoire: saigner du nez est une excuse pour ne pas agir, pour ne pas marcher à l'instant même, et cela a été dit figurément pour les cas où un homme recule devant une difficulté ou un péril. On dit aussi: le nez lui saigne, et cela s'explique par l'émotion vive qui cause un saignement; voyez le passage d'Amyot, cité après Lanoue.

— HIST. XI^e s. Tant ad seinet [que] li oil [les yeux] li sont trublet, *Ch. de Rol.* CXLVII. || XII^e s. I. loc [il] se fait ventouser et segner, *Ronc* p. 459. || XIII^e s. Si [elle] saignoit com ce fust perceüre de clou, *Berte*, XXXII. Vous le m'aférés tout sour vostre loi, et ferés plus, car nous nous sainerons tout ensemble, et buvera li uns del sant à l'autre, *Chr. de Rains*, p. 23. Li cervoisier de Paris qui ont soixante ans de age, et cil qui sont malade, cil qui sont sainné, se il n'ont esté semons ains qu'il se firent sainier... sont quite du gueit... *Liv. des mét.* 34. Se cil qui est batus saine par le nez por le [la] bature, par tel sanc l'amende ne croist de riens, *Beaum.* XXX, 47. || XVI^e s. Le papè... ne voullant aucunement contribuer du sien... s'avisa d'assembler les plus notables bourgeois... pour leur représenter le peril dont ils ne se pouvoient garantir qu'en se saignant tous, *Mém. sur du Guescl.* ch. 46. Les autres qui n'ont gueres envie de mordre (quel feignent seigner du nez, avoir une estrievre rompue, ou leur cheval desferre), demeurent derriere, *LANOUE*, 294. Il recut force injures et reproche que le nez lui saignoit, *D'Aub. Hist.* I, 233. La teste luy tourna, par maniere de dire, et le nez luy saigna quand il vint à considerer la grandeur du peril, *AMYOT, Pélo.* 44. Ouand ils sceurent que mondict sieur le mareschal y estoit, le cueur, non pas le nez leur saigna, et se retirent... *CARLOIX*, IX, 43. Il fut deux jours sans cesser de saigner par le nez, *PARÉ*, XXIV, 28. Les bonnes gens de village appellent saigner la terre, quand on la remue hors temps, o. *DE SERRES*, 87. Saint Paul et sainte Barbe, pource qu'ils estoient vierges, ne saignerent que du lait quand on leur coupa la teste, n. *EST. Apol. d'Hérod.* p. 546, dans *LACURNE*.

— ETYM. *Sang*; picard, *sainer, saner*; wallon, *saini, séné*; prov. *sangnar, sanenar, sagnar*; espagn. et portug. *sangrar*; ital. *sanguinare*.

SAIGNEUR (sè-gneur), s. m. Terme familial. Médecin qui a l'habitude d'ordonner la saignée.

— ETYM. *Saigner*; provenç. *sannador*.

SAIGNEUX, EUSE (sè-gneù, gneù-z'), adj. Saillant, taché de sang. Un mouchoir tout saigneux. Il a le nez saigneux. Sept ou huit de ces chiens d'Orient, maigres, saigneux, efflanqués, *TH. GAUTIER, Journ. officiel, Feuille.* 49 mai 1870 || Bout saigneux de veau, de mouton, le cou d'un veau ou d'un mouton tel qu'on le vend à la boucherie. || Absolument. Bout saigneux, le cou d'un mouton.

— HIST. XVI^e s. Vous appliquerés, sur les rougeurs du visage, des pieces deliées et minces de la chair saigneuse de col de bœuf, o. *DE SERRES*, 966. Les soies du dos qu'on leur arrachera [aux porcs], aians saigneuses les racines, vous feront comme voir à l'œil la maladie estre ja arrivée, *id.* 989.

— ETYM. *Sang*; provenç. *sancnos, sanguinos*; espagn. et ital. *sanguinoso*.

SAILLANT, ANTE (sa-llan, llan-t'), ll mouillées, et non sa-yan), adj. || 1^o Qui saute; sens propre conservé seulement dans le langage du blason: Qui est en pieds, en parlant d'une chèvre, d'un mouton, d'un bœuf. || 2^o Qui avance, qui sort en dehors. Une corniche saillante. La taille libre et

les jeunes trésors S'arrondissant, saillants sur un beau corps, Du temps d'aimer annoncent la naissance, *MALFIL. Narcisse*, ch. I. || Angles saillants, dans un polygone, ceux dont la pointe est en dehors, par opposition aux angles rentrants dont la pointe est en dedans. Les angles saillants d'une montagne à l'occident répondent aux angles rentrants d'une montagne à l'orient, *volt. Singul.* 41. || Terme de fortification. Angle saillant, celui dont la pointe est tournée vers la campagne, par opposition à l'angle rentrant qui est celui dont la pointe regarde la place. || S. m. En termes de fortification, un saillant, le sommet d'un angle saillant. Le saillant d'un bastion; d'une demi-lune. || 3^o Fig. Qui est en évidence, qui attire l'attention. Rendre la vertu aimable et le vice odieux, le ridicule saillant, voilà le projet de tout honnête homme qui prend la plume, le pinceau ou le ciseau, *DIDER. Essai sur la peint.* 5. Qui est-ce qui a plus de pensées remarquables, qui est-ce qui a plus écrit par lignes saillantes que la Bruyère et la Rochefoucauld? *id. Claude et Nér.* II, 40. || 4^o Fig. Vif, brillant, remarquable. Rien ne s'oppose plus à la chaleur que le désir de mettre partout des traits saillants, *BUFF. Disc. de récep.* M. l'abbé le Batteux, directeur [de l'Académie française], a ouvert la séance par une harangue à ce monarque [le roi de Danemark]... le fond ni la forme n'avaient rien de saillant, *BACHAUMONT, Mém. secrets*, t. IV, p. 460. || S. m. Cet homme a du saillant dans l'esprit, *Disc. fam. du café*, dans *DESFONTAINES*.

SAILLIE (sa-llie, ll mouillées), part. passé de saillir. Une vache saillie par un taureau.

SAILLIE (sa-llie, ll mouillées, et non sa-yie), s. f. || 1^o Mouvement qui se fait par sauts, par élans. Ce jet d'eau ne vient que par saillies. Un animal qui marche par bonds et par saillies. Semblable, dans ses sauts hardis et dans sa légère démarche, à ces animaux vigoureux et bondissants, il ne s'avance que par vives et impétueuses saillies, et n'est arrêté ni par montagnes ni par précipices, *boss. Louis de Bourbon.* || Fig. Le style de ces cantiques [de David] hardi, extraordinaire, naturel toutefois, en ce qu'il est propre à représenter la nature dans ses transports, qui marche, pour cette raison, par vives et impétueuses saillies, *boss. Hist.* II, 3. La même doctrine que dans le *Cantique* [livre des théologues] est établie dans le *Moyen court*; et la différence qui se trouve entre ces deux livres, c'est que le *Cantique* va plus par saillies, et que l'autre va plus par principes, *id. Et. d'orais.* III, 46. || 2^o Fig. Il se dit des mouvements de l'âme, du caractère, de la passion, etc. comparés aux saillies d'un animal. Il n'est pas question ici de saillie, tout dépend de la conduite, *VAUGEL. Q. C. VII*, 4. Le fond de l'esprit du parlement est la paix; et vous pouvez avoir observé qu'il ne s'en éloigne jamais que par saillies, *BEZ, Mém.* I, liv. III, p. 442, dans *FOUGENS*. Jeunes gens, vous vous glorifiez dans votre force, et, par vos vives saillies et vos fougues impétueuses, vous voulez tout emporter, *boss. Concupisc.* 34. Je n'ai rien trouvé à redire aux pieuses saillies de votre billet, *id. Lett. Corn.* 42. Qu'il vienne à leur proposer des moyens pour humilier leur esprit hautain, pour adoucir leur humeur aigre, pour modérer leurs saillies trop promptes... *BOURDAL. Pens.* t. I, p. 373. Elle [Mme de Montausier la mère] réprima [chez son fils] par une sage sévérité les premières vivacités de son esprit et les saillies naturelles d'une fierté encore naissante, *FLÉCH. Duc de Mont.* Croyez-vous qu'un grand peintre travaille assidûment depuis le matin jusqu'au soir... non... il faut que tout se fasse irrégulièrement et par saillies, suivant que son goût le mène et que son esprit l'excite, *FÉN. Tél.* XXII. Les grandes qualités du prince de Conti ne se bornaient pas à quelques actions louables, mais rares, qui sont plutôt des saillies que des vertus, *MASS. Orais. fun. Conti.* On admira bien plus que ses concerts D'un tel amour la bizarre saillie [Orphée descendant aux enfers pour sa femme], *J. B. ROUSS. Épigr.* II, 4: Alexandre, dans la rapidité de ses actions, dans le feu de ses passions même, avait, si j'ose me servir de ce terme, une saillie de raison qui le conduisait, *MONTESQ. Esp.* X, 43. Parlant sans suite et par saillies, *J. J. ROUSS. Hél.* V, 6. || 3^o Fig. Trait d'esprit brillant et imprévu. Rose, secrétaire du cabinet du roi, avait des saillies et des réparties admirables, *BOSSIM. 85*, 408. Je ne sais ce que c'est, mais tout se tourne contre moi... j'avais préparé quelques saillies pour relever mon discours; jamais on n'a voulu souffrir que je les fisse venir,

MONTESQ. Lett. pers. 54. Martyr de sa justesse, il [un géomètre] était offensé d'une saillie comme une vue délicate est offensée par une lumière trop vive, *id. ib.* 128. C'est là qu'avec grâce on allie le vrai savoir à l'enjouement, Et la justesse à la saillie, *volt. Temple du Goût.* Louis XIV avait dans l'esprit plus de justesse et de dignité que de saillies, *id. Louis XIV*, 28. Il est singulier qu'un homme [Montesquieu] qui écrit sur les lois dise dans sa préface qu'on ne trouvera point de saillies dans son ouvrage; et il est encore plus étrange que son livre soit un recueil de saillies, *id. Dial.* XXIV, 4. Le mot de saillie vient de sauter: avoir des saillies c'est passer sans gradation d'une idée à une autre qui peut s'y allier, *VAUVEN. Saillie.* Ces saillies vives; ces traits légers, ce badinage élégant; qui sont l'âme aujourd'hui de nos fêtes de tous les jours, furent constamment inconnus aux peuples jadis les plus polis et les mieux instruits de la terre, *CAHUSAC, Dans. anc. et mod.* I, III, 3. Comme il se penchait sur son lit [de Mme de Pompadour] pour lui baiser la main, le roi parut: Ah! madame, s'écria Crébillon, le roi nous a surpris; je suis perdu. Cette saillie d'un vieillard de quatre-vingts ans plut au roi, *MARONTEL, Mém.* IV. || 4^o Eminence à la surface de certains objets. M. de Monaco avait un gros ventre en pointe qui faisait peur, tant il avançait en saillie, *ST-SIM.* 44, 2. Les orbites des yeux ont beaucoup de saillie; ce qui fait paraître l'œil enfoncé, *BUFF. Quadrup.* t. XII, p. 406. Sur une saillie de ce rocher j'observai deux figures que l'art n'aurait pas mieux placées pour l'effet, *DIDER. Œuv.* t. XIV, p. 175, dans *FOUGENS*. Il y porta la main [sur un tableau], et fut bien étonné de n'y rencontrer qu'un plan uni et sans aucune saillie, *id. Lett. sur les aveug.* || Fig. Pour peu qu'on voie les choses avec une certaine étendue, les saillies s'évanouissent; elles ne naissent d'ordinaire que parce que l'esprit se jette tout d'un côté, et abandonne tous les autres, *MONTESQ. Esp. Préface.* || 5^o Terme d'architecture. Avance formée par une corniche, un balcon, etc. ou une partie de l'édifice sur une autre, dite aussi et plus exactement par les architectes: projecture. Ce balcon n'a pas assez de saillie. Une aile en saillie. Il [Salomon] fit tailler des chérubins, des palmes et d'autres ornements avec beaucoup de saillie, *SACI, Bible, Rois*, III, VI, 35. Une espèce de petit balcon vers le haut, en saillie et soutenu en dessous par deux chevrons et deux poutres debout, *DIDER. Salon de 1767, Œuv.* p. 360, dans *FOUGENS*. Ce qui est riche en architecture, c'est le mélange harmonieux des formes, des saillies et des contours, c'est une symétrie en grand, mêlée de variété, *MARONTEL, Œuv.* t. V, p. 347. On ne peut avoir des vues droites ou fenêtres d'aspect, ni balcons, ou autres semblables saillies sur l'héritage clos ou non clos de son voisin, s'il n'y a 2^m, 49 [six pieds] de distance entre le mur où on les pratique et ledit héritage, *Code Nap. art. 678.* || 6^o Terme de peinture. Relief apparent des objets représentés sur un tableau. Cette figure a peu de saillie. || 7^o Action d'une bête qui saillit une femelle; accouplement.

— HIST. XIII^e s. Li Griu [les Grecs] leur falsoient si sovent saillies, que ils ne les laissoient reposer, *VILLEH. LXXV*. Li bons dus de Buillon fu en la prairie, El val où il gaitoit por la gent de Persie, Que il ne facent à l'ost aus crestiens saillie, *Ch. d'Ant.* VI, 808. Dius fist la fortreece double [les dents et les lèvres], Pour çou c'en ne monte ne double, Et c'on ne die de saillie Parole qui soit soursaillie, *BAUDOUIN DE CONDÉ*, t. I, p. 66. || XV^e s. Cil faisoit mainte saillie et mainte envaie sur ceux de Cambray, *FROISS.* I, 1; 99. || XVI^e s. Le patient se doit, à saillies et divers temps, essayer... *MONT.* I, 97. Les saillies poetiques qui ravissent leur auteur hors de soy, *id.* I, 434. Si c'estoit une habitude de vertu et non une saillie, *id.* I, 7. Quant à ces saillies stoïques... *id.* I, 22. Il fait encores une autre ordonnance, par laquelle il limita les saillies des dames aux champs, *AMYOT, Solon*, 41. Faisant demolir et abatre toutes les saillies des edifices privez qui s'avançoient sur les rues et places publiques, *id. Caton*, 38. Voilà comme Paris fut réduit; mais je vous supplie me permettre de faire icy une saillie [digression]... *PASQUIER, Recherches*, VI, p. 470, dans *LACURNE*.

— ETYM. *Saillir*; Berry, *saillie*, sortie: à la saillie de la messe; provenç. *sahia*.

SAILLIR (sa-llir; ll mouillées, et non sa-yir), je saillis, tu saillis, il saillit, nous saillissons, vous saillissez, ils saillissent; je saillissais; j'ai sailli; je saillis, nous saillîmes; je saillirai; je saillirais;

id. *le Prince*, XI. || Il s'est sali, se dit d'un homme qui a fait quelque action nuisible à sa réputation. — HIST. XIII^e s. Sire Dieux, genz mescreanz vinrent en ton eritage, et si salirent li tien saint temple, *Psautier*, f° 97. Et ce ont ordené li pseudome par la raison de ce que, quant en porporte tex fuz, il ordissent et salisent, *Liv. des mét.* 248.

— ETYM. *Sale*; Berry, *salezir*.

SALISSANT, ANTE (sa-li-san, san-t'), *adj.* || 1^o Qui salit. Il y a des étoffes teintes qui sont salissantes quand on les porte pour la première fois. || 2^o Qui se salit aisément. Le blanc est une couleur fort salissante.

SALISSON (sa-li-son), *s. f.* Terme populaire. Femme, fille malpropre. Quoil tu gardes cette vieille salisson-là, *CARMONTELLE, le Legs*, sc. 4.

— HIST. XVI^e s. Maintes fois celui qui aura une belle femme s'ira accointer de sa chambrière, qui sera une salisson, une gaupe, *CHOUILLÈRES, Contes*, t. I, *Matin*, v, p. 452, dans *POUGENS*.

— ETYM. *Salir*.

SALISSURE (sa-li-su-r'), *s. f.* Ce qui sault. Ce n'est pas une tache, ce n'est qu'une salissure, *Dict. de l'Acad.*

— HIST. XVI^e s. Salissure, *COTGRAVE*

— ETYM. *Salir*.

† **SALITRE** (sa-li-tr'), *s. m.* Sulfate de magnésie.

SALIVAIRE (sa-li-vé-r'), *adj.* Terme d'anatomie. Qui a rapport à la salive. Glandes salivaires. Les sucs salivaires mêlés avec les aliments, *J. J. ROUSS. Ém.* I. || Fistules salivaires, ouvertures fistuleuses résultant d'une lésion du canal excréteur principal d'une glande salivaire. || Calculs salivaires, concrétions qu'on trouve quelquefois dans les glandes salivaires.

— ETYM. Lat. *salivarius*, de *saliva*, salive. Paré dit *salival*.

† **SALIVANT, ANTE** (sa-li-van, van-t'), *adj.* Synonyme de sialagogue.

SALIVATION (sa-li-va-sion), *s. f.* Terme de médecine. Flux surabondant de salive provoqué par des masticatoires ou par une maladie, et surtout par les préparations mercurielles.

— HIST. XVI^e s. ... Faire froter le malade dudit liniment, jusques à la salivation, *PARÉ*, v, 19.

— ETYM. Lat. *salivationem*, de *salivare*, saliver.

SALIVE (sa-li-v'), *s. f.* || 1^o Humeur inodore, insipide, transparente, un peu visqueuse, sécrétée par les glandes parotides, sous-maxillaires et sublinguales, versée dans la bouche, et destinée à imprégner le bol alimentaire et à lui faire subir, à l'aide de la mastication, un commencement d'élimination. Avaler sa salive. L'un des effets de la salive est de ramollir les aliments, de les dissoudre quelquefois, et de les rendre, par cela même, d'une plus facile digestion, *THENARD, Traité de chimie*, t. III, p. 565, dans *POUGENS*. || Fig. Avalez votre salive, se dit à quelqu'un qui vient de dire un mot un peu trop libre, et à qui l'idée suscitée par ce mot a fait venir l'eau à la bouche. || 2^o Salive abdominale, nom donné quelquefois au suc pancréatique, au liquide sécrété par le pancréas.

— HIST. XIII^e s. E la salive li curut aval la barbe, *Rois*, p. 86. || XIII^e s. Et se vous ne poés plorer, Couvertement, sans demorer, De vostre salive prengniés, Ou jus d'oignon... la Rose, 7505. || XVI^e s. ... la salive d'un chestit mastin [enragé], versée sur la main de Secrates, secouer toute sa sagesse et toutes ses grandes et si reglées imaginations, *MONT.* II, 300.

— ETYM. Prov. espagn. et ital. *saliva*; du lat. *saliva*, qui tient au grec *σίανον*, salive. Comparez le gaulique *seile*, salive.

SALIVER (sa-li-vé), *v. n.* Rendre beaucoup de salive. Le mercure fait saliver. || Il se conjugue avec l'auxiliaire *avoir*.

— ETYM. Prov. et espagn. *salivar*; ital. *salivare*; du lat. *salivare*, de *saliva*, salive.

SALLE (sa-l'), *s. f.* || 1^o Grande pièce dans un appartement. Une grande salle, une belle salle. || Salle de compagnie, salle où l'on reçoit la compagnie. Cette terrasse plus élevée que celle du château, ... sur laquelle j'avais apprivoisé des multitudes d'oiseaux, me servait de salle de compagnie pour recevoir M. et Mme de Luxembourg, *J. J. ROUSS. Confess.* X. || Salle à manger, la pièce dans laquelle on prend ses repas. || Salle du commun, le lieu où, chez les grands seigneurs, les domestiques mangent. || Salle de billard, salle où l'on joue au billard. || Salle d'audience, de réception, le lieu où les personnes constituées en dignité donnent audience. || Salle d'audience s'entend surtout aujourd'hui de la salle où le tribunal rend la justice. || Salle de conseil ou du conseil, le lieu où

se tiennent les séances d'un conseil. || Salle à faire noces, ou salle des festins, grande pièce où les traiteurs font des festins pour les noces, pour des réunions nombreuses de convives. || Salle de bal, de concert, grande pièce où l'on donne des bals, des concerts. || Salle du trône, le lieu où est placé le trône. || Salle des gardes, le lieu où se tiennent les gardes du corps du souverain. || Ce garde est de salle aujourd'hui, il est aujourd'hui de garde à la salle. || 2^o Par métonymie, la salle, les maîtres qui occupent la salle, par opposition aux domestiques. ... Cet altercas Mit en combustion la salle et la cuisine, *LA FONT. Fabl.* XII, 8. || 3^o Il s'est dit pour ce qu'on nomme aujourd'hui un salon. *L'Anti-Ménagiana* dit toujours la salle de M. Ménage. || 4^o Salle de danse, pièce où les professeurs de danse donnent leurs leçons. || 5^o Salle d'armes ou salle d'escrime, lieu où l'on enseigne publiquement à faire des armes. Le petit secrétaire, qui avait deux ou trois ans de salle, me désarma comme un enfant, *LESAGE, Gil Bl.* IV, 9. || Prévôt de salle, celui qui donne les leçons d'escrime sous le maître d'armes. || 6^o Salle d'artifices, lieu destiné à la confection des artifices de guerre. || Salle d'armes, espèce de galerie qui renferme des armes rangées en bon ordre et bien entretenues. || 7^o Terme de marine. Salle des gabarits, salle sur le plancher de laquelle les constructeurs tracent les profils des pièces courbes qui entrent dans la construction d'un navire. || 8^o Salle de police ou de discipline, lieu où l'on fait subir aux soldats de courtes détentions pour les fautes légères. || 9^o Lieu vaste et couvert destiné à un service public ou à une grande exploitation. Une salle de spectacle. Une salle de danse. Le cardinal de Richelieu, qui recherchait toute sorte de gloire et qui avait fait bâtir la salle des spectacles du Palais-Royal pour y représenter des pièces dont il avait fourni le dessin, *VOLT. Mérope, Lett.* || On dit dans un sens analogue : les salles d'un musée. || La grand'salle ou la salle des pas perdus, grande salle qui se trouve au palais de justice à Paris. Entre ces vieux appuis dont l'effroyable grand'salle soutient l'énorme poids de sa voûte infernale, *BOIL. Lutr.* v. Le feu qui sortait de toutes les bouches [lors de la querelle des parlements] prit malheureusement à la cervelle d'un laquais nommé Damiens, qui allait souvent dans la grand'salle, *VOLT. Mém. Volt.* || 10^o Dans les hôpitaux, espèce de galerie où sont les lits des malades. La salle des hommes. La salle des femmes. Il est à la salle Saint-Jean, tel numéro. || 11^o Salle d'asile, se dit de certains établissements publics qui ont pour objet de réunir les enfants de deux à six ans que leurs parents ne peuvent surveiller pendant le jour. || 12^o Dans un jardin, lieu entouré d'arbres qui forment un couvert. Une salle d'ormes, de tilleuls. || Salle de verdure, salle verte, réduit entouré de charmes épaisses ou d'arbrisseaux serrés, et qui a d'ordinaire la dimension d'un salon de compagnie. || Salle d'eau, fontaine placée plus bas que le rez-de-chaussée, et au niveau de laquelle on descend par quelques marches. || 13^o Anciennement, à la cour des Bourbons, une sorte de service. La salle est une espèce de soucoupe de vermeil sur laquelle les boîtes, étuis, etc. de la reine lui étaient présentés couverts d'un taffetas brodé, qui se lève en la lui présentant, *ST-SIM.* 124, 125. Mme la duchesse de Berry donna la chemise à la Dauphine, et, à la fin de la toilette, lui présenta la salle, *id.* 296, 44. || 14^o Donner la salle, se disait quand on fouettait un écuyer en public pour quelque faute. || 15^o Nom donné quelquefois aux abajones ou poches placées de chaque côté de la bouche dans beaucoup de singes.

— HIST. XI^e s. [Il] Monte al palais, est venu en la sale, *Ch. de Rol.* cclxx. || XII^e s. Tut dreit devant la sale est à pié descenduz; Laiens en est entrez, *Th. le mart.* 38. || XIII^e s. Fu rois Charles Martiaus en sa sale voutie, *Berte*, II. Au perron de la sale la royne descent, *ib.* IX. Il vient devant Pepin en la sale pavée, *ib.* LXVII. Ou milieu est li palais qui est moult grans et moult beaux; il y a xx sales belles et grans, *MARC POL*, p. 507. || XIV^e s. Les religieux, abbé et couvent de Chaalis ont fortifié une sale ou grosse maison, située et assise ou pourpris et closture de ladite abbaye, *DU CANGE, sala*. || XV^e s. Les nouvelles furent secues à Valenciennes; et les sceut le comte Guillaume, qui se dormoit en son hostel, que l'on dit en la salle, *FROISS.* liv. I, p. 55, dans *LACURNE*. De tant que plus y a riot, Et qu'on loit [l'entend] plus en mi la rue, La feste en est meilleur tenue; Noble chose est de bruit en sale, *E. DESCH. Poésies mss.* f° 553. Le mardy jour

de Noel le duc tint salle, le jeune duc de Gheldres mangea avec lui, *GODERFROY, Louis XI*, t. IV, p. 374, dans *LACURNE*. || XVI^e s. En esté ils [les Romains] faisoient souvent en leurs sales basses couler de l'eau fresche et claire dans des canaux au dessous d'eux où il y avoit force poisson en vie, que les assistants choisissent et prenoient en la main pour le faire apprester, *MONT.* I, 373.

— ETYM. Bourg. *saule*; prov. espagn. et ital. *sala*; de l'ancien haut-allemand *sal*, maison, demeure; goth. *sal-jan*, demeure; allem. mod. *Saal*; suéd. *sal*.

† **SALLERAN** (sa-le-ran), *s. m.* Ouvrier qui, dans une papeterie, trie et nettoie le papier lorsqu'il est bien sec. || *S. f.* Sallerane, femme chargée d'étendre le papier.

— ETYM. *Salle*; le *salleran* étant appelé aussi *maître de salle*.

† **SALMARE** (sal-ma-r'), *s. m.* Nom donné par Beudant au sel marin.

† **SALMIAC** (sal-mi-ak), *s. m.* Nom donné autrefois, par corruption, au sel ammoniac.

SALMIGONDIS (sal-mi-gon-dî), *s. m.* || 1^o Ragoût de plusieurs viandes réchauffées. Et puis des membres rebondis Du fils faire un salmigonis, Le servir à table à son père, *SCARR. Virg.* IV. || 2^o Fig. et familièrement, se dit de choses qui n'ont ni liaison ni suite, de personnes réunies au hasard. Sa conversation, cet ouvrage n'est qu'un salmigonis. Le comte de Brion faisait un salmigonis perpétuel de dévotion et de péchés, *REZ*, I, 45. Ce salmigonis de dieux, *CYR. DE BERG. Péd. joué*, I, 4. Vous ne m'avez jamais parlé de Mme de Montferriat; c'est pourtant un joli salmigonis de dévotion et de coquetterie, *VOLT. Lett. d'Argental*, 2 déc. 1757.

— HIST. XVI^e s. Salmiguondis, *RAB. Pant.* IV, 59. Donnant Pantagruel ordre au gouvernement de toute Dipsodie, assigna la chastellerie de Salmigonin à Panurge... *ib.* III, 3.

— ETYM. D'après Ménage, du latin *salgama*, choses confites dans la saumure, et *conditus*, assaisonné. Cela est bien douteux; on serait plutôt tenté d'y voir *salmis* avec la syllabe *gonis* ou *gonin* qui serait de fantaisie.

SALMIS (sal-mî), *s. m.* Ragoût de pièces de gibier déjà cuites à la broche. || Fig. Ces sortes de salmis [pièces comme le Tarare de Beaumarchais où l'on mêle tous les tons] plaisent toujours à la multitude pendant quelque temps; et le singulier prend pour un moment la place du beau, *LACHARPE, Corresp.* t. V, p. 194.

— ETYM. Origine inconnue; tout historique manque.

† **SALMONE** (sal-mo-n'), *s. m.* Genre de poissons de la division des abdominaux.

— ETYM. Lat. *salmo*, saumon.

SALOIR (sa-loir), *s. m.* || 1^o Vaisseau de bois dans lequel on met le sel. || 2^o Vaisseau de bois, ou grand pot de grès, destiné à recevoir les viandes qu'on veut saler.

— HIST. XIV^e s. Les vault mieux tenir [les lards] ou [au] salouer, comme il font en Picardie, *Ménagier*, II, 5. || XVI^e s. L'on estend le lard sur le lardier ou saloir (qui est une grande et large table, aiant des bords autour, assise sur des estaudis, pendante d'un costé), *O. DE SERRES*, 835. Toutes lesquelles pieces, grasses et maigres, dites espis et flesches, sont mises saler sur un grand saloir, appelé mere, composé de plusieurs aix joints ensemble, contenans trois ou quatre pas en quadrature, aiant des bords es envrons pour garder de verser la saumeure, *ib.* 838.

— ETYM. *Saler*; wallon, *salcu*.

SALON (sa-lon), *s. m.* || 1^o Pièce d'un appartement, ordinairement plus grande et plus ornée que les autres, et où l'on reçoit la compagnie. Salon d'hiver. Salon d'été. Et ce salon pompeux est le lieu du festin, *RAC. Esth.* III, 4. Au milieu des jardins, entre deux cascades, s'élevait un salon ovale de trois cents pieds de diamètre, *VOLT. Baby.* 3. || Salon à l'italienne, celui qui comprend deux étages, dont un attique, et qui tire son jour de l'étage supérieur ou d'une espèce de coupole. || 2^o La maison où l'on reçoit habituellement compagnie, et, particulièrement, bonne compagnie, et où l'on cause. Le salon de Mme Geoffrin, de la marquise du Defiant ont été célèbres au XVIII^e siècle. La liberté.... C'est une bégueule enivrée Qui dans la rue ou le salon, Pour le moindre bout de galon, Va criant à bas la livrée! *BÉRANG. Refus*. || Par extension. La bonne compagnie, les gens du monde. Il fréquente les salons. Un poète de salon. D23

SALUADE (sa-lu-a-d'), *s. f.* Terme vieilli. Action de saluer en faisant la révérence. Il me fit une grande saluade. Crispin, après avoir rebuté les saluades de Marin, HAUTEROCHÉ, *Crispin médecin*, 1, 7.

— HIST. XVI^e s. Saluade, COTGRAVE.

— ETYM. *Saluer*.

SALUBRE (sa-lu-br'), *adj.* Qui entretient la santé. Une alimentation, un régime, un air salubre.

— HIST. XVI^e s. On doit ensucrer les viandes salubres à l'enfant, MONT. 1, 184. Ce précepte [traiter les amis comme s'ils devaient être un jour des ennemis], abominable en ceste souveraine amitié, est salubre en l'usage des amitiés ordinaires, id. 1, 245. Toute chose qui se trouve salubre à nostre vie se peut nommer médecine, id. III, 208.

— ETYM. Lat. *salubris*, *salus*, salut (voy. SALUT).

† **SALUBREMENT** (sa-lu-bre-man), *adv.* D'une manière salubre.

— HIST. XVI^e s. Salubrement, COTGRAVE.

— ETYM. *Salubre*, et le suffixe *ment*; provenç. *salubramens*.

SALUBRITÉ (sa-lu-bri-té), *s. f.* || 1^o Qualité de ce qui est salubre. La salubrité de ce pays. L'air et l'eau ont également besoin d'être agités sans cesse pour conserver leur salubrité, BUFF. *Min.* t. II, p. 300. Cette salubrité renommée de l'air qu'on respire à Béziers, MARMONTEL, *Mém.* VII. || 2^o Particulièrement. Tout ce qui est utile en vue de la santé publique. Mesures de salubrité. || Salubrité publique, partie de l'hygiène publique qui embrasse ce qui concerne les soins de propreté des villes, l'éclairage, la surveillance des halles et marchés, la vente des comestibles, les falsifications et sophistications des aliments et des boissons; les inhumations, constructions des rues, habitations, égouts, canaux, institutions et établissements publics divers, les prisons, les hôpitaux, hospices, salles d'asile; la prostitution; les mesures concernant les épidémies, les vaccinations.

— HIST. XVI^e s. Une île... commode en fertilité de toutes sortes d'arbres et fruitiers et salubrité d'air, MONT. 1, 400.

— ETYM. Lat. *salubritatem*, de *salubris*, salubre.

SALUÉ, ÉE (sa-lu-é, ée), *part. passé* de saluer. Salué par une personne de connaissance.

SALUER (sa-lu-é), je saluais, nous saluions, vous saluiez; que je salue, que nous saluions, que vous saluiez, *v. a.* || 1^o Donner à quelqu'un que l'on aborde, que l'on rencontre, etc. une marque extérieure de civilité, de respect. Saluer la compagnie. Saluer de la main, du geste, de la voix. Alons, saluez monsieur, MOL. *Mal. imag.* II, 6. D'où vient qu'Alcippe me salue aujourd'hui, me sourit et se jette hors d'une portière de peur de me manquer? LA BRUY. XI. Les grands sont entourés, salués, respectés; les petits entourent, saluent, se prosternent; et tous sont contents, id. IX. Venez, mademoiselle, et saluez les gens, REGNARD, *le Distr.* I, 4. [À Fontenoy] les officiers anglais saluèrent les Français en ôtant leurs chapeaux; le comte de Chabanes, le duc de Biron, qui s'étaient avancés, et tous les officiers des gardes-françaises leur rendirent le salut, VOLT. *Louis XV*, 45. Et, revenant avec la chaloupe, il salua le vaisseau de son mouchoir, aussi longtemps qu'il le put, STAEL, *Corinne*, XVII, 1. || Absolument. Les manières de saluer sont différentes selon les différentes nations. En Europe les hommes saluent en ôtant leur chapeau et en s'inclinant. Vous voyez des gens qui entrent sans saluer que légèrement, qui marchent des épaules, LA BRUY. VIII. Ils laissent croître leurs ongles comme les Chinois; ils saluent comme eux, et l'on sait que ce salut consiste à se mettre à genoux et à se prosterner jusqu'à terre, LAPÉROUSE, *Voy.* t. III, p. 41, dans POUGENS. || 2^o On dit par civilité saluer, en abordant ou en quittant une personne. Je vous salue. J'ai l'honneur de vous saluer. Je vous salue très-humblement. || Je vous salue, j'ai l'honneur de vous saluer, est aussi une manière de terminer une lettre. || 3^o Saluer quelqu'un, faire visite à quelqu'un, lui rendre ses devoirs. Les officiers de la garnison sont allés saluer le gouverneur. Voilà, nous dit-il, un honnête homme et courtois; ce n'est pas aujourd'hui seulement que je l'ai connu civil comme cela; il m'a toujours fort salué, et m'est venu ici souvent entretenir, THÉOPHILE, *Éuv.* 1^o part. p. 110, dans LACURNE. Monsieur, je viens saluer, reconnaître, chérir et révéler en vous, un second père, MOL. *Mal. imag.* II, 6. Je ne vois pas ce qui pourrait m'empêcher de venir, dans les beaux jours, saluer l'Étoile du nord et maudire le Croissant, VOLT. *Lett. à Catherine II*, 2 sept. 1769.

|| 4^o Faire ses compliments par lettre. Je vous prie de la saluer de ma part. Je lus hier une lettre du bonhomme la Maison... il ne m'en dit pas un mot [du mariage de Monsieur], et salue toujours madame la comtesse, comme si elle était encore à mes côtés, sév. 95. || 5^o Donner des marques de respect, à la vue de certaines choses. Saluez ces pénates d'argile, LA FONT. *Philém. et Baucis*. Il meurt, comme Moïse, avant d'avoir pu passer le Jourdain; il salue de loin, comme lui, cette terre heureuse... MASS. *Panég. St Louis*. Les oiseaux en chœur se réunissent et saluent de concert le père de la nature [le soleil], J. J. ROUSS. *Ém.* III. || On le dit particulièrement dans certaines occasions de cérémonie. Saluer l'autel. Saluer le catafalque, la représentation. || On disait de même autrefois: saluer les armes. Saluer le lit du roi. Saluer la nef du couvert du roi. || Fig. Son retour fut salué par d'immenses acclamations. On salua son avènement au trône par de grandes marques de joie. || 6^o Il se dit de la manière dont se rendent certains honneurs militaires sur la terre ou sur la mer. Saluer de l'épée, du drapeau, en défilant devant le général. On salue à la mer en tirant le canon; on salue aussi quelquefois en baissant le pavillon. || La mer salue la terre, les vaisseaux qui mouillent devant une forteresse doivent la saluer en tirant le canon. || Terme de marine. Saluer de la voix, c'est crier vive le roi, la république, l'empereur, suivant le régime; ce cri est poussé par l'équipage, ordinairement monté dans les haubans. || Fig. Saluer un grain [sorte de tempête], se mettre en mesure contre sa force. || 7^o Proclamer, en parlant des anciens qu'on élevait au trône. Ils saluèrent Baléazar comme leur roi, et le firent proclamer par des hérauts, FÉN. *Tél.* VIII. Ils trouvèrent dans un lieu obscur un homme tremblant de peur, c'était Claude; ils le saluèrent empereur, MONTESQ. *Rom.* 45. || Saluer empereur, s'est dit aussi pour donner le salut en nommant empereur, général, le Romain à qui on s'adresse. Septime se présente, et, lui tendant la main, Le saïue empereur en langage romain, CORN. *Pomp.* II, 2. || 8^o Se saluer, *v. réfl.* Se faire l'un à l'autre un salut. Ils se saluèrent en s'abordant. Les navires se saluèrent de tant de coups de canon. || Fig. Nous nous saluons, mais nous ne nous parlons pas, se dit quand on est en froidure avec quelqu'un.

— HIST. XI^e s. S'il saluèrent par amour et par bien, *Ch. de Rol.* VIII. || XII^e s. Si tost cum s'entrevoirent, lues [aussitôt] se sunt encontre; E li reis Henris l'a, e il li, salué, *Th. le mart.* 144. || XIII^e s. Et nos François la vont sagement saluer, *Berte*, III. Quant Berte voit l'hermite, de Dieu [elle] l'a salué, *ib.* XIV. Li rois... i envola ses gens et dix chevaliers pseudomes et sages qui passerent mer, et troverent le roi Phelippe à Montleon et le saluerent de par le roi Henri, *Chr. de Rains*, p. 42. || XV^e s. Que je vous y trouve, ou autrement tenez vous pour salué [congédié], *Petit Jehan de Saintré*, p. 19, dans LACURNE.

— ETYM. Wallon, *salocé*; provenç. et espagn. *saludar*; portug. *saudar*; ital. *salutare*; du lat. *salutare*, de *salus*, salut.

† **SALUEUR** (sa-lu-éur), *s. m.* Celui qui salue.

— HIST. XVI^e s. On lui attiroit des salueurs qui lui faisoient de grandes reverences et barettades, DESPER. *Contes*, XXIX.

SALURE (sa-lu-r'), *s. f.* Qualité que le sel communique. Les fleuves et les rivières prennent la salure de la mer en entrant dans l'Océan, PATRU, *Plaid.* 4, dans RICHEL. La salure des eaux et des aliments rend le peuple [en Arabie] très-susceptible des maladies de la peau, MONTESQ. *Esp.* XXIV, 25. Halley attribue la salure de la mer uniquement aux sels de la terre que les fleuves y transportent, et pense même qu'on peut reconnaître l'ancienneté du monde par le degré de cette salure des eaux de la mer, BUFF. *Add. théor. terre Éuv.* t. XII, p. 407. Tout annonçait que nous étions à l'embouchure d'une très-grande rivière, puisqu'elle changeait la couleur et la salure de la mer à deux lieues au large, LA PÉROUSE, *Voy.* t. II, p. 142, dans POUGENS. — HIST. XIII^e s. La saleüre est de l'avier [la masse des eaux] Dont li boivre sunt si amer, *Ymage du monde*, III, *Comment la mer est salée*. || XIV^e s. Se un jambon est salé de longue saleüre comme d'un mois, *Ménagier*, II, 5. || XVI^e s. Toutes choses aigües, comme saleüres, espiceries, ails, etc. PARÉ, XV, 21. Le temps chaud est le moins propre pour les saleüres, O. DE SERRES, 833.

— ETYM. *Saler*; wallon, *saleür*; prov. et espagn. *saladura*.

SALUT (sa-lu; le *t* ne se lie pas dans la conversation; au pluriel, l'*s* se lie: des sa-lu-z échangés), *s. m.* || 1^o Mise hors de mal, hors de péril. Pendant que notre ministre travaillait à ce glorieux ouvrage où il y allait de la royauté et du salut de l'État, noss. *le Tellier*. Quel fut [à Roroy] l'étonnement de ces vieilles troupes [espagnoles] et de leurs braves officiers, lorsqu'ils virent qu'il n'y avait plus de salut pour eux qu'entre les bras du vainqueur [le prince de Condé] i. o. *L. de Bourb.* Dans de telles extrémités [après Cannes], Rome dut son salut à trois grands hommes, *m. Hist.* II, 8. Un vrai roi, qui est fait pour ses peuples, et qui se doit tout entier à eux, doit préférer le salut de son royaume à sa propre réputation, FÉN. *Tél.* XII. Le salut du peuple est la suprême loi, MONTESQ. *Esp.* XXVI, 23. À peine eurent-ils [le prince Charles-Édouard et ses compagnons] vogué deux milles qu'ils furent entourés de vaisseaux ennemis; il n'y avait plus de salut qu'en échouant entre des rochers sur le rivage d'une petite île déserte et presque inabordable, VOLT. *Louis XV*, 25. || Il se dit, dans le style élevé, de la personne même qui est la cause du salut. Mortel chéri du ciel, mon salut et ma joie, Aux conseils des méchants ton roi n'est plus en proie, RAC. *Esth.* III, 7. || 2^o Félicité éternelle. Dieu a voulu racheter les hommes, et ouvrir le salut à ceux qui le chercheraient, PASC. *Pens.* XX, 1, édit. MAVER. Je pourrai bien vous parler, la première fois, des douceurs et des commodités de la vie que nos pères permettent pour rendre le salut aisé et la dévotion facile, in. *Prov.* VIII. Se retirer, et songer uniquement aux affaires de son salut, sév. 109. Rien n'est si bon ni si solide que la pensée de son salut, id. 17 mai 1671. Quand il [Henri IV, protestant] pressait ses théologiens, ils avouaient de bonne foi pour la plupart qu'avec eux l'état était plus parfait, mais qu'avec nous [catholiques] il suffisait pour le salut, BOSS. 3^e *avert.* 16. Tout le salut vient de cette vie, dont la fuite précipitée nous trompe toujours, id. *Mar.-Thér.* Les hommes de tous les états, et autant les gens de bien que les autres, ont vu la reine emportée avec une telle précipitation dans la vigueur de son âge, sans être en inquiétude pour son salut, in. *ib.* Une famille... où les pères ont plus de soin du salut de leurs héritiers que de l'accroissement de leurs héritages, FLÉCH. *Lamoignon*. || Fig. Le vrai salut est la bienfaisance, VOLT. *Lett. au roi de pologne Poniatowski*, 3 fév. 1767. || Faire son salut, mériter par sa vie la félicité éternelle. Vous croyez pouvoir faire votre salut en calomniant vos ennemis? PASC. *Prov.* XV. C'est une erreur intolérable, qui a préoccupé les esprits, qu'on ne peut être dévot dans le monde; ceux qui se plaignent sans cesse que l'on n'y peut pas faire son salut, démentent Jésus-Christ et son Évangile, BOSS. *Panég.* *St François de Sales*, 1. Je meurs d'envie de faire mon salut; mais l'orgueil et la paresse me donnent bien de la peine, MAINTENON, *Lett. à l'abbé Gobelin*, 2 juin 1682. || 3^o Fig. Point de salut sans, se dit d'une condition indispensable pour réussir en quelque chose. Il conclut qu'il n'y avait point de salut pour une jambe sans bas verts, HAMILT. *Gramm.* 8. Point de salut au théâtre sans la fureur des passions, VOLT. *Lett. d'Argental*, 25 oct. 1777. || 4^o Démonstration extérieure et commune de civilité, d'amitié, de respect faite aux personnes qu'on rencontre, qu'on aborde, qu'on visite (ainsi dite parce que *saluer* c'est souhaiter le salut). Un salut gracieux. Le salut des armes. Le salut du drapeau, de l'épée. Je saluai le roi, comme vous me l'avez appris; il me rendit mon salut, comme si j'avais été jeune et belle, sév. 290. Si vous le saluez quelquefois, c'est le jeter dans l'embarras de savoir s'il doit rendre le salut ou non; et, pendant qu'il délibère, vous êtes déjà hors de portée, LA BRUY. II. Une froideur ou une incivilité qui vient de ceux qui sont au-dessus de nous, nous les fait haïr; mais un salut ou un sourire nous les réconcilie, id. IX. Un salut respectueux, que j'ai appris depuis être plus fait pour flatter la vanité que pour contenter le cœur, MARIV. *Paysan parv.* 6^e part. À peine j'ose vous promettre De vous rendre encore vos saluts, BÉRANG. *Trembleur*. || Salut militaire, salut que font les soldats à leurs chefs. || On termine quelquefois les lettres et les billets par cette formule: Salut et amitié. Pendant la Révolution les lettres se terminaient souvent par cette formule: salut et fraternité. || 5^o Terme de marine. Échange de politesses entre navires de nations différentes ou de la même nation, entre navires et places de guerre. || Salut de

mer, coups de canon tirés par un vaisseau pour rendre honneur à un autre vaisseau, à une flotte, etc. ou pour en reconnaître la supériorité.

|| Traiter du salut, s'informer, avant de saluer, des conditions du salut. || 6° Salut se mettait quelquefois en tête d'une lettre. Quelle petitesse pour Alexandre, de retrancher de ses lettres, depuis qu'il eût défait Darius, le mot grec qui signifie salut ! ROLLIN, *Hist. anc. Éuv.* t. vi, p. 613, dans ROUGENS. || 7° Terme qu'on emploie dans le préambule des lois, dans les lettres patentes des souverains, dans les mandements des évêques, etc. envers ceux auxquels ils sont adressés. À tous ceux qui ces présentes verront, salut. N. archevêque de Paris, à tous les fidèles de notre diocèse, salut et bénédiction. || 8° Dans le style élevé ou poétique, on l'emploie comme expression exclamative. Salut, champs que j'aimais, et vous, doux verdure, Et vous, riant exil des bois; Ciel, pavillon de l'homme, admirable nature, Salut pour la dernière fois ! GILBERT, *Ode imitée de plusieurs psaumes*. Salut, s'écria-t-il, terre longtemps promise ! Salut, dieux des Troyens ! DELILLE, *En.* vii. Salut ! bois couronnés d'un reste de verdure ! Fenillages jaunissants sur les gazons épars ! Salut ! derniers beaux jours, LAMART. *Méd.* t. 20. || 9° Dans la poésie de la langue d'oïl et de la langue d'oc, salut d'amour, pièce de vers qui commençait par une salutation à la dame dont le poète faisait l'éloge. || 10° Terme de liturgie. Prières chantées dans l'après-midi ou le soir dans les églises. Le 26 mars 1685 : j'appris que S. M. a fondé dans la chapelle de Versailles un salut pour les dimanches et les jeudis, et la feue reine pour les fêtes de la Vierge, la Saint-Louis et Sainte-Thérèse, DANGEAU, t. 141. Négliger vèpres comme une chose antique et hors de mode, garder sa place soi-même pour le salut, LA BRUY. xiii. Qui annoncera un concert, un beau salut, un prestige de la foire ? id. vii. Qu'on ne voudrait pas manquer à un salut, et qu'on ne compte pour rien de manquer aux choses les plus essentielles, MASS. *Carême, Pâques*. Au sortir du salut, Brissac lui conta [au roi].... ST-SIM. 104, 90. || 11° Salut d'or, ancienne monnaie du temps de Charles VI, ainsi dit parce qu'il portait gravée la salutation de l'ange à la sainte Vierge. || 12° Nom vulgaire des silures. || Proverbe. À bon entendeur salut, voy. ENTENDEUR.

— SYN. SALUT, SALUTATION. La salutation est l'action de saluer, et salut le souhait de salut, avec les gestes qui l'accompagnent. Cette nuance est sensible dans l'emploi que l'usage a réservé à salutation : il se dit surtout d'une action de saluer particulière : une froide salutation ; une profonde salutation. À la fin d'une lettre on présente ses salutations, ses salutations respectueuses. Salut n'est pas usité en ce cas.

— HIST. x° s. Et ne doceat [n'enseignait] lor salut [conservation], *Fragm. de Valenc.* p. 468. || xi° s. Par bele amour malvais saluz li firent, *Ch. de Rol.* cxci. || xii° s. Nulle saluz n'i est trovée, Quise, cerchée ne donée, BENOIT, II, 6055. Autrement ne puet pas li reis avoir salu Pur tute sa grant force ne pur sa grant vertu, Nis [même] se tuit li regne erent par li sul maintenu, *Th. le mart.* 91. || xiii° s. Il est escrit que de grant conseil vient grant salus, BRUN. *LATINI, Trésor*, p. 600. Por la salu de nos armes [âmes] et de trestot nostre lignage, *Bibl. des chartes*, 3° série, t. v, p. 61. Comme sage et courtoise [à] chascun son salut [elle] rent, *Berte*, ix. [A] Floire et Blanche fleur [ils] font de par Pepin salus, id. *ib.* xxiv. Car se tu n'en peusses traire Fors seulement ung biau salu, la *Rose*, 2388. A toz chiaz [ceux] qui ches [ces] présentes lettres verront on orront, li baillis de Clermont salus, BEAUM. iv, 4. || xiv° s. J'ai puistroit moies conquis cinquante fors ou plus, Et vous' lor avez fait aussi un fier salut, *Guescl.* 17349. || xv° s. Et enfin paya pour sa rançon quatorze mille saluts d'or, un cheval de vingt queues de vin ou autre tel prix et estimation, MONSTREL. II, 164. || xv° s. Ils continuerent à occire tous ceux à qui Marius ne rendoit point de salut, AMYOT, *Marius*, 79. Ilz se retiroient au camp de Sylla, ne plus ne moins qu'en un port de salut, m. *Sylla*, 47. Voyons maintenant à qui il appartient d'avoir soin du salut universel, LANOUE, 389.

— ETYM. Prov. *salut*; espagn. *salud*; ital. *salute*; du latin *salutem*. Comparez *δολος*, qui est *salvus*, *δολος*, entier, sanscr. *sarva*; *salutem* répond au sanscrit *sarvathî*, intégrité; salut, intégrité conservée. On remarquera dans l'historique que *salut (salu)* a été féminin conformément à l'étymologie et à l'analogie des autres dérivés des sub-

stantifs latins en *tus, tutis*; il devient d'abord masculin pour l'action de saluer; puis le féminin s'efface tout à fait.

SALUTAIRE (sa-lu-té-r'), *adj.* || 1° Utile pour la conservation de la vie, de la santé, de l'honneur, pour le salut de l'âme, etc. Le quinquina est fort salutaire contre la fièvre. Et [il] prévient, par un ordre à tous deux salutaire, Ou les maux qu'il prépare, ou ceux qu'il pourrait faire, COGN. *Nicom.* II, 1. Les grâces pudiques de la reine Esther eurent un effet aussi salutaire [pour le peuple de Dieu], mais moins violent [que l'action de Judith], BOSS. *Reine d'Anglet.* Jésus laisse la joie au monde comme un présent qu'il estime peu; et le partage de ses enfants, c'est une salutaire tristesse qui ne veut point être consolée par les plaisirs, id. *Sermons*, 3° dim. après Pâq. *Provid. préambule*. Dieu voyant que nous étions contraints d'aller puiser en divers endroits les ondes salutaires de la vérité, id. *Panég. St Bernard, préambule*. Le conseil le plus prompt est le plus salutaire, AAC. *Bajaz.* I, 2. Quelle voix salutaire ordonne que je vive ? id. *Esth.* II, 7. Ces paroles étaient salutaires; mais je n'étais pas assez prudent pour les écouter, FÉN. *Tél.* I. || 2° S. m. Le Sauveur, Jésus-Christ. Elevons avec joie et nos cœurs et nos voix Au vrai Dieu, notre Salutaire, CORN. *Trad. du ps.* xxiv. || Fig. C'est ce triomphe de la raison [la tolérance] qui est mon salutaire, VOLT. *Lett. à Catherine II*, 29 janv. 1768.

— HIST. xv° s. Faire œuvre salutaire tant pour le bien public comme autrement, *Ms. fonds français*, n° 1327, f° 1, *Bibl. imp.* || xv° s. Que diral plus ? Dieu est le salutaire Des bien-vivans.... MAROT, iv, 280. L'ignorance pure et remise tout en autrui estoit bien plus salutaire et plus sçavante que n'est cette science verbale et vaine [traduction en langue vulgaire des saintes Écritures], nourrice de presumption et de temerité, MONT. I, 308.

— ETYM. Lat. *salutaris*, de *salus*, salut.

SALUTAIREMENT (sa-lu-té-re-man), *adv.* D'une manière salutaire. On se propose d'intimider salutairement et d'abattre le pêcheur, en lui représentant les horreurs d'une mort plus prochaine peut-être qu'il ne pense, ROLLIN, *Traité des Ét.* IV, II, 1.

— ETYM. *Salutaire*, et le suffixe *ment*.

SALUTATION (sa-lu-ta-tion), en vers, de cinq syllabes), *s. f.* || 1° Action de saluer. C'est un adoucissement à la dureté du refus, une sorte de salutation qu'on leur rend [aux pauvres], J. J. ROUSS. *Hél.* v, 2. || Recevez mes salutations, mes salutations respectueuses, amicales, etc., formules pour terminer les lettres, les billets. || 2° Il se dit le plus souvent avec une épithète et pour désigner une manière de saluer un peu extraordinaire. Il m'a fait de grandes salutations, une profonde salutation. || 3° Salutation angélique, l'Ave Maria. Cromwell défendit d'enseigner dans l'Église anglicane la salutation angélique, le symbole des apôtres, MAUCROIX, *Schisme d'Anglet.* dans RICHELET. Comme il [Louis XI] avait une dévotion particulière à la Vierge, il voulut que tous les jours, à midi [en mai], on récitât trois fois la salutation angélique, un genou en terre, duclos, *Éuv.* t. II, p. 164.

— HIST. xv° s. Mais ceste tout premierement Vers moy fait inclination, Me donnant salutation, *la Font.* 268. || xv° s. Ce ne furent que salutations et embrassades, LANOUE, 557. Et après les premières caresses de la salutation, comme Philippe lui demandast.... AMYOT, *Alex.* 45.

— ETYM. Provenç. et espagn. *salutation*; portug. *saudação*; ital. *salutazione*; du lat. *salutationem*, de *salutare*, saluer.

† SALVADORACÉES (sal-va-do-ra-séc), *s. f. pl.* Famille de plantes voisine des plombaginées, dont le type est le *salvadora indica*.

SALVAGE (sal-va-j'), *s. m.* Terme de marine. Il n'est usité que dans cette locution : Droit de salvage, droit sur ce qu'on a sauvé d'un bâtiment naufragé. || On dit aujourd'hui : droit de sauvetage.

— ETYM. Lat. *salvare*, sauver (voy. SAUVER).

SALVANOS (sal-va-nós'), *s. m.* Terme de marine. Bouée de sauvetage.

— REM. Pourquoi l'Académie, qui écrit *custodians* avec un trait d'union, écrit-elle *salvanos* sans trait d'union ?

— ETYM. Lat. *salva*, sauve, et *nos*, nous.

† SALVATELLE (sal-va-tè-l'), *s. f.* Terme d'anatomie. Veine qui commence sur la surface dorsale des doigts et de la main par un grand nombre de radicales qui se réunissent près du bord interne.

— HIST. xv° s. Et est appelée [une veine] en la main dextre salvatelle ou epatique, II. DE MONDEVILLE, f° 23.

— ETYM. Bas-lat. *salvatella*, sans doute de *salvare*, sauver, à cause qu'on la rattache au foie, et qu'en la saignant on croyait être utile au foie.

SALVATION (sal-va-slou), *s. f.* || 1° Action de procurer le salut spirituel. Pour combattre cette opinion de la salvation des gentils moyennant l'assistance de la grâce, LA MOTTE LE VAYER, *Vertu des païens*, I, *État de la loi*. || 2° S. f. pl. Terme d'ancienne pratique. Écritures d'avocat, qui servaient de réponse aux objections de la partie adverse. || Salvations de témoins, réponses qu'on faisait aux reproches formés contre des témoins.

— HIST. xii° s. Toutes vos ames [que Dieu] mette à salvation, *Ronc.* p. 96. || xv° s. Nous n'y veons autre salvation pour vous, FROISS. II, III, 29. || xvi° s. Car c'est le jour d'heureuse destinée Qui à Satan prepare affliction, Et aux mortels seure salvation, MAROT, IV, 164.

— ETYM. Provenç. et espagn. *salvacion*; ital. *salvazione*; du lat. *salvationem*, de *salvare*, sauver.

SALVE (sal-v'), *s. f.* || 1° Décharge d'un grand nombre d'armes à feu, qui se fait à l'honneur de quelqu'un, ou en témoignage de joie. Des salves répétées d'heure en heure. On va célébrer aujourd'hui la victoire navale par trois salves de mousqueterie de toute l'armée, PELLISSON, *Lett. hist.* t. III, p. 131. L'électeur fit voir à Villars ses troupes, et faire trois salves de canon et de mousqueterie, ST-SIM. 418, 32. || Il se dit de plusieurs coups de canon tirés successivement dans les mêmes occasions. Ils firent tirer une salve de cent coups de canon [pour la fête de Napoléon]; l'empereur mécontent remarqua qu'en Russie il fallait ménager davantage la poudre française; mais on lui répondit qu'elle était russe et conquise de la veille, SÉGUR, *Hist. de Nap.* VI, 2. || 2° Terme de marine. Salut avec le canon. || Dans l'ancienne marine, les navires saluaient par nombre impair, et les galères par nombre pair. || 3° Coups de canon tirés ensemble. || Fig. Je ne sais si demain on jugera [Fouquet], ou si l'on traînera l'affaire toute la semaine; nous avons encore de grandes salves à essayer, SÉY. 17 déc. 1664. || 4° Tirer par salves signifie tirer chacune des bouches à feu d'une batterie successivement. Quand on veut tirer par salves.... le feu s'exécute au commandement : telle pièce, feu, Règlement sur le service des bouches à feu. || On tire le canon en salve, quand on tire plusieurs pièces en même temps. Sur le signal qu'ils donnèrent de cinq coups de canon en salve, auxquels le roi fit répondre par sept de la batterie royale, ils mirent le feu au fourneau, PELLISSON, *Lett. hist.* t. I, p. 385. Cela se passait à la tranchée, d'où nous entendîmes un cri de mauvais augure qui partait du rempart; ce cri fut suivi d'une salve de canon et de mousqueterie, HAMILT. *Gramm.* s. || 5° Une salve d'applaudissements, applaudissements éclatant dans toute une assemblée. Une salve d'applaudissements accueillit cet auteur.

— HIST. xvi° s. Estans à vingt pas des ennemis, ils leur tournent le flanc et deschargent sur eux leur salve de pistoles, LANOUE 312. Après que le dit escadron auroit enduré ceste rude salve, il lui conviendroit donner dans les piques du premier rang, id. 322. L'arquebuserie tiroit canon en salve, et se tepoit trop serrée ensemble, id. 651. Premier que de joindre, il lui fallut boire la volée de 14 canons, le salve des enfans perdus et celui du bataillon, d'AUB. *Hist.* I, 167.

— ETYM. Lat. *salve*, formule de salutation, de *salvere*, se bien porter, de même radical que *salvus* (voy. SAUF).

SALVÉ (sal-vé), *s. m.* Prière à la Vierge (avec une S majuscule). Dire un Salvé. || *Salve Regina*, prière ou antienne en l'honneur de la Vierge. || Morceau de plain-chant ou de musique sur les paroles de cette prière.

— ETYM. Lat. *salve*, impératif de *salvere* (voy. SALVE) : *salve, regina*, salut, ô reine.

† SALVE-D'HONNEUR (sal-ve-do-neur), *s. m.* Terme vieilli. Prétexe honnête, arrangement honnête qui sauve l'honneur. Le roi ôta la conscience de la duchesse de Bourgogne des mains du P. Leconte; et, pour un salve-d'honneur, les jésuites l'envoyèrent à Rome, et publièrent que de là, après s'être justifié, il retournerait en Chine, ST-SIM. 78, 9.

— ETYM. *Salve*, de, et honneur.

† SALVELINE (sal-ve-li-n'), *s. f.* Espèce de truite. || On dit aussi *salvelin*.

† SAMARE (sa-ma-r'), *s. f.* Terme de botanique. On a donné le nom de samare à des fruits secs contenant une ou deux graines, et dont le péricarpe est aminci en lame membraneuse qui

forme une sorte d'aile au-dessus ou autour de la loge : tels sont les fruits de l'érable, du frêne, de l'orme, LE MAOUR, *Atlas élément. de bot.* p. 69.

— ETYM. Lat. *samarum* ou *samera*, semence d'orme.

† 2. SAMARE (sa-ma-r'), s. f. Ancien synonyme de san-benito.

† SAMARIDIE (sa-ma-ri-die), s. f. Terme de botanique. Fruit composé de plusieurs samares réunies, comme dans l'érable, le frêne.

† SAMARITAIN, AINE (sa-ma-ri-tin, tè-n'), s. m. et f. Membre d'une secte juive qui existe encore dans quelques contrées du Levant. || Fig. Le bon Samaritain, un homme miséricordieux et humain. || Adj. Caractère samaritain, ancien caractère hébraïque. || S. f. pl. Samaritaines, médailles qui portent des caractères samaritains.

† SAMBIEU (san-bieu) ou SAMBLEU (san-bleu), s. f. Sorte de jurement inusité. Qui brusquement eût dit avec un sambieu.... RÉGNIER, *Sat.* XIII. Voy. PALSAMBLEU.

† SAMBUQUE (san-bu-k'), s. f. || 1° Sorte de harpe usitée chez les anciens. Des psaltériens, des cithares, des sambuques, volt. *Taureau*, 7. || 2° Ancienne machine de guerre; c'était une échelle portée sur un chariot et terminée à sa partie supérieure par une plate-forme sur laquelle pouvaient se placer une vingtaine d'hommes.

— ETYM. Lat. *sambuca*, de *σαμβύκη*, instrument de musique et engin de guerre, mot qui, d'après Strabon, est d'origine barbare.

† SAME (sa-m'), s. m. Muge qui diffère peu du mulet.

SAMEDI (sa-me-di), s. m. Le septième jour de la semaine. Le samedi est chez les Juifs le jour du sabbat. || Samedi saint, le samedi qui précède le jour de Pâques. || Fig. Il est né un samedi, il aime la besogne faite, se dit d'un paresseux, d'un homme qui n'aime point à travailler. || Cela sent le samedi, se dit de quelque chose de fait à la hâte. On a accoutumé de dire d'une matière traitée superficiellement, qu'elle sent le samedi, pour dire qu'on y travaille à la hâte, CH. ANCIEN, *Mél. de litt.* t. II, p. 426, dans POUGENS.

— HIST. XII^e s. E défendit que li samedis ne fust fait ne garde ne nul autre feste, *Machab.* I, 1. || XIII^e s. Et sachiez que la vielle loi gardoit le septième jour que Diex se reposa, quant il ot fait le monde, ce est le samedi, BRUN. LATINI, *Trésor*, p. 445. Le sambadi, CASTAN, *Siège de Besançon*, p. 48. || XVI^e s. Entre deux samedis avient moult de merveilles, LEROUX DE LINCY, *Prov.* t. I, p. 130. Nul samedi sans soleil, *ib.*

— ETYM. Bourg. *samedî*, *sabaidi*, et aussi *disapte*; du lat. *sabbati dies*, jour du sabbat.

† SAMIENNE (sa-miè-n'), adj. f. Terre samienne, nom d'une sorte de terre blanche et gluante à la langue, qui vient de l'île de Samos, et qui a été employée en médecine.

† SAMIER (sa-mié), s. m. Coquille du Sénégal, le *murex trigone*, univalves.

† SAMMONACODOM (sa-mmo-na-ko-dom'), s. m. Le dieu des Siamois, altération du sanscrit *grāma-na Gautama*, l'ascète Gautamade, titre que portait le Bouddha depuis le temps qu'il avait quitté sa famille.

† SAMOLE (sa-mo-l'), s. m. Genre de la famille des primulacées, dont le type est le *samolus Valerandi*.

— ETYM. Lat. *samolus*, désignant une plante à nous inconnue, et qui, au dire de Plin, passait parmi les Gaulois pour être bonne contre les maladies des pores.

† SAMOREAU (sa-mo-rô), s. m. Cépage de l'arrondissement de Sens.

† SAMOS (sa-mos'). Île de Samos, île où naquit Pythagore, souvent désigné, par antonomase, sous le nom du philosophe de Samos.

† SAMPI (san-pi), s. m. Caractère grec (*σάπι*), employé dans la numération et valant 900.

— ETYM. Réunion du *σ* et du *π*. SAMSCRIT, ITE (san-skri, kri-t'), adj. Voy. SANSKRIT.

† SAMSON (san-son), s. m. Personnage biblique, juge et libérateur des Juifs; il tua mille Philistins avec une mâchoire d'âne. || Fig. et par plaisanterie. S'escrimer des armes de Samson, bien manger, bien jouer des mâchoires.

† SAMSON (SAINT-) (sin-san-son), s. m. Espèce de poire.

† SAMYDÉES (sa-mi-dée), s. f. pl. Famille de dicotylédones, dont le genre *samya* est le type.

† SAN ANTONI (san-an-to-ni), s. m. Cépage des Pyrénées orientales.

SAN-BENITO (san-bé-ni-to), s. m. Casaque jaune que l'inquisition fait revêtir à ceux qu'elle a condamnés; le portrait du condamné y est figuré, devant et derrière, posé sur des tisons allumés, avec des flammes qui s'élèvent et des démons à l'entour. Si Newton était né en Portugal, et qu'un dominicain eût vu une hérésie dans la raison inverse du carré des distances, on aurait revêtu le chevalier Isaac Newton d'un san-benito dans un au-to-dafé, VOLT. *Dict. phil. Newton et Desc.*

— HIST. XVI^e s. La troupe des bruslez, pendus et noyez de ce siècle, tous gens mal habillez, et avec des santbenis, peints de diables, D'AUB. *Fæn.* IV, 17.

— ETYM. Espagn. *san*, pour *santo*, saint, et *Benito*, Benoît; parce que cet habit est de la même forme que l'habit des religieux de Saint-Benoît.

† SANCI (san-si), s. m. Nom d'un diamant de la couronne de France, ainsi nommé parce qu'il avait appartenu à Nicolas Harlay de Sancy, ministre sous Henri III et Henri IV.

SANCIR (san-sir), v. n. Terme de marine. En parlant d'un navire, couler bas en plongeant d'abord son avant.

— ETYM. D'après Diez, *sancir* vient très-probablement du provenç. *sumsir*, *sumpsir*, *somsir*, *sompsir*, qui signifie submerger, et qui est une forte altération du lat. *submergere*.

SANCTIFIANT, ANTE (san-kti-fi-an, an-t'), adj. Qui sanctifie. Ces œuvres, ce sont œuvres saintes et sanctifiantes; et voilà comment le désir de salut nous sauve, BOURDAL. *Pensées*, t. I, p. 52. Il est fort douteux que l'âme tiède conserve, dans cet état habituel de tiédeur, la grâce sanctifiante et la justice qu'elle croit conserver, et sur laquelle elle se rassure, MASS. *Carême*, *Tiéde*. 1. On croit chez les Indiens que les eaux du Gange ont une vertu sanctifiante, MONTESQ. *Esp.* XXIV, 14.

† SANCTIFICATEUR (san-kti-fi-ka-teur), s. m. Celui qui sanctifie. On ajoute à la foi de la présence universelle celle de Dieu comme saint et comme sanctificateur, BOSS. *Ét. d'orais.* II, 20. Donner des ministres à l'Église, et des sanctificateurs aux fidèles, MASS. *Confér. Zèle c. les scandales*. || Le sanctificateur, le Saint-Esprit. Il [Dieu] y envoie [dans l'âme juste] son Saint-Esprit, sanctificateur invisible de ce temple, BOSS. *Méd. sur l'Év. la Cène*, 93^e jour.

— HIST. XIII^e s. Dieu soit saintefeur et garde de nostre peuple, JOINV. 303. || XVI^e s. C'estoit un signe [le sabbat] dont Israel devoit cognoistre que Dieu est sanctificateur, CALV. *Inst.* 295.

— ETYM. Lat. *sanctificatorem*, de *sanctificare*, sanctifier; ital. *sanctificatore*.

SANCTIFICATION (san-kti-fi-ka-sion; en vers, de six syllabes), s. f. || 1° Action et effet de la grâce qui sanctifie. Achevant l'œuvre de notre sanctification dans la crainte de Dieu, SACI, *Bible*, *St Paul*, 2^e épît. aux Corinth. VII, 1. La religion est moins un sujet de sanctification qu'un sujet de disputes qui appartiennent à tout le monde, MONTESQ. *Let. pers.* 75. || 2° Action de procurer ce qui sanctifie. Mais, Seigneur... que ne pouvons-nous obtenir de votre bonté, si... nous faisons notre principal exercice de la prédication de votre parole et notre félicité de la sanctification de votre peuple? BOSS. *le Tellier*. || 3° Sanctification du dimanche, des fêtes, leur célébration suivant la loi de l'Église.

— HIST. XII^e s. Il emmena els el mont de la sue [sienne] saintificatiun, *Liber psalm.* p. 110. || XVI^e s. Le repos, auquel nous convie ce qui est dit de la sanctification du septième jour, CALV. *Instit.* 402. Si nostre sanctification consiste en renoncement de nostre propre volonté.... *ib.* *ib.* 295.

— ETYM. Prov. *sanctificatio*; espagn. *sanctificacion*; ital. *sanctificazione*; du lat. *sanctificationem*, de *sanctificare*, sanctifier.

SANCTIFIÉ, ÉE (san-kti-fi-é, ée), part. passé de sanctifier. Rendu saint. Tout [chez Madame mourante] était simple, tout était solide, tout était tranquille, tout partait d'une âme soumise et d'une source sanctifiée par le Saint-Esprit, BOSS. *Duch. d'Orl.* [Jacques Clément] D'un air sanctifié s'apprête au parricide, VOLT. *Henr.* V.

SANCTIFIÉ, ÉE (san-kti-fi-é, ée), je sanctifiais, nous sanctifions, vous sanctifiez; que je sanctifie, que nous sanctifions, que vous sanctifiez, v. a. || 1° Rendre saint, sacré, consacré. Les lieux que Jésus-Christ a sanctifiés par sa présence. Je vous ai sanctifié, avant que vous fussiez sorti de son sein, SACI, *Bible*, *Jérémie*, I, 5. Vous aurez beau vanter le roi dans vos ouvrages, Et de ce nom sacré sanctifier vos pages, BOIL. *Sat.* IX. || 2° Rendre

saint, rendre conforme à la loi divine, en parlant des personnes. Les évêques des Pays-Bas l'appellent; et ces provinces florissantes lui doivent l'établissement de tant de maisons qui ont consolé leurs pauvres, humilié leurs riches, instruit leurs peuples, sanctifié leurs prêtres, BOSS. *Bourgoing*. C'est cette sagesse qui nous éclairera, cette sagesse qui nous sanctifiera, cette sagesse qui fera de nous des hommes parfaits sur la terre, BOURDAL. *Myst. Epiphân.* t. I, p. 140. Dieu sanctifia saint Louis dans la gloire, le soutint dans ses travaux.... FLÉCH. *Pan. St Louis*. Dieu, dont la providence destine les juges pour gouverner son peuple, comme elle destine les prêtres pour le sanctifier, M. LAMOIGNON. Je nourris dans son cœur [du roi Louis XIV] la semence féconde Des vertus dont il doit sanctifier le monde, RAC. *Esth. Prol.* || Sanctifier par son exemple, mettre par de bons exemples dans la voie du salut et de la sanctification. || Absolument. Il faut ces deux choses pour sanctifier, peines et plaisirs, PASC. *Let. à Mlle de Roannez*, 6. || 3° Il se dit des choses en un sens analogue. Sanctifier la poésie par un ouvrage si précieux [l'imitation de Jésus-Christ], COAN. *Imit. Préf.* édit. 1664. Les moyens que nous donne l'Écriture pour sanctifier la grandeur par un bon usage, BOSS. *Sermon sur l'ambition*, *fragm. sur le même sujet*. Je viens... vous faire admirer un homme... qui a sanctifié l'honneur et la probité par les règles et les principes du christianisme, FLÉCH. *Duc de Mont*. Le grand ouvrage de saint Augustin, qui a pour titre de la Cité de Dieu... est... un parfait modèle de la manière dont on doit sanctifier les études profanes, ROLLIN, *Traité des Ét.* 4^e part. 1, 2. || 4° Dans l'Oraison dominicale: Votre nom soit sanctifié, que votre nom soit loué, soit honoré dignement. || 5° Sanctifier le jour du dimanche, le célébrer suivant la loi de l'Église. || On dit de même: Dans l'ancienne loi les Juifs sanctifiaient le sabbat. || 6° Il s'est dit pour sanctionner. Le parlement voulait demander l'assemblée des chambres, et sanctifiait par conséquent tout ce que nous avions fait, RETZ, III, 24. || 7° Se sanctifier, v. réfl. Devenir saint. La reine sanctifia sa cour en se sanctifiant elle-même; pour être appelée auprès d'elle, il ne suffisait pas de la suivre, il fallait aussi l'imiter dans ses pratiques de piété, FLÉCH. *Mar-Thér.*

— HIST. XII^e s. Icest lieu seintefied fud li bers Helchana acustumiers à visiter, pur Deu depreier, *Rois*, p. 2. || XIII^e s. Li tiers commandemens dit: Soviengne toi de saintefier les sabbas, BRUN. LATINI, *Trésor*, p. 78. || XVI^e s. Les lavemens et sacrifices par lesquels les Juifs se sanctifioyent à Dieu, les separoyent d'avec les gentils, CALV. *Instit.* 269. Et ainsi sommes sanctifiez, c'est-à-dire consacrez à Dieu en vraye pureté de vie, *ib.* *ib.* 610.

— ETYM. Prov. *sanctifiar*, *sanctificar*; espagn. *sanctificar*; ital. *sanctificare*; du lat. *sanctificare*, de *sanctus*, saint, et *facere*, faire.

SANCTION (san-kcion; en vers, de trois syllabes), s. f. || 1° Acte par lequel, dans un gouvernement constitutionnel, le souverain approuve une loi; approbation sans laquelle elle ne serait point exécutoire. Cette loi n'a pas encore reçu la sanction. || 2° Approbation donnée à une chose. Ce mot n'a pas reçu la sanction de l'usage. || 3° La peine ou la récompense qu'une loi porte, décerne pour assurer son exécution. Sanction pénale. Sanction rémunératoire. || 4° Pragmatique sanction, voy. PRAGMATIQUE 1.

— ETYM. Lat. *sanctionem*, de *sanctum*, supin de *sancire*, voy. SAINT.

† SANCTIONNATEUR (san-kcio-na-teur), adj. m. Qui sanctionne. Pouvoir sanctionnateur, *Journ. officiel*, 6 avril 1870, p. 611, 6^e col.

SANCTIONNÉ, ÉE (san-ksi-o-n-é, ée), part. passé de sanctionner. La loi sanctionnée par le prince. Un usage sanctionné par le temps.

SANCTIONNER (san-ksi-o-n-é), v. a. Donner la sanction, approuver, confirmer.

— ETYM. *Sanction*.

SANCTUAIRE (san-ktu-é-r'); dans le XVII^e siècle, le c ne se prononçait pas; Paris est le *santuaire* des honnêtes gens et des gens de lettres, *Ménagiana*, p. 406), s. m. || 1° En général, lieu fermé et consacré par la religion. Les hommes ont banni la divinité d'entre eux; ils l'ont reléguée dans un sanctuaire; les murs d'un temple bornent sa vue; elle n'existe point au delà, DMER. *Pens. philos.* n^o 26. || 2° Chez les Juifs, le lieu le plus saint du temple, où reposait l'arche et qui se nommait autrement le saint des saints. Dieu n'épargne pas son sanctuaire; le beau temple, l'ornement du monde...

BOSS. *Hist.* II, 4. Et que de Jéshabel la fille sanguinaire Ne vienne attaquer Dieu jusqu'en son sanctuaire, RAC. *Athal.* I, 1. || Poids du sanctuaire, se dit des poids de pierre que les prêtres gardaient pour servir d'étalons. || Fig. Peser une chose au poids du sanctuaire, dans la balance du sanctuaire, l'examiner avec toute l'attention possible, l'apprécier selon les règles de la plus sévère conscience. Des choses très-légères dans l'opinion du monde, mais qui, pesées dans la balance du sanctuaire, des choses des abominations devant Dieu, BOURDAL. *Sur le scandale*, 1^{er} avent, p. 108. On se flatte sur ses raisons, dans le temps qu'on croit peser celles d'autrui au poids du sanctuaire, FÉN. t. XVIII, p. 377. || 3^e Chez les païens, il s'est dit, dans un sens analogue, du lieu le plus saint du temple. La pythie rendait des oracles dans le fond du sanctuaire. || 4^e Chez les chrétiens, l'endroit de l'église où est le maître autel, et qui est ordinairement entouré d'une balustrade. Un beau sanctuaire. Pâle lampe du sanctuaire, Pourquoi, dans l'ombre du saint lieu, Inaperçue et solitaire, Te consumes-tu devant Dieu? LAMART. *Harm.* I, 4. || 5^e Fig. Le sacerdoce. Les lois, les prérogatives du sanctuaire. Les hypocrites me voudront mal à cause que j'attaque le vice jusques dans le sanctuaire, NALZ. liv. IV, lett. 10. Il n'osa jamais entrer dans le sanctuaire, MASS. *Panegy. St Franç. de Paul.* || 6^e Fig. Ce que l'on compare à un sanctuaire. J'étais convaincu, comme je le suis encore, que les mêmes lois qui nous permettent quelquefois de nous dispenser de l'obéissance exacte, nous défendent toujours de ne pas respecter le titre du sanctuaire, qui, en ce qui regarde l'autorité royale, est le plus essentiel, AERTZ. *Mém.* t. III, liv. IV, p. 294, dans POUGENS. On dit que c'est l'arsenal de l'enfer [les religieuses de Port-Royal], Dieu en fait le sanctuaire de ses grâces; on les menace de toutes les fureurs et de toutes les vengeances du ciel, et Dieu les comble de ses faveurs, PASC. *Pensées sur les jés.* 66, édit. FAUCÈRE. Que si elle [la justice] s'est construite un sanctuaire éternel et incorruptible dans le cœur du sage Michel le Tellier.... BOSS. *le Tellier.* Elle [Marie] était dès lors destinée à être le temple vivant et le sanctuaire de Dieu, BOURDAL. *Annonciat. de la Vierge, Myst.* t. II, p. 62. C'est le palais des arts, c'est leur séjour sacré [le Louvre]; Ils s'y rendent en foule, et dans ce sanctuaire Chaque art a son génie et son dieu tutélaire, TIOMAS, *Pétréide*, III. || Le sanctuaire des lois, de la justice, le lieu où l'on rend la justice, et, figurément, la profession de magistrat. Ne croyez pas, messieurs, qu'il fût entré sans vocation dans le sanctuaire de la justice, FLECH. *Lamoignon.* On entraînait dans le sanctuaire des lois en violant la première loi, qui veut qu'on soit instruit de sa profession, ID. *le Tellier.* || Cette maison est le sanctuaire de l'honneur, des vertus, l'honneur l'habite, les vertus y sont pratiquées. Sa maison [d'Épaminondas] était moins l'asile que le sanctuaire de la pauvreté; elle y régnait avec la joie pure de l'innocence, BARTHÉL. *Anach.* ch. 5. || On dit de même : Le cœur de cet homme est le sanctuaire de toutes les vertus. Un chrétien dont le cœur est le sanctuaire de la paix, BOSS. *Coméd.* 42. Je pensais sur le bruit de son nom glorieux Que, si la vertu même habitait sur la terre, Le cœur d'Aménaïde était son sanctuaire, VOLT. *Tancr.* III, 4. || 7^e Fig. Société, compagnie comparée à un sanctuaire et dans laquelle les profanes ne pénètrent pas. J'étais mis encore quelquefois d'un autre intérieur, non moins sanctuaire, par des valets très-principaux, ST-SIM. 239, 490. || Il ne faut pas essayer de pénétrer dans le sanctuaire, c'est-à-dire dans les secrets des gens puissants.

— HIST. XII^e s. Sis [son] saintuaires fu desertez ausi come chose gastée, *Machab.* I, 4. Parole fud que tu e li tuens [le tien] lignages serviroit devant mei en mun saintuairie, *Rois*, 9. || XIII^e s. Des saintuaires ne des hautes reliques qui i estoient ne covient il mie parler, VILLEH. LXXXVII. Cil aporta le saintuaire, Sur quoi durent serement faire, *Ren.* 4788. Nenni, mais vousissent [ailent] visiter Le saintuaire precieus Dont mon cuer est si envious, *la Rose*, 2319. || XIV^e s. Sanctuaire, chose sainte, ou lieu où elle est mise ou portée, DU CANGE, *sanctuarium.* || XVI^e s. Le santuaire où se rendent les responses de l'oracle — les vœux et offrandes qui sont pendues aux vouttes et parois du sanctuaire, AMYOT, *Timol.* 10.

— ETYM. Provenç. *sanctuari*; catal. *santuari*; du lat. *sanctuarium*, qui vient de *sanctus*, saint.

† SANCTUS (san-ktus), s. m. Partie de la messe

qui suit la préface et précède le canon, ainsi nommée parce qu'on y chante *sanctus, sanctus, Dominus Deus sabaoth.* || Morceau de plain-chant ou de musique qui se chante ou s'exécute sur les paroles du Sanctus.

SANDAL (san-dal), s. m. Voy. SANTAL, qui est plus usité.

1. SANDALE (san-da-l'), s. f. || 1^o Espèce de chaussure ne couvrant le dessus du pied qu'avec les cordons, dont on se servait dans l'antiquité. Voilà les caractères particuliers qui désignent le vrai esprit des vaudois, l'affectation de la pauvreté dans les sandales qui en étaient la marque, BOSS. *Var.* XI, 82. Empédocle avait en tout temps des sandales d'airain à ses pieds, FÉN. *Empéd.* Ne portant que des sandales, ils ne pouvaient marcher sans amasser de la poussière, FLEURY, *Mœurs des Israél.* tit. X, 2^e part. p. 448, dans POUGENS. || Fig. Secourir la poussière de ses sandales, quitter pour jamais, se séparer absolument. C'est fini entre ces gens-là et moi [un candidat à la députation qui n'a pas été élu]; j'ai secouré la poussière de mes sandales aux portes de leur ville, CH. DE BERNARD, *la Cinquantaine*, § 42. || La sandale est propre aussi à certains religieux. Avec la robe de frère Juan, j'avais son rosaire et ses sandales, dont je ne me fis pas un scrupule de priver l'évêque de Cuença, LESAGE, *Gil Bl.* V, 4. Pierre l'Ermite marchait en sandales à la tête de l'armée, VOLT. *Mœurs*, 54. || 2^o Dans les salles d'armes, soulier qui n'a qu'une demi-empeigne avec une forte semelle, et que l'on chauffe pour tirer. || 3^o Petite plaque de bois sur laquelle on appuie le pied pour faire mouvoir un soufflet d'orgues. || 4^o Nom de plusieurs coquilles.

— HIST. XIII^e s. Et li fist caucier [chausser] uns sollers que li clerz apicent cendales qui senefient que il ne doit passer en vain nul pas, *Chr. de Raïns*, p. 104. *Sandalium*, sandales, c'est soler d'evesques quand il celebre, ou soler à cordelier, *Gloss.* dans DU CANGE.

— ETYM. Lat. *sandalium*, de *σανδάλιον*, qui vient de *σάνδαλον*, éolien, *σάμβαλον*, sandale. On l'a tiré de *σάνις*, planchette; mais la forme de *σάμβαλον* rend cela douteux, et Curtius croit plutôt qu'il se rattache au perse *sandal*, soulier; ce serait une chaussure importée de Perse avec son nom.

† 2. SANDALE (san-da-l'), s. f. Sorte de bateau en usage dans le Levant et sur les côtes de l'Afrique septentrionale. || On trouve aussi sandal. Cette ville communique avec la mer par un lac qui ne peut recevoir que des bateaux très-plats nommés sandals, RAYNAL, *Hist. phil.* XI, 6.

— ETYM. Turc. *sandal*, qui, d'après d'Herbelot, *Bibl. orientale*, p. 555, est le grec *σανδάλιον*, sandale, soulier.

SANDALIER (san-da-liè; l'r ne se lie jamais), s. m. Celui qui fait des sandales.

— ETYM. Lat. *sandalarius*, de *sandalium*, sandale 4.

† SANDARACINE (san-da-ra-si-n'), s. f. Terme de chimie. Substance résineuse particulière que renferme la sandaraque.

SANDARAQUE (san-da-ra-k'), s. f. || 1^o Résine odorante qui découle du *thuya aphylla*, Burmann, ou *cupressoides*, L. et qui, réduite en poudre, sert à différents usages; par exemple on frotte de sandaraque le papier qu'on a gratté, pour l'empêcher de boire. || 2^o Il s'est dit pour réalgar.

— ETYM. Lat. *sandaraca*, grec *σανδαράκη*, qui signifient un sulfure rouge d'arsenic.

† SANDHI (san-di), s. f. Nom du système euphonique de la langue sanscrite, en tant que résultant de la rencontre des mots entre eux.

— ETYM. Sanscr. *sandhi*, liaison, de *sam*, avec, et *dhā*, poser, égal à *सन्-विधाय*.

† SANDIS (san-dis'), interj. Espèce de jurament gascon.

— ETYM. *Sang*, et *dis* pour Dieu.

SANDJIAK (san-dji-ak), s. m. Voy. SANGIAC.

SANDJIAKAT (san-dji-a-ka), s. m. Voy. SANGIACAT.

† SANDRE (san-dr'), s. m. Genre de poissons qui se rapprochent de la perche.

† SANDWICH (san-douitch), s. f. Tranche de jambon entre deux tranches de pain beurré.

— ETYM. Mot anglais.

SANG (san; devant une voyelle ou une h muette, le g se lie et se prononce k; un san-k illustre; suer san-k et eau; c'est aussi la règle que dans le XVII^e siècle donne Chifflet, *Gramm.* p. 213). s. m. || 1^o Liqueur assez épais, d'une couleur rouge tantôt claire et vermeille, tantôt foncée et comme noire, qui remplit le système entier des vaisseaux artériels et veineux. Le sang est employé dans les

raffineries de sucre pour clarifier les sirops. Il tombe dans son sang, CORN. *le Ment.* IV, 4. Ayant présenté les fils d'Aaron, il prit du sang du bœuf qui avait été immolé, en toucha l'extrémité de l'oreille droite de chacun d'eux et les pouces de leur main droite et de leur pied droit, SACR. *Bible, Lévit.* VIII, 24. Gardez-vous seulement de manger du sang de ces bêtes; car leur sang est leur vie, et ainsi vous ne devez pas manger avec leur chair ce qui est leur vie, ID. *ib. Deutéron.* XII, 24. La bello [Fontanges] perdant tout son sang, pâle, changée, accablée de tristesse, sév. 441. Les jésuites sont plus puissants que jamais: ils ont fait défendre aux pères de l'Oratoire d'enseigner la philosophie de Descartes, et, par conséquent, au sang de circuler, ID. 42 oct. 1678. On le vit à la bataille de Cerné charger trois fois les ennemis, couvert de sang et de poussière, FLÉCH. *Duc de Mont.* Dans leur sang odieux [des Romains] j'ai pu tremper mes mains, RAC. *Mithr.* V, 5. Ai-je besoin du sang des boucs et des génisses? ID. *Athal.* I, 1. Il [un guerrier] paraissait comme le dieu Mars: des ruisseaux de sang coulaient autour de lui; les roues de son char étaient teintes d'un sang noir, épais et écumeux, FÉN. *Tél.* II. Un seul de ces animaux [lions marins] auquel on coupa la gorge, et dont on recueillit le sang, en donna deux barriques, sans compter celui qui restait dans les vaisseaux de son corps, BUFF. *Quadr.* t. VI, p. 298. On a démontré que le sang mis en contact avec le gaz oxygène prend une couleur rouge très-vive, tandis que dans une atmosphère de gaz azote ou hydrogène il devient très-noir, SENNEBIER, *Ess. art d'obs.* t. II, p. 439, dans POUGENS. La température du sang artériel n'est que d'environ un degré plus élevée que celle du sang veineux, THIENARD, *Traité de chim.* t. III, p. 596, dans POUGENS. En montant à cet assaut [de Smolensk], nos colonnes d'attaque laissèrent une longue et large traînée de sang, de blessés et de morts, SÉCUR, *Hist. de Nap.* VI, 4. || Baptême de sang, le martyre souffert sans avoir reçu le baptême. || Tout en sang, couvert de sang. Une belle nuit, il [un fou] se donna cinq ou six coups de couteau, et, tout nu et tout en sang.... sév. 143. J'ai vu le triste Hémon abandonner son rang Pour venir embrasser ce frère tout en sang, ALC. *Théb.* III, 3. || Mettre en sang, battre, blesser jusqu'à ce que le sang coule abondamment. Le père [de Rosimond], fort emporté, battit cruellement son fils, et le mit en sang, FÉN. t. XIX, p. 24. || Fouetter, pincer, mordre jusqu'au sang, jusqu'à entamer la peau et faire paraître le sang. || Se battre au premier sang, se battre en duel à condition que le combat cessera à la première blessure d'un des deux adversaires. Il y a, je l'avoue, une autre sorte d'affaire où la gentillesse se mêle à la cruauté, et où l'on ne tue les gens que par hasard; c'est celle où l'on se bat au premier sang; au premier sang! grand Dieu! et qu'en veux-tu faire de ce sang, bête féroce! le veux-tu boire? J. J. ROUSS. *Nouv. Héloïse.* || Fig. et familièrement. Sucre sang et eau, se donner beaucoup de peine. Je suis sang et eau pour voir si du Japon Il viendrait à bon port au fait de son chapon, RAC. *Plaid.* III, 3. || Fig. Je donnerais de mon sang, le plus pur de mon sang, je répandrais tout mon sang, jusqu'à la dernière goutte de mon sang pour..., se dit pour exprimer la grande affection qu'on a pour quelqu'un ou pour quelque chose. Je donnerais mon sang pour vous soulager et pour vous servir, MAINTENON, *Lett. à Mme des Ursins*, 4 juillet 1706. Je donnerais de mon sang pour entendre dire: M. le cardinal est bien déclaré contre les jansénistes, ID. *Lett. au card. de Noailles*, 24 oct. 1708. || On dit de même, familièrement: Je voudrais qu'il m'en eût coûté une pinte de mon sang, et que cela fût ainsi, ne fût pas ainsi. || Fig. Je le signerais de mon sang, se dit quelquefois pour assurer la vérité d'une chose. Léonor: Me le signerez-vous? — Moncade: De mon sang s'il le faut, BARON, *Hom. à bon. fort.* III, 3. || Fig. Le sang de l'âme, les larmes. Les larmes que saint Augustin appello si élégamment le sang de l'âme, BOSS. *Sermons, Parole de Dieu*, 2. || 2^o Le sang de Jésus-Christ, le sang de l'agneau, le sang que Jésus-Christ a versé pour la rédemption des hommes, et sa présence dans l'eucharistique. Il leur dit: Ceci est mon sang, le sang de la nouvelle alliance qui sera répandu pour plusieurs, SACR. *Bible, Évang. St Marc*, XIV, 24. On voit Madame Pré-senter son corps à cette huile sacrée, ou plutôt au sang de Jésus-Christ, qui coule si abondamment avec cette précieuse liqueur, BOSS. *Duch. d'Orl.* Elle souhaite mille fois d'être plongée au sang de

l'agneau, in. *ib.* Si le sang des veaux et des boucs rendait accessible le saint des saints, bien qu'une loi si rigoureuse en fermât l'entrée, le sang de l'homme-Dieu, Jésus-Christ n'ouvrira-t-il pas le sanctuaire? in. *Sermons, Ascension, 4.* || 3° Terme de zoologie. Animaux à sang rouge, les vertébrés. || Animaux à sang blanc, les mollusques et autres animaux dont le sang est blanc. Le sang des insectes est une liqueur subtile, transparente et ordinairement sans couleur, et qui, quoiqu'elle ne soit pas naturellement inflammable, résiste dans quelques espèces à un degré de froid supérieur à nos plus rudes hivers, BONNET, *Contempl. nat. Œuv. t. VIII, p. 116*, dans POUGENS. || Animaux à sang froid, animaux dont le sang n'est pas sensiblement plus échauffé que le milieu qu'ils habitent. || 4° Il se dit de différents états physiques définis par un certain état du sang. Sang allumé. Rafraîchir le sang. Le sang lui monte facilement à la tête, et il a des étourdissements. De peur de troubler mon sang, je ne veux rien envisager dans l'avenir qui me puisse déplaire, sév. 26 août 1685. On a le mal dans le sang et dans les entrailles, avant qu'il éclate par la fièvre, BOSS. *Comédie, 8.* || 5° Fig. Il se dit de différents états de l'âme définis par un certain état du sang. Tel Sophocle à cent ans charmait encore Athènes, Tel bouillonnait encor son vieux sang dans ses veines, CORN. *Au Roi, 1676*. Oh! si M. le chevalier avait une telle cause en main, avec ce beau sang bouillant qui fait les héros et la goutte, il la saurait bien soutenir d'une autre manière que je fais, sév. 584. Cette force, cette vigueur, ce sang chaud et bouillant, semblable à un vin fumeux, ne leur permet [aux jeunes gens] rien de rassis ni de modéré, BOSS. *Panég. St Bernard, 1.* Il se pique d'avoir le sang chaud et l'estomac dévorant, MAINTENON, *Lett. à l'abbé Gobelin, 8 mai 1675*. Tout mon sang de colère et de honte s'enflamme, RAC. *Esth. III, 4.* || Il a le sang chaud, il est prompt et colére. || Cela rafraîchit le sang, calme le sang, met du baume dans le sang, ce qui arrive est agréable et de nature à tranquilliser. Il n'y a rien qui rafraîchisse le sang comme d'avoir su éviter de faire une sottise, LA BRUY. XI. || Cela glace le sang, cela cause de l'effroi. || Le sang se glace, on éprouve un grand effroi. Juste ciel! tout mon sang dans mes veines se glace, RAC. *Esth. I, 3.* À ce nom redoutable, mon sang se glaça dans mes veines, LESAGE, *Gil Blas, III, 4.* || Je n'ai pas une goutte de sang dans mes veines, je suis saisi d'effroi, d'horreur. || Vous me faites tourner le sang, vous me causez des émotions pénibles. || Cela fait bouillir le sang, vous me faites bouillir le sang, cela me cause, vous me causez une impatience extrême. || Le sang bout, se dit d'une extrême impatience. Le sang me bout sur les Calas; quand la révision sera-t-elle donc ordonnée? VOLT. *Lett. d'Argental, 19 fév. 1763.* || Le sang lui bout dans les veines, se dit aussi de la première vigueur de l'âge. Tant que le sang bout dans nos veines, CORN. *Imit. I, 43.* || Cela allume le sang, cela irrite, anime excessivement. Cette lecture m'allumait le sang. || Le sang lui monte à la tête, il est près de se fâcher. || Le sang lui est monté au visage, il a été ému de honte ou de colère. || Tout son sang bouillonne, son courroux est extrême. || Familièrement, faire du bon sang, se faire du bon sang, prendre du plaisir, éprouver du contentement. Je ne ferai de bon sang qu'à mon arrivée, MARIY. *Pays. parv. 3^e part.* || On dit aussi: Se faire une once de bon sang, s'amuser à une chose plaisante. || Faire du mauvais sang, de mauvais sang, éprouver de la contrariété, prendre de l'humeur. La lecture des malheurs imaginaires de Cleveland, faite avec fureur et souvent interrompue, m'a fait faire, je crois, plus de mauvais sang que les miens, J. J. ROUSS. *Confess. v.* Je ne doute point que le mauvais sang que je me fis durant cette absence n'ait contribué à la maladie où je tombai après son retour, in. *ib. VIII.* || Fig. Cet homme a du sang dans les veines, il est sensible à l'injure, il est hardi, résolu; et, par la forme négative, il n'a pas de sang dans les veines, il n'est pas sensible aux injures, il est timide, irrésolu. || Avoir du sang aux ongles, sous les ongles, au bout des ongles, savoir bien se défendre en toute manière, soit en action, soit en paroles; avoir de la force et du courage. Si nos ennemis avaient du sang aux ongles, sév. 301. || 6° Fig. La vie des hommes, en parlant de mort, de meurtre, de carnage. Vous perdez en la mort d'un homme de son rang; Vengez-la par une autre, et le sang par le sang, CORN. *Cid, II, 9.* La terre ne cachera plus le

sang qui a été répandu, saci, *Bible, Isaïe, XXVI, 21.* Seigneur, soyez favorable à votre peuple d'Israël que vous avez racheté, et ne lui imputez pas le sang innocent qui a été répandu au milieu de votre peuple, in. *Deutéron. XXI, 8.* Je ne veux point ici rappeler le passé, Ni vous rendre raison du sang que j'ai versé, RAC. *Athal. II, 5.* Je meurs, mais mon ombre s'envole bien accompagnée: je viens d'envoyer devant moi ces gardiens sacrilèges [les eunuques d'un séraïl] qui ont répandu le plus beau sang du monde [tué une belle femme], MONTESQ. *Lett. pers. 161.* Serions-nous donc pareils au peuple déicide, Qui, dans l'aveuglement de son orgueil stupide, Du sang de son Sauveur teignit Jérusalem? LAMART. *Harm. I, 6.* || Le prix du sang, le prix payé à un homme qui a livré un condamné à mort. Il ne nous est pas permis de le mettre [l'argent payé à Judas] dans le trésor, parce que c'est le prix du sang, saci, *Bible, Évang. St Math. XXVII, 6.* || Fig. Je [moi, Palmire] suis le prix du sang du malheureux Zopire, VOLT. *Mahom. IV, 3.* || Se baigner dans le sang, faire mourir beaucoup de monde. Dans l'infidèle sang baignez-vous sans horreur, RAC. *Ath. IV, 3.* || Épargner le sang, épargner la vie des hommes. || Verser le sang, répandre le sang, tremper ses mains dans le sang, donner la mort à un homme, à des hommes. Personne n'ignore les dérèglements de ce prince [Henri VIII], ni l'aveuglement où il tomba par ses malheureuses amours, ni combien il répandit de sang depuis qu'il s'y fut abandonné, BOSS. *Var. VII, 1.* Ils répandraient avec plaisir le sang du fils d'Ulysse, FÉN. *Tél. I.* Exterminez, grands dieux, de la terre où nous sommes, Quiconque avec plaisir répand le sang des hommes, VOLT. *Mahomet, III, 8.* || Aimer le sang, être altéré de sang, se repaître de sang, se plaire dans le sang, aimer à donner la mort. || Il y a eu beaucoup de sang répandu dans cette guerre, beaucoup d'hommes y ont péri. || Faire couler le sang, être cause d'une guerre ou d'une rixe sanglante. || Le sang a coulé, a été répandu, il y a eu des personnes blessées dans cet engagement, dans cette rixe. || Par exagération. Inonder de sang un pays, y faire périr beaucoup de personnes. || Mettre un pays à feu et à sang, y commettre toutes sortes de cruautés. || Fig. Ils se font la guerre à feu et à sang, ils sont fort irrités les uns contre les autres et cherchent à se nuire de toutes les façons. || Laver son injure dans le sang, se venger en tuant celui de qui on l'a reçue. Ce n'est que dans le sang qu'on lave un tel outrage, CORN. *Cid, I, 8.* || Payer une chose de son sang, être mis à mort pour l'avoir faite, ou dite. || Le sang de cet homme crie vengeance, il faut que le meurtre de cet homme soit vengé. || Fig. Son sang est sur lui, c'est sur lui que retombe la responsabilité de sa mort ou de tout autre malheur. Puisque M. Jurieu ne veut pas suivre ces belles lumières, son sang est sur lui, et son crime est inexcusable, BOSS, *6^e avert. 21.* || 7° De sang, de nature sanguinaire. Je pense que vous aimez particulièrement cette histoire [Judith et Holopherne], et que vous êtes bien aise de voir une action de sang et de meurtre approuvée dans l'Écriture, VOLT. *Lett. 25.* Et dont l'âme de sang, injuste et déloyale, Souille avec tant d'horreur la majesté royale, DU RYER, *Sévole, III, 3.* Sauvez-moi de tous ces hommes de sang, saci, *Bible, Psaumes, LVIII, 3.* Un tribunal de sang te condamne au supplice, VOLT. *Alz. v, 4.* En Saxe, Charlemagne fit des lois de sang, in. *Mœurs, 82.* Son insensibilité [du peuple romain] allait au point qu'au milieu des plus belles scènes [de Tércence], il demandait un ours, des athlètes ou des gladiateurs; il fallait à ce peuple des spectacles de sang, CONDIL. *Hist. anc. XI, 4.* On se rappellera longtemps ces jours où des hommes de sang prétendirent élever des autels aux vertus sur les ruines du christianisme, CHATEAUBR. *Génie, I, 1, 4.* || Tribunal de sang, tribunal établi en 1567, dans les Pays-Bas, par le duc d'Albe. || 8° Fig. Le sang, la substance du peuple, des pauvres. Je ne m'étonne point que les fripons engraisés de notre sang se déclarent contre M. Turgot, qui veut le conserver dans nos veines, VOLT. *Lett. La Lande, 19 déc. 1774.* On a presque regret d'être homme quand on songe aux malheureux dont il faut manger le sang, J. J. ROUSS. *Hél. v, 7.* || Sucrer le sang du peuple, s'engraisser du sang du peuple, se dit de gens en place qui s'enrichissent en appauvrissant le peuple. || 9° Race, extraction, famille. Seigneur, je suis Romain et du sang de Pompée, CORN. *Cinna, v, 1.* La mère sort d'un sang fécond en pro-

curateurs, HAUTEROCHE, *Bourg. de qual. I, 4.* Je n'ai pas reconnu mon sang dans votre style, sév. à Bussy son cousin, 9 juin 1669. Il était juste que ce précieux dépôt [les princes de Condé, de Conti et de Longueville emprisonnés] demeurât entre les mains du roi, et il lui appartenait de garder une si noble partie de son sang, BOSS. *le Tellier.* Quelle glorieuse que fût la source dont il sortait, l'hérésie des derniers-temps l'avait infectée; il recevait avec ce beau sang des principes d'erreur et de mensonge, FLÉCH. *Turenne.* Sorti de l'ancienne et illustre maison de la Tour d'Auvergne, qui a mêlé son sang à celui des rois et des empereurs, in. *ib.* Tous les liens du sang n'ont pu le retenir, RAC. *Phédre, IV, 1.* Je n'ai pu conserver Que la fierté d'un sang que je ne puis prouver, in. *Iphig. II, 4.* Rome, par une loi qui ne se peut changer N'admet avec son sang aucun sang étranger, in. *Bérén. II, 2.* Ce que le sang peut communiquer de dispositions et de talents est fort douteux, MAIRAN, *Elog. Bremond.* Quoique le sang des Jagellons eût régné longtemps, ces princes ne furent jamais ni absolus par leur royauté, ni rois par droit de naissance, VOLT. *Mœurs, 149.* Le roi [Henri VIII] fit périr par la main du bourreau la mère de ce cardinal [de Pole], sans respecter la vieillesse, ni le sang royal dont elle était, in. *ib. 135.* Plus le sang de Charlemagne s'éloignait de sa source, plus il dégénérait, in. *ib. 24.* || La pureté du sang, se dit d'une famille de haute extraction dans laquelle il n'y a point eu de métalliance. La pureté du sang ne fit que servir de motif à la pureté des mœurs de Mme la Dauphine, FLÉCH. *Dauphine.* || En Espagne, pureté de sang, absence de toute hérésie dans une famille. || Les enfants par rapport à leurs pères, les membres de la famille par rapport les uns aux autres. Viens, mon fils, viens, mon sang, viens réparer ma honte, CORN. *Cid, I, 8.* Ne me dis point qu'elle est et mon sang et ma sœur, in. *Hor. IV, 6.* N'écoutez point pour lui ces maximes cruelles: En épousant Pauline il s'est fait votre sang, in. *Poly. III, 3.* N'ait point peur, je ne suis pas mort; va, tu es mon vrai sang, ma véritable fille, et je suis ravi d'avoir vu ton bon naturel, MOL. *Mal. imag. III, 21.* Si vous dites vrai, nous la renoncerez pour notre sang, in. *G. Dand. II, 9.* Enfin, vous voyez comme votre sang [votre parenté] prend mon parti, in. *Critique, 3.* Adieu, mon sang, sév. à Bussy, son cousin, 19 mai 1674. Ces monstres... Qui, prenant en dégoût les fruits nés de leur flanc, S'irritent sans raison contre leur propre sang, BOSS. *Sat. X.* David m'est en horreur, et les fils de ce roi, Quoique nés de mon sang, sont étrangers pour moi, RAC. *Athal. II, 7.* Et, quand je veux chercher le sang qui m'a fait naître... in. *ib. II, 4.* Songe au moins, songe au sang qui coule dans tes veines, VOLT. *Zaire, II, 3.* || Mauvais sang, les membres pervers d'une famille. Et quand nos vieux héros avaient de mauvais sang, Ils cussent, pour le perdre, ouvert leur propre flanc, CORN. *Poly. V, 4.* || En une autre acception, mauvais sang, personne ou personnes dignes de réprobation. Et depuis quand, seigneur, la soif du premier rang Craint-elle de répandre un peu de mauvais sang? in. *Sertor. I, 4.* || Les princes du sang, les princes qui sont de la maison royale ou impériale. Enfin il [M. de Pomponé] ne sera plus que le plus honnête homme du monde: vous souvenez-vous de Voiture, en parlant de M. le Prince: Il n'avait pas un si haut rang; Il n'était que prince du sang, voilà justement l'affaire, sév. 388. Vieillir fille est un piètre état; les princesses du sang ont bien de la peine à soutenir cet état contre nature, VOLT. *Lett. Thiriot, 24 déc. 1737.* || Droit du sang, celui que donne la naissance. Henri IV arriva au trône par le droit du sang. || Cela est dans le sang, se dit d'une personne qui a de bonnes ou de mauvaises qualités qu'elle tient de famille. || Il se dit aussi d'une bonne ou d'une mauvaise qualité qui vient du tempérament. Cela est dans ton sang d'adorer le vrai mérite, LE GRAND, *Triomphe du temps futur, 3^e part. sc. 1.* || La vertu des pères ne passe pas toujours avec le sang dans leurs enfants, ne se transmet pas toujours avec le sang, les enfants n'ont pas toujours les bonnes qualités de leurs pères. || Le plus pur du sang, le membre de la famille le plus chéri. Pourquoi, moi-même enfin me déchirant le flanc, Payer sa folle amour [de Ménélas] du plus pur de mon sang? RAC. *Iphig. IV, 4.* || Fig. Il lui en a coûté le plus pur de son sang, il a donné le plus pur de son sang, il a sacrifié la meilleure partie de ce qu'il possédait. || 10° Le sang, les sentiments d'affection entre les membres d'une même famille. Elle est

mère, et le sang a beaucoup de pouvoir, CORN. *Rodog.* II, 4. ...De ce soupçon que faut-il que j'augure? Du sang qui se révolte est-ce quelque murmure? RAC. *Iphig.* I, 3. Et le sang reprendra son empire ordinaire, ID. *Théb.* III, 6. Ceux qui l'ont connu croiront aisément que les affections communes, le sang, le nom n'avaient pas beaucoup de pouvoir sur lui, et qu'il se tenait isolé de tout sans se faire violence, FONTEN. *Littre.* || Le murmure du sang, la force du sang, la voix du sang, les sentiments qui parlent en faveur des membres de notre famille. La voix du sang se fit entendre, je me rappelai tous mes devoirs envers mes parents, LESAGE, *Gil Bl.* X, 2. || En un sens particulier, la force du sang, les sentiments que l'on ressent quelquefois pour une personne de même sang, bien qu'on ne la connaisse pas. || La chair et le sang, même signification. Le combat d'une femme chrétienne, non pas contre les persécuteurs de la foi, mais contre la chair et le sang, contre ses proches, JOURNAL. 1^{er} dim. après l'Épiphan. Dominic. t. I, p. 26. La nature en cette occasion [dans une contagion] relâche beaucoup de ses droits et de ses obligations ordinaires; les lois de la chair et du sang ne sont pas si fortes que l'horreur d'une mort presque inévitable, FLÉCH. *Duch. de Mont.* || Terme de l'Écriture. La chair et le sang, la nature corrompue. La multitude adore des divinités de chair et de sang, FÉN. t. XVII, p. 240. || 11^e Sang se dit de races d'hommes, par rapport aux croisements. Le sang tartare s'est mêlé d'un côté avec les Chinois et de l'autre avec les Russes orientaux, BUFF. *Hist. nat. Hom.* *Œuv.* t. V, p. 20. || Sang mêlé, se dit de populations où il y a eu des croisements. Le sort des Espagnols, dans tous les pays du monde, est d'être un sang mêlé; celui des Maures coule encore dans leurs veines en Europe, et celui des sauvages dans l'autre hémisphère, RAYNAL, *Hist. phil.* VII, 7. || Un sang-mêlé, un homme qui provient de pareils croisements. || Au pluriel. Des sang-mêlés, c'est-à-dire des hommes à sang mêlé. On dit que les sang-mêlés sont moins prolifiques que les individus de race pure. || Le sang est beau dans ce pays, les hommes y sont beaux et bien faits. Ce qui rend le sang si beau en Perse, c'est la vie réglée que les femmes y mènent, MONTESQ. *Lett. pers.* 34. Le sang de Géorgie est encore plus beau que celui de Cachemire; on ne trouve pas un laid visage en ce pays, BUFF. *Hist. nat. Hom.* *Œuv.* t. V, p. 94. C'est une ville fort agréable; l'air y est bon, les promenades y sont délicieuses, et le sang y est superbe, PICARD, *Petite ville*, IV, 6. || C'est un beau sang, se dit d'une famille composée de beaux enfants. || 12^e Terme d'hippologie. Pur sang, ou, simplement, sang, ensemble, chez le cheval, de caractères extérieurs et de qualités innées qu'on ne rencontre que chez les races nobles. Les chevaux de pur sang ont de la distinction, de l'élégance et de la grâce dans les formes; la peau fine et souple; les crins fins et soyeux; les muscles fermes, bien dessinés sous la peau; les os durs et compactes; les vaisseaux sous-cutanés très-apparents; les allures très-rapides; le système nerveux et les facultés intellectuelles bien développés, VALLON, *Cours d'hippologie.* || Demi-sang, ou deuxième sang, produit d'un individu de pur sang avec un individu de race commune. || Trois-quarts de sang, produit d'un pur sang et d'un demi-sang, sept-huitième, quinze-seizième de sang, en suivant le croisement dans le même sens. || Aujourd'hui, on s'accorde à reconnaître deux chevaux de pur sang: le cheval arabe, chez qui le sang est d'origine et un don de la nature; et le courreur anglais, qui, n'ayant du sang que par des croisements, n'en a pas moins acquis tous les caractères, et chez qui le sang est de seconde main et un don de l'hérédité. || On ne confondra pas pur sang avec pure race, qui appartient à tout animal descendant directement de la souche de la race elle-même. || Par abréviation, un pur sang, un cheval de pur sang. || Au plur. Des pur sang, des demi-sang. On sous-entend chevaux: des (chevaux à) pur sang, des (chevaux à) demi-sang. || 13^e Terme de vétérinaire. Sang de rate, maladie propre aux bêtes à laine et aux bêtes à cornes. Plus d'un mal contagieux s'étend de l'animal à son gardien; il en est ainsi pour la merve, pour le sang de rate et pour d'autres maladies encore, BAYLE-MOULLARD, *Projet de code rural*, page 90. || 14^e Sang-froid, voy. SANG-FROID, à son rang alphabétique. || 15^e Terme d'alchimie. Sang des philosophes, esprit minéral que l'on supposait être dans les métaux. || Proverbes. Bon sang ne peut mentir, les personnes nées d'honnêtes parents

ne dégèrent point. || Il exprime aussi que l'affection naturelle entre personnes de même sang ne manque pas de se déclarer, de se découvrir dans l'occasion. Bon sang ne peut mentir; je t'aime toujours, DANCOURT, *Bourg.* à la mode, I, 10. || Il se dit parfois, par ironie, d'une fille qui n'est pas moins coquette que sa mère l'a été ou l'est encore. || Qui perd son bien perd son sang, perdre son bien c'est presque la même chose que de perdre la vie.

— HIST. XI^e S. Nos les ferens [nos espèces] vermes de chald sanc, *Ch. de Rol.* LXXIV. || XII^e S. Ilec sanc de pechié covint par sanc laver, *Th. le mart.* 140. Delivre mei des ovranz [ceux qui opèrent] iniquitet, e des humes de sanc salve mei, *Liber psalm.* p. 70. || XIII^e S. Home de sanc et tricheur aura nostre sire Deux en contre cuer, *Psautier*, f. 40. Tel coup que li clairs sanc en conviendra issir, *Berte*, XIII. Quant Berte l'entendi, tous li sans lui remue, *ib.* III. Si te fremira tous li sans, *Parole* te faudra et sens, Quant tu cuideras commencer, *la Rose*, 2407. ...Si comme aucuns fiert autrui par mal talent en liu saint, ou bat, ou fet sanc, ou tue, *BEAUM.* XI, 45. || XIV^e S. Beins sanc ne poet falir, adès se monterra [montrera], *Baud. de Seb.* IX, 441. Quelconque personne soit du sang ou lignage royal ou d'autre, *Ordonn. des rois de France*, t. V, p. 413. Garin ala devers le maire de la justice et se plaignit du sb. que lui avoit fait ladite femme, *DU CANGE*, *sanguis*. Le suppliant frappa un petit cop de la main sur le visage ledit homme, et lui fist un pou de sang volage parmi les dens, *m. ib.* || XV^e S. A son costé dextre estoit tout le sang de France, c'est assavoir tous les grans seigneurs de France, comme Anjou, Berry, Bourgogne... *Journ. de Paris sous Charles VI et VII*, an 1434. A peu qu'il ne chut à la renverse, tant fort fut effrayé; et quand il eut son sang, il... LOUIS XI, *Nouv.* II. Quand la jeune meuniere ouit qu'on trouveroit bien remede à son fait, le sang lui commença à revenir, *m. ib.* III. Et en lisant, le sang lui monte et le cœur lui fremit, *m. ib.* XXVI. || XVI^e S. Il la battit à sang et à marque, *MANGUER. Nouv.* XLVI. Elle s'ostia la vie aussi magnaniment comme il appartenoit à sa vertu et au noble sang dont elle estoit issue, *AMVOY. Cat. d'Ut.* 9. Gens de sang, de sac et de corde, Qui vous faites nommer zelez, *Sat. Mén.* p. 213. Pour curer les cors, il les faut couper jusques au sang, *PARÉ*, V, 24. Nul sang blanc, nulle puce blanche, *LEROUX DE LING.* *Prov.* t. II, p. 358. Les seigneurs françois aimoient mieux employer à la guerre le sang de leur corps que le sang de leur bourse, ainsi qu'on l'appelle communement, *FAUCHET, De l'orig. des dignitez de France*, liv. II, p. 59, dans *LACURNE*. Par ladite coutume les viscontiers ont le sanc et le larron; est à sçavoir cognoissance de meslée, de debat fait à sang courant, et du larron prins en icelle seigneurie, posé qu'il doive estendre pendu et estranglé, *Coût. génér.* t. I, p. 645.

— ÉTYM. Provenç. *sang*, *sanc*; espagn. *sangre*; portug. et ital. *sanguo*; du lat. *sanguis*, *sanguinem*.

SANG-DE-DRAGON (san-de-dra-gon) ou SANG-DRAGON (san-dra-gon), s. m. || 1^o Espèce de patience, *rumex sanguineus*, L. dont les nervures sont teintes en rouge, mais qui n'a aucun suc rouge. || 2^o Résine sèche, d'un rouge foncé et presque brun quand elle est en masse, d'un rouge de sang lorsqu'elle est en poudre; elle provient d'un palmier, le *calamus draco*, Willdenow; c'est un astringent employé en poudre comme hémostatique.

— HIST. XVI^e S. Un peu d'eau de vie en laquelle avoit esté dissout sang de dragon [la résine], aloès et poudre de mastic, *PARÉ*, VII, 45.

— ÉTYM. *Sang*, *de*, et *dragon*; provenç. *sang de draco*; espagn. *sangre de drago*; ital. *sanguo di dracone*. Du sang que le dragon a succé des veines de l'éléphant, pour esteindre par sa froideur l'ardeur qui le brusle dans ses entrailles, et lequel sang il revomit lorsque l'éléphant tombe sur luy et qu'il l'écrase, comme le recite Pline (VIII, 42), naist et se produit es isles Canaries, dites fortunées, selon Thevet et le médecin Monardes (c. 38), l'arbre qui porto la gomme appelée sanguis draconis; en témoignage de quoy le fruit porte la figure d'un dragon si expressément empreinte, qu'on droit y avoir esté apposé par un peintre, LAURENS CAELAN, *Rare et curieux discours de la plante appelée mandragore*, Paris, 1634, p. 7.

SANG-FROID (san-froi), s. m. || 1^o État de l'âme lorsqu'elle est calme, tranquillité d'esprit, présence d'esprit. Enfin l'Yssel est passé, monsieur le Prince l'a passé trois ou quatre fois en bateau, tout paisiblement, dennant les ordres partout avec ce sang-froid et cette valeur divine que vous connaissez, sév. 17 juin 1672. Le sang-froid dont il me refusa,

HAMILT. *Gramm.* 3. Suétone nous décrit les crimes de Néron avec un sang-froid qui nous surprend, en nous faisant presque croire qu'il ne sent point l'horreur de ce qu'il décrit, MONTESQ. *Goût, plaisirs de la surprise*. Le sang-froid de ses extravagances me fait enrager, VOLT. *Socrate*, II, 4. Oh! si la colère du peuple est terrible, c'est le sang-froid du despotisme qui est atroce, MIRAB. *Collection*, t. I, p. 347. Le sang-froid qui double les moyens et les forces, STAEL, *Corinne*, I, 4. || 2^o De sang-froid, sans enportement, sans transport. Je crois que vous ne me demandez pas que je puisse être de sang-froid en cette occasion, sév. 23. Faudra-t-il de sang-froid, et sans être amoureux, Pour une Iris en l'air faire le langoureux? BOIL. *Sat.* IX. Peut-être vous faite-vous une espèce de force et de vanité déplorable de nous écouter de sang-froid? MASS. *Carême, Parole*. Lorsqu'on a corrompu le peuple, il devient de sang-froid [ne s'échauffe plus pour les affaires], MONTESQ. *Esp.* II, 2. || Tuer quelqu'un de sang-froid, le tuer de dessein prémédité et sans être emporté par aucun mouvement de violence. Après la bataille de Jarnac, Montesquiou tua de sang-froid le prince de Condé prisonnier et blessé. Massacrer de sang-froid un enfant au berceau, *DU CIS*, *Maebeth*, II, 9.

— REM. Est-ce sang ou sens? On a écrit sens: Je n'attendrai pas de sens froid cette nouvelle, sév. 320. D'un autre côté on a écrit sang pour sens: Et revint en son sang, *PROISS.* liv. I, f. 94, dans *LACURNE*. Les grammairiens ont décidé qu'il fallait dire sang-froid et sens rassis, parce que c'est le sang qui s'échauffe ou se refroidit et le sens qui se trouble ou se rassemble. Mais il est très-probable que c'est sens qu'on a entendu primitivement dans la locution (un sens froid comme un jugement froid), puis la ressemblance des significations a conduit à une méprise. Il n'y a point d'histoire; on trouve bien dans d'Aubigné: Qui avoit tué de sang froid et sans aucun sujet un vieux paysan, *D'AUR.* *Vie*, 24. Mais on ne peut se fier à cette édition; celle de M. Lalanne donne, p. 24: Le soldat auvergnac qui avoit tué un vieux paysan sans raison.

† SANG-GRIS (san-gri), s. m. Boisson forte en usage dans les fles françaises de l'Amérique. || Infusion de thé dans le vin usitée sur les navires du Nord. SANGIAC (san-ji-ak), s. m. || 1^o Chacune des principales subdivisions des provinces de l'empire ottoman. || 2^o Gouverneur d'un sangiac. Il y avait autrefois un sangiac qui résidait à Coron, *CHATEAURN.* *Itin.* part. I.

— ÉTYM. Turc, *sandjak*, étendard, administration d'une petite province, d'où *sandjak bey*, bey d'un sangiac, d'où *sangiac*, dans le français.

SANGLACAT (san-ji-a-ka), s. m. Titre, dignité du gouverneur d'un sangiac, ou le territoire même d'un sangiac.

SANGLADE (san-gla-d'), s. f. Grand coup de sangle, de fouet.

— ÉTYM. *Sangler*, *ante*.

SANGLANT, ANTE (san-glan, glan-t'), adj. || 1^o Taché de sang, souillé de sang. Ce héros dans mes bras est tombé tout sanglant, *RAC.* *Mithr.* V, 4. Cet Achille Dont la sanglante main m'enleva prisonnière, *m.* *Iphig.* II, 1. Hélas! les pauvres gens [de Rome], quand on leur présente ma robe sanglante, voulurent me venger, *FÉN.* *Dial. des morts anc.* (*César, Caton*). La terre, d'un pôle à l'autre, est un champ de carnage; et la nature sanglante est assise entre la naissance et la mort, *m.* *Memmius*, III, 6. || Combat sanglant, défaite sanglante, rencontre sanglante, guerre sanglante, combat, défaite, rencontre, guerre où il y a beaucoup de sang répandu. [Nos rois] occupés à soutenir de longues et sanglantes guerres, *FLÉCH.* *Lamoign.* || Mort sanglante, mort violente avec effusion de sang. Une mort sanglante est l'unique traité Qui reste entre le seigneur et le maître irrité, *RAC.* *Bajaz.* IV, 7. || Sacrifice non sanglant, le sacrifice de la messe. || Plaie sanglante, plaie dont il sort actuellement du sang. || Fig. La plaie est encore toute sanglante, la douleur est encore toute récente, ou il y a peu de temps que l'injure a été faite. On trouvera toujours aisément et sans aucun doute le temps précis de l'interruption [par le protestantisme]; le point de la rupture demeurera, pour ainsi dire, toujours sanglant, *BOSS.* 1^{re} *instr. past.* 14. || 2^o Viande sanglante, encore toute sanglante, viande rôtie qui n'est pas assez cuite; on dit plus ordinairement saignant, saignante. || 3^o À quoi du sang est mêlé. Ils rougissent le mors d'une sanglante écume, *RAC.* *Phèdre*, V, 6. De tout son corps dégoutte une sueur sanglante, *DE-LILLE.* *Knéide*, II. || 4^o Qui a la couleur du sang. La

lune sanglante Recule d'horreur, J. B. ROUSS. *Cant.* VII. Quand César expira, plaignant notre misère, D'un nuage sanglant tu [soleil] voilas ta lumière, DELILLE, *Georg.* I. || Porphyre sanglant, porphyre de couleur de sang. || 5° Fig. Qui rappelle des idées de sang, de meurtre. Mille songes affreux, mille images sanglantes... M'ont arraché ma joie et rendu ma terre, CORN. *Hor.* I, 3. Le dernier acte [de la vie de l'homme] est sanglant, quelque belle que soit la comédie en tout le reste : on jette enfin de la terre sur la tête, et en voilà pour jamais, PASC. *Pens.* XXIV, 58, édit. HAVET. Mais ne savez-vous pas cette sanglante histoire? RAC. *Théb.* V, 3. Quand je n'en aurais pas la nouvelle sanglante, ID. *Mithr.* V, 1. || 6° Fig. Qui verse le sang. || [le pape] donna le titre de défenseur de la foi au roi Henri VIII et à ses successeurs; et à qui le donnait-il? à celui qui devait être quelques années après le plus sanglant ennemi de Rome, VOLT. *Mœurs.* 128. || Qui doit faire verser du sang. Envieux l'un de l'autre, ils mènent tout par brigues, Que leur ambition tourne en sanglantes ligues, CORN. *Cinna*, II, 1. Les dieux... Vengeant de leurs autels le sanglant privilège, RAC. *Iphig.* I, 4. De vos ordres sanglants vous savez la rigueur, M. *Esth.* III, 4. Si vous aviez ouvert le paquet qui lui est adressé, vous y auriez trouvé des ordres sanglants, MONTESQ. *Lett. pers.* 150. || 7° Très-offensant, très-outrageux. Lionne m'apprit qu'Onodedei était arrivé avec un mémoire sanglant contre M. le Prince, RETZ, *Mém.* t. II, liv. III, p. 385, dans POUGENS. Ah! mon père, c'est une pièce sanglante qu'ils nous ont faite, MOL. *Préc.* 18. Votre P. Alby fit un livre sanglant contre lui [un curé], que vous vendites vous-mêmes, dans votre propre église, le jour de l'Assomption, PASC. *Prov.* XV. Pour moi, je ferai un mémoire sanglant contre les banqueroutiers, VOLT. *Lett. Mme de Fontaine*, 11 juin 1761. Lorsque Henri IV eut changé de religion, Duplessis-Mornai lui fit de sanglants reproches, et se retira de la cour, ID. *Henr.* I, notes. La princesse Henriette joua un tour bien sanglant à Corneille, quand elle le fit travailler à Bérénice, M. *Comm. Corn. Rem. Tite et Bér.* I, 2. J'apprends qu'on a fait des vers sanglants contre le roi de Prusse, qu'on a la charité de m'imputer, ID. *Lett. d'Alemb.* 29 nov. 1756.

— SYN. SANGlant, ENSANGlanté. Sanglant, couvert d'un sang qui vient de celui qui a été frappé, ou sur celui qui a frappé : il est tombé tout sanglant; les vainqueurs tout sanglants. Ensanglanté, couvert d'un sang qui vient du dehors : la terre est ensanglantée.

— HIST. XI^e S. Sanglant en ert [sera] li branz [la lame de l'épée] entresqu'à l'or, *Ch. de Rol.* LXXXI. || XI^e S. Sanglans [il] ot les talons de tost esperonner, *Sax.* XIII. Ains qu'il soit vespres ne li solaus couchans, I aura molt des morts et des sanglans, *Raoul de C.* 154. || XIII^e S. Ambedui [tous deux] s'entr'abatent tout sanglant en l'erhier, *Berte*, XXXVIII. Et tant que li quens de Saint-Pol feri le conte Renaud de son poing sour le visage et le fist tout sanglant, *Chr. de Rains*, 142. || XIV^e S. La femme et le suppliant se facherent... elle l'appella sanglant sourt, et lui l'appella sanglante ordure, DU CANGE, *sanguleatus*. Denisot se courrouça, et dit par le poitron Dieu sanglant, ID. *ib.* || XV^e S. Le mal Saint Leu le puist abatre; Dieux lui doint la sanglante estraine! E. DESCH. *Poésies mss.* f° 349. Mais la sanglante mort te prange [prenne]! ID. *ib.* f° 282. || XVI^e S. ... Elle appereut d'aventure sa robe toute sanglante, dont elle entra soudain en si grande frayeur, que... AMYOT, *Pomp.* 76. Il estoit en pique contre ses moines, lesquels lui faisoient tout du sanglant pis qu'ils pouvoient, DESPER. *Contes*, XLIX. Bœuf sanglant, mouton belant et porc pourri, ID. *ib.* LXXXIV. Son visage tout sanglant d'egratignures, MARG. *Nouv.* IV. Leurs classes [des collèges] sont jonchées de tronçons d'osier sanglants, MONT. I, 483. Les gents de pied parfurent une très sanglante desfaite, M. I, 367. D'autres ont les yeux sanglants de rougeur, M. II, 370. Prenant de l'eau du bain toute sanglante, M. III, 485. Playes recentes et encore sanglantes, PARÉ, VII, 2.

— ETYM. *Sang.* On a voulu séparer *sanglant*, outrageant, et le rapporter au verbe *sangler*; mais l'historique ne permet pas cette disjonction; et d'ailleurs l'emploi métaphorique de *sanglant* se conçoit.

SANGLE (san-gl'), s. f. || 1° Bande de cuir, de tissu de chanvre, etc. large et plate, qui sert à ceindre, à serrer, etc. || La sangle d'une selle, sangle qui passe sous le ventre du cheval, et qui est fixée à la selle des deux côtés, de manière à la maintenir. || On dit de même : sangle d'un bât.

|| 2° Bande que l'on cloue sur les bois pour former le fond d'un lit, d'un fauteuil, etc. || Lit de sangle, lit dont le fond n'est formé que de sangles tendues sur deux brancards. On tendit un lit de sangle au milieu de toutes ces merveilles [les objets antiques recueillis à Athènes, chez M. Fauvel, consul], CHATEAUB. *Itin.* part. I. || 3° Bande de cuir dont les porteurs, et surtout les porteurs d'eau et les porteurs de chaises, se servent pour porter. Sangle au dos, bâton à la main; Vite, porteurs, que l'on s'ajuste; C'est pour la foire Saint-Germain, SCARR. dans RICHELET. || 4° Terme de pêche. Corde garnie d'empiles et d'hameçons, pour prendre des soles ou autres poissons de ce genre. || Tissu de cordes, au travers duquel on passe les épaules, pour tirer les filets à terre. || 5° Nom vulgaire, dans la Vendée et la Loire-Inférieure, de la couleur verte et jaune, *zamenis viridiflavus*, Wögl.

— HIST. XI^e S. [Ils] Rumpent ces cengles, et ces seles verserent, *Ch. de Rol.* CCLX. || XIII^e S. Li destrier vont parmi l'estor fuiant, Les sengles routes, les resnes traînant, *Raoul de C.* 405. || XIII^e S. Et se ferirent sous les blasons si roideement, que il rompirent poitraus et chaincles et se porterent à terre par dessus les crupes des chevaux, *Chr. de Rains*, p. 65.

— ETYM. Wallon, *seink*; provenç. *singla*; espagn. *cincha*; ital. *cinghia*; du lat. *cingula*, de *cingere* (voy. CEINDRE). La véritable orthographe est *cengle* du plus ancien de nos textes. Il y a eu aussi dans l'ancienne langue *sangle* signifiant une étoffe mince, non double, mais alors il vient de *singulus*.

SANGLÉ, ÊE (san-glé, glée), part. passé de sangler. Serré avec une sangle. Un mulet bien sanglé. Car, aussi bien que ses mazesettes, Il est sanglé le messenger du Mans, DUCEREAU, *Poés. Arrangement du messenger*. || Les bœufs qui présentent une dépression au passage des sangles sont dits sanglés, et sont peu estimés des engraisseurs. || Habit sanglé, redingote sanglée, habit, redingote qui serre la taille comme si c'était une sangle. || Fig. Être sanglé, être perdu, ruiné, en tenir; on dit dans le même sens : on l'a sanglé. Criant : Jupiter est sanglé, SCARR. *Typh.* III. Ce discours fut à peine proféré, Que l'écoustant s'encourt, et, tout outré, Trouve du bât la sangle et se l'attache, Puis va criant partout : je suis sanglé, LA FONT. *Aveux*. || Terme de blason. Se dit des animaux qui ont une espèce de ceinture d'un autre émail.

SANGLER (san-glé), v. a. || 1° Ceindre, serrer avec une sangle. Ce cheval n'est pas bien sanglé, assez sanglé. Mais pour l'heure présente ils sanglaient le mulet, RÉGNIEU, *Sat.* X. || 2° Envelopper le fromage dans des bandes de toile. || 3° Familièrement. Appliquer avec force un coup. Je t'avertis que, si je te sangle le moindre coup, il ira droit au milieu du cœur, visé, *Devineress.* I, 43. Ce monsieur n'aime pas la compagnie; car il m'a sanglé cinq ou six coups de fouet sur les épaules, et il m'a prié brusquement de me retirer, DANCOURT, *l'Opéra de village*, sc. 15. Tout franc, je n'aime pas Qu'on se rie à mon nez et qu'on suive mes pas; Si quelqu'un vient encor se gausser davantage, Je lui sangle d'abord mon poing par le visage, REGNARD, *Démocr.* II, 3. || Sangler quelqu'un, lui administrer des coups de sangle ou de toute autre chose. Mais, [ce raisonnement] n'étant que d'un simple chien, On trouva qu'il ne valait rien; On vous sangle la pauvre drille, LA FONT. *Fabl.* XI, 3. || Fig. Faire une critique violente. Le cardinal de Richelieu est étrangement sanglé dans ce petit livre, GUI PATIN, *Nouv. lett.* t. I, p. 32, dans POUGENS. Je vous promets que je m'en acquitterai à cause de vous, et que j'y sanglerai les hémophobes, ID. *Lett.* t. II, p. 362. || 4° Se sangler, v. refl. Se serrer avec une sangle. Pour courir la poste à son aise, il faut se sangler. || Familièrement. Cette femme se sangle trop, elle se serre trop dans son corset.

— HIST. XIII^e S. [Les femmes] Senglent estroit leur testes d'un laz ou d'un drapel, Por leur front defroncier et estendre la pel, J. DE MEUNG, *Test.* 1273. [Femmes qui]... sont senglées et ceintes D'unes larges ceintures, qui si pou sont estraintes, Qu'on ne cognoist sovent les vuides des ceintes, M. *ib.* 4248. || XV^e S. Et furent sur le point que de porter l'un l'autre à terre, mais ils sanglerent les chevaux de leurs jambes et bien se tinent, FROISS. III, IV, 42. Aussi fut si bien aveuglé Le povre varlet malheureux Qui fut de tout cela sanglé [battu], VILON, *Revue des galants sans merci*. || XVI^e S. Comme si son cheval ne fust pas bien sanglé, DESPER. *Contes*, XXVIII. Pour faire un corps bien espagnolé, quelle jehenne ne souffrent elles [les femmes],

guidées et cenglées, à tout de grosses coches sur les costez, jusques à la chair vive? MONT. I, 308. — ETYM. *Sangle*; wallon, *seinglé*, mais *zengué*, *zeinglé*, en parlant d'un coup de fouet; provenç. *cinglar*; ital. *cinghiare*.

SANGLIER (san-gli-é; l'r ne se lie jamais; au pluriel, l's se lie : des san-gli-é-z énormes; dans l'ancienne poésie, il était disyllabique, et l'est resté jusque dans le XVII^e siècle; on prononçait *sanglé* ou plus probablement *santié* comme on fait encore en Berry; aujourd'hui *sanglier* est toujours de trois syllabes), s. m. || 1° Porc sauvage. Cependant un sanglier, monstre énorme et superbe, Tente encor notre archer.... LA FONT. *Fabl.* VIII, 27. Où pourrai-je éviter ce sanglier redoutable? MOL. *Princ. d'Él.* I, 2. Le sanglier monstrueux s'é lance contre lui, semblable aux pesantes machines qui ébranlent les murailles des plus fortes villes, FÉN. *Tél.* XXIII. Percez le sanglier, qui court avant l'aurore, ST-LAMB. *Sais.* III. || Fig. et familièrement. Un homme rude, brutal. Desmarrets était un sanglier tellement enfoncé dans sa bauge, qu'il ignorait presque tout ce qui se passait hors de sa sphère, ST-SIM. 317, 137. || Le sanglier des Ardennes, nom donné dans le XV^e siècle à un rude seigneur, Guillaume de la Marck. || Les petits sangliers se nomment marcessins; à six ans on les appelle grands sangliers; et à sept ans, grands vieux sangliers. || 2° Chair de cet animal préparée pour la nourriture de l'homme. Manger du sanglier. || 3° Sanglier d'Amérique, pécarie. || 4° Poisson de mer dont le museau a de la ressemblance avec celui d'un cochon. || Proverbes. Au cerf la bière, au sanglier le barbier, les blessures que font les défenses du sanglier sont moins dangereuses que celles des andouillers du cerf. || Assaut de lévrier, fuite de loup, et défense de sanglier.

— HIST. XIII^e S. Ensi est del felun cum il fu del sengler, Dunt vous avez oï en Avien cunter, *Th. le mart.* 44. || XIII^e S. Au bois avec les bestes, ours, sangliers et lyons, *Berte*, XIV. Un sanglier parçreu e grant, *Lai del desiré*. || XVI^e S. Ayant les dents canines fort longues, trechantes et aiguës, semblables à celles d'un grand porc sanglier, PARÉ, *Licorne*, 14. Le sanglier n'est qu'un hoste, COTGRAVE.

— ETYM. Wallon, *singlé* ou *poursai-singlé*; bourguig. *singlai*; Berry, *sanllier*; provenç. *singlar*; ital. *cinghiale*; du bas-lat. *singularius*, qui vient du latin *singularis* (voy. SINGULIER), *porcus singularis*, à cause que le mâle adulte vit seul.

† SANGLON (san-glon), s. m. || 1° Petite sangle. || 2° Pièce de bois qu'on met aux bateaux pour les fortifier. || 3° Terme de marine. Pièces de bois triangulaires qui s'emploient en guise de varangues.

— ETYM. Dérivé de *sangle*.

SANGLOT (san-glo; le t ne se lie pas dans la conversation; au pluriel, l's se lie : des san-glo-z étouffés; sanglots rime avec travaux, repos, etc.), s. m. Contraction spasmodique, brusque et instantanée du diaphragme, qui est aussitôt suivie d'un mouvement de relâchement par lequel le peu d'air que la contraction avait fait entrer dans la poitrine est chassé avec bruit. Son cri [de l'hène] ressemble aux sanglots d'un homme qui vomirait avec effort, BUFF. *Quadrup.* t. III, p. 339. || Dans le langage général, il se dit surtout au pluriel; c'est un signe de chagrin. Le cœur gros de soupirs, les sanglots à la bouche, CORN. *Cinna*, IV, 2. Il arriva comme elle expirait, fit des cris, poussa des sanglots, sév. 400. Et vous, Monseigneur, que pouviez-vous, que de lui percer le cœur par vos sanglots [au roi, près de la reine mourante]? BOSS. *Mar-Thér.* Pleurons et gémissons, mes fidèles compagnes; À nos sanglots donnons un libre cours, RAC. *Esth.* I, 5.

— HIST. XIII^e S. Se c'est sanglous au commencement du purgier où en le [la] fin, ALEBRANT, f° 13. || XV^e S. Tous plourans à grans senglous de la mort de leur bon prince, CHR. DE PIS. *Charles V*, III, 71. Princes qui plus riches se sent En ce monde, est le plus dolent, Quant de mort lui vient le sanglous, E. DESCH. *Poés. mss.* f° 55. || XVI^e S. Il n'y a pas grande différence entre la nausée et le sanglot [hoquet], veu que c'est aussi un effort sans effet de l'expultrice du ventricule; mais le sanglot est un mouvement convulsif et qui travaille bien plus le ventricule que ne fait la nausée; d'avantage par le sanglot et hoquet le ventricule se resserre en soy-même, et tire en bas de l'œsophage, PARÉ, XX, 25.

— ETYM. Picard, *souglot*, hoquet; provenç. *sanglot*, *sanglut*, *singlot*, hoquet, sanglot; cat. *singlot*; espagn. *sollozo*; ital. *singhiozzo*, *singozzo*; bas-lat. *suggultium* (dans Mai, *Class. auct.* t. VI, p. 545); du lat. *singultus*, composé, d'après M. Baudry,

troupes placées de manière à empêcher toute communication avec un pays infecté d'une maladie contagieuse. || Déchargement sanitaire, déchargement des marchandises d'un navire infecté avec toutes les précautions nécessaires pour prévenir, chez les hommes employés, la transmission de la maladie. Le déchargement sanitaire remplace ou abrège les quarantaines.

— ETYM. Lat. *sanitas* (voy. SANTÉ).

† SANKHYA (san-ki-a), s. f. Un des systèmes semi-orthodoxes de la philosophie des Hindous (mot sanscrit qui signifie proprement énumération, pensée discursive).

† SANNES (sa-n'), s. m. pl. Terme de triétrac. Ancien nom du double-six, aujourd'hui inusité. De ces gueux fainéants... Dont le sort est écrit sur les os d'un cornet [les dés], Dont les commandeurs sont les carmes et les sannes, Et qui font chez Fridor [maître d'une maison de jeu en 1674] toutes leurs caravanes, MONTFLEURY, *la Fille capitaine*, 1, 9.

— ETYM. Lat. *seni*, *a*, six à six, qui sont six. † SANOTTE (sa-no-t'), s. f. Champignon qu'on nomme aussi chanterelle.

SANS (san; l's se lie : san-z un sou), *prép.* || 1° Il marque le manque, l'exclusion. Cet homme est mort sans enfant, sans héritier, ou sans enfants, sans héritiers. Cet enfant a fait un exercice sans faute ou sans fautes. C'est un acteur sans défaut ou sans défauts. Ce que vous dites là est sans exemple. Bérénice la belle, Qui semble contre amour si fière et si cruelle, Me dit tout franchement en pleurant, l'autre jour, Qu'elle était sans amant, mais non pas sans amour, RÉGNIER, *Dial. Chloris et Philis*. Sépare tes présents, et ne m'offre aujourd'hui Que ton fils sans le sceptre ou le sceptre sans lui, CORN. *Héracl.* 1, 2. Seigneur, lui dis-je, jusqu'à quand durera votre colère? Jusqu'à ce, dit-il, que les villes soient désolées et sans citoyens, les maisons sans habitants, et que la terre demeure déserte, SACT, *Bible, Isaïe*, vi, 11. Eh bien! gageons tous deux, Dit Phébus, sans tant de paroles, LA FONT. *Fabl.* vi, 3. M. du Maine assure que cet Anglais [Law] est un homme sans honneur, sans religion et sans foi, MAINTENON, *Lett. à Mme de Caylus*, 18 octobre 1717. Benjamin est sans force, et Juda sans vertu, RAC. *Athal.* 1, 4. L'on parle d'une région où les vieillards sont galants, polis et civils; les jeunes gens au contraire, durs, féroces, sans mœurs ni politesse, LA BRUY. VIII. Il [Boerhaave] n'avait que quinze ans quand la mort de son père le laissa sans secours, sans conseil, sans bien, FONTEN. *Boerhaave*. Une vie molle, délicate, sans vices ni vertus, MASS. *Carême; Mauv. riche*. Don Vincent était un vieux seigneur fort riche, qui vivait depuis plusieurs années sans procès et sans femme, LESAGE, *Gil Blas*, iv, 1. On vit des troubles sans cause et des révolutions sans motifs, MONTESQ. *Rom.* 22. Son château [du président de Brosses] était une mesure faite pour des hiboux.... des vignes sans raisin, des campagnes sans blé, et des étables sans vache, VOLT. *Lett. d'Argental*, 19 déc. 1758. Par lui [Jésus] les yeux verraient les dangers sans horreur, La douleur sans faiblesse, et la mort sans terreur, DELILLE, *Parad. perdu*, xii. || Je le sais bien sans vous, sans qu'il soit besoin que vous me le disiez. Ne me contez point tant que mon visage est beau... Je le sais bien sans vous, CORN. *Galer. du Palais*, II, 1. || 2° Il se met, avec le même sens, devant un infinitif. Ce triste et fier honneur m'émeut sans m'ébranler, CORN. *Ilor.* II, 3. Il y a des gens si remplis d'eux-mêmes que, lorsqu'ils sont amoureux, ils trouvent moyen d'être occupés de leur passion, sans l'être de la personne qu'ils aiment, LA ROCHEFOUC. *Répl. mor.* n° 500. Il ne sert de rien d'être jeune sans être belle, ni d'être belle sans être jeune, M. *ib.* n° 497. Dumarsais, sans être aussi modeste que l'abbé Girard, ignorait encore plus que lui les moyens de se procurer les honneurs littéraires, D'ALEMB. *Éloges, Girard*. || Sans mentir, en vérité. Sans mentir, Dieu est bien abandonné, PASC. dans *COUSIN*. || 3° Il se met assez souvent au commencement des phrases. Sans argent, sans protecteurs, que pouvais-je faire? Sans vous, je n'aurais pas réussi. Sans effort et sans bruit, il savait faire les grandes choses, MONTESQ. *Arsace et Isménie*. Sans la bataille de Chéronée, Démosthène eût sauvé la Grèce, MARMONTEL, *Œuvr.* t. IX, p. 203. || 4° Sans quoi, sans cela, autrement, sinon. Vous ferez cela, sans quoi vous serez puni. Partez à l'instant même, sans cela vous serez en retard. || 5° Sans entre dans la composition de plusieurs locutions adverbiales : sans doute, sans fin, sans façon, sans faute, sans

crainte, etc. Peut-on haïr sans cesse? et punit-on toujours? RAC. *Andr.* I, 4. || 6° Sans plus, sans qu'il y en ait davantage. La gent trotte-menu s'en vient chercher sa perte : Un rat, sans plus, s'absent d'aller flâner autour, LA FONT. *Fabl.* III, 48. Je me suis présenté [à l'Académie], mais une fois sans plus, messieurs, P. L. COUR. *Lett. à l'Acad. des inscript.* || 7° Sans plus avec un infinitif, non davantage. Et je m'en vais pleurer leurs faveurs meurtrières [des dieux], Sans plus les fatiguer d'inutiles prières, RAC. *Phèdre*, v, 5. Et sans plus me charger du soin de votre gloire, M. *Mithr.* III, 5. || 8° Sans que, *locut. conjonct.* avec le subjonctif. Des dignités, des biens que jusqu'au bout du monde On suit, sans que l'effet aux promesses réponde, LA FONT. *Fabl.* VII, 12. Je rendrais mon ouvrage Capable de sentir, juger, rien davantage, Et juger imparfaitement, Sans qu'un singe jamais fit le moindre argument, M. *Fabl.* x, 1. Le compère aussitôt va remettre en sa place L'argent volé; prétendant bien Tout reprendre à la fois sans qu'il y manquât rien, M. *ib.* x, 15. Je prends pour principe que jamais un corps ne se meut par son poids sans que son centre de gravité descende, PASC. *Équil. des liqueurs*, II. Hélas! nous ne pouvons arrêter un moment les yeux sur la gloire de la princesse, sans que la mort s'y mêle aussitôt pour tout offusquer de son ombre, BOSS. *Duch. d'Orléans*. Il se laissa gronder sans qu'il en fût autre chose, HAMILT. *Gramm.* 4. Les puissances établies par le commerce... s'élèvent peu à peu, et sans que personne s'en aperçoive, MONTESQ. *Rom.* 4. || 9° Sans peut se construire avec *que*, qui prend le sens de *sinon*. Je pensai qu'il valait mieux que j'examinasse seulement ces proportions en général, et sans les supposer que dans les sujets qui serviraient à m'en rendre la connaissance plus aisée, DESC. *Méth.* II, 11. Sachant combien de divers automatons ou machines mouvantes l'industrie des hommes peut faire, sans y employer que fort peu de pièces, M. *ib.* v, 9. Sans songer qu'à me plaire, exécutez mes lois, CORN. *Penth.* II, 1. Il recevra des vœux, de l'encens, des victimes, Sans recevoir par là d'honneurs que légitimes, M. *Pomp.* v, 4. Mille petits amours sont venus voltiger à l'entour d'elle à fleur d'eau, sans mouiller que la pointe de leurs pieds, D'ABLANCOURT, *Lucien, Dial. Notus et Zéphyre*. Sans avoir, en aimant, d'objet que son amour, RAC. *Bérén.* II, 2. Et sans parler que des gains licites, on paye au tuilier sa tuile, LA BRUY. XII. Harlay était sans mœurs dans le secret, sans probité qu'extérieure, ST-SIM. 17, 498. || 10° Sans que, avec l'indicatif ou le conditionnel, signifie : n'eût été que, n'était que, sans cette raison, sans ce fait, sans cette considération (cette locution, très-usitée au XVIII^e siècle, ne l'est plus maintenant, mais rien n'empêcherait de la reprendre). Sans que je crains de commettre Géronie, Je poserais tantôt un si bon guet, Qu'il serait pris ainsi qu'au trébuchet, LA FONT. *Confid.* Sans que mon bon génie au devant m'a poussé, Déjà tout mon honneur eût été renversé, MOL. *L'Ét.* 1, 44. Je suis si lasse de cette chienne d'écriture, que, sans que vous ecrieriez mes mains plus malades, je ne vous écrierais plus que je ne fusse guérie, SÉV. 200. J'en prendrais présentement [d'une essence], sans que je me ferais scrupule de me servir d'un remède si admirable, quand je n'en ai nul besoin, M. 20 oct. 1075. Vous m'avez écrit la plus aimable lettre du monde; j'y aurais fait plus tôt réponse, sans que j'ai su que vous couriez par votre province, M. 25 juin 1670. Marlborough manda à Villars qu'il l'eût attaqué le 10 juin, sans que le prince Louis de Bade, au lieu d'arriver le 9, n'était arrivé que le 15, ST-SIM. 149, 171.

— REM. 1. Avec *sans*, la règle est que l'infinitif se rapporte au sujet de la proposition ou au régime; mais cela n'est pas absolument nécessaire quand une équivoque est impossible, et le vrai sens évident. Que l'on cherche partout mes tablettes perdues; Mais que, sans les ouvrir, elles me soient rendues, QUIN. *Cyrus*, I, 5. Il aurait beau crier : « Premier prince du monde! Courage sans pareil! lumière sans seconde! » Ses vers, jetés d'abord sans tourner le feuillet, Iraient dans l'antichambre amuser Pacolet, BOIL. *Épître* IX, || 2. Les grammairiens ont condamné la locution : *sans pas* ou *sans point*, et critiqué cette phrase de Montesquieu : César avait de grandes qualités sans pas un défaut, *Rom.* 41. Mais, *pas* et *point* étant non des négations, mais des mots qui renforcent la négation, il n'y a aucune raison grammaticale pour condamner cette manière de parler. || 3. La préposition *sans* reçoit également après elle *ni* ou *et*

entre deux régimes; mais dans ce dernier cas on répète *sans* : Sans crainte ni pudeur, sans force ni vertu; sans crainte et sans pudeur, sans force et sans vertu. La raison de cette différence, c'est que *sans* est exclusif par lui-même, et que *ni* l'est aussi, ce qui fait que ce dernier peut suppléer *sans*; au lieu que *et*, n'ayant pas le même caractère, ne dit pas ce que *sans* doit dire, ce qui oblige à le répéter. || 4. Lorsque *sans* précède immédiatement un verbe, ce verbe doit-il être suivi de l'article contracté *du*, ou bien de la préposition de sans article? Doit-on dire : asseoir des impôts sans exciter de plaintes, comme on dirait : en n'excitant pas de plaintes; ou faut-il dire : sans exciter des plaintes? Quand la tournure de phrase est affirmative, on omet l'article : Ce sont des libertés où l'on s'abandonne sans y penser de mal, MOL. *G. Dand.* III, 8. Tout sans faire d'apprêts s'y prépare aisément, BOIL. *Art p.* III. Cependant on peut aussi mettre l'article, mais cela est moins usité. Au contraire, quand la tournure est négative, on met l'article : Il ne peut parler sans faire des fautes. Cependant l'article pourrait aussi être omis; toutefois cela est moins usité. || 5. *Sans que*, suivi du subjonctif, ne prend *ne*, ni quand la phrase principale est affirmative, ni quand elle est négative. La négation n'est pas même admise après *sans* que suivi de *ni*, *aucun*, *personne*, *rien*, *jamais* : Je reçus et je vois le jour que je respire Sans que père ni mère ait daigné me sourire, RAC. *Iph.* II, 4. Elle n'est pas non plus admise, bien que *sans* soit suivi du verbe *craindre* : Vous pouvez traiter avec lui, sans craindre ou sans craindre qu'il vous trompe. Cependant on en trouve quelques exemples. Ces cris de toute une armée [lors de la mort de Turenne] ne se peuvent pas représenter, sans que l'on n'en soit ému, SÉV. 28 août 1675.

— HIST. XI^e s. Seinz hunc mort [la bataille] ne poet estre achevée, *Ch. de Rol.* cclx. || XII^e s. Lors [ils] se plaingent sans dolor, *Couci.* I. Cil qui servent sans traïr, *ib.* III. Grans fust ma joie et ma peine legere Sans point de mescheoir, *ib.* xviii. De lait, de bure et de poison Vivent et de la veison, Dont mult il prennent e sen peint, *Benoit*, I, v. 291. Il veoit bien, sans le roi, ne se pooit metre pais en ses choses, *Machab.* II, 4. || XIII^e s. Comment osas, sains mon congé, En ma cité metre ton pié? *Parfonop.* v. 4449. [Votre père] Qui vous amoit de euer sans nul point de faintise, *Berte*, c. Nus [nul] ne s'en retourna Fors que Morant sans plus, *ib.* cviii. || XV^e s. La porte fut ouverte, et y entrèrent les Gantois, sans ce que nul mal y fissent, *Froiss.* II, II, 57. Et que chaeun prist sans plus un pain et le troussast derrière lui, M. I, I, 37. Par montagnes, par vallées, sans point de plein pays, *ib.* I, I, 37. Et sans moyen [sans intervalle, immédiatement] estoit devant luy le filz au roy de Navarre, *CHRIST. DE PISAN, Charles V*, II, 36. Et parlerent eux deux ensemble grant pèche, sans ce qu'il y eust nulz de leurs gens qui les peust ouïr, *FENIN*, 4416. Grandes dissensions.... y avoit.... spécialement entre les gens, pour le fait des aides et finances qu'on exigeoit sur le peuple, sans ce que comme point rien en feust mis au bien de la chose publique, JUVENAL, *Charles VI*, 1391. Sire chevalier, dist la pucelle, estes vous Gadiffer qui entreprint l'adventure de la roide montaigne? Par ma foy, damoiselle, ce suis je sans autre et pour vray, *Percefor.* I, III, f° 64. || XVI^e s. La vie humaine est environnée et quasi assiégée de miseres infinies, sans aller plus loin, puisque nostre corps est un receptacle de mille maladies.... CALV. *Instit.* 154. Nostre silence n'est pas sans ingratitude, si nous passons aucune de ses graces [de Dieu] sans louange, M. *ib.* 706. Mais quelque dieu, ou quelque astre irrité M'a, sans avoir ce malheur mérité, De vous ouïr la puissance ravie, DUBELLAY, v, 40, *recto*. Mais sy se maine l'affaire dont tant vous m'avez assuré, d'une sorte que, sans avoir [si je n'avais] la parole du roy et vostre promesse, j'aurais bien occasion de m'ennuyer, MARG. *Lett.* 100. Ils entendent bien que, sans [à moins de] avoir paix à vous, ils sont si mal que plus ne peuvent, M. *ib.* 27. Sans mentir, voilà des hommes bien sauvages, MONT. I, 204. Il emplit la ville de Rome de meurtres sans fin et sans nombre, AMYOT, *Sylla*, 65. Je mourrois, Sans aimer [si je n'aimais] leur gentille lumière Qui m'embraza le cœur d'une flamme première, RONS. 805. L'homme vit aisément en ce mortel séjour Sans avoir un royaume, et non pas sans amour, M. 807.

— ETYM. Wallon, *sai*; picard, *sins*; provenç. *sens*, *senes*, *ses*; ancien cat. *senes*; cat. moderne *sens*;

ancien espagn. *senes*, *sen*; espagn. moderne, *sín*; portug. *sen*, *sem*; ital. *senza*. Les formes sans *s* dans le vieux français, dans les patois et dans plusieurs langues romanes, viennent du latin *sine*, que les étymologistes regardent comme provenant du préfixe *se*, *sed*, qui signifie séparation (proprement, à part soi, *se*, *sed* étant l'ablatif du pronom réfléchi), et de *ne* sur lequel les étymologistes disputent (voy. *Journ. de Kuhn*, xix, 163). Les formes avec *s*, qui sont aussi fort anciennes, représentent un latin barbare *sinis*, formé sur le modèle de certains adverbes. Enfin l'italien *senza*, que des étymologistes ont rattaché à *absentia*, ne paraît pas devoir être séparé des autres formes romanes; mais il ne s'explique guère. *Sans que s'explique*, comme l'historique lo lait voir, par *sans ce que*.

† SANSAL (san-sal), *s. m.* || 1° Ancien nom d'agents de banque ou de change. Les banquiers et les négociants qui remettent les lettres de change aux sansaux pour les négocier, les signent en blanc avec le jour de la remise; les sansaux les donnent de même à ceux qui les prennent, sans leur être d'aucune garantie, à moins de convention expresse; en ce cas le sansal remplit l'ordre en sa faveur, et passe le sien à celui à qui il remet la lettre ou le billet, p. GRAUDEAU, *la Banque rendue facile*, p. 154. || 2° Il s'est dit aussi, dans le Midi, d'intermédiaires entre le vigneron et le marchand.

SANSKRIT, ITR (san-skri, skri-t'), *adj.* La langue sanscrite, l'ancienne langue des brahmanes, langue sacrée de l'Indostan. || *S. m.* Le sanscrit, la langue sanscrite. Étudier le sanscrit. || Quelques-uns écrivent sanskrit.

— ÉTYM. Sanscrit, *sanskrita*, parfait, de *sam*, ensemble, avec, le même que *ṣṭa*, des Grecs, et *krita* (avec une *s* éponthétique), fait, de *kri*, faire, radical du latin *creare*, créer.

† SANSKRITAIN, AINE (san-skri-tin, tèn'), *adj.* Qui a rapport au sanscrit. || *S. m.* Celui qui s'applique à l'étude du sanscrit. || On dit aujourd'hui 'indianiste.

† SANSKRITIQUE (san-skri-ti-k'), *adj.* Relatif au sanscrit.

† SANSKRITISME (san-skri-ti-sm'), *s. m.* Étude du sanscrit, ensemble des doctrines philologiques et historiques dérivées de cette étude. W. Schlegel fut en quelque sorte l'agitateur du sanscritisme, ÉM. BURNOUF, *Rev. des Deux-Mondes*, 1867, p. 283.

† SANSKRITISTE (san-skri-ti-st'), *s. m.* Se dit de ceux qui se distinguent dans la connaissance du sanscrit. || On dit aujourd'hui indianiste de préférence.

† SANS-CULOTTE (san-ku-lo-t'), *s. m.* Nom des républicains de 1793, ainsi dits parce qu'ils repoussaient la culotte courte de l'ancien régime et portaient le pantalon; ce nom exprimait le pur patriotisme de ce temps-là. De sorte que ces agitateurs font aujourd'hui cause commune avec de bons sans-culottes, *Décret du 23 flor. an II, Rapp. Cambon*, p. 92. || *Au plur.* Des sans-culottes.

† SANS-CULOTTERIE (san-ku-lo-te-rie), *s. f.* Le parti, la classe des sans-culottes. || Republicanisme des sans-culottes.

† SANS-CULOTTIDE (san-ku-lo-ti-d'), *s. f.* S'est dit des fêtes célébrées pendant les jours complémentaires du calendrier révolutionnaire, et de ces jours eux-mêmes.

† SANS-CULOTTISME (san-ku-lo-ti-sm'), *s. m.* Opinion, système des sans-culottes.

SANS-DENT (san-dan), *s. f.* Vieille dame qui a perdu ses dents. || *Au plur.* Des sans-dents. S'écria lors une de nos sans-dents, LA FONT. *Lun.*

— REM. À l'article *dent*, l'Académie écrit une vieille sans dents au pluriel, et sans trait d'union.

SANS-FLEUR (san-fleur), *s. f.* Sorte de pomme appelée aussi pomme-figue, à fleurs non apparentes. || *Au plur.* Des sans-fleur.

† SANS-GÈNE (san-jè-n'), *s. m.* Habitude de ne pas se gêner, de ne pas observer les règles de la civilité. Il est d'un sans-gêne incroyable.

SANSONNET (san-so-nè), le *t* ne se lie pas; au pluriel, l'*s* se lie: des san-so-nè-z en cage; sansonnets rime avec traits, succès, paix, etc.), *s. m.* || 1° Oiseau noir, semé de taches fauves, qui apprend à siffler et même à parler; dit aussi étourneau, *sturnus vulgaris*, L., famille des passe-reaux coriostros. || 2° Poisson de mer, espèce de petit maquereau. || Nom à Paris du roblot.

— ÉTYM. Dimin. de *Samson*: le petit *Samson*, par plaisanterie. Plusieurs noms d'hommes ont été donnés à des animaux, pierrot, jacquot, etc.

SANS-PEAU (san-pô), *s. f.* Sorte de poire d'été variété du roussolet. || *Au plur.* Des sans-peau.

† SANS-SOUCI (san-son-si), *s. m.* || 1° Absence de tout souci. Le sans-souci avec lequel il prend toutes choses. || 2° Un sans-souci, un homme qui ne se tourmente de rien. || 3° Nom d'une résidence de Frédéric II, roi de Prusse. Dans Sans-Souci certain roi renommé fut de soucis quelquefois consumé, VOLT. *Stances*, 16.

SANTAL (san-tal) ou SANDAL (san-dal), *s. m.* || 1° Nom, en pharmacie, de trois substances ligneuses que l'on distingue par les noms de santal blanc, santal citrin et santal rouge. Poudre des trois santaux. || Santal blanc, *santalum album*, arbre de l'Inde, dont le bois plaît beaucoup aux indigènes, à cause de l'odeur qu'il exhale. Le sandal n'est pas employé dans les constructions, mais on le débite en petites bûches, et on le livre ainsi au commerce, qui le recherche à cause de l'odeur aromatique qu'il dégage; cette odeur n'est pas du goût des Européens, mais elle plaît beaucoup aux habitants des îles du Pacifique, qui en parfument l'huile de coco dont ils s'enduisent le corps et les cheveux; les Chinois brûlent ce bois dans leurs temples et s'en servent comme d'encens, CLAVÉ, *Rev. des Deux-Mondes*, 15 avr. 1867, p. 862. || Santal rouge, *pterocarpus santalinus*, légumineuses papilionacées, arbre de l'Inde qui fournit un bois de teinture estimé. || 2° Santal d'Amérique, nom que l'on donne dans le commerce au bois de l'éri-thalide frutueuse, rubiacées. || Faux santal de Crète ou de Candie, nom vulgaire du *chêne abélicca*, cupulifères, dit abélicca à Candie. || On appelle aussi faux santal de Candie le bois du *rhamnus alaternus*, LEGOARANT.

— HIST. XVI^e s. Poudre de corail, sandaulx, poudre de calamite, PARÉ, XI, 15.

— ÉTYM. Portug. *sandalo*; de l'arabe *sandal*, qui vient du sanscrit *tehandana*.

† SANTALACÉES (san-ta-la-sée), *s. f.* Famille de dicotylédones, dont le genre *santalum* est le type.

† SANTALÉINE (san-ta-lé-i-n'), *s. f.* Terme de chimie. Principe retiré, par l'alcool, du santal rouge, *pterocarpus santalinus*, L.

† SANTALINE (san-ta-li-n'), *s. f.* Terme de chimie. Principe retiré du santal rouge à l'aide de l'éther.

SANTÉ (san-té), *s. f.* || 1° État de celui qui est sain, qui se porte bien; exercice permanent et facile de toutes les fonctions de l'économie. Je vous pourrais servir de quelque chose si j'avais de la santé, DALZ. liv. II, lett. 3. Je ne croirai pas qu'elle [une dame qui priaît pour lui] m'aime tant qu'elle dit, ni que j'aie beaucoup de part en ses prières, si je continue à avoir si peu de santé et si peu de fortune, VOLT. *Lett.* 25. Seigneur... vous m'aviez donné la santé pour vous servir, j'en ai fait un usage tout profane, PASC. *Prière pour le bon usage des mal.* Oui, Seigneur, je confesse que j'ai estimé la santé un bien, non pas parce qu'elle est un moyen facile pour vous servir avec utilité... m. *ib.* Une santé robuste, m. *ib.* Ce n'est pas vivre que de n'avoir point de santé, sév. 2 nov. 1679. J'ai ou bien des vapeurs, et cette belle santé, que vous avez vue si triomphante, a reçu quelques attaques dont je me suis trouvée humiliée, comme si j'avais reçu un affront, m. à Bussy, 6 août 1675. Non, après ce que nous venons de voir [la mort précipitée de Madame], la santé n'est qu'un nom, la vie n'est qu'un songe, BOSS. *Duch. d'Orl.* Quelle santé nous convrait la mort que la reine portait dans son sein! de combien près la menace a-t-elle été suivie du coup! m. *Mar.-Thér.* Elle poursuit: Dieu me donnera peut-être de la santé pour aller servir cette paralytique, m. *Anne de Gonz.* Vous dirai-je... qu'elle sacrifia sa santé, toute faible et tout usée qu'elle était, à l'honneur d'être auprès d'une grande reine? FLÉCH. *Duch. de Mont.* Il crut que Dieu l'avait mis dans le palais comme Adam dans le paradis pour y travailler, et répondit depuis à ceux qui le priaient de se ménager, que sa santé et sa vie étaient au public, et non pas à lui, m. *Lamoignon.* Quel carême saint Louis n'a-t-il pas continué, aux dépens même de sa santé, toute précieux qu'elle était? m. *Panég. St Louis.* Par mes ordres trompeurs tout le peuple excité, Du prince déjà mort demandait la santé, nac. *Brié*, IV, 2. O désesse de la santé, Fillo de la sobriété, et mère des plaisirs du sage, VOLT. *Lett. en vers et en prose*, 81. Que puis-je conclure? que Pascal se portait mal, et que l'autre [son commentateur] se portait bien: Bonne ou mauvaise santé fait notre philosophie [vers de Chauvieu], m. *Mél. litt. Observations*, avertissement. Une première édition n'est jamais qu'un essai... je demandai seulement de la santé au ciel, comme Ajax demandait du jour, m.

Lett. Cideville, 3 avr. 1752. Vous êtes dans une soltitude complète, vous crevez de santé, GALIANT, *Corresp.* t. II, p. 213, dans POCHESS. La santé peut paraître à la longue un peu fade; il faut, pour la sentir, avoir été malade, COLLIN D'HARLEVILLE, *Optimiste*, I, 7. Elle se servait de la faiblesse de sa santé autant pour plaire que pour toucher, STAEL, *Corinne*, XII, 2. || Familièrement et par exagération, une santé imperturbable, insolente, une santé que rien n'altère. || On dit dans le même sens: une santé de crocheteur, une santé d'athlète. Peut-être, avant deux jours, Courtols et Denyau, mandés à son secours [d'une prétendue malade]... Lui sauront bien ôter cette santé d'athlète, BOIL. *Sat.* X. Je bois à merveille; je mange de même; je dors comme une marmotte; voilà ma santé. — C'est une santé de crocheteur; un honnête homme serait heureux de l'avoir, MARIY. *la Double surprise de l'amour*, I, 2. || Une petite santé, une santé qui ne se soutient qu'à l'aide de ménagements. Pour la coquetterie la petite santé est une ressource, POINSINET, *Cercle*, 2. || Une grande santé, une santé solide qui n'est jamais dérangée. Que n'avez-vous un peu de ma grande santé? sév. 25 déc. 1679. || Lui demander s'il veut cela, c'est demander à un malade s'il veut la santé. || Chocolat de santé, chocolat propre à entretenir la santé. || On dit de même: flanelle de santé. || 2° *Au plur.* Les santés, la santé de plusieurs personnes. Comme vous êtes le centre de toutes les conduites et la cause de toutes les santés, je me réjouis infiniment avec vous de tant de bons succès, sév. à Mme de Grignan, 16 oct. 1689. || 3° Complexion, constitution. Aimez-vous un peu pour l'amour de nous, commencez à étudier votre santé, que vous avez jusques ici négligée, DALZ. liv. VIII, lett. 7. || *Au plur.* Mêmes sens. Des santés qui ne se soutiennent qu'à force de remèdes. Pour les santés délicates, elles méritent qu'on y prenne confiance, sév. 612. || 4° État salubre, en parlant d'une ville, d'un pays, par opposition à maladie épidémique. La santé de la ville est bonne malgré les chaleurs. La santé, dans ces murs tout d'un coup répandue, Fait crier au miracle, CORN. *Œdipe*, V, 11. || 5° Officier de santé, médecin d'un ordre inférieur, en ce sens qu'on lui demande moins de connaissances qu'aux docteurs. || 6° Service de santé, les médecins et les chirurgiens attachés au service du roi, de l'empereur, d'un prince. || 7° Maison de santé, maison où l'on reçoit des malades moyennant un prix convenu. || 8° Corps de santé, corps chargé du service médical dans l'armée, dans la marine. || On dit de même: service de santé. || 9° Lieu, maison de santé ou, absolument, la santé, maison désignée où l'on porte les pestiférés, et où l'on retient ceux qui viennent de lieux soupçonnés de peste (cette dénomination a vieilli, voy. LAZARET). || Bureau de santé, établissement formé dans les villes maritimes pour inspecter les bâtiments soupçonnés de contagion. || Bateau de santé, canot qui va visiter un navire à son entrée dans le port et qui y conduit le médecin. || On dit dans un sens analogue: un garde de santé. || Billet de santé, attestation que des officiers ou des magistrats donnent en temps de peste, pour certifier qu'un voyageur ne vient pas d'un lieu suspect. || Capitaine de santé, nom, dans quelques villes, au XVII^e siècle, en temps de peste, d'officiers chargés de veiller à la santé publique. || 10° Au moral. La santé de l'esprit. La santé de l'âme. || 11° Action de boire à quelqu'un dans un repas, en lui souhaitant santé. Votre pâté, dès qu'il parut, Ramena les santés, et fit naître l'envie De boire à Chloris, à Sylvie, LA FONT. *Lett.* XIV, à M. Simon. La divine potion pour conserver la santé spirituelle par la cure de la maladie invétérée de boire à la santé, titre d'un livre, 1648, cité par VOLT. *Dict. phil. Boire à la santé.* Quarante gentilshommes avaient diné en bas, et avaient bu chacun quarante santés, sév. 77. Votre santé a été célébrée au plus beau repas que j'aie jamais vu, m. 122. Un Allemand qui perdit la vie pour avoir bu, dans une débauche, trois santés avec du tabac dans son vin, LESAGE, *Diable boit.* 12. || Porter la santé de quelqu'un, boire des santés, boire à la santé. Cependant mon hâbleur, avec une voix haute, Porte à mes campagnards la santé de notre hôte, BOIL. *Sat.* III. || À votre santé, façon de parler dont on se sert à table lorsqu'au moment de boire on souhaite santé à quelqu'un. || On dit de même: à la santé de monsieur un tel. À la santé des absents. Boire à la santé de quelqu'un. On but encore à la santé de l'hôte, LA FONT. *Rem.* Nous avons bu à votre santé en vin blanc... Mme de Grignan a commencé, les autres ont suivi, sév. à M. de Chauvieu, 5 mai 1691. À ma santé coule un

vin généreux, NÉR. *Bon vieill.* || 12° Santé du corps, nom populaire, à Paris, du cresson de fontaine.

— HIST. XII^e s. Nen est sanctez en la meie carn [chair], *Liber psalm.* p. 49. Ne se doit plaindre li homs qui santé a, *Bat. D'Aleschans*, v. 8030. Lores requist li reis le prudume, que il Deu depreiast que guarisun e sancted de la main li dunast, *Rois*, 287. || XIII^e s. Le diable me cuide bien avoir engané; Mais n'i aura poir, se Diex me dont santé [jugement sain], *Berte*, xlv. Bien [elle] sait que se sa fille fust en bonne santé, Qu'ele l'eüst veüe... *ib.* lxxxii. Mais li espoirs d'amie avoir Lui fit tost sa santé ravoïr, *Bl. et Jeh.* 805. || XIV^e s. De ceste hache ci li donrai tel santé, Car il ne lui chaura combien on vende blé, *Guescl.* 19 290. || XV^e s. ...Si Dieu me donne que à santé je puisse retourner en la comté de Hainaut, *Froiss.* II, III, 12. Si tu estoyes chose mortelle et que on te peust tenir aux mains, tu auroyes occis à ta male santé ce preux chevalier, *Perceforest*, t. III, f^o 14. || XVI^e s. Ilz faisoient festin pour la joye du recouvrement de sa santé, *AMYOT*, *Pomp.* 82. Nul ne doute de la santé du sejour es forests, o. DE SERRES, 784. La serenité du ciel, la santé de l'air, le plaisant aspect de la contrée, *ib.* 1000. Souvenez-vous du proverbe qui dit: Il n'est richesse que de santé, *LANOUÉ*, 185. Dieu nous garde de la santé des Allemands et de la maladie des François, *ODIN*, *Curios. franç.* De grande maladie vient-on bien en grande santé, *COTGRAVE*. Qui n'a santé il n'a rien; qui a santé il a tout, *ib.* t. II, p. 356.

— ETYM. Provenç. *santal*, *sandat*, *sanitat*, *sane-tat*; espagn. *sanidad*; ital. *sanità*; du lat. *sanitate*, de *sanus* (voy. SAIN).

SANTOLINE (san-to-li-n'), s. f. || 1° Genre de plantes très-odorantes et très-amères de la famille des composées. Le type en est la santoline, *santolina chamaecyparissus*, L. dite aussi petit cyprès, garde-robe, aurone femelle, sanguenie et sanguenite. || 2° Il se dit, à tort, pour *santonine*.

SANTON (san-ton), s. m. || 1° Sorte de moine mahométan. La façon de vivre des santons est toute contraire à celle des derviches; il semble qu'ils fassent une profession particulière d'être d'autant plus sales et négligés que les autres sont polis, *les Voyages du sieur du Loir*, Paris, 1654, p. 157. || 2° En Algérie, petite chapelle ou monument contenant le tombeau d'un santon.

— HIST. XVI^e s. Hypocrites, patenostriens, chattemittes, santorons, cagotz, hermites, *RAB.* IV, 64. Les hermites et sanctorons des Turcs, *LE LOYER*, *Discours et histoire des spectres*, Paris, 1605, p. 804. Les saintons... et autres, comme religieux et penitens, *les Voyages du sieur de Villamont*, III, 9 (1604).

— ETYM. Espagn. *santon*, *santon*, hypocrite, de *santo*, saint.

† 1. **SANTONINE** (san-to-ni-n'), s. f. *L'artemisia santonica*, L., composées, dont les semences et sommités sont vermifuges.

— ETYM. Lat. *santonica herba*, sorte d'absinthe, de *Santonnes*, la Saintonge.

† 2. **SANTONINE** (san-to-ni-n'), s. f. Terme de chimie. Matière cristallisable, amère et âcre, isolée des sommités fleuries de la santonine et du semencontra.

SANVE (san-v'), s. f. Nom populaire du sénévé sauvage, *sinapis arvensis*, L.

— ETYM. Lat. *sināpi*, avec changement d'accent *sināpi*.

SAOUL (sou), **SAOULER** (sou-lé), voy. *soûl* et *soûler*.

† **SAP** (sap), s. m. Se dit dans la marine et aussi dans le peuple pour bois de sapin.

— ETYM. Voy. *SAPIN*.

SAPA (sa-pa), s. m. Terme de pharmacie. Moût, suc de raisin évaporé jusqu'à consistance de miel; raisiné.

— HIST. XVI^e s. Contre la toux, prendre au matin une once et demie de sapa de coin; qui se fait sans sucre, ni miel, en bouillant le jus exprimé de coins, o. DE SERRES, 909.

— ETYM. Lat. *sapa*, vin cuit, qui a donné *sève*.

SAPAJOU (sa-pa-jou), s. m. Tous ceux [les singes du nouveau monde] dont la queue est préhensile sont en général désignés sous le nom collectif de sapajous, *MILNE EDWARDS*, *Éléments de zoologie*, Paris, 1834, p. 276. Le petit Nicolet, sapajou de Mme de Pompadour, avait dérobé ce billet et l'avait jeté par la fenêtre, *DECOUCHAMP*, *Souvenirs de la marquise de Créqui*, t. III, chap. 6. || Le sapajou proprement dit ou sajou est le genre

cebuis. || Fig. et familièrement. Petit homme laid et ridicule. Les dames l'avaient à leur suite comme un petit sapajou, J. J. ROUSS. *Confess.* IV. || Terme d'injure. Ce sapajou de juge de paix était toujours fourré au milieu de nous, CH. DE BERNARD, *le Gentilhomme campagnard*, II, 20.

— ETYM. *Cayouassou*, mot brésilien qui se prononce *sajououassou*, *BUFF.* *Quadr.* t. VII, p. 139.

SAPAN (sa-pan), s. m. Bois du Japon, propre à la teinture.

† **SAPATE** (sa-pa-t'), s. m. || 1° Présent considérable, donné sous la forme d'un autre qui l'est beaucoup moins, un citron par exemple, et il y a dedans un gros diamant; cela se pratiqua en Espagne et en Italie. Je voudrais bien vous pouvoir dépeindre au naturel un écran que M. le cardinal d'Estrées a donné à Madame de Savoie en forme de sapate, et dont Mme de la Fayette a pris tout le soin et donné le dessin, sév. 13 déc. 1679.

|| 2° Nom d'une espèce de fête en usage parmi les Espagnols, qui la font le 5 décembre, veille de la Saint-Nicolas; elle consiste à faire à ses amis des présents, sans qu'ils sachent d'où ils leur viennent. On nommait sapate cette partie du ballet; il y avait des ballets entiers qui portaient ce nom; c'étaient ceux qui n'avaient pour objet que les présents qu'on voulait faire, *CAHUSAC*, *Dans. anc. et mod.* II, 1, 6.

— ETYM. Espagn. *sapato*, soulier; c'est comme le soulier mis à Noël dans la cheminée.

SAPE (sa-p'), s. f. || 1° Terme rural. Espèce de petite faux, qui est usitée en Belgique et dans le nord de la France. || 2° Par extension du nom d'outil au travail même, ouvrage fait sous terre pour renverser une muraille, une tour, etc. Il y avait une troisième tour fort ébranlée, qui fut tombée aux premiers coups de la sape, *D'ABLANC*, *Arrien*, I, 7. || Fig. Chacun a sa manière... travaillé par la sape, tandis que j'irai avec le fer et le feu renverser et brûler tout ce qui m'opposera quelque résistance, *VOLT.* *Dial.* 31. || 3° Tranchée qu'on exécute dans les sièges en employant des procédés particuliers pour se mettre à l'abri de la mousqueterie et de la mitraille; c'est en général à l'aide de gabions qu'on se couvre; on emploie quelquefois des sacs à terre. Pousser la sape. Aller à la sape. Le glacis, d'où l'on prétend que l'on commencera à travailler par la sape pour percer le fossé, *PELLISSON*, *Lett. hist.* t. I, p. 178. || Sape volante: les travailleurs plaçant sur le sol une file de gabions jointifs et piochant en arrière afin de les remplir de terre. || Sape pleine ou simplement sape: les sapeurs posent et remplissent les gabions du parapet les uns après les autres; ils sont protégés, dans la direction de la tranchée, par un gabion farci, qu'ils font rouler sur le sol. On distingue la sape simple qui n'a qu'un seul parapet, et la sape double ou sape debout qui se compose de deux sapes pleines simples. || Sape demi-pleine, sape pleine faite sans employer de gabion farci.

M. le Prince avait résolu de différer jusques au soir, parce qu'on n'avait pu encore achever un autre logement, par lequel il voulait soutenir celui-là, et auquel on travaillait à demi-sape, *PELLISSON*, *Lett. hist.* t. II, p. 300. || Sape demi-double, celle qui n'a que la moitié de la largeur de la sape double; l'une de ses gabionnades est remplie par des sacs à terre. || Retour de sape, changement de direction d'une sape par suite duquel son parapet change de côté. || Tête de sape; c'est son extrémité antérieure, le point où les sapeurs travaillent. || Fagot de sape, sorte de fascine qu'on plante verticalement pour recouvrir les joints des gabions, dans les sapes. || L'ouvrage même qu'on fait en sapant. La sape est fort avancée. || 4° Terme de maçonnerie. Ouverture qu'on fait au pied d'un mur pour le faire tomber.

— HIST. XV^e s. Un baston ferré au bout, appelé sappe, *DU CANGE*, *sapellata*. || XVI^e s. ...Pour faire provision de pelles, holoaux, sappes, et autres outils de castadoux [gastadours], *M. DU BELL.* 434. ...Que le plus expédient estoit de prendre le chateau par la sape. ...Parquoy furent mis pionniers de tous costez pour besongner à la mine. ...Après ledit sappingement qui dura environ quinze jours ou trois semaines, tomba la moitié d'une tour, *ib.* 438.

— ETYM. Espagn. *sapa*; ital. *sappa*. Le latin a *sappa*, hoyau (dans Isidore), et dans des textes anciens du moyen âge *sapa*. Il est vrai que le *s* espagnol et italien ne paraît pas représenter une *s* latine. Aussi Diez a-t-il songé, par conjecture, au grec *σάππειν*, fouiller, et Chevallet à l'ancien haut-allemand *spato*, bêche; mais il ne paraît pas pos-

sible de séparer *sappa* ou *sapa* du *sapa* latin; voy. d'ailleurs l'espagn. *zafiro*, et l'ital. *zaffiro*, qui viennent incontestablement du lat. *sapphirus*. On a dit *sapeau*: Nous ferons délivrer... toutes les provisions de fer et de bois et autres choses, outils, sapeaux... *Bail Boutet, Lett. pat.* 27 juin 1680.

SAPÉ, **ÉE** (sa-pé, péé), *part. passé* de saper. Attaqué par les fondements. Une muraille sapée.

† **SAPEMENT** (sa-pe-man), s. m. Action de saper.

— HIST. XVI^e s. Sappement, *COTGRAVE*.

SAPER (sa-pé), v. a. || 1° Terme rural. Abattre les céréales avec le fauchon ou la sape. || 2° Travailler avec le pic et la pioche à détruire les fondements d'un édifice, d'un bastion, etc. Puis, pour donner assaut, ils sapent ses murailles, *MAIR.* *M. d'Asdrub.* I, 3. || Par extension. Sur l'ennemi commun [le lutrin] ils fondent en tumulte; ils sapent le pivot, qui se défend en vain, *BOIL.* *Lutr.* IV. Semblable à ces terrains qui paraissent fermes et immobiles, mais que l'on sape peu à peu par dessous, *FÉN.* *Tel.* XXI. || Fig. Puisent tous ses voisins [de Rome], ensemble conjurés, Saper ses fondements encor mal assurés, *CORN.* *Hor.* IV, 5.

|| 3° Terme de maçonnerie. Abattre un mur par le pied. || Se dit aussi des rochers qu'on veut faire ébouler et qu'on abat par sous-œuvre et par le pied. || 4° Fig. Miner en attaquant les principes, comme on mine une muraille en attaquant les fondements. Les sentiments [d'un livre de Buchanan] sont si excessifs, qu'il a été discuté par les plus habiles gens de la réforme; mais aujourd'hui M. Jurieu en prend l'esprit; et aussi ne lui restait-il que ce moyen-là de saper les fondements et de renverser le droit des monarchies, *BOSS.* 5^e *avert.* 12. On en a vu enfin [des maux] qui ont sapé par les fondements de grands empires, *LA NAUV.* X. Il est clair que leur système [des optimistes: tout est bien] sape la religion chrétienne par les fondements, et n'explique rien du tout, *VOLT.* *Dict. phil.* *Bien, tout est bien.*

— HIST. XVI^e s. J'ay parsi longtemps jeusné que les jeunes m'ont sappé toute la chair, *RAB.* *Pant.* v, 1... À fin que tout seuls nous sappions Les hautes tours et murailles de Troie, *AMYOT*, *Com. lire les poët.* 31. Quand douteusement avecques crainte et peu à peu elle [la remontrance] vient à approcher et toucher le faillant, elle sappe et mine petit à petit son vice, *ib.* *Comm. disc. le flatt.* 55. S'ils [les médecins et leur régime] ne font autre bien, ils font au moins ceuy, qu'ils preparent de bonne heure les patients à la mort, leur sappant peu à peu et retranchant l'usage de la vie, *MONT.* IV, 263.

— ETYM. *Sape*; ital. *sappare*.

† **SAPÈQUE** (sa-pè-k'), s. f. La fraction monétaire la plus petite en Cochinchine. À Saïgon, une piastre (5 fr. 50) vaut 3000 sapèques. C'est surtout une monnaie chinoise.

† **SAPERDE** (sa-pèr-d'), s. f. Genre de coléoptères fort nuisibles.

SAPEUR (sa-peur), s. m. || 1° Soldat du génie spécialement chargé de l'exécution des sapes. Compagnie de sapeurs. || 2° Particulièrement, soldat d'infanterie armé d'une hache, qui marche en tête des régiments. || Hommes chargés à l'armée de couper les haies, d'aplanir les fossés et de frayer aux troupes un chemin à travers les forêts. || 3° Sapeur-pompier, voy. *POMPIER*. || 4° Terme rural. Celui qui se sert de la sape.

— ETYM. *Saper*.

SAPHÈNE (sa-fè-n') s. f. Terme d'anatomie. Nom donné à deux veines de la jambe. Grande saphène ou saphène interne, celle qui naît à la face dorsale desorteils internes, et s'ouvre dans la veine crurale près de l'arcade inguinale. Saphène externe, ou petite saphène, celle qui naît sur lesorteils externes et va s'ouvrir au jarret dans la veine poplitée.

— HIST. XVI^e s. Ceste veine, pourtant qu'elle peut estre toujours apparente, est appellée des Grecs saphena, et vulgairement saphene, *PARÉ.* IV, 31.

— ETYM. Portug. *safena*; de l'arabe, *safina*, saphène. Paré le tire de *σάφηνος*, visible, apparent.

SAPHIQUE (sa-fi-k'), *adj.* Vers saphique, ou, substantivement, le saphique, vers inventé par Sapho et composé en général de trois trochées, deux iambes et une syllabe. || Saphique hexamètre, c'est selon Plutarque un hexamètre qui commence et finit par un spondée comme le cinquième de la première églogue de Virgile. || Strophe saphique, strophe trouvée aussi par Sapho: c'est une des combinaisons les plus harmonieuses que les anciens aient faites de leurs vers lyriques. Elle se compose de trois saphiques et d'un adonique; c'est

astronomes ; l'autre, qui servait à l'usage civil, était de 48 ans lunaires, intercalés, BAILLY, *Astr. anc.* p. 297.

— ETYM. Σάρκος.

† SARRACÉNIÉS (sa-ra-sé-ni-ée), s. f. pl. Famille de plantes dicotylédonnées, dont le type est le genre *sarracenia*.

† SARRACÉNIQUE (sa-ra-sé-ni-k'), adj. Qui a rapport aux Sarrasins. Les monuments de l'art sarracénique.

1. SARRASIN (sa-ra-zin), s. m. S'est dit, en général, durant le moyen âge, des peuples musulmans qui tenaient l'Espagne, la Sicile, la Syrie, l'Afrique. || S'est dit quelquefois du style ogival. || Tuiles sarrasines, se dit en Provence de larges tuiles que l'on croit remonter à l'époque où le pays était occupé par les Sarrasins. || Lettres de Sarrasin et aussi lettres de Damas, inscriptions arabes imitées de celles qui décoraient les étoffes et les vases de métal ou de faïence émaillés, venus d'Orient, mais imitées avec une si complète ignorance de la langue qu'elles ne conservent des caractères arabes que la forme rudimentaire et comme l'apparence, DE LABORDE, *Émaux*, p. 493. || Œuvre de Sarrasin se disait, au moyen âge, de tout ce qui avait un air oriental, y compris le grec ou, comme nous l'appelons, le byzantin, DE LABORDE, *Émaux*, p. 494.

— ETYM. Arabe, *scharikin*, oriental : les gens de l'Orient.

2. SARRASIN (sa-ra-zin), adj. m. || 1° Blé sarrasin ou blé noir, *polygomon fagopyrum*, L. || 2° S. m. Du sarrasin. Septembre doux et hénin mûrit le bon sarrasin, *Diction normand*. Ceux [les pays] où il y a beaucoup de bois, de plaines, de sarrasin, de sainfoin, de luzerne sont les plus favorables aux abeilles, GENLIS, *Maison rust.* t. 1, p. 365, dans PUGENS. || Le sarrasin de Tartarie, *polygomon tartaricum*, L. est un peu plus rustique que l'autre, et donne une farine inférieure. || Les grains du sarrasin. La bouillie de sarrasin. La galette de sarrasin.

— HIST. XVI^e s. Le sarrasin qui nous est venu depuis soixante ans, *Contes d'Entrapel*, dans LEHÉRICHER, *Flore pop. de Norm.* p. 83. Le millet sarrasin en est une autre espèce; c'est celui qu'en France l'on appelle bucauil; il a la paille rouge, bas enjambé, le tige branchu, le grain noir, fait à angles, la farine en dedans fort blanche, O. DE SERRES, 110.

— ETYM. *Sarrasin* ; ital. *grano saraceno*. La première mention que M. Delisle ait trouvée de cette plante est de 1460 : Super decima frumentorum sarracenorum.

† 3. SARRASIN (sa-ra-zin), s. m. Terme de métallurgie. Mélange de scories, de cendres et de menu charbon que le vent projette, et qui s'attache aux parois des feux d'affinerie.

SARRASINE (sa-ra-zi-n'), s. f. Terme de fortification. Synonyme de herse.

— HIST. XVI^e s. Un mareschal monta dessus icelle porte, et avec son gros marteau fist tomber la sarrasine qui estoit attachée d'une chesne, mais à cause de la rouille ne pouvoit descendre, toutes fois à force rompit la chesne, et tomba en la herse, M. DU BELL. 528.

— ETYM. Comme on avait quelquefois donné aux herse la forme orientale, on appela les herse sarrasines.

† SARRASINOIS, OISE (sa-ra-zi-noi, noi-z'), adj. Tapisseries sarrasinoises, nom qu'on donnait aux tapisseries de haute et de basse lisse, et qui paraît montrer que l'invention en vient des Sarrasins, *Dict. des arts et mét. haute-lissier*.

SARRAU (sa-rô), s. m. || 1° Espèce de souquenille à l'usage des paysans, des rouliers, etc.; il faisait autrefois partie de l'équipement des soldats. On n'eut [lors d'une invasion des Danois en Suède] ni le temps, ni les moyens de donner aux milices des habits d'ordonnance; la plupart de ces laborieux vinrent vêtus de leurs sarraus de toile, ayant à leurs ceintures des pistolets attachés avec des cordes, VOLT. *Charles XII*, 5. || 2° Espèce de tablier montant à manches, en toile et en cotonnade, ouvert par derrière et refermé seulement à l'aide de cordons ou boutons, que l'on met par-dessus aux enfants pour préserver les vêtements.

— ETYM. Wallon, *sáro, saïro*. Le bas-lat. a *sarrotus*, un rochet, *sarica, sareca*, une sorte de tunique; mots auxquels *sarrau* paraît tenir. Mais on ne sait d'où ils proviennent. Chevallet les rattache à l'island. *serk*, tunique, anglo-sax. *syre, syric*.

SARRETTE (sa-rè-t') ou SERRETTE (sè-rè-t'), s. f. Plante vivace, à fleurs composées, qui fournit une couleur jaune assez solide, *serratula tinctoria*, L. dite vulgairement sarrelle ou sarrelle. Les verts bruns seront alunés, gaudés avec la gaude ou sarrette, et passés sur une bonne cuve d'inde, *Règlem. sur les manufac.* d'août 1669, *teinturiers en soie et fil*, art. 22. Il se fait encore une troisième sorte de jaune avec la sarrette et genestrolle, *Instruct. génér. sur la teinture des laines*, 18 mars 1671, art. 25. || Genre de la famille des composées. || On a dit aussi sarret. Les céladons seront gaudés avec gaude ou sarret suivant la nuance, *Règlem. sur les manuf.* etc. art. 24.

— ETYM. Ital. *serratola*, du lat. *serratula*.

† SARRÉZI (sa-ré-zi), s. m. Fromage pétri avec des épices (Drôme).

— ETYM. C'est probablement ce que O. de Serres appelle *sarrasson*, p. 288.

1. SARRIETTE (sa-riè-t'), s. f. Plante odoriférante de la famille des labiées, qui sert aux assaisonnements, *satureia hortensis*, L. || Genre de la famille des labiées.

— HIST. XIV^e s. Sarriette ne dure fors jusques à la saint Jehan, *Ménagier*, II, 2. || XVI^e s. La sarriette par d'aucuns appellée sadrée, est fort approchante du thym, O. DE SERRES, 566.

— ETYM. Dimin. d'un primitif *sarrie*, qui vient du lat. *satureia*.

2. SARRIETTE (sa-riè-t'), s. f. S'est dit pour sarrette. Herbes de sarriette servant à teinture, le cent payera... *Tarif*, 18 sept. 1664.

SARROT, s. m. Voy. SARRAU.

† SART ou SAR (sar), s. m. Synonyme de varech. Les habitants... s'assembleront le premier dimanche du mois de janvier... pour régler les jours auxquels devra commencer et finir la coupe de l'herbe appelée varech, ou vraicq, sart ou goëmon, *Ordonn. de la marine* (1684), titre x, liv. IV, art. 3 et 4.

— ETYM. Wallon, *sar, saur*, champ; picard, *sart*, champ; le même que *essart* (voy. ce mot), *sart* venant de *sartum*, comme *essart* vient de *exsartum*: le *sart* c'est l'herbe marine sarclée.

† SARTIÈRES (sar-tiè-r'), s. f. pl. Terrains incultes situés au pied des digues, *Enquête sur les sels*, 1868, t. 1^{er}, p. 511.

— ETYM. *Sart*.

† SARTINE (sar-ti-n'), s. f. Énorme perruque que portaient les juges de parlements, et que portent encore en Angleterre les grands juges, le lord chancelier, l'orateur de la chambre des communes, les avocats.

— ETYM. Cette perruque tire son nom de M. de *Sartine*, lieutenant général de police (voy. FEUILLET DE CONCHES, *Caus. d'un cur.* t. II, p. 252).

1. SAS (sâ), s. m. || 1° Tissu de crin, de soie, etc. entouré d'un cercle de bois, et qui sert à passer de la farine, des liquides. Gros sas. Sas délié. || Plâtre au sas, voy. PLÂTRE. || Faire tourner le sas, prétendu mode de divination à l'aide d'un sas qu'on fait tourner sur la pointe de ciseaux. Ceux qui connaissent le passé par le mouvement du sas, LA RAUY. XIV. Il faisait voir dans le verre, montrait à tourner le sas, et révélait, pour de l'argent, tous les mystères de la cabale, LESAGE, *Gil Bl.* IV, 8. Je dis la bonne aventure; je fais tourner le sas pour retrouver les choses perdues, id. *ib.* X, 48. || Fig. Passer au gros sas, ne point regarder de si près. Les maris d'aujourd'hui n'y cherchent pas tant de façons, et sont gens à passer les choses au gros sas, GHERARDI, *Théât. ital. le Phénix*, t. 1, p. 293. Croyez-vous donc qu'on se contente de passer, comme vous, les choses au gros sas? LA MOTTE, *Fabl.* II, 11. || 2° Sorte de claie en osier pour passer les terres qu'on veut épierrer.

— HIST. XIII^e s. Et le saas pour saacier, le buletiau, *Choses qui failent en ménage*. || XIV^e s. Couler au plus délié sasse, *Ménagier*, II, 5. Seta, inde setacium, gallice saad, du CANGE, *setaciare*. || XV^e s. J'ay la lerne assez loing de l'ueil, Passant mes ennuiz au gros sas, CH. D'ORL. *Rond*.

— ETYM. Espagn. *cedazo*; ital. *setaccio*; du bas-lat. *setatium*, qui vient du lat. *seta*, soie.

2. SAS (sâ), s. m. Intervalle qui, dans un canal, sépare les deux portes de l'écluse, et dans lequel se loge le bateau pendant l'opération. Un canal de dérivation, avec des sas pour racheter l'excès de la pente, FORFAIT, *Instit. Mém. scienc.* t. V, p. 227.

— ETYM. Ital. *sasso*, sorte de fortification, de *sasso*, pierre; du lat. *saxum*, roche.

SASSAFRAS (sa-ssa-frâ), s. m. Arbre de l'Amérique septentrionale, famille des laurées, *laurus*

sassafras, L. dit aussi laurier des Iroquois et devenu le type du genre sassafras des modernes sous le nom spécifique d'officinal. Le sassafras est un des quatre bois sudorifiques. Il était menacé d'une mort lente et douloureuse, lorsque le sassafras vint à son secours, RAYNAL, *Hist. phil.* XVM, 21. || Sassafras de Cayenne, nom vulgaire de l'*acrodiclidium chrysophyllum*, laurées, dit aussi bois de rose. Le sassafras ou rose femelle est un excellent bois, tant pour la construction navale, que pour la menuiserie, SAGOT, *Exploit. des forêts de la Guyane franç.* p. 39.

SASSE (sa-s'), s. f. Terme de marine. Sorte de pelle creuse qui sert à jeter l'eau hors des petites embarcations. ...Et dans les ports d'où la mer ne se retire point, d'être munis de sasses ou pelles creuses propres à tirer l'eau, *Ordonn.* août 1681.

— ETYM. Origine inconnue.

SASSÉ, ÉE (sâ-sé, sée), part. passé de sasser.

Passé au sas. Du plâtre sassé.

† SASSEMENT (sâ-se-man), s. m. Action de sasser. Une compote de marrons glacés, de cachou, de pastilles et de louis d'or est arrivée avec tant de mélange, de bruit et de sassement continuel, que la boîte a crevé, VOLT. *Lett. Mousinot*, 2 janv. 1739.

— HIST. XVI^e s. Sassement, COTGRAVE.

SASSENAGE (sa-se-na-j'), s. m. Fromage du Dauphiné. De bon sassenage (sans majuscule).

— ETYM. *Sassenage*, nom d'un village près Grenoble.

SASSER (sâ-sé), v. a. || 1° Passer au sas. Sasser de la farine. || 2° Fig. Discuter, examiner. Il les compare, il en sasse et ressasse, pour ainsi dire, toutes les circonstances, MAIRAN, *Éloges, Halley*. Quand on lui parle Bayle, il répond Saint-Evremond; il sasse et ressasse ce dernier auteur, et n'en sort pas, STE-BEUVE, *Nouv. Lundis*, IX, 19.

— HIST. XIV^e s. Sechier au four, puis broyer et sasser, *Ménagier*, II, 5. || XV^e s. Mais nous avons si bien sassé Le sang bieu, que tout est passé Gros et menu par l'estamayne, VILLON, *Bailliv. et Malepaie*.

— ETYM. *Sas*, 1.

† SASSEUR (sâ-seur), s. m. Ouvrier qui sasse.

† SASSOIRE (sa-soi-r'), s. f. Pièce du train de devant d'un carrosse; elle soutient la flèche. || Pièce qui sert dans les avant-trains d'artillerie à maintenir l'écartement des armons. Sassoire de l'avant-train du haquet à bateau.

† SASSOLINE (sa-sso-li-n'), s. f. Nom donné par Beudant à l'acide boracique.

† SASSURE (sâ-su-r'), s. f. Ce qui reste sur le sas.

— HIST. XVI^e s. Sasseure, COTGRAVE.

— ETYM. *Sasser*.

† SASTRA (sâ-stra), s. m. Dans l'Inde ancienne, livre, et, particulièrement, livre de lois (sanscrit *śāstra*, de *śas*, gouverner, enseigner, et le suffixe *tra*).

SATAN (sa-tan), s. m. || 1° Nom que l'Écriture donne ordinairement au chef des anges rebelles, devenu l'esprit du mal. Or il arriva un jour que les enfants de Dieu vinrent se présenter devant l'Éternel, et que Satan aussi entra parmi eux; l'Éternel dit à Satan: D'où viens-tu? et Satan répondit à l'Éternel, en disant: Je viens de courir çà et là par la terre, et de m'y promener, *Bible, Job*, I, 6 et 7. La conversion de Satan seul et de ses anges est la seule qu'il est défendu d'espérer, MASS. *Confér. Zèle contre les vices*. Le mot Satan, qui est dans Job, n'était point connu des Juifs... ils n'apprent ce nom que dans la Chaldée, VOLT. *Pol. et lég. Traité sur la tolér. extrême tolérance*. || Terme de dévotion. Le royaume de Satan, le monde où nous sommes. || Les sujets de Satan, les habitants de l'enfer. Un jour Satan, monarque des enfers, Faisait passer ses sujets en revue, LA FONT. *Belph.* || Les fils de Satan, les pervers. || Un fils de Satan, un enfant de Satan, un homme méchant. Quiconque vous a dit que j'avais soupçonné ce Galier d'être le fils du plus aimable seigneur de l'Europe [le duc de Richelieu], est un enfant de Satan, VOLT. *Lett. Richelieu*, 22 janv. 1768. Osez-vous bien, fils de Satan? Nous osons, dit le capitain, V. HUGO, *Orient. Ch. du pirate*. || Familièrement. Un orgueil de Satan, orgueil extrême. || On dit de même: orgueilleux comme Satan. || Satan est aussi un type de méchanceté. Et je ne pense pas que Satan en personne Puisse être si méchant qu'une telle friponne, MOL. *Éc. des mar.* III, 10. || 2° Espèce de singe.

— HIST. XI^e s. L'anme de lui enportet Sathanas, *Ch. de Rol.* XCIV. || XII^e s. Porquei... la toudreiz [ravirez] à un innocent Por doner la à un Sathan? BENOIT 16089.

— ETYM. Provenç. *Sathanas, Sothanas*; espagn. *Satanas*; portug. *Satanaz*; ital. *Satan, Satanasso*; du lat. *Satan, Satanas*; grec, *Σατανᾶς*; de l'hébreu *Satan*, qui signifie ennemi.

† **SATANAS** (sa-ta-nâs), *s. m.* Se dit pour Satan dans le style familier et de plaisanterie. L'ergot de messer Satanas, *volt. Mule du pape*.

† **SATANÉ, ÉE** (sa-ta-né, née), *adj.* Terme populaire. Digne de Satan. Quel satané farceur!

† **SATANICLE** (sa-ta-ni-kl'), *s. m.* Nom que les matelots donnent à l'oiseau de tempête ou pétrel.

SATANIQUE (sa-ta-ni-k'), *adj.* Qui a le caractère de Satan, le chef et le pire des démons. Méchanceté, engeance satanique. L'esprit satanique qui vous possède, *LE P. SIMON MARS, Myst. du roy. de Dieu*, p. 220, dans *POUGENS*. Les médecins cherchèrent la marque satanique; ils la trouvèrent à un petit seing noir sur une de ses cuisses [de Michelle Gbandron, sorcière], *volt. Pol. et lég. Comm. délits et peines, sorciers*.

— ETYM. *Satan*; au XVI^e siècle on dit satanesque.

SATELLITE (sa-tè-li-té), *s. m.* || 1^o Terme qui ne se prend qu'en mauvaise part. Tout homme armé qui est aux gages et à la suite d'un autre, pour exécuter ses violences, pour servir son despote, ne. Mais voyant que ce prince [Ptolémée]... N'envoyait [à Pompée] qu'un esquif rempli de satellites, *CONN. Pomp.* II, 2. Qui donc opposez-vous contre ses satellites [d'Athalie]? *HAC. Athal.* I, 2. C'est hasarder beaucoup; ses ardens satellites Partout du Capitole occupent les limites, *volt. M. de César*, II, 4. || Fig. La faim, qui, suivie de ses deux satellites, la rage et le désespoir [dans Jérusalem assiégée]... *doss. Sermons, Bonté et rigueur de Dieu*, 2. || Fig. Satellite du démon, homme pervers. Satellite du démon! et pourquoi les prophéties ne font-elles pas autorité pour vous? *J. J. ROUSS. Em.* IV, || 2^o Terme d'astronomie. Planète qui fait sa révolution autour d'une autre planète plus grande, et la suit dans la révolution que celle-ci fait elle-même autour du soleil. Galilée, qui était mon mathématicien, avait découvert de certaines planètes qui tournent autour de Jupiter, auxquelles il donna en son honneur le nom d'astres de Médecins... mais on m'a dit qu'on ne les connaît presque plus de ce nom-là, et qu'on les appelle simplement satellites de Jupiter, *FONTEN. Dial.* 5, *Moris anc. et mod.* N'y eut-il dans l'astronomie d'autre utilité que celle qui se tire des satellites de Jupiter [pour la connaissance des longitudes], elle justifierait suffisamment ces calculs immenses, ces observations si assidues et si scrupuleuses, ce grand appareil d'instruments travaillés avec tant de soin, ce bâtiment superbe uniquement élevé pour l'usage de cette science, *id. Préf. Util. des math.* Je ne crois pas que nous acquerions jamais un nouveau satellite, qui serait, ce me semble, un domestique fort importun, et qui troublerait furieusement les services que nous rend celui que nous avons depuis si longtemps, *volt. Lett. Dionis du Séjour*, 18 janv. 1775. Ce n'est pas la première fois qu'il est question du satellite de Vénus, dont Votre Majesté me fait l'honneur de me parler, et sûrement l'Académie de Berlin ne l'ignore pas; dès 1645 un mathématicien napolitain, nommé Fontana, prétendit avoir observé quatre fois ce satellite, *id. Lett. au roi de Pr.* 3 nov. 1704. De son temps [de Képler], les révolutions des satellites [de Jupiter] n'étaient pas assez connues; ce fut Peiresc qui le premier fit connaître à peu près ces révolutions, *BAILLY, Hist. astr. mod.* t. II, p. 159. Dominique Cassini fixa les révolutions de ces satellites, la durée de leurs éclipses, la grandeur de leurs cercles, la position de leurs nœuds, *id. ib.* t. III, p. 66. Les quatre satellites de Jupiter ont été découverts par Galilée peu après l'invention des lunettes, c'est-à-dire en l'année 1610; le quatrième satellite de Saturne a été découvert par Huyghens en l'année 1655, *BRISSON, Traité de phys.* t. III, p. 96. Quand Galilée eut trouvé les satellites de Jupiter, il y eut sans doute plusieurs astronomes qui en cherchèrent aux autres planètes; Huyghens croyait bien en trouver, lorsqu'il tourna ses lunettes sur Saturne, *SENNEBIEN, Ess. art d'observ.* t. I, p. 60, dans *POUGENS*.

|| 3^o *Adj.* Terme d'anatomie. Veines satellites, celles qui avoisinent les artères.

— HIST. XIV^e s. Tantôt que l'en vit luy et ses satellites, *BERCHEURE, f^o 69, verso*. || XVI^e s. Les satellites de son audience [d'un prédicant]... faisoient espier les prestres... *BONIVARD, Adris et devis*, p. 143. Tyran... donne courage à tes satellites et à tes bourreaux, *MONT.* II, 22.

— ETYM. Lat. *satellitem*, que l'on compare à *εταίρος*, qui est pour *εταίρος*, compagnon.

SATIÉTÉ (sa-si-é-té), *s. f.* || 1^o Réplétion d'aliments qui va jusqu'au dégoût. || Dégoût pour une chose dont on a beaucoup usé. || 2^o État moral comparé au dégoût physique. Jamais l'âme n'a satiété des voluptés de la vertu, *MARIVAUX*, dans *DESFOURNAINES*. La grandeur et la richesse dans l'âge mûr m'ont flatté; Les embarras, la tristesse, l'ennui, la satiété ont averti ma vieillesse que tout était vanité, *volt. Ecclés. précis*. Ah, jeune homme! jeune homme! s'écria Bélisaire, vous ne connaissez pas la maladie de la satiété, *MARTELL, Bélis.* VIII. On est tout surpris, un beau soir, de trouver la satiété où l'on cherchait le bonheur, *DELAUNAY, Mar. de Figaro*, v, 7. || Jusqu'à satiété, jusqu'à fatiguer, ennuyer. [L'abbé de Saint-Pierre] s'obstinait à estimer les hommes au delà de ce qu'ils s'estimaient eux-mêmes; ne cessant de rabâcher jusqu'à satiété ce qu'il croyait bon, *VOYER MARQUIS D'ARGENSON, Mém.* p. 94, dans *POUGENS*.

— HIST. XII^e s. Il enveia sazieted es animes [âmes] d'els, *Liber psalm.* p. 159. || XVI^e s. Nos appetits sont rares en la vieillesse; une profonde satiété nous saisit apez le coup, *MONT.* III, 271. L'abondance des viandes se nomme 'saturité ou satiété, *PARÉ, Introd.* 17.

— ETYM. Provenç. *saciedad*; ital. *sazietà*; du lat. *satietatem*, de *satiatus*, qui est le comparatif complet à côté de *satis*, assez, comme *magius* à côté de *magis*.

† **SATIF, IVE** (sa-tif, ti-v'), *adj.* Qu'on sème, qui vient de graines semées par l'homme. || Plantes satives, se dit quelquefois par opposition à plantes agrestes.

— ETYM. Lat. *sativus*, qui vient de semis, de *satum*, supin de *serere*, semer.

SATIN (sa-tin), *s. m.* || 1^o Étoffe de soie plate qui est fine, moelleuse et lustrée. Satin de Lyon. Satin plain ou mieux satin uni. Gros satin. Petit satin. Vos pieds dans le satin N'osent foiler l'herbette, *RÉLANG, Lisette*. Dans le satin de ce boudoir, Vous souriez à mille glaces, *id. Rosette*. || Satin simple, satin avec envers, par opposition à satin double. || Familièrement. Avoir la peau douce comme un satin, comme du satin, avoir la peau douce et fort unie. || Fig. Avoir une peau de satin, avoir la peau très-douce. || On dit de même : le satin de la peau. Écho l'admire; aux trésors répandus Sur le satin d'une peau blanche et fine On le prendrait pour le fils de Vénus, *MAEFIL, Narcisse*, IV. || 2^o Toute étoffe satinée. || Satin de laine, étoffe brochée et croisée employée pour robes et manteaux. || 3^o Fig. Il se dit de choses que l'on compare à du satin. Ces nues... se déroulaient en zones diaphanes de satin blanc, *CHATEAUB., Génie*, I, v, 12. Les prés... au gazon de satin, *v. HUGO, F. d'autonne*, 36. || 4^o Satin pâle, espèce de chamignon.

— HIST. XIV^e s. À Jehan de Malines, marchand, pour deux aunes et un quartier de satin vermeil, *CAFFIAUX, Abattis de maisons*, p. 17. || XV^e s. Dix aunes de satin turquin, estimée l'aune deux euz et demi, *Bibl. des ch.* 6^e série, t. I, p. 347. Nulle rien ne me rapportez. Fors bona dies en latin, Vieille relique en vieux satin; De telz presens vous deportez, *CH. D'OL. Rond*.

— ETYM. Port. *setim*; ital. *setino*; du lat. *seta*, soie.

SATINADE (sa-ti-na-d'), *s. f.* Étoffe de soie très-mince qui imite le satin.

— ETYM. *Satin*.

SATINAGE (sa-ti-na-j'), *s. m.* Action de satiner; résultat de cette action. Le satinage du papier.

— ETYM. *Satiner*.

SATINÉ, ÉE (sa-ti-né, née), *part. passé* de satiner. || 1^o Qui a reçu l'apprêt du satinage. Papier satiné. Ruban satiné. || 2^o Qui a l'apparence du satin. Des écureuils se jouaient dans les branches de ces beaux arbres [les tulipiers], et des perruches sifflaient sous leurs feuilles satinées, *CHATEAUB. Nat. II*. Le deutoxyde de strontium est blanc, brillant, satiné, *TRENARD, Instit. Mém. scienc.* t. III, p. 472. || Une peau satinée, une peau douce comme du satin. || Tulipe satinée, tulipe d'un très-beau blanc de satin. || 3^o Se dit, chez les joailliers, des pierres qui sont taillées de manière à paraître très-claires. Il est opposé à velouté. || 4^o *S. m.* Le satiné, ce qui fait qu'une chose est satinée. || Terme de tapisserie. Ouvrage fait en argent ou en cuivre doré imitant la broderie, et que l'on rapporte dans les franges et autres garnitures pour meubles.

† **SATINÉE** (sa-ti-née), *s. f.* Nom vulgaire du *lunaria rediviva*.

SATINER (sa-ti-né), *v. a.* || 1^o Donner à une

étoffe, à un ruban, à du papier, le lustre du satin. Il est rare qu'on fasse satiner toute une édition. || 2^o *V. n.* Terme de fleuriste. Cette tulipe satine, elle a le brillant, l'éclat du satin.

— ETYM. *Satin*.

† **SATINET** (sa-ti-né), *s. m.* Étoffe de soie et coton rayée.

† **SATINEUR** (sa-ti-neur), *s. m.* Ouvrier qui satine le papier.

SATIRE (sa-ti-r'), *s. f.* || 1^o Primitivement, à Rome, sorte de pièce dramatique, où il y avait un mélange de musique, de paroles et de danse, d'où le nom de *satira* ou *satira*, proprement farcesse; cette satire ne se développa pas; mais le nom resta et passa à la satire proprement dite, qui fut inaugurée par Lucilius. || 2^o À Rome, et, par suite, chez les modernes, ouvrage en vers, fait pour censurer, pour tourner en ridicule, les vices, les passions déréglées, les sottises des hommes. C'est ce qui m'a contraint de librement écrire, *EL*, sans piquer au vif, me mettre à la satire, *RÉGNIER, Sat.* I. Regarde cet homme négligemment habillé et assez malpropre; il se nommera Régnier, sera neveu de Desportes, et méritera beaucoup de gloire; il sera le premier qui fera des satires en français, M^{lle} DE SCUDÉRY, *Clélie*, t. VII, suite de la 4^e partie, liv. II, p. 587. Je vais composer contre eux une satire en style de Juvénal, qui les déchirera de la belle façon, *MOL. Bourg. gent.* II, 6. L'ardeur de se montrer, et non pas de médire, Arna la vérité du vers de la satire, *BOIL. Art p.* II. Je veux dans la satire un esprit de candeur, Et fu's un effronté qui prêche la pudeur, *id. ib.* Muse, changeons de style, et quittons la satire; C'est un méchant métier que celui de médire, *id. Sat.* VI. La satire en leçons, en nouveautés fertile, Sait seule assaisonner le plaisant et l'utile... Elle seule, bravant l'orgueil et l'injustice, Va jusque sous le dais faire pâler le vice, Et souvent, sans rien craindre, à l'aide d'un bon mot, Va venger la raison des attentats d'un sot, *id. ib.* IX. Boileau a-t-il appris à quelqu'un que la Pucelle est un mauvais ouvrage? non, sans doute; à quoi donc ont servi ses satires? à faire rire aux dépens de dix ou douze gens de lettres, à faire mourir de chagrin deux hommes qui ne l'avaient jamais offensé...

volt. Mém. litt. Mém. sur la sat. Despréaux. Racine, Corneille, Molière, etc. ont été accablés de leurs temps par des volumes de satires; qui est-ce qui en connaît aujourd'hui une seule? *D'ALEMB. Éloges, Despréaux, Note 40.* La satire, arme dont il semble qu'il ne doit être permis de se servir que contre ceux qui par leur rang ou leur pouvoir sont à l'abri de tout autre châtiement, *CONNORCET, Haller.* Distinguons deux espèces de satire : l'une politique, et l'autre morale; l'une et l'autre ou générale, ou personnelle, *MARTELL, Éuv.* t. X, p. 124. || Fig. Sa conduite fait la satire de la vôtre, en voyant sa bonne conduite on remarque davantage les torts de la vôtre. Sa conduite [du père de Boileau] dans le palais... Mieux que leur plume [de ses fils] si vantée Fit la satire des Rollets, *non. Poés. div.* X. J'ose agir sans rien craindre, ainsi que j'ose écrire; Je fais le bien que j'aime, et voilà ma satire, *volt. Ep.* 95. || 3^o Il se dit aussi de certains ouvrages mêlés de vers et de prose qui sont faits dans la même intention. Les Satires de Varron. La Satire de Pétrone. La Satire Ménippée, satire que Varron avait inventée en mêlant agréablement la prose avec les vers, le sérieux avec l'enjoué, et qu'il avait nommée Ménippée, parce que Ménippe le cynique avait traité avant lui des matières graves d'un style plaisant et moqueur, *ROLLIN, Hist. anc.* liv. XXV, ch. I, II, 3. || Par antonomase, la Satire Ménippée, recueil de pièces mordantes ou railleuses faites en faveur d'Henri IV et contre les ligueurs.

|| 4^o Tout discours, tout écrit qui reprend, qui raille. Ces sortes de satires [les comédies] tombent directement sur les mœurs, et ne frappent les personnes que par réflexion, *MOL. Critique*, 7. Les rieurs sont pour vous, madame, c'est tout dire; Et vous pouvez pousser contre moi la satire, *id. Més.* II, 5. Je voudrais bien savoir où il prend ces sortes de pensées, et ces tours nobles et galants, qui font d'une satire la chose du monde la plus obligeante, *sév.* 298. La satire est sans yeux pour tout ce qui est bon; qu'arrive-t-il? les satires passent, comme dit le grand Racine, et les bons écrits qu'elles attaquent demeurent, *volt. Lett. Marmontel*, 16 juin 1749. Si ses armes sont la satire, Mon bouclier c'est le mépris, *DESMAHIS, Poés.* p. 23, dans *POUGENS*.

— REM. On ne confondra pas orthographiquement satire, de *satira*, et satyre, de *σατυρος*, l'un un poème, l'autre une divinité.

— ETYM. Lat. *satira* ou *satira*, satire, proprement plat de différents mets, de *satur*, farci, rassasié. Comparez la racine *sat*, qui est dans *satur* et dans *satis*, avec le goth. *sath*, allem. *satt*, rassasié, et l'homérique *σάτυρον*, assez.

SATIRIQUE (sa-ti-ri-ke'), *adj.* || 1° Qui appartient à la satire, qui tient de la satire. Poésie satirique. Trait satirique. L'aristocratie est le gouvernement qui proscrit le plus les ouvrages satiriques, MONT. *Esp.* II, 13. || 2° Enclin, porté à la satire, à la médisance. Son humeur satirique [de Célémène] est sans cesse nourrie par le coupable encens de votre flatterie, MOL. *Mis.* II, 5. Rien n'échappait à sa liberté satirique [de Diogène], FÉN. *Diog.* Une femme satirique ressemble à Méduse et à Scylla, deux beautés changées en monstres, VOLT. *Louis XIV, Écrivains, Deshoulières.* Vous le rendez [un enfant] méchant et satirique, J. J. ROUSS. *Em.* IV. Une autre preuve moins équivoque du caractère satirique de Racine, c'est l'épigramme qu'il fit contre le Sésostris de Longepierre, D'ALEMB. *Éloges, Despréaux.* || 3° Qui compose des satires. Monseigneur, il faut que je vive, disait un malheureux auteur satirique au ministre qui lui reprochait l'infamie de ce métier : Je n'en vois pas la nécessité, lui répartit l'homme en place, J. J. ROUSS. *Em.* III. || Substantivement. Nous autres satiriques, Propres à relever les sottises du temps, — Nous sommes un peu nés pour être mécontents, BOIL. *Épît.* VIII. Pascal, le premier des satiriques français, car Despréaux ne fut que le second, était intimement lié avec ces illustres et dangereux solitaires [de Port-Royal], VOLT. *Louis XIV*, 37.

— ETYM. *Satire*.

SATIRIQUEMENT (sa-ti-ri-ke-man), *adv.* D'une manière satirique. La pièce est surchargée de personnages épisodiques, tous plus ou moins satiriquement dessinés, LAHARPE, *Corresp.* t. V, p. 76.

— HIST. XVI^e s. Satiriquement, COTGRAVE.

— ETYM. *Satirique*, et le suffixe *ment*.

SATIRISÉ, ÉE (sa-ti-ri-zé, zée), *part. passé* de satiriser. Je vous laisse à penser si tous ceux qui se croient satirisés par Molière, ne prendront pas l'occasion de se venger de lui, MOL. *Impr.* sc. 3.

SATIRISER (sa-ti-ri-zé), *v. a.* Lancer des traits de satire contre quelqu'un ou quelque chose. Cela lui apprendra à vouloir satiriser tout, MOL. *Impr.* sc. 3. Il satirise même les femmes de bien, ID. *ib.* C'est à mes yeux une horrible injustice qu'un libertin satirise aujourd'hui D'autres mondains moins vicieux que lui, VOLT. *Prude*, II, 1. || Absolument. Il aime à satiriser. Satiriser finement.

— ETYM. *Satire*.

SATISFACTION (sa-ti-sfa-k-sion; en vers, de cinq syllabes), *s. f.* || 1° Sentiment agréable que nous éprouvons quand les choses sont à notre gré. Il y a des personnes si peu raisonnables, qu'on n'en peut avoir de satisfaction de quelque manière qu'on agisse avec eux, PASC. *Prov.* XI Mascarou, Bourdaloue me donnent tour à tour des plaisirs et des satisfactions qui doivent pour le moins me rendre sainte, sév. 23. Avec quelle chaleur s'intéressait-il à leurs satisfactions [de ses amis], ou à leurs peines? FLÉCH. *Duc de Mont.* Utile sans intérêt, vertueux sans vouloir se faire honneur de sa vertu, il s'acquitta de ses devoirs pour la seule satisfaction de s'en être acquitté, ID. *Lamoignon.* Des secours continus, des satisfactions réciproques [dans la famille], DIDER. *Père de famille*, II, 2. En les louant [les anciens] à l'exces sans vouloir trop leur ressembler, il a tout à la fois la satisfaction si douce de médire de son siècle et la prudence si nécessaire de rechercher son suffrage, D'ALEMBERT, *Mélanges*, t. V, *Réflexions sur l'histoire.* La réputation est une belle chose; mais la satisfaction intérieure de soi-même vaut encore mieux, GENLIS, *Th. d'éd. le Magistrat*, II, 4. || 2° Réparation d'une offense qu'on a faite à quelqu'un. Le rang de l'offensé, la grandeur de l'offense, Demandent des devoirs et des soumissions Qui passent le commun des satisfactions, CORN. *Cid*, II, 4. Cela est juste, et c'est l'ordre des procédés : allons, faites satisfaction à monsieur. — G. Dandin : Comment satisfaction? MOL. *G. Dandin*, I, 8. Il retenait la noblesse dans l'ordre; il étouffait les querelles dans leur naissance... compensant les satisfactions avec les injures, FLÉCH. *Duc de Mont.* Il a ajouté qu'une demi-satisfaction était indigne d'un homme de courage, qu'il la fallait complète ou

nulle, de peur qu'on ne s'avilît sans rien réparer, J. J. ROUSS. *Nel.* I, 60. || Donner satisfaction, accepter un duel avec une personne qui se prétend offensée. || 3° Terme de dévotion. Ce qu'on est obligé de faire pour réparer les péchés qu'on a commis. Ces satisfactions doivent être proportionnées à la qualité, quantité et grièveté des péchés, LE P. SIMON MARS, *Myst. du roy. de Dieu*, p. 225, dans POUGENS. Quand elle [l'Église] impose aux pécheurs des œuvres pénibles et laborieuses, et qu'ils les subissent avec humilité, cela s'appelle satisfaction, BOSS. *Exp. de la doct. de l'Égl.* 8. Faites sentir aux pécheurs l'horreur du crime qu'ils ont commis, par quelque satisfaction convenable, et tenez par là de les retenir dans la voie de perdition dans laquelle ils se précipitent, ID. *Sermons, Satisfaction*, 2. || 4° Satisfaction par les œuvres, doctrine de ceux qui pensent que les œuvres suffisent à mériter la grâce divine.

— HIST. XII^e s. Mais li autre prelat e si dui compaignun... Voleit repaier à satisfaciun, Faire à lur archevesque e dreiture et raisun, *Th. le mart.* 132. || XIII^e s. Autant fet satisfaction comme fere gré, *Livre de jost.* 87. Si vous requérons, sire, que vous commandez à vos baillifs et à vos serjans, que il contraignent les escummeniez an et jour, par quoy ils facent satisfeciun à l'Église, JOINV. 290. || XV^e s. Et Dieux, qui vengeance suelt querre Des mauvais, fist les desloyaux Tous nuz traîner sur les carriaux En satisfaction condigne, E. DESCH. *Miroir de mariage*, p. 149. || XVI^e s. Par ei devant on a fait publier des livres traduits d'italien en françois, qui traitent des injures, satisfactions et duels, LANOUE, 255. Comme en matière de bienfaits, de mesme, en matière de mesfaits; c'est par fois satisfaction que la seule confession, MONT. III, 313.

— ETYM. Provenç. *satisfactio*; espagn. *satisfacion*; ital. *satisfazione*; du lat. *satisfactionem*, de *satisfacere*, satisfaire.

† **SATISFACTIONNAIRE** (sa-ti-sfa-k-sio-nê-r'), *s. m.* S'est dit, dans les querelles religieuses du XVI^e siècle, de ceux qui étaient partisans de la satisfaction par les œuvres.

— HIST. XVI^e s. En tel sens que les prennent ces nouveaux satisfactionnaires, CALV. *Instit.* 520.

— ETYM. *Satisfaction*.

SATISFACTOIRE (sa-ti-sfa-ktoi-r'), *adj.* Terme de dogmatique. Qui est propre à réparer et à expier les fautes commises; il se dit de la mort de Jésus-Christ, et des œuvres de pénitence. La mort de Notre-Seigneur est satisfactoire pour tous les hommes. Il faut peser la condition sous laquelle Dieu oublie nos crimes et se réconcilie avec nous; c'est à charge que nous subirons quelque peine satisfactoire, pour reconnaître ce que nous devons à la justice infinie, BOSS. *Sermons, Satisfaction*, 1. Impossibilités qu'on imagine et dont on se prévaut contre tout ce qui peut ou captiver l'esprit ou mortifier la chair, c'est-à-dire contre les œuvres les plus satisfactives et les plus méritoires, BOURDAL. *Pensées*, t. I, p. 339.

— HIST. XVI^e s. Christ a mis son ame en sacrifice satisfactoire pour le peché, CALV. *Instit.* 394. Excommunications avec clause satisfactoire qu'on appelait anciennement *super obligatione*, P. THOU, 35. Il [un vieillard à qui sa lanille cache tout] ne voit ses affaires que par une image disposée et desseignée, et satisfactoire le plus qu'on peut, pour n'éveiller son chagrin et son courroux, MONT. II, 80.

— ETYM. Voy. SATISFAIRE.

SATISFAIRE (sa-ti-sfé-r'), Marguerite Buffet au XVII^e siècle, *Observ.* p. 139, dit : Plusieurs coupent ici une s, disant satifaire et satifaion; il faut sonner une s et dire satisfaire et satisfaction), *v. a.* || 1° Se conjugue comme faire. || 1° Causer le sentiment que nous recevons quand les choses sont à notre gré (avec un nom de personne pour sujet et pour régime). Un enfant qui satisfait son père et sa mère. Le pauvre satisfait Dieu par ses souffrances, et le riche par ses charités, BOURDAL. 8^e dim. après la Pentecôte, Dominic. t. III, p. 126. Vous aurez satisfait une mère, une sœur, Et vous aurez surtout satisfait votre honneur, RAC. *Théb.* II, 3. || Satisfaire ses créanciers, leur payer tout ce qui leur est dû. || Satisfaire un homme qu'on a offensé, lui faire réparation. Mon frère, un père enjoint que je vous satisfasse, ROTR. *Vencesl.* I, 2. Il a nié : c'est satisfaire les personnes; et l'on n'a nul droit de se plaindre de tout homme qui se dédit, MOL. *G. Dand.* I, 8. Je suis certain que vous me satisferez du mal que je souffrirai, MONTESS. *Lett. pers.* 67. || Donner une explication suffisante. Je vous

puis sur ce point aisément satisfaire, CORN. *D. Sanche*, V, 3. Notre grand Hurtado de Mendoza, dit le père, vous y satisfiera sur l'heure, PASC. *Prov.* VII. Approchez-vous, Néron, et prenez votre place; On veut sur vos soupçons que je vous satisfasse, RAC. *Brit.* IV, 2. || 2° Avec un nom de personne pour sujet et un nom de chose pour régime, donner satisfaction à.... Quand l'Église ouvre la bouche des prédicateurs dans les funérailles de ses enfants, ce n'est pas pour accroître la pompe du deuil par des plaintes étudiées, ni pour satisfaire l'ambition des vivants par de vains éloges des morts, BOSS. *Yol. de Monterby.* Tous les mauvais desirs naissent dans un cœur qui croit avoir dans l'argent les moyens de les satisfaire, ID. *la Vallière.* Il méprisait ces âmes qui n'apportent d'autres préparations à leurs charges que celle de les avoir désirées... qui n'achètent ces titres vains d'occupation et de dignité que pour satisfaire leur orgueil et pour honorer leur parente, FLÉCH. *le Tellier.* Hâtez-vous, dit-elle, mon cher Télémaque, de satisfaire ma curiosité, FÉN. *Tél.* IV. Il est aisé d'irriter l'amour, quand on ne le satisfait pas; et fort mal aisé de ne pas l'éteindre, quand on le satisfait, FONTEN. *Dial.* 5. *Morts mod.* Et j'ai cru satisfaire en cet affreux séjour Deux vertus de mon cœur, la vengeance et l'amour, VOLT. *Alz.* II, 1. Il y a beaucoup moins de danger à satisfaire la curiosité de l'enfant qu'à l'exciter, J. J. ROUSS. *Em.* IV. || Satisfaire l'attente de quelqu'un, répondre à ses vœux, à ses desirs. || Satisfaire un besoin, faire ce que la nécessité commande. Lieu où l'on satisfait les besoins naturels. || Satisfaire sa passion, sa colère, son ambition, sa vanité, etc. se laisser aller aux impulsions de sa colère, de son ambition, de sa vanité, etc. || 3° Avec un nom de chose pour sujet, assouvir. Le sang de Polyxène a satisfait leurs rages, CORN. *Poly.* I, 3. || Plaire, être agréable. Satisfaire l'esprit, le cœur, les sens, la vue, l'oreille. Son discours ne m'a pas satisfait. Peut-être.... Que, se voyant tromper, elle fermait les yeux, Et qu'un peu de pitié la satisfaisait mieux, CORN. *Rodog.* I, 7. Voilà tous les honneurs que vous aurez de moi; S'ils ne vous satisfont, allez vous plaindre au roi, ID. *Nicom.* III, 3. || Absolument. Voilà, mes frères, à quoi se réduisent toutes les espérances mondaines; faut-il s'étonner si elles ne peuvent satisfaire? FLÉCH. *Serm. Samaritaine.* || 4° Lever les doutes. Je ne toucherais à présent qu'à ce qui regarde cette dernière [la comédie], qu'Aristote définit simplement, une imitation de personnes basses et fourbes; je ne puis m'empêcher de dire que cette définition ne me satisfait point, CORN. 1^{er} disc. Je supplie qu'on lise sur cette matière [le sentiment des bêtes] le chapitre de l'étendue des connaissances humaines, de M. Locke [Essai sur l'entendement humain]; si ce qu'a dit ce sage et modéré philosophe ne satisfait pas, rien ne satisfiera, VOLT. *Mel. litt. ou P. Tournefine*, 2^e lettre. || 5° V. n. Donner satisfaction à, obéir à. En vain, pour satisfaire à nos lâches envies, Nous passons près des rois tout le temps de nos vies à souffrir des mépris et ployer les genoux, MALH. I, 3. Grande reine, je satisfais à vos plus tendres desirs, quand je célèbre ce monarque [Charles I^{er}], BOSS. *Reine d'Angleter.* Toute autre place qu'un trône eût été indigne d'elle; à la vérité, elle eut de quoi satisfaire à sa noble fierté, quand elle vit qu'elle allait unir la maison de France à la royale famille des Stuarts, ID. *Reine d'Angleter.* || Satisfaire aux besoins naturels, faire ce qu'ils commandent. Vous ne pouvez satisfaire ici à vos besoins, retenez-vous, *Dict. de l'Acad.* au mot *retenir*. Satisfaire aux nécessités de la nature, ID. au mot *nécessité*. || 6° Faire ce qu'on doit par rapport à quelqu'un ou à quelque chose. Pourrai-je entre vous deux régler alors mon âme? Satisfaire aux devoirs et de sœur et de femme? CORN. *Hor.* II, 6. Mais, quitte envers l'honneur, et quitte envers mon père, C'est maintenant à toi [Chimène] que je viens satisfaire, ID. *Cid.* III, 4. Je vous déclare que je ne prétends point qu'il [Pourceaugnac] se marie qu'au préalable il n'ait satisfait à la médecine, MOL. *Pource.* II, 2. Pendant qu'il [le fils de Condé] s'occupe à relever le prince abattu, il est blessé entre les bras d'un père si tendre, sans interrompre ses soins, ravi de satisfaire à la fois à la piété et à la gloire, BOSS. *Louis de Bourbon.* Pour satisfaire à certaines lois du monde, que n'abandonne-t-on pas, et de quoi ne se prive-t-on pas? BOURDAL. *Purif. de la Vierge*, Myst. t. II, p. 185. Ce que j'admire, madame, c'est que vous satisfaites à tout, VOLT. *Lett. à Catherine II*, 12 mars

1772. Je vais achever la conquête du monde, Et voir dans l'Orient le trône de Cyrus Satisfaire, en tombant, aux mânes de Crassus, *id. J. de Cés.* 1, 3. || Absolument. La mort de Notre-Seigneur étant le sacrifice de prix infini par lequel il avait satisfait et payé pour nous, *ROSS. Var.* XII. Plus la satisfaction est rude, moins il y a d'empressément à satisfaire, *FLÉCH. Sermon Médias.* || Donner satisfaction, réparation. Commandez que son bras... Répare cette injure à la pointe des armes; Il satisfera, sire; et vienne qui voudra, Attendant qu'il l'ait su, voici qui répondra, *COGN. Cid.* II, 7. || Satisfaire à la conscription, tirer au sort pour le recrutement de l'armée. || 7° Répondre. Mon cher et grand philosophe, je satisfais, autant qu'il est en moi, aux questions que vous me faites, *D'ALEMA. Lett. à Voltaire*, 6 mai 1760. || 8° Lever un doute, une difficulté. La censure ne satisfait pas aux objections, *PASC. Pror.* III. || En mathématique, satisfaire aux conditions d'une équation, qui est conforme aux conditions imposées par la question. || 9° Se satisfaire, *v. refl.* Donner satisfaction au désir qu'on a de quelque chose. De force ou de gré, je veux me satisfaire, *COGN. Héracl.* 1, 2. Si on ne se satisfaisait soi-même en faisant du bien, je ne sais pas pour quoi vous m'en feriez, *SCARR. Lettres.* *Éuc.* I, 1, p. 223, dans *POUGENS*. Je vais me satisfaire en les punissant, *SACI, Bible, Osée*, x, 10. || 10° Être apaisé. Nos deux frères sont morts, ma mère s'ill leurs pas, Et le ciel toutefois ne se satisfait pas, *ROTA. Antig.* III, 5. || Se satisfaire soi-même, se venger soi-même d'une offense. || 11° Se donner à soi-même une explication suffisante. Les causes, comme à vous, m'en semblent fort obscures; Je ne me satisfais d'aucunes conjectures, *COGN. Hor.* I, 1.

— HIST. XIV^e s. Et ne les auroient de quoy satisfior [payer], *DU CANGE, satisficere* Nous fussions satisfié de autel pourfit que esdites terres nous deussimes avoir eu, *in. ib.* Je veut et ordonne que mes debtes soient païés et satisfiés des plus apparihiés de tous mes biens, *Testament de Robert de Namur* (comm. par M. Caffiaux). || XV^e s. Mais homme de soy nullement Satisfior si n'en pouvoit, Et nul autre ne le devoit, *Convers. de St Denis*. Monseigneur... pour satisfaire à la requeste qu'il vous a pleu me faire... *COGN. Prolog.* || XVI^e s. Allez vous en satisfiait, *MONT.* I, 85. Quant je suis allé le plus avant que je puis, si ne me suis je aucunement satisfiait, *in. I.* 155. Il est plus aysé de satisfaire parlant de la nature des dieux, que de la nature des hommes, *in. I.* 247. Aristhènes me semble avoir satisfiait à celui qui luy reprochoit... *in. I.* 274. Mes escripts ne contiennent nulle certitude qui me satisface à moy mesme, *in. I.* 227. Nous trouvasmes que toute la despense estoit payée et satisfaitte, *CANL. III.* 29. L'argent qui leur restoit après avoir satisfait à leurs necessitez, *AMYOT, Caton*, 7. Le premier qui se prit à courir pour charger, fut Caius Crassianus, voulant satisfaire à une grande promesse qu'il avoit faite à César, *id. Pomp.* 101. Ses parens lui conseillearent d'esponser cette jeune fille, à fin que des biens d'elle il peust satisfaire à ses creanciers, *id. Cicéron*, 52.

— ETYM. Provenç. *satisfar*; catal. *satisfar*; espagn. *satisfacer*; portug. *satisfazer*; ital. *satisfare*; du lat. *satisficere*, de *satis*, assez, et *facere*, faire. Dans *satis-facere*, *satis* est le complément direct de *facere*; c'est pour cela que *satisficere* est un verbe à complément indirect.

SATISFAISANT, ANTE (sa-ti-sfe-zan, zan-t'), *adj.* Qui satisfait. Une conduite satisfaisante. Des raisons satisfaisantes. Ceux-ci ne se proposent dans leurs questions et dans leurs doutes, que de se dire à eux-mêmes qu'au fond tout est incertain; qu'on n'a rien de satisfaisant à leur répondre, *MASS. Myst. Passion*, 2. Rien n'est plus satisfaisant que de voir deux grands artistes s'honorer d'une estime mutuelle, *DIDER. Observ. sur la sculpt.* *Éuc.* t. IV, p. 318, dans *POUGENS*.

SATISFAIT, AITE (sa-ti-sfé, fé-t'), *part. passé* de satisfaire. || 1° Pour qui il a été fait assez. C'en est assez pour voir qu'il ne faut pas que jem'accoutume à vouloir être satisfaitte, ni sur les petites, ni sur les grandes choses, sév. 19 juillet 1677. Calme ton âme inquiète; Némésis est satisfaitte, Et ton tribut est payé, *J. B. ROUSS. Odes*, IV, 9. || 2° À quoi on a donné satisfaction. Sa vengeance était satisfaitte; mais son amour ne l'était pas, *MILLET. Gramm.* 9. [L'homme] Plus grand que son destin, plus grand que la nature, Ses besoins satisfaitts ne lui suffisent pas; Son âme a des destins qu'aucun œil ne mesure, Et des regards portant

plus loin que le trépas, *LAMART. Harm.* II, 10. || 3° Dont les désirs ont été remplis. Un sage assez semblable au vieillard de Virgile, Homme égalant les rois, homme approchant des dieux, Et, comme ces derniers, satisfait et tranquille, *LA FONT. Fable*, XII, 20. Heureux qui, satisfait de son humble fortune... *RAC. Iph.* I, 1. Dans quels yeux satisfaitts Ai-je goûté déjà le fruit de mes bienfaits? *id. Bérén.* IV, 4. Nul remords du passé n'empoisonne ma vie; Satisfait du présent, je crains peu l'avenir, *CHAUL. Retraite.* *Éuc.* t. I, p. 33, dans *POUGENS*. Pour être satisfait, il faut avoir désiré; on peut être content sans avoir désiré rien, *D'ALEMB. Synon.* *Éuc.* t. III, p. 289, dans *POUGENS*. || 4° En chimie, affinités satisfaittes, se dit quand les principes d'un corps composé ne sont plus capables de recevoir aucune nouvelle quantité d'un des composants. || 5° Mal satisfait, qui n'est pas satisfait. Chavigny était très-mal satisfait du cardinal, *RETZ*, II, 115. Je suis mal satisfait de mon lils, *MOL. l'Ét.* I, 9. Ouais! il semble qu'ils sortent mal satisfaitts d'ici, *id. Préc.* 2.

— REM. • J'ai lu dans un écrit public : *Le roi mal satisfait vis-à-vis de son parlement*; c'est un amas de barbarismes; on ne peut être mal satisfait, *mal* est le contraire de *satis*, qui signifie *assez*... *Mal satisfait* est de l'ancien style des bureaux; des écrivains peu corrects se sont permis cette faute, *v. Lett. Dict. phil. Franc. Langue française*. Cette remarque de Voltaire n'est pas fondée : on dit *mal satisfait* comme *mal content*; *Retz* et *Molière* sont de bonnes autorités.

† **SATISFECIT** (sa-ti-sfé-sit'), *s. m.* Billet de satisfaction donné par le maître à son élève. Il a eu deux satisfecit.

— ETYM. Lat. *satisfecit*; il a satisfait, de *satisficere*, satisfaire.

SATRAPE (sa-tra-pé), *s. m.* || 1° Titre des gouverneurs de province chez les anciens Perses. Un des premiers soins du prince était de faire fleurir l'agriculture; et les satrapes dont le gouvernement était le mieux cultivé, avaient la plus grande part aux grâces, *BOSS. Hist.* III, 5. L'empire des Perses se divisait en cent vingt-sept gouvernements; ceux qui en étaient chargés s'appelaient satrapes, *ROLLIN, Hist. anc.* *Éuc.* t. II, p. 366, dans *POUGENS*. Les satrapes, dans les provinces éloignées du monarque, étaient en quelque sorte des souverains; car l'usage leur avait donné plusieurs prérogatives de la souveraineté, *COGNIL. Hist. anc.* II, 7. || 2° Fig. Se dit d'un homme fier et despotique. Je suis fort aise de me voir loué par un homme comme vous; cela pourra engager les satrapes de la littérature à me laisser en paix, *P. L. COUR. Lett.* II, 25. Le directeur de l'Opéra lui-même, ce satrape industriel, comme nous l'appellions, ne capitulait pas, *REYBAUD, Jér. Poturoi*, I, 6. Malheur donc! oh! malheur au mendiant qui frappe, Hypocrite et jaloux, aux portes du satrape! *v. MICO, Odes*, III, 1.

— ETYM. Lat. *satrapes*, du grec σατραπῆς; inscriptions grecques, ἑξαστρατεύοντες; hébreu, *athschadrachnûm*; du zend *chôitkrapaîti*, chef de région, de *chôitra*, sanscrit, *ksethra*, région, et *paîti*, sanscrit, *paî*, chef (*BURNOUR, Yaçna*, p. 646).

SATRAPIE (sa-tra-pie), *s. f.* Gouvernement d'un satrape. La satrapie de Babylone, qui était la plus étendue et la plus opulente de toutes, *ROLLIN, Hist. anc.* *Éuc.* t. II, p. 390, dans *POUGENS*.

— ETYM. Lat. *satrapia*, de *satrapes*, satrape.

† **SATURABILITÉ** (sa-tu-ra-bi-li-té), *s. f.* Terme de chimie. Qualité de ce qui est saturable. Les lois de la saturabilité, *POURCROIX, Conn. chim.* t. I, p. CI.

† **SATURABLE** (sa-tu-ra-bl'), *adj.* Terme de chimie. Qui est susceptible de saturation.

† **SATURANT, ANTE** (sa-tu-ran, ran-t'), *adj.* Qui a la propriété de saturer, d'absorber.

† **SATURATEUR** (sa-tu-ra-teur), *s. m.* Terme de chimie. Appareil pour saturer une eau d'acide carbonique.

SATURATION (sa-tu-ra-sion), *s. f.* || 1° Terme de chimie. Terme où, les affinités réciproques des deux principes d'un corps binaire étant satisfaittes, aucun des deux principes n'est plus susceptible de s'unir avec une nouvelle quantité de l'autre. La saturation des alcalis par les acides. Quand on sature l'acide arsénique de magnésie, il se forme une matière épaisse vers le point de saturation, *POURCROIX, Conn. chim.* t. V, p. 83. || Il se dit aussi d'un liquide qui ne peut pas dissoudre une quantité plus considérable d'une substance soluble; d'un gaz qui ne peut pas recevoir une plus grande quantité de vapeur. La saturation de l'eau par le sucre. La saturation de l'air par l'humidité. || Point

de saturation, quantité d'humidité que l'air peut dissoudre à une température donnée. || 2° Saturation du sol des cimetières, condition qui provient de ce que, des cadavres nouveaux y étant incessamment inhumés avant que les cadavres plus anciens aient eu le temps de se consumer, le sol devient impropre à opérer les changements qui constituent la putréfaction. || 3° En physique, aimer à saturation un morceau d'acier, lui donner le plus haut degré possible d'aimantation. M. Épinus suppose que l'on veuille augmenter jusqu'au degré de saturation la vertu de quatre barres déjà douées de magnétisme, *BUFF. Min.* t. IX, p. 488.

— ETYM. Lat. *saturacionem*, de *saturare*, saturer.

SATURÉ, ÉE (sa-tu-ré, rée), *part. passé* de saturer. || 1° Terme de chimie. On dit qu'un corps est saturé d'un autre, lorsqu'il est combiné avec toute la quantité possible de celui-ci, *THENARD, Traité de chim.* t. I, p. 21, dans *POUGENS*. || Eau de chaux saturée, eau dans laquelle on a mis la quantité de chaux vive qu'elle peut dissoudre. || Air saturé d'humidité, air qui ne peut en recevoir davantage. || 2° Fig. Être saturé d'une chose, ou être rassasié. || Le public est saturé de ce genre d'ouvrages, on en a tant publié qu'il ne veut plus en lire, en acheter. || Marché saturé de telle denrée, marché où elle surabonde. || 3° Être saturé d'un sentiment, en avoir l'âme pleine, en jouir pleinement. Je partis de Turin la bourse légèrement garnie, mais le cœur saturé de joie, et ne songeant qu'à jouir de l'ambulante félicité à laquelle je bornaie désormais tous mes projets, *J. J. ROUSS. Conf.* III. Alors, saturé de sentiments affectueux et tendres, et n'étant susceptible d'aucun autre, je ne voyais dans ces aigres sarcasmes que le mot pour rire, *id. ib.*

SATURER (sa-tu-ré), *v. a.* || 1° Terme de chimie. Produire la saturation entre deux substances. Saturer un acide, un alcali. Quand on sature l'acide fluorique de potasse, *POURCROIX, Conn. chim.* t. II, p. 305. || 2° Néologisme et fig. Se dit, en général, pour rassasier. On l'a saturé de fêtes. || 3° Se saturer, *v. refl.* Devenir saturé. D'autres vapeurs suspendues au-dessus des vastes campagnes se saturent des feux de l'astre du jour, *BERN. DE ST. P. Harm.* liv. I, *Tabl. génér.*

— ETYM. Lat. *saturare*, dénomiatif de *satur* (voy. SATIRE).

SATURNALES (sa-tur-na-l'), *s. f. pl.* || 1° Terme d'antiquité. Fête que les Romains célébraient à l'honneur de Saturne, pendant laquelle les esclaves portaient les habits de leurs maîtres, s'assoient à table avec eux, etc. pour rappeler le souvenir du siècle d'or, où toutes les conditions étaient égales. || Fig. Depuis le moment qu'on prend le métier de vengeur jusqu'à celui qu'on le quitte, on ne mêle plus la vie citadine à la vie rustique; ces saturnales sont bien plus agréables et plus sages que celles des Romains, *J. J. ROUSS. Hél.* V, 7. || 2° Fig. Temps de licence, de désordre. Les jours gras sont de véritables saturnales. Les saturnales de l'anarchie. || Il se dit aussi des excès où tout frein est ôté. Au milieu de ces saturnales de la grandeur, il [Galérius] fait tous ses efforts pour déguiser sa première nudité sous l'effronterie de son luxe, *CHATEAUBR. Mart.* IV. Young habille la Mort d'ornements pompeux; je crois même qu'il la fait danser; mais, après ces caprices d'imagination, ces saturnales de mélancolie, il reprend une pompe monotone, *VILLEMAM, Litt. franç.* 18^e siècle, 2^e part. 2^e leq.

— HIST. XIV^e s. Et ceulx jours furent institués que l'en appelo les saturneles, *BERCHEVAE, f^o 25, recto.*

— ETYM. Lat. *saturnalia*, de *Saturnus*, Saturne.

SATURNE (sa-tur-n'), *s. m.* || 1° Terme de la religion des Latins. Un des grands dieux qui précéda Jupiter; il était fils d'Uranus ou le Ciel. || Il n'avait le trône qu'à la condition de dévorer tous ses enfants mâles; il les dévora en effet, sauf Jupiter, Neptune et Pluton, que Rhée sa femme lui déroba. [La nature] Être sans attributs, force sans providence, Exercant au hasard une aveugle puissance, Vrai Saturne, enfantant, dévorant tour à tour, Faisant le mal sans haine et le bien sans amour, *LAMART. Harold*, x. || Le temps de Saturne et de Rhée, l'âge d'or, qui dura tant que Saturne eut le sceptre du monde. || 2° Il est pris quelquefois pour le Temps. || 3° Terme d'astronomie. Une des planètes du système solaire, dont la révolution se fait en 29 ans et demi, dont la rotation se fait en 10 heures 4/2, et qui est à 140 millions de myria-

mètres du soleil (on met une S majuscule). Nous serions bien étonnés, si nous étions dans Saturne, de voir sur nos têtes pendant la nuit ce grand anneau qui irait en forme de demi-cercle d'un bout à l'autre de l'horizon, FONT. *Mond. 4^e soir*. Saturne est environ dix fois plus loin que nous du soleil, BAILLY, *Hist. astr. mod. t. II, p. 157*. Saturne est environné d'un anneau fort mince et sensiblement plan, qui paraît comme un prolongement de son équateur, mais qui partout est séparé du corps de la planète, DELAMBRE, *Abrégé astron. 18^e leçon*. Saturne a six satellites qui tournent à fort peu près dans le plan de l'anneau, qui est aussi le plan de l'équateur, *ib. ib.* || En astrologie, Saturne est une planète froide, malfaisante, ennemie de la nature de l'homme et des autres créatures. || 4^e Ancien terme de chimie. Le plomb (avec une S majuscule). Dans l'alchimie, on a comparé le plomb à Saturne, non-seulement par ce qu'on a cru ce métal le plus vieux et le père des autres, mais encore parce qu'on le regardait comme très-froid, FOURCROY, *Conn. chim. t. VI, p. 50*. || Plomb fulminant ou Saturne tonnant, ancien nom d'un sel de plomb qui décrépité, FOURCROY, *Conn. chim. t. VI, p. 88*. || Sel de Saturne, sucre de Saturne, anciens noms de l'acétate neutre de plomb. || Extrait de Saturne, ancien nom du sous-acétate de plomb en solution.

— ETYM. Lat. *Saturnus*, probablement dieu des semailles, de *sata*, les semailles, regardé comme le premier roi du Latium et, en raison de cela, assimilé au Kronos grec.

† SATURNIE (sa-tur-nie), *s. f.* Genre de papillons.
 † SATURNIEN, IENNE (sa-tur-nin, niè-n'), *adj.* Qui appartient à Saturne. Le raisonnement d'une personne qui, s'imaginant que la peste était un mal saturnien, prétendait qu'on avait guéri des pestiférés en leur pendant au cou un morceau de plomb que les chimistes appellent Saturne, *Logique de Port-Royal, p. 129*, dans PUGENS. || Vers saturnien, espèce de vers latin très-ancien, remontant, disait-on, au temps où Saturne régnait dans le Latium. M. Quicherat a indiqué en quoi consistait la seule harmonie de ces vers, par la remarque qu'il a faite que la césure y paraît constante. || 2^e Terme de géologie. Période saturnienne, se dit des temps antérieurs à la révolution qui a donné aux continents leur forme actuelle. || 3^e Saturnien, s'est dit d'une personne d'humeur triste, morose, à cause des propriétés attribuées par l'astrologie à la planète Saturne, par opposition à jovial, voy. ce mot. || 4^e S. m. Nom que Voltaire a donné aux habitants de Saturne, dans son Micromégas. Comme le Sirien [habitant de Sirius] avait un bon esprit, il comprit bien vite qu'un être pensant peut fort bien n'être pas ridicule pour n'avoir que six mille pieds de haut; il se familiarisa avec les Saturniens après les avoir étonnés, *VOLT. Micromégas*.

— HIST. XVI^e s. Celui qui est d'une humeur joviale méine l'amour gayement et avec plus d'allégresse, et le saturnien avec une plus grande crainte, PASQUIER, *Lett. t. I, p. 33*.

— ETYM. Saturne.
 † SATURNIN, INE (sa-tur-nin, ni-n'), *adj.* Terme de médecine. Qui a rapport au plomb ou à ses composés. || Maladies saturnines, celles qui se développent chez les ouvriers fondeurs en caractères, potiers de terre et autres qui manient les alliages de plomb, les poussières de céruse, minium, litharge, minerais de plomb, etc.

— ETYM. Saturne, dans le sens de plomb.
 † SATURNITE (sa-tur-ni-t'), *s. f.* Terme de minéralogie. Variété de plomb sulfuré.

1. SATYRE (sa-ti-r'), *s. m.* || 1^e Terme de la religion des Grecs et des Romains. Demi-dieu qui habitait les bois et qui avait des jambes et des pieds de boue. Au fond d'un antre sauvage, Un satyre et ses enfants Allaient manger leur potage Et prendre l'écuille aux dents, LA FONT. *Fabl. v, 7*. Les satyres sortaient des forêts pour danser autour de lui, FÉN. *Tél. II*. || Dans l'antiquité, petites statues qui représentaient des satyres, et qui, s'ouvrant, servaient de boîtes. Il [Tristram Shandy, de Sterne] ressemble à ces petits satyres de l'antiquité qui renfermaient des essences précieuses, *VOLT. Diet. phil. Conscience, 3*. || 2^e Fig. et familièrement. Homme cynique, très-attaché aux femmes. Il voulut un peu patiner, galanterie provinciale qui tient plus du satyre que de l'honnête homme, SCARR. *Rom. com. 1, 40*. Heudicourt, le fils, était une espèce de satyre, fort méchant et fort mêlé dans les hautes intrigues galantes, ST-SIM. 165, 24. Un vieux satyre, usé de débauche, J. J. ROUSS. *Ém. IV*.

|| 3^e Grand singe anthropomorphe. Le satyre ou l'homme des bois, qui, par sa conformation, paraît moins différer de l'homme que du singe, AUFF. *Quadrup. t. III, p. 187*. Nos voyageurs font sans façon des bêtes sous les noms de pongos, de mandrills, d'orang-outangs, de ces mêmes êtres dont, sous le nom de satyres, de faunes, de sylvains, les anciens faisaient des divinités, J. J. ROUSS. *Inég. note 1*. || 4^e Genre de lépidoptères diurnes, créé par Latreille aux dépens des papilio de L. || 5^e Champignon nommé aussi phallus.

— ETYM. Lat. *satyrus*, du grec *σατύρος*. On trouve satirel dans la Rose, v. 18158 : Et li satirel et les fées. On en a rapproché l'arabe *schathira*, singe.

2. SATYRE (sa-ti-r'), *s. f.* Terme d'antiquité. Chez les Grecs, pièces de théâtre dont les principaux personnages étaient des satyres, et qui n'avaient point de ressemblance avec la satire des Romains. La satyre devint une œuvre d'art pour la première fois entre les mains de Pratinas, vers l'an 500 avant l'ère chrétienne. Ces satyres étaient proprement des farces honnêtes où les spectateurs et les acteurs étaient joués indifféremment, ROLLIN, *Hist. anc. liv. XXV, ch. 1, 2*. La satyre est une petite pièce qu'on donne après la représentation des tragédies, pour délasser les spectateurs, BARTHÉL. *Anach. ch. 69*.

— ETYM. *Σατύρος*, qui, signifiant le satyre, signifiait aussi la satyre ou drame des satyres; il était masculin.

SATYRIASIS (sa-ti-ri-a-zis'), *s. m.* Terme de médecine. État d'exaltation morbide des fonctions génitales caractérisé par un penchant irrésistible à répéter l'acte vénérien, avec la faculté de l'exercer sans s'épuiser.

— HIST. XVI^e s. Satyriasis, maladie ainsi appelée à cause que l'on a toujours la verge tendue comme les satyres, RAÉ, *Introd. 21*.

— ETYM. *Σατύριαις*, de *σατύρος*, satyre 1.

SATYRIUM (sa-ti-ri-on), *s. m.* Plante de la famille des orchis qui exhale une odeur de boue fort désagréable, et dont les racines tuberculeuses ont de la ressemblance avec un scrotum, *satyrium hircinum*, L.

ETYM. *Σατύριον*, de *σατύρος*, satyre 1.

1. SATYRIQUE (sa-ti-ri-k'), *adj.* Terme d'antiquité. Qui appartient aux satyres. || Danse satyrique, danse qui consistait en postures lubriques.

— HIST. XVI^e s. Comme si c'eust esté des gens qui eussent dansé, ainsi que l'on fait es festes de Bacchus, avec mouvement et saltations satyriques, AMY. *Ant. 38*.

— ETYM. Satyre 1.

2. SATYRIQUE (sa-ti-ri-k'), *adj.* Qui appartient à la satire des Grecs. Le poème satyrique, nom tiré des satyres, divinités champêtres qui en faisaient toujours l'âme, et nullement de la satire, sorte de poésie médisante qui ne ressemble en rien à celle-ci, et qui lui est fort postérieure, ROLLIN, *Hist. anc. Éuv. t. V, p. 107*, dans PUGENS. || Le drame satyrique, synonyme de satire 2. Le Cyclope d'Euripide est un drame satyrique. || Jeux satyriques, espèces de farces qu'on jouait à Rome avant les grandes pièces et qui étaient une imitation des satyres grecques. || Par extension, au masculin, le satyrique, le genre de la poésie pastorale (inutilisé en ce sens aujourd'hui). [Racan] le premier poète de la France pour le satyrique, COSTAR, *Liste des hommes de lettres à qui on pourrait accorder une pension, 1662*.

— ETYM. Satyre 2.

SAUCE (sô-s'), *s. f.* || 1^e Assaisonnement liquide où il entre du sel et des épices. Après cela, Quanto [Mme de Montespan] voulut manger, elle donna une pièce de quatre pistoles pour acheter ce qu'il fallait pour faire une sauce qu'elle fit elle-même, et qu'elle mangea avec un appétit admirable, sév. 269. Quand on parle de sauce, il faut qu'on y raffine, *BOIL. Sat. III*. Le plus exquis de tous leurs mets [des Lacédémoniens] était ce qu'ils appelaient la sauce noire; et les vieillards la préféraient à tout ce qu'on leur servait sur la table, ROLLIN, *Hist. anc. Éuv. t. II, p. 521*. De petits oiseaux sur lesquels on jeta une sauce toute chaude, composée de fromage râpé, d'huile, de vinaigre et de silphium, BARTHÉL. *Anach. ch. 25*. Vous ne trouvez le laurier bon Que pour la sauce et le jambon, BÉRANG. *Gourm.* || Sauce douce, sauce faite avec du sucre et du vinaigre ou du vin. || Sauce courte, sauce peu abondante. || Cette sauce n'est pas faite, n'est pas assez faite, elle n'a pas assez bouilli, n'est pas assez liée. || Sauce blanche,

voy. BLANC 1. || Sauce verte, sauce faite avec du blé vert, avec du jus d'herbes crues (suivant l'Académie, voy. à REMOULAGE une autre sauce verte). Pour une sauce verte avec de l'échalote, Et tels ingrédients fins, vifs et délicats, DU CERCEAU, *Poésies, la Ravigote*. || Sauce-Robert, sauce où les oignons dominent; ils sont revenus jusqu'à la couleur blonde, ensuite on y ajoute du bouillon, du jus et de la moutarde au moment de servir. Boucingo, dès son âge tendre, Posséda la sauce à Robert, Avant même qu'il pût apprendre Ni son Arc ni son Pater, CHAFELLE, *Chanson sur Boucingo*. || Sauce piquante, sauce faite avec du vinaigre, du thym, du laurier, ail et échalote, mouillée avec du bouillon, réduite à moitié et un peu épaissie avec du beurre manié d'un peu de farine. || Sauce à ou au pauvre homme, sauce froide, faite avec de l'eau, du sel et de la ciboule. || Familièrement. Donner ordre aux sauces, aller dans la cuisine, prendre soin que tout soit bien apprêté pour le repas. || En termes de cuisine, le mot sauce se sous-entend quelquefois : une maître-d'hôtel, une béchamel, pour une sauce à la maître-d'hôtel, à la béchamel. || Fig. Le prédicateur [le P. Gaillard] reprit son discours avec tant de prospérité, que, mêlant sur la fin Philisbourg, Monseigneur, le bonheur du roi, et les grâces de Dieu sur sa personne et sur tous ses desseins, il fit de tout cela une si bonne sauce, que tout le monde pleurait; le roi et la cour l'ont loué et admiré, sév. 476. || 2^e Fig. et familièrement. Accessoire, addition. Dès le jour même, elle [Mme de Bury] entra dans le carrosse de la reine; cette sauce rend cette place des meilleures, sév. 24 janv. 1680. Mme de Bullion perdit son procès avec toutes les sauces et avec une acclamation générale, ST-SIM. 55, 175. Je trouvais un homme [Argenson] effarouché du poids des finances, mais bien flatté de la sauce des sceaux, *ib. 480, 213*. || La sauce vaut mieux que le poisson, l'accessoire vaut mieux que le principal. || On dit dans le même sens : La sauce fait manger le poisson. Un certain misérable serpent, nommé Magdelain, qui se dit médecin de Montpellier, c'est la sauce sans laquelle le poisson ne se mangerait pas... GUI PATIN, *Lett. t. II, p. 424*. || 3^e Fig. et familièrement. Il se dit pour le mode de disposer des personnes ou des choses. Vous me faites trop d'honneur et à mes pauvres lettres; je suis ravi cependant que vous me trouviez bonne quelquefois à certaines sauces, sév. 23 oct. 1680. On se trouvera toujours fort bien de notre ami [Corbinelli], à quelque sauce qu'on le mette, *ib. 20 oct. 1682*. || Vous ne sauriez faire une bonne sauce à cela, mettre une bonne sauce à cela, se dit en parlant d'une affaire, d'une action à laquelle on ne saurait donner une apparence satisfaisante. || On dit de même : Cela ne vaut rien à quelque sauce qu'on le mette. En apparence, un département fort étendu fut donné à M. de la Force, avec assez d'autorité; mais, à quelque sauce que cela se pût mettre, ce n'était être, en bon français, qu'intendant des finances un peu renforcé, ST-SIM. 475, 93. || On ne sait à quelle sauce le mettre, on ne sait que faire de lui, à quoi l'employer. || Mettre quelqu'un à toutes sauces, l'employer à toutes sortes de services. || On dit de même : être bon à toutes sauces. || 4^e Populairement. Donner une sauce à quelqu'un, faire la sauce à quelqu'un, apprêter une sauce à quelqu'un, le réprimander vertement. Tout vilain cas, dit-elle, est reniable; Ces serments vains et peu dignes de foi Mériteraient qu'on vous fit votre sauce, LA FONT. *Confid.* C'est dans le fond un impie qui, pour faire sa cour aux persécuteurs de France, s'est décliné sur nous.... M. Allix devrait lui apprêter sa sauce, BAYLE, *Lett. à Minutoli, 8 juill. 1686*. || 5^e Sauce du tabac, eau salée dans laquelle on a mis quelques autres ingrédients et dont on se sert pour la préparation du tabac en poudre. || 6^e Terme d'orfèvrerie. Liqueur pour donner la couleur à l'or. || Dorure à la sauce, dorure légère obtenue par la simple immersion des objets dans un liquide aurifère. || 7^e Terme de dessin. Crayon tendre dont on se sert pour estomper. || Proverbes. Il n'est sauce que d'appétit, la faim est le meilleur assaisonnement. || Il ne sait à quelle sauce manger le poisson, il ne sait comment supporter cette affaire, comment prendre un discours qu'on lui tient, un procédé qu'on a avec lui. || Il a fait la faute, qu'il en boive la sauce, qu'il en subisse les fâcheuses conséquences.

— HIST. XII^e s. Ki mettera la salce, mult la bevrâ amerc, *Th. le mart. 163*. || XIII^e s. Ausinc cum fet li bons lechierres Qui des morsiaus est congnois-

lemine allait faire le saut, la retint par ses jupons, *volt. Mémoires*. || Faire le saut en l'air, être pendu. || Fig. et familièrement. Faire ou franchir le saut, prendre une résolution qui coûte, où il y a de la difficulté, du péril. Antiochus était à Éphèse, non encore bien résolu à la guerre contre les Romains; sa venue [d'Annibal] lui fit franchir le saut, *MALH. le xxxiii^e livre de Tite Live*, ch. 48. Est-ce là l'hérésie des jansénistes, de nier qu'à chaque fois qu'on fait un péché, il vient un remords troubler la conscience, malgré lequel on ne laisse pas de franchir le saut et de passer outre, comme dit le P. Bauny, *Proc. iv*. De là je vais à Port-Royal; j'y trouve un certain grand solitaire que vous connaissez, qui commence par me dire: « Eh bien! ce pauvre oison a signé [le formulaire]; enfin Dieu l'a abandonnée, elle a fait le saut », sév. à *M. de Pomponne*, 20 nov. 1664. || Faire le saut, signifie aussi succomber, ne pas résister. Son honneur a fait le saut. Le pauvre diable en a tout autant qu'il en faut, Et toute sa morale a, parbleu, fait le saut, *REGNARD, Démocratie*, II, 6. || On dit dans un sens analogue qu'une terre a fait le saut, quand elle a été vendue pour payer des dettes. Sur mon honneur, la terre a fait le saut; Et cette maison-ci sera bientôt vendue, *DESTOUCH. Dissip. II, 2*. || Fig. Faire faire le saut à quelqu'un, lui faire perdre son emploi. || Saut de Breton, le saut, la chute d'un homme qu'on fait tomber par un certain tour de lutte (les Bretons étaient et sont encore renommés pour la lutte). || 6^e Au saut du lit, au moment qu'on se lève. Le fameux duc de Valstein que l'empereur Ferdinand fit si proprement tuer au saut du lit par quatre honnêtes Irlandais, *volt. Lett. au roi de Prusse*, 2 septembre 1742. || 7^e Terme de musique. Passage d'un son à un autre par degrés disjoints. || Saut régulier, celui qui se fait sur un intervalle consonnant, par opposition au saut irrégulier qui se fait sur un intervalle dissonnant. || 8^e Fig. Interruption dans la marche continue et graduelle des phénomènes. Les grands principes [de Leibnitz] étaient que rien n'existe ou ne se fait sans une raison suffisante; que les changements ne se font point brusquement et par sauts, mais par degrés et par nuances, comme dans des suites de nombres ou dans des courbes, *FONTEN. Leibnitz*. On commence, je crois, à comprendre comment l'analogie nous conduit de proche en proche; on le comprendra mieux encore dans la suite, et on sera bien convaincu qu'il n'y a point de saut dans l'esprit humain, *CONDIL. Lang. calc.* II, 3. || Saut dans le raisonnement, espèce de sophisme qui consiste à sous-entendre une des prémisses, quand cette prémisses est fort contestable. L'auteur demande qu'on passe, pour ainsi dire, d'un seul saut par dessus toute la doctrine luthérienne sur la justification, et il prétend que cela se peut, sans blesser les principes les uns des autres, *BOSS. Projet de réunion, Réf. sur l'écrit de Molanus*, II, VI, 4. || 9^e Chute d'eau, au courant d'une rivière. Le fameux saut de Niagara, qui, par sa hauteur, sa largeur, sa forme et par la quantité et l'impétuosité de ses eaux, passe avec raison pour la plus étonnante cataracte du monde, *RAYNAL, Hist. phil.* XVI, 43. || Saut de moulin, chute d'eau qui fait aller un moulin. || 10^e Terme de haras. Action de l'étalon qui saillit une jument. L'étalon a donné trois sauts à la jument. || 11^e Saut de loup, fossé assez large pour n'être pas franchi par un loup, et qu'on creuse au bout des allées d'un parc pour les fermer sans ôter la vue de la campagne. || 12^e Terme de marine. Choc, en parlant d'un cordage qu'on veut filer ou mollir un peu. || 13^e De plein saut, *loc. adv.* Tout à coup, sans intermédiaire. Ce n'est mon goût; je ne veux de plein saut Prendre la ville, aimant mieux l'escalade, *LA FONT. Fér.* D'Aquin avait un fils abbé, pour lequel il osa demander Tours de plein saut, *ST-SIM. 44*, 156. || Brusquement... de grâce, ralentissez un peu cette amoureuse audace; À vous voir on vous croit partir pour un assaut; Et chez les gens ainsi s'en va-t-on de plein saut? *REGNARD, le Distr.* I, 6.

— HIST. XI^e S. [Un chien] Que vint à Carles les galops et les saiz, *Ch. de Rol. LVL* || XIII^e S. Il [Les ménestriers] fesoient trois merveilleux sauts; car en leur mettoit une touaille dessous les piez et tournoient tout en estant [debout], *Journ.* 269. Se Renart sot onques barat, Il lor fera, queque il tarde, Tel saut dont ne se prendront garde, *Ren.* 45306. Ce dit Renart li desloiaus; Atant s'en torne le grand sauz, *ib.* 4862. Plus que roussin qui est en saut [en rat], *Fabliaux mss.* p. 441, dans LACURNE.

|| XIV^e S. Li uns [amant], en son desir venant, De hardi cuer son convenant [intention] Dist à sa dame de plain saut, *J. DE CONDÉ, t. II*, p. 298. || XV^e S. Que je li donnasse de sault [tout d'un coup, de plein saut] L'amour de moi sans autre assaut... *FROISS. Poésies mss.* p. 401, dans LACURNE. Jean, Jean, venez par ces fenestres parler à nous, et nous vous recueillurons; faites le beau saut, ... il vous convient faire ce saut, *ib.* II, II, 95. Elle ne fit qu'un saut jusques dans sa chambre, *LOUIS XI, Nouv. xxxv*. || XVI^e S. Mon beau printemps et mon esté Ont fait le saut par la fenestre, *MAROT, III*, 438. Le saut n'est pas si lourd du mal estre au non estre, comme... *MONT.* I, 82. Ils cherchent à se recommander par des sauts pe-rilleux, *ib.* II, 404. Au saut du lit, *ib.* IV, 262. Sa très-puissante main [de Dieu] est aussy preste de nous ruer de hault en bas, comme elle a esté de nous elever de bas en hault, et de tant plus hault nous fera prendre le saut-brissault plus lourd, *BONIVARD, Chron. de Genève*, III, 1. Contem-plons donc, Thiard, ceste grand route ronde; Mais ne tenons les yeux si attachez en haut, Que, pour ne les baisser quelquefois vers la terre, Nous soyons en danger, par le hurt d'une pierre, De nous blesser le pied ou de prendre le saut [tomber], *DU BELLAY*, p. 419, dans LACURNE. Les pechez sus-mentionnez sont les vraies causes, qui la préparent [la France] à prendre un grand saut [faire une grande chute], *LANOUE*, 47. C'est trop presumer de penser d'un plein saut emporter ceste superbe cité, *ib.* 432. Pour empescher de faire le saut de la messe à ceux qui balancoient encores, *D'AUB. Hist.* II, 62. Jamais nul ne luy put tenir pied [au roi Henri II] que feu M. de Bonnavet, et principalement au plein saut; car c'estoit toujours vingt trois ou vingt quatre grands pieds ou semelles; mais c'estoit à franchir un grand fossé plein d'eau où il se plaisoit le plus, *BRANT. Capit. franç.* t. II, p. 60, dans LACURNE.

— ETYM. Provenç. *saut*; catal. *salt*; espagn. et ital. *salto*; du lat. *saltus*, de *salire*, sauter, monter; comparez le grec *ἄλλεσθαι*, sauter, sanscr. *sar*, aller.

† SAUTAGE (sô-tâ-j'), s. m. || 1^o Action de fouler les harengs dans la caque, les poissons paqués dans les barils. || 2^o Action de faire sauter. Le sautage des mines, *Presse scient.* 1865, t. II, p. 250.

† SAUTANT, ANTE (sô-tan, tan-t'), adj. Terme de blason. Se dit du bouc et de la chèvre, lorsqu'ils sont représentés debout.

SAUTE (sô-t'), s. f. Terme de marine, employé seulement dans cette locution : Saute de vent, déplacement inattendu du vent, qui, de la direction dans laquelle il était établi, passe subitement dans une autre. Les vents sautèrent du sud au nord avec assez de violence, sans que cette saute de vent eût été annoncée par aucun nuage, *LAPÉROUSE, Voy. t. II*, p. 389, dans POUCHES.

— ETYM. Substantif verbal de sauter.

SAUTÉ, ÊTE (sô-té, tée), part. passé de sauter. || 1^o Franchi par un saut. Un fossé sauté à pieds joints. || Terme de danse. Le sauté, l'action de s'é-lancer en l'air. || 2^o Par-dessus quoi on a passé. Une page sauté. Dans cette science [la métaphysique], comme dans celle du calcul, le moindre chaînon sauté détruit toute la liaison qui conduit à l'évidence, *STAEL, Allemagne*, III, 1. || 3^o Terme de cuisine. Rognots sautés au vin de Champagne. || S. m. Un sauté, manière de cuire les viandes tendres telles que lapin, foie de veau, filet. On les coupe en petits morceaux minces, on les met sur un feu ardent avec du beurre tiédi, une fois les morceaux raidis des deux côtés tout en les sautant, et fermes sous le doigt, on jette une sauce dessus au moment de servir. Un sauté de chevreuil.

† SAUTE-EN-BARQUE (sô-tan-bar-k'), s. m. || 1^o Ancienne sorte de vêtement. Quinze cents cabans de Salonique, savoir cinq cents des grands, qui valent de 41 à 42 piastres, et même 44 avec la pluche; cinq cents saute-en-barques à 6 piastres, et autant de petits saute-en-barques sans manches, en forme de camisoles, de 2 piastres à 2 ½ la pièce, *PEYSSONNEL, Traité sur le commerce de la mer Noire*, II, 57. || 2^o Aujourd'hui, grosse veste à l'usage des canotiers de la Seine. || Nom donné actuellement à un petit manteau à manches assez court, que portent les femmes.

— ETYM. *Sauter, en, et barque.*

† SAUTE-EN-BAS (sô-tan-bâ), s. m. Sorte de veste dont on se sert quand on va en partie de bateau, de cheval, etc.

— ETYM. *Sauter, en, bas.*

SAUTELLE (sô-tè-l'), s. f. Sarment que l'on coupe en terre pour garnir une place vide; elle diffère du provin en ce que celui-ci est constitué par le marcottage de tous les sarments d'un cep ou de plusieurs d'entre eux, tandis que la sautelle résulte du marcottage d'un seul sarment.

— HIST. XVI^e S. Plus profitent les chevelues, ou sautelles dites aussi margotes, que les maillots ou crocetes, pour l'avantage des racines qu'elles ont, *O. DE SERRES*, 460.

— ETYM. *Sauter.*

SAUTER (sô-té), v. n. || 1^o S'élever de terre avec effort, faire un saut. Sauter en croupe. Sauter de joie. Sauter à cloche-pied, à pieds joints. Il a fait à la fin comme un homme qui se jetterait dans un précipice pour acquérir la réputation de bien sauter, *BALZ. Lett.* 44, liv. I. Pourquoy, montagnes, avez-vous sauté comme des béliers; et vous, collines, comme les agneaux des brebis? *SACI, Bible, Psaum.* CXIII, 6. La penaille, ensemble enfermée, Fut en peu d'heure consumée, Les maris sautant à l'entour, *LA FONT. Cordel*. On dit... que ton corps goutteux, plein d'un ardeur guerrière, Pour sauter au plancher fit deux pas en arrière, *BOIL. Lutr.* I. Eh quoi? monsieur, tout seul vous sautez de la sorte, *REGNARD, Joueur*, IV, 44. Oh! la prairie! que j'y sauterai de bon cœur!... ah! j'oubliais de vous dire, il est défendu de sauter aux Tuileries, *GENTILS, Théât. d'éduc. la Colombe*, sc. 3. Ils courent sur un sable profond, lancent des javelots, sautent au delà d'un fossé ou d'une borne, tenant dans leurs mains des masses de plomb, *NATHÉL. Anach.* ch. 26. Nous promettons, pour cette grâce, De sauter pour les gens en place, *BÉRANG. Requête des chiens*. || Fig. Le cœur sautant de joie et triste d'apparence, *RÉGNIER, Sat.* VIII. || Sauter en selle, monter sur un cheval sans mettre le pied à l'étrier. || Sauter à bas de son lit, descendre de dessus son lit avec vivacité. J'ai bien sauté du lit plein de trouble et d'effroi, *BOIL. Sat.* VI. || Fig. Sauter par-dessus quelque objet ne pas s'embar-rasser des obstacles. Vous sautiez ainsi par-dessus les hommes que vous ne connaissiez pas, pour aller aux génies, *FONT. Dial.* 2, *Morts mod.* || Fig. Sauter à pieds joints par-dessus une chose, *voy. JOINT* 4, n^o 4. || Fig. Sauter aux nues, *voy. NUE*, n^o 4. || Sauter au plancher, s'impatienter, s'irriter. Il sauta au plancher quand on lui fit la proposition. Vous-me feriez sauter au plancher. || Fig. Il recule pour mieux sauter, *voy. RECULER* 4, n^o 44. || Au propre, reculer pour mieux sauter, tomber plus tard, mais n'en tomber pas moins. C'eût été reculer pour mieux sauter, si l'olive ne l'eût pas retenu par ses chausées, *SCARR. Rom. com.* II, 7. || 2^o Terme de manège. Sauter entre les piliers, se dit du cheval qui fait des sauts sans avancer ni reculer, étant attaché aux deux piliers du manège. || On dit de même : sauter de ferme à ferme. || Sauter en liberté, se dit du cheval à qui l'on a appris à faire le pas et le saut. || 3^o Terme d'escrime. Se dit des personnes qui, dans le développement, levant le pied trop haut, décrivent un cercle et non une ligne droite. || 4^o S'élaner d'un lieu à un autre. L'écuyer saute de branche en branche. Un troisième la-quais... ne manqua pas de dire à son maître qu'il venait de voir sauter un homme de la muraille du jardin dans la rue, *SCARR. Rom. com.* I, 15. En disant ces paroles, il [l'ambassadeur de France] donna la main au roi [Charles XII allant contre les Danois], qui sauta dans la chaloupe où le comte de Piper et l'ambassadeur entrèrent, *volt. Charles XII*, 2. Nous sautâmes sur le rivage, et l'on mit le navire à sec, *NATHÉL. Anach.* ch. 73. || Familièrement. Faire sauter quelqu'un par la fenêtre, le jeter par la fenêtre. Jamais ces faux amis ne deviendraient nos maîtres; Et je les ferais tous sauter par les fenêtres, *DESTOUCH. Dissip.* I, 4. || Terme de marine. Sauter à l'abordage, passer sur un bâtiment ennemi pour s'y battre corps à corps. || Fig. et familièrement. Sauter de branche en branche, passer brusquement et sans liaison d'un sujet à un autre. || 5^o S'élaner vivement pour saisir quel-qu'un ou quelque chose. Sauter au collet, à la gorge, au visage de quelqu'un. Il sauta à ses pistolets pour se défendre. Il a sauté sur lui pour le frapper. || Sauter au cou de quelqu'un, l'em-brasser avec empressement. Candide et Cacambo sautèrent au cou de Sa Majesté, qui les reçut avec toute la grâce imaginable, *volt. Candide*, 48. || Sauter aux yeux de quelqu'un, se jeter sur lui pour le battre. Elle lui sauta aux yeux, furieuse comme une honne à qui l'on a ravi ses

petits, SCARR. *Rom. com.* II, 7. || Fig. Sauter aux yeux, frapper la vue tout d'un coup et sans peine. Dans cette disposition, son nom me sauta aux yeux en ouvrant votre lettre, sév. 5 février 1600. Faites-vous envoyer les Fables de la Fontaine; elles sont divines; on croit d'abord en distinguer quelques-unes, et, à force de les relire, on les trouve toutes bonnes... mandez-m'en votre avis et le nom de celles qui vous auront sauté aux yeux les premières, id. 20 juill. 1679. || Sauter aux yeux, être manifeste, évident. Je n'ai attrapé de leur manière de réciter que ce qui m'a d'abord sauté aux yeux, MOL. *L'Impromptu*, I. Son impertinente vanité, qui d'abord vous sautera aux yeux, HOURSALTY, *Lett. nouv.* t. II, p. 176. J'y ferai des portraits qui sauteront aux yeux, GRESSET, *le Méch.* II, 3. Pour peu qu'on réfléchisse, l'impossibilité saute aux yeux [d'une lettre imputée à Voltaire]; d'ailleurs je suis accoutumé à la calomnie, VOLT. *Lett. d'Argental*, 10 oct. 1762. Une évidence qui saute aux yeux, J. J. ROUSS. *Ém.* II. || 6° Il se dit des choses qui éprouvent un mouvement comparé à un saut. Le bouchon sauta en l'air. Un jour il lui fit sauter un bouton de son pourpoint en lui disant : M. le cardinal vous fera sauter quand il voudra, comme je fais sauter ce bouton, RETZ, *Mém.* t. II, liv. III, p. 354, dans POUGENS. || Faire sauter un œil hors de la tête, porter un coup qui fait sortir l'œil hors de la tête. || Faire sauter la tête à quelqu'un, le décapiter. || Terme de jeu de billard. Faire sauter une bille, la faire tomber, en jouant, hors de la table du billard, et aussi lui faire faire un saut sur le billard et même par-dessus une autre bille. || La bille a sauté, elle est tombée hors de la table du billard. || Faire sauter la coupe, rétablir avec dextérité un jeu de cartes dans l'état où il était avant qu'on eût coupé. || Fig. et familièrement. Faire sauter les bouteilles, boire beaucoup. || 7° Terme de marine. Faire une saute. Les vents ayant sauté à l'est-sud-est dans l'après-midi, LAPÉROUSE, *Voy.* t. II, p. 336, dans POUGENS. || Sauter sur la lame, se dit d'un navire qui fait des tangages courts et fréquents. || 8° Faire sauter, communiquer un mouvement en haut, comparé à un saut. Ils [les gens qui ne bernaient] recommencèrent à me faire sauter mieux que devant, VOLT. *Lett.* 9. || Fig. et familièrement. Faire sauter quelqu'un, lui faire perdre son emploi. || Faire sauter signifie aussi se débarrasser de. Pour la vieille qui l'a attiré chez elle, et la jeune dont il a la tête tournée, il y a beaux jours que j'aurais fait sauter tout cela, BIDER. *Père de famille*, III, 7. || Faire sauter la charge, la terre de quelqu'un, le forcer à la vendre par voie de justice. || On dit de même : Cette folie lui coûte cher; sa place en a sauté. || 9° Voler en éclats, faire explosion. Le bâtiment, la poudrière a sauté. Les troupes du roi donnèrent à M. le Prince le temps de faire sauter la tour de Tonnay-Charente, LA ROCHEFOUC. *Mém.* 202. Insolence des bourgeois d'Anvers, qui, dans un feu d'artifice, représentèrent le Grand Turc, un prince de l'Europe et le diable, liés tous trois, qu'on faisait sauter en l'air, RACINE, *Fragm. hist.* II [Mortier] avait ordre de défendre le Kremlin, puis, en se retirant, de le faire sauter et d'incendier les restes de la ville, SÉOUR. *Hist. de Nap.* IX, 6. || Se faire sauter, provoquer une explosion qui tue. C'est un vrai miracle que Rouelle [le chimiste], faisant ses essais presque toujours seul, parce qu'il voulait dérober ses arcanes... ne se soit pas fait sauter en l'air par ses inadvertances continuelles, GRIMM, *Corresp.* t. I, p. 249. || Particulièrement, se faire sauter, faire sauter son vaisseau. || Faire sauter la cervelle à quelqu'un, lui casser la tête d'un coup de pistolet. || Par exagération. L'autre qui depuis trois heures éternue à se faire sauter le crâne et jaillir la cervelle, BEAUMARCH. *Barb. de Sév.* III, 5. || Faire sauter un mauvais lieu, une maison de jeu, fermer un mauvais lieu, une maison de jeu. || 10° Se déplacer rapidement, passer brusquement d'un lieu à un autre. Je ne voulais pas qu'elles [les Précieuses ridicules] sautassent du théâtre Bourbon dans la galerie du Palais, MOL. *Préc. préf.* Rien n'est si plaisant que la promptitude de ce changement de climat, qui le fait sauter [le duc de Chaulnes] d'Auray à deux lieues de Grignan, sév. 4 sept. 1689. || 11° Aller rapidement d'un endroit d'un livre, d'un discours à un autre. Je regardai de loin, à mesure que je la lisais [une lettre], s'il n'y avait rien dedans qui fût janséniste; je vis vers la fin le nom de M. Nicole, et je sautai bravement, ou, pour mieux dire, lâche-

ment par-dessus, RAC. *Lett.* 15 à Boileau. Le jeune homme, frappé de l'objet qu'on lui présente, s'en occupe uniquement, et saute à pieds joints par-dessus vos discours préliminaires, J. J. ROUSS. *Conf.* V. Sautiez tout de suite aux vingt dernières pages de Clarisse, BIDER. *Élog. de Richardson*. Au reste, si mes notices ne conviennent pas à quelques lecteurs, je leur dirai : Sautiez par-dessus, A. DUVAL, *le Vieil amateur, Notice*. || 12° Passer subitement d'une chose à une autre qui est toute différente. Qu'il [Montaigne] l'évitait [le défaut de méthode] en sautant de sujet en sujet, qu'il cherchait le bon air, PASC. *Pens.* VI, 33, édit. HAVET. || 13° Terme de musique. Passer brusquement d'un ton, d'une clef à une autre. Lorsqu'il est question de sauter d'une clef à l'autre, J. J. ROUSS. *Dissert. sur la mus. mod.* || Sauter d'une octave, octavier. || Faire sauter le ton, forcer l'air dans le tuyau d'un instrument à vent et faire résonner ainsi une des harmoniques du ton. || Sauter d'une partie à une autre, se dit quand on chante sur la partition et qu'on veut exécuter deux ou plusieurs parties qui se succèdent. || 14° Parvenir à une place élevée sans passer par les degrés intermédiaires. Il a sauté du grade de capitaine à celui de colonel. Cet écuyer a sauté de la troisième en rhétorique. Ce qui devait réjouir l'âme d'un paysan de mon âge qui, presque au sortir de la charrue, pouvait sauter tout d'un coup au rang honorable de bon bourgeois de Paris, MARIIV. *Pays. parv.* 2^e part. || 15° Fig. Être dépensé, être perdu. Il en coûte trop cher, voilà plus de dix écus qui sautent à l'achat de ce hatolet, *Corresp. du gén.* Klinglin, I, 258. La maison sauterait plutôt que j'en sortisse, COLLIN D'HARLEV. *Vieux célib.* II, 6. || Faire sauter, dépenser en prodige. Des chevaux, des valets, une bonne cavalerie comme je ferais sauter tout cela! PICARD, *les Deux Philiberts*, II, 44. || Aux jeux de hasard, faire sauter la banque, gagner tout l'argent du banquier. || Il se conjugue avec l'auxiliaire avoir. Cependant la Fontaine l'a conjugué avec le verbe être; ce qui n'est plus usité : ...sa joie amoureuse n'ose éclater; soyez sûr qu'à mon cou, si j'étais seul, elle serait sautée, LA FONT. *Calend.* || 16° V. a. Franchir. Sauter un fossé. Je saute vingt ruisseaux, j'esquive, je me pousse, ROIL. *Sat.* VI. || Fig. et familièrement. Sauter le pas, le fossé, prendre une résolution extrême, hasardeuse. Il faudra que tu dises que c'est Nicolette qui t'y a fait entrer, et que tu as promis de l'épouser; si l'on veut t'obliger à tenir la parole, tu sauteras le fossé, LESAGE, *Guzm. d'Alf.* III, 44. || Fig. Sauter le bâton, faire quelque chose qu'on ne voulait pas faire, le faire malgré soi. Mon cher maître, je crois qu'il faudra que je saute le bâton, MARIIV. *Surpr. de l'amour*, II, 5. || 17° Fig. Omettre, passer quelque chose en lisant ou en copiant. Je saute vingt feuillets pour en trouver la fin [d'une description], BOIL. *Art p.* I. Comment compter cette la Varenne parmi les seize quartiers à prouver? comment la sauter? ST-SIM. 76, 235. J'ai fini Cléopâtre; j'en ai sauté les deux tiers, M^{me} DU DEFFANT, *Lett. à H. Walpole*, t. III, p. 33, dans POUGENS. || 18° Familièrement. Faire sauter. Sauter un enfant au maillot. Ensuite, il ouvre une fenêtre, il prend son coussin, il le saute et le baise, BIDER. *Lett. à Riccoboni*. || 19° Terme de cuisine. Sauter ou faire sauter, mettre dans une casserole plate à grand feu pour faire cuire rapidement une viande tendre et l'apprêter bonne à manger en très-peu de temps. Sauter un lapin. Sauter des filets. || 20° Presser le poisson dans les barils en montant dessus. || 21° Terme de haras. Couvrir une jument, en parlant de l'étalon. Cet étalon a sauté tant de juments.

— HIST. XV^e s. Les gens du roy Charles sautèrent sur eux par nuit et les ruèrent jus, FENIN, 1417. Et ne vites-vous pas, ce dit Orton, quand vous sautistes hors de vostre lit, aucune chose? FROISS. II, III, 22. || XVI^e s. On reculle pour mieux sauter, MARIIV, II, 150. Ce chariot par le ciel haut et large saute et ressaute, et l'air le pousse et guide, id. IV, 65. Les Flamens, qui nous aimoyent, et lesquels on a contrains de nous haïr, de quelle allegresse nous sauteroient-ils à dos? LANOUE, 24. Nous avons fait sauter nos loix par la fenestre, pource qu'elles parloyent trop haut, id. 164. ... Qu'on avoit quitté les Tournelles exprès, les ayant rempli de poudre pour les faire sauter, id. 602. Et si nous avons affaire à gens qui n'ayent pas le courage de fouiller l'équipage, nous faisons sauter [nous volons] ce que nous pouvons, D'AUB. *Fern.* III, I. Fervaques fit donner son guidon, qui sauta la muraille, id.

Hist. II, 123. Lors il luy saulta au col et la baisa, AMYOT, *Anton.* 14. Aussitost prest qu'un chien auroit sauté un escalier, COTGRAVE.

— ETYM. Wallon, *salté*; provenç. *sautar*; esp. *saltar*; ital. *saltare*; du lat. *saltare*, dénomiatif de *saltum*, supin de *salire* (voy. SALLIR).

1. SAUTEREAU (sô-te-rô), s. m. Petit morceau de bois qui remue et fait sonner la corde d'un clavecin, d'une épinette, par le moyen d'un petit bout de plume qu'on met dans la languette.

— ETYM. *Sauter*.

† 2. SAUTEREAU (sô-te-rô), s. m. Ancienne bouche à feu légère, non renforcée à la culasse.

— HIST. XVI^e s. Un canon de batterie léger, et de ceux qu'on appelle sautereaux, D'AUB. *Hist.* III, 21.

SAUTERELLE (sô-te-rè-l'), s. f. || 1° Insecte ailé du genre locuste qui s'avance en sautant, famille des orthoptères sauteurs. Depuis Itab-el-Mandeb jusqu'à Bara, on enfila les sauterelles pour les porter au marché, BUFF. *Suppl. à l'hist. nat. Éuv.* t. XI, p. 262. || 2° Abusivement, il se dit pour le criquet (voy. CRIQUET, I) qui est un insecte dévastateur. Le matin, ce vent brûlant lit élever les sauterelles, SACT, *Bible, Exode*, X, 43. L'excommunication des sauterelles et des insectes nuisibles aux moissons a été très en usage, et subsiste encore dans plusieurs rituels; l'usage est passé, on laisse en paix Aristote, les sorciers et les sauterelles, VOLT. *Pol. et lég. Traité sur la tolér. comment elle peut être admise*. || 3° Sauterelle de mer, la squille mante. || Il se dit aussi de la ervette. || 4° Synonyme de fausse équerre, voy. ÉQUERRE, n° 2. || 5° Terme de serrurier. Branche de bascule droite. || 6° Terme rural. Partie de la marcotte qui est hors de terre et qui tient à la main. || 7° Nom donné à de petits mécanismes que l'on peut faire sauter sur-le-champ, et qui servent à rattacher les barres de séparation dans les écuries et étables aux cordes qui les soutiennent. || 8° Synonyme de sauterolle.

— HIST. XII^e s. Il duna à ruil [rouille] le fruit d'els, et les lur travail à saltere, *Liber psalm.* p. 109. || XIV^e s. Yraignes, sautereaux, papillons. *Ménagier*, II, 5. || XVI^e s. Les sauterelles nobles du pays broutent ceux du tiers état, mesme le pauvre labourer, FROUMENTEAU, *Finances*, III, p. 275. Soudain que le niveau eut fini son propos, voyez la sauterelle [fausse équerre] qui s'esleve en disant : ...je fay des actes que nul ne sauroit faire, et je vous demande, sçauriez-vous conduire un bastiment en une place braise? PALISSY, 92.

— ETYM. Berry, *sauteriau*; provenç. *sautarella*; de *sauter*. Dans le XV^e siècle *sauterelle* signifiait aussi une sorte de danse.

† SAUTERIE (sô-te-rie), s. f. Action de sauter, petits sauts répétés. || Petite soirée dansante, sans apprêt et sans façon. Venez ce soir, ce n'est pas un bal, c'est une sauterie.

— HIST. XVI^e s. Inventions de supplices que je n'avois jamais oui, et surtout les sauteriers de Mascou, D'AUB. *Hist.* I, 155.

— ETYM. *Sauter*.

† SAUTERNE (so-tèr-n'), s. m. Vin blanc renommé du Bordelais.

† SAUTEROLLE (sô-te-ro-l') ou SAUTERELLE (sô-te-rè-l'), s. f. Sorte de piège pour les petits oiseaux. On les prend aussi [les rouges-gorges] à la rive du bois sur des perches garnies de lacets ou de gluaux; mais les rejets ou sauterelles fournissent une chasse plus sûre et plus abondante, BUFF. *Ois.* t. IX, p. 291.

— ETYM. *Sauter*, la *sauterolle* faisant ressort.

† SAUTE-RUISSEAU (s'-te-rui-sô), s. m. Petit clerc chargé des courses dans une étude.

SAUTEUR, EUSE (sô-teur, teù-z'), s. m. et f. || 1° Celui, celle qui saute, dont la profession est de faire des sauts et des tours de force. || Vous êtes un habile sauteur, se dit pour se moquer d'un hâbleur qui se vante. || Fig. et familièrement. C'est un sauteur, c'est un homme sans consistance, sans caractère. || 2° Cheval de manège dressé à sauter, et qu'on fait monter aux personnes qui apprennent l'équitation. Le sauteur entre les piliers ou dans les piliers, et le sauteur en liberté. || 3° Tonnelet qui arrange le poisson dans les barils. || 4° Sauter de rocher, nom donné à une espèce d'antilope. || 5° S. f. Sauteuse, nom d'une sorte de danse, d'une sorte de valse. || 6° Adj. Se dit des animaux dont la progression s'effectue par sauts. Les faux pucerons du buis se transforment en moucheron qu'on nomme sauteurs, parce qu'ils sautent comme les puces, BONNET, *Observ. pucerons*.

— HIST. XVI^e s. Un cheval grand sauteur, D'AUB. *Mém.* 4588.

— ETYM. Sauter; wallon, *satteu*.

† SAUTILLAGE (sô-ti-lla-j'), *m. m.* mouillées), *s. m.* Action de sautiller, de sauter à petits sauts. Gâter une danse par le sautillage.

SAUTILLANT, ANTE (sô-ti-llan, llan-t', *m.* mouillées, et non sô-ti-yan), *adj.* Qui sautille, qui ne fait que sautiller. Des enfants sautillants. || Fig. Une sorte de modulation qui fait que le discours n'a rien de dur ni de lâche, rien de trop long ni de trop court, rien de pesant ni de sautillant, D'OLIVET, *Pros. franç.* v, 2. || [l'auteur de l'A B C] trouve Fénelon trop languissant, et Montesquieu trop sautillant, *VOLT. Lett. Saurin*, 28 déc. 1768. Par là vous voyez que sa conduite doit être inégale et sautillante, quelques instants impétueuse et presque toujours molle ou nulle, J. J. ROUSS. *Dial.* II. L'abbé léger, l'auguste prélat, l'officier sautillant, GRIMM, *Corresp.* t. II, p. 462. L'anapeste, alors assujéti par la gravité du spondée, n'est plus que coulant et rapide, et cesse d'être sautillant, MARMONTEL, *Œuv.* t. V, p. 246.

SAUTILLEMENT (sô-ti-lle-man, *m.* mouillées, et non sô-ti-ye-man), *s. m.* Action de sautiller.

— HIST. XVI^e s. Il sort de l'artere un sang subtil... avec pulsation et sautellement, PARÉ, XI, 1.

— ETYM. Sautiller.

SAUTILLER (sô-ti-llé, *m.* mouillées, et non sô-ti-yé), *v. n.* || 1^o Faire de petits sauts; s'avancer par petits bonds. Il fait trois serpents de deux coups, ... l'insecte, sautillant, cherche à se réunir, LA FONT. *Fabl.* VI, 13. Le moineau a le vol pesant et toujours assez court; il ne peut aussi marcher qu'en sautillant assez lentement et de mauvaise grâce, BUFF. *Ois.* t. VI, p. 230. || Par extension. Mon cœur à les imiter Aussi s'empresse, Et je le sens sauter, Sautiller sans cesse, FAVART, *Ninette*, I, 4. Déjà votre cœur sautille, Au nom du jeune Colin, BÉRANG. *Mère av.* || 2^o Fig. Avoir dans le style une manière comparée au sautille. Il [Montesquieu] sautille plus qu'il ne marche, il amuse plus qu'il n'éclaire, il satirise quelquefois plus qu'il ne juge, *VOLT. Pol. et lég. Idées républ.* 54. || 3^o Fig. Changer brusquement de sujet en parlant ou en écrivant. J'ai écrit de suite ce qui le regarde [Pierre I^{er}] pour cette année, pour ne pas sautiller sans cesse d'une matière à une autre, ST-SIM. 54, 145. || Il se conjugue avec l'auxiliaire avoir.

— REM. Sauteler est la forme ancienne qu'on disait encore du temps du Régulier: D'échelle en échelon il falloît sauteler, *Sat.* XI.

— HIST. XII^e s. Quant [je] recort à loisir Sesieuz, son vis, qui de joie sautele, *Couci*, XVIII. Qui donc veist le paille venteler Et les reliques fremir et sauteler, De grant merveille li poist ramembrer, *Raoul de Camb.* 494. || XIV^e s. Com fait le sain [graisse] en la paille, Qui par force de fen sautelle, J. BRUYANT, dans *Ménager*, t. II, p. 6. || XVI^e s. Tant que le cœur de plaisir nous sautele, MAROT, II, 29. L'histoire qui traite plusieurs choses est contrainte à cela, ou il faudroit qu'elle sautelast sans cesse et n'achevast aucun discours, D'AUB. *Hist.* II, 476. C'est mal-heur de rencontrer une pie vous tournant le dos en sautillant, O. DE SEANES, 44.

— ETYM. Fréquentatif de sauter. Le provençal dit *sautiquier*.

SAUTOIR (sô-toir), *s. m.* || 1^o Anciennement, pièce du harnais du chevalier, qui lui servait d'étrier pour sauter sur son cheval. || 2^o Aujourd'hui, la figure que présentent deux ou plusieurs objets disposés de manière à imiter une croix de saint André (X). On ne l'emploie guère que dans la locution adverbiale: en sautoir. Deux pièces de bois mises en sautoir. || 3^o Porter un ordre en sautoir, en porter le cordon en forme de collier tombant en pointe sur la poitrine. L'ordre de la Toison d'or et celui de Saint-Lazare se portent en sautoir. Les prélats ne portent les ordres qu'en sautoir. || Par extension. Porter quelque chose en sautoir, le porter sur le dos à l'aide d'une ou de deux bretelles passant sur la poitrine. J'ai quitté Madrid, et mon bagage en sautoir, parcourant philosophiquement les deux Castilles.... BEAUMARCH. *Barb. de Sév.* I, 2. || 4^o Torme de blason. Pièce honorable formée de la bande et de la barre, en forme de croix de saint André; les branches s'en étendent aux angles de l'écu. Porter d'argent au sautoir de gueules. || En sautoir. Cinq besants posés en sautoir. Il y a deux bâtons passés en sautoir derrière l'écu des maréchaux de France. || 5^o Terme de modes. Petite pointe d'étoffe que les femmes portent autour du cou, en nouant les deux bouts sur la poitrine. || 6^o Pièce de la cadrature

d'une montre ou d'une pendule à répétition. || 7^o Espèce de casserole, très-peu profonde comme une tourtière. Préparer un lapin dans le sautoir.

— HIST. XV^e s. Pour faire les tissus et aiguillettes ausdits harnois, faire sautoieres, DU CANGE, *sallatoria*. || XV^e s. Les armes de l'Eglise, la bannière de St Pierre, de gueules à deux clefs d'argent en sautoir, FROISS. II, II, 207. Une petite croix de bois en manière d'un sautoir, laquelle est de la croix où saint Andry fu crucifié, DE LABORDE, *Emaux*, p. 478.

— ETYM. Bas-lat. *sallatoria*, de *sallare*, sauter. La forme du sautoir à l'aide duquel on sautoit sur le cheval, a fourni la locution en sautoir.

SAUVAGE (sô-va-j'), *adj.* || 1^o Se dit des animaux qui vivent dans les bois, dans les déserts. Les cerfs, les daims sont des animaux sauvages. [Dans un désert] un silence affreux et terrible, qui n'était interrompu que par les cris des bêtes sauvages, BOSS. *Panég. St Benoît*, I. Nous appelons sauvages des bêtes qui ne sont pas apprivoisées, et qui s'enfoncent dans les forêts, et de là nous avons donné le nom de sauvage à l'homme qui vit dans les bois, *VOLT. Dial.* 8. L'antipathie entre les oiseaux sauvages et domestiques, BUFF. *Ois.* t. XIII, p. 356. || 2^o Qui n'est pas apprivoisé, se dit par opposition aux animaux domestiques. Un chat sauvage. Les chevaux sauvages de l'Amérique proviennent de chevaux apprivoisés qui y furent abandonnés. || 3^o Il se dit des hommes qui vivent en petites sociétés, dans des huttes, et qui, n'ayant ni agriculture proprement dite ni troupeaux, ne s'entretiennent guère que du produit de la chasse. Le penchant pour la chasse ou la guerre nous est commun avec les animaux: l'homme sauvage ne sait que combattre et chasser, BUFF. *Chien*. M. Fabry... qui a fait un très-long voyage dans la profondeur des terres au nord-ouest du Mississippi où... les nations sauvages n'ont pas été détruites, m'a assuré que cette partie de l'Amérique est si déserte qu'il a souvent fait cent et deux cents lieues sans trouver une face humaine, *Id.* *Hist. nat. Hom. Œuv.* t. V, p. 475. Jadis dans les forêts les sauvages humains Souvent l'un contre l'autre avaient armé leurs mains, ST-LAMB. *Sois.* IV.

|| 4^o Par extension, se dit des lieux incultes et inhabités. Un site sauvage. Venez, fuyez l'aspect de ce climat sauvage, *RAC. Mithr.* I, 3. Un lieu sauvage plaît par sa mâle âpreté, DELILLE, *Imag.* IV. Liberté, liberté, seule amante des sages, C'est toi qui nous rends bons, c'est toi qui nous fais grands; Tu peuples les déserts, et sur les monts sauvages Tu revêts les rochers de la robe des champs, MASSON, *Helvét.* II. || Fig. Hélas! ma fille, que mes lettres sont sauvages! où est le temps que je parlais de Paris comme les autres? *Sév.* 67. || 5^o Fig. Qui se plaît à vivre seul, qui évite la fréquentation du monde. Ne demande donc plus quelle humeur sauvage, Tout l'été, loin de toi, demeurant au village, J'y passe obstinément les ardeurs du Lion, BOIL. *Sat.* VI. Mme la Dauphine, naturellement sauvage et sérieux, GENLIS, *M^{me} de Maintenon*, t. II, p. 151, dans POUGENS. Dans votre jardin public il y a toujours tant de monde, et je suis si sauvage, *Id.* *Théât. d'éduc. Aveugle de Spa*, sc. 3.

|| 6^o Qui a quelque chose de rude, de farouche. Ce Nonnus était un Égyptien, dont le style est sauvage et monstrueux; c'était un peintre de chimères et d'hippocentaures, BALZ. *Dissert. critiques*, 7. De ce gaillard entretien La reine n'entendit rien; Elle l'eût pris pour outrage; Car en ce siècle ignorant Le beau sexe était sauvage, LA FONT. *Cand.* Et [je] ne suis point du tout pour ces prudes sauvages Dont l'honneur est armé de griffes et de dents, *MOL. Tort.* IV, 3. Mais pourquoi, dira-t-on, cette vertu sauvage Qui court à l'hôpital et n'est plus en usage? BOIL. *Sat.* I. Quelles sauvages mœurs, quelle haine endurcie Pourrait en vous voyant n'être point adoucie? *RAC. Phèdre*, II, 2. Comme autrefois David, par ses accords touchants, Calmaît d'un roi jaloux la sauvage tristesse! *Id.* *Esth.* III, 3. Que Joad mette un frein à son zèle sauvage, *Id.* *Athal.* II, 5. Point de variété dans les descriptions, point d'unité dans le dessin; ce poème [l'Araucana] est plus sauvage que les nations qui en font le sujet, *VOLT. Ess. poés. ép.* 8. On sait que les ennemis de Molière voulurent persuader au duc de Montausier, fameux par sa vertu sauvage, que c'était lui que Molière jouait dans le Misanthrope, *Id.* *Vie de Molière*. Cette ville... ne fut longtemps que l'entrepot des sauvages richesses qu'on y portait de l'intérieur des terres, RAVNAL, *Hist. phil.* IX, 46. || Une façon de parler sauvage, un procédé sauvage, une manière

de parler ou d'agir rude, contre l'usage. Vous fuir dès le premier instant? pourquoi donc, monsieur? cela serait bien sauvage, MARIIV. *Serm. indisser.* III, 7. || 7^o Cruel, barbare. Peu de prudence eurent les pauvres gens [les pigeons] D'accommoder [de concilier] un peuple si sauvage [les vautours], LA FONT. *Fabl.* VII, 8. Le ciel avec horreur voit ce monstre sauvage, *RAC. Phèdre*, v, 6. || Rigoureux outre mesure. Ces conférences [des Anglais et des Hollandais] ne durèrent pas longtemps après des propositions si sauvages, ST-SIM. 91, 198. || 8^o En parlant des plantes, des fruits, qui vient sans culture. Pomme sauvage. Il s'attendait qu'elle [une vigne] porterait de bons fruits, et elle n'en a porté que de sauvages, SACI, *Bible, Isaïe*, v, 2. Vous [gentils] avez été détachés de l'olivier sauvage où la nature vous avait fait naître, pour être entés dans l'olivier franc contre l'ordre naturel, BOSS. *Hist.* II, 7. || Chicorée sauvage, voy. CHICORÉE. || Goût sauvage, goût âpre. Ce fruit a un goût sauvage. || Huile sauvage, huile qui a un petit goût amer, ce qui ne la rend que meilleure. || 9^o Populairement, feu sauvage, sorte de gale qui vient parfois au visage des petits enfants. || 10^o Eau sauvage, celle qui coule sur la surface du globe immédiatement après y être tombée de l'atmosphère, et sans être contenue dans un lit. || Filons sauvages, ceux qui sont formés de substances pierceuses, dures. || 11^o S. m. et f. Celui, celle qui appartient aux populations sauvages. Les sauvages de l'Amérique du Nord disparaissent rapidement devant l'extension des blancs. L'objection à cela [qu'il faut qu'il y ait une véritable religion, puisqu'il y en a de fausses], c'est que les sauvages ont une religion; mais on répond à cela que c'est qu'ils en ont ouï parler, *PASC. Pens.* XXXII, 23, édit. HAVET. On pourrait avancer sans crainte de se tromper, que, dans une seule ville comme Paris, il y a plus d'hommes qu'il n'y a de sauvages dans toute cette partie de l'Amérique septentrionale comprise entre la mer du Nord et la mer du Sud, depuis le golfe de Mexique jusqu'au nord, *BEFF. Hist. nat. Hom. Œuv.* t. V, p. 470. L'on n'a trouvé des animaux domestiques que chez les peuples déjà civilisés; cela ne prouve-t-il pas que l'homme dans l'état de sauvage n'est qu'une espèce d'animal incapable de commander aux autres? *Id.* *Quadrup.* t. III, p. 475. De tous les sauvages que j'ai vus dans ma vie, les Pecheurs sont les plus dénués de tous; ils sont exactement dans ce qu'on peut appeler l'état de nature, BOUGAINVILLE, *Voy.* t. I, p. 204. Il devint plus sévère avec elle; cette rigueur effraya la gentille sauvage, CHATEAUBR. *Natch.* 2^e part. || Fig. Les vrais sauvages sont les ennemis des beaux-arts et de la philosophie... ou les vrais sauvages sont les calomnieux des gens de lettres, *VOLT. Lett. Damilaville*, 4 nov. 1766. || 12^o Fig. Celui, celle qui évite la fréquentation du monde. Son père est un sauvage à qui je ferai peur, *RAC. Plaïd.* I, 5. Oui, je suis un pauvre sauvage Errant dans la société, BÉRANG. *Indép.*

— SYN. SAUVAGES, BARBARES. Le nom de barbares a été donné par les anciens soit à des races qui, comme les Perses, avaient une civilisation différente de la civilisation gréco-romaine, soit à des populations qui, comme les Gaulois, les Germains, les Scythes, n'avaient qu'une société peu avancée, sans lettres et sans sciences. Les modernes donnent le nom de sauvages, par comparaison aux animaux, à des populations qui vivent dans les forêts en une condition inférieure à celle des barbares.

— HIST. XII^e s. La douce voix du loussignol sauvage Qu'oui [que j'ouïs] nuit et jour cointoier et tentir, *Couci*, XIX. Tant par vous truis [je vous trouve] toz tans sauvage et dure, *Id.* XI. [Je] Ne vueill morir n'afoler, Quant de la terre sauvage [des Sarrasins] Ne voi nului retourner, *Id.* *Dame de Faisel*. À prendre lui convient [il faut] vie d'homme sauvage, Et gesir mainte nuit al vent et al orage, *Sar.* XXVI. || XIII^e s. Biele fille, vous avez un homme pris avec lequel vous vos en alez, qui est auques sauvages, H. DE VALENC. XII. Li bon baron de France ne voutent arester, En estranges pais s'alerent deserter, Là devinrent sauvage por lor ames sauver, *Ch. d'Ant.* I, 441. Sire, si vos fastes sauvages Viers moy, je n'y pris mie garde, DU CANGE, *sylvaticus*. || XIV^e s. Ptolomée dit que es extremités de la terre habitable sont gens sauvages, ORESME, *Eth.* 81. || XV^e s. Et portoiert la lietièrè deux forts hommes, ordonnés et appareillés très proprement comme hommes sauvages, FROISS. III, IV, 1. Se logerent cette nuit moult à mesaise, sur dure terre et pierres sauva-

ma verté de vos pleurs, *Corn. Hor. II, 5.* Quelque maligne joie en son cœur s'élevait, Dont sa gloire indignée à peine le sauvait, *Id. Pomp. III, 4.* Sauve-moi de l'affront de tomber à leurs pieds, *Id. Rodog. V, 4.* Sauvez-moi des Romains, je suis encore à vous, *Id. Sophon. III, 6.* Je m'en vais... me disposer à faire demain mes pâques: il faut au moins tâcher de sauver cette action de l'imperfection des autres, sév. 45 avr. 1672. || Sauver de, avec un infinitif. La reine a sauvé la folle [une femme qui passait pour folle] d'être chassée, sév. 22 octobre 1677. || 4° Procurer le salut éternel. Sauver son âme. Il n'y a rien ici de rude pour elle, puisque Dieu la sauve par le même coup qui nous instruit, *Duch. d'Orléans.* Je viens, dit Jésus-Christ, comme un voleur... comme un voleur, dites-vous, indigne comparaison? n'importe qu'elle soit indigne de lui, pourvu qu'elle nous effraye, et qu'en nous effrayant elle nous sauve, *Id. Mar.-Thér.* Pour être sauveur, rien ne lui paraît [à Jésus] difficile; pour être sauvés, tout nous devient impossible, *Bourdai. Myst. Circoncision de J. C. t. 1, p. 67.* || 5° Empêcher d'être perdu. Le navire a échoué, on a sauvé les marchandises. Prends soin, je te prie, de m'en sauver le plus que tu pourras [des plats servis à table], pour le renvoyer au marchand, *Mol. l'Arare, III, 45.* J'y trouvai [dans la rue, pendant un incendie]... plusieurs meubles et vaisseaux d'argent qu'on sauvait chez lui [l'ambassadeur de Venise], sév. 20 févr. 1671. Voulez-vous sauver quelque chose de ce débris si universel, si inévitable? donnez à Dieu vos affections, *Duch. d'Orléans.* Et tout ce que des mains de cette reine avare, Vous avez pu sauver et de riche et de rare, Donnez-le... *Rac. Ath. v. 1.* || Il se dit des personnes en un sens analogue. Le roi son fils n'a rien trouvé de plus ferme dans son service que ces catholiques si haïs, si persécutés, que lui avait sauvés la reine sa mère, *Duch. d'Orléans.* || Fig. Vouloir sauver la chèvre et le chou, vouloir ménager des intérêts différents ou opposés. || 6° Sauver une chose à quelqu'un, faire qu'il ne la sabbisse pas. Je vous le dis encore, sauvez-moi cette honte, *Corn. Théod. III, 5.* Troile est utile à ceux qui ont trop de bien... il leur sauve la peine d'amasser de l'argent, *La Bruy. V.* Nous ne manquerons pas de joueurs, sur ma parole; et ton mari nous sauvera les amendes, *Dancourt, Bourg. à la mode, III, 7.* Cela suffit; je vais vous sauver sa visite, *Destouches. Philos. marié, I, 4.* Est-ce qu'on désoblige Madame quand on lui rend service, et qu'on lui sauve les reproches de toute sa famille? *Marié. Marianne, part. VII.* Je lui ai sauvé la Bastille [un libraire Jore]; mais je n'ai pas été fort éloigné d'y aller moi-même, *Voltaire. Lett. Formont, 10 déc. 1734.* Il devint pour moi une espèce de gouverneur qui me sauva beaucoup de folies, *J. J. Rousseau. Confess. V.* Au toit du pauvre il [le chansonnier Béranger] répand l'allégresse, à l'opulence il sauve des ennuis, *Béranger. Tailleur.* || En cet emploi, on dit souvent aussi éviter; c'est mal parler (voy. la REM. à ÉVITER). || 7° Conserver intact. On sauve en quelque façon la suite de l'histoire sainte, *Duch. d'Orléans. Hist. I, 7.* Et je tâche en fuyant de sauver mon devoir, *Quin. Pousan. I, 7.* Les dernières paroles de l'empereur à Lauriston furent [à Moscou]: Je veux la paix, il me faut la paix, je la veux absolument; sauvez seulement l'honneur, *Séguier, Hist. de Nap. VIII, 9.* || 8° Justifier. Quelque excuse qu'on allègue, on ne peut sauver cette action. Qui peut croire que M. de Paris, que M. de Chartres, avec qui je suis uni dans tous les actes publics, me fussent contraires en secret, jusqu'à détourner M. de Cambrai d'approuver mon livre, qu'ils ont eux-mêmes approuvé, jusqu'à s'unir pour sauver le sien qu'ils rejetaient avec moi comme plein d'erreurs! *Duch. d'Orléans. Remarques sur la réponse de M. de Cambrai, avant-propos.* Il sauvait son ignorance par un aveu libre et ingénu, qui, pour dire le vrai, ne devait pas coûter beaucoup à un homme plein de talents, *Fonten. Renaud.* || 9° Pallier, masquer ce qu'il y a de défectueux. Ils ont travaillé à sauver les inconvénients de ce système, *Duch. d'Orléans. Préf. Voyez que l'on vous amuse, non-seulement en vous proposant des questions hors de propos, mais encore en sauvant une erreur par une autre, au lieu de les condamner toutes deux, Id. Instr. pastorale, 11.* C'est qu'un abîme en attire un autre; on ne tombe dans ces excès que pour sauver d'autres excès où l'on était déjà tombé, *Id. Var. xv, 81.* Les anciens avaient imaginé je ne sais combien de cercles différemment entrelacés les uns dans les autres, par lesquels ils sauvaient toutes ces bizarreries [résultant de l'opi-

nion que la terre était au centre du mouvement des corps célestes], *Fonten. les Mondes, 1^{er} soir.* Virgile... dans ses Géorgiques, où il sauve le fond de la matière, qui est tout à fait sèche, par des digressions fréquentes et souvent fort agréables, *Id. Ond. Préf.* On ne pouvait excuser de telles prophanesses [de Louis XII à Maximilien] que par le dessein de ne les pas tenir; c'était sauver une imprudence par une honte, *Voltaire. Ann. Emp. Maximilien, 1504.* Le plus grand effort de l'art consiste souvent à sauver la difficulté, *Diderot. Pensées sur la peinture. Œuv. t. XV, p. 475* dans *POUGENS.* Où tout doit être pressenti, préparé, sauvé, montré, annoncé, *Id. Salon de 1767, Œuv. t. XIV, p. 128.* Ces hardiesses [en poésie], lorsqu'elles sont bien sauvées, comme les dissonances en musique, font un effet très-brillant, *Chateaubriand. Génie, II, 1, 3.* || Sauver une contradiction, concilier deux passages, deux propositions contraires. || Sauver les défauts de la taille d'une personne, cacher, par la manière de l'habiller, quelque défaut qui est dans sa taille. || 10° Terme de musique. Sauver une dissonance (voy. DIS-SONNANCE). || 11° Terme de scolastique. Sauver les apparences, expliquer les phénomènes selon les principes de quelque hypothèse. || Fig. Sauver les apparences, ne rien laisser paraître au dehors qui puisse blesser ou scandaliser. Tous ceux qui ont passé le Styx après moi m'ont assuré que tu n'as pas même sauvé les apparences, *Rén. Diol. des morts ane. Romulus, Tullius.* Pourquoi cherchez-vous toujours à mettre quelques raisons spécieuses de votre côté... et sauver, pour ainsi dire, encore les apparences avec Jésus-Christ? *Mass. Carême. Salut.* || On dit dans un sens analogue: Sauver les dehors. Que tu perds lâchement de ruse et d'artifice, Pour... sauver les dehors d'une adroite vertu, Dont aux yeux éblouis tu parais revêtu! *Corn. Perthar. IV, 4.* || 12° Familièrement. Sauver le premier coup d'œil, ne pas laisser paraître l'étonnement, l'impression désagréable que cause la première vue d'une personne laide ou mal faite. || Il faut sauver le premier coup d'œil, se dit d'une personne qui ne plaît pas au premier aspect, mais qui plaira quand on l'aura vue davantage. Le roi avait une impatience extrême de savoir comme elle [la Dauphine] était faite; il envoya Sanguin comme un homme vrai et qui ne sait pas flatter: Sire, dit-il, sauvez le premier coup d'œil, et vous en serez fort content, sév. 13 mars 1680. || 13° Au jeu de paume, sauver la grille, sauver le dedans, parer les coups qui poussent la balle dans la grille ou dans le dedans. || Sauver à quelqu'un la grille, le dedans, lui faire l'avantage de ne pas compter ce que l'on gagne quand on place la balle à la grille ou au dedans. || 14° Terme de jeu de billard. Sauver à quelqu'un une blouse, deux blouses, etc. lui faire l'avantage de ne pas compter les points que l'on gagne en faisant la blouse, les deux blouses, etc. || 15° Terme de jeu de trictrac. Sauver la bredouille, empêcher l'enfilade. || 16° Se sauver, v. réfl. Se mettre en sûreté, à l'abri. Se sauver d'un péril. Sauvez-vous d'une vue à tous les deux funeste, *Corn. Poly. II, 2.* Plus cruel que les Lombards même, il [Constant] ne vint à Rome que pour en piller les trésors: les églises ne s'en sauvèrent pas, *Duch. d'Orléans. Hist. I, 11.* Après s'être sauvé des flots, une autre tempête lui fut presque fatale: cent pièces de canon... *Id. Reine d'Angleterre.* J'adorerais un dieu sans force et sans vertu, Reste d'un tronc par les vents abattu, Qui ne peut se sauver lui-même? *Rac. Esth. II, 9.* Quoi! Pyrrhus, je te rencontre encore... Percé de tant de coups, comment l'es-tu sauvé? *Id. Andr. V, 5.* C'est une étrange chose que l'amour, répondit-elle en riant; il se sauve de tout, il n'y a point de système qui lui puisse faire du mal, *Fonten. Mond. 5^e soir.* || Se sauver de quelqu'un, échapper à son souvenir qui nous obsède. Je ne sais où me sauver de vous; notre maison de Paris m'assomme encore tous les jours, et Livry m'achève, sév. à *M^{me} de Trignan, 24 mars 1674.* || Se préserver. Une âme de rocher ne s'en fut pas sauvée [d'aimer une belle femme], *Corn. le Ment. II, 5.* Ils se sauvent tout ensemble de la folie et de l'erreur, *Pascal. Prot. II.* La reine s'est sauvée de ces défauts, *Fléché. Mar.-Th. Charles de Sainte-Maure se sauva, par la miséricorde de Dieu, de cette corruption commune [ne pas se dire la vérité les uns aux autres], Id. Duc de Mont.* Tant il est difficile aux plus grands hommes et même aux plus modestes, de se sauver des illusions de l'amour-propre, *Voltaire. Œdipe, lett. 4.* Perdre sa jeunesse, sa beauté, ses passions, c'est le vrai malheur; voilà pourquoi

tant de femmes se font dévotes à cinquante ans, et se sauvent d'un ennui par un autre, *Id. Dial. 3.* || 17° Faire son salut éternel. En sauvant le prochain, vous vous sauvez vous-même, *Bourdai. 4^e dim. après Paq. Dominic. t. II, p. 63.* S'engageant dans ces emplois avec une incapacité absolue, comment pourra-t-il s'y sauver? *Id. Dim. de la Septuagés. Dominic. t. I, p. 371.* Peu de gens se sauvent, parce qu'on ne peut comprendre dans ce nombre que deux sortes de personnes: ou celles qui ont été assez heureuses pour conserver leur innocence pure et entière; ou celles qui, après l'avoir perdue, l'ont retrouvée dans les travaux de la pénitence, *Mass. Carême. Petit nomb. des élus.* || 18° Se tirer d'embarras. La cour romaine se sauvait par des équivoques, *Voltaire. Mœurs, 48.* || 19° S'échapper. Il se sauva de prison. Vous allez voir par la nouvelle d'aujourd'hui, comme le roi d'Angleterre s'est sauvé de Londres, apparemment par la bonne volonté du prince d'Orange, sév. 504. Je ne te retiens plus, sauve-toi de ces lieux, *Rac. Andr. IV, 5.* On a trouvé une clef en dedans de la petite porte du parc, par où sans doute elle s'est sauvée; ainsi tout prouve que c'est sans violence, *Genlis. Théâtre d'éduc. Zélie, v. 10.* || Se sauver à la nage, s'échapper en nageant. Je me sauve à la nage et j'aborde où je puis, *Boileau. Disc. au roi.* || Fig. et familièrement. Se sauver à travers les broussailles, se sauver par les vignes, par les marais, se tirer d'embarras comme on peut. || 20° Prendre la fuite. Se sauver à toutes jambes. Un soldat qui se sauve quand il faut combattre est puni, *Voltaire. L'II. aux quarante écus, sur les moines.* || Elliptiquement, sauve qui peut, se sauve, se tire du péril qui pourra. Les premiers qui dans l'aile de gauche de Miranda crièrent sauvé qui peut et la débandèrent... *Louvet de Couvray. Mém. p. 67,* dans *POUGENS.* || Fig. Le duc de Villeroy a écrit ici des lettres dans le transport de sa douleur, qui sont d'une telle force qu'il les faut cacher; il met au premier rang de toute sa fortune d'avoir été aimé de ce héros [Turenne], et déclare qu'il méprise toute autre sorte d'estime après celle-là: sauve qui peut, sév. 204. Quelquefois de fâcheux arrivent trois volées, Qui du parc à l'instant assiègent les allées; Alors sauve qui peut... *Boileau. Ep. VI.* Ce monde-ci est un vaste naufrage; sauve qui peut; mais je suis bien loin du rivage, *Voltaire. Lett. Cideville, 28 janv. 1754.* || Substantivement. Ce fut un sauve-qui-peut général (avec traits d'union). || 21° Familièrement. Se retirer promptement. En passant par devant la chambre d'Angélique, j'ai vu un jeune homme avec elle, qui s'est sauvé d'abord qu'il m'a vue, *Mol. Mal. imag. II, 10.* Mon Dieu, je me sauve, il est midi trois quarts, *Genlis. Théâtre d'éduc. Tendresse matern. sc. 2.* Je ne veux pas être témoin de ce que vous allez lui dire; je me sauve, *Picard. Manie de briller, II, 16.* || 22° Se réfugier en un lieu, y chercher un asile. Pendant que le choléra était à Paris, nous nous sauvâmes à la campagne. Toute l'Irlande est au roi [Jacques II], il eût bien fait de s'y sauver, sév. 543. Déjà prenait l'essor, pour se sauver dans les montagnes, cet aigle dont le vol hardi avait d'abord effrayé nos provinces, *Fléché. Turenne.* || 23° Se dédommager. Un marchand qui vend à bas prix, se sauve sur la quantité. André: Hélas! je suis fils d'un paysan, je l'ai été moi-même. — Hassan: Bon! c'est sur ceux-là que je me sauve, *Chamfort. Marchand de Smyrne, sc. 10.* — SYN. SAUVER QUELQUE CHOSE À QUELQU'UN, ÉPARONER QUELQUE CHOSE À QUELQU'UN. Sauver, épargner quelque chose à quelqu'un, c'est l'en dispenser, l'en préserver. Ces deux locutions ont un sens extrêmement voisin. La seule nuance qu'on y remarque, c'est que épargner implique davantage l'idée de ménagement, et sauver celle de préservation. — HIST. IX^e s. Si salvarai eo [je] cist meon fradro Karlo, *Serment.* || XI^e s. [Qu'ils] Salvent le rei e gardent la reine, *Ch. de Rol. cxci.* || XII^e s. Mais ore en convenoit un sul à mort livrer Al piler del mustier, pur le pueple salver, *Th. le mart. 440.* Por pecheors salver e mettre à salvaizon, *Rou. v. 4407.* Il salt [qu'il sauve] Marsile et son barnage, *Bouc. p. 424.* || XIII^e s. Hé las! se nuls se doit sauver [faire son salut] dolans, *Questes, Romancero, p. 93.* Si celui qui fait hommage, si comme est dessus dit, ou chief seignor, a fait avant hommage en ligesse à homme ou à femme, qui ne soit homme dou chief seignor, il le doit sauver [réserver] à l'hommage faire, pour ce que nul qui est homme d'autrui ne peut après faire hommage à autre, se il ne sauve

savante d'une machine. Une main savante. Les sièges, les assauts, les savantes retraites. CORN. *Scitor*. III, 2. Qu'en savantes leçons votre muse fertile Partout joigne au plaisant le solide et l'utile. BOIL. *Art p. iv.* || 6° *S. m.* et *f.* Personne versée soit dans l'éducation, soit dans les sciences. Les curieux et savants ont pour objet l'esprit, PASC. *Pens.* xxy, 181, édit. HAVET. Les faux savants ne sont pas les seuls qui veulent paraître ne rien ignorer; presque tous les hommes ont ce défaut, principalement ceux qui ont quelque lecture et quelque étude, MALEBR. *Rech. vér.* IV, 8. C'est cette savante Qu'estime Roberval, et que Sauveur fréquente, BOIL. *Sat.* x. Il est vrai qu'il faut craindre de faire [des filles] des savantes ridicules, FÉN. t. XVII, p. 4. Un savant illustre qui est populaire et familier, c'est presque un prince qui le serait aussi, FONTEN. *Leibnitz*. Les savants du premier ordre auraient peine à le devenir, s'ils n'étaient passionnés pour leur science, et possédés par un goût supérieur à tout, M. *Bernoulli*. Cette savante [Mme Dacier], n'étant encore que Mlle Lefevre, avait dédié un livre au roi qu'elle ne pouvait lui présenter, personne n'osant l'introduire auprès d'un prince qui ne voyait point sans indignation un sujet assez téméraire pour être d'une autre religion que la sienne, D'ALEMB. *Éloges, Fléchier*, note 8. Quatre cent soixante savants qui s'étaient réfugiés dans des montagnés avec ce qu'ils avaient pu emporter de leurs bibliothèques, furent pris et expirèrent au milieu des flammes, D'ALEMB. *Opin. des anc. philos. (Chinois)*. Les savants, qu'on appelle aussi érudits, ont joni autrefois d'une grande considération; on leur doit la renaissance des lettres; mais, comme aujourd'hui on ne les estime pas autant qu'ils le méritent, le nombre en diminue trop, et c'est un malheur pour les lettres, DUCLOS, *Consid. mœurs*, 44. Il y a un autre ordre de savants qui s'occupent des sciences exactes, on les estime, on en reconnaît l'utilité, on les récompense quelquefois; leur nom est cependant plus à la mode que leur personne, ID. || Savant en us, savant qui a une teinte de pédantisme, à cause que, anciennement, les érudits latinisaient leurs noms et leur donnaient la finale *us*. Qui, je suis un savant charmé de vos vertus. Non pas de ces savants dont le nom est en us, MOL. *Fâch. III*, 2. Permettez-moi de vous représenter qu'aujourd'hui même encore ce ne sont point, comme vous vous le figurez, les Schrévéljus, les Pérarédius, les Ménagiers, ni, pour me servir des termes de Molière, les savants en us, qui goûtent davantage Homère, Horace, Cicéron, Virgile, BOIL. *Lett. à Perrault*. Vous n'êtes point savant en us; D'un Français vous avez la grâce; Vos vers sont de Virgilius. Et vous épîtres sont d'Horace, VOLT. *Poés. métr.* 290. || Demi-savant, homme dont les connaissances sont superficielles. Des demi-savants qui sont de tous les sots les plus importuns aux yeux d'un homme sensé, CONDIL. *Art. de rais.* I, 8. La charlatanerie, qui sait se mettre à la portée des ignorants ou des demi-savants, se prêter à leurs préjugés comme à leurs intérêts, CONDORCET, *Duhamel*. — REM. Au XVI^e siècle et au XVII^e, on écrivait sçavant, sçavamment, sçavoir, par une fausse analogie avec science, ou une fausse dérivation du latin *scire*. — SYN. SAVANT HOMME, HOMME SAVANT. Un savant homme est un homme dont la mémoire est remplie de beaucoup de choses. Un homme savant est un homme versé dans quelque matière particulière de l'éradition, ou des sciences proprement dites. — HIST. XVI^e s. Il falloît s'enquerir qui est mieulx sçavant, non qui est plus sçavant, MONT. I, 142. Il est sçavant jusques aux dents, il a mangé son breviaire, OUDIN, *Curios. franc.* — ETYM. Forme participielle du verbe *savoir*. SAVANTAS (sa-van-tâ) ou, plus souvent aujourd'hui, SAVANTASSE (sa-van-ta-s'), *s. m.* Terme de dénigrement. Celui qui affecte de paraître savant, mais qui n'a qu'un savoir confus. Et des gens comme vous doivent fuir l'entretien De tous ces savantas qui ne sont bons à rien, MOL. *Fâch. III*, 3. Vous me représentiez plaisamment votre savantas; il me fait souvenir du docteur de la comédie [le docteur Pan-crace, dans le Mariage forcé], sév. 24 janv. 1659. Grands savantas, nation inciville, Dont Calepin est le seul ustensile, DESHOUL. *Ball. à M. Charpentier*. Si vous en croyez des personnes aigries l'une contre l'autre et que la passion domine, l'homme docte est un savantasse, le magistrat un bourgeois, LA BRUY. XII. Longepierre, fade savantasse, ST-SIM. 446, 421. Saumaise est un savantasse qui a rendu des services à la littérature, MIRABEAU, *Lett. orig.* I, m, p. 79. — ETYM. *Savant*, et la désinence péjorative *as*

ou *asse*. *Savantasse* est un augmentatif; Montaigne a dit *savanteau*, qui est un diminutif: Ces savanteaux ausquels les lettres ont donné un coup de marteau, I, 146. — SAVANTISSIME (sa-van-ti-si-m'), *adj.* Très-savant; se dit par plaisanterie. Est-il bien possible que vous soyez ce savantissime, ce bel esprit dont la réputation est si grande en ce pays-ci? LESAGE, *Gil Blas*, I, 2. — SAVART (sa-var), *s. m.* Nom, en Champagne, des terres crayeuses pauvres. — HIST. XV^e s. Un roy est comme un jardinier qui a un bel et grand jardin plein de beaux arbres portans bons fruits; s'ils sont bien labourés, ils apportent grands profits, et ne les doit pas laisser en friche, savart ou desert, DUCLOS, *Preuves de Louis XI*, p. 290, dans LACURNE. — ETYM. Bas-lat. *savarda*, dont on ignore l'origine. SAVATE (sa-va-t'), *s. f.* || 1° Vieux soulier fort usé. Je me soucie d'une paire de bottes neuves comme d'une savate, disait le pauvre débotté, SCARR. *Rom. com.* II, 2. J'entends un bruit de savates de femme dont le pas inégal annonçait une boiteuse, GENLIS, *les Parvenues*, t. II, p. 238, dans POUGENS. || Familièrement. Traîner la savate, être dans le vagabondage, dans l'indigence. J'avais une grande disposition à traîner la savate, et à courir les rues comme tant d'autres, COMTE DE CAYLUS, *Mém. des colporteurs*, *Œuv.* t. X, p. 235, dans POUGENS. || 2° Nom qu'on donne quelquefois à un soulier neuf ou vieux dont le quartier est rabattu. Mettre ses souliers en savate. || 3° Jeu de la savate: une douzaine d'écoliers s'asseyaient en rond, levant les genoux et se serrant étroitement les uns contre les autres; sous leurs genoux ainsi haussés et juxtaposés, ils font passer un soulier que l'un d'eux, debout au milieu du cercle, cherche à saisir au passage. Celui entre les mains de qui elle est saisie, prenant la place de celui qui l'a saisie, cherche la savate à son tour. || 4° Batre la savate, sorte de jeu ou d'exercice pour se réchauffer quand il fait froid; on dit plutôt: batre la semelle (voy. SEMELLE). || 5° Populairement. Espèce de gymnastique qui a pour objet de passer la jambe à celui qu'on attaque ou par qui on est attaqué, et qui consiste à appliquer entre le mollet et la cheville de son adversaire un coup de pied qui lui fait perdre l'équilibre. || Sorte de manière de se battre à coups de pied. Les règles de la savate. || 6° Correction militaire appliquée par les soldats entre eux pour certains délits non justiciables d'un conseil de guerre, et qui consiste en ceci: le patient, couché sur le ventre, est étendu sur un banc, la chemise retroussée, et chaque soldat de la compagnie lui applique trois coups d'un soulier neuf et bien ferré. Recevoir la savate. || 7° Anciennement, dans le service de la poste, celui qui va à pied porter les lettres dans les endroits éloignés des grandes routes; on dit aujourd'hui piéton. || 8° Terme de marine. Morceau de bois épais, plat et creusé, dans lequel on fait entrer le bec de l'ancre pour le garantir, quand il repose sur la pierre d'un quai, ou pour protéger le bordage quand l'ancre est fixée au côté du navire. || On dit aussi semelle. || Pièce de bois qu'on passe de bout en bout sous la quille d'un navire qu'on veut lancer. — HIST. XIII^e s. Si com Escos [Écossais] qui porte sa cavate, De palestiaus sa chape ramendée, Deschamps, nus piés, affublés d'une nate, *Hist. litt. de la Fr.* t. XXII, p. 752. || XIV^e s. Tant qu'à un chavater Banduins s'arresta, Qui chavates cousoit.... *Baud. de Seb.* XII, 172. || XVI^e s. Le beau soulier devient enfin savate, COXGRAVE. — ETYM. Picard, *chavate*; espagn. *zapata* et *zapato*, soulier; ital. *ciavatta*. Origine incertaine. Souza le tire de l'arabe *sabata*, chausser, mais on ne trouve pas ce verbe dans Freitág. D'après Mahn, il vient du basque *zapata*, soulier, *zapatu*, mettre le pied, *zapatain*, cordonnier. — SAVATELLE (sa-va-tè-ll'), *s. f.* Espèce de champignon. SAVATERIE (sa-va-té-rie), *s. f.* Lieu où l'on vend de vieux souliers. — HIST. XV^e s. Que les maîtres dudit mestier de cordonnerie ne se mesleront point du mestier de savaterie, *Ordonn.* juillet 1486. — ETYM. *Savate*. SAVÈTE. ÉE (sa-ve-té, tée), *part. passé* de *saveter*. C'est de l'ouvrage savété. SAVETER (sa-ve-té); le *t* se double quand la syllabe qui suit est muette: je savette, je savetterai), *v. a.* Gâter un ouvrage en le faisant ou en le rac-

commodant malproprement, comme un savetier rapetasse un vieux soulier. — ETYM. *Savate*. SAVETIER (sa-ve-tié; l'r ne se lie jamais; au pluriel, l's se lie: des sa-ve-tié-z adroits), *s. m.* || 1° Ouvrier qui raccommode de vieux souliers. Un savetier chantait du matin jusqu'au soir, LA FONT. *Fabl.* VIII, 2. Je veux pour espion qui soit d'exacte vue, Prendre le savetier du coin de notre rue, MOL. *Éc. des fem.* IV, 5. Ce pape [Jean XXII] est un grand exemple de ce que peut le simple mérite dans l'Église; car il faut sans doute en avoir beaucoup pour parvenir de la profession de savetier au rang dans lequel on se fait baisser les pieds, VOLT. *Mœurs*, 68. || Fig. Je ne sais s'il faut intituler la pièce le Triumvirat; le titre me ferait soupçonner; on dirait que je suis le savetier qui raccommode toujours les vieux cothurnes de Crébillon, VOLT. *Lett. d'Argental*, 27 sept. 1763. || Fig. et populairement. C'est un savetier, ce n'est qu'un savetier, c'est un mauvais ouvrier. || 2° Marchand de vieux souliers. || 3° Epinoche. — HIST. XIII^e s. Nus [nul] ne puet estre cavatiers à Paris, se il n'achate le mestier du roy, *Liv. des Mét.* 233. || XIV^e s. Là [devant Dieu] tendra un aussi grant compte D'un savetier comme d'un conte, BRUYANT, dans *Ménagier*, t. II, p. 31. || XV^e s. Les quarreleurs et savetiers ne feront aucun ouvrage de cuir neuf, mais le tout de vieil cuir, *Ordonn.* juin 1486. savetier, chien Su appellez, chacun m'injure, E. DESCH. *Poés. mss.* f. 324. || XVI^e s. Les ames des empereurs et des savatiers sont jetées à mesme moule, MONT. II, 491. — ETYM. *Savate*; wallon, *savti*; picard, *chavetier*; en Savoie, *Chavoutier*, nom propre. SAVEUR (sa-veur), *s. f.* Qualité qui est perçue par le sens du goût. Les sels fixes, les sulfures, les huiles, dissous et atténués par quelque liquide, principalement par la salive, sont la cause matérielle des saveurs, BONNET, *Ess. psychol.* 23. Toutes les fois qu'on servira un mets d'une saveur distinguée et bien connue, on observera attentivement les convives, et on notera comme indignes tous ceux dont la physionomie n'exprimera pas le ravissement, BRILLAT-SAVARIN, *Physiologie du goût*, Médit. XIII. || Cela n'a ni goût ni saveur, se dit d'un mets insipide. || Fig. Il n'y a là ni goût ni saveur, se dit d'une composition littéraire dépourvue de charme et d'agrément. — HIST. XII^e s. Et joie à povre savor, Qui en tel lieu est gastée, *Couci*, I, || XIII^e s. En aventure de lui prendre Me mis por ce que jel vi tendre, Jaunet et de bone savor, *Ren.* 7237. Car encor ai ou cuer enclose La douce savor de la rose, *la Rose*, 3788. || XV^e s. A ce quelle [la langue] face division entre les savours et les represente au commun sens, H. DE MONDEVILLE, l^o 19. Le pigeon est chaudi viande à l'esprevier qui vole, car la saveur luy en demeure longuement, *Ménagier*, III, 2. || XV^e s. En l'eau n'y a saveur; prendrai-je pour breuvage Ce qui n'a point de goust?... BASSELIN, II, || XVI^e s. La saveur mesme et délicatesse se trouve, à nostre goust mesme, excellente, à l'euvé des nostres, en divers fruits de ces contrées là [Amérique], sans culture, MONT. I, 234. — ETYM. Prov. et esp. *sabor*; ital. *sapore*; du lat. *saporum*, de *sapere*, avoir du goût (voy. SAVOIR). — SAVINIER (sa-vi-nié), *s. m.* Un des noms vulgaires de la Sabine, *juniperus sabina*, L. — HIST. XVI^e s. De deux sortes de savinier y a-il, dont la plus prisée a le feuillage approchant du cyprès, à telle cause appellé des anciens cyprès de Candie, O. DE SERRES, 557. — ETYM. Dérivé de *sabine*. SAVOIR (sa-voîr; Palsgrave, p. 22, écrit *savoiren*, de *sapere*, avoir du goût (voy. SAVOIR)). — SAVINIER (sa-vi-nié), *s. m.* Un des noms vulgaires de la Sabine, *juniperus sabina*, L. — HIST. XVI^e s. De deux sortes de savinier y a-il, dont la plus prisée a le feuillage approchant du cyprès, à telle cause appellé des anciens cyprès de Candie, O. DE SERRES, 557. — ETYM. Dérivé de *sabine*. SAVOIR (sa-voîr; Palsgrave, p. 22, écrit *savoiren*, de *sapere*, avoir du goût (voy. SAVOIR)). Je sais, tu sais, il sait, nous savons, vous savez, ils savent; je savais; je sus, nous sûmes; je saurai; je saurais; je sache, sachons, sachez; que je sache; que nous sachions, que vous sachiez; que je susses, qu'il sût; sachant, su, v. a. || 1° Avbir connaissance de. || 2° Qui vous savez, que vous savez. || 3° Je sais ce que c'est. || 4° Savoir une personne, une chose, savoir que cette personne, cette chose existe, peut être trouvée. || 5° Ne savoir qu'une chose, être uniquement préoccupé d'une chose. || 6° Je ne sais qui, et, substantivement, un je ne sais qui. || 7° Je ne sais quoi, et, substantivement, un je ne sais quoi. || 8° Je sais tout je ne sais comment. || 9° Par manière de doute et d'interrogation, que savez-vous? qu'en savez-vous? que sais-je? || 10° Dieu le sait. Dieu sait! Dieu sait comme! || 11° Je ne sache. Que je sache. || 12° Savoir gré. || 13° Posséder

une science, un art, un métier. || 14° Savoir, suivi d'une infinitif, être habile, être accoutumé à faire quelque chose. || 15° Ne pas hésiter à. || 16° Savoir à l'impératif, et suivi d'un infinitif; ne fait que renforcer l'impératif. || 17° Parvenir à, réussir à, avoir la force, le moyen de. || 18° Au conditionnel et au plus-que-parfait du subjonctif, il s'emploie pour pouvoir. || 19° Être informé de quelque chose, apprendre. || 20° Je le sais, vous le savez, nous le savons, etc. s'emploient souvent en parenthèse. || 21° Avoir dans la mémoire. || 22° Absolument, avoir l'esprit orné, rempli de connaissances. || 23° Faire savoir, instruire, informer quelqu'un. || 24° Faire à savoir. || 25° C'est à V. *ouï*. Sa savoir, ou, simplement, savoir. || 26° V. *réfl.* Se savoir, être su. || 27° Se connaître soi-même. || Proverbes.

1° Avoir connaissance de. Comme ils ne savaient pas le pays, VAUGEL. *O. C.* 348. Et, pour dernier outrage... Il faut vous voir mourir et n'en savoir la cause, CORN. *Perth.* iv, 18. Seigneur, je sais que je ne sais qu'une chose; c'est qu'il est bon de vous suivre, et qu'il est mauvais de vous offenser; PASC. *Prière* 14. Un bœuf qui savait très-bien les chemins de ce pays, sév. 16 août 1676. Je vous quitte, je m'éloigne: voilà ce que je vois; et je ne sais pas l'avenir, id. à *Mme de Grignan*, 10 oct. 1673. Je sais le plaisir d'orner une chambre; j'y aurais succombé, sans le scrupule... id. 13 juin 1685. Il tire d'un déserteur, d'un transfuge, d'un prisonnier, d'un passant, ce qu'il veut dire, ce qu'il veut faire, ce qu'il sait, et, pour ainsi dire, ce qu'il ne sait pas; tant il est sûr dans ses conséquences! BOSS. *Louis de Bourbon*. Qui ne sait où son rare mérite et son éclatante beauté, avantage toujours trompeur, lui firent porter ses espérances [la princesse Marie, qui devint reine de Pologne]? id. *Ann. de Gonz.* Quoi! attendre à commencer une vie nouvelle, lorsque; entre les mains de la mort, placés sous ses froides mains, vous ne saurez si vous êtes avec les morts ou encore avec les vivants! id. *ib.* Vous, riches, vous qui vivez dans les joies du monde, si vous saviez avec quelle facilité vous vous laissez prendre aux richesses que vous croyez posséder, si vous saviez par combien d'imperceptibles liens elles s'attachent et, pour ainsi dire, s'incorporent à votre cœur... id. *Le Tellier*. Sachez, mes frères, que, si nous voulions bien nous juger nous-mêmes, nous ne serions jamais jugés de Dieu, BOURDAL. *Séver. de la pénit.* 1^{re} avert, p. 197. C'est [l'esprit] une puissance orgueilleuse qui... laissant souvent la vérité pour le mensonge, n'ignore que ce qu'il faudrait savoir, et ne sait que ce qu'il faudrait ignorer, FLÉCH. *Duc de Mont.* Personne ne discernait plus [avant l'établissement d'un grand hôpital à Paris] les pauvres de nécessité d'avec ceux de libertinage; on ne savait en donnant l'aumône si l'on soulageait la misère, ou si l'on entretenait l'oisiveté, id. *Aiguillon*. Que si quelqu'un, mes vers, alors vous importune Pour savoir mes parents, ma vie et ma fortune; Contez-lui... non. *Épître* x. Elle [Agrippine] sait son pouvoir, vous savez son courage, RAC. *Brit.* iii, 1. Je sais de ce palais tous les détours obscurs, id. *Andr.* iii, 1. Du moins, si je ne sais le secret de lui plaire, Je sais l'art de punir un rival téméraire, id. *Brit.* iii, 8. Ils racontent une religion, une pelle, une manière de se nourrir, de s'habiller, de bâtir et de faire la guerre, qu'on ne savait point, des incœurs que l'on ignorait, LA BRUY. *Disc. sur Théophraste*. Apprenez seulement ce que savait Socrate: Sachez que vous ne savez rien, LAMOTTE, *Fabl.* iv, 47. Je sais votre mérite, je sais mes talents, je vous conduis, et l'on vous aimera, toute raisonnable qu'on est, MARIY. *Fauss. confid.* 1, 2. La seconde guerre punique est si fameuse que tout le monde la sait, MONTESQ. *Rom.* 4. Oui, je serai Dieu, je crois en Dieu, et je veux qu'on le sache, VOLT. *Lett. d'Argental*, 30 janv. 1761. Hô! vous en voulez trop savoir, VAUVEN. *Dial. Catilina, Sénécion*. De vices, j'avoue que je ne vous en sais point, D'ALEMB. *Portr. de Mlle de l'Espinasse*. Chinois, qu'est-ce qui soutient le monde? Un gros éléphant. Et l'éléphant, qui le soutient? Une tortue. Et la tortue? Je n'en sais rien, DIDER. *Suffis. de la nat.* n° 22. || Absolument. D'où vient ce silence? est-ce de l'oubli? est-ce une parfaite indifférence? je ne sais: que voulez-vous que je pense? à quel ressemble votre conduite? sév. *Lett. au prés. de Moulceau*, 6 juin 1695. Il eut plusieurs enfants qui furent tous rois, comme chacun sait, VOLT. *Zadig*, 12. || Il ne sait rien de rien, il n'est pas averti de ce qui se passe. || Familièrement. Il ne sait ce qu'il veut, se dit d'un homme indécis ou dont les ré-

solutions sont inconstantes. || Il ne sait ni ce qu'il fait, ni ce qu'il dit, il ne fait ni ne dit ce qu'il devrait dire ou faire, soit par ignorance, soit par trouble d'esprit. Pour M. le prince de Conti; il était transporté, il ne savait ni ce qu'il disait ni ce qu'il faisait, sév. 304. || Il sait mieux qu'il ne dit, il parle contre sa propre connaissance. || Il sait le fin du fin, se dit d'un homme habile qui a connaissance des affaires les plus secrètes. || Il en sait bien long; il en sait beaucoup, il a beaucoup de finesse, d'adresse. À vous dire le vrai, vous en savez beaucoup, CORN. *Suite du Ment.* ii, 3. Vous en savez trop long pour moi, VADÉ, *Nicaise*, sc. 17. || Il en sait plus d'un, il en sait plus d'une, il a plus d'un tour d'habileté à sa disposition. Nous en savons plus d'un, dit-il en les gobant; C'est tour de vieille guerre; et vos cavernes creuses Ne vous sauveront pas, je vous en avertis, LA FONT. *Fabl.* iii, 48. || Savoir qu'en dire, voy. *DIRE* n° 8. || 2° Qui vous savez, que vous savez, se dit quand on ne veut pas nommer la personne ou la chose à une personne qui la connaît bien. Ne mandez point à Paris que je n'irai pas sitôt; ce n'est pas que je craigne que quelqu'un ne se perde, mais c'est que je ne veux pas donner cette joie à qui vous savez, sév. 237. Le mariage que vous savez ne va pas bien, MAINTEN. *Lett. au D. de Noailh.* 15 juillet 1707. Passez chez votre notaire pour ce que vous savez, DANCOURT, *Chev. de la mode*, 1, 8. Demoulin m'est venu trouver dans ma retraite, et m'a confirmé qu'il croyait l'honneur que vous savez, coupable de cette trahison (une édition d'œuvres de Voltaire), VOLT. *Lett. Formont*, 5 juin 1734. Cet argent, voilà ce qu'il faut que j'ajoute, Vient de qui vous savez, pour ce que vous savez, v. *huco*, RUY Blas, iv, 3. || Ce que vous savez, sert à désigner, par euphémisme, des choses qu'il ne serait pas très-décent de nommer. Son père ne l'a accordée; mais je crains un peu ce que vous savez, la disgrâce dont on ne plaint personne, MOL. *Mar. forcé*, 6. Vous êtes-vous mis en tête qu'un homme de soixante et trois ans ait si peu de cervelle, et considère si peu sa fille que de la marier avec un homme qui a ce que vous savez? id. *Pourc.* ii, 7. || 3° Familièrement. Je sais ce que je sais, se dit quand on ne veut pas s'expliquer. Il suffit que nous savons ce que nous savons; et que tu fus bien heureuse de me trouver, MOL. *Méd. m. lui*, 1, 4. ... Mais gardons le silence; je sais ce que je sais; LE P. NAUMORY, *Boîte de Pandore*, iii, 7. || 4° Savoir une personne ou une chose, savoir qu'une personne, cette chose existe, peut être trouvée. Je sais un paysan qu'on appelait Gros-Pierre, MOL. *Ec. des f.* 1, 4. L'on sait des gens qui avaient boulé leurs jours dans une union étroite... LA BRUY. v. On m'a dit, ma bonne, que tu savais quelquefois des carrosses à vendre; DANCOURT, *la Femme d'intrigues*, iii, 8. Du reste, manquant rarement d'argent quand il en savait dans la bourse des autres, J. J. ROUSS. *Confess.* ii. || Savoir avec un participe ou un adjectif, savoir que la qualité indiquée par le participe ou l'adjectif est dans l'être auquel ils se rapportent. Je ne vous savais pas malade. Quand je vous ai su à Paris. Vous aurez su M. de Vivonne pour huitième maréchal de France, BELLISSON, *Lett. hist.* t. ii, p. 383. Savait-elle une famille opprimée? elle aimait la justice contre l'oppression, FLÉCH. *Aiguillon*. Quand il les sut arrivés sur les frontières de ses États, ROLLIN, *Hist. anc. Evr.* t. ix, p. 403, dans POUGENS. C'est pourquoi, n'étant point encore sorti de sa chambre, il [l'aveugle de Chieselden] disait que, quoiqu'il la sût plus petite que la maison, il ne comprenait pas comment elle pourrait le lui paraître à la vue, CONDILL. *Traité sens*, iii, 6. || 5° Ne savoir qu'une chose, être uniquement préoccupé d'une chose. Les Spartiates ne savaient qu'une chose, c'était le dévouement à la patrie. || On dit en un sens analogue: Ne savoir qu'une personne. L'abbé et moi nous pétillons, et nous sommes résolus... de nous en aller en Provence... pour moi, je ne sais que vous, et j'ai une telle impatience de vous aller voir, que mes sentiments pour les autres n'ont pas bien toute leur étendue, sév. à *Mme de Grignan*, 6 avr. 1672. || En termes de dévotion, ne savoir que Jésus-Christ, être uniquement occupé de conformer sa vie aux doctrines de l'Évangile. Ne voulant plus savoir que Jésus-Christ. || 6° Je ne sais qui, et, substantivement, un je ne sais qui, un homme peu connu ou peu considéré. Qu'est-ce que ce grand je ne sais qui va penser d'elle, MARIY. *Pays. parv.* 5^e part. || On dit de même: Un je ne sais quel homme est venu me trouver. On peut juger quelle était l'arrogance féroce des seigneurs croisés par le trait que

rapporte la princesse Anne Comnène de je ne sais quel comte français qui vint s'asseoir à côté de l'empereur sur son trône, dans une cérémonie publique, VOLT. *Mœurs*, 64. || 7° Je ne sais quoi, quelque chose que l'on ne connaît pas. Que même de son maître on dit je ne sais quoi, CORN. *Cinna*, iv, 5. C'est un M. Ameline, qui est je ne sais quel à Notre-Dame, MAINTENON, *Lett. au cardinal de Noailles*, 22 oct. 1695. || Je ne sais quoi de, suivi d'un substantif. Vous maudirez peut-être un jour cette victoire Qui tient je ne sais quoi d'une action trop noire, CORN. *Poly.* v, 4. || Par extension. Je ne sais quoi, quelque chose d'indéfinissable, en parlant d'une qualité ou d'un sentiment. Je ne sais quoi pourtant dans mon cœur en murmure, CORN. *Héracl.* v, 8. On se sent, à ces vers, jusques au fond de l'âme Couler je ne sais quoi qui fait que l'on se pâme, MOL. *Femm. sav.* iii, 2. Il avait je ne sais quoi dans ses yeux perçants qui me faisait peur, FÉN. *Tél.* iv. Ces deux hommes sont bien différents, le jeune à je ne sais quel de vif et d'aimable, m. *ib.* ix. Je ne sais quel de grand s'imprime à mes pensées; ST-LAMB. *Sais.* ii. || Substantivement. Qu'on rêve avec plaisir quand notre âme blessée Autour de ce qu'elle aime est toute ramassée! Vous le savez, seigneur, et comme à tous propos Un deux je ne sais quel trouble notre repos, CORN. *Pulch.* ii, 4. Les âmes assorties S'attachent l'une à l'autre, et se laissent piquer Par ces je ne sais quel qu'on ne peut expliquer, id. *Rodog.* i, 7. Le sixième [discours] est de M. de Gombault; sur le je ne sais quoi, BELLISSON, *Hist. Acad.* iii. La France le vit alors accompli par ces derniers traits et avec ce je ne sais quel d'achevé que les malheurs ajoutent aux grandes vertus; BOSS. *Louis de Bourbon*. Il [notre corps, après la mort] devient un je ne sais quoi qui n'a plus de nom en aucune langue, id. *Duch. d'Orl.* Je ne suis, si l'on veut, ni belle ni jolie; Mais j'ai certains je ne sais quel Qui me font préférer à la plus accomplie, m. CORN. *Pinconnu*, v, 2. L'amour, ne vous déplaît, est un je ne sais quel, Qui vous prend, je ne sais ni par où, ni pourquoi; Qui va, je ne sais où; qui fait naître en notre âme Je ne sais quelle ardeur que l'on sent pour la femme; Et ce je ne sais quel, qui paraît si charmant, Sort enfin de nos cœurs, et je ne sais comment, REGNARD, *Démocrite*, 1, 5. Il s'est formé dans l'esprit des particuliers un certain je ne sais quel qu'on appelle point d'honneur, MONTESQ. *Lett. pers.* 90. Je prie l'honnête homme qui fera *Matière* [dans l'Encyclopédie], de bien prouver que le je ne sais quel qu'on nomme matière peut aussi bien penser que le je ne sais quel qu'on appelle esprit, VOLT. *Lett. d'Alembert*, juillet 1757. Il y a dans tous les arts un je ne sais quel qu'il est bien difficile d'attraper, m. *Lett. Diderot*, 20 avr. 1773. || On dit dans un sens analogue: je ne sais quel. Un je ne sais quel charme encore vers vous m'emporte, CORN. *Poly.* ii, 2. Agité de ces je ne sais quelles inquiétudes dont les hommes ne savent pas se rendre raison à eux-mêmes, BOSS. *le Tellier*. Je ne trouve qu'en vous je ne sais quelle grâce Qui me charme toujours... RAC. *Esth.* ii, 7. Il nous reste encore je ne sais quel désir vague, je ne sais quelle inquiétude, qui nous avertit sans cesse que nous sommes peu de chose, VOLT. *Micromégas*, 2. C'était un mélange de génie et de tendresse, une beauté [Fénélon], ne sais laquelle, que jamais peintre n'a pu exprimer; CHATEAUB. *Natch.* liv. vii. || 8° Familièrement. Je suis tout je ne sais comment, j'éprouve un malaise que je ne puis définir. || 9° Par manière de doute et d'interrogation. Que savez-vous? Qu'en savez-vous? Que sais-je? Que sait-elle de qui arrivera? La question est de savoir si... Reste à savoir si... Qui sait même, qui sait si le roi votre père Veut que de son absence on sache le mystère? RAC. *Phèdre*, 1, 4. || Savez-vous, savez-vous bien, a, à peu près le sens de: ne vous y trompez pas. Savez-vous qu'un si grand retardement donne le temps à tout le royaume de parler? sév. 12. Savez-vous bien que je suis fort mécontente de la conduite et des manières de ma nièce? REGNARD, *le Retard impr.* 4. || Que sait-on, se dit pour exprimer que l'on soupçonne quelque chose qui n'est pas su. Peut-être a-t-il démêlé dans votre vie quelque intrigue que vous espérez qui ne serait pas connue, que sait-on? FONTEN. *Dial.* 3, *morts anc.* || 10° Dieu le sait, se dit pour exprimer notre ignorance dernière sur une chose. Nous naissons, nous vivons, bergère, Nous mourons sans savoir comment; Chacun est parti du néant; Où va-t-il? Dieu le sait, ma chère, VOLT. *Stances*, 24. Nous savons très-bien que les tourbillons ne

peuvent causer la pesanteur; nous savons ce qui n'est pas, et Dieu sait ce qui est, *ib. Mél. litt. À M^{...}*. || Dieu sait! Dieu sait comme! locution familière et elliptique dont on se sert pour donner une grande idée de quelque chose. Il a des écus, Dieu sait! Ensuite on s'est mis à boire, mais boire, Dieu sait, *sév. 77*. Entre nous, les Moscovites ne sont pas des peuples bien raffinés; c'est leur folie que de prétendre ressembler aux anciens Grecs; mais Dieu sait sur quoi cela est fondé, *Font. Dial. 4, Morts mod.* || 11° Elliptiquement, avec la négation et le subjonctif. Je ne sache personne, je ne sache rien, je ne connais personne, rien. Vapeurs.... auxquelles je restreindrai le nom d'exhalaisons, à cause que je n'en sache point de plus propre, *Desc. Météor. 2*. Je ne sache aucun orthodoxe qui ait osé dire que.... *Boss. Avert. repr. idoldrie, 47*. Je ne sache rien au monde qui ne soit le monument de quelque sottise des hommes, *Fonten. Mond. 2^e soir*. Je ne sache personne mieux partagé qu'il le sera, *MARIV. Marianne, part. 5*. Cause que je ne sache pas qu'on ait encore remarquée, *Montesq. Esp. xvii, 3*. Des enfants étourdis deviennent des hommes vulgaires, je ne sache point d'observation plus générale et plus certaine que celle-là. *J. J. rouss. Ém. I*. || Que jesache, locution dont on se sert à la fin d'une phrase pour indiquer que, si un fait est autrement qu'on ne le dit, on l'ignore. Est-il venu quelqu'un, que vous sachiez, que tu saches? Il n'est venu personne, que nous sachions. Il n'a point été à la campagne, que je sache. Il vaudrait autant être amoureux de la femme de Mathusalem; était-elle jolie, que vous sachiez? *Font. Lett. gal. n, 20*. Ne descendant, que je sache, d'aucun Franc qui ait ravagé les Gaules avec Ildovic nommé Clovis, *Volr. Lett. La Chalotais, 41 juillet 1762*. || 12° Savoir gré, voy. GRÉ, n° 3. || 13° Posséder une science, un art, un métier. Savoir la grammaire. Il sait le latin. Il ne sait pas son métier. Quand je dis qu'Ergaste écrit bien, Tu me réponds qu'il ne sait rien; Mais ton erreur est infinie; il sait ce qu'il n'apprit jamais; Et toi qui n'as point de génie, Tu ne sais pas ce que tu sais, *Gombaut, dans RICHELET*. Il y a longtemps que j'ai dit que, pour savoir quelque chose, il le faut écrire, *FELLISSON, Lett. hist. t. III, p. 270*. Et l'on sait tout chez moi, hors ce qu'il faut savoir, *MOL. Femm. sav. II, 7*. Il a des vieux auteurs la pleine intelligence, Et sait du grec, madame, autant qu'un homme de France. — Du grec, ô ciel, du grec il le sait du grec, ma sœur, *ib. III, 5*. Les Romains ignoraient les arts de la Grèce, et se contentaient de savoir la guerre, la politique et l'agriculture, *Boss. Hist. I, 40*. Dans un âge où l'on ne sait pas encore sa religion, il défendait déjà la sienne, *FLÉCH. Duc de Mont*. Un esprit avide de tout savoir et capable de tout apprendre, *in. Lamignon*. Ce que l'on sait est peu de chose en comparaison de ce qu'on ne sait pas; quelquefois même ce que l'on ne sait pas est justement ce qu'il semble qu'on devrait le plus tôt savoir, *PONTEN. Préf. util. des math.* On ne sait bien que ce que l'on apprend soi-même, *DUMARS. Œuv. t. I, p. 28*. Plusieurs ont dit : que ne sais-je pas? Montaigne disait : que sais-je? *Volr. Dict. phil. Bornes*. || Absolument. Laisse ce qu'à tes yeux le ciel défend de voir : Ton sort est d'admirer, et non pas de savoir, *DELILLE, Parad. perdu, VIII*. || Ne savoir ni A ni B, être fort ignorant. || Il en sait trop, c'est un homme trop habile, dont on se défie. Ah! pour en être digne, il l'est, et plus que tous; Mais aussi, pour tout dire, il en sait trop pour nous, *CORN. Othon, II, 4*. || Fig. Savoir la carte du pays, ou, absolument, savoir la carte, savoir, connaître parfaitement les intrigues, les intérêts, les manières du monde, d'un quartier, d'une société. || Savoir bien le monde, ou savoir bien son monde, savoir bien la manière de vivre dans la société. Madame, M. Jourdain sait son monde, *MOL. Bourg. gent. III, 40*. || Dans un sens analogue. Laissez-moi faire : je suis homme qui sais ma cour, *ib. Am. magn. II, 2*. Le reproche en un sens le plus honorable que l'on puisse faire à un homme, c'est de lui dire qu'il ne sait pas la cour, *LA BRUY. VIII*. Un homme qui sait la cour, est maître de son geste, de ses yeux et de son visage; il est profond, impénétrable, *ib. VIII*. || 14° Savoir, suivi d'un infinitif, être habile, être accoutumé à faire quelque chose. Savoir jouer du violon. Il ne sait pas danser. Il sait plaire. Il sait plaisanter. Tu sais vaincre, disait un brave Africain au plus rusé capitaine qui fut jamais [Annibal], mais tu ne sais pas user de ta

victoire, *Boss. Reine d'Anglet*. Loin du commerce des affaires et de la société des hommes, ces âmes sans force aussi bien que sans foi, qui ne savent pas retenir leur langue indiscrete, *Boss. Duch. d'Orl.* La sainte abbesse, qui savait donner le lait aux enfants aussi bien que le pain aux forts, *Boss. Anne de Gonz.* Que personne ne savait mieux estimer les choses louables, ni mieux louer ce qu'elle estimait, *FLÉCH. Duch. de Mont. Sainte Thérèse eût voulu ne savoir écrire que pour publier ses défauts, FLÉCH. Panég. Ste Thér.* || Il ne sait pas distinguer sa main gauche de sa main droite, il est sans intelligence. || Savoir vivre, savoir se conduire dans le commerce du monde. Tant les savantes savent peu vivre et ce qu'on appelle le décorum! *Anti-ménagiana, p. 103*. || 15° Ne pas hésiter à. Il faut savoir faire un sacrifice. Je le savais bien dire, et m'attirais la haine de tous ces gens si peu soigneux, *LA FONT. Fabl. VII, 2*. Eh bien, il faut paraître, il faut vous découvrir à ceux qui pour leur roi sauront du moins mourir, *Volr. Oreste, III, 8*. || 16° Savoir à l'impératif, et suivi d'un infinitif ne fait que renforcer l'impératif. Sachons nous taire, c'est-à-dire taisons-nous. J'obéis à mon dieu; vous, sachez m'obéir, *Volr. Fanat. II, 3*. || 17° Parvenir à, réussir à, avoir la force, le moyen de. Je saurai bien me défendre. À deux milles d'ici j'ai su le rencontrer, *CORN. Sertor. V, 2*. Qu'il est beau, après les combats et le tumulte des armes, de savoir encore goûter ces vertus paisibles et cette gloire tranquille.... *Boss. Louis de Bourbon*. Il faut savoir se donner des heures d'une solitude effective, si l'on veut conserver les forces de l'âme, *in. Mar-Thér.* Accessible, accueillant, honnête, sachant employer son temps et quelquefois même le perdre, *FLÉCH. le Tellier*. Celui qui met un frein à la fureur des flots Sait aussi des méchants arrêter les complots, *RAC. Athal. I, 4*. || 18° Au conditionnel et au plus-que-parfait du subjonctif, il s'emploie pour pouvoir. L'un dit : je n'y vas point : je ne suis pas si sot; L'autre : je ne saurais.... *LA FONT. Fabl. II, 2*. Dans tous les entretiens on les voit s'introduire; Ils ne sauraient servir, mais ils peuvent vous nuire, *MOL. Mis. II, 3*. Elle avait ouï dire que M. de Grignan était le plus beau garçon qu'on eût su voir, *sév. 58*. Vous ne sauriez faire trop de liaisons avec Vauban; l'estime de cet homme-là est plus glorieuse que celle de tous les courtisans, *MAINTENON, Lett. à d'Aubigné, 8 juillet, t. I, p. 448*, dans *POUGENS*. Ne saurait-il rien voir qu'il n'emprunte vos yeux? *RAC. Brit. I, 2*. Si vous voulez, restez, reprit Mme de Miran; non, dit-il, je vous suis obligé, je ne saurais, j'ai quelque affaire, *MARIV. Marianne, 5^e part.* On ne saurait avoir une taille mieux prise, un plus beau teint, *J. J. rouss. Ém. V*. || 19° Être informé de quelque chose, apprendre. Sachez que ma fille se marie. Afin que vous le sachiez. Si j'avais su qu'en mains il a de telles armes... *MOL. Tart. V, 3*. Je ne sais point qu'elles soient retranchées [ses pensions], je crois que sa terre lui vaut dix mille livres de rente, je mets tout cela ensemble et je dis.... *sév. 608*. On sait, messieurs, que la reine a souvent exposé sa personne dans ces conférences secrètes, *Boss. Reine d'Anglet*. Ne sais-je pas, mesdames, qu'ayant abandonné le monde pour mener une vie plus sainte et plus cachée dans la retraite, vous ne prétendez plus qu'à l'honneur d'être de la famille de Jésus-Christ? *FLÉCH. Duch. de Mont*. Et qui saurait sans moi que Cotin a prêché? *BOIL. Sat. IX*. Seigneur, vous savez trop avec quel artifice Un faux Astyanax fut offert au supplice, *RAC. Andr. I, 2*. Chère Ènone, sais-tu ce que je viens d'apprendre? *in. Phédre, IV, 6*. || Dans le même sens, avec un infinitif. Il marche contre les ennemis, qu'il savait avoir passé la rivière, *VAUGEL. Remarques*. Il fit du bien à tous ceux qu'il savait avoir aimé son fils, *ib. ib.* || Familièrement. Vous savez ou vous ne savez pas, c'est une chose que je vous apprend. Vous savez, ou vous ne savez pas. Qu'autrefois ce monsieur que Léandre l'on nomme, Lui fit certain billet d'une certaine somme, *BOISSY, Impatient, I, 2*. || 20° Je le sais, vous le savez, nous le savons, etc. s'emploient souvent en parenthèse. Cet art de donner agréablement, qu'elle avait si bien pratiqué durant sa vie, l'a suivie, je le sais, jusqu'entre les bras de la mort, *Boss. Duch. d'Orl.* Seigneur, vous le savez, son avis salutaire Découvrit de Tharès le complot sanguinaire, *RAC. Esth. II, 4*. || 21° Avoirdans la mémoire. Il sait sa leçon. Le moyen de jouer ce qu'on ne sait pas, *MOL. l'Impromptu, I*. Ce que je sais le mieux, c'est mon commencement, *RAC. Plaid. III, 3*. La

veille du jour marqué, je savais mon discours par cœur; je le récitai sans faute; je le remémorai toute la nuit dans ma tête, *J. J. rouss. Conf. XII*. Lorsqu'on lui demandait [à Massillon] quel était celui de ses sermons qu'il croyait le meilleur, il répondait : celui que je sais le mieux, *D'ALEMBR. Éloges, Mass.* Est-elle sue [la pièce]? — Laurette : Quant à moi, je sais mon rôle, *PICARD, Comédiens amb. II, 2*. || Fig. Savoir quelqu'un par cœur, ou, absolument, le savoir, connaître parfaitement son caractère, ses habitudes. Elle sait notre syndicat, notre procureur, notre gratification.... comme elle sait la carte et les intérêts des princes, c'est-à-dire sur le bout du doigt, *sév. 174*. || 22° Absolument. Avoir l'esprit orné, rempli de connaissances. Il y a moins de différence entre le chaos et le monde, qu'entre la manière dont il sait et celle dont il faut savoir, *BALZ. le Baron*. Il [l'homme] veut être heureux et assuré de quelque vérité, et cependant il ne peut ni savoir, ni désirer de ne point savoir, *PASC. Pens. xxv, 37*, édit. HAVET. Voilà à notre état véritable [être borné de tous côtés]; c'est ce qui nous rend incapables de savoir certainement et d'ignorer absolument, *ib. I, 2*. Un amour curieux des livres, une avidité de savoir.... ont été des passions de sa jeunesse, *FLÉCH. Duc de Mont*. N'est-ce pas savoir beaucoup que de savoir qu'on ne sait rien? *FÉN. Dial. des morts anc. (Pyrrhon, son voisin)*. [Valincourt] C'était un homme d'infiniment d'esprit et qui savait extraordinairement, *ST-SIM. 66, 104*. Rica et moi nous sommes peut-être les premiers que l'envie de savoir ait fait sortir de leur pays, *MONTESQ. Lett. pers. 4*. || 23° Faire savoir, instruire, informer quelqu'un. Je lui ai fait savoir comment cela est arrivé. Fais-lui, fais-lui savoir le glorieux dessein.... *CORN. Sertor. II, 4*. J'ai fait à Josabeth savoir sa volonté, *RAC. Athal. III, 5*. || Savoir faisens, formule de chancellerie et de palais. || 24° Faire à savoir, voy. FAIRE, n° 53. || 25° C'est à savoir, ou à savoir, et, plus ordinairement, savoir, locutions qui servent à spécifier ce dont il s'agit. Son revenu a plusieurs sources, à savoir sa place, le produit de sa terre, etc. L'armée était composée de quinze mille hommes, savoir : dix mille hommes de pied et cinq mille chevaux. Nous n'en trouverons [des corps] que deux.... qui puissent être comptés parmi les principales parties [du monde], c'est à savoir le soleil et les étoiles, *DESC. Monde, 6*. J'oubliais de vous avertir que je lui ai auparavant dit encore une particularité qui l'a assez agréablement surpris, c'est à savoir que je prétendais n'avoir proprement fait autre chose dans mon ouvrage que mettre en rimes la doctrine qu'il venait de nous débiter, *BOIL. Lett. à Racine, mercredi 1697*. || On s'en sert aussi pour marquer du doute. Il part bien tard, c'est à savoir s'il arrivera à temps. Il ne tiendra qu'à vous que nous vivions en bonne intelligence ensemble. — Rustaud : c'est à savoir, *LEGRAND, Galant amoureux, sc. 43*. || En ce sens on dit substantivement : C'est un à savoir. || 26° Se savoir, *v. refl.* Être su. Tout se sait tôt ou tard, et la vérité perce, *GRESSET, Méchant, III, 5*. || 27° Se connaître soi-même. Lorsqu'il se sait à fond, il s'évertue sur le talent qu'il croit reconnaître en lui, *LE P. COURBEVILLE, dans DESFONTAINES*. Un valet veut tout voir, voit tout et sait son maître, Comme à l'observatoire un savant sait les cieus, Et vous même, monsieur, ne vous savez pas mieux, *PIRON, Mérom. II, 4*. || Proverbes. Si jeunesse savait, si vieillesse pouvait, si la jeunesse avait de l'expérience, si la vieillesse avait de la force. || Il sait son pain manger, il sait plus que son pain manger, c'est un habile homme, un rusé compère. || Qui plus n'en sait, plus n'en dit. || Il fait bon vivre et ne rien savoir, on apprend toujours quelque chose. || Qui ne sait son métier l'apprend. || Qui ne sait rien ne sait guère, se dit pour s'excuser d'ignorer une chose survenue à notre insu. || On dit encore qu'il en sait plus que le chien de Barthole, qui avait mangé un sac d'écritures, *CARMONTELE, Prov. Entr'actes, t. IV, p. LXXV*, dans *POUGENS*.

— REM. 1. Après savoir, pris dans le sens de pouvoir, on doit toujours supprimer pas ou point. Je ne saurais en venir à bout. || Après ce même verbe précédé de la négation, et signifiant être incertain, le mieux est de les supprimer. Je ne sais que devenir. Il ne sait ce qu'il veut. Mais il faut employer pas ou point, quand savoir est pris dans son vrai sens. Je ne savais point ce que vous racontiez. || 2. En vers on écrit quelquefois je sai au lieu de je sais. Ce n'est point une licence poétique; c'est un archaïsme, parfaitement régulier d'ailleurs, *sapio* donnant je sai et non je sais; l's

est là un barbarisme que l'usage a consacré. || 3. Dans la locution *je ne sache pas*, comment expliquer le subjonctif? On a dit que c'était non le subjonctif, mais l'indicatif représentant *sapio*. L'explication ne peut être admise, car *sapio* a donné *sai*; et *sache* vient de *sapiam*. D'ailleurs le sens dénote un subjonctif plutôt qu'un indicatif; car *je ne sache pas* implique quelque chose de plus dubitatif que *je ne sais pas*; et ce doute, on l'exprime en substituant le subjonctif à l'indicatif. C'est pour cela qu'on ne se sert jamais de cette tournure qu'à la première personne. Elle paraît être née au xvi^e siècle, voy. l'Historique. On peut conjecturer que ceux qui les premiers l'ont employée ont sous-entendu: j'ose dire, l'usage étant au xvi^e siècle de mettre le subjonctif avec *dire*, quand l'affirmation n'était pas absolue. || 4. J. J. Rousseau a dit: Je ne sache pas d'avoir vu, de ma vie, un pays plus antipathique à mon goût que celui-ci [Montpellier], *Lett. à Mme de Warens*, 23 oct. 1737. La phrase est incorrecte; le d' est de trop; il faut dire: Je ne sache pas avoir vu...

— HIST. x^e s. [Il] saveiet co que... *Fragm. de Valenc.* p. 468. || xi^e s. Par serment nommé, co est à savoir quatorze homes leals par nom, *Lois de Guill.* 16. Co dist Marsiles: Guenes, par veir sacez.... *Ch. de Rol.* xxxix. Il n'en set mot, n'i a culpes li bers, *ib.* xc. Ben [il] set parler et dreite raisun rendre, *ib.* cclxxv. || xii^e s. Tu siez bien que il pensent faire de nos, *Machab.* i, 3. Car preu le savent et de moult fier courage, *Ronc.* p. 182. Tuit mi penser sont à ma douce amie, Puisque je sai mon cuer en sa baillie, *Couci.* ii. Je ne m'en sai venger fors au plorer, *ib.* vi. Dame, merci; car à trop grant dolor [je] Muir et languis; vostre pitié le sache, *ib.* xi. Encor [elle] me saura gré De mon travail et de ma longue peine, *ib.* xiv. Quar sa diautez me fait tant esbahir, que je ne sai devant li nul langage, *ib.* xix. Il lui saront bien estre et felon et gainnant, Et simple come aigne et fier come liepart, *Sar.* xxix. || xiii^e s. Se je savioe un courtois chevalier Qui de ses armes fu loués et prisés, Je l'ameroie de gré et volentiers, AUDEFER. *LE DAST. Romanero.* p. 71. Il manderent maçens vaillans, Bons ouvriers et bien sachans, *ib.* p. 57. Sachés que il reprovent le service que il ont à vous fait, tel come toute la gent se vent, et come il est aparissant, VILLEH. xciv. Et li Veniciens, qui plus savioient de la mer, disrent que li corans les menroit par force contrevail le bras, *ib.* ciii. Li maîtres dit: feines se vent celer ce que eles ne se vent, BRUN. *LATIN.* *Trésor.* p. 364. Bien savez qu'on ne peut pas trestous jours durer, *Berte.* iii. [Ils] Sorent près d'aussi bien le français de Paris.... *ib.* v. Car bien esteit lettrée et bien savioit escrire, *ib.* xiv. Puisque ele ot seü que [vous] la veniez veoir, *ib.* lxxxix. Coïement, que les gens n'en seüssent nouvele, *ib.* lxxxvii. Sauriez-vous ci près maison ne casement où je peüsse avoir aucun rassinement [indication du chemin]? *ib.* cx. Ilueques l'ont li chien guerpi, N'en se vent mes ne vent no voie, *Ren.* 1947. Si avient bien à bachelier Que il sache de vielier, De fleüter et de dancier; Par ce se puet moult avancier, *la Rose*, 2248. Ne l'en doit pas mal gré savoir, Ne ge ne l'en saurai ja voir, *ib.* 4477. Lors me porpensai que j'avoie Ung compaignon que ge savioe Moult à loial... *ib.* 3120. Tant que celui veigne en la presence dou seigneur et de la court et offre à faire droit de ce que l'on li saura que demander.... *Ass. de J.* 439. Je, Pierres, de tel lieu, fes savoir à toz presens et à venir que je.... BEAUM. xii, 58. Cil qui sunt baillié auditeur... doivent mult regarder et entendre comment li tosmong respondent as demandes qui lor sunt fetes, ou par savoir, ou par croire, ou par quidier, *ib.* xl, 42. Quant il dist: Je sai de certain, *ib.* *ib.* Et come tel cas ne soit pas puis avenues que noz saçons, nos creons que s'il avenoit, que cil qui.... *ib.* xxx, 404. Le [la] premiere reson, c'est à savoir que Dix [Dieu] commanda que on amast son proisme come soi-meisme, *ib.* *Prologue.* Le roy y envoia savoir par un messenger chevalier, JOINV. 245. || xiv^e s. Envioez ung heraut ou [au] chastel par delà Pour parler au roi Pietres, savor comment il va, *Guescl.* 16479. Li rois Pietre d'Espagne si vault pis qu'uns Juifs; Et vous lo savez bien, si le dittes envis, *ib.* 10012. || xv^e s. Quand les nouvelles vinrent en l'ost que nul ne savoit à dire que le conte d'Armagnac estoit devenu, si furent tout esbahis, et ne savoient que dire ni que penser, FROISS. iii, iv, 20. Routes [bandes] de Bretons qui prenoient et pilloient quant ils trouvoient, et rien ne savoient que c'estoit de payer, *ib.* ii, iii, 48. Il leur

dit qu'il savoit tout le pays et connoissoit, *ib.* i, 1, 433. Si ils se vent un chemin, j'en saïs bien un autre, *ib.* i, 1, 439. Je suis de tous maux bien garny, Autant que nul qui soit en France, Dieu scet en quel mauvais party, *CH. D'ORL. Ball.* 22. Ils avoient envoyé leurs messaigiers... pour annoncer et faire savoir la venue du mareschal, *Rouciq.* ii, 19. Sartan, dessus ma leauté Vous jur que mal ne vous feray, Ne pis pour ce ne vous voudray: Dites ce que vous en savez, *Nativité de N. S. J. C. Mystère.* Legier semblez-vous vrayment; Je vous retien mon messagier. Maistre Sartan, sanz plus targier, Envioez-le où vous savez, *ib.* J'ay escript et mis par memoire.... le plus près de la verité que j'ay peu et sceu avoir souvenance, *COMM. Prol.* Et à moy est presque estrange que une personne sage sceust estre [pût être] ingrante de grant benefice, *ib.* ii, 3. La moitié de l'Europe ne l'eust sceu contenter [tant il était ambitieux], *ib.* iii, 3. A ce qu'il entreprenoit, il y pourvoyoit si bien, que à grant peine eust-il sceu faillir à estre le plus fort, *ib.* ii, 10. Fait Dieu grant grace à ung prince quant il scait bien et mal, *ib.* i, 10. C'est la femme que je sache qui plus se haste de s'en venir [des fêtes] quant elle y est, *Les 45 joyes de mariage*, p. 48. Au long aller fault que tout soit sceu, *ib.* p. 56. Ce roi et cette reine que vous querez sont par aventure mors ou tant anciens que deduyt n'est de les veoir. Haa, madame, dist Ourseau, vous savez mieulx que vous ne dites, *Perceforest*, t. iv, f^o 444. || xv^e s. Nous savons bien de nostre vocation, mais de nostre election nous en sommes incertains, *CALV. Inst.* 780. Et fut conclud que on envoyeroit quelque homme prudent devers Picrocholle, savoir pourquoy.... *RAB. Garg.* i, 28. Phaeton, ne sçavant ensuyvre la line ecliptique.... *id. Pant.* ii, 2. Le livre n'est encores imprimé, que je scaiche, *ib.* ii, 45. J'en sçay qui.... *MONT.* i, 29. Le sçavoir mourir nous affranchit de.... *id.* i, 77. Sans nostre sceu, *id.* i, 97. Je voudrois que chascun escrivist ce qu'il scait, et autaut qu'il en scait, *id.* i, 234. Savoir de certaine science que.... *id.* i, 203. Ces vers ont je ne sçay quoi de plus vif, *id.* i, 222. L'ignorance qui se scait, et qui se condamne, *id.* ii, 230. On y trouva des nations n'ayant, que nous sçachons, ouï nouvelles de nous, *id.* ii, 334. On ne peut contraindre celui qui scait mourir, *D'AUB. Conf.* ii, 7. Je ne saiche en ma vie l'avoir offensé, *CARLOIX*, iv, 3. Aussi osé-je dire que je ne sache homme si chatouilleux, qui ne.... *PARÉ, Dédicace au lecteur.* Je ne sache homme si peu versé en astrologie qui.... *id.* ix, 2^e disc. C'est bien le titre le plus auguste qui scauroit estre donné à un monarque souverain, *AMYOT, Epit.* Au demourant, qu'il ait esté en Afrique et en Espagne, et jusques aux Indes, je ne sache personne qui l'ait escrit, *id. Lyc.* 6. Assez scait qui scait vivre et se taire, *COTGRAVE.* Il ne scait rien qui ne va par villes, *ib.* Il ne scait rien qui ne veut bien faire, *id.* De vos beautés sçav'ous que j'en dirois, *DU BELLAY*, p. 364, dans *LACURNE (sçav'ous, pour savez-vous, abréviation qui s'était produite au xvi^e siècle).*

— ETYM. Bourguig. *sçavoï*; wallon, *savoir*; provenç. *saber*, *saper*; espagn. et portug. *saber*; ital. *savere*, *sapere*; du lat. *sapere* (avec changement d'accent, *sapere*), avoir de la saveur, avoir le goût bon, et fig. être sage, judicieux, savoir connaître. C'est par une lausie étymologie qu'on s'est mis au xv^e et au xvi^e siècles à écrire *sçavoir*, comme si le mot venait du latin *scire*.

2. SAVOIR (sa-voir), s. m. usité seulement au singulier. Connaissance acquise par l'étude, par l'expérience. Et ce qu'ont fait pour vous mon savoir et ma main M'a fait un ennemi de tout le genre humain, *COEN. Médée*, iii, 3. Laissez dire les sots: le savoir a son prix, *LA FONT. Fabl.* viii, 49. On s'y fait [à la cour] une manière d'esprit qui, sans comparaison, juge plus finement des choses que tout le savoir enrouillé des pédants, *MOL. Critique*, sc. 7. Ils ont voulu dire que Valdo était un homme de savoir, *BOSS. Var.* 44. Que lui manquait-il pour un si glorieux, mais si difficile ministère [gouverneur du Dauphin]? du savoir? il avait acquis par ses lectures continuelles des habitudes dans tous les pays et dans tous les siècles, *FLÉCH. Duc de Mont.* M. Dacier n'était pas seulement un homme de grande érudition et d'une critique très-fine, mais d'une politesse d'autant plus estimable qu'elle accompagnait rarement un grand savoir, *BOIL. Longin, Subl. Préf.* Le savoir fait partie du mérite personnel; il mène souvent à la fortune, et est toujours d'une grande ressource dans l'adversité, *DUMARSAIS, Œuv.* t. i, p. 267.

Les hommes, ahrutis par leur vain savoir, ont fermé leur esprit à la voix de la raison, et leur cœur à celle de la nature, J. J. ROUSS. *Lett. à d'Alenb.* Le savoir que l'auteur [Dumarsais] y a répandu, la précision des règles et la justesse des applications, ont fait regarder avec raison cette partie de l'Encyclopédie comme une des mieux traitées, *D'ALEX. Éloges, Dumarsais.* N'étant pas encore aguerri contre les incertitudes du savoir, ma peur avait été celle d'un enfant qui se trouve pour la première fois dans les ténèbres, *BARTHÉL. Anach.* ch. 28. C'est à dater de la mort de Louis XV que le véritable savoir gastronomique et, par conséquent, la science du cuisinier s'en sont allés dégringolant, *DECOURCHAMP, Souvenirs de la marquise de Créquy*, t. iv, ch. 6. || Demi-savoir, savoir incomplet en étendue ou en profondeur.

— HIST. ix^e s. In quant Deus savir et podir me dunat, *Serment.* || xi^e s. Li amiralz est mult de grant saveir, *Ch. de Rol.* ccxxxviii. || xii^e s. Car j'i met tout, cuer et cors et desir, Sens et savoir.... *Couci*, xix. L'arcevesque Thomas, qui mult ot grant saveir, *Th. le Mart.* 51. || xiii^e s. Fai je savoir ou folie, Qui me tien en la baillie D'amours...? *Ms. de poésies fr.* avant 1300, t. iv, p. 443, dans *LACURNE.* N'ai pas creu la voix, si n'ai pas fait savoir, *Fabliaux*, JUBINAL, t. i, p. 429. || xv^e s. Fleurs portent odeur et sentence [senteur], Et savoir vient d'estudier, *CH. D'ORL. Rondeau.* Il est à croire que le sçavoir amende plus tost ung homme que l'empirer, *COMM. v*, 48. || xvi^e s. Demetrius, personnage renommé pour son eminent sçavoir, *AMYOT, Préf.* xvii, 46. Mais quiconque a le sçavoir, Celuy doit l'honneur avoir, *ROUS. 380.* Mieux vault sçavoir que grand avoir, *ROA. EST. Gramm.* p. 426, dans *LACURNE.* Quelque sçavoir que soit en l'homme, s'il n'a de l'argent, on s'en moque, *COTGRAVE.*

— ETYM. *Savoir* †; provenç. espagn. et portog. *saber*; ital. *sapere*.

SAVOIR-FAIRE (sa-voir-fê-r'), s. m. || 1^e Habilité dans un art quelconque. Je vous demande en grâce de ne pas laisser sortir de vos mains ma pauvre Crète [tragédie des Lois de Minos], jusqu'à ce que j'aie épuisé tout mon savoir-faire, *VOLT. Lett. Richelieu*, 4 juill. 1772. || 2^e Particulièrement. Habilité à faire réussir ce qu'on a entrepris. Le savoir-faire est nouveau: un homme qui a du savoir-faire; il en est venu à bout par son savoir-faire; quoique ce terme exprime assez bien, les personnes qui parlent le mieux ne peuvent s'y accoutumer; il n'y a pas d'apparence qu'il subsiste, et je ne sais même s'il n'est point déjà passé; aussi est-il très-irrégulier, et même contre le génie de notre langue, qui n'a point de pareils substantifs, *BOUHOURS, Entrel. d'Ariste et d'Eug.* 2. Son savoir-faire nous garantira de leurs mauvais desseins, *BUSSY-RADUTIN, Lett.* t. iii, p. 403, dans *POUGENS.* Suivez-moi dans le logis, et reposez-vous sur mon petit savoir-faire, *DANCOURT, la Parisienne*, sc. 9. Je commençais même à comprendre que, pour gagner du bien, le savoir-faire vaut mieux que le savoir, *BEAUMARCH. Mar. de Figaro*, v, 3.

— ETYM. *Savoir* †, et *faire*. On remarquera la condamnation, injuste d'ailleurs, de ce mot par Bouhours. Les mots *savoir-faire*, *savoir-vivre* et autres semblables sont composés de deux infinitifs dont l'un régit l'autre.

SAVOIR-VIVRE (sa-voir-vi-vr'), s. m. || 1^e Habilité à conduire sa vie. Le bonheur tient au savoir-vivre; De l'abus naissent les dégoûts, *BÉRANG. P. coups.* || 2^e Particulièrement. Connaissance des usages du monde, et des égards de politesse que les hommes se doivent en société. On trouve chez eux une prévention toute établie contre les savants, à qui ils ôtent les manières du monde, le savoir-vivre, l'esprit de société, et qu'ils renvoient ainsi dépouillés à leur cabinet et à leurs livres, *LA BRUY. xii.* J'étais alors dans notre chambre avec Mlle Toinon, qui me montrait de belles hardes, et qui sortit par savoir-vivre dès qu'il fut entré, *MARIV. Marianne*, 1^{re} part. Je lui ai fait valoir d'abord la bonté, l'éloquence, la politesse, le savoir-vivre que vous avez employé pour m'instruire, *VOLT. Quest. mir.* 4. On voulut auparavant me laisser acquérir la bonne grâce du maître à danser, m'instruire de ce qu'on appelle le savoir-vivre, la politesse, *M^{me} DE TENCIN, Œuv.* t. iv, p. 25, dans *POUGENS.*

— REM. Bouhours fait sur ce mot la même observation que sur *savoir-faire*.

— ETYM. *Savoir*, et *vivre*.

† SAVOISIEN, ENNE (sa-voi-ziin, ziè-n'), adj.

Qui appartient à la Savoie. Si le soleil luit le jour de la Chandeleur, l'ours rentre pour quarante jours dans sa tanière, dit un proverbe savoisien. || Les Savoisians; les habitants de la Savoie.

— ETYM. Mot assez mal fait de *Savoie*, pour éviter *Savoie*, qui déplait aux gens du pays. Boullvard disait mieux *Savoieu* (*Advis et devis des langues*, p. 73).

SAVON (sa-vo-n); s. m. || 1° Composition résultant de l'action de la potasse ou de la soude sur les corps gras, et servant à blanchir, à nettoyer. Savon de toilette. Huile de savon. On emploie ordinairement cinq à six livres de savon pour une lessive du poids de cinq cents livres, GENLIS, *Maison rust.* t. II, p. 21, dans POUGENS. Dans les mains d'un enfant, un globe de savon Dès longtemps précéda le prisme de Newton, DELILLE, *Trois rég.* t. II || 2° Savon blanc, savon préparé en grand à Marseille, avec l'huile d'olive et la soude artificielle pure. || Savon marbré, savon commercial renfermant un savon à base de fer disposé par couches dans la pâte, qui est blanche; il contient souvent aussi du sulfure de fer provenant de la réaction du sel de fer qu'on ajoute, sur les sulfures alcalins contenus dans la soude artificielle brute; c'est ce savon qui sert aux usages domestiques. || Savon vert ou noir, savon mou. Le cent pesant de savon noir et vert, mol et liquide, 5 livres, *Tarif*, 18 avril 1667. On fabrique les plus communs qu'on nomme savons verts ou noirs, avec les marcs d'huile d'olive, de noix, de navette, et les alcalis caustiques traités par l'ébullition, FOURCROY, *Conn. chim.* t. VII, p. 331. || 3° Savon amygdalin ou médicinal, savon officinal qu'on prépare à froid en traitant l'huile d'amandes douces par la lessive caustique des savonniers. || Savon végétal, poudre composée de huit parties de gomme arabique et d'une de bi-carbonate de potasse. || Savon animal ou de moelle de bœuf, savon préparé avec la moelle de bœuf purifiée, et de la lessive de savonnier. || Savon sulfureux, savon à base d'huile d'olive, avec du sulfure de potassium et du sulfure de sodium; il s'emploie surtout en bains. || On prépare d'une façon analogue des savons iodurés et des savons canphrés. || Savon de Starkey, savonneuse qui résulte de la combinaison de la soude et de l'essence de térébenthine. || 4° Savonnage. Ceux-là [collets] sont assez beaux, mais de mauvais service; En moins de trois savons on ne les connaît plus; CORN. *Galer. du Pal.* t. I, p. 6. || Fig. et populairement. Donner un savon à quelqu'un, le réprimander fortement. Le *Moulin à vent* [désignation cryptographique d'un officier d'ordonnance] a eu un bon savon, *Correspond. du gén.* Klinglin, 1, 426. || 5° Savon de Bécœur, préparation pour préserver des insectes la peau des animaux empaillés. || 6° Savon des verriers, bioxyde de manganèse, qui sert à blanchir le verre. || 7° Savon naturel, espèce d'argile très-fine. || Savon de soldat, savon minéral, pierre à détacher. || 8° Terme d'alchimie. Savon des philosophes, le mercure. || 9° Nom d'un poisson de l'île de Bourbon, *centropistis saponaceus*, Val.

— HIST. XIII^e s. Savelon, J. DE GARLANDE, p. 588. || XVI^e s. Une once de savon noir; O. DE SERRES, 970.

— ETYM. Picard, *savelon*; provenç. *sabo*; espagn. *sabon*; port. *sabão*; ital. *sapone*; du lat. *saponem*; grec, *σάπων*, mot que l'on croit d'origine gauloise; *Calliarum hoc inventum*, dit PLINIE, XXXIII, 42, 51.

SAVONNAGE (sa-vo-na-j'), s. m. Nettoieusement, blanchissage au moyen du savon. Il y a un gros savonnage à faire cette semaine.

— ETYM. *Savonner*.

SAVONNÉ, ÊE (sa-vo-né, née), *part. passé* de savonner. Barbe bien savonnée est à moitié faite.

SAVONNER (sa-vo-né), v. a. || 1° Nettoyer, blanchir avec du savon. Mlle de la Saverne s'amusa à savonner son collet sale, et tint compagnie à son hôtesse, SCARR. *Rom. com.* t. I, 5. || 2° Savonner quelqu'un, lui frotter le menton de savon pour le raser. || 3° Fig. et populairement. Réprimander vivement. Comment, Henri IV sauvé, lui qui était en péché mortel!... je vous réponds que Ribaudier et Cogé vous laveront la tête, et Christophe vous savonnera, VOLT. *Lett. Gaillard*, 2 mars 1769. || 4° Fig. Nettoyer le corps à l'intérieur. Les eaux et la douche de Vichy m'ont si bien savonnée, que je crois n'avoir plus rien dans le corps, sév. 1^{er} juill. 1676. || 5° Se savonner, v. réfl. En parlant des tissus, supporter le savonnage. Cette dentelle se savonne.

— HIST. XVI^e s. Elle avoit pris une petite fille pour lui aider à savonner le linge de la reine, MARG. *Nouv.* LXI.

— ETYM. *Savon*: wallon, *savné*.

SAVONNERIE (sa-vo-ne-rie), s. f. || 1° Lieu où l'on fait le savon. Il y a aussi [à Rotterdam] des savonneries de savon noir ou verdâtre, qui se fait d'huile de baleine, de vieux beurre et de cendres qui viennent d'Allemagne, P. GIRAudeau, *la Banque rendue facile*, p. 171. || 2° Absolument. La Savonnerie, manufacture à Chaillot, dans Paris, où l'on fabriquait autrefois des ouvrages de tapisserie veloutés, et des tapis façon de Persé, qui se font aujourd'hui aux Gobelins, et qu'on nomme toujours tapis de la Savonnerie. Non, madame, tous ces tapis qu'a tissés la Savonnerie... VOLT. *Ep. Les tu et les vous*. || Aujourd'hui on fabrique à la Savonnerie des étoffes de laine longue et brillante, *Dict. de l'Acad.*

— ETYM. *Savon*; wallon, *savonnrei*.

SAVONNETTE (sa-vo-nè-t'), s. f. || 1° Petite boule de savon préparé pour rendre la barbe plus tendre au rasoir. Savonnette de Grasse. Permettons auxdits barbiers-baigneurs, étuvistes, perruquiers, de faire savonnettes, poudres de senteurs, pâtes et autres choses semblables pour leur usage, *Édit*, mars 1673. Je ne mets dans mon sac que des munitions de bouche, avec mes rasoirs et une savonnette; LESAGE, *Gil Blas*, II, 8. || Fig. Savonnette à vilain, charge qu'on achetait pour s'amoblir. Il a acheté une savonnette à vilain. Un tas de gentillâtres mal déclassés par la savonnette à vilain de leurs grands-pères, CH. DE BERNARD, *un Acte de vertu*, IV. || 2° Savonnette à barbe. Voy. BLAIREAU. || 3° Cavité que l'on fait lors que, par le douci, on veut enlever un défaut qui existe à la surface d'une glace. || 4° Savonnette de mer, masses d'œufs de mollusques, qu'on trouve à la surface de la mer ou sur le rivage.

— ETYM. *Savon*.

† **SAVONNEUR** (sa-vo-neur), s. m. Ouvrier qui savonne les cartons des cartes à jouer.

SAVONNEUX, EUSE (sa-vo-neù, neù-z'), *adj.* Qui tient de la qualité du savon. La Provence... Forme la grasse olive aux liqueurs savonneuses, A. CHÉN. *Hymne à la France*. || Terre savonneuse, terre argileuse, fine et douce au toucher; telle que la terre à foulon. || Les savonneux, les préparations médicinales où entre du savon. Administrer les savonneux.

— ETYM. *Savon*.

SAVONNIER (sa-vo-nié); l'r ne se lle jamais), s. m. || 1° Fabricant de savon. || 2° Savonnier des Antilles, *sapindus saponaria*, L. arbre de la famille des sapindacées, dont le bois, la racine et les fruits sont imprégnés d'un principe amer qui continue à l'eau la propriété de mousser fortement et de produire sur les étoffes un effet analogue à celui du savon.

— HIST. XVI^e s. Savonnier, COTGRAVE.

— ETYM. *Savon*.

† **SAVONNIÈRE** (sa-vo-niè-r'), s. f. Planté qui se nomme autrement saponaire.

† **SAVONNOIR** (sa-vo-noir), s. m. Sorte de feutre pour savonner les cartes à jouer.

† **SAVONNUÉ** (sa-vo-nu-é'), s. m. Terme de chimie. Nom générique donné à des combinaisons que l'on croyait, à tort, analogues aux savons; et que forment quelques essences seulement au contact des alcalis.

— ETYM. Diminutif de *savon*.

SAVOURÉ, ÊE (sa-vo-ré, rée), *part. passé* de savourer. Regards, soupirs, quelques baisers encore donnés, rendus, savourés en cachette, Malgré les soins de l'aveugle Mentor, MALPIL. *Narcisse*, II.

SAVOUREMENT (sa-vo-re-man), s. m. Action de savourer. Le savourement des viandes.

— HIST. XVI^e s. Savourement, MONET, *Dict.*

— ETYM. *Savourer*.

SAVOURER (sa-vo-ré), v. a. || 1° Goûter avec attention et avec plaisir. Savourez bien ce vin-là. || Absolument. Convivés aimables, savourant avec une attention vraiment philosophique, et donnant à cette étude [la dégustation des mets] tout le temps qu'elle exige, BRILLAT-SAVARIN, *Physiologie du goût*. *Médit.* XXIX. || 2° Fig. Jouir d'une chose avec délices. Les gens grossiers ne virent que les ordures [dans Rabelais], et les savourèrent, VOLT. *Dial.* 10. Si je l'eusse pu savourer à mon gré, ce baiser... J. J. ROUSS. *Idél.* I, 1. Enchantés du présent, calmes sur l'avenir, Savourant du passé l'aimable souvenir, ST-LAMB. *Sais.* I. Il est des jours de paix, d'ivresse et de mystère Où notre cœur savoure un charme involontaire, v. HUGO, *Odes*, v, 40. || Par antiphrase, il se dit des choses douloureuses, pénibles. C'est brûler à petit feu, ce me semble, que de savourer ainsi dix ou douze jours une violente inquiétude, sév. 14 août 1676. À qui

des prêtres barbares font avec art savourer la mort, J. J. ROUSS. *Lett. à Voltaire, Corresp.* t. III, p. 223, dans POUGENS. [Le consul Brutus] Savourant de son cœur le glorieux tourment, A. CHÉN. *le Jeu de paume*.

— HIST. XIII^e s. Les cinq sens dou cors, ce est dou veoir, de l'oir, dou flairier, dou savourer et dou touchier, DRUN. *LATINI, Trésor*, p. 540. L'odor des roses savourées, *la Rose*, 1738. L'en doit avoir le cuer à ce c'on prie et cure [orare]; Car viaide est perdue qui bien ne la saveure, J. DE MEUNG; *Test.* 1468. || XV^e s. Entre vous, jeunes gens, qui ne connaissez le monde et qui pas ne pesez il savourez les choses, exaucez tantost une folie plus que un bien, FROISS. III, IV, 15. || XVI^e s. Le goût et savourer naturel est mué es icteriques, ausquels toutes choses semblent amères, PARÉ, *Introd.* 21. Au semer des melons, aucuns ajoutent les bonnes senteurs et liqueurs, pour en odorer et savourer le fruit [rendre savoureux], O. DE SERRES, 539. [Paroles d'un sauvage d'Amérique captif à ses tourmenteurs]: Vous ne reconnaissez pas que la substance des membres de vos ancestres s'y tient encores [à mes membres]; savourez les bien, vous y trouverez le goût de vostre propre chair, MONT. I, 244. Les biens de la fortune, tous tels qu'ils sont, encores fault il avoir du sentiment pour les savourer, ID. I, 329.

— ETYM. Provenç. *saborar*; espagn. *saborear*; ital. *saporare*; du lat. *saporare*, donner du goût, de *sapor*, saveur.

SAVOURET (sa-vo-rè), s. m. Gros os de bœuf ou de porc salé qu'on met dans le pot pour donner du goût au bouillon.

— HIST. XVI^e s. Celle de vous qui dira le meilleur savouret [bon mot], DESPER. *Contes*, v.

— ETYM. *Savourer*.

SAVOUREUSEMENT (sa-vo-reù-ze-man), *adv.* En savourant, d'une façon savoureuse. Boire, manger savoureusement.

— HIST. XV^e s. Lors me assis par de costé luy pour scavoir qu'il avoit, si trouvoy qu'il se dormoit moult savoureusement, *Perceforest*, t. II, f° 130. || XVI^e s. On leur baillera [aux poussins]... des pourreaux hachés avec du nazitor, plus pour médecine que pour aliment, ce que toutes fois ils mangent savoureusement, O. DE SERRES, 366.

— ETYM. *Savoureuxé*, et le suffixe *ment*; provenç. *saborosamen*; espagn. *sabrosamente*; ital. *saporosamente*.

SAVOUREUX, EUSE (sa-vo-reù, reù-z'), *adj.* Qui a une bonne, une agréable saveur. Les pommes de terre qu'on cultive aujourd'hui partout avec un très-grand soin, et dont j'ai fait le pain le plus savoureux avec moitié de farine, VOLT. *Pol. et lég.* *Petit écrit sur l'arrêt du conseil*. || Fig. ... Crois-tu qu'aisément elle puisse quitter Le savoureux plaisir de t'y persécuter? BOIL. *Sat.* X.

— HIST. XII^e s. La bouche [elle] ot savorose, plus vermeille que sans [sang], *Sax.* v. || XIII^e s. Si vous pri, seignors anioeux, Par les gieux d'amors savoureux, Que, si vous i trovés paroles Semblans trop haudes ou trop folles... *la Rose*, 15362. Avant qu'il peüssent parler, Les estut entre-saouler De cinq cens baisiers savorous, *Bl.* et *Jeh.* 4807. || XVI^e s. Les estroicts baisers de la jeunesse, savoureux, MONT. I, 392.

— ETYM. Provenç. *saboros*; catal. *sabros*; espagn. *sabroso*; ital. *saporoso*; du lat. *sapor*, saveur.

† **SAVOYARD, ARDE** (sa-vo-iar, iar-d'), s. m. et f. || 1° Habitant, habitante de la Savoie. Il fut résolu dans une assemblée de plus de trois mille hommes tous armés, qu'on ne les appellerait plus Savoyards, mais Savoisians, VAUGEL. *Noiv. rem. observ. de M^{ax}*, p. 468, dans POUGENS. || 2° Il se dit populairement d'un homme grossier. C'est un Savoyard. || 3° S. f. Savoyarde, sur le canal de Lunel, petite barque chargée de fumier.

† **SAX** (saks'), s. m. Nom d'un facteur belge qui a inventé plusieurs instruments à vent dont la famille s'appelle les Sax; tels que le saxhorn, le saxotromba, le saxtuba, etc. || Flûte Sax, clarinette Sax, etc. instruments perfectionnés par Sax.

† **SAXAN** (sa-ksan), *adj. m.* Hercule saxan, nom sous lequel les légionnaires romains du Rhin ont consacré à Hercule des autels dans les carrières.

— ETYM. Lat. *saxanas*, de *saxum*, pierre.

SAXATILE (sa-ksa-ti-l'), *adj.* || 1° Terme d'histoire naturelle. Se dit des plantes qui croissent dans des terrains arides et pierreux, ou sur des rochers isolés. Là [à la vallée de Tempé] commencent à paraître les mousses, les plantes grimpances et les fleurs saxatiles, CHATEAUBR. *Génié*, III, IV, 6.

SCALPEL (skal-pèl), *s. m.* || 1° Instrument à lame fixe, pointue, à un ou deux tranchants, dont on se sert pour les dissections anatomiques. Il fut souvent réduit à se rabattre sur les animaux et principalement sur les chiens, qui sont les plus exposés au scalpel, lorsqu'il n'a rien de mieux à faire, FONTEN. *Littre*. C'est [Mauvertuis] un philosophe qui marche en raison composée de l'air distrait et de l'air précipité.... portant toujours scalpel en poche pour disséquer les gens de haute taille, VOLT. *Facéties, Diatr. du doct. Akakia*. Enfin l'adroit scalpel, le verre officieux Trahissent ces secrets; le hardi botaniste Devint des végétaux l'habile anatomiste, DELILLE, *Trois règnes*, VI. || 2° Dent de poisson fossile.

— ETYM. Provenç. *scapel*; espagn. *escalpelo, escarpero*; portug. *scalpello*; ital. *scarpello*; du lat. *scalpellum*, de *scalpere*, gratter, couper.

† **SCALPEMENT** (skal-pe-man), *s. m.* Action de scalper. Le scalpement d'un guerrier vaincu.

SCALPER (skal-pé), *v. a.* En parlant des sauvages de l'Amérique du Nord, arracher la peau du crâne à un ennemi. L'affreuse coutume de scalper l'ennemi augmente la féroceité du combat, CHATEAUBR. *Amér. la Guerre*.

— ETYM. Voy. *SCALPE*; angl. *to scalpe*.

† **SCAMASAXE** (ska-ma-saks'), *s. m.* Voyez SCAMASAXE.

SCAMMONÉE (ska-mo-née), *s. f.* || 1° Gomme-résine, très-purgative, employée en médecine, dont on a deux espèces. || Scammonée d'Alep, offrant deux variétés : la scammonée en coquilles, la plus estimée, venant d'incisions faites au collet de la racine du *convolvulus scammonia*, L.; l'autre venant du suc exprimé des racines, après les avoir lavées. || La scammonée de Smyrne provenant de plusieurs plantes différentes, et, entre autres, d'une apocynée, *periploca scamone*, L. || 2° Scammonée de Montpellier, scammonée en galettes ou fausse scammonée; on la fabrique, dans les départements méridionaux, avec le suc exprimé d'une apocynée appelée *cynanchum monspeliacum*, L. dans lequel on incorpore des substances résineuses et purgatives. || 3° Scammonée d'Allemagne, liseron des haies, *convolvulus sepium*, L. || Scammonée d'Amérique, racine du liseron méchoacan.

— HIST. XVI^e s. Souvent une médecine de scammonée ou de rhubarbe donne la fièvre, PARÉ, XX, 2.

— ETYM. Provenç. et espagn. *escamonea*; ital. *scamonea*; du lat. *scammonia* ou *scammonia*; de *σκამμόνια*.

† **SCAMMONINE** (ska-mo-ni-n'), *s. f.* Terme de chimie. Substance active de la scammonée.

† **SCANDAISON** (skan-dé-zon), *s. f.* Barbarisme fait par Marmonel : Le vers dont la scandaison a le plus d'harmonie, *Élém. de litt. vers*. C'est scansion qu'il faut dire.

SCANDALE (skan-da-l'), *s. m.* || 1° Terme de l'Écriture sainte. Ce qui est occasion d'erreur, de tomber dans l'erreur ou dans le péché. Si votre main vous est un sujet de scandale, coupez-la, SACI, *Bible, Évang. St Marc*, IX, 42. Jésus crucifié, qui a été le scandale du monde, et qui a paru ignorance et folie aux philosophes du siècle, pour confondre l'arrogance humaine, est devenu le plus haut point de notre sagesse, BOSS. *Panég. de St Bernard, préambule*. Ne souffrez pas que votre croix qui vous a soumis l'univers, soit encore la folie et le scandale des esprits superbes, MASS. *Carême, Vérité de la relig.* || Pierre de scandale, même sens. C'est ce que dit Isaïe, que Jésus-Christ sera pierre de scandale; mais bienheureux ceux qui ne seront point scandalisés en lui ! PASC. *Figuratifs*, 4. || Fig. Pierre de scandale, tout ce qui cause du scandale. Ici même enfin, où nous vous annonçons malheur à celui qui scandalise, vous y devenez vous-même une pierre d'achoppement et de scandale, MASS. *Carême, Temples*. || 2° Occasion de chute que donne une mauvaise action, un discours corrupteur. Malheur au monde à cause des scandales; car il est nécessaire qu'il arrive des scandales; mais malheur à l'homme par qui le scandale arrive, SACI, *Bible, Évang. St Math*, XVIII, 7. Sans rechercher si ce scandale était originellement une pierre qui pourrait faire tomber les gens, ou une querelle, ou une séduction, tenons-nous-en à la signification d'aujourd'hui : un scandale est une grave indécence; on l'applique principalement aux gens d'Église, VOLT. *Dict. phil. Scandale*. || On dit de même : être, devenir une occasion de scandale. || Par antiphrase, le scandale du bon exemple, le bon exemple que donne une personne au milieu

de ses compagnons pervers. Pour écarter le scandale du bon exemple, ils n'excitaient à les imiter, J. J. ROUSS. *Conf.* VII. || 3° Répulsion, indignation que causent les actions, les discours, les personnes de mauvais exemple. [L'empereur] Julien [fut] le scandale de notre Église et la gloire de l'empire romain, VOLT. *Mœurs, Zaleucus*. Il [Malebranche] se livra tout entier au cartésianisme, au grand scandale de ses confrères, DIDER. *Opin. des anc. philos. (Malebranchisme)*. J'ai lu Nieuwentyt avec surprise et presque avec scandale, J. J. ROUSS. *Em.* IV. || 4° Éclat fâcheux que cause une affaire de mauvais exemple. Et ne voyez-vous pas quel scandale ce serait de surprendre un religieux en cet état [en un mauvais lieu avec son habit de religion] ? PASC. *Prov.* VI. Quoi! mes pères, vous nous direz qu'... on a droit de tuer pour des médisances; et, après avoir ainsi violé la loi éternelle de Dieu, vous croirez lever le scandale que vous avez causé, ID. *ib.* XIII. C'est une chose terrible que le scandale qu'on a fait [à propos de l'affaire des poisons], sév. 422. Mais que deviendras-tu si, folle en son caprice, N'aimant que le scandale et l'éclat dans le vice... Au fond peu vicieuse, elle aime à coquetter ? BOIL. *Sat.* X. La littérature est un terrain qui produit des poisons comme des plantes salutaires; il se trouve des misérables qui, parce qu'ils savent lire et écrire, croient se faire un état dans le monde en vendant des scandales à des libraires, VOLT. *Fragm. sur l'hist.* XXIX. Le scandale de ses amours et les horreurs de sa conduite [du pape Alexandre VI] ne lui étaient rien de son autorité, ID. *Mœurs*, 410. Ils vendent l'infamie à qui veut la payer, Et, meublant de Maret la boutique infernale, Ils dinent du mensonge et soupent du scandale, M. J. CHÉNIER, *la Calomnie*. || Par exagération. C'est un scandale, il est indigne, honteux. C'est un scandale qu'il ait obtenu cette place. Fil c'est un scandale. || 5° Insulte (sens qui vieillit). Mais, après le scandale et l'affront d'aujourd'hui, Le ciel n'ordonne pas que je vive avec lui, MOL. *Tart.* IV, 4. Trouves-tu beau, dis-moi, de diffamer ma fille, Et faire un tel scandale à toute une famille ? ID. *le Dép.* III, 8. Si on ne trouve rien de plus [dans l'affaire des poisons], voilà de grands scandales qu'on aurait pu épargner à des personnes de cette qualité, sév. 31 janv. 1680. || 6° En termes d'ancienne procédure, un amené sans scandale, un ordre du juge pour faire amener quelqu'un devant lui sans éclat. Point de bruit, Tout doux, un amené sans scandale suffit, RAC. *Plaid.* n, 44.

— HIST. XII^e s. Iceste lur-veie scande est à els, *Liber psalm.* p. 64. Ju [je] li durrai [donnerai] ma fille Michol à David por ço que ele li seit à eschande e à mal, *Rois*, p. 71. || XV^e s. Au très grant esclande, lesion et scandale de justice, *Ordonn.* 11 oct. 1486. || XVI^e s. Il y a une manière de scandale qui se donne, l'autre qui se prend, CALV. *Instit.* 665. Pour dire la vérité sur cet exemple, il y a aucunes grandes dames qui ont grand tort d'elles mesmes, et qui sont les vraies causes de leur scandale et de leur deshonneur, BRANT. *Dames gal.* t. 1, p. 160.

— ETYM. Génév. et Berry, *escandale*; provenç. *escandol*; espagn. *escandalo*; ital. *scandalo*; du lat. *scandalum*; du grec *σκανδάλον*, proprement un piège, une chausse-trape, et de là, dans la Bible grecque, un scandale; le radical paraît être *skand*, qui a donné tant de mots au latin. *Scandalum*, avec l'accent sur *scan*, avait donné régulièrement *escandle* (voy. *ESCLANDRE*).

SCANDALEUSEMENT (skan-da-leù-ze-man), *adv.* D'une manière scandaleuse. Trahir scandaleusement la grandeur de sa maison, PATRU, *Plaidoyer* 43. On continue toujours à blâmer un peu la sagesse des juges, qui a fait tant de bruit [dans l'affaire des poisons], et nommé scandaleusement de si grands noms, pour si peu de chose, sév. 402. La fauvette, vive et gaie, n'en est ni moins aimante, ni moins fidèlement attachée; et la tourterelle, triste et plaintive, n'en est que plus scandaleusement libertine, BUFF. *Ois.* t. IX, p. 472.

— ETYM. *Scandaleuse*, et le suffixe *ment*.

SCANDALEUX, EUSE (skan-da-leù, leù-z'), *adj.* Qui cause du scandale. La vie scandaleuse de celle-ci [Catherine Howard] lui fit bientôt perdre la tête sur un échafaud, et la maison de Henri VIII fut toujours remplie de sang et d'infamie, BOSS. *Var.* VII, 36. Je sais que la conversion d'une âme scandaleuse est un grand miracle dans l'ordre du salut, BOURDAL. *Avent, Sur le scandale*. Qu'y a-t-il dans le monde de plus méprisé qu'un prêtre

scandaleux ? m. *ib.* Donner arrêt contre arrêt, et confondre les droits et les espérances des parties par des contradictions scandaleuses, FLÉCH. *le Tellier*. Un écrit scandaleux sous votre nom se donne, BOIL. *Ép.* VI. Punir sévèrement les vices scandaleux, LA BRUY. X. On vit bien, dans les temps passés des fortunes scandaleuses, MONTESQ. *Esp.* XIII, 20. On est scandaleux par ses écrits ou par sa conduite; le siège que soutinrent les augustins contre les archers du guet au temps de la Fronde, fut scandaleux, VOLT. *Dict. phil. Scandale*. Acheter le droit de décider de la vie et de la fortune des hommes, c'est le plus scandaleux marché qu'on ait jamais fait, ID. *Pol. et lég. Fragm. Instructions*, IV. Aujourd'hui bien des gens regardent comme une leçon de morale cette même pièce qu'on trouvait autrefois si scandaleuse [le Tartufe], ID. *Vie de Molière*. Mande-moi les nouvelles intéressantes, c'est-à-dire toutes les histoires scandaleuses, GENLIS, *Mères rivales*, t. 1, p. 424, dans POUGENS. || Par exagération. Cette nomination est scandaleuse. || Substantivement. Un scandaleux, un homme scandaleux. J'ai cru que je ne devrais pas quitter cette chaire, sans leur donner ce charitable avertissement [à ceux qui sont irrévérents]; c'est honorer saint François de Paule que de travailler, comme nous pouvons, à purger son église de ces scandaleux, BOSS. *1^{er} panég. Saint François de Paule*, 3. Tout scandaleux est homicide des âmes qu'il scandalise; et tout scandaleux doit répondre à Dieu des crimes de ceux qu'il scandalise, BOURDAL. *Sur le scandale*.

— HIST. XVI^e s. Pour ce que la faute d'icelui estoit scandaleuse, il ne l'admonesta point à part, mais l'amena devant toute l'Église, CALV. *Instit.* 987. J'ayme la modestie; et n'est par jugement que j'ay choisi cette sorte de parler scandaleux [termes lihrs], c'est nature qui l'a choisi pour moy, MONT. III, 375.

— ETYM. Lat. *scandalosus*, de *scandalum*, scandale.

† **SCANDALISATEUR** (skan-da-li-za-teur), *s. m.* Celui qui scandalise.

— HIST. XIII^e s. Lonc temps se sunt montré simples contempeleurs; Jà ne puissent il estre escandalizeours ! J. DE MEUNG, *Test.* 876.

SCANDALISE, ÊE (skan-da-li-zé, zée), *part. passé* de scandaliser. Il m'a paru surpris, presque scandalisé, que deux amies telles que nous n'habitassent pas ensemble, J. J. ROUSS. *Hél.* IV, 1.

SCANDALISER (skan-da-li-zé), *v. a.* || 1° Être une cause de chute, de péché. Dieu dit dans ses Écritures, que, si notre oeil, notre pied ou notre main nous scandalise, nous devons les arracher et les couper, c'est-à-dire que, si les choses mêmes qui nous sont les plus chères, nous sont occasion de chute et de péché, il faut nous en séparer, FLÉCH. *Sermons, 3^e dim. de l'aveut*. || Scandaliser Jésus-Christ, commettre un péché scandaleux. Malheureux est celui qui scandalise Jésus-Christ même, en scandalisant le prochain, BOURDAL. *Sur le scandale, 1^{er} aveut*, p. 92. || 2° Donner, exciter du scandale. Votre vie scandalise tout le monde. Scandalisant Paris de ses vieilles tendresses, Arcas, sultan gousteux, veut avoir vingt maîtresses, GILBERT, *le XVIII^e siècle*. Qu'on chante et qu'on dise Quelque gaillardise Qui nous scandalise En nous égayant, BÉRANG. *Cocag.* || 3° Ressentir une irritation comparée, par exagération, à celle que cause un scandale. Mme de Grignan vous fait les siens [compliments] de très-bonne grâce; je ne suis point accoutumée à la voir grosse, j'en suis scandalisée aussi bien que vous, sév. *Lett. à Bussy*, 17 juin 1670. Cette indifférence scandalisa tous ceux qui la remarquèrent, J. J. ROUSS. *Conf.* VIII. || 4° Se scandaliser, *v. réfl.* Se rendre soi-même un objet de scandale. On veut qu'il puisse demeurer dans cette occasion [de pécher], ou du moins qu'on ne puisse l'obliger à en sortir sans se scandaliser lui-même, BOURDAL. *Carême, Sur les tentations*. || Prendre du scandale, s'offenser. L'année dernière je ne m'aperçus point qu'on se scandalisât de voir, dans le Sertorius, Pompée mari de deux femmes vivantes, dont l'une venait chercher un second mari aux yeux mêmes de ce premier, CORN. *Sophon.* *Examen*. Une telle action ne saurait s'excuser, Et tout homme d'honneur s'en doit scandaliser, MOL. *Mis.* I, 4. Il est bien ridicule de se scandaliser de la bassesse de Jésus-Christ, comme si cette bassesse était du même ordre duquel est la grandeur qu'il venait faire paraître, PASC. *Pens.* XVII, 1, édit. HAVET. Il [le monde] se scandalise de leurs libertés les plus innocentes, MASS. *Avent, Conc.*

— HIST. XIII^e s. Quant Diex commanda que li destres oïl qui escandalisast fust ostez et gitez hors, BRUN. LATINI, *Tresor*, p. 459. || XV^e s. Telles aventures sont tantôt eschandalisées et scües, FROISS. III, IV, 35. Icele femme tint vie dissolue et deshonneste avecques plusieurs hommes, tellement qu'elle en estoit moult diffamée et scandalisée, DU CANGE, *scandalizare*. || XVI^e s. Il ne faut point craindre à scandaliser [deshonorer] ceux qui scandalisent les autres, MARG. NOUV. XLI. J'ay ouy parler d'une dame fort sujette à songer et rever toutes les nuits, disant la nuict tout ce qu'elle faisoit le jour; si bien qu'elle mesme so scandalisa [se fit connaître] à l'endroit de son mary, qui se mit à l'ouyr parler, BRANT. *Dames gal.* t. II, p. 431, dans LACURNE. Cleomenes, oyant un rhétoricien haranguer de la vaillance, s'en print fort à rire; et l'autre s'en scandalisant... MONT. III, 441.

— ETYM. Provenç. *escandalisar*; espagn. *escandalizar*; ital. *scandalizzare*; du lat. *scandalizare*, de *σκανδαλίζω*, de *σκανδαλίον*, scandale. On a dit aussi *escandalir* et *scandaler*.

SCANDÉ, ÉE (skan-dé, dée), *part. passé* de scander. Cet air est scandé si juste, qu'il ne faut que réciter les vers... J. J. ROUSS. *Conf.* III.

SCANDER (skan-dé), v. a. || 1^o Terme de versification grecque et latine. Partager le vers en ses divers pieds, suivant les longues et les brèves, pour voir s'il est selon la règle. Ayant appris la composition du plus facile de tous les vers qui est l'hexamètre, j'eus la patience de scander presque tout Virgile, et d'y marquer les pieds et les quantités, J. J. ROUSS. *Conf.* VI. || Cela se dit aussi dans quelques langues, l'allemand par exemple, qui font des vers métriques. || 2^o Dans les langues modernes, reconnaître si un vers est bon, en en comptant les syllabes et en vérifiant la place des accents. || Dans le français, on scande en prenant régulièrement deux syllabes pour un pied : Maître | corbeau | sur un | arbre | perché. || 3^o Terme de musique. Exécuter un trait de manière à distinguer les temps de chaque mesure, et, s'il s'agit de musique vocale, faire porter les notes fortes sur les syllabes qui doivent être accentuées.

— ETYM. Lat. *scandere*, scander, proprement monter; du même radical que le sanscrit *skand*, aller, se mouvoir, lever.

† SCANDINAVE (skan-di-na-vé), s. m. Nom donné aux populations de race germanique qui occupent le nord de l'Europe, Danois, Suédois, Norwégiens, Islandais. || Le scandinave, l'ensemble des langues parlées par ces peuples.

† SCANDIX (skan-diks), s. m. Genre d'ombellifères, dans lequel on distingue le scandix *pecten feneris*, L., dit vulgairement peigne de Vénus et aiguille de Vénus.

— ETYM. Σκάνδιξ, cerfeuil.

† SCANSION (skan-si-on), s. f. Action de scander un vers. La scansion d'un vers n'en représente pas la prononciation.

— ETYM. Lat. *scansionem*, de *scandere*, scander. SCAPHANDRE (ska-fan-dré), s. m. || 1^o Corset garni de liège, au moyen duquel on se soutient sur l'eau, sans savoir nager. || 2^o Sorte d'appareil imperméable, à l'aide duquel un plongeur peut travailler sous l'eau, même à de grandes profondeurs et pendant plusieurs heures. || 3^o Genre de coquilles univalves.

— ETYM. Σκαφή, barque, et ἀνήρ, ἀνδρός, homme. † SCAPHANDREUR (ska-fan-dreür) ou SCAPHANDRIER (ska-fan-dri-é), s. m. Plongeur qui use du scaphandre. À 60^e de la surface, le scaphandre, si bien cuirassé qu'il soit, ne peut plus respirer, *Monit. univ.* 30 déc. 1868, p. 1620, 3^e col.

† SCAPHOCÉPHALE (ska-fo-sé-fa-lé), *adj.* Terme d'anthropologie. En forme de barque. Crâne scaphocéphale.

— ETYM. Σκάφη, barque, et κεφαλή, tête.

† SCAPHOÏDE (ska-fo-i-dé), *adj.* Terme de didactique. Qui a la forme d'une barque. || Terme d'anatomie. Fosse scaphoïde, petite cavité située à la partie supérieure de l'aile interne de l'apophyse ptérygoïde. || Os scaphoïde, et, substantivement, le scaphoïde, nom donné à deux petits os qui concourent à former, l'un le carpe, et l'autre le tarse.

— ETYM. Σκάφη, barque, et εἶδος, forme.

† SCAPHOÏDO-ASTHAGALIEN, IENNE (ska-fo-i-do-a-s-tra-ga-liin, lié-né), *adj.* Terme d'anatomie. Qui appartient au scaphoïde et à l'astragale. Articulation scaphoïdo-asthagalienn.

† SCAPHOÏDO-CUROÏDIEN, IENNE (ska-fo-i-do-ku-bo-i-diin, dié-né), *adj.* Terme d'anatomie.

Qui appartient au scaphoïde et au cuboïde. Articulations scaphoïdo-cuboïdiennes.

† SCAPIFORME (ska-pi-for-mé), *adj.* Terme de botanique. Dont la tige ressemble à une hampe.

— ETYM. Lat. *scapus*, hampe, et *forme*.

† SCAPIN (ska-pin), s. m. Un des personnages de la comédie italienne, et qui est passé sur la scène française du XVII^e siècle. Ce nom apparut pour la première fois sur la scène française dans les *Fourberies* de Molière. || Fig. Se dit pour fourbe, valet intrigant. || À la Scapin, avec une fourberie digne de Scapin. Ce trait de fourberie à la Scapin, par lequel Napoléon a en partie réussi, pendant un demi-siècle, à rejeter sur ce pauvre étourneau de Murat, qui n'était ici que son instrument et sa dupe, la responsabilité de l'initiative et de l'événement décisif [dans la guerre d'Espagne], LANFRÈY, *Hist. de Nap.* t. IV, ch. 7.

† SCAPOLITE (ska-po-li-té), s. f. Synonyme de wernérite.

— ETYM. Ital. *scappino*, escarpin (voy. ce mot).

† SCAPTINE (ska-pti-né), s. f. Terme de chimie. Matière extractive, tirée de la digitale.

SCAPULAIRE (ska-pu-lé-ré), s. m. || 1^o Pièce d'étoffe qui descend depuis les épaules jusqu'en bas par devant et par derrière, et que plusieurs religieux portent sur leurs habits. Des moines de Cîteaux, assez puissants pour fournir aux frais de la défense de la ville de Calatrava [contro les musulmans], armèrent leurs frères convers avec plusieurs écuyers qui combattirent en portant le scapulaire, *VOLT. Mœurs*, 64. || 2^o Deux petits morceaux d'étoffe, attachés l'un à l'autre par deux rubans que les carmes bénissent et font porter à l'honneur de la sainte Vierge, en vertu d'une vision de Simon Stock, carme anglais du XIII^e siècle. Le scapulaire et le rosaire sont toutes les marques de religion que les moines exigent des Espagnols Péruviens, RAYNAL, *Dict. phil.* VII, 31. || Fig. ...soumise à cette volonté souveraine [la Providence]; c'est là ma dévotion, c'est là mon scapulaire, c'est là mon rosaire, sév. 48 mai 1680. || 3^o Terme de chirurgie. Large bande de toile divisée en deux chefs dans les trois quarts de sa longueur, dont on fixe l'extrémité non divisée à la partie postérieure et moyenne du bandage de corps, et dont les chefs, ramenés en devant, en passant l'un par-dessus l'épaule droite et l'autre par-dessus la gauche, sont attachés à la partie antérieure du bandage, pour l'empêcher de descendre. || 4^o *Adj.* Terme d'anatomie. Qui appartient à l'épaule. Veine, artère scapulaire. || Aponévrose scapulaire, aponévrose fixée à l'épine et au bord spinal de l'omoplate, et à la crête qui est intermédiaire aux muscles sous-épineux et grand rond. || Se dit des plumes qui naissent sur l'humérus, près de la jonction de l'aile avec le corps, et s'étendent de chaque côté, le long du dos, sans que le déploiement des ailes les fasse changer de direction.

— HIST. XV^e s. ... Froz et capulaires Et leur gounelle, Qui est dessous blanche com noif [neige] nouvelle... CHA. DE PISAN, *Dict. de Poissy*.

— ETYM. Provenç. *escapolari*; catal. *escapulari*; espagn. *escapulario*; ital. *scapolare*; du lat. *scapularium*, de *scapula*, épaule.

† SCAPULO-HUMÉRAL, ALE (ska-pu-lo-u-mé-ral, ra-lé), *adj.* Terme d'anatomie. Qui appartient à l'omoplate et à l'humérus. Articulation scapulo-humérale, celle qui a lieu entre la tête de l'humérus et la cavité glénoïde de l'omoplate.

— ETYM. *Scapulum*, et *huméral*.

† SCAPULUM (ska-pu-lum), s. m. Terme d'anatomie. Os de l'épaule.

— ETYM. Mot latinisé par les anatomistes, de *scapula*, épaules.

SCARABÉE (ska-ra-bée), s. m. || 1^o Genre d'insectes à ailes membraneuses, recouvertes par des étuis cornés; les scarabées forment un genre dans la tribu des scarabéides, famille des palpicornes, ordre des coléoptères. De bons observateurs se sont avisés de dénombrer ces petits yeux, et ils en ont compté 6362 sur la tête d'un scarabée, BONNET, *Contempl. nat.* III, 48. || Scarabée cornu ou cervolant, la lucane. || Scarabée disséqueur, le dermeste. || Scarabée enterreur, nécrophore. || Scarabée pilulaire, bousier. || 2^o Le scarabée sacré des Egyptiens est le genre *ateuchus*, dans la tribu des scarabéides. || Terme d'antiquité égyptienne. Pierre gravée qui porte l'empreinte du scarabée sacré. || 3^o Terme de géométrie. Courbe du 6^e degré; c'est le lieu des pieds des perpendiculaires abaissées d'un point de la bissectrice d'un angle droit sur une ligne de longueur constante, dont les extré-

mités glissent sur les côtés de cet angle droit, ainsi d'ito parce que cette courbe représente à peu près un scarabée.

— ETYM. Lat. *scarabeus*, escarbot, de *σκαράβος*.

† SCARABÉIDES (ska-ra-bé-i-dé), s. m. pl. Tribu dans la famille des palpicornes, ordre des coléoptères.

SCARAMOUCHE (ska-ra-mou-ché), s. m. Personnage bouffon de l'ancienne comédie italienne habillé de noir de la tête aux pieds. Il fait noir comme dans un four; le ciel s'est habillé ce soir en scaramouche, et je ne vois pas une étoile qui montre le bout de son nez, MOL. *Sicil.* 2. Le juge qui saute par les fenêtres, le chien criminel, les larmes de sa famille, me semblaient autant d'incidents dignes de la gravité de Scaramouche, BAC. *Plaid. Préf.*

— ETYM. Ital. *scaramuccia*, *scaramuccio*, escarmouche (voy. ce mot), transformé en nom propre. SCARE (ska-ré), s. m. Poisson de mer.

— HIST. XVI^e s. Plutarque dit des poissons appelés scares et anthes, qu'aussi tost qu'ils ont avallé le haim du pêcheur, les autres qui sont lors présents accourent tous pour luy aider, PARÉ, *Animaux*, 16.

— ETYM. Σκάρος.

† SCARIEUX, EUSE (ska-ri-eü, eü-zé), *adj.* Terme de botanique. Se dit de toute partie qui est mince, sèche et demi-transparente.

— ETYM. Il est sans doute tiré de *scoria*, qui se trouve dans des glossaires, avec le sens d'arbuste épineux.

SCARIFICATEUR (ska-ri-fi-ka-teür), s. m. || 1^o Terme de chirurgie. Petite boîte de cuivre ou d'argent, dont une des faces est percée d'un certain nombre de fentes longitudinales (ordinairement 12, 16 ou 20), par lesquelles sortent tout à la fois, au moyen d'un ressort que l'on presse, autant de pointes de lancettes, qui sont disposées dans l'intérieur de la boîte sur un point commun, et qui font autant de scarifications. || 2^o Terme d'agriculture. Instrument aratoire, composé d'un bâti portant des socs de charrue, et propre à fendre et diviser la surface de la terre pour l'ameublir.

— HIST. XVI^e s. L'instrument appelé scarificateur, dedans lequel sont insérées dix-huit roues tranchantes comme un rasoir, qu'on bande avec un ressort, et sont desbandées par un autre, PARÉ, X, 6.

— ETYM. *Scarifier*.

SCARIFICATION (ska-ri-fi-ka-si-on), s. f. || 1^o Petite incision peu profonde faite avec un scarificateur, ou, plus ordinairement, avec une lancette ou un bistouri, pour opérer un dégorgeement local dans une partie enflammée, ou l'écoulement d'une humeur épanchée ou infiltrée. || 2^o Terme rural. Incision annulaire sur la vigne.

— HIST. XIV^e s. Incision superficial qui est dite scarification, II. DE MONDEVILLE, f^o 102.

— ETYM. Provenç. *escarificatio*; ital. *scarificazione*; du lat. *scarificationem*, de *scarificare*, scarifier.

SCARIFIÉ, ÉE (ska-ri-fi-é, ée), *part. passé* de scarifier. || Ventouses scarifiées, celles qu'on applique sur une partie où l'on a fait des scarifications.

SCARIFIÉ (ska-ri-fi-é), je scarifiais, nous scarifions, vous scarifiez; que je scarifie, que nous scarifions, que vous scarifiez, v. a. || 1^o Terme de chirurgie. Faire des scarifications. On scarifie les omoplates, le dedans des mains et la plante des pieds ... lorsqu'on veut être bien convaincu de la certitude de la mort de quelqu'un, BUFF. *Hist. nat. hom.* Œuv. t. IV, p. 379. Ils [les Indiens] ont des os aussi pointus que des lancettes pour saigner et pour scarifier les membres rhumatisés, CHATEAUBR. *Amér. médecine*. || 2^o En agriculture, scarifier, biner la terre avec le scarificateur.

— HIST. XIV^e s. Scarifier le cuir du chief, LANFRANC, f^o 40. || XVI^e s. Il faut venir aux ventouses scarifiées et sans scarification, PARÉ, XXI, 2. Les Allemands ont de particulier de se faire généralement tous corneter et ventouser avecques scarification, dans le bain, MONT. III, 222.

— ETYM. Provenç. *scarificar*; ital. *scarificare*; du lat. *scarificare*, qui vient de *σκαρίψασθαι*, scarifier, de *σκάριπος*, action de racler.

SCARIOLE (ska-ri-o-lé) ou SCAROLE (ska-ro-lé), s. f. Voy. ESCAROLE.

— HIST. XVI^e s. Decoction de tamarins, endive, laitue, scariole et autres qui rafraichissent sans adstriction, PARÉ, XX, 23.

† SCARLATE (skar-la-té), s. m. Sorte d'oiseau. Le scarlato ne se trouve que dans les climats les

plus chauds de l'Amérique méridionale, BUFF. *Ois.* t. vii, p. 351.

— ETYM. Voy. ÉCARLATE.

SCARLATINE (skar-la-ti-n'), *adj. f.* || 1° Qui est de couleur d'écarlate. La nature se velle: les paysages s'agrandissent; la lumière scarlatine des tropiques se répand sur les eaux, CHATEAUBR. *Natch.* liv. x. || 2° Terme de médecine. Fièvre scarlatine, ou, substantivement, la scarlatine, maladie générale et fébrile caractérisée par une éruption cutanée, contagieuse, et souvent épidémique, dont le développement est ordinairement précédé d'un malaise général, de frisson, de dégoût, de céphalalgie et accompagné d'une angine.

— ETYM. *Ecarlate.*

† **SCARPELIN** (skar-po-lin), *s. m.* S'est dit pour sculpteur. Scarpelins ou sculpteurs, FR. DELORME, *Architecture*, t. ii, p. 431.

— ETYM. Ital. *scarpellino*, tailleur de pierre.

SCASON ou **SCAZON** (ska-zon), *s. m.* Terme de versification gréco-latine. Espèce de vers iambique trimètre, qui diffère du véritable iambique en ce qu'il prenait un spondee au sixième pied.

— ETYM. Σκάζων, boîteux.

† **SCATOPHAGE** (ska-to-fa-j'), *adj.* Terme de zoologie. Qui se nourrit d'excréments.

— ETYM. Σκατοφάγος, de σκατός, génitif de σκώρ, excrément, et φαγεῖν, manger.

† **SCATOPHILE** (ska-to-fl'i'), *adj.* Terme d'histoire naturelle. Qui croît ou vit sur les excréments.

— ETYM. Σκατός, génitif de σκώρ, excréments, et φίλος, ami.

SCEAU (só), *s. m.* || 1° Grand cachet sur lequel sont gravées en creux la figure, les armoiries, la devise d'un souverain, d'un État, d'un prince, d'un corps, d'une communauté, d'un seigneur, dont on fait des empreintes sur des lettres, des diplômes, des actes publics, etc., pour les rendre authentiques. Mettre, apposer son sceau. Le sceau de l'Académie française. Le sceau des juges de paix, des notaires. Le sceau de l'État. Exilé et banni de ce pays pour avoir été convaincu de crime de faux sceaux, dont il pensa être pendu, GUI PATIN, *Lett.* t. ii, p. 531. [Lettres patentes, 1635, pour la fondation de l'Académie française] scellées du grand sceau de cire verte, sur lacs de sole rouge et verte, PELLISSON, *Hist. Acad.* I. Le roi dès l'heure même mit dans ma main le sceau de son pouvoir suprême, RAC. *Esth.* II, 4. On se tient bien sûr de les posséder [les actes du concile de Bile] en Sorbonne, et l'on y a de quoi réfuter hautement Belarmin [qui les accusait de faux] en les faisant voir avec leurs attaches et leurs sceaux entiers et pendants, *Mém. de Trétoux*, 1725, t. I, p. 429. La cire pour les sceaux est jaune, rouge ou verte; la première est naturelle; l'autre est teinte, l'une avec du vert-de-gris, l'autre avec du vermillon, GENLIS, *Maison rust.* t. I, p. 397, dans POUGENS. || Dans l'ancienne monarchie, le grand sceau, celui qui servait à sceller les édits, les privilèges, grâces et patentes. || Le petit sceau ou sceau de petite chancellerie, se disait de celui qui, portant seulement les armes du roi, servait à expédier les actes de justice. || Le sceau dauphin était un grand sceau particulier pour les expéditions de la province du Dauphiné. || 2° L'empreinte même faite par le sceau. Le sceau est à peine visible. || 3° Absolument, les sceaux, les sceaux du souverain de l'État, ceux qu'on appose à tous les actes émanés directement de l'autorité souveraine. Scanderberg sut qu'un secrétaire qui portait les sceaux du sultan passait près de son camp, VOLT. *Mœurs*, 90. || La cassette des sceaux, la cassette où ils sont renfermés. || Le garde des sceaux, le ministre à qui les sceaux sont confiés, le chancelier ou le ministre de la justice. || Les sceaux, fonction de chancelier. M. d'Aligre a les sceaux; il a quatre-vingts ans: c'est un dépôt; c'est un pape, sév. 134. Le chancelier [Séguier] se ment; il a renvoyé les sceaux au roi par le duc de Coislin, m. 414. || Rendre les sceaux, donner sa démission de garde des sceaux. Plutôt que de voir les affaires languir avec lui, si ses forces ne lui revenaient, il se condamnait, en rendant les sceaux, à rentrer dans la vie privée, BOSS. *Le Tellier*. || On dit dans un sens analogue: On lui a été, repris les sceaux. || 4° Le pape a deux sceaux, l'un qui s'appelle l'anneau du pêcheur, et qui est un gros anneau où est la figure de saint Pierre tirant ses filets remplis de poissons; il sert pour les brefs apostoliques et pour les lettres secrètes; l'autre, qui est pour les bulles, porte la tête de saint Pierre à droite, et celle

de saint Paul à gauche, avec une croix entre deux, et de l'autre côté le nom du pape avec ses armes. || Le sceau des brefs s'imprime sur la cire rouge, et celui des bulles sur du plomb. || 5° Le sceau, l'action de sceller, le temps et le lieu où l'on scelle. Il y aura sceau tel jour. Tenir le sceau. Donner le sceau. 30 octobre 1685; j'appris qu'on se servait, au sceau, de trois sortes de cire: de la verte pour tous les arrêts, de la jaune pour toutes les expéditions ordinaires, et de la rouge seulement pour ce qui regarde le Dauphiné et la Provence; il y a une quatrième cire, qui est la blanche, dont on se sert pour les chevaliers de l'ordre; mais c'est le chancelier qui fait ces expéditions-là, et non le chancelier ou garde des sceaux de France, DANOEAU, I, 244. || On dit dans un sens analogue: La division du sceau au ministère de la justice. Au conseil, comme au sceau, la multitude, la variété, la difficulté des affaires n'étonnèrent jamais ce grand magistrat, BOSS. *Le Tellier*. || Ces lettres de grâce ont passé au sceau, on les a scellées. || Ces lettres ont été refusées au sceau, on n'a pas voulu les sceller. || S'opposer au sceau, s'opposer à ce que des lettres soient scellées. || On dit dans le même sens: Il y a opposition au sceau. On a fait opposition au sceau. || Officiers du sceau, ceux dont les fonctions particulières ont rapport au sceau. || Assistance au sceau, droit en vertu duquel les secrétaires du roi nouvellement établis assistaient au sceau. Ma famille illustre de l'assistance au sceau ne tire point son lustre, BOIL. *Sat.* x. || 6° Terme de l'Écriture sainte. Les sept sceaux, les sceaux qui scellaient le livre décrit dans l'Apocalypse. Je vis, dans la main droite de celui qui était assis sur le trône, un livre écrit dedans et dehors, et scellé de sept sceaux, SAGI, *Bible, Apoc.* v, 4. || Par extension, l'Agneau sans tache, qui rompt les sept sceaux du livre de mort, est le dernier sceau qui remplit et ferme celui de mes iniquités, MASS. *Avant, Disp. à la comm.* || Fig. Votre mère a l'âme scellée des sept sceaux de l'Apocalypse; sur son front est mis Mystère, DIMER. *Lett. à Mlle Voland*, 40 mai 1759. || 7° Fig. Ce qui ferme, scelle. C'est ce qu'ont fait Jésus-Christ et les apôtres; ils ont levé le sceau, ils ont rompu le voile et découvert l'esprit [des prophéties], PASC. *Figuratifs*, 20, édit. FAUGÈRE. Il [Job] le voyait [le Seigneur] ... compter tous les pas d'un pécheur, et garder ses péchés comme sous le sceau, pour les lui représenter au dernier jour, BOSS. *Anne de Gonz.* || 8° Fig. Ce qui donne une marque éminente, une perfection. C'est lui [Dieu] aussi qui nous a marqués de son sceau, et qui pour arrhes nous a donné le Saint-Esprit dans nos cœurs, SAGI, *Bible, St Paul*, 2^e épit. aux Corinth. I, 22. ... destinée par sa glorieuse naissance et ensuite par sa malheureuse captivité à l'erreur et à l'hérésie; mais le sceau de Dieu était sur elle.... BOSS. *Duch. d'Orléans*. Dieu mit sur toutes les passions de saint Louis le sceau de sa modération et de sa sagesse, FLÉCH. *Panegy. de St Louis*. N'est-il pas juste d'imprimer le sceau douloureux de la croix sur une chair qui a été marquée tant de fois du caractère de la bête? MASS. *Carême, Jeûne*. Non; le Dieu qui m'a fait ne m'a point fait en vain; Sur le front des mortels il mit son sceau divin, VOLT. *Loi nat.* I. Il se ressouvint d'avoir laissé dans les cabanes quelques malades qui n'avaient point encore reçu le sceau du christianisme, CHATEAUBR. *Génie*, IV, IV, 8. [Nos morts] Ils ont souffert; c'est une autre innocence! Ils ont aimé; c'est le sceau du pardon! LAMART. *Harm.* II, 4. || Le sceau de, le caractère éminent de. Vos repas se sentent-ils de la frugalité de ce temps de pénitence, et sont-ils marqués, par quelque endroit, du sceau de la mortification? MASS. *Carême, Jeûne*. La trahison, le meurtre est le sceau du mensonge, VOLT. *Henri*. II. Après avoir ménagé entre lui [le prince de Condé] et les Guise une réconciliation qui n'était et ne pouvait être que le sceau de la haine et de la vengeance, M. *Mœurs*, 470. || Mettre le sceau de, imprimer sur. Le citoyen obscur, en imitant la licence des grands, croit mettre à ses passions le sceau de la grandeur et de la noblesse, MASS. *Pet. carême, Exemples*. L'ouvrage [sur la Russie] ne paraîtra qu'après que vous y aurez mis le sceau de votre approbation, VOLT. *Lett. au pr. roy. de Pr.* 20 déc. 1737. Mets le sceau de ta prudence au mystère de tes amours, J. J. ROUSS. *Hél.* I, 62. || Mettre le sceau à une chose, la consacrer, la rendre entière. Il [Mézeray] écrivit sur l'origine des Français; et cette dernière production, estimée de tous les connaisseurs, mit le sceau à la gloire qu'il s'était acquise, D'OLIVET,

Hist. de l'Acad. t. II, p. 200, dans POUGENS. || Le sceau du génie, de la perfection, se dit des ouvrages que le génie seul a pu produire, où la perfection est portée à un très-haut degré. || Sceau de réprobation, sorte de note d'infamie qui fait qu'un homme est repoussé ou évité par les autres. || On dit quelquefois dans le style soutenu: Marquer du sceau de sa colère, du sceau de sa vengeance. À vos sujets proserits le ciel va vous unir; Votre front est marqué du sceau de sa colère, M. J. CHÉN. *Charles IX*, v, 3. || 9° Sous le sceau du secret, à condition que le secret en sera inviolablement gardé. Mais songez sous quel sceau je vous l'ai révélé, RAC. *Phèdre*, v, 1. Un trésor.... Par votre roi David autrefois amassé, Sous le sceau du secret au grand prêtre laissé, M. *Athal.* v, 4. || On dit dans le même sens: sous le sceau de la confession. Quand, après cela, M. de Cambrai me fait rompre le sceau sacré de la confession, par un sacrilège punissable, s'il l'a prouvé, qu'on me châtie, BOSS. *Remarques sur la rép. de M. de Cambrai*, III, 22. || On dit aussi: sous le sceau de l'amitié. Il détailla à Thérèse plusieurs circonstances que je savais seul, que je n'avais dites qu'au seul Diderot sous le sceau de l'amitié, J. J. ROUSS. *Conf.* x. || 10° Anciennement. Marque de fabrique. Les draps du sceau de Rouen, Darnetal, Dieppe, etc., *Réglem. des manuf.* août 1669, *mesure et qualité des étoffes*, art. 2. Si ces couleurs sont trouvées bonnes, elles pourront être marquées d'un sceau où le nom de la ville et du facturier sera gravé, *Instruct. gén. pour la teint.* 18 mars 1671, art. 235. || 11° Sceau de Salomon, *polygonatum vulgare*, DESFONT. Grand sceau de Salomon, *polygonatum multiflorum*, DESF. || 12° Sceau de Notre-Dame, *tamus communis*, L. || 13° Terme d'ancienne chimie. Sceau des sceaux ou sceau d'Hermès, fermeture hermétique. || 14° Drap du sceau, mauvaise orthographe pour drap d'Usseau, VOY. USSEAU.

— HIST. XI^e s. [1] Freint le seel, geted en ad la cire, *Ch. de Nol.* XXXVI. || XII^e s. Vous porterez ma chartre où li seax d'or pend, *Sax.* XXI. Ses lettres à seel pendant l'en ad durées, qui sunt à ses justises o à sun fil alées, *Th. le mart.* 418. || XIII^e s. Porceque li seax de la baillie est autentiques et creus de cbe qui est tesmoigné par li en lettres, li baillis n'est pas sages qui songneusement ne le garde, BEAUM. I, 40. Gentils gens ou hommes de religion qui portent seaus, M. XII, 10. || XIV^e s. Saugc c'est le ciau nostre dame, II. DE MONDEVILLE, I^o 70. Pour faire et brouder les bourses aus seaulx du secret du roy, de la royne et de la duchesse d'Orleans, *DU CANGE, sigillum*. || XV^e s. Oultre et davantage envoya ung seelle audit duc par lequel il luy promettoit de le servir et secourir et tous ses amys et allyez, COMM. IV, 6. || XVI^e s. ... Et a suivi long-temps chancellerie Sans profiter rien touchant sellerie; Car vous savez que tout aqit sans sel Sert beaucoup moins qu'un potage sans sel, MAROT, II, 83. Les seaux et cachets s'impriment aiseement en de la cire molle, AMYOT, *Com. nourrir les enfants*, 8. Seau de Salomon, autrement dit polygonaton, se loge en lieu haut, loin d'humidité, O. DE SERRES, 619. La circoncision leur estoit [aux Juifs] un seel de la justice de foy, CALV. *Insti.* 1043. Que le roi Charles VI seroit sacré en la ville de Reims.... que le fait de la justice se conduiroit sous son nom et seel, PASQUIER, *Recherches*, II, 19.

— ETYM. Lat. *sigillum*, dimin. de *signum*, signe.

SCEL (sè-l), *s. m.* Ancien terme de chancellerie. Sceau. Sous le scel du Châtelet de Paris. Le scel secret du roi. || En parlant du petit sceau, on disait: scel et contre-scel.

— ETYM. Dans l'anc. franç. ce mot faisait au nominatif *li seels*, ou *seals*, ou *seax*, prononcé seaux, et au régime *seel*; ces deux formes ont donné, dans la langue moderne, *sceau* et *scel*. Le c en *scel*, *sceau*, *sceller*, etc. qui n'existe ni dans le latin, ni dans l'ancienne langue, est une erreur d'orthographe du XVI^e et du XVII^e siècle.

† **SCELAN** (sé-lan), *s. m.* Sorte de poisson qui a de la ressemblance avec le hareng et qui sert à faire des appâts. Le sel nécessaire pour la salaison des scélans, maquerelles, et autres menns poissons qui servent d'appas à la pêche sera délivré aux bateaux pêcheurs du Pellet, *Ordonn.* mai 1680.

SCÉLÉRAT, **ATE** (sé-lé-ra, ra-t'), *adj.* || 1° Coupable ou capable de grands crimes. Le galfant [un chat] fait le mort, et du haut d'un plancher Se pend la tête en bas; la bête scélérate À de certains cordons se tenait par la patte, LA FONT. *Fabl.* III, 48. Un riche, criminel et scélérate, BOURDAL. *Carême*, II, Rich. 23. Des enfants scélérats qui trompent notre amour,

ducis, *Lear*, II, 7. || Par exagération. Florine : Scélérats en amour, dont les langues trahissent Nous font bien plus de tort que toutes nos faiblesses, LA CHAUSSÉE, *Préj. à la mode*, IV, 4. || 2° En parlant des choses, qui a le caractère des grands crimes. Une action scélérate. Que voilà qui est scélérate! MOL. *Bourg. gent.* III, 10. || Fig. L'air engros y est un peu scélérate [à Marseille], sév. t. III, p. 184, éd. RÉGNIER. || 3° S. m. et f. Un scélérate, une scélérate. Crains les dieux, scélérate, crains les dieux ou Pompée, CORN. *Sertor.* V, 4. Tu vois en don Juan, mon maître, le plus grand scélérate que la terre ait jamais porté, MOL. *Festin*, I, 4. Lui! [un méchant homme] de semblables tours il ne craint point l'éclat; il a permission d'être franc scélérate, ID. *Mis.* V, 4. Toujours les scélérate ont recours au parjure, NAC. *Phèdre*, IV, 2. || Par plaisanterie. Adieu, l'aimable scélérate; écrivez-moi donc de temps en temps, sév. *Au prés. de Moulceau*, 1^{er} juin 1684. || Par exagération. Ah! m'aimour, vous la croyez! c'est une scélérate; elle m'a dit cent insolences, MOL. *Mal. imag.* I, 7. Tu pauvre Covielle, petite scélérate! allons, vite, ôte-toi de mes yeux, vilaine, et me laisse en repos, ID. *Bourg. gent.* III, 8. Ah! les scélérate d'hommes! quand on les étranglerait tous.... DEUMARCH. *Mère coup.* I, 4. || 4° Scélérate, s. f. espèce de renoncule, *ranunculus sceleratus*, L. à cause de ses propriétés toxiques.

— ETYM. Lat. *sceleratus*, de *scelus*, crime. Au XVI^e siècle, on disait *sceleré*. *Scélérate* est un latinisme, ou un italianisme (*scelerato*).

SCÉLÉRATESSE (sé-lé-ra-tè-s'), s. f. Méchanceté du scélérate. N'était-on pas déclaré scélérate dès qu'on parvenait à votre faveur, puisqu'on n'y parvenait jamais que par la scélérate? RÉN. *Dial. des morts mod. Louis XI*, Baluc. Il [le champ où Louis le Débonnaire fut abandonné] a conservé le nom du Champ du Mensonge; si nos campagnes avaient été désignées par les crimes qui s'y sont commis, la terre entière serait un monument de scélérate, VOLT. *Ann. Emp. Louis le Faible*, 833. J'ai toujours vu avec chagrin, et je l'ai dit hardiment, que le Photin de Corneille [dans *Pompée*] débite plus de maximes de scélérate que celui de Lucain, ID. *Lett. Campi*, 8 juill. 1774. On a dit qu'il n'y avait point de grand génie sans une nuance de folie; cela me paraît du moins aussi vrai de toute grande scélérate, DIDEROT, *Claude et Nér.* I, 69. || Acte de scélérate. Il n'y eut ni violence, ni artifice, ni grandeur de courage, ni scélérate que César Borgla ne mit en usage, VOLT. *Mœurs*, 114.

— ETYM. *Scélérate*.

† SCÉLÉRATISME (sé-lé-ra-ti-s'm'), s. m. Mot forgé par Diderot, et signifiant le caractère du scélérate. Le seul vice que je connaisse dans l'univers est l'avarice; tous les autres, quelque nom qu'on leur donne, ne sont que des degrés de celui-ci; c'est le Protée de tous les vices; analysez la vanité, l'orgueil, l'ambition, la fourberie, la tartuferie, le scélérate, tout cela se résout en ce subtil élément, le désir d'avoir, DIDEROT, dans LAVERGNE.

SCÉLITE (sé-li-t'), s. f. Pierre figurée imitant la forme d'un jambe humaine.

— ETYM. *Σκλίος*, jambe.

1. SCÉLÉ, EE (sé-lé, lé), part. passé de sceller. || 1° Marqué d'un sceau. Diplôme scellé en cire rouge. || Fig. Arsinoé ne se fiait guère à toutes ces promesses, quoique prononcées à la vue des autels, et scellées du sceau redoutable de la religion, ROLLIN, *Hist. anc. Œuv.* t. VII, p. 342, dans POUGENS. || 2° Fig. Qui est mis comme sous un sceau. J'ai l'œil scellé d'un sceau de fer, RÉGNIER, *Stances relig.* Les jugements de Dieu leur sont confiés, mais comme un livre scellé, PASC. *Juifs*, 10, éd. FAUCÈRE. Cyprien, renouvelé par la grâce, voit ses doutes se dissiper; ce qui était auparavant scellé pour lui, s'ouvrir devant lui, BOSS. 1^{er} sermon, *Dim. de la Passion*, 4.

2. SCÉLÉ (sé-lé), s. m. || 1° Terme de procédure et de police. Sceau apposé à des serrures, à un cabinet, etc. par autorité de justice pour empêcher de les ouvrir. Apposer les scellés. Gardien des scellés. Les papiers sont sous le scellé. Brisier le scellé, les scellés. Le roi avait laissé la Vrillière à Marly pour mettre le scellé partout, ST-SIM. 85, 106. Si tous les héritiers sont présents et majeurs, l'apposition des scellés sur les effets de la succession n'est pas nécessaire, *Code Nap.* art. 819. Si tous les héritiers ne sont pas présents, s'il y a parmi eux des mineurs ou interdits, le scellé doit être apposé dans le plus bref délai, *ib.* || Bris de scellé,

délit que l'on commet en brisant un scellé. || 2° Acte scellé. Il ajoutait en envoyant son scellé, qu'il était plus engagé par la reconnaissance qu'il lui devait que par le scellé même, DUCLOS, *Œuv.* t. II, p. 328.

— HIST. XVI^e s. L'on se peut opposer sur le pris [d'une vente] entre l'adjudication et le scellé [de l'acte], LOYSEL, 906.

— ETYM. *Scellé* 1.

SCÉLLEMENT (sè-le-man), s. m. || 1° Terme de maçonnerie. Action de sceller. || 2° L'ouvrage qui en résulte. Un bon scellément. || 3° L'extrémité d'une pièce de bois ou de métal, qui, engagée dans un trou, y est retenue par du plâtre, du mortier, etc. || Terme de poëlie. Bout de tôle rivé à l'extrémité d'un cercle en cuivre, ayant un coude et un œil pour le passage d'une vis qui sert à tendre ce même cercle.

— ETYM. *Sceller*.

SCÉLLER (sè-lé), v. a. || 1° Appliquer le sceau à une lettre de chancellerie. On employa depuis le mois de février de l'année 1634 jusqu'à celui de l'année suivante 1635, à lui donner [à l'Académie française] la forme qu'elle devait avoir, à dresser les statuts, et à faire sceller l'édit de son erection, PELLISSON, *Hist. de l'Acad.* I. Il dit en scellant la révocation du fameux édit de Nantes, qu'après ce triomphe de la foi et un si beau monument de la piété du roi, il ne se souciait plus de finir ses jours, BOSS. *le Tellier*. Il lui est ordonné [à Daniel] de sceller le livre et de le tenir fermé jusqu'au temps ordonné de Dieu, afin de nous faire entendre que la pleine découverte de ces vérités [la résurrection des morts et la vie future] était d'une autre saison et d'un autre siècle, ID. *Hist.* II, 6. Il apprenait alors à prononcer des arrêts, à sceller des grâces, FLÉCH. *le Tellier*. || Absolument. Sceller en cire jaune, en cire rouge. Il y a des princes qui scellent en or et en argent. Les papes scellent en plomb dans quelques occasions. Le roi scellera demain, avec dix conseillers d'Etat et quatre maîtres des requêtes [en place du chancelier mort], sév. 5 fév. 1672. || 2° Appliquer les scellés. Le juge de paix a scellé toutes les armoires. || 3° Terme de maçonnerie. Fixer l'extrémité d'une pièce de bois ou de métal dans un mur, dans la pierre ou dans le marbre, avec du plomb, du plâtre, du mortier, etc. Sceller un balcon. Sceller un crochet. Suis-je bien assuré que le sépulcre a été scellé, et qu'on y a placé des gardes? BONNET, *Paling*. XIX, 6. || Terme de paver. Mettre du mortier sous et entre les pavés. || 4° Sceller un vase, une bouteille, les boucher avec une espèce de mastic. || Terme de chimie. Sceller hermétiquement un vaisseau de verre, en fermer le col en en faisant fondre les bords à la lampe de l'émailleur; ce qui les agglutine, de telle sorte que rien ne puisse y entrer et que rien n'en puisse sortir. || 5° Fig. Confirmer, affermir. Ils ont scellé de leur sang les vérités qu'ils ont annoncées, BOSS. *Serm. Quinq.* 2. Il [Jésus] les oblige [les apôtres] à sceller leur témoignage de leur sang, ID. *Hist.* II, 6. N'appréhendez rien pour elle [Madame mourante]; quelque cruelle que la mort vous paraisse, elle ne doit servir à cette fois que pour accomplir l'œuvre de la grâce, et sceller en cette prière le conseil de son éternelle prédestination, ID. *Duch. d'Orl.* Puis-je ne point chérir l'heureuse occasion D'aller du sang troyen sceller notre union? RAC. *Iph.* III, 3. Non, dit-il [Charondas], je ne les viole pas [mes lois qui défendent de paraître armé en une assemblée du peuple]; mais je les scellerai de mon sang; et sur-le-champ il se tua de son épée, ROLLIN, *Hist. anc. Œuv.* t. III, p. 484, dans POUGENS. Un dernier affaiblement [chez le duc d'Orléans] aurait scellé la pierre du sépulcre où il serait enfermé tout vivant, ST-SIM. 253, 148. Sénèque ne ferme presque pas une de ses lettres sans la sceller de quelques maximes d'épigramme, DIDER. *Claude et Nér.* II, 4. En vain des baisers sans ivresse ont scellé des serments sans foi, BÉRANG. *Rossig.* || 6° Se sceller, v. réfl. Être scellé. Marot se plaignait qu'on ne scellât pas le brevet de sa pension, tandis que tant d'autres se scellaient.

— HIST. XI^e s. Al premier an [il] fist ses brefs sceller, *Ch. de Rol.* CLXXXV. || XII^e s. En l'oré pont [poignée d'épée] [il] la fit bien sceller [une relique], *Ronc.* p. 111. || XIII^e s. Quand les chartes furent faites et scellées, VILLEH. XIX. Letres [ils] lui ont baillie en cire seelée, *Berte*, LXVIII. La que est en l'ève gelée Et en la glace seellée, *Ren.* 1168. N'en poroit estre un solz quarelz osteiz, Tant est

li uns an l'autre sacliez, *Gerard de Vienne*, p. 3228. || [le testament] doit estre seelés du seel autentique, ou de plusieurs seax de nobles personnes, BEAUMAN. XII, 9. || XV^e s. Repondit aux Flamands [Edouard III] que s'ils lui vouloient jurer et sceller qu'ils aideroient à parmaintenir sa guerre.... PROISS. I, 1, 96. || XVI^e s. Les sacrements sont comme seaux, desquels les promesses de Dieu sont seellées, CALV. *Instit.* 1043. Il avoit enfermé un poignon de poudre dans l'espeueur d'une muraille, avec l'amorce entre deux tuiles bien seellée comme il faut, D'AUB. *Hist.* II, 440. Philippus songea qu'il scelloit le ventre de sa femme, et que l'engraveure du seel dont il le scelloit, estoit la figure d'un lion, AMYOT, *Alex.* 2.

— ETYM. Lat. *sigillare*, de *sigillum*, sceau; wallon, *siéle*, étalonner, imprimer une marque.

SCÉLLEUR (sè-leur), s. m. Celui qui scelle, qui appose le sceau. Le scelleur de la chancellerie

— HIST. XIII^e s. Et le [la] reson pourquoy li scelleures en doit estre escusés et descoulpés est telle qu'il peut estre deceus en tel cas, BEAUM. XXXV, 25. || XIV^e s. Ayoul de Rapine fu scelleur dunt arcevesque de Bordeaux par l'espace de dix ans, DU CANGE, *sigillarius*. || XVI^e s. Dites sans plus : il faut que les seclons [un brevet de pension].... Considéré que tant d'autres se seclent; Mais si je touche argent par la seclure, Je benirai des fois plus de sept l'heur, Le chancelier, le seau et le seclleur, MAROT, II, 83

— ETYM. *Sceller*.

† SCÉLOTYRBE (sé-lo-tir-b'), s. f. Dans les auteurs anciens, nom d'une affection qui attaqua les armées romaines, et qui a plusieurs traits de ressemblance avec le scorbut moderne.

— ETYM. *Σκλωτύρβη*, de *σκλω*, jambe, et *τύρβη*, trouble, dérangement.

SCÈNE (sé-n'), s. f. || 1° Partie du théâtre où jouent les acteurs. Les acteurs entrent en scène. Voulez-vous sur la scène étaler des ouvrages Où tout Paris en foule apporte ses suffrages, BOIL. *Art p.* III. La troisième partie [du théâtre chez les Grecs] était le lieu où ils plaçaient leur symphonie; et ils l'appelaient *ὑποσκήνιον*, parce qu'il était au pied du théâtre principal qu'ils nommaient en général la scène, ROLLIN, *Hist. anc. Œuv.* t. V, p. 146, dans POUGENS. || Fig. Faisant de cet ouvrage [ses Fables] Une ample comédie à cent actes divers, Et dont la scène est l'univers, LA FONT. *Fabl.* V, 1. || Avant-scène, voy. ce mot à son rang. || Fig. Ensanglanter la scène, voy. ENSANGLANTER.

|| Mettre un ouvrage en scène, régler la manière dont les acteurs doivent le représenter. || On dit en ce même sens : la mise en scène d'une pièce. || Mettre un personnage sur la scène, le représenter dans un ouvrage dramatique. Délateur, tremble, en scène il faut me suivre, BÉRANG. *Censeur*. || On dit de même : mettre, transporter un événement, une action sur la scène. L'illustre Grotius a mis sur la scène la Passion même de Jésus-Christ, CORN. *Poly. Examen*. || Par extension. Mettre sur la scène, mettre en scène quelqu'un, lui faire jouer un rôle, lui donner une place dans une composition littéraire ou artistique. Je mets aussi sur la scène Des trompeurs, des scélérate, Des tyrans et des ingrats, Mainte imprudente pécore, Force sots, force flatteurs, LA FONT. *Fabl.* IX, 1. Celui que j'ai mis en scène est tel qu'il serait aussi heureux pour moi qu'honorable à son pays qu'il s'y en trouvât beaucoup qui l'imitassent, J. J. ROUSS. *Du sujet et de la forme de cet écrit [Rousseau, juge de J. J.]* Quand il n'en coûte aucun sacrifice à l'art, ne vaut-il pas mieux mettre la vertu que le vice en scène? DIDER. *Salon de 1765*, *Œuv.* t. XIII, p. 180, dans POUGENS. J'ai peint le caractère de Mme Gaudard dans l'un des Contes de la veillée, où, sous le nom d'Ariste, je me suis mis en scène, MARMONTEL, *Mém.* VII. [1] Met son âme en parade et son esprit en scène, DREUILLE, *Convers.* I. || En scène, sous les yeux du public en une représentation quelconque. En scène d'abord admirez La grâce de ces deux lurons, BÉRANG. *Rossigs.* || Être en scène, se dit d'un acteur qui n'oublie pas un seul moment le rôle qu'il joue. || Fig. Il est toujours en scène, se dit d'un homme qui a toujours un maintien apprêté, comme si un grand nombre de personnes avaient les yeux sur lui. || Fig. Parltre sur la scène, être nommé à un emploi qui attire les yeux; commencer à prendre une part aux affaires publiques. || On dit dans le même sens : être en scène, occuper la scène; paraître, figurer, briller sur la scène du monde. || 2° Décoration du théâtre. La scène représente un palais. La scène change à

vue. || Fig. La scène change, va changer, un changement considérable survient dans une affaire, dans les affaires. || 3° L'action même qui fait le sujet de la pièce qu'on représente. La scène est à Paris. Que le lieu de la scène y soit fixe et marqué, BOIL. *Art* p. III. || Ouvrir la scène, commencer la représentation, paraître le premier sur le théâtre. || Fig. Nos troupes marchent vers Cologne; c'est M. de Luxembourg qui doit ouvrir la scène, sév. 22 janv. 1672. || 4° Fig. L'art dramatique. Les auteurs qui ont illustré la scène. La scène même, qui depuis Molière est bien plus un lieu où se débilitent de jolies conversations que la représentation de la vie civile, J. J. ROUSS. *Hél.* II, 17. La scène, en général, est un tableau des passions humaines, dont l'original est dans tous les cœurs, M. *Lett. à d'Alembert*. || La scène tragique, la tragédie. La scène comique, la comédie. La scène lyrique, l'opéra. Toi donc qui, s'élevant sur la scène tragique, Suis les pas de Sophocle, BOILEAU, *Ép.* VII. || La scène française, la littérature dramatique en France. Et la scène française est en proie à Pradon, BOIL. *Ép.* VIII. En général il y a beaucoup de discours et peu d'action sur la scène française, J. J. ROUSS. II, 7. La scène française, sans contredit la plus parfaite, ou du moins la plus régulière qui ait encore existé, M. *Lett. à d'Alemb.* || 5° Partie d'un acte d'un poème dramatique, laquelle apporte du changement à l'action par l'entrée ou la sortie d'un ou plusieurs acteurs. La première scène d'Athalie. Que le trouble, toujours croissant de scène en scène, à son comble arrivé se débrouille sans peine, BOIL. *Art* p. III. Que l'action, marchant où la raison la guide, Ne se perde jamais en une scène vide, M. *ib.* On ne peut prendre trop de précaution pour ne rien mettre sur le théâtre qui ne soit très-nécessaire; et les plus belles scènes sont en danger d'ennuyer du moment qu'on les peut séparer de l'action et qu'elles l'interrompent au lieu de la conduire vers sa fin, RAC. *Mithr. Préf.* J'ai toujours ouï dire que Despréaux, qui était le confident de Racine et de Molière, se trompait toujours sur les scènes qu'il croyait devoir réuser le plus, et sur celles dont il se défait, VOLT. *Lett. Chabanon*, 4 déc. 1765. Nul auteur n'a jamais écrit plus mal et mieux; voilà pourquoi on disait que Corneille avait un démon qui fit pour lui les belles scènes de ses tragédies, et qui lui laissa faire tout le reste, M. *Comm. Corn. rem. Théod.* I, 1. || Scène muette, voy. MUET. || 6° Ensemble d'objets qui s'offrent à la vue. Le pays offre une foule de scènes variées. || 7° Fig. Il se dit de ce que l'on compare à la scène d'un théâtre. Stratagème dont il se servit pour avoir la scène libre, HAMILT. *Gramm.* 4. Un certain jardin devait être la scène de cette fête, M. *Gramm.* 6. On verra le Fils de l'homme... produire sur la scène des héros de la foi, jusques-là inconnus au monde, MASS. *Avent, Jugem.* De quelque nouveau crime il prépare la scène, VOLT. *Oreste*, IV, 3. || 8° Fig. Toute action qui offre quelque chose de remarquable, d'extraordinaire. Des scènes de plaisir et de joie. Il est vrai que les scènes en [du conclave] furent curieuses, RETZ, *Conclave d'Alex.* VI. Mme de Coulanges et M. de Barillon jouèrent bien la scène de Vardes et de Mlle de Toiras; nous avions tous envie de pleurer; ils se surpassèrent eux-mêmes, sév. 4^{er} avril 1672. Tout le monde se fait une affaire particulière de cette grande scène [la révolution d'Angleterre], M. 31 déc. 1688. N'attendez pas que j'ouvre ici une scène tragique, que je représente ce grand homme étendu sur ses propres trophées, FLÉCH. *Turenne*. Le monde entier n'était qu'un théâtre lugubre, où cette passion [l'orgueil] hautaine et insensée donnait tous les jours les scènes les plus sanglantes, MASS. *Avent, Noël*. Il s'ouvrait alors une grande scène vers les frontières de la Suède, VOLT. *Russie*, I, 44. Je refusai de la voir [Velléda], afin de nous épargner à tous deux une scène douloureuse, CHATEAUB. *Mart.* liv. X. La seule crainte d'une scène embarrassante a souvent fait prendre aux gens faibles le parti de la perfidie, GENLIS, *Mères riv.* t. I, p. 27, dans POUGENS. Quand je verrais un globe [de la terre] errant et solitaire flottant loin des soleils, pleurant l'homme détruit, Se perdre dans les champs de l'éternelle nuit; Et quand, dernier témoin de ces scènes funèbres... LAMART. *Méd.* I, 5. || 9° Sorte d'esclandre. M. de Coëquen est arrivé à Paris en même temps que M. de Chaulnes; leur haine et les mémoires qu'a donnés Coëquen feraient une belle scène, si le roi les voulait entendre tous

deux, sév. 263. Nous lui avons parlé [au roi], M. de Paris et moi, dans les mêmes sentiments [sur les affaires quiétistes], mais à diverses heures, pour ne point donner une scène au courtisan, attentif à cette affaire plus qu'on ne peut vous le dire, BOSS. *Lett. quiét.* 438. Vous l'abordez une autre fois, et il ne s'arrête pas, il se fait suivre, vous parlez si haut que c'est une scène pour ceux qui donnent une scène à toute la maison, J. J. ROUSS. *Hél.* I, 44. Quoique mes fureurs donnassent des scènes à pâmer de rire, M. *Conf.* I. Je viens d'avoir une scène affreuse avec M. de Limours, GENLIS, *Ad. et Th.* t. I, p. 264, dans POUGENS. ... En marquant mon étonnement de la scène plus que bizarre que M. de Lamarre s'était permise, *Papiers saisis à Bareuth*, p. 156. || Il ne faut point donner de scène au public, il faut cacher au public des débats qui exciteraient sa malignité. Faut-il donner au public une scène.... MASS. *Resp. hum.* || Faire une scène à quelqu'un, l'attaquer violemment de paroles. Il lui dit avec une colère concentrée et une voix tremblante: eh bien, madame, allez-vous faire une scène? GENLIS, *Ad. et Th.* t. I, p. 288, dans POUGENS. — REM. Bouhours, *Nouv. remarques*: « Ce mot est depuis quelques années fort à la mode dans un certain tour. Ce fut une étrange scène, il a donné une plaisante scène au public. Ce mot est venu de la cour. »

— ETYM. Lat. *scena*; du grec σκηνή, proprement tente et, par extension, demeure, lieu ombragé; de même radical que σκιά, ombre.

SCÉNIQUE (sè-ni-k'), *adj.* Qui a rapport à la scène, au théâtre. Le peuple [à Rome] devint si passionné pour les jeux scéniques, que le même ouvrage eut quelquefois deux représentations dans un seul jour, comme cela arriva pour l'Eunuche de Térence, PASTORET, *Instit. Mém. hist. et litt. anc.* t. III, p. 329. || Instinct scénique, instinct d'imitation. Il paraît que cet instinct scénique s'étend jusqu'à l'imitation des actions du moment, BUFF. *Ois.* t. XIV, p. 10. || Style scénique, style de la scène, du théâtre. Le style y est plus leste [dans la préface], plus vibrant, plus scénique en un mot que celui de la pièce elle-même, J. CLARETIE, *Feuilleton de l'Opinion nationale*, 6 avril 1868.

— ETYM. Scène.

† SCÉNITE (sè-ni-t'), *adj.* Qui vit sous des tentes. Les peuples scénites.

— ETYM. Σκηνίτης, de σκηνή, tente (voy. SCÈNE).

SCÉNOGRAPHIE (sè-no-gra-fie), *s. f.* || 1° Terme de peinture. Art qui consiste à dessiner les édifices, les sites, les villes, etc. en perspective, c'est-à-dire avec les diminutions et les raccourcissements que la perspective y apporte, par opposition à ichnographie et orthographie, qui sont des plans purement géométriques, où la perspective n'est pas observée. || 2° Particulièrement. Art de peindre les décorations scéniques. || 3° Les représentations mêmes, les objets représentés. La scénographie d'un palais et de ses jardins. || 4° Terme de maçonnerie. Art de représenter un édifice en relief, qu'on appelle aussi modèle.

— HIST. XVI^e s. Le corps de ce jardin-ci est relevé en schenographie ou perspective, il monte jusques à la hauteur de six toises, par six retours de la montaigne.... O. DE SERRES, 602.

— ETYM. Σκηνογραφία, l'art d'orner le théâtre, de σκηνή, scène, théâtre, et γράφειν, dessiner.

SCÉNOGRAPHIQUE (sè-no-gra-fi-k'), *adj.* Qui a rapport à la scénographie.

— ETYM. Σκηνογραφικός, de σκηνογραφία, scénographie.

† SCÉNOGRAPHIQUEMENT (sè-no-gra-fi-ke-man), *adv.* Selon les règles de la scénographie; en perspective.

SCÉNOPEGIE (sè-no-pé-jie), *s. f.* Nom que les Grecs donnaient à la fête des Tabernacles des Juifs. Voy. TABERNACLES. || On dit aussi les scénopégies, à cause que la fête durait sept jours.

— ETYM. Σκηνοπηγία, action de dresser une tente, de σκηνή, tente (voy. SCÈNE), et πηγύνω, fixer, établir.

SCEPTICISME (sè-pti-si-sm'), *s. m.* || 1° Doctrine des philosophes qui doutent et qui examinent. Le scepticisme est le premier pas vers la vérité, DIDER. *Pens. philos.* n° 31. Le scepticisme ne convient pas à tout le monde, il suppose un examen profond et désintéressé, M. *ib.* 24. Il me semble que le scepticisme que certaines discussions historiques provoquent et entretiennent, n'est ni la moins douce ni la moins saine habitude que l'esprit humain puisse contracter, DAUNOU, *Instit. Mém. sc. mor. et pol.* t. IV, p. 543. || 2° Particulièrement,

doctrine des philosophes pyrrhoniens. Pyrrhon, disciple d'Anaxarque de la secte éléatique, exerça le premier cette philosophie pusillanime et douteuse, qu'on appelle de son nom pyrrhonisme, et, de sa nature, scepticisme, DIDER. *Opin. des anc. philos. (philos. pyrrhoniennes)*. Le scepticisme n'eut ni chez les anciens, ni chez les modernes, aucun athlète plus redoutable que Bayle, M. *ib.* || 3° Il se dit, dans le langage général, de ceux qui affectent de douter de tout. Ce scepticisme qui fut celui de Montaigne et de tant d'autres, leur laissait du moins du respect et même de la vénération pour le culte établi, GENLIS, *Mères riv.* t. III, p. 2, dans POUGENS.

— REM. Scepticisme n'est pas ancien. « Pascal, non plus que Montaigne, ne se sert du mot de scepticisme, que nous employons aujourd'hui; on trouve dans la Mothe le Vayer la sceptique, ή σκεπτική, mais non le scepticisme, » HAVET, *Pensées de Pascal*, t. I, p. 45. La table de Bayle, édit. de 1715, donne: « sceptique, scepticisme, cherchez pyrrhoniens; » mais à Pyrrhon on ne trouve pas scepticisme.

— SYN. SCEPTICISME, PYRRHONISME. Le scepticisme a un sens plus étendu que le pyrrhonisme, qui est la philosophie de Pyrrhon. Autrefois on n'avait que le mot pyrrhonisme; et on confondait les deux nuances. Aujourd'hui le scepticisme s'applique surtout à ce qu'on ne sait pas, par exemple l'essence des chosés. Il se prend aussi quelquefois pour pyrrhonisme.

— ETYM. Sceptique.

SCEPTIQUE (sè-pti-k'), *adj.* || 1° Il se dit d'une secte de philosophes anciens, les pyrrhoniens, dont le dogme principal était de douter de tout, et, par extension, de ceux qui, chez les modernes, suivent les doctrines pyrrhoniennes, ou qui professent le doute philosophique. Le sceptique philosophe Bayle a été persécuté, même en Hollande; la Mothe le Vayer, plus sceptique et moins philosophe, a été précepteur du roi Louis XIV et du frère du roi, VOLT. *Diét. phil. Contradiction*. Le mot sceptique, qui est grec dans son origine, signifie proprement contemplatif, c'est-à-dire un homme qui balance les raisons de part et d'autre, sans décider pour aucun côté, DIDER. *Opin. des anc. philos. scepticisme*. || Qui a rapport à cette secte. Philosophie sceptique. Maximes sceptiques. || 2° Qui affecte le doute sur toute chose. D'Alembert: Sceptique je me serai couché, sceptique je me lèverai.

— Diderot: sceptique? est-ce qu'on est sceptique? DIDER. *Mém. Entret. d'Alemb.* Non; du sceptique Harold le doute est la doctrine; Et croissant ni la croix ne couvrent sa poitrine, LAMART. *Harold*, 10.

|| 3° Substantivement. Comme personne jusque-là n'avait fait profession de douter absolument de toutes choses, c'est ce qui a été cause que Pyrrhon a passé pour l'auteur et le chef de tous les sceptiques, FÉN. *Pyrrhon*. M. Hume, ce fameux sceptique, est aussi honoré parmi eux [les Anglais] que l'homme le plus soumis à la foi, VOLT. *Dial.* 30. Qu'est-ce qu'un sceptique? c'est un philosophe qui a douté de tout ce qu'il croit, et qui croit ce qu'un usage légitime de sa raison et de ses sens lui a démontré vrai, DIDER. *Pens. philos.* n° 30. Mais du Dieu trois fois saint notre injure est l'injure; Faut-il l'abandonner au mépris du parjure, Aux langues du sceptique ou du blasphemateur? LAMART. *Harm.* I, 6. || 4° La sceptique, la doctrine des pyrrhoniens. Ils [les pyrrhoniens] se sont encore voulu aider de certaines façons de parler qui leur étaient particulières; ce sont celles qu'on a nommées les voix de la sceptique, comme: je ne sais, cela peut être, je ne le comprends pas, etc., LA MOTHE LE VAYER, *Vertu des païens*, II, *Pyrrhon*.

— HIST. XVI^e s. Les autres... disoient que l'on pouvoit disputer de toutes choses... et s'appelloient sceptiques, BONIVARD, *Amartigénée*, p. 159.

— ETYM. Σκεπτικός, de σκεπτεσθαι, voir, considérer; de même radical que le lat. *specere, spectare* (voy. SPECTACLE).

† SCEPTIQUEMENT (sè-pti-ke-man), *adv.* D'une manière sceptique.

SCEPTRE (sèp-tr'), *s. m.* || 1° Bâton de commandement qui était un des signes de l'autorité royale. Dans Homère, les rois portent le sceptre. Vivez, le sceptre d'or que vous tend cette main, Pour vous de ma clémence est un gage certain, RAC. *Esth.* II, 7. On nous présenta d'abord à Aceste, qui, tenant son sceptre d'or en main, jouait les peuples et se préparait à un grand sacrifice, FÉN. *Tél.* I. || Particulièrement, bâton court surmonté d'un aigle,

d'une fleur, d'une boule ou autre ornement que les consuls et les empereurs romains, les empereurs grecs et les souverains de l'Europe portèrent de la main droite comme symbole de l'autorité suprême. || Fig. Que cette couronne d'épines vous est convenable [Jésus-Christ] que ce sceptre fragile est bien dans vos mains ! boss. *Sermons*, 2, *Profession*. || Fig. Depuis le sceptre jusqu'à la houlette, depuis les fonctions des rois jusqu'à celles des bergers. Que ne faites-vous point?... depuis le sceptre jusqu'à la houlette, vous suffisez à tout, sév. à *Mme de Grignan*, mai, 1690. Et le sort prend plaisir d'une chaîne secrète D'allier quelquefois le sceptre et la houlette, REGNARD, *Démocr.* III, 4.

|| 2° Fig. Le pouvoir souverain, l'autorité monarchique. Elle [la justice] seule fait l'ordre; et les sceptres des rois n'ont que des pompes inutiles, s'ils ne sont appuyés de la force des lois, MALH. VI, 46. À l'épreuve d'un sceptre, il n'est point d'amitié, CORN. *Hérael.* I, 3. Venant prendre possession du sceptre de la Grande-Bretagne, boss. *Reine d'Angleter.* La vanité des chères humaines ne se montre que trop d'elle-même sans le secours de ma voix, dans ce sceptre sitôt tombé d'une si royale main et dans une si haute majesté si promptement dissipée, id. *Mar.-Thér.* Il n'y a que le mot de sceptre qui l'usage de notre langue nous pourrait faire prendre pour la seule royauté; au lieu que, dans la langue sainte, il signifie en général, la puissance, l'autorité, la magistrature; cet usage du mot sceptre se trouve à toutes les pages de l'Écriture, id. *Hist.* II, 2. [Les rois fainéants] Laisaient leur sceptre aux mains ou d'un maire ou d'un comte, BOIL. *Lutr.* II. || Fig. Le sceptre et l'eucensor, l'autorité monarchique et l'autorité sacerdotale. Le sacerdoce était réuni dans leur personne avec le sceptre; les monuments des nations les plus anciennes le prouvent, CONDILL. *Hist. anc.* I, 8. || Un sceptre de fer, une autorité dure et despotique. Qu'aux larmes, au travail le peuple est condamné, Et d'un sceptre de fer veut être gouverné, RAC. *Athal.* IV, 3. Alors Taycosama [au Japon] leva un sceptre de fer, et frappa sur les chrétiens, comme ennemis de l'État, RAVNAL, *Hist. phil.* II, 7. || Fig. Depuis qu'il [Boileau] avait quitté ce sceptre du Parnasse, qui avait été longtemps un sceptre de fer entre ses mains, mais nécessaire au maintien du bon goût, D'ALEMB. *Éloges, St-Aulaire*. || 3° Fig. Supériorité, prééminence. Bossuet, qui voyait s'élever dans Bourdaloue un successeur digne de lui et formé sur son modèle, remit le sceptre de l'éloquence chrétienne aux mains de l'illustre rival à qui il avait ouvert et tracé cette glorieuse carrière, D'ALEMB. *Éloges, Bossuet*. Le trident de Neptune est le sceptre du monde, LEMIERRE, *Poésies, Sur le commerce*. Pour moi, quand le destin m'offrirait à mon choix Le sceptre du génie ou le trône des rois, LAMART. *Méd.* I, 48. || 4° Réunion d'étoiles qui font partie de la constellation le Sceptre et la Main de justice, dite aussi le Lézard, située entre Pégase et Céphée.

— HIST. XI^e s. Puis si li toient [enlèvent] se sceptre e sa curune, *Ch. de Rol.* CLXXXIII. || XII^e s. La corone d'or e le sceptre que vos nos mandastes, avons receu, *Machab.* I, 43. || XIII^e s. A tant li rois portant curune e ceptre... *Edouard le conf.* v, 4396. || XIV^e s. Il [le roi] tient en sa main destre le ceptre roial qui signifie droiture et seigneurie, VIGNAY, *Eschès moralisés*, f° 8, verso. || XVI^e s. ...Des rois aux longues mains, qui leurs sceptres estendent De l'une à l'autre mer et après Dieu commandent, RONS. 859.

— ETYM. Lat. *sceptrum*, du grec *σκήπτρον*, bâton, sceptre, le même que *σκήπων*, bâton, lat. *scipio*, *σκήπειν*, s'appuyer, lat. *scapus*, tronc, all. *Schaft*, fût; rac. sanscr. *scambh*.

† SCEVOPHYLAX (sé-vo-fi-laks'), s. m. Terme d'antiquité chrétienne. Fonctionnaire chargé de garder les vases sacrés, les ustensiles et autres choses précieuses qui se conservaient dans les églises (de *σκευος*, vase, et *φύλαξ*, gardien).

SCHABRAQUE (cha-bra-k'), s. f. Pièce de drap ou de peau de mouton destinée à recouvrir la selle et la charge, quand elles sont sur le dos du cheval. Une schabraque de hussard. || Quelques-uns écrivent chabraque.

— ETYM. Allem. *Schabrake*, du polonais *czabray*, qui vient du turc *tscchabprak*.

† SCHACKAL (cha-kal), s. m. Le même que chacal.

† SCHAFF (chaf), s. m. Se dit, dans les verreries, des étages à mettre les manchons de verre.

SCHAH (châ), s. m. Titre que les Européens donnent au souverain de la Perse.

— ETYM. Anc. pers. *kshathra*, protecteur, roi; le même que le sanscrit *kshatra*, homme de la classe militaire ou royale.

SCHAKO (cha-ko), s. m. Sorte de coiffure militaire à l'usage de quelques troupes à cheval et de la plupart des corps d'infanterie. || Cordon de schako, lien qui sert à attacher la coiffure et à l'empêcher de tomber quand on est à cheval.

— ETYM. Hongrois, *shako*; polon. *czako*.

SCHALL (châl), s. m. Voy. CHÂLE.

† SCHAPSKA (chap-ska), s. m. Schako polonais, dont le dessus est carré; c'est la coiffure des lanciers.

— ETYM. Polon. *czapacka*.

† SCHÉAT (ché-ât), s. m. Étoile de seconde grandeur placée dans la constellation de Pégase.

† SCHEELATE (ché-la-t'), s. m. Voy. TUNGSTATE.

† SCHEELIN (ché-lin), s. m. Voy. TUNGSTÈNE.

— ETYM. *Scheele*, célèbre chimiste dont le nom fut donné à ce métal.

† SCHEELITE (ché-li-t'), s. f. Chaux tungstatée.

SCHEIK (cheik), s. m. Voy. CHEIK.

† SCHELEM (ché-lèm), s. m. Voy. CHELEM.

SCHELLING (ché-lin), s. m. || 1° Nom de diverses monnaies d'Allemagne, de Flandre et de Hollande (les Allemands disent schilling, les Danois skilling). || 2° Monnaie d'argent anglaise qui vaut 4 franc 42 cent. de notre monnaie (les Anglais disent shilling).

— ETYM. Bas-lat. *skillungus*; du germanique: angl. *shilling*; dan. *skilling*; holland. *schelling*, de *schallen*, sonner; proprement monnaie sonnante.

† SCHELME (ché-m'), s. m. Lâche, coquin. Que faisons-nous? nous allons faire égorgé M. le Prince et M. le Coadjuteur; schelme, qui ne remettra l'épée dans son fourreau, RETZ, III, 368.

— HIST. XVI^e s. Seroient réputés comme schelmes, s'ils les avoient abandonnés, LANGUE, 354.

— ETYM. Allem. *Schelm*, coquin. Ce mot, usité dans le XVI^e siècle et dans le commencement du XVII^e, avait été introduit par les lansquenets allemands.

† SCHÉMA (ské-ma) ou plus souvent SCHÈME (skè-m'), s. m. || 1° Nom générique des figures et de toutes les formes ou ornements du style; chez les Grecs et les Latins, il se prend aussi dans un sens plus restreint pour les figures de mots proprement dites et les figures de pensée, à l'exclusion des tropes. || 2° Représentation des planètes, chacune en son lieu, pour un instant donné. || 3° En anatomie, et en physiologie, nom donné aux figures qui, à l'effet de démontrer la disposition générale d'un appareil, ou la succession des états d'un être ou d'un organe, sont exécutées en faisant abstraction de certaines particularités de forme, de volume, de direction ou de rapports des parties, parce que ces particularités empêcheraient de saisir d'un seul coup d'œil, ou rapidement, l'ensemble des notions qu'il s'agit de faire connaître. L'un des types des mollusques le plus difficile à réduire à un schéma théorique est sans contredit celui du gastéropode, LACAZE-DUTHIERS, *Acad. des sc. Compt. rend.* t. LXIX, p. 4344. || 4° Se dit, dans le leibnitzianisme, d'un principe qui est essentiel à chaque monade et qui constitue le caractère propre de chacune d'elles. || Dans le système de Kant, objet qui existe dans l'entendement indépendamment de la matière; synonyme de forme. || 5° Dans l'Eglise catholique, proposition rédigée soumise au concile; en ce sens on dit au pluriel les schèmes ou les schemata.

— ETYM. *Σχῆμα*, figure, état, de *σχεῖν*, avoir, être, sanscr. *śah*, soutenir.

† SCHEMATIQUE (ské-ma-ti-k'), adj. Qui retrace le plan d'une chose, sans en retracer la forme. Figure schématique.

† SCHEMATIQUEMENT (ské-ma-ti-ke-man), adv. D'une manière schématique. Représentons par un croissant le tube digestif [des mollusques]... ainsi réduit schématiquement, l'organe de la digestion offre des rapports constants avec les muscles adducteurs, LACAZE-DUTHIERS, *Acad. des sc. Comptes rend.* t. LXX, p. 403.

— ETYM. *Σχηματικός*, de *σχῆμα*, schème.

† SCHÉMATISER (ské-ma-ti-zé), v. a. Dans le kantisme, considérer les objets comme des abstractions, des schèmes.

— ETYM. *Σχηματίσειν*, de *σχῆμα*, schème.

† SCHEMATISME (ské-ma-ti-sm'), s. m. || 1° Terme de grammairie. Se dit de la différence de deux mots, quand elle consiste uniquement dans la position de l'accent. || 2° Dans le kantisme, acte résultant de l'application des formes de l'entendement pur à celles de la sensibilité pure.

— ETYM. *Σχηματισμός*, de *σχηματίσειν*, schématiser.

SCHÈNE (ské-n'), s. m. Terme d'antiquité. Mesure itinéraire qui valait environ 10500 mètres.

— ETYM. *Σχοίνος*, schène, corde, jonc.

SCHÉRIF (ché-rif), s. m. Voy. CHÉRIF et SNÉRIF.

† SCHERLIEVO (skèr-lié-vo), s. m. Maladie observée dans les provinces illyriennes et qui n'a commencé à paraître qu'en 1800.

† SCHEZZANDO (skèr-tzan-do), adv. Terme de musique. Mot italien qui signifie en badinant, et que l'on met sur les partitions, pour indiquer qu'un passage doit être exécuté d'une manière badine et légère.

† SCHEZZO (skèr-tzo), s. m. Terme de musique. Morceau à trois temps des symphonies, quatuors, etc. qui a remplacé l'ancien menuet, mais avec un mouvement beaucoup plus rapide. Le scherzo [de la symphonie en ut majeur de Beethoven] est le premier né de cette famille de charmants badinages [scherzi] dont Beethoven a inventé la forme, déterminé le mouvement, et qu'il a substitué dans presque toutes ses œuvres instrumentales au menuet de Mozart et de Haydn, BERLIOZ, *À travers chants*, p. 48. Le troisième morceau [de la Symphonie héroïque] est intitulé scherzo, suivant l'usage; le mot italien signifie jeu, badinage; on ne voit pas trop, au premier coup d'œil, comment un pareil genre de musique peut figurer dans cette composition épique; il faut l'entendre pour le concevoir, id. *ib.* p. 22.

— ETYM. Ital. *scherzo*, badinage, de l'all. *Scherz*, plaisanterie.

† SCHEVA (ché-va), s. m. Nom que les grammairiens hébreux donnent aux deux points qui, dans l'écriture massorétique, désignent cette voix, ou plutôt ce souffle insensible et rapide que nous concevons entre les deux éléments d'une articulation double.

† SCHIBOLETH (chi-bo-lè't'), s. m. Se dit d'une difficulté insurmontable ou d'une épreuve qui doit décider sans réplique de la capacité ou de l'incapacité d'une personne, par allusion à un passage de l'Écriture, *Juges*, XII, 6, où l'on voit que les fuyards de la tribu d'Éphraïm étaient reconnus par les gens de Galaad qui les poursuivaient, parce qu'ils prononçaient sibboleth. Schibboleth veut dire épi.

† SCHITE (chi-i-t'), s. m. Sectateur d'Ali, chez les musulmans qui le reconnaissent pour premier calife, et rejettent les trois premiers, Abu-beker, Omar, et Othman. Les Persans sont schiites.

— ETYM. Arabe, *schiaï*, dissident.

† SCHINDYLESE (skin-di-lé-z'), s. f. Terme d'anatomie. Mode d'articulation qui consiste en ce qu'une lame osseuse est reçue dans une gouttière d'un autre os: telle est celle du vomer avec les os maxillaires supérieurs et palatins.

— ETYM. *Σχινδύλησις*, séparation en fragments.

† SCHISMA (ski-sma), s. m. Ancien terme de musique. Petit intervalle qui valait la moitié du comma. Quelques-uns s'imaginent que le ton majeur n'est point différent du ton mineur; de sorte que le comma, qui en est la différence, leur est insensible, et à plus forte raison le schisma, qui n'est que la moitié du comma, MALERR. *Rech.* VI, 4.

— ETYM. *Σχίσμα*, séparation.

SCHISMATIQUE (chi-sma-ti-k'), adj. || 1° Qui est dans le schisme, qui se sépare de la communion des fidèles. N'admirez-vous point que tout est crime à nos pauvres frères [les gens de Port-Royal]? quand ils n'ont point consulté le pape, ils étaient schismatiques; quand ils lui font des plaintes des opinions probables et d'autres denrées de cette force, ils sont révoltés, sév. 26 août 1677. || Les tribus schismatiques, les dix tribus juives qui, sous Roboam, s'étaient séparées d'avec Juda et d'avec le temple. || 2° S. m. et f. Un schismatique. Une schismatique. Un miracle parmi les schismatiques n'est pas tant à craindre; car le schisme, qui est plus visible que le miracle, marque visiblement leur erreur, PASC. *Pens.* XXIII, 33, édit. HAVET. Ces schismatiques qui prirent le nom de donatistes, de Donat, un de leurs chefs, CONDILL. *Hist. anc.* XV, 8.

— HIST. XV^e s. Les trois schismatiques Dathan, Chores et Abiron, desquels nous lisons en la Bible, MONSTREL. t. I, ch. 30, p. 45, dans LACURNE.

— ETYM. Provenç. *sismatic*; espagn. *cismatico*; ital. *scismatico*; du lat. *schismaticus*, qui vient de *σχισματικός*, de *σχίσμα*, schisme.

† SCHISMATOBranche (ski-sma-to-bran-ch'), adj. Terme de zoologie. Dont les branchies s'ouvrent par une fente.

— ETYM. *Σχίσμα*, séparation, et *branchies*.

SCHISME (chi-sm'), s. m. || 1° Séparation du corps et de la communion d'une religion. Saint Athanase était un homme appelé Athanase, accusé de plusieurs crimes, condamné en tel et tel concile pour tel et tel crime; tous les évêques y consentaient et le pape enfin; que dit-on à ceux qui y résistent? qu'ils troublent la paix, qu'ils font schisme, PASC. *Pensées sur le pape et l'Église*, 21, édit. FAUGÈRE. Nous ferons voir, du propre aveu de nos adversaires, que l'Église peut prendre parti dans les choses que l'Évangile laisse indifférentes, et que, lorsqu'elle l'a pris, on ne peut s'y opposer ni lui désobéir sans se rendre coupable de schisme, BOSS. *Déf. de la trad. sur la communion*, *Avvertiss.* 2. Je distingue le schisme où la foi est intéressée d'avec les schismes où l'on tombe innocemment sur de purs faits, m. 2° *instr. sur les prom. de l'Église*, 58. Le plus ancien schisme parmi les chrétiens est celui de Nestorius, 1° *instruct. past.* 18. Le schisme est toujours connu par son auteur; la plaie ne se ferme pas par le temps, et, pour peu qu'on y regarde de près, la rupture paraît toujours fraîche et sanglante, m. *Polit.* VII, III, 5. Le jansénisme trouble la France, mais sans faire de schisme, sans exciter de guerre civile, VOLT. *Louis XIV*, 24. D'autres croient que le premier siège de cette peste [les guerres religieuses] fut l'Égypte, et que les chiens et les chats, qui étaient en grande considération, étant devenus enragés, communiquèrent la rage du schisme à la plupart des Égyptiens qui avaient la tête faible, m. *Dict. phil. Schisme*. || Schisme d'Orient ou des Grecs, séparation de l'Église grecque et de l'Église romaine provoquée par Photius en 862. C'est sous son règne [de Basile à Constantinople] qu'est l'époque du grand schisme qui divisa l'Église grecque de la latine, VOLT. *Mœurs*, 29. || Schisme passif, nom que les protestants donnent à leur séparation, parce que, disent-ils, c'est l'Église elle-même qui les a repoussés. || 2° Schisme des dix tribus, se dit quelquefois de la séparation du peuple juif en deux royaumes, l'an 979 ayant Jésus-Christ. Elle [l'Écriture] nous parle du schisme de Jéroboam comme d'une action détestable, qui a commencé par une révolte, qui s'est soutenue par une idolâtrie formelle... BOSS. *Var.* xv, 77. || Le schisme des Samaritains, la division qui existait entre Jérusalem et Samarie. Plutôt que répudier cette étrange... il embrassa le schisme des Samaritains, BOSS. *Hist.* I, 8. || 3° Le grand schisme d'Occident, anarchie qui eut lieu dans l'Église catholique pendant une partie du XIV^e et du XV^e siècle, et dans laquelle il y eut à la fois plusieurs papes qui se prétendaient légitimes. || 4° Par analogie. Il se dit en matière de politique, de morale, de littérature, d'usages. Le romantisme, au moment de son apparition, fut un schisme dans la littérature. La révérence en mante, que les dames de Lorraine vinrent faire au roi sur la mort de la reine-ducchesse, mère de M. de Lorraine, fit schisme entre elles, ST-SIM. 53, 133.

— SYN. SCHISME, HÉRÉSIE. Dans le langage de l'Église catholique romaine, il y a schisme quand, ne se séparant pas sur des points essentiels de doctrine, on se sépare de la communion avec l'Église et de l'autorité du saint-siège; il y a hérésie, quand on se sépare de l'Église sur des points considérables: les Grecs sont schismatiques, les protestants sont hérétiques. L'hérésie entraîne le schisme; mais le schisme n'entraîne pas l'hérésie.

— HIST. XII^e s. Pur cel cisme qu'il fist cuntre Dieu e raisun, *Th. le mart.* 28. || XV^e s. Pour le temps que ce scisme vint en l'Église, France, Castille et Escosse estoient conjointes ensemble par alliance, FROISS. II, III, 27. O roi très crestien, ensuivez vos predecesseurs, qui tousjours à faire cesser le scisme de sainte eglise ont mis tout leur estude singulierement sur tous aultres, GERSON, dans *Hist. litt. de la Fr.* t. XXIV, p. 376.

— ETYM. Provenç. *scisma*, *sisma*; espagn. *cisma*; ital. *scisma*; du lat. *schisma*, qui vient du grec *σχίσμα*, schisme, séparation, de *σχίζω*, fendre.

SCHISTE (chi-st'), s. m. Minéral de structure lamelleuse, formé principalement de silice, d'argile et de divers oxydes métalliques. Schiste, dénomination banale de toutes les pierres qui ont une disposition à se séparer par feuillets, SAUSSURE, *Voy. Alpes*, t. I, p. 112. Les schistes ont la texture feuilletée, à feuillets droits ou courbes; leur aspect est mat, ou faiblement luisant; ils sont tous assez tendres pour se laisser rayer par le cuivre, A. BRONGNIART, *Traité de min.* t. I, p. 553. Les schistes forment une grande partie de la croûte du

globe; les montagnes schisteuses bordent en général les montagnes de granit, de gneiss et de micaschiste; elles ont une forme arrondie, qui les fait aisément reconnaître, m. *ib.* t. I, p. 561. || Schistes bitumineux, schistes argileux, imprégnés de matières bitumineuses et renfermant des débris organiques.

— ETYM. *Σχιστός*, coupé, fendu, de *σχίζω*, fendre; lat. *scindere* (voy. SCINDER).

SCHISTEUX, **EUSE** (chi-steù, steù-z'), adj. Qui est de la nature du schiste. Les sommets des montagnes granitiques sont généralement plus élevés que les montagnes schisteuses ou calcaires, BUFF. *Min.* t. I, p. 165. || Structure schisteuse, celle des masses qui se divisent aisément par plaques. || Se dit quelquefois dans le sens d'ardoisé, pour désigner une nuance de bleu.

— ETYM. *Schiste*.

† **SCHISTOCARPE** (ski-sto-kar-p'), adj. Terme de botanique. Dont les fruits s'ouvrent en se fendant.

— ETYM. *Σχιστός*, fendu, et *καρπός*, fruit.

† **SCHISTOÏDE** (chi-sto-i-d'), adj. Qui a l'apparence du schiste.

— ETYM. *Schiste*, et *είδος*, forme.

† **SCHISTOSITÉ** (chi-stò-zì-té), s. f. Caractère de ce qui est schisteux. Je ferai remarquer que leur schistosité [de roches de micaschiste] se prête admirablement à l'action des moyens de démolition employés par la nature, FOUANET, *Acad. des s. Comptes rendus*, t. LII, p. 1116.

† **SCHISTOSOME** (ski-sto-so-m'), adj. Terme de tératologie. Monstres schistosomes, monstres qui présentent une éventration latérale ou médiane sur toute la longueur de l'abdomen, et qui n'ont pas de membres pelviens ou n'en ont que de très-impairfaits.

— ETYM. *Σχιστός*, fendu, et *σῶμα*, corps.

† **SCHIZOCÉPHALE** (ski-zo-sé-fa-l'), adj. Terme de tératologie. Monstres schizocéphales, monstres dont la tête est divisée longitudinalement.

— ETYM. *Σχίζω*, fendre, et *κεφαλή*, tête.

† **SCHIZOLITHE** (ski-zo-li-t'), s. f. Terme de minéralogie. Genre qui comprend le mica, la chlorite, le talc et la lépidolithe.

— ETYM. *Σχίζω*, fendre, et *λίθος*, pierre.

† **SCHIZOPODE** (ski-zo-po-d'), adj. Terme de zoologie. Qui a les pieds fendus.

— ETYM. *Σχίζοπους*, de *σχίζω*, fendre, et *πούς*, pied.

† **SCHIZOPTÈRE** (ski-zo-ptè-r'), adj. Terme de zoologie. Qui a les ailes fendues.

— ETYM. *Σχίζοπτερος*, de *σχίζω*, fendre, et *πτερόν*, aile.

† **SCHIZOTHORAX** (ski-zo-to-raks'), s. m. Terme de tératologie. Monstruosité caractérisée par la division du sternum ou de toute l'épaisseur des parois thoraciques.

— ETYM. *Σχίζω*, fendre, et *θώραξ*, poitrine.

† **SCHIZOTRICHE** (ski-zo-tri-kie), s. f. Terme d'anatomie. Division des cheveux à leur extrémité.

— ETYM. *Σχίζω*, fendre, et *τριχός*, cheveu.

SCHLAGUE (chla-gh'), s. f. Coups de baguette qu'on donne aux soldats, dans certains pays allemands, quand ils ont commis quelque infraction à la discipline. Le soldat français, disent-ils, depuis trente ans, ne reçoit point de coups de bâton; et voilà l'Espagnol qui les refuse aussi; pour peu que cela dure, adieu la schlague chez nous, personne n'en vandra, P. L. COUR. *Livret*.

— ETYM. Allem. *schlagen*, battre.

† **SCHLAMM** (chlam'), s. m. Terme de métallurgie. Résidu de l'écrasement du minéral. On s'attache aujourd'hui à éviter l'écrasement complet du minéral dans les bocards et sa dissémination dans des schlamms trop boueux, GRANDEAU ET LAUGEL, *Revue des sciences*, 1862, p. 146.

— ETYM. Allem. *Schlamm*, limon, le même que *Schleim*, anc. haut-all. *slīm*, même mot que le latin *limus*, limon, avec l's initiale primitive.

SCHLICK (chlik), s. m. Terme de métallurgie. Mot allemand dont on se sert pour désigner le minéral écrasé, lavé et préparé pour être porté au fourneau de fusion. Ce fourneau se charge par en haut avec du schlich et du charbon mouillé, afin que le vent des soufflets n'enlève pas le minéral, qui est très-léger, A. BRONGNIART, *Traité de min.* t. II, p. 363.

— ETYM. All. *Schlich*, limon des mines.

† **SCHLITTAGE** (chli-ta-j'), s. m. Opération par laquelle on fait descendre au fond des vallées, à l'aide de lattes couchées sur les pentes ou de schlitte, les arbres coupés dans les montagnes.

— ETYM. Allem. *Schlitten*, traîneau.

† **SCHLITTE** (chli-t'), s. f. Sorte de traîneau employé dans les pays de montagne, en particulier dans les Vosges, pour faire descendre les arbres qui ont été coupés sur les hauteurs. Les schlitte descendent en glissant sur un chemin nommé *voiron*, composé d'une série de marches formées de rondins.

† **SCHLITTEUR** (chli-teur), s. m. Celui qui conduit et dirige les schlitte. M^e Fournier les rassura en affirmant qu'il n'y avait rien à craindre avec un schlitteur expérimenté, *Mag. pittoresque*, 1853, p. 294.

† **SCHLOT** (chlot'), s. m. Incrustation qui se forme au fond des vases quand on fait bouillir l'eau des sources salées.

— ETYM. Allem. *Schlotte*.

† **SCHLOTAGE** (chlo-ta-j'), s. m. Opération d'enlèvement du schlot, *Enquête sur les sels*, 1868, t. II, p. 610.

† **SCHLOTER** (chlo-té), v. a. Enlever le schlot.

SCHNAPAN (che-na-pan), s. m. Voy. CHENAPAN.

† **SCHNAPS** (chnaps'), s. m. Coup d'eau-de-vie, petit verre. Un vieux soldat de Frédéric II qui recevait une petite pension pour acheter son pain, son tabac, et de temps en temps du schnaps, ERCKMAN-CHATRIAN, *Mme Thérèse*, § 8.

— ETYM. All. *Schnaps*.

† **SCHNICK** (chnik), s. m. Eau-de-vie grossière (mot du patois allemand). Des médecins et de la pharmacie Un bon soldat connaît peu les secrets; Est-il blessé, le schnick et l'eau-de-vie D'une compresse ont bientôt fait les frais, SCRIBE et VARNER, *le Mariage de raison*, I, 3.

SCHOLAIRE, **SCHOLIE**, et leurs dérivés, voy. SCOLAIRE, SCOLIE, etc.

† **SCHOONER** (skou-nèr; on prononce aussi chou-nèr), s. m. Petit navire à deux mâts.

— ETYM. Angl. *schooner*, goëlette, de l'all. *schoener* ou *schuener*.

† **SCHORL** (chorl), s. m. Nom collectif d'un grand nombre de minéraux qui sont fusibles au chalumeau. Le schorl est un verre spathique, c'est-à-dire composé de lames longitudinales, comme le feldspath, BUFF. *Min.* t. I, p. 105.

— ETYM. Allem. *Schörl*.

† **SCHORLACÉ**, **ÉE** (chor-la-sé, sée), adj. Qui tient de la nature du schorl.

† **SCHORLIÈRE** (chor-li-fè-r'), adj. Qui contient du schorl.

— ETYM. *Schorl*, et lat. *ferre*, porter.

† **SCHORLIFORME** (chor-li-for-m'), adj. Qui ressemble au schorl.

— ETYM. *Schorl*, et forme.

† **SCHORLITE** (chor-li-t'), s. f. Variété de topaze.

† **SCHOTISH** ou **SCHOTISCH** (sko-tich), s. f. Orthographe allemande de scottish; voy. ce mot.

† **SCHREIBERSITE** (chrè-hèr-si-t'), s. f. Sorte de substance ferrugineuse, dont la composition atomique est celle d'un phosphore double de fer et de nickel, et qui se trouve dans certains aérolithes.

† **SCHUÈLE** (chu-è-l'), s. f. Instrument consistant en une masse de bois emmanchée d'un bâton, et servant dans les cressonniers, pour fouler le cresson au fond des fosses inondées. Cet instrument vient d'Allemagne.

— ETYM. All. *Schuelle*, poutre, hûche.

† **SCIABLE** (si-a-bl'), adj. Qu'on peut scier.

— HIST. XVI^e s. Sciable, MONET, *Dict. au mot scier*.

SCIAGE (si-a-j'), s. m. Action, travail de celui qui scie du bois ou de la pierre. || Bois de sciage, bois propre à être scié. Les solives de sciage qu'on emploie quelquefois et qu'on tire d'un gros arbre; elles sont faibles, et l'usage en devrait être proscrit, BUFF. *Expér. sur les végèt.* 4^{er} mém. || Terme de marbrerie. Sciage gauche, celui dont tous les angles ne sont pas sur un même plan.

— HIST. XIV^e s. Prenez le limon qui se chiet [tombe] du sciage de marbre, *Ménagier*, II, 6.

— ETYM. *Scier*.

† **SCIAGRAPHIE** (si-a-gra-fie), Voy. SCIOGRAPHIE.

† **SCIAMACHIE** (si-a-ma-chie), s. f. Terme de la gymnastique chez les anciens. Sorte d'exercice dans lequel on imitait à vide les mouvements des pugilistes, et qui servait à rendre les jointures plus souples.

— ETYM. *Σκιμαχία*, de *σκιά*, ombre, et *μαχία*, combat; combat contre une ombre, parce que les mouvements se faisaient en l'air et sans être dirigés sur quelque chose ou quelqu'un.

† **SCIANT**, **ANTE** (si-an, an-t'), adj. Terme populaire. Qui scie, qui ennuie.

† **SCIASSE** (si-a-s'), s. f. Cordage garni d'estropes, pour élonger les fils de caret. || Terme de marine. Assemblage de bouts de corde pour mettre une pompe en jeu.

SCIATHÉRIQUE (si-a-té-ri-k'), adj. Qui montre l'heure par le moyen de l'ombre du style. Cadran sciathérique. || Télescope sciathérique, cadran horizontal muni d'une lunette pour observer le temps vrai.

-- REM. L'Académie écrit à tort sciatérique. Ce mot n'est pas tellement de l'usage vulgaire qu'il ne soit pas permis de redresser une orthographe vicieuse; d'autant que la suppression de l'h conduirait à une fausse étymologie.

-- ETYM. Σκιαθήρας, de σκιά, ombre, et θηρῶν, poursuivre, prendre à la chasse, de θήρα, bête.

SCIATIQUE (si-a-ti-k'), adj. || 1° Terme d'anatomie. Qui a rapport à la hanche, au haut de la cuisse. || Échancrure sciaticque, échancrure située sur le bord postérieur de chaque os iliaque au-dessous de l'épine iliaque postérieure inférieure. || Epine sciaticque, éminence courte, pyramidale, aplatie, située au-dessous de la grande échancrure sciaticque. || Tubérosité sciaticque, éminence large et arrondie, formée par la réunion des bords postérieur et inférieur de l'os iliaque. || Plexus sciaticque, plexus nerveux intermédiaire aux plexus lombaire et sacré, et donnant naissance aux nerfs sciaticques. || Nerf sciaticque, le plus gros nerf de toute l'économie animale, qui naît du plexus sacré, dont il est la terminaison. || 2° S. f. Terme de médecine. Douleur fort vive qui, se fixant sur le trajet du nerf sciaticque, occupe la partie postérieure de la cuisse et de la jambe. Je serais très-content que vous pussiez m'envoyer votre colique, et qu'elle se vint joindre à la fièvre, à la sciaticque et à la gravelle. BALZ. Liv. I, lett. 5. Le roi n'avait jamais eu de sciaticque ni de rhumatisme, ST-SIM. 402, 248. || On dit aussi vulgairement dans le même sens : goutte sciaticque.

-- HIST. XVI^e s. La première ramification s'en va vers l'os ischion, par laquelle est faite la goutte sciaticque, PARÉ, IV, 34. Entre toutes les douleurs arthritiques, la sciaticque emporte le prix, M. XXI, 12.

-- ETYM. Provenç. *sciatic*; espagn. *ciatico*; ital. *sciatico*; du lat. *sciaticus*, altéré du grec *ισχιακός*, de *ισχίον*, affection de la hanche, de *ισχίον*, hanche (voy. ISCHION).

SCIE (sie), s. f. || 1° Instrument employé pour diviser certains corps solides, et dont la partie essentielle est, le plus généralement, une lame métallique taillée en petites dents. || Les scies ordinaires sont montées sur un châssis en bois et la tension de la lame est obtenue par la torsion d'une corde. Et derrière son dos qui tremble sous le poids, il attache une scie en forme de carquois, BOU. Lutr. II. || Scie à refendre, scie dont la lame assez large peut être inclinée sur le plan du châssis. || Scie à chantourner, scie dont la lame est très-étroite, ce qui permet de découper le bois suivant des courbures prononcées. || Scie à main, petite scie emmanchée ou montée sur un châssis très-simple. || Scie à bras, grande scie des scieurs de long; elle se manœuvre verticalement, et son emploi exige deux hommes. || Scie à tronçonner, scie employée pour couper des troncs d'arbres ou de fortes pièces de bois. La scie passe-partout, destinée au même usage, se compose d'une lame dont les dents sont taillées de manière à agir dans les deux sens; cette lame n'est pas montée sur un châssis, mais porte une poignée à chacune de ses extrémités. || Scie anglaise, petite lame extrêmement étroite, à laquelle on communique un mouvement alternatif au moyen d'une pédale, et qui sert à faire des découpures dans des plaques de bois très-minces. || Scie mécanique, scie qui reçoit son mouvement d'une machine. Scie à mouvement alternatif. Scie circulaire; cette dernière se compose d'un disque métallique monté sur un arbre qui lui communique un mouvement de rotation; on l'emploie pour couper des pièces de bois de peu d'épaisseur ou des pièces de métal, des rails de chemins de fer principalement. || Scie à ruban, scie qui se compose d'une lame étroite et flexible enroulée sur des poulies qui la mettent en mouvement. || 2° Instrument analogue qu'on emploie en chirurgie. Scie droite, espèce de large couteau dont le tranchant est remplacé par des dentelures, et dont le dos est surmonté dans toute sa longueur par une tige de fer qui maintient la lame et lui donne la pesanteur convenable. || Scie à chaînette, scie qui consiste en une petite chaîne semblable à une chaîne de montre, mais dont les

pailions (petites lames allant d'un chaînon à l'autre) sont armés de dents sur un de leurs bords, de manière à former une série de petites scies articulées les unes à la suite des autres. || Scie circulaire ou à molette, scie qui consiste en un disque dentelé, qui autrefois était mû par un axe central, mais qui aujourd'hui, par suite de nombreuses modifications, reçoit son impulsion de la circonférence au moyen de diverses roues à engrenages et agit ainsi avec une force beaucoup plus grande. || 3° Terme du marbrerie. Lame de fer doux sans dents, pour débiter la pierre et le marbre. Les marbres divisés ont crié sous la scie, ST-LAMB. Sais. IV. || 4° Trait de la scie, la marque faite sur l'endroit qu'on veut scier. || Le trait de la scie, se dit aussi de ce que la scie emporte du bois ou de la pierre qui est sciée. || Trait de scie, chaque coupe qui est faite dans un morceau de bois, dans un bloc de pierre. Cette voie de bois a été coupée en deux traits de scie, c'est-à-dire que chaque bûche a été partagée en trois morceaux. || 5° Sorte de supplice usité dans l'antiquité, en Orient. Ayant fait sortir les habitants, il [David] les coupa avec des scies, fit passer sur eux des chariots avec des roues de fer, SACI, Bible, Rois, II, XII, 31. Il était très-difficile de distinguer le faux prophète du véritable; c'est pourquoi Manassé, roi de Juda, fit périr Isaïe par le supplice de la scie, VOLT. Mœurs, introduction. || 6° Fil de fer avec lequel le potier de terre détache l'ouvrage de la surface du tour. || Plaque de fer ronde dont le lapidaire se sert pour user les pierres. || 7° Un fer de scie, deux scieurs de long manœuvrant ensemble une scie. La journée d'un fer de scie est de tant. || 8° Terme de médecine. Bruit de scie, en auscultation, bruit ressemblant au frottement d'une scie sur du bois; on le perçoit surtout dans les maladies du cœur et les lésions des orifices cardiaques. || 9° Terme d'histoire naturelle. Poisson de mer dont le museau se prolonge en une sorte de lame garnie de pointes des deux côtés. || Mouches à scie, groupe des hyménoptères porte-scie. || 10° Terme de marine. Action de scier. || Faire scievogue, virer de bord. Quatre de leurs galères vinrent essayer leurs coursiers [canons de coursier]; mais le Sceptre tira un coup de canon de 36 de sa sainte-barbe, qui les obligea au plus vite à faire scie-vogue, Relat. du combat de Lipari, 8 janv. 1676, dans JAL. || 11° Scie de gondole, lame haute et large en fer, qui est à l'avant des gondoles, ainsi nommée parce qu'elle présente des dentelures; c'est un ornement (en italien, *ferro della gondola*). En cet instant, au fond de ce canal obscur, brilla la scie d'une gondole, A. DE MUSSET, Nouv. le Fils du Titien, ch. IV. || 12° Populairement, chose fatigante, ennuyeuse. Quelle scie d'aller là! || Scie d'atelier, et, quelquefois par abréviation, scie, tourment, mystification, refrain d'une monotonie préméditée, et répété d'autant plus de fois qu'il paraît agacer celui qu'on veut mortifier. La facétie.... prit les proportions d'une scie d'atelier, d'une scie dont chaque dent s'aiguilait aux dépens de mes côtes, PONTMARTIN, les Joudis de M. Charbonneau. || Monter une scie, organiser contre quelqu'un un ennui que tout le monde lui répète.

-- HIST. XIII^e s. Et sachiez que en flun de Nile est une manière de delfins qui ont sor le dos une eschine, autele comme scie, dont il ocient le cocodrill, BRUN. LATINI, Trésor, p. 488. Or y faut il chaudiere et sie, Choses qui failent en ménage. || XIV^e s. Mais nos François savoient trestout le convenant, Si orent aperté mainte sie trenchant, Emmanchées à plonib, Guescl. 19449. Commissures [du crâne] faites com dens de séc, H. DE MONDEVILLE, f^o 12 verso. Une piece de pré contenant environ xvi sées [scies, autant qu'un coupeur peut couper, scier], DU GANGE, *secare*.

-- ETYM. Voy. SCIER; wallon, *sôie*; picard, *soye*; ital. *sega*.

SCIE, ÉE (si-é, ée), part. passé de scier. Coupé avec une scie. Du marbre scié en plaque.

SCIEMENT (si-a-man), adv. Avec connaissance de ce que l'on fait, avec réflexion. Celui qui ment scieusement en cet état [d'attrition, sans contrition], s'expose volontairement au péril moral de la damnation éternelle, SUAREZ, dans PASC. Prov. X. L'héritier qui s'est rendu coupable de recelé, ou qui a omis scieusement et de mauvaise foi de comprendre, dans l'inventaire, des effets de la succession, est déchu du bénéfice d'inventaire, Code Nap. art. 804.

-- HIST. XVI^e s. Les autres disent que Cicéron

scieusement ne fait pas semblant d'ouïr ni de savoir les indices que l'on lui vint découvrir contre lui [César, lors de la conspiration de Catilina], AMYOT, Cic. 24.

-- ETYM. L'anc. adj. *scient*, du lat. *scientem*, sachant, et le suffixe *ment*; provenç. *scieument*; portug. et ital. *scieusement*.

SCIENCE (si-an-s'), s. f. || 1° Connaissance qu'on a de quelque chose. Selon divers besoins il est une science D'étendre les liens de notre conscience, MOL. Tart. IV, 5. La science des choses extérieures ne me consolera pas de l'ignorance de la morale au temps d'affliction; mais la science des mœurs me consolera toujours de l'ignorance des choses extérieures, PASC. Pens. VI, 41, édit HAVET. Il n'y a que la science des choses, c'est-à-dire celle qui a pour but de satisfaire notre esprit par la connaissance du vrai, qui puisse avoir quelque solidité, NICOLE, Ess. de mor. traité 1, ch. 7. Fatal présent du ciel, science malheureuse, Qu'aux mortels curieux vous êtes dangereuse! Plût aux cruels destins, qui pour moi sont ouverts, Que d'un voile éternel mes yeux fussent couverts! VOLT. Œdipe, III, 4. || Savoir quelque chose de science certaine, d'une certaine science, le savoir d'une façon tout à fait sûre. Mme de Guénéville me dit qu'elle savait de science certaine que le cardina. croyait que j'en avais été l'auteur [des barricades], BETZ, II, 147. Je sais de science certaine que jamais Louis XIV ne fit une réponse si peu convenable [j'ai toujours été maître chez moi, quelquefois chez les autres; ne m'en faites pas souvenir], VOLT. Louis XIV, 24. || Parler de quelque chose de science certaine, en parler comme parfaitement informé. Ce qu'elle vous en dit est assurément vrai; Je puis vous en parler de science certaine, BOURSALUT, Fabl. d'Ésope, I, 3. || De notre certaine science, pleine puissance et autorité royale, ancienne formule des édits et déclarations du roi.

|| L'arbre de la science du bien et du mal, l'arbre du paradis terrestre dont Dieu avait interdit les fruits à Adam. || 2° Ensemble, système de connaissances sur une matière. Toutes les sciences qui sont soumises à l'expérience et au raisonnement, doivent être augmentées pour devenir parfaites; et les anciens les ont trouvées seulement ébauchées, et nous les laisserons à ceux qui viendront après nous en un état plus accompli que nous ne les avons reçues, PASC. Fragm. d'un traité du vide. De là vient que, par une prérogative particulière, non-seulement chacun des hommes s'avance du jour en jour dans les sciences, mais que tous les hommes ensemble y font un continuel progrès à mesure que l'univers vieillit, parce que la même chose arrive dans la succession des hommes que dans les âges différents d'un particulier, M. DE MONTESQUIEU, ib. ib. Nous voyons que toutes les sciences sont infinies en l'étendue de leurs recherches, M. DE MONTESQUIEU, ib. I, 1, éd. HAVET. J'avais passé longtemps dans l'étude des sciences abstraites.... quand j'ai commencé l'étude de l'homme, j'ai vu que ces sciences abstraites ne lui sont pas propres, et que je m'égarais plus de ma condition en y pénétrant que les autres en les ignorant, M. DE MONTESQUIEU, ib. VI, 23. Les sciences ont deux extrémités qui se touchent : la première est la pure ignorance naturelle où se trouvent tous les hommes en naissant; l'autre extrémité est celle où arrivent les grandes âmes, qui, ayant parcouru tout ce que les hommes peuvent savoir, trouvent qu'ils ne savent rien, et se rencontrent en cette même ignorance d'où ils étaient partis, M. DE MONTESQUIEU, ib. III, 18. La science est ou des mots, ou des faits, ou des choses, NICOLE, Ess. de mor. 1^{er} traité, ch. 6. Les sciences ne viennent-elles pas aux savants, comme les richesses viennent à la plupart des gens riches? n'est-ce pas par voie de succession? vous héritez des anciens, vous autres hommes doctes, ainsi que nous de nos pères, MONTESQUIEU, 1^{er} traité, 2, Morts mod. L'ingénu faisait des progrès rapides dans les sciences, et surtout dans la science de l'homme, VOLT. L'ingénu, 14. C'était une ancienne tradition passée de l'Égypte en Grèce, qu'un dieu ennemi du repos des hommes était l'inventeur des sciences, J. J. ROUSS. Disc. rétabl. des sciences. Une science bien traitée n'est qu'une langue bien faite, CONDIL. Eur. I, XXIII, p. 7. Il n'y a plus qu'un bouleversement général du globe qui puisse éteindre les sciences, les arts, et ensevelir les noms des hommes célèbres qui les ont cultivés, NIDER. Lett. à Falconet, janv. 1860. Les sciences sont une espèce de grand édifice auquel plusieurs personnes travaillent de concert; les uns, à la sueur de leur corps, tirent la

pierre de la carrière, d'autres la traînent avec effort jusqu'au pied du bâtiment, d'autres l'élèvent à force de bras et de machines; mais celui qui la met en œuvre et en place a le mérite de la construction, d'ALEMB. *Élém. de philos.* ch. 21. Si l'on ne doit dater l'origine d'une science que du temps où la méthode d'y découvrir la vérité a été développée, CONDORCET, *Buquet*. Ceux qui contribuent par leurs découvertes aux progrès des sciences, et ceux qui les font respecter en les rendant utiles, ont également droit à l'estime des hommes et doivent nous être également chers, M. *Montigni*. Les sciences, sans bornes comme la nature, s'accroissent à l'infini par les travaux des générations successives, LAPLACE, *Exp.* v. 5. Moins par sa nature une science renferme de faits, plus tôt elle arrive à la perfection, DESTUTT-TRACY, *Instit. Mém. sc. mor. et pol.* t. I, p. 391. Il n'est de véritable science que celle qui n'est point fondée sur l'autorité; car la science n'est point une croyance, mais une expérience, CAMBACÈRES, *Instit. Mém. sc. mor. et pol.* t. III, p. 12. C'est une belle application des sciences exactes que d'avoir su déterminer les dimensions de ce globe que nous habitons, et d'avoir fait de sa grandeur le type invariable d'une mesure universelle, BIOT, *Instit. Mém. sc. t. III*, p. LXXIV. La science d'une chose est l'ensemble des lois de cette chose, DUMAMEL, *Méthodes dans les sc. de raisonnement*, 1^{re} part. p. 29. || Science de raisonnement, science dans laquelle les vérités pourront être obtenues par le seul raisonnement, en partant de données admises, d'axiomes, de principes primitifs. || 3^e Savoir qu'on acquiert par la lecture et par la méditation. Et, c'est mon sentiment qu'en faits, comme en propos, La science est sujette à faire de grands sots, MOL. *Femmes sav.* iv. 3. Nous voulons montrer à de certains esprits, Dont l'orgueilleux savoir nous traite avec mépris, Que de science aussi les femmes sont meublées, ID. *ib.* III, 2. Quiconque est riche est tout... Il a, sans rien savoir, la science en partage, BOIL. *Sat.* VIII. Si la science et la sagesse se trouvent unies en un même sujet, je ne m'informe plus du sexe, j'admire, LA BRUY. III. Mes amis, une fausse science fait des athées; une vraie science prosterne l'homme devant la Divinité, VOLT. *Dial.* XXIV, 10. || Demi-science, science imparfaite, superficielle, bornée. Nous achevons le Tasse avec plaisir; nous y trouvons des beautés qu'on ne voit point, quand on n'a qu'une demi-science, SÉV. 67. || Le zèle et la science, voy. ZÈLE. || 4^e Terme de théologie. Science de simple intelligence, faculté par laquelle Dieu se connaît lui-même. || Science de vision, celle qui fait connaître toutes les choses à l'Être suprême. || Science moyenne, celle par laquelle Dieu apprécie les conséquences de telle ou telle cause. || La science infuse, celle qui vient de Dieu par inspiration, ou qu'on nous suppose donnée par la nature. || Familièrement. Il croit avoir la science infuse, se dit d'un homme qui se croit savant sans avoir étudié. || 5^e Connaissance de certaines choses utiles à la conduite de la vie, à celle des affaires. Vouloir ce que Dieu veut est la seule science Qui nous met en repos, MALH. VI, 18. La science des saints, selon le sentiment de tous les Pères, n'est rien autre chose que la science du salut, BOURDAL. *Fête des saints, Myst.* t. II, p. 445. Si dans les droits du roi sa funeste science [d'un financier] Par deux ou trois avis n'eût ravagé la France, BOIL. *Sat.* I. Cette défiance Est toujours d'un grand cœur la dernière science, RAC. *Brit.* I, 4. J'ai vu Burrhus, Sénèque, aigrissant vos soupçons, De l'infidélité vous tracer les leçons, Ravis d'être vaincus dans leur propre science, ID. *Brit.* IV, 2. Faut-il apprendre à feindre? Quelle science, hélas! VOLT. *Alz.* I, 4. || 6^e Science du monde. J'entends ici par la science du monde, l'art de se conduire avec les hommes pour tirer de leur commerce le plus grand avantage possible, sans s'écarter néanmoins des obligations que le monde impose à leur égard, D'ALEMBERT, *Mélanges*, etc. t. V, § 6. || 7^e La science du cœur, la connaissance des sentiments. Jusqu'à quel point ils [les romans de notre siècle] ont poussé la science du cœur, FONT. *Réfl. poét.* 12. || Dans un sens analogue. Cet incomparable morceau [Moi jalouse] — Phèdre de Racine] offre une gradation de sentiments, une science de la tristesse, des angoisses et des transports de l'âme que les anciens n'ont jamais connue, CHATEAUBR. *Génie*, II, III, 3. Si l'on suivait les détails [de la mort de Clarisse Harlowe], si nous pouvions avoir ici la patience d'un lecteur solitaire, quelle science prodigieuse de douleur

n'apercevions-nous pas dans toutes les nuances par lesquelles le poète a gradué le désespoir de ses personnages! VILLEMAM, *Litt. franç.* XVIII^e siècle, 1^{re} leçon. || 8^e Terme de beaux-arts. Se dit de tout ce qui peut se réduire en règles ou en préceptes. || 9^e Terme de marine. Ligne de science, ligne qui marque la limite supérieure du doublage en cuivre de la carène. || 10^e Toute-science, voy. TOUT-SCIENCE, à son rang.

— SYN. SCIENCE, ART. Au point de vue philosophique, ce qui distingue l'art de la science, c'est que la science ne s'occupe que de ce qui est vrai, sans aucun souci de ce qui peut être utile; et que l'art s'occupe seulement de ce qui peut être utile et appliqué. L'agriculture est un art qui s'appuie sur diverses sciences: l'histoire naturelle, la géologie, la chimie. À un autre point de vue, la science consiste surtout dans la théorie, l'abstraction; et l'art, dans l'application, la pratique. La rhétorique est la science qui traite de l'art qu'on appelle l'éloquence.

— HIST. XI^e s. Puis sunt muntez [à cheval] e il unt grant science [de guerre], *Ch. de Rol.* CCXIV. || XII^e s. Tote escience [ils] orent à main, BENOIT, I, v. 473. Quant un devra l'eglise selunc Dieu conseiller, Science et genterise en covient esluigner, *Th. le mart.* 62. || XIII^e s. L'en doit requerre trois choses en celui qui est esleuz, c'est à savoir dreit aage, honesté de bones mors, escience convenable, *Lib. de jost.* 30. || XV^e s. Adonc respondirent plusieurs cardinaux et tous d'une science [unaniment]: Pere saint, le cardinal d'Amiens parle bien, FROISS. *Lib.* IV, p. 308, dans LACURNE. || XVI^e s. Sçavoir de certaine science que.... MONT. I, 203. Une consolation en la perte de nos amis, c'est la science de n'avoir rien oublié à leur dire, ID. II, 83. Il rendit fidelement l'argent commis à sa seule science, ID. III, 14. Je ne traite d'aucune science que de l'inscience, ID. IV, 224. Nos ancestres disoyent: diligencepasse science; mais aucuns aujourd'hui disent: patiencepasse science, N. EST. *Précél.* 165. Science sans fruit ne vaut gueres, LEROUX DE LINCY, *Prov.* t. II, p. 148. Grand science est folie, si bon sens ne la guide, ID. *ib.* p. 303. Une science requiert tout son homme, COTGRAVE. Mais le vice n'a point pour mere la science, Et la vertu n'est point fille de l'ignorance, D'AUB. *Traquies, Princes*.

— ETYM. Provenç. *sciensa*: espagn. *ciencia*; ital. *sciencia*; du lat. *scientia*, qui vient de *sciens*, part. présent de *scire*, savoir; rad. sanscrit, *ki*, savoir, *kāy*, remarquer, l'un et l'autre, de *chid*, pour *skid*, fendre; le sens de transition à l'idée intellectuelle est discernen.

† SCIÈNE (si-è-n'), s. f. Genre de poissons de l'ordre des acanthoptérygiens, où l'on distingue la sciène aigle, de Cuvier, dite vulgairement maigre et aigle de mer (Europe).

— ETYM. Lat. *sciēna*, du grec *σκινα*. † SCIÉNOÏDES (si-é-no-i-d'), s. m. pl. Famille de poissons dont le type est le genre sciène.

SCIENTIFIQUE (si-an-ti-fi-ke'), adj. Qui concerne la science. Les matières scientifiques. Passez donc de l'autre côté; car cette oreille-ci est destinée pour les langues scientifiques et étrangères, MOL. *Mar. forcé*, 6. Il est nécessaire d'y faire [dans un dictionnaire] entrer tous les mots scientifiques que le commun des lecteurs est sujet à entendre prononcer, ou à trouver dans les livres ordinaires, D'ALEM. *Euv.* t. III, p. 199.

— HIST. XIV^e s. De ces parties une est scientifique ou speculative, et l'autre est raciocinative ou pratique, ORESME, *Eth.* 171. Et pour ce aussi que la proposition singulière laquelle est le dernier terme en ceste pratique, n'est pas universelle ne scientifique, c'est à dire que de elle n'est pas science, ID. 199. || XVI^e s. Il n'estoit pas des plus scientifiques du monde, DESPERR. *Contes*, LXIII. De quoy toute ceste scientifique assistance s'esmerveille grandement, CARLOIX, VII, 23.

— ETYM. Lat. *scientia*, science, et *facere*, faire. Ce mot, qui paraît avoir été créé au XIV^e siècle, signifie: qui fait la science, et c'est aussi le sens qu'il a chez Oresme. Mais, avec le sens que nous lui donnons, il serait mieux avec la finale *al* ou *aire*: *sciential* ou *scientiaire*.

SCIENTIFIQUEMENT (si-an-ti-fi-ke-man), adv. D'une manière scientifique. Procéder scientifiquement.

— ETYM. *Scientifique*, et le suffixe *ment*. SCIER (si-é), je sciais, nous scions, vous sciez; que je scie, que nous scions, que vous sciez, v. a. || 1^o Couper avec une scie. Il y a des créatures de Dieu qu'on appelle des hommes, qui ont une âme

qui est esprit, dont toute la vie est occupée et toute l'attention est réunie à scier du marbre: cela est bien simple, c'est bien peu de chose; il y en a d'autres qui s'en étonnent, mais qui sont entièrement inutiles, et qui passent les jours à ne rien faire, c'est encore moins que de scier du marbre, LA BRUY. XII. Je n'ai pas voulu outrager en disant que toute ma famille a vu ton père scier du bois à la porte des Jésuites; c'est un métier très-honnête et plus utile que le tien, surtout en hiver où il faut se chauffer, VOLT. *Mé. litt. Lett. d'un avocat de Besançon à Nonotte*. || Terme de marbrerie. Scier à contre-passe, faire agir la scie parallèlement aux joints du marbre. || 2^o Couper les corps avec une scie, supplice usité jadis en Orient. Ils ont été lapidés; ils ont été sciés; ils ont été éprouvés en toute manière, SACT, *Bible, St Paul, Épt. aux Hébr.* XI, 37. Cette cruelle punition commença par faire scier en deux Roxane... ROLLIN, *Hist. anc. Euv.* t. IV, p. 104. dans POUGENS. Est-il possible qu'un homme aussi impitoyable que David, qui vient de scier en deux, d'écraser sous des herses, de brûler dans des fours ses ennemis vaincus... VOLT. *Philos. Bible expl. David*. || 3^o En parlant des blés, couper avec la faucille. L'aout arrivé, la touzelle est sciée, LA FONT. *Papef.* || 4^o Fig. et absolument. Terme de manège. Scier du bridon ou du filet, faire aller et venir l'embouchure du frein, en tirant alternativement sur l'une et l'autre rêne. || 5^o Terme de colère ou de dénigrement. Scier le boyau, jouer du violon plus qu'on ne voudrait, et quelquefois en jouer mal, en racler. De cascade en cascade, j'étais tombé là [chez un financier]; j'y étais comme un coq en pâte; j'en suis sorti; il faudra de rechef scier le boyau, DIERX. *le Neveu de Rameau*. || 6^o Fig. et populairement. Scier quelqu'un, lui scier le dos, le fatiguer, l'ennuyer. || Tourmenter. On boit pour oublier ce qui vous scie. || 7^o V. n. Terme de marine. Ramer en arrière, ramer à rebours, revenir sur son sillage; ce qui sert à éviter le revirement, en présentant toujours la proue. || Scier tribord, scier bâbord, faire agir à culer les avirons du côté droit ou du côté gauche de l'embarcation, pour la faire tourner horizontalement. || Scier partout, mettre les avirons des deux bords en mouvement. || Anciennement, mettre les voiles à scier, orienter les voiles de manière à leur faire recevoir le vent sur leur face antérieure; ainsi placées, elles font effort sur le mât et tendent à pousser le navire en arrière. Il [un vaisseau hollandais] me laissa après une heure et demie d'un feu fort vif, et mettait ses voiles à scier, il se laissa dériver, *Mém. de Villette-Mursay*, 1676, dans JAL. || 8^o Se scier, v. réfl. Être scié. Les pierres tendres se scient à sec avec la scie à dents; les pierres dures se scient avec une scie sans dents, au moyen de l'eau et du grès pilé, A. BRONGNIART, *Traité de min.* t. I, p. 207, dans POUGENS.

— HIST. XII^e s. Des uns [le roi] en frad ses prevoz e cunestables, des autres vileins pur sa terre arer, e pur ses blez seer, e pur ses armes forgiar, *Rois*, p. 27. || XIII^e s. Mes or vendent [les juges] les jugemens, Et bestornent les erremens, Et taillent et cuellent et saient; Et les povres gens trestout paient, *la Rose*, 5607. Tout soit ce qu'il y ait... blés ou mars près à scier, ou près à fauquier, BEAUM. XIII, 11. || XIV^e s. Et les grans pieux oft cheoir à une fois, Que nos gent ont scié sans noise et sans rebois, *Guescl.* 19481. Comme le dit Estienne, la femme et un jeune valetou... soiaissent et aoustassent en une piece de blé, DU CANGE, *augustare*. || XVI^e s. Demagoras, craignant le choc de cette galere royale, n'osa pas choquer de la proue, ains feit habilement donner le tour à la sienne, et sier en arriere vers la poupe, AMYOT, *Lucul.* 8. Le maistre, voyant qu'il ne pouvoit venir à bout de sortir hors de ceste embouchure, commanda à ses mariniers de scier en arriere pour retourner amont l'eau, ID. *César*, 49. Seyer le bled, RAB. IV, 46. Sept ou huit petits garçons sur le point de la marée allerent de nuit sier les cables, N'AUB. *Hist.* II, 480.

— ETYM. Wallon, *soy*; picard, *soyer*; Brie, *soyer*, couper le blé; Berry, *scéyer*; du lat. *secare*, couper. SCIERIE (si-rie), s. f. Espèce d'usine où plusieurs scies, mises en mouvement par un mécanisme, divisent le bois, le marbre, les pierres. Scierie de marbre. Scierie mécanique. || Machine à scier. — ETYM. *Scier*; wallon, *sôtereie*.

SCIEUR (si-eur), s. m. || 1^o Celui dont le métier est de scier. || Scieur de long, celui qui scie le bois en long pour en faire des planches, qui scie les

† **SCLERANTHÉES** (sklé-ran-tée), *s. f. pl.* Famille de plantes, dite ainsi du genre *scleranthus*, et considérée actuellement comme une section des caryophyllées; on les appelle aussi paronychiées.

† **SCLÉRECTOMIE** (sklé-rèk-to-mie), *s. f.* Terme de chirurgie. Section de la sclérotique.

— **ETYM.** *Sclérotique*, et *ἐκτομή*, résection, de *ἐκ*, et *τομή*, action de couper.

† **SCLÉREME** (sklé-ré-m'), *s. m.* Terme de médecine. Endurcissement du tissu lamineux des nouveau-nés.

— **ETYM.** *Σκληρός*, dur.

† **SCLÉRENCHYME** (sklé-ran-chi-m'), *s. m.* Nom donné par les botanistes aux tissus végétaux qui, tout en étant constitués par des cellules polyédriques comme celles du parenchyme des plantes, offrent pourtant une grande dureté. || Ce terme a aussi été employé pour désigner les tissus dans les polypiers.

— **ETYM.** *Sclér...*, et *ἔγγυμα*, ce qui a été infus, de *ἐν*, en, et *γέινω*, verser.

† **SCLÉRETINITE** (sklé-ré-ti-ni-t'), *s. f.* Sorte de résine fossile.

— **ETYM.** *Sclér...*, et *ῥητίνη*, résine.

† **SCLÉREUX, EUSE** (sklé-reù, reù-z'), *adj.* Terme de médecine. Tissu scléreux, synonyme de tissu fibreux. || Myélite scléreuse, inflammation de la moelle épinière avec endurcissement.

— **ETYM.** *Σκληρός*, dur.

† **SCLÉRIASE** (sklé-ri-a-z'), *s. f.* Terme de médecine. Induration d'une partie quelconque.

— **ETYM.** *Σκληρίασις*, endurcissement, de *σκληρός*, dur.

† **SCLÉRODERME** (sklé-ro-dèr-m'), *adj.* Terme d'histoire naturelle. Qui a la peau revêtue d'écaillés.

— **ETYM.** *Scléro...*, et *δέρμα*, peau.

† **SCLÉROMÈTRE** (sklé-ro-mè-tr'), *s. m.* || 1° Terme de minéralogie. Instrument propre à fournir une sorte de mesure de la force qu'on emploie pour vaincre la dureté d'un minéral, c'est-à-dire pour le rayer à l'aide d'une pointe. || 2° Instrument pour mesurer la densité de la poterie.

— **ETYM.** *Scléro...*, et *μέτρον*, mesure.

SCLÉROPTHALMIE (sklé-ro-ftal-mie), *s. f.* Terme de médecine. Ophthalmie sèche, inflammation de la conjonctive sans augmentation de la sécrétion de la membrane muqueuse.

— **ETYM.** *Σκληροφθαλμία*, de *σκληρός*, dur, et *ὀφθαλμία*, ophthalmie.

† **SCLÉROPHYLLE** (sklé-ro-fi-l'), *adj.* Terme de botanique. Qui a les feuilles raides.

— **ETYM.** *Scléro...*, et *φύλλον*, feuille.

† **SCLÉROSARCOME** (sklé-ro-sar-kô-m'), *s. m.* Terme de médecine. Tumeur dure et charnue qui affecte les genévives, et qui a quelquefois la forme d'une crête de coq.

— **ETYM.** *Scléro...*, et *sarcome*.

† **SCLÉROSE** (sklé-rô-z'), *s. f.* Terme de médecine. Toute sorte d'endurcissement morbide des tissus.

— **ETYM.** *Σκληρώω*, durcir, de *σκληρός*, dur.

† **SCLÉROSTOME** (sklé-ro-sto-m'), *adj.* Terme de zoologie. Qui a une bouche dure et cornée.

— **ETYM.** *Scléro...*, et *στόμα*, bouche.

† **SCLÉROTICAL, ALE** (sklé-ro-ti-kal, ka-l'), *adj.* Qui appartient à la sclérotique. L'anneau sclérotical osseux des oiseaux.

† **SCLÉROTICONYXIS** (sklé-ro-ti-ko-ni-ksis), *s. f.* Terme de chirurgie. Ouverture faite à la sclérotique pour arriver jusqu'au cristallin, et en opérant le déplacement.

— **ETYM.** *Sclérotique*, et *ὄψις*, piqûre.

† **SCLÉROTICOTOMIE** (sklé-rô-ti-ko-to-mie), *s. f.* Terme de chirurgie. Incision de la sclérotique.

— **ETYM.** *Sclérotique*, et *τομή*, section.

SCLÉROTIQUE (sklé-ro-ti-k'), *s. f.* Terme d'anatomie. Membrane blanche, fibreuse, très-solide, formant environ les quatre cinquièmes de la coque externe de l'œil, complétée en avant par la cornée transparente; elle est dite aussi cornée opaque.

— **REM.** Bonnet a dit sclérotide, qui n'est pas usité: La cornée opaque ou la sclérotide, 3^e mém. *reprod. salam.*

— **HIST.** XIV^e s. De la dure mere est engendrée la tunique de l'œil dite sclérotique, II. DE MONDEVILLE, f^o 47. La sclérotique, LANFRANC, f^o 73.

— **ETYM.** *Σκληρώω*, durcir, de *σκληρός*, dur. H. de Mondeville et Lanfranc disent *sclérotique* suivant la prononciation du grec moderne.

† **SCOBIFORME** (sko-bi-for-m'), *adj.* Terme de botanique. Qui ressemble à de la sciure de bois.

— **ETYM.** Lat. *scobs*, sciure, et *forme*.

† **SCOBINE** (sko-bi-n'), *s. f.* Espèce de lime ou de râpe.

— **ETYM.** Lav. *scobina*, râpe.

SCOLAIRE (sko-lè-r'), *adj.* Qui a rapport aux écoles. Année scolaire.

— **ETYM.** Provenç. *escolar*, écolier; du lat. *scholaris*, de *schola* (voy. ÉCOLE).

SCOLARITÉ (sko-la-ri-té), *s. f.* || 1° Ancien terme de jurisprudence. Droit de scolarité, le droit que les écoliers des universités avaient de réclamer les privilèges qui y étaient attachés. || 2° Aujourd'hui, cours d'études dans une institution d'enseignement. Une scolarité de quatre années est exigée pour être reçu docteur en médecine. Le pétitionnaire ne demande pas que les conditions de la scolarité, avant et pendant les études médicales, soient modifiées, REVEL, *Rapport au sénat*, *Moniteur* du 22 mai 1867, p. 608, 1^{re} col.

— **HIST.** XIV^e s. Jehan de Bouquetot estant à cause de son estude et scolarité... en la protection et sauvegarde du roy, DU CANGE, *scholaritas*. || XV^e s. De l'abus des privilèges de scolarité par ceux qui ne sont pas escoliers, GODEFROY, *Observ. sur Charles VIII*, p. 444, dans LACURNE.

† **SCOLARQUE** (sko-lar-k'), *s. m.* Nom, en certains pays, des directeurs des écoles. ... Un libelle scandaleux contre Louis XIV et contre le ministère de Louis XV; M. de Montpérou le fit supprimer par les scolarches [à Genève], volt. *Philos. Remontrances*, III.

— **ETYM.** *Σχολάρχης*, de *σχολή*, école, et *ἀρχειν*, commander.

SCOLASTIQUE (sko-la-sti-k'), *adj.* || 1° Qui a rapport aux classes, aux écoles. L'esprit d'ordre et d'économie ne distinguait pas moins que le goût du travail notre police scolastique, MARMONTEL, *Mém.* I. Souvent encore avec délices, De nos scolastiques essais Nous nous rappellions les esquisses, DELILLE, *Convers. Prolog.* || 2° Qui s'enseigne suivant la méthode ordinaire de l'école. S'il [Aristote] donna des règles du raisonnement qu'on trouve aujourd'hui trop scolastiques, volt. *Phil. Hist. établ. christ.* 3. || Les théologiens scolastiques, les théologiens de l'école. J'oserai avec respect avertir les théologiens scolastiques... boss. *Instr. sur les ét. d'orais.* III, 8. || 3° Particulièrement. Qui a rapport aux écoles du moyen âge. La philosophie scolastique ne fit que lui apprendre qu'on pouvait philosopher, et lui en inspirer l'envie, FONT. *Poupart*. Cette université [de Paris] avait le malheur de n'être fameuse que par sa théologie scolastique et par ses disputes, volt. *Mœurs*, 125. La philosophie qu'on appelle scolastique, a régné depuis le commencement du XI^e ou XII^e siècle jusqu'à la renaissance des lettres, RIDER. *Opin. des anc. philos. (scolastiques)*. || 4° *S. f.* La scolastique, la philosophie qu'on enseignait dans les écoles du moyen âge et qui s'est prolongée dans certains établissements jusqu'à la révolution de 1789. C'était [Fabron] un bourgeois de Pistole, venu à Rome avec de l'esprit, de la scolastique, du feu, ST-SIM. 345, 29. La scolastique est moins une philosophie particulière, qu'une méthode d'argumentation syllogistique, sèche et serrée, sous laquelle on a réduit l'aristotélisme fourré de cent questions puérides, RIDER. *Opin. des anc. philos. (scolastiques)*. L'aristotélisme s'étendit peu à peu, et ce fut la philosophie régnante pendant le XIII^e et le XIV^e siècles entiers; elle prit alors le nom de scolastique, id. *Opin. des anc. philos. (Jésus-Christ)*. Le mot de scolastique est depuis longtemps, parmi la populace philosophique, un épouvantail, comme celui d'aristocratie en a été un dans les premières années de la révolution, VILLIERS, *Kant*, p. 432. || Il se dit aussi de la théologie telle qu'on l'enseignait dans les écoles du moyen âge et dans celles qui ont succédé; c'était une alliance de la philosophie scolastique et de la théologie. Il semblait qu'une explication qui, dès sa préface, promettait tant de précision, tant d'évidence, une scolastique si rigoureuse, si éloignée de toute équivoque et de toute ambiguïté... boss. *Préf. sur l'instr. pastor. de Cambrai*, I. || 5° *S. m.* Celui qui traite de la théologie ou de la philosophie scolastique. J'ai reconnu que vous n'êtes pas bon scolastique, PASC. *Prov.* V. Les scolastiques demeurent d'accord que la plus parfaite contemplation de la nature divine est celle où on la regarde selon les notions les moins serrées, comme celle d'être, de vérité, de bonté, de perfection, boss. *Ét. d'orais.* II, 16. Ce que les scolastiques appelaient qualités occultes, n'étaient pas des causes? FONT. *Newton*. Les scolastiques ont un axiome, qu'il ne faut pas qu'un philosophe ait recours à Dieu; ils appellent ce recours l'asile de l'ignorance, Anal. de Bayle, t. III, p. 171. Mille scolastiques sont venus, comme le Docteur

irréfragable, le Docteur subtil... qui tous ont été bien sûrs de connaître l'âme très-clairement, mais qui n'ont pas laissé d'en parler comme s'ils avaient voulu que personne n'y entendit rien, volt. *Dict. phil. Locke*. Les scolastiques et les cartésiens n'ont connu ni l'origine, ni la génération de nos connaissances; c'est que le principe des idées innées et la notion vague de l'entendement d'où ils sont partis, n'ont aucune liaison avec cette découverte, CONDIL. *Art de pens.* II, 6. || Les nouveaux scolastiques, ceux qui, au XVII^e siècle, reprenaient la théologie scolastique. Faites état, qui jamais les Pères, les papes, les conciles ni l'Écriture ni aucun livre de piété, même dans ces derniers temps, n'ont parlé de cette sorte; mais que, pour des casuistes et des nouveaux scolastiques, il vous en apportera un bon nombre, PASC. *Prov.* IV.

— **ETYM.** Provenç. *escolastic*; espagn. *escolastico*; ital. *scolastico*; du lat. *scholasticus*, de *schola* (voy. ÉCOLE). *Scholasticus* se disait pour *écolâtre*.

SCOLASTIQUEMENT (sko-la-sti-ke-man), *adv.* D'une manière scolastique. Les calixtins l'excusaient [Wicléf, de ce qu'il avait dit contre la transsubstantiation], en répondant que ce qu'il avait dit contre ce dogme, il ne l'avait pas dit décisivement, mais scolastiquement, comme on parlait, c'est-à-dire par manière de dispute, boss. *Var.* XI, 171.

— **ETYM.** *Scolastique*, et le suffixe *ment*.

† **SCOLEX** (sko-lèks'), *s. m.* Terme de zoologie. Mot grec employé actuellement en français pour désigner une phase du développement de certains helminthes.

— **ETYM.** *Σκώληξ*, ver.

SCOLIASTE (sko-li-a-st'), *s. m.* Celui qui a fait des scolies sur quelque ancien auteur classique. Il fallait posséder à fond toute la Fable pour entendre une déclaration d'amour mise en rimes françaises [dans Ronsard]; et il y avait tel sonnet, pour l'intelligence duquel on n'aurait pas trop de cinq ou six scolastes, BAYLE, *Lett. à Minutoli*, 10 janv. 1674. Dacier et son illustre épouse étaient, quoi qu'on dise, des traducteurs et des scolastes très-utiles, volt. *Dict. phil. Scoliate*.

— **ETYM.** *Σχολιαστής*, de *σχολίον*, scolie.

1. **SCOLIE** (sko-lie), *s. f.* || 1° Terme de philologie. Note de grammaire ou de critique pour servir à l'intelligence des auteurs classiques. || 2° *S. m.* Terme de géométrie. Remarque sur plusieurs propositions, faite en vue d'en montrer la liaison, la restriction ou l'extension. || Par extension. Dans ce scolie Spinoza répond à quelques objections qu'il se fait faire par ceux qui ne conçoivent pas que la substance étendue soit un attribut de Dieu, CONDIL. *Traité des syst.* 10.

— **ETYM.** *Σχολίον*, explication, de *σχολή* (voy. ÉCOLE).

† 2. **SCOLIE** (sko-lie), *s. f.* Terme d'antiquité grecque. Chanson de table chez les anciens Grecs.

— **ETYM.** *Σκόλιον*.

† **SCOLIE, ÉE** (sko-li-é, ée), *adj.* Pourvu de scolies. Un texte scolié.

— **HIST.** XVI^e s. [Livres sur l'Écriture sainte] commentez et scholiez, *Ordonn. de Charles IX*, 11 déc. 1567.

— **ETYM.** *Scolie* 1.

† **SCOLIEN** (sko-lin), *adj. m.* Terme de versification ancienne. Se dit du pied qu'on appelle plus ordinairement amphibraque.

— **ETYM.** *Σκολιός*, inégal.

† **SCOLIOSE** (sko-li-ô-z'), *s. f.* Terme de médecine. Déviation latérale du rachis.

— **ETYM.** *Σκολιωσις*, de *σκολιός*, oblique.

† **SCOLOPACE** (sko-lo-pa-s'), *s. f.* Nom moderne du genre bécasse (gralles), auquel on réunit le genre bécassine, et où l'on distingue : la *scolopace rusticole*, nommée bécasse ou bécasse commune; la *scolopace gallinace*, appelée vulgairement bécassine; la *scolopace gallinule*, dite aussi petite bécassine, bécassine sourde, bécasson, bécassin, bourriolle, bourgeolette, foucault, la sourde et bécot; la *scolopace majeure*, connue sous les noms vulgaires de double bécassine et grande bécassine; la *scolopace* du Paraguay, appelée aguadero par les Portugais du Paraguay et du Brésil (LEGOARRANT). || *Scolopace* est encore le nom spécifique du *centrisque scolopace*, poissons malacoptygiens, qui est le *centrisque bécasse* de certains auteurs. || On écrit aussi *scolopax*, comme en latin.

— **ETYM.** Lat. *scolopax*, du grec *σκολοπάξ*.

SCOLOPENDRE (sko-lo-pa-dr'), *s. f.* || 1° Terme de botanique. Genre de fougères dans lequel on distingue la scolopendre des officines, dite vulgai-

cine. Tache plus ou moins étendue, de forme arrondie et d'une teinte sombre, gris foncé ou noire, que l'œil affecté perçoit; elle est ordinairement dans l'axe visuel, ou sur son voisinage; elle est immobile; elle indique une affection circonscrite, mais grave, de la rétine.

— ETYM. Σκότωμα, de σκοτώω, obscurcir, de σκοτός, ténèbres.

† SCOTTISH (sko-tich'), s. f. Danse qui s'exécute sur la même mesure que la polka, et d'un mouvement plus lent.

— ETYM. *Scottish*, écossais.

† SCOUFFIN (skou-fin), s. m. Sac de jonc à deux ouvertures, dans lequel on renferme les olives avant de les mettre sous le pressoir, et lorsqu'elles sont en pâte.

† SCRAMAISON (skra-mé-zon), s. f. Opération qui consiste à racler les impuretés qui se trouvent à la surface du verre fondu.

— ETYM. Bas-lat. *scramasaxus*, sorte d'arme, sorte de couteau; mot qui n'a été conservé que dans le terme des verriers et dans estramaçon (voy. ce mot).

† SCRAMASAXE (skra-ma-sa-ks'), s. m. Terme d'archéologie. Arme des Mérovingiens, analogue à l'épée romaine, mais avec un seul tranchant (c'est un sabre droit en réalité); elle présente des rainures qui, suivant certains auteurs, auraient été imprégnées de poison.

— ETYM. Voy. ESTRAMAÇON.

SCRIBE (skri-b'), s. m. || 1° Homme qui gagne sa vie à écrire, à faire des copies. Un tas de brouillons d'écrivains qui ne servent que de scribes et interprètes à l'opinion des autres, NAUDÉ, *Rose-croix*, IX, 1. Il [Penteriederer] avait été petit scribe dans les bureaux de Vienne, ST-SIM. 443, 473. Il avait pris, pour copier les thèmes du jeune prince, l'abbé Dubois, moitié scribe, moitié valet du curé de Saint-Eustache, DUCLOS, *Eur.* t. v, p. 497. Jeune personne très-aimable et qui parut me distinguer parmi les scribes de M. Dupin, J. J. ROUSS. *Conf.* VIII. || Dom scribe, secrétaire du général des chartreux. || 2° Chez les Juifs, les docteurs qui enseignaient et interprétaient la loi de Moïse. Ayant assemblé tous les princes des prêtres et les scribes ou docteurs du peuple, il [Hérode] s'enquit d'eux où devait naître le Christ, sacri, *Bible. Évang. St Matth.* II, 4. Malheur à vous, scribes et pharisiens hypocrites! id. *ib.* XXIII, 44. Malheur à vous; non plus seulement à vous, scribes et pharisiens; mais à vous, chrétiens, indignes du nom que vous portez, BOURDAL. 5° *dim. après la Pentecôte, Dominic.*, t. II, p. 447. Ce que l'Écclésiastique dit ensuite du grand loisir que demande l'étude de la sagesse, semble montrer que les scribes ou docteurs en faisaient leur unique occupation, FLEURY, *Mœurs des Israél.* t. XXXII, 3° part. p. 402, dans POUGENS. Quand l'ennemi divin des scribes et des prêtres Chez Pilate autrefois fut traîné par des traités, VOLT. *Disc. sur l'homme*, VII. || 3° Scribe sacré, titre du prêtre égyptien qui devait connaître les livres hiéroglyphiques, la géographie, les positions du soleil et de la lune, les mesures, etc. || 4° Terme féodal. Nom d'officiers qui étaient chargés de certaines rédactions et soumis au chancelier, et qui résidaient dans quelques villes. Le chancelier donnera un scribe à la commune... si ce scribe ne paraît pas convenable au maire et aux échevins, le chancelier, après les avoir consultés, en nommera un autre... le scribe jurera fidélité au chancelier et à la commune, *Charte*, dans ARBOIS de JUBAINVILLE, *Hist. des ducs et comtes de Champagne*, t. III, p. 137.

— HIST. XVI^e s. De là vient qu'encore es juridictions ecclésiastiques nous appelons scribe celui qui est le greffier, PASQUIER, *Rech.* IV, p. 349, dans LACURNE.

— ETYM. Lat. *scriba*, de *scribere*, écrire (voy. ce mot).

† SCRIBLAGE (skri-bla-j'), s. m. Opération qui a pour but de dégrossir la laine, avant de la soumettre au cardage mécanique.

SCRIPTEUR (skri-pteur), s. m. Terme de chancellerie romaine. Officier qui écrit les bulles expédiées en original gothique.

— ETYM. Lat. *scriptorem*, de *scribere* (voy. ÉCRIRE).

† SCRIPTURAIRE (skri-ptu-rè-r'), adj. Qui appartient à la sainte Écriture. Un livre qui eut une autorité scripturaire. || S. m. Nom de sectaires juifs, plus connus sous le nom de caraites.

— ETYM. Lat. *scriptura*, écriture, de *scribere*, écrire (voy. ÉCRIRE).

† SCRIPTURAL, ALE (skri-ptu-ral, ra-l'), adj. Qui appartient à la Bible, aux saintes Écritures.

† SCROBICULE (skro-bi-ku-l'), s. m. Terme d'anatomie. Fossette du cœur.

— ETYM. Lat. *scrobiculus*, fossette.

† SCROBICULÉ, ÉE (skro-bi-ku-lé, léé) ou SCROBICULEUX, EUSE (skro-bi-ku-leù, leù-z'), adj. Terme d'histoire naturelle. Dont la surface est creusée de petites fossettes irrégulières. Clinanthe, noyau scrobiculeux. Graine scrobiculeuse.

SCROFULAIRE (skro-fu-lè-r'), s. f. Genre de plantes qui sert de type à la famille des scrofulariacées, autrefois des persennées. || La scrofulaire noueuse, grande scrofulaire, herbe aux écrouelles, *scrofularia nodosa*, L. || La scrofulaire aquatique, herbe du siège, bêteine d'eau, *scrofularia aquatica*, L. (voy. SIÈGE).

— HIST. XVI^e s. Scrophulaire a pris ce nom des escrouelles, nommées scrophules, qu'elle guérit; est herbe de terre humide et marescageuse, O. DE SERRES, 644.

— ETYM. *Scrofules*; la *scrofulaire*, qui n'a jamais guéri de scrofules, a, aux racines, de petites nodosités qui ressemblent vaguement aux glandes engorgées des écrouelles; de là le nom et la croyance, en vertu de l'idée que les plantes avaient des vertus médicamenteuses pour les lésions auxquelles elles ressemblaient.

† SCROFULARIACÉES (skro-fu-la-ri-a-sée), ou SCROFULARIÉES (skro-fu-la-ri-ée), ou surtout SCROFULARINÉES (skro-fu-la-ri-née), s. f. pl. Famille de plantes dont le genre scrofulaire est le type.

SCROFULES (skro-fu-l'), s. f. pl. Terme de médecine. Maladie, dite vulgairement écrouelles, humeurs froides, qui consiste en un gonflement, avec ou sans tuberculisation, des ganglions lymphatiques superficiels, et particulièrement de ceux du cou, et altération des fluides qui les pénètrent. || Se dit aussi quelquefois au singulier. La scrofule.

— HIST. XVI^e s. Le phlegme corrompu et pourri fait les scrofules, dites coutumièrement escrouelles, PARÉ, V, 44.

— ETYM. Lat. *scrofula*, de *scrofa*, truie, à cause que les pores sont sujets à une maladie analogue.

SCROFULEUX, EUSE (skro-fu-leù, leù-z'), adj. || 1° Terme de médecine. Qui a rapport aux scrofules. Tumeur scrofuleuse. Il est reconnu qu'il n'y a point de partie dans le corps qui ne puisse être affectée du vice scrofuleux, PORTAL, *Instit. Méd. scienc.* 1807, 2^e sem. p. 181. || 2° Qui est affecté de scrofules. Les habitants des pays marécageux sont presque tous scrofuleux. || Substantivement. Un scrofuleux. Une scrofuleuse.

— HIST. XVI^e s. Et fut trouvé au mezenterre soixante et dix petites tumeurs scrofuleuses, PARÉ, V, 49.

— ETYM. *Scrofules*.

† SCROFULIDE (skro-fu-li-d'), s. f. Terme de médecine. Nom générique de toutes les affections cutanées qu'on rattache à la cause scrofuleuse.

† SCROFULOSE (skro-fu-lè-z'), s. f. Terme de médecine. Ensemble des affections particulières auxquelles la scrofule, la constitution scrofuleuse, imprime un cachet spécial.

† SCROTAL, ALE (skro-tal, ta-l'), adj. Terme d'anatomie. Appartenant au scrotum. || Hernie scrotale, descente de quelq'un des organes abdominaux dans le scrotum.

— ETYM. *Scrotum*.

SCROTOCÈLE (skro-to-sè-l'), s. f. Terme de chirurgie. Hernie qui descend dans le scrotum.

— ETYM. *Scrotum*, et *κύημα*, tumeur.

SCROTUM (skro-tom'), s. m. Terme d'anatomie. Enveloppe commune des testicules.

— HIST. XVI^e s. Le scrotum venant du vrai cuir, PARÉ, I, 28.

— ETYM. Lat. *scrotum*.

SCRUPULE (skru-pu-l'), s. m. || 1° Petit poids de vingt-quatre grains (proprement, petite pierre, prise primitivement pour peser). || Chez les Romains, la 24^e partie d'un tout. || 2° Terme d'astronomie. Une très-petite partie de la minute. || 3° Fig. Ce qui embarrasse la conscience, comme une pierre embarrasse celui qui chemine. Pensez-vous que j'ignore, ou que je dissimule, Que vous n'auriez pas eu pour moi plus de scrupule [que vous m'auriez assassiné comme vous avez assassiné Pompée]? CORN. *Pomp.* III, 2. Jamais femme n'a eu plus de mépris pour les scrupules et pour les devoirs: Mme de Chevreuse ne connaissait que celui de plaire à son amant, RETZ, *Mém.* t. I, liv. II, p. 301, dans POUGENS. La plupart des hommes ne font les grands maux que par les scrupules qu'ils ont des

moindres, m. *ib.* liv. III, t. II, p. 310. La reine dit à Senneterre à propos de rien: Le coadjuteur n'est pas si hardi que je le croyais; et le maréchal du Plessis me dit dans le même moment, à propos de rien aussi, que le scrupule était indigne d'un grand homme, m. *ib.* t. II, liv. III, p. 384. Vos scrupules font voir trop de délicatesse, LA FONT. *Fabl.* VII, 4. Je puis vous dissiper ces craintes ridicules, Madame, et je sais l'art de lever les scrupules, MOL. *Tart.* IV, 5. Après avoir montré, dans toutes nos conversations précédentes, comment on a soulagé les scrupules qui troublaient les consciences, en faisant voir que ce qu'on croyait mauvais ne l'est pas, PASC. *Prov.* X. Bon! c'est bien à la cour que l'on a du scrupule? On cherche à s'avancer... BOURSALUT, *Ésope à la cour*, IV, 2. Vous ne devez pas être en scrupule pour avoir touché les reliques, BOSS. *Lett.* abb. 9. Et ne me tiens point du scrupule insensé De bénir mon trépas quand ils [les sultans] l'ont prononcé, RAC. *Bajaz.* I, 4. La probité, d'accord, doit marcher la première; Notre intérêt après, les scrupules derrière, DUFRESNY, *Réconcil.* norm. I, 44. Parmi tant de personnes qui font tous les jours des choix [d'époux] téméraires, vous n'en voyez pas une seule qui s'avise même d'entrer en scrupule là-dessus, MASS. *Car. Vocat.* 2^e part. Et Tanguy du Châtel, quand tu fus offensé, T'a servi sans scrupule et n'a pas balancé, VOLT. *Adélaïde*, IV, 5. Il [l'abbé Abeille] pensait, et avec très-grande raison, que la scène peut être une école de vertu, et qu'à ce titre jamais un citoyen honnête ne doit avoir de scrupule d'y consacrer ses talents, D'ALEMB. *Éloges.* G. Abeille. Je découvre que vous avez beaucoup plus de faiblesse que de scrupules, GENLIS, *Théat. d'éduc. Dangers du monde*, II, 3. Les scrupules de la délicatesse ne pouvaient alarmer un homme qui en avait triomphé si souvent, m. *Vœux téméraires*, t. I, p. 450, dans POUGENS. Scrupule est un terme métaphorique que la langue religieuse doit aux Romains, HAVET, *Rev. contemp.* 15 août 1869, p. 407. || Faire un scrupule de quelque chose à quelq'un, lui en donner du scrupule. Je lui ai fait un scrupule de son oisiveté. || Faire scrupule de quelque chose, ne pas vouloir le faire par scrupule de conscience. Oh! oh! dit-il [le loup], je me reproche Le sang de cette gent; voilà ses gardiens S'en repaissant eux et leurs chiens; Et moi, loup, j'en ferai scrupule! LA FONT. *Fabl.* X, 6. Il y a tant de faux justes qui évitent avec soin les excès visibles auxquels le monde attache de la honte, mais qui ne font aucun scrupule des démarches et des recherches que le monde autorise, MASS. *Conf. Ambition des clercs*, 3^e répl. || Faire scrupule de quelque chose, signifie aussi ne pas vouloir faire quelque chose par délicatesse de procédé. Ne faites donc point scrupule de m'obliger, et vous obligerez un homme très-reconnaissant, BALZ. *liv.* VII, *lett.* 41. Je n'ai point fait de scrupule d'enrichir notre langue du pillage que j'ai pu faire chez lui [Lucain], CORN. *Pomp. Examen.* Il [mon fils] me conte toutes ses folies; je le gronde, et je fais scrupule de les écouter; et pourtant je les écoute, sév. 42. Je trouve que l'on ne fait pas grand scrupule de peser sur vous, m. 599. || On dit dans le même sens: se faire scrupule, un scrupule de quelque chose. || Avoir scrupule, faire scrupule, hésiter à. Le scrupule que j'ai toujours fait d'avoir des choses qui ne sont pas nécessaires, quand on n'a pas les nécessaires, sév. 43 juin 1685. Si l'on avait le scrupule de ne vouloir point rire quand on ne le doit point, le plus sûr serait d'être toujours en inquiétude, m. 43 sept. 1677. Je me porte parfaitement bien; je fais toujours quelque scrupule d'attaquer cette perfection par une médecine, m. 27 sept. 1684. || 4° Grande exactitude à observer la règle, à remplir ses devoirs. Il est exact jusqu'au scrupule. || 5° Grande sévérité d'un auteur, d'un artiste, dans la correction ou la composition d'un ouvrage. Il reçoit ses ouvrages avec beaucoup de scrupule. || 6° Reste de difficulté, de doute, de crainte. J'ai seulement à vous proposer un petit scrupule, BALZ. *liv.* V, *lett.* 48. Il m'est venu depuis un moment de petits scrupules sur le mariage, MOL. *Mar. forc.* I, 5. || Il se dit, en un sens analogue, des doutes que l'on conçoit sur le style, sur la composition d'un ouvrage. Ces beautés étaient de mise en ce temps-là... mais je ferais scrupule d'en étaler de pareilles à l'avenir sur notre théâtre, CORN. *Cid.* *Examen.* Lorsque, dans la fougue et dans la chaleur de la composition, ils seraient travaillés de quelq'un de ces importuns et fâcheux scrupules sur la langue... PELLISSON, *Hist. de l'Acad.* III.

nez-lloï, d'ALEMB. *Lettre à Condorcet sur Mme Geof. frin.* || 15° Qui a une aridité morale. Ma fille, je vous conseille de suivre toutes vos bonnes résolutions de règle et d'économie; cela ne rajuste pas une maison, mais cela rend la vie moins sèche et moins ennuyeuse, sév. 343. La mort de M. de Saint-Romain me fait peur; je n'y vois pas un moment entre sa vie dure et sèche pour la religion et sa mort, m. 20 juill. 1694. Ne vous attaquez pas à une pratique sèche et sans amour [dans la dévotion]; commencez à aimer la personne; l'amour de la personne vous fera aimer la doctrine, BOSS. *Médit. sur l'Évang.* 80° jour. Les premiers législateurs de la Grèce ne proposèrent pas à ces peuples des doctrines abstraites et sèches, DIDEROT, *Opin. des anc. phil. (Grecs)*. Quelle est donc la sèche amitié qui repousse mes confidences? BEAUMARCH. *Mère coupable*, I, 10. || 16° Qui est d'une humeur un peu dure. Me laisserai-je éblouir par un air de capacité ou de hauteur, ... qui vous rend sec sur les louanges, et empêche qu'on ne puisse arracher de vous la moindre approbation? LE BRUY. IX. Si je veux être austère et sec avec mon élève... J. J. ROUSS. *Em.* IV. || Il se dit aussi des choses. Quand il était en particulier avec moi, ses manières étaient respectueuses et modérées, mais sèches. FÉN. *Tél.* XIV. Pourquoi avez-vous écrit une lettre sèche et peu convenable à Mme du Châtelet, dans les circonstances présentes? VOLT. *Lett. Thiriot*, 7 janv. 1739. Des interrogations sèches et froides, sans aucun signe d'approbation ni de blâme sur mes réponses, ne me donnaient aucune confiance, J. J. ROUSS. *Confess.* II. Vous forcez le conseil à ne pouvoir plus répliquer que par un sec il n'y a lieu, m. *Lett. à Deluc*, 7 juill. 1763. || Mine sèche, mine qui annonce quelque mécontentement, quelque dépit. Une grande femme maigre et menue, dont le visage étroit et long lui donnait une mine froide et sèche, MARIV. *Marianna*, 6° part. || Réponse sèche, réprimande sèche, réponse, réprimande désobligeante et brève. || On dit de même : parler, répondre d'un ton sec. Messieurs, leur dit Mlle Hubert, d'un ton assez sec, je serais fâchée de vous gêner, vous êtes les maîtres, MARIV. *Pays. parv.* 3° part. || Il lui a fait un compliment fort sec, il lui a parlé d'une manière brève et un peu dure. || La donner sèche, la donner bien sèche, faire une proposition désagréable, donner quelque alarme sans précaution. Mais lui [un fâcheux], pour le quitter, me voyant ébranlé : Sortons, ce m'a-t-il dit, le monde est écoulé; Et, sortis de ce lieu, me la donnant plus sèche : Marquis, allons au cours faire voir ma calèche, MOL. *les Fâch.* I, 1. || 17° Ruiné, privé d'argent. N'est-ce pas une chose rude que de faire six mois de retraite pour avoir vécu cet hiver à Aix... cette pensée est dure de songer que tout est sec pour vous jusqu'au mois de janvier, sév. à *Mme de Grignan*, 6 mai 1680. Le marquis : Je suis sec, abimé, mais parbleu j'ai deux bons appuis. — Cléon : Qui ? — Le marquis : Les femmes et le jeu, DESTOUCHES, *Dissip.* I, 9. || 18° S. m. Ce qui n'est pas humide. Le sec et l'humide. || Tirer au sec, à sec, se dit de l'action de vider un puits. || Terme de marine. Mettre les voiles au sec, les déployer pour les faire sécher. || 19° Fourrage sec, c'est-à-dire le foin, la paille et l'avoine. Un magasin à sec. Ce cheval est nourri au sec, tandis qu'il faudrait le mettre au vert. || Fig. Employer le vert et le sec, employer toute espèce de moyens. || 20° Terme d'office. Tirer des confitures au sec, les tirer de leur sirop. || Une corbeille, une assiette de sec, une corbeille, une assiette remplie de confitures sèches, et que l'on sert au dessert dans un repas. || 21° Sec pris adverbiallement. || Boire sec, ne pas mettre d'eau dans son vin, bien boire. Chers amis, voulez-vous vivre autant que Melchisédec? Dépêchez-vous de me suivre, Et comme moi buvez sec, PANNARD, *Œuvr.* I, m, p. 407. J'ai fort mauvaise opinion de cet homme-là; il mange fort, il boit sec, il parle la bouche pleine, PICARD, *Deux Philibert*, II, 4. || Répondre sec, parler sec, répondre, parler sèche-ment, brusquement. || Peindre sec, peindre sans agrément et sans moelleux. || Filer sec, filer de la laine dégraissée avec du savon noir. || 22° À sec, loc. adv. Sans eau. Leurs nefs à sec sur le rivage Ne craignaient plus vent ni naufrage, SCARR. *Virg.* VII. Je suis bien assurée que vous n'avez pas d'eau dans votre petite rivière, puisque notre belle Loire est entièrement à sec en plusieurs endroits, sév. 289. Il fallut mettre à sec une rivière si rapide et si profonde, en détournant ses eaux dans un lac immense que la reine avait fait creuser,

BOSS. *Hist.* III, 4. || Un bâtiment est échoué à sec lorsqu'il reste à découvert sur la côte quand l'eau se retire. || Mettre à sec, se dit d'un vase que l'on vide jusqu'à la dernière goutte. Pour laquelle aussi mainte coupe Fut aussi souvent mise à sec, SCARR. *Virg.* VII. En moins d'un mois, pour loger ma sagesse, J'ai mis à sec un tonneau de vin vieux, BÉLANG. *Nouv. Diog.* || Fig. et familièrement. Être à sec, se trouver à sec, avoir perdu tout son argent, tout son avoir. Cesse-t-on de payer [la pension à M. de la Garde] sans dire pourquoi? un pauvre homme, accoutumé à cette douceur, demeure-t-il à sec sans qu'on lui dise un mot? sév. 8 janv. 1690. Ou bien, réduit à sec, d'une âme familière Peut-être il parle au ciel d'une étrange manière, REGNARD, *Joueur*, I, 2. J'allai à mes abbés gascons et à quelques autres de cette classe : je les trouvai à sec, MARMONTEL, *Mém.* III. || Fig. et familièrement. La bourse est à sec, il n'y a plus rien dedans, ou, dans un sens plus étendu, on n'a plus d'argent. || Mettre à sec, ruiner une personne, lui faire perdre tout ce qu'elle a. Il joue, et, qui plus est, il y fait bien son compte; Car il va mettre à sec un franc provincial, DESTOUCH. *Glorieux*, I, 3. || Être à sec, signifie aussi n'avoir plus rien à dire. Sur ce chapitre on n'est jamais à sec, MOL. *Remerc. au roi*. Et partout sur le Wal, ainsi que sur le Leck, Le vers est en déroute, et le poète à sec, BOIL. *Épître* IV. || Terme de marine. À sec, sans l'aide des voiles, sans déployer une voile. J'eus un vent si frais à ma traversée [de Lisbonne au Port-Louis], que je vins à sec, *Mém. de Villette-Mursay*, 1684, dans JAL. || On dit aussi à sec de voiles. || 23° À sec, se dit, en Bretagne, dans les lieux où l'on donne à manger, quand on ne fournit ni vin, ni cidre, ni bière. || 24° Tout sec, uniquement, sans rien de plus. Son revenu consistait tout sec en cinquante écus de rente. || On dit de même toute sèche avec un nom féminin. Ainsi la cruauté... paraît officieuse [dire du mal de quelqu'un en paraissant le louer, s'intéresser à lui]... pire mille fois que la médisance toute sèche, BALZ. 5° *Disc. sur la cour*. || 25° Martin-sec, voy. MARTIN-SEC, à son rang.

— HIST. X° S. E cilg eadre [ce lierre] fu seche, *Fragm. de Valenc.* p. 468. || XIII° S. Comment que ta parole soit, ou par rime ou par prose, esgarde que ti dit ne soient ni maigre, ni sec, BRUN. *LATINI, Trésor*, p. 482. Il ses deniers sec [argent comptant] me paya, *Bl. et Jeh.* 3774. Se li arbres est sec... BEAUM. XXV, 12. Ce n'est pas por ce à entendre qu'il puist le vivier rompre, ne metre à seques, m. XXXVIII, 18. Cil à qui le [la] coze doit estre baillie ne l'emportera pas... s'il ne paie tout sec [comptant], m. XXXIV, 59. Laiens vendent, je vous aï le patrimoine au cruceï A hoens deniers ses et contans, RUTEB. II, 72. || XIV° S. Il n'en a marce [marche] ne pais ne regné, Desc'au sec arbre ne tant c'on puet aler, Si n'aït Diex, là où je n'aïe esté, *Huon de Bordeaux*, v. 3079. Les unes [vaches] sont plus tost letées que les autres, et les unes plus tost seches; et les joeunes ne rendent pas à tant de lect coin les vieilles, *Bibl. des ch.* 4° série, t. II ou XI, p. 369. || XV° S. Et faisoit une tres belle saison et seche, FROISS. II, II, 211. Et devint [Charles V de France] aussi sec qu'un baston, m. II, II, 70. Qui veut avoir les avocas, Avant qu'om leur die son cas, C'est un noble office du bec, Où il convient payer tout sec, E. DESCH. *Poésies mss.* f° 372. Il [Louis XI] parloit aussi sec comme se jamais n'eust esté malade, COMM. VI, 12. Le chevalier se deffend comme preux qu'il estoit, si bien que le roy ne lui donne coup que celluy ne luy rende tout sec, *Perceforest*, t. I, f° 28. || XVI° S. Plusieurs ruisseaux tout à sec demourerent, MAROT, III, 297. En la place où il avoit livré bataille à pied sec, l'esté venu... MONT. I, 261. Un parler sec, rond et crud, m. I, 292. Diagoras et Theodoros noient tout sec qu'il y eust des dieux, m. II, 249. Les bergers ayans quitté leurs petits parapets de pierre seche... d'AUB. *Hist.* I, 69. Le sang qui a signé la guerre n'est pas encores sec par les champs; et aussi peu seche l'ancre qui vient de signer la paix, m. *ib.* II, 252. Le reste estoient Portugais, piques seches et bisongues, m. *ib.* II, 391. Il est temps de mettre en veue Dom Jouan, qui emploie verd et sec, m. *ib.* II, 402. St-Luc en ceste ordonnance, aiant gagné le fond de l'isle, fait alte, m. *ib.* III, 12. ...Auquel est plus commode paier ses ouvriers à l'argent sec, que d'y ajouster la nourriture, O. DE SERRES, 59. Les sages font comme les abeilles qui tirent du thym le plus penetrant et le plus sec miel, AMYOT, *De la tranq. d'âme*, 8. Ilz

sont à sec, et sans grace ou science Demeure à plat morte leur eloquence, ID. *Lucull.* 2. Un pays aride et sec, ID. *Pomp.* 47. Ils ne parlent pas sec [nettement], CHARRON, *Sagesse*, p. 226, dans LACURNE. Si je ne boy, je suis à sec, me voilà mort... en sec jamais l'ame n'habite, RAB. *Garg.* I, 5.

— ETYM. Picard, sé; Berry, chèche, sec, et aussi sé: du linge sé, des draps sés; bourguign. sô; wallon, seg; norm. sec et au fém. séque; provenç. sec; espagn. seco; ital. secco; du lat. siccus; comparez le celtique: gaél. seac; kimry, sygh, sick; bas-breton, seach, sech; racine sik, qui est dans le sanscr. sik-ata, sable; bactrien, hik-us, sec.

SÉCABLE (sé-ka-bl'), adj. Qui peut être coupé. On suppose que les atomes ne sont pas sécables.

— ETYM. Lat. *secabilis*, de *secare*, couper.

† SÉCANT, ANTE (sé-kan, kan-t'), adj. Terme de géométrie. Qui coupe. Plant sécant.

— ETYM. Lat. *secare*, couper.

SÉCANTE (sé-kan-t'), s. f. || 1° Terme de géométrie. Toute ligne ou toute surface qui en coupe une autre. || 2° La sécante d'un arc ou d'un angle est la portion d'un diamètre comprise entre le centre et le point où ce diamètre rencontre la tangente menée à l'autre extrémité de l'arc; en trigonométrie, sécante x (sec x) est le nombre positif ou négatif qui mesure la sécante de l'angle ou de l'arc x , le rayon étant pris pour unité. On attribue à Rhéticus l'usage des sécantes dans le calcul astronomique; celui des tangentes avait déjà été introduit par Regiomontanus, BAILLY, *Hist. astr. mod.* t. I, p. 365.

— ETYM. Sécant.

† SÉCATEUR (sé-ka-teur), s. m. Instrument de jardinage composé de deux branches croisées se terminant en forme de ciseaux courbes, par deux lames, l'une est ovale et tranchante, l'autre en forme de croissant fournit le point d'appui; ces deux lames saisissent le scion et le coupent net quand il est de la grosseur du petit doigt. On en fabrique de dimensions assez fortes pour couper des branches d'une certaine grosseur, d'autres au moyen de manches de 1 m. 50 à 2 m. permettent d'atteindre les branches élevées.

— ETYM. Lat. *secare*, couper.

† SÉCESSION (sé-sé-ssion), s. f. || 1° Terme d'histoire romaine. Se dit des trois époques où la plèbe se retira en armes hors de la ville, pour forcer le sénat à reconnaître ses droits. || 2° Séparation d'un État confédéré d'avec la fédération dont il fait partie. La sécession du Sud dans les États-Unis.

— ETYM. Lat. *secessionem*, de *se*, à part, et *cedere*, aller (voy. CÉDER).

† SÉCESSIONNISTE (sé-sé-sio-ni-st'), s. m. Celui qui prend part à la sécession.

† SÉCHAGE (sè-cha-j'), s. m. Action de faire sécher. || Dans les poudreries, action de faire sécher la poudre, soit naturellement, soit artificiellement.

† SÉCHARD (sè-char), s. m. Nom du vent du nord-est à Genève. Un séchard qui nous poussait de biais vers la rive opposée, J. J. ROUSS. *Hél.* IV, 16.

— ETYM. Sècher.

† SÉCHARIE (sè-cha-rie), s. f. Femme qui fait sécher les pains de sel.

1. SÈCHE ou SEICHE (sè-ch'), s. f. Nom d'un genre de céphalopodes, dont chaque espèce a dix bras. L'on y distingue la sèche officinale, commune sur nos côtes de la Méditerranée et de l'Océan, dont le corps contient un os spongieux employé autrefois comme absorbant. Divers auteurs anciens et modernes avaient prêté à la sèche la petite ruse de troubler l'eau par l'émission volontaire de son encre... mais d'autres auteurs, moins amis du merveilleux, préfèrent de penser que l'émission de la liqueur n'est que l'effet de la peur qui saisit l'animal, BONNET, *Contempl. nat.* XII, 27. L'encre de la sèche est une sorte de précipité charbonneux indissoluble dans le plus grand nombre des réactifs, et suspendu dans une liqueur muqueuse, FOURCROY, *Conn. chim.* t. X, p. 333.

— HIST. XIII° S. Seches en charretes doivent quatre deniers, *Liv. des mèt.* 286. || XVI° S. Le principe qu'il prend est comme une seche, laquelle, en jetant son sang qui est noir comme encre, trouble l'eau d'alentour pour cacher une grande multitude de queues, CALV. *Instit.* 573.

— ETYM. Prov. *sepia*; catal. *sepia*, *cipia*; esp. *sepia*, *jibia*; it. *scippia*; du lat. *sepia*, du grec *σπία*.

† 2. SÈCUE (sè-ch'), s. f. || 1° Terme de marine. Vergue barrée grée sur le mât d'artimon. || 2° Nom donné à des parties du fond de la mer, qui s'élèvent à une hauteur assez grande pour paraître à découvert au-dessus du niveau de l'eau, à

l'époque de la basse mer ou dans des temps calmes. Nous avons fait le nord-est pour passer entre ladite île et Palme, ravaugant toujours de fort près ladite Vache à cause d'une sèche qui est presque au milieu de la passe, *Journ. de la route du vaisseau le More*, 1688, dans JAL.

— ETYM. Sec; ital. *secca*.

SÉCHÉ, ÉE (sè-ché, chée), *part. passé* de sécher. Rendu sec. Le ciel même peut-il réparer les ruines De cet arbre séché jusque dans ses racines? *Rac. Athal.* I, 1. Quelques pleurs... Versés par le regret, et séchés par la rage, *DELL. Imag.* IV.

† **SÉCHÉE** (sè-chée), *s. f.* Terme de métiers. Action de faire sécher; temps employé à faire sécher.

SÈCHEMENT (sè-che-man), *adv.* || 1° D'une manière sèche, à l'abri de l'humidité. On doit tenir sèchement et à couvert tous les carbons; ceux de bois blancs surtout s'altèrent à l'air et à la pluie dans très-peu de temps, *BUFF. Min.* t. IV, p. 107. || 2° Fig. D'une manière froide et peu agréable. Mlle de Méry dit que je lui ai écrit fort sèchement, sév. 7 juill. 1680. J'ai parlé deux fois au roi des maîtresses d'école du diocèse de Séz; et, les deux fois, il m'a répondu très-sèchement pour vous et pour moi, *MAINTENON, Lett. au cardinal de Noailles*, 25 avril 1699. La visite se fit [de M. de Chevreuse chez M. et Mme de Chaulnes], et fut très-sèchement reçue, *ST-SIM.* 27, 58. || 3° Sans agrément, en parlant d'ouvrages d'esprit. Des manœuvres de guerre sèchement racontées, de longs discours au parlement en faveur des jésuites, et enfin la vie du P. Coton forment, dans Daniel, le règne de Henri IV, *VOLT. Mœurs*, 174. || Ecrire sèchement, avoir un style sec, dénué d'agrément. || Peindre sèchement, peindre en marquant durement les contours.

— ETYM. *Sèche*, et le suffixe *ment*; provenç. *secamens*; catal. *secament*; espagn. *secamente*; ital. *seccamente*.

SÉCHER (sè-ohé; la syllabe *sé* prend un accent grave, quand la syllabe qui suit est muette; je sèche, excepté au futur et au conditionnel; je sécherai, je sécherais), *v. a.* || 1° Rendre sec. Sécher ses vêtements mouillés par la pluie. Le grand hâle sèche les fleurs. Qu'il soit comme le fruit en naissant arraché, Ou qu'un souffle ennemi dans sa fleur a séché! *RAC. Athal.* I, 2. Et j'essuyai mon front que vint sécher la brise, *LAMART. Jocelyn, Prologue*. || 2° Mettre à sec. Il a changé les fleuves en lieux secs et déserts, et séché les sources et les ruisseaux, *SACI, Bible, Psaum.* CVI, 33. Nous avons appris qu'à votre sortie d'Égypte, le Seigneur sécha les eaux de la mer Rouge, *id. Josué*, II, 10. || Par extension. Déjà l'ardente soif le sèche et le dévore, *NUCIS, Abuf.* I, 3. || Fig. Je suis trop embarrassé du mauvais succès de mes affaires, et cette inquiétude sèche toutes les pensées de vers, *RAC. Lett.* 20, à *Levasseur*. || Fig. Dans l'argot de certaines hautes écoles, sécher un élève, lui donner des notes par suite desquelles il sera déclaré n'avoir pas satisfait aux examens de sortie (voy. *FRUIT* I, n° 2). || 3° Fig. Sécher les larmes, consoler, empêcher de pleurer. Quels pleurs ai-je séchés? dans quels yeux satisfaits Ai-je déjà goûté le fruit de mes bienfaits? *RAC. Bérén.* IV, 4. C'est moi, mon ami, qui ai apaisé vos premiers cris, séché vos premières larmes, *A. DUVAL, Men. de Livonie*, III, 11. || On dit de même: sécher les yeux. Cette pitoyable nouvelle n'a pas séché mes yeux, sév. 116. || Sécher ses pleurs, cesser de pleurer. Sèche tes pleurs, Sabine, ou les cache à ma vue, *CORN. Hor.* IV, 7. D'Antin pleurait et disait que... il sécha et regretta bientôt ses larmes, *ST-SIM.* 197, 133. La cuisinière entra, Mlle Hubert sécha ses pleurs, *MARIV. Pays. parv.* 3° part. || 4° V. n. Devenir sec. Les arbres séchèrent sur pied. Faire sécher des fruits au four. Au même moment le figuier sécha, *SACI, Bible, Évang. Matth.* XXI, 19. Tout le reste du peuple a séché de soif, *id. ib. Isaïe*, V, 13. Qu'on vous couronne de fleurs, qu'on vous compose des guirlandes, ces fleurs ne seront bonnes qu'à sécher sur votre tombeau, *FLÉCH. Duch. de Montaus.* Sa justice [de Dieu], indignée que vous employiez contre lui ses propres bienfaits... renverse vos fortunes, éteint vos familles, fait sécher la racine de votre postérité, *MASS. Pet. carême, Vices et vert.* La superbe Carthage n'était point vaine un port de mer; il n'y avait là que quelques Numides qui faisaient sécher des poissons au soleil, *VOLT. Princ. de Babyl.* XI. Faut-il demander... pourquoi l'on voit des années qui n'ont ni printemps ni automne, où les fruits de l'année séchent dans leur fleur?

VAUVENAR. Clazomène ou la Vertu malheureuse. || Par extension. Je vis sa femme [du maréchal de Créquy qui venait d'être défait]... elle n'est pas reconnaissable; les yeux ne lui séchent pas, sév. 26 août 1675. || Se tarir. Cette horrible famine... funeste aux mères qui voyaient sécher leurs mamelles, *BOSS. Hist.* II, 8. || Fig. Les paroles séchent, la langue sèche, se dit quand on ne peut parler. Que dit-on quand on a tort? pour moi, je n'ai pas le mot à dire; les paroles me séchent à la gorge, sév. à *Bussy*, 29 mai 1679. La langue de l'impie sécha toujours devant lui de honte et de confusion, *MASS. Or. fun. Dauphin*, 2° p. || 5° Être frappé d'un dessèchement, en parlant d'une partie du corps. La jambe droite lui a séché. || Fig. Si j'avais écrit comme on le désirait, j'aurais bien dit d'autres merveilles; mais j'aurais eu peur que ma main n'eût séché, sév. 23 janv. 1682. || 6° Fig. Languir, dépérir. Je crois qu'avant deux jours je sécherais d'ennui, *CORN. Galerie*, IV, 8. Pouvons-nous être témoins de tant de chutes et de tant de malheurs, et n'en pas sécher de douleur comme le prophète? *BOURDAL. Exhort. char. env. un sémin.* t. I, p. 164. Mme de Montespan sèche de notre joie; elle meurt de jalousie, *MAINTENON, Lett. à Mme de St-Géran*, 7 août 1682. Je me consume de chagrins et de veilles: je sèche à vue, *id. Lett. à l'abbé Gobelin*, 29 juill. 1676. Que Rohault vainement sèche pour concevoir Comme, tout étant plein, tout a pu se mouvoir, *BOIL. Épit.* V. Va maigrir, si tu veux, et sécher sur un livre, *id. Lutr.* IV. On voit quelquefois des enfants qui séchent et qui dépérissent d'une langueur secrète, parce que d'autres sont plus caressés qu'eux, *FÉN. t. XVII*, p. 35. Rousseau a, de son aveu même, séché souvent six mois sur les strophes d'un cantique, *GILB. Lett. à M. Imbert*. || Éprouver un sentiment d'impatience, de contrariété. On sèche quand on entend sortir ces discours d'une telle bouche [Fénelon]; n'aurait-on pas plus tôt fait d'avouer une faute humaine... *BOSS. Préf. Instruct. pastor.* 55. La Monseigneur séchait d'impatience, *HAMILT. Gramm.* 7. Voici l'heure fatale où l'arrêt [au théâtre, sur une pièce] se prononce! Je sèche, je me meurs; quel métier! j'y renonce, *PIR. Métrom.* V, 1. Je sèche en attendant la consultation des avocats en faveur de cet infortuné [Calas], qui est mort avec plus de courage que Socrate, *VOLT. Lett. Damilaville*, 25 juill. 1766. || Sécher sur pied, se consumer d'ennui, de tristesse, ou être en proie à une inquiétude qui cause une sorte d'ahattement. La répétition du mariage de Monsieur me fait sécher sur pied, sév. 95. Malgré toutes les attentions de mes hôtes, malgré la beauté du séjour de la Haye, je sèche sur pied; il faut que je vous revoie tous, *DIDER. Lett. à Mlle Voland*, 3 sept. 1774. || Mme de Sévigné a dit: sécher sur le pied. On verra bientôt cette dernière sécher sur le pied, 19 août 1676. || Sécher sur pied, se dit aussi, par plaisanterie, d'une fille qui ne trouve point à se marier. || 7° Se sécher, *v. réfl.* Se rendre sec. Les feux bien allumés, ils [les soldats] passeront la nuit à se sécher, au bruit des imprécations, des gémissements de ceux qui achevaient de franchir le torrent, ou qui du haut de ses berges roulaient et se perdaient dans ses glaçons, *SÉGUR, Hist. de Nap.* IX, 13. || Devenir à sec. Quelque temps après le torrent se sécha, car il n'avait point plu sur la terre, *SACI, Bible, Rois*, III, XVII, 7. || 8° Devenir sec. La main qu'il [Jéroboam] avait étendue contre le prophète, se sécha, et il ne put plus la retirer à lui, *SACI, Bible, Rois*, III, XIII, 4. Tant de lauriers qui avaient levé leurs têtes jusqu'aux nues, se séchèrent bientôt dans une terre épuisée, *VOLT. Princ. de Babyl.* 40. || Fig. Votre main aurait dû se sécher, se dit pour exprimer que pour rien au monde on n'eût dû faire tel ou tel acte. Votre main aurait dû se sécher avant de signer ce papier. Que du ciel sur les rois les arrêts sont terribles!... Nos mains se sécheraient en touchant la couronne, Si nous savions, mon fils, à quel titre il la donne, *NUCIS, Hamlet*, II, 5. || 9° Cesser de couler. Ce qui me parut étonnant, c'est que ses larmes se séchèrent tout à coup, *MARIV. Pays. parv.* 7° part.

— HIST. XII^e s. Ensi prendrai tout fors merci crier, Et secherai de duel [deuil] et de pesance, *Hist. litt. de la Fr.* t. XXIII, p. 576. Tu derumpis les fontaines, tu secchas les fluvies [fleuves], *Liber psalm.* p. 99. Puis avint que la riviere sechad, *Rois*, p. 340. || XIII^e s. Nule riens ne seche si tost comme larmes, *BRUN. LATINI, Trésor*, p. 572. Si com echo... Qui seicha tote d'ardure, Fors la voix qui encor dure, *Hist. litt. de la Fr.* t. XXIII, p. 717. On doit sayer

[essayer] pour mius aprendre, Piecha c'on dist: qui siet, il sèche, *BAUDOUIN DE CONDÉ*, t. I, p. 17. || XIV^e s. Ne jà il ne l'aura si chier, Qu'il ne le face tout sechier, Et qu'il ne li toille [ôte] vigour, *MACHAUT*, p. 27. || XV^e s. Pour quoi fait donc dame ne pucelette Si grant dangier de s'amour à ami, Qui sechera soubz le pié com l'erbette? *E. DESCH. Profiter de la jeunesse.* Ne laissons pas seicher Le passage des vivres; Mais que nous soyons yvres, Nous nous irons couchier, *BASSEL. XLII*. || XVI^e s. Qu'en dictes-vous, quel dueil, quel ennuï est-ce, De veoir sécher la fleur de tous noz champs? *MAROT*, III, 298. Le meilleur conte du monde se sèche entre mes mains et se ternit, *MONT.* III, 37. C'estoient tapisseries que l'on avoit tendues pour les sécher, *AMYOT, Thém.* 54. Quoi! je ne hoy que par procuracion; mouillez-vous pour seicher, ou seichez-vous pour mouiller, *RAB. Garg.* I, 5.

— ETYM. Wallon, *sechi*; Berry, *chécher*; norm. *séquer*; prov. *secar*, *sechar*; catal. *seccar*; esp. *seccar*; ital. *seccare*; du lat. *siccare*, de *siccus*, sec.

SÈCHERESSE (sè-che-rè-s'), *s. f.* || 1° État, qualité de ce qui est sec. La sécheresse de la terre fait grand tort aux moissons. La sécheresse de la langue dans la fièvre. || 2° Absolutement. Disposition de l'air et du temps contraire à l'humidité. Cette année, la sécheresse fut très-grande, de manière que les terres qui étaient dans les lieux élevés manquèrent absolument, tandis que celles qui purent être arrosées furent très-fertiles, *MONTESQ. Lett. pers.* 44. Ces sécheresses dévorantes qui désolent si souvent les meilleures îles de cet hémisphère [Amérique], *RAYNAL, Hist. phil.* IX, 28. || 3° Absence d'embonpoint, de graisse. Vous me paraissez à peu près dans le même cas que moi: faiblesse et sécheresse, voilà nos deux principes; cependant, malgré ces deux ennemies, je n'ai pas laissé de passer soixante ans, *VOLT. Lett. Mme Fontaine*, 8 janv. 1766. || Une sécheresse de pulmonique (voy. *PULMONIQUE*). || 4° Fig. Manque d'argent, gêne. Peut-on rien voir de plus cruel que cette rigoureuse épargne qu'on exerce sur nous, que cette sécheresse étrange où l'on nous fait languir? *MOL. l'Av.* I, 2. Quelle augmentation de dépenses, et quel temps de sécheresse! sév. 8 fév. 1690. Ce qui a causé la sécheresse où j'ai été... c'est que j'ai donné beaucoup d'argent pour les rachats des terres de Basse-Bretagne, *CH. DE SÈV.* dans sév. t. X, p. 408, édit. *RÉGNIER*. || 5° Fig. État d'une personne qui manque de sensibilité, d'abandon. Mlle de Méry dit que je lui ai écrit fort sèchement; c'est peut-être en elle qu'est la sécheresse, comme la pigre n'est pas dans l'épine, sév. 7 juill. 1680. La sécheresse des nouveaux mystiques, qui ne veulent rien demander à Dieu, est confondue dès l'origine du christianisme, *BOSS. Et. d'orais.* VI, 18. Autant que nous pourrions, corrigeons les sécheresses, pour ne point dire l'aigreur, qu'on trouve trop souvent dans de tels livres [les livres de controverse], *id. Confér. avec Claude, Avertissement*. Je vous aime plus que ma sécheresse ne me permet de vous le dire, *MAINTENON, Lett. à M. d'Aubigné*, 7 sept. 1683. Cette force de caractère allait quelquefois jusqu'à la sécheresse, *J. J. ROUSS. Confess.* II. La sensibilité extrême exclut la sécheresse, *D'ALEMB. Portr. de Mlle de l'Espérance*. || Manque de moelleux. La Rancune l'en remercia autant que la sécheresse de sa civilité le put permettre, *SCARR. Rom. com.* I, 6. Je sais qu'il règne toujours entre hommes une sécheresse qu'une femme sait mieux adoucir, *J. J. ROUSS. Hécl.* I, 65. || Manière de répondre, de se comporter, froide et dure. Je vis bien à l'extrême sécheresse de ses manières, que je n'obtiendrais jamais sa tendresse, *GENLIS, Mne de Maintenon*, t. I, p. 78, dans *POUGENS*. J'ai beaucoup vu en Italie une femme qui vous intéresse particulièrement. — Je ne le crois pas, répondit lady Edgermond avec sécheresse, *STAEEL, Corinne*, XVI, 6. || 6° Terme de dévotion. État de l'âme qui ne sent point de consolation dans les exercices de piété. Vous tirerez tout le fruit que Dieu veut de vos sécheresses, *BOSS. Lett. abb.* 64. Des sécheresses, des ennuis et des dégoûts, *BOURD. Dominic.* I, *Sainteté et force de la loi*, 229. Que remporte-t-on de la plupart des conversations? un cœur vide, une imagination égarée, beaucoup d'indifférence et de sécheresse dans le service de Dieu, *m. Retraite spirituelle*, 6° jour. Aux âmes que Dieu éprouve... et qu'il livre à tous les dégoûts et à toutes les sécheresses d'une vertu triste et amère, *MASS. Myst. Ass.* || 7° En parlant des ouvrages de peinture, manque de moelleux dans les contours. Cela est peint avec une grande

sécheresse. || Se dit aussi en parlant des ouvrages de sculpture. || 8° Il se dit de l'esprit et de ce qu'il produit, où manque le charme, la grâce, l'ornement. Il y a une grande sécheresse de style dans tout ce qu'il écrit. Mon Dieu! quels amants sont-ce là? et quelle sécheresse de conversation! MOL. *Préc.* 5. La contrainte des préceptes ne fait qu'affaiblir les ouvrages, et leur donner une certaine sécheresse qui les rend maigres et décharnés, BOIL. *Longin, Sublime*, II. Notre siècle, recommandable par d'autres endroits, est le siècle de la sécheresse, VOLT. *Dict. phil. Chant*. Il y a près de quarante ans que vous m'avez fait renoncer à la sécheresse des mathématiques, ID. *Lett. d'Argental*, 17 août 1774. En dégagant les sciences de la sécheresse qui en écarte la plupart des hommes, il [Fontenelle] les rendait agréables à ceux mêmes qui ne cherchent que l'amusement, DUCLOS, *Œuv.* t. IX, p. 321. La fable de la mort et du bûcheron a été mise en vers par la Fontaine et par Despréaux; qu'on les compare ensemble: la sensibilité respire à chaque vers dans la fable de la Fontaine; chaque vers de celle de Despréaux semble flétri par la sécheresse, D'ALEMB. *Éloges, Despr.* Si, d'un côté, l'emphase, l'enflure, la redondance sont un excès contraire à la précision, la sécheresse est l'excès opposé, MARMONTEL, *Œuv.* t. X, p. 214.

— HIST. XIII^e s. Et la voie est dure et pesante, La secherese est grande sus, GUI DE CAMBRAL, *Barl. et Jos.* p. 260. En la secherese del desert il corcierent Dieu par leur mauvestiez, *Psautier*, f^o 93. Pumes grenates valent à le [la] sekerese de le [la] gorge, ALEBRANT, f^o 53. || XIV^e s. En estó quant il fait secheresse, *Modus*, f^o CXXXII, verso. || XV^e s. Faute d'humour, nos cheux sont morts En nos jardins par secheresse, BASSEL. XVII.

— ETYM. *Sécher*; wallon, *gressy*; Berry, *chécheréche*; norm. *sequeresse*; provenç. *secarressa*.

† SÉCHERIE (sè-che-rie), s. f. || 1° Lieu où l'on fait sécher des substances mouillées, des étoffes lavées, teintées, etc. || 2° Lieu où l'on fait sécher la poudre. Dans les sécheries artificielles, on fait passer sur la poudre un courant d'air échauffé par la vapeur. || 3° Lieu où les pêcheurs font sécher le poisson; action de le faire sécher.

— HIST. XVI^e s. Que ceux qui auront poisson à sécher au Seillon, s'ils tombent en différent à cause de la secherie et ostendue [étendue] de leur poisson.... *Articles de la charge, etc. de Saint-Malo*, dans JAL.

— ETYM. *Sécher*.

† SÉCHIRON (sè-che-ron), s. m. || 1° Terme rural. Pré situé dans un lieu sec. Les séchirons ont donné cette année à cause des pluies fréquentes qui sont tombées. || 2° Fig. et familièrement. Il se dit d'une personne très-maigre.

— HIST. XVI^e s. Les prez appellez secherons sont deffensables, et n'est permis y mettre ne mener bestes depuis la nostre dame de mars jusqu'à la my acoust, *Coust. gén.* t. II, p. 283

— ETYM. *Sécher*.

† SÉCHETTE (sè-chè-t'), adj. f. Qui a une teinte de sécheresse. Votre lettre du 3° est un peu séchette, SÉV. 11 juill. 1672.

— ETYM. Dimin. de *sec*, forgé par Mme de Sévigné.

† SÉCHEUR (sè-cheur), adj. m. Appareil sécheur, ou, substantivement, le sécheur, se dit, dans les machines à vapeur, d'un appareil où circule la vapeur séparée du contact de l'eau bouillante.

† SÉCHION (sè-kion), s. m. Genre de cucurbitacées, dans lequel on distingue le *sechion edule*, appelé vulgairement chayote, et dont le fruit est de la grosseur d'un œuf de poule; la chayote est cultivée en Algérie, LEGOARANT.

SÉCHOIR (sè-choir), s. m. Endroit où, dans les fabriques, on fait sécher les toiles, les papiers, etc.

— ETYM. *Sécher*.

SECONDE, ONDE (se-gon, gon-d'; au XVII^e siècle, Marg. Buffet, *Observ.* p. 131, regarde comme une faute de prononcer le c comme un g; au contraire, Chifflet, *Gramm.* p. 225, dit que le c se prononce comme un g; le d se lie: un se-gon-t avis; Chifflet dit que le d ne se lie jamais, quoi qu'il suive; au pluriel, l's se lie, les se-gon-z et les combattants), adj. || 1° Deuxième, qui suit immédiatement le premier. Il n'est pas premier, il n'est que second. Rempporter le second prix. Se marier en secondes nocces. ... Ô bon Dieu, Nous te sommes si chers qu'entre les créatures, Si l'ange est le premier, l'homme a le second lieu, MALH. I, 1. Seconde partie: Que l'homme sans la foi ne peut pas connaître le vrai bien ni la justice, PASC. *Pens.* VIII,

2, éd. HAVET. Et quoique le roi d'Angleterre, dont le cœur égale la sagesse, sût que la princesse sa sœur, recherchée de tant de rois, pouvait honorer son trône, il lui vit remplir avec joie la seconde place de France, que la dignité d'un si grand royaume peut mettre en comparaison avec les premières du reste du monde, BOSS. *Duch. d'Orl.* La princesse Anne n'était point heureuse pour avoir la confiance de Philippe et des deux princesses qui ont fait successivement avec lui la seconde lumière de la cour, ID. *Anne de Gonz.* Utique était la seconde place d'Afrique, fort riche et fort opulente, ROLLIN, *Hist. anc. Œuv.* t. I, p. 527, dans POUGENS. L'impression est le juge naturel du premier moment; la discussion l'est du second, D'ALEMB. *Œuv.* t. III, p. 428. || Terme de classe. Cet écolier est second, ou, substantivement, le second, il est celui que le professeur a jugé avoir le mieux fait une composition après un autre élève.

|| Terme de vénerie. Ce cerf est à sa seconde tête, il prend trois ans. || Se dit, dans certains calendriers, d'un mois embolismique. || Pain second, voy. PAIN, n° 1. || En chimie, eau seconde, eau-forte affaiblie. || Causes secondes, les créatures, autant qu'elles sont causes elles-mêmes, comparativement au Créateur qui est la cause première. Dieu agit par les causes secondes; il a voulu que ces causes produisissent leurs effets, et que ces effets devinssent causes à leur tour, BONNET, *Causes prem.* II, 8. || Causes secondes se dit aussi des lois irréductibles ou effets généraux auxquels l'expérience conduit. || La seconde main, un intermédiaire. Acheter une chose de la seconde main, l'acheter à celui qui l'a achetée au producteur. || Fig. Ne tenir une nouvelle que de la seconde main, de seconde main, ne l'avoir apprise que par un intermédiaire. || Erudition de seconde main, érudition qui est puisée non aux sources, mais aux compilations. || 2° Il se dit de celui qui, dans une série de mêmes noms, y est le deuxième. Le second des Césars, le premier des humains, C'est Auguste.... DELILLE, *En.* VI. || 3° Fig. Autre. Pour lui les plus beaux jours sont de secondes nuits, LA FONT. *Poés. mêlées*, XVIII, *Épique pour Fouquet*. Qui ne voit combien courtes et fragiles sont encore ces secondes vies que notre faiblesse nous fait inventer pour couvrir en quelque sorte l'horreur de la mort? BOSS. *Duch. d'Orl.* Marly sera bientôt un second Versailles, MAINTENON, *Lett. au cardinal de Noailles*, 19 juil. 1698. Qu'ils cherchent dans l'Épire une seconde Troie, RAC. *Andr.* I, 2. Une manière de faire des grâces qui est comme un second bienfait, LA BRUY. X. || 4° Fig. Qui s'ajoute à. C'est un second crime de tenir un serment criminel. Que Joad mette un frein à son zèle sauvage, Et ne m'irrite point par un second outrage, RAC. *Athal.* II, 6. || 5° Inférieur, surtout au féminin. Qu'avec une valeur à nulle autre seconde.... MALH. II, 10. Sa gloire à danser et chanter... À nulle autre n'était seconde, ID. IV, 5. Mon cœur vous trouve en vérité Femme à peu de femmes seconde, VOLT. *Ép.* 29.

|| 6° Poétiquement. Sans seconde, sans pareille. Mais puisque par sa perte à jamais sans seconde, CORN. *Pomp.* III, 5. Notre gloire, il est vrai, deviendra sans seconde, Si nous faisons, sans eux, la liberté du monde, M. *Sertor.* II, 2. Ah! quelle audace sans seconde De marcher à l'heure qu'il est! MOL. *Amph.* I, 1. Notre gloire est sans seconde; Français, où sont nos rivaux? BÉRANG. *Bon Franç.* || On dit de même: N'avoir point de seconde, en parlant d'un objet du genre féminin. Leur fureur n'a point de seconde, LA FONT. *Tabl.* || On le trouve au masculin, avec un nom masculin. [Chez Marie-Thérèse], de fort beaux cheveux blonds, Une vive blancheur, les plus beaux yeux du monde, Et d'autres appas sans seconds D'une personne sans seconde, LA FONT. *Lett.* I. || 7° Terme de musique. Épithète qui, entre deux parties ou voix égales, indique la plus basse. Second violon. Second ténor. || On dit seconde basse pour baryton ou basse moins grave que la basse proprement dite. || 8° Terme de marine. Second foc, synonyme de faux foc. || Second pont, pont supérieur au premier, pont qui porte la seconde batterie. || Second entrepont, faux entrepont. || La seconde ancre, celle qui est immédiatement inférieure en grosseur à la maîtresse ancre. || 9° S. m. Le second, le second étage d'une maison. Il demeure au second. Lisette: Du côté de la place Maubert, chez un marchand de café, au second.

— Frontin: Une place Maubert, une madame Dorman, un second! non, mon enfant, je ne connais point cela, et je prends toujours mon café chez

moi, MARY *L'Épreuve*, sc. 12. || Les personnes qui habitent cet étage. Le second était brouillé avec le troisième. || 10° Terme de jeu de paume. Ouverture de la galerie qui est entre le dernier et la porte. || 11° Celui qui tient le second rang. Jonathas demandait pour toute grâce à David d'être le second après lui, BOSS. 6^e avert. 28. Je vous fis.... Le second de la terre, et non pas men égal, VOLT. *Sémir.* II, 7. || Celui qui, dans une partie de paume, tient le second lieu d'un côté. || 12° Celui qui accompagnait un homme dans un duel et se battait contre l'homme amené par l'adversaire. Meil-lancour, écuyer de mon frère qui me servait de second, et qui avait été blessé dans le petit ventre et désarmé, et le chevalier de l'Essis, second de Prasin, nous vinrent séparer, RIZZ, *Mém.* t. I, liv. I, p. 12, dans POUGENS. M. de Nemours estima assez Villars pour le prendre pour second au duel qu'il eut contre M. de Beaufort, ST-SIM. 3, 50. Ils [les ducs de Beaufort et de Nemours] s'appelèrent en duel, ayant chacun quatre seconds, VOLT. *Louis XIV*, 5. || Aujourd'hui les seconds ne sont plus en usage; dans un duel il y a des témoins qui ne se battent pas. || 13° Celui qui fait société à un autre. L'homme seul est quelque chose d'imparfait; il faut qu'il trouve un second pour être heureux, PASC. *Pass. de l'amour*. || 14° Celui qui aide un autre dans une entreprise, dans une affaire. Ce sont [les esprits de premier ordre] les seconds des Alexandres et des Césars; ils soulagent le prince dans ses grands travaux.... BALZ. *De la cour*, 1^{er} disc. Avec de tels seconds rien n'est pour vous douteux, CORN. *Nicom.* III, 6. Mon fils, dit-il, tout sceptre est un grand poids: Sois mon second, prends la fêrule, BÉRANG. *Denys*. || Celui qui appuie ou soutient quelqu'un dans une discussion. Mon second, soutenant mon discours, lui dit: Vous feriez bien, mon père.... PASC. *Prov.* IV. Je viens à la hâte vous donner un avis, César, et je mène avec moi un bon second pour vous persuader; c'est Catilina, FÉN. *Dial. des morts anc.* Dial. 38.

|| 15° Terme de marine militaire. Le second, ou, plus souvent, le matelot d'un vaisseau, le vaisseau qui est destiné à en soutenir un autre dans le combat. Second de l'avant, second de l'arrière se dit pour marquer le poste que le second doit prendre dans le combat. M. du Quesne, qui avait MM. de Valbelle et de Tourville pour ses seconds, était au centre de notre corps de bataille, *Mém. de Villette*, 1675, dans JAL. || Le second se dit du second capitaine ou lieutenant. || Terme de marine marchande. L'officier qui commande après le capitaine. Le capitaine et le second. || 16° Terme de musique. Partie secondaire ou d'accompagnement dans un duo. Faire le second. || 17° Men second, se dit, dans une charade, de la seconde partie du mot décomposé. On dit mieux le dernier: le premier, le dernier et l'entier, à moins que le mot ne soit partagé en plus de deux parties, ce qui est rare.

|| 18° En second, loc. adv. qui exprime subordination, infériorité. Il ne tient pas la première place, il n'est qu'en second. L'âme perd sa faculté de juger, et même son empire; elle ne veut plus qu'en second, et souvent elle veut l'impossible, BUFF. *Nature des anim.* || Capitaine en second, le capitaine qui doit commander à défaut du capitaine en pied. || On dit dans le même sens: colonel en second, lieutenant en second. || Signer en second, se dit d'un notaire qui signe avec celui qui a reçu, qui a dressé l'acte.

— REM. 1. Second se met toujours avant son substantif, excepté quand on parle d'un tome, d'un livre, d'un chant, où l'on peut le mettre avant ou après: le tome second, ou le second tome, le second livre ou le livre second de Télémaque, le second chant ou le chant second de l'Illiade. || 2. Deuxième était peu employé au XVII^e siècle; cependant en le trouve dans Balzac: *Aristippe, Discours deuxième*, édit. 1688; dans Descartes: La deuxième objection n'est qu'une supposition.... *Réponse aux instances de Gassendi*, 4; dans la Fontaine: Le premier [ail] passe, aussi fait ce deuxième, *Paysan*; et dans Bessuet: Deuxième point, 1^{er} sermon sur la Providence. || 3. Deuxième ne se dit guère (si ce n'est dans les nombres composés: vingt-deuxième, cent-deuxième, etc.); c'est second qu'on emploie le plus souvent. En faveur de deuxième, on a prétendu qu'il valait mieux que second, pourvu que le nombre des objets dépassât deux, second terminant une énumération après premier, et deuxième indiquant qu'il sera suivi de troisième, etc. Mais cette raison, tout arbitraire, laisse prévaloir l'usage.

— HIST. XII^e s. L'an secant que li ber icel cissil suffri, E qu'il out près dous ans esté à Punteigni, *Th. le mart.* 95. || XIII^e s. Simplece ot [la fêche] nom : c'iert la seconde Qui maint homme parmi le monde Et mainte fame a fait amer, *la Rose*, 1745. Li secons cas de quoi le [la] juriditions appartient à sainte Eglise, c'est de mariage, *BEAUM.* XI, 3. || XIV^e s. Car [les pêcheurs] point ne se sont perçeu D'aquerre la vie seconde, Pour la foison qui lor habonde De teulz [tels] biens [les biens terrestres]... J. DE CONDÉ, t. III, p. 59. || XV^e s. La dame de Coucy qui seconde estoit de la reyne d'Angleterre, *FRÖISS.* liv. IV, p. 333, dans *LACURNE*. De li veoir m'appareil, Car second n'a ne pareil, *E. DESCH. Poésies mss.* f^o 201. Seconde n'a ne première En biens, en sens, en maniere, N'en gentil corps fait à tour, *id.* f^o 196. Faites ainsi, servez-moi de second; Serez-vous point, voisin, de la partie? *BASSEL.* XII. Nonobstant les privautés et amitiés qui estoient entre ces deux seconds [amis] et compagnons d'armes, *LOUIS XI, Nouv. LXII.* || XVI^e s. ...Es quelz actes Aristides ne fut à nul second, quand à l'effet de mettre vaillamment la main à l'œuvre, *AMYOT, Arist. et Cat. comp.* 40. Les nopces secondes que fit Caton... *id.* f^o 12. Les tesmoignages humains lors ne seront point vains, quand ils suivront ce tesmoignage principal et souverain, comme aides et moyens seconds pour subvenir à nostre imbecillité, *CALVIN, Instit.* 46. À mon avis cela est mal entendre quel est le vray office des seconds en different d'honneur; j'estime qu'ils representent les parrains qui se choisissent es duels, *LANOUE*, 249. Ceux-ci [généraux en chef] ayans de bons seconds, cela leur faisoit moins craindre le danger de leurs personnes, *id.* 595. C'est une espece de lascheté qui a introduit en nos combats singuliers cet usage de nous accompagner de seconds et tiers et quarts, *MONT.* III, 412.

— ETYM. *Berry, seu*; provenç. *segon*; espagn. et portug. *segundo*; ital. *secondo*; du lat. *secundus*, de *sequi*, suivre. (voy. ce mot).

SECONDAIRE (se-gon-dé-r'), *adj.* || 1^o Qui nevient qu'en second, accessoire. Ce fut une faction qui perdit Socrate; ou l'accusa au hasard de ne pas reconnaître les dieux secondaires, *VOLT. Dict. phil. Blasphème*. Rien ne détourne plus de la route qu'on doit suivre dans la recherche de la vérité, que ces principes secondaires dont on fait de petits axiomes absolus, *BUFF. Min.* t. III, p. 175. Que peut être une femme chargée d'elle-même et devant seule guider... son existence secondaire? *STAEL, Delphine*, part. V, fragm. 2. || Substantivement. Un secondaire, une personne qui tient un second rang. Il [un curé] ne parle aux ecclésiastiques, ni aux paroissiens, qu'en commandant... il faut qu'un secondaire soit toujours humilié devant lui, s'il veut avoir la paix dans la maison, *FLÉCH. Sermons*, 8^e disc. *synodal.* || 2^o Terme d'astronomie. Planètes secondaires, les satellites. || Cercles secondaires, cercles qu'on fait passer par les pôles de l'écliptique, et qui la coupent perpendiculairement; par leur moyen on détermine la situation de chaque étoile ou de chaque point du ciel, par rapport à l'écliptique. || 3^o Terme de physique. Piles secondaires, celles qui ne développent pas directement l'électricité. || 4^o Terme de géologie. Période secondaire, période relative à des terrains ou dépôts dans lesquels on ne trouve plus rien des roches primitives, mais seulement des matières de transport, des roches pleines de débris d'êtres organisés. Les montagnes qui bordent cette vallée sont toutes secondaires, calcaires pour la plupart, *SAUSSURE, Voy. Alpes*, t. III, p. 461. || 5^o En termes de botanique, les ramifications ou divisions du pétiole commun dans la feuille composée, et du rachis dans les pédoncules; en zoologie, celles des penes de l'aile qui s'attachent à l'avant-bras. || 6^o Autrefois, écoles secondaires, écoles où l'on donnait un enseignement plus relevé que dans les écoles primaires, distinguées en écoles secondaires communales ou collèges communaux, et en écoles secondaires privées ou institutions. || Écoles secondaires, écoles ecclésiastiques pour les jeunes gens qui se destinent au ministère des autels. || Aujourd'hui, enseignement secondaire, enseignement comprenant les collèges, les lycées où l'on enseigne les langues anciennes, les langues vivantes, l'histoire, les mathématiques, la physique, la chimie et la philosophie. L'enseignement public se divise en enseignement primaire, secondaire, supérieur. || Les écoles secondaires ecclésiastiques sont maintenant les petits séminaires, correspondant aux collèges et lycées. || 7^o Ter-

mo de pathologie. Se dit de phénomènes subéquents ou subordonnés à d'autres. Les accidents secondaires de la syphilis. || Fièvre secondaire, affection fébrile qui survient après une crise, après l'issue de quelque matière morbide, et aussi au déclin de la petite vérole et de la rougeole. || Hémorrhagie secondaire, hémorrhagie survenant après des blessures ou des opérations, non immédiatement, mais quand la perte de sang n'aurait pas lieu si les parties guérissaient régulièrement. || Amputation secondaire, amputation qui, dans les cas d'une fracture compliquée ou de quelque autre grave lésion, est reculée jusqu'à ce que les premiers effets de la lésion sur la constitution soient passés et que la suppuration soit établie.

— HIST. XVI^e s. Secondaire, *oudin, Dict.*
— ETYM. Provenç. *secundari*; espagn. *secundario*; ital. *secondario*; du lat. *secundarius*, de *secundus*, second.

SECONDAIREMENT (se-gon-dé-re-man), *adv.* D'une manière secondaire; accessoirement.

— HIST. XIV^e s. Secondairement et moins principalement, *ORESME, Thèse de MEUNIER.*

— ETYM. *Secondaire*, et le suffixe *ment*; prov. *segundariament*; espagn. *segundariamente*; ital. *secondariamente*.

SECONDE (se-gon-d'), *s. f.* || 1^o La classe qui précède la rhétorique. Il est en seconde. Il fait sa seconde. Professer la seconde. || Ensemble des élèves qui font leur seconde. || Lieu où se fait cette classe. || 2^o Terme de typographie. Épreuve d'une feuille déjà corrigée. || 3^o Terme de chasse. Seconde ou seconde vieille meute, le relais qui se donne après la vieille meute. || On dit des hommes, des chevaux et des chiens qui s'y trouvent, qu'ils sont de seconde. || 4^o La soixantième partie d'une minute d'heure. La lumière emploie huit minutes treize secondes à venir du soleil. Je traîne les jours seconde après seconde, épuisant mon esprit à trouver l'art d'éviter le sentiment de la vie, *STAEL, Delph.* part. V, fragm. 8. ...Et ce que l'homme entend par immortalité, C'est-à-dire un écho qui dure une seconde, *LAMART. Harm.* III, 6. || La soixantième partie d'une minute de degré. Deux secondes d'erreur dans la seule mesure de l'arc céleste donnent trente-deux toises d'erreur sur le degré; et quel observateur peut répondre de deux secondes? *N'ALEMB. Eur.* t. XIV, p. 463. Ce que nous appelons une seconde, la douze-cent-quatre-vingt-seize-millième partie de la circonférence d'un cercle, est un espace insensible dans le ciel, *BAILLY, Hist. astr. mod.* t. II, p. 444. || 5^o Terme de musique. Intervalle de seconde, ou, simplement, seconde, l'intervalle qui suit l'unisson et précède la tierce, dans la nomenclature des intervalles par ordre d'acuité. La seconde est le renversement de la septième. || Seconde majeure, intervalle formé de deux demi-tons; c'est le renversement de la septième mineure. || Seconde mineure, intervalle formé d'un seul demi-ton; c'est le renversement de la septième majeure. || Seconde augmentée, intervalle formé de trois demi-tons; c'est le renversement de la septième diminuée. || Seconde diminuée, intervalle formé par deux degrés homophones, mais représentant en réalité des fonctions différentes. La seconde diminuée est le renversement de la septième augmentée. || Seconde doublement augmentée, intervalle formé de quatre demi-tons; c'est le renversement de la septième doublement diminuée. || On désigne encore en musique, par le mot seconde, la seconde note du ton, c'est-à-dire la sus-tonique; c'est une locution vicieuse. Ainsi l'on dit : un accord de septième de seconde; il faut dire : un accord de septième de sus-tonique, afin de bien distinguer les degrés des intervalles, *A. LOQUIR.* || 6^o Terme d'escrime. Estocade de seconde, ou, simplement, seconde, botte dite aussi tierce basse, semblable à la botte de tierce, excepté que la lame passe sous le bras de l'adversaire.

— ETYM. *Second*. Pour *seconde*, division de l'heure ou du degré, on remarquera que les anciens, ayant divisé l'heure ou le degré en 60 parties, les avaient appelées *minutæ*, parties menues, ou minutes; qu'ayant divisé de nouveau ces parties en 60 autres plus petites, ils avaient nommé les premières *minutæ primæ* et les autres *minutæ secundæ*; qu'ils avaient divisé ces dernières en 60 autres parties qu'ils avaient nommées de même *minutæ tertie*, etc. Nous avons abrégé tout cela en disant *minate*, *seconde*, *tierce*, etc.

SECONDE, ÉE (se-gon-dé, dée), *part. passé* de *seconder*. Je me trompe, ou vos vœux par Esther

secondés Obtiendront plus encor que vous ne demandez, *RAC. Esth.* III, 2.

SECONDEMENT (se-gon-de-man), *adv.* En second lieu. Les quietistes, qui rendent premièrement dans certains états la passivité perpétuelle; qui la rendent secondement fort commune et fort aisée, *BOSS. États d'orais.* x, 44.

— HIST. XVI^e s. Secondement, comme ceux que presse un furieux désir de guérison se laissent aller à toute sorte de conseils, *MONT.* I, 496. Premièrement... secondement, *BONTVARD, Adrès et dev.*, p. 169.

— ETYM. *Seconde*, et le suffixe *ment*.
SECONDER (se-gon-dé), *v. a.* || 1^o Suivre, venir en second lieu (emploi qui vieillit). Je ne venterai point les exploits de mon bras; Votre Majesté, sire, a vu mes trois combats; Il est bien mal aisé qu'un pareil les seconde, Qu'une autre occasion à celle-ci réponde, *CORN. Hor.* v, 2. Jusqu'ici les effets secondent sa promesse, *RAC. Mithr.* IV, 4. || Absolument. Cette puissance royale, qui doit donner le branle dans les autres choses, n'a jamais jugé indigne d'elle de ne faire que seconder dans les affaires spirituelles, *BOSS. Panég. St Thomas de Cantorb.* 1. || Répliquer sur le même ton Il m'aborde en tremblant avec ce compliment: Vous m'attirez à vous ainsi que fait l'aimant. Il pensait m'avoir dit le meilleur mot du monde; Entendant ce haut style, aussitôt je seconde, Et réponds brusquement sans beaucoup m'éouvoir: Vous êtes donc de fer, à ce que je puis voir, *CORN. Veuve*, I, 4. || 2^o Servir de second, d'aide à quelqu'un. Je seconderai Rome, et veux vous introduire, *CORN. Nicom.* II, 4. Chrysale: Secondez-moi bien tous. — Martine: Laissez-moi, j'ai vu De vous encourager, *MOL. Femm. sav.* v, 4. Le prince, quelque grand qu'il soit, ne connaît sa force qu'à demi, s'il ne connaît les grands hommes que la Providence a fait naître en son temps pour le seconder, *BOSS. le Tellier*. Quoi! madame, est-ce ainsi que vous me seconde? *RAC. Iphig.* v, 2. || Il se dit aussi de ce qui seconde, favorise. Tant que sa valeur [du sort] vous seconde, Vous êtes les maîtres du monde, Votre gloire nous éblouit, *J. B. ROUSS. Odes*, II, 6. || Par extension. Il prend un nom de chose pour régime. Quand je serai à Paris, nous tâcherons de seconder vos bons commencements, *SÉV. 287*. Un sage et intelligent chancelier seconde les desirs d'un roi zélé pour l'Église, *NOSS. le Tellier*. Les exemples secondent les préceptes, *id. 4^e écrit sur les Max. des saints*, I, 41. Je suis très-persuadé qu'il n'y a que M. de Malesherbes et M. Turgot capables de seconder vos vœux généreux [au sujet des serfs mottailables de Saint-Claude], *VOLT. Lett. Christin*, 4^e oct. 1775.

|| 3^o Terme du jeu de paume. Servir de second dans une partie. Prenez ce joueur-là, il vous secondera bien. || Absolument. Il n'est pas bon pour primer, mais il seconde bien. || 4^o Se seconder, *v. réfl.* Se donner mutuellement du secours. Cette disposition à se seconder mutuellement multiplie à l'infini les avantages que donnaient déjà à l'homme isolé son adresse et son intelligence, *CUVIER*, dans le *Dict. de DOCHÉZ*.

— HIST. XVI^e s. Frère Jean demanda maniere de haulser le tempz en calme; Panurge seconda soul-dain, et demanda pareillement remede contre fascherie. Epistemon tiercea en guayeté de cœur, demandant... *RAB. Pant.* IV, 63. Lorsque quelqu'un prend fantaisie de s'aller battre, il faut que celui qui le seconde (comme on parle) ou qui le tierce, se batte aussi à outrance contre les seconds et les tiers de la part contraire, *LANOUE*, 248. Il est vray-semblable que ceux qu'on met au premier rang, sont hommes choisis, et que ceux du second les secondent [les suivent] en valeur, *id.* 290. Ceste nouvelle fut secondée [suivie] d'une autre : à sçavoir... *id.* 584. J'ai embouché nostre bon amy Saint-André, qui reprendra pour vous, ou qui vous secondera, si vous parlés le premier, *CARLOIX*, I, 35. ...Pour ne se pas vouloir demettre jusques à seconder [être le second après] seulement un homme romain, qui auroit esté son beau-pere, et au demourant pouvoir estre le premier de tous les hommes, *AMYOT, Pomp.* 407. Et si n'eut jamais le timon ni l'autorité de pilote en main, ains s'attacha seulement à manier les voiles et le cordage, en assistant et secondant ceux qui avoient plus de credit et de puissance que luy, *id.* *Phocion*, 5. Demosthenes les secondoit et aidoit de tout ce qu'il pouvoit à solliciter les Grecs de vouloir prendre les armes avec les Atheniens, *id.* *Demosth.* 39. Chassons avec le vin le soin et les mal-

heurs; Je combas les soucis quand le vin me secoua, RONS. 273.

— ETYM. Provenç. *segondar*; catal. *secundar*; espagn. *segundar*; ital. *secondare*; du lat. *secundare*, de *secundus*, second.

SECONDINES (se-gon-di-n'), s. f. pl. || 1° Terme d'obstétrique. Le placenta et les membranes. || 2° *Au sing.* Terme de botanique. La secondeine, seconde membrane perforée de l'ovule.

— HIST. XVI^e s. L'une [membrane] appelée chlorion, autrement dite secondeine, arriere-faix ou delivrance, combien que les vulgaires appellent ainsi toutes les tuniques ensemble, PARÉ, I, 35.

— ETYM. Lat. *secundæ*, secondeines, de *secundus*, second.

† **SECOUADE** (se-kou-a-d'), s. f. Réprimande, paroles vives. M. de la Force, qui craignait les secouades du maréchal de Tallard, ST-SIM. 509, 247.

— HIST. XVI^e s. Lui donnant telles secouades, qu'il la contraint de bugler, MERLIN COCAÏE, t. II, p. 470, dans LACURNE.

— ETYM. *Secouer*.

SECOUÉ, **ÉE** (se-kou-é, ée), *part. passé* de secouer. Picard avait découvert le premier en 1675 que son baromètre, secoué dans l'obscurité, donnait de la lumière, principalement à sa partie supérieure, D'ALEMB. *Éloges, Bernoulli*.

SECOUEMENT ou **SECOUËMENT** (se-kou-man), s. m. || 1° Action de secouer. Ce n'était plus le temps où le langage, les grands airs et les secouements de perruque [de Villeroy] passaient pour des raisons, ST-SIM. 162, 135. || 2° Fig. Action de rejeter loin de soi. Le secouement de l'autorité et le mépris des décisions engagé dans mille errements, *Sermons de ****, dans DESFONTAINES.

— HIST. XVI^e s. Cela se fait des exhalations de la terre par le secouement ou esbranlement d'icelle, PARÉ, XXIV, 3.

— ETYM. *Secouer*.

SECOUER (se-kou-é), je secouais, nous secouions, vous secouiez; que je secoue, que nous secouions, que vous secouiez, v. a. || 1° Remuer fortement et à plusieurs reprises. Secouer une porte. Son cheval l'a un peu secoué. Le vent secoue les arbres. Secouer un tapis, une robe. La maladie se joue de nos corps: là elle étend, là elle retire, là elle relâche, là elle engourdit; là elle cloue un corps perclus et immobile, là elle le secoue tout entier par des tremblements, BOSS. *Sermons, Résur. dern.* 2. L'Amour, qui vit changer son triomphe en une honteuse défaite, s'éleva au milieu des airs en secouant ses ailes, FÉN. *Tél. vii*. Minerve-Papillon, le hibou à qui vous avez fait l'honneur d'écrire a été enchanté de votre souvenir; il en a secoué ses vieilles ailes de joie, VOLT. *Lett. à Mme de Saint-Julien*, 3 mars 1769. || Fig. Ouvrons, comme lui [le Romain], les portes de nos temples [pour une déclaration de guerre]; qu'un ambassadeur se transporte sur la frontière ennemie, et qu'il y secoue la guerre du pan de sa robe, au son de la trompette du héraut qui l'accompagnera, RAYNAL, *Hist. phil.* x, 44. || Absolument. Cette voiture secoue beaucoup. || Il ne l'a guère tenu, mais il l'a bien secoué, se dit de ceux qui maltraitent quelqu'un. || 2° Secouer la tête, faire un mouvement de tête par refus, par improbation, par doute. [L'âne] Content de ses chardons, et secouant la tête: Ma foi, non plus que nous, l'homme n'est qu'une bête, BOIL. *Sat. viii*. Son billet que je lus, en secouant la tête, à l'endroit où il me recommandait le silence, MARIV. *Marianne*, 6^e part. À ce discours, tous les philosophes secouèrent la tête, VOLT. *Micr.* 7. || Fig. Secouer les oreilles, ne tenir compte de quelque chose, s'en moquer. || Se dit aussi d'un homme qui ne veut point accorder ce qu'on lui demande. À cette proposition il secoua l'oreille, les oreilles. || Fig. et familièrement. Il ne fait qu'en secouer les oreilles, se dit d'un homme qui, éprouvant quelque accident fâcheux ou recevant quelque affront, témoigne n'y être pas sensible. || Fig. Il n'y a qu'à secouer un peu l'oreille et cela est passé, se dit en parlant d'une petite peine qu'on oublie bientôt. || 3° Secouer la poussière, faire tomber la poussière de dessus quelque chose. Secouer la poussière d'un habit. [Le hibou] De ses ailes dans l'air secouant la poussière, BOIL. *Lutr.* III. Oui, je secouerai la poussière Qui ternit ses nobles couleurs [du drapeau tricolore], BÉRANG. *Drapeau*. || Secouer la poussière de ses souliers, ôter la poussière qui les couvre, et fig. s'en aller avec indignation, douleur, affliction. Secouez, en sortant de cette maison ou de cette ville, la poussière de vos pieds, SACT, *Bible, Evang. St Matth.*

x, 14. Eloignez-vous de celles-ci [les sœurs qui ne sont pas suffisamment fidèles à leurs obligations]; secouez même contre elles la poussière de vos pieds, comme parle l'Évangile, BOSS. *Lett. Corn.* 149. Comme lui [le voyageur], de nos pieds secouons la poussière; L'homme par ce chemin [la vie] ne repasse jamais, LAMART. *Médit.* VI. || 4° Se défaire, s'affranchir de quelque chose par un mouvement violent. Ce taureau a secoué le joug. || Fig. Secouer le joug, s'affranchir violemment d'une autorité qui pèse. Ils [les Machabées] secouèrent le joug des rois de Syrie, qui les persécutaient pour leur religion, BOSS. 5^e *avert.* 24. Quand on veut secouer le joug de l'autorité divine, et ne régler ses sentiments, non plus que ses mœurs, que par sa raison égarée, ID. *Hist.* II, 43. Personne n'ignore comme, au seizième siècle, la moitié de l'Europe, lassée des crimes d'Alexandre VI, de l'ambition de Jules II, des extorsions de Léon X... secoua enfin le joug appesanti depuis longtemps, VOLT. *Fragm. sur l'hist.* XXI. || On dit de même: secouer les chaînes. Il se fait une très-grande révolution dans les esprits en Italie et en Espagne; le Nord entier secoue les chaînes du fanatisme, VOLT. *Lett. Le Riche*, 1^{er} mars 1768. || Secouer le joug des passions, les refréner, les dompter. || Il se dit aussi de tout ce qui est regardé comme pesant, gênant, et qu'on écarte. Le moine secoua le cilice et la haire, BOIL. *Lutr.* VI. Mon cœur, enivré d'une folle passion, secouait presque toute pudeur, FÉN. *Tél.* IV. Tandis qu'il se croit plus libre en secouant l'obéissance qu'il doit à Dieu seul... il multiplie ses maîtres, MASS. *Carême, Lazare*. Je vous aime tendrement, surtout quand vous secouez avec moi votre paresse, VOLT. *Lett. Thibouville*, 26 nov. 1777. || Il signifie aussi écarter par un effort de l'âme. Secouons, s'il se peut, de mon âme l'impression que cet enfant y a faite, DIDER. *Père de famille*, II, 5. Le poète... cherche... S'il pourra de sa tête apaiser les orages, Et secouer le dieu qui fatigue son sein, A. CHÉNIER, *l'Invention*, v. 345. || 5° Fig. Donner une commotion morale. Mes événements sont incroyables; vous en savez une partie, et assurément vous avez cru qu'il ne pouvait plus m'arriver rien qui secouât davantage mon âme, GALLANI, *Lett. à Mme d'Épinay*, 25 juill. 1778. || 6° Fig. et familièrement. Réprimander, gronder. Son père l'a secoué d'importance. Il [le jeune Grignan] n'est que trop sage et trop posé; il faut le secouer par des plaintes injustes, sév. 9 juin 1680. || Populairement. Secouer les puces à quelqu'un, le battre. || 7° Il se dit des maladies qui remuent tout le corps et tourmentent beaucoup. Cette maladie l'a bien secoué. || Être bien secoué, passer par une maladie qui tourmente beaucoup. Si mon état continue, adieu les tragédies; j'ai été vivement secoué, et j'ai la mine d'aller trouver Sophocle, avant de faire comme lui des tragédies à quatre-vingts ans, VOLT. *Lett. d'Argental*, 22 oct. 1766. || 8° Se secouer, v. réfl. Se remuer fortement pour faire tomber quelque chose qui incommode. || Fig. et familièrement. Il faut se secouer, il faut prendre de l'exercice, se donner du mouvement. Amusez-vous, secouez-vous, occupez-vous, VOLT. *Lett. d'Argental*, 30 déc. 1774. || Il faut se secouer, signifie aussi: il faut agir dans cette affaire, il ne faut pas rester oisif. || 9° Familièrement. Se secouer, ne pas se laisser aller à son malaise, ne pas s'écouter.

— HIST. XIV^e s. En eux ainsi sequeuant et joant cortoisement, DU CANGE, *succusatio*. || XV^e s. Il fut percé au bras tant que la lance se tint dedans son bracelet; mais il la secout [secoua] tantost sur le sablon, MONSTREL. t. II, p. 110, dans LACURNE. Lors commencerent à secourre la neige et le gresil jus de leurs haulbertz, *Perceforest*, t. IV, f. 33. Quant l'esperit veit ce, il print à secourre l'arbre comme pour le hoher jus; et lors fust le chevalier tombé sur la roche, s'il ne se fust tenu à une branche, *ib.*, f. 427. || XVI^e s. De mauvais garçons... lesquels ne cessoient faire mille insolences... si que, ung soir, les compaignons de la ville les rencontrèrent qui leur secouirent bien leur pellisson, BONIVARD, *Chr. de Genève*, II, 32. Pour euz tombe en abondance Le gland des chesnes secous, RONS. 921. Adonc commencerent les bœufs à se debattre, et à secouer leurs testes, et, en ce faisant, se couvrirent de feu les uns les autres de plus en plus, AMYOT, *Fab.* 17. Il luy osta la dague qu'elle portoit, et secoua ses habillemens, de peur qu'elle n'eust de dans quelque poison caché, ID. *Anton.* 102. Ce que je considere, je l'usurpe, une sottie contenance...

une forme de parler ridicule; les vices plus; d'autant qu'ils me poignent, ils s'accrochent à moy, et ne s'en vont pas sans secouer, MONT. III, 356. Comme les pals s'enfoncent plus avant et s'affermissent en les branslant et secouant, ID. I, 275.

— ETYM. Wallon, *heûre*; namur. *chedre*; norm. *escouer*; provenç. *secodre*, *socodre*; catal. espagn. et portug. *secudir*; du lat. *succutere*, de *sub*, sous, et un radical *cutere*, frapper. L'infinitif *secorre* est régulier, du latin *succutere*; le participe *secous* l'est aussi, de *succussus*. Quant à *secouer*, il ne l'est pas; il est probablement une altération pour *secourir* (comme *puer* pour *puir*), qui serait la forme correspondante aux autres langues romanes.

† **SECOUEUR** (se-kou-eur), s. m. || 1° Instrument pour rompre les moules après que le métal a été coulé. || 2° Secoueur, euse, ouvrier, ouvrier qui secoue. || 3° Membre d'une secte des États-Unis, espèce de convulsionnaire.

— HIST. XVII^e s. Secoueur, COTGRAVE.

SECOUËMENT (se-kou-man), s. m. Voy. **SECOUEMENT**.

SECOURABLE (se-kou-ra-bl'), *adj.* || 1° Qui secourt, qui aime à secourir. Assistez-moi en ce besoin, vous qui m'êtes toujours si secourable, VOLT. *Lett.* 25. Jésus-Christ parcourt toute la Judée, qu'il remplit de ses bienfaits, secourable aux malades, miséricordieux envers les pécheurs, BOSS. *Hist.* II, 6. Phéniciens si secourables à toutes les nations, ne refusez pas la vie à deux hommes qui l'attendent de votre humanité, FÉN. *Tél.* VIII. Notre-Dame d'Embrun, soyez-moi secourable! C. DELAVIGNE, *Louis XI*, III, 3. || Il se dit aussi des choses. Nos alliés ont ressenti dans le plus grand éloignement combien la main de Louis était secourable, BOSS. *Mar.-Thér.* Sa vertu [de Moïse] toujours secourable aux opprimés, ID. *Hist.* I, 3. Il est vrai que du roi la bonté secourable Va tirer désormais Phébus de l'hôpital, BOIL. *Sat.* I. || 2° Au sens passif, qui peut être secouru. Cette place est si étroitement bloquée qu'elle n'est plus secourable. La place est secourable par mer.

— HIST. XIII^e s. Bele estiez et honorable, Et as besoigneus secourable, *Fl. et Blanch.* 744. || XVI^e s. Homme secourable et qui supportoit les pauvres et petits, AMYOT, *Rom.* 19. Il se monstrois secourable envers les pauvres, et modéré mesme envers ses ennemis, ID. *Solon*, 61.

— ETYM. *Secourir*.

† **SECOURANT**, **ANTE** (se-kou-ran, ran-t'), *adj.* Qui secourt. Poussons encore plus loin, et voyons la faiblesse de cette amitié [l'amitié humaine], lorsqu'elle semble le plus secourante, BOSS. 3^e *sermon, Passion*, 2.

† **SECUREUR**, **EUSE** (se-kou-reur, reu-z'), *adj.* Qui secourt. || S. m. Membre d'une secte presbytérienne fondée en Écosse en 1755.

— HIST. XV^e s. Tu ne me fus pas secoureres, Quant tu regnoies es delices, E. DESCH. *Poésies mss.* f. 90.

SECOURIR (se-kou-rir), v. a. Il se conjugue comme courir. || 1° Donner à celui qui est dans un cas pressant le moyen d'en sortir. Secourez-nous donc, Seigneur, vous qui êtes notre Dieu, SACT, *Bible, Paralip.* II, XIV, 11. Secourir quelqu'un de vivres, D'ABLANC. *Tac.* 200. Plus ils voyaient la place de près, plus il leur semblait difficile et presque impossible d'empêcher qu'elle ne fût secourue, quand les ennemis voudraient, PELLISSON, *Lett. hist.* t. III, p. 282. Ou ils [les amis] se détachent par intérêt, ou ils nous quittent par faiblesse, ou ils nous secourent à contre-temps, selon leur humeur et non pas selon nos besoins, BOSS. 3^e *sermon, Passion*, 2. Qu'y a-t-il de plus convenable à la puissance que de secourir la vertu? ID. *Reine d'Angleter.* D'un mot ou d'un regard je puis le secourir, RAC. *Bajaz.* I, 4. Les dieux n'ont secourue, et mon cœur affermi N'a rien dit, ou du moins n'a parlé qu'à demi, ID. *Mithr.* II, 1. Ils ont secouru l'État d'environ quatre millions par année, VOLT. *Louis XIII*, 35. || Absolument. Il y a des bienfaits qui doivent être secrets, ce sont ceux qui secourent; il y en a qui doivent être publics, ce sont ceux qui honorent, DINER. *Cl. et Nér.* II, 58. || Fig. Que vouliez-vous qu'il fit contre trois? — Qu'il mourût, Ou qu'un beau désespoir alors le secourût, CORN. *Hor.* III, 6. || Se disait de l'action d'administrer aux convulsionnaires ce qu'ils appelaient des secours. || Terme de manège. Secourir un cheval, lui donner des aides à temps et à propos lorsqu'il se ralentit. || 2° Venir en aide à quelque chose. Voici un tarif très-honnête des montres que M. le duc de Praslin a bien voulu demander...

secourez notre entreprise, mes chers anges; nous avons vingt familles à nourrir, volt. *Lett. d'Argental*, 24 mai 1770. || 3° Se secourir, v. réfl. Venir en aide à soi-même. Peut-être je saurai, dans ce désordre extrême, Par un beau désespoir me secourir moi-même, RAC. *Bajaz*, I, 3. || Se secourir l'un l'autre. Dans ce monde il se faut l'un l'autre secourir, LA FONT. *Fabl.* VI, 16.

— SYN. SECOURIR, AIDER. On secourt celui à qui la détresse ôte les moyens de se secourir lui-même. On aide celui dont les efforts ont besoin d'être secondés par les efforts d'autrui.

— HIST. XI^e s. Succurra nobis li reis od son barnet [sa baronie], *Ch. de Rol.* LXXXII. || XII^e s. Dame, merci: trop [vous] me secourez lent, *Couci*, XI. E li barun francois le runt tant succuru, Bien pout aidier as suens qui là furent venu, *Th. le mart.* 65. || XIII^e s. Et car me secourez, mere Dieu beneoite, *Berte*, XXIX. La gent de cascade partie souscoure le sien, *Chr. de Rains*, p. 78. Cortoisie est quel'en sequeure Celi dont l'en est au desseure, *la Rose*, 3293. Miex [mieux] vaut c'on sequeure au commun porfit, qu'à le [la] volenté de cix [ceux] qui voelent le tans enquerir [produire un enchérissement], BEAUM. XLIX, 2. || XIV^e s. Il veulent bien l'un à l'autre, et seconerit ou obvient as necessités l'un de l'autre, ORESME, *Eth.* 239. || XV^e s. Las! on ne pense qu'à suyr Le monde.... Et quand on cuide qu'il sequeure, Au plus grant besoin vient failir, CH. D'ORL. *Rond.* 53. || XVI^e s. Je l'ay secouru de gens, d'argent et de conseil, RAB. *Garg.* I, 28. Les grans tresors, en lieu de secourir, Honteusement me menerent mourir, MAROT, I, 393. Saül est contrainct de se retirer pour secourir à son pays, CALV. *Instit.* 143. Et pour ce que j'ay trouvé la faulte ne venir point d'eux, j'ay plus volentiers mis peine de leur secourir, MARG. *Lett.* cml. Elle rend un homme incapable de secourir autrui, et de se secourir à soy, MONT. I, 225. Je meritois que la memoire me secourust mieulx, M. III, 258. J'ai fait tout ce qui m'a esté possible pour secourir et defendre les loix et la liberté de mon pays, AMYOT, *Solon*, 64. À chacun nature donne Des pieds pour le secourir; Les pieds sauvent la personne: Il n'est que de bien courir, *Sat. Mén. les Pièces de tapisseries*

— ETYM. Prov. *socorre*, *secorre*, *secorir*; espagn. *socorrere*; portug. *socorrer*; ital. *soccorrere*; du lat. *succurrere*; de *sub*, sous, et *curre* (voy. COURIR).

† SECOURISTE (se-kou-ri-st'), s. m. Celui qui portait secours (voy. SECOURS, n° 8) aux convulsionnaires de Saint-Médard. Le directeur et deux autres dignitaires lui ont représenté que, pour le secours du gros fer, il fallait un secouriste expérimenté dans la sapience, DECOURCHAMPS, *Souvenirs de la marquise de Créquy*, t. III, ch. 3.

SECOURS (se-kour; l's ne se lie pas; cependant quelques-uns la lient: de se-kour-z habiles), s. m. || 1° Ce qui sert dans un cas pressant pour en sortir. Il ne faut pas tant d'art pour conserver ses jours; Et, grâce au dons de la nature, La main est le plus sûr et le plus prompt secours, LA FONT. *Fabl.* X, 16. Je fis ouvrir ma porte, j'envoyai mes gens au secours [dans un incendie], sév. 20. Voyons ce qu'il faut attendre de ceux [les amis] qui semblent les plus assurés: faiblesse, méconnaissance, secours en parole, abandonnement en effet, BOSS. 3^e sermon, *Passion*, 2. Henriette, d'un si grand cœur, est contrainte de demander du secours; Anne, d'un si grand cœur, n'en peut donner assez, M. *Reine d'Angleterre*. L'armée victorieuse d'Annibal vint vainement au secours de Capoue, M. *Hist.* III, 6. Les dieux m'ont donné du courage, Et c'est un assez grand secours, QUIN. *Cadm.* IV, 4. ...Que tous les Juifs dans Suse répandusMe prêtent de leurs vœux le secours salutaire, RAC. *Eth.* I, 3. Le péril des Juifs presse et veut un prompt secours, M. *ib.* III, 8. || Il se dit, au sens actif, du secours que l'on donne. Mon secours vous est inutile. Tel qu'un ruisseau docile Obéit à la main qui détourne son cours, Et, laissant de ses eaux partager le secours, Va rendre tout un champ fertile, RAC. *Eth.* II, 9. Je craignais que le ciel, par un cruel secours. Ne vous offrit la mort que vous cherchiez toujours, M. *Andr.* I, 4. J'entrevois vos mépris, et juge à vos discours Combien j'achèterais vos superbes secours, M. *Iph.* IV, 6. || Il se dit, au sens passif, du secours que l'on reçoit. Venez à mon secours. J'assurerai tes jours, Et mourrai, s'il le faut, moi-même à ton secours, CORN. *Théod.* IV, 6. Phalante, transporté de fureur, accourait au secours de son frère, FÉN. *Tél.* XVI. || Au secours! à mon secours! cri par lequel on demande du secours. || 2° Soins, services qu'on donne à un ma-

lade. Il reste une certaine timidité après les grandes maladies, qui ne permet pas qu'on s'éloigne du secours, sév. 379. Elle ne fit appeler des secours et avertir ma mère que le quatrième jour de sa maladie, GENLIS, *Mères riv.* t. 3, p. 188, dans POUGENS. || 3° Il se dit simplement de ce qui sert, qui est utile. Appelez la mémoire ou l'esprit au secours, CORN. *Ment.* V, 3. Vous me dites des merveilles de votre santé.... la Saône vous aura été d'un grand secours avec sa tranquillité, sév. à *Mme de Grignan*, 23 juin 1677. C'est [le mot vaporeux] un secours pour expliquer mille choses qui n'ont pas de nom, M. 6 juill. 1689. M. de Gèvres, qui a donné du secours à cette horrible action [un enlèvement], M. 28 mars 1689. La vanité des choses humaines, tant de fois étalée dans cette chaire, ne se montre que trop d'elle-même sans le secours de ma voix, BOSS. *Duch. d'Orléans*. Elle [Elisabeth d'Angleterre] croyait les images d'un grand secours pour exciter la dévotion, M. *Var.* 10. Le secours de l'absence Est un puissant secours; C'est l'unique espérance Des cœurs qui veulent fuir les funestes amours, QUIN. *Rol.* I, 5. Mais bientôt la raison arrivant au secours, BOIL. *Disc. au roi*. Mais bientôt de son art employant le secours.... J. B. ROUSS. *Cantate, Circé*. Le secours de vos sages avis, J. J. ROUSS. *Lett.* à *Mme de Warens*, 29 juin 1735. || 4° Au plur. Choses qui servent à secourir, telles qu'argent donné, prêt, aumône, etc. Des familles pauvres ont reçu des secours. Figurez-vous.... quelle joie ce peut être.... que de donner adroitement quelques petits secours aux modestes nécessités d'une vertueuse famille, MOL. *L'Avare*, I, 2. Qu'admira-t-on davantage, ou du secours de la princesse Anne qui vint si à propos, ou de ce qu'il vint d'une main dont on ne l'attendait pas? BOSS. *Anne de Gonz.* Combien de familles, de communautés chancelantes ont été soutenues par les secours que Mme la Dauphine leur donnait! FLÉCHIER, *Dauphine*. || 5° Troupes envoyées au secours d'une armée, d'un parti trop faible pour résister à ses adversaires. Un secours de trois mille hommes. Secours étranger. Le secours envoyé par la France aux États-Unis était commandé par Rochambeau. Elle vit périr ses vaisseaux et presque toute l'espérance d'un si grand secours, BOSS. *Reine d'Angleterre*. || Par extension. Ah, tête! ah, ventre! que ne le trouvée à cette heure avec tout son secours! que ne paraît-il à mes yeux au milieu de trente personnes! MOL. *Scapin*, II, 9. || 6° L'action de secourir une place assiégée. Si le comte d'Harcourt fût mort après la prise des îles Sainte-Marguerite ou le secours de Casal, sév. à *Bussy*, 6 août 1675. || Le corps d'armée qui vient secourir une place assiégée. Le secours est entré dans la place. || Porte de secours, porte d'une citadelle donnant dans la campagne, et par laquelle on peut recevoir du secours ou se retirer. || 7° Église auxiliaire d'une paroisse, dite plus ordinairement succursale. Cette église n'est pas une paroisse, ce n'est qu'un secours. || 8° Se disait, parmi les convulsionnaires de Saint-Médard, des coups et des différents suppliques que les convulsionnaires réclamaient comme des soulagements. Richelieu s'est mis à lui porter secours à grands coups de souliers ferrés, de telle sorte qu'elle en jurait entre ses dents, cette convulsionnaire, DECOURCHAMPS, *Souv. de la marquise de Créquy*, t. III, ch. 3.

— HIST. XI^e s. [à] Nostre parent [nous] devum estre à sucurs, *Ch. de Rol.* CLXXXII. || XII^e s. Mais trop vient lent, dame, vostre secours, *Couci*, VII. Ne n'iert [sera] nus [nul] si hardiz qui lui fasse secors, *Sax.* XXVII. || XIII^e s. Cil poples est plus fiers que lupart ne lion; Envers si faite gent nient ne dureron. Se del soudan de Perse prechain secours n'avon, *Ch. d'Ant.* II, 945. || XV^e s. Le suppliant advisa que l'une d'icelles femmes avoit de l'argent ou [au] secours [poche, doublure] de sa robe, DU CANGE, *succursus*. || XVI^e s. Ceux du secours d'Argos [les troupes fournies par Argos], AMYOT, *Alc.* 33. Et ceux là rompus et fuyans à val de roupte meirent en telle perplexité ceux qui s'estoient ralliez ensemble pour aller au secours, qu'ilz ne sçavoient qu'ilz devoient faire, M. *Aratus*, 39. Estant aussi tost arrivé en France si bien à point, et non en secours de Pise, comme l'on dit [secours de Pise, secours qui arrive trop tard], BRANT. *Cap. franc.* t. III, p. 60, dans LACURNE. Il n'est secours que de vray ami, LEROUX DE LINCY, *Prov.* t. II, p. 318.

— ETYM. Bourguig. *secor*; provenc. *socors*, *secors*; espagn. *socorro*; portug. *socorro*; ital. *soccorso*; du supin *succursum*, de *succurrere*, secourir. SECOURU, UE (se-kou-ru, rue), part. passé de

secourir. Qui a reçu secours. Songez un peu.... à ce que je puis souffrir, n'étant pas secourue d'aucune distraction, sév. à *Mme de Grignan*, 18 mai 1671. M. Chirac offrit au régent d'aller à Marseille [lors de la peste], afin que la ville, qui se verrait secourue par le gouvernement, en prit plus de courage pour se secourir elle-même, FONT. *Chirac*. Alors on voit ce qu'on n'avait point vu encore, un empereur allemand secouru par l'Italie, et abandonné par l'Allemagne, volt. *Ann. Emp. Henri IV*, 1077.

SECOUSSE (se-kou-s'), s. f. || 1° Agitation, ébranlement, de ce qui est secoué. Il monta dans la voiture d'Amazan, parce que la sienne était dérangée par la secousse, volt. *Princ. de Babyl.* 8. || Fig. Par secousses, par saccades. Ne vous contentez pas de faire certains efforts, et d'être petits par secousses, FÉN. *Lettres spirituelles*, dans JAUBERT, *Glossaire*. || Terme de manège. Secousse de la bride, synonyme de saccade. || Terme de musique. Explosion que l'air fait en entrant dans un tuyau d'orgue. || 2° Il se dit des oscillations du sol dans un tremblement de terre. Jamais il ne se fait une grande éruption dans un volcan, sans qu'elle ait été précédée, ou du moins accompagnée d'un tremblement de terre; au lieu que très-souvent on ressent des secousses même assez violentes sans éruption de feu, BUFF. *Add. théor. terr. Œuvr.* t. XIII, p. 49. || 3° Il s'est dit, par abus, pour escousse. Proposez à des enfants de sauter un fossé, tous prendront machinalement leur secousse en se retirant un peu en arrière et courront ensuite, volt. *Meurs, Sauvages*. || 4° Fig. Ateintes portées à la santé, à la fortune, au crédit, au moral, à l'ordre établi. Je reçois d'étranges secousses, et mon cœur ne tient qu'à un filet, MOL. *Préc.* 42. Je ne veux pas rapporter tous les effets [de l'imagination]; je rapporterais presque toutes les actions des hommes, qui ne branlent presque que par ses secousses, PASC. *Pens.* III, 3, éd. HAVET. Cette opération donna une grande secousse à l'État, MONTESS. *Espr.* XXII, 44. La France ni l'Espagne ne peuvent être en guerre avec l'Angleterre, que cette secousse donnée à l'Europe ne se fasse sentir aux extrémités du monde, volt. *Louis XI*, 27. Il y a d'anciennes bornes qu'on ne remue pas sans de violentes secousses, M. *Louis XIV*, 35. Quels arts se sont perdus, quels se sont conservés, quels autres sont nés dans les secousses de tant de révolutions, M. *Mœurs, Rem.* I. Son âme avait besoin d'être remplie et non pas tourmentée; il ne lui fallait que des émotions douces; les secousses l'auraient usée et amortie, D'ALEMB. *Portr. de Volt.* Quand les passions nous donnent de violentes secousses, en sorte qu'elles nous enlèvent l'usage de la réflexion, CONDILL. *Conn. hum.* II, 44. Nous contemplons les secousses du monde politique, comme nous contemplons celles du monde physique, BONNET, *Palingén.* XIII, 6. || Familièrement. Se donner une secousse, faire quelque excès pour changer la disposition où l'on est.

— HIST. XV^e s. Il ne lui failloit qu'une secousse de verges à netoyer sa robe et ses chausses, qu'il ne fust prest, LOUIS XI, *Nouv.* XXVII. || XVI^e s. Et falloit que la mule, pour boire, se jetast en l'eau, tout de secousse, DESPER. *Contes*, XCII. Nous tres-suons... aux secousses de nos imaginations, MONT. I, 91. Ma veue s'y confond; il fault que je la retire, et que je l'y remette à secousses [reprises], M. II, 100. J'en cuidai remourir [d'une chute].... et me sens encores de la secousse de ceste froissure, M. II, 58. Par cette legiere secousse que les avirons donnent, je me sens brouiller l'estomach, M. IV, 4. Les Ciliciens estoient devenus un peu forts en bride pour la secousse que les Romains avoient recue des Parthes, AMYOT, *Cicéron*, 45.

— ETYM. L'anc. participle *secous* (voy. SECOURIR à l'historique).

† SECOUÏRE (sè-kiè-r'), s. f. Nom de routes dans les forêts. Il [l'écobueur] abat le plus d'arbres possible, pour former des routes ou secouïères... *Enquête sur les incendies de forêts*, 1869, p. 152.

4. SECRET, ÈTE (se-krè, 'krè-t'), la prononciation ancienne était segret, segrète; et plusieurs, surtout les vieillards, la conservent encore; plusieurs, au XVI^e siècle, écrivaient segret, voy. l'historique à SECRET, 2; au XVII^e siècle, Marguerite Buffet, *Observ.* p. 128, condamne la prononciation par g, mais Chifflet, *Gramm.* p. 125, l'approuve; Mme de Genlis, dans *Ad. et Th.* t. III, p. 479, note segret comme une prononciation nouvelle: « Maintenant nous disons segret pour secret; » mais, comme on voit, elle se trompe, adj. || 1° Qui n'est pas divul-

gué, que l'on tient caché. Des agents secrets. Hélas ! rien aux jaloux ne peut être secret, RÉGNIER, *Élég.* u. On les tient [les chrétiens] pour sorciers dont l'enfer est le maître; Et sur cette croyance on punit du trépas Des mystères secrets que nous n'entendons pas, CORN. *Pol.* iv, 6. L'amour aime surtout les secrètes faveurs, MOL. *Fécl.* iii, 1. Il reçut des avis secrets que sa vie n'était pas en sûreté, BOSS. *le Tellier.* J'ai craint, j'ai soupçonné quelques ordres secrets, RAC. *Mithr.* v, 4. Les discours secrets doivent être regardés comme des pensées, VOLT. *Pol. et lég. Relat. mort de la Barre.* || Sciences secrètes, prétendues sciences, telles que la cabale, la magie, qui n'étaient connues que d'un certain nombre d'adeptes. || Maladie secrète, maladie syphilitique. || Il se dit aussi de toute maladie affectant des parties secrètes. || [le Seigneur] ne punit les Philistins [qui avaient pris l'arche] qu'en les frappant d'une maladie secrète ressemblant aux hémorrhoides, VOLT. *Pol. et lég. Si l'intolérance est de droit divin.* || Remède secret, voy. REMÈDE. || Le Chapelet secret du saint sacrement, petit écrit de trois ou quatre pages contenant des pensées affectueuses sur le mystère de l'eucharistie; il était de la mère Agnès de Port-royal. || 2° Il se dit des parties d'une habitation qui est fermée au public, qui n'est pas connue de lui. Escalier secret, escalier dérobé par lequel on peut monter dans les appartements d'une grande maison, au lieu de monter par le grand escalier. || On dit dans le même sens : degré secret. || Porte secrète, porte dérobée. Ma galère est au port toute prête à partir; Le palais y répond par la porte secrète, CORN. *Nicom.* v, 5. || En un sens analogue. Je vois sourire Mes pénates secrets couronnés de rameaux, A. CHÉNIERA, *Versailles.* || 3° Il se dit des assemblées quand elles se ferment au public. Comité secret, séance où une assemblée délibère à huis clos. || Conseil secret du roi, conseil où l'on agitait les affaires les plus importantes, et où certains membres du conseil d'État seulement avaient droit de siéger. || Sceau secret, ou, substantivement, le secret, petit sceau pour les lettres et expéditions particulières. || 4° Fonds secrets, fonds dont un gouvernement use sans être tenu à en rendre compte; ils sont destinés surtout à un service de police et de diplomatie. || 5° Qui ne peut être pénétré. Vous n'aurez point pour moi de langages secrets, RAC. *Brit.* ii, 3. || 6° Qui se cache. Sentant que j'avais des ennemis secrets et puissants dans le royaume, J. J. ROUSS. *Conf.* xi. || Partie secrète, personne qui, agissant, sollicitant contre une autre dans un procès ou dans toute autre affaire, ne veut point paraître. C'est sa partie secrète. || On dit dans le même sens : C'est son ennemi secret. || 7° Il se dit des publications où l'on divulgue des particularités secrètes. Que je suis mécontent des Mémoires secrets de Bolingbroke! je voudrais qu'ils fussent si secrets, que personne ne les eût jamais vus, VOLT. *Lett. d'Argental.* 2 mai 1754. J'apprends qu'on vient d'imprimer en Hollande mes Lettres secrètes; je crois en effet que ce recueil sera très-secret, et que le public n'en saura rien du tout, ID. *Lett. à P. Rousseau.* 19 nov. 1764. || 8° Qui n'est pas apparent, visible. Tout cédait au charme secret de ses entretiens, BOSS. *Reine d'Anglet.* C'était [dans la réforme anglaise] un dégoût secret de tout ce qui a de l'autorité, ID. *ib.* Outre le rapport que nous avons du côté du corps avec la nature changeante et mortelle, nous avons une secrète affinité avec Dieu, ID. *Duch. d'Orléans.* Oui, vos moindres discours ont des grâces secrètes, RAC. *Esth.* iii, 4. || 9° Qui sait se taire, tenir une chose secrète. Au moins en a-t-il appris de meilleure heure à être secret, BALZ. *le Prince.* 23. Dom Carlos lui promit d'être secret, et entra vite dans le jardin, SCARR. *Rom. com.* i, 9. Vos amis et les miens, jusqu'à lors si secrets... RAC. *Brit.* iii, 5. Ces deux capitaines... n'étaient pas assez secrets dans leurs entreprises, FÉN. *Tél.* xvi. Il a une grande fille qu'on appelle Mlle Marianne, qui voudrait bien aussi se marier sans le dire à son père; ils sont fort secrets dans cette famille-là, DANCOURT, *Foire Besons.* sc. 16. || Ironiquement. Il est secret comme un coup de canon, comme un coup de tonnerre, se dit d'un homme, qui divulgue les choses qu'on lui confie. || Qui cache sa conduite. Jeanne que vous voyez, dont on ne parle point, Qui fait si doucement la simple et la discrète, Elle n'est pas plus sage, ains elle est plus secrète, RÉGNIER, *Sat.* xiii. || Terme de chasse. Chien secret, limier qui pousse la voie sans ap-

per. || Lieu secret, lieu où ce qui s'y dit ne se répète pas. Il a eu l'impudicité de le dire en pleine académie et dans des lieux tout aussi secrets, J. J. ROUSS. *Lett. à Mme de Luxembourg.* 12 déc. 1760.

— HIST. xv^e s. En son temps il [le chevalier Guichart d'Angle] et toutes ces nobles vertus que un chevalier doit avoir : il fut sage, secret, large, pieux, hardi, entreprenant et chevaleureux, FROISS. ii, ii, 118. Il [Huc le Depensier] envoya grant or et grant argent à plusieurs cardinaux et prelatz, les plus secrets et les plus prochains du pape, ID. i, i, 111. Se nulz m'en set dire aucun bien, Je le tondray [tiendrai] secret com prostre, E. DESCH. *Poésies mss.* f^o 247. Après vint la royne et ses secretes pucelles [confidentes, affidées], *Perceforest.* t. vi, f^o 96. || xvii^e s. Toutes les secrètes pensées ne se peuvent communiquer aux enfants, MONT. i, 207. Le soudard luy confessa, que c'estoit une maladie secrète, qu'il ne luy ozoit bonnement declarer, AMYOT. *Pélop.* 4.

— ETYM. Lat. *secretus*, de *secernere*, mettre à part, de *se*, indiquant séparation, et *cernere*, distinguer, séparer, le même que *xpivens* (voy. *caise*); c'est la racine *skar*, allem. *scheren*, couper.

2. SECRET (se-krè; le t se lie; un se-krè-t absolu; au pluriel, l's se lie : des se-krè-z étranges; secrets rime avec traits, succès, paix, etc.; la prononciation ancienne était *segrèt*), s. m. || 1° Ce qui doit être tenu secret; ce qui ne doit être dit à personne. Celui à qui vous dites votre secret, devient maître de votre liberté, LAROCHEFOUC. *Mém.* 41. Rien ne pèse tant qu'un secret : Le porter loin est difficile aux dames : Et je sais même sur ce fait Bon nombre d'hommes qui sont femmes, LA FONT. *Fabl.* viii, 6. Sans cesse il a, tout bas, pour rompre l'entretien, Un secret à vous dire, et ce secret n'est rien, MOL. *Mis.* ii, 5. C'était un secret que j'ai forcé, SÉV. 193. Ma belle-fille est charmée de tout ce que vous dites d'elle, dont je ne lui fais point un secret, ID. 602. Qu'un secret à garder est un pesant fardeau! TH. CORN. *Feint astrol.* i, 3. Je ne suis pas un historien qui doit vous développer le secret des cabinets, ni l'ordre des batailles, ni les intérêts des parties, BOSS. *Reine d'Anglet.* Pendant qu'il tirait le secret du fond des cœurs, il ne disait, maître de lui-même, que ce qu'il voulait, ID. *le Tellier.* Avez-vous un secret important, versez-le hardiment dans ce noble cœur, ID. *Louis de Bourbon.* Un secret échappé ne se rappelle plus, QUIN. *Agripp.* iv, 3. Il n'est point de secrets que le temps ne révèle, RAC. *Brit.* iv, 4. L'amour le plus discret Laisse par quelque marque échapper son secret, ID. *Bajaz.* iii, 8. Un homme est plus fidèle au secret d'autrui qu'au sien propre; une femme au contraire garde mieux son secret que celui d'autrui, LA BRUY. iii. Ils peuvent en abuser, et vous tenir ensuite malgré vous par votre secret, chaîne plus difficile à rompre que toutes les chaînes de fer, FÉN. *Tél.* xxiv. Trop et peu de secret sur nos affaires témoigne également une âme faible, VAUVEN. *Réfl. et max.* 104. Il n'est pas permis de s'emparer d'un secret qui ne nous est pas confié; il est souvent plus criminel de surprendre à un homme ses pensées que son argent, VOLT. *Dict. phil. Poste.* Surtout de vos secrets soyez toujours le maître; Qui dit celui d'autrui doit passer pour un traître; Qui dit le sien, mon fils, passe ici pour un sot, ID. *Indiscr.* i, 4. Les âmes généreuses Respectent le secret des âmes malheureuses, DELILLE, *Imag.* viii. Avouer qu'on sait un secret, c'est toujours le trahir à moitié, et souvent le découvrir tout à fait, GENLIS, *Ad. et Th.* t. i, p. 422, dans POUGENS. || Demi-secret, secret à moitié révélé, deviné ou surpris. Ce que j'avais confié à M. de M*** me revenait par ce demi-secret qui est pire qu'une divulgation entière, FÉNEL. dans le *Dict. de DOCHEZ.* || N'avoir point de secret pour quelqu'un, ne lui rien cacher. Je n'ai point de secret pour vous, sachez donc que je suis amoureux, CAMPISTRON, *l'Amante amant.* ii, 2. || C'est mon secret, se dit à une personne pour refuser de lui donner connaissance d'une chose. || Avoir le secret de quelqu'un, savoir son secret. Vous avez mon secret, j'ai pénétré le vôtre, RAC. *Mithr.* i, 5. || Ce ministre a le secret de telle négociation, ou, absolument, il a le secret, il est le seul des ministres employés dans cette négociation qui connaisse les véritables intentions du prince. || Avoir le secret d'une chose, en connaître le motif, la raison. Mais j'étais-ce donc que ces sacrifices que les gentils offraient dans tous les temples? Porphyre en avait trouvé le secret, BOSS. *Hist.* u, 42. || C'est

le secret de Polichinelle, de la comédie, c'est su de tout le monde. Puisque je suis à présent enfoncé dans l'histoire, permettez-moi de vous demander simplement le secret de l'État, qui est le secret de la comédie; les Espagnols cèdent-ils bien réellement la Floride? VOLT. *Lett. d'Argental.* 21 nov. 1702. || Être du secret, dans le secret, avoir part à quelque dessein caché. Qui diable est-ce donc qu'on trompe ici? tout le monde est dans le secret! BEAUMARCH. *Barb. de Sév.* iii, 44. || 2° Il s'est dit quelquefois des mystères religieux des anciens. Mais Cérés Eleusine et la bonne déesse Ont leurs secrets comme eux à Rome et dans la Grèce, CORN. *Poly.* iv, 6. || 3° Il s'est dit pour confidence. Il faut que je vous envoie la lettre de M. Poussy; ne le dites à personne, mais je veux bien vous faire ce secret dont vous n'abuserez pas... SÉV. à *Mme de Guizot.* 7 août 1693. En voici encore un autre; c'est le jour des secrets, comme la journée des souhaits, ID. 1^{er} janv. 1676. || 4° Lieu retiré, caché. Il dort sous l'ombre dans le secret des roseaux et dans les lieux humides, saci, *Bible.* *Job.* xl, 16. Ce bandeau dont il faut que je paraisse ornée... Seule et dans le secret je le foule à mes pieds, RAC. *Esth.* i, 4. Et Judith dans le secret de sa maison, et la veuve Anne dans le temple... MASS. *Carême.* *Prière.* 1. || Fig. Il [Dieu] se sort [par les miracles] du secret de la nature qui le couvre que pour exciter notre foi à le servir avec d'autant plus d'ardeur que nous le connaissons avec plus de certitude, PASC. *Lett. à Mlle de Roannez.* 2. || 5° Ce qu'il y a de caché dans certaines choses. Des choses qui se passent dans un entier secret, PASC. dans COUSIN. La mort a découvert le secret de ses affaires, et le public n'y a rien vu que de modéré, BOSS. *le Tellier.* || Le secret des consciences, des cœurs, ce qu'il y a de plus caché dans les consciences, dans les cœurs. Ne croyez pas que cette constance ait pu naître tout à coup entre les bras de la mort; c'est le fruit des méditations et de la préparation de toute sa vie; la mort révèle les secrets des cœurs, BOSS. *le Tellier.* Dans le secret des cœurs, Osmin, n'as-tu rien lu? RAC. *Bajaz.* i, 1. [elle] Dans le secret du cœur pourrait entretenir Deses honneurs passés l'impertin souvenir, VOLT. *Seythes.* i, 3. || On dit en un sens analogue : le secret de soi-même. Il est consolant de ne pas se reprocher une folle confiance, ou, si l'on peut s'en accuser, d'en rougir seule et dans le secret de soi-même, RICCOBONI, *Œuv.* t. iv, p. 180, dans POUGENS. || 6° Lieu séparé où on enferme le prisonnier, en ne lui laissant de communication qu'avec le geôlier. Le prisonnier est au secret. Il fut arrêté par ordre de la cour, et conduit à la tour de Ségovie, où il fut mis au secret, LESAGE, *Est. Gonz.* 50. || 7° Silence, discrétion sur une chose confiée. Souvenez-vous que vous avez promis de me l'apprendre sur la foi du secret, BOURSALUT, *Lett. nouv.* t. ii, p. 329, dans POUGENS. Pour faire garder le secret, on n'eût jamais besoin de supplices... le secret se recommandait comme tout seul, et par sa propre importance, BOSS. *Hist.* iii, 6. Je vous garderai le secret, ID. *Lett. abb.* 110. Tout dépend du secret et de la diligence, RAC. *Iphig.* iv, 40. Des gens vous promettent le secret, et ils le révèlent eux-mêmes et à leur insu; ils ne remuent pas les lèvres, et on les entend; on lit sur leur front et dans leurs yeux; on voit au travers de leurs poitrines; ils sont transparents, LA BRUY. v. Elle ne se fiait point encore assez à son secret pour lui confier ses desseins, FÉN. *Tél.* vii. Beringhen était sur le pied qu'on pouvait se fier à son secret et à sa parole, ST-SIM. 9, 405. || Fig. Commandez à vos yeux de garder le secret, RAC. *Andr.* iii, 1. || Je vous dis cela dans le secret, sous le secret, en grand secret, dans le dernier secret, je vous le confie à la condition de ne le dire, de ne le révéler à personne. Ce domestique, nommé Timocrate, me vint dire un jour en grand secret qu'il avait découvert une affaire très-dangereuse, FÉN. *Tél.* xiii. || 8° Dans les arts, dans les sciences, moyen connu d'une seule personne ou de peu de personnes pour faire de certaines choses, pour produire de certains effets. Quelques autres qui n'y entendent rien [à la médecine] que de la charlatanerie, des secrets et de la fourberie, GUI PATIN, *Lett.* t. ii, p. 201. Vous m'avez enseigné la science terrible Des noirs enchantements qui font pâlir le jour; Enseignez-moi, s'il est possible, Le secret d'éviter les charmes de l'amour, QUIN. *Amad.* ii, 2. Ce n'est que par hasard que son père et son aïeul [d'un charlatan], qui avaient le secret [de la panacée universelle], sont morts fort jeunes, LA BRUY. xiv. Caretti, l'alien

à secrets qui avaient souvent réussi, ST-SIM. 26, 43. Ce n'est pas que M. Fagon rejetât tout ce qui s'appelle secrets; au contraire, il en a fait acheter plusieurs au roi; mais il voulait qu'ils fussent véritablement secrets, c'est-à-dire inconnus jusqu'à et d'une utilité constante, FONT. *Fagon*. Tout à coup initié dans les secrets de la chimie, ou plutôt dans une chimie qui faisait gloire de bannir les secrets, MAIRAN, *Élog. Lémery*. On était persuadé [à la Chine] qu'il y avait un secret pour rendre les hommes immortels, VOLT. *Mœurs*, 155. Nous en serions encore à la recherche des arts les plus simples et les plus importants, si ceux qui les ont découverts en avaient toujours fait des secrets, DIDER. *Peinture en cire*, *Œuv.* t. xv, p. 329, dans POUGENS. Il savait que les secrets des arts, dont une politique peu éclairée rend quelques nations si jalouses, ne sont jamais assez bien gardés pour que le mystère soit utile, et qu'ils servent bien moins à donner à un peuple une supériorité exclusive qu'à tenir la nation tout entière dans la dépendance de quelques artistes, et à opposer aux progrès de ces mêmes arts un obstacle presque insurmontable, CONDORCET, *Maurepas*. || Dire son secret, faire connaître comment on s'y prend pour exécuter quelque chose. Le divin architecte qui a bâti cet univers, n'a pas encore, que je sache, dit son secret à aucun de nous, VOLT. *Lett. au Pr. roy.* de Pr. 26 août 1736. || 9° Fig. Moyen de parvenir à une chose, d'y réussir. Le secret que pratiquèrent les peuples de la Chine pour remédier au même désordre.... fut beaucoup plus gentil et industrieux, G. NAUDÉ, *Cons. sur les coups d'État*, II. Et s'il n'avait laissé dans de si dignes mains l'infaillible secret de vaincre les Romains, CORN. *Nicom.* III, 2. Le secret d'entretenir toujours une passion, c'est de ne pas laisser naître aucun vide dans l'esprit, en l'obligeant de s'appliquer sans cesse à ce qui le touche si agréablement, PASC. *Pass. de l'amour*. Le secret [au théâtre] est d'abord de plaire et de toucher, BOIL. *Art p.* III. Elle avait trouvé le secret de contenter tout le monde, HAMILT. *Gramm.* 10. Despréaux, entre autres conseils qu'il s'applaudissait d'avoir donnés à Racine, se vantait de lui avoir appris à faire toujours le second vers avant le premier; c'était, selon lui, un des plus grands secrets de la poésie, D'ALEMB. *Éloges, Despréaux*, note 11. || Par antiphrase, trouver le secret, arriver à un résultat qu'on ne cherche ni ne désire. Il a trouvé le secret de se ruiner. L'inquisition a trouvé le secret d'inspirer de la compassion pour les jésuites, VOLT. *Lett. Richelieu*, 27 nov. 1764. || 10° La partie la plus difficile et la plus essentielle d'un art, d'une science, etc. Les secrets de l'art d'écrire, de l'art de la guerre. Les secrets de la nature. Il ne fallait qu'ouvrir l'entrée des affaires à un génie si perçant pour l'introduire bien avant dans les secrets de la politique, BOSSUET, *le Téléph.* Lorsqu'on présenta à Voltaire Denys le Tyran, première et dernière tragédie de Marmontel, le vieux poète dit: il ne fera jamais rien, il n'a pas le secret, DIDEROT, *Salon de 1767*, *Œuv.* t. XIV, p. 209, dans POUGENS. On dit que c'est un métier [celui de courtisan] si difficile! — Recevoir, prendre et demander, voilà le secret en trois mots, BEAUMARCH. *Mariage de Fig.* II, 2. Galilée, qui fut persécuté par les hommes pour avoir découvert les secrets du ciel, STAEL, *Corinne*, XVIII, 3. Dans la composition, il [Hérodote] cherche, comme par instinct, le nombre et l'harmonie... mais, avec tout cela, il n'a su ce que c'était que le style soutenu et cet agencement des phrases et des mots qui fait du discours un tissu; secret découvert par Lysias, mieux pratiqué encore depuis au temps de Philippe et d'Alexandre, P. L. COVA. *Trad. d'Hérod. préface*. || Le sens caché. Le Saint-Esprit dit que Dieu oublie les péchés, qu'il ne les impute pas, qu'il les couvre; il dit aussi qu'il les lave, qu'il les éloigne de nous et qu'il les efface; pour entendre le secret de ces expressions... BOSS. 4° *sermon, Carême, pénitence*, 1. || 11° Il se dit de certains ressorts particuliers qui servent à différents usages. Le secret d'un mécanisme, d'une serrure. Il se doute qu'il y a un secret à une de mes boîtes; il a offert dix guinées pour s'en assurer, RICCOBONI, *Œuv.* t. I, p. 236, dans POUGENS. J'ouvre le secret qu'on a fait mettre à la porte de la rue, J. J. ROUSS. *Prom.* 2. || Fig. Le secret a joué, le moyen employé a réussi. Cliton: Voyez, elle se rend plus douce qu'une épouse, et plus souple qu'un gant. — Dorante: Le secret a joué, CORN. *Ment.* IV, 6. || 12° Cache pra-

tiquée dans un coffre-fort, dans un secrétaire, dans un cabinet. || 13° Endroit d'un brûlot où se met le feu pour faire sauter ce brûlot, quand il est accroché à un bâtiment ennemi. || S'est dit, dans la marine, de la lumière du canon sur laquelle on applique une plaque de plomb. || 14° Dans l'orgue, la caisse où l'on réserve le vent pour le distribuer suivant les besoins. || 15° Secret d'État, s'est dit pour coup d'État. Les Florentins, en se réjouissant... ne commirent pas un secret d'État, mais une action très-blâmable et honteuse, G. NAUDÉ, *Cons. sur les coups d'État*, ch. 11, édit. de 1667, p. 409. || 16° En secret, *loc. adv.* En particulier, sans témoin, d'une manière secrète. Car tu ne seras point de ces jaloux affreux Qui, tandis qu'une épouse à leurs yeux se désole, Pense toujours qu'un autre en secret la console, BOIL. *Sat.* X. La Métrie, dans ses préfaces, vante son extrême félicité d'être auprès d'un grand roi qui lui lit quelquefois ses vers, et en secret il pleure avec moi, VOLT. *Lett. Mme Denis*, 2 sept. 1761. Je te dis, mais tout bas : heureux un peuple libre ! Je le suis en secret dans mon obscurité, M. ÉP. à Horace. || Fig. Dans le fond du cœur, en soi-même. Quelque orgueil en secret dont s'aveugle un auteur, Il est fâcheux, grand roi, de se voir sans lecteur, BOIL. *Épître* 1.

— HIST. XII° s. Lai ester les devins segrés, Pense de ce que faire dez, *Brut*, ms. f° 64, dans LACURNE. Si cum jo l'ai oïe [sa confession], e plusur, en secrei, *Th. le mart.* 160. || XIII° s. L'en le pert [l'amour] par orguel, par ire, Par reproche, par reveler les segrés qui font à celez, *la Rose*, 4952. Neis [même] Tullés, qui mist grant cure En cerchier segrés d'escripture, *ib.* 5422. Et quiconques dit à sa fame Ses secrez, il en fait sa dame, *ib.* 46550. Sache que c'est moult plesant chose, Quant l'on a homme à qui l'on ose Son conseil dire et son segré, *ib.* 2725. Ysentruz, qui fu veve fame, Religieuse et bone dame, Fu avec li cinq ans, ce croi, De son conseil, de son secroi, RUTEB. II, 468. Mais Diex, à qui riens n'est celé, Cui tuit segré sont revelé, *m. Vie Ste Elisabeth*, p. 483. || XIV° s. Nous avons entendu que plusieurs lettres prudens ont esté ou temps passé scellées de nostre secret [pétit sceau pour les affaires secrètes], senz ce que elles aient esté veues ne examinées en la chancellerie; nous avons ordené et ordenons que d'ores en avant aucunes lettres patentes ne soient scellées pour quelconque cause que ce soit dudit scel du secret, mais seulement lettres closes, DU CANGE, *sigillum*. Lequel curé ou chappellain estoit au secret de sa messe; *id.* *secretum*. || XV° s. Chapponay tira à part le suppliant et lui dist à secret, DU CANGE, *a secretis*. Le duc de Guyenne lui envoya ung homme de secret, lequel luy apporta.... COMM. III, 2. || XVI° s. Deceler un secret à quelqu'un, MONT. I, 217. Je vous envoie ung acte fort ample, signé de ma main et scellé de mon secret [sceau secret], contenant l'assurance que dessus, CARLOIX, IX, 2. ...Par le secret des rivages, RONS. 518. Je suis de son segré privé, PAISGR. p. 424. C'est mon dernier amour qui tousjours gardera Le segré de mon cœur.... AM. JAMYN, IV, *Éloges, celui qui...* On ne doit dire son secret à femme, fol et enfant, LEROUX DE LINCY, *Prov.* t. II, p. 364. Secret de deux secret de Dieu, secret de trois secret de tous, *id.* *ib.* p. 444.

— ETYM. Provenç. *secret*; espagn. et ital. *secreto*; du lat. *secretum* (voy. SECRET 1).

† SECRETA (sé-kré-ta), s. m. pl. Mot latin employé en hygiène, pour désigner l'ensemble des produits de sécrétion.

— ETYM. Lat. *secreta*, les choses secrétées (voy. SÉCRÉTER).

† SÉCRÉTAGE (se-kré-ta-j'), s. m. Terme de chappellerie. Action de sécréter les peaux. Vers 1727, lorsque le nommé Dubois, compagnon chapelier, introduisit le secrétage à Paris, on dissolvait trois livres de mercure dans seize livres d'acide nitrique, TENON, *Instit. Mém. scienc.* 1806, 1^{er} sem. p. 404. Les accidents qui paraissent dépendre du secrétage sont le tremblement des dents, des bras, souvent de tout le corps, *id.* *ib.* p. 407.

SÉCRÉTAIRE (se-kré-té-r'), la prononciation ancienne était ségrétaire; quelques-uns l'ont encore aujourd'hui; beaucoup de gens prononcent à tort sécrétaire ou sècrétaire, s. m. || 1° Anciennement, confident, celui à qui l'on confie ses secrets. Vous [devins], qui des puissants dieux êtes les sécrétaires, GOMBAULD, *Danaïdes*, I, 2. Tu seras de mon cœur l'unique secrétaire, Et de tous mes secrets le grand dépositaire, CORN. *Ment.* II, 6. || 2° Celui

dont l'emploi est de faire ou d'écrire des lettres, des dépêches pour une personne à laquelle il est attaché. Secrétaire des commandements d'un prince. II, 6. Avez-vous eu le soin de voir mon secrétaire? Allez lui demander si je sais votre affaire, RAC. *Plaid.* II, 8. Il [M. de Créci] avait eu d'abord auprès de Louis XIV une place de secrétaire du cabinet, qui mettait tous les jours le monarque à portée de le sender et de le juger, D'ALEMB. *Éloges, L. Verjus*. || Par extension, être le secrétaire de quelqu'un, servir à quelqu'un de secrétaire, écrire pour lui une lettre ou toute autre chose. M. le chevalier a un peu mal à la main droite, il ne vous écrira pas longtemps, je m'offre d'être son secrétaire, sév. 474. Je n'aime point à avoir des secrétaires qui aient plus d'esprit que moi; ils font les entendus, je n'ose leur faire écrire toutes mes sottises, *id.* 8 avr. 1676. Au rigoureux Boileau j'écrivis l'an passé; Je ne sais si ma lettre avait pu lui déplaire, Mais il me répondit par un plat secrétaire [Clément, auteur d'une réponse de Boileau], volt. *Ép. à Horace*. || Fig. Celui [Aristote] qu'on a eu raison d'appeler le secrétaire de la nature, vu qu'il semble qu'elle-même lui ait dicté ce qu'il a écrit de toutes ses opérations, LA MOTHE LE VAYER, *Vertu des païens*, II, *Aristote*. Quelqu'un [Balzac, d'après Moreri] a dit que Charron n'était que le secrétaire de Montaigne... en effet, il a pris beaucoup de sentences philosophiques, mot pour mot, des *Essais, Anal. de Bayle*, t. IV, p. 189. Je ne prétends point avoir d'opinion à moi; je dois être le secrétaire de ceux qui ont des lumières et du goût, volt. *Lett. d'Argental*, 31 août 1761. || Secrétaire de la main, nom, sous l'ancienne monarchie, de celui qui écrivait ou transcrivait les lettres du roi ou de la reine, en imitant plus ou moins bien l'écriture du prince. || 3° Secrétaire d'ambassade, celui qui est nommé par le gouvernement pour faire et pour écrire les dépêches de l'ambassade. || 4° Celui qui rédige par écrit les délibérations de quelque assemblée. Les secrétaires du Corps législatif. La fonction du secrétaire [de l'Académie française] est d'écrire les résolutions et d'en tenir registre, signer tous les actes, garder tous les titres et tous les papiers de l'Académie, et expédier des certificats à ceux du corps qui ont besoin de justifier qu'ils en sont, PELLISSON, *Hist. de l'Acad. franç.* II. La charge de secrétaire perpétuel n'avait encore vaqué depuis l'établissement de l'Académie que trois fois; et M. Conrart avait succédé à M. de Mezeray, et à celui-ci M. l'abbé Regnier, D'OLIVET, *Hist. Acad.* t. II, p. 32, dans POUGENS. En 1743 il [M. Halley] fut choisi pour être secrétaire de la Société royale, place dont les fonctions consistent principalement à rassembler et à publier avec choix les ouvrages qui ont été présentés à la compagnie par ses membres, MAIRAN, *Éloges, Halley*. Jean ou John Milton, longtemps maître d'école à Londres, puis secrétaire, pour le latin, du parlement nommé le Croupion, volt. *Dict. phil. Samson*. Le secrétaire d'une académie doit non-seulement avoir une connaissance étendue des différentes matières dont l'académie s'occupe, mais posséder encore le talent d'écrire, perfectionné par l'étude des belles-lettres, la finesse de l'esprit, la facilité de saisir les objets et de les présenter, enfin l'éloquence même, D'ALEMB. *Œuv.* t. III, p. 280. Les éloges historiques sont en usage dans nos académies des sciences et des belles-lettres, et, à leur exemple, dans un grand nombre d'autres; c'est le secrétaire qui en est chargé, *id.* *ib.* p. 277. || 5° Secrétaire d'État, titre de chacun des ministres qui ont un département et qui contre-signent les ordonnances du souverain. On l'avait fait ministre et secrétaire d'État sur sa mine, HAMILT. *Gramm.* VII. M. de Pontchartrain, qui, en qualité de secrétaire d'État ayant le département de la maison du roi, était chargé du soin des académies, FONTEN. *Hist. Acad. scienc. Œuv.* t. V, p. 25, dans POUGENS. Ils [les secrétaires d'État] se sont fait appeler monseigneur, titre qu'on ne donnait autrefois qu'aux princes et aux chevaliers; et les secrétaires du roi ont été relégués à la chancellerie, où leur unique fonction est de signer des patentes, volt. *Mœurs*, 98. Cette charge de secrétaire d'État est restée sans interruption dans la famille des Phelippeaux pendant 163 ans, *id.* *Louis XIV, Secrétaires d'État*. || Anciennement. Secrétaires d'État, officiers de la couronne, au nombre de quatre, dont chacun, dans le mois de son ministère, expédiait les grâces, conduisait à l'audience les dé-

putations envoyées au roi; c'est par ses mains que passaient les dépêches du roi et celles qu'on adressait au roi. Les secrétaires d'État, qui n'ont originellement d'autres droits que de signer les expéditions, et qui ne pouvaient les rendre authentiques qu'autant qu'ils étaient clercs du secret, secrétaires-notaires du roi, sont devenus des ministres et des organes tout-puissants de la volonté royale toute-puissante, volt. *Mœurs*, 98. || 6° Secrétaire général du conseil d'État, d'un ministère, d'une préfecture, employé supérieur qui a principalement la charge de garder les archives, d'entretenir la correspondance et d'expédier les actes du conseil d'État, d'un ministère, d'une préfecture. || 7° Secrétaire d'une mairie, celui qui est chargé de tenir les registres de la mairie et d'en donner des extraits. || On dit de même, dans les places de guerre : secrétaire de la place; et au palais, secrétaire du parquet. || 8° Secrétaires du roi, officiers qui dressaient les lettres expédiées en chancellerie. La charge de secrétaire du roi anoblissait. Je l'entends, et je voi d'où vient que tu t'es fait secrétaire du roi, BOIL. *Sat.* x. C'est à un édit de cette année [1482, 22 décembre] qu'on doit rapporter la forme du collège des secrétaires du roi, telle à peu près qu'elle est aujourd'hui, NICLOS, *Œuvr.* t. III, p. 316. Nicolas Malebranche naquit à Paris, le 16 août 1638, d'un secrétaire du roi, NIDER. *Opin. des anc. philos. (Malebranchisme)*. || 9° Secrétaire général de la marine, fonctionnaire placé près de l'amiral jusqu'en 1792, depuis 1795 près du ministre, et chargé d'attributions diverses dont la nature et le nombre ont souvent varié. Le sieur de Valineourt ayant été nommé secrétaire général de la marine, l'intention du roi est qu'à l'avenir vous lui adressiez les procédures des prises... *Lett. de Pontchartrain*, 17 déc. 1692, dans JAL. || 10° Anciennement, par plaisanterie, secrétaire de Saint-Innocent, écrivain public, celui qui écrit pour ceux qui ne savent pas écrire (jadis beaucoup d'écrivains publics se tenaient au cimetière des Innocents, à Paris). Dedans Saint-Innocent il se fit secrétaire; Après, montant d'état, il fut elere d'un notaire, CORN. *Illus. com.* 1, 3. || 11° Se dit de manuels contenant des modèles de lettres à l'usage des personnes qui n'ont aucune habitude de l'art d'écrire. || 12° Bureau sur lequel on écrit, et dans lequel on serre des papiers. Secrétaire à cylindre. Forcer un secrétaire || 13° Oiseau de l'ordre des rapaces, dit aussi messager, auquel le nom de secrétaire vient de la longue huppe raide qu'il porte à l'occiput, ce qui lui donne une grossière ressemblance avec les employés de bureau, qui avaient l'habitude, quand on se servait de plumes d'oie, de placer leur plume à leur oreille (*falco serpentarius, L.*). — HIST. XIII^e s. Icist sains Jaques fu secretaires [ami particulier] nostre Seigneur, BRUN. LATINI, *Treisor*, p. 71. || XIV^e s. Que mau jour vous otroit [oc-troye] le [la] Vierge secretaire [confidente de Dieu], BAUD. de Seb. I, 1018. ...Sire, vous me deïstes, Quant secretaire me feïstes, Com nobles princes et entiers, Que vous m'aideriez volentiers, Se j'avoie nécessité, MACHAUT, p. 78. Tous les eschevins, conseillers et pairs s'en vont uidit eschevinage en leur lieu secretere [lieu de séance]; et illecoques assis ainsi que les sieges deportent... DU CANGE, *secretum*. || XV^e s. Son chapelain qui lui estoit moult secretaire [confident d'un prince], FROISS. III, IV, 73. En telle maniere que vous dictes que je suis vostre secretaire [confident], dis-je que vous estes la mienne dessus toutes aultres, et pour ce vous diray je comment il m'en est, *Perceforest*, t. VI, f. 85. || XV^e s. Bois tristes et solitaires, De ma peine secretaires, DU BELLAY, VII, 20, *recto*. Ces clers du secré furent contrains d'apporter une autre qualité au mot de secretaires, et s'appellerent secretaires des commandemens, à la difference des autres; ce qui fut continué en eux jusque vers la fin du regne de Henri II, lorsque nous traitasmes la paix avec Philippe roy d'Espagne vers l'an 1559, parce que ceux qui la negotierent, oyans que les secretaires des commandemens de l'Espagnol s'appelloient secretaires d'estat; comme naturellement les François sont soucieux de nouveutez, nous quitasmes le mot de commandement en ces secretaires, et commenceasmes de les nommer secretaires d'estat, ainsi que nous les appellons encore aujourd'hui, ayans laissé ce qui estoit de nostre creu, PASQUIER, *Recherches*, VIII, p. 681, dans LACURNE. Un brevet contre-signé de deux secretaires des commandemens que l'on appelle aujourd'hui d'estat, GARLOIX, I, 22. Il [un

seigneur breton retiré] oyt parler de son maistre une fois l'an, comme du roy de Perse, et ne le recognoist que par quelque vieux cousinage que son secretaire tient en registre, MONT. I, 333. Qui le prend en garde [un secret] le doit tenir religieusement; et, pour ce faire, estre bon secretaire, CHARRON, *Sagesse*, p. 491, dans LACURNE. Escoutez mon histoire... voilà Moulton qui a esté mon clerc; mes successeurs usent de secretaires, d'autant qu'ils sont du monde, et nous n'en sommes plus, *Moyen de parvenir*, p. 69, dans LACURNE. En cette generale corruption de toutes bonnes façons, comme il n'y avoit jadis que les roys et princes souverains qui eussent des secretaires, et maintenant ils sont si abusivement communs à tous qui ont des cleres pour escrire sous eux, ST-JULIEN, *Mesl. hist.* p. 154, dans LACURNE.

— ETYM. Prov. *secretari*; ital. *secretario*; du lat. *secretarius*, de *secretum*, secret.

SECRETARIE (se-kre-té-re-rie), s. f. Lieu où les secrétaires d'un ambassadeur, d'un gouverneur, etc. font et délient leurs expéditions. || Ensemble des employés d'une secrétairerie.

— ETYM. *Secrétaire*.

SECRETARIAT (se-kre-ta-ri-a; le t ne se lie pas), s. m. || 1° Fonction, emploi de secrétaire. Le secretariat de l'Académie étant venu à vaquer par la mort de Mézerai, il [Regnier Desmarais] fut jugé plus propre que personne à remplir cette place, D'ALEMB. *Eloges*, *Regnier Desm.* || 2° Temps durant lequel on exerce cette fonction. || 3° Lieu où le secrétaire d'une administration, d'une compagnie, d'une ambassade, fait et délivre ses expéditions, et où sont déposés les registres, les archives, etc. Le secretariat de l'Institut.

— ETYM. *Secrétaire*.

SECRETÉ (se-kre-té), s. f. || 1° Terme de liturgie catholique. Oraison que le prêtre dit tout bas à la messe avant la préface. Soit qu'on regarde l'action de la liturgie et le sacrifice, ou qu'on repasse sur les hymnes, sur les collectes, sur les secrètes, sur les post-communions, BOSS. *Ét. d'orais.* VI, 4. || 2° Anciennement. Calotte d'acier qui se portait en dessous du heaume.

— HIST. XIII^e s. Chacun de ciaux ou de celles qui ont chartres des parties, doivent prier le seigneur que il face escrire en la secrete [trésor du prince] les parties si come elles sont escrites en leur chartre, ASS. de J. I, 227. || XVI^e s. Armé à la secrecte, BONIVARD, *Chron. de Genève*, IV, 25.

— ETYM. *Secret* 4.

SECRETÉ, EE (se-kre-tée), part. passé de *secréter*. La bile secrétée par le foie.

SECRETÈMENT (se-kre-te-man; anciennement on prononçait se-grè-te-man; prononciation qu'on entend encore quelquefois), adv. || 1° D'une manière secrète, à l'insu de tout le monde. Ce ministre [Richelieu] se crut obligé de l'élever [Mazarin] à la pourpre; par là il sembla montrer son successeur à la France, et le cardinal Mazarin s'avancait secrètement à la première place, BOSS. *le Tellier*. La reine, qui accompagne son auguste époux au cœur de l'hiver, joint au plaisir de la suivre celui de servir secrètement ses desseins, in. *Mar.-Thér.* Thésée avec Hélène le fonda un secrètement, RAC. *Iph.* v, 6. || 2° Dans le fond du cœur. Ces idoles [les grands] que le monde adore, à combien de tentations délicates ne sont-elles pas exposées?... ne s'adorent-elles pas secrètement? BOSS. *Duch. d'Orl.*

— SYN. SECRETÈMENT, EN SECRET. Agir secrètement, c'est faire une chose à l'insu de tout le monde; agir en secret, c'est la faire sans témoins. On trame secrètement un complot; on fait une confidence en secret, c'est-à-dire sans que personne la voie faire ou l'entende faire.

— HIST. XII^e s. Le detraiant [celui qui dit du mal] secrètement à sun pruisme [prochain], *Liber psalm.* p. 444. || XII^e s. Car se tu meffais ou mesdis, Ou par tes fais, ou par tes dis, Secrètement t'en puis reprendre, *la Rose*, 7045. || XV^e s. S'isterons [nous sortirons] du chasteil, se Diex le nous consent; Puis en irons as très [aux tentes] si très secrètement, Ne s'en percheveront, BAUD. de Seb. VIII, 453. Secretement il [les Tarquins] faisoient conseils comment il peussent le royaume recouvrer, BERCEURE, f^o 28, verso. || XV^e s. Et venoient souvent au pays... de Santeris prendre prisonniers segretement, FENIN, 4424. || XVI^e s. Il essaya de les faire secrettement occir par aguet, AMYOT, *Pélop.* II.

— ETYM. *Secrète*, et le suffixe *ment*; provenç. *secretamen*; espagn. et ital. *secretamente*.

† **SECRETÈRE** (se-kre-té), v. a. Terme de chapellerie. Faire dissoudre du mercure dans l'acide nitri-

que, et frotter des peaux du côté du poil avec des brosses trempées dans cette dissolution; cela a pour but de procurer le feutrage de certains poils qui ne se feutrent pas bien. Secrète des peaux, des poils.

— ETYM. *Secret* (d'art, de métier).

SÉCRÉTER (sé-kre-té; la syllabe *cré* prend un accent grave quand la syllabe qui suit est muette; secrète, excepté au futur et au conditionnel : sécréterai, sécréterais), v. a. || 1° Terme de physiologie. Opérer la sécrétion. Le rein sécrète l'urine. || 2° Se sécréter, v. réfl. Être sécrété. La salive qui se sécrète pendant la mastication.

— ETYM. Lat. *secretum*, supin de *secernere*, se-parer, de *se*, indiquant séparation, et *cernere*, séparer (voy. *CRISÉ*).

† **SÉCRÉTEUR** (se-kre-teur), s. m. Terme de chapellerie. Celui qui fait le secrétage. Le secréteur, âgé de cinquante-cinq ans, était décharné et sujet à des tremblements, TENON, *Inst. Mém. scienc.* 1806, 4^e sem. p. 104.

SÉCRÉTEUR, TRICE (sé-kre-teur, tri-s'), adj. Terme de physiologie. Qui est l'agent d'une sécrétion. Organes sécréteurs.

— HIST. XVI^e s. Nostre corps est gouverné de faculté secrective, qui peut tirer et faire choix des matieres entierement confuses et meslées de bon et de mauvais, PARÉ, XV, 52.

— ETYM. *Sécréter*.

SÉCRÉTION (sé-kre-sion; en vers, de quatre syllabes), s. f. || 1° Terme de physiologie. Propriété organique ou vitale des tissus, en vertu de laquelle sortent de leur substance les molécules intérieures, qui, suivant leur nature, sont rejetées au dehors ou réabsorbées, ou même séjournent dans les cavités de l'organisme. La sécrétion des larmes, de la salive, de la bile. Il ne put retenir ses larmes, et il se sentit alors un peu moins oppressé... toute sécrétion fait du bien au corps, et tout ce qui le soulage, soulage l'âme, volt. *Ingénu*, 10. || 2° La matière même de la sécrétion. || 3° Abusivement, les matières qui sortent du corps et surtout l'urine et les excréments. Le sang, gonflé dans tous ses canaux, s'épure de lui-même; c'est un fleuve qui entraîne mille immondices; il s'en décharge par la transpiration, par les sueurs, par toutes les sécrétions, par toutes les évacuations, volt. *Dict. phil.* *Fièvre*.

— HIST. XVI^e s. Secretion, COTGRAVE.

— ETYM. Lat. *secretionem*, de *secernere* (voy. *SÉCRÉTER*).

† **SÉCRÉTISTE** (se-kre-ti-st'), s. m. Celui qui possède un secret en quelque art. J'ai été une fois guéri [d'un cor] à Paris par un emplâtre appliqué par un secrétiste que la baronne et Mme Helvétius m'avaient fait connaître, GALIANI, *Lett. à Mme d'Épinay*, 26 avr. 1772.

† **SÉCRÉTIVITÉ** (se-kre-ti-vi-té), s. f. Penchant ou faculté affective qui, dans le système de Gall, répond à la discrétion et à la dissimulation.

SÉCRÉTOIRE (sé-kre-toi-r'), adj. Terme de physiologie. Qui a rapport aux sécrétions. Les phénomènes sécrétoires.

— ETYM. *Sécréter*.

SECTAIRE (sè-ktè-r'), s. m. || 1° En général, membre d'une secte. Religieux est bêtard et montrueux; pour le moins il n'est pas français, et n'a garde d'être si bon que sectaire, duquel néanmoins on ne se sert pas, BALZ. *Socr. chrét. Disc.* 40. Les sectaires de Mahomet, L'ABÉ HOUTEVILLE, dans DESFONTAINES. || 2° Particulièrement. Celui qui est d'une secte religieuse condamnée par la communion principale dont elle s'est détachée. Les partisans de la bulle se croyaient fondés à traiter les jansénistes comme des sectaires déclarés, D'ALEMB. *Œuvr.* t. V, p. 77. || Il se dit surtout d'une secte nouvelle qui s'efforce de faire prévaloir ses opinions, sa doctrine. Barneveldt favorise un sectaire insensé, LEMIERRE, *Barneveldt*, I, 2. || Adj. Un culte sectaire.

— REM. M. Villemain, dans un discours prononcé à l'Académie le 30 juin 1842, a dit : « Sectaire des vertus de Port-Royal, mais juge indépendant des passions qui s'y mêlent, il... célèbre cet irréprochable asile de la science et de la foi. » Cet emploi de sectaire n'est pas juste; il faut sectateur ou partisan.

— ETYM. *Secte*.

SECTATEUR (sè-cta-teur), s. m. Celui qui professe les principes d'un philosophe, d'un docteur, d'un littérateur, les opinions d'un hérésiarque. François de Chauvigny, sieur de Colomby, était de Caen en Normandie, parent de Malherbe, dont il fut disciple et sectateur, PELLISSON, *Hist. Acad.* IV, Co-

lombly. Les sectateurs enfin de ce crucifié Vous diront si sans cause ils l'ont déifié, ROTRON, *St Genest*, v, 2. Calvin fit de grands progrès en France; et ce grand royaume se vit à la veille de périr par les entreprises de ses sectateurs, BOSS. *Var. IX*, 76. Compatriote et sectateur de Newton, il [M. Halley] a parlé de Descartes avec respect, MAIRAN, *Éloges, Halley*. Le grand visir d'Allemagne est le fléau de Dieu, envoyé pour châtier les sectateurs d'Omar, MONTESQ. *Lett. pers.* 123. || Par extension. La vertu applaudie, honorée, favorisée, ne manque jamais de sectateurs, MASS. *Myst. Pass.* L'auteur de l'Esprit des lois n'est point du tout sectateur de la religion naturelle; mais il voudrait que son critique fût sectateur de la logique naturelle, MONTESQ. *Déf. Esp. lois*, part. 1. || On peut dire au féminin sectatrice.

— HIST. XVI^e s. Ce parti [l'Académie qui doute] a eu la plus grande suite et les sectateurs les plus nobles, MONT. II, 230. Luther et ses sectateurs, BONIVARD, *Advis et devis es reformateurs*, p. 161.

— ETYM. Lat. *sectatorem*, de *sectari*, fréquentatif de *sequi* (voy. SUIVRE), ou plutôt de la forme ancienne *seco*.

SECTE (sè-kt'), s. f. || 1^o Ensemble de personnes qui font profession d'une même doctrine. Si elle me fait être de quelque secte, ce ne sera pas de celle qui maintient que la douleur n'est point un mal, et que le sage est toujours heureux, VOIT. *Lett.* 26. En lisant cet auteur [Montaigne] et le comparant avec Épictète, j'ai trouvé qu'ils étaient assurément les deux plus grands défenseurs des deux plus célèbres sectes du monde [le pyrrhonisme et le stoïcisme], PASC. *Entr. avec M. de Sici*. La secte des philosophes italiques et celle des ioniques la remplissaient [la Grèce] de grands hommes, parmi lesquels il se mêla beaucoup d'extravagants à qui la Grèce curieuse ne laissa pas de donner le nom de philosophes, BOSS. *Hist.* I, 8. Quand vous dites que le sang circule, que l'air pèse, que les rayons du soleil sont des faisceaux de sept rayons réfringibles, vous n'êtes ni de la secte d'Harvey, ni de celle de Torricelli, ni de celle de Newton; vous acquiescez seulement à des vérités démontrées par eux, et l'univers entier sera à jamais de votre avis, VOLT. *Dict. phil. Secte*. Secte et erreur sont synonymes : tu es péripatéticien et moi platonicien; nous avons donc tous deux tort; car tu ne combats Platon que parce que ses chimères l'ont révolté, et moi je ne m'éloigne d'Aristote que parce qu'il m'a paru qu'il ne sait ce qu'il dit, ID. *ib.* Secte, 2. Elle [la philosophie] fait secte encore, comme elle faisait autrefois chez les anciens, et comme elle faisait chez nous dans les siècles passés, c'est-à-dire que l'on adopte, à quelques variations près, le système entier des opinions d'un philosophe, DESTUTT-TRACY, *Instit. Mém. sc. mor. et pol.* t. IV, p. 547. || 2^o Particulièrement. Ensemble de ceux qui suivent une opinion accusée d'hérésie ou d'erreur. Leur secte [des chrétiens] est insensée, impie et sacrilège, CORN. *Poly.* I, 3. Toutes les religions et les sectes du monde ont eu la raison naturelle pour guide; les seuls chrétiens ont été astreints à prendre leurs règles hors d'eux-mêmes, et à s'informer de celles que Jésus-Christ a laissées aux anciens, PASC. *Pens.* XXIV, 4, éd. HAVET. Le premier qui a fait secte dans l'Église, c'est Bérenger, BOSS. *Var.* xv. Faire secte à part, c'est rompre les liens extérieurs de l'unité de l'Église, M. *ib.* La Hollande elle-même, d'où nous viennent tous ces écrits, s'est-elle bien déclarée en faveur de la liberté de toutes les sectes et même de la socinienne? ID. *Déf. Var.* 1^{re} disc. 4. Aussi a-t-on toujours remarqué qu'une secte nouvelle, introduite dans un Etat, était le moyen le plus sûr pour corriger tous les abus de l'ancienne, MONTESQ. *Lett. pers.* 85. N'est-ce pas une chose plaisante que Luther, Calvin, Zwingle, tous écrivains qu'on ne peut lire, aient fondé des sectes qui partagent l'Europe, et que MM. Newton, Clarke, Locke, le Clerc, etc. les plus grands philosophes et les meilleures plumes de leur temps, aient pu à peine venir à bout d'établir un petit troupeau? VOLT. *Dict. phil. Sociniens*. L'Angleterre et la Hollande doivent peut-être autant leur tranquillité religieuse à la multiplicité des sectes qu'à leur police, DUCLOS, *Œuvr.* t. v, p. 186. Je considérerais cette diversité des sectes qui règnent sur la terre, et qui s'accusent mutuellement de mensonge et d'erreur; je demandais : quelle est la bonne? chacun me répondait : c'est la mienne, J. J. ROUSS. *Ém.* IV. On sait que la secte des Druzes a commencé en Égypte vers l'an 400 de l'hégire, sous le

règne du khalife Abou-Ali-Mansour, SILV. DE SACY, *Instit. Mém. hist. et litt. anc.* t. III, p. 82. || Fig. Faire secte, faire secte à part, se distinguer des autres par des opinions singulières.

— HIST. XV^e s. ...Généralement n'estoit-ce mie pour la doute des mauvais qui estoient tous d'une secte, FROISS. II, II, 100. || XVI^e s. Dissentions, sectes, envies, homicides, CALV. *Instit.* 604. Ils aiderent à repousser les trois assauts, mais puis après firent secte à part, D'AUB. *Hist.* II, 282.

— ETYM. Provenç. et espagn. *secta*; portug. *secta*, *setta*; ital. *setta*; du lat. *secta*, de *sequi*, suivre, ou de *secare*, couper. Les étymologistes varient; mais il est certain que *sequi* a pu donner, comme on le voit par *sectari*, et par *sectio* au sens de poursuite, *secta* au sens de secte.

SECTEUR (sè-kteur), s. m. || 1^o Terme de géométrie. La surface du cercle comprise entre un arc et les deux rayons menés aux extrémités de l'arc. || Secteur sphérique, le solide engendré par un secteur circulaire qui tourne autour d'un diamètre du cercle auquel il appartient. || 2^o Terme d'astronomie. Instrument qui consiste en un arc de 20 à 30^e et une lunette : l'arc est divisé en deux parties égales par le zéro; la lunette est suspendue à un axe horizontal posé sur deux fourchettes. Graham, fameux horloger anglais, construisit un grand secteur avec lequel Bradley reconnut en 1737 l'aberration des étoiles, LAPLACE, *Exp.* v, 4. || 3^o Terme de fortification. Portion d'une enceinte fortifiée qui est sous le commandement d'un officier. Le sixième secteur de l'enceinte de Paris.

— HIST. XVI^e s. Cette section ou portion contenue de deux lignes venans ou sortans du centre, et d'une partie de circonférence, se nomme secteur du cercle ou de cercle, FORCADEL, *Éléments d'Euclide*, p. 4, verso.

— ETYM. Lat. *sectorem*, de *secare*, couper.

† SECTILE (sè-kti-l'), adj. Terme didactique. Qui est susceptible de se diviser. Les masses poliniques sont sectiles, quand les grains, agglutinés par une sorte de résine élastique, peuvent se séparer par une traction. || Oignons sectiles, oignons plantés par quartiers.

— HIST. XVI^e s. Porreau sectile, COTGRAVE.

— ETYM. Lat. *sectilis*, de *sectum*, supin de *secare*, couper.

SECTION (sè-ksion; en vers, de trois syllabes), s. f. || 1^o Action de couper. Section des tendons. Pourquoi les tyrans n'ordonnaient-ils pas la blessure au cœur ou la section des artères, dont on périt si rapidement? DIDER. *Claude et Nér.* I, 14. || 2^o Terme de géométrie. Ligne ou surface suivant laquelle se coupent deux surfaces, deux solides, une surface et un solide. || Section plane, celle qui est produite par un plan dans une surface ou un volume. || Sections coniques, ce sont les sections planes d'un cône droit à base circulaire : cercle, ellipse, parabole, hyperbole. || Section normale, c'est la section plane d'une surface qui contient la normale. || Sections principales, ce sont les sections normales en un point d'une surface, qui contiennent les rayons de courbure minimum et maximum. || Point de section, endroit où deux lignes s'entrecroisent. || 3^o Terme d'astronomie. Section vernale, le point où le zodiaque coupe l'équateur à l'époque du printemps. Section automnale, le point où commence l'automne. || 4^o Section d'un cours d'eau, surface qu'on obtiendrait en coupant transversalement son lit par un plan vertical. || Section d'un bâtiment, le profil ou la déclinaison qui se fait des hauteurs et des profondeurs élevées sur le plan, comme si l'on coupait le bâtiment pour voir l'intérieur. || 5^o Division ou subdivision d'un compte, d'un ouvrage, d'un livre, d'un traité. Les chapitres se divisent en articles, les articles en sections; on marque ordinairement la section par cette figure §. Et parce que cet art [la démonstration] consiste en deux choses principales, l'une de prouver chaque proposition en particulier, l'autre de disposer toutes les propositions dans le meilleur ordre, j'en ferai deux sections dont l'une... PASC. *Esprit géom.* I. Les interruptions, les repos, les sections ne devraient être d'usage que quand on traite des sujets différents, BURP. *Disc. de récept.* || 6^o Terme d'histoire naturelle. Division d'un genre. || 7^o Chacune des divisions d'une ville, d'un conseil, d'un tribunal, d'un collège électoral, etc. || Division d'un corps administratif. Les sections du conseil d'État. La section du contentieux. || Sections, s'est dit des divisions électorales de la France sous la république. || Sections armées, la garde nationale, après le 10 août. Les tribunes

des quarante-huit sections de Paris retentirent des plus véhémentes attaques, LANFREY, *Hist. de Napoléon I^{er}*, ch. 2. || 8^o Terme de théorie militaire. La moitié d'un peloton ou d'une compagnie d'infanterie. Rompre par sections. || En artillerie, une section est la subdivision d'une batterie, comprenant le personnel et le matériel de deux bouches à feu. Section de droite, du centre, de gauche. Chef de section. École de section.

— HIST. XVI^e s. Le duc de Montmorency alloit en ceci pesamment en besogne, et cherchoit tous remèdes sans faire section [scission], D'AUB. *Hist.* II, 115. Du moyen de procéder à la section du membre, PARÉ, x, 21. Il fut gari par section de veine [saignée], M. XXIV, 24. Les sections ou portions ou parties d'un cercle sont esgalles ou inegalles, FORCADEL, *Éléments d'Euclide*, p. 4.

— ETYM. Lat. *sectionem* (voy. SÉCTILE).

† SECTIONNAIRE (sè-ksio-nè-r'), s. m. Habitant d'une section. Le lendemain matin, 13 vendémiaire, lorsque l'armée des sectionnaires déboucha de toutes les rues environnantes... LANFREY, *Hist. de Nap. I^{er}*, ch. 2.

† SECTIONNEL, ELLE (sè-ksio-nèl, nè-l'), adj. Qui a rapport à une section.

† SECTIONNEMENT (se-ksio-ne-man), s. m. Action de sectionner. Le sectionnement d'un district électoral.

† SECTIONNER (sè-ksio-nè), v. a. Couper par morceaux. || Diviser par sections.

SÉCULAIRE (sé-ku-lè-r'), adj. || 1^o Terme d'antiquité romaine. Qui se fait de cent ans en cent ans. Jeux séculaires. Les jeux séculaires avaient été institués par Valerius Publicola, premier consul après l'expulsion des Tarquins; Septime-Sévère fut le dernier qui les célébra. Ces fêtes ou ces jeux qu'on appelait séculaires, devaient être célébrés suivant une prétendue prédiction contenue dans les livres des sibylles, qui annonçaient que l'empire romain se maintiendrait dans toute sa gloire, tant que ces fêtes seraient exactement célébrées, DUMARS. *Œuv. t. I*, p. 45. || Par extension. Vous n'ignorez pas qu'on vient d'établir une espèce de jeux séculaires en l'honneur de Shakespeare, en Angleterre; ils viennent d'être célébrés avec une extrême magnificence, VOLT. *Lett. Champfort*, 27 sept. 1769. || Poème séculaire, pièce de poésie lyrique, qui était composée pour les jeux séculaires. Il faut avouer que le poème séculaire d'Horrace est un des plus beaux morceaux de l'antiquité, VOLT. *Dict. phil. Oraison*. || 2^o Année séculaire, l'année qui termine un siècle. À chaque année séculaire on ouvre la porte sainte à Rome. || 3^o Dans le style soutenu. Qui a ou qui dure beaucoup d'années. Son vieux tronc, par sa durée séculaire, insultant à la fragilité des générations humaines, DELILLE, *Trois règ. Disc. prél.* Au pied du trône séculaire où s'assied un autre Nestor [Louis XVIII], De la tempête populaire Le flot calmé murmure encor! LAMART. *Médit.* I, 15. Quand Dieu, las de forfaits, se lève en sa colère, il suscite un fléau formidable aux cités, Qui laisse après sa suite un effroi séculaire, V. HUGO, *Odes*, v, 4. || 4^o En astronomie, il se dit de ce qui exige des siècles pour que l'effet s'en fasse sentir. Inégalités séculaires.

— HIST. XVI^e s. Seculaire, COTGRAVE.

— ETYM. Lat. *secularis*, de *seculum* (voy. SIÈCLE).

SÉCULARISATION (sé-ku-la-ri-za-sion; en vers, de sept syllabes), s. f. || 1^o Action de séculariser un religieux, une communauté religieuse. Bulle de sécularisation. || Se dit aussi d'un bénéfice qui cesse d'appartenir au clergé, d'un lieu, d'un édifice qui cesse d'être sacré. || 2^o Acte par lequel on fait passer dans le domaine séculier une principauté, un établissement ecclésiastique. Je ne crois pas qu'il [le roi de Prusse] voulût que la France se mêlât de cette sécularisation [de principautés ecclésiastiques en faveur de l'Autriche], VOLT. *Lett. Amélot*. 8 oct. 1743. || Sécularisation des biens du clergé, leur transformation en biens nationaux pendant la Révolution.

— ETYM. *Séculariser*.

SÉCULARISÉ, ÉE (sé-ku-la-ri-zé), part. passé de séculariser. Un monastère sécularisé.

SÉCULARISER (sé-ku-la-ri-zé), v. a. Rendre séculier. Les vœux furent déclarés abusifs, les suites sécularisées et dissous, leurs biens aliénés et vendus, D'ALEMB. *Œuv. t. v*, p. 409.

— ETYM. *Séculier*.

SÉCULARITÉ (sé-ku-la-ri-té), s. f. La juridiction séculière d'une église pour le temporel. || État du séculier.

— HIST. XVI^e s. Secularité, COTGRAVE.

— ETYM. *Séculier*.

SÉCULIER, IÈRE (sé-ku-lié, liè-r'), au XVII^e siècle, Chifflet, *Gramm.* p. 188, dit que séculier se prononce comme livor), *adj.* || 1^o Qui n'est pas engagé par des vœux dans une communauté religieuse, en parlant tant des ecclésiastiques que des laïques. Clergé séculier. Vie séculière. Si, en Hollande et en Angleterre, le corps de l'Etat n'était formé que de barons séculiers et ecclésiastiques, ces peuples n'auraient pas, dans la guerre de 1701, tenu la balance de l'Europe, *volt. Mœurs*, 83. || On dit de même : bénéfice séculier. || Juridiction séculière, la justice temporelle. || On dit de même : les tribunaux séculiers. Quand ce sage magistrat renvoyait les affaires ecclésiastiques aux tribunaux séculiers, ses doctes arrêts leur marquaient la voie qu'ils devaient tenir, *boss. le Tellier*. || Le bras séculier, la puissance de la justice temporelle. La discipline de nos réformés permet le recours au bras séculier, *boss. Var.* 10. Louis de Bavière prononça la sentence par laquelle il privait le pape [Jean XXII] de tout bénéfice, et le livrait au bras séculier pour être brûlé comme hérétique, *volt. Mœurs*, 68. || 2^o Mondain. Une vie séculière et nullement chrétienne. Ces désirs séculiers auxquels nous sommes accoutumés, ces images du monde dont nous avons l'esprit rempli, *FLÉCHIER, Sermons, Transfiguration*. Le pape Martin [V] défendit qu'on dit la messe en habit séculier, *volt. Mœurs*, 72. || 3^o Moine séculier s'est dit quelquefois pour chevalier de Malte. De ses frères [de Talbot] l'un était aumonier de la reine et l'autre était ce qu'on appelle moine séculier, qui n'avait de son ordre que le libertinage et la réputation qu'on leur attribue, *HAMILT. Gramm.* IX. || 4^o S. m. et f. Laïque. Les séculiers. Un séculier. Il [Honoré III] permettait aux religieuses de Port-Royal de donner retraite à des séculières qui, étant dégoûtées du monde, et pouvant disposer de leurs personnes, voudraient se réfugier dans leur couvent pour y faire pénitence, sans néanmoins se lier par des vœux, *rac. Hist. Port-Royal*.

— HIST. XII^e s. Jugé ni poez estre [vous, clercs] par prince seculer, *Th. le mart.* 73. || XIII^e s. Lors va tout pendre à ung crochet, Et vest sa robe seculiere Qui mains encombreuse li ere [était], *la Rose*, 49645. Ge n'en met hors reis ne prelas, Ne juge de quelconque guise, Soit seculier ou soit d'eglise, *ib.* 5694. Qui prode fame vout congnoistre, Soit seculiere, soit de cloistre, Se travail vuet metre en li querre, C'est oisel cler semé en terre, *ib.* 8742. À ses seculieres voisines, Par jeunes et par disciplines, Enseignoit à fuir le siecle, Qui ne va pas à droite regle, *RUTEB.* II, 177. Le duc Godefroi établi deus cours seculiers, *Ass. de J. I.* 23. || XVI^e s. Privilège, usage et jouissance que les dits monasteres ont toujours eu de succeder aux biens à leur religieuse advenant et qui leur adviendroient, si encores estoient seculiers, en la succession de leur pere et mere tant seulement, *Coust. gén.* t. I, p. 449.

— ETYM. Provenç. et espagn. *seglar, secular*; ital. *secolare*; du lat. *secularis*, dérivé de *saeculum* (VOY. SIÈCLE).

SÉCULIÈREMENT (sé-ku-liè-re-man), *adv.* D'une manière séculière.

— HIST. XII^e s. E cil premiers martyres fu en amendement Des pechiés qu'il out fait jadis seculierment; Encontre les granz aises suffri les granz turmenz, *Th. le mart.* 156. De Dieu [tu, roi] as poesté et tun coronement; De prince ne de lai ne l'as seculerment, *ib.* 75.

— ETYM. *Séculière*, et le suffixe *ment*.

† **SECUNDO** (se-kon-do), *adv.* Secondement, en deuxième lieu. S'emploie pour désigner le deuxième article d'une série, 2^e, quand on a commencé à compter par primo.

— ETYM. Lat. *secundo loco*, en second lieu (VOY. SECONDE).

† **SÉCURIFORME** (sé-ku-ri-for-m'), *adj.* Terme de zoologie. Qui a la forme d'une hache.

— ETYM. Lat. *securis*, hache, et *forme*.

SÉCURITÉ (sé-ku-ri-té), *s. f.* || 1^o Tranquillité d'esprit bien ou mal fondée dans une occasion où il pourrait y avoir sujet de craindre. M. Coeffeteau n'a jamais usé de ce mot; mais M. de Malherbe et ses imitateurs s'en servent souvent : N'avez-vous pas de honte de vous plonger, dit-il, en une sécurité aussi profonde que le dormir même? *VAUGEL. Rem.* t. I, p. 71, dans *PEUGENS*. M. de Vaugelas a prévu avec raison que sécurité deviendrait fort en usage; on s'en peut servir sans y apporter aucun adécuisse-

ment, *ACAD. Observ. sur Vaugel.* p. 53, dans *PEUGENS*. Avec cette certitude que mettait Luther de la rémission des péchés, il ne laissait pas de dire qu'il y avait un certain état dangereux à l'âme, qu'il appelle la sécurité, *boss. Var.* I, 12. Les voluptés de Salomon fournissent des blasphèmes et des dérisions aux impies, et des motifs de sécurité au libertinage, *MASS. Pel. carême, Vices et vert.* Calomnié continuellement, pouvant être condamné sans être entendu, je passe mes derniers jours dans une crainte trop fondée.... je suis toujours prêt à aller chercher ailleurs non pas le repos, mais la sécurité, *volt. Lett. d'Argental*, 1^{er} avr. 1767. Ô la douce et charmante sécurité que celle qui vient du sentiment d'une union parfaite! *J. J. ROUSS. HéL.* I, 49. Il faut montrer de la sécurité quand on en jouit; il en faudrait montrer bien davantage si l'on n'en jouissait pas, *DIDER. Claude et Nér.* I, 69. || 2^o Sécurité se prend aussi pour indiquer non pas la tranquillité d'un seul homme, mais celle d'un peuple, d'une association, d'une corporation entière. La sécurité du commerce. La sécurité avec laquelle on est toujours assez riche; la sécurité sans laquelle on ne l'est jamais assez, *RAYNAL, Hist. phil.* XII, 14. Il faut à la richesse, pour naître et se développer, des conditions de longue et constante sécurité, *REVEAUD, Jér. Paturot*, III, 44.

— REM. D'après Chifflet, *Gramm.* p. 34, sécurité est dû à Malherbe; c'est une erreur; le mot est plus ancien.

— HIST. XVI^e s. Une santé pleine, telle qu'autrefois la verdure des ans et la sécurité me la fournissoient, *MONT.* III, 340. Je prends plaisir de veoir.... Brutus, ayant le ciel et la terre conspirez à l'encontre de luy et de la liberté romaine, desrobber à ses rondes quelque heure de nuit, pour lire et breveter Polybe en toute sécurité, *in. IV*, 296.

— ETYM. Lat. *securitatem*. Sécurité a été refait sur le latin (VOY. SÛRETÉ, qui est la forme ancienne).

SEDAN (se-dan), *s. m.* Drap fabriqué à Sedan.

SÉDANOISE (sé-da-noi-z'), *s. f.* Terme d'imprimerie. VOY. PARISIENNE.

SÉDATIF, IVE (sé-da-tif, ti-v'), *adj.* Terme de médecine. Qui modère l'action augmentée d'un organe ou d'un système d'organes. || Sel sédatif de Homberg, ancien nom de l'acide borique. || *Subst.* Un sédatif. La digitale est un sédatif de l'action du cœur ou de la circulation.

— HIST. XIV^e s. Ces choses sont grandement sédatives, *H. DE MONDEVILLE*, f^o 84. || XVI^e s. Et si la partie est vexée de douleur, sera apaisée par medecament sedatif de douleur contrariant à icelle, *PARÉ*, V, 9.

— ETYM. VOY. SÉDATION.

† **SÉDATION** (sé-da-sion), *s. f.* Terme de médecine. Action exercée par les médicaments sédatifs.

— HIST. XIV^e s. Sedation de douleur, *H. DE MONDEVILLE*, f^o 73. || XV^e s. Appaisement et sedation totale des divisions, discours, debaz.... *Preuves sur le meurtre du due de Bourg.* p. 251, dans *LACURNE*.

— ETYM. Provenç. *sedacio, cedatio*; du lat. *sedationem*, de *sedare*, apaiser, proprement remettre en son premier état, faire asseoir, de *sedes* (VOY. SEOIR).

SÉDENTAIRE (sé-dan-té-r'), *adj.* || 1^o Qui demeure ordinairement assis. Cet homme ne fait point assez d'exercice, il est trop sédentaire. Ces barbares sédentaires qui, du fond de leur cabinet, ordonnent, dans le temps de leur digestion, le massacre d'un million d'hommes, et qui ensuite en font remercier Dieu solennellement, *volt. Microm.* 6. || Os sédentaire, la tubérosité ou protubérance de l'ischion, tubérosité sciatique. || 2^o Par extension, qui se tient presque toujours chez soi. M. de la Rochefoucauld était sédentaire; aussi cet état le rendait [lui et Mme de la Fayette] nécessaires l'un à l'autre; rien ne pouvait être comparé à la confiance et aux charmes de leur amitié, *sév.* 413. Des Maisieux a écrit sa vie [de Bayle] en un gros volume; elle ne devait pas contenir six pages; la vie d'un écrivain sédentaire est dans ses écrits, *volt. Louis XIV, Écriv. Bayle*. Tout est paradoxal en reman pour un homme sédentaire; la vérité n'est que pour ceux qui la cherchent; il faut voir la nature, qu'on ne peut deviner, *BALLY, Atlantide*, p. 435. || Fig. Vrai papillon, difficile à saisir, De tous les dieux c'est le moins sédentaire, *MILLEV. la Fantaisie*. || 3^o Qui se fait, se passe sans sortir de la maison. Elle appelle cela des divertissements paresseux et sédentaires, *BALZ.* liv. VII, lett. 43. Vous savez assez que la vie sédentaire fait bien du mal aux tempéraments secs et délicats, *volt. Lett. Danilaville*, 2 avr. 1764. Qu'il fallait laisser aux ennemis des meubles [les bi-

bliothèques] si propres à les détourner de l'exercice militaire, et à les amuser à des occupations oisives et sédentaires, *J. J. ROUSS. Disc. Rétabl. des sc.* La vie sédentaire et obscure de la plupart des gens de lettres offre pour l'ordinaire peu d'événements, surtout quand leur fortune n'a pas répondu à ce qu'ils avaient mérité par leurs travaux, *D'ALEMB. Éloges, Dumarsais*. || Il se dit aussi de ce qui se fait, s'exerce sans sortir d'un même lieu. Emploi, profession sédentaire. || 4^o Fixe, attaché à un lieu, par opposition à ambulatoire. Philippe de Valois rendit le parlement tout à fait sédentaire à Paris, régla le nombre des conseillers, et ordonna qu'ils travailleraient toute l'année, *croisi, Hist. de Phil. de Valois*, liv. II, dans *RICHELET*. Le saint-siège était toujours sédentaire à Avignon, *volt. Ann. Emp. Charles IV*, 1355. || 5^o Il se dit, en termes de législation et d'administration militaire, des troupes qui ne changent point de garnison, qui ne se mettent jamais en campagne. Troupes sédentaires. La garde nationale mobile et la garde nationale sédentaire. || 6^o Terme d'entomologie. Qui se tient immobile. || 7^o Terme de pêche. Se dit de lignes attachées à des corps fixes au lieu d'être tenues à la main.

— HIST. XVI^e s. S'amuser à des occupations sédentaires, *MONT.* I, 453.

— ETYM. Lat. *sedentarius*, de *sedere*, être assis (VOY. SEOIR).

SÉDIMENT (sé-di-man), *s. m.* || 1^o Dépôt produit par la précipitation des matières dissoutes ou suspendues dans un liquide. Oh! que le temps sait bien, dans sa marche féconde, Sous mille aspects nouveaux reproduire le monde! Qui l'eût cru qu'un amas de légers sédiments Brillerait en cristaux, luiirait en diamants? *BELLE, Trois régnes*, v. La mer jette dans les ports, dans les anses, dans tous les lieux où ses eaux sont plus tranquilles, des vases et des sédiments, *cuv. Révol.* p. 39.

|| Fig. Un autre monde pur est au-dessus de ce ciel par où sont les astres; la terre que nous habitons n'est que le sédiment grossier de ce monde éthéré, *volt. Phil. Déf. de Bolingbr. Addition*. || 2^o Il se dit, en médecine, des parties solides que laisse déposer l'urine, surtout en des états pathologiques. Un sédiment briqueté. || 3^o Terme de géologie. Sol ou terrain de sédiment, ou, simplement, sédiments, couches formées par les matières que les eaux ont laissées en se retirant. Examinez de près la possibilité ou l'impossibilité de la formation d'une montagne dans le fond de la mer, par le mouvement et par le sédiment des eaux, *BUFF. Hist. nat.* 2^e disc. t. I, p. 420. Si les couches des montagnes n'avaient été produites que par les accumulations de sédiments proprement dits, comme on le croit communément, il n'aurait point pu se former de couches dans une situation verticale, *SAUSSURE, Voy. Alpes*, t. I, p. 269.

— HIST. XVI^e s. Quand on voit en l'urine un sédiment ou lie épaisse et visqueuse.... *PARÉ*, XV, 52.

— ETYM. Lat. *sedimentum*, de *sedere*, être assis (VOY. SEOIR).

† **SÉDIMENTAIRE** (sé-di-man-té-r'), *adj.* Qui a le caractère d'un sédiment; qui est le produit d'un sédiment.

† **SÉDIMENTATION** (sé-di-man-ta-sien), *s. f.* Terme de géologie. Formation de sédiments. Plans de sédimentation. Des calcaires jurassiques dont les fossiles indiquent une sédimentation opérée à froid, *Acad. des sc. Comptes rendus*, t. LIII, p. 83.

SÉDITIEUSEMENT (sé-di-si-é-ze-man), *adv.* D'une manière séditieuse. Les premiers des chrétiens qui ont pris séditieusement les armes avec une ardeur furieuse, sous prétexte de persécution, ont été les donatistes, *boss.* 5^e avert. 3.

— HIST. XIV^e s. Il les fist mouvoir seditieusement et traitreusement contre les riches, *OREMME, Thèse de MEUNIER*. || XVI^e s. Lesquels seditieusement font osmeutes, violences, oppressions et autres malefices, *CALV. Inst.* 4200.

— ETYM. *Séditieuse*, et le suffixe *ment*.

SÉDITIEUX, EUSE (sé-di-si-é, éu-z'), *adj.* || 1^o Qui fait une sédition, qui prend part à une sédition. Populace séditieuse. Les plus séditieux sont déjà loin du bord, *rac. Mithr.* IV, 5. || Enclin à la sédition. Je les poignis [les Juifs] puissants, riches, séditieux, *rac. Esth.* II, 1. L'Anglais, naturellement libre ou séditieux, *DUCLOS, Œuvr.* t. II, p. 317. || Substantivement. Claude [le ministre protestant] était un séditieux qui les confirmait dans leurs erreurs, *MAINTENON, Lett. à Mme de St-Géran*, 25 oct. 1625. Et si le sceau de la vic-

toire N'eût consacré ces demi-dieux, Alexandre aux yeux du vulgaire N'aurait été qu'un téméraire, Et César qu'un séditieux, LAMOTTE, *Odes*, t. 1^{er}, p. 443, dans POUGENS. Les séditieux qui n'ont ni la volonté ni l'espérance de renverser l'État, ne peuvent ni ne veulent renverser le prince, MONTESSO. *Esp.* v, 41. || 2^o Qui a le caractère de la sédition, qui provoque à la sédition. Dans tous vos sujets Ces cris séditieux sont autant de forfaits, CORN. *Nicom.* v, 7. L'esprit turbulent et séditieux qui avait été conçu et qui s'était conservé dans l'hérésie, BOSS. 5^e *avert.* 3. Il est vrai que tout se tourne en révoltes et en pensées séditieuses, quand l'autorité de la religion est anéantie, M. *Reine d'Angleterre*. Ce prétendu règne de Christ, inconnu jusques alors au christianisme, qui devait anéantir toute la royauté et égaliser tous les hommes, songe séditieux des indépendants et leur chimère impie et sacrilège, M. *ib.* Lui [Mardochee], fièrement assis et la tête immobile... Présente à mes regards un front séditieux, RAC. *Esth.* II, 1. Un auteur dont les séditieux écrits respiraient l'austérité républicaine, J. J. ROUSS. 1^{er} *dial.* || 3^o Fig. Il se dit de ce qui trouble moralement comme une sédition trouble un État. Conservez à la raison cet air de commandement avec lequel elle est née; cette majesté intérieure qui modère les passions, qui tient les sens dans le devoir, qui calme par son aspect tous les mouvements séditieux, BOSS. 1^{er} *serm.* *Purific.* 2. Que me sert en effet qu'un admirateur fade Vante mon embonpoint, si je me sens malade, Si dans ce même instant un feu séditieux Fait bouillonner mon sang et petiller mes yeux? BOIL. *Ep.* IX. Ce fruit séditieux [le fruit défendu] Qui le séduit [Adam] bien moins qu'un regard de ses yeux [d'Ève], DELILLE, *Parad. perdu*, IX.

— HIST. XIV^e S. Grant multitude de peuple requerrant la paix par cri sedicieux, BERCHEURE, f^o 41, verso. Cité sedicieux, ORESME, *Thèse de MEUNIER*. || XV^e S. Seditieux, troubleurs de paix, malveillans, DU CANGE, *tribulare*. || XVI^e S. De laquelle opinion je laisse à penser aux autres combien elle est dangereuse et sedicieux, CALV. *Inst.* 1202.

— ETYM. Lat. *seditionus* (voy. SÉDITION).

SÉDITION (sé-di-sion; en vers, de quatre syllabes), s. f. Trouble contre l'ordre public, contre l'autorité légale, qui est concerté, à des meneurs et n'est pas l'action d'un rassemblement fortuit. Comme, en matière de sédition, tout ce qui la fait croire l'augmente, nous faillîmes à faire en un moment ce que nous travaillions depuis huit jours à empêcher, RETZ, *Mém.* t. 1, liv. II, p. 383, dans POUGENS. Dans les séditions populaires, un homme qui saura ménager avec art les esprits de la populace irritée, lui fera aisément tourner sa fureur contre ceux auxquels on pensait le moins, BOSS. 2^e *sermon*, *Nativité de la sainte Vierge*, 2. Dans de si longues souffrances [les persécutions], les chrétiens ne firent jamais la moindre sédition, M. *Hist.* I, 40. Les chrétiens s'y obstinèrent; la chose en vint à une sédition ouverte, FLÉCH. *Hist. de Théod.* III, 412. L'Angleterre, où l'on voit la liberté sortie sans cesse des feux de la discorde et de la sédition, MONTESSO. *Lett. pers.* 130.

— SYN. SÉDITION, ÉMEUTE. L'émeute se forme dans la rue et commence par un rassemblement fortuit, sans chef, sans dessein préalable. La sédition est concertée, elle obéit à un mot d'ordre, elle a des meneurs; c'est l'action non pas d'un rassemblement, mais d'un parti.

— HIST. XIV^e S. La sedicion et l'esmouvement du pueple, BERCHEURE, f^o 35, verso. Cause de seditions, ORESME, *Thèse de MEUNIER*. || XVI^e S. Reprimer les seditions des hommes noiseux et ennemis de la paix, CALV. *Instit.* 1200.

— ETYM. Provenç. *sedicio*; espagn. *sedicion*; ital. *sedizione*; du lat. *seditionem*, de *sed* ou *se*, indiquant séparation, et *ire*, aller (voy. IRAI); proprement, action d'aller à part. C'est là l'opinion des anciens. D'autres (M. Baudry, approuvé par M. Bréal) décomposent le mot en *se-ditio*; *ditio* comme en *per-ditio*, en *con-ditio*, venant du radical latin *da* qui signifie donner, mettre, faire; action de mettre, d'agir en dehors, à part.

† SEDLITZ (séd-lits). Eau de Sedlitz (village de Bohême), eau minérale froide et chargée d'une assez forte proportion de sulfate de magnésie, qui la rend purgative. On fait de l'eau de Sedlitz artificielle.

† SÉDOR (sé-dor), s. m. Terme de pêche. Filet dont un bout est dans le bateau et l'autre, qui répond à une bourse, flotte à l'gré du vent

SÉDUCTEUR, TRICE (sé-du-cteur, ktri-s'), s. m. et f. || 1^o Celui, celle qui séduit, qui fait tomber en erreur ou en faute. C'est à lui [le corps] principalement que l'âme s'en prend, comme à son plus dangereux séducteur, BOSS. la *Vallière*. Te voilà, séducteur, De ligues, de complots pernicieux auteur, Qui dans le trouble seul as mis tes espérances, RAC. *Athal.* v, 5. De ma faible jeunesse infâme séducteur, VOLT. *Fanat.* v, 2. Habile séductrice, LEMERC. *Frédég. et Br.* II, 3. || Fig. L'or est d'un grand secours pour acheter un cœur; Ce métal, en amour, est un grand séducteur, REGNARD, *le Joueur*, II, 2. || Absolument. Celui qui corrompt l'innocence, la vertu des filles ou des femmes. Le Séducteur amoureux, titre d'une comédie. Vous, séducteur renommé de tant de femmes, GENLIS, *Vœux téméraires*, t. II, p. 222, dans POUGENS. || 2^o Adj. Un talent séducteur. Des charmes séducteurs. C'est pourtant ce qu'Aricie ose dire dans le sujet tragique de Phèdre; mais elle le dit dans des vers si séducteurs, qu'on lui pardonne ces sentiments d'une coquette de comédie, VOLT. *Diet. phil. Style*, t. || L'esprit séducteur, le démon. Voilà comment cet esprit séducteur s'insinue, comment il introduit le péché dans les âmes, BOURDAL. 5^e *dim.* après *l'Épiph. Dominic.* t. 1, p. 218.

— HIST. XII^e S. ... Et alatai Jhesum christum, nostre seignor, Qu'il teneient por seduitor, WACE, *Vierge Marie*, p. 74. || XIV^e S. Multitude deceue par aucuns faulz seducteurs, ORESME, *Thèse de MEUNIER*. || XVI^e S. Qui autrement droit, Seroit menteur et seducteur inique, MAROT, I, 269.

— ETYM. Lat. *seductorem*, de *seducere* (voy. SÉDUIRE).

SÉDUCTION (sé-du-ksion; en vers, de quatre syllabes), s. f. || 1^o Action par laquelle on séduit. Séduction de témoins. La séduction que le serpent fit à Ève, BOSS. *Déf. de la trad. et des saints Pères*, VIII, 23. Il est une autre sorte de violence, qui n'en a ni le nom ni l'extérieur, mais qui n'en est pas moins dangereuse, je veux dire la séduction, ROLLIN, *Hist. anc. Évo.* t. IX, p. 428, dans POUGENS. || 2^o Attrait, agrément attaché à certaines personnes. La plus dangereuse de vos séductions est de n'en point employer, J. J. ROUSS. *Hél.* I, 43. Pour échapper à sa séduction, Alcihiade et Critias prirent enfin le parti d'éviter sa présence [de Socrate], BARTHÉL. *Anach.* ch. 67. || Attrait, agrément attaché à certaines choses. Les séductions des plaisirs. La séduction de son style, de son regard. Ces séductions qui vont au fond des cœurs chercher nos passions, VOLT. *Adél.* III, 3. La palatine n'introduisit dans son houdoir, où tout respirait la séduction et la grâce, REYBAUD, *Jér. Paturot*, II, 16. || Au pluriel. Influences fâcheuses. Dirai-je que l'empereur Antonin est encore au-dessus d'Épictète, parce qu'il triompha de plus de séductions, et qu'il était bien plus difficile à un empereur de ne se pas corrompre qu'à un pauvre de ne pas murmurer? VOLT. *Phil. Ignor.* 45. Vous ne connaissez pas, ignorez-le toujours, Quelles séductions habitent dans les cœurs, P. LEBRUN, *Marie St.* II, 2.

— HIST. XII^e S. [un roi] ... del regne nos a sevrez, E fors chaciez en traision, Par sa laide seduction, BENOIT, II, 1607. De si laide seduction [perfidie] E de si mortau : raison Fu grant merveille... M. *ib.* II, 32684.

— ETYM. Provenç. *seduction*; espagn. *seduccion*; ital. *seduzione*; du lat. *seductionem*, de *seducere* (voy. SÉDUIRE).

SÉDUIRE (sé-dui-r'), v. a. || se conjugue comme conduire. || 1^o Faire tomber dans l'erreur; détourner du chemin de la vérité. Au nom de cet amour, daignez suivre mes pas [devenir chrétienne]. — Pauline: C'est peu de me quitter, tu veux donc me séduire? CORN. *Pol.* IV, 3. Expliquer à ce nouveau peuple [les protestants après la révocation de l'édit de Nantes] la sainte parole, dont, hélas! on s'est tant servi pour le séduire, BOSS. *le Tellier*. Il n'y a point d'imposture si grossière qui ne les séduise, M. *Hist.* II, 9. Une femme italienne [dans le XI^e siècle] avait apporté en France cette damnable hérésie [le manichéisme]; deux chanoines d'Orléans, qui étaient en réputation, furent les premiers séduits, M. *Var.* XI, 18. || Fig. Éviter un malheureux, abandonne un coupable; Cher Pylade, crois-moi, ta pitié te séduit, RAC. *Andr.* III, 1. || Il se dit quelquefois des sens qui trompent. Ses yeux ne l'ont-ils point séduite? Roxane est-elle morte? RAC. *Bajaz.* v, 11. || 2^o Faire manquer à un devoir, à ce qu'on doit. Si j'ai séduit Ciinna, j'en séduirai bien d'autres, CORN. *Cinna*, v, 2. Adam n'a pas été séduit; mais la femme ayant été

séduite est tombée dans la désobéissance, SACTI, *Bible*, *St Paul*, 1^{er} *épit.* à *Timoth.* II, 14. Une partie de ces anges se laissa séduire à l'amour-propre, BOSS. *Hist.* II, 1. Il brave ce faste orgueilleux, Et ne se laisse point séduire À tous ses attraits périlleux, RAC. *Athal.* II, 9. Le sénat fut séduit: une loi moins sévère Mit Claude dans mon lit et Rome à mes genoux, M. *Brit.* IV, 2. Ces dieux qui se sont fait une gloire cruelle De séduire le cœur d'une faible mortelle, M. *Phèdre*, II, 5. Il se laissa séduire par la vaine gloire des conquérants, RÉN. *Tél.* XIX. || Absolument. Ces discours sont dangereux et propres à séduire. C'est un homme habile à séduire. || Particulièrement. Corrompre l'innocence, la vertu d'une fille, d'une femme. Les misérables femmes, en se laissant séduire, ne savent guère les maux qu'elles apprennent, BEAUM. *Mère coup.* II, 2. || Absolument. Moi, plus soldat que tendre, et dédaignant toujours Ce grand art de séduire, inventé dans les cours, VOLT. *Adél.* II, 7. || Il se dit quelquefois pour suborner. Séduire des témoins. Les deux accusateurs que lui-même a produits, Que pour l'assassiner je dois avoir séduits, CORN. *Nicom.* III, 8. Femmes, gardes, vizir, pour lui j'ai tout séduit, RAC. *Baj.* I, 3. || 3^o Plaire, toucher, persuader. Cet homme nous a séduits par le charme de ses manières. Une telle vertu séduirait plus nos cœurs Que tout l'or de ces lieux n'éblouit nos vainqueurs, VOLT. *Alz.* IV, 2. Et le sexe imprudent, que tant d'éclat séduit, M. *Tancr.* IV, 2. Si, contre toute apparence, un raisonnement de cette espèce avait séduit quelques-uns de nos lecteurs, M. *Diatribe du docteur Akakia*. || Absolument. Son ton séduit. Cela séduit. C'est quelque air d'équité qui séduit et qui plaît, BOIL. *Sat.* XI. || 4^o Se séduire, r. refl. Être à soi-même une cause de séduction, de faute. Ô anges inconsiderés, vous vous êtes soulevés contre Dieu... l'honneur de votre nature qui vous a enflés, ces belles lumières par lesquelles vous vous êtes séduits, BOSS. 1^{er} *sermon*, *Démons*, I. || Se faire illusion à soi-même. Ainsi se séduisent eux-mêmes ceux qui n'aiment pas Jésus-Christ selon les sentiments qu'il demande, c'est-à-dire qui n'aiment pas sa croix, BOSS. *Panég.* *St Pierre*, I. Cédons-la; vains efforts qui ne font que m'instruire Des faiblesses d'un cœur qui cherche à se séduire, RAC. *Mith.* IV, 5. Le monde est assez ingénieux à se séduire, sans que nous lui aidions encore nous-mêmes, MASS. *Villeroi*. Il n'est personne qui ne soit aveuglé à certains égards, et qui ne se séduise soi-même par quelque endroit, M. *Carême*, *Confess.* Les vains remèdes qu'elle [la raison] fournit, sont des maux d'autant plus grands et plus incurables, qu'elle est intéressée à ne les plus reconnaître pour des maux, et qu'elle s'est séduite elle-même en leur faveur, FONTEN. *Disc. sur la patience*.

— SYN. SÉDUIRE, SUBORNER. Séduire, c'est mener hors du chemin de la vérité, du devoir, d'une façon quelconque, par la parole, par les écrits, par les exemples. Suborner, c'est acheter, au moyen d'un prix quelconque, des services qui ne devraient pas être rendus.

— HIST. XII^e S. Se or vesquit Nerun, ja travast tost Symun, Qui suduit tut le mund e par buche e par dun, *Th. le mart.* 29. || XVI^e S. Povres brebis, en vous a bien seduictez, MAROT, I, 267. Ce sont des loups, qui les troupeaux seduisent Du droit chemin, et à mal les induisent, M. I, 344. Tenant avec lui une jeune femme de noble maison qu'il avoit desbauchée et seduite, AMYOT, *Alc.* 81. J'estime la beauté qualité puissante et avantageuse... nous n'en avons point qui la surpasse en credit; elle tient le premier rang au commerce des hommes; elle se presente au devant, seduict et preoccupé nostre jugement, MONT. IV, 223.

— ETYM. Provenç. *seduire*; catal. *seduir*; espagn. *seducir*; portug. *seduzir*; ital. *sedurre*; du lat. *seducere*, de *se*, indiquant séparation, et *ducere*, mener (voy. DUIRE).

SÉDUISANT, ANTE (sé-dui-zan, zan-t'), adj. Qui séduit, qui est propre à séduire. Quel espoir séduisant dans mon cœur se réveille? VOLT. *Edipe*, I, 1. Je crains les discours séduisants D'un ministre vieilli dans l'art des courtisans, M. *Brutus*, II, 4. || Qui plaît, qui charme. Combien de citoyens aujourd'hui prévenus Pour les arts séduisants que l'Arabe cultive! VOLT. *Tancr.* I, 1. C'est la plus séduisante des femmes, mais c'est une Italienne, STAEL, *Corinne*, IV, 1. || S. f. Étoffe unie dont la chaîne est en soie grenadine et la trame en fantaisie.

SÉDUIT, UITE (sé-dui, dui-t'), part. passé de séduire. Qu'on a fait tomber dans l'erreur. Les

peuples séduits par cet hypocrite. || Il s'est dit d'une méprise. Risidor, séduit d'un faux cartel, *Corn. Clit.* 1, 5.

† **SÉFERRIQUE** (sé-fè-ri-k'), *adj. m.* Terme de chimie. Se dit d'un sel qui contient six fois autant d'oxyde de fer que d'acide.

— *ETYM.* Lat. *sex*, six, et *ferrique*.

† **SÉGÉTAL, ALE** (sé-jé-tal, ta-l'), *adj.* Terme de botanique. Qui croît dans les champs de blé.

— *ETYM.* Lat. *segetalis*, de *seges*, moisson.

SEGMENT (sè-gman), *s. m.* || 1° Partie d'un tout. On n'a point encore pénétré dans ce segment du globe [les terres australes]; et il faut avouer qu'il vaut mieux cultiver son pays que d'aller chercher les glaces et les animaux noirs et bigarrés du pôle austral, *VOLT. Mœurs*, 453. || 2° Terme d'anatomie. Partie d'un organe distincte d'une autre partie, bien que continue avec elle. Segment inférieur de l'utérus, le col utérin. Segments de la trachée, les anneaux cartilagineux de la trachée. || 3° Terme de géométrie. Portion déterminée dans une ligne, une surface, un solide par une ligne ou une surface qui le coupe. || Segment de ligne droite, longueur déterminée sur une ligne droite par une ligne qui la coupe. La perpendiculaire abaissée du sommet de l'angle droit d'un triangle rectangle sur l'hypoténuse est moyenne proportionnelle entre les deux segments. || Segment circulaire, portion de la surface d'un cercle comprise entre un arc et la corde qui le sous-tend. Un segment capable d'un angle donné est celui dans lequel cet angle peut être inscrit. || Segment sphérique, portion du volume de la sphère comprise entre deux plans parallèles dont l'un peut être tangent.

— *ETYM.* Lat. *segmentum*, de *secare*, couper.

† **SEGMENTAIRE** (sè-gman-tè-r'), *adj.* Terme didactique. Qui est formé de plusieurs segments.

† **SEGNO** (sè-gno), *s. m.* Terme de musique. Mot italien qui veut dire signe. On l'emploie dans cette location : *al segno*, qui, sur les partitions, signifie qu'on doit reprendre le morceau à partir du signe indiqué.

SÉGRAIRIE (sé-grè-rie), *s. f.* Bois possédé par indivis ou en commun, soit avec l'État, soit avec des particuliers.

— *REM.* L'orthographe et la prononciation par *g* de *ségrairie* et *ségrais*, qui sont de même formation que *secret*, montrent combien la prononciation par *g* de *secret*, aujourd'hui vieillie, est ancienne.

— *HIST.* XIII^e s. De la seneschauccé de la Fleche et de la ségrairie de la forest de Mellinai, *DU CANGE, secretarius*.

— *ETYM.* Anc. franç. *ségraiier*, garde d'une *ségrairie*, en bas-lat. *secretarius* (voy. *SECRETARE*).

SÉGRAIS (sé-grè), *s. m.* Il se dit des bois qui, séparés des grands bois, sont coupés et exploités à part.

— *ETYM.* Voy. *SÉGRAIRIE*.

† **SÉGRÉGATIF, IVE** (sé-grè-ga-tif, ti-v'), *adj.* Qui divise, qui sépare plusieurs objets les uns des autres.

— *ETYM.* Lat. *segregativus*, de *segregare* (voy. *SÉGRÉGATION*).

SÉGRÉGATION (sé-grè-ga-sion; en vers, de cinq syllabes), *s. f.* Action par laquelle on met à part, on sépare d'un tout, d'une masse.

— *JURIS.* XVI^e s. Après cela, la segregation faicte par eux mesmes de leurs deputez d'avec les autres qui n'estoient que de la suite, ils entrent, *CARLOIX, IV*, 5.

— *ETYM.* Lat. *segregationem*, de *segregare*, de *segrax*, séparé, de *se*, indiquant séparation, et *grax*, troupeau.

† **SÉGRÉGATIVEMENT** (sé-grè-ga-ti-ve-man), *adv.* Séparément; d'une manière ségrégative. Les voix prises par masses et collectivement vont toujours moins directement à l'intérêt commun que prises ségrégativement par individus, *J. J. ROUSS. Pologne*, 7.

† **SEGUE** (sé-goué). Terme de musique. Mot italien qui veut dire : suis. On l'emploie sur les partitions, pour indiquer que l'on doit continuer à exécuter ce qui suit, comme on a exécuté ce qui précède, quoique le passage ne soit plus indiqué qu'en abrégé. || *Segue* l'aria, *segue* l'allegro, indiquent que l'on doit attaquer sans interruption l'air, l'allegro qui suit.

† **SÉGUIDILLE** (sé-ghe-di-ll'), *ll* mouillées), *s. f.* Genre de chanson espagnole; air de chant et de danse, à trois temps et d'un mouvement animé, avec une ritournelle. || Danse sur cet air. Il se met en marche à reculons, danse en chantant la séguidille suivante, *BEAUMARCH. Mar. de Fig.* II 23. || On dit aussi séguidille.

— *ETYM.* Esp. *seguidilla*.

SEIGNE (sè-ch'), *s. f.* Voy. *SÈCHE*.

† **SÉIDE** (sé-i-d'), *s. m.* Sectateur dévoué, fanatique, capable de commettre un crime par zèle religieux, etc.

— *ETYM.* *Séide*, personnage de la tragédie de Mahomet par Voltaire; il est dévoué au prophète jusqu'au point de commettre un assassinat par son ordre.

† **SÉIDISME** (sé-i-di-sur'), *s. m.* Disposition d'un séide.

SEIGLE (sè-gl'), *s. m.* || 1° Genre de la famille des graminées. Une gerbe de seigle. Terre à seigle. || Seigle multicaule, variété dite aussi seigle de Saint-Jean ou de la Saint-Jean, parce qu'elle peut être semée du 20 au 30 juin; importée en France en 1835 de la Hesse électorale. || Faire les seigles, couper les seigles. || On l'a battu comme seigle vert, on l'a bien battu, parce que le grain vert sort difficilement de l'épi de seigle. || Les seigles, un champ de seigle. ... le père, au loin accroupi dans les seigles, v. *HUGO, Voir*, 4. || 2° Le grain qui produit cette graminée. Le pain de seigle est moins blanc et moins nourrissant que le pain de froment. || Seigle ergoté, seigle affecté de l'ergot.

— *HIST.* XIII^e s. Tout froment, tout blé, tout orge, tout seigle, tout pois, totes feves, *Lit. des mét.* 363. Si comme li aucuns, quant ce vient el tans d'esté, present as besongneus soile, en tele maniere qu'il en rendront fourment après aoust, *BEAUM. LXVIII*, 3. Et pains de soile est mult boins à mangier en l'ève froide, *ALEBRANT, I^o 33*. || XVI^e s. Deux especes de seigle, dont l'une est de l'hyver, et l'autre du printemps; ceste ci par aucuns estant appellée tremez. Les fromens semerans en la terre boueuse, Les segles logeras en la terre pou-dreuse, o. de *SERRES*, 408. Puy il courut après, tant qu'il atrappa les derniers, et les abattoy comme seille, frappant à tort et à travers, *RAB. Garg.* I, 43. La seigle deue en d'autres lieux à cause des hœufs arants, *Const. gén.* t. II, p. 510.

— *ETYM.* Berry, *seille*, *s. f.*; picard, *soile*; namur. *soil*; provenç. *seguel*; catal. *segol*; ital. *segale*, *segola*; du lat. *secale*, seigle. Les formes romanes proviennent non pas de *secale*, mais de *secale* prononciation vicieuse qui a fait déplacer l'accent.

† **SEIGNETTE** (sè-gne-t'), *SEL* de Seignette, voy. *SEL*, n^o 5.

SEIGNEUR (sè-gneur; au XVI^e siècle, d'après Palsgrave, p. 56, on prononçait sei-nieur; et d'après Pelletier, p. 413, si-gneur), *s. m.* || 1° Celui qui a l'autorité féodale sur certaines personnes ou sur certaines propriétés. Rendre foi et hommage à son seigneur. Il est seigneur de cinq ou six paroisses, sév. 464. Sans commettre l'autorité du roi son seigneur, la reine d'Angleterre employait son crédit à procurer un peu de repos aux catholiques, boss. *Reine d'Anglet.* Le peuple a peu gagné à l'abaissement des seigneurs; ceux-ci ont encore plus perdu; mais il est plus avantageux à l'État qu'ils aient tout perdu, que s'ils avaient tout conservé, *DUCLOS, Consid. mœurs*, 6. || Fig. Les grands apôtres eux-mêmes, pleins de cet esprit qui est le seigneur des sciences et la source des lumières, *MASS. Carême, Vérit. culte*. || 2° Par extension. Maître, possesseur d'un pays, d'un État. Ne connaissant que vous de maître et de seigneur, *MAIRET, Solim.* II, 6. Oser arrogamment se vanter à mes yeux d'être juste seigneur du bien de nos aïeux, *CORN. Héracl.* I, 2. || Seigneur et maître, voy. *MAÎTRE* 4. || 3° Titre qu'on donne à quelques personnes distinguées par leur dignité ou par leur rang pour leur faire plus d'honneur. Haut et puissant seigneur. Un seigneur de la cour. Je m'imagine que celui qui s'est le premier appelé haut et puissant seigneur, se regardait comme élevé sur la tête de ses vassaux, et que c'est ce qu'il a voulu dire par cette épithète de haut, si peu convenable à la bassesse des hommes, *NICOLE, Ess. demor. 1^{er} traité*, ch. 1. Scipion, qui était le plus grand seigneur de Rome, *NOLLIN, Hist. anc. D'ouvr.* t. IX, p. 347, dans *POUGENS*. C'était un de ces vieux seigneurs qui, par leurs manières galantes et polies, font oublier leur âge et savent encore plaire aux femmes, *LESAGE, Gil Bl.* I, 11. Je conviens qu'il y a de fort plats seigneurs qui ne méritent guère qu'on ait de la considération pour eux; mais ils peuvent nuire, il faut les craindre, *id. ib.* VI, 5. N'ai-je pas l'air un peu trop seigneur? *MARIVAUX, l'Épreuve*, sc. 1. Tous ces demi-seigneurs sans talents et sans âmes, qui bornent leurs exploits à tromper quelques femmes, *DORAT, Feinte par amour*, II, 2. Marceline : Sémillant, généreux, généreux.... — *Bartholo* : Comme un voleur. — Marceline : Comme un seigneur,

BEAUMARCH. Mar. de Fig. I, 4. C'est un vieux seigneur qui a toute la galanterie et toute la politesse de l'ancienne cour, *GENLIS, Théâtre d'éd. Méchant par air*, I, 7. || Vêtu, logé comme un seigneur, très-bien vêtu, très-bien logé. || Vivre en seigneur, en grand seigneur, vivre sans rien faire et magnifiquement. || En plaisantant et par ironie, homme qui est loin d'être un seigneur. Vous voyez un seigneur [Strabon, suivant de Démocrite] fort satisfait de soi, Un convive échappé de la table du roi; Il tient bon ordinaire et je l'en félicite, *REGNARD, Démocrite*, IV, 7. Ce discours me surprend de la part d'un seigneur [un financier] de qui je ne croyais pas avoir l'honneur d'être connu, *ALAIN, l'Épreuve réciproque*, sc. 15. || Fig. C'est un petit seigneur, se dit d'un homme qui affecte une importance ridicule. || 4° Un grand seigneur, un seigneur d'un très-haut rang. En use en grand seigneur, S'épuise en dons, *LA FONT. Belph.* Qu'est-ce à votre avis, que d'être grand seigneur? c'est être maître de plusieurs objets de la concupiscence des hommes, et ainsi pouvoir satisfaire aux besoins et aux desirs de plusieurs, *PASC. Condit. des grands*, III. C'est ainsi qu'il tâche de lui donner son esprit de règle et d'économie, et de lui ôter un air de grand seigneur, de qu'importe? d'ignorance et d'indifférence, qui conduit fort droit à toutes sortes d'injustices, et enfin à l'hôpital, sév. 10 déc. 1688. Les grands seigneurs sont pleins d'égards pour les princes, c'est leur affaire : ils ont des inférieurs, *LA BRUY. VIII*. Un grand seigneur est un homme qui voit le roi, qui parle aux ministres, qui a des ancêtres, des dettes et des pensions, *MONTESQ. Lett. pers.* 88. On vit d'abord paraître Deux courtisans par l'intérêt unis.... Vint un courrier, qui dit qu'auprès du maître Vaquait alors un beau poste d'honneur, Un noble emploi de valet grand seigneur, *VOLT. Temple de Vanité*. M. le duc de Choiseul m'a écrit une fort jolie lettre; mais il est si grand seigneur que je n'ose l'aimer, *id. Lett. d'Argental*, 4 mai 1761. Grand seigneur est un mot dont la réalité n'est plus que dans l'histoire, *DUCLOS, Consid. mœurs*, 6. Mon fils, c'est l'étoile rapide D'un très-grand seigneur nouveauté; Le bereau qu'il a laissé vide, D'or et de pourpre était orné, *BÉRANG. Étoiles qui filent*. || Fig. La grandeur de l'homme est grande en ce qu'il se connaît misérable.... toutes ces misères mêmes prouvent sa grandeur; ce sont misères de grand seigneur, misères d'un roi dépossédé, *PASC. Pens.* I, 3, éd. *MAVET*. || Ne pas sortir du grand seigneur, avoir incessamment à la bouche le nom de grands seigneurs. Ô l'ennuyeux conteur! Jamais on ne le voit sortir du grand seigneur, *MOL. le Mis.* II, 5. || N'être pas grand seigneur, être un petit personnage, n'avoir guère de fortune. Comme Janot n'est pas fort grand seigneur, Pour cent écus vous lui ferez tout dire, *LA FONT. Rich.* || 5° Gros seigneur se dit quelquefois pour grand seigneur, mais avec une nuance qui indique surtout la richesse. Le comte est trop gros seigneur pour se laisser gouverner par l'intérêt, *DANCOURT, la Folle en chère*, sc. 20. || 6° Il s'est dit comme terme de civilité à peu près comme on dit aujourd'hui monsieur. La jeune Dorimène fille du seigneur Alcantor avec le seigneur Sganarelle qui n'a que cinquante-trois ans! ô le beau mariage! *MOL. Mar. forc.* 2. || 7° Terme de convention dont les poètes tragiques usent pour le dialogue de leurs personnages. Achille à Agamemnon : Un bruit assez étrange est venu jusqu'à moi; Seigneur, je l'ai jugé trop peu digne de foi.... *RAC. Iph.* IV, 6. La mauvaise habitude où nous avons toujours été d'appeler nos personnages de tragédies seigneurs; c'est un nom que les Romains ne se donnaient jamais, *VOLT. Comm. Corn. Rem. Sertor.* I, 1. Les étrangers crèvent de riro quand ils voient dans nos tragédies le seigneur Agamemnon et le seigneur Achille qui lui demande raison aux yeux de tous les Grecs, et le seigneur Oreste brûlant de tant de feux pour madame sa cousine, *P. L. COUR. Trad. d'Hérodote, préface*. || 8° Titre que l'on donnait collectivement aux membres des états généraux et des cours souveraines. Au roi et à nos seigneurs de son conseil. || 9° Absolument. Le Seigneur, Dieu (on met une S majuscule). Le Seigneur notre Dieu est lui-même le Dieu des dieux et le Seigneur des seigneurs, le Dieu grand, puissant et terrible, *SACR. Bible, Deutéron.* X, 17. Vous servirez le Seigneur votre Dieu, afin que je bénisse le pain que vous mangerez et les eaux que vous boirez, et que je bannisse toutes les maladies du milieu de vous, *id. ib. Exode*, XXIII, 25. Mai, à vous dire tout, ce Sei-

gneur des seigneurs Vent le premier amour et les premiers honneurs, *COAN. Pol.* 1, 10. || Le jour du Seigneur, le samedi chez les Juifs, le dimanche chez les chrétiens. || Seigneur Dieu ! ou, simplement, Seigneur ! sorte d'exclamation. Ah ! Seigneur ! quelle nouvelle est-ce là ! || Le Seigneur, se dit aussi de Jésus-Christ. || 10° Notre-Seigneur, Jésus-Christ (avec une N et une S majuscules). || Recevoir Notre-Seigneur, recevoir l'eucharistie. Je crains bien que nous ne perdions cette fois M. de la Rochefoucauld ; sa fièvre a continué ; il reçut hier Notre-Seigneur, *sév.* 442. || 11° Le Grand Seigneur, l'empereur des Turcs, le sultan (avec un G et une S majuscules). Il faudrait avoir une raison bien épurée pour regarder comme un autre homme le Grand Seigneur, environné, dans son superbe sérail, de quarante mille janissaires, *PASC. Pens.* II, 3, édit. HAVET. Si l'on demande pourquoi le Grand Seigneur a fait depuis peu périr cent mille hommes devant Candie, on peut répondre sûrement que ce n'est que pour attacher encore à cette image intérieure qu'il a de lui-même le titre de conquérant, *NICOLE, Ess. de mor.* 1^{er} traité, ch. 1. Au milieu de ces grands embarras (1745), on reçut l'offre inouïe d'une médiation à laquelle on ne s'attendait pas ; c'était celle du Grand Seigneur ; son premier vizir écrivit à toutes les cours chrétiennes... *VOLT. Louis XV*, 47. || 12° Terme d'astrologie. Seigneur d'une maison céleste, la planète qui domine dans une maison. || Proverbes. Tandis que le vassal dort, le seigneur veille, le seigneur peut saisir et faire les fruits siens, tant que le vassal néglige de lui porter foi et hommage. || Seigneur de parchemin, homme de robe anobli. || Un grand seigneur, un grand clocher et une grande rivière sont trois mauvais voisins. || À tout seigneur tout honneur, ou à tous seigneurs tous honneurs, il faut rendre à chacun ce qui est dû à sa dignité. || Tant vaut le seigneur, tant vaut sa terre.

— REM. On peut dire : de grands seigneurs, ou des grands seigneurs, suivant que l'on considère grands seigneurs comme formant deux mots ou formant une locution. Des princes un peu subalternes, Des grands seigneurs un peu modernes Ont aujourd'hui les vieux châteaux, *M. J. CHÉNIER, Épît. à Debille*.

— ETYM. Comme, dans l'ancienne langue, *sire* et *seigneur* sont un même mot, dont l'un est le nominatif et l'autre le régime, tout l'historique est renvoyé à *sire*.

SEIGNEURIAL (sè-gneu-ri-a-l'), *s. m.* Droit qu'un souverain prend sur la fabrication de la monnaie. Le droit de seigneurial, ou le revenu fondé sur la fabrication, est-il nécessaire, est-il raisonnable ? *MIRAB. Collection*, t. V, p. 90.

— ETYM. *Seigneur* ; il y avait aussi *seigneurage*, *seignorage*, mais qui signifiait la qualité, l'autorité de seigneur.

SEIGNEURIAL, ALE (sè-gneu-ri-al, a-l'), *adj.* || 1° Qui appartient au seigneur. Titre seigneurial. Il me faut des redevances, des honneurs seigneuriaux, *J. J. ROUSS. Émile*, VI. || Maison seigneuriale, la maison affectée au seigneur du lieu. || 2° Qui donne des droits de seigneur. Il y a des terres plus seigneuriales les unes que les autres. La terre pour laquelle nous vous demandons des conclusions définitives, est une des plus seigneuriales de France, *SCARR. Lett. Œuvr.* t. 1, p. 233, dans *POUGENS*.

— HIST. XVI^e s. J'ay inventé ung moyen... le plus seigneurial, le plus excellent, le plus expédient que jamais feut veu, *RAB. I*, 43. Il est plus seigneurial d'user de peu de paroles, *H. ESTIENNE, Précellence*, édit. FÉDÈRE, p. 44. Quand leur souverain seigneur, leur pere et mere, leur eust commandé de puissance seigneuriale, ou paternelle, de desister... *LANOUE*, 414.

— ETYM. *Seigneur* ; provenç. *senhorau*. L'ancienne langue disait *seignoral*, *segnori*.

SEIGNEURIE (sè-gneu-rie, d'après *Palsgrave*, p. 57, au XVI^e siècle, on prononçait *sei-nieurie*), *s. f.* || 1° Droit de seigneur sur une terre et sur tout ce qui en relève. Une seigneurie très-ancienne. || 2° Mouvements, droits féodaux d'une terre, indépendamment de la terre même. Il vendit sa terre et s'en réserva la seigneurie. En donnant à plusieurs personnes divers genres de seigneuries sur la même chose, ces lois ont diminué le poids de la seigneurie entière, *MONTESQ. Esp.* xxx, 4. || 3° Fig. Vertus seigneuriales, chevaleresques. Un reste de seigneurie palpait encore en ce temps-là, *ST-SIM.* 77, 257. || 4° Terre seigneuriale. Qui, diable, vous a fait aussi vous aviser, À quarante-deux ans, de

vous débaptiser, Et d'un vieux troac pourri de votre métairie Vous faire dans le monde un nom de seigneurie ? *MOL. Ec. des f.* 1, 4. || 5° Titre d'honneur donné aux pairs d'Angleterre et aux anciens pairs de France. Votre Seigneurie. À Sa Seigneurie M. le comte un tel, pair de France. || 6° Par plaisanterie, en s'adressant à une personne avec qui on est familier. Salut à Votre Seigneurie. Disparaissez donc, je vous prie, Et que le ciel par sa bonté Comble de joie et de santé Votre défunte Seigneurie ! *MOL. le Dép.* II, 5. Très-humble serviteur à Votre Seigneurie, *m. Sganar.* 23. || 7° Nom que portait le gouvernement de Venise. L'illustrissime seigneurie de Venise.

— HIST. XII^e s. Car vostre sui, en vostre seigneurie, *Couci*, XXI. Si nous portera Charles honor et seigneurie, *Sax.* XXXII. Reis, li ordené [les prêtres] ont saint Eglise en baillic ; Ne as poestez del siecle ne la baillie Deus mie ; Tut feel sunt suz lui [sous elle], ele ad la seigneurie, *Th. le mart.* 75. || XIII^e s. Pour moi [je] le di, qu'une [dame] en a deceu, Quand j'en cuidai avoir la seigneurie, *QUÉZÈNES, Romancero*, p. 86. Et de Troie ri-ai-je oï conter, Qu'ele fut jà de moult grant seigneurie, *m. ib.* p. 108. Là requistrent le marchis Boniface qu'il preist la crois, et qu'il pour l'amour de Dieu recoust la seigneurie [commandement] de l'est, *VILLEH. XXVII*. Il se vent bien les œuvres, qui ainsi les font, mauvaises estre, et si est en leur seigneurie dou faire ou de non, *BRUN. LATINI, Trésor*, p. 279. Et de toz ces cas doit avoir li quens [le comte] le [la] seigneurie et le [la] connaissance, *BEAUM. XXI*, 47. || XIV^e s. Ma dame, je vous suppli que vous ne m'appellez pas seigneur ; car c'est trop plus biaux nons d'ami ou d'amie ; quar, quant signorie saute en place, amour s'enfuit, *MACHAUT*, p. 436. La concupiscence accroistra grandement et en tant que elle aura dominacion et seigneurie par dessus raison, *OREMSE, Éth.* 100. || XV^e s. Vous devez savoir que rien ne fut espargné des nobles et des seigneuries à faire au couronnement du jeune roi Charles de France, *FROISS. II*, II, 74. Et par cas d'aventure, se fit à l'heure une seigneurie en Florence (car ladite seigneurie se change et se mue de deux mois en deux mois), *COMM. VIII*, 49. || XVI^e s. Qui en amour veut estre heureux Fault tenir train de seigneurie, *J. MAROT*, v, 332. Il ouit la voix du roy disant : « Voilà monsieur monseigneur d'Aubigné ; » mais que ceste seigneurie ne lui fust guere de bon goust ! *D'AUN. Mém.* 1588.

— ETYM. *Seigneur* ; ital. *signoria*.
† SEIGNEURIFIER (sè-gneu-ri-fi-é), *v. a.* Terme familier. Donner la qualité de seigneur. || Se seigneurifier, *v. réfl.* Devenir seigneur. Par ce mariage Promenteau s'était seigneurifié, et avait le titre de comte de la Vauguyon, *ST-SIM.* 44, 460.

— ETYM. *Seigneur*, et le suffixe *...fer*.
† SEILLE (sè-ll', ll mouillées), *s. f.* Sorte de seau fait en boissellerie, sans cercles, avec une anse de bois. || Sorte de tonneau servant à porter le vin du pressoir dans les cuves.

— ETYM. Lat. *situla* (voy. *SEAU*).
† SEILLEAU ou SEILLOT (sè-llé, ll mouillées), *s. m.* Terme de marine. Espèce de vase de bois dont on se sert à bord des bâtiments.

— ETYM. Dérivé de *seille*.
† SEILLERIE (sè-llé-rie, ll mouillées), *s. f.* L'ensemble des seilles et autres objets de boissellerie. Toute charrette chargée... d'ardoise, tuffeux, merrain, seillerie... *Loi du 5 août 1824, tarifs des ponts de Laval*.

SEIME (sè-m'), *s. f.* Terme de vétérinaire. Division ou solution de continuité qui survient quelquefois à la corne de la paroi du sabot des monodactyles, suivant la direction de ses fibres, et de haut en bas. On distingue ces seimes d'après la position, en seimes en pince, vulgairement soie, pied de bœuf, celles qui partagent le sabot par le milieu, et seimes quarts, ou, simplement seimes, celles qui affectent un des quarts.

— ETYM. Comme la *seine*, filet, se disait dans l'ancien français *seime*, il est possible qu'on ait assimilé les raies que la *seime* produit sur le sabot à une *seine* ou filet.

SEIN (sin), *s. m.* || 1° Au sens propre, courbure, sinusité ; de ce sens il ne reste que quelques emplois techniques. || Terme de marine. La partie de la voile qui est gonflée et arrondie par le vent. || Ancien terme d'hydrographie. Golfe ou petite mer, qui n'a de communication avec la grande mer, que par un étroit passage. Sur des neiges et sur des glaces, dont la commodité est si grande qu'on peut facilement, par le moyen des traîneaux,

aller en un jour de Finlande en Laponie, et traverser sur les glaces le sein Bothnique, *REGNARD, Voyage en Laponie*, 401. Il découvrit que le sein Persique était un golfe de l'Océan, *MONTESQ. Esp.* XXI, 8. || 2° La partie du corps humain qui porte les mamelles, qui forme l'extérieur de la poitrine, et qui, étant bombée, a mérité d'être appelée sein. Isaac présentait le sein à l'épée que son père tenait toute prête à frapper, *BOSS. Hist.* II, 2. Quelle santé nous couvrirait la mort que la reine portait dans le sein ? *id. Mar.-Thér.* J'ai vu l'assassin Retirer son poignard tout fumant de son sein, *RAC. Baj.* V, 44. Quelle voix salutaire ordonne que je vive, Et rappelle en mon sein mon âme fugitive ? *id. Esth.* II, 7. Un prêtre... Portera sur ma fille une main criminelle, Déchirera son sein, et d'un œil curieux, Dans son cœur palpitant consultera les dieux ! *id. Iphig.* IV, 4. Le premier dans un transport amoureux se perça le sein à ses pieds, *LA BRUY. III*. || La partie des vêtements qui couvre le sein. Le soir qu'elle partit pour ce pieux dessein, Elle tenait caché ce poignard dans son sein, *ROTR. Antig.* V, 8. J'ai trouvé ce billet enfermé dans son sein, *RAC. Bajaz.* IV, 5. Il [Amurat] tira le traité [violé par les chrétiens] de son sein, il demanda vengeance à Dieu, et l'obtint de son sabre, *VOLT. Dict. phil. Géogr.* || L'espace renfermé entre les deux bras. Bassin ou Caracalla, son fils aîné, aussitôt après la mort de son père, tua son frère Géta, empereur comme lui, dans le sein de Julie leur mère commune, *BOSS. Hist.* I, 40. Mais Dieu... Permet que... Josabeth dans son sein l'emporta tout sanglant [Joas enfant], *RAC. Ath.* IV, 3. || Fig. Réchauffer, retirer un serpent dans son sein, recevoir chez soi un homme qu'on a tiré de la misère, et qui fait tourner nos bienfaits contre nous. Vous-même, de vos soins craignez la récompense, Et que dans votre sein ce serpent élevé Ne vous punisse un jour de l'avoir conservé, *RAC. Andr.* I, 2. Savez-vous quel serpent inhumain Iphigénie avait retiré dans son sein ? *id. Iph.* V, 4. || Fig. Le plus intérieur du sein, l'intimité même. Sa belle-sœur deviendrait un espion dangereux dans le plus intérieur de son sein, *ST-SIM.* t. VIII, p. 224, édit. CHÉRIEUX. || Fig. Mettre à quelqu'un un poignard dans le sein, lui causer un vif déplaisir, un cruel chagrin. Vous vous êtes servi de ma funeste main Pour mettre à votre fils un poignard dans le sein, *RAC. Mithr.* IV, 4. || Fig. Être au sein de l'amitié, être parmi ses amis. Oui, que ses malades attendent, Il est au sein de l'amitié, *BÉRANG. Doct. et mal.* || Fig. Le sein des pauvres, les pauvres. Elle a racheté ses péchés par les aumônes qu'elle a répandues secrètement dans le sein des pauvres, *FLÉCH. Duch. de Montaus.* || 3° Fig. L'emploi en un sens analogue dans le langage théologique. Elle [l'Église catholique] leur [aux païens] ouvrait son sein par toute la terre, *BOSS. Hist.* II, 42. Elle jette, comme le prophète, toutes ses pensées et toutes ses frayeurs dans le sein de Dieu, *MASS. Myst. Soumiss.* C'est un si grand bonheur d'être à Dieu... d'être enfin rentrés dans le sein paternel de sa miséricorde, *id. Carême, Pâques*. || Le sein d'Abraham, le lieu de repos où étaient les âmes des élus avant la venue de Jésus-Christ. Il arriva que ce pauvre mourut, et fut emporté par les anges dans le sein d'Abraham ; le riche mourut aussi, et il eut l'enfer pour sépulture, *SACR. Bible, Évang. St Luc*, XVI, 22. || Le sein d'Abraham se dit aussi du paradis. Du milieu des flammes ces enfants de colère verront dans le sein d'Abraham, pendant tous les siècles, leurs frères, leurs amis, leurs proches, avec qui ils avaient vécu, jouir de la gloire des saints, *MASS. Car. Mauv. riche*. || Le sein de la gloire, le séjour des bienheureux. Dieu ouvrira pendant toute l'éternité le sein de sa gloire, *MASS. Car. Mauv. riche*. || Le sein de l'Église, la communion des fidèles. Récarde le catholique, qui venait de rentrer au sein de l'Église, *BOSS. Hist.* I, 44. || On dit aussi : mourir dans le sein de l'hérésie. || 4° Par antonomase, sein se dit pour mamelle. ... Couvrez ce sein que je ne saurais voir ; Par de pareils objets les âmes sont blessées, Et cela fait venir de coupables pensées, *MOL. Tart.* III, 2. || Il se dit de chacune des mamelles. Le sein droit, le sein gauche. Un cancer au sein droit. || Donner le sein à un enfant, lui donner à teter. || 5° Le siège de la conception, l'endroit où les femmes portent l'enfant. Jacob lui répondit en colère : Suis-je, moi, comme Dieu, et n'est-ce pas lui qui empêche que votre sein ne porte son fruit ? *SACR. Bible, Genèse*, XXX, 2. Songez qu'une barbare en son sein l'a formé, *RAC. Phéd.* III, 4. ... Au sein d'une chrétienne il [Sala-

din) avait pris naissance, volt. *Zaire*, iv, 4. || Fig. Jérusalem renaît plus brillante et plus belle; D'où lui viennent de tous côtés Ces enfants qu'en son sein elle n'a point portés? RAC. *Athal.* III, 7. || Fig. Le sein de la patrie, la patrie considérée comme une mère. Quel autre motif [sinon une ambition démesurée] le porta [César] à tourner contre le sein de la patrie les armes mêmes qu'elle lui avait mises à la main contre les ennemis de l'État? ROLLIN, *Traité des Ét.* v, 4^{re} part. 6. || 6^e Fig. Le sein de la terre, la partie de la terre comparée au sein de l'homme, de la femme. La terre ne se lasse jamais de répandre ses biens sur ceux qui la cultivent; son sein fécond ne peut s'épuiser, FÉN. *Tél.* v. La terre ouvre son sein au tranchant de la charrue, id. *ib.* XIII. Pour eux la fertile rosée, Tombant sur la terre embrasée, Rafraîchit son sein altéré, J. B. ROUSS. *Odes*, 8. La terre sur son sein les porte avec colère [les parias], C. DELAV. *Paria*, I, 4. || 7^e Fig. Ce qui cache, enferme, recèle. Après avoir été enfermé trois jours dans le sein de la terre, j'en sortirai comme Jonas sortit du ventre de la baleine, BOURDAL. *Myst. Résurrect.* de J. C. t. 1, p. 322. L'impatience que nous avons de recevoir de vos lettres, l'attention qui nous les fait envoyer chercher jusque dans le sein de la poste... SÉV. 25 oct. 1688. La Seine, au pied des monts que son flot vient laver, Voit du sein de ses eaux vingt fies s'élever, BOIL. *Épît.* VI. Et que du sein des monts le marbre soit tiré, RAC. *Esth.* III, 9. Les morts dorment en paix dans le sein de la terre : Ainsi doivent dormir nos sentiments éteints, A. DE MUSSET, *Nuit d'octobre*. || Le sein d'une contrée, la partie intérieure de cette contrée. Et lorsque, m'arrachant du doux sein de la Grèce, Dans ce climat barbare on traîna ta maîtresse, RAC. *Mithr.* v, 2. Quoi, depuis si longtemps la reine Bérénice vous arrache, seigneur, du sein de vos États? id. *Bérén.* I, 3. || Par extension. J'ai porté la guerre jusque dans le sein de la maison d'Autriche, FÉN. *Dial. des morts mod. Richelieu, Mazarin*. || 8^e Fig. Le milieu. Les uns assassinés dans les places publiques, Les autres dans le sein de leurs dieux domestiques, CORN. *Cinna*, I, 3. Un avare, idolâtre et fou de son argent, Rencontrant la disette au sein de l'abondance, BOIL. *Sat.* IV. Mais une église seule à ses yeux immobile Garde au sein du tumulte une assiette tranquille, id. *Lutr.* I. Du triste état des Juifs jour et nuit agité, Il me tira du sein de mon obscurité, RAC. *Esth.* I, 4. Je remercie le digne petit-fils du grand Condé de daigner se souvenir de moi du sein de sa gloire, VOLT. *Lett. Tourville*, 5 janv. 1769. L'Observateur... critique ce vers de M. Gresset : Au sein des mers, dans une île enchantée; le sein de la mer, dit-il, ne peut s'entendre de la surface; il devrait au moins savoir qu'en poésie on dit : au sein des mers, au lieu d'au milieu des mers; au sein de la France, au lieu d'au milieu de la France; au sein des beaux-arts, dont on médit; au sein de la bassesse, de l'envie, de l'ignorance, de l'avarice, etc. id. *Mél. litt. Préservatif*, 24. Mais quand du sein des morts il viendrait en ces lieux... id. *Mé-ropé*, I, 3. Du sein des montagnes naissent des fleuves, BONNET, *Contempl. nat.* I, 4. Né dans le sein des arts, il aimait la nature, DELILLE, *Imag.* I. || 9^e Fig. L'esprit, le cœur de l'homme. ...c'est aux faibles courages Qui toujours portent la peur au sein, De succomber aux orages, MALH. v, 27. La muse... m'échauffant le sein De gloire et de renom relevait mon dessein, RÉGNIER, *Sat.* IV. Saintes filles, ses chères amies, vous qui l'avez vu si souvent gémir devant les autels de son unique protecteur, et dans le sein desquelles elle a versé les secrètes consolations qu'elle en recevait, BOSS. *Reine d'Angleterre*. Non, quoi que vous disiez, cet horrible dessein Ne fut jamais, seigneur, conçu dans votre sein, RAC. *Brit.* IV, 3. Il s'épanchait en fils qui vient en liberté Dans le sein de sa mère oublier sa fierté, id. *Brit.* v, 3. Le ciel mit dans mon sein une flamme funeste, id. *Phèdre*, v, 7. Que jamais la douleur, même l'inquiétude, N'approche du sein de Fanny, A. CHÉN. *Odes*, v. || Porter quelqu'un dans son sein, le chérir tendrement.

— HIST. XIII^e s. Touailles eschauffées [ils] li boutent en son sein, *Berte*, XLIX. Et qui chi [ici] morra por lui [Dieu], il ira el sein saint Abraham par devant lui, id. de VALENC. VIII. || XV^e s. En mon sein le mist doucement, Pour en faire ce que vouldroye, CH. D'ORL. *Dép. d'am. en ball.* || XVI^e s. Ces femmes qui ont si grans seins [si grosses mamelles], *Rec. de farces*, p. 499. Cachant l'enfant aux replis de mon sein, Je le sauvai de l'espée ho-

micide, RONS 598. La terre ouvre son sein [au jugement dernier]; du ventre des tombeaux Naissent des enterrés les visages nouveaux, D'AUB. *Tragiques, Jugement*.

— ETYM. Bourguig. *soin*; provenç. *sen, se*; espagn. *seno*; portug. *seio*; ital. *seno*; du lat. *sinus*.

SEINE (sè-n'), s. f. Terme de pêche. Sorte de filet qu'on traîne sur les grèves; il a souvent un sac dans son milieu.

— HIST. XIII^e s. Je mains avec les orgueilleus, Qui mondaines honors convoitent. Et la povreté vont preschant, Et les grans richesses peschant As saymes et as trainiaus, *la Rose*, 14088. Les salmes et les trubles à bois de l'eau le roi doivent estre faites aux molles [moules, modèles] le roi, *Liv. des met.* 262. || XV^e s. Comme les supplians feussent aled peschier en un marchais commun en ladite ville de Chesoy en Gastinois à un instrumet appellé seigne, DU CANGE, *seyna*. || XVI^e s. Au travers des filets et de la seime, MONT. II, 481.

— ETYM. Wallon, *saymm*; du lat. *sagena*; grec, σαγήνη, filet.

† SEINER (sè-né), v. n. Pêcher avec la seine. Nous seinerons demain.

† SEINETTE (sè-nè-t'), s. f. Filet plus petit que la seine, mais dont on se sert de la même manière.

† SEINEUR (sè-neur), adj. Qui pêche à la seine. La pêche de la morue se pratique sur la côte de l'île de Terre-Neuve, de deux manières: au filet appelé seine, et à la ligne... lorsqu'un bateau seineur a commencé à jeter son filet, une chaloupe à la ligne qui se placerait dans l'enceinte qu'il doit enfermer porterait un très-grand dommage, HAU-TEFEUILLE, *Code de la pêche maritime*, p. 348. || Substantivement. Le seineur, celui qui pêche avec la seine.

SEING (sin; le g ne se lie jamais; au pluriel, l's se lie: des sin-z authentiques), s. m. || 1^o Anciennement, la marque, le signe qu'une personne met à un écrit pour garantir qu'il vient d'elle. Autrefois, quand un noble ne savait pas écrire, il suppléait à la signature du nom par le seing et le sceau. Je vous salue ici de ma propre main, moi Paul; c'est là mon seing dans toutes mes lettres, SACI, *Bible, St Paul*, 2^e épît. aux Thess. III, 47. || 2^o Signature, c'est-à-dire le nom de quelqu'un mis au bas d'une lettre, d'un écrit, d'un acte. Ce billet démenti pour n'avoir point de seing, MOL. *D. Garcia*, I, 5. Madame, on a du comte examiné le seing; Les écrits sont de lui, nous connaissons sa main, TH. CORN. *C. d'Essex*, II, 3. Adorez, a-t-il dit, l'ordre de votre maître, De son auguste seing reconnaissez les traits, RAC. *Baj.* v, 11. Voyez, lisez vous-même; Vous connaissez, madame, et la lettre et le seing, id. *ib.* IV, 3. || 3^o Seing privé, signature qui n'a point été faite en présence d'un officier public. Une promesse sous seing privé. Aujourd'hui, pour épargner les frais d'un contrat, la plupart des gens se marient sous seing privé, DANCOURT, *la Femme d'intrigues*, II, 3. || 4^o Blanc-seing, papier ou parchemin signé que l'on confie à quelqu'un pour le remplir à sa volonté. Ils ont donné leurs blancs-seings aux arbitres. || 5^o Sous-seing, vov. ce mot à son rang.

— HIST. XIII^e s. En aucunes villes est il, que nul n'i pot avoir mesures à grain, s'ele n'est seignée au saing du seigneur, BEAUM. XXVI, 44. || XIV^e s. Estre fletri d'un fer chant au saing de fleur de lis, *Bibl. chart.* 2^e sér. t. III, p. 425. || XVI^e s. Les enfans apportent du ventre de leurs meres plusieurs taches ou macules dites vulgairement seings, PARÉ, XVIII, 47.

— ETYM. Provenç. *seing, seng*, signe; ital. *segno*; du lat. *signum*.

† SEISMIQUE (si-smi-k'), adj. Voy. SISMIQUE.

† SÉITÉ (sé-i-té), s. f. Terme de scolastique. La qualité du soi. La séité ou le soi, la quiddité ou le ce, DIDER. *Opin. des anc. philos. (éclectisme)*.

— ETYM. Lat. *se, soi*.

† SEIZAIN (sè-zin), s. m. || 1^o Sorte de drap à chaîne de 1600 fils. Les draps du sceau de Rouen, Darnetal, Dieppe, les seizains de Sastes, *Règlem. sur les manuf.* août 1669, art. 2. || 2^o Anciennement, un quart d'écu. || 3^o Pièce de seize vers.

— ETYM. *Seize*.

† SEIZAINNE (sè-zè-n'), s. f. || 1^o Ensemble de seize objets. || 2^o Petite corde dont les emballleurs font usage.

— ETYM. *Seize*; provenç. *setzena*.

SEIZE (sè-z'), adj. numéral des deux genres. || 4^o Dix et six. Seize personnes, seize cents francs,

seize mille livres. On peut parler 14444 contre 95, ou près de 147 contre 1, qu'une personne de seize ans vivra un an de plus, BUFF. *Probab. de la vie, Éuv.* t. X, p. 209. || En généalogie. Faire preuve de selze quartiers, prouver sa noblesse du côté tant des pères que des mères en remontant jusqu'à la quatrième génération. || 2^o Seizième. Le chapitre seize. La page seize. Louis seize (on écrit Louis XVI). Louis quinze fut le coupable; Louis seize fut le puni, V. HUO, *les Voix intérieures*, 2. || 3^o S. m. Le produit de seize multiplié par deux. || On dit de même: le nombre seize, le numéro seize. || 4^o Le seizième jour du mois. C'est aujourd'hui le seize de juillet. || 5^o Un seize, la seizième partie d'une aune. Les draps blancs de Gisors auront une aune et un seize de largeur entre les lisures, *Règlem. sur les manufac.* août 1669, art. 5. || 6^o Les Seize, faction à Paris au temps de la Ligue, ainsi dite parce qu'elle avait seize chefs qui représentaient les seize quartiers de Paris (on met une S majuscule). Il [Harlai] se présente aux Seize, il demande des fers Du front dont il aurait condamné ces pervers, VOLT. *Henr.* IV.

— HIST. XIII^e s. Ele ert [était] sage et courtoise, n'ot pas plus de seize ans, *Berte*, XL. || XVI^e s. Seize, mot qui tombe ordinairement dans nos bouches, quand nous parlons de la furieuse desbauche qui fut dedans Paris depuis la journée des barricades, PASQUIER, *Lett.* t. II, p. 326.

— ETYM. Wallon, *sax*; provenç. *sedze*; du lat. *sexdecim*, de *sex*, six, et *decem*, dix. *Sexdecim*, avec l'accent sur *sex*, a donné régulièrement *seize*.

SEIZIÈME (sé-zie-m'), adj. ordinal de seize. || 1^o Qui suit immédiatement le quinzième. Il est le seizième sur la liste. Le seizième jour du mois. || 2^o La seizième partie, chaque partie d'un tout divisé en seize parties. || 3^o S. m. Le seizième, le seizième jour d'une période. Le seizième du mois. || 4^o La seizième partie d'un tout. Il n'est dans cette affaire que pour un seizième. || 5^o Le seizième, la seizième, celui, celle qui occupe le seizième rang. || 6^o S. f. Une seizième, au piquet, six cartes de même couleur qui se suivent sans interruption; ainsi dite parce qu'elle se compte seize. Une seizième majeure, celle qui commence par l'as. Une seizième au roi, une seizième à la dame, celle qui commence par le roi, par la dame.

— ETYM. *Seize*; wallon, *sazaim*; provenç. *seizen, sedzen*.

SEIZIÈMENT (sé-zie-me-man), adv. En seizième lieu.

— ETYM. *Seizième*, et le suffixe *ment*; provenç. *sazaimenain*.

SÉJOUR (sé-jour), s. m. || 1^o Résidence plus ou moins longue dans un lieu, dans un pays. Mme la princesse [de Condé] partira... pour Chateauroux, où M. le Prince désire qu'elle fasse quelque séjour, SÉV. 44. Je ne ferai jamais de séjour à cette terre [de Bourbilly], id. à *Guitaut*, 9 févr. 1683. On était de séjour dans un pays ouvert et plein, HAMILT. *Gramm.* 40. || Le séjour d'un lieu, la résidence en ce lieu durant un certain temps. Craignez-vous la présence De ces paisibles lieux si chers à votre enfance, Et dont je vous ai vu préférer le séjour Au tumulte pompeux d'Athènes et de la cour? RAC. *Phéd.* I, 4. Germain était venu satisfaire cette curiosité [des dames de la cour] par sa présence, et, quoiqu'on trouvât son brillant un peu brouillé par le séjour de la campagne... HAMILT. *Gramm.* 40. || 2^o Fig. Il se dit des eaux, du sang, des humeurs dont le mouvement est arrêté. Le séjour des mers sur un continent. Le séjour du sang extravasé en une partie. Par cette immense quantité d'eau que Dieu amena sur la terre, et par le long séjour qu'elles y firent, BOSS. *Hist.* II, 1. || 3^o Intervalle de repos que l'on prend en voyage. Les troupes ont une longue marche à faire, et peu de séjours. Les lamas prennent d'eux-mêmes un séjour de 24 à 30 heures avant de se remettre en marche, BUFFON, *Morc. choisis*, p. 185. || Bête de séjour, bête malade qui doit rester à l'écurie. || 4^o Terme de marine. Temps qu'un bâtiment passe en relâche. Le séjour de la frégate dans tel port. || 5^o Lieu considéré par rapport à l'habitation, à la demeure qu'on y fait. Cette ville est un agréable séjour, est le séjour des plaisirs. Je vous vois à regret, tant mon cœur amoureux Trouve la cour pour vous un séjour dangereux, CORN. *Nicom.* I, 4. Mais si dans ce séjour de gloire et de lumière Ce Dieu tout juste et bon peut souffrir ma prière, id. *Poly.* IV, 3. Et [certaines femmes] font de leur maison... Un séjour de douleur, de larmes et de cris, BOIL. *Sat.* X. Gos

images de félicité me font comprendre que vous êtes déjà descendu dans le séjour des âmes bienheureuses que les dieux récompensent de leurs vertus par une éternelle tranquillité, *FÉN. Tél. xviii*. || Petitsejour, nom qu'on donnait aux maisons de campagne qu'avaient les princes et les princesses aux environs de Paris. || Il se dit poétiquement dans plusieurs locutions. L'humide séjour, la mer. || Le séjour infernal, l'enfer. || Le séjour ténébreux, le séjour du trépas, l'empire des morts. Du séjour du trépas quelle voix me rappelle? *VOLT. Zaïre*, II, 3. Que les morts déchainés du séjour ténébreux de la terreur en vous laissent encor la trace, *m. Sémir*, IV, 4. || Le séjour des dieux, le céleste séjour, le séjour du tonnerre, le ciel. || 6° Retard, délai. Sans discourir, faites ce qu'il faut faire; Un moment de séjour peut tout déconcerter, *CORN. Oth*, IV, 2. Je me rendrais suspect par un plus long séjour, *RAC. Brit*, V, 4.

— HIST. XI^e s. Entres qu'à Aix [il] ne velt prendre sujurn, *Ch. de Rol. COLIX*. || XII^e s. Tant s'est amours affermée En mon cuer à lonc sejour, *Couci*, I. Courtois ameor [amants], Qui à sejour [en repos] Gisez en chambre coie, *Romancero* p. 68. L'arcevesque Thomas n'out cure de surjur: Bien lui fu acuintié, s'il attendist le jur, Il fist mis en prisun.... *Th. le mart*, 49. || XIII^e s. Li empereres ert [était] à sejour à Constantinoble, *H. DE VALENC*. II. Le diex d'amors et nuit et jor Servés loiaument sans sejour [relâche], *la Rose*, 7324. Cil Guillaumes dont je vos conte, Qui est à monseigneur le conte De Poitiers, chassoit l'autre jour Un lievre qui ert à sejour, *RUTEB*, 290. || XIV^e s. Semblablement porront pasturer toutes manieres de bestes arables desdiz habitans, et chascun desdiz habitans avec deux bestes de sejour, avec leur sequeuce de lait, *DU CANGE, sejour-nare*. || XV^e s. Ils ont le sejour et les beaux manoirs; et nous avons... la pluie et le vent aux champs [Jean Balle aux serfs anglais contre les seigneurs], *FRASS*, II, II, 406. Quant me souvient des bons jours, Des sejours, Des grans festes, des estours, qui furent en mainte ville, *E. DESCH. Poésies mss.* f° 70. Pierre de Leraut, concierge du sejour de Neelle du duc de Berry, *DU CANGE, sejour-nare*. || XVI^e s. Vous mes bons disciples, et quelques autres fols de sejour, lisans les joyeux tiltres d'aulecuns livres de nostre invention.... *RAB. Garg.* I, *prol.* Cy entrez, vous... en ce passaige est le sejour d'honneur, *ib.* I, 54. Une maniere d'hommes las du repos et faschez du sejour, *ib.* I, 58. En ces menz deviz arrivarent en leurs navires, et plus long sejour ne feirent en ycelle isle de Chely, *m. Pant*, IV, 44. Adieu aussi à toutes celles qui embellissent ton sejour [Lyon], *MAROT*, II, 488. Dietes pourquoy faites si longz sejours À me donner ce que tant veux cherir? *ib.* II, 326. Autour de luy sont en ce beau sejour L'air et les mois, les siecles et le jour, *ib.* IV, 57. ...Combien qu'ils [mes chevaux] soient tout frais et de sejour, *ib.* IV, 60. Il fault choisir une occupation non penible; autrement pour neant ferions nous estat d'y estre venus chercher le sejour [repos], *MONT*, I, 282. C'est un grand sejour d'esprit de n'avoir à tenir qu'une voye tracée, et à respondre que de soy, *ib.* I, 330. Le soleil bransle, sans sejour, sa course ordinaire, *ib.* II, 264. La salle du plaidoyer du sejour d'Estampes, lieu destiné et prins pour faire la seance, arrest, lecture et publication desdittes costumes, *Coust. génér.* t. I, p. 244.

— ETYM. Vey. SÉJOURNER; bourguign. *sejor*, provenc. *sojorn*, *sejorn*; anc. espagn. *sojorno*; ital. *soggiorno*.

SÉJOURNÉ, ÉE (sé-jour-né, née), *adj.* Qui a pris du repos. L'un gros, gras, rond, court, séjourné.... *VOLT. Lett. en vers et en prose*, 2.

— ETYM. *Séjourner* (voy. l'histoire).

† SÉJOURNEMENT (sé-jour-ne-man), *s. m.* Action de séjourner.

— HIST. XVI^e s. Après le sejournement, le roi, aiant quelque promesse d'intelligence sur Sens en Bourgogne, s'y achemina, *n'ava. Hist.* III, 233.

SÉJOURNER (sé-jour-né), *v. n.* || 1° Demeurer quelque temps dans un lieu. Il doit séjourner à Paris cinq ou six mois. || Fig. Volontiers ou soupçon séjourne... *LA FONT. Coupe*. || Se reposer en un lieu durant un voyage. Ce régiment, en allant à sa garnison, ne séjournera qu'en deux endroits. || 2° Retarder, faire un délai. Et s'il séjourne plus, penses-tu que je vive? *TAUSTAN, Panth.* II, 2. || 3° Fig. S'arrêter sur quelque objet pour y songer. Une absence continuelle, avec la tendresse que j'ai pour vous, ne compose pas une paix bien profonde à un cœur aussi dénué de philoso-

phie que le mien; il faut passer sur ces endroits sans y séjourner, sév. à *M^{me} de Grignan*, 7 août 1675. || 4° Fig. Il se dit d'un liquide qui reste plus ou moins longtemps dans un endroit. L'eau du Nil, après avoir séjourné sur les terres, se retire et rentre dans son lit. || Il se conjugue avec l'auxiliaire avoir.

— HIST. XI^e s. E alerent s'en andui, e surjurnerent Naioth, *Rois*, p. 75. Li apostolies ert de Rume idunc fuitis, E surjorna à Sanz meis, semaines e dis, *Th. le mart*, 55. Grant desroi menent cil destrier sejourné [tenus au repos], *Ronc.* p. 45. || XIII^e s. Et quant il furent là venu, si sejournerent deus jours, *Chr. de Rains*, p. 60. Quatre chapons bien sejoznez Lor avoit un borjois donez, *Ren.* 45208. Li sejourner i estoit biax, *ib.* 7203. Lesse li [à la fortune] sa roe torner, Qu'el torne adès sans sejourner, *la Rose*, 5926. Li tens qui ne puet sejourner, Ains vait tous jors sans retourner, Cum l'iaue qui s'avale toute N'il n'en retourne arriere goute, *ib.* 373. || XIV^e s. Icellui suppliant pour rafreschir et sejourner ses chevaux, qui estoient las et travailliez, *DU CANGE, sejour-nare*. || XV^e s. Le roi de Navarre.... estoit durement courroucé de ce que les Anglois sejournoient tant à venir, *FRASS*, II, II, 40. Il est bien meilleur [le pays de Lombardie que la France] et plus fertile tant en bons fromens, qu'en bons vins et fruites, et ne sejournent jamais leurs terres, *COMM.* VIII, 5. || XVI^e s. Frere Thibaut sejourné, gros et gras, *MAROT*, III, 65. Aucunes fois vers l'occident se tourne, Aucunes fois son œil jette et sejourne Sur l'orient, *ib.* IV, 66. Rien ferme ne sejourne Que la divinité, *NUBELL*, II, 46, *recto*. À la premiere pointe ilz [les Français] sont pires que dyables; mais, s'ilz sejournent, ils sont moins que femmes, *RAB. Garg.* I, 48. Ponocrates, pour le sejourner de ceste vehemente intention des esperitz, *ib.* I, 24. On se sejourne volontiers de tout aultre bienfaire sur ces reformations externes, *MONT*, III, 265. Chrysippus.... conclud en elle [l'âme] une singuliere science des affaires du ciel, de l'enfer et d'icy, où elle a passé, repassé et sejourné à plusieurs voyages, *ib.* II, 308. Le plus exquis miel est celui qui sejourne au fons du pot, *O. DE SERRES*, 454.

— ETYM. Provenç. *sojornar*, *sejornar*; ital. *soggiornare*. Le mot *jour*, c'est-à-dire le lat. *diurnum*, est évidemment dans *sejourner*; Scheler le tire d'un verbe fictif *subdiurnare*, de *sub*, et le lat. *diurnare*, durer longtemps; cela est certain pour l'ital. *soggiornare*; mais les plus anciennes formes françaises indiquent plutôt *superdiurnare*.

SEL (sèl), *s. m.* || 1° Substance sèche, dure, friable, soluble dans l'eau et d'un goût piquant, servant d'assaisonnement; dit aussi sel marin, sel de cuisine, et, dans le langage chimique, chlorure de sodium. Sel gemme ou fossile. Sel fait par évaporation.... Je porte en Brouage du sel, Et mes coquilles vendre à ceux de Saint-Michel, *RÉGNIER, Sat.* IV.... la raison du secret pour faire de la glace en été, qui est l'un des plus beaux que sachent les curieux, encore qu'il ne soit pas des plus rares; ils mettent du sel mêlé avec une égale quantité de neige ou de glace pilée tout autour d'un vase plein d'eau douce; et, sans autre artifice, à mesure que ce sel et cette neige se fondent ensemble, l'eau qui est enfermée dans le vase devient glace, *BES-CARTES, Métores*, III. La femme de Lot regarda derrière elle, et elle fut changée en une statue de sel, *SACI, Bible, Genèse*, XIX, 26. Car, hélas! en cette île étrange, Même sans sel les gens on mange, *SCARRON, Virg.* III. Le sel est une manne dont Dieu a gratifié le genre humain, sur lequel par conséquent il semble qu'on n'aurait pas dû mettre d'impôt, *VAUBAN, Dîme*, p. 102. Par le sel irritant la soif est allumée, *BOIL. Lutr.* V. Combien le sel au roi peut fournir tous les ans, *ib. Sat.* VIII. Athalie: Quels sont donc vos plaisirs? — Joas: Quelquefois à l'autel Je présente au grand prêtre ou l'encens ou le sel, *RAC. Athal.* II, 7. Nous mettons du sel dans la bouche de cette personne, afin qu'elle conserve, par le sel de la sagesse évangélique, la pureté de la foi, *FÉN. t. xviii*, p. 169. On sème du sel sur leurs ruines [des murs et des édifices de Milan], selon l'ancien préjugé, très-faux, que le sel est l'emblème de la stérilité, *VOLT. Ann. Emp. Frédéric I^{er}*, 4162. Je compte en semer [du sel] sur mes champs avec mon blé, pour détruire l'ancien préjugé qui faisait autrefois répandre du sel sur les terrains qu'on voulait frapper de stérilité, *ib. Lett. Turgot*, 48 févr. 1776. Un grain de sel marin est un cube composé d'une infinité d'autres cubes, *BUFF. Anim. reprod.* Depuis plus

d'un siècle on fait le sel en France par la seule évaporation, en attirant l'eau de la mer dans de grands terrains qu'on appelle des marais salants, *ib. Min.* t. III, p. 391. En Franche-Comté, en Lorraine et dans plusieurs autres contrées de l'Europe et des autres parties du monde, le sel se tire de l'eau des fontaines salées, *ib. ib.* p. 404. Des murailles de sel [dans les mines de Wiliska] se montrent à sa vue [du voyageur]: Le sel se forme en voûte, en colonne, en statue; Le sel se creuse en temple, et se dresse en autel; Le travailler s'assied à des tables de sel, *DELILLE, Trois règnes*, v. Corvée, impôts rongeurs, tributs, taxes pesantes, Le sel, fils de la terre, ou même l'eau des mers, Source d'oppression et de fléaux divers, *A. CHÉNIER, Hymne à la France*. La mer est la mine de sel la plus abondante, puisque la trentième partie de cette énorme masse de liquide est de sel marin, *A. BRONGNIART, Traité de min.* t. I, p. 121. C'est dans cette contrée [la Libye] qu'on trouvait, suivant cet historien [Hérodote], des habitations construites en sel, comme celles de la Caramanie et de l'Arabie, *ib. ib.* t. I, p. 435. || Viande au gros sel, viande servie dans son bouillon et parsemée de gros sel. Un chapon au gros sel. || Prendre le sel, son sel, se pénétrer de sel, en parlant des viandes qu'on sale. La viande prend mieux le sel quand elle est fraîche. || Ce jambon, ce saucisson, ce ragout, etc. sont de bon sel, d'un bon sel, ils sont salés à point. || Ils sont raides de sel, ils sont trop salés. || Manger une chose à la croque au sel, la manger sans autre assaisonnement que le sel. || Mettre un grain de sel sur la queue d'un oiseau, se dit aux enfants comme un moyen de prendre les petits oiseaux, et fig. de tout moyen illusoire. || Vaches de sel, moutons de sel qu'on élevait en plein air, dans le Poitou, pour le faire sécher. || Sel par impôt, certaine quantité de sel que tout particulier était tenu de prendre chaque année dans les greniers du roi. Le sel [en raison des forts impôts qui le grevaient] fut un engrais enlevé aux terres: on cessa d'en donner aux bestiaux, et beaucoup de sujets ne continuèrent à en consommer que parce qu'on les contraignait à ne pas se passer d'une chose nécessaire, *CONDILL. Comm. gov.* II, 7. || Fig. Vous êtes le sel de la terre; que si le sel perd sa force, avec quoi salera-t-on? *SACI, Bible, Évang. St Matth.* V, 43. Le ministre de Jésus-Christ, destiné à être le sel de la terre, et à guérir la corruption des peuples, *MASS. Carême, Vocation*. || 2° Faux sel, sel de contrebande, le sel qui, dans les provinces où la gabelle était établie, n'avait pas été pris dans les greniers du roi. Déclarons faux sel... le sel venu des pays étrangers sans notre permission par écrit.... le sel de notre royaume qui aura été pris ailleurs que dans nos greniers ou regrates, *ORDONN.* mai 1680. || 3° Fig. Ce qui relève, donne du piquant, de l'intérêt. J'ai fait, ce matin encore, certains adieux par rapport à vous; c'est le sel qui donne du goût à ce que je fais, sév. 12 avr. 1689. Tout ce qui s'appelle devoir attriste l'âme, flétrit l'imagination, refroidit le désir, émusse cette pointe d'amour-propre qui fait tout le sel de l'amour, *MARMONTEL, Contes mor. Soliman II*. || 4° Fig. Ce qu'il y a de fin, de vif, de piquant dans les discours, dans un ouvrage d'esprit. Je n'ai point trouvé le moindre grain de sel dans tout cela, *MOL. Critique*, 3. Ce que vous me mandiez l'autre jour... tout est si plein de sel, que vous croyez que vous n'avez pas d'autre poudre pour vos lettres, sév. 2 *M^{me} de Grignan*, 14 déc. 1689. Elle [Ninon] trouve que votre frère a la simplicité de la colombe, il ressemble à sa mère; c'est Mme de Grignan qui a tout le sel de la maison, et qui n'est pas si sottie que d'être dans cette docilité, *ib.* 4^{er} avr. 1674. Et qu'Horace, jetant le sel à pleines mains, Se jouait aux dépens des Pelletiers romains, *BOIL. Sat.* IX. Un ouvrage a beau être approuvé d'un petit nombre de connaisseurs; s'il n'est plein d'un certain agrément et d'un certain sel propre à piquer le goût général des hommes, il ne passera jamais pour un bon ouvrage, *ib. Œuv. Préf. générale*. Que si on me demande ce que c'est que cet agrément et ce sel, je répondrai que c'est un je ne sais quoi qu'on peut beaucoup mieux sentir que dire; à mon avis néanmoins, il consiste principalement à ne jamais présenter au lecteur que des pensées vraies et des expressions justes, *ib. ib.* C'est en vain qu'on écrirait mot pour mot ces narrations divertissantes; il semble que leur sel s'évapore sur le papier, *HAMILT. Gramm.* 5. La vérité demande un peu de sel, Et l'enjouement est son air naturel, *J. B. ROSS. Épît.* I, 6. Répandez sur eux

[les ennemis de la philosophie] le sel dont il a plu à Dieu de favoriser votre conversation, *VOLT. Lett. d'Alembert*, 4 sept. 1767. Les meilleures comédies de Molière n'ont pas de sel que les premières Lettres provinciales; Bossuet n'a rien de plus sublime que les dernières, *M. Louis XIV, écrivains, Pascal*. Qui ne connaît le sel de leurs réparties? *J. J. rouss. Ém.* II. Quand on fait à des saïres l'honneur d'y répondre, ce doit être avec le sel et la gaieté de la Motte, et non avec le fiel et la fange de Scaliger, *D'ALEMB. Éloges, d'Olivet*. Le sel du goût et de l'esprit n'a pas besoin d'être mêlé du sel amer de la satire, *MARMOUTEL, Œuvres*, t. XVII, p. 33. De sel sans apreté, de gaieté sans grimace [il] Assaisonne ses moindres mots, *DELILLE, Convers.* III. Le sel de l'épigramme consiste dans un trait plaisant, ingénieux et inattendu, dans une pensée qui pique, qui intéresse, qui est rendue d'une manière vive et agréable et qu'on appelle la pointe ou le bon mot, *DOMAIRON, Poétique, De l'épigramme*. || Sel attique, certaine finesse dans les pensées qui était particulière aux habitants du pays attique, et qui est un mérite de l'esprit dans tous les temps. Il [un sonnet] est de sel attique assaisonné partout, Et vous le trouvez, je crois, d'assez bon goût, *MOL. F. sav.* III, 2. Il lui échappa je ne sais combien de traits pleins de sel castillan, qui vaut bien le sel attique, *LESAGE, Gil Bl.* II, 5. || Du gros sel, des plaisanteries de mauvais goût, ou du moins de goût équivoque. || 5^e Terme de l'ancienne chimie. Tout corps cristallin, soluble dans l'eau. Tous les sels dissous dans l'eau se cristallisent en forme assez régulière par une évaporation lente et tranquille, *BUFF. Min.* t. III, p. 219. M. Margraaf prouva que le procédé très-complicé employé pour faire le phosphore pouvait se réduire à distiller avec une matière carbonneuse la substance qui, combinée avec l'alcali fixe, forme le sel fusible de l'urine, *CONDORCET, Margraaf*. || Les sels, sels volatils qu'on fait aspirer pour ranimer les esprits. Respirer des sels. Des sels | des sels! Suzanne | un million, si vous la sauvez, *BEAUMARCH. Mère coupable*, IV, 15. || Sel de vinaigre, acide acétique mêlé au sulfate de potasse de manière à l'humecter, enfermé dans de petits flacons de verre, et servant d'excitant. || Sel essentiel, sel existant tout formé dans les végétaux, et tiré par l'évaporation de leur jus ou de leur décoction. Il [le lait] donne, comme les plantes, un sel neutre essentiel, *J. J. rouss. Ém.* I. || Sel essentiel d'oseille désignait ce que, dans le commerce, on appelle actuellement sel d'oseille; il est constitué par un mélange de bioxalate et de quadroxalate de potasse, où domine ordinairement la première de ces deux substances. || Sel essentiel de quinquina, ancien nom du kinate de chaux et de l'extraït sec de quinquina par la méthode la Garaie. || Sel d'absinthe, sous-carbonate de potasse obtenu par l'incinération de la grande absinthe. || Sel admirable, sel découvert et dénommé par Glauber; c'est le sulfate de soude; on le nomme communément sel de Glauber. || Sel admirable perlé, phosphate de soude. || Sel ammoniac, chlorure d'ammonium. || Sel anglais, sulfate de magnésie. || Sel volatil d'Angleterre, sous-carbonate d'ammoniaque. || Sel de crâne humain volatil, sous-carbonate d'ammoniaque huileux. || Sel de crâne humain fixe, sous-phosphate de chaux. || Sel digestif, sel découvert et dénommé par Sylvius, c'est l'hydrochlorate de potasse. || Sel de duobus, sulfate de potasse. || Sel d'Egra ou sel d'Epsom, sulfate de magnésie. || Sel infernal, azotate de potasse. || Sel de nitre, azotate de potasse. || Sel phosphorique calcaire, nom qui fut donné d'abord au phosphate de chaux. || Sel de Saturne, acétate de plomb cristallisé. || Sel de Sedlitz, sulfate de magnésie. || Sel de Seignette, tartrate de soude et de potasse, ainsi nommé de Seignette, apothicaire de la Rochelle, qui l'a obtenu le premier. || Sel végétal, tartrate de potasse neutre. || Sel végétal fixe, sous-carbonate de potasse. || 6^e Aujourd'hui, toute combinaison de deux corps composés, dont l'un joue le rôle d'élément électro-négatif ou d'acide, et l'autre celui d'élément électro-positif ou de base, de manière qu'ils forment un composé ayant des caractères nouveaux, et dans lequel les propriétés des deux ou de l'un d'eux sont plus ou moins complètement neutralisées. Lorsque l'eau a pris tout ce qu'elle peut dissoudre d'un sel, elle peut encore dissoudre beaucoup d'un autre sel; on a même remarqué qu'elle dissolvait quelquefois une plus grande quantité du second sel que si elle ne tenait plus le premier en dissolution, *BERTHOLET, Instit. Mém.*

scienc. t. III, p. 25. La plupart des sels ne sont connus que depuis cinquante ans; avant cette époque on en connaissait peut-être vingt-cinq à trente, *THENARD, Traité de chimie*, t. II, p. 345, dans *ROUGENS*. || Sels terreux, sels dont la base est un oxyde métallique terreux. || Sel double, sel qui renferme deux bases. || 7^e Sel vengeur, sel libérateur, s'est dit, pendant la Révolution, du salpêtre nécessaire pour la fabrication de la poudre, qui était mis en réquisition dans toute la France. || 8^e Terme d'alchimie. Sel fleuri, sel honoré, sel des philosophes, sel de terre, sel de verre, sel de mer, noms divers du mercure. || Sel universel, substance solide et compacte opposée à l'esprit. || Proverbes. Ils ne mangeront pas un minot de sel ensemble, se dit de deux personnes de différents humeurs qui s'associent, et desquelles on prédit qu'elles ne vivront pas longtemps ensemble. || Pour connaître les gens, il faut avoir mangé ensemble plus d'un minot de sel.

— HIST. XIII^e s. Ce fut un poi devant Noel, Que l'en metoit bacons [jambons] en sel, *Ren.* 1432. Il doit conduit [péago], fors de sel s'il est suens [sien]; et se li seus est autrui... *TAILLIAR, Recueil*, p. 46. || XV^e s. Sire, où il n'a no sel n'amer, Vous soiez bien venuz soieus [céans]; Vous ralumez lez non voiens, Et les malades garissez, *la Pass. de N. S. J. C.* Et my bon jour sont à present cessé... Dont mon cuer est triste, las et cassés; Car mes bons jours sont au sel et à l'yaue, *E. DESCR. Poésies mss.* f^o 474. Les exposans mirent l'enfant sur un estal au devant de la maison Dieu d'Amiens... et assez près dudit enfant misrent du sel, en signe de ce qu'il n'estoit pas baptisé, *DU CANGE, sal.* Par ung proverbe l'en dit que le sel est avant le goust... ainsi est l'amy, et fault qu'il soit amy avant qu'on le cognoisse, *Hist. de la Toison d'or*, t. II, f^o 48, dans *LACURNE*. || XVI^e s. J'estois en ce temps-là bien doux de sel [timide], parce que je n'avois encores vu traiter les playes faites par harquebuses, *PARÉ, IX, 1^{er} disc.* Il faut prendre ces deux aphorismes d'Hippocrates avec un grain de sel, c'est à dire avec ceste distinction... *Id.* xx, 20. Toutes especes de sel, salpêtre, sal-nitre, sel ammoniac, sel gemme, sel commun, eau salée, *m.* xxv, 7. Devant que bien l'on cognoisse un amy, Manger convient muy de sel avec luy, *LEROUX DE LINCY, Prov.* t. II, p. 217. Qui envoie chetif à la mer, il n'en rapporte poisson ne sel, *COTGRAVE*.

— ETYM. Bourguig. *sei*; wallon et picard, *sé*; Berry, *sau*; saintong. *sau*, féminin; provenç. espagn. et portug. *sal*; ital. *sale*; du lat. *sal*; grec, *άλ*; comparez le celtique: gaélique, *salana*; kymri, *halen*, bas-bret. *halon*; et le sanscr. *sara*, eau, lait caillé, sel.

† SÉLACIEN, IENNE (sé-la-siin, sien-n), *adj.* Terme d'ichthyologie. Qui a une peau cartilagineuse. || *S. m. pl.* Les sélaciens, raies et squales.

— ETYM. Σέλαχος, raies et requins.

† SÉLAGE (sé-la-j'), *s. m.* Nom d'une plante sacrée que les druides cueillaient en grande pompe. || Nom spécifique du *lycopode sélage* (lycopodiacées), que l'on suppose être la plante que les druides cueillaient, comme le gui, avec des pratiques superstitieuses. On le trouve dans plusieurs contrées de l'Europe, et il passe pour purgatif, d'où on l'appelle vulgairement mousse purgative, *LEGOARANT*. || Nom générique du *selago spuria*, *L.* du cap de Bonne-Espérance.

— ETYM. Lat. *selago*.

† SÉLAGINÉES (sé-la-ji-nées), *s. f. pl.* Nom d'une famille de plantes dicotylédones, dont le type est le *selago spuria*, *L.*

† SÉLAGINELLE (sé-la-ji-nè-l'), *s. f.* Nom d'un genre de lycopodiées qui habite les montagnes des deux hémisphères.

SÉLAM ou SELAN (sé-lan), *s. m.* Bouquet de fleurs dont l'arrangement forme un langage muet. — ETYM. Arabe, *salam*, salut.

† SÉLECTIF, IVE (sé-lè-ktif, ti-v'), *adj.* Qui a le caractère de la sélection.

† SÉLECTION (sé-lè-ksion), *s. f.* || 1^o Action de choisir. || 2^o Terme de zootechnie. Choix bien entendu de reproducteurs doués des caractères que l'éleveur désire fixer dans une variété animale distincte. || 3^o Sélection naturelle, prédominance que la nature accorde à une espèce, à une variété, grâce à une adaptation plus grande de ses caractères à ceux du milieu, au point de vue de la nutrition, de la conservation, de la reproduction, etc. avec disparition des espèces, des variétés qui ne peuvent lutter. Ce mot de sélection est entré en français par l'anglais. On l'avait d'abord em-

ployé en zootechnie, et le système de Darwin l'a tout à fait répandu.

— ETYM. Lat. *selectionem*, choix, de *se*, signifiant séparation, et *legere*, prendre, trier (voy. *LIRE*).

† SÉLÉNÉTHYLE (sé-lé-né-ti-l'), *s. m.* Sélénure d'éthyle.

† SÉLECTIVEMENT (sé-lè-kti-ve-man), *adv.* D'une façon sélective.

† SÉLÉNYDRATE (sé-lé-ni-dra-t'), *s. m.* Terme de chimie. Sel qui résulte de la combinaison de l'acide sélénhydrique avec les bases.

† SÉLÉNYDRIQUE (sé-lé-ni-dri-k'), *adj.* Terme de chimie. Acide sélénhydrique, gaz très-délé-tère, qu'on se procure en versant de l'acide chlorhydrique étendu d'eau sur un sélénure.

† SÉLÉNIATE (sé-lé-ni-a-t'), *s. m.* Terme de chimie. Genre de sels qui sont produits par la combinaison de l'acide sélénique avec les bases.

† SÉLÉNIBASE (sé-lé-ni-ba-z'), *s. f.* Terme de chimie. Sélénure qui, en se combinant avec d'autres sélénures, joue le rôle de base ou d'élément électro-positif.

† SÉLÉNIDE (sé-lé-ni-d'), *s. m.* Terme de chimie. Sélénure qui, en se combinant avec un autre sélénure, joue le rôle d'acide par rapport à ce dernier. || *S. m. pl.* Les sélénides, famille de minéraux qui comprend le sélénium.

† SÉLÉNIÉ, ÉE (sé-lé-ni-é, ée), *adj.* Qui contient du sélénium. Gaz hydrogène sélénici.

† SÉLÉNIEN, IENNE (sé-lé-niin, niè-n'), *s. m. et f.* Se dit des habitants supposés de la lune.

— ETYM. Σελήνη, lune.

† SÉLÉNIÉUX (sé-lé-ni-éù), *adj. m.* Terme de chimie. Se dit d'un des acides que le sélénium produit avec l'oxygène.

† SÉLÉNIFÈRE (sé-lé-ni-fè-r'), *adj.* Qui contient du sélénium.

† SÉLÉNIQUE (sé-lé-ni-k'), *adj. m.* Terme de chimie. Se dit d'un des acides que le sélénium produit avec l'oxygène.

† SÉLÉNISEL (sé-lé-ni-sèl), *s. m.* Terme de chimie. Sel produit par la combinaison de deux sélénures.

1. SÉLÉNITE (sé-lé-ni-t'), *s. f.* Nom ancien du sulfate de chaux.

— ETYM. Σελήνιτης, de Σελήνη, lune, ainsi dit parce que, la nuit, cette pierre réfléchit l'image de la lune; on la nomme aussi ἀρροσεληνος, écume de lune.

† 2. SÉLÉNITE (sé-lé-ni-t'), *s. m.* Terme de chimie. Sel produit par la combinaison de l'acide sélénieux avec une base.

SÉLÉNITEUX, EUSE (sé-lé-ni-teù, teù-z'), *adj.* Qui a rapport à la sélénite. || Eaux séléniteuses, eaux qui contiennent beaucoup de sélénite ou sulfate de chaux. Lorsqu'on évapore des quantités souvent répétées d'eaux séléniteuses, sans enlever le dépôt qui se forme, on remarque que le sulfate de chaux qui s'est déposé affecte quelquefois la forme cristalline en fer de lance, *CAHOURS, Chimie*.

— ETYM. Sélénite 1.

† SÉLÉNIMUM (sé-lé-ni-om'), *s. m.* Métalloïde qui se rapproche beaucoup du soufre, et qui fut découvert en 1817 par Berzelius.

— ETYM. Σελήνη, la lune, à cause de ses analogies chimiques avec le tellure, métalloïde déjà connu à l'époque de la découverte du sélénium.

† SÉLÉNIURE (sé-lé-ni-u-r'), *s. m.* Terme de chimie. Combinaison du sélénium avec un autre corps simple.

† SÉLÉNOCENTRIQUE (sé-lé-no-san-tri-k'), *adj.* Terme d'astronomie. Qui a rapport au centre de la lune. Les longitudes et les latitudes sélénocentriques de toutes les taches remarquables [de la lune], *DELABRE, Abrégé astr.* 18^e leçon.

— ETYM. Σελήνη, lune, et centre.

† SÉLÉNOGRAPHE (sé-lé-no-gra-f'), *s. m.* Celui qui s'occupe de sélénographie.

SÉLÉNOGRAPHIE (sé-lé-no-gra-fie), *s. f.* Terme d'astronomie. Description de la lune. Le premier ouvrage par lequel Jean Hevelius s'annonça fut la sélénographie ou description de la face de la lune et de ses taches, *BAILLY, Hist. astr. mod.* t. II, p. 217.

— ETYM. Σελήνη, lune, et γράφειν, décrire. Σελήνη se rattache au lat. *sērēnus*; c'est le sanscrit *sur*, briller, qui a donné *svar*, le ciel, et *surya*; le soleil.

SÉLÉNOGRAPHIQUE (sé-lé-no-gra-fik'), *adj.* Qui a rapport à la description de la lune. Cartes sélénographiques.

† SÉLÉNOSTAT (sé-lé-no-sta), *s. m.* Instrument adapté au mouvement de la lune, comme l'héliostat à celui du soleil

— ETYM. Σελήνη, lune, et στάτης, qui arrête, qui fixe.

† **SELÉNOGEOGRAPHIE** (sé-lé-no-ge-o-gra-fie), s. f. Description détaillée de la surface de la lune.

— ETYM. Σελήνη, lune, τόπος, lieu, et γράφειν, décrire.

† **SELEUCIDES** (sé-leu-si-d'), s. m. pl. Famille de rois grecs, descendant de Seleucus, général d'Alexandre, qui ont régné dans l'Asie.

† **SELIN** (sé-lin), s. m. Genre de la famille des ombellifères, composé d'un petit nombre de plantes herbacées, vivaces.

— ETYM. Σέλινον, persil.

† **SELINÉ** (sé-li-n'), s. f. Terme de médecine. Maladie des ongles caractérisée par des taches qui se montrent dans leur substance.

— ETYM. Σελήνη, la lune, à cause qu'il y a à la base de l'ongle une partie qu'on nomme lunule ou petite lune.

† **SELLAGE** (sè-la-j'), s. m. Action de seller. Le sellage et la promenade des chevaux avant la course.

SELLE (sè-l'), s. f. || 1° Petit siège de bois à trois ou quatre pieds sans dossier (vieux en ce sens). Être assis sur une selle. Je vous dirais de marcher.... je suis persuadée que la plupart des maux viennent d'avoir le cul sur la selle, sév. à Mme de Grignan, 26 août 1674. || Fig. Demeurer entre deux selles le cul à terre, de deux choses auxquelles on prétend n'en obtenir aucune; ou, ayant deux moyens pour réussir en une affaire, échouer dans tous les deux. Monsieur, il ne faut pas se mettre follement, comme on dit, le cul entre deux selles, sr-sim. 508, 222. || Selle à modeler, escabeau sur lequel le sculpteur pose son ouvrage. L'autre bras posé sur la selle à modeler, l'ébauchoir à la main; il y a sur la selle un buste commencé, DIDER. Salon de 1767, Œuv. t. XIV, p. 31, dans POUGENS. || Terme de marine. Escabeau où s'assied le calfat. || 2° Harnais placé sur le dos du cheval pour recevoir le cavalier. Selle à la hussarde, à la hongroise. Ce que nous avons de la peine à comprendre, chez tous les peuples anciens les chevaux n'avaient ni étriers ni selles, et les cavaliers étaient sans bottes, ROLLIN, Hist. anc. t. XI, 1^{re} part. p. 391. || La selle à piquer pour le manège, celle dont les battes de devant et de derrière (voy. aux ADDITIONS) sont plus élevées au-dessus des arçons, pour tenir le cavalier plus ferme. || La selle royale, celle dont les battes sont moins élevées et qui est le plus en usage pour la guerre et le voyage. || La selle rase, celle qui n'a des battes que devant et peu élevées. || La selle anglaise, celle qui n'a point de battes ni devant ni derrière, et qui est par conséquent la plus légère. || Selle de femme, celle qui n'a qu'un étrier ou planchette et dont l'arçon de devant porte à gauche un croissant. || Familièrement. Avoir continuellement le cul sur la selle, se dit d'un homme qui est toujours à cheval. || En selle, à cheval. La dame en croupe et le galant en selle s'en vont souper; et moi, je vais me promener, sév. 432. || Être bien en selle, être bien à cheval. || Remettre en selle, remettre à cheval un homme qui en est tombé. Les écuyers des jeux accoururent à lui en riant, et le remirent en selle, VOLT. Zadig, 19. || Fig. En selle, se dit d'une personne qui est bien affermie dans sa position. Le cardinal de Bouillon espéra les remettre en selle [les quietistes] par le jugement qu'il se promettait de faire rendre à Rome, sr-sim. 45, 47. Chamillart avait eu des prises avec elle [Mme de Maintenon], pour me remettre en selle auprès du roi, id. 408, 464. D'Antin était trop bas courtois et trop mal en selle auprès du régent pour oser souffler, id. 481, 240. || Cheval de selle, cheval propre à être monté par un cavalier. Le cheval de selle doit avoir les épaules plates, mobiles et peu chargées; le cheval de trait, au contraire, doit les avoir grosses, rondes et charnues, BUFF. Quadrup. t. 1, p. 49. || Cheval de selle et de trait, cheval qu'on peut à volonté monter, ou atteler à une voiture. || Jeter une selle sur un cheval, le seller à la hâte. || Courir une ou deux selles, courir une ou deux postes. || Chez les maîtres de poste, la première selle, le meilleur bidet de l'écurie. || Courir à toutes selles, courir la poste sans avoir une selle à soi, et en se servant indifféremment des selles que la poste fournit. || Selle à tous chevaux, selle pouvant servir à toutes sortes de chevaux, à cause que les arçons sont mobiles. || Fig. Une selle à tous chevaux, lieu commun, banalité, compliment vague, remède qu'on applique à toutes sortes de maladies. Je reçois toutes les extravagances qui se

présentent à moi, plutôt que ces selles à tous chevaux dont nous avons tant ri ici, sév. 1^{er} juill. 1674. Saignez toujours, clabotisez et purgez; c'est une selle à tous chevaux, GHERARDI, Théât. ital. les Médecins railés, n. 15. || Terme de manège. Gagner le fond de la selle, s'y tenir avec fermeté. || Selle sans tenue, selle mal faite, sur laquelle on n'est point assis. || On dit que la selle porte, lorsqu'elle touche le dos ou le garrot. || 3° Terme d'anatomie. Selle turcique, cavité de l'os sphénoïde contenant la glande pituitaire. || 4° Dans le moyen âge, selle nécessaire, la chaise percée. || Par métonymie. L'évacuation qu'on fait en une fois quand on va à la garde-robe. Je suis monté dans la chambre où vous avez couché, et j'y ai poussé une grosse selle tout au beau milieu sur le plancher, sr-sim. 65, 84. Il est très-vrai qu'un homme qui n'a pu venir à bout de pousser sa selle sera plus sujet à la colère qu'un autre, VOLT. Diet. phil. Ventres paresseux. || Aller à la selle, aller à la garde-robe. Monsieur, on m'a dit que vous aviez des remèdes admirables pour faire aller à la selle, MOL. Amour méd. III, 5. || 5° Nom, en quelques provinces, de la planche sur laquelle les blanchisseuses lavent le linge. || Bateau de selles, se dit des bateaux immobiles qui servent aux blanchisseuses. || 6° Plancher incliné sur laquelle on entasse les feuilles de papier quand elles ont été soumises à la presse. || Établi de charron, de tonnelier. || Banc sur lequel on coupe les planches de terre pour en faire des carreaux. || Masse de bois portée sur trois pieds sur laquelle l'ouvrier place le moyen d'une roue. || 7° Terme de marine. Garniture de bois placée en avant des chouquets des bas mâts pour recevoir les balancines des basses vergues.

— HIST. XI^e s. Li frein sunt d'or, les seles d'argent mises, Ch. de Rol. VII. || XII^e s. En portera, se vous le commandés, Nue sa sele à Paris la cité, Trestot nus piés, sans chauce et sans soler, nu CANGE, sella. Tant le destraint et assailli, Que Guillaume vint à merchi, Nus piés, une selle à son col, id. ib. Mis serjanz ne volt pur mei rien faire; cumandai lui que il meist ma sele, kar je m'en voil od tei venir, Rois, p. 494. || XIII^e s. [Elle] Mout subitement scant sur une sele [chaise], Berte, LXXXVI. Et de ce est tenuz li mestres marischax le roy au ferrer ses palefroy de sa siele tant seulement, sanz autre cheval nul, Liv. des mét. 44. Avec les sainz soit mise en sele l'ame de mon seignor Ansel; Car Diex, qui ses amis ensele, L'a trové et fin et feel, RUTEB. 88. Et chascun doit avoir l'une de ces deux espèces atachées à l'arçon devant la selle, et l'autre doit avoir ceinte, Ass. de J. 1, 470. Les chars crues ils mettent entre leur celles et leur paniaus, quant le sanc en est bien hors, si la manjuent toute crue, JOINV. 264. || XIV^e s. À maistre Girart d'Orléans, peintre du roy, pour vi selles nécessaires, feutrées et couvertes de cuir, DE LABORDE, Émaux, p. 496. À Jehan de Troyes, sellier et varlet de chambre du roy NS. pour une riche selle de broderie à chevaucher, id. ib. 495. || XV^e s. Loyaux marchans, la selle si vous blesse Fort sur le doz, chascun vous vient presser, Et ne pavez marchandise mener, CH. D'ORL. Ball. 147. Et si devez toudis voz selles Evacuer.... E. DESCHAMPS, Préc. d'hygiène. Et falloit que ceux qui en mangeoient allassent deux ou trois heures après à la selle, JUV. DES URS. Charles VI, 4420. Ne serois-je entre deux selles cul à terre? G. CHASTEL, Chr. des d. de Bourg. III, 86. Jamais il ne chevauchoit mule ne hacquenée, mais un bas cheval trotier d'entre deux selles [ni courtaud ni destrier], Éloge de Charles VII, p. 14, dans LACURNE. Quant la reine fut en celle chambre avecques Cœur d'acier, elle fist fermer l'huis, puis dist: Cœur d'acier, beau sire, mettez jus celle harpe, et si me dictes de quoy vous servez à mon fils; car je me doute que vous soyez cheval de deux selles, Perceforest, t. III, f. 144. Ilz font les nopces sans bans et sans selles [sans formalité], Les 45 joyes de mariage, p. 403. || XVI^e s. Pour ce ne se doit pas orgueillir qui siet en haute selle; car Dieu a bienost abatu son orgueil, quant il lui plaist, MÉNARD, Hist. de du Guescl. p. 464, dans LACURNE. Ilz se lavoyent curieusement les mains et la bouche, puy s'asseoyent sus une longue selle, RAB. Pant. v, 27. Ceux qui auront flux de ventre iront souvent à la selle persée, id. Prognostication. Les refformez farent les premiers qui eurent le cul sur la selle, en Poitou, en Dauphiné.... D'AUB. Hist. II, 424. Il sauta dans la selle [à cheval], id. ib. II, 454. Ilempoissonna dans un potage qui luy fit faire quatre-vingts selles dans

un jour, id. Mém. 1573-1575. Et se mit en l'eau jusqu'aux genoux, avec une selle, tenant un battoir à la main, et lave ses drapeaux bien et beau, NESPÉRIERS, Contes, xxxvi. Ils jetent beaucoup de cholere [bile] par les selles, PANÉ, Introd. 6. Publius Satureius luy donna d'un pied de selle [banc] sur la teste, AMYOT, Gracques, 28. Selon leur coutume [de certains Germains], il n'est rien si vilain et si lasche que d'user de selles et bardelles, MONT. I, 364.

— ETYM. Provenç. sella, selha, cella; espagn. silla; ital. sella; d'ulat. sella, qui vient de sedere, être assis, par un diminutif fictif sedula.

1. **SELLÉ, ÊE** (sè-lé, lée), part. passé de seller 1. Le prince d'Orange est si sévère dans son armée, qu'il n'y a point de colonel qui ose se déshabiller pour dormir, ni dormir qu'avec un cheval sellé et bridé à ses côtés, PELLISSON, Lett. hist. t. II, p. 332.

2. **SELLÉ, ÊE** (sè-lé, lée), part. passé de seller 2. † **SELLÉE** (sè-lée), s. f. Rangée de piles de carreaux disposés sur une selle.

1. **SELLER** (sè-lé), v. a. Mettre et affermir une selle sur un cheval, sur une mule, etc.

— HIST. XI^e s. Chivals selez e enfrenez, Lois de Guill. 22. || XVI^e s. Il le sella, et sangla, puis monta dessus, Sat. Mén. p. 170.

— ETYM. Selle.

2. **SELLER** (sè-lé), v. refl. Terme d'agriculture. Se serrer, se tasser, s'endureir, en parlant d'un terrain (peu usité). Les terres grasses sont sujettes à se seller.

— ETYM. Origine inconnue.

SELLERIE (sè-le-rie), s. f. || 1° Art de faire des selles et tout ce qui concerne le harnachement des chevaux. || 2° Ouvrages pour l'équipement, le harnachement des chevaux. Ouvrier en sellerie. || 3° Ensemble des selles et des harnais des chevaux que l'on possède, dont on a besoin. || 4° Lieu où l'on serre les selles, les harnais.

— ETYM. Sellier.

SELLETTE (sè-lè-t'), s. f. || 1° Petit siège de bois sur lequel on faisait asséoir, pour les interroger, ceux qui étaient accusés d'un délit pouvant faire encourir une peine afflictive. Aujourd'hui lundi 17 novembre, M. Fouquet a été pour la seconde fois sur la sellette; il s'est assis sans façon comme l'autre fois, sév. Lett. à Pomponne, 17 nov. 1664. L'affaire de Mme de Courcelles réjouit fort le parterre; les charges de la Tournelle sont enclenchées depuis qu'elle doit être sur la sellette, id. 26 février 1672. Ce vieillard [Calas] crut que cet appareil [un bûcher où l'on brûlait un livre] était celui de son supplice; il tomba évanoui; il ne put répondre quand il fut traîné sur la sellette; son trouble servit à sa condamnation, VOLT. Pol. et lég. Lett. à Elie de Beaumont. Juges, quel est celui que vous avez assis sur la sellette? DIDER. Claude et Nér. I, 423. || Fig. Et mis sur la sellette aux pieds de la critique, Je vois bien tout de bon qu'il faut que je m'explique, BON. Sat. x. Cela veut dire que la mort de Concini fut un arrêt d'absolution pour la Providence, qui était en quelque façon sur la sellette, Analyse de Bayle, t. II, p. 255. Il était bien ridicule qu'un petit prêtre de vingt-cinq ans [Poujet, oratorien] allât mettre sur la sellette un académicien de soixante et douze ans [la Fontaine], VOLT. Mél. Lett. la l'isclède. || Fig. Tenir quelqu'un sur la sellette, le presser de questions pour tirer de lui une chose sur laquelle il veut garder le silence. || 2° Jeu où quelqu'un se place dans la position d'un accusé sur la sellette. || 3° Petit siège à l'usage du badigeonneur et d'autres ouvriers. || Terme de marine. Petit escabeau où s'assied le calfat. || 4° Harnais placé sur le dos du cheval de charrette pour soutenir les branches du timon ou brancards; c'est une selle courte et très-forte dont les étriers sont remplacés par une large courroie. Avant d'aller à une charrette, on verra si la sellette qu'on met sur le dos ne peut pas causer quelques blessures, GENLIS, Maison rust. t. I, p. 485, dans POUGENS. || 5° Établi du vannier pour tourner les paniers. || Châssis pour assujettir le haut du frayon d'un moulin. || Pièce de bois moisée, posée de niveau au sommet de l'arbre d'un engin, et sur laquelle sont assemblés les deux liens qui portent le fauconneau. || 6° Partie de la charrue sur laquelle le timon est appuyé. || 7° Dans le matériel d'artillerie, nom d'une pièce qui porte la cheville ouvrière, et qui est en général placée au-dessus de l'essieu ou du corps d'essieu des avant-trains. Grande et petite sellettes de l'avant-train de triqueballe. Sellette de l'avant-train du haquet à bateau. Sel-

lette-fourchette de l'avant-train de siège. || Dans les affûts de place et de côte, on nomme sellette de cheville ouvrière le bâti en fonte qui porte la cheville ouvrière. || 8° Boîte des décrocteurs où l'on pose le pied quand on veut se faire décrocteur. || 9° Morceau de planche qui forme le fond des crochets du décrocteur.

— HIST. XIV^e s. Guillaume Bacon... disoit que, se il eust aucun des freres de ladite maison [de l'Ordre de St-Jean de Jérusalem] mis à la sellette pour aucun meffait, il le pouit oster et faire soier au dais, et li pardonner son meffait, *DU CANGE, sella*, ne firent pas comme fait le mechant [le malheureux] Qui entre dans cellette s'assiet en trebuchant, *Guescl.* 21348. || XV^e s. Sinon qu'ils soyent auparavant comparus devant leur sellette, pour estre là chastiez, *CALV. Inst.* 566.

— ETYM. Dimin. de *selle* dans le sens de siège. **SELLIER** (sè-lié; l'r ne se lie jamais; au pluriel, l's se lie; des sè-lié-z habiles), s. m. Ouvrier qui fait des selles, des carrosses. Maître sellier. Sellier-carrossier. || S. f. Sellière, la femme d'un sellier. Hector: Je vois votre sellière: Elle a flairé l'argent. — Valère, mettant promptement son argent dans sa poche: Il faut nous en défaire, *REGNARD, le Joueur*, III, 6.

— HIST. XIII^e s. Nus [sel] ne puet estre seliers à Paris, ne vendre selles garnies de cordeau [cuir], s'il n'achate le mestier du roi, *Liv. des mét.* 208. || XV^e s. Deux petites villetes bien garnies de mareschaux et de selliers, *D'AUB. Hist.* II, 448.

— ETYM. *Selle*.

SELON (se-lon), *prép.* || 1° En égard à, conformément à, à proportion de. Ses châtements [de Dieu] égalent sa miséricorde, et il juge l'homme selon ses mœurs, *SACI, Bible, Ecclésiastiq.* XVI, 43. Nous étions selon son goût, *sév.* 345. Il y a toute sorte d'apparence que tout ira selon nos desirs, *id.* 467. Homme enfin selon le cœur de Dieu, *boss.* *Hist.* I, 6. Depuis quarante-deux ans qu'il servait le roi, il avait la consolation de ne lui avoir jamais donné de conseil que selon sa conscience, *id.* *le Tellier*. Et cette guerre, Arcas, selon toute apparence, aurait dû plus longtemps prolonger son absence [d'Achille], *RAC. Iph.* I, 4. La terre, cette bonne mère, multiplie ses dons selon le nombre de ses enfants qui méritent ses fruits par leur travail, *FÉN. Tél.* V. Les lois selon lesquelles il [Dieu] a créé, sont celles selon lesquelles il conserve, *MONTESQ. Esp.* I, 4. || Selon le monde, dans l'esprit du monde, du siècle. Mon Dieu, quel fléau pour un siècle, quel malheur pour les peuples, qu'un grand selon le monde, qui ne vous craint pas, qui ne vous connaît pas, et qui méprise vos lois et vos ordonnances éternelles! *MASS. Pet. carême, Vices et vert.* || Selon moi, selon ce que je pense. Selon le docteur, je suis fort bien; et selon moi, je suis fort mal, *MAINTENON, Lett. à Mme de Glapion*, t. III, p. 200, dans *BOUGENS*. || On dit de même: selon vous, selon cet auteur, etc. Selon Voiture, le secret pour avoir de la santé et de la gaieté, est que le corps soit agité, et que l'esprit se repose, *ROLLIN, Traité des Ét.* III, 3, art. 2, § 2. La terre, selon Bourquet et tous les autres, doit finir par le feu; selon Leibnitz, elle a commencé par là, *BUFF. Hist. nat. Preuv. théor. Œuvr.* t. I, p. 283. || L'Évangile selon saint Matthieu, l'Évangile selon saint Jean, etc. L'Évangile de saint Matthieu, l'Évangile de saint Jean. || 2° Absolument, selon les occurrences, selon les différentes dispositions des personnes. Cléante: Nul obstacle, je crois, Ne vous peut empêcher d'accomplir vos promesses. — Orgon: Selon, *MOL. Tart.* I, 6. Est-il permis de rechercher les occasions de pécher? ou plutôt n'est-on pas obligé de les fuir? cela serait assez commode. Non pas toujours, me dit-il, c'est selon. Selon quoi, lui dis-je? Ho! ho! repartit le père, et, si on recevait quelque incommodité en fuyant les occasions, y serait-on obligé à votre avis? *PASC. Prov.* V. Ismène: Sert-il son époux? — Jacinte: C'est selon, *BOURSAULT, les deux Nicandres*, I, 6. || 3° Selon que, *loc. conj.* En proportion que. Chacun le suit d'un pas ou plus ou moins pressé, Selon qu'il se rencontre ou plus ou moins blessé, *CORN. Hor.* IV, 2. Selon que vous serez puissant ou misérable, Les jugements de cour vous rendront blanc ou noir, *LA FONT. Fabl.* VII, 4. Nous devons travailler sans cesse à nous conserver cette joie qui modère notre crainte, et à conserver cette crainte qui modère notre joie, et, selon qu'on se sent trop emporter vers l'une, se pencher vers l'autre pour demeurer debout, *PASC. Lett. à Mlle de Roanox*, 6. Selon qu'il [Néron]

vous menace ou bien qu'il vous caresse, La cour autour de vous ou s'écarte ou s'empresse, *RAC. Brit.* IV, 4. || Conformément à la circonstance où. On a une différente manière d'argumenter, selon qu'on porte une robe blanche, grise ou noire, ou selon qu'on est affablé d'un manteau ou d'une chasuble, *VOLT. Pol. et lég. Avis au public, Causes étranges de l'intolérance*.

— HIST. XI^e s. Il li rendra demi, seluc ceo que il est nez, *Lois de Guill.* 43. Sulun, *ib.* 38. || XII^e s. Conseillez m'ent [de cela] D'envoyer en Herupe selonc vostre esciant, *Sax.* XXI. Som sa valor, som sa poissance, *BENOIT*, v. 8388. || XIII^e s. Et la dame n'ot pas assez de vesteure, Selon ce qu'elle erit [était] tendre et jeune creature, *Berte*, XLII. Renart saut sus, plus n'i demeure, Son charme fist, puis s'en torna, Selonc le hois un mont trova, *Ren.* 3070. S'il veut dire qu'il ne soit faus segont les coutumes dou pais, je sui près d'atandre l'enqueste des sages jouteurs dou pais, *Liv. de jost.* 46. Là desous, en un camp qui plains ert de sablon, Heberja Estatins, qui ot cuer de baron, Et li quens de Nevers est hebergiés selon, *Ch. d'Ant.* IV, 61. Segont le mesfait, *Ass. de Jérus.* II, 22. Soutonc ce que je serai requis de par lui, *DU CANGE, auxilium*. Li hestiaires seon les dis des anciens philosophes, *Bibl. nat. fonds franç.* n° 9215, f° 37. || XIV^e s. Appareiller toutes viandes soronc divers usages de divers pais, *Bibl. des ch.* 5^e série, t. I, p. 224. Nous avons dit que felicité est operacion selon vertu, *ORESME, Eth.* 48. || XV^e s. Vous monterez à cheval et chevaucherez selonc cette riviere, *FROISS.* I, I, 440. Il leur sembloit que l'emprise estoit si haute et si perilleuse, selonc le discord et les grands haines, qui estoient adonc entre les hauts barons et les communes d'Angleterre, et selonc ce que les Anglois sont communement envieus... *id.* I, I, 46. Une chose ont ils assez honneste selonc leur mauvaistié; car à la commode du prince ilz ne touchent jamais, *COMM.* II, 4. Fevre convient, je n'en dout mie, Pour tous ars, pour charpenterie, Pour faire tout mondain ouvrage; C'est le premier selonc [après] clergie, *E. BESCH. Poésies mss.* f° 79. || XVI^e s. Le nocher gouverne selonc l'expérience qu'il a, *MONT.* II, 295.

— ETYM. Provenç. *segon*; catal. *segons*; espagn. *segun*; portug. *segundo*; ital. *secondo*. Étymologie controversée. Ménage le tire du lat. *secundum*, selon. Diez et Burgui voient une composition de *secundum* et de *longum*; enfin Orelli et Scheler supposent une forme *sublongum* signifiant le long de. Il est bien certain que, dans toutes les langues romanes, excepté le français, et dans le français pour *segond* et les contractions *seon* et *som*, c'est *secundum* qui a fourni le mot. Quant aux formes avec *l*, Diez et Scheler arguent du c final qu'elles présentent pour en inférer la présence de *longum*; bien que l'existence de ce c, même dans les textes anciens, ne soit pas tout à fait constante, cependant elle l'est assez pour éliminer une mutation du c ou g en l (remarque qu'il y a même une forme en r: *soronc*). Il faut donc admettre l'introduction de *longum*, introduction d'autant plus nécessaire que *lonc* se trouve au sens de *selon*: Lonc le costume de la cour, *Charte du 3 oct.* 4351, *Trésor des chartes*, jjs2, p. XII^e, XII, f° 471. Maintenant, *selonc* représente-t-il *secundum-longum*, ou *sublongum*? La forme *soulonc* indique *sublongum*. D'après cela, l'ancien français a deux formes, *segond*, qui est rare, de *secundum*, et *selonc*, de *sublongum*.

† **SÉLOT** (sè-lo), s. m. Coquille univalve d'Afrique, la nérite tricolore.

† **SÉLZOÛÈNE** (sèl-sò-jè-n'), s. m. Appareil pour faire de l'eau de Selz. || Adj. Appareil selzougène.

SEMAILLE (se-mà-ll'), *ll* mouillées, et non *semà-yeu*, s. f. || 1° Action de semer les grains. Il faut toujours hâter les semailles, à moins que les circonstances physiques ne s'y opposent, *OENLIS, Maison rust.* t. III, p. 49, dans *BOUGENS*. || 2° Les grains semés. Les oiseaux ont mangé les semailles. || 3° Temps où l'on ensemence les terres. Semailles d'automne, semailles du printemps, pendant les semailles. || Mois des semailles, dans quelques chartes, le mois d'avril.

— HIST. XIII^e s. Semaille de chous ne doit noiant, *Liv. des mét.* 293. La bone terre fait multiplier la semaille qui jetée i est, *BRUN. LATINI, Trésor*, p. 332.

— ETYM. Wallon. *semau*; Charente, *semaillies*; Berry, *semaile*; provenç. *semailha*; du lat. *seminalia* (les pluriels neutres donnant en français des noms féminins du singulier), de *semen*, graine (VOY. SEMER).

SEMAINE (se-mè-n'), s. f. || 1° Période de sept

jours, du dimanche au samedi inclusivement. Je l'ai vu la semaine dernière. || Prêter à la petite semaine, tirer un intérêt usuraire de sommes prêtées à de courtes échéances. Il y a [en Angleterre] une limitation [d'intérêt] non-seulement pour les prêts hypothécaires, mais aussi pour les prêts au-dessous de 40 livres sterling, qui sont considérés comme des prêts à la petite semaine, *Enquête sur le taux de l'intérêt de l'argent (1865)*, t. I, p. 47. || La semaine des trois jeudis, un temps qui ne viendra jamais. Il vous payera la semaine des trois jeudis. || En semaine se dit, par opposition à dimanche, d'un jour ouvrable. En semaine les bals publics sont plus tranquilles que les dimanches et jours de fête. || 2° Suite de sept jours que l'on commence à compter de quelque jour que ce soit. Il y aura jeudi trois semaines qu'il est malade. ... Ce sont quatre semaines, Si je sais compter, toutes pleines, *LA FONT. Fabl.* VIII, 27. Depuis plus d'une semaine Je n'ai trouvé personne à qui rompre les os, *MOL. Amph.* I, 2. Tancrède a été fait, comme Zaire, en trois semaines; nous avons des témoins, *VOLT. Lett. Mme d'Argental*, 18 juin 1759. || 3° Il se dit d'une fonction pour laquelle on alterne de semaine en semaine avec un ou plusieurs autres. Il est de semaine. Il entre en semaine. Il est sorti de semaine. Ils avaient alternativement chacun la semaine pour aller aux provisions, faire la cuisine et balayer la maison, *J. J. ROUSS. Conf.* X. Je pars pour Versailles après souper; ma semaine commence demain; quel ennui je suis excédée d'avance, *GENLIS, Théât. d'éduc. la Bonne mère*, I, 3. || Fig. Je ne trouve pas qu'il [la Garde] pratique bien la générosité et la reconnaissance; je voudrais que ces vertus eussent leur semaine aussi bien que les autres, *sév.* 4 déc. 1689. || 4° La semaine sainte, la semaine qui précède la fête de Pâques. À l'approche de la semaine sainte, je vais passer quelque temps dans un couvent de religieuses pour me préparer à la solennité de Pâques, *STAEEL, Corinne*, IX, 2. || Semaine sainte, livre qui contient l'office de la semaine sainte et souvent aussi celui de la semaine après Pâques (on met une majuscule à Semaine). On distribuait des heures à l'usage de la chapelle du roi et des Semaines saintes aux personnes qui avaient des dignités ou des charges d'un certain rang à la cour. Si vous voyez l'abbé de Coislin, dites-lui qu'on m'a apporté de sa part une très-belle Semaine sainte, et que j'ai beaucoup d'impatience d'être à Versailles pour lui en faire mes très-humbles remerciements, *RAC. Lett. à son fils*, XVIII. || 5° Semaine grasse, celle qui précède le dimanche gras. || 6° Travail qu'un ouvrier fait pendant une semaine. Mettre ce jardin en état serait la semaine de trois hommes. || 7° Paiement de travail de la semaine. Recevoir sa semaine. || 8° Petite somme donnée à un enfant pour ses menus plaisirs de la semaine. || 9° Chez les Juifs, semaine d'années, intervalle de sept ans qui sépare deux années sabbatiques. Nous avons vu que ces semaines, réduites en semaines d'années selon l'usage de l'Écriture, font quatre cent quatre-vingt-dix ans, *boss.* *Hist.* II, 4. Là commence, avec la 70^e semaine de Daniel, la prédication de Jésus-Christ; Daniel l'avait séparée des autres comme la semaine où l'alliance devait être confirmée, *m.* *Hist.* I, 40. || 10° Bague dite semaine. || 11° Males semaines, purgations menstruelles des femmes. On dit aussi au singulier: avoir sa male semaine. || Proverbe. Il y a plus de jours que de semaines.

— HIST. XII^e s. Mainte longue semaine Trai [je passe], quant [je] sui loing de li [d'elle], *Couci*, VIII. || XIII^e s. Ce fu par un lundi, au chief de la semaine, *Berte*, L. Ne plede on pas quant on vient au jour ne en la saison d'aoust, ne de v'ndanges, n'en la semaine peneuse, n'en la semaine de Pasques..., *REAUM.* II, 33. Donné à Ostun le jeusdi après les trois semeignes de Pasques, *DU CANGE, Pascha*. || XIV^e s. Amours, une fois la semaine C'est raison que vous reposez, *CH. N'ORL. Rondel* 42. || XV^e s. S'ils sont bons selonc votre desir, vous les aimez bien; s'ils font la moindre faute du monde, ils ont perdu le laheur de leur semaine par un samedi, *MARG. Nouv.* XXXVII. La semaine des trois jeudis, trois jours après jamais, *ODIN, Curios. franç.* Vous l'aurez la semaine qui vient, elle n'est pas passée, *id.* *ib.*

— ETYM. Picard, *essemangne*; bourguig. *semaigne*; wallon, *samaïn*; provenç. *setmana*, *septimana*, *semana*; espagn. et portug. *semana*; ital. *settimana*, *settimana*; du lat. *septimana*, dérivé de *septimus*, qui vient de *septem*.

SEMAINIER, IÈRE (se-mè-nié, niè-r'), s. m. et f.

||1° Celui, celle qui est de semaine pour officier dans un chapitre ou dans une communauté religieuse. ||2° Comédien chargé, pendant une semaine, de tous les détails relatifs à la composition et à l'exécution du répertoire.

— HIST. xv^e s. Quand il y avoit plus de semaines que de jours dans la semaine.... BONIVARD, *Advis et devis, idolatrie*, p. 79.

— ETYM. *Semaine*; provenç. *setmanier*; catal. *semmaner*; espagn. *semanero*.

† SEMAISON (se-mé-zon), s. f. ||1° Dispersion naturelle des graines d'une plante. ||2° Temps pendant lequel on fait les semailles. Depuis la mi-janvier jusqu'à la semaison.

— HIST. xiii^e s. Trop a male semence en semaisons semée, De qui l'ame sera en enfer forsenée, RUTEB. II, 96.

— ETYM. *Semer*.

SEMAPHORE (sé-ma-fô-r'), s. m. Sorte de télégraphe établi sur les côtes, pour servir à faire connaître l'arrivée, les manœuvres des bâtiments venant du large, naviguant ou croisant à la vue des côtes et devant les ports.

— ETYM. Σήμα, signe, et φορός, qui porte.

† SEMAPHORIQUE (sé-ma-fô-ri-k'), adj. Qui appartient au sémaphore, qui y a rapport. Postes sémaphoriques, *Loi du 28 mai 1829*, art. 28.

SEMBLABLE (san-bla-bl'), adj. ||1° Qui est de même apparence. Ces deux idées que je conçois du soleil [sa petitesse apparente et sa grandeur réelle] ne peuvent pas être toutes deux semblables au même soleil; et la raison me fait croire que celle qui vient immédiatement de son apparence est celle qui lui est le plus dissemblable, DESC. *Mérid.* III, 9. Ô générosité qui n'a point de semblable! MAIRET, *M. d'Asdrub.* IV, 4. Du titre de clément rendez-le [Louis XIV] ambitieux; C'est par là que les rois sont semblables aux dieux, LA FONT. *Poésies mêlées*, 28. Tous les hommes sont semblables par les paroles, et ce n'est que les actions qui les découvrent différents, MOL. *L'Av.* I, 1. L'épée a frappé au dehors; mais je sens en moi-même une mort semblable, BOSS. *Reine d'Angleterre*. Souvent, sans y penser, un écrivain qui s'aime forme tous ses héros semblables à lui-même, BOUL. *Art p. ni*. C'est l'effet ordinaire de notre ignorance de nous peindre tout semblable à nous, et de répandre nos portraits dans toute la nature, FONTEN. *Hist. théât. fr. Euv.* t. III, p. 27, dans POUGENS. S'il faut de l'ordre dans les choses, il faut aussi de la variété; sans cela l'âme languit; car les choses semblables lui paraissent les mêmes, MONTESQ. *Codit, variété*. ||2° Il se dit quelquefois pour tel. Et, pour être approuvés, De semblables projets veulent être achevés, RAC. *Mithr.* III, 4. ||3° Par extension, qui est le même qu'un autre objet. Comme on ne peut trouver deux visages qui se ressemblent entièrement, on ne peut trouver deux imaginations tout à fait semblables, MALEBR. *Rech. vér.* II, II, 4. Un sage, selon vous, serait comme nous autres morts, pour qui le présent et l'avenir sont parfaitement semblables; et le sage par conséquent s'ennuierait autant que je fais, FONT. *Dial.* 6, *Morts mod.* Nous ne connaissons point [disent les leibniziens] deux corps entièrement semblables dans la nature; et il ne peut en être; car, s'ils étaient semblables, cela marquerait dans Dieu tout-puissant et tout-fécond un manque de fécondité et de puissance.... les newtoniens répondaient: il est faux que plusieurs êtres semblables marquent de la stérilité dans la puissance du créateur, VOLT. *Phil. Newt.* I, 3. ||4° Terme de géométrie. En général, figure semblable, figure ainsi définie: si d'un point pris dans le plan d'une figure on mène des rayons à tous ses points, si sur chacun de ces rayons on porte des longueurs proportionnelles à la distance comprise entre le centre de similitude et les points de la figure donnée, on obtient une seconde figure qui lui est dite semblable. || Particulièrement. Triangles, polygones semblables, ceux qui ont les angles égaux et les côtés homologues proportionnels. || Polyèdres semblables, ceux qui sont compris sous un même nombre de plans semblables, et qui ont les angles solides égaux chacun à chacun. || Terme d'algèbre. Quantités semblables, celles qui contiennent les mêmes lettres affectées des mêmes exposants. ||5° S. m. Le semblable, la même chose. Il n'y a point d'autre animal [que l'homme], tant parfait et tant heureusement né qu'il puisse être, qui fasse le semblable [qui parle], DESC. *Méth.* v, 9. Comme de mouvoir le cœur, de digérer les viandes, et semblables, ID. *Fœtus*, I, 1. ||6° Être semblable à un autre être. Chaque arbre porte des se-

mences propres à engendrer son semblable, BOSS. *Conn.* v, 2. Voilà où M. Jurieu et ses semblables ont entrepris de mener tous les fidèles, ID. *3^e avert.* 20. On rapporte des pièces de l'un [Cornéille] le désir d'être vertueux, et des pièces de l'autre [Racine] le plaisir d'avoir des semblables dans ses faiblesses, FONTEN. *Parall. Corn. Rac.* Je n'ai point de complice; et ces noms méprisables Sont faits pour vos suivants, sont faits pour vos semblables, VOLT. *Triumv.* v, 2. || N'avoir pas son semblable, se dit d'une personne ou d'un objet qu'on ne peut comparer à rien. Cet homme n'a pas son semblable. Une musique, à mon gré, bien supérieure à celle des opéras, et qui n'a pas sa semblable en Italie, J. J. ROUSS. *Conf.* VII, ||7° Se dit, avec l'adjectif possessif, d'un ou de plusieurs hommes par rapport aux autres hommes. On sait que, dans tous les peuples du monde, sans en excepter aucun, les hommes ont sacrifié leurs semblables, BOSS. *Hist.* II, 3. Le bonheur de mes semblables, à quelque distance qu'ils existassent de moi, ne m'a jamais été indifférent, RAYNAL, *Hist. phil.* XVII, 30. Aidé, pour tout secours, des soins d'un misérable, qui dans moi, par pitié, vit encore son semblable, DUCIS, *Roméo*, IV, 5.

— HIST. xiv^e s. Chose semblable aime son semblable, ORESME, *Eth.* 239. || xv^e s. Et comme dict le proverbe commun: que chacun aime son semblable.... *Bouciq.* I, 11. Si ceux là leur prestoient l'oreille, que toute la reste des villes de ce royaume feroient le semblable, COMM. I, 5. || xvi^e s. Les pasteurs ont une semblable charge qu'estoit celle des apostres, CALVIN, *Inst.* 849. Si un semblable paisan que celui qui habitoit es rivages du Danube.... s'eslevoit aujourd'hui parmi nous.... LANOUE, 347. Je vous juray ma foy, vous feistes le semblable, RONS. 231.

— ETYM. *Sembler*; provenç. *semblable*, *semblable*; ital. *semblabile*, *sembiabile*.

SEMBLABLEMENT (san-bla-ble-man), adj. D'une manière semblable, autant, autant que, pareillement. Deux hommes que nous supposons semblablement organisés, BUFF. *Disc. nat. anim. Euv.* t. v, p. 340. Toutes les fois que la raison doublée augmente ou diminue, la raison simple augmente ou diminue semblablement, et par conséquent le moyen terme est changé, J. J. ROUSS. *Contr. soc.* III, 1.

— HIST. xiv^e s. Semblablement appartient-il à autre philosophie de terminer et traiter l'opinion des ydées, ORESME, *Eth.* VII [42]. || xv^e s. Et que semblablement feroient tous les autres princes de France.... COMM. I, 2. Lesquels compagnons, pour assavanner les autres où ils estoient, semblablement [en même temps] sifflerent, DU GANGE, *Simultim.* Semblablement, où est la royne Qui commanda que Buridan fut jetté en ung sac en Seine? VILLON, *Ballade des Dames du temps jadis*. || xvi^e s. Plusieurs de ses parents avoient semblablement perdu la veuë, AMVOT, *Timol.* 49.

— ETYM. *Semblable*, et le suffixe *ment*; provenç. *semblablement*.

† SEMBLANCE (san-blan-s'), s. f. Terme vieilli. Extérieur, ressemblance. Passerai fut un dieu sous humaine semblance, RÉGNIER, *Sonn.* I. De cela seul que Dieu m'a créé, il est fort croyable qu'il m'a en quelque façon produit à son image et semblance, DESC. *Mérid.* III, 24. Elle [Mme de Coligny] le veut faire [son enfant] à l'image et semblance de sa cousine de Grignan, BUSSY, *Lett. à Mme de Sévigné*, 26 déc. 1675, dans SÉV. t. IV, p. 302, édit. RÉGNIER. Il me semble que vous deviez vous contenter que votre fille fût faite à son image et semblance [du coadjuteur d'Arles], SÉV. à Mme de Grignan, 16 mars 1672.

— HIST. xii^e s. En semblance de vin et d'ewe fait user Deus son sanc par le mund pur les anemes [âmes] salver, *Th. le mart.* 169. || xiii^e s. Tu es de la semblance à la gent antechriste, Berte, XCP. || xiv^e s. Les fors ont semblance de fureur; car fureur est très impetueuse quant as perils, ORESME, *Eth.* 86. || xv^e s. Ils n'estoient ni angels ni esprits, mais hommes formés à la semblance de leur seigneur, FROISS. II, II, 106. || xvi^e s. Comment connoissent-ils la semblance de ce de quoi ils ne connoissent pas l'essence? MONT. III, 348. Orgueilleuse semblance monstre folle cuidance, COTGRAVE.

— ETYM. *Semblant*; provenç. *semblansa*, *semblansa*; espagn. *semblanza*; ital. *semblanza*.

SEMBLANT (san-blan), s. m. ||1° En parlant des personnes, apparence. Prendre le feint semblant d'un satyre sauvage, RÉGNIER, *Élég.* IV. Si vous ne l'aimez pas, faites-en le semblant, TRISTAN, *Ma-*

rienne, II, 1. Souvent un visage moqueur N'a que le beau semblant d'une mine hypocrite, CORN. *Mérite*, III, 2. Et sur lui [un cheval difficile], quoique aux yeux il montrât beau semblant, Petit-Jean de Gaveau ne montait qu'en tremblant, MOL. *Fâch.* II, 7. On devrait châtier sans pitié Ce commerce honteux de semblants d'amitié, ID. *Mis.* I, 1. Pour faire semblant d'assurance, Je veux chanter un peu d'ici, ID. *Amph.* I, 2. Je savais que, malgré tous les beaux semblants, il régnaient contre moi dans tous les cœurs génévois une secrète jalousie qui n'attendait que l'occasion de s'assouvir, J. J. ROUSS. *Conf.* XI. J'ignorais que Mme Dupin, qui ne m'en a jamais fait le moindre semblant, fût si bien instruite, ID. *ib.* VIII. C'est lui [un démon] qui, le premier déguisant sa malice, D'un semblant de vertu sut habiller le vice, DELILLE, *Parad. perdu*, IV. || Fig. Je ne les puis fermer [mes mains malades] qu'autant qu'il faut pour tenir une plume; le dedans ne fait aucun semblant de vouloir se désenfer, SÉV. 4 juin 1676. ||2° Faire semblant, avoir l'air. Je vous avoue que je sens fort cette joie, sans en faire semblant, SÉV. 491. || Faire semblant de, avec un infinitif. J'aimais mieux faire semblant d'entrer dans son opinion, BALZ. *Liv. VI, lett.* 3. Il est bon quelquefois de ne point faire semblant d'entendre les choses qu'on n'entend que trop bien, MOL. *Am. méd.* I, 5. L'on ne peut presque faire semblant d'aimer que l'on ne soit bien près d'être amant.... car il faut avoir l'esprit et les pensées de l'amour pour le semblant, PASC. *Pass. de l'amour*. On fait semblant d'aimer le roi, et on n'aime que les richesses qu'il donne, FÉN. *Tél.* II. Après cela paraîtront des Iroquois, en mangeant tout vif quelque prisonnier de guerre, qui fera semblant de ne s'en pas soucier, FONT. *Mond.* 1^{er} soir. On ne faisait semblant d'aimer Catilina [de Crébillon] que pour me faire enragier, VOLT. *Lett. d'Argental*, 1 févr. 1762. Si je voulais, je ferais semblant de ne pas vous entendre ou de ne pas vous croire; mais je ne fais jamais semblant, MARMONTÉL, *Cont. mor. Connaiss.* || Faire semblant que, avec l'indicatif. Profitez de la leçon, si nous pouvons, sans faire semblant qu'on parle à nous, MOL. *Critique*, 7. L'archevêque, dans cet embarras, crut devoir prendre le parti de ne point répondre à cette requête, et il fit semblant qu'il ne l'avait point reçue, RAC. *Hist. de Port-Royal*, 2^e part. ||3° Ne faire semblant de rien, feindre l'indifférence, l'ignorance, de manière à détourner l'attention. Mon grand-père ne fit aucun semblant de rien; mais un moment après il demanda la permission de sortir, ST. SIM. 50, 118. Elle va venir sans faire semblant de rien; pour lors vous l'aborderez, vous, en faisant semblant de rien; elle vous écoutera faisant semblant de rien; voilà comme se font les mariages des Tuileries, REGNARD, *Attends-moi s. l'orme*, 9. Si on siffle [la tragédie du Triumvirat] que Voltaire donnait sous un nom supposé, mes anges [M. et Mme d'Argental] ne feront semblant de rien; quoi qu'il arrive, c'est un amusement sûr pour eux, et c'est tout ce que je prétendais, VOLT. *Lett. d'Argental*, 1^{er} août 1763. ||4° Faux semblant, apparence trompeuse. D'un faux semblant mon esprit abusé, CORN. *Cinna*, III, 4. Et sous un faux semblant d'un peu d'humanité, ID. *Perthar.* v, 3. Tout cela n'était qu'un faux semblant, BOSS. *Var.* 15.

— HIST. xi^e s. Si voil [je veux] vedeir alques de sun semblant [de sa contenance], *Ch. de Rol.* XIX. || xii^e s. Si com la fausse gent vaine Qui font semblant sans talent [passion], *Couci*, IV. El mont [monde] n'a [il n'y a], voir, si cruel traïson C'un bel semblant et corage felon, ID. IX. Grant pechié fait qui son honne veut prendre Par biau semblant monstrier, tant que bien tient, *ib.* XXI. De leur seigneur aidier [ils] firent semblant mauvais, *Sax.* XV. Car felenesse gent a mult à gouverner, E pur ço li covient mult fier semblant mustrer, *Th. le mart.* 107. E ad fait bel semblant pur les suens esbaudir, *ib.* 47. || xiii^e s. Ce est Dieux qui fait semblant que il dorme, *Psautier*, f^o 51. Sachies que moult de mes gens me mostrent grant semblant d'amor, qui ne m'aïment mie, VILLEH. LXXXVIII. Quant il le vit, s'aperçut bien Que Renart i entent engien, Mes il n'en fet semblant ne chiere, *Ren.* 2013. Lors s'est Dangier en piés dreciés; Semblant fet d'estre correciés, *la Rose*, 3766. A tex manieres de gent [les méchants] doit [le bailli] monstrier semblant de cruauté et de felonie et de force de justice, BEAUM. I, 4. || xiv^e s. Chando ne fit semblant du horizon qu'il sent, Ains escrioit en haut: or avant, bonne gent, *Guescl.* 19226. || xv^e s. Mais ma

bouche fait semblant Qu'elle rie, Quant maintes fois je sens mon cœur plourer, *CH. D'ORL. Bal.* 20. || XVI^e s. Grippeminaud, faisant semblant n'entendre ce propos, s'adresse à Panurge, disant.... *RAB. Pant.* v, 13. Eux non seulement se taisants et faisants semblant de rien, mais.... *CALVIN, Instit.* 219. Lors qu'il fera trop de chaud ou trop de froid, ou qu'il fera semblant de pleuvoir.... *O. DE SERRES*, 202. Romulus l'inhumain fort honorablement, mais au reste il ne montra aucun semblant de vouloir venger sa mort, *AMYOT, Rom.* 36. Neoptolemus, outre plusieurs autres honneurs et semblanz d'amitié qu'il feït à Pyrrhus, lui donna deux paires de bœufs à labourer, *Id. Pyrrhus*, 9.

— ETYM. *Sembler*; Berry, *semblant*, ressemblance, à mon semblant, à mon avis; wallon, *sônan*; provenç. *semblant*, *semblant*; espagn. *semblante*; ital. *sembiante*.

SEMBLER (san-blé), v. n. || 1^o Avoir une certaine apparence, en parlant de personnes ou de choses. La mort éteint nous ce courage par lequel nous semblions la défier, *BOSS. Duch. d'Orl.* M. de Gornay n'était pas de ceux qui semblent être persuadés que leurs ancêtres n'ont travaillé que pour leur donner sujet de parler de leurs actions et de leurs emplois, *Id. Gornay*. Ma pitié semblerait un effet de ma peur, *RAC. Iph.* iv, 7. Ses superbes coursiers.... L'œil morne maintenant et la tête baissée, Semblaient se conformer à sa triste pensée, *Id. Phéd.* v, 6. Ce songe, ce rapport, tout me semble effroyable, *Id. Ath.* ii, 5. Cette grande ville [Lyr] semble nager au-dessus des eaux et être la reine de la mer, *FÉN. Tél.* iii. La félicité se trouve toujours placée plus haut que nous-mêmes; plus on s'élève, plus elle semble s'éloigner de nous, *MASS. Carême, Math. des gr.* M. Marat semble avoir calomnié la nature humaine plus qu'il ne l'a connue, *VOLT. Mélanges litt. Observ. sur le liv. de J. P. Marat*. Les grands poètes semblent n'avoir écrit que pour les grands peintres, *MARMONTEL, Œuvr.* t. vii, p. 433. || 2^o Absolument. Être jugé vrai, bon (vieux en ce sens). Ce qui vous semble ne les persuade pas, et ils n'ont pas d'oreilles pour nos remontrances, *BALZ. 6^e disc. sur la cour.* || 3^o Se sembler l'un à l'autre, sembler réciproquement. Nous nous semblons insensés les uns aux autres, disait autrefois saint Jérôme, *BOSS. 2^e sermon, Quinquagésim.* 4. || 4^o Impersonnellement. Il semble que, la chose à l'air de (avec l'indicatif). Vous tournez les choses d'une manière qu'il semble que vous avez raison, *MOL. D. Juan*, i, 2. Ma foi, monsieur, voilà qui est bien fait [un guerrier en marbre]; il semble qu'il est en vie et qu'il s'en va parler, *Id. ib.* iii, 6. Il semble que la rusticité n'est autre chose qu'une ignorance grossière des bienséances, *LA BRUY. Théoph.* iv. Il semble qu'une passion vive et tendre est morne et silencieuse, *Id. iii*. Il semblait que Mars et Bellone allaient de rang en rang râlurant dans les cœurs la fureur des combats, *FÉN. Tél.* xi. Il semble qu'il y a une saison pour les passions, *MASS. Panég. Ste Agnès.* || Avec le subjonctif. Il semble que mon cœur veuille se fendre par la moitié, *SEV. 15*. Quand quelqu'un traitait avec elle, il semblait qu'elle eût oublié son rang, pour ne se soutenir que par sa raison, *BOSS. Duch. d'Orl.* Il semble que la race de l'homme que l'on trouve en Laponie soit une espèce particulière, dont tous les individus ne soient que des avortons, *BUFF. Hist. nat. de l'h. Variétés.* Il semble que ces philosophes [les stoïciens] aient imaginé qu'il suffit de dire qu'il n'y a ni bien ni mal, pour se rendre insensible à l'un et à l'autre, *CONDIL. Hist. anc.* liv. iii, ch. 22. Il semble que l'esclavage soit d'autant plus dur chez les nations libres, qu'il y est plus injuste et plus étrange, *RAYNAL, Hist. phil.* xiv, 45. || C'est l'idée que l'écrivain a dans son esprit qui, en pareil cas, décide s'il faut mettre l'indicatif ou le subjonctif. Il semble est plus certain avec l'indicatif, plus douteux avec le subjonctif. || Quand la phrase est négative ou interrogative, il faut toujours le subjonctif. Il ne semble pas qu'il ait fait une faute. Semblait-il seulement qu'il eût part à mes larmes? *RAC. Andr.* v, 4. || À ce qu'il semble, autant qu'on en peut juger. L'affaire tourne mal, à ce qu'il semble. || Bussy a dit : à ce qui semble : Vous me parlez de désespoir et larmes, tout exprès, à ce qui semble, pour me dire que ce n'est pas pour moi, *Lett. à Mme de Sévigné*, 13 août 1655. || 5^o Il me semble, il vous semble, etc. que, je crois, vous croyez, etc. que. Il me semblait que, quand vous seriez revenues, je serais bien trois ou quatre mois sans vous voir et sans en mourir, *VOLT. Lett.*

152. Il semble à trois gredins dans leur petit cerveau, Que, pour être imprimés et reliés en veau, Avec leur plume ils font les destins des couronnes, *MOL. Fem. sav.* iv, 3. Il faut douter de toutes choses, et vous ne devez pas dire que je vous ai battu, mais qu'il vous semble que je vous ai battu, *Id. Mar. f.* 8. Sganarelle : Parbleu! il faut bien qu'il me semble, puisque cela est. — *MARPHURIUS* : Ce n'est pas une conséquence; et il peut vous sembler, sans que la chose soit véritable, *Id. ib.* 8. Je m'étonne pour moi, qu'étant, comme il me semble, vous et le genre humain si fort brouillés ensemble.... *Id. Mis. i.* 4. Il me semble déjà que ces murs, que ces voûtes Vont prendre la parole, et prêts à m'accuser.... *RAC. Phédre*, iii, 3. Il me semble qu'il n'y a rien de mieux à faire pour les Français que d'être doux, gais et aimables, *VOLT. Lett. Delisle*, 10 juil. 1774. || Dans cet emploi on met, comme on voit, le verbe suivant à l'indicatif. Cependant on trouve aussi le subjonctif. Il nous sembla que nous fussions seuls au monde, *MONTESQ. Lett. pers.* 3. Par le cours que prend votre goutte, il me semble qu'elle veuille se transformer en sciatique, *J. J. ROUSS. Lett. à du Peyrou*, 18 sept. 1767. || Employé avec une négation ou une interrogation, il faut le subjonctif. Il ne me semble pas qu'on puisse penser différemment. Eh quoi! te semble-t-il que la triste Eryphile Doive être de leur joie un témoin si tranquille? *RAC. Iph.* ii, 4. || Il me semble peut être suivi d'un infinitif. Il me semble encore l'entendre. Il me semblait, dit la princesse palatine, sentir la présence réelle de Jésus-Christ, *BOSS. Anne de Gonz.* Il me semble déjà dans mon oreille entendre De sa touchante voix l'accent tremblant et tendre, *LAMART. Jocelyn, Prologue.* || Il me semble le voir, il me semble de le voir : la première façon est la plus usitée aujourd'hui; l'autre cependant n'est pas fautive. Quand il m'a dit ces mots, il m'a semblé d'entendre : Va vite ment chercher un licou pour te pendre, *MOL. le Dép.* v, 4. Il lui semblait toujours [à son fils] de voir autour de lui.... *SEV. 47 avr.* 1671. Il me semblait d'être le premier qui eût pénétré dans ce désert, *J. J. ROUSS. Hel.* iv, 41. Tout ce qu'il me semble d'apercevoir, c'est que.... *Id. Lett. à Deluc*, 26 fév. 1763. || À ce qu'il vous semble, à ce que vous croyez. || 6^o Il me semble, il vous semble peut être suivi d'un adjectif. Il me semble raisonnable d'agir ainsi. Ô toi qui me connais, te semblait-il croyable Que.... Un cœur toujours nourri d'amertume et de pleurs Dût connaître l'amour? *RAC. Phéd.* ii, 1. || Si bon lui semble; si bon leur semble; comme bon vous semblera; il en a usé comme bon lui a semblé; il nous a semblé bon, c'est-à-dire : s'il lui plaît; s'il leur est agréable; comme il vous plaira; comme il l'a trouvé à propos; nous avons trouvé bon. La jeunesse prenait le parti que bon lui semblait, *HAMILT. Gramm.* 2. Faites donc, ajouta-t-il, le serment que j'exige de vous, et retirez-vous ensuite où bon vous semblera, *LESAGE, Estév. Gonz.* 42. || Dans l'exemple d'Hamilton en remplissant l'ellipse on a : que bon lui semblait de prendre. || 7^o Que vous semble de cette affaire, qu'en pensez-vous? quelle est votre opinion sur cette affaire? Mais que vous semble encor maintenant de Paris? *CORN. le Ment.* i, 1. Que vous semble, dit-il, du goût de cette soupe? *BOIL. Sat.* iii. Comme toi dans mon cœur il [Néron] sait ce qui se passe; Que t'en semble, Narcisse? *RAC. Brit.* i, 4. || Je lui ai dit ce qu'il m'en semblait, je lui ai dit quelle était ma pensée, mon opinion là-dessus. || 8^o Ce me semble, selon moi, à mon avis. Ce témoignage-là est de quelque prix, ce me semble, *MAINTENON, Lett. à Mme de Villette*, 24 fév. t. i, p. 293, dans *POUGENS*. Mme du Deffant a eu raison d'appeler son livre [de Montesquieu] de l'esprit sur les lois; on ne peut mieux, ce me semble, le définir, *VOLT. Lett. d'Uzès*, 14 sept. 1751. || Familièrement et par abréviation, me semble. Maître, en discourant ensemble, Ce jargon n'est pas fort nécessaire, me semble, *MOL. le Dép.* ii, 7. Nous ne sommes vus depuis quatre ans ensemble, Ni, qui plus est, écrit l'un à l'autre, me semble, *Id. Éc. des f.* i, 6. || 9^o Ce semble, à ce qu'il paraît. Quoique partout, ce semble, acablé sous le nombre, Je n'ai pu me résoudre à me cacher dans l'ombre, *RAC. Alex.* iv, 2. || Il se conjugue avec l'auxiliaire *avoir*.

— SYN. **SEMBLER**, **PARAÎTRE**. La raison pour laquelle une chose nous paraît telle ou telle se tire de cette chose même; la raison pour laquelle elle nous semble telle ou telle se tire de nous-mêmes, de nos dispositions ou de nos réflexions. Quoiqu'il

puisse y avoir erreur aussi bien quand les choses paraissent que quand elles semblent telles ou telles, l'erreur cependant est plutôt à présumer dans le second cas que dans le premier : sembler est plus dubitatif, plus conjectural que paraître, *LAFAVE*. Cette distinction de Lafaye est ingénieuse; mais dans l'usage on ne distingue guère paraître et sembler; témoin cette phrase de Voltaire : Toutes les nouveautés utiles lui semblaient [à la femme de Pierre I^{er}] des sacrilèges, et tous les étrangers dont le czar se servait pour exécuter ses grands desseins lui paraissaient des corrupteurs, *Russie*, ii, 40.

— HIST. XI^e s. Nous ne semble pas raison que l'on face pruvance.... *Lois de Guill.* 44. De nos Français mi sembler avoir mult poi, *Ch. de Rol.* lxxxii. S'altre le dist, jà semblaist grant mençunge, *ib.* cxxxii. || XII^e s. Ce que ne lo-je mie [je ne conseille pas], Que tout sembleroit estre orgueil et desverie, *Sax.* xxxii. || XIII^e s. Nient plus qu'en près fleuris semble gaste bruiere.... *Berte*, xii. [Elle] Mout faisoit la dolente et mout sembloit irée, *ib.* xvi. Il semble à sa manière qu'elle doive desver, *ib.* xvii. [Elle] Bien semble gentis feme et sans nul mauvais art, *ib.* xxii. Mal semble que je soie de lignage roial, *ib.* xxvi. Car ele [cette cachette] est, ce me semble, mout diversement duite, *ib.* xxxvii. En dormant lui sembloit que une ourse sauvage Lui menjoit le bras destre, *ib.* lxx. Sire, il nous sanle qu'en Damiette n'a nului, *Chr. de Rains*, p. 400. Tuit [tous] esgardent et vont ensemble Toutes les fois que bon lor semble, *la Rose*, 19208. Onques nus hons [nul homme] si bien sanlans [semblables, ressemblants] D'or ne vit faire deus enfans [statues d'enfants], *Fl. et Blancefl.* v. 575. || XV^e s. Que t'en semble, n'est-elle pas très-belle? Je respondi: onques mais ne vy telle, *CH. D'ORL.* 1. Et sembloit bien qu'ils escoutassent qui seroit le plus fort du roy ou des seigneurs, *COMM.* i, 2. Demanda à aucun s'il leur sembloit qu'ilz attendissent l'assault, *Id.* iii, 40 || XVI^e s. Il n'y avoit point de roy en Israel, et chacun faisoit ce qu'il lui sembloit, *CALV. Inst.* 1497. Il me sembloit ne pouvoir faire une plus grande faveur à mon esprit, que.... *MONT.* i, 32. Il me semble avoir eu autrefois chez saint Thomas *Id.* i, 225. Il semble que nous n'avons autre mire de la vérité que.... *Id.* i, 234. Elle estoit tournée devers la muraille, de manière qu'il sembloit qu'elle dormist, *AMYOT, Pyrrhus*, 40. Le Gaulois semble au saule verdissant, Plus on le coupe et plus il est naissant, *BOSS. 685*. Car il sembloit, le regardant, Un vray mulet de president, *Sat. Mén. l'Asne ligueur*.

— ETYM. Berry, *sembler*, ressembler; wallon, *sôné*; picard, *saner*; bourguign. *sannai*, *seinnai*; provenç. *semblar*, *semclar*; espagn. *semblar*; ital. *sembrare*, *sembiare*; du lat. *simulare*, imiter, feindre, qui est le dénomiatif de *simul*, de *similitis*; car *simul* et *similis* sont de même origine, comme le prouvent *facul* et *facilis*. *Simul* répond au sanscrit *samā*, ensemble, grec, *ζῆμα*, anc. haut-allemand *saman*, allemand moderne *zu-sammen*. Le b épenthétique dans les langues romanes est appelé par l'm.

SEMÉ, **ÉE** (se-mé, mée), *part. passé* de semer. || 1^o Qui a reçu la semence. Terre semée de blé. || 2^o Parsemé. Au pied du roc affreux semé d'os blanchissants, Je demande l'énigme.... *CORN. Éd.* i, 4. Des prés semés d'amaranthes et de violettes, *FÉN. Tél.* i. L'on a reconnu qu'elles [les mers du Kamtschatka] sont semées d'une grande quantité d'îles.... *BUFF. 6^e ép. nat. Œuvr.* t. xii, p. 280. || Fig. Un grand nombre d'expressions ingénieuses et fines dont ces ouvrages sont semés, *FONTEN. du Hamel*. Adieu, madame, cette vie n'est pas semée de roses, *VOLT. Lett. M^{me} du Deffant*, 24 juil. 1769. C'est peut-être le seul avantage que ce siècle a sur le siècle passé, que nos plus mauvais livres soient toujours semés de quelques beautés, *Id. ib.* 16 nov. 1773. || 3^o Terme de blason. Un écu semé de fleurs de lis, semé de trèfles, etc. ne se dit que quand les pièces dont on parle sont répandues sur l'écu de telle sorte que vers ses bords elles ne sont point entières. La cotte d'armes du roi Jean était toute semée de fleurs de lis d'or, *ABBÉ DE CHOISI, Hist. du roi Jean*, i, 9 || 4^o Répandu çà et là, disséminé, dispersé. Tant d'îles renommées Qui sur les vastes mers en cercle sont semées, *DEUILLE, Éna.* iii. Grands hommes semés de loin à loin comme ils le sont toujours, *D'ALEMR. Œuvr.* t. i, p. 249. Allah! qui me rendra ma redoutable armée! La voilà par les champs tout entière semée, Comme l'or d'un prodige épars sur le pavé, *V. HUGO*,

Orient. la Bataille perdue. || 5° Il se dit d'un bruit, d'une nouvelle qui se répand. Mais le bruit glorieux que fait ta renommée, De climat en climat superbement semée, ADAM BILLAUT, *Ode au card. de Richelieu*. Là nous n'avons rien su que de la renommée Qui, par un bruit confus diversement semée, N'a porté jusqu'à nous ces grands renversements... CORN. *Rod.* I, 4. De sa mort en ces lieux la nouvelle semée, RAC. *Mithr.* v, 4. Ce secret au dehors est-il aussi semé? ID. *Athal.* v, 1. Qu'à bon droit votre gloire en tous lieux est semée! ID. *Phédre*, II, 2. || 6° Terme de vénerie. Mal semé, se dit des andouillers du cerf, du daim ou du chevreuil, quand le nombre n'en est pas le même de chaque côté. || On dit dans le même sens : un cerf mal semé.

SÉMÉCARPE (sé-mé-kar-p'), s. m. Genre de térébinthacées, tribu des anacardiées; on y distingue le *semecarpus anacardium*, L.

SÉMÉIOLOGIE, SÉMÉIOTIQUE, SÉMÉIOGRAPHIE. Mots mal faits, la diphthongue et se rendant toujours en français par *i*; voy. SÉMIOLOGIE, SÉMÉIOTIQUE, SÉMIOGRAPHIE.

† **SEMEL** (sé-mèl), Mot latin qui signifie une fois, et dont on se sert en comptant des articles : semel, bis, ter, etc.

† **SÉMÉLÉ** (sé-mè-lé), s. f. Planète télescopique, portant le n° 86, découverte par M. Tietjen, en 1866.

SEMELLE (se-mè-l'), s. f. || 1° Pièce ordinairement de cuir qui fait le dessous de la chaussure. Mon cordonnier l'a mis [mon nom] autour de ma semelle, LA FONT. *Fabl.* XII, 47. Pourquoi faut-il que mon élève soit forcé d'avoir toujours sous ses pieds une peau de bœuf? quel mal y aurait-il que la sienne propre pût au besoin lui servir de semelle? J. J. ROUSS. *Ém.* II. Dans mes derniers voyages, j'ai préféré des souliers dont l'épaisse semelle de cuir est armée de fortes vis à huit ou neuf lignes de distance l'une de l'autre, SAUSSURE, *Voy. Alpes*, t. VIII, p. 345. Fuir, était impossible... et puis, il [Danton] aimait son pays : « Emportet-on, s'écriait-il, sa patrie à la semelle de ses souliers? » THIERS, *Hist. de la Révolution*, ch. XVIII. || Batre la semelle, voyager à pied. || Batre la semelle, se dit aussi des ouvriers et compagnons qui vont de ville en ville pour chercher maître et travail, et quelquefois des vagabonds. S'il fût ici demeuré jusqu'à la fin de mes leçons, il eût pu y apprendre quelque chose de bon, qu'il ne trouvera pas à Londres; tous ces étrangers aiment trop à battre la semelle, GUI PATIN, *Lettres*, t. II, p. 401. || Fig. Pour la première proposition, elle a tant couru la semelle, que je pense qu'elle est maintenant rompue et harassée, GARASSE, *Rech. des recherches*, p. 148, dans LACURNE. || En un autre sens. Batre la semelle, se dit de deux écoliers qui, pour s'échauffer, frappent en cadence leurs pieds l'un contre l'autre. Il [l'hiver] chante d'une voix peu sûre Des airs vieillots et chevrotants; Son pied glacé bat la mesure Et la semelle en même temps, TH. GAUTIER, *Emaux et camées, Fantaisie d'hiver*. || Un gentilhomme à simple semelle, se disait de celui dont la noblesse était douteuse. || Semelles de plomb, semelles pesantes avec lesquelles les coureurs s'exercent. Les semelles de plomb qu'on attache aux pieds des jeunes coureurs, pour les faire courir plus légèrement quand ils en sont délivrés, J. J. ROUSS. *Dict. de mus. Double fugue*. || 2° Morceau d'étoffe dont on garnit le dessous du pied d'un bas. Mettre des semelles à des bas. || 3° Semelles de liège, de feutre, etc. morceaux de liège, de feutre, taillés en forme de semelles, qu'on met en dedans de la chaussure pour se garantir de l'humidité. || Semelles de crin, espèce de coussinets de crin qui ont la même forme et qui servent au même usage. || 4° Mesure de la grandeur du pied. || Sauter tant de semelles, sauter un espace contenant tant de fois la longueur du pied. || Terme d'escrime. Reculer d'une semelle, rompre la semelle, reculer de la longueur du pied. || Fig. Ne pas reculer, ne pas rompre d'une semelle, ne pas céder, tenir ferme dans ses prétentions. Je ne romprai pas d'une semelle devant ces coquins, répondit le juge de paix, CH. DE BERNARD, *le Gentilhomme campagnard*, II, 6. || Fig. Ne pas avancer d'une semelle, ne faire aucun progrès dans l'avancement d'une affaire. Je me fatigue en efforts superflus, sans avancer d'une semelle, M. les Ailes d'Icare, I, 1. || 5° Il se dit du cuir en forme de semelle qui garnit le pied de certains quadrupèdes. Une semelle calleuse en forme de corne sous la plante des pieds, BUFF. *Quadrup.* t. VII, p. 43. || 6° Terme de charpenterie. Pièce de bois couchée à plat sous le pied d'un étai. || Pièce

de bois méplate qu'on rapporte sous une autre pour la renforcer. || Terme de menuisier. Semelle ou talon, feuillet de bois propre à être plaqué, lequel est refendu obliquement dans une pièce de bois. || Terme de construction. Espèce de tirant fait d'une plate-forme, où sont assemblés les pieds de la ferme d'un comble, pour en empêcher l'écartement. || 7° Terme de marine. Assemblage de plusieurs planches (généralement de trois), composant un corps plat, dont la forme n'est pas sans analogie avec celle de la semelle d'un soulier; elle est dite aussi aile de dérive, et, placée à tribord ou à bâbord, elle sert à diminuer la dérive des bâtiments à fond plat. || Semelle d'ancre, synonyme de savate. || Pièce de bois plate mise sous un corps pesant pour le faire glisser. || Planche de fond d'un bateau. || 8° Terme d'artillerie. Semelle de l'affût du mortier de 15 centimètres; c'est le plateau en bois sur lequel sont houlonnées les crapaudines qui portent le mortier. || Semelle du petit châssis de l'affût de place; elle est formée par deux pièces de bois assemblées en croix, sur lesquelles repose le plateau circulaire qui porte la cheville ouvrière. || Semelle du sabot d'enrayage, pièce de fer soudée sur la face inférieure du sabot d'enrayage. || Dans les ponts militaires, les semelles extérieures d'un bateau sont des planches fixées de chaque côté sous le fond, à fleur des bordages, pour protéger le fond dans les transports. Les semelles du chevalet à deux pieds sont des planches dans lesquelles sont engagés les pieds du chevalet; en prenant appui sur le fond de la rivière, elles empêchent les pieds d'enfoncer plus qu'il ne faut. || 9° Terme de mineur. Pièce de bois qu'on place sous les poteaux, afin de les empêcher de s'enfoncer dans un terrain meuble ou tendre. || Plancher ou sol d'une mine de charbon de terre. || 10° Pièce de bois qui supporte les jambages d'un tour. || Chacun des deux plateaux d'une presse, entre lesquels on place la substance à comprimer. || Morceau de fer aplati pour faire des feuilles de fer-blanc. || 11° Terme de boucherie. Morceau de la cuisse du bœuf qu'on nomme aussi gîte à la noix. || 12° Poids de semelle, poids qui représente les 24 carats de l'or ou les 12 deniers de fin de l'argent, et dont se servent les essayeurs, ainsi dit parce que, le battant, ils le rendent mince comme une semelle. || 13° Au plur. Feuilles de tôle pliées et soumisees à un troisième laminage. || Pièces d'appui de l'ordon d'un marteau.

— HIST. XIII^e s. Nus [nul] ne puet estre baudroier à Paris, ce est à savoir conreur de cuir por fere courroies à ceindre et por fere semeles à souliers, se il n'achate le mestier du roy, *Liv. des mét.* 224. || XV^e s. *Solea*, sommele, SCHELER, *Gloss. rom. lat.* p. 17. || XVI^e s. Encore que son argent fust égaré dedans les semelles de ses souliers [qu'il fût sans le sou], pour cela il ne perdit à disner, DESPÉRA. *Contes*, cv. Sot à triple semelle, PASQUIER, *Lettres*, t. II, p. 796. Semelles et du vin passent chemin, COTGRAVE. J'ai vu encores des cannes farcies de plomb, desquelles on diet qu'il [le père de Montaigne] exerceoit ses bras... et des souliers aux semelles plombées, pour s'alléger au courir et à sauter, MONT. II, 17.

— ETYM. Wallon, *simell*. Origine inconnue. Ménage y voit *sapella*, diminutif lire de *sapinus*, sapin. Scheler y voit un autre *sapella*, *stapella*, *stapa*, chaussure, objet servant à marcher; mais ailleurs, *Gloss. rom. lat.* p. 17, il pense que la forme primitive est *sommel*, qu'il tire de *somme*, charge, poids.

SEMENCE (se-man-s'), s. f. || 1° Grain que l'on sème, en parlant des céréales. Blé de semence. Dans une mauvaise année on ne recueille pas même la semence. J'ai vu dans le marc d'huile et dans une eau nitrée Détremper la semence avec soin préparée, DELILLE, *Georg.* I. Les plaines de Byzacium rendaient, selon Pline, cent cinquante mesures de blé pour une seule mesure de semence, MONGEZ, *Instit. Mém. hist. et litt. anc.* t. II, p. 656. Plus le sol est riche et propre au froment, plus on doit diminuer la quantité de semences, GENLIS, *Maison rust.* t. III, p. 24, dans POUGENS. || 2° Tout ce qui se sème, grains, graines, noyaux, pepins, etc. Chaque fruit a sa semence. Dieu dit encore : Que la terre produise de l'herbe verte qui porte de la graine, et des arbres fruitiers qui portent du fruit chacun selon son espèce, et qui renferment leur semence en eux-mêmes pour se reproduire sur la terre, saci, *Bible, Genèse*, I, 14. La semence, partie la plus admirable et la plus incompréhensible des végétaux, qui les contient tout formés sous un très-petit volume, est, en général, composée de

trois substances, l'embryon, le ou les cotylédons et le périsperme, FOURCROY, *Conn. chim.* t. VII, p. 15. || Fig. L'argent est la semence de l'argent, et la première pistole est quelquefois plus difficile à gagner que le second million, J. J. ROUSS. *Econ. polit.* || 3° Terme de pharmacie. Les quatre semences chaudes majeures, celles d'anis, de fenouil, de cumin, de carvi. || Les quatre semences chaudes mineures, celles d'ache, de persil, d'ammi et de carotte. || Semences froides majeures, celles de concombre, de melon, de citrouille et de courge. Semences froides mineures, celles de laitue, d'endive, de chicorée et de pourpier. || 4° Semence de champignon, espèce de champignon. || 5° Fig. Il se dit de ce qui, comparé à une semence, doit germer dans l'esprit, dans le cœur. Isabelle pourrait perdre dans ces hantises Les semences d'honneur qu'avé nous elle a prises, MOL. *Éc. des mar.* I, 4. Qui pourrait exprimer la joie que ressentait Mme de Montausier, lorsqu'elle voyait croître les bonnes habitudes du jeune prince [le Dauphin], et germer ces précieuses semences de gloire et de vertu qu'elle avait jetées avec tant de soin dans son cœur? FLÉCH. *Mme de Mont.* Les semences de piété et de religion que vous et moi avons reçues de notre éducation, CH. DE SÉV. *À Mme de Grignan*, dans sév. t. X, p. 418, éd. RÉCNIER. Les personnes d'esprit ont en elles des semences de toutes les vérités, LA BRUY. I. L'ingénu, qui avait un grand fonds d'esprit, fit de profondes réflexions sur cette idée [ce qui soulage le corps soulage l'âme], dont il semblait qu'il avait la semence en lui-même, VOLT. *L'ingénu*, 40. Ce sont des semences que je jette dans votre esprit; et, pour qu'elles y germent un jour, il me suffira de vous prévenir de bonne heure contre le mauvais goût, CONOIL. *Art. d'écr.* II, 40. Cyrille fut choisi d'un commun accord pour répandre les premières semences de la foi dans le cœur de la future catéchumène, CHATEAUB. *Mart.* XIII. || 6° Fig. Cause qui doit produire avec le temps certains effets. La victoire n'est pour toi qu'une semence de nouvelle guerre, VAUGEL. *Q. C.* VII, 8. Elle laissa mourant une semence éternelle de division entre les enfants qu'elle avait eus des deux frères, DÉMÉTRIUS Nieator et Antiochus Sidètes, ROSS. *Hist.* I, 9. Dès le second et le troisième siècle, l'Église a vu naître et Cerdon, et Marcion, et Manès, ces ennemis du Créateur; on trouve partout des semences de cette doctrine [le manichéisme], M. VAR. XI, 204. Le monde n'avait pas manqué de mêler, parmi ses faveurs, des semences d'amertume, qui en étaient inséparables, BOURDAL. *Sur la récomp. des saints*, 1^{er} avert., p. 25. Le sang des martyrs était encore la semence des fidèles, MASS. *Panég. Ste Agnès*. || 7° Fig. et familièrement. Préparation à quelque chose de mieux. Mme de Soubise en avait tiré [du roi] une faveur qui ne fut qu'une semence, ST-SIM. 76, 234. || 8° Liqueur fécondante des mâles. || Dans le langage biblique, descendants, postérité. Dieu promit au saint patriarche qu'en lui et en sa semence toutes ces nations aveugles qui oublièrent leur créateur seraient bénites, ROSS. *Hist.* II, 2. || 9° Semence de perles, perles très-petites, dont ordinairement quatre ou cinq ne pèsent qu'un grain. La semence de perles se vend à l'once. Semence de perles, la livre payera 3 livres, *Tarif*, 18 sept. 1664. || Semence de diamants, petites parcelles de diamants, dont on orne des bijoux. || 10° Semences, sorte de petits clous employés par les tapissiers et les bourreliers.

— HIST. XIII^e s. Ensi defina li lignages à l'empereur Fedric, en tel maniere que de lui ou de ses fils n'est demorée en terre nulle semence, BRUN. *LATINI, Trésor*, p. 401. Semence de porete et d'oignonete doit un denier à col, et à dos deux deniers, *Liv. des mét.* 283. || XVI^e s. Il desiroit qu'il y eust des roys de Lacedemone engendrez de sa semence, AMYOT, *Agésil.* 3. Bien, disoit-il, en un pais couvert pourroit-on faire retraitte par semences, et sans rien engager par infanterie, D'AUB. *Hist.* I, 215. Le prince de Condé plus facile, desireux de la cour, où il avoit laissé quelque semence d'amourettes... M. IB. I, 231. Il usera souvent des quatre semences froides, PARÉ, V, 26. Telle semence, telle moisson, COTGRAVE.

— ETYM. Wallon, *semains*; Berry, *sumence* et *sement*, m. et f.; provenç. *semensa*; ital. *semenza*; du bas-lat. *sementia*, dérivé de *semen*, graine.

† **SEMENCEAU** (se-man-sé), s. m. Betterave qu'on replante, afin de la laisser venir en graine pour la seconde année.

SEMENCINE (se-man-si-n'), s. f. Terme de pharmacie. Nom donné aux fleurs non épanouies et

l'autre; les sens abusent la raison par de fausses apparences; et cette même piperie qu'ils apportent à la raison, ils la reçoivent d'elle à leur tour, PASC. *Pens.* III, 49, éd. HAVET. Parce, dit-on, que vous avez cru dès l'enfance qu'un coffre était vide lorsque vous n'y voyiez rien, vous avez cru le vide possible; c'est une illusion de vos sens, fortifiée par la coutume, qu'il faut que la science corrige, *Id. ib.* III, 3. Nos sens n'aperçoivent rien d'extrême: trop de bruit nous assourdit... *Id. ib.* I, 4. Nous devons observer exactement cette règle de ne juger jamais par les sens de ce que les choses sont en elles-mêmes, mais seulement du rapport qu'elles ont avec notre corps, MALEBR. *Rech.* I, 5. Il est évident de tout ceci, que les sens ne nous sont donnés que pour la conservation de notre corps, et non pour apprendre la vérité, *Id. ib.* I, 10. Aujourd'hui même encor, de deux sens affaiblis, Retiré de la cour, et non mis en oubli, BOIL. *Épît.* X. C'est lui! d'horreur encor tous mes sens sont saisis, RAC. *Athal.* II, 7. On a dit qu'il pourrait bien nous manquer un sixième sens naturel, qui nous apprendrait beaucoup de choses que nous ignorons; ce sixième sens est apparemment dans quelque autre monde, où il manque quelqu'un des cinq que nous possédons, FONTEN. *Mondes*, 3^e soir. Un homme à qui ses cinq sens disent sans cesse qu'il est tout, et que les autres ne sont rien, est naturellement paresseux, ignorant, voluptueux, MONTESQ. *Esp.* II, 5. Toute l'antiquité a maintenu que rien n'est dans notre entendement qui n'ait été dans nos sens, VOLT. *Dict. phil. Sensation.* Il se peut que, dans d'autres globes, on ait des sens dont nous n'avons pas d'idée; il se peut que le nombre des sens augmente de globe en globe, et que l'être qui a des sens innombrables et parfaits soit le terme de tous les êtres, *Id. ib.* Nos sens, qui sont les seules sources de toutes nos idées, *Id. ib.* Distance. Il nous est impossible de savoir comment nous pensons, par la même raison qu'il nous est impossible d'avoir l'idée d'un sixième sens; c'est parce qu'il nous manque des organes qui enseignent ces idées, *Id.* *Traité de métaph.* 3. Les sens sont des espèces d'instruments dont il faut apprendre à se servir, BUFF. *De l'enfance.* L'homme, supérieur à tous les êtres organisés, a le sens du toucher et peut-être celui du goût plus parfaits qu'aucun des animaux; mais il est inférieur à la plupart pour les trois autres sens, *Id. Ois.* I, 1, p. 17. Je trouvais que, de tous les sens, l'œil était le plus superficiel; l'oreille, le plus orgueilleux; l'odorat, le plus voluptueux; le goût, le plus superstitieux et le plus inconstant; le toucher, le plus profond, DIDER. *Lett. sur les sourds-muets.* Toutes nos connaissances viennent des sens; or nos sens ne pénètrent point jusqu'à la substance des choses, ils n'en saisissent que les qualités, CONDIL. *Traité des syst.* 10. Chacun de mes sens est en rapport avec la manière d'agir des objets dont il me transmet les impressions; chaque sens a sa fin, et la structure de chaque sens est le moyen ou l'assemblage des moyens relatifs à cette fin, BONNET, *Œuv. mêlées*, t. XVIII, p. 240, dans POUGENS. Les sens sont à l'âme ce que les machines sont au physicien, *Id. ib.* p. 409. ...Chaque sens par un heureux concours Prête aux sens alliés un mutuel secours, DELL. *Imag.* I. || Sixième sens, nom qu'on a donné quelquefois aux sensations de l'amour physique. || Fig. Mettre, appliquer tous ses sens, et familièrement, tous ses cinq sens de nature à quelque chose, y employer tous ses soins, y faire tous ses efforts. || Cela tombe sous les sens, sous le sens, cela se conçoit aisément, cela est évident. Il ne tombe pas sous le sens qu'en puisse haïr la vérité prise en elle-même, BOSS. 2^e sermon, *Dimanche de la Passion, préambule.* || Terme de théologie. La peine du sens, la peine du feu, dans l'enfer. || Fig. Il manque un sens aux incrédules; et ce sens, c'est Dieu qui le donne, selon ce que dit saint Jean: il nous a donné un sens pour connaître le vrai Dieu, BOSS. *Anne de Gonz.* Tu souffres la louange adroite, délicate, Dont la trop forte odeur n'ébranle point les sens, BOIL. *Épît.* IX. || 2^e Sens musculaire, nom donné improprement, puisqu'il n'y a pas d'appareil propre pour cette sensation, au sentiment de l'action des muscles, à la fatigue, etc. || Sens de la douleur, nom quelquefois donné, mais improprement, au phénomène physiologique qui a reçu le nom de douleur. || 3^e Sens interne, nom sous lequel on désigne la faculté qu'a le cerveau de percevoir une foule de modifications produites, dans l'intérieur même de l'organisme, par le jeu plus ou moins régulier des

viscères. || Sens interne, perception de certains rapports esthétiques ou moraux. Pour distinguer le sens interne des facultés corporelles connues sous ce nom, j'appelle sens interne du beau, la faculté qui discerne le beau dans la régularité, l'ordre et l'harmonie, DIDER. *Rech. philos. sur le beau, Œuv.* t. II, p. 445, dans POUGENS. Le sens interne du beau est une faculté par laquelle nous distinguons les belles choses, comme le sens de la vue est une faculté par laquelle nous recevons la notion des couleurs et des figures, *Id. ib.* p. 413. || 4^e Sixième sens ou sens général, synonyme de sens interne. || Sixième sens se dit quelquefois pour conscience. J'ai toujours cru qu'on ne pouvait prendre un intérêt si vif à Héloïse sans avoir ce sixième sens, ce sens moral dont si peu de cœurs sont doués, et sans lequel nul ne saurait entendre le mien, J. J. ROUSS. *Conf.* XI. || J. J. Rousseau l'a fait synonyme de sens commun. Il me reste à parler, dans les livres suivants, de la culture d'une espèce de sixième sens appelé sens commun, moins parce qu'il est commun à tous les hommes, que parce qu'il résulte de l'usage bien réglé des autres sens, *Id. Ém.* II. || 5^e Sens moral, synonyme de conscience. Croire avec Hutcheson, Smith et d'autres, que nous ayons un sens moral propre à discerner le bon et le beau, c'est une vision dont la poésie peut s'accorder, mais que la philosophie rejette, LIBER. *Salon de 1767, Œuv.* t. XIV, p. 44, dans POUGENS. || 6^e Sens pratique, habileté qui paraît instinctive et qui résulte effectivement de beaucoup d'expérience jointe à beaucoup de jugement. Le sens pratique d'un médecin. || 7^e Au plur. Concupiscence, sensualité, plaisir de l'amour-propre. Les plaisirs des sens. Il est un autre amour, dont les vœux innocents s'élèvent au-dessus du commerce des sens, CORN. *Othon*, I, 5. Je permis à mes sens de se laisser chatouiller par le titre de chef de parti, que j'avais toujours honoré dans les Vies de Plutarque, RETZ, *Mém.* II. Les sens n'ont point de part à toutes leurs ardeurs, Et ce beau feu ne veut marier que les cœurs, MOL. *Femm. sav.* IV, 2. Les sens, indépendants de la raison et souvent maîtres de la raison, l'ont emporté [l'homme] à la recherche des plaisirs, PASC. *Pens.* XII, 4, éd. HAVET. Cette pensée [la réparation de ses fautes] la sollicite à ne plus rien donner à ses sens, BOSS. *la Vallière.* Les hommes portent la peine de s'être soumis à leurs sens: les sens décident de tout, et firent, malgré la raison, tous les dieux qu'on adore sur la terre, *Id. Hist.* II, 4. Un auteur vertueux, dans ses vers innocents, Ne corrompt point les cœurs en chatouillant les sens, BOIL. *Art p.* IV. Il est peu d'âmes, quelque plongées qu'elles soient dans les sens et dans les passions, dont les yeux ne s'ouvrent quelquefois, MASS. *Avent, Épiph.* Il ne faut rien accorder aux sens, quand on veut leur refuser quelque chose, J. J. ROUSS. *Hél.* III, 18. || Terme de dévotion. Mortifier ses sens, se priver des plaisirs des sens, s'imposer diverses macérations. || Familièrement. Avoir des sens, être porté aux plaisirs de l'amour. || 8^e Par extension, la faculté de sentir en général. L'autre tout hors du sens... RÉGNIER, *Sat.* X. Mais vous perdez le sens, reprenez vos esprits, TRISTAN, *Panthée*, II, 3. Ils s'enivraient, perdaient sens et raison, LA FONT. *Fér.* Percé du coup mortel dont vous m'assassinez, Mes sens par la raison ne sont plus gouvernés, MOL. *Mis.* IV, 3. Sauvons-le; nos efforts deviendraient impuissants, S'il reprenait ici sa rage avec ses sens, RAC. *Andr.* V, 5. Son ami rappela ses sens avec un peu de mauvais vinaigre, VOLT. *Candide*, 4. || 9^e La faculté de comprendre les choses et d'en juger sainement. Quelques blasphémateurs... À qui l'excès d'orgueil a fait perdre le sens, MALL. I, 4. Vous êtes insensé, Paul; votre grand savoir vous met hors du sens, SACI, *Bible, Act. des Apôt.* XXVI, 24. Rien ne persuade tant les gens qu'un peu de sens que ce qu'ils n'entendent pas, RETZ, III, 9. Le peuple s'étonna comme il se pouvait faire Qu'un homme seul eût plus de sens Qu'une multitude de gens, LA FONT. *Fabl.* II, 20. Mais il est hors de sens que, sous ces apparences, Un homme pour époux se puisse supposer, MOL. *Amph.* III, 4. Diverses sortes de sens droit... les uns tirent bien les conséquences de peu de principes, et c'est une droiture de sens; les autres tirent bien les conséquences des choses où il y a beaucoup de principes, PASC. *Pens.* VII, 2, éd. HAVET. Nous avons un autre principe d'erreur, les maladies: elles nous gâtent le jugement et le sens, *Id. ib.* III, 3. Vous agiriez de mauvais sens,

étant obligé à jouer, de refuser... *Id. ib.* X, 4. Je ne pouvais jamais mieux faire que d'envoyer à M. de Pomponne ce que vous m'écriviez de si bon sens sur l'affaire de Marseille, sév. 46 mai 1672. Il [Turenne] aimait ce berger [qui savait les chemins et le pays], et le trouvait d'un sens admirable, *Id.* 46 août 1675. Je trouve, à mon petit sens, qu'elle [Bérénice, de Racine] ne surpassa pas Andromaque, *Id.* 15 janv. 1672. Le sens humain abruti ne pouvait plus s'élever aux choses intellectuelles, BOSS. *Hist.* II, 2. Encore que son fonds [de l'idolâtrie] fût une ignorance brutale et une entière dépravation du sens humain, elle voulait se parer de quelques raisons, *Id. ib.* II, 12. N'est-ce pas assez que nous voyions qu'on ne peut combattre la religion sans montrer, par de prodigieux égarements, qu'on a le sens renversé? *Id. ib.* II, 43. Son esprit se trouble, son sens s'égare, BOURDAL. *Carême*, II, *Enfer*, 54. Profite de leur haine [de tes ennemis] et de leur mauvais sens, BOIL. *Épît.* VII, à Racine. Un vieillard qui a vécu à la cour, qui a un grand sens et une mémoire fidèle, est un trésor inestimable, LA BRUY. XI. La duchesse de Chaulnes avait beaucoup de dignité, une politesse choisie, un sens et un désir d'obliger qui tenaient lieu d'esprit, ST-SIM. 65, 75. Un homme que quelque sens éclairé, LAMOTTE, dans DESFONTAINES. M. de Saint-Lambert est un homme d'un sens exquis; on n'a ni plus de finesse, ni plus de sensibilité que Mme d'Houdetot, DIDEROT. *Lett. à Mlle Voland*, 10 sept. 1760. Quiconque a quelque critique et un bon sens pour l'histoire... CHATEAUB. *Génie*, II, 4, 9. || 10^e Le bon sens, la saine et droite raison. La puissance de bien juger et distinguer le vrai d'avec le faux, qui est proprement ce qu'on nomme le bon sens ou la raison, est naturellement égale en tous les hommes, DESC. *Méth.* I, 4. Il avait du bon sens; le reste vient ensuite, LA FONT. *Fabl.* X, 40. Tout ce qu'elle dit est juste et de bon sens, sév. 507. Le bon sens, qui est le maître de la vie humaine, BOSS. *Hist.* III, 6. Ayant toujours été convaincu que le bon sens, quelque voie qu'on suive, doit être de tout, BOURDAL. *Dimanches*, t. II, p. 244, *Sur la prière.* Tout doit tendre au bon sens; mais, pour y parvenir, Le chemin est glissant et pénible à tenir; Pour peu qu'on s'en écarte, aussitôt on se noie, BOIL. *Art p.* I. Aux dépens du bon sens gardez de plaisanter, *Id. ib.* Elle avait un confesseur qui ne manquait pas de bon sens, HAMILT. *Gramm.* 10. Ce garçon-là me plaît et parle de bon sens, REGNARD, *Fol. amour*, II, 5. Tout écrivain qui ne fait pas son capital du bon sens renonce à l'immortalité, D'OLIVET, *Hist. Acad.* t. II, p. 409, dans POUGENS. Rien n'était plus contraire au bon sens que le combat judiciaire, MONTESQ. *Esp.* XXVIII, 23. N'eût-il pas été contre le bon sens de commencer par se dépouiller? J. J. ROUSS. *Orig.* 2. Le bon sens est la première qualité du génie; et l'à-propos, la première loi du bon sens, MARMONTEL, *Œuv.* t. VI, p. 194. Le goût n'est rien qu'un bon sens délicat, Et le génie est la raison sublime, M. J. CHÉNIER, *la Raison.* || Être dans son bon sens, jouir de la plénitude des facultés intellectuelles. Est-il dans son bon sens, ou suis-je fou moi-même? TH. CORN. *Feint astrol.* V, 2. || 11^e Sens commun, l'intelligence et la lumière ordinaire avec laquelle naissent la plupart des gens. Le mot de commun le dégouta si fort de celui de sens, que dès lors il se résolut de n'en point avoir, et de laisser cette qualité vulgaire aux personnes médiocres, RALZ. *le Barbon.* M. Talon est un fort homme de bien, de grand jugement et d'un esprit fort pénétrant; le plus beau sens commun qui ait jamais été dans le palais, GUY PATIN, *Lett. à Falconet*, 20 déc. 1652. Riches, pour tout mérite, en habil important, Inhabiles à tout, vides de sens commun, MOL. *Femm. sav.* IV, 3. Si vous n'avez point de sens commun, je ne puis vous en donner, PASC. *Prov.* XVI. D'où vient cette expression sens commun, si ce n'est des sens? les hommes, quand ils inventèrent ce mot, faisaient l'aveu que rien n'entrait dans l'âme que par les sens; autrement, auraient-ils employé le mot de sens pour signifier le raisonnement commun? VOLT. *Dict. phil. Sens commun.* On dit quelquefois: le sens commun est rare; que signifie cette phrase? que, dans plusieurs hommes, la raison commencée est arrêtée dans ses progrès par quelques préjugés; que tel homme qui juge très-sainement dans une affaire se trompera toujours grossièrement dans une autre, *Id. ib.* Sens commun... ne signifie que le bon sens, raison grossière, raison commencée, première notion des choses ordinaires, état mitoyen entre la stupidité et l'esprit,

ib. ib. Cet homme n'a pas le sens commun est une grosse injure; cet homme a le sens commun est une injure aussi; cela veut dire qu'il n'est pas tout à fait stupide et qu'il manque de ce qu'on appelle esprit, id. ib. Je suis de votre avis sur Rodogune; il n'y a pas de sens commun dans toute cette pièce qu'on a regardée comme le chef-d'œuvre de Corneille, id. Lett. d'Argental, 45 déc. 1770. De l'esprit, si l'on veut, mais pas le sens commun, GRESSER, le Méch. III, 9. || 12° En une autre acception, sens commun, s'est dit quelquefois de la concentration de toutes les impressions et de toutes les idées. Cette faculté qui réunit les sensations en tant qu'elle ne fait qu'un seul objet de tout ce qui frappe nos sens, est appelée le sens commun; terme qui se transporte aux opérations de l'esprit, mais dont la propre signification est celle que nous venons de remarquer, BOSS. Conn. 1, 4. || 13° Sens froid, calme et fermété. Tout le monde dit du bien de votre fils; on vante son application, son sens froid, sa hardiesse, et quasi sa témérité, sév. à Mme de Grignan, 17 nov. 1688. || On dit de même façon : sens rassis. Lorsque, forcé par la rencontre des choses, il revient à son sens rassis, et ne trouve rien en ses mains de cette haute fortune dont il embrassait une vaine image, BOSS. Panég. Ste Théor. I. Je hais ces vains auteurs.... Qui s'affligent par art, et, fous de sens rassis, S'érigent pour rimer en amoureux transis, BOIL. Art p. II. || 14° Sens réprouvé, voy. RÉPROUVE. || 15° Avis, opinion. Chacun fait à son sens, RÉGNIER, Sat. v. Pour ce qui touche les mœurs, chacun abonde si fort en son sens, qu'il se pourrait trouver autant de réformateurs que de têtes, DESC. Méth. VI, 2. Chacun selon son sens en croit diversément, ROTROU, St Gen. II, 8. La reine même donna avec ardeur dans son sens; mais ce sens ne fut appuyé de personne, RETZ, Mémoires. C'était l'impératrice Justine) une princesse fière, impérieuse, attachée à son sens, et prévenue de toutes les impiétés des ariens, FLÉCH. Hist. de Théodose, III, 114. La voie la plus courte pour arriver à la faveur des grands, c'est d'entrer toujours dans leur sens, id. Comendons, II, 49. Je voudrais dès demain pouvoir vous satisfaire; Mais, à mon sens, Philis, l'hymen est une affaire où, plus on est prudent, plus on est empêché, PERRAULT, Grisélidis. Il évite de donner dans le sens des autres et d'être de l'avis de quelqu'un, LA BRUY. v. || 16° Il s'est dit pour idée, pensée. J'avais corrigé cet article, sans en ôter aucun sens; mais d'Hacqueville aime mieux l'envoyer promptement, sév. 21 oct. 1676. || 17° Signification, manière de comprendre. Mais de ses derniers mots voyant le sens douteux.... CORN. Rodog. v. 4. L'effet expliquera le sens de la menace, id. Théod. I, 2. Vous prenez tout d'un sens contraire à ma pensée, ROTROU. Antig. II, 4. La seule résolution que Mme de Longueville prit de se retirer en Berry avec Mme la Princesse, eut autant de sens et d'interprétations différentes qu'il y eut d'hommes ou de femmes à qui il plut d'en raisonner, RETZ, Mémoires. t. II, liv. III, p. 504, dans POUSSINS. Hormidas l'entendant en un mauvais sens, Jean II l'entendant en un bon sens, PASC. Prov. XVII. J'entends ce mot au sens des molinistes, id. ib. I. Pour entendre l'Écriture, il faut avoir un sens dans lequel tous les passages contraires s'accordent, id. Pens. XVII, 10 bis. Les prophéties ont un sens caché et spirituel, dont ce peuple [les Hébreux] était ennemi, sous le charnel, dont il était ami, id. ib. XV, 7. Les mots diversement rangés font un divers sens, et les sens diversement rangés font différents effets, id. ib. XXV, 128. Un même sens change selon les paroles qui l'expriment; les sens reçoivent des paroles leur dignité, au lieu de la leur donner, id. ib. VII, 32. Ces demandes sont des demandes au sens que tout le monde entendait, BOSS. Nouv. Myst. 10. Si le sens de vos vers tarde à se faire entendre, Mon esprit aussitôt commence à se détendre, BOIL. Art p. I. Un oracle toujours se plaît à se cacher; Toujours avec un sens il en présente un autre, RAC. Iphig. II, 1. Ses paroles étaient entrecoupées, obscures, et quelquefois elles n'avaient aucun sens, FÉN. Tél. VII. Il y a toujours un sens dans lequel on peut condamner un écrit, et un sens dans lequel on peut l'approuver, VOLT. Disc. Lisbonne, préf. Toute expression qui ne trouve pas hors de notre esprit un objet sensible auquel elle puisse se rattacher, est vide de sens, DIDER. Opin. des anc. philas. (Locke). || Sens propre. Sens figuré. Les grammairiens distinguent ordinairement deux espèces de sens dans les mots : le sens propre qui est leur signification originaire et primitive, et le sens figuré par lequel on détourne

le premier sens, le sens propre, en l'appliquant à un objet auquel il ne convient pas naturellement, D'ALEMB. Œuv. t. II, p. 249. || Sens par extension, sens différent du sens propre, mais sans être métaphorique. Il y a, outre le sens propre et le sens figuré, un autre sens que j'appelle sens par extension, qui tient en quelque sorte le milieu entre ces deux-là, id. ib. || Contre-sens, voy. CONTRE-SENS. || Faux sens, erreur commise dans une traduction; c'est moins que le contre-sens, mais c'est à côté du sens de l'original, || 18° Ce qui fait la solidité du discours. Perse, en ses vers obscurs, mais scrupuleux et pressants, Affecta d'enfermer moins de mots que de sens, BOIL. Art p. II. Lycurge voulait que la monnaie fût fort pesante et de peu de valeur, et, au contraire, que le discours comprit en peu de paroles beaucoup de sens, ROLLIN, Traité des Ét. v, 3^e part. 2. Mérite non commun, savez-vous, ni facile, de clore en peu de mots beaucoup de sens, P. L. COURRIER, Pamphlet des pamphlets. || 19° Manière, façon, par extension d'acception, de signification. Il faudrait avoir une règle; la raison s'offre, mais elle est pliable à tous sens, PASC. Pens. VII, 4. Les hommes, en un sens, ne sont point légers, ou ne le sont que dans les petites choses.... fermes et constants dans le mal ou dans l'indifférence pour la vertu, LA BRUYÈRE, XI. Rejetons pour toujours et en tous sens cette puissance [de produire l'imparfait] que l'auteur [Malebranche] attribue à Dieu, FÉN. t. III, p. 31. C'est sans doute un grand avantage, de quelque sens qu'on le considère, VAUVEN. Justesse. Le bon sens consiste à prendre les choses dans le bon sens, id. B. sans Pourquoi la peste, la guerre, la famine et l'inquisition? tournez-vous de tous les sens, vous ne trouverez d'autre solution, sinon que tout a été nécessaire, VOLT. Dict. phil. Puissance. Il [Guise] était l'idole des catholiques et le maître de la cour, affable, généreux et en tous sens le premier homme de l'État, id. Mœurs, 174. || Tourner quelqu'un de tous les sens, le questionner de toute façon pour lui faire avouer quelque chose. || 20° Un des côtés d'une chose, par extension de manière, façon. On a mis cette étoffe du mauvais sens. La poésie tourne autour de son objet comme la sculpture, et le présente dans tous les sens, MARMONTEL, Œuv. t. IX, p. 409. Sur toi pèse en tout sens sa fluide colonne [de l'air], DELILLE, Trois règnes, II. || 21° Direction. La Méditerranée, cette mer si connue, traversée de tous les sens possibles par une infinité de navigateurs, FONTEN. Delisle. Pourquoi tourne-t-il [le soleil] sur son axe? et pourquoi en un sens plutôt qu'en un autre? VOLT. Ph. ignor. 15. Un aimant attire le fer de quelque côté qu'on le présente, au lieu qu'il n'attire un autre aimant que dans un sens, et qu'il le repousse dans le sens opposé, BUFF. Min. t. IX, p. 136. Le torrent des préjugés l'entraîne; pour le retenir, il faut le pousser en sens contraire, J. J. ROUSS. Ém. IV. || 22° À contre-sens, voy. CONTRE-SENS. || Proverbe. Qui perd le sien perd le sens.

— SYN. SENS, ACCEPTION. Sens diffère d'acception en ce qu'il a plus d'étendue. On dit : le sens d'un mot et le sens d'une phrase; mais on dit seulement : l'acception d'un mot, sans pouvoir dire l'acception d'une phrase.

— HIST. XI^e S. À bien petit que il ne pert le sens, Ch. de Rol. xxii. Car vasselage par sens [avec prudence] n'est pas folie, ib. cxxx. || XII^e S. Se j'avoie le sens qu'ot Salemons, Couci, XIII. Car g'i met tout, cuer et cors et desir, Sens et savoir.... ib. XIX. Quant Karles li cria : Saisne, que penses-tu? Cuides me tu sovraïner? tu as le san perdu, Sax. II. Mais ce poez veoir assez Que c'est li drois chemins batuz; Dès que je m'i sui anbatuz, Je ne tornerai autre san [côté], La Charrette, 1378. De tutes terres venciend genz pur oïr le senz le rei Salomon, Rois, p. 241. Jà voir, ces murs ne vos auront garant, Ne ces palès où l'or luist et respant; Tot le verroiz [verrez] depecier en mil sens, la Prise d'Orange, v. 1403. Quant vœu unt e esgardé, Que la paiz lor est saluable, E en tuz sens plus profitable, BENOÎT, II, 4086. || XIII^e S. Qui font tant par trop boire Que il en perdent si le sens et la memoire.... Berte, LXVI. Vers le lion [il] s'en va, ou soit sens ou folie, ib. II. Se tu me voloies laissez aler, je t'apprendroie trois sens qui t'averoient grant mestier, Chr. de Rains, 236. Car quant il vit qu'il ne porroit Aecomplir ce qu'il desiroit, Et qu'il y fu si pris du sort, Qu'il n'en pooit avoir confort En nule guise, n'en nul sens, Il perdi d'ire tout le sens, La Rose, 4510. Babiloine, si com je pens, Dure vingt liues de tos sens, Flor. et Bl.

1787.Se on savoit si tost nostre nom,por le petit sens qui est en noz, nostre œvre.... fust mains prisié, BEAUM. Prologue. Quant galiot corent par mer, Et torment cel sens [de ce côté] por rober, Partonop. v. 1746. || XIV^e S. La partie qui connoist peut estre appelée sens, et celle qui appete est nommée appetit sensitif, ORESME, Eth. 32. Le bon sens naturel que Dieu vous a donné, Ménagier, I, 2. || XV^e S. Le sens acquis profite plus, Quant au naturel est unis, E. DESC. Poés. mss. f^o 242. Sans nul delay, sy le querons. Et faisons que le trouverons : Je vous dy que nous ferons sanz [sensément], Résurrect. de N. S. Myst. Et fut celle prise moult honorable; car grande deffense y trouverent, parquoy convint de tant plus grand sens et force à en venir à chef, NOUÏO. Hist. I, 19. Et ne m'est pas advis que le sens d'ung homme sceust porter et donner ordre à ung si grant nombre de gens.... COMM. I, 3. Si tost que les princes furent venus devant le roy, il les regarda, puis dist : seigneurs, je m'en vois mourir; ung sens [sentence] vous laisse, c'est que nul de vous ne vueille herberger jeunes amours en ung vieil corps; car celluy qui le fait, il herberge sa destruction et sa mort, Perceforest, t. VI, f^o 96. Elle y aura employé ses cinq sens de nature, Les 15 joies de mariage, p. 83, dans LACURNE. || XVI^e S. La chose est tant abhorrente de sens commun, que.... RAB. Garg. I, 31. Chacun abunde en son sens, mesmement en choses foraines, externes et indifferentes, id. Pant. III, 7. Prester à un escript un sens qu'il n'a pas, MONT. I, 131. L'usage des parfums, pour nous resjouir, esveiller et purifier le sens, id. I, 292. Chacun en peult debatre et dire selon son sens, id. I, 399. Il n'y a sens qui n'ay une grande domination, et qui n'apporte par son moyen un nombre infini de cognoissances, id. II, 359. Il eut en grande admiration son bon sens et sa hardiesse, AMYOT, Thém. 51. Leur ayant le mal troublé le sens, ilz se mutinerent contre luy, id. Péric. 66. Caton se levant, non comme piqué de soudaine cholere ny d'envie de contester, ains de sens froid et rassis, id. Cat. d'Utig. 66. Partout le sens commun est comme un receptacle universel des sens extérieurs, PARÉ, XVIII, 14. En amour est folie et sens, COTGRAVE. Il est bien fol qui à fol sens demande, id. Nul n'a trop pour soy de sens, m.

— ETYM. Wallon, *sain*; du lat. *sentus*. À côté de *sent*, l'ancienne langue avait *san* ou *sen* (provenç. *sen*; ital. *senno*), qui vient non du lat. *sensus*, mais de l'allemand. *Sinn*, sens, et qui a donné forcené. *Sens* et *sen* avaient pris l'un et l'autre le sens de direction, de côté; c'est une extension de la signification primitive, qui alla à manière, mode d'être, ainsi que le latin *mens* l'a fait dans les compositions adverbiales des langues romanes.

2. SENS DESSUS DESSOUS (san-de-su-de-sou), SENS DEVANT DERRIÈRE (san-de-van-dè-riè-r'), loc. adv. || 1° Sens dessus dessous, dans une situation telle que ce qui devrait être dessus se trouve dessous. Cette boîte est sens dessus dessous. Nos bombes tombaient à tous moments sur ces demi-lunes, et semblaient les renverser sens dessus dessous, RAC. Lett. XVIII à Roil. || Fig. et particulièrement. En parlant de ce qui est dans un grand désordre et tout bouleversé. Je crois qu'à mon avis tout le monde radote, Qu'il a la tête vide et sens dessus dessous, RÉGNIER, Sat. XIV. Vous devriez.... Ne point aller chercher ce qu'on fait dans la lune, Et vous mêler un peu de ce qu'on fait chez vous, Où nous voyons aller tout sens dessus dessous, MOL. F. sav. II, 7. Cette religieuse qui met tout son dioceze sens dessus dessous, sév. 74. Je logerai à Époisse, parce que Bourbilly est sens dessus dessous, id. 30 juill. 1677. || Mettre quelqu'un sens dessus dessous, lui causer un trouble violent, une vive émotion. Cet enfant n'avait mis tout sens dessus dessous, TH. CORN. le *Gallier de soi-même*, v. 7. || 2° Sens devant derrière, loc. adv. Dans une situation telle que ce qui devrait être devant se trouve derrière. Sa perriquet est sens devant derrière.

— HIST. XIII^e S. Si vuelent estre pledeeur, Et pensent baras et cauteles, Dont il bestornent les querelles, Et metent ce devant derrière, RUTEB. 222. Et bien est voir [vrai] qu'il souloit estre En tel maniere; Mais tout va ce devant derrière, Un dit de verité. Et ainsi seroit li plaisir ce devant derrière, BEAUM. II, 3. Leur glotonie nous fist tel dommage que nous en fumes delaié [retardé] huit bones journées, pour ce que le roi fist tourner les nefes ce devant derrière, JOINV. 286. || XVII^e S. Li jeus est retournés che que derier devant, Baud. de Seb.

v, 260. Retournez la lamproie ce dessus dessous ou [au] pot, *Ménagier*, 1, 5. || xv^e s. On lui tourna [au duc de Lancastre] ses armes ce dessus dessous, comme si il fust traistre, FROISS. II, II, 117. Renverser s'en dessus dessous, Est-ce bien fait, je vous en prie? CH. D'ORL. *Rondeau*, p. 296. Princes, vous qui tenez les grans estats sans regarder la façon et maniere, Vous courroucez tant de gens en ung tas, Que tout pour vous va oen devant derriere, COQUILLART, *Ball. contre les princes*. Renversez ce dessus dessous La terre... GRINGOIRE, *Farce à la suite du jeu du Prince des sots*. || xvi^e s. Ce petit paillard tastonnoyt ses gouvernantes ce dessus dessous, ce devant derriere, RAB. *Garg.* I, 11. Craignant que s'il attemptoit de remuer et tourner sans dessus dessous tout le gouvernement de la ville... AMYOT, *Sol.* 23. Un tremblement de terre si violent que quelques villes en furent renversées sans dessus dessous, ID. *Fab.* 6. Bien ce voulusse alors dessus dessous Verser les murs de Troye parjurée, DU BELLAY, IV, 38. Cela estoit pour renverser entierement nostre chasteau s'en dessus dessous, PARÉ, t. III, p. 711. Plusieurs fois le jour l'on tourne et vire s'en dessus dessous la feuille de meurier, O. DE SERRES, 468. Ceste mayson est transposée ce dessus dessous, PALSGR. p. 421. Fortune lui a versé sa chance ce dessus dessous, M. p. 540. Et ayant presque renversé s'en dessus dessous, STRAPAROLE, 6^e nuit. *Fabl.* 4

— ETYM. Vaugelas écrivait sans dessus dessous, sans devant derriere, comme qui dirait sans dessus ni dessous; Mme de Sévigné suivait cette orthographe, qui avait des précédents dans le xv^e siècle. Chapelain et Ménage écrivaient sans dessus dessous, conformément à l'avis de Pasquier, et cette orthographe a prévalu; sens est supposé avoir ici la signification de direction, de côté, comme qui dirait : le sens qui devait être dessus est dessous. Mais on comprend tout d'abord combien une pareille locution serait forcée; au reste, toutes ces hypothèses tombent devant l'historique; la locution est simple et correcte : c'est ce dessus dessous c'est-à-dire ce qui est dessus mis dessous. Au xv^e siècle, on a dit c'en dessus dessous : ce qui est en dessus mis en dessous. Enfin, au xvi^e siècle, l'intelligence de la locution se perdant, on ne sait plus l'écrire : la prononciation se conserve par la tradition et reste la même; mais l'orthographe se corrompt. La vraie locution est donc c'en devant derriere, c'en dessus dessous; ce qui a exactement le même son que sens dessus dessous. H. Estienne avait bien vu ce que c'était que cette locution. Il appartiendrait à l'Académie, que les imprimeries suivent, de rectifier une aussi vicieuse orthographe, d'autant plus qu'il n'y a rien à changer à la prononciation.

† SENSAL (san-sal), s. m. Voy. SANSAL.

— ETYM. Ital. *sensale*; de l'arabe *simsdr*, entre-metteur.

SENSATION (san-sa-sion; en vers, de quatre syllabes), s. f. || 1^o Impression produite par les objets extérieurs sur un organe des sens, transmise au cerveau par les nerfs, et aboutissant à un jugement de perception. Les sensations sont passives, lorsque l'organe reçoit l'impression sans l'avoir cherchée; elles sont actives, lorsque l'attention de l'individu se concentre pour les juger avec plus d'exactitude. La sensation du froid, du chaud. La sensation des saveurs, des odeurs, des couleurs. Nous pouvons la définir [la sensation] la première perception qui se fait en notre âme à la présence des corps que nous appelons objets, et ensuite de l'impression qu'ils font sur les organes de nos sens, BOSS. *Connaiss.* I, 4. On donne le nom de couleur blanche à la sensation que la neige a coutume de produire en nous, ROUAUT, *Phys.* I, 27. Les sensations ne sont rien autre chose que des manières d'être de l'esprit; et c'est pour cela que je les appellerai des modifications de l'esprit, MALEBR. *Rech. vér.* I, 4. Toutes les facultés du monde n'empêcheront jamais les philosophes de voir que nous commençons par sentir, et que notre mémoire n'est qu'une sensation continuée, VOLT. *Diet. phil. Sensation*. Nous sentons toujours malgré nous, et jamais parce que nous le voulons; il nous est impossible de ne pas avoir la sensation que notre nature nous destine, quand l'objet nous frappe, ID. *ib.* Berkeley [l'idéaliste] attend encore une réponse : lier l'existence réelle de son propre corps avec la sensation n'est point une chose facile, DIDER. *Claude et Nér.* II, 31. Les sensations n'ayant rien qui ressemble essentiellement aux objets... ID. *Lett. sur les aveug.* Distin-

guons la sensation du sentiment : la sensation n'est qu'un ébranlement dans le sens; et le sentiment est cette même sensation devenue agréable ou désagréable par la propagation de cet ébranlement dans tout le système sensible, BUFF. *Quad.* t. II, p. 144. Le mot sensation, pris abstractivement, n'exprime proprement aucune idée; ce mot est seulement une expression commune à toutes les idées que nous recevons par les sens, D'ALEMB. *Mél. de littér.* t. V, § II. Toutes nos facultés viennent des sens, ou, pour parler plus exactement, des sensations; car, dans le vrai, les sens ne sont que cause occasionnelle, CONDIL. *Œuv.* t. III, p. 3. La philosophie fait un nouveau pas : elle découvre que nos sensations ne sont pas les qualités mêmes des objets, et qu'au contraire elles ne sont que des modifications de notre âme, M. *Traité des sensat.* I, II, 1. Il ne suffit pas d'avoir des sensations pour avoir des idées, et nous n'avons des idées qu'autant que nous remarquons nos sensations, M. *Art de pens.* I, 3. En 1765 il donna un mémoire sur la durée des sensations de la vue, CONDORCET, *d'Arct.* La statue [imaginée par Condillac] commence à jouir de l'existence; mais elle ne sait point encore qu'elle existe; une sensation n'est pas une notion; et combien l'idée d'existence est roûléchiel BONNET, *Ess. anal. âme*, 6. Condillac a exposé un grand nombre des effets de la sensation dans l'entendement, avec une analyse si exacte et si claire, qu'il ne reste plus aucun louche sur l'origine de nos idées, DESTUTT TRACY, *Instit. Mém. sc. mor. et pol.* t. I, p. 289. Les sensations répétées souvent nuisent toujours aux sens qui les produisent, en raison de la délicatesse du sens, de l'intensité et de la durée de la sensation, SENNEBIER, *Ess. art d'observ.* t. I, p. 418, dans POUGENS. || 2^o Particulièrement, impression produite par les objets extérieurs sur les sens et aboutissant au plaisir ou à la peine. Nous sommes étonnés de la pensée; mais le sentiment est tout aussi merveilleux; un pouvoir divin éclate dans la sensation du dernier insecte comme dans le cerveau de Newton, VOLT. *Dict. phil. Sensation*. || 3^o En général, action de sentir, action dévolue à certaines parties du système nerveux périphérique et central, tant extérieur ou de la vie animale qu'interne ou sympathique, c'est-à-dire de la vie végétative. || Sensations externes, celles qui appartiennent au tissu nerveux de la vie animale. || Sensations internes, celles qui appartiennent au tissu nerveux de la vie végétative; elles font percevoir non plus les propriétés des corps ou les actions des êtres du milieu ambiant, mais l'état où se trouvent certains organes de l'animal même qui perçoit. || 4^o Fig. Faire sensation, faire une sensation, produire une impression marquée dans le public, sur une compagnie, etc. On est toujours indigné ici de l'absurde et abominable jugement de Toulouse; on ne s'en soucie guère à Paris, où l'on ne songe qu'à son plaisir, et où la Saint-Barthélemy ferait à peine une sensation, VOLT. *Lett. Damilaville*, 17 avr. 1762. Nous sommes dans un temps où rien ne fait une grande sensation; tous les objets, de quelque nature qu'ils soient, sont effacés les uns par les autres, M. *Lett. Richelieu*, 19 juill. 1773. Il n'y a de bruyantes que les folles; les femmes sages ne font point de sensation, J. J. ROUSS. *Ém.* V.

— HIST. XIV^e s. De toute chose qui ouvre [opère] selon aucun des sens naturelz, la sensation ou operacion est ou [au] resgart de la chose sensible, ORESME, *Eth.* 304

— ETYM. Provenç. *sensacion*; espagn. *sensacion*; ital. *sensazione*; du lat. *sensationem*, de *sensatus*, doué de sens, de *sensus*, sens.

SENSE, ÉE (san-sé, sée), adj. || 1^o Qui a du bon sens, du jugement. Apprends que les discours des filles bien sensées Découvrent rarement le fond de leurs pensées, CORN. *Méd.* III, 4. Si vous en consultez des têtes bien sensées, ID. *Nicom.* II, 3. Cette importante difficulté de la justification, de laquelle leurs premiers auteurs [des protestants] ont fait leur fort, n'est plus à présent considérée comme capitale par les personnes les mieux sensées qu'ils aient entre eux, BOSS. *Exp. de la doct. de l'Égl.* VII. Un sage confident, Conseiller très-sensé d'un roi très-imprudent, BOIL. *Épît.* I. || 2^o Conforme au bon sens, à la raison. Un discours sensé. Une réponse bien sensée.

— ETYM. Lat. *sensatus*, de *sensus*, sens. Le mot est nouveau. L'ancienne langue disait *sené*, de *sen* (voy. l'historique de SENS).

SENSÉMENT (san-sé-man), adv. D'une manière

sensée. Il parle, il écrit sensément. À l'égard des vers dont vous me parlez, vous pensez sur cet art aussi sensément que sur tout le reste, VOLT. *Lett. au Pr. roy. de Prusse*, 26 août 1736.

— REM. Ne confondez pas ce mot avec le terme populaire *ensément*.

— ETYM. *Sensé*, et le suffixe *ment*.

† SENSIBILISABLE (san-si-bi-li-za-bl), adj. Terme de photographie. Qui peut être sensibilisé.

† SENSIBILISATEUR, TRICE (san-si-bi-li-za-teur, tri-s'), adj. Terme de photographie. Qui sensibilise. Le bain sensibilisateur.

† SENSIBILISATION (san-si-bi-li-za-sion), s. f. Action de sensibiliser.

† SENSIBILISER (san-si-bi-li-zé), v. a. Terme de photographie. Rendre sensible à l'action de la lumière la surface d'une feuille de papier.

— ETYM. *Sensible*.

SENSIBILITÉ (san-si-bi-li-té), s. f. || 1^o Qualité de sentir, c'est-à-dire propriété dévolue à certaines parties du système nerveux, par laquelle l'homme et les animaux perçoivent les impressions soit faites par les objets du dehors, soit produites à l'intérieur. Quand la chaleur de la terre s'est assez atténuée pour ne pas offenser la sensibilité des êtres qui nous ressemblent, BUFF. 6^e époque, *Œuv.* t. XII, p. 293. Je ne saurais douter raisonnablement que je ne sois doué de sensibilité, d'entendement, de volonté, parce que j'exerce à chaque instant ces facultés, BONNET, *Œuv. mêlées*, t. VIII, p. 236, dans POUGENS. Exister pour nous, c'est sentir; notre sensibilité est incontestablement antérieure à notre intelligence, J. J. ROUSS. *Ém.* IV. La source de toutes les passions est la sensibilité; l'imagination détermine leur pente, ID. *ib.* || 2^o Sensibilité organique, expression encore fréquemment employée mais tout à fait abusive, par laquelle on désigne l'aptitude des éléments anatomiques à s'assimiler certains principes immédiats et leur inaptitude à en assimiler d'autres. || 3^o Il se dit de la susceptibilité à l'impression des choses morales. La sensibilité que j'ai pour tous les intérêts [de ma chère enfant], sév. 9 mai 1680. Il se forme dans les grandeurs une nouvelle sensibilité pour les dé- plaisirs, dont le coup est d'autant plus rude qu'on est moins préparé à le soutenir, BOSS. *Mar.-Thér.* Une âme faible... qui n'apporte jamais à l'autel que des promesses cent fois violées, que des sensibilités de dévotion que le premier plaisir étouffe, MASS. *Avent, Dispos. à la comm.* Un reste de respect, et une certaine sensibilité pour la vérité, M. *Carême, Parole de Dieu*. Ainsi votre sensibilité sur les injures, toujours trop écoutée, a poussé votre orgueil à un tel point, que... M. *Carême, Tiéd.* 2. Avoir dans la défaillance de l'âge... la même sensibilité pour le plus léger refroidissement du maître, que dans l'âge le plus vif et le plus florissant, M. *Carême, Dang. des prospér. temp.* Ainsi la vie se passe, la conscience s'use, la sensibilité au bien s'éteint, M. *Carême, Pdques*. J'avais apporté de Paris le préjugé qu'on a dans ce pays-là contre la musique italienne; mais j'avais aussi reçu de la nature cette sensibilité de tact contre laquelle les préjugés ne tiennent pas, J. J. ROUSS. *Conf.* VII. || 4^o Sentiments d'humanité, de pitié, de tendresse. Ce n'était pas ici une de ces sensibilités de caprice, qui n'ouvrent le cœur à certains maux que pour le fermer à tous les autres, MASS. *Or. fun. Villars*. Ces sensibilités vulgaires que les faiblesses déshonorent, et où, à force de donner tout à la tendresse, on ne donne rien à la raison et au devoir, M. *Or. fun. Madame*. La sensibilité fait tout notre génie; Le cœur d'un vrai poète est prompt à s'enflammer, Et l'on ne l'est qu'autant que l'on sait bien aimer, PIRON, *Métrom.* I, 3. Il y a une espèce de sensibilité vague qui n'est qu'une faiblesse d'organes, plus digne de compassion que de reconnaissance, DUCLOS, *Consid. mœurs*, 14. La vraie sensibilité serait celle qui naîtrait de nos jugements et ne les formerait pas, ID. *ib.* La sensibilité n'est jamais sans faiblesse d'organisation, DIDER. *Parad. coméd. Mém.* t. IV, p. 43, dans POUGENS. La tendresse se borne au sentiment qui fait aimer; la sensibilité a pour objet tout ce qui peut affecter l'âme en bien ou en mal, D'ALEMB. *Synon.* *Œuv.* t. III, p. 329. || 5^o Terme de physique. Grande justesse d'un instrument qui le rend capable d'indiquer les différences les plus légères. Sensibilité d'une balance. || Sensibilité de la main, qualité par laquelle le cavalier sent immédiatement si les rênes produisent l'effet nécessaire. || 6^o Fig. Qualité d'être senti, c'est-à-dire caractère sensible, matériel. Il faut bien prendre garde à tempérer de

telle manière la sensibilité de ses expressions que l'on ne fasse que rendre l'esprit plus attentif, *MALEBR. Recherche*, VI, 3.

— HIST. XIV^e s. L'utilité de la sensibilité de cuir fu que le cors, qui en est avironé, ne fust pas bledié sans le savoir, H. DE MONDEVILLE, f^o 40, verso. L'excellent sensibilité que le nerf ot [eut], *ib.*, f^o 21, verso. Ce [que l'anatomie est nécessaire] puet estre prouvé en trois manières: la première par autorité; la seconde par sensibilité semblable [un exemple semblable]; la troisième par raison, *ib.*, f^o 7, verso.

— ETYM. Provenç. *sensibilitat*; espagn. *sensibilidad*; ital. *sensibilità*; du lat. *sensibilitatem*, de *sensibilis*, sensible.

SENSIBLE (san-si-bl'), *adj.* || 1^o Qui est doué de sensibilité. Les êtres sensibles et les êtres inanimés. Il vaut mieux enlever l'esprit hors de ses réflexions, et traiter l'homme comme sensible, au lieu de le traiter comme raisonnable, *MONTESQ. Lett. pers.* 33. || 2^o Par extension, qui jouit d'une sensibilité exquise, plus grande qu'à l'ordinaire. Un cheval qui a la bouche sensible. En voilà pour tuer une oreille sensible, *MOL. Femm. sav.* II, 6. Jamais oreille ne fut plus sensible à l'harmonie, *VOLT. Mém. litt. Mme du Châtelet*. || Sensible à l'éperon, se dit d'un cheval qui obéit à cette aide. || Qui reçoit une impression trop vive des objets. L'œil est une partie fort sensible. Il est sensible aux moindres variations du temps. || Sensible aux mouches, se dit d'un cheval qui craint beaucoup la piqûre de ces insectes. || Terme de botanique. Se dit des plantes qui ferment leurs feuilles quand on y touche, ou qui ont des feuilles tellement délicates qu'on ne peut y toucher sans les froisser. || 3^o Fig. Qui reçoit une impression morale. Puisque Rome le veut, puisqu'il est impossible de la rendre une fois à la pitié sensible, *MAIRET. Mort d'Asdr.* I, 4. Vous ne vous montrez point sensible à cet outrage! *CORN. Hor.* II, 5. Aux larmes de sa mère il a paru sensible, *RAC. Théb.* II, 3. Peu sensible aux charmes d'Hermione, *ib. Andr.* I, 4. A mes périls Atalide sensible, *ib. Baj.* II, 5. Quels hommes [les Spartiates], s'écria par admiration l'un des seigneurs persans, qui ne sont sensibles qu'à l'honneur et point à l'argent! *ROLLIN, Hist. anc. Éuv.* t. III, p. 231, dans *POUGENS*. Peu de gens aussi sensibles au mérite sont à portée de le favoriser, ou peu de gens à portée de le favoriser y sont aussi sensibles, *FONTEN. Ozanam*. || On le dit avec à et un infinitif. N'étant guère moins sensible à reconnaître les obligations que j'ai aux autres excellentes personnes... *VOIT. Lett.* 50. || Sensible sur. Vous n'êtes que trop vive et trop sensible sur ma vie et sur ma santé, *sév. à Mme de Grignan*, 6 mai 1674. Mes parents sont si peu sensibles à ce que je fais pour eux, et le sont tant sur ce que je ne puis faire, que leur commerce ne me donne que du chagrin, *MAINTEN. Lett. à M. d'Aubigné*, 4^e nov. 1683. || On a dit, mais on ne le dit plus, sensible en. Tropsensible en ton mal, de regret je me pâme, *RÉGNIER, Élog.* II. || Particulièrement. Être sensible à quelque chose, en éprouver un vif déplaisir. Docile à la censure quand elle était juste, Moncrif y était pourtant très-sensible, *D'ALEMB. Éloges, Moncrif*. || Absolument. Un plus sensible que moi se plaindrait du monde; mais je me contente de l'oublier, *BALZ. liv. V, Lett.* 25. || C'est son endroit sensible, sa partie sensible, se dit en parlant des choses dont quelqu'un est le plus touché. Ah! tu sais me frapper par où je suis sensible, *CORN. Cinna*, I, 2. S'il restait encore dans le cœur de Mme la Dauphine quelque endroit sensible, c'était à l'amour de la gloire et plus encore au salut de son époux, *FLÉCH. Dauphine*. C'est l'attaquer par son endroit sensible, *MASS. Pet. carême, Gloire hum.* || 4^o Absolument. Qui est aisément ému, attendri. Son sort que tu plains te doit faire penser que ton cœur est sensible et qu'on peut le percer, *CORN. Pomp.* IV, 4. Ma voix rendrait les bois et les rochers sensibles, *ROTA. St Gen.* II, 3. Une personne si sensible et si délicate, qui ne pouvait seulement entendre nommer les maux, a souffert douze ans entiers et presque sans intervalle les plus vives douleurs, *BOSS. Anne de Gonz.* Je me croirais un monstre si je cessais de l'aimer passionnément [le duc de Choiseul]; je suis aussi sensible à l'âge de près de quatre-vingts ans qu'à vingt-cinq, *VOIT. Lett. Mme de St-Julien*, 22 janv. 1772. Les âmes sensibles ont plus d'existence que les autres; les biens et les maux se multiplient à leur égard, *DUCLOS, Consid. mœurs*, 4. À la moindre circonstance inopinée, l'homme sensible la perd [la tête]; il ne sera ni un

grand roi, ni un grand ministre, ni un grand capitaine, ni un grand avocat, ni un grand médecin, *DIDER. Parad. coméd. Mém.* t. IV, p. 12, dans *POUGENS*. Je ne connais sensible, je ne me crois pas faible, *M^{me} RICCONI, Œuv.* t. IV, p. 50, dans *POUGENS*. Sois homme sensible, mais sois homme sage; si tu n'es que l'un des deux, tu n'es rien, *J. J. ROUSS. Ém.* IV. Soyez fermes et non pas opiniâtres; courageux, et non pas tumultueux; libres, mais non pas indisciplinés; sensibles, mais non pas enthousiastes, *MIRABEAU, Collection*, I, p. 54. Sensible assez pour être aimant et bienfaisant, mais pas assez pour être le jouet de ses passions, *MARMOTEL, Mém.* VII. || Particulièrement. Qui reçoit l'impression de l'amour. Hermione est sensible; Oreste a des vertus, *RAC. Andr.* II, 4. Hippolyte est sensible et ne sent rien pour moi, *M. Phèdre*, IV, 5. || 5^o Au sens passif. Qui peut être senti, qui fait impression sur les sens. Les objets sensibles. Le monde sensible. Les qualités excessives nous sont ennemies, et non pas sensibles; nous ne les sentons pas, nous les souffrons, *PASC. Pens.* I, 4, édit. HAVET. || Idées sensibles, idées immédiatement fournies par les sens. Une idée abstraite veut être expliquée par une idée moins abstraite, et ainsi successivement, jusqu'à ce qu'on arrive à une idée particulière et sensible, *CONDIL. Traité des syst.* 2. || 6^o Qui cause une impression pénible. Le froid a été très-sensible cette année. || Par extension, douloureux. Le mal de dents est un mal très-sensible. Un coup de poignard ne me serait pas plus sensible, *sév.* 224. || 7^o Fig. Qui fait une vive impression agréable ou pénible, qui est vivement senti en bien ou en mal. Rome avec une joie et sensible et profonde, *CORN. Cinna*, V, 3. Les reproches me sont sensibles; il faut qu'ils me le soient beaucoup, puisque j'y ferai céder, s'il le faut, mes plus sensibles intérêts, *sév.* 325. Vous me parlez de la mort de M. de la Rochefoucauld; elle est encore toute sensible en ce pays-ci, *ib.* 6 avr. 1680. Ce revers est sensible, il faut le confesser, *TH. CORN. Ariane*, IV, 3. C'eût été un soutien sensible à une âme comme la sienne, d'accomplir de grands ouvrages pour le service de Dieu, *BOSS. Anne de Gonz.* Encore s'il eût plu à Dieu de lui conserver ce goût sensible de la piété qu'il avait renouvelé dans son cœur au commencement de sa pénitence, *ib.* Je fais cette lecture avec une sensible consolation, *ib. Lett.* 96. Ceux qui s'abandonnent à toutes sortes de divertissements très-sensibles et très-agréables, ne sont pas capables de pénétrer des vérités qui renferment quelque difficulté considérable, *MALEBR. Recherche*, II, 2^e part. ch. 8, 4. Amitiés sensibles qui font une impression plus vive sur le cœur, qui le touchent, qui l'affectionnent, *BOURDAL. Pensées*, t. II, p. 255. Laissons aux infidèles ces longues et sensibles douleurs [pour la mort des personnes chères] que la religion ne modère pas, *FLÉCH. Lamoignon*. Ce qui fut le plus sensible au général carthaginois [Annibal], fut de voir Capoue assiégée par les Romains, *ROLLIN, Hist. anc. Éuv.* t. I, p. 450, dans *POUGENS*. Ne me serait-il point sensible de vous voir faire une injuste préférence? *BARON, l'Homme à bonnes fortunes*, I, 3. Ce n'est pas, grand Dieu! que ces consolations soient toujours sensibles à une âme fidèle, *MASS. Paraphr. Ps.* XV, 5. || 8^o Qui se fait percevoir, remarquer aisément, clairement. Mon malheur m'est visible, et mon amour en vain voudrait me l'obscurcir; Mais le détail encor ne m'en est pas sensible, *MOL. Amph.* II, 2. Pour me servir d'une comparaison qui sera plus sensible, *PASC. Prov.* II. C'est le cœur qui sent Dieu, et non la raison; voilà ce que c'est que la foi; Dieu sensible au cœur, non à la raison, *ib. Moyens*, 4, édit. FAUGÈRE. Si nos cœurs s'endurcissent après un avertissement si sensible [la mort rapide de Madame], que reste-t-il autre chose à la Providence que de nous frapper nous-mêmes sans miséricorde? *BOSS. Duch. d'Orl.* Le compte est aisé à faire, et la suite le rendra sensible, *ib. Hist.* I, 8. Dieu se rendit sensible par de continuel miracles, *ib.* II, 3. Faits qu'il a rendus sensibles aux plus ignorants, *ib.* II, 43. Le premier sujet de vos plaintes [de Fénelon] regarde l'altération de votre texte imputée à M. de Chartres: En voici, dites-vous, un exemple des plus sensibles... *ib. Rép. d'un théologien*, 4. Le silence de la nuit, rendant les échos plus forts et plus sensibles, faisait paraître leurs cris comme des cris d'une troupe beaucoup plus grosse que la leur, *ROLLIN, Hist. anc. Éuv.* t. VII, p. 507, dans *POUGENS*. Les belles fables de l'antiquité ont en-

core ce grand avantage sur l'histoire qu'elles présentent une morale sensible, *VOIT. Dict. phil. Fable*. Cet exemple suffit pour rendre ma pensée sensible, *CONDIL. Conn. hum.* II, 1, 9. || 9^o Appréçiable. Presque toute la nation irriée longtemps contre sa propre félicité qui ne lui était pas encore sensible, *VOIT. Russie*, II, 10. En général, l'influence de la nourriture est plus grande et produit des effets plus sensibles sur les animaux qui se nourrissent d'herbes ou de fruits, *BUFF. Quadrup.* t. VII, p. 207. Il suffit de faire chauffer ou geler de l'eau, pour que l'air qu'elle contient reprenne son élasticité et s'élève en bulles sensibles à la surface, *ib. Hist. min.* 2^e part. *Éuv.* t. VI, p. 137. Il est certain que Saturne éprouve, dans son mouvement, des variations sensibles, et il est fort vraisemblable que Jupiter est la principale cause de ces variations, *D'ALEMB. Éuv.* t. XIV, p. 130. La courbure du globe terrestre est sensible à la surface des mers: le navigateur, en approchant des côtes, aperçoit d'abord leurs points les plus élevés, *LA PLACE, Expos.* I, 4. || 10^o Terme de physique. Qui indique les plus légères différences. Un thermomètre, une balance sensible. M. d'Arçi imagina de suspendre un petit canon à un pendule, et de juger de la force de la poudre par l'arc que le recul ferait décrire à ce canon... pour juger de la supériorité d'une poudre sur une autre, on trouverait difficilement un instrument plus sensible ou plus sûr, *CONDORCET, d'Arçi*. || 11^o Terme de musique. Note sensible, ou, substantivement, la sensible, la note qui est à un demi-ton au-dessous de la tonique. Beaucoup de chants populaires, pleins d'expression et de naïveté, sont dépourvus de note sensible, *II. BERLIOZ, A travers chants*, p. 13. Il y a deux sensibles: la sensible dure, qui produit un effet si majestueux dans le plain-chant, et qui est un peu délaissée par nos compositeurs modernes, et la sensible proprement dite; c'est dans les modes 1, 2, 3, 4, 7 et 8 de la tonalité du plain-chant qu'existait la sensible dure; M. Hector Berlioz, dans son beau mystère *l'Enfance du Christ*, a employé à plusieurs reprises ce degré, et toujours avec beaucoup de bonheur, *A. LOURIN, Notions élém. d'harmonie moderne*, p. 3. || Accord sensible ou dominant: les harmonistes de l'école de Rameau appelaient ainsi l'accord de septième de dominante. || 12^o S. m. Tout ce qui est sensible, susceptible d'être ému. Vous pouvez dire, à coup sûr, de tout ce qui excite le sensible dans les comédies les plus honnêtes, qu'il attaque secrètement la pudeur, *BOSS. Comédie*, 5. Saint François de Sales, qui enseigne que les actes de piété, chassés et comme repoussés de tout le sensible, se retirent dans la haute pointe de l'esprit, *ib. Ét. d'orais*, x, 17. || Objets des sens. Il y a sensibles communs et sensibles propres: les sensibles propres sont ceux qui sont particuliers à chaque sens; et les sensibles communs sont ceux qui sont communs à plusieurs sens, *BOSS. Connaiss.* I, 3.

— HIST. XIII^e s. Vertuz morel, qui appartient à l'âme sensible; vertuz intellectuel, qui appartient à l'âme raisonnable, *BRUN. LATINI, Trésor*, p. 297. || XIV^e s. Icelle Marion, qui est non sensible [intelligente], et ainsi comme toute folastre, *DU CANGE, folles*. Nature et je [Vénus] faisons amer Bestes, oisiaus, poissons de mer, D'aigue courant et de paisible, K'il ont en iaus [eux] ame sensible, *J. DE CONDÉ, t. III*, p. 30. Les nerfs de la teste sont appelez sensibles, et si ne sont ilz pas du tout sans mouvement, *LANFRANC, f^o 28*. || XVI^e s. Mon ame abanne en compagnie d'un corps si tendre, si sensible, *MONT.* I, 166. Si nos facultez intellectuelles et sensibles sont sans fondement, *ib.* II, 318. Je ne saurois, dit-il, vivre ne converser avec un homme qui ait le palais et la langue plus sensible que le cœur, *AMYOT, Cal.* 18. L'air se fendit soudainement, sans que l'on eust au paravant apperceu aucune sensible mutation de temps, *M. LUCULL.* 16.

— ETYM. Esp. *sensible*; portug. *sensível*; ital. *sensibile*; du lat. *sensibilis*, de *sensus*, sens. Dans l'anglais, *sensible* veut dire intelligent; c'est un sens qu'il tient de l'ancien français.

SENSIBLEMENT (san-si-ble-man), *adv.* || 1^o D'une manière sensible, perceptible, appréciable. Songe avant-coureur d'aventure tragique! Combien sensiblement cet accident s'explique! *ROTA. l'encest.* V, 2. Si les grandes [maladies] l'altèrent sensiblement [le sens], je ne doute point que les petit s n'y fassent impression à leur proportion, *PASC. Pens.* III, 3, édit. HAVET. On voit fort sensiblement de dedans la lune notre terre tourner sur son centre,

roux. *Mond. 3^e soir*. Quand les temps ont sensiblement changé, il y a des lois qu'il faut changer. *VOLT. Pol. et lég. Idées républ.* 18. || 2^e D'une manière qui affecte le cœur. Ô Dieu ! que ce discours sensiblement me blesse ! *MARRET, Mort d'Asdr.* III, 4. Il saura, je le jure, Combien sensiblement me touche cette injure, *ROTA. Antéq.* IV, 6. M. de Lamoignon ne fut pas si sensiblement touché des grâces qu'on fit à sa maison, que des secours qu'il obtint pour les hôpitaux, *FLECH. Lamoign.*

— HIST. XIV^e s. Ou [au] corps nous voyons sensiblement ceste contrariété et tel mauvais mouvement, et en l'âme nous ne le voyons pas aussi, *ORESME, Éth.* 34. Montrer publiquement sensiblement es écoles selonc ma possibilité l'opération de cyrurgie manuel, H. DE MONDEVILLE, f^o 4.

— ETYM. Sensible, et le suffixe ment.

SENSIBLERIE (san-si-ble-rie), *s. f.* Terme familier. Sensibilité fautive, affectation de sensibilité. Il est ridicule par sa sensiblerie. Je suis obligé d'avoir l'air de comprendre toute cette sensiblerie allemande, de connaître un tas de ballades, toutes drogues qui me sont défendues par le médecin, H. DE BALZAC, *La Peau de chagrin*.

— ETYM. Sensible, par l'intermédiaire d'un mot factice sensiblier, celui qui fait métier de sensibilité. Ce mot est dû à Mercier, qui dit dans sa *Néologie*, t. II : J'ai employé plusieurs fois ce mot dans mes rapports, et j'ai toujours vu qu'il y faisait un bon effet.

SENSITIF, IVE (san-si-tif, ti-v'), *adj.* || 1^o Terme didactique. Qui se rapporte aux sens. La vertu, la faculté sensitive. Nous connaissons notre âme par ses opérations, qui sont de deux sortes : les opérations sensitives et les opérations intellectuelles, BOSS. *Connais.* I, 1. Si la réflexion est jointe au sentiment, l'être possède à la fois la vie végétative, sensitive et réfléchie ; l'homme seul, sur la terre, réunit en soi ces trois sortes de vies, BONNET, *Contempl. nat.* II, 5. || 2^o Qui a la faculté de sentir. L'être sensitif, J. J. ROUSS. *Ém.* IV. On peut considérer les opérations de la sensibilité comme se faisant en deux temps : d'abord les extrémités des nerfs reçoivent et transmettent le premier avertissement à tout l'organe sensitif... ensuite l'organe sensitif réagit sur elles, pour les mettre en état de recevoir toute l'impression, CABANIS, *Institut. Mém. sc. mor. et pol.* t. I, p. 144. || Dans l'ancienne philosophie, âme sensitive, âme particulière qui avait la fonction de percevoir les sensations. Il faut avouer que c'est une personne toute pleine d'enchantements ; et il n'y en aurait pas une sous le ciel si digne d'affection, si elle connaissait ce que c'est, et si elle avait l'âme sensitive, comme elle a la raisonnable, *VOLT. Lett.* 49.

— HIST. XIII^e s. La seconde [puissance] est appelée sensitive, et est commune de toutes bestes ; car elles ont ames sensitives, BRUN. LATINI, *Trésor*, p. 260. || XIV^e s. Ceux [nerfs] qui nissent du cerviel sont diz sensitifs, H. DE MONDEVILLE, f^o 9, verso. Animal signifie toute chose qui a âme sensitive et sent quant on la touche, ORESME, *Éth. Prol.* Raison humaine si veult ung, et l'appétit sensitif veult l'autre tout contraire, *le Songe du Vergier*, I, 154. || XVI^e s. Ceux qui disent qu'il y a plusieurs ames en l'homme, comme la sensitive et la raisonnable... CALV. *Instit.* 128. Et y eut quelques uns qui estoient là, plus sensitifs et impatientes que les autres, qui tindrent ce langage, LANOUE, 607. S'il est vray ou non, laissons le décider et juger à ceux qui ont le palais plus aigu et plus sensitif que le cœur, AMYOT, *Comm. lire les poètes*, I. La faculté sensitive consiste en cinq sens extérieurs, PARÉ, *Introd.* 8. Les propriétés que nous appellons occultes en plusieurs choses, comme à l'aimant d'attirer le fer, n'est-il pas vraisemblable qu'il y a des facultés sensitives en nature propres à les juger et à les apercevoir ? MONT. II, 359.

— ETYM. Provenç. *sensitivu* ; espagn. et ital. *sensitivo* ; du lat. *sensus*, sens.

SENSITIVE (san-si-ti-v'), *s. f.* Plante de la famille des légumineuses, qui replie ses feuilles dès qu'on la touche, *mimosa pudica*, L. La sensitive, qui a plus d'âme ou une âme plus fine que les autres, FONTEN. *Fayon*. Le sage du Faï, parmi ses plants divers, Végétaux rassemblés des bords de l'univers, Me dira-t-il pourquoi la tendre sensitive Se flétrit sous nos mains honteuse et fugitive ? *VOLT. 4^e disc.* Qui ne croit reconnaître une vierge éravintive Dans cette délicate et tendre sensitive Qui, courbant sous nos mains son feuillage honteux, De la douce pudeur offre l'emblème heu-

reux ? *DEILLE, Trois régnes*, VI. || Fig. C'est une sensitive, se dit d'une personne que les moindres choses blessent on effarouchent.

— ETYM. *Sensitif*.

† **SENSITIVITÉ** (san-si-ti-vi-té), *s. f.* Suivant quelques auteurs, propriété simple de sentir, inhérente à chaque partie du système nerveux central, et qui est distincte de la sensibilité cérébrale.

† **SENSITIVO-MOTEUR, TRICE** (san-si-ti-vo-moteur, tri-s'), *adj.* Terme de physiologie. Qui sert au mouvement et à la sensibilité, comme les nerfs mixtes ; qui se rapporte à ces deux actes nerveux.

— ETYM. *Sensitif*, et *moteur*.

† **SENSORIAL, ALE** (sin-so-ri-al, a-l'), *adj.* Qui appartient au sensorium. Fonctions sensoriales. Phénomènes sensoriaux.

† **ENSORIEL, ELLE** (san-so-ri-èl, è-l'), *adj.* Qui a rapport aux sens. Les trois appareils sensoriels supérieurs sont ceux de l'œil, de l'oreille et de l'organe olfactif.

SENSORIUM (sin-so-ri-om'), *s. m.* Le cerveau considéré comme centre des sensations. || Fig. Il y a un être qui, dans l'espace infini comme dans son sensorium, voit, discerne et comprend tout, *VOLT. Newton*, I, 2. || On dit quelquefois, en se servant du latin, *sensorium commune*. Le cerveau est le siège des sensations, le *sensorium commune*, le premier foyer de la vie, la source générale des fonctions qu'on nomme animales ou spirituelles, FOURCROY, *Conn. chim.* t. IX, p. 293.

— ETYM. Lat. *sensorium*, de *sensus*, sens.

† **SENSUALISME** (san-su-a-li-sm'), *s. m.* Terme de philosophie. Doctrine dans laquelle on attribue, dans la génération des idées, tout à l'action des sens externes. || Par dénigrement, et comme si sensualisme venait de *sensuel*, tandis qu'il vient du latin *sensualis*, principes ou conduite des hommes sensuels.

— ETYM. Lat. *sensualis*.

† **SENSUALISTE** (san-su-a-li-st'), *adj.* Qui appartient au sensualisme. Doctrine sensualiste. || *S. m.* Sectateur du sensualisme.

— REM. Les philosophes de cette école se plaignent d'être appelés *sensualistes*, et qu'on abuse contre eux d'un détournement de sens ; et Buckle (*Hist. of civil.* t. I, p. 446) demande qu'on dise *sensualiste, sensasionalisme*. Le fait est que *sensualisme* vient, non du français *sensuel*, mais du latin *sensualis*.

SENSUALITÉ (san-su-a-li-té), *s. f.* || 1^o Attachement aux plaisirs des sens. La sensibilité du cœur n'est point un crime en elle-même, mais c'est le principe de bien des crimes, car aisément elle se change en sensualité, BOURDAL. *Pensées*, t. II, p. 296. C'est bien moins de la sensualité que de la vanité qu'il faut préserver un jeune homme entrant dans le monde, J. J. ROUSS. *Ém.* IV. || Boire avec sensualité, boire avec un vif plaisir, avec volupté. || 2^o Au pluriel, plaisirs sensuels. Quand il [Jésus-Christ] comparera tous ces principes de détachement de soi-même, de renoncement à soi-même, avec nos injustices, avec nos vengeances, avec nos sensualités, BOURDAL. 4^e *avent, Jugem. dern.* p. 59. Au milieu.... de tous les abus, de toutes les sensualités, de toutes les dissipations que le monde autorise, MASS. *Carême, Evidences de la loi*.

— HIST. XIII^e s. Deliz [plaisir] est de natural sensualité, qui est commune as bestes, BRUN. LATINI, *Trésor*, p. 308. || XIV^e s. Contrariété en l'âme entre raison et la sensualité qui lui contrarie et obvie, ORESME, *Éth.* 34. Et il soit ainsi que ledit Pierre depuis un an en ça, par impatience, fragilité ou diminution de son corps et de sa sensualité, soit devenu tout ydiot, DU CANGE, *sensualitas*. || XV^e s. Pense à cecy, mon âme, et y regardes, et clos les huys et portes de ta sensualité, *Intern. consol.* II, 1. || XVI^e s. Ce n'a pas esté son appetit inferieur seulement, ou sensualité, qui l'a alleché à mal... CALV. *Instit.* 177. Lascher en abandon la bride à sa sensualité et à toute gloutenie, AMYOT, *Lyc.* 45. Où sensualité domine, moult est proche la ruyne, LEROUX DE LINCY, *Prov.* t. II, p. 365.

— ETYM. Provenç. *sensualitat* ; espagn. *sensualidad* ; ital. *sensualità* ; du lat. *sensualitatem*, sensibilité, faculté de percevoir, de *sensualis* (voy. SENSUEL).

SENSUEL, ELLE (san-su-èl, è-l'), *adj.* || 1^o Qui recherche les plaisirs des sens. Paris est peut-être la ville la plus sensuelle et où l'on raffine le plus sur les plaisirs ; mais c'est peut-être celle où l'on mène une vie plus dure, MONTESQ. *Lett. pers.* 106. Homme sensuel, ne sauras-tu jamais aimer ?

J. J. ROUSS. *Hél.* II, 15. Comme elle était peu sensuelle, m. *Conf.* v. || Substantivement. Personne sensuelle. Combien de sensuels, esclaves des passions les plus infâmes, en possession d'affecter la pureté des mœurs, et de la pousser jusqu'à la sévérité ! BOURDAL. *Jugem. dern.* 2^e *avent*, p. 359. || 2^o Qui flatte les sens. Les plaisirs sensuels. Une vie sensuelle. Nous ne réparons le scandale de nos désordres que par celui d'une piété sensuelle, MASS. *Carême, Pécheresse*. Le dégoût inséparable d'une félicité sensuelle, m. *Carême, Jeûne*. Nos dévots, qui calomnient la terre, ont dit mille fois que la religion [de Mahomet] n'a réussi que parce qu'elle est toute sensuelle, *VOLT. Dict. phil. Tolérance*. || On dit également : les appétits sensuels. Les dispositions sensuelles qui viennent en conséquence des choses nécessaires, comme le sommeil, encore qu'on y consente, ne doivent point faire de scrupule, BOSS. *Lett.* abb. 60.

— HIST. XVI^e s. Les mouvements ou appétits qu'on appelle sensuels... CALVIN, *Instit.* 177. Hommes dissolus et abandonnez à toutes sensuelles voluptez, AMYOT, *Comment nourrir les enfants*, 15. Les autres signes des fractures du crâne sont sensuels, c'est à dire monotrent au doigt et à l'œil telle chose, PARÉ, VIII, 2.

— ETYM. Provenç. et espagn. *sensual* ; ital. *sensuale* ; du lat. *sensualis*, relatif aux sens, aux sensations, de *sensus*, sens.

SENSUELLEMENT (san-su-è-le-man), *adv.* D'une manière sensuelle. Vivre sensuellement.

— ETYM. *Sensuelle*, et le suffixe ment.

† **SENTANT, ANTE** (san-tan, tan-t'), *adj.* Qui a la faculté de sentir. Les êtres sentants.

SENTE (san-t'), *s. f.* Synonyme populaire de sentier. On a cru que les feux [de l'Etna] s'ouvrirent en deux, et, se retirant de part et d'autre, laissèrent une sente à ces jeunes hommes de qui l'audace était à la vérité digne d'un bon événement, MALH. *le Traité des biens de Sénèque*, III, 37.

— HIST. XII^e s. Achimas s'en turnad, e eurut par sentes e adrecement.... ROIS, p. 188. || XIII^e s. Lors m'en allai tout droit à destre, Par une petite sente Pleine de fenoi et de mente, *la Rose*, 719. || XV^e s. Quand il eust un pcut chevauché, il ouit buscher au bois, si ferit son cheval des esperons, et vint cele part, droit à la sente du bois, FROISS. II, III, 127. || XVI^e s. Il y a.... une sente fort étroite au long de l'eau, si mal aisée qu'à grand'peine... AMYOT, *Flam.* 4.

— ETYM. Espagn. *senda*, du lat. *semita*. Il y a dans l'arabe *samata*, aller, *sent*, voie, chemin ; un mot sémitique aurait-il passé dans le latin ?

SENTENCE (san-tan-s'), *s. f.* || 1^o Parole qui renferme un grand sens, une pensée morale. Les saints disent en parlant des choses divines, qu'il faut les aimer pour les connaître, et qu'on n'entre dans la vérité que par la charité ; dont ils ont fait une de leurs plus utiles sentences, PASC. *Géométri.* II. N'attendez pas [du prince de Condé mourant] de ces magnifiques paroles qui ne servent qu'à faire connaître sinon un orgueil caché, du moins les efforts d'une âme agitée qui combat ou qui dissimule son trouble secret ; le prince de Condé ne sait ce que c'est que de prononcer de ces pompeuses sentences, BOSS. *Louis de Bourbon*. A-t-on jamais retenu une seule phrase de trente ou quarante mille discours moraux, et ne sait-on pas par cœur ces sentences admirables, placées avec art dans des dialogues intéressants ? *VOLT. Lett. Albergati*, 23 déc. 1760. Il parle peu et d'un grand sens, mais sans affecter ni précision, ni sentences, J. J. ROUSS. *Hél.* III, 20. [Dans la tragédie du XVIII^e siècle] Pour expirer en forme, un roi par bienséance Doit exhiler son âme avec une sentence, GILBERT, *Le XVIII^e siècle*. Cette sentence de Bacon : Celui qui a épousé une femme, et qui a mis des enfants au jour, a donné des otages à la fortune, MARMONTEL, *Œuv.* t. VIII, p. 478. || Il ne parle que par sentences, se dit d'un homme qui débite à tout propos des généralités, des moralités. || 2^o Jugement rendu par des juges, par des arbitres, par une assemblée. Le président du sénat [en Egypte] portait un collier d'or et de pierres précieuses, d'où pendait une figure sans yeux qu'on appelait la vérité.... il l'appiquait au parti qui devait gagner sa cause, et c'était la forme de prononcer les sentences, BOSS. *Hist.* III, 3. Après que la sentence eut été rendue, ceux d'Ardée, dont le droit était le plus apparent, indignés d'un jugement si inique.... *ro. ib.* III, 6. Chacun de tes rubans me coûte une sentence, RAC. *Plaid.* I, 4. L'armée à haute voix se déclare contre elle, Et prononce à Calchas sa

sentence mortelle, *Id. Iph.* v, 6. || Fig. Il se dit de quelque décision comparée à une sentence. Sans être étonné de la dernière sentence qu'on lui prononça [qu'il fallait se préparer à la mort], il [le prince de Condé] demeure un moment dans le silence, *Boss. Louis de Bourbon.* En vain quelque rieur, prenant votre défense, Veut faire au moins de grâce adoucir la sentence [de noyer les satiriques], *Boil. Sat.* ix. || 3° Dans le langage technique. Jugement rendu par des juges inférieurs. Sentence contradictoire. Faire signifier une sentence. Appeler d'une sentence. J'ai vu le marchand flamand qui, avec les autres créanciers, a obtenu depuis huit mois sentence contre vous, *Mol. Pourc.* II, 7. || Fig. Appeler de la sentence de quelqu'un, ne pas s'en tenir à sa décision. J'appelle de votre sentence, ou, simplement, j'en appelle. || 4° En particulier, jugement qui prononce la peine capitale. On lui lut sa sentence. Il écouta sa sentence avec calme. Une sentence de mort. D'un tranquille visage elle apprit la sentence, *P. LERUN, Marie St.* v, 1. || 5° Il se dit des jugements rendus dans les différents degrés de la juridiction ecclésiastique et dont l'appel est toujours recevable, à moins qu'il n'y ait trois sentences conformes. Sentence du primat, de l'évêque. || 6° Les diverses décisions, les divers jugements que rendent certains tribunaux étrangers. Les sentences de la rote. || 7° Jugement de Dieu sur les hommes. Leur sentence [d'Achab et de Jézabel] leur fut prononcée par la bouche du prophète Elie, *Boss. Hist.* I, 6. On ne songe plus à cette terrible sentence de saint Paul : la veuve qui passe sa vie dans les plaisirs est morte toute vive, *Id. Anne de Gonz.* L'humble reine se sentait dans son état naturel, quand elle était comme pécheresse aux pieds d'un prêtre, y attendant la miséricorde et la sentence de Jésus-Christ, *Id. Mar-Thér.* Phocas, élevé à l'empire par une action si détestable [le meurtre de Maurice], tâcha de gagner les peuples en honorant le saint-siège, dont il confirma les privilèges; mais sa sentence était prononcée, *Id. Hist.* I, 11. Nous viendrons tout à coup au dernier jour; la sentence partira d'en haut : la fin est venue, *Id. Mar-Thér.* Il n'y a que le diable et ses anges pour qui il ne soit plus permis de prier, parce que leur sentence est déclarée, et leur éternel endurcissement révélé, *Id. Ét. d'orais.* IV, 3. Il s'agira de recevoir de lui une sentence de salut ou de damnation, *Bourdau. Instruct. Prudence du salut, Exhort.* t. II, p. 431. || Proverbe. De fou juge courte sentence, c'est faute de lumière qu'on ne motive pas suffisamment une décision.

— HIST. XII^e s. Nos pechames tuit en Adam, et en lui recumeus tuit la sentence de dampnation, *ST BERN.* p. 523. || XIII^e s. Li sages hem ne veult engignier autrui, ne ne puet [peut] estre engigniez; les toes [tes] opinions soient autressi comme sentences, *BRUN. LATINI, Trésor.* p. 348. Après priens qu'as jugemens Deinst Dieus tes [tels] acomplisemens, Que la sentense soit tenue Que sainte yglise ara rendue, *Arch. des miss. Scientif.* 2^e série, t. III, p. 299. Quant li arbitre ont rendue lor sentence, *BEAUM.* xli, 49. || XV^e s. Il leur manda que... autrement li jetteroit sentence contre eux [Philippe de Valois contre les partisans d'Édouard III], *FROISS.* I, 1, 408. || XV^e s. Et feut cette rude sentence executée à Lyon, *MONT.* I, 56. Escorniffant des livres les sentences qui me plaisent, *Id.* I, 443.

— ETYM. Provenç. *sentencia*, *sentensa*; espagn. *sentencia*; ital. *sentenzia*; du lat. *sententia*, de *sentire*, sentir, avoir une opinion.

SENTENCIÉ, **ÉE** (san-tan-si-é, ée), *part. passé* de sentencier. Un homme sentencié.

SENTENCIER (san-tan-si-é), je sentenciais, nous sentenciaions, vous sentenciez; que je sentencie, que nous sentencions, que vous sentenciez, *v. a.* Terme qui vicillit. Condamner par une sentence, et surtout par une sentence en matière criminelle. Les preuves contre tous ces gens-là [conspirateurs en Lorraine] se trouvèrent complètes; ils furent contumacés et sentenciés, *ST-SIM.* 246, 25.

— HIST. XIV^e s. C'est chose drouitiere que aucune chose soit qui adresse ceste doffaute et qui die et sentencie comme celui sentenciast qui fist la loi, *ORRESME, Éth.* 466. || XV^e s. En ce temps, estoit grand nouvelle en France et ailleurs d'un gage de bataille qui se devoit faire à Paris justes à outrance; ainsi avoit-il esté sentencié et arresté en la chambre du parlement de Paris, *FROISS.* II, III, 49. || XV^e s. Les avocats et juges ont beau quereller et sentencier, *MONT.* I, 99.

— ETYM. *Sentence*; provenç. et espagn. *sentenciar*; ital. *sentenziare*.

SENTENCEUSEMENT (san-tan-si-eù-ze-man), *adv.* D'une manière sentencieuse. Les sentences sont un grand ornement de l'histoire, pourvu qu'elles n'y soient pas proposées sentencieusement, *UJET, Orig. des romans.* p. 69, dans *POUGENS.* Le maréchal de Villerey faisait remarquer au roi [enfant] cette multitude prodigieuse, et sentencieusement lui disait : Voyez, mon maître, voyez tout ce peuple, cette affluence, ce nombre de peuple immense, tout cela est à vous, *ST-SIM.* 470, 224. || Il ne se dit guère qu'ironiquement et en mauvais part.

— HIST. XVI^e s. Sentencieusement, *COGRAVE.*
— ETYM. *Sentencieuse*, et le suffixe *ment*.

SENTENCIEUX, EUSE (san-tan-si-eù, eù-z'), *adj.*
|| 1° Qui contient des maximes, des sentences. Le style de Téréence est pur, sentencieux, mais un peu froid, comme César, qui excellait en tout, le lui a reproché, *VOLT. Vie de Molière.* Ces maximes ont contribué sans doute à rendre sentencieux le langage des habitants de la campagne, *BARTHÉL. Anach.* ch. 42. || On dit de même : phrase sentencieuse. || Ten sentencieux, un ton de gravité affectée. ... Un ton sentencieux cache leur nullité sous un air dédaigneux, *GRESSET, Méchant.* IV, 4.
|| 2° Qui s'énonce ordinairement par maximes, par sentences. Un écrivain sentencieux. Il est peu sentencieux, parce qu'il n'a pas à généraliser ses idées, *J. J. ROUSS. Em.* IV. Lent, posé, réfléchi, circospect dans la conduite, froid dans ses manières, laconique et sentencieux dans les propos, *Id. Confess.* v.

— HIST. XIII^e s. Mais Grammaire la contralie De ses auctors sentencieux, *Bataille des sept arts.*
— ETYM. Lat. *sententiosus*, de *sententia*, sentence. On a dit aussi *sententialis*, du lat. *sententialis*.

SENTEUR (san-téur), *s. f.* || 1° Ce qui frappe l'odorat, ce qui est senti. Ils [Boileau et Racine, à l'armée comme historiographes] disaient qu'encore que le roi craigne les senteurs, ce gant d'Espagne [la ville de Craign prise] ne lui fera point de mal à la tête, *seù.* à Bussy, 18 mars 1678. À l'odorat appartiennent les bonnes et mauvaises senteurs, *Boss. Connaiss.* I, 4. Ô le sacrifice agréable, ô l'hostie de bonne senteur! *Id. Sermons, Nécess. des souffranc.* 2. La biche jette loin d'elle son petit faon, afin que les chiens ne puissent le découvrir par la senteur de sapiste, *FÉN. Exist.* I, 26. Alors... Que les champs exhalent leurs senteurs embaumées, *V. HUGO, Crép.* 32. || Pois de senteur, voy. pois. || Rat de senteur, nom d'un petit quadrupède.

|| 2° Composition parfumée. Item peaux de senteur du sieur Frangipani; Le présent est-il laid? nenni, ma foi, nenni, *SCARR. Poésies div. Œuv.* t. VII, p. 243, dans *POUGENS.* J'aime toujours les eaux de senteur, et je n'aime ni singe, ni perroquet, *MAINTENON, Lett. à M. de Villette.* 30 janv. 1683. Il a la main douce, et il l'entretient avec une pâte de senteur, *LA BRUY. XIII.* On fait les eaux spiritueuses de senteur en dissolvant quelques gouttes d'huiles volatiles dans l'alcool, *POURCROV, Conn. chim.* t. VIII, p. 452. || Aimer les senteurs, porter des senteurs; on dit aujourd'hui de préférence : aimer les odeurs, porter des odeurs.

— HIST. XVI^e s. Ilz portent des huyles de parfums et des senteurs dedans des phioles, *AMYOT, Arist.* 52. J'en ay veu fuir la senteur de pommes, plus que les arquebuses, *MONT.* I, 134. J'aime bien fort à estre entretenu de bonnes senteurs, et hais oultre mesure les mauvaises, *Id.* I, 392.

— ETYM. *Sentir*; wallon, *seinteur*; Berry, *sinteur*; ital. *sentore*.

SENTI, **IE** (san-ti, tie), *part. passé* de sentir. Qui a été perçu, éprouvé. Le goût de la vertu, pour avoir été trop souvent senti, est émoussé, *MASS. Carême, Inconst.* Ces nuances... saisies par l'homme de génie, senties par l'homme de goût, *D'ALEMB. Œuv.* t. I, p. 222. || Terme d'arts. Cela est bien senti, cela est senti, cela est exprimé avec vérité, avec âme. || S. m. Terme de littérature et de beaux-arts. Ce qui est senti, plein de sentiment. Celui qui n'est ni Jean [Racine] ni Pierre [Corneille], qui n'aime pas du tout le raisonné de Pierre, et qui n'approche point du senti de Jean, *VOLT. Lett. Thibouville.* 40 déc. 1770.

SENTIER (san-tié, l'r ne se lie jamais; au pluriel, l's se lie; des san-tié-z'épineux), *s. m.* Chemin étroit, dans la campagne ou les bois, qui ne sert qu'aux piétons. Les barbares n'auraient jamais pénétré dans l'Attique, si on ne leur eût découvert, dans les montagnes, un sentier que les Grecs avaient négligé de garder, *CONDIL. Hist. anc.* II, 2. Le chemin, qui n'est plus qu'un sentier à mulets, pierreux et rapide, *SAUSSURE, Voy. Alpes.* t. VIII,

p. 226, dans *POUGENS.* Que dans vos frais sentiers doucement on s'égare! *DELILLE, Jard.* I. Je suis d'un pas réveur le sentier solitaire, *LAMART. Méd.* I, 29. || Par extension. Les poissons de la mer, qui se promènent dans les sentiers de l'Océan, *SACI, Bible, Psaum.* VII, 9. || Fig. Marchez donc dans la bonne voie, et ne quittez point les sentiers des justes, *SACI, Bible, Prov. de Salom.* II, 20. Le juste ne peut pas même obtenir que le monde le laisse en repos dans ce sentier solitaire et rude où il grimpe plutôt qu'il ne marche, *Boss. Reine d'Angleterre.* Quelques-uns d'eux [les premiers chrétiens] se perdaient peut-être dans les sentiers détournés; mais l'Église catholique était la grande voie où entraient toujours la plupart de ceux qui cherchaient Jésus-Christ, *Id. Hist.* II, 42. Âmes pures qui portez le joug du Seigneur, et qui marchez dans les sentiers de ses commandements, *PLÉCH. Mar.-Thér.* Et toujours de la gloire évitant le sentier... *RAC. Iph.* I, 2. Si Marivaux, comme l'a très-bien dit un écrivain célèbre, connaissait tous les sentiers du cœur, il en ignorait les grandes routes, *D'ALEM. Éloges, Mariv.* Ici nous proposons d'ouvrir un nouveau sentier à la critique, *CHATEAUB. Génie.* II, II, 6.

— HIST. XI^e s. Il nen i a no voie ne senter, *Ch. de Rol. GLXXIII.* || XII^e s. Or me siwe, fait il, seigneur franc chevalier; Je vos metrai laienz par un altre sentier, *Th. le mart.* 444. Or veit le dreit chemin, laissé ad les sentiers, *Id.* 53. || XIII^e s. Tant a fu li lasse par un estreit sentier, *Berte.* XXXVIII. La premiero [manière de chemins] de quatre piés, le [la] quele on apele sentier, *BEAUM.* xxv, 2. La teue [ta] parole est lumiere à mes piez, et clartez à mes sentiers, *Psautier,* f^o 462. Sathan, plus de sept ans ai tenu ton sentier, *RUTEH.* II, 95. || XV^e s. Une piece qui est près le sentier en allant aus Metaiz, *DU CANGE, senterium.* || XVI^e s. Quand il [un chef de sauvages] visitoit les villages qui despendoient de luy, on lui dressoit des sentiers au travers des hayes de leurs bois par où il peust passer bien à l'ayse, *MONT.* I, 247. Les freres ayants à conduire le progrez de leur avancement en mesme sentier et mesme train, il est force qu'ils se heurtent et choquent souvent, *Id.* I, 208. Un chemin sentier appellé sente se peut clorre et ouvrir d'une herse, et doit contenir cinq piés, sur lequel l'on peut facilement aller à cheval et à pied, et mener et ramener ses bestes sans amende, *COUST. gén.* t. I, p. 697.

— ETYM. Bourguig. *sentei*; dauphinois, *chentier*; provenç. *sendier, sentier, cendier, sentier*; catal. *sender*; espagn. *sendero*; ital. *sentiero*; du bas-lat. *semitarium*, du lat. *semitarius*, relatif à une sente, de *semita* (voy. *SENTE*). Le dauphinois *chentier* est-il une altération de *sentier*; ou bien y faut-il voir un dérivé de *chantier*, signifiant bord d'une rivière (voy. *CHANTEUR* 2)?

SENTIMENT (san-ti-man), *s. m.* || 1° En général, faculté de sentir. Avoir le sentiment exquis, prompt, délicat. Il perd le sentiment, *RAC. Andr.* v, 5. En baignant son visage, Mes pleurs du sentiment lui rendirent l'usage, *Id. Athal.* I, 2. Nous ne connaissons point de caractère qui distingue essentiellement la plante de l'animal, et nous ignorons profondément quel est le degré de l'échelle organique où le sentiment expire, *BONNET, Lett. div. Œuv.* t. XII, p. 412, dans *POUGENS.* || Terme de chasse. Se dit de l'odorat des chiens. Quand un chien ne peut suivre le gibier, on dit qu'il n'a point de sentiment. Au printemps, lorsque les feuilles naissantes commencent à parer les forêts, que la terre se couvre d'herbes nouvelles et s'émaille de fleurs, leur parfum rend moins sûr le sentiment des chiens, *BUFF. Quadrup.* t. II, p. 24. || 2° Résultat de l'action de sentir. Sentiment doux-loureux. Sentiment agréable. Le mot de sentiment, pris dans le sens métaphysique, n'exprime que les résultats de l'impression des objets sur la machine et de la machine sur l'âme, en vertu des lois de l'union, *BONNET, Ess. anal. Amc.* 17. || 3° Particulièrement. Sensibilité physique. Il n'y a plus de sentiment dans son bras. || Il se dit aussi de sensations internes, de modifications perceptibles de nos organes intérieurs. Le sentiment de la faim, de la douleur, de la fatigue. || 4° Fig. Intérêt pour quelqu'un ou quelque chose. Un homme [Boucard] de cette lenteur et de cette indifférence pour mes intérêts... je m'en vais tâcher de lui redonner quelque sentiment sur toutes ces choses, *SÉV. à Mme de Guizaut.* 3 juin 1693. || 5° Conscience que l'on a de la réalité d'une chose. J'ai un sentiment clair de ma liberté, *Boss. Lib. arb.* 2. On ne connaît son âme que par le

sentiment intérieur qu'on en a, MALEBR. *Rech. vér.* vi, ii, 6. Je distingue entre connaître par idée claire, et connaître par sentiment intérieur, id. *Rech. vér. Rép. à Regis*, ch. 2. || 6° Faculté de comprendre, d'apprécier certaines choses. Il n'a pas le sentiment de la musique, des beaux-arts. Sentiment musical. A mesure que le souvenir de nos chutes s'éloigne, le sentiment de notre fragilité s'affaiblit, MASS. *Carême, Mélange*. Uniquement conduits par le sentiment présent du bien et du mal, MONTESQ. *Rom.* v. Au sentiment de sa faiblesse l'homme joindrait le sentiment de ses besoins, id. *Esp.* i, 4. Ému de compassion sur les faiblesses humaines par le profond sentiment des sciences, J. J. ROUSS. *Ém.* iv. Ce sentiment des convenances si juste, si délicat, si fin, qui semblait être en elle le pur instinct du goût, MARMONTEL, *Mém.* 4. Le sentiment du beau physique, soit en architecture, soit en harmonie, dépend essentiellement du rapport des objets avec nos organes, id. *Œuv.* t. vi, p. 240. || Choses de sentiment, choses qui appartiennent à l'appréciation du sentiment, non à celle de la raison. Ceux qui sont accoutumés à raisonner par principes, ne comprennent rien aux choses de sentiment, y cherchant des principes, et ne pouvant voir d'une vue, PASC. *Pens.* vii, 33, édit. HAVET. || Juger par sentiment, juger par l'impression qu'on reçoit. Ceux qui sont accoutumés à juger par le sentiment ne comprennent rien aux choses de raisonnement; car ils veulent d'abord pénétrer d'une vue, et ne sont point accoutumés à chercher les principes, id. *ib.* Ils examinaient le Cid par l'exacte raison, et ils ne voyaient pas qu'au spectacle on juge par sentiment, VOLT. *Comm. Corn. Poly. Ép. dédic.* || 7° Il se dit des affections, des mouvements de l'âme, des passions. Ah ! mon père, prenez un plus doux sentiment, CORN. *Hor.* iv, 4. Ceux à qui Dieu a donné la religion par sentiment du cœur sont bien heureux et bien légitimement persuadés, PASC. *Pens.* viii, 6. La raison agit avec lenteur... le sentiment n'agit pas ainsi, il agit en un instant, et toujours est prêt à agir, id. *ib.* xxiv, 62, Madame confesse humblement avec tous les sentiments d'une profonde douleur que de ce jour seulement elle commence à connaître Dieu... BOSS. *Duch d'Orléans*. Comme Dieu ne voulait plus exposer aux illusions du monde les sentiments d'une piété si sincère, il a fait ce que dit le Sage, il s'est hâté, id. *ib.* Il n'y a rien de suivi dans les conseils de ces nations sauvages et mal cultivées; si la nature y commence souvent de beaux sentiments, elle ne les achève jamais, id. *Hist.* iii, 3. Bientôt l'amour, fertile en tendres sentiments, s'empara du théâtre ainsi que des romans, BOIL. *Art p.* iii. Et vous-même, étouffant tout sentiment humain... RAC. *Iph.* iv, 6. Je n'ai plus de sentiment que pour la tristesse, FÉN. *Tél.* xx. Quand ils virent qu'Idoménée prenait des sentiments d'humanité et qu'il voulait être leur père, id. *ib.* xiii. Je vous conjure surtout de donner aux sentiments cette juste étendue, nécessaire pour les faire entrer dans l'âme du lecteur, VOLT. *Lett. Chabanon*, 5 mai 1768. Sentiment n'est pas simple préjugé; c'est quelque chose de bien plus fort : une mère n'aime pas son fils parce qu'on lui dit qu'il le faut aimer; elle le chérit heureusement malgré elle, id. *Diet. phil. Préjugés*. Qui n'ont que des opinions et jamais des sentiments, DUCLOS, *Consid. méurs*, 5. On cherche dans le ciel les mêmes sentiments qui ont occupé sur la terre, STAEL, *Corinne*, xviii, 5. || 8° Particulièrement, les affections bonnes, bienveillantes, tendres. Les sentiments du cœur me paraissent seuls dignes de considération; c'est en leur faveur que l'on pardonne tout; c'est un fonds qui nous console, et qui nous paye de tout, sév. 289. || Absolument. Avoir des sentiments, avoir de l'honneur, de la probité, etc. L'éducation fortifie les sentiments. || Sentiments naturels, certains mouvements qui sont inspirés par la nature. || On dit dans le même sens : Cet homme a perdu tous les sentiments de la nature. || Familièrement. Grands sentiments, sentiments exagérés de probité, d'honneur, etc. Il me fallait des romans à grands sentiments, J. J. ROUSS. *Conf.* iv. || 9° Absolument. Le sentiment, l'ensemble des affections tendres qui sont dans le cœur de l'homme. C'était [une dame] l'âme la plus sensible et l'esprit le plus réglé qui fut jamais; tout était sentiment en elle, jusqu'à ses pensées, mais sentiment dans un accord parfait avec les lumières les plus pures, STAEL, *Mém.* t. iii, p. 185. Vous savez bien qu'on a du sentiment

avant d'avoir de l'esprit, MARIVAUX, *Marian.* 9^e part. Il ne nous reste plus pour achever l'homme que de faire un être aimant et sensible, c'est-à-dire de perfectionner la raison par le sentiment, J. J. ROUSS. *Ém.* iii. Des hommes plus faits pour juger Despréaux ont mieux rencontré ce talon d'Achille dans la partie du sentiment dont il paraît avoir été privé; c'était, qu'on nous permette cette expression, une espèce de sens qui manquait à cet illustre écrivain, D'ALEMB. *Eloges, Despréaux*. Voulez-vous vous assurer d'avoir parlé le langage du sentiment, considérez si votre discours rend les accessoires qu'on devrait lire sur votre visage, dans vos yeux et dans tous vos mouvements, CONDIL. *Art d'écr.* ii, 42. N'y a-t-il pas dans le cœur de l'homme une pitié divine pour les erreurs que le sentiment ou du moins l'illusion du sentiment aurait fait commettre? STAEL, *Corinne*, v, 1. || Être capable de sentiment, se piquer de sentiment, avoir l'âme sensible, délicate, se piquer de sensibilité, de délicatesse d'âme. || 10° Spécialement. La passion de l'amour. Témoinnes-tu pour moi les moindres sentiments? CORN. *Poly.* iv, 3. Son sentiment était si profond, que rien au monde ne pouvait la distraire des objets qui servaient à le nourrir, LA FAY. *Princ. de Clèves*. J'apprends que les Anglais se sont élevés contre quelques-uns de nos poètes, qui, à propos et hors de propos, ont voulu faire les héros galants, et leur font pousser à toute outrance les sentiments tendres, BOSS. *Comédie*, 15. Le danger, le malheur ajoute au sentiment, VOLT. *Orphél.* ii, 7. Je suis à peine en mon printemps, Et j'ai déjà des sentiments. — Vous êtes un petit fripon, id. *Poés. mél.* 172. Tendres amis, époux fidèles, sans brûler de ce feu dévorant qui consume l'âme, vous vous aimez d'un sentiment pur et doux qui la nourrit, que la sagesse autorise, que la raison dirige, J. J. ROUSS. *Nél.* iii, 48. || Par plaisanterie. Pousser les beaux sentiments, affecter de dire des choses recherchées et passionnées en matière de galanterie. Héroïnes du temps, mesdames les savantes, Pous-souses de tendresse et de beaux sentiments, MOL. *Éc. des femmes*, i, 5. || 11° Disposition à être facilement touché, attendri. Le théâtre met à profit le sentiment. Feindre, jouer le sentiment. || Mouvement affectueux. Le roi y envoya [chez Luxembourg mourant] quelquefois, par honneur plus qu' par sentiment, ST-SIM. 26, 43. || 12° Dans la littérature, la peinture, la sculpture, expression vive, animée, douce. Ce tableau est plein de sentiment. Un morceau rempli de sentiment. Dans les vers de Virgile, tout pense, tout a du sentiment, tout vous en donne, FÉN. l. xxi, p. 207. Il faut s'interdire ce ton didactique; on doit le plus qu'on peut mettre les maximes en sentiment, VOLT. *Comm. Corn. Rem. Pompée*, i, 4. Il y a de la naïveté [dans cette romance]... du sentiment même, BEAUMARCH. *M. de Figaro*, ii, 4. || Trait de sentiment, vers de sentiment, trait, vers qui exprime un mouvement du cœur. Combien d'excellents vers on peut citer où il n'y pas l'ombre d'images! combien même y en a-t-il, comme les vers de sentiment, que toute espèce d'image affaiblirait, qui n'ont que l'expression la plus simple et qui n'en valent que mieux! D'ALEMB. *Œuv.* t. iv, p. 464. || 13° Manière de percevoir les impressions morales. Comme on se gâte l'esprit, on se gâte aussi le sentiment; on se forme l'esprit et le sentiment par les conversations; on se gâte l'esprit et le sentiment par les conversations, PASC. *Pens.* vii, 46. Tout notre raisonnement se réduit à céder au sentiment; mais la fantaisie est semblable et contraire au sentiment; de sorte qu'on ne peut distinguer entre ces contraires; l'un dit que mon sentiment est fantaisie, l'autre que sa fantaisie est sentiment, id. *ib.* vii, 4. Elles [les lettres de Balzac et de Voltaire] sont vides de sentiments qui n'ont régné que depuis leur temps, et qui doivent aux femmes leur naissance, LA BRUY. i. || 14° Avis, opinion qu'on a sur quelque chose, jugement qu'on en porte... Le mien [intérêt] ne m'est pas si cher que je ne l'oublie volontiers en cette occasion, et ne sorte de mes sentiments pour entrer dans le dessein de la Providence, BALZ. *lett.* ii, liv. vi. Cet avis, qui tombait dans le sentiment de tous les autres académiciens, fut généralement suivi, PELLISSON, *Hist. acad.* i. Parlez-moi franchement, je serai fort aise de savoir votre sentiment là-dessus, HAUET-ROCHE, *Crisp. méd.* ii, 9. Et je crois, à parler de sentiments ouverts, que nous ne nous en devons guère, MOL. *Amph. Prolog.* Heurter de front ses sentiments, c'est le moyen de tout gâter, id. *l'Av.*

1, 8. Je veux que l'on soit homme, et qu'en toute rencontre Le fond de notre cœur dans nos discours se montre, Que ce soit lui qui parle, et que nos sentiments Ne se masquent jamais sous de vains compliments, id. *Mis.* i, 4. Tout cela... Madame, fut blâmé d'un commun sentiment, id. *ib.* iii, 5. Il était lui-même dans ce sentiment, PASC. *Prov.* i. Je vous pardonne d'avoir cru qu'Aristote ait été de ce sentiment, id. *ib.* iv. Elle [Mme de Grignan] a le même sentiment que nous des jolis vers que nous lui avons montrés, sév. à Bussy, 4 mai 1686. L'Angleterre trop libre dans sa croyance, trop licencieuse dans ses sentiments, BOSS. *Reine d'Angleterre*. Pour entrer dans les sentiments de ces sages historiens, id. *Hist.* iii, 6. Ne soyons pas de ceux qui pensent diminuer la gloire de Dieu et de Jésus-Christ, quand ils prennent de hauts sentiments de la sainte Vierge et des saints, id. *Sermon. Dévotion à la Ste Vierge*, 2. Quoiqu'il ait eu sur la pénitence des sentiments outrés, BOURDAL. *Arent, Sur la pénit.* 204. Voilà l'homme en effet: il va du blanc au noir, il condamne au matin ses sentiments du soir, BOIL. *Sat.* viii. Le courtisan n'eut plus de sentiments à soi, id. *Épît.* ix. Avec mes volontés ton sentiment conspire, RAC. *Esth.* ii, 5. Puis-je, laissant la feinte et les déguisements, Vous découvrir ici mes secrets sentiments? id. *Mithr.* i, 3. Le sentiment de ceux qui croient les comètes des corps éternels, aussi bien que les planètes, FONTEN. *Guglielmini*. Souvenez-vous toujours que je n'enseigne point mon sentiment, je l'expose, J. J. ROUSS. *Ém.* iv. || Au sentiment de, selon l'opinion de. J'ai un certain valet, nommé Mascarille, qui passe, au sentiment de beaucoup de gens, pour une manière de bel esprit, MOL. *Préc.* i. || Proverbe. Autant de têtes, autant de sentiments, sur une chose il y a autant d'avis qu'il y a de personnes.

— HIST. XII^e s. Et le ki amors de la devantrienne [intérieure] compassion sormontat en luy lo sentement del corporien torment, ST BERN. p. 443. || XIII^e s. Là je choisi [vis] un papegaut [perroquet], Qui prioit amoureusement Et deusement De sentiment Une mauvis par douz assaut, *Lay d'amours*, JUBINAL, t. ii, p. 490. || XIV^e s. Il [le nerf] a la nativité du cervel ou de la nuque, portant le sentiment et le mouvement d'iceus à chacun membre, H. DE MONDEVILLE, f^o 9. Bauduins de Sebourg chante jofusement Une chanson d'amours, faite par sentement, Que Blance li avoit aprié nouvellement, *Baud. de Seb.* vi, 393. || XV^e s. Et là [Philippe d'Artevelle aux Gantois] de grand sentement parla, FROISS. ii, ii, 155. Prince, selon mon sentement, Il faut s'acquiter loyaument, CH. N^oRELL. *Ball.* 444. Si print à faire balades, rondeaux, virelais, lais et complaintes d'amoureux sentiment, *Bouciqu.* i, 8. Le roy, qui avoit en grant joye ces nouvelles... combien que desja paravant en pouvoit bien avoir en quelque sentement, mais non pas si ample, COMM. iv, 6. || XVI^e s. Si je vous disois que... le sentiment que vous avez du contraire me demeriteroit, MARO. *Lett.* xxxiii. Elle l'enterra le plus profond en terre qu'il lui fut possible; si est-ce que les bestes en eurent incontient le sentiment, qui vinrent manger la charogne, id. *Nouv.* lvii. Le sentiment [connaissance] de ce qui est, MONT. i, 42. Sans respiration et sans sentiment, id. i, 93. Ces discours [sur l'amitié] me semblent laches au prix du sentiment que j'en ay, id. i, 218. La sagesse doit alléger le sentiment des maux, id. i, 228. Le peuple, qui reçoit oppression des soldats, ne les excusera pas tant, pour ce qu'ils le defendent, comme il les mandra pour ce qu'ils le devorent, ensevelissant le souvenir du bien dans le sentiment des maux, LANOUE, 490. Il avoit fait cette escapade contre le sentiment de ses amis, D'AUB. *Vie*, lvi. Il avoit deux filz et une fille, qui n'avoient pas grand sentiment ny gueres de cognoissance de leur calamité, pour le bas aage auquel ilz estoient, AMYOT, *P. Ém.* 56. L'ouye est celui de tous les sentimens, qui plus promptement et plus vivement emeut l'ame et les passions d'icelle, id. *Crassus*, 44. Au corps sont les sentementz interieurz, que sont entiereté, parité, vigueur, puissance, santé, fermeté de corps et le plaisir épanché par tout ledit corps, BONIVARD, *Amantigénée*, p. 450.

— ÉTYM. *Sentir*, et le suffixe *ment* (voy. ...MENT, n^o 2); provenc. *sentiment*; espagn. *sentimiento*; ital. *sentimento*.

SENTIMENTAL, ALE (san-ti-man-tal, ta-l'), *adj.* || 1^o Où il y a du sentiment, qui annonce du sentiment. Un ton sentimental. Des vers sentimentaux.

En style sentimental, je pourrais vous dire que je me plais parmi les tombeaux, P. L. cour. *Lett.* I, 34. || 2° Qui affecte une grande sensibilité. Un homme sentimental. Une femme sentimentale. || École sentimentale, celle qui prend pour base le sentiment. || Au XVIII^e siècle on a dit sentimenté en un sens analogue. Le style de l'épique doit être doux, naturel, touchant et sentimenté, LE P. MOURGUES, dans DESFONTAINES.

— ETYM. *Sentiment*.

† SENTIMENTALEMENT (san-ti-man-ta-le-man), adv. Néologisme. D'une manière sentimentale.

† SENTIMENTALITÉ (san-ti-man-ta-li-té), s. f. Néologisme. Caractère de ce qui est sentimental. || Affectation d'une personne sentimentale.

† SENTINATEUR (san-ti-na-teur), s. m. Terme de marine. Celui qui a soin de la sentine.

1. SENTINE (san-ti-n'), s. f. Terme de marine. La partie la plus basse de l'intérieur d'un navire où les eaux s'amassent et croupissent. Jette-moi à la proue, à la poupe, dans la sentine même, partout où je t'incommode le moins, RÉN. *Tél.* xv. || Se dit aussi quelquefois en parlant d'un canot. || Fig. Cette Botany-Bay, sentine d'Albion, où le vol, la rapine et la sédition En foule sont vomis, et, purgeant l'Angleterre, Dans leur exil lointain vont féconder la terre, DELILLE, *Pit.* II. || Fig. C'est la sentine de tous les vices, se dit d'un lieu où se rassemblent toutes sortes de gens de très-mauvaise conduite. || On dit aussi : Cet homme est une sentine de vices.

— HIST. XII^e s. Voez ci celui ki est venus por espurgier nostre sentine, ST BERN. p. 531. || XVI^e s. ... Parties qui sont quasi comme un esgout commun de tout le corps, dans lequel toute l'ordure et sentine des humeurs flue et s'arreste, PARÉ, xx, 42.

— ETYM. Provenç. espagn. et ital. *sentina*; du lat. *sentina*, sentine.

† 2. SENTINE (san-ti-n'), s. f. Anciennement, sorte de bateau servant à transporter le sel, ou à passer une rivière. Deux sols tournois pour chacun chaland, bateau, sentine, chargés de marchandises, *Arrêt du conseil*, 23 juin 1663.

— HIST. XIV^e s. Comme lesdiz poures pescheurs eussent mené en une leur sentine ou nacelle, amont ladite riviere de Loire, certaine quantité de poissons, DU CANGE, *sentina*. || XV^e s. En la riviere y avoit scuellement une sentine où il y avoit deux hommes pour passer ceux qui voudroient aller d'ung costé à l'autre, COMM. IV, 9.

SENTINELLE (san-ti-nè-l'), s. f. || 1° Guet que fait un homme et surtout un soldat; en ce sens il ne s'emploie qu'avec *en*, *de* ou *faire*. Isabelle Durant notre entreecien demeure en sentinelle, CORN. *le Ment.* III, 6. Sur la branche d'un arbre était en sentinelle Un vieux coq adroit et matois, LA FONT. *Fabl.* II, 45. || Mettre quelqu'un en sentinelle, le mettre dans un endroit d'où il puisse apercevoir ce qui se passe. || Fig. Vos talents [d'un danseur], quels qu'ils soient, n'auraient qu'un faible éclat Sans ce juge subtil, ce tact si délicat la nature même, à nos plaisirs fidèle, Pour épier les sons a mis en sentinelle, DORAT, *la Déclamation théâtrale*, IV. || Faire sentinelle, attendre, épier. [l'alouette] ... avertit ses enfants D'être toujours au guet et faire sentinelle, LA FONT. *Fabl.* IV, 22. Je m'éloigne un moment, faites bien sentinelle, IMBERT, *Jaloux s. amour*, v, 4. || Fig. et familièrement. Relever quelqu'un de sentinelle, voy. RELEVÉMENT. || 2° Soldat qui fait le guet pour la garde d'un camp, d'un poste, d'un monument, etc. Poser des sentinelles. Relever une sentinelle. Il revenait au fort, quand une sentinelle Dans l'ombre de la nuit reconnut le rebelle, MAIRET, *Mort d'Asdr.* III, 3. La nuit finissait quand tout à coup les Russes de Doctorof sortent des bois avec des cris épouvantables; nos sentinelles sont renversées sur leurs postes, les postes sur leurs bataillons, les bataillons sur la division, SÉOUR, *Hist. de Nap.* IX, 2. || Fig. Le prince est une sentinelle établie pour garder son État; il doit veiller plus que tous les autres, BOSS. *Polit.* v, 11, 2. De nouveaux citoyens que le premier éveil du patriotisme mit aux mêmes pensées dans toutes les parties de l'empire, et qui, sentinelles les uns des autres, communiquent rapidement toutes leurs espérances et toutes leurs craintes.... MIRAB. *Collection*, t. v, p. 312. Les êtres sensibles et compatissants sont des sentinelles bienfaisantes placées sur la terre pour veiller sur le malheur, GENLIS, *Jeanne de France*, t. II, p. 31, dans POUGENS. || Sentinelle perdue, soldat placé dans un poste avancé et pé-

ricieux. || 3° Tuyau de conduite de l'air dans un appareil de soufflets hydrauliques.

— REM. Quelques poètes ont fait ce mot masculin: Sur leurs corps et leurs ailes Brillent des yeux sans nombre, assidus sentinelles, DELILLE, *Parad. perdu*, XI.

— HIST. XV^e s. Il vault mieulx près beau feu boire la muscadelle, Qu'aller sur ung rempart faire la sentinelle, BASSEL. *Vau de Vire*, 49. || XVI^e s. Ces mille ans devant toy sont comme la journée Qui fut hier finie, ou l'espace ordonné Pour une sentinelle en sa garde de nuit, DESPORTES, *Œuv. chrest.* XVIII, *Prière de Moïse*. Il met en divers endroits sentinelles perdues, fournit le corridor de ronds, et les rues de patrouilles, D'AUB. *Hist.* II, 64. Qui se lasche quand on l'appelle à la porte, à la sentinelle, à la tranchée, et au rampart, n'est point de la bonne part, *Sat. Mén.* p. 442. Nous ne serons plus sujets aux gardes et sentinelles, où nous perdons la moitié de nostre temps, *ib.* p. 477. Poser une sentinelle, *scaricare il ventre*, OUDIN, *Dict.* Cependant qu'il [un vieillard maître impérieux et joué] se contente de l'épargne et chicheté de sa table, tout est en desbauche en divers réduits de sa maison.... chascun est en sentinelle contre luy, MONT. II, 79.

— ETYM. Espagn. *centinela*; de l'ital. *sentinella*. On le tire ordinairement de l'ital. *sentire*, entendre; mais, comme le dit Diez, il manque dans la dérivation un intermédiaire: *sent-in-ella*. Aussi s'est-on tourné du côté de Galvani qui y voit un diminutif de *sentina*, sentine, signifiant le gardien qui veillait à la sentine, d'où le sens se serait élargi en celui de veilleur en général. Cependant, s'il en était ainsi, est-ce que le mot ne serait pas masculin, *sentinello*, et non *sentinella*? Puis l'affixe *in* se trouve dans un mot latin, peu usité il est vrai: *sentinus*, dieu qui donnait les sens à l'enfant dans le sein de la mère.

SENTIR (san-tir), je sens, tu sens, il sent, nous sentons, vous sentez, ils sentent; je sentais; je sentis; je sentirai; je sentirais; sens, qu'il sente, sentons, sentez; que je sente, que nous sentions, que vous sentiez; que je sentisse; sentant; senti, v. a. || 1° Recevoir une impression. || 2° Particulièrement, percevoir par l'odorat. || 3° Il se dit des différentes affections que l'âme éprouve. || 4° Il se dit des impressions que l'âme reçoit de ce qui agit sur elle. || 5° Avoir l'appréhension délicate et instinctive. || 6° S'apercevoir, connaître. || 7° Éprouver. || 8° Se sentir quelque chose, sentir en soi quelque chose. || 9° Faire sentir, faire connaître, faire comprendre. Faire éprouver. Marquer dans les discours, accentuer. Se faire sentir, imprimer sa marque. || 10° Exhaler, répandre une odeur. || 11° Avoir telle ou telle saveur. || 12° Flg. Avoir les qualités, l'air, l'apparence de, indiquer, dénoter. || 13° Terme de marine. Sentir le fond. Sentir la barre. || 14° V. *rép.* Se sentir, être senti. || 15° Être l'objet d'un sentiment. || 16° Connaître, apercevoir en quel état, en quelle disposition l'on est. || 17° Ne pas se sentir, être hors de soi par colère, joie, etc. || 18° Se sentir, suivi d'un verbe actif qui prend le sens passif. || 19° Se sentir de, éprouver, ressentir. Éprouver quelque mal, quelque dommage, ou, en sens contraire, quelque bien, quelque avantage. Porter la marque de, la trace de. || Proverbe.

1° Recevoir une impression qui vient soit par l'extérieur du corps et par les sens, soit par l'intérieur et les parties profondes. Sentez-vous le goût de vinaigre dans cette sauce? Sentir une grande douleur de tête. Sentir la faim, la soif. Nous ne sentons ni l'extrême chaud, ni l'extrême froid, PASC. *Pens.* I, 1, édit. HAVET. Elle n'a point encore senti son enfant; elle sera bientôt à quatre mois et demi, MAINTENON, *Lett. à d'Aubigné*, 20 fevr. 1682. La Mollesse oppressée Dans sa bouche à ce mot sent sa langue glacée, BOIL. *Lutr.* II. Je sentis tout mon corps et transir et brûler, RAC. *Phéd.* I, 3. J'ai senti tout à coup un homicide acier Que le tralte en mon sein a plongé tout entier, *ib.* *Ath.* II, 6. La fée: Cher Arlequin, ces tendres chansons ne vous inspirent-elles rien? que sentez-vous? — Arlequin: Je sens un grand appétit, MARIV. *Arlequin poli par l'am.* se. III. Ai-je un sentiment propre de mon existence, ou ne la sens-je que par mes sensations? voilà mon premier doute, qu'il m'est, quant à présent, impossible de résoudre, J. J. ROUSS. *Ém.* IV. || Fig. Cette main invisible, ce bras qui ne parait pas, donne les coups que le monde sent, BALZ. *Socrate chrétien*, Disc. 8°. || Absolument. Quoi! le charme de sentir est-il si fort que nous ne puissions

rien prévoir? BOSS. *Duch. d'Orl.* Si le bonheur des dieux est de voir, de connaître, Celui de l'homme est de sentir, LAMOTTE, *Odes*, t. I, p. 336, dans POUGENS. Nous ne connaissons l'âme et ses propriétés que par le sentiment intérieur que nous en avons; nous sentons, et même nous avons un sentiment réfléchi de nos sensations; nous sentons que nous sentons, DUMARS. *Œuv. t. v*, p. 308. La faculté de sentir est la première de toutes les facultés de l'âme, elle est même la seule origine des autres, et l'être sentant ne fait que se transformer, CONDIL. *Traité anim.* II, 40. Concluons que, si les bêtes sentent, elles sentent comme nous; pour combattre cette proposition, il faudrait pouvoir dire ce que c'est que sentir autrement que nous ne sentons, *ib.* II, 2. Je ne pensais plus, mais je sentais encore, et je souffrais toujours, GENLIS, *Mères riv.* t. I, p. 347, dans POUGENS. || S. m. L'action de sentir. Le sentir ne dépend pas de nous, mais le vouloir en dépend, RÉN. t. III, p. 325. || Terme de manège. Sentir son cheval, se rendre raison de tous ses mouvements et savoir en profiter. || Sentir son cheval dans la main, le tenir de la main et des jarrets de manière qu'on en soit le maître. || Sentir ne se dit point des simples perceptions de la vue et de l'ouïe. Cependant Corneille l'a employé au sens d'entendre, mais c'est un archaïsme. C'était fait de ma vie, ils me traînaient à l'eau; Mais, sentant du secours, ils ont craint pour leur peau, *Suite du Ment.* IV, 7. || 2° Particulièrement, percevoir par l'odorat. Sentir une odeur. Qu'es-tu? dis-le moi: parle sans déguiser, LA FONT. *Fabl.* VII, 7. Il me sentait venir de cent pas à la ronde, *ib.* IX, 49. Je l'ai vue avant vous [l'huitre], sur ma vie. — Eh bien! vous l'avez vue, et moi je l'ai sentie, *ib.* IX, 9. Si le petit reste en arrière, elle [la femelle du tapir] retourne de temps en temps sa trompe, dans laquelle est placé l'organe de l'odorat, pour sentir s'il suit ou s'il est trop éloigné, et, dans ce cas, elle l'appelle et l'attend pour se mettre en marche, BUFF. *Quadr.* t. X, p. 6. || Fig. Sentir de loin quelqu'un, reconnaître quel il est. Je sens un poète de demi-lieue loin, SCARR. *Rom. com.* ch. 44. || Sentir quelqu'un de loin, signifie pénétrer à l'avance ses intentions. Ce diable de beau-père a l'odorat subtil; il nous sent de bien loin, TR. CORN. *Comt. d'Orqueil*, IV, 8. || On dit de même: Je le sentis venir de loin. || Fig. Sentir de loin, découvrir, prévoir les choses de loin. || Flairer. Sentir une rose. Conservez bien vos sentiments, vos pensées, la droiture de votre esprit, repassez quelquefois sur tout cela, comme on sent de l'eau de la reine de Hongrie, quand on est dans le mauvais air, SÈV. 514. || Fig. et familièrement. Je ne puis sentir cet homme-là, j'ai pour lui beaucoup d'aversion. || 3° Il se dit des différentes affections que l'âme éprouve. Je sentais tendrement ce déplaisir d'être haï de Dieu, et je le sentais même, comme je crois, entièrement détaché des autres peines de l'enfer, BOSS. *Anne de Gonz.* Sentiez-vous, dites-moi, ces violents transports Qui d'un esprit divin font mouvoir les ressorts? BOIL. *Sat.* IX. Mais je m'étonne enfin que pour reconnaissance, Pour prix de tant d'amour, de tant de confiance, Vous ayez si longtemps, par des détours si bas, Feint un amour pour moi que vous ne sentiez pas, RAC. *Bajaz.* v, 3. Quel penchant, quel plaisir je sentais à les croire! *ib.* IV, 5. Tremblante comme vous, j'en sens quelques remords, *ib.* *Phédre*, III, 3. Je vous avoue que je sens déchirer mes entrailles, quand on vient m'annoncer que quelques malades dans une paroisse sont morts sans secours par la faute et la négligence du curé, MASS. *Disc. synod.* XIX, *Du soin que les curés doivent avoir pour les malades*. Tout ce que je sens, je l'exprime; Ne sens-je rien, je finis, LAMOTTE, *Odes*, t. I, p. 462, dans POUGENS. Je ne suis plus qu'un juge à son devoir fidèle, Et qui ne doit sentir ni regrets ni courroux, VOLT. *Tancr.* II, 6. Mais nous [les poètes], pour embrasser les âmes, il faut brûler, il faut ravir Au ciel jaloux ses triples flammes; Pour tout peindre, il faut tout sentir, LAMART. *Médit.* I, 44. || Absolument. Or il faut, quelque loin qu'un talent puisse atteindre, Éprouver pour sentir, et sentir pour bien peindre, PIRON, *Métrom.* I, 4. Ce sont les passions qui sont l'âme de la tragédie; par conséquent un héros ne doit point prêcher, et doit peu raisonner; il faut qu'il sente beaucoup et qu'il agisse, VOLT. *Comm. Corn. Rem. sur les disc. Discours* 1^{er}. Il ne jouit plus de rien; le malheureux ne sent plus, il ne vit plus; il est déjà mort, J. J. ROUSS. *Ém.* IV. || Sentir quelque chose pour quel-

qu'un, être disposé à l'aimer, ou l'aimer déjà. Cependant, quoique aimable et peut-être plus belle, Je la vois, je lui parle, et ne sens rien pour elle, TH. CORN. *Ariane*, I, 4. Hippolyte est sensible, et ne sent rien pour moi RAC. *Phèdre*, IV, 5. || 4° Il se dit des impressions que l'âme reçoit de ce qui agit sur elle. Il ne sent point les affronts. Il sent vivement les services qu'il a reçus. Vous ne sentez pas votre bonheur. Il y a des choses qu'il ne faut que sentir. On n'a tous deux qu'un cœur qui sent mêmes traverses, CORN. *Poly*, I, 3. C'est dommage de la perte de cet enfant [un enfant né à huit mois]; je la sens, et j'ai besoin de vos réflexions chrétiennes pour m'en consoler, sév. à *Mme de Grignan*, 23 févr. 1676. Le prince se souvient de toutes les fautes qu'il avait commises; et, trop faible pour expliquer avec force ce qu'il en sentait, il emprunta la voix de son confesseur pour en demander pardon au monde, à ses domestiques et à ses amis, BOSS. *Louis de Bourbon*. Très-reconnaissante des services, elle aimait à prévenir les injures par sa bonté; vive à les sentir, facile à les pardonner, ID. *Duch. d'Orléans*. Il me semblait sentir la présence réelle de Jésus-Christ, comme on sent les choses visibles et dont on ne peut douter, ID. *Anne de Gonz.* S'il [le poète] ne sent pas du ciel l'influence secrète, BOIL. *Art p.* II. Il sent soudain frapper et son cœur et ses yeux Par l'objet le plus agréable... PERRAULT, *Contes en vers, Criselle*. Elle [la Dauphine] a senti jusqu'où va la misère humaine, jusqu'où vont les miséricordes divines, FLÉCH. *Dauphine*. Quoique Chamillart ne pût me raccommo-der avec le roi, je ne sentis pas moins cette tentative, ST-SIM. 114, 252. Illustres malheureux, que j'aime à voir vos cœurs Embrasser mes desseins, et sentir mes fureurs! VOLT. *Alz.* II, 6. Mon père, en tous les temps, je sais que votre cœur Sentit tous mes chagrins, et voulut mon bonheur, ID. *Tancr.* I, 3. || Sentir de, avec un infinitif, éprouver un regret, une peine de. Je sens vivement de ne plus causer avec le chevalier [de Grignan], sév. 22 avr. 1680. Il [le chevalier de Grignan] a bien fait de choisir la demeure de Grignan pour être malade, plutôt que celle de Paris, où l'on sent encore plus de n'être pas comme les autres, ID. 4 janv. 1690. || 5° Avoir l'appréciation délicate et instinctive de ce qui est beau dans une œuvre, dans une personne, dans un auteur ou un artiste. Sentir la musique. Quand je ne vous nomme point Pauline [fille de Mme de Grignan], c'est une faute; car elle est toujours vive sur votre sujet, et sent votre esprit et vos lettres d'une manière qui fait son éloge, sév. à *Mme de Coulanges*, 16 nov. 1694. Ou il est présenté à une troupe d'ignorants qui ne sont pas en état de le sentir, ou il est senti par quelques envieux qui se taisent, DIDER. *Rech. phil. sur le beau*, (Euv. t. II, p. 465, dans POUGENS. On peut dire sans paradoxe que les Français ne sentent pas les arts, mais qu'ils les comprennent, D. STERN, *Esquisses morales*, p. 445. || 6° S'apercevoir, connaître. Alexandre dit qu'on le faisait fils de Jupiter, mais qu'il sentait bien qu'il était fait comme les autres, VAUGEL. *O. C.* VII, 10. Rien n'est si insupportable à l'homme que d'être dans un plein repos, sans passion... il sent alors son néant, son abandon, son insuffisance, sa dépendance, son impuissance, son vide, PASC. *Pens.* XXV, 26, éd. HAVET. Toute l'armée était en joie, et jamais elle ne sentit qu'elle fût plus faible que celle des ennemis, BOSS. *Louis de Bourbon*. Elle vit le monde, elle en fut vue; bientôt elle sentit qu'elle plaisait, ID. *Anne de Gonz.* Je sens de jour en jour dépérir mon génie, NOÛL. *Épit.* VII. L'endroit que l'on sent faible et qu'on se veut cacher, M. *Art p.* IV. Britannicus le gêne [Néron], Albine, et chaque jour Je sens que je deviens importune à mon tour, RAC. *Brit.* I, 4. Un cœur noble ne peut soupçonner en autrui La bassesse et la malice Qu'il ne sent point en lui, ID. *Esth.* III, 9. Bajazet, écoutez, je sens que je vous aime, ID. *Bajaz.* II, 4. Je sentais renaitre mon courage au fond de mon cœur à mesure que ce sage ami me parlait, FÉN. *Tél.* II. Les honnêtes gens veulent qu'on sente leur droiture, ID. *ib.* XXIV. Le chevalier sentait le dénouement de l'aventure, HAMILT. *Gramm.* 41. Le mouvement de l'amour-propre nous est si naturel, que le plus souvent nous ne le sentons pas, et que nous croyons agir par d'autres principes, FONTEN. *Mondes*, 1^{er} soir. La société nous apprend à sentir les ridicules; la retraite nous rend plus propres à sentir les vices, MONTESQ. *Esp.* XIX, 27. Vous sentez sans doute ces vérités [des reproches que voltaira adresse à Frédéric], VOLT. *Lett. au roi de Pr.* 24 avr. 1760. Colin sentit

son néant et pleura, ID. *Jeannot et Colin*. Malherbe, le premier, sentit quel heureux choix de mots pouvait donner aux vers français de la pompe et de l'harmonie, MARMONTEL, *Euv.* t. IV, p. 399, dans POUGENS. Vous paraissez trop sentir votre tort, pour qu'il me soit possible de vous le reprocher, GENLIS, *Théât. d'éduc. Dangers du monde*, III, 9. || Vous sentez que, il vous est apparent, vous reconnaissez que. Vous sentez que ma fille au sortir de l'enfance Avait de votre bras senti la pesanteur, M. *Phèdre*, III, 5. Ainsi mes ennemis sentiraient mon courroux, VOLT. *Fanat.* V, 4. Qui n'ose me venger sentira ma justice, ID. *Oreste*, V, 4. || 8° Se sentir quelque chose, sentir en soi quelque chose. Je me suis senti des forces que je ne me connaissais pas. Il n'est rien qui puisse arrêter l'impétuosité de mes desirs; je me sens un cœur à aimer toute la terre, MOL. *D. Juan*, I, 2. Si jamais votre cœur affligé se sent besoin de ressources qu'il ne trouvera pas en lui-même. J. J. ROUSS. *Lett.* à *Mme d'Houdetot*, 13 juill. 1758. || 9° Faire sentir, faire connaître, faire comprendre. Les rois [d'Angleterre] ont trop fait sentir aux peuples que l'ancienne religion se pouvait changer; BOSS. *Reine d'Angleterre*. Les bontés que vous m'avez fait sentir me donnent le droit de me servir d'un nom si tendre, FÉN. *Tél.* XI. Je faisais même de temps en temps sentir à Protésilas que je supportais son joug avec impatience, M. *ib.* XIII. Je ne me ferai pas toujours sentir à votre cœur, MASS. *Or. fun.* Prof. 4. Je ne suis qu'une suivante, et vous me le faites bien sentir, MARIVAUX, *Jeux de l'am. et du has.* III, 3. Cette victoire d'Holloin, en comblant Charles XII de gloire, pouvait lui faire sentir tous les dangers qu'il allait courir en pénétrant dans des pays si éloignés, VOLT. *Russie*, I, 46. Comme je l'ai déjà fait sentir, la nature n'a ni classes ni genres, elle ne comprend que des individus, BUFF. *Hist. anim.* ch. 11. || Faire éprouver. Avant que de frapper, elle [son entreprise] lui fit sentir [à Brutus, meurtrier de César] Plus d'un remords en l'âme et plus d'un repentir, CORN. *Cinna*, III, 2. Après avoir fait sentir aux ennemis durant tant d'années l'invincible puissance du roi, BOSS. *Louis de Bourbon*. Tant que la reine d'Angleterre a été heureuse, elle a fait sentir son pouvoir au monde par des bontés infinies, ID. *Reine d'Angleterre*. Ce n'est point au bout de l'univers Que Rome fait sentir tout le poids de ses fers, RAC. *Mithr.* III, 4. La colère des dieux se ferait sentir aux Phrygiens par une cruelle peste, FÉN. *Tél.* XXIV. Il fit sentir à tout le monde le pouvoir sacré des lois, et ne fit sentir à personne le poids de sa dignité, VOLT. *Zadig*, 6. || Marquer dans le discours, accentuer. Il fallait faire sentir cela davantage. || Se faire sentir, imprimer sa marque. La physique est à la poésie ce que l'anatomie est à la peinture: elle ne doit pas s'y faire trop sentir; mais, revêtue des grâces de la fiction, elle y joint le charme de la vérité, MARMONTEL, *Euv.* t. IX, p. 423. || 10° Exhaler, répandre une odeur. Cela sent la fleur d'orange. J'aime nos Bretons, ils sentent un peu le vin; mais votre fleur d'orange ne cache pas de si bons coeurs, sév. 83. Vespasien... ôtant le brevet d'une charge à un jeune homme qui était venu tout parfumé pour l'en remercier, et ajoutant: j'aimerais mieux que vous sentissiez l'ail, ROLLIN, *Traité des Ét.* v, 1^{re} part. 4. D'honneur, il sent la fièvre d'une lieue, BEAUMARCH. *Barb. de Sév.* III, 41. || Fig. Cet ouvrage sent l'huile, sent la lampe, il paraît avoir coûté beaucoup de veilles, beaucoup de travail à son auteur. || Fig. Cette chanson sent le corps de garde, elle est libre ou grossière. || Fig. Cette action sent le gibet, la roue, la harte, les coups de bâton, celui qui l'a commise mérite d'être pendu, roué, bâtonné. Savez-vous, mes drôles, que cette chanson sent sur vos épaules Les coups de bâton? MOL. *Sicil.* sc. 9. || Fig. Sentir le fagot, voy. FAGOT. || Fig. Sentir le sapin, voy. SAPIN. || Sentir la Brinvilliers, avoir l'air aussi malade que si on avait été empoisonné par la Brinvilliers (phrase de Mme de Sévigné au moment où l'on s'entretenait des crimes de cette célèbre empoisonneuse, et qui est oubliée avec cet événement). Le prince [chevalier de Lorraine] est d'une maigre et d'une langueur qui sent la Brinvilliers sév. 49 août 1676. || Il s'emploie souvent comme

neutre. Cela sent bon, sent mauvais. D'où vient cette puanteur qui confond tous les parfums? c'est sans doute que l'incrédulité et l'ingratitude sentent mauvais comme les vertus sentent bon, sév. 564. || Sentir comme baume, avoir une très-agréable odeur. || Fig. Nous ne vous donnons pas de ces effets véreux [effets de commerce]; Cela sent comme baume, REGNARD, *Joueur*, III, 4. || Absolument. Sentir se dit pour sentir mauvais. Cette viande commence à sentir. C'est, dit-il, un cadavre, ôtons-nous, car il sent, LA FONT. *Fabl.* v, 20. || Impersonnellement. Il sent bon dans cette chambre. Il sent le brûlé dans la cuisine. Il sent mauvais. || Fig. et impersonnellement. Ouais, je ne sais d'où cela vient; mais il sent ici l'amour, MOL. *Am. magn.* I, 4. Que regardes-tu là? — C'est qu'il sent le bâton du côté que voilà, ID. *Le Dép.* v, 4. || Fig. et familièrement. Cela ne sent pas bon, l'affaire prend une mauvaise tournure, elle peut avoir des suites fâcheuses. || 11° Avoir telle ou telle saveur. Cette soupe ne sent rien. Ce vin sent le fût, sent le terroir, sent un goût. Ce cidre sent le pourri. || Fig. et familièrement. Sentir le terroir, se dit d'un homme qui a les défauts des gens de son pays, ou d'un ouvrage dans lequel se trouvent des défauts qui tiennent à des habitudes de localité. Ragozin, chien picard et sentant le terroir, LAMOTTE, *Fabl.* v, 4. || 12° Fig. Avoir les qualités, l'air, l'apparence de, indiquer, dénoter. Cela sentirait trop sa fin de comédie, CORN. *Gal. du Pal.* v, 8. Je ne hais point la vie et j'en aime l'usage, Mais sans attachement qui sente l'esclavage, ID. *Poly.* v, 2. Elles [les lettres patentes de l'Académie française] sont conçues en termes fort purs et fort élégants, qui, sans s'écarter des clauses et des façons de parler ordinaires de la chancellerie, sentent néanmoins la politesse de l'Académie et de la cour, PELLISSON, *Hist. Acad.* I. Je me dispenserai seulement de suivre toujours et pas à pas l'ordre des dates, qui sentirait un peu trop le journal, et m'obligerait à revenir trop souvent sur les mêmes choses, ID. *ib.* Un vieux renard, mais des plus fins, Sentant son renard d'une lieue, LA FONT. *Fabl.* v, 5. Quatre sièges boiteux [chez une devineresse], un manche de balai, Tout sentait son sabbat et sa métamorphose, ID. *ib.* VII, 45. Cybèle est vieille, Junon de mauvaise humeur; Cérès sent sa divinité de province, et n'a nullement l'air de cour, ID. *Psyché*, II, p. 244. Cela sent son vieillard, qui, pour en faire accroire, Cache ses cheveux blancs d'une perruque noire, MOL. *Éc. des mar.* I, 4. Vous êtes orfèvre, monsieur Josse, et votre conseil sent son homme qui a envie de se défaire de sa marchandise, ID. *Am. méd.* I, 4. La ballade, à mon goût, est une chose fade; Ce n'en est plus la mode, elle sent son vieux temps, ID. *Femm. sav.* III, 5. Je trouve que le château de Grignan est parfaitement beau, il sent bien les anciens Adhémars, sév. 60. J'espère que ceux qui sont à Paris vous auront mandé des nouvelles; je n'en sais aucune, comme vous voyez; ma lettre sent la solitude de notre forêt, ID. 28 août 1676. Persuadé que rien ne sentait plus le grand seigneur, BOURSALUT, *Lett. nouv.* t. II, p. 293, dans POUGENS. Les Locriens, venus de la Grèce, sentent encore leur origine, et sont plus humains que les autres, FÉN. *Tél.* X. Voici qui sent bien le roman, HAMILT. *Gramm.* 3. Ils [les Anglais] ont un penchant pour ce qui sent le gladiateur, ID. *ib.* 9. Polillon, d'un goût raffiné et difficile, prétendait découvrir, dans le style de Tite-Live, de la patavinité, c'est-à-dire apparemment quelques termes ou quelques tours qui sentaient la province, ROLLIN, *Hist. anc.* liv. XXV, II, 2. Barbezieux, avec tous ses grands airs, sentait plus l'intendant que le général d'armée, ST-SIM 23, 5. Ramener tout à l'amour de Dieu sent peut-être moins l'amour de Dieu que la haine que tout janséniste a pour son prochain moliniste, VOLT. *Rem. Pens.* 20. De tous ceux qui ont un peu vécu avec M. le cardinal de Pelignac, il n'y a personne qui ne lui ait entendu dire que Newton était puripatéticien, et que ses rayons calorifiques et surtout son attraction sentaient beaucoup l'athéisme, ID. *Dict. phil. Newton*, 2. Il [le roi de Prusse] vous a envoyé sans doute le petit ouvrage qui a composé en dernier lieu dans le goût de Marc-Aurèle, pendant qu'il avait la goutte; cela sent encore plus son Frédéric que son Marc-Aurèle, ID. *Lett. d'Alembert*, 27 avr. 1770. Qui est-ce qui dit mon père, à la cour? Monsieur, appelez-moi monsieur! vous sentez l'homme du commun! BEAUMARCH. *Mère coupable*, I, 42. || Cet homme, ce valet sent

le vieux battu, sent son vieux battu, locution vieillie qui signifie : il est devenu insolent, négligé, parce qu'il y a longtemps qu'il n'a été châtié. || Sentir son bien, avoir de bonnes manières, être de bon ton (locution vieillie, qu'en 1690 Cailhères déclarait du dernier bourgeois). Une raillerie noble et galante qui sent son bien et sa personne de condition, PELLISSON, *Hist. Acad.* 1. Vous savez vivre, vous sentez votre bien, et vous avez l'air français, BOISSY, *Français à Lond.* sc. 14. La raillerie de Cicéron a je ne sais quoi d'honnête et qui sent son bien, GÉDOYN, *Trad. de Quintil.* 6. || 13° Terme de marine. Sentir le fond, se dit d'un bâtiment qui est mouillé sur un fond presque égal à son tirant d'eau. || Un navire sent bien sa barre [du gouvernail], lorsqu'il obéit vivement à ses mouvements. || 14° Se sentir, *v. refl.* Être senti, faire éprouver une sensation. Les marbres et les métaux se sentent plus froids que le bois, DESC. *Météores*, 1. || 15° Être l'objet d'un sentiment. Les principes se sentent, les propositions se concluent, et le tout avec certitude, quoique par différentes voies, PASC. *Pens.* viii, 6, édit. HAVET. || 16° Connaître, apercevoir en quel état, en quelle disposition l'on est. Il ne se sentit pas mourir. Il n'est pas étrange que les hommes ne se connaissent pas; il y a des temps mêmes où l'on peut dire qu'ils ne se sentent point, RETZ, *Mém.* t. III, liv. IV, p. 268, dans PUGENS. Ô paroles qu'on voyait sortir de l'abondance d'un cœur qui se sent au-dessus de tout! boss. *Duch. d'Orl.* Madame savait estimer les uns sans fâcher les autres; et, quoique le mérite fût distingué, la faiblesse ne se sentait pas dédaignée, 10. *ib.* Au moment où j'ouvre la bouche pour célébrer la gloire immortelle du prince de Condé, je me sens également confondu par la grandeur du sujet... 10. *Louis de Bourbon.* L'esprit ne se sent point plus vivement frappé que lorsqu'en un sujet... BOIL. *Art p.* III. Jamais je ne me suis senti plus amoureux, RAC. *Bérén.* v, 7. Il y a de la douceur à se sentir vertueux, MARIIV. *Pays. parv.* 4° part. Réduite au sentiment fondamental, elle [la statue] se sentira comme dans un point, s'il est uniforme; et, s'il est varié, elle se sentira seulement de plusieurs manières à la fois, CONDIL. *Traité sensat.* II, 42. || Je ne me sens pas bien, je ne me sens pas à mon aise, j'éprouve quelque indisposition. || Absolument. Se sentir, se bien sentir, avoir conscience des forces qu'on a, du mérite qu'on possède, de ce qu'on est en droit d'exiger. Petit serpent que j'ai réchauffé dans mon sein, Et qui, dès qu'il se sent, par une humeur ingrate Cherche à faire du mal à celui qui le flatte! MOL. *Ec. des fem.* v, 4. Il faut se sentir, et prendre sur soi certaines choses décisives où l'on ne peut vous conseiller que faiblement, BOSS. *Polit.* x, iv, 4. Les ligués et les guerres, au commencement détestées, aussitôt que les protestants se sentirent, devinrent permises, BOSS. *Var.* x. Un écrit signé de la main de Persée, qui attestait tout ce qui vient d'être dit, et qu'elle devait remettre entre les mains de lui, Philippe, lorsqu'il serait en âge de se sentir. ROLLIN, *Hist. anc.* t. IX, p. 223, dans PUGENS. Elle a le noble orgueil du mérite qui se sent, qui s'estime, et qui veut être honoré comme il s'honore, J. J. ROUSS. *Ém.* v. || Se sentir, ressentir les premières impressions de la puberté. Dans les premiers temps où M. le comte de Toulouse commença à être hors de page et à se sentir, elle [Mme d'O] lui plut fort par ses facilités, ST-SIM. 39, 202. || 17° Ne pas se sentir, être hors de soi par colère, joie, etc. À ces mots le corbeau ne se sent pas de joie, LA FONT. *Fabl.* 1, 2. Je suis dans une colère que je ne me sens pas, MOL. *Mar. forcé.* 6. Je ne me sens pas, je l'avoue; je jette des larmes de joie; tous mes vœux sont satisfaits, 10. *Festin*, v, 1. || 18° Se sentir, suivi d'un verbe actif qui prend le sens passif. Par d'inquiétants transports me sentant émouvoir, CORN. *Poés. div. Élégie.* Ah! je me sens saisir d'horreur, QUINAULT, *Phaëth.* 1, 8. Mon cœur tremble, soupire et se sent déchirer, 10. *ib.* II, 4. De ses bras innocents je me sentis presser, RAC. *Ath.* 1, 2. De ce discours, ô ciel! que je me sens confondre! VOLT. *Alz.* III, 5. || Se sentir, se dit aussi avec le participe passif : se sentir ému. Mais cela rentre alors dans le cas du n° 16. || 19° Se sentir de, éprouver, ressentir. Il commence à se sentir de la goutte, des incommodités de la vieillesse. Je suis ravie que vous vous sentiez aussi quelquefois de la faiblesse humaine, sév. à *Mme de Grignan*, 19 juin 1675. || Éprouver quelque mal, quelque dommage. Il se sentira longtemps de cette blessure. Il se sent de

s'être exposé au froid, à l'humidité. Comme nous eûmes part à vos prospérités, Il nous faut bien sentir de vos adversités, MARR. *Sophon.* II, 5. Il faut que les affaires de M*** se sentent du temps, comme celles de tout le monde, sév. 17 juil. 1689. Quand il considère qu'il laisse, en mourant, un monde qui ne se sent pas de sa perte, et où tant de gens se trouvent pour le remplacer, LA BRYE. II. Son éducation se sentit de cette négligence, J. J. ROUSS. *Conf.* 1. || En un sens contraire, recevoir quelque bien, quelque avantage. On a donné tant pour les domestiques; il faut le distribuer entre tous, afin que chacun s'en sente, *Dict. de l'Acad.* Cette marque à des soins de M. de la Garde, dont vous vous sentirez, sév. 473. Le jeune prince se sentira éternellement d'avoir été cultivé par de telles mains, BOSS. *Louis de Bourbon.* Les ignorants même d'un siècle savant se sentent un peu de la science de leur siècle, FONTEN. *Hist. Théât. fr. Éuv.* t. III, p. 54, dans PUGENS. Le monde entier se sent de leurs vertus ou de leurs vices [les grands] : ils sont, si j'ose le dire, citoyens de l'univers, MASS. *Petit. car. Exempl.* || Porter la marque de, la trace de. De son orgueil ses habits se sentaient, LA FONT. *Court.* Mon Dieu, ma chère enfant, que mon loisir est dangereux pour vous! je crains qu'il ne vous fasse mal, il se sent de la tristesse de mes rêveries, sév. 543. Le vers se sent toujours des bassesses du cœur, BOIL. *Art p.* IV. Heureux si ses discours [de Régnier], craints du chaste lecteur, Ne se sentaient des lieux où fréquentait l'auteur! 10. *ib.* II. Vins repas se sentent-ils de la frugalité de ce temps de pénitence? MASS. *Carême, Jeûne.* Un autre ouvrage [la Chronologie réformée] plus à la portée du genre humain [que les Principes], mais qui se sent toujours de cet esprit créateur que M. Newton portait dans toutes ses recherches, VOLT. *Dict. phil. Newton*, 3. || Proverbe. La caque sent toujours le hareng, VOY. CAQUE.

— REM. Au présent, 4^o personne du singulier, dans l'interrogation, on dit : sens-je, qui se trouve dans quelques auteurs, ou est-ce que je sens. Sent-je est un grossier barbarisme.

— HIST. XI^e s. Oliviers sent que à mort est fetur, *Ch. de Rol.* CXLV. || XII^e s. Or est amors tournée à fable, Por ce que cil qui rien n'en santent, Dient qu'il aiment, mais il mantent; Et cil fable et mançoigne en font, Qui s'an vantent et droit n'i ont, CRESTIEN DE TROIES, *Cheval. au Lyon*, v. 24. [La prison] Qu'ele me fait assaier et sentir, *Couci*, XIII. || XIII^e s. Adone m'est vis que jel sente [le vent] Par desous mon mantau gris, DAME DE FAÏEL, dans *Couci*. Tel chose [le comte Thibaut] a faite en sa vie, Dont [il] deüst estre apelés [en champ clos]; Il ne se deffendist mie, Car il se sent encouperé [inculpé, criminel], HUES DE LA FERTÉ, *Romancero*, p. 187. Cil qui chautent de flor ne de verdure, Ne sentent pas la douleur que je sent, EUST. LE PEINTRE, dans *Couci*. Berté pleure du froit et du mal qu'ele sent, *Berte*, XLVII. Quant Berte sent le feu, à Dieu graces en rent, *ib.* XLVII. Du duel [deuil] que ele en ot, jusqu'au cuer [elle] s'en senti, *ib.* LXXXIX. Cil qui savoit assez de guile [tromperie], Qui ne volt pas estre veüz, Par ces haies, par ces seüz [saules] S'en va le pas, sentant le vent, *Ren.* 4929. Il lui fist en tans et en lieu Sentir son pooir et sa force, *Lai de l'ombre*. Qu'est-ce qui si m'a alegié De toute ma grant maladie, De mes douleurs? ne les sent mie, *St-Graal*, v. 4086. || XIV^e s. L'utilité de la creation des ners ou [au] cors est que tous les membres sentent et aient mouvement par euls, H. DE MONDEVILLE, f° 9. La chose qui sent et la chose sensible ou qui est sentue, ORESME, *Éth.* 305. Icelluy exposant dist audit Creton qu'il sentist audit bailly pour combien il droit son office de bailli, DU CANGE, *sentire*. Laquelle Marguerite estoit grosse d'enfant sentant, dès six semaines avoit, 10. *ib.* || XV^e s. Quand le jeune roi se sentit défié [par Robert Bruce], FROISS. I, 1, 29. Il avoit intention de chevaucher contre les Anglois, qu'il sentoit moult efforcement en Cambresis, 10. I, 1, 84. Par quoi si ceux [gardes et écoutes] sentissent ni ouissent rien, ils le signifiaient en l'ost, 10. I, 1, 43. Si j'ay mon temps mal despendu, Fait l'ay par conseil de folie; Je m'en sens et m'en suis sentu Ez derreniers jours de ma vie, CH. D'ORL. *Ball.* 406. Tantost après que le comte de Warwick... sentit ces nouvelles, il se hasta... COMM. III, 7. Ses bienfaits n'estoient point fort grans, pource qu'il vouloit que chascun s'en sentist, 10. v, 9. || XVI^e s. Ce ne sont pas tant remedes pour adouber le mal, que venins arrousez de miel, afin de n'offenser

point trop par leur rudesse le premier goust, ains tromper et entrer aux parties cordiales avant qu'entre sentuz, CALV. *Instit.* 499. ...Qu'il nous falloit sentir humblement de nous devant Dieu, et avoir neantmoins nostre justice en quelque estime, 10. *ib.* 596. Votre halaine me sent le vin.—La tienne me sent la fiebvre, RAB. *Pant.* IV, *Prolog.* Mon langage françois est alteré, et en la prononciation et ailleurs, par la barbarie de mon creu; je ne veis jamais homme des contrées de deça qui ne sentist bien évidemment son ramage, et qui ne bleceast les aureilles pures françoises, MONT. III, 39. Se sentir incapable de... 10. I, 42. Nous sentons nostre corps agité, 10. I, 91. L'entreprise se sent de la qualité de la chose qu'elle regarde, 10. I, 70. Livia sa femme le sentant [Auguste] en ces angoisses, 10. I, 128. Invention qui ne sent aucunement la barbarie, 10. I, 244. Je hais à mort de sentir au flatteur, 10. I, 292. La plus exquise senteur d'une femme, c'est ne sentir à rien... c'est puer que de sentir bon, 10. I, 391. Democrites, ayant mangé des figues qui sentoient le miel... 10. I, 242. J'estime que les anciens avoient encore plus à se plaindre de ceux qui apparioient Plaute à Terence (cettuy cy sent bien mieulx son gentil-homme) que Lucrece à Virgile, 10. II, 102. Elle nous faisoit sentir tous les plaisirs du monde à nous festoyer, LA BOÉTIE, 328. ... Que, de tous les actes de recreation, il n'y en avoit point qui sentist moins son homme que la danse, DESPÉR. *Contes*, XL. Il commença à user d'une franchise de parler qui sentoit plus son accusateur que sa libre defense, AMYOT, *Cor.* 26. Ilz se saisirent de la place, avant que ceux de la ville en sentissent rien, 10. *Pyrrius*, 72. C'estoit un pais bossu et malaisé pour gens de cheval, en quoy il se sentoit le plus foible, 10. *Agés.* 45. Adieu ma lyre, adieu fillettes, Jadis mes douces amourettes, Adieu, je sens venir ma fin, BOSS. 493. Ces ouvrages sentent à l'huile et à la lampe [façons de parler gasconnes, reprochées à Montaigne], PASQUIER, *Lettres*, t. II, p. 380.

— ETYM. Provenç. et espagn. *sentir*; ital. *sentire*; du lat. *sentire*; comparez l'allemand *sinnen*. Le participe *sentis* se conforme à la 4^e conjugaison, tandis qu'en latin il perd ce caractère (*sensus*).

† SENZA (sen'-tza), *adv.* Terme de musique. Mot italien qui veut dire sans, et qui s'emploie sur les partitions, dans plusieurs expressions destinées à indiquer les instruments qui se taisent. Senza fagotti, sans les bassons. Senza sordini, sans les sourdines. || On dit aussi senza tempo, sans mesure, dans le même sens que à piacere.

— ETYM. Ital. *senza*, sans (VOY. SANS).

4. SEOR (soir), *v. n. déf.* qui n'est guère usité qu'à l'infinitif, au présent de l'indicatif, je sieds, tu sieds, il sied, nous seyons, vous seyez, ils seient; à l'impératif, sieds-toi, seyons-nous, seyez-vous; au part. présent séant, et au part. passé sis. || 1° Être assis. Le Thermodon a vu seoir autrefois Des reines au trône des rois, MALH. III, 4. Il la fit seoir, LA FONT. *Court.* Comme Jésus-Christ a souffert durant sa vie mortelle, est mort à cette vie mortelle, est ressuscité d'une nouvelle vie, est monté au ciel, et sied à la droite du Père, ainsi le corps et l'âme doivent souffrir, mourir, ressusciter, monter au ciel et seoir à la dextre, PASC. *Lett. sur la mort de son père*. Pas un évêque n'a voulu entrer au conseil, par l'indécence d'y seoir après un homme de second ordre, ST-SIM. 87, 427. Les chevaliers de l'ordre, mandés par le roi, seient en bas, et n'ont point de voix, 10. 373, 205. || 2° Se seoir, *v. refl.* S'asseoir; peu usité, s'emploie quelquefois familièrement ou en poésie au présent de l'indicatif, à l'impératif et à l'infinitif. Je m'approche, me sieds, et m'aidant au besoin... RÉGNIER, *Sat.* x. Carlos, y voyant une place vide, s'y vint seoir, CORN. *Don Sanche*, 1, 3. Sieds-toi, je n'ai pas dit encor ce que je veux, 10. *Cinna*, v, 1. Il se sied, il lui dit qu'il veut la voir pourvue, 10. *le Ment.* II, 5. Seyez-vous, et quittons ces petits différends, 10. *D. Sanche*, 1, 3. L'heure du souper étant venue, chevaliers et dames se furent seoir à leurs tables assez mal servies, LA FONT. *Éuv. Lett. à Mme de la Fontaine*, 30 août 1663. Salut! vois, l'on t'apporte et la table et le pain: Sieds-toi, A. CUËN. *Idylles, le Mendiant*.

— HIST. X^e s. Et si [il] sist contraorientem civitatis, *Fragm. de Valenc.* p. 468. || XI^e s. Sur palies blans siedent cil chevalier, *Ch. de Rol.* VIII. Alez sedeir, quant nuls ne vos somunt, *ib.* XVII. || XII^e s. Je sui retornez en mon regne, c'ai sis sor le siege de mes peres, MACHAB. I, 40. Que li

faus enles [enfant] ki crie Pour la bele estoile avoir, Qu'il voit haut et cler seoir, *Couci*, m. Entour lui [il] vit ses homes seir et arrangier, *Sax.* vi. E Hely seideit sur le chemin devers l'est, *Rois*, p. 16. Sire, sire, as-tu cumandé que Adonias regne et siessed en tun throne enme reis après tun decet? *ib.* 223. || XII^e s. Cis Nullis siet entre Laignl sur Marne et Paris, *VILLEH.* i. Cil dame Diex, fait ele, qui haut siet et loin voit, *Berte*, xxviii. Et se tu siez bien à cheval, Tu dois polndre amont et aval, *la Rose*, 2207. Si vint à l'uis, si vint que c'estoient sis vallet et femes avec eus, et soolent à une table, *BEAUM.* lxix, 21. || XIV^e s. Laditte confrarie doit seoir [avoir ses séances] le premier dimonche, *Ordonn. des rois de Fr. t. III*, p. 583. Messire Charles de Blois et les seigneurs dessus nommés sirent assez longuement devant la cité de Rennes, *FROISS.* i, 1, 471. Le chapperon luy eschappa de la main dextre, et s'en alla seoir à l'alde du vent assez près d'ung chevalier qui se delectoit à regarder vers les pucelles, *Perceforest*, t. vi, f° 40. || XVI^e s. Comme un pelerin lassé ou defaillant se sied au milieu de la voye pour reposer, *CALV. Inst.* 500. Il [Jésus-Christ] est seant à la dextre du pere, *id. ib.* 4109. Je veulx que l'esprit s'y seye [au plaisir de la table], non qu'il s'y couche, *MONT.* iv, 296. Jà Dieu ne plaise que je seye jamais en chaire, dont je ne me puisse lever au devant d'un plus vieil que moy, *AMYOT, Lyc.* 43. Il voulut que les serfs, es festes de Saturne, se seissent à table pour manger avec leurs propres maistres, *id. Lyc. et Numa*, 2. Caton y arriva, que tous les autres estoient desjà à table, et demanda où il se seroit, *id. Cat. d'Utiq.* 50. [O Dieu, est-ce que] Ne partiroit jamais du throsne où tu te sields Et la Mort et l'Enfer qui dorment à tes pieds? *D'AUB. Tragiques, Misères.*

— ETYM. Berry, *se soyer*, au subj. *qu'il siese*; provenc. *sezer, cezer, seire*; anc. catal. *seser, siure*; catal. mod. *seurer*; ital. *sedere*; du lat. *sedere*; comparez le grec *ἕδοο*, siège; goth. *sitan*, être assis; allem. *sitzen*.

2. **SEoir (soir)**, v. n. *déf.* qui ne s'emploie plus guère qu'aux troisièmes personnes suivantes : il sied, ils sièent; il seyait, ils seyaient; il siéra, ils sièrent; il siérait, ils siérait; qu'il siée, qu'ils siéent; au part. *seyant* ou *séant*; il ne forme aucun temps composé, le part. passé sis n'étant pas usité en ce sens. || 1^o Être convenable, bien aller. Ces couleurs vous *seyant* ou *séant* si bien, vous devez les préférer aux autres. Si près de voir sur soi fondre de tels orages, L'ébranlement sied bien aux plus fermes courages, *CRAN. Hor.* i, 4. M^{me} de la Fayette lui répondit bonnement : ha! mon Dieu, madame, ne le faites point, cela ne sied bien qu'aux jeunes personnes, *sév.* 37. Mais, hélas! en ce temps d'opprobre et de douleurs, Quelle offrande sied mieux que celle de nos pleurs? *RAC. Athal.* i, 3. Il les donnait [ses mémoires] avec une modestie et une espèce de timidité qui seyait tout à fait bien à un homme de guerre transplanté dans une assemblée de savants, *FONTEN. Lafaye.* Des sociétés qui ne sièent ni à votre rang ni à votre sexe, *MASS. Carême, Emploi du temps.* Ce qui sied bien au corps sied très-mal à la bourse, *MONTFLEURY, Femme juge et part.* III, 2. Un peu d'aide souvent sied bien à la beauté, *id. ib.* IV, 2. La voile dans un âge où un mari ne lui siéra pas mal, *LAMOTTE, Magnifique*, i, 4. Voici l'âge d'or qui succède à l'âge de fer; cela donne trop envie de vivre, et cette envie ne me sied point, *vglr. Lett. Dupont*, 23 mars 1776. Je commence à croire que nous devenons trop Anglais, et qu'il nous siérait mieux d'être Français, *id. Lett. Richelieu*, 10 oct. 1769. Elle n'aime point ce qui brille, mais ce qui sied, J. J. ROUSS. *Ém.* v. La marquise : Vollâ un drôle de bonnet. — Mlle Ledoux : Je l'ai inventé et fait cette nuit; il siérait bien à madame, *GENLIS, Théât. d'éduc. Dangers du monde*, i, 5. || Impersonnellement. Quoi ! vous iriez dire à la vieille Emilie Qu'à son âge il sied mal de faire la jolie? *MOL. Mis.* i, 4. Sied-il bien à des dieux de dire qu'ils sont las? *id. Amph. prolog.* C'est à toi, Lameignon... Qu'il sied bien d'y veiller pour le maintien des lois, *BOIL. Épitre* VI. Mais siérait-il, Abner, à des cœurs généreux, De livrer au supplice un enfant malheureux? *RAC. Athal.* v, 2. Quand je vous traite avec bonté, il vous sied mal de montrer de la hauteur, *M^{me} RICCOBONI, Œuv.* t. III, p. 467, dans *POUGENS.* Il vous sied, mon amie, D'être dans mon malheur toujours plus affermie, *V. Hugo, Hernani*, II, 44. || Ironiquement. Il sied bien... Trop aveugle ministre, Il te sied bien d'avoir en de si jeunes mains, Chargé d'ans et d'hon-

neurs, confié tes desseins! *RAC. Bajaz.* IV, 7. Perfide, il vous sied bien de tenir ce discours! *id. Mithr.* IV, 4. || 2^o Concorde, aller ensemble. Avecque la beauté mon humeur ne sied pas, *RÉGNIER, Élég.* n. Oui, c'est lui qui le dit; et cette vanité, Monsieur, ne sied pas bien avec la piété, *MOL. Tart.* II, 2.

— REM. St-Simon a dit *seyé* au participe; mais cela est barbare : J'avais avec eux la liberté de leur tout dire qui n'eût pas seyé de même à la dévotion du duc de Charost, 302, 285.

— HIST. XII^e s. Bien li sistentr les armes, si s'en sut bien aidier, *Sax.* IV. || XIII^e s. Car quant chascun jadis veoit La fame qui miex li seoit, *la Rose*, 44142. Grailles li fiances, basses les hance, Moult li sied bien sa destre mance, *Fl. et Bl.* 2907. || XIV^e s. Il n'est nul quelconque à qui il siece ou appartienne plus assavoir meilleurs choses et plusieurs, que il appartient au prince, *ORESME, Prol.* || XV^e s. Et, si Dieu m'aist, le courage m'en sied trop bien que nous en viendrons à notre dessus, *FROISS.* I, 1, 47. || XVI^e s. Pensez qu'à Ambres bien serroit, Ou à Carris, qui les verroit Combattre en ordre et equipage, L'un un valet et l'autre un page, *MAROT*, VI, 54. Un critique dit là dessus : ...Mais si tu leur baillies ung eschec Du mot serroit, qui n'est mot grec, Et du latin n'a delivrance; Parle françois, ou cloz le bec, Car serroit n'est receu en France, *id. ib.* VI, 94. Il sied mal à un homme qui n'a plus de ville ny de maison, de prescher ceux qui en ont de les abandonner, *AMYOT, Thémist.* 21. Il avoit la langue un peu grasse, ce qui ne luy seoit pas mal, *id. Ale.* 2. Il n'est homme à qui il siece si mal de... *MONT.* I, 33. La mort la plus nuette me semble la mieux seante, *id. II*, 55. Il vous siéra mieux de vous resserrer dans le train accoustumé, *id. II*, 914.

— ETYM. Le même que *seoir* 1, parce que ce qui est bien assis est *seant*.

† **SEP** (sép), s. m. || 1^o En parlant de la charrue, le même que *cep*, c'est-à-dire la partie du corps de la charrue à laquelle s'emmanche ou s'ajuste le soc, et sur laquelle reposent l'étauçon et l'avant-corps; c'est elle qui glisse au fond du sillon (voy. *cep*). || 2^o Terme de marine. *Sep* de drisse, pièce de bois, élevée au pied d'un mât, sur lequel sont plusieurs roues de poulie par où passent les grandes drisses.

— ETYM. C'est le même que *cep*, bloc de bois.

† **SÉPALE** (sé-pa-l'), s. m. Terme de botanique. Chacune des folioles du calice.

— ETYM. Voy. *LÉPALE*.

† **SÉPALOÏDE** (sé-pa-lo-i-d'), *adj.* Qui a la forme d'un sépale.

SÉPARABLE (sé-pa-ra-bl'), *adj.* Qui peut se séparer, qui peut être séparé. Il n'y a pas de corps dont les parties ne soient séparables. L'entendement, de soi, n'est point attaché à un organe corporel, et il est, par sa nature, séparable du corps, *BOSS. Connaiss.* I, 47. On pense avec angoisse [sous le règne du duc de Bourgogne] que le ministère ne sera plus séparable de la théologie, *ST-SIM.* 265, 77.

— HIST. XVI^e s. Separable, *Oudin, Dict.*

— ETYM. Ital. *separabile*; du lat. *separabilis*, de *separare*, séparer.

† **SÉPARAGE** (sé-pa-ra-ji'), s. m. Terme de métier. Action de séparer; triage.

† **SÉPARANT, ANTE** (sé-pa-ran, ran-t'), *adj.* Qui sépare ou peut séparer. Par l'action séparante de la pile voltaïque on a décomposé l'eau, les alcalis.

† **SÉPARATEUR, TRICE** (sé-pa-ra-teur, tri-s'), *adj.* Qui a la vertu de séparer.

— HIST. XVI^e s. La faculté separatrice qui separe les choses qui doivent estre separées, exemple, comme le lait dans le sang, *PARE*, XVIII, 44.

— ETYM. Lat. *separatorum, separaticem*, de *separare*, séparer.

† **SÉPARATIF, IVE** (sé-pa-ra-tif, ti-v'), *adj.* Qui cause, qui opère la séparation. La séparation des masses des deux îles [Corse et Sardaigne] est le trait principal, l'accident le plus remarquable de leur forme; ce trait de discontinuité, cette faille séparative se reproduit dans les chaînes de montagnes... *VILLENEUVE-FLAYOSC, Acad. des sc. Comptes rendus*, t. LIV, p. 204. || Qui marque, qui indique la séparation. Le mur séparatif de deux propriétés. La ligne séparative de deux héritages.

— ETYM. Provenç. *separativu*; espagn. et ital. *separativo*; du lat. *separativus*, de *separare*, séparer.

SÉPARATION (sé-pa-ra-sion), en vers, de cinq syllables), s. f. || 1^o Action de séparer, de se séparer, résultat de cette action. La séparation des chairs d'avec les os. Il est visible que, puisque la séparation et la révolte contre l'autorité de l'Église a été la source d'où sont dérivés tous les maux, on

n'en trouvera jamais les remèdes que par les retours à l'unité, *BOSS. Reine d'Angleterre*. Après la séparation du monde, M^{me} de Montausier, accablée sous le poids de ses infirmités, s'applique à les souffrir chrétiennement, *FLECH. Duch. de Mont.* Jésus-Christ n'a pas prétendu nous prescrire des devoirs faciles, commodes, et qui ne prissent rien sur nos passions ; il est venu porter le glaive et la séparation dans les cœurs, *MASS. Carême, Immutabilité*. Des crimes, que nous traitons de simples faiblesses, étaient expiés par la séparation de l'assemblée des fidèles, *id. Conf. Zèle contre les scandales*. Quand même, dans cette terrible séparation qui se fera un jour, il ne devrait y avoir qu'un seul pécheur de cette assemblée du côté des réprouvés, *id. Sur le petit nombre des élus*.

|| 2^o Particulièrement. Action de quitter des amis, des parents, des personnes chères. Il est fort dangereux de s'accoutumer à une bonne compagnie; la séparation en est étrange, *sév.* 375. C'est une horrible chose que les séparations, *id. ib.* Je sens la séparation de ma petite [Marie Blanche, fille de M^{me} de Grignan]; est-elle fâchée d'être en religion? *m.* 29 avr. 1676. L'idée d'une séparation éternelle est sans doute pour moi aussi déchirante que terrible, *GENLIS, Veill. du chât.* t. II, p. 441, dans *POUGENS*. || 3^o Terme générique par lequel on indique la désunion de quelques éléments. La séparation des métaux. || Fig. Plus l'autorité agitera le vase où les vérités nagent pêle-mêle avec les erreurs, plus elle retardera la séparation des unes et des autres, *D'ALEMB. Éloges, Bossuet*. || Ancien terme de chimie. Séparation sèche, opération par laquelle on fait la séparation de l'or d'avec l'argent, en fondant les métaux dans des creusets.

|| 4^o La chose même qui fait séparation, cloison, haie, etc. Ôtez cette séparation. Mur de séparation. || Fig. Mur de séparation, cause, sujet de division. Cet intérêt élève un mur de séparation entre les deux familles. Voilà à quoi vous tenez; voilà le mur de séparation qui vous éloigne de Dieu, *MASS. Carême, Doutes*. || 5^o Particulièrement. Il se dit de la rupture de l'union conjugale. Ma fille, de semblables séparations ne se font point sans scandale; et vous devez vous rendre plus sage que lui, et patienter encore cette fois, *MOL. G. Dand.* III, 14. J'ai trouvé, dans les lettres de M^{me} de Maintenon à l'abbé Gobelin, qu'il y avait eu une séparation en forme au Châtelet de Paris entre M. et M^{me} de Montespan, *M^{me} DE CAYLUS, Souvenirs*, p. 174, dans *POUGENS*. Toute séparation volontaire est nulle, *Code Nap.* art. 1443. || Terme de jurisprudence. Séparation de corps, jugement qui autorise les époux à vivre séparément. La femme contre laquelle la séparation de corps sera prononcée pour cause d'adultère, sera condamnée par le même jugement et sur la réquisition du ministère public, à la réclusion dans une maison de correction pendant un temps déterminé, *Code Nap.* art. 308. || Séparation de biens contractuelle, stipulation qui interdit la communauté de biens entre les époux. || Séparation de biens judiciaire ou par jugement, jugement qui rompt cette communauté. La séparation de biens ne peut être poursuivie qu'en justice par la femme dont la dot est mise en péril, *Code Nap.* art. 1443. || Séparation de patrimoines, mesure conservatoire qui empêche la confusion des biens d'une succession avec ceux de l'héritier. || Séparation de dettes, clause par laquelle des époux déclarent exclure de la communauté les dettes antérieures au mariage. || 6^o Brouille, froideur. La reine l'accuse [M^{me} de Maintenon] de toute la séparation qui est entre elle et M^{me} de la Dauphine, *sév.* 5 juin 1680. || 7^o Abstention, privation. Il est vrai que je suis quelquefois blessée... du peu de part que j'ai à votre confiance; j'accorde avec peine l'amitié que vous avez pour moi avec cette séparation de toute sorte de confidences, *sév.* à *M^{me} de Grignan*, t. V, p. 620, éd. *RÉGNIER*. Plutôt que de demeurer tranquilles dans la séparation de ce divin mystère [la communion], *id.* 6 mars 1683.

— HIST. XIV^e s. O [avec] cele espreuve [sonde] soit faite separation environ la plaie liegerement, *H. DE MONDEVILLE*, f° 44, verso. [La charnalité] Le les donne et le maugré Ainsy comme il vient à son gré, Si qu'elle fait par nacions Contens [querelle] et separacions, *Fauvel*, dans *Jahrbuch für romanische literatur*, t. VII, p. 412. || XV^e s. Je vous prie que soyez content que la separation soit faite de nous deux, *LOUIS X3, Nouv. LXXXI*. || XVI^e s. Il falloit necessairement qu'il y eust separation de murailles entre eulx, *AMYOT, Cicéron*, 10. L'ulcere

sera touché d'eau forte estainte, dite eau de separation, PARÉ, XI, 16.

— ETYM. Provenç. *separatio*; espagn. *separacion*; ital. *separazione*; du lat. *separationem*, de *separare*, séparer. Palsgrave, p. 165, dit *separaison*; c'est une forme archaïque, le latin *ationem* donnant *aison*.

† SÉPARATISME (sé-pa-ra-ti-sm'), s. m. Schisme des séparatistes. || Tendance dans les différentes parties d'un même pays à se former une existence séparée.

† SÉPARATISTE (sé-pa-ra-ti-st'), s. m. Nom donné, dans différentes sectes, à ceux qui se détachent de la communion dans laquelle ils sont nés. || Ceux qui se séparent d'une confédération. Aux États-Unis, les séparatistes du Sud.

† SÉPARATOIRE (sé-pa-ra-toi-r'), s. m. Ancien terme de chimie. Vaisseau de figure oblongue et presque uniforme, inventé pour séparer les liquides.

SÉPARÉ, ÉE (sé-pa-ré, rée), part. passé de séparer. || 1° Désuni, disjoint. Mon Dieu, me quitterez-vous? que je n'en sois pas séparé éternellement! PASC. *Amulette*. Ma pensée n'a pas été un moment séparée de vous; je vous ai suivie partout, sév. à *Mme de Grignan*, 13 déc. 1676. De mes braves amis la moitié séparée A marché sur les pas du courage Osmin, RAC. *Bajaz.* v, 9. Mais, du sol maternel une fois séparée, Sa feuille se flétrit et meurt décolorée, DELILLE, *Én.* XI. || Absolument. Séparé se dit des Églises, des sectes séparées du catholicisme. L'erreur est d'associer des sectes séparées à des promesses qui, originellement, ont été données à la tige d'où elles se sont détachées, BOSS. 6° *avert.* 64. || Mener un cheval les rênes séparées, le guider en tenant une rêne de chaque main. || 2° Mis, placé à part, isolé. Notre bon abbé... a un commerce tout séparé avec vous, qui roule sur les fruits de votre bon pays [Semur], sév. à *Guitaut*, 5 mars 1683. Une terre inconnue et déserte, séparée de bien loin du commerce et de la société des hommes, BOSS. 2° *sermon*, *Quinquagésime*, *Préambule*. Dans un lieu séparé des profanes témoins, je mets à les former [de jeunes filles] mon étude et mes soins, RAC. *Esth.* I, 4. Du reste des humains je vivais séparée, M. *ib.* || 3° Il se dit des gens qui ne sont pas ensemble. Ces temps de barbarie étaient le siècle d'or, non parce que les hommes étaient unis, mais parce qu'ils étaient séparés, J. J. ROUSS. *Orig. des langues*, 9. || Séparé de corps, séparé de biens, se dit d'époux entre lesquels est intervenu un jugement de séparation de corps, de biens. Mine de Germeuil est séparée de son mari, et absolument bannie de la société, GENLIS, *Ad. et Th. t. III*, p. 343, dans POUGENS. La femme séparée soit de corps et de biens, soit de biens seulement, *Code Nap.* art. 1449. || Se marier séparés de biens, convenir par le contrat de mariage qu'il n'y aura point communauté de biens entre les époux. || 4° Différent, distinct. La nature et l'amour ont leurs droits séparés, CORN. *Rod.* IV, 3. Ce sont deux questions fort séparées, PASC. *Prov.* XII. Tous les auteurs du temps nous ont montré les vaudois et les albigeois comme deux sectes séparées, BOSS. *Var.* XI, 91. Tombant incessamment sur les uns ou sur les autres de ces barbares qui avaient leurs intérêts séparés, il les défait entièrement, FLÉCH. *Hist. de Théod.* I, 9. Aucun n'avait d'enclous ni de champ séparé, BOIL. *Sat.* XI.

† SÉPARÉMENT (sé-pa-re-man), s. m. Action de séparer.

— HIST. xv° s. Sèparement, OUBIN, *Dict.*

— ETYM. *Séparer*; ital. *separamento*.

SÉPARÉMENT (sé-pa-ré-man), adv. A part l'un de l'autre. De la réflexion ou du pouvoir de disposer nous-mêmes de notre attention, naît le pouvoir de considérer nos idées séparément, CONDIL. *Conn. hum.* II, 6.

— HIST. XIV° s.Ou se elles sont vers aucunes séparément et par especial, ORESME, *Eth.* 105. || xv° s. Il parloit séparément à ceulx qui estoient chefs des parts, AMYOT, *Solon*, 16.

— ETYM. *Séparée*, et le suffixe *ment*; provenç. *separadamen*; espagn. *separadamente*; ital. *separamente*.

SÉPARER (sé-pa-ré), v. || a. 1° Désunir ce qui était joint. || 2° Ôter les uns d'à côté des autres des choses qui étaient mal rangées. || 3° Mettre à part l'un des autres des objets de différentes espèces. || 4° Diviser un espace au moyen de quelque chose qu'on place entre les parties. || 5° Former, être une séparation entre deux choses.

|| 6° Il se dit des obstacles naturels qui sont interposés entre des pays. || 7° Mettre une certaine distance entre. Il se dit aussi de la distance dans le temps. || 8° Il signifie quelquefois simplement diviser. || 9° Couper les communications entre. || 10° Faire que des personnes, des animaux, des choses ne soient plus ensemble. || 11° Renvoyer des troupes militaires. || 12° Faire cesser un combat, une lutte. || 13° Fig. Entretenir l'inimitié. || 14° Séparer de biens, de corps un mari et une femme. || 15° Prononcer une sentence d'interdiction. || 16° Considérer à part, mettre à part. || 17° Rendre distinct. || 18° Dans la chasse, séparer les quêtes. || 19° V. *réfl.* Se séparer, être désuni, disjoint. || 20° S'éloigner l'un de l'autre, en parlant des personnes. || 21° Se séparer, en parlant du corf. || 22° Cesser de se battre, d'être aux prises. || 23° Cesser de vivre en commun. || 24° Subir une séparation. Se quitter l'un l'autre. Quitter quelqu'un. || 25° Rompre des liens qui nous attachent à quelqu'un. Rompre des liens qui nous attachent à quelque chose. Se séparer de soi-même.

1° Désunir ce qui était joint, ce qui formait un tout ou était considéré comme tel. Séparer la tête du corps. Séparer les chairs d'avec les os. Elle [Rome] qui de la paix ne jette les amorces, Que par le seul besoin de séparer nos forces, CORN. *Sophon.* I, 4. Il était juste de la haïr [la mort], quand elle séparait une âme sainte d'un corps saint; mais il est juste de l'aimer, quand elle sépare une âme sainte d'un corps impur, PASC. *Lett. sur la mort de son père*. || Fig. Ainsi Rome n'a point séparé son estime; Elle eût cru faire ailleurs [que dans la maison d'Horace] un choix illégitime, CORN. *Hor.* II, 1. || 2° Ôter les uns d'à côté des autres des choses qui étaient mal rangées. Voilà des livres qu'on a mis mêlé-mêlé; il faut les séparer et les ranger par ordre de matières, *Dict. de l'Acad.* || 3° Mettre à part les uns des autres des objets de différentes espèces. Séparer dans la cave le vin vieux du vin nouveau. Sépare tes présents, et ne m'offre aujourd'hui Que ton fils sans le sceptre, ou le sceptre sans lui, CORN. *Héracl.* I, 2. Séparez le soldat d'avec le citoyen, MAIRET, *Sophon.* III, 4. Quelquefois du bon or je sépare le faux, BOIL. *Art p.* IV. Quand Dieu viendra juger les vivants et les morts, Et des humbles agneaux, objet de sa tendresse, Séparera des boucs la troupe pécheresse, M. *Ep.* XII. On mettait non-seulement la mauvasse Sophonisbe de Corneille, mais encore les Impertinentes pièces d'Alcioné et de Marianne à côté de ces chefs-d'œuvre immortels [Andromaque et Britannicus]; l'or est confondu avec la boue pendant la vie des artistes, et la mort les sépare, VOLT. *Louis XIV, Écrivains, Racine*. || Se séparer quelque chose, mettre quelque chose à part pour soi. Ce grand Dieu... au milieu de la corruption, commença à se séparer un peuple élu, BOSS. *Hist.* I, 3. || 4° Diviser un espace au moyen de quelque chose qu'on place entre ses parties. Séparer une cour en deux par un mur. Séparer une chambre en trois par des cloisons. || 5° Fermer, être une séparation entre deux choses. Le mur qui sépare ces deux maisons. Un sentier sépare ces deux propriétés. || Fig. La ligne qui sépare le sublime du houe soufflé. || 6° Il se dit des obstacles naturels qui sont interposés entre des pays. Cette rivière sépare ces deux provinces. Les Pyrénées séparent l'Espagne de la France. J'ai couru les deux mers que sépare Corinthe, RAC. *Phèdre*, I, 1. Ne vous figurez pas que de cette contrée Par d'éternels remparts Rome soit séparée, M. *Mithr.* III, 1. Le mont Pindus au levant et le golfe d'Ambracie au midi séparent en quelque façon l'Épire du reste de la Grèce, BARTHÉL. *Anach.* ch. 36. || 7° Mettre une certaine distance entre. Un long chemin sépare et le camp et Byzance, RAC. *Baj.* I, 4. Dans un mois, dans un an, comment souffrirons-nous, Seigneur, que tant de mers me séparent de vous? M. *Bérén.* IV, 5. || Il se dit aussi de la distance dans le temps. Je parle des cent ans qui se sont écoulés depuis ce temps-là, à peu près comme je parlerais de deux mille ans qui nous séparent des Grecs, FONTEN. *Vie de Corn.* || 8° Il signifie quelquefois simplement diviser. Séparer les cheveux sur le front. || Terme de manège. Séparer les rênes, en prendre une dans chaque main. || Terme de vénerie. Séparer l'empaumure, se dit d'un cerf dont les andouillers commencent à paraître. || 9° Couper les communications entre. Son industrie [d'Alexandre] fut de séparer les Perses des côtes de la mer, et de les réduire à abandonner eux-mêmes leur marine, dans laquelle ils étaient

supérieurs, MONTESQ. *Esp.* x, 44. || 10° Faire que des personnes, des animaux, des choses ne soient plus ensemble. Séparer des chevaux en différentes écuries. Ensemble nous cherchons l'honneur d'un beau trépas: Vous voulez nous unir, ne nous séparez pas, CORN. *Cinna*, v, 2. Joignez à ces raisons qu'un père un peu sur l'âge... Ne saurait se résoudre à séparer de lui De ses débiles ans l'espérance et l'appui, M. *Méd.* II, 6. Le vent en a égaré et séparé cinq ou six [des vaisseaux du prince d'Orange], sév. 20 oct. 1688. On croit que la récolte pourra séparer toute cette belle assemblée [les révoltés bretons]; car enfin il faut bien qu'ils ramassent leurs blés, M. 24 juill. 1675. La mort ne la sépare de rien, parce que la foi l'avait déjà séparée de tout, MASS. *Avant, Mort du péch.* Il me semble que la vertu, l'étude et la gaieté sont trois sœurs qu'il ne faut pas séparer, VOLT. *Lett. au pr. royal de Prusse*, juillet 1737. Le sort pourra bien nous séparer, mais non pas nous désunir, J. J. ROUSS. *Hél.* I, 41. Oswald soupirait en admirant Corinne, comme si chacun de ses succès l'eût séparée de lui, STAEL, *Corinne*, VI, 1. || 11° Renvoyer des troupes militaires. On n'a point encore séparé ce régiment de noblesse, sév. 24 juill. 1689. On va séparer la noblesse [appelée sous les armes en Bretagne]; voilà un air un peu tranquille, M. 6 août 1689. || 12° Séparer des hommes, des animaux qui se battent, faire cesser leur combat en les éloignant les uns des autres. La nuit sépara les combattants. De nouveau l'on s'efforce, on crie, on les sépare, BOIL. *Sat.* III. Ceux qui l'ont séparé d'avec son adversaire, Disent qu'il s'y prenait en brave cavalier, RIBON, *Métrom.* IV, 4. || 13° Fig. Entretenir l'inimitié. Trop de haine sépare Andromaque et Pyrrhus, RAC. *Andr.* II, 5. || Séparer deux amis, faire cesser leur amitié. Le sang les avait joints; l'intérêt les sépare, LA FONT. *Fabl.* IV, 18. Je n'ai pu encore savoir de Mmc de Lesdiguières ce qui les a séparés [elle et M. Trouvé], sév. 20 avr. 1683. || Il se dit, dans un sens analogue, des intérêts. Pendant qu'à Rome la guerre réunissait d'abord tous les intérêts, elle les séparait encore plus à Carthage, MONTESQ. *Rom.* 4. || 14° Terme de jurisprudence. Séparer de biens un mari et une femme, ordonner en justice qu'il n'y aura plus entre eux communauté de biens. || Les séparer de corps, ordonner en justice qu'ils n'habiteront plus ensemble. Je ne me suis fait séparer de corps et de biens d'avec mon pénultième mari, que parce qu'il m'étoit d'avec tous les jours de quelque barbarisme du palais, DANCOURT, *la Femme d'intrig.* I, 7. || Il se dit aussi d'une séparation non judiciaire. Je vous prie de me séparer d'un mari avec lequel je ne saurais plus vivre, MOL. *G. Dand.* III, 44. || 15° Prononcer une sentence d'interdiction. Le conjurant au nom de Jésus-Christ de ne les point séparer des sacrements, sans leur expliquer le crime pour lequel on les en séparait, RAC. *Hist. Port-Roy.* 2° part. || 16° Fig. Considérer à part, mettre à part. M. Le Tellier s'appliqua à séparer les formalités nécessaires d'avec ces procédures obliques et ces malignes subtilités... FLÉCH. *le Tellier*. On dit mille fois à M. de Montausier qu'il y avait à la cour un art innocent de séparer les pensées d'avec les paroles, M. *M. de Mont.* Séparant Genserick de ce qui l'environne, Il ne s'est attaché qu'à sa seule personne, DESROUL. *Genserick*, II, 3. En un mot, séparez ses vertus de mon crime, RAC. *Baj.* v, 4. Or, je vous demande, et je vous le demande frappé du terreur, ne séparez pas en ce point mon sort du vôtre, MASS. *Petit nomb. élus*. || Séparer à deux, partager entre deux. Cette duplicité d'action particulière ne rompt point l'unité de la principale; mais elle gêne un peu l'attention de l'auditeur, qui ne sait à laquelle s'attacher, et qui se trouve obligé de séparer aux deux ce qu'il est accoutumé de donner à une, CORN. *Er. du Ment.* || 17° Rendre distinct. La raison sépare l'homme de tous les animaux. || 18° Terme de chasse. Séparer les quêtes, distribuer aux valets de limier une forêt par cantons pour y aller détourner un cerf. || 19° Se séparer, v. *réfl.* Être séparé, disjoint. L'écorce de cet arbre s'est séparé du bois. Au lieu de m'abandonner à un ennui, qui ne se peut pas séparer de la sueur [à Vichy], sév. 28 mai 1676. M. le comte de Guiche a fait une action dont le succès le couvre de gloire.... vous voyez bien que son bonheur et sa valeur ne se sont point séparés, M. 3 juill. 1672. || Être partagé en, divisé en. A cet endroit le chemin se sépare en deux. La rivière se sépare en plusieurs bras. || 20° En parlant des personnes, s'éloigner l'une de l'autre, Après avoir

† SEPTULE (sè-ptu-l'), s. m. Terme de botanique. Cloison qui partage l'anthère des orchidées en deux loges.

— ETYM. Diminutif de *septum*, cloison, de *septus*, part. passif de *sēpire*, dénomiatif de *sēpes*, haie, cloison.

† SEPTUM (sè-ptom'), s. m. Terme d'anatomie. Nom donné à certaines cloisons membraneuses ou charnues qui séparent deux cavités. || *Septum médian*, la cloison qui sépare les deux ventricules ou les deux oreillettes du cœur. || *Septum staphylin*, le voile du palais. || *Septum lucidum* [cloison transparente], la cloison médullaire très-mince qui sépare les deux grands ventricules du cerveau.

— HIST. XVI^e S. Il y a au cœur deux ventricules séparés par un septum, ou entre-moyen, ou mur mettoyen, un dextre et l'autre senestre, PARÉ, I, 12.

— ETYM. Lat. *septum*, cloison, de *septus*, part. passé de *sēpire*, dénomiatif de *sepes*, haie, cloison.

† SEPTUOR (sè-ptu-or), s. m. Terme de musique. Morceau pour sept voix ou pour sept instruments; quand on parle d'instruments, on compte toutes les parties; quand le septuor est pour les voix, on ne compte que les voix, on ne compte pas les accompagnements. Le septuor vocal des Huguenots, de Meyerbeer. Le septuor instrumental de Hummel, pour piano, flûte, clarinette, cor, alto, violoncelle, basse et contre-basse. Le septuor de Beethoven, pour clarinette, cor, basson, violon, alto, basse et contre-basse. Le fameux septuor du Roi Théodore [opéra de Paisiello] fut un pas immense dans l'art de jeter de l'intérêt sur les scènes lyriques à personnages nombreux, FÉTIS, *la Musique*, XI, 48.

— ETYM. Mot formé de *septem*, sept, avec la finale de *quatuor*, parce que le quatuor, présentant l'harmonie complète, est le modèle de tous les morceaux où il y a un plus grand nombre de parties récitantes.

SEPTUPLE (sè-ptu-pl'), adj. || 1^o Qui vaut sept fois autant. Une valeur septuple d'une autre. || 2^o S. m. Gagner le septuple.

— HIST. XVI^e S. Septuple, COTGRAVE.

— ETYM. Lat. *septuplus*, de *septem*, sept.

SEPTUPLÉ, ÉE (sè-ptu-plé, plée), part. passé de septupler. Une somme septuplée.

SEPTUPLER (sè-ptu-plé), v. a. Rendre sept fois aussi grand. Il a septuplé son revenu.

— ETYM. *Septupla*.

SÉPULCRAL, ALE (sé-pul-kral, kra-l'), adj.

|| 1^o Qui appartient, qui a rapport au sépulcre. Préparez les cyprès et l'urne sépulcrale, VOLT. *Olymp.* v, 3. Chaque tribu distingua les tombeaux de ses soldats par des pierres sépulcrales, sur lesquelles on avait en soin d'inscrire leurs noms et ceux de leurs pères, BARTHÉL. *Anach.* ch. 43.

Ainsi, sur les confins de la nuit sépulcrale, L'affreuse mort au fond de la coupe fatale Laisse encore pour lui quelques gouttes de miel, BELLE, *Trois règns.* VIII. Parmi les édifices sépulcraux dont on avait montré les restes à Diodore de Sicile sur le penchant de la montagne libyque, LETRONNE, *Inst. Mém. acad. inscr.* t. IX, p. 376. || Colonne sépulcrale, colonne élevée sur un tombeau, avec une inscription gravée sur sa base. || Chapelle sépulcrale, chapelle destinée à contenir des tombeaux. || Lampe sépulcrale, lampe qu'on tient allumée auprès d'un tombeau. || Statue, figure sépulcrale, statue, figure destinée à décorer un tombeau.

|| 2^o Fig. Qui a l'apparence de la mort, du sépulcre. Cet homme a une figure sépulcrale. Je me veux divertir de mes pensées mélancoliques; ces imaginations sépulcrales usent bien souvent l'âme auparavant le corps, CŒR. DE BERG. *Péd. joué*, II, 8. Et d'une bouche sépulcrale M'annonce que l'heure fatale Ramène le démon du bruit, GRESSER, *Omb.* || Voix sépulcrale, voix sourde, qui semble partir d'un sépulcre. || Organe sépulcral, l'organe de la voix, lorsqu'il est rauque et sourd. Ouvrant à peine un sépulcral organe: Père éternel dit la sœur Bibiane, GRESSER, *Ver-vert*, IV.

— ETYM. Lat. *sepulcralis*, de *sepulcrum*, sépulcre.

SÉPULCRE (sé-pul-kr'), s. m. || 1^o Tombeau, en parlant des anciens. Les sépulcres de l'Égypte. || Le saint sépulcre, le sépulcre où Jésus-Christ fut déposé après sa mort. || Le Saint-Sépulcre, nom d'une église à Jérusalem contenant, à ce qu'on croit, le sépulcre où fut mis Jésus-Christ. || Chanoine du Saint-Sépulcre, chanoines institués par Godefroy de Bouillon pour desservir cette église. || Chevaliers du Saint-Sépulcre, ordre militaire fondé en 1492 par Alexandre VI. || Fig. Dans le langage de l'Écriture, des sépulcres blanchis, des

hypocrites; locution tirée de ce que, les tombeaux étant impurs chez les Juifs, on avait soin de les blanchir à la chaux, pour avertir de ne pas s'en approcher; de sorte que le sépulcre, blanc au dehors, était impur au dedans. L'ambition fait trouver ces expédients dangereux où, semblable à un sépulcre blanchi, un juge artificieux ne garde que les apparences de la justice, BOSS. *le Tellier*. Découvrant... la puanteur de ces sépulcres blanchis, MASS. *Or. fun. Villeroi*. || 2^o Dans le langage élevé ou poétique, monument funéraire. On enveloppe presque de même façon ceux qui naissent et ceux qui sont morts: un berceau a quelque idée d'un sépulcre; et c'est la marque de notre mortalité qu'on nous ensevelisse en naissant, BOSS. 4^e *sermon, Nativité*, 2. Lazare meurt; son corps abandonné trouve à peine un peu de terre qui lui serve de sépulcre, MASS. *Carême, Mauv. riche*. Si la moindre persécution y venait [à Ferney] effrayer mon indépendance, il y a partout des sépulcres, rien ne se trouve plus aisément, VOLT. *Lett. Mme de St-Julien*, 3 mars 1769. Dans un même sépulcre enferrme-nous tous deux, ID. *Scythes*, IV, 6. || Fig. Qui, Pompée avec lui porte le sort du monde, Et veut que notre Égypte en miracles féconde Serve à sa liberté de sépulcre, ou d'appui, CORN. *Pomp.* I, 4. La demeure de l'oisif est un sépulcre, MÉR. *Claude et Nér.* II, 29. || 3^o Fig. Il se dit de ce qui enveloppe, enferrme comme un sépulcre. Nos corps sont des sépulcres où nos âmes sont gigantes et ensevelies, BOSS. *Pensées chrét.* 7. Enfermé dans ce sépulcre blanc [un pays couvert de neige], j'ignore où vous en êtes, VOLT. *Lett. Mme du Defant*, 4 févr. 1771.

— HIST. XII^e S. Bastars, dist-il, vos me contraloïés; Par le sepucere où Jhesu fu couchiés, Jà vostre drois n'en essora bailliés, *Raoul de C.* 457. || XIII^e S. Vous ne meustes que pour la sainte terre d'outre-mer, et pour le sepulcre et la sainte crois conquerre, VILLEH. LXVI. || XVI^e S. Cheval courant est un sépulcre ouvert, COTGRAVE. Enfer, que theologiens appellent le sepulcre des morts éternellement, BONIVARD, *Amarrigénée*, p. 84.

— ETYM. Provenç. *sepulcro*; espagn. *sepulcro*; ital. *sepulcro*; du lat. *sepulcrum*, de même radical que *sepultura* (voy. SÉPULTURE).

SÉPULTURE (sé-pul-tu-r'), s. f. || 1^o Action de mettre en terre un mort. Allons à nos martyrs donner la sépulture, CORN. *Poly.* v, 6. Il parle de lui et de sa sépulture avec une humilité vraiment chrétienne qui plaît et qui touche infiniment, sév. 483. C'est à ce philosophe [Molière] que l'archevêque de Paris, Harlai, si décrié par ses mœurs, refusa les vains honneurs de la sépulture, VOLT. *Louis XIV, Écrivains, Molière*. Lorsque le curé de Saint-Sulpice, Languet... refusa la sépulture à Mlle Lecouvreur, qui avait légué mille francs à son église, ID. *Lett. Mlle Clairon*, 27 août 1764. J'admira la sagesse des anciens législateurs qui imprimèrent un caractère de sainteté à la sépulture et aux cérémonies qui l'accompagnaient, BARTHÉL. *Anach.* ch. 8. L'Égypte est le pays qui paraît avoir porté au plus haut point les dépenses de la sépulture de ses rois; il est remarquable que Pausanias ne cite en Grèce aucun grand monument de sépulture, QUATREMÈRE DE QUINCY, *Inst. Mém. hist. et litt. anc.* t. IV, p. 447. || Fig. Ne pouvais-je saisir, déchirer le parjure, Donner à ses lambeaux la mer pour sépulture? BELLE, *Énéide*, IV. || Être privé de sépulture, rester sans sépulture, n'être point mis en terre. Que de corps entassés! que de membres épars, Privés de sépulture! RAC. *Esth.* I, 5. || Être privé des honneurs de la sépulture, ou, simplement, être privé de la sépulture, n'être pas mis en terre avec les cérémonies convenables, usitées. Aussitôt qu'un homme était mort [en Égypte], on l'amenait en jugement; l'accusateur public était écouté: s'il prouvait que la conduite du mort eût été mauvaise, on en condamnait la mémoire, et il était privé de la sépulture, BOSS. *Hist.* III, 3. || Être privé de la sépulture ecclésiastique, n'être point inhumé en terre sainte. || 2^o Il s'est dit quelquefois pour la mort, la fin de la vie. Vivez, réglez, seigneur, jusqu'à la sépulture, Et laissez faire après ou Rome ou la nature, CORN. *Nic.* III, 3. J'en ai vu [des chrétiens], que le temps prescrit par la nature Était près de pousser dedans la sépulture, Dessus les échafauds presser ce dernier pas, Et d'un jeune courage affronter le trépas, ROTROU, *Saint Genest*, II, 7. Reçut une blessure Qui le mit dans la sépulture, LA FONT. *Fiancée*. || 3^o Droit de sépulture, le droit qu'on a d'être enterré en tel

lieu. || Droits de sépulture, ce qui est dû à une église pour l'inhumation d'un mort. || 4^o Le lieu où l'on enterra les morts. Saint-Denis est la sépulture des rois de France. Nous voyons dans l'Écriture que les méchants rois étaient privés de la sépulture de leurs ancêtres, BOSS. *Hist.* III, 3. Parmi ces tombeaux, Des princes de ma race antiques sépultures, RAC. *Phèdre*, V, 4. Avant Adrien, les empereurs n'eurent certainement pas d'autre sépulture que celle d'Auguste, SAINTE-CROIX, *Inst. Mém. hist. et litt. anc.* t. II, p. 660. || Il se dit quelquefois pour tombeau. M. le Tellier l'avait bien connu, que cette dignité et cette gloire dont on l'honorait n'était qu'un titre pour la sépulture, FLÉCH. *le Tellier*.

— HIST. XII^e S. L'evesques chante la messe hautement... Puis enfoïrent le vasal combatant; Sa sepouture sevoit bien liauant, *Raoul de Camb.* 445. || XIII^e S. Là sus enmi cele costure Me fetes une sepouture Entre ce plain et ce jardin, *Ren.* 4004. Et furent ses os gardés en un escrin et enfouis à Saint Denis en France, là où il avoit eslu sa sepulture, ouquel lieu il fut enterré, JOINV. 303. Après je eslis et voudré avoir ma sepouture en Val nostre Dame, du canal, *sepultura*. || XIV^e S. Homme ne femme de ladite ville et franchise ne y doivent [au cimetière] rien paier de sepulture, mais ce qu'il leur plaira tant seulement, m. *ib.* || XV^e S. Qui estoit cestuy qui est geisant Sous ceste froide sepulture? Un riche avare qui, vivant, Ne buvoit que l'eau toute pure, BASSELIN, LVII. N'y est memoire d'eulx [des Français en Sicile] que pour les sepultures de leurs predecesseurs, COMM. VI, 3. || XVI^e S. Platon, en ses Lois, ordonne sepulture ignominieuse à celui qui a privé son plus proche et plus amy, sçavoir est soy mesme, de la vie et du cours des destinées, MONT. II, 28.

— ETYM. Provenç. *sepultura*, *sepultura*; espagn. *sepultura*; ital. *sepultura*; du lat. *sepultura*, de *sepulcrum*, supin de *sepelire*.

SÉQUELLE (sé-kè-l'), s. f. || 1^o Terme familier de mépris. Certain nombre de gons qui suivent quelqu'un, attachés aux intérêts de quelqu'un ou d'un parti. Fuyez le monde et sa séquelle, LA FONT. *Sœur Jeanne*. Que maudit soit Ovide et tonte sa séquelle! TU. CORN. *Berger extrav.* VI, 3. M. de Richelieu ne le craignait [M. de Luxembourg] ni à pied ni à cheval, ni lui ni sa séquelle, ST-SIM. 40, 223. En parlant ainsi, ce juge sortit de la salle avec sa séquelle, c'est-à-dire avec son secrétaire et le commissaire, LESAGE, *Est. Gonz.* 40. Je vois avec componction Que, dans l'inférieure séquelle, Il [Frédéric II] sera près de Cicéron Et d'Aristide et de Platon, Ou vis-à-vis de Marc-Aurèle, VOLT. *Ép.* 74. || 2^o Suite, kyrielle, en parlant des choses. Cet homme est venu me faire une longue séquelle de questions ridicules, *Dict. de l'Acad.* || 3^o Dime de séquelle, nom qu'on donnait, dans quelques provinces, à une dime que le curé percevait, hors des terres de sa dimerie, par le droit qu'il avait de suivre le laboureur allant cultiver des terres étrangères.

— HIST. XIV^e S. La monstre Raymon, escuier, et de deux autres escuiers de sa compagnie et sequele... *Quittance de 1369, Bibl. de l'École des chartes*, 3^e série, I, II, p. 428. || XV^e S. Et tout incontinent s'enfuyt de la ville ledit messire Raiz de Luitre et toute sa sequele [parti], COMM. II, 3. Se il eust voulu assurer dudit mariage le duc de Guyenne et le constable et plusieurs autres, ilz et leurs sequeles se feussent tourneés des siens contre le roy, ID. III, 2. Faces sont belles; Poignants mamelles Valent or fin; Mais les sequeles Sont moult crueles À la parfin, *Blason des faulces amours*, p. 285, dans LACURNE. || XVI^e S. Combien que lors ferme-amour avec elle De vrais sujets eust petite sequele, MAROT, I, 495. Ceux-là [maux] sont excusables, qui se contentent de leur possession sur nous, sans l'estendre et sans introduire leur sequele, MONT. IV, 274.

— ETYM. Provenç. *sequela*, conséquence, séquelle; espagn. *sequela*; ital. *sequela*, *sequela*; du latin *sequela*, de *sequi* (voy. SUIVRE).

1. SÉQUENCE (sé-kan-s'), s. f. || 1^o Terme de jeux de cartes. Suite d'au moins trois cartes de la même couleur. Séquence de roi de cœur. Séquence de dame de pique. Les tierces, les quatrièmes, les quintes sont des séquences. || 2^o Arrangement particulier donné aux jeux de cartes par chaque fabricant.

— ETYM. Lat. *sequentia* (QUICHERAT, *Addenda*), suite, de *sequens* (voy. SUIVRE).

† 2. SÉQUENCE (sé-kan-s'), s. f. Pièce de plainchant en vers mesurés et rimés, qu'on appelle

aussi prose; ainsi dite parce qu'elle se chante aux messes solennelles, après le graduel et l'alleluia. Le *Stabat mater*, le *Victimæ paschali laudes*, le *Dies iræ*, le *Lauda Sion* et le *Veni, sancte Spiritus* sont les séquences les plus célèbres. Sainte Rotecarde... mourut à la grand'messe, comme elle l'avait prédit, pendant la séquence; c'est ce qu'on appelle la prose, boss. *Déf. trad. commun.* II, 14.

— HIST. XIII^e s. Et quant l'en a dit l'epistole et la sequece, *Ass. de J.* I, 30. || XIV^e s. Comment le roy Robert, fils de Hue Capet, fut bien morigné et grand clere, et comment il fit plusieurs nobles sequeces de l'Eglise, *Chr. de St-Denis*, t. I, f^o 243, dans LACURNE. || XVI^e s. Nombroer voulus tout par ordre et sequece Les tiens ayeulx, MAROT, IV, 145.

— ETYM. Bas-lat. *sequentia*, séquence, le même que *sequentia*, suite.

SÉQUESTRATION (sé-kè-strà-sion; en vers, de cinq syllabes), s. f. || 1^o Action par laquelle on met en séquestre; état de ce qui est séquestré. Séquestration de biens. Séquestration de personnes. || Fig. Un je ne sais quoi vous attire à la séquestration du Créateur, BOSS. *Lett. Corn.* 105. || 2^o Séquestration de personne, action d'arrêter et de détenir illégalement une personne. Si la détention ou séquestration a duré plus d'un mois, la peine sera celle des travaux forcés à perpétuité, *Code pén.* art. 342. || 3^o Mesure de police sanitaire ayant pour but d'isoler absolument des animaux sains ceux qui sont affectés ou suspects de maladies contagieuses, afin de prévenir la contagion.

— HIST. XVI^e s. Le pape ne peut user en France de séquestration recelle en matiere beneficiale ou autre ecclesiastique, P. FIRROT, 32.

— ETYM. Lat. *sequestrationem*, de *sequestrare*, séquestrer.

SÉQUESTRE (sé-kè-stré), s. m. || 1^o État d'une chose en litige remise en main tierce par ordre de la justice, ou par convention des parties, jusqu'à ce qu'il soit réglé à qui elle appartiendra. Le roi [Philippe le Bel] convoqua une grande assemblée à Tours, pour résoudre, en la présence du pape et en la sienne, quel usage on ferait du bien des temples mis en séquestre, VOLT. *Hist. parl.* IV. Le roi de Prusse avait délégué les Suédois de cette île [Usedom], et s'en était saisi, aussi bien que de Stettin, qu'il gardait en séquestre, ID. *Charlès XII*, 8. Le séquestre est ou conventionnel, ou judiciaire, *Code Nap.* art. 1955. || Combien pour avoir mis leur honneur en séquestre Ont-elles... RÉGNIER, *Sat.* XIII. || 2^o Il se dit aussi des personnes. Mettre une fille en séquestre dans un monastère. Les parents s'accordèrent à mettre cette jeune fille en séquestre chez telle dame. || 3^o La chose séquestrée. Le séquestre a été dilapidé par un gardien infidèle. || 4^o Celui entre les mains de qui les choses ont été mises en séquestre. Choisir un séquestre solvable. || 5^o Terme de pathologie. Portion d'os nécrosée, ainsi appelée parce qu'elle se sépare du reste de l'os encore vivant. || Il se dit aussi de toute portion privée de vie d'un tissu quelconque qui reste enclavé dans le tissu encore vivant, bien qu'elle en soit distincte et s'en sépare plus ou moins vite.

— HIST. XV^e s. Or vive autant que il peult; car de ce fer mourir luy convient; ces paroles finies, elle mist le fer en lieu sequestre, *Perceforest*, t. IV, f^o 418. || XVI^e s. En simple saisine ne se fait aucun retablisement; ains un simple ajournement; et n'y a lieu de recreance ni sequestre, LOYSEL, 763. Sequestre garde, et la main de justice ne dessaisit et ne prejudicie à personne, ID. 769.

— ETYM. Provenç. *sequestre*; espagn. *secuestro*; ital. *sequestro*; de *sequestrum*, chose séquestrée, ou *sequester*, celui qui séquestre, probablement celui qui intervient, de *sequi*, suivre, d'après les étymologistes latins, approuvés par Corssen.

SÉQUESTRE, ÊE (sé-kè-stré, strée), *part. passé* de séquestrer. || 1^o Mis en séquestre. Ses biens sont séquestrés. || 2^o Fig. Séparé de, isolé de. La modestie ou plutôt la réserve naturelle à de superbes esclaves séquestrées de la société des hommes [dans les harems] ne peut balancer les prestiges de ces courtisanes exercées, RAYNAL, *Hist. phil.* IV, 9. || Absolument. Qui vit solitaire. La raison d'ordinaire N'habite pas longtemps chez les gens séquestrés, LA FONT. *Fabl.* VIII, 40. Je suis plus séquestrée que jamais, je ne puis m'accoutumer à tout ce que je vois, MAINTENON, *Lett. au duc de Noail.* 22 mai 1714.

SÉQUESTRE (sé-kè-stré), v. a. || 1^o Mettre quelque chose en séquestre. On a séquestré ses biens,

ses revenus. Le pape Urbain VIII avait obtenu qu'on séquestrât cette province [la Valtellne] entre ses mains, et ne désespérât pas de la garder, VOLT. *Mœurs*, 476. || 2^o Mettre à part, mettre de côté. Il avait séquestré les meilleurs effets pour frauder les héritiers de sa femme, *Dict. de l'Acad.* Pour ne s'en point servir aux plus rigoureux mois, Dans le fond d'un grenier on séquestra le bois, BOIL. *Sat.* X. || 3^o Renfermer illégalement une personne. || 4^o Fig. Écarté, séparer des personnes d'avec quelques autres. Lorsque Ozias, frappé de la lèpre par un coup manifeste de la main de Dieu, prit la fuite tout hors de lui-même, on entendit bien que la volonté de Dieu était qu'on le séquestrât, selon la loi, de la société du peuple, BOSS. 5^e avert. 57. Il étudiait encore en troisième, lorsqu'il lui resta d'une maladie une surdité assez considérable qui le séquestra presque entièrement du commerce des hommes, du moins du commerce inutile, FONTEN. *Amontons*. En le séquestrant tout à fait du commerce des hommes qu'il fuit, quel mal lui fait-on? J. J. ROUSS. 4^o dial. || 5^o Se dit en parlant d'animaux atteints de maladie contagieuse. || 6^o Se séquestrer, v. réfl. Se mettre, se tenir loin du commerce des hommes. Certains saints, Pour mieux vaquer à leurs pieux desseins, Se séquestraient, vivaient comme des anges, LA FONT. *Diable*. Je me suis séquestrée du monde, parce que je me suis aperçue que j'ai assez d'affaires en moi-même, BOSS. *Véture d'une postulante bernardine*, 3. Je pris la vie en dégoût et le monde en horreur; je ne désirais plus que de m'en séquestrer, STAAL, *Mém.* t. III, p. 117.

— HIST. XVI^e s. Ce n'est pas assez de s'estre escarté du peuple; ce n'est pas assez de changer de place; il se fault escarter des conditions populaires qui sont en nous; il se fault sequestrer et r'avoïr de soy, MONT. I, 275. Nous nous preferons aux autres animaux et nous sequestrons de leur condition et société, ID. II, 205. Quant les preuves des possessions sont incertaines... les choses contentieuses sont sequestrées, LOYSEL, 768. Et scauront ceux qui seront pestiferés, et les feront sequestrer, PARÉ, XXIV, 44.

— ETYM. Provenç. *sequestrar*; espagn. *secuestrar*; ital. *sequestrare*; du lat. *sequestrare*, de *sequestrum*, séquestre.

SEQUIN (se-kin), s. m. Monnaie d'or qui avait cours en Italie, où sa valeur était de 41 à 42 francs, et qui a cours en Égypte où elle vaut 6 francs.

— ETYM. Ital. *zecchino*, de *zecca*, atelier monétaire, qui vient de l'arabe *sekkah*, coin servant à frapper la monnaie.

† **SEQUOIA** (sé-ko-ia), s. m. Nom d'un arbre gigantesque de la Californie; il vient du nom d'un Indien, on avait d'abord nommé cet arbre *wellingtonia*.

† **SÉRAC** (sé-rak), s. m. || 1^o On donne le nom de sérac dans nos montagnes à une espèce de fromage blanc et compacte, SAUSSURE, *Voy. Alpes*, t. VII, p. 264. || 2^o Par assimilation de forme, nom, en Savoie, de grandes masses de glaces plus ou moins compactes, sur le Mont-Blanc.

— ETYM. Voy. SÉRACÉE.

† **SÉRACÉE** (sé-ra-sée), s. f. Lait caillé dont on a séparé le petit-lait et qui fait masse; dite aussi séret, broccotte, recuite.

— ETYM. J. J. Rousseau écrit *céracée* (voy. ce mot); mais cette orthographe n'est pas bonne; *seracée* vient de *serum*, petit-lait.

SÉRAI (je), fut. du verbe être.

† **SÉRAI** (sé-ré), s. m. Mauvaise orthographe pour séret.

SÉRAIL (sé-rail, il mouillées), s. m. || 1^o Palais de l'empereur, des princes et de quelques grands en Turquie. Le sultan a des sérails dans plusieurs villes. Le Grand Seigneur... dans son superbe sérail, PASC. *Pens.* III, 3, édit. HAVET. Nourri dans le sérail, j'en connais les détours, BAC. *Bajaz.* IV, 7. On lui permit [à l'ambassadeur moscovite] d'avoir un sérail, c'est-à-dire un palais dans le quartier des Francs, VOLT. *Charles XII*, 5. || 2^o Plus ordinairement, mais improprement, partie du palais où sont les femmes; le véritable nom est harem. On dit que le roi de Maroc a, dans son sérail, des femmes blanches, des femmes noires, des femmes jaunes, MONTESP. *Esp.* XVI, 6. La raison, l'humanité, la justice réclament contre ces sérails odieux où l'on sacrifie à la passion brutale ou dédaigneuse d'un seul homme la liberté et le cœur de plusieurs femmes, BUFF. *Hist. nat. hom.* *Œuv.* t. IV, p. 257. Les grands mettent dans leur sérail une femme, comme nous mettons un oiseau

rare dans une volière, COMTE DE CAYLUS, *Acad. de ces dames*, *Œuv.* t. XII, p. 31, dans POUGENS. || Fig. Chaque femme de Paris rassemble dans son appartement un sérail d'hommes plus femmes qu'elle, qui savent rendre à la beauté toute sorte d'hommages, hors celui du cœur dont elle est digne, J. J. ROUSS. *Lett. à d'Alemb.* || 3^o Toutes les femmes qui sont dans le sérail, avec leur suite. Le sérail était en fête. || 4^o Abusivement, maison où quelqu'un tient des femmes de plaisir, et la réunion même de ces femmes. Cette maison est un vrai sérail.

— HIST. XVI^e s. Le grand seigneur en son serrail, MONT. I, 332. Lequel, ayant esté pris petit enfant au siege de Patras, fut mignardement nourri au sarrail, et puis affriandé de tous honneurs, L'AUB. *Hist.* I, 242. Prince voluptueux, et auquel un serrail de femmes n'eust pas suffi, CARLOIX, II, 2.

— ETYM. Ital. *sarraglio*, du persan *serai*, palais, hôtel.

† **SÉRAN** (sé-ran), s. m. || 1^o Instrument qui sert à peigner le lin et le chanvre. || 2^o Terme de marine. Se dit quelquefois du chanvre qui reste après l'extraction du premier brin.

— HIST. XIII^e s. Tant i erent [les épines y étaient] espesement Drués et polgnans con cerens, BAUDOIN DE CONDÉ, t. I, p. 227. Conscience le soule, conscience le froisse; Conscience le point plus que serans ne broisse [brosse], J. DE MEUNG, *Test.* 4576. || XV^e s. Vous nous nicquez ou nous faites les bées, Monstrant vos yeux plus agus que serences, G. CHASTEL, *Expos. sur vérité mal prise*.

— ETYM. Berry, *seran*, *serain*, *seron*; picard, *cherain* (voy. SÉRANCER).

† **SÉRANÇAGE** (sé-ran-sa-jé), s. m. Action de sérançer; résultat de cette action.

† **SÉRANCER** (sé-ran-sé), v. a. Prend une cédille devant a et o; sérançant, sérançons, v. a. Diviser la filasse du chanvre et du lin avec le séran pour la rendre propre à être filée. Leur peau [des hérissos], dont on ne fait maintenant aucun usage, servait autrefois de vergette et de froitrou pour sérançer le chanvre, BUFF. *Quadrup.* t. II, p. 314.

— HIST. XIII^e s. Carete qui maine lin, six deniers [de péage]; et s'il est chierenchiés... TAILLAR, p. 18. || XVI^e s. Finalement le chanvre est assorti, pour les divers ouvrages où l'on le destine; et selon iceux, broié, serancé, peigné, filé, et converti en toiles et cordages, O. DE SEARES, 732.

— ETYM. Picard, *cheraincher*; du bas-alle. *schrantsen*, déchirer, moyen haut-alle. *schrantzen*; anc. haut-alle. *schrantz*, déchirure. La formation régulière aurait dû être *érançer*, dit Diez; mais la prononciation romane réduisit le mot à *srantsen*, d'où, par adoucissement, *serancer*.

† **SÉRANCEUR** (sé-ran-sœur), s. m. Ouvrier qui sérance, ou qui fabrique des sérans.

† **SÉRANÇOIR** (sé-ran-soir), s. m. Se dit quelquefois pour séran.

SÉRANCOLIN (sé-ran-ko-lin), s. m. Marbre des Pyrénées, de couleur d'agate, ainsi nommé du lieu d'où on le tire.

† **SÉRAPÉUM** (sé-ra-pé-om'), s. m. Voy. SÉRAPION.

SÉRAPHIN (sé-ra-fin), s. m. Ange de la première hiérarchie. Instruits d'un si haut mystère [la Trinité], et étonnés de sa profondeur incompréhensible, nous couvrons notre face devant Dieu avec les séraphins que vit Isaïe, et nous adorons avec eux celui qui est trois fois saint, BOSS. *Hist.* II, 6. Je crus entendre la voix d'un séraphin, lors que cet homme me dit en posant le sac sur une table: Seigneur Gil Blas, voilà ce que me la marquise vous envoie, LESAGE, *Gil Bl.* IV, 45.

— HIST. XII^e s. Deserve [qu'il mérite] la haute corone Que Deus à ses chers amis dune Durablement od lui sans fin, En la compaigne serafin BENOIT, I, v. 7960. || XV^e s. Et se interprete seraphin ardent charité en amour de Dieu, *Bibl. des ch.* 6^e série, t. II, p. 434.

— ETYM. Provenç. et espagn. *seraphin*; catal. *serafi*; ital. *seraphino*; du latin *seraphim*, grec *σραφειμ*, de l'hébreu *seraphim*, anges de feu, plur. de *seraph*, ardent, brûlant.

SÉRAPHIQUE (sé-ra-fi-ké), *adj.* || 1^o Qui appartient aux séraphins. Ardeur séraphique. || 2^o Ordre séraphique, famille séraphique, institut séraphique, noms donnés à l'ordre des religieux franciscains. François d'Assise, fondateur de l'ordre séraphique, disait aux cigales et aux lièvres: chantez, ma sœur la cigale; broutez, mon frère le levraut, VOLT. *Œuv. phil.* *Genèse*. || Vision séraphique, se dit particulièrement d'une extase de saint François d'As-

sise. || Le docteur sérapique, saint Bonaventure. || 3° Gomme sérapique, voy. SAGAPÉNUM.

— ETYM. Voy. SÉRAPHIN.

† SÉRAPION (sé-ra-pi-on) ou SÉRAPÉON (sé-ra-pé-on) ou SÉRAPÉUM (sé-ra-pé-om), s. m. Temple de Sérapis.

— ETYM. Σεραπίων, temple de Sérapis.

† SÉRAPIS (sé-ra-pis'), s. m. Grand dieu de l'Égypte, qui était représenté avec un panier plein d'épis de blé sur la tête.

SÉRASQUIER (sé-ra-skié), s. m. Titre donné en Turquie aux pachas qui commandent les troupes d'une province, et surtout au chef suprême des forces militaires de l'empire.

— ETYM. Turc, *serasker*, chef d'armée, du persan *sar*, chef, et de l'arabe *askar*, armée.

SERBOCAL (ser-bo-kal), s. m. Petit cylindre de verre à l'usage du fileur d'or.

SERDEAU (sér-dô), s. m. || 1° Officier de la maison du roi qui recevait des mains des gentilshommes servants les plats que l'on desservait de la table royale. || 2° Lieu où l'on portait cette desserte, et où mangeaient les gentilshommes servants. Le roi, sortant de table, aperçut un valet du serdeau qui, en desservant le fruit, mit un biscuit dans sa poche, ST-SIM, 30, 97. || 3° Endroit où se faisait la revende de la desserte des tables royales. Un poulet acheté au serdeau.

— REM. Ménage dit qu'à la cour on écrit *cerdeau*; orthographe suivie par quelques auteurs. Vulcain, tout frais banni du céleste *cerdeau*, LAMOTTE, *Fabl.* IV, 7.

— HIST. xv° s. Huissiers d'armes, chirurgiens, Chappellains, clercs de chapelle, Et sert de l'eau, tout m'appelle, E. DESCH. *Poésies mss.* f° 378. || xvi° s. Tous menus officiers du roi, jusques aux valets de pied, portiers, huissiers de salle, valets de fourrière, serdeau, y estoient à souhaict abrevéz, CARLOIX, III, 26. On observe à la cour cette coutume ancienne en tels jours de festes solennelles et de ceremonie, que le grand pannetier est appelé par un officier de cour, le plus souvent le serdeau, à haute voix, le roy allant à la messe, par ces mots : Messire Charles de Cossé, grand pannetier de France, venez couvrir pour le roi, MIRAULTMONT, *Des cours souveraines*, p. 401.

— ETYM. La forme ancienne est *sert de l'eau*; il est donc impossible de n'y pas voir un officier ou un domestique, qui, primitivement, *servait l'eau*. E. Deschamps a dit de même *sert de brouet*. A nos amez happelopin, Sert de brouet et galopin, *Poésies mss.* f° 416. Cela écarte l'étymologie proposée par Scheler : *servitellum*, diminutif de *servitium*, service.

1. SEREIN, EINE (se-rin, rê-n'), adj. || 1° Qui est sans nuage, sans brouillard et sans vent, en parlant de la constitution de l'air. Le ciel était serene. Temps, air serene. Quand, dans la nuit serene, une blanche nuée Danse autour du croissant des cieus, v. HUGO, *Orient*, 33. || Par extension. Montrez-lui cette mer serene, bleue, unie, Belle des bords charmants qu'elle pare à son tour, P. LEBRUN, *Voy. de Grèce*, II, 2. || 2° Fig. Qui annonce une grande tranquillité d'esprit. Voulez-vous que je montre un visage serene? MAIR. *Sophon.* v, 2. Ses yeux furent-ils jamais moins serains? perdit-elle quelque chose de sa tranquillité ordinaire? FLÉCH. *Mme de Montausier*. Et sous un front serene déguisant mes alarmes, RAC. *Phéd.* IV, 6. Je n'ai rien vu de si serene, de si posé, et en même temps de si grave que cette physionomie-là, MARIV. *Marianne*, 6° part. || 3° Fig. Exempt de trouble, d'agitation. Je souhaite que cette aurore soit suivie d'un aussi beau jour qu'elle le mérite, et que tous ceux de sa vie soient exempts de nuages et aussi clairs et serains que son visage et son esprit, VOIT. *Lett.* 24. Du chagrin le plus noir elle écarte les ombres, Et fait des jours serains de mes jours les plus sombres, RAC. *Esth.* II, 7. Dans le cours d'une longue vie, je ne puis pas me dire avoir eu un jour serene et un moment tranquille, MONTESQ. *Lett. pers.* 9. Je vous souhaite un soir serene sur la fin de ce jour orangeux qu'on appelle la vie, VOLT. *Lett. à Mme de Lutzelbourg*, 2 sept. 1753. Que peu de temps suffit pour changer toutes choses! Nature au front serene, comme vous oubliez! v. HUGO, *Rayons et ombres*, 34. || Il se dit, en un sens analogue, des personnes. La paix l'offre à mes yeux plus calme et plus serene, BOIL. *Épit.* I. C'était [le comte d'Oxford] une âme serene, inaccessible à l'envie, à l'amour des richesses et à la crainte du supplice, VOLT. *Louis XIV*, 24. M. Gordon était un vieillard frais et serene, qui

savait deux grandes choses, supporter l'adversité, et consoler les malheureux, ID. *Ingénu*, 10. Fontenelle, qui allait quelquefois le voir [le cardinal de Fleury] ou plutôt l'observer, et qu'il recevait avec plaisir, parce que le philosophe n'avait jamais de demande à lui faire, était surpris de trouver toujours ce ministre tranquille et serene, au milieu du tumulte des affaires et des intrigues de la cour, D'ALEMB. *Œuv.* t. X, p. 97. || 4° Terme de médecine. Goutte serene, privation de la vue causée par la paralysie de la rétine; ainsi dite parce qu'une opinion populaire attribuait la paralysie à une goutte d'humeur qui tombait sur l'œil, mais serene, limpide, parce qu'en cette affection la transparence de l'œil n'est pas troublée. On me mande que Mme de Pompadour est attaquée d'une goutte serene qui lui a déjà fait perdre un œil, et qui menace l'autre; l'Amour était aveugle, mais il ne faut pas que Vénus le soit, VOLT. *Lett. d'Argence*, 26 févr. 1762.

— HIST. XIII° s. Li jours estoit biaux et seris, H. DE VALENC. VI. Ce fu en mai au tens novel, Que il fesoit seri et bel, Ren. 2662. Et el vergier au tans seri Des oisiaus i a si douc cri, Fl. et Bl. 4997. Li oisel qui se sont teü Tant come il ont le froit eü, Sont en mai por le tens serin Si lié [joyeux] que... la Rose, 73. || XVI° s. Comme la lune aux estoilles claire Par le serain de quelque nuit bien claire... NU BELLAY, III, 3, verso. Ma raison a bien son cours plus delivre en la prosperité... Je vois bien plus clair en temps serene, MONT. III, 272.

— ETYM. Provenç. *seren*, *seré*; cat. *seré*; espagn. et ital. *sereno*; du lat. *serenus*, comparé par Curtius à *σερίνος*, d'été, *Σερίος*, Sirius; sanscr. *swar*, ciel, *sarya*, soleil.

2. SEREIN (se-rin), s. m. Humidité fine, pénétrante, généralement peu abondante, qui tombe après le coucher du soleil, ordinairement pendant la saison chaude et sans qu'il y ait de nuages au ciel. Et celui-ci [oreiller] pour vous garder du serain, MOL. *Mal. imag.* I, 7. Je fus avant-hier toute seule à Livry me promener délicieusement avec la lune; il n'y avait aucun serain, SÉV. 243. Je reviens quand il fait du serain, de peur de vous déplaire, ID. 432. Une sottie timidité me fait rompre avec l'aimable serain, le plus ancien de mes amis, que j'accuse peut-être injustement de tous les maux que j'ai eus, ID. 9 oct. 1676. Il vaut mieux rapporter ici vos belles dents que de les perdre en Provence par le serain, in. à *Mme de Grignan*, 15 avr. 1671. Hélas! du serain, bon Dieu! où le pourrions-nous prendre? il faudrait qu'il y eût de l'air, ID. 27 sept. 1687. Mlle du Rocher, qui était là, observa que le serain tombait et pourrait incommoder Léocadie, GENLIS, *Mères rit.* t. II, p. 123, dans POUGENS. Je prendrais l'air un moment sous ces arbres. — C'est le serain que tu prendras, BEAUMARCH. *Mar. de Fig.* v, 5.

— HIST. XIII° s. Del martin tresk' al serain, *Poème d'Haveloc*, v. 768. || XIV° s. Perchiez l'esprieur et reposez et laissez passer le chault, et après volez au serain, *Ménagier*, III, 2. || XV° s. Abusé m'a et fait entendre... Du matin qu'estoit le serain, VILLON, *Gd Test. Double ball.* || XVI° s. Ostez-vous du serain, craignez-vous point le rheume? DESPORTES, *Diverses amours*, XIV, contre une nuit trop claire. J'avais toujours appris que le serain ne s'espandoit qu'à la naissance de la nuit, MONT. III, 13. Se mettre à couvert du serain, ID. II, 342.

— ETYM. Berry, *serain*, promenades et repas nocturnes que l'on fait faire aux brebis à partir de la mi-juillet jusqu'à la fin d'août : mener les *ouailles au serain*; provenç. *seren*; catal. *seré*; espagn. portug. et ital. *sereno*. Ménage le dérive de *serenus*, parce que le serain tombe particulièrement les jours serains. Mais déjà La Monnoye a contesté cette étymologie, et remarqué qu'il s'agissait non du temps serain, mais du temps du soir. Cette conjecture prend une grande force par l'historique, où, dans les textes anciens, *serain* n'a que le sens de *soir*. Il faut donc admettre une dérivation de *serum*, le soir, ou plutôt une confusion de la très-ancienne langue qui rattache *serenus*, serain, à *serum*, soir.

† SEREINER (se-rè-né), v. a. Rendre serain.

— HIST. XVI° s. La philosophie fait estat de serainer les tempestes de l'ame, MONT. I, 476.

— ETYM. *Serein* 1.

SÉRÉNADÉ (sé-ré-na-dé), s. f. Concert de voix ou d'instruments qui se donne le soir ou la nuit sous les fenêtres de quelqu'un. Je vous cherche en tous lieux aux bals aux promenades; Vous n'avez

que de moi reçu des sérénades, CORN. *le Ment.* I, 3. Vous savez qui était celui qui donnait cette sérénade, MOL. *le Sicilien*, 7. Grenade efface en tout ses rivaux; Grenade Chante plus mollement la molle sérénade, v. HUGO, *Orientales, Grenade*. || Par plaisanterie et antiphrase, charivari. Perceval n'ose, dit-on, revenir ici de peur de la sérénade; quelle faiblesse! je me moquerais de la sérénade et de mes commettants, P. L. COUR. *Lett. partikul.*

— ETYM. Espagn. *serenada*, qui doit provenir de *sereno*, pris au sens de soir. Le provençal a dit *serena* au sens de *sérénade*.

† SÉRÉNADER (sé-ré-na-dé), v. n. Donner des sérénades.

† SÉRÉNAGE (sé-ré-na-j'), s. m. Action d'exposer au grand air les objets que l'on soupçonne imprégnés de miasmes dangereux.

— ETYM. *Serein* 1.

SÉRÉNISIME (sé-ré-ni-ssi-m'), adj. Très-serain. || Titre que l'on donne à quelques princes. Votre Altesse Sérénissime. Il m'a fait l'honneur de me promettre son portrait et ceux de sa sérénissime famille, BOSS. *Lett. quiet.* 479. || Il s'est dit de certains États. La sérénissime république de Venise. L'ambassadeur [de Venise] était en robe de chambre et en perruque [dans un incendie], et conserva fort bien la gravité de la sérénissime, SÉV. 20. Ils [les ambassadeurs de Pologne] voulurent d'abord faire régler un cérémonial que le roi ne connaissait pas; ils demandèrent qu'on traitât la république de sérénissime... on leur répondit que la république serait appelée illustre, et non sérénissime, VOLT. *Charles XII*, 2.

— ETYM. Lat. *serenissimus*, superlatif de *serenus*, voy. SEREIN 1.

SÉRÉNITÉ (sé-ré-ni-té), s. f. || 1° État du temps, de l'air qui est serain. Les cœurs sont saisis d'une joie soudaine par la grâce inespérée d'un beau jour d'hiver, qui, après un temps pluvieux, vient réjouir la face du monde; mais on ne laisse pas de lui préférer la constante sérénité d'une saison plus bénigne, BOSS. *Mar.-Thér.* Semblable à ces hautes montagnes dont la cime au-dessus des nues trouve la sérénité dans sa hauteur, et ne perd aucun rayon de la lumière qui l'environne, ID. *Louis de Bourbon*. L'air était pur, l'horizon sans nuages; la sérénité régnait au ciel comme dans nos cœurs, J. J. ROUSS. *Conf.* VI. Le spectacle du ciel dut fixer dans tous les temps l'attention des hommes, surtout dans ces heures climats où la sérénité de l'air invitait à l'observation des astres, LAPLACE, *Exp.* v, 1. || 2° Fig. L'état d'un esprit tranquille, d'une âme sans agitation. La joie et l'espérance adoucissent les traits du visage; ce qui répand sur le front une image de sérénité, BOSS. *Connaiss.* II, 12. La reine disait avec un air de sérénité qui semblait déjà ramener le calme, que les reines ne se noyaient pas, ID. *Reine d'Angleterre*. La sérénité n'habite que dans l'âme de l'homme de bien; il fait nuit dans celle du méchant, DIDER. *Pensées sur la peint.* Œuv. t. XV, p. 182, dans POUGENS. || Calme, tranquillité. Aucun nuage ne troubla depuis la sérénité de sa vie, FLÉCH. *le Tellier*. Quel bonheur de sortir enfin d'un lieu où tout nous lasse... et d'aller dans un séjour de paix, de joie, de sérénité! MASS. *Avent, Mort du péché*. || 3° Titre d'honneur qu'on donnait à quelques princes. Jamais les rois de Danemark n'ont eu le traitement de Majesté des nôtres, ils se sont toujours contentés de la Sérénité, ST-SIM. 69, 130. Les souverains ajoutèrent à leur Altesse simple le Sérénissime qu'ils prirent apparemment sur la Sérénité des doges de Venise et de Gènes, ID. 227, 64. L'empereur [d'Allemagne], dans sa lettre à la reine Anne, présentée par l'archiduc, refusa à cette souveraine sa bienfaitrice le titre de Majesté; on ne la traita que de Sérénité, VOLT. *Louis XIV*, 19.

— HIST. XIII° s. Serieté liée [joyeuse] de prosperité à velenté leur rist, NU CANGE, *serenatio*. || XVI° s. Non plus que toute bonne odeur et serenité d'air n'en promet pas la santé, MONT. IV, 224.

— ETYM. Provenç. *serenitat*; espagn. *serenidad*; ital. *serenità*; du lat. *serenitatem*, de *serenus* (voy. SEREIN 1).

† SÉRÉT (sé-rè), s. m. Synonyme de séracée.

— ETYM. Dérivé du lat. *serum*, petit lait.

SÉREUX, EUSE (sé-reù, reù-z'), adj. || 1° Terme de physiologie. Qui a les caractères de la sérosité. Humeur séreuse. Le nouveau lait est tout à fait séreux, J. J. ROUSS. *Ém.* I, 1. || 2° Terme d'anatomie. Qui concourt à l'exhalation de la sérosité. Membrane séreuse. || Membrane séreuse, ou, substanti-

vement, une séreuse, membrane circonscrivant une cavité généralement close de toutes parts, et sécrétant une humeur dite sérosité. || Système séreux, l'ensemble des membranes séreuses. || Tissu séreux, celui qui forme les membranes séreuses. || 3° Terme de pathologie. Abondant en sérosités, aqueux. Sang séreux. || Ancien terme de médecine. Maladies séreuses, maladies dans lesquelles la sérosité est exhalée en trop grande abondance.

— HIST. XVI^e s. Il y a un autre humeur séreux, inutile à nourrir... et est appelé le véhicule du sang, PARÉ, *Introd.* 6.

— ETYM. Lat. *serum*, petit lait (voy. SÉAUM).

SERF, ERVE (sèrf, sèr-v'; au pluriel, la plupart font entendre l'f; cependant quelques-uns le prononcent sèr, comme corfs; c'est ainsi qu'au XVI^e siècle Palsgrave, p. 25, indique la prononciation; Masson, *Helvét.* 1, l'a fait rimer avec fers: Et fussions-nous vaincus, nous ne serons point serfs; Ainsi que le vautour sur son rocher sauvage, Tu pourras dominer entouré de carnage; Mais nos ossements seuls resteront dans tes fers. Au pluriel, l's ne se lie pas: des serf affranchis; cependant quelques-uns la lient: des serf-z affranchis, s. m. et f. || 1° Celui qui ne jouit pas de la liberté personnelle, esclave. Qu'était Rome, en effet? qui furent vos ancêtres? Un vil amas de serfs, échappés à leurs maîtres, SAURIN, *Spartacus*, III, 4. Athènes eut vingt serfs pour un citoyen; la disproportion fut encore plus grande à Rome devenue la maîtresse du monde, RAYNAL, *Hist. phil.* XI, 24. || Fig. Étant serf du désir d'apprendre et de savoir, RÉGNIER, *Sat.* III. La superstition guide leurs pas errants; Elle est reine du peuple et serve des tyrans, MASSON, *Helvétiens*, v. || Serfs de la sainte Mère de Dieu ou Blancs-Manteaux, ordre religieux fondé à Marseille (au XIII^e siècle). || 2° En particulier au moyen âge, sous la féodalité et dans les pays qui sont encore régis par des institutions féodales, personne attachée à la glèbe et ne pouvant disposer ni de sa personne ni de son bien. Les serfs du domaine du roi furent affranchis par un édit de Louis XVI, *Dict. de l'Acad.* Un serf n'a point de famille, ni par conséquent de nation, MONTESQ. *Esp.* XXX, 25. Les seigneurs, en affranchissant leurs serfs, se privèrent de leurs biens; il fallut donc régler les droits que les seigneurs se réservaient pour l'équivalent de leurs biens, ID. *ib.* XXVIII, 45. Louis VI déclara par une charte que les serfs ou hommes de corps de l'église de Paris pourraient témoigner contre qui ce fût, SAINT-FOIX, *Ess. Paris*, *Œuv.* t. III, p. 214, dans POUGENS. C'est en vertu de cette loi [du pape Alexandre III, que tous les chrétiens devaient être exempts de la servitude] que, longtemps après, le roi Louis Hutin dans ses chartes déclara que tous les serfs qui restaient encore en France devaient être affranchis, parce que c'est, dit-il, le royaume des Francs, VOLT. *Mœurs*, 83. J'ai eu la visite d'un serf et d'une serve des chanoines de Saint-Claude, ID. *Lett. duc de Choiseul*, 7 sept. 1770. Les moines possèdent la moitié des terres de la Franche-Comté, et toutes ces terres ne sont peuplées que de serfs, ID. *Pol. et lég. Extrait d'un mémoire*. La Pologne serait beaucoup plus riche, plus peuplée, plus heureuse, si les serfs étaient affranchis, s'ils avaient la liberté du corps et de l'âme, ID. *Lett. au roi de Pologne*, 6 déc. 1767. Les possessions ordinaires des serfs, le fond de leur existence, consistaient moins en propriétés qu'en amodiations de terres concédées à charge de service et de cens, NAUDET, *Instit. Mém. inscr. et bell. lett.* t. VIII, p. 685.

|| 3° Terme d'alchimie. Le serf rouge, la magnésie. || 4° *Adj.* Qui appartient au servage. Les hommes serfs. Condition serve. Ces moines [de Saint-Claude] prétendent justifier cet abominable usage [le servage conservé chez eux]; ils répandent partout que ces serfs sont les plus heureux de tous les hommes, et que les terres serves sont les plus peuplées, VOLT. *Pol. et lég. Extrait d'un mémoire*. || Héritage serf, héritage pour lequel il était dû une somme au seigneur. || Fig. Qui est sans indépendance. Des esprits serfs, VOLT. *Dial.* XXIV, 9. || Serf arbitre, se dit, par opposition à libre arbitre, de la volonté déterminée par l'ordre de Dieu ou par l'ordre des choses. Luther a écrit un livre sur le serf arbitre.

— HIST. XI^e s. Pur le franc home dix solz, et pur le serf vingt solz, *Lois de Guill.* 8. À une estache l'unt ataché cil serf, *Ch. de Rol.* CCLXXII. || XII^e s. Vendre [elle] me puet [peut] ou doner; Ses sers sui sans racheter, *Couci*, p. 123. Encore ne vous a pas Charles à sers conquis, *Saz.* XXVI. Ydunc s'en sont parti li serf d'iniquité, *Th. le mart.*

161. || XIII^e s. Alixandres evesques, siers des siers de Dieu, à nos chiers lieux Lambert et les freres malades de Donai, TAILLIAR, *Recueil*, p. 500. Margiste vostre serve avec vous laisserai, *Berte*, VII. Il sont appelé serf, parcequ li empereur comanderent que li chaitif fussent vendu et ne fussent pas ocis; et ainsi estoient il gardé, *Digeste*, 1^o 7. Briefment tant est chetis et nices, Qu'il est sers à trestous les vices, *la Rose*, 19436. Vous volés que j'oneure et serve Ceste gent qui est fausse et serve, *ib.* 7838. Tant sunt d'avarice lié... Qu'il sunt tuit serf à lor deniers, *ib.* 5477. Se li sires qui le poursint par ourine [origine] provoit que le [la] mere de se [sa] mere fust se [sa] serve, BEAUM. XLV, 13. Lequel Humbert, en eschange de ce, bailla audit chapitre tous les hommes et les femmes que lui et sa femme havoient à Egligny, sers et serves de chefs et de corps, avec la progenie et la sigance de tous les hommes et de toutes les femmes, DU CANGE, *servus*. || XIV^e s. Qui de son serf fait son seigneur, ses ennemis monteple, MACAUT, p. 136. On dit communément que qui essaue son serf, il en fait son ennemy, *Ménagier*, I, 5. || XV^e s. Au commencement du monde n'avoient esté nuls serfs, FROISS. II, II, 106. Nous sommes appelés serfs et battus, se nous ne faisons presentement leur service [des nobles], ID. II, II, 106. Si vous me voulez faire ce que vous prometiez par vostre courtoisie, je demeurerai vostre serve à tous jours [la reine Isabelle remerciait Jean de Hainaut], ID. I, I, 14. Je voy seigneurie descendre Es sers par science affranchis; Je voy les povres enrichis, Et les riches nobles tout perdre, Pour ce qu'ilz ne veulent acordre Leurs cuers à apprendre science, E. DESCH. *Miroir de mariage*, p. 114. ...Chevance et avoir ne sont que assessoires et serves à vertu et comme chamberieres, ALAIN CHART. *Quadrilogue invectif*. || XVI^e s. [Une dame]pour le nom d'amant que merite ma paine, Du seul tiltre de serf ne me daigne honorer, DESPORTES, *Imitation de la complainte de Bradamante*. [Dieu.] La flamme, l'air, la terre et l'ende sont serfs de ton commandement, ID. *Œuv. chrest.* XVIII, ode. Et faudra que nostre nation, qui s'est tant faite renommier par vray vaillance, se voye serve de celles qui lui ont autrefois obéi, LANOUE, 203.

— ETYM. Provenç. *serf*, *ser*; espagn. *siervo*; du lat. *servus*, esclave. Les juristes latins (*Dig. de statu hominum*, II, 5) ont rattaché *servus* à *servare*, comme étant l'homme pris à la guerre, conservé et non tué; des étymologistes modernes se sont aussi rangés à cet avis; mais il est évident que *servire* est le dénominateur de *servus* (voy. donc SERVIR).

SERFOUETTE (sèr-fou-è-t'), s. f. Terme de jardinage. Outil de fer à deux branches ou à dents renversées, dont on se sert pour donner un léger labour aux plantes potagères. Les Israélites étaient obligés d'aller chez les Philistins pour faire aiguiser le soc de leurs charnues, leurs cognées et leurs serfouettes, SAGI, *Bible, Samuel*, I, XIII, 20.

— HIST. XVI^e s. Aucuns treuvent plus profitable d'ouvrir la terre avec la serfouette, pour l'aisance d'arranger à volenté les herbes dans le raion, soient-elles enracinées ou non, O. DE SERRES, 583.

— ETYM. Voy. SERFOUR.

SERFOUI, IE (sèr-fou-i, ie), *part. passé* de serfour. Des laitures serfouies.

SERFOUR (sèr-fou-ir), v. a. Terme de jardinage. Serfour une plante, lui donner un léger labour avec la serfouette.

— HIST. XIII^e s. Avant que Jupiter venist, N'ert hons qui charue tenist; Nus [nul] n'avoit onques champ aré, Ne cerfoi, ne reparé, *la Rose*, 20322. || XIV^e s. Si tost que les feves ont six fuicelles, l'en les doit serfour, *Ménagier*, II, 2. || XVI^e s. La terre de vos laictues sera ramolie avec un peu d'eau, advenant que, par trop de secheresse, elle soit reduicte en poussière, l'arrouasant donecment par dessus, et après la serfourant de mesme, O. DE SERRES, 544.

— ETYM. L'ancienne orthographe est *cerfoir*, et paraît indiquer le lat. *circumfodere*, fouir autour. Scheler y voit une altération du provenç. *sosfoir*, qui est le lat. *subfodere*, ou une contraction de *serpe-fouir*.

SERFOUISSAGE (sèr-fou-i-sa-j'), s. m. Action de serfour.

— ETYM. Serfour.

SERGE (sèr-j'; chifflet, *Gramm.* p. 182: le peuple dit serge, mais la cour dit sarge), s. f. Étoffe commune de laine qui est croisée. Que d'une serge honnête elle ait son vêtement, Et ne porte le noir qu'aux bons jours seulement, MOL. *Éc. des mar.* I,

2. Serges de Meuse, ou demi-Londres qui se fabriquent à Sedan, *Arrêt du Conseil*, 8 avril 1718. Son logement était composé de trois pièces, dont la principale était meublée, tapisserie, lit et chaises, d'une serge violette; vous eussiez cru entrer dans la chambre d'une dévote, DUCLOS, *Œuv.* t. X, p. 40. Serges ou frocs, serges croisées, serges doubles trémières blanches ou grises, serges sur étain blanches et grises de première qualité, serges drapées, serges croisées doubles à deux étains, *Tableau annexé aux Lett. pat. du 22 juillet 1780*. || Il y a aussi des serges de soie, qui portent ce nom parce qu'elles sont travaillées et croisées comme la serge de laine.

— HIST. XIV^e s. Six sarges rouges, DU CANGE, *sarga*. || XVI^e s. On aura à vil prix la serge, J'en tends que le bagage on charge, MAROT, II, 155.

— ETYM. Berry, *sarge*; provenç. *serga*, *sirgua*; catal. *sarga*; espagn. *sarga*; portug. *serja*; ital. *sargia*. Origine douteuse. Diez le tire du lat. *serica*, étoffe de soie, parce que la soie s'y mêlait à la laine. Souza le tire d'un mot arabe *saraka*. Le baslatin offre comme synonyme de *sarga* les mots *sarcile*, *sarcilus*, *sarcilis vestis*; ce qui conduirait au lat. *sarcire*, faire les habits, qui aurait pris un sens particulier.

SERGEANT (sèr-jan), s. m. || 1° Serviteur, en vieux langage (ce qui est le sens propre). L'aumônier d'un roi de France prit possession de la patrie d'Annibal en ces mots: Je vous dis le ban de notre Seigneur Jésus-Christ, et de Louis, roi de France, son sergent, CHATEAUB. *Itin. part.* 7. || 2° Anciennement, officier de justice chargé des poursuites judiciaires; on dit aujourd'hui huis-sier. Avec d'honnêtes gens autrement on en use; Envoyer un sergent! HAUTEROUCHE, *Souper mal apprêté*, sc. 20. Et j'ai toujours été nourri par feu mon père Dans la crainte de Dieu, monsieur, et des sergents, RAC. *Plaid.* II, 3. Oui, vous êtes sergent, monsieur, et très-sergent, ID. *ib.* II, 4. Il n'y avait [sous Louis XII] dans le bailliage de Paris que quarante-neuf sergents; et à présent il y en a plus de cinq cents, VOLT. *Mœurs*, 114. || Sergents à verge, ceux qui avaient le droit d'être jurés pri-seurs et vendeurs de biens. || Sergents à cheval, ceux qui allaient exploiter à la campagne. || Sergents royaux, ceux qui appartenaient à une juridiction royale. || Sergents fieffés, ceux qui faisaient les exploits pour les droits des seigneurs. || 3° Autrefois, sergent de bataille, ou sergent général de bataille, officier qui, dans un jour de combat, recevait du général le plan de la disposition de l'armée, et dont la fonction était de ranger les troupes en bataille. Il semble que ce soit un sergent de bataille allant en chaque endroit Faire avancer ses gens et hâter la victoire, LA FONT. *Fabl.* VII, 9.

|| 4° Sergent d'armes, officier qui servait autrefois dans les cérémonies, dans les tournois. || 5° Aujourd'hui, sous-officier dans une compagnie d'infanterie. Comme les grenadiers lui dirent [à un sergent qui s'offrait à les conduire]: Qui êtes-vous donc? Il répondit: Un sergent du régime des gardes vaut bien un officier; suivez-moi. Et en effet il les mena où il fallait, PELLISSON, *Lett. hist.* t. III, p. 255. Près du rouet de sa fille chérie, Le vieux sergent se distrait de ses maux, BÉRANG.

V. *Sergent*. || Sergent-major, le premier sous-officier d'une compagnie, celui qui est ordinairement chargé de la comptabilité. C'était autrefois le nom du sergent de bataille, officier supérieur dans un régiment d'infanterie, servant à cheval.

|| 6° Sergent de ville, agent de police portant l'épée et chargé du maintien de l'ordre public. La haine du sergent de ville faisait partie de ses convictions politiques, CH. DE BERNARD, *Un homme sérieux*, VII. || 7° Terme de menuiserie. Barre de fer ou de bois longue à volenté, recourbée en crochet, un peu aplatie par un des bouts, et qui sert à tenir serrées les pièces de bois qu'on a collées et celles qu'on veut cheviller. || On a prétendu que ce mot était une corruption de serre-joint; mais cela paraît une pure hypothèse, serre-joint ne se trouvant nulle part, et sergent (le serviteur) étant tout à fait dans les habitudes du langage figuré des ouvriers; en preuve, le valet, instrument de fer qui maintient sur l'établi la planche à travailler.

|| 8° Terme de marine. Petit crochet de fer, attaché à un cordage et servant à soulever un tonneau. || Outil pour faire courber les bordages que l'on chauffe. || 9° Forte barre de fer qu'on place devant la gueule de l'arche du four d'une glacière. || 10° Crabe doré.

— HIST. XI^e s. Dunc prent li pedre [le père] de

ses meilleurs serganz; Par multes terres fait querre son amfant, *St Alexis*, XIII. || XII^e s. Le premier roi de France fist Diex par son commant Couronner à ses anges dignement en chantant, Puis le comanda estre en terre son sergent, Tenir droite justice, et la loi mettre avant, *Sax.* 1. || XI^e s. Avec cels alerent moult de sergens et de chevaliers dont li nom ne sont mis en escrit, *VILLEH.* XXXII. Hal bians sire Diex, je sui votre siergans et sui en vostre besoigne, *Chr. de Rains*, 28. Mès serjant en vain se travaille De faire service qui vaille, Quant li servises n'atalente [fait plaisir] À celui cui l'en le presente, *la Rose*, 2029. Si parlerons... des contes que li sergans doivent fere à lor segneurs, si que cil qui servent sacent comment il doivent servir, *BEAUM.* XXIX, 4. Et se nous ne le faisons ainsi, il [Dieu] fera aussi comme le bon seigneur doit faire à son mauvais sergant, *JOINV.* 497. || XIV^e s. Ce que nos amis ou sergans font pour nous, ilz le font pour accomplir nostre volonté et intention, *ORESME*, *Eth.* 68. Les sergens d'armes sont les maciers que le roy a en son office, qui portent macces devant le roy, *DU CANGE*, *servientes*. Jehan, dit Trayneau, sergent des canes, *in. serviens aquarum*. || XV^e s. Le roy d'Angleterre et le prince de Galles, son fils, avoyent en leur route environ trois mille hommes d'armes, six mille archers et dix mille sergens de pied, *FOISS.* 1, p. 143, dans *LACURNE*. Jehan Maillefer et Philippot Clabault, eux disans sergenz volans et messiers [parce qu'ils allaient çà et là], *DU CANGE*, *serviens camparius*. || XVI^e s. Plus pour dix braves sergens que j'estime qui devroyent estre aussi entretenus, mille livres, et pour un sergent major, trois cens, *LANOUE*, 278. La patissiere Descarneau voulut estre sergent majeure des amazones, *D'AUB.* *Fin.* IV, 43. En ce siege de Rouen, le roy l'honora [d'Aubigné] de sergent de bataille... *in. Mém.* 1588. Je n'ay point d'autre sergent de bande à renger mes pieces, que la fortune : à mesure que mes reserries se presentent, je les entasse, *MONT.* II, 99. Sergeant, grande agrafe, *MONET*, *Dict.* Sergeant de tonnelier, *COTGRAVE*. ...Lucifer, qui se deschaïsnoy en ce temps-là à cause d'une colicque qui le tourmentoyt extraordinairement pour avoir mangé l'ame d'un sergent en fricassée à son dejeuner, *RAB.* *Lant.* IV. Sergens, quasi serre-gens, d'autant que leur estat est voué à la capture des malgisans, *PASQUIER*, *Recherches*, VIII, p. 688, dans *LACURNE*. Nos plus vieux François firent du latin *serviens* un *sergiens*, que nous avons depuis appelé sergent, *in. ib.* Il y a plusieurs autres edicts qui sont en bransle sur le Bureau, mesme celuy de dix huit mil sergens par tout le royaume; je ne pense pas qu'il doive passer; car, s'il avoit lieu, il effaceroit la memoire des onze mille diables dont on parloit du temps de nos bons vieux peres, *in. Lettres*, t. I, p. 450. Un advocat en une ville, un noyer en une vigne, un pourceau dans un bled, une taupe dans un pré, un sergent dans un bourg, c'est pour achever de gaster tout, *BOUCHET*, *Serées*, I, p. 327, dans *LACURNE*. Il le guette comme le diable fait le sergent, *OUVIN*, *Curios. franç.*

— *ETYM.* Bourguig. *serjan*; provenç. *servent*, *servent*; espagn. *serviente*; ital. *servente*; du lat. *servientem*, de *servire*, servir.

SERGENTÉ, ÉE (sèr-jan-té, té), *part. passé* de sergentier.

SERGENTER (sèr-jan-té), *v. a.* || 1^e Terme vieilli. Poursuivre par le moyen des sergents. C'est un mauvais payeur, il le fait sergentier. || 2^e Fig. Presser, importuner pour obtenir quelque chose. On n'aime point à être sergenté. || 3^e V. n. Remplir l'office de sergent.

— *HIST.* XIII^e s. Ce ne li vaut riens, se li sergans avoit le poeir du seigneur de sergenter en tel cas, *BEAUM.* LI, 24. Quant li serjans s'entremet des cozes qui ne li sont pas baillies à serjanter, *in. XXIX*, 2. || XIV^e s. Simon Bernart s'estoit efforcés de sergenter de par le roy d'Angleterre en nostre vicenté de Carenten, *Charte de 1347*, *Arch. de l'emp.* sect. hist. jji, p. 453.

— *ETYM.* *Sergenter*.

SERGERIE (sèr-jan-te-rie), *s. f.* Terme vieilli. Office de sergent. Sergerie royale. Sergerie héréditaire. || On appelait autrefois grandes sergeries les terres tenues du roi seul, dont le seigneur était obligé, à cause de son fief, d'aller servir le roi en personne dans ses armées, ou de mettre plusieurs personnes à sa place; et petites sergeries, celles qui, n'étant pas tenues du roi, obligeaient le vassal aux mêmes devoirs à l'égard de celui dont il relevait.

— *HIST.* XIII^e s. Sergerie de peure autrui biens pour faire detes paier est uns offices haineus, *BEAUM.* LIV, 8. || XIV^e s. Quant Bauduins perçoit si grande chevauchie Venir par le marchiet, dont ne s'aresta mie; Contre eus s'est adreciés o sa sergenterie, *Baud.* de Seb. IX, 543.

— *ETYM.* *Sergenter*.

1. **SERGER** (sèr-jé) ou **SERGIER** (sèr-jé), *s. m.* || 1^e Ouvrier qui fabrique des serges. Enjoint à tous les maîtres drapiers drapans et sergers de faire la lièsière des draps de pareille longueur que l'étoffe, *Règlen. sur les manuf.* art. 31, août 1669. || 2^e Morceau de drap fin dont le racineur (voy. aux *Addit. et Corr.*) se sert pour froter son ouvrage.

— *HIST.* XIV^e s. Li sargiller paieront de chascun estaul trols solz, *NU CANGE*, *sarga*

— *ETYM.* *Serge*.

2. **SERGER** (sèr-jé). Le g prend un e devant a et o, *v. a.* Terme de relieur. Frotter toute la couverture et le dos à sec avec un morceau de drap fin (non de serge); on dit mieux draper

— *ETYM.* *Serga*.

SERGERIE (sèr-je-rie), *s. f.* Fabrique ou commerce de serges. || Atelier des ouvriers en serge || Art de fabriquer les serges

— *ETYM.* *Serger*, 1

1. **SERGETTE** (sèr-jè-té), *s. f.* Serge légère et mince. Sergettes croisées à quatre marches, *Tabl. annexé aux Lett. pat.* 22 juill. 1780, Poitiers. || Petite tunique de laine que les bénédictins portaient au lieu de chemise.

— *ETYM.* Dimin de *serge*.

2. **SERGETTEME** (sèr-jè-te-rie), *s. f.* Nom qu'on donnait en Picardie à la manufacture des serges. Les étoffes de draperie, sergetterie et toute étoffe de laine seront fabriquées d'après les règles prescrites, *Lett. pat.* du 5 mai 1779, art. 3

3. **SÉRIARE** (sé-ri-è-r), *adj.* Qui appartient à la série; qui se fait par classes et par séries.

4. **SÉRIAL**, **ALÉ** (sé-ri-à-l, a-l'), *adj.* Qui tient, qui a rapport à une série. La disposition sériale se poursuit, et en même temps le cycle s'achève, *COURNOT*, *De l'enchaînement des idées fondamentales*, t. II, p. 27.

5. **SÉRIATION** (sé-ri-a-sion), *s. f.* Terme didactique. Action de mettre en série.

6. **SÉRICICOLE** (sé-ri-si-ko-l'), *adj.* Qui concerne la culture de la soie. Le véritable salut séricicole est dans le retour aux grainages indigènes, *C. PÉRONNAT*, *Moniteur universel*, 27 avril 1867, p. 502, 1^{re} col. || *S. m.* Celui qui s'occupe de la soie. Les antiquaires et les séricicoles se confondent dans la même enceinte et fraternisent dans le même local, *REYBAUD*, *Jérôme Paturot*, n. 44.

— *ETYM.* Voy. *SÉRICICULTURE*.

7. **SÉRICICULTEUR** (sé-ri-si-kul-teur), *s. m.* Celui qui s'occupe de la production de la soie.

8. **SÉRICICULTURE** (sé-ri-si-kul-tu-r'), *s. f.* L'ensemble des opérations qui ont pour but la production de la soie.

— *ETYM.* Lat. *sericum*, soie, et *cultura*, culture.

9. **SÉRICIGÈNE** (sé-ri-si-jè-n'), *adj.* Qui produit la soie. Les bombyx séricigènes.

— *ETYM.* Lat. *sericum*, soie, et le suffixe grec γενής, pris à contre-sens pour signifier qui engendre.

10. **SÉRICIQUE** (sé-ri-si-k'), *adj.* Terme de chimie. Acide séricique, autre nom de l'acide myristique.

— *ETYM.* Lat. *sericum*, soie.

11. **SÉRIE** (sé-rie), *s. f.* || 1^e Terme de mathématique (c'est en cet emploi que le mot a d'abord été introduit). Suite de grandeurs qui croissent ou décroissent suivant une certaine loi. Série infinie. Trouver la somme d'une série. Quel philosophe voudra admettre cet infini actuel? ne faut-il pas que dans une série quelconque il y ait un dernier terme? l'infini des géomètres est-il un véritable infini? *BONNET*, *Œuvr. mêlées*, t. XVIII, p. 22, dans *POUGENS*. || 2^e Suite, succession (sens latin qui est venu, une fois que le mot, introduit par les mathématiques, a été pris par l'usage). Une série de questions, d'idées. Une série de sons. L'homme a porté ses regards dans l'avenir; et la série des événements que le temps doit développer s'est offerte à sa vue, *LAPLACE*, *Expos.* I, 44. || 3^e Il se dit des différentes divisions dans lesquelles on classe des objets. Cette loterie est divisée en tant de séries. || 4^e Terme de marine. Collection d'objets servant à faire des signaux. || Listes des numéros assignés à ces objets. || 5^e Terme didactique. Ordre de faits, de choses, d'être d'une nature quelconque, classés suivant une même loi, d'après un même mode. || 6^e Terme de chimie. Réunion de corps homologues. || 7^e Terme de zoologie. Dispo-

sition des différents animaux, telle que l'on passe successivement d'un groupe d'organisation moins compliqué à un groupe d'organisation plus compliqué. || 8^e Dans la philosophie positive, série des sciences, arrangement établi dans les sciences fondamentales et abstraites par Auguste Comte, et dans lequel la science supérieure est plus compliquée que la science immédiatement inférieure; ce sont les mathématiques, l'astronomie, la physique, la chimie, la biologie, la sociologie. || 9^e Se dit, dans le langage des fouriéristes, d'un ensemble de divers groupes échelonnés en ordre ascendant et descendant, et particulièrement d'un nombre de travailleurs appliqués à un ordre déterminé de fonctions et classés par groupes.

— *REM.* Série n'est dans le Dictionnaire de l'Académie qu'à partir de l'édition de 1762, et encore au seul sens mathématique. C'est un néologisme du XVIII^e siècle; on voit par ses acceptions actuelles comme ce mot s'est développé.

— *ETYM.* Lat. *series*, entrelacement; comparez *σείρα*, corde, et sanscr. *sarat*, *sari*, fil.

12. **SÉRIÉ**, ÉE (sé-ri-é, ée), *adj.* Qui est disposé par séries.

13. **SÉRIER** (sé-ri-é), *v. a.* Disposer une série.

14. **SÉRIEUSEMENT** (sé-ri-è-zo-man), *adv.* || 1^e D'une manière sérieuse, grave. Si on n'est pas obligé de parler du culte d'autrui avec révérence, on est obligé d'en parler sérieusement, *BALZ.* *Liv. VI, lett.* 4. Anne de Gonzague confesse qu'elle avait tellement perdu les lumières de la foi, que, lorsqu'on parlait sérieusement des saints mystères, elle avait peine à retenir ce ris dédaigneux qu'excitent les personnes simples, boss. *Anne de Gonz.* Ceux mêmes qui s'y étaient le plus divertis [aux Plai-deurs] eurent peur de n'avoir pas ri dans les règles, et trouvèrent mauvais que je n'eusse pas songé plus sérieusement à les faire rire, *RAC.* *Plaid. préf.* J'aime un ouvrage sérieux qui ne soit pas écrit trop sérieusement, *VOLT.* *Mél. litt.* *L'Anti-Machiavel*. || Prendre une chose sérieusement, se fâcher, se formaliser d'une chose dite en badinant. || 2^e Sans plaisanterie. Je vous parle sérieusement. Voici les premiers traits de la morale de ces bons pères jésuites, de ces hommes éminents en doctrine et en sagesse, qui sont tous conduits par la sagesse divine qui est plus assurée que toute la philosophie; vous pensez peut-être que je raille; je le dis sérieusement, ou plutôt ce sont eux-mêmes qui le disent dans leur livre intitulé *Imago primi sæculi*, *PASC.* *Prov.* v. Non, je ne puis croire que vous me parliez sérieusement, *GENLIS*, *Théât. d'éduc. le Vrai sage*, II, 5. Mais, sérieusement, que voulez-vous qu'on fasse? *MOL.* *Mis.* I, 4. || En ce sens, il peut se mettre en tête de la phrase. Sérieusement, qui voudrait me renvoyer au monde, à condition que je serais une personne accomplie, je ne crois pas que j'acceptasse le parti, *FONT.* *Dial.* 6, *Morts anc. mod.* || 3^e Froidement. Il m'a reçu sérieusement. || 4^e Tout de bon, d'une façon déterminée. Il travaille sérieusement à sa fortune. || 5^e D'une manière gréive. Il est sérieusement malade. Voilà comme il me parla, et avec beaucoup de douleur; car il s'afflige sérieusement de tous ces désordres, *PASC.* *Prov.* v.

— *HIST.* XVI^e s. Cette volupté, pour être plus gaillarde, robuste, n'en est que plus sérieusement voluptueuse, *MONT.* I, 69.

— *ETYM.* *Sérieuse*, et le suffixe *ment*.

15. **SÉRIEUX**, **EUSE** (sé-ri-è-zé, è-z'), *adj.* || 1^e Qui ne se laisse pas aller facilement à la distraction. Je crois le fond de son caractère [de la duchesse de Choiseul] un peu sérieux, d'une couleur très-douce, toute brodée de fleurs naturelles, *VOLT.* *Lett. Mme du Defant*, 25 mai 1770. J'ai encore une chose à vous dire dans ma confession générale, c'est que je n'ai jamais été gai que par emprunt; quiconque fait des tragédies et écrit des histoires est naturellement sérieux, quelque Français qu'il puisse être, *in. Lett. à Richelieu*, 19 août 1766. Je m'imagine toujours, quand il arrive quelque grand désastre, que les Français seront sérieux six semaines; je n'ai pu encore me corriger de cette idée, *in. Lett. d'Argental*, 2 août 1764. Il est sérieux sans donner envie de l'être; au contraire, son abord serin semble m'inviter à l'enjouement, *J. J. ROUSS.* *Hél.* III, 20. || Substantivement. Donc ce que je conclus, la belle sérieuse, C'est que depuis trois jours vous êtes amoureuse, *DESTOUCHES*, *Irrésolu*, II, 2. || Il se dit des choses dans le même sens. Visage, air sérieux, mine sérieuse, maintien sérieux. Il en est des écrits comme des hommes :

les caractères sérieux sont les plus estimés, *VOLT. Poésie ép.* 7. || 2° Qui s'applique fortement à son objet. La cour veut toujours unir les plaisirs avec les affaires; par un mélange étonnant, il n'y a rien de plus sérieux ni ensemble de plus enjoué, *BOSS. Anne de Gonz.* Tout cédait aux lumières de son esprit, aussi net, aussi pénétrant qu'il était grave et sérieux, *id. le Tellier.* || Il se dit des choses en un sens analogue. Une conversation sérieuse. Une pièce sérieuse. Un poème sérieux. Ceux qui... font de cette recherche [si l'âme est immortelle] leur principale et leur plus sérieuse occupation, *PASC. Pens.* IX, 9, éd. HAVET. Ils n'apportent presque jamais une attention forte et sérieuse pour découvrir la vérité, *MALEBR. Rech. vér.* 1, 18. À la fleur de l'âge, né pour plaire... au milieu de tout ce frivole, il a des vues vastes et sérieuses, *MASS. Or. fun. Conti.* L'étude sérieuse des mathématiques et de l'histoire, dont on s'occupe plus que jamais, laisse peu de temps pour examiner si une ode nouvelle ou une petite épître sont bonnes ou mauvaises, *VOLT. Mél. litt. Utile examen.* || 3° Important, de grande conséquence. Il s'agit d'une chose sérieuse. Avoir avec quelqu'un une explication sérieuse. La jeunesse ressent un plaisir incroyable, lorsqu'on commence à se fier à elle, et à la faire entrer dans quelque affaire sérieuse, *FÉN. Educ. filles,* 12. Qui, à la vérité, n'avait encore aucun engagement bien sérieux dans l'état ecclésiastique, *MARIV. Marianne,* 9^e part. || 4° Néologisme. Un homme sérieux, un homme qui s'est occupé de son affaire sans distraction ni caprice, et qui, par là, s'est acquis fortune ou réputation. || Par ironie, celui qui a la prétention d'être un homme sérieux et qui n'en a que l'apparence. Apprenez qu'à dater d'aujourd'hui vous êtes ce qu'on appelle en langage parlementaire un homme sérieux; ceel veut dire... la démarche grave, le front soucieux, le regard altier, la bouche pincée, l'air composé, le ton préemptoire, l'accent emphatique, le geste solennel, la parole abondante, le cerveau vide, beaucoup de prétentions, passablement d'ennui, un peu de ridicule, un homme sérieux enfin, *CH. DE BERNARD, Un homme sérieux,* XXVII. || 5° Qui convient aux gens sérieux. Une couleur sérieuse. Une étoffe sérieuse. Tenez, voilà le plus bel habit de la cour et le mieux assorti; c'est un chef-d'œuvre que d'avoir inventé un habit sérieux qui ne fût pas noir; et je le donne en six coups aux tailleurs les plus éclairés, *MOL. Bourgeois.* II, 8. || 6° Qui peut avoir des suites fâcheuses. Une maladie sérieuse. La querelle devint sérieuse. Dès le commencement de l'attaque [à Malo-Iaroslavetz], ses éclats [du canon] avaient été, à trois lieues de là, porter au vice-roi [Eugène] la nouvelle d'un combat sérieux, *SEOUR, Hist. de Nap.* IX, 2. || 7° Sincère, vrai. Les protestations d'amitié qu'il vous fait sont sérieuses. || 8° Terme de jurisprudence. Qui n'est pas simulé, qui n'est pas feint. Un contrat sérieux. Une dette sérieuse. || Intervention sérieuse, intervention qui n'est pas mendicée, ou qui est faite par une personne ayant un véritable intérêt dans l'affaire. || Acheur sérieux, qui a l'intention et les moyens de payer. || 9° S. m. Gravité dans l'air, dans les manières. Tenir son sérieux. Elle [Mlle de Vendôme] avait un sérieux qui n'était pas de sens, mais de longueur, avec un petit grain de hauteur; et cette sorte de sérieux cache bien des défauts, *RETZ, Mém.* t. I, liv. 1, p. 70, dans *POUGENS.* Il écouta la pièce avec un sérieux le plus sombre du monde, *MOL. Crit.* 6. Vous tenez votre gravité; comte, est-ce vous, encore une fois? gardez ma lettre, je vous prie; relisez-la, démontez votre sérieux, *sév. Lett. à Bussy,* 9 juin 1669. Le caractère des Français demande du sérieux dans le souverain, *LA BRUY. X.* À ces mots, quelque envie qu'eût l'auteur comique de garder son sérieux, il lui est échappé un éclat de rire, *LESAGE, Diable boit.* 14. Puis, reprenant son sérieux: Gonzalez, me dit-il, si tu possèdes effectivement un si beau secret, tu seras bientôt riche, *id. Est. Gonz.* 49. Le sérieux n'est jamais gracieux; il n'attire point; il approche trop du sévère qui rebute, *VOLT. Dict. phil. Grâce.* La douceur honnête, le tendre sérieux de son frère persuaderaient facilement qu'il est né du sang des Incas, *GRAFFIGNY, Lett. péruv.* 15. Dans sa politesse le sérieux de l'homme en place et du supérieur se faisait ressentir, *MARTELL, Mém.* v. Hamilton [l'auteur des Mémoires de Grammont], qui montre dans la conversation tout le sérieux de sa nation, et dans ses écrits toute la légèreté française, *GENLIS, Mme de Maintenon,* t. 1,

p. 106, dans *POUGENS.* || 10° Terme d'art dramatique. Genre qui exclut la plaisanterie, la frivolité. Cet acteur joue bien dans le sérieux, n'est bon que pour le sérieux. || 11° Ce qui est important, essentiel. Qu'on quitte un peu la bagatelle pour en venir au sérieux, *HAMEL. Gramm.* 4. Le premier âge, qui ne se prête jamais qu'à regret au sérieux des leçons et des préceptes, *MASS. Or. fun. Conti.* M. du Fay avait beaucoup de goût pour les choses de pur agrément, et il a donné à ces petits édifices [des serres] toute l'élégance que le sérieux de leur destination pouvait permettre, *FONT. du Fay.* || Prendre les choses trop au sérieux, y attacher trop d'importance. Vous prenez les choses d'un trop grand sérieux; cela fait mal, *RÉNEL. Dial. des morts anc.* 13. || Prendre une chose dans le sérieux, la tenir pour vraie, quoiqu'elle n'ait été dite que par plaisanterie et par jeu. || On a dit dans un sens analogue: donner de son sérieux dans une chose. Nous n'avons garde, ma cousine et moi, de donner de notre sérieux dans le doux de votre flatterie, *MOL. Préc.* 10. || Prendre une chose au sérieux, se formaliser d'une chose qui a été dite en badinant. C'est prendre au sérieux une plaisanterie, *A. NOVAL, Fille d'honneur,* IV, 4. || 12° Effort sérieux, intention sérieuse. Sous un visage riant, sous cet air de jeunesse qui semblait ne promettre que des jeux, elle cachait un sens et un sérieux dont ceux qui traitaient avec elle étaient surpris, *BOSS. Duch. d'Orl.* Enfoncez, vous trouverez partout [à la cour] des intérêts cachés, des jalousies délicates qui causent une extrême sensibilité, et, dans une ardente ambition, des soins et un sérieux aussi triste qu'il est vain, *id. Anne de Gonz.* Vous qui ne succombez point à l'application et au sérieux d'un jeu outré, *MASS. Carême, Jeûne.*

— REM. Il y en a qui, au lieu de sérieux, font sérieux substantif, et disent, par exemple: Il est dans un sérieux, je l'ai trouvé dans un sérieux; mais, quoique cette façon de parler soit très-fréquente à Paris, elle ne laisse pas de déplaire à beaucoup d'oreilles délicates, *VAUOEL. Rem. t. 1,* p. 435, dans *POUGENS.* Un peu plus tard, Th. Corneille dit que ce mot est présentement au gré de tout le monde. Exemple: Son sérieux me glace.

— HIST. XIV^e s. Et dire que les choses qui sont faites en soy jouant, soient meilleurs que les choses vertueuses et sérieuses qui sont faites à grant estude, c'est une grant derision, *ORESME, Eth.* 313. || XVI^e s. Les offices sérieux de la dévotion, *MONT.* 1, 199. Un ouvrage sérieux [opposé à ouvrage gaillard et enjoué], *id.* 1, 221. Des choses sérieuses et de grande conséquence, *AMYOT, De la mauve honte,* 10.

— ETYM. Dérivé du lat. *serius*, sérieux.

† SÉRIMÈTRE (sé-ri-mè-tr'), s. m. Instrument au moyen duquel on peut apprécier l'élasticité et la ténacité relatives des fils de soie.

— ETYM. *Séri*, pour le lat. *sericus*, de soie, et *mètre*, mesure.

SERIN, INE (se-rin, ri-n'), s. m. et f. || 1° Serin vert de Provence, un des noms vulgaires de la *fringilla serina*, L. (granivores). Le serin vert habite la France méridionale, l'Espagne et l'Italie; son chant est agréable et fort. || 2° Par extension du nom d'une espèce à une autre, petit oiseau jaunâtre, originaire des îles Canaries, dont le chant est fort agréable, et auquel on apprend à siffler et à chanter (*fringilla canaria*, L.). La serine ne chante pas. Serins de Canarie et autres lieux, tant mâles que femelles, le cent 60 livres, *Déclar. du roi*, nov. 1640, *tarif*. Si le rossignol est le chantre des bois, le serin est le musicien de la chambre, *BUFF.* Ois. t. VII, p. 4. Le serin peut parler et siffler; le rossignol méprise la parole autant que le sifflet, et revient sans cesse à son brillant ramage, *id. ib.* t. VII, p. 3. Ce tableau m'a rappelé celui de Greuze qui représente une petite fille plourant la mort de son serin, *GENLIS, Ad. et Th.* t. III, p. 411, dans *POUGENS.* || Serin vert ou mulot, produit du serin et du linot ou du chardonnet. || 3° Serin d' Abyssinie, nom donné par Vieillot à la *loxia melanogaster* (Sénégal, Abyssinie) de Latham, *fringilla abyssinica*, L. || 4° Populairement. Personne qui se laisse leurrer ou mener facilement, ainsi dite parce que le serin se laisse seriner. C'est un serin. Ils sont tous comme cela ces serins d'hommes: en public, rudes comme des crins, dans le tête-à-tête, souples comme des gants, *REYBAUD, Jérôme Paturot*, 1, 2.

— HIST. XVI^e s. Ou pas à pas le long des buissonnets Allois cherchant les nids des chardonnetz, Ou des serains, des pinsons ou lynotes, *MAROT*, 1, 217.

— ETYM. Le *serin*, que Marot allait chercher

dans les haies, est le serin vert de Provence, non celui des Canaries, qui, chez nous, ne vit qu'en cage. Ce même serin est dit *serena*, dans un texte du XIV^e siècle: *serena, avis viridis coloris, apes edens*, DU CANGE. Enfin, *serena* en provençal, et *serene* en vieux français est le nom de la *sirène*, appliqué à un oiseau indigène d'un chant agréable, et étendu à l'oiseau nouveau venu des Canaries.

† SERINAGE (se-ri-na-j'), s. m. Action de seriner. Quel temps a-t-il fallu aux élèves... pour se mettre en état d'aborder cette messe, sans recourir au procédé barbare du serinage? A. AZEVEDO, *Opinion nationale*, 2 avril 1867.

† SERINE (se-ri-n'), s. f. Cépage du département du Rhône.

† SÉRINE (sé-ri-n'), s. f. Nom donné par Denis en 1856 au principe appelé albumine du sang, qui, en effet, diffère beaucoup du principe primitivement appelé albumine ou blanc d'œuf.

— ETYM. Lat. *serum*.

SERINÉ, ÉE (se-ri-né, née), part. passé de seriner. Un oiseau seriné, mais qui n'apprend rien.

— ETYM. *Serin*.

SERINER (se-ri-né), v. a. || 1° Instruire un serin au moyen de la serinette. || 2° Jouer un air avec la serinette. Seriner un air à un oiseau. || 3° Fig. et familièrement. Loger dans la mémoire certaines choses à force de les répéter, absolument comme si l'on faisait l'éducation musicale d'un serin. On l'a seriné; il sait ce qu'il a à dire. Aussi dut-il [Rameau] seriner ses airs aux chanteurs qui ne savaient pas lire la musique, *AD. ADAM, Souv. d'un musicien*, t. 1, p. 154. || Répéter souvent une chose à quelqu'un. On lui a seriné cela pendant toute la journée.

— ETYM. *Serin*.

SERINETTE (se-ri-nè-t'), s. f. || 1° Espèce de petit orgue renfermé dans une boîte, et dont on se sert pour apprendre des airs aux serins. Quelques-uns de ces hommes qui se croient fins parce qu'ils sont soupçonneux et crédules, ne voyaient dans le flûteur [un automate] qu'une serinette, et regardaient comme une charlatanerie les mouvements des doigts qui imitaient ceux de l'homme, *CONDORCET, Vaucanson.* || 2° Fig. et familièrement. Chanteur ou chanteuse qui ne fait que répéter les airs appris, sans y mettre aucune expression.

— ETYM. *Seriner*.

† SERINGAGE (se-ri-na-g'), s. m. Arrosage des arbres fruitiers en espalier et des serres, à l'aide d'une seringue, d'un tube. L'arrosage et le seringage des vitres d'une serre.

— ETYM. *Seringuer*.

SERINGAT (se-rin-ga) ou SYRINGA (si-rin-ga), s. m. Arbrisseau dont les fleurs sont blanches et d'une odeur très-forte et très-suaive, *philadelphus coronarius*, L. philadelphées.

— ETYM. Lat. *syrix*, tuyau, flûte de Pan, parce que le bois de cet arbrisseau, vide de sa moelle, est creux comme le corps d'une flûte.

† SERINGOS (se-rin-gô), s. m. Dysenterie purulente des Cafres, sorte de dysenterie caractérisée non par un flux du sang, mais par un flux purulent; elle a été observée à l'île de la Réunion sur les hommes amenés du continent africain.

SERINGUE (se-rin-gh'), s. f. || 1° Petite pompe portative, qui sert à attirer et à repousser l'air et les liquides. Une grande salle proche le réservoir d'eau pour y mettre les eschelles, crocs, seringues, sceaux et autres instruments pour le feu, *COLBERT, Lettres*, etc., v. 255. || 2° Particulièrement. Instrument dont on se sert pour donner ou prendre des lavements. Ensuite de quoi, toute l'assemblée, composée de huit porte-seringues, six apothicaires, vingt-deux docteurs... *MOL. Mal. imag.* 3^e interm. || Populairement. Chanter comme une seringue, chanter très-mal, peut-être par une équivoque ironique avec *sirène*. || 3° Populairement. Personne sotté et niaise qui fatigue.

— HIST. XIV^e s. Ulcere parfont est curé en gectant dedens jusques au fons avec la siringue des lavemens, *LANFRANC*, f^o 47. || XVI^e s. Puis lui faisois injection de choses detersives, avec une petite seringue, *PARÉ*, VIII, 24. Aucuns se servent de seringues, soupapes, bascules... pour ramonter l'eau des puits, *o. DE SERRES*, 774.

— ETYM. Provenç. *siringua*; espagn. *xeringa*; portug. *seringa*; ital. *sciringa, scilinga*; du latin *yringa*, seringue, qui vient du grec *σῆρις*, tuyau.

SERINGUÉ, ÉE (se-ri-n-ghé, ghée), part. passé de seringuer. De l'eau seringué.

† SERINGUEMENT (se-rin-ghé-man), s. m. Action de seringuer.

— HIST. XVI^e s. Seringuement, COTGRAVE.
SERINGUER (se-ri-n-gué), je seringuais, nous seringuions, vous seringuez; que je seringue, que nous seringuons, que vous seringuez, v. a. || 1^o Pousser une liqueur avec une seringue. || Par extension. Des baleines de tous corsages, Seringuant de larges ruisseaux Par les canaux de leurs museaux, SCARR. *Virg.* v. || 2^o Seringuer une plaie, y injecter une liqueur pour la nettoyer.

— HIST. XVI^e s. Et après fut syringué avec du vin et un peu d'eau de vie, PARÉ, IX, 14.

— ETYM. *Seringue*; provenç. *seringar*; espagn. *aeringar*; ital. *sciringare*.

† **SÉRIOSITÉ** (sé-ri-ô-zi-té), s. f. Caractère de ce qui est sérieux. Ne vous ayant rien écrit qui ne sorte d'un cœur plein et d'une âme persuadée, je répons dans une grande sériosité ou aux railleries ou aux civilités de votre lettre, BALZ. liv. XII, lett. 18. Donnez-vous bien garde de douter de la sériosité de mes paroles, M. liv. IX, lett. 3. Sériosité : puisque ce mot a déjà tant fait que de naître... il ne lui faut plus qu'un peu de temps, joint à la nécessité et à la commodité qu'il y aura d'en user, pour l'établir tout à fait; déjà un de nos plus fameux écrivains [Balzac] s'en est servi dans son nouveau recueil de lettres; j'ai vu exactitude aussi reculé que sériosité, VAUGEL. *Rem.* t. 1, p. 435, dans PUGENS.

— ETYM. *Sérieux*. Ce mot, qui a été recommandé par Marg. Buffet et par Chifflet, n'a pas pris; cependant il mérite de prendre.

† **SÉRISTÈRE** (sé-ri-sté-r), s. m. Salle de phalanstère consacrée aux fonctions d'une série, dans le langage des fouréristes.

† **SÉRIVAN** (sé-ri-van), s. m. Ortolan des roseaux.

SERMEN (sèr-man), s. m. || 1^o Affirmation ou promesse en prenant à témoin Dieu, ou ce que l'on regarde comme saint, comme divin. Je ne vous dis rien, monseigneur, dont je ne fasse des serments, DALZ. lett. 3, liv. IV. Je n'en serai pas cru à mon serment, et l'on dira que je rêve, MOL. *G. Dandin*, II, 8. Ce même jour, M. de la Feuillade fut reçu à la tête du régiment des gardes, et prêta le serment entre les mains d'un maréchal de France, comme c'est la coutume, sév. 109. Mais la plupart des amants sont sujets à faire bien des faux serments, QUIN. *Thés.* I, 5. Je fais mille serments de ne jamais écrire, BOIL. *Sat.* II. Sur un bouclier noir sept chefs impitoyables épouvantent les dieux de serments effroyables, M. *Sublime*, 13. Mon cœur faisait serment de vous aimer sans cesse, RAC. *Bérén.* I, 4. N'est-ce pas vous enfin de qui la voix pressante nous a tous appelés aux campagnes du Xanthe, Et qui de ville en ville attestiez les serments Que d'Hélène autrefois firent tous les amants? M. *Iphig.* I, 3. D'un amour éternel nous irons confirmer le serment solennel, M. *ib.* v, 4. Un serment solennel par avance les lie à ce fils de David qu'on leur doit révéler, M. *Ath.* I, 2. Rien n'est moins selon Dieu et selon le monde que d'appuyer tout ce qu'on dit dans la conversation, jusqu'aux choses les plus indifférentes, par de longs et fastidieux serments, LA BRUY. v. Celui qui trompe par un faux serment déclare ouvertement par là qu'il craint son ennemi, mais qu'il méprise Dieu, ROLLIN, *Hist. anc. Ouv.* t. IV, p. 77, dans PUGENS. Le serment eut tant de force chez ce peuple [les Romains], que rien ne l'attacha plus aux lois, MONTESQ. *Esp.* VIII, 13. Il est à remarquer que tous ces serments [de fidélité] se faisaient à genoux, les mains jointes, et que c'est ainsi que les évêques prêtaient serment aux rois, VOLT. *Ann. Emp. Othon II*, 975. C'est un second crime de tenir un serment criminel, J. J. ROUSS. *Hél.* VI, 8. Il est certain que la religion du serment était en grande vénération chez ces peuples, DUCLOS, *Ouvr.* t. I, p. 304. On a vu que les serments sur les reliques étaient fort en usage dans ces temps-là, et que Louis XI avait une foi particulière à la croix de Saint-Lo, DUCLOS, *Ouvr.* t. II, p. 400. Il semble que les serments ne soient pour certains princes qu'une expression du malheur, et que le succès absolue du parjure, M. *Ouvr.* t. II, p. 407. Et malgré les serments que Louis de Valois, que le roi très-chrétien a prêtés sur la croix, C. DELAVIGNE, *Louis XI*, II, 41. || Rendre à quelqu'un son serment, l'en délier. Moi-même je vous rends le serment qui vous lie, RAC. *Iph.* IV, 6. || Familièrement. Faire serment de, déclarer que. J'ai gagné doucement la porte sans rien dire, Avec un bon serment, que, si, pour l'avenir, En pareille cohue on me peut retenir, Je consens de

bon cœur. . . BOIL. *Sat.* III. || Fig. Faire serment, s'entendre, se concerter. De ne rien prendre à la lettre Nos juges ont fait serment, BÉRANG. *Interprétations*. || On a dit dans le même sens : être de serment. Comme les auteurs semblent être de serment de ne jamais rapporter les choses les uns comme les autres, BAYLE, *Dict. art. sur le second Pyrrhus*, note h. || Proverbe. Serment de joueur, serment d'ivrogne, serment d'amant, serment sur lequel il ne faut pas compter. || 2^o Jurement, imprecation. Il fait des serments execrables quand il est en colère. Vous le verrez bientôt, les cheveux hérissés... Ainsi qu'un possédé que le prêtre exorcise, Fêter dans ses serments tous les saints de l'Eglise, BOIL. *Sat.* IV. Après avoir fait des serments horribles qu'il poursuivrait cette affaire jusqu'à la mort, il marqua le jour que le peuple en devait prendre connaissance, VERTOT, *Révol.* Rom. liv. III, p. 255.

— HIST. IX^e s. Si Lodhwigs sagrament que son fradre Karlo jurat, conservat, *Serment*. || XII^e s. Mais tous lor sairemanz [ils] fausserent de legier, *Sax.* IV. Lai li [les laïques] en furent mis partut à serement, *Th. le mart.* 66. || XIII^e s. Li sairement qui furent juré ne furent mie bien tenu, VILLEH. LIV. Le roy manda ses barons à Paris, et leur fist faire serement que foy et loiauté porteroient à ses enfans, JOINV. 209. Le roy ama tant Dieu et sa douce mere, que touz ceulz que il pooit atteindre qui disoient de Dieu ne de sa mere chose deshoneste ne vilein serement, que il les fesoit punir griefment, M. 293. || XV^e s. Lor dis : vueilliez me pardonner; Car je jure mon serement Que conseil vous cuide donner à mon pouvoir très loyaument, CH. N'ORL. *Bal.* 6. Nostre seigneur, ny la mort, ne la chair, ne le sang, ne autre detestable serment ne le souffrirait jurer à nul autre de son hostel, *Boucig.* IV, 3. || XVI^e s. Les serments des quatre roys : Quant la pasque Dieu deceda [Louis XI], Par le jour Dieu luy succeda [Charles VIII], Le diable m'emporte s'en tint près [Louis XII]; Foy de gentilhomme vint après [François I^{er}], BRANT. *Cap. franç.* t. I, p. 226, dans LACURNE. [Dans la colère] l'inflammation du visage, les serments inusitez, MONT. III, 140.

— ETYM. Bourguig. *sarment*; wallon, *sermain*; provenç. *serment* et *sacrament*; espagn. *sacramento*; ital. *sagramento*; du lat. *sacramentum*, serment, de *sacrare*, rendre sacré (voy. SACRER) : d'abord chose consacrée, et, en particulier, la somme que les plaideurs déposaient et que perdait le perdant (on la consacrait à un usage religieux); puis enrôlement, serment militaire, et enfin le serment en général.

SERMENÉ, ÉE (sèr-man-té, té), *adj.* Terme qui vieillit et pour lequel on dit plutôt assermé. Qui a prêté le serment d'usage, le serment requis. La mauvaise coutume qui se pratique en ce pays-là [Valenciennes] de faire l'évaluation, par des gens que vous appelez sermentés, du produit des terres, *Lettres, etc. de Colbert*, VII, 270.

— HIST. XIII^e s. Quiconques vende son grain à Paris, il puet apeler un mesureur quel que il veult, pourtant qu'il soit jurés et sermentés de la vile, *Liv. des mét.* 23. || XV^e s. Quant nous fusmes advertis de l'escu que vous portiez, nous allasmes tous trois d'ung accord sermenter que jamais nous n'aurions repos tant que vous aurions mis à mort, *Perceforest*, t. II, 1^o 91.

— ETYM. *Serment*.

† **SERMOCINATION** (sèr-mo-si-na-tion), s. f. Ancien terme de rhétorique. Sorte de dialogisme où l'homme est donné comme conversant avec lui-même.

SERMON (sèr-mon), s. m. || 1^o Discours chrétien qui se prononce en chaire, pour annoncer et expliquer la parole de Dieu et pour exciter à la pratique de la vertu. Il y a beaucoup de gens qui entendent le sermon de la même manière qu'ils entendent vêpres, PASC. *Pens.* VII, 36, édit. HAVET. Vous êtes aussi charmé de l'esprit, de la bonté, de l'agrément et de la facilité du P. Bourdaloue dans la vie civile et commune, que charmé et enchanté de ses sermons, sév. à Moulceau, 3 avril 1686. Les sermons du P. Bourgoing n'étaient pas le fruit d'une étude lente et tardive, mais d'une céleste ferveur, BOSS. *Bourgoing*. Ce dernier et célèbre sermon où il [Grégoire de Nazianze] rendit compte de son administration et de sa conduite, FLECH. *Hist. de Théodose*, II, 57. Avant lui Juvénal avait dit en latin Qu'on est assis à l'aise aux sermons de Cotin, BOIL. *Sat.* IX. Cotin, à ses sermons traînant toute la terre, Fend des flots d'auditeurs

pour aller à sa chaire, M. *ib.* Un sermon où les applications de l'Écriture sont fausses, où une histoire profane est rapportée d'une manière froide et puérile, où l'on voit régner partout une affectation de bel esprit, est-il bon? FÉN. *Dial. sur l'éloq.* I. Il y a quelque temps que je m'endormis à un sermon : vous savez que le sommeil surprend aux sermons de l'après-midi, M. *ib.* II. Projet pour rendre les sermons plus utiles, *Titre d'un ouvrage de l'abbé de St-Pierre*. Un sermon en France est une longue déclamation scrupuleusement divisée en trois points, et récitée avec enthousiasme; en Angleterre, un sermon est une dissertation solide et quelquefois sèche qu'un homme lit au peuple sans geste et sans aucun éclat de voix, VOLT. *Ess. poés. ép.* I. Les sermons qu'on a imprimés de lui [de Bossuet], restes d'une multitude immense, car jamais il ne prêcha deux fois le même, sont plutôt les esquisses d'un grand maître que des tableaux terminés, N'ALEMB. *Éloges, Bossuet*. || Par extension. Je me contente des Évangiles expliqués de M. le Tourneux : ce sont les vrais sermons; c'est la vanité des hommes qui les a chargés de tout ce qui les compose présentement, sév. 10 fév. 1690. || 2^o Familièrement. Remontrance ennuyeuse et importune. Jeanne, ce temps pendant, me faisait un sermon, RÉGNIER, *Sat.* XII. Et vous lui fait un beau sermon Pour l'exhorter à patience, LA FONT. *Fabl.* III, 5. Comment, ma fille, j'ai donc fait un sermon sans y penser? sév. 433. Sa nourrice [de Phèdre, dans Racine] lui fait un sermon fort chrétien Contre l'affreux dessein d'attenter à soi-même, MESHOU. *Poésies*, t. II, p. 119. Ne lui faisant point de sermons, se mettant toujours à sa portée, J. J. ROUSS. *Ém.* IV.

— HIST. XI^e s. Francis [il] apelet un sermun [discours] lur ad dit, *Ch. de Rol.* LXXXVII. Tant [elle] ad oit e sermun e essamples [qu'elle se fit chrétienne], *ib.* CCXXII. || XII^e s. Li évesques de Londres i ad fait un sermun, Pur le rei e pur lui dist sa confessiun, *Th. le mart.* 160. || XIII^e s. Chascuns l'a fiancé [promis], cours en fut li sermons [discours], *Berte*, XXIII. Et puisqu'à fortune venons, Et de s'amor [de son amour] sermon tenons, Dire t'en voit fiere merveille, *la Rose*, 4854. Le legat fist le sermon por deus samedis, JOINV. 219. || XIV^e s. Et de l'ame avons nous dit en aucuns sermons hors ceste science, ORESME, *Éth.* 29. C'est que par iaus [eux, les prêtres] sommes semons Par paroles et par sermons, Que nous nous gardons de mesprendre, J. DE CONÉ, t. II, p. 88. || XVI^e s. De devant [à Berne] avoient longtempz plaidoié la messe et le sermon [le protestantisme], lequel seroit maistre; mais cette année le sermon gaigna, et chassa la messe hors de la ville, BONIVARD, *Chron. de Genève*, IV, 23.

— ETYM. Provenç. *sermo*, *sermon*; espagn. *sermon*; ital. *sermone*; du lat. *sermonem*, discours.

SERMONNAIRE (sèr-mo-nè-r), s. m. || 1^o Recueil de sermons. Fléchier ne se faisait aucun scrupule de prendre dans les vieux sermonnaires toutes les pensées heureuses qu'il y trouvait, et dont il ornait ses discours, N'ALEMB. *Éloges, Fléch.* || 2^o Auteur de sermons. Un prédicateur de mes amis ne songe à une matière que quand il est engagé à la traiter; il feuillette la Concordance, Combéfis, quelques sermonnaires qu'il a achetés, FÉN. t. XXI, p. 40. || 3^o *Adj.* Qui convient au sermon. Le genre sermonnaire.

— ETYM. *Sermon*.

SERMONNÉ, ÉE (sèr-mo-né, née), *part. passé* de sermonner. L'enfant sermonné dans la fable de la Fontaine par le maître d'école.

SERMONNER (sèr-mo-né), v. a. Terme familier. Faire des remontrances ennuyeuses et hors de propos. Il vient nous sermonner avec des yeux farouches, MOL. *Tart.* I, 2. Vous m'avez brusquée, sermonnée, afin de m'engager à vous quitter, GENLIS, *Théât. d'éduc. la Curieuse*, I, 1. || Absolument. C'est un homme qui ne fait que sermonner. || Impersonnellement et au passif. Mais c'est trop sermonné de vice et de vertu, RÉGNIER, *Sat.* I.

— HIST. XII^e s. Mais le jur de Noel, quant il out sermoné, De saint iglise aveit Robert del Broc sevré [retranché], *Th. le mart.* 131. || XIII^e s. Moult fut Quenes preus, quant il s'en ala [à la croisade], De sermoner et la gent preccher, NUES N'OSI, *Romancero*, p. 104. Li chardonau [le cardinal] qui de par l'apostole de Rome estoit, en sermona et en fist pardon à tous ceus qui en la bataille morroient, VILLEH. CLX. Renart, fet Primaut, que ce monte? Ne m'alez pas ci sermonant, *Ren.* 3803. Renart ot que cil le sarmona, Et que moult bon conseil li

done, *ib.* 13641. Faites ce qu'il sermonneront, Ne faites pas ce qu'il feront, *la Rose*, 11815. || XIV^e s. Bertran, venez avant à ce heraut parler. — Or avant, dit Bertran, que veut il sermonner? *Guescl.* 1595. || XVI^e s. M. le curé estoit monté en chaire pour sermonner, *DESPER. Contes*, XXXII.

— ETYM. *Sermon*; provenç. et espagn. *sermonar*; ital. *sermonare*.

SERMONNEUR (sêr-mo-neur), s. m. || 1^o Celui qui fait des sermons; n'est guère usité en ce sens qu'avec un sens de dépréciation. En un mot, le sermonneur est plus tôt évêque que le plus solide écrivain n'est revêtu d'un prieuré simple, *LA BRUY. xv.* || 2^o S. m. et f. Sermonneur, sermonneuse, celui, celle qui fait des remontrances, des discours ennuyeux et hors de propos. La voix manquant à notre sermonneuse, *LA FONT. Psaut.* Toujours sermonneurs, toujours pédants, J. J. ROUSS. *Em.* II. Un sermonneur politique aura beau leur dire que la force du peuple est la leur, *IO. Contr.* III, 6.

— HIST. XIII^e s. Mes li chetif sermonneur Et li fol large donneor Si forment les enorguillissent [les femmes], Que lor roses lor enchieissent, *la Rose*, 7655. || XVI^e s. Les danses sans instruments ou sans chansons, seroient les gens en un lieu d'audience sans sermonneur, *DESPER. Contes*, XL.

— ETYM. *Sermonner*; prov. *sermonaire*; ital. *sermonatore*. L'ancienne langue a dit aussi *sermonier*.

† **SÉROLINE** (sé-ro-li-n'), s. f. Terme de chimie organique. Principe non azoté, voisin de la cholestérine, trouvé dans le sérum du sang.

† **SÉRO-SANGUIN, INE** (sé-ro-san-ghin, ghi-n'), adj. Terme de pathologie. Formé d'un mélange de sérosité et de sang. Bosse ou tumeur séro-sanguine.

SÉROSITÉ (sé-rô-zi-té), s. f. || 1^o Terme de physiologie. Humeur qui est habituellement exhalée par les membranes séreuses. || 2^o Terme de pathologie. Humeur qui forme l'épanchement dans les hydropisies, celle qui s'amasse dans les phlyctènes produites par la brûlure et sous l'épiderme soulevé par les substances épispastiques. || 3^o Dans un langage peu précis et plutôt populaire que médical, partie la plus aqueuse des humeurs animales. Un sang plein de sérosités. Les vapeurs ou sérosités du sang, *DESC. Factus*, 5. Je me sens si pleine de sérosités, par les continuelles petites sueurs dont je suis importunée, que je comprends qu'une bonne fois il faut sécher cette éponge, *SÉV.* 272.

— HIST. XVI^e s. Les rongnons tirent la sérosité du sang et la mettent à part, qui est jetée par l'urine, *PARÉ, Introd.* 8.

— ETYM. *Séreur*.

† 1. **SÉROTINE** (sé-ro-ti-n'), adj. f. Terme d'anatomie. Membrane sérotine, ou, substantivement, la sérotine, membrane qui est entre l'utérus et le placenta, et ne tombe pas avec lui.

— ETYM. Lat. *serotinus*, tardif, parce que, croyant cette membrane caduque, ce qu'elle n'est pas, on croyait qu'elle se détachait plus tardivement de la face interne de l'utérus que le reste de la muqueuse.

† 2. **SÉROTINE** (sé-ro-ti-n'), s. f. Sorte de chauve-souris. La sérotine de la Guyane, *BUFF. Quadrup.* t. XIII, p. 400.

— ETYM. Lat. *serotinus*, du soir; animal du soir.

SERPE (sêr-p'), s. f. || 1^o Instrument de jardinage et de bûcheron à manche court, à lame courte, à tranchant concave, servant à tailler, à émonder. Quittez-moi votre serpe, instrument de dommage... *LA FONT. Fabl.* XII, 20. || Fig. Jouer de la serpe, retrancher, couper. Le censeur que M. de Sartine nous a donné pour l'ouvrage [l'Encyclopédie], est un capucin renforcé qui joue de la serpe à tort et à travers, *DIDER. Lett. à Mlle Voland*, 2 sept. 1769. || Cela est fait à la serpe, ou on en ferait autant avec une serpe, se dit d'un ouvrage de main grossièrement fait. || Fig. Fait à la serpe, se dit d'un ouvrage d'esprit mal fait, mal tourné. Un billet de linat a annoncé gravement qu'un thème fait à la serpe... l'avait forcé de retenir l'enfant en pénitence, M^{me} d'ÉPINAY, *Mém.* t. 1, p. 358, dans *POUGENS*. || Fig. Il semble que cet homme ait été fait avec une serpe, se dit d'un homme mal fait, mal bâti. || 2^o Outil de tréillageur. || Outil de fontainier. || Outil d'oiseleur. || 3^o Segments hélicoïdes rampants qui pousent alternativement et transversalement le bérillon, dans les moulins à dévider la soie.

— HIST. XIII^e s. Sa sarpe et sa coignée prist, Dont aguisié avoit ses piex, *Ren.* 16424. || XVI^e s. Tu n'as eousteau, serpe, ne serpillon, Qui seult couper corde, ne cordillon... *MAROT*, II, 43. Boys de dix ans et au dessus qu'on appelle boys de serpe, *COUST. Génér.* t. II, p. 269.

— ETYM. Berry et génév. *sarpe*; du lat. *sarpere*,

mot archaïque qui signifiait émonder, congénère à *ἀρπν*, faux, à l'anc. haut-alem. *scarf*, allem. *scharf*, aigu, sanser. *çalpa*, faucille.

SERPENT (sêr-pan), s. m. || 1^o Nom donné à une classe de reptiles sans membres ou à membres rudimentaires, qui rampent sur la terre. Le serpent était le plus fin de tous les animaux, *SACI, Bible, Genèse*, III, 1. Le Seigneur viendra avec sa grande épée pénétrante et invincible, pour punir Léviathan, ce serpent immense, Léviathan, ce serpent à divers plis et replis, *ib. Isaïe*, XVII, 1. On conta qu'un serpent voisin d'un horloger... Entra dans sa boutique, et, cherchant à manger, N'y rencontra pour tout potage Qu'une linde d'acier qu'il se mit à ronger, *LA FONT. Fabl.* v, 46. Que le ciel vous donne la force des lions et la prudence des serpents! *MOL. Bourg. gent.* IV, 6. Le serpent venimeux rampa dans les forêts, *BOIL. Épit.* III. Il n'est point de serpent ni de monstre odieux Qui par l'art imité ne puisse plaire aux yeux, *ib. Art p.* III. Il se peut que Dieu ait permis que la salive de l'homme tue les serpents; mais il peut avoir permis aussi que mon chirurgien [qui disait les tuer en les frappant légèrement d'une baguette mouillée de sa salive] ait assommé des serpents à grands coups de pierre et de bâton, *VOLT. Dict. phil. Serpent.* Les Égyptiens désignaient le temps, le siècle et sans doute toute espèce de révolution par l'emblème d'un serpent qui, en se mordant la queue, formait un cercle, *BAILLY, Hist. astr. anc.* p. 545. Ni les vastes serpents ne traînent sur les plantes En longs cercles hideux leurs écailles sonnantes, *A. CHÉN. Hymne à la France.* Des serpents oiseleurs siffilent suspendus aux dômes des bois, en s'y balançant comme des lianes, *CHATEAUB. Atala, Prologue.* Voyez-vous ce serpent longtempé caché sous l'herbe? *P. LEBRUN, Poés.* t. 1, 2. || Serpent à sonnettes, serpent très-venimeux, ainsi nommé à cause du bruit qu'il fait en remuant les anneaux mobiles et cornés qui terminent sa queue. || Fig. Que si on rapproche de ceci son caractère [du duc du Maine], on sentira quel serpent à sonnettes c'était dans le plus intérieur du roi, *ST-SIM.* 363, 36. || Serpent d'eau, couleuvre à collier. || Serpent de verre, nom donné à l'orvet, *anguis fragilis*, parce que, pris, ses muscles se roidissent au point qu'il se brise, abandonnant une partie de lui-même pour se sauver; la queue brisée se reproduit en quelques mois. || 2^o Dans la mythologie, les serpents étaient un attribut des Furies. Filles d'enfer... Pour qui sont ces serpents qui siffilent sur vos têtes? *RAC. Andr.* v, 5. || Fig. et poétiquement. Les serpents de l'envie, de la calomnie, l'envie, la calomnie. Le serpent de l'envie a sifflé dans son cœur, *PIRON, Métr.* III, 4. || 3^o En termes d'armoirie, serpent sert à désigner le duc de Milan. L'ours, l'aigle et le serpent ont cédé à la salamandre. || 4^o Le serpent d'airain, figure de serpent que Moïse éleva dans le désert, et dont la vue guérissait les Israélites qui avaient été mordus par des reptiles. || 5^o Fig. Il se dit de personnes que l'on compare pour leur malice ou perfidie à un serpent. Je fus appelé dans une seule maison où un petit serpent de fille se donna le plaisir de me montrer beaucoup de musique dont je ne pus lire une note, *J. J. ROUSS. Confess.* IV. || C'est une langue de serpent, se dit d'une personne fort médisante. Langue de serpent, fertile en impostures, Vous osez sur Cécile attacher vos morsures, *MOL. l'Ét.* III, 4. || Réchauffer, retirer un serpent dans son sein, faire du bien à un ingrat. Petit serpent que j'ai réchauffé dans mon sein, *MOL. Éc. des fem.* v, 4. Vous-même, de vos soins araignez la récompense, Et que dans votre sein ce serpent élevé Ne vous punisse un jour de l'avoir conservé, *RAC. Andr.* I, 2. Savez-vous quel serpent inhumain Iphigénie avait retiré dans son sein? *IO. Iphig.* v, 4. || 6^o Il se dit des choses méchantes ou tortueuses comme le serpent. [La chicaner] Tantôt, les yeux en feu, c'est un lion superbe; Tantôt, humble serpent, il se glisse sous l'herbe, *BOIL. Lutr.* v. C'est trop flatter la tienne [ta haine], et de ma propre main Caresser le serpent qui déchire mon sein, *VOLT. Oreste*, II, 5. || Le serpent est caché sous les fleurs, se dit en parlant de choses dangereuses dont les apparences sont séduisantes. De quelque belle apparence que l'iniquité se couvrit, M. le Tellier savait connaître, même sous les fleurs, la marche tortueuse de ce serpent, *NOSS. le Tellier.* Combien de fois arrêta-t-il une flatterie qui, comme un serpent tortueux, allait se glisser dans son âme [du jeune Dauphin]! *FLÉCH. Duc de Mont.* || 7^o Terme de l'écriture. Le serpent, le démon tentateur. Enfin le

vieux serpent lâchera de l'aigrir Contre les moindres maux que tu voudras souffrir; il fera mille efforts pour brouiller ta conduite; Mais avec l'occasion tu le mettras en fuite, *CORN. Imit.* III, 12. Qu'est-il nécessaire de vous raconter plus au long l'histoire de nos malheurs? vous savez assez que le premier homme, séduit par les infidèles conseils de ce serpent frauduleux, voulut faire une funeste épreuve de sa liberté, *BOSS. 1^{er} sermon, Pâques*, 1. || 8^o Instrument à vent dont on se sert dans les chœurs de musique d'église pour soutenir la voix, et qui est fait en forme de gros serpent; aujourd'hui l'on en abandonne l'usage. Au frémissent des serpents et des basses, cette hymne [Te Deum] faisait résonner les vitraux, *CHATEAUB. Génie*, III, 1, 2. Cet instrument fut inventé en 1590 par un chanoine d'Auxerre, nommé Edme Guillaume; la construction en est vicieuse de tous points; beaucoup de ses intonations sont fausses, et, à côté de notes trop fortes, on en rencontre qui sont très-faibles; l'expulsion du serpent des églises sera un pas de fait vers le bon goût en musique, *FÉTIS, la Musique*, II, 46. || Celui qui joue du serpent. Il y a dans cette église un bon serpent. || 9^o En joaillerie, œil-de-serpent, voy. *ŒIL*, n^o 32. || 10^o Langue de serpent, plante, voy. *LANGUE*. || 11^o Bois de serpent, voy. *SERPENTINE*, 3. || 12^o Serpent de mer, poisson de la Méditerranée. || 13^o Terme de marine. Espèce de pirogue de la côte de Malabar. || 14^o Constellation boréale. || 15^o Terme d'alchimie. Se dit du mercure. || Serpent de Pharaon, jouet fabriqué avec du sulfocyanure de mercure, qui, se décomposant par la combustion avec boutsoufflement, prend une apparence vermiculaire.

— HIST. XI^e s. Serpens e guivres, dragon e aver-sier, *Ch. de Rol.* CLXXXI. || XIII^e s. La serpent au vilain proia... *MARIE, Fabl.* t. II, p. 267. Folie est combatre sanz armes et dormir près del serpent, *BRUN. LATIN. Trésor*, p. 391. Le vieil serpent de viellesse anuiez, Pour joenne cuir eschange sa viel pel, *Bibl. des ch.* 4^e série, t. v, p. 317. Et dit ainsi que qui vouloit tuer premier le serpent, il li devoit esquacher [écraser] le chief, *JOINV.* 249. || XIV^e s. Deux broches garnies de langues de serpent, *DE LABORDE, Émaux*, p. 497. || XV^e s. Haa, dame, dist-il, encore est-ce dedans mon marché jusques à la fontaine; et, se je ne craignois deffence du serpent [défense équivoque, plutôt apparente que réelle], encore fis-je autre chose, *Perceforest*, t. IV, f^o 413. || XVI^e s. La grand serpente au pole arctique empreinte, *MAROT*, IV, 65. L'herbe dite langue de serpent, *PARÉ*, XVI, 35. Un bois... Où couloit en serpent une eau luisante et claire, *DESPORTS, Angélique*, I. Quand elle sceut sa mort [du duc d'Orléans fils de François I^{er}], elle seida en mesme temps celle de son mary, qui luy aida à celer et cacher tellement le regret qu'elle portoit de son prince, que plusieurs qui n'en savoiient le serpent desous l'herbe, attribuoient du tout ce grand dueil pour le mary, *BRANT. Capit. franç.* t. I, p. 349, dans *LACERNE*. Il faut tirer le serpent du buisson par la main d'autrui, *COTGRAVE*.

— ETYM. Génév. *une sarpent*; bressan, *la sarpan*; wallon, *sierpain*; Berry, *sarpen, sarpen, sarpen*; provenç. *sarpen*, et aussi *serp, ser, cor*; catal. *serpent*; espagn. *serpiente*; ital. *serpente*; du lat. *serpentes*, de *serpere*, ramper, grec, *ἔρπειν*, sanser. *sarpāmi*. Le prov. *serp* vient non de *serpente*, mais de *serpens*, accent sur *ser*. *Serpent* est quelquefois féminin dans l'anc. langue et dans les patois.

1. **SERPENTAIRE** (sêr-pan-tê-r'), s. f. || 1^o Espèce de caetier à tiges rampantes, dit aussi cierge flagelliforme. || 2^o Serpentaire de Virginie, *aristolochia serpentaria*, L. || La racine de cette plante. || On appelle aussi parfois serpentaire de Virginie, le *collinsonia praxor*, labiées. || 3^o Serpentaire commune, *arum dracuncul.* L. qui est le gouet serpentaire. || Serpentaire femelle, la historte.

— HIST. XVI^e s. Serpentaire: il y en a de deux sortes, l'une grande, l'autre petite; ceste herbe a esté ainsi appelée à cause du serpent qu'elle représente en sa figure, le sommet de la plante semblant la teste d'un serpent, et son tige moucheté et tacheté de rouge et de jaune lui en marquant presque la couleur, *O. DE SERRES*, 513.

— ETYM. Lat. *serpentaria*, de *serpens*, serpent. 2. **SERPENTAIRE** (sêr-pan-tê-r'), s. m. Terme d'astronomie. Constellation de l'hémisphère boréal (avec un S majuscule), dite aussi Esculape, Ophiuchus. Hevelius, pour immortaliser ce héros de la patrie [Sobieski], forma, entre Antinoüs et le Serpentaire, une constellation qu'il nomma l'âme de Sobieski, *BAILLY, Hist. astr. mod.* t. II, p. 455.

qui a de la peine à donner, à dépenser. Les discours de son confesseur forcèrent Monsieur de vivre d'une manière qui pouvait passer pour serrée à son égard [quant à lui], ST-SIM. 93, 219. On appelle ordinairement ces avares qui ne donnent pas, des gens serrés, des vilains, des ladres, CHAMPAGNE, *Instit. Mém. sc. mor. et pol.* t. III, p. 400. || 12° Fig. Fortune serrée, situation où l'on est à l'étroit quant à l'argent. Une mère et un fils dans la fortune la plus serrée, *VOLT. Pol. et lég. Déclaration de M. de Voltaire.* || 13° Mis dans quelque lieu pour être gardé. Ses habits sont confis à Bertrande, ses bijoux serrés par la bonne femme, *RICCOBONI, Œuv. t. V, p. 304,* dans *POUGENS.* || 14° Adv. D'une manière serrée, près à près. M. d'Humières, quoiqu'il ait marché aussi serré qu'il a pu, a perdu deux cent quarante cavaliers, qui sont prisonniers à Mons, pour s'être écartés, tantôt les uns, tantôt les autres, *PELLISSON, Lett. hist. t. II, p. 83.* || 15° Fig. Sans se compromettre, sans se découvrir. On s'était écouté l'un l'autre paisiblement; on parlait de part et d'autre assez serré, boss. *Confér. avec Claude.* 2. || 16° Bien fort. Il gèle serré. Quand un coup il a desserré, il en reçoit un bien serré, *SCARR, Virg. VI. Je dormais bien serré, DANCOURT, Sancho Pança,* 1, 42. Adieu, le vieux malade de Ferney vous embrasse bien serré, *VOLT. Lett. la Harpe,* 22 janv. 1773. Je ne peux vous écrire de ma main; j'ai la fièvre bien serré à Chidons, *Id. Lett. d'Argental,* 12 sept. 1748. Il [le rat de Madagascar] mord assez serré, et ne s'appriivoise pas, *BUFF. Quadrup. t. VIII, p. 216.* Lorsqu'on voulait prendre ces oiseaux [des goélands], ils cherchaient à mordre et pinçaient très-serré, *Id. Ois. t. XVI, p. 484.* || Mentir serré, bien serré, mentir effrontément. || Jouer serré, ne point se hasarder, ne jouer qu'à beau jeu. Iras-tu à notre société demain? je n'irai plus, moi; on y joue trop petit jeu, et puis ils y ont admis des artistes; cela joue serré, *PICARD, Manie de briller,* 1, 43. || Fig. Jouer serré, agir avec prudence, avec réserve, de manière à ne pas se compromettre. Figaro: Voyons-le venir et j'ouons serré, *BEAUMARCH. Mar. de Fig. III, 5.*

† 2. **SERRÉ, ÊTRE** (sè-ré, trée), *adj.* Terme de botanique. Se dit quelquefois des feuilles qui ont leur bord garni de dentelures à sinus anguleux, à la différence de dentelé, qui a les dentelures à sinus arrondis.

— **ÉTYM.** Lat. *serratus*, en forme de scie, de *serra*, scie.

† **SERRE-BOSSE** (sè-re-bo-s'), *s. m.* Terme de marine. Cordage à l'aide duquel on retient, on serre contre le bord l'ancre qu'on a traversée.

† **SERRE-CISEAUX** (sè-re-si-zò), *s. m.* Outil du coutelier.

† **SERRE-COU** (sè-re-kou), *s. m.* Terme de vétérinaire. Instrument inventé pour exercer une compression sur la veine jugulaire du cheval, lorsqu'on a pratiqué la saignée sur cette veine. || *Au plur.* Des serre-cou ou serre-cous.

† **SERRE-FEU** (sè-re-feu), *s. m.* Outil pour retenir le charbon autour d'un creuset. || *Au plur.* Des serre-feu.

SERRE-FILE (sè-re-fi-l'), *s. m.* || 1° Terme militaire. Officiers et sous-officiers placés derrière une troupe en bataille, sur une ligne parallèle au front de cette troupe. Se placer en serre-file. || Dernier soldat de chaque file. || 2° Terme de marine. Vaisseau qui ferme la ligne, qui marche le dernier de tous. Être le serre-file. || *Adj.* Vaisseau serre-file. || *Au plur.* Des serre-files.

— **ÉTYM.** *Serrer*, et *file*.

† **SERRE-FINE** (sè-re-fi-n'), *s. f.* Terme de chirurgie. Petit instrument qui a pour effet de saisir les lèvres d'une plaie sans pénétrer dans la peau; et de les tenir au contact pendant un certain temps; ces instruments agissent comme des pinces à pression continue. || *Au plur.* Des serres-fines.

— **ÉTYM.** *Serre*, et *fin*.

† **SERRE-FREIN** (sè-re-frin), *s. m.* Employé chargé de serrer le frein dans un convoi de chemin de fer. || *Au pl.* Des serres-freins.

† **SERRE-GOUTTÈRE**, voy. *SERRE*, n° 5.

SERREMENT (sè-re-man), *s. m.* || 1° Action par laquelle on serre, on presse; état de ce qui est serré. Ces serremments de mains dont on vous estropie, *REGNARD, le Joueur,* II, 4. Il ne s'expliqua que par un serrement de main, *MARIVAUX, Marianne,* 4° part. Le mercredi suivant, qui était le sixième jour depuis sa chute, il se réveilla avec un serrement dans les mâchoires, qui ne lui permettait pas de les écarter l'une de l'autre, *SABATIER, Instit. Mém. science.* t. 1, p. 183. Et sentir, à défaut de mots

cherchés en vain, Tout son cœur me parler d'un serrement de main, *LAMART, Jocelyn, Prologue.* || 2° Cloison que l'on construit à l'intérieur d'une mine, pour empêcher les eaux de passer d'une partie de galerie à l'autre. || 3° Fig. Serrement de cœur, état où se trouve le cœur quand on est saisi de tristesse. Les serremments de cœur ne sont pas bons, quand on est vieux, sév. 273. Je vous écris avec un serrement de cœur qui me tue, *Id.* 17 juin 1671. J'ai toujours un serrement de cœur que je voudrais bien que vous ne connussiez pas, *MAINTENON, Lett. au duc de Noailles,* 15 mars 1712.

— **HIST.** XVI^e s. Quant au moien de moissonner le ris, je vous renvoie au serrement de voz autres bleds, o. DE SERRES, 421.

— **ÉTYM.** *Serrer*; provenç. *sarramen*; espagn. *ceramamiento*; ital. *serramento*.

SERRÉMENT (sè-ré-man), *adv.* D'une manière serrée, parcimonieuse, avare. Il vit serrément.

— **HIST.** XII^e s. Lors se traîstrent ensemble Abner et si compaignon, et esturent serrément comme en eschicle [escadron] au sumet de une hogre, *Rois,* p. 127. || XIII^e s. Serréement fui [je fus] au pertuis, *Ren.* 8305. || XVI^e s. Pour là fermement attacher le cep avec une ou deux ligatures d'oziér, non trop serréement, de peur de l'offenser, o. DE SERRES, 181.

— **ÉTYM.** *Serrée*, et le suffixe *ment*; provenç. *sarradamen*.

† **SERRE-NEZ** (sè-re-né), *s. m.* Petit appareil pour assujettir les chevaux, dit aussi torche-nez. || *Au plur.* Des serre-nez.

† **SERRE-NOEUD** (sè-re-neu), *s. m.* Terme de chirurgie. Nom donné à divers moyens employés par les chirurgiens pour exercer une constriction sur une ligature passée autour d'une tumeur pédiculée, ou de toute autre partie qu'ils se proposent de détruire lentement et par degrés. || *Au plur.* Des serre-nœuds.

— **ÉTYM.** *Serrer*, et *nœud*.

SERRE-PAPIERS (sè-re-pa-piè), *s. m.* || 1° Cabinet de derrière où l'on serre des papiers. || 2° Tablette divisée en plusieurs compartiments, où l'on range des papiers et qui se met ordinairement au bout d'un bureau. || 3° Petit meuble de marbre, de plomb, etc. qu'on pose sur des papiers pour les empêcher de se disperser.

— **ÉTYM.** *Serrer*, et *papier*.

† **SERRE-PÉDICULE** (sè-re-pé-di-kul'), *s. m.* Terme de chirurgie. Pince en forme de compas avec branches transversales et obliques courbées, disposées de manière à opérer la constriction d'un pédicule dans une espèce de triangle à angles arrondis. || *Au plur.* Des serre-pédicules.

† **SERRE-POINT** ou **SERRE-POINTS** (sè-re-poin), *s. m.* Outil de boucherier.

SERRER (sè-ré), *v. a.* || 1° Êtreindre, presser. Serrer un nœud. Ouf! vous me serrez trop, *MOL. Tart. III, 3.* Ce qu'on sent, ce qu'on touche, c'est ce qui échappe continuellement des mains qui le serrent; plus on serre les choses glissantes, plus elles échappent, boss. *Méd. sur l'Év. la Cène,* 90^e jour. *Matta lui sera la main [à sa maîtresse],* HAMILT. *Gramm.* 4. Cresphonte en expirant me serra dans ses bras, *VOLT. Mérope,* 1, 4. On ne serre point ses membres délicats [de l'enfant] avec des liens qui en suspendraient les mouvements, *BARTHÉL. Anach. ch. 47.* Paul, les yeux enflammés de colère, criait, serrait les poings, frappait du pied, ne sachant à qui s'en prendre, *BERN. DE ST-P. Paul et Virg.* || Absolument. Et votre don de l'assemblée? madame, il est accordé à huit cent mille francs; voilà qui est fort bien; notre pressoir est bon, il n'y a qu'à serrer, sév. 331. Ces animaux mordent quand on s'y expose, sans cependant serrer beaucoup, *BUFF. Quadrup. t. IX, p. 23.* || Serrer le cou, étrangler. Et qu'un heureux sultan, dans le sein du loisir, ait le droit de serrer le cou de son vizir, *VOLT. Ép.* 98. || Autrefois, serrer les pouces à un accusé, le soumettre à une torture où les pouces étaient violemment serrés pour le forcer à faire des aveux. || Fig. Serrer les pouces à quelqu'un, exercer sur lui une contrainte morale, lui faire avouer ce qu'il veut taire. || Fig. et familièrement. Serrer le bouton à quelqu'un, le presser vivement sur quelque chose. À Valère de près j'ai serré le bouton, *REGNARD, le Joueur,* IV, 9. || Fig. Serrer la bourse, rendre économe, empêcher de dépenser de l'argent. M. de Montmartel me mande que c'est une opération de finance fort difficile [le commentaire sur Corneille, pour Mlle Corneille]... voilà ce que c'est que d'être battu dans les quatre parties du monde; cela serre les cœurs et les bourses, *VOLT. Lett. d'Argental,* 28 août 1761. || Fig.

Serrer les nœuds de l'amitié, rendre l'amitié plus intime entre deux personnes. Dès nos plus jeunes ans... L'amour serra les nœuds par le sang commencés, *RAC. Bajaz.* 1, 4. M. de Beauvilliers tenait au Dauphin [duc de Bourgogne] par tous les liens les plus forts qui peuvent former et serrer les unions les plus étroites, ST-SIM. 326, 17. || Dans le langage poétique, serrer les nœuds de l'hymen, épouser. Si le don de ma main peut contenter vos vœux, Je pourrai me résoudre à serrer de tels nœuds, *MOL. Mis.* v, 7. || Fig. Serrer le cœur, causer une vive douleur. Il me serre toujours le cœur, quand il me demande si je ne sais point de nouvelles, sév. 401. Je sens une main qui me serre le cœur, *Id.* 25 mai 1680. Le monde est rempli de misères qui serrent le cœur, *VAUVEN. la Simplicité.* || Que la fièvre le serre, se dit par imprécation d'un homme de qui on a à se plaindre. Quo la fièvre te serre, chien de vilain, à tous les diables! *MOL. l'Avare,* II, 6. Que la fièvre quartaine puisse serrer bien fort le bourreau de tailleur, *Id. Bourg. gent.* II, 7. || 2° Joindre près à près, mettre près à près. Vous nous avez trop serrés. || Serrer les dents, presser les deux mâchoires l'une contre l'autre. || Familièrement, en parlant des animaux, serrer la queue, mettre la queue entre les jambes, ce qui est un signe de peur, de désappointement. Il lui fallut à jeun retourner au logis... Serrant la queue et portant bas l'oreille, *LA FONT. Fabl.* 1, 48. || Serrer son écriture, rapprocher les lettres ou les lignes les unes des autres. Votre écriture est trop lâche, serrez-la davantage. || 3° Terme d'art militaire. Serrer les rangs, les rapprocher. Serrez vos rangs: marche. || Fig. Mon Dieu! que vous me dites bien sur la mort de M. de la Roche-foucauld et de tous les autres: on serre les files, il n'y paraît plus, sév. à *Mme de Grignan,* 5 juin 1680. On avait serré les rangs, et la génération des enfants croissait pour remplacer celle des pères, *STAEI, Corinne,* 1, 7. || Absolument. Serrez, serrez les rangs. Celui qui a dit qu'à la cour comme à l'armée, quand on voit tomber à droite et à gauche, on crie: serre, et on avance, n'a eu que trop raison, *VOLT. Lett. Mme Denis,* 3 mars 1752. || Serrez, se dit aussi à des troupes qui marchent et qu'on veut faire avancer plus diligemment || Serrer sur, marcher à la suite d'une troupe en s'en tenant fort près. Ce n'est que vers trois heures qu'il [le 4^e corps] a commencé à marcher; il a constamment serré sur le 3^e corps, LE GÉNÉRAL GÉRARD, *Quelques documents.* || Serrer sur, se dit aussi avec le même sens en terme de marine. Chaque vaisseau doit serrer sur son matelot d'avant, pour empêcher l'ennemi de couper la ligne. || 4° Terme du jeu de trictrac. Serrer son jeu, ne pas l'étendre, couvrir autant qu'on le peut toutes ses dames. || Serrer trop son jeu, s'ôter à soi-même ses meilleures chances, pour ne laisser aucune dame à battre. || 5° Terme d'escrime. Serrer la mesure, serrer la botte, presser vivement son adversaire. || Fig. Serrer la mesure, serrer la botte, presser son adversaire dans la dispute. || 6° Terme d'équitation. Serrer l'éperon à un cheval, lui donner de l'éperon. || Serrer la volte, s'approcher du centre de la volte. || Serrer la demi-volte, faire revenir le cheval avec justesse sur le terrain où il commence la demi-volte. || Serrer la botte, serrer les jambes pour presser un cheval d'avancer. || 7° Rendre étroit. Les deux mers, venant à serrer la terre des deux côtés, font une langue, *VAUGEL. Q. C. III, 4.* || 8° Serrer une place, la gêner, en couper les communications. La dernière sortie n'a pas été faite du côté où est la redoute, mais d'un autre côté qui serait la ville de plus près, *PELLISSON, Lett. hist. t. II, p. 462.* Tes ennemis [de toi, Jérusalem] l'environneront de tranchées, et t'enfermeront, et te serrent de toutes parts, boss. *Hist.* II, 8. Mahomet II commença par serrer la ville [Constantinople] du côté de l'Europe et du côté de l'Asie, *VOLT. Mémoires,* 94. Il [Dion] serrait la citadelle de si près, que la garnison, faute de vivres, n'observait plus aucune discipline, *BARTHÉL. Anach. ch. LX.* Chargé de s'emparer d'une hauteur voisine, Qui voit le camp romain, le serre et le domine, *SOURIN, Spartac.* IV, 1. || Serrer de près une ville, en presser le siège. || 9° Pousser, presser. Notre armée est retournée au camp de Bischen, qui était celui où M. de Turenne était si bien fortifié, et dont il était sorti pour serrer les ennemis contre la montagne et les combattre, *PELLISSON, Lett. hist. t. II, p. 389.* Le marquis de la Fare, capitaine des gardes du régent, se présente entre la porte et le maréchal [Villeroi], l'arrête, lui demand

vante, à mon âge et sans affaires, de ce bon pays-là, id. 29 mars 1680. L'histoire des Croisades [du P. Mainbourg] est très-belle, surtout pour ceux qui ont lu le Tasse mais je suis servante du style des jésuites, id. 14 sept. 1675. || 4° Petite table qu'on dresse dans les repas, tout près de la grande table, pour y déposer différentes pièces de service, et suppléer au service des domestiques. On voit au Louvre une table volante merveilleuse par sa construction : elle s'élève du fond du parquet, couverte d'un service, avec quatre autres petites tables, appelées servantes, pour fournir aux convives les ustensiles dont ils ont besoin, et se passer d'officiers subalternes autour d'eux, BACHAUM. *Mém. secr.* 31 juin 1769. || 5° Terme d'imprimerie. Petite planche sur laquelle repose la frisurette, tandis que l'ouvrier étend sur le tympan la feuille qu'il va imprimer. || 6° Support en bois qui sert à soutenir une voiture dans la position de tirage, quand cette voiture est arrêtée. || 7° Terme de métallurgie. Anneau de fer pour serrer les tenailles d'une forge.

— HIST. xv° s. Lequel me tient sa servante très chière, CH. D'ORL. 4. || XVI° s. La chambrière estoit destinée pour servir sa maîtresse en la chambre ; maintenant les damoiselles prendroient à honte d'appeler celles qui les suivent chambrières, ains les appellent servantes, mot beaucoup plus vil que l'autre, que l'on approprie à celles qui servent à la cuisine, PASQUIER, *Recherches*, VIII, p. 663, dans LACURNE. — ETYM. Servant ; Berry, *servante* ; wallon, *siervant* ; prov. *serventa*, *sierventa* ; espagn. *servienta*. || SERVANTINE (sèr-van-ti-n'), s. f. Variété de figue.

† SERVE (sèr-v'), s. f. || 1° Terme rural. Mare creusée dans la cour d'une ferme. || 2° Réservoir d'irrigation (Dauphiné).

— ETYM. Lat. *servare*, conserver.

† SERVENTOIS (sèr-van-toi), s. m. Voy. SIVENTE.

† SERVÉTISTE (ser-vé-ti-st'), s. m. Membre d'une secte antiritiritaire fondée par Servet (xvi° siècle). || SERVEUR (sèr-veur), s. m. Se dit, à la paume, de celui qui jette la balle sur le toit.

— ETYM. Servir.

SERVI, IE (sèr-vi, vie), *part. passé* de servir. || 1° Qui reçoit les offices de domestiques. Bien servi, mal servi. Et j'ai des serviteurs, et ne suis point servi, MOL. *Femm. sav.* II, 9. || 2° Couvert de mets. Il faut quatre repas ; il y aura vingt-cinq tables servies à cinq services, sans compter une infinité d'autres qui surviendront, sév. 43. || Il se dit du repas même. Une collation servie à six services, CORN. *le Meut.* III, 2. || 3° Il se dit de la messe. Je célébrais la messe servie par mes élèves, GENLIS, *Maison rust.* I, II, p. 8, dans POUGENS. || 4° Fourmi pour ou de. Le roi.... la mena [la reine d'Angleterre] à Saint-Germain, où elle se trouva toute servie, comme la reine, de toutes sortes de hardes, sév. 40 janv. 1689. Lui seul [Sulli] établit [dans l'armée qui assiégeait Amiens] un hôpital beaucoup mieux servi que ne l'a jamais été celui de Paris, volt. *Hist. parl.* XXXVIII. || 5° Terme de chasse. Tué avec telle ou telle arme. L'un de ces derniers [sangliers], servi au couteau de chasse a failli faire payer cher cette audace au veneur.... *Monteur univ.* 13 nov. 1867, p. 1405, 3° col.

† SERVIABILITÉ (ser-vi-a-bi-li-té), s. f. Néologisme. Qualité de celui qui est serviable. Dans ce commerce si profitable où la serviabilité pressée de l'homme d'État n'était rien à la dignité un peu hautaine du grand seigneur, Choiseul... DE CARNÉ, *Rev. des Deux-Mondes*, 15 févr. 1859, p. 357.

SERVIALE (sèr-vi-a-ble), *adj.* Qui aime à rendre service. Que viens-tu faire ici ? — Ce que je fais partout ailleurs : m'entremettre d'affaires, me rendre serviable aux gens, MOL. *L'Avare*, II, 5 C'était [Villacorf] un homme brusque, mais franc, vrai, droit, serviable et très-bon ami, ST-SIM. 70, 159. Mme Dorsin voyait tout, sougeait à tout, devenant plus serviable et se croyant obligée de le devenir à mesure qu'elle vous obligeait, MARIV. *Marianne*, 5° part. Souffrez que je vous dise que vous êtes d'autant plus obligé d'avertir Linant [précepteur chez Mme du Châtelet] d'être modeste, humble et serviable, que ce sont vos bontés qui l'ont gâté, volt. *Lett. Cideville*, 22 févr. 1736. Dans le monde on n'est jamais opprimé, quand on est constamment ami serviable et dangereux ennemi, GENLIS, *Mères riv.* I, II, p. 240, dans POUGENS.

— HIST. XIII° s. Et s'ele chiet [tombe] en maladie, Droit est, s'il puet, qu'il s'estudie En estre à li moult serviabes, Por estre après plus agreables, *la Rose*, 9903. || XIV° s. Le pueple auquel il avoient

esté aydans et serviabes, *BERCEURRE*, f° 35, *recto*. Et touz jours ay ge estey obediens et serviable en ce qui touche le roy, id. f° 49. || XV° s. Puis monta le roy et les autres chevaliers de son hostel, et le jeune Norhot, qui tousjours estoit au frain du roy ; car il estoit moult serviable enfant [faisant bien son service], *Perceforest*, t. VI, f° 102. || XVI° s. Soys serviable à tous tes prochains, et les ayme comme toy mesme, *RAB. Pant.* II, 8. Personnage serviable, soigneux de faire plaisir, et secourable, *AMYOT*, *Crassus*, 6. Vous estes meit prisonnier, et non serr. vous voyez, par les droits des combats ; je me puis servir de vous autres en telle et vile condition serviable qu'il me plaira, *BRANT. Dames ill.* p. 377, dans LACURNE.

— ETYM. Berry, serviable, qui sert : cet instrument est bien serviable ; provenç. *serviable*, usuel ; catal. et espagn. *servible* ; du lat. *servire*, servir. La formation française et provençale est irrégulière, comme si le thème était *servi*, et non *serr*. || SERVIABLEMENT (ser-vi-a-ble-man), *adv.* D'une manière serviable.

— HIST. XVI° s. Serviablement, *COTGRAVE*.

SERVICE (sèr-vi-s'), s. m. || 1° État, fonction d'un domestique. Entrer en service. Un juge, l'an passé, me prit à son service, *RAC. Plaïd.* I, 4. Il se mit au service d'un des habitants du pays, *MASS. Carême, Enf. prod.* || Le service de la chambre, de l'office, des écuries, etc. les fonctions particulières d'un domestique attaché à la chambre, à l'office, etc. || Porte, escalier, couloir de service, se dit des débouchés par où passent les domestiques pour servir la table, etc. || Le service d'un domestique, manière dont un domestique s'acquitte de ses fonctions. Ce domestique a le service lent.

|| Service d'un maître, manière dont un maître se fait servir. Le service de ce maître est pénible.

|| 2° Le service de Dieu, le soin de se consacrer aux œuvres de piété. Sans mentir, Dieu est bien abandonné ; il me semble que c'est un temps où le service qu'on lui rend lui est bien agréable, *PASC. Lett. à Mlle de Roannes*, 5. Au lieu que les rois ont une obligation insigne à ceux qui demeurent dans leur obéissance, il arrive au contraire que ceux qui subsistent dans le service de Dieu lui sont eux-mêmes redevables infiniment, id. *ib.* || Se consacrer au service de Dieu, embrasser la profession ecclésiastique, et aussi se donner entièrement aux œuvres de piété. || 3° Par formule de politesse, assurer quelqu'un de ses services, lui dire qu'on est son humble serviteur. M. de la Rochefoucauld m'a fort bien prié de vous assurer de son service, sév. à *Mme de Grignan*, 14 juin 1675. Ma fille me prie de vous assurer de ses très-humbles services, id. à *Mme de Guiltaut*, déc. 1694.

|| Tout ce que je puis faire pour votre service, tout ce que je puis faire pour vous être agréable, utile. Tout ce que je puis faire pour votre service est de vous rendre sourd, si vous voulez, moi. *Méd. m. lui*, III, 6. Avez-vous la cruauté de ne point achever Tacite?... si vous lui faites ce tour, mandez-moi l'endroit où vous serez demeurée, et je l'acheverai ; c'est tout ce que je puis faire pour votre service, sév. 67. || Je suis à votre service, tout à votre service, formule de politesse pour dire à une personne qu'on est prêt à faire ce qui pourra lui être utile ou agréable. Et de vous venir, mais sans nul artifice, Assurer que je suis tout à votre service, *MOL. Éc. des mar.* I, 5. || On dit de même : Ma voiture est à votre service ; j'ai mille francs à votre service, etc. Elle est, monsieur, fort à votre service, *LA FONT. Bais*. || Familièrement. Qu'y a-t-il pour votre service ? se dit à une personne qui paraît vouloir nous demander quelque chose. Brancas [célèbre distrait]... versa dans un fossé : il s'y établit si bien qu'il demandait à ceux qui allèrent le secourir ce qu'ils désiraient de son service, sév. 40. Que puis-je faire pour votre service ? voyons, *DANCOURT, Impromptu de garnison*, sc. 1. || 4° Service féodal, les devoirs auxquels un vassal était obligé envers son seigneur. || Service de la chambre du pape, ce qu'un nouvel évêque paye à la chambre apostolique. || Terme de jurisprudence. Services fonciers, synonyme de servitudes, que les rédacteurs du Code Napoléon ont ajouté au mot de servitudes, qui fait l'intitulé du titre IV, du livre XI, afin d'éviter tout souvenir des lois féodales et de la prééminence qu'elles établissaient d'un héritage sur un autre. || 5° Anciennement, il se disait de tous ceux qui étaient nécessaires au service actuel du roi. Le roi ne mène à ce voyage que le service. || 6° Attachement pour une femme que l'on courtise et que l'on

sert. Mais aussi ne sont-elles pas [les Muses] De ces beautés dont les appas Ne sont que rigueur et que glace, Et de qui le cerveau léger, Quelque service qu'on leur fasse, Ne se peut jamais obliger, *MALH. IV*, 5. Depuis le premier jour que je vis Arténice, Et qu'elle prit en gré les vœux de mon service, *RACAN, Berg. Alcidor*, I, 1. Il dit à Matta d'offrir ses services à Mme de Senantes, *HAMILT. Gramm.* 4. || 7° Emploi, fonction de ceux qui servent l'État dans la magistrature, dans l'administration, etc. Prendre sa retraite après trente ans de service. Le service de l'État. Le service militaire. Le roi Charles II n'a rien trouvé de plus ferme dans son service que ces catholiques si haïs, si persécutés, que lui avait sauvés la reine sa mère, *ROSS. Reine d'Angleterre*. Hélas ! disait le prince de Condé, je ne respirais que le service du roi et la grandeur de l'État, m. *Louis de Bourbon*. J'ai résolu de ne me mettre jamais au service de personne, et de mourir libre comme j'ai vécu, *D'ALEMB. Lett. à Volt.* 22 décemb. 1765. || Être de service, être dans le temps où l'on est obligé de faire les fonctions de sa charge, où on les exerce réellement. || Faire son service, s'acquitter des obligations de sa charge. || 8° Absolument. Le service militaire. Produire ses états de service. Il a trente ans de service. On me mande que M. de Rohan a quitté le service, pour n'avoir pas été fait brigadier, sév. 263. Sa femme [de Mérinville, officier renvoyé] a crié aux pieds du roi ; il lui a dit que ce n'était pas aussi pour lui faire plaisir qu'on l'ôtait du service, id. 18 juin 1677. Son père, qui n'était qu'un cadet et qui, de plus, s'était ruiné dans le service, ne lui laissa qu'une honne éducation et un mousquet, *FONTEN. Vauban*. Tant de murmures et de chagrins à la cour, tant de dégoût dans le service, *MASS. Carême, Vocation*. Vous avez du service, un nom, de la valeur ; il faut vous distinguer dans un poste d'honneur, *REGNARD, Distr.* II, 7. Les deux premiers [enfants] étaient au service ; ses revenus suffisaient à peine pour les y soutenir, *MARIV. Marianne*, 9° part. Se mettre au service, c'est-à-dire se louer à très-bon compte pour aller tuer les gens qui ne nous ont fait aucun mal, *J. J. ROUSS. Ém.* V. J'allai chercher du service chez un prince étranger, id. *Hél.* IV, 42. J'eus tort de vieillir au service, *BÉRANG. le Vieux Caporal*. || Être de service, faire le service, monter la garde, être de piquet, etc. Il est de service demain. Hommes de service. || Ensemble des obligations et des devoirs qui résultent de l'état militaire. Ce soldat fait bien son service. || Obligations et devoirs dans une position particulière. Service en temps de paix, en campagne, dans les places, dans les sièges. Ce soldat fait bien son service en campagne. Cet officier connaît le service dans les sièges. || 9° Le service de la marine, de l'artillerie, du génie, etc. les fonctions particulières d'un officier de marine, d'artillerie, du génie, etc. M. de Vallier, lieutenant général, homme qui avait poussé le service de l'artillerie aussi loin qu'il peut aller, *volT. Louis XV*, 40. || 10° Au plur. Manière dont quelqu'un a servi, temps pendant lequel il a servi. Obtenir la récompense de ses services. Faire valoir ses services. Le roi fait des libéralités immenses ; en vérité, il ne faut point se désespérer : quoiqu'on ne soit pas son valet de chambre, il peut arriver qu'en faisant sa cour, on se trouvera sous ce qu'il jette : ce qui est certain, c'est que, loin de lui, tous les services sont perdus ; c'était autrefois le contraire, sév. 398. Il étend ses soins jusqu'aux moindres de ses domestiques ; avec une libéralité digne de sa naissance et de leurs services, il les laisse comblés de ses dons, *ROSS. Louis de Bourbon*. Un beau-frère sacrifié malgré ses services, id. *le Tellier*. Je sais rendre aux sultans de fidèles services, *RAC. Baj.* I, 1. || 11° Ce que l'on fait pour quelqu'un et que l'on compare à ce que fait un serviteur. Pour être plus adroit à ce faire service, *BÉGNIER, Sat.* I. De grâce, acceptez mon service, *CORN. le Cid*, III, 2. Cependant s'il est vrai que mon service plaise, Sire, un bon mot de grâce au père de La Chaise [qui avait la feuille des bénéfices], id. *Au roi*, 1676. Brancas est fort content de vous, et ne prétend pas vous épargner quand il aura besoin de votre service, sév. 4. Je vous assure que je lui rendrai tout le service que je pourrai, id. 24 avr. 1672. Aussi bien ce n'est pas la première injustice dont la Grèce d'Achille a payé le service, *RAC. Androm.* I, 2. Les services présents effacent dans un moment tous mes services passés, *MONTESQ. Lett. pers.* 9. Je vous ai prodigué mon service et ma foi, *volT. Catil.* II, 2. || Petits services, petits of-

un sens analogue : servir l'Église. On ne s'engage à servir l'Église que dans l'espérance d'y dominer ; et, si l'on n'espérait pas y dominer un jour, on ne se réduirait jamais à la servir, BOURDAL. 1^o dim. après la Pentec. Dominic. t. III, p. 212. || Fig. Servir le monde pour Dieu, disait ce grand évêque, c'est une vertu ; servir le monde pour le monde, c'est un désordre, BOURDAL. 5^e dim. après la Pentecôte. Dominic. t. II, p. 460 et 461. On sert mal à la fois la fortune et l'amour, J. J. ROUSS. *Dev. du vil.* sc. 4. || 8^o Absolument. Être dans le service militaire. Il a longtemps servi sur mer, dans la cavalerie, dans l'infanterie. Il y a vingt ans qu'il sert. Ce sera dans nos jours s'être fait un nom parmi les hommes et s'être acquis un mérite dans les troupes, d'avoir servi sous le prince de Condé, et, comme un titre pour commander, de l'avoir vu faire, ROSS. *Louis de Bourbon.* M. de Servière, gentilhomme d'une ancienne noblesse, qui, après avoir longtemps servi, mais peu utilement pour sa fortune, parce qu'il n'avait songé qu'à bien servir, s'était retiré couvert de blessures, FONTEN. *Truchet.* Où voudriez-vous servir ? vous n'avez qu'à dire : dans l'infanterie, dans la cavalerie, ou dans les dragons ? DANGOURT, *la Gazette*, se. 48. || Faire son service. Ce soldat sert bien. Vous ai-je pas conté comme il [Turenne] rhabilla ce régiment anglais?... les Anglais ont dit... qu'ils achèveraient de servir cette campagne pour le venger, mais qu'après ils se retireraient, ne pouvant obéir à d'autres, sév. 16 août 1675. Le maréchal de Richelieu venait de conclure, près de Stade, un traité avec les Hanovriens et les Hessois qui ressemblait à celui des fourches caudines : leur armée ne devait plus servir, VOLT. *Comm. Œuvr. aut. Henriade.* || 9^o Terme de guerre. Servir une batterie, une pièce de canon, etc. faire les manœuvres nécessaires pour l'exécution du feu. Le canon des assiégés a été très-bien servi, PELLISSON, *Lett. hist.* t. III, p. 330. || On dit dans un sens analogue : Ce feu d'artifice a été bien servi, mal servi. || Servir une pompe, la faire jouer. || 10^o Placer les mets sur la table. Servir le dîner, le souper. Si l'on ne vous servait à table que deux onces de pain, PASC. *Prov.* II. Ainsi dit Gilotin, et ce ministre sage Sur table au même instant fait servir le potage, BOIL. *Lutr.* I. Les nymphes.... servirent un repas simple, mais exquis pour le goût et pour la propreté, FÉN. *Tél.* I. Ce fut l'orateur Hortensius qui imagina le premier de faire servir des paons sur sa table, BUFF. *Ois.* t. IV, p. 49. La chair du cygne est noire et dure ; et c'est moins comme un bon mets que comme un plat de parade qu'il était servi dans les festins chez les anciens, et par la même ostentation chez nos ancêtres, M. *ib.* t. XVI, p. 33. On voit dans les dispensaires du xvi^e siècle qu'on servait à la table de François I^{er} des cervelles de faisans, des langues de carpes et des foies de lotes étuvés au vin d'Espagne, DECOURCHAMP, *Souvenirs de la marquise de Créquy*, t. IV, ch. VI. || Fig. Servir un mauvais compliment, faire un mauvais compliment. La voyant échapper, je courais après elle ; Mais un maudit galant m'est venu brusquement Servir à la traverse un mauvais compliment, CORN. *Place Roy.* IV, 4. || Absolument. Voulez-vous qu'on serve ? Servez à six heures. Madame, on a servi sur table, MOL. *Critique*, 8. Un petit laquais viendra dire qu'on a servi, on se lèvera, et chacun ira souper, M. *ib.* || Et servez chaud, formule qui, dans les livres de cuisine, termine toutes les recettes de mets qui doivent être mangés chauds. || Fig. et familièrement. Servez chaud, faites vite, donnez promptement. || Le dîner, le déjeuner est servi, il est sur la table. || On dit dans le même sens : Vous êtes servi ; Madame est servie. Je suis servi par ses cuisiniers [de Frédéric II] ; j'ai une reine à droite, une reine à gauche.... VOLT. *Lett. d'Argental*, 29 mai 1751. Un quart d'heure après on nous servit, et nous nous mîmes à table, MARIY. *Pays parv.* 4^e part. Je l'invitai à souper ; mais elle s'en défendit, et me quitta quand on m'avertit que j'étais servie, M^{me} RICCOBONI, *Œuvr.* t. III, p. 478. || Servir à déjeuner, à dîner, à souper, servir à une ou plusieurs personnes ce qu'il faut pour déjeuner, dîner, souper. || Servir un dîner, un déjeuner, signifie quelquefois, en parlant d'hôteliers, de restaurateurs, donner à dîner, à déjeuner. On nous servit un fort beau dîner. || Servir une table, la couvrir de plats, de mets. On servit six tables en même temps. || Servir à quelqu'un un mets, d'un mets, donner d'un mets à un convive. On m'a servi un excellent morceau. Je vais vous servir du saumon.

|| On dit aussi : servir à boire à quelqu'un. || Servir quelqu'un, lui donner de ce qui est sur la table. Vous ai-je servi ? Je vous ai bien mal servi. || Absolument. C'était la maîtresse de la maison qui servait, elle distribuait les mets aux convives. || Fig. Servir quelqu'un d'un conte, lui faire un conte. Je le sers aussitôt d'un conte imaginaire Qui l'étonne lui-même et le force à se taire, CORN. *Ment.* I, 6. J'ai cru que les digressions feraient plus de bien à cet ouvrage que de tort, et que le lecteur, qui se verrait toujours servi de quelque trait d'histoire curieuse ou de quelque réflexion de bon goût, ne regretterait pas d'avoir perdu de vue la comète de temps en temps, BAYLE, *Lettre touchant les comètes, avert. au lect.* || Fig. et familièrement. Servir un plat de son métier, voy. PLAT. 2, n^o 2. || Fig. et familièrement. Servir quelqu'un à plats couverts, lui rendre en secret de mauvais offices (voy. PLAT 2, n^o 4, et, pour l'explication de cette locution, l'Historique de PLAT 2). || 11^o Terme de jeu de paume. Servir la balle, ou, absolument, servir, jeter une balle sur le toit pour être reçue par ceux qui jouent. C'est à monsieur à servir. || Fig. [Le premier président dit] que, si M. le Prince avait su jouer la balle qu'il lui avait servie, il avait quinze sur la partie contre moi, AERTZ, III, 350. || Servir sur les deux toits, jeter la balle de manière qu'elle aille sur les deux toits avant de tomber. || Fig. Et familièrement. Servir quelqu'un sur les deux toits, lui fournir l'occasion de faire avec facilité ce qu'il désire. || Il signifie aussi rendre à quelqu'un avec zèle de grands services. || Au jeu du ballon, de la balle, du volant, jeter le ballon, la balle, le volant à celui avec qui l'on joue. || À certains jeux de dés, mettre les dés dans le cornet de celui qui doit jouer. C'est à vous à servir. || 12^o Fournir une marchandise, un objet confectionné. Le boucher vous a mal servi. Ce cordonnier ne vous sert plus aussi bien qu'autrefois. Si vous voulez être servi [recevoir des opuscules de Voltaire], dites-moi donc comment il faut que je vous serve, VOLT. *Lett. d'Alembert*, 2 septembre 1768. || 13^o Terme de finance. Servir une rente, payer l'intérêt d'une somme constituée en rente. || Terme de jurisprudence. Servir une redevance, acquitter la redevance convenue. || 14^o Terme de féodalité. Servir le fief, remplir les obligations qui y étaient attachées. Quand les fiefs étaient amovibles, on les donnait à des gens qui étaient en état de les servir, MONTESQ. *Esp.* XXXI, 33. On fit des dispositions pour la succession future, dans la vue que le fief pût être servi par les héritiers, M. *ib.* 34. || 15^o Faire aller, faire marcher, en parlant de certains moteurs. Ce cours d'eau a été utilisé pour servir un moulin. || 16^o Être utile à. Servir quelqu'un de son crédit, de son épée. Il vous a servi auprès du ministre. Quand la pieuse reine d'Angleterre servait l'Église, elle croyait servir l'État, ROSSUET, *Reine d'Angl.* La souveraine puissance vous est accordée, afin que l'empire de la terre serve l'empire du ciel, M. *Reine d'Angl.* Il faut servir nos amis à leur mode, MAINTENON, *Proverbes*, p. 50, dans POUGENS. Inexorables dieux, qui m'avez trop servi, RACINE, *Phèdre*, v, 6. Rarement on sert bien ceux qu'on aime beaucoup, MARIY. *Marianne*, 9^e part. André Doria est le héros qu'on peut mettre à la tête de tous ceux qui servent la fortune de Charles-Quint, VOLT. *Mœurs*, 125. L'illustre M^{me} de Sévigné, Pellisson, Gourville, M^{lle} Scudéry, plusieurs gens de lettres se déclarèrent hautement pour lui [Fouquet], et le servirent avec tant de chaleur qu'ils lui sauvèrent la vie, M. *Louis XIV*, 25. Servant ses amis avec zèle, ou plutôt se faisant l'ami des gens qu'il pouvait servir, J. J. ROUSS. *Conf.* v. Je voudrais bien servir la raison, mais je désire encore plus d'être tranquille, D'ALEMB. *Lett.* à Volt. 22 déc. 1768. || Absolument. Sujet plein d'une fidélité ardente et zélée, et nullement courtisan, il aurait infiniment mieux aimé servir que plaire, FONTEN. *Vauban.* N'offenser personne, guérir toutes les jalousies, servir sans cesse, et chercher à plaire comme si l'on ne servait point, MIRABEAU, *Collection*, t. II, p. 289. || Servir la religion, servir la patrie, faire quelque chose d'avantageux à la religion, à la patrie. || Servir les passions de quelqu'un, lui fournir les moyens de les satisfaire. Comment puis-je sitôt servir votre courroux ? RAC. *Andr.* IV, 3. Sers ma fureur, Œnone, et non point ma raison, M. *Phèdre*, III, 1. Qu'importe que notre cœur souffre, pourvu que notre vanité soit servie ? MARIY. *Marianne*, 2^e part. || Corneille a dit servir quelqu'un à l'aider à : Le patrice

Aspar le servit à monter au trône, *Puleh. au lecteur.* || 17^o Il se dit des choses qui secondent, favorisent. Les circonstances, les événements l'ont bien servi. Soit donc que malgré vous le sort vous ait servie, Soit que... RAC. *Brit.* v, 6. || Son bras a mal servi sa valeur, il n'a pas eu autant de force que de courage. || Sa mémoire l'a mal servi, il a manqué de mémoire. || Si ma mémoire me sert bien, si j'ai bonne mémoire, si je me souviens bien. || 18^o Servir la jument, se dit de l'action de l'étaillon dans l'accouplement. || 19^o Terme de chasse. Tuer la bête avec une arme. Servir les bêtes rousses à la carabine, *Moniteur univ.* 13 nov. 1867, p. 1405, 3^e col. || Ce mot est devenu, dans l'argot, synonyme d'assassiner. || 20^o V. n. Être à un maître comme domestique. Enfin il sentit l'impossibilité absolue de servir à deux maîtres, FONTEN. *Rollé.* || Fig. Il est ainsi, chrétiens : nous sommes des idolâtres, lorsque nous servons à nos convoitises, BOSS. *Panegyrr. saint Victor*, 4. || 21^o Servir un quartier, une semaine, être de service pendant un quartier, pendant une semaine. || Fig. Je sers actuellement mon quartier de Tirésie [je suis aveugle] ; mes fluxions sur les yeux me mettent hors d'état d'écrire, VOLT. *Lett. d'Alembert*, 31 mars 1768. || 22^o Être esclave, en servitude. Un cœur né pour servir sait mal comme on commande, CORN. *Pomp.* IV, 2. Tu veux servir ; va, sers, et me laisse en repos, RAC. *Alex.* IV, 3. Maintenant elle [la nation juive] sert sous un maître étranger, M. *Esth.* I, 4. Une forêt voisine où nous servirions en esclaves sous ceux qui gouvernaient ses troupeaux, FÉN. *Tél.* I. Sers ou meurs, disaient insolemment les Portugais à chaque peuple qui se trouvait sous leurs pas rapides et ensanglantés, RAYNAL, *Hist. phil.* I, 24. || 23^o Servir de, tenir lieu de, faire l'office de. Pendant que cette princesse [Livie] vécut, elle servait de quelque barrière, parce que Tibère, accoutumé longtemps à lui obéir, n'osait lui contredire ouvertement, PERROT, *Tacite*, 254. Mon non sert de rempart à toute la Castille, CORN. *Cid*, I, 6. Votre goût a servi de règle à mon ouvrage, LA FONT. *Fabl.* v, 1. Vos lettres nous ont servi d'un grand amusement, sév. 28 août 1680. Cette loi divine mal appliquée.... nous sert très-souvent de fausse règle, BOURDAL. 1^{er} avert. *Fausse consc.* 134. Des sièges et des combats servent d'exercice à son enfance [de Turenne], FLÉCH. *Turenne*. Je vous rends votre fils et je lui sers de père, RAC. *Andr.* I, 4. Tout doit servir de proie aux tigres, aux vautours, M. *Esth.* I, 3. Hortense, ajouta-t-il en s'en allant, vous n'avez pas voulu me faire de la peine ; mais que ceci vous serve de leçon, MARMONTEL, *Cont. mor. Bon mari.* || Se servir à soi-même de, faire pour soi-même l'office de. Ils se servent de chiens à eux-mêmes [pour la chasse], J. J. ROUSS. *Ém.* II. || Servir de preuve que, prouver que. Et ce choix sert de preuve à tous les courtisans, Qu'ils [les rois] savent mal payer les services présents, CORN. *Cid*, I, 3. || Servir d'un trophée à, être comme un trophée pour. Dans leur sang répandu la justice étouffée Aux crimes du vainqueur sert d'un nouveau trophée, CORN. *Cid*, IV, 5. || Fig. Servir de jouet, de plastron, être en butte aux railleries, aux attaques. || Servir de plastron, signifie aussi être exposé aux attaques, aux importunités de quelqu'un. || Fig. et familièrement. Servir de couverture, servir de prétexte. || 24^o Servir à, être utile. Fuyez ce qui vous nuit, aimez ce qui vous sert, RÉGNIER, *Sal.* XIII. Je vois bien maintenant à quoi vous servent les opinions contraires que vos docteurs ont sur chaque matière ; car l'une vous sert toujours, et l'autre ne vous nuit jamais, PASC. *Prov.* v. La reine, qui accompagne son époux au cœur de l'hiver, joint au plaisir de le suivre celui de servir secrètement à ses desseins, BOSS. *Mar.-Thér.* Ce qui nous sert, on le cherche ; mais ce qui nous veut servir, on l'aime, J. J. ROUSS. *Émile*, IV. Je croyais, interrompis-je vivement, que le but de la vie d'un honnête homme n'était pas le bonheur qui ne sert qu'à lui, mais la vertu qui sert aux autres, STAEL, *Corinne*, XII, 2. || Que sert, à quoi sert-il ? quel avantage revient-il de... ? Mais que sert la colère où manque le pouvoir ? CORN. *Sertor.* I, 2. Puis on avait pour son argent, Avec un bon soufflet, un fil long de deux brasses ; La plupart s'en fâchaient, mais que leur servait-il ? C'étaient les plus mequés, LA FONT. *Fabl.* IX, 8. Ami, reviens chez moi : que nous sert de pleurer ? Haine, vengeance et deuil, laissons tout à la porte, M. *ib.* x, 12. Que nous servira d'avoir du bien, s'il ne nous vient que dans le temps que nous ne serons plus dans le bel âge d'en jouir ? MOL. *L'Av.* I, 2. Quo

lui servirent ses rares talents? que lui servit d'avoir mérité la confiance intime de la cour? BOSS. *Anne de Gonz.* Qu'as-tu donc servi, ô philosophie! *id.* *Hist.* II, 11. Quand on n'a rien à répondre, à quoi sert-il d'écouter? QUIN. *Cadm.* I, 4. Mais sans un Mécénas, à quoi sert un Auguste? BOIL. *Sat.* I. Mais que sert que ta main leur dessille les yeux? *id.* *Ép.* III. Du zèle de ma loi que sert de vous parer? RAC. *Athal.* I, 4. Que vous aura-t-il servi de croire, si vos mœurs ont démenti votre croyance? MASS. *Carême, Vérité de la religion.* À quoi sert la vie, quand on n'a point d'amis? BARTHÉL. *Anach.* ch. 78. || Impersonnellement. Mais bien vous sert que j'ignore le langage des dieux, BALZ. *liv. v.* leit. 15. Rien ne vous a servi, seigneur, de me nommer, CORN. *Othon*, I, 3. Rien ne lui servit de se défendre avec ses armes ordinaires, et de raconter des apologues: les Delphiens s'en moquèrent, LA FONT. *Vie d'Ésope.* Rien ne sert de courir: il faut partir à point, *id.* *Fabl.* VI, 40. || En ce sens, servir prend de avec rien, peu, beaucoup, guère, quoi. Si bien que tous mes froids dédains n'y servirent de rien, RÉGNIER, *Dial.* Hélas! de quoi me sert ce dessein salutaire? CORN. *Héracl.* I, 4. L'un fait beaucoup de bruit qui ne lui sert de guère, MOL. *Éc. des f.* I, 4. Qui dit suffisant, marque tout ce qui est nécessaire pour agir, et il servirait de peu aux dominicains de s'écrier qu'ils donnent un autre sens au mot de suffisant, PASC. *Prov.* II. Les paroles servent de peu quand il s'agit de prouver, sév. 19 janv. 1674. Il ne sert de rien à l'homme de gagner le monde entier, s'il vient à perdre son âme, MASS. *Avent, Bonh. des justes.* Les titres ne servent de rien pour la postérité, VOLT. *Louis XIV*, 43. || Cela sert comme un cautère, comme un emplâtre sur une jambe de bois, comme une cinquième roue à un carrosse, cela est tout à fait inutile. || 25° Servir à, être destiné à tel usage, être propre à. Les juges que leurs artifices faisaient redouter furent sans crédit: leur nom ne servit qu'à rendre la justice plus attentive, BOSS. *le Tellier.* Je me souviens qu'il nous ravissait en nous racontant comme en Catalogne, dans les lieux où ce fameux capitaine [César], par l'avantage des postes, contraignit cinq légions romaines et deux chefs expérimentés à poser les armes sans combats, lui-même il avait été reconnaître les rivières et les montagnes qui servaient à ce grand dessein, *id.* *Louis de Bourbon.* S'il y a des choses que l'on doit ignorer, ce sont celles qui ne servent à rien, MALEBR. *Rech. vér.* IV, 2. Métophis m'envoya vers les montagnes du désert d'Oasis avec ses esclaves, afin que je servisse avec eux à conduire ses grands troupeaux, FÉN. *Tél.* II. Les mémoires pour servir à l'histoire de Louis XIV, qu'il [l'abbé de Choisy] avait aussi écrits dans ses moments de loisir, n'ont paru que depuis sa mort, D'ALEMB. *Éloges, l'abbé de Choisy.* || On a dit aussi servir peur. J'imite les Romains... À qui l'on permettait... de reprendre et de dire ce qu'ils pensaient servir pour le bien de l'empire, RÉGNIER, *Sat.* I. || 26° Absolument, être utile, avec un nom de chose pour sujet. Ma foi, le jugement sert bien dans la lecture, BOIL. *Sat.* III. Tout ce qui dut servir s'est tourné contre nous, VOLT. *Oreste*, V, 6. || 27° Être d'usage. Ces gants ne peuvent plus me servir. L'anneau qui lui servait est encore en tes mains, VOLT. *Oreste*, II, 4. || 28° Faire servir à, employer pour un but, pour un résultat. Vous voyez combien cette bulle est dangereuse, par la fin où l'on veut la faire servir, PASC. *Prov.* XIX. Par l'effet du même transport qui vous fait parler aux hommes de vos prétentions, vous en venez encore parler à Dieu, pour faire servir le ciel et la terre à vos intérêts, BOSS. *Mar.-Thér.* Ils font servir à leurs convoitises les biens qu'ils ont reçus pour exercer leur charité, FLÉCH. *Duch. d'Anguillon.* Us [les dieux] ont fait servir Achille à abattre les murs de Troie, FÉN. *Tél.* XIX. Il [saint Augustin] veut qu'en fasse servir l'éloquence humaine à la parole de Dieu, et non qu'on rende la parole de Dieu esclave de l'éloquence humaine, ROLLIN, *Traité des Ét.* IV, 2. Le dernier degré de la perversité est de faire servir les lois à l'injustice, VOLT. *Dict. phil. Criminel.* || 29° Terme de marine. Faire servir, faire fonctionner telle voile qui ne fonctionnait pas, de manière qu'elle serve au navire pour sa route ou pour une évolution. Tout cela fut exécuté avec tant de diligence et si à propos, que les ennemis n'étaient qu'à deux portées de canon de moi, lorsque je commençai à faire servir, *Rapport de J. Bart.*, 8 juill. 1696, dans JAL. || 30° Se servir,

v. refl. Faire pour soi ce qu'on pourrait faire faire à un domestique. Ils [Charles XII et ses compagnons chez les Turcs] se servaient eux-mêmes; et ce fut le chancelier Mullern qui fit pendant tout ce temps la fonction de cuisinier, VOLT. *Charles XII*, 7. || 31° Prendre de ce qui est sur la table. Servez-vous, point de façons. || 32° Faire usage de. Dieu, qui emploie toutes choses à ses fins cachées, s'est servi autrefois des chastes traits de deux saintes héroïnes pour délivrer ses fidèles de leurs ennemis, BOSS. *Reine d'Angleter.* Ne puis-je pas dire, pour me servir des paroles fortes du plus grave des historiens, qu'elle allait être précipitée dans la gloire? *id.* *Duch. d'Orléans.* Grâce à mon amour, je me suis bien servi Du pouvoir qu'Amurat me donna sur sa vie [de Bajazet], RAC. *Bajazet*, I, 3. Je veux l'avancer, dites-vous: comblez-le de biens, surchargez-le de terres, de titres et de possessions; servez-vous du temps; nous vivons dans un siècle où elles lui feront plus d'honneur que la vertu, LA BRUY. II. Également capables de se servir de la fortune et de l'attendre, MONTESQ. *Rom.* V. || Il se dit aussi des personnes qu'on emploie. Il se sert depuis longtemps de ce tailleur. Je viens remercier et mon père et mon roi d'avoir eu la bonté de s'y servir de moi, CORN. *Nicom.* II, 2. Ils [les Romains] se servirent d'Éumènes et de Massinisse pour subjuguier Philippe et Antiochus, comme ils s'étaient servis des Latins et des Hérniques pour subjuguier les Volsques et les Toscans, MONTESQ. *Rom.* VI. Ô puissant Orosmeade, vous vous servez de moi pour consoler cet homme; de qui vous servez-vous pour me consoler? VOLT. *Zadig*, 47. || Se servir d'une chose à, s'en servir pour tel usage. Je ne puis fermer les mains; mais je les remue, et m'en sers à toutes choses, sév. 8 juillet 1676. || 33° Se servir chez un marchand, avoir l'habitude d'acheter chez lui. || 34° Se rendre service à soi-même. Ma situation est singulière; je sers les autres, et j'en me sers pas moi-même, VOLT. *Lett. d'Argental*, 14 sept. 1773. || Se rendre service l'un à l'autre. Ces femmes ont toutes des relations les unes avec les autres, et forment une espèce de république dont les membres, toujours actifs, se secourent et se servent mutuellement, MONTESQ. *Lett. pers.* 407. || Proverbes. Il n'y a qu'un mot qui serve, signifie: ou bien décidez-vous, dites-moi votre dernier mot, ou bien: je vous ai dit mon dernier mot. Écoutez: il n'y a qu'un mot qui serve; je n'entends point que vous ayez d'autres noms que ceux qui vous ont été donnés par vos parrains et vos marraines, MOL. *Préc.* 5. Il n'y a plus qu'un mot qui serve: M. de Meynières peut-il vous dire tout net ce que j'ai à espérer de M. Hérault? VOLT. *Lett. d'Argental*, 25 janv. 1739. || On n'est jamais si bien servi que par soi-même.

— HIST. X^e s. Voldrent [ils voulurent] la faire diavle servir, *Eulalie*. || XI^e s. Bel sire reis, je vas ai servit tant, *Ch. de Rol.* LXVII. Artus et li sien les feroient [frappaient], Et des espées les servoient, À vins et à cens les occirent, *Brut.* ms. f^o 400, dans LACURNE. Et fine amor si ne doit pas grever Ceus qui painent toz jors de lui servir, *Couci*, x. Cele cui [que] j'ai toz jors en remembrance, Si que mes cuers ne sert d'autre labor, *ib.* xvi. Aincóis me dout [je crains] qu'en trestout mon aage Ne puisse assez li [elle] et s'amor servir, *ib.* xix. De pou [peu] me sert que me vuet [veut] conforter D'autrui aimer... *ib.* xx. Et sachiez bien, se biaux servirs ne mient [trompe]... *ib.* xiii. On ne puet [peut] pas servir à tant seigneur, *ib.* xxiv. De maint annui [j'] ai puis esté servit Et eschapez de perilleuse voie, *ib.* p. 124. Cel jor firent François d'Anseys chevalier; Car encores servoit au role d'esquier, *Sax.* IV. Car enc ne lui rendimes... Coustume ne peage fors de nos aciers frois; Mais de ce l'avons bien servi par maintes fois, *ib.* xxxiii. Unz sainz huem li a dit, cui il l'ala gehir [avouer], Que l'endemain matin, quant devra Deu servir, Qu'il chant de saint Estiefne le primerain martyr, *Th. le mart.* 35. À son soper [elle] le servi bel E del peisson e del gastel, *Grégoire*, p. 89. || XIII^e s. Mains grans princes ce jour de servir [à table] se presente, *Berte*, x. Com celle qui ne fine [cesse] De servir plus à gré qu'une povre meschine [servante], *ib.* lvi. Et dist Belins: je n'en puis mès, Je serf à un vilein felon Qui onc ne me fist se mal non, *Ren.* 13173. Et quant par votre fol respons M'avés mon songe ainsinc espens, Servi m'avés de grans mençoignes, *la Rose*, 6634. Toutes fames sers et honore, D'eles servir poine et labore, *ib.* 2125. || XIV^e s. Tousjours li mieux servi sont tousjours li plus grant, *Guesclin*,

var. des vers 18118-18131. J'ai tout adevz oï et dire et recorder; Qui sert et ne parsert, il no peut profiter, *ib.* 9014. Jehan Dourderon, poure valet char-ton, servant devant autrui [au service d'autrui], DU CANGE, *servire*. Il s'en revint à S. Felix le dimanche suivant, pour servir son jour [comparaitre à l'assignation] à l'endemain ensuivant contre ledit David, *ib.* || XV^e s. Nonobstant qu'ils eussent bien servy son pere au recouvrement et pacification du royaulme, COMM. I, 3. C'est si tard qu'il ne sort plus de guerres, *id.* I, 46. Et pour les pers de France s'y trouverent ceux qui s'ensuivent: le premier fut le duc d'Alençon (qui servoit pour le duc de Bourgogne); le deuxième, monseigneur de Bourbon (qui servoit pour le duc de Normandie)... *id.* VIII, 20. Tout sert; mais par sainte Marie, Il ne fait pas ce tour qui veult, VILLON, *Nouv. ball.* || XVI^e s. Il montoit sur une vieille mulle, laquelle avoit servi neuf roys, RAB. *Garg.* I, 22. Cesto cavillation ne leur sert de rien, CALV. *Inst.* 94. Ils avoient la charge de penser les povres, et leur servir, *ib.* 852. Il n'est question sinon de nourrir entre nous charité, en servant les uns aux autres, *ib.* 967. Dans la ville d'Amboise demouroit le serviteur d'une princesse, qui la servoit de valet de chambre, MARO. *Nouv.* xxvii. Se servir d'une chose, MONT. I, 49. Le tromper peult servir pour le coup, *id.* I, 24. Moyen qui sert à vaincre, *id.* I, 26. Quoi qu'il en soit, je ne voudrois pas estre servy de cette façon, *id.* I, 59. Qui a appris à mourir, il a desapprins à servir, *id.* I, 77. J'en sçais à qui il a servy d'y apporter... *id.* I, 94. Les exemples fabuleux y servent comme les vrais, *id.* I, 402. Je ne fus jamais sans homme qui m'en servist [de la musique, qui m'en jouait], *id.* I, 195. Le sommelier servit de ce vin au pape, *id.* I, 253. On trouve des personnes ayans des opinions différentes, quant à la maniere de servir à Dieu, LANOUE, 79. Les sciences servent d'un grand ornement aux nobles, *id.* 121. Il les fait servir de viandes fort simples et communes, AMYOT, *Numa*, 26. Servir et honorer les dieux, *id.* 31. Mais tout cela ne servoit de rien, *id.* *Sylla*, 73. Il estoit servy en vaiselle d'or et d'argent, *id.* *Lucull.* 80. L'epiglote sert de comprimer le passage et conduit des cartilages du larynx, PARÉ, IV, 45. Un seul homme, et le plus souvent le plus lasche et femonin de la nation... tout empesché de servir vilement à la moindre femmelette, LA BOÉTIE, *Serv. rolont.* Qui sert commun, nul ne le paye, et, s'il defaut, chascun l'abaye, CORGRAVE. Assez demande qui bien sert, *id.* Un bien servy [certificat donné à un domestique], OUDIN, *Dict.*

— ETYM. Bourguig. *sarvi*; Berry, *sarvir*; wallon, *siervi*; provenç. *servir*, *sirvir*; espagn. *servir*; ital. *servire*; du lat. *servire*.

† SERVITE (sèr-vi-t'), s. m. Membre d'un ordre religieux professant une dévotion particulière pour la Vierge, fondé au XIII^e siècle.

— ETYM. Lat. *servitæ* ou *servi beatae Mariae*, DU CANGE.

SERVITEUR (sèr-vi-teur), s. m. || 1° Celui qui est au service, aux gages d'autrui. Je dois vous avertir, en serviteur fidèle, qu'en sa faveur déjà la ville se rebelle, CORN. *Poly.* III, 5. Et j'ai des serviteurs et ne suis point servi, MOL. *Femm. sav.* II, 7. Tel est le conseil de Dieu, et la sage économie que ce grand père de famille a établie dans sa maison: il a voulu avoir des serviteurs vigilants et perpétuellement attentifs, BOSS. *Sermons, Nécessité pressante de s'éveiller*, 2. N'oublions jamais que le serviteur peut valoir mieux que son maître, MIGN. *Claude et Nér.* II, 67. || Dans le langage biblique, au lieu de domestique, on dit toujours serviteur. Serviteurs, soyez soumis à vos maîtres avec toute sorte de respect, SACT, *Bible, St Pierre*, I^{re} épt. II, 18. || 2° Fig. Il se dit de ceux qui rendent des services à l'État, au prince. Comme ils [les rois] n'ont plus de sceptre, ils n'ont plus de flatteurs; Et tombent avec eux d'une chute commune Tous ceux que la fortune Faisait leurs serviteurs, MALH. I, 3. La reine croyait assurer au roi des serviteurs, en conservant à Dieu des fidèles, BOSS. *Reine d'Angleter.* M. de Montausier racontait que ses pères avaient toujours été fidèles serviteurs des rois leurs maîtres, mais qu'ils n'avaient pas été leurs flatteurs, FLÉCH. *Duc de Mont.* || Serviteur de l'État, homme zélé et fidèle dans ce qui regarde le service de l'État. || 3° Il se dit de ceux qui servent Dieu. Josué, fils de Nun, serviteur du Seigneur, mourut âgé de cent dix ans, SACT, *Bible, juges*, XI, 8. C'est moi qui ai fait la terre avec les hommes et les ani-

maux... et maintenant j'ai voulu soumettre ces terres à Nabuchodonosor, roi de Babylone, mon serviteur; il l'appelle son serviteur, quoique infidèle, à cause qu'il l'a nommé pour exécuter ses décrets, boss. *Reine d'Angleterre*. Nous pouvons dire que nous voyons en Louis, non un roi, mais un serviteur de Jésus-Christ, id. *Mar.-Thér.* Quoi qu'en pense le monde, Dieu ne manque point encore de vrais serviteurs, BOERDAL. 7^e dim. après la Pentecôte, *Dominic.* t. III, p. 79. || C'est un grand serviteur de Dieu, c'est un homme d'une grande piété. || Serviteur des serviteurs de Dieu, qualification que le pape se donne dans ses bulles. || 4^e En termes de civilité, attaché à, disposé à rendre service. PARDIEU, monsieur, je vous suis serviteur, RÉGNIER, *Sat.* III. Toute votre maison m'a toujours été chère; Et j'étais serviteur de monsieur votre père, MOL. *Tart.* v, 4. Vous savez combien je suis de ses serviteurs, boss. *Lett. quiet.* 428. || Votre serviteur, se dit pour se désigner soi-même sans se nommer par son nom. Point du tout, on vous chasse et votre serviteur, GRESSSET, le *Méch.* II, 1. Quoi! m'écarterai-je encore, c'est donc vous qui êtes le mari qu'on me propose, monsieur? C'est justement votre serviteur, me dit-il, MARIU. *Marianne*, 6^e part. || Je suis votre serviteur, ou, elliptiquement, votre serviteur, et quelquefois, simplement, serviteur, formule de politesse dont on se sert en saluant quelqu'un. Votre serviteur Gille, Cousin et gendre de Bertrand, Singe du pape en son vivant, LA FONT. *Fabl.* IX, 3. Après s'être bien dit serviteur, moi le vôtre, BOURSALUT, *Fables d'Ésope*, II, 6. ... Si l'on ne voulait vous souffrir ni vous voir, On vous dirait: monsieur, serviteur et bon soir, BARON, le *Jaloux*, III, 42. Quel honneur! quel bonheur! Ah! monsieur le sénateur, Je suis votre humble serviteur, BÉR. *Sénateur*. || Votre serviteur, votre très-humble et très-obéissant serviteur, formules de politesse pour finir les lettres. || Ironiquement et familièrement: je suis votre serviteur, je suis son serviteur, ou, elliptiquement, serviteur, se dit à quelqu'un ou de quelqu'un quand on n'est pas de son avis, quand on refuse ce qu'il propose, ce qu'il demande. Serviteur, c'est un fourbe, je le connais et je ne m'y fie point. Serviteur au portier, Dit-il, et de courir, LA FONT. *Fabl.* IX, 40. Je louerai, si l'on veut, son train et sa dépense, Son adresse à cheval, aux armes, à la danse: Mais pour louer ses vers, je suis son serviteur, MOL. *Mis.* IV, 4. Valère: Si je ne vous croyais l'âme trop occupée, J'irais parfois chez vous passer l'après-souper. — Sganarelle: Serviteur, id. *Éc. des mar.* I, 5. Si elles [les nièces de Voltaire] se marient à des bourgeois de Paris, serviteur très-humble, elles sont perdues pour moi, VOLT. *Lett. Thiriot*, 21 déc. 1737. Du grand Napoléon je suis l'admirateur; S'il me croit son sujet, je suis son serviteur, CUICHARD, *Épigr. contre Napoléon*. || Familièrement. Serviteur à, se dit pour signifier qu'il n'y a plus moyen de faire telle ou telle chose. Voilà l'hiver, serviteur à la promenade. J'ai la goutte, serviteur aux bons dîners. Avec une femme on a des enfants, c'est la coutume; auquel cas, serviteur au collatéral, MARIU. *Fauss. confid.* I, 3. || Populairement. Faites serviteur à monsieur, à madame, se dit aux petits enfants à qui l'on dit de faire la révérence. Il [le bourgeois] fit venir son fils, qui était un petit garçon de sept ans: Jeannot, faites serviteur, lui dit-il, GAILLIÈRES, *Bon et mauu. usage, Convers.* 1^{re}. || 5^e Celui qui courtise une femme. Des hommes comme vous ne sont que des conteurs; Vraiment, c'est bien à moi d'avoir des serviteurs, CORN. *Gal. du Palais*, IV, 10. On devient grandelette, Puis grande tout à fait, et puis le serviteur, LA FONT. *Coupe*. J'ai perdu tout mon bonheur; J'ai perdu mon serviteur, J. J. ROUSS. *Devin du vill.* sc. 1.

— SYN. SERVITEUR, DOMESTIQUE. Ces deux mots sont synonymes pour le sens, et ne varient que pour l'emploi. Dans le style et le parler ordinaire on dit domestique et non pas serviteur: Mon domestique vous portera ma lettre; j'ai un nouveau domestique, etc. Mais, hors de l'usage de la conversation et du style semblable à la conversation, on peut, si l'on veut, dire serviteur au lieu de domestique: Un fidèle serviteur; le maître et ses serviteurs, etc.

— HIST. XI^e s. Deus fist l'imagine, pur sue amur, parler Al servitor ki serveit à l'alter [autel], *Saint Alexis*, xxxiv. || XII^e s. Mais nus clerc [nous clercs], qui en sumes ministre e servitur [de la maison de Dieu], *Th. le mart.* 147. || XIII^e s. Bien doi dire mon consire [avis], Dont sui pensaire; Car servir et

jausire [celui qui jouit] Sui et amaire, *Ms. de poés. franc. avant 1300*, t. II, p. 904, dans LACURNE. Ou sent li riche servitor Ki me servoient nuit et jor? GUI DE CAMBRAI, *Barb. et Jos.* p. 263. || XIV^e s. S'elles [femmes qui quittent leur pays pour entrer en service] fussent sans tache, elles fussent maistresses et non serviteresses, *Ménagier*, II, 3. || XV^e s. Gouvernement fut en une maison, Ou serviteurs ot en grande abondance, E. DESCH. *Admin. de l'hostel du prince*. Quant ilz furent trestous dedans entrez, ils regarderent combien ilz poivoient bien avoir perdu de leurs gens, si trouverent qu'il leur en failloit bien encores cent chevaliers, sans les serviteurs, *Lancelot du lac*, t. III, f^o 141, dans LACURNE. Estoit capitaine dudit chasteau pour les Anglois Reynaud de St-Jean, escuyer gascon et serviteur du Capital de Buch, J. CHARTIER, *Hist. de Charles VII*, p. 222, dans LACURNE. || XVI^e s. Que les serviteurs se rendent serviables à leurs maîtres, et diligens à leur complaire, CALV. *Instit.* 307. En ceste nuit le dieu d'amours reveille Ses serviteurs... MAROT, I, 353. Estant tous deux serviteurs [poursuivants] de la sœur du sieur de Fongueselles, MONT. I, 253. Parler toujours d'un langage maestral à ses serviteurs, id. III, 278. Amoureux qu'on appelle maintenant serviteurs, II. EST. *Apol. d'Hérod.* p. 64, dans LACURNE. Bon maître, bon serviteur, LEROUX DE LINCY, *Prop.* t. II, p. 102. À peine sera bon maître qui n'a été serviteur, id. *ib.* p. 229. Sans la resistance que luy fit à la porte de Bussy un qui luy est aujourd'hui serviteur, il nous eust pris, *Sat. Mén.* édit. LABITTE, p. 181.

— ETYM. Wallon, *serviteur*; provenç. *servire*, *serveire*, *servidor*; espagn. *servidor*; ital. *servitore*; du lat. *servitorem*, de *servire*, servir. Le vieux franc. et le provenç. *servire* sont le nominatif (du latin *servitor*); *servitor*, *servidor* sont le régime (du latin *servitorem*).

SERVITUDE (sèr-vi-tu-d'), s. f. || 1^o État de celui qui est esclave. Pourrai-je moi-même me rengager sous les lois et la servitude d'un tyran dont j'ai éprouvé la dureté et la perfidie? MASS. *Paraph.* ps. xxx, v. 6. Du droit de tuer dans la conquête, les politiques ont tiré le droit de réduire en servitude, MONTESQ. *Esp.* x, 3. || Servitude barbare, état de l'esclavage tel qu'il se comporta sous les barbares après la chute de l'empire romain, et qui diffère peu de l'esclavage antique. || La servitude des femmes, leur état de réclusion dans les pays musulmans. La servitude des femmes est très-conforme au génie du gouvernement despotique, MONTESQ. *Esp.* xvi, 9. || 2^o Il est quelquefois synonyme de servage, de condition de serf. La servitude, solennellement abolie en France par Louis Hutin, subsistait encore sous Louis XV dans plusieurs provinces, CONDORCET, *Vie de Voltaire*. || 3^o Perte de l'indépendance nationale. Prenez bien garde de ne pas oublier le Seigneur, qui vous a tirés du pays d'Égypte, de ce séjour de servitude, saci, *Bible, Deutéron.* VI, 13. Babylone menaçait toute la terre de la mettre en servitude, boss. *Hist.* I, 7. Sous les Assyriens leur triste servitude [des Juifs] Devint le juste prix de leur ingratitude, RAC. *Esth.* III, 4. Les ennemis le vaincront [un roi pacifique], et réduiront son peuple en servitude, FÉN. *Tél.* v. || Corneille l'a dit au sens actif: la servitude des Romains, la servitude imposée par les Romains: Et ce qu'ils [les rois d'Espagne] ont osé contre leur servitude N'en a rendu le joug que plus fort et plus rude, SOROT. II, 4. || 4^o Perte de la liberté politique. Sylla, qu'on nommait l'heureux, le fut trop contre sa patrie, que sa dictature tyrannique mit en servitude, boss. *Hist.* I, 9. Quand une fois on a trouvé le moyen de prendre la multitude par l'appât de la liberté, elle suit en aveugle, pourvu qu'elle en entende seulement le nom; ceux-ci [les Anglais], occupés du premier objet qui les avait transportés, allaient toujours, sans regarder qu'ils allaient à la servitude [sous Cromwell], id. *Reine d'Angleterre*. Si les rois se mêlent de la religion, au lieu de la protéger, ils la mettront en servitude, FÉN. *Tél.* xxiii. Les hommes s'accoutument à tout, même à la servitude, pourvu que le maître ne soit pas plus dur que la servitude, MONTESQ. *Esp.* xv, 16. Les grandes vertus se cachent ou se perdent ordinairement dans la servitude, id. *Rom.* xx. La servitude abaisse les hommes jusqu'à s'en faire aimer, VAUVENARG. *Réflex. et maximes*, 22. La guerre n'est pas si onéreuse que la servitude, id. *ib.* 58. La servitude, tombeau des nations, CONDIL. *Hist. anc. Loix*, ch. II. || 5^o Par extension, état de dépendance, d'infériorité. Il voit la servitude où le

roi s'est soumis, CORN. *Nicom.* III, 2. [Britannicus] D'une cour qui le fuit pleurant l'ingratitude, Las de votre grandeur et de sa servitude, RAC. *Brit.* II, 2. || Servilité. Le clergé, qui donne toujours l'exemple de la servitude, la prêchait aux autres sous le titre d'obéissance, RETZ, *Mém.* II. Leur prompt servitude [des Romains] a fatigué Tibère, RAC. *Brit.* IV, 4. || 6^o Contrainte, assujétissement. Il est obligé de se rendre là tous les jours à la même heure; c'est une grande servitude. Vous trouverez Mme de Coulanges bien au-dessus des servitudes où vous l'avez vue autrefois: elle n'aime plus qu'autant qu'on l'aime; et cette mesure est bonne, surtout avec les dames de la cour, sév. 282. Une troisième erreur de cet hérésiarque était de compter parmi les servitudes de la loi l'observance de certains jeûnes marqués, et de vouloir que le jeûne fût toujours libre, boss. *Hist.* I, 14. Quels soins [d'un berger pour son troupeau]! quelle vigilance! quelle servitude! LA BRUY. X. Livre de son joug le plus rude [de la cour], J'ignore ici la servitude De louer qui je dois haïr, CHAUL. *Louange vie champ.* La raison règne, et sous ses lois Y rassemble ces esprits droits Échappés à la servitude Des préjugés et des emplois, GRESSSET, *Épit. Égal.* || 7^o Ce qui exerce sur l'âme un effet comparé à la servitude. Ce monde, si vain et si fragile, est trompeur, ingrat, plein de trahisons; ô combien dure est sa servitude! boss. *Sermons, Oblig. de l'état relig.* 4. L'âme, honteuse de sa servitude, vient à considérer pourquoi elle est née, id. *la Vallière*. Les hommes [Marseille faisant une ovation à Mirabeau] sont plus près de la servitude de la reconnaissance que des excès de la licence, MRAB. *Collection*, t. I, p. 41. || La servitude du démon, la servitude du péché, la servitude des passions, état d'un homme qui est dominé par le démon, par le péché, par les passions. || 8^o Terme de droit. Assujétissement imposé à un champ, à une maison, etc. par lequel le propriétaire est obligé d'y souffrir certaines charges, comme l'écoulement des eaux, un passage, une vue, etc. Nulle servitude sans titre, c'est la jurisprudence du parlement de Paris, VOLT. *Lett. à Mme de Choiseul*, 8 oct. 1770. Une servitude est une charge imposée sur un héritage pour l'usage et l'utilité d'un héritage appartenant à un autre propriétaire, *Code Nap.* art. 637. Les servitudes établies par la loi ont pour objet l'utilité publique ou communale, ou l'utilité des particuliers, *ib.* art. 649. Les servitudes sont établies ou pour l'usage des bâtiments, ou pour celui des fonds de terre, *ib.* art. 687. || Servitude réelle, celle qui est constituée sur un immeuble pour l'utilité d'un autre immeuble, par opposition à la servitude personnelle, qui est constituée temporairement sur un héritage au profit d'une personne déterminée, comme le droit d'usufruit. || 9^o Terme de marine. Bateau ou navires de servitude, sortes de petits navires destinés à faire le service des ports et des rades. || 10^o Il s'est dit, mais ne se dit plus, comme formule de politesse, au sens d'être serviteur. Tous nos amis me parlent de vous quand je les rencontre, et me prient de vous assurer de leur servitude, sév. à *Mme de Grignan*, 15 juin 1675.

— HIST. XII^e s. Par force au païs il sejourne En servitude et en essil, *la Charrette*, 642. || XIII^e s. Por ce, compains, li ancien, Sans servitude et sans lien, Pesiblement, sans vilenie S'entreportoient compaignie, *la Rose*, 9532. Li lais [le legs] ne doit pas estre fes d'heritage qui doie servitude au seigneur, BEAUM. XII, 24. Li sires qui le veut ataindre [un homme] de servitude, le doit sivre par devant le seigneur sez qui il est couquans [couchant] et levans, id. XLV, 5. Servitudes de cors si sont venues en moult de manieres, id. XLV, 49. Nos [nous] Othes, cuens palatins de Bourgoigne... comme nostre amés cousins Tiebaud... nous ait amené les gens à pied et à cheval tos de sa terre, en nostre service, lequel service nous tenons à grace, non pas à servitude, CASTAN, *Siège de Besançon*, p. 62. || XIV^e s. Mais j'aim trop mieuz franchise et po d'avoir, Que grant richesse et servitude avoir, MACHAUT, p. 90. || XV^e s. Ces meschans gens [les serfs anglais] se commencerent à elever, pour ce qu'ils disoient que on les tenoit en trop grant servitude, FROISS. II, II, 406. || XVI^e s. Et que mieulx vault la mort que servitude, J. MAROT, v. 42. Aiant à commencer une maison en raze campagne, sans sujction ne servitude aucune... O. DE SERRES, 19. Servitudes aucunes sont ruraux, autres de ville et de cité, *Const. gén.* t. II, p. 100. Société n'est pas servitude, *Mém. de Bel-lièvre et de Sillery*, p. 225, dans LACURNE.

Soz le soil as mains et as piez Fent fosse desoz un degré, *Ren.* 3084. Jupiter en toute saison A sor le suel de sa maison, Ce dit Omers, deus plains tonneaus, *la Rose*, 6838. Vinrent quant il fut annuitié, S'ont tant à la paroi luitié Qu'un treu firent desos la sole, Dont l'en peüst traire une mole, *Fabl. mss.* p. 467, dans *LACURNE*. || XVI^e s. [Couronnes] Que tant de fois, signe d'une main forte, J'allois pendant à l'essueil de ma porte, *rons.* 959. [Chez les anciens] trois [dieux] à une porte, celui de l'ais, celui du gond, celui du seuil, *MONT.* II, 276.

— ETYM. Wallon, *soû*; bourguign. *seuille*; provenç. *sol, su'h*; ital. *soglio*; du bas-lat. *solum*, qui vient du lat. *solea*, semelle, qui a eu aussi le sens de plancher, d'après Festus, et qui, d'après Corssen, *Aussspr.* 2^e éd. I, 485, se rattache à *solum, sol, solidus*, solide.

† 1. SEUILLET (seu-llè, *ll* mouillées), s. m. Terme de marine. Scuillet de sabord, pièce de bois qui borde, en bas, l'ouverture du sabord. Le peu de hauteur comparative du seuillet des sabords de ce vaisseau au-dessus de l'eau.

— ETYM. Dimin. de *seuil*.

† 2. SEUILLET (seu-llè, *ll* mouillées), s. m. Nom patois du sureau, nommé aussi sulion, seur, suin.

— ETYM. Diminutif de *sault*.

SEUL, EULE (seul, seu-l'; au pluriel, seuls précédant son substantif, l's se lie : les seul-z hommes), *adj.* || 1^o Qui n'est point avec d'autres, qui est sans compagnie. Il est seul dans sa chambre. Quand je suis seul, je fais au plus brave un défi, *LA FONT.* *Fabl.* VII, 40. Vraiment! voilà qui m'étonne que nous ayons été seuls l'une et l'autre tout aujourd'hui, *MOL.* *Critique*, I, 4. Nous sommes plaisants de nous reposer dans la société de nos semblables... on mourra seul; il faut donc faire comme si on était seul, *PASC.* *Pens.* XIV, 1, édit. HAVET. Je suis seule, comme une violette, aisée à cacher; je ne tiens aucune place ni aucun rang sur terre que dans votre cœur, *sév.* 606. Ô mon souverain roi, Me voici donc tremblante et seule devant toi, *RAC.* *Esth.* I, 4. Le commencement et le déclin de l'amour se font sentir par l'embarras où l'on est de se trouver seuls, *LA BRUY.* IV. Qu'est-ce, Dorante? vous voilà bien seul aujourd'hui; vous avez pourtant coutume de ne pas revenir sans compagnie, *DANCOURT.* *Maison de campagne*, sc. 27. Je suis seul en ce lieu sans être solitaire, Et toujours occupé sans avoir rien à faire, *DESTOUCHES.* *Phil. marié*, I, 4. Je ne suis à moi que quand je suis seul; hors de là, je suis le jouet de tous ceux qui m'entourent, *J. J. ROUSS.* 9^o *prom.* Je suis convaincu qu'il n'est pas bon que l'homme soit seul, *id.* *Hél.* II, 43. Et, même dans nos plaisirs, nous serions trop seuls, trop misérables, si nous n'avions avec qui les partager, *id.* *Ém.* IV. Quand je suis avec mon ami, je ne suis pas seul, et nous ne sommes pas deux, *BARTHÉL.* *Anach.* ch. 75. Après le rare bonheur de trouver une compagne qui nous soit bien assortie, l'état le moins malheureux de la vie est sans doute de vivre seul, *BERN.* DE ST-PIERRE, *Paul et Virg.* || Seul à seul, en tête-à-tête. Hé bien! nous nous verrons seul à seul chez Barbin, *MOL.* *Fem. sav.* III, 6. Il est doux, Madame, de me voir seul à seul avec vous... *id.* *Tart.* III, 3. Je veux de cette affaire, Lui parlant seul à seul, pénétrer le mystère, *TH. CORN.* D. *César d'Avail.* V, 1. || Fig. Vivre seul dans le monde, être seul sur la terre, n'être uni à personne par les liens de l'affection, de l'amitié, vivre dans l'isolement. La pauvre Mme de la Fayette me mande l'état de son âme [au sujet de la mort de M. de la Rochefoucauld]... elle est seule dans le monde, *sév.* 9 juin 1680. Britannique est seul, *RAC.* *Brit.* II, 3. Me voici donc seul sur la terre, n'ayant plus de frère, de prochain, d'ami, de société que moi-même, *J. J. ROUSS.* 1^{re} *prom.* Quelle émulation peut-on éprouver, quand on est seul sur la terre? *ST-AEL.* *Cor.* XVIII, 3. || Dans le langage familier. Ils sont très-seuls, ils voient très-peu de monde, ils reçoivent très-peu de visites. || 2^o Terme de musique. Voix seule, voix qui chante pendant que les autres se taisent. || 3^o Unique. Un seul Dieu. Je veux dans un seul malheur déplorer toutes les calamités du genre humain, et, dans une seule mort, faire voir la mort et le néant des grands humains, *boss.* *Duch. d'Orléans.* Ce parfait concert qui fait agir les armées comme un seul corps ou comme un seul homme, *m.* *Louis de Bourbon.* Celui qui règne dans les cieux, à qui seul appartient la gloire, la majesté et l'indépendance, est aussi le seul qui se glorifie de faire la loi aux rois,

id. *Reine d'Angleterre.* Il fut seul en butte aux facieux; lui seul, disait-on, savait dire et taire ce qu'il fallait, *id.* *le Tellier.* Elle n'a eu à se repentir que d'avoir une seule fois souhaité une mort plus douce, *id.* *Anne de Gonz.* Tout le royaume pleure la mort de son défenseur, et la perte d'un homme seul est une calamité publique, *FLÉCH.* *Tur.* Vous verriez M. de Lamoignon, recevant une foule d'amis comme si chacun eût été le seul, *id.* *Lamoignon.* Y a-t-il un homme de bon sens qui daignât comparer tous les ouvrages d'un ensemble au seul (Édipe de Sophocle)? *BOIL.* *Longin.* *Subl.* ch. 27. Il fut des Juifs, il fut une insolente race... Un seul osa d'Aman attirer le courroux, Aussitôt de la terre ils disparurent tous, *RAC.* *Esth.* II, 4. Je suis, et je serai la seule infortunée, *id.* *Iphig.* IV, 4. Ce Mars, qui, étant blessé par Diomède, crie, dites-vous, comme neuf ou dix mille hommes et n'agit pas comme un seul, *FONTEN.* *Dial.* 5, *morts anc.* Un seul mot m'accablait, un seul mot me rassure, *VOLT.* *Adél. du Guescl.* I, 4. De toutes les guerres, celle de Sparte est la plus juste, et peut-être la seule juste, *id.* *Diét. phil. Esclaves.* Je lisais [dans Tacite] les crimes de Rome, Et l'empire à l'encan vendu, Et, pour élever un seul homme, L'univers si bas descendu, *LAMART.* *Médit. le Léopard* (1846). || Un seul... ne..., pas un. Mille logis y sont, un seul ne s'ouvre aux Dieux, *LA FONT.* *Phil. et Bauc.* || 4^o Seul, en parlant d'un privilège affecté particulièrement à certaines personnes. L'enceinte sacrée ouverte aux seuls lévites, *RAC.* *Athal.* II, 2. L'honneur... D'être seuls employés aux autels du Seigneur, *id.* *Ath.* IV, 3. || 5^o Qui n'a pas d'aide, de concours, d'appui. Et qu'il vaut mieux souffrir d'être au nombre des fous, Que du sage parti se voir seul contre tous, *MOL.* *Éc. des mar.* I, 4. [Toi, Louis XIV] Et toi seul, sans ministre, à l'exemple des dieux, Soutiens tout par toi-même, et vois tout par tes yeux, *BOIL.* *Disc. au roi.* J'ai moi seul autrefois plaidé tout un chapitre, *id.* *Lutr.* III. Peuvent-ils de leurs rois venger seuls la querelle? *RAC.* *Athal.* I, 2. || Tout seul se dit dans le même sens. C'est une grande folie de vouloir être sage tout seul, *LA ROCHEFF.* *Réfl. mor.* n^o 284. Et ses écrits tout seuls doivent parler pour lui [un auteur], *BOIL.* *Sat.* IX. Il faudrait avoir vu naïtre des hommes et des animaux du sein de la terre et des blés sans germe, pour oser affirmer que la matière toute seule se donne de telles formes, *VOLT.* *Dial.* 7. Vous devez être assez grand pour aller tout seul; et mon bras malade est un pauvre appui, *MIRABEAU.* *Lett. orig.* t. IV, p. 34. || Aller tout seul, se dit des choses qui précèdent d'elles-mêmes, se font sans difficulté. Que n'avez-vous un peu de ma grande santé? je ne vous en dis rien, parce qu'elle va toute seule, *sév.* 25 déc. 1679. Que les hommes ne pensent plus que le monde va tout seul, et que ce qui a été sera toujours comme de lui-même, *boss.* *Hist.* II, 4. Je gâterais peut-être tout, si je m'en mêlais : cela va tout seul, *MARIV.* *Sec. surpr. de l'am.* I, 44. || 6^o Simple, sans rien autre. À cette seule pensée tous mes sens sont glacés. Je tremble au seul récit de la tempête qui..., *boss.* *Reine d'Angleterre.* Votre seule bonté n'est point ce qui me nuit, *RAC.* *Mithr.* IV, 2. Renvoyé dans Paris sur ma seule parole, *VOLT.* *Zaire*, II, 4. || 7^o Le seul... qui... avec l'indicatif, quand celui qui parle veut rendre l'idée positive. Il [Dieu] a continué par là à montrer qu'il en était le maître absolu [de l'univers], et que sa volonté était le seul lien qui entretient l'ordre du monde, *boss.* *Hist.* II, 4. Ils [les Égyptiens] se vantaient d'être les seuls qui avaient fait, comme les dieux, des ouvrages immortels, *id.* *ib.* III, 3. L'homme est le seul de tous les animaux qui est droit sur ses pieds, *FÉN.* *Exist.* I, 42. Le jeune comte de Noailles mourut de la petite vérole à Perpignan; de beaucoup de frères qu'avait eus le duc de Noailles, c'était le seul qui restait, *ST-SIM.* 284, 405. || Le seul... qui avec le conditionnel. C'est le seul danger qu'on pourrait craindre, *Diét. de l'Acad.* || Le seul... qui avec le subjonctif, quand l'idée n'est pas positive. La seule chose qui dépende de nous c'est de rendre nos souffrances méritoires, *MASS.* *Avent.* *Afflict.* Les Marattes, dans ces vastes pays, sont presque les seuls qui soient libres, *VOLT.* *Louis XV*, 29. || 8^o Où il y a peu de monde, solitaire, en parlant d'un lieu. Je suis en peine de savoir où vous irez après votre assemblée... Gribignan est bien froid; Salon est bien seul, *sév.* 25 déc. 1672. || 9^o N'avoir pas pour un seul ennemi, logis, etc. avoir plus d'un ennemi, d'un

logis, etc. (locution que beaucoup rendraient aujourd'hui par la tournure barbare : n'avoir pas qu'un ennemi, qu'un logis, et qui s'interprète par : n'avoir pas ennemi qui soit unique). Moins d'ennemis attaquent leur pudeur [des femmes du monde]; Les autres [les cloîtrées] n'ont pour un seul adversaire : Tentation, fille d'oisiveté... *LA FONT.* *Mazel.* || 10^o De bons auteurs ont employé, par pléonasme, *seul* avec *ne...* que. Ce n'est qu'à près moi seul que son âme respire, *MOL.* *Éc. des mar.* II, 44. Notre sort ne dépend que de sa seule tête, *id.* *Éc. des f.* III, 3. Le roi son mari lui a donné jusqu'à la mort ce bel éloge, qu'il n'y avait que le seul point de la religion où leurs cœurs fussent désunis, *boss.* *Reine d'Angleterre.* || 11^o S. m. Le gouvernement d'un seul, la monarchie absolue. Le gouvernement d'un seul est celui que l'usage aura introduit le premier; et ce gouvernement se sera conservé, tant que les familles réunies auront eu à se défendre contre des ennemis inconnus, *CONDILL.* *Hist. anc.* liv. I, ch. 7. || On dit de même : le pouvoir, l'autorité d'un seul. Le principe d'une monarchie ou d'une république n'est ni l'honneur ni la vertu; une monarchie est fondée sur le pouvoir d'un seul; une république est fondée sur le pouvoir que plusieurs ont d'empêcher le pouvoir d'un seul, *VOLT.* *Louis XIV*, 21. || Proverbe. Un malheur ne vient jamais seul. || En sens inverse. Un bonheur n'arrive jamais seul, *sév.* 330.

— REM. 1. *Seul* suivi du pronom relatif *qui, que, où*, etc. se met avant son substantif. || 2. Placé avant son substantif, *seul* a un sens différent de *seul* placé après. Dans le premier cas, il signifie qu'entre toutes la chose que l'on considère est celle qui... etc.; dans le second cas, que la chose toute seule, sans rien autre, est celle qui... etc. Un seul mot convient ici, c'est-à-dire il n'y a qu'un mot entre tous les mots qui convienne ici. Un mot seul convient ici, c'est-à-dire qu'ici il n'est besoin que d'un mot sans rien autre. Ces deux sens sont bien marqués dans ces vers de Boileau : Concluons qu'ici bas le seul honneur solide, C'est de prendre toujours la vérité pour guide... D'acquiescer tout le bien que le ciel nous inspire, Et d'être juste enfin; ce mot seul veut tout dire, *SAT.* XI. Dans l'épître de 1704, il y a : *Ce seul mot* veut tout dire; ce qui signifiait : ce mot est le seul qui veuille tout dire; sens bien différent de la pensée du poète. Ainsi il ne faudrait pas dire : Le seul honneur est son guide, mais l'honneur seul est son guide; il n'y a qu'en poésie que cela est admis.

— HIST. XI^e s. N'i ad paien ki un sul mot respundet, *Ch. de Rol.* II. Rolans s'en turnet, par le camp [champ] vait tut suls, *ib.* CLX. Ne [des négres] n'unt de blanc ne mais que sul les denz, *ib.* CXLII. || XIII^e s. Il [le tribut] ne lor fut requis nes [même] une sole fois, *Sax.* XVIII. || XIII^e s. N'en i a un tout seul [qui] n'ait la table guerpie, *Berte.* II. Dont venez vous si seule parmi ce gaut feuillu? *ib.* LI. Ennuît me sui el bois toute seule geûe, *ib.* LI. En une chambre l'enmenrés Tot seul à seul priviéement, Que il n'ait honte de la gent, *Lai de Melion.* M'en alai tout sens esbatant, Et les oiselés escoutant, *la Rose*, 99. Et s'il le requiert, si pot il aler toz seus es besognes de l'execusion accomplir, *REUMAUN.* XII, 28. Ce ne les escuse pas, quant il sont trovés seul à seul en lieu privé, *id.* XXX, 103. Et au chief de cinq ans, en un sol jor et en une sole hore, toutes les villes de Lombardie coururent sus à cis qui estoient à l'empereur, *id.* XXX, 63. || XV^e s. Le seul parler de saint Augustin [les Soliloques de saint Augustin], *Invent. des livres de Charles V*, dans *LACURNE*. Se j'y allois, vous de meurerez ici toute seule de femme, *LOUIS XI*, *Nouve.* XXXIX. || XVI^e s. Il n'en est pas échappé un seul, *id.* EST. *Conformité*, p. 18. Il se trouva roide mort, du seul coup de son imagination, *MONT.* I, 91. Gaignons sur nous de pouvoir vivre seuls, *id.* I, 277... de telle façon que l'un ny l'autre ne puisse discerner ne recognoistre ce quiluy appartient en seul, ne ce qui est à l'autre, *LA BOÉTIE*, 288. La puissance d'un seul, dès-lors qu'il prend ce tiltre de maistre, est dure et desraisonnable, *id.* *Servit. volant.* Son fils combatit seul à seul contre Brutus, *AMYOT.* *Publ.* 30. Ils tenoient les barbares loing de la Grece, sans qu'eux contribuassent pour ce faire un seul homme, un seul cheval, ny un seul vaisseau, ains seulement de l'argent, *id.* *Péric.* 24. Caton avoit dit ces paroles à Munatius de seul à seul, *id.* *Cat. d'Utiq.* 50. — ETYM. Bourguign. *sô, sôle* au féminin; Berry et normand, au pluriel, *seuls* prononcé *seu*; wallon,

seu; provenç. *sol*; espagn. *solo*; portug. *sô*; ital. *solo*; du lat. *solus*, anc. lat. *sollus*; osque, *sollo*, comparez le grec *δλος*, lat. *salvus*, entier, sain, et sansc. *sarva*, tout.

SEULEMENT (seu-le-man), *adv.* || 1° Rien de plus, pas davantage. Trois ou quatre seulement. Au nombre desquels on ne range Peut-être donner une louange Qui demeure éternellement, MALII. III, 2. Sur ce point seulement contente mon désir, CORN. *Cinna*, v. 1. Il était plein d'esprit, de sens et de raison; Seulement pour l'argent un peu trop de faiblesse De ses vertus en lui ravalait la noblesse, BOIL. *Sat.* x. Je vous réponds de vous, consentez seulement, RAC. *Brit.* II, 3. Donnez-moi seulement le temps de respirer, M. *Ath.* v. 2. || 2° Uniquement. Je vais au spectacle seulement pour la musique. Monseigneur, ce n'est plus seulement par cette vaillante main et par ce grand cœur que vous acquerez de la gloire, BOSS. *Reine d'Anglet.* Suis-je leur empereur seulement pour leur plaisir? RAC. *Brit.* IV, 3. Je me comparerais à ce Troyen qui méritait la protection d'une déesse seulement parce qu'il la trouva belle, MONTESSO. *Disc. de récept.* à l'acad. de Bord. || 3° Au moins, du moins. Si je pouvais, comme je vous ai dit quelquefois, vivre seulement deux cents ans, il m'en semble que je serais une personne bien admirable, sév. 30 oct. 1673. Semblait-il seulement qu'il eût part à mes larmes? RAC. *Andr.* v. 1. || 4° Même. Cet homme que l'on disait mort n'a pas seulement été malade. M. le Tellier, renfermé dans les modestes emplois de la robe, ne jetait pas seulement les yeux sur les engagements éclatants, mais périlleux de la cour, BOSS. le Tellier. || 5° Ne... que... Le courrier est arrivé seulement d'aujourd'hui. D'aujourd'hui seulement je jouis de ma gloire, RAC. *Andr.* II, 5. || 6° À la seule condition que. Parlez librement; seulement respectez les convenances. || 7° Si seulement! locution qui exprime le désir d'une chose qui suffira pour satisfaire. Si seulement il rendait l'argent. || 8° Non-seulement, *loc. adv.* Voy. NON. || 9° Seulement explétif avec *ne... que*, comme on a vu que *seul* (n° 9), est quelquefois. Quand j'irai en Provence, je vous tenterai de revenir avec moi et chez moi; vous serez lasse d'être honorée.... vous n'y perdrez rien, il ne faudra seulement que changer de ton, sév. à Mme de Grignan, 24 juin 1674. || 10° Tant seulement, *VOY. TANT.*

— HIST. XIII^e s. Et mes chansons [je] fais par vous seulement, Couci, VII. || XIII^e s. Je ne chantai fors d'une seulement Qui tant foffist que vengeance en fust prise, QUESNES, *Romancero*, p. 89. Et qu'il n'ont mais nul noir.... Fors seulement Bertain, Perte, LXVII. Là la laissames nous ens au bois seulement [seule], *ib.* xc. || XVII^e s. Non seulement il... mais il... MONT. I, 25. Vous ne les leur feriez pas seulement regarder en face, *ib.* I, 64. On fait peur à nos gens seulement de nommer la mort, *ib.* I, 72. Lysander ne gagna seulement que deux batailles navales, *ib.* III, 156. Par ce moyen il ne fut roy que huit mois seulement, en tout, AMYOT, *Lyc.* 3.

— ETYM. *Seule*, et le suffixe *ment*; Berry, *sement*, *s'ment*; wallon, *seulmain*; provenç. *solamen*; catal. *solament*; espagn. *solamente*; portug. *solamente*; ital. *solamente*.

SEULET, ETTE (seu-lè, lè-t'), *adj.* Diminutif de seul, usité seulement dans le style pastoral et surtout au féminin. Ce soir que, vous ayant seulement rencontrée... VOIT. *Poés. Evr.* t. II, p. 90. Ma chère Annette, Toi si jeune, Tu vas seulette! FAYART, *Annette et Lubin*, sc. 2. Je gémiss d'être seulette, En prison sous le verrou, BÉRANG. *Châtie*.

— HIST. XIII^e s. Je ne li ai riens mesfait, Ne riens ne li ai mesdit, Fors c'acolleir mon amin soulette, *Arch. miss. scientif.* 2^e série, t. V, p. 237. || XV^e s. Et dirent les aucuns qui avoient vu passer messire Yvain tout seulet... FROISS. III, IV, 23. || XVI^e s. Laissant sa sœur au logis, la pauvrete, Elpicine, dormir toute seulette, AMYOT, *Cimon*, 27.

— ETYM. Dimin. de *seul*; genev. *solet*, *solette*; provenç. *solet*; espagn. *solito*; ital. *soletto*.

SÈVE (sè-v), *s. f.* || 1° Terme de botanique. Liquide que les racines puisent et absorbent dans le sein de la terre, pour le faire servir à la nutrition du végétal. La sève ascendante. La sève descendante. De quelque façon qu'on intercepte la sève, on est sûr de hâter les productions des arbres, surtout l'épanouissement des fleurs et la production des fruits, BUFF. *Hist. nat. Intr. Evr.* t. VIII, p. 283. M. Hales, dans son admirable statique des végétaux, a très-bien prouvé que les feuilles

son les principaux organes de la transpiration; il les a regardées comme les puissances qui élèvent la sève, BONNET, *Consid. corps org. Evr.* t. V, p. 296, dans POUGENS. J'ai pu juger, à l'œil, de la rapidité de la sève dans les plantes que j'ai abreuvées de liqueurs colorées, *ib.* t. V, p. 295. || En sève, en pleine sève, durant le temps où la sève est en mouvement dans les végétaux. Arbre en sève. On n'a point observé que ce bois, quoique coupé en pleine sève, ait été piqué des vers, BUFF. *Expér. sur les végét.* 2^e mém. || 2° Par extension, certaine force qui rend le vin agréable. Ce vin est trop vieux, il n'a plus de sève. De vous parler... d'un vin à sève veloutée, MOL. *Bourg. gent.* IV, 1. Oui, je gagerais bien que, chez le commandeur, Villandri priserait sa sève et sa verdure [d'un vin], BOIL. *Sat.* III. || 3° Fig. Il se dit des choses intellectuelles ou morales qui ont quelque chose comparé à la sève du vin. Il y a de la sève dans cet ouvrage. Ce qui jette l'âme dans un labyrinthe et un entortillement qui ôte toute la droiture de nos actions et toute la bonne sève de la piété, BOSS. *États d'orais.* v. 9. À quatre-vingt-six ans, M. de Mirabeau avait encore le feu de la jeunesse et la sève de l'âge mûr, BUFF. *Rép. à Watelet*, *Evr.* t. X, p. 32. La première sève de l'enthousiasme créateur, D'ALEMB. *Evr.* t. VII, p. 259. Sa sève, nuit et jour, s'épuisait dans orgies, V. HUGO, *Crépuscule*, 43. || En mauvaise part. Ici se cache une sève maligne et corrompue sous l'écorce de la politesse, LA BRUY. IX.

— REM. L'Académie écrit sève avec un è, et trève avec un é. Pourquoi figurer de trois manières différentes une prononciation qui est la même? L'accent grave seul devrait être employé, PANTEX.

— HIST. XIII^e s. Tu trouvas ou gaste la sève, Et mais en buche seiche seve, J. DE MEUNG, *Test.* 234. Pri à ton fil qu'il nous en terde Et nous enleve De l'ordure qu'aporta Eve, Quant de la pome osta la seve, RUTBE. II, 4. || XV^e s. Au dessoubz de ses ans perfaiz, après les jours d'enfence que la ceve monte contremont la jueune plante, CHRIST. DE BISEN, *Charles V*, I, 9. || XVI^e s. Les petits buissonnets n'ont seve ny puissance; Je voudrois estre grand comme ces grands forests, RONS. 747.

— ETYM. Berry, *sêpe, sive*; dans l'Angoumois, *saber*, donner de la sève; prov. et esp. *saba*; du lat. *sapa*, suc, jus; comparez l'alle. *Saft*, suc; dan. *sæbe*; angl. *sap*; le grec *σάκος*, suc (VOY. SAPHIN).

SÉVÈRE (sé-vè-r'), *adj.* || 1° Qui impose rigoureusement les choses, qui n'a point d'indulgence. Il est plus sévère pour les autres que pour lui-même. Un père sévère envers ses enfants. Oh! qu'il est aisé de se faire dans le monde la réputation d'homme sévère et de la soutenir aux dépens d'autrui! BOURDAL. *Fensées*, t. I, p. 462. Quoiconque est plus sévère que les lois, est un tyran, VAUVEN. *Réfl. et max.* 463. Du plus loin qu'il [mon père] m'aperçut [chargé de prix du collège], il laissa son ouvrage, il s'avança sur sa porte, et se mit à pleurer; c'est une belle chose qu'un homme de bien et sévère qui pleure, DIDER. *Lett. à Mlle Voland*, 18 oct. 1760. Les juges les plus sévères ne sont pas toujours ceux auxquels il serait le plus permis de l'être, CONDORCET, *Margraaf*. || Sévère à.... Le juste, sévère à lui-même et persécuteur de ses propres passions, BOSS. *Reine d'Anglet*. Rome lui sera-t-elle indulgente ou sévère? RAC. *Bér.* II, 2. Promettez... Que, sévère aux méchants et desbons le refuge, Entre le pauvre et vous vous prendrez Dieu pour juge, IN. *Athal.* IV, 3. || 2° Il se dit des choses en un sens analogue. Une punition sévère. La piété sévère exige son offrande [le sacrifice d'Iphigénie], RAC. *Iph.* v. 3. Mon courroux aux vaincus ne fut que trop sévère, *ib.* *Andr.* I, 2. Une loi moins sévère Mit Claude dans mon lit et Rome à mes genoux, *ib.* *Brit.* IV, 2. Quand toutes vos actions n'auraient été que sévères pendant que vous étiez le maître, elles devenaient des crimes affreux dès que vous ne l'étiez plus, MONTESSO. *Dial. de Sylla et Evr.* Dans ton courroux sévère, Songe au moins, mon cher fils, qu'il a sauvé ton père, VOLT. *Alz.* III, 6. Nous avons, au jour de nos grandeurs, D'un cœur trop complaisant écouté les flatteurs; Il est juste sans doute, au jour de nos misères, D'accoutumer notre âme aux paroles sévères, P. LEBRUN, *Marie Stuart*, I, 4. || Sort sévère, destin sévère, sort, destin qui traite l'homme sans indulgence. Je l'expose aux rigueurs du sort le plus sévère, TH. CORN. *Ariane*, IV, 5. Et puissent désormais les destins moins sévères... VOLT. *Olymp.* III, 5. || Climat sé-

vére, climat froid et dur. || 3° Qui exige une exactitude rigoureuse. Ayez pour la cadence une oreille sévère, BOIL. *Art p. I.* || Qui est tenu rigoureusement. Un blocus, une quarantaine sévère. La seule chose dont nous puissions répondre, c'est l'assiduité de notre travail et l'emploi sévère de notre temps, D'ALEMBERT, *Evr.* t. I, p. 362. || 4° Qui marque, qui annonce qu'on est sévère. Un front sévère. Une mine sévère. Je devins plus rouge que le ruban que vous m'aviez envoyé; et celui devant qui j'étais prit un visage aussi sévère que si.... VOIT. *Lett.* 23. Quel sujet inconnu vous trouble et vous altère? D'où vous vient aujourd'hui cet air sombre et sévère? BOIL. *Sat.* III. || 5° Très-régulier, conforme aux règles. Une vertu, une morale sévère. Ses mœurs [de Quesnel] étaient sévères, comme celles de tous ceux qui ne sont occupés que de disputes, VOLT. *Louis XIV, écrivains, Quesnel*. || En parlant de l'observance rigoureuse des lois de la pudeur. Car je ne croirai pas que, sans me consulter, La sévère Junie ait voulu le flatter, RAC. *Brit.* II, 3. || Peu sévère, relâché, qui cède facilement aux tentations. Il est peu sévère en affaires d'argent. Mais parlons d'affaires, Beautés peu sévères, BÉRANG. *Cocagne*. || 6° Terme de littérature et d'arts. Noble et régulier, sans élévation affectée, sans ornements recherchés. Un style sévère. Des ornements sévères, d'un goût sévère. || 7° Il se dit aussi d'une figure qui a plus de régularité que d'attrait. Une beauté sévère. Les femmes sont grandes, fortes, brillantes de santé, presque toutes fort belles, mais ce sont des beautés sévères et imposantes, BARTHÉL. *Anach.* ch. 48. || 8° S. m. Ce qui est sévère. Passer du grave au doux, du plaisant au sévère, BOIL. *Art p. I.* || Populairement et au fém. En voilà une sévère, voilà un fait bien surprenant, et aussi bien révoltant. || 9° S. f. Espèce de vipère.

— HIST. XVI^e s. Si le minois du medecin chagrין, rebarbatif, mal plaisant, malcontent, severe, rechigné, triste le malade, RAB. IV, *Ép. au card. de Chastillon*.

— ETYM. Lat. *severus*, d'un radical *sev*, qui se trouve dans le grec *σέβας*, *σέβω*. Sévère paraît être un néologisme du XVI^e siècle.

SÈVÈREMENT (sé-vè-re-man), *adj.* || 1° D'une manière sévère. Punir sévèrement. La politique romaine, qui défendait si sévèrement les religions étrangères, BOSS. *Hist.* II, 12. Un diocèse administré très-sévèrement, J. J. ROUSS. *Confess.* III. || 2° Avec un goût sévère. Cela est écrit sévèrement.

— ETYM. *Sévère*, et le suffixe *ment*.

† **SÈVÉRITÉ** (sé-vé-ri-té), *s. f.* Silicate d'alumine qui provient de Saint-Sever (Landes).

SÈVÉRITÉ (sé-vé-ri-té), *s. f.* || 1° Qualité de celui qui est sévère, de ce qui est sévère. Et c'est sur quoi il faudra garder une grande sévérité, VAUBAN, *Dîme*, p. 439. [Le sénat] Vous pressait de souscrire à la mort d'un coupable; Vous résistiez, seigneur, à leur sévérité, RAC. *Brit.* IV, 3. M. Porcius Caton, ce célèbre censeur connu par la sévérité de son caractère, ROLLIN, *Hist. anc. Evr.* t. IX, p. 177, dans POUGENS. Tout pouvoir, en un mot, périt par l'indulgence, Et la sévérité produit l'obéissance, VOLT. *Alz.* I, 4. || 2° Au plur. Actes de sévérité. Que la violence de son amour et les sévérités de son père me firent prendre la résolution de.... MOL. *Av.* v. 6. Les sévérités après, PASC. *Pens.* VI, 31, éd. HAVET. Pardonne alors, Seigneur, si, plein de tes bontés, Je n'ai pu concevoir que mes fragilités Pussent être l'objet de tes sévérités, CHAUL. *Sur la mort*. Ces sévérités, qui révoltent nos mœurs, étaient peut-être nécessaires dans un pays où le maintien des lois semblait exiger une rigueur effrayante, VOLT. *Russie*, II, 17. || 3° Grande régularité. La sévérité de ses mœurs, de son caractère. Mais, croyez-moi, l'amour est une autre science, Burrhus, et je ferais quelque difficulté D'abaisser jusque-là votre sévérité, RAC. *Brit.* III, 4. || Il se dit des mortifications qu'on s'impose. À quatre-vingt-onze ans, ni ses fatigues continues, ni son extrême caducité ne le peuvent obliger de modérer la sévérité de sa vie; il fait un carême éternel.... BOSS. *Panég. St François de Paule*, I. || 4° La sévérité des femmes, le soin avec lequel elles repoussent les tentations amoureuses. La sévérité des femmes est un ajustement et un fard qu'elles ajoutent à leur beauté, LA ROCHEFOUCAULT. *Prem. pens.* 67. Les femmes n'ont pas de sévérité complète sans aversion, *ib.* Max. 333. || 5° Il se dit du goût, des compositions littéraires ou artistiques. La sévérité du goût. La sévérité de cette

et qu'on m'en vint remercier, MOL. *D. Juan*, III, 4. Si Babylone eût pu croire qu'elle eût été périssable comme toutes les choses humaines, et qu'une confiance insensée ne l'eût pas jetée dans l'aveuglement... BOSS. *Hist.* III, 4. || Quand la construction est négative, au lieu d'un second *si*, ou de son remplaçant *que*, on peut mettre *ni*. Si on n'aimait pas les justes, ni on ne les protégeait pas pour eux-mêmes, il les faudrait protéger pour le bien public, BOSS. *Méd. sur l'Évang. Dern. sem. du Sauveur*, 83^e jour. || 5^e *Si* se répète devant deux substantifs. Et je serais heureux, si la foi, si l'honneur, Ne me reprochaient point mon injuste bonheur, RAC. *Bajaz.* III, 4. || On peut mettre le verbe au singulier, si les deux substantifs sont pris dans un sens disjonctif : Si votre père, si votre mère vient à mourir, c'est-à-dire si votre père meurt, ou si votre mère meurt; c'est l'un des deux substantifs qui est sujet. Mais on dira : Si l'amour, si la reconnaissance m'attachent à vous, parce que ces deux choses existent ensemble et que les deux substantifs sont le sujet complexe de la proposition. || 6^e *Si*, dans une construction elliptique où il n'y a pas de membre principal, exprime une sorte de souhait. Si j'arrondissais mes États! Si je pouvais remplir mes coffres de ducats! Si j'apprenais l'hébreu, les sciences, l'histoire! Tout cela c'est la mer à boire, LA FONT. *Fabl.* VIII, 25. Encore s'il eût plu à Dieu de lui conserver ce goût sensible de la piété qu'il avait renouvelé dans son cœur au commencement de sa pénitence! BOSS. *Anne de Gonz.* Encor si ce banni n'eût rien aimé sur terre! V. HUGO, *Crépuscule*, 5. || Dans une construction semblable, il exprime quelquefois une forte affirmation et comme une sorte d'indignation de ce qu'on met la chose en doute. Comment, coquine, si je suis malade, si je suis malade, impudente! VOL. *Mal. imag.* I, 5. Albert : Vous avez donc guéri de ces maux quelquefois? — Crispin : Moi? Si j'en ai guéri! Ah! vraiment je le crois, REGNARD, *Fol. amour*, III, 7. Quoi! vous regrettez Minutolo? — Isabelle : Si je le regrette! LA MOTTE, *Minutolo*, sc. 14. Vous vous en souvenez? — Si je m'en souviens! BRAEUS, *Avoc. Pat.* I, 6. Zaïre, vous m'aimez? — Dieu! si je l'aime, hélas! VOLZ. *Zaïre*, IV, 2. || Ah si!... avec une suspension, exprime un souhait qu'on ne veut ou n'ose exprimer. Ils s'aiment jusqu'au bout, malgré l'effort des ans; Ah! si... mais autre part j'ai porté mes présents, LA FONT. *Phil. et Bauc.* || 7^e Avec si on peut quelquefois sous-entendre un verbe antécédent. Je ne puis dire assurément quand je partirai d'ici, si dans un mois, dans deux ou dans trois, voir. *Lett.* 25. Vous m'aimez, je l'ai su de votre propre bouche; Je l'ai su de Dorante, et votre amour me touche, Si trop peu pour vous rendre un amour tout pareil, Assez pour vous donner un fidèle conseil, COAN. *Suite du Ment.* V, 5. Si l'on considère son ouvrage incontinent après l'avoir fait, on en est encore tout prévenu; si trop longtemps après, on n'y entre plus, PASC. *Pens.* III, 2 bis, édit. HAVET. Si j'épouse une femme avare, elle ne me ruinera point; si une joueuse, elle pourra m'enrichir; si une savante, elle pourra m'instruire; si une prude, elle ne sera point emportée; si une emportée, elle exercera ma patience; si une coquette, elle voudra me plaire; si une galante, elle le sera peut-être jusqu'à m'aimer, LA BAUV. III. Chacun peut écrire chez nous [Anglais] ce qu'il pense, à ses risques et périls; c'est la seule manière de parler à sa nation; si elle trouve que vous avez parlé ridiculement, elle vous siffle; si séditieusement, elle vous punit; si sagement et noblement, elle vous aime et vous récompense, VOLZ. *Dial.* XXV, 9. Vous êtes digne ou indigne de la grâce que vous implorez; si digne, il [Dieu] le sait mieux que vous; si indigne, on commet un crime de plus en demandant ce qu'on ne mérite pas, ID. *Dict. phil. Prières.* || Sur cette construction, Condillac remarque : La Bruyère paraît aimer ce tour, et en fait usage assez souvent; mais il ferait encore mieux de supprimer les *si* et de dire : si j'épouse, Hermas, une femme avare, elle ne me ruinera pas; une joueuse, elle pourra m'enrichir, *Art d'écr.* I, 40. La construction conseillée par Condillac est bonne sans doute; mais l'autre est meilleure. || 8^e *Si* admet aussi d'autres ellipses de verbes. M. le Prince avait couru plusieurs gentilshommes à son ballet; mais ils s'en excusèrent; si par faute d'argent ou pour autres considérations, c'est à vous à le deviner, MALH. *Lett. à Peiresc*, 13 févr. 1645. Tessé fut déclaré pléipotentiaire du roi à Rome avec pouvoir de prendre le titre d'ambassadeur si et quand il le

jugerait à propos, ST-SIM. 207, 34. || 9^e *Si* s'emploie pour exprimer non une supposition, mais une chose certaine. Si je suis gai, c'est que j'en ai le sujet; cela veut dire : je suis gai et j'en ai sujet. S'il est pauvre, faut-il le mépriser? Comment oser-tu dire que tu es de noble race, si tu es le plus traître de tous les hommes? SCARR. *Rom. com.* II, 14. Si la lune est pesante à la manière des corps terrestres; si elle est portée vers la terre par la même force qui les y porte; si, selon l'expression de M. Newton, elle pèse sur la terre, la même cause agit dans tout ce merveilleux assemblage de corps célestes, FONTEN. *Newton.* || 10^e D'autres fois *si* marque opposition. Si la vie et la mort de Socrate sont d'un sage, la vie et la mort de Jésus sont d'un Dieu, J. J. ROUSS. *Ém.* VI, 11. || 11^e S'il le fut, si jamais il le fut, et autres locutions de ce genre équivalent au superlatif. Ce chasseur perce donc un gros de courtisans, Plein de zèle, échauffé, s'il le fut de sa vie, LA FONT. *Fabl.* XII, 12. || 12^e Et, ou si quelque autre chose... et, ou si rien..., se disent pour exprimer en bloc tout ce qu'on ne veut pas énumérer. Un torrent, ou s'il est rien de plus impétueux. Elle redevient rose, Cillet, aurore, et si quelque autre chose De plus riant se peut imaginer, LA FONT. *Abbesse.* || 13^e Que si s'emploie quelquefois au commencement des phrases pour *si*. Que si vous m'alléguez cette raison, je dirai... voy. QUE 2, n^o 18. || 14^e Combien. Vous savez si je vous aime. || 15^e *Si* construit de façon que le membre de phrase qu'il gouverne, joue le rôle de substantif composé. Tout ce que je lui demande [à M. de Grignan], c'est de conserver votre cœur et le mien... songez que je recevrai comme une grâce s'il m'oblige à l'aimer toujours, sév. à Mme de Grignan, 13 oct. 1673. || 16^e Il marque le doute, l'interrogation. Je ne sais s'il est arrivé. Je doute si vous viendrez à bout de cette affaire. Dites-moi si vous irez là. Je laisse au jugement de mes auditeurs si je me suis assez bien acquitté de ce devoir pour justifier par là ces deux scènes, COAN. *Cid, éram.* Et je remets, madame, au jugement de tous Si qui donne à vos gens est sans amour pour vous, Et si ce traitement marque une âme commune, ID. *Ment.* IV, 8. Et je suis en suspens si, pour me l'acquiescer, Aux extrêmes moyens je ne dois point courir, MOL. *Vét.* III, 2. Je suis dans l'incertitude si, pour me venger de l'affront, je dois me battre avec mon homme, ou bien le faire assassiner, ID. *Sicilien*, 13. || 17^e Ou si, ou bien si, forme interrogative. Justes ceux! me trompé-je encore à l'apparence, Ou si je vois enfin mon unique espérance? COAN. *Cid*, III, 6. Tombé-je dans l'erreur, ou si j'en vais sortir? ID. *Héracl.* IV, 4. Avez-vous oublié que vous parlez à moi, Ou si vous présumez être déjà mon roi? ID. *Rod.* IV, 3. Mandez-moi les sentiments de ma tante sur notre succession : veut-elle suivre mon exemple, ou si elle veut retirer ma part? sév. 27 févr. 1679. Hé bien, seigneur, hé bien trouvez-vous quelques charmes à voir conler des pleurs que font verser vos armes, Ou si vous m'enviez, en l'état où je suis, La triste liberté de cacher mes ennuis? RAC. *Alex.* IV, 2. Tout genre d'écarter reçoit-il le sublime, ou s'il n'y a que les grands sujets qui en soient capables? LA BRUY. I. A-t-elle [la loi] introduit les fidéicommiss, ou si elle les tolère? ID. XIV. Voilà, dit le chevalier, un réveil assez gai et assez bouffon; et à qui en as-tu donc, ou si c'est aux anges que tu ris? HAMILT. *Grammont, introd.* Enfin exigea-t-il vos hommages comme un tyran, ou s'il mérita votre tendresse comme un vrai père? MASS. *Orais. fun. Villeroy*, I. || À propos des vers de Corneille cités ci-dessus : tombé-je dans l'erreur, ou si j'en vais sortir, etc.? Voltaire dit : « Il faut : ou bien vais-je en sortir? Il n'y a qu'un cas où ce *si* est admis, c'est en interrogation : si je parle? si j'obéis? si je commets ce crime? On sous-entend : qu'arrivera-t-il? qu'en penserez-vous? » *Comm. Corn. Rem. Héracl.* IV, 4. Il est impossible de donner son assentiment à la critique de Voltaire. La tournure qu'il blâme est bonne en soi, et à pour elle les meilleurs auteurs. || 18^e Si tant est que, avec le subjonctif, s'il est vrai que, avec le sens d'une concession que l'on fait, sans être bien convaincu soi-même. Si tant est que la chose soit comme vous dites, il faudra... || 19^e Si ce n'est, excepté. Si ce n'est eux, quels hommes eussent osé l'entreprendre? Il vous ressemble, si ce n'est qu'il a les cheveux plus noirs. Si ce n'est toi, c'est donc ton frère, LA FONT. *Fabl.* I, 40. || 20^e Si ce n'était... sans... Si ce n'était la crainte de vous déplaire. Dans ce cas

on peut supprimer *si*. N'était la crainte de vous déplaire, je parlerais hardiment. || 21^e Si... ne, à moins que. Si je ne me trompe. || 22^e S. m. Un si, une objection. L'un alléguait que l'héritage était frayant et rude, et l'autre un autre si, LA FONT. *Fabl.* VI, 4. Les si, les car, les contrats sont la porte, Par où la noise entra dans l'univers, ID. *Belf.* Ces protestations ne coûtent pas grand'chose, Alors qu'à leur effet on pareil si s'oppose, MOL. *Dép. am.* II, 2. Que le diable l'emporte avec tes si et tes mais, REGNARD, *Ret. impr.* 15. Je vous félicite d'avoir obtenu pleine et entière justice, et d'avoir été loué de vos contemporains sans si, ni mais, ni car, nIDER. *Lett. à Falconet*, févr. 1766. J'en ai deux autres [lettres] que, quoi que tu puisses croire, je ne changerai sûrement pas contre celles-là, quand tous les si du monde y seraient, J. J. ROUSS. *Idéol.* VI, 2. Les si, les mais, les oui, les non, Toujours à contre-sens, toujours hors de saison, Échappent, au hasard, à sa molle indolence, DELILLE, *Conv.* II. || On dit de même : Il a toujours des si, des mais. || 23^e *Si*, substantif, s'emploie populairement aussi pour marquer un défaut dans la chose dont il s'agit. Voilà un bon cheval; il n'y a point de si. Quel si y trouvez-vous? || Proverbe. Avec un si on mettrait Paris dans une bouteille. — REM. *Si* perd son i devant *il* et *ils* : s'il vient, s'ils viennent. Mais il ne le perd devant aucun autre mot, par quelque voyelle que ce mot commence. — HIST. IX^e s. Si Loddwigs sacrament que son fradre Karlo jurat, Conservat, *Serment.* || X^e s. [Elle] Volt lo seule [siècle] lazsier, si ruovet [l'ordonne] Crist, *Eulalia.* || XI^e s. Sed il fut graim [chagrin], ne l'estut [il n'est besoin] demander, *St Alex.*, XXVI. S'en volt ostages [s'il on veut otages], e vos l'on enveiz, *Chans. de Rol.* III. Se il l'ust vif, je l'eüsse amenet, *ib.* LIII. || XII^e s. Nule chançon ne m'agrée, S'el ne vient de fine amor, *Couci*, I. Je chantasse volentiers liement, Se j'en trouvasse en mon cuer l'acholhon [l'occasion], *ib.* IX. Mais je ne puis dire, se je ne ment [à moins de mentir], Qu'iaie [que j'aie] d'amors nule rien se mal non, *ib.* Se j'avole [quand même j'aurais] le sens qu'ot Salemons, Si me ferolt Amors pour fol tenir, *ib.* XIII. J'ai assez plus de duel [deuil] et de pesance, que n'auroit jà li rois, s'il perdoit France, ID. XXIV. || XIII^e s. Je n'entreprendrai cestui plait ne autre, se parvos consans non, VILLEH. XLVIII. Je verroie les membres et ta teste trancher, Se j'mais ne devoie [quand je ne devrais jamais] en France repaïer, *Berte*, XIX. Dont doi je prendre en gré se j'ai froid et pouverte [pauvreté], *ib.* XXXV. Ah! mere, fait-elle, com ariez curez marri, Se vous saviez... *ib.* LIX. Car se ne fust mal et pechiés Dont li mondes est entechiés, L'on eüst onques roi veü, Ne juge en terre congneü, *la Rose*, 5594. || XV^e s. Si vous plait, vous nous direz quelle chose ceux de la Calongne ont dit ni fait envers vous, FROISS. II, III, 34. Fiez vous y; à qui? en quoy? Comme je voy, riens n'est sans sy, CH. NOËL. *Rondeau.* Brief, c'est une droicte plaisance, Que d'ourr mignons en banequetz; Car en celle où l'on met l'avance, Il y a toujours sy ou mès, COQUILL. *Droits nouv.* Et que se ledit bastard ne se trouvoit point chargé d'avoir voulu..., que incontinent le feroit delivrer, COMM. I, 4. || XVI^e s. Si tu es de Dieu, si parle; si tu es de l'autre, si t'en va, RAB. *Garg.* I, 34. En vos propositions tant y a de si et de mais, que je ne scaurois rien fonder, ID. *ib.* III, 40. Où il n'y a nulle promesse assurée, nous avons à prier Dieu sous si et condition, CALV. *Inst.* 694. Bref, on l'eust pris pour paradis terrestre, S'Eve et Adam dedans eussent esté, MAROT, I, 168. Mais si tu m'en eusses parlé, Ton affaire en fust mieux allé, ID. I, 499. O si tant vivre en ce monde je peusse, Qu'avant mourir loisir de chanter j'eüsse Tes nobles faits... ID. I, 229. La dame sans si [sans défaut], ID. II, 349. Croyés que sy ce n'estoit le service que je scay bien que vous faictes à Madame, je... MARG. *Lett.* 3. J'espère, si le temps s'adoulist ou qu'elle [la reine malade] fasse une pierre, que ce sera la guérison, ID. *ib.* XL. Pourquoy... si ce n'est à fin que... MONT. I, 400. Si l'affection est parfaite, et qu'on la surcharge encores... ID. I, 225. S'elle de loing voit quelque arme qui luise, S'elle voit rien qui façon d'armes aye, Lors son Roger elle croit qu'elle advise, LA BOÉTIE, 486. Si leurs forces de terre sont grandes, celles de mer ne le sont moins, LANOUE, 406. Si ce mien labour sera si heureux que de vous contenter, à Dieu en soit la louange, AMYOT, *Préf.* XXVII, 55. S'Europe avoit l'estomach aussi beau... RONS. 32. Mais abaye de loin, si de quelque personne... Au mi-

lieu de nos jeux nous estions espiez... ID. 744. Je veux entonner ta louange, Et l'envoyer de Loire à Gange, Si tant loin peut aller ma voix, ID. 466. Et bien! vous, conseillers des grandes compagnies, Fils d'Adam qui jouez et des biens et des vies, Dites vrai, c'est à Dieu que compte vous rendez, Rendez-vous la justice, ou si vous la vendez? D'AUR. *Trag.* III. Que si Dieu prend en grès ces promesses, je veux, Quand mes fruits seront meurs, lui paier d'autres vœux, ID. *ib.* IV. On ne peut rien objecter à cette reine [Catherine de Médicis], sinon le seul si de vengeance, si la vengeance est un si, puisqu'elle est si belle et si douce, BRANT. *Dames ill.* p. 7, dans LACURNE. Si on y emploiera les armes, *Mém. de Bellière et de Sillery*, p. 203, dans LACURNE.

— ETYM. Provenç. et espagn. *si*; portug. et ital. *se*; du lat. *si*, archaïque, *sei*; ombrien, *svè*; osque, *svai*. Les formes *svè*, *svai* font conjecturer que *sei* ou *si* représente le locatif de *sva*, et signifie en soi, étant que.

2. **SI** (*si*), *adv.* || 1° Tellement (sens le plus voisin de l'étymologie : *sic*, ainsi). Il n'y avait plus que quatre petits mots dans la langue française : la reine est si bonne! RETZ, *Mém.* I. Il ne faut pas toujours être si délicat, LA FONT. *Fabl.* VIII, 47. Voilà le plus beau des éventails... je n'ai jamais rien vu de si joli, sév. 6 avr. 1672. Une main si habile eût sauvé l'Etat, si l'Etat eût pu être sauvé, BOSS. *Reine d'Angleterre*. Et j'espérais ma part d'une si riche proie, RAC. *Athal.* III, 3. Je veux aujourd'hui vous exposer les règles de la foi sur un point si important de la doctrine chrétienne, MASS. *Carême, Vocation*. Jean Corvin Huniade, ce fameux général des armées hongroises, qui combattit si souvent Amurat et Mahomet II, volt. *Mœurs*, 89. Ces pauvres Savoyards sont de si bonnes gens, J. ROUSS. *Conf.* VI. La nymphe était si belle, et son amant si tendre, DELILLE, *Trois règnes*, II. || Familièrement, pas si bête, c'est-à-dire il n'est pas si bête, ou cela n'est pas si bête, ou je ne suis pas assez bête pour faire cela. || 2° *Si*, avec *que* dans un autre membre de phrase et l'indicatif, tellement... que. Le vent est si grand qu'il rompt tous les arbres. Ce temps, si long que l'on use à composer un long ouvrage, [le prédicateur devrait] l'employer à se rendre si maître de sa matière, que les tours et les expressions naissent dans l'action et coulent de source, RAC. *Athal.* XV. Le monde est si corrompu que l'on acquiert la réputation d'homme de bien seulement en ne faisant pas de mal, DE LÉVIS, *Pensées*, v. || 3° *Si*, avec *que* et l'infinitif, au point de. Je ne me repais pas de pensées si vaines que de m'imaginer... nesc. *Méth.* VI, 7. Si quelques prêtres se trouvaient si horriblement méchants que de se laisser aller à cette diabolique impiété, *Statuts synod. de Le Gouverneur, évêque de Saint-Malo*, art. 21 (1628). Celui-ci [Eunus adopté par Esope] le paya d'ingratitude, et fut si méchant que de souiller le lit de son bienfaiteur, LA FONT. *Vie d'Esopé*. Mais je ne me crois pas si chéri du Parnasse, Que de savoir orner toutes ces fictions, ID. *Fabl.* II, 4. Et j'ai eu un aïeul, Bertrand de Sotenville, qui fut si considéré en son temps, que d'avoir permission de vendre tout son bien pour le voyage d'outre-mer, MOL. *G. Dandin*, I, 5. Ouais! je ne croyais pas que ma fille fût si habile, que de chanter ainsi à livre ouvert, ID. *Mal. imag.* II, 6. Eh bien! nous avons aimé un homme... et nous avons été si sotté que de l'épouser [mariage de Mme de Coligny et de la Rivière], sév. à *Mme de Guizot*, 23 janv. 1682. Il me semble qu'il y a vingt ou vingt-cinq ans vous n'étiez point si innocente que de ne pas savoir quel jour c'était que le lendemain de la veille de la Pentecôte, ID. à *Mme de Grignan*, 12 janv. 1676. Es-tu toi-même si crédule que de me soupçonner d'un courroux ridicule? RAC. *Bajaz.* IV, 7. || On peut supprimer le *que*. Qui te rend si hardi de troubler mon breuvage? LA FONT. *Fabl.* I, 10. Elle [Mme d'Heudicourt] a été si sotté de donner scrupuleusement dans l'étoffe [dépende en étoffe], sans rien mettre à part [sur une somme donnée pour des habits], sév. 16 oct. 1676. Le pauvre Chardon de la Rochette, qui toute sa vie fut si simple de croire obtenir par la science une place de savant, P. L. COUR. *A MM. de l'Académie*. || 4° *Si*, dans une phrase négative suivie de *que*, veut le subjonctif. Il n'a pas été si leste qu'il ne soit tombé. || 5° *Si*, suivi de *qui*, ne s'emploie que dans une phrase négative et veut le subjonctif. Il n'y a si vil praticien qui, au fond de son étude sombre et enfumée, ne se préfère au laboureur qui jouit du ciel, LA BRUYÈRE, VII. || 6° *Si* devant

un adjectif ou un adverbe, au commencement de la phrase et ayant une force exclamative, tant est... || Si fort tous les pécheurs s'endorment tranquillement dans cette espérance qu'ils se convertiront un jour! MASS. *Avent, Délai*. Il [Dieu] nous a pour ainsi dire portés lui-même sur ses ailes au haut de la roue; si rapidement nous y sommes montés! ID. *Carême, Danger des prospér. temp.* || Ironiquement. Vous deviez si bien venir! je vous ai attendu toute la journée. || 7° Il peut s'employer devant les expressions adverbiales; des grammairiens ont prétendu le contraire; mais de bons auteurs en ont usé de la sorte. Vous voyez bien, mes pères, qu'il y a peu d'opinions que vous ayez si à tâche d'établir, PASC. *Prov.* XV. L'extravagance y paraît si à découvert, qu'elle ne laisse presque pas de lieu à la méprise, MASS. *Carême, Resp. humain.* || Il peut même précéder un substantif. Ces conjectures ne sont pas si conjectures que tu penses, J. J. ROUSS. *Hél.* V, 13. || 8° Il sert d'adverbe de comparaison en place de *aussi*, *autant*; mais il ne s'emploie qu'avec la négation ou dans une phrase interrogative. Mais de ces soupirants qui vous offraient leur foi, Aucun ne vous eût mise alors si haut que moi, CORN. *Tite et Bérén.* I, 2. Eh bien, ils se batront, puisque vous le voulez; Mais Rodrigue ira-t-il si loin que vous allez? ID. *Cid*, II, 5. Avez-vous jamais ouï parler d'une étoile si brillante que celle du roi? sév. 13 oct. 1677. Je n'ai jamais vu rien de si beau, de si bon, de si aimable, de si net, de si bien arrangé, de si éloquent, de si régulier, en un mot de si merveilleux que votre lettre, MAINTENON, *Lett. à Mme de Champigny*, t. III, p. 173, dans PUGENS. Dans la monarchie il n'y a pas une force si réprimante que dans les autres gouvernements, MONTESQ. *Esp.* V, 7. || 9° *Si* employé pour aussi dans une phrase affirmative a vieilli. Plein d'un amour si pur et si fort que le nôtre, CORN. *Sur.* I, 3. On y fait si bonne chère qu'on veut, HAMILT. *Gramm.* 10. || L'usage n'a conservé que la locution familière : Si peu que vous voudrez, si peu que rien, c'est-à-dire aussi peu que vous voudrez, très-peu. || Si... comme, se disait jadis pour aussi... que; cette tournure a vieilli. Il n'est rien de si beau comme Calixte est belle, MALH. Je vous félicite, vous, d'avoir une femme si belle, si sage, si bien faite comme elle est, MOL. *Méd. malgré lui*, II, 4. Il ne paraît pas que la paix soit si proche comme je vous l'avais mandé, sév. 24 juin 1672. || 10° *Si*... que, quelque... que. Si mince qu'il puisse être, un cheveu fait de l'ombre. Protéilas sera prêt à le faire [le bien] avec vous pour conserver l'autorité; mais, si peu qu'il sente en vous de facilité à vous relâcher... FÉN. *Tél.* XIII. || Avec ellipse du *que*. Une figure, si régulière soit-elle, n'est pas agréable à la vue lorsque... DESC. *Musique, choses à remarquer*. || Si peu que, le peu que. Si peu que j'ai d'espoir ne luit qu'avec contrainte, CORN. *Poly.* III, 4. Divers petits commandants qui étaient le jouet des barbares [sur la fin de l'empire romain], et qui consumaient si peu qu'ils avaient de force à se supplanter les uns les autres, MÉZER. *Abr. de l'hist. de France*, ann. 455. On se réjouit de ce qu'on pourra faire bonne chère en toute licence : plus de jeûnes, plus d'austérités; si peu de soin que nous avons peut-être apporté durant ce carême à réprimer le désordre de nos appétits, nous nous en relâcherons tout à fait, BOSS. 1^{er} sermon, *Jour de Pâques*, I. || 11° *Si* que, de telle sorte que. La belle sut de la beauté le prix, Si que bientôt, nouvelle Cythérée, Paris la vit en ses murs admirée, CHAUL. à *Mme de Valois*. || 12° *Si* bien que, tellement que, de sorte que. La Pluie nous surprit en chemin, si bien que nous nous égarâmes. ... Si bien qu'encore qu'elle ait des yeux, si ne voit-elle rien, RÉGNIER, *Sat.* IX. Nul animal n'avait affaire dans les lieux que l'ours habitait, Si bien que, tout ours qu'il était, il vint à s'ennuyer, LA FONT. *Fabl.* VIII, 10. || Si bien donc, se dit interrogativement en reprenant un sujet de conversation. Si bien donc que vous allez trouver M. et Mme Oronte? LE SAGE, *Crispin rival*, 19. || 13° *Si*, signifiant étymologiquement ainsi, est quelquefois employé comme particule affirmative, mais seulement dans le cas où il s'agit de détruire une négation précédente. Vous dites que non, je dis que si. Vous gagez que non, je gage que si. Est-ce que vous n'allez pas à Paris? Si, j'y vais. || On répond *si* et non *oui*, parce que, les phrases étant négatives, on ne saurait si *oui* détruit la négation ou la confirme. Il faut ajouter que le mot *si*, étant destiné à détruire une opinion exprimée par notre interlocuteur,

n'est pas une tournure polie quand on parle à ses supérieurs. On emploie alors une autre formule, comme : je vous demande pardon, JULIEN. || 14° *Si* fait, *locut.* qui s'emploie pour affirmer le contraire de ce qui a été dit. Je crois qu'il n'a pas été là. — Si fait, il y a été. Si fait vraiment. Je ne saurais manger. — Si fait bien moi, je meure, MOL. *Sgan.* 7. Si fait, mon enfant, par-ci, par-là, dans de certains moments, DANCOURT, *Renaud et Armide*, sc. 12. || Si fait, c'est-à-dire ainsi fait. || Si ferai, si ferai-je, autres façons d'affirmer, qui signifient je ferai ainsi. Quoi! dit-il, sans mourir, je perdrai cette somme! Je ne me prendrai pas! eh! vraiment si ferai, Ou de corde je manquerai, LA FONT. *Fabl.* IX, 16. || Cette tournure a vieilli; cependant elle se dit encore. On la trouve dans cette phrase de J. J. Rousseau : Les expressions sont toujours plus recherchées et les oreilles plus scrupuleuses dans les pays plus corrompus; s'aperçoit-on que les entretiens de la halle échauffent beaucoup la jeunesse qui les écoute? si font bien les discrets propos du théâtre, et il vaudrait mieux qu'une jeune fille vît cent parades qu'une seule représentation de l'*Oracle*, *Lett. à d'Alemb.* sur les spectacles. || Si donnons en mandement, formule fréquente dans les anciens édits. || 15° Familièrement. Que si, pour si fait. Vous n'y irez pas? — Que si. Vous ne ferez donc pas cela? — Oh! que si. || Substantivement. Eux de recommencer la dispute à l'envi Sur le que si, que non; tous deux étant ainsi, Une mente apaisa la noise, LA FONT. *Fabl.* IX, 14. On la [la Discorde] reçut à bras ouverts, Elle et que-si-que-non son frère, ID. *ib.* VI, 20. || 16° Pourtant, toutefois (ce sens vieillit). Si faut-il qu'à la fin j'acquiesce ma promesse, MALH. IV, 4. Si ne faut pas abandonner tout d'un coup à la censure publique quinze ou seize années de notre histoire, DALZ. *Disc. à la rég.* Mais, quoique le repos règne en ma conscience, Si ne puis-je endurer avecque patience Des termes dont un jour vous vous repentirez, MAIRET, *Soliman*, IV, 4. On m'a pourvu d'un cœur peu content de soi-même, Inquiet et fécond en nouvelles amours; Il aime à s'engager, mais non pas pour toujours; Si faut-il une fois brûler d'un feu durable, LA FONT. *Éleg.* III. Moron : Je le connais, ma peine sera inutile. — La princesse : Si faut-il pourtant tenter toute chose, et éprouver si son âme est entièrement insensible, MOL. *Princ. d'Él.* III, 5. Je n'ai point d'argent à prêter; si ai bien à mettre à profit honnête, PASC. *Prov.* VIII. Vous avez beau faire : si faut-il croire, ou nier, ou douter, ID. *Pens.* XXV, 49, édit. HAVET. Ma partie est puissante et j'ai tout lieu de craindre... Si pourtant, j'ai bon droit, RAC. *Plaid.* I, 7. Jamais de son pays ne vint lettre de change, Et, quoiqu'il mange peu, si faut-il bien qu'il mange, REGNARD, *le Bal*, 13. Le roi, se fâchant davantage, dit que si fallait-il pourtant qu'elle [Mme de Torcy] le sût [ce qu'il avait dit], ST-SIM. 186, 235. || On a dit dans le même sens : si est-ce que Me trompe qui pourra; si est-ce qu'il ne saurait jamais faire que je ne sois rien, tandis que je penserai être quelque chose, DEST. *Méd.* III, 3. Et encore qu'il y ait en l'homme autre chose que la raison, si est-ce néanmoins qu'elle est la partie dominante, BOSS. *Pens. chrét.* 33. || Et si, même signification. Depuis trente ans, c'est elle, et si, ce n'est pas elle, RÉGNIER, *Sat.* X. Je la fuis, je la crains, et si, je l'aime encore, TRISTAN, *Panthée*, II, 4. J'ai la tête plus grosse que le poing, et si, je ne l'ai pas enflée, MOL. *Bourg. gent.* III, 5. Je n'ai encore vu personne qui ne soit charmé de votre Instruction; et si, j'en ai ouï parler à bien des gens, MAINTENON, *Lett. au card. de Noailles*, 2 déc. 1697. Il n'y en aura jamais qui fasse son chemin si promptement que vous; et si, ils aiment à aller vite, ces messieurs-là, DANCOURT, *Vacances*, sc. 3. || Dans cet emploi on prononce *si* en appuyant dessus et en faisant une petite pause. Ce mot énergique et vil, quoiqu'il ait vieilli, ne doit pas tomber en désuétude.

— REM. 1. *Si* ne doit modifier les participes passés que lorsqu'ils sont adjectifs. On dit bien : un homme si éclairé, si rangé; mais on ne dit pas : une éclipse si observée; il faut dire : si exactement observée; et alors *si* modifie, non le participe, mais l'adverbe. || 2. Il vaut mieux répéter le *si* devant les adjectifs et les adverbes, et dire : vous êtes si sage et si avisé, que de dire : vous êtes si sage et avisé. Cependant cette dernière façon n'est pas absolument à repousser.

— HIST. IX^e s. In quant Deus savir et podir me dunat, si salvarai eo [je]... *Serment*. || X^e s. Et si

horrible que le grand nombre semât, et le petit recueillit, *VOLT. Lett. sur les Anglais*, 9. || 4° Époque célèbre par quelque prince renommé, par quelque grand homme, par quelque grande œuvre. Le siècle d'Homère. Le siècle de l'invention de l'imprimerie. Le siècle de Périclès. Corneille commença, en 1636, par la tragédie du Cid, le siècle qu'on appelle de Louis XIV, *VOLT. Mœurs*, 170. Dans le siècle qu'on nomme de Léon X, ce pape Léon X avait-il tout fait? n'y avait-il pas d'autres princes qui contribuèrent à polir et à éclairer le genre humain? *id. Lett. Harvey*, 1740. Notre siècle, j'en conviens encore avec Votre Majesté, ne vaut pas le siècle de Louis XIV pour le génie et pour le goût; mais il me semble qu'il l'emporte pour les lumières, pour l'horreur de la superstition et du fanatisme, *D'ALEMB. Lett. au roi de Pr.* 14 février 1774. Le siècle de Louis XIV a-t-il un ouvrage philosophique à mettre à côté de l'Émile? *MARONTEL, Œuvr.* t. IV, p. 430. Le siècle de Médicis, qui fut pour l'Italie le règne le plus florissant des lettres et des arts, *id. ib.* p. 392. || 5° Il se dit relativement à la civilisation, à l'état des mœurs des hommes dans le temps dont on parle. Un siècle de corruption. Cet homme n'est pas au niveau de son siècle. Tu vois, ma Stratonice, en quel siècle nous sommes, *CORN. Poly.* 1, 3. Mais son triste mérite, abandonné de tous, contre ce siècle aveugle est toujours en courroux, *MOL. Mis.* v, 3. Quand il [Dieu] a fait dans ses ennemis aussi bien que dans ses serviteurs ces belles lumières d'esprit, ces rayons de son intelligence, ces images de sa bonté, ce n'est pas pour les rendre heureux qu'il leur a fait ces riches présents, c'est une décoration de l'univers, c'est un ornement du siècle présent, *BOSS. Louis de Bourbon*. Vous lui allez voir [à Jurieu] aujourd'hui déchirer les siècles les plus purs, flétrir le christianisme dès son origine... *id. 1^{er} avert.* II. Siècle vainement subtil où l'on veut pécher avec raison, où la faiblesse veut s'autoriser par des maximes, *id. Anne de Gonz.* Hypocrisie, caractère de notre siècle, ou, pour mieux dire, caractère de tous ces siècles où le libertinage a régné, *BOURDAL. Serm.* 24^e dim. après la Pentecôte. *Dominic.* t. IV, p. 446. Ainsi qu'en sots auteurs, Notre siècle est fertile en sots admirateurs, *BOIL. Art p.* 1. Celui qui n'a égard en écrivant qu'au goût de son siècle songe plus à sa personne qu'à ses écrits, *LA BRUY.* 1. Les beaux siècles de la république romaine, *VOLT. Vingénu*, 10. Personne n'ose convenir franchement des richesses de son siècle; nous sommes comme les avarés, qui disent toujours que le temps est dur. *id. Mél. litt. Nouv. du Parnasse*. Dans quel siècle vivons-nous, et après quel siècle? *id. Lett. Cideville*, 8 déc. 1736. Il semble que le propre des siècles d'ignorance est de représenter la nature plus grossière, mais aussi plus vraie; et celui des siècles de lumière, de la peindre plus délicate, mais plus déguisée, *D'ALEMB. Œuvr.* t. III, p. 361. Ah! madame, me dit le comte avec dépit, vous êtes bien de votre siècle! *MARONTEL, Cont. mor. Heureusement*. Il est un degré de talent où l'on ne peut plus apercevoir, entre deux hommes livrés aux mêmes recherches, d'autre différence que celle de leur siècle, *CONDORCET, Linné*. Eh! quel temps fut jamais en vices plus fertile? Quel siècle d'ignorance, en beaux faits plus stérile, que cet âge nommé siècle de la raison? *OLBERT, Le XVIII^e siècle*. D'un siècle sans espoir naît un siècle sans crainte, *A. DE MUSSET, Rolla*. || Un nouveau siècle, une ère qui se distingue par des idées plus grandes, plus humaines. Il me semble qu'il se forme un nouveau siècle, *VOLT. Laharpe*, 10 oct. 1775. || 6° Par exagération et famillement. Un espace de temps qu'on trouve trop long. Votre absence a duré un siècle. Un siècle de tourments, de douleurs. Il y a un siècle que l'on ne vous a vu, *DANCOURT, Agitateurs*, 11, 8. Il y a un siècle, mon cher et grand philosophe, que je ne vous ai rien dit, *D'ALEMB. Lett. à Voltaire*, 2 sept. 1760. S'il ne me trouvait pas, il faudrait boudier des siècles, *POINSINET, Cercle*, sc. 3. || 7° Terme de l'Écriture. Dans tous les siècles des siècles, à tous les siècles, aux siècles des siècles, éternellement. C'est pour cela que les peuples publieront éternellement vos louanges dans tous les siècles des siècles, *SAGI, Bible, Psaum.* XLIV, 18. Ces corps malheureux dévoués à l'étang de soufre et de feu dont la fumée monte jusqu'aux siècles des siècles, *FÉN. t. XVII*, p. 291. || 8° Le siècle à venir, le siècle futur, la vie future, la béatitude céleste. C'est de saintes méditations, c'est de bonnes œuvres, c'est ces véritables richesses que vous enverrez devant

vous au siècle futur, qui vous inspireront de la force [au moment de la mort], *BOSS. le Tellier*. Un chrétien n'est plus de ce monde; c'est un homme du siècle à venir; c'est le juge et l'ennemi du monde, *MASS. Carême, Samaritaine*. Vous êtes un homme du siècle, mais vous n'êtes pas un homme du siècle à venir, *id. Carême, Pardon des offenses*. || 9° Le monde, la vie mondaine, par opposition à la vie religieuse. Puissances du siècle, voyez dans quel sentier la vertu chemine, doublement à l'étroit, et par elle-même et par l'effort de ceux qui la persécutent, *BOSS. Reine d'Angleterre*. On voulait avoir des intercesseurs [les ecclésiastiques] purs du commerce des hommes, et on craignait de les rengager dans le siècle, d'où ils avaient été séparés pour être le partage du Seigneur, *id. le Tellier*. Carloman, dégouté du siècle... embrassa la vie monastique, *id. Hist.* 1, 41. Un religieux qui, malgré ses vœux, quitterait son cloître et son habit de pénitence pour rentrer dans le siècle, *FÉN. Educ. filles*, 8. Si vous êtes disciple de Jésus-Christ, ou enfant du siècle, *MASS. Mystères, Résurrection*. S'il [un enfant] paraît plus propre que les autres à soutenir la gloire de son nom et l'estime publique, on le sépare pour la terre; on le regarde comme consacré et destiné au siècle par sa naissance, *id. Mystères, Dispositions p. se consacrer à Dieu*. Un de ces hommes que le siècle loue, *id. Carême, Mauv. riche*. Nous tous chrétiens vieilliss dans le siècle et non pas dans la foi, *CHATEAUBR. Génie*, 1, 1, 6. || 10° Les quatre différents âges du monde, tels que les poètes les supposent : le siècle d'or, d'argent, d'airain, de fer. Alors, ce fut alors, sous ce vrai Jupiter, qu'on vit naître ici-bas le noir siècle de fer, *BOIL. Sat.* XI. || Fig. Siècle d'or, un temps heureux où règnent l'abondance et la paix. Le siècle doré En ce mariage Nous est assuré, *MALH. VI*, 7. On a inventé de certains termes bizarres : siècle d'or, merveille de nos jours, et on appelle ce jargon beauté poétique, *PASC. Pens.* VII, 26, éd. *PARVET*. Je transportais dans les asiles de la nature des hommes dignes de les habiter : je m'en formais une société charmante dont je ne me sentais pas indigne, je me faisais un siècle d'or à ma fantaisie, *J. J. ROUSS. 3^e Lett. à M. de Malesherbes*. || Fig. Siècle de fer, un temps rempli de guerres, de misères, de corruption. C'est par là... que le sort burlesque, en ce siècle de fer, d'un pédant, quand il veut, sait faire un duc et pair, *BOIL. Sat.* 1. || On a dit semblablement : siècles de boue et de sang, pour désigner des temps marqués par beaucoup de honte et beaucoup de sang. — *HIST.* x^e s. [Elle] Volt lo seule lazsièr, si ruovert Crist, *Eulalie*. || XI^e s. La fin del secle qui nus est en present, *Ch. de Rol.* cix. || XII^e s. Notre Signor Jhesu Crist, à cui est honors et gloire en seules des seules, *ST-BERN.* p. 560. Si li a dit : mes sire Yvain Quel siegle avez vos puis eü? Tel, fet il, qui molt m'a pleü. Pleü? por Deu, dites vos voir [vrai]? Comant puet donc boen sigle avoir, Qui voit qu'an le quiert por oëirre? *Chev. au Lyon*, v. 1550. Tant com durront li siegle, en sera reparlance, *Ronc.* p. 497. || XIII^e s. Si [de sorte] qu'à Dieu et au siecle la bonté de vous pere [paraisse], *Berte*, iv. Troi chevalier d'amors me protent, Et moult me dient qu'il voudroient De moi avoir l'amor entre : Et vous savez, fet-ele, sire, Du siecle [le monde]; si m'en aprenez Li quels doit estre miex amez, *Lai du conseil*. Mout aroit il siecles de soufrete, se marceandise n'aloit par tere, *BEAUMAN.* xxv. Et li ciecles est ores tel, que moult y a de ciaux [ceux] qui feroient volentiers comment il fussent riches... *Ass. de J.* 1, 248. Et li disoient : quant je venrè en l'autre siecle, si me rendras ce que je te baille, *JOINV.* 206. Ne nul castel tant bien assis En tot le siecle, ce m'est vis, *Partonop.* v. 4714. || XIV^e s. En laquelle ville avoit feste pour une fillette de siecle, *DU CANGE, sacularis*. || XV^e s. Elle qui peu scavoit du siecle encore, et moins lui en chaloit par la raison de jeunesse... *Perceforest*, t. 1, f^o 91. Or vous seiez auprès de moy, et me comptez de vos nouvelles; car votre venue me semble un autre siecle, *ib.* f^o 415. Les compagnons de la paroisse Sainte-Marguerite en la ville de St-Quentin signifient que ilz donroient un chapel de fleurs au mieulx chantant une chançon de siecle, *DU CANGE, sacularis*. || XVI^e s. Siecle sot met au ciel un sot, *LEROUX DE LINCY, Prov.* t. II, p. 416. Du siecle jusqu'au siecle à jamais tu es Dieu, *DESORTES, Œuvres chrest.* xviii, *Prière de Moysè* Aprenez un siecle d'ennuis et d'ordes et viles pratiques, *MONT.* IV, 466. Ce siecle, autre en ses mœurs, demande un autre

style; cueillons les fruités amers desquels il est fertile, *D'AUB. Tragiques, Princes*. — *ETYM.* Bourg. *siaique*; wallon, *sick*; provenç. *seclè*, *segle*; catal. *sigle*; espagn. *siglo*; portug. *seculo*; ital. *secolo*; du lat. *sæculum*. On en a rapproché le gaélique *saoghal*, temps de la vie. La seule orthographe authentique est *sæculum*; par conséquent le rapprochement est bon avec *saoghal*; et il ne le serait pas avec *sequi*, qui a été proposé. **SIÈGE** (siè-j'), s. m. || 1° Meuble fait pour s'asseoir. Prends un siège, Cinna, prends, et sur toute chose Observe exactement la loi que je t'impose, *CORN. Cinna*, v, 1. Ma chère, il faudrait faire donner des sièges, *MOL. Préc.* 10. J'avais un siège sous le pied; car, sans cette attention, je craindrais de ne plus reconnaître la jambe malade, et de m'y tromper comme Arlequin, *SÉV.* 29 avril 1685. Nos sièges étaient les gazons, *FÉN. Tél.* II. Si on le prie de s'asseoir, il se met à peine sur le bord d'un siège, *LA BRUY.* VI. Le siège du roi de Perse était célèbre chez les Grecs et les Romains; on conservait à Athènes, dans le Parthénon de Minerve, le siège de Xerxès, qui avait des pieds d'argent, et on l'appelait le captif, *MONGEZ, Instit. Mém. litt. et beaux-arts*, t. IV, p. 92. || Sièges de paille, de jonc, de cannes, de tapisserie, etc. sièges dont le fond est de paille, de jonc, de cannes, de tapisserie. M. le Grand et d'autres disaient l'autre jour très-sérieusement à Saint-Germain, que Monsieur de R*** avait fait un siège admirable; on crut que c'était une lecture où l'on avait vu les grands R*** dans les guerres civiles; non, c'était celui-ci qui a fait un siège de tapisserie admirable, que l'on voit dans la chambre de sa femme, *SÉV.* 387. || Terme de tapissier. Sièges à l'anglaise, sièges triplement plûqués. || Sièges de pierre, de marbre, de gazon, bancs de pierre ou de marbre, petites élévations gazonnées qu'on dresse dans les jardins. || On dit dans un sens analogue : siège rustique. || 2° Le siège d'un cocher, l'endroit où le cocher est assis pour conduire la voiture. Le cocher était sur le siège. Il monta sur le siège et se mit à côté du cocher. || Le siège d'une selle, la partie sur laquelle le cavalier s'assied. || Faux siège; il sert de base au siège, et est composé de sangles et de toile. || Étoile de seconde grandeur placée dans la constellation de Pégase. || 3° Maçonnerie en contre-haut du sol d'un cabinet d'aisance, sur laquelle on s'appuie. || Siège à l'anglaise, siège composé d'un bâti dormant et de plusieurs trappes mouvantes. || 4° Terme de marine. Assemblage de roues, montants, traverses, molettes, servant au commettage de certains cordages. || 5° La partie inférieure du corps sur laquelle on s'assoit. Un bain de siège. || L'anus. Mettre des sangues au siège. || 6° Place où le juge s'assied pour rendre la justice. Le juge était dans son siège, sur son siège. || 7° Lieu où l'on rendait la justice dans les juridictions subalternes. Je lui suis bien obligé, madame; si elle a jamais quelque procès en notre siège, elle verra que je n'oublierai pas l'honneur qu'elle me fait, de se rendre auprès de vos beautés l'avocat de ma flamme, *MOL. Comtesse d'Escarb.* 16. || Par extension, le corps et la juridiction de ces juges. Siège royal. Siège présidial. Le ressort de ce siège était de telle étendue. || 8° Évêché et sa juridiction. Siège patriarcal. Siège primatial. Siège épiscopal. Siège pontifical. Il se fit cinq sièges, que dans la suite des temps on appela patriarcaux; la préséance leur était donnée dans les conciles; entre ces sièges, le siège de Rome était toujours regardé comme le premier, et le concile de Nicée régla les autres sur celui-là, *BOSS. Hist.* 1, 44. Innocent XI, qui remplit aujourd'hui si dignement le premier siège de l'Église, *id. ib.* II, 43. || En ce sens il se dit absolument. Cet évêque a tenu le siège pendant tant d'années. || Le saint-siège, le siège apostolique, le siège du chef de l'Église catholique. Paul IV tenait le siège apostolique, *BOSS. Var.* 10. Trois nonces apostoliques qui leur apportaient [aux catholiques anglais] les consolations que reçoivent les enfants de Dieu de la communication avec le saint-siège, *id. Reine d'Angleterre*. Qu'est-ce que l'épiscopat, quand il se sépare de l'Église, qui est son tout, aussi bien que du saint-siège qui est son centre, *id. ib.* Qu'on ne s'y trompe pas : le saint-siège ne peut jamais oublier la France, ni la France manquer au saint-siège, *id. Mar.-Thér.* Grégoire VII est le premier pape qui ait osé dire que le saint-siège avait une autorité temporelle sur les rois, qui étaient ses vassaux et ses tributaires, *SAINT-FOIX, Ess. Paris*,

Œuvr. t. IV, p. 324, dans PUGENS. Il faut, comme Dumarsais l'observe après plusieurs écrivains, distinguer avec soin la cour de Rome, le pape et le saint-siège, d'ALEMB. *Eloges, Dumarsais.* || Le saint-siège fut transféré à Avignon, le pape alla résider à Avignon avec toute la cour pontificale. || 9° Capitale de certains empires. Le siège en [de l'empire assyrien] fut établi à Ninive, ville ancienne et déjà célèbre, mais ornée et illustrée par Ninus, boss. *Hist.* 1, 4. Quatre ans après, l'empereur rebâtit Byzance, qu'il appela Constantinople, et en fit le second siège de l'empire, in. *ib.* 1, 44. Busiris bâtit la fameuse ville de Thèbes, et y établit le siège de l'empire, ROLLIN, *Hist. anc. Œuvr.* t. 1, p. 449. || Fig. Elle [Mme de la Troche] s'est établie dans cette bonne ville [Paris], y faisant le siège de son empire, et le lieu de toutes ses affaires, sév. 236. || Le siège de l'empire fut quelque temps à Ravenne, l'empereur Honorius demeura quelque temps à Ravenne. || Le siège d'un tribunal, d'une cour, le lieu où réside un tribunal, une cour de justice. || On dit de même : le siège du gouvernement. Sous l'ancienne monarchie, Versailles était le siège du gouvernement. || 10° Lieu où certaines personnes ont leur principale résidence. Quoiqu'elle [une compagnie de commerce] ait des agents à Bone et à Calle, c'est à Calle qu'est le siège de ses opérations, RAYNAL, *Hist. phil.* XI, 7. || Fig. L'ignorance naturelle, qui est le vrai siège de l'homme, PASC. *Pens.* III, 18, éd. HAVET. || 11° Lieu où certaines choses ont, pour ainsi dire, leur demeure. Athènes était le siège des beaux-arts. Il lui promit une terre (ce fut celle de Chanaan), pour servir de demeure fixe à sa postérité, et de siège à la religion, boss. *Hist.* II, 2. Maître de cette ville [Jérusalem], il y établit, par ordre de Dieu, le siège de la royauté et celui de la religion, in. *ib.* II, 4. Elle [Tyr, sous la domination des Perses] continuait d'être flattée de la gloire de posséder l'empire de la mer, d'être le siège du trafic de toutes les nations... ROLLIN, *Histoire ancienne, Œuvr.* t. VI, p. 296, dans PUGENS. Ce vaste pays de l'Yémen est si beau, ses ports sont si heureusement situés sur l'Océan indien, qu'on prétend qu'Alexandre voulut conquérir l'Yémen pour en faire le siège de son empire, VOLT. *Mœurs, introd.* || Fig. Cette partie de l'âme [de Jésus-Christ] en laquelle il [le Saint-Esprit] a mis son siège, gardera toujours sa sérénité, malgré les tempêtes qui grondent au-dessous, boss. 2^e *sermon, Compagn. de la sainte Vierge*, 2. N'est-ce pas que le front est le siège de la pudeur? in. 4^e *serm. pour l'Exalt. de la Ste Croix*, 2. Le trône lui-même, grand Dieu, si vous n'y êtes assis avec le souverain, est le siège des noirs soucis, MASS. *Pet. carême, Malh. des grands*. Elle vient, et son front, siège de la candeur, Annonce en rougissant les vertus de son cœur, VOLT. *Fanat.* I, 4. Sa doctrine [de l'Évangile] n'a point son siège dans la tête, mais dans le cœur, CHATEAUB. *Génie*, I, 4. || 12° Terme de médecine. Siège d'une maladie, le lieu du corps où git l'altération matérielle dont l'existence ou la disparition coïncide avec la présence ou la cessation des phénomènes morbides. || 13° Ensemble des opérations que fait une armée pour attaquer une place et la prendre, à l'aide de travaux de terrassement combinés avec l'usage de ses armes; ainsi dit parce que l'armée assiégeante établit pour ainsi dire son siège, sa demeure autour de la place assiégée. M. le Duc fait le siège de Limbourg, sév. 490. Un capitaine également redoutable dans les sièges et dans les batailles, boss. *Louis de Bourbon*. Quelle ville a jamais vu périr onze cent mille hommes en sept mois de temps et dans un seul siège? c'est ce que virent les Juifs au dernier siège de Jérusalem, in. *Hist.* II, 8. Il [Jean Hyrcan] soutint le siège dans Jérusalem avec beaucoup de valeur, in. *ib.* I, 9. Enfin, après un siège aussi cruel que lent, rac. *Bérén.* I, 4. Nabuchodonosor mit le siège devant Tyr, lorsque l'ithobale en était roi; il ne la prit que treize ans après, ROLLIN, *Hist. anc. Œuvr.* t. VI, p. 291, dans PUGENS. La ville de Troie fut prise par les Grecs après un siège de dix ans, à peu près dans le temps que Jephthé conduisait le peuple de Dieu, in. *ib.* t. II, p. 499. De là... [chez Louis XIV] ce goût de sièges pour y montrer sa bravoure à bon marché, ST-SIM. 406, 76. Le roi de Suède, dans le commencement du siège [de Stralsund], disait qu'il ne comprenait pas comment une place bien fortifiée et munie d'une garnison suffisante pouvait être prise, VOLT. *Charles XII*, 8. Charles en forma le siège [de Frederichshall], au mois de décembre, in. *ib.* La duchesse de Montpensier, sœur du duc de

Guise et du cardinal de Lorraine, animait avec fureur les Parisiens à soutenir toutes les horreurs du siège, in. *Hist. Parl.* XXI. Miltiade, n'ayant pas réussi au siège de Paros, est poursuivi en justice, et meurt en prison 489 ans avant Jésus-Christ, BARTHÉL. *Anach.* t. VII, table 4. || Fig. Enfin cette beauté m'a la place rendue que d'un siège si long elle avait défendue, MALH. V, 4. Le mauvais air fait, pour ainsi dire, le siège de Rome; il avance chaque année quelques pas de plus, STAEL, *Cor.* V, 3. || Batteries de siège, batteries construites par l'armée assiégeante. || Pièces de siège, les bouches à feu plus particulièrement affectées au service dans les sièges. || Affût de siège, affût d'une pièce de siège. || La guerre des sièges, l'art militaire considéré dans l'exécution des sièges. || Une guerre de sièges, une guerre où l'on fait beaucoup de sièges. || Couvrir un siège, empêcher que des troupes venues du dehors n'attaquent et ne dérangent les assiégeants. Ces forces suffisaient, à la rigueur, pour l'attaque de la place [Lérida]; mais on avait lieu de craindre qu'elles ne fussent insuffisantes, s'il fallait couvrir le siège contre les attaques très-vraisemblables du dehors, THIERS, *Hist. de l'Emp.* XXI. || Lever le siège d'une place, se retirer de devant une place qu'on assiégeait. Au lieu que devant Amiens les Espagnols n'eurent une armée que cinq mois après le siège pour nous le faire lever... voir. *Lett.* 74. || Fig. et familièrement. Lever le siège, s'en aller, quitter une compagnie. || Fig. Mon siège est fait, mon parti est pris, mon opinion est formée, par allusion à l'abbé de Vertot, qui, ayant longtemps attendu en vain des notes exactes sur le siège de Rhodes, en avait terminé l'histoire avant qu'elles arrivassent, et se contenta de dire: J'en suis fâché, mais mon siège est fait. || Herbe de siège, la scrofuleuse aquatique; ce nom vient de ce qu'au siège de la Rochelle les feuilles de cette plante servirent exclusivement, assure-t-on, à défaut d'autres médicaments, pour panser les protestants qui défendaient cette place. || État de siège, état des places fortes dans lequel les pouvoirs passent de l'autorité civile à l'autorité militaire. L'état de siège peut être déclaré par une loi ou un décret; il résulte nécessairement de l'investissement ou de toute tentative de l'ennemi contre la place. || En temps de paix, suspension, pour cause de révolte ou de sédition, de l'action des lois, et mise d'une ville, d'une province sous le régime militaire. En 1832, après l'insurrection des 5 et 6 juin, Paris fut mis en état de siège.

— HIST. XI^e s. Al siège [en sa demeure] ad Aix en srez amenet, *Ch. de Rol.* XXXII. Sieges arez al greignor pareis [paradis], *ib.* LXXXVII. Il vint à Ais le mellor siet de France, *ib.* CCLXX. || XII^e s. Que s'il le vint devant l'apostolie apeler, K'ensi le purrant bien de sun sié deposer, *Th. le mart.* 42. E ore ai fait temple e à son siege au foie, BRUN. LATINI, *Trésor.* p. 407. À Romè... U est du mund li maire sege [le plus grand siège du monde], Édouard le Conf. v. 2282. Si vous dirons du roi qui tenoit son siege devant Damiette, *Chr. de Rains*, p. 400. Touz cilz qui ont cordouan ou bazzane en la foire St Ladre,... doit de chascun troussel, soit granz, soit petiz, soit venduz ou non venduz, deux sols du siege, *Liv. des mét.* 328. Et quant ce vint à Pendemain qu'il fu à son siege et dut rendre le [la] sentence, sa conscience le remort, BEAUM. XI, 23. Li arpens de bois, selon droits pris, est prisés dix sols l'arpent, mais on doit regarder le siege du bois et le [la] valor qu'il vaut, in. XXVII, 42. Dont sont tout no baron à un conseil alé, Si ont communalment et dit et devisé Que li sieges soit mis plus près de la cité; Car Sarrasin s'en issent coïement à celé, *Ch. d'Ant.* IV, 233. || XIV^e s. Item il font leur siege [repas de confrérie] chascun au l'endemain de ladite feste de Saint-Pol, DU CANGE, *sedes*. Pour toile vermeille pour doubler une couverture du siege où le roy se agenouille, OE LABORDE, *Émaux*, p. 498. || XV^e s. Le pape Gregoire onzième de ce nom tenoit le saint siege de Rome en la cité d'Avignon, FROISS. II, II, 20. Receptes de sieges de nefz alans en pescherie de harances à payer au jour de Saint Nicolas d'yver, DU CANGE, *sedes*. Du second jour de mai prolongié fut l'autre siege [sclance] jusques au dixième jour dudit mois, MONSTREL. t. I, ch. 52, p. 87, dans LACURNE. || XVI^e s. L'impression des passions va pénétrant jusques au siege de la raison, MONT. I, 50. Ayant fait donner un siege à Cinna, in. I, 129.

L'empereur, contre l'avis de son conseil, se vint camper à une canonade du siege [de l'armée assiégeante], D'AUB. *Hist.* I, 21. À la sollicitation du siege de Rome, l'empereur ayant donné une armée de mer à Christlerne, in. *ib.* r. 44... des meilleurs hommes de siege qui fussent en France, in. *ib.* I, 289. Il lui dist qu'il avoit toujours creu et esperé, qu'il estoit venu lever le siege à M. de Gyé [occuper sa place], CARLOIX, III, 30. Ils estoient venus assieger Terouënne d'un siege volant, M. DU BELL. 79. Ces muscles relevent le fondement quand il est devallé, au moyen de quoy nous les pouvons appeller releveurs du siege, PARÉ, I, 45. Merque ou siege est toute incision du crane, retenant la figure du baston, in. VIII, 4. Des moulins à vent assis sur le fief, le propriétaire du fief en retient tout ce qui ne tourne point, et semblablement des moulins à eau, comme le siege et le pivot et tout ce qu'on ne voit point, *Nouv. cout. gén.* t. I, p. 1041.

— ETYM. Wallon, *sîg*, établissement; prov. *setge*, *sege*, siège d'une place de guerre, et *ses*, siège; ital. *sedio*, *seggio*. Le vieux français a deux formes: *siet* et *siege*, toutes deux masculines, qui supposent un bas-lat. *sedium* ou *sidium*; comparez le lat. *obsidium*, de *sedere* (voy. SEOR 1).

— SIÉGER (sié-jé. Le g prend un e devant a et o: siégeant, siégeons; l'é reste aigu même quand la syllabe qui suit est muette: je siégerai, je siégerai, etc. bien que la prononciation fasse entendre un é ouvert), v. n. || 1^o Tenir le siège pontifical ou épiscopal. Tel pape siégea tant d'années. || 2^o Il se dit des juges, des tribunaux, etc. La cour de cassation siége à Paris. || 3^o Il se dit de la place qu'on occupe dans une assemblée délibérante. Les avocats cessèrent de plaider, comme le parlement avait quelquefois cessé de rendre la justice; ils semblaient plus en droit que le parlement de suspendre leurs fonctions; car les juges font serment de siéger, et les avocats n'en font point de plaider volt. *Hist. parl.* LXIV. L'obstacle des titres serait faible, parce que ces titres, ne donnant presque d'autre fonction que de siéger au sénat, pourraient être supprimés sans inconvénient. J. J. ROUSSEAU, *Gouvern. de Polog.* ch. VII. || Occuper le fauteuil dans une assemblée délibérante, dans un tribunal, comme président, comme juge. || 4^o Fig. Être, se trouver. C'est là que siége le mal.

— REM. Dans les éditions du Dictionnaire de l'Académie de 1696, de 1718 et de 1740, *siéger* n'a que la signification: occuper le siège pontifical; et on note qu'il vieillit. Dans l'édition de 1762, on efface cette note, et on ajoute à l'ancienne signification: celle qui est relative aux tribunaux: Le tribunal siége en tel endroit.

— ETYM. *Siége*.

— SIËN, SIËNNE (siin, si-è-n'; au masculin, l'n se lie quand *siën* précède son substantif: un siin-n ami; l'n ne se lie pas dans les autres cas: le siin est meilleur; au XVI^e s. d'après Palsgrave, p. 3, sienne se prononçait sianne), *adj. poss.* relatif à la troisième personne du singulier. || 1^o Avec l'article, *le, la, les*. Avez-vous un secret important? versez-le hardiment dans ce noble cœur: votre affaire devient la sienne par la confiance, boss. *Louis de Bourbon*. Nos écrits sont mauvais; les siens valent-ils mieux? non. *Épît.* II. Il [Montfort] travaillait depuis un temps à l'histoire de la géométrie; chaque science, chaque art devrait avoir la sienne, FONTEN. *Montfort*. Héliogabale alla jusqu'à vouloir détruire tous les objets de la vénération de Rome, et ôter tous les dieux de leurs temples pour y placer le sien, MONTESQ. *Rom.* XVI. L'évêque de Luçon, fils du célèbre Bussy, m'a dit qu'ayant d'été mandé à M. de Meaux quel ouvrage il eût mieux aimé avoir fait s'il n'avait pas fait les siens, Bossuet lui répondit: les *Lettres provinciales*, VOLT. *Louis XIV*, 32. Je voudrais en fait de belles-lettres qu'on fût de tous les pays, mais surtout du sien, in. *Mél. litt. Cons. à un journaliste*. Plus heureuse que son ancienne amie, elle [Ninon] ne se plaignit jamais de son état, et Mme de Maintenon se plaignit quelquefois du sien, in. *Mél. litt. sur Mlle de l'Enclos*. || 2^o Il s'emploie sans article, et signifie à soi. Ainsi ce rang est sien, cette faveur est sienne, Et je n'ai rien enfin que d'elle je ne tiennne, CORN. *Poly.* II, 1. Dans ce penser, il [l'âne] se cairait, Recevant comme siens l'encens et les cantiques, LA FONT. *Fabl.* V, 14. Dieu prodigue ses biens à ceux qui font vœu d'être siens, in. *Fabl.* VII, 3. Mais surtout fais si bien, Qu'elle garde toujours l'ardeur de me voir sien, MOL. *L'Ét.* I, 6. Arnauld prétend que la doctrine de Malebranche n'est

ni nouvelle ni sienne, DIDER. *Opin. des anc. philos. (Malebranchisme)*. || 3° Familièrement, avec l'article un, une. Resté seul au palais avec un sien esclave, DESMARETS, *Mirame*, IV, 1. Un sien ami, voyant ces somptueux repas, Lui dit... LA FONT. *Fabl.* VII, 44. || Au lieu de un, une, on met parfois quelque. Que, déguisant son cœur et cachant sa famille, Il avait fait merveille aux guerres de Castille, D'où quelque sien voisin, depuis peu de retour, L'avait vu plein de gloire et fort bien à la cour, CORN. *D. Sanche*, V, 8. || 4° S. m. Le sien, son bien. Ne point mentir, être content du sien, C'est le plus sûr... LA FONT. *Fabl.* V, 1. Il [d'Aubigné] appelle Henri IV le conquérant du sien; éloge qui renferme, ce me semble, en deux mots toute la justice de sa cause, et toute la gloire des autres conquérants, M^{me} DE CAYLUS, *Souvenirs*, p. 8, dans POUGENS. Qui donne de l'encens ne donne rien du sien, LA CHAUSSÉE, *Gouvernante*, I, 3. || Proverbe. Chacun le sien n'est pas trop. Si vous avez le plaisir de quereller, il faut bien que de mon côté j'aie le plaisir de pleurer; chacun le sien, ce n'est pas trop, MOL. *Mal. imag.* I, 2. Bornez-vous à votre lot; Chacun le sien n'est pas trop, PANNARD, *Euvr.* t. III, p. 347. || Fig. Mettre du sien dans une affaire, y contribuer de son argent, de sa peine, de son imagination. Ce cavalier en était toujours [des collations, divertissements, etc.]; et c'était un grand hasard quand il n'y mettait pas quelque chose du sien, pour surprendre agréablement par quelque trait de magnificence et de galanterie, HAMILT. *Gramm.* 7. Il [Méry] n'a rien mis du sien dans sa réputation que son mérite, FONTEN. *Méry*. Il est entouré de mille volumes, et il en compose un où il ne met rien du sien, LESAGE, *Diable boit*. 6. La comtesse: Mais surtout que personne... — Suzanne: Ah! Figaro! — La comtesse: Non, non, il voudrait mettre ici du sien, BEAUMARCH. *Mar. de Figaro*, II, 24. || Familièrement, mettre du sien, ajouter à un récit des détails imaginaires. Il a mis du sien dans cette histoire. Le prince n'a point assez de toute sa fortune pour payer une basse complaisance, si l'on en juge par tout ce que celui qu'il veut récompenser y a mis du sien, LA BRUY. IX. || Ajouter du sien à un texte, y ajouter des choses qui n'appartiennent pas à ce texte. Quoi qu'il en soit, je le prends au mot [Burnet rétractant un passage de son livre], et je le loue de désavouer de bonne foi ce qu'il dit que son traducteur avait ajouté du sien, BOSSU. *Def. Var.* 4^e disc. 22. || 5° Au pluriel, tous ceux qui sont en relation avec celui dont on parle, à quelque titre que ce soit (parents, descendants, héritiers, soldats, domestiques, partisans). Pour être mieux reçu [d'un jésuite], je feignis d'être fort des siens, PASC. *Prov.* I. Mais un reste des siens, entourés dans leur fuite, ... RAC. *Alex.* III, 7. T'a-t-il de tous les siens reproché le trépas? ID. *Andr.* III, 8. Antoine [père de Henri IV], mandé dans la chambre de François II, fut averti, à la porte, par un des siens, du complot formé contre sa vie, VOLT. *Hist. parl.* XXII. || Proverbe. On n'est jamais trahi que par les siens, c'est-à-dire par ceux à qui on se fie le plus. || 6° Dans le langage de l'Écriture, les siens, en parlant de Dieu, ceux qui se consacrent, se dévouent à lui. Dieu connaît les siens. Il ne faut point espérer d'être du nombre des siens, si l'on n'est résolu d'en faire hautement profession, BOURDAL. *Resp. humain*, 2^e avent, p. 374. || 7° Familièrement, au féminin pluriel. Faire des siennes, faire des fredaines, des folies, des tours, soit de jeune homme, soit de fripon. S'il pense ainsi faire des siennes, à la fin je ferai des miennes, SCARR. *Typh.* I. Vaudemont avait quitté le service de France, et faisait des siennes dans ses terres, ST-SIM. 454, 4. Oui, comme un petit fripon, Qui de temps en temps fait des siennes, IMBERT, *Jalous sans amour*, v. 8. || Fig. J'ose dire qu'encore qu'un siècle où nous sommes, la fortune fasse bien des siennes, elle ne sera pas si folle que de se commettre avec un mérite comme le vôtre, SCARR. *Épit. dédiés Euv.* t. I, p. 452, dans POUGENS. Je vous dirai que l'amour fait ici des siennes, SÉV. à Bussy, 23 déc. 4682. Le tonnerre a fait des siennes, en attendant le canon: il est tombé sur le chevalier de la Luzerne, qui était à la tête de sa troupe; il a brûlé ses habits et sa culotte, sans lui faire beaucoup de mal, VOLT. *Lett. Mme de Fontaine*, 28 mai 1760. — HIST. XI^e s. Que l'empereur n'eussent [aucun] des soens n'i perde, *Ch. de Rol.* LXIII. Estramariz est, uns soens compains, *ib.* LXXIV. || XII^e s. Et je sui si siens quites ligement, Que tout [elle] me puet on engager ou vendre, *Couci*, v. [Je] Merci amour, de ce qu'ele me deigne Tenir à sien..

ID. IX. Car qui le sien done retraiment [de mauvaise grâce], Son gré en pert... *ib.* XVI. || XIII^e s. Et uns siens chevaliers fu montés à cheval, qui avait nom Nicoles le Jaulain, VILLEH. LXXII. Un jour estoit rois Flore à un sien grand manoir, *Berte*, LXV. Chascune [dame] cuide k'il soit siens [un amant]; Si s'en fait molt jolie et cointe, *Lai d'Ignaurés*. Nus [nul], par reson de garde ne par reson de bail, ne pot faire siens les fruis des vile-nages, BEAUM. XXI, 40. || XIV^e s. Se Diex reprint çou qui est sien, Encontre nous ne mesfait rien; Tout sommes sien... J. DE CONDÉ, t. II, p. 459. Et s'il est ainsi que les siens [ses concitoyens] se repentent et s'ennuient de son gouvernement, BERCHEURE, f^o 24, *recto*. || XV^e s. Jean Lyon... se tenoit en sa maison, et vivoit du sien, FROISS. II, II, 52. Et prirent leurs haches, et se commencerent de haches à combattre et à donner grands et horribles horions, et chacun avoit le sien, *ib.* II, III, 9. L'on doit faire servir le sien, Non pas qu'homms ou femme s'asserve à son avoir... E. DESCH. *Poésies mss.* f^o 553. Manda au duc de Bourgogne qu'il vint, et qu'il pouvoit estre seur que la ville estoit sienne, COMM. III, 40. Font des exactions indues à la grande charge du peuple et à leur profit particulier; et, pour abréger, sont détruits de tout, et qui perd le sien perd le sens, DUCLOS, *Preuve de Louis XI*, p. 289, dans LACURNE. || XVI^e s. Estre toujours recors de la dignité et magnificence tant sienne que de ses ancestres, SLEIDAN, f^o 5. Malheureux est celui qui, pendant qu'il est sien, Qu'il sent, qu'il voit, qu'il oyt, qui ne fait bonne chère, RONSS. 707. Cette sienne resolution arresta sus bout la furie de son maître, MONT. I, 2. C'est le cours du monde, c'est nature qui fait des siennes, CHARRON, *Sagesse*, II, 2. — ETYM. Berry, *sen*, *senne*; saintong. *son*: o n'est grain tout son, ce n'est pas tout sien. Voy. MIEN (l'opinion que mien, tien, sien sont des formes diphthonguées de mon, ton, son, ou men, ten, sen, appartient à M. Baudry). SIESTE (siè-st'), s. f. Temps qu'on donne au sommeil, pendant la plus chaude partie du jour, après le dîner, qui est ou était à midi. Lorsque nous eûmes mangé comme deux affamés, et bu à proportion, nous nous levâmes de table pour aller au jardin faire voluptueusement la sieste en quelque endroit frais et agréable, LESAGE, *Gil Bl.* X, 3. Le sot s'assoupit et fait la sieste en bonne compagnie, VAUVEIN. *Max.* CCLIX. — REM. Du temps de Mme de Sévigné le mot n'était pas encore naturalisé, et elle disait *siesta*. — ETYM. Espagn. *siesta*; du lat. *sexta hora*, la sixième heure ou heure de midi, suivant la manière de compter des Latins. SIEUR (sieur), s. m. || 1° Espèce de titre d'honneur dont l'usage est renfermé dans les plaideyers, dans les actes publics et autres écritures de même sorte. Je plaide pour le sieur un tel, pour les sieurs tels. On qualifiait d'ordinaire les états généraux des Provinces-Unies, les sieurs états, quand c'était le roi de France qui parlait, VOLT. *Ann. Emp. Ferdinand III*, *Paix de Vestph.* || 2° Titre donné dans une lettre par un supérieur, en parlant d'un inférieur Vous direz au sieur un tel de... || 3° Par une sorte de mépris. Un sieur Paul est venu me faire je ne sais quelle réclamation. — HIST. XV^e s. Je suis sieur de la maison, *Les 15 joyes de mariage*, p. 132, dans LACURNE. C'est folie d'adonner son cœur à homme du monde; car ils ne font conte des pauvres femmes, quand ils sont sieurs d'elles, tant sont traités, *ib.* p. 78. — ETYM. Contraction de *seigneur*. SIFFLABLE (si-fla-bl'), adj. Qui mérite d'être sifflé. Qui, dissertant sur les pièces nouvelles, En font encore de plus sifflables qu'elles, VOLT. *Pauvre diable*. — ETYM. *Siffler*. † SIFFLADE (si-fla-d'), s. f. Concert de sifflets. — HIST. XVI^e s. Siffnade, *ordin.* *Dict.* † SIFFLAGE (si-fla-j'), s. m. Terme de vétérinaire. Synonyme de cornage. SIFFLANT, ANTE (si-flan, fan-t'), adj. Qui siffle. Une respiration siffante. || Terme de grammataire. Lettres, ou consonnes, ou articulations siffantes, celles qui laissent échapper un peu d'air avant l'explosion définitive. V, f, z, s, j, ch sont des lettres siffantes. || Substantivement. Une siffante. S est une siffante. L'ordre des siffantes. || Phrase siffante, vers siffant, phrase, vers, où il y a beaucoup d's. † SIFFLASSON (si-fla-son), s. m. Sorte de hécasseau, dans le parler genevois. Je m'amusaiss à rapeler de temps en temps des sifflassons, J. J. ROUSS. *Hél.* IV, 46

SIFFLÉ, ÉE (si-flé, flée), part. passé de siffler. || 1° Chanté en siffant. Des airs sifflés par un merle. || Consonnes sifflées (voy. SIFFLANT). || 2° Il se dit d'un oiseau instruit à dire un air. Une linotte sifflée. || Fig. Instruit comme un oiseau qu'on siffle. Mazarin me renvoyait à la reine; je la trouvais sifflée et aigrie, RETZ, II, 78. J'ai ignoré absolument pendant le quart de ma vie les raisons de tout ce que j'ai vu, entendu et senti; et je n'ai été qu'un perroquet sifflé par d'autres perroquets, VOLT. *Dict. phil. Ignorance*. || 3° Qui a été l'objet de coups de sifflet. Sifflée et resifflée. — Et le méritait-elle [la pièce]? PIRON, *Métrom.* V, 2. Tout ce qui peut m'arriver, c'est d'être sifflé; et c'est le plus petit malheur du monde, VOLT. *Lett. Marin*, 30 oct. 1772. C'est aux premiers gentilshommes de la chambre à donner les rôles; un pauvre auteur ne doit jamais se mêler de rien que d'être sifflé, *ib.* *Lett. d'Argental*, 20 janv. 1762. Les auteurs qui, dans les discours préliminaires de leurs tragédies ou comédies tombées dans un éternel oubli... vous prouvent que l'endroit le plus sifflé est le meilleur... ID. *Honnêt. litt. Prémab.* Non, Laharpe au serpent n'a jamais ressemblé: Le serpent siffle, et Laharpe est sifflé, LEBRUN, *Épigr.* || Ce qui est effacé n'est pas sifflé (adage dramatique qu'on attribue à Scribe, ou que du moins il répétait souvent, quand il invitait ses collaborateurs à retrancher quelque chose). SIFFLEMENT (si-flé-man), s. m. || 1° Bruit fait en siffant. Il nous étonnait par ses sifflements continus. || 2° Certain bruit qu'on fait en respirant avec peine. Dans l'asthme, la respiration est souvent accompagnée d'un sifflement. || 3° Bruit aigu que quelques animaux font en soufflant. Le sifflement des oies, des merles, des serpents. Leur cri est une espèce de sifflement aigu, qu'ils ne font entendre que rarement, RUFF. *Ois.* t. I, p. 482. || 4° Par analogie. Bruit aigu du vent ou d'une flèche, d'une pierre lancée avec force. Et les vents, échappés de leurs cavernes sombres, Mêlent à leurs clameurs [des mânes] d'horribles sifflements, J. B. ROUSS. *Cantate, Circé*. Le roi, qui n'avait jamais entendu de sa vie de mousqueterie chargé à balle, demanda au major général Stuart, qui se trouva auprès de lui, ce que c'était que ce petit sifflement qu'il entendait à ses oreilles, VOLT. *Charles XII*, 2. Le sifflement des fouets dans l'air au loin gémit, DELILLE, *Én.* VI. Quoique la chaux dégage beaucoup de chaleur avec l'eau, la potasse, la soude, la baryte et la strontiane en dégagent probablement plus encore... c'est pourquoi, lorsqu'on verse de l'eau sur ces oxydes, il en résulte un sifflement plus fort qu'avec la chaux, THIENARD, *Traité de chimie*, t. II, p. 466, dans POUGENS. || 5° Il se dit des articulations, des prononciations siffantes. Il [Pope] a réduit les sifflements aigus de la trompette anglaise aux sons doux de la flûte, VOLT. *Dict. phil. Pope*. || 6° Improbation manifestée par des coups de sifflet. Tous ceux qui passeront au travers d'elle [Jérusalem], lui insulteron, avec des sifflements et des gestes pleins de mépris, *sacri Bible*, *Sophonie*, II, 16. Mais je voudrais qu'on cherchât tout d'un temps [La question n'est pas moins belle] Qui du fade Boyer ou du sec la Chapelle Excita plus de sifflements, BOIL. *Épigr.* XXX. Mais quand il se promet des applaudissements, L'air soudain retentit d'horribles sifflements, DELILLE, *Paradis perdu*, X. — HIST. XII^e s. Et après la commotion fous [feu], et el fou n'est mie li sires [le Seigneur], et après le fou un schieulement d'une tenue ore [souffle], *Job*, 487. || XV^e s. Les antaynes... Proc qui fend les undes... Committre [comites] y sunt, qui font maint sifflement, E. DESCH. *Poés. mss.* f^o 245. || XVI^e s. Quand on avoit les armes sur le dos, et ouy le sifflement des harquebuzades, LANOUE, 588.... Dont s'ensuivit grand flux de sang, et un chifflement par ladite trachée artère, PARÉ, VIII, 30. D'un sifflement aigu l'orage tournoyant, DUBELL. VI, 66, *recto*. — ETYM. *Siffler*. SIFFLER (si-flé), v. n. || 1° Former un son aigu en serrant les lèvres, ou avec un sifflet, ou avec une clef forcée, etc. Les voleurs sifflent pour s'avertir. On entend les oiseaux siffler. M. d'Orléans faisait l'empresné et le passionné en parlant à la reine; je ne l'ai jamais vu siffler avec plus d'indolence qu'il siffila une demi-heure en entretenant Guerchy dans la petite chambre grise, RETZ, II. Je les rassemblerai, comme le pasteur en siffant rassemble son troupeau, *sacri Bible*, *Zachar.* X, 8. C'est un petit jeune homme à quatre pieds de terre,

Homme de qualité qui revient de la guerre, Qu'on voit toujours sautant, dansant, gesticulant, Qui vous parle en sifflant, et qui siffle en parlant, REGNARD, *Distr.* I, 4. || Il siffle en parlant, sa prononciation est accompagnée d'un certain sifflement, ce qui arrive surtout quand manque quelque dent de devant. || Siffler en paume, disposer la paume de la main au devant de sa bouche, de manière à produire un sifflement prolongé. || Fig. et familièrement. Il n'a qu'à siffler, il n'a qu'à faire connaître sa volonté pour être obéi. Mais qu'entends-je de certains personnages qui ont des couronnes, je ne dis pas des comtes ou des marquis, dont la terre fourmille, mais des princes et des souverains ? ils viennent trouver cet homme dès qu'il a sifflé, ils se découvrent dès son antichambre, et ils ne parlent que quand on les interroge, LA BRUY. XII. || Il n'y a qu'à siffler et remuer les doigts, c'est une chose fort aisée. || 2° Par extension, faire entendre un bruit aigu en respirant, quand la respiration est gênée. Sa poitrine siffle. || 3° Il se dit du son aigu que font entendre certains animaux, le serpent, le cygne, etc. quand ils sont en colère. La Discorde, à l'aspect d'un calme qui l'offense, Fait siffler ses serpents.... BOIL. *Lutr.* I. Hé bien ! filles d'enfer, vos mains sont-elles prêtes ? Pour qui sont ces serpents qui sifflent sur vos têtes ? RAC. *Andr.* V, 5. || Fig.... À son rire moqueur Le serpent de l'envie a sifflé dans son cœur, PIRON, *Mérom.* III, 4. || 4° Il se dit du bruit aigu que fait le vent, une flèche, une balle de fusil, etc. Ce volume effroyable.... Va frapper en sifflant l'infortuné Sidrac, BOIL. *Lutr.* V. L'air siffle ; une horrible tempête Aujourd'hui gronde sur ta tête ; Demain tu seras dans le port, J. B. ROUSS. *Odes*, II, 4. [Le vent] Siffle et frappe la voile à grand bruit déchirée, DELILLE, *Én.* I. Le vent du nord se faisait sentir souvent dans notre château ; je l'entendais siffler la nuit à travers les longs corridors de notre demeure, STAEL, *Corinne*, XIV, 4. || Au manège, siffler la gaule, la faire siffler pour avertir le cheval, quand il se ralentit. || 5° Siffler sur, désapprouver, blâmer. La Marans était l'autre jour seule en mante chez Mme de Longueville ; on sifflait dessus, sév. 12 févr. 1672. || Il se conjugue avec l'auxiliaire avoir. || 6° V. a. Chanter un air en sifflant. Il siffle un air entre les dents. Ce serin siffle plusieurs airs. || 7° Appeler en sifflant. Je sifflai vainement le chien du pauvre prêtre, LAMART. *Joc. Épil.* || 8° Siffler un oiseau, siffler près de lui pour lui apprendre à siffler des airs. Il donne pension à un homme qui n'a point d'autre ministère que de siffler des serins au flageolet, et de faire couver des canaries [canaris], LA BRUY. XII. || Fig. Siffler la linotte, voy. LINOTTE. || Fig. et familièrement. Siffler quelqu'un, l'instruire de ce qu'il doit dire ou faire en certaine occasion. Un docteur politique qui les a sifflés, et qui leur a mis dans la tête cinq ou six mots de notre Tacite.... leur a recommandé le secret ou la dissimulation, DALZAC, *Re la cour*, 2^e disc. || 9° Témoigner sa désapprobation, soit à coups de sifflet, soit par quelque autre bruit. Et siffler un jeune moineau qui parlait comme un étourneau, SCARR. *Virg.* VII. Il fut sifflé de tout l'auditoire, ROLLIN, *Hist. anc. Œuvr.* t. V, p. 532, dans FOUGENS. En Angleterre, où l'on élève Shakespeare au-dessus de Corneille, et où l'on siffle ceux qui l'imitent, VOLT. *Comm. Corn.* Item. *Héracl.* V, 8. Ils m'ont sifflé ; mais si jamais je puis les rassembler ! BEAUMARCH. *Barb. de Sév.* I, 2. Il chassa de Rome et de l'Italie Pilade lui-même, pour avoir montré du doigt et fait remarquer un spectateur qui le sifflait, BERNARDI, *Inst. Mém. inscr. et belles-lett.* t. VIII, p. 297. || Absolument. Si un auteur hasardait aujourd'hui sur le théâtre une telle incongruité [Séleucus peint comme un amant, et effectivement assassiné], comme on se récrierait ! comme on sifflerait ! VOLT. *Comm. Corn. Rem. Rodog.* V, 6. || Au passif et impersonnellement. Au beau drame de Cléopâtre, Où fut l'aspic de Vaucanson, Tant fut sifflé, qu'à Purisson Sifflaient et par terre et théâtre ; Et le souffleur, oyant cela, Croyant encor souffler, siffla, LEBRUN, *Épigr. sur la Cléopâtre de Marmontel.* || 10° Fig. Désapprouver avec dérision. Si j'allais, madame, accorder vos demandes [changer le style officiel des notaires], Je me ferais siffler de tous mes compagnons, MOL. *Femmes sav.* III, 2. Qu'elle nous mette au rang des grands et beaux esprits Un benêt dont partout on siffle les écrits, IV. *ib.* I, 3. Mais bien que ses durs vers, d'épithètes enflés, Soient des moindres grimands chez Ménage sifflés, BOIL. *Sat.* IV. Faire siffler Cotin chez nos

derniers neveux, ID. *ib.* IX. Ô vieux Denys, je me ris de ton glaive ; Je bois, je chante et je siffle tes vers, BÉRANG. *Damooclès.* || 11° Populairement. Boire. Siffler une bouteille. Le long de la journée Je siffle autant que trois, *Chanson bachique* dans FR. MICHEL, *Argot.* || On a dit de même : Siffler la rôtie. Vaut mieux à Saint-Denys Être dessous la mitre à siffler la rôtie, Et prendre du tabac, Que de se faire perdre au milieu des combats, *Chanson nouvelle*, dans FR. MICHEL, *Argot.*

— REM. On a dit chiffler jusqu'au commencement du XVII^e siècle : Encore que... Il méritast au Louvre estre chifflé des pages, RÉGNIER, *Sat.* X. La calomnie a eu le succès qu'elle méritait : elle a été chifflée, où elle pensait être applaudie, BALZ. *Liv.* XXVII, *lett.* 9.

— HIST. XIII^e s. Et dient que Mahommes et sa loiz ne vaut rienz, et ne s'en font se chiffer non, GUILL. DE TYR, t. II, p. 64. Molt [elles] i jetent à grant fuison Biax gas, biax dis, biel acointier, Com il convient à tel mestier, Ciflent et gabent et si rient, GUI DE CAMBRAI, *Barl. et Jos.* p. 226 || XIV^e s. Adonc commença ledit Jehan le houlier à sibler et crier si hault... DU CANGE, *sibulare.* || XV^e s. Tenez vous cy quoy, et ne vous avancez, jusques à tant que je sifflerai, FROISS. II, II, 6. Le comte siffila un levrier qu'il avoit delez lui, ID. II, III, 43. Le suppliant yssit de la tavernne et oyt subler, et alors Chauveau subla aussi, DU CANGE, *ib.* La femme : Guillot est un bon compagnon. — Guillot : À bien siffler [boire] ne faulx jamais, *Recueil de farces*, dans FR. MICHEL, *Argot.* || XVI^e s. J'oy [j'entends] d'autre part le pivert jargonner, Siffler l'escouffle [milan] et le butor tonner, MAROT, I, 223. Il menace, qu'en siblant, il fera venir les peuples infideles pour destruire Israel, CALV. *Instit.* 226. Ses compagnons ne faillirent pas, dès qu'ils ouïrent siffler l'amorce [de la mine], de prendre leur course, D'AUR. *Hist.* II, 435. Au bransle de ces gens tout ce qui demouroit à la cour estoit sifflé, ID. *ib.* II, 480. Ces reformez estoient ravis de joie d'ouïr siffler les balles de Paris, ID. *ib.* III, 481. Des oiseaux qui parlent, sublent et sifflent, PARÉ, *Animaux*, 20. Nous ne sifflons pas noz paroles de levres comme les serpents, DUBELL. I, 42, *recto*. Et ceux dont plus j'estoy favorisée Sifflent sur moy d'une longue risée, Se vergognans de m'avoir voulu bien, ID. VII, 66, *verso*. Sifflant en paume, je me rendrai à vous, COTGRAVE. Frappant et jouant des doigts sur le pommeau de son espée, sublant ou sifflant, lequel que l'on voudra, ou tous deux, une chanson du pays fort harmonieusement, NOEL DU FAIL, *Propos rustiques*, 481, dans JAUBERT, *Gloss. du Berry*

— ETYM. Berry, *sibler, subler, chiffer* ; wallon, *huffer* ; namur, *chuffer* ; bourguig. *subliai* ; châtillonnais, *suiller* ; provenç. *siblar, ciblar, siular, eschiular* ; catal. *siular, xiular* ; espagn. *silbar* ; portug. *sibilar* ; ital. *sibillare, sibillare* ; du lat. *siflare*, pour les formes en *f*, et *sibillare*, pour les formes en *b*. De *sibulare*, les étymologistes rapprochent *σιφλός*, creux, *σιφών*, siphon.

† SIFFLERIE (si-fle-rie), s. f. L'action de siffler, comme marque d'improbation. J'ai bien peur que les ciseaux de la police n'aient coupé le nez à Minos [tragédie] ; quelques bonnes gens auront substitué des vers honnêtes à des vers un peu hardis, et c'est encore un encouragement à la sifflerie ; car vous savez que ces vers si sages sont d'ordinaire fort plats et fort froids, VOLT. *Lett. Marin*, 43 nov. 1772.

— HIST. XVI^e s. Sifflerie, COTGRAVE.

SIFFLET (si-flè ; le *ne* se lie pas ; au pluriel, l'*s* se lie : des si-flè-z aigus ; sifflets rime avec traits, succès, paix, etc.), s. m. || 1° Petit instrument avec lequel on siffle. Les machinistes sur les théâtres se servent d'un sifflet pour commander les manœuvres. Gai voyageur, j'ai mes pipeaux à prendre, Pipeaux qu'un sourd a traités de sifflet, NÉRANG. *Cordon.* || Jeu du sifflet, jeu qui consiste à faire passer un sifflet de main en main, tandis qu'une personne cherche à le saisir. || Dans la marine, les maîtres d'équipage des vaisseaux, les patrons de chaloupe ou de canot sifflent pour commander les manœuvres ; le sifflet dont ils se servent est en métal, en argent ou en cuivre. Les maîtres d'équipage porteront toujours, lors qu'ils seront de service, une chaîne d'argent au col avec la plaque aux armes du roi, et le sifflet de commandement, *Ordonn. du 1^{er} février, 1762*, art. 21. || 2° Coup de sifflet, l'action de souffler dans cet instrument, et le bruit qui en résulte. Un bon coup de sifflet va vous être lâché, PIR *Mé-*

trom IV, 3'. Je m'en tiens à mon lot, qui est un peu de gloire et quelques coups de sifflets, VOLT. *Lett. Moussinot*, oct. 1737. Puis un souffle d'en haut se lève, et toute chose Change, tombe, périt, fuit, meurt, se décompose, Comme au coup de sifflet des décorations, LAMART. *Harm.* IV, 43. || Fig. On les rassemblerait d'un coup de sifflet, se dit de personnes, éloignées à la vérité les unes des autres, mais se pouvant réunir facilement au premier signal. Nous espérons que toute cette noblesse pourra bientôt être renvoyée ; on la rassemblerait dans le besoin avec un coup de sifflet, sév. 564. || 3° Improbation manifestée par des coups de sifflet ou par quelque autre marque de mépris. Au mauvais goût public la belle y fait la guerre ; Plaint Pradon opprimé des sifflets du parterre, BOIL. *Sat.* X. Mais quand sifflets prirent commencement, C'est (j'y jouais, j'en suis témoin fidèle), C'est à l'Aspar du sieur de Fontenelle, RAC. *Épigr.* VIII. Même on m'avait pronostiqué Ce sifflet tant épouvantable, Avec quoi le public choqué Régale un auteur misérable, VOLT. *Zaire, Lett.* On n'entend point à cent lieues le bruit des louanges ; celui des sifflets est perçant et porte au bout du monde, ID. *Lett. Mme Dubocage*, 3 sept. 1758. || 4° Fig. et populairement. Le conduit par lequel on respire. Ce conduit qu'on nomme le sifflet, par où entre l'air de la respiration, DESC. *Méth.* V, 5. Ouf ! hai ! je n'en puis plus, vous serrez le sifflet, REGNARD, *le Distr.* V, 6. || Couper le sifflet, couper la gorge, tuer. Arme-toi d'une sainte rage, Et coupant le sifflet au roi, Venge Rome, l'État et moi, *Henriade travestie*, v. || Fig. Couper le sifflet, interrompre, interloquer, mettre hors d'état de répondre. Si vous voulez que je dise des merveilles, que monsieur ne me vienne pas couper le sifflet, *Trad. de Don Quichotte*, dans LEROUX, *Dict. comique.* || 5° Ce qui a la forme d'un coin, d'un biseau, par analogie avec l'extrémité d'un sifflet. Tailler une pièce de bois en sifflet, lui donner cette forme. || Terme de jardinage. Greffe en sifflet, voy. ANNEAU. || Terme de vétérinaire. Échancrure faite sous la pince d'un cheval atteint d'une seime, pour empêcher l'appui du fer sur la partie de la paroi qui est fendue. || 6° Terme d'artillerie. Défaut de fabrication des bouches à feu en bronze. Les traces ou sillons formés par les gaz se nomment sifflets, *Traité d'artillerie du gén. Piobert.* || 7° Terme de machéalerie. Ouverture que les ignorants ont imaginé de pratiquer sous la queue du cheval poussif, pour faciliter sa respiration. || 8° Fig. Style qui ne flatte pas l'oreille. Le style marotique a depuis quelque temps gâté un peu la poésie... on entend dans quelques pièces de morale les sons du sifflet de Rabalais parmi ceux de la flûte d'Horace, VOLT. *Dict. phil. Style*, 2. || 9° Au plur. Terme de métallurgie. Scories qui s'attachent au ringard. || Proverbe Si vous n'avez point d'autre sifflet, votre chien est perdu, vos chiens sont perdus, si vous n'avez pas d'autre moyen de succès, vous ne réussirez pas.

— REM. Autrefois on disait aussi chiffler : Guénaut dit que ce livre [de Chifflet, sur le quinquina] est un coup de chiffler qui a étourdi les caillies, GUI PATIN, *Lett.* 15 fév. 1654.

— HIST. XIII^e s. Maintenant que il vit le roy sur le flum, il sonna un siblet, et au son du siblet... JOINV. 249. || XV^e s. Ipsi supplicantes audierunt aliquos sibulos, sive sifflez gallice, DU CANGE, *sibulus.* || XVI^e s. ... Tous ces mots allechans Font souvenir de l'oyseleur des champs, Qui doucement fait chanter son sublet, Pour prendre au bric l'oiseau nyce et foible, MAROT, I, 254. Ces glandes humectent non seulement la langue, mais aussi toutes les autres parties de la bouche, comme le sifflet et l'estroit de la gorge, PARÉ, IV, 2. Sifflet [cabaret], gentil secours de nostre vie, Avale-soing, chasse-melancolie, Quant par ton bruit, sans bouchon, l'on entend Aussi soudain où le bon vin se vend, R. BELLEAU, *Berger.* t. I, p. 462, dans LACURNE.

— ETYM. Diminutif d'un substantif supposé, *sifflé*, représentant le lat. *sibilus* ; norm. *sublet* ; picard, *chifflet* ; bourguig. *sublô* ; Berry, *chifflet, sublet.*

SIFFLEUR, EUSE (si-fleur, flèu-z'), s. m. || 1° Celui, celle qui siffle. Oh ! pour le coup, voilà les siffleurs pris pour dupes, et les marchands de sifflets ruinés, DANCOURT, *la Femme d'intrigues*, V, 2. Je ne vois... que des siffleurs dispersés et prêts à se répondre, LESAGE, *Critique de Turcaret.* || Le bouvreuil. || 2° Adj. Les oiseaux siffleurs. J'entends les gais pinsons et les merles siffleurs, V. HUGO, *Floréal.* || Terme de vétérinaire. Cheval siffleur, voy. CORNEUR.

— HIST. XVI^e s. Donques, siffleurs [buveurs] compagnons de cet ordre, Vivez unis, en paix et sans désordre, Vivez heureux, et buvez à longs traits, R. BELLEAU, *Berger*, t. I, p. 163, dans LACURNE.

— ETYM. *Siffler*.

† **SIFFLOTER** (si-flo-té), *v. n.* Siffler souvent ou négligemment. || Activ. Siffloter un air.

— ETYM. Fréquentatif de *siffler*.

† **SIFILET** (si-fi-lé), *s. m.* Espèce d'oiseau de paradis.

† **SIGÉ** (si-jé), *s. f.* Littéralement. Le silence, un des deux principes qui constituent le dualisme valentinien.

— ETYM. Σιγά, le silence.

† **SIGILLAIRE** (si-jil-lé-r'), *adj.* Qui a rapport aux sceaux. L'histoire sigillaire de telle ville. Les pierres sigillaires des oculistes romains.

— ETYM. Lat. *sigillum*, sceau (voy. SCEAU).

SIGILLÉ, ÉE (si-jil-lé, lée), *adj.* Marqué d'un sceau. La souche est dite sigillée, quand elle présente de distance en distance des traces ressemblant à l'empreinte d'un cachet; par exemple: le sceau de Salomon. || Terre sigillée, voy. BOLAIRE. On imprime sur cet ocre le sceau du Grand Seigneur ou celui du gouverneur de l'île; de là vient le nom de terre sigillée qu'on a donné à ce sol, BRONGNIART, *Traité de min.* t. I, p. 546, dans POUGENS. || On a dit sigillée: terre citrine ou sigillée, le cent payera 40 sols, *Tarif*, 18 sept. 1664.

— HIST. XIV^e s. Terre seelée, H. DE MONDEVILLE, f° 75, verso.

— ETYM. Lat. *sigillatus*, de *sigillum* (voy. SCEAU).

† **SIGILLOGRAPHIE** (si-jil-lo-gra-fie), *s. f.* Description des sceaux. La sigillographie byzantine.

— ETYM. Lat. *sigillum*, sceau, et γράφειν, décrire.

SIGISBÉE (si-ji-sbée), *s. m.* Homme, dit aussi cavalier servant, qui fréquente assidûment une maison et se montre très-épris auprès de la maîtresse. On nomme hardiment amour un caprice de quelques jours.... des simagrées de sigisbée, une froide habitude.... VOLT. *Dict. phil. Amour*. Je remplis, en ces lieux, des fonctions qui consistent à venir dîner tous les jours, à découper à table, à raconter des histoires, à être l'ami de monsieur, le chevalier de madame; c'est ce qu'on appelle en Italie le sigisbée, SCAIBE, DUPIN et NUMERSAN, *la Pension bourgeoise*, sc. 2. Le duc avait chez lui, sans s'en douter et dans la même personne, un sigisbée précieux et une duègne incomparable qui ne lui coûtaient rien, SCAIBE, *Nouvelles, la Maîtresse anonyme*, § 8. || Quelques-uns écrivent et disent cisibée.

— ETYM. Ital. *cisibéo*, galant, dameret, qui vient, d'après Pasqualino, cité par Diez, du français *chiche*, petit, et *beau*.

† **SIGISBÉISME** (si-ji-sbé-i-sm'), *s. m.* État d'un sigisbée ou des sigisbées. Sordueil s'assit à côté de Mme d'Épernoz, on l'homme décidé à maintenir les droits du sigisbéisme qui venait de lui être conféré, CH. DE BERNARD, *la Peine du talion*, § 2. || Habitude, coutume d'avoir des sigisbées.

† **SIGLE** (si-gl'), *s. m.* Se dit des lettres initiales employées comme signes abrégatifs sur les monuments, les médailles et dans les manuscrits anciens. Il y a des sigles dans lesquels une même lettre est doublée. Le système de tachygraphie ou sténographie antique consistait soit en abréviations, soit en signes tout à fait spéciaux: dans la première espèce, on consacrait le C pour signifier *Caius*; le P pour *Publius*; D pour *dedicat*; S. P. Q. R. *senatus populusque romanus*, etc.; c'est ce que les Romains appelaient *litteræ singulæ*, dont ils ont fait par abréviation *sigla* et nous sigles, FEUILLET DE CONCHES, *Causser. d'un curieux*, t. II, ch. 7.

— REM. Certains auteurs l'ont fait féminin; mais on doit préférer le masculin à cause de son origine neutre.

— ETYM. Les étymologistes latins disent: *sigula*, caractères isolés, d'où *sigla*, *sigla*.

† **SIGMA** (si-gma), *s. m.* La dix-huitième lettre de l'alphabet grec.

— ETYM. Σιγμα.

† **SIGMATIQUE** (si-gma-ti-k'), *adj.* Qui a rapport au sigma. Aoriste sigmatique, l'aoriste premier dans les verbes grecs, parce qu'il a le sigma pour lettre formative.

† **SIGMATISME** (si-gma-ti-sm'), *s. m.* Emploi fréquent de mots où le sigma se trouve. Le sigmatisme d'Euripide était célèbre. || Par extension. Multiplicité des lettres sifflantes dans une même phrase.

— ETYM. Σιγματισμός, de σίγμα, sigma.

† **SIGMOÏDAL, ALE** (si-gmo-i-dal, da-l'), *adj.* Synonyme de sigmoïde.

SIGMOÏDE (si-gmo-i-d'), *adj.* Terme d'anatomie. Qui a la forme d'un sigma. || Cavités sigmoïdes du cubitus, deux cavités de l'extrémité humérale de cet os, distinguées en grande et petite. || Valvules sigmoïdes ou semi-lunaires, nom donné à trois replis membraneux que présente l'orifice de l'artère pulmonaire dans le ventricule droit du cœur.

— ETYM. Σιγμοειδής, de σίγμα, sigma, et εἶδος, forme.

† **SIGNAGE** (si-gna-j'), *s. m.* Dessin d'un compartiment de vitres tracé sur le verre, à la pierre noire ou au blanc, et qui sert pour les panneaux et autres ouvrages.

— ETYM. *Signe*.

SIGNAL (si-ignal), *s. m.* || 1° Tout ce qui sert d'avertissement entre personnes qui sont d'intelligence. Tu veux m'assassiner, demain, au Capitole, Pendant le sacrifice, et ta main pour signal Me doit, au lieu d'encens, donner le coup fatal, CORN. *Cinna*, v. 4. C'était alors qu'il fallait sortir [de Jérusalem menacée]; c'était le signal que le Fils de Dieu donnait aux siens, BOSS. *Hist.* II, 9. Déployez en son nom cet étendard fatal, Des extrêmes périls l'ordinaire signal, RAC. *Baj.* 1, 2. Et criez pour signal: Vive le roi Joas! ID. *Ath.* v, 4. Déjà de tout le camp la discorde maîtresse Avait sur tous les yeux mis son bandeau fatal, Et donné du combat le funeste signal, ID. *Iph.* v, 6. La trompette a jeté le signal des alarmes, LAMART. *Nouv. mérid. les Prélud.* || Fig. À la vue du sacré signal [la croix] où se renferme l'idée et la représentation de toutes ses merveilles [du Sauveur], BOSS. *Lett. sur l'ador. de la croix*. || Fig. Donner le signal, donner le premier l'exemple de quelque chose. Donner le signal de la révolte. || 2° Nom de moyens de diverse nature employés pour porter au loin et rapidement des nouvelles, des ordres, etc. Dans tous les temps et dans tous les pays, on a été fort curieux de trouver et d'employer des moyens de recevoir et de donner aux autres de prompts nouvelles; et les signaux par le feu en sont un des principaux, ROLLIN, *Hist. anc. Œuvr.* t. VIII, p. 159, dans POUGENS. Cet artifice des signaux qui fait une partie de l'art militaire, appartient proprement à l'histoire des Grecs, et montre jusqu'à quel point de perfection ils avaient porté toutes les parties de ce grand art, ID. *ib.* t. VIII, p. 149. Il [Mardonius] fut si flatté de s'être emparé d'un pays désert, que, par des signaux placés de distance en distance, soit dans les îles, soit dans le continent, il en avertit Xercès, qui était encore à Sardes en Lydie, BARTHÉL. *Anach. Introd.* part. II, sect. 2. || Terme de marine. Signe indicatif de certains ordres ou de certains avertissements. Les signaux sont faits, pendant le jour, avec des pavillons, des flammes, des guidons, avec des vergues mises dans des positions diverses, avec des voiles flottant au vent, carguées, serrées à demi ou tout à fait ferlées, avec des coups de canon; pendant la nuit, avec des fanaux, des amorces ou des fusées, JAL. Signaux de jour. Signaux de nuit. Signal de détresse. Je dois dire que les Anglais, qui ont été nos maîtres, nous ont avoué que le vieux Tromp avait été le leur; que c'est lui qui a mis en règle tous les signaux dont nous nous servons, et qu'avant lui tous les combats de mer se décidaient uniquement ou par la valeur ou par la fortune, Mém. de Villette, 1672, dans JAL.... Que le Brésil avait adhéré aux propositions du gouvernement impérial pour l'adoption d'un code international de signaux maritimes, *Moniteur universel*, 22 juill. 1868, p. 1092, 1^{re} col.

|| Fig. Boissy m'écrivit une lettre qui était un vrai signal de détresse, MARMONTEL, *Mém.* v. || Qualité, appropriation. Quilles d'un même signal, quilles pouvant servir à des bâtiments de même échantillon. || Terme de pêche. Se dit d'une bouée de liège, d'un morceau de bois sec ou d'un faisceau de roseaux, flottant sur l'eau, pour désigner l'endroit où ont été placés des filets et des cordes.

|| 3° Nom donné aux points de repère dans des mesures trigonométriques. Il nous reste un problème intéressant à résoudre, c'est de déterminer les longitudes, les latitudes de tous nos signaux, et leurs distances à la méridienne de Dunkerque, ainsi que leurs distances à Dunkerque comptées sur la méridienne, DELAMBRE, *Abr. astron.* 3^e leçon. || 4° Au plur. Signaux, mesure de police sanitaire ayant pour but de faire connaître l'existence d'une maladie contagieuse dans une étable ou dans une commune. L'article 6 de l'arrêté du 31 janvier 1774, particulier aux cas de typhus contagieux des bêtes bovines, ordonnait de placer ces signaux à la porte

des étables infectées et à l'entrée des chemins et avenues. || 5° Fig. Ce qui annonce et provoque une chose. La prison du roi [Jean] fut dans Paris le signal d'une guerre civile; chacun pense alors à se faire un parti, VOLT. *Mœurs*, 76. || 6° Signaux, les gros grains qui forment les séparations entre les grains de chapelot, DE LABORDE, *Émaux*, p. 499.

— HIST. XIII^e s. Sept signaux [sceaux, cachets] y a en un livre, Que Dieu, qui siet ou trosne, livre à l'aiguel qui sept cornes à Et sept yeulx.... J. DE MEUNG, *Tr.* 423. Et en chacune chartre avoit le sceau et le seigneur dou rei et dou patriarche, *Ass. de Jérus.* 1, 26. Maintenant qu'il voient aucuns voilles [de navires], si font feu ou lumées pour seignal, MARC POL, p. 652. || XV^e s. Treize signaux d'or, faiz à CC et à fusilz, pour meetre à patenostres, DE LABORDE, *Émaux*, p. 499. || XVI^e s. On entendit les canonnades redoublées qui se tiroient dudit camp, pour signal à leur cavallerie de s'y venir joindre, LANOUÉ, 568. Je vous supplie, pour signal de mon affection envers vous, voulez estre successeur de ma bibliothèque, *Paroles de la Boétie à Montaigne*, dans MONT. *Lettre* v.

— ETYM. Provenç. *segnal*, *senhal*, *seynal*; catal. *senyal*; espagn. *señal*; portug. *senal*; ital. *segnale*; has-lat. *signale*; du lat. *signalis*, mis en forme de signe, de *signum*, signe. L'ancienne langue avait *signacle*, qui venait de *signaculum*.

SIGNALÉ, ÉE (si-gna-lé, lée), *part. passé* de signaler. || 1° Marqué par quelque signe. Sacrés monts, fertiles vallées, Par cent miracles signalées, RAC. *Esth.* 1, 2. Vous savez avec quelle précaution les vaisseaux évitent les écueils signalés par les naufrages des premiers navigateurs; ainsi, dans mes voyages, je mettais à profit les fautes de mes semblables, BARTNÉL. *Anach.* ch. 78. || 2° Remarquable. H. Estienne prétend que nous pouvions nous passer de signalé, qu'on ne le disait même plus de son temps qu'en parlant des personnes, et qu'on n'imitait pas encore les Italiens qui disent *vizi segnalati*; mais aujourd'hui on dit fort bien avec M. de Voiture: Vous leur ferez une faveur signalée (VOLT. *Lett.* 44), VADGEL. *Nouv. Rec. obs. de M****, p. 319. Voici une des plus signalées sottises que j'aie jamais faites, RETZ, *Mém.* t. II, liv. III, p. 35. Consultons sur ce point quelque auteur signalé, BOIL. *Lutr.* IV. Le roi [Louis XV] dit que, depuis la bataille de Poitiers, aucun roi de France n'avait combattu avec son fils, et qu'aucun depuis saint Louis n'avait gagné de victoire signalée contre les Anglais, VOLT. *Louis XV*, 15.

SIGNALEMENT (si-gna-le-man), *s. m.* Description d'une personne qu'on veut faire reconnaître. Prendre le signalement de quelqu'un. Oh! je vous ai reconnu d'abord à votre signalement, BEAUMARCH. *Barb. de Sév.* II, 43. || Description qu'on donne de la figure d'un criminel pour le faire arrêter. || Énumération des particularités qui peuvent faire distinguer un animal d'un autre. Voilà son signalement [d'un oiseau] fait en trois coups de crayon, BUFF. *Ois.* t. VI, p. 81.

— ETYM. *Signaler*.

SIGNALER (si-gna-lé), *v. a.* || 1° Anciennement (sens aujourd'hui inusité), faire par écrit une espèce de description de la personne d'un soldat qu'on enrôle, indiquant son âge, sa taille, la couleur de ses cheveux. Signaler les soldats de recrue. || 2° Donner le signalement d'une personne qu'on veut faire reconnaître. Il est signalé à la police. || 3° Par extension. Appeler, attirer l'attention de quelqu'un sur une personne, sur une chose. Signaler quelqu'un à l'attention. Les vues ingénieuses d'après lesquelles le docteur Young signala le premier à l'attention des physiiciens la loi d'Huygens sur la double réfraction, MOR. *Instit. Mém. acad. sc.* t. III, p. 482. || 4° Terme de marine. Donner avis par des signaux. Un fanal signale de loin ce banc de sable. Une flotte française très-considérable vient d'être signalée; on craint une descente, AL. BUVAL, *Édouard en Écosse*, III, 40. || On dit aussi: signaler des ordres, des instructions, des avis. || Par analogie et dans le langage ordinaire. Il dit, s'éloigne.... et sans retour La dernière feuille qui tombe A signalé son dernier jour, MILLEV. *Élég.* I, 4. || 5° Fig. Rendre remarquable en bonne ou en mauvaise part. Nous nous consolons aisément des disgrâces de nos amis, lorsqu'elles servent à signaler notre tendresse pour eux, LA ROCHEFOUC. *Max.* 235. Jean Hyrcan, qui l'avait suivi [Sidetes] dans cette guerre avec ses Juifs, y signala sa valeur, BOSS. *Hist.* I, 9. Cet empereur.... Qui soupirait le soir, si sa main fortunée N'avait par des bienfaits signalé

la journée, BOIL. *Épît.* 1. Entre les noms fameux Qu'une pareille haine a signalés contre eux [les Romains], RAC. *Mithr.* v, 6. À peine elle vous vit, que votre exil d'abord signala son crédit, in. *Phèdre*, 1, 4. La bataille de Jarnac, suivie de plus de vingt combats, signala l'année 1569, qui finit par la bataille de Mont-Coutour, la plus meurtrière de toutes, VOLT. *Hist. parl.* xxviii. Celle [maison] d'York, dont la marque était la rose blanche, et celle de Lancastre, qui portait la rose rouge; on compte jusqu'à trente batailles qui signalèrent la haine des deux partis, DUCLOS, *Œuvr.* t. II, p. 160. || 6° Se signaler, v. *réfl.* Se distinguer, se rendre remarquable en bien ou en mal. Il [le prince d'Orange] avait envie de se signaler par un grand combat, et croyait en avoir trouvé l'occasion favorable, PELLISSON, *Lett. hist.* t. III, p. 285. André Osiander s'était signalé parmi les luthériens par une opinion nouvelle qu'il y avait introduite sur la justification, BOSS. *Var.* VIII, 14. Hé bien! je me trompais, BURRHUS, dans mes soupçons. Et vous vous signalez par d'illustres leçons, RAC. *Brit.* III, 3. Par une belle chute il faut me signaler, in. *Bajaz.* IV, 7. Rien n'égalé les horreurs par lesquelles se signalèrent les Armagnacs et les Bourguignons, DUCLOS, *Œuvr.* t. v, p. 56. Je le vis alors cet Alexandre, qui depuis a rempli la terre d'admiration et de deuil; il avait dix-huit ans, et s'était déjà signalé dans plusieurs combats, BARTHÉL. *Anach.* ch. 82. || Absolument. Se signaler, faire de grands efforts pour quelque chose. Pour madame de Coulanges, elle s'est signalée, SÉV. 423. Les habitants de Thessalonique, affectionnés pour la gloire de leur prince et naturellement portés à toute sorte de spectacles, se signalèrent en cette occasion, FLÉCH. *Hist. de Théodose*, IV, 4.

-- HIST. XVI^e s. Capitaines segnalez, LANOUE, 203. Des emulations honestes, à qui se signalerait le plus, tant à bien oheir qu'à bien commander, in. 220. Aiant signalé soi et son cheval de casques, d'escharpes, bardes, et pennaches au chanfrain et en croupe... il se signalla à bon escient, D'AUB. *Hist.* II, 340.

-- ETYM. *Signal*; provenç. *signalar*; catal. *senyalar*; espagn. *señalar*; portug. *sinalar*; ital. *segnalare*.

† SIGNALÉTIQUE (si-gna-lé-ti-ki'), *adj.* Terme de police. Qui contient le signalement. État signalétique.

-- ETYM. *Signaler*.

SIGNATAIRE (si-gna-tè-r'), *s. m. et f.* Celui, celle qui a signé. Le signataire, la signataire de cet acte. À le voir [Napéléon] prendre pour confident de son Acte additionnel le signataire tout récent [Benj. Constant] de la protestation publique contre son despotisme, VILLEMAIN, *Souvenirs contempor. les Cent-Jours*, ch. 6.

-- ETYM. *Signer*.

SIGNATURE (si-gna-tu-r'), *s. f.* || 1° Le seing d'une personne écrit de sa main au bas d'un acte, d'un titre. Une fausse signature. Reconnaître une signature. Un homme me disait l'autre jour : c'est un crime que sa signature [de M. de Pomponne, au bas d'un accommodement avec les jésuites, à cause du nom d'Arnauld qu'il portait, persécuté pour jansénisme], SÉV. 8 déc. 1679. Vous me parlez, ma bonne, de cette héroïque signature que vous avez faite pour lui [Mme de Grignan s'engageant pour son mari], in. 6 nov. 1675. La défense si expresse qu'on a faite à leur auteur [Mme Guyon, auteur d'ouvrages mystiques] de les répandre, à quoi elle s'est soumise par sa signature, BOSS. *Ét. d'orais.* x, 21. Il faut qu'ils [les historiens] soient encouragés autant au moins pour ce qu'ils feront, que le furent les Boileau, les Racine, les Valincourt, pour ce qu'ils ne firent point, et qu'on ne dise pas d'eux ce que disait de ces messieurs un commis du trésor royal, homme d'esprit : nous n'avons vu encore d'eux que leur signature, VOLT. *Mél. hist. Fragm. sur l'hist.* XIII. || Fig. Parmi nos poètes modernes, Voltaire a, comme Corneille, le rare avantage d'offrir souvent de ces vers heureux qui appartiennent au poète, et qui sont comme sa signature, n'ALEMB. *Éloges, Despréaux*, note 42. || 2° Terme de banque et de commerce. Le seing que met un banquier, un commerçant sur des billets qu'il garantit de la sorte. La banque doit toujours veiller à ce qu'il n'y ait pas dans son portefeuille de signatures collusoires, de ces signatures qu'on appelle du papier de circulation, A. DURAND, *Enq. sur la banq.* 1807, p. 260. || Jetons de signature, l'indemnité qui, dans les compagnies financières, est allouée aux administrateurs, directeurs ou agents

comptables chargés d'apposer une signature au bas des titres mis en circulation. || 3° Action de signer. Ce ministre emploie par semaine plusieurs heures à la signature. || Mettre, envoyer un arrêt, une ordonnance, un brevet, un acte à la signature, les mettre entre les mains de celui qui doit les signer ou les faire signer. L'ordonnance est à la signature. || 4° Signature en cour de Rome, la minute originale de la concession d'une grâce, qui porte le *fiat* écrit de la propre main du pape, ou le *concessum* écrit en sa présence. || Signature de justice, signature de grâce, nom de deux tribunaux établis à Rome pour connaître de différentes sortes d'affaires. || 5° Terme d'imprimerie. Lettres de l'alphabet qu'on met au bas des feuilles, et qu'on recommence, en les doublant, lorsque l'alphabet est fini, pour servir à guider les relieurs, en leur faisant connaître l'ordre des feuilles. On n'a chiffré ni les feuillets ni les pages; il n'y a point de signatures aux feuilles, point de réclames, CAMUS, *Instit. Mém. litt. et beaux-arts*, t. II, p. 6. || On se sert aussi de chiffres pour cela. || 6° Signature des plantes, certaines particularités de leur conformation ou de leur coloration, d'après lesquelles on les jugeait convenables dans telle ou telle maladie. *L'echium vulgare* étant tacheté comme la vipère, on l'a appelé vipérine, et on l'a prescrit contre les morsures de cet animal. On définissait la signature des plantes, un rapport entre leur figure et leurs effets. || S'est dit aussi des caractères mystiques dont on prétendait que chaque homme était marqué par l'astre sous lequel il naissait.

-- ETYM. Lat. *signatura*, de *signare* (voy. *SIGNER*).

SIGNE (si-gn'; au XVI^e siècle, Bèze dit : prononcez sine; au XVII^e, on trouve souvent signe écrit sine, ce qui indique la prononciation courante), *s. m.* || 1° Indice d'une chose présente, passée ou à venir. Là bientôt il montra quelques signes de vie, CORN. *Poly.* I, 4. Oh, que voilà bien, entre vos deux yeux, un signe de longue vie! MOL. *L'Av.* II, 6. S'il ne donne pas de signes suffisants de sa douleur, PASC. *Prov.* x. Il faut qu'on n'en puisse dire, ni il est mathématicien, ni prédicateur, ni éloquent; mais il est honnête homme... quand en voyant un homme on se souvient de son livre, c'est mauvais signe, in. *Pens.* VI, 45 ter, éd. HAVET. Si je ne vous mande point le contraire, avant que de fermer demain ma lettre à Paris, c'est signe que cela est vrai, SÉV. 144. Il [Jésus] vient au monde avec le signe de l'humilité, avec le signe de la pauvreté, avec le signe de la mortification, BOURDAL. *Myst. Nat. de J. C.* t. I, p. 44. Et ne devrait-on pas, à des signes certains, Reconnaître le cœur des perfides humains? RAC. *Phèdre*, IV, 2. Paul Émile, avant que de combattre contre Persée, immola de suite à Hercule jusqu'à vingt bœufs, sans trouver dans toutes ces victimes aucun signe favorable; ce ne fut qu'au vingt-et-unième qu'il crut en voir qui lui promettaient la victoire, ROLLIN, *Hist. anc. Œuvr.* 2^e part. p. 440, dans POUGENS. C'est bon signe quand un roi et un simple homme pensent de même, VOLT. *Lett. au roi de Pr.* 27 juill. 1770. Si quelque chose peut confirmer ce que nous avons dit au sujet de la cessation graduelle de la vie, et prouver encore mieux que sa fin n'arrive que par nuances souvent insensibles, c'est l'incertitude des signes de la mort, BUFF. *Hist. nat. Hom.* t. IV, p. 377. Je m'en tiendrais, comme j'ai fait jusqu'à présent, à cette réflexion d'Aristote : je lui demandais à quel signe on reconnaît un bon ouvrage; il me répondit : s'il est impossible d'y rien ajouter, et d'en retrancher la moindre chose, BARTHÉL. *Anach.* ch. 58. || Fig. Il ne nous a donné aucun signe de vie, il n'a pas donné le moindre signe de vie, il n'a pas donné signe de vie, se dit d'un homme absent qui n'écrit point, ne donne aucune marque de souvenir. Il y a longtemps, mon cher et illustre maître, que je n'ai entendu parler de vous, et que de mon côté je ne vous ai donné signe de vie, D'ALEMB. *Lett. à Voltaire*, 12 févr. 1774. || Donner signe de vie, signifie aussi montrer qu'on existe. M. de Marsillac a paru un peu sensible à la prospérité de la belle Fontanges, il n'avait donné jusque-là aucun signe de vie, SÉV. 448. || Un signe de vie, lettre ou moyen quelconque par lequel on se rappelle au souvenir de quelqu'un. Je remercie M. de Dangcau de son signe de vie, MAINTENON, *Lett. à Mme de Dangcau*, t. VII, p. 93, dans POUGENS. || 2° Marque distinctive. L'Europe, l'Afrique et l'Asie reçoivent des prédicateurs dans lesquels Dieu a mis son signe, afin qu'ils découvrent sa gloire aux gentils, BOSS. *Hist.* II, 4. Et notre père même, en commençant à croître,

Nous attachait un signe afin de nous connaître [deux jumeaux], REGNARD, *Ménechm.* I, 2. || 3° Ce qui sert à représenter une chose. Les mots ne sont que les signes des idées. Les signes algébriques, géométriques. Les signes de la ponctuation. À l'égard du gouvernement despotique, ce serait un prodige si les choses y représentaient leur signe, MONTESQ. *Esp.* XXII, 2. Lorsque l'on a des signes de richesses, on peut faire un amas de ces signes et les distribuer à qui l'on veut, in. *ib.* XVIII, 47. Lettré, lâche, hypocrite et charlatan, parlant beaucoup sans rien dire, plein d'esprit sans aucun génie, abondant en signes et stérile en idées, J. J. ROUSS. *Hél.* IV, 3. En général, ne substituez jamais le signe à la chose, in. *Ém.* III. Il paraît étonnant que, les signes de la musique étant restés aussi longtemps dans l'état d'imperfection où nous les voyons encore aujourd'hui, la difficulté de l'apprendre n'ait pas averti le public que c'était la faute des caractères et non pas celle de l'art, in. *Dissert. sur la mus. mod. préf.* Je suis convaincu que l'usage des signes est le principe qui développe le germe de toutes nos idées, COMTE. *Conn. hum. introd.* L'arithmétique fournit un exemple bien sensible de la nécessité des signes, in. *Art de pens.* I, 6. Le plus frappant des avantages des signes, celui qui se présente le premier à la vue, est de transmettre à l'individu toutes les idées acquises par l'espèce jusqu'à lui, DESTUTT TRACY, *Mém. sc. mor. et pol.* t. I, p. 418. || 4° Dans les sciences naturelles, figures ou caractères particuliers, différents des lettres proprement dites et des abréviations, qui servent à désigner certains objets, certaines qualités, ou à remplacer des phrases et des expressions qui reviennent souvent dans une description. Signes botaniques. Signes zoologiques. || 5° Démonstration extérieure pour faire connaître ce qu'on pense, ce qu'on veut. Les muets parlent par signes. On illumina en signe de réjouissance. Vous regardiez d'un autre côté; je vous fis signe tant que je pus, voir. *Lett.* 9. Le roi prit la parole... et dit... et fit un signe de tête à l'ambassadeur, qui lui fit comprendre qu'il ne voulait point de réplique, SÉV. 109. Ma pauvre tante me pria l'autre jour par signes de vous faire mille amitiés, in. 149. J'ai vu les filles de Sion la tête levée, marchant d'un pas affecté, avec des contenance étudiées, et faisant signe des yeux à droit [droite] et à gauche, BOSS. *la Vallière*. Jupiter, père et roi des dieux et des hommes, qui d'un signe de sa tête ébranle l'univers, RÉN. *Tél.* VIII. Je faisais signe de la main pour demander qu'on m'écoutât, in. *ib.* VI. Elle fit signe qu'elle ne voulait aucun soulagement, in. *ib.* VIII. Les enfants de cette grande famille [les pythagoriciens] dispersés en plusieurs climats, sans s'être jamais vus, se reconnaissaient à certains signes, et se traitaient au premier abord comme s'ils s'étaient toujours connus, BARTHÉL. *Anach.* ch. 75. Un regard, un vain signe, un bruit léger me glace, C. DELAV. *Paria*, III, 4. || 6° Le signe de la croix, l'action que les catholiques font en portant la main du front à l'estomac, puis de l'épaule gauche à l'épaule droite, en forme de croix. Faire le signe de la croix. Faire des signes de croix. Une tour... qui... Fut bâtie en trois nuits, au dire de nos pères, Par un ermite saint qui remuait les pierres Avec le signe de la croix, V. HUGO, *Ball. les Deux archers*. || Faire le signe de la croix derrière son dos, se disait des écoliers qui jetaient leurs mains par-dessus leurs épaules, en faisant avec précipitation le signe du salut, *Souv. de la marq. de Créquy*, t. I, p. 420. || 7° Terme de marine. Nom générique de tout ce qui sert à faire un signal. || 8° Terme de médecine. Tout phénomène apparent, tout symptôme et toute disposition ou caractère par le moyen duquel on parvient à la connaissance d'effets plus cachés, dérobés au témoignage direct des sens. On distingue trois ordres de signes dans la maladie : les diagnostiques, les commémoratifs et les pronostics. || 9° Marque ou tache naturelle sur la peau. Le signe noir qu'elle avait à côté de l'œil gauche, était une des plus grandes séductions que l'amour eût attachées à toute sa personne, COMTE DE CATLES, *Contes orient.* *Œuvr.* t. VII, p. 409, dans POUGENS. || 10° Miracle, manifestation d'une puissance surnaturelle. Ils demandent un signe; et il ne leur en sera point donné d'autre que celui du prophète Jonas, SAGR, *Bible, Évang. St Luc*, XI, 29. Et on demande : qu'avez-vous pour vous faire plutôt croire que les autres ? quel signe faites-vous ? vous n'avez que des paroles, et nous aussi, PASC. *Pens.* XXIII, 31, éd. HAVET. Faisant des

signes et des prodiges que nul autre avant lui n'avait jamais faits, MASS. *Avent, Dispos. à la comm.* || 11° Phénomènes que l'on voit quelquefois dans le ciel et qu'on regarde comme des présages. Cela me fait souvenir d'une invention pour faire paraître des signes dans le ciel, DESC. *Météor.* 8. Voici ce jour horrible où tout périt pour moi... Que ce jour est marqué par des signes affreux ! VOLT. *Alz.* 1, 4. || 12° Terme d'astronomie. Les douze constellations qui forment le zodiaque. Les douze signes du zodiaque. Hipparque fut le premier qui chez les Grecs s'aperçut que le soleil ne se levait plus au printemps dans les signes où il s'était levé autrefois, VOLT. *Neut.* III, 40. || Particulièrement, la douzième partie de l'écliptique, division qui n'a plus rien de commun avec les douze constellations zodiacales. Les signes sont des espaces égaux, chacun de trente degrés, formant ensemble les 360 degrés du cercle de l'écliptique, BAILLY, *Hist. astr. mod.* t. III, p. 279. Les signes du zodiaque sont actuellement séparés des constellations; ce sont deux choses distinctes, qu'il ne faut pas confondre, ID. *ib.* Maintenant que l'on cherche à tout ramener aux notions et aux expressions les plus simples, on commence à ne plus considérer les signes du zodiaque, et à marquer la position des astres sur l'écliptique par leur distance à l'équinoxe, LAPLACE, *Expos.* v, 4. || 13° Il s'est dit anciennement pour seing. Plût à Dieu qu'il ne fallût ni sceaux ni signes pour l'assurance de ces pactions, et que la conscience et la foi en fussent les seules dépositaires ! MALH. *le Traité des bienf. de Sénèque*, III, 45. || 14° Étendard (latinisme inusité; étendard se disant en latin *signum*). Ils [les vexillaires] tenaient levés les signes militaires des cohortes, l'aigle, le dragon, le loup, le minotaure, CHATEAUB. *Mart.* VI. || Proverbe. Jeunesse qui veille et vieillesse qui dort, c'est signe de mort.

— SYN. 1. SIGNE, SIGNAL. Le signe fait connaître, il est quelquefois naturel; le signal avertit, il est toujours artificiel. On s'explique par signes avec les sourds; et on convient d'un signal pour se faire entendre à des gens éloignés. || 2. SIGNE, SYMPTÔME. En médecine, le signe est une conclusion que l'esprit tire des symptômes observés. Le signe appartient plus au jugement et le symptôme aux sens. Le point de côté est un symptôme de la pleurésie; il ne devient signe que quand par la percussion on constate de la matité dans la poitrine.

— HIST. XIII^e s. Le signe de la mort étoit tel [dans une épidémie], que là où le nez seignoit, il convenoit mourir, JOINV. 236. || XIV^e s. Icelui de Chevreuse puisse faire drecier signe de justice [gibet] à deux piliers en lieu convenable, et faire tout ce qui à hault justicier appartient, DU CANGE, *furca*. Je di, u qu'il ait finne amour, Ce ne poet iestre sans cremour [crainte]; C'est d'amours li plus certains signes, J. DE CONDÉ, t. II, p. 304. || XV^e s. Et fit tout trousseur et charger, chars et sommiers, et fit signe [feignit] qu'il vouloit aller autre part, FROISS. I, 1, 233. Et quant aux signes especiaux, Li capricornes, li toreaux, La Vierge, le mouton, l'acaire [aquarius], E. DESCH. *Poésies mss.* f° 471. Pour ce que les Lyegeois faisoient signe de soy vouloir rebeller, COMM. II, 5. Dont le connestable monstroit signe de desplaisir, ID. III, 3. || XVI^e s. Sa verité est signée par les croyans, comme quand on met signe [seing] ou paraphe en une lettre, CALV. *Instit.* 424. Faire trois signes de croix au benedicite, MONT. I, 396. Et tout ainsi que c'est signe de vaillance de bien executer, aussi est-ce signe de prudence de bien deliberer, LANOUE, 678. Après avoir baillé le signe et le mot de la bataille, AMYOT, *Sylla*, 64. Du sel et des lentilles, que les Romains estimant signes de deuil et presage de mort, ID. *Crassus*, 38. Il fait signe de la teste, qu'il avoit la voix empeschée, et qu'il ne pouvoit parler, ID. *Démophil.* 36. Le syrop faisant signe de se moisir, après en avoir osté les fleurs de moisissure, le rebouillirez... O. DE SERRES, 868. Les vertus surmontent les signes [influences astrologiques], COTGRAVE.

— ETYM. Wallon, *seinn*; Berry, *sine*; provenç. *signe*; espagn. *signo*; ital. *segno*; du lat. *signum*. **SIGNÉ, ÉE** (si-gné, gnée), *part. passé* de signer. À quoi on a mis sa signature. Un ordre signé du ministre. Dans un ouvrage signé en commun, il [Fénelon] montrait un dessein formé de division, quand il méprisait les pensées des autres, BOSS. *Rem. Réponse*, VIII, IV, 44. || Signé à la minute, tel, telle, ou tels, telles. L'on aurait tort de faire accorder le mot signé, en le mettant soit au féminin, soit au pluriel, suivant la désignation des signataires. Signé

est là un participe dont le verbe auxiliaire est sous-entendu; c'est comme s'il y avait: A signé à la minute, madame une telle, ou bien: ont signé à la minute, messieurs tels et tels, LEGOARANT. || Se dit d'une chrysalide offrant en relief plusieurs parties déjà formées de l'insecte parfait.

SIGNER (si-gné; au XVI^e siècle, Beze dit: prononcez *siuer*; au XVII^e Chifflet, *Gramm.* p. 227, dit que le *g* ne se prononce pas; et en conformité la Fontaine, *Épître 1^{re}*, met: En attendant que Mars m'en donne un [passe-port] et le sine), *v. a.* || 1° Au sens latin, faire une marque; ce sens n'existe que dans quelques termes d'art. || Marquer les endroits des pièces de verre qu'on veut couper. || Terme de charpenterie. Marquer les bois avec la rouanette. || En orfèvrerie. Marquer l'argenterie avec le poinçon. || 2° Mettre son seing à une lettre, à un acte, etc. pour le rendre valable, pour s'engager soi-même. Le mariage de Mlle d'Houdancourt et de M. de Ventadour a été signé ce matin, sév. 44. Et le roi trop crédule a signé cet édit, RAC. *Esth.* I, 3. Ils font comme les jésuites, qui, dit-on, forçaient tout le monde à signer la constitution, sans vouloir la signer eux-mêmes, J. J. ROUSS. *Lett. de la Mont.* 2. || Fig. C'est le vrai caractère que nature a gravé sur le front de ceux qu'elle a signés poètes, sculpteurs... DIDER. *sur Térence*. || Fig. Je vous le signerais de mon sang, je suis prêt à vous le signer de mon sang, se dit pour attester énergiquement la vérité de ce qu'on avance. || Les martyrs ont signé leur confession de leur sang, ils ont souffert la mort pour la défense de la religion. Ces glorieux athlètes, qui eurent le courage et le bonheur de signer leur foi de leur sang, BOURDAL. *Serm. 20^e dim. après la Pentec.* Domin. t. IV, p. 249. || On dit de même: signer du sang de quelqu'un, faire périr quelqu'un en accomplissant quelque chose. Et du sang du tyran signez cet hymnée, CORN. *Héracl.* III, 4. || Signer une paix, un traité, conclure une paix, un traité. Ordonnez, et j'espère Signer en votre nom cette paix salulaire, VOLT. *Add. du Guescl.* IV, 5. || Fig. Signer la paix, effectuer une réconciliation. Le transport du vizir marquait sur son visage Qu'un heureux changement le rappelle au palais, Et qu'il y vient signer une éternelle paix, RAC. *Bajaz.* III, 4. || 3° Absolument. Apposer sa signature. Si vous n'eussiez pas signé [Mme de Grignan s'engageant pour son mari], vous faisiez comme tout le monde aurait fait; et, en signant, vous faisiez au delà de tout le monde, sév. 6 nov. 1675. J'ai dit qu'il [Fénelon] avait signé par obéissance; quand on signe de cette sorte, on fait ce que la théologie appelle déposer son doute ou son opinion, BOSS. *Rem. sur la réponse*, VII, IX, 47. Tout est perdu, monsieur; les créanciers n'ont pas voulu signer, GOLBON, *Bourru bienfaisant*, II, 6. Je persiste à croire que les philosophes m'ont daigné prendre pour leur représentant, comme une compagnie fait souvent signer pour elle le moindre de ses associés; je consens de signer, quoique j'aie la main fort tremblante, VOLT. *Lett. à Schomberg*, 28 mai 1770. Si le testateur déclare qu'il ne sait ou ne peut signer, il sera fait mention de la déclaration, ainsi que de la cause qui l'empêche de signer, *Code civ.* art. 998. || Signer à un contrat, y mettre sa signature comme témoin ou par honneur. Assurément je ne signerais point à son contrat de mariage, sév. 384. Ah! sire, vous avez signé à mon contrat de mariage, BÉRANG. *Contr. de mar.* || 4° Familièrement. Signer son nom, écrire son nom, sa signature. Et quand un gentilhomme commençant à vivre sait tirer en volant, boire et signer son nom, Il est aussi savant que défunt Cicéron, REGNARD, *Ménechm.* III, 8. Et bien ou mal enfin je sais signer mon nom, MONTELEURY, *Femme juge et part.* II, 4. Éginhard, secrétaire de Charlemagne, nous apprend que ce conquérant ne savait pas signer son nom; cependant il conçut par la force de son génie combien les belles-lettres étaient nécessaires, VOLT. *Mœurs*, 49. || Il ne sait pas signer son nom, il ne sait pas signer. || 5° Signer une œuvre, se dit d'un artiste qui met son nom au tableau, à la statue, à la gravure, etc. qu'il a exécutée. || 6° Fig. Approuver. A: que la loi règne et non le caprice. — B: Le genre humain est prêt à signer tout cela, VOLT. *Dial.* XXIV, 43. || 7° Se signer, *v. refl.* Faire le signe de la croix. La vieille se signa pour l'agonie que sonnait la cloche, CHATEAUB. *Natch. 2^e part. vers le 1^{er} quart.* || Avec ellipse du pronom personnel. La chimie curieuse a des transmurations, des précipitations, des détonations, des explosions... et mille autres mer-

veilles à faire signer mille fois le peuple qui les verrait, J. J. ROUSS. *Lett. de la Mont.* 3.

— HIST. XI^e s. De sa main destre [il] l'ad asols e seignet [marqué du signe de la croix], *Ch. de Rol.* XXV. || XIII^e s. Quant évesque et abbé reverront de seignier [faire le signe de la croix sur] Le lit au roi Pepin... Berte, XI. Et la roine se sina de sa main diestre, et se commanda à Dieu, *Chr. de Rains*, p. 20. Diex les maint et ramaigne! L'apostoles de Rome les beneist et saigne, *Ch. d'Ant.* I, 943. Et qui veut avoir certaine mesure et oster soi de peril, si face se [sa] mesure seignier au seing le conte, et adont porra mesurer sans peril, BEAUM. XXVI, 6. Et dist le saint roi: je vourroie estre seigné [marqué] d'un fer chaut, par tel convenant [à condition] que touz voisins seremens feussent osted de mon royaume, JOINV. 293. Madame ma mere me dit que toute foiz que je vourroie dire aucune chose, que je appelle l'aide du saint Esprit et que je seignasse ma bouche [fisse le signe de la croix], ID. 256. || XIV^e s. Pour avoir signé et ourlé une douzaine de touailles de toille de Reins, pour servir en la chambre du roy, DE LABORDE, *Émaux*, p. 499. À Jehan Malin, orfèvre, pour seigner, aus armes de monseigneur le duc, v douzaines d'escuelles et XII plas d'argent, ID. *ib.* || XV^e s. Quant Wautre Tillier vit le roy, qui estoit arresté, il dit à ses gens: veez là le roy; je veux parler à luy; ne vous mouvez d'icy, se je ne vous signe [fais signe], FROISS. II, p. 144, dans LACURNE. Il rua de sa massue après le très vaillant prince; mais luy, comme expert au mestier d'armes, escheva le coup, non pas si tost que l'escu, qu'il jecta au devant, ne fust un peu signé, *Perceforest*, t. IV, f° 45. || XVI^e s. Les marques desquelles nostre Seigneur a accoustumé de signer les brebis de son troupeau, CALV. *Instit.* 663. En beau papier je scay tant bien signer, S'il vous plaisoit, monseigneur, me finer Un cent d'escus... MAROT, VI, 258. On temps passé, les Thraces et Cretes signoyent les jours bien fortunés de pierres blanches, RAB. *Garg.* I, 40. Ils avoyent treuvé male encontre, par faulte de s'estre seignez de la bonne main on matin, ID. *ib.* I, 25. Cassander, combien que les autres l'effrissent et le nomuassent roy, se signa tousjours comme il avoit accoustumé, AMYOT, *Demétr.* 22. Comme on luy presenta à signer la sentence, MONT. II, 4.

— ETYM. Berry, *siner*, signer, *se seigner*, faire le signe de la croix; Génév. *se signer*, apposer sa signature; bourguig. *seignai*; provenç. *signar*, *senhar*, *senar*; anc. catal. *senyar*; anc. espagn. *senar*; espagn. mod. *signar*; ital. *segnare*; du lat. *signare*, de *signum*, signe.

SIGNET (si-nè; le *n* ne se lie pas; au pluriel l's se lie: des si-nè-z effilés; signets rime avec traits, paix, succès, etc. On remarquera ici comment l'usage a conservé l'ancienne prononciation qui s'est perdue dans signe et signer, s. m. || 1° Petits rubans ou filets liés ensemble, et tenant à un bouton, qu'on met au haut d'un missel, etc. pour marquer les endroits qu'on veut retrouver aisément. Je disais autrefois de feu M. de Rennes, qu'il marquait les feuillets de son bréviaire avec des tranches de jambon: votre Valence ne méprisera pas cette manière de signet, sév. 577. || 2° Petits rubans que les relieurs attachent à la tranche du haut d'un livre, pour servir à y marquer un endroit. Il [la Baumelle] les fit parvenir [des vers imputés à Voltaire] à Mmc de Pompadour elle-même, avec un signet qui marquait la page où elle était insultée, VOLT. *Lett. Mme du Desfant*, 20 sept. 1769. || 3° Dans le moyen âge, le signet était le plus souvent un anneau qu'on portait à son doigt, et avec lequel on scellait les affaires courantes. || Nom donné aux signatures authentiques dont les notaires s'engageaient à faire usage au bas de leurs actes, et qui étaient historiées. Signets parlants. || 4° Sceau de Salomon, plante.

— HIST. XIII^e s. C'est le sinet du roy saint Loys [inscription de la bague de Louis IX, gravée en caractères du XIII^e siècle à l'époque de la canonisation du saint roi], DE LABORDE, *Émaux*, p. 500. || XIV^e s. Donnée à Nantes sous notre signet de secret, DU CANGE, *signetum*. Quant aucun porte les armes [armoiries], ou le signet d'altruy, *le Songe du vergier*, I, 147. Heures couvertes de broderie et fretées de perles à un signeau d'un rubi et de deux grosses perles, DE LABORDE, *Émaux*, p. 499. Le signet du roi, qui fin de la teste d'un roy, sans barbe, et est d'un fin ruby d'orient, et est celui de quoy le roy scelle les lettres qu'il escrit de sa main, ID. *ib.* p. 500. Je vous pri, beaux doux

silences de cour ont de la politique, CORN. *Pulch.* v, 4. || Elliptiquement, silence ! Chères sœurs, suspendons nos chants : Respectons ses chagrins ; elle approche, silence ! C. NELAV. *Paria*, II, 6. Silence au camp ! la vierge est prisonnière.... Silence au camp ! la vierge va périr, M. *Messén. Mort de Jeanne d'Arc*. Son cercueil est fermé : Dieu l'a jugé ; silence ! LAMART. *Nouv. Médit. Bonaparte*. || Ondit aussi quelquefois : au silence, un peu de silence. || Fig. Réduire au silence, ôter tout moyen de faire une réponse qui satisfasse. Qu'on me parle tant qu'on voudra de combinaisons et de chances ; que vous sert de me réduire au silence, si vous ne pouvez m'amener à la persuasion ? J. J. ROUSS. *Em.* IV. || Fig. Imposer silence aux médisances, à la calomnie, au mensonge, etc les réduire au silence, faire que les médisances, que les calomnies, que les mensonges ne trouvent plus crédit et n'osent plus se produire. Prêt d'imposer silence à ce bruit imposteur, RAC. *Iphig.* II, 1. || 2° Par analogie, il se dit du langage écrit. Le silence des journaux sur ce fait. Le silence est la plus grande persécution : jamais les saints ne se sont tus, PASC. *Pens.* XXV, 66. Le seul qui s'y fait entendre [parmi les protestants] depuis tant d'années, et à qui, par un si grand silence, tous les autres semblent laisser la défense de votre cause, c'est le ministre Jurieu, BOSS. 1° *avertissement*, II. Grand roi, si jusqu'ici, par un trait de prudence, j'ai demeuré pour toi dans un humble silence, NORL. *Disc. au roi*. J'imite de Conrart le silence prudent, M. *Épît.* I. Le peu que nous venons de dire est suffisant pour engager les lecteurs éclairés à se tenir sur leurs gardes, à se défier et de la louange et du blâme, et du silence même ; car le silence a aussi sa malignité et son injustice, D'ALEMB. *Œuvr.* t. I, p. 383. || On dit dans un sens analogue : J'ai adressé une demande à cet administrateur, à cette administration ; mais il garde, elle garde le silence. || Passer une chose sous silence, n'en point parler. || Ancien terme de chancellerie et de matière criminelle. Le roi imposait silence à ses procureurs généraux, lorsqu'il leur défendait de poursuivre davantage l'affaire criminelle pour laquelle il avait donné des lettres d'abolition. || 3° Le silence de la loi, se dit en parlant d'un cas que la loi n'a pas prévu. || 4° Interruption dans un commerce de lettres. Je ne puis expliquer votre long silence. Après avoir été longtemps sans vous écrire, je romps enfin le silence. La même raison, monsieur, qui fait votre silence, fait aussi le mien, sév. à *Lamoignon*, 27 août 1690. || 5° Secret. Tout cela sera plongé, s'il plaît à Dieu, dans le silence ; c'est tout le mieux, sév. 27 déc. 1688. Cet amour s'est longtemps accru dans le silence, RAC. *Mithr.* I, 1. Le secret et le silence sont les conditions d'un pacte entre le bienfaiteur délicat et son obligé, MIDEA. *Claude et Nér.* II, 58. Ce qui nuirait s'il était connu, doit demeurer à jamais caché ; et la vérité dangereuse a le silence pour asile, MARMONTEL, *Cont. mor. Amitié à Vèpr.* [À Venise, sous l'inquisition d'État] La mort frappe sans bruit, le sang coule en silence, *Othello*, II, 7. || 6° Oubli. Elle [cette affaire] n'est bonne qu'à jeter dans l'abîme du silence, sév. 21 janv. 1689. Leur vie [des pécheurs] passe comme l'ombre ; il vient un jour fatal où périssent toutes leurs pensées ; leur mémoire fait un peu de bruit, et va se perdre dans un silence éternel, FLÉCH. *Mar-Thér.* || 7° Fig. Calme, absence de bruit. On n'oit que le silence, on ne voit rien que l'ombre, THÉOPHILE, *Pyrame et Thisbé*, IV, 1. Le silence éternel de ces espaces infinis m'effraie, PASC. *Pens.* XXV, 17 bis. Ma sœur, qui peut causer votre sombre tristesse ? Le silence des bois sert à l'entretenir, QUIN. *Amad.* II, 2. Pour animer ma voix, j'ai besoin du silence et de l'ombre des bois, BOIL. *Épît.* VI. Là parmi les douceurs d'un tranquille silence, M. *Lutr.* I. Des victimes vous-même interrogez le flanc ; Du silence des vents demandez-leur la cause, RAC. *Iph.* I, 2. Il semble pendant la nuit que tout soit en repos ; on s'imagine que les étoiles marchent avec plus de silence que le soleil, FONTEN. *Mondes*, 1° *soir*. Un silence absolu porte à la tristesse ; il offre une image de la mort ; alors le secours d'une imagination riante est nécessaire, J. J. ROUSS. 5° *prom.* Il regarde, il écoute ; hélas ! dans l'ombre immense, il ne voit que la nuit, n'entend que le silence, DELILLE, *Imaginat.* IV. Le silence des tombeaux s'est substitué au murmure des places publiques, VOLNEY, *Ruines*, II. Le silence est profond dans cette ville [Venise], dont les rues sont des canaux ; et le bruit des rames est la seule interruption à ce silence, STAEL, *Corinne*, XV, 7. [Durant la nuit]

Un silence pieux s'étend sur la nature, LAMART. *Harm.* II, 4. || En le personnifiant. J'écoute, à demi transporté. Le bruit des ailes du Silence qui vole dans l'obscurité, SAINT-AMAND, *le Contempl.* || 8° Fig. Absence d'agitation morale. Si nous imposons silence à nos sens, BOSS. *Hist.* II, 6. || Le silence des passions, le temps où elles laissent l'âme libre et calme. Il faut briser ses chaînes, s'élever par des efforts redoublés jusqu'au monde intellectuel, s'approcher peu à peu de la suprême intelligence, et en contempler la nature divine dans le silence des sens et des passions, BARTHÉL. *Anach.* ch. 54. || Imposer silence à ses passions, les réprimer, empêcher qu'elles ne troublent l'âme. || 9° Interruption dans un bruit. Il n'y a point d'intervalle sensible entre les vibrations ; il n'y a point de silence entre les sons : voilà pourquoi le son paraît continu, CONDIL. *Traité anim.* ch. 6. Les échos assoupis ne livrent au zéphire que des soupirs mourants, de silences coupés, LAMART. *Méd.* II, 2. || 10° Terme de musique. Chacun des moments pendant lesquels, dans le courant d'un morceau, les chanteurs ou les instruments se taisent. Ces différentes phrases [du chant du rossignol] sont entremêlées de silences, de ces silences qui, dans tout genre de mélodie, concourent si puissamment aux grands effets, BUFF. *Œis.* t. VIII, p. 124. Les sons et leur durée ne sont pas les seuls éléments de la musique ; le silence plus ou moins long y joue aussi un rôle fort important, FÉTIS, *la Musique*, I, 6. || Par extension. Silences, signes répondant aux diverses valeurs des notes, lesquels, mis à la place de ces notes, marquent que tout le temps de leur valeur doit être passé en silence, J. J. ROUSS. *Dict. de mus.* *silence*. || 11° Il se dit, dans la déclamation, des suspensions que fait celui qui parle. Il [Lekain] a quelquefois des silences trop longs ; il en faut comme en musique, mais il ne faut pas les prodiguer, VOLT. *Lett. d'Argental*, 17 avr. 1762. Si Mlle Durancey entend, comme je le crois, le grand art des silences, M. *ib.* 11 févr. 1767. || 12° Terme de peinture. Se dit, par opposition à fracas, du calme ou de la simplicité qui règne dans une composition, dans le coloris et la disposition des lumières. Il y a du silence dans ce tableau.

— HIST. XIII^e s. Silence te convient avoir, Silence est signe de savoir, *le Castolement d'un père*, dans le *Dict. de DOCHEZ*. || XIV^e s. Et fut silence faite, BERCEURRE, f° 67, *recto*. Une abusio est entre vous, que, si une de vous soit mise en silence par sa culpe, elle ne devroit lire, ne chanter, ne veer le sacrement de la messe, DU CANGE, *silentium* || XV^e s. En imposant, sur ce, silence à nostre procureur et à tous autres procureurs d'office, JUVÉNAL, *Charles VI*, 1415. Mais non pourquanz tint il au fort Sa silence jusqu'à la mort, E. NESCH. *Poésies mss.* f° 509. || XVI^e s.... D'un tel propos la silence rompit, MAROT, IV, 22. Tout le monde assistant et écoutant en bonne silence.... RAB. *Pant.* II, 19. Frere Jean rumpant cestuy tant obstiné silence, M. *ib.* IV, 63. Ils ne vont pas souvent aux champs, d'autant qu'ils ne peuvent supporter le requoy ni le silence de la solitude, AMYOT, *De la curios.* 13. Soit que la nuit, toute chose appaisant, Couvre la terre et guide le silence.... DESPORTES, *Œuv. chrét. Prière*.

— ETYM. Provenç. *silenci*, s. m. et *silencia*, s. f. espagn. *silencio* ; ital. *silenzio* ; du lat. *silentium*, de *silere*, se taire, qu'on rapproche du goth. *silan*, être tranquille ; comparez aussi le bas-breton. *sioul*, tranquille. L'ancienne langue avait le verbe *siler*, so taire : XIII^e siècle. [Le rossignol] S'en va et si va silant, *Bibl. des chartes*, 4^e série, t. V, p. 323.

† SILENCIAIRE (si-lan-si-è-r'), s. m. || 1° Terme d'antiquité romaine. Officier qui faisait observer le silence aux esclaves. || 2° Se dit de quelques religieux qui gardent un grand silence. Les trappistes sont des silenciaires. || Par extension, gens qui gardent le silence. Quand on demandait à ces silenciaires s'ils avaient vu passer la belle princesse, VOLT. *Pr. de Babyl.* XI.

— ETYM. Lat. *silentarius*, de *silentium*, silence.

† SILENCIEUSEMENT (si-lan-si-èu-ze-man), adv. D'une manière silencieuse ; en silence. Afin que, retraçant aux jeunes gens le souvenir des hommes illustres, ils invitassent silencieusement à les imiter, STAEL, *Corinne*, V, 1.

SILENCIEUX, EUSE (si-lan-si-èu, èu-z'), adj. || 1° Qui ne parle guère, qui garde le silence. L'onction de la dévotion ne peut se conserver que dans une âme silencieuse, attentive sur soi-même, BOSS. *Instr. aux ursul. sur le silence*, 1. Philippe V, né avec un sens droit, mais peu étendu, était silencieus, réservé, même timide, se défiant

de lui-même, DUCLOS, *Œuvr.* t. VI, p. 113. Le silencieux Pythagore voulait qu'on les éloignât [les canards] de l'habitation où son sage devait s'absorber dans la méditation, BUFF. *Œis.* t. XVII, p. 229. Bien qu'il fût silencieux naturellement, il était indispensable en sujets de conversation, STAEL, *Corinne*, XI, 1. || Substantivement. Je lui ai dit [au jeune Grignan] que M. de Lamoignon, accoutumé au caquet du petit Bréglie, ne s'accommoderait pas d'un silencieux, sév. 8 déc. 1688. || 2° Où l'on n'entend pas de bruit. Une retraite silencieuse. En général, la scène silencieuse nous plaît plus que la scène bruyante, MIDEA. *Pensées sur la peint.* || Qui ne fait pas de bruit. Le soleil de ses feux ne rougit plus la plaine ; Et cet astre plus doux, qui luit au haut des cieux, Argente mollement les flots silencieux, M. J. CHÉNIEA, *Promenade*. Les pas silencieux du prêtre dans l'enceinte, A. MUSS. *Holla*.

— SYN. SILENCIEUX, TACITURNE. Le silencieux garde le silence soit par nature, soit accidentellement. Le taciturne le garde par nature.

— ETYM. *Silence*.

† 1. SILENE (si-lè-n'), s. m. || 1° Demi-dieu, fils de Pan et d'une nymphe, père nourricier et compagnon de Bacchus. Les satyres et Silène. || Les silènes, les autres compagnons de Bacchus. || Terme d'antiquité romaine. Petite figure de marbre représentant un silène. || 2° Nom donné au *satyre circé* (midi de l'Europe) de Latreille, qui est un papillon.

— HIST. XVI^e s. Silènes estoient jadis petites boistes.... painctes au dessus de figures joyeuses et frivoles.... pour exciter le monde à rire, quel fust [ainsi que fut] Silène maistre du bon Bacchus, RAB. I, *Prologue de l'auteur*.

— ETYM. Σιλῆνός.

† 2. SILENE (si-lè-n'), s. f. Genre de plantes de la famille des dianthacées (caryophyllées) ; on y distingue : la silène muscipule, dite vulgairement attrape-mouche, c'est la silène attrape-mouche de certains auteurs ; la silène enfilée de Smith (Europe), appelée vulgairement carnillet ou cornillet, et bec d'oiseau, c'était le *cucubale behen* de Linné ; la silène noctiflore, dite fleur de la nuit, LEOGARANT.

SILEX (si-lèks), s. m. Terme de minéralogie. Genre de pierres renfermant les deux espèces quartz et opale, constituées par l'acide silicique. On taille, on polit les silex pour en faire des bijoux durs et des ornements ; ils servent à l'homme pour obtenir du feu par le choc de l'acier, FOURCROY, *Conn. chim.* t. II, p. 288. Les principaux dépôts chimiques du sol secondaire sont les silex et les gypses : les silex, qui doivent incontestablement leur origine à des dissolutions d'hydrate de silice ; les gypses, qui ont été précipités par la réaction exercée sur le chlorure de calcium de la mer, soit par des combinaisons sulfureuses, soit plutôt par du sulfate de magnésie, L. CORDIER, *Acad. des sc. Comptes rendus*, t. LIV, p. 297. || Silex résinite, voy. QUARTZ. || Silex pyromaque, la pierre à fusil, qui servait à mettre le feu aux fusils et aux pistolets, et, avant l'invention des briquets chimiques, à se procurer du feu à l'aide de l'amadou. || Platine à silex, platine dans laquelle les étincelles, qui doivent communiquer le feu à la charge, sont produites par le choc d'une pierre maintenue entre les mâchoires d'un chien contre une pièce d'acier à charnière nommée batterie. || Arme à silex, fusil à silex, arme, fusil muni d'une platine à silex.

— ETYM. Lat. *silex*, caillou.

SILHOUETTE (si-lou-è-t'), s. f. || 1° Dessin qui représente un profil tracé autour de l'ombre d'un visage. Un portrait à la silhouette, ou, simplement, une silhouette. Il [le château de Bry-sur-Marne] fut construit en 1759 par Etienne de Silhouette.... une des principales distractions de ce seigneur consistait à tracer une ligne autour de l'ombre d'un visage, afin d'en voir le profil dessiné sur le mur ; plusieurs salles de son château avaient les murailles couvertes de ces sortes de dessins que l'on appelle des silhouettes, du nom de leur auteur, dénomination qui est toujours restée, *Journ. officiel*, 29 août 1869, p. 1454, 3^e col. || 2° Une silhouette, un des côtés par lesquels on voit une statue. Une statue pouvant occuper une place qui permettra de la voir de tous côtés, les maîtres l'ont toujours conçue et exécutée de manière que toutes les silhouettes fussent aussi favorables que possible, OTTIN, *Presse scientif.* 1864, t. I, p. 336. || 3° Découper en silhouette. Depuis plus d'un siècle on laisse traîner sur les quais, dans les boutiques nomades de pauvres antiquaires, les pièces les plus intéressantes des peintres, ou bien, et ce

d'une tige, etc. || Terme de zoolog. e. Raies ou stries profondes. Les valves de cette coquille ont des sillons. || Terme d'anatomie. Rainure que présente la surface de certains os ou de certains organes parenchymateux, et qui, pour la plupart, sont destinés à loger des vaisseaux. || Terme de pathologie. Galerie sous-épidermique creusée par les sarcopites dans la gale. || 8° Rides qui se trouvent au palais des grands quadrupèdes, surtout des chevaux. On peut aussi connaître, quoique moins précisément [que par les dents], l'âge d'un cheval par les sillons du palais, qui s'effacent à mesure que le cheval vieillit, BUFF. *Quadrup.* t. 1, p. 53. || 9° Élévations que forme le fil sur la bobine du rouet.

— HIST. XIII^e s. Que trop me fetes demorer à arer un seillon de terre, *Ren.* 15377. || XIV^e s. Le suppliant dist à icellui Belosat, que il lui voulust rendre et restituer sept seillons de terre, que il detenoit par force, DU CANGE, *selio*. Jehan Guyart le jeune pour deux seillons de vigne, contenant environ quarante perches, *ib.* Lequel Sauldudreuil soya trois seillons de seigle ou environ, *ib.* || XV^e s. Onques de terre n'eut sillon, VILLON, *Épithaphe*. || XVI^e s. Là vers sillons ployans Par les campagnes ôient, DUBELL. VII, 15, *recto*.

— ETYM. Berry, *seillon*; du scandinave *sila*, sillonner, inciser. Le sens ancien est une mesure de terre, aussi de *sila*, couper, diviser. (voy. SILLER 1).

SILLONNÉ, NÉE (si-llo-né, née; *ll* mouillées), *part. passé* de sillonner. || 1° Ouvert par des sillons Un champ bien sillonné. || Fig. La France est partout sillonnée de routes. Un visage sillonné par les rides. || 2° Terme d'histoire naturelle. Marqué de stries profondes, de cannelures. Sillonné, des deux côtés, de rides longitudinales, BUFF. *Quadrup.* t. VII, p. 136. || 3° S. f. Sillonnée, espèce de couleuvre.

SILLONNER (si-llo-né, *ll* mouillées, et non si-yo-né), *v.* a. || 1° Faire des sillons. Je crois que Lucidas serait bien votre fait, La fortune lui rit, tout lui vient à souhait : De vingt paires de bœufs il sillonne la plaine, RACAN, *Silène*, I, 3. La terre obéissante et les flots détonnés Par la rame et le soc déjà sont sillonnés, DELILLE, *Géorg.* I. || 2° Fig. Laisser une trace, un sillon en passant. Sur cet amas brillant de nacre et de corail, Qui sillonne les flots de ce mouvant cristal, CORN. *Tois. d'or*, II, 3. [Les oiseaux d'eau] également prompts à prendre les routes de l'atmosphère, à sillonner celles de la mer, ou plonger sous les flots, BUFF. *Ois.* t. XVII, p. 168. Alors, en se jouant, des pieds armés de fer Vont sillonnant ces flots endurcis par l'hiver, DELILLE, *Trois régn.* III. Si les vaisseaux sillonnent un moment les ondes, la vague vient effacer aussitôt cette légère marque de servitude, STAEL, *Corrinne*, I, 4. L'éclair sillonne le nuage, Mais il n'a point frappé vos yeux, BÉRANG. *Orage*. || 3° En parlant des rides. L'âge a sillonné son visage.

— HIST. XVI^e s. Je voy la fuyante suyte D'une eau sillonnant sa foüte Au pied d'un rocher mousseux, DUBELL. VII, 20, *recto*. Nous vîmes un homme à pied, en la plaine, qui venoit droit à nous à grande course, traversant les champs, et sillonnant [franchissant] les bleds verds, CARLOIX, V, 48.

— ETYM. *Sillon*.

† **SILLONNEUR** (si-llo-neur, *ll* mouillées); *s. m.* Terme d'agriculture. Sorte de houe à cheval, fort légère, et propre à biner la terre.

— ETYM. *Sillonner*.

SILLO (si-lo), *s. m.* Excavation ou fosse creusée dans le sol, où l'on dépose les grains battus pour les conserver. || Fig. Dans les cavernes les os gardaient fidèlement la forme que la vie leur avait donnée pour une heure; lorsque des hommes instruits et intelligents descendirent dans ces silos de l'histoire, ils ne commencèrent pas par s'apercevoir des trésors que le destin y avait successivement accumulés, FONVIELLE, *Presse scient.* 1865, t. I, p. 462. || Fossés recouverts de terre dans laquelle on place les betteraves pour les conserver. || Coffres en charpente, isolés et suspendus, employés pour remuer le blé et le ventilier.

— ETYM. Espagn. *silo*; du grec σῖλος, silo.

SILOUETTE, *s. f.* Voy. SILHOUETTE.

† **SILPHIUM** (sil-fi-om'), *s. m.* Gomme-résine de la Cyrénaïque (en grec, σιλφίον), très-estimée chez les anciens, et due, à ce qu'on croit, au *thapsia silphium*, Viviani, ombellifères.

SILURE (si-lu-r'), *s. m.* Genre de poissons abdominaux.

— ETYM. Σιλουρος, de σείω, agiter, et οὐρά, queue.

† **SILURIEN, IENNE** (si-lu-riin, riè-n'), *adj.* Terme de géologie. Terrain silurien, série de cou-

ches fossilifères placées sous le vieux grès rouge, ainsi dit parce que cette formation a son type dans l'ancien pays des Silures, nom du peuple breton qui occupait une partie du pays de Galles et les contrées contiguës, dans la Grande-Bretagne. Formation silurienne.

† **SILVERET** (sil-ve-rè), *s. m.* Étoffe croisée en chaîne de soie et trame de coton.

SILVES, SILVESTRE, SILVICULTURE, SILVIQUE, voyez ces mots par *y*.

† **SILVINE** (sil-vi-n'), *s. f.* Terme de minéralogie. Chlorure de potassium.

SIMAGRÉE (si-má-grée), *s. f.* Manières qu'on affecte pour duper ou faire illusion. La reine de Suède est entrée à Rome avec beaucoup de simagrées à l'italienne, GUI PATIN, *Lett.* t. II, p. 147. C'est être libertin [esprit fort] que d'avoir de bons yeux; Et qui n'adore pas de vaines simagrées N'a ni respect ni foi pour les choses sacrées, MOL. *Tart.* I, 6. Il [le duc d'Orléans] me manda [l'évêque de Troyes]: il arriva, il accepta sans simagrée [une place au conseil de régence], ST-SIM. 422, 90. Dubois, pour être cardinal, avait fait recevoir la constitution Unigenitus et les formulaires et toutes les simagrées ultramontaines dont il se moquait, VOLT. *Hist. Parl.* LXIV. Je mourrai consolé en voyant la véritable religion, c'est-à-dire celle du cœur, établie sur la ruine des simagrées, *ib.* *Lett. Villeveille*, 20 déc 1768. La simagrée du serment, J. J. ROUSS. *Gouv. de Pologne*, ch. 8. C'était uniquement par aversion pour les simagrées qu'elle ne faisait point en public la dévote, *m. Conf.* II. On a essayé sur moi toutes les simagrées magnétiques, LAHARPE, *Corresp.* t. IV, p. 273.

— HIST. XVI^e s. Indifférence entre les personnes de diverse qualité et condition, morguées et cimagrées [moquées], affoiblissement d'estat, SULLY, *Mém.* t. VII, p. 178. Ces nouveaux hostes gagnent le cœur du peuple par chimagrées et belles paroles, PASQUIER, *Recherch.* p. 287, dans PUGENS.

— ETYM. Gênev. *simagrîe*; wallon, *simagrau*, *s. f.*; *chimagrée*, dans OUDIN, *Curios. frang.* Origine inconnue. Scheler demande si c'est une forme altérée de *simulacré*, ou s'il vient de *simius*, singe. Frisch le fait venir de *s'il m'agrée*, nom, dit-il, d'un ancien jeu; étymologie suivie à peu près par Brachet, *Dictionn. étymologique*, qui dit: « Corruption de l'ancienne formule *si m'agrée* (ainsi m'agrée), prévenance affectée, obséquiosité. » Pourrait-on utiliser le berrichon *chimer, simer, simailter*, pleurnicher?

SIMAJSE, *s. f.* Voy. CYMAISE.

SIMAROUBA (si-ma-rou-ba), *s. m.* Arbre de l'Amérique méridionale dont l'écorce est employée en médecine, *quassia simarouba*, L.

† **SIMAROURACÉES** (si-ma-rou-sée) ou **SIMAROURÉES** (si-ma-rou-bée), *s. f. pl.* Terme de botanique. Tribu des rutacées qu'on a séparée pour en faire une famille à part (type, le simarouba).

SIMARRE (si-ma-r'), *s. f.* || 1° Habillemeent long et trainant, dont les femmes se servaient autrefois. || 2° s'est dit aussi d'une robe d'homme. Le père Fattuto est entré couvert d'une simarre de soie légère, VOLT. *Amabed*, 5^e lettre. || 3° Espèce de soutane que certains magistrats portent sous leur robe. || Par la métonymie du signe pour la chose signifiée, la place de garde des sceaux ou ministre de la justice. Si j'en venais à faire mes conditions, répondit-il, je serais peut-être un peu plus exigeant que vous ne le supposez [je voudrais être plus que premier président ou procureur général]. — C'est donc la simarre qu'il vous faut, demanda le vicillard d'un air ironique, CH. DE BERNARD, *Un homme sérieux*, § XVI.

— HIST. XVI^e s. Vostre espée use les plies de vostre chamarré, PALSGRAVE, p. 558.

— ETYM. Wallon, *chamdr*, habit de fête; espagn. *zamarra*; ital. *zimarra*. On le tire de l'espagnol *marro*, peau de mouton.

SIMBLEAU (sin-blé), *s. m.* || 1° Cordeau qui sert aux charpentiers à tracer des cercles plus grands qu'ils ne peuvent l'être avec le compas. || 2° Assemblage de ficelles qui fait partie d'un métier à tisser. || 3° Tracé pour des étoffes brochées.

— ETYM. Comme *singler* s'est dit pour mesurer avec le cordeau, et qu'en ce sens il est le même que *cingler* 2, on admettra que *simbleau* est pour *singneau* ou mieux *cingneau* (voy. CINGLER 2, et comparez SINGLIOTS).

† **SIME** (si-m'), *adj.* Latinisme qui s'est dit, en histoire naturelle, pour camus. Sa forme [du tadorne] est sime ou camuse, BUFF. *Ois.* t. XVIII, p. 299

— ETYM. Lat. *simus*; grec, σιμῆς, camus.

† **SIMERI** (si-me-ri), *s. m.* Coquille du Sénégal, nom donné par Adanson à la *volvaire triticée*, univalves.

† **SIMIEN, IENNE** (si-miin, miè-n'), *adj.* Terme de zoologie. Qui appartient au singe. La modification du type simien dans le nouveau monde, QUATREFAGES, *Acad. des sc. Comptes rendus*, t. LXIV, p. 4227. || On a dit aussi simian, simiane; cela ne vaut rien.

— ETYM. Lat. *simius*, singe.

† **SIMESQUE** (si-miè-sk'), *adj.* Qui a un caractère de singe. Des grimaces plus simiesques qu'humaines, TH. GAUTIER, *Cap. Fracas*, VII.

SIMILAIRE (si-mi-lè-r'), *adj.* || 1° Qui est de même nature. Dans toute matière liquide ou li- quéfiée, il ne faut que de l'espace, du repos et du temps, pour qu'il se forme des cristallisations par l'attraction mutuelle des parties homogènes et similaires, BUFF. *Min.* t. V, p. 96. L'or et tous les corps inorganisés qui ne sont point mélangés par agrégation, sont composés de parties semblables ou de molécules similaires, A. BRONGNIART, *Traité de min.* t. I, p. 6. || 2° Terme de géométrie. Se dit des rectangles ou des parallélogrammes formés par la multiplication de nombres proportionnels entre eux. || 3° Terme d'optique. Rayons similaires, rayons également réfringibles. || 4° Terme de conchyliologie. Se dit d'une charnière semblable sur les deux valves. || 5° Terme d'anatomie. Parties similaires, ou organes primaires, les parties fondamentales qui constituent les systèmes, et qui se réunissent pour former les organes proprement dits. || 6° S. m. Chose semblable à une autre ou de la même nature. Sous Colbert, un tarif protecteur frappa de droits élevés les produits étrangers dont les similaires étaient naturalisés en France.

— HIST. XVI^e s. Les elemens de nostre corps sont les parties solides et similaires, faites et produites des elemens de generation: tels sont les os, membranes.... PARÉ, *Introd.* 4. Ces parties sont appelées simples ou similaires, pour ce qu'elles ne se peuvent diviser qu'en parties semblables, ou de semblable nature, *ib.* I, *Préf.*

— ETYM. Lat. *similis*, semblable (voy. SIMILITUDE).

† **SIMILARITÉ** (si-mi-la-ri-té), *s. f.* Terme dactique. Qualité des choses similaires. Il [Anaxagore] croyait qu'un os visible était composé de plusieurs os invisibles... c'est pour cela qu'il appelait ses principes ομοιωπέτες, similarités, *Anal. de Bayle*, t. III, p. 432.

† **SIMILI** (si-mi-li), *adj. m. pl.* Terme de musique. Mot italien qui signifie semblables, et qui, placé sur une partition, marque que des arpèges indiqués en abrégé sont semblables à ceux qui les précèdent.

† **SIMILIFLORE** (si-mi-li-flor'), *adj.* Terme de botanique. Qui porte des fleurs toutes semblables.

— ETYM. Lat. *similis*, semblable, et *fiorem*, fleur.

SIMILITUDE (si-mi-li-tu-d'), *s. f.* || 1° Ressemblance, rapport exact entre deux choses. Il n'y a point de similitude entre ces deux objets. Nous n'avons d'idée que de proche en proche; nous ne concevons presque rien que par similitude, VOLT. *Philos.* 2^e *homélie, superstition*. || 2° Figure de rhétorique dite aussi comparaison, par laquelle, pour éclaircir une idée ou pour orner le discours, on applique à un objet des traits de ressemblance empruntés à un objet différent. On prouve les similitudes et les comparaisons, soit qu'elles soient étendues, soit qu'elles soient abrégées et réduites en métaphores, quand on les explique et qu'on en montre les convenances, BOSS. 6^e *avert.* 96. Jésus-Christ ne montre aucune étude recherchée: ses similitudes sont tirées des choses les plus communes, de l'agriculture, de la pêche, du trafic, de la marchandise.... *ib.* dans LAFAYE, *Synonymes*. || 3° Terme de géométrie. État des figures qui sont semblables. La similitude des triangles. Théorie de la similitude. || Centre de similitude, point situé dans le plan d'une figure et d'où partent les rayons vecteurs qui servent à construire une figure semblable à la figure donnée.

— HIST. XIII^e s. Si nous voulons à Dieu prendre similitude, Nous herons [haïrons], comme lui, pechié d'ingratitude, J. DE MEUNG, *Test.* 81. || XIV^e s. Si avint que la similitude de eus deus, c'est à dire de Tarquin et de Tullie, les adjousta [ajusta, mit ensemble] assez plus de legier, BERCEURE, f^e 22, *verso*. Il parle en similitude et en figure, ORESME, *Éth.* 24. || XVI^e s. Nostre bon maistre, non content de paroles, nous a depeint en une similitude,

comme en un tableau, la vraie image d'humilité, CALV. *Instit.* 597. La dissimilitude s'ingère d'elle-même en nos ouvrages; nul art ne peut arriver à la similitude, MONT. IV, 232. Un [livret, libelle] qui, pour allonger et remplir la similitude qu'il faut trouver du gouvernement de nostre pauvre leu roy Charles neufiesme avecques celui de Ne-
OH... ID. III, 148.

— ETYM. Lat. *similitudinem*, de *similis*, semblable, radical de *sembler* (voy. ce mot).

SIMILOR (si-mi-lor), s. m. Alliage qui résulte de la combinaison de 20 à 40 parties de zinc avec 40 à 60 parties de cuivre, laiton, or de Manheim. || Fig. De Similor, à charge de revanche, Clinquant publie un éloge éloquent, PIRON, *Épigr.*

— ETYM. Lat. *similis*, semblable, et *or*.

SIMONIAQUE (si-mo-ni-a-k'), adj. || 1° Où il entre, où il y a de la simonie. Contrat simoniaque. Ordination simoniaque. Une entremise simoniaque, PATRU, *Plaidoyers*, 4. || 2° En parlant des personnes, qui commet une simonie. Je vous demande si un bénéficiaire sera simoniaque, selon vos auteurs, en donnant un bénéfice de quatre mille livres de rente, et recevant dix mille francs argent comptant, non pas comme prix du bénéfice, mais comme motif qui le porte à le donner, PASC. *Prov.* XII. M. Jurieu nous reproche les papes intrus et simoniaques du x^e siècle, RÉN. t. II, p. 65. || Substantivement. Vous savez quel trafic on fait aujourd'hui des bénéfices, et que, s'il fallait s'en rapporter à ce que saint Thomas et les anciens en ont écrit, il y aurait bien des simoniaques dans l'Église, PASC. *Prov.* VI. Ils [les casuistes] auront mis en vente toutes ces dignités de l'Église, et ouvert l'entrée de la maison de Dieu à tous les simoniaques, par la distinction imaginaire de motif et de prix; et nous n'oserons publier qu'on ne peut entrer sans crime dans le ministère de l'Église que par l'unique porte, qui est Jésus-Christ! ID. 2° *factum pour les curés de Paris.*

— HIST. XIII^e s. Ou s'il iert [était] trop luxurieux, Ou leres [larron], ou simoniaux, Soit prevost ou officiaux, Ou prelas de jolive vie, *la Rose*, 14935. || XVI^e s. Les ambitieux, les avaricieux, les symoniaques, les paillards, les incestes et tous meschans, CALV. *Instit.* 909

— ETYM. *Simonie*; provenç. *simoniaic*, *simoniaic*, *simoniaic*; espag. et ital. *simoniaico*.

SIMONIE (si-mo-nie), s. f. Convention illicite par laquelle on reçoit une récompense temporelle, une rétribution pécuniaire pour quelque chose de saint et de spirituel, tel que les sacrements, les prières de l'Église, les bénéfices, etc. Si l'on donne un bien temporel pour un bien spirituel, c'est une simonie visible, PASC. *Prov.* VI.

— HIST. XII^e s. Là puet le poi vaillant symonie eshaucier [la simonie peut élever celui qui vaut peu], *Th. le mart.* 62. || XIII^e s. Se les cozes saintes sunt baillies à loier, ce est simonie, BEAUM. XXXVIII, 4. Simonie et lignages, prieres et services Donnent hui dignités, provendes et yglises, J. DE MEUNG, *Test.* 543. || XIV^e s. Es estas de ce monde tant de symonie a, D'envie, d'avarice, plus qu'on ne vous dira, *Guescl.* 44754. || XV^e s. Tant avez fait d'armes huy par dessus tant de preud'hommes en chevalerie, que le pris et honneur vous est octroyé sans discorde et sans simonie; si en recevez ceste couronne, *Perceforest*, t. IV, 1^o 58.

— ETYM. Provenç. espagn. et ital. *simonia*, de *Simon* le magicien, qui voulut acheter de saint Pierre le don de conférer le Saint-Esprit.

† **SIMONEN** (si-mo-nin), s. m. Membre d'une secte fondée par Simon le magicien (4^e siècle).

† **SIMOUN** (si-moun'), s. m. Vent brûlant qui souffle de l'intérieur de l'Afrique. || On dit aussi semoun. On entendait mugir le semoun meurtrier, V. HUGO, *Orient*. 4.

— ETYM. Arabe, *semoum*, vent brûlant, pestilentiel, de *sema*, empoisonner. Les arabisants recommandent d'écrire *semoum* et non *simoun* ou *semoun*.

SIMPLE (sin-pl'), adj. || 1° Qui n'est point composé. Dieu, l'âme sont des êtres simples. Idées simples. Mouvements simples. Certains rayons de lumière firent apercevoir à M. de Turenne qu'il n'y avait qu'une vérité simple et indivisible qui ne se mont: qu'à ceux qui la cherchent, FLÉCH. *Turenne*. Qui peut corrompre ou séparer un être simple, et qui n'a point de parties? LA MATH. XVI. Le point mathématique est simple, me dira-t-on; mais le point mathématique n'existe pas réellement, VOLT. *Philosoph.* ignor. 23. || Terme de chimie. Corps simples, corps que jusqu'à présent il a été impossible de décomposer, dits aussi corps

élémentaires ou éléments. Tous ces êtres simples ou indécomposés [éléments chimiques] (car le mot simple n'est pris ici que d'une manière relative et n'a rien d'absolu)... FOURCROY, *Conn. chim.* t. I, p. LVII. || Sels simples, sels dans lesquels le poids atomique de l'acide est égal au poids atomique de la base. || En termes de grammaire, simple se dit d'un mot qui n'est pas composé. Il y en a [des adjectifs] qui n'ont pas de simple: on dit insatiable, indubitable, inmanquable; et l'on ne dit pas satisfiable, dubitable, manquable, VAUGEL. *Rem. not.* *Th. Corn.* t. II, p. 4027. || Terme de métrique ancienne. Pieds simples, pieds de deux ou trois syllabes au plus, parce qu'ils ne peuvent pas se décomposer en deux autres. || 2° Qui n'est pas double ou multiple. Des souliers à simple semelle. M. Chelsden rapporte qu'un homme étant devenu louche par l'effet d'un coup à la tête, vit les objets doubles pendant fort longtemps, mais que peu à peu il vint à juger simples ceux qui lui étaient les plus familiers, BUFF. *Hist. nat. Hom. Œuvr.* t. IV, p. 433. || Écho simple, écho qui ne répète chaque son qu'une seule fois. || Bâtiment simple, bâtiment qui n'a qu'un rang de chambres, par opposition à bâtiment double, celui qui renferme deux rangs de chambres. || Terme de botanique. Tige simple, tige qui n'est pas ramifiée. || Calice simple, celui qui n'est point environné d'un second calice extérieur. || Fleur simple, celle dont la corolle n'a pas de doubles pétales. || Fleur simple, se dit aussi par opposition à fleur composée. || Un fruit simple est tantôt celui qui paraît tel, uniquement par la soudure naturelle de plusieurs carpelles juxtaposés, tantôt celui qui est devenu solitaire par l'avortement de ceux qui, dans le plan normal de la fleur, devaient former un verticille complet. || Terme de zoologie. Antenne simple, antenne qui n'offre aucun prolongement, aucune ramification. || Nervure simple, nervure terminée seulement par un point rond, etc. || Animaux simples, ceux qui ne résultent pas de l'agrégation d'un certain nombre d'individus. || Accouplement simple, celui qui a lieu entre deux individus appartenant à des espèces chez lesquelles les sexes sont séparés. || Terme de marine. Ordre ou ligne simple, disposition de vaisseaux de guerre sur une seule ligne. || Tour simple, se dit quand un câble n'embrasse que la bitte. || Poulie simple, poulie qui n'a qu'un réa. || En simple, se dit d'une manœuvre qui arrive directement, sans passer par une poulie. || 3° Médicaments simples, ceux qui n'ont subi aucune préparation pharmaceutique, ou aussi ceux qui ne contiennent qu'une seule substance. || Plantes simples s'est dit au sens de plantes médicinales, de simples. État des gratifications pour 1680... au sieur Marchand, en considération de son application à la recherche des plantes simples, curieuses, pour le Jardin Royal... 4200 livres, *Lettres, etc. de Colbert*, v. 493. || 4° Terme de liturgie. Fête simple, office simple, se dit par opposition à fête ou office double ou semi-double, et simple vigile se dit d'une vigile sans jeûne. || Vœu simple, vœu qui n'est pas fait en face de l'Église et n'est pas accompagné des formalités requises. || 5° Multiplication, division simple, celle où il n'entre que des grandeurs de même espèce. || Terme de minéralogie. Formes simples, formes terminées par des faces identiques. || 6° Coup simple, se dit, au trierac, de deux dés dissimulables quant au nombre. || 7° Qui n'est que... qui n'a pas d'autre qualité, d'autre caractère que... Pour vous justifier mes ordres et mes vœux, Je croyais qu'il suffit d'un simple, Je le veux, CORN. *Attila*, IV, 3. Son raisonnement [au chien] pouvait être fort bon dans la bouche d'un maître; Mais, n'étant que d'un simple chien, On trouva qu'il ne valait rien, LA FONT. *Fabl.* XI, 3. Vous calomniez plus utilement pour vous en faisant profession de dire avec saint Paul que les simples médisants sont indignes de voir Dieu, PASC. *Prov.* XVI. Et son rare savoir, de simple marguillier, L'éleva par degrés au rang de chevevier, BOIL. *Lutr.* I. Belle sans ornement, dans le simple appareil D'une beauté qu'on vient d'arracher au sommeil, RAC. *Brit.* II, 2. Dieu, qui veut bien que de simples enfants Avec eux [les anges] chantent tes louanges, ID. *Esth.* I, 5. Lorsque son cœur, tantôt m'exprimant sa tendresse, Refusait à Roxane une simple promesse, ID. *Baj.* III, 3. Une simple femme venait exposer simplement à David ses chagrins domestiques, MASS. *Pet. carême, Hum. des grands.* Trois simples écuyers, sans bien et sans secours, VOLT. *Tancr.* I, 4. Arrêter un Romain sur de simples soupçons, C'est

agir en tyrans, nous qui les panissons, ID. *Brut.* IV, 7. Bernard, simple abbé de Clerveaux, était l'oracle de la France et de l'Europe, ID. *Mœurs*, 55. Jamais l'Irlande n'a pu secouer le joug de l'Angleterre, depuis qu'un simple seigneur anglais la subjuguait, ID. *Louis XIV*, 45. La force de son union [du mercure] par simple contact avec une glace de miroir a été mesurée par un de nos plus savants physiciens, et s'est trouvée beaucoup plus forte qu'on ne pourrait s'imaginer, BUFF. *Min.* t. V, p. 324. Elle était née en Bretagne, d'une simple famille de paysans, BERN. DE ST-P. *Paul et Virg.* || Il ne faut pour cela que le simple sens commun, que le simple bon sens, se dit d'une chose fort aisée à comprendre. || Simple manoir, se dit quelquefois d'une demeure modeste, par opposition à grande maison, à château. || Simple tonsure, la tonsure cléricale, lorsqu'elle n'est pas jointe aux ordres ecclésiastiques. || Bénéfice à simple tonsure, ou bénéfice simple, bénéfice qui n'a point charge d'âmes, et que peut posséder un clerc qui n'a que la tonsure. Il ne veut jamais posséder que des bénéfices simples, parce qu'il le dispensant des pénibles et redoutables fonctions du ministère, ils lui permettaient de donner sans scrupule tout son temps aux lettres, D'ALEMB. *Él. Dangeau*. || Simple clerc, celui qui n'a que la tonsure cléricale, ou les quatre mineurs. || Simple prêtre, prêtre qui n'a point de bénéfices. || Simple religieux, religieux qui n'a point de charge dans son ordre ni dans son monastère. || Simple soldat, simple cavalier, fantassin, cavalier qui n'a point de grade. || Simple particulier, homme qui n'a point de fonctions publiques. Votre avis est ma règle, et par ce seul moyen Je veux être empereur, ou simple citoyen, CORN. *Cinna*, II, 4. || Simple gentilhomme, gentilhomme qui n'est point titré. Je n'aime plus Rodrigue, un simple gentilhomme, CORN. *Cid*, V, 4. || Donation pure et simple, donation faite sans condition. || On dit dans le même sens: résignation pure et simple, démission pure et simple, etc. || 8° Qui n'est pas compliqué, qui est facile à employer, à comprendre, à exécuter. Des moyens simples. Ce sont, messieurs, ces choses simples, gouverner sa famille, édifier ses domestiques, faire justice et miséricorde, accomplir le bien que Dieu veut... BOSS. *Louis de Bourbon*. Cela est si simple qu'on croirait inutile de le remarquer; mais souvent les choses les plus simples échappent précisément parce qu'elles sont simples; nous dédaignons de les observer, CONDIL. *Log.* I, 4. Je me rappelle mille traits de sa vie qui me paraissent tout simples, parce que mon père les trouvait tels, STAEL. *Cornélie*, XII, 4. || Le sujet, l'intrigue de cette pièce de théâtre est fort simple, l'intrigue y est peu chargée d'incidents. || Familièrement. C'est tout simple, cela est naturel, convenu, va de soi. Tous mes amis devinrent les siens, cela était tout simple; mais aucun des siens ne devint jamais le mien, J. J. ROUSS. *Conf.* VII. Il y a des moments où je trouve tout simple que les rois aient des flatteurs et des courtisans, PICARD et MAZÈRES, *Trois quartiers*, II, 2. || 9° Sans ornement, sans faste, sans recherche, sans affectation. Des meubles simples et commodes. Avoir des goûts simples. Vie simple. Un abord simple et ouvert. Tout était simple dans Madame, BOSS. *Duch. d'Orléans*. Le madrigal, plus simple et plus noble en son tour, Respire la douceur, la tendresse et l'amour, BOIL. *Art p.* II. Que le début soit simple et n'ait rien d'affecté, ID. *ib.* III. Cet âge est innocent: son ingénuité N'altère point encor la simple vérité, RAC. *Ath.* II, 7. Les plaisirs simples sont toujours des plaisirs, et ils ne coûtent rien, FONTEN. *Bonh.* Les sentiments qui échappent à une âme qui veut les cacher, demandent les expressions les plus simples, VOLT. *Dict. phil.* *Froid*. Corneille a donné souvent aux Romains une enflure et une emphase qui est précisément l'opposé du caractère de ce peuple-roi; les Romains disaient des choses simples, et en faisaient de grandes, ID. *Lett. Dulcos*, 25 déc. 1764. De ce que le beau est toujours simple, ils en concluent que le simple est toujours beau; et ils appellent simple ce qui est froid et commun, sans force, sans âme et sans idée, D'ALEMB. *Œuv.* t. III, p. 365. Cette exclamation de Bossuet, qui fit une si forte impression sur son auditoire dans l'oraison funèbre d'Henriette: Madame se meurt, Madame est morte! c'est le mot simple et commun qui en fait toute la force; s'il eût dit: Madame est expirante, Madame expire, il n'eût produit aucun effet, MARMONTEL, *Œuv.* t. V, p. 243. || Il se dit, dans le même sens, des personnes. Être

simple dans ses habits, dans ses meubles. Sois doux, simple, équitable, *BOUL. Sat.* xi. Soyez simple avec art, *Id. Art p.* 1. Permettez-moi de vous dire que, malgré tous vos talents et tout votre mérite, je vous ai trouvée la femme du monde la plus simple, la plus aisée à vivre, la plus digne d'avoir des amis, *VOLT. Lett. Mme du Bocage*, 3 sept. 1758. Nous oserions peut-être dire qu'il est plus difficile à un écrivain d'être simple que d'être grand, si l'on pouvait être grand sans être simple, *D'ALEMB. El. Massillon*, note 10. || 10° Sans déguisement, sans malice. Soyez prudents comme des serpents et simples comme des colombes, *SACI, Bible, Évang. St Matth.* x, 16. Mélancthon était simple et crédule; les bons esprits le sont souvent, *BOSS. Var.* v, 3. Voilà comme, infectant cette simple jeunesse, Vous employez tous deux le calme où je vous laisse, *RAC. Ath.* ii, 7. Votre cœur généreux, trop simple et trop ouvert, *VOLT. Sém.* ii, 1. Il faut, pour m'attacher, une âme simple et pure, Comme Chloé, qui sort des mains de la nature, *GRESSET, le Méch.* iv, 9. || 11° Qui a peu de lumières. Et, pour ne point gâter sa bonté naturelle [d'une jeune fille], Je n'y tiens que des gens tout aussi simples qu'elle, *MOL. Ec. des fem.* i, 1. Ne vous étonnez pas de voir des personnes simples croire sans raisonnement; Dieu leur donne l'amour de soi et la haine d'eux-mêmes, *PASC. Pens.* xiii, 10, 62. *NAVET.* Le magicien pouvait répondre : je ne travaille pas pour les philosophes; j'ai fait voir des ombres à des dames très-respectables, à des gens simples qui ne disputent pas, *VOLT. Dict. phil. Magie.* || 12° Qui se laisse facilement tromper, niais. Simple, n'as-tu point vu que c'était une feinte, Un effet de l'amour dont mon âme est atteinte? *CORN. Suite du Ment.* ii, 7. Lorsqu'on parlait sérieusement des mystères de la religion, elle avait peine à retenir ce ris dédaigneux qu'excitent les personnes simples, lorsqu'on leur voit croire des choses impossibles, *BOSS. Anne de Gonz.* Que vous êtes simple de vous tourmenter! *Id. Lett. Corn.* 79. Le roi avait répondu qu'il [Chamillard] était bien simple de penser que tout ce bruit fit sur lui [le roi] la moindre impression, *ST-SIM.* 193, 151. Cet homme [Théodore]... persuada le bey qu'il pourrait lui soumettre la Corse, si le bey voulait lui donner seulement un vaisseau de dix canons, quatre mille fusils, mille sequins et quelques provisions : la régence de Tunis fut assez simple pour les donner, *VOLT. Louis XV*, 40. Ce successeur de Charlemagne, De simple mérita le nom, *BÉRANG. Charles le Simple.* || Il se dit quelquefois des choses. [Ils] Publiaient qu'en mourant Claude, avec sa puissance, M'avait encore laissé sa simple obéissance, *RAC. Brit.* iv, 2. || 13° S. m. Homme, esprit simple. Les simples et ceux qui n'approfondissent pas plus avant les choses se contentent de ces preuves, *PASC. Prov.* v. Le simple ne voyait pas cela dans le texte de saint Matthieu, *JURIEU, dans BOSS. 2^e instr. past.* 5. Les grands esprits et les simples, les spirituels et les ignorants, *BOURDAL. Fête des saints myst.* t. ii, p. 425. Partout le Seigneur n'aime à s'entretenir qu'avec les simples et les petits, *MASS. Carême, Dang. des prosp. temp.* Ce n'est pas aux savants tout seuls qu'elle [la religion] a réservé la connaissance sublime de ses mystères; le simple a prophétisé comme le sage.... *Id. Pet. carême, Triomphe de la relig.* Le monde parlementaire [les députés] se divise en deux classes, les hommes d'esprit et les simples.... les hommes d'esprit, d'une part, ceux qui usent de leur position; les simples, de l'autre, ceux qui n'en usent pas, *REYBAUD, Jérôme Paturot*, ii, § 20. || 14° Ce qui n'est pas composé. On commence en tout genre par le simple; ensuite vient le composé; et souvent enfin on revient au simple par des lumières supérieures; telle est la marche de l'esprit humain, *VOLT. Dict. phil. Religion.* || 15° Ce qui n'est que l'unité, par opposition à ce qui est double. Parier le double contre le simple. L'affluence des spectateurs fut si grande, que les comédiens, après avoir fait payer le double aux vingt premières représentations [d'Andronic], et avoir ensuite mis la pièce au simple, furent obligés de la remettre au double pour diminuer la foule, *D'ALEMB. El. Campistron.* || 16° Ce qui est sans ornement et sans recherche. La nuance du simple et du familier est délicate; il faut la saisir, *VOLT. Comm. Corn. Rem. Poly.* i, 3. En voulant se rapprocher de la nature, ils devaient passer du simple au familier, dont les limites ne sont pas assez distinctes, *BARTHÉL. Anach.* 71. || Terme de rhétorique. U^m des trois genres d'éloquence. Le simple,

le sublime, le tempéré. || 17° Terme de musique. Air, chant naturel, sans variations, par opposition à double, qui se dit du même air, du même chant varié. On ne chante guère le double d'un air, qu'on n'en ait chanté le simple.

— HIST. XII^e S. [Le corps de ma dame] Simple et cortois, de biau contènement, *Couci*, xvi. Ne regarder nos [je n'ose] son simple visage, Tant [j'] en redout mes ieux à departir, *ib.* xix. Et quant recort [je me rappelle] la simple cortoisie Et les douz mos que soïl à li parler [que j'ai l'habitude de lui dire], *ib.* xxii. Et simple come aignel, et fier come liepart, *Sax.* xxix. || XIII^e S. Large, cortois et debonnaire Ait [le roi] le cuer et plain de pitié, S'il quiert du peuple l'amitié, Sans qui rois en nule seson Ne puet plus ne qu'uns simples hon, *la Rose*, 6646. [La femme] Or fait la simple, or fait la sage; Qui plus l'aguete, plus est fous, *Contenance des femmes.* || XIV^e S. Li simple qui ne scavent les lois et les decrez, Tesmoignent qu'en cel mont [monde] ha moult de grans secrez, *Girart de Ross.* v, 341. || XV^e S. Quand ils furent si avant que à la barriere, ils commencerent à assaillir fainement et à faire les simples, *FROISS.* iii, iv, 44. Estiez vous si simples de penser que...? *COMM.* iv, 41. Le bon mari, tant simple [penaud] et tant piteux qu'on ne le vous sauroit dire, *LOUIS XI, Nouv.* xxix. La pucelle faisoit très simple chere [avait l'air très-affligé]; car bien luy estoit avis que le tourney ne lui plaisoit, *Perceforest*, t. vi, f^o 47. Sire chevalier, vous estes mal avisé; car ce que vous cuidez n'est pas veritable; mais tousjours dit le simple la simplese, et le saige le sens, *ib.* t. i, f^o 37. Quant il vint à l'huys du temple, il voit qu'il faisoit dedans moult simple de clarté, et non pourtant veoit on bien dedans, *ib.* f^o 72. || XVI^e S. Le traducteur ne donne à son ouvrage Rien qui soit sien que le simple langage, *LA BOÉTIE*, 475. Homme simple et souysse, *MONT.* i, 100. Les enfants y peuvent comme les hommes, et les simples comme les subtilz, *Id.* i, 177. Un parler simple et naïf, *Id.* i, 191. Que ferait pis un simple maistre d'eschole? *Id.* i, 288. Se laver d'eau simple, *Id.* i, 370. La table de Tiberius estoit simple et sobre, *AMYOT, Gracques*, 3. Feuilletter nos romans et desrouiller force beaux mots, tant simples que composez, qui ont pris rouille pour avoir esté si longtemps hors d'usage, *Id. EST. Conform. préface.* Il l'appelle bastard et fils d'une simple femme, *Nuits de Straparole*, t. i, p. 233, dans LACURNE.

— ETYM. Wallon, *seinp*; provenç. *simple*, *semplice*; espagn. *simple*; ital. *semplice*; du lat. *simplicem*, de *sine*, sans, et *plica*, pli, suivant les étymologistes latins.

2. SIMPLE (sin-pl'), s. m. Nom donné à toutes les plantes dont la médecine fait usage. Il vient à pas comptés, Se dit écolier d'Hippocrate, Qu'il connait les vertus et les propriétés De tous les simples de ces prés, *LA FONT. Fabl.* v, 8. Lucas: Un médecin qui coupe du bois? — Valère: Qui s'amuse à cueillir des simples, voulez-vous dire? *MOL. Méd. malgré lui*, i, 5. On ne cherchait des plantes que pour trouver des remèdes; on ne cherchait pas des plantes, mais des simples, *J. J. ROUSS. Botanique, Introduct.* || On le trouve féminin, ce qui n'est plus usité. Le médecin qui découvre la vertu de quelque simple inconnue auparavant est quasi adoré, *GODEAU, Disc. sur Malherbe.*

— HIST. XV^e S. Je ne trouve en ma médecine Simple qui soit plus excellent Que la noble plante de vigne, D'où le bon vin clairret provient, *BASSELIN, xv.* || XVI^e S. Aucuns y meslent en le cuisant [le gaïac] certains simples pour rendre son action meilleure, *PARÉ*, xvi, 8.

— ETYM. *Simple* 1; le *simple*, plante, étant regardé comme un médicament simple.

SIMPLEMENT (sin-ple-man), adv. || 1° Sans complication. L'action de cette pièce est conduite simplement. || 2° Seulement. Avez-vous jamais rien vu qui paraisse plus contraire [les lois de l'Évangile et les lois du monde]? et cependant, quand je vous dis que nos pères ont accordé ces choses, vous me dites simplement que cela vous étonne, *PASC. Prov.* vii. Dans la pensée que ce n'est pas votre faute [si je n'ai pas reçu vos dernières nouvelles], je ne fais simplement que me plaindre de l'infidélité de nos courriers, *sév. à Ménage*, 19 août 1652. Longin ne fut pas simplement un critique habile: ce fut un ministre d'État considérable, *BOUL. Longin, Subl. Préf.* || 3° Purement et simplement, sans réserve et sans condition. Il a donné sa démission purement et simplement. || 4° D'une manière simple, sans recherche, sans ornement. La

tristesse doit parler simplement, si elle veut nous intéresser, *DU MARS. Tropes*, ii, 9. On s'accoutume à bien parler en lisant souvent ceux qui ont bien écrit; on se fait une habitude d'exprimer simplement et noblement sa pensée sans effort, *VOLT. Lett. Mme Dupuy*, 20 juin 1756. S'il [Marivaux] ne pouvait se résoudre à dire simplement les choses même les plus communes, du moins la facilité avec laquelle il parlait de la sorte, semblait demander grâce pour ses écrits, *D'ALEMB. El. Mariv.* Sitôt que la petite maison de Mont-Louis fut prête, je la fis meubler proprement, simplement, *J. ROUSS. Confess.* x. Mais, madame, vous serez la seule à cette fête mise aussi simplement, *GEN-LIS, Veill. du chât.* t. i, p. 394, dans POUGENS. || 5° Naïvement, sans détour. Je vous raconterai la chose simplement. || Bonnement, sans finesse. C'est un bon homme, il y procède simplement.

— HIST. XIII^e S. Cil n'entent pas la trahison; Mais si, com homs de bonne foi, Respont molt simplement al roi, *GU DE CAMBRAI, Barl. et Jos.* p. 47. || XIV^e S. Ceste icy [science] enseigne estre bon home, et estre bon simplement, *ORESMES, Eth. Prol.* La dame respont simplement [avec douceur], *Chastel. de Couci*, v. 1953. || XV^e S. Et ne les vouloit on reprendre à mercy, s'ils ne se rendoient simplement, *FROISS.* i, i, 179. Sur le vespre [de la bataille de Crécy], le roy [de France] fut admonesté par monseigneur Jehan de Itaynaut de se retirer, en lui disant : Sire, retracez vous, il est temps, ne vous perdez mie si simplement [imprudemment], *Id.* i, p. 153, dans LACURNE. Tant s'y maintenoit simplement [se comportait gauchement à un repas], qu'il en estoit blasmé par les tables, *Perceforest*, t. vi, f^o 42. || XVI^e S. Le plus grand homme, simplement homme [par opposition à J. C.], Alexandre... *MONT.* i, 73. Elle avoit esté nourrie simplement et sans aucune instruction de lettres, *Id.* i, 148. Elles se laissent quelquefois abuser bien simplement, *DESPER. Contes*, xi. Moy, je mets simplement le plaisir en avant, *DESPORTES, Diverses amours, Sonnet* v.

— ETYM. *Simple*, et le suffixe *ment*; provenç. *simplement*, *simplemen*; espagn. *simplemente*; ital. *semplicemente*.

SIMPLESSE (sin-plè-s'), s. f. Naturel sans déguisement, doux et facile. Pourquoi non? c'est erreur de la simplesse humaine, *RÉGNIER, Dial.* Vous m'annoncez quelqu'un si facile, si bon! D'une ingénuité, d'une simplesse extrême, *COLLIN D'HARLEVILLE, Malice pour malice*, i, 3. || Il ne demande qu'amour et simplesse, il n'est pas d'amour à querreller qui que ce soit.

— HIST. XII^e S. Si disoient : nos morrons tuit en nostre simplece, *Maghab.* i, 2. || XIII^e S. Se cil biaus vis [visage] plains de simplece, *Lai de Pombre.* Quant ce fut fet, li baillif reconnurent par devant le roi lor folie, et li meres ausint [aussi], et requisrent pardon de lor simplece, *Liv. de jost.* 51. Car orguoux ne doit pas regner En chevaliers, ne demorer, Mais adès à simpleche tendre, *BARBAZAN, Fabliaux*, i, 66. || XIV^e S. Et veu par lesdiz maîtres l'ignorance, la simplese et la jeunesse dudit Jaquet, *Charte de 1343*, dans *Trés. des chartes* 1174, f^o 400, verso, p. 467. || XV^e S. C'estoit grant simplese de croire paroles volans si légèrement, *FROISS.* ii, ii, 9. || XVI^e S. Tant il sceut finement ma simplese abuser, *DESPORTES, Imitation de la complainte de Bradamant.*

— ETYM. *Simple*; provenç. et espagn. *simpleza*; ital. *semplicizza*.

† SIMPLET, ETTE (sin-plè, plè-t'), adj. Qui est un peu simple, crédule, naïf.

— HIST. XV^e S. La simplette le regardait en pitié, *LOUIS XI, Nouv.* xcv.

— ETYM. Dimin. de *simple*.

† SIMPLETER (sin-ple-t'), v. a. Former d'un seul fil la chaîne d'un ruban léger

† SIMPLICICAULE (sin-pli-si-kò-l'), adj. Terme de botanique. Qui a la tige simple.

— ETYM. Lat. *simplex*, simple, et *caulis*, tige.

† SIMPLICIFOLIÉ, ÉE (sin-pli-si-fò-li-é, ée), adj. Terme de botanique. Qui a des feuilles simples.

— ETYM. Lat. *simplex*, simple, et *folium*, feuille.

SIMPLICITÉ (sin-pli-si-té), s. f. || 1° Qualité de ce qui est simple, non composé. Comme si notre vaine pompe et notre grandeur artificielle pourraient donner quelque envie à celui qui possède tout dans l'immense simplicité de son essence, *BOSS. 1^{er} sermon, Nativ. de N. Seigneur*, 3. Il ne reste pour tout bien en lui [le réprouvé] que la simplicité de son être; et c'est son malheur extrême, parce que Dieu le conserve pour être en

butte éternellement à ses vengeances et le sujet de toutes les misères possibles, *id. Pensées chrét.* 9. || 2° Qualité de ce qui n'est pas compliqué. Il y avait longtemps que je voulais essayer si je pourrais faire une tragédie avec cette simplicité d'action qui a été si fort du goût des anciens, *RAC. Bérén. Préf.* On n'admire point la nature de ce qu'elle n'a composé tous les visages que d'un nez, d'une bouche, de deux yeux; mais on l'admire de ce qu'en les composant tous de ces mêmes parties, elle les a faits fort différents: voilà la simplicité et la diversité qui plaisent par leur union, *FONTÈN. Réflex. poet.* 28. La simplicité ne plaît point par elle-même, elle ne fait qu'épargner de la peine à l'esprit; la diversité, au contraire, par elle-même est agréable, *id. ib.* La simplicité est un des principaux caractères de la beauté; elle est essentielle au sublime, *DIDEA. Pensées sur la peint. Éuv.* t. xv, p. 230. Ce qui caractérise les hommes supérieurs, c'est le talent de réduire les questions au plus grand point de simplicité, *BAILLY, Histoire de l'astron. moderne*, t. II, p. 607. Tout annonçait dans ce système [de Copernic] cette belle simplicité qui nous charme dans les moyens de la nature, quand nous sommes assez heureux pour les connaître, *LA PLACE, Expos.* v, 4. || 3° Qualité du style simple. La seule simplicité d'un récit fidèle pourrait soutenir la gloire du prince de Condé, *BOSS. Louis de Bourbon.* Le style qui est à la mode me porte plus que jamais à écrire avec la plus grande simplicité, *volt. Lett. Mme du Deffant*, 14 oct. 1763. || Au plur. Je ne prendrai pas votre P. Senault [auteur d'un livre sur l'Usage des passions]; où allez-vous chercher cet obscur galimatias? que ne demeurez-vous dans les droites simplicités de votre père [Descartes]? *sév. à Mme de Grignan*, 9 juin 1680. || 4° Qualité de ce qui est sans faste, sans recherche, sans apprêt. M. le Tellier goûtait un véritable repos dans la maison de ses pères, qu'il avait accommodée à sa fortune présente, sans lui faire perdre les traces de l'ancienne simplicité, *BOSS. le Tellier.* La princesse change en un moment tout entière: nulle parure que la simplicité, nul ornement que la modestie, *m. Anne de Gonz.* Le plaisir de voir à la messe le roi très-aimable et très-chrétien ne saurait vous manquer quand vous viendrez ici, non plus que de voir la simplicité de ma chambre, *MAINTENON, Lett. à l'abbé Gobelin*, 2 juin 1682. La simplicité plaît sans étude et sans art, *BOIL. Ép.* IX. Le philosophe fut heureux de n'avoir pas perdu dans une situation passagère le goût de simplicité, qui lui devait être d'un plus long usage, *FONTÈN. Lagny.* || 5° Qualité des personnes qui ne recherchent ni le faste ni l'apprêt. Le monde est-il donc devenu, par ses vains et ridicules raffinements, plus délicat, plus honnête, plus pur que ne l'a été jusqu'à présent la sage simplicité des fidèles? *BOURDAL. Dim. de la Serag. Dominic.* t. I, p. 408. Souvenez-vous de la sainte simplicité de nos pères: chacun mesurait ses emplois à ses propres forces, *FLÉCH. le Tellier.* Il [Viviani] avait cette innocence et cette simplicité de mœurs que l'on conserve ordinairement, quand on a moins de commerce avec les hommes qu'avec les livres, *FONTÈN. Viviani.* Il [Virgile] faisait les délices de ses amis par cette simplicité qui s'accorde si bien avec le génie, et qui semble être donnée aux véritables grands hommes pour adoucir l'envie, *volt. Ess. poés. ép.* 3. || 6° Caractère d'innocence sans déguisement et sans malice. La simplicité affectée est une imposture délicate, *LA ROCHEFOUC. Max.* 289. Je vous ai offert toutes ces choses dans la simplicité de mon cœur et avec joie, *SACI, Bible, Paratip.* I, xxix, 47. Ces petits et ces humbles que la simplicité de croire met dans une entière sûreté, *BOSS. 4^e instr. past.* 43. La reine a dit souvent, dans cette bienheureuse simplicité qui lui était commune avec les saints, qu'elle ne comprenait pas comment on pouvait commettre volontairement un seul péché, pour petit qu'il fût, *m. Mar.-Thér.* Je ne crains point d'assurer que, pour bien régler notre conscience sur la plupart des devoirs du christianisme, la simplicité et la bonne foi sont de grands docteurs, *id. 2^e sermon, Dim. de la Passion*, 4. Cette simplicité naïve qui dit le sentiment avant la pensée, et fait si bien valoir ce qu'elle dit, *J. J. ROUSS. Hécl.* VI, 6. Fénelon a caractérisé lui-même en peu de mots cette simplicité qui le rendait si cher à tous les cœurs: La simplicité, disait-il, est la droiture d'une âme qui s'interdit tout retour sur elle et sur ses actions, *D'ALEMR. El. Fénel.* La modestie est quelquefois hypocrite,

et la simplicité ne l'est jamais, *id. Dial. Christ. et Descart.* La simplicité consiste à montrer ce que l'on est; la modestie à le cacher, *id. Synon.* La simplicité tient plus au caractère; la modestie, à la réflexion, *id. ib.* Ma fille aînée, bonne, jolie, simple; simplicité n'est pas sottise, *PICARD, Filles à marier*, I, 7. || 7° Manque de lumière, crédulité trop grande, niaiserie. Et j'en sais tel qui croit, dans sa simplicité, que, pour punir Phocas, Dieu l'a ressuscité [Héraclius], *CORN. Héracl.* II, 4. Un trait hardi qu'a fait cette jeune beauté, Et qu'on n'attendait pas de sa simplicité, *MOL. Éc. des femm.* III, 4. M. de Tressan a la simplicité de me croire l'auteur de cette rhapsodie [une épître], dans laquelle il est très-ridiculement loué, *volt. Lett. d'Argental*, 4^e mai 1775. Malheureusement celui qu'elle [l'Académie] proposait avait eu la simplicité de prendre quelque part aux querelles du jansénisme, auxquelles on attachait encore, il y a trente ans, quelque espèce d'importance, *D'ALEMB. Éloges, St-Aulaire.* || 8° Au plur. Choses simples, naïvetés. Dans ses simplicités à tous coups je l'admire, Et parfois elle en dit dont je pâme de rire, *MOL. Éc. des femm.* I, 4. Voyez si vous ne reconnaissez pas votre mère à ces sottises simplicités qui vous ont tant divertie à Livry, *sév.* 21 juin 1680. Sa vanité l'a fait tomber dans des faiblesses pitoyables et en mille simplicités qui inspirent pour lui du mépris, *BOURDAL. Pensées*, t. II, p. 229. À ces simplicités qui sortent de sa bouche, À cet air si naïf, croirait-on qu'elle y touche? *REGNARD, le Distr.* I, 4. Les simplicités nous délassent des grandes spéculations, *vauv. Nouv. max.* 294.

— HIST. XII^e s. Et si tu me serfs cume list tis peres [ton père] en simplicité de son quer [cœur] et en equité, *Rois*, p. 268. || XIV^e s. Car sçavez de simplicité Eudire multiplicité, *L'atc.* à nat. 699. || XVI^e s. Il se fioit de toutes choses à ses gens par une grande simplicité qui estoit en luy, *AMYOT, Ant.* 28. Né à la temperance et à la simplicité et suffisance de peu, *id. Agis et Cléom.* 25. Le cardinal prenant plaisir en la simplicité de la bonne femme, *DESPER. Contes*, XVIII.

— ETYM. Provenç. *simplicitat*; espagn. *simplicitad*; ital. *semplicità*; du lat. *simplicitatem*, de *simplex*, simple. L'ancienne langue disait aussi *sempleté*, tiré directement de *simple*.

† **SIMPLIFIABLE** (sin-pli-fi-a-bl'), *adj.* Que l'on peut simplifier.

† **SIMPLIFICATEUR** (sin-pli-fi-ka-teur), *s. m.* Celui qui simplifie. Franklin était, dans ses manières générales de voir et de présenter les choses, un grand, un trop grand simplificateur, *STE-BEUVE*, dans le *Dict. de Doctez.* || *Adj.* Principe simplificateur.

SIMPLIFICATION (sin-pli-fi-ka-sion), *en vers*, de six syllabes), *s. f.* Action de simplifier; résultat de cette action. [Chez les mystiques] une prétendue simplification, une prétendue réduction de tous nos actes à un acte perpétuel et universel, *ROSS. Ét. d'orais.* II, 3.

— ETYM. *Simplifier*.

SIMPLIFIÉ, **ÉE** (sin-pli-fi-é, ée), *part. passé* de simplifier. Une méthode simplifiée.

SIMPLIFIER (sin-pli-fi-é), *je simplifiais*, nous simplifions, vous simplifiez; que je simplifie, que nous simplifions, que vous simplifiez, *v. a.* || 1° Rendre simple, moins composé, moins compliqué. Aussi, lorsqu'un homme se rend plus absolu, songe-t-il d'abord à simplifier les lois, *MONTESQ. Esp.* VI, 2. Simplifier les causes, et généraliser les effets, doit être le but du physicien; et c'est aussi tout ce que peut le génie, aidé de l'expérience et guidé par les observations, *BUFF. Min.* t. IX, p. 104. Ces mêmes ouvriers qui, dans un voyage qu'il avait fait à Lyon, le poursuivirent à coups de pierres, parce qu'ils avaient ouï dire qu'il cherchait à simplifier les métiers, *CONDORCET, Vaucanson.* Simplifiez la marche de votre administration, en mettant de la justice et de l'exactitude dans vos paiements, *RAYNAL, Hist. phil.* XII, 8. Si l'on est quelquefois égaré en voulant simplifier les éléments d'une science, c'est qu'on a établi des systèmes, avant d'avoir rassemblé un assez grand nombre de faits, *FRESNEL, Instit. Mém. scienc.* 1824 et 1822, t. V, p. 340. || Simplifier un bénéfice, faire d'un bénéfice à charge d'âmes ou qui demande résidence, un bénéfice simple. || 2° Se simplifier, *v. réfl.* Devenir plus simple. Quand on observe la chaîne de tous les genres d'animaux depuis les quadrupèdes jusqu'aux polypes, on voit l'organisation se simplifier, *CONDORCET, Linné.*

— ETYM. *Simple*, et le lat. *facere*, faire.

† **SIMPLISME** (sin-pli-sm'), *s. m.* Dans l'école sociétaire, vice de raisonnement d'un esprit simpliste.

† **SIMPLISTE** (sin-pli-s'), *adj.* Dans le langage de l'école sociétaire, se dit de ceux qui ne considèrent qu'une seule face de l'objet, et qui raisonnent en conséquence. || Substantivement. Un simpliste. || Ce mot a passé du langage fouriériste dans le langage ordinaire.

— ETYM. *Simple*. Dans le XVI^e siècle, *simpliste* ou *simpliste* signifiait herboriste.

SIMULACRE (si-mu-la-kr'), au XVII^e siècle, l'*r* était long: simulacre, d'après Chifflet, *Gramm.* p. 183), *s. m.* || 1° Image, représentation d'une divinité païenne. Je défendis qu'il y eût dans les temples aucun simulacre, parce que la divinité qui anime la nature ne peut être représentée, *volt. Dict. phil. Religion.* Déjà est né le nouveau Cyrus qui brisera les derniers simulacres des esprits des ténèbres, et mettra le trône des Césars à l'ombre des saints tabernacles, *CHATEAUB. Mart.* III. Les Grecs n'eurent d'abord que des pierres ou des morceaux de bois pour simulacres de leurs dieux, *LÉVESQUE, Instit. scienc. mor. et pol.* t. II, p. 42. || 2° Spectre, fantôme; en ce sens il se joint le plus ordinairement à l'épithète vain. De vains simulacres. || 3° Fig. Image, représentation. J'accorderai, si l'on veut, au divin Platon, au presque divin Malebranche (car Platon l'eût regardé comme son simulacre en philosophie)... *BUFF. Hist. anim.* ch. V. Peuple entier [le peuple indien avec ses trois castes], qui présente à la divinité Le simulacre humain de sa triple unité, *DELAV. Paria*, IV, 3. || Plus particulièrement, vaine apparence, vaine image de quelque chose. Quoi! tu te laisses aller au murmure, ô vertu contrefaite et déconcertée?... va, tu n'étais qu'un vain simulacre de la piété chrétienne, *BOSS. Panég. St André*, 3. C'est ainsi que les brigands mêmes; qui sont les ennemis de la vertu dans la grande société, en adorent le simulacre dans leurs cavernes, *J. J. ROUSS. Econom. polit.* Un simulacre de liberté fait endurer plus patiemment la servitude, *id. Lett. de la Mont.* 7. || 4° Action de feindre l'exécution de quelque chose. Le simulacre d'un combat naval. Un simulacre de débarquement.

— HIST. XII^e s. Et tut fist depecier e esmier cel vilain simulacre; kar ço ert [était] ydle [idole] de peccié e de lecherie, *Rois*, p. 302. || XVI^e s. Simulacres divins, flammes saintes et clair. Qui lueux dans le ciel... *DESPORTES, Cléonice*, XXXII. Je ne suis pas la secte de Pythagoras, que les hommes prennent une âme nouvelle quand ils approchent des simulacres des dieux pour recueillir leurs oracles, *MONT.* III, 267.

— ETYM. Provenç. *simulacra*, féminin; catal. *simulacre*; espagn. et ital. *simulacro*; du lat. *simulacrum*, qui vient du radical *simula*, thème du dénominal *simulare* (voy. *SIMULER*), avec le suffixe *cro*, de *creare*; sanscr. *kri*, faire.

† **SIMULATEUR**, **TRICE** (si-mu-la-teur, tri-s'), *s. m. et f.* Personne qui sait simuler. || Particulièrement, celui qui simule une maladie. Il y a pour chaque forme d'aliénation mentale un ordre particulier dans la succession des symptômes, que le simulateur ignore, et dont l'absence ne saurait tromper le médecin aliéniste, *Gaz. méd. de Paris*, 4^e juill. 1865, p. 398.

— HIST. XVI^e s. Simulateur, *COTGRAVE*.

— ETYM. Ital. *simulatore*; du lat. *simulatorem*, de *simulare* (voy. *SIMULER*).

SIMULATION (si-mu-la-sion; en vers, de cinq syllabes), *s. f.* Terme de jurisprudence. Action de simuler. Il y a bien de la simulation dans ce contrat. || Il se dit aussi dans le langage ordinaire. La simulation d'une maladie. Qu'en politique la dissimulation est permise, mais non pas la simulation, *MARTEL, Éuv.* t. X, p. 434.

— HIST. XIV^e s. Se il est deceu par la simulation et par la fition de l'autre, adonques est-ce chose juste que il accuse celui qui l'a deceu, *ORESME, Eth.* 264. || XV^e s. Luy sembloit encores qu'il useroit desdictes simulations, comme il avoit acoustumé, *COMM. IV*, 6. || XVI^e s. Si ne fut point une simulation, *AMYOT, Lys.* 51.

— ETYM. Provenç. et espagn. *simulacion*; ital. *simulazione*; du lat. *simulationem*, de *simulare*, simuler.

SIMULÉ, **ÉE** (si-mu-lé, léé), *part. passé* de simuler. || 1° Qu'on a fait paraître comme réel, quoique ne l'étant pas. Cette résistance du parlement de Bordeaux a été traitée de simulée par presque tout le monde; mais elle m'a été confirmée pour

— ETYM. Lat. *res* (sous-entendu), chose, *sine*, sans, *qua*, laquelle, *non*, non.

† **SINÈGRE** (si-nè-gr'), s. m. Un des noms vulgaires du fenugrec.

SINGE (sin-j'), s. m. || 1° Nom vulgaire de tout mammifère faisant partie de la famille des singes, dans l'ordre des quadrumanes; animal qui dans sa conformation ressemble le plus à l'homme et qui est très-imitateur. Ennuyé de la plume, il la quitta soudain, Et fit danser un singe au faubourg Saint-Germain, *CORN. Villus. com.* 1, 3. Le lion, pour bien gouverner, Vouloit apprendre la morale, Se fit un beau jour amener Le singe, maître es arts chez la gent animale, *LA FONT. Fabl.* xi, 5. D'un joli singe et d'un beau perroquet, on n'en fait qu'un sot homme, *VÉN.* t. xix, p. 56. Un auteur va mettre au grand jour L'utile et la profonde histoire Des singes qui sont à la foire, Et de ceux qui vont à la cour, *VOLT. Lett. au roi de Pr.* 1^{er} fév. 1773. J'appelle singe un animal sans queue, dont la face est aplatie, dont les dents, les mains, les doigts et les ongles ressemblent à ceux de l'homme, et qui, comme lui, marche debout sur ses deux pieds, *BUFF. Quadrup.* t. vii, p. 2. Il y a une espèce d'huîtres qu'on appelle *taclavo*, qui pèsent plusieurs livres et qui sont souvent ouvertes sur le rivage; or, le singe craignant que, quand il veut les manger, elles ne lui attrapent la patte en se refermant, il jette une pierre dans la coquille qui l'empêche de se refermer; et ensuite il mange l'huître sans crainte, *Id.* *Quadrup.* t. vii, p. 82. Les singes sont tout au plus des gens à talent que nous prenons pour des gens d'esprit, *Id.* *Nat. des anim.* || Singes anthropomorphes, singes ayant la forme humaine, le gorille, l'orang-outang. || Les faux singes, nom donné quelquefois aux lémuriers, qui forment la famille inférieure des singes. || Par exagération. Il ressemble à un singe, il est laid comme un singe, il a le visage d'un singe, il est extrêmement laid. || Malin, malicieux comme un singe, très-malin. Malicieux comme un vieux singe, et envieux comme un chien, *SCAAR. Rom. com.* 1, 5. Un certain niais qui a l'air plat et bête, mais qui a de l'esprit comme un démon, et qui est plus malin qu'un vieux singe, *DIDEROT, le Neveu de Rameau.* || Adroit comme un singe, très-adroit. Il est adroit comme un singe au moins, *DANCOURT, la Désolât. des joueuses*, sc. 5. || Il est fourni d'argent comme un singe de queue, il n'en a point du tout, par allusion aux singes sans queue. || Dire la patenôte du singe, faire craquer les dents les unes contre les autres. || Je suis un trop vieux singe pour qu'on m'apprenne ce que c'est que grimace, c'est-à-dire j'ai trop d'expérience pour ne pas reconnaître ce qui est grimace, démonstration, sous-entendu. || Monnaie de singe, grimaces. || Payer en monnaie de singe, se moquer de celui à qui l'on doit, au lieu de le satisfaire, le leurrer de belles paroles et de fausses promesses; location qui vient de ce que les montreurs de singe, au lieu de payer le péage, faisaient gambader leur singe devant le péager (voy. l'historique). || 2° Fig. Il se dit d'une personne à qui on attribue l'apparence, le caractère de singe. Si tu savais l'indignité que ce vieux singe de Farfadet vient de me faire, *DANCOURT, Foire de St-Germain*, sc. 20. Un petit singe à face de Therseite, Au sourcil noir, à l'œil noir, au teint gris, Bel esprit faux qui hait les bons esprits, *VOLT. Épit.* 82. Une converse, infante douairière, Singe voilé, squelette octogonaire, *GRESSER, Ver-vert*, iv. || 3° Fig. Celui qui contrefait, qui imite. Les plus excellentes choses sont sujettes à être copiées par de mauvais singes, *MOL. Préc. Préf.* Écolier ou plutôt singe de Bourdaloue, *BOIL. Sat.* x. Amant de la faveur et singe de son roi, Du courtisan léger imitateur fidèle, Le Français à la cour va chercher son modèle, *BERNIS, Relig. vengée*, ix. Rémond de St-Mard, auteur de quelques ouvrages assez médiocres, où il n'a été que le singe de Fontenelle, se déchainait contre son modèle avec une espèce d'acharnement, *N'ALEMB. Ét. Despréaux*, note 32. Messieurs, l'homme fut en tout temps Le singe des orang-outangs, *BÉRANG. Or. out.* || Adjectivement dans le même sens. [Les courtisans] Peuple caméléon, peuple singe du maître, *LA FONT. Fabl.* viii, 44. || 4° Nom donné par plaisanterie dans les ateliers aux compositeurs typographiques. || 5° Instrument très-simple, servant à copier mécaniquement des dessins, des estampes, sans connaissance du dessin, fondé sur les propriétés des triangles semblables, et qu'on a perfectionné en l'appelant un pantographe. || 6° Terme de marine. Nom donné à un treuil horizontal monté sur deux chevalets. || 6° Singe de mer,

blennie bayeuse. || Proverbe. C'est comme le singe de Nicolet, se disait d'une chose curieuse, vers laquelle se porte la foule [Nicolet était le directeur de la comédie italienne], *BACHAUM. Mém. secr.* 23 fév. 1767.

— HIST. XIII^e s. Singes est une beste qui volentiers contrefait ce que elle voit faire as homes, *BRUN. LATINI, Trésor*, p. 250. Et sachiez que singesce porte deus filz, *Id.* Li singes au marchant doit quatre deniers, se il pour vendre le porte; et se li singes est au joueur, jouer en doit devant le peagier, et pour son jeu doit estre quites, *Lib. des mest.* 287. || XV^e s. Voyez les; ils sont plus rebarbaratifs que singes qui mangent poires, et enfans les leur veulent tollir, *FROISS. III*, p. 427, dans *LACURNE*. En ce temps les hommes se prendrent à vestir plus court qu'ils n'eurent onques fait, tellement que l'en voit la façon de leurs culs et de leurs genitoires, ainsi comme l'en souloit vestir singes; qui estoit chose très-malhoneste et impudique, *MONSTREL. t. III*, 4407, p. 129, dans *LACURNE*. Toujours vieux langage est desplaisant, *VILLON, Ballade en vieux langage*. La plus sage femme du monde, au regard du sens, en a autant comme j'ay d'or en l'œil, ou comme un singe a de queue, *Les 45 joyes du mariage*, p. 462, dans *LACURNE*. || XVI^e s. Contournant la teste comme un singe qui avale pillules, *RAB. Pant.* iv, 2. Frere Jean achapta deux rares et pretieux tableaux, et les paya en monnoye de cinge, *Id.* *ib.* iv, 2. Il disoyt la patenoste du cinge, *Id.* *Garg.* i, 41. Onques vieil singe ne fait belle moue, *Id.* *III, Prologue*. Come il [le diable] ha acoustumé de se monstrer toujours le singe de Dieu, et jouer en toute histoire double rolle, *BONIVARD, Source de l'idolatrie*, p. 6. Ressemblans au singe qui tire les chataignes dessous la braise avec la patte du levrier endormy au foyer, *Contes d'Eutrapel*, p. 400, dans *LACURNE*. Espagnols, qui sont sousponneux comme singes de cour parmi les pages, *BRANT. Capit. estr.* t. 1, p. 25, dans *LACURNE*.

— ETYM. Berry, *chingé*; provenç. *simi*, *esshimi*; espagn. *simio*; du lat. *simius*, singe, qui vient de *simus*, canus; grec, *σῆμος*.

SINGÉ, ÉE (sin-jé, jée), *part. passé* de singer. Des manières de grand seigneur singées par un malôtru.

SINGER (sin-jé. Le *g* prend un *e* devant *a* et *o* : singeant, singeons), *v. a.* Imiter, contrefaire, avec l'infériorité qu'a le singe en contrefaisant l'homme. Des travers étrangers [il] fait nos amusements, Singe les lords anglais, les barons allemands, *DE-LILLE, Convers.* i. Ces passions qui... singeaient l'Amour des grands principes, dans la vue de capter la confiance du peuple, *DABŒUF, Pièces*, 1, 447.

— ETYM. *Singe*.

† **SINGERESSE** (sin-je-rè-s'), *adj. f.* Qui singe, qui imite. Je craignis de lui voir cette politesse maniérée, ces façons singeresses qu'on ne manque jamais de contracter à Paris, *J. J. ROUSS. Hél.* iv, 9. La préface singeresse qu'ils ont mise à la tête du livre, *Id.* 3^e *dial.* Les Italiens modernes sont moins graves : leur imagination singeresse et imitative, pour me servir de l'expression de Montaigne, a voulu essayer de tout, *MARMONTEL, Œuv.* t. vii, p. 45.

— HIST. XVI^e s. J'ai une condition singeresse et imitative, *MONT.* III, 356.

— ETYM. *Singer*.

SINGERIE (sin-je-rie), *s. f.* || 1° Grimaces, gestes, tours de malice. Chaque jour nous apercevons que tout est plein de singerie; Et les singes et les guenons Font une grande confrérie, *le Ballet des rues*, 1647, dans *Rev. de l'instr. publ.* 22 fév. 1866. Il fit autour force grimaceries, Tours de souplesse et mille singeries, *LA FONT. Fabl.* vi, 6. Après avoir passé plus d'une grosse demi-heure à se divertir de leur inquiétude, et à faire mille petites singeries qu'elle voyait bien ne pouvoir être plus mal placées, *HAMILT. Gramm.* 4. || 2° Agaceries, minauderies. Et l'on fait mille petites singeries aux personnes, quand on les aime du bon du cœur, *MOL. D. Juan*, II, 4. Si j'étais maître à danser, je ne ferais pas toutes les singeries de Marcel, *J. J. ROUSS. Ém.* II. En donnant au bailli tantôt un coup de pied, tantôt un coup de bâton, et par d'autres singeries très-agréables, *LAHARPE, Cours de lit.* t. iv, p. 494. || 3° Imitation gauche ou ridicule. La fricassée d'anges de Fragonard est une singerie de Boucher, *IBER. Salon de 1767, Œuv.* t. xv, p. 24, dans *POUGENS*. Malheureusement, je remarque dans son style une singerie continuelle de ces trois plumes célèbres [Voltaire, Diderot et

J. J. Rousseau], *GRIMM, Corresp.* 2^e part. t. 1, p. 468. La plupart de nos poésies du jour, légères ou non légères, sont remplies de ces plates singeries d'un excellent original, *LAHARPE, Corresp.* t. II, p. 481. || 4° Manières hypocrites. Celui-ci [le P. Tellier] avait fait toutes les mines, pour ne pas dire les singeries d'un homme qui redoutait cette place [confesseur du roi], *ST-SIM.* 247, 480. Les enfants ont une sagacité singulière pour démêler, à travers toutes les singeries de la décence, les mauvaises mœurs qu'elle couvre, *J. J. ROUSS. Ém.* iv. Une longue et habituelle singerie de bravoure lui avait imposé, *IBER. le Neveu de Rameau*. Va, dans le siècle du bon ton Les mœurs sont une singerie, *DORAT*, cité dans *LAHARPE, Corresp.* t. III, p. 47. || 5° Réunion de singes. Le vaisseau heurte un roc et se brise à leurs yeux, Et la mer abîma toute la singerie, *LA MOTTE, Fabl.* II, 6. || Ménagerie de singes. L'aménagement de la singerie du jardin d'acclimation, *Journ. offic.* 17 nov. 1869, p. 4476, 3^e col. || 6° Tableau, estampe représentant des singes en costume d'homme et dans différentes actions de la vie humaine. La singerie de Teniers.

— HIST. XV^e s. Puis leur bailla ung petit singeot pour letr esbanoyer; si ne pourriez croire les joyeuses cingeries qui furent entre les enfants et le cygne, *Perceforest*, t. vi, f^o 409. Dames de pensée amoureuse Font faire mille singeries, Aux maris chere marmiteuse, Aux fringants mille fringueries, *COQUILLE, Blason des armes et des dames*. || XVI^e s. Et aultres pareilles singeries [tours de force] de quoy il vivoit, *MONT.* I, 368. Je ne m'estonne plus de ceux que les singeries d'Apollonius et de Mahumet embufflerent [séduisirent], *Id.* iv, 464.

— ETYM. *Singer*; wallon, *stgreie*; on a dit *singoement*, au XIII^e siècle, dans le même sens (pu *CANGE, simiaticus*).

† **SINGEUR** (sin-jeur), s. m. Celui qui singe, qui imite ridiculement. Il exhale sans ménagement son mépris pour les vils singeurs de la magistrature, qui, après avoir dépouillé leurs concitoyens, osaient les juger sans savoir les lois, *MIRABEAU, dans LAVEAUX*.

— ETYM. *Singer*. On trouve *singeur* au XVI^e siècle; mais il veut dire marchand de singes.

† **SINGLETON** (sin-gle-ton), s. m. Se dit, au boston et au whist, d'une seule carte d'une certaine couleur qu'on a dans son jeu. Avoir un singleton. Jouer le singleton.

— ETYM. Dérivé de l'anglais *single*, unique.

† **SINGLIOTS** (sin-gli-o), s. m. *pl.* Se dit des foyers de l'ellipse tracée avec une corde et qu'on appelle le trait ou l'ovale du jardinier.

— ETYM. Dérivé de *singler* ou mieux *cingler* (voy. *CINGLER* 2).

SINGULARISÉ, ÉE (sin-gu-la-ri-zé, zéc), *part. passé* de singulariser. Singularisé par la manière de se vêtir.

SINGULARISER (sin-gu-la-ri-zé), *v. a.* || 1° Rendre singulier, extraordinaire. Prends un parti solide, et fais choix d'un état [qu'ainsi que le talent le bon sens autorise, Qui te distingue et non qui te singularise, *PIRON, Métrom.* III, 7. || 2° Se singulariser, *v. refl.* Se distinguer, se faire remarquer par quelque chose d'extraordinaire, et ordinairement par quelque chose qui n'a rien de louable. L'orgueil cherche toujours à se singulariser; la véritable humilité aime les voies communes, *MASS. Confér. Zèle contre les scandales*. La manie de se singulariser dénature les meilleurs esprits, parce que plus on s'écarte de la simplicité, plus on s'écarte du vrai, *CONDIL. Lang. calc.* 1, 45. Je déteste le rouge; on prétend que je pourrais m'en passer; mais je crains tant de me singulariser! *GENLIS, Théât. d'éduc. la Bonne mère*, I, 3.

— ETYM. Lat. *singularizatus* (*QUICHERAT, Ad-denda*), de *singularis*, singulier.

SINGULARITÉ (sin-gu-la-ri-té), *s. f.* || 1° Qualité de ce qui appartient à un seul individu. Ils ne se rendent ni à la raison évidente, ni à la coutume établie, ni à l'usage reçu; ils opposent la singularité de leur opinion au consentement des peuples et à la foule des exemples, *BALZ. De la cour*, 6^e disc. Il ne leur restait [aux pélagiens] que la malheureuse consolation de se dire eux-mêmes ce petit nombre de sages qu'il fallait croire plutôt que la multitude... ce qui était, même en se vantant, un aveu formel de la singularité, et, par conséquent, de la nouveauté de leur doctrine, *BOSS. 1^{er} avert.* 34. Je ne crois pas qu'il y ait parmi eux [les protestants] aucun homme de bon sens qui se voyant tout seul d'un sentiment, pour évident qu'il lui semblât,

n'eût horreur de sa singularité, m. *Exposé de la doctr. cath.* 19. || 2° Ce qui rend une chose singulière. Ce monument frappe par sa singularité. En un mot, que vous préissiez, c'est le destin ordinaire des pécheurs qui vous ressemblent; que vous vous convertissiez, c'est une singularité qui a peu d'exemples, MASS. *Carême, Fausse conf.* Vous l'avez admiré comme un des premiers hommes de son siècle pour la guerre... comme un des plus éclairés par la singularité des connaissances et la supériorité des lumières, m. *Or. fun. Conti.* La quantité des connaissances, la singularité des faits, la nouveauté même des découvertes, ne sont pas de sûrs garants de l'immortalité, BUFFON, *Disc. de réception.* || 3° Manière extraordinaire, bizarre, d'agir, de penser, de parler, etc. Vous savez que je n'ai guère d'inclination à la flatterie; et une des plus remarquables singularités qui soient en Monseigneur est de ne la pouvoir souffrir, VOIT. *Lett.* 39. On voit qu'il [Wicléf] ressent une horreur secrète des blasphèmes qu'il profère; mais il y est entraîné par l'esprit d'orgueil et de singularité auquel il s'est livré lui-même, BOSS. *Var.* xi, 153. Nulle singularité ni naturelle ni affectée: il savait n'être, dès qu'il le fallait, qu'un homme du commun, FONT. *Newton.* Dans la cinquième lettre sur la singularité, il [Sénèque] adresse à Lucilius des conseils dont quelques-uns d'entre nous pourraient profiter, MÉR. *Claude et Nér.* ii, 51. La singularité n'est pas précisément un caractère; c'est une simple manière d'être qui s'unit à tout autre caractère, DUCLOS, *Consid. mœurs*, 9. || 4° Au pl. Actes, paroles de singularité. Il y a un peuple, dit-il au roi [Aman à Assuérus], dispersé par tout votre empire, qui trouble la paix publique par ses singularités, BOSS. *Polit.* x, iii, 5. Âmes pures, âmes innocentes, vous ne savez où conduisent de présomptueuses et spirituelles singularités, m. *Ét. d'orais.* x, 3. Vous vous informez... si, pour servir Dieu, il est nécessaire d'affecter des singularités qui vous donnent du ridicule aux yeux des autres hommes, MASS. *Carême, Évid. de la loi.* Les singularités de la piété dégénèrent souvent en fanatisme, m. *Myst. Assomption.*

— HIST. xiv^e s. La quinte branche qui vient d'orgueil, si est singularité, c'est à dire quand la personne fait ou dit ce que nul autre ne sauroit [saurait] dire ou faire, et veut surmonter et estre singulier en dis et en fais, *Ménagier*, i, 3. Et de la basilique qui vient dessoubz l'aisselle, sont de partiz deux rains [rameaux], et chascun a sa singularité [son usage spécial], LANFRANC, f° 30, verso. || xvi^e s. ... ny visiter pas une des autres singularitez et merveilles tant renommées qui sont en Egypte, AMYOT, *Lucull.* 5.

— ETYM. Génév. *singularitè*; provenç. *singularitat*; espagn. *singularidad*; ital. *singularità*; du lat. *singularitatem*, de *singularis*, singulier.

† SINGULAXE (sin-gu-la-ks'), *adj.* Terme de minéralogie. Qui est à axe principal. Prisme singulaxe binaire. || Type terno-singulaxe, type caractérisé par trois axes égaux, mais tous obliques les uns sur les autres.

— ETYM. Lat. *singulus*, unique, et *axis*, axe.

SINGULIER, IÈRE (sin-gu-liè, liè-r'; l'r au masculin ne se lie pas: un sin-gu-liè événement; au pluriel, l's se lie: de sin-gu-liè-z événements), *adj.* || 1° Qui appartient à un seul, individuel. Cette fermeté d'âme, à vous si singulière, MOL. *Femm. car. v.* 1. Et ainsi l'ignorance qui rend les actions involontaires et excusables est seulement celle qui regarde le fait en particulier et ses circonstances singulières, PASC. *Prov.* iv. Le pape saint Grégoire a donné dès les premiers siècles cet éloge singulier à la couronne de France, qu'elle est autant au-dessus des autres couronnes que la dignité royale surpasse les fortunes particulières, BOSS. *Reine d'Angleterre.* || Idées singulières, idées qui nous viennent d'objets considérés isolément. C'est par les idées singulières que nous nous élevons aux idées générales; ce sont les divers objets blancs dont j'ai été affecté, qui m'ont donné l'idée de la blancheur... DUMARS. *Éuv.* t. v, p. 294. || 2° Combat singulier, combat d'homme à homme. On se souvent encore de son père Ardabuse, Qui, terrassant Mithrane en combat singulier, Nous acquit sur la Perse un avantage entier, CORN. *Pulch.* i, 1. Présentement que je vous ai battu, je dirai partout que vous êtes le plus brave homme de France, et je conterai notre combat le jour que je parlerai des combats singuliers, sév. à *Bussy*, 4 sept. 1668. || 3° Terme de grammaire. Le nombre singulier, ou, substantivement, le singulier, le nom-

bre qui ne marque qu'une seule personne, qu'une seule chose. Le mot ténèbres n'a pas de singulier. Quand deux substantifs ont une signification fort approchant, on emploie volontiers l'adjectif au singulier: une force et une fermeté admirable, une politesse et une cordialité affectée, CONDIL. *Gramm.* ii, 5. || 4° Qui ne ressemble point aux autres. Ce qui nous paraissait terrible et singulier, S'apprivoise avec notre vue, Quand ce vient à la continue, LA FONT. *Fabl.* iv, 10. Dans ses façons d'agir il est fort singulier, MOL. *Mis.* iv, 1. Ce caractère singulier d'une vie simple dans sa sagesse, modeste dans son élévation, tranquille dans l'embarras et le tumulte des affaires, FLÉCH. *le Tellier.* Ceux qui ont quelque talent singulier peuvent l'ignorer quelque temps, et ils en sont d'ordinaire avertis par quelque petit événement, par quelque hasard favorable, FONTEN. *Truchet.* Ce sont là quelques faits uniques et singuliers qui sortent de l'ordre commun, et qui n'ont jamais de suite, MASS. *Carême, Salut.* Les privilèges de votre vertu sont bien plus brillants et plus singuliers que ceux de vos titres, m. *Pet. carême, Vic. vert. des grands.* Artificieux dans ses discours [Abailard], vain de mille connaissances singulières, m. *Panégyr. saint Bernard.* || 5° D'une excellence rare. Ledit sieur Cassini mérite la grâce qu'elle [S. M.] lui veut faire en ce rencontre, étant d'une doctrine très-singulière, COLBERT, *Lettres, etc.* v, 281. Et je ne veux aussi, pour grâce singulière, Que montrer à vos yeux mon âme tout entière, MOL. *Tart.* iii, 3. Hier j'étais chez des gens de vertu singulière, m. *Mis.* iii, 4. Le crédit de la reine obtint aux catholiques ce bonheur singulier et presque incroyable d'être gouvernés successivement par trois nonces apostoliques, BOSS. *Reine d'Angleterre.* Pour toute ambition, pour vertu singulière, il excelle à conduire un char dans la carrière, RAC. *Brit.* iv, 4. Calvin... écrivant en latin aussi bien qu'on le peut faire dans une langue morte, et en français avec une pureté singulière pour son temps, D'ALEMB. *Éuv.* t. v, p. 257. || Il se dit aussi des personnes. De chercher surtout ces hommes rares et singuliers dont le commerce supplée quelquefois à plusieurs années d'observation et de séjour, D'ALEMB. *Él. Montesq.* || 6° Qui affecte de se distinguer. L'envie d'être singulière... est... la source de bien des vertus, sév. 12 juin 1680. Le jeune Tobie, sans craindre de paraître singulier... allait lui seul au temple de Jérusalem, BOURDAL. *Avent, Resp. hum.* 358. Les saints ont été, dans tous les siècles, des hommes singuliers, MASS. *Carême, Élus.* Quand on veut vivre dans le monde... il ne faut pas y porter un esprit farouche, singulier, intraitable, m. *Confér. Fuite du monde.* Malheur à tout mortel, et surtout dans notre âge, Qui se fait singulier pour être un personnage! VOLT. *Vanité.* || 7° Il se dit de ce qui, en bonne ou en mauvaise part, excite l'étonnement, paraît extraordinaire. Voilà un fait bien singulier, une aventure bien singulière. Le propos est singulier. Il est bien singulier que M. Euler, comblé de biens par Votre Majesté, lui et sa famille, ait obtenu son congé si aisément après vingt-six ans de séjour, D'ALEMB. *Lett. au roi de Prusse*, 26 mai 1766. Rien n'est plus opposé au beau naturel que la peine qu'on se donne pour exprimer des choses ordinaires ou communes d'une manière singulière ou pompeuse, BUFF. *Disc. de réception.* || Substantivement. Ce qui est singulier. Elle [la duchesse de Gesvres] venait quelquefois à la cour et avec du singulier et l'air de la famine où son mari l'avait réduite, ST-SIM. 113, 226. || 8° Il se dit des personnes en un sens analogue. Il y avait dans ce pays deux hommes bien singuliers: ils avaient de l'humanité, ils connaissaient la justice, ils aimaient la vertu, MONTESQ. *Lett. pers.* 12. Descartes était né avec une imagination brillante et forte, qui en fit un homme singulier dans sa vie privée comme dans sa manière de raisonner, VOLT. *Dict. phil. Newton et Descartes.* Ce fut le 8 juillet de l'année 1709 que se donna cette bataille décisive de Pultawa, entre les deux plus singuliers monarques qui fussent alors dans le monde, m. *Charles XII*, 4. C'est dans cette occasion surtout [faire arrêter Marie de Médicis] qu'il employa le capucin Joseph du Tremblay, homme, en son genre, aussi singulier que Richelieu même, m. *Mœurs*, 176. Sous ce tombeau repose un financier; il fut de son état l'honneur et la critique; Généreux, bienfaisant, mais toujours singulier, il soulagea la misère publique; Passant, priez pour lui, car il fut le premier [Épithème de la Pouplinière], BACHAUM. *Mém. secr.* 2 janv. 1763. || Fami-

lièrement. Vous êtes bien singulier de me parler ainsi, c'est chose singulière, peu convenable que vous me parliez ainsi. || 9° Terme de géométrie. Point singulier, point d'une courbe qui présente quelque particularité remarquable: point d'inflexion, point de rebroussement, point d'arrêt, etc.

— HIST. xiii^e s. Tel qui fist personnel del verbe impersonal; Singulier e plurel aveit tut par igal, *Th. le mari.* 55. || xiv^e s. Il cuident et tiennent que en tel cas [de pauvreté et souffrance] le seul et singulier refuge c'est à ses amis, ORESME, *Éth.* 229. Toutes preventions et enquestes commancées contre lesdits consuls et les autres habitants et singuliers [particuliers] de ladite ville, DU CANGE, *singulares.* || xv^e s. Vous ne pouvez pas tous seuls et singuliers mettre sus ce fait ni celle besogne, FROISS. ii, iii, 29. Envoya la cornaille querre, Le chatuant et le corbeant, Et le renard, qui est trop haut, Chacun à un jour singulier, Pour parler en particulier... E. DESCH. *Poésies mss.* f° 482. || xvi^e s. Usance qui apporte des commoditez singulieres, MONT. i, 12. J'ai toutes mes autres parties viles et communes; mais en cette là [la faiblesse de la mémoire] je pense estre singulier et très rare, m. i, 33. En nos combats singuliers... m. iii, 112. Les chevres singulieres, qui ne portent qu'un chevreau à la fois, O. DE SERRES, 430.

— ETYM. Provenç. et espagn. *singular*; ital. *singolare*; du lat. *singularis*, de *singulus*, unique.

SINGULIÈREMENT (sin-gu-liè-re-man), *adv.* || 1° D'une manière singulière, spéciale, individuelle. Un homme d'une douceur admirable, singulièrement choisi de Dieu, et l'objet de ses complaisances, déclare aux gentils leur jugement, BOSS. *Hist.* ii, 4. Péché dont nous aurons singulièrement à rendre compte devant le tribunal de Dieu, BOURDAL. *1^{er} avent, Sur le scandale*, 89. Saint Pierre, nonobstant sa vigilance sur tout le troupeau de Jésus-Christ, prend singulièrement en partage les Juifs, FÉN. t. ii, p. 49. Ce genre de bien [les dimes]... étant singulièrement donné à l'Église, il fut plus aisé d'en reconnaître les usurpations, MONTESQ. *Esp.* xxxi, 12. || 2° D'une manière singulière, extraordinaire. Ce même Jacques Nompar de la Force, si singulièrement sauvé de la mort, dans son enfance, aux massacres de la Saint-Barthélemi, VOLT. *Mœurs* 176. || 3° Principalement, beaucoup, sur toutes choses. Aussi, dans la doctrine de l'apôtre saint Paul, les serviteurs de Dieu par profession, en pratiquant les bonnes œuvres, doivent-ils prendre singulièrement garde à être sincères dans leur piété, et même, s'il se peut, exempts de tout reproche, BOURDAL. *1^{er} avent, Sur le scandale*, 144. Le principe de la monarchie se corrompt, lorsque des âmes singulièrement lâches tirent vanité de la grandeur que pourrait avoir leur servitude, MONTESQ. *Esp.* viii, 7. En ne faisant rien, je pouvais parvenir à tout, et singulièrement à être de l'Académie, P. L. COUR. *Lett. à l'Acad. des inscr.* || 4° En mauvaise part, d'une manière affectée, bizarre. Il parle, il s'habille si singulièrement. || 5° D'une manière difficile à expliquer. Il s'est conduit singulièrement dans cette affaire.

— HIST. xiii^e s. Tout avons noz dit que cascune personne de commune singulièrement se pot acroistre en heritages vilains... BEAUM. L, 16. || xiv^e s. Ilz ne souffroient pas que nul singulièrement [à lui seul] eust ceste puissance, ORESME, *Thèse de MEUNIER.* || xv^e s. Messire Galeas, comte de Vertus... ne prenoit ni levoit nulles aides ni nulles tailles, aïncois vivoit de ses rentes singulièrement [seulement], FROISS. ii, ii, 226. Vous devez savoir que le duc de Lancastre fut moult courroucé, et non pas sur le chevalier singulièrement, mais sur ceux dont l'ordonnance venoit, m. ii, ii, 110. || xvi^e s. Ilz desiroient singulièrement faire quelque bon service au roy Mithridates, AMYOT, *Pomp.* 52.

— ETYM. *Singulière*, et le suffixe *ment*; provenç. *singulièrement*; espagn. *singularmente*; ital. *singularmente*.

† SINGULTUEUX, EUSE (sin-gul-tu-éu, éu-z'), *adj.* Terme de médecine. Qui a le caractère du sanglot. || Respiration singultueuse, respiration gênée, qui semble entrecoupée de sanglots.

— ETYM. Lat. *singultus* (voy. SANGLOT).

SINISTRE (si-ni-str'), *adj.* || 1° Qui fait craindre des malheurs. Et, dans le ventre creux du pupitre fatal, Va placer de ce pas le sinistre animal [le hibou], BOIL. *Lutr.* iii. Toute la nature conspire à l'avertir par un sinistre augure, VOLT. *M. de Cés.* iii, 5. [Un oiseau funèbre]... Et bat le bouclier de son aile sinistre, DELILLE, *En.* xii. || Terme de chiromancie. Ligne sinistre, ligne qui présage des

si sociables, si généreuses, voit. *Lett.* 148. L'on est plus sociable et d'un meilleur commerce par le cœur que par l'esprit, LA BRUY. IV. Soyons moins sociables et plus affectonnés à la société, SAINT-FOIX, *Ess. Paris, Œuvr.* t. III, p. 433, dans POUGENS. Rien ne rend les hommes plus sociables, n'adoucit plus leurs mœurs, ne perfectionne plus leur raison, que de les rassembler pour leur faire goûter ensemble les plaisirs purs de l'esprit, VOLT. *Orph. de la Chine, ép.* L'homme sociable inspire le désir de vivre avec lui; on n'aime qu'à rencontrer l'homme aimable, DUCLOS, *Considér. mœurs*, 8. || Il se dit aussi des choses. Un caractère sociable. Des mœurs, des manières sociables. Le philosophe est un honnête homme qui agit en tout par raison, et qui joint à un esprit de réflexion et de justesse les mœurs et les qualités sociables, DUMARS. *Œuv.* t. VI, p. 38.

— HIST. XVI^e s. Tant est mal sociable, cruelle et bestiale la nature de l'ambition et la convoitise de dominer, AMYOT, *Pyrrh.* 18.

— ETYM. Lat. *sociabilis*, de *sociare*, mettre en société, qui vient de *socius*, compagnon (voy. SOCIAL).

SOCIABLEMENT (so-si-a-ble-man), *adv.* D'une manière sociable. Il s'est conduit assez socialement.

— HIST. XVI^e s. Socialement, MONET, *Dict.*

— ETYM. *Sociable*, et le suffixe *ment*.

SOCIAL, ALE (so-si-al, a-l'), *adj.* || 1^o Qui concerne la société. On convient que tout ce que chacun aliène, par le pacte social, de sa puissance, de ses biens, de sa liberté, c'est seulement la partie de tout cela dont l'usage importe à la communauté, J. J. ROUSS. *Contrat*, II, 4. Un des vices du corps social... MIRAB. *Collection*, t. I, p. 6. N'est-ce pas s'exposer à confondre les pouvoirs, en véritable pratique sociale, que de les rapprocher de si près? M. IB. t. III, p. 328. [Dans l'Europe entière] cet esprit social qui distingue si heureusement notre âge des siècles qui l'ont précédé, RAYNAL, *Hist. phil.* IV, 18. La vie sociale de chaque homme n'est point concentrée dans l'espace matériel qui en est le théâtre et dans le moment qui s'enfuit; elle se répand dans toutes les relations qu'il a contractées sur les différents points du territoire, GUIZOT, *Hist. de la civ. en France*, 8^e leçon. Ce n'est pas seulement la différence du nord et du midi, comme le veut d'ingénieux écrivains, qui déterminent les caractères de la littérature; c'est tout l'ensemble social, VILLEMARIN, *Litt. franç. XVIII^e siècle*, 2^e part. 2^e leçon. || [l'homme] fonde les cités, familles immortelles; Et, pour les soutenir, il élève les lois, Qui, de ces monuments colonnes éternelles, Du temple social se divisent le poids, LAMART. *Harm.* II, 10. || L'être social, l'être vivant en société. || Science sociale, science de la structure et du développement des sociétés. Il en est de la science sociale comme de toute science d'observation et de méditation; ce qu'on sait est borné; ce qu'on ne sait pas est infini, CAMBACÉRÈS, *Instit. Mém. sc. mor. et pol.* t. III, p. 44. || 2^o Qui convient, qui est propre à la société. Sans la moindre vertu sociale, il [le père Tellier, confesseur de Louis XIV] avait tous les vices d'une âme forte, DUCLOS, *Œuv.* t. V, p. 118. Il possède au suprême degré toutes les qualités sociales; il est discret, facile et doux, GENLIS, *Mémoires riv.* t. I, p. 194, dans POUGENS. || 3^o Il se dit, par opposition à politique, des conditions qui, laissant en dehors la forme des gouvernements, se rapportent au développement intellectuel, moral et matériel des masses populaires. La question sociale. || École sociale ou sociétaire, se dit de l'école phalanstérienne ou fouriériste. || République démocratique et sociale, celle qui se propose des réformes sociales. || 4^o Qui concerne les sociétés de commerce. La raison sociale de cette maison. Les engagements sociaux. || 5^o Terme de botanique. Se dit des plantes d'une espèce donnée qui vivent habituellement réunies par groupes plus ou moins nombreux. || Terme de zoologie. Se dit d'animaux qui vivent en troupes nombreuses et de masses animales composées d'une réunion d'individus. || 6^o Terme d'histoire romaine. La guerre sociale, ou des alliés, fameuse guerre qui commença l'an de Rome 664, et qui eut, pour source, le désir que les alliés de Rome avaient de devenir citoyens romains.

— HIST. XVI^e s. Les uns suivent la vie civile et sociale, CHARRON, *Sagesse*, I, *Préf. du ch.* 55.

— ETYM. Lat. *socialis*, de *socius*, compagnon; de même radical que le sanscrit *saci*, amitié, *saciva*, compagnon, du radical *sac*, *sequi*, suivre.

† **SOCIALEMENT** (so-si-a-le-man), *adv.* En société. || Relativement à la société, à la science sociale. || Dans l'ordre social.

† **SOCIALISME** (so-si-a-li-sm'), *s. m.* Système qui, subordonnant les réformes politiques, offre un plan de réformes sociales. Le communisme, le mutualisme, le saint-simonisme, le fouriérisme, sont des socialismes.

† **SOCIALISTE** (so-si-a-li-st'), *adj.* Qui a rapport au socialisme. Les opinions socialistes. || *S. m.* Partisan d'un système de réformes sociales.

† **SOCIALITÉ** (so-si-a-li-té), *s. f.* Terme didactique. Qualité de l'être social, mode de vie de l'être social.

— SYN. SOCIALITÉ, SOCIABILITÉ. La sociabilité est la tendance à vivre en société; la socialité est le résultat de cette tendance, le mode de vie qu'elle détermine.

— HIST. XVI^e s. Socialité, MONET, *Dict.*

— ETYM. Lat. *socialitatem*, de *socialis*, social.

† **SOCIATIF, IVE** (so-si-a-tif, ti-v'), *adj.* Terme de grammaire. Qui marque l'association de deux objets. Un cas sociatif. || Substantivement. L'instrumental, qui paraît avoir été d'abord un sociatif, BRÉAL, *De la forme et de la fonction des mots*, p. 47.

— ETYM. Lat. *sociare*, associer.

SOCIÉTAIRE (so-si-é-té-r'), *adj.* Qui fait partie de quelque société littéraire ou musicale. || 1^o Particulièrement. Qui fait partie, comme associé, de certaines entreprises dramatiques. Cet acteur n'est point sociétaire, il n'est que pensionnaire. || *S. m.* et *f.* Les sociétaires de la Comédie française. Une des sociétaires. || 2^o École sociétaire, se dit de l'école phalanstérienne ou fouriériste. || 3^o Terme d'histoire naturelle. Sociétaires, animaux qui vivent en société, en troupe. Poissons sociétaires.

— ETYM. *Société*.

† **SOCIÉTAIREMENT** (so-si-é-té-re-man), *adv.*

† **SOCIÉTARIAT** (so-si-é-ta-ri-a), *s. m.* Qualité de sociétaire; réunion des sociétaires d'une entreprise. Le sociétariat du Théâtre-Français.

SOCIÉTÉ (so-si-é-té), *s. f.* || 1^o Réunion d'hommes ayant même origine, mêmes usages, mêmes lois. Les hommes ne vivaient pas longtemps en société, s'ils n'étaient les dupes les uns des autres, LA ROCHEFOUCAULT, *Max.* 87. Cette grande société que l'Écriture appelle le monde a son esprit qui lui est propre; et c'est ce que l'apôtre saint Paul appelle l'esprit du monde, BOSS. *Panég. de saint Sulpice, Préambule*. Loin de la société des hommes ces âmes sans force aussi bien que sans foi, qui ne savent pas retenir leur langue indiscret, M. DUCH. *d'Orléans*. Selon l'Écriture, il n'y a que deux genres d'hommes, dont les uns composent le monde et les autres la société des enfants de Dieu, M. PANÉG. *de saint Sulpice*, 1. Dépouillons-nous ici d'une vaine fierté, Nous naissons, nous vivons pour la société, VOLTAIRE, *Sat.* X. Le désir de vivre en société est une quatrième loi naturelle, MONTESQ. *Esp.* I, 2.

Sitôt que les hommes sont en société, ils perdent le sentiment de leur faiblesse, M. IB. I, 3. Une société ne saurait subsister sans un gouvernement, M. IB. I, 3. Il y a dans la nature, telle qu'elle nous est parvenue, trois espèces de sociétés qu'on doit considérer avant de les comparer : la société libre de l'homme, de laquelle, après Dieu, il tient toute sa puissance; la société gênée des animaux, toujours fugitive devant celle de l'homme; et enfin la société forcée de quelques petites bêtes, qui, naissant toutes en même temps dans le même lieu, sont contraintes d'y demeurer ensemble, BUFFON, *Quadrup.* t. III, p. 41. Quoi qu'en pensent les ambitieux, les sociétés ne peuvent s'étendre au delà de certaines bornes sans s'affaiblir, CONDILLIAC, *Etud. hist.* III, 3. Des sociétés de vingt à trente millions d'hommes; des cités de quatre à cinq cent mille âmes; ce sont des monstres dans la nature, RAYNAL, *Hist. phil.* IX, 5. La société a, quoi qu'on fasse, beaucoup d'empire sur le bonheur; et ce qu'elle n'approuve pas, il ne faut jamais le faire, STAEL, *Corinne*, IX, 4. ... J'entrevis que la connaissance textuelle des tarifs et des règlements et la manœuvre des chiffres ne constituaient pas seules le savoir en finance; que l'étude de cette science ne pouvait se compléter que par celle de la société même, dont elle devait toujours avoir en regard les mouvements progressifs, conséquemment tous les intérêts nouveaux, dans l'application de chacun de ses actes, MOLLIER, *Mém. d'un ministre du trésor public*, I, 16. Sans doute M. de Calonne était fort inférieur à M. Turgot dans ce qu'on appellera un jour la science des sociétés humaines, M. IB. I, 9. Société, vieil et sombre édifice, Ta chute, hélas! menace nos abris, Tu vas couler.... BÉRANG. *les Quatre d'ys*. Nous sommes en posses-

sion de deux éléments primitifs et fondamentaux de la civilisation française; nous avons étudié d'une part la société romaine, de l'autre la société germaine, chacune en soi et avant leur rapprochement, GUIZOT, *Hist. de la civ. en France*, 8^e leçon. || 2^o Réunion d'animaux qui concourent à un même but, qui ont un intérêt commun. Les fourmis vivent en société. || 3^o Communication, rapports, relations. C'est ici qu'il faut vous apprendre, par la sainte société que nous avons avec les saints anges, que notre origine est céleste, BOSS. *Sermons, Anges gardiens, Préambule*. L'Église, en nous enseignant qu'il est utile de prier les saints, nous enseigne à les prier dans ce même esprit de charité et selon cet ordre de société fraternelle qui nous porte à demander le secours de nos frères vivants sur la terre, M. EXPOS. *doctr. cath.* 4. [Dieu] défendit à leur postérité [des Juifs] Avec tout autre dieu toute société, RAC. *Athal.* II, 4. Les dieux inférieurs, pour parler comme les païens, ou plutôt les hommes divins, peuvent avoir de la société avec les hommes mortels, en leur donnant des secours invisibles, FÉN. t. XXII, p. 237. L'agriculture et l'industrie sont deux sœurs qui, par leur société entre elles, ont enfanté la société générale, CAMBACÉRÈS, *Instit. Mém. sc. mor. et pol.* t. III, p. 5. || 4^o Association, participation. Il a connu parfaitement les biens qu'il [l'esprit de Dieu] vous donne : un trésor qui ne se perd pas, une vie qui ne finit pas, l'héritage de Jésus-Christ, la communication de sa gloire, la société de son trône, BOSS. *Panég. de saint Sulpice, Préambule*. Combien d'âmes touchées de Dieu ne résistent à sa grâce et à son esprit, que de peur de perdre auprès de vous ce degré de confiance qu'une longue société de plaisir leur a donné, MASS. *Pet. carême, Vices et vert.* des gr. Une société de guerre avec les Romains, MONTESQ. *Rom.* 4. || On dit quelquefois dans un sens analogue : la société conjugale. || Ouvrage fait en société, fait en société avec quelqu'un, ouvrage fait en commun par deux ou plusieurs personnes. || 5^o Terme de commerce et de jurisprudence. Union de plusieurs personnes qui sont jointes pour quelque affaire, pour quelque intérêt; contrat d'association formé entre plusieurs personnes. Former, rompre une société. Dissolution, liquidation d'une société de commerce. La génisse, la chèvre et leur sœur la brebis avec un fier lion, seigneur du voisinage, firent société, dit-on, au temps jadis, Et mirent en commun le gain et le dommage, LA FONT. *Fabl.* I, 6. Ils [les marchands] faisaient en société les entreprises qu'ils ne pouvaient faire seuls; et la police de ces sociétés était inviolable, FÉN. *Tél.* XII. Toutes sociétés doivent être rédigées par écrit, lorsque leur objet est d'une valeur de plus de cent cinquante francs, *Code civil*, art. 1834. On distingue deux sortes de sociétés universelles, la société de tous biens présents, et la société universelle de gains, M. IB. art. 1836. La société universelle de gains renferme tout ce que les parties acquerront par leur industrie, à quelque titre que ce soit, pendant le cours de la société, M. IB. art. 1838. La société particulière est celle qui ne s'applique qu'à certaines choses déterminées, ou à leur usage, ou aux fruits à percevoir, M. IB. art. 1844. || La société en nom collectif, celle que contractent deux ou plusieurs personnes pour faire le commerce sous une raison sociale. || Société en commandite, celle qui a lieu entre plusieurs personnes qui fournissent leur apport en argent, et un ou plusieurs gérants administrant l'affaire sous leur responsabilité. || Société anonyme, celle qui a des actionnaires, et est administrée par des mandataires révocables, sans nom social. || La société en participation, celle qui a lieu entre commerçants pour des opérations temporaires et déterminées. || Terme d'arithmétique. Règle de société ou de compagnie, voy. COMPAGNIE, n^o 4. || Société léonine, société où tous les profits sont pour l'un, et toutes les charges pour l'autre. || 6^o Réunion de personnes qui s'assemblent pour vivre selon les règles d'un institut religieux, ou pour conférer sur certaines sciences. Société de la morale chrétienne. On aura peut-être de la peine à comprendre comment une société aussi sainte dans son institution, et aussi pleine de gens de piété que l'est celle des jésuites, a pu avancer et soutenir de si étranges calomnies, RAC. *Hist. Port-Royal*. La Société royale de Londres, déjà formée, mais qui ne s'établit par des lettres patentes qu'en 1660, commença à adoucir les mœurs en éclairant les esprits, VOLT. *Mœurs*, 482. Despréaux n'était guère moins dévoué aux écrivains de l'illustre société de Port-

royal, dont les ouvrages ont tant contribué à rétablir parmi nous l'étude et le goût de la saine antiquité, d'ALEMB. *Él. Despr.* Ajoutons, car il faut être juste, qu'aucune société religieuse, sans exception, ne peut se glorifier d'un aussi grand nombre d'hommes célèbres dans les sciences et dans les lettres [que celle des jésuites], d'ALEMB. *Œuvr.* t. v, p. 28. La Société royale de médecine établie à Paris, et composée de ce qu'il y a dans la Faculté de meilleur et de plus instruit, id. *Lett. au roi de Pr.* 22 sept. 1777. L'astronomie n'est pas moins redevable à la Société royale de Londres, dont l'origine est, de quelques années, antérieure à celle de l'Académie des sciences, LAPLACE, *Esp.* v, 4. || La société de Jésus, l'ordre des jésuites. Ils sont à présent aux prises avec les gens du parlement, qui trouvent que la société de Jésus est contraire à la société humaine, d'ALEMB. *Lett. à Voltaire*, 9 juil. 1764. || Absolument, la Société, l'ordre des jésuites [avec une S majuscule]. L'inquisition et la Société, les deux fléaux de la vérité, PASC. *Pens.* xxiv, 66, éd. HAVET. L'évêque de Meaux, malgré les coups que la Société lui portait sourdement, était lié, au moins d'estime, avec quelques jésuites, d'ALEMB. *Él. Boss.* note 14. || On met une S majuscule aux associations pour lesquelles le mot société, joint à une qualification, fait une sorte de nom propre. || Société littéraire, association de gens qui se réunissent pour cultiver les lettres. Le plus grand service que les sociétés littéraires pourraient rendre aujourd'hui aux lettres, aux sciences et aux arts, serait de faire des méthodes et de tracer des routes qui épargneraient du travail, des erreurs, et conduiraient à la vérité par les voies les plus courtes et les plus sûres, DUCLOS, *Consid. mœurs*, 12. || Société du Temple, Société des Tournelles, s'est dit de deux réunions littéraires et bachiques. || Société savante, association de gens qui se réunissent pour cultiver les sciences. M. de Haller savait que, si c'est le génie seul qui fait dans les sciences les grandes découvertes, ce sont les sociétés savantes, les établissements d'instruction publique qui éclaircissent les découvertes, qui les répandent et les perfectionnent, CONDORCET, *Haller*. || Société d'Arcueil, société scientifique qui s'occupait de physique et de chimie, et qui était composée de Laplace, Berthollet, Biot, Gay-Lussac, Humboldt, Thenard, de Candolle, Collet, Descotils et A. Berthollet; ainsi dite parce qu'elle se réunissait au château d'Arcueil, près Paris, chez Laplace. || Quelquefois, dans un sens plus étendu, sociétés savantes, au pluriel, comprend les sociétés littéraires. || 7° Il se dit aussi d'associations pour exécuter de la musique. Sociétés chantantes. La Société de l'Orphéon. || 8° Société secrète, association de conspirateurs. Les sociétés secrètes travaillaient activement, mais en vain, après la restauration, à renverser les Bourbons. || 9° Rapports qu'ont entre eux les habitants d'un pays, d'une ville. Mon dessein n'est pas de parler de l'amitié en parlant de la société; bien qu'elles aient quelque rapport, elles sont néanmoins très-différentes : la première a plus d'élévation et d'humilité, et le plus grand mérite de l'autre est de lui ressembler, LA ROCHEFOUC. *Réfl. div.* p. 123. Il a tellement les petites vertus qui font l'agrément de la société que, quand je ne le regretterais que comme mon voisin, j'en serais fâchée, sév. 260. L'esprit d'union, de déférence et de société, caractère si essentiel à la république littéraire, GRESS. *Disc. à l'Acad.* Dans les lettres de Sévigné, l'on voit distinctement ce que l'esprit de société avait acquis de politesse, d'élégance, de mobilité, de souplesse, d'agrément dans sa négligence, de finesse dans sa malice, de noblesse dans sa gaieté, de grâce et de décence dans son abandon même et dans toute sa liberté, MARMONTEL, *Œuvr.* t. iv, p. 413. Il y a très-peu de société en Angleterre, parce qu'il faut être invité pour aller dîner et souper chez ses amis les plus intimes, GENLIS, *Mères riv.* t. II, p. 315, dans POUGENS. || 10° Compagnie de personnes qui s'assemblent ordinairement les uns chez les autres. La bonne société. La mauvaise société. Les mauvaises sociétés l'ont perdu. Je voudrais qu'on choisit tellement les sociétés d'un jeune homme, qu'il pensât bien de ceux qui vivent avec lui, J. J. ROUSS. *Ém.* iv. La promenade même n'est presque entièrement interdite, quoiqu'elle soit ma seule ressource, mes sociétés d'hiver étant toutes dispersées, d'ALEMBERT, *Lett. au roi de Prusse*, 28 juill. 1777. Fontenelle avait consenti sans peine à conserver cette réputation

d'insensibilité; il avait souffert les plaisanteries de ses sociétés sur sa froideur, sans chercher à les déromper, CONDORCET, *Malouin*. On peut prévoir assez sûrement ce qu'un jeune homme doit être un jour, en le jugeant d'après ses sociétés, m. *Duhamel*. || Absolument, la société, les gens qui ont des salons et ceux qui les fréquentent, pour la conversation, pour la causerie, le jeu. Voir la société. Calvin eut par trahison les feuilles d'un ouvrage que Servet faisait imprimer secrètement; il les envoya à Lyon, avec les lettres qu'il avait reçues de lui : action qui suffirait pour le déshonorer dans la société; car ce qu'on appelle l'esprit de la société est plus honnête et plus sévère que tous les synodes, VOLT. *Mœurs*, 134. J'aime-rais la société comme un autre, si je n'étais sûr de m'y montrer non-seulement à mon désavantage, mais tout autre que je ne suis, J. J. ROUSS. *Conf.* III. On vivrait donc toujours pour ce que la société dira de nous, reprit Oswald; et ce qu'on pense et ce qu'on sent ne servirait jamais de rien, STAEL, *Corinne*, ix, 4. Des femmes de la société, de graves philosophes avaient leurs chaires d'incrédulité, CHATEAUBR. *Génie*, I, 1, 4. La société était si brillante dans le dix-huitième siècle, elle était si spirituelle, qu'elle était à elle-même son unique point de vue, VILLEMAIN. *Littér. franç.* xviii^e siècle, 2^e part. 2^e leçon. || Talents de société, petits talents qui jettent de l'agrément dans les réunions. Les talents de société ne sont presque plus comptés pour rien, M^{me} DE PUISIEUX, *Ridic. à la mode*, p. 214, dans POUGENS. || Vers de société, vers faciles et sans prétention qui se font pour l'amusement de certaines sociétés. Une morale voluptueuse, des lettres écrites à des gens de cour, dans un temps où ce mot de cour était prononcé avec emphase par tout le monde, des vers médiocres qu'on appelle vers de société, faits dans des sociétés illustres, tout cela, avec beaucoup d'esprit, contribua à la réputation de ses ouvrages, VOLT. *Louis XIV, écrivains, St-Evremond*. || 11° Commerce habituel que l'on a avec certaines personnes. Cette personne est de notre société. Pour rendre la société commode, il faut que chacun conserve sa liberté; il ne faut point se voir, ou se voir sans sujétion, et pour se divertir ensemble; il faut pouvoir se séparer, sans que cette séparation apporte du changement, LA ROCHEFOUC. *Réfl. div.* p. 124. Elle est d'une bonne société, et nous sommes fort loin de nous ennuyer, sév. 310. Elle ne serait nullement incommode, et l'on n'aurait de société avec elle qu'autant que l'on voudrait, id. 232. Je vous remercie, ma fille, de me mettre si joliment de votre société en me disant ce que l'on s'y passe, id. 2 oct. 1689. Ah! mon enfant, qu'il est aisé de vivre avec moi qu'un peu de douceur, d'espèce de société, de confiance même superficielle, que tout cela me mène loin! m. 6 nov. 1680. Ma société est composée de cinq ou six personnes qui me laissent une liberté entière, et avec qui j'en use de même; la société sans la liberté est un supplice, VOLT. *Lett. au roi de Pr.* 5 janv. 1707. Un souverain spirituel et qui veut plaire à, dans la société intime, un avantage que nul autre ne peut avoir, GENLIS, M^{me} DE MAINTENON, t. I, p. 56, dans POUGENS.

— HIST. xiv^e s. Sous l'ombre de la société et alliance qu'il avoient aux Romains, BERCEURE, f^o 10. Nous n'avons avec les Falques nulle société qui ait été conjointe par commune alliance, id. f^o 107. || xvi^e s. La société et amitié s'en augmente, MONT. I, 199. La douce compagnie et société de ce personnage, id. I, 249. Il y a une pareille société entre le royelet et le crocodile, id. II, 195. Le seigneur du bestail qui l'aura baillé à société, *Nouv. cout. gén.* t. IV, p. 907.

— ETYM. Provenç. *societal*; espagn. *sociedad*; du lat. *societatem*, de *socius* (voy. SOCIAL).

SOCINIANISME (so-si-ni-a-ni-sm'), s. m. Hérésie qui rejette la Trinité et la divinité de Jésus-Christ. Il avait prédit que les principes des protestants pour rejeter l'autorité de l'Église, les conduiraient tôt ou tard au socinianisme, d'ALEMB. *Él. Boss.* note 10.

— ETYM. Socinien.

SOCINIEN, IENNE (so-si-niin, niè-n'), s. m. Nom des hérétiques, dits aussi unitaires, qui professent le socinianisme. S'il faut être dialecticien ou philosophe pour être chrétien, je veux l'être partout, dira le socinien; je veux soumettre à ma raison tous les passages de l'Écriture où je la trouverai choquée, et autant ceux qui regardent la Trinité et l'Incarnation que ceux qui regardent la présence réelle, BOSS. 6^e avr. 29.

— ETYM. Socin, italien, auteur de cette secte. † SOCIOLOGIE (so-si-o-lo-je), s. f. Terme didactique. Science du développement et de la constitution des sociétés humaines.

— ETYM. Socio... dit pour société, et λόγος, doctrine; mot hybride dû à Auguste Comte, dans son Système de philosophie positive; il est pleinement entré dans l'usage.

† SOCIOLOGIQUE (so-si-o-lo-ji-k'), adj. Qui a rapport à la sociologie.

SOCLE (so-kl'), s. m. || 1^o Terme d'architecture. Membre carré moins haut que large, corps qui sert de base à toutes les décorations d'architecture et d'édifice. || Petit piédestal sur lequel on place des vases, des bustes. Socle de bois. Socle de marbre. || 2^o Terme de menuiserie. Partie lisse servant à porter quelque partie d'architecture ou à la terminer. || Large plinthe au bas d'un lambris. || Revêtement du bas d'un pilastre, d'un montant de chambranle, etc. || 3^o Terme de serrurerie. Bande de tôle qu'on rapporte sur le sommet d'une grille. || 4^o Terme de marbrerie. Petit champ qui se rapporte en saillie au bas d'un montant de chambranle et d'un revêtement. || Bande de marbre posée au bas d'un mur ou d'un lambris. || 5^o Socle ou plinthe, nom des carreaux qui portent et forment le premier rang d'un poêle de construction.

— ETYM. Ital. *soccolo*; du lat. *socculus*, dim. de *soccus* (voy. socque), d'où le sens de base, piédestal.

† SOCLETIÈRE (so-kle-tiè-r'), s. f. Terme de pêche. Filet de fil très-fin, que l'on tend entre deux eaux, pour prendre de petites sardines.

SOCQUE (so-k'), s. m. || 1^o Chaussure basse des acteurs comiques de l'antiquité; par opposition au cothurne, qui était une chaussure haute à l'usage des acteurs tragiques. || Fig. La comédie, par opposition à la tragédie. La comédie doit prendre un ton moins haut que la tragédie : le socque est inférieur au cothurne, FÉN. t. XXI, p. 221. || En ce sens on dit plus ordinairement brodequin. || 2^o Chaussure dont la semelle et le talon sont en bois, portée par certains religieux, et, en particulier, par les récollets. || 3^o Aujourd'hui, chaussures de bois et de cuir adaptées à la chaussure ordinaire pour mieux garantir les pieds de l'humidité. Porter des socques. Socques articulés. Pour venir dîner au Marais, cette terre classique des bottes à semelle de liège et des socques articulés, il avait mis des souliers vernis et des bas à jour, CH. DE BERNARD, *le Gendre*, § x.

— ETYM. Provenç. *soc*; portug. *soco*, *socco*; ital. *socco*; du lat. *soccus*, brodequin.

† SOCQUEMENT (so-ke-man), s. m. Action de retirer les poêles de dessus les fourneaux, dans une saline. † SOCQUER (so-ké), v. a. Faire le socquement. † SOCQUEUR (so-keur), s. m. Ouvrier qui fait le socquement dans les salines. SOCRATIQUE (so-kra-ti-k'), adj. Qui appartient à Socrate. Philosophie socratique. Ironie socratique. || Amour socratique, se dit quelquefois, par l'effet d'une vieille calomnie contre Socrate, d'un vice honteux, le péché contre nature.

— ETYM. Lat. *socraticus*, de *Socrates*, Socrate. † 1. SODA (so-da), s. m. On ne l'emploie guère que dans ces locutions anglaises : soda-powder, (so-da-paou-der), bicarbonate de soude en poudre pour la préparation de l'eau de soude carbonatée; soda-water (so-da-oua-ter), eau minérale gazeuse, naturelle ou factice; c'est une eau carbonatée. || Boisson préparée avec l'acide tartrique ou l'acide citrique et le bicarbonate de soude. || Dans les cafés, soda, verre de sirop de groseille mélangé d'eau de Seltz.

— ETYM. *Soda*, nom de la soude, et angl. *powder*, poudre, *water*, eau. † 2. SODA (so-da). Ancien terme de médecine. Violente douleur de tête.

— ETYM. Arabe, *sodaa*, fendre, qui se dit au fig. pour affecter violemment.

† SODAIQUE (so-da-i-k'), adj. Synonyme peu usité de sodé.

† SODÉ,ÉE (so-dé, dée), adj. Terme de chimie. Qui contient de la soude.

— ETYM. *Soude*.

† SODICO-AMMONIQUE (so-di-ko-a-mmo-ni-k'), adj. m. Terme de chimie. Se dit d'un sel sodique combiné avec un sel ammoniac. || On dit semblablement sodico-argentique, etc.

† SODIQUE (so-di-k'), adj. Terme de chimie. Qui concerne la soude ou ses composés. Sels sodiques.

— ETYM. *Soude*.

purger les petits-fils pour la maladie de leur grand-père; chacun pour soi et Dieu pour tous, *VOLT. Facéties, 1^{re} anecd. sur Bélis. || 2°* Il se rapporte très-bien à un mot déterminé, quand c'est un nom de chose. Cet état porte avec soi des obligations, qu'il vous est d'une importance extrême de bien connaître, *BOURDAL. 2^e dim. après l'Épiphanie, Dominic. t. 1, p. 63. La recommandation que porte avec soi la vertu, FLÉCH. Duc de Montausier. Célébrez la gloire immortelle d'un cœur toujours maître de soi, FONTEN. Endym. II, 44. Le crime traîne toujours après soi certaine bassesse, dont on est bien aise de dérober le spectacle au public, MASS. Mystères, Visitation. L'esprit de commerce entraîne avec soi celui de frugalité, MONTESQ. Esp. V, 6. || 3°* Il se construit aussi avec un nom de personne pour sujet déterminé; c'est l'usage des meilleurs auteurs. ... Une jeune merveilleuse semblable à soi, *MALH. V, 24. Qu'il fasse autant pour soi comme je fais pour lui, CORN. Poly. III, 3. Si quelqu'un s'y joue, il peut bien prendre garde à soi, MOL. Amph. I, 2. Ils [les princes] sont environnés de personnes qui ont un soin merveilleux de prendre garde que le roi ne soit seul et en état de penser à soi, sachant bien qu'il sera misérable, tout roi qu'il est, s'il y pense, PASC. Pens. IV, 3. L'homme n'aime pas à demeurer avec soi, ID. Pass. de l'Amour. Le plus vil artisan eut ses dogmes à soi [chez les protestants], BOIL. Sat. XII. Phèdre, malgré soi, perfide, incestueuse, ID. Ép. VII. Tout cela part d'un cœur toujours maître de soi, RAC. Andr. IV, 5. Charmant, jeune, traînant tous les cœurs après soi, ID. Phèdre, II, 5. Il faut laisser Aronce parler proverbe; Mélinde parler de soi, de ses vapeurs, de ses migraines, de ses insomnies, LA BRUY. V. Il n'ouvre la bouche que pour répondre: il toussé, il se mouche sous son chapeau, il crache presque sur soi, ID. VI. Gnathon ne vit que pour soi, ID. XI. L'homme ne doit le vice et la vertu qu'à soi, BELLE, Parad. perdu, III. || 4°* Chez soi, dans sa demeure. Aucun n'est prophète chez soi, LA FONT. Fabl. VII, 26. Cette aimable personne A suivi le conseil que mon amour lui donne, N'a plus voulu songer à retourner chez soi, MOL. Éc. des f. V, 2. Il s'assied, il se repose, il est chez soi, LA BRUY. XI. Plus on avance dans sa carrière, et plus on est convaincu que l'on n'est bien que chez soi, *VOLT. Lett. Cideville, 28 mars 1760. C'est depuis Charles-Quint et François I^{er} que dure cette politique entre les princes catholiques d'armer les protestants chez autrui, et de les poursuivre chez soi, ID. Méurs, 176. On dort si bien sur une chaise! On est ici comme chez soi, MARMONTEL, Zém. et Az. I, 4. || Vivre chez soi, vivre sans liaisons au dehors. Heureux qui vit chez soi, De régler ses desirs faisant tout son emploi LA FONT. Fabl. VII, 12. || Familièrement. Avoir un chez-soi, une habitation en propre. || Il n'y a pas de petit chez-soi, on est toujours mieux chez soi que chez les autres. || 5°* Rentrer en soi, faire de plus sérieuses, de plus sages réflexions. || Revenir à soi, reprendre ses esprits. Idoméne, revenant à soi, les remercie, *FÉN. Tél. V. || Fig. Revenir à soi, reprendre son sang-froid, son bon sens. Leur funeste rigueur, qui l'avait poursuivie, Méprisait le conseil de revenir à soi, MALH. I, 2. || 6°* Être à soi, ne dépendre de rien, de personne. Quand on est au service de quelqu'un, on n'est plus à soi. || Être à soi, être en face de ses propres pensées. Possédé d'un ennui qu'il ne saurait dompter [Alexandre], il craint d'être à soi-même et songe à s'éviter, *BOIL. Ép. V. || N'être pas à soi, signifie aussi avoir perdu le sens. Dans le délire on n'est plus à soi. || Terme de fauconnier. Être à soi, se dit de l'état d'un oiseau qui n'a jamais été pris par les fauconniers. || 7°* En certaines tournures, soi est employé comme une sorte de nom et sans servir de régime. On a souvent besoin d'un plus petit que soi, *LA FONT. Fabl. II, 41. Il n'est meilleur ami ni parent que soi-même, ID. ib. IV, 22. Cela [la douleur d'estomac] se passe dans un endroit si intérieur et si intime, c'est tellement soi qui souffre, que... sév. 24 janv. 1680. La vie retirée y contribuait [à son originalité]... on s'accoutume trop dans la solitude à ne penser que comme soi, FONTEN. Méry. Il n'y a que deux personnes à consulter en telles affaires [explications], soi-même et la personne à qui l'on écrit, *VOLT. Lett. Thiriot, 48 janv. 1739. Il faut être tout à fait comme les autres, ou tout à fait comme soi; pensez-y, J. J. ROUSS. à M. d'Ivernois, Corresp. t. VI, p. 469, dans POUGENS. || Être soi, garder son caractère. On n'est jamais bien que soi-même; Et me voilà tel que je suis**

GRESSET, Ep. Bougeant. Changeons de goûts avec les années, ne déplaçons pas plus les âges que les saisons; il faut être soi dans tous les temps, et ne point lutter contre la nature, J. J. ROUSS. Ém. IV. Qui ne voudrait pas renaître fille et mère, et comment serait-on soi si l'on ne ressentait plus les mêmes anxiétés? STAEL, Allem. III, 7. || 8° De soi, de sa nature. Il est, de soi, si évident que c'est moi qui doute, qui entends et qui désire... *DESC. Médit. II, 7. Cet accident, de soi, doit être indifférent, MOL. Éc. des f. IV, 8. Qu'ai-je fait, s'il vous plaît, de si brillant de soi, Pour me plaindre à la cour qu'on ne fait rien pour moi? ID. Mis. III, 7. Certaines lois fondamentales contre lesquelles on ne peut rien faire qui ne soit nul de soi, BOSS. 5^e avert. 56. L'entendement, de soi, est fait pour entendre, ID. Conn. I, 16. || 9°* En soi, dans sa nature. Chacun pris dans son air est agréable en soi, *BOIL. Ep. IX. Il sera toujours vrai, en soi, que la même chose ne peut tout ensemble être et n'être pas, FÉN. Exist. I, 52. || 10°* Sur soi, sur son corps, sur sa personne. Porter des armes sur soi. La santé demande qu'on soit propre sur soi. Cette diversité dont on vous parle tant, Mon voisin léopard l'a sur soi seulement: Moi je l'ai dans l'esprit, *LA FONT. Fabl. IX, 3. La malpropre sur soi, de peu d'attraits chargée, Est mise sous le nom de beauté négligée, MOL. Mis. II, 5. || 11°* Familièrement. À part soi, en son particulier. Faire des réflexions à part soi. || 12° Quant-à-soi, *subst.* (voy. QUANT 2, n° 2). || 13° Soi-même, voy. MÊME, n° 42. || Substantivement. Un autre soi-même, voy. MÊME, n° 42. || Terme d'art du moyen âge. De soi-même, de sa nature, de sa couleur et de sa masse. Un animal émaillé de soi-même, c'est-à-dire de sa couleur naturelle; un vase avec les anses de soi-même, c'est-à-dire prises dans la masse, *DE LA BORDE, Emaux, p. 502.*

— *REM. 1.* L'usage tend continuellement à substituer *lui* ou *elle* à *soi*; mais il faut résister à cette tendance, *soi* étant plus clair que *lui* ou *elle*. || 2. *Soi* est de rigueur avec un nom indéterminé, *on, chacun,* et avec un verbe à l'infinitif. || 3. Avec un nom déterminé de personne, on emploie plus souvent *lui* ou *elle* que *soi*; même des grammairiens prétendent que c'est une faute de mettre *soi*; mais on n'a qu'à lire les exemples rapportés, et on verra que l'usage des bons auteurs soutient très-bien l'emploi de *soi* avec un nom de personne. || 4. Quand le nom est un nom de chose, *soi* est préférable à *lui* ou à *elle*. || 5. Des grammairiens ont prétendu que *soi* était toujours singulier. C'est une erreur; de sa nature, *soi* n'est pas plus singulier que *se*; et ces exemples ci le montrent au pluriel. Ce sont choses, de soi, qui sont belles et bonnes, *MOL. Fem. sav. IV, 3. Tant de profanations que les armes traînent après soi, MASS. Petit carême, Bénéd. des drapeaux. || 6.* La Fontaine a employé *soi* au lieu de *se*: c'est un archaïsme tombé en désuétude. Tant ne songeait au service divin, Qu'à soi montrer... *LA FONT. Mazet.*

— *HIST. XI^e s.* Li home mort senz devise [testament], si depart li enfant l'eritz entre soi per uel [égal], *Lois de Guill. 30. Ses mellurs homes [il] enmeint ensemble od sei, Ch. de Rol. xxxvii. || XII^e s.* Cil qui pert soi meisme de son voisin ne jet [ne jouit], *Sax. xvii. || XIII^e s.* ... De sa robe, et la dame entour soi la renoue, *Berte, xxxiii. Mais je cuit qu'il me venist miex. Li alers que se j'i envoi; L'en dit: n'i a tel comme soi, Lai de l'ombre. Il s'est atornez por moivoir, Soi tierz [lui troisième] de compaignons, sanz plus, ib. || XV^e s.* Et perdirent plus les Genevois qu'ils n'y gagnerent, ainsi qu'il vient souvent en soi trop follement abandonnant, *FROISS. I, 473. Les pluyes les plus grandes qu'il est possible de dire, et le pays de soy tant fangeux et mol que à merveilles, COMM. II, 3. || XVI^e s.* Les seaux qui sont mis et appezoz aux lettres et instrumens publiques, prins en soy, ne sont rien, *CALV. Institut. 4029. ... Et n'ont le goust ny la couleur si franche, QUELL. de soy mesme ilz tombent de la branche, DUBELL. VII, 32, verso. Qui ayme plus grand que soy, Luy mesme se donne loy, ID. VII, 34, recto. Il semble que l'ame se perde en soy mesme, MONT. I, 24. Interrogé lequel il estimoit le plus, ou Chabrias, ou soy-mesme, ID. I, 67. Faisant requeste à Dieu de l'appeler à soy, ID. I, 252. Ilz furent contraints de soy retirer au dedans de leurs Alpes, AMYOT, Fab. 4. Et en fut l'effroy si grand, qu'il n'y avoit homme qui fust à soy, ne qui eust le sens rassis, ID. ib. 8. Mais luy mettant tout son espoir de victoire en soy mesme... ID. ib. 44. La vertu est honorée pour l'amour de soy mesme, et*

non pour estre jointe à la noblesse, *ID. Sylla et Lysand. 6. Ce ne fut pas, à considérer la chose en soy, un grand exploit de guerre, ID. ib. 7. Il rendit ses citoyens pires que soi, ID. ib. 6. Il pouvoit véritablement dire ce que le roy Agamemnon dit de soy mesme en la tragédie d'Euripides, ID. Nicias, 9. On trouve souvent le lendemain les intestins réduits de soy-mesmes, PARÉ, VI, 15. De tous les animaux qui marchent sur la terre l'homme est le plus chetif; car il se fait la guerre Luy-mesmes à soy-mesme, et n'a dans son cerveau Autre plus grand desir que d'estre son bourreau, ROSS. 815.*

— *ETYM.* Autre forme de *se. Moi et me, toi et te, soi et se* sont identiques, et ne diffèrent que parce que *moi, toi, soi* représentent *me, te, se* latins, avec un renforcement dû à l'accent, tandis que *me, te, se*, étant proclitiques, sont réduits à l'e muet.

SOI-DISANT (soi-di-zan), *loc. adv. invar.*

|| 1° Terme de pratique. On l'emploie quand on ne veut pas reconnaître la qualité que prend quelqu'un. Un tel, soi-disant légataire. Il y a actuellement dans ce pays-là dix-sept ou dix-huit ci-devant soi-disant jésuites, comme les classes du parlement les appellent, *D'ALEM. Lett. à Voltaire, 25 sept. 1762. || 2°* Il se dit aussi par dénigrement dans le langage ordinaire. Tandis que je foulais aux pieds les jugements insensés de la tourbe vulgaire des soi-disant grands et des soi-disant sages, je me laissais subjugué et mener comme un enfant par de soi-disant amis, *J. J. ROUSS. Conf. VII. Si elle [Mme Geoffrin] employait quelquefois, sans scrupule, des expressions familières, populaires même, que la soi-disant bonne compagnie se serait refusées avec dédain, elle n'en faisait jamais usage qu'en les relevant par le grand sens qu'elles renfermaient, D'ALEM. Lett. à Condorcet sur Mme Geoffrin. || 3°* En un emploi absolu. Prétendument. Je sais fort bien que sur moi l'on babille, Que soi-disant J'ai le ton trop plaisant, *BÉRANG. Bonne fille.*

— *REM. 1.* On l'a décliné, alors que les particules présents se déclinaient. Alors toutes les honnêtes femmes ou soi-disantes abandonnèrent Ninon, *TALLEMANT, t. VII, p. 246. Quand on revient de chez ces sorcières ou soi-disantes [la Voisin et ses pareilles], sév. 29 janv. 1680. || 2.* Soi-disant ne se dit jamais des choses. C'est une grosse faute que de dire: accorder de soi-disant faveurs; s'étayer de soi-disant titres.

— *SYN. SOI-DISANT, PRÉTENDU.* Prétendu implique que plusieurs personnes prétendent, soutiennent que tel ou tel caractère appartient à une personne. Une prétendue jolie femme est une femme qu'un certain nombre de gens veulent faire passer pour jolie. Soi-disant implique seulement l'assertion de la personne dont il s'agit: une soi-disant jolie femme est une femme qui se donne pour jolie, et qui là-dessus pourrait être seule de son avis.

— *HIST. XVI^e s.* Il rencontra par cas d'aventure Gæsylus Lacedæmonien, soy disant estre envoyé de Lacedæmone pour... *AMYOT, Dion, 62.*

— *ETYM. Soi, et dire.*

4. *SOIE* (soi), *s. f.* || 1° Fil délié et brillant, produit par le ver à soie. Ce ne fut environ qu'en 4430 que Roger, roi de Sicile, en établit une [fabrique de soierie] à Palerme; on vit alors, dans cette île et dans la Calabre, des ouvriers en soie qui furent une partie du butin que ce prince rapporta des villes de Grèce, *ROLLIN, Hist. anc. t. X, p. 569, dans POUGENS. Les ouvrages de soie étaient encore si rares, même à la cour, qu'Henri II fut le premier qui porta un bas de soie aux noces de sa sœur, ID. ib. p. 567. La soie est le produit du parenchyme des feuilles, combiné avec la matière animale du ver à soie, BUFF. Époq. nat. Éuv. t. XII, p. 20. Les annales de la Chine attribuent la découverte de la soie à l'une des femmes de l'empereur Hoang-ti, RAYNAL, Hist. phil. V, 28. Les soies de Bologne eurent longtemps la préférence sur toutes les autres; depuis que celles de Piémont ont été perfectionnées, elles tiennent le premier rang pour l'égalité, la finesse, la légèreté, ID. ib. V, 28. La soie est une matière filamenteuse, transparente, assez solide, qui est filée par la chenille de l'espèce de phalène nommée bombyx ou ver à soie, *PHALANA MORI, FOURCROY, Conn. chim., t. X, p. 354. La longueur d'un fil de soie qui peut se dévider de dessus la coque, est, suivant Malpighi, de 1094 pieds et quelques pouces, mesure de Paris, GENLIS, Maison rust. t. I, p. 404, dans POUGENS. Élagabale s'habilla le premier d'étoffes de soie sans mélange, MONGEZ, Instit. Mém. hist. et litt. anc. t. IV, p. 227. Les filles [de Chios] aux yeux noirs, au sourire éclatant, Dans les vergers fleuris**

caché si soigneusement son livre des Maximes, boss. *Rem. réponse*, VIII, 1. Quand je considère quatre-vingt-dix ans si soigneusement ménagés; quand je regarde ces années si pleines et si bien marquées par les bonnes œuvres, id. *Yolande de Monterby*.

— SYN. SOIGNEUSEMENT, CURIEUSEMENT, SOIGNEUX, CURIEUX. La manière curieuse est plus recherchée, plus minutieuse, plus difficile que la manière purement soigneuse. On garde soigneusement ce qui est utile: on garde plutôt curieusement ce qui est rare. Soigneusement est toujours pris en bonne part; curieusement se dit quelquefois d'un zèle ou d'un soin excessif. Voy. ci-dessous l'exemple où Boileau oppose *soigneux* et *curieux*.

— HIST. XII^e s. Se ele [l'âme] soigneusement n'est sottraite des choses qui par defors l'enlacent, *Job*, 444. || XIII^e s. Qui pour le [la] foibleté de leur corps ne poent saigneusement entendre le [la] defense de leur choses, TAILLIAR, *Recueil*, p. 500. Doivent li eschevin garder et oreillier et entendre soigneusement que nus ne mesface, DU CANGE, *curis*. || XVI^e s. Les lucteurs mettoient peine d'entretenir et augmenter soigneusement leur embonpoint, AMYOT, *Phil.* 4.

— ETYM. *Soigneuse*, et le suffixe *ment*.

SOIGNEUX, EUSE (soi-gneu, gneu-z'; du temps de Richélet, la prononciation était soi-nieux), *adj.* || 1^o Qui met du soin, de l'attention à ce qu'il fait. Un ouvrier, un domestique soigneux. A-t-il ou près de vous un plus soigneux agent? CORN. *Nicom.* IV, 2. || 2^o Qui range, qui ménage les objets d'usage, de service. Je suis fâché qu'elle ne soit pas soigneuse; c'est un défaut auquel on fait trop peu d'attention, GENLIS, *Ad. et Th.* t. II, p. 146, dans POUGENS. || 3^o Qui prend soin, souci de quelque chose. Il avait été malpropre toute sa vie; mais l'amour, qui fait de plus grands miracles, le rendit soigneux de sa personne sur la fin de ses jours, SCARR. *Rom. com.* I, 19. Madame, soigneuse de se former sur le vrai, BOSS. *Duch. d'Orl.* Vous êtes si soigneuses d'orner vos corps, vous usez pour cela de tant d'artifices, BOURDAL. *Myst. Très-saint sacrem.* Aussi soigneux désormais de me faire oublier, que j'avais été autrefois curieux de faire parler de moi, BOIL. *Disc. sur la sat.* XII. Cette cour... À ses maîtres toujours trop soigneuse de plaire, RAC. *Bérén.* II, 2. Que Pharnace m'offense, il offre à ma colère Un rival dès longtemps soigneux de me déplaire, id. *Mithr.* II, 3. Le peuple de Dieu qui habitait cette terre sainte, peu soigneux de l'alliance de ses pères... MASS. *Panegy. saint Bernard.* Il était économe et soigneux de son bien, A. CHÉNIER, *Fable*. || 4^o En parlant des choses, qui est fait avec soin. De soigneuses recherches.

— HIST. XIII^e s. Et ce me fait vivre amoureux Et desireux D'estre soigneux De manoir adès en plaisance, JUDINAL, *Contes*, etc. t. II, p. 192. Or soiez bien soigneux de son respassement [de la reconforter], *Berte*, XLVII. || XV^e s. Soit roys songneus de son regne garder; Ses barons doit et prodrommes chierier, E. DESCH. *Gouvern. des rois*. || XVI^e s. Jugeants qui soigneux de leurs affaires privées, ils le seroient des publiques, MONT. II, 0. La délicatesse y est à fuir [à table], et le soigneux triage du vin, id. II, 15. Personnage serviable, soigneux de faire plaisir, et secourable, AMYOT, *Crass.* 16.

— ETYM. *Soin*; provenç. *sognos*.

SOIN (soin; l'a ne se lie pas: un soin extrême; au pl. l's se lie: des soins-z extrêmes), s. m. || 1^o Attention, application de l'esprit à une chose, à faire quelque chose. Où l'amour de la terre et le soin de la chair Aux fragiles plaisirs ayant ouvert la porte, MALH. I, 4. Ainsi donc un sujet téméraire A si peu de respect et de soin de me plaire! CORN. *Cid*, II, 6. Et comme à l'échauffer j'appliquerai mes soins, id. *Nicom.* I, 5. La chose allait à bien par son soin diligent, LA FONT. *Fabl.* VII, 10. Pour toi l'astre du jour prend des soins superflus [tu es aveugle, et le soleil luit en vain], id. *Fabl.* VIII, 4. Eh bien, défendez-vous au sage De se donner des soins pour le plaisir d'autrui? id. *ib.* XI, 8. Il y a trop d'affaires de se tirer d'un rhumatisme... je ne balance point de mettre tout mon soin au rétablissement parfait de ma santé, sév. 8 mars 1676. Les soins que vous avez de m'écrire me sont de continuelles marques de votre amitié, id. 30 juin 1677. Jamais plante ne fut cultivée avec plus de soin, BOSS. *Ann. de Gonz.* La bonté du naturel prévient en M. le Tellier les soins de l'éducation, FLÉCH. *le Tellier*. Même elle avait encor cet éclat emprunté Dont elle eut soin

de peindre et d'orner son visage, RAC. *Athal.* II, 5. D'où vient que d'un soin si cruel L'injuste Agamemnon m'écarte de l'autel? id. *Iphig.* III, 2. Les soins que j'ai pris pour vous rendre sage, FÉN. *Télém.* XII. L'unique soin des enfants est de trouver l'endroit faible de leurs maîtres, comme de tous ceux à qui ils sont soumis, LA BRUY. XI. J'apprends avec plaisir le soin que tu te donnes de l'éducation de la tienne [fille], MONTESQ. *Lett. pers.* 71. || Prendre soin de avec un infinitif, veiller à, faire en sorte que. Le maître qui prit soin d'instruire ma jeunesse Ne m'a jamais appris à faire une bassesse, CORN. *Nicom.* II, 3. Quelle importune main, en formant tous ces nœuds, A pris soin sur mon front d'assembler mes cheveux? RAC. *Phèdre*, I, 3. Les amants de ma mère Pénélope furent surpris de mon départ; j'avais pris soin de le leur cacher, connaissant leur perfidie, FÉN. *Télém.* I. || Prendre soin, avoir soin de quelque chose, veiller à ce que quelque chose se conserve, réussisse. C'est lui [l'amour] qui, sous tes lois me tenant asservie, M'a fait en ta faveur prendre soin de ma vie, CORN. *Cinna*, III, 4. Vous voyez bien que je regarde ma santé comme une chose qui est à vous, puisque j'en prends un soin si particulier, sév. 2 sept. 1676. En vérité, j'ai trop d'obligation à Euripide pour ne pas prendre quelque soin de sa mémoire, et pour laisser échapper l'occasion de le reconcilier avec ces messieurs, RAC. *Iphig.* Préf. Je voulais en mourant prendre soin de ma gloire, id. *Phèdre*, I, 3. || Prendre soin, avoir soin de quelqu'un, signifie aussi pourvoir à son salut, à ses besoins, à ses nécessités, à sa fortune. De vous-même, seigneur, daignez mieux prendre soin, CORN. *Héracl.* I, 3. Il a parlé au roi qui lui a dit que, s'il servait avec application, on aurait soin de lui, sév. 500. Rois, prenez soin de l'absent Contre sa langue homicide [de la calomnie], RAC. *Esth.* III, 3. Mais de vos premiers ans quelles mains ont pris soin? id. *Athal.* II, 7. || Populairement. Avoir soin de ses fièvres, se bien nourrir. || 2^o La charge, le devoir de prendre soin de quelque chose, d'y veiller. Je vous confie le soin de veiller sur mes affaires. C'est lui qui a le soin de la cave. Le soin de la république, FERRON, *Tacite*, 11. [Vatel] dont la bonne tête était capable de soutenir tout le soin d'un État, sév. 24 avr. 1674. Et depuis encore ne s'est-elle pas appliquée en toutes rencontres à conserver cette même intelligence [entre les royaumes de France et d'Angleterre]? ces soins regardant maintenant Vos Altesses Royales, BOSS. *Reine d'Anglet.* Dès l'âge de quinze ans, elle [Henriette] fut capable de ces soins [protéger les catholiques anglais], id. *ib.* Le soin de tes sujets te rappelle à Versailles, BOIL. *Épît.* VIII. Et vous me chargez, moi, du soin de son supplice! VOLT. *Adél. du Guescl.* IV, 5. || Le soin d'une injure, la charge de venger une injure. Et je charge un amant du soin de mon injure, RAC. *Andr.* V, 2. || Fig. Il laisse au temps le soin de venger sa mémoire. || Les soins du ménage, les détails du ménage et l'attention qu'ils demandent. || On dit de même: les soins d'une maison, d'une ferme. || 3^o Souci, inquiétude, préoccupation. Si mes amis ont quelque soin De ma pitoyable aventure, MALH. V, 7. Je dors ici dix heures toutes les nuits, et sans que jamais aucun soin me réveille, DESC. *Lett. à Balzac*, 29 mars 1634. [Le chat vit] Son rat qui se tenait alerte et sur ses gardes; Ah! mon frère, dit-il, viens m'embrasser; ton soin Me fait injure... LA FONT. *Fabl.* VIII, 22. A quoi bon charger votre vie Des soins d'un avenir qui n'est pas fait pour vous? id. *ib.* XI, 8. N'ayez aucun soin de cette affaire; c'est la mienne et plus que la mienne, sév. 19 août 1675. Votre santé est l'unique soin de ma vie, id. à *Mme de Grignan*, 9 juin 1677. En même temps, chrétiens, un autre soin me travaille; ce n'est pas un ouvrage humain que je médite; je ne suis pas ici un historien qui... BOSS. *Reine d'Anglet.* C'est prendre trop de soin [être trop curieux], RAC. *Brit.* IV, 4. D'un soin cruel ma joie est ici combattue, id. *Iphig.* II, 2. Petit séjour commode et sain Où je vis, m'endors et m'éveille, Sans aucun soin du lendemain, DEUCIS, *À son logis*. || Être en soin, être inquiet, être en peine. Je suis en soin de ce qu'elle put dire à ses parents... LA FONT. *Diable en enfer*. Changer de lieu, dit-il. — Comment le ferons-nous? — N'en soyez point en soin: je vous porterai tous, id. *Fabl.* X, 4. Ils ne sont jamais en soin de leur boire et de leur manger non plus que de leurs habits, coucher et lever, ce sont les maîtres qui en sont chargés, VAUBAN, *Dime*, p. 82. || 4^o Sollicitude. Tous les jours je l'invoque [Dieu],

et d'un soin paternel Il me nourrit des dons offerts sur son autel, RAC. *Athal.* II, 7. || 5^o Au plur. Services qu'on rend à quelqu'un, attentions qu'on a pour lui. Ô vous pour qui les dieux ont des soins si pressants, Bourbon, *Conti...* LA FONT. *Fabl.* XII, 25. Elle a des soins infinis de me divertir, sév. 500. Mme de Coulanges a des soins de moi admirables, id. 4 sept. 1677. Mmes de Lavardin, de la Troche et de Villars m'accablent de leurs billets et de leurs soins, id. 29 mai 1675. Je lui rendais [à Mme de la Fayette] beaucoup de soins, par le mouvement de mon cœur, sans que la bienséance ou l'amitié qui nous engage y eût aucune part, id. 3 juin 1693. Les soins qu'il avait eus de mon enfance, FÉN. *Télém.* VI. || Donner des soins à un malade, avoir des soins d'un malade, l'assister en qualité de médecin. Pequet [le médecin] eut de moi des soins extrêmes, sév. 68. || Politesse, galanterie. Il rendait assez de soins à Camille, CORN. *Hor. Examen.* Il n'est soins pressés, devoirs, respects, services Dont il ne nous ait fait d'amoureux sacrilices, MOL. *Femm. sav.* IV, 2. Azélie épousait tous ces soins délicats Qui voudraient être vus, mais ne se montrent pas, DEILL. *Imag.* II. || On l'a dit quelquefois au singulier. Il rendait quelque soin à Mégiste, à Cyane, TH. CORN. *Ariane*, I, 4. || Rendre des soins à quelqu'un, le voir avec assiduité, lui faire la cour. M. de Vence me rend des soins très-obligés, sév. 22 avr. 1672. Vous connaissez les soins qu'il me rend tous les jours, RAC. *Alex.* I, 4. || Petits soins, toutes sortes de petites galanteries. De tous les petits soins il devient incapable: Un amant sûr d'être aimé Cesse toujours d'être aimable, DESHOUL. *Poés.* t. I, p. 68. Ces petits soins, la grande affaire Et le grand savoir des amants, LAMOTTE, *Odes*, t. I, p. 465, dans POUGENS. Les petits soins, les attentions fines, GRESSET, *Vertevert*, ch. I. || Dans le langage des romans de Clélie, de Cyrus, etc. Le village de Petits-Soins, un village de la carte du royaume de Tendre. Il y a trois sortes de Tendre: Tendre sur estime, Tendre sur inclination et Tendre sur reconnaissance: lorsque l'on veut arriver à Tendre sur estime, il faut aller d'abord au village de Petits-Soins, BOIL. *Hér. de romans*. || Être aux petits soins auprès de quelqu'un, avoir des attentions recherchées, délicates, de manière à lui épargner les moindres peines.

— HIST. XI^e s. Por ço n'unt solgn de helme ne d'osberc, *Ch. de Rol.* CCXXXV. || XII^e s. Mais li reis d'Engleterre n'out suing de l'acorder, TH. le mart. 104. || XIII^e s. Son vis [visage] n'a soig [Le-soin] de miroer, Ne son gent cors de bel ator, *Partonopex*, ms. de St-Germ. f^o 464, dans LACURNE. || XIV^e s. La dame moult senée et sage De malades sot [sur] tout l'usage; De lui garder fu en grant songne, J. DE CONDET, p. 87. || XV^e s. Disoit qu'il voudroit bien estre joyeux, mais que personne qui vient à soing ne le peut estre, *Aresta amorum*, p. 35, dans LACURNE. || XVI^e s. Estendre le soing de nous au delà de cette vie, MONT. I, 16. Les bons législateurs ont eu plus de soing de l'amitié que de la justice, id. I, 207. Tous les jours je lis en des auteurs, sans soing de leur science, y cherchant leur façon non leur subject, id. IV, 43. Le soing caché se cognoit à la face, RONS. 105.

— ETYM. Wallon, *sogn*, s. f. peur, besogne; provenç. *soh*, soing, *sueh*; anc. ital. *sogna*. Origine douteuse. Plusieurs y ont un dérivé du bas-lat. *sumnis*, *sumnia*, *sonia*, qui signifie empêchement juridique, d'où l'idée de s'arrêter à une affaire difficile, de soin. *Sumnis*, qui se trouve dans les lois barbares, est un mot germanique. Cependant il faut dire qu'on n'a pas une série d'intermédiaires qui établissent comment le mot est venu du sens d'empêchement juridique à celui de soin; à moins qu'on ne regarde comme tels *es-soine*, exemption, et *ensoignié*, chargé d'embaras, de soucis. Du Cange a mis en avant le lat. *sonnium*, le trouvant dans un glossaire avec le sens de soin; l'anc. franç. *songne* et le wallon *sogn* en viennent sans doute.

SOIR (soir), s. m. || 1^o Déclin du jour, passage du soleil au côté occidental de l'horizon. J'irai vous voir demain au soir, lundi au soir. Un beau soir d'été. Puisqu'on fait bonne garde aux murs et sur le port, C'est assez pour ce soir, CORN. *Cid*, II, 7. C'est dans votre festin Que ce soir par votre ordre on tranche son destin, id. *Sertor.* I, 1. Du soir jusqu'au matin ils demeurent au guet, TH. CORN. *Feint astrol.* I, 2. Je suis las de me voir les soirs en ma maison Seul avec des valets souvent voleurs et traîtres, Et toujours à coup sûr ennemis de leurs maîtres, BOIL. *Sat.* X. Du matin jusqu'au soir qui vous défend de rire? id. *Épît.* I. Sitôt que du soir les ombres

pacifiques, D'un double cadenas font fermer les boutiques, *Id. Sat. vi*. Vous n'y ouvreriez [à Ferney] d'autre amusement que celui d'un peu de société les soirs et une petite bibliothèque, si vous aimez la lecture, *Vol. Let. d'Etallonde*, 20 déc. 1773. Le soir ramène le silence; Assis sur ces rochers déserts, Je suis dans la vague des airs Le char de la nuit qui s'avance, *LAMART. Médit. i*, 4. || Fig. Du soir au matin, du matin au soir, en très-peu de temps. Ces sortes de résolutions peuvent changer du soir au matin, *PELLISSON, Lettr. hist. t. 1*, p. 189. Combien en [de gens] a-t-on vus Qui du soir au matin sont pauvres devenus, Pour vouloir trop tôt être riches? *LA FONT. Fabl. v*, 13. Il en est qui ne font que se montrer à la terre, qui finissent du matin au soir, *MASS. Carême, Mort*. La beauté dans son printemps Brille pompeuse et chérie, Semblable à la fleur des champs, Le matin épanouie, Le soir livide et flétrie, En horreur à ses amants, *VOLT. Préc. de l'Ecl. || 2°* Bon soir, voy. *BONSOIR*, à son rang. || 3° À ce soir, locution elliptique dont on se sert en se quittant pour dire qu'on se reverra le soir. || 4° Poétiquement. L'occident. Qu'un vent vienne à souffler du soir ou de l'aurore... *LAMART. Harm. i*, 5. || Le soir, le soleil du soir. Déjà des minarets le soir dore le faite, *P. LEBLANC, Voy. de Grèce, x*. || 5° Fig. et poétiquement. Le soir de la vie, ou, simplement, le soir, la vieillesse. Et sans aucun midi la mort et le destin fondent votre soir avec votre matin, *MAIRET, Sophon. v*, 9. [Le sage] Approche-t-il du but, quitte-t-il ce séjour, Rien ne trouble sa fin, c'est le soir d'un beau jour, *LA FONT. Phil. et Bauc.* Il embellit l'aurore et le soir de la vie, *ST-LAMBERT, Sais. i*. Au soir des ans doit sembler doux Ce chant qui nous a charmés tous, *BÉRANG. Nourrice*. Quel est sur moi le froid qui tombe? C'est le froid du soir de mes jours; Promettez un rêve à ma tombe; Muses, restez, restez, amours, *Id. les Sciences*.

— REM. On dit hier au soir, lundi au soir, etc. et, par abréviation, hier soir, lundi soir, etc. Bien que des grammairiens aient condamné la dernière forme, l'usage l'a adoptée, de la même façon qu'on dit hier matin, lundi matin.

— HIST. XI^e s. Un [fils] [j'] en avie, cil fut ocis her soir, *Ch. de Rol. cxxiii*. || XII^e s. Que n'oi [que je n'ouïs] chanter par breuille [hocage] Oïsel n'an main n'an soir, *Cocci, viii*. Et quant il s'en ala la nuit en l'oscur seir... *Th. le mart. 52*. || XIII^e s. Uns miens amis me vint dès er soir acointer... *Berte*, xi. Moult se peïnt de cuer à soir et à matin, *ib. lv*. Tout droit en Honguerie, un diemanche au soir, *ib. lxxv*. || XVI^e s. Nul soir sans jour, *COTGRAVE*. Les paroles du soir ne ressemblent pas à celles du matin, *Id. Las!* dès le point du jour mon soir est arrivé, *DESPORTES, Amours d'Hippolyte, lxxxviii, Stances*.

— ETYM. Berry, à soir, hier au soir, à ce soir, ce soir, de soir, le soir de ce jour; bourg, soir; poit. *ser, seras*; provenç. *ser, sera*; ital. *sera*; du lat. *serus*. *Serus*, se rattachant au radical *ser* sanscrit *sr*, aller, se suivre, veut dire long, tardif, d'où *soir*.

SOIRÉE (soi-rée), *s. f.* || 1^o Espace de temps qui est depuis le déclin du jour jusqu'à ce qu'on se couche. Une belle soirée. Les soirées d'automne. Les longues soirées peuvent être comparées aux longues marches pour être fastidieuses, *SÉV. 241*. Mon Iris avec moi vient passer la soirée; Elle y vient sous un simple et modeste ornement, *CHAULIEU, Madrigal à Mme D.... t. ii*, p. 136. Or maintenant que le beau dieu du jour Des Africains va brûlant la contrée, Qu'un cercle étroit chez nous borne son tour, Et que l'hiver allonge la soirée, *VOLT. Ce qui plaît aux dames*. || 2^o Assemblées, réunions qui ont lieu dans les soirées d'hiver pour causer, jouer, etc. Il donne des soirées charmantes. Aller en soirée. Une soirée dansante. Ces petits événements qui sont le vrai tableau d'une soirée à la mode, *POINSINET, Cercle, c. 43*. C'est pour elle [cette société] qu'il [Chamfort] imagine de peindre les soirées de Ninon en vers qu'on ne saurait trop regretter, *Chamfortiana, notice*.

— HIST. XVI^e s. Je te rendray bon compte de ma vie, Depuis qu'à toy parlay l'autre serée : Ce soir fut court... *MAROT, III*, 134.

— ETYM. Berry, *soirée*; norm. *serie*; poit. *serée, serayée*.

SOIT (soi; le *t* se lie : soit-t avec lui, soit-t avec nous; certains font sentir le *t*, quand soit est isolé, cela ne vaut rien), *adv.* || 1^o Que cela soit, j'y consens, voy. ÊTRE 1, au n^o 45; || Ainsi soit-il, voy. ÊTRE 1, au n^o 45. || 2^o Conjonction exprimant une alternative. Soit une vérité, soit un conte, n'importe, *CORN.*

Androm. iv, 4. Soit qu'il soit fidèle, soit qu'il ne le soit pas, elle [l'Église] le considère toujours, ou comme étant l'un de ses enfants, ou comme étant capable de l'être, *PASC. Prov. xiv*. Soit que je fusse manichéen, soit que je fusse catholique, soit que je ne fusse rien du tout, ma raison me disait que je n'étais pas ce que je devais être, *BOURDAL. Jugem. dern. 1^{er} avent*, p. 76. N'en doutez point, seigneur, soit raison, soit caprice, Rome ne l'attend pas pour son impératrice, *RAC. Bérén. II*, 2. || 3^o On emploie aussi *ou*, au lieu de répéter *soit*. Soit qu'ils se trompent ou non dans cette supposition, *PASC. Prov. xvii*. Hérodote avait promis une histoire particulière des Assyriens, que nous n'avons pas, soit qu'elle ait été perdue, ou qu'il n'ait pas eu le temps de la faire, *BOSS. Hist. i*, 7. La mort, soit qu'elle ait été sainte ou criminelle, *BOURDAL. Carême, II, Prépar. à la mort*, 409. Soit dans l'ordre de la nature ou dans l'ordre de la grâce, *Id. Carême, III, Parole de Dieu*, 2. Soit que je vous regarde ou que je l'envisage, Partout du désespoir je rencontre l'image, *RAC. Bérén. v*, 7. Et, soit frayeur encore, ou pour me caresser, De ses bras innocents je me sentis presser, *Id. Athal. i*, 2. Soit qu'il parle ou qu'il écrive; *LA BRUY. V*. Ainsi, soit que nous considérons l'éclat ou l'esprit de son ministère [de Jésus-Christ]... *MASS. Avent, Divinité de J. C.* || 4^o En supposant. Soit quatre à multiplier par six. || 5^o C'est-à-dire, à savoir. Un capital d'environ quatre cent mille florins, soit un million de livres italiennes. || 6^o Tant soit peu, voy. TANT.

— REM. 1. *Soit* que veut le subjonctif. || 2. Les grammairiens ne veulent pas qu'on mette ou devant *soit* : Soit qu'il l'accorde, ou soit qu'il le refuse, est mauvais suivant eux; ils veulent qu'on dise : Soit qu'il l'accorde, soit qu'il le refuse, ou bien : soit qu'il l'accorde ou qu'il le refuse. Cette prescription était inconnue au XVI^e siècle; et, de fait, on n'est qu'un pléonisme qui ne mérite pas condamnation.

— HIST. XIII^e s. Prendre mari est chose à remenant; N'est pas marchés qu'on laist quant [on] se repent; Tenir l'esteut, soit lait ou avenant, *Romancero*, p. 73. Garde que tu aies en ta compaignie preudhommes et loians qui ne soient pas plein de convoitise, soient religieux, soient seculiers, *JOINV. 300*. || XVI^e s. La meilleure maniere de prier est de requérir Dieu de nous faire bien, soit que nous le demandions ou ne le demandions pas, *CALV. Inst. 743*. Soit que je vive, ou bien soit que je meure, Le plus heureux des hommes je demeure, *Id. BELLAY, II, 34, recto*. La mort, soit que nous la voyions en nous ou en autrui... *MONT. I*, 89. Le senat empescha qu'il ne se feist, soit ou par une opiniastreté de se vouloir formaliser contre tout ce que le peuple desiroit, ou pour ce qu'il ne voulust point que ce personnage retour-nast par la grace et le benedice du peuple, *AMYOT, Cor. 45*. Tous animaux, ou soient ceux des cam-pagnes, Soient ceux des bois, ou soient ceux des montagnes, *ROUS. 416*. Qui n'est jamais atteint du poignant aiguillon Ou soit de prophétie, ou soit de poésie, *Id. 784*. Mais nous pauvres chetifs, soit de jour, soit de nuit, Toujours quelque tristesse espineuse nous suit, *Id. 845*. Toutes aires et places, soient terres labourables, vignes, prez, bois et autres, *O. DE SERRES, 14*.

— ETYM. Troisième personne du présent du subj. du verbe *être*. Anciennement, alors qu'on avait le sentiment que *soit* était un verbe, on le mettait au pluriel quand la construction l'exigeait; et, quand la phrase était au passé, au lieu de *soit*, on se servait de *fust*, fut. Il se cognosoit detteur de Dieu à glorifier son nom; fust par vie, fust par mort, *CALV. Inst. 501*.

SOIXANTAINE (soi-san-tè-n'), *s. f.* || 1^o Nombre de soixante ou environ. Une soixantaine de personnes. || Soixantaine de l'Empire, édit de la diète de Nuremberg ordonnant que les seigneurs et les villes ne pourront commencer les hostilités que soixante jours après l'offense reçue, *VOLT. Ann. Empire, Charles IV, 1372*. || 2^o Absolument et familièrement. La soixantaine, soixante ans accomplis. Quand on a la soixantaine, Entre nous c'est bien la peine De voler deux ou trois ans, *MAR-MONTEL, Fausse mag. sc. 6*.

— ETYM. *Soixante*.

SOIXANTE (soi-san-t'), *adj. numéral*. || 1^o Nombre composé de six dizaines. Eh bien! qu'est-ce que cela, soixante ans? voilà bien de quoi, *MOL. l'Avare, II, 6*. Voiture et Sarrazin n'ont pas, à eux deux, plus de soixante pages, *VOLT. Temple du*

goût. On peut parier 4133 contre 185, ou 22 $\frac{1}{3}$ contre 1, qu'une personne de soixante ans vivra un an de plus, *BUFF. Prob. de la vie, Œuvr. t. x*, p. 399. || Soixante et un, soixante-deux, soixante-trois, etc. soixante et dix, soixante-douze, soixante-treize, etc. On peut parier 3175 contre 490, ou 46 $\frac{1}{3}$ contre 1, qu'une personne de soixante-cinq ans vivra un an de plus, *BUFF. ib. Œuvr. t. x*, p. 412. On peut parier 2216 contre 189, ou 11 $\frac{1}{3}$ contre 1, qu'une personne de soixante-dix ans vivra un an de plus, *Id. ib. p. 425*. On peut parier 663 contre 44, ou 4 $\frac{1}{4}$ contre 1, qu'une personne de soixante-dix-neuf ans vivra un an de plus, *Id. ib. p. 446*. || On dit moins souvent soixante-un, soixante-dix. || Les soixante-douze, se dit des membres de la Commune qui furent exécutés après le 9 thermidor. || Les soixante-treize, se dit des membres de la Convention qui protestèrent contre les actes du 31 mai 1795. || 2^o Soixantième. Vous trouverez ce passage à la page soixante. || 3^o *S. m.* Le produit de soixante multiplié par dix. || On dit de même : Le nombre soixante.

— HIST. XI^e s. Ne mes [excepté] seisante que Deus ad esparniez, *Ch. de Rol. cxxv*. || XII^e s. À chacun d'els quatre ad sessante mars donec, *Th. le mart. 437*. || XIII^e s. Sixante sols [un cheval] cousta, un an a, en certain, *Berte, lxxxiii*.

— ETYM. Lat. *sexaginta*, de *sex*, six.

SOIXANTER (soi-san-té), *v. n.* || 1^o Terme de jeu de piquet. Compter soixante pour trente, en premier, avant que l'adversaire ait rien compté. || Il se conjugue avec l'auxiliaire *avoir*. || 2^o *V. o.* Terme rural. Chauffer le blé jusqu'à 60 degrés, pour détruire certains insectes.

— ETYM. *Soixante*.

SOIXANTIÈME (soi-san-tè-m'), *adj. numéral ordinal* de soixante. Chapitre soixantième. Il n'est pas inutile d'observer que tous ceux qui ont cru ou voulu trouver pen de chaleur dans le cœur de M. Fontenelle, ne l'ont connu que depuis sa soixantième année, âge où presque tous les hommes ont perdu les premiers et par conséquent les plus chers objets de leurs affections... âge enfin où l'on est réduit aux liaisons de société, *DUCLOS, Éloges, Fonten.* || La soixantième partie, chaque partie d'un tout divisé en soixante parties égales. || *S. m.* Le soixantième, la soixantième partie d'un tout. Il a un soixantième dans cette affaire-là.

— HIST. XIII^e s. Je suis tos près de jurer un mossier, Moi sissantisme de barons chevaliers, Ne vos conni, par le cors saint Richier, *Ogier le Danois, v. 3976*.

— ETYM. *Soixante*.

1. **SOL** (sol), *s. m.* Voy. *sol*.

2. **SOL** (sol), *s. m.* || 1^o Surface sur laquelle reposent les corps terrestres. À deux pieds du sol. Il ne faut pas bâtir sur le sol d'autrui. Le sol de cette ville est inégal. Un de ces beaux jours qu'on ne voit plus à mon âge et qu'on n'a jamais vus dans le triste sol où j'habite aujourd'hui, *J. J. ROUSS. Confess. iv*. || 2^o Particulièrement. La couche supérieure des terrains agricoles, le terroir considéré par rapport à sa nature, à sa qualité. Un sol fertile. Un sol ingrat. Un sol marécageux. Un sol calcaire. Il renferme quantité de provinces situées sous le plus heureux climat, fertilisées par de grandes rivières, embellies par des villes florissantes, riches par la nature du sol, *BARTHÉL. Anach. introd. part. II, sect. 2*. L'arbre suce la terre, et ses rameaux flétris À leur sol maternel vont mêler leur débris, *DEILLE, Homme des ch. i*. Vous ne reverrez plus la tombe de mon père... Le sol où croit pour nous le doux fruit du dattier, *DEUCE, Abufar, i*, 5. || En agriculture, sol actif, sol que forme la portion entamée par les instruments aratoires, celle qui reçoit les engrais et les semences; il sert directement à la végétation de la plupart des plantes herbacées. Sol inerte, la portion placée entre le sol actif et le sous-sol; il repose sur ce dernier. || 3^o Terme de géologie. Sol primordial, nom donné, non aux terrains primitifs, mais à ceux qui sont les premiers dans l'ordre des superpositions et qui forment l'échelle géognostique. || 4^o Terme de minéralogie. Muraille, partie de la roche sur laquelle une mine ou un filon est appuyé. || 5^o Terme de marine. Place de l'arrimage des marchandises dans un navire de commerce. || 6^o Terme de blason. Se dit du champ de l'écu. || 7^o Dans le Saintongeais, on appelle sol l'aire sur laquelle on bat le blé. Un beau sol, c'est-à-dire une belle aire.

— HIST. XVI^e s. À quiconque appartient le sol, c'est à dire l'estage du rez de chaussée, appartient le

dessus et dessous du sol, *Const. gén.* t. I, p. 528.
— ETYM. Provenç. *sol*; espagn. *suelo*; ital. *suolo*; du lat. *solum*. Au xvi^e siècle on disait *solage*, encore usité dans le Berry.

3. SOL (sol), *s. m.* Terme de musique. Cinquième note de la gamme d'ut; signe qui représente cette note. Un sol dièse. Le ton de sol. La clef de sol. || Lorsqu'on a cessé de faire usage de la solmisation par nuances, et qu'on a donné à chaque son un nom particulier et toujours le même, on a appliqué le nom de sol au son G, qu'on appelait auparavant G ré sol.

— HIST. xv^e s. Argent monte de l'ut en sol Ceuls qui bas et poures estoient, E. DESCH. *Poésies mss.* f. 406.

— ETYM. Voy. FA.

† 4. SOL (sol), *s. m.* Terme d'alchimie. Nom de l'or, sous l'emblème du soleil.
— ETYM. Lat. *sol*, soleil.

SOLACIÉ, ÉE, (so-la-si-é, ée), *part. passé* de solacier.

SOLACIER (so-la-si-é), je solaciais, nous solaciaions, vous solaciez; que je solacie, que nous solaciaions, que vous solaciez, *v. a.* Terme qui vieillit. || 1^o Consoler, soulager. Quand Cupidon, qui me vit pâle et triste, Me dit : ami, pourquoi te soucier? Lors m'envoya, pour me solacier, Tout son cortège et celui de sa mère, J. B. ROUSS. *Épigr.* 1, 7. || 2^o Se solacier, *v. réfl.* Se divertir. Plein de courroux et vide de pécune, Léger d'argent et chargé de rancune, Il va trouver le manant qui riait Avec sa femme et se solaciait, LA FONT. *Papef.* Ne venez pas, après vous être solacié à Paris tout à votre aise, me dire ici que vous êtes pressé de partir, J. J. ROUSS. *Lett. à Du Peyrou*, 17 oct. 1767.

— HIST. xiii^e s. Li primerains [premier] biens qui solace Ceus que li maus d'amer enlance, C'est Dous-Pensers, la Rose, 2655. S'ai d'une chose moult bon tens; Car à nule riens je ne pens Qu'à moi joer et solacier. Et mon chief pigner et trecier, *ib.* 587. || xv^e s. Adonc commencerent à multiplier festes pour cause du jeune roy, à qui jennesse, puissance et seigneurie admonestoient de se solacier et esbattre, *Bouciqu.* 1, 8. || xvi^e s. Ne vois-tu pas, Hurault, ces jeunes arondelles, Ces pigeons tremoussant et du bec et des ailes, Se baisser goulument, et de nuit et de jour Sur le haut d'une tour se soulasser d'amour? RONS, 804.

— ETYM. *Soulas*.

SOLAIRE (so-lé-r'), *adj.* || 1^o Qui concerne le soleil, qui a rapport au soleil. Eclipse solaire. Roemer détermina la vitesse des rayons solaires, *VOLT. Louis XIV*, 34. Les lois du mouvement périodique de la chaleur solaire qui pénètre la masse terrestre jusqu'à une certaine profondeur, à cause des variations diurnes ou annuelles, FOURIER, *Inst. Mém. scienc.* t. VIII, p. 383. || Climat solaire, état d'un climat en tant qu'il dépend uniquement de ses rapports avec le soleil, par opposition à climat réel, c'est-à-dire le climat solaire modifié par les circonstances locales. || Été solaire, hiver solaire, quantité de chaleur envoyée par le soleil pendant l'été, pendant l'hiver. Mairan avait trouvé que, dans la zone tempérée, la chaleur de l'été solaire est à celle de l'hiver solaire, comme 46 est à 4, AL. DE HUMBOLDT, *Mém. de la soc. d'Arcueil*, t. III, p. 477. || Année solaire, voy. ANNÉE TROPIQUE. || Jour solaire, temps compris entre deux passages successifs du soleil au méridien. || Heure solaire, la 24^e partie du jour solaire. || Temps solaire, temps évalué au moyen du jour solaire et de ses subdivisions. || Cadran solaire, instrument indiquant directement l'heure solaire au moyen de l'ombre portée par une tige parallèle à l'axe terrestre, laquelle reçoit le nom de style. || Cadran solaire, jolie coquille de la Méditerranée. || Système solaire, ordre et disposition des corps célestes qui font leurs révolutions autour du soleil. || Terme de botanique. Fleurs solaires, plantes dont les fleurs ne s'épanouissent que lorsqu'elles sont frappées des rayons du soleil. || Terme de marine. Brise solaire, brise qui vient dans la direction des rayons du soleil. || 2^o Fig. Visage solaire, s'est dit d'une personne qui a le visage ouvert, plein et d'une heureuse physionomie. Le coudjuteur s'est fort bien démêlé de l'affaire de ses bois, il les vendra : il me paraît le favori de M. Colbert; sérieusement il est heureux, son visage est solaire, sév. 342. Jamais aussi ne vit-on M. du Maine si solaire et si désinvolte qu' alors [à la mort du duc de Berry], ST-SIM. 356, 202. Il [Harlay, archevêque de Paris] rassemblerait... tout ce qui peut fixer agréablement les yeux, une phy-

sionomie solaire, un grand air de majesté, un geste libre et régulier, D'OLIVER, *Hist. Acad.* t. II, p. 350, dans FOUGENS. || 3^o Terme d'anatomie. Plexus solaire, vaste réseau nerveux formé par la réunion de ganglions et de rameaux appartenant spécialement aux deux grands nerfs splanchniques, dont ce plexus est le terme commun, tandis qu'il est l'origine de presque tous les plexus intestinaux. || 4^o Dans la grammaire arabe, lettres solaires, linguales et dentales, par opposition aux lettres lunaires qui comprennent toutes les autres.

— HIST. xiii^e s. Li ans solaires sormonte l'an lunaire de onze jors, *Comput*, f. 9. || xvi^e s. Le vent d'Orient, qui est dit en latin subsolanus, en français solaire, est de nature chaude et seiche, PARÉ, *Introd.* 13.

— ETYM. Lat. *solaris*, de *sol* (voy. SOLEIL).

† SOLAK (so-lak), *s. m.* Nom donné à des espèces de gardes du sultan, dont les turbans sont ornés de plumes si hautes qu'elles le dérobent à la vue du peuple, *VOLT. Charles XII*, 5.

† SOLAMIRE (so-la-mi-r'), *s. f.* Étoffe à claire-voie dont on garnit les tamis.

1. SOLANDRE (so-lan-dr'), *s. f.* Terme d'art vétérinaire. Crevasse au pli du jarret du cheval, d'où suinte une sanie fétide.

— ETYM. Origine inconnue.

† 2. SOLANDRE (so-lan-dr'), *s. f.* Genre de plantes malvacées.

SOLANÉES (so-la-née), *s. f. pl.* Terme de botanique. Famille de plantes qui renferme les solanums.

— ETYM. *Solanum*.

† SOLANIDINE (so-la-ni-di-n'), *s. f.* Terme de chimie. Produit du dédoublement de la solanine.

† SOLANINE (so-la-ni-n'), *s. f.* Terme de chimie. Matière extraite des baies de la morelle noire, des jiges de la douce-amère, des germes de la pomme de terre.

SOLANUM (so-la-nom'), *s. m.* Genre de plantes type de la famille des solanées, où l'on distingue : le solanum cylindrique, dit vulgairement aubergine; le solanum tubéreux, qui est notre pomme de terre; le solanum pseudo-capsicum appelé faux piment, anome des jardiniers, morelle, cerisette, et petit cerisier d'hiver, LEGOARANT.

— HIST. xvi^e s. Quant à la racine du solanum manicum ou mortale, prise en breuvage.... PARÉ, xxiii, 44.

— ETYM. Lat. *solanum*, douce-amère, de *solari*, consoler, à cause des qualités calmantes, stupéfiantes de la plante.

† SOLARD (so-lar), *adj.* Terme rural. Se dit d'un bœuf qui a perdu son compagnon d'attelage.

— ETYM. *Seul*.

† SOLARIEN, IENNE (so-la-riin, riè-n'), *s. m. et f.* Se dit des habitants supposés du soleil.

† SOLART (so-lar), *s. m.* Bécasse.

SOLBATURE, UE (sol-ba-tu, tue), *adj.* Terme de vétérinaire. Se dit d'un cheval dont la sole est foulée.

— REM. On ne voit pas pourquoi l'Académie, écrivant battu par deux t, écrit solbatur par un seul. Il faudrait mettre de l'uniformité dans l'orthographe.

— ETYM. *Sole* t, et *battre*.

SOLBATURE (sol-la-tu-r'), *s. f.* Maladie du cheval solbatur, qui a la sole meurtrie. || On dit plus ordinairement : sole battue.

SOLDANELLE (sol-da-nè-l'), *s. f.* || 1^o Petite plante qui croît sur le sommet des montagnes, près des neiges (famille des primulacées). || 2^o Espèce de liseron qui croît sur les bords de la mer, *convolvulus soldanella*, L.

— HIST. xvi^e s. Soldanelle, COTGRAVE.

— ETYM. Origine inconnue.

† SOLDANITE (sol-da-ni-t'), *s. f.* Terme de minéralogie. Pierre météorique.

SOLDAT (sol-da); le t ne se lie pas dans le parler ordinaire; au pluriel, l's se lie : des sol-da-z aguerris), *s. m.* || 1^o Homme de guerre à la solde d'un prince, d'un État. Nos princes ont-ils eu des soldats plus fidèles [que les chrétiens]? CORN. *Poly.* IV, 6. Harangez de méchants soldats; ils promettent de faire rage; Mais au moindre danger adieu tout leur courage; Votre exemple et vos cris ne les retiendront pas, LA FONT. *Fabl.* IX, 19. Enfin, ma fille, nos bas Bretons sont étranges; je ne sais comme faisait Bertrand du Gueselin pour les avoir rendus en son temps les meilleurs soldats de France, sév. 554. Il était encore plus aisé de lever des soldats que de les armer, BOSS. *Reine d'Angl.* Qu'il est beau, dans le tumulte des armes, de savoir encore goûter cette gloire tranquille qu'on n'a point à partager avec le soldat, non plus qu'avec

la fortune! *id.* *Louis de Bourbon*. Les soldats, ménagés et exposés quand il faut, marchent avec confiance sous ses étendards, *id. ib.* Implacable ennemi de Rome et du repos, Comptez-vous vos soldats pour autant de héros? RAC. *Mithr.* III, 4. Quoi! la peur a glacé mes indignes soldats! *id. Ath.* V, 5. Soldats du Dieu vivant, défendez votre roi, *id. Ath.* V, 5. Nos soldats passent sans cesse d'un travail extrême à une extrême oisiveté, MONTESQ. *Rom.* 2. Ce ne furent plus les soldats de la république, mais de Sylla, de Marius, de Pompée, de César, *id. Rom.* 9. Toutes les denrées (excepté les soldats, que j'ai appelés la plus nécessaire denrée des rois) étant aujourd'hui du double au moins plus chères [que du temps de Henri IV], *volt.* *Pol. et lég. Embell. de Paris*. Comme un soldat debout qui veille sous les armes.... LAMART. *Nouv. Méd.* VII, || 2^o Celui qui sert dans l'armée et qui est sans grade. Maintenir la discipline parmi les soldats. Ce capitaine est le père de ses soldats. Quelle différence entre un soldat et un chartreux quant à l'obéissance? PASC. *Pens.* XXIV, 37, édit. HAVET. Les simples soldats, qui, voyant toute leur vie dans le moment présent, et attendant peu de l'avenir, ne s'en inquiètent guère, conservaient [à Moscou] leur insouciance, la plus précieuse de leurs qualités, SÉGUR, *Hist. de Nap.* VIII, 44. Ce fut ainsi que, depuis ce déluge de neige, chacun, chef comme soldat, conserva ou perdit sa force d'esprit, suivant son caractère, son âge et son tempérament, *id. ib.* IX, 44. Le cercle de chacun lui suffit.... et les regards d'un peloton excitent un soldat, comme ceux d'une armée enflamment un général, *id. ib.* IX, 43. || Familièrement. Il n'est que soldat, ce n'est qu'un soldat, il n'a que de la bravoure. || Il s'est conduit plutôt en soldat qu'en capitaine, il a montré plus de bravoure que d'habileté. || Soldat de fortune, homme qui s'est élevé des derniers rangs de l'armée à une haute position. Dioclétien n'était à la vérité qu'un soldat de fortune; mais c'est cela même qui prouve son extrême mérite, *volt.* *Mœurs*, 8. || Faire des soldats, se disait, sous l'ancienne monarchie, du recruteur qui racolait des soldats. Il vous manque quatre ou cinq soldats que M. de la Rose et moi trouverions moyen de faire, DANCOURT, *la Gazette*, sc. 2. || 3^o Soldat de marine, voy. MARINE. || Soldat-matelot, nom d'une troupe de mer que créa Louis XIV. || 4^o Il se dit, en général, de tout homme qui appartient à la profession militaire. Depuis plus de six ans, il ne s'est fait combat qui ne m'ait bien acquis ce grand nom de soldat, CORN. *D. Sanche*, I, 3. Je parlerai, madame, avec la liberté d'un soldat qui sait mal farder la vérité, RAC. *Brit.* I, 2. Moins instruit que fidèle, Je ne suis qu'un soldat, et je n'ai que du zèle, *volt.* *Zaire*, III, 4. Le premier qui fut roi fut un soldat heureux, *id. Mérope*, I, 3. Et tout homme est soldat contre la tyrannie, *id. Sophon.* III, 2.Qu'il ne tombe point comme un noble adversaire, Tout vivant de la lutte et du feu du combat; Il serait trop heureux : il mourrait en soldat; Qu'il tombe en criminel, P. LEBRUN, *le Cid d'And.* III, 3. Tandis que le soldat sage et simple qui avait été son collègue [de Marmont] dans cette journée du 30 mars, qui lui aussi avait le visage noirci par la poudre, Mortier, devrait sa douleur.... THIERS, *le Consul. et l'Emp.* LIII. || Soldat du pape, mauvais soldat, soldat mou. || Adjectivement. Il a l'air soldat. || 5^o Fig. et poétiquement, serviteur. Soldat de Dieu. Lors même que M. de Turenne commande, il se regarde comme un soldat de Jésus-Christ, FLÉCH. *Turenne*. || 6^o À la soldate, à la manière des soldats. Ses cheveux de drille.... ses serments à la soldate.... tout cela donna dans la vue d'une vieille veuve, SCARR. *Rom. com.* II, 6. Plusieurs cavaliers.... le convièrent de courir la bague avec eux, ce qu'il fit, habillé à la soldate, *id. ib.* II, 19. || 7^o Soldats de plomb, infanterie et cavalerie avec les divers costumes de toutes les armes, soldats et officiers fabriqués en plomb de toutes les grandeurs et qui font la joie des petits enfants. || Fig. Vieux soldats de plomb que nous sommes, Au cordeau nous alignant tous.... BÉRANG. *Fous*. || 8^o Terme de zoologie. Soldat de mer, pagure. || En Saintonge, soldat du guet, petit capricorne rouge, comme était la casaque des soldats du guet. || Soldat des bois, espèce de mante. || Nom donné à des individus neutres à grosse tête et à fortes mandibules, parmi les termites. || Proverbe. Le soldat doit avoir assaut de lévrier, fuite de loup, défense de sanglier, c'est-à-dire assaillir comme fait un bon lévrier, se retirer comme fait le loup

cent mille lieues, *VOLT. Phil. Newt.* II, 6. On ne peut s'empêcher de conclure que l'étendue de l'empire du soleil, ce roi de la nature, ne soit une sphère dont le diamètre est de six cent vingt-sept millions de lieues, *BUFF. Théor. terre. Œuv. t. IX, p. 303.* Il [Pithéas] alla jusqu'en Islande ; il prouve qu'il y a réellement pénétré, en racontant un phénomène qu'il ne pouvait deviner, qui est que, le jour du solstice d'été, le soleil ne fait que toucher à l'horizon, et recommence à s'élever aussitôt, *BAILLY, Hist. astr. anc. p. 255.* Le soleil, qui est à lui seul plus considérable, plus volumineux que tous les êtres ensemble, est douze cent mille fois plus gros que le globe que nous habitons, et où nous croyons être quelque chose, *M. Hist. astr. mod. t. II, p. 304.* Le soleil fut le dieu des Péruviens ; et en effet quel être dans la nature est plus digne des hommages de l'homme ignorant, que son éclat éblouit ? *RAYNAL, Hist. phil. VII, 6.* Le globe immense du soleil, foyer principal des mouvements divers de la terre, tourne en vingt-cinq jours et demi sur lui-même, *LA PLACE, Expos. v, 6.* Je ne suis qu'au printemps, je veux voir la moisson, Et, comme le soleil, de saison en saison, Je veux achever mon année, *A. CHÉN. la Jeune captive.* Dans l'abîme sans fond mon regard a plongé ; De l'atome au soleil, j'ai tout interrogé, *LAMART. Méd. 1, 2.* Le soleil se lève, il paraît au-dessus de l'horizon. Rodogune a paru sortant de sa prison Comme un soleil levant dessus notre horizon, *CORN. Rod. 1, 6.* L'Eglise parle pour l'absent [l'un des conjoints par mariage], et ne permet pas qu'on l'oublie, ni qu'on mette au rang des morts celui pour qui le soleil se lève encore, *BOSS. 4^e avert. 6.* Quand tout change pour toi, la nature est la même, Et le même soleil se lève sur tes jours, *LAMART. Méd. 1, 6.* Adorer le soleil levant, pratique religieuse commune à certains peuples de l'antiquité, qui saluaient le soleil à son lever. Dans le combat nocturne qui décida du sort de l'empire romain entre Vitellius et Vespasien, une légion d'Asie, voyant le jour paraître, salua le soleil levant, *TACITE, Hist. III, 24.* Fig. Adorer le soleil levant, faire sa cour au pouvoir ou au crédit naissant. Courage ! inclinez-vous vers le soleil levant [une riche héritière], agiles tourneols, *PICARD, les Marionnettes, v, 8.* Vous, messieurs, qui, le nez au vent, Encensez tout soleil levant, *BÉRANG. le Vilain.* Le soleil se couche, il disparaît à nos yeux. Nous avons lu dans les Écritures qu'il y a un temps de pleurer et une mesure de larmes ; que le soleil, qui ne doit jamais se coucher sur notre colère, ne doit pas se coucher plus de sept fois sur notre affliction, *FLÉCH. Lamouignon.* Le soleil se lève bien ou mal, se couche bien ou mal, il se lève, il se couche avec des signes qui annoncent un beau ou un mauvais temps. On dit de même : le lever, le coucher du soleil. Un beau lever, un beau coucher de soleil. Un lever, un coucher de soleil, tableau représentant le soleil levant, couchant. Dans le langage poétique ou mythologique. Le char du soleil. Les chevaux du soleil. Et toi, soleil, et toi qui dans cette contrée Reconnais le vrai fils et l'héritier d'Atrée, Toi qui n'osas du père éclairer le festin, Recule, ils t'ont appris ce funeste chemin, *RAC. Iph. v, 4.* Fig. et par plaisanterie. Faire honneur au soleil, le laisser lever le premier, ne se lever que lorsque le soleil est déjà sur l'horizon, dormir la grasse matinée. Fig. et basement. Pisser contre le soleil, offenser ses amis, ses protecteurs. (Uriner contre le soleil était défendu par d'anciennes religions.) 2° Par extension, nom donné à tous les astres qui, comme le soleil, ont une lumière propre, et non, comme les planètes et les comètes, une lumière réfléchie. Un soleil qui périt et qui cause la catastrophe d'un monde ou d'un système de mondes, ne fait d'autre effort à nos yeux que celui d'un feu follet qui brille et qui s'éteint, *BUFF. Quadrup. t. IV, p. v.* Puisque nous avons regardé les étoiles comme autant de soleils, nous devons regarder notre soleil comme une étoile, et même comme une des plus petites, *BRISSON, Traité de phys. t. III, p. 36.* Portons maintenant nos regards au delà du système solaire ; d'innombrables soleils, qui peuvent être les foyers d'autant de systèmes planétaires, sont répandus dans l'immensité de l'espace, à un éloignement de la terre tel que le diamètre entier de l'orbite terrestre vu de leur centre est insensible, *LA PLACE, Exp. v, 6.* 3° Lumière, chaleur, clarté, que donne le soleil. La glace fond au soleil. Il faut mettre votre cadran au soleil, afin qu'on le regarde, *SÉV. 26 janv. 1674.* Une compagnie vient de former un établis-

sement digne de la ville de Sybaris ; elle a obtenu un privilège exclusif pour avoir des parasols, et en fournir à ceux qui craindraient d'être incommodés du soleil pendant la traversée du Pont-Neuf, *BACHAUM. Mém. secr. 6 sept. 1769.* Fig. Des rayons de soleil, du soleil, des alternatives de joie et de tristesse. Il n'y a plus de chagrin maintenant ; mais tout est si peu stable, qu'avant que vous ayez cette lettre, il y aura eu et des nuages et des rayons de soleil, *SÉV. 20 oct. 1677.* Ces jours mêlés de plaisirs et de peines, Mêlés de pluie et de soleil, *BÉRANG. Mon habit.* Avoir place au soleil, recevoir comme les autres la chaleur et la lumière du soleil. D'un globe étroit divisez mieux l'espace ; Chacun de vous aura place au soleil, *BÉRANG. Ste Alliance.* Fig. Avoir sa place au soleil, tenir un rang, une position. Mon soleil, la chaleur, la lumière que je reçois du soleil. Ote-toi de mon soleil. Fig. Des vains honneurs trop enclin à médire, Auprès des rois je crains pour mon soleil, *BÉRANG. Diog.* Il fait du soleil, il fait soleil, le soleil se monte sans être caché par aucun nuage. Le soleil qu'il fit samedi nous détermina à prendre ce parti, *SÉV. 410.* Il fait déjà grand soleil, il fait encore grand soleil, il est déjà grand jour, il est encore grand jour. Il fait trop de soleil, le soleil est trop ardent. Le soleil est encore bien haut, le coucher du soleil est encore loin. C'est un déjeuner du soleil, se dit d'une couleur qui passe vite à l'éclat du jour. Dans les combats singuliers, partager le soleil, c'est-à-dire placer les combattants de telle sorte que le soleil n'incommodât pas plus l'un que l'autre. Sous le soleil, sur la terre, dans le monde. J'ai estimé plus heureux que les uns ou que les autres celui qui n'est pas né encore, et qui n'a point vu les maux qui se font sous le soleil, *SACI, Bible, Ecclésiaste, IV, 3.* Tout est vanité sous le soleil, dit l'Ecclésiaste, c'est-à-dire tout ce qui est mesuré par les années, *ROSS. Duch. d'Orléans.* Avoir du bien au soleil, avoir des propriétés en immenses. Son père possédait beaucoup de bon bien au soleil, sans celui qu'il ne montrait pas, *COMTE DE CAYLUS, Etr. de la St-Jean, Œuv. t. X, p. 428,* dans *POUGENS.* 4° Coup de soleil, effet produit sur une partie quelconque d'un être vivant, animal ou végétal, par l'action d'un soleil ardent. Il a un coup de soleil sur le visage. Mourir d'un coup de soleil. Familièrement. Un coup de soleil, et, elliptiquement, un soleil, rougeur qui monte au visage. 5° Il se dit de la manière dont le soleil éclaire et chauffe suivant les lieux et les saisons. Le soleil de Provence dissipe, au moins à midi, les plus épais chagrins, *SÉV. 474.* Là de plus beaux soleils dorant l'azur des cieus, *A. CHÉN. Élog. 10.* Il y a dans le soleil d'Italie un éclat qui donne à tout un air de fête, *STÆL, Corinne, xv, 4.* Fig. Un soleil plus serein se lève sur vos têtes, *VOLT. Œdipe, v, 6.* Le soleil de nos jours pâlit dès son aurore, *LAMART. Méd. 1, 5.* Soleil d'eau, soleil blafard qui reluit dans un ciel plein de nuages et annonce une pluie prochaine. 6° Poétiquement. Journée. Le vingtième soleil fait son cours maintenant, *MAIRET, Solim. 1, 4.* Mon dernier soleil se lève, Et votre souffle m'enlève De la terre des vivants, *J. B. ROUSS. Odes, 1, 40.* Plongée, à ton départ, dans une nuit profonde, Ses yeux n'ont vu lever que de tristes soleils, *M. Odes, IV, 5.* Ainsi coule la vie en paisibles soleils, *LAMART. Harm. 1, 5.* J'en jure par la mort : dans un monde pareil, Non, je ne voudrais pas rajourner d'un soleil ; Je ne veux pas d'un monde où tout change, où tout passe, *ID. Méd. 1, 48.* Terme de pêche. Cette morue a reçu six soleils, elle est restée six jours sur la grève. Entre deux soleils, du lever au coucher du soleil. L'été, quand il fait chaud et qu'on voit une brillante lune [à Livry], on aime à faire un tour ; mais ici [aux Rochers] nous n'y pensons pas, nous allons entre deux soleils, *SÉV. 5 nov. 1684.* Quelques hommes n'osaient plus marcher qu'entre deux soleils, encore avec peu d'assurance, et s'imaginaient des facilités merveilleuses pour être pris partout, *ST-SIM. 172, 42.* D'un soleil à l'autre, du jour au lendemain. 7° Poétiquement. Une année. Douze lustres et plus ont roulé sur ta vie [de toi, la Fontaine] ; De soixante soleils la course entre-sui vie Ne t'a pas fait goûter un moment de repos, *LA FONT. Poés. métr. LXIX.* 8° Fig. La puissance royale. On ne peut sans péril approcher du soleil, *TRISTAN, Panthée, 1, 7.* N'admirez-vous pas l'éclat et la puissance que donne la réverbération du soleil... n'aurons-nous jamais un rayon ? *SÉV. 24 oct. 1676.* Il n'y a rien de si aimable que l'enfance des

princes destinés à l'empire... ce sont des soleils dans leur orient, qui réjouissent les yeux et qui ne les éblouissent pas encore, *FLÉCH. Mme de Moutausier.* Il fait bon d'être près du soleil, il est bon d'être sous les yeux du roi ou des ministres pour avoir part aux faveurs dont ils disposent. 9° Il se dit de quelqu'un qui se distingue par quelque grande qualité. Pradon comme un soleil en nos ans a paru, *BOIL. Sat. IX. Sonnets.* On toujours le héros passe pour sans pareil, Et, fût-il louche ou borgne, est réputé soleil, *M. Épit. IX.* Ce Caton de basse Normandie, Ce soleil d'équité qui n'est jamais terni, *RAC. Plaid. III, 3.* Une personne très-imparfaite est nommée [dans nos tragédies] un soleil ou tout au moins une aurore, *FÉN. t. XXI, p. 212.* Les Pradons, dit-il [Boileau], à qui on lisait le Rhadamiste de Crébillon, dont nous nous sommes tant moqués, étaient des soleils en comparaison de ces gens-ci, *VOLT. Dict. phil. Vers.* Le roi soleil, s'est dit de Louis XIV, à cause de sa magnificence et de sa splendeur. 10° Terme de l'Écriture. Soleil de justice, Dieu. Le soleil de justice se lèvera pour vous qui avez une crainte respectueuse pour mon nom, *SACI, Bible, Malachie, IV, 2.* Montrez aux enfants cette glorieuse Jérusalem, dont Dieu sera lui-même le soleil, *FÉN. t. XVII, p. 58.* 11° Par analogie. Pièce d'artifice qui jette des feux en forme de rayons. 12° Cercle d'or ou d'argent garni de rayons, dans lequel est enclenché un double cristal destiné à recevoir l'hostie, et qui est porté sur un pied ordinairement du même métal. Les soleils seront marqués et contre-marqués à la croix du rayon et aux deux grandes faces du pied s'ils sont carrés, sinon au bouge, *RÈGL. orfév. 30 déc. 1679.* 13° Dans le blason, on donne douze rayons au soleil, moitié droits, moitié en ondes, émail d'or. S'il est de couleur, il s'appelle ombre du soleil. 14° Soleil, ou tournesol, ou grand soleil des jardins, noms vulgaires de *Helianthus annuus*, *L. synanthérées.* Sa graine fournit une huile fixe appelée huile de grand soleil, et c'est à tort que certains ouvrages la disent produite par les fleurs de la plante, *LEGOARANT.* Les soleils sont, au Pérou, de vrais arbres qui s'élèvent en une saison à plus de dix mètres et dont la fleur n'a pas moins de trois mètres de circonférence ; leur feuillage est d'une richesse de végétation telle que, même dans nos climats et en plein air, il a pu servir aux plus curieuses expériences sur l'absorption et sur la transpiration végétales ; c'est ainsi qu'on a constaté que chez nous le grand soleil exhale près de 60 grammes de liquide par heure, *NOËL, Bulletin de l'Association. scientif. 1869, p. 496.* Grand soleil d'or, un des noms vulgaires du narcisse tazette, amaryllidées de Linné, France méridionale, Espagne. 15° Soleil, nom sous lequel on a désigné l'*Orthogoriscus mola*, poissons plectognathes de Cuvier. 16° La perruche soleil, nom d'une espèce de perruche. 17° Soleil couchant, nom vulgaire de la *psammobia vespertinalis*, coquille bivalve. Soleil levant, la telline radiée. Petit soleil, un des noms vulgaires du *turbo calcar*, univalves, de Linné, sabot molette de certains auteurs, dit aussi éperon, c'est le *calcar sporio* de Montfort, *LEGOARANT.* 18° Terme d'alchimie. L'or. 19° Ecu au soleil, voy. Écu. Proverbes. Le soleil luit pour tout le monde, il est des avantages dont tout le monde a le droit de jouir. Cela n'a vu ni lune ni soleil, se dit d'une chose longtemps cachée, enfermée dans un coffre. C'est un soleil de janvier qui n'a ni vertu ni force. Soleil qui luit le jour de Saint-Vincent fait monter le vin au sarment.

HIST. XI^e s. Bels fut li vespres, e li soleils fut cler, *Ch. de Rol. XI.* Quant li se descet, li soleils est enchet, *ib. CLXXVII.* Turne son vis vers le soleil levant, *ib. CCXXIV.* XII^e s. Cler est li jor, li solaus esclariz, *Ronc. p. 44.* Contre soleil flamboie ses escus, *ib. p. 75.* XIII^e s. Fille, à Dieu [je] vous commant, par qui li soleus raie [rayonne], *Berte, VIII.* La nuit trespasse, l'aube crieve, Li soleux par matin se lieve, *Ren. 1188.* Mes li rain [les branches] furent lonc et haut, Et, por le leu garder de chaut, furent si espés par deseure, Que li solaus en nesune [aucune] eure Ne pooit à terre descendre, Ne faire mal à l'erbe tendre, *la Rose, 1380.* Li solaus luit sor les escumeniez, *BRUN. LATINI, Trésor, p. 413.* La calors dou soleil, *ib. p. 419.* Les gardes dou champ doivent partir le soleil, si que il ne soit contre la chiere [face] de l'un plus que de l'autre, *Assises de Jérusal. ch. 102, p. 81,* dans *LACURNE.* XV^e s. C'est la plus perverse nation qui soit au monde ni dessous le soleil, *FRANÇOIS, III, IV, 63.* Et le beau temps se monstrera...

— ETYM. *Solide*; in *solidum* ayant pris dans le langage du droit le sens de solidairement.

SOLIDAIREMENT (so-li-dé-re-man), *adv.* Terme de jurisprudence. D'une façon solidaire, d'une manière où chacun répond pour le tout. Une bonne amende de mille écus, à quoi vous êtes solidairement condamnée avec votre M. le baron, DANCOURT, *Déroute du pharaon*, sc. 6. Dès lors [depuis que Henri IV prit un jésuite pour confesseur] chaque frère jésuite se crut solidairement confesseur du roi, VOLT. *Dict. phil. Jésuites*. Dans les sociétés autres que celles de commerce, les associés ne sont pas tenus solidairement des dettes sociales, *Code civ.* art. 1802. Si plusieurs ont conjointement emprunté la même chose, ils en sont solidairement responsables envers le prêteur, *ib.* art. 1887.

— ETYM. *Solidaire*, et le suffixe *ment*.

† **SOLIDARISER** (so-li-da-ri-zé), *v. a.* || 1° Néologisme. Rendre solidaire. On devrait solidariser tous les notaires de chaque arrondissement, afin de les rendre scrupuleux dans l'admission de leurs collègues, LEGOARANT. || Fig. Plus vous solidarisez ce mouvement, et plus... il arrivera que les oscillations se manifesteront avec un caractère général, ROULAND, *Enquête sur la Banq.* 1867, p. 58. || 2° Se solidariser, *v. refl.* S'unir par la solidarité. Les ouvriers doivent se solidariser par des sociétés d'assurances mutuelles. || Fig. Ces amendements se solidarisent les uns avec les autres, ils font partie d'un même système, DE ST-GERMAIN, *Au Corps lég. Monit. univ.* 20 juin 1868, p. 890, 5° col.

SOLIDARITÉ (so-li-da-ri-té), *s. f.* || 1° Terme de jurisprudence. Engagement par lequel des personnes s'obligent les unes pour les autres, et chacune pour tous. La solidarité ne se présume point; il faut qu'elle soit expressément stipulée, *Code civ.* art. 1202. || Il se dit aussi en parlant de plusieurs créanciers dont chacun a le droit de réclamer seul la totalité de ce qui leur est dû. || 2° Dans le langage ordinaire, responsabilité mutuelle qui s'établit entre deux ou plusieurs personnes. La solidarité qui nous lie. || 3° Terme de physiologie. Solidarité organique, relation nécessaire d'un acte de l'économie avec tel ou tel autre acte différent, ou s'accomplissant dans une région éloignée de celle où a lieu le premier.

— ETYM. *Solidaire*.

SOLIDE (so-li-d'), *adj.* || 1° Qui a de la consistance, dont les particules demeurent naturellement dans la même situation, par rapport les unes aux autres; il est opposé à liquide et à gazeux. Les parties solides du corps animal sont les os, les cartilages, les muscles, les tendons, les vaisseaux, les nerfs, les membranes, les ligaments, etc. La mécanique des corps solides n'étant appuyée que sur des principes métaphysiques et indépendants de l'expérience, D'ALEMB. *Œuvr.* t. XIV, p. 196. || Terme de géométrie. Angle solide, figure formée par plusieurs plans qui se coupent au même point. || 2° Aliment solide, par opposition à aliment liquide. Le médecin lui a interdit tous les aliments solides; il ne prend rien de solide. || Fig. Ils auraient besoin de lait, et ils exigent de nous une nourriture solide, MASS. *Carême, Elus.* || 3° Qui a une consistance capable de résister au poids, au choc, au temps; par opposition à fragile et peu durable. Bâtit sur des fondements solides. Cet édifice est beau, mais il n'est pas solide. Voilà des meubles solides. L'édifice n'est pas plus solide que le fondement, DOSS. *Duch. d'Orléans*. || En termes d'architecture, il se dit quelquefois pour massif, plein. || Terrain solide, terrain consistant, sur lequel on peut bâtir en toute sécurité. || Terme de minéralogie. Roche solide, roche dont les parties sont liées fermement entre elles. || Terme de zoologie. Antennes solides, celles dont les articles sont soudés de manière à ne présenter aucun intervalle. || 4° Dans la conversation, on donne souvent à solide le sens de fort. Des bras solides. Un solide gaillard. Un solide coup de poing. Poignet solide. Si je veux définir ces vents glacés tellement solides qu'ils renversent des tours, CYRANO DE BERG. *Contre l'hiver*. || 5° En termes militaires, il se dit d'une troupe capable de tenir ferme devant l'ennemi. C'étaient [les soldats des cohortes] des soldats de vingt-deux à vingt-sept ans, gens robustes, un peu raisonnables, mais destinés à former une infanterie solide et intrépide, THIERS, *Consul. et Emp.* XLVII. Notre armée [à Wagram], toujours aussi brave, était cependant moins expérimentée que celle d'Austerlitz ou de Friedland, et trop nombreuse, mêlée d'éléments trop divers, pour être

ferme, solide, manœuvrière autant qu'autrefois, m. *ib.* xxxv. || 6° Il se dit des couleurs de bon teint. Une couleur solide. || Terme de peinture. Coloris solide, coloris dont les tons sont nets et vigoureux. || 7° Fig. Réel, effectif, durable, par opposition à frivole, chimérique. La solide vertu dont je fais vanité... CORN. *Hor.* II, 4. Des solides plaisirs je n'ai suivi que l'ombre, LA FONT. *Poés. mèl.* LXIX. Quelques secours puissants qu'on promet à ma flamme, Mon plus solide espoir, c'est votre cœur, madame, MOL. *F. sav.* IV, 8. Je paye mes ouvriers en blé, et je ne trouve rien de solide que de s'amuser et de se détourner de la triste méditation de nos misères, sév. 228. Si vous demeurez sur la frontière, l'amitié solide y trouvera son compte; et, si vous revenez, l'amitié tendre sera satisfaite, *ib.* à Bussy, 25 nov. 1655. La solide gloire dont il [Turenne] était plein, sans faste et sans ostentation, *ib.* 16 août 1675. On dit de solides biens de Mme la Dauphine, *ib.* 22 mars 1680. Tout ce qui paraît de plus solide [dans le monde] n'est qu'une figure qui passe quand on en veut jouir, qu'une ombre fugitive qui disparaît, BOSS. *Sermons, Oblig. de l'étoilé relig.* I. La température toujours uniforme du pays [Égypte] y faisait les esprits solides et constants, *ib.* *Hist.* III, 3. Je ne crois pas qu'il y ait rien de solide dans les bruits qui ont couru, *ib.* *Lett.* 143. Le solide et l'admirable discours que celui qu'on vient d'entendre! LA BRUY. xv. Les plus vils métiers ont une fin solide, FÉN. *Dial. 1^{er} sur l'éloq.* Des agitations éternelles où il n'entre rien de plus solide que d'en connaître le néant, MASS. *Profess. relig. Sermon* 4. Il acheta une grande quantité de livres solides, des livres de morale et de théologie, LESAGE, *Estev. Gonz.* 6. Clément XI, qui occupait alors le saint-siège et qui joignait l'amour des belles-lettres à une solide piété, MAIRAN, *Él. du card. de Polignac*. || 8° Doué de qualités effectives, en parlant des personnes. Vous vous ennuyez des histoires et de tout ce qui n'applique point; c'est un malheur d'être si solide et d'avoir tant d'esprit, on ne s'en porte pas mieux, sév. à Mme de Grignan, 17 mai 1680. Faites choix d'un censeur solide et salutaire, BOIL. *Art poét.* IV. Elle aurait souvent voulu qu'on la crût moins solide, pour la laisser se divertir, M^{me} DE CAYLUS, *Souvenirs*, p. 24, dans POUGENS. Malheur à ceux qui cherchent des phrases et de l'esprit, et qui veulent éblouir par des épigrammes, quand il faut être solide! VOLT. *Lett. la Chalotais*, 28 février 1763. || 9° S. m. Ce qui a de la consistance. Il faut creuser jusqu'au solide, avant de faire les fondations d'un bâtiment. || 10° Portion de l'étendue, considérée comme ayant les trois dimensions. La pratique de la géométrie des solides a été obligée de se borner à la mesure des grands corps et des corps réguliers, dont le nombre est bien petit en comparaison de celui des autres corps, BUFF. *Ess. arithm. mor.* *Œuvr.* t. X, p. 214. Il est certain qu'un solide qu'on plonge dans une liqueur, et qui est en même temps impénétrable à cette liqueur, occupe la place d'un volume de cette liqueur parfaitement égal au sien, BRISSON, *Traité de phys.* t. I, p. 263. || 11° Fig. Ce qui est réel, durable, effectif. Je vous conte des bagatelles, je laisse le solide à M. le chevalier [de Grignan], sév. 17 déc. 1688. Vanité des vanités, et tout est vanité; et plus l'orgueil s'imaginer avoir donné dans le solide, plus il est vain et trompeur, BOSS. *Concupisc.* 17. Voulez-vous faire aimer vos riches fictions, Qu'en savantes leçons votre muse fertile Partout joigne au plaisant le solide et l'utile, BOIL. *Art poét.* IV. Le grand, le solide de la religion prend la place, dans un bon esprit, de tout le frivole qui l'avait amusé, MASS. *Carême, Mot. de conr.* || Familièrement. Le solide, l'argent, la position. Les bouanges toutes pures ne mettent pas un homme à son aise; il faut y mêler du solide, MOL. *Bourg. gent.* I, 4. Il faut du solide, et un honnête homme ne doit faire le métier de poète que quand il a fait un bon fondement pour toute sa vie, RAC. *Lett.* juin 1664. || 12° Au plur. Les solides, les parties solides du corps animal. Les solides et les liquides.

— HIST. XIII^e s. La terre, qui est li plus griez [pesant] elemens et de plus soude substance, BRUN. LATINI, *Trésor*, p. 112. || XVI^e s. O Pan, grand dieu, j'ay solide memoire Que... MAROT, I, 342. Je n'ay dressé commerce avecques aucun livre solide, sinon Plutarque et Senèque, MONT. I, 454. Il est malaysé d'y établir aucun solide jugement, *ib.* I, 458. À quelles marques on cognoist le vray et solide contentement, *ib.* I, 472.

— ETYM. Lat. *solidus*, de *solum*, le sol (voy. SOL 2). *Solide* a été refait sur le latin au XVI^e siècle; la forme ancienne et régulière est *soude*.

SOLIDEMENT (so-li-de-man), *adj.* D'une manière solide. Les conquérants trouvent une fermeté solidement bâtie, RAYNAL, *Hist. phil.* II, 14. || Par extension. Peut-être que, prêt à mourir, on comptera pour quelque chose cette imagination de revivre dans sa famille, que l'on croira laisser solidement établie, BOSS. *le Tellier*. || En termes militaires, s'établir solidement dans une position, s'y établir de manière à ne pouvoir en être délogé. Au lieu de s'y arrêter et de s'y [au village d'Aderklaa] établir solidement, ces deux régiments... THIERS, *Cons. et Emp.* xxxv. || Fig. C'est à ses solidement bonnes qualités [de M. de Lavardin] que je me suis attachée, sév. 16 oct. 1675. Le grand Bêthune disait, quand il [Saint-Géran] eut le coup de canon: Le gros Saint-Géran est bon homme, honnête homme, mais il a besoin d'être tué pour être estimé solidement, *ib.* 8 janv. 1676. Vous ne sauriez prouver solidement qu'un orateur sert le public en lui enseignant l'éloquence, FÉN. *Dial. 1^{er} sur l'éloq.* C'était là ce qui s'appelait traiter les matières solidement, FONTEN. *Jugem. de Pluton*.

— HIST. XVI^e s. Dieu m'a donné un fonds de religion qui m'a fait regarder assez solidement cette dernière action de la vie [la mort], MONT. 13 nov. 1687.

— ETYM. *Solide*, et le suffixe *ment*.

† **SOLIDICORNE** (so-li-di-kor-n'), *adj.* Terme de zoologie. Dont les antennes forment une masse solide.

— ETYM. Lat. *solidus*, solide, et *cornu*, corne, antenne.

† **SOLIDIEN**, **IENNE** (so-li-diin, diè-n'), *adj.* Terme de physique. Qui appartient aux corps solides, qui leur est dû. || Bruits solidiens, ceux qui sont dus au choc d'un solide contre un solide, comme les sons produits par le rapprochement des dents.

† **SOLIDIFICATION** (so-li-di-fi-ka-tion), *s. f.* Faulté, action de se solidifier.

SOLIDIFIÉ, **ÉE** (so-li-di-fi-é, ée), *part. passé* de solidifier. Toutes ces grandes masses de matières calcaires une fois établies et solidifiées, BUFF. *Min.* t. VIII, p. 484.

SOLIDIFIER (so-li-di-fi-é), *v. a.* je solidifiais, nous solidifions, vous solidifiez; que je solidifie, que nous solidifions, que vous solidifiez. || 1° Rendre solide. Peut-être l'air, qui pénètre tout le corps humain par plusieurs voies, est-il essentiellement destiné à précipiter et à solidifier la fibre et l'albumine, CHAPTAL, *Inst. Mém. scient.* t. I, p. 300. || 2° Se solidifier, *v. refl.* Devenir solide. Le mercure ne se solidifie qu'en se glaçant comme l'eau; il lui faut même un bien plus grand degré de froid, BUFF. *Min.* t. V, p. 281.

— ETYM. Lat. *solidus*, solide, et *facere*, faire.

† **SOLIDISME** (so-li-di-sm'), *s. m.* Terme de médecine. Doctrine des médecins qui rapportent toutes les maladies aux lésions des parties solides de l'économie.

† **SOLIDISTE** (so-li-di-st'), *s. m.* Celui qui est attaché à la doctrine du solidisme.

SOLIDITÉ (so-li-di-té), *s. f.* || 1° État des corps solides, caractérisé par l'immobilité moléculaire, la permanence de la forme, et la force de résistance contre les puissances qui tendent à en dissocier les parties. On juge de la solidité d'un corps par la difficulté qu'on éprouve à désunir ses parties, DAILLY, *Hist. astr. mod.* t. II, p. 535. || 2° Terme de physique. Il se dit pour volume des corps, en tant que ce volume est exprimé par un nombre. Le globe terrestre, dont la solidité n'est que de 42365 403 460 lieues cubiques, BUFF. *Théor. ter.* *Œuvr.* t. IX, p. 497. || Mesures de solidité, celles qui servent à mesurer les solides. || 3° Qualité de ce qui est solide, peu facile à détruire. La solidité d'un bâtiment. Le bon goût des Égyptiens leur fit aimer dès lors la solidité et la régularité toute nue, BOSS. *Hist.* III, 3. || Par extension. C'est en vain, dit M. de Wolmar, qu'on prétend donner aux choses humaines une solidité qui n'est pas dans leur nature, J. J. ROUSS. *Hél.* v, 2. || 4° En termes militaires, force de résistance. Des recrues ne peuvent avoir la solidité de vieilles troupes. Il [Wellington] était parvenu à réunir sur l'Agueda sept divisions d'infanterie anglaise, 35 à 36 mille hommes d'une solidité à l'épreuve, THIERS, *Cons. et Emp.* XLVI. || 5° Qualité de ce qui est réel, effectif. La solidité d'un discours, d'un raisonnement. La solidité du cœur, du caractère. Vous voyez que de

île peu habitée, séduit par la douce température et par ses solitudes, BERN. DE ST-P. *Paul et Virg.* || Poétiquement. Ils passent de la nef la vaste solitude, BOIL. *Lutr.* II. || 6° Lieu devenu inhabité, dépeuplé. Pourquoi voulez-vous périr et faire de cette ville une solitude? BOSS. *Hist.* II, 8. Quoi! ces tyrans cruels... Qui dépeuplent la terre et dont la barbarie En vaste solitude a changé ma patrie, VOLT. *Alz.* II, 2. Au concours bruyant qui se pressait sous ces portiques, a succédé une solitude de mort, VOLNEY, *Ruines*, II. Rome sommeille au milieu de ses ruines; cet astre de la nuit, ce globe qui suppose un monde fini et dépeuplé, promène ses pâles solitudes au-dessus des solitudes de Rome, CHATEAUBR. *Italie*, 3° lettre, *promen.* || Par extension. Les morts ne sont plus de rien, ils n'ont plus de part à la société humaine; c'est pourquoi les tombeaux sont appelés des solitudes [dans Job], BOSS. 1° *panég. St Franç. de Paule*, I. || Fig. Depuis son départ, depuis sa mort, ma maison n'est plus qu'une solitude. || 7° Désert, étendue de pays inhabitée, inculte. Étant sortis de Socho, ils campèrent à Etham, à l'extrémité de la solitude, SACT, *Bible*, *Exode*, XIII, 20. Ils vous opposeront de vastes solitudes, Des déserts que le ciel refuse d'éclairer, RAC. *Alex.* V, 4. Solitude absolue [le Sahara], mille fois plus affreuse que celle des forêts; car les arbres sont encore des êtres pour l'homme, qui se voit seul, plus isolé, plus dénué, plus perdu dans ces lieux vides et sans bornes, BUFF. *Quadrup.* I, V, p. 44. Ces solitudes nues où l'homme n'a jamais respiré sous l'ombrage, où la terre sans verdure n'offre aucune subsistance aux animaux, aux oiseaux, IN. *Ois.* t. XIV, p. 42.

— HIST. XIV^e s. Il amoit fort solitude, ne en nulle maniere ne vouloit pour lui mariage, *Ménagier*, I, 6. Ceste solitude et famine, *Bercheure*, f° 93.

— ETYM. Lat. *solitudinem*, de *solus*, seul.

† SOLIVAGE (so-li-va-j'), s. m. Supputation du nombre des solives qu'on peut extraire d'une pièce de bois.

SOLIVE (so-li-v') s. f. || 1° Pièce de charpente qui soutient les planchers, et qui porte sur les murs ou sur les poutres. Un barreau ou une solive résiste bien davantage, lorsque les couches ligneuses qui le composent sont situées perpendiculairement, BUFF. *Hist. nat. part. exp. Écur.* I, VIII, p. 498. Mon imagination, qui s'anime à la campagne et sous les arbres, languit et meurt dans la chambre et sous les solives d'un plancher, J. J. ROUSS. *Conf.* IX. || Fig. Compter les solives, passer à ne rien faire le temps dans une chambre. Quand je serai lasse de compter vos solives, ne pourrai-je point aller sur vos belles terrasses? et ne me voulez-vous point donner des figues et des muscats? sév. 150. || 2° Anciennement, parmi les charpentiers, nom d'une mesure qu'ils établissaient de six pouces d'équarrissage sur douze pieds de longueur, c'est-à-dire formant un parallélepède rectangle dont la base était un carré de six pouces de côté et la hauteur douze pieds; cette base, ayant $\frac{1}{2}$ pied de côté, contient $\frac{1}{4}$ de pied carré; et en multipliant par la hauteur 42, on trouve trois pieds cubes pour le volume de la solive. || Pied de solive, une des six divisions de la solive contenant $\frac{1}{4}$ pied cube, ou 864 pouces cubes. || Pouce de solive, une des douze divisions du pied de solive, contenant 72 pouces cubes.

— HIST. XIII^e s. Le pont euident abatre et trestout peçoier, Les estaches coper, les solives brisier, *Ch. d'Ant.* IV, 348.

— ETYM. Bas-lat. *soliva*, *suliva*. Origine incertaine. On le tire soit du lat. *solum*, sol, soit de l'anglo-sax. *syl*, colonne, soit du celtique: bas-bret. *sól*, poutre, gaél. *sail*, solive; mais les dérivés en *ive* sont tous des mots verbaux; et cela rend ces étymologies bien douteuses. Diez demande si ce ne serait pas un composé de *solum*, le sol, avec *ive*, du lat. *equa*, remarquant que *poutre* signifie effectivement solive et cavale; mais il s'objecte à lui-même que, jusqu'à présent du moins, on ne connaît point *ive* avec le sens de poutre. Enfin Vossius avait songé au lat. *sública*, pieu; on peut avoir prononcé *sública*, et l'on sait que *mendica* avait donné *mendive*; mais à cela Diez objecte que le sens n'est pas satisfaisant.

SOLIVEAU (so-li-vé), s. m. Petite solive. Or c'était [le roi envoyé par Jupiter] un soliveau, De qui la gravité fit peur à la première [grenouille] Qui, de le voir s'aventurant, Osa bien quitter sa tanrière, LA FONT. *Fabl.* III, 4. || Fig. Un roi soliveau, ou, simplement, un soliveau, un homme sans force morale ni autorité.

— ETYM. Dimin. de *solive*; Berry, *saliviau*.

† SOLIVURE (so-li-vu-r'), s. f. Ensemble des solives d'un bâtiment.

HIST. XVI^e s. Seront tenus lesdits fermiers... de entretenir les maisons, granges... de pel, verger, couverture et solivure, DU CANGE, *solivare*.

SOLLICITATION (sol-li-si-ta-sion; en vers, de six syllabes), s. f. || 1° Action de solliciter. J'ai fait souvenir M. de Lamoignon de la sollicitation que vous lui avez faite pour M. B***, sév. 14 janv. 1689. La réputation que M. de Lamoignon s'était acquise dans le parlement et dans le conseil fut sa seule sollicitation auprès des puissances, FLÉCH. *Lamoignon*. Mes vœux sont pour le maréchal d'Estrées, et mes sollicitations pour un autre, MAINTENON, *Lett. au card. de Noailles*, 5 nov. 1700. || Fig. Les gémissements des malheureux plaideurs qu'il croyait entendre nuit et jour étaient pour M. le Tellier une perpétuelle et vive sollicitation, BOSS. *le Tellier*. || À la sollicitation de, sur les instances de. J'ai fait cette démarche à la sollicitation de mes amis. || 2° Soins, démarches pour le succès d'une affaire. Il a employé bien du temps à la sollicitation de ses procès. Chargé de la sollicitation des affaires de telle ville. || 3° Particulièrement. Recommandation à des juges. Il me dit qu'il avait un procès à solliciter pour vous; je lui fis promettre qu'il m'en avertirait, afin que je prenne part de la sollicitation, GUI PATIN, *Lettres*, t. II, p. 515. Combien d'hommes qui sont forts contre les faibles, fermes et inflexibles aux sollicitations du simple peuple... qui refusent les petits présents, qui n'écoutent ni leurs parents ni leurs amis, et que les femmes seules peuvent corrompre! LA BRUY. XIV. Il me semble que les sollicitations ne doivent avoir lieu dans aucun procès, VOLT. *Lett. la Michodière*, 13 fév. 1763.

— HIST. XVI^e s. Tant pour ses raisons et pour la sollicitation que faisoient ceux de Bouvignes, COMM. II, 4. Par ses sollicitations déceptives, il emmena folier par le pais Hubinette, sœur de l'exposant, DU CANGE, *folis*.

— ETYM. Lat. *sollitationem*, de *sollitare*, solliciter.

SOLLICITÉ, ÊE (sol-li-si-té, tée), part. passé de solliciter. || 1° Excité. Chacun sollicité d'une noble colère... DU RYER, *Sévérola*, II, 3. || Fig. Les champs sollicités par les mains des Camilles... ST-LAMB. *Sais.* II. || 2° À qui on a adressé une demande. Le ministre sollicité d'accorder cette grâce. Étant sollicité d'une telle princesse, Tout autre qu'Asdrubal eût manqué de promesse, MAIRET, *Mort d'Asdr.* II, 1.

SOLLICITER (sol-li-si-té), v. a. || 1° Exciter à, pousser à, avec un nom de personne pour sujet. Solliciter à la révolte. Ô mon Dieu! combien de fois m'avez-vous averti, sollicité, importuné d'entrer dans vos voies! MASS. *Mystères, l'Épitation*. || 2° se construit aussi avec de et un substantif pour régime. En exigeant de moi cette confession, Vous me sollicité d'une lâche action, ROTR. *Bélis.* I, 2. Leur amitié, leur bien, leur pouvoir, tout m'invite à prendre le parti dont je vous sollicite, LA FONT. *Filles de Minée*. || Solliciter quelqu'un de son déshonneur, lui faire des propositions déshonorantes, lui demander de faire quelque chose qui le déshonorait. || 2° Enouvoier, porter à, avec un nom de chose pour sujet. La concupiscence rebelle sollicite l'âme au contraire [de la chose commandée], PASC. *Prov.* IV. Si Henriette de France eut de la joie de régner sur une grande nation, c'est parce qu'elle pouvait contenter le désir qui sans cesse la sollicitait à faire du bien, BOSS. *Reine d'Angleter.* L'humilité de la reine la sollicite à venir prendre part aux abaissements de la vie religieuse, IN. *Mar-Thér.* Quels sont les transports des amis de Dieu, sentant l'amour-propre en eux-mêmes, qui, par toutes sortes de flatteries, les sollicite de rompre avec Dieu? IN. 2° *panég. St Fr. de Paule*, I. L'amour pour moi vous sollicite; Et je vois que vous me quittez, QUIX. *Isis*, II, 2. Tout me sollicite en votre faveur, tout me presse de retourner à vous, Ô mon Dieu, MASS. *Panég. Sainte Agnès*. || Avec de et un substantif. La mer a moins de vents qui ses vagues irritent, Que je n'ai de pensers qui tous me sollicitent D'un funeste dessein, MALH. V, 24. Je crois que vous avez pour moi quelque bonté, Que d'un peu de pitié mon feu vous sollicite, MOL. *D. Garc.* I, 3. || Absolument. Le théâtre aujourd'hui fameux par ton mérite, À ce noble plaisir puissamment sollicite, ROTR. *St Gen.* I, 7. || 3° Solliciter, sans régime indirect, mettre en mouvement, en action. Une troupe d'amis chez mon père assemblée Sollicite mon âme encore toute

troublée, CORN. *Cid*, IV, 3. Enfin son charme inévitable [du vin] Sollicite un malin chanteur, BÉRANG. *Agent provoc.* La voix du laboureur ou de l'enfant joyeux Sollicite le pas du bœuf laborieux, LA-MART. *Harm.* I, 5. || Exercer une tentative de séduction. Darius sollicitait la fidélité des domestiques d'Alexandre, VAUGEL. *Q. C.* III, 5. On me vient rapporter que vous avez de l'amour pour moi, et que vous faites des desseins de me solliciter; j'en témoigne mon dépit, MOL. *G. Dand.* II, 10. Mithridate avait l'art de solliciter les peuples, et de faire révolter les villes, MONTESQ. *Rom.* 7. || Terme de manège. Solliciter un cheval, l'exercer à marcher, l'entraîner. || 4° Requérir, par une demande instante, quelque chose de quelque chose. Ou l'a sollicité à faire cette démarche. Je l'ai sollicité de venir me voir. || On dit dans ce sens solliciter de, avec un nom de chose. Faire réponse en reine et comme le mérite Et de qui l'on me parle, et qui m'en sollicite, CORN. *Nicom.* III, 4. J'ai cru faire assez de fuir l'engagement dont j'étais sollicité, MOL. *Am. magn.* IV, 7. Pour moi, madame, je vous sollicite de vos suffrages, pour obtenir celle [la princesse] que je souhaite, IN. *Princ. d'El.* IV, 4. Ne me refusez pas la grâce dont je vous sollicite, IN. *l'Av.* II, 6. Mais vous, au lit de la mort, osez-vous présenter à Jésus-Christ vos fatigues et les désagréments journaliers de votre emploi? osez-vous le solliciter d'une récompense? MASS. *Pet. carême, Drapeau*. || Requérir, par une demande instante, quelque chose de quelqu'un. Solliciter les bons offices de quelqu'un. Solliciter une audience. On m'a dit que vous sollicitiez de demeurer sur la frontière cet hiver, sév. à Bussy, 25 nov. 1655. Il ne l'avait point sollicité [une place], et on crut qu'elle lui en était mieux due, FONTEN. *Bourdelin*. || 5° Solliciter une affaire, faire les démarches nécessaires pour qu'elle ait un heureux succès. Il [un homme distraît] sollicita l'autre jour un procès à la seconde des enquêtes; c'était à la première qu'on le jugeait, sév. 48. Ceux qui venaient rendre compte des affaires publiques ou solliciter leurs affaires particulières, FLÉCH. *Hist. de Théodose*, II, 2. Il prend soin de leurs affaires, sollicite leurs procès, et voit leurs juges, LA BRUY. III. Le principal sujet de ma lettre est de vous remercier de la bonté avec laquelle vous êtes entrée dans l'affaire dont M. d'Argental vous a parlé; il me mande que vous voulez bien la solliciter auprès de Mme la duchesse d'Enville, VOLT. *Lett. Mme du Defant*, 24 nov. 1774. || Solliciter ses juges, son rapporteur, les prier d'être favorables. Celui qui sollicite un juge ne lui fait pas honneur, LA BRUY. XIV. Solliciter un juge! il ne faut pas être misanthrope, il suffit d'être honnête homme pour n'en rien faire; car enfin, quelque tour qu'on donne à la chose, ou celui qui sollicite un juge l'exhorte à remplir son devoir, et alors il lui fait une insulte, ou il lui propose une acception de personnes, et alors il le veut séduire, J. J. ROUSS. *Lett. à d'Além.* || Absolument. En parlant des places, des faveurs qu'on demande, des affaires dont on poursuit l'issue, des procès. Il ne fait que solliciter. Philinte: Mais qui voulez-vous donc qui pour vous sollicite? — Alceste: Qui je veux? la raison, mon bon droit, l'équité, MOL. *Misanthr.* I, 1. Pomenars est toujours accablé de procès criminels... il sollicitait l'autre jour à Rennes, sév. 58. Un cousin... Veut qu'encore tout poudieux, et sans me débouter, Chez vingt juges pour lui j'aillie solliciter, MOL. *Épît.* VI, 6. || 6° Il se dit des besoins qui se font sentir. Que fait l'oiseau guerrier et vorace, après s'être emparé de sa proie? il regagne le sommet de son roc, pour n'en descendre que quand il sera de nouveau sollicité par le besoin, RAYNAL, *Hist. phil.* V, 4. || Déterminer quelque mouvement dans le corps, dans un organe. Tel médicament sollicite l'estomac à se débarrasser de ce qui le surcharge. || 7° Exercer une action physique, en parlant d'une force. Dans son mouvement relatif autour de la terre, la lune est sollicitée par une force égale à la somme des masses de la terre et de la lune, divisée par le carré de leur distance mutuelle, LAPLACE, *Exp.* IV, 1. || Fig. L'âme entière frémit en contemplant tant de néant et tant de grandeur; lorsqu'on cherche une expression assez magnifique pour peindre ce qu'il y a de plus élevé, l'autre moitié de l'objet sollicite le terme le plus bas pour exprimer ce qu'il y a de plus vil, CHATEAUBR. *Génie*, IV, II, 9. || 8° Solliciter un malade, lui donner des soins (emploi aujourd'hui tout à fait inusité). Ayant été requis par M. de Montgeron... de rechercher dans nos journaux le temps où nous avons sollicité Mlle Garnier

gaélique *suain*, sommeil, et le vieux norrois *svefn*.

† 4. **SOMME** (so-m'), s. f. Terme de marine. Banc de gravier, de sable, ou de vase, situé au dehors d'un port ou de l'embouchure d'un fleuve.

† 5. **SOMME** (so-m'), s. f. Synonyme de jonque. Sommes ou champans, LAPÉROUSE, *Voy. t. II*, p. 388.

1. **SOMMÉ**, **ÉE** (so-mé, mée), *part. passé* de sommer 1. À qui on a déclaré qu'il ait à faire telle ou telle chose. La place sommée de se rendre. Il se voyait pressé de tous côtés, sommé de sa parole, obligé de combattre contre les étrangers, ANQUET. *Ligue*, III, p. 270.

2. **SOMMÉ**, **ÉE** (so-mé, mée), *part. passé* de sommer 2. Dont on a formé la somme. Suites sommées.

† 3. **SOMMÉ**, **ÉE** (so-mé, mée), *adj.* Terme de vénerie. Tête de cerf sommée d'embaumure, de brochure, de fourchure, tête de cerf qui se termine en fourche, etc. || Terme de blason. Se dit pour surmonté. || Terme de fauconnerie. Se dit des plumes du faucon, quand elles sont parvenues à toute leur longueur.

— ETYM. Lat. *summus*, le plus élevé (voy. **SOMMET**).

SOMMEIL (so-mèll. Il mouillées), s. m. || 1° Entier assoupissement des sens, ou, dans le langage physiologique, cessation momentanée de l'activité propre aux systèmes doués des propriétés de la vie animale. Je dérobe au sommeil, image de la mort, Ce que je puis du temps qu'elle laisse à mon sort, ROTR. *Vencesl.* IV, 4. Une nuit que chacun s'occupait au sommeil, Et mettait à profit l'absence du soleil, LA FONT. *Fabl.* VIII, 9. Personne n'a d'assurance, hors la foi, s'il veille ou s'il dort, vu que durant le sommeil on croit veiller aussi fermement que nous faisons... de sorte que, la moitié de la vie se passant en sommeil... qui sait si cette autre moitié de la vie où nous pensons veiller n'est pas un autre sommeil un peu différent du premier, dont nous nous éveillons quand nous pensons dormir? PASC. *Pens.* VIII, 4, édit. HAVET. Si j'avais envie de faire un doux sommeil, je n'aurais qu'à prendre des cartes; rien ne m'endort plus sûrement, sév. 11 juin 1676. Il y a en nous une partie languissante qui est toujours prête à s'endormir... l'esprit veille et dispute contre le sommeil, BOSS. *Panég. St Benoit*, 3. Le coucher dessus la dure, la psalmodie de la nuit et le travail de la journée attirent le sommeil à ce corps si tendre, sommeil léger qui n'appesantit pas l'esprit, et qui n'interrompt presque point ses actions, BOSS. *la Vallière*. Il ne connaissait plus le sommeil, et la froide main de la mort pouvait seule lui clore les yeux, id. *le Tellier*. On sait que le lendemain, à l'heure marquée, il fallut réveiller d'un profond sommeil cet autre Alexandre, id. *Louis de Bourbon*. Le sommeil sur ses yeux commence à s'épancher, NOÛL. *Sat.* VIII. Elle plaint le malheur de la nature humaine, Qui veut qu'en un sommeil où tout s'ensevelit Tant d'heures sans jouer se consomment au lit, id. *Sat.* X. Quoi! tandis que Néron s'abandonne au sommeil, Faut-il que vous veniez attendre son réveil? RAC. *Brit.* I, 4. Les ombres par trois fois ont obscurci les cieux, Depuis que le sommeil n'est entré dans vos yeux, id. *Phédre*, I, 3. Le laboureur, qui a bien travaillé sans chagrin, et bien mangé sans excès, dort d'un sommeil plein et tranquille que les rêves ne troublent point, VOLT. *Dict. phil. Somnambules*, II. L'état de l'âme dans le sommeil est quelque chose de très-singulier et dont nous n'avons encore que des notions très-imparfaites; il doit paraître intéressant à un psychologue d'approfondir cet état, BONNET, *Ess. anal. âme*, 23. N'est-ce pas qu'il est par le sommeil de l'enfance? A. DE MUSSET, *Rolla*.

|| Demi-sommeil, état où le sommeil n'est pas profond. Les âmes fort avancées dans l'oraison passive ou de quiétude, dit le P. Falconi, éprouvent une chose fort surprenante, qui est qu'elles n'ont la nuit qu'un demi-sommeil; et Dieu opère plus, ce semble, en elles durant la nuit et dans le sommeil que pendant le jour, BOSS. *États d'orais.* I, 16. || Par exagération. Un sommeil de mort, un très-profond sommeil. Sommeil! sommeil de mort! favoriso ma rage! VOLT. *Triumv.* IV, 4. || Dans le style poétique ou oratoire. Les pavots du sommeil. Le jeune Télémaque, prévenant par ses soins la vigilance des plus vieux capitaines, s'aracha d'entre les bras du doux sommeil, FÉN. *Tél.* 20. || Dans la mythologie, dieu qui était fils de la Nuit et frère de la Mort. Suave est le sommeil qui succède à l'effort; Mais ce fils de la nuit est frère de la mort, PONSARD, *Lucrèce*, IV, 4. || 2° Grande envie de dormir. Avoir sommeil. Tomber de sommeil. J'ai toujours cru et je le crois encore,

que le sommeil est une chose invincible, LA FONT. *Psyché*, II, p. 121. Pour moi, fermant ma porte et cédant au sommeil, NOÛL. *Sat.* VI. || 3° Terme de médecine. Maladie du sommeil, état nerveux particulier dans lequel le patient a une propension invincible pour le sommeil, qui se prolonge par accès jusqu'à cinq ou six jours et même beaucoup au delà, sans altération de la santé. || 4° Fig. En parlant de la mort. Il s'endormit du sommeil des justes. Sisara, ayant été tué de cette sorte, passa du sommeil naturel à celui de la mort, SAGI, *Bible, Juges*, IV, 24. Dormez votre sommeil, riches de la terre, et demeurez dans votre poussière, BOSS. *le Tellier*. L'état de ceux qui meurent, ou plutôt qui dorment du sommeil de la mort, BOURDAL. 15^e dim. après la Pentecôte, *Dominic.* t. III, p. 447. Les corps de plusieurs saints ensevelis dans le sommeil de la mort ressuscitèrent, id. *Myst. Passion de J. C.* t. I, p. 229. L'apôtre nous avertit de ne pas pleurer ceux qui dorment dans le sommeil de paix, FLÉCH. *Mme de Montaus*. Hélas! il m'a parlé de calme, de repos, d'un long sommeil de paix qui finit tous nos maux, DUCIS, *Oihello*, v, 2. || 5° Fig. Etat d'inactivité, d'inertie. L'enfance est un sommeil. Dans un lâche sommeil crois-tu qu'enseveli, Achille aura pour elle impunément pâli? RAC. *Iph.* IV, 1. Et quels cœurs si plongés dans un lâche sommeil... Ne s'empresseront pas à suivre notre exemple? id. *Athal.* IV, 3. Le triste hiver, saison de mort, est le temps du sommeil, on plutôt de la torpeur de la nature, BUFF. *la Fauvette*. Le repos de l'Europe fut court; les passions des princes ne connaissent qu'un léger sommeil, MIRABEAU, *Collect.* t. IV, p. 32. ... L'âme, vierge encor dans le sommeil des sens, Des folles passions ignore les tourments, LEGOUVÉ, *les Souv.* L'indolence peut mettre quelques intervalles de sommeil ou d'oubli dans la vie; mais elle n'use ni ne flétrit le cœur, STAEL, *Corinne*, IV, 3. || 6° Fig. Interruption comparée à un moment de sommeil. C'est ce qui se fait [trouver de l'argent casuel] en mangeant ici une partie de ce que me doit mon fils, et en réservant tout mon revenu pour le paiement de mes dettes; ce sommeil m'était d'autant plus nécessaire... sév. 13 déc. 1684. || Repos. Nous tâcherons de vous laisser respirer à Grignan jusqu'au mois d'octobre; c'est pour ne pas interrompre ce sommeil que je n'ai point voulu que vous vinssiez à Vichy, sév. 18 juin 1676. || 7° Sommeil d'hiver, engourdissement particulier qui saisit certains animaux, lorsque la température s'abaisse; il dure des mois entiers. || Sommeil d'été, phénomène qui s'observe chez quelques animaux. Les amphibiens, durant la saison sèche, se couchent et tombent dans un état analogue au sommeil de l'hiver, d'où ils sortent à l'apparition de la saison pluvieuse. || 8° Sommeil des plantes, position particulière que certains organes des plantes, les feuilles principalement, prennent chaque jour, à l'approche de la nuit, et qu'elles conservent tant que dure l'obscurité. L'influence de la lumière sur le sommeil des feuilles et des fleurs, DE CANDOLLE, *Instit. Mém. sc. phys. et math. Sav. étr.* t. I, p. 330.

— HIST. XVI^e s. Elle rougissoit de honte de s'être laissée vaincre au sommeil, AMYOT, dans le *Dict. de DOCHÉ*.

— ETYM. Wallon, *someie*; provenç. *sonelh*; du diminutif fictif *somniculus*, de *somnus* (voy. **SOMME** 3).

SOMMEILLER (so-mè-llé, Il mouillées, et non so-mè-yé), v. n. || 1° Dormir, être dans le sommeil. La nuit quand tout sommeille. Il élevait sa queue, il la faisait briller, Et cent mille autres badinages, Pendant quoi nul dindon n'eût osé sommeiller, LA FONT. *Fabl.* XII, 18. Le quartier alarmé n'a plus d'yeux qui sommeillent, BOÛL. *Lutr.* IV. Lorsque tout sommeillait dans l'ombre de la nuit, LAHARPE, *Mélanie*, I, 4. || Fig. Allez, où sont allés vos pères, Dormir auprès de vos aïeux; De ce lit où la mort sommeille, On dit qu'un jour elle s'éveille, LAMART. *Méd.* II, 4. || 2° Particulièrement. Dormir d'un sommeil léger, d'un sommeil imparfait. Je ne dormais pas tout à fait; je ne faisais que sommeiller. On l'a interrogé [M. Fouquet] sur les octrois: il a fort bien répondu; pourtant il s'est allé embrouiller sur certaines dates, sur lesquelles on l'aurait fort embarrassé, si en avait été fort habile et bien éveillé; mais, au lieu d'être alerte, M. le chancelier sommeillait doucement, sév. *Lett. à Pomponne*, 24 nov. 1664. Au prélat sommeillant elle adresse ces mots, BOÛL. *Lutr.* I. Comme on voit sommeiller cette pâle statue Qui montre, en nos

jardins, Ariane abattue Posant sur un bras faible un front décoloré, P. LEBRUN, *Voy. de Grèce*, II, 3. || Par extension. Ne dis plus, ô Jacob, que ton Seigneur sommeille; Pêcheurs, disparaissent; le Seigneur se réveille, RAC. *Athal.* III, 7. || Fig. Censeur de ma chère paresse, Pourquoi viens-tu me réveiller Au sein de l'aimable mollesse Où j'aime tant à sommeiller? BERNIS, *Épît.* X, *Paresse*. || 3° Fig. Il se dit de ce qui est dans un état d'inactivité, d'inertie. La nature sommeille. Ses passions sommeillaient encore. Dans l'erreur du soupçon votre raison sommeille, MAÏET, *Soliman*, II, 7. Tantôt, dans un cylindre où l'homme l'amonceille, Il [le fluide électrique] sommeille, il attend la rapide étincelle, DELILLE, *Trois règns.* I. Qu'ils renaissent pour vous ces heureux entretiens Où le choc fait jaillir la flamme qui sommeille, MILLEV. *Jalousies littér.* || 4° Fig. Se laisser aller à quelque négligence. Il n'y a guère d'auteurs qui ne sommeillent quelquefois. Il est temps que tu t'éveilles: Dans le sang innocent ta main va se plonger, Tandis que tu sommeilles, RAC. *Esth.* III, 3. || Il se conjugue avec l'auxiliaire *avoir*.

— HIST. XII^e s. Sumeille la meïc aneme [âme] pur ennui, *Liber psalm.* p. 184. Je dormi e si sumeillai e relevai; kar nostre sire me rescout, *Arch. des miss. scient.* t. V, p. 145. Donnez les moi [mes armes] por Dieu le droiturier; Car trop laissez Berneçon sommiller; Or le rirons [nous irons de nouveau], se Dieu plaist, esveillier, *H. de Cambrai*, 149. || XIII^e s. Mere, de quoi me chastiez? Est-ce de coudre ou de taillier? Ou de filer ou de broissier? Ou se c'est de trop sommiller? *Romancer*, p. 54. Couchier s'en va, plus n'i atent, Semlio bien et fermement, *Ren.* 47526. L'université qui lors iere [était] Endormie, leva la chiere; Du bruit du livre s'esveilla, N'onc puis gaires ne someilla, *la Rose*, 12032. N'ot point de couche appareillie, Ne dras de lin, ne oreiller, À terre l'estut sommellier, RUTER, II, 119. || XVI^e s. Heureux quand je regarde Ses beaux yeux sommeiller, nons. 189. [Caton] se renfonçant dans le lit, se remeint encores à sommeiller. MONT. I, 340.

— ETYM. Sommeil; provenç. *someillar*, *sonelhar*, *sonilhar*; ital. *sonnechiare*.

SOMMELIER, **ÏÈRE** (so-mè-lié, liè-r'), s. m. et f. Celui, celle qui dans une maison, dans une communauté, a la charge de la vaisselle, du linge, du pain, du vin, etc. || Chez un restaurateur, le sommelier n'est chargé que de la cave.

— HIST. XIV^e s. Sommeliers, barilliers, portebouts, aideurs et autres appartenant à l'eschanchonnerie, DU GANGE, *sagma*. Sommeliers du corps, des armeurs et de la chambre, id. *ib.* Lorin du Buisson, sommelier des espèces, id. *ib.* Raul Baron, somelier de chandelerie, id. *ib.* || XVI^e s. Il la maria à un sommelier d'eschansonnerie de ce jeune prince... elle se mit en pension chez sa sœur la sommeliere, MARG. *Novv.* XLII.

— ETYM. Bas-lat. *somarius*, *summularius*, de *sumā*, *sauma*, *sagma*, charge, faix (voy. **SOMME** 2).

SOMMELLERIE (so-mè-le-rie), s. f. || 1° Charge de sommelier. Il entend bien la sommellerie. || 2° Lieu où le sommelier garde ce qui lui est confié. Les sommelleries, les offices, tout cela formait un spectacle dont la diligence et la propreté ravissaient d'admiration, ST-SIM. 60, 3.

— HIST. XVI^e s. N'estant nostre mesnager si avant instruit en l'art de sommellerie, O. DE SERRES, 243. Je trempe mon vin plus souvent à moitié, parfois au tiers d'eau; et, quand je suis en ma maison, d'un ancien usage que son medecin ordonnoit à mon pere et à soy, on mesle cely qui'il me fault, dez la sommellerie, deux ou trois heures avant qu'on serve, MONT. IV, 294.

— ETYM. *Sommellerie*.

4. **SOMMER** (so-mé), v. a. Signifier à quelqu'un, dans les formes établies, qu'il ait à faire telle ou telle chose. On l'a sommé de payer. On sommait le seigneur devant bonnes gens, et on le faisait sommer par le souverain, dont on devait avoir permission, MONTESQ. *Espr.* XXVIII, 28. || Fig. Et n'allez point quitter, de quoi que l'on vous somme, Le nom que dans la cour vous avez d'honnête homme, Pour prendre, de la main d'un avide imprimeur, Celui de ridicule et misérable auteur, MOL. *Mis.* I, 2. De pardonner je vous somme, Mes enfants, embrassez-vous, BÉRANG. *Ménér.* || Sommer quelqu'un de sa parole, lui demander qu'il remplisse une promesse. Je vous vœux sommer de votre parole, et vous faire souvenir de ce que vous avez fait devant cet autel, BOSS. 3^e sermon, *Purif. Ste Vierge*. || Sommer une place, sommer le commandant de la rendre.

L'après-dînée, M. d'Elbœuf somma la Bastille, RETZ, II, 242. M. de Rochefort demandait des dragons pour aller sommer et attaquer Utrecht, PELLISSON, *Lett. hist.* t. 1, p. 480.

— HIST. XIII^e s. Et s'il venoit qu'il laissast les rentes à paier, li sires le pot sommer qu'il li paie dedens an et jor les rentes et les arrièrages, BEAUM. XXIV, 40. Et s'il n'en font ce qu'il doivent et qui appartient au resort, quant il en sont sommé suffisamment, on en pot aler au roy, m. XI, 42. || XIV^e s. De vostre raençon vous ne m'orrez sommer; Jà plus n'en paieriez que vous voldrez nommer, *Guesc.* 43644. || XV^e s. Et envoya encores autres messages pour le suffisamment sommer, et après pour le defier, FROISS. I, 1, 55. || XVI^e s. ...Qu'il le sommoit de le luy rendre entre ses mains, qu'autrement li lui denoçoit la guerre; ceux qui furent presens à ceste sommation, cogneurent bien que Tigranes... AMYOT, *Lucull.* 39.

— ETYM. Bas-lat. *summare*, dire en somme, et de là sommer. On l'a fait venir du lat. *submonere*, dont la signification est en effet plus voisine, mais qui donne non pas sommer, mais semondre, semonner.

2. SOMMER (so-mé), v. a. Terme de mathématiques. Trouver la somme de plusieurs quantités. Sommer les termes d'une progression. Le grand livre de la dette publique sera sommé, arrêté et signé par trois commissaires de la convention ou du corps législatif, par... *Décret du 24 août 1793*, art. 7.

— HIST. XV^e s. Princes saiges est qui aprent, Qui parle pou et qui entent, Qui se taist et qui en soy somme Le parler d'autruy saigement, E. DESCUR. *Poés. mss.* f. 359. Deux petits getoiers à compter et à sommer, DU CANGE, *summare*. || XVI^e s. Il demoura plusieurs jours à sommer aux poids et à la balance le tresor d'or et d'argent qui estoit au temple de la deesse de Hierapolis, AMYOT, *Crass.* 34. Mais un franc cœur se doit à ce sommer [borner] D'estre content... MAROT, VI, 259. Et qui pourra les grains de l'arene sommer, Que l'eau de l'Océan lave aux bords de la mer? BAIF, *Œuvres*, p. 73.

— ETYM. Somme 4; provenç. *somar*; espagn. *sumar*; portug. *sommar*; ital. *summare*.

SOMMET (so-mé; le t ne se lie pas; au pluriel, l's se lie : des so-mè-z aigus; sommets rime avec paix, succès, traits, etc.), s. m. || 1^o La partie la plus élevée de certaines choses. [L'or et les grandeurs] Véritables vautours que le fils de Japet Représente enchaîné sur son triste sommet, LA FONT. *Phil. et Bauc.* Et ne savez-vous pas que, sur ce mont sacré [le Parnasse], Qui ne vole au sommet tombe au plus bas degré? BOIL. *Sat.* IX. Ils montent au sommet de la fatale église, m. *Lut.* II. Ô mont de Sinaï, conserve la mémoire De ce jour à jamais auguste et renommé, Quand sur ton sommet enflammé... RAC. *Athal.* I, 4. Cet inconnu qu'on nommait Cléomènes avait erré quelque temps dans le milieu de l'île, montant sur le sommet de tous les rochers, et considérant de là l'espace immense des mers avec une tristesse profonde, FÉN. *Tél.* XXIV. Sur un rocher désert, l'effroi de la nature, Dont l'aride sommet semble toucher les cieux, J. B. ROUSS. *Cantate, Circé*. Plus la montagne est haute, plus son sommet est froid, VOLT. *Phil.* *Newt.* II, 5. Les îles du cap Vert ne sont que des sommets de montagnes, BUFF. *Hist. nat. Pr. th. terr.* t. II, p. 207. Cet oiseau [le figuier à tête rouge] est le sommet de la tête d'un beau rouge, m. *Ois.* t. IX, p. 446. La montagne [montagne de glace qui flotte dans les mers polaires] balance sur les flots ses sommets lumineux et ses arbres de neige, CHATEAUB. *Gén.* II, 1, 14. || Fig. Toi! sois bénie à jamais! Eye qu'aucun fruit ne tente, Qui de la vertu contente Habites les purs sommets, V. HUGO, *Crépusc.* 36. || Poétiquement, le double sommet, le Parnasse, la poésie. || 2^o Fig. Il se dit de ce qui est le plus haut dans l'ordre moral, intellectuel. Voilà l'état où se trouve l'âme... presque au sommet de la perfection, BOSS. *Ét. d'orais.* IX, 5. Puis-tes-tu, de toi-même éternelle victime... Trouver sur le sommet de tes grandeurs stériles, Un plus affreux désert que ceux où tu m'exiles! C. DELAV. *Paria*, v. 5. || 3^o Terme d'obstétrique. Présentation du sommet, la présentation de la tête du fœtus, dans le commencement de l'accouchement. || 4^o Il se dit quelquefois pour extrémité. Elle coupa le sommet des ailes de l'Amour, MONTESQ. *Céphis et l'Am.* || 5^o Terme de botanique. La partie supérieure d'une tige, d'une feuille, d'un pétale, etc. || Sommet du fruit, le point d'où le style tire son origine, et qui ne correspond pas toujours au sommet géométrique. || Sommet se disait autrefois pour anthère. || 6^o Terme de zoologie. Sommet d'une coquille, le

point par lequel elle commence à se développer. || Sommet des élytres, la partie qui avoisine l'anus. || 7^o Terme de géométrie. Le sommet d'un angle, le point où se coupent les deux côtés. || Angles opposés au sommet, angles dont les côtés sont dans le prolongement les uns des autres. || Le sommet d'une courbe, le point où sa courbure, s'arrondissant symétriquement, en borne l'extension. Le sommet d'une parabole. || Sommet d'un triangle, l'angle opposé à la base. || Se dit de même de la pointe d'une pyramide.

— SYN. SOMMET, CIME. Sommet est plus général que cime. Sommet se dit de toute partie la plus élevée; cime, des montagnes, des rochers, des grands arbres: la cime ou le sommet d'une montagne; mais le sommet de la tête et non la cime.

— HIST. XII^e s. Lors se traistrent ensemble Abner o si cumpaignon, e esturent serrément, cume en eschiele [en escadron], el smet de une hoge, ROIS, p. 427. || XIV^e s. Mais je te jur et te promet Qu'il estoit en si haut sommet D'honneur... MACHAUT, p. 404. Et s'il y a femme qui gise [soit en couche], Soit tantost ton enseigne mise Sur le sommet de la maison, m. p. 415. || XV^e s. Et si avoit [le duc d'Orléans assassiné] deux grans plaies de taille en la teste, l'une au travers du front tellement que on lui veoit le servel, et l'autre derriere le sommet de la teste, *Bibl. des ch.* 6^o série, t. I, p. 226. || XVI^e s. Qui en sçait les devoirs [de l'amitié] et les exerce... il a atainet le sommet de la sagesse humaine et de nostre bonheur, MONT. IV, 451.

— ETYM. Dimin. de l'anc. franç. *som*, qui signifiait le point le plus élevé, qui subsiste encore dans quelques noms de montagne, le grand Som, le petit Som, dans le Dauphiné auprès de la Grande-Chartreuse, et qui vient du latin *summus*, le plus élevé. Le diminutif provençal est *sumelh*. *Summus* est pour *sup-mus*, superlatif de *super*.

1. SOMMIER (so-mié; l'r ne se lie jamais; au pluriel, l's se lie : des so-mié-z épais), s. m. Terme de finance. Gros registre où les commis inscrivent les sommes qu'ils reçoivent. Le sommier des aides, des gabelles. Payement inscrit au sommier, sur le sommier.

— ETYM. Somme 4.

2. SOMMIER (so-mié; l'r ne se lie jamais; au pluriel, l's se lie : les so-mié-z et leurs conducteurs), s. m. || 1^o Cheval de somme. On fit marcher la calèche et les somniers qui portaient son dîner, PELLISSON, *Lett. hist.* t. I, p. 93. || Se dit aussi d'un mulet. || 2^o Matelas de crin piqué qui sert de paille dans un lit. Un traversin de couil rempli de plume, un sommier de crin, *Lett. etc. de Colbert*, VII, 383. || Par extension. Sommier élastique, matelas dont l'élasticité est due à un système de ressorts. || 3^o Sommier d'orgues, espèce de coffre ou réservoir, d'où le vent des soufflets se distribue dans les tuyaux. Ce sommier perd le vent, n'est pas bien clos. || 4^o Pièce de bois où sont attachées les fiches qui servent à tendre les cordes d'un clavecin, d'un piano. || 5^o Terme d'architecture. Pierre qui reçoit la retombée d'une voûte. || Pierre posée à plomb sur une colonne, à laquelle se rattache l'architrave. || Première pierre à chaque extrémité d'une plate-bande. || 6^o Pièce de charpente qui sert de linteau à l'ouverture des portes, des croisées, etc. Un misérable qui n'a que ses bras pour vivre... voit... enlever les portes et les somniers de sa maison pour satisfaire au surplus d'un impôt... BOISGUILBERT, *Dét. de la Fr. supplément.* || Grosse pièce de bois qui soutient une construction très-lourde. || Traverse passant sur la tête des pieux, dans un pont en bois. || Pièce de bois qui soutient les poutres trop longues. || 7^o Terme d'imprimerie. Pièces de bois qui servent à soutenir le poids ou l'effort d'une presse. || 8^o Partie supérieure d'une jalousie. || 9^o Pièce de bois sur laquelle un moulin tourne. || Pièce de bois qui porte une grosse cloche. || 10^o Terme de tonnelier. Sommier simple, l'avant-dernier cerceau de chaque bout, lorsqu'ils ne sont pas doublés; sommier double, lorsque ces deux cerceaux sont doublés. || 11^o Terme de serrurier. Traverse du bas de toute espèce de grille ouvrante ou dormante. || 12^o Terme de marine. Pièce de bois qui borde, en haut, l'ouverture du sabord.

— HIST. XI^e s. Getet serez sur un malvais sumer, *Ch. de Rol.* XXXV. || XIII^e s. [Il] N'i ot sommier à coffres ne dras troussés en male, *Berte*, XXVII. Si le fisent prendre à un escuier et monter sour un sommier, et le menerent avec aus [eux] en un tournoi, *Chr. de Rains*, p. 84. || XV^e s. Et si n'eust esté le vicomte Roquebertin qui les rafraischit de gens d'armes et de soixante somniers de vitaille,

[les Espagnols] se fussent partis très la Toussaint, FROISS. II, II, 40. La chambre se print à trembler, et issit un des somniers de la chambre de la mortaise, MONSTREL. t. III, p. 402, dans LACURNE. || XVI^e s. Il y eut un des somniers qui portoient sa tente qui tumba par cas d'aventure en une riviere, AMYOT, *Thém.* 54. Il [le pèbre de Præstantius, dans saint Augustin] fantasia [en rêve] estre jument, et servir de sommier à des soldats, MONT. IV, 487.

— ETYM. Wallon, *soâmt*, poutre; provenç. *sau-mier*, âne; ital. *somaro*; du bas-lat. *saumarium*, qui vient du lat. *sagmarium* (voy. SOMME 2). On remarquera que *sommier*, qui veut dire bête de somme, a pris figurément le sens de poutre.

† 1. SOMMIÈRE (so-miè-r'), s. f. Place découverte dans une forêt. Il est recommandé aux gardes d'abandonner tous les espaces, toutes les routes, les sommières, sur lesquels ils avaient l'habitude de faire pâturer leurs propres bestiaux, *Journ. offic.* 9 juill. 1870, p. 4206, 4^e col.

† 2. SOMMIÈRE (so-miè-r'), s. f. Ancien nom d'une espèce de serge. Sommières étroites croisées, sommières croisées larges, *Tabl. annexe aux lett. pat.* du 22 juill. 1780.

— ETYM. *Sommietères*, en Languedoc (d'après Richelet), où cette étoffe se fabriquait.

† SOMMISTE (so-mmi-st'), s. m. Terme de chancellerie romaine. Ministre de la chambre, pour l'expédition des bulles, dont la fonction est de faire faire les minutes et de les faire plomber.

SOMMITÉ (so-mmi-té), s. f. || 1^o La partie la plus élevée de certaines choses. La sommité d'une tour, d'un toit, d'un coteau. || Les sommités des montagnes, ou, absolument, les sommités. Au lever de l'aurore, leurs sommités et leurs rochers [de montagnes] sont couleur de rose, et les monceaux de glaces qui les couvrent ressemblent à des nuages transparents, GENLIS, *Veill. du chât.* t. I, p. 241. || 2^o Fig. Terme de littérature. Les sommités d'un sujet, les parties qui en sont les plus saillantes. Il n'approfondit pas son sujet, il se borne à en saisir les sommités. || 3^o Terme de botanique. L'extrémité d'une tige, la pointe des herbes. La sommité des jeunes arbres. Des palmistes dont ils mangent les sommités, BERN. DE ST-P. *Étude*, v. || Terme de pharmacie. Sommités, ou sommités fleuries, l'extrémité de la tige fleurie des plantes dont les fleurs sont trop petites pour être conservées isolément : telles sont les sommités d'absinthe, de centaurée, etc. || 4^o Néologisme. Les sommités de la science, de la littérature, les hommes les plus éminents dans la science, dans la littérature.

— HIST. XIII^e s. Pensez de la roe de fortune... Et, quant homme est en la sommetté de la roe, coment par mescheance chet [tombe] petit et petit en poverté, *Bibl. des chartes*, 4^e série, t. II, p. 428. || XVI^e s. Les sommités de chanvre, les sommités de ronces, PARÉ, XVI, 35. Si se campa sur la sommité d'une montagne, où il se fortifia, MACHIAVEL, *Disc. sur Tite Live*, p. 476, dans LACURNE.

— ETYM. Lat. *summitatem*, de *summus*, le plus haut (voy. SOMMET).

SOMNAMBULE (so-mnan-bu-l'), s. m. et f. || 1^o Celui ou celle qui se lève, agit et parle tout endormi. J'ai vu un somnambule, mais il se contentait de se lever, de s'habiller, de faire la révérence, de danser le menuet assez proprement; après quoi, il se déshabillait, se recouchait et continuait de dormir, VOLT. *Dict. phil. Somnambules*, I. Le somnambule n'est point un automate; tous ses mouvements sont dirigés par une âme qui voit très-clair; mais la vue est tout intérieure; elle se porte uniquement sur les objets que l'imagination lui retrace avec autant de force que d'exactitude, BONNET, *Ess. psych.* 40. Comme un somnambule, errant durant son sommeil, marche en dormant sur les bords d'un précipice, dans lequel il tomberait s'il était réveillé tout à coup, ainsi mon Émile, dans le sommeil de l'ignorance, échappe à des périls qu'il n'aperçoit point : si je l'éveille en sursaut, il est perdu, J. J. ROUSS. *Ém.* IV. || Adj. Il est somnambule. || 2^o Nom donné vulgairement aux personnes qui se soumettent aux pratiques des magnétiseurs, soit pour leur fournir des renseignements sur l'état d'un malade, soit pour donner elles-mêmes des consultations d'après les renseignements qu'elles sont censées avoir ainsi recueillis. La somnambule lui dit qu'il avait le foie malade et lui prescrivit ceci et cela.

— ETYM. Lat. *somnus*, somme, et *ambulare*, marcher.

† SOMNAMBULIQUE (so-mnam-bu-li-k'), adj.

cer; il faut que les seigneurs aiment mieux le son que la farine, *LESAGE, Est. Gonz.* 28. Si bien donc désormais que vous serez plus fine, Et vendrez votre son mieux que votre farine, *LEGRAND, Roi de Cocagne*, II, 7. || Fig. Moitié farine et moitié son, se dit de choses mêlées, et aussi moitié de gré, moitié de force. || Son gras, celui dans lequel il reste beaucoup de farine. || Eau de son, eau dans laquelle on a mêlé du son. || 2° Populairement, taches de rousseur. Elle a du son plein la figure. || 3° Nom que les enfants donnent à la sciure qui remplit les poupées. || Proverbe. Ventre de son et robe de velours, se dit de ceux qui, étant fort bien vêtus, font mauvaise chère chez eux.

— HIST. XVI^e s. Son blé moulu, il le prend, il le sasse. Le son demeure et la farine passe, *DU BELL.* VII, 4, *recto*.

— ETYM. Diez dit que *son* est l'anc. franç. *son* ou *som*, sommet : ce qui reste sur le haut du tamis; et il cite l'espagn. *soma*, qui signifie fleur de farine. Il n'y a guère d'historique; mais on ne peut écarter le bas-lat. *seonnum*, son, qui se trouve dans un texte du XIII^e siècle, et qui, appartenant à un document français, nous montre que l'ancienne forme était *seon*. *Seon* peut conduire à *secundum* (voy. l'Hist. de SELON) : ce serait donc la seconde mouture.

3. SON (son), s. m. || 1° Ce qui frappe l'ouïe, par l'effet de mouvements vibratoires rythmiques et pendant quelque temps semblables à eux-mêmes, par opposition au bruit, où les mouvements sont confus, de durée et d'intensité inégales. Sans être étourdi ni par le son des trompettes, ni par le bruit des canons, ni par le cri des blessés, *Doss. Louis de Bourbon*. Ces esprits frivoles que tout flateur endort au son de ses paroles, *BOU.* *Ép.* IX. Quelques-uns dansaient au son du chalumeau, *FÉN.* *Tél.* XVII. Jusqu'au son de sa voix, tout me pénètre en elle, *PRON.* *Mérom.* III, 2. J'entends de tous côtés les clameurs des soldats, Et les sons de la guerre, et les cris du trépas, *VOLT.* *Adél. du Guescl.* I, 4. Les longues phrases ont une expression, les courtes en ont une autre; et l'expression est la plus grande, lorsque les mots y contribuent, non-seulement comme signes des idées, mais encore comme sons, *CONDILL.* *Harmonie du style*, 3. Ces causes réunies rendaient les sons remarquablement faibles sur la cime du Mont-Blanc; un coup de pistolet n'y fit pas plus de bruit qu'un petit pétard de la Chine n'en fait dans une chambre, *SAUSSURE, Voy. Alpes*, p. 338, dans *POUGENS*. Le son parcourt plus de 325 mètres par seconde, *FOURCROY, Conn. chim.* t. I, p. 446. Non toutefois que l'évêque de Clermont n'ait en partage que la tendresse du génie; il sait aussi faire entendre des sons mâles et vigoureux, *CHATEAUBR.* *Génie*, III, IV, 2. || Sons de combinaison, sons que l'on entend lorsqu'on produit simultanément deux sons de hauteur différente, intenses et soutenus; sons de différence, sons caractérisés par ceci que leur nombre de vibrations est égal à la différence des nombres de vibrations des sons primaires; sons de sommation, sons ayant un nombre de vibrations égal à la somme des nombres de vibrations des sons primaires (dénominations dues à Helmholtz). || Le son d'un écu, le bruit de l'argent. Et tenez celles-là trop indignes de vous, Que le son d'un écu rend traitables à tous, *CORN.* *le Ment.* I, 4. || Fig. Prendre les lièvres au son du tambour, ne pas faire une chose avec tout le secret qu'elle demande. || Son, par opposition à ce qui est effectif. Quand on tient de pareils discours, où il n'y a qu'un son éclatant et des couleurs précieuses... *Doss. Avert. Repr. idoldtrie*, 9. Il [un orateur] aurait beau faire de longues périodes; ce seraient des sons contre des vérités, *VOLT.* *Lett. au pr. roy. de Pr.* 8 mars 1738. || 2° Particulièrement. Le son considéré au point de vue musical. Les propriétés du son les plus remarquables sont deux, savoir, ses différences considérées par rapport au temps ou à la durée, et par rapport à la force ou à l'intensité du son considéré en tant que grave ou aigu, *DESC.* *Musique, objet*. Lévotes, devos sons prétez-moi les accords, *RAC.* *Ath.* III, 7. Ce n'est point proprement par les sons que nous sommes touchés; c'est par les rapports qu'ils ont entre eux, et c'est uniquement par le choix de ces rapports charmants, qu'une belle composition peut émouvoir le cœur en flattant l'oreille, *J. J. ROUSS.* *Dissert. sur la mus. mod.* Sons filés sans art, mais enflés avec âme, sons enchanteurs et pénétrants, vrais soupirs d'amour et de volupté, qui semblent sortir du cœur et font palpiter tous les cœurs, *GUÉNEAU DE MONTB.* *le Rossignol*. || Sons harmoniques,

voy. HARMONIQUE. || Sons antiphones, ceux qui, à la distance d'une ou plusieurs octaves, font consonnance entre eux. || Sons ouverts, sons bouchés. Le cor ne donne comme sons justes que ceux de l'accord parfait, ut, mi, sol; c'est ce qu'on nomme les sons ouverts. Pour obtenir les autres bien justes, il faut mettre la main droite dans le pavillon de l'instrument; c'est ce qu'on appelle les sons bouchés; ils sont moins clairs que les autres. Après la difficulté d'attaquer les sons avec netteté et celle d'exécuter les traits avec facilité et volubilité, il n'en est pas de plus grande que d'égaliser la force des sons ouverts et des sons bouchés, *FÉTIS, la Musique à la portée de tout le monde*, ch. XVIII. || La langue des sons, la musique. || 3° Il sedit des articulations d'une langue. En vain vous me frappez d'un son mélodieux, Si le terme est impropre, ou le tour vicieux, *BOU.* *Art p.* I. Fuyez des mauvais sons le concours odieux, *id.* *ib.* La, plus d'un bourg fameux par son antique nom Vient offrir à l'oreille un agréable son, *id.* *Ép.* IV. C'est un défaut qu'un même son soit représenté par plusieurs caractères différents, *DUMARS.* *Eur.* t. IV, p. 429. Il [l'abbé de Dangeau] s'occupait surtout très-longtemps du soin délicat et pénible de faire l'énumération exacte des sons de notre langue, *N'ALEMB.* *Dangeau*, chap. 3. || Ne faire aucun son, ne pas être prononcée, en parlant d'une lettre. Nous prononçons l's de quatre diverses manières : tantôt nous l'aspirons comme en ces mots *peste, chaste*; tantôt elle allonge la syllabe, comme en ceux-ci *paste, teste*; tantôt elle ne fait aucun son, comme à *estblour, esbranler, il estoit*; et tantôt elle se prononce comme un *z*, comme à *présider, présumer, Théd.* de *P. Corneille*, édit. de 1682, *Préface*. || 4° Terme de médecine. En pléssimétrie, son fémoral, la matité absolue, comme celle que donne la percussion de la cuisse. || Son humorique, celui qui donne une cavité remplie d'humour. || Son intestinal, celui que rend l'intestin contenant des gaz. || Son jécoral, la matité du foie. || Proverbe. Qui n'entend qu'une cloche n'entend qu'un son, il faut entendre les deux adversaires.

— HIST. XII^e s. Mil grailles [trompettes] sonent, moult en sont clair li son, *Ronc.* p. 74. Et li douz sons de ruissel sor gravele, *Couci*, XVIII. Jo oï jà le sun de grant pluic, *Rois*, p. 318. || XIII^e s. Amis, riens ne m'i vait, sons, note ne estive [instrument de musique]; Quant [je] ne vous puis veoir, [je] n'ai talent que plus vive, *AUDEFF.* *le BAST.* *Romancero*, p. 44. Que on ne l'esveillast pas du son d'un tabur [tambour], *Berte*, XLI. Et chantoient et sons et lais, Et sonoient timbres et tabors, *Ren.* 13488. || XV^e s. Le Begue de Villaines, qui estoit toujours en doute et en soing de son fait et en cremeur de tout perdre, ouit, ce luy sembla, le son de passer sur le pavement; si dit : j'ay ouï gens, sachons quels ils sont, *FROISS.* I, p. 338, dans *LACURNE*. || XVI^e s. Les Parthes ne s'incitent pas à combatre par le son des cornets ny des trompettes et clairons, *AMYOT, Crassus*, 44.

— ETYM. Prov. *son*, so; catal. *so*; esp. *son*; portug. *son*; ital. *suono*; du lat. *sonus*; comparez le gaél. *soin*, *sian*; kimry, *sain*; sanscrit, *svana*.

† SONAT (so-na), s. m. Peau de mouton passée à la mégie.

SONATE (so-na-ti), s. f. Pièce de musique instrumentale composée de deux, trois ou, plus ordinairement, de quatre morceaux d'un caractère et d'un mouvement différents. La sonate est la forme classique et bien dessinée de la grande composition instrumentale; les quatuors, quintettes, sextuors, septuors, etc. sont des sonates pour quatre, cinq, six, sept instruments solos; la symphonie est une sonate pour tous les instruments d'orchestre, les instruments à cordes pouvant être multipliés autant qu'on le veut; les autres ayant souvent deux parties. La sonate, pour un instrument seul ou pour plusieurs réunis, est une sorte de symphonie; son nom vient de *suonare*, qui signifie jouer d'un ou de plusieurs instruments; ce mot ne s'appliquait autrefois qu'aux instruments à cordes ou à vent; en parlant des instruments à clavier, on disait *toccare*, d'où l'on avait fait *tocatta*, qui signifie une pièce à toucher; depuis vers un siècle, sonate se dit de toutes les pièces de ce genre, pour quelque instrument que ce soit, *FÉTIS, Musique*, II, 48. Les grandes sonates de Beethoven serviront d'échelle métrique pour mesurer le développement de notre intelligence musicale, *BERLIOZ, À travers chants*, p. 64. || La sonate ne peut pas être appréciée par tout le monde; de là cette boutade : Toute cette musique purement instru-

mentale, sans dessein et sans objet, ne parle ni à l'esprit ni à l'âme, et mérite qu'on lui demande avec Fontenelle : sonate, que me veux-tu? *D'ALEMB.* *Œuv.* t. III, p. 403. || Par extension. On voit accourir de savants artistes [oiseaux] avec des sonates merveilleuses, *CHATEAUBR.* *Gén.* I, v, 5.

— ETYM. Ital. *sonata*, qui est le participe passif de *sonare* : chose jouée sur un instrument.

† SONATINE (so-na-ti-ni), s. f. Petite sonate.

SONDAGE (son-da-j'), s. m. Action de sonder, de percer le sol avec une sonde. Le sondage est employé pour reconnaître la nature du sous-sol, provoquer la formation d'une source, ou procurer à l'eau superficielle une issue. || Sondage à la corde, sondage chinois, celui qui se fait au moyen d'un mouton fixé à une corde, à l'aide de laquelle on le soulève, et qu'on laisse retomber.

— ETYM. *Sonder*. On a dit au XVI^e siècle *sondement*.

SONDE (son-d'), s. f. || 1° Instrument qui consiste en un plomb mis au bout d'une cordelette ou ligne, et dont on se sert pour sonder la profondeur de la mer, d'une rivière, etc.; sur mer, la cordelette est partagée en brasses. On graisse le bout de la sonde pour savoir si le fond est sable ou rocher. Les volcans anciennement submergés avec les contrées qui les portaient, excitent sous les eaux des tempêtes si terribles, que, dans une de ces tourmentes arrivées aux Açores, le suif des sondes se fondait par la chaleur du fond de la mer, *BUFF.* *Add. th. terre, Œuv.* t. XIII, p. 416. À une heure et demie après minuit, la sonde ayant donné trente-trois brasses... *BOUGAINV.* *Voy.* t. I, p. 456. || Aller à la sonde, naviguer la sonde à la main et en interrogeant le fond de la mer à de très-courts intervalles de temps. || Fig. Aller la sonde à la main, procéder dans les affaires avec prudence et lenteur. Je crus devoir conjurer Chamillard de modérer sa confiance, de marcher la sonde à la main, *ST-SIM.* 199, 454. Le régent convint que la sonde à la main sur les matières présentes était le meilleur parti, *m.* 508, 499.

|| Jeter la sonde, la laisser tomber dans l'eau pour en connaître la profondeur. || Fig. Il ne faut pas toujours laisser tomber la sonde dans les abîmes du cœur, *CHATEAUBR.* *Gén.* II, III, 4. || 2° Terme de marine. Action de sonder. || Être sur la sonde, arriver, en revenant de la haute mer, dans un parage où le plomb de sonde, attaché à une ligne de cent brasses, peut atteindre le fond et le reconnaître. || Chercher la sonde, c'est ce qu'on fait avec la sonde avant d'être sur la sonde. || Ce que la sonde ramène. || Sondes d'une carte, chiffres qui indiquent la profondeur de la mer. || Sondes d'un parage, la partie de ce parage où l'on dirige sa route par la sonde. Ce canal qu'il [un commandant de la flotte française à la bataille de 1304] va examiner, il n'en prend point les sondes, il y laisse engager le combat, sans savoir quelle est sa profondeur à marée basse, *LEGRAND D'AUSSY, Instit. Mém. sc. mor. et pol.* t. II, p. 327. || La sonde de pompe, tige marquée par pouces, qui sert à faire connaître la quantité d'eau qui est à fond de cale, la quantité d'eau que fait le navire. || Faire la sonde, se dit de la baleine qui plonge pour se dérober. L'officier de pêche doit, quand elle [la baleine] fait la sonde, observer la direction que prend la queue... après 35 ou 40 minutes de sonde, elle va venir soufler denouveau, *J. NOUGARET, Monit. univ.* 20 août 1868, p. 212, 3^e col. || 3° Espèce de tarière qu'on enfonce en terre pour reconnaître les terrains, creuser les puits artésiens, rechercher la présence ou la qualité des mines, etc. Lorsque les mineurs qui les cherchent, percent avec la sonde la couche d'argile qui les recouvre, ces sources jaillissent avec une grande force, *A. BRONGNIART, Traité de min.* t. I, p. 426, dans *POUGENS*. || 4° Instruments qu'on enfonce dans un jambon, un fromage, pour en connaître la qualité. || 5° Dans les sucreries, instrument consistant en un corps de pompe ou cylindre en cuivre, et présentant à l'extérieur une entrée conique; il est destiné à prendre des preuves du sirop en ébullition. || 6° Sonde à nonius ou à vernier, instrument employé dans l'artillerie pour mesurer l'épaisseur des projectiles creux au culot. || 7° Terme de chirurgie. Instrument pour examiner l'état des plaies et y pratiquer certaines opérations. Je saurai si votre philosophie ne s'est point émue à l'aspect de la sonde et du rasoir, *BALZ.* liv. V, lett. 23. || Fig. Porter la sonde en un courage, sonder un cœur. Ami, ne porte plus la sonde en mon courage, *CORN.* *Clit.* III, 5. || Sonde cannelée, instrument qui sert à guider sans déviation la pointe des instruments

tranchants au milieu des organes. || Sonde à panaris, petite sonde cannelée, très-fine et sans plaque, assez mince pour être introduite dans les parties les plus serrées. || Sonde brisée, long stylet droit composé de deux parties qui se vissent à volonté au bout l'une de l'autre; elle est bouchonnée à l'une de ses extrémités et percée d'un chas à l'autre. || Sondes creuses, sondes destinées à pénétrer dans les réservoirs, pour évacuer des liquides qui s'y trouvent accumulés. || Instrument qui sert à pratiquer le cathétérisme. Toutes les fois qu'une sonde séjourne trop longtemps dans la vessie, elle se recouvre d'une croûte terreuse, THENARD, *Traité de chim.* t. III, p. 600, dans PUGENS. || Sondes de caoutchouc, sondes flexibles, sondes de gomme élastique, celles qui sont formées d'un tissu de soie recouvert d'huile de lin mélangée à la litharge; on les remplace aujourd'hui par d'autres faites exclusivement avec le caoutchouc vulcanisé. || Sonde d'Anel, stylet d'argent très-fin, en forme d'algène à l'une de ses extrémités, dont on se sert pour sonder les points lacrymaux. || Sondes de la trompe d'Eustache, sondes de gomme élastique ou d'argent pourvues d'un petit mandrin, avec lesquelles on pénètre dans la trompe d'Eustache. || Sonde à dard, instrument employé dans l'opération de la cystotomie sus-pubienne. || Sonde œsophagienne, sonde creuse qu'on introduit dans l'œsophage, pour faire pénétrer des substances dans l'estomac. || Terme de vétérinaire. Sonde ou poussoir, sorte de longue tige destinée à repousser les corps étrangers arrêtés dans l'œsophage. || 8° Tige en fer emmanchée de bois dont se servent les commis préposés, aux barrières, à la visite des voitures chargées, pour reconnaître si elles ne contiennent pas de la contrebande. || 9° Terme de plombier. Instrument pour enlever ou précipiter les ordures qui engorgent les tuyaux de descente. || Terme de fontainier. Instrument pour déboucher les tuyaux de conduite. || 10° Aiguille dont l'éventailiste se sert pour ouvrir le papier dans son épaisseur, afin d'y insérer les branches de l'éventail.

— HIST. XVI^e s. On vit la mer trouble, et on jetta la sonde, *Journ. de J. Parmentier*, dans JAL.

— ETYM. VOY. SONDER; esp. et portug. *sonda*.

SONDÉ, FE (son-dé, dé), *part. passé* de sonder. || 1° Reconnu par la sonde. Un gué sondé avec soin. || 2° Terme de chirurgie. Examiné avec la sonde. Une plaie sondée par une main habile. || Fig. Les plaies du cœur peuvent être sondées jusqu'au fond, BOSS. *la Vallière*. || À qui on a introduit une sonde dans la vessie. Sondé par le chirurgien pour une rétention d'urine.

SONDER (son-dé), v. a. || 1° Reconnaitre par le moyen d'un plomb attaché au bout d'une corde, la profondeur d'une eau dont on ne peut voir le fond. Sonder une rivière, le rivage, la côte. Il n'y avait point de passage difficile qu'il [Pierre le Grand] n'eût sondé lui-même, depuis le fond du golfe de Bothnie jusqu'à l'Océan, VOLT. *Charles XII*, 7. || Terme de marine. Sonder une pumpe, s'assurer combien il existe d'eau à son pied dans la cale. || Fig. Sonder le gué dans une affaire, tâcher de connaître s'il n'y a point de danger, et de quelle façon il faudra s'y prendre. || 2° Reconnaitre les diverses couches d'un terrain à l'aide de la sonde. Si les rois d'Égypte, au lieu d'avoir fait des pyramides et élevé d'aussi fastueux monuments, eussent fait la même dépense pour sonder la terre et y faire une profonde excavation, comme d'une lieue de profondeur... BUFF. *Hist. nat. Preuv. th. terre*, *Œuvr.* t. II, p. 45. || Fig. Sonder le terrain, examiner soigneusement une affaire avant de l'entreprendre; regarder d'un oeil pénétrant. Mon maître, qui m'attend au cabaret prochain, m'envoie ici devant pour sonder le terrain, REGNARD, *Fol. am.* I, 5. || 3° Introduire un instrument fait exprès dans certaines choses, pour en connaître la nature, la qualité. Sonder un fromage, un jambon. Sonder une charretée de foin pour savoir si elle ne renferme pas de contrebande. || On dit à peu près dans le même sens : sonder une poutre, un bâtiment, une pièce de monnaie. || Terme de menuiserie. Sonder le bois, découvrir les planches sur le plat avec la demi-varlope, pour voir si elles sont d'une belle couleur. || Frapper sur un objet pour juger de son état. || 4° Terme de chirurgie. Reconnaitre l'état d'une plaie, en y introduisant une sonde. Le premier [médecin], ayant sondé ses plaies [d'un patient], les juge mortelles, PASC. *Prov.* II. || Introduire une sonde dans quelque cavité naturelle, pour en reconnaître

l'état, ou pour en faire sortir un liquide accumulé. || Particulièrement. Sonder un malade, introduire une sonde dans la vessie, soit pour reconnaître si le malade a la pierre, soit pour faire sortir l'urine retenue par quelque empêchement. || Absolument. Ce chirurgien n'a pas la main rude, il sonde doucement. || 5° Fig. Porter comme une sonde en quelqu'un, essayer de découvrir quelles sont ses dispositions. Monsieur, laissez-moi faire, je m'en vais la sonder un peu, MOL. *Am. méd.* I, 3. Enfin, j'ai voulu vous parler pour m'aider à sonder mon père sur les sentiments où je suis, M. L'AV. I, 2. Ce n'est pas vivre avec eux [les hommes] que de les voir en public... il est question de les voir en particulier... de les tâter de tous côtés et de les sonder pour découvrir leurs maximes, FÉN. *Tél.* XXIV. Ce prélat voulut voir M. Sauveur; il le tourna sur plusieurs matières de physique, le sonda, et le connut bien, FONTEN. *Sauveur*. || Il se dit aussi des choses. Sondez ses sentiments, et réglez-vous sur eux, CORN. *Tite et Bérén.* IV, 4. Dieu, qui sonde les cœurs, BOSS. *Sermons, Soumission*, 3. || [Valentinien] sonda les esprits des gens de guerre, FLÉCH. *Hist. de Théodose*, I, 22. Publiens les exemples de sa charité [de Mme d'Alguillon], et n'en sondons pas les mystères, M. Mme d'Alguillon. Entrez, si vous le voulez, de sonder le fond de cet abîme des jugements divins, FÉN. t. III, p. 274. Misérable mortel, si je ne puis sonder ma propre intelligence, si je ne puis savoir ce qui m'anime, comment connaîtrai-je l'intelligence ineffable qui préside visiblement à la nature entière? VOLT. *Phil. ignor.* 47. || Sonder un bois, chercher s'il ne renferme pas d'ennemis. Il [Napoléon] marchait lentement... faisant sonder devant lui les bois et les ravins, SÉUR. *Hist. de Nap.* VIII, 4. || 6° V. n. S'enfoncer dans la mer, en parlant de la baleine. Dès qu'elle est harponnée, la baleine sonde avec une vitesse de quinze à dix-sept nœuds, J. NOUGARET, *Monit. univ.* 20 août 1868, p. 4212, 4^e col. || 7° Se sonder, v. refl. Pratiquer sur soi-même l'opération du cathétérisme, s'introduire une sonde dans la vessie. Ce malade a une rétention d'urine, il a appris à se sonder. || 8° Fig. Reconnaitre quelles sont les dispositions où l'on est. Il faut... Se sonder, s'exercer, avant que s'employer, RÉGNIER, *Sat.* I. Il faut s'instruire et se sonder soi-même, S'interroger... VOLT. *Pauvre diable*.

— HIST. XVI^e s. Cinq ou six chirurgiens des plus experts de France firent toute diligence et devoir de approfondir la playe [de Henri II blessé dans le tournois], et sondre l'endroit du cerveau où les esquilles du tronsson de la lance pouvoient avoir donné, CARLOIX, VII, 28. Themistocles voulant sonder quelle seroit l'opinion d'Aristides, AMYOT, *Arist.* 24. Quand ils sonderent le guay, ils trouverent qu'il estoit impossible de la guayer [une rivière], M. *Pyrrhus*, 3. Si c'est un sujet que je n'entende point, à cela mesme je l'essaye [mon jugement], sondant le gué de bien loin, MONT. I, 375. Se voir destailier en pièces, et arracher une balle d'entre les os, se souffrir recoudre, cauteriser et sonder... M. I, 302.

— ETYM. Origine incertaine. Diez admet que, si *sombrier* est pour *so-ombrar* [sous ombre], *sonder* est pour *so-ondar* [sous onde], étymologie fortifiée peut-être par le sens du n° 6.

SONDEUR (son-deur), s. m. || 1° Celui qui sonde. Fontainier, sondeur et foreur de puits artésiens, *Tarif des patentes*, 1858. || 2° Terme de marine. Instrument pour sonder. || 3° Celui qui cherche, fouille. En pénétrant dans ce cabinet, fausse cachette masquant la véritable, les sondeurs devaient se croire arrivés à leur but, TH. GAUTIER, *Journ. offic.* 14 août 1874.

— ETYM. *Sonder*.

SONGE (son-j'), s. m. || 1° Opérations irrationnelles des facultés intellectuelles en partie éveillées chez une personne qui dort. Un songe en notre esprit passe pour ridicule, il ne nous laisse espoir, ni crainte, ni scrupule; Mais il passe dans Rome avec autorité Pour fidèle miroir de la fatalité, CORN. *Poly.* I, 3. Je sais ce qu'est un songe et le peu de croyance qu'un homme doit donner à son extravagance, Qui d'un amas confus des vapeurs de la nuit forme de vains objets que le réveil détruit, M. *Poly.* I, 4. N'est-ce pas à Dieu qu'il appartient de donner l'interprétation des songes? saci, *Bible, Genèse*, XI, 8. Mon songe m'est échappé de la mémoire, M. *ib.* *Daniel*, II, 5. 1^{er} médecin: Faites-vous des songes? — Pourceaugnac: Quelquefois. — 4^{er} médecin: De quelle nature sont-ils? — Pourc.: De la nature des songes; quelle diable de

conversation est-ce là? MOL. *Pourc.* I, 44. Que quitte-t-on en quittant le monde? ce que quitte celui qui, à son réveil, sort d'un songe plein d'inquiétudes? BOSS. *Sermons, Oblig. de l'état relig.* 4. Ce fut un songe admirable, de ceux que Dieu même fait venir du ciel par le ministère des anges, dont les images sont si nettes et si démolées, M. *Anne de Gonz.* La voilà donc, Giroit, cette hydre épouvantable que m'a fait voir un songe, hélas! trop véritable! BOIL. *Lutr.* IV. C'est une chose assez ordinaire à certaines personnes d'avoir, la nuit, des songes assez vifs pour s'en ressouvenir exactement lorsqu'ils sont réveillés, MALEBR. *Rech. vér.* II, 3, ch. dern. Un songe (me devrais-je inquiéter d'un songe?) Entretien dans mon cœur à un chagrin qui le rouge, RAC. *Athal.* II, 5. La postérité éclairée pourra-t-elle le croire? on a fait pendant plus de mille ans une étude sérieuse de l'intelligence des songes, VOLT. *Dict. phil. Figure*. Les songes sont une grande partie de l'histoire ancienne, ainsi que les oracles, M. *ib.* *Sonnambules*. Dans un de mes rêves je soupais avec M. Toulon, qui faisait les paroles et la musique des vers qu'il nous chantait; je lui fis ces quatre vers dans mon songe: Mon cher Toulon, que tu m'enchantes Par la douceur de tes accents! Que tes vers sont doux et coulants: Tu les fais comme tu les chantes, M. *ib.* *Sonnambules*, IV. Ce songe est beau [dans les Horaces], en ce qu'il alarme un esprit rassuré par un oracle; je remarquerai ici qu'en général un songe ainsi qu'un oracle doit servir au nœud de la pièce: tel est le songe admirable d'Athalie, M. *Comm. Corn. Rem. Hor.* I, 3. Je sais bien qu'un songe n'amène pas un événement; mais j'ai toujours peur que l'événement n'arrive à sa suite, J. J. ROUSS. *Héloïse*, VI, 2. Nos songes sont souvent des délateurs secrets, De nos vœux les plus sourds confidentis indiscrets, DUCIS, *Macbeth*, III, 4. Les songes de tes nuits sont plus purs que le jour, A. DE MUSSET, *Rolla*. || Fig. Alors on dit [dans les brusques changements]: il me semble que je rêve; car la vie est un songe un peu moins inconstant [que le songe ordinaire], PASC. *Pens.* III, 44, édit. HAVET. || Il me semble que c'est un songe, que j'ai fait un songe, ou fig. c'est un songe, se dit pour exprimer ce que qui est arrivé ne paraît plus une réalité. Tout ce qui s'est passé n'est qu'un songe pour moi, RAC. *Théb.* V, 4. Tout ce que Termosiris m'avait prédit, et tout ce que j'avais entendu dans la caverne, ne me paraissait plus qu'un songe, M. *Tél.* II. || Fig. Est-ce un songe? n'est-ce point un songe? se dit pour exprimer qu'on croit à peine ce qu'on voit, ce qu'on entend. Veillé-je? ou n'est-ce point un songe? RAC. *Iphig.* II, 7. Est-ce un songe? et mes yeux ne m'ont-ils point trompée? M. *Bajaz.* III, 6. || 2° Fig. Fictions comparées à un songe auquel on se livre tout éveillé. Et, fabuleux chrétiens, n'allons point, dans nos songes, Du Dieu de vérité faire un Dieu de mensonges, BOIL. *Art p.* III. Il faut avoir absolument la tête vide pour faire des songes aussi creux, MIRABEAU, *Lett. orig.* t. III, p. 452. Qu'un songe au ciel m'enlève; Que, plein d'ombre et d'amour, jamais il ne s'achève, Et que la nuit je rêve À mon rêve du jour! V. HUGO, *Odes*, V, 25. || Faire de beaux songes, concevoir des espérances chimériques. L'on fait, dans la vie, de si beaux songes, que c'est souvent perdre tout son bonheur que de s'apercevoir que ce sont des songes, COMTE DE CAYLUS, *Acad. de ces dames, Œuvr.* t. XII, p. 92, dans PUGENS. || 3° Souvenir qui a laissé peu d'impression. Je vous rappelle un songe effacé de votre âme, RAC. *Mithr.* I, 2. || 4° Fig. Ce qui n'a pas plus de solidité, de réalité qu'un songe. Ma gloire n'est qu'un songe et ma grandeur qu'une ombre, TRISTAN, *Marianne*, I, 3. Mais, à bien regarder ceus [les maux] où le ciel me plonge, Les vôtres auprès d'eux vous sembleront un songe, CORN. *Hor.* III, 4. Elle vous dit par ma bouche que la grandeur est un songe, la joie une erreur, la jeunesse une fleur qui tombe, et la santé un non trompeur, BOSS. *Mar.-Thér.* Voilà par quels plaisirs nous tâchons d'abréger le songe de la vie! MAINTENON, *Lett. à Mme des Ursins*, 17 sept. 1714. Tu n'étais qu'un philosophe chimérique; ta république n'était qu'un beau songe, FÉN. *Dial. des morts anc.* (Platon, *Denis le Tyran*). Ce qui fait la surprise et le désespoir du pécheur au lit de la mort, c'est de voir que le monde, en qui il avait mis toute sa confiance, n'est rien, n'est qu'un songe qui s'évanouit et qui lui échappe, MASS. *Avent, Mort du péch.* La vie n'est qu'un songe; nous voudrions bien, votre sœur et moi, rêver avec vous, VOLT. *Lett. Mme de Fontaine*, 3 janv. 1750. || 5° Fig. Ce qui occupe l'esprit, sans avoir

— ETYM. Wallon, *songt*; Berry, *sunger*, *chonger*; bourg. *sogeai*; prov. *sojnar*, *sojnar*, *sompnar*, *sompniar*; cat. *somiar*; esp. *soñar*; port. *sonhar*; ital. *sognare*; du lat. *somniare*, qui vient de *somnium*, songe. Dans *songer* il y a deux sens : faire un songe, et penser à; le second de ces sens peut sans doute provenir du premier; mais il y a eu aussi une influence de *songe* au sens de soin : XII^e s. Par com grant songe l'om doit enquerre les pechiez, *Job*, p. 544.

† **SONGERIE** (son-je-rie), s. f. État de celui qui se laisse aller à songer. Cette musique berçait si bien mes songeries.... THEURIET, *Revue des Deux-Mondes*, oct. 1869, p. 877.

SONGEUR (son-jeur), s. m. || 1^o Celui qui songe, qui fait des songes. Jadis certain Mogol vit en songe... Le même songeur vit en une autre contrée Un hermite entouré de feu, LA FONT. *Fabl.* XI, 4. Il est dit dans le chapitre 43 du Deutéronome, que le songeur de songes doit être mis à mort dans certains cas, VOLT. *Phil. Bible expl. Gen.* Tous les songeurs ne sont pas endormis, CARRACCIOLI, *Lett. réer. et mor.* t. 1, p. 449, dans PUGENS. || 2^o Particulièrement, dans le style biblique, celui qui raconte ses songes, en parlant de Joseph, fils de Jacob. Voici notre songeur qui vient; allons, tuons-le, et le jetons dans une vieille citerne, ROLLIN, *Traité des Ét.* v, 2^e part. II, 4. || 3^o Fig. et familièrement. Homme accoutumé à rêver, à former des projets chimériques. || Proverbe. Il est logé chez Guillot le songeur, se dit d'un homme qui a quelque fâcheuse affaire, et qui a sujet d'y penser beaucoup. Bref, il en est logé chez Guillot le songeur, COURVAL, *Satires*, p. 458, dans PUGENS. Le gazetier est logé chez Guillot le songeur, GUI PATIN, *Nouv. lett.* t. 1, p. 7, dans PUGENS. || Adjectivement. Esprits actifs, quoique songeurs, qui ne peuvent se reposer que sur des vérités solides, ni être heureux que par le beau, JOUBERT, *Pensées*, Titre 7.

— HIST. XVI^e s. À la venue de Panurge, dist Pantagruel : Voyez-ci notre songeur. Ceste parole, dist Epistemon, jadis cousta bon et fut cherement vendue es enfans de Jacob. Adonc, dist Panurge, j'en suis bien chez Guillot le songeur, RAB. III, 44.

— ETYM. *Songer*; provenç. *somniador*; espagn. *soñador*; ital. *sognatore*. Le picard dit *songeard* pour pensif.

SONICA (so-ni-ka), adv. || 1^o Terme de jeu de la bassette. Se dit d'une carte qui vient en gain ou en perte le plus tôt qu'elle puisse venir. || 2^o Fig. À point nommé, justement, précisément. En étrences, sonica, Votre bonté coutumière Me fait présent de moka Pour toute l'année entière, *Chanson de Piron à Mme Geoffrin*, dans GRIMM, *Corresp.* t. 1, p. 382. L'avis que cette résolution sera mise à exécution sonica, si l'on ne reçoit bien vite une réponse satisfaisante à la lettre.... J. J. ROUSS. 2^e dial. L'aventure de Merlin m'abat l'esprit, au point que je n'ai ni la force de vous répondre sonica sur les projets pour rattraper mon argent, ni celle de rien composer, GALIANI, *Corresp.* 7 juill. 1770.

— ETYM. Origine inconnue.

† **SONIPÈDE** (so-ni-pè-d'), adj. Terme de zoologie. Qui fait du bruit en marchant.

— ETYM. Lat. *sonipes*, de *sonus*, son, et *pes*, pied.

SONNA (so-nna), s. f. Recueil des dits et faits de Mahomet, occupant le second rang après le Coran.

— ETYM. Arabe, *sunnat*.

SONNAILLE (so-nâ-llé), ll mouillées, et non sonâ-ye), s. f. Clochette qu'on attache au cou des bestiaux ou bêtes de somme. Les bêtes de somme paraissent supporter plus volontiers la fatigue, lorsqu'on les accompagne avec des instruments; c'est pour la même raison qu'on leur attache des clochettes ou sonnailles, BUFF. *De l'ouïe*. Leur vêtement [des nègres] consiste en une espèce de tablier fait d'écorce d'arbre et quelques peaux de singe, qu'ils portent par-dessus ce tablier; ils attachent à ces peaux des sonnailles semblables à celles que portent nos mulets m. *Hist. nat. hom.* *Euv.* t. v, p. 136.

— HIST. XV^e s. Ung sonnau propre, dont ils sonnoient ainsi que par nuit est propice, DU CANGE, *sonailla*. || XVI^e s. Il n'y eut nul qui osast attacher la sonnaille au col du chat, BONIVARD, *Chr. de Genève*, III, 7.

— ETYM. *Sonner*; provenç. *sonalh*, *sonail*; ital. *sonaglio*.

1. **SONNAILLER** (so-nâ-llé), ll mouillées, et non sonâ-yé), s. m. L'animal qui, dans un troupeau, va le premier avec la clochette au cou.

— HIST. XVI^e s. Mouton sonnailier, COTGRAVE.

— ETYM. *Sonnaille*.

2. **SONNAILLER** (so-nâ-llé), ll mouillées, et non sonâ-yé), v. n. Terme familier. Sonner souvent et sans besoin. || Il se conjugue avec l'auxiliaire avoir.

— ETYM. *Sonnaille*.

SONNANT, **ANTE** (so-nan, nan-t'), adj. || 1^o Qui rend un son clair et distinct. La peur, l'airain sonnante, dans nos temples sacrés [pendant un orage] Font entrer à grands flots les peuples égarés, ST-LAMBERT, *Saisons*, Été. Quel bruit s'est élevé? la trompette sonnante A retenti de tous côtés, GILB. *le Jugem. dern.* || Horloge, montre sonnante, horloge, montre qui sonne les heures. Le khalife Haroum-al-Raschid lui envoya [à Charlemagne] des présents, parmi lesquels une horloge sonnante, v. NURUV, *Hist. de Fr. moy. âge*. || À l'heure sonnante, à l'heure précise. J'y cours midi sonnante, BOIL. *Sat.* III. Quoi! le pardon sonnante te renouve en ces lieux! m. *Lutr.* II. || Espèces sonnantes, monnaie d'oret d'argent. Payer en espèces sonnantes. Son vainqueur le mit à rançon. Elle fut en sonnante espèce, VOLT. *les Trois manières*. || Par extension, vers sonnants, vers qui satisfont l'oreille. En seize mille vers bien sonnants, bien complés, Plus n'en apprend l'Iliade divine, LAMOTTE, *Fabl.* IV, 4. || 2^o Mal sonnante, voy. MALSONNANT. || 3^o S. m. Espèce de crapaud.

SONNÉ, **ÉE** (so-né, née), part. passé de sonner. || 1^o Annoncé par le son des cloches. Messe sonnée. || Proverbe. Matines bien sonnées sont à demi dites. || 2^o Il se dit de l'heure marquée par le son de la cloche. Il est trois heures sonnées. Et déjà tout confus, tenant midi sonné, BOIL. *Lutr.* IV. || Fig. Son heure était sonnée, le moment de mourir était arrivé pour lui. || Fig. Il se dit d'un laps de temps révolu, d'une date qui est accomplie. Il a cinquante ans sonnés. Le bon cardinal [de Retz] m'a écrit, et me mande que la Saint-Martin est sonnée, SÉV. 20 nov. 1675.

SONNER (so-né), v. n. || 1^o Rendre un son. Les cloches sonnent. Ce tonneau sonne creux. Il marchait d'un pas relevé, Et faisait sonner sa sonnette, LA FONT. *Fabl.* I, 4. Chères sœurs, n'entendez-vous pas Des cruels Tyriens la trompette qui sonne? RAC. *Athal.* IV, 6. Partout en même temps la trompette a sonné, m. *ib.* v, 6. Le son de sa voix était net, plein, bien timbré, une voix de basse étoffée et mordante, qui remplissait l'oreille et sonnait au cœur, J. J. ROUSS. dans LAVEAUX. || Faire sonner une montre, se dit d'une montre à répétition dont on pousse le ressort et qui marque les heures par les sons. Alors Sainville, pour toute réponse, tira sa montre et la fit sonner, GENLIS, *Vœux témér.* t. III, p. 63, dans PUGENS. || Sonner le fêlé, se dit d'un vase que l'on frappe et dont le son indique une fêlure. || Faire sonner une pièce de monnaie pour juger si elle est bonne. || 2^o Sonner du cor, de la trompette, de la trompe, faire rendre des sons à ces instruments. Alors les sept anges qui avaient les sept trompettes se préparèrent à en sonner, SACI, *Bibl. St Jean, Apocal.* VIII, 6. || Absolument. Ces piqueurs sonnent bien, sonnent mal. || 3^o Il se dit du son que produisent les lettres, les mots, etc. L'r sonne dans mer. Je n'entends qu'erre partout, en supposant qu'on ne fera pas mal à propos et contre l'usage sonner les s d'airs et de mers, où elles ne sont que signes de pluriel, M'OLIVET, *Prosod. franç.* II, 2. || Faire sonner une lettre, la faire entendre avec tout le son qui lui appartient. || Ne pas faire sonner une lettre, ne pas la faire entendre, ou ne la faire entendre que faiblement. || Ce mot sonne bien à l'oreille; le son en est agréable. Olympie sonne mieux à l'oreille que la ville de Rehéboth, VOLT. *Mœurs, Déluge*. || Ce vers, cette stance, cette période sonne bien, sonne mal à l'oreille, l'arrangement des paroles y est harmonieux, n'y est pas harmonieux. || Fig. Cette action sonne bien, ne sonne pas bien, sonne mal dans le monde, elle est bien, mal reçue du public. || Fig. Cela sonne mal, se dit d'un acte qui n'a pas bonne apparence. Une jeunesse comme vous, vendre comme ça toutes ses nippes et en cachette, ça sonne mal, GENLIS, *Théât d'éduc. la Lingère*, I, 2. || Faire sonner un mot, le prononcer avec emphase. Étaler force mots qu'elles n'entendent pas; Faire sonner Lamboy, Jean de Vert et Galas, CORN. *Ment.* I, 6. || Faire sonner signifie aussi appuyer sur, parler de. Est-ce un sujet pourquoi Vous fassiez sonner vos mérites? LA FONT. *Fabl.* IV, 3. Il a bien fallu faire sonner le nom de miracle, BOSS. *Var.* 9. Ce diable de marquis qui s'en va, d'importance, Faire sonner partout son manque de finance,

TH. CORN. *Comtesse d'Orgueil*, I, 4. Mme la duchesse fit bien sonner la pauvreté de ses filles, ST-SIM. 262, 7. || Faire sonner signifie enfin répéter à haute voix. Chimène : De qui peux-tu savoir ces nouvelles étranges? — Elviro : Du peuple qui partout fait sonner ses louanges. Le nomme de sa joie et l'objet et l'auteur, Son ange tutélaire et son libérateur, CORN. *Cid*, IV, 4. || Faire bien sonner, faire sonner haut, bien haut, vanter à l'excès, faire beaucoup valoir. Elle fait bien sonner ce grand amour de mère, CORN. *Rodog.* II, 4. Certes, vous vous targuez d'un bien faible avantage, Et vous faites sonner terriblement votre âge, MOL. *Mis.* III, 6. Je sais qu'on fait sonner très-haut deux grands avantages en faveur de l'éducation des collèges, la société et l'émulation, D'ALEMB. *Euv.* t. III, p. 474. || 4^o Être indiqué, annoncé par quelque son. Les vêpres sonnent à la paroisse. Adieu, ma chère enfant, voilà complies qui sonnent, SÉV. 209. Dès que midi était sonné, m. 577. Si l'heure eût sonné tandis qu'il lisait sa phrase, il eût fermé le livre sans achever, J. J. ROUSS. *Conf.* VII. Sa mort sonne; une... deux... c'est l'instant de frapper, DUCIS, *Macbeth*, v, 7. || 5^o Terme de musique. Sonner sur la basse, se dit d'une note qui entre dans l'accord et fait partie de l'harmonie, à la différence des notes de passage. || 6^o V. a. Tirer du son d'une cloche, d'une sonnette, etc. Sonner les cloches, le tocsin, etc. On ne marchande pas un couvercle de marmite, sans l'avoir sonné pour connaître si le métal est bon, RÉN. *Diog.* || Sonner la cloche, c'est faire que le battant frappe des deux côtés (comparez CORTER). || 7^o Annoncer quelque office de l'église par le son des cloches. Sonner la messe, les vêpres, le sermon. Sonner un baptême. Sonner le premier coup, le dernier coup de matines, ou, simplement, sonner le premier, sonner le dernier. || Absolument. Sonner pour les morts. || Par extension. Le signal? — Un tocsin sonnait la mort des traitres, M. J. CHÉN. *Charles IX*, II, 4. Aux accents de l'airain sonnait les homicides, m. *ib.* v, 2. || 8^o Dans les omnibus, sonner un voyageur, indiquer sur le caudran, en le faisant sonner, qu'un voyageur a monté. || 9^o Terme de musique. Sonner un ton, un accord, le faire entendre. || Sonner s'est dit des airs de danse que l'on joue. Cela eût duré trop longtemps, si les violons n'eussent vite sonné une sarabande si gaie, que tout le monde se leva aussi joyeux que si de rien n'eût été, VOLT. *Lett.* 40. || 10^o Terme de chasse. Il se dit des différentes manières de sonner du cor, de la trompe. Sonner le laisser-courre. Sonner du gros ton, sonner du grêle. En chasse! le maître en personne Sonne, v. HUGO, *Ball.* 44. || Sonner un ou deux mots, donner un ou deux tons prolongés avec le cor. || Absolument. Faire retirer les chiens. || 11^o Terme de guerre. Donner avec la trompette différents signaux. Sonner le boute-selle. Sonner la retraite. Comme il sonna la charge, il sonna la victoire, LA FONT. *Fabl.* II, 9. || Sonner à cheval, sonner pour faire monter à cheval la cavalerie. || Fig. Il est temps de sonner la retraite, il est temps de se retirer des affaires, du monde. || 12^o Terme de marine. Sonner le quart, avertir de venir faire le quart. || 13^o Sonner ses gens, agiter une sonnette pour les faire venir. Sonner la femme de chambre. || Absolument. Agiter une sonnette pour appeler, pour se faire ouvrir une porte. J'entends sonner. On sonne à votre porte. Vite, madame a sonné. Drelin, drelin, drelin! tout comme si je ne sonnaï point; chienno! coquino! MOL. *Mal. imag.* I, 4. || 14^o Fig. et familièrement. Ne sonner mot, ne dire mot, ne prononcer aucune parole. Vous avez raison, je ne sonnerai mot, DANCOURT, *les Trois cousins*, I, 7. || Ne pas sonner mot d'une chose, n'en pas parler. Il [Baronius] a eu tort de dire que les hérétiques en furent si accablés [d'un livre sur la prétendue papesse Jeanne], qu'ils eurent honte d'avoir parlé de cette fable, et qu'ils n'osent plus en sonner mot, *Anal. de Bayle*, t. II, p. 319. Ce billet... Paraît être daté de deux mois; et mon maître Pendant tout ce temps-là ne m'en a sonné mot, J. B. ROUSS. *Flatt.* v, 3. || 15^o Fig. Signifier, en parlant de mots, de paroles. Ainsi on sera toujours en garde contre les expressions de l'Évangile, de peur qu'un chicaneur ne nous vienne dire que vous êtes janséniste, en les prenant avec les saints selon ce qu'elles sonnent! BOSS. *Avert. sur le livre des Reflex. mor.* v. || Proverbe. On ne peut sonner les cloches et aller à la procession, ou sonner les cloches et dire la messe, on ne peut faire à la fois deux choses pour lesquelles il faut être

avoir accoutumé contraindre ses disciples d'aller ouïr un mauvais sonneur qui logeoit vis à vis de luy, MONT. IV, 34.

— ETYM. *Sonner*; provenç. et espag. *sonador*; ital. *sonatore*.

SONNEZ (so-né; plusieurs disent so-nè; l'Académie enseigne cette prononciation, mais la première est la véritable, la seconde est venue par la fâcheuse tendance à assimiler les mots voisins par le son), s. m. Terme du jeu de trictrac. Coup de dés qui amène les deux six. Si... Tu voyais tous les biens, au sort abandonnés, Devenir le butin d'un pique ou d'un sonnez, BOIL. *Sat.* x. Je sais dans un trictrac, quand il faut un sonnez, Glisser des dés heureux ou chargés, ou pipés, REGNARD, *le Joueur*, I, 10.

— REM. On peut voir par les vers de Boileau et de Regnard cités plus haut qu'ils suivaient la bonne prononciation. Delille [*Trois Règnes*] l'a violée en ces vers: Enfin, au coin du feu, nos aimables convives Vont achever du soir les heures fugitives; Autour d'eux sont placés des damiers, des cornets; L'un se plaint d'un échec, et l'autre d'un sonnez. Arnaut dans sa fable *des Dés* a péché à la fois contre la prononciation et l'orthographe: Ces dés qui, chassés d'un cornet Pour être agités dans un autre, Par un carme ou par un sannel Règlent ma fortune et la vôtre.

— HIST. XIII^e s. Li dé serunt mult tost sur ambes as turné, Qui unt esté sovent sur sines ruelé [roulés], *Th. le mart.* 157. || XV^e s. Senes, mon amy, c'est le grant diable, RAB. p. 43, dans LACURNE.

— ETYM. L'anc. forme est *senes* ou *sines* ou *sonnes*, altérée en *sonnez*; elle vient du lat. *seni*, six (voy. *six*). Cependant il y a une autre étymologie d'après laquelle *sonnez* provient du dicton des joueurs de trictrac, s'écriant quand ils amenaient les deux six: *sonnez, le diable est mort*.

† **SONNISTE** (so-nni-st'), s. m. Interprète, commentateur de la sonna.

† **SONOMÈTRE** (so-no-mè-tr'), s. m. Terme de physique. Instrument propre à mesurer les rapports harmoniques des sons. Le monocorde divisé au moyen de petits chevalets est un bon sonomètre.

— ETYM. *Son* 3, et μέτρον, mesure; mot hybride.

† **SONOMÉTRIE** (so-no-mé-trie), s. f. Art de mesurer les rapports harmoniques des sons.

† **SONOMÉTRIQUE** (so-no-mé-tri-k'), adj. Qui a rapport à la sonométrie. Instruments sonométriques.

SONORE (so-no-r'), adj. || 1^o Qui rend un son. Tertullien, lorsque Dieu proféra ces mots: Que la lumière soit faite, dit qu'il proféra une parole sonore, BOSS. 6^e avert. 88. Je sentais, vers la mer l'œil fixé tout le jour, Pour l'eau bleue et profonde un indicible amour, Et j'écoutais le vent sonore, P. LE BRUN, *Voy. de Grèce*, VIII, 4. || Consonnes sonores, celles qui ne peuvent être prononcées qu'à haute voix et à glotte fermée; ce sont *g, d, b, j, v* et *z*. || 2^o Particulièrement. Qui a un son agréable et éclatant. Une voix sonore. N'employez jamais un mot nouveau, à moins qu'il n'ait ces trois qualités: d'être nécessaire, intelligible et sonore, VOLT. *Mét. litt. Cons à un journal*. Cette langue italienne, si pompeuse et si sonore, STAEL, *Corinne*, II, 3. Toi qui donnas son âme et son gosier sonore À l'oiseau que le soir entend gémir d'amour, LAMART. *Harm.* I, 1. || 3^o Qui renvoie bien le son. Cette église est sonore. L'air était frais et sonore, BERN. DE ST-P. *Paul et Virg.* || 4^o Terme de physique. Qui produit le son. Pour que les corps soient sonores, il faut nécessairement qu'ils soient élastiques, BRISSON, *Traité de phys.* t. II, p. 159. || Vibrations sonores, celles qui sont suffisamment rapides dans un gaz, un liquide ou un solide, pour produire sur l'appareil de l'ouïe le genre d'impression dont la perception est appelée son. || Onde sonore, nom donné à une succession d'ondulations de même nature qui ont lieu dans le même sens; elle se compose d'ondulations condensées et d'ondulations dilatées; les premières résultent de la compression de l'air par l'ébranlement sonore, et les secondes, du retour de l'air à son premier état. || Corps sonore, tout corps qui, par la rapidité de son mouvement vibratoire, produit, sur l'organe de l'ouïe, des impressions susceptibles d'être comparées les unes aux autres. On appelle corps sonores proprement dits ceux dont les sons sont distincts, comparables entre eux et de quelque durée; tels sont ceux d'une cloche, d'une corde de violon, BRISSON, *Traité de phys.* t. II, p. 159.

— ETYM. Lat. *sonorus*, de *sonus*, son. Au XVI^e siècle on disait *sonoreux*

† **SONOREMENT** (so-no-ro-man), adv. D'une manière sonore.

— HIST. XVII^e s. Après que tout le monde eut sonorement et theologalement toussy, craché et craché.... *Sat. Mén.* p. 65.

† **SONORISATION** (so-no-ri-za-sion), s. f. Action de sonoriser.

† **SONORISER** (so-no-ri-zé), v. a. Terme de phonétique. Rendre sonore une lettre sourde.

SONORITÉ (so-no-ri-té), s. f. || 1^o Qualité de ce qui est sonore; propriété de produire du son. || 2^o Particulièrement. La propriété qu'ont certains corps de renforcer les sons en les répercutant. || Terme de médecine. Sonorité tympanique, bruit analogue à celui qu'on obtient en percutant un tambour, et qui se rencontre quand la cavité de la plèvre contient un gaz.

— ETYM. Prov. *sonoritat*; esp. *sonoridad*; it. *sonorità*; du lat. *sonoritatem*, de *sonorus*, sonore.

SOPEUR (so-peur), s. f. Voy. SOPOR.

SOPHA (so-fa), s. m. Voy. SOFA.

SOPHII (so-fi), s. m. Voy. SOFI.

† **SOPHIE** (so-fie), s. f. || 1^o Nom propre de femme, venant de σοφία, sagesse. || Dans un langage de mauvaise compagnie, faire sa sophie, faire la prude. || 2^o Nom donné par Geoffroy à une variété de l'agrion *fillette*, insectes névroptères.

SOPHISME (so-fi-sm'), s. m. Faux raisonnement qui a quelque apparence de vérité. On entend par sophismes certains raisonnements éblouissants, dont on sent bien la fausseté; mais on est embarrassé à la découvrir, NUMARS. *Œuv.* t. v, p. 340. On est désolé de voir les sophismes qu'employa la cruauté, MONTESQ. *Esp.* XII, 48. L'amitié, le devoir y peuvent enchaîner [à la vie] un infortuné; des prétextes et des sophismes ne l'y retiendront point, J. J. ROUSS. *Hél.* III, 21. Tout le monde connaît son sophisme [de Buridan] de l'âne placé entre deux bottes égales de foin, DIDER. *Opin. des anc. phil. scolastiques*. Le sophisme est la fausse monnaie de l'éloquence, MARMONTEL, *Œuv.* t. v, p. 321. || Par extension. Sophismes d'amour-propre, d'intérêt, de passions, faux raisonnements que suggèrent l'amour-propre, l'intérêt, les passions. || Fig. Les sophismes du cœur, illusions, égarements du cœur.

— HIST. XII^e s. Li reis jure les oilz, ja cil mox n'i sera; Car solisme, ço dist, e grant engin i a, *Th. le mart.* 408. || XIII^e s. Il n'entend pas à cel djre Le sofisme qu'il lor fesoit; Li bons chevaliers nel disoit Se por oïr non qu'il diroient, *Lai de l'ombre*. Et je si le questionnai, De gramaire li demandai, De soffime et de question Ne me sot répondre un boton, *Ren.* 2127.

— ETYM. Provenç. *sofisme*; espagn. *sofisma*; ital. *sofismo*; du lat. *sophisma*, en grec σοφισμα, proprement sage pensée, plus tard sophisme. Σοφισμα, à même racine que σοφός, sage, le même que le vieux latin *sapuz*, d'où *sapere* (voy. SAVOIR).

SOPHISTE (so-fi-st'), s. m. || 1^o Primitivement, chez les Grecs, une personne habile, expérimentée dans les affaires de la vie privée ou publique. Les sept sages portèrent aussi le nom de sophistes. Selon, qui le premier des Athéniens a eu le titre de sophiste, ROLLIN, *Hist. anc. Œuv.* t. XI, 2^e part. p. 756, dans POUGENS. Une courtisane de Milet, nommée Thargélie, qui par ses talents avait mérité le titre de sophiste, et que son extrême beauté avait élevée au faite des honneurs, ID. *ib.* p. 759. || 2^o Plus tard, et chez les Grecs aussi, nom donné à des hommes moitié rhéteurs, moitié philosophes, qui cherchaient plus à faire parade de leur esprit qu'à reconnaître la vérité des choses. Les Nuées eussent été bonnes contre un sophiste, mais non pas contre Socrate, qui n'était rien moins que sophiste, FONTEN. *Remarq. sur Aristoph.* *Œuv.* t. IX, p. 417. Aucun sophiste ne parut avec plus d'éclat que Gorgias, envoyé par les Léontins, ses compatriotes, pour obtenir des secours contre les Syracusains, CONDIL. *Hist. anc.* III, 47. Il nous reste de lui [Eunape] un commentaire sur les vies des sophistes qu'il faut lire avec précaution, DIDER. *Opin. des anc. philos. Eclectisme*. S'il [Socrate] regarda comme inutiles les méditations des philosophes, les sophistes lui parurent d'autant plus dangereux, que, soutenant toutes les doctrines sans en adopter aucune, ils introduisaient la licence du doute dans les vérités les plus essentielles au repos des sociétés, BARTHÉL. *Anach.* ch. 67. || 3^o Aujourd'hui, celui qui fait des arguments captieux. Les Grecs, grands parleurs, grands disputeurs, naturellement sophistes, ne cessèrent d'embrouiller la religion par des controverses, MONTESQ. *Rom.* 22. Le sophiste géométrique Spinoza, dont la modéra-

tion, le désintéressement et la générosité ont été dignes d'Épictète, VOLT. *Philos.* 1^{re} homélie. Voilà, ma tendre et solide amie, l'ouvrage [Lettre à d'Alembert] du grand sophiste [J. J. Rousseau], DMER. *Lett. à Mlle Voland*, 1^{re} juin 1759. Mais qu'on m'ose prôner des sophistes pesants, Apostats effrontés du goût et du bon sens, Alors certes, alors ma colère s'allume, GILBERT, *Le XVIII^e siècle*. C'est surtout à réparer le mal fait par les sophistes que doit s'attacher aujourd'hui le poète, v. HUGO, *Odes et ballades. Préface de 1824*. || Fig. Caligula était un vrai sophiste dans sa cruauté, MONTESQ. *Rom.* 15. Les passions, qui sont de tous les sophistes les plus adroits et les plus dangereux, MARMONTEL, *Œuv.* t. IX, p. 540. || Au fém. D'autres fois c'est [la tragédie] une ennuyeuse sophiste, une pointilleuse ridicule, une subtile raisonneuse, FRÉRON, *Observ. sur les écrits mod.* t. I, p. 28. || Adj. Un géomètre un peu dur nous parlait ainsi: y a-t-il rien dans la littérature de plus dangereux que les rhéteurs sophistes? VOLT. *Dict. phil. Sophiste*. Tout un monde sophiste, en style de sermon, De longs écrits moraux nous ennuie avec zèle, GILBERT, *Le XVIII^e siècle*.

— HIST. XIV^e s. Et teles raisons font les sophistes pour conclure choses.... ORESME, *Éth.* 194. || XV^e s. Item, dit ladite chronique, que l'un des conseillers et sophistes d'icelui Julien eut semblable vision dudit miracle de ladite mort, MONSTA. I, 39. || XVI^e s. Amour, roy des sanglots, prison cruelle et dure.... Sophiste injurieux, artisan de malice, DESPORTES, *Diane*, I, 69. Comment Gargantua feut institué par un sophiste en lettres latines, RAB. I, 14.

— ETYM. Provenç. *sophista*; espagn. et ital. *sofista*; du lat. *sophista*, en grec σοφιστής; (voy. SOPHISME).

† **SOPHISTERIE** (so-fi-ste-rie), s. f. Emploi du sophisme. Il [Melancthon] souhaitait avec une ardeur extrême qu'on fit une assemblée où la matière [la présence réelle] se traitât de nouveau sans passion, sans sophisterie et sans tyrannie, BOSS. *Var.* IV.

— HIST. XIII^e s. Mais ce ne feroient cil mie, Qui eurent de sophisterie; Travaillent tant cum il vivront, Jà nature ne consivront, *la Rose*, 16348. || XIV^e s. Faire sophisterie ou vanterie, ORESME, *Thèse de MEUNIER*. || XVI^e s. En toutes les disputes que j'ay eues contre les ennemis de la vérité, je n'ay point usé de cautele ne sophisterie, BÉZE, *Vie de Calvin*, p. 172.

— ETYM. *Sophiste*.

SOPHISTICATION (so-fi-sti-ka-sion; en vers, de six syllabes), s. f. Action de dénaturer une substance médicalemente ou autre par le mélange frauduleux de substances inertes ou d'une qualité inférieure. || Chose sophistiquée.

— HIST. XIV^e s. Sophistication de monnoies, ORESME, *Thèse de MEUNIER*.

— ETYM. *Sophistiquer*; provenç. *sophisticacion*; espagn. *sustificacion*.

SOPHISTIQUE (so-fi-sti-k'), adj. || 1^o Qui tient du sophisme. Celui qui use d'un langage sophistique est digne de haine: il sera pauvre et vide de tout, SACT, *Bible, Ecclésiastiq.* XXXVII, 23. Cydias, après avoir toussé, relevé sa manchette, étendu la main et ouvert les doigts, débite gravement ses pensées quintessenciées et ses raisonnements sophistiques, LA BRUY. v. L'incertitude éternelle, l'embaras sophistique, l'obscurité inutile et quelquefois affectée de la philosophie des écoles aiderent encore à lui faire goûter la clarté des vérités géométriques, FONTEN. *Varignon*. || Fig. De piquants entremets, sophistiques denrées, Qui font à l'appétit survivre encoeur le goût, LAMOTTE, *Fables*, III, 18. || 2^o Qui est porté au sophisme. Des querelles furent excitées par les disputes interminables, nées de l'esprit sophistique des Grecs, VOLT. *Mœurs*, 54. || 3^o S. f. Partie de la logique qui traite de la réfutation des sophismes. || L'art des sophistes.

— HIST. XIII^e s. Garde que tes paroles ne soient sophistiques, c'est à dire qu'il n'ait desouz ma engin por decevoir, BRUN. LATINI, *Trésor*, p. 357. || XIV^e s. Une raison sophistique qui nie et conclue faulz, ORESME, *Éth.* 194. Laisse soufleurs et sophistiques, Et leurs œuvres diaboliques, *Nat. à Valch. err.* 1051. || XV^e s. Il n'est peintre, tant soit subtil, Qui sceüst la flour d'un courtiil à droit seulement contrefaire, Ainsi que vous le savez faire Naturellement, dame nature; Il vont près de la pourtraiture, Et la font comme sophistique, E. DESCH. *Poésies mss.* f^o 480. || XVI^e s. Les dialecticiens tiennent que l'argument est sophistique, quand il

vertu dans tout son jour; Voyons comment vos cœurs sublimes Du sort soutiendront le retour, J. N. ROUSS. *Ode à la fortune*. Je gémissais du sort qui m'avait amené là, comme si ce sort n'eût pas été mon ouvrage, J. J. ROUSS. *Confess.* II. Quand le sort une fois a marqué sa victime, Rien ne change l'arrêt, injuste ou légitime, DUCIS, *Macbeth*, I, 1. Plus nous sommes heureux, plus le sort nous fait peur, P. LEBRUN, *le Cid d'And.* II, 3. || On le personnifie quelquefois. Le Sort, de sa plainte touché, Lui donne un autre maître, LA FONT. *Fabl.* VI, 9. || 2° Effet de la destinée, rencontre fortuite des événements. Est-on sot, étourdi, prend-on mal ses mesures, On pense en être quitte en accusant son sort, LA FONT. *Fabl.* V, 41. Je ne crois point que la nature se soit lié les mains et nous les lie encore Jusqu'au point de marquer dans les cieus notre sort, M. IB. VIII, 46. Enfin il faut céder à votre sort; vous avez soutenu l'État, qui est attaqué par une force invincible et divine, BOSS. *Reine d'Angleter.* De quelle importance, de quel éclat, de quelle réputation au dedans et au dehors il était d'être le maître du sort du prince de Condé! M. le Tellier. Les dieux me sont témoins qu'à vous plaire bornée, Mon âme à tout son sort s'était abandonnée, RAC. *Mithr.* III, 5. Peu faite pour être ouvrière, Dans les cartes cherehons mon sort, BÉRANG. (*Artes.*) || 3° Il se dit quelquefois pour vie. Tous les miens, à mes yeux, terminèrent leur sort, VOLT. *Alz.* I, 4. || 4° Particulièrement. État d'une personne par rapport à la condition, à la richesse. Cette succession améliorera son sort. La splendeur de son sort doit hâter sa ruine, RAC. *Ath.* II, 7. || Un sort, une condition, avec l'idée de quelque chose de durable et de définitif. Faire un sort à quelqu'un. Votre Excellence m'a gratifié de la conciergerie du château; c'est un fort joli sort, BEAUMARCH. *Mar. de Figaro*, III, 5. Le sort qu'un bon maître assure toujours à un domestique sincèrement affectueux, GENLIS, *Théât. d'éduc. la March. de modes*, sc. 9. || 5° Fig. Condition des choses, comparée au sort des hommes. L'idolâtrie semblait triompher; elle regardait le christianisme comme une nouvelle secte de philosophie qui avait le sort de toutes les autres, BOSS. *Hist.* II, 42. Tel fut chez nous le sort du théâtre comique, BOIL. *Ep.* VII. Le sort que le public a daigné faire à Pyrrhus, tout brillant qu'il a été.... CRÉBILLON, *Ep. déd. de Pyrrh.* Un homme célèbre qui a assez vécu pour sa réputation, mais trop peu pour le progrès des sciences, Pascal, sentit combien il était important d'assurer le sort de la conception de Torricelli, CONDIL. *Traité des syst.* 16. || 6° Le sort principal d'une rente, le capital placé (acceptation vieillie; on dit: le principal, le capital). Aucun ne leur ouvrit sa bourse [aux trois animaux commerçants]; Et le sort principal, et les gros intérêts, Et les sergents, et les procès, Et le créancier à la porte Dès devant la pointe du jour.... LA FONT. *Fabl.* XII, 7. Si vous voulez m'assurer mon sort principal, PASC. *Prov.* VIII, || 7° Terme d'antiquité. Le sort ou les sorts, prétendu moyen de connaître l'avenir, à l'aide de dés qu'on jetait. Le sort, qui s'appelle en hébreu *phur*, fut jeté dans l'urne devant Aman, pour savoir en quel mois et en quel jour on devait faire tuer toute la nation juive, SACI, *Bible, Esther*, III, 7. Le sort est l'effet du hasard et comme la décision ou l'oracle de la fortune; mais les sorts sont les instruments dont on se sert pour savoir quelle est cette décision; les sorts étaient le plus souvent des espèces de dés sur lesquels étaient gravés quelques caractères ou quelques mots dont on allait chercher l'explication dans des tables faites exprès, FONTEN. *Oracles*, I, 48. Les usages étaient différents sur les sorts: dans quelques temples, on les jetait soi-même; dans d'autres, on les faisait sortir d'une urne, d'où est venue cette manière de parler si ordinaire aux Grecs: le sort est tombé, M. IB. Les plus célèbres entre les sorts étaient à Préneste et à Antium, deux petites villes d'Italie, M. IB. On consulte aussi l'oracle par le moyen des sorts; ce sont des bulletins ou des dés qu'on tire au hasard de l'urne qui les contient, BARTHÉL. *Anach.* ch. 36. || Sort ou sorts homériques ou virgiliens, divination au moyen d'un passage d'Homère ou de Virgile, pris au hasard. || Sort des apôtres, divination par un passage des Actes des Apôtres || Sort des saints, pratique par laquelle on cherchait à connaître l'avenir par les premières paroles qui s'offraient en ouvrant l'Écriture sainte. || Jeter le sort, jeter au sort, se disait autrefois de l'action de jeter les dés pour décider quelque chose, pour faire un partage, etc. On jeta au sort,

afin que la dixième partie demeurât dans cette sainte cité, SACI, *Bible, Esdras*, II, Néhém. XI, 4. Le sort ayant été jeté pour la famille de Caath, treize villes des tribus de Juda, de Siméon et de Benjamin échurent aux enfants d'Aaron grand prêtre, M. IB. *Josué*, XXI, 4. Il [David] voit.... ses habits partagés, sa robe jetée au sort, BOSS. *Hist.* II, 4. || Fig. Jeter le sort, tirer au sort. Allons jeter le sort pour la dernière fois, CORN. *Androm.* I, 3. || Fig. Le sort en est jeté, le parti en est pris, la chose est décidée. Et quand de mes souhaits je n'aurais jamais rien, Le sort en est jeté, l'entreprise en est faite; Je ne saurais brûler d'autre feu que du sien, MALH. V, 6. Le sort en est jeté, me voilà déclaré picciniste, GENLIS, *Veill. du chât. les Deux réputations*. || 8° Manière de décider une chose par le hasard. Le sort est tombé sur un tel. Tirer au sort. Le sort, dit le prélat, vous servira de loi [pour choisir deux personnes], BOIL. *Lutr.* I. Le sort est une façon d'élire qui n'afflige personne, il laisse à chaque citoyen une espérance raisonnable de servir sa patrie; mais, comme il est défectueux par lui-même, c'est à le régler et à le corriger que les grands législateurs se sont surpassés, MONTESQ. *Esp.* II, 2. Toutes ces épreuves par le sort qui n'étaient que des superstitions, VOLT. *Dict. phil. Épreuve*. || 9° Le sort des armes, le combat considéré relativement à l'incertitude du succès. Est-ce lui qui naguère aux dépens de sa vie Sauva des ennemis votre empereur Décie, Qui leur tira mourant la victoire des mains, Et fit tourner le sort des Perses aux Romains? CORN. *Poly.* I, 3. Qui sera notre appui, si le sort des batailles Vous rend un corps sans vie au pied de nos murailles? M. *Sophon.* I, 4. On ne se servit d'artillerie aux sièges des places que sous le roi de France Charles V; et les lances firent toujours le sort de la bataille dans presque toutes les actions, jusqu'aux derniers temps de Henri IV, VOLT. *Mœurs*, 75. || 10° Il s'est dit pour chance, probabilité. Un mémoire excellent de M. Daniel Bernoulli sur la mesure du sort, BUFF. *Ess. arith. mor.* *Euv.* t. X, p. 443. Selon les lois de l'analyse des sorts.... je ne dois point être surpris qu'une chose arrive lorsqu'elle est possible, NIBER. *Pens. phil.* 21. || 11° Paroles, caractères, etc. par lesquels les ignorants croient que l'on peut opérer des maléfices. On dit que ce berger a mis un sort dans l'écurie de son maître, et que cela a fait mourir les chevaux. C'est quelque sort qu'il faut qu'il ait jeté sur toi, Et tu seras cent fois plus heureuse avec moi, MOL. *Éc. des f.* V, 4. Le peuple romain ne voulait point les prendre [les gerbes recueillies dans les champs de Tarquin], croyant qu'un mauvais sort y était attaché, STAEL, *Corinne*, IV, 5. Crains qu'une vieille, en sa misère, Ne jette un sort sur ton printemps, BÉRANG. *Ch. et laitière*. Il paraît que les mauvaises paroles tentent le mauvais sort, et qu'elles portent malheur à ceux qui les disent, G. SAND, *Maitres sonneurs*, 13^e veillée. || Fig. Il y a un sort, il semble qu'un sortilège, qu'une mauvaise chance préside à.... Savez-vous bien qu'il y a un sort dans ce tourbillon [la cour] qui empêche d'abord de sentir le charme du repos et de la tranquillité? SÉV. 12 janv. 1680. Il faut que ce soit un sort, voyez-vous, DANCOURT, *Maison de camp.* sc. 4. J'ai écrit maintes lettres à M. Basili; mais il y a un sort sur toute ma correspondance, P. L. COUV. *Lett.* I, 325. — HIST. XI^e s. N'i remeindrat ne sorz [sortilège] ne falserie, *Ch. de Rol.* CCLVIII. || XII^e s. Je dis: li miens Deus tu es, es tues mains les meies sorz, *Liber psalm.* p. 37. || XIII^e s. Quant Judas deguerpi les disciples par traïson, les autres apostles getierent sorz por veoir qui deust estre mis en son leu; li sors en vint sor Mathias, BRUN. LATINI, *Treisor*, p. 566. || XIV^e s. Ma sors ha esté la premiere; chascuns des autres, là où sa sort charra [tombera], venra [viendra] en ceste guise, BERCHEURE, f^o 32, verso. El royne Calabre, bien i veistes cler; Mes peres vous oï bien vo sort declarer, BAUD. DE SEB. IV, 485. || XV^e s. Si disent les sorts de mon pays et les devins d'Égypte, que je dois este sire et roi de tout le monde, FROISS. II, II, 26. Vous ne menerez [mènerez] les deux pucelles plus avant par vos enchantemens.... icy ne vaudront vos sorz [sortilèges]; car il vous fault mourir, *Perceforest*, t. VI, f^o 35. Madame getta son sort [fit ses opérations de divination], mais trouva que ce lignage n'avoit gueres de pouvoir, et viendroït un chevalier qui tous les mettroit à mort, M. IB. t. IV, f^o 135 || XVI^e s. Puyz donques que tel est ou ma sort ou ma destinée, ma deliberation est servir et es ungs et es

autres, RAB. PANT. III, *Prol.* Or ne sont pas les sieges des damedz Sans quelque sort et jugement donnez, NUBELL. IV, 52, recto. Heureux et trois et quatre fois Le sort des armes et des lois! M. IB. IV, 67, recto. Des tesmoings que son bon sort luy fournit tout à propos, MONT. I, 256. Par ainsi ne mettoit il pas tout son argent au hasard de la fortune, ains une petite partie de son sort principal [capital] seulement, et en tiroit un bien gros profit de l'usure, AMYOT, *Caton*, 45. Iceille maison est louée à iceluy louandier au sort de l'année precedente par mesme loyer, *Nouv. cout. gén.* t. IV, p. 903. Apportez moy les œuvres de Virgile, et, par trois fois avec l'ongle les ouvrons, explorez, par les vers du nombre entre nous convenu, le sort futur de vostre mariage; car, comme par sorts homériques, souvent on a rencontré sa destinée, RAB. III, 10. Le sort, l'usure et les interetz je pardonne, M. IB. III, 15.

— ETYM. Provenç. *sort*; espagn. *suerte*; ital. *sorte*; du lat. *sortem*. *Sors* vient de *serere*, enfler; comparez SÈBE. Les sorts, suivant Moïnisse (tr. fr. I, 242), étaient, dans l'origine, des tailles de bois enfilées d'un cordon, et qui, jetées à terre, tombaient en décrivant diverses figures à peu près comme les runes scandinaves.

SORTABLE (sor-ta-ble), *adj.* Qui est de sorte à convenir. Je pourrai le résoudre à perdre une maîtresse Dont l'âge peu sortable et l'inclination Répondent assez mal à son affection, CORN. *Médée*, II, 4. Un âge sortable au vôtre, LA FONT. *L'Eunuque*, IV, 1. Tout autre état que celui où Dieu veut nous placer, n'est pas sortable pour nous, *BOURNAL* 4^e dim. après l'Épiphan. *Dominic.* t. I, p. 44. Qu'y a-t-il de plus sortable au péché que la pénitence? M. *Dim. de la Quinquagés.* *Dominic.* t. I, p. 404. À qui donc faudra-t-il ouvrir votre maison? — À des gens sortables qui puissent réparer l'honneur d'une fille, J. J. ROUSS. *Hél.* I, 63. || Mariage sortable, parti sortable, celui qui se fait entre deux personnes de la même sorte, c'est-à-dire qui se convient par l'âge, le bien, la naissance. Je disposais de mon bien et de moi-même... et l'on me proposait souvent des partis sortables, SCARR. *Rom. com.* II, 44. Un mariage fort sortable, VOLT. *Lett. d'Argental*, 13 avril 1763.

— HIST. XV^e s. Esperant faire le mariage de son filz aîné avec la dicte damoyse, qui lui sembloit chose sortable pour beaucoup de raisons, COMM. V, 46. || XVI^e s. J'eusse trouvé ce conseil sortable à la rudesse stoïque, MONT. I, 264. Mlle de Guise, mere de Marie Stuart, fut preferée à beaucoup d'autres plus mariables et vrayement plus sortables qu'elle n'estoit, *Légende du card. de Guise*, p. 9. Il fault que les lits soient proportionnez à la maison, les vestemens sortables aux lits, AMYOT, *Lyc.* 23. Il faut... sçavoir, entendre, juger toutes choses, tant estranges semblent-elles; tout est sortable et du gibier de l'esprit, CHARRON, *Sagesse*, Préface, 2^e édit.

— ETYM. *Sorte*.

† **SORTABLEMENT** (sor-ta-ble-man), *adv.* D'une manière sortable.

— HIST. XVI^e s. Les Italiens ont plus sortablement baptisé de son nom [celui de la tristesse] la malignité, MONT. I, 6.

SORTANT, ANTE (sor-tan, tan-t'), *adj.* || 1^o Qui sort. || Numéros sortants, les numéros qui sortent à la loterie. || Substantivement. Les entrants et les sortants, les personnes qui entrent dans un lieu et celles qui en sortent. || 2^o Il se dit des membres d'un corps, d'une assemblée qui cessent d'en faire partie. Députés sortants. Les membres sortants. || Élèves sortants, les élèves dont le temps d'école est achevé. || 3^o Fig. Qui ressort. Villars était brun, bien fait, avec une physionomie vive, ouverte, sortante et véritablement un peu folle, ST-SIM. 444, 202.

SORTE (sor-t'), *s. f.* || 1^o Espèce, genre. Toute sorte de biens comblera nos familles, MALH. II, 4. Encore impunément nous souffrons en tous lieux, Leur dieu seul excepté [des chrétiens], toutes sortes de dieux, CORN. *Poly.* IV, 6. On souffre aux entretiens ces sortes de combats, Pourvu qu'à la personne on ne s'attaque pas, MOL. *Fem. sav.* IV, 3. Il n'y a sorte de bien que ce ministre n'ouït disc sév. 533. La duchesse de Chaulnes vous dit des sortes de choses fort bonnes, surtout à M. de Gignan, M. 43 déc. 1688. Quand on a goûté la sorte d'agrément de votre esprit... il n'est pas aisé de vous effacer, M. de Moulceau, 24 oct. 1687. On dit que cette femme [la marquise de Grana] parle cinq ou six sortes de langues, M^{me} DE VILLARS, *Lett.* 26 mai 1680. Marius prit toutes sortes de gens dam

les légions, et la république fut perdue, MONTESQ. *Esp.* xi, 18. Je ne crains pour lui [Turgot] que deux choses, les financiers et la goutte; ce sont deux terribles sortes d'ennemis, VOLT. *Lett. Mme du Deffant*, 19 avr. 1775. || Un homme de sa sorte, de votre sorte, se dit par mépris ou par estime, en mal ou en bien. On en doit pourtant croire un homme de ma sorte, HAUTEROUCHE, *Bourg. de qual.* iv, 7. Il a commencé par dire de soi-même un homme de ma sorte; il passe à dire un homme de ma qualité, LA BRUY. vi. Avec des gens de sa sorte il ne faut pas que ceux de la vôtre y regardent de si près, SAURIN, *Mœurs du temps*, sc. 45. || De la première sorte, du premier ordre, excellent. Considérée comme harmonie, la cloche a indubitablement une beauté de la première sorte, celle que les artistes appellent le grand, CHATEAUBR. *Gén.* iv, 1, 1. || Terme de commerce. Mettre par sorte, assortir. || 2° Avec de et un substantif, sorte se dit d'une chose dont le caractère n'est pas net ou complet. Rodogune se présente à Votre Altesse avec quelque sorte de confiance, CORN. *Rodog. à Monseigneur le Prince*. Mme de Coulanges m'écrivit au retour de St-Germain; elle est toujours surprise de la sorte de fauteur de Mme de Maintenon, sév. 444. Il est bien juste qu'après avoir pris une idée qui vous appartient, je vous en rende quelque sorte d'hommage, FONTEN. *Dial. à Lucien*. || 3° Quelque sorte de temps, un certain espace de temps. Dites-Loi si Mlle de Grignan est pour quelque sorte de temps à Gif, sév. 26 juin 1689. || À toutes sortes d'heures, à quelque heure que ce soit. Il sortait souvent de son palais à toutes sortes d'heures, pour s'instruire par lui-même de la vérité, COMTE DE CAYLUS, *Contes orient.* *Œuv.* t. VIII, p. 42, dans POUGENS. || 4° Façon, manière. J'entendis son propos qui fut de cette sorte... RÉGNIER, *Sat.* XIII. Vous, mademoiselle, qui savez tout ce qui se passe en mon esprit, je vous supplie très-humblement de lui dire [à une dame] de quelle sorte elle y est, et avec quel ressentiment et quelle véritable affection je paye l'honneur qu'elle me fait, VOLT. *Lett.* 28. Toutes deux de même sang, Traitez-nous de même sorte, LA FONT. *Fabl.* VII, 47. Ayant parlé de cette sorte, Le nouveau saint ferma sa porte, id. *ib.* VII, 3. Rappelez dans votre mémoire... de quelle sorte on les a décriés et noircis [les jansénistes] dans les chaires et dans les livres, PASC. *Prov.* III. Tous les peuples du monde seraient réduits à une sorte seule d'habits et d'aliments, FÉN. *Exist.* I, 41. Mme de Grignan changea cette maxime [nous n'avons pas assez de force pour suivre toute notre raison, LA ROCHEFOUCAULD] de cette sorte : nous n'avons pas assez de raison pour employer toute notre force, CONDIL. *Art d'écr.* II, 5. || De telle sorte, de telle manière, tellement. Il a agi de telle sorte qu'il a perdu sa place. || De bonne sorte, de la bonne sorte, de la bonne manière, convenablement, comme il faut. Sans bruit; ni faisons rien que de la bonne sorte, MOL. *V.Ét.* III, 13. Tout s'est-il, ces deux jours, passé de bonne sorte? id. *Tart.* I, 5. J'ai voulu m'en instruire de bonne sorte, PASC. *Prov.* v. || Familièrement. De la bonne sorte, sévèrement. Je l'ai traité de la bonne sorte. Parler à quelqu'un de la bonne sorte. || Avec ne... que..., de la bonne sorte signifie pas trop. Il ne se fit prier [d'être roi] que de la bonne sorte, LA FONT. *Fabl.* X, 14. Je ne m'y fie encore que de la bonne sorte, MOL. *Fourber.* III, 1. || En quelque sorte, jusqu'à un certain point, pour ainsi dire. || 5° De la sorte, en la sorte, loc. adv. Ainsi, de cette manière. Dieux ! verrons-nous toujours des malheurs de la sorte? CORN. *Hor.* III, 6. Ceux qui en useraient de la sorte, PASC. *Prov.* XVIII. Nous aurions raison de lui dire : Seigneur, vous me donnez une règle à laquelle je ne puis me joindre, dont je ne puis pas même approcher; aussi n'en est-il pas de la sorte, BOSS. 1^{er} sermon, *Dim. de la Passion*, 4. On voit que la douleur, si je puis parler de la sorte, vous a nourrie, et que les affections ne font que vous consoler, D'ALEMB. *Portr. de Mlle l'Espinasse*. || 6° De sorte que, en sorte que, conj. qui lie par forme d'explication. En sorte que, comme l'âme élève le corps à elle en le gouvernant, elle est abaissée au-dessous de lui par les choses qu'elle en souffre, BOSS. *Hist.* II, 6. Il fit en sorte que plusieurs choses nécessaires manquèrent à Philoclès dans cette entreprise, FÉN. *Tél.* XIII. N'y aurait-il point moyen de tirer des choses plus de bien que de mal, et de disposer son imagination de sorte qu'elle séparât les plaisirs d'avec les chagrins et ne laissât passer que les plaisirs? FONTEN. *Bonheur*. || En sorte de, avec l'infinitif, même sens. Fais en

sorte d'amuser un moment le vieillard à la porte, LEGRAND, *Foire de St-Laurent*, sc. 24. || 7° En quelque sorte, loc. adv. Presque, pour ainsi dire. C'est en quelque sorte au hasard que je dis cela.

— REM. 1. De sorte que, en sorte que gouvernent le subjonctif quand c'est d'un but à atteindre qu'il s'agit : Faites en sorte, faites de sorte que vous arriviez avant moi; et l'indicatif, quand c'est d'un résultat obtenu ou à obtenir qu'il s'agit : Il fait de sorte ou en sorte qu'il arrivera à temps; il a travaillé en sorte ou de sorte qu'il a été le premier dans sa classe. || 2. Toute sorte se met d'ordinaire avec le singulier, comme, je vous souhaite toute sorte de bonheur, et toutes sortes avec le pluriel, comme, Dieu nous préserve de toutes sortes de maux, VAUGEL. *Rem.* t. I, p. 209, dans POUGENS. Cette remarque est conforme à l'usage habituel. Cependant rien n'empêche de dire : toute sorte de maux, et même toutes sortes de bonheur, sans dommage pour la grammaire ou pour le sens. || 3. Dans les phrases où sorte est employé, il ne détermine pas l'accord du verbe; cet accord est déterminé par le substantif qui suit : Toute sorte de livres ne sont pas bons. Cependant il n'y a aucune faute à faire accorder le verbe avec sorte, et on en peut voir un exemple dans Malherbe au commencement du n° 4. || 4. Une sorte de fruit qui est mûr en hiver; une sorte de bois qui est fort dur, DUCLOS, *Œuv.* t. IX, p. 423. De même on dira : il n'y a sorte de soins qu'il n'ait pris.

— HIST. XIV^e s. Queurent [courent] li pieton à granz sortes Assailir les murs et les portes, G. GUIART, t. II, p. 426. || XV^e s. Nous sommes gens de plusieurs sortes qui demandons les armes et les aventures, FROISS. II, III, 40. Que l'ayde qui luy avoit esté faite avoit esté faite en mauvaise sorte, COMM. III, 7. Je fus servy passablement Selon mon estat et ma sorte, VILLON, *Ball. des écouteurs*. Ne l'esperit ne fait sa sorte [société] Nulle fois avec chose morte, E. DESCH. *Poésies mss.* f° 425. Quant il entendit la renommée de l'estranger, luy qui de longue main avoit désiré et quis de trouver parti et sorte pour faire armes, se delibera d'exécuter à celle fois ce que tant avoit désiré, O. DE LA MARCHE, *Mém.* I, p. 243, dans LACURNE. || XVI^e s. Il leur est défendu de rongner jamais leurs ongles; de sorte que ilz leur devienent croches comme rançons, RAB. *Part.* v, 18. Un homme de sa sorte, MONT. I, 47. Cent mille sortes d'herbes, M. I, 31. Une estude fournie de toute sorte de livres, id. I, 57. L'un dit d'une sorte, et l'autre d'une autre, LANOUE, 168. En ceste sorte, peu à peu, de disciples ilz deviennent maîtres, id. 494. Il n'y avoit sorte de combat à laquelle il reculast, ni à laquelle il fust peu exercité, AMYOT, *Marcell.* 2. Il n'est pas dit que les gens de vertu ne puissent, en quelque sorte que ce soit, jamais accepter ny prendre rien de leurs amis, id. *Arist.* 2. Chacun demande sa sorte, COTGRAVE.

— ETYM. Bourg. *sote*; ital. *sorta*; du lat. *sortem*, dans le sens de manière d'être, condition.

† SORTEUR, EUSE (sor-teur, teù-z'), *adj.* Terme familier. Qui sort souvent, qui quitte souvent le logis. Cette domestique n'est pas sorteur.

SORTI, IE (sor-ti, tie), *part. passé* de sortir. || 1° Qui est allé dehors, en parlant des personnes ou des choses. Ce sang qui tout sorti fume encor de courroux De se voir répandu pour d'autres que pour vous, CORN. *Cid.* II, 9. Si l'on vient m'en demander [de l'argent], qu'on dise que je suis sorti, et que je ne dois revenir de toute la journée, MOL. *Mar. forcé*, I. Un effroyable cri sorti du fond des flots, RAC. *Phédre*, v, 6. || 2° Qui a cessé d'être dans une certaine position ou place. Son premier mouvement [de Diderot], sorti de mes bras, fut de se tourner vers l'ecclésiastique, et de lui dire : Vous voyez, monsieur, comme m'aiment mes amis, J. J. ROUSS. *Conf.* VIII. || 3° Qui a cessé d'être dans une certaine condition. Quand de sa folle erreur vous l'auriez diverti, En vain de ce péril vous le croiriez sorti, CORN. *Théod.* v, 4. La reine à peine sortie d'une tourmente si épouvantable, BOSS. *Reine d'Angleterre*. Comme un homme sorti d'un violent accès de fièvre, LESAGE, *Diable doit.* 5. À peine sortie de l'enfance, vous avez osé faire un choix sans mon avis, GENLIS, *Théod. d'éduc. la Mère rivale*, IV, 4. || Il se dit, dans un sens analogue, des choses morales. Nous avons été avertis qu'il s'élèverait des hérésies... mais en même temps on nous a déclaré que vous étiez [vous, hérétiques] des gens sortis hors de la ligne, hors de la chaîne de la succession, hors de la tige de l'unité, BOSS. 4^{er} instr. *past.* 26. Ceux mêmes dont les yeux les devaient éclairer, Sortis de leur devoir n'osèrent

rentrer, RAC. *Bajaz.* I, 4. À la fin, monsieur, vous voilà donc sorti de votre caractère, LEGRAND, *le Philanthrope*, sc. 20. || 4° Qui est issu par la naissance. Sortie d'un père et de tant d'aïeux souverains, BOSS. *Anne de Gonz.* Le Verbe est un esprit né d'un esprit, un Dieu sorti d'un Dieu, et une lumière allumée à une lumière, id. 6^e *avert.* I, 49. || 5° Qui provient de, en parlant des choses. Glaive divin, sorti des arsenaux du ciel, DELILLE, *Parad. perdu*, VI. || 6° Qui s'est tiré de quelque chose de difficile, de désagréable. Dieu soit loué, m'en voilà sorti, DIDEROT, *Salon de 1767*, *Œuv.* t. XV, p. 464, dans POUGENS. || 7° Terme d'hippologie. Se dit d'une partie qui a la saillie voulue. Garrot bien sorti.

SORTIE (sor-tie), *s. f.* || 1° Action de sortir. J'ai diné aujourd'hui chez Mme de la Fayette pour ma première sortie, sév. 167. D'amis et de soldats une troupe hardie Aux portes du palais attend notre sortie, RAC. *Bajaz.* IV, 7. En Espagne, dans ces sortes de couvents, il y a d'extraordinaires régularités sur les entrées et les sorties, M^{me} DE VILLARS, *Lett.* 47 janv. 1680. [À Moscou] ses sorties journalières [de Napoléon], qu'éclairait toujours un soleil brillant, dans lequel il s'efforçait de voir et de montrer son étoile, ne le distraient point, SÉCUR, *Hist. de Nap.* VIII, 40. || 2° Terme de théâtre. Action d'un personnage qui quitte la scène. || Fausse sortie, mouvement d'un personnage pour quitter la scène, interrompu soit par sa volonté, soit par toute autre raison. || Fig. et familièrement. Faire danser à quelqu'un un branle de sortie, le chasser d'un lieu, d'une société (cette locution vieillit). || 3° Terme de guerre. Attaque que font les assiégés, lorsqu'ils sortent pour combattre les assiégeants. Une sortie de cinq cents hommes. M. de Chamilli observait, à ce qu'il dit au roi, de ne faire jamais de sortie ni d'entreprise, sans l'expliquer tout entière à ceux qui en devaient être; et cela, afin qu'ils ne se troublent pas dans l'action, PELLISSON, *Lett. hist.* t. II, p. 247. Ils firent de grosses sorties; et, méprisant le péril... ROLLIN, *Hist. anc. Œuv.* t. XI, 2^e part. p. 538, dans POUGENS. || 4° Terme de marine. Action de faire sortir un bâtiment d'un bassin, d'un port, d'une rade. || Se dit quelquefois pour courte campagne, petit voyage près des côtes. || 5° Transport des marchandises, des animaux de vente d'un lieu dans un autre, exportation. Défendre la sortie des matières d'or et d'argent est un reste de barbarie et d'indigence; c'est à la fois vouloir ne pas payer ses dettes et perdre le commerce, VOLT. *Dial.* 4. La sortie des chevaux fut prohibée, RAYNAL, *Hist. phil.* III, 4. Ce qui devait servir à la construction, à l'armement... des vaisseaux, était déchargé de tous les droits d'entrée et de sortie, id. *ib.* IV, 3. || 6° Sortie de bal, sorte de vêtement chaud que les femmes mettent pour se garantir du froid en sortant du bal. S'envelopper dans une sortie de bal. || 7° Endroit par où l'on sort. Cette maison a deux sorties. Il a une sortie sur la campagne et une sur la rue. Une seule rue étroite, tortueuse et toute brûlante s'offrait plutôt comme l'entrée que comme la sortie de cet enfer [l'incendie de Moscou], SÉCUR. *Hist. Nap.* VIII, 7. || 8° Il se dit de l'action de quitter la vie, le monde. Mais, si les dieux m'ont fait la vie abominable, ils m'en font par pitié la sortie honorable, CORN. *Edipe*, v, 7. Ils étaient pleins de majesté et de gloire, et ils lui parlaient [à Jésus] de sa sortie du monde, SACI, *Bible, Evang. St Luc*, IX, 31. || 9° Fig. Issue, manière d'échapper à quelque embarras, par comparaison avec la sortie, endroit par où l'on sort. L'affaire était embarrassante, mais il s'était d'avance ménagé une sortie. Alors la sortie du premier péril ne rend point l'action complète, puisqu'elle en attire un second, CORN. 3^e *disc.* Il faut de ces périls m'aplanir la sortie, M. *Rodog.* III, 1. Ici [le fait qu'on emportait chez soi l'eucharistie consacrée] on [les protestants] ne trouve point de sortie, qu'en disant que tout cela était un abus, BOSS. *Déf. tradit. commun.* II, 24. || 10° Fig. La sortie d'un dessein, la réussite (sens qui a vieilli). Et de tes desseins à jamais Favoriser l'entrée et bénir la sortie, CORN. *Trad. du ps.* CXXI. || 11° Fig. et familièrement. Action de dire brusquement à quelqu'un quelque chose de très-dur, par comparaison à la sortie de l'assiégé contre l'assiégeant. Faire une sortie à quelqu'un. Vous êtes satisfait, et la voilà partie; Mais je n'approuve point une telle sortie, MOL. *Femm. sav.* II, 7. Il s'offensa d'une sortie qu'on lui faisait si mal à propos, dans les termes

où ils en étaient, HAMILT. *Gramm.* x. Si le roi [Louis XIV] venait à soupçonner quelque intérêt de leur part, il prenait le parti opposé; et, s'ils osaient insister, il leur faisait une sortie terrible, nuolos, *Étuo.* t. v, p. 193. || Violent emportement contre une personne présente ou absente. Faire une sortie contre quelqu'un. Roquelaur, étonné de la sortie [de M. de Vendôme], fila doux, et lui dit qu'il ne croyait pas le fâcher, *ST-SIM.* 27, 53. Cette violente sortie l'étourdit; elle ne s'attendait pas à être si bien devinée, *MARIV.* *Marianne*, 3^e part. Helvétius essaya cette sortie avec la tranquillité la plus philosophique, et se contenta de dire, quand Marivaux fut parti: Comme je lui aurais répondu, si je ne lui avais pas l'obligation d'avoir bien voulu accepter mes bienfaits! *D'ALEMB.* *Él. Mariv.* || On dit dans les deux sens: faire une sortie sur quelqu'un ou sur quelque chose. Témoin de la dureté barbare avec laquelle M. le comte de Charolais faisait traiter ces pauvres gens, j'avais fait, vers la fin de l'Émile, une sortie sur cette cruauté, *J. J. ROUSS.* *Confess.* xi. || Déclamation, invective. Une sortie contre le luxe. Allez-vous recommencer vos sorties contre la noblesse? *PICARD* et *MAZÈRES*, *Trois quartiers*, III, 6. || 12^e Terme de gravure en taille-douce. Se dit de l'extrémité des tailles et des hachures du côté des jours où elles doivent être extrêmement déliées et comme perdues. || 13^e Terme de jeu. Cartes basses qui donnent le moyen de cesser de faire des levés. Il n'avait pas de sortie. J'avais deux sorties. || 14^e À la sortie de, *loc. prépos.* Au moment où l'on sort de. À la sortie du sermon, de l'audience, du spectacle. À la sortie de l'hiver. || À la sortie des juges, au moment où les juges sortent.

— HIST. xv^e s. Ne s'estans voulu saisir d'aucune maison qui eust sortie par le dehors, *N'AUB.* *Hist.* III, 42. L'endroit du fossé où ceulx d'une ville qu'il [Scipion] assiegeoit pouvoient faire des sorties sur luy, *MONT.* II, 95.

— ETYM. *Sorti*; wallon, *sorteie*.

SORTILÈGE (sor-ti-lè-j'), on prononce l'é comme s'il était marqué d'un accent grave, bien qu'il porte l'accent aigu), s. m. Maléfice des sorciers. Leur secte [des chrétiens] est insensée, impie et sacrilège, Et dans son sacrifice use de sortilège, *CORN.* *Poly.* I, 3. Le sortilège est bon pour éblouir les sots, *HAUTEROCHE*, *Esp. follet*, I, 12. C'est un sortilège qu'il lui a donné, et vous verrez qu'elle changera de sentiment avant qu'il soit peu, *MOL.* *Pourc.* III, 9. On l'accusait [Luxembourg] d'avoir fait des sortilèges pour faire périr plus d'une personne, *VOLT.* *Louis XIV*, 26.

— HIST. xv^e s. Tout sujet vassal qui, par convoitise, barat, sortilège et mal engin, machine contre le salut corporel de son roi, *MONSTREL.* I, 39.

— ETYM. Lat. *sortilegus*, prophétique, de *sors*, sort, et *legere*, lire, d'où un substantif fictif *sortilegium*, prédiction de l'avenir, et, par suite, tout maléfice de sorcellerie.

1. **SORTIR** (sor-tir), je sors, tu sors, il sort, nous sortons, vous sortez, ils sortent; je sortais; je sortis, nous sortîmes; je sortirai; je sortirais; sors, qu'il sorte, sortons, sortez, qu'ils sortent; que je sorte, que nous sortions, que vous sortiez; que je sortisse; sortant, sorti, *v. n.* || 1^e Passer du dedans au dehors. || 2^e Aller se promener, aller faire des visites. || 3^e Ne plus garder la chambre, en parlant d'un malade. || 4^e Sortir de prison, être élargi. || 5^e Sortir d'une maison, cesser de remplir la place qu'on y occupait. || 6^e Sortir du sermon, du spectacle, sortir du lieu où l'on a assisté au sermon, au spectacle. || 7^e Sortir, suivi d'un qualificatif, exprime que l'on quitte tel lieu, telle chose, avec la qualité, la disposition exprimée. || 8^e Quitter à l'instant même. || 9^e Avoir une issue, en parlant d'un logis. || 10^e Avoir du relief. || 11^e Fig. Passer d'un temps, d'une époque, d'un état, d'une condition à une autre. || 12^e Sortir de la vie. || 13^e Cesser d'être dans un certain état moral. || 14^e S'écarter d'un sujet, d'une règle, d'une limite. || 15^e Se dégager d'un endroit difficile. || 16^e Laisser de côté. || 17^e Se tirer de ce qui embarrasse, gêne, met en danger. || 18^e Être issu, provenir de naissance. || 19^e Être produit, en parlant des œuvres de Dieu, de la nature. || 20^e Il se dit des écoles qui produisent des sujets. || 21^e Avoir sa source, sa cause, naître de. || 22^e Poindre au dehors, commencer à paraître. || 23^e Se manifester, apparaître. || 24^e Se faire entendre. || 25^e S'exhaler. || 26^e S'écarter, s'éloigner, avec un nom de chose pour sujet. || 27^e Sortir de, ne pas demeurer en la possession de. || 28^e Sortir de la mémoire, de l'esprit, être

oublié. || 29^e *V. a.* Tirer, transporter, faire sortir. || 30^e Faire changer de condition. || 31^e Au sortir de.

1^e Passer du dedans au dehors. La rivière est sortie de son lit. Le sang lui sortait de la bouche. Mademoiselle, enfin, je suis sorti de l'Europe, et j'ai passé ce détroit qui lui sert de bornes, *VOLT.* *Lett.* 40. Sortez quand vous voudrez, messieurs; mais j'avertis que je ne sors qu'après que vous serez sortis, *MOL.* *Mis.* II, 5. Sortez, Parole éternelle, Fils unique du Dieu vivant, sortez du bienheureux sein de votre Père, et venez annoncer aux hommes le secret que vous y voyez, *BOSS.* *Anne de Gonz.* Paris est pour le riche un pays de cocagne; Sans sortir de la ville, il trouve la campagne, *BOIL.* *Sat.* VI. Le vicomte indigné sortait au second acte, *MD.* *Épît.* VII. Attendant son destin d'un quatorze ou d'un sept, [il] Voit sa vie ou sa mort sortir de son cornet, *MD.* *Sat.* IV. La moitié s'épouvante et sort avec des cris, *RAC.* *Brit.* V, 5. Les morts, après huit ans, sortent-ils du tombeau? *MD.* *Athal.* I, 4. Sors de mes yeux, objet profane, Ne souille plus, dit-elle, un si chaste séjour, *J. B. ROUSS.* *Capitole, Calisto.* Le comte: Sortez de ma présence.— Lisette à part: Quelle fureur! *IMBERT, Jaloux sans amour*, V, 4. Un cri: le feu est au Kremlin, passe de bouche en bouche.... l'empereur sort pour juger du danger, *SÉGAU, Hist. Nap.* VIII, 6. || Sortir les pieds devant, se dit d'un mort qu'on emporte dans la bierre, dans le cercueil. || Fig. Ces végétaux puissants, qu'en Perse on voit éclore.... Firent sortir la mort de vos flancs déchirés, *VOLT.* *Sémiram.* IV, 2. || D'où sortent ces gens, se dit pour exprimer l'étonnement de voir apparaître des gens qu'on n'attendait pas. Sauvez-vous, seigneur, de la bagarre; Ce palais est rempli de farouches soldats. — D'où diable sortent-ils? *FAVART* et *GUÉRIN, Parodie d'Iph. en Tauride.* Tendre Alzire, tu dépires Ton triste hymen, quand Zamore Sort d'un trou; Mais par où? On l'ignore, *Anecd. dram.* (de CLÉMENT et DELAPORTE), t. I, au mot ALZIRE. || Familièrement. D'où sortez-vous? Où étiez-vous qu'on ne vous a pas vu depuis longtemps? D'où diable sors-tu, qu'on ne t'a pas vu depuis Bruxelles? *HAMILT. Gramm.* 8. || Fig. D'où sortez-vous? se dit pour exprimer à quelqu'un qu'il est tout à fait étranger à ce qui se passe, aux nouvelles du jour, aux habitudes du monde, etc. Et d'où sors-tu donc? règle certaine, mon enfant, lorsque telle orpheline arrive chez quelqu'un comme pupille, ou bien comme filleule, elle est toujours la fille du mari, *BEAUMARCH.* *Mère coupable*, I, 4. || Terme de manège. Sortir de la selle, avoir le derrière hors de la selle. || Terme de turf. Se dit des jockeys, lorsqu'ils quittent ou ont quitté l'enceinte du pesage, pour aller prendre le galop d'essai qui précède la course. || Fig. Sortir des gonds, se mettre tellement en colère qu'on n'est plus maître de soi. || On dit de même: faire sortir quelqu'un des gonds, hors des gonds. || Fig. et familièrement. Les yeux lui sortent de la tête, ils sont animés par l'effet d'une violente passion. || Terme de marine. Un bâtiment sort d'un bassin de construction lorsqu'il en est retiré pour être mis dans un port; il sort du port lorsqu'on le conduit en rade pour y achever son armement; il sort d'une rade lorsqu'il appareille et fait route; il sort ou est sorti de son poste lorsqu'il n'y est plus; il sort de l'eau lorsqu'il commence à paraître de loin. || 2^e Aller se promener, aller faire des visites. Il y a deux ans que je ne sors point de chez moi, et je ne sortirai que pour aller où est Pradon, *VOLT.* *Lett. Mme d'Argental*, 48 avr. 1766. Après dîner, l'indolente Glycère Sort pour sortir, sans avoir rien à faire, *MD.* *Ép.* 64. || 3^e Particulièrement, en parlant d'un malade, ne plus garder la chambre. Les médecins ne lui ont pas encore permis de sortir. Il est plus fort, il commence à sortir. || 4^e Sortir de prison, être élargi. Il disait qu'il était entré dans cette prison le plus innocent des hommes, et qu'il en était sorti le plus coupable, *BOSS.* *Louis de Bourbon.* Tous les historiens disent qu'il [Fouquet] y mourut en 1680; mais Gourville assure dans ses Mémoires qu'il sortit de prison quelque temps avant sa mort, *VOLT.* *Louis XIV*, 25. || 5^e Sortir d'une maison, cesser d'y remplir la place qu'on y occupait. Pour sortir de chez toi.... As-tu donc oublié qu'il faut qu'elle [ta femme] y consente? *BOIL.* *Sat.* x. Pour sortir de votre maison, madame, il faut que j'en sois formellement chassé par vous, *GENLIS, Théât. d'éduc. Dangers du monde*, II, 6. || 6^e Sortir du sermon, du spectacle, etc. sortir du lieu où l'on a assisté au sermon, au spectacle, etc. Il sortait de la messe. Telle femme pieuse sort de

l'autel, qui entend au prône qu'elle vient de faire un sacrilège, *LA BRUY.* XIV. On sort des pieds du prêtre, content de l'avoir trompé et de s'être trompé soi-même, *MASS.* *Carême, Confession.* || On dit aussi: sortir de table. J'avais à parler à l'ambassadeur, qui, en sortant de table, m'a mené dans son cabinet, *GENLIS, Ad. et Th.* t. III, p. 28, dans *POUGENS.* || On dit dans le même sens: sortir d'entendre le sermon, sortir de dîner. || Populairement et incorrectement (voy. Rem. 3). Je sors d'en prendre, se dit, au propre, pour remercier d'une offre de boire ou de manger, et, au figuré et ironiquement, pour refuser une chose dont on n'a déjà que trop. || 7^e Sortir, suivi d'un qualificatif, exprime que l'on quitte tel lieu, telle chose, avec la qualité, la disposition exprimée. Sors vainqueur d'un combat dont Chimène est le prix, *CORN.* *Cid*, V, 5. Ouais! il semble qu'ils sortent mal satisfaits d'ici, *MOL.* *Préc.* 2. Si vous vous chargez de rougir pour toutes vos voisines, et que votre imagination soit toujours aussi vive qu'avec la B***, vous sortirez toujours belle comme un ange de toutes vos conversations, *SÉV.* 62. Mon discours, dont vous vous croyez peut-être les juges, vous jugera au dernier jour.... et, si vous n'en sortez plus chrétiens, vous en sortirez plus coupables, *BOSS.* *Anne de Gonz.* On ne sort point indigné contre Racine et contre les comédiens de la mort de Britannicus et de celle d'Hippolyte; on sort enchanté du rôle de Phèdre et de celui de Burrhus; on sort la tête remplie des vers admirables qu'on a entendus, *VOLT.* *Comm. Corn.* Rem. sur le 1^{er} disc. de *Corn.* Une femme de beaucoup d'esprit, ayant eu avec lui un long entretien sur des matières sérieuses, en sortit si contente, qu'elle ne put s'empêcher de lui marquer tout le plaisir qu'elle venait d'avoir, *D'ALEMB.* *Él. l'Ab. de St-P.* || 8^e Quitter à l'instant même. Vous sortez du baptême, et ce qui vous anime, C'est sa grâce qu'en vous n'affaiblit aucun crime, *CORN.* *Poly.* II, 6. Et toi qui sort tant encor de la victoire, Regardez mes travaux du séjour de la gloire, Cher Néarque.... *MD.* *ib.* IV, 4. Faire environner la table de Jésus-Christ de pécheurs envieux, tout sortant de leur infamie! *PASC.* *Prov.* XVI. Monsieur et madame de Mesmes sortent d'ici, *SÉV.* 392. || Ce jeune homme sort du collège, il vient de finir ses classes. || Cet ouvrage sort de chez l'ouvrier, des mains de l'ouvrier, il est fort neuf. || 9^e En parlant de logis, d'appartements, avoir une sortie, une issue. On passait dans une place auprès du temple des protestants, où l'on faisait le prêche à l'heure même; mais on donna ordre que la petite porte du temple, qui sortait sur cette place, fût fermée durant ce temps-là, *PELLISSON, Lett. hist.* t. I, p. 224. Le cabinet du roi sortait dans l'autre petit salon, *ST-SIM.* 93, 220. || 10^e Avoir du relief. Votre portrait est aimable; on a envie de l'embrasser, tant il sort bien de la toile, *SÉV.* 490. Quelles louanges il [Faucher] donna à la ressemblance [du portrait de Mme de Grignan].... à cette tête qui sort, à cette gorge qui respire, à cette taille qui s'avance, *MD.* 4 sept. 1675. Les figures ne sont pas assez arrondies, et ne sortent point assez, *VOLT.* *Candide*, 25. || Fig. Vous n'employez les détails que pour faire sortir le fond que vous rendez aussi lumineux qu'intéressant, *MD.* *Lett. Damienville*, 26 févr. 1766. Elles [déclarations] font sortir d'une manière si forte la partialité des détracteurs de Sénèque, *DMA.* *Cl. et Nér.* I, 86. Le plus grand malheur de l'indigence est de faire sortir les vices, et de ne pouvoir les faire pardonner, *BARTHÉL.* *Anach.* ch. 76. || Cette pensée ne sort pas assez, il faut l'exprimer avec plus de force, lui donner plus de relief. || On dit de même: faire sortir une pensée, un caractère. Il n'y a d'intrigue dans la pensée du Misanthrope que ce qu'il en faut pour faire sortir les caractères, mais peut-être pas assez pour attacher, *VOLT.* *Vie de Molière.* || 11^e Fig. Passer d'un temps, d'une époque, d'un état, d'une condition à une autre. Sortir de l'hiver, sortir de l'enfance, sortir de nourrice, sortir d'esclavage, sortir de page (voy. PAGE 2). Nous sortons de la prière, non plus tranquilles ni plus résignés à la volonté de Dieu, ni plus fervents pour sa sainte loi, mais plus ardents et plus échauffés pour les choses de la terre, *BOSS.* 3^e sermon, *Conception*, 2. Elle [Mme d'Aiguillon] se retira de la cour, dès qu'elle eut la liberté d'en sortir, *FLÉCH.* *Aiguillon.* Je sors d'une quinte si violente, que Mlle d'Aumale et Mlle de la Tour étaient en pleurs, *MAINTENON, Lett. à Mme de Caylus*, 28 nov. 1716. Jamais tyrannie n'avait été plus cruelle ni plus sanglante que celle dont Athènes venait de sortir

[les Trente tyrans], ROLLIN, *Hist. anc. Œuvr.* t. IV, p. 423. On sortait de l'anarchie, on pensa tomber dans la tyrannie, MONTESQ. *Esp.* XII, 21. Un vieillard octogénaire qui sort de la mort pour se voir enseveli sous quatre pieds de neige, VOLT. *Lett. d'Argental*, 17 mars 1773. En sortant de place, ils ont l'espoir d'être, après un autre examen, reçus au sénat de l'aréopage, BARTHÉL. *Anach.* ch. 14. Absorbé par cette funeste contemplation [Moscou brûlant], il [Napoléon] ne sortit d'un morne et long silence que pour s'écrier : Ceci nous présage de grands malheurs, SÉGUR, *Hist. Nap.* VIII, 7. || Sortir de maladie, cesser d'être malade, arriver à guérison. Elle sortait de maladie; Là, vivant à discrétion, La galande fit chère lie, LA FONT. *Fabl.* III, 17. Vous sortez d'une maladie, et vous craignez une rechute, BOURDAL. *Serm.* 48^e dim. après la Pentecôte, *Dom.* t. IV, p. 114. || Sortir de fille, cesser d'être fille, se marier. On peut, par des raisons du monde et de famille, Par de certains désirs, et pour sortir de fille, Une fois en sa vie arborer ce lien [mariage], LA FONT. *Je vous prends sans vert*, sc. 6. || Terme de danse. Sortir de cadence, ne plus danser en cadence. || Terme de musique. Sortir de mesure, ne plus chanter, ne plus jouer en mesure. Sortir du ton, détonner, ou passer d'un ton dans un autre. || Terme d'escrime. Sortir de mesure, se mettre hors d'état de porter une botte de pied ferme à son adversaire. || 12^e Sortir de la vie, mourir. Me montrant à la cour je hasardais ma tête; Et, s'il fallait la perdre, il m'était bien plus doux De sortir de la vie en combattant pour vous, CORN. *Le Cid*, IV, 3. Je voudrais qu'à cet âge [la vieillesse] On sortit de la vie ainsi que d'un banquet, LA FONT. *Fabl.* VIII, 1. Mourrai-je tant de fois sans sortir de la vie? RAC. *Iphig.* v. 4. Saint Jérôme assure que Théophraste à l'âge de cent sept ans, frappé de la maladie dont il mourut, regretta de sortir de la vie dans un temps où il ne faisait que commencer à être sage, LA BAUY. *Disc. sur Théophr.* || Vaugelas condamnait *sortir de la vie*, comme n'étant pas français; l'Académie, dans ses *Observ.* sur Vaugelas, a défendu cette locution, qui est d'ailleurs dans les meilleurs auteurs. || 13^e Fig. Cesser d'être dans un certain état moral. Ce n'est pas pour sortir de votre obéissance, CORN. *Rodog.* v. 3. L'époux, sortant quelque peu de colère, LA FONT. *Fais. Tenez*, voyez ce mot, et sortez hors de doute, MOL. *le Dép.* I, 2. Je sortis hors d'effroi, M. *Fécl.* II, 2. Ne craignons pas de suivre la princesse palatine jusque dans l'incrédulité où elle était enfin tombée; c'est de là que nous la verrons sortir pleine de gloire et de vertu, BOSS. *Anne de Gonz.* Le saint répondit à cela sagement, qu'il avait soutenu les droits de l'Église, sans sortir du respect qui était dû à l'empereur, FLÉCH. *Hist. de Théodose*, III, 59. Sortez de votre erreur, la raison vous appelle, QUIN. *Arm.* IV, 4. Sortons, a-t-elle dit, sortons d'inquiétude, RAC. *Athal.* III, 3. Comme il était un peu sorti de son devoir pour entrer dans les intérêts de M. le Prince, il crut pouvoit en sortir pour rentrer dans son devoir, HAMILT. *Gramm.* v. II [le duc de Coislin] complimentait sans fin les gens chez lesquels il se trouvait logé, et le chevalier de Coislin ne sortait point d'impatience contre lui, ST-SIM. 65, 83. On ne sort point d'étonnement que le même homme qui a imaginé le cinquième acte de Rodogune, ait fait un pareil ouvrage, VOLT. *Comm. Corn. Rem. Théodore*, II, 7. J'aurais voulu, courant, m'élançant loin de toi, Sortir de cet amour qui fuyait avec moi, DUCIS, *Abuf.* IV, 8. || Sortir de son caractère, agir, parler autrement qu'on n'a coutume. Je ne sais par quelle fatalité vous sortez aujourd'hui d'un caractère naturellement doux et raisonnable, MARIY. *Sec. surpr. de l'am.* II, 7. Comme il arrive aux personnes qui sortent de leur caractère, elle prit tout à coup une résolution très-vive, STAEL, *Corinne*, XX, 4. || 14^e Fig. S'écarter d'un sujet, d'une règle, d'une limite. Sortir du sujet. Qu'on ne doit sortir de la règle qu'en suivant un fil qui tienne, pour ainsi dire, à la règle même, BOSS. *le Tellier*. Sans sortir de mon mystère, vous verrez, dans la personne de cette Vierge offrant son fils en sacrifice, le modèle d'une obéissance solidement humble, BOURDAL. *Purific. de la Vierge*, *Myst.* t. II, p. 154. Quelquefois dans sa course un esprit vigoureux, Trop resserré par l'art, sort des règles prescrites, BOIL. *Art p.* IV. Il sort hardiment des limites de son génie; mais il s'égarait et fait que l'homme illustre parle comme un sot, LA BRUY. XII. || Sortir de la question, s'égarer hors de l'objet qu'on traite. Je l'arrêtai en lui di-

sant : vous sortez de la question... BERN. DE ST-P. *Notes s. la Ch. ind.* || Sortir de son talent, entreprendre des choses qui ne sont pas conformes à notre talent. Il ne faut point qu'il [La Fontaine] sorte du talent qu'il a de conter, SÉV. 6 mai 1674. || Familièrement. Sortez de là, signifie : si vous vous écarter de ces règles, de ces données. Sortez de là, je ne vois plus qu'injustice, hypocrisie et mensonge parmi les hommes, J. J. ROUSS. *Em.* IV. || Sortez de là, se dit encore par une sorte de défi qu'on adresse à celui qu'on embarrasse dans un argument, un dilemme un peu serré. || Familièrement. Je ne sors pas de là, c'est l'objet dont je ne me dépars pas. Nous ne parlions que de Paris, de la comédie française, des femmes à la mode... nous ne sortions pas de là, GENLIS, *Théât. d'éduc. le Voyageur*, I, 4. De l'argent; on m'en apporte; je le garde; on m'en apporte encore, je le garde; je ne sors pas de là, A. DUVAL, *Faur Stanislas*, II, 5. || 15^e Se dégager d'un endroit difficile. Nous ne sortirons jamais de ces montagnes. Ce n'est pas tout de boire, il faut sortir d'ici [un puits], LA FONT. *Fabl.* III, 5. || 16^e Fig. Laisser de côté. Sortons des suppositions. Sortez, mes frères, sortez de tous ces objets sensibles qui vous séduisent; détachez-vous de ces faux plaisirs qui vous captivent, BOSS. *Panég. St Benoît*, 3. || 17^e Fig. Se tirer de ce qui embarrasse, gêne, met en danger. Sortir d'une mauvaise affaire. Chacun admira l'expédient que Xanthis avait trouvé pour sortir, à son honneur, d'un si mauvais pas, LA FONT. *Vie d'Esop.* Sortant d'un emharras, nous entrons dans un autre, MOL. *l'Ét.* IV, 9. Nous admirions... comme, en énonçant, il [Revel] ne laissait pas de sortir heureusement de toutes ses périodes, sév. 24 août 1689. Je trouve que nous sommes fort bien sortis d'intrigue, m. à Bussy, 7 janv. 1669. || [Cornille] a aimé à charger la scène d'événements dont il est presque toujours sorti avec succès, LA BRUY. I. || 18^e Être issu, provenir de naissance. Oui, je suis de ce sang, je sors de ce grand homme [Annibal] Que Carthage éleva comme un fleau de Rome, MAIRET, *Mort d'Asdr.* II, 3. Daignez considérer le sang dont vous sortez, CORN. *Poly.* IV, 3. Vous serez le chef des nations et d'une multitude de peuples; et des rois sortiront de vous, SACI, *Bible, Genèse*, XXXV, 11. Elle sort de famille et noble et vertueuse, MOL. *Éc. des mar.* III, 5. D'Aaron devaient sortir les prêtres et les pontifes; de Juda devait sortir le Messie même, BOSS. *Hist.* II, 40. Thésée avec Hélène uni secrètement fit succéder l'hymen à son enlèvement; Une fille en sortit, que sa mère a celée, RAC. *Iph.* V, 6. Cependant Phèdre sort d'une mère... Phèdre est d'un sang, seigneur, vous le savez trop bien, De toutes ces horreurs plus rempli que le mien, in. *Phèdre*, IV, 2. Comme on ne sait d'où elle sort, on n'est sûr de rien avec elle, à moins qu'on ne devine, MARIY. *Marianne*, 7^e part. Il ajoute que les Caraïbes ou sauvages des îles Antilles sortent de ces sauvages de la Floride, et qu'ils se souvenaient même, par tradition, du temps de leur migration, BUFF. *Hist. nat. hom. Œuv.* t. V, p. 185. || Impersonnellement. Il ne sortira point de lui de prince qui soit assis sur le trône de David, SACI, *Bible, Jérémie*, XXXVI, 30. Celui qui mangera de ces œufs en mourra; et, si on les fait couvrir, il en sortira un basilic, in. *ib. Isaïe*, II, 5. La Cappadoce, généralement parlant, n'était rien moins qu'un pays de beaux esprits et de savants; il en est sorti néanmoins quelques auteurs bien célèbres; Strabon et Pausanias sont de ce nombre, ROLLIN, *Hist. anc. Œuv.* t. IX, p. 568, dans POUGENS. || Il se dit aussi des animaux. Quand les étalons sont vieux, les chevaux qui en sortent sont faibles. || 19^e Être produit, en parlant des œuvres de Dieu, de la nature. Il faut pour m'attacher une âme simple et pure, Comme Chloé qui sort des mains de la nature, GRESSET, *le Méch.* IV, 9. On pardonne un mauvais ouvrage à un ouvrier indigent, on ne le pardonne point aux dieux : tout ce qui sort de leurs mains doit être parfait, DIDER. *Cl. et Nér.* II, 54. ... Les mains dont sortit l'univers, DELILLE, *Imag.* VIII. || 20^e Il se dit des écoles qui produisent des sages. Il est sorti de l'école d'Italie un beaucoup plus grand nombre d'écrivains que de celle d'Ionie, BARTHÉL. *Anach.* ch. 29. || Sortir des mains de quelqu'un, avoir été formé par lui, avoir reçu de lui l'éducation. Je me représentais ma fille se mariant à dix-neuf ans et sortant de mes mains parfaitement bien élevée, GENLIS, *Ad. et Th.* t. III, p. 72, dans POUGENS. || 21^e Avoir sa source, sa cause, naître de. Ce grand dessein, pour toi si dangereux, sort d'un esprit jaloux plutôt que généreux, DU RYER,

Scévole, II, 3. Rien n'est si insupportable à l'homme que d'être dans un plein repos... incontinent il sortira du fond de son âme l'ennui, la noirceur, la tristesse... PASC. *Pens.* XXV, 26, édit. HAVET. Que souvent l'iniquité sortait du lieu d'où elle devait être foudroyée, BOSS. *le Tellier*. Quand elle parlait de Dieu, le goût intérieur d'où sortaient toutes ses paroles se communiquait à ceux qui conversaient avec elle, in. *Anne de Gonz.* Des contestations qu'il avait eues [M. de Montausier] sur la religion, il en était sorti je ne sais quelles clartés passagères qui avaient laissé quelque trace de lumière dans son esprit, FLÉCH. *duc de Mont.* Faire sortir l'ordre du désordre même, RAYNAL, *Hist. phil.* VII, 7. || En parlant des ouvrages de l'esprit, de l'art, etc. être produit. Cet écrit sort d'une bonne plume. La maxime est sortie de la tête du poète, comme Minerve de la tête de Jupiter, DIDER. *Claude et Nér.* II, 67. || Il se dit aussi de la fabrication. Cela sort des mains d'un habile ouvrier. Les étoffes qui sortent de cette fabrique sont très-bonnes. || 22^e Poindre au dehors, commencer à paraître. Les fleurs commencent à sortir. La rougeole est sortie, et la fièvre a diminué. Il lui est sorti une dent, ou, plus ordinairement, il lui a percé une dent. || Fig. Je vis l'autre jour le bon P. Rapin... le P. Bouhours était avec lui, l'esprit lui sort de tous côtés, sév. à Bussy, 29 mai, 1679. || 23^e Fig. Se manifester, être suivi d'effet. C'est un misanthrope-intérieur; car son chagrin ne sort point, sév. 586. Je ne connais plus la musique ni les plaisirs; j'ai beau frapper du pied, rien ne sort qu'une vie triste et unie, tantôt à ce triste faubourg, tantôt avec les sages veuves, in. 423. Il [le duc de Chaulnes] va à Grignan; vous lui en parlez [de la députation aux États]; il semble qu'il ait quelque envie d'écrire; mais cela ne sort point, m. 25 sept. 1689. Le naturel toujours sort et sait se montrer, BOIL. *Sat.* XI. Je lui donnerai de l'esprit, de la raison et des grâces, la nature a déjà fait tout cela : il ne faut que le faire sortir, MAINTENON, *Lett. à M. de Villeto*, 5 avril 1682. || Fig. Le feu lui sort par les yeux, il a les yeux allumés par la colère. || 24^e Se faire entendre. Un seul mot sortait de sa bouche. Du creux de leur tombeau sortira cette voix qui foudroie toutes les grandeurs... BOSS. *Duch. d'Orl.* Cette irrévocable sentence sortit de sa bouche... in. *le Tellier*. Et ces mots sont sortis de l'enceinte divine, DELILLE, *En.* III. || 25^e S'exhaler. Une grande chaleur sort de ce fourneau. Du fond caché de notre sacristie Une épaisse nuée à longs flots est sortie, BOIL. *Lutr.* IV. || Il se dit en ce sens d'ordinaire impersonnellement. Il sort une agréable odeur de ces fleurs. || 26^e S'écarter, s'éloigner, avec un nom de chose pour sujet. Cela sort des proportions ordinaires. Le bleu du plumage a beaucoup de lustre et de reflets, mais sans sortir de sa teinte, BUFF. *Ois.* t. VIII, p. 329. || 27^e Sortir de, ne pas demeurer en la possession de. Ce domaine est sorti de ses mains pour passer en celles de son parent. Après la mort de Ferdinand III, l'empire fut près de sortir de la maison d'Autriche, VOLT. *Ann. Emp. Léopold.* À l'égard de vos articles, ils sont tous entre mes mains, n'en sont pas sortis, et, comme je vous l'ai mandé, n'en sortiront que par votre ordre exprès, D'ALEMB. *Lett. à Voltaire*, 25 févr. 1758. || 28^e Sortir de la mémoire, de l'esprit, être oublié. Ce mari mourant, et mourant à cause d'elle et avec tant de tendresse pour elle, ne lui sortait point de l'esprit, LA FAY. *Princ. de Clèv. Œuv.* t. II, p. 235, dans POUGENS. Madame, il ne voit rien; son salut et sa gloire Semblent être avec vous sortis de sa mémoire, RAC. *Andr.* v. 2. Avec un tel souvenir ne sorte jamais de votre mémoire, GENLIS, *Ad. et Th.* t. II, p. 56, dans POUGENS. Tiens, tu as beau dire, M. Renaud ne me sort pas de la tête, A. DUVAL, *Jeun. de Richelieu*, III, 1. || 29^e V. a. Tirer, transporter, faire sortir. Sortez la voiture de la remise. On a sorti ces marchandises. Je lui mande [à la femme de la Sarge] qu'elle sorte des mains de Poulard les papiers qui sont nécessaires, sév. 2 oct. 1688. En lui voyant sortir d'un tiroir les originaux mêmes de toutes les lettres, J. J. ROUSS. *Hél.* IV, 42. || Sortir les dames, tirer les dames hors du trictrac. || Sortir de l'herbe, se dit d'un cheval qu'on retire du pâturage pour le remettre à l'écurie. || Terme de marine. Tirer un bâtiment d'un bassin, d'un port, d'une rade. || On dit : Sortir un enfant, sortir un malade, c'est-à-dire prendre un enfant, un malade par la main, par le bras, et les mener dehors pour leur faire prendre l'air; mais on ne dit pas : j'ai sorti mon ami, mon père, pour : je suis sorti avec mon ami,

avec mon père. || 30° Fig. Faire changer de condition. Les personnes sans éducation sont très à plaindre lorsqu'un événement imprévu les sort de leur état, GENLIS, *Veill. du chât.* t. 1, p. 493, dans POUGENS. || Tirer d'embarras. La conversation a rendu cette phrase si commune : sortez-moi de cette affaire, que l'Académie n'a pu la blâmer, quoiqu'elle soit contre l'usage ordinaire du verbe sortir, qui est toujours neutre, *Acad. Observ. sur Vaugel.* p. 47, dans POUGENS. Outre l'absurdité d'une telle proposition... il aurait encore le malheur que sa présupposition ne le sortirait point d'affaire, BOSS. *Libre arb.* 4. D'accord; mais, en donnant un bon tour à l'affaire, Mercure cependant vous sort d'un mauvais pas, DANCOURT, *Céphale et Proeris*, III, 2. || 31° Au sortir de, *loc. prép.* Au moment où l'on sort de. Au sortir d'ici, je me rendrai, Dieu aidant, dans quatre jours à Gibraltar, VOIT. *Lett.* 38. Au sortir de chez Monsieur, j'allai prendre congé de MM. les princes, RETZ, *Mém.* t. II, liv. III, p. 354, dans POUGENS. Cependant il avait qu'au sortir des forêts Ce lion fut pris dans des rêts, LA FONT. *Fabl.* II, 41. Il vint chercher la guerre au sortir de l'enfance, RAC. *Bajaz.* I, 4. Au sortir d'une victoire si glorieuse, HAMILT. *Gramm.* 5. Au sortir de la parole sainte, tout ce que vous en avez retenu, ce sont peut-être les défauts de celui qui vous l'a annoncée, MASS. *Carême, Parole de Dieu.* Combien de fois vous est-on venu annoncer avec alarme : un tel vient d'expirer au sortir de table, du jeu, du crime quelquefois? M. *Carême, Impén.* Il serait doux de souper dans Athènes libre avec Aspasie et Périclès au sortir d'une tragédie de Sophocle, VOLT. *Mél. litt. Petites hardiesses.* Mon seul rival en rhétorique était le marquis de Beauveau; notre émulation nous inspira une estime réciproque, et fit naître notre amitié au sortir du collège, DUCLOS, *Œuvr.* t. X, p. 28.

— REM. 1. Sortir prend l'auxiliaire avoir quand on veut exprimer l'action : il a sorti ce matin; et l'auxiliaire être pour exprimer l'état : il est sorti depuis longtemps. Comme le remarque M. Ménage, on doit dire : Monsieur a sorti ce matin, et non pas est sorti, pour faire entendre qu'il est sorti et revenu, VAUGEL. *Rem. Not. Th. Corn.* t. I, p. 64, dans POUGENS. Quoiqu'on dise : je suis sorti ce matin pour telle affaire, le P. Bouhours observe que l'on dit fort bien : il y a huit jours que je n'ai sorti, *Id. ib.* Je n'ai point sorti; Mme de Lavedan et Mme de Moussy ont forcé ma porte, sév. 13 sep. 1679, t. XI, p. x, édit. RÉGNIER. Je ne sais ce que j'aurais fait [pour rendre] d'un jobelin qui eût sorti de l'académie, *Id. à Bussy*, 4 juin 1669. || 2. On lit dans Massillon : Cet esprit inquiet et immonde, qui sort et rentre de l'homme d'où il est sorti, *Pet. Carême, Malheur des gr.*; et dans Chateaubriand : [le curé] est établi dans son presbytère comme une garde avancée aux frontières de la vie pour recevoir ceux qui entrent et ceux qui sortent de ce royaume des douleurs, *Génie*, IV, 1, 8. « Ces phrases sont incorrectes à cause de la différence des prépositions; peut-être s'excuseront-elles, si l'on prend le premier verbe comme absolu, c'est-à-dire comme n'ayant pas de complément exprimé, » JULLIEN, *Gramm.* I, 224. || 3. On dit : Je sors d'entendre le sermon, je sors de dîner; mais cette locution, admise dans les cas où effectivement on quitte un lieu après avoir entendu, dîné, ne doit pas être étendue au delà d'emplois analogues; et on ne peut dire correctement : je sors de le voir. || 4. L'ennemi... sort l'enclos de la ville, ROTROU, *les Sosies*, II, 3. Que si l'on dit quelquefois : il est sorti le royaume, c'est par une ellipse; car c'est pour hors le royaume, *Gramm. gén. de Port-Royal*, ch. 22. [Gentilshommes de l'arrière] à qui, contre leurs privilèges, il persuada de sortir les frontières du royaume, ST-SIM t. I, p. 53, édit. CHÉRUVEL. Cette tournure, qui du reste n'est plus usitée, est la reproduction du latinisme *egredi urbem*.

— HIST. XIII^e s. N'est sous ciel hom, s'il doit mourir Et de la mort puisse sortir, *Mix* [mieux] ne vouist estre mesel [lépreux] E ladres vivre en un bordel [cabane], Que mort avoir ne le trespas, *Fl. et Blanch.* 1049. || XVI^e s. Puisque j'y suis, remarquerai un mot impropre qu'a dit aujourd'hui un honneste homme et docte : Sortez mon cheval, au lieu de dire : faites sortir, BÉROALDE DE VERVILLE, *le Cabinet de Minerve*, p. 454. Il est sorti de ces prisonniers, durant leur longue détention, des lettres assez remarquables, D'AUB. *Hist.* I, 76. Le roy à sa mode dist à son frere devant la roine, qu'il falloir qu'un d'eux sortist le royaume, *Id. ib.*

II, 108. Je ne croiray jamais que de Venus sortisse Un germe tel que toy, LA BOÉTIE, 524. En la guerre, les russes qui n'ont point esté practiqués sont celles qui sortent le plus souvent à effect, AMYOT, *Préf.* IX, 36. Sortis hors de soy, *Id. Cam.* 54. Il mourut au sortir de son consulat, *Id. Fab.* 3. Il s'en alla droit à la tente du dictateur; Fabius luy sortit au devant, *Id. ib.* 28. Le barbare, ayant ouy ces paroles, s'en sortit incontinent de la chambre, jettant son espée emmy la place, *Id. Marius*, 70. Ceste sedition fut bien tost sortie en evidence, n'eust esté la guerre des alliés qui survint laddessus et la restraingit pour un temps, *Id. ib.* 58. Une si douce chaisne emprisonne mon cœur, Une si belle main tient mon ame asservie, Que, si je crains la mort, c'est pour la seule peur, De sortir de prison en sortant de la vie, BERTAUB. Il ne peut sortir du sac que ce qu'il y a dedans, COTGRAVE.

— ETYM. Bourg. *sôti*; Berry, *il sort de manger*; provenc, *sortir* (sortir, bondir, sauter, jeter); catal. et espagn. *surtir*, jaillir; portug. *sordir*, *surdire*, jaillir; ital. *sortire*. Comme le sens propre de *sortir* est jaillir, comme celui de *ressortir* est rejaillir, et enfin comme *ressort* a vent dire rebondissement, on peut accepter la conjecture de Ménage, approuvée par Diez, qui le tire d'un type non latin *surrectire*, dérivé de *surrectus*, qui s'est levé, dressé, bien que les participes passifs donnent ordinairement des verbes de la 1^{re} conjugaison; mais il y a des exceptions, par exemple *amortir*. Cependant, vu la forme *surdire* avec un *d*, et *ressord* pour *ressort* (voy. l'Historique de *ressort* 1), il ne paraît pas impossible que *sortir* soit un doublet de *sourdre*, venant de *surgire*, l'ausse conjugaison pour *surgere*. On a proposé le latin *sortior*, obtenu par le sort; mais on ne voit pas comment du sens de ce verbe on passerait aux acceptations de *sortir*. *Sortior* a donné *sortir* 2.

2. SORTIR (sor-tir), il sortit, ils sortissent; il sortissait; qu'il sortisse; sortissant, v. a. || 1^{er} Terme de jurisprudence, qui ne s'emploie qu'à la 3^e personne. Obtenir, avoir. Cette sentence sortira son plein et entier effet... La renonciation de la reine sa grand'mère [du duc d'Anjou] devenait caduque, comme ne sortissant plus l'effet pour lequel uniquement elle avait été faite, ST-SIM. 81, 53 || Terme d'ancienne pratique. Cette somme de deniers, cet effet mobilier sortira nature de propre, sera réputé et partagé comme propre. || 2^e Terme de commerce. Mettre par sorte, assortir.

— HIST. XII^e s. Sis eglises avoit el regne senz pastur; Pur ce erent assemblé cele gens à cel jur, E li prince e li conte et des baruns plusur, Pur eslire et sortir pastur à cele honur, *Th. le mart.* 426. || XIII^e s. Et de chou [ce] furent Grifon [les Grecs] moult dolent; car il avoient sorti que chil qui passeroit cest flum sans moillier seroit trente ans sires de la tierre, H. DE VALENC. XIV. || XV^e s. Et vouloit que la pratique de Mme de Savoye sortist son effet, COMM. VIII, 8. || XVI^e s. Las! par ma felle soie M'est sortie Teute cette infection, MAROT, IV, 282. Je vous prie supplier le roy que la chose puisse sortir son effect, maintenant que l'occasion se y offre, MARG. *Lett.* 53. L'héritage sortit à nature de propre, LOYSEL, 224. Sorti de mauvaise femme, COTGRAVE. C'est en faveur du comte Saint-Aignan que je vous fais ce mot, pour vous dire que vous ferez chose qui me sera fort agreable de la faire sortir au plus tost du don que je lui ay fait expedier, SULLY, *Mém.* t. XII, p. 143.

— ETYM. Ital. *sortire* (qui se conjugue comme le verbe français, prenant *sc* là où le français prend *ss*), du lat. *sortiri*, obtenu par le sort. *Sortiri* vient de *sors*, sort. Il avait pris le sens de *assortir*; c'est de cette façon que *sorte* y tient. Enfin il avait eu aussi le sens de prédire, qui ne s'est pas perpétué.

† SOSIE (so-zie), s. m. Personne qui a une parfaite ressemblance avec une autre. Je voudrais bien savoir quel est le Sosie qui me fait homin en vers, pendant qu'on m'inquiète en prose; ce Sosie m'a bien la mine d'être l'auteur de l'épître à Rousseau, si longue et si inégale, VOLT. *Lett. Thiriot*, 5 mai 1738.

— ETYM. Sosie, personnage dont Mercure prend la figure dans l'Amphitryon de Plaute, imité par Molière.

† SOSTENUTO (so-sté-nou-to), adj. m. Terme de musique. Mot italien qu'on met sur un passage ou sur une note, indiquant que le fort doit être suivi, ou la note continuer à se faire entendre.

— ETYM. Ital. *sostenuto*, de *sostenere* (voy. SOUTENIR).

SOT, OTTE (so, so-t'; et t se lie : un sot ani-

mal; des grammairiens disent que le t de sot se prononce, quand un père, réprimandant son fils, dit : vous êtes un sot; cela n'est pas à recommander, et le t ne doit pas plus se prononcer dans cette circonstance que dans les autres), adj. || 1^{er} Qui est sans jugement. On peut être sot avec beaucoup d'esprit, et on peut n'être pas sot avec peu d'esprit, LA ROCHEFOUC. *Réfl. div.* p. 419. Aussi sot par derrière que par devant, MOL. *Bourg. gent.* III, 4. Ceux-là [occupés à la philosophie, aux sciences] sont les plus sots de la bande, puisqu'ils le sont avec connaissance, au lieu qu'on peut penser des autres qu'ils ne le seraient plus s'ils avaient cette connaissance, PASCAL, *Pens.* IV, 2, éd. HAVET. J'aime le bel abbé de l'attention qu'il paraît avoir pour vos affaires, et du soin qu'il a de me chercher pour en discourir avec moi, qui ne suis pas si sotte sur cela, à cause de l'intérêt que j'y prends, que sur toutes les autres choses du monde, sév. 21 août 1676. De Paris au Pérou, du Japon jusqu'à Rome, Le plus sot animal, à mon avis, c'est l'homme, BOIL. *Sat.* VIII. Si vous voyez deux chiens... qui se mordent et se déchirent, vous dites : voilà de sots animaux; et vous prenez un bâton pour les séparer, LA BRUY. XII. Je serais fâché que vous crussiez que je suis assez sot pour ne rien voir, quoique je sois assez honnête pour ne rien dire, HAMILT. *Gramm.* 8. Il n'est pas sot, ce Valère; il n'est parvenu pas sot! LESAGE, *Crisp. riv. de son maître*, sc. 13. Si l'abbé Coyer parle comme il écrit, il doit être fort aimable; mais ma mère, qui avait vu Despréaux, disait que c'était un bon livre et un sot homme, VOLT. *Lett. d'Argental*, 6 juill. 1764. Madame [mère du régent], ajoutait-il [Clermont-Tonnerre], est le plus sot homme du monde, et Monsieur la plus sotte femme, DUCLOS, *Œuv.* t. V, p. 238. || Familierement. Je ne suis pas si sot, c'est-à-dire c'est une sottise, une imprudence que je ne commettrai pas. Je n'y vais point, je ne suis pas si sot, LA FONT. *Fabl.* II, 2. || Substantivement. La sage se sait vendre où la sottise se donne, RÉGNIER, *Sat.* XIII. Parce que Junius Brutus contrefit le sot, ils ont eu de la défiance de tous les sots; ils se sont figuré que tous les niais imitaient Brutus, BALZ. *De la cour*, 3^e disc. Sache le sot qui s'en scandalise, que tout homme est sot en ce bas monde, aussi bien que menteur; les uns plus, les autres moins; et moi qui vous parle, peut-être plus sot que les autres, SCARR. *Rom. com.* I, 9. M. Ravaut, votre ami, m'a prié de lui en servir [de caution], et je l'ai fait pour l'amour de vous, quoique je sache que le titre de *fidejussoribus* dans le droit est appelé le titre des sots, GUI PATIN, *Lett.* t. II, p. 24. Un sot n'a pas assez d'étoffe pour être bon, LA ROCHEFOUC. *Max.* 387. Quand le malheur ne serait bon Qu'à mettre un sot à la raison, Toujours serait-ce à juste cause Qu'on le dit bon à quelque chose, LA FONT. *Fabl.* VII, 7. Dans tous les beaux-arts, c'est un supplice assez fâcheux que de se produire à des sots, MOL. *Bourg. gent.* I, 4. Et c'est mon sentiment qu'en faits comme en propos La science est sujette à faire de grands sots, *Id. Femm. sav.* IV, 3. Le plus grand des maux est si difficiles à prévoir, qu'elles mettent les sages en défaut et ne sont utiles qu'à ceux qui les font, *Id. XI*. Un sot est celui qui n'a pas même ce qu'il faut d'esprit pour être fat, *Id. XII*. Ma séve est passée, je n'ai plus ni fruits ni feuilles... les sots et les fanatiques auront bon temps cet automne et cet hiver; mais gare le printemps, VOLT. *Lett. d'Argental*, 28 août 1760. L'expérience ne fait-elle pas voir que presque tous les sots ne valent rien? COMTE DE CAYLUS, *Mém. de l'acad. de Troyes, Œuvr.* t. XII, p. 91, dans POUGENS. Je m'étais persuadé que j'avais du génie; au bout de ma ligne, je lis que je suis un sot, un sot! un sot! DIDER. *le Neveu de Rameau*. Il [Gallée, à ceux qui lui demandaient à quoi servaient les recherches mathématiques] répondait que la géométrie servait principalement à peser, à mesurer et à compter : à peser les ignorants, à mesurer les sots, et à compter les uns et les autres, D'ALEMB. *Elog. Bernoulli*. || Maître sot, se dit à un inférieur qu'on rabroue. Holà, mai-

sottise la plus grande du monde, MOL. *G. Dand.* 1, 4. Le roi lui dit en riant : « Vardes, voilà une sottise, vous savez bien qu'on ne salue personne devant moi. » M. de Vardes, du même ton : « Sire, je ne sais plus rien, j'ai tout oublié, il faut que Votre Majesté me pardonne jusqu'à trente sottises. » — « Eh bien ! je le veux, dit le roi, reste à vingt-neuf », sév. à *Moulecau*, 26 mai 1683. Elle est aimable sans être belle, elle fait cent petites sottises qui plaisent, id. 144. Pour moi, pauvre petite femme, si j'avais fait une sottise, je n'y saurais pas d'autre invention que de la boire, id. 23 janv. 1682. Des sottises d'autrui nous vivons au palais ; Messieurs, l'huître était bonne ; adieu, vivez en paix, BOIL. *Ép.* II. Il n'y a rien qui rafraîchisse le sang comme d'avoir su éviter de faire une sottise, LA BROU. XI. Bien souvent on fait par hasard les plus heureuses sottises du monde, FONTEN. *Dial.* 6, *morts anc.* Il n'y a personne qui n'entre tout neuf dans la vie, et les sottises des pères sont perdues pour les enfants, id. *Dial.* 3, *morts. anc. mod.* Après tout, cette affaire [la forme du capuchon des cordeliers] n'ayant pas ébranlé de trônes et ruiné des provinces, on peut la mettre au rang des sottises paisibles, volt. *Dict. phil. Sottise*. D'Alembert conforme sa conduite à ce principe ; il dit beaucoup de sottises, n'en écrit guères, et n'en fait point, D'ALEMB. *Portr. de l'aut.* || 4° Composition littéraire sans mérite. Hé quoi ! vil complaisant, vous louez des sottises ! MOL. *Mis.* 1, 2. Pourrez-vous toujours voir votre cabinet plein Et de pédants et de poètes, Qui vous fatigueront avec un front serein Des sottises qu'ils auront faites ? DESHOL. *Poés.* t. 1, p. 38. Comme par une vague une vague est poussée, La sottise du jour est bientôt remplacée, DELILLE. *Imag.* v. || 5° Parole obscène. Il est indigne d'un honnête homme de dire des sottises devant une femme. || Faire une sottise, faire quelque sottise, se dit, par euphémisme, d'accointances entre homme et femme. Celles qui font quelque sottise, LA FONT. *Oies*. Je m'appréhendais fort, et craignais qu'avec toi Je n'eusse fait quelque sottise, MOL. *Amph.* II, 3. Chez lui [Hérodote], les dames, les princesses mènent boire leurs vaches ou celles du roi leur père à la fontaine voisine, trouvent là des jeunes gens, et font quelque sottise, toujours exprimée dans l'auteur avec le mot propre, P. L. COUR. *Prospect. d'une nouv. trad. d'Hérodote, Préf.* || 6° Injure. Dire des sottises à quelqu'un.

— HIST. XIII^e s. Non ferez ; ce n'est pas sottise, *Nouv. rec. Fabl.* t. II, p. 367. || XVI^e s. Et si se laisse en beaucoup de lieux couler des sottises de Xenarchus, AMYOT, *Nicias*, 4. De dire moins de soy qu'il n'y en a, c'est sottise, non modestie, MONT. II, 62. — ETYM. *Sot*. Le terme le plus habituellement usité était *sotie*. Paré a dit *soterias*, XX, 32.

SOTTISIER (so-ti-zié) ; l'r ne se lie jamais ; au pluriel, l's se lie : des so-ti-zié-z amusants, s. m. || 1° Recueil de sottises. || Particulièrement. Recueil de chansons, de vers libres. Il faut, lorsque vous aurez diné, que, pour votre récréation, je vous fasse lire mon sottisier, LESAGE, *Guzm. d'Alf.* VI, 4. Petits soupers, jolis festins, Ce fut parmi vous que naquirent Mille vaudevilles malins, Qu'é les Amours, à rire enclins, Dans leurs sottisiers recueillirent, volt. *Lett. en vers et en prose*, 2. J'ai, dans mon sottisier... Proverbes, quolibets, contes du temps passé, LEGRAND, *Roi de Cocagne, Prol.* sc. 2. || 2° Celui qui débite des sottises, qui tient des propos libres. Cet homme est un grand sottisier. || *Adj.* Dans les cafés oyez les disputes criardes, bavardes et sottisiers, MERC. *Tabl. de Paris*, ch. 596.

— ETYM. *Sottise*.

† SOTTO-VOCE (so-tto-ve-tché), loc. adv. Terme de musique. Expression italienne qui signifie Sous la voix et dont on s'est servi primitivement pour indiquer que l'accompagnement devait se laisser dominer par les voix. On l'emploie, en général, pour : à demi-voix, et à demi-jeu.

SOU (sou), s. m. || 1° Sou d'or, monnaie de l'empire romain. || Monnaie employée en France sous la première race. La taille de ces sous d'or était de soixante et douze à la livre. || Sou d'argent, le vingtième de la livre d'argent. Nous appelions, du temps de Charlemagne, une monnaie courante, faisant la vingtième partie d'une livre, un *solide*, du nom romain *solidum* ; c'est ce solide que nous nommons un sou, volt. *Pol. et lég. Observ. sur Lass, Melon et Dutot*. Supposé qu'une ville de France dût à une autre, au temps de Charlemagne, cent vingt sous ou solides de rente, soixante-douze onces d'argent ; elle s'acquitterait aujour-

d'hui de sa dette en payant ce que nous appelons un écu de six francs, id. *Mœurs*, 19. || 2° Anciennement. Monnaie de compte, la vingtième partie de l'ancienne livre, valant douze deniers (l'ancienne livre avait d'abord valu effectivement une livre d'argent ; mais, de réduction en réduction, elle en était venue à ne valoir qu'un peu moins d'un franc). Qu'un sou, quand il est assuré, Vaut mieux que cinq en espérance, LA FONT. *Fabl.* IV, 2. Valère est un vrai fou, Qui jouerait votre bien jusques au dernier sou, REGNARD, *le Joueur*, II, 2. Ces politiques... qui, n'ayant pu gouverner une servante, se mettent à enseigner les rois à deux sous la feuille, volt. *Mél. litt. Obs. sur le livre de la Félicité publique*. || La monnaie de cuivre qui avait cette valeur. Un sou bien marqué. || Un petit sou, manière des enfants de demander en même un sou. Donnez ; peu me suffit, je ne suis qu'un enfant, Un petit sou me rend la vie, GURRARD, *Poèmes, élég. le Petit Savoyard*. || Un gros sou, pièce de monnaie valant deux sous. Les pièces de deux sous, dont l'empreinte est presque effacée, sont un objet perpétuel de disputes, MERC. *Tabl. de Paris*, ch. 535. La cour des monnaies a voulu que la pièce de deux sous, marquée ou non marquée, eût son cours ; tout vendeur s'était obstiné à vouloir la réduire à six liards, de sa propre autorité ; à cet effet, on les rayait d'une croix, pour désigner celles qui s'étaient usées ; on s'égoillait pendant vingt minutes avant de pouvoir fixer le taux d'une pièce, id. *ib.* || Terme d'ancienne pratique. Sou tournois, sou de douze deniers. Sou parisien, sou de quinze deniers. || Sou marqué, ancienne pièce de cuivre valant quinze deniers. Ils composaient un trésor pour un homme qui n'avait jamais eu que des sous marqués dans sa poche, MARIV. *Pays. parv.* 1^{re} part. ch. 536. || Au sou la livre, au prorata de ce que chacun a mis de fonds dans une entreprise. Cette expression vieillit. On dit habituellement : au marc le franc, ou mieux au centime le franc. || Le sou pour livre, profit d'un vingtième. Je me contente de la livre pour sou, je veux dire du sou pour livre ; grâces au ciel j'exerce rondement ma profession, LESAGE, *Gil Bl.* I, 45. || Avoir un sou dans une affaire de finance, y être pour un sou, pour deux sous, y avoir un vingtième, un dixième. Ces phrases ont vieilli. || Ancien terme de finances. Avoir un sou en dehors, avoir le droit de lever, outre la somme principale, un sou par livre pour les frais de recouvrement. On a un sou en dedans, lorsqu'on a, pour profit, un sou par livre de la somme principale. || Sou pour livre, se disait de certains droits additionnels qu'on payait en sus de la taxe ou du prix convenu ; c'est ce qu'on nomme aujourd'hui centimes additionnels. || 3° Aujourd'hui, la vingtième partie du franc, et valant cinq centimes. Je suis un sou de bon aloi, Mais en secret argentez-moi, Et me voilà fausse mennaie, BÉRANG. *Refus*. || Une pièce de cent sous, une pièce de cinq francs. || Propre comme un sou, très-propre. || 4° Familièrement. Il n'a pas un sou, pas le sou, il n'a sou ni double, ni sou ni maille, il n'a pas le sou vaillant, il n'a pas d'argent. Le roi rend à M. de Nevers toutes ses charges ; de sorte que cette belle, qui n'a pas un sou, lui vaut mieux que la plus grande héritière de France, sév. 8. Toute la cour est pleine de joie et de plaisirs pour le mariage de Monsieur de Chartres et de Mademoiselle de Blois ; Il y aura un grand bal, où tous ceux qui disent qu'ils n'ont pas un sou, font des dépenses de deux ou trois cents pistoles, id. à *Bussy*, 27 janv. 1692. Ni la maison, ni moi n'avons un sou, MAINTENON, *Lett. à Mme de Caylus*, 1^{er} avr. 1718. Cela est résolu ; Il faut aujourd'hui même, quoi que je n'aie pas le sou, que je me donne un habit neuf, BRUEYS, *Avoc. Pat.* I, 4. Nos Français sont en pleine paix, et nous n'avons pas le sou, volt. *Lett. à Cath.* II, 44 janv. 1772. Je voudrais être assez riche pour pouvoir disposer de tous les exemplaires ; ce serait une demi-publicité qui me conviendrait fort, mais je n'ai jamais un sou, P. L. COUR. *Lett.* I, 277. || Ne pas avoir le premier sou, n'avoir aucun argent disponible, prêt peut être une dépense. La plus incroyable chose du monde, c'est la dépense que font ces dancés sans avoir le premier sou, sév. 322. || N'en avoir pas le premier sou, en parlant d'une entreprise, d'un paiement, n'avoir pas la moindre somme pour commencer une entreprise, une opération, ou effectuer un paiement. Je dois rembourser cette semaine dix mille francs, je n'en ai pas le premier sou. || Sans un sou, sans

le sou, pas le sou, sans un sou comptant, sans argent. Mis dehors, pas le sou ; ne savoir chez qui vivre, BOURSALUT, *les Deux Nicandres*, I, 40. Ce serait un beau mouvement pour les pauvres courtisans qui reviennent sans un sou, sév. 295. Vous êtes né gentilhomme, mais sans un sou, MAINTENON, *Lett. à M. d'Aubigné*, 23 mai 1681. Il est un petit homme... Qui sans un sou comptant Vit content, BÉRANG. *le P. homme gr.* Bonheur étrange, Je bois et je mange, Sans un sou comptant, id. *Voy. au pays de Coc.* || Ne pas pouvoir disposer d'un sou, n'avoir pas d'argent disponible. Je vis au milieu de l'éclat de la fortune, et je ne puis disposer d'un sou, BERN. DE ST-P. *Paul et Virg.* || N'avoir pas un sou de quelque chose, n'en retirer aucun argent. Il [d'Andilly] n'a jamais eu un sou d'aucun de ses livres, sév. 74. || Il n'a pas un sou de bien, il n'a aucune propriété. Heureux ceux qui n'ont pas un sou de rente viagère ! MERC. *Tabl. de Paris*, ch. 652. || Ne pas laisser un sou, se dit de celui qui trompe l'espérance de son héritier, soit qu'il ne laisse rien, soit qu'il dispose de ce qu'il laisse en faveur d'autres personnes. J'aimerais mieux voir mes biens au fond de la mer que de leur laisser jamais un sou, A. DUVAL, *les Hérit.* 15. || Populairement. Il a mangé ses quatre sous, il a mangé son peu de fortune. Je veux conserver mes quatre sous. || 5° Familièrement. Cette terre vaut cent mille francs comme un sou, elle les vaut amplement. Ce coquin-là vaut vingt mille livres de rente comme un sou, à un enfant de famille, REGNARD, *Retour imprév.* 6. || 6° Mettre sou sur sou, épargner sur les plus petites choses pour amasser. || 7° Sou à sou, sou par sou, par petites sommes. Il va marchander avec eux sou à sou, LESAGE, *Diable boit.* 17. Pissot, mon libraire... me donnait toujours très-peu de chose de mes brochures, souvent rien du tout... il fallait attendre longtemps, et tirer sou à sou le peu qu'il me donnait, J. J. ROTISS. *Conf.* VIII. Le peu qui lui restait a passé, sou par sou, En linge, en aliments, ici, là, Dieu sait où, LAMART. *Joc. Prol.* 29. || 8° Fig. Un sou, un peu. Bien plus, si pour un sou d'orage en quelque endroit s'amassait d'une ou d'autre sorte, L'homme en avait sa part, LA FONT. *Fabl.* IV, 8. || 9° Sou-dénier, sorte d'ancien impôt. Ces divers droits... sou-dénier, travers... BOISGUILLEBERT, *Factum de la France*, X. || Proverbes. Il a fait de cent sous quatre livres et de quatre livres rien, il a mangé son avoir en mauvaises affaires. || Un sou amène l'autre, dans un commerce, à force de vendre de petits articles, on finit par gagner de l'argent.

— HIST. XI^e s. E cent solz de forfait, *Lois de Guill.* 4. || XIII^e s. Sixante sols [un cheval] cousta, un an a, en certain, Berte, LXXII. [Le bailli] y met le seal de le [la] baillie, et prent pour le seal de le [la] livre un sol, BEAUM. I, 40. Mais li sers ne pot lessier en son testament plus grant semme que cinq sous, id. XII, 3. Li arpens de bois, selonc dreis pris, est prisés dix seus l'arpent, id. XXVII, 42. || XVI^e s. Un noble prince n'a jamais un sou ; thesauriser est fait de vilain, RAB. I, 33. Je vis avant hier un enfant que deux hommes et une nourrice... conduisoient pour tirer quelque soul de le montrer à cause de son estrangeté... MONT. III, 436.

— ETYM. Bourguig. *sò* ; provenç. *sol* ; espagn. *sueldo* ; portug. et ital. *soldo* ; du lat. *solidus*, pièce d'or, proprement pièce entière, solide (voy. SOLIDE). Un sol qui se prononce un sou, comme un fol un fou, des ACCORDS, *Bigarrures*, t. I, p. 421, Paris, 1662.

† SOUAGE (sou-a-j'), s. m. Terme d'art du moyen âge. Mouleure, sorte de boudin enroulé autour du pied des pièces d'orfèvrerie, tantôt simple, tantôt double, quelquefois triple. Les souages étaient souvent verrés, c'est-à-dire qu'ils se détachaient par la dorure sur l'argent, DE LABORDE, *Émaux*, p. 504.

— HIST. XIV^e s. Une paire de bacin à laver, — et ont lesdits bacin souage par dessus au dehors pour les tenir, DE LABORDE, *Em.* p. 501.

SOUARBE, s. f. Voy. SOUS-BARBE.

† SOUBARDIER (sou-bar-dié), s. m. Principal étai d'une machine, avec laquelle on tire les masses de pierre d'une carrière.

SOUASSEMENT (sou-bâ-se-man), s. m. || 1^{er} Terme d'architecture. Partie inférieure d'une construction, sur laquelle tout l'édifice semble porter. || 2^e Garniture d'étoffe qu'on met au bas d'un lit, quand les rideaux ne vont pas jusqu'à terre. Si vous trouviez dans Avignon ou dans Lyon de quoi faire des rideaux, un fond, un dossier, des sou-

basements, des pentes, sév. 21 août 1676. || 3° Terme de menuiserie. Petit appui à l'intérieur des croisées. || 4° Tablette de plâtre que l'on place sous le manteau d'une cheminée pour diriger la fumée.

— HIST. xv^e s. Une grande estable qui est agréablement construite et ordonnée, à hauts pilliers et grands soubasements, PIERRE DESREY, *Voy. de Charles VIII à Naples*, p. 200, dans LACURNE. || xvi^e s. Serrans et amassans des biens extérieurs, avant que d'avoir basti un bon fondement et un ferme soubastement de raison par bonne doctrine, AMYOT, *Marius*, 88. Ceste machine ne bransloit ny ne panchoit d'un costé ne d'autre quand on la mouvoit, ains demouroit droite et ferme dessus son soubastement, id. *Démétr.* 26. Grecz [nomment le roi] βασιλεύς de βίαις, que veut à dire soubtzbaissement, pource que le roy doit estre comme un soubtzbaissement au peuple pour le soutenir, BONIVARD, *De noblesse*, p. 475.

— ETYM. *Sous* et *bos*? cela n'est ni clair ni bien formé. *Soubastement* paraît venir de *sous*, et *bâtiment*.

† **SOUBATRE** (sou-ba-tr'), v. a. Il se conjugue comme battre. Dans les fromageries de Rougemont, frapper fortement, avec le revers de la main, deux ou trois coups sur le pis de la brebis qui vient d'être traitée par un premier valet.

† **SOUBREDENT** (sou-bre-dan), s. f. Synonyme de surdent, dent qui pousse sur une autre. Martin Guerre avait deux soubredents à la mâchoire de dessus, une goutte de sang extravasé à l'œil gauche, GUYOT DE PITAVALL, *Causés célèbres*, 1, 24.

— ETYM. Provenç. *sobredent*; espagn. *sobrediente*; ital. *sopradente*; du lat. *super* ou *supra*, sur, et *dentem*, dent.

† **SOUBRELANGE** (sou-bre-lan-gh'), s. f. Terme de chirurgie. Genre d'ankyloglosse chez les enfants nouveau-nés, qui consiste en une espèce de bourrelet charnu occupant la place du frein de la langue et empêchant les mouvements de cet organe et ceux de l'épiglotte, de manière que le lait ou les liquides introduits dans la bouche tombent dans les voies aériennes.

— ETYM. Lat. *super*, sur, et *langue*: mot à mot, sur-langue.

SOUBRESAUT (sou-bre-sô), s. m. || 1° Saut subit, inopiné et à contre-temps. Le cheval fit des soubresauts qui désarçonnèrent le cavalier. Or Neptune, dieu débouffé, Quoique souvent il fasse faire à maints vaisseaux le soubresaut, SCARR. *Virg.* vii. || Par extension, tressaillement, mouvement convulsif. Néléc tombe dans un tel engourdissement, qu'il ne sent plus que par secousse, par soubresaut, FÉNEL. t. xix, p. 87. || Fig. La passion ne va que par soubresauts, M^{lle} DE L'ESPINASSE, *Lett.* t. 1, p. 246, dans POUGENS. || Fig. Cette nouvelle m'a donné un soubresaut, un violent soubresaut, elle m'a causé une vive et subite émotion. || 2° Terme de pathologie. Léger tressaillement que les tendons éprouvent par la contraction involontaire et instantanée des muscles; symptôme qui se rencontre fréquemment dans les affections cérébrales, dans les fièvres graves et au début du choléra. Avoir des soubresauts dans les tendons. || 3° Terme de vétérinaire. Interruption saccadée qu'on observe dans les flancs du cheval poussif, pendant l'inspiration ou l'expiration.

— HIST. xv^e s. Il faisoit le soubresaut armé de toutes pièces fors le bacinet, *Bouciq.* 1, 6. || xvi^e s. [Les chiens apprennent ainsi] à faire les tours et les soubresauts et plusieurs autres choses, LA BOÉTIE, 215. Soubresaut, PALSGRAVE, p. 47. Ung soubresaut vault mieulx qu'une gambade, ROGER DE COLLERYE, dans FABRE, *Études sur la basoche*, p. 462.

— ETYM. Espagn. *sobresalto*; du lat. *super* ou *supra*, sur, et *saltus*, saut.

† **SOUBRESAUTER** (sou-bre-sô-té), v. n. Faire des soubresauts.

SOUBRETTE (sou-brè-t'), s. f. || 1° Terme de théâtre. Suivante de comédie. Les soubrettes sont comme les bigottes, elles font des actions charitables pour se venger, LESAGE, *Turcaret*, 1, 40. Mlle Camille joue très-joliment les soubrettes, VOLT. *Lett. Mlle du Defant*, 44 févr. 1762. Vous êtes taillée en soubrette; vous en avez la figure, le propos, le jeu, le geste; tenez-vous là, et ne songez point à vous élever davantage, BACHAUM. *Mém. secr.* 28 sept. 1767. || Familièrement et par mépris, femme subalterne et intrigante. Elle fait la dame, et ce n'est qu'une soubrette.

— HIST. xvi^e s. Soubrette, ruffianella, OUBIN, *Dict.*

— ETYM. Espagn. *sobretarde*, d'après Ed. Fourrier, sur le tard, à la bruno, la *soubrette* étant primitivement la servante entremetteuse qui, vers le soir, allait porter des lettres d'amour.

SOUBREVESTE (sou-bre-vè-st'), s. f. Vêtement militaire sans manches qui se mettait par-dessus les autres vêtements et par-dessous la cuirasse. || Partie de l'habillement des mousquetaires de la garde, qui était une espèce de justaucorps sans manches, bleu et galonné comme les casques, avec une croix devant et derrière, de velours blanc, bordée d'un galon d'argent, et des fleurs de lis aux angles de la croix. Le roi fournissait la casaque et la soubreveste, et l'on rendait l'une et l'autre en quittant la compagnie. Le carrosse du roi n'était escorté que par trois mousquetaires en soubreveste et par autant de cheval-légers, DECOURCHAMPS, *Souv. de Mme de Créquy*, t. 1, p. 143.

— HIST. xv^e s. Tous les frères doivent porter en fait d'armes juppel vermeil à la croix blanche, c'est à sçavoir soubreveste, DU CANGE, *supravestis*.

— ETYM. Lat. *supra*, sur, et *vestis*, habit.

† **SOUBUSE** (sou-bu-z'), s. f. Busard soubuse, un des noms du busard, oiseau de proie.

† **SOUC** (souk), s. m. Terme de métallurgie. L'une des principales pièces de l'ordon.

SOUCHE (sou-ch'), s. f. || 1° Le bas du tronc d'un arbre, accompagné de ses racines et séparé du reste de l'arbre. Une grosse souche. Une souche pourrie. Plus un arbre est vieux quand on l'abat, moins sa souche épuisée peut produire, BUFF. *Expér. sur les végét.* 2^e mém. La chaise où je m'assis, la natte où je me couche, La table où je l'écris, l'âtre où fume une souche, LAMART. *Joc.* vi, 227. || Il se dit par comparaison, pour exprimer l'immobilité, l'inertie. Je te suis exprimer des tendresses de cœur; Mais à tous mes discours tu fus comme une souche, Et jamais un mot de douceur Ne te fut sortir de la bouche, MOL. *Amphit.* ii, 3. Mais le peuple, qui l'écoutait [Démosthène], immobile comme une souche, Ne fut non plus touché de ce qu'il débitait Que s'il n'eût pas ouvert la bouche, BOUSSAULT, *Fabl. d'Ésope, Prologue*. Il ne remue non plus qu'une souche, DANCOURT, *Vend. Surêne*, sc. 40. || Fig. et familièrement, personne stupide et sans activité. C'est une vraie souche, Vous croyez donc que je sois une souche? HAUTE-ROCHE, *les Appar. tromp.* 1, 42. || 2° Terme de botanique. La partie principale du tronc, dite aussi pivot ou pivot des racines, située au-dessous du collet; l'on réserve le nom de racines à l'ensemble des subdivisions qui en partent. || Nom donné anciennement aux tiges souterraines des iridées, des fougères; on les nomme aujourd'hui rhizomes. Le rhizome se distingue de la souche en ce que, sur une moitié du cylindre qu'il représente, il porte des feuilles, des hampes, des rameaux ou en montre les traces; sur la moitié opposée ou profonde, il porte des racines, faisceaux de racines ou leurs traces; il a l'organisation des tiges. || 3° Souche, le pied même de la vigne, branche de charpente du cep. || 4° Fig. Terme de généalogie. Celui de qui sort une génération, qui est reconnu pour en être le chef. Ils sortent d'une souche en gloire si féconde, TRISTAN, *Marianne*, iii, 2. En examinant les différentes souches du genre humain, BAILLY, *Hist. astr. anc.* p. 7. Son imagination [du nouvel anobli] se prosternait devant ses petits-fils, qui seront décorés de titres et n'auront rien de commun avec la souche originelle, MERCIER, *Tableau de Paris*, ch. 600. || Il se dit aussi des animaux. Comme on ne la trouve [la brebis d'Angola] que dans les pays les plus chauds.... on ne peut pas la regarder comme la souche première ou la race première, de laquelle toutes les autres auraient tiré leur origine, BUFF. *Quadrup.* t. v, p. 432. || Celui qui est reconnu pour être le plus ancien dans une généalogie. Un certain Witkind, Saxon, est la souche de la maison des Capétiens. || Faire souche, être le premier d'une suite de descendants. Un tel eut trois enfants; le premier mourut sans lignée, les deux autres ont fait souche. Cela m'oblige en conscience de me marier, pour faire souche et pour ne pas laisser périr la famille, DANCOURT, *la Parisienne*, sc. 4. || Faire souche d'honnêtes gens, contracter légitime mariage. Si ton ambition veut se borner à cette petite fortune, nous allons faire souche d'honnêtes gens, LESAGE, *Turcaret*, v, 48. Quand ils ont passé neuf ou dix années dans une si douce servitude, Monseigneur les établit et en fait des souches d'honnêtes gens, id. *Est. Gonz.* 4. || Terme de droit. Succéder par souche, succéder par représentation de succession.

Par souche est opposé à la succession par tête. || 5° Le plus long des deux morceaux de bois ajustés, sur lesquels les boulangers et les bouchers font des entailles pour marquer la quantité de pain ou de viande qu'ils fournissent à crédit. La souche reste entre les mains du marchand, et l'échantillon entre celles de l'acheteur. || 6° Terme d'administration. La partie des feuilles d'un registre qui reste lorsqu'on les a coupées en zigzag, et qui sert à vérifier si l'autre partie s'y rejoint exactement. La souche d'un registre d'inscriptions. Registre à souche. Talon de souche. || 7° Terme de maçonnerie. La partie de la cheminée qui s'élève au-dessus du toit. S'ils ne profitent du dégel pour faire diligemment monter les souches de mes cheminées, les couvreurs ne pourront pas suivre leurs ouvrages sans discontinuation, *Lettres de Colbert*, vii, 41. Je vous prie de prendre garde que les entrepreneurs fassent faire les souches de cheminée assez hautes, afin qu'elles ne fument point, id. p. 43. || Tuyau d'où sort un jet d'eau au milieu d'un bassin. || 8° Portion d'un cierge postiche, faite de bois ou de fer-blanc. Fabricant de souches d'église. || 9° Terme de maréchalerie. Portion de vieux clou qui reste quelquefois dans la corne après qu'elle a été défermée.

— HIST. xiii^e s. Quant s'esveilla, si out la vue Ki cler veet avant, perdue; Il frote front e oilz e buche, Mais ne veit plus ke une zuche, Édouard le conf. v, 2916. Fox est qui delez lui se couche, Qu'il ne valt mes ne qu'une euche, Ren. 12478. || xiv^e s. Tout aussi com de la racine vient la souche de l'arbre, et de la souche les branches.... II. DE MONDEVILLE, f^o 27, verso. Là vi je d'amour la maistrice, Car j'estoie come une souche Delez madame en ceste couche, MACHAULT, p. 49. Souche de chesne vort, Modus, f^o xcii. En tant qu'ilz [les fils d'un riche vilain] seront plus loing de souche et qu'il sera moins memoire du commencement de leur noblesse, en tant ilz seront tenus et reputez pour nobles, le *Songe du verger*, 1, 150. Et sont les uns plus proceins ensemble et les autres sont plus estranges ou plus loingtains, selon ce que il soit plus près ou plus loin de la première racine ou souche ou estoc, ORESME, *Éth.* 251. || xv^e s. Quand Yvain fut assis sur cette tronche de bois que nous appelons souche en françois, FROISS. ii, 11, 30. || xvi^e s. Alors on coupe les provins de leur mere souche, et, sans séjourner, on les porte planter en la nouvelle vigne, O. DE SERRES, 163. Il [Pyrrhon] n'a pas voulu se faire pierre ou souche; il a voulu se faire homme vivant, discourant.... MONT. ii, 234. Estendu à la renverse.... n'ayant ny mouvement ny sentiment non plus qu'une souche, M. ii, 53. Là d'une souche à demi-consumée Sortait encor quelque peu de fumée, JOACH. DU BELL. *Moretum de Virgile*.

— ETYM. Berry, *soche, choche, cosse*: bourguig. *suhe*; picard, *choke*, grosse bûche; norm. *chouque*; saintong. *cosse*; patois des Fourgs, *soutse*; provenç. *soc* et *soca*; ital. *zocco*. Ce mot vient, d'après Diez, du lat. *soccus*, soulier de bois, dont le sens primordial doit avoir été base, soutien. Scheler préférerait l'allemand *Stock*, souche; mais, d'après Diez, le z italien représente bien plus facilement l's latine que le st.

† **SOUCHERIE** (sou-che-rie), s. f. Terme de métallurgie. L'ensemble des pièces de charpenterie qui composent l'équipage d'un gros marteau.

1. **SOUCHET** (sou-chè), s. m. Terme de maçon. Pierre qui se tire au-dessous du dernier banc des carrières. Le souchet est la moindre des pierres de taille.

— ETYM. Dimin. de *souche*.

2. **SOUCHET** (sou-chè; le t ne se lie pas), s. m. Genre de plantes monocotylédones où l'on distingue : 1° Le souchet long ou souchet odorant, *Cyperus longus*, L., et le souchet rond, *Cyperus rotundus*, L., desquels les racines sont aromatiques et stimulantes; 2° le souchet comestible, *Cyperus edulis*, L. du midi de l'Europe, dont le rhizome donne des tubercules alimentaires; 3° le souchet papyrus, *Cyperus papyrus*, L., *papyrus antiquorum*, Willdenow, espèce dont les couches du rhizome battues et collées donnaient le papyrus.

— HIST. xvi^e s. Une fomentation d'une decoction de camomille.... racine d'iris et de souchet, bouillis en lait, PARÉ, viii, 25.

— ETYM. *Souche*, à cause du rhizome dont ce genre est pourvu.

SOUCHETAGE (sou-che-ta-j'), s. m. Visite dans un bois pour compter les souches, après une coupe.

— ETYM. *Souche*, par l'intermédiaire d'un diminutif *souchet*.

que leur avoir eslargi le saint Esprit, CALV. *Inst.* 503.

— ETYM. Lat. *solvere*, délier, résoudre, de *so* ou *se*, indiquant séparation, et *luere*, λύω, délier.

SOURILLE (sou-dri-l'), *s. m.* Terme vieilli, synonyme de soudard. Fusses-tu garde de sourilles, Va-t'en travailler en pastilles, SCARR. *Mazarinades*, *Œuvr.* t. 1, p. 286, dans POUGENS. Franc sourille, gripe-chapon, Homme sans honneur et sans âme, M. *Virg.* iv. On dit que quelques bons esprits Ordonneront qu'on fit des grilles Pour se garantir des sourilles Du redoutable Jean de Vert, M. *Typhon*, II. Adam, parrain banal de toutes les familles, Adam, dis-je, par qui chaque nom fut ourdi, N'y rencontrait pas mieux que nos braves sourilles, LA FONT. *Poésies mêlées*, Sur un sobriquet donné à Monseigneur par les soldats.

— HIST. XVI^e s. N'estants soldats, pas seulement souldrilles, ny dignes de ceste qualité, et n'ayant jamais fait serment ni service à sa majesté, CARLOIX, VIII, 44.

— ETYM. Origine incertaine. On est porté à y voir le radical de *soudard* avec une autre terminaison diminutive et péjorative; toutefois le sens que Carloix donne à ce mot suggère l'idée qu'il vient de *sous* et *drille*.

SOUDEUR (sou-du-r'), *s. f.* || 1^o Composition ou mélange de divers métaux et minéraux, qui sert à unir ensemble des pièces de métal. En fondant l'étain à partie égale avec le plomb, l'alliage est ce que les plombiers appellent de la soudure; et ils l'emploient en effet pour souder leurs ouvrages en plomb, BUFF. *Min.* t. v, p. 203. || Soudure grasse, celle dans laquelle domine l'étain; en dit par opposition soudure maigre. || Soudure au tiers, mélange de deux parties de plomb avec une partie d'étain. || Soudure à huit, soudure des orfèvres, composée d'une partie de cuivre sur sept d'argent. || 2^o Travail de celui qui soude. Soudure bien faite. || Boîte à soudure, petit coffret où les bijoutiers mettent les pailons. || 3^o Endroit par où les deux pièces de métal sont soudées. Le tuyau est crevé à la soudure. || Fig. Endroit d'une œuvre d'art où l'on a ajouté ou supprimé quelque chose. Soudure malhabile. || 4^o Terme de métallurgie. Propriété qu'ont quelques métaux de s'unir à eux-mêmes à une haute température. || 5^o Les maçons donnent le nom de soudure au plâtre serré qui sert à raccorder des enduits. || 6^o Terme de botanique et d'anatomie. Union intime entre deux organes différents.

— HIST. XIV^e s. La manière de ramener es plaies beles soudeures [cicatrices], H. DE MONDEVILLE, f^o 64. || XV^e s. [Les murs du château] estoient hauts malement et de pierre dure, et ouverts jadis de mains de Sarrasins, qui faisoient les soudures si fortes et les ouvrages si estranges que ce n'est point de comparaison à ceux de maintenant, FROISS. I, 1, 239. || XVI^e s. L'acier, au lieu de sa soudure, Est plus fort qu'aillères et plus ferme, ST-GEL. 170. Ces partages [de biens entre frères], et que la richesse de l'un soit la pauvreté de l'autre, cela destrempe merveilleusement cette soudure fraternelle, MONT. I, 208. Ils [Lycourgue et Platon] n'ont peu croire que nostre société se peust maintenir avecques si peu d'artifice et de soudeure humaine que les nations sauvages, ID. I, 236.

— ETYM. Souder; wallon, *söder*.

† SOUE (soue), *s. f.* Terme rural. Étable à porcs. — ETYM. Bourg. *sô*. || du lat. *sus*, porc; grec, *σῦ*; et *ῥ*; anc. haut-all. *sû*.

† SOUETTE (sou-è-t'), *s. f.* Chouette.

SOUFFERT, **ERTÉ** (sou-fér, fér-t'), *part. passé* de souffrir. || 1^o Qui a été enduré. Mais quand j'aurai vengé Rome des maux soufferts, CORN. *Cinna*, II, 2. || 2^o Toléré. Il y a de certains maux dans la république qui y sont soufferts, parce qu'ils préviennent ou empêchent de plus grands maux, LA BRUY. x. Souffert des grands, quelquefois recherché, J. B. ROUSS. *Épît.* I, 1.

SOUFFLAGE (sou-fla-j'), *s. m.* || 1^o Action de souffler le verre. || Four de soufflage, four où se prépare le verre destiné à faire des glaces soufflées. || Procédé par lequel on fabrique les pièces de verre. || 2^o Terme de chapellerie. Action de séparer par la ventilation les poils légers des poils lourds non susceptibles d'être feutrés. || 3^o Terme de marine. Revêtement de planches qu'on applique sur la carène d'un navire, un peu au-dessus et au-dessous de sa flottaison, pour ajouter à sa stabilité. Le but du soufflage est d'augmenter l'étendue des lignes d'eau. Sa Majesté a été surprise qu'il ait fallu faire un soufflage à la Favorite, pour lui

mieux faire porter la voile, *Seignelay à Demuyn*, 1679, dans JAL.

— ETYM. Souffler.

SOUFFLANT, **ANTE** (sou-flan, flan-t'), *adj.* Qui est destiné à souffler, qui sert à souffler, qui souffie ordinairement. Les soufflets sont des machines soufflantes les plus communes et les plus connues, mais ce ne sont pas les meilleures, A. BRONGNIART, *Traité de min.* t. II, 322, dans POUGENS.

SOUFFLE (sou-fl'), *s. m.* || 1^o Agitation de l'air causée par le vent. Il ne fait pas un souffle de vent. D'un souffle l'aquilon écarte les nuages, RAC. *Esth.* III, 3. Comme le fruit en naissant arraché, Ou qu'un souffle ennemi dans sa fleur a séché, ID. *Athal.* I, 2. Que dis-je? hélas! oui, la terre s'éveille, Belle et parée au souffle du printemps, BÉRANG. *Malade*. || Fig. Hélas! l'homme ne peut dire, en naissant, quel coin de l'univers gardera ses cendres, ni de quel côté le souffle de l'adversité les portera, CHATEAUB. *Gén.* I, v, 17. || 2^o Vent que l'on fait en poussant de l'air par la bouche. Quelques restes de feu sous la cendre épanchus D'un souffle haletant par Baucis s'allumèrent, LA FONT. *Phil. et Bauc.* Son souffle [d'un sanglier] se faisait entendre de loin comme le bruit sourd des vents séditieux, FÉN. *Tél.* XXII. || Par exagération. Il est si faible, qu'on le renverserait d'un souffle, du moindre souffle. || Fig. et familièrement. Cette objection, ce système, cette intrigue peuvent être renversés d'un souffle, ils sont très-faciles à détruire. || Fig. Ne tenir qu'à un souffle, être de peu de durée, de consistance. La vie, le bonheur, l'infortune tiennent à un souffle, CHATEAUB. *Pensées*. || Le souffle créateur, le souffle par lequel Dieu anima le premier homme, Ton souffle créateur s'est abaissé sur moi, LAMART. *Méd.* I, 2. || Souffle dans un instrument de musique. Tout ce que j'aurais souhaité, c'est de te mener tout doucement jusqu'au temps où ton souffle saura se donner sans effort, G. SAND, *Maitres sonneurs*, 15^e veillée. || 3^o Air exhalé par la respiration. Les pharisiens superstitieux, en revenant du marché où ils rencontraient tant de gentils et tant de pauciers, dont ils croyaient que l'approche et le souffle même, pour ainsi dire, les souillait... BOSS. *Déf. trad. comm.* I, 4. La frayeur de la mort [dans une peste] ne lui fit point abandonner sa maison; elle voulut assister ce frère mourant, sans craindre ces souffles mortels qui portent le poison dans les cœurs, FLÉCH. *Mme de Mont.* Mes esclaves que j'appelle refusent maintenant de m'approcher; et mon souffle même est devenu une infection, et un souffle de mort pour mes enfants et pour mes proches, MASS. *Avent, Mort du péché*. Le meurtrier du roi respire en ces États, Et de son souffle impur infecte vos climats, VOLT. *Œdipe*, I, 3. Et les roses, nos sœurs, se disputent entre elles Mon souffle de parfums et mon corps de rayons [d'un sylphe], V. HUGO, *Ball.* 2.

|| 4^o La simple respiration. Retenir son souffle. Reprendre son souffle. Avec quel souffle pur je l'entends qui respire! ncuic, *Othello*, v, 4. || Ménager son souffle, ménager sa respiration. || Manque de souffle, manque d'une respiration qui tième, qui se prolonge. || Fig. Manque de souffle, se dit d'un écrivain qui n'a pas la force de développer son sujet. || Cet homme n'a qu'un souffle de vie, il n'a que le souffle, il est très-faible. Je n'ai plus qu'un souffle de vie; je l'emploierai à vous invoquer en mourant... VOLT. *Lett. à Catherine II*, 31 juill. 1772. || Il n'a plus que le souffle, il est agonisant. || Le souffle de la vie, la vie même. Le souffle de ma vie est à Marianne; elle peut d'un mot l'anéantir ou l'embraser, A. DE MUSSET, *Cupr. de Mar.* I, 1. || 5^o Terme de médecine. Bruits de souffle, bruits anormaux qui se produisent dans les cavités du cœur, dans les artères et parfois dans les veines. || Bruit de souffle continu, bruit semblable au bruit qu'on entend quand on approche de son oreille un gros coquillage univalve; il se fait entendre aux vaisseaux du cou, surtout dans les affections anémiques. || Souffle placentaire ou souffle utérin, souffle doux, tantôt sonore et grave, tantôt aigu, synchronique au pouls de la mère, entendu ordinairement vers les régions inguinales, à dater du quatrième mois de la grossesse, et dû au passage du sang maternel dans les artères utérines. || Souffle bronchique, bruit des bronches que perçoit l'oreille appliquée sur la poitrine. || Souffle amphorique, celui qui résonne comme si l'on soufflait dans une amphore. Le souffle amphorique est fréquent dans les épanchements pleurétiques de forme chronique ou latente. || Bruit de souffle, se dit aussi du bruit entendu dans la pneumonie au

troisième degré. || 6^o Fig. Inspiration, influence, en bonne ou en mauvais part. Le souffle malfaisant de la haine, de l'envie. Impatient du dieu dont le souffle invincible Agite tous ses sens [de la pythie], J. B. ROUSS. *Ode au comte du Luc*. Elle avait dérobé cette rose naissante Au souffle empoisonné d'un monde dangereux, VOLT. *l'Éducat. d'une fille*.

— HIST. XVI^e s. Ainsi m'est advenu en ceste entreprise [mettre en vers latins la doctrine du péché]; car le souffle m'est failly à ny chemin, BONIVARD, *Amartigenée*, p. 78.

— ETYM. Voy. SOUFFLER.

SOUFFLÉ, **ÉE** (sou-flé, flée), *part. passé* de souffler. || 1^o Sur quoi le souffle a passé. Le feu soufflé... Des hommes inconsidérés qui soufflent sur de la poussière et se jettent de la terre dans les yeux; ces chicanes raffinées, ces subtilités en vaines distinctions sont véritablement de la poussière soufflée, de la terre dans les yeux... BOSS. *Cornet*. || 2^o Gonflé par le souffle. Le jalet, lorsqu'il est soufflé, est de la grosseur d'une balle de paume, BUFF. *Ois. t. III*, p. 255. Il serait difficile de concevoir que cette pâte argileuse et très-réfractaire eût été fondue et soufflée, sans que ces porphyres eussent souffert aucune altération, SAUSSURE, *Voy. Alpes*, t. v, p. 423, dans POUGENS. || Omelette soufflée, omelette faite avec des blancs d'œufs, de la crème et du sucre, et qui renfle en cuisant. || Beignet soufflé, sorte de beignet dont la pâte renfle beaucoup. || Sucre soufflé, ou cuit à soufflé, sucre qui s'envole en l'air par feuilles sèches, lorsqu'on souffle au travers d'une écumoire qu'on y a trempée. Les massapains et la plupart des conserves se font avec du sucre cuit à soufflé. || 3^o Bouffi, boursoufflé. Ces anges sont des espèces de Cupidons soufflés et transparents, DIDER. *Salon de 1767*, *Œuvr.* t. XIV, p. 296, dans POUGENS. Elle a le front grand et haut, de grosses joues soufflées, des yeux ni grands ni petits, M. *Princesse d'Askow*. || 4^o Terme de chapellerie. Poils soufflés, poils soumis à la ventilation, à l'effet de séparer les poils légers des poils lourds non susceptibles d'être feutrés, *Tarif des douanes*, 1869, p. 454. || 5^o Dit bas à une personne qui, en récitant, manque de mémoire. Sa mémoire [de l'archevêque Vintimille] le servit très-infidèlement dès les premiers mots; un souffleur qu'il avait chargé de le suppléer, les lui suggéra; il ne les entendit pas, le fit répéter, continua encore à dire quelques mots, toujours mal soufflés ou mal entendus, et toujours mal redits, D'ALEMB. *Art. du card. Dubois*. || 6^o Papier soufflé, nom d'un ancien papier de tenture, ainsi dit parce que, le papier étant enduit d'une matière visqueuse, on souffle dessus une poussière de laine hachée. Il existe depuis quelque temps à Rouen une fabrique de papier que l'on nomme velouté, connu aussi sous le nom de papier soufflé; c'est un papier sur lequel on applique divers dessins de laine hachée, *Dict. des arts et m. Papeter.* || 7^o S. m. Un soufflé, mets léger formé soit avec du riz, soit avec de la féculé de pomme de terre, soit avec du chocolat, cuits avec du lait; on ajoute des jaunes d'œufs pour en faire une pâte douce et molle, à laquelle on incorpore les blancs d'œufs battus en neige juste au moment de mettre au four; cette préparation se sert au moment où elle s'est gonflée. Marguerite [la cuisinière] dit qu'en ne fasse pas attendre, parce que le soufflé va tomber, SCRIBE et MÉLESVILLE, *Demoi-selle à marier*, 9.

† SOUFFLEMENT (sou-fle-man), *s. m.* || 1^o Action de souffler. || 2^o Terme de droit. Soufflement d'exploit, action de supprimer subrepticement un exploit.

— HIST. XV^e s. Rembrasa en flambes pestilencieuses par les soufflemens de l'ennemi, MONSTREL. t. II, f^o 73, dans RAYNOUARD, *Lex.* || XVI^e s. Je ne suis point ignorant combien est ancien l'usage du chresme, et soufflement au baptême, CALV. *Instit.* 1442. L'esté n'avoit point esté trop fascheux pour les soufflemens des vents du midy, AMYOT, *Cam.* 5.

— ETYM. Souffler; prov. *sofflamen, suflament*; it. *soffamento*. Au XVI^e siècle, on disait aussi *soufflée*.

SOUFFLER (sou-flé), *v. n.* || 1^o Pousser l'air d'une façon quelconque. || 2^o Faire du vent en poussant de l'air par la bouche. || 3^o Souffler sur, éteindre en soufflant. || 4^o Souffler sur, se dit aussi des sorciers. || 5^o Respirer avec peine, avec effort. || 6^o Souffler aux oreilles de quelqu'un. || 7^o Se dit des taupes dans la saison où elles travaillent. || 8^o Dans les moulins à poudre, le mortier ou la matière souffle. || 9^o Chercher la pierre philoso-

phale. || 10° V. a. Faire du vent sur une chose. || 11° Souffler les canons, y brûler de la poudre. || 12° Souffler le verre, l'émail. || 13° Souffler l'orgue. || 14° Souffler un veau, un mouton. || 15° Appliquer un soufflage à un navire. || 16° En termes de chasse, souffler le poil au lièvre. || 17° Envoyer par le souffle. || 18° Souffler quelque chose à l'oreille de quelqu'un. || 19° Suggérer, inspirer. || 20° Dire tout bas à celui à qui la mémoire manque. || 21° Souffler une dame, au jeu de dames. || 22° Boire d'un trait. || 23° V. Réfl. Se souffler, être soufflé.

1° Pousser l'air d'une façon quelconque. Ce soufflet est percé, il ne souffle plus. Annibal [à Cannes]... avait rangé ses troupes de sorte que le vent Vulturne, qui se lève dans un certain temps réglé, devait souffler directement contre le visage des Romains pendant le combat, et les inonder de poussière, ROLLIN, *Traité des Et.* 3^e part. 1, Cannes. || Impersonnellement. Par un hasard assez singulier, il soufflait des vents opposés en Savoie et en Piémont, SAUSSURE, *Voy. Alpes*, t. v, p. 442. || Fig. Regarder de quel côté le vent souffle, observer les conjonctures. Je ne sais de quel côté le vent va souffler pour la philosophie, D'ALEMB. *Lett. à Voltaire*, 9 juill. 1764. || Terme de l'Écriture. L'esprit souffle où il veut, Dieu communique ses grâces à qui il lui plaît. || 2° Particulièrement. Faire du vent en poussant de l'air par la bouche. Souffler dans un instrument à vent. Trois fois en vain elle souffla Pour rendre vie à sa chandelle, SCARRA, *Poésies div.* *Œuvr.* t. vii, p. 290, dans POUGENS. D'abord avec son haleine il se réchauffe les doigts; Puis sur le mets qu'on lui donne, Délicat, il souffle aussi, LA FONT. *Fabl.* v, 7. Le même soir où il [le chasseur] a juré, en soufflant dans ses doigts, de ne plus retourner à son poste glacé [chasse aux canards sauvages], il fait des projets pour le lendemain, BUFF. *Ois.* t. xiii, p. 482. Qu'il lui faille en décembre Souffler, faite de bois, Dans ses doigts, BÉRANG. *Pet. h. gris.* Ouvrir, comme disait un ancien, une grande bouche pour souffler dans une petite flûte, J. J. ROUSS. *Dict. de mus.* *Effet.* || Fig. Ne pas souffler, ne dire mot. On lui arrache [à Jésus] les cheveux et la barbe; il ne dit mot, il ne souffle pas, BOSS. 1^{er} sermon, sur la Passion, 2. Arrive-t-il vers lui [l'hypocrite] un homme de bien et d'autorité, qui le verra et qui peut l'entendre, non-seulement il prie, mais il médite, il pousse des élans et des soupirs; si l'homme de bien se retire, celui-ci, qui le voit partir, s'apaise et ne souffle pas, LA BRUY. xiii. Nous savons tout, et nous ne soufflons pas, J. J. ROUSS. *Ém.* iii. || N'oser souffler, ne pas souffler, ne pas oser ouvrir la bouche pour se plaindre ou pour s'excuser. Je voudrais bien qu'elle eût soufflé devant moi, et qu'elle s'avisât de traverser ce que j'aurais résolu, HAUTEBOIS, *Crisp. médecin.* 1, 2. Quoi! parce qu'elle est demoiselle, il faut qu'elle ait la liberté de me faire ce qui lui plaît, sans que j'ose souffler? MOL. *G. Dand.* ii, 9. M. d'Épinay n'oserait souffler devant moi, M^{me} d'ÉPINAY, *Mém.* t. i, p. 323, dans POUGENS. || Ne pas souffler d'une chose, n'en rien dire. Elle me conta qu'en Danemark il y avait un prince allemand qui s'enfonça une épingle dans le côté, mais c'était dans une étrange occasion qu'il avait rencontré cette épingle: il n'en souffla pas, et deux mois après la gangrène s'y mit, sév. 24 août 1680. La pauvre Warmestré vient d'accoucher tranquillement au milieu de la cour, sans que vous en ayez soufflé, HAMILT. *Gramm.* 7. || Fig. Il croit qu'il n'y a qu'à souffler et à remuer les doigts, se dit d'un homme qui s'imagine qu'une chose est aisée, bien qu'elle soit difficile. || 3° Souffler sur, éteindre en soufflant. Souffle sur ton amour, ami, si tu me croi, Ainsi que pour m'éteindre elle a soufflé sur moi [c'est une lampe qui parle], A. CHÉN. *Élégies*, xxxvii. || Fig. Souffler sur, détruire, faire disparaître. Qu'ils aient le courage de s'élever au-dessus de l'instant où ils vivent, ils verront de loin la postérité souffler sur ces nuages, et condamner à un mépris éternel ceux qui ont eu la honte de les rassembler, D'ALEMB. *Él. Bossuet*, note 41. Les revers ont soufflé sur la fleur de son âge. MASSON, *Helvét.* vi. L'âge a soufflé sur mes croyances, BÉRANG. *F. follets.* || Terme de l'Écriture. Dieu a soufflé sur cette race impie et en a fait sécher la racine, il a détruit, exterminé cette race. Vous souhaitez que l'orgueil des impies fût humilié, et que le Seigneur soufflât sur ce colosse de grandeur et de puissance qui les élève, MASS. *Carême, Mélanges.* Le Seigneur a toujours soufflé sur les races orgueilleuses, m.

Pet. carême, Respect que les gr. doivent à la relig. || Dans le même langage: Le Seigneur a soufflé sur l'amas de leurs richesses, et l'a dissipé comme de la poussière. Le Seigneur a soufflé sur ces superbes édifices et sur notre fortune, et l'a dissipée comme de la poussière, MASS. *Carême, Aumône.* || 4° Souffler sur, se dit aussi des sorciers qui se servaient de leur souffle comme d'un moyen d'enchantement. Tous les prétendus sorciers soufflaient et soufflent encore sur ceux qu'ils imaginent ensorceler, VOLT. *Philos. Déf. Bolingbr.* 38. Camille: Si le curé de votre paroisse soufflait sur un verre d'eau, et vous disait que c'est un verre de vin, le boiriez-vous comme tel? — Perdican: Non. — Camille: Si le curé de votre paroisse soufflait sur vous, et me disait que vous m'aimerez toute votre vie, aurais-je raison de le croire? A. DE MUSS. *On ne badine pas avec l'amour*, ii, 5. || Les fées ont soufflé sur lui, il a reçu de la fortune toute sorte d'avantages. J'embrasse le laborieux Grignan, le seigneur Corbeau, le présomptueux Adhémar et le fortuné Louis-Provence, sur qui tous les astrologues disent que les fées ont soufflé, sév. 106. Que dites-vous de ce mariage de la princesse de Conti, sur qui toutes les fées avaient soufflé? id. 7 juill. 1680. || 5° Respirer avec peine, avec effort. Il souffle après avoir chanté. L'attelage suait, soufflait, était rendu, LA FONT. *Fabl.* vii, 9. || On dit qu'un cheval souffle, quand il a de l'essoufflement. || Reprendre haleine. J'ai besoin de souffler un peu. Laissez souffler les chevaux. Je leur demandais volontiers qu'au lieu de leur course impétueuse ils voulussent plusieurs fois reprendre haleine, souffler un peu, et laisser souffler leurs auditeurs, LA BRUY. xv. || 6° Souffler aux oreilles de quelqu'un, lui parler souvent pour le gagner, pour le séduire. Les flatteurs lui soufflent sans cesse aux oreilles. || 7° Terme rural. Se dit des taupes dans la saison où elles travaillent. || 8° Dans les moulins à poudre, lorsque les matières ne sont pas assez humectées dans les mortiers, elles en sortent en poussière sous les coups du pilon; on dit alors que le mortier ou la matière souffle, *Aide-mémoire d'artillerie du général de Gassendi.* || 9° Chercher la pierre philosophale; lection qui vient des fourneaux que les alchimistes entretenaient en soufflant. Bréanté se maria médiocrement, et se ruina en plein; on prétendit que ce fut à souffler, ST-SIM. 242, 414. || 10° V. a. Faire du vent sur une chose. Souffler le feu. En le faisant détoner [le salpêtre], on le voit souffler son propre feu, comme le ferait un soufflet étranger, BUFF. *Introd. à l'Hist. des min.* 1^{re} part. || Fig. Souffler le feu, l'incendie, exciter la dissension. Les jésuites et maints autres ambitieux et brouillons soufflaient sans cesse le feu, ST-SIM. 423, 424. Les jésuites soufflant secrètement l'incendie, les jansénistes criant avec fureur, le schisme paraissant près d'éclater, VOLT. *Hist. Parl.* 66. || Fig. et populairement. Il souffle des poils, il ronfle d'une manière très-bruyante. Il soufflait des poils, ou faisait d'autres grimaces mortelles pour le statuaire, GRIMM, *Corresp.* t. i, p. 223. || Souffler une chandelle, souffler sur la flamme d'une chandelle pour l'éteindre. || En un sens analogue. Et mon corps est encore si faible, qu'il ne faudrait que le souffler pour l'abattre, BALZ. *liv. 1, lett. 43.* || Souffler quelque chose, l'enlever en soufflant. La marge de l'in-quarto où je gratte un point jaune, je souffle un poil, je détache une paille, TÖPFER, *Nouv. génév. Bibl. de mon oncle*, 9. || 11° Terme d'artillerie. Souffler les canons, y brûler une petite quantité de poudre pour en faciliter le nettoyage. || 12° Souffler le verre, souffler l'émail, former du verre ou de l'émail, en soufflant avec la bouche dans un tuyau de fer pour la verrerie, et de verre pour l'émail, tuyau dont on trempe le bout dans la matière liquide. Je pensai que les anciens... ignoraient l'art de le couler [le verre] pour en faire de grandes glaces, qu'ils n'avaient tout au plus que celui de le souffler et d'en faire des bouteilles et des vases, BUFF. *Hist. min. Introd. Part. exp. Œuvr.* t. vii, p. 452. || 13° Souffler l'orgue, donner du vent aux tuyaux d'orgue par le moyen des soufflets. || Jouer en soufflant. Un maroufle, Mis à neuf, Joue et souffle, Comme un bœuf, Une marche De Luzarche, v. HUGO, *Ball.* 42. || 14° Souffler un veau, un mouton, faire pénétrer de l'air entre la chair et la peau, afin d'en séparer celle-ci plus aisément. || Fig. Ce n'est pas tout d'agencer des paroles, Et de souffler de froides hyperboles, J. B. ROUSS. *Épît.* 1, 6. Note, style lapidaire n'est bon qu'à souffler des nains,

J. J. ROUSS. *Ém.* ii. || 15° Terme de marine. Appliquer un soufflage à un navire (ce qui est en quelque sorte le souffler)... Que le côté du vaisseau où on a employé du bois vert est beaucoup plus léger que l'autre, qu'ainsi il ne peut pas bien porter la voile, et qu'on est obligé de le souffler ou de lui faire de grands radoub, *Corresp. de Colbert*, iii, 2, p. 306. J'armai à Rochefort l'Ambitieux; et, comme c'était un vaisseau neuf qui ne portait point du tout la voile, je me trouvais dans la nécessité de le faire souffler, *Mém. de Villette*, 1692, dans JAL. || 16° Terme de chasse. Ce chien a soufflé le poil au lièvre, il a presque appuyé le museau dessus et il l'a manqué. || On dit aussi: Il lui soufflait au poil, il le suivait de très-près. || Fig. et familièrement. Souffler au poil de quelqu'un, le poursuivre de très-près. Il faillit être pris, les gendarmes lui soufflaient au poil. || Terme de maréchalerie. La matière souffle aux poils, du pus apparaît sur la couronne, cela indique un décollement du sabot du cheval. || 17° Envoyer par le souffle. Vous savez tout ce que la fortune a soufflé sur la duchesse de Fontanges; voici ce qu'elle lui garde... sév. 1^{er} mai 1680. Il y a certaines choses... sur quoi on se trouve disposé à souffler du bonheur, comme du temps des fées, m. 29 déc. 1679. La discorde souffle dans tous les cœurs un venin mortel, FÉN. *Tél.* v. C'est moi qui souffle de la malice à l'un, de la présomption à l'autre, DANCOURT, *Diablotin*. *Prolog.* Je te communique pour toute la soirée mes facultés et mes talents, et je te souffle une partie de mon esprit. — Marton: L'esprit du diable, m. *les Fêtes du cours*, sc. 3. Esprits contagieux, tyrans de cet empire, Qui soufflez dans nos murs la mort qu'on y respire, VOLT. *Œdipe*, 1, 2. || Souffler le froid et le chaud, diriger son souffle de manière qu'à volonté il rafraichisse ou réchauffe. Arrière ceux dont la bouche Souffle le chaud et le froid, LA FONT. *Fabl.* v, 7. || Fig. Souffler le froid et le chaud, parler pour et contre une chose ou une personne, être tour à tour d'avis contraires. Le président Talon alla en l'autre monde voir s'il est permis de souffler le froid et le chaud comme M. de Luxembourg le lui avait fait faire, ST-SIM. 55, 157. Elle fait comme les traîtres, elle souffle le chaud et le froid en même temps, TH. LECLERQ, *Prov.* t. iv, p. 42, dans POUGENS. || 18° Souffler quelque chose à l'oreille de quelqu'un, lui dire quelque chose tout bas. || Ne pas souffler mot, ne pas souffler un mot, ne rien dire. Je leur enjoindrai bien de ne vous pas souffler un mot de moi, ni à moi un mot de vous, DIDER. *Lett. à Mlle Voland*, 28 août 1768. André, si j'entends souffler un mot de cette aventure, je te chasse, PICARD, *Collatéral*, 1, 45. Chevasse est un bon homme que je mène par le nez, et qui, la chose faite, ne soufflera mot, CH. DE BERNARD, *Un homme sérieux*, xx. || 19° Fig. Suggérer, inspirer. Ce n'est pas seulement prédire, c'est souffler la rébellion, que de parler de la sorte, NOSS. 5^e *arret.* 41. Qui vous a pu souffler une si folle audace? NOTL. *Sat.* ix. Dans le fond de la Thrace un barbare enfanté Est venu dans ces lieux souffler la cruauté, RAC. *Esth.* iii, 4. Si un amour outré de la gloire les enivre [les princes], tout leur souffle la désolation et la guerre, MASS. *Pet. carême, Exemples.* Astarté entre dans la grotte d'Éudore, et commence à lui souffler les pensées d'un amour purement humain, CHATEAUBR. *Mart.* xiv. || 20° Souffler quelqu'un, lui dire tout bas, quand la mémoire lui manque, ce qu'ils doit répéter tout haut. Il récita six fois le même vers, sans pouvoir trouver en sa mémoire celui qui devait suivre; pensant que je m'en souviendrais mieux que lui à cause que je l'avais oui répéter, il me disait: comment est-ce qu'il y a après? Francion, souffle-moi, *Francion*, iv, p. 441. Mais je ne sais pas lire. — Hé, l'on te soufflera, RAC. *Plaid.* ii, 44. || Il se dit de la chose que l'on souffle. Il y avait un théâtre où l'on jouait souvent des pièces; on me chargea d'un rôle que j'étudiai six mois sans relâche, et qu'il fallut me souffler d'un bout à l'autre à la représentation, J. J. ROUSS. *Conf.* vii. Dans nos études, je lui soufflais la leçon, quand il hésitait, id. *ib.* 4. || Absolument. Il souffle bien. Oh! prenez-le plus bas; Si vous soufflez si haut, l'on ne m'entendra pas, RAC. *Plaid.* iii, 3. || Fig. Souffler quelqu'un, lui apprendre ce qu'il doit dire. Elle répète sa leçon; mais, dans les circonstances où elle n'aura pas été soufflée, son génie n'y suppléera pas, M^{me} DU DEFFANT, *Lett. à H. Walpole*, t. ii, p. 32, dans POUGENS. || 21° Terme de jeu de dames. Souffler une dame, l'ôter à son adversaire, parce qu'il ne s'en est pas

servi pour prendre une autre dame qui était en prise. || On dit aussi : souffler le joueur même. Vous n'avez pas pris; je vous souffle. || Absolument. Souffler n'est pas jouer, après avoir soufflé, ou à le droit de jouer. || Fig. Il lui a soufflé le pion, il lui a enlevé une affaire qu'il croyait faire. || Fig. et familièrement. Souffler quelque chose à quelqu'un, le lui enlever, le lui dérober. Je pourrai bien tantôt lui souffler cette proie, MOL. *V. Ét.* III, 6. Les affaires qui tenaient de l'important lui avaient été soufflées [à Pontchartrain] par d'Ar-genson, en qui le roi avait toute confiance, ST-SIM. 242, 220. Au lieu de m'armer contre le Paris qui m'avait soufflé mon Hélène, je lui sus bon gré de m'en avoir défilé, LESAGE, *Gil Blas*, I, 47. Le livre de Boulanger est très-rare ici; nous en avons fait venir par la poste deux ou trois exemplaires, qu'on nous a soufflés, MIDER. *Lett. à Mlle Voland*, 25 juill. 1762. Souffler une maîtresse à son ami, c'est une roquerie trop commune pour moi, A. DE MUSSET, *Capr. de Mar.* II, 4. || Souffler une dépêche, ne pas la communiquer à celui qui devrait en avoir communication. L'abbé d'Éstrées commença à lui souffler quelques dépêches, ST-SIM. 434, 499. || Souffler un exploit, voy. EXPLOIT. || 22° Boire d'un trait. Il y a un Tigillin qui souffle ou qui jette en sable un verre d'eau-de-vie, LA BRUY. XIII. Oh! nous avons, ma foi, soufflé d'excellent jus, DANCOURT, *Métemps.* III, 3. || Souffler la rôtie, s'est dit pour avaler un verre de vin. C'est moi qui soufflais la rôtie Et qui buvais plus d'hippocras, *les Aventures de M. d'Assoucy*, IX. || 23° Se souffler, v. réfl. Être soufflé. Le verre se souffle. || Proverbe. On ne peut souffler et humer ensemble, on ne peut faire à la fois deux choses opposées.

— HIST. XII^e s. Soufflerad li espiriz de lui, e de-currunt les ewes, *Liber psalm.* p. 229. Fous est qui le feu esteint sofle, BENOIT, v. 15362. || XIII^e s. Li espirites de lui sofflera, et corront ewes, *Psautier*, f. 177. Il souffloit les foux [feux] dudit fevre [forgeron] à alumer la forge, *Miracles St Loys*, p. 439. || XIV^e s. Ainsi besongnai sans sejour, Jus-qu'à tant que je vy le jour; Lors ma chandelle alay soufler, BRUYANT, dans *Ménager*, t. II, p. 38. Li hom qui souffle contre vent, à ensient [escient] sa paine pert, J. DE CONDÉ, t. III, p. 134. || XV^e s. Le pouete Virgilius, Es estoiles Tholo-meus, Ypocras le phisicien, De la mort n'est es-chappez nulz; Soufflez, nostre vie n'est rien, E. DESCH. *Poés. mss.* f. 444. Chascun parle de di-vers jeux jouer, De eliner l'œil, de porter male honte, Et de la brieche aux compaignons donner, Et de souffler le charbon.... ID. *ib.* f. 245. Il ne vault rien aujourd'hui qui ne souffle [ne mente, ne se vante], ID. *ib.* f. 222. Quelque haut bien qui fust en elle [une belle dame], Puisque une fois la mort l'a prise, Il en faut souffler la chandelle, Et en ehoisir une autre belle, G. CHASTELAIN, *l'Oultré d'amour*, t. VI, p. 142, *Œuvres*, édit. de Bruxelles. || XV^e s. C'est souffler de mesme bouche le chaud et le froid, MONT. I, 249. Salomon n'a point escrit avoir en soufflant trouvé ce secret, LANOUE, 476. Ce pauvre apprentif estoit un que je conoissois, qui avoit soufflé en trois ans une belle maison sienne accompagnée de mille ou douze cens livres de rente, ID. 480. Je pense qu'ils eussent soufflé en leurs doigts, car il faisoit grand froid, ID. 625. Le vent commençant à souffler à bon escient de de-vers les montaignes, AMYOT, *Cam.* 58. Disant que Hannibal, tant comme il eust vesçu, estoit un feu pour l'empire romain, qui n'avoit besoing que de quelqu'un qui le soufflast, ID. *Flam.* 44. Jamais on n'en voit un qui suast, ne qui soufflast, encore que le premier choc eust esté fait en courant, ID. *Marius*, 45. Il se leva un petit vent du costé d'une belle prairie, qui leur souffla grande quantité de fleurs, ID. *Sylla*, 58. Il leur estoit defendu qu'ilz n'eussent dès assemblées aucuns protocoles pour leur souffler aux oreilles les noms des particuliers citoyens, ID. *Cat. d'Utique*, 44. Il luy souffloit tous les jours aux oreilles, que.... ID. *Artax.* 44. Mieux vault souffler que brusler, CÉLIN, *Réc.* t. II, p. 244.

— ETYM. Bourguig. *sofflai*; wallon, *soflé*; provenç. *sofflar*, *sufflar*; espagn. *soplar*; portug. *soprar*; ital. *soffiare*; du lat. *sufflare*, de *sub*, sous, et *flare*, souffler, de même radical que l'anglais *to blow*, souffler, et l'all. *blasen*.

SOUFFLERIE (sou-*flé-ric*), s. f. || 1° Ensemble des soufflets de l'orgue. || 2° Se dit aussi des soufflets d'une fabrique, d'une forge, d'une usine. || 3° La recherche de la pierre philosophale à l'aide des creusets et fourneaux. Adieu les alambics, les creusets, les fourneaux et le noir attirail

de la soufflerie, HAMILT. *Gramm.* 10. Il lui était resté [à Bréauté] de sa soufflerie des remèdes qu'il faisoit lui-même, ST-SIM. 242, 444. || 4° En chapellerie, synonyme de soufflage.

— HIST. XVI^e s. Ceux qui font profession, par souffleries continuelles, de vouloir faire enfanter à leurs fourneaux de grands thresors, LANOUE, 458. On leur cria [aux menestrels]: soufflez toujours.... leur soufflerie ne peut pourtant empescher.... BOUCHET, *Serées*, I, p. 486, dans LACURNE.

— ETYM. *Souffler*.

SOUFFLET (sou-*flé*); le *t* ne se lie pas; au plur. l's se lie : des sou-*flé-z* élégants; soufflets rime avec traits, succès, paix, etc.), s. m. || 1° Instrument qui sert à souffler. Un soufflet de forge, de cheminée, d'orgues. Un soufflet d'abattoir. L'âme d'un soufflet. Un soufflet gonfle l'animal expiré, et lui donne une forme hideuse, MERC. *Tabl. de Par.* 42. || Soufflet à deux vents, à double vent, à double âme, soufflet dont une partie aspire l'air, pendant que l'autre le chasse, de sorte qu'il souffle sans interruption. || Sedit aussi des diverses machines soufflantes employées dans les fabriques, les hauts fourneaux, les usines, etc. || Cela ne vaut pas un clou à soufflet, voy. CLOU. || 2° Dessus d'une calèche, d'un cabriolet qui se replie en forme de soufflet. Cabriolet à soufflet ou à capote. Ouvrir, fermer le soufflet. || On dit semblablement : casquette, valise, malle en soufflet. || 3° Ancienne espèce de voiture à deux roues, fort légère, où il n'y avait place que pour une ou deux personnes, dont le dessus et le devant, étant de cuir ou de toile cirée, se levaient et se repliaient comme un soufflet dans le beau temps, et s'abaissaient et s'étendaient pendant la pluie. Sa Majesté se porta bien.... à un peu de rhume près gagné à une chasse où le roi fut mouillé de la pluie qui avait coulé par le dossier de son soufflet, *Journ. de la santé du roi*, p. 299. || 4° Coup du plat de la main ou du revers de la main sur la joue. D. Diègue : Viens me venger. — Rodrigue : De quoi? — D. Diègue : D'un affront si cruel Qu'à l'honneur de tous deux il porte un coup mortel, D'un soufflet, CORN. *Cid*, I, 8. Je l'appliquerai sur la joue le plus grand soufflet qui se soit jamais donné, MOL. *Bourg. gent.* III, 2. Seigneur, j'ai reçu un soufflet; vous savez ce que c'est qu'un soufflet, lorsqu'il se donne à main ouverte sur le beau milieu de la joue; j'ai ce soufflet fort sur le cœur, ID. *Siècl.* sc. 11. Le soufflet est très-injurieux, et rien ne peut déshonorer davantage un honnête homme, LE MAITRE, *Plaidoyer* 26. J'aimerais mieux recevoir un soufflet ou un coup de poing de vous, comme cela m'étoit assez ordinaire, RAC. *Lett. à Mlle Vitari*, 26 déc. 1664. Un soufflet devint une injure qui devait être lavée par le sang, parce qu'un homme qui l'avait reçu avait été traité comme un vilain, MONTESQ. *Esp.* XXVIII, 20. Ce chapelier qui présentait sa requête à un duc et pair pour être payé de ses fournitures : Est-ce que vous n'avez rien reçu, mon ami, sur votre partie? Je vous demande pardon, monseigneur; j'ai reçu un soufflet de monseigneur votre intendant, VOLT. *Dial.* XXIV, 6. Le grand Condé s'oublia jusqu'à donner un soufflet au comte de Rieux.... le comte de Rieux rendit le soufflet au vainqueur de Rocroi, de Fribourg, de Nordlingue et de Lens; cette étrange aventure ne produisit rien, M. *Louis XIV*, 5. Réflexion faite, lui dit-il, ce n'est pas un soufflet, c'est un coup de poing que vous m'avez donné, CH. DE BERNARD, *la Peau du lion*, XII. || Fig. Donner un soufflet à Vaugelas, faire une faute grossière contre la langue française. || On a dit autrefois dans le même sens : Donner un soufflet à Ronsard. || Fig. Donner un soufflet au bon droit, au sens commun, faire ou dire une chose contraire au bon droit, au sens commun. Et qu'une faible pointe à la fin d'un couplet En dépit de Phébus donne à l'art un soufflet, CORN. *Excuses à Ariste*. Il n'y a pas un de ces gens-là qui, pour la moindre chose, ne soit capable de donner un soufflet au meilleur droit du monde, MOL. *Fourb.* II, 8. || Autrefois, il a donné un soufflet au roi, il a fait de la fausse monnaie. || Donner un soufflet à quelqu'un sur la joue d'un autre, diriger contre l'un le blâme que l'on adresse à l'autre. Le critique imprudent, qui se croit bien habile, Donnera sur ma joue un soufflet à Virgile, A. CHÉN. *Épit.* II. || 5° Petit soufflet, petit coup sur la joue qui est quelquefois ou une caresse ou une marque de familiarité. À l'autre, d'un air et d'un ton plus amical : Bonjour, abbé, en lui donnant parfois un petit soufflet sur la joue, MARMONTEL, *Mém.* IV. || L'évêque donne un petit soufflet à ceux qu'il

confirme. || Jouer aux petits soufflets, jeu d'enfants où l'on s'amuse à se donner de petits soufflets. Il y a entre eux [le duc d'Enghien et Mme de Bris-sac] un air de guerre ou de mauvaise paix qui nous réjouit; nous trouvâmes qu'ils jouaient aux petits soufflets, comme vous y jouiez autrefois avec lui, SÉV. 3 avr. 1671. || 6° Fig. et familièrement. Dégoût, mortification. Il a reçu un rude soufflet. On dit que les vieillards sont durs; j'ai le malheur d'être sensible, comme si j'avais vingt ans; le soufflet donné à Laharpe et à notre Aca-démie est tout chaud sur ma joue, VOLT. *Lett. d'Argental*, 14 oct. 1771. || 7° Terme de relieur. Sorte de godet que présente la peau. Ce papier se décolle souvent, soit en dedans, soit en dehors, par le seul effet de la fraîcheur que lui commu-nique la peau, et celle-ci présente des soufflets le long des mors, LESNÉ, *la Reliure*, p. 162. || 8° Pois-son de la mer du Sud.

— HIST. XIII^e s. Le soufflet à soufler le feu; Pot de cuivre tient bien son lieu, *Choses qui failient en ménage*. N'est nus si os [nul si osé] ki liaiens entre, N'ait d'un soufflet parmi le ventre, *Ms. de poés. franç.* av. 1300, t. IV, f. 1337. || XIV^e s. Cinq soufflets neufs, les aucuns onvrez de taille [c'est-à-dire sculptés], DELABORDE, *Émaux*, p. 502. Le dyafregne est ung instrument qui sert au cuer ainsy comme les soufflès des fevres qui reçoivent l'air en ou-vrant et en cloant, LANFRANC, f. 32. || XV^e s. Il donna audit homme deux souffletz bien assis, DU CANGE, *sylvaticus*. M'ont mainte fois assigné au soufflet Les generaux [ne m'ont pas payé].... E. DESCH. *Poés. mss.* f. 310. Pour donner à Dago, le foul, en recompense de soufflets qui luy furent baillés en sa presence [du duc de Bretagne], un escu neuf, DE LABORDE, *Émaux*, p. 502. Et quant il vint près, il sentit un soufflet de vent si chault, qu'il luy estoit advis que ce fust feu, *Lancelot du Lac*, t. III, f. 412, dans LACURNE. || XVI^e s. Le feu fut mis par artifice en trois tours, où les Venitiens mettoient principalement leurs poudres; de ce soufflet toutes les portes et fenestres de la ville de Venise furent ouvertes, et le couvent des Celestins ruiné, D'AUB. *Hist.* I, 342. Nul ne vouloit porter la meche à cette petite trainée, craignant le soufflet du gros, ID. *ib.* II, 450. Le feu estoit mort au foier de son cœur, et tous ces soufflets [ces attaques] n'en faisoient voler que de la cendre, ID. *ib.* II, 439. Vous battez le soufflet, vous serez mal chauffé, OUDIN, *Curios. franç.*

— ETYM. *Souffler* (proprement, petit souffler); wal-lon, *soflet*; bourg. *sôflai*. L'instrument à souffler a été dit de *souffle*; quant au coup sur la joue, la tran-sition est le bruit produit sur la joue qui recouvre une cavité vide. C'est ainsi que l'ancien mot *buf-fet*, coup sur la joue, se rattache à *bouffer*.

SOUFFLETADE (sou-*flé-ta-d'*), s. f. Soufflets donnés coup sur coup. Il n'avait ouvert la bouche que pour dire les quatre malheureux mots qui lui attirèrent cette grêle de souffletade, SCARR. *Rom. com.* II, 17.

— ETYM. *Souffleter*.

SOUFFLETÉ, ÉE (sou-*flé-té*, *tée*), part. passé de souffleter. Deux servantes, déjà largement souffletées, Avaient à coups de pied descendu les montées, ROIL. *Sat.* X. || Substantivement. Un souffleté vaut bien un mort, SCARR. *Jodelet*, IV, 2.

SOUFFLETER (sou-*flé-té*). Le *t* se double quand la syllabe qui suit est muette : il soufflette, il soufflettera, v. a. || 1° Donner un soufflet à quelqu'un. Ainsi je crois, monsieur, qu'un soufflet qui se donne D'une main attachée à choisir la personne, Offense beaucoup plus que quand le souffletant S'emporte à souffleter sans connaître.... HAUTE-ROCHE, *Nobles de province*, IV, 5. Elle avait au bout de ses manches Une paire de mains si blanches, Que je voudrais en vérité En avoir été souffleté, SCARR. *Poés. div. Œuv.* t. VII, p. 439, dans POUGENS. On le veut lier [Jésus], il présente les mains; on le veut souffleter, il tend les joues, BOSS. 4^e sermon sur la passion, II. Depuis la veille du dimanche des Rameaux jusqu'à la seconde fête de Pâques, il était permis dans la ville de Béziers de souffleter tous les juifs qu'on rencontrait, SAINT-FOIX, *Ess. Paris, Œuv.* t. V, p. 370, dans POUGENS. || Absolument. Et moi, je ne crois pas qu'il soit digne du peuple en qui Dieu se reflète De joindre au bras qui tue une main qui soufflette, v. HUGO, *Voix*, II. || 2° Fig. Faire insulte à. Souffleter le bon sens, la raison.

— HIST. XVI^e s. Callicles, en Platon, dit l'extre-mité de la philosophie estre dommageable... qu'elle rend un homme sauvage et vicieux... propre à estre impunément souffleté, MONT. I, 225. Or comme

vient point de souffrir, il vient du latin *fiçtif suffractus*, brisé, de *sub*, sous, et *frangere*, briser; cela est surabondamment prouvé par la forme provençale *sufracha*, *sufracha*.

SOUFRIR (sou-frir), je souffre, tu souffres, il souffre, nous souffrons, vous souffrez, ils souffrent; je souffrais; je souffris; je souffrirai; je souffrirais; souffre, souffrons, souffrez; que je souffre, que nous souffrions, que vous souffriez; que je souffrisse; souffrant; souffert, *v. a.* || 1^o Le sens étymologique et propre est supporter; il se divise en deux acceptions: résister à quelque chose de fâcheux, de pénible; endurer. || Résister à. Il ne saurait souffrir le soleil, le serin. C'est une place qui ne peut souffrir un siège. Cet homme ne peut souffrir la mer. Je ne comprends pas comme M. de Grignan peut aller dans un pays [les montagnes du Dauphiné] dont les ours ne peuvent souffrir la demeure, sév. 9 mars 1689. Accoutumés à demeurer dans des maisons commodes, à vivre dans l'abondance et dans l'oisiveté, ils ne pouvaient plus souffrir la faim, la soif, les longues marches, les veilles, ni les autres travaux de la guerre, ROLLIN, *Hist. anc. Éuv.* t. I, p. 445, dans PUGÈNS. || Souffrir un assaut, soutenir un assaut. || Terme de manège. Souffrir l'éperon, se dit d'un cheval qui n'est pas sensible à l'éperon. || Souffrir l'étalon, se dit de la jument quand elle est bien en chaleur. || Endurer. Souffrir la prison avec fermeté. Souffrir patiemment la mauvaise fortune. Et j'aurais cette injure impunément souffert! ROTR. *Vencesl.* II, 1. Non, je ne puis souffrir cette lâche méthode Qu'affectent la plupart de vos gens à la mode, MOL. *Mis.* I, 4. Moi qui ne puis pas souffrir la vue ni l'imagination d'un précipice, sév. 9 mars 1689. Représentez-vous un homme né dans les richesses et qui les a dissipées; il ne peut souffrir sa pauvreté, BOSS. *la Vallière*. L'imagination ne peut souffrir les vérités abstraites et extraordinaires: elle les regarde, ou comme des spectres qui lui font peur, ou comme des fantômes dont elle se moque, MALEBR. *Rech. vér. éclairc.* liv. I, t. IV, p. 67, dans PUGÈNS. [Elle] ... souffre des affronts que ne souffrait pas L'hôtesse d'une auberge à dix sous par repas, BOIL. *Sat. x.* Ah! je ne puis, Albine, en souffrir la pensée, RAC. *Brit.* III, 4. Amilcar, surnommé Barca, souffrait avec peine le dernier traité que le malheur des temps avait forcé les Carthaginois d'accepter, ROLLIN, *Hist. anc. Éuv.* t. I, p. 369, dans PUGÈNS. Ceux qui souffraient la servitude, et ceux qui, par leurs intérêts particuliers, cherchaient à la faire souffrir, MONTESQ. *Rom.* 4. || Ne pouvoir souffrir une personne, une chose, avoir de l'aversion pour cette personne, cette chose. M. de Lamoignon ne pouvait souffrir ces hommes chargés des affaires du public et des particuliers, qui se regardent comme invisibles, FLÉCH. *Lamoignon*. Je sens qu'il m'ennuie à mourir; Je l'estime beaucoup et ne puis le souffrir, MONTESQ. *Glorieux*, II, 4. Il a commencé par établir que je ne pouvais pas le souffrir, MARIIV. *le Legs*, sc. 23. Il m'est impossible d'aimer Héraclius [de Cornicille], je vous l'avoue; je crois vous avoir cité Mme du Châtelet, qui ne pouvait souffrir cette pièce, dans laquelle il n'y a pas un sentiment qui soit vrai, VOLT. *Lett. d'Argental*, 23 sept. 1764. || Je ne puis souffrir que cela se fasse, il m'est désagréable que cela se fasse. Chavigni, qui était rentré dans le cabinet, son unique élément, et qui y était rentré par le moyen de M. le Prince, ne pouvait souffrir qu'il l'abandonnât; et il pouvait encore moins souffrir qu'il se tint en bonne intelligence avec Mazarin qui était l'objet de son horreur, RETZ, *Mém.* t. II, liv. III, p. 403, dans PUGÈNS. Mais je ne puis souffrir qu'un esprit de travers.... Se donne en te louant une gêne inutile, BOIL. *Disc. au roi*. || 2^o Ne pas se détériorer, en parlant des choses. Le poisson non salé ne pouvait souffrir le transport au delà de trente à quarante heures, MERC. *Tabl. de Par.* 34. || 3^o Tolérer, ne pas empêcher. Ce n'est pas qu'un emploi ne doive être souffert, LA FONT. *Fabl.* XII, 27. On pourrait accuserment Souffrir ce défaut aux hommes, ID. *ib.* IX, 4. Je souffre bien que tu le sois [Sosie], Souffre aussi que je le puisse être, MOL. *Amph.* II, 7. Mme la Dauphine ne souffrait pas qu'on touchât aux oints du Seigneur, FLÉCH. *Dauphine*. Jusqu'à quand souffre-t-on que ce peuple respire? RAC. *Esth.* II, 4. On n'y souffre ni meubles précieux, ni habits magnifiques, ni festins délicieux, ni palais dorés, FÉN. *Tél.* V. Charles II n'avait bien voulu souffrir qu'on le fit catholique sur la fin de sa vie, que par complaisance pour ses maîtresses et pour son père, VOLT. *Louis XIV*,

14. On vient d'imprimer dans un journal l'article *Femme*, qu'on tourne horriblement en ridicule; je ne peux pas croire que vous ayez souffert un tel article dans un ouvrage sérieux [*l'Encyclopédie*], 10. *Lett. d'Alemb.* 13 nov. 1769. Il faut souffrir ce qu'on ne peut empêcher, BEAUMARCH. *Mar. de Fig.* IV, 8. || Souffrir quelqu'un, le tolérer, le laisser faire ceci ou cela. Bien plus, on ne vous souffre ici que ce seul jour, CORN. *Nicom.* III, 4. L'ordre de l'empereur n'admet ici personne, Et ma commission n'y souffre que vous deux, ROTR. *Bélis.* III, 2. Et l'Académie, entre nous, Souffrant chez soi de grands fous.... BOIL. *Épig.* xxv. Aux bords que j'habitais je n'ai pu vous souffrir, RAC. *Phèdre*, II, 5. Vos sentiments sont avoués de votre père, et vous pouvez souffrir à vos genoux un homme que vous allez épouser, MARIIV. *Serm. indiscr.* IV, 5. || Souffrir se dit pour laisser, avec un nom de personne pour régime direct et un verbe à l'infinitif. En Europe, où les rois sont d'une humeur civile, Je ne leur rase point de château ni de ville; Je les souffre régner, CORN. *Villus.* com. II, 2. Il y avait des diacres continuellement appliqués à prendre garde que chacun fût attentif, et à ne souffrir personne sommeiller, rire, parler à l'oreille, ou faire quelque signe à un autre, FLEURY, *Mœurs des chrétiens*, XL. || 4^o Permettre. Souffrez que votre fille embrasse vos genoux, CORN. *Poly.* III, 3. Je ne vous puis souffrir de dire une sottise, ID. *Suite du Mém.* III, 2. Jusques... à lui souffrir, en cervelle troublée, De courir tous les hals et les lieux d'assemblée, MOL. *Éc. des mar.* I, 2. Le père Lemoine a apporté une modération à cette permission générale [donnée aux femmes par les eunuques de se parer]; car il ne le veut point du tout souffrir aux vieilles, PASC. *Prov.* IX. Vous êtes obligés de leur souffrir [à vos domestiques] ce que vous ne voulez pas vous interdire; il faut fermer les yeux à des désordres que vous autorisez par vos mœurs, MASS. *Petit carême, Vic. vert. des grands*. S'il en est ainsi, rendez-moi ma montre; je ne souffrirai pas.... — Copp: Ah! vous ne souffrez pas.... vous le prenez avec moi sur un singulier ton, A. DUVAL, *Jour. de Henri V*, II, 40. || 5^o Recevoir quelque dommage. L'escadre a souffert un vrai désastre. || Souffrir une rude, une furieuse tempête, être agité d'une rude, d'une furieuse tempête. || Souffrir un coup de vent, être battu d'un coup de vent || 6^o Éprouver une peine physique ou morale de quelque chose. Souffrir la douleur, souffrir le martyre, souffrir une perte, un dommage. Les qualités excessives nous sont ennemies, et non pas sensibles; nous ne les sentons plus, nous les souffrons, PASC. *Pens.* I, 4, édit. HAVET. Coulanges a la goutte comme un petit débauché; il crie... il voit du monde... il ne souffre pas même ses douleurs sérieusement, sév. 4 févr. 1689. Combien dans cet exil ai-je souffert d'alarmes! RAC. *Andr.* I, 4. Il ajouta qu'il les avait menés à Samos pour y souffrir l'exil qu'ils avaient fait souffrir à Philoclès, FÉN. *Tél.* XIV. Dans ce dernier adieu ne va pas m'attendrir; Et sache voir du moins ce que je sais souffrir, P. LARUN, *Marie St.* V, 5. || Par exagération. Souffrir mort et passion, éprouver des douleurs cruelles; et aussi être vivement impatient. Sa lenteur me fait souffrir mort et passion. || On dit de même: souffrir le martyre. || 7^o Admettre, recevoir, être susceptible, en parlant des choses. Pour un cœur généreux ce trépas a des charmes, La gloire qui le suit ne souffre point de larmes, CORN. *Hor.* II, 4. Une pièce d'éloquence remplie des plus belles et des plus nobles expressions que la langue puisse souffrir, ID. *Lett. à l'abbé de Pure*, 12 mars 1659. Supposé, comme il est vrai, que les exercices de la piété souffrent des intervalles, MOL. *Tart. Préf.* Les termes sont si clairs qu'ils ne souffrent aucune interprétation, PASC. *Prov.* VI. Si l'origine qui nous est commune souffrait quelque distinction solide et durable entre ceux que Dieu a formés de la même terre, qu'y aurait-il dans l'univers de plus distingué que Madame? BOSS. *Duch. d'Orl.* Puisqu'il est essentiel à Dieu d'être simple et indivisible, sa substance ne souffre point de partage, ID. *Sermon sur le myst. de la Trin.* 1. Ne dites pas à ce zélé magistrat qu'il travaille plus que son grand âge ne le peut souffrir, ID. *le Tellier*. Il persista dans sa retraite, tant que l'état des affaires le put souffrir, ID. *ib.* Quelle liberté s'est-elle donnée qui pût, je ne dis pas mériter une censure, mais souffrir une mauvaise interprétation? FLÉCH. *Marie-Thér.* Si les historiens de l'antiquité sont en général supérieurs aux nôtres, cette vérité souffre toutefois de grandes exceptions, CHATEAUBR. *Génie*,

III, III, 5. || 8^o *V. n.* Supporter, soutenir la douleur physique ou morale. Nêarque: Il suffit, sans chercher, d'attendre et de souffrir. — Polyencté: On souffre avec regret quand on n'ose s'offrir, CORN. *Poly.* II, 6. Le trépas vient tout guérir; Mais ne bougeons d'où nous sommes: Plutôt souffrir que mourir, C'est la devise des hommes, LA FONT. *Fabl.* I, 46. Il faut souffrir pour la charité, souffrir pour la vérité, souffrir pour la paix, souffrir pour l'obéissance, BOURDAL. *Myst. Ascens.* t. I, p. 422. Après s'être acquittée de tous les devoirs à la cour, Mme de Montausier a souffert comme on souffre dans les cloîtres, sans murmurer et sans se plaindre, FLÉCH. *Mme de Mont.* Quoiconque ne sait pas souffrir n'a point un grand cœur, FÉN. *Tél.* IX. Souffre, meurs ou guéris; mais surtout vis jusqu'à ta dernière heure, J. J. ROUSS. *Ém.* II. Souffre un moment encore; tout n'est que changement; L'axe tourne, mon cœur; souffre encore un moment, A. CHÉN. *Élég.* 27. || 9^o Laisser prendre licence. Celui qui souffre beaucoup s'apprête à beaucoup souffrir, LETOURNEUR, *Trad. de C. Harlowe, Lett.* 420. || 10^o Sentir de la douleur, de la peine physique ou morale. Souffrir de la tête, de la poitrine. Ils [les chrétiens] souffrent sans murmure et meurent avec joie, CORN. *Poly.* I, 3. Quoique les maux [d'amour] se succèdent ainsi les uns aux autres, on ne laisse pas de souhaiter la présence de sa maîtresse par l'espérance de moins souffrir; cependant, quand on la voit, on croit souffrir plus qu'auparavant, PASC. *Pass. de l'am.* Si le prince se plaignait, c'était seulement d'avoir si peu à souffrir pour ses péchés, BOSS. *Louis de Bourbon*. La rude loi de souffrir, ID. *Anne de Gonz.* II [l'homme] ne se sent pas naître, il souffre à mourir, et il oublie de vivre, LA BRUY. XI. Ceux qui n'ont pas souffert ne savent rien, ils ne connaissent ni les biens ni les maux; ils ignorent les hommes; ils signorent eux-mêmes, FÉN. *Tél.* XV. Un de ces cœurs tendres et miséricordieux, qui souffrent de toute leur prospérité à la vue des infortunes d'autrui, MASS. *Or. fun. Villars*. Quand on a souffert, ou qu'on craint de souffrir, on plaint ceux qui souffrent; mais, tandis qu'on souffre, on ne plaint que soi, J. J. ROUSS. *Ém.* IV. Ah! que nous avons à souffrir de la nature, de la fortune, des méchants et des sottis! VOLT. *Lett. d'Alembert*, 10 juin 1776. Est-ce la peine de vivre quand on souffre? oui, car on espère toujours qu'on ne souffrira pas demain; du moins c'est ainsi que j'en use depuis plus de soixante ans, ID. *Lett. d'Argental*, 29 nov. 1769. Quoique, par souffrir, on entende proprement éprouver une sensation désagréable, il est certain que la privation d'une sensation agréable est une souffrance plus ou moins grande, CONDIL. *Log.* I, 8. Il remarqua l'attitude de Napoléon, celle qu'il conserva pendant toute cette retraite: elle était grave, silencieuse et résignée; souffrant moins du corps que les autres, mais bien plus d'esprit, et acceptant son malheur, SÉGUR, *Hist. de Nap.* IX, 42. Il [Dieu] fit l'eau pour couler, l'aiglon pour courir, Les soleils pour briller, et l'homme pour souffrir, LAMART. *Méd.* I, 2. Ô Muse que m'importe ou la mort ou la vie? J'aime, et je veux pâlir; j'aime, et je veux souffrir, A. DE MUSS. *la Nuit d'aout*. || On dit dans un sens analogue: Sa modestie souffre quand on le loue || Il a cessé de souffrir, se dit quelquefois pour: il est mort. || 11^o Éprouver du dommage matériel ou moral. Les enfants souffrent des divisions des parents. Souffrir dans son commerce, dans sa réputation. L'armée a beaucoup souffert dans cette expédition. Si la malignité de l'esprit d'indépendance s'est déclarée sans réserve en Angleterre, les rois en ont souffert, mais aussi les rois en ont été la cause, BOSS. *Reine d'Angleter.* Cet autre.... augmente d'année à autre de réputation: les plus grands politiques souffrent de lui être comparés, LA BRUY. X. || Absolument. Ciel! faut-il que le rang dont on veut tout couvrir, De cent sots tous les jours nous oblige à souffrir! MOL. *Fâch.* I, 6. || 12^o Il se dit des choses qui éprouvent un dommage, une diminution. Les vignes ont souffert de la gelée. Le pays souffrit beaucoup des ravages de la guerre. S'il est vrai, comme je le crois, que vos affaires n'en souffriront pas, sév. 320. Je prie Dieu que sa santé n'en souffre pas, BOSS. *Lett. abb.* 28. La justice, la police, tout souffre de ce désordre, FÉN. *Tél.* XIV. Son ardeur pour s'instruire et son application à son métier, qui ne souffre point de ses autres études, D'ALEMB. *Lett. au roi de Pr.* 20 nov. 1772. || 13^o Se souffrir, *v. refl.* Avoir l'un pour l'autre de la tolérance. Ces deux hommes se souffrent réciproquement. M. de Lauraguais est de retour de Genève; il a passé huit jours auprès de

Par mes émissaires secrets, je soulevai les Gantois contre lui [Charles le Téméraire], RÉN. *Dial. des morts mod.* 4. Le jeune Emerik Tekeli, seigneur hongrois, qui avait à venger le sang de ses amis et de ses parents répandu par la cour de Vienne, souleva la partie de la Hongrie qui obéissait à l'empereur Léopold, VOLT. *Mœurs*, 492. || 9° Exciter des sentiments d'irritation contre quelqu'un, avec un nom de personne pour sujet. J'irai, n'en doute point, au sortir de ces lieux, Soulever contre toi les hommes et les dieux, CORN. *Pomp.* v, 4. Soulevez vos amis; tous les miens sont à vous, RAC. *Andr.* iv, 3. || [Richelieu] souleva les auteurs contre cet ouvrage [le Cid], ce qui ne dut pas être fort difficile, et se mit à leur tête, FONTEN. *Vie de Corn.* Mais la déesse de mémoire, favorable aux noms éclatants, Souleva l'équitable histoire Contre l'iniquité du temps, J. B. ROUSS. *Odes*, III, 2. S'il s'agissait des Sirven, des Calas, des Montbailli, je paraîtrais bien hardiment, je souleverais le ciel et la terre, VOLT. *Lett. d'Argental*, 7 nov. 1774. || Soulever contre soi, ou, simplement, soulever, s'attirer la colère, le ressentiment. Non, non, il n'ira pas par un lâche attentat Soulever contre lui le peuple et le sénat, RAC. *Brit.* v, 4. Paracelse avait soulevé contre lui toute la médecine, en opposant la pharmacie chimique à la pharmacie galénique, DIDER. *Opin. des anc. phil. syncretistes.* || Soulever pour, exciter des sentiments favorables à quelqu'un. Le Parnasse français, ennobli par ta veine, Contre tous ces complots saura te maintenir, Et soulever pour toi [Racine] l'équitable avenir, BOIL. *Épît.* vii. || 10° Exciter l'indignation, la colère, avec un nom de chose pour sujet. Son insolence souleva tout le monde. Votre conduite, en un mot, qui m'offense, Qui me souleva, et qui choque mes yeux, VOLT. *Nanine*, I, 4. || 11° Provoquer un léger mouvement d'emportement. Quand je trouvais en lui des mouvements impétueux à réprimer, je les lui reprochais avec une franchise qui le soulevait quelquefois, mais qui ne l'irritait jamais, MARMONTEL, *Mém.* xi. || 12° Fig. Soulever une question, la proposer, en provoquer la discussion. || 13° Soulever le cœur, provoquer des nausées. Dans les cuisines le sang et la graisse coulaient; les peaux des quadrupèdes, les plumes des oiseaux et leurs entrailles péle-mêle amoncelées soulevaient le cœur et répandaient l'infection, VOLT. *Lett. Amabel.* Tout cela soulève le cœur; mais le tableau du genre humain doit souvent produire cet effet, M. *Mœurs*, 446. || 14° V. n. Le cœur lui soulève, il a mal au cœur, il a envie de vomir. Le cœur lui soulevait contre l'affreux proie, LA MOTTE, *Fabl.* II, 45. || On dit de même: Cela fait soulever le cœur. Comment leur odeur [des chairs des animaux tués] ne lui fit-elle pas soulever le cœur [à l'homme]? J. J. ROUSS. *Ém.* II. || Fig. Et le cœur me soulevait à ce seul souvenir, ID. *Confess.* I. || Fig. Cela fait soulever le cœur, cela cause du dégoût. Cela fait frissonner d'horreur, ou soulever le cœur de dégoût à celui qui a le moindre sentiment de l'élégance, de la noblesse, de la grâce, DIDEROT, *Salon de 1767*, Œuv. t. xv, p. 108. || 15° Se soulever, v. refl. Être soulevé. De tels fardeaux ne se soulèvent qu'à grand-peine. || Fig. C'est dans ce moment seul qu'un poids qu'il avait sur le cœur se soulevait et le laissait respirer à l'aise, STAEL, *Corinne*, XIX, 3. || 16° Se lever, s'élever avec effort. Il ne peut se soulever. Faible, et se soulevant par un dernier effort, VOLT. *Olymp.* IV, 8. Quand je la vois [Marianna], ma gorge se serre, et j'étouffe, comme si mon cœur se soulevait jusqu'à mes lèvres, A. DE MUSSET, *Capr. de Mar.* I, 4. || 17° Il se dit de la mer, de vents qui s'agitent. Les flots se soulevaient. Assuré sur la face de la mer calmée, il lâche le gouvernail et laisse aller le vaisseau à l'abandon; les vents se soulèvent, il est submergé, BOSS. *Panég. saint Benoît*, 3. || 18° Se mettre en insurrection, en hostilité. Les étrangers se sont soulevés contre lui, SAGR. *Bibl. Ecclésiastiq.* xlv, 22. Je fais rompre la trêve, J'excite le soldat, tout le camp se soulève, RAC. *Théb.* III, 6. Les esclaves des anciens devaient haïr leurs maîtres; aussi se soulevèrent-ils souvent, CONDIL. *Étud. hist.* I, 3. || Avec ellipse du pronom personnel. Il m'ôttera l'ardeur qui me fait soulever, CORN. *Héracl.* IV, 4. || 19° Fig. Il se dit de certaines passions qui s'irritent. Quand il vous fallut prendre la plume et faire l'humble aveu d'une malheureuse folie, avec qui cependant vous aurait honoré, votre diable d'orgueil se souleva, MARMONTEL, *Mém.* VIII. || Le cœur se soulève, il est ému, troublé. Mon cœur, qui se soulève, en forme

un noir augure, CORN. *Œdipe*, v, 4. Ce jeune cœur se soulève; le premier sentiment de l'injustice y vient verser sa triste amertume, J. J. ROUSS. *Ém.* II. || On dit dans un sens analogue: Le sang se soulève. Avez-vous pu, cruels, l'immoler aujourd'hui, Sans que tout votre sang se soulevât pour lui? RAC. *Andr.* v, 3. || En un autre sens, le cœur se soulève, on est saisi de dégoût. Elle ne disait donc pas: ce péché est véniel, elle disait: il est péché, et son cœur innocent se soulevait, BOSS. *Mar-Thér.* || 2° Éprouver le sentiment de l'indignation. Toute l'Angleterre s'est soulevée contre le jugement qui a condamné Lalli; on l'a regardé comme une injustice barbare, VOLT. *Lett. Schomberg*, 31 oct. 1769.

— HIST. XI^e s. Les dras [il] suslevet dunt il esteit cuvert, *St Alexis*, LXX. || XIII^e s. Nostre sirez Dieux umilie le povre et le sozlieve, *Psautier*, f° 182. Fors que defors [je] voi souslever Des mameletes son bliaut, *Lai d'Ignaurés*. Puis dist: Renart, se Diex l'avant, Cà vien, si susleve la huche, *Ren.* 2759. || XVI^e s. Il soubliève la coignée d'or, il la regarde, et la treuve bien poisanse, RAB. *Pant.* IV, *Nouv. prol.* Elle fut poignardée et jetée en l'eau, et, comme la rivière la soulevoit, on courut de tous costez l'assommer à coups de bastons et de pierres, D'AUB. *Hist.* II, 20. Les Ilotes se soulevèrent contre eux avec les Messeniens, et firent beaucoup de maux en tout le país, AMYOT, *Lyc.* 59. L'aigle le soulevant en l'air l'emporta bien loing, ID. *Thém.* 48. Cratesiclae, en l'embrasant et baisant, sentit que le cuer lui soulevoit et fendoit de regret et de douleur, ID. *Agis et Cléom.* 52. À tel object l'estomach se souleve, MONT. II, 283.

— ÉTYM. Prov. et esp. *solevar*; ital. *sollevare*; du lat. *sullevare*, de *sub*, sous, et *levare*, lever.

† SOULVEUR (sou-le-veur), s. m. Celui qui soulève. || Adj. Contre-poids souleveurs.

— HIST. XVI^e s. Sousleveur, OUDIN, *Dict.*

— ÉTYM. *Soulever*; ital. *sollevatore*.

SOUlier (sou-lié; l'r ne se lie jamais; au pluriel, l's se lie: des sou-lié-és élégants), s. m. || 1° Chaussure qui couvre le pied et qui s'attache par dessus. Soulier d'homme. Soulier de femme. Soulier pour homme. Soulier pour femme. Gros soulier. Soulier mignon. Souliers de maroquin, de peau de chèvre, de veau, de castor, de vache retournée, de prunelle, de satin, de taffetas. Mettre ses souliers en pantoufles. S'il arrivait que l'un cédât son droit à l'autre, afin que la cession fût valide, celui qui se démettait de son droit, ôtaït son soulier et le donnait à son parent, SAGR. *Bible*, *Ruth*, IV, 7. Le Seigneur parla à Isaïe fils d'Amos, et lui dit: allez, ôtez le sac de dessus vos reins et les souliers de vos pieds; Isaïe le fit, et il alla nu et sans souliers, M. *Isaïe*, XX, 4. Légère et court vêtue, elle allait à grands pas, Ayant mis ce jour-là, pour être plus agile, Cotillon simple et souliers plats, LA FONT. *Fabl.* VII, 10. Vous m'avez aussi fait faire des souliers qui me blessent furieusement, MOL. *Bourg. gent.* II, 8. De ces souliers mignons de rubans revêtus, qui vous font ressembler à des pigeons patus, ID. *Éc. des maris*, I, 4. Mlle de Méry vous envoie les plus jolis souliers du monde; il y en a une paire qui me paraît si mignonne, que je la crois propre à garder le lit, sév. 344. Décirai-je ses bas en trente endroits percés, Ses souliers grimaçants vingt fois rapetassés? BOIL. *Sat.* X. Elle avait de fort petits pieds et des souliers encore plus petits que ses pieds, en sorte qu'elle n'était ni faite ni chaussée de manière à soutenir une longue marche, VOLT. *Crocheteur borganne*. Il a fallu le grand anatomiste Camper pour instruire sur la meilleure manière de faire les souliers, SENNEBERG, *Ess. art d'observ.* t. II, p. 246, dans POUGENS. On ne voit point de souliers dans ces demeures [faubourg St-Marcel]; on n'entend le long des escaliers que le bruit des sabots, MERC. *Tabl. de Par.* 86. || Soulier en chausson, soulier avec une simple semelle. || Fig. C'est là que le soulier me blesse, c'est là chose qui me nuit, me gêne, me fâche. Et c'est là de par Dieu Où le soulier me blesse, RÉGNIER, *Sat.* XII. || Fig. Mettre son pied dans tous les souliers, se fourrer partout, se mêler de tout. Saumery se mit à voir des femmes importantes, et à mettre, comme il fit dire de lui, son pied dans tous les souliers, ST-SIM. 230, 80. || Ne pas mettre deux pieds dans un soulier, faire toute diligence. || Il n'a pas de souliers, il n'a pas de souliers à mettre à ses pieds, se dit, avec un certain mépris ou reproche, de celui qui est fort pauvre. Un gueux qui, quand il vint, n'avait pas

de souliers, MOL. *Tart.* I, 4. Ce sera quelque parente de ce Germeuil qui n'aura pas de souliers à mettre à ses pieds, DIDER. *Père de famille*, v, 10. || Familièrement. Je m'en soucie non plus que de mes vieux souliers, se dit pour exprimer qu'on ne se soucie aucunement d'une personne ou d'une chose. || On dit d'une façon encore plus méprisante: Je n'en fais pas plus de cas que de la boue de mes souliers. || Être dans ses petits souliers, être dans une situation critique, embarrassante. Ainsi pressé de questions, j'étais dans mes petits souliers. || Ils n'ont qu'à mettre leurs souliers en pantoufles, se dit de ceux qui voudraient se déguiser. || Fig. Il n'est pas digne de dénouer les cordons des souliers d'un tel, il lui est fort inférieur; locution tirée de l'Évangile, où saint Jean-Baptiste dit cela de lui-même par rapport à Jésus. Il en vient un autre après moi, qui est plus puissant que moi; et je ne suis pas digne de dénouer les cordons de ses souliers, en me prosternant, SAGR. *Bible*, *Év. St Marc*, I, 7. || Mourir dans ses souliers, le contraire de mourir dans son lit. || Mettre ses souliers en savate, voy. SAVATE. || 2° Dans le moyen âge, souliers à pointes, souliers camus, sortes de souliers. Aux souliers à pointes, dits à poulaïne, succédèrent très-rapidement, ainsi que la mode procède dans ses excès, les souliers camus, de LABORDE, *Émaux*, p. 502. || 3° Soulier de cuir, espèce de sabot qu'on met quelquefois aux pieds des chevaux à l'écurie. || 4° Soulier de Notre Dame, genre d'orchidée, *cypridium calceolus*, L. || Proverbe. Tel pied, tel soulier.

— HIST. XIII^e s. Vedves e orphenins e povres guverna; Dras, viandes, sollers e deniers lur dona, E trop poi en venoient à lui, ço lui sembla, *Th. le mart.* 426. *Sotularis vel sotular*, soliers, chaussements, *Gloss. lat. gall. Sangerm.* dans du CANGE. || XIII^e s. Il vous dira que il en velt [du cuir] ses sollers afaitier, quant il seront percié, *Merlin.* P^o 35, verso. [Un homme qui fait hommage] En va le roy baisa la jambe et le soulier, *Berte*, CXXXIX. Vous n'aurés ja plus d'une archie La sente batue et marchie, Sans point user vostre soler, Que vous verrés les murs eroler, *La Rose*, 7045. Chauiciés refu [Déduit] par grant mestrise D'uns sollers decopés à las, ID. 831. || XV^e s. Ceux de Mortaigne n'avoient de quoi vivre, ni chaussées ni souliers au pied, FROISS. II, II, 30. Ilz portent petitiz sollers gras, à une poulaïne embourrée, CH. D'ORL. *Rond.* Et si avoit unes chaussures noires, et uns sollers de veloux d'azur semés de fleurs de lys d'or, MONSTREL. I, 277. Souliers camuz, boufiz comme un crapault, DE LABORDE, *Émaux*, p. 502. || XVI^e s. J'accorde le soulier à notre pied, c'est à dire la despense à nostre pauvreté, LANOUE, 276. Je confesse que des ripailleux trouveront ce soulier trop petit pour leur pied, ID. 279. Des souliers à criez ou à pont levedis, D'AUB. *Fan.* I, 2. 5000 paires de souliers communs, 40000 paires de souliers cordez, D'AUB. *Hist.* III, 87. Soulier rompu ou sain vaut mieux au pied qu'en main, LEROUX DE LINCY, *Prov.* t. II, p. 417. Beau soulier devient laid savate, ID. IB. p. 481. Cela c'est proprement tailler et coudre un soulier, pour qu'un autre le chaussé, MONT. III, 300.

— ÉTYM. Bourguig. *soulay*; picard, *seulet, soldé, soulé*. Diez l'assimile au provenç. *solier*, ital. *solajo*, qui signifient plancher, et le tire de *solum*, base, seuil, support. Mais la forme primitive n'est pas soulier; elle est *sollet*, et se rattache à baslat. *soutalares, subtilares*, qui signifiait une sorte de souliers; à son tour, *soutalares* dérive du latin *subtelaris*, qui appartient au creux du pied, de *subtel*, le creux du pied.

† SOULIÈRE (sou-liè-r'), s. f. Barre de fer, aplatie en verge carrée.

SOULIGNÉ, ÈE (sou-li-gné, gnée), *part. passé* de souligner. Un passage souligné.

† SOULIGNEMENT (sou-li-gne-man), s. m. Néologisme. Action de souligner.

SOULIGNER (sou-li-gné), v. a. Tirer une ligne sous un ou plusieurs mots. Dans une copie manuscrite on souligne ce qui doit être imprimé en italique. Ce premier verset du dixième chapitre de Job: Mon âme est fatiguée de ma vie, était souligné, CHATEAUBR. *Natch.* 2^e partie. || On souligne aussi les mots, les passages sur lesquels on veut attirer l'attention du lecteur. Quand ils ont démontré le vice d'une période, décomposé un hémiostiche, et souligné quatre ou cinq mots, ils se croient les restaurateurs de la poésie et de l'éloquence, MERC. *Tabl. de Par.* 438. || Par catachrèse et néologisme. Indiquer par une inflexion de voix

qu'on attache une importance particulière à un mot, à une phrase qu'on dit. En nous parlant, il souligna fortement ces mots.

— ETYM. *Sous*, et *ligne*.

† **SOULIGNEUR** (sou-li-gneur), s. m. Critique qui s'attache aux détails. La sécheresse et la sottise le défigurèrent [le Mercure], et l'art du souligneur fut pris pour l'art du critique, *MERC. Tabl. de Par.* 30. On pourrait en retrancher [du Journal de Paris] la partie littéraire qui donne d'inutiles extraits d'une foule d'ouvrages éphémères; car l'art du souligneur n'est pas celui du critique, *id. ib.* 620.

SOULOIR (sou-loir), v. n. Terme vieilli dont il ne reste que l'imparfait, à peine encore usité quelquefois. Avoir coutume. Quel soin... Fait que je ne suis plus ce que je soulois être? *RÉGNIER, Dial. En grande estime il souloit être, SCARR. Poés. div. Œuv. t. VII, p. 21*, dans *POUGENS*. Quant à son temps... Deux parts en fit, dont il souloit passer l'une à dormir et l'autre à ne rien faire, *LA FONT. Épît. L'usage a préféré dans les verbes... être accoutumé à souloir, LA BRUY. De quelques usages.* 5 [le peuple de saint Louis] regrettera toujours la tombe de quelques messieurs de Montmorency, sur laquelle il souloit de se mettre à genoux durant la messe, *CHATEAUB. Génie*, III, 1, 8.

— REM. 1. Souloir est une des plus grandes pertes que la langue ait faites; car combien avoir coutume, dont on est obligé de se servir, est lourd et incommode! 2. Chateaubriand a dit à tort: Il souloit de...; l'ancien usage ne mettait pas de.

— HIST. x^e s. Si cum il semper solum habere, *Fragm. de Valenc.* p. 468. || xi^e s. Jà c'est Roulanz qui tant vus soelt amer, *Ch. de Rol.* c. XLVII. || xii^e s. Et les douz mots que [je] soil à lui [elle] parler, *Couci*, xxii. Nous li soliens vaincre et finer les estors [les combats], *Sax.* xxvii. || xiii^e s. L'en sieult dire, et voirs est, ce cuit [je pense]: Rencontre vezié, recuit [à bon chat, bon rat], *la Rose*, 7389. || xiv^e s. Ceux qui seulement mengier et boire indifféremment ce que est mis devant eux, *ORESME, Eth.* 95. || xv^e s. Ainsi comme en icelle morte saison les gentilshommes se seulent esbattre à chasser aux lievres... le bon Bouciquaut, par maniere de soulas, s'esbatoit à chasser aux ennemis, *Bouciqu.* 1, 12. || xvi^e s. Je souloyz jadis boyre tout, maintenant je n'y laisse rien, *RAB. Garg.* I, 5.

— ETYM. Provenç. et espagn. *soler*; portug. *soer*; ital. *solere*; du lat. *solere*.

SOLTE (sou-*l*-t) ou **SOUTE** (sou-*t*), s. f. || 1^o Terme de jurisprudence. Ce qu'un des copartageants doit payer aux autres pour rétablir l'égalité des lots, quand le lot qui lui est échu se trouve trop considérable et ne peut se diviser. Il a payé telle somme à ses cohéritiers pour soulte de partage. Le cohéritier ou copartageant conserve son privilège sur les biens de chaque lot, ou sur le bien licité, pour les soulte et retour des lots, *Code civ.* art. 2109. || 2^o Il se dit en un sens analogue, dans les échanges, pour en parfaire l'égalité. Soulte d'échange. Somme qu'enfin la soulte du mulet fut accordée [le mulet fut donné pour soulte d'échange], *LA FONT. Troq.* || 3^o Paiement d'un reste de compte. Il a payé mille francs pour soulte de compte, de tout compte. En ce sens il est vieux; on dit présentement solde.

— HIST. xiii^e s. Et si dirons de eix [ceux] qui escangent, et avec l'escange metent saute d'argent, *BEAUM. XLIV, 4*. Pour ce que plusieurs fraudes et malices estoient fetes ou mestier de la foulerie, et dont damage venoit au commun du mestier et au commun du peuple, en ce que lez diz mestres, en solte et en paiement de leurs salaires des pareurs des dras, prenoient d'autres denrées... *Liv. des mét.* 400.

— ETYM. Autre forme de *solde*.

SOUMETTRE (sou-mè-tr), v. o. Il se conjugue comme mettre. || 1^o Mettre sous la puissance, sous l'autorité; mettre dans un état de dépendance. Ta main qui nous soumet sous le pouvoir suprême De ceux que la naissance orne du diadème, *RACAN, Ode à la reine*. Je suis le Seigneur... et maintenant j'ai voulu soumettre ces terres à Nabuchodonosor, roi de Babylone, mon serviteur, et boss. *Reine d'Anglet*. Les guerres continuent, et les Romains soumettent après cinq cents ans les Gaulois cisalpins leurs principaux ennemis, et toute l'Italie, *id. Hist.* III, 7. La fortune, qui voulait leur faire éprouver toute sa rigueur, soumit don Fadrique au corsaire de Tunis et don Juan à celui d'Alger, *LESAGE, Diable boit.* 45. Il ne faut pas croire que ce fut par modération qu'Attila laissa subsister les Romains; il suivait les moeurs de sa nation, qui le portaient à soumettre les peuples,

et non pas à les conquérir, *MONTESQ. Rom.* 49. Cortez soumet le puissant empire du Mexique, *VOLT. Mœurs*, 418. || Se soumettre quelque chose ou quelqu'un, le soumettre à soi. Soumettez-vous les lieux que dore le Pactole, *ROTROU, Antig.* II, 4. || 2^o Il se dit des femmes mises sous le mâle. Pourquoi donc le cerf et le chevreuil d'Angleterre usent-ils de violence pour se soumettre leurs femelles? *BONNET, Consid. orgon.* *Œuv.* t. VI, p. 394, dans *POUGENS*. || 3^o Fig. Faire obéir, en parlant de choses abstraites. Il [le livre de l'Écriture] veut obliger les hommes à soumettre leur esprit à Dieu, *BOSS. Hist.* II, 13. Jules, qui le premier la soumit [la liberté] à ses armes, Qui fit taire les lois dans le bruit des alarmes... *RAC. Bérén.* II, 2. Soit qu'à tant de bienfaits ma mémoire fidèle Lui soumette [à Agrippine] en secret tout ce que je tiens d'elle, *id. Brit.* II, 2. Le christianisme nous donne l'habitude de soumettre cet orgueil; le monde nous donne l'habitude de le cacher, *MONTESQ. Déf. Espr. lois*, part. 3. Pour vous soumettre la fortune et les choses, commencez par vous en rendre indépendant, *J. J. ROUSS. Em.* III. Ils ont beau me crier: soumetts ta raison, autant m'en peut dire celui qui me trompe; il me faut des raisons pour soumettre ma raison, *id. ib.* IV, 1^o. || 4^o Soumettre à, suivi d'un infinitif, dans le sens de contraindre à. Il est question de soumettre les professeurs [de l'université de Paris] à profiter des bons livres écrits sur cette matière, *BACHAUM. Mém. secr.* 27 déc. 1762. || 5^o Fig. Il se dit de l'acte de déférence à la décision de quelqu'un. Soumettre une chose au jugement, à la censure, à la critique de quelqu'un. Je soumetts tout ce que j'ai fait et ferai à l'avenir à la censure des puissances tant ecclésiastiques que séculières, sous lesquelles Dieu me fait vivre, *CORN. Attila, Préf.* Si on soumet tout à la raison, notre religion n'aura rien de mystérieux et de surnaturel; si on choque les principes de la raison, notre religion sera absurde et ridicule, *PASC. Pens.* XIII, 3, éd. HAVET. || Soumettre ses idées à celles d'un autre, les subordonner à celles d'un autre. Je sais combien je dois soumettre mes vœux à vos vôtres, *MAINTENON, Lett. au card. de Noailles*, 7 août 1698. || On dit dans le même sens: soumettre ses lumières, ses opinions, ses sentiments à ceux d'autrui. || Soumettre une chose à quelqu'un, à l'attention, à l'examen de quelqu'un, appeler l'attention de quelqu'un sur une chose, la lui faire examiner. Permettez-moi de vous soumettre une observation. Je pourrai bien me repentir de mon œuvre [Tancredi] comme Dieu; mais je ne me repentirai pas de l'avoir soumise à vos lumières et à vos bontés, *VOLT. Lett. Chauvelin*, 6 déc. 1764. J'ai voulu vous soumettre un doute qui m'arrête, *C. DELAV. Vég. pres sicil.* IV, 4. || 6^o Fig. Il se dit des moyens logiques qu'on emploie pour juger quelque chose. Soumettre une question à l'examen. || Soumettre une chose au calcul, la déterminer à l'aide du calcul. || Soumettre une chose à l'analyse, l'analyser, la décomposer, pour connaître de quels éléments elle est formée. || 7^o Faire subir une opération, pour analyser, disséquer. Nous avons nourri l'un de ces animaux pendant quelques mois pour l'observer, et ensuite on l'a soumis à la dissection... *BUFF. Quadrup.* t. VI. Quand on soumet le peroxyde à l'action de la pile, comme on y soumet l'eau, *THENARD, Instit. Mém. acad. scienc.* t. III, p. 441. || 8^o Se soumettre, v. refl. Se ranger sous l'autorité. Se soumettre à la raison. La raison ne se soumettrait jamais, si elle ne jugeait qu'il y a des occasions où elle se doit soumettre; il est donc juste qu'elle se soumette, quand elle juge qu'elle se doit soumettre, *PASC. Pens.* XIII, 4. La reine se soumit plus que jamais à cette main souveraine qui tient du haut des cieux les rênes de tous les empires, *BOSS. Reine d'Anglet*. Dieu même a mis en nous quelque chose qui peut se soumettre à sa souveraine puissance, *id. Duch. d'Orléans*. Il faut se soumettre à l'autorité de l'Église, parce qu'elle ne peut jamais se tromper; mais il ne faut pas se soumettre aveuglément à l'autorité des hommes, parce qu'ils peuvent toujours se tromper, *MALEBR. Rech. vér.* IV, 3. M. de Voltaire, à mesure qu'il avance l'ouvrage [Commentaire sur Corneille], en envoie les cahiers à l'Académie française; il se soumet au jugement de cette compagnie, qui trouve jusqu'à présent plus à admirer qu'à critiquer, *BACHAUM. Mém. secr.* 8 mai 1762. || Se soumettre aux ordres, à la volonté de quelqu'un, y conformer ses actions, ses sentiments. || Absolument. Se soumettre, reconnaître l'autorité, accepter la dépendance. Bérenger se soumit; et le pre-

mier qui fit une secte de l'hérésie des sacramentaires fut aussi le premier qui la condamna, *BOSS. Variat.* XV, 129. Demandez à ceux qui ont dans le cœur quelque passion violente, s'ils conservent quelque fierté en présence de ce qu'ils aiment; on ne se soumet que trop, on n'est que trop humble, *id. la Vallière*. Tu as eu longtemps l'avantage de croire qu'un cœur comme le mien s'était soumis, *MONTESQ. Lett. pers.* 161. Aimons la vérité qui gêne; adorons-la, et soumettons-nous, *CONDIL. Hist. anc.* XV. Vous n'avez payé ma tendresse d'aucun retour, vous vous êtes soumise, et ne vous êtes jamais donnée, *RICCOBONI, Œuv.* t. III, p. 207, dans *POUGENS*. || Se soumettre à une chose, à souffrir une chose, consentir à la subir. Je me soumetts à payer ce que l'on voudra, si cela est. Valens: L'impérieuse humeur! vois comme elle me brave, Comme son fier orgueil m'ose traiter d'esclave! — Paulin: Seigneur, j'en suis confus, et vous le méritez; Au lieu d'y résister, vous vous y soumettez, *CORN. Théod.* II, 7. La princesse Anne renonça à tous les jeux même les plus innocents, se soumettant aux sévères lois de la pénitence chrétienne, *BOSS. Anne de Gonz.* || Se soumettre à un jugement, l'accepter, en reconnaître la validité.

— SYN. SOUMETTRE, SUBJUGUER. Il y a dans subjuguer le mot joug qui donne à subjuguer une idée plus dure qu'à soumettre.

— HIST. XII^e s. E en lui medesme esperai, chi suzmet mun poplesuz mei, *Liber psalm.* p. 222. Tutes choses tu suzmisuz ses piez, *id.* p. 8. Jà puisqu'il [le clerc] est sacrez, n'est à vos leis suzmis, *Th. le mart.* 33. || XIII^e s. Li autre, par lor orgueil, sozmetoient les plus foibles au joug de servage, *BRUN. LATINI, Trésor.* p. 575. Soies souzmis à nostre Seigneur en simplece, *Psautier*, f^o 44. || XV^e s. Le jeune duc de Savoie mourut en, celui an assez merveilleusement; dont depuis il fut grand question, et en vouloit on soumettre [accuser] messire Othe de Granison, *FROISS.* IV, p. 45, dans *LACURNE*. Afin que les Liegeois dessus dits et leur vesque se voulsissent soumettre du discord qu'ils avoient l'un contre l'autre sur le roi et sur son grand conseil, *MONSTRELET*, II, 50. || XVI^e s. Je soumetts ces questions au jugement de ceux à qui... *MONT.* I, 394.

— ETYM. Provenç. *sobmetre*, *sotzmetre*; catal. *someter*; espagn. *someter*; portug. *someter*; ital. *sottomettere*; du lat. *submittere*, de *sub*, sous, et *mittere*, mettre.

SOUMIS, **ISE** (sou-mi, mi-z'), *part. passé* de soumettre. || 1^o Qui est mis sous l'autorité. J'ordonne, poursuit-il [le Seigneur], que tout lui soit soumis [à Nabuchodonosor], jusqu'aux animaux, *BOSS. Reine d'Anglet*. Elle [l'âme] se tourmente de voir son bien si détaché d'elle-même, si exposé au hasard, si soumis au pouvoir d'autrui, *id. la Vallière*. Jadis Priam soumis fut respecté d'Achille: J'attendais de son fils encor plus de bonté, *RAC. Andr.* III, 6. Ses gardes, son palais, son lit, m'étaient soumis, *id. Brit.* IV, 2. Les orages, les vents, les cieuz te sont soumis, *id. Eth.* I, 4. || Filles soumisses, voy. *FILE*, n^o 14. || Terme de fortification. On dit d'un ouvrage qu'il est soumis à un autre, pour dire qu'il en est dominé. || 2^o Qui obéit. Le vrai intérêt de ceux qui gouvernent est d'intéresser aussi à leur conservation les peuples soumis, *BOSS. 5^e avert.* 66. Ces gens qui, par une âme à l'intérêt soumise, Font de dévotion métier et marchandise, *MOL. Tart.* I, 6. Soumise à mon époux, et cachant mes ennuis, *RAC. Phéd.* I, 3. || Il se dit des choses. Et ma douleur soumise aux soins de la venger... *CORN. Sert.* V, 3. || 3^o Absolument. Disposé à l'obéissance. Un fils soumis et respectueux. Sophie semble pressentir ces emportements et le regarde; ce seul regard le désarme et l'intimide; il est plus soumis qu'auparavant, *J. J. ROUSS. Em.* V. Il [l'abbé] est le complaisant soumis de madame, assiste à sa toilette, surveille la maison, *MERC. Tabl. de Par.* 90. La métamorphose de l'amant soumis en mari impérieux, *LETOURNEUR, Trad. de Clar. Harlowe, Lett.* 68. || Il se dit des choses. ...Je ne puis voir d'un cœur lâche et soumis La sœur de mon époux déshériter mon fils, *CORN. Perth.* I, 2. Ces plaintes respectueuses qu'une douleur soumise répand devant Dieu pour les faire mourir à ses pieds, *BOSS. 3^e serm. Concept.* 2. Monsieur et Madame, qui, fidèles à tous leurs devoirs, ont eu pour elle des respects si soumis, si sincères, si persévérants, *id. Reine d'Anglet*. Il y a dans l'admiration une ignorance soumise qui, contente de ce qu'on lui montre des grandeurs de Dieu, ne

demande pas d'en savoir davantage, *id.* *Élér. sur myst.* xviii, 41. Votre prière n'était pas assez soumise et assez pure, *mass. Car. Prière* 2. Une conduite à la fois si réservée, si soumise et en même temps remplie de soins si recherchés et si délicats, *GENLIS, Vœux témér.* t. 1, p. 95, dans *POUGENS*.

SOUSSION (sou-mi-sion ; en vers, de quatre syllabes), *s. f.* || 1° Disposition à obéir. Il a toujours eu une grande soumission pour ses supérieurs. Soumission et usage de la raison, en quoi consiste le vrai christianisme, *PASC. Pens.* xiii, 2 bis, édit. HAVET. Soumission totale à Jésus-Christ et à mon directeur, *id.* *Amulette*. La soumission est la source des lumières ; plus on veut raisonner, plus on s'égaré ; plus on doute, plus Dieu permet que les doutes augmentent, *mass. Pet. carême, Obstacles*. Pompée, prenant la parole, dit qu'il ne s'était chargé de ces emplois que par soumission pour les ordres du sénat, *VERTOR, Révol. rom.* xiii, p. 257. Pascal... fut un homme de génie dans ses ouvrages de mathématiques et de physique, dont il avait la bonté de faire peu de cas, par soumission pour les jansénistes, qui n'étaient pas en état de le entendre, *volt. Rem. Pens. Pascal, avert.* Les hommes veulent obstinément ce qu'ils demandent ; leur soumission est tyrannique, *RICCOBONI, Eur.* t. iv, p. 433, dans *POUGENS*. On voit par cet exemple que la cour de Suse voulait retenir les Grecs ses sujets dans la soumission plutôt que dans la servitude, *BARTHÉL. Anach.* ch. 72. || 2° Action d'obéir. J'ai été très-content de sa soumission dans cette affaire. Il faut obéir, et croire que ce que l'on nous commande est le meilleur ; on me doit savoir gré pourtant de cette soumission, laquelle, ce me semble, est tout à la fois obéissance et sacrifice, *volt. Lett.* 28. || Terme de procédure. Faire sa soumission, déclarer qu'on s'oblige à l'exécution de ce qui est demandé ou de ce qui est jugé. || 3° Action par laquelle on déclare se soumettre, se ranger à l'obéissance. Cette ville a fait sa soumission. Les soumissions arrivèrent de tous côtés au nouveau gouvernement. || 4° Démonstrations respectueuses, hommage à une autorité pour laquelle on a du respect ; il se dit le plus souvent en ce sens au pluriel. Je souffris ces défiances et ces reproches avec le respect et la soumission que je lui devais, *RETZ, Mémoires* t. II, liv. III, p. 390, dans *POUGENS*. Constantin Pogenat, imitateur du grand Constantin et de Marcien, entra au concile à leur exemple ; et, comme il y rendit les mêmes soumissions, il y fut honoré des mêmes titres d'orthodoxe, de religieux, de pacifique empereur, *BOSS. Hist.* 1, 44. Ces airs de domination que nous nous donnons, ces soumissions que nous exigeons, *BOURDAL. Carém. des Cendres*, 59. Surtout qu'il ne paraisse jamais que vous demandiez de l'enfant d'autres soumissions que celles qui sont raisonnables et nécessaires, *ROLLIN, Traité des Ét.* vi, 1^{re} part. 1, 6. || Satisfactions, excuses dont on use pour apaiser l'indignation, la colère de quelqu'un. Nous n'oublions ni soumissions, ni prières, pour faire passer les choses par accommodement, *SCARR. Rom. com.* I, 45. Il n'en sortirait pas qu'il n'eût fait toutes les soumissions qu'il fallait au duc, *HAMILT. Gramm.* 9. Ses soumissions furent aussi inutiles que sa résistance, *volt. Louis XIV*, 43. || 5° Terme d'administration. Acte ou écrit par lequel on déclare se charger d'un ouvrage, d'une fourniture, à telles conditions. Adjudication sur soumissions cachetées. Il a fait, il a donné sa soumission. Retirer sa soumission. Les Ephésiens ont sur la construction des édifices publics une loi très-sage : l'architecte dont le plan est choisi fait ses soumissions, et engage tous ses biens, *BARTHÉL. Anach.* ch. 72. || 6° Action par laquelle on offre de payer, pour sa part, une certaine somme. Il fit sa soumission pour mille francs dans le paiement de la contribution. Celles [les villes taillables] qui l'ont pu obtenir [de se rédimer] par des soumissions excédant de beaucoup leur taille... *BOISGUILLEBERT, le Détail de la France*, 3^e part. ch. VIII. Le père sera seulement tenu de souscrire une soumission de payer tous les frals, et de fournir les aliments convenables, *Code civ.* art. 378.

— HIST. XVI^e s. Soumission, *COTGRAVE*.

— ETYM. Prov. *submission* ; esp. *sumision* ; ital. *summissione* ; du lat. *submittonem*, qui vient de *submittere*, supin de *submittere*, soumettre.

SOUSSIONNAIRE (sou-mi-sio-né-r'), *s. m. et f.* Terme d'administration. Celui ou celle qui fait sa soumission pour une entreprise, des travaux, etc.

— ETYM. *Soumission*.

SOUSSIONNÉ, ÉE (sou-mi-sio-né, née), *part. passé* de soumissionner. Une fourniture soumissionnée.

SOUSSIONNER (sou-mi-sio-né), *v. a.* Terme d'administration. Faire sa soumission pour une entreprise, pour des travaux, pour un paiement. Soumissionner un emprunt. Soumissionner pour tel prix.

— ETYM. *Soumission*.

SOUPEPE (sou-pa-p'), *s. f.* || 1° Terme de mécanique. Espèce de couvercle placé sur une ouverture, de telle manière qu'il s'ouvre d'un côté, et que de l'autre, plus il est pressé, plus il bouche exactement l'ouverture. || Particulièrement. Languette qui se lève dans une pompe pour donner passage à l'eau, et qui se referme pour empêcher que l'eau ne retourne au réservoir d'où elle était sortie. Les vaisseaux [du corps humain] ont leurs soupapes ou valvules, tournées en tous sens, *BOSS. Connais.* iv, 2. L'homme en buvant offrait le principe de la théorie des pompes ; la découverte des valvules dans les veines enseignait l'usage des soupapes, *SENNEBIER, Ess. art d'observ.* t. III, p. 218. || Soupape de sûreté d'une machine à vapeur, celle qui est destinée à laisser échapper la vapeur, en se levant d'elle-même, lorsque le degré de dilatation est tel que la chaudière éclaterait, si une issue n'était pas procurée. || Fig. Il se dit de ce qui agit comme une soupape de sûreté et prévient les explosions politiques. La liberté de la presse est une soupape. || 2° Les hallons et les soufflets ont leurs soupapes qui sont de petites languettes pour ouvrir ou fermer le passage au vent. || 3° Ce qui dans l'orgue et d'autres instruments donne passage au vent et l'empêche de rentrer. || 4° Tampon de forme conique qui sert à boucher le trou d'un réservoir par lequel l'eau peut aller dans les canaux. Lever la soupape pour faire aller les jets d'eau. || 5° Rond de tôle mouvant dans l'intérieur d'un tuyau de poêle, empêchant l'air chaud de s'échapper. || 6° Terme de serrurerie. Pièce de fer montée à basecule, servant à fermer une ouverture quelconque.

— HIST. XIII^e s. Si me tint, mais je li escape, Si li rendi tele soupape (var. souspape), Que tout enviers l'ai abatu ; Jâ l'eüsse trop bien batu, *BAUDOUIN DE CONDÉ*, t. I, p. 172. || XVI^e s. Cela ne se peut faire que la soupape de la gorge de l'homme (que les chirurgiens appellent la luette) ne joue comme cello des pompes, *PALISSY*, 437. Aucuns se servent de seringues, soupapes, bassecules, etc... pour ramonter l'eau des puits, *O. DE SEARES*, 774.

— ETYM. Espagn. *sopapo*, soupape et coup sous le menton, de *so*, sous, et *papo*, partie charnue sous le menton. De même que *sous-barbe*, qui signifie coup sous le menton, a pris le nom de divers engins, de même *soupape* a servi figurément à désigner ce qui s'ouvre et se ferme ; on aperçoit même comment l'idée est venue de prendre le coup sous le menton, qui fait fermer la bouche, pour désigner le coup que reçoit la valvule, et la valvule elle-même.

SOUPEÇON (sou-pson), *s. m.* || 1° Au sens actif, action de soupçonner. Un cœur exempt de soupçon. Le soupçon, ce monstre sans pitié, Loge bientôt la haine où logeait l'amitié, *MAIRET, Soliman*, II, 7. Ne m'assassinez point, je vous prie, par les sensibles coups d'un soupçon outrageux, *MOL. l'Avare*, I, 4. Ce n'est pas d'aujourd'hui, Nicole, que j'ai conçu des soupçons de mon mari, *id. Bourg. gent.* III, 7. Quelle cause fit arrêter les princes [Condé et Conti] ? si ce fut ou des soupçons, ou des vérités, ou de vaines terreurs, qui le pourra dire à la postérité ? *BOSS. le Tellier*. Il n'est rien où d'abord son soupçon attaché Ne présume du crime et ne trouve un péché, *BOIL. Sat.* x. Le soupçon d'un crime est, chez le vulgaire, la première explication qui se présente pour suppléer à l'ignorance des causes naturelles, *CONDORCET, Duhamel*. Les soupçons, dans le monde, valent des certitudes, *MARMOUTEL, Cont. mor. Alcib.* Le comte : Mais ce médecin peut prendre un soupçon. — Figaro : Il faut marcher si vite que le soupçon n'ait pas le temps de naître, *BEAUMARCH. Barb. de Sév.* I, 4. De mon amour peignez, s'il est possible, L'ardeur, l'ivresse, et même les soupçons, *DÉRANG. Bonne vieille*. || Sans risque ni soupçon, sans risque ni soupçon de fraude. Mais un [avis] qui tous les ans, à si peu qu'on le monte, En peut donner au roi quatre cents [millions] de bon compte, Avec facilité, sans risque ni soupçon, *MOL. les Fâch.* III, 3. || 2° Au sens passif, état d'une personne soupçonnée. Une conduite exempte de soupçon. De nos faux

monnoyeurs l'insupportable audace Pullule en cet État d'une telle façon, Qu'on ne reçoit plus rien qui soit hors de soupçon, *MOL. l'Ét.* II, 6. Il n'y a pas le moindre soupçon d'erreur dans ceux que vous en avez accusés, *PASC. Prov.* xviii. Le courage du chevalier de Lorraine est hors de tout soupçon, *sév.* 23 juill. 1682. Je parle à des âmes pures et sincères qui ont horreur du soupçon même de la vanité et du mensonge, *FLÉCH. Duch. de Montaus.* Ceux qui ont écrit leurs propres actions sont tombés ordinairement dans le soupçon ou de les avoir relevées par orgueil, ou d'en avoir diminué la gloire par modestie, *id. Vie de Comendou, préf.* Les jésuites restent sous le soupçon d'avoir dirigé sa main [de Ravailiac], *DIDER. Opin. des anc. phil. (Jésuites)*. || 3° Simple conjecture, simple opinion. Ce n'est pas une certitude, c'est un soupçon. Pour moi je n'en ai qu'un léger soupçon, *BOSS. Lett. Corn.* 86. Mme la duchesse de Berri est en soupçon de grossesse, *MAINTENON, Lett. au duc de Noail.* 19 juin 1710. Il y a des soupçons sur une grossesse [de la reine d'Espagne], *M^{me} DÉ VILL. Lett.* 27 déc. 1679. Moi : J'ai peur que vous ne deveniez jamais riche. — Lui : Moi, j'en ai le soupçon, *DIDER. Neveu de Rameau*. || 4° Apparence légère. Il y a quelque soupçon de petite vérole dans ce canton. Cela ne vous offense point ; il ne tombe entre lui [votre père] et vous aucun soupçon de ressemblance, *MOL. Scapin*, II, 7. De ce pouvoir prétendu du peuple et de cette souveraineté qu'on veut lui attribuer naturellement, il n'y en a aucun acte ni aucun vestige, et pas même le moindre soupçon dans toute l'histoire sainte, *BOSS. 5^e avert.* 43. Certaines vues d'honneur qui lui faisaient craindre [à M. de Montausier] jusqu'aux moindres soupçons de changement et d'inconstance... étaient autant d'engagements qui le liaient à sa communion, *FLÉCH. Duc de Mont.* J'ai eu, il y a quelque temps, un petit soupçon d'apoplexie, *volt. Lett. la Vallière*, 21 févr. 1767. Un malade ou un médecin du hel air se sera avisé de dire qu'il a eu un soupçon de fièvre, pour signifier qu'il a eu une légère atteinte ; voilà bientôt toute la nation qui a des soupçons de haine, d'amour, de ridicule, *id. Dict. phil. Langues*. || 5° Familièrement. Quantité si minime qu'on se demande si elle existe. Donnez-moi un soupçon de cette liqueur. Un excès d'aigneur ou d'amertume, dans les liqueurs, nous les rend odieuses ; une pointe, ou ce qu'on appelle un soupçon de l'une ou de l'autre, pique, éveille et flatte le goût, *MARMOUTEL, Eur.* t. xviii, p. 223. Rien que de l'eau chaude avec un soupçon de thé et un image de lait, *A. DE MUSS. Un caprice*, 6.

— SYN. **SOUPEÇON**, **SUSPICION**. Soupçon est le terme vulgaire ; suspicion est un terme de palais. Le soupçon roule sur toutes sortes d'objets ; la suspicion tombe proprement sur les délits. Le soupçon fait qu'on est soupçonné ; la suspicion suppose qu'on est suspect.

— HIST. XII^e s. Et cil qui plus les ament, sont plus en sopeçon, *Sax.* xxii. || XIII^e s. Et dist ces paroles pour çou [ce] que il savoit bien que li rois l'avoit en souspeçon, por mauvaises paroles, *Chron. de Rains*, 147. ... Dont j'ai mauves soupçon, *la Rose*, 3548. Il se met en souspeçon qu'il ne demande fausseté, *DEAUMAN*, vi, 31. || XV^e s. Vous estes tous temps mal pensant, Et plain de faulse soupçon, *CH. D'ORL. Ball.* 43. || XVI^e s. Les sénateurs entroient en soupçon les uns des autres, *AMYOT, Numa*, 4. Ce mystère [de gens armés qui arrivaient les uns après les autres dans la maison de Montaigne] commença à taster ma souspeçon, *MONT.* IV, 227. Tel en qui il ne pouvoit cheoir soupçon aucune de foiblesse, *id.* I, 94.

— ETYM. Prov. *sospeisso* ; it. *sospesione* ; du lat. *suspicionem*, qui vient de *suspiciere*, regarder, considérer, et de la soupçonner, de *sum*, en haut, et *spicere*, voir (voy. SPECTACLE) : *soupeçon* ou *soupeçon* est la forme française ; il était correctement féminin ; *suspicion* a été refait sur le latin.

† **SOUPEÇONNABLE** (sou-pson-na-bl'), *adj.* Que l'on peut soupçonner. Il paraît que les Chinois sont trop soupçonneux et trop soupçonnables, pour qu'on entame avec eux un grand commerce qui demande de la générosité et de la franchise, *volt. Lett.* à Catherine II, 6 mai 1774.

— HIST. XVI^e s. Soupçonnable, *ODIN, Dict.*

SOUPEÇONNÉ, ÉE (sou-pson-né, née), *part. passé* de soupçonner. Mais je laissais gémir la vertu soupçonnée, *RAC. Phèdre*, v, 7.

SOUPEÇONNER (sou-pson-né), *v. a.* || 1° Avoir, sur quelqu'un ou quelque chose, une opinion désa-

vantageuse, non sans un certain doute. Les autres, mieux avertis de notre artifice [dans l'invention dramatique], soupçonnent de fausseté tout ce qui n'est pas de leur connaissance [dans une pièce tirée de l'histoire], CORN. *Poly. Abrégé du mart.* Il suffit souvent d'être soupçonné comme ennemi, pour le devenir, sév. 28 nov. 1670. On remarquait dans les entretiens de la pieuse abbesse cette charité qui n'est ni jalouse ni ambitieuse, toujours si disposée à croire le bien qu'elle ne peut pas même soupçonner le mal, BOSS. *Vol. de Monterby.* Dans ces jours de confusion et de trouble où les grâces tombaient sur ceux qui savaient à propos se faire soupçonner ou se faire craindre, on le négli-
gea [M. de Montausier] comme un serviteur qu'on ne pouvait perdre, FLÉCH. *Duc de Mont.* Il n'y a rien dans mes écrits qui puisse faire, je ne dis pas juger, mais seulement soupçonner à une personne équitable, que j'aie jamais eu un sentiment si extravagant et si impie, MALEBR. *Rech. vér. t. III, Rép.* dans POUÇENS. Chargé du crime affreux dont vous me soupçonnez, Quels amis me plaindront quand vous m'abandonnez ? RAC. *Phèdre, IV, 2.* On ne peut pas soupçonner ce prince [Charlemagne] d'avoir voulu affaiblir la discipline militaire, MONTESQ. *Esp. XXVIII, 21.* || 2° Avoir une simple opinion touchant quelque chose que ce soit. L'on me dit tant de mal de cet homme, et j'y en vois si peu, que je commence à soupçonner qu'il n'aît un mérite important qui éteigne celui des autres, LA BRUY. *De la cour.* Je m'imaginai qu'il m'aimait : je ne le soupçonnai pas, je le croyais, MARIY. *Préj. raincu, sc. 3.* Bacon soupçonna, Newton démontra l'existence d'un principe jusqu'alors inconnu, VOLT. *Dict. phil. Fr. Bacon et attract.* Vous avez lu sans doute les poésies du philosophe de Sans-Souci, qu'on soupçonne de n'être ni sans souci ni philosophe, id. *Lett. Cideville, 28 mars 1700.* || Je soupçonne entre nous que vous croyez en Dieu, GILB. *Le XVIIIe siècle.* || Ne pas soupçonner, ne pas avoir l'idée que. On a vu, avec des lunettes, de très-petites gouttes d'eau de pluie ou de vinaigre ou d'autres liqueurs, remplies de petits poissons ou de petits serpents que l'on n'aurait jamais soupçonnés d'y habiter, FONTEN. *Mondés, 3e soir.* Comptant treize ans à peine et ne soupçonnant pas tout ce qu'elle nous cache ou découvre d'appa-
s, DELILLE, *Imag. III.* || Familièrement. Vous ne soupçonnez pas ce que c'est que cette entreprise, vous ne pouvez en avoir une juste idée. || 3° Se méfier de. On soupçonne aisément un sort tout plein de gloire, Et l'on veut en jouir avant que de le croire, MOL. *Tart. IV, 5.* || 4° Se soupçonner, *v. réfl.* Concevoir un soupçon sur soi-même. Bien loin qu'on pensât à intéresser [blesser] quelque principe de notre religion, on ne se soupçonnait pas même d'imprudence, MONTESQ. *Lett. pers. réflexions.*

— REM. 1. Soupçonner suivi d'un infinitif veut de : Il est soupçonné d'avoir fait cela. Cependant Rollin a dit : il eut l'audace de déléguer tous ceux qu'il soupçonnait avoir eu du penchant à secourir Persée. || 2. Il régit avec *que* l'indicatif quand la phrase est affirmative : Vous soupçonnez que je veux vous tromper ; et le subjonctif, quand la phrase est négative ou interrogative : Pouvait-il soupçonner qu'on le voulait tromper ?

— HIST. XIIIe s. Et se li acúsés ou sousepçonnés pot livrer pleges... BEAUMAN. *LI, 3.* || XVe s. Il [Louis XI] se sousespçonnoit de ce grant seneschal de Normandie, et luy demanda et lui prioit qu'il lui dist se il avoit baillé son scel aux princes qui estoient contre lui ou non, COMM. *I, 3.*

— ETYM. *Souçon* ; provenç. *sospeisonar.*
† **SOUÇONNEUR** (sou-pso-neur), *s. m.* Celui qui soupçonne.

— HIST. XVIe s. Ce loyal serviteur, comme celui qui estoit soupçonneur et craintif du mal et dommage de son maître, MARG. *Nouv. XVII.*

† **SOUÇONNEUSEMENT** (sou-pso-neú-ze-man), *adj.* D'une manière soupçonneuse.

— HIST. XVe s. Et moururent tous deux assez sousepçonneusement, de quoy aucunes gens furent encoulpés en derrière covertement, FROISS. *I, 1, 49.*

SOUÇONNEUX, EUSE (sou-pso-neú, neú-z'), *adj.* Qui soupçonne aisément. Mais si m'en rapporte aux esprits soupçonneux, Vous [Pompée] aidez aux Romains à faire essai d'un maître, Sous ce flatteur espoir qu'un jour vous pourrez l'être, CORN. *Sertor. III, 2.* Sans craindre ni ses envieux ni les déférences d'un ministre [Mazarin] également soupçonneux et ennuyé de son état, M. le Tellier allaît d'un pas intrépide où la raison d'État le déterminait, BOSS. *le Tellier.* Soit qu'il [Juvénal] fasse au con-

sell courir les sénateurs, D'un tyran soupçonneux pâles adulateurs, BOIL. *Art p. II.* Quiconque est soupçonneux invite à le trahir, VOLT. *Zaïre, I, 5.* Plus d'un époux, en promenant ses vœux, Au dehors est amant volage, Au dedans mari soupçonneux, IMBERT, *Jaloux sans amour, I, 4.* || Substantivement. Ces maudits soupçonneux cherchent toujours quelque malheur, LAMOTTE, *Calend. des vieillards, sc. 7.* || Terme de manège. Se dit d'un cheval qui est médiocrement peureux, un peu timide.

— REM. Autrefois, soupçonneux avait également le sens de qui soupçonne, et de qui est soupçonné ou suspect. Aujourd'hui, c'est une faute de donner le sens de suspect à soupçonneux.

— HIST. XIIe s. Si fu Rous mult suscepens, Mult ententis, mult curios, BENOÎT, *II, 2977.* || XIIIe s. Avoi, dist-elle, biaux dous sire ? M'avez-vous donc sousepçonneuse [suspecte], Qui sui vostre loial espouse ? *la Rose, 16635.* Quant tel larrecin sunt fet, la justice doit penre toz les sousepçonneux [suspects], et fere moult de demandes por savoir... BEAUMAN. *XXXI, 6.* || XVe s. Fuyez compaignie sousepçonneuse [suspecte], *Ménajier, I, 2.* || XVIe s. Soupeçonneux comme singes de cour parmi des pages, BRANT. *Charles-Quint.* Bien que toujours les monarches sceptrez Soyent soupçonneux des peuples trop lettrez, RONS. 692. Je suis peu desifiant et souspeçonneux, de ma nature, MONT. *IV, 227.*

— ETYM. *Souçon.*

SOUPE (sou-p'), *s. f.* || 1° Sorte d'aliment fait de potage et de tranches de pain, ou même de pâtes, de riz, etc. et qui se sert avant tout autre mets. Une soupe au vermicelle. Une soupe à la semoule. Soupe grasse. Soupe maigre. Soupe aux herbes. Soupe à la purée. Soupe au lait. Et lui qui pour la soupe avait l'esprit subtil, RÉGNIER, *Sat. VIII.* Ils s'ennuyaient particulièrement de ne point manger la soupe, PELLISSON, *Lett. hist. t. III, p. 202.* Quoi ! je mettrais, dit-il, un tel chanteur [un cygne] en soupe ! LA FONT. *Fabl. III, 42.* Une soupe à bouillon perlé, soutenue d'un jeune gros dindon, cannonnée de pigeonneux, et couronnée d'oignons blancs mariés avec la chicorée, MOL. *Bourg. gent. IV, 4.* Je vis de bonne soupe et non de beau langage ; Vaugelas n'apprend point à bien faire un potage, id. *Femmes sav. II, 7.* L'Allemagne s'est illustrée par sa soupe à la bière, qui, soit dit entre nous, ne vaut pas le diable, SCRIBE et MAZÈRES, *Vatel, sc. 4.* || Dès qu'on a mangé la soupe, dès le matin, à cause de l'habitude, très-répendue, de manger le matin de la soupe. Pour les avertir que demain leurs envoyés soient en chemin, Dès qu'ils auront mangé la soupe, *Courrier burlesque, p. 22.* || Dès la soupe, dès le commencement du repas. || Par dénigrement, marchand de soupe, maître de pension. || Soupe économique, sorte de soupe faite non avec de la viande, mais avec des os. Il a poussé si loin l'ardeur philanthropique, Qu'il nourrit tous ces gens de soupe économique, ÉTIENNE, *les Deux gendres, I, 4.* || Soupe jacobine, voy. JACOBIN. || Fig. S'emporter comme une soupe au lait [le lait chauffé se gonfle et déborde], s'irriter facilement et promptement. Ce mot-là fit élever le mari comme une soupe au lait, COMTE DE CAYLUS, *Hist. de M. Guill. Euvr. t. X, p. 30,* dans POUÇENS. || Fig. La soupe à l'oignon, se dit, dans l'argot des artistes, de tous ceux qui ont passé par l'École des beaux-arts et qui sont arrivés, de façon ou d'autre, par la filière administrative. || Soupe au lait, soupe de lait, se dit adjectivement des chevaux qui sont d'un blanc tirant sur l'isabelle, et des pigeons de la même couleur. Chevaux soupe de lait. Jument soupe au lait. Pigeons soupe de lait. || 2° Par extension, dîner en général. Allons, venez manger ma soupe, vous me donnerez à souper ce soir, MARIY. *Pays. parv. 3e part.* Bonjour, ma nièce ; venez-vous manger la soupe avec nous ? GENLIS, *Théât. d'éduc. la Lingère, I, 6.* || Venez manger ma soupe, locution blâmée par Mme de Genlis, *Mém. t. V, p. 92,* dans POUÇENS, mais sans fondement. || Soupe des rentiers, s'est dit jadis pour un ordinaire peu succulent. Mais surtout évitons la soupe des rentiers, Et tendons nos filets chez de gros financiers, COLNET, *l'Art de dîner en ville, I.* || 3° Par antonomase, tranche de pain coupée mince, qu'on met dans la soupe. Mettez deux ou trois soupes dans ce bouillon. Une soupe de pain. || Tailler la soupe, couper du pain par tranches pour le mettre dans le potage. || Tremper la soupe, mettre les tranches de pain dans le potage quelque temps avant de le servir, afin qu'elles s'humectent. Les bedeaux, distributeurs discrets de ces fragments consacrés [pain béni] offert par un riche personnage, auront

de quoi tremper leurs soupes pendant huit jours, et pourroit manger leurs potages au pain béni, MERC. *Tabl. de Par. ch. 433.* || Populairement et fig. Tremper une soupe, rosser. Je vais te tremper une soupe. || Trempé, mouillé comme une soupe, très-mouillé. || 4° Soupe au vin, soupe au perroquet, soupe à perroquet, tranches de pain dans du vin. || Ivre comme une soupe, se dit d'un homme qui a beaucoup bu et s'est enivré. Tantale est ivre comme une soupe, BOIL. *Néros de rom.* || Soupe en vin, sorte de couleur rouge. Les draps et autres étoffes qu'ils teindront et feront teindre en grandes et hautes couleurs, comme écarlate, cramoisi, soupe en vin, et autres couleurs parfaites, *Règl. des manif. 22 oct. 1697.* On y compte quatre variétés, qui sont les gris de fer, les charmois, les soupes en vin et les gris doux, BUFF. *Ois. t. IV, p. 338.* || 5° Préparation alimentaire consistant en fourrages verts ou secs que l'on a fait infuser dans l'eau chaude (thé de foin), ou que l'on fait cuire. Les soupes se donnent à tous les animaux, mais principalement au bétail à l'engrais, aux élèves et aux femelles laitières ; on y fait entrer du foin, du regain, des racines et tubercules, des feuilles, des débris de jardin. || 6° Soupe crotlée, ancien potage ou ragoût. || 7° Tabac frisé roulé dans une demi-feuille de choix. || Proverbes. La soupe fait le soldat, une nourriture simple rend propre aux fatigues de la guerre. Elle me ferait de mauvaise soupe, et, comme dit l'autre, c'est la soupe qui nourrit le soldat, CARMONTELLE, *Proverbes, le Grand chemin, sc. 8.* || Quelqu'un lui a mangé le dessus de sa soupe, se dit d'une personne qui est de mauvaise humeur. || Sa soupe est maigre, se dit d'un homme qui fait mauvaise chèr.

— REM. 1. On dit soupe aux choux, soupe aux herbes, soupe au lait, etc. et non soupe de choux, d'herbes, de lait, etc. || 2. De Caillères, en 1600, observe que soupe pour potage est un mot bourgeois.

— HIST. XIIIe s. Brouet de gelines et soupes en vin bien trempé, ALEBRANT, f° 49. Et quant la messe fu faite, si fist li rois apporter pain et vin, et fist tailler des soupes et en manga une, *Chron. de Rains, 147.* C'est une taverne planiere Dont Fortune la taverniere Trait aluine et piment en coupes Por faire à tout le monde soupes, *la Rose, 6848.* Puisque vous m'avez faite coupe [faute], Je vous ferai d'autel pain soupe, *ib. 14420.* || XIVe s. Souvent il mengeoit des naviaux... D'un harenc, d'une soupe à l'oile, Par deffaut de bonne viande, MACHAUT, p. 404. Là ont nos bons Francois prins les meilleurs hostelz ; Prindrent la soupe en vin nos signeurs naturelz, *Guescl. 20774.* Il dit à Thomas qu'il n'estoit mie en sa puissance ne d'un tel fagoteur mengeur de soupes... NU CANGE, *sopa.* || XVe s. Quand le jour fut tout venu... et que les chrestiens eurent bu un coup et mangé une soupe en vin grec, malvoisie ou grenache, FROISS. *III, IV, 45.* Et il lui dist que son pere et ses freres vouloient lui donner ses soupes dorées, comme il est accoustumé faire ou païs en tel temps [carène-prenant], NU CANGE, *sopa.* On luy [à Jeanne d'Arc] avoit fait appareiller à souper bien et honorablement ; mais elle fist seulement metre du vin dans une tasse d'argent, où elle mist la moitié d'eau et cinq ou six soupes dedans, qu'elle mangea, et ne print autre chose, VIRVILLE, *Chron. de la Puelle, ch. 44.* Plusieurs qui ne se sont pas feins d'y faire leurs soupes [d'y faire des profits, leurs orges], MONSTREL. *t. I, ch. 99, p. 161,* dans LACURNE. Tu es plus yvre que une soupe, *Mir. de Ste Geneviève.* Item aux freres mendians, Aux devotes et aux béguines... De grasses soupes jacobines, VILLON, *Testam.* || XVIe s. L'esvesque [de Genève] Jehan Louis, lequel, ja soit qu'il fust de la maison de Savoye, si ne vouloit il toutesfois que lo duc ny ses autres freres missent le museau dedans sa soupe, BONIVARIN, *Chron. de Genève, III, 4.* Perrin se y opposoit [à ce que les étrangers fussent reçus bourgeois de Genève]... disant que les François chasceroient encore les anciens de la ville dehors, et, comme dist le commun proverbe, que la dernière soupe [tranche de pain] gecteroit la première hors de l'escuelle, *ib. Anc. et nouv. polit. de Genève, p. 129.* Beaux jambons, et force soupes de prime [tranches de pain et de fromage trempées dans du bouillon, qu'on mangeait le matin dans les monastères], RAB. *Garg. I, 21.* Le plus entendu de tous [les Romains, festoyés par les empereurs] n'eust pas quité son escuelle de soupe, pour recouvrer le libreté de la republique de Platon, LA

lant bas et avec la glotte ouverte; ce sont k, l, p, t, f, s. || 5° Qui se fait peu entendre. De sourdes rumeurs. Un bruit sourd. Nous écoutâmes, le maréchal [de Bellefonds] et moi, cette tragédie [Esther], avec une attention qui fut remarquée, et certaines louanges sourdes et bien placées qui n'étaient peut-être pas sous les fontanges de toutes les dames, sév. 21 févr. 1889. Je n'entendrai plus le bruit sourd des vagues de cette mer, FÉN. Tél. xv. Il y a des gens qui ne savent être émus que par des cris et des pleurs; les longs et sourds gémissiments d'un cœur serré de détresse ne leur ont jamais arraché des soupirs, J. J. ROUSS. Em. iv. || Fig. Bruit sourd, nouvelle qui n'est ni publique, ni certaine. Cependant un bruit sourd veut que le roi respire, RAC. Phèdre, II, 6. Songez-y; vos refus pourraient me confirmer Un bruit sourd que déjà l'on commence à semer, ID. Athal. III, 4. || Lime sourde, voy. LIME 1, au propre et au fig. || Fig. La politique est une lime sourde qui use et qui parvient lentement à sa fin, MONTESQ. Esp. XIV, 43. || 6° Fig. Qui jette peu d'éclat. || Terme de peinture. Teintes sourdes ou tons sourds, couleurs mates, vagues et sans éclat. Ce tableau est sombre, il est terne, il est sourd, DIDER. Salon de 1765, Œuv. t. XIII, p. 467, dans PUGENS. || Terme de joaillier. Pierre sourde, pierre qui a quelque chose d'obscur, de brouillé. || Lanterne sourde, voy. LANterne. || 7° Fig. Vague, mal caractérisé. Je ne savais pas même lui cacher ce pressentiment sourd qui m'inquiétait et ne me rendait que plus maussade, J. J. ROUSS. Conf. x. || Au physique. Douleur sourde, douleur qui ne se fait pas sentir d'une manière aiguë. || 8° Fig. Qui ne se manifeste pas, qui est sans bruit, qui ne fait pas d'éclat. Il est des moyens sourds pour lever un obstacle, CORN. Perthar. III, 3. Nous découvrîmes quelque temps après un obstacle plus sourd, mais aussi plus dangereux, RETZ, Mém. t. I, liv. I, p. 79, dans PUGENS. Il est certain que M. de Turenne est mal avec M. de Louvois; mais cela n'éclate point; et, tant qu'il sera bien avec M. Colbert, ce sera une affaire sourde, sév. 29 déc. 1673. Il avait agi d'une manière sourde et insensible, MONTESQ. Esp. VI, 43. Il y eut toujours une guerre sourde entre l'empire et le sacerdoce, VOLT. Mœurs, 426. Si tout ce que l'auteur a écrit eût été entassé comme pêle-mêle, qu'il n'y eût eu que dans l'esprit de l'auteur un ordre sourd, son livre eût été... plus agréable... DIDER. Réfl. sur l'Esp. La sagacité des hommes a donné au temps une voix qui les avertisse de sa fuite sourde et légère; mais à quoi bon l'heure sonne-t-elle? ID. Lett. à Mlle Voland, 48 oct. 1760. Le brigandage des gouverneurs, qui commandaient dans les provinces, n'avait ni le fracas, ni la rapidité de ces dévastations; il était sourd et lent, mais il était continu, CONDIL. Hist. anc. Loix, ch. 8. De ses sourdes douleurs j'ai vu la violence, DUCIS, Abu-far, IV, 4. || En mauvaise part. Il y eut dans la maison de sourdes pratiques, PATRU, Plaidoyers, 45. On veut que vos amis, par de sourdes intrigues, Se soient mêlés pour vous de cabales, de ligue, TI. CORN. Essex, I, 4. Quelque sourde que fussent ces menées, Darius en fut averti, ROLLIN, Hist. anc. Œuv. t. VI, p. 388, dans PUGENS. Leur sourde ambition n'ignore point les brigues, VOLT. Henr. v. || 9° Ancien terme de mathématiques. Nombres sourds, nombres irrationnels. Racines sourdes, racines carrées ou cubiques des nombres qui ne sont ni des carrés ni des cubes. Quand nous n'avons pas pour une quantité une expression exacte, nous la nommons sourde, parce qu'alors elle échappe comme un bruit sourd qu'on distingue mal, CONDIL. Lang. calc. II, 43. || 10° Terme de marine. Lame sourde, lame qui se porte sur un point où l'on ne ressent pas le vent qui l'a soulevée. || 11° Terme de corroyeur. Couteau sourd, sorte de plane peu tranchante, qui sert à préparer les cuirs. || 12° Substantivement. Un sourd, une sourde. Je sais que je parle à des sourds: Mais ma raison est envolée, SCARR. Virg. IV. Un sourd de naissance est nécessairement muet, BUFF. Hist. nat. hom. Œuv. t. IV, p. 488. || Fig. Ces sourds spirituels à qui Jésus-Christ n'a pas encore ouvert l'oreille, BOSS. 2° avert. 43. || Frapper comme un sourd, faire beaucoup de bruit en frappant, parce qu'un sourd ne se rend pas compte du bruit qu'il fait? Que diable! à si bonne heure Vous frappez comme un sourd, RÉGNIER, Sat. XI. || Frapper comme un sourd, signifie aussi frapper quelqu'un sans ménagement ni pitié, parce qu'un

sourd, n'entendant pas les cris de sa victime, ne se rend pas compte du mal qu'il fait. Ses gens frappent comme des sourds, SCARR. Virg. trar. IV. || Fig. Nous entendîmes, après diner, le sermon du P. Bourdaloue, qui frappe toujours comme un sourd, disant des vérités à bride abattue, parlant contre l'adultère à tort et à travers [en présence des adultères du roi Louis XIV], sév. 29 mars 1680. || Crier comme un sourd, crier très-haut (à cause que les sourds, qui ne s'entendent pas eux-mêmes, élèvent d'ordinaire beaucoup la voix). || 13° Sourd-muet, sourde-muette, celui, celle qui est privée de la faculté d'expression orale par la surdité de naissance due à un vice du développement de l'oreille interne. M. Rodrigue Pereira, Portugais, ayant cherché les moyens les plus faciles pour faire parler les sourds et muets de naissance, s'est exercé assez longtemps dans cet art singulier pour le porter à un grand point de perfection, BUFF. Hist. nat. hom. Œuv. t. IV, p. 491. Quand on n'a pas vécu avec les sourds-muets, il est trop difficile de se faire une juste idée de leur triste existence, SICARD, Instit. Mém. litt. et beaux-arts, t. I, p. 40. Le sourd-muet qui saura écrire, pourra accepter lui-même ou par un fondé de pouvoir; s'il ne sait pas écrire, l'acceptation doit être faite par un curateur nommé à cet effet, Code civ. art. 936. || L'institution des Sourds-muets (avec une S majuscule). || Il est aussi adjectif. Il est sourd-muet. || Proverbes. Il n'est pire sourd, il n'est point de pire sourd que celui qui ne veut point entendre, se dit d'un homme qui entend très-bien ce qu'on lui dit, mais qui, ne voulant pas répondre, fait semblant de ne pas entendre. On dit bien vrai, qu'il n'y a pas de pires sourds que ceux qui ne veulent pas entendre, MOL. Am. méd. I, 4. || Autant vaudrait parler à un sourd, se dit de celui qui ne veut rien faire de ce qu'on lui propose. — SYN. SOURD ET MUET, SOURD-MUET. La première expression désigne un individu muet en même temps qu'il est sourd, mais chez lequel le mutisme est indépendant de la surdité; la seconde indique qu'il est muet parce qu'il est sourd de naissance. Voilà pourquoi on doit dire: l'Institution des Sourds-muets, et non l'Institution des sourds et muets. Du temps de Buffon, on ne faisait pas cette distinction. — HIST. XII^e s. Il parla hautement que l'oi li plus sourd, Sax. XXVII. || XIII^e s. Or n'aiés mie oreilles sordes. Et ge vous pruef [prouve] que ce sont bordes, la Rose, 12483. Cil qui est si sours qu'il n'ot goutte, BEAUMAN. XV, 32. Savez que fet li damoisiaus: En terre rouge se toueille, Le mort fet et la sourde oreille, RUTEB. 188. || XIV^e s. Les tenailles sourdes sont celles qui n'ont pas concavité, H. DE MONDEVILLE, f^o 36. Il n'est si mauvais sours que chuis ch'oïr ne voeilt, Beauv. de Seb. X, 364. || XV^e s. Elle [Jeanne d'Arc] est venue à Baudricourt, Capitaine de Vaucouleur, Et plusieurs fois lui fist le sourt, Cuidant lui oster son erreur, Mistere d'Orléans, p. 384. Es grans cours fault souvent faire le sourt, Qu'om ne voitrien et qu'om ne set parler, E. DESCH. De la maniere d'estre de la cour. Et ja, comme j'ay dit, là estoient sourdennemys de tous costez, COMM. v, 6. Il failloit avoir des lymes sourdes pour lymer cinq ou six barreaux du treilliz de fer, Bibl. des chartes, 4^e série, t. I, p. 267. Toutes fois à cause de cette jouste la feste en fut plus sourde, et y eut depuis peu de proesses monstrées, Perceforest, t. III, f^o 458. Il fault que tu faces en plusieurs choses la sourde oreille, Intern. consol. II, 44. || XVI^e s. Il n'y a rocher si sauvage, Bois si dur, ne si sourd rivage, Qui n'ait pitié de ma langueur, DESPORTES, Amours d'Hippolyte, XLIX, chanson. Et courut incontinent un bruit sourd parmi le peuple, que ce signe celeste signifioit l'eclipse du roy, AMYOT, P. Ein. 28. Les hemorrhoides sont ou sourdes non suantes, ou ouvertes et coulantes, O. DE SERRES, 829. En aoust les gelines sont sourdes [cela signifie que la ménagère appelle en vain ses poules quand elles trouvent à manger partout, et fig. que les gens sont sourds aux conseils jusqu'à ce qu'ils soient sans ressources], LEROUX DE LINGCY, Prov. t. II, p. 91. — ETYM. Berry, *sord*, *sorde*; prov. *sord*, *sort*; esp. et ital. *sordo*; port. *surdo*; du lat. *surdus*. 2. SOURD (sour, s. m. Nom donné à la salamandre dans quelques provinces. — ETYM. Origine inconnue. SOURDAUD, AUDE (sour-dô, dô-d'), s. m. et f. Terme familier. Celui, celle qui n'entend qu'avec peine. C'était [Orry] une manière de sourdaud de

beaucoup d'esprit, de la lie du peuple, sr-sim. 114, 242. On dit que ce sourdaud [la Condamine] veut être de l'Académie française; c'est apparemment pour ne pas nous entendre, volt. Lett. Mine du Deffant, 6 août 1760. — HIST. xv^e s. [Breuvage] Quand j'ay plus que jamais besoin de ton secours, Ung sourdaud medecin me deflent ton uzaige, BASSEL. Vau de Vire, 4. Ceste beste [l'empereur Claude] s'esveilla en sursaut [au sujet de Messaline]; on a souvent piro marché de ces sourdauds endormis, MONT. III, 351. — ETYM. Dérivé de *sourd* 1; génex. *sourdaud*. † SOURDE (sour-d'), s. f. Petite bécassine. SOURDEMENT (sour-de-man), adv. || 1° D'une manière sourde, peu retentissante. Elle [la mer] grondait sourdement, et ses flots n'étaient presque plus que comme les sillons qu'on trouve dans un champ labouré, FÉN. Tél. VI. Quelque temps après, les malades croient entendre la voix d'Esculape, soit qu'elle leur parvienne par quelque artifice ingénieux, soit que le ministre, revenu sur ses pas, prononce sourdement quelques paroles autour de leur lit, BARTHÉL. Anach. ch. 53. Tantôt court sur la plage un long mugissement, Et les noirs forêts murmurent sourdement, DELILLE, Géorg. I. || 2° Fig. D'une manière secrète et cachée. La femme de l'ami [la reine] a fort pleuré; on a dit sourdement qu'elle irait au voyage, si son mari y allait, sév. 40 juill. 1676. Ainsi tout ce qu'on fait contre M. de Cambrai est un attentat; tout ce qu'il fait sourdement est bon, BOSS. Passages éclaircis, avert. Cette fatalité [les lois contre les protestants], destructive de la population, de la paix et du bien de l'État, réputée autrefois nécessaire, désolare sourdement la France depuis près de cent années, VOLT. Pol. et lég. Procès Mlle Camp. II [Mau-pertuis] a fait son métier de perfide, en intéressant sourdement l'amour-propre du roi [Frédéric II] contre moi, ID. Lett. d'Argental, 26 févr. 1753. Votre discours est si beau, que le cardinal de Fleuri vous aurait persécuté, mais sourdement et poliment, à son ordinaire, ID. Lett. Laharpe, 4 sept. 1771. Les financiers les plus riches jouissaient sourdement de leur opulence, DUCLOS, Œuv. t. X, p. 7. Cette nouvelle circula sourdement, GENLIS, M^e de Maintenon, t. I, p. 195, dans PUGENS. || 3° Fig. D'une manière peu éclatante, peu marquée. Il [un oiseau] a tout le dessus du corps olivâtre foncé, varié sourdement par des ondes d'un brun plus sombre, BUFF. Ois. t. XII, p. 13. — HIST. XVI^e s. [Je désire mourir] quietement et sourdement, MONT. I, 68. Quand St-Oflange fut averti que le duc son general traitoit sourdement avec le roi,... D'AUB. Hist. III, 450. — ETYM. Sourde, et le suffixe *ment*. † SOURDIÈRE (sour-diè-r'), s. f. Terme de menuiserie. Espèce de volet couvert de toile. SOURDINE (sour-di-n'), s. f. || 1° Épinette d'une espèce particulière, dont les cordes étaient touchées par de petites pièces de bois recouvertes de drap; ce qui produisait un son sourd et mystérieux. Il y en avait [des épinettes] d'une espèce particulière, dont le son était fort doux, et qu'on appelait à cause de cela sourdines, FÉTIS, la Musique, II, 16. || 2° Ce qu'on met à un instrument de musique pour en modifier ou en étouffer le son: un petit morceau de bois qui se place sur le chevalet pour les instruments à cordes; des pavillons à ouverture et des cônes percés en carton, pour les instruments à vent. Quand une partie d'instrument doit être jouée avec sourdines, on a soin de l'indiquer par ces mots: *con sordini*. || Fig. Mettre une sourdine à sa voix, à son ton, à ses prétentions, rendre sa voix moins bruyante, son ton moins haut, ses prétentions moins éclatantes. || 3° Dans une montre à répétition, ressort qui empêche le marteau de frapper sur le timbre. || 4° Sonner la sourdine, se disait, à la guerre, d'un son de la trompette quand il fallait marcher à petit bruit. || De là, sourdine s'est dit pour marche en silence. Comme on ne gagnait rien à cette sourdine imparfaite, la Breteche permit tout le bruit de guerre, sr-sim. 29, 85. || 5° À la sourdine, loc. adv. Sans le bruit qui accompagne ordinairement la marche d'une troupe militaire. Ils en sont décampés à la sourdine, sans trompette, comme ils font assez souvent, PELLISSON, Lett. hist. t. III, p. 93. || Fig. Secrètement. Mais j'ai plus à vous dire: il s'est à la sourdine Marié depuis peu, HAUTEROUCHE, le Deuil, 44. C'étaient des concerts entiers de voix et d'instruments qu'il faisait venir de Paris à la sourdine, et qui se déclaraient inopi-

|| Trou de souris, petit trou dans lequel se logent les souris. || Fig. Le malheur se fourre dans les trous de souris, comme il marche la tête levée dans les grands empires, *VOLT. Lett. à Cath.*, 11, 42 nov. 1774. || Par exagération. On le ferait cacher dans un trou de souris, dans le trou d'une souris, se dit d'un homme qui a grand peur, ou qui éprouve beaucoup d'embaras et de confusion. || Il est éveillé comme une potée de souris, *VOY. POTÉE.* || On entendrait trotter une souris, il se fait un grand silence. || On n'entend pas une souris trotter, il ne se fait pas le moindre bruit. || La montagne a enfanté une souris, se dit d'une chose qu'on attend comme grande, extraordinaire, et qui vient à rien. Vous savez déjà comme cette montagne d'Allemagne est accouchée d'une souris, sans mal ni douleur, *SÉV. 306*. Que produit un auteur après tous ces grands cris? La montagne en travail enfante une souris, *BOIL. Art p. III.* || Il le guette comme le chat fait la souris, il l'épie, l'observe soigneusement. || Couleur gris de souris, se dit d'un gris argenté. || Cheval souris, cheval de cette couleur. || 2° Terme de fortification. Les pas de souris sont des escaliers étroits et très-raides, donnant accès au fond du fossé. || Nom d'une disposition employée pour mettre le feu aux fourneaux de mine. || 3° Muscle charnu qui tient à l'os du manche d'un gigot, près de la jointure. || Il se dit aussi de l'espace qui est dans la main, entre le pouce et l'index. || 4° En maréchalerie, cartilage des naseaux du cheval. || 5° Au XVII^e siècle, ornement qui se mettait dans la coiffure. Votre belle-sœur a une souris qui fait fort bien dans ses cheveux noirs, *SÉV. 24 déc. 1680*. La souris est un petit nœud de nonpareille, qui se place dans le bois [paquet de cheveux hérissés], *REGNARD, Attendez-moi sous l'orme*, c. || 6° Souris des bois, petite espèce de sarigue. || Souris d'eau, espèce de musaraigne. || Souris de montagne, le lemming et la gerboise. || Souris de terre, petit mulot. || 7° Souris de mer, nom donné en quelques endroits au *cycloptère souris*, poisson malacoptérygien. || Proverbes, Souris qui n'a qu'un trou est bientôt prise, un homme qui n'a qu'une ressource, est bientôt perdu, ruiné. || Quand les chats n'y sont pas, les souris s'ébattent, ou, absent le chat, les souris dansent, en l'absence du maître, du surveillant, on prend toute licence. || Ce qui ne fut jamais ni ne sera, c'est le nid d'une souris dans l'oreille d'un chat.

— HIST. XII^e s. Il les salist toz quatre par les bras, Si les demaine comme suriz fet chaz, *Bat. d'Alesch.* v. 3986. *Surstreet* [surreterunt] e as viles e as chans une maniere de suris à la destruction del pais, *Bois*, p. 48. || XIII^e s. Soris qui n'a c'un traou [trou] poi dure, *Lai d'Ignaurès*, || XIV^e s. Là où n'a point de chat, la souris se tient fiere, *Guescl.* 4774. Nous les arons comme souris Atrappés en la ratouere, *Liv. du bon Jehan*, 723. Quant ne set c'un seul trou, perdue est li soris, *Beaud. de Seb.* III, 231. Le coup chey d'aventure sur la souriz [mollet] de la jambe dudit Regnault, *DU CANGE, sorilegus*. || XV^e s. Iceluy Guillaume se print à dire qu'il brusleroit les souris des supplians, qui vault autant dire en langage du pays qu'il brusleroit leurs maisons, eulx et leurs menages, *DU CANGE, ib.* Nouvelles ont couru en France Par maints lieux, que j'estoye mort.... Si fais à toutes gens savoir Qu'encores est vive la souris, *CH. D'ORL. Ball.* 424. || XVI^e s. Le seigneur de Sedan estoit la souris d'un pertuis [qui n'a qu'un trou], *D'AUB. Hist.* III, 295. J'en ay veu fuir la senteur des pommes, plus que les arquebuzades; d'autres s'effrayer pour une souris.... *MONT.* I, 184. Blanchés souris, chiens à rien faire, *LEROUX DE LINCY, Prov.* t. I, p. 202. Nulle souris sans pertuis, *ib.* p. 203. Où y a pain y a souris, *ib.* Souris du palais [les avocats], *ONDIN, Dict.*

— ETYM. Berry, un souris, une sourille; wallon, sori, masculin; génev. se mettre en peau de souris pour quelqu'un, se dévouer à lui corps et biens; provenç. soris, sorritz; ital. sorice; du lat. *soricem*; grec, ὑρῆξ, qu'on rattache à *suar*, sonner [comparez *συσίτη*, sifflet], à cause du cri de la souris quand on la blesse.

† SOURIS-CHAUVE (sou-ri-chô-v'), s. f. || 1° S'est dit pour chauve-souris. Je connais maint detteur qui n'est ni souris-chauve, Ni buisson, ni canard, ni dans tel cas tombé, Mais simple grand seigneur qui chaque jour se sauve Par un escalier dérobé, *LA FONT. Fabl.* XII, 7. || 2° Terme de marine. Ferrure du gouvernail, placée au-dessus du niveau de l'eau. On dit plus ordinairement chauve-souris.

SOURNOIS, OISE (sour-nel, nol-z'), *adj.* Qui est caché et dissimulé. On voit briller la cité génoise, Noble cité, riche, fière et sournoise, *VOLT. Guerre Gen.* I. || avait un air sombre, une mine sournoise, *LA CHAUSSÉE, Retour imprévu*, II, 13. Les archers sournois qui l'attendent [toi cerf] Tendent leurs arcs dans l'épaisseur du bois, v. *HUGO, Ball.* 41. || Substantivement. Personne sournoise. La sournoise! elle voit plus bas que son menton, *HAUTEROCHE, Bourg. de qual.* II, 2. Vous faites la sournoise; mais je vous connais il y a longtemps, et vous êtes une dessalée, *MOL. G. Dandin*, I, 6. Je me dis fort vite ce que la raison dit fort tard à ces sournois qui n'osent éclater, *MAINTENON, Lett. à Mme d'Aubigny*, 30 juin 1680.

— HIST. XVI^e s. Un sournois, *ONDIN, Dict.*

— ETYM. Berry, *sournais*, *sornais*; ital. *sornione*, *susornione*. Diez émet diverses conjectures: d'abord il le rapproche de l'anc. franç. *sorne*, crépuscule, provenç. *sorn*, sombre, et demande si le kimri *swrn-ach*, gronder, cornique *sorren*, être de mauvaise humeur, n'aurait point passé de son sens abstrait à celui d'obscur; puis, trouvant le portug. *soturno*, le piémontais *saturno*, le sarde *saturnu*, le génev. *saturna*, qui signifient sournois et dans lesquels il voit le lat. *taciturnus*, il pense que le *sorn* provençal et le *sournois* français pourraient avoir cette origine. Ménage, auquel Scheler se joint, songe à *surdus*: *sourdinois*, contracté en *sournois*, formé comme *tapinois* de *tapin*, et signifiant qui va à la sourdine. Ce qui reste, c'est que *sournois* tient à *sorne*, *sorn*, poitevin *sorgner*, se retirer dans un coin, mots d'origine inconnue.

† SOURNOISEMENT (sour-noi-ze-man), *adv.* D'une manière sournoise. Le cabinet de Vienne se déterminait sournoisement à la guerre, *CHATEAUBR. dans le Dict. de BOCHEZ.*

SOUS (sou; l's se lie : sou-z un abri), *prép.* || 1° Il marque la situation d'une chose à l'égard d'une autre qui est par-dessus. Sous le toit. Passer sous les fenêtres de quelqu'un. Mettre un oeil sous sa tête. Sous le ciel. Vaubrun a eu quatre chevaux de blessés sous lui, *PELLISSON, Lett. hist.* t. II, p. 186. Ils brûlaient de l'encens sur les collines, aussi bien que sous les chênes, sous les peupliers et sous les térébinthes, *SACI, Bible, Osée*, IV, 43. Le fleuve Bétis coule dans un pays fertile, et sous un ciel doux qui est toujours serein, *FÉN. Tél.* VIII. Les sarigues... portent leurs petits dans une poche sous le ventre, *BUFF. Quadrup.* t. XI, p. 25. L'Araxe au loin mugit sous un pont qui l'outrage, *DELLILLE, Én.* VIII. || Tenir quelqu'un sous le bras, avoir le bras passé au bras de quelqu'un. Candide aperçut un jeune théatin dans la place Saint-Marc, qui tenait sous le bras une jeune fille, *VOLT. Candide*, 24. || Regarder quelqu'un sous le nez, le regarder de près avec mépris. || Sous la cheminée, *VOY. CHEMINÉE.* || Par menace. Je le ferai mourir sous le bâton, je l'assommerai de coups de bâton. || On dit de même : faire périr sous, pour indiquer le genre de supplice. Pour avoir fait périr tous les habitants de quelques autres villages sous des scies, sous des herbes de fer, sous des cognées de fer, *VOLT. Dict. phil. Philosophie.* || Terme de manège. Ce cheval est sous lui, ce cheval a les quatre extrémités rapprochées sous le ventre. || 2° Terme de marine. Être sous voiles, avoir toutes les voiles déployées. || Sous le vent, se dit du côté opposé à celui d'où le vent souffle. || Cette île nous restait sous le vent, nous étions dans une position telle, que le vent nous atteignait avant d'atteindre cette île. || Les manœuvres qui sont sous le vent, les manœuvres du bord opposé à celui qui reçoit le vent. || Être sous l'écoute d'un bâtiment, en être sous le vent et très-près. || On est sous la côte, lorsqu'on en est très-près. || 3° Il sert à marquer la situation de deux choses, dont l'une est plus élevée que l'autre. Du roi sous les remparts il trouvera l'escorte, *VOLT. Adél. du Guescl.* IV, 1. || Camper, se retirer sous une ville, sous le canon d'une ville, camper, se retirer auprès d'une ville dont on est le maître et qui peut servir d'appui contre ceux qui viendraient attaquer le camp. Le Quesnoy, sous lequel on croit que nous camperons demain, *PELLISSON, Lett. hist.* t. II, p. 248. Artabaze étalt d'avis qu'on ne hasardât point de bataille, mais qu'en se retirât sous les murs de Thèbes, où l'on aurait soin d'amasser des vivres et des fourrages, *ROLLIN, Hist. anc. Evv.* t. III, p. 260, dans *POUGENS*. On forma à la hâte, sous le canon de la place, des retranchements de troncs d'arbres couchés les uns sur les autres, *RAYNAL, Hist. phil.* XVI, 21. || Être sous le feu d'un bastion,

d'un bataillon, être exposé au feu d'un bataillon, d'un bastion. || Sous le fusil, à petite portée du fusil du chasseur. Les jeunes ont une petite voix courte et plaintive.... ce sen est aisé à imiter; et la mère, trompée par l'appau, arrive jusque sous le fusil du chasseur, *BUFF. Quadrup.* t. II, p. 90. || Ce cheval est sous la main du cocher, ou, simplement, sous la main, se dit d'un cheval de carrosse qui est à la droite du timon. || Il se dit, dans le même sens, de la situation de deux lieux. La Ferté-sous-Jouarre. Le signor Annibal me mena dans une maison qui est sous Volterre, qui s'appelle l'hospitalité, et qui est bâtie sur le champ où Catilina fut tué, *NETZ, Mém.* t. IV, liv. V, p. 6, dans *POUGENS*. || Cela s'est passé sous mes yeux, j'en ai été témoin oculaire. || Mettre une chose sous les yeux de quelqu'un, la lui présenter pour qu'il l'examine, en décide. || Il a fait élever cet enfant sous ses yeux, il l'a fait élever dans sa maison, près de lui. || Avoir quelque chose sous la main, l'avoir à sa portée. || 4° Il se dit de ce qui couvre, enveloppe. Reconnaître une femme sous le masque. Quoique nous y soyons seules [dans un logis], il nous y fait vivre sous le voile, *MONTESQ. Lett. pers.* 156. || Un cheval sous poil noir, sous poil gris, un cheval de poil noir, de poil gris. || Fig. Sous cape, *VOY. CAPE.* || Être sous les armes, se dit des soldats rangés en haie ou en bataille avec leurs armes. À son arrivée, le régiment se mit sous les armes (*VOY. ARMES*). || Fig. Sous les armes, en guerre. Il vit ses progrès arrêtés par la révolution qui délivra le Portugal de l'Espagne, mais en tenant pendant dix-huit ans les deux peuples sous les armes, *RAYNAL, Hist. phil.* IX, 28. || Fig. Être sous les armes, se dit quelquefois d'une femme, d'une fille qui est parée à son avantage et avec dessein de plaire. || Sous les drapeaux, *VOY. DRAPEAU.* || Servir, combattre sous les drapeaux, sous les enseignes d'un prince, être engagé, servir dans les troupes d'un prince. || Terme de marine. Sous pavillon, en portant le pavillon de. Naviguer sous pavillon français, sous pavillon anglais, sous pavillon neutre. || 5° Il se dit de ce qui sert à enfermer, à sceller. La maîtresse de maison a une poche remplie de clefs différentes; elle tient sous le pêne le vin, le sucre, l'eau-de-vie, les macarons, l'huile et les confitures, *MERC. Tabl. de Par.* 225. || Être sous clef, sous la clef, être dans un lieu fermé à clef (*VOY. CLEF*). || Être sous les verrous, être en prison. || Ce papier est sous les scellés, il est dans un meuble, dans une chambre où l'on a mis le scellé. || Cette pièce est inventoriée sous la cote A, sous la cote B, etc., elle est marquée de la lettre A, de la lettre B, et est énoncée dans l'inventaire avec cette cote. || Être inscrit sous tel numéro, avoir tel numéro d'inscription. || Fig. Dire une chose sous le secret, sous le sceau du secret, sous le sceau de la confession, la dire en grande confidence et en exigeant le secret. || 6° Fig. Il marque la subordination, la dépendance. Ces religieux vivaient sous la règle de saint Benoît. Cela est compris sous la même règle. Il est sous la tutelle de son oncle. Il a tant d'hommes sous son commandement. Je vous ai vu combattre et commander sous moi, *CONN. Cid.* I, 6. Quoi donc! pécherons-nous, parce que nous ne sommes plus sous la loi, mais sous la grâce? *SACI, Bible, St Paul, Ép. aux Rom.* VI, 15. Depuis cette défaite [des barbares], les troupes se croient invincibles sous Théodose, *FLÉCH. Hist. de Théodose*, II, 64. Sous quel astre cruel avez-vous mis au jour Le malheureux objet d'une si tendre amour? *RAC. Iphig.* V, 3. Quand on est né avec ce génie borné au détail, on n'est propre qu'à exécuter sous autrui, *FÉN. Télém.* XXII. Nous étions sous la servitude et la malédiction; et il [Jésus] vient rompre nos chaînes et nous mettre en liberté, *MASS. Pet. carême, Grandeur de J. C.* Les plus jolies filles de Pelou la consultent comme un oracle, parce qu'elle a fait ses études sous une coquette de Paris, *REGNARD, Attendez-moi sous l'orme*, sc. 4. Les Tartares ont conquis deux fois la Chine, et ils la tiennent encore sous leur obéissance, *MONTESQ. Lett. pers.* 81. Des ministres qui régnaient sous eux ou sur eux [certains princes], *VOLT. Pol. et lég. Fragm. sur l'Inde*, 9. Rien n'effacera dans mon cœur la mémoire du P. Porée, qui est également chère à tous ceux qui ont étudié sous lui, *id. Mém. litt. au P. de la Tour.* || Par plaisanterie, une soubrette dit à une dame : sous moi, pour signifier pendant que je suis à votre service. Je suis fille d'honneur; je ne veux point qu'on dise Que vous ayez sous moi fait pareille sottise, *REGNARD,*

le Joueur, v. 4. || Être sous la protection de quelqu'un, en être protégé. Que chaque peuple marche sous la protection de son dieu : mais, pour nous, nous marcherons sous la protection du Seigneur notre Dieu, SACS, *Bible*, *Michée*, IV, 5. || On dit de même : se mettre sous la protection de quelqu'un, prendre quelqu'un pour son protecteur. || Fig. Être sous la main d'un autre, être dans sa dépendance, à son entière disposition. Retournez à votre maîtresse, et humiliez-vous sous sa main, SACS, *Bible*, *Genèse*, XVI, 9. || On dit à peu près dans le même sens : être sous la férule de quelqu'un. || Sous convoi, en termes de marine, avec la protection d'un convoi. Avec le temps, ils insultèrent le pavillon des Européens, qui se virent réduits à ne plus naviguer que sous convoi, RAYNAL, *Hist. phil.* III, 48. || 7° Il se dit du lien qu'impose le mariage. Et j'aime mieux la voir sous un autre hyménée. Que si contre son gré sa main m'était donnée, MOL. *Éc. des mar.* I, 2. La fille qu'autrefois, de l'aimable Angélique, sous des liens secrets, ont le seigneur Enrique? ID. *Éc. des f.* V, 9. || 8° Il se joint à beaucoup de mots pour en former d'autres qui marquent une infériorité de position, de qualité, d'attributions. Sous-bibliothécaire, sous-doyen, etc. (voy. les mots de ce genre à leur rang alphabétique). || 9° Dans le langage de la botanique, il équivaut à presque : sous-orbiculé. || Il tient quelquefois lieu de légèrement : sous-bifide. || 10° Il marque le temps durant lequel un homme a vécu, l'intervalle pendant lequel un événement est arrivé, etc. Sous la république. Sous l'empire. Sous la restauration. Ce fait est arrivé sous tel consul. À quoi sert-il à un peuple que son roi subjugue d'autres nations, si on est malheureux sous son règne? RÉN. *Tél.* V. Sous la régence on fut dispensé de l'hypocrisie, DUCLOS, *Œuv.* T. VIII, p. 45. || Sous peu, sous peu de temps, dans peu de temps. || On dit de même : sous quinze jours, sous quinzaine, etc., dans quinze jours, dans une quinzaine. En pensant qu'il retournerait sous deux jours dans sa chaumière, GENLIS, *Veill. du chât.* T. I, p. 145, dans POUGENS. || 11° Fig. Il se dit d'une forme, d'une apparence qui couvre, ou qui cache. Les uns disaient : est-ce quelque divinité sous une figure humaine? RÉN. *Tél.* VI. Le quartz, les jaspes et les micas doivent se rencontrer dans les laves, sous leur forme propre ou peu altérée, BEFF. *Min.* T. II, p. 71. Saint-Contest, qui, sous un extérieur simple et grossier, était l'homme le plus fin, le courtisan le plus adroit, DUCLOS, *Œuv.* T. V, p. 329. C'est un ange en effet sous les traits d'une femme, DELILLE, *Parad. perdu.* IX. || Sous un jour, sous un aspect, avec une certaine apparence. On a représenté sa conduite sous un mauvais jour. C'est sous cet odieux aspect qu'ont toujours été regardés les fermiers des taxes, RAYNAL, *Hist. phil.* XIX, 10. || 12° Fig. En se couvrant de. Anselme, instruit de l'artifice, M'a repris maintenant tout ce qu'il nous prétait, sous couleur de changer de l'or que l'on doutait, MOL. *L'Ét.* II, 7. Pour cet Arménien, ce marchand déguisé, Introduit sous l'appât d'un conte supposé, ID. *IV*, 7. Quoi! sous un beau semblant de serveur si touchante Cacher un cœur si double, une âme si méchante! ID. *Tart.* V, 4. Ne prétendez pas vous sauver sous cette imposture, ID. *L'Avare*, V, 5. Vous n'aviez sous mon nom travaillé que pour vous, RAC. *Brit.* IV, 2. Il voulut donc sous un prétexte heureux ôter lui-même à ce couple sensible l'occasion qu'il redoutait pour eux, MALFILÂTRE, *Narcisse*, II. || Sous le prétexte de, sous le voile de la charité, en se servant du prétexte, du voile de la charité. || 13° Sous tel nom, sous tel titre, avec tel nom, avec tel titre. Il se présenta sous un faux nom. Il a publié un recueil sous le titre de *Mélanges littéraires*. Cela est connu sous telle dénomination. Un écrit scandaleux sous votre nom se donne, BOIL. *Épît.* VI. Rien n'est plus commun aujourd'hui que de jeunes auteurs ignorés, qui mettent, sous des noms connus, des ouvrages peu dignes de l'être, VOLT. *Facéties*, *Diatr.* *Akakia*. || Plaider sous le nom de quelqu'un, se servir de son nom pour plaider. || 14° Moyennant, par, avec. Sous telle et telle condition. Là, nous n'avons rien su que de la renommée, Qui, par un bruit confus diversement semée, N'a porté jusqu'à nous ces grands renversements Que sous l'obscurité de cent déguisements, CORN. *Rodog.* I, 4. Il [un cardinal] lui a résigné [à un tiers] l'archevêché de Ravenne, sous une pension presque aussi grande que le revenu, PELLISSON, *Lett.* *Hist.* T. II, p. 429. Sous promesse de bien traiter Les dépu-

tés, eux et leur suite, LA FONT. *Fabl.* VI, 44. Je fis voir que lâcher ce qu'on a dans la main, Sous espoir de grosse aventure, Est imprudence toute pure, ID. *ib.* 10. Enfin je l'ai fait fuir, et sous ce traitement, De beaucoup d'actions il a reçu la peine, MOL. *Amph.* I, 2. Je suis toute réjouie que vous soyez en état de vous faire peindre, et que vous conserviez sous votre négligence une beauté si merveilleuse, sév. 127. On se hasarde [pour aller se promener] sous l'espérance de la Saint-Jean, on prend le moment d'entre deux nuages, ID. 21 juin 1680. || Passer quelque chose sous silence, n'en point parler. || Affirmer sous serment, faire un serment pour attester la vérité de quelque chose. || Faire un acte, une promesse sous seing privé, reconnaître cet acte, cette promesse par sa simple signature, non authentique et sans l'intervention de notaire. || Sous caution, en fournissant caution. || Sous bénéfice d'inventaire (voy. BÉNÉFICE, n° 4). || 15° Cela est défendu sous peine de la vie, sous peine de bannissement, sous peine d'amende, on encourra la peine de mort, le bannissement, une amende. || Cela est ordonné sous peine de désobéissance, on encourra les peines attachées à la désobéissance si on ne fait pas telle chose. || 16° Sous ce rapport, voy. RAPPORT, *Rem.* || 17° Sous main, loc. adv. Secrètement. Il cherche à vous nuire sous main. || Substantivement. J'étais très-assuré que Longueil ne m'épargnerait pas par ses sous main, RETZ, III, 200. — REM. On dit : L'armée demeura toute la nuit sur les armes, et demeura toute la nuit sous les armes; tous deux sont bons et également usités pour dire que l'armée fut toute la nuit en armes, VAUGEL. *Rem.* T. II, p. 669, dans POUGENS. En ce sens, on ne dit plus que : sous les armes. — HIST. X^e S. Cel edre [ce lierre] sost que cil sedebat, *Fragm. de Valenc.* p. 408. || XI^e S. Alez en est en un verger suz l'umbre, *Ch. de Rol.* II. || XII^e S. Il fait creuser suz terre à pic et à martel, *Saz.* IX. || XIII^e S. Tant comme aucun est en ser-vage, il est soz et main, *Liv. de jost.* 2. || XV^e S. Basle et Strasbourg et autres villes imperiales qui sont souz le bout de ceste riviere du Rhin, COMM. V, 4. || XVI^e S. Ayant perdu une bataille sous [par] A. Varus, MONT. I, 23. Sous nostre protection, ID. I, 30. Sous la foy et assurance de... ID. I, 30. Sous quelque pretexte, ID. I, 59. Les loix sous lesquelles il estoit nay, ID. I, 221. C'estoient gens qui vivoient sous autre forme de gouvernement, AMYOT, *Ép.* Defendre le public, sous lequel la vie, l'honneur et le bien de chaque particulier sont compris, ID. *ib.* Il leur otroya la paix, sous condition que... ID. *Thése*, 48. Ilz gardoient leurs femmes enfermées sous la clef, ID. *Lyc.* 30. Le mois de janvier sous Romulus estoit l'unzieme, ID. *Numa*, 31. Les contrainant de partir, sous grosses peines à qui desobeiroit, ID. *Cor.* 18. Porrus respondit de rechef, que le tout se comprenoi sous ce mot royalement, ID. *Alez.* 103. L'os de l'esperon ou petit focolle s'insere et s'appuye sous l'apophyse interne de la jambe, ne touchant en rien l'articulation d'icelle avec la cuisse, ains luy servant seulement d'un sous-appuy, PARÉ, IV, 36. — ETYM. Berry, sos, sour; bourguig. zo, so; wallon, so; provenç. et catal. solz; ital. sotto; valaque, sub; du lat. *subtus*, dérivé de *sub*, grec, ὑπό, sanscr. *upa*, qui signifie également infériorité et supériorité. † SOUS-ACÉTATE (sou-za-sé-ta-t'), s. m. Terme de chimie. Acétate contenant un excès de base. On dit semblablement sous-arséniate, sous-arsénite, etc. SOUS-AFFERMÉ, ÊE (sou-za-fèr-mé, méé), *part. passé* de sous-affermer. SOUS-AFFERMER (sou-za-fèr-mé), v. a. Donner, prendre à sous-ferme. || Ondit aussi, bien que plus rarement, sous-fermer. Permettons audit Rouvelin, ses sous-fermiers ou commis, de faire remettre lesdits moulins en bon état, et iceux sous-fermer à son profit, sans que les propriétaires y puissent rentrer, ni déposséder ceux auxquels ils seront sous-fermez, ni profiter desdites sous-fermes, *Bail Rouvelin*, 25 sept. 1663. — ETYM. Sous, et affermer. † SOUS-AFFRÈTER (sou-za-fré-té), v. a. Affréter un navire de quelqu'un qui l'avait lui-même affréte. † SOUS-ÂGE (sou-zâ-j'), s. m. Âge secondaire dans les époques géologiques ou historiques. Les âges de la pierre, du bronze, du fer sont susceptibles de se subdiviser en sous-âges. SOUS-AIDE (sou-zè-d'), s. m. Sous-aide ou sous-aide major, chirurgien militaire du grade le moins élevé.

† SOUS-ALTERNE (sou-zal-tèr-n'), *adj.* Terme de logique. Propositions sous-alternes, celles qui ne diffèrent que dans la quantité, comme : Tout cercle est rond, quelque cercle est rond. En matière nécessaire, deux propositions sous-alternes sont toujours vraies ou fausses ensemble. En matière contingente, la proposition particulière peut être vraie, sans que l'universelle le soit : Tout logicien est vertueux, quelque logicien est vertueux; la dernière seule est vraie. † SOUS-AMBASSADE (sou-zan-ba-sa-d'), s. f. Ambassade subordonnée à un ambassadeur en titre. Ils [ces passages des *Mémoires de Choisy*] feront connaître... le rôle un peu mesquin qu'il a joué dans sa sous-ambassade, D'ALEMB. *El. Choisy*, note 5. SOUS-AMENDÉ, ÊE (sou-za-man-dé, déé), *part. passé* de sous-amender. Article sous-amendé. SOUS-AMENDEMENT (sou-za-man-de-man), s. m. Modification à un amendement. On a présenté plusieurs sous-amendements. — ETYM. Sous, et amendement. SOUS-AMENDER (sou-za-man-dé), v. a. Amender un amendement. — ETYM. Sous, et amender. SOUS-ARBRISSEAU (sou-zar-bri-sô), s. m. Terme de botanique. Végétal dont la tige est ligneuse, dure et persistante à sa base seulement, tandis que les ramifications en sont herbacées et annuelles, qui manquent de bourgeons à l'aisselle des feuilles, et dont la taille est au plus de 0^m,30 à 1 mètre, LECOARANT. — ETYM. Sous, et arbrisseau. † SOUS-ARGOUSIN (sou-zar-gou-zin), s. m. Ancien terme de marine. Titre d'un bas officier des galères qui remplaçait l'argousin quand celui-ci était absent. Melchian Montanier, reçu sous-argousin le 10^e novembre, à raison de douze livres par mois, *Compte des dépenses*, 1644, dans JAL. † SOUS-ARRONDISSEMENT (sou-za-ron-di-se-man), s. m. Localité qui dépend d'un chef-lieu d'arrondissement maritime. † SOUS-ASTRAGALIEN, IENNE (sou-za-stra-galien, liè-n'), *adj.* Terme d'anatomie. Qui concerne le dessous de l'astragale. † SOUS-ATLOÏDIEN, ENNE (sou-za-tlo-i-diin, diè-n'), *adj.* Terme d'anatomie. Nerf sous-atloïdien, paire sous-atloïdienne, nom donné au nerf de la seconde paire cervicale. — ETYM. Sous, et atlas, la 1^{re} vertèbre cervicale. † SOUS-AUMONIER (sou-zô-mô-nié), s. m. Aumônier en second. — HIST. XIV^e S. Le confesseur du roy, et son compagnon l'aumosnier du roy, et le sousaumosnier ne luy presenteront des requestes que sur ce qui regarde leurs offices et aux heures accoustumées, *Ordonn. des rois de Fr.* T. III, p. 388. † SOUS-AXILLAIRE (sous-a-ksil-lè-r'), *adj.* Terme de botanique. Inséré au-dessous d'une partie axillaire. † SOUS-AXOÏDIEN, IENNE (sou-za-kso-i-diin, diè-n'), *adj.* Terme d'anatomie. Nerf sous-axoïdien, paire sous-axoïdienne, nom donné à la troisième paire cervicale. — ETYM. Sous, et axis, la 2^e vertèbre cervicale. † SOUS-AZOTURE (sou-za-zo-tu-r'), s. m. Terme de chimie. Composé dans lequel il existe, pour une proportion d'azote, plus d'une proportion de l'élément positif. On a dit anciennement sous-nitrate. SOUS-BAIL (sou-bail, u mouillées), s. m. Bail d'une partie de ce qu'on a pris ou donné à ferme. || Au plur. Des sous-baux. — ETYM. Sous, et bail. † SOUS-BAILLEUR, EUSE (sou-ba-lleur, lleu-z', u mouillées), s. m. et f. Celui, celle qui donne à sous-bail. † SOUS-BANDE (sou-ban-d'), s. f. En artillerie, bande de fer qui recouvre la tranche supérieure des flasques des affûts, et qui est disposée de manière à recevoir les tourillons des bouches à feu. SOUS-BARBE (sou-bar-b'), s. f. || 1^o Familièrement. Coup sous le menton. || 2^o Terme de manège. Partie postérieure de la mâchoire inférieure du cheval; c'est la partie qui porte la gourmette. || 3^o Pièce du licol qui est fixée sous l'auge du cheval. La sous-barbe réunit les montants du licol à l'alliance. || 4^o Terme de marine. Nom d'un cordage qui, placé sous le cap ou tête du navire, a été comparé à une barbe que le bâtiment aurait sous son menton. || Fausse sous-barbe, cordage simple, additionnel à la sous-barbe, placé sur l'avant de la guibre. || 5^o Terme de métallurgie. Pièce placée sous le tenon du manche du marteau. || 6^o Traverse d'une écluse de marais salant.

— HIST. XVI^e s. Endurer une sous-barbe [coup sous le menton], affront, *COTGRAVE*.

— ETYM. *Sous*, et *barbe*.

† **SOUS-BIBLIOTHÉCAIRE** (sou-bi-bli-o-té-ké-r'), s. m. Employé subordonné au bibliothécaire. || *Au plur.* Des sous-bibliothécaires.

† **SOUS-BIEF** (sou-bié), s. m. Une des parties de la machine hydraulique dans une forge; canal qui rejoint la décharge des eaux. || *Au plur.* Des sous-biefs.

† **SOUS-BOIS** (sou-boi), s. m. Ce qui croît sous les bois, les forêts. Essarter des bois, les éclaircir en arrachant les sous-bois et les épines. M. de More a imaginé d'employer le feu comme moyen de destruction des sous-bois, *FARÉ, Enquête sur les incendies de forêts*, 1869, p. 22.

† **SOUS-BOURGEON** (sou-bour-jon), s. m. Bourgeon latéral, qui se développe sur un autre bourgeon né lui-même au printemps.

† **SOUS-BRIGADIER** (sou-bri-ga-dié), s. m. Dans l'ancienne armée, officier qui était sous le brigadier. Favancourt était sous-brigadier de la brigade de Crenay, *ST-SIM*, 523, 207.

† **SOUS-CAMÉRIER** (sou-ka-mé-rié), s. m. Titre d'un officier de la cour de Rome, qui remplace le camérier en son absence.

† **SOUS-CAP** (sou-kap), s. m. Terme de marine. Agent chargé, sous un chef d'escouade, de surveiller des ouvriers dans un arsenal, un bague.

— ETYM. *Sous*, et *cap*, chef, du lat. *caput*, tête.

† **SOUS-CAPE** (sou-ka-p'), s. f. Nom donné, dans la manufacture des tabacs, à la feuille qui est immédiatement au-dessous de la robe, dans le cigare.

† **SOUS-CARBONATE** (sou-kar-bo-na-t'), s. m. Terme de chimie. Nom générique des sels dans lesquels l'acide carbonique se trouve combiné avec un excès de base.

† **SOUS-CHANTRE** (sou-chan-tr'), s. m. Officier du chœur subordonné au chantre.

† **SOUS-CHAPELAIN** (sou-cha-pe-lin), s. m. Ecclésiastique subordonné au chapelain.

† **SOUS-CHARGÉ** (sou-char-jé), adj. m. Dans l'art des mines, on appelle fourneau sous-chargé, celui dans lequel le rayon de l'entonnoir est plus petit que la ligne de moindre résistance (plus courte distance du centre des poudres à la surface du sol).

† **SOUS-CHAUSSURE** (sou-chô-su-r'), s. f. Sorte de chaussure qu'on porte sous les souliers ou les bottes, comme les patins, les claques, etc.

† **SOUS-CHEF** (sou-chéf), s. m. Celui qui vient immédiatement après le chef. Dans un bureau, il y a un chef et des sous-chefs.

† **SOUS-CHEVRON** (sou-che-vron), s. m. Pièce d'un comble en dôme, dans laquelle est assemblée une clef qui retient deux chevrons courbes.

† **SOUS-CHLORURE** (sou-klo-ru-r'), s. m. Terme de chimie. Composé dans lequel il existe, pour une proportion de chlore, plus d'une proportion de l'élément positif.

† **SOUS-CLASSE** (sou-klâ-s'), s. f. Terme d'histoire naturelle. Division établie dans une classe.

† **SOUS-CLAVICULAIRE** (sou-klâ-vi-ku-lè-r'), adj. Terme d'anatomie. Qui est sous la clavicule. || Murmure sous-claviculaire, bruit circulatoire dû au frottement de l'artère par le muscle sous-clavier, ou à la diminution de son calibre par l'élevation de la première côte.

SOUS-CLAVIER, IÈRE (sou-klâ-vié, viè-r'), adj. Terme d'anatomie. Qui est sous la clavicule. Artère sous-clavière.

— HIST. XVI^e s. Les deux petits muscles sous-claviers, un de chacun côté, qui prennent leur origine de la partie interne des clavicules, *FARÉ*, II, 5. Quelques fois l'intercostale est trouvée sortir des axillaires que Sylvius appelle sous-claviers, *ib.* II, 45.

— ETYM. *Sous*, et lat. *clavis*, clavicule et clef.

† **SOUS-COLLET** (sou-ko-lè), s. m. Le dernier des cerceaux d'une futaille.

† **SOUS-COMITE** (sou-ko-mi-t'), s. m. Ancien terme de marine. Bas officier de galère qui remplissait, sous les ordres du comite, des fonctions analogues à celles de son supérieur. Sous-comite de misaine. Sous-comite de proue. Deux sous-comites sont, l'un au milieu, l'autre près de la proue; chacun d'eux, armé d'un fouet qu'il exerce sur le corps tout à fait nu des esclaves, est incessamment attentif aux ordres du comite, *Mém. d'un protestant condamné aux galères*, dans *JAL*.

— HIST. XVI^e s. Pour le comiet, XXIII fleurins; pour le sous-comiet, xv fleurins, *Les faits de la marine*, dans *JAL*.

† **SOUS-COMMIS** (sou-ko-mî), s. m. Celui qui

aide un commis. La prétendue signature du roi, mise au bas de chaque expédition qui sort des bureaux par le sous-commis qui écrit l'expédition même, n'a de force que celle qu'elle reçoit de la signature du secrétaire d'État, *ST-SIM*, 394, 96.

† **SOUS-COMMISSAIRE** (sou-ko-mi-sé-r'), s. m. || 1^o Aide ou adjoint d'un commissaire. M. le président [de la commission internationale des postes]... veut s'excuser de faire le choix des sous-commissaires, *Commiss. internat. des postes*, Paris 1863, p. 43. || 2^o Sous-commissaire de la marine, officier d'administration inférieur au commissaire de la marine. Il y a des sous-commissaires de première et de seconde classe. Le grade de sous-commissaire est assimilé à celui de lieutenant de vaisseau ou de capitaine d'infanterie. Il sera établi des sous-commissaires de la marine et des classes dans les ports et arsenaux de marine, dans les quartiers des classes, et à la suite des escadres de Sa Majesté, *Ordonn. du 25 mars 1765*, art. 3.

† **SOUS-COMMISSION** (sou-ko-mi-sion), s. f. Commission secondaire établie auprès d'une commission. La création d'une sous-commission facilitera les opérations de la commission, *Commiss. internat. des postes*, p. 43.

† **SOUS-COMPTOIR** (sou-kon-toir), s. m. Comptoir subordonné à un autre comptoir.

† **SOUS-CONJONCTIVAL**, **ALE** (sou-kon-jon-kti-val, va-l'), adj. Terme d'anatomie. Qui est placé sous la conjonctive. Glandes sous-conjonctives.

† **SOUS-CONTRAIRE** (sou-kon-tré-r'), adj. || 1^o Terme de logique. Propositions sous-contraires, celles qui se contredisent dans la qualité: ex. quelque homme se promène, quelque homme ne se promène pas. En matière nécessaire, une seule de ces propositions est vraie, l'autre est fautive: tout cercle est rond, quelque cercle n'est pas rond. || 2^o Terme de géométrie. Se dit de deux triangles semblables, placés de manière à avoir un angle commun, sans que leurs bases soient parallèles. || On dit plus souvent: triangles anti-parallèles.

† **SOUS-COSTAL**, **ALE** (sou-ko-stal, sta-l'), adj. Terme d'anatomie. Qui est situé sous les côtes. || Muscles sous-costaux, ou, substantivement, les sous-costaux, petits muscles qu'on trouve à la face interne des côtes, à quatre centimètres environ de l'articulation de leurs têtes; le nombre en est de dix.

† **SOUS-COUCHE** (sou-kou-çh'), s. f. Terme de géologie. Couche sous-jacente. Les sous-couches argileuses.

SOUSCRIPTEUR (sou-skri-pteur), s. m. || 1^o Celui qui prend part à une souscription, et particulièrement, qui souscrit à une publication de librairie. Veuillez bien m'inscrire d'avance sur la liste des souscripteurs, *DELLIE, Convers.* II. || 2^o Celui qui souscrit un billet, une lettre de change.

— ETYM. *Souscrire*.

SOUSCRIPTION (sou-skri-psion; en vers, de quatre syllabes), s. f. || 1^o Action de souscrire, de mettre sa signature au bas d'un acte pour l'approuver. Pour l'ordination des pasteurs, qu'on prenne la souscription des clercs, le consentement des magistrats et du peuple, *FÉN. t. II*, p. 162. || 2^o La souscription d'une lettre, la signature de celui qui l'a écrite avec les formules ordinaires de compliment. Autrefois, continua le commandeur, on ménageait beaucoup plus les termes de civilité dans les souscriptions, qu'on ne fait présentement, *CAILLIÈRES, Bon et maur. us. 2^e convers.* || 3^o Depuis la fin du XVII^e siècle, nom donné à toute entreprise, formée entre plusieurs personnes, dans laquelle chacun de ceux qui y concourent s'engage à fournir une certaine part de la somme nécessaire. On a déjà pour cent mille francs de souscriptions. Souscription pour un acte de bienfaisance. Vous vantez avec justice... des souscriptions que les Anglais ont ouvertes en faveur de leurs ennemis mêmes, *VOLT. Phil. Instr. à J. J. Rustan*. Il anime tout le quartier: on fait une souscription pour la jeune demoiselle si cruellement traitée, *ib. Pol. et lég. Elisabeth Canning*. || Les sommes mêmes qui sont fournies. || 4^o Méthode, dite nouvelle au commencement du XVIII^e siècle, de publier les livres, en s'assurant d'avance d'un certain nombre d'acheteurs qu'on invite par un programme, et qui se font inscrire, à des conditions déterminées, chez le libraire ou chez l'auteur. Le libraire doit distribuer, avec le prospectus, au moins une feuille d'impression de l'ouvrage qu'il proposera par souscription, *Arrêt du conseil*, 13 mars 1730. Je ne sais comment iront les souscriptions [pour le Commentaire sur Cer-

neille]; mais je travaille à bon compte, *VOLT. Lett. d'Argental*, 8 juill. 1761. Si quelque société littéraire veut entreprendre le dictionnaire des contradictions, je souscris pour vingt volumes in-folio, *ib. Diet. phil. Contradictions*. || La reconnaissance que le libraire donne à celui qui a souscrit. || 5^o Sur le turf, synonyme d'engagement. Une course compte beaucoup de souscriptions, quand beaucoup de chevaux sont engagés.

— HIST. XVI^e s. Qu'on ait le témoignage des gouverneurs, la souscription du clergé, le consentement du sénat et du peuple... *CALV. Inst.* 866.

— ETYM. Provenç. *sozzeriptio*; espagn. *subscriptio*; ital. *soscrizione*; du lat. *subscriptionem*, de *subscribere*, souscrire.

SOUSCRIRE (sou-skri-r'), v. a. Il se conjugue comme écrire. || 1^o Écrire son nom ou le nom d'un autre au bas d'un acte en marque d'approbation. Souscrire un billet, une lettre de change. Il a été arrêté dans l'assemblée qu'elle [cette bulle] serait souscrite par tous les ecclésiastiques du royaume sans exception, *PASC. Prov. XIX*. Le concile de Trente est souscrit de tout le corps de l'épiscopat et de toute l'Église catholique, *BOSS. Projet de réunion, Lett.* 22. Il [César] porta le mépris [du sénat] jusqu'à faire lui-même les sénatus-consultes; il les souscrivait du nom des premiers sénateurs qui lui venaient dans l'esprit, *MONTESQ. Rom.* 11. Il fallut depuis souscrire cette formule [qui condamnait cinq propositions de Jansénius], *VOLT. Louis XIV, 37*. || Par extension, approuver. Je n'ai pas souscrit le livre de la Sainte Virginité, *PASC. Prov. XVII*. Ceux qui refuseront de souscrire le fait seront traités comme s'ils refusaient de souscrire le droit, *ib. Prov. XIX*. || 2^o V. n. Mettre son nom au bas d'un acte (en ce sens il ne se dit qu'en poésie et dans le style élevé). Sur toutes ces choses, disent-ils, nous-mêmes, ici présents, nous faisons un pacte avec vous, et nous l'écrivons; et nos lévites et nos prêtres y souscrivent, *BOSS. Sermons, Hechute*, I. Quoi! l'horreur de souscrire à cet ordre inhumain N'a pas, en le traçant, arrêté votre main? *RAC. Iph. IV, 1*. Un jour, il m'en souvient, le sénat équitable Vous pressait de souscrire à la mort d'un coupable, *ib. Brit. IV, 3*. || 3^o Adhérer, consentir à (en ce sens il veut toujours la préposition à). Malherbe le disait: j'y souscris, quant à moi, *LA FONT. Fabl. I, 44*. Voyez si c'est votre dessin de souscrire à ce mariage, *MOL. l'Avare*, V, 6. Pour faire un choix où vous pussiez souscrire, *RAC. Brit. II, 3*. Qu'il [Chapelain] soit doux, complaisant, officieux, sincère, On le veut, j'y souscris, et suis prêt de me taire, *BOIL. Sat. IX*. De grands talents, de grandes vertus, de grands efforts n'en feront [de Diogène] qu'un homme singulier; et je souscirai toujours au jugement de Platon, qui a dit de lui: c'est Socrate en délire, *BARTHÉL. Anach.* ch. 7. || 4^o Donner ou s'engager à donner une certaine somme pour quelque entreprise, quelque dépense commune. Il a souscrit pour mille francs. || 5^o Particulièrement, s'engager à prendre un ouvrage aux conditions prescrites, en avançant partie de la somme qui est fixée et continuant de la payer par parties aux termes assignés. Il a souscrit à la nouvelle édition de ce livre. Par une incroyable habitude, la province souscrit et souscra pour le Mercure, *MERCURIER, Tabl. de Par.* 300. || 6^o Se souscrire, v. refl. Être souscrit, pris par souscription. L'ardeur avec laquelle se souscrivent aujourd'hui la plupart des emprunts publics, *HORN, l'Écon. polit. avant les physiocrates*, XIV.

— HIST. XIV^e s. Nous ne poons pas souzescrre ne seignier la presente chartre pour la penne qui tramble en nostre main pour la maladie, *Rec. des hist. de Fr. t. III*, p. 290. || XV^e s. Je me suis sous-escrit de ma propre main, et si y scellées du scel de mes armes ces presentes lettres, *MONTRELL. t. I, ch. 9, p. 8*, dans *LACURNE*. || XVI^e s. [À ce concile] les prestres de l'Église romaine sont assis les derniers, et font leur souscription; les diacons n'ont pas mesme ce credit de souscrire, *CALV. Instit.* 919. Luy seul en accusa plusieurs, et se souscrivit en compagnie avec d'autres qui en accusoient aussi, *AMYOT, Caton*, 30. Depuis es decrets qu'il proposa au peuple, il n'y voulut jamais souscrire [mettre son nom] pour éviter le sinistre presage de son nom, *ib. Dém. 30*. L'opinion de ce peuple [de Syracuse], à laquelle l'oracle qui prédit sa mort [de Denys l'ancien] sembla aussi aucunement souscrire, *MONT. III*, 35.

— ETYM. Provenç. *sozzeripture*; espagn. *sub-*

|| 1° Qui soutient. Comme disait David : « Mes larmer ont été mon pain nuit et jour, » pour en faire voir non-seulement le cours continu [de la peine que cause le péché], mais encore la force soutenante, boss. *Et. d'orais.* x, 17. || 2° S. m. Soutenant, celui qui soutient une thèse.

SOUTÈNEMENT (sou-tè-ne-man), s. m. || 1° Terme de maçonnerie. Appui, soutien. Si, pour augmenter les chances de stabilité du mur de soutènement, nous négligeons toutes les résistances qu'il oppose à la poussée des terres, GIRARD, *Instit. Mém. scienc.* t. VIII, p. 181. || 2° Terme de procédure. Raisons que l'on donne par écrit à l'appui d'un compte. Fournir soutènements et réponses.

— REM. Quelques-uns écrivent soutènement, dit l'Académie. Cette orthographe est meilleure, en ce sens du moins qu'elle concorde avec entretènement, et qu'elle représente la prononciation.

— HIST. XII^e s. Là ai cumanded à une vedve, que el te truisse [trouvât] vitaille e sustenement, *Rois*, p. 310. || XIII^e s. Li quatre element qui sont aussi comme sostenemens dou monde, BRUN. LATINI, *Trésor*, p. 103. Aussi comme li fondemens Est de la tour sostenemens, BAUDOIN DE CONDÉ, t. I, p. 287. || XVI^e s. Les soutenements et l'estat droit et inflexible du jugement, MONT. II, 342. Et quel honneur pour les peres, d'avoir erigé de si belles colonnes pour le sostenement et la gloire de leurs maisons | LANOUE, 131.

— ETYM. *Soutenir*; prov. *sostenemen*; catal. *sosteniment*; esp. *sostenimiento*; ital. *sostenimento*.

SOUTENEUR (sou-te-neur), s. m. || 1° Celui qui soutient, défend. Le parterre était garni de souteneurs; il a été fort claqué, BACHAUMONT, *Mém. secrets*, t. XXXII, p. 205. || 2° Particulièrement, celui qui se fait le champion d'une maison de jeu ou de quelque autre mauvais lieu. Un souteneur de filles.

— HIST. XIII^e s. [Dieu] qui est sires de toz les rois, et governables de totes les bonnes choses, et sostenes de toz biens, *Merlin*, f. 71, recto. || XV^e s. Et aussy que se vieulx devien, Que ma femme susteneresse soit de moy et de ma vicillesse, E. DESCH. *Poésies mss.* f. 495.

— ETYM. *Soutenir*; provenç. et espagn. *sostenedor*; catal. *sostenidor*.

SOUTENIR (sou-te-nir), v. a. Il se conjugue comme tenir. || 1° Tenir par dessous, supporter. || 2° Il se dit des personnes qui supportent quelque chose. || 3° Donner, dans une action, dans une lutte, un secours effectif. || 4° Donner de la force, en parlant d'aliments. || 5° Donner les moyens de subsister. || 6° Fournir de l'argent. || 7° Fig. Empêcher une personne de fléchir, donner des forces morales. || 8° Soutenir un sentiment en quelqu'un. || 9° Il se dit d'un sujet, d'une matière qui donne des forces à l'auteur. || 10° Favoriser, appuyer de crédit, de recommandation. || 11° Fig. Porter comme fait un appui. || 12° Fig. Porter d'une manière honorable. || 13° Correspondre à, être digne de. || 14° Entretenir. || 15° Rivaliser avec. || 16° Persévérer dans. || 17° Fig. Être le porteur de. || 18° Résister à quelque chose dont il est difficile de se défendre. || 19° Il se dit des choses qui résistent à une épreuve. || 20° Il se dit de sensations excessives auxquelles on résiste. || 21° Résister aux pleurs, aux instances. || 22° Fig. Endurer avec une suffisante fermeté. || 23° Fig. Pousser jusqu'au bout. || 24° Il se dit d'une lecture fatigante. || 25° Défendre quelque chose, se ranger du côté de quelque chose. || 26° Affirmer, attester. || 27° En peinture, faire valoir. || 28° En musique, servir de fondement à une partie. Empêcher la voix de fléchir. || 29° V. n. Endurer (emploi qui n'est plus usité). || 30° V. *réfl.* Se tenir debout, se tenir droit. || 31° Être soutenu, de manière à ne pas tomber ou s'enfoncer. || 32° Se maintenir, subsister, durer. || 33° Maintenir sa puissance, son crédit. || 34° Conserver sa santé, sa vigueur, sa fraîcheur, au delà du temps ordinaire. || 35° Défendre, maintenir sa situation morale. || 36° Être approuvé, en parlant d'une composition littéraire. || 37° Persévérer. || 38° Être appuyé, défendu, en parlant d'opinion, de doctrine. || 39° Être supporté, enduré. || 40° Se prêter mutuellement aide et secours. || 41° En termes de marine, se soutenir dans sa route.

1° Tenir par dessous, supporter. Cette colonne soutient tout le bâtiment. Pièce de bois qui soutient la charpente. Entre ces vieux appuis dont l'affreuse grand'salle soutient l'énorme poids de la voûte infernale, BOIL. *Lutr.* v. || 2° Il se dit des personnes qui supportent quelque chose. Soutenir un fardeau. Soutiendrez-vous un faix sous qui

Rome succombe? CORN. *Pomp.* I, 4. Des hommes qui soutiennent facilement le poids de la faveur et de l'autorité, LA RUY. XI. || Empêcher de tomber. Mes filles, soutenez votre reine éperdue, RAC. *Esth.* II, 7. C'est vouloir [les apologistes de la religion chrétienne] soutenir un chêne en l'entourant de roseaux; on peut écarter ces roseaux inutiles sans craindre de faire tort à l'arbre, VOLT. *Rem. Pens. Pascal, Prémabule.* || Absolument. Vous me quittez, ô ciel! mais, Lise, soutenez; Je sens manquer la force à mes sens étonnés, CORN. *Suite du Mém.* v, 3. || Fig. Soutenir le faix, le fardeau des affaires, en avoir l'administration principale. Mes frères, nous soutenons pour vous tout le poids d'un ministère pénible, MASS. *Carême, Parole.* || Fig. Soutenir une maison, une famille, être l'appui d'une maison, d'une famille. Titus, me disait-il, soutiendrait ma famille, VOLT. *Brut.* II, 2. || Fig. Soutenir un État, un empire, en empêcher, en arrêter la chute, la décadence. Vous avez assez soutenu l'État, qui est attaqué par une force invincible et divine, BOSS. *Reine d'Angleter.* || Terme de manège. Soutenir un cheval, lui tenir la bride serrée pour l'empêcher de fléchir. Soutenez votre cheval dans cette descente. || 3° Donner, dans une action, dans une lutte, un secours effectif. J'allais de tous côtés encourager les nôtres, Faire avancer les uns, et soutenir les autres, CORN. *le Cid*, IV, 3. L'exécution était sûre [d'un complot contre Richelieu]; le péril était grand pour nous; mais nous pouvions raisonnablement en sortir, parce que la garde de Monsieur, qui était dans le logis, nous eût infailliblement soutenus contre celle du cardinal, qui ne pouvait être qu'à la porte, RETZ, *Mém.* t. I, liv. I, p. 35, dans POUSSINS. On le vit presque en même temps pousser l'aile droite des ennemis, soutenir la nôtre ébranlée.... BOSS. *Louis de Bourbon.* || Particulièrement, en termes de guerre. Soutenir une troupe, l'appuyer pour la secourir au besoin. On a commandé cinq cents hommes pour soutenir les travailleurs. || 4° En parlant des aliments, donner de la force. Elles [les poules d'Inde] font quelquefois deux couvées de suite et sans aucune interruption; mais, dans ce cas, il faut les soutenir par une meilleure nourriture, BUFF. *Ois.* t. III, p. 198. || Soutenir la nature, prendre des aliments. || Il se dit en un sens analogue d'une femme qui allaite. J'en ai chargé soudain cette esclave fidèle qui soutient de son lait ses misérables jours, VOLT. *Orphel.* II, 3. || Absolument. Je vous disais cela, me répondit-il, pour vous avertir que vous en pourriez boire [du vin] le matin et quand il vous plairait, sans rompre le jeûne; et cela soutient toujours, PASC. *Prov.* v. || Fig. Enfin voilà trois de vos lettres.... c'est une nourriture; sans cela on est en faiblesse, on n'est soutenu de rien, sév. 27 sept. 1684. Nous lisons : cela nous soutient la vie, ID. 40 juin 1671. || Soutenir le cœur, se dit d'une boisson qui reconforte. Notre bon abbé vous assure de son très-humble service; votre bon vin lui a soutenu le cœur contre les détestables chemins, sév. 27 oct. 1673. || Fig. Ce qui nous a soutenu le cœur contre la douleur.... sév. 16 mars 1689. || 5° Donner les moyens de subsister. Je suis dans un état à plaindre, où j'ai souhaité cent fois que, si un Dieu la soutenait [la nature], elle le marquât sans équivoque, PASC. *Pens.* XIV, 2, édit HAVET. Il se trouve qu'à Tournoy et à Ferney je nourris cent cinquante personnes; on ne soutient pas cela avec des vers alexandrins et des banqueroutes, VOLT. *Lett. d'Argental*, 19 déc. 1766. Des plus vils animaux Dieu soutient l'existence; ils sont, ainsi que nous, les objets de ses soins, ID. *Eccl. Précis.* Il emploie tous ses revenus à décorer les églises, à soutenir les ouvriers indigents, et à soulager les infortunés de toutes les classes, GENLIS, *Mères riv.* t. II, p. 358. || 6° Fournir de l'argent. Cette pauvre Bertillac est devenue passionnée.... de l'insensible Caderousse.... il lui a fait mettre en gage ses perles, pour soutenir un peu la bassette, sév. 24 janv. 1680. Quoique vous ayez reçu bien des petites sommes qui devraient vous avoir soutenue, ID. à *Mme de Grignan*, 1^{er} avr. 1689. || Empêcher une compagnie, un établissement de tomber. De pareils raisonnements aveuglaient le gouvernement, au point qu'il ne se lassait pas de faire continuellement de nouveaux efforts pour soutenir cette compagnie, CONDILL. *Comm. gouvern.* II, 17. || On dit de même : soutenir le crédit. Il s'est trouvé un homme [M. de Montmartel] qui a soutenu le crédit de la nation par le sien [dans la guerre de 1740], crédit fondé à la fois sur l'industrie et sur la probité, VOLT.

Mél. litt. Panég. de Louis XV. || 7° Fig. Empêcher une personne de fléchir, donner des forces morales. Quand on veut soutenir ceux que le sort accable, CORN. *Pomp.* I, 4. Un Dieu te soutiendra, si tu soutiens sa foi, BOSS. *St-Genest*, IV, 4. Ces mêmes jalousies qui troublaient la Grèce, la soutenaient en quelque façon et l'empêchaient de tomber dans la dépendance de l'une ou de l'autre de ces républiques, BOSS. *Hist.* III, 5. Dans ce dessein vous-même il faut me soutenir, RAC. *Mithr.* II, 6. Est-ce ainsi que vous soutenez Télémaque contre le vice auquel il succombe? FÉN. *Tél.* VII. Aucun ne me soutient au bord de cet abîme, VOLT. *Mort de César*, III, 2. Il n'y a que les goûts et les passions qui nous soutiennent dans le monde, ID. *Lett. Mme du Deffant*, 12 avr. 1760. || On dit aussi dans un sens analogue : Soutenir le cœur, la vertu. Mais, ma chère enfant, soutenez un peu votre cœur contre ce voyage, qui n'a point d'autre nom présentement, sév. 524. Non, mes frères, rien n'est sûr dans les vertus humaines, si la vertu de Dieu ne les soutient et ne les fixe, MASS. *Pet. carême, Fausse gloire humaine.* || Soutenir le courage de quelqu'un, l'empêcher de se laisser aller au découragement. Il soutient sa constance, il l'exhorte au supplice, VOLT. *Orph.* III, 5. || On dit dans un sens analogue : Cet espoir, cette illusion, cette pensée le soutient. || 8° Soutenir un sentiment en quelqu'un, l'entretenir, le faire durer. Il faut que vous lui disiez toujours [au bon abbé] quelque petite douceur, pour lui soutenir l'extrême envie qu'il a de vous aller voir, sév. 24 juin 1672. || 9° Il se dit d'un sujet, d'une matière qui donne des forces à l'auteur. Son sujet le soutenait. || Absolument. Je vais, pour sortir d'embarras, me jeter d'abord sur la biographie; c'est un moyen même d'éclaircir les questions générales; et raconter soutient toujours un peu, VILLEMEN, *Litt. franç.* XVIII^e siècle, 2^e part. 3^e leçon. || 10° Soutenir quelqu'un, le favoriser, l'appuyer de crédit, de recommandation. Il ne serait plus en place, si on ne le soutenait. Vos encouragements m'ont soutenu. Vous avez soutenu mon frère de votre crédit. On ne voit point dans ces pourpris Les cabales toujours mutines De ces prétendus beaux esprits Qu'on vit soutenir dans Paris Les Pradons et les Scudérys Contre les immortels écrits Des Corneilles et des Racines, VOLT. *Temple du Goût.* La reine de Suède et le premier prince de France [le frère de Louis XIII] ne soutinrent point ce mauvais ouvrage [la Rodogune de Gilbert], comme depuis l'hôtel de Bouillon et l'hôtel de Nevers soutinrent la Phèdre de Pradon, ID. *Comm. Corn. Rem. Rodogune, Préface.* Il [Louis XIV] soutenait Boileau, Racine et Molière contre leurs ennemis, ID. *Lett. milord Harvey*, 1740. || Soutenir quelqu'un, prendre son parti. Quoi! vous la soutenez? — En aucune façon. — Prenez-vous son parti contre moi? — Mon Dieu! non, MOL. *Fem. sav.* II, 6. Il soutint son ami et justifia Socrate, D'ALEMB. *Él. Montesq.* || Soutenir une pièce par son jeu. À tant de défauts, l'auteur [Dorat] avait joint la maladresse de choisir pour son héroïne Mlle Dubois, très-jolie créature, mais peu faite pour soutenir une pièce, BACHAUM. *Mém. secr.* 6 mars 1763. || À certains jeux de cartes, partager le jeu d'une autre personne. || 11° Fig. Porter, comme fait un appui. La noblesse est bien peu de chose, quand elle n'est pas soutenue par de grands biens, LESAGE, *Bach. de Salam.* III, 44. Comme Athalie était soutenue par le pathétique de la religion, VOLT. *Mél. litt. à l'abbé d'Olivet.* Partout où la leçon n'est pas soutenue par l'autorité, et le précepte par l'exemple, l'instruction demeure sans fruit, J. J. ROUSS. *Écon. polit.* || 12° Fig. Porter d'une manière honorable. Ma nièce de Coligny.... soutiendra dignement la grandeur de cette succession, sév. à *Bussy*, 44 févr. 1687. Ils vivaient de leur chasse dans leurs chaumières, et, par une sage économie, ils soutenaient fort bien leur noblesse, LESAGE, *Est. Gonz.* 45. Lorsqu'il fallait soutenir la majesté du prince, MONTESQ. *Lett. pers.* 74. Soutenons à l'envi les grands noms de nos pères, VOLT. *Triumv.* v, 6. || Soutenir son rang, sa dignité, vivre d'une manière convenable à son rang, à sa dignité. Règne, et de ce rang soutenez mieux la gloire, RAC. *Alex.* IV, 2. || On dit familièrement dans le même sens : soutenir noblesse. || Soutenir son caractère, être constant avec soi-même. || Soutenir sa réputation, montrer qu'on en est digne. || On dit de même : soutenir l'honneur, la gloire de sa famille, de son pays. Endurer que l'Espagne impute à nos mé-

moire. D'avoir mal soutenu l'honneur de ma maison! *Cid*, I, 9. Ils ont à soutenir le bruit de leurs exploits, *RAC. Bajaz.* I, 4. Allez, et, soutenant l'honneur de vos aïeux, Dans cet embrassement recevez mes adieux, *Mithr.* III, 4. Songez plutôt à soutenir la réputation de votre père, *FÉN. Tél.* I. || 13° Correspondre à, être digne de. Othon, dont les hauts faits soutiennent le grand nom, *COAN. Othon*, I, 4. Ta gaie humeur soutient ta bonne mine, *TH. COAN. l'Amour à la mode*, II, 5. La seule simplicité d'un récit fidèle pourrait soutenir la gloire du prince de Condé, *BOSS. Louis de Bourbon*. Ce discours, que soutient l'embonpoint du visage, Rétablit l'appétit, réchauffe le courage, *BOIL. Lutr.* IV. Ses dernières années ne soutinrent pas parfaitement la réputation qu'il s'était acquise, *ROLLIN, Hist. anc. Œuv.* t. V, p. 471, dans *POUGENS*. C'était pour examiner si son éloquence [de saint Ambroise] répondait à sa grande réputation, et si ses discours soutenaient les applaudissements que lui donnait tout son peuple, *MASS. Carême, Parole*. Nos manières, nos démarches, notre langage, tout notre extérieur doit y soutenir [dans le monde] la sainte dignité de notre état, *IN. Confér. Man.* dont les ecclésiast. doivent converser. || 14° Entretenir. La vanité et les médisances qui soutiennent tous les commerces du monde, lui faisaient craindre tous les entretiens, *BOSS. Anne de Gonz.* L'une de ces filles, qui a servi à l'opération de M. Marantin, soutenait la chaleur du four dans lequel cuisaient des pommes et de la viande de boucherie pendant l'expérience, *BUFF. Suppl. à l'Hist. nat. Œuv.* t. XI, p. 202. || Soutenir la conversation, ne point la laisser languir. Il y a [à la cour d'Espagne] deux nains qui soutiennent toujours la conversation, *M^{me} DE VILLARS, Lettr.* 26 janv. 1680. || 15° Rivaliser avec. Je suis assurée que cette petite personne [Pauline] est jolie... et qu'elle soutient et même efface des beautés plus régulières, *SÉV. 2 mars 1689*. || Faire face à. Vous avez voulu soutenir les extrêmes honnêtetés de M. de Vivonne... il me semble que je vous vois prendre en votre courage ce que vos forces vous refusent, *SÉV. 26 mars 1680*. J'ai une assez plaisante nouvelle à vous apprendre; voyons un peu comment vous la soutenez, *GENLIS, Th. d'éduc. le Méchant par air*, III, 3. || Soutenir une dépense, y subvenir, en faire les frais. || 16° Persévérer dans. Pour vouloir soutenir le courroux qu'on me donne, Mon cœur a trop su me trahir, *MOL. Amph.* II, 6. Les pensées pures, qui le rendraient heureux [l'homme], s'il pouvait toujours les soutenir, le fatiguent et l'abattent, *PASC. Pass. de l'Amour*. Qu'une femme ne donne point d'atteinte à la foi conjugale, qu'elle ne soutienne pas nu jeu outré... la voilà calme sur l'affaire du salut, *MASS. Mystères, Visitation*. C'eût été un effort de dissimulation que je n'aurais pu soutenir, *MARANTEL, Mém.* IX. || 17° Fig. Être le porteur de. La beauté est partagée en mille différentes manières; le sujet le plus propre pour la soutenir, c'est une femme, *PASC. Pass. de l'Amour*. || 18° Résister à quelque chose dont il est difficile de se défendre. Soutenir un siège. Ce petit bâtiment ne put soutenir le choc d'un grand navire. Le chêne ne put soutenir la force du vent. Enfin, je suis le prodige de Vichy, pour avoir soutenu la douche courageusement, *SÉV. 283*. Secourez la vertu fatiguée du combat qu'elle soutient au dedans contre tant de tentations, *BOSS. Reine d'Anglet*. Quels assauts, quels combats j'ai tantôt soutenus! *RAC. Mithr.* II, 4. J'ai soutenu une honorable guerre contre Charles-Quint empereur et roi d'Espagne, *FÉN. Dial. des morts mod. (Louis XII, François I^{er})*. Un jour il [Cyrus] soutint l'attaque d'un ours, et le terrassa, *ROLLIN, Hist. anc. Œuv.* t. IV, p. 465. En vain le fameux chevalier Bayard soutint seul sur un pont étroit l'effort de deux cents ennemis qui l'attaquaient... *VOLT. Mœurs*, 144. || Résister à des assaillants. Vaincus plus d'une fois aux yeux de la patrie, Soutiendront-ils ailleurs un vainqueur en furie? *RAC. Mithr.* III, 4. || Soutenir la torture, endurer la torture sans rien avouer. || Terme de marine. Soutenir un combat, avoir affaire à des forces supérieures. || Soutenir une chasse, fuir devant des forces supérieures, sans perdre aucun de ses avantages. || 19° Il se dit des choses qui résistent à une épreuve. Cet ouvrage n'a pu soutenir le grand jour de l'impression. Cette hypothèse ne peut soutenir un examen approfondi, *FRESNEL, Instit. Mém. scienc.* 1821 et 1822, t. V, p. 369. || Certains vins ne peuvent soutenir la mer, ne peuvent être transportés par mer sans perdre de leur qualité. || 20° Il se dit de sensations excessives auxquelles on ré-

siste. Je ne puis soutenir ces éclats de voix. On dit que l'aigle soutient les rayons du soleil. Tous les chants convenables aux paroles [d'Esther] qui sont tirées des psaumes... sont d'une beauté qu'on ne soutient pas sans larmes, *SÉV. 21 févr. 1689*. De longtemps je ne serai remise de la joie que j'eus hier... j'avais peine à la soutenir, *IN. 11 déc. 1664*. Un rang... Dont je n'ai pu de loin soutenir la clarté, *RAC. Brit.* II, 3. || Soutenir le vin, ne pas en ressentir les effets enivrants. Breteuil, avec qui j'ai quelquefois soupé, soutenait très-bien le vin, *DECLOS, Œuv.* t. VI, p. 165. || 21° Résister aux pleurs, aux instances. Il ne soutiendra point la fureur qui m'anime, *RAC. Iphig.* III, 5. Je n'ai pu soutenir les larmes, les combats, *IN. Phédre*, I, 3. Il soutenait leurs larmes sans s'émouvoir, et se sentait flatté de cette espèce de triomphe, *MONTESSQ. Lett. pers.* 64. || 22° Fig. Endurer avec une suffisante fermeté. Plusieurs n'en sauraient soutenir la pensée [d'un précepte] sans pâlir et sans suer, *PASC. Pens.* III, 3. Le pauvre M*** [Fouquet], qui était ivre de sa faveur, et qui a soutenu héroïquement sa disgrâce, *SÉV. 348*. Que la lie de l'esprit et du corps [la vieillesse] est humiliante à soutenir! *IN. 15 août 1685*. Cette constance par laquelle, n'ayant pu vaincre la violence de la destinée, elle en a si noblement soutenu l'effort, *BOSS. Reine d'Anglet*. Après cette grande foule d'hommes et d'affaires qui l'environnaient, il s'était lui-même réduit à une espèce d'oisiveté et de solitude; mais il la sut soutenir, *IN. le Tellier*. Les mutins n'oseraient soutenir ma présence, *RAC. Mithr.* IV, 6. Misérable! et je vis! et je soutiens la vue De ce sacré soleil dont je suis descendu! *IN. Phédre*, IV, 6. Comment pourra-t-il [le nouvel enrichi] soutenir ces odieuses pancartes [billets d'enterrement] qui déchiffrent les conditions et qui font rougir la veuve et les héritiers? *LA BRUY. VI*. Âme infidèle! vous craignez de ne pouvoir soutenir la sainte tristesse de la pénitence, et vous avez pu soutenir jusqu'ici la tristesse secrète du crime! *MASS. Carême, Pêcheresse*. Esprits vastes, mais inquiets et turbulents, capables de tout soutenir, hors le repos, *IN. Petit carême, Fausses de la gloire hum.* Soutenez encore un peu ce temps d'épreuve et de tribulation, que le Seigneur a marqué pour purifier sa victime, *IN. Paraphr. ps.* XXVI, v. 20. La douleur de la honte et l'amour de la patrie prévalurent tellement dans la plupart d'entre elles [femmes de Sparte], que les époux ne pouvaient soutenir les regards de leurs épouses, et que les mères craignaient le retour de leurs fils, *BARTIÉL. Anach.* ch. I. || Soutenir de, avec un infinitif, avoir la force de, se résigner à. Je ne pourrais pas soutenir de voir mes deux enfants malades, *SÉV. 20 oct. 1680*. Je trouve que M. de Sully a plus de courage que ceux qui passeront l'Yssel; il a soutenu... de voir partir tout le monde, lui jeune, riche, en santé... *IN. 29 avr. 1672*. || 23° Fig. Pousser jusqu'au bout. Soutenir la piété jusqu'à la superstition, c'est la détruire, *PASC. Pens.* XIII, 5. Un si heureux commencement mérite qu'on le soutienne, *SÉV. 22 nov. 1688*. Accoutumés par leur faiblesse même à cacher leurs secrets, elles [les femmes] soutiennent ces rôles singuliers [la possession] avec plus de constance que les hommes, *VOLT. Hist. parl.* 39. || Soutenir la gageure, pousser une entreprise jusqu'au bout. Aussi bien j'ai résolu de ne pas faire une longue lettre; si pourtant je savais quelque chose de réjouissant, je vous le manderais assurément; car je ne m'amuserais pas à soutenir cette sottise gageure, *SÉV. 11 mars 1672*. || 24° Il se dit d'une lecture fatigante. Je n'ai soutenu que cinq ou six pages: je meurs de peur que vous n'en puissiez lire davantage, *MAINTENON, Lett. au duc de Noailles*, t. V, p. 29, dans *POUGENS*. Ces mêmes ouvrages ne laissaient pas de contenir d'excellentes choses, mais si mal dites, que la lecture en était difficile à soutenir, *J. J. ROUSS. Confess.* IX. || 25° Défendre quelque chose, se ranger du côté de quelque chose. Soutenir le pour et le contre. Soutenir le parti de quelqu'un. Soutenir le gouvernement. Soutenir une discussion. Mille de ses enfants [de Rome], beaucoup plus dignes d'elle, Pouvaient bien mieux que nous soutenir sa querelle, *CORN. Hor.* II, 4. Le marquis: Quoi! chevalier, est-ce que tu prétends soutenir cette pièce? — Dorante: Oui, je prétends la soutenir, *MOL. Critique*, 6. Son imagination [de Pauline, fille de Mme de Grignan] ne l'engage à rien qu'elle ne soutienne avec toute la grâce et tous les tons nécessaires, *SÉV. 23 avril 1680*. Les conjurés n'a-

vaient formé de plan que pour la conjuration, et n'en avaient point fait pour la soutenir, *MONTESSQ. Rom.* 12. Il [Cicéron] soutient en cent endroits la mortalité de l'âme dans ses Tusculanes, après avoir soutenu son immortalité, *VOLT. Dés. Lisbonne, not.* Il [Luther] parla devant l'empereur et devant la diète, et soutint sa doctrine avec courage, *IN. Mœurs*, 128. || Soutenir une thèse, répondre, dans une dispute publique, à tous les arguments présentés contre la thèse. Le savant Ramus... ne se doutait pas qu'il se préparait une mort affreuse en soutenant une thèse contre la logique d'Aristote, *VOLT. Pol. et lég. Comment. délits et peines*, XI. On lu. [J. J. Rousseau] reproche de soutenir des paradoxes, *BACH. Mém. secr.* 15 juin 1762. || Soutenir un procès. Je me trouvai auprès d'un Manceau... qui avait été obligé de soutenir un gros procès criminel, *FRUETIÈRE, Rom. bourgeois*, p. 266. || 26° Affirmer, attester. Vous avez dit cela, le soutiendrez-vous? Vous m'aimez, vous me le soutenez, Et cependant je pars, et vous me l'ordonnez! *RAC. Bérén.* v. 5. Un honnête libraire, nommé G***, s'avisait d'imprimer une histoire générale qu'il assurait être de moi, et il me le soutenait à moi-même, *VOLT. Mém. litt. À l'auteur du Mercure*, 1761. Les hommes n'ont qu'un certain degré de lumière, mais n'ont aussi qu'un certain degré d'audace et de mauvaise foi; ils soutiennent par honneur et par persuasion ce qu'ils ont adopté par prévention ou par fanatisme, *D'ALEMB. Destr. des jés.* *Œuv.* t. V, p. 200. Séraphine vient de me faire un mensonge, et de le soutenir de la manière la plus assurée, *GENLIS, Ad. et Th.* t. I, p. 144, dans *POUGENS*. || Dans ce sens, il se construit avec l'infinif, ou avec *que* et l'indicatif. Il soutient l'avoir vue. J'envoie demain des cartels aux Mores de Maroc et de Fez, où je m'offre à soutenir que l'Afrique n'a jamais rien produit de plus rare ni de plus cruel que vous, *VOLT. Lett.* 40. Veux-tu soutenir que cela n'est pas véritable? *HAUTEROUCHE, le Coch.* sc. 3. Tu m'oses soutenir que Sosie est ton nom? *MOL. Amph.* I, 2. Pangloss avouait qu'il avait toujours horriblement souffert; mais, ayant soutenu une fois que tout allait à merveille, il le soutenait toujours et n'en croyait rien, *VOLT. Candide*, 30. || Soutenir son dire, persister dans son affirmation. || 27° Terme de peinture. Se dit des parties qui en font valoir d'autres. Les ombres soutiennent les clairs. || 28° Terme de musique. La basse soutient le dessus, elle lui sert de fondement. || Les instruments soutiennent la voix, ils l'empêchent de fléchir, de baisser. || Soutenir sa voix, en prolonger le son avec une même force. La durée non interrompue de son ramage qu'il soutient quelquefois pendant vingt secondes, *GUÉNAUD DE MONTBELLIARD, le Rossignol*. || Il soutient bien les cadences, il fait les cadences longues et égales. || 29° V. n. Endurer (emploi qui n'est plus usité). Jésus cherche quelque consolation au moins dans ses trois plus chers amis, et ils dorment; ils les prie de soutenir un peu avec lui, et ils le laissent avec une négligence entière, *PASC. Pens.* XXV, 209. || Faire soutenir, s'est dit pour faire souffrir, faire endurer. Voiture était plutôt [pour Mlle de Rambouillet] un amant de galanterie et pour badiner qu'autrement; aussi le faisait-elle bien soutenir, *TALLEMANT, Histor.* t. II, p. 235, Éd. de 1834. || 30° Se soutenir, *v. refl.* Se tenir debout, se tenir droit. Arrête, de faiblesse à peine il se soutient, *CORN. Théod.* v, 8. Il [M. de Séigné] a un rhumatisme sur une cuisse et sur une hanche, qui lui fait beaucoup de mal, et l'empêche de se soutenir, *SÉV. 324*. Je ne me soutiens plus; ma force m'abandonne, *RAC. Phédre*, I, 3. L'une des plus bizarres [coutumes chez les Chinois] est de rendre les pieds des femmes si petits, qu'elles ne peuvent presque se soutenir, *BUFF. Hist. nat. hom.* *Œuv.* t. V, p. 29. || 31° Être soutenu de manière à ne pas tomber ou s'enfoncer. Les oiseaux se soutiennent en l'air au moyen de leurs ailes. Comme si tout à coup j'étais tombé dans une eau très-profonde, je suis tellement surpris que je ne puis ni assurer mes pieds dans le fond, ni nager pour me soutenir au-dessus, *DESC. Méd.* II, 4. || Fig. Ces fortunes qui s'élèvent sans peine à des degrés éminents, tombent presque toujours d'elles-mêmes, parce que ceux qui ont l'ambition et les qualités propres pour y monter, n'ont pas d'ordinaire celles qu'il faut avoir pour s'y soutenir, *RETZ, Conjur. Fiesque*. || Ce bâtiment se soutient bien, il demeure à plomb et dans son entier. || 32° Se maintenir, subsister, durer. L'amour donne de l'esprit, il se soutient par l'esprit, *PASC. Pass. de l'Amour*. Il n'y

a rien de plus malheureux qu'un État qui ne se soutient que par les étrangers, où il ne trouve ni zèle, ni sûreté, ni obéissance, boss. *Hist.* III, 6. Paris, dont on ne peut abaisser l'orgueil, dont la vanité se soutient toujours malgré tant de choses qui la devraient déprimer... *Id. Sermons, Résurrection dern.* I. D'un air plus grand encor la poésie épique, Dans le vaste récit d'une longue action, Se soutient par la fable et vit de fiction, BOIL. *Art poét.* III. Il n'y a rien qui se soutienne plus longtemps qu'une médiocre fortune; il n'y a rien dont on voie mieux la fin que d'une grande fortune, LA BRUY. VI. Ces grands zèles ne se soutiennent pas, MASS. *Carême, Tiéd.* 2. Ce goût ne se soutint pas, J. J. ROUSS. *Confess.* IV. || La conversation se soutient, elle ne languit pas. || Le cours des effets publics se soutient, il reste au même taux, il ne baisse pas. || Cette étoffe se soutient, elle est ferme, elle ne s'amollit pas. || Cette couleur se soutient, elle conserve son éclat. || 33° Maintenir sa puissance, son crédit. Deux fils de Henri IV, César de Vendôme et le grand prieur, veulent se soutenir contre lui [Richelieu], et il les fait enfermer à Vincennes, VOLT. *Mœurs*, 176. On a vu quelquefois de petites armées renverser de grands empires: ici 250,000 hommes attaquent une femme sans défense [Marie-Thérèse], et elle se soutient, *Id. Mémoires hist.* Exam. du test. *Alberoni*. || 34° Conserver sa santé, sa vigueur, sa fraîcheur, au delà du temps ordinaire. Cette personne se soutient bien. Je pense qu'à cet âge-là on peut passer pour vieille; pour moi, je vous avoue que je me regarde comme telle; tout le monde ne se soutient pas comme vous, madame, MARIV. *Pays parv.* 3^e part. || En parlant d'une convalescence. Le mieux se soutient, le malade continue à aller mieux. || Il se dit d'un mourant dont la vie se prolonge. Mme Larkln s'est soutenue jusqu'au mardi matin, LÉFÈVRE, *Trad. de Clar. Harlowe*, Lett. 85. || 35° Défendre, maintenir sa situation morale. Quelqu'un traitait-il avec Madame, il semblait qu'elle eût oublié son rang pour ne se soutenir que par sa raison, BOSS. *Duch. d'Orléans*. Semblable à un criminel pressé par des preuves invincibles, il [Jurieu] ne peut pas... se soutenir devant ses accusateurs, *Id.* 2^e avert. 40. Le monde, vu de près, ne se soutient pas longtemps contre lui-même, MASS. *Prof. rel. serm.* 4. J'avoue que ces récits m'ont fait souffrir; mais je ne soutiendrais mieux dans la suite, MARIV. *L'Heur. stratag.* I, 13. || 36° Être approuvé, en parlant d'une composition littéraire. Tel écrit récit se soutient à l'oreille, Qui, dans l'impression au grand jour se montrant, Ne soutient pas des yeux le regard pénétrant, BOIL. *Art poét.* IV. || Cette pièce de théâtre se soutient, elle est toujours bien accueillie du public. Cette tragédie [Pompée], qui est en effet d'un genre particulier, qu'il serait très-dangereux d'imiter, se soutient par les beaux morceaux de détail, VOLT. *Comm. Corn. Rem. Pomp.* III, 4. || Le succès de cet ouvrage se soutient, il continue. || 37° Persévérer. Nous ne nous soutenons pas dans la vertu par notre propre force, PASC. dans COUSIN. || Ne pas se démentir. Votre personnage remplirait dignement une comédie parfaite; car il ne se dément point, et se soutient toujours également, sév. 328. Constantin et Irène firent religieusement exécuter les décrets du septième concile; mais le reste de leur conduite ne se soutint pas, BOSS. *Hist.* I, 44. C'était là [dans le sénat] que se formaient les desseins qu'on voyait se soutenir par leur propre suite, *Id.* *ib.* III, 6. Tout se soutient dans cet homme [le nouvel enrichi]; rien encore ne se dément dans cette grandeur qu'il a acquise, dont il ne doit rien, qu'il a payée, LA BRUY. VI. || Cet ouvrage, ce discours se soutient bien, toutes les parties en sont bien traitées. || 38° Être appuyé, défendu, en parlant d'opinion, de doctrine. Cette opinion ne peut se soutenir. || 39° Être supporté, enduré. Ces pensées ne se soutiendraient pas, si on ne pensait en même temps... sév. 14 sept. 1689. || 40° Se prêter mutuellement aide et secours. Ne vous croyez point mal à la cour; nous nous y soutiendrons, MAINTENON, *Lett. à M. d'Aubigné*, 14 mai 1677. || Fig. Le respect et l'amour doivent être si bien proportionnés qu'ils se soutiennent sans que ce respect étouffe l'amour, PASC. *Passions de l'amour*. || 41° Terme de marine. Se soutenir dans sa route, ne pas la perdre par l'effet de la dérive et des courants qui peuvent vous contrarier.

— HIST. X^e s. Melz [mieux] soutendriert les empereurs, Qu'elle perdessent sa virginité, *Eulalie*. || XI^e s. Christientout aidez à sustenger, *Ch. de Rol.* LXXXVII. Je n'arai ja qui sustenge m'honor, *ib.* CCIV. || XII^e s. Ne put el [autre chose] ne fist l'um le nos-

tre ordre establir, Fors pur les suffraitus aidier e sustenir, *Th. le mart.* 96. Se nos avoiles biens recieuz de la main le senior, por coi ne sostenriens nos les malz? *Job*, p. 452. Certes à merveille me vient, Comment la terre me sostiene, Que ele desoz mei ne font, *Grég. le Grand*, p. 79. || XIII^e s. Mestre Symon, d'un exemple novel Vous part le jeu, et vous en choisissiez; L'un en prenez et l'autre me lessiez, Et vostre part soustenez bien et bel, *Bibl. des ch.* 4^e série, t. V, p. 316. Je veil [veux] bien que ma gent voient que je ne les soustendrais en nulles de leur mauvestiés, JOINV. 209. Bastons ieres [tu étais] por soustener Le cors ke je voi enviellir; Fils, c'as-tu fait? porpense toi, qui de CAMBRAI, *Barb. et Jos.* p. 146. || XIV^e s. C'est plus fort chose de soustener tristesses ou choses tristes, que n'est soy abstenir de choses delictables, ORESME, *Eth.* 89. Celui qui soustient selon raison les perillz des batailles, *Id.* *ib.* 38. Nul ne soustendrait paciquement que l'en li feist moins... *Id.* *ib.* 257. || XV^e s. Or, belle dame, fait il, taisiez vous en, et ne le soustenez pas, *Les quinze joyes de mariage*, p. 88. Le filz veut entrer en gouvernement plus que devant, car la mere le soustient, *ib.* Quant les autres justiciers veulent ce, ilz cessent de plus faire justice; car ilz n'avoient qui leur soustient le menton, et pour ce dit vray le proverbe: quant le chef est malade, tous les membres s'en deultent, *Perceforest*, t. II, p. 44. Tandiz qu'ilz soustenoient nature [mangeaient], *ib.* t. II, f^o 143. Adonc fut trop esbahie; et se douta que le chevalier ne soustenoit celle cause pour l'amour d'elle, *ib.* t. VI, f^o 83. || XVI^e s. Il y en a qui insisteront à l'encontre, en soustenant que cette lecture ne scauroit que bien peu servir, AMYOT, *Préf.* IX, 34. Soutenir des guerres, *Id.* *Numa*, 9. Quelque peu de vivres nécessaires à soutenir la vie de l'homme, *ib.* 48. Platon soustint la dépense du voyage qu'il fit en Égypte, avec l'argent qu'il gagna sur des huiles qu'il y vendit, *Id.* *Solon*, 4. Et si ne cognoissoient la vertu valeureuse De ce prince lorrain [Guise], qui d'un grand empereur [Charles-Quint] Avoit soutins à Metz la force et la fureur, DUBELL. III, 66, verso. Je ne veux pas que vous le pouliez ni le bransiez; mais seulement ne le soustenez plus, LA BOÉTIE, 24. J'ay soustenu les premiers personnages ez tragédies de... MONT. I, 108. Ils traverserent jusques en la Grece, où les Atheniens les soutinrent [leur résisterent], *Id.* I, 231. Les uns et les autres scavoyent bien qu'ils seroyent soustenus... après arriverent pour le soutien des uns messieurs l'Admiral... LANOUE, 649.

— ETYM. Bourg. *sôtenir*; prov. et esp. *sostener*; catal. *sostenir*; portug. *soster*; ital. *sostenere*; du latin *sustinere*; de *subtus*, sous, et *tenere*, tenir

SOUTENU, UE (sou-te-nu, nue), *part. passé* de soutenir. || 1° Tenu par dessous, supporté. [L'homme] se considérant soutenu... entre ces deux abîmes de l'Intini et du néant, PASC. *Pens.* I, 4, édit. HAVET. || 2° Appuyé, secondé. Il voudrait pûir m'aimer que j'eusse d'autres charmes, Que l'éclat de mon sang, mieux soutenu de biens... CORN. *la Suiv.* I, 8. C'est leur fantaisie [des maréchaux] de vouloir qu'on les traite de monseigneur; et ce doit être aussi la vôtre, soutenue de la raison, de ne le point faire, sév. à *Bussy*, 26 mai 1681. L'auteur allègue toute l'Écriture, soutenue, comme il dit lui-même, de toute la tradition, BOSS. 4^e écrit, *Préambule*. Les uns soutenus par leur seule foi, et les autres par leur passion, *Id.* 5^e avert. 21. Quel plaisir d'aimer la religion, de la voir crue, soutenue, expliquée par de si beaux génies et de si solides esprits! LA BRUY. XVI. || En termes de guerre. Le général Lahoz, soutenu par une batterie et couvert par une nuée de tirailleurs, MONTOLON, *Mém.* t. IV, xv, p. 8. || 3° Qui a par derrière soi. La douleur du héros était celle d'un sage; elle était profonde, mais sans éclat et soutenue de majesté, MARMONTEL, *Bélis.* VI. || 4° Qui est renforcé de. Une soupe à bouillon perlé soutenue d'un jeune gros dindon cantonné de pigeonnaux, MOL. *Bourg. gent.* IV, 1. || Terme de blason. Se dit d'une pièce qui en a une autre au-dessous d'elle. || 5° Maintenu, gardé. Une sainte résolution formée, soutenue longtemps au milieu du monde même, MASS. *Profess. relig. serm.* 4. || Constant, persistant. Une bonté soutenue. Une fortune si prodigieuse et si soutenue dans le centre de la tyrannie, au milieu des révolutions, paraît incroyable, RAYNAL, *Hist. phil.* III, 30. Des huées soutenues ont empêché d'entendre cette lecture [Blanche et Guiscard de Saurenin], BACH. *Mém. secr.* 25 août 1762. || Qui ne se dément pas. On ne saurait imaginer une espère-

glerie mieux soutenue ni plus heureuse, J. J. ROUSS. *Confess.* III. || Dans un roman, dans une pièce de théâtre, caractères soutenus, caractères qui restent les mêmes dans tout l'ouvrage. || 6° Un ton soutenu, un ton qui ne se familiarise pas. À la gaiceté folle dont elle entremêlait ordinairement ses instructions, succéda tout à coup un ton toujours soutenu, qui n'était ni familier ni sévère, J. J. ROUSS. *Conf.* v. || 7° Terme de littérature. Conslamment noble et élevé. Style soutenu. Discours soutenu. || Terme de peinture. Coloris soutenu, coloris vrai et varié partout. || 8° Qui ne languit point, qui ne se ralentit point. Une course, une marche soutenue. Cette fête [à Chantilly] si superbe, si galante, si longtemps soutenue, LA BRUY. 4. Comme il [le pigeon] a l'aile très-forte et le vol soutenu, il peut aisément faire de longs voyages, BOFF. *Ois.* t. IV, p. 351. || Terme de manège. Se dit des allures relevées quand elles sont bien égales et des temps de chaque all. Mouvements soutenus, mouvements cadencés, écoutés.

SOUTERRAIN, AINE (sou-tè-rin, rè-n'), *adj.* || 1° Qui est sous terre. Elle va descendre à ces sombres lieux, à ces demeures souterraines, pour y dormir dans la poussière avec les grands de la terre, BOSS. *Duch. d'Orléans*. De grands physiciens ont fort bien trouvé pourquoi les lieux souterrains sont chauds en hiver et froids en été: de plus grands physiciens ont trouvé depuis peu que cela n'était pas, FONTEN. *Orac.* I, 4. C'est là [chez les Calmouks] qu'on a trouvé en 1720 une maison souterraine de pierre, des urnes, des lampes... une statue équestre d'un prince oriental portant un diadème sur la tête, VOLT. *Russie*, I, 4. On a trouvé une grande quantité d'arbres souterrains à Youle dans la province d'York, BOFF. *Hist. nat. Preuv. théor. terr.* *Œuvr.* t. II, p. 404. La base [de l'Etna], de près de cinquante lieues, ne s'est élevée que par la force des foudres souterraines, *Id.* *Mén.* t. IX, p. 32. Ces formidables monts dont les feux souterrains vivent sous les glaçons, DELILLE, *Imag.* III. || 2° Terme d'histoire naturelle. Qui vit ou croît dans le sein de la terre. Le rhizome est une tige souterraine. || Guêpes souterraines, voy. *GUÊPE*. || 3° Fig. Caché, secret, sourd. Employer des voies souterraines. La honte marche à pas obliques dans des routes souterraines où le soupçon la suit, BUFF. *Morc. choisis*, p. 236. Leurs marches souterraines sont trop ténébreuses, pour qu'il soit possible de les y suivre, J. J. ROUSS. 2^e *dial.* || 4° S. m. Logis, voûte que l'on pratique sous terre. Un peuple nommé les Guanches y habite encore [dans les Açores]; il a des souterrains qui lui servent de tombeaux; ces souterrains sont fermés, leur entrée est un secret confié à une succession de vieillards, qui se le transmettent, BAILLY, *Atlantide*, p. 45. || Synonyme de tunnel. || Fig. surtout au pluriel; menées sourdes pour parvenir à quelque fin. Epier l'orpheline, Prendre les souterrains, tourner avec Néline, DUFRESNY, *Réconciliation. norm.* I, 44. [Les ennemis de Socrate] l'attaquèrent d'abord non à visage découvert, mais par des souterrains et par des voies sourdes et cachées, ROLLIN, *Hist. anc. Œuvr.* t. IV, p. 394; dans PÉLAGUS. La duchesse de Lude n'ignorait pas qu'outre le nombre des prétendantes, il y en avait une entre autres sur qui elle ne pouvait espérer la préférence; elle eut recours à un souterrain, ST-SIM. 39, 491. Louis XIV, avec la même hauteur, mais toujours soutenue par les souterrains de la politique, voulut donner un électeur à Cologne, VOLT. *Louis XIV*, 44.

— HIST. XIII^e s. Par une voûte souterraine Entre ens en la cambre perine; *Lai d'Ignarés*. || XV^e s. Ils allumerent falots, et entrèrent en celle soubsterrine qui estoit belle et nette, et se mirent en chemin, FROISS. II, II, 23. || XVI^e s. Sousterrainés, sont les choses qui sont souz terre, comme les énaux par lesquels on fait venir les fontaines, PALISSY, 380. Amestris... feit ensepvelir tousz vifs quatorze jouvenceaux... pour gratifier à quelque dieu soubsterrain, MONT. II, 257. Entre nous, ce sont choses que j'ay tousjours veues de singulier accord, les opinions supercelestes et les mœurs soubsterraines [l'ascétisme et le vivre vulgaire], *Id.* IV, 306. Les instruments pour tirer des puits les eaux soubsterraines, G. DE SERRÈS, 506.

— ETYM. Provenç. *sosterrenh*, *suterrane*; du lat. *subterraneus*, de *sub*, sous, et *terra*, terre.

† SOUTERRAINEMENT (sou-tè-rè-ne-man), *adv.* D'une manière souterraine. Du niveau du Saint-Laurent [dans une mine], nous sommes passés souterrainement au fond du puits Saint-Pierre, SIMONIN, *Acad. des sc. Comptes rendus*, t. LXI, p. 966.

SOUTIEN (sou-tiin), *s. m.* || 1° Ce qui tient par dessous, ce qui soutient. Ce pilier est le soutien de toute la voûte. || Point d'appui. Les poids, pour demeurer en équilibre, doivent être en proportion réciproque avec leurs distances du soutien; c'est-à-dire, qu'un poids doit être à l'autre poids, comme la distance qui est entre le dernier et le soutien, est à la distance du premier d'avec le même soutien, *MALEBR. Rech. vér.* VI, 1, 4. || Terme de botanique. Nom collectif des organes qui servent à soutenir les végétaux; tels sont les crampons, les vrilles. || Synonyme de lever, en équitation. || 2° Ce qui soutient la vie. Cette ambrosie est fade; j'en eus au bout d'un jour l'estomac tout malade; C'est un mets délicat et de peu de soutien, *CORN. Illus. com.* IV, 4. On n'en voyait point d'occupés à chercher le soutien d'une mourante vie, *LA FONT. Fabl.* VII, 1. Il faut que le soutien de la vie soit l'unique cause qui oblige de boire et de manger, et le faire dans la seule vue de se conformer à l'ordre de Dieu sur nous, *BOSS. Lett. Corn.* 149. || 3° Fig. Ce qui sert comme sert un soutien, un appui. Je ne trouve de soutien et d'appui contre le triste avenir que je regarde, que la volonté de Dieu, sév. 28 mars 1689. Dès sa première jeunesse, Marie-Thérèse fut la consolation et le seul soutien de la vicieuse infirme du roi son père, *BOSS. Mar.-Thér.* La foi est un soutien, mais des choses qu'on doit espérer, *id. ib.* Il souhaitait le rétablissement du ministre [Mazarin], comme un soutien nécessaire de la réputation et de l'autorité de la régence, *id. le Tellier.* Si la piété n'avait pas consacré les autres vertus du prince de Condé, je ne trouverais moi-même aucun soutien aux louanges que je dois à un si grand homme, *id. Louis de Bourbon.* Et vous, l'un des soutiens de ce tremblant État, *RAC. Athal.* I, 1. || 4° Argument, raison. L'esprit le plus borné et le plus rempli de ténèbres ne peut être assez aveugle pour produire de pareils soutiens, *BOISGUILLEBERT, Détail de la France, Suppl.* || Terme de palais et d'administration. Fournir les pièces au soutien, fournir les pièces justificatives.

— HIST. XVI^e s. La cavalerie espagnole marchait en trois gros avances, et en trois autres de soutien, *D'AUB. Hist.* II, 68. Nous leur avons à chacun d'eux respectivement octroyé acte de leurs remontrances, soutiens et défences plus amplement inserez en nostre dit procès verbal, *Coust. gén.* t. I, p. 1084.

— ETYM. Nom verbal de soutenir. L'ancienne langue disait *sostenance*.

SOUTIRAGE (sou-ti-ra-ji), *s. m.* Action de soutirer. Pratiquer le soutirage du vin en temps opportun. Cette déduction, destinée à couvrir tous les déchets résultant des ouillages, coupages et soutirages, continuera d'être calculée en raison du séjour des vins en magasin, *Loi du 24 juin 1824, art. 1^{er}.*

SOUTIRÉ, ÉE (sou-ti-ré, rée), *part. passé* de soutirer. Du vin soutiré.

SOUTIRER (sou-ti-ré), *v. a.* || 1° Transvaser du vin ou autre liquide d'un tonneau dans un autre, de manière que la lie reste dans le premier. On profite du temps sec et d'une belle gelée pour soutirer du vin, et le débourber, *GENLIS, Maison rust.* t. III, p. 294. || 2° Par extension. Faire sortir l'électricité du nuage orageux. Nous avons reconnu que ces foudres portés autrefois par l'aigle de Jupiter ne sont en effet que du feu électrique; qu'enfin on peut soutirer le tonnerre, le conduire, le diviser, *VOLT. Dict. phil. Tonnerre.* Les cerfs-volants venaient de démontrer qu'on pouvait, en quelque sorte, soutirer des nuées orageuses toute la matière électrique qu'elles renferment et qui les rend si redoutables, *BONNET, Contempl. nat.* v, 14. || 3° Fig. et familièrement, se faire donner par adresse ou par importunité. Il s'est laissé soutirer beaucoup d'argent. L'astuce criminelle des chrétiens de Terre sainte, qui, pour soutirer l'argent des croisés et des pèlerins... *LEGRAND D'AUSSY, Inst. Mém. sc. mor. et pol.* t. v, p. 467.

— ETYM. *Sous*, et *tirer*.

† **SOUTRA** (sou-tra), *s. m.* Commentaire abrégé sur le Véda. || Aphorismes des philosophes indiens.

— ETYM. Sanscr. *sātra*, proprement un fil, et fig. un précepte; de même radical que le lat. *suares*, coudre.

† **SOUTRAIT** (sou-trè), *s. m.* Terme de papeterie. Planche inférieure de la presse. || Endroit de la presse sur lequel portent les poignées de papier.

† **SOUTRE** (sou-trè), *s. m.* Se dit, chez les avoués, notaires, etc., d'une pancarte de papier qu'on met sur son bureau pour écrire et y serrer des notes.

— ETYM. Lat. *subter*, sous; c'est ce qu'on nomme vulgairement un sous-main.

SOUVENANCE (sou-ve-nan-s'), *s. f.* Terme archaïque, mais qui n'est pas hors d'usage. Souvenir. Tout m'est à contre-cœur, hormis leur souvenance, *RÉGNIER, Dial.* J'ai employé le mot de souvenance dans mon *Quinte-Curce*; cependant ce terme a été depuis condamné comme vieux par l'Académie; il faut dire souvenir en prose, mais en vers souvenance est bon, *YAGUEL. Nouv. Rem.* p. 438, dans *POUGENS.* L'âne vint à son tour, et dit: j'ai souvenance Qu'en un pré de moines passant... *LA FONT. Fabl.* VII, 1. Qu'est-ce que l'homme, ô grand Dieu, que vous en faites état et que vous en avez souvenance? *BOSS. Sermons, Quinquag.* 1. Qu'une longue souvenance du passé éclaire un vieillard sur l'avenir, et qu'il la tourne en prévoyance, *MAR-MONTEL, Œuv.* t. X, p. 434. Combien j'ai douce souvenance Du joli lieu de ma naissance! *CHATEAUBR. Dern. Abenc.* J'ai voulu avant de mourir, jeter un regard sur l'Auvergne, en souvenance des impressions de ma jeunesse, *id. Voy. à Clermont.*

— HIST. XII^e s. Pour souvenance des choses devant dites, *TAILLAR, Recueil*, p. 9. || XIV^e s. Mout de gens ne ont memoire ne souvenance des biens qu'on leur a faiz, *OREMSE, Eth.* 274. || XV^e s. Le plus près de la vérité que j'ay peu et scieu avoir souvenance, *COMM. Prol.* || XVI^e s. Encor on se contente en cest esloignement; Car l'esprit s'entretient de douces souvenances, *DESPORTES, Diane*, I, 69. Les vieillards, à qui la souvenance des choses passées demeure, et ont perdu la souvenance de leurs redictes... *MONT.* I, 35. Ils ont la souvenance assez pleine, mais le jugement entierement creux, *id.* I, 147. Ayez donc souvenance, ô tristes amoureux... Qu'il faut craindre toujours et toujours esperer, *MAROT*, VI, 262.

— ETYM. *Souvenir* 1; bourg, *sôvenance*; prov. *sovinensa*; anc. catal. *sovenenza*; ital. *sovenenza*.

† **SOUVENEZ-VOUS-DE-MOI** (sou-ve-né-vo-us-de-moi), *s. m.* Le myosotis palustre, qui est le myosotis vivace de certains auteurs. || On dit aussi: Souviens-toi-de-moi. Lisbeth veut suivre son amie [qui, entraînée par une avalanche, lui avait jeté une fleur en lui disant: Souviens-toi de moi]: Au trépas elle veut courir; Mais on la retient à la vie; Vivre, ah! pour elle c'est mourir; Elle garda la fleur fidèle, Et depuis cette fleur s'appelle: Souviens-toi-de-moi, *MILLEVOYE, Romance.*

— ETYM. Traduction de l'allemand. *Vergiss-mein-nicht*; en effet, dans le mythe allemand sur le myosotis, c'est la fleur qui dit au bérger qui va périr, ne s'en rappelant pas le nom: Ne m'oublie pas.

4. **SOUVENIR** (sou-ve-nir; d'après *Palsgrave*, p. 4, au XVI^e siècle; il lui souvient est prononcé il lui souvient), *v. n. impersonnel*. Il se conjugue comme venir. || 1° Venir à l'esprit (sens étymologique et primitif). Il m'est souvenu d'un passage qui confirme mon idée. Qu'il te souvienne De garder ta parole, et je tiendrai la mienne, *CORN. Cinna*, v, 1. Il peut vous souvenir quelles furent mes larmes, Quand Tryphon me donna de si rudes alarmes, *id. Rodog.* II, 3. Quoi qu'on m'ait fait d'outrage, il ne m'en souvient plus, *id. Sertor.* III, 4. Sur ce propos, d'un conte il me souvient, *LA FONT. Fabl.* III, 7. Je vous remercie de vous habiller; vous souvient-il combien vous nous avez fatigués avec ce méchant manteau noir? sév. à *Mme de Grignan*, 21 juin 1674. Il vous souvient de plus que le roi votre père... — Jodelet: Ma foi, s'il m'en souvient, il ne m'en souvient guère, *TH. CORN. Géolier de soi-même*, II, 6. Ne vous souvient-il plus, seigneur, quel fut Hector? *RAC. Andr.* I, 2. Mon père, il m'en souvient, m'assura de ton zèle, *id. Brit.* I, 4. J'ai pu voir Mme de Fontanges; mais ou je ne l'ai pas vue, ou il ne m'en souvient pas, *M^{me} DE CAYLUS, Souvenirs*, p. 39, dans *POUGENS.* || Qu'il me souviennne, autant que je puis me le rappeler. De lui je n'ai, qu'il me souviennne, rien à vous dire, *IMBERT, Jaloux sans amour*, II, 7. Il vous souvient de cette fête Oh l'on voulut nous voir danser, *MAR-MONTEL, la Fausse magie.* || Familièrement. C'est du plus loin qu'il me souviennne, se dit d'une chose dont le souvenir est presque effacé. Vous voir! c'est du plus loin qu'il me souviennne, *REGNARD, Joueur*, III, 7. Vous vous souvenez, quoique ce soit du plus loin qu'il vous souviennne, que c'est la religieuse qui parle, *MARIV. Marianne*, 9^e part. || 2° Se souvenir, *v. réfl.* Avoir mémoire de quelque chose. Je ne me souviens pas s'il y était. Je ne me souviens pas quand cela est arrivé. Je ne me souviens point que vous soyez venue. Depuis le temps de Thrace, habiter parmi nous, *LA FONT. Fabl.* III, 15. Nous nous souvenons encore très-distinctement comme

tout cela passe vite à Paris, sév. 17 juin 1688. A la vue du saint viatique, le prince de Condé se souvient des irrévérrences dont hâlas! on déshonore ce saint mystère, *BOSS. Louis de Bourbon.* Hélas! je m'en souviens: le jour que son courage Lui fit chercher Achille, ou plutôt le trépas, Il demanda son fils... *RAC. Andr.* III, 8. Peu de gens se souviennent d'avoir été jeunes, et combien il leur était difficile d'être chastes et tempérants, *LA BRUY. XI.* Bonsoir, mon très-cher confrère, souvenez-vous de moi avec ceux qui s'ensouviennent, *VOLT. Lett. Marmontel*, 21 juin 1771. Il [le P. Thomassin] oublia sur la fin de sa vie tout ce qu'il avait su, et ne se souvint plus d'avoir écrit, *id. Louis XIV, Écriv. Thomassin.* Qu'il [Pythagore] avait été, et qu'il s'en souvenait bien, jeune garçon, jeune fille, plante immobile, poisson phosphorique, oiseau léger, puis philosophe, *DIDER. Op. des anc. philos. (Pythagorisme.)* || Je me souviens, écrit sans s, par une licence poétique qui est un archaïsme. Je me souviens d'avoir eu pour ami, dans mon enfance, un chien, *LAMART. Joc.* III, 120. || Se souvenir de loin, se souvenir de choses arrivées il y a longtemps. || Fig. Il n'est pas vieux, mais il se souvient de loin, se dit ironiquement d'un vieillard qui fait le jeune. || Avec ellipse du pronom personnel. Tous les objets qui se présentent à moi me font souvenir d'elle [une dame], *VOLT. Lett.* 42. Le cocher de Mme de Caderousse fait assez souvenir de celui du cardinal de Retz, sév. 26. Il [un jésuite portugais] me demanda de l'emploi dans ma maison; cela me fit souvenir de l'aumônier Poussatin [des Mémoires de Grammont]; je lui proposai d'être laquais, *VOLT. Lett. Chauvelin*, 25 oct. 1761. || 3° Garder la mémoire soit d'un bienfait, soit d'une injure. Seigneur, ne vous souvenez point de nos offenses. Que tarde la chrétienté à se souvenir et des secours de Candie et de la fameuse journée de Raab où Louis renouvela dans le cœur des infidèles l'ancienne opinion qu'ils ont des armes françaises? *BOSS. Mar.-Thér.* Ne vous souvenez plus qu'il vous ait offensé, *RAC. Brit.* IV, 4. Il faut que sur le trône un roi soit élevé, Que se souviennne un jour qu'au rang de ses ancêtres Dieu l'a fait remonter par la main de ses prêtres, *id. Ath.* I, 2. Je sais ce qu'on vous doit... Et je m'en souviendrais, si vous n'en parliez pas, *VOLT. Sémir.* II, 1. || Par forme de menace. Je m'en souviendrai, je l'en ferai repentir. || Il s'en souviendra, il s'en repentira. || On dit de même. Souvenez-vous-en. || 4° S'occuper de, avoir soin de. Souvenez-vous de mon affaire. Souvenez-vous surtout de répondre de lui, *VOLT. Triumv.* III, 5. || Considérer, faire attention. Souviens-toi que tu n'es que poussière. Elle console le roi, qui lui écrit de la prison même qu'il ne faut craindre de lui aucune bassesse, parce que sans cesse il se souvient qu'il est à elle, *BOSS. Reine d'Angleterre.* Souvenez-vous bien Qu'un dîner réchauffé ne vaudrait jamais rien, *BOIL. Lutr.* I.

— REM. 1. Souvenir suivi de *que*, dans une phrase affirmative ou interrogative, veut l'indicatif; dans une phrase négative, veut le subjonctif: Je me souviens que vous avez dit cela; je ne me souviens pas que vous ayez dit cela. || 2. Faire souvenir quelqu'un d'une chose ou faire souvenir à quelqu'un d'une chose: les deux se disent; cependant la première façon est plus usitée, se rapportant à se souvenir, verbe réfléchi; la seconde plus correcte, se rapportant à il souvient, verbe impersonnel. Achior tout seul ose parler sans artifice, et faire souvenir à ce chef orgueilleux [Holoferne] que toutes ses forces viendront échouer contre cette ville [Béthulie], *MASS. Carême, Mélanges.* Vaugelas admettait ces deux constructions, tout en disant que la première est plus usitée à la cour. L'Académie, dans ses Remarques sur Vaugelas, condamne absolument la seconde; mais elle se trompe, ne distinguant pas dans souvenir le verbe impersonnel et le verbe réfléchi. || 3. Latin *subvenire*, venir par-dessous; de là la locution *il me souvient*, la seule dont nos anciens se soient servis. Ce n'est qu'au XVI^e siècle que *je me souviens* s'est introduit, par un barbarisme égal à un verbe tel que *je m'importe*, pour *il m'importe*. Mais ce barbarisme est désormais consacré; et il n'y a pas à revenir contre l'usage. || 4. Des grammairiens ont essayé d'établir une nuance entre *il me souvient* et *je me souviens*, disant que le premier marque une chose qui se présente d'elle-même à la mémoire, et le second une chose qu'on se rappelle à dessein. Cette distinction n'est pas réelle.

— SYN. SE SOUVENIR, SE RESSOUVENIR. Se souvenir, c'est garder le souvenir d'une chose. Se ressouvenir

nir, c'est se rappeler le souvenir d'une chose que l'on avait oubliée : J'avais oublié cette conversation, vous m'en faites ressouvenir. Ressouvenir suppose une interruption dans le souvenir.

— HIST. XI^e s. De grant dolur li poüst suvenir, *Ch. de Rol.* cclv. || XII^e s. Ne lor sovevoit pas de jeu ne de chançon, *Sar.* xxii. Et li douz chans des menus oisillons fait as plusieurs de joie suvenir, *Couci*, xiii. || XIII^e s. Mais un espoir m'a tant reconforté, Que il lui doit de mes maus souvenir, le COMTE D'ANJOU, *Romancero*, p. 424. Quant [il] me souvient de Berte, à poi que ne m'occi, *Berte*, cviii. De si lone tans comme il pot sovenir à homme, *BEAUMAN.* xxii, 7. Et bien doit nommer et espécifier en son testament toutes les detes et toz les torfès dont il pot estre souvenans, *id.* xii, 58. || XIV^e s. Sire, dist Bauduins, voeilliez à Dieu penser; Ne vous doit souvenir fors de Dieu aouer, *Baud. de Seb.* viii, 530. Sire, sovaignes vos de Caton en romant, Qui disoit à son fils... *Girart de Ross.* v, 4256. || XV^e s. Je vous envoie ce dont promptement m'est souvenn, *com. Prol.* Plusieurs fois avoit esté crié par aucuns des nostres; en combattant : Souvenne vous de Guingegate, *id.* viii, 6. || XVI^e s. Souvenir assez vous peut de la mansuetude dont ilz usarent, *RAB. Garg.* i, 50. Le seigneur Dieu de nous souvenira, Plus que jamais Israel benira, *MAROT*, iv, 326. Nous plorions melancoliques, Nous souvenans des malbeurs de Sion, *id.* iv, 334. Souvenne-toi que chacun d'eux disoit : À sac, à sac, qu'elle soit embrasée, *id.* iv, 334. Souvenne-nous qu'on ne doit oster de sa gloire [de Dieu] tant peu que ce soit, *CALV. Instit.* 68. Vous avés en beaucoup d'amys; mais souvegnés vous que vous n'ayés eu que une mere, *MARG.* *Lett.* 154. Il ne s'est point souvenu de dire, ou faire, ou taire cela, *MONT.* i, 34. Il m'est souvenu de mon homme, *id.* i, 182. Il me fait souvenir du conte que... *id.* ii, 72. L'ame, par sa faculté, ratiocine, se souvient, juge... *id.* i, 295. Je l'ay bien ouy nommer, dit l'étranger, mais il ne m'en souvient pas, *AMVOT, Sol.* 9. Il se prit à plorer par compassion en se souvenant de la fortune de son ayeul, *id.* *ib.* 77. Quand on vous demandera là où vous avez abandonné votre capitaine, souvenez de répondre que ce a esté à Orchemene, *id.* *Sylla*, 46. Il fault qu'ilz se souviennent que je n'ai pas pris à écrire des histoires, ains des vies seulement, *id.* *Alex.* i.

— ETYM. Provenç. *sovenir*; ital. *sovenire*; du latin *subvenire*, subvenir, de *sub*, sous, et *venire*, venir. Ce sont les langues romanes qui ont donné à ce verbe le sens de venir en mémoire, en le détournant légèrement : *subvenit mihi*, il me subvient, il subvient en ma mémoire.

2. SOUVENIR (sou-ve-nir), s. m. || 1^o Impression qui demeure en la mémoire. Ne croyez point, ma fille, que son souvenir [de Turenne] fût fini ici, quand votre lettre est arrivée, *sev.* 266. Il y a des souvenirs agréables; mais il y en a de si vifs et de si tendres, qu'on a peine à en la supporter, *id.* 57. Et que tout ce qu'il dit, facile à retenir, De son ouvrage en vous laisse un long souvenir, *BOIL. Art poét.* iii. En vain vous en pourriez perdre le souvenir, *RAC. Mithr.* iv, 4. J'espère que du moins un heureux avenir à vos faits immortels joindra mon souvenir, *id.* *Iph.* v, 2. Je vous prie de me maintenir dans les bons souvenirs de Mme de Faignes, J. J. ROUSS. *Lett. à de Luze*, 27 nov. 1765. La solitude où je comptais nourrir les précieux souvenirs des bontés de M. le prince de Conti et des vôtres, *id.* *Lett. à Mme de Boufflers*, 18 janv. 1766. Le souvenir est l'ombre des plaisirs, *DESMAIS, Poés.* p. 36, dans *POUGENS*. Le souvenir d'une langue n'est pas uniquement dans les habitudes du cerveau; il est encore dans les habitudes des organes de l'ouïe, de la parole et de la vue, *CONDIL. Log.* i, 9. L'esprit ne vit que de souvenirs, et rien de plus naturel que de prendre de bonne foi sa mémoire pour son imagination, *MARONTEL, Euv.* t. ix, p. 266. Tu connais déjà des maux qu'on ignore à ton âge, les regrets amers, les souvenirs douloureux... *GENLIS, Théât. d'éduc. Feuve de Sarepta*, sc. i. Et tel que ce serpent que tranche un fer barbare, Fidèle à la moitié dont l'acier le sépare, À ses vivants débris cherche encor de s'unir, Ainsi vers le passé revient le souvenir, *DE-LILLE, Imag.* ii. Quant aux souvenirs, il n'est pas douteux que plus ils ont été répétés, plus ils nous reviennent facilement, *DESTUTT-TRACY, Instit. Mém. Sc. mor. et pol.* t. i, p. 439. On rajeunit aux souvenirs d'enfance, Comme on renait au souffle du printemps, *BÉRANG. Souvenirs d'enfance*. Le souve-

nir de l'espérance est frère, *P. LEBRUN, Poés.* t. i, p. 5. || Le souvenir de la mort, la pensée qu'on doit mourir. || En termes de civilité. Quand vous lui écrirez [à Mme de Vins], faites-lui des amitiés pour moi, et tâchez de faire aller un souvenir jusqu'à Pom-pone, *sev.* 29 nov. 1684. Je reçois des souvenirs très-aimables de M. de Lamoignon, *id.* 15 nov. 1684. || 2^o La faculté même de la mémoire. Je ne saurais effacer cette action de mon souvenir. Je vous assure que, quelque part que je sois, elle [une dame] est toujours dans mon cœur et dans mon souvenir, *voit. Lett.* 40. Je ferai tous vos compléments; je suis fort assurée qu'ils seront bien reçus; chacun se fait un honneur d'être dans votre souvenir, *sev.* à *Mme de Grignan* 5 juin 1675. Parlez; ne suis-je plus dans votre souvenir? *RAC. Brit.* ii, 6. || 3^o Par extension, ce qui fait conserver la mémoire de quelque chose, de quelqu'un. Ses blessures sont pour lui de glorieux souvenirs de ses victoires. En souvenir de moi, protégez-la toujours, *C. DELAV. Paria*, iii, 1. À ton revers j'admire une reprise; C'est encore un doux souvenir, *BÉRANG. Mon habit*. || 4^o Cadeau que l'on fait en partant, pour laisser le souvenir de soi à la personne que l'on quitte. || 5^o *Au plur.* Nom donné à des espèces de mémoires où l'on raconte ce que l'on se rappelle avoir vu. J'écris des souvenirs sans ordre, sans exactitude, et sans autres prétentions que celle d'amuser mes amis, *M^{me} de Caylus, Souvenirs*, p. 5. || 6^o Tablettes où l'on écrit ce que l'on veut se rappeler. Voilà un joli souvenir. J'ai écrit cela sur mon souvenir. || 7^o Espèce de planchette divisée en sept parties disposées en crans, portant chacune sur une étiquette le nom d'un jour de la semaine, afin qu'on puisse y noter, pour chaque jour, ce qu'on aura à faire ce jour-là.

— HIST. XIII^e s. Lors vint Doulx-penser, Espérance. Et souvenirs qui moult s'avance, *Hist. litt. de la Fr. t. xxiii*, p. 730. || XVI^e s. ...avant qu'on te voye estre, Jerusalem, hors de mon souvenir, *MAROT*, iv, 334. D'autre costé, du bien que je poursuis Le subvenir renforce mon martyre, *id.* vi, 263. Souvent le souvenir de la chose passée, Quand en le renouvelle, est doux à la pensée, *RONS.* 787. Le doux souvenir que j'emporte de toy, *id.* 794. Le souvenir d'un adieu, d'une action, d'une grace particulière, d'une recommandation dernière, *MONT.* iii, 300.

— ETYM. *Souvenir* 1; wallon, *sofni*.

SOUVENT (sou-van), adv. Plusieurs fois en peu de temps. Ce qu'on ne voudrait pas, souvent il le faut faire, *LA FONT. Fianc.* Ses fréquentes maladies le mirent souvent aux prises avec la mort, *BOSS. le Tellier*. Souvent la peur d'un mal nous conduit dans un pire, *BOIL. Art poét.* i. Quelquefois il vous plaint, souvent même il vous vante, *RAC. Athal.* i. Voyez-moi plus souvent, et ne me donnez rien, *id.* *Bérén.* ii, 4. Nous serons toujours assez sages, Si nous sommes souvent heureux, *BERNIS, Quat. part. jour, nuit*. Souvent notre amour-propre éteint notre bon sens, *voit. Vanité*. || Le peu souvent que, le peu de fois que. ... Le peu souvent que ce bonheur arrive, Piquant notre appétit, rend sa pointe plus vive, *CORN. Veuve*, i, 4, 1^{re} édit. || Populairement. Le plus souvent, et, par abréviation, plus souvent, pas du tout, jamais. L'événement [un suicide proposé par J. Paturot à sa maîtresse] serait bien plus dramatique, Malvina, bien plus touchant s'il était orné d'une femme, si nous nous en alliions à deux. — Malvina : Plus souvent! *REYBAUD, Jérôme Paturot*, i, 45.

— REM. Cette locution très-vulgaire le *plus souvent* s'explique par une ironie et une ellipse. On propose à quelqu'un ce qu'il ne peut pas faire, et il répond en se moquant : (C'est ce que je fais) le plus souvent.

— SYN. SOUVENT, FRÉQUEMMENT. Il y a dans fréquemment une idée d'habitude qui n'est pas dans souvent. Communier souvent ou communier fréquemment, indique : l'un, qu'il est arrivé que l'on a communiqué souvent; l'autre, qu'il est dans les habitudes de communier souvent.

— HIST. XI^e s. Chéent i [y tombent] fudres et menut e suvent, *Ch. de Rol.* cix. || XII^e s. Au Mans le trovezre, là est il plus sovant, *Sar.* xxi. || XIII^e s. Je si sovent me tourmente, Que je n'ai ne jeu ne ris, *Dame de Fiel, dans Couci*. En larmes et en plours souvent le baiseraï [un anneau], *Berte*, vii. || XIV^e s. Le naturel de l'homme est souvent de faillir, *RONS.* 662.

— ETYM. Bourg. *sovan*; provenç. *soven*, *soen*; cat. *sovint*; ital. *sovente*; du lat. *subinde*, successivement, parfois, de *sub*, sous, et *inde*, en.

SOUVENTEFOIS (sou-van-te-foi), loc. adv. qui

a vieilli. Maintes fois. L'un perd souventefois ce que l'autre conserve, *MAIRET, Sophon.* iv, 4. Souventefois le ciel en ses augures De nos maux à venir crayonne les figures, *id.* *ib.* ii, 2. || On écrit aussi souventes fois.

— HIST. XIII^e s. Et de le [la] tençon [querelle] vient laide parole, et de le [la] parole mellée, per le [la] quele aucuns reçoit mort souventes fois, *BEAUM.* xxx, 6. || XVI^e s. Souventes fois se adonnoit à... prier et supplier le bon Dieu, *RAB. Garg.* i, 23.

— ETYM. *Souvent*, pris adjectivement, et *fois*.

SOUVERAIN, AINE, (sou-ve-rin, rèn-) ; c'est une faute de prononcer, comme quelques-uns font, sou-vé-rin), adj. || 1^o Très-excellent en son genre, qui est au plus haut degré en son genre. Ne me refusez pas ce bonheur souverain, *CORN. Pomp.* v, 4. Les belles soirées et le clair de lune me donnaient un souverain plaisir, *sev.* 11 août 1676. Qu'y restait-il [dans une âme incrédule], chrétiens, si ce n'est ce que dit saint Augustin? il restait la souveraine misère et la souveraine miséricorde, *BOSS. Anne de Gonz.* Pendant que sa valeur [de Constantin] maintenait l'empire dans une souveraine tranquillité, *id.* *Hist.* i, 44. N'est-il pas étrange que, ce règne de Dieu devant être notre souverain bien, nous en redoutions les approches comme notre souverain mal? *BOURDAL.* 15^e dim. après la Pentecôte, *Dominic.* t. iii, p. 47. Le roi lui parlait plus sur le siège qu'à M. de Vauban même, qui était trop occupé; et cet avantage, qui fait la souveraine félicité des courtisans, flatte toujours beaucoup les gens les plus raisonnables, *FONTEN. Renau*. Cécéon leur était redoutable par cette souveraine éloquence qui le faisait dominer dans toutes les assemblées, *VEBROT, Révol. rom.* xii, p. 473. Ce langage sonore [le grec] aux douces souveraines, Le plus beau qui soit né sur des lèvres humaines, A. CHÉN. *L'Invention*. || En mauvaise part. Un souverain mépris, un mépris très-grand. Puisque cet enfer que je crains est le souverain malheur, je ne le craindrais pas autant que je dois, si ce n'était pas une crainte souveraine, *BOURDAL. Sermon.* 19^e dim. après la Pentec. *domin.* t. iv, p. 205. || 2^o Il se dit de l'autorité suprême et de ceux qui en sont revêtus. Dignité souveraine. Souverain seigneur. Souveraine maîtresse. Il sait que, si la prudence du souverain magistrat est obligée quelquefois, dans les cas extraordinaires, de suppléer à la prévoyance des lois, c'est toujours en prenant leur esprit, *BOSS. le Tellier*. Triomphant et chargé des titres souverains Qu'ajoute encore aux rois l'amitié des Romains, *RAC. Bérén.* i, 3. Ma fille ignore encor mes ordres souverains, *id.* *Iphig.* iv, 6. ... Ô mon souverain roi, Me voici donc tremblante et seule devant toi, *id.* *Esth.* i, 4. Il [Jéhu] me laisse en ces lieux souveraine maîtresse, *id.* *Athal.* ii, 5. || Prince souverain, prince qui, maître d'un territoire et chef d'un peuple, ne relève d'aucun autre prince. || Cour souveraine, tribunal qui juge sans appel. || Jugement souverain, jugement sans appel. || Juger au souverain, s'est dit pour juger sans appel. || 3^o Qui a en soi les signes, les caractères de la souveraineté. Et l'on eût dit à voir ce masque souverain [le visage de Corneille] Une médaille antique à frapper en airain, *TH. GAUTIER, le Soulier de Corneille*. || 4^o Il se dit de Dieu et de son autorité suprême. La reine se soumit plus que jamais à cette main souveraine qui tient du plus haut des cieux les rênes de tous les empires, *BOSS. Reine d'Anglet.* Soit qu'il [Dieu] élève les trônes, soit qu'il les abaisse, soit qu'il communique sa puissance aux princes, soit qu'il la retire à lui-même et ne leur laisse que leur propre faiblesse, il leur apprend leurs devoirs d'une manière souveraine et digne de lui, *id.* *ib.* Quo' s'il est une justice souveraine et par conséquent inévitable, qui nous dira qu'elle n'agisse jamais selon sa nature? *id.* *Anne de Gonz.* || 5^o Il se dit de l'empire que l'on a sur ses passions, sur son âme, sur le cœur d'un autre. Et sur mes passions ma raison souveraine, *CORN. Poly.* ii, 2. Croyez que, de tous ces cœurs où vous régniez si bien, il n'y en a point où vous soyez plus souveraine que dans le mien, *sev.* à *Mme de Grignan*, 18 sept. 1676. En vain certains rêveurs vous l'habillent en reine [la raison], Veulent sur tous nos sens la rendre souveraine, *BOIL. Sat.* iv. Elle [Agrippine] a repris sur vous son souverain empire, *RAC. Brit.* iv, 4. Du cœur d'Assuérus souveraine maîtresse, *id.* *Esth.* ii, 7. || 6^o D'une efficacité sûre, infaillible. L'affection des honnêtes gens m'est un remède souverain contre les maux de cette nature, *BALZ.* liv. vi, lett. 7. Ce beau nom

d'héritière a de telles douceurs, Qu'il devient souverain à consoler des sœurs [qui ont perdu un frère], CORN. *Mél.* IV, 40. Il [le baume tranquille] est souverain à ces sortes de maux, sév. 23 avr. 1690. || 7° S. m. Celui en qui réside l'autorité suprême, prince, magistrat, ou peuple. Dans les démocraties, le peuple est le souverain. Il faut obéir aux lois du souverain. Ces petits souverains [les consuls] qu'il [le peuple] fait pour une année, CORN. *Cinna*, II, 1. J'ai une vénération toute particulière pour ceux qui sont élevés au suprême degré, ou de puissance, ou de connaissances; les derniers peuvent, si je ne me trompe, aussi bien que les premiers, passer pour des souverains. PASC. *Lett. à la reine Christine*. Sylla se rendit souverain sous le nom de dictateur, BOSS. *Hist.* III, 7. Celui-là est souverain qui jouit d'une puissance et d'une liberté telles, qu'il en est autorisé à intervenir aux affaires des nations par ses armes, et à assister dans leurs traités, DMER. *Opin. des anc. philos. (Leibnitzianisme)*. || Dans le langage politique, l'être abstrait en qui réside le pouvoir souverain. Le souverain, qui n'est qu'un être collectif, ne peut être représenté que par lui-même, J. J. ROUSS. *Contr. soc.* II, 4. La volonté de tous est l'ordre, la règle suprême; et cette règle générale et personnifiée est ce que j'appelle le souverain, D. *Lett. de la mont.* 6. || 8° Particulièrement, monarque, prince souverain. Les Parthes, les Persans veulent des souverains, CORN. *Cinna*, II, 4. Des personnes assez éclairées ne doutent pas que, si le prince d'Orange voulait, osait ou pouvait entreprendre de se faire souverain de la Hollande, le roi [Louis XIV] ne concourût à ce dessein avec lui, PELLISSIER, *Lett. hist.* t. I, p. 251. Je reviens de Versailles... ce qui plaît souverainement, c'est de vivre quatre heures entières avec le souverain, être dans ses plaisirs et lui dans les nôtres, sév. 9 fév. 1688. La princesse Bénédicte épousa Frédéric, duc de Brunswick et Hanovre, souverain puissant, qui avait joint le savoir avec la valeur, BOSS. *Anne de Gonzague*. Le caractère des Français demande du sérieux dans le souverain, LA BRUY. X. J'ai fait des souverains et n'ai point voulu l'être, VOLT. *Œd.* II, 4. Il [Alexandre] voudrait être l'unique souverain de l'univers, et le seul dépositaire des connaissances humaines, BARTHÉL. *Anach.* ch. 82. L'aspect du souverain porte grâce au coupable, P. LEBRUN, *Marie*, II, 2. || Petit souverain, prince qui a une domination peu étendue, et même subordonnée à un autre. || Souveraine se dit d'une femme dans le même sens que souverain. Les ordres qu'il a reçus de sa souveraine. Une grande reine, souveraine de trois royaumes, BOSS. *Reine d'Angleterre*. || 9° Fig. Il se dit de l'autorité exercée soit sur les objets inanimés, soit sur le cœur. Tant qu'ils [les hommes] ne sont qu'amants, nous sommes souveraines, CORN. *Poly.* I, 3. Sultane et, ce qu'en vain j'ai cru trouver en toi, Souveraine d'un cœur qui n'eût aimé que moi, RAC. *Bajaz.* V, 4. Élie aux éléments parlant en souverain, M. *Athal.* I, 4. || 10° Nom d'une monnaie d'or d'Angleterre, équivalant à 25 fr. 25 centimes; en anglais *sovereign*. || Demi-souverain, monnaie d'or d'Angleterre, qui vaut 40 schellings ou 12 fr. 60 c.

— REM. Voltaire blâme *souverain* sur employé par Corneille dans *Cinna* [il nous fait souverains sur leurs grandeurs suprêmes, III, 4], mettant en place *souverain de*, qui est en effet plus usité. Mais cette locution, en soi, n'a rien de vicieux.

— HIST. XII^e s. E li rois Antiochus aloit par les souveraines [supérieures] contrées, *Machab.* I, 6. A ton bel cors, à ta figure Bien convendroit tel aventure, Que tu fusses dame del mont [monde], Del souverain et del parfont, *Adam, Mystère*, p. 28. Dedenz le costé del sud fud l'entrée; après terre a une vis [escalier] par unt l'um montad al estage meien, e d'iluc al suverain, *Rois*, p. 247. Aussi come en la mer est puissanz la baleine, Si est lor poestoz en terre souveraine, *Sax.* xxx. Saint iglise est espuse al soveraign Seigneur, *Th. le mart.* 128. || XIII^e s. [L'homme] Entendre doit al souverain bien; Li^s souvrains biens c'est Dex lassus, G. DE CAMBRAI, *Barl. et Jos.* p. 8. Et il virent le lonc et le lé de la vile qui de toutes autres estoit souveraine, VILLEH. LXI. Mais Diex qui est donneres de joie souverain, *Berte*, L. [Elle] Tant fist que leens n'out [il n'y eut] nul souverain [maître] de li [d'elle], *ib.* LIX. En toz les liex que li rois n'est pas nommés, noz entendons de cix qui tienent en baronnie; car cascuns barons est souvrains en se [sa] baronnie, BEAUM. XXXIV, 44. Et por ce que noz avons dit que sapience est le [la] souverain vertus

de toutes celes qui doivent estre en baill: *ib.* I, 4. || XIV^e s. Mais quant Diex fait à prinche une tel courtoisie, Que villes et chastiaux li met par son aie, Et le fait souverain d'une chité garnie, *Baud. de Seb.* x, 357. Lothaire s'en retorna en la souveraine [supérieure] France, qui est le royaume d'Austrasie, DU CANOE, *supranus*. Souverain prelat, l'evesque de Chartres, *ib.* *ib.* || XV^e s. Et donna encore [Edouard III] à Philippe de Chasteaux, son maistre escuyer et son souverain consellier [de Jean de Hainaut] cent mares.... FROISS. I, 1, 27. Et envoya dedans Tournay messire Godemar du Fay souverain capitaine et garde de tout le pays d'environ.... m. I, 1, 94. Se combattit vaillamment, assez près du roy, monseigneur de Chargny; si estoit toute la presse sur luy, pour ce qu'il portoit la souveraine baniere du roy, m. I, p. 194, dans LACURNE. À l'entrée du chastel, par dedans, a une grosse tour qui est maistrresse et souveraine de la porte du chastel, m. IV, p. 35. D'amour touché, Pour contempler sa beauté souveraine, Incontinent je m'en suis approché, BASSEL. XVI. Il estoit si petitement en la grace des souverains de la feste, qu'ilz le laisserent aller en sa tente, pour ce qu'il estoit trop bonhancier en ses faitz, *Perceforest*, t. III, f° 144. Après l'esbatement de la jeune compaignie, j'entendis que la dame ancienne alla dire à sa souveraine: Madame, gardez que le serain ne vous griefve humais, *ib.* t. II, f° 77. Ce jour là furent maintes nopces faictes; mais les souveraines furent de Lyonnel, *ib.* t. IV, f° 158. || XVI^e s. Ce prince [Alexandre] est le souverain patron des actes hazardeux, MONT. I, 133. L'autorité du gouverneur doit estre souveraine sur lui [le jeune homme], m. I, 165. Cette souveraine et maistrresse amitié, m. I, 245. Un souverain remede, m. II, 32. C'est la perle de prix, c'est le souverain bonheur, ROSS. 905. Voilà comme d'un mot de souverain qui s'employoit communement à tous ceux qui tenoient les premières dignités de la France, mais non absolument, nous l'avons avec le temps accommodé au premier de tous les premiers, je veux dire au roy, PASQUIER, *Rech.* VIII, p. 688, dans LACURNE.

— ETYM. Bourg. *sóverain*; ital. *sovrano*; du bas-lat. *superanus*, qui vient du lat. *super*, sur, au-dessus.

SOVERAINEMENT (sou-ve-rè-ne-man), *adv.* || 1° Excellamment, parfaitement. Souverainement bon. Souverainement juste. Mandez-moi des nouvelles... de votre santé, de vos affaires; voilà ce qui me tient à cœur souverainement, sév. 30 sept. 1674. || 2° Familièrement et en mauvaise part. Cet homme est souverainement ennuyeux. Il [M. de Gordes] a souverainement deux choses, une grande déffiance et une grande incertitude, de sorte qu'il se jette à l'écart à tout moment, sév. 3 nov. 1688. Soumis et docile à la critique quand elle lui paraissait juste, il la méprisait souverainement quand il la croyait déraisonnable, N'ALEMB. *El. Mari-vaux*, note 25. || 3° D'une manière souveraine, sans appel. Il commande souverainement. Les confesseurs sont obligés de se rapporter à nous [jésuites] pour les cas de conscience; car c'est nous qui en jugeons souverainement, PASC. *Prov.* VI.

— HIST. XIV^e s. Mais adès bien me remembroie, Que li diex dist, se je voloie Venir à mon entendement, Que tousdis souverainement Lolaus, senez en tous cas fosse, MACHAUT, p. 39. Selon ce que vertu est bien, elle n'est pas ou [au] moien, mes est très bonne souverainement et contraire à mal, ORESME, *Éth.* 46. Et ce appert maismement et advient as poetes, car ilz aiment souverainement leur poemes ou dittés aussi comme leur filz, *ib.* *ib.* 274. || XVI^e s. Il [la Boétie] avoit une autre maxime [obéir aux lois] souverainement empreinte en son ame, MONT. I, 224.

— ETYM. *Souveraine*, et le suffixe *ment*.

SOVERAINETÉ (sou-ve-rè-ne-té), *s. f.* || 1° Autorité suprême. Souveraineté absolue. Souveraineté limitée. Souveraineté héréditaire. Souveraineté élective. Par la même raison que la souveraineté est inaliénable, elle est indivisible, J. J. ROUSS. *Contr. soc.* II, 2. L'on parvint à concevoir qu'une monnaie portant l'empreinte de la souveraineté ou du chef de la nation devait être frappée par des préposés de confiance, et non par des fermiers avides de gain, MIRABEAU, *Collection*, t. V, p. 62. || 2° Qualité, autorité d'un prince. On lui dispute la souveraineté. Rome n'en a repris [de ses droits], au lieu de liberté, Qu'un droit de mettre ailleurs la souveraineté, CORN. *Othon*, III, 3. Quand l'Espagne voulut donner au prince de Condé ou Cambrai et ses environs ou le Luxem-

bourg en pleine souveraineté, BOSS. *Louis de Bourbon*. || 3° Étendue de pays sous la dépendance d'un souverain. Il [le duc de Veimar] comptait se faire une souveraineté le long du Rhin, VOLT. *Mœurs*, 478. || 4° Souveraineté du peuple, doctrine politique qui attribue au peuple le pouvoir souverain. Par ces dernières expressions [l'intérêt et la volonté de la nation] le vainqueur sous-entendait la souveraineté du peuple, cette autre espèce de droit divin qui n'a pas de raisons à donner ni de compte à rendre, et qui peut devenir le plus démesuré comme le plus irresponsable instrument de bien des choses que la justice réprouve, VILLEMORIN, *Souvenirs contemporains, les Cent-Jours*, ch. VII. || 5° Fig. Autorité morale, considérée comme suprême. Dans le bouge où il était logé, il [un barbon] ne parlait que de l'empire naturel du sage, que de la souveraineté de la raison, BALZ. *le Barbon*. || La souveraineté du but, se dit d'un but auquel on subordonne, on sacrifie tout. || 6° Fig. Qualité de ce qui est sans appel. Je ne vois aucune chose qui puisse être à couvert de la souveraineté de tes décisions, MOL. *Crit.* 7.

— HIST. XIII^e s. Si comme on voit toute jor que se cil d'Artois... plectent ensamble par devant le roy à Paris d'aucuns apiax [appels] qui sunt fet à li par reson de le [la] sovraineté ou d'autres cas qu'il a sor ses sougès, BEAUM. LXI, 72. Il sera afermement en terre, es souveraineté des monz [in summis montium], *Psautier*, f° 85.

— ETYM. *Souverain*.

† **SOVEREIGN**, *voy. SOUVERAIN*, n° 10.

SOY (soé), *s. m.* Voy *souï*, qui est plus usité.

† **SOYÈRE** (so-è-r'), *adj. f.* Se dit de l'industrie qui s'occupe de la récolte et de la fabrication des soies. Industrie soyée.

SOYEUX, **EUSE** (so-icé, icé-z'; plusieurs prononcent soï-icé), *adj.* || 1° Qui appartient à la soie. Le ver à soie a deux réservoirs de matière soyeuse, GENLIS, *Maison rust.* t. I, p. 405, dans POUGENS. || 2° Plein de soie, bien garni de soie, en parlant des étoffes de soie. Taffetas, satin soyeux. Quelle fraîcheur et quel éclat dans l'étoffe soyeuse et légère qui flottait à longs plis autour d'elles! MARMONTEL, *Cont. mor. Laurette*. Celui qui... Sur de soyeux divans se couche avec mollesse, V. HUGO, *Orient*, xv. || 3° Par extension. Fin et doux au toucher. En général, toutes ses plumes [du geai] sont singulièrement douces et soyeuses au toucher, BUFF. *Ois.* t. V, p. 447. Cette chenille est de celles qui savent se servir de leurs propres poils pour fortifier ou épaissir le tissu soyeux et très-mince de leur coque, BONNET, *Observ.* 4^e, *insectes*. || Fig. Souple et soyeux avec les gens en place de qui dépendaient les artistes, il [le comte de Caylus] se donnait auprès de ceux-là un crédit dont ceux-ci redoutaient l'influence, MARMONTEL, *Mém.* VI. || 4° Terme d'histoire naturelle. Couvert de poils nombreux, mous et brillants comme la soie. Les feuilles du saule blanc sont soyeuses en dessous. || Il se dit des substances minérales qui ont l'apparence de la soie. Ce coteau renferme dans des lits d'argile beaucoup de gypse cristallisé en filets soyeux, brillants et déliés, SAUSSURE, *Voy. Alpes*, t. I, p. 55, dans POUGENS. || 5° S. m. Espèce d'agaric. || S. m. pl. Famille de passereaux.

ETYM. *Soie*.

† **SOYON** (so-ion), *s. m.* Nom vulgaire donné à la maladie du porc appelée soie.

SPACIEUSEMENT (spa-si-è-ze-man), *adj.* Au large, dans un grand espace. Être logé spacieusement.

— ETYM. *Spacieuse*, et le suffixe *ment*.

SPACIEUX, **EUSE** (spa-si-ou, ou-z'), *adj.* Qui est de grande étendue. Je me bâtirai une maison vaste et des appartements spacieux, SACI, *Bible, Jérémie*, XXX, 44. Que le monde, dit-il [le rat], est grand et spacieux! Voilà les Apennins et voici le Caucase! LA FONT. *Fabl.* VIII, 9. Les chemins construits par les anciens Romains étaient plus durables, mais non pas si spacieux et si beaux [que les nôtres], VOLT. *Louis XIV*, 29. Un petit ruisseau coulant des hauteurs voisines suffit, avec le temps, pour étendre une couche de sable ou de gravier sur toute la superficie d'un vallon, quelque spacieux qu'il soit, BUFF. *Hist. nat.* 2^e *disc.*

— HIST. XII^e s. Iceste mer grande e spaciouse, *Liber psalm.* p. 452. Mult i est li leus [lieu] agrable, Espacios e delitable, BENOÎT, II, 4488. || XVI^e s. Ceux qui abondent en ceste passion [la haine] trouveront assez de champs spacieux pour la promener, voire pour la lasser, LANOUE, 75. Chascun suyt à le veoir mourir [l'homme]; pour le destruire, on cherche un champ spacieux, en pleine lumière, MONT. III, 284.

au corindon, FOURCROY, *Conn. chim.* t. II, p. 304. || Quelques-uns disent par corruption spar.

— ETYM. Allem. *Spath*.

† SPATHACÉ, ÉE (spa-ta-sé, séc), *adj.* Synonyme de spathe.

SPATHE (spa-t'), *s. f.* Terme de botanique. Involucre foliacé ou membraneux, propre aux plantes monocotylédones.

— ETYM. Lat. *spatha*; grec, *σπάθη*, spathe du palmier, proprement instrument de tisserand, et aussi sorte d'épée (voy. ÉPÉE).

† SPATHÉ, ÉE (spa-té, téé), *adj.* Terme de botanique. Qui a une spathe, enveloppé dans une spathe.

† SPATHELLE, (spa-tè-l'), *s. f.* Terme de botanique. Petite spathe qui accompagne chaque fleur, dans certains assemblages de fleurs enveloppés d'une spathe générale. || Chacune des pièces de la glume des graminées.

† SPATELLE (spa-tèl-lu-l'), *s. f.* Terme de botanique. Chacune des pièces de la glumelle des graminées. || Terme de zoologie. Se dit de celles des soies des annélides qui se terminent par une palette.

† SPATHIFICATION (spa-ti-fi-ka-sion), *s. f.* Conversion d'un débris de corps organisé en un corps de nature pierreuse.

† SPATHIFIER (spa-ti-fi-é), *v. a.* Terme de minéralogie. Former en spath.

† SPATHIFORME (spa-ti-for-m'), *adj.* Qui a l'apparence du spath. Cette partie extérieure blanche et spathiforme du calcul était du phosphate ammoniac-magnésien, FOURCROY, VAUQUELIN, *Inst. Mém. scienc.* t. IV, p. 149.

† SPATHIQUE (spa-ti-k'), *adj.* Terme de minéralogie. Qui est de la nature du spath; qui a une texture lamelleuse. Le fer spathique est un des minéraux de fer les plus précieux; on en retire d'excellent fer; comme il peut donner directement de l'acier, on l'appelle aussi quelquefois mine d'acier, THENARD, *Traité de chimie*, t. II, p. 364, dans POUGENS. || Acide spathique. Un autre acide qui, en se combinant avec le calorique, passe sous la forme de fluide élastique, qui est le gaz acide fluorique, ci-devant connu sous le nom de gaz acide spathique, BRISSON, *Traité de phys.* t. II, p. 64.

SPATULE (spa-tu-l'); Chifflet, *Gramm.* p. 238, dit spatule, *s. f.* || 1° Instrument de chirurgie et de pharmacie, plat à un bout et arrondi à l'autre, dont on se sert pour remuer ou pour étendre les électuaires, les onguents, les emplâtres, etc. || Docteur de la petite spatule, s'est dit jadis pour chirurgien. Ces docteurs de la petite spatule s'en font merveilleusement accroire, quand les médecins n'y sont point, GUI PATIN, *Lett.* t. II, p. 433. || 2° Terme de peinture. Instrument pour délayer et broyer les couleurs. || 3° Terme de peinture et dorure. Outil pour réparer les moulures. || 4° Terme de métallurgie. Espèce de couteau ou de cuiller plate. || Pelle qui sert dans les affineries à jeter les scories et les crasses. || 5° Terme de marbrier. Outil pour gâcher le plâtre. || 6° Oiseau de rivage ainsi nommé à cause de la forme de son bec, famille des échassiers. Les cuillers arrondies du bec de la spatule paraissent propres à ramasser les coquillages, BUFF. *Morc. choisis*, p. 260. || 7° Nom donné par les botanistes du XVI^e siècle à l'iris félide.

— HIST. XIV^e s. Quant il [un mélange] sera osté du feu et meü longuement de l'espátule, LANFRANC, f° 40, verso. || XVI^e s. Faut conduire la queue d'une spatule, PARÉ, III, 7. Le bout de l'espátule, id. VIII, 3.

— ETYM. Lat. *spathula*, dimin. de *spatha* (voy. SPATHE).

† SPATULÉ, ÉE (spa-tu-lé, léé), *adj.* Terme de botanique. Se dit d'une partie qui est rétrécie à la base, large et arrondie au sommet, en manière de spatule.

† SPATULER (spa-tu-lé), *v. a.* Spatuler du chanvre, le battre et le secouer.

SPECIAL, ALE (spé-si-al, a-l'), *adj.* || 1° Particulier à une espèce, par opposition à général, qui appartient à un genre. Fonds spéciaux. Ne considérons plus la mort comme des païens, mais comme les chrétiens, c'est-à-dire avec l'espérance, comme saint Paul l'ordonne, puisque c'est le privilège spécial des chrétiens, PASC. *Lett. sur la mort de son père*. Par un privilège spécial au fils unique de Dieu, id. dans COUSIN. L'action des Machabées et des Juifs qui les ont suivis étant extraordinaire et venant d'un ordre spécial de

Dieu, BOSS. 5^e avert. 25. || Commerce spécial, commerce ne comptant, pour le pays qui importe, que ce qu'il consomme, et pour le pays qui exporte que ce qui est de sa propre production, par opposition à commerce général (voy. GÉNÉRAL). || Terme de collège. Classe de mathématiques spéciales, ou, substantivement, la spéciale, les spéciales, la classe où l'on étudie la haute algèbre et l'application de l'algèbre à la géométrie. Il est en spéciales. || 2° Se dit, par abus, des personnes. Des hommes spéciaux, des hommes qui ont des aptitudes spéciales, des hommes dont toute l'intelligence est appliquée exclusivement à telle ou telle profession, telle ou telle industrie, science, etc. Il faut, pour les questions de finances, des hommes spéciaux.

— HIST. XIII^e s. Especiaux mox est cil qui est compris desouz un autre; car cist mox Pierre ou Jehans ou Jaques est bien compris sous cestui general nom, c'est home, BRUN. LATINI, *Trésor*, p. 526. S'il avient que aucuns ne voille mie fere procuracion general, ele pot estre fete especial, BEAUMAN. IV, 5. || XIV^e s. De toute ceste doctrine la meilleure et la plus profitable, c'est la science de moralité contenue par especial en un livre, ORESME, *Prolog.* || XV^e s. Le plus especial any qu'il eust, COMM. IV, 42. || XVI^e s. Ceste promesse n'estoit pas speciale à un peuple seulement, mais s'estendoit à toute la loi, CALV. *Inst.* 300. Descendons par degrez du general au special, id. ib. 421. De grace speciale, AMYOT, *Brut. et Dion*, 2.

— ETYM. Provenç. et espagn. *especial*; ital. *speciale*; du lat. *specialis*, de *species*, espèce.

SPECIALÉMENT (spé-si-a-le-man), *adv.* D'une manière spéciale. La femme est faite spécialement pour plaire à l'homme, J. J. ROUSS. *Én.* v.

— HIST. XIII^e s. Tout soit ce que noz en aions parlé especialement en aucun chapitre, BEAUMAN. XXIV, 1. || XV^e s. Et [ceux des frontières de Guerles] leur faisoient [aux Brabançons] tous les torts qu'ils leur pouvoient faire, et especialement ceux qui se tenoient en la ville de Gavres, ROUSS. II, III, 94. || XVI^e s. Elle [l'humaine nature] ne fait que fourvoyer partout, mais spécialement quand elle se mesle des choses divines, MONT. II, 255.

— ETYM. Spéciale, et le suffixe *ment*; provenç. *especialmens*; espagn. *especialmente*; ital. *specialmente*.

† SPÉCIALISATION (spé-si-a-li-sa-zion), *s. f.* Néologisme. Action de spécialiser.

† SPÉCIALISER (spé-si-a-li-zé), *v. a.* Néologisme. Indiquer d'une manière spéciale.

— ETYM. Spécial.

† SPÉCIALISTE (spé-si-a-li-st'), *s. m.* Néologisme. Se dit d'un écrivain, d'un savant qui s'occupe de telle ou telle science en particulier, ou de telle branche spéciale d'une science. Dans la science comme dans l'industrie, la perfection n'appartient qu'aux spécialistes; je regrette que ce mot soit un néologisme, mais il exprime si bien une pensée vraie, qu'il ne périra pas, BABINET, *Rev. des Deux-Mondes*, 1^{er} juill. 1856, p. 204. || Particulièrement. Médecin qui se consacre principalement, ou même d'une manière exclusive, au traitement de certaines maladies, telles que les maladies des yeux, des oreilles, des dents, ou de la peau, les affections de l'appareil urinaire, l'aliénation mentale, etc.

SPECIALITÉ (spé-si-a-li-té), *s. f.* || 1° Qualité de ce qui est spécial. || Terme de physiologie. Spécialité d'action, action spéciale qu'accomplit un organe ou un tissu spécial. Le grand fait de la spécialité d'action de diverses parties du système nerveux, fait à la démonstration duquel aspiraient depuis longtemps avec tant d'ardeur les plus nobles efforts des physiologistes, FLOURENS, *Inst. Mém. scienc.* t. IX, p. 479. || 2° Désignation d'une chose spéciale. || On dit en matière d'hypothèque: Sans que la spécialité déroge à la généralité. || 3° Terme de finances. Application exclusive d'un certain fonds à une nature particulière de dépenses. || 4° Branche d'études, de travaux, à laquelle une personne se consacre, dans laquelle un écrivain, un savant se distingue. Mme Paturot cultiva une autre spécialité, comme on dit dans l'idiome industriel: elle perfectionna le maillot, REYBAUD, *Jérôme Paturot*, II, 1. || Se dit aussi des personnes mêmes qui se livrent à une étude spéciale. Les spécialités médicales. || 5° Abusivement. Branche de fabrication ou de commerce. La spécialité des cotonnades.

— HIST. XIII^e s. Le [la] procuracion generale d'une querelle contient en li toutes les especialités qui naissent de le [la] querelle, BEAUMAN. IV, 42.

|| XV^e s. Ce n'estoit fors que l'amour commun, ainsi que nous devons tous aimer l'un l'autre pour l'amour de celui qui est nostre createur, sans specialité, *Perceforest*, t. VI, f° 86.

— ETYM. Spécial.

† SPÉCIATIF, IVE (spé-si-a-tif, ti-v'), *adj.* Terme didactique. Qui désigne une espèce. Sentiments de M. de Meaux sur l'objet spécifatif de la charité, BOSS. 2^e écrit sur les *Max. des saints*, 5.

— ETYM. Dérivé du lat. *speciatus*, déterminé comme espèce, de *species*, espèce.

SPÉCIEUSEMENT (spé-zi-eù-ze-man), *adv.* D'une manière spécieuse. Voilà comme mon saint homme [un quaker] abusait assez spécieusement de trois ou quatre passages de la sainte Écriture qui semblaient favoriser sa secte, VOLT. *Dict. phil. Quakers*, 1.

— ETYM. Spécieuse, et le suffixe *ment*.

SPÉCIEUX, EUSE (spé-si-eù, eù-z'), *adj.* || 1° Dans le sens latin, qui est le sens propre. Qui a une belle apparence. Ce conseil, qui était un nom spécieux, fut réduit à M. le cardinal, au garde des sceaux, à le Tellier et à Servien, RETZ, *Mém.* t. II, liv. III, p. 239, dans POUGENS. Donner aux conjurés des emplois spécieux Qui, leur faisant honneur, les ôtent de ces lieux, QUIN. *Agrippa*, IV, 4. Le citoyen, qui, sous des dehors encore spécieux, cache une profonde misère, MASS. *Or. fun. Villars*. Tous nos projets les plus spécieux, que l'imagination n'enfante et n'embellit que pour endormir nos peines, les réveille et les aigrissent, id. *Profess. relig. Serm.* 1. || Arithmétique spécieuse, s'est dit de l'algèbre proprement dite qui se sert de lettres, par opposition à l'arithmétique qui se sert de chiffres; ainsi dite à cause de la beauté de l'algèbre par rapport à l'arithmétique. || 2° Fig. Qui a une apparence de vérité et de justice. Droit spécieux, NOTR. *St-Gen.* III, 6. Saint Augustin racontait... les erreurs de sa téméraire jeunesse... comme il fut pris dans des spécieux raisonnements, auxquels il abandonnait son esprit curieux et vain, BOSS. 4^e *instruct. pastor.* 47. Il n'est pas ici question d'examiner si ces idées sont aussi solides que spécieuses, id. *Hist.* III, 5. L'un tâche à l'émeuvir [M. de Lamoignon] par des images affectées de sa misère; l'autre travaille à l'éblouir par des apparences de droit et par des raisons spécieuses, FLÉCH. *Lamoignon*. || *S. m.* Ce qu'il y a de spécieux. L'homme est né menteur, la vérité est simple et ingénue, et il veut du spécieux et de l'ornement, LA BRUY. XV.

— REM. Vaugelas (1704, in-4^e, p. 514) a dit, en parlant d'un mot, *spécieux* pour apparent, aisé à remarquer: « Cicéron a répété le mot de *dolor* quatre fois en quatre ou cinq lignes, qui d'ailleurs est un mot si spécieux, sans qu'il y eût ni nécessité, ni figure. »

— SYN. PLAUSIBLE, SPÉCIEUX. Ce qui est plausible mérite en apparence d'être applaudi, approuvé; ce qui est spécieux a une belle apparence, une apparence de vérité et de justice. On dit également un argument plausible et un argument spécieux; la nuance est que, dans l'argument plausible, il reste à déterminer s'il contient plus que la plausibilité; au contraire, dans l'argument spécieux, il est entendu qu'il n'y a que l'apparence.

— HIST. XVI^e s. Les feus rois ont honoré les habitants de plusieurs grands et specieux privileges, D'AUB. *Hist.* II, 2251. ... Que les estats seroient obligez et par cause specieuse amenez à fournir aux frais de la besongne, id. ib. II, 449.

— ETYM. Lat. *speciosus*, beau, de *species*, beauté et aussi espèce (voy. ce mot), de *specio*, voir (voy. SPECTACLE).

† SPÉCIFICATIF, IVE (spé-si-fi-ka-tif, ti-v'), *adj.* Qui sert à spécifier. Il n'est pas ici question de discuter les motifs de l'amour de Dieu spécifiques, principaux, immédiats, subsidiaires, ou autres, dont on dispute dans l'école, BOSS. *Quiétisme*, 4^e écrit, I, 3. || Se dit des mots qui restreignent à une partie d'un tout ce qui semblait dit d'un tout dans son entier.

— HIST. XIV^e s. Differences plus specificatives, H. DE MONDEVILLE, f° 72.

— ETYM. Spécifier.

SPÉCIFICATION (spé-si-fi-ka-sion; en vers, de six syllabes), *s. f.* Désignation, détermination des choses particulières. Les Pays-Bas voulaient des secours conformes aux conjonctures sans spécification, ST-SIM. 452, 401. La spécification des attributs, BOULAINVILLIERS, *Réfut. de Spinosa*, p. 401.

— ETYM. *Spécifier*; provenç. *specificacion*; espagn. *especificacion*; ital. *specificazione*.

† **SPÉCIFICISTE** (spé-si-fi-si-st'), s. m. Nom donné à ceux des médecins qui font reposer l'étude des maladies principalement sur la détermination de leur spécificité.

† **SPÉCIFICITÉ** (spé-si-fi-si-té), s. f. Terme dialectique. Qualité de ce qui est spécifique. || Spécificité d'un élément anatomique, d'une cellule, d'une fibre, etc. se dit des caractères qui leur sont particuliers. || Spécificité d'une maladie, la cause qui, lui étant exclusive, la fait ce qu'elle est. La spécificité de la variole, de la rage, de la morve. || La spécificité d'un médicament, la propriété qu'il a d'agir particulièrement sur telle ou telle lésion, et d'en faire disparaître ainsi les symptômes. La spécificité du quinquina pour les fièvres d'accès.

SPÉCIFIÉ, ÉE (spé-si-fi-é, ée), part. passé de spécifier. Louis le Débonnaire lit la liste de ses crimes, parmi lesquels il est spécifié qu'il avait fait marcher ses troupes en carême, *VOLT. Mœurs*, 23.

SPÉCIFIER (spé-si-fi-é), v. a. je spécifiais, nous spécifions, vous spécifiez; que je spécifie, que nous spécifions, que vous spécifiez. || 1° Donner le caractère d'espèce. L'idée objective et divine qui spécifie l'esprit humain et qui le fait exister, *BOULAINVILLIERS, Réfut. de Spinosa*, p. 104. || 2° Exprimer, déterminer en particulier, en détail. Il... se met sur le propos De Castor et Pollux... Éleve leurs combats, spécifiant les lieux. Où ces frères s'étaient signalés davantage, *LA FONT. Fable*, 1, 14. [Noter] s'il y a abondance de bestiaux et de quelle espèce, et enfin s'il s'y rencontre quelques particularités remarquables, soit du temps passé ou du présent, et les spécifier, *VAUBAN, Dîme*, p. 223. Vous voyez, monsieur, combien, au lieu de spécifier les droits du conseil souverain, il eût été plus utile de spécifier les attributions des corps qui lui sont subordonnés, *J. J. ROUSS. Lett. de la mont.* 7.

— HIST. XIII^e s. Et doit especificer quele partie ele y demande, si comme moitié, *BEAUMAN*, VI, 7. Et quant tout est especificé, il doit dire.... *ID.* XXXV, 24. || XVI^e s. Jusques aujourd'hui on ne spécifie point le nombre des personnes qui y furent tuez, *AMYOT, Sylla*, 31.

— ETYM. Provenç. et espagn. *especificar*; ital. *specificare*; du lat. *specificare* (voy. SPÉCIFIQUE).

SPÉCIFIQUE (spé-si-fi-ke), adj. || 1° Exclusivement propre à une espèce. Qualité spécifique. Quand on demande en théologie quel est le premier et le principal, ou, ce qui est la même chose, quel est l'objet spécifique de cette vertu [charité], on demande quel est l'objet sans lequel elle ne peut naître ni être entendue, l'objet qu'on ne peut séparer d'elle, pas même par abstraction et par la pensée, *BOSS. 4^e écrit*, 1, 21. Ces propriétés spécifiques des choses sont comme des bornes qui leur sont données pour empêcher qu'elles ne soient confondues, *ID. 1^{er} sermon, Démons*, 4. || Par plaisanterie. Je suis le cavalier de France le plus spécifique pour la consolation des dames, *REGNARD, Attendez-moi sous l'orme*, 10. || 2° Précis, déterminé. Je ne jugeais pas que ce qu'il avait dit de temps en temps fort en général contre les amis de M. le cardinal, fût un fondement assez solide pour avancer et pour soutenir un fait aussi spécifique que celui-là, *RETZ, Mém.* t. II, liv. III, p. 471, dans *POUGENS*. || 3° Qui a un caractère d'espèce. Quand on dit que, parmi les animaux, l'homme seul est raisonnable, l'homme est là un individu spécifique, *DUMARS. Œuv.* t. IV, p. 205. Une différence spécifique entre deux races forme assurément deux races différentes, *VOLT. Déf. de mon oncle*, 18. Les qualités génériques et spécifiques des sensations ont des causes physiques, *BONNET, Ess. anal.* 23. Ainsi des idées spécifiques de l'homme, du cheval, du bœuf, de tous les êtres qui ont vie et sentiment, a résulté l'idée générique de l'animal et de l'être vivant, *BARTHÉL. Anach.* ch. 57. || Substantivement. Nous savons par l'exemple de la brebis, qui peut servir à deux mâles différents et produire également du bouc et du bœuf, que la femelle influe beaucoup plus que le mâle sur le spécifique du produit, *BUFF. Quadrup.* t. VII, p. 232. || Nom spécifique, en histoire naturelle, adjectif ou substantif ajouté au nom générique pour distinguer chaque espèce du genre. Ainsi, le terme noctuelle servant à désigner un genre nombreux de lépidoptères nocturnes, il faut, pour faire connaître chacune des espèces, accoler au nom générique un nom spécifique, et la *noctuelle alchimiste* est facilement distinguée de toutes les

autres espèces par ce nom spécifique *alchimiste*, *LEGOARANT. Aldovrande* conclut... que le nom de *laros* dans Aristote est générique, et que celui de *kephos* est spécifique, ou plutôt particulier à quelque espèce subalterne de ce même genre, *BUFF. Ois.* t. XVI, p. 471. || 4° Terme de physique. Pesanteur spécifique, poids spécifique des corps, poids de l'unité de volume de ces corps; le poids spécifique du mercure est de 13 kil. 596 gr., si l'on considère le décimètre cube comme unité de volume, ou de 13596 kil., si l'unité adoptée est le mètre cube. M. Brisson, de l'Académie des sciences, auquel nous sommes redevables de la connaissance des pesanteurs spécifiques de tous les minéraux, *BUFF. Min.* t. VII, p. 402. Lorsque Archimède trouva la pesanteur spécifique des corps, il rendit service au genre humain, *CHATEAUB. Gén.* III, III, 4. || Cette expression a été souvent confondue et l'est encore quelquefois aujourd'hui, à tort, avec la densité, qui est un nombre abstrait indiquant le rapport du poids d'un corps à celui d'un égal volume d'eau distillée à 4°. En prenant pour unité la densité d'une substance quelconque à une température constante, par exemple le maximum de densité de l'eau distillée, la densité d'un corps sera le rapport de son poids à celui d'un pareil volume d'eau réduite à ce maximum; ce rapport est ce que l'on nomme pesanteur spécifique, *LAPLACE, Expos.* III, 3. || Poids spécifique relatif d'un corps, rapport du poids spécifique de ce corps à celui de l'eau distillée et à 4°. || Chaleur spécifique, calorique spécifique d'un corps, nombre d'unités de chaleur, de calories, nécessaire pour élever de 1° centigrade la température de 1 kil. de ce corps, la calorie étant la quantité de chaleur nécessaire pour élever de 1° centigrade la température de 1 kil. d'eau. || Terme de statistique. Population spécifique d'un pays, rapport de sa population au nombre qui exprime sa superficie en hectares ou kilomètres carrés ou toute autre unité de superficie. On y compte en nombre rond [dans les départements du Calvados et du Loiret] 87 et 52 habitants par kilomètre carré; et les populations spécifiques de ces départements sont entre elles comme 87 et 52, *MATHIEU, Ann. du bureau des longitudes*. || 5° Terme de médecine. Causes spécifiques, agents qui déterminent une lésion et des troubles spécifiques du sang ou des tissus, ou de tel tissu en particulier. || Médicaments ou remèdes spécifiques, ceux qui guérissent, constamment et par un mécanisme inconnu, certaines maladies, comme le quinquina pour les fièvres intermittentes. Votre médecin, qui dit que mon mal sont des vapeurs, et vous.... n'êtes pas les premiers qui m'avez conseillé de me mettre dans les remèdes spécifiques, *SÉV. à Bussy*, 5 sept. 1674. Guérissez-vous avec votre pervenche.... bien spécifique à vos maux, *ID. 5 nov. 1684*. || Fig. Elle [la *Morale* de Nicole] ne m'a encore donné aucune leçon contre la pluie; mais j'en attends, car j'y trouve tout; et la conformité à la volonté de Dieu pourrait suffire, si je ne voulais un remède spécifique, *SÉV.* 23 sept. 1674. || Substantivement. Un spécifique. C'est à lui [Hélvétius] qu'on est redevable de l'usage de l'ipécacuanha, et du discernement des maladies où ce spécifique n'est pas à temps ou même n'est point propre, *ST-SIM.* 87, 135. || Fig. Si nous savons entendre l'état du malade et la nature de la maladie, nous verrons que c'était [la mort de Jésus-Christ] le remède proposé et, s'il m'est permis de parler ainsi, le spécifique infaillible, *BOSS. 4^e sermon, Purification*, 4.

— HIST. XVI^e s. Pesanteur spécifique: l'origine de cette expression est dans un traité *De ponderibus* attribué à Archimède, qui a été imprimé, sans nom d'auteur, à la suite de *Jordani opusculum de ponderositate, Venetiis*, 1565, in-4°; on lit en tête de ce traité: *Duorum gravium unius ad aliud relatio duplici modo potest considerari, uno modo secundum speciem, alio modo secundum numerositatem: secundum speciem, ut si volumus gravitatem auri in specie ad gravitatem argenti comparare; et hoc debet fieri, supposita duorum corporum auri et argenti æqualitate....* plus tard la locution était pleinement acceptée par l'usage: *intensive gravius, seu, ut loqui jam amat, specifice gravius*, dit, en 1674, Wallis, *Opera mathematica*, t. II, p. 716, *THUROT. Rev. archéol.* 1869, t. I, p. 115.

— ETYM. Lat. *specificus*, de *species*, espèce, et *facere*, faire.

SPÉCIFIQUEMENT (spé-si-fi-ke-man), adv. D'une manière spécifique. La vertu d'attirer le fer appartient spécifiquement à l'aimant. Ces pierres,

devenues dures par la longue chaleur qu'elles ont éprouvée, deviennent en même temps spécifiquement plus pesantes, *BUFF. Hist. min. Introduct. 1^{re} part. Œuv.* t. VI, p. 97.

— HIST. XVI^e s. Les savants parlent, et denotent leurs fantaisies plus spécifiquement et par le menu, *MONT.* IV, 249.

— ETYM. *Spécifique*, et le suffixe *ment*.

SPECIMEN (spé-si-mèn'), s. m. Modèle, échantillon. Le prospectus est suivi d'un spécimen de l'ouvrage. De beaux spécimens. Estimant que c'est une chose autant curieuse qu'instructive, d'avoir connu de vue des gens doctes qui font tant de bruit dans le monde, et d'avoir un spécimen de leur écriture, *ST-ÉVREM. Sir Politick*, III, 2.

— ETYM. Lat. *specimen*, de *specio*, voir, regarder. *Specimen* est un participe passif: chose vue.

† **SPECIOSITÉ** (spé-si-ô-zi-té), s. f. Néologisme. Qualité de ce qui est spécieux.

— ETYM. Lat. *speciositatem*, de *speciosus*, spécieux.

† **SPECTABLE** (spé-cta-bl'), adj. Digne d'être considéré; titre qui a été usité à Genève. Défense de spectable Théodore Rillet contre l'ordonnance du conseil de Genève qui le dépouille de son état de citoyen...., cité dans *FR. MICHEL, Argot*.

— HIST. XVI^e s. Au mesme instant le dit spectable Calvin a soussigné de son seing accoustumé la propre minute dudit testament, *BÈZE, Vie de Calvin*, p. 175.

— ETYM. Lat. *spectabilis*, de *spectare*, considérer, dénominateur de *spectus*, participe de *specio*, voir.

SPECTACLE (spé-cta-kl'), s. m. || 1° Tout ce qui attire le regard, l'attention, arrête la vue. Au spectacle sanglant d'un ami qu'il faut suivre.... *CORN. Poly.* III, 3. Auguste journée où ces deux rois [d'Espagne et de France], avec leur cour d'une grandeur, d'une politesse et d'une magnificence aussi bien que d'une conduite si différente, furent l'un à l'autre et à tout l'univers un si grand spectacle boss. *Mar.-Thér.* Quel spectacle de voir et d'étudier ces deux grands hommes [Condé et Turenne], et d'apprendre de chacun d'eux toute l'estime que méritait l'autre! *ID. Louis de Bourbon*. Ils [les Juifs] nous apprennent à craindre Dieu, et nous sont un spectacle éternel des jugements qu'il exerce sur ses enfants ingrats, *ID. Hist.* II, 7.

Un indigne empereur, sans empire, sans cour, Vil spectacle aux humains des faiblesses d'amour, *RAC. Bérén.* v, 6. D'un spectacle si doux ne privez pas mes yeux, *ID. Iph.* III, 1. Ce Dieu ne vous a pas choisie Pour être un vain spectacle aux peuples de l'Asie, *ID. Esth.* I, 3. Ces deux hommes si vénérables furent un spectacle touchant à tant de peuples assemblés, *FÉN. Tél.* x. Qu'il [le prince, Louis XIV] ouvre son palais à ses courtisans.... que, dans des lieux où la vue seule est un spectacle, il leur fasse voir d'autres spectacles, *LA BRUY. XI*. Je ne crois pas que le spectacle change plus de la terre à la lune qu'il fait ici d'imagination à imagination, *FONTEN. Mondes*, 3^e soir. Je crois que le spectacle du monde serait bien ennuyeux pour qui le regarderait d'un certain œil, car c'est toujours la même chose, *ID. Dial.* 3. *Morts anc. et mod.* Les personnes nées dans l'élévation deviennent comme un spectacle public sur lequel tous les regards sont attachés, *MASS. Pet. carême, Vices et vertus des grands*. Il faut du spectacle et de l'appareil pour rendre les titres qui élèvent les hommes les uns sur les autres, respectables, *ID. Confér. Usage des reven. ecclésiast.* Je serai bientôt privé pour jamais de ce grand spectacle du ciel.... *VOLT. Lett. Lalande*, 6 févr. 1775. Si, pendant une belle nuit et dans un lieu dont l'herizon soit à découvert, on suit avec attention le spectacle du ciel, on le voit changer à chaque instant, *LAPLACE, Expos.* I, 4. Et toi, Byron.... Le mal est ton spectacle, et l'homme est ta victime, *LAMART. Médit.* II. || Être en spectacle, être exposé à l'attention publique. Qu'offrirait notre vie aux yeux du public, si elle était en spectacle comme la leur [celle des grands]? *MASS. Or. fun. Dauphin*. Mon enfant, nous avons été mis en spectacle aux anges et aux hommes, *CHATEAUB. Atala, épilogue*. || On dit dans un sens analogue: donner en spectacle. Le même rang qui les donne [les grands] en spectacle, les propose pour modèles, *MASS. Pet. carême, Exemples des grands*. || Se donner en spectacle, s'exposer aux regards et au jugement du public. Il excelle à conduire un char dans la carrière;... À se donner lui-même en spectacle aux Romains, *RAC. Brit.* IV, 4. Sa

femme se donnait en spectacle par sa danse, HAMILT. *Gramm.* 7. Le crime se cachait du moins autrefois; il fait gloire aujourd'hui de se donner en spectacle, MASS. *Panég. sainte Agnès.* || Faire spectacle, attirer la curiosité de la foule. Or cette voix sera celle d'un homme qui, né proscrit, vieux, arrivant de Rome, fera spectacle aux petits écossais, BÉR. *Nostrad.* || Servir de spectacle, être exposé à la risée, au mépris public. Notre mort n'était retardée que pour nous faire servir de spectacle à un peuple cruel, RÉN. *Tél.* 1. || 2° Jeux et combats à Rome. Que dirai-je de la pompe des triomphes, des cérémonies de la religion, des jeux et des spectacles qu'on donnait au peuple? BOSS. *Hist.* III, 8. À propos des spectacles de son temps, qui n'étaient que des exécutions, Sénèque dit: un homme a-t-il volé, qu'on le pend... mais toi, malheureux spectateur, qu'as-tu fait pour assister à la potence? DIDER. *Claude et Nér.* II, 4. Les premiers spectacles donnés par César furent des combats d'hommes et d'animaux; il n'était encore qu'édile, PASTORET, *Inst. Mém. hist. et litt. anc.* t. III, p. 431. Lorsqu'il [Juvénal] dit que ce peuple qui distribuait autrefois les royaumes, les dignités et les légions, ne demandait plus autre chose que du pain et des spectacles, BERNARDI, *Inst. Mém. inscr. et belles-lett.* t. VIII, p. 314. || 3° Particulièrement. Représentation théâtrale. Un billet de spectacle. Salle de spectacle. Courir les spectacles. Jeux, conversations, spectacles, rien ne la tira [la Dauphine] de sa solitude, FLÉCH. *Dauphine.* Un roi [Louis XIV] qui sait... au milieu d'ennemis couverts ou déclarés, se procurer le loisir des jeux, des fêtes, des spectacles, LA BRUY. x. Deux célèbres médecins ont prétendu que beaucoup de maladies, surtout aux femmes, commencent à se former dans nos salles de spectacle, SAINT-FOIX, *Ess. Paris.* *Œuv.* t. IV, p. 264. Nous avons eu un chancelier qui a écrit sur l'art dramatique, et on a observé que, de sa vie, il n'alla au spectacle, VOLT. *Comm. Corn. Rem. Cinna*, II, 4. Les spectacles sont une partie de l'administration publique, ID. *Mél. litt. Éloge de Crébillon.* Ce qui surprit le plus dans la représentation de la *Toison d'or*, ce fut la nouveauté des machines et des décorations, auxquelles on n'était point accoutumé; un marquis de Sourdeac, grand mécanicien et passionné pour les spectacles, fit représenter la pièce en 1660, dans le château de Neufbourg en Normandie, avec beaucoup de magnificence, ID. *Comm. Corn. Rem. Tois. d'or, Préf.* Chez nous la comédie est le spectacle de l'esprit, la tragédie celui de l'âme, l'opéra celui des sens, L'ALEMB. *Lib. de la mus.* *Œuv.* t. III, p. 356. Nous n'avons pas besoin d'aller au spectacle pour y apprendre les secrets de notre famille, CHATEAUBR. *Génie*, II, II, 8. || 4° La mise en scène. Les machines, les ballets, les vers, la musique, tout le spectacle, LA BRUY. I. || Il y a beaucoup de spectacle dans cette pièce, beaucoup de pompe, de magnificence est déployée dans la représentation de cette pièce. || On dit dans un sens analogue: une pièce à spectacle, à grand spectacle.

— REM. « ... On va donner en spectacle funeste de son corps tout sanglant le misérable reste, RAC. *Esther*, III, 8. On dit absolument donner en spectacle, comme regarder en pitié, et beaucoup d'autres phrases semblables, où le substantif joint au verbe par la préposition *en* ne peut être accompagné d'un adjectif, » D'OLIVET, *Rem. Racine*, 26. D'Olivet est trop rigoureux pour une tournure poétique et qui n'a rien d'illogique.

— SYN. SPECTACLE, THÉÂTRE. Le théâtre est proprement le bâtiment, le spectacle est ce qu'on y va voir. Les comédiens vont au théâtre, aussi bien que tous ceux qui y ont affaire. Le public payant va au spectacle.

— HIST. XII^e S. Queiz [quel] sera ciz spectacles, quant ce très grant beste sera mostrée, *Job*, p. 491. Veanz tout serat il trebuchiez... et les légions des anges seront presens à cest spectacle, *ib.* || XIV^e S. Et pour ce convient et appartient autre despense faire à celui qui est maistre de navire, et autre à celui qui est mestre des spectacles, ORESME, *Eth.* 142. Comme si fortune les eust yleuc mis [au Capitole], pendant le sac de Rome par les Gaulois pour veoir le spectacle de la destruction de leur païs, BERCEURE, f^o 112 verso. Il ont fait leur moquerie de vous, et vous avez esté à spectacle et à regard de tous les peuples, m. f^o 41, recto. || XVI^e S. Au devant du pont de la porte de Saint-Thomas estoit un spectacle de verdure tout garny de pommes de grenades et d'oranges, tendu en manière d'une chappelle, J. N'ARTON, *Ann. de Louis XII*, p. 102. Quand on

presenta à Cesar la teste de Pompeius, les historiens disent qu'il en destourna sa veue comme d'un vilain et mal plaisant spectacle, MONT. I, 288.

— ETYM. Ital. *spettacolo*; du lat. *spectaculum*, qui vient de *spectare*, regarder, dénominateur de *spectus*, part. de *specio*, voir; comparez le grec *εὐστρομαί*.

SPECTATEUR, TRICE (spè-kta-teur, tri-s'), s. m. et f. || 1° Celui, celle qui est témoin d'une chose, quelle qu'elle soit, qui la voit des yeux du corps ou de ceux de l'esprit. Elle a été spectatrice de tous ces événements. Il y avait beaucoup de spectateurs à cette revue. Enfin, voici un changement extraordinaire; c'est un plaisir que d'être spectateur, SÉV. 86. Des vertus de mon roi spectateur inutile, BOIL. *Épit.* I. Vous fûtes spectateur de cette nuit dernière... RAC. *Bérén.* I, 4. Ils [les grands] vivent comme s'ils n'avaient point de spectateurs, et cependant ils sont tout seuls comme le spectacle éternel du reste de la terre, MASS. *Pct. carême, Tentations des grands.* Les spectateurs au jeu ne manquent guère de prendre parti pour le plus fort, de se liguier avec la fortune, DIDER. *Salon de 1767, Œuv.* t. XIV, p. 223, dans POUGENS. || Celui, celle qui regarde, observe sans agir. Ne croyez pas qu'on soit innocent en jouant ou en faisant un jeu des vicieuses passions des autres; par là on nourrit les siennes; un spectateur au dehors est au dedans un acteur secret, BOSS. *Concupisc.* 31. Enfin il est entré, sans savoir dans son cœur s'il en devait sortir coupable ou spectateur, RAC. *Andr.* V, 2. || 2° Particulièrement. Celui, celle qui assiste à une représentation théâtrale. Emouvoir les spectateurs. Les acteurs et les spectateurs. Vos froids raisonnements ne feront qu'attlédir Un spectateur toujours paresseux d'applaudir, BOIL. *Art p. III.* Le spectateur est comme la confidente, il apprend de moment en moment des choses dont il attend la suite, VOLT. *Comm. Corn. Rem. Rodog.* II, 2. Les premiers spectateurs [de Cinna] furent ceux qui combattirent à la Marfée, et qui firent la guerre de la Fronde, ID. *ib.* *Cinna*, V, sc. dern. La première convention faite en faveur de l'art dramatique a été que le spectateur serait censé absent, MARMONTEL, *Œuv.* t. III, p. 219. Comme j'étais étonnée du nombre des spectateurs [dans un théâtre d'Athènes]: il peut se monter, m'a-t-il dit, à trente mille; la solennité de ces fêtes en attire de toutes les parties de la Grèce, BARTHÉL. *Anach.* ch. XI. || Fig. Pour nous, vil peuple assis aux derniers rangs [de la scène du monde], Troupe futile et des grands rebutée, Par nous d'en bas la pièce est écoutée; Mais nous payons, utiles spectateurs, J. B. ROUSS. *Épigr.* 48.

— HIST. XVI^e S. Quant à la gratitude [des bestes]... ce seul exemple [le lion d'Androclès] suffira, qu'Appion recite comme en ayant été luy même spectateur, MONT. II, 492.

— ETYM. Lat. *spectatorem*, de *spectare* (voy. SPECTACLE).

† SPECTRAL, ALE (spè-ktral, ktra-l'), adj. || 1° Qui a le caractère d'un spectre, d'un fantôme. Les malades prennent des apparences spectrales et des airs de morts, TH. GAUTIER, *Journ. offic.* 30 août 1871, p. 3083. || 2° Terme de physique. Qui a rapport au spectre fourni par les rayons lumineux qui traversent le prisme. Études spectrales sur les étoiles. || Analyse spectrale, analyse qui se fait d'une substance en examinant les raies qu'elle donne dans le spectre.

SPECTRE (spè-ktr'), s. m. || 1° Figure fantastique d'un mort, d'un esprit que l'on croit voir. Ah! monsieur, c'est un spectre, je le reconnais au marcher, MOL. *Festin*, V, 5. La croyance que les spectres s'enfuient au point du jour est immémoriale; l'origine de cette idée vient uniquement des rêves qu'on fait pendant la nuit, et qui cessent quand on s'éveille le matin, VOLT. *Phil. Bible, Genève.* Ôtez la crainte des spectres, et vous bannirez de la société la superstition, DIDER. *Opin. des anc. philos. (Hobbisme).* Un spectre, dit l'un d'eux, paraît vers le grand bois, ST-LAMB. *Sais.* IV. || Fig. Elle avait pris une sorte d'horreur pour tous les objets qu'elle voyait en allant et en revenant; ils étaient tous comme les spectres de ses pensées, STAEL, *Corinne*, XVII, 4. Vous n'avez jamais vu le spectre de la famine Soulever en chantant les draps de votre couche, Et, de sa lèvre blême effleurant votre bouche, Demander un baiser pour un morceau de pain, A. DE MUSS. *Rolla.* Près du ruisseau quand nous marchions ensemble, Le soir, sur le sable argenté, Quand devant nous le blanc spectre du tremble De loin nous montrait le chemin,

id. *la Nuit d'octobre.* || Fig. et par exagération. C'est un spectre, se dit d'une personne maigre, pâle. Il avait depuis longtemps l'air d'un spectre, GRAMM. *Corresp.* t. I, p. 184. || 2° Terme de physique. Spectre solaire, ou, simplement, spectre, image oblongue, teinte des plus vives couleurs de l'arc-en-ciel, et résultant de la décomposition de la lumière blanche qui traverse un prisme de verre; cette image est formée de bandes parallèles diversement colorées et disposées dans l'ordre suivant, en allant de haut en bas: rouge, orangé, jaune, vert, bleu, indigo, violet. Ces sept rayons de lumière, échappés du corps de ce rayon qui s'est anatomisé au sortir du prisme, viennent se placer chacun dans leur ordre sur ce papier blanc, chaque rayon occupant une portion du spectre, VOLT. *Phil. Newt.* II, 8. On conçoit que les diverses couleurs, qui chacune occupent une certaine étendue dans le spectre, doivent se mêler de plus en plus dans leurs limites aux deux extrémités de l'oscillation [lumineuse], BOIL. *Inst. Mém. scienc.* 1812, 1^{er} sem. p. 81. Herschell a trouvé qu'au delà du rayon rouge, hors du spectre, jusqu'à une certaine distance, il existait des rayons plus chauds que le rayon rouge; que ces rayons étaient obscurs... THENARD, *Traité de chim.* t. I, p. 94, dans POUGENS. || Spectre continu, spectre qui émane d'un corps ou solide ou liquide incandescent, et où la lumière régné d'un bout à l'autre; spectre discontinu, spectre qui émane d'un gaz incandescent, et où la lumière, transformée par le prisme en un certain nombre de plans lumineux, offre des lignes séparées par des intervalles obscurs. || Spectres stellaires, spectres fournis par la lumière des étoiles. || 3° Terme de pathologie. Spectres, affection de la vision dite plus souvent mouches volantes. || 4° Genre de papillons. || Genre d'insectes orthoptères

— HIST. XVI^e S. Cettui-là remonstra avec plusieurs exemples tous frais, combien d'affaires on leur faisait moins serrer et puis après demordre entièrement sur un spectre de paix, D'ABB. *Hist.* I, 209.

— ETYM. Wallon, *spër*; du lat. *spectrum*, de *specio*, voir, regarder (voy. SPECTACLE).

† SPECTROMÈTRE (spè-ktro-mè-tr'), s. m. Terme de physique. Instrument qui sert à examiner le spectre produit par les rayons émanés d'une source lumineuse quelconque, et qui permet d'en faire la spectrométrie en mesurant la distance qui sépare les raies du spectre.

— ETYM. *Spectre*, et *μέτρον*, mesure.

† SPECTROMÉTRIE (spè-ktro-mé-trie), s. f. Terme de physique. Méthode d'analyse qualitative qui permet de reconnaître, à l'aide des raies du spectre, la nature des éléments présents dans les sources lumineuses, et, par suite, de déterminer la constitution chimique des corps.

† SPECTROMÉTRIQUE (spè-ktro-mé-tri-k'), adj. Qui a rapport à la spectrométrie. Analyse spectrométrique.

† SPECTROSCOPE (spè-ktro-sko-p'), s. m. Terme de physique. Instrument analogue au spectromètre, mais moins parfait, avec lequel on examine les raies d'un spectre lumineux, sans pouvoir les recréer aussi exactement.

— ETYM. *Spectre*, et *σκοπεῖν*, examiner.

† SPECTROSCOPIE (spè-ktro-sko-pie), s. f. Étude de la lumière à l'aide du spectre fourni par le prisme. La spectroscopie stellaire.

— ETYM. *Spectre*, et *σκοπεῖν*, examiner.

† SPECTROSCOPIQUE (spè-ktro-sko-pi-k'), adj. Qui appartient au spectroscopie. Substituer dans un télescope un oculaire spectroscopique à l'oculaire ordinaire. || Qui appartient à la spectroscopie. Observations spectroscopiques.

† SPECTRO-TUBÉRANTIEL, ELLE (spè-ktro-tubé-ran-sièl, siè-l'), adj. Qui a rapport à l'examen spectral des protubérances solaires. La méthode spectro-tubérantielle a permis de constater... JANSSEN, *Moniteur univ.* 2 déc. 1868, p. 1530, 6^e col.

SPECULAIRE (spè-ku-lè-r'), adj. || 1° Terme de minéralogie. Composé de lames brillantes, et qui réfléchissent la lumière. Fer spéculaire. || Pierre spéculaire, dite aussi miroir d'âne, pierre transparente dont les anciens garnissaient les croisées des maisons, les côtés des litières, etc. || 2° Science spéculaire, celle qui enseigne à faire des miroirs (acceptation vieillie). || Molière a dit spéculaire: Cosmométrie, géométrie, architecture, spéculaire et spéculatoire, *Mar. forcé*, c. || 3° S. f. Genre de la famille des campanulacées, dont l'espèce type est la spéculaire miroir de Vénus.

— HIST. XVI^e S. Speculaire, COTGRAVE.

— ETYM. Provenç. *specular*; du lat. *specularis*.

qui vient de *speculum*, miroir, dérivé de *specio*, voir (voy. SPECTACLE).

SPÉCULATEUR, TRICE (spé-ku-la-tour, tri-s'), s. m. et f. || 1° Celui qui observe les astres, les phénomènes célestes. Revenons à l'histoire De ce spéculateur qui fut contraint de boire [astrologue tombé dans un puits], LA FONT. *Fabl.* II, 43. || Vieilli en ce sens. On dit observateur. || 2° Terme de guerre usité dans le XVIII^e siècle, chez les auteurs militaires tels que Maizeroy et Monchablan. Sentinelle, batteur d'estrade. || 3° Celui qui se livre à des spéculations théoriques. Je ruminais encore à ces spéculateurs qui tant de fois ont fait faire à leurs rêveries le plongeon dans la mer, pour découvrir l'origine de son flux et de son reflux, CYRANO, *Pédant joué*, v, 10. Des phénomènes entrevus par divers savants et spéculateurs, MOURGUE, *Instit. Mém. scienc. phys. et math. Sav. étrang.* t. I, p. 34. || Vieilli en ce sens. C'est spéculatif qui l'a remplacé. || 4° Celui qui fait des spéculations de banque, de commerce, etc. C'est ce qui nous a déterminés à abandonner le projet que nous avions eu de vous proposer une disposition particulière pour les spéculateurs, la définition de ce terme étant très-difficile dans une loi, *Décret du 23 floréal, Rapport Cambon*, p. 95. Les spéculateurs... ne seront cependant privés que du bénéfice usuraire qui résultait de leur spéculation, *ib.* p. 101. || On dit au féminin : une spéculatrice.

— HIST. XVI^e s. Le spéculateur d'Ephraïm se couvrant de Dieu, est un laqz de chasseurs, CALV. *Instit.* 935.

— ETYM. Lat. *speculatore* de *speculari*, contempler, de *speculum*, miroir, qui vient de *specio*, voir (voy. SPECTACLE).

SPÉCULATIF, IVE (spé-ku-la-tif, ti-v'), *adj.* || 1° Qui a coutume de spéculer, d'observer attentivement. Les philosophes spéculatifs. C'est une tête spéculative. Les mahométans deviennent spéculatifs par habitude; ils prient cinq fois le jour, MONTESQ. *Esp.* xxiv, 11. || Il se dit aussi des choses. Il avait un air spéculatif et sérieux, HAMILT. *Gramm.* 10. || 2° Plus ordinairement, qui recherche les choses théoriques, qui s'attache à la spéculation, sans s'occuper de la pratique. Esprit spéculatif. Écrivain spéculatif. Ne pensez pas que j'imité ces politiques spéculatifs qui arrangent suivant leurs idées les conseils des rois et composent sans instruction les annales de leur siècle, BOSS. *Duch. d'Orléans*. || Il se dit des choses dans le même sens. Ils savaient par sentiment, par amour... ce que nous ne savons que par des connaissances froides et spéculatives, NICOLE, *Essais*, t. VII, p. 443, dans PUGENS. Parmi les sciences, les unes s'attachent à la seule contemplation de la vérité, et pour cela sont appelées spéculatives; les autres... BOSS. *Connaiss.* I, 46. Ce n'est point, dis-je, par cette haine générale, par cette haine spéculative du péché, qu'il faut juger du mérite de la pénitence, BOURDAL. *Pénitence*, 2^e *avent*, p. 467. On prétend que le czar et lui [Charles XII] étaient encore fortifiés par l'erreur spéculative d'une prédestination absolue, FONTEN. *Czar Pierre*. Ceux qui sont profonds dans la pratique et dans la partie spéculative de l'art, DIDER. *Salon de 1767, Œuvr.* t. XIV, p. 61, dans PUGENS. || 3° Qui est relatif aux spéculations commerciales, financières. Suivre les besoins journaliers de la consommation, et ne pas faire des achats spéculatifs. || 4° Substantivement, il se dit de ceux qui ne s'occupent que du raisonnement, sans s'attacher aux faits et à la pratique. Ce ne sont pas [les apôtres] des spéculatifs et des curieux qui, ayant rêvé dans leur cabinet sur des choses imperceptibles, sur des mystères éloignés des sens, font leurs idoles de leurs opinions et les défendent jusqu'à mourir, BOSS. *Panég. saint André*, I. Ce n'est pas les partager [les perfections de Dieu], comme le dit trop charnellement ce téméraire spéculatif... in. *Et. d'Orais.* II, 23. || Particulièrement, il se dit de ceux qui raisonnent bien ou mal sur les affaires politiques. Les spéculatifs croient que toute cette négociation n'aboutira à rien. Il y a eu des spéculatifs en tout pays; il y a toujours eu des alchimistes et des souffleurs qui ont distillé les choses humaines, qui ont donné plus de liberté qu'ils ne devaient à leurs conjectures et à leurs soupçons, BALZ. *Aristippe*, 3. Il se trouve toujours, dans les factions, des gens ardents... qui poussent plus loin que ceux-ci [les chefs] n'espéraient, les moyens imaginés par les spéculatifs, ANQUETIL, *Espr. de la Ligue*, v.

— HIST. XIII^e s. L'œuvre [œuvre] speculative et

de haute pensée est toz jors en pais et en tranquillité, BRUN. LATINI, *Trésor*, p. 329. || XIV^e s. Il entent par art science pratique, et par doctrine science speculative, ORESME, *Éth.* II. C'estoit un philosophe spéculatif qui n'estoit pas expert en vie politique, pratique et active, ID. *Thèse de MEUNIER*. || XVI^e s. Aucuns esprits spéculatifs ont imaginé que avecques l'art il estoit possible d'imiter la nature, LANOUE, 461.

— ETYM. Provenç. *especulatiu*; espagn. *especulativo*; ital. *specolativo*; du lat. *speculativus*, de *speculari*, contempler (voy. SPÉCULATEUR).

SPÉCULATION (spé-ku-la-sion; en vers, de cinq syllabes), s. f. || 1° Action d'observer attentivement. La spéculation des astres. Ces hommes adonnés aux spéculations des choses célestes, FLÉCH. *Serm. pour le jour des rois*. Aristote prétend que l'action la plus noble de notre entendement est la spéculation des choses naturelles, FÉN. *Aristote*. || 2° Recherche abstraite. Pythagore, ce philosophe si élevé dans la spéculation, MARGUER. BUFFET, *Observ.* p. 95. Il n'y avait homme excellent ou dans quelque spéculation ou dans quelque ouvrage qu'il n'entretint... BOSS. *Louis de Bourbon*. Lassé des vaines spéculations de la science, il résolut de ne plus savoir que Jésus-Christ crucifié, FLÉCH. *Panég.* II, 393. Une matière qui renferme elle seule presque tout ce que la géométrie a de plus sensiblement utile, et qui en même temps sert assez souvent de base aux spéculations les plus élevées, FONT. *Lahire*. Qu'il [un philosophe] croie au plein, qu'il croie au vide, ces innocentes spéculations exercent son esprit, et ne peuvent nuire en aucun temps à aucun homme, VOLT. *Odes*, 12, *notes*. Sans les spéculations des Grecs sur les courbes que forme la section du cône par un plan, ces belles lois [de Képler] seraient peut-être encore ignorées, LAPLACE, *Expos.* v, 4. || 3° Résultat de la spéculation. Il nous a communiqué ses spéculations sur cette matière. Parce qu'il avait été également propre aux spéculations du cabinet et aux soins du gouvernement, FONTEN. *Jugement de Pluton*. || 4° Théorie, par opposition à pratique. Cela est permis dans la spéculation, mais je n'en approuve pas la pratique, PASC. *Prov.* XIII. Le christianisme n'est pas une vaine spéculation, BOSS. *Lett.* 24. Quoique j'aie trouvé ce calcul bien juste, néanmoins, comme dans une affaire de cette importance il est à propos de se bien assurer et de voir si ce qu'on croit vrai dans la spéculation l'est aussi dans la pratique... VAUB. *Dîme*, p. 50. La différence des esprits des hommes... qui fait goûter aux uns les choses de spéculation, et aux autres celles de pratique, LA BRUY. *Disc. sur Théophr.* Il y a lieu de croire que chez les païens la religion n'était qu'une pratique dont la spéculation était indifférente : faites comme les autres et croyez ce qu'il vous plaira, FONTEN. *Oracles*, I, 7. Ils l'interrogèrent sur des choses difficiles et le reçurent avec éloges; mais il les étonna beaucoup, quand il leur avoua qu'il ne savait seulement saigner et qu'il n'avait sur la chirurgie qu'une spéculation, M. *Poupart*. Le dégoût de tout ce qui n'est que spéculation est la suite presque nécessaire de l'habitude de s'occuper des affaires publiques, CONDORCET, *Mauvepas*. || 5° Calculs, projets, entreprises de finances, de banque, de commerce, d'industrie, etc. Une spéculation lucrative. Spéculation, c'est acheter soi-même ou faire acheter par quelques correspondants, soit pour son propre compte, soit en participation, certaines marchandises, dans le temps qu'elles sont au-dessous de leur prix ordinaire, pour les revendre ensuite, soit dans le même endroit où l'achat est fait, soit en les faisant passer en d'autres endroits, P. GIRAudeau, *la Banque rendue facile*, p. Y. La finance dont les spéculations, aussi simples que faciles, semblent ne rien donner au hasard, et ruinent le commerce dans son principe parce qu'elles ruinent l'agriculture, CONDIL. *Comm. Gov.* I, 48. Les spéculations de l'industrie et du commerce, dans un moment où elles se portent avec tant d'activité sur les entreprises métallurgiques, DE VILFOSSE, *Instit. Mém. scienc.* t. IX, p. 480. || Fausse spéculation, spéculation mal calculée et qui aboutit à une perte. || 6° Coquille du genre cône.

— HIST. XIV^e s. Si comme ceulz qui tiennent une opinion des mouvements du ciel ou d'autre speculation, ORESME, *Eth.* 271. Et de present il a en sa pensée speculations et considerations dignes et nobles, ID. *ib.* 266. || XVI^e s. Saint Paul avec ses hautes et profondes speculations, LANOUE, 533.

Tarrutius, homme grand philosophe et mathématicien, et se meslant du calcul de l'astrologie pour le plaisir de la speculation seulement, AMYOT, *Rom.* 18.

— ETYM. Provenç. *speculacio*; espagn. *especulacion*; ital. *speculazione*; du lat. *speculationem*; de *speculari*, contempler (voy. SPÉCULATEUR).

† **SPÉCULATIVE** (spé-ku-la-ti-v'), s. f. Partie théorique, dans chaque science. Ce qui est permis dans la spéculative, l'est aussi dans la pratique, PASC. *Prov.* XIII.

— HIST. XIV^e s. En speculative comme en pratique, ORESME, *Thèse de MEUNIER*.

— ETYM. *Spéculatif*.

† **SPÉCULATIVEMENT** (spé-ku-la-ti-ve-man), *adv.* D'une manière spéculative. Ils ne défendent pas spéculativement de tuer, mais seulement dans la pratique, PASC. *Prov.* XIII. Il est assez aisé de persuader spéculativement les hommes de la faiblesse de leur corps et des misères de leur nature, quoiqu'il soit très-difficile de les porter à en tirer cette conséquence naturelle... NICOLE, *Ess.* de *mor.* 4^e *traité*, ch. 6.

— ETYM. *Spéculative*, et le suffixe *ment*.

† **SPÉCULATOIRE** (spé-ku-la-toi-r'), s. f. Interprétation des phénomènes de la nature d'après les sciences occultes.

SPÉCULÉ, ÉE (spé-ku-lé, léé). *part. passé* de spéculer.

SPÉCULER (spé-ku-lé), v. a. || 1° Observer curieusement les objets célestes ou terrestres (acception vieillie; on dit observer). Il passe la nuit à spéculer les astres. || Absolument. Il spéculé sans cesse. || 2° V. n. Méditer attentivement. Spéculer sur les matières politiques. || Créer des théories, par opposition à mettre en pratique. Il importe de savoir l'énorme différence du style de celui qui a pratiqué et de celui qui n'a que spéculé, DIDER. *Lett. sur la chirurg.* || 3° Faire des projets, des calculs, des entreprises de banque, de commerce, de finances. On peut spéculer sur toutes sortes de marchandises, P. GIRAudeau, *la Banque rendue facile*, p. 122. Accusé de spéculer avec vous sur ce fragment de Longus, dont je vous faisais présent, P. L. COUR. *Lett. à M. Renouard*. Jean Choinart, fermier, approchant l'aout, va voir ses blés, trouve sa récolte trop belle (il avait spéculé sur la hausse en grains), rentre chez lui et se défait, ID. *Gazette du village*. || Spéculer sur les malheurs publics, se dit des fournisseurs, des entrepreneurs, qui profitent des circonstances difficiles pour s'enrichir en imposant à l'État des marchés onéreux.

— HIST. XIV^e s. Operacions qui sont sans tristesse et sans concupiscence, si comme considerer, speculer, ORESME, *Eth.* 220. || XV^e s. Ilz prisrent à speculer sus plus occultes choses, si comme des passions de la lune, CHRIST. DE PISAN, *Charles V*, III, 67. J'especule les choses célestes, G. CHASTELAIN, *Expos. sur verité mal prise*. || XVI^e s. Quand on parle de la providence de Dieu, ce mot ne signifie pas qu'estant oisif au ciel il specule ce qui se fait en terre, CALVIN, *Instit.* 436.

— ETYM. Lat. *speculari*, contempler, de *specio*, voir, regarder (voy. SPÉCULATEUR).

† **SPÉCULIFÈRE** (spé-ku-li-fè-r'), *adj.* Terme de zoologie. Se dit d'oiseaux qui portent sur l'aile une tache appelée miroir.

— ETYM. Lat. *speculum*, miroir, et *ferre*, porter. † **SPÉCULOIRE** (spé-ku-loi-r'), s. f. Voy. SPÉCULAIRE.

SPECULUM (spé-ku-lom'), s. m. Terme de chirurgie. Nom donné à des instruments propres à dilater l'entrée de certaines cavités, de manière que l'on puisse voir l'état intérieur d'un organe, soit directement, soit au moyen des surfaces réfléchissantes de ces instruments.

— HIST. XVI^e s. Je luy ouvris la bouche avec un speculum oris, PARÉ, *Introd.* 2.

— ETYM. Lat. *speculum*, miroir, ce qui sert à voir, de *specio*, voir, regarder (voy. SPECTACLE).

SPEE (spéc), s. f. Terme d'eau et forêts. Mauvaise orthographe et prononciation de cépée (voy. ce mot).

† **SPEECH** (spitch), s. m. Mot anglais qui se dit quelquefois, un peu par raillerie, pour allocution. Faire un speech. Tu parles bien, et avec un peu d'exercice tu attraperas tout à fait le chic du speech constitutionnel, CH. DE BERNARD, *Gentilh. camp.* I, 44.

† **SPEISS** (speis'), s. m. Minerai de nickel ayant subi un grillage ou une fusion préalable; il est parfois mélangé de zinc, de cuivre, de plomb ou de fer, *Tarif des douanes*, 1869, p. 4287.

quateur ont la sphère droite; les habitants des deux pôles, s'il y en avait, l'auraient parallèle, tous les autres ont la sphère oblique. || 4° Terme d'astronomie. Sphère armillaire ou artificielle, machine ronde composée de divers cercles représentant ceux que les astronomes ont imaginés dans le ciel. Une maison [bâtie par Huyghens] qui est savante dedans et dehors, et qui a des sphères pour ses girouettes, BALZ. liv. xi, lett. 7. || Sphère mouvante, sphère représentant on petit le système planétaire et mue par un appareil d'horlogerie. || 5° Étude des principes d'astronomie sur une sphère. Il étudie la sphère. Traité de la sphère. || 6° Espace dans lequel on conçoit qu'une planète accomplit son cours. Saturne parcourt sa sphère en trente années. || Dans le langage général, la planète considérée en mouvement. Il entend le bruit des sphères que les organes mortels ne sont pas faits pour saisir, STAEL, Corinne, xiii, 4. || 7° Les différentes régions sphériques en lesquelles les anciens partageaient l'espace céleste. Pour peu qu'on ait de connaissances dans l'astronomie, on sait que la sphère des étoiles paraît se mouvoir d'occident en orient autour des pôles de l'écliptique d'un mouvement très-lent, qui, suivant les observations des astronomes, est d'environ 50 secondes chaque année, D'ALEMB. Œuv. t. xiv, p. 47. Au lieu de vingt-six sphères que demandait le système d'Eudoxe, Calippe en établit trente-trois, BAILLY, Hist. astron. anc. p. 241. Ptolémée faisait tourner la sphère étoilée tout entière en 36000 ans autour des pôles de l'écliptique, suivant l'ordre des signes, et il faisait tourner cette même sphère en 24 heures en sens contraire autour des pôles, pour expliquer la révolution diurne, DELAMBRE, Abrégé d'astron. 3^e leçon. Mais peut-être au delà des bornes de sa sphère [du soleil], Lieux où le vrai soleil éclaire d'autres cieux, LAMART. Méd. 1. || Dans le langage poétique, le séjour céleste. Va, je crois voir des cieux les peuples éternels Descendre de leur sphère, et se joindre aux mortels, VOLT. Alz. 1, 2. || 8° Terme de physique. Sphère d'activité, l'étendue dans laquelle un corps peut agir hors de soi. Quelques savants physiiciens, et entre autres Taylor et Muschenbroeck, ont essayé de déterminer par des expériences l'étendue de la sphère d'attraction de l'aimant, BUFF. Min. t. ix, p. 132. || Fig. Sphère d'activité, étendue d'affaires, de travaux, dans laquelle un homme communique son action à ceux qui l'entourent. || 9° Fig. Étendue de pouvoir, d'autorité, de connaissances, de talent, etc. Ils demeurent tranquilles dans l'étendue de leur sphère, LA BRUY. 1. Presque tous les hommes ne songent qu'à étendre leur sphère, et à y faire entrer tout ce qu'ils peuvent d'étranger; pour lui, il avait réduit la sienne à n'être guère que lui seul, FONT. Littre. Il est contre la nature de la chose qu'une république démocratique conquière des villes qui ne sauraient entrer dans la sphère de la démocratie, MONTESQ. Esp. x, 6. Je passe dans ma sphère les derniers temps de ma vie, comme vous passez vos beaux jours, à faire le plus de bien dont je suis capable, VOLT. Lett. Pr. de Ligne, 22 juill. 1766. L'infini en nombre et en étendue est hors de la sphère de mon entendement; quelque chose qu'on me dise, rien ne m'éclaire dans cet abîme, ID. Phil. ignor. 18. Montrant le tour de son esprit et la sphère de ses connaissances, J. J. ROUSS. Ém. II. L'impossibilité de maintenir leur commerce sans les productions de l'Orient les força [les Hollandais] à sortir d'une sphère peut-être trop étroite pour la situation où ils se trouvaient, RAYNAL, Hist. phil. II, 2. || 10° Fig. Il se dit des limites qui bornent certaines choses morales. Étendre, agrandir, élargir la sphère des connaissances humaines. Il ne l'a fait que dans l'étendue de la sphère de probabilité de son sentiment, PASC. Prov. VI. Il [l'homme surimposé] a rétréci lui-même la sphère de ses besoins, RAYNAL, Hist. phil. xix, 10. || 11° Fig. Il se dit de la condition, de l'état des personnes. Sortir de sa sphère. Nul à Paris ne se tient dans sa sphère, VOLT. Chevaux et ânes. Qu'apprend-on dans la petite sphère de deux ou trois amants ou amis toujours occupés d'eux seuls? J. J. ROUSS. Hé! 2^e préface. || 12° Terme d'alchimie. Sphère philosophale, fourneau qui sert à préparer la pierre. || 13° Genre de coquilles bivalves.

— HIST. XIII^e s. Si verroit toutes les esteles Cleres et reluisans et beles, Seient errans, soient fichies, En lor esperes estachies, la Rose, 20530. || XIV^e s. Une très-noble espere ou pelote ou une très bele fiole, telle chose a une magnificence pour

faire un don à un enfant, ORESME, Eth. 116. || XV^e s. Comme aussi l'entention finale de sapience ou de metaphysique soit la cognoissance de l'ordre des esperes celestes, CHRIST. DE PISAN, Charles V, III, 4. Jehan de Dons ou Jehan des Orloges a fait un grand instrument par aucuns appellé espere ou orloge du mouvement du ciel, DU CANGE, spera. || XVI^e s. Ceste infinie et intellectuelle sphere, le centre de laquelle est en chacun lieu de l'univers, la circonference point, c'est Dieu, selon la doctrine de Hermes Trismegistus, RAB. III, 13.

— ETYM. Provenç. *espera*; espagn. *esfera*; ital. *sfera*; du lat. *sphæra*, qui vient du grec *σφαῖρα*, dont le sens primitif est balle à jouer. Ce mot et *σπείρειν*, semer, ont une origine commune, démontrée par *σπείρα*, corde, qui vient de *σπείρειν*, et *σπείρα*, spire, qui conduit à *σφαῖρα*.

SPHÉRICITÉ (sfé-ri-si-té), *s. f.* || 1° État de ce qui est sphérique. Lorsque, sous Louis XIV, Picard mesura le méridien, on n'avait point encore pensé à révoquer en doute la sphéricité de la terre : voilà où l'on en était en 1670, CONDIL. Art de rais. v, 8. M. de la Grange vient de démontrer... que l'attraction réciproque des planètes et la non-sphéricité de leurs globes ne peuvent produire aucune altération ni dans les moyens mouvements, ni dans leurs révolutions, BAILLY, Hist. astr. mod. t. III, p. 233. || 2° Terme de physique. Aberration de sphéricité, confusion des images, résultant, dans les lunettes, de la forme sphérique de la surface des lentilles; aberration transversale de sphéricité, étendue dans laquelle se forment les différents foyers dans un plan perpendiculaire à l'axe de l'objectif; aberration longitudinale de sphéricité, celle qui se produit dans le sens de l'axe. L'achromatisme a pour effet de corriger dans une certaine limite les aberrations de sphéricité.

— ETYM. *Sphérique*.

SPHÉRIQUE (sfé-ri-k'), *adj.* || 1° Qui est rond comme une sphère. Enfin la raison et le voyage de Christophe Colomb rendirent à la terre son ancienne forme sphérique, VOLT. Phil. Neut. III, 9. Pourquoi une goutte d'eau est-elle sphérique? c'est que, toutes les parties s'attirant également et mutuellement, il faut nécessairement qu'elles s'arrangent dans l'ordre où elles sont à la moindre distance les unes des autres, CONDIL. Art de rais. II, 4. Il est mathématiquement démontré qu'une capacité sphérique est plus grande que toute autre capacité qui aurait une surface égale à la sienne, BRISSON, Traité de phys. t. I, p. 26. De toutes les figures rentrantes, la figure sphérique est la plus simple, puisqu'elle ne dépend que d'un seul élément, la grandeur de son rayon, LAPLACE, Exp. I, 42. || 2° Terme de géométrie. Qui appartient à la sphère. || Polygone sphérique, polygone formé sur une sphère par des arcs de grand cercle. || Triangle sphérique, polygone sphérique de trois côtés. || Trigonométrie sphérique, partie de la trigonométrie qui s'occupe de la résolution des triangles sphériques. || *S. m. plur.* Les Sphériques, titre d'ouvrages qui ont la sphère pour objet. À l'âge de dix-huit ans, il [J. B. du Hamel] composa un petit traité, où il expliquait avec une ou deux figures, et d'une manière fort simple, les trois livres des Sphériques de Théodose, FONTEN. du Hamel. || 3° Ancien terme de mathématiques. S'est dit pour cube ou cubique. Nombre sphérique.

— HIST. XIV^e s. Et les corps du ciel selon aucuns sont ainsi meus par nécessité pour la raison de la figure spherique, ORESME, Eth. 66.

— ETYM. Lat. *sphæricus*, de *sphæra*, sphère.

SPHÉRIQUEMENT (sfé-ri-ke-man), *adv.* D'une manière sphérique.

— ETYM. *Sphérique*, et le suffixe *ment*.

SPHÉRISTE (sfé-ri-st'), *s. m.* Terme d'antiquité. Celui qui enseignait les différents exercices avec la balle.

— ETYM. Lat. *sphærista*, de *σφαιριστής*, qui vient de *σφαῖρα*, balle à jouer.

SPHÉRISTÈRE (sfé-ri-sti-r'), *s. m.* Terme d'antiquité. Lieu destiné aux exercices avec la balle.

— ETYM. *σφαιριστήριον*, de *σφαιριστής*, sphériste.

SPHÉRISTIQUE (sfé-ri-sti-k'), *s. f.* Terme d'antiquité. L'art des exercices avec la balle. La sphéristique était conseillée par les médecins de l'antiquité.

— ETYM. *σφαιριστική*, de *σφαῖρα*, balle.

† **SPHÉROCARE** (sfé-ro-kar-p'), *adj.* Terme de botanique. Qui porte des fruits arrondis.

— ETYM. *σφαῖρα*, globe, et *καρπός*, fruit.

† **SPHÉROCÉPHALE** (sfé-ro-sé-fa-l'), *adj.* Disposé en tête arrondie.

— ETYM. *σφαῖρα*, sphère, et *κεφαλή*, tête.

† **SPHÉROÏDAL**, **ALE** (sfé-ro-i-dal, da-l'), *adj.* Qui ressemble à un sphéroïde, qui en a la forme. Corps sphéroïdal. Forme sphéroïdale. Des solides sphéroïdaux. || Terme de cristallographie. Cristal sphéroïdal, nom donné par Haüy à une variété de diamant, à facette arrondie et semblant dériver d'un solide à 48 pans, résultant lui-même de l'octaèdre primitif, par une loi de décroissement sur les angles. || Terme de physique. État sphéroïdal ou globulaire des liquides, nom donné par Boutigny à ce fait que divers liquides placés sur un corps chauffé au rouge blanc y prennent la forme sphérique sans le meniller, et restent sans mouvement, sans bouillir ni changer de volume plus vite qu'à la température ordinaire, jusqu'à ce que la surface devienne moins chaude et passe au rouge brun : alors tout à coup le liquide bout avec violence et se trouve projeté.

SPHÉROÏDE (sfé-ro-i-d'), *s. m.* || 1° Terme de géométrie. Solide dont la figure approche de celle de la sphère. La terre, par son mouvement de rotation, a dû nécessairement prendre la figure d'un sphéroïde dont les axes sont entre eux comme 229 est à 230, BUFF. Hist. nat. Preuv. théor. ter. Œuv. t. I, p. 229. || Sphéroïde allongé, celui dont le plus grand diamètre est celui des pôles. || Sphéroïde aplati, celui dont l'axe est le plus petit diamètre. On sait par les observations que la terre est un sphéroïde aplati, et la théorie de la gravitation concourt, même avec les mesures actuelles, à lui donner cette figure, D'ALEMB. Œuv. t. xiv, p. 49. Ces deux forces [la pesanteur et la force centrifuge], agissant sous différentes proportions dans différents astres, varient leur figure, et les rendent des sphéroïdes plus ou moins aplatis, BONNET, Contemplat. nat. I, 4. || 2° Genre de poissons chondroptérygiens.

— ETYM. *σφαιροειδής*, de *σφαῖρα*, sphère et *εἶδος*, forme.

† **SPHÉROÏDIQUE** (sfé-ro-i-di-k'), *adj.* Qui a rapport au sphéroïde. Ces masses [les vapeurs séparées du soleil primitif par le refroidissement] ont dû prendre une forme sphéroïdique, avec un mouvement de rotation dirigé dans le sens de leur révolution, LAPLACE, dans Ann. du Bur. des longit. 1807, p. 443. Triangles sphéroïdiques, trigonométrie sphéroïdique, LEGENDRE, Instit. Mém. scienc. 1806, 1^{er} sem. p. 133 et 160.

SPHÉROMÈTRE (sfé-ro-mè-tr'), *s. m.* Terme de physique. Instrument employé pour mesurer les rayons des sphères et les petites épaisseurs.

— ETYM. *σφαῖρα*, sphère, et *μέτρον*, mesure.

† **SPHÉROMÉTRIQUE** (sfé-ro-mé-tri-k'), *adj.* Qui a rapport au sphéromètre.

† **SPHÉRULE** (sfé-ru-l'), *s. f.* || 1° Petite masse sphérique. Ayant versé une grosse goutte de mercure dans une assiette de porcelaine, je l'écrasai et en formai un grand nombre de petites sphérules, RUMFORD, Instit. Mém. scienc. 1807, 2^e sem. p. 99. || 2° Terme de botanique. Nom donné par Willdenow à un réceptacle arrondi, oblong ou conique, s'ouvrant au sommet par des fentes ou des pores, et répandant des séminules mucilagineuses sous forme d'une gelée que la sécheresse réduit en une poudre très-fine : exemple, certaines hypoxylées (LEGOARANT). || C'est aussi le nom donné aux corpuscules oblongs placés dans la rosette de certaines mousses, et que l'on croit être des sortes de bulbilles.

— ETYM. Diminutif de *sphère*.

† **SPHIGGURE** (sfî-gu-r'), *s. m.* Genre de mammifères rongeurs ayant deux espèces : le sphiggure épineux, qui habite le Paraguay; il a été appelé couy par Azara, et coendou par Buffon; et le sphiggure villeux, dit vulgairement orico, qu'on trouve au Brésil, LEGOARANT.

SPHINCTER (sfîn-ktèr), *s. m.* Terme d'anatomie. Muscle circulaire qui sert à fermer certaines ouvertures naturelles. Le sphincter de l'anus. Le sphincter de la vessie.

— HIST. XVI^e s. Le sphincter ou fermeur de la vessie, du siege, PARÉ IV, 42.

— ETYM. *σφιγκτήρ*, de *σφίγγειν*, serrer.

SPHINX (sfînk's'), *s. m.* || 1° Monstre de la Fable, que Junon en colère suscita contre la ville de Thèbes pour affliger le pays; les poètes lui donnent la tête et le sein d'une fille, le corps d'un lion et les ailes d'un aigle; il proposait une énigme et dévorait ceux qui ne la devinaient pas. On t'a parlé du sphinx dont l'énigme funeste Ouvrit plus de tombeaux que n'en ouvre la peste, CORN. Œdipe, I, 4. || Fig. Deviner l'énigme du sphinx, ou bien en être dévéré, BEAU-

crira des spires plus ou moins régulières, suivant le progrès de la diminution de cette force centripète, BRISSON, *Traité de phys.* t. I, p. 164. || 2° En architecture, base d'une colonne, en tant que la figure ou le profil de cette base va en serpentant. || 3° Terme de botanique. Circonvolution en hélice décrite par une partie quelconque d'un végétal. || Organe disposé en hélice. || Ensemble d'organes insérés ainsi. || Ligne formée par leurs points d'insertion. || 4° Terme de zoologie. Partie de certaines coquilles qui est formée par leur enroulement sur elles-mêmes. Les cornets de Saint-Hubert ne sont pas des cornes d'Ammon, puisque leurs spires sont disjointes, LAPÉROUSE, *Voy.* t. IV, p. 137.

— HIST. XVI^e s. Spire, COTGRAVE.

— ETYM. Lat. *spira*, du grec *σπειρα* (voy. SPHÈRE).

† SPIRÉACÉES (spi-ré-a-sée), *s. f. pl.* Terme de botanique. Tribu des rosacées.

SPIRÉE (spi-rée), *s. f.* Genre de plantes de la famille des rosacées, dont plusieurs espèces servent à l'ornement des jardins; on y distingue la spirée ulmaire ou reine des prés.

— ETYM. Lat. *spira*, du grec *σπειρα*.

† SPIRÉINE (spi-ré-i-n'), *s. f.* Terme de chimie. Poudre cristalline retirée des fleurs de *spira ulmaria*, L.

† SPIRIGULE (spi-ri-ku-l'), *s. f.* Terme de botanique. Filet mince, roulé en hélice dans l'intérieur des vaisseaux trachéens.

— ETYM. Dimin. de *spire*.

† SPIRIFÈRE (spi-ri-fè-r'), *adj.* Terme de zoologie. Qui est muni d'une spire.

— ETYM. *Spire*, et lat. *ferre*, porter.

† SPIRIFORME (spi-ri-for-m'), *adj.* Qui est en forme de spire. Des bracelets spiriformes trouvés dans une ancienne sépulture.

— ETYM. *Spire*, et forme.

† SPIRIQUE (spi-ri-k'), *adj.* Terme didactique. Qui a la forme de spire.

† SPIRITE (spi-ri-t'), *s. m.* Personne qui prétend communiquer avec les esprits des morts par l'intermédiaire d'un médium.

— ETYM. Lat. *spiritus*, esprit.

† SPIRITISME (spi-ri-ti-sm'), *s. m.* Superstition des spirites.

† SPIRITOSO (spi-ri-to-zo), *adv.* Terme de musique. Mot italien qui signifie avec entrain, et qui s'emploie quelquefois sur les partitions.

— ETYM. Ital. *spiritoso*, avec esprit, avec entrain, de *spirito* (voy. ESPRIT).

SPIRITUALISATION (spi-ri-tu-a-li-za-sion), *s. f.* || 1° Ancien terme de chimie. Action d'extraire d'un corps solide ou liquide l'esprit qu'il contient. || 2° Fig. Action de donner un sens spirituel à un passage, un caractère spirituel à une affection.

— ETYM. *Spiritualiser*.

SPIRITUALISÉ, ÉE (spi-ri-tu-a-li-zé, zée), *part. passé* de spiritualiser. L'idée de Dieu, la plus spiritualisée de toutes nos idées, tient manifestement aux sens, BONNET, *Ess. anal. âme*, 46.

SPIRITUALISER (spi-ri-tu-a-li-zé), *v. a.* || 1° Ancien terme de chimie. Extraire des mixtes les esprits, les parties les plus subtiles. || 2° Fig. Convertir le sens littéral d'un passage en un sens spirituel, allégorique. || 3° Donner un caractère spirituel, une tendance spiritualiste, dégager des sens, de la matière. Ces discours... s'ils ne tendaient à spiritualiser les passions de l'amour et son commerce hors le mariage, puisqu'on ne peut espérer de les bannir du tout, M^{lle} DE GOURNAV, *Promenoir Montaigne*. Les hommes doivent, pour ainsi dire, s'aimer à travers Dieu, qui spiritualise leur amour, CHATEAUBR. *Génie*, I, II, 3. || 4° Se spiritualiser, *v. réfl.* Dans l'ancienne chimie, devenir plus ténu, plus subtil. Certains petits airs ou vapeurs, lesquels passant par une infinité de petits vaisseaux, dont le cerveau est rempli, s'y spiritualisent, TÉTELIN, cité par FLORENT LECOMTE, *Cabinet des tableaux*, t. I, p. 36. || Fig. Prendre un caractère spirituel.

— HIST. XVI^e s. Quant à cette faculté de l'esprit dont l'homme se glorifie tant, qui est de spiritualiser les choses corporelles et absentes... CHARRON, *Sagesse*, I, 35.

— ETYM. *Spirituel*.

SPIRITUALISME (spi-ri-tu-a-li-sm'), *s. m.* || 1° Doctrine mystique; abus de la spiritualité. || 2° Plus habituellement, doctrine opposée au matérialisme et séparant Dieu du monde et l'âme du corps en tant qu'esprits.

— ETYM. *Spiritualiser*.

SPIRITUALISTE (spi-ri-tu-a-li-st'), *s. m.* et *f.*

Celui ou celle dont la doctrine est le spiritualisme. Les hypothèses des spiritualistes, DESTUTT TRACY, *Instit. Mém. sc. mor. et pol.* t. III, p. 522. || *Adj.* Les doctrines spiritualistes.

— ETYM. *Spiritualiser*.

SPIRITUALITÉ (spi-ri-tu-a-li-té), *s. f.* || 1° Terme de métaphysique. Qualité de ce qui est esprit. La spiritualité commence, en l'homme, où la lumière de l'intelligence et de la réflexion commence à poindre, BOSS. *Connais.* v, 13. On sait que la preuve de la spiritualité de l'âme, apportée par Descartes, le conduit nécessairement à croire que les pensées de l'âme ne peuvent être causes physiques des mouvements du corps, FONTEN. *Malbranche*. Nous sommes prévenus que l'esprit humain est une substance indépendante du corps, laquelle n'y fait qu'une habitation passagère; après quoi elle jouira sans lui de tous les avantages de la spiritualité, BOULAINVILLIERS, *Réfut. de Spinoza*, p. 168. Ce fut lui [Platon] qui, le premier chez les Grecs, essaya de prouver par des raisonnements métaphysiques l'existence de l'âme et sa spiritualité, volr. *Phil. Établ. chr.* 3. || 2° Terme de vie dévote. Tout ce qui a rapport aux exercices intérieurs d'une âme dégagée des sens, qui ne cherche qu'à se perfectionner aux yeux de Dieu. Il est presque toujours arrivé aux sectes d'une spiritualité outrée de tomber de là dans ces misères [les débauches sexuelles], BOSS. *Ét. d'orais.* x, 3. Sans nous piquer aujourd'hui d'une spiritualité plus sublime que celle qui nous est enseignée par ce maître adorable [Jésus-Christ], BOURNAT. *Sur la récomp. des saints*, 1^{er} *avent*, p. 2. Ne vous figurez pas une dévotion de spiritualités imaginaires, qui se nourrit de réflexions, et qui laisse les saintes pratiques, FLÉCH. *Duc de Montaus.* Je vous crois assez versée dans la spiritualité pour savoir que ce n'est pas le goût qu'on trouve dans la dévotion qui en fait la solidité, MAINTEN. *Lettre à Mme de la Vieville*, 23 fév. 1706. || La nouvelle spiritualité, le mysticisme de Mme de Guyon et de Fénelon. Il est certain que la nouvelle spiritualité rejette généralement les réflexions de tout l'état des contemplatifs ou des parfaits, BOSS. *Ét. d'orais.* v, 2. Fénelon ne douta pas de lui faire bientôt [à l'évêque de Chartres] perdre terre par la nouvelle spiritualité de Mme Guyon, ST-SIM. 34, 136. Devenue veuve dans une assez grande jeunesse, avec du bien, de la beauté et un esprit fait pour le monde, elle [Mme Guyon] s'entêta de ce qu'on appelle la spiritualité, volr. *Louis XIV*, 38. || 3° En général, caractère de ce qui est dégagé de la matière et des sens. La même raison de spiritualité, qui avait fait permettre le célibat, imposa bientôt la nécessité du célibat même, MONTESQ. *Espr.* XXIII, 21. C'est encore au christianisme que l'on doit ce sentiment perfectionné [l'amour]; c'est lui qui, tendant sans cesse à épurer le cœur, est parvenu à jeter de la spiritualité jusque dans le penchant qui en paraissait le moins susceptible, CHATEAUBR. *Génie*, II, III, 2.

— HIST. XIII^e s. Bonne coze est et porfitavle, et selonc Dieu et selonc le siecle, que cil qui gardent le [la] justice esperituel se mclassent de ce qui appartient à l'esperituel tant solement, BEAUM. I, 1. || XIV^e s. Aussi comme il n'est au monde que un solai qui signifie l'esperituel, ne que une lune qui denote la temporalité, semblablement doivent estre seulement deux princes souverains, un spirituel et l'autre temporel, ORESME, *Thèse de MEUNIER*. || XV^e s. Le rocteur, les maistres et les clercs solennelz... [Charles V] mandoit souvent... usoit de leur conseilz de ce qui appartenoit à l'esperituel, CHRIST. DE PISAN, *Charles V*, III, 42. || XVI^e s. Selon qu'ils [les esprits] se sont plus ou moins esloingnez de leur spiritualité, MONT. II, 291. Quand prestres sans iniquité En l'eglise Dieu serviront, Quand en spiritualité Simonie plus ne feront, JEAN BOUCHET, *Ballades, Annales poët.* t. III, p. 471.

— ETYM. Lat. *spiritualitatem* ou *spiritualitatem*, de *spiritualis* ou *spiritualis*, spirituel.

SPIRITUEL, ELLE (spi-ri-tu-èl, è-l'), *adj.* || 1° Qui est esprit, qui n'a pas de corps. Les anges sont des substances spirituelles. L'ennuyeuse chose que d'être si peu spirituelle, que de ne pouvoir faire un pas sans son corps! sév. 44 août 1680. C'est par là que nous connaissons que Dieu est parfaitement libre en tout ce qu'il fait au dehors, corporel ou spirituel, sensible ou intelligible, BOSS. *Libre arb.* 2. Les idées que Dieu a eues [des êtres en les créant] ne sont point différentes de lui-même; et ainsi toutes les créatures, même les plus matérielles et les plus terrestres, sont en Dieu, quoique d'une manière toute spirituelle que nous ne pouvons com-

prendre, MALEBR. *Rech. vér.* III, II, 5. Nous savons que l'âme est spirituelle; mais nous ne savons point du tout ce que c'est qu'esprit, volr. *Pol. et lég. Traité tolérance, Extr. tol. des juifs*. || Fig. Famille spirituelle, suite de gens qui, dans les lettres ou les sciences, appartiennent au même ordre d'idées. Puisqu'il n'y en a presque point eu [de philosophes] qui n'aient fait gloire de tirer leur savoir et, s'il faut ainsi dire, leur extraction spirituelle de ce grand homme [Socrate], LA MOTHE LE VAYER, *Vertu des païens*, II, *Atant-propos*. M. l'abbé Bignon les presenta tous deux ensemble [Tournefort et Homberg] à l'Académie, deux premiers-nés pour ainsi dire, dignes de l'être d'un tel père et d'annoncer toute la famille spirituelle qui les a suivis, FONTEN. *Tournefort*. || Substantivement. La nature... empoigna les âmes de Samson, d'Hector... d'Alexandre, de César... puis, les ayant pulvérisées, calcinées, rectifiées, elle réduisit toute cette confection en un spirituel sublime, qui n'attendait plus qu'un fourreau pour s'y fourrer, CYR. DE BERG. *Péd. joué*, I, 1. || 2° Qui a rapport à l'esprit, à l'âme. Vous avez ouï le langage de la ville de paix, qui s'appelle la Jérusalem mystique; et vous avez ouï le langage de la ville de trouble que l'Écriture appelle la spirituelle Sodome; lequel de ces deux langages entendez-vous? lequel parlez-vous? PASC. *Prov.* Rome a été le chef de l'empire spirituel que Jésus-Christ a voulu étendre par toute la terre, BOSS. *Hist.* III, 1. Cette humeur [l'humeur de chacun de nous] est la cause de toutes nos maladies spirituelles et de toutes nos chutes, id. *Lett. Corn.* 149. Je crois que ceux-là se trompent, qui pensent que la rébellion du corps n'est cause que des vices grossiers, tels que sont l'intempérance et l'impudicité; et non de ceux qu'on appelle spirituels, comme l'orgueil et l'envie, MALEBR. *Rech. vér. Éclair.* I, I, t. IV, p. 146, dans PUGENS. || 3° Terme de dévotion. Qui regarde la conduite de l'âme, la conscience, par opposition à sensuel, charnel, corporel. Il y a diversité de dons spirituels; mais il n'y a qu'un même esprit, SACT, *Bible, St Paul*, 1^{re} *épi.* aux Corinth. XII, 4. Je ne dis pas ceci par le zèle pieux d'une dévotion spirituelle, PASC. *Pens.* IX, 1, édit. HAVET. Elle [Mme la Dauphine] porte à l'Agneau sans tache immolé sur l'autel... des pensées pures, des affections spirituelles, FLÉCH. *Dauphine*. || Substantivement. Elle [Mme de Marans] mariait le luth avec la voix, et le spirituel avec les grossièretés qui font horreur, sév. 4 mai 1672. || Vie spirituelle ou vie intérieure, habitude de la méditation ou de la contemplation, soin de réfléchir sur soi-même pour arriver à la perfection chrétienne. || Bouquet spirituel, sentence, réflexion sainte, passage de l'Écriture, que l'on se rappelle de temps en temps dans la journée. || Lecture spirituelle, exercices spirituels, lecture, exercices excitant la dévotion. || Communion spirituelle, la part que ceux qui ne communient point, prennent à l'action du prêtre quand il communie, en s'unissant avec lui en esprit. || Concert spirituel, concert public que l'on donne un des jours de la semaine sainte; autrefois tous les théâtres faisaient relâche pendant la quinzaine de Pâques, et, à l'Académie royale de musique, on remplaçait le spectacle par des concerts où l'on chantait de la musique religieuse, ou de la musique d'un caractère élevé et sévère. Aujourd'hui, on appelle concerts spirituels ceux où l'on exécute une musique d'un caractère religieux. Les spectacles sont cessés, et les concerts spirituels sont fort courus, *Lettres de Mlle Aissé, de Paris*, 1728, édit. DENTU, p. 483. On ferme l'Opéra le jour du vendredi saint, de Pâques, de Noël, de la Pentecôte; mais l'orchestre de l'Opéra, les chanteurs ou les chanteuses vont sur un autre théâtre qu'on appelle concert spirituel, MERCIER, *Tabl. de Paris*, 1559. || Médecins spirituels, guides spirituels, pères spirituels, les confesseurs, les directeurs. Faisons-nous bien connaître aux médecins spirituels de nos âmes, afin qu'ils puissent mieux nous traiter, BOURDAL. 24^e *dim. après la Pentec. Domin.* t. IV, p. 451. || 4° Il se dit des personnes chez qui règne la spiritualité. L'homme spirituel juge de tout et n'est jugé de personne, SACT, *Bible, St Paul*, 1^{re} *épi.* aux Corinth. II, 16. Hé! dites-moi, chères âmes, sont-elles [les personnes qui aiment à se répandre au dehors] pour l'ordinaire bien spirituelles et filles d'oraison, si elles ne sont recueillies? BOSS. *Sermons, Silence*, 4. Chrétiens qui, malgré leur lâcheté, se piquent encore d'être spirituels et parfaits dans leur religion, BOURDAL. *Carême*, II, *Richesses*, 32. || Substantivement. Ce sont de faux

spirituels qui blâment l'attachement qu'on a à Jésus-Christ, boss. *Lett. Corn.* 98. Sainte Thérèse trouve des demi-spirituels, des demi-savants qui lui reprochent la stérilité de son âme, FLECH. *Panég. Ste Thérèse.* || Nom qui fut donné dans le XIII^e siècle à des membres de l'ordre des frères mineurs de l'ordre de Saint-François qui firent schisme. || 5^e Qui concerne la religion, l'Église, par opposition à temporel. Le pouvoir spirituel et le pouvoir temporel. Rentrer dans les emplois purement spirituels de ma profession, mais avec sûreté, RETZ, t. II, liv. III, p. 455, dans POUGENS. Le même [Andronic Paléologue] craignait que Dieu ne lui demandât compte du temps qu'il employait à gouverner son État, et qu'il dérobaît aux affaires spirituelles, MONTESQ. *Rom.* 22. || Substantivement. Le spirituel et le temporel. Le spirituel d'un bénéficiaire. Les princes ne peuvent rien pour l'Église, touchant le spirituel, qu'en lui obéissant, FÉN. t. XVII, p. 247. || 6^e En parlant de l'interprétation des livres révélés, il s'oppose à littéral, et se dit du sens mystique ou allégorique. Les prophéties ont un sens caché et spirituel, dont ce peuple [juif] était ennemi, sous le charnel, dont il était ami, PASC. *Pens.* XV, 7, éd. HAVET. Le sens spirituel est de plusieurs sortes : 1^o le sens moral; 2^o le sens allégorique; 3^o le sens anagogique, DUMARS. *Œuv.* t. III, p. 222. || 7^e Qui a de l'esprit. La princesse de Rossana, quoique très-spirituelle, n'approchait pas du génie de la signora Olympia, RETZ, IV, 84. Elle juge, elle prononce, elle décide, parce qu'elle se croit femme spirituelle et intelligente; mais elle aurait beaucoup plus de raison et plus d'esprit, si elle s'en croyait moins pourvue, BOURDAL. *Pensées*, t. II, p. 228. || Molière l'a employé comme substantif féminin pour dire une femme trop adonnée à la recherche de l'esprit. Moi, j'irais me charger d'une spirituelle qui ne parlerait rien que cercle et que ruelle! MOL. *Œc. des femmes*, I, 1. || En parlant des choses, qui annonce de l'esprit. Physionomie spirituelle. Des yeux vifs et spirituels. L'air spirituel est dans les hommes ce que la régularité des traits est dans les femmes; c'est le genre de beauté où les plus vains puissent aspirer, LA BRUY. XII. Il est aussi aisé d'être un homme d'esprit et d'avoir l'air d'un sot, que de cacher un sot sous une physionomie spirituelle, DIDER. *le Neveu de Rameau.* || Où il y a de l'esprit. Une réponse spirituelle. Lors même que la pensée est colorée par l'imagination ou animée par le sentiment, elle nous frappe d'autant plus qu'elle est plus spirituelle, c'est-à-dire plus vive, plus finement saisie, et d'une combinaison à la fois plus juste et plus nouvelle dans ses rapports, MARMONTEL, *Œuv.* t. IX, p. 416. || Dans la gravure, touche spirituelle, touche qui est donnée avec vivacité, et qui, d'un seul trait, prête à l'objet le caractère, l'effet qui lui est propre.

— HIST. XIII^e s. Drois est ce la sainte pense [pensée] rapresset par spiritueil chastiement tot ce ke ele sent charneilment elleveir en soi, *Job*, p. 452. Al jugement en vient la maisnie Nerun; Lur pere spiritual jugent comme brienun, Que li reis le presist e mesist en prisun, *Th. le mart.* 44. || XIII^e s. Les autres [choses] sont spirituels, lesquelles commencent et ne finissent, ce sont li angle et les ames, BRUN. *LATINI, Trésor*, p. 24. Poi [peu] seroit doutée l'espée esperituel des malvès, s'il ne cuidoient que l'espée temporel s'en mellat, BEAUM. I, 38. || XIV^e s. Les decables les mainent tellement de pechié en pechié, qu'ilz sont occis et mors de la mort spirituelle, *Modus*, f^o 64, verso. || XV^e s. Tous les princes d'Allemagne tant spirituels que temporels, COMM. IV, 2. || XVI^e s. Les maladies spirituelles en ont aussi besoin [de remèdes], LANOUE, 328. L'artere est semblablement vaisseau à sang, mais plus spirituel, PARÉ, I, 40.

— ETYM. Provenç. *spiritual*; espagn. *espiritual*; ital. *spirituale*; du lat. *spiritalis* ou *spiritualis*, de *spiritus* (VOY. ESPRIT).

SPIRITUELLEMENT (spi-ri-tu-è-le-man), *adv.* || 1^o Avec le caractère d'esprit, immatériellement. Presque tous les philosophes confondent les idées des choses, et parlent des choses corporelles spirituellement et des spirituelles corporellement, PASC. *Pens.* I, 1, éd. HAVET. Quelque spirituellement qu'on médite, chacun médite en sa langue, FONTEN. *Frag. Rais. hum. Œuv.* t. IX, p. 295, dans POUGENS. || 2^o En esprit. Communier spirituellement avec le prêtre. Quiconque hait la vérité et les lois immuables qu'elle nous donne, il tue spirituellement la justice et la sagesse éternelle qui est venue nous les apprendre. BOSS. *Sermons.*

Haine de la vérité, I. || 3^o Au sens spirituel. C'était le cas d'interpréter spirituellement, selon la règle de saint Augustin, ce qui paraissait porter au mal, id. *Var.* XIV, 100. || 4^o Avec esprit. Ce n'est pas toujours par une métaphore qu'on s'exprime spirituellement; c'est par un tour nouveau, c'est en laissant deviner sans peine une partie de la pensée, VOLT. *Dict. phil. Esprit.*

— HIST. XIII^e s. Nous creons que li drois du pere et de le [la] mere li soit descendus temporelment, et par le baptesme, li heritage de paradis esperituellement, BEAUM. XX, 8. Ne li enfant ne sunt pas bon qui desobeissent à lor mere, et sainte Eglise est nostre mere esperituellement, id. XLVI, 44. || XV^e s. Il transferoit à la chair et au monde les choses qui sont spirituellement dites du regne spirituel de Jesus-Christ, CALV. *Inst.* 880.

— ETYM. *Spirituelle*, et le suffixe *ment*; provenç. *espiritualment*; cat. *espiritualmente*, espagn. *espiritualmente*.

SPIRITUEUX, EUSE (spi-ri-tu-é, è-z'), *adj.* Se dit de tout liquide qui est principalement composé d'alcool, ou qui en contient. L'usage des liqueurs spiritueuses. La force lui manque [à Candide], il ne peut proférer une parole, il tombe à ses pieds; Cunégonde tombe sur le canapé; la vieille les accable d'eaux spiritueuses, VOLT. *Cand.* VII. || Substantivement. Il ne faut pas faire abus des spiritueux. Malvina, dont la tête était en proie aux ravages des spiritueux, REYBAUD, *Jér. Paturot*, I, 44.

— HIST. XVI^e s. L'artere contient un sang chaud, subtil et spiritueux, PARÉ, I, 40.

— ETYM. Lat. *spiritus*, esprit, parce qu'on a nommé *esprit* la partie qui provient de la distillation du vin.

† **SPIRITUOSITÉ** (spi-ri-tu-ô-zi-té), *s. f.* Qualité d'un liquide spiritueux; degré d'alcoolisation.

† **SPIRIVALVE** (spi-ri-val-v'), *adj.* Se dit d'une coquille qui s'enroule obliquement sur elle-même.

† **SPIRLIN** (spir-lin), *s. m.* Nom vulgaire du leucisque baponctué (poissons malacoptyérgiens abdominaux).

† **SPIROÏDE** (spi-ro-i-d'), *adj.* Qui est contourné en hélice. || Terme d'anatomie. Conduit spiroïde du tympan, l'aqueduc de Fallope. || Terme de physiologie. Mouvement spiroïde du cœur, mouvement partiel ou relatif du cœur pendant son raccourcissement systolaire; il est dû à la disposition des fibres musculaires de sa surface et de sa pointe, qui déterminent une torsion de sa pointe, de droite à gauche et d'avant en arrière à chaque contraction.

— ETYM. Σπειρα, spire, et εἶδος, forme.

† **SPIROLE** (spi-ro-l'), *s. m.* Anciennement. Espèce de bouche à feu, petite coulevrine.

† **SPIROPTÈRE** (spi-ro-ptè-r'), *s. m.* Genre d'helminthes à corps cylindrique aminci soit aux deux bouts, soit en avant ou en arrière seulement.

— ETYM. *Spire*, et πτερόν, aile.

† **SPIROYLE** (spi-ro-i-l'), *s. m.* Terme de chimie. Nom donné par M. Löwig au radical hypothétique d'une série de composés faits avec l'huile volatile des fleurs de la spirée ulmaire.

— ETYM. *Spirée*, et la finale *yle* qui appartient aux radicaux composés.

SPLANCHNIQUE (splan-kni-k'), *adj.* Terme d'anatomie. Qui a rapport aux viscères. || Cavités splanchniques, les trois grandes cavités du corps, crâne, poitrine et abdomen, parce qu'elles contiennent les viscères. || Nerfs splanchniques, nerfs de la vie organique au nombre de deux de chaque côté, distingués en grand et en petit.

— ETYM. Σπλάγγων, viscère, de même radical que σπλήν, rate, voy. SPLÉNIQUE.

† **SPLANCHNOGRAPHIE** (splan-kno-gra-fie), *s. f.* Description des viscères.

— ETYM. Σπλάγγων, viscère, et γράφειν, décrire.

SPLANCHNOLOGIE (splan-kno-lo-jie), *s. f.* Partie de l'anatomie descriptive qui traite des viscères.

— ETYM. Σπλάγγων, viscère, et λόγος, traité.

† **SPLANCHNOLOGIQUE** (splan-kno-lo-ji-k'), *adj.* Qui a rapport à la splanchnologie.

† **SPLANCHNOTOMIE** (splan-kno-to-mie), *s. f.* Dissection des viscères.

— ETYM. Σπλάγγων, viscère, et τομή, section.

SPLEEN (splin'), *s. m.* Nom anglais donné quelquefois à une forme de l'hypochondrie, consistant en un ennui sans cause, en un dégoût de la vie. Pardon de m'être mis en colère, j'avais le spleen, VOLT. *Dial.* XXV, 17. Comme il était travaillé par le spleen, GRIMM, *Corresp.* t. I, p. 224. Le spleen gagne partout, sitôt qu'on vous annonce,

DELILLE, *Convers.* I. Cet homme ainsi reclus vivait en joie : à peine Lo spleen le prenait-il quatre fois par semaine, A. DE MUSS. *Mardoche*, II. || Fig. Si c'étaient des traits longs comme les *Nuits d'Young*, il pourrait y avoir du génie par accident; mais cela ne fatiguerait plus que cela ne me toucherait; j'y verrais une espèce de spleen littéraire qui pourrait finir par le suicide du talent, VILLEMALIN, *Littér. franc. XVIII^e siècle*, 2^e part. 2^e lec.

— ETYM. Angl. *spleen*, rate et mélancolie (en vertu de la vieille hypothèse médicale qui plaçait la cause de la mélancolie dans la rate), du grec σπλήν, rate.

† **SPLÉNALGIE** (splé-nal-je), *s. f.* Terme de médecine. Douleur dont on rapporte le siège à la rate, et qui n'est accompagnée d'aucun phénomène inflammatoire.

— ETYM. Σπλήν, rate, et άλγος, douleur.

SPLÉNDEUR (splan-deur), *s. f.* || 1^o Grand éclat de lumière. Et sans votre splendeur divine [ô soleil], La terre n'aurait point de climats fortunés, QUIN. *Phaëth.* IV, 1. Tout homme, en te voyant [Byron], reconnaît dans tes yeux Un rayon éclipsé de la splendeur des cieux, LAMART. *Méd.* II. Seigneur, je vous bénis! de ma lampe mourante Votre souffle vivant rallume la splendeur, V. HUGO, *Odes*, V, 44. || Fig. Joas les touchera par sa noble pudeur, Où semble de son sang relucre la splendeur, RAC. *Ath.* I, II. De ces chagrins mortels son esprit dégagé Souvent reprend sa force et sa splendeur première, VOLT. *Sémiram.* I, 1.

|| Usité en ce sens seulement dans le langage poétique et élevé; d'Alembert dit même qu'il n'est jamais usité au propre; c'est une erreur. || 2^o Fig. Grand éclat d'honneur et de gloire. Regarde le malheur de Brute et de Cassie : La splendeur de leurs noms en est-elle obscurcie? CORN. *Cinna*, I, 3. Déplorable Sion, qu'as-tu fait de ta gloire? Tout l'univers admirait ta splendeur, RAC. *Esth.* I, 2. À d'illustres parents s'il doit son origine, La splendeur de son sort doit hâter sa ruine, id. *Ath.* II, 5. Nous avons pour les grands et pour les gens en place une jalousie stérile ou une haine impuissante, qui ne nous venge point de leur splendeur et de leur élévation, LA BRUY. IX. Un éclat qui ne dégénérerait point de l'ancienne splendeur de sa maison, J. J. ROUSS. *Conf.* X.

|| 3^o Magnificence, accompagnée de beauté. De cette nuit, Phénice, as-tu vu la splendeur? RAC. *Bérén.* I, 5. Qu'ils pleurent, ô mon Dieu! qu'ils frémissent de crainte, Les malheureux qui de ta cité sainte Ne verront point l'éternelle splendeur, id. *Athal.* II, 9. Tout chez lui [Richelieu] était splendeur et faste, tandis que chez le roi tout était simplicité et négligence, VOLT. *Mœurs*, 476. Le bien de l'État et la splendeur du trône, etc. *Dict. phil. Propriété.* Il y avait tant de magnificence dans leurs tombeaux [des anciens], que le contraste du néant de la mort et des splendeurs de la vie s'y faisait sentir, STAEL, *Corinne*, IV, 2.

— HIST. XIII^e s. Del deseier de le [la] deventrione [extérieure] splendor, *Job*, p. 469. || XV^e s. Le droit soleil de mes yeulx, la droite splendeur de mon front, G. CHASTELAIN, *Chron. du duc Phil.* ch. 5. || XVI^e s. Tout luisant d'or et d'escarboucles fines, Qui du cler feu en splendeur sont affines, MAROT, IV, 56. [La fortune] Ce n'est autre que fiction de l'esprit, s'éblouissant à regarder une telle splendeur, se perdant à sonder un tel abyme, AMYOT, *Préface*. Qu'on voye, o tout-puissant, Ton œuvre en tes servans, ta splendeur sur leur race, DESPORTES, *Œuv. chrest.* XVIII, *Prière de Moïse*. Concevoir la splendeur de la vertu en sa pureté naïve, MONT I, 165. La splendeur d'un esclair, id. I, 166.

— ETYM. Provenç. *splendor*; espagn. *esplendor*, ital. *splendore*; du lat. *splendorem*. Palsgrave, p. 23, au XV^e siècle, dit que ce mot se trouve seulement dans Jehan Lemaire, auteur de la fin du XV^e siècle; mais le mot est plus ancien.

SPLÉNDIDE (splan-di-d'), *adj.* Qui a le caractère de la splendeur, de la magnificence. Table, festin splendide. Un homme splendide, *Dict. de l'Acad.* Saint Augustin déclare expressément qu'il est impossible que des païens aient la moindre vertu; leurs bonnes actions, dit-il, ne sont que des péchés splendides, VOLT. *Quest. mir.* 17. Tu ne sais pas lire; mais tu sais ce que disent ces bois et ces prairies, ces tièdes rivières, ces beaux champs couverts de moissons, toute cette nature splendide de jeunesse, A. DE MUSS. *On ne badine pas avec l'amour*, III, 3.

— HIST. XVI^e s. Qu'il soit splendide en meubles et ustensiles, d'autant que c'es. une despense d'

stagiaire. Les jeunes stagiaires || 2° Qui concerne le stage. Les obligations stagiaires.

— ETYM. *Stage*.

† STAGIRITE (sta-ji-ri-t'), s. m. Nom sous lequel on a désigné parfois Aristote, appelé aussi le philosophe de Stagire, parce qu'il était né dans cette ville de Thrace. On statua savamment et équitablement la peine des galères contre quiconque serait assez osé pour être d'un autre avis que le Stagirite, *VOLT. Dict. phil. Autorité*.

STAGNANT, ANTE (stagh-nan, nan-t'), adj. || 1° En parlant des eaux, qui ne coule point. Le pays d'Aunis a autrefois été submergé par la mer et par les eaux stagnantes des marais; c'est une des terres les plus nouvelles de la France, *BUFF. Add. th. terr. Œuv. t. XIII, p. 208*. La pesanteur est perpendiculaire à la surface des eaux stagnantes et par conséquent horizontales, *LAPLACE, Exp. III, 4*. || Il se dit aussi des fluides gazeux. L'air s'y montrait parfaitement stagnant, du moins en apparence, *CORDIER, Instit. Mém. scienc. t. VII, p. 489*. || 2° En parlant du sang et des humeurs, qui cesse de circuler.

— HIST. XVI^e s. Stagnant, *COTGRAVE*.

— ETYM. Lat. *stagnare*, solidifier, et aussi être stagnant, dénominateur de *stagnum*, étang, dérivé de *sta*, radical de *stare* (voy. STABLE).

STAGNATION (stagh-na-sion; en vers, de quatre syllabes), s. f. || 1° Etat de ce qui est stagnant. La stagnation des eaux. || 2° Etat du sang et des humeurs qui ne coulent pas ou qui circulent trop lentement, par analogie avec les eaux qui crouissent dans les étangs. || 3° Fig. Etat de ce qui ne se développe pas. La misère est grande par suite de la stagnation des affaires. Il n'y eut plus [dans la scolastique], à proprement parler, aucune logique réelle; et c'est peut-être une des grandes causes de la longue stagnation de l'esprit humain dans le moyen âge, *DESTUTT TRACY, Instit. Mém. sc. mor. et pol. t. IV, p. 599*. L'espèce de stagnation de mœurs dans laquelle elle [l'Espagne d'alors] repose lui sera peut-être utile un jour, *CHATEAUBR. Génie, III, III, 5*. || 4° Terme de marine. Se dit de la rose des vents quand elle dort.

— ETYM. Lat. *stagnare*, être stagnant.

† STAGNER (stagh-né), v. n. Être stagnant. Dans d'autres endroits, l'eau grise stagnait sur le sable gris, *B. GAUTIER, Journ. offic. 49 mars 1870, Feuilleton*.

— ETYM. Voy. STAGNANT.

† STAGNICOLE (stagh-ni-ko-l'), adj. Terme d'histoire naturelle. Qui vit dans les étangs.

— ETYM. Lat. *stagnum*, étang, et *colere*, habiter.

† STAGNON (sta-gnon), s. m. voy. ESTAGNON.

† STAHLIANISME (stá-li-a-ni-sm'), s. m. Doctrine des stahliens.

† STAHLIEN (stá-lien), s. m. Partisan de la doctrine de Stahl, médecin allemand du XVIII^e siècle, qui admettait que chaque phénomène de la vie et chaque maladie sont sous la direction de l'âme, le corps étant considéré comme inerte.

STALACTITE (sta-la-kti-t'). s. f. || 1° Concrétion allongée qui se forme à la voûte des cavités souterraines, provenant de l'infiltration d'un liquide tenant en dissolution des sels calcaires, siliceux, ferreux ou cuivreux dont chaque goutte arrive de loin en loin à la voûte d'une caverne, et s'y évapore lentement. Dans un endroit [des catacombes de Paris] où il se forme des stalactites, il [le portier] criait aux crédules Parisiens : Vous voilà sous la rivière de Seine, *MERC. Tabl. de Paris, ch. 489*. Les stalactites et les albâtres, dont la formation est due à la filtration de l'eau à travers la voûte calcaire de plusieurs cavernes, ne sont presque jamais composées que de carbonate de chaux, *THENARD, Traité de chim. t. II, p. 363*, dans *BOUGENS*. || 2° Terme de pathologie. Stalactites osseuses, prolongements de substance osseuse qui se forment à la surface des cals irréguliers, autour des tumeurs blanches et des tissus accidentels développés dans les os ou à leur surface.

— ETYM. Σταλακτός, qui dégoutte, de σταλάζειν, dégoutter.

† STALACTITIQUE (sta-la-kti-ti-k'), adj. Qui ressemble à une stalactite.

STALAGMITE (sta-la-gmi-t'), s. f. Concrétion mamelonnée qui se forme sur le sol des grottes par évaporation des gouttes d'eau qui tombent de la voûte.

— ETYM. Σταλαγμα, de σταλάζειν, dégoutter.

† STALAGMITIQUE (sta-la-gmi-ti-d'), s. f. Terme de botanique. Genre de guttifères dans lequel on distingue la stalagmitide cambogiode qui fournit

la résine-gutte de Siam ou véritable, *LEGO-RANT*.

† STALAGMITIQUE (sta-la-gmi-ti-k'), adj. Qui appartient aux stalagmites. Une couche stalagmitique tapissait la caverne. Crânes fossiles recouverts d'un enduit stalagmitique.

STALLE (sta-l'), s. f. || 1° Dans une église, sièges de bois dont le fond se lève et se baisse, et qui sont autour du chœur. Partout se présentaient... et des balustrades en marbre, et des stalles sculptées par les Charpentier et les Dugoulon, *CHATEAUBR. Génie, IV, 1, 2*. || 2° Dans un théâtre, sièges séparés et numérotés. Louer une stalle. Stalle d'orchestre, de galerie, d'amphithéâtre. || Billet de stalle. Vendre sa stalle. || Terme de charpenterie. Stalle volante, séparation pour les chevaux; espèce de cloison de planches dans les écuries.

— REM. Ce mot a été longtemps masculin; et quelques-uns lui donnent encore ce genre en parlant des stalles d'église : les bas stalles, les hauts stalles.

— HIST. XV^e s. Conclurent de mettre les estendards dans un petit villaige et là faire estale, *le Jouvenel, ms. p. 343*, dans *LACERNE*, au mot *estale*.

— ETYM. Bas-lat. *stallum*, *stalla*; de l'anc. haut-allemand. *stal*, lieu clos, chambre.

† STAMINAIRE (sta-mi-né-r'), adj. Terme de botanique. Qui doit son origine à des étamines transformées. Les fleurs doubles sont des fleurs staminaires.

† STAMINAL, ALE (sta-mi-nal, na-l'), adj. Qui appartient ou qui est relatif aux étamines. Les filaments staminiaux.

— ETYM. *Stamine*.

† STAMINE (sta-mi-n'), s. f. Se trouve pour étamine (voy. ce mot) dans *J. J. ROUSSEAU, Lett. élém. sur la bot.*

† STAMINÉ, ÉE (sta-mi-né, née), adj. Terme de botanique. Se dit des fleurs unisexuées pourvus d'étamines ou fleurs mâles.

† STAMINEUX, EUSE (sta-mi-neù, neù-z'), adj. Terme de botanique. Dont les étamines font une grande saillie hors de la fleur.

† STAMINIFÈRE (sta-mi-ni-fè-r'), adj. Terme de botanique. Qui porte des étamines.

† STAMINIFORME (sta-mi-ni-for-m'), adj. Terme de botanique. Qui est en forme d'étamine.

† STAMINODE (sta-mi-no-d'), s. m. Terme de botanique. Organe qu'on trouve dans certaines fleurs, les orchidées par exemple, et qui paraît être un rudiment d'étamine avortée.

† STAMPE (stan-p'), s. f. Intervalle d'une veine à l'autre, dans une mine.

† STAMPILLE (stan-pi-ll', ll mouillées), s. f. Synonyme inusité d'estampille. La stampille était entre ses mains [d'Albéroni], par lesquelles passaient toutes les expéditions et les ordres secrets du roi d'Espagne, *ST-SIM. 478, 464*.

STANCE (stan-s'), s. f. || 1° Nombre déterminé de vers qui forment un sens complet, et qui sont assujettis, pour le genre de vers et pour la rime, à un certain ordre qui se répète dans toute la pièce. Stance de quatre vers, de cinq vers, de six vers, de huit vers. La surprise agréable que fait à l'oreille ce changement de cadence imprévu rappelle puissamment les attentions égarées; mais il faut éviter le trop d'affectation; c'est par là que les stances de *Cid* sont inexcusables... *CORN. Andromède, Examen*. Les stances avec grâce apprirent à tonner, *BOIL. Art poét. 1*. Rotrou avait mis les stances à la mode; Corneille, qui les employa, les condamne lui-même dans ses réflexions sur la tragédie, *VOLT. Comm. Corn. Rem. Médée, IV, 5*. || Stances irrégulières, pièces de vers dont les stances diffèrent entre elles par le nombre ou la mesure des vers, ou par l'entrelacement des rimes. || 2° *Au plur.* Poème composé de plusieurs stances. Les grands poèmes italiens, le *Roland*, la *Jérusalem délivrée*, et en anglais le *Childe-Harold* de Byron, sont en stances. Les stances ont été plusieurs fois essayées dans l'épopée française, et toujours sans aucun succès, *BERNARD JULLEN, Hist. de la poésie française, époque impériale, t. I, p. 242*.

— SYN. STANCE, STROPHE. Strophe signifie *tour*, et s'applique proprement aux vers grecs ou latins qui revenaient dans le même ordre, sans qu'il y eût un repos obligé à la fin de la strophe. C'est ce repos, ce sens terminé ou fortement suspendu qui caractérise la stance. En parlant de l'ode moderne, stance et strophe sont synonymes, *MAR-MONTEL, Œuv. t. X, p. 158*. J'essayais d'ajuster sur mon clavecin les trois dernières strophes... et après avoir relu l'ode entière, je me suis attachée

à ces trois stances, *LETOURNEUR, Trad. de Cl. Harlowe, Lett. 54*.

— ETYM. Ital. *stanza*, stance, proprement demeure, séjour, arrêt, du lat. *stare*, demeurer, être arrêté; la stance étant ainsi dite, parce que c'est une sorte d'arrêt. Au XVI^e siècle, on trouve aussi *stance* au sens propre de logis, chambre.

† STANGUE (stan-gh'), s. f. Nom donné à la verge de l'ancre, dans le langage du blason.

— ETYM. Angl. *stang*; angl.-sax. *steng*, bâton.

† STANGUETTE (stan-ghè-t'), s. f. Terme de musique. Barre de mesure.

— ETYM. Dimin. de *stangue*.

† STANHOPE (sta-no-p'), s. f. Terme de typographie. Presse de fonte inventée par lord Stanhope. || On dit plus souvent presse à la Stanhope.

† STANNAGE (sta-na-j'), s. m. Opération qui consiste à imprégner une étoffe d'une dissolution d'étain, avant de la teindre.

— ETYM. Lat. *stannum*, étain.

† STANNATE (sta-nna-t'), s. m. Terme de chimie. Sel produit par la combinaison de l'acide stannique avec une base.

† STANNEUX, EUSE (sta-nneù, neù-z'), adj. Qui tient de l'étain. || Se dit d'un oxyde qui est le premier de ceux de l'étain. || Sulfure stanneux, premier degré de sulfuration de l'étain.

† STANNIDES (sta-nni-d'), s. m. plur. Famille de minéraux qui comprend l'étain et ses combinaisons.

† STANNIFÈRE (sta-nni-fè-r'), adj. Qui contient de l'étain. Les gisements stannifères du Limousin. || Email stannifère, email composé d'oxyde d'étain, et qui est opaque. La faïence européenne à email stannifère. Ils doivent déterminer le classement des poteries communes ou des faïences stannifères parmi les articles taxés, *Tarif des douanes, 1869, p. 165*.

— ETYM. Lat. *stannum*, étain, et *ferre*, porter.

† STANNINE (sta-nni-n'), s. f. Nom donné par Beudant à une espèce minérale complexe contenant, entre autres éléments, du sulfure d'étain et du sulfure de fer. On l'appelle aussi étain pyriteux.

† STANNIQUE (sta-nni-k'), adj. m. Terme de chimie. Qui tient de l'étain. || Se dit d'un acide qui est le second de ceux de l'étain. || Sulfure stannique, second degré de sulfuration de l'étain.

— ETYM. Lat. *stannum*, étain.

† STANNOSO-POTASSIQUE (sta-nno-zo-po-te-ssi-k'), adj. m. Terme de chimie. Se dit d'un sel stanneux qui est combiné avec un sel potassique.

† STAPÉDIEN, ENNE (sta-pé-diin, diè-n'), adj. Terme d'anatomie. Qui a rapport à l'étrier de l'oreille. Muscle stapédien.

— ETYM. Bas-lat. *stapedium*, étrier, de *stare*, être sur, et *pes*, pied.

STAPHISAIGRE (sta-fi-sè-gr'), s. f. Plante, dite aussi herbe aux poux, parce que la semence, pulvérisée et incorporée à du beurre, sert à détruire la vermine de la tête, *Delphinium staphisagria, L.* famille des renonculacées.

— HIST. XVI^e s. Herbe aux poulieux, en latin *staphisagria*, veut estre en bonne terre cultivée et arrosée, non trop soleillée, *O. DE SERRES, 646*.

— ETYM. Σταφίς ἀγρία, de σταφίς, raisin, et ἄγριος, sauvage.

† STAPHISAIN (sta-fi-zin), s. m. Substance jaunâtre contenue dans les semences de staphisaigre avec la delphinine.

† STAPHYLÉACÉES (sta-fi-lé-a-sée), s. f. plur. Terme de botanique. Famille de plantes séparée des rhamnées, voisine des célastrinées.

† STAPHYLIER (sta-fi-lié), s. m. Genre de plantes dont une espèce, staphylier penné, vulgairement faux pistachier, nez coupé, est cultivée dans les jardins d'agrément.

1. STAPHYLIN (sta-fi-lin), s. m. Genre d'insectes coléoptères.

— ETYM. Σταφυλή, grain de raisin.

2. STAPHYLIN (sta-fi-lin), adj. m. Terme d'anatomie. Qui a rapport à la luette. Muscle staphylin.

— ETYM. Σταφυλή, luette, proprement, grain de raisin.

STAPHYLÔME (sta-fi-lô-m'), s. m. Terme de chirurgie. Convexité très-saillante que présente la cornée distendue par l'humeur aqueuse, sans perte de sa transparence. || Amincissement de la cornée avec adhérence à l'iris, et protrusion de ces membranes par les humeurs de l'œil. || Saillie de l'iris à travers une perforation de la cornée, ce qui fait une tumeur en grain de raisin.

— HIST. XVI^e s. Staphylome est une tumeur de

la cornée de l'œil avec l'uvéite, qui vient à cause d'une defluxion ou ulcère faite en l'œil, PARÉ, xv, 47.

— ETYM. Σταφύλωμα, de σταφύλη, grain de raisin.

† STAPHYLOPLASTIE (sta-fi-lo-pla-stie), *s. f.* Terme de chirurgie. Opération qui a pour but d'adapter aux pertes de substance du voile du palais un lambeau taillé sur la voûte palatine.

— ETYM. Σταφυλή, luette, et πλάσσειν, former.

† STAPHYLORHAPHIE (sta-fi-lo-ra-phié), *s. f.* Terme de chirurgie. Opération par laquelle on remédie à la division congénitale ou accidentelle du voile du palais, à l'aide de points de suture passés dans les deux portions du voile préalablement avivées.

— ETYM. Σταφυλή, luette, et ράφειν, coudre.

† STAPPE (sta-p'), *s. f. plur.* Piliers en mine-rail laissés dans une couche pour en soutenir le toit.

STAROSTE (sta-ro-st'), *s. m.* Gentilhomme polonais jouissant d'une starostie.

— ETYM. Mot polonais.

STAROSTIE (sta-ro-stie), *s. f.* Fief dépendant de la couronne de Pologne que les rois cédaient à des gentilshommes pour les aider à soutenir les frais de la guerre. Il y a peu de princes en Europe qui aient autant de grâce à distribuer qu'un roi de Pologne; il dispose des biens royaux appelés starosties, tenues, ou advocaties, dont le nombre est très-considérable, *CONDIL. Étud. hist.* II, 2.

† STARTER (star-tèr), *s. m.* Terme de turf. Mot anglais signifiant celui qui est chargé de donner les départs, au moyen d'un drapeau qu'il tient à la main et qu'il abaisse dès que les chevaux sont en ligne.

STASE (sta-z'), *s. f.* Terme de médecine. Séjour du sang ou des humeurs dans quelque partie du corps, à cause de la cessation ou de la lenteur de leur mouvement.

— ETYM. στάσις, arrêt, de στάω, s'arrêter, être debout (VOY. STABLE).

† STATÈRE (sta-tèr), ou STATÈRE (sta-tè-r'), *s. m.* Terme d'antiquité. Pièce d'argent de quatre drachmes, valant 3 fr. 72 c. de notre monnaie. || Stater d'or, pièce d'or valant 20 drachmes d'argent, et équivalant 29 fr. 70 c. de notre monnaie.

— ETYM. Στατήρ, de στατός, fixé : chose fixée (VOY. STABLE).

† STATÈRE (sta-tè-r'), *s. f.* Nom de la balance, en latin. Toutes les espèces de statères ou balances romaines, *BUFF. Ess. arith. mor. Œuvr.* t. x, p. 216.

— ETYM. Lat. *statera*, de στατήρ (VOY. STATÈRE).

† STATHMÉTIQUE (sta-tmé-ti-k'), *s. f.* Emploi des poids et mesures. L'histoire de la stathmétique en France aux époques barbare et féodale. Il [M. Barry] fait ressortir l'influence singulière que la stathmétique byzantine a continué à exercer longtemps après la chute de Rome sur la stathmétique des peuples barbares, dont les poids sont restés, comme les monnaies, tout byzantins de calibre et de type jusqu'à l'époque carlovingienne, *MONITEUR universel*, 24 avril 1867, p. 490, 2^e col.

— ETYM. Σταθμητικός, relatif aux mesures, de σταθμός, qui vient de στάθη, ligne servant à mesurer, de στατή, proprement chose fixe.

STATHOUDER (sta-tou-dèr), *s. m.* Chef de l'ancienne république des Provinces-Unies. On l'a reçu à Amsterdam [le prince d'Orange], et on devait le recevoir dans toute la Hollande et la Zélande, hier 4 juillet, stathouder du pays, c'est-à-dire gouverneur, *PELLISSON, Lett. hist.* t. I, p. 217. Les prérogatives ou droits du stathouder, capitaine et amiral général, sont immenses; il commande également les armées de terre et de mer, et dispose de tous les emplois militaires; il accorde grâce aux criminels, préside à toutes les cours de justice, et les sentences y sont rendues en son nom, *CONDIL. Étud. hist.* II, 4. || Ce titre fut d'abord relatif à chacune des Provinces-unies : stathouder de Hollande, de Zélande.

— ETYM. *Holl. stat*, État, et *houder*, qui tient, de même radical que l'allemand *halten*, tenir, et l'anglais *to hold*.

STATHOUDÉRAT (sta-tou-dé-ra), *s. m.* || 1^o Dignité du stathouder. Dans un de ces actes de reconnaissance qui ne sont que trop ordinaires aux peuples libres, les partisans de la maison d'Orange obtinrent, le 2 février 1674, que le stathouderat, désormais héréditaire, passerait aux enfants mâles et légitimes de Guillaume III; la loi qui rendait cette dignité perpétuelle, n'était pas moins funeste à la république que la loi qui l'avait autrefois prosaïque pour toujours, *CONDIL. Étud. hist.* II, 4. || 2^o Temps pendant lequel elle était exercée.

† STATHOUDÉRIEN, IENNE (sta-tou-dé-riin, riè-n'), *adj.* Qui appartient au stathouderat. || Substantivement. Partisan du stathouderat.

STATICE (sta-ti-s'), *s. f.* Genre de la famille des plumbaginées; on y distingue le gazon d'Olympe, dit gazon paree qu'il pousse en touffes gazonnantes.

— ETYM. Lat. *statice*, de στατική, herbe astringente, de στάω, στατή, arrêter, lat. *sistere*, *stare* (VOY. STABLE).

STATION (sta-sion; en vers, de trois syllabes), *s. f.* || 1^o Terme de physiologie. Action de se tenir debout. La station est plus pénible à maintenir que la marche. || Plus généralement, état dans lequel les animaux restent immobiles sur le sol, appuyés sur leurs quatre membres, ou sur leurs membres postérieurs seulement, suivant l'espèce à laquelle ils appartiennent. || Manière dont un animal se tient. Station bipède. || 2^o Pause, demeure de peu de durée qu'on fait dans un lieu. J'ai fait une grande station à sa porte. Je ne suis pas resté longtemps dans ce lieu, je n'y ai fait qu'une station. || 3^o Lieu où l'on s'arrête, que l'on visite. Enfin, ma chère enfant, vous avez porté votre délicatesse à Marseille, et M. de Grignan l'a voulu; je suis persuadée qu'il vous aura menée à Toulon et à toutes les stations qu'il faut faire voir à Mlle de Grignan, sév. 22 mars 1680. M. Müller.... dit... que ce détroit [de Behring] offre une ou plusieurs files qui servent de routes ou de stations communes aux habitants des deux continents [l'ancien et le nouveau], *BUFF. Not. just. Ép. nat. Œuvr.* t. XIII, p. 327. || Stations thermales, diverses installations établies près des sources thermales à l'effet de permettre d'y séjourner et d'y suivre un traitement en rapport avec la nature des eaux et les conditions climatériques du lieu d'émergence. || Stations d'été, celles qui ne permettent le séjour pendant les trois ou six mois de belle saison; stations d'hiver, celles dans lesquelles le climat et les autres dispositions permettent de suivre un traitement en hiver comme en été. || 4^o Lieu où l'on s'arrête, où s'arrêtent les voitures. Tous les délais sont dangereux, lui ai-je dit; hâtez-vous d'arriver à la première station, d'où vous pourrez lui écrire à votre aise, J. J. *novv.* *Idéol.* I, 65. || Endroit où se tiennent les voitures publiques pour prendre les voyageurs. || Terme de chemin de fer. Endroit où s'arrête un convoi pour prendre ou déposer des voyageurs. Chef de station. || 5^o Particulièrement, visite des églises, chapelles et autels désignés pour y faire certaines prières. Station pour gagner le jubilé. Nous nous empressons à occuper les meilleures places; c'était à qui serait auprès du bénitier ou à l'entrée de la chapelle de la station, *LESAGE, Œuvr. d'Alf.* III, 5. Ceux-ci adoptaient aveuglément tous les contes qu'on leur débitait, et ils accomplissaient scrupuleusement toutes les stations qui leur étaient indiquées, *LEGRAND D'AUSSY, Inst. Mém. sc. mor. et polit.* t. V, p. 426. || Faire ses stations, visiter les églises désignées pour y gagner les indulgences. S'il faut faire le jubilé à Paris, nous passerons quinze jours à Meudon, d'où l'on ira faire ses stations, *MAINTENON, Lett. au duc de Noailles*, 44 février 1704. Au jubilé, le roi faisait presque toujours ses stations à pied, *ST-SIM.* 417, 48. || Donner une station à un prédicateur, lui assigner une église pour qu'il y prêche pendant l'avent et le carême. Ils auront le crédit d'avoir une station du jubilé, *PASC.* *Pens. sur les jés.* 35, éd. FAUCÈRE. Il [l'abbé Boileau] ne fut pas toujours heureux dans ses stations à Versailles, *N'ALEM.* *Éloges, Ch. Boileau.* || On dit dans le même sens : Cette église est une bonne station. || Prière que l'on fait à une station. || Terme de liturgie. Le jeûne du mercredi et du vendredi, qui ne durait que jusqu'à dix heures. || 6^o Dans les nivellements et opérations de trigonométrie, lieu où l'on se place pour opérer convenablement. On ne saurait mesurer une distance inaccessible que par deux stations. Nous fixâmes notre dernière station dans la partie la plus montueuse de l'île, et nous louâmes pour cet objet la maison d'un pauvre paysan, *BIOT, Inst. Mém. Acad. scienc.* t. III, p. LXXXI. || Mettre un instrument en station, le disposer pour faire une observation. || 7^o Terme de marine. Certaine étendue de mer assignée à des vaisseaux pour y établir leur croisière pendant un temps fixé. Quitter, relever la station. Les bâtiments de la station. Elles [les îles de l'Archipel] devinrent les stations de tous ces vaisseaux génois et vénitiens, *CHATEAUBR. Itin.* part. 2. || Bâtiments qui sont en station. || 8^o Terme d'astronomie. Station d'une planète, position par laquelle elle passe quand son mouvement change de sens, c'est-à-dire devient de direct rétrograde, ou inversement. Les stations et rétrogradations sont un corollaire

mathématique des mouvements autour d'un même foyer, *DELAMORE, Abr. astr.* 17^e leçon. || 9^o Terme de botanique. Lieu où croît spontanément et d'une manière habituelle une espèce donnée.

— HIST. XIII^e s. Deux les mist en terre de promission, en certaine station, *Rois*, p. 2. || XIV^e s. À peine tient estacions; Car souvent a tentacions, *Ren.* 45493. || XIV^e s. Il [les Gaulois] se herbergent sans garde et sans stacions [postes], *BERCHEURE*, f° 143. || XVI^e s. Quand ils estoient entrez un peu plus avant, ils ne voyoyent plus que ciel et mer sans trouver quelque port ne station, *CALV. Instit.* 99.... qu'il les veut voir en la nef de l'église, comme ils se mectent quelquefois en station, *CARL.* VI, 23.

— ETYM. Provenç. *estacio*, *istacio*, *stacio*; espagn. *estacion*; ital. *stazione*; du lat. *stationem*, de *stare* (VOY. STABLE).

STATIONNAIRE (sta-sio-nè-r'), *adj.* || 1^o Qui reste dans la même place. Kämpfer dit que la cigogne demeure dans toute l'année au Japon; ce serait le seul pays où elle serait stationnaire, *BUFF. Ois.* t. XIII, p. 389. La mouche exécute toutes sortes de vols, et, quand il lui plaît, elle s'arrête en l'air et y devient stationnaire, *BERN.* DE ST-P. *Harm.* liv. II, *Anim.* || Chez les Romains, soldats stationnaires, soldats distribués en différents lieux pour avertir leur chef de ce qui s'y passait. || 2^o Terme d'astronomie. Planète stationnaire, celle qui fait une station. Saturne est stationnaire pendant huit jours; Jupiter quatre; Mars deux; Vénus un jour et demi; et Mercure la moitié d'un jour. On appelle stationnaire une planète qui, vue de la terre, paraît pendant quelque temps ne point changer de place, et répondre toujours au même point du ciel, *BRISSON, Traité de phys.* t. III, p. 90. || 3^o Terme de médecine. Maladie stationnaire, maladie qui languit dans sa marche. || En un autre sens, maladies stationnaires, maladies qui dépendent d'un état ou d'une constitution particulière de l'atmosphère, et qui règnent dans une contrée pendant un certain nombre d'années. || 4^o Fig. Qui reste au même point, qui ne fait pas de progrès. On verra l'astronomie rester un grand nombre de siècles dans l'enfance; en sortir et s'accroître dans l'école d'Alexandrie; stationnaire ensuite jusqu'au temps des Arabes, se perfectionner par leurs travaux; enfin, abandonner l'Afrique et l'Asie où elle avait pris naissance, se fixer en Europe et s'élever en moins de trois siècles à la hauteur où elle est maintenant parvenue, *LAPLACE, Exp. 5, Préface.* Sans doute, du VI^e au VIII^e siècle, l'état de la Gaule a changé; les rapports des hommes, les institutions, les mœurs ont été modifiés, moins cependant qu'on ne pourrait être tenté de le croire; le chaos était extrême, et le chaos est essentiellement stationnaire, *GUIZOT, Hist. de la civil. en France*, 8^e Leçon. || 5^o S. m. Stationnaire, employé qui dirige le télégraphe électrique. || 6^o Terme de marine. Petit bâtiment de guerre mouillé en tête d'une rade pour exercer une sorte de police. || Tout navire en station. || 7^o Diacre qui était de semaine, pour chanter l'évangile à la messe que le pape disait dans les stations.

— HIST. XVII^e s. Stationnaire, *COTGRAVE.*

— ETYM. Provenç. *stacionari*; espagn. *estacionario*; ital. *stationario*; du lat. *stationarius*, de *statio*, station.

STATIONNALE (sta-sio-na-l'), *adj. f.* Églises stationnaires, celles qui, dans le temps du jubilé ou d'autres fêtes ecclésiastiques, sont marquées par les évêques pour les stations, c'est-à-dire pour recevoir les visites des fidèles.

— ETYM. Lat. *stationalis*, de *statio*, station.

STATIONNÉ, ÉE (sta-sio-né, née), *part. passé* de stationner. Qui est en station. Les voitures stationnées sur la place.

STATIONNEMENT (sta-sio-ne-man), *s. m.* || 1^o Action de demeurer en place. Le stationnement sur la voie publique est interdit. || 2^o En parlant des voitures, action de stationner; endroit où elles stationnent, où elles ont droit de stationner.

— ETYM. *Stationner*.

STATIONNER (sta-sio-né), *v. n.* Faire une station, s'arrêter dans un lieu. || Terme de marine. Tenir une station. || Il se conjugue avec l'auxiliaire avoir quand on veut marquer l'action : Les voitures ont stationné longtemps; avec l'auxiliaire être, quand on veut marquer l'état : Les voitures sont stationnées depuis longtemps.

— HIST. Stationner, *COTGRAVE.*

— ETYM. *Station*.

STATIQUE (sta-ti-k'), *adj.* || 1^o Qui a rapport à l'équilibre. Principe statique. Mécanique statique.

||^{2°} Terme de physique. Électricité statique, celle qui est développée par le frottement dans la machine électrique, par opposition à l'électricité dynamique, celle que donne la pile voltaïque. ||^{3°} En biologie et en sociologie, statique se dit par opposition à dynamique, voy. *DYNAMIQUE*. ||^{4°} S. f. Partie de la mécanique qui considère les rapports que les forces doivent avoir entre elles, en grandeur et en direction, pour se faire mutuellement équilibre. ||^{5°} Statique chimique, doctrine de l'équilibre des combinaisons chimiques; c'est le titre d'un ouvrage de Berthollet.

— ETYM. Στατικός, qui se tient debout, de στάω, lat. *stare* (voy. *STABLE*).

† STATISTICIEN, IENNE (sta-ti-si-ii-n, siè-n'), s. m. et f. Celui, celle qui étudie la statistique, qui se livre à des recherches de statistique. Celui-ci appartenait à la société de statistique, et il voyait des statisticiens partout, REYBAUD, *Jér. Paturot*, II, 43.

STATISTIQUE (sta-ti-si-k'), s. f. ||^{1°} Science qui a pour but de faire connaître l'étendue, la population, les ressources agricoles et industrielles d'un État. Achenwall, qui vivait vers la fin du milieu du XVIII^e siècle, est généralement considéré comme le premier écrivain systématique sur la statistique, et on dit que c'est lui qui lui a donné son nom actuel. Ils [les économistes] ont créé un mot pour désigner la science de cette partie de l'économie politique [les dénombrements], et l'appellent statistique, BACHAUM. *Mém. secrets*, t. XXIX, p. 123. La statistique, qui expose l'état des productions, des consommations, des ressources d'un État, à une époque donnée, est une science toute nouvelle, LETRONNE, *Instit. Mém. inscr. et belles-lett.* t. VI, p. 466. ||^{2°} Plus généralement, science des dénombrements et de leurs conséquences. ||^{3°} Statistique médicale, dénombrement de faits se rapportant aux morts, naissances, maladies, épidémies. ||^{3°} Description d'un pays relativement à son étendue, à sa population, à ses ressources agricoles et industrielles, etc. La statistique de la France. Cette branche de géographie politique que, d'après les Allemands, nous nommons statistique, MALTE-BRUN, *Précis de géogr. univer.* I, 8. ||^{4°} Adj. Qui a pour objet la statistique. Des recherches statistiques sur l'état actuel du travail de tous les métaux dans les ateliers français, DE VILLEFOSSE, *Instit. Mém. scienc.* t. IX, p. 145.

— ETYM. Στατικός, établir, de στάω, lat. *stare* (voy. *STABLE*).

STATUAIRE (sta-tu-è-r'), s. m. ||^{1°} Artiste qui fait des statues. Un bloc de marbre était si beau, qu'un statuaire en fit l'emplette, LA FONT. *Fabl.* IX, 6. Il me semble, mon ami, que les statuaires tiennent plus à l'antique que les peintres, DIDER. *Salon de 1763, Éuv. t. XIII*, p. 317, dans ROUGENS. ||^{2°} S. f. Art de faire des statues. À en juger par la statuaire, les étoffes chez les anciens étaient plus épaisses que les nôtres, CHATEAUBR. *Ilin. part. 4*. ||^{3°} Adj. Qui concerne les statues. Art statuaire. ||^{3°} Marbre statuaire, marbre qui est propre à faire des statues, qui est blanc, et sans aucune tache ni veine. ||^{3°} Colonne statuaire, colonne terminée par une statue.

— SYN. SCULPTEUR, STATUAIRE. Le sculpteur est celui qui se sert du ciseau; statuaire est plus général et embrasse tous les procédés à l'aide desquels on fait une statue, la fonte par exemple. En latin, *statuarius* ne se dit que de celui qui fait des statues en métal; une même distinction existe pour les Grecs. Périclès avait choisi Phidias pour avoir l'intendance sur tous les travaux; c'était le plus fameux architecte, et en même temps le plus habile sculpteur et statuaire de son temps, ROLLIN, *Hist. anc. Éuv. t. XI*, 4^e part. p. 43, dans ROUGENS. On a employé au lieu du mot sculpteur celui de statuaire, parce que ce dernier comprend les fondeurs et tous les autres artistes occupés à faire des statues, BARTHÉL. *Anach.* t. VII, table 5.

— HIST. XVI^e s. La musique, peinture, statuaire, architecture, DU BELLAY, I, 38. Phidias, ou autre excellent statuaire, MONT. II, 92.

— ETYM. Lat. *statuarius*, de *statua*, statue.

STATUE (sta-tue), s. f. Figure entière et de plein relief, représentant un homme ou une femme, une divinité, un animal, un dieu, un cheval, un lion. Du plus puissant des dieux nous voyons la statue Par une main impie à leurs pieds abattue, CORN. *Poly.* III, 2. Quelques-uns ont écrit (mais ce fait est peu sûr) Que chacun d'eux devint statue et marbre dur, LA FONT. *Filles de Minée*. Votre songe était de cette sorte : vous avez vu une statue grande, haute et terrible qui se tenait debout de-

vant vous; la tête en était d'or; la poitrine et les bras étaient d'argent; le ventre et les cuisses étaient d'airain, et les jambes étaient de fer et les pieds étaient mêlés de fer et de pierres, PASC. *Prophéties*, 26, édit. FAUGÈRE. Les Athéniens affranchis dressent des statues à leurs libérateurs, BOSS. *Hist.* I, 8. Les statues ont succédé après les colonnes aux masses grossières et solides que les premiers temps érigeaient, ID. *ib.* II, 3. On apprend dans le livre des Conversations sur la connaissance de la peinture... que ce fut le duc de Buckingham qui fit acquisition des statues antiques et des tableaux précieux qui formaient le cabinet de Rubens, GERSAINT, *Catalogue raisonné*, p. 5. La statue équestre de Henri IV, érigée sur le pont Neuf le 27 août 1624, ST-FOIX, *Ess. Paris, Éuv. t. III*, p. 227, dans ROUGENS. Le fameux sculpteur M. Pigalle travaillait dans Paris à la statue du solitaire caché dans Ferney, VOLT. *Commen. Éuv. aut. Henr.* Cette aventure [statue érigée à Voltaire], alors unique, deviendra bientôt commune; on érigea des statues ou du moins des bustes aux artistes, comme la mode est venue de crier : l'auteur, l'auteur, dans le parterre, ID. *ib.* Il ne faut pas qu'il y ait beaucoup de statues dans un jardin... il faut regarder les statues comme des êtres qui aiment la solitude et qui la cherchent, DIDER. *Lett. Mlle Voland*, 40 mai 1759. Je crois qu'il est plus difficile à un homme du monde de bien juger d'une statue que d'un tableau, M. *Observ. sur la sculpt.* Avant Dédale, ajoute-t-on, les statues avaient les yeux fermés, les bras collés le long du corps, les pieds joints; et ce fut lui qui rouvrit leur paupière, et détacha leurs pieds et leurs mains, BARTHÉL. *Anach.* ch. XXXVII, note 25. Les plus belles statues des Grecs n'ont presque jamais indiqué que le repos : le Laocoon et la Niobé sont les seules qui peignent des douleurs violentes, STAEL, *Corinne*, VIII, 2. À la lueur des flambeaux, l'ombre plus prononcée amortit la brillante uniformité du marbre, et les statues paraissent des figures pâles qui ont un caractère plus touchant et de grâce et de vie, ID. *ib.* VIII, 2. En 1638, François Perrin publia un recueil de gravures qui représentent les principales statues dont Rome était alors décorée, MONGEZ, *Instit. Mém. litt. et beaux-arts*, t. V, p. 464. La première statue dorée fut érigée dans le VI^e siècle [de Rome] par Acilius Glabrio à son père vainqueur d'Antiochus aux Thermopyles, PASTORET, *Instit. Mém. hist. et litt. anc.* t. III, p. 449. ||^{2°} Droit comme une statue, très-droit. Te voilà sur tes pieds, droit comme une statue; Dégoûdis-toi, courage! allons, qu'on s'évertue, RAC. *Plaid.* III, 3. ||^{3°} Fig. et familièrement. Personne sans action et sans mouvement. C'est une vraie statue. Ces pâles statues fabriquées par les nonnes, qui ont la tête à la place du cœur, A. DE MUSSET, *On ne badine pas avec l'amour*, III, 5. ||^{3°} Une belle statue, une belle femme, mais froide, sans physiognomie, sans esprit. ||^{3°} Ne pas bouger plus qu'une statue, rester immobile. Il ne bouge pas plus qu'une statue, GENLIS, *Théât. d'éduc. la Curieuse*, IV, 8. ||^{3°} Statue grecque, se dit en général d'une statue entièrement nue ou n'ayant qu'un bout de draperie. ||^{3°} Statue romaine, statue drapée ou armée à la romaine. ||^{3°} Statue hydraulique, statue qui jette de l'eau.

— HIST. XII^e s. Les statues des gens argent et or, ovres des mains de humes, *Liber psalm.* p. 476. ||^{3°} XV^e s. Les Écossais... sans faire semblant d'aider aux François, estoient comme statues de pierre, esbahis de la grande vaillance des François, JUV. DES UR. *Charles VI*, 4385.

— ETYM. Gén. *estatu*; provenç. et espagn. *estatu*; ital. *statua*; du lat. *statua*, proprement chose debout; *statua* n'est qu'une forme du classique *stativus* (comme *nocuus* et *nocivus*), de *statu*, supin de *stare*, être debout (voy. *STABLE*).

STATUÉ, ÉE (sta-tu-é, ée), part. passé de statuer. Les dispositions statuées par la loi.

STATUER (sta-tu-é), v. a. Je statue, nous statuons, vous statuez; que je statue, que nous statuions, que vous statuiez. ||^{1°} Ordonner, régler, déclarer. Ce parlement [réfugié auprès d'Henri IV, pendant la Ligue] statua des réglemens dignes de la liberté de l'Eglise gallicane, VOLT. *Hist. parl.* 33. On écrit de Genève, du 12 de ce mois, que, ce jour-là même, le livre de Jean-Jacques Rousseau [l'Émile] avait été arrêté et porté au tribunal de la république, pour y être statué sur ce qu'il appartiendrait, BACHAUM. *Mém. secr.* 20 juin 1762. Il sera statué définitivement dans les dix

jours qui survront la remise des conclusions du commissaire, *Code civ.* art. 293. ||^{2°} Absolutement. J'appelle faculté de statuer, le droit d'ordonner par soi-même, ou de corriger ce qui a été ordonné par un autre, MONTESQ. *Esp.* XI, 6. Cette compilation est un code général qui statue sur toutes les affaires civiles, ID. *ib.* XXVIII, 37.

— HIST. XIII^e s. D'age fu mut [moult] e ja veisin Cist seint hermites à sa fin, À recevoir. les granz seudees [salaires] K'en ciel li furent estuées, *Édouard le conf.* v. 4735. ||^{3°} XVI^e s. S'ils y commandent ou signifié quelque chose, les sujets du roi ne sont tenus leur obeir, P. FITOU, 4.

— ETYM. Provenç. *estatu*; ital. *statuere*; esp. *estatuir*; ital. *statuire*; du lat. *statuere*, de *statu*, état (voy. *ÉTAT*).

† STATUETTE (sta-tu-è-t'), s. f. Petite statue. ||^{3°} Par extension, tout petit ouvrage sculpté ou moulé.

— ETYM. Dimin. de *statue*.

STATU QUO (IN) (in'-sta-tu-ko). Locution latine qui signifie : Dans l'état où sont actuellement les choses. ||^{3°} Substantivement. Maintenir le statu quo.

— ETYM. Lat. *in, en, statu, l'état, quo*, dans lequel (sous-entendu on était auparavant).

STATURE (sta-tu-r'), s. f. ||^{1°} Hauteur de la taille d'une personne. Il est de grande stature, de moyenne stature. Sur l'arène soudain on voit paraître un homme dont la stature noble et la mâle beauté Alliaient la jeunesse avec la majesté, SAURIN, *Spartacus*, II, 4. ||^{2°} Fig. L'effet de ce ministère [ecclesiastique] est d'amener les enfants de Dieu à la parfaite stature de Jésus-Christ, c'est-à-dire à la perfection qui, après les avoir rendus saints, les rendra glorieux en corps et en âme, BOSS. *Réflex. sur un écrit de M. Claude*, 9. ||^{2°} Il se dit aussi de la hauteur d'un animal. On exposait une peinture où l'artisan avait tracé un lion d'immense stature Par un seul homme terrassé, LA FONT. *Fabl.* III, 40. Ceux-ci [les rats des quais de Paris] sont d'une telle stature qu'ils ne tremblent plus devant le plus fier raminagrobis, MERC. *Tabl. de Paris*, ch. 529.

— HIST. XII^e s. [Il] Fiert un paien de moult grant estature, *Ronc.* p. 64. ||^{3°} XIII^e s. Miex faite estature pucelle Nen a ne roïne plus bele, *Fl. et Bl.* 2891. ||^{3°} XV^e s. En se mirant par grant elacion à sa beauté et plaisante stature Eust en desdaing la povre creature, COQUILLARD, *Ballade d'Echo*. ||^{3°} XVI^e s. Un homme [le père de Montaigne] de petite taille, plein de vigueur et d'une stature droicte et bien proportionnée, MONT. II, 47.

— ETYM. Lat. *statura*, de *stare*, être debout (voy. *STABLE*). Au XV^e siècle, on a employé assez singulièrement *stature* au sens de *statue* : Il tira son espée... et en ferit sur la stature qui estoit par devers luy, *Perceforest*, t. VI, f^o 47.

STATUT (sta-tu); le t ne se prononce pas; au pluriel, l's se lie : les sta-tu-z originaux, s. m. ||^{1°} Loi, règlement, ordonnance (peu usité en ce sens). ||^{2°} Statuts personnels, les lois qui concernent les personnes. ||^{3°} Statuts réels, les lois qui sont relatives aux biens-fonds. ||^{3°} On dit, au singulier, le statut personnel, réel, pour l'ensemble des lois qui régissent les personnes, les choses. ||^{3°} Les statuts du parlement d'Angleterre, les lois faites par ce parlement. ||^{3°} Absolument, le Statut (avec une lettre majuscule), autrefois loi constitutionnelle du royaume de Sardaigne, et maintenant du royaume d'Italie. ||^{2°} Plus souvent, règle établie pour la conduite d'une compagnie, d'une communauté, etc. Nous voulons des statuts dont la dure contrainte l'attache [l'âme] avec sévérité, CORN. *Imit.* I, 46. On employa, depuis le mois de février de l'année 1634 jusqu'à celui de l'année suivante 1635, à lui donner [à l'Académie française] la forme qu'elle devait avoir, à dresser ses statuts, et à faire sceller l'édit de son érection, PELLISSON, *Hist. Acad.* I. Il est dit dans nos statuts [de l'Académie française] qu'un homme obligé par sa place de résider toujours en province ne peut être de l'Académie, VOLT. *Lett. Richelieu*, 46 janv. 1774.

— HIST. XIV^e s. Li plebe ha brisié et rompu le statu et le conseil du senat, BERCHEURE, f^o 58, *recto*. Les prevoz et jurez de la ville de Tournay avoient fait estatut, DU CANGE, *auditorium*. ||^{3°} XV^e s. Et fut renouvelé et affermé un jugement et estatut qui avoit esté fait en la cour de l'empereur, FROISS. I, 1, 76. ||^{3°} XVI^e s. L'un [Pompe] dict aux Mamertins, que les statuts n'avoient point de mise envers les hommes armez, MONT. III, 253.

— ETYM. Provenç. *statut*; catal. *estatut*; espagn. *estatuto*; ital. *statuto*; du lat. *statutum*; de *statuere*, statuer.

être féconde, quand ce pays était possédé par les Carthaginois, *Voltr. Mœurs*, 186. || Fig. Ce champ si glorieux où vous aspirez tous, Si mon sang ne l'arrose, est stérile pour vous, *Aphig.* v, 2. || Année stérile, année dans laquelle la récolte est mauvaise. Souvenez-vous de ces années stériles où, selon le langage du prophète, le ciel fut d'airain et la terre de fer, *Fléchi. Aiguillon*. || Filons stériles, ceux qui ne contiennent que des matières non exploitables. || Siècle stérile en grands hommes, siècle où il y a peu de grands hommes. Ce siècle est stérile en orateurs. || On a dit aussi : stérile de. Temps aveugles et pleins de ténèbres, malheureux en princes et stériles d'hommes, *Balz. De la cour*, 2^e disc. || La saison, le temps est stérile en nouvelles, il y a peu de nouvelles en ce moment. || 4^e Fig. Qui ne donne naissance à aucune production. Auteur stérile. C'est à vous, mon esprit, à qui je veux parler.... Je ris, quand je vous vois, si faible et si stérile, Prendre sur vous le soin de réformer la ville, *Boit. Sat.* ix. Cléo vint l'autre jour se plaindre au dieu des vers, Qu'en certain lieu de l'univers On traitait d'auteurs froids, de poètes stériles, Les Homères et les Virgiles, *Id. Epigr.* xxiv. [Dans la composition] on distingue les pensées stériles des pensées fécondes, *Ruff. Disc. de rée.* Dans nos entretiens sérieux et philosophiques, rien de plus stérile que lui, *Marmontel. Mém.* vi. || Sujet stérile, sujet qui fournit peu à l'écrivain. || Substantivement. Il faut que l'esprit soit extrêmement fécond, judicieux et relevé, pour ne pas tomber dans le stérile, dans le confus et dans le bas, *Flor. Le comte, Le cabinet des tableaux*, etc. t. 1, p. 65. || Langue stérile, langue qui a peu de mots, peu de formes. La langue hébraïque est fort stérile; la langue grecque est très-abondante, *Dumas. Œuv.* t. III, p. 287. || 5^e Dont on ne retire aucun avantage, vain, inutile. Fuyez de ces auteurs l'abondance stérile, Et ne vous chargez pas d'un détail inutile, *Boit. Art p.* 1. L'argent, l'argent, dit-on, sans lui tout est stérile, *Id. Epit.* v. Par de stériles vœux pensez-vous m'honorer? *Rac. Athal.* 1, 4. Misérable vertu, nom stérile et funeste, *Voltr. Œdipe*, v, 4. Qu'importent vos serments, vos stériles tendresses? *Id. Orphel.* 1, 5. || Louanges stériles, celles qui ne sont accompagnées d'aucune récompense. || Admiration stérile, celle qui ne va pas jusqu'à faire imiter ce qu'on admire. Fasse l'esprit de Dieu que le récit des vertus de sainte Thérèse produise en nous, non pas une admiration stérile, mais une sincère imitation de sa sainteté! *Fléchi. Panég. sainte Thérèse*. || Savoir stérile, celui qu'on ne met point, ou qu'on ne peut point mettre à profit. || Pitié stérile, pitié qui n'a aucun résultat pour celui qui en est l'objet. — HIST. XIV^e s. Elle même estoit devenue stérile, *Oresme. Eth.* 49. || XV^e s. Et le reste des ans que tu me feras vivre, En si stérile champ ne soit ensemencé, *Desportes. Œuv. chrétiennes, sonnets*, 8. Et porta Bezancez celle parole, qui estoit un assez beau parler selon la qualité qu'il estoit [avocat], avec ce qu'il ne semoit pas ses paroles en auresilles stériles, car ilz desiroient tous une mesme chose, *Bonivard. Chron. de Genève*, iv, 4. Il y a des sciences stériles et espineuses, *Mont. 1*, 284. — ETYM. Lat. *sterilis*; comparez *στειρος*, dur, sec, *στειρα*, femme stérile, *στερεος*, solide, sanscr. *stari*, vache stérile; all. *starr*, raide. † STÉRILEMENT (sté-ri-le-man), adv. D'une manière stérile. — REM. Ce mot est dans la première édition du Dictionnaire de l'Académie; il n'y a pas de raison pour l'effacer. † STÉRILISATION (sté-ri-li-za-sion), s. f. Action qui fait devenir stérile. Ainsi s'explique la stérilisation du sol dans l'ancienne Numidie, *Valserres, l'Universel*, 15 sept. 1869. † STÉRILISER (sté-ri-li-zé), v. a. Frapper de stérilité; rendre stérile. — HIST. XIV^e s. Toutes choses froides sterilizent, si come laitues, opium et les semblables, *Pratiqué de Bernard de Gordon*, vii, 4. — ETYM. *Stérile*. STÉRILITÉ (sté-ri-li-té), s. f. || 1^o Qualité de ce qui est stérile. Les sept années de stérilité vinrent ensuite, *Sacri. Bible, Genèse*, xli, 54. Dieu, cette année, ayant trompé l'espérance de nos moissons, a frappé la terre de stérilité, *Boss. Panég. saint Gorgon*, 2. La stérilité des terres rend les hommes industriels, sobres, endurcis au travail, courageux, propres à la guerre, *Montesq. Esp.* xviii, 4.

|| Au plur. À cette indigence générale et ordinaire de cette province se sont jointes, ces trois dernières années, des grêles et des stérilités qui ont achevé d'accabler les pauvres peuples, *Mass. Lett. au cardinal. de Fleury, citée par d'Alembert, El. de Mass.* note 9. || 2^o État ou qualité d'une plante qui ne porte pas de graines. || 3^o Impossibilité d'engendrer. Le Seigneur se souvint aussi de Rachel; il l'exauça et lui ôta sa stérilité, *Sacri. Bible, Genèse*, xxx, 22. Stérilité régnait en mariage Pendant cet an.... LA FONT. *Fér.* Son opinion constante [du peuple juif], que la stérilité est un opprobre, l'a conservé, *Voltr. Dict. phil. Juifs*. La stérilité vient plus souvent des femmes que des hommes, lorsqu'il n'y a aucun défaut de conformation à l'extérieur, *Buff. Hist. nat. hom. Œuv.* t. iv, p. 266. || Fig. Mais l'espérance humaine est lasse d'être mère, Et, le sein tout meurtri d'avoir tant allaité, Elle fait son repos de sa stérilité, A. DE MUSS. *Rolla*. || 4^o Fig. État de ce qui est improductif. Capitaires frappés de stérilité. || 5^o Fig. État de ce qui ne produit pas. La stérilité d'un siècle en grands hommes. || Il y a stérilité de nouvelles, il y a peu ou point de nouvelles. Il n'est pas croyable quelle stérilité il y a de nouvelles, encore qu'on en attende de divers côtés, *Pellisson, Lettr. hist.* t. II, p. 57. || 6^o Il se dit du défaut de fécondité intellectuelle. La stérilité d'un auteur. || On dit dans un sens analogue : La stérilité d'un sujet. Il faut suer sans cesse à chercher que lui dire, Et la stérilité de son expression fait mourir à tout coup la conversation, *Mol. Mis.* II, 5. La stérilité de mes lettres ne vous en dégoûte point, *Sév.* 2 oct. 1675. Écrivain froid [Gorgias], tendant au sublime par des efforts qui l'en éloignent, la magnificence de ses expressions ne sert bien souvent qu'à manifester la stérilité de ses idées, *Barthél. Anach.* ch. 58. || Il y a dans cet ouvrage une grande stérilité de pensée, c'est un ouvrage où il y a peu ou point de pensées. — HIST. XIV^e s. L'an ensuivant fut un an de grant stérilité, *Berchède, f.* 93. || XVI^e s. Ne patir vice n'aucune stérilité de savoir liberal et hautain, *Rabel. Pant.* v, 20. — ETYM. Provenç. *esterelitat, sterilitat*; espagn. *esterilidad*; ital. *sterilità*; du lat. *sterilitatem*, de *sterilis*, stérile. † STERLET (stèr-lè), s. f. Espèce d'esturgeon qu'on pêche en Russie, *acipenser ruthenus*, chondroptérygiens. || On a écrit aussi *strelet*. STERLING (stèr-lin), adj. invar. Il se dit d'une monnaie de compte en Angleterre. La livre sterling vaut environ vingt-cinq francs. Cinquante livres sterling. Un sou sterling. Un denier sterling. Oui, oui, continuez [à traduire Homère en vers]; la nation ne vous donnera pas quinze mille livres sterling, comme les Anglais les ont données à Pope [pour la traduction de l'Iliade], *Voltr. Dict. phil. Scoliaste*. || On l'a employé quelquefois comme substantif masculin. Je vois à ton discours que tu as déjà flairé les sterlings du roi d'Angleterre, *Aug. Thierry, Conquête de l'Anglet.* x. — HIST. XII^e s. Dunc enviait li reis à li ses chevaliers; Or volt que il li rende ses acuntes pleniens De quan'ot en baillie, quant fu ses chanceliers, De trente mille livres de sterlins en deniers, *Th. le mart.* 43. || XIII^e s. Nus orfevres ne puet ouvrir à Paris, d'argent, que il ne soit aussi bons come estelins ou mieudres [meilleur], *Liv. des mét.* 38. — ETYM. Angl. *sterling, nummi easterlingi*, monnaie frappée par les *Easterling* ou marchands de l'est de l'Allemagne (par rapport à l'Angleterre), de *east*, est; cet est de l'Allemagne était la Hanse, et, en particulier, Lubeck; Par ce coing sont les Saxons, Estrelins, *Rab. Pant.* iv, *Profl.* † STERNAL, ALE (stèr-nal, na-l'), adj. Terme d'anatomie. Qui a rapport au sternum. || Côtés sternal, celles qui s'articulent directement avec cet os. — ETYM. *Sternum*. † STERNALGIE (stèr-nal-jie), s. f. Terme de médecine. Angine de poitrine, ainsi appelée à cause de la douleur violente que le malade éprouve sous le sternum. — ETYM. *Sternum*, et *ζλγος*, douleur. † STERNE (stèr-n'), s. m. Oiseau, dit aussi hironnelle de mer, *sterna arctica*, Temminck, famille des laridés. † STERNÉBRÉ, ÉE (stèr-né-bré, brée), adj. Terme d'anatomie. Synonyme d'annelé pour ceux qui considèrent les anneaux des annelés comme dus au développement de pièces sternal, devenues autant de pièces annulaires complètes.

† STERNITE (stèr-ni-t'), s. f. Pièce de l'armure génitale femelle des insectes. † STERNO-CLAVICULAIRE (stèr-no-kla-vi-ku-lè-r'), adj. Terme d'anatomie. Qui est relatif à la fois au sternum et à la clavicule. Articulation sternoclaviculaire. † STERNO-CLIDO-MASTOÏDIEN (stèr-no-kli-do-ma-sto-i-diin), adj. m. Terme d'anatomie. Muscle sternoclido-mastoïdien, ou, substantivement, le sternoclido-mastoïdien, muscle qui s'étend de la ligne courbe occipitale supérieure et de l'apophyse mastoïde au sternum et à la face supérieure de la clavicule. † STERNO-HUMÉRAL, ALE (stèr-no-u-mé-ral, ra-l'), adj. Terme d'anatomie. Qui appartient au sternum et à l'humérus. † STERNO-HYOÏDIEN (stèr-no-i-o-i-diin), adj. m. Terme d'anatomie. Muscle sterno-hyoïdien, ou, substantivement, le sterno-hyoïdien, muscle étendu de la partie inférieure du corps de l'os hyoïde à la partie supérieure postérieure du sternum. † STERNO-PTÉRYGIEN, IENNE (stèr-no-pté-ri-jiin, jiè-n'), adj. Dont les nageoires ventrales sont placées en avant des pectorales. — ETYM. *Sternum*, et *πτερόγιον*, nageoire. † STERNO-PUBIEN (stèr-no-pu-biin), adj. m. Terme d'anatomie. Nom donné au muscle droit de l'abdomen, qui s'étend du sternum au pubis. STERNUM (stèr-nom'), s. m. Terme d'anatomie. Os impair situé, chez l'homme, au devant et au milieu du thorax. Partie analogue chez les animaux. La forme du sternum des oiseaux, en quille de navire, qui est indispensable pour l'équilibre de leur vol, leur rendrait l'attitude acrope très-pénible, *Dupont de Nemours, Mém. lu à l'Institut*, août 1806. || Ligne médiane de la partie inférieure du tronc des insectes. — HIST. XVI^e s. De la fracture ou depression du sternum ou brechet, *Paré*, xiii, 10. — ETYM. *Στέρον*, rapporté à *στέρον*, étendre, lat. *sternere*; comparez l'all. *Stirn*, front. STERNUTATOIRE (stèr-nu-ta-toi-r'), adj. || 1^o Qui excite l'éternement. Poudre sternutatoire. || 2^o S. m. Médicaments irritants qui, introduits dans les narines, déterminent l'éternement ou l'ébrouement. Le tabac, la bétoïne sont des sternutatoires. Il donne un narcotique à l'Éveillé, un sternutatoire à la Jeunesse, *Beaumont. Barb. de Sév.* 2. — HIST. XVI^e s. Faire esterner le malade avec un sternutatoire, *Paré*, *Introd.* II. — ETYM. Lat. *sternutare* (voy. ÉTERNUEE). † STERTEUR (stèr-teur), s. f. Terme de médecine. Synonyme de ronflement. — ETYM. Lat. *stertere*, ronfler. † STERTOREUX, EUSE (stèr-to-reù, reù-z'), adj. Terme de médecine. Se dit de la respiration, quand elle fait entendre, dans les mouvements d'inspiration et d'expiration, une espèce de son qui imite assez bien le bruit de l'eau bouillante. † STÉTHIDIEN (sté-ti-di-on), s. m. Terme de zoologie. Partie moyenne, supérieure et latérale du corps d'un diptère. — ETYM. *Στηθιδιον*, dimin. de *στήθος*, poitrine. † STÉTHION (sté-ti-on), s. m. Terme de zoologie. Partie antérieure ou supérieure du corps d'un mammifère ou d'un oiseau. — ETYM. Dimin. de *στήθος*, poitrine. † STÉTHOMÈTRE (sté-to-mè-tr'), s. m. Instrument qui sert à mesurer les dimensions de la poitrine. — ETYM. *Στήθος*, poitrine, et *μέτρον*, mesure. STÉTHOSCOPE (sté-to-sko-p'), s. m. Terme de médecine. Sorte de cornet acoustique qu'on applique sur la poitrine d'un malade et aussi sur le trajet des artères, sur l'utérus en état de grossesse, pour reconnaître les sons qui s'y produisent. — ETYM. *Στήθος*, poitrine, et *σκοπεῖν*, examiner. † STÉTHOSCOPIE (sté-to-sko-pie), s. f. Emploi du stéthoscope, examen à l'aide du stéthoscope. || Ensemble des signes fournis par le stéthoscope ou l'auscultation. † STÉTHOSCOPIQUE (sté-to-sko-pi-k'), adj. Qui appartient au stéthoscope. Signes stéthoscopiques. † STHÉNIE (sté-nie), s. f. Terme de médecine. Excès de force, exaltation de l'action organique. — ETYM. *Σθένος*, force. † STHÉNIQUE (sté-ni-k'), adj. Terme de pathologie. Qui appartient à la sthénie. † STI (sti), ou STIGMA (sti-gma), s. m. Dans l'alphabet grec, le caractère σ, qui vaut στ. † STIBIAL, ALE (sti-bi-al, a-l'), adj. Qui appartient à l'antimoine; qui administre l'antimoine.

les gens de travail, presque tous les pauvres, la plupart des femmes de basse condition, tous les enfants, NICOLE, *Ess. mor.* 4^{re} traité, ch. 10. Le stupide est un sot qui ne parle point, en cela plus supportable que le sot qui parle, LA BRUY. XII. || 3^o Qui a le caractère de la stupidité. Un silence stupide. Une stupide insensibilité. Je vous promets que ma patience sera plus stupide que votre sentiment n'est délicat, BALZ. Liv. V, lett. 12. Alors ce ne fut plus que stupide ignorance, BOIL. *Sat.* XII.

— HIST. XVI^e s. Nous voyons que porter patiemment la croix, n'est pas estre du tout stupide, et ne sentir douleur aucune, CALV. *Instit.* 454. En aucunes [bronchoécès] est trouvé une chair stupide, c'est à dire avec peu de douleur, et souvent sans douleur, PARÉ, VI, 9. La tourbe de nos hommes, stupide, basse, servile, instable, MONT. I, 326.

— ETYM. Lat. *stupidus* (voy. STUPEUR).

STUPEMENT (stu-pi-de-man), *adv.* D'une manière stupide. Il restait stupidement immobile. Parler stupidement.

— HIST. XVI^e s. J'aime la vie et la cultive, telle qu'il a pleu à Dieu nous l'octroyer; je ne vois [vais] pas desirant qu'elle eust à dire la nécessité de boire et de manger... ny qu'on produisist stupidement des enfants par les doigts ou par les talons, MONT. IV, 303.

— ETYM. *Stupide*, et le suffixe *ment*.

STUPIDITÉ (stu-pi-di-té), *s. f.* || 1^o Privation d'esprit et de jugement. Ce repos dans cette ignorance [sur ce qui nous attend après la mort] est une chose monstrueuse, dont il faut faire sentir l'extravagance et la stupidité à ceux qui y passent leur vie, PASC. *Pens.* IX, 2, édit. HAVET. Le temps de cette vie est proprement un temps de stupidité; toutes nos connaissances y sont obscures, sombres, languissantes, NICOLE, *Ess. mor.* 3^e traité, ch. 2. Lennuyeux loisir d'un mortel sans étude, Qui jamais ne sortant de sa stupidité... BOIL. *Épil.* XI. La stupidité est en nous une pesanteur d'esprit qui accompagne nos actions et nos discours, LA BRUY. *Théophr.* XIV. Abdère même, cette petite ville si renommée jusqu'ici pour la stupidité de ses habitants, eut à peine produit Démocrite, qu'elle vit paraître Protagoras, BARTHÉL. *Anach.* ch. 29. || 2^o Parole, action stupide. Il ne dit, il ne fait que des stupidités. C'est une stupidité.

— HIST. XVI^e s. Il convient que ceux qui font de patience stupidité, et d'un homme fort et constant un tronc de bois, perdent courage et se desespèrent, quand ils se vendront adonner à patience, CALV. *Instit.* 555. Cette morne, muette et sourde stupidité [de la douleur], MONT. I, 7. Des biens, dont la plus grande partie est de nous ignorée, à cause de nostre stupidité, LANOUE, 151.

— ETYM. Lat. *stupiditatem*, de *stupidus*, stupide.

† **STUPRE** (stu-pr'), *s. m.* Latinisme introduit par Voltaire pour exprimer quelque commerce criminel. Une preuve qu'il s'agissait [dans l'exil d'Ovide] de quelque stupre, de quelque inceste, de quelque aventure secrète de la sacrée famille impériale... VOLT. *Dict. phil. Ovide*.

— ETYM. Lat. *stuprum*.

† **STYGIAL, ALE** (sti-ji-al, a-l'), *adj.* Synonyme de stygien. Et de grâce, satrape du palais stygial, donne-moi... CYR. DE BERG. *Pédant joué*, I, 4. La troupe stibiale et stygiale [les médecins qui donnent l'antimoine et qui causent la mort], GUI PATIN, *Lett.* t. II, p. 96. À la clarté du flambeau stygial... J. B. ROUSS. *Allég.* 1, 4.

— ETYM. Lat. *stygialis*, de *Styx*.

† **STYGIEN, IENNE** (sti-jiin, jiè-n'), *adj.* Qui a rapport au styx. || Terme d'ancienne chimie. Eaux stygiennes, toutes les eaux-fortes, parce que, semblables à celles du Styx, elles rongent les métaux.

— ETYM. Voy. STYX.

† **STYLAIRE** (ti-lé-r'), *adj.* Terme de botanique. Qui appartient au style.

STYLE (sti-l'), *s. m.* || 1^o Terme d'antiquité. Poinçon en métal, en ivoire, en os pointu par un bout et aplati par l'autre, avec lequel les anciens, dès l'origine de l'écriture, ont tracé leurs pensées sur la surface de la cire ou de tout autre enduit mou. Je le voyais, un style ou poinçon à la main, suivre à plusieurs reprises les contours des lettres que son maître avait figurées sur des tablettes, BARTHÉL. *Anach.* ch. 26. || Le bout aplati servait à effacer; et retourner le style signifiait effacer, corriger. || 2^o Terme de gnomonique. Tige qui produit l'ombre dans les gnomons et les cadrans solaires.

|| 3^o Terme de botanique. Partie du pistil ordinairement placée au sommet de l'ovaire et portant le stigmat. || Terme de zoologie. Filet du balancier des diptères. || 4^o Par métonymie de l'instrument employé pour écrire à l'écriture elle-même, le langage considéré relativement à ce qu'il a de caractéristique ou de particulier pour la syntaxe et même pour le vocabulaire, dans ce qu'une personne dit, et surtout dans ce qu'elle écrit. On connaît à ce style et doux et décevant, Comme en l'art de trahir ton esprit est savant, TRISTAN, *Mariane*, III, 3. Ce style figuré dont on fait vanité Sort du bon caractère et de la vérité, MOL. *Mis.* I, 2. Nous avons vu de vous des églogues d'un style Qui passe en doux attraits Théocrite et Virgile, ID. *Fem. sar.* III, 5. Ne quittez jamais le naturel, votre tour s'y est formé, et cela compose un style parfait, sév. 19. Vos chansons m'ont paru jolies, j'en ai réconnu les styles, ID. 19. Je trouvais l'autre jour une lettre de vous... vous aviez dix ans... il y a déjà du bon style à cette lettre, ID. 221. C'est une fort plaisante chose de trouver dans mes lettres des nouvelles de la cour; elles avaient le style des gazettes, car il y avait aussi des articles de Copenhague et d'Oldembourg, ID. 444. Sa fille est malade; elle en reçoit pourtant des lettres, mais d'un style qui n'est point fait: ce sont des chères mamans, et des tendresses d'enfant, quoiqu'elle ait vingt ans, ID. 23 octobre 1675. Mandez-moi bien de vos nouvelles; je vous écris en détail; car nous aimons ce style, qui est celui de l'amitié, ID. 4^{re} déc. 1690. Mais revenons à nos moutons, car vous voulez des détails, et il me semble que vous m'avez écrit autrefois que c'était le style de l'amitié, COULANGES, dans sév. t. X, p. 179, édit. RÉGNIER. C'est lui [Tertullien] qui, par son style ou ferme ou dur comme on voudra l'appeler, enfonce le plus ses traits, NOSS. 6^e avert. 87. Faire parler en même temps avec Moïse tant d'hommes de caractère et de style différent, ID. *Hist.* II, 13. J'y ai joint [à une nouvelle édition] cinq épîtres nouvelles... elles sont de même style que mes autres écrits, et j'ose me flatter qu'elles ne leur feront point de tort, BOIL. 4^e préface. Mon style ami de la lumière, ID. *Sat.* XII. L'un en style pompeux habillant une églogue, ID. *Disc. au roi*. Ne valait-il pas mieux vous perdre dans les nues, Que d'aller sans raison, d'un style peu chrétien, Faire insulte en rimant à qui ne vous dit rien? ID. *Sat.* IX. Un style trop égal et toujours uniforme En vain brille à nos yeux; il faut qu'il nous endorme, ID. *Art. poét.* I. Le style le moins noble a pourtant sa noblesse, ID. *ib.* Mais de ce style [le burlesque] enfin la cour désabusée Dédaigna de ces vers l'extravagance aisée, ID. *ib.* Régulier... Dans son vieux style encore a des grâces nouvelles, ID. *ib.* II. Capys qui s'érige en maître du beau style... LA BRUY. I. Je ne sais si l'on pourra jamais mettre dans les lettres plus d'esprit, plus de tour, plus d'agrément et plus de style que l'on en voit dans celles de Balzac et de Voiture, ID. I. L'on écrit régulièrement depuis vingt années: l'on est esclave de la construction, l'on a enrichi la langue de nouveaux mots, secoué le joug du latinisme et réduit le style à la phrase purement française, ID. I. Un style grave, sérieux, scrupuleux, va fort loin, ID. I. Comme un particulier se peint dans son discours, ainsi le style dominant est quelquefois une image des mœurs publiques, ROLLIN, *Traité des Ét.* t. I, *Disc. prélim.* p. 91, dans PUGENS. Avant que de se mettre à la composition d'un ouvrage, il faut avoir travaillé à se faire un style; rien de plus utile pour cela que de traduire, D'OLIVET, *Hist. Acad.* t. II, p. 197, dans PUGENS. II. [Zadig] n'a point le bon style oriental; Zadig se contentait d'avoir le style de la raison, VOLT. *Zadig*, 7. Un des plus grands défauts des ouvrages de ce siècle, c'est le mélange des styles, et surtout de vouloir parler des sciences comme on en parlerait dans une conversation familière, ID. *Mél. litt. Cons. à un journal*. Ce n'est pas qu'il n'y ait quelquefois un grand art, ou plutôt un très-heureux naturel, à mêler quelques traits d'un style majestueux dans un sujet qui demande de la simplicité; à placer à propos de la finesse et de la délicatesse dans un discours de véhémence et de force, ID. *ib.* *Dict. phil. Style*, I. Le style élégant est si nécessaire que, sans lui, la beauté des sentiments est perdue; il suffit seul pour embellir les sentiments les moins nobles et les moins tragiques, ID. *ib.* Le style rend singulières les choses les plus communes, fortifie les plus faibles, donne de la gran-

deur aux plus simples, ID. *ib.* La force de votre style qui ne perdra rien par la sagesse de votre esprit, ID. *Lett. Servan*, 27 sept. 1769. Parlez-moi des Lettres provinciales! qu'il vous louez Fénelon d'avoir de la variété? si jamais homme n'a eu qu'un style, c'est lui: c'est partout Télémaque, ID. *Lett. d'Olivet*. 6 janv. 1736. Les idées seules forment le fond du style; l'harmonie des paroles n'en est que l'accessoire, et ne dépend que de la sensibilité des organes, RUFF. *Disc. récept.* Le style n'est que l'ordre et le mouvement qu'on met dans ses pensées, ID. *ib.* Le style est l'homme même, ID. *ib.* L'accord entre le sujet, la fin et les moyens fait toute la beauté du style, CONDIL. *Art d'écr.* IV, 5. Le style des ouvrages didactiques demande qu'ordinairement les phrases en soient courtes; il veut encore qu'il y ait entre elles une gradation sensible, ID. *ib.* IV, 2. Style se dit des qualités du discours plus particulières, plus difficiles et plus rares, qui marquent le génie ou le talent de celui qui écrit ou qui parle, D'ALEMB. *Mél. litt. Œuv.* t. III, p. 198. Il [Fontenelle] a eu, comme tous les bons écrivains, le style de sa pensée, ID. *Œuv.* t. VI, p. 13. Ces jeunes gens qui croient prendre le style de M. de Voltaire en suivant son orthographe, J. J. ROUSS. *Dict. de mus. Reprise*. Exprimer sa pensée avec le moins de mots et le plus de force qu'il est possible, voilà le style austère et grave, MARMONTEL, *Œuv.* t. X, p. 217. Le style de l'histoire doit être simple avec dignité, et d'un ton naturel également éloigné de l'affectation et de la négligence, de l'enflure et de la bassesse, ID. *ib.* t. VIII, p. 126. Le haut style est partout le même, parce qu'il est partout étranger à l'usage, et qu'il est pris dans l'analogie des images avec les idées, laquelle est à peu près la même dans tous les pays et dans tous les temps, ID. *ib.* t. VII, p. 410. « Le style du président de Montesquieu! » disait, il y a quelques temps, avec dédain M. de Buffon; mais Montesquieu a-t-il un style? « N'aurait-il pas mérité qu'on eût osé lui répondre: Il est vrai, Montesquieu n'a eu que le style du génie, et vous, monsieur, vous avez le génie du style, GRIMM, *Corresp.* février 1788. D'une affreuse beauté son style étincelant [de Dante] Est, comme son Enfer, profond, sombre et brûlant, DELILLE, *Imag.* v. On annonçait [vers 1825] que le grand style, le vrai style, le suprême style allait naître, style à ciselures, stylo chatoyant et miroitant, REYBAUD, *Jér. Paturon*, I, 4. Tous les paysans ont du style, TÖPFFER, cité par SAINTE-BEUVE, *Moniteur*, 16 août 1853. || Du même style, sans changer de ton. Vantez-nous bien du même style Et les émigrés et Caton, M. J. CHÉNIER, *Épît. à Delille*. || Prendre même style, être sur le même ton. Sa fleurette pour toi prend encore même style, CORN. *Ment.* III, 4. || Se mettre sur le haut style, parler d'un ton ampoulé. Madame... ce n'est point mon dessein de vous cajoler, ni de me mettre sur le haut style, BALZ. liv. VII, lett. 22. Quel diable de jargon entends-je ici? voici bien du haut style, MOL. *Préc.* 5. || Les trois styles, le simple, le tempéré et le sublime. || Style magnifique, celui dont la grandeur vient de celle des pensées, que la simplicité de l'expression fait surtout ressortir. || Style barbare, manière d'écrire grossière et incorrecte. || Il n'a point de style, il n'a point une manière d'écrire qui soit à lui, et aussi il écrit sans art. || Les finesses, les grâces du style, certains arrangements, certains tours qui donnent de la grâce, de la finesse au style. Rien de plus difficile que les grâces; celles du style consistent dans l'aisance, la souplesse, la variété de ses mouvements, et dans le passage naturel et facile de l'un à l'autre, MARMONTEL, *Œuv.* t. X, p. 221. || Style de l'écriture, les expressions, les formes de langage usitées dans la Bible. || Style du palais, les formules selon lesquelles on dresse les actes judiciaires. || Style de palais, les termes dont on ne se sert que dans les procédures et les plaidoiries. || On dit de même: style de pratique, style de notaire, style de chancellerie, etc. || On dit, en langage de pratique, clause de style, pour clause que les notaires mettent par habitude dans leurs actes, sans que cela tire à conséquence spéciale. || Fig. Qui ne sait que, dans le maudit pays où nous écrivons [la France], ces sortes de phrases sont de style de notaire, et ne servent que de passe-port aux vérités qu'on veut établir d'ailleurs? D'ALEMB. *Lett. à Voltaire*, 10 oct. 1764. || Fig. Réduire en style, réduire en vaines

formules. Il y a des conjonctures dans lesquelles on réduit en style l'obéissance réelle que l'on doit aux rois, RETZ, 2, 140. || Ce n'est qu'un style, ce n'est qu'une simple formule. C'est avec Auguste qu'il n'y a plus de mesure; le sénat lui décerne l'apothéose de son vivant; cette flatterie devient le tribut ordinaire payé aux empereurs suivants; ce n'est plus qu'un style, VOLT. *Dict. phil. Flatterie*. || 5° Terme de beaux-arts. Caractère de la composition et de l'exécution. Cette peinture est de bon style. Ayez d'abord la pensée, et vous aurez du style après, DIDER. *Salon de 1767, Œuv. t. xv, p. 45*, dans BOUGENS. On sait que le style idéal était consacré aux dieux; le style héroïque venait ensuite; puis le style historique et le style athlétique, QUATREMÈRE DE QUINCY, *Instit. Mém. hist. et litt. anc. t. IV, p. 208*. Les mêmes disproportions qui régnaient au dehors de l'édifice [église gothique] se faisaient remarquer au dedans; mais ces défauts étaient rachetés par le style hardi des voûtes et l'effet religieux de leurs ombres, CHATEAUBR. *Mart. liv. v.* || Il se dit de la dans: dans le même sens. Si j'étais chargé de la conduite d'un jeune danseur en qui j'aurais aperçu de l'intelligence, quelque amour pour la gloire et un véritable talent, je lui dirais: commencez par avoir un style, mais prenez garde que ce style soit à vous, CAHUSAC, *Déans. anc. et mod. III, 4, 8.* || Absolutement. Style l'art d'ennoblir le vrai, et de l'achever en le revêtant d'une apparence nettement caractéristique. || Style s'emploie aussi pour désigner le style grec, c'est-à-dire la grandeur obtenue par la simplicité des détails. || Caractère général des œuvres des artistes d'une même époque. || Particulièrement, caractère général des œuvres d'un artiste. Ce tableau est dans le style de tel maître. On avertirait bien les jeunes peintres de ne pas imiter Antoine Coyvel, parce qu'avec du mérite il avait un style vicieux, mais... LEVESQUE, *Instit. Mém. litt. et beaux-arts, t. 1, p. 416.* || 6° La manière de procéder en justice (sens qui a vieilli). Le style du parlement. Le style des finances. Style de la cour de Rome. Le style du Châtelet. || 7° Manière d'envisager ou de présenter des choses, façon d'agir. Laissons ce style [parlons d'autre chose], MOL. *Éc. des f. 1, 6*. Ce langage à comprendre est assez difficile, Madame; et vous parliez tantôt d'un autre style, M. Tart. IV, 5. Je suis devenu là-dessus savant à mes dépens et connais le style des nobles, M. G. Dand. I, 4. Il n'y a rien de tel que d'être insolent... j'ai toujours haï ce style; mais, s'il réussit, il faut changer d'avis, sév. 22 janvier 1674. Je crus voir à Lambesc que le plaisir... des Provençaux était d'animer, de brouiller... ah fi! quittez ce style de province et de Provence, M. 7 janv. 1689. Et si vous prenez le chemin de dire: qu'est-ce que cent écus plus ou moins? ce style fait bien voir du pays, M. à Mme de Grignan, 12 févr. 1672. C'est [M. de Lavardin] le moins lâche et le moins courtisan que j'aie jamais vu; vous aimeriez bien son style dans de certains endroits, M. 16 oct. 1675. Les jésuites criaient contre Pascal, et l'eussent appelé pamphlétaire, mais le mot n'existait pas encore; ils l'appelaient tison d'enfer, la même chose en style cagot, P. L. COUR. *Pamphl. des pamphl. II*. 8° Vieux style, ancienne style, manière de compter dans le calendrier (il retardait de dix jours) avant sa réformation par Grégoire XIII; nouveau style, la manière dont on compte depuis cette réformation. Quatre dominicains furent brûlés le dernier mai 1509, ancien style, VOLT. *Mœurs*, 129. Les Anglais ont adopté le nouveau style en 1752, après l'avoir rejeté pendant 170 ans; l'Europe entière l'a reçu, à l'exception de la Russie, qui seule s'y refuse encore, BAILLY, *Hist. ast. mod. t. 1, p. 396.* || Vieux style se dit aussi de l'ère chrétienne, par opposition à l'ère républicaine commencée le 22 septembre 1792. — HIST. XIV^e s. Les bouchers de Paris tiennent que en un heuf, selon leur style et leur parler, n'a que quatre membres principaux, *Ménager*, II, 5. || XV^e s. Vous vous ordonnerez par mon conseil, tant que vous aurez appris la manière et le stile du fait [Pierre du Bois à Philippe d'Arvelle], FROISS. II, II, 401. Que [car] tous deux savez le setille Vous entretenir en tous sens, *Myst. du siège d'Orléans*, p. 686. Pou [de femmes] veulent estre en une ville Champestre; ce n'est pas le style; Elles desirent les cités, E. DESCII. *Poés. mss. f. 528*. Pour la conduite de la feste de l'espinette y avoit aux gages de la ville un herault qui s'appeloit le noble epousté; ne luy estoit permis de faire aucun stile ou œuvre mecanique, *les Rois de l'espi-*

nette. En leurs franchises, privileges, libertez, statuts, loix, costumes, établissements, stiles, observances et usances du pays de Bourdeaux, J. CHARTIER, *Hist. de Charles VII*, p. 238, dans LACURNE. Si bien et en si notable style comme on peust voir... Boueii. II, 30. Je me'un allay emmy la ville Pour monstrer que j'estoye friquet, Ferme, duyt et rusé du stille, Esveillé comme un saupiquet, COQUILLART, *Monol. de la botte de foin.* || XVI^e s. Il fut le premier qui changea le style de faire la guerre dont les Romains usoient en ce temps-là, AMYOT, *Pélop. et Marcell. comp. 4*. Il s'aida beaucoup de Demosthenes à former son style, M. Ca-ton, 5. Considéré que ledit stil de la draperrie donne moien à gager leurs vies... *Souvenirs de la Flandre Wallonne*, juil. et août 1867, p. 444. Ils accusèrent cette pratique, comme ennemie de leur style ancien [manière d'agir], MONT. I, 23. Comme on presenta à Neron à signer, suivant le style, la sentence... M. II, 4. Entretenant les enfants de manger, et les faisant aussi enseigner, monstrer et apprendre quelque stile selon leur âge, leur estat et qualité, *Nouv. coust. gén. t. 1, p. 644*. Platon permet, et le style est tel en plusieurs endroits, d'attirer par fraudes et fausses esperances de faveur ou pardon le criminel à découvrir son fait, CHARRON, *Sagesse*, p. 20, dans LACURNE. Style est Pordre judiciaire et maniere de proceder en justice tellement réglé et stylé que nul ne le revoke en doute, *Grand coust. de France*, I, p. 404, dans LACURNE. — ÉTYM. Provenç. *estil*; espagn. *estilo*; ital. *stile*; du lat. *stylus*, proprement poinçon, puis style, qui vient du grec *στυλος*: colonne, pointe, poinçon, rattaché à *στύω*, ériger, qui tient à *stha*, stare, être debout. † 1. STYLÉ, ÉE (sti-lé, lée), *adj.* Terme d'histoire naturelle. Qui est muni d'un style, d'un long style. 2. STYLÉ, ÉE (sti-lé, lée), *part. passé* de styler. Tant ces nouveaux réformateurs avaient de peine à se contenter, et tant ils étaient peu stylés à enseigner précisément ce qu'il fallait croire, BOSS. *Variat. préface*. Voilà un drôle qui n'est pas encore stylé, BRUEYS, *Muet*, I, 2. Elle était si stylée à plaire aux hommes, qu'elle trouva le secret de charmer encore celui-là, LESAGE, *Gil Blas*, V, 1. Des hommes, des chevaux, des chiens tous exercés, stylés, qui, par leurs mouvements, leurs recherches et leur intelligence, doivent concourir au même but [dans la chasse], BUFF. *Quadrup. t. II, p. 47*. STYLER (sti-lé), *v. a.* Terme familier. Dresser, habituer, faire la leçon. Prends soin de bien styler notre homme, LA FONT. *Eunuque*, I, 5. Dubois, Noailles et Canillac, dans les commencements, avaient stylé Stairs à lui parler [au régent] d'un ton à lui imposer, ST-SIM. 486, 47. — HIST. XV^e s. Lesquels estoient bons hommes d'armes et tous stiles et usagés de fait de guerre, FROISS. II, III, 19. || XVI^e s. Il y est stilé [il connaît cela], H. EST. *Précél.* p. 79. — ÉTYM. *Style*. STYLET (sti-lé); et l ne se lie pas; au pluriel, l's se lie: des sti-lé-z-aigus; stylets rime avec traits, succès, paix, etc.), *s. m.* || 1° Sorte de poignard dont la lame est triangulaire et très-menue. Fra-Paolo, qui réchappa de ses blessures [dans un assassinat], garda longtemps un des stylets dont il avait été frappé, et mit au-dessous cette inscription: *stilo della chiesa romana*, VOLT. *Mœurs*, 185. Enfoncer un stylet dans le cœur de son ami, M. Jemti, 10. || Fig. Fournissez-vous souvent de ces petits stylets mortels à poignées d'or enrichies de pierreries [de petits écrits philosophiques], M. Lett. d'Alembert, 16 avr. 1765. Ces gens qui n'ont jamais su combattre qu'avec le stylet de la calomnie, MIRABEAU, *Collection*, t. III, p. 288. || 2° Terme de botanique. Division du style. || 3° Terme de chirurgie. Petite tige métallique très-fine et flexible, terminée à l'une de ses extrémités par un petit bouton olivaire, et quelquefois percée à l'autre d'un chas; cet instrument sert à sonder les plaies fistuleuses, à passer des mèches de seton. — ÉTYM. Ital. *stilelto*, dimin. de *stilo*, au sens de poinçon. † STYLIQUES (sti-li-di-ée), *s. f. pl.* Famille de plantes dicotylédones, voisine des synanthérées, nommée ainsi à cause du genre principal, *stylidium*, tirant son nom de son style, auquel se soudent les filets des étamines. † STYLIEN, IENNE (sti-lien, liè-n'), *adj.* Terme d'anatomie. Muscles styliens, muscles qui s'insèrent à l'apophyse styloïde du temporal, et qui portent aussi le nom de bouquet de Riolan.

† STYLIFORME (sti-li-for-m'), *adj.* Terme de botanique. Qui a la forme d'un style ou d'un stylet. — ÉTYM. *Style*, et *forme*. † STYLISME (sti-li-sm'), *s. m.* Néologisme. Souci exclusif de la phrase, sollicitude excessive pour la forme du style. † STYLISTE (sti-li-st'), *s. m.* || 1° Écrivain qui a du style. Michelet et Saint-Simon, tous deux Piccards, tous deux grands stylistes, DESCHANEL, *Physiologie des écrivains.* || 2° En un sens défavorable, écrivain qui a la prétention d'avoir du style. † STYLISTIQUE (sti-li-sti-k'), *s. f.* Théorie du style. La stylistique latine. STYLITE (sti-li-t'), *s. m.* Surnom donné à quelques solitaires chrétiens qui avaient placé leurs cellules au-dessus de portiques ou de colonnes. Saint Siméon le styliste. || Substantivement. C'est pourtant de cette guérite, C'est de ce céleste tombeau Que votre ami, nouveau styliste, A la lueur d'un noir flambeau... GRESSET, *Chartr.* — ÉTYM. *Στυλίτης*, de *στυλος*, colonne (voy. *STYLE*). STYLOBATE (sti-lo-ba-t'), *s. m.* Terme d'architecture. Piédestal qui porte des colonnes. || Se dit aussi pour plinthe. — ÉTYM. *Στυλοβάτης*, de *στυλος*, colonne, et *βαίνειν*, reposer sur ses pieds. † STYLODE (sti-lo-d'), *s. m.* Terme de botanique. Style rudimentaire. — ÉTYM. Fait de *στυλος*, style, et *εἶδος*, forme. † STYLO-GLOSSE (sti-lo-glo-s'), *adj.* Terme d'anatomie. Muscle stylo-glosse, muscle qui, fixé à la base de l'apophyse styloïde, se dirige de haut en bas, d'arrière en avant, et de dehors en dedans. † STYLO-HYOÏDIEN, DIENNE (sti-lo-i-o-i-diin, diè-n'), *adj.* Terme d'anatomie. Qui appartient à l'apophyse styloïde et à l'os hyoïde. || Muscle stylo-hyoïdien, muscle qui s'étend de l'apophyse styloïde à la grande corne de l'hyoïde. || Ligament stylo-hyoïdien, petit faisceau ligamenteux qui s'étend de l'apophyse styloïde aux petites cornes de l'os hyoïde. † STYLOÏDE (sti-lo-i-d'), *adj.* Terme d'anatomie. Apophyse styloïde, éminence très-grêle et très-allongée que présente la face inférieure du rocher. || On donne aussi le nom d'apophyses styloïdes à des éminences grêles et arrondies que présente l'extrémité carpienne du radius et du cubitus. — ÉTYM. *Στυλοειδής*, de *στυλος*, poinçon, et *εἶδος*, forme. † STYLO-MASTOÏDIEN, IENNE (sti-lo-ma-sto-i-diin, diè-n'), *adj.* Terme d'anatomie. Qui a rapport aux apophyses styloïde et mastoïde. Artère stylo-mastoïdienne. || Trou stylo-mastoïdien, trou de la face inférieure du rocher, qui termine l'aqueduc de Fallope et transmet le nerf facial. † STYLO-MAXILLAIRE (sti-lo-ma-ksil-lè-r'), *adj.* Terme d'anatomie. Qui appartient à l'apophyse styloïde et à la mâchoire. || Ligament stylo-maxillaire, cordon aponévrotique tendu entre l'apophyse styloïde et le sommet de l'angle de la mâchoire inférieure. † STYLOMÈTRE (sti-lo-mè-tr'), *s. m.* Terme d'architecture. Instrument pour mesurer les colonnes. — ÉTYM. *Στυλος*, colonne, et *μέτρον*, mesure. † STYLOMÉTRIE (sti-lo-mé-trie), *s. f.* Art de prendre les dimensions d'une colonne. † STYLO-PHARYNGIEN, IENNE (sti-lo-fa-rin-jiin, jiè-n'), *adj.* Terme d'anatomie. Qui appartient à l'apophyse styloïde et au pharynx. || Muscle stylo-pharyngien, muscle grêle qui s'insère à l'apophyse styloïde du temporal, et se termine dans les parois du pharynx et au bord postérieur du cartilage thyroïde. † STYLOPODE (sti-lo-po-d'), *s. m.* Terme de botanique. Support du style. — ÉTYM. *Style*, et *πούς*, *πόδος*, pied. † STYLOSFORE (sti-lo-spo-r'), *s. m.* Terme de botanique. Nom donné à des corps reproducteurs qui naissent sur certains champignons. — ÉTYM. *Στυλος*, style, et *σπορά*, graine. † STYLO-STAPHYLIN (sti-lo-sta-fi-lin), *adj.* Terme d'anatomie. Qui a rapport à l'apophyse styloïde et au voile du palais. || Muscle stylo-staphylin, muscle prenant son origine à l'apophyse styloïde du temporal. † STYPHINIQUE (sti-fi-ni-k'), *adj.* Terme de chimie. Acide styphinique, acide dit tannin artificiel et obtenu en faisant agir de l'acide nitrique sur l'extrait de bois de Fernambouc. — ÉTYM. *Στυφιν*, produire de l'astringence. † STYPTICITÉ (sti-pti-si-té), *s. f.* Qualité de ce qui est styptique. L'on passe successivement en revue [dans l'étude d'une substance] l'acreté, l'a-

tre hymen m'élève à la granéur sublime, in. *Sert.* 1, 3. Voilà par quel cas fortuit il est arrivé que tant d'Auvergnats ont paru à la cour de France dans les postes les plus sublimes sous Charles VIII, Louis XI et François 1^{er}, *BAYLE, 1^{er} article sur la famille Arnauld.* || 2^e Fig. Qui s'élève à une grande hauteur intellectuelle ou morale, en parlant des personnes. Un génie sublime. Il faudrait, Xénoclés, une âme plus sublime, conn. *Agésil.* v, 5. Saint Augustin, un si sublime docteur, un théologien si exact.... *Boss. Avert. repr. d'idol.* 5. Je ne me pique, mon cher et illustre maître, d'être ni aussi sublime que Platon, s'il est vrai qu'il soit aussi sublime qu'on le prétend, ni aussi obscur qu'il me paraît l'être; vous me faites donc trop d'honneur de me comparer à lui, d'ALEMB. *Lett. à Volt.* 7 août 1763. Sénèque est ici grand moraliste, excellent raisonneur, et de temps en temps peintre sublime, *DIDER. Claude et Nér.* II, 45. Maître puissant par qui tout génie est formé, Public, sublime auteur qu'on n'a jamais nommé! *THÉOPHILE GAUTIER, Procl. de réouverture de l'Odéon.* || 3^e Il se dit, dans le même sens, des choses intellectuelles et morales. L'hérésie des bégards, qui, se glorifiant d'une sublime et perpétuelle communication avec Dieu.... *Boss. Ét. d'orais.* x, 1. Ses ouvrages [de Juvénal], tout pleins d'affreuses vérités, Étincellent pourtant de sublimes beautés, *BOIL. Art p.* II. Il n'y a personne qui ne sente la grandeur héroïque qui est renfermée dans ce mot, qu'il mourût, qui est d'autant plus sublime qu'il est simple et naturel, in. *Longin, Sublime, Préf.* Il faut savoir que par sublime Longin n'entend pas ce que les orateurs appellent le style sublime, mais cet extraordinaire et ce merveilleux, qui frappe dans le discours, et qui fait qu'un ouvrage enlève, ravit, transporte, in. *ib.* Tu n'es qu'un conjuré paré d'un nom sublime [ambassadeur], *VOLT. Brutus,* v, 2. L'éloquence ne consiste point, comme tant d'auteurs l'ont dit d'après les anciens, à dire des choses grandes d'un style sublime, mais d'un style simple; car il n'y a point proprement de style sublime, c'est la chose qui doit l'être; et comment le style pourrait-il être sublime sans elle, ou plus qu'elle? d'ALEMB. *Mél. litt. Œuv. t.* III, p. 243. Ce tableau de la plus sublime des sciences naturelles [astronomie], toujours croissant au milieu même des révolutions des empires, pourra consoler des malheurs dont les récits remplissent les annales de tous les peuples, *LAPLACE, Exp. v, préface.* || Style sublime, voy. *STYLE.* || 4^e S. m. Ce qu'il y a de grand, d'excellent dans le style, dans les sentiments, dans les actions. Le sublime se peut trouver dans une seule pensée, dans une seule figure, dans un seul tour de paroles, *BOIL. Longin, Sublime, Préf.* Le sublime est une certaine force de discours propre à élever et à ravir l'âme, et qui provient ou de la grandeur de la pensée et de la noblesse du sentiment, ou de la magnificence des paroles, ou du tour harmonieux, vif et animé de l'expression, in. *ib. Réf.* 12. Et je hais un sublime ennuyeux et pesant, in. *Art p.* III. Le sublime ne peint que la vérité; mais, en un sujet noble, il la peint tout entière, dans sa cause et dans son effet; il est l'expression ou l'image la plus digne de cette vérité, *LA BRUY. I.* Qu'est-ce que le sublime?... tout genre d'écrire reçoit-il le sublime, ou s'il n'y a que les grands sujets qui en soient capables?... ou plutôt le naturel et le délicat ne sont-ils pas le sublime des ouvrages dont ils font la perfection? qu'est-ce que le sublime? où entre le sublime? in. I. On distingue plusieurs sortes de sublime; il n'est pas toujours véhément et impétueux, *ROLLIN, Traité des Ét.* III, 3. Le sublime doit être dans le sentiment ou dans la pensée; et la simplicité, dans l'expression, d'ALEMB. *Disc. Acad. franç.* En général, le ridicule touche au sublime; et, pour marcher sur la limite qui les sépare, sans la passer jamais, il faut bien prendre garde à soi, *MARTEAU, Œuv. t.* v, p. 488. Savez-vous ma définition du sublime oratoire? c'est l'art de tout dire sans être mis à la Bastille, dans un pays où il est défendu de rien dire, *L'ABBÉ GALIANI, cité par Sainte-Beuve, Causeries,* t. I, p. 44. On n'arrive point au sublime par degrés; des distances infinies le séparent même de ce qui n'est que beau, *STAEL, Corinne,* IV, 3. Voyons l'homme non pas qui se complait à peindre les pieuses douleurs et le sublime de la vertu, mais qui pénètre dans une âme perverse et mobile et la dévoile tout entière, *VILLEMAM, Litt. franc.* XVIII^e siècle, 1^{re} leçon. || Par plaisanterie. Et sur des tons d'un sublime ennuyeux *Psalmodier*

la cause infortunée D'un perroquet non moins brillant qu'Enée, *GRESSET, Ver-vert,* I, || 5^e Terme de beaux-arts. Le beau à un degré très-éminent en un sujet grave. Si au sublime du technique l'artiste flamand avait réuni le sublime de l'idéal, on lui élèverait des autels, *DIDER. Salon de 1767, Œuv. t.* XIV, p. 498. || 6^e Ce qu'il y a d'exalté dans l'âme et la spiritualité. Fénelon vit M^{me} Guyon, leur esprit se plut l'un à l'autre, leur sublime s'amalgama, *ST-SIM.* 31, 107. || 7^e Familièrement. Ce qu'il y a de mieux. Le sublime de l'administration est de connaître quelle est la partie du pouvoir que l'on doit employer dans les diverses circonstances, *MONTESQ. Espr.* XII, 25.

— HIST. XVI^e s. Jusques à quand, o Pan grand et sublime, Laisseras-tu cette gent tant infime? *MAROT,* I, 342. Ceste ruse est des plus sublimes, comme on parle aujourd'hui, in. *Apol. d'Hérod.* p. 256, dans *LACURNE.*

— ETYM. Lat. *sublimis.* Sublime s'est dit pour *sublimé*: Je suis lors dissous et sublime, Sans marteau, tenailles ne lime, Sans charbon, fumier, baing marie, Et sans fourneau de soufflerie, *Nat. à Valch. err.* 339.

SUBLIMÉ, ÉE (su-bli-mé, mée), *part. passé* de sublimer. || 1^e Qui est le produit de la sublimation. On y verra les matières calcaires calcinées, le fer et les autres métaux sublimés en safran, en litharge, *BUFF. Min.* t. II, p. 72. Chercher dans les crevasses, si elles renferment des cristallisations métalliques ou pierreuses que l'on puisse considérer comme sublimées, *SAUSSURE, Voy. Alpes,* t. VIII, p. 300. || 2^e S. m. Terme de chimie. Le produit de la sublimation. || Il se dit surtout de certaines préparations de mercure. Sublimé doux, le calomel ou protochlorure de mercure; le sublimé corrosif, deutochlorure de mercure. Comme on a presque toujours préparé ces sels [deutochlorure et protochlorure de mercure] en chimie par la voie sèche, on a nommé les produits sublimés corrosif et doux, *ROUCHOUX, Conn. chim.* t. V, p. 333.

— HIST. XV^e s. En sublimé dangereux à toucher, *VILLON, Ballade.* || XVI^e s. La poudre du sublimé ou de l'arsenic, *PARÉ,* IX, 6.

SUBLIMENT (su-bli-me-man), *adv.* D'une manière sublime. Je pourrais faire un ouvrage qui prouvât que les choses les plus sublimement étranges qui nous frappent [dans les écrits du jour] sont un réchauffé des anciens temps, *FRÉRON, Anecd. litt.* 1764, t. IV, p. 34. C'est [une lettre de Diderot à Voltaire] une critique assez sensée de son Tancrède; c'est un éloge de ses ouvrages, surtout de son Histoire universelle, dont ils [Damilaville et Thiriot] pensent que j'ai parlé sublimement, *DIDER. Lett. à Mlle Voland,* 1^{er} déc. 1760.

— HIST. XVI^e s. Sublimement, *COTGRAVE.*

— ETYM. *Sublime*, et le suffixe *ment.*

SUBLIMER (su-bli-mé), *v. a.* Terme de chimie. Élever dans une cornue ou dans un espace libre, par le moyen de la chaleur, les parties volatiles d'une substance sèche et les recueillir. Soit qu'étant plein de chaleur et d'esprit [le vin], il le sublime [le quinquina] et donne à sa nature d'autres degrés qu'une simple teinture, *LA FONT. Quinquina,* II. Tous les métaux sont susceptibles d'être sublimés par l'action du feu, *BUFF. Min.* t. IV, p. 2. || Il se dit quelquefois abusivement pour vaporiser. L'évaporation, comme la distillation, ne sublime dans l'atmosphère que de l'eau parfaitement pure, *BABINET, Revue des Deux-Mondes,* 4^{re} déc. 1854, p. 1040. || Se sublimer, *v. réfl.* Être sublimé. Toutes les matières qui peuvent se sublimer, *BUFF. Prévu. théor. Œuv. terre,* t. I, p. 337.

— HIST. XIV^e s. Quand le corps [humeur] meslé est sublimé par adustion, *LANFRANC,* f^o 47, verso. || XVI^e s. Distiller, c'est un art... aucuns appellent cet art sublimer, qui ne signifie autre chose que separer le pur de l'impur, les parties les plus subtiles et deliées d'avec les plus corpulentes, espaisées et excrementieuses, *PARÉ,* XXVI, 4. Sapience est la perfection.... qui enlumine, sublime et affine le discours de la raison par la cognoissance des choses, *AMVOT, Moral. Éptt.* p. 3.

— ETYM. Provenç. et espagn. *sublimar*; ital. *sublimare*; du lat. *sublimare*, élever en haut, dénommatif de *sublimis* (voy. *SUBLIME*). *Sublimer* se trouve dans des textes anciens au sens d'élever en haut; c'est le sens primitif; mais, comme terme de chimie, il a un sens un peu différent.

† **SUBLIMISER** (su-bli-mi-zé), *v. a.* Rendre sublime. || Se sublimer, *v. réfl.* Devenir sublime. La même sensibilité qui se disperse et s'atténue sur des bagatelles, d'où elle se résout en sottise

et en égoïsme, peut aisément se concentrer et se sublimer sur de grands objets, *M^{me} ROLAND, Lett. à Bancal des Issarts,* 20 juin 1791.

SUBLIMITÉ (su-bli-mi-té), *s. f.* || 1^e Qualité de ce qui est placé en haut (sens propre peu usité). Nous honorons leurs reliques [des martyrs], dit saint Augustin, jusqu'à les placer sur la sublimité du divin autel, *Boss. 3^e avert.* 9. || 2^e Qualité de ce qui est sublime. La sublimité des pensées, du langage. La sublimité de cette science. Montrons dans un prince admiré de tout l'univers ce qui fait les héros : valeur, magnanimité, bonté naturelle, voilà pour le cœur; vivacité, pénétration, grandeur et sublimité de génie, voilà pour l'esprit, *Boss. Louis de Bourbon.* Prévenu comme vous l'êtes que le style simple n'est point susceptible de sublime, vous croyez qu'il ne peut y avoir là de vraie sublimité, *BOIL. Longin, Sublime, Réf.* 10. Content d'avoir montré dans un seul genre la richesse et la sublimité de son esprit, *VAUVEN. Max.* cclxv. || 3^e Exaltation dans la spiritualité. Ceux qui recherchent des sublinités exorbitantes, sans preuve, sans témoignage, sans exemple, sans autorité, *Boss. Ét. d'orais.* III, 21. Dans ces étranges sublinités on [le mystique] passe tranquillement les dix et les vingt ans, sans seulement penser à lui [Jésus-Christ] ni à aucun de ses états, in. *ib.* II, 5. On a pu remarquer ici [chez le nouveau mystique] une autre sublimité, c'est-à-dire une autre ignorance et un autre égarément de sa nouvelle contemplation, in. *ib.* II, 13.

— HIST. XIV^e s. Ainsin Girars et Berte en très grant vilité Deservoient [méritaient] bien du ciel la grant sublimité, *Girart de Ross.* v. 2449. || XVI^e s. Levay les yeux, et promptement je vois Du grand portail sur la sublimité Le corps tout nud et le gracieux vis De Cupido, *MAROT,* I, 470.

— ETYM. Provenç. *sublimitat*; espagn. *sublimitad*; ital. *sublimità*; du lat. *sublimitatem*, de *sublimis*, sublime. On a attribué ce mot à Chapelain; il est plus ancien que lui, non pourtant au sens d'excellence dans le beau.

SURLINGUAL, ALE (sub-lin-goual, goua-l'), *adj.* Terme d'anatomie. Qui est situé sous la langue. || Glande sublinguale, glande salivaire située dans l'épaisseur de la paroi inférieure de la bouche, au-dessous de la partie antérieure de la langue.

— HIST. XVI^e s. Hypoglotides, c'est à dire sublinguales, que l'on tient à la bouche, comme feuilles de vinette, ruelles de citron.... *PARÉ,* XXV, 19.

— ETYM. Lat. *sub*, sous, et *lingua*, langue.

† **SUBLOBÉ, ÉE** (sub-lo-bé, bée), *adj.* Qui se partage presque en lobes.

SUBLUNAIRE (sub-lu-né-r'), *adj.* Terme didactique. Qui est entre la terre et l'orbite de la lune. Je me crois le plus malheureux Des individus sublunaires, *DESMARETS, Visionnaires,* dans *RICHELET.* Aristote soutient que les ciens sont incorruptibles, quoique les choses sublunaires soient sujettes à se corrompre, *FÉN. Aristote.* Il [Tycho] prouva que cette comète, bien loin d'être sublunaire, était dans une région très-élevée, *BAILLY, Hist. astr. mod.* t. I, p. 444. || Le globe, le monde sublunaire, la terre et son atmosphère.

— HIST. XVI^e s. Toutes choses sublunaires ont leur fin et période, *RAB. IV, Anc. prol.*

— ETYM. Lat. *sub*, sous, et *luna*, la lune.

† **SUBLUXATION** (sub-lu-ksa-sion), *s. f.* Terme de chirurgie. Luxation incomplète d'une articulation.

† **SUBLYRÉ, ÉE** (sub-li-ré, rée), *adj.* Terme de botanique. Qui a presque la forme d'une lyre, qui a des feuilles presque lyrées.

† **SUBMENTAL, ALE** (sub-man-tal, ta-l'), *adj.* Terme d'anatomie. Situé sous le menton. Artère submentale.

— ETYM. *Sub...*, et lat. *mentum*, menton.

SUBMERGÉ, ÉE (sub-mèr-jé, jée), *part. passé* de submerger. Plongé sous l'eau. Les inondations du Nil durent, pendant des siècles, écarter tous les colons d'une terre submergée quatre mois de l'année, *VOLT. Mœurs, Introd.* Ce petit Etat des sept Provinces-Unies, pays fertile en pâturages, mais stérile en grains, malsain, et presque submergé par la mer, in. *Louis XIV,* 2. Dans le détroit du Sund nos vaisseaux submergés, *DUCIS, Hamlet,* I, 4. || Fig. Voilà cette pauvre Vibraye submergée dans les plaisirs, *ÉV.* 3 janv. 1680. Toutes les institutions sociales dans lesquelles nous nous trouvons submergés, étoufferaient en lui la nature, et ne mettraient rien à la place, *J. J. nouss. Ém.* I. || Terme de botanique. Se dit des plantes qui, ordinairement submergées, élèvent leurs fleurs hors

qui est nécessaire pour l'alimentation d'une contrée. La pénurie des subsistances tient moins à l'infécondité des terres qu'aux fautes de gouvernement, *TESSIER, Instit. Mém. scienc. t. I, p. 278.* || 3° *Au plur.* Tout ce qui est nécessaire à la nourriture d'une armée. La citadelle manquait de subsistances. Le reste de cette campagne ne fut plus que subsistances, *ST-SM. 23, 4.* Dès lors [dans la retraite de Moscou], suivant qu'ils se trouvèrent les plus forts ou les plus faibles, ils arrachèrent violemment ou déroberent à leurs compagnons mourants leurs subsistances, leurs vêtements, *SÉGUR, Hist. de Nap. ix, 14.* || Terme d'administration militaire. Mettre un homme en subsistance dans un régiment, nourrir et solder un soldat isolé qui a été recueilli dans un régiment, jusqu'à ce qu'il puisse rejoindre son corps.

— *HIST. XVI^e s.* Ce mot [hypostase] emporte subsistance, qui reside en un seul Dieu, *CALV. Instit. 70.*

— *ETYM.* Lat. *subsistentia*, de *subsistere*, subsister.

† **SUBSISTANT, ANTE** (sub-si-stan, stan-t'), *adj.* Qui subsiste. L'on veut qu'une religion subsistante par un miracle continué... ne soit qu'une imagination des hommes, *SÉV. 26 juill. 1694.* Ce qui [l'union de l'âme et du corps] est une espèce de miracle perpétuel, général et subsistant, *BOSS. Conn. III, 2.* Les principes puisés dans la nature sont toujours subsistants, *BUCCLOS, Œuvr. t. I, p. 63.* Remonter par la seule force des faits subsistants à la vérité historique des faits ensevelis, *BUFF. Ep. nat. Œuvr. t. XII, p. 6.* || *S. m.* Terme d'administration militaire. Un subsistant, un homme qui est mis en subsistance.

SUBSISTER (sub-si-sté), *v. n.* || 1° En parlant des choses, exister encore, continuer d'être. Les trois cents statues de Démétrius de Phalère furent toutes renversées de son vivant même; et le tableau où le courage de Miltiade était représenté, subsista plusieurs siècles après lui, *ROLLIN, Hist. anc. Œuvr. t. III, p. 155,* dans *POUGENS.* Il est évident que les modes d'une substance ne peuvent point subsister sans la substance qu'ils modifient, *ANAL. de Bayle, t. III, p. 411.* Ces deux grands empires [d'Occident et d'Orient] sont ancêtres, et les ouvrages de Virgile et d'Horace et d'Ovide subsistent, *VOLT. L'homme aux quarante écus, Un bon souper.* Son livre des synonymes est très-utile; il subsistera autant que la langue, et servira même à la faire subsister, *M. Louis XIV, écrivains, l'abbé Girard.* Qu'Oronno, le bienfaisant, et Arimane, le malfaisant, tous deux ennemis mortels, se concilient pour faire subsister ensemble la lumière et les ténèbres, *M. Princ. d'act. 24.* || Il se dit des peuples en un sens analogue. Au lieu que les peuples de Grèce et d'Italie, de Lacédémone, d'Athènes, de Rome, et les autres qui sont venus si longtemps après, ont fini il y a si longtemps, ceux-ci [les Juifs] subsistent toujours, *PASC. Pens. XIV, 4,* éd. *HAVET.* || Il se dit également des races d'animaux. Les ossements conservés dans le sein de la terre... présentent des espèces d'animaux quadrupèdes, qui ne subsistent plus, *BUFF. Min. t. VII, p. 220.* || 2° Se maintenir, conserver sa position, son rang. Un tas d'hommes perdus de dettes et de crimes, que pressent de mes lois les ordres légitimes, Et qui, désespérant de les plus éviter, Si tout n'est renversé, ne sauraient subsister, *CORN. Cinna, v, 4.* Pour subsister en cœur c'est la haute science, *M. Poly. v, 4.* De sorte qu'au lieu que les rois ont une obligation insigne à ceux qui demeurent dans leur obéissance, il arrive, au contraire, que ceux qui subsistent dans le service de Dieu, lui sont eux-mêmes redevables infiniment, *PASC. Lett. à Mlle de Roannez, 5.* Je me souviens fort bien qu'ils [les Provençaux] ne se font valoir et ne subsistent que sur les dits et redits, et les avis qu'ils donnent toujours pour animer et trouver de l'emploi, *SÉV. 3 janv. 1689.* Ne pouvant subsister sans les soldats, il [l'empire romain] ne pouvait subsister avec eux, *MONTESQ. Rom. 16.* || 3° Fig. Il se dit de toutes les choses qui subsistent idéalement. Ma remarque subsiste. Un trône imaginaire qui ne peut subsister que par l'heur de vous plaire, *CORN. Sertor. IV, 2.* Les fondateurs d'ordres, en établissant l'esprit de retraite, ont prévu que la dévotion et l'esprit d'oraison ne pouvaient subsister sans le silence, *BOSS. Sermons, Instruct. sur le silence, 1.* C'est une faute que j'ai laissée subsister trop longtemps, *VOLT. Lett. au pr. roy de Prusse, 15 avr. 1739.* Le culte de ces divinités [Apollon et Diane] subsiste dans l'île [Délôs] depuis une longue suite de siècles, *HAR-*

THÉL. Anach. ch. 76. || 4° En parlant des personnes, vivre et s'entretenir. La priant [la fourmi] de lui prêter [à elle cigale] Quelque grain pour subsister Jusqu'à la saison nouvelle, *LA FONT. Fabl. I, 1.* Comme il y a longtemps que vous subsistez sur l'impossible [les dépenses excédant les revenus], il faut prendre encore sur ce fonds miraculeux, *SÉV. 526.* Que de pauvres, que de familles ruinées pour la cause de la foi ont subsisté, pendant tout le cours de sa vie, par l'immense profusion des aumônes de la reine! *BOSS. Reine d'Angleterre.* Bientôt, pour subsister, la noblesse sans bien Trouva l'art d'emprunter et de ne rendre rien, *BOIL. Sat. v.* Une muse affamée Ne peut pas, dira-t-on, subsister de fumée, *ID. Art p. IV.* Il est impossible qu'une ville soit bien peuplée si les campagnes ne le sont pas, à moins que cette ville ne subsiste uniquement du commerce étranger, *VOLT. Mœurs, 103.* Il [Turenne] brûla, avec le même sang-froid, les fous et une partie des campagnes de l'Alsace, pour empêcher les ennemis de subsister, *M. Louis XIV, 42.* Ce peuple [les Zaporaviens] sans femmes et sans famille, subsistant de rapines, entassant leurs provisions dans leurs îles [du Borysthène] pendant l'hiver, *VOLT. Russ. I, 47.* Solon donna tous ses soins à ce que chaque citoyen pût subsister de son travail, *CONDIL. Hist. anc. Lois, ch. 46.* || Il se conjugue avec l'auxiliaire *avoir.*

— *HIST. XVI^e s.* Seigneur, si tu prens garde aux iniquitez, qu'est-ce qui subsisterra? *CALV. Inst. 646.*

— *ETYM.* Lat. *subsistere*, de *sub*, sous, et *sistere*, fréquentatif de *stare*, être debout (voy. *STABLE*).

† **SUBSPHÉRIQUE** (sub-sfé-ri-k'), *adj.* Dont la forme se rapproche de celle d'une boule.

SUBSTANCE (sub-stan-s'; au XVI^e siècle, prononcé *substane*, d'après *Palsgrave*, p. 23), *s. f.* || 1° Terme de philosophie. Ce qui subsiste par soi-même, à la différence de l'accident qui ne subsiste que dans un sujet. Toute chose dans laquelle réside immédiatement comme dans un sujet, ou par laquelle existe quelque chose que nous apercevons, c'est-à-dire quelque propriété, qualité ou attribut dont nous avons en nous une réelle idée, s'appelle substance, *DESC. Rép. aux secondes objections. 61.* Je soutiens que le temps n'est rien, parce qu'il n'a ni forme, ni substance; que tout son être n'est que de couler, c'est-à-dire que tout son être n'est que de périr, *BOSS. Yolande de Montberby.* Nous ne connaissons la matière que par quelques phénomènes; nous la connaissons si peu, que nous l'appelons substance; or le mot substance veut dire ce qui est dessous; mais ce dessous nous sera éternellement caché, *VOLT. Dict. phil. Ame. Leibnitz* disait que les véritables substances étaient nécessairement actives, *BONNET, Œuvr. mêlées, t. XVIII, p. 78,* dans *POUGENS.* Si l'on ne veut parler des choses qu'autant qu'on se représente dans chacune un sujet qui en soutient les propriétés et les modes, on n'a besoin que du mot de substance, *CONDIL. Conn. hum. v.* L'objet de ce philosophe [Spinoza] est de prouver qu'il n'y a qu'une seule substance, dont tous les êtres, que nous prenons pour autant de substances, ne sont que les modifications; que tout ce qui arrive est une suite également nécessaire de la nature de la substance unique, *M. Traité des syst. 10.* Dès que les qualités distinguent les corps, et qu'elles en sont des manières d'être, il y a dans les corps quelque chose que ces qualités modifient, qui en est le soutien ou le sujet, que nous nous représentons dessous, et que, par cette raison, nous appelons substance, *ID. Gramm. Préc. des leçons prél. art. 1.* Quand on a voulu pénétrer plus avant dans la nature de ce qu'on appelle substance, on n'a saisi que des fantômes, *ID. Gramm. II, 1.* || 2° Par une déduction du sens philosophique, il se dit, avec une épithète ou un complément, des êtres spirituels, par opposition aux êtres matériels. La substance qui pense y peut être reçue; Mais nous en bannissons la substance étendue, *MOL. Femm. sav. v, 3.* Je me trouve fort bien d'être une substance qui pense et qui lit, *SÉV. 246.* Vous nous direz comme vous vous y trouvez [à Grignan], et comme cette pauvre substance qui pense, et qui pense si vivement, aura pu conserver sa machine si belle et si délicate, *ID. 25 oct. 1688.* Il [Théodose] ordonnait que par tout son empire, selon la foi du saint concile de Nicée, on reconnût une seule substance indivisible dans la Trinité, *FLÉCH. Hist. de Théodose, II, 32.* On doit conclure de tout ceci, que les esprits créés seraient peut-être plus exactement définis, substances qui aperçoivent ce qui les touche ou les mo-

diffic, que de dire simplement que ce sont des substances qui pensent, *MALEBR. Recherch. vér. rép. à légis, ch. 2.* Pour de l'esprit, continua-t-il, je ne crois pas qu'une substance céleste puisse en avoir plus que votre cousin: en un mot, c'est une personne d'un mérite accompli, *LESAGE, Gil Bl. IV, 6.* Y a-t-il des substances dont l'essence soit de penser, qui pensent toujours, et qui pensent par elles-mêmes? *VOLT. Phil. ignor. 20.* Qu'il y ait des substances immatérielles et intelligentes, c'est de quoi je ne doute pas, *ID. Micro-mégas, ch. 7.* Leur substance [des anges], fluide et pure comme l'air, Comme lui peut braver les atteintes du fer, *DELILLE, Parad. perdu, VI.* || 3° Matière dont un corps est formé, et en vertu de laquelle il a des propriétés particulières. Substance liquide, pierreuse, métallique. Substance compacte. Les substances employées en médecine. Aux plus jeunes guerriers [ils] s'offrent pour aliment, Comme s'ils espéraient, changés en leur substance, Être encore de Rome et l'âme et la défense, *DU RYER, Scévole, II, 3.* Si, dans le système de cet univers, il est nécessaire à la conservation du genre humain qu'il y ait une circulation de substance entre les hommes, les animaux et les végétaux, alors le mal particulier d'un individu contribue au bien général, *J. J. ROUSS. Lett. à M. de Voltaire, Corresp. t. III, p. 234.* Bergman observe qu'il faut considérer comme une substance particulière celle qui a des propriétés qui lui sont spéciales et que l'on peut toujours obtenir d'une manière semblable à elle-même, *SENNEBER, Ess. art d'observ. t. III, p. 401,* dans *POUGENS.* || On dit qu'un médicament est administré en substance, quand on le donne dans son état naturel et sans aucune préparation chimique ni pharmaceutique. || Terme d'anatomie générale. Substances organiques ou principes immédiats, corps liquides ou solides, qui ne sont ni cristallisables, ni volatils sans décomposition; brûlant avec peu de flamme en se boursofflant; dégageant des produits empyreumatiques ammoniacaux, azotés et d'odeur âcre, puis laissant un charbon brillant, volumineux, difficile à incinérer. || Substance fondamentale, voy. *FONDAMENTAL.* || 4° Absolument. Ce qu'il y a de nourrissant, de succulent en quelque chose. Les plantes attirent la substance de la terre. Aliments qui ont peu de substance. La substance de la viande bouillie passe dans le bouillon. || Fig. Qui de nous n'a pas été prodigue? qui n'a pas dissipé sa substance par une vie déréglée et licencieuse? *BOSS. 4^e panég. St Fr. de Paule, Prêamb. 11.* || 5° Fig. Ce qui nourrit l'esprit comme la substance nourrit le corps. Il y a beaucoup de paroles et peu de substance dans ce discours. Il y a plus de substance dans une de ses pages que dans tous les volumes des détracteurs de Sénèque, *VIDER. Claude et Nér. II, 31.* Son langage était rapide, entrecoupé, plein de substance et de chaleur, *MARTEL, Contes mor. les Quatre facons.* || 6° Ce qu'il y a d'essentiel, d'important dans un écrit, un acte, une affaire, etc. Laisse-moi de ce mot [billet] méditer la substance, *ROTA. Bélis. III, 1.* Il ne me souvient peut-être pas des propres paroles; mais je suis assuré que c'en était la substance, *RETZ, Mém. t. II, liv. 3, p. 358,* dans *POUGENS.* S'ils [les dominicains] sont conformes aux jésuites par un terme qui n'a pas de sens [grâce suffisante], ils leur sont contraires et conformes aux jansénistes dans la substance de la chose, *PASC. Pror. II.* La substance de presque tous les ordres émanés du trône était contenue dans ces mots: car tel est notre plaisir; Louis XVI aurait pu dire: car telle est notre sagesse et notre bonté, *VOLT. Pol. et lég. Édits de Louis XVI.* Des révolutions qu'elle [la religion chrétienne] a souffertes, non dans la substance des dogmes, mais dans la manière de les enseigner, *D'ALEMB. Élog. Fleury.* || 7° Ce qui est absolument nécessaire pour la subsistance. Ils consument en douleur leur substance et leurs jours, *PATRU, Plaidoyers, I.* On dévore la substance du pauvre, on ruine la veuve et l'orphelin, *BOURDAL. Carême, II, Richesses, 17.* Si ceux qui passent leurs jours dans les travaux rustiques, avaient le loisir de murmurer, ils s'élèveraient contre les exactions qui leur enlèvent une partie de leur substance, *VOLT. Louis XIV, 30.* Tous ces vils sénateurs dont l'avarice inique dévore sans pitié la substance publique, *M. J. CHÉN. Craques, I, 2.* || 8° En substance, *loc. adv.* En gros, sommairement. Voici en substance de quoi il s'agit. Elle [une lettre] contenait en substance quelques particularités de

Terme d'anatomie. Reins succenturiens, nom donné aux capsules surrenales.

— ETYM. Voy. SUCENTURIÉ.

† SUCENTURIÉ (su-ksan-tu-ri-é), *adj. m.* Terme d'anatomie. L'estomac succenturié, nom qui a été donné à l'estomac. || Ventricule succenturié, nom du second estomac des oiseaux, consistant en un renflement à parois épaisses, très-glanduleuses et précédant immédiatement le gésier ou troisième estomac.

— ETYM. Lat. *succenturiatus*, qui est en réserve, proprement destiné à compléter une centurie, de *sub*, sous, et *centuria*, centurie.

SUCÈS (su-ksé; l's se lie: un su-ksé-z éclatant), *s. m.* || 1° Progrès de ce qui se développe. Combien ne goûte-t-on pas de plaisir à observer le succès des arbres qu'on a entés dans un jardin, l'accroissement des blés, le cours d'une rivière! boss. *Panég. St Pierre, Prémable*. || 2° Ce qui arrive, survient. Un succès malheureux suit une injuste guerre, MAIR. *Sophon*, III, 4. Tous les cœurs trouvent doux le succès qu'ils espèrent, CORN. *Pomp.* v, 2. Le funeste succès [la mort du cardinal de Retz] n'a que trop justifié nos discours [sur le mauvais traitement de la maladie], sév. 25 août 1679. Je veux vous souhaiter un heureux succès à l'affaire que vous demandez, ID. à *Bussy*, 12 juill. 1690. Les mauvais succès sont les seuls maîtres qui peuvent nous reprendre utilement, et nous arracher cet aveu qui coûte tant à notre orgueil, BOSS. *Reine d'Anglet*. La bonne cause d'abord suivie de bons succès, ID. *ib.* Tiré d'un poste invincible par l'appât d'un succès trompeur, ID. *Louis de Bourbon*. J'ignore quel succès le sort garde à mes armes, RAC. *Andr.* III, 8. Je [Annibal] dois au moins avoir appris par mes bons et mes mauvais succès comment il la faut faire [la guerre] avec les Romains, ROLLIN, *Hist. anc. Euv.* t. VIII, p. 370.

|| 3° Résultat. Daignez, je vous conjure, Attendre le succès qu'aura cette aventure, MOL. *le Dép.* III, 7. J'en veux voir le succès, ID. *Mis.* I, 4. Voilà donc le succès qu'aura votre ambassade: Oreste ravisseur! RAC. *Andr.* III, 1. || 4° Succès, sans rien qui le détermine, se prend toujours en bonne part et se dit des avantages qu'on obtient. Ce qui l'assurait du succès [à la bataille de Nordlingen], c'est qu'il connaissait M. de Turenne, BOSS. *Louis de Bourbon*. Le juste n'ayant point d'action, du moins au sentiment des hommes du monde, il ne faut pas s'étonner, fidèles, si les grands succès ne sont pas pour lui, ID. *Sermons*, 3^e dim. après Pâques, *Providence*, 4. Sur d'éclatants succès ma puissance établie, RAC. *Ath.* II, 5. Malgré tous les succès qu'il avait eus dans la guerre contre Adraste, RÉN. *Tél.* XXII. C'est un noir attentat, c'est une sale et odieuse entreprise que celle que le succès ne saurait justifier, LA BRUY. XII. L'expérience indocile Du compagnon de Paul Émile Fit tout le succès d'Annibal, J. B. ROUSS. *Ode à la fortune*. Les succès suffisent pour la réputation, mais non pas pour la gloire, VOLT. *Dict. phil. Gloire*. De succès en succès il marche à sa ruine, SAURIN, *Spartac.* I, 4.

|| 5° Réussite, dans les salons, dans le monde, auprès des femmes. S'il est vrai qu'on puisse allier les succès dans le monde avec la vertu, ce que pour moi je ne crois pas, J. J. ROUSS. *Conf.* v. Mon peu de succès près des femmes est toujours venu de les trop aimer, ID. *ib.* II. On croira toujours à la cour que les succès sont les fruits de l'adresse et de l'intrigue, GENLIS, *Mme de Maintenon*, t. I, p. 270, dans PUGENS. En général, après des succès on doit s'attendre à trouver le public plus difficile et plus sévère; c'est une réflexion que je ne faisais pas assez, MARMONTEL, *Mém.* XI. Il y a toujours dans les succès d'un homme auprès d'une femme quelque chose qui déplaît, même aux meilleurs amis de cet homme, STAEL, *Corinne*, x, 6. || Succès du moment, succès passager, dû surtout à la disposition des esprits dans le moment où on l'obtient. Quand on préfère à la vraie gloire les petits succès du moment, on n'a besoin ni d'instruction ni de grands talents, GENLIS, *Veill. du chât.* t. I, p. 243, dans PUGENS. Il y a pour les talents deux succès et deux récompenses: le succès du moment et le succès de l'avenir, MARMONTEL, *Euv.* t. VII, p. 366. || 6° Réussite d'une entreprise, d'un objet. Elle fait avec le duc de Lorraine une entreprise pour la délivrance du roi son seigneur dont le succès paraît infailible, BOSS. *Reine d'Anglet*. On peut dire que la discipline des mœurs et le succès de la piété dans la cour est en la personne des reines, FLÉCH. *Mar-Thér.* Des succès fortunés du spectacle tragique Dans Athènes na-

quit la tragédie antique, BOIL. *Art poét.* III. Crois-moi, dût Auzanne t'assurer du succès, Abbé, n'entends point même un juste procès, ID. *Épit.* II. [Il] N'attend pas pour dîner le succès d'un sonnet, ID. *Art poét.* IV. Parlez, de vos desirs le succès est certain, Si ce succès dépend d'une mortelle main, RAC. *Esth.* II, 7. À peine une résolution était-elle prise dans le conseil, que les Dauniens faisaient précisément tout ce qui était nécessaire pour en empêcher le succès, RÉN. *Tél.* XVI. L'Étourdi eut plus de succès que le Misanthrope, l'Avare et les Femmes savantes n'en eurent depuis, VOLT. *Vie de Molière*. Quoiqu'on ne sache pas trop à quoi le succès d'une pièce de théâtre est attaché, ID. *Lett. Marmontel*, 12 fév. 1767. || Succès de circonstance, succès dû surtout aux circonstances au milieu desquelles l'ouvrage qui l'obtient a paru. || Succès d'estime, succès sans éclat qu'obtient un ouvrage seulement estimable. Elle [l'Académie] n'a obtenu qu'un de ces succès tièdes qui ont reçu le nom euphémique de succès d'estime, F. SARCEY, *Opinion nationale*, 13 avril 1867. || Succès de vogue, succès bruyant qui résulte plus souvent des circonstances ou de la mode que du mérite d'un ouvrage. || Succès d'enthousiasme, succès fou, succès très-vif et accompagné de manifestations passionnées du public. || Avec peu de succès, infructueusement. Cette haute vertu qu'il [l'Ecclesiaste] a cherchée avec si peu de succès, et dont il semble que son siècle n'était pas capable, s'est rencontrée en la personne de l'illustre Julie.... duchesse de Montausier, FLÉCH. *Mme de Mont.* || N'avoir pas un grand succès, être assez mal accueilli. Ces deux situations de l'abbé n'eurent pas un grand succès auprès des enfants, GENLIS, *Veill. du chât.* t. II, p. 168, dans PUGENS. || Proverbe. Rien ne réussit comme le succès.

— ETYM. XVI^e s. J'ay veu le chameleon devenir jaune, bleu, tanné, violet par succès, RAB. *Pant.* IV, 2. Les fautes et les succès contraires y donnent point et grace [à une intrigue amoureuse], MONT. III, 386.

— ETYM. Lat. *successus*, de *succedere*, succéder: ce qui arrive après, résultat d'une action.

SUCCESEUR (su-ksé-seur), *s. m.* || 1° Celui qui succède à un autre dans une place, dans ses biens, dans son commerce, dans sa profession. Quand sa monarchie [d'Alexandre] sera établie, elle péra, et sera divisée en quatre parties.... et ses successeurs n'égaleront jamais sa puissance, PASC. *Proph.* 26, éd. FAUGÈRE. Torricelli était mathématicien du duc de Florence, et successeur de Galilée, qui mourut en 1642, ROLLIN, *Hist. anc.* XXVI, 3, 4. Les grands eurent leur cours; vous succédez à d'autres; Mais d'autres quelque jour seront vos successeurs, J. B. ROUSS. *Odes*, III, 9. On sait assez combien la présence d'un successeur est odieuse, et à quel point la puissance suprême est jalouse, VOLT. *Phil. Hist. établ. christ.* 20. || 2° Il se dit de l'amant, du mari qui succède à un autre amant, à un autre mari. Quoi! je lui donnerais [à Hector] Pyrrhus pour successeur! RAC. *Andr.* III, 8. || 3° Fig. Celui qui est capable de tenir la place de l'homme après qui il vient. L'ami, le compagnon, le successeur d'Alcide, RAC. *Phèdre*, II, 2. Ces vengeurs trouveront de nouveaux défenseurs, Qui, même après leur mort, auront des successeurs, ID. *Brit.* IV, 3. C'est ainsi que M. d'Alembert s'était montré, à trente-deux ans, le digne successeur de Newton, en résolvant le problème de la précession des équinoxes, CONDORCET, *d'Alembert*.

— HIST. XII^e s. Deus [Dieu] rove les apostles, e que lur successeur E tut cil qui laburent el champ nostre Seigneur, Ne seient dechacié n'esté de lur veur, *Th. le mart.* 77. E coment vos queerei ne mal ne deshonur, Cui jo tienc, e dei faire, pur rei e pur seigneur E de tut le reame e rei e successeur? *ib.* 120. || XIV^e s. Mes successors, dit-il, te fera droit avoir, *Girart de Ross.* 2984. Se vous creez homme qui soit digne d'estre successeur à Romulus, BERCEUSE, f^o 12, verso. || XVI^e s. Maintenant chacun croit que vous estes successeur de leur prudence et eloquence, D'AUB. *Hist.* II, 250. De memes apparences, de mesme cerimonie estoit servy mon predecesseur [roi], et le sera mon successeur, MONT. I, 334.

— ETYM. Provenç. *successor*; espagn. *sucesor*; ital. *successore*; du lat. *successorem*; de *succedere*, succéder.

SUCCESSIBILITÉ (su-ksé-si-bi-li-té), *s. f.* Terme de jurisprudence et de droit politique. Droit de succéder. L'ordre de successibilité au trône. L'adopté n'acquerra aucun droit de successibilité sur

les biens des parents de l'adoptant, *Code civ.* art. 350. Sans un mot d'assentiment sur la condition de successibilité qu'il [Napoléon] voulait y attacher [à son abdication], VILLEMMAIN, *Souv. cont. les Cent-Jours*, XIV.

— ETYM. *Successibile*.

SUCCESSIBLE (su-ksé-si-bi-l'), *adj.* Terme de jurisprudence. Il se dit d'un degré de parenté qui rend habile à succéder. Parent au degré successible. À défaut de parents au degré successible dans une ligne, les parents de l'autre ligne succèdent pour le tout, *Code civ.* art. 755. || Il se dit aussi des personnes. Les dons et legs faits au fils de celui qui se trouve successible à l'époque de l'ouverture de la succession, sont toujours réputés faits avec dispense du rapport, *Code civ.* art. 487. || Substantivement, le successible, le parent au degré successible.

— ETYM. Lat. *successum*, supin de *succedere*, succéder.

SUCCESSIF, IVE (su-ksé-sif, si-v'), *adj.* || 1° Il se dit de certaines choses dont les parties se suivent les unes les autres sans interruption. Mouvement, progrès successif. L'ordre successif des nuits et des jours. Je sais trop bien combien les sciences sont lentes et successives dans leurs progrès, LE P. CASTEL, dans *Mém. de Trévoux*, 1725, t. 1, p. 304. || Terme de marine. Mouvement successif, contre-marche. || 2° Il se dit de certaines choses qui arrivent à peu d'intervalle l'une de l'autre. Des pertes successives. Des découvertes successives. || 3° Terme de jurisprudence. Droits successifs, droits qu'on a à une succession. || Fig. Votre feu père, dis-je, eut de l'amour pour moi; J'étais son cher objet, et maintenant je voi Que, comme par un droit successif de famille, L'amour qu'il eut pour moi, vous l'avez pour ma fille, CORN. *Veuve*, v, 7. || 4° Terme de pontonnier. Construire un pont par bateaux successifs, ponter des bateaux les uns après les autres à l'emplacement même qu'ils doivent occuper. || Replier un pont par bateaux successifs, faire l'opération contraire.

— HIST. XVI^e s. La Gaule française faite par Hotoman, premier jurisconsulte de son temps, par lequel il veut prouver que le royaume de France n'est point successif comme les patrimoines privez, mais electif, D'AUB. *Hist.* II, 408. Attendant ses droits successifs [d'héritage], CARLOIX, III, 6.

— ETYM. Lat. *successivus*, de *succedere*, supin de *succedere*, succéder.

SUCCESSION (su-ksé-si-on), *s. f.* || 1° Série de personnes ou de choses qui se suivent sans interruption ou à peu d'intervalle l'une de l'autre. La succession de Moïse et des patriarches ne fait qu'une même suite avec celle de Jésus-Christ, BOSS. *Hist.* II, 43. Cette succession [dans l'Église catholique] ne convient pas aux calvinistes, qui, dans leurs dogmes particuliers, n'ont pas plus de succession ni d'antiquité que les sociniens, ID. *Var.* xv, 94. Ceux qui paraissent mépriser l'argument de la succession [des pasteurs] en sentent malgré eux la force, RÉN. t. II, p. 6. Les voies de la grâce dans la conversion des pécheurs ne sont pas toujours les mêmes, mes frères: tantôt c'est un rayon vif et perçant.... tantôt c'est une clarté plus tempérée, qui a ses progrès et ses successions, MASS. *Carême, Samarit.* Comme il n'y a point de succession dans Dieu, si l'on admet qu'il ait voulu quelque chose une fois, il l'a voulu toujours et dès le commencement, MONTESQ. *Lett. pers.* 113. Je sais bien qu'une succession infinie d'êtres qui n'avaient point d'origine est aussi absurde [que l'idée de néant]; Samuel Clarke le démontre assez, VOLT. *Phil. ignor.* 20. J'avoue que la succession de nos idées est, par rapport à nous, la seule mesure du temps, BUFF. *Hist. nat. hom. Euv.* t. IV, p. 373. Quelque longue qu'on voulût imaginer la succession des temps, quelque nombre de générations qu'on admette et qu'on suppose, ID. *Époq. nat. Euv.* t. XII, p. 39. Moments précieux et si regrettés! ah!... coulez plus lentement dans mon souvenir, s'il est possible, que vous ne fîtes réellement dans votre fugitive succession, J. J. ROUSS. *Conf.* VI, 1^{re} part. L'être pour qui les temps n'ont point de succession [Dieu], ID. *Hél.* VI, 6. Les plaisirs de l'oreille consistent principalement dans la mélodie, c'est-à-dire dans une succession de sons harmonieux auxquels la mesure donne différents caractères, CONDIL. *Traité sens.* I, VIII, 6. || Par succession de temps, par une longue suite de temps. Ces anciennes cités, qui, n'ayant été au commencement que des hourgades, sont devenues, par succession de temps, de grandes villes, NESQ. *Méth.* II, 4.

|| 2° Hérité, les biens qu'une personne laisse en mourant. Venir à la succession de quelqu'un. L'ouverture, le partage de la succession. Je crois que Vardes vous mènera le Grand Maître, qui s'en va recueillir une petite succession de quatre cent mille écus, sév. 302. Je vous ai toujours ouï dire que les grandes successions étouffaient les sentiments de la nature : si cela est, tout doit rire dans cette maison, m. *Lett. à Bussy*, 28 oct. 1685. Contraint de défendre les droits de sa succession contre des prétentions illégitimes, FLÉCH. *le Tellier*. Les successions s'ouvrent par la mort naturelle et par la mort civile, *Code civ.* art. 718. Toute succession échue à des ascendants ou à des collatéraux se divise en deux parts, l'une pour les parents de la ligne paternelle, l'autre pour les parents de la ligne maternelle, *ib.* art. 733. On ne peut vendre la succession d'une personne vivante, même de son consentement, *ib.* art. 1600. Le mot succession a deux acceptions différentes : il signifie le plus souvent la transmission des biens d'une personne morte à une personne vivante ; quelquefois la réunion [l'ensemble] même de ces biens ; les biens sont transmis ou par la volonté de l'homme ou par le seul effet de la loi : dans le premier cas, la succession est testamentaire ou contractuelle ; dans le second, légitime ou ab intestat ; cette dernière succession se divise en régulière (succession des descendants, des ascendants et des collatéraux) et en irrégulière (enfants naturels, conjoint survivant, l'État, les hospices), DALLOZ, *Répertoire abrégé de législation, v° succession*. || Fig. Elle [la mère de M. de Lamoignon] crut qu'elle ne pouvait leur laisser [à ses enfants] un bien plus solide que sa charité, FLÉCH. *Lamoignon*. Il ne recueillit de ses pères qu'une succession d'innocence et de candeur, MASS. *Panég. saint Franç. de Paule*. || Poudre de succession. Usage, le Voisin, la Vigoureux et d'autres complices encore étaient en prison, accusés d'avoir vendu des poisons qu'on appelait la poudre de succession, VOLT. *Louis XIV*, 26. || Succession à l'empire, à la couronne, prise de possession de l'autorité souveraine par droit héréditaire. Elle allait unir la maison de France à celle des Stuarts, qui étaient venus à la succession de la couronne d'Angleterre par une fille de Henri VII, boss. *Reine d'Anglet*. Dans les États où il n'y a point de lois fondamentales, la succession à l'empire ne saurait être fixe, MONTESQ. *Esp.* v, 14. L'ordre de succession n'était point dans l'Asie une loi reconnue comme dans les nations de l'Europe, VOLT. *Mœurs*, 494. || 3° Il se dit aussi du mode de transmission des hérédités. Succession directe. Succession collatérale. Succession sous bénéfice d'inventaire. || 4° Guerre de la succession d'Espagne ou, absolument, guerre de la succession, guerre suscitée à Louis XIV par les prétentions de l'Autriche sur le trône d'Espagne. Ce prélat [Belluga] avait rendu les plus grands services à Philippe V dans la guerre de la succession, DUCLOS, *Œuvr.* t. v, p. 424. Acte de succession, décision du parlement d'Angleterre qui exclut les catholiques du trône (1701).

— HIST. XIII^e s. Il fut jugé... qu'il venoient à le [la] succession du pere et de le [la] mere, BEAUM. XVIII, 18. || XIV^e s. Par succession de temps, ORESME, *Eth.* 304. || XV^e s. Je [France], qui à toy suis par succession, E. DESCH. *Sur quels points doit durer ce royaume*. || XVI^e s. Plusieurs successions de vies d'hommes les uns après les autres, AMYOT, *Périte*. 26. La succession au royaume appartenoit au filz aîné, m. *Agésil.* 4. Une nation en laquelle il n'y a... nuls contractz, nules successions, nuls partages... MONT. 1, 236. M. Crassus et Q. Hortensius... ayant esté pour certaines quotitez appelez par un estrangier à la succession d'un testament faulz, *ib.* III, 44.

— ETYM. Provenç. *successio*; espagn. *sucesion*; ital. *successione*; du lat. *succionem*, de *succesum*, supin de *succedere*, succéder.

SUCCESSIVEMENT (su-kse-si-ve-man), *adv.* L'un après l'autre. Leurs années [des hommes] se poussent successivement comme des flois, boss. *Duch. d'Orl.* Des planètes dont les différentes parties ne jouissent que successivement d'une lumière empruntée, BUFF. *Quadrup.* t. iv, p. v. Tu m'as vue successivement fille, amie, amante, épouse et mère, J. J. ROUSS. *Hél.* iv, 4. La princesse palatine, successivement galante, incrédule, intrigante et dévote, D'ALEMB. *Éloges, Bossuet*.

— HIST. XIV^e s. Après trois jours soient faites toutes icez choses successivement par ordre, H. DE MONDEVILLE, p. 85. Si monterent plusieurs autres

après lui successivement, aidans les uns les autres, BERGHEIRE, p. 114.

— ETYM. *Successive*, et le suffixe *ment*; prov. *successivament*; espagn. *sucesivamente*; ital. *successivamente*.

† **SUCCESSIVITÉ** (su-kse-si-vi-té), *s. f.* Qualité de ce qui est successif. La successivité et la simultanéité. Les inégalités séculaires [du cours des planètes] dues à cette successivité [de l'action de la répulsion solaire], FAYE, *Acad. des sc. Compt. rend.* t. LXXIII, p. 887.

† **SUCCESSORAL, ALE** (su-kse-so-ral, ra-l'), *adj.* Qui concerne les successions, qui y a rapport. Le retrait successoral. Les systèmes successoraux des différentes nations. On pourrait s'étonner que le partage successoral privé [entre les enfants des rois barbares] n'ait pas incessamment défilé ce que la conquête, le langage, et les affinités diverses avaient lié et agrégé, DUPONT-WHITE, *Centralisation*, p. 222.

— ETYM. Dérivé du latin *successor*, successeur. **SUCCIN** (su-ksin), *s. m.* Substance fossile, bitumineuse, d'une couleur jaune tirant sur le sucre d'orge, acquérant une odeur agréable par le frottement, la trituration ou la combustion, passant à l'état électrique résineux par le frottement, manifestant des propriétés analogues à celles des résines et surtout du copal, mais s'en distinguant par sa composition, qui consiste en une matière grasse, jointe à une petite quantité d'un acide particulier, appelé acide succinique. Le succin, nommé ambre jaune ou carabé, est le plus beau de tous les bitumes par ses caractères extérieurs, FOURCROY, *Conn. ch.* t. VIII, p. 247. Lorsqu'on le froite quelque temps, il devient électrique et capable d'attirer des pailles; les anciens, qui connaissaient cette propriété, avaient donné au succin le nom d'*electrum*, d'où est venu celui d'électricité, *ib.* t. VIII, p. 247. Les plus gros morceaux de succin ne passent guère en poids six kilogrammes, A. BRONGNIART, *Traité de min.* t. II, p. 61, dans POUGENS. Le succin se trouve particulièrement dans les dunes sablonneuses qui bordent le rivage de la mer Baltique; il entre dans la composition des vernis gras, et sert à faire des bijoux recherchés par les Orientaux, THENARD, *Traité de chim.* t. III, p. 463, dans POUGENS. || Huile de succin ou huile pyrosuccinique. Cette huile, qui ressemble au naphte, est employée comme antispasmodique et emménagogue, et est produite par la distillation du succin à feu nu. || On donne aussi le nom d'huile ou esprit de succin à une huile volatile blanche qui contient toujours de l'acide succinique, et qui a servi comme médicament. || Sel volatil de succin, ancien nom de l'acide succinique. || 2° Succin noir, nom donné d'après le Dictionnaire d'histoire naturelle de Dèterville à une espèce de jayet ou de lignite.

— ETYM. Lat. *succinum* ou *sucinum*, dérivé de *succus* ou *sueus*, suc.

† **SUCCINATE** (su-ksi-na-t'), *s. m.* Terme de chimie. Nom générique des sels formés par la combinaison de l'acide succinique avec les différentes bases.

SUCCINCT, INCTE (su-ksin, ksint'), quelques-uns disent, à tort, su-ksinkt au masculin en faisant sentir le t), *adj.* || 1° Qui a peu de paroles, par opposition à prolix. Un discours succinct. Une relation succincte. Voilà les principales choses dont j'ai cru devoir rendre un compte succinct à Votre Eminence, VOLT. *Lett. card. Fleuri*, 10 sept. 1742. || Style succinct, celui dans lequel on ne dit que ce que l'on doit dire, en le résumant autant qu'il est possible. || Fig. et familièrement. Un repas, un dîner succinct, celui où il y a peu à manger. || Son bien est fort succinct, il a peu de bien. || 2° Par extension, il se dit des personnes. Phèdre était si succinct qu'aucuns l'en ont blâmé, LA FONT. *Fabl.* VI, 4. Ainsi je suis d'avis, quelque ardeur qui vous presse, Que vous soyez succinct en discours amoureux, REGNARD, *Ménechm.* III, 3.

— ETYM. Lat. *succinctus*, serré, et, par extension, court, de *sub*, sous, et *inctus*, ceint (voy. CEINDRE).

SUCCINCTEMENT (su-ksin-kté-man; quelques-uns disent, à tort, su-ksin-kté-man), *adv.* D'une manière succincte, en peu de mots. Il ne me reste plus qu'à rapporter les principales vertus des Romains dans la guerre; je le ferai le plus succinctement qu'il me sera possible, ROLLIN, *Traité des Ét. Suite de la 3^e part.* II, 2. || Fig. et familièrement. Déjeuner, dîner, souper succinctement, déjeuner, dîner, souper peu largement.

— HIST. XV^e s. Pourquoi n'est ja besoing de si très succinctement vous dire les heures ny les saisons, COMM. III, 4.

— ETYM. *Succincte*, et le suffixe *ment*.

† **SUCCINÉ, ÉE** (su-ksi-né, née), *adj.* Qui a la couleur jaune du succin.

† **SUCCINÉE** (su-ksi-née), *s. f.* Terme de zoologie. Genre de coquilles univalves, dit aussi ambrette, où l'on distingue la succinée amphibie, dite aussi ambrée.

† **SUCCINIQUE** (su-ksi-ni-k'), *adj.* Terme de chimie. Qui tient du succin. || Acide succinique, acide retiré du succin, en chauffant cette substance dans des vaisseaux clos.

† **SUCCINITE** (su-ksi-ni-t'), *s. f.* Grenat jaune.

† **SUCCINONÉ** (su-ksi-no-n'), *s. f.* Matière huileuse particulière résultant de la distillation de l'acide succinique avec le chaux.

SUCCION (su-ksion; en vers, de trois syllabes), *s. f.* || 1° Action de sucer ou d'attirer un fluide dans sa bouche en faisant le vide dans cette cavité à l'aide de l'inspiration. L'animal qui tette, exerce la suction sur le mamelon. || [l'éléphant] est le maître d'attirer par une forte suction les liquides, BUFF. *Morc. choisies*, p. 173. La suction ne doit pas être regardée comme un grand phénomène dans l'économie animale; mais son mécanisme est très-savant aux yeux du physicien, CABANIS, *Instit. Mém. sc. mor. et pol.* t. I, p. 126. || 2° Propriété qu'ont les racines, les feuilles, etc. de pomper les fluides. Il y a un rapport direct entre la transpiration du végétal et la suction qu'il exerce par ses racines, FOURCROY, *Conn. chim.* t. VIII, p. 300. || 3° Il se dit de toute autre action comparée à la suction. La force de suction produite par l'action du feu, BUFF. *Add. théor. terr.* *Œuv.* t. XIII, p. 87.

— HIST. XVI^e s. Suction, COUGRAVE.

— ETYM. Provenç. *succio*; d'une forme fictive, *suctionem*, de *sugere*, sucer.

SUCCOMBÉ, ÉE (su-kon-bé, bée), *part. passé* de succomber. Pour un méchant soupir que tu m'as dérobé, Ne me présume pas tout à fait succombé, CORN. *Place Roy.* IV, 5.

— REM. Ce participe, peu usité, est aussi correct que expiré, péri, etc.

SUCCOMBER (su-kon-bé), *v. n.* || 1° Être accablé sous un fardeau. Ce crocheteur succombait sous le poids || 2° Fig. Être accablé par le poids de quelque chose que l'on compare à un fardeau. Il succombait sans moi sous sa propre faiblesse, CORN. *Sertor.* 1, 4. Il n'est pas honteux à l'homme de succomber la douleur, et il lui est honteux de succomber sous le plaisir, PASC. *Pens. div.* 47, édit. FAUGÈRE. Je commence à succomber aux reproches amers de M. de la Trousse qui me dit... sév. 49 janv. 1680. Le roi même que pouvait-il, lui qui succombait à la douleur avec toute sa puissance et tout son courage? boss. *Duch. d'Orl.* J'avoue, messieurs, que je succombe ici sous le poids de mon sujet, FLÉCH. *Turenne*. Je craîs que M. d'Argenson ne succombe à la vie qu'il mène, MAINTENON, *Lett. à Mme de Caylus*, 16 fév. 1718. Est-ce ainsi que vous soutenez Télémaque contre le vice auquel il succombe? RÉN. *Tél.* VII. Je me meurs... je succombe à l'excès de ma rage, VOLT. *Zaïre*, IV, 5. Maintenant qu'on veut connaître à fond les négres d'Angola et les Samoïèdes, le Chili et le Japon, la mémoire succombe sous le poids immense dont la curiosité l'a chargée, m. *Pol. et lég. Fragm. hist. Inde*, 31. Depuis Alexandre le Grand, la Grèce asservie paraît sans force; elle succombe sous les révolutions qui se succèdent, et on oublie qu'elle a été libre, CONDIL. *Hist. anc.* II, 42. Harassé, fatigué, je succombe au sommeil, DELILLE, *Convers.* 4. Ma santé, à la fin, succomba à tant de violentes agitations, GENLIS. *Vaux témér.* t. I, p. 207, dans POUGENS. || Absolument. J'ai une si grande habitude à être faible, que, malgré vos bonnes leçons, je succombe souvent, sév. 5 juin 1675. Les tourments font succomber le vieil Osias, autrefois le soutien de l'Église, boss. *Hist.* 1, 44. Je croyais ma vertu moins prête à succomber, RAC. *Bérén.* v, 6. Je suis bien heureux d'avoir un cœur dur, j'aurais succombé, CHAMPFORT, *Marchand de Smyrne*, sc. 9. || 3° Ne pas résister, se laisser aller à. Succomber à l'envie de vous entendre discourir, sév. 2 fév. 1680. À la tentation succombez donc de grâce, DESTOUCH. *Glor.* II, 2. || Succomber à, avec un infinitif, ne pas résister au désir de. Ce contraste [entre les vertus de M. de la Trappe et les désordres de D. Gervaise] m'a paru si effrayant et si complet que j'ai succombé à l'écrite, ST-SIM. 64, 33. || 4° Absolument, il se dit d'une femme qui cède à la séduction. Elle a eu le malheur de succomber avec un indigne roi d'Égypte, VOLT. *Princ. de Babilone*, chap. 5. Jamais femme ne succombe qu'elle

rien, DESPER. *Cymbal.* 152. Les fièvres pestilentes, les épidémiques, la sueur d'Angleterre, etc. PARÉ, xx, 6. La sueur des œufs appliquée souvent dessus la cicatrice, oste grandement la rougeur, id. xiv, 39.

— ÉTYM. Wallon, *souveur*; provenç. *suzor*, *suor*; espagn. *sudor*; ital. *sudore*: du lat. *sudorem*; grec, ἰδρῶς; anglo-sax. *swat*; anc. haut-allemand. *svēda*.

SUFFÈTES (su-fè-té), s. m. pl. Terme d'antiquité. Nom des premiers magistrats de Carthage. Le pouvoir des suffètes ne durait qu'un an; et ils étaient à Carthage ce que les consuls étaient à Rome, ROLLIN, *Hist. anc. Ouvr.* t. 1, p. 198.

— ÉTYM. Mot carthaginois, phénicien et hébreu qui signifie juge.

SUFFIRE (su-fi-ré), je suffis, tu suffis, il suffit, nous suffisons, vous suffisez, ils suffisent; je suffisais; je suffisai; je suffirais; je suffirais; suffis, suffisons; que je suffise, que nous suffissions; que je suffis; suffisant, suffi (invariable), v. n. || 1° Pouvoir fournir, pouvoir satisfaire, en parlant des choses. Il fallait que cette modique somme suffît pour élever trois orphelins. Attendons-nous que Dieu ressuscite les morts pour nous instruire? ce qui entre aujourd'hui dans le tombeau doit suffire pour nous convertir, BOSS. *Duch. d'Orl.* Le moindre rayon de beauté qu'elle [l'âme] y aperçoit [dans le corps] suffît pour l'arrêter; elle se mire, pour ainsi parler, et se considère dans ce corps, id. *la Vallière*. C'est trop pour un mortel de tenter un effort où les forces d'un dieu ne suffisent qu'à peine, QUINAULT, *Phaëton*, iv, 11. Un père, en punissant, madame, est toujours père; Un supplice léger suffit à sa colère, RAC. *Phèdre*, iii, 3. La France seule pouvait à peine suffire à réparer des pertes si énormes, id. *Louis XV*, 35. Ces bruits publics qui ont éclaté dans tous les temps et dans tous les États à la mort des princes enlevés par une mort prématurée, comme si la nature ne suffisait pas à nous détruire, VOLT. *Rus-sie*, ii, 47. Une seule partie de l'histoire naturelle, comme l'histoire des insectes ou l'histoire des plantes, suffît pour occuper plusieurs hommes, BUFF. *Hist. nat.* 1^{re} disc. Ce qu'il faut pour le bonheur physique d'un seigneur, suffirait souvent pour faire celui de tout son village, DUCLOS, *Consid. mœurs*, 45. Quand on juge d'après ses craintes, ce qui ne suffirait qu'à la rigueur ne suffît pas; et on croit ne trouver ce qui suffît que dans ce qui abonde jusqu'à un certain point, CONDIL. *Comm. gouvern.* 1, 4. || Cela me suffît, cela suffît, ou, simplement, suffît, voilà qui est bien, c'est assez. Suffît, je l'entends bien, HAUTEROUCHE, *App. tromp.* 1, 2. Le comte de Bussy ne laissa pas d'adresser ce qu'il avait fait [traduction des Amours d'Hélène], si ce fut à Mme de Sévigné ou bien à Mme de la Fayette, je ne sais; suffît que ce fut à une femme de beaucoup d'esprit, P. L. COUR. *Éloge d'Hélène*. || 2° Il se dit des personnes en sens analogue. Les nomades n'ont bergerie qu'il [le lion] ne suffise à désoler, MALH. iii, 3. Le roi leur montra bien qu'il suffît à tout, PELLISSON, *Lett. hist.* t. iii, p. 145. Jérémie lui-même, qui seul semble être capable d'égaliser les lamentations aux calamités, ne suffirait pas à de tels regrets, BOSS. *Reine d'Angleterre*. Les prêtres ne pouvaient suffire aux sacrifices, RAC. *Athal.* 1, 1. Tant de Romains sans vie, en cent lieux dispersés, Suffisèrent à ma cendre et l'honorèrent assez, id. *Mithr.* v, 6. Si vous m'aimez, je dois vous suffire, DUCLOS, *Œuv.* t. viii, p. 87. Ah! si j'avais suffi à son cœur, comme elle suffisait au mien, quels paisibles et délicieux jours nous eussions coulés ensemble! J. J. ROUSS. 9^e prom. La surprise, la joie, trop de mouvements agitent mon âme, elle ne peut y suffire, GENL. *Théât. d'éd. Zélie*, v, 10. || 3° Il s'emploie impersonnellement. Tout beau, que votre haine, en son sang [celui de Pompée] assouvie, N'aille point à sa gloire; il suffît de sa vie, CORN. *Pomp.* ii, 2. On recherche les honneurs; elle a jugé qu'il suffisait de s'en rendre digne, FLÉCH. *Duch. de Mont.* Dans le crime il suffît qu'une fois on débute; Une chute toujours attire une autre chute, BOIT. *Sat.* x. Il suffît de tes yeux pour l'en persuader, RAC. *Phèdre*, ii, 5. Que de choses depuis Varron, que Varron a ignorées! ne nous suffirait-il pas même de n'être savants que comme Platon ou comme Socrate? LA BRUY. xii. Il me suffît d'avoir mené votre esprit aussi loin que vont vos yeux, FONTEN. *Mond.* 5^e soir. Il suffît que M. le marquis ait du goût; c'est aux artistes à travailler pour lui, VOLT. *Jeannot et Colin*.

Je sais qu'aux Castillans il suffît de l'honneur, id. *Alz.* 1, 1. || Absolument. L'honneur parle, il suffît, ce sont là nos oracles, RAC. *Iphig.* 1, 2. Il suffît; comme vous je ressens vos injures, id. *Brit.* 1, 3. Il a mordu le sein de sa nourrice: elle en est morte la pauvre femme, je m'entends, il suffît, LA BRUY. xii. || Elliptiquement. Vous croiriez que Pison est plus digne de Rome; Pour ne plus en douter, suffît que je le nomme, CORN. *Othon*, iii, 3. Suffît qu'en bel esprit on vous ait érigé, Pour ne pouvoir prétendre à la moindre fortune, DESHOUL. *Poés.* t. 1, p. 37. || 4° Se suffire, n'avoir pas besoin du secours des autres. Elles se sont toujours suffi. N'attendez rien de grand de qui croit se suffire, LA MOTTE, *Fabl.* iii, 7. Malgré ses talents et les ressources de son esprit, il [le régent] ne pouvait longtemps se suffire à lui-même; la dissipation, le bruit, la débauche lui étaient nécessaires, DUCLOS, *Œuv.* t. v, p. 204. Quand on se suffît l'un à l'autre, s'avise-t-on de songer à un tiers? J. J. ROUSS. *Hél.* 1, 45. Ah! ma fille, la triste et pénible résolution que celle de vivre seul, et de suffire à soi-même! l'homme est trop faible pour se soutenir, MARMONTEL, *Cont. mor. Misanth. corr.* || Proverbe. À chaque jour suffît sa peine, il ne faut pas se faire de chagrins d'avance. || Il se conjugue avec l'auxiliaire *avoir*.

— REM. 1. Suffire vient à ou pour devant les noms et les verbes. Peu de bien suffît au sage. La vie, qui est courte et qui ne suffît presque pour aucun art, suffît pour être bon chrétien, NICOLE. || Impersonnellement, il régit de devant un nom et devant un infinitif. Il lui suffira de l'honneur. Il suffît d'être malheureux pour être à plaindre. || 2. Avec que, il suffît veut le subjonctif. Il suffît que vous le disiez pour que je le croie. Cependant de bons auteurs ont employé aussi l'indicatif. Il suffît que nous savons ce que nous savons, et que tu fus bien heureuse de me trouver, MOL. *Méd. m. lui.* 1, 4. Ne vous suffît-il pas que je l'ai condamné? Ne vous suffît-il pas que ma gloire offensée Demande une victime à moi seule adressée; Qu'Hermione est le prix d'un tyran opprimé; Que je le hais; enfin, seigneur, que je l'aimai? RAC. *Andr.* iv, 3. Qu'il te suffise donc, pour me justifier, Que je vis, que j'aimai la reine le premier, id. *Mithr.* 1, 4. N'allons pas plus loin quant à présent; il suffît que votre principale question est résolue, J. J. ROUSS. *Lett. à Mlle D. M.* 7 mai 1764.

— HIST. xiii^e s. Raisons dit qu'il me souffisse, Quant onc j'i osai penser; Mais amors pas ce ne prise, *Cocci*, p. 149. Fille, dist Blanchefleurs, pas ne me doit souffire, De ce que [je] ne vous voi, *Berte*, LXXXVIII. || xiv^e s. Et souffise ce que nous avons dit de ces choses, ORESME, *Éth.* 26. Droit naturel, qui souffist estre escrit es cueurs des hommes, id. *ib.* 107. || xv^e s. Avecques tout ce, il lui convenoit [il lui fallait] payer cent mille francs... et tant faire qu'il souffisist au duc, FROISS. ii, iii, 65. || xvi^e s. Lorsqu'on ne peut à bon souhait suffire, Le desir croist toujours en attendant, ST-GEAIS, p. 248, dans LACURNE. Voyons les Genevois [Génois] que breche à suffire avoient pour devoir donner l'assault, J. D'AUTON, *Ann. de Louis XII*, 1506, 1507. || un chrétien croire toutes choses venir de Dieu, MONT. 1, 248. Si ce qu'on a suffît à maintenir sa condition, id. iii, 49. Se sentans incommodez de loger si serré comme ils avoyent fait jusques-là, ils voulurent s'escarter, estimans qu'ayans deux mille harquebusiers, il ne suffisoit qu'à une armée de les deffaire, LANOUÉ, 646. Jean Buron du bas Poictou, qui, adverti d'appeller, répondit: Ne vous suffît-il pas d'avoir les mains teintes de mon sang sans en souiller d'autres? D'AUB. *Hist.* 1, 79.

— ÉTYM. Lat. *sufficere*, de *sub*, sous, et *facere*, faire.

SUFFISAMMENT (su-fi-za-man), adv. || 1° Assez, autant qu'il faut. Et l'exemple du roi... Instruit suffisamment un généreux courage Des moyens de braver le destin qui l'outrage, CORN. *Médée*, v, 5. Si ces gens-là, disent-ils, ont suffisamment en leur pays ce qui est nécessaire à la vie, que vont-ils chercher en un autre? FÉN. *Tél.* viii. || 2° Avec capacité; sans vieillir. Qui plus suffisamment entrait sur le devis... RÉGNIER, *Sat.* x.

— HIST. xiii^e s. Qu'il y metent de lor volenté souffisamment, BEAUMAN. XLIX, 5. ...Quant hom ne tenoit De quoy souffisamment payer, J. DE MEUNG, *Tr.* 567. || xv^e s. Toutes ces choses furent escrites et scellées bien et suffisamment, FROISS. ii, ii, 82. || xvi^e s. Cela fut un acte, que l'on ne scauroit

ny suffisamment louer, ni assez blâmer, AMYOT, *Publ.* 9.

— ÉTYM. *Suffisant*, et le suffixe *ment*.

SUFFISANCE (su-fi-zan-s'), s. f. || 1° Ce qui suffit, ce qui est assez. Avoir suffisance de blé. Avant qu'elle [une dame] en eût pris sa suffisance [de danse], HAMILT. *Gramm.* 10. On avait dès le matin renvoyé Mme de Verneuil à Paris, trouvant qu'elle en avait eu sa suffisance [de la fête], ST-SIM. 3, 57. || 2° Il s'est dit de la grâce dans les querelles qu'elle a suscitées. Supposez que tous les hommes aient des grâces suffisantes; il n'y a rien de plus naturel que d'en conclure que la grâce efficace n'est donc pas nécessaire pour agir, puisque la suffisance de ces grâces générales exclurait la nécessité de toutes les autres, PASC. *Prov.* ii. N'est-ce point ici quelque chose de semblable à cette suffisance qui ne suffît pas? id. *ib.* iv. || 3° Capacité intellectuelle. Qu'est-ce qu'on peut dire à la louange de messieurs les secrétaires d'État, qui ne soit au-dessous de leur inestimable suffisance et de leur incomparable probité? MALH. à M. de Luynes, *trad. du xxxii^e liv. de Tite Live*. Quand on est assuré de la suffisance de son guide, il n'y a que plaisir à être mené, BALZ. liv. v, lett. 42. Broussel, personnage d'une ancienne probité, de médiocre suffisance, et qui avait vieilli dans la haine des courtisans, LA ROCHEFOUC. *Mém.* 28. Homme de suffisance, homme de capacité, MOL. *Mar. forcé*, 6. Nous ne pouvons pas seulement voir un avocat en soutane et le bonnet en tête, sans une opinion avantageuse de sa suffisance, PASC. *Pens.* iii, 3, éd. HAVET. La vie des hommes est trop importante, on y agit avec plus de respect; les lois ne l'ont pas soumise à toutes sortes de personnes, mais seulement aux juges dont on a examiné la probité et la suffisance, id. *Prov.* xiv. On estime les choses à proportion du degré de suffisance qui est requis pour les bien faire, MONTESQ. *Esp.* xxi, 13. || 4° Il s'est dit pour capacité, droit politique. Le roi étant informé de sa capacité et suffisance. La plupart des citoyens, qui ont assez de suffisance pour élire, n'en ont pas assez pour être élus, MONTESQ. *Esp.* ii, 2. || 5° Vanité, présomption ridicule. À son ton naturellement tranchant, il ajouta la suffisance d'un parvenu, J. J. ROUSS. *Confess.* ix. Jusqu'à ce que la suffisance soit devenue la mesure du mérite, il faudrait se garder d'en prendre le ton, DIDER. *Claude et Nér.* ii, 47. Décidant avec suffisance, à la fois pédant et supercilieux, GENLIS, *leill. du chât.* t. 1, p. 347, dans POUGENS. Il a bien de la suffisance pour avoir de l'esprit, id. *Théât. d'éducation, le Voyageur*, 1, 2. || On dit souvent d'un sot présomptueux, que rien n'égale sa suffisance, si ce n'est son insuffisance. || Il se dit aussi des manières. La suffisance de son maintien et de ses manières, GENLIS, *Mér. riv.* t. iii, p. 43, dans POUGENS. || 6° À suffisance, en suffisance, loc. adv. Suffisamment, assez. Il y a en cette année du blé en suffisance. Il y avait abondance de munitions de guerre et de bouche, et de l'artillerie à suffisance, ST-SIM. t. viii, p. 441, éd. CHÉRUÉL. Il peut, sans préjudice de sa félicité, ignorer la nature de l'or et de l'argent, pourvu qu'il en possède à suffisance de ses besoins, BOULAINVILLIERS, *Réfut. de Spinoza*, p. 147. || Proverbe. Qui n'a suffisance n'a rien, quelques avantages qu'on ait d'ailleurs, si on manque de ce qui est nécessaire, on n'a rien.

— HIST. xiii^e s. Si ne fait pas richesse riche Celi qui en tresor la fiche; Car solissance [contentement] solement fait homme vivre richement, *la Rose*, 4993. || xiv^e s. Quant l'en a de teles choses à suffisance pour vie humaine, oncor celui qui est juste a mestier d'autres choses, ORESME, *Éth.* 315. || xv^e s. Il a acquis un très grand tresor, qui est a suffisance, et c'est la propre richesse, ny point n'en est d'autre, BOURCQ. iv, 6. || xvi^e s. Ils en acquièrent à suffisance pour s'en servir à la nécessité, MONT. 1, 494. Ma suffisance ne va pas si avant que d'oser entreprendre... id. 1, 206. Les unes se contentent de suffisance honneste; les autres ne se plaisent qu'en l'abondance, LANOUÉ, 162. Il n'estoit pas moins bien né à la temperance et à la simplicité et suffisance de peu que luy, AMYOT, *Agés. et Cléom.* 25. Qui a suffisance a prou de bien; qui n'a suffisance, il n'a rien, H. EST. *Précél.* p. 86.

— ÉTYM. *Suffisant*.

SUFFISANT, ANTE (su-fi-zan, zan-t'), adj. || 1° Qui suffit. Cette somme est suffisante pour les frais du voyage. Ces hommes sont suffisants pour défendre la place. La mémoire seule [d'un bienfait], sans que nous mettions la main à la bourse, est suffisante à nous acquitter, MALH. *le Traité des*

biens, de Sénèque, III, 2. Désobéir un peu n'est pas un si grand crime. Et, quelque grand qu'il soit, mes services présents Pour le faire abolir sont plus que suffisants, CORN. *Cid*, II, 1. Avez-vous oublié, en quittant le monde, ce que le mot de suffisant y signifie? ne vous souvient-il pas qu'il enferme tout ce qui est nécessaire pour agir? PASC. *Prov.* II. Il jouissait d'une fortune suffisante. Bon! reprit-il, suffisante, à quoi cela va-t-il? tout ce qui n'est que suffisant ne suffit jamais, MARIIV. *Pays parv.* 4^e part. Il ne faut point faire de changements dans une loi sans une raison suffisante, MONTESQ. *Espr.* XXIX, 16. || Terme de philosophie. Raison suffisante, voy. RAISON, n° 41. || Terme de théologie. Grâce suffisante, voy. GRÂCE, n° 8. || Terme de littérature. Rimes suffisantes, celles où le son consonant est suivi d'articulations semblables: joli et ami est une rime pauvre, polir et saphir où le son de l'i se trouve des deux côtés prolongé par l'articulation r, est une rime suffisante. || 2^e Capable; sens qui vieillit. Homme fort entendu et suffisant de tête, RÉGNIER, *Sat.* IX. Je trouve Pauline bien suffisante de savoir les échecs; si elle savait combien ce jeu est au-dessus de ma portée, je craindrais son mépris, sév. 644. || Substantivement. Moimême en mes discours qui fais le suffisant, RÉGNIER, *Sat.* IX. || 3^e Qui a de la suffisance, qui se croit capable et le témoigne par son air. L'on voit des gens brusques, inquiets, suffisants, qui, bien qu'oisifs, et sans aucune affaire qui les appelle ailleurs, vous expédient, pour ainsi dire, en peu de paroles, LA BRUY. V. Elle était simple, glorieuse, crédule, soupçonneuse, coquette, sage, fort suffisante et fort sott, HAMILT. *Gramm.* IX. Ces hommes suffisants qui ont assez d'éducation et d'habitude du monde pour parler des choses qu'ils n'entendent point, VAUVEN. *Du goût.* Il est ferme et non suffisant, ses manières sont libres et non dédaigneuses, J. J. ROUSS. *Ém.* IV. || Substantivement. Un suffisant. Une suffisante. Le suffisant est celui en qui la pratique de certains détails que l'on honore du nom d'affaires, se trouve jointe à une très-grande médiocrité d'esprit, LA BRUY. XII. Vous voulez que je trouve parfait Un petit suffisant qui n'a que du caquet? GRESS. *Méchant*, IV, 6. Il fait le suffisant dans la ville et dans les endroits où il est chargé de fonctions, BACHAUM. *Mém. secr.* t. XXXIV, p. 499. || Il se dit aussi de l'air, des manières. Il prend avec mon frère un ton bien suffisant, NESTOUCHES, *Glor.* III, 7. Qu'elle avait en général une antipathie mortelle pour les airs suffisants, FAGAN, *Pupille*, sc. 21.

— REM. On dit ordinairement suffisant à; cependant Régnier et Molière ont dit suffisant de. Je me déchargerai d'un faix que je dédaigne, Suffisant de crever un mullet de Sardaigne, RÉGNIER, *Sat.* VI. Bon Dieu! que de discours! Rien n'est-il suffisant d'en arrêter le cours? MOL. *Le Dép.* II, 7. C'est un archaïsme (voy. l'Historique).

— SYN. SUFFISANT, PRÉSOMPTUEUX, VAIN. Vain est le terme le plus général. L'homme vain tire avantage de tout, aussi bien des choses intérieures que des choses extérieures. Le présomptueux est celui qui présume trop de ce qu'il peut ou de ce qui lui est permis. Le suffisant est celui qui, ayant une trop bonne idée de son mérite, le laisse voir en toute sa personne. Le dernier exemple de la Bruyère montre le sens premier du mot en cet emploi, et la transition qui l'a produit. Le suffisant est proprement celui qui, ayant passé par certains emplois, y a montré sa suffisance, sa capacité, et en a conservé un air de satisfaction impertinente.

— HIST. XIII^e s. Et si soies bien entendans, Se justice dormoit gisans, Si seroit Amors soffisant, Que tu vas si moult desprisant, À mener bele vie et bonné, *la Rose*, 5554. Et iluecques doit estre ois par le seigneur qu'il servi, ou par home soufisan envoyé de par li, s'on li vaurra riens demander [à l'ancien bailli d'un lieu], BEAUMAN. I, 44. ...plusor chanoïne, qui vivent du Dieu patre moine, Il n'endoivent, selonc le livre, Prendre que le souffisant vivre, Et le remanant humblement Deüssent il communement À la povre gent departir, RUTER. 220 || XV^e s. Si ot conseil le duc [de Bretagne] qu'il enverroit suffisans hommes d'armes en Angleterre, FROISS. II, II, 65. Nous sommes suffisans, nous tenans ensemble, de nous retyrer jusques es marches de Haynaut.... COMM. I, 43. || XVI^e s. Et n'est pas loisible à l'homme de s'excuser, en tant qu'il n'a point la puissance, et, comme un pauvre detteur, n'est pas suffisant de payer, CALV. *Instit.* 272. Vous et un compaignon estes assez suffisant theatre l'un à l'autre, MONT. I, 286. Ilz ne pen-

soient pas que l'empire romain fust suffisant pour eulx qui n'estoient que deux, AMYOT, *Pomp.* 77. Il est fort suffisant en cela [il s'y connaît], N. EST. *Précell.* p. 79.

— ETYM. Suffire. On disait aussi sofficent.
 † SUFFIXE (suf-fi-ks'), s. m. Terme de grammaire. Se dit des syllabes ou lettres qui s'ajoutent après les racines pour en déterminer l'idée générale, et leur faire jouer un rôle comme parties du discours; on les distingue des désinences de flexion, qui, en un sens, sont aussi des suffixes, en ce que la différence des suffixes fait des mots différents, tandis que celle des désinences ne fait que varier dans un même mot le genre et le nombre si c'est un nom, et, si c'est un verbe, les personnes, temps, modes et voix. Suffixes primaires. Suffixes secondaires. || Adj. Lettre suffixe. Particule suffixe.

— ETYM. Lat. *suffixus*, attaché, fixé, de *sub*, sous, et *fixus*, fixe.

SUFFOCANT, ANTE (su-fo-kan, kan-t'), adj. Qui suffoque, qui gêne ou fait perdre la respiration. Une vapeur suffocante, BUFF. *Hist. min. Introd.* *Euvr.* t. VII, p. 102. La réverbération suffocante des rochers frappés du soleil, J. J. ROUSS. *Ém.* III. || Fig. Je n'y tiens plus.... c'est étouffant à la longue, c'est suffocant, SAINTE-BEUVE, *Nouv. Lundis*, I, p. 467. || Terme de médecine. Catarrhe suffocant, variété grave du catarrhe pulmonaire, accompagnée de suffocation imminente.

SUFFOCATION (su-fo-ka-sion, en vers, de cinq syllabes), s. f. || 1^o Perte de respiration ou extrême difficulté de respirer. || 2^o Asphyxie causée par la présence d'un corps étranger qui obstrue le pharynx ou l'arrière-bouche, et intercepte le passage de l'air. || Terme de médecine légale. Cas dans lesquels un obstacle mécanique autre que la strangulation et la pendaison est apporté violemment à l'entrée de l'air dans les organes respiratoires, tels que compression des parois de la poitrine, occlusion directe de la bouche et des narines, enfouissement. || Terme de médecine. Suffocation de matrice, attaque d'hystérie.

— ETYM. Provenç. *suffocacio*; espagn. *sufocacion*; ital. *suffocazione*; du lat. *suffocationem*, de *suffocare*, suffoquer.

SUFFOQUÉ, ÉE (su-fo-ké, kée), part. passé de suffoquer. || 1^o Qui perd la respiration. Suffoqué par un air brûlant. [Lors de l'éruption du Vésuve] Plinse se lève appuyé sur deux valets, et, dans le moment, tombe mort, suffoqué apparemment par l'odeur de la fumée, ROLLIN, *Hist. anc.* t. XI, 2^e part. p. 623, dans PUGENS. || Par extension. Le sein suffoqué de sanglots, sans couleur, presque inanimée, MARMONTEL, *Cont. mor. Lauret.* || Fig. J'en suis tout suffoqué, j'en éprouve colère, indignation. La malheureuse enfant, suffoquée de colère, tomba sur son lit sans pouvoir proférer une parole, GENLIS, *Veill. du chdt.* t. I, p. 28, dans PUGENS. || 2^o Qui meurt par suffocation. Fauste convaincue fut suffoquée dans le bain, BOSS. *Hist.* I, 41. || Viands suffoquées, la chair des bêtes dont on n'a point fait sortir le sang. || 3^o Intercepté, coupé, arrêté. Le bien Bon a quelquefois des disputes avec Mlle de Méri.... elle ne finit plus, elle le pousse, il se sent suffoqué par un torrent de paroles, sév. 42 juill. 1675. Quelle fortune étranglée, suffoquée [du chevalier de Grignan, qui devenait infirme] id. 6 juill. 1689. Je me trouve suffoquée par l'obligation de payer tout à l'heure cinq mille francs, id. 22 janv. 1690.

SUFFOQUER (su-fo-ké), je suffoquais, nous suffoquions, vous suffoquiez; que je suffoque, que nous suffoquions, que vous suffoquiez, v. a. || 1^o Faire perdre la respiration, en parlant de quelque vapeur ou de quelque cause intérieure. Pauline m'a écrit une lettre charmante; son style nous plaît beaucoup; Mme de la Fayette en oublia l'autre jour une vapeur dont elle était suffoquée, sév. 6 déc. 1679. Une pnauteur capable de suffoquer les hommes les plus vigoureux, FÉN. *Tél.* XV. Voilà ce que l'affliction qui me suffoque me permet de vous apprendre, id. t. XXI, p. 368. C'est en revenant de chez lui que j'entraî dans l'église de ce couvent pour cacher les pleurs qui me suffoquaient, MARIVAUX, *Marianne*, 4^e part. || Fig. Je n'y puis plus tenir, le secret me suffoque, NESTOUCH. *Phil. marié*, I, 4. || Absolument. Il fait un air brûlant qui suffoque. || 2^o Tuer par suffocation. Bannir tout un peuple du pays de sa naissance, en suffoquant un autre sous la terre, BALZ. *le Prince*, ch. 20. On lui trouva [à Montereul, de l'Académie française] sur le poumon un corps étranger en

forme de champignon, qui l'avait peu à peu suffoqué, PELLISSON, *Hist. Acad.* IV, *Montereul.* || 3^o Suffoquer un ruisseau, le charger de bois au delà de ce que son volume peut porter. || 4^o Fig. Causer un sentiment pénible comparé à la gêne de la respiration. Paris me suffoque, et je voudrais déjà être partie pour Grignan, sév. 30 déc. 1674. Elle [la Champmeslé] est laide de près, et je ne m'étonne pas que mon fils ait été suffoqué par sa présence, id. 15 janv. 1672. || Absolument. Cela suffoque, cela excite l'indignation. || 5^o Fig. Mettre à l'écart. Tous les alliés et les amis des amis avaient pris un si grand terrain, que les tantes à la mode de Bretagne ont été entièrement suffoquées, sév. t. X, p. 147, éd. RÉGNIER. || 6^o V. n. Perdre la respiration. À ces mots, Amazan fit de si prodigieux éclats de rire, qu'il fut près de suffoquer, VOLT. *Princ. de Babyl.* 9. || Familièrement et par exagération. Si vous ne le laissez pas parler, il va suffoquer, se dit d'un homme qui a une extrême envie de parler. || Suffoquer de colère, d'indignation, être en proie à une colère, à une indignation telle qu'on peut à peine respirer. Le malheureux suffoquait de colère, J. J. ROUSS. *Ém.* I. || Fig. Il était étrange qu'il [Fénelon] fût séduit par une femme [Mme Guyon] à révélations, à prophéties et à galimatias, qui suffoquait de la grâce intérieure, VOLT. *Louis XIV*, 38. || Fig. Se laisser suffoquer, se laisser accabler. Je me serais laissé surmonter et suffoquer par mes affaires, si je n'avais pris... cette résolution, sév. 45 nov. 1684. || 7^o Se suffoquer, v. réfl. Se causer une grande peine. Je vous prie, ma très-chère, de ne vous point suffoquer de faire réponse à mes lettres infinies, sév. 29 nov. 1684. || Se causer l'un à l'autre la suffocation. Qu'entre eux les gens de lettres se suffoquent d'encens ou s'inondent de fiel... BUFF. *Rép. au duc de Duras*, *Euvr.* t. X, p. 59.

— HIST. XIV^e s. Quant l'eau suffoque un homme, quel mestier [besoin] est il que il boive encore? ORESME, *Eth.* 495. || XVI^e s. Pareille cause [le vin] suffoque aussi les forces abattues par l'âge du philosophe Arcesilaus, MONT. II, 49. S'en estant approché, ils feurent suffoquez et bruslez, id. II, 38. Tout ainsi que les manvaises herbes suffoquent les bonnes, si on ne les arrache.... LANOUE, 556.

— ETYM. Provenç. *suffogar*; espagn. *sufocar*; ital. *suffocare*; du lat. *suffocare*, de *sub*, sous, et *fax*, la gorge.

SUFFRAGANT (su-fra-gan), adj. m. || 1^o Il se dit des évêques à l'égard du métropolitain dont ils dépendent, c'est-à-dire à l'officialité duquel on peut appeler de la sentence rendue par leur officialité. Jaffa, sous la domination des chrétiens, avait un évêque suffragant du siège de Césarée, CHATEAUB. *Itinér.* part. 3. || S. m. L'archevêque de Tours a pour suffragants les évêques d'Angers, du Mans, de Nantes. || 2^o Il se dit aussi d'un évêque qui, n'ayant qu'un titre d'évêché in partibus, fait les fonctions épiscopales dans le diocèse d'un autre évêque. || 3^o Dans la religion protestante, ministre qui aspire à la charge de pasteur, et qui en remplit certaines fonctions comme suppléant des pasteurs malades ou en vacances. || 4^o Autrefois, celui qui assistait un juge. Taisez-vous, suffragant subalterne, MONTLEUV. *Fem. juge et part.* IV, 2. || 5^o Par plaisanterie, remplaçant. Si votre femme de sa grâce Ne vous donne aucun suffragant, LA FONT. *Coupe.* || 6^o S. m. et f. Suffragant, suffragante, celui, celle qui a droit de donner son suffrage dans une assemblée.

— HIST. XV^e s. Iceillui Jehan Ducamp estoit banni de la ville de Bailluel, pour avoir battu le clerc du suffragant de Theronenne, DU CANGE, *suffraganci.* || XVI^e s.... Laquelle jurisdiction ils exercent par leurs suffragans, vicaires, penitentiens et officiaux, CALV. *Instit.* 978. Qu'elle [la théologie] doit estre principale partout, point suffragant et subsidiaire, MONT. I, 400. S'il plaist à la doctrine de se mesler à nos devis, elle n'en sera point refusée, non magistrale, imperieuse et importune comme de coutume, mais suffragante et docile elle mesme, id. III, 283.la bataille de Senlis, où monsieur d'Aumale fut fait constestable, et luy estoient baillez les esperons aisez et zelez par M. de Longueville, prince politique, et par Lanoue bras de fer, et Givry son suffragant [son lieutenant], *Sat. Ménippée, les Tapisseries.*

— ETYM. Provenç. *suffragant*; ital. *suffragante*; du lat. *suffragantem*, celui qui vote pour, qui seconde.

SUFFRAGE (su-fra-j'), prononcé suffrage au XVII^e siècle d'après Chifflet, *Gramm.* p. 483, s. m.

|| 1° Déclaration que, d'une façon quelconque, on fait de sa volonté dans une élection, dans une délibération. Réunir la pluralité des suffrages. Prendre les suffrages. Recueillir les suffrages. Dans cette élection les suffrages furent partagés. Ce juge corrompu devient l'accusateur; toutes les règles de l'équité sont ici violées: il n'attend pas les suffrages, il les inspire, MASS. *Carême, Passion*, 1. C'est une grande question, si les suffrages doivent être publics ou secrets, MONTESQ. *Esp.* II, 2. Charles II paraît être le premier roi d'Angleterre qui ait acheté, par des pensions secrètes, les suffrages des membres du parlement, VOLT. *Mœurs*, 182. L'Académie, en le dispensant [l'abbé d'Olivet] de solliciter les suffrages que ses travaux sollicitaient assez, fit en cette occasion ce qu'elle devrait toujours faire; les lettrés et la compagnie y gagneraient, D'ALEMB. *Élog. d'Olivet*. Ô hontel [en Angleterre] l'homme riche achète les suffrages de ses commettants pour obtenir l'honneur de les représenter; la cour achète les suffrages des représentants pour gouverner plus despotiquement, RAYNAL, *Hist. phil.* XIX, 2. || Suffrage universel, droit de voter accordé à tous les citoyens. || Suffrage restreint, celui auquel tous les citoyens ne sont pas appelés. || 2° Par extension, adhésion, approbation. On m'a souvent fait une question à la cour, quel était celui de mes poèmes que j'estimais le plus, et j'ai trouvé ceux qui me l'ont faite si prévenus en faveur de Cinna, ou du Cid, que je n'ai jamais osé déclarer toute la tendresse que j'ai toujours eue pour celui-ci, à qui j'aurais volontiers donné mon suffrage, CORN. *Rodog. Examen*. Voulez-vous sur la scène étaler des ouvrages Où tout Paris en foule apporte ses suffrages? BOIL. *Art p. III*. Rome, aussi bien que moi, vous donne son suffrage, RAC. *Brit.* II, 3. Chacune avait sa brigade et de puissants suffrages, ID. *Esth.* I, 4. L'Église demande encore le suffrage des peuples dans l'élection de ses ministres, MASS. *Conf. Vocat. à l'Ét. eccl.* 4. S'ils [les grands] consultent quelquefois, c'est moins pour connaître leurs devoirs, que pour chercher des suffrages à leurs passions, ID. *Carême, Passion*, 1. Il vous apprend qu'un ignorant suffrage N'est pas moins sot qu'un ignorant ouvrage, J. B. ROUSS. *Épît.* II, 2. Il est bon d'avoir votre suffrage; mais je veux l'avoir par la force de la vérité, VOLT. *Lett. Mme du Deffant*, 30 juill. 1773. [Un critique] Recueillant de petits suffrages, Et s'appesantissant sur de petits ouvrages, Croit dicter les arrêts de la postérité, DESMAHIS, *Poés.* p. 87, dans POUGENS. Recherchant les suffrages d'un salon, même après ceux d'une tribune, STAEL, *Corinne*, XII, 4. || 3° Au pluriel. Terme de liturgie catholique. Prières que l'on fait en certains jours de l'année à la fin de laudes et de vêpres pour la commémoration des saints. || La Fontaine a dit suffrages au sens de prières en général. Et nous, de qui les cœurs sont inclinés aux forfaits, Laissons languir sa gloire [de Dieu], et d'un léger suffrage Ne daignons relever son nom ni son ouvrage, *Saint Malc.* || Suffrages de l'Église, prières qu'elle adresse à Dieu pour les fidèles, afin de leur obtenir quelques grâces. C'est dans la solennité des saints mystères, parmi les vœux et les suffrages des fidèles... que j'applique cet éloge à très-haut et très-puissant... duc de Montausier, FLÉCH. *M. de Mont.* || Suffrages des saints, les prières que les saints font à Dieu en faveur de ceux qui les invoquent. || Menus suffrages, courtes oraisons surrogatives que les moines ou quelques gens dévots récitent à la suite de l'office en commémoration des saints. || Fig. et par plaisanterie. Menus suffrages, petites choses, de peu de conséquence. Epoux, quand ils sont sages, Ne prennent garde à ces menus suffrages, LA FONT. *Rémois*.

— HIST. XIV^e s. Le suffrage de la élection que le peuple fait au jour des comices étoit sans vertu, jusques à tant que les peres aprovent, BERCEURE, f° 42, verso. || XV^e s. Vous deplaisait il si je marchande Du drap, ou quelque autre suffrage Qui soit bon à nostre message? *Pathelin*. Vous seul [Dieu], sans autre humain suffrage, me pouvez aider, *Intern. consol.* II, 40. || XVI^e s. L'église en recevant l'Escuriture sainte et la signant par son suffrage ne la rend pas authentique, CALV. *Instit.* 32. David a esté souvent delivré par la puissance de Dieu: a ce esté pour l'attirer à soy, ou que nous soyons aujourd'hui secourus par ses suffrages? m. *Inst.* 703. Pâtez, longues de veau froides couvertes de poudre blanche, et autres menus suffrages pour remplir le boudin, FOUILLOUX, *Vénérte*, ch. 35. Ung pauvre lion par la forest de

Bievre se promenant et disant ses menus suffrages, RAB. II, 45.

— ETYM. Lat. *suffragium*. Dans l'exemple de Pathelin, *suffrage* est pris dans une acception déournée, et signifiant objet de menue valeur, et provient des menus suffrages de l'Église.

† SUFFRUTESCENT, ENTE (suf-fru-tè-ssan-t), *adj.* Qui a le port d'un sous-arbrisseau, qui tient des sous-arbrisseaux.

SUFFUMIGATION (suf-fu-mi-ga-sion), *s. f.* || 1° Fumigation qui se fait en dessous. || 2° Il se dit quelquefois de fumigation faite dans une idée superstitieuse.

— HIST. XVI^e s. Suffumigation, COTGRAVE.

— ETYM. Lat. *suffumigationem*, du *sub*, sous, et *fumigationem*, fumigation.

SUFFUSION (suf-fu-zion), *s. f.* || 1° Terme de médecine. Action par laquelle une humeur se répand sous la peau et y devient visible par suite de son accumulation. Ainsi la rougeur de la honte est une suffusion de sang sur les joues. || Suffusion de bile, nom donné jadis à l'ictère. || 2° Nom donné à la cataracte, parce qu'on l'attribuait à un épanchement d'humeurs dans l'œil.

— HIST. XVI^e s. Des collyres aux ulcères, playes, fistules, suffusions, inflammations, et autres maladies des yeux, PARÉ, xv, 34.

— ETYM. Lat. *suffusionem*, de *suffundere*, de *sub*, sous, et *fundere*, épancher.

† SUFISME (su-fi-sm'), *s. m.* Voy. SOFISME.

SUGGÈRE, ÉE (su-gjè-ré, rée), *part. passé* de suggérer. À peine commence-t-on à bégayer, qu'on décide déjà de l'affaire la plus sérieuse de la vie [choix d'un état]... on accoutume de loin notre esprit naissant à ces images suggérées, MASS. *Carême, Vocation*.

SUGGÉRER (su-gjè-ré). La syllabe *gé* prend un accent grave quand la syllabe qui suit est muette: je suggère, excepté au futur et au conditionnel: je suggérerai, je suggérerais, *v. a.* || 1° Fournir, verser (sens propre et vieillu). Me suggérant la manne en sa lèvres amassée, RÉGNIER, *Élég.* IV. || 2° Dire à demi-voix et comme fait un souffleur. Il n'était point de ceux qui savent aider à leur propre réputation, et qui ont l'art de suggérer tout bas à la renommée ce qu'ils veulent qu'elle répète tout haut avec ses cent bouches, FONT. *Geoffroy*. Sa sœur, sans quitter son travail, lui suggérait à demi-voix tout ce qu'il devait répondre, GENLIS, *Veill. du chât.* t. II, p. 170, dans POUGENS.

|| 3° Faire naître dans l'esprit par insinuation, par inspiration. Ce sont subtilités que l'amour vous suggère, CORN. *Agésil.* III, 3. Non-seulement ce que la loi commande, mais encore tout ce que la charité suggère, FLÉCH. *Panégyr. Ste Thérèse*. Quels timides conseils m'osez-vous suggérer? RAC. *Athal.* III, 6. Démosthène, persuadé que les oracles étaient d'ordinaire suggérés par la passion ou par l'intérêt, ROLLIN, *Hist. anc. Œuvr.* t. V, p. 44, dans POUGENS. Le vrai moyen de suggérer des réflexions au lecteur, c'est d'en faire, D'ALEMB. *Œuvr.* t. IV, p. 44. Une gaieté indigène qui suit le Français... sur un champ de bataille, sur un matelas d'hôpital... lui suggère un mot bizarre qui fait sourire ses camarades aussi maltraités que lui, RAYNAL, *Hist. phil.* XIV, 30. || Suggérer un testament, faire faire un testament par artifice ou par insinuation, à l'avantage ou au désavantage de quelqu'un.

— HIST. XV^e s. Quant l'ennemy [le démon] te suggère telles choses, *Intern. consol.* II, 58. || XVI^e s. Bertrand... s'avis de suggérer d'autres moyens à son armée... *Mém. s. du G.* ch. 9. Il assigne au Saint-Esprit cet office de suggérer ce qu'il avoit déjà enseigné de sa bouche, CALVIN, *Instit.* 926.

— ETYM. Lat. *suggerere*, de *sub*, sous, et *gerere*, porter (voy. GÉRER).

† SUGGÉSTEUR (su-gjè-steur), *s. m.* Celui qui suggère.

— HIST. XVI^e s. L'évesque de Valence, suggesteur et conducteur de l'entreprise [donner la couronne de Pologne au duc d'Anjou], D'AUB. *Hist.* II, 31.

— ETYM. Lat. *suggestum*, supin de *suggerere*, suggérer.

SUGGESTION (su-gjè-stion; en vers, de quatre syllabes), *s. f.* || 1° Insinuation mauvaise. Allez avec celui [le démon] qui vous connaît, et dont vous avez suivi les suggestions, BOSS. *Méd. sur l'Év. dern. sem. du Sauveur*, 39^e jour. On dit même que ce fut lui [Ampharès], qui, plus que les deux autres, prêta l'oreille pour ce dessein aux sug-

gestions de Léonide, et qui excita le plus contre Agis les éphores, au nombre desquels il était, ROLLIN, *Hist. anc. Œuvr.* t. VII, p. 544, dans POUGENS. Tout ce qui se fait par la suggestion d'Asmodée, LESAGE, *Diable boit.* 4. || 2° Il se dit quelquefois en bonne part. Les suggestions de la conscience.

— SYN. SUGGESTION, INSTIGATION. Ces deux mots ont de commun qu'ils attachent un sens mauvais à l'impulsion que l'on communique à autrui. Mais suggestion exprime quelque chose qui s'insinue; et instigation, quelque chose qui aiguillonne.

— HIST. XII^e s. Primes le requis par ta vive parole, Puis après par tes lettres, par suggestium mole, *Th. le mart.* 86. Maintes fois, si com nos avons dit, soffrons-nos defors grevals flaiaz, et dedens nos lasset la charneiz suggestions, *Job*, p. 452. || XIV^e s. Si a ce esté par fausses et mauvaises sugestions, *Bibl. des ch.* 5^e série, t. I, p. 82. || XVI^e s. Il faut oster les princes, et affoiblir tellement la noblesse qu'ils ne puissent contredire au roi, et lui donner loi par suggestion et assistance des autres, D'AUB. *Hist.* II, 109.

— ETYM. Prov. *suggestio*; espagn. *sugestion*; du lat. *suggestio*, de *suggestum*, supin de *suggerere*, suggérer.

† SUGILLATION (su-jil-la-sion), *s. f.* || 1° Terme de médecine. Légère ecchymose cutanée, de cause spontanée ou de cause extérieure. || 2° Lividité cadavérique.

— ETYM. Lat. *sugillationem* de *sugillare*, sugiller.

† SUGILLER (su-jil-lé), *v. a.* Terme de médecine. Faire une sugillation.

— HIST. XVI^e s. Faut user de remedes forts et astreingent, principalement un peu au-dessus du lieu sugillé, PARÉ, x, 4. Non, toutefois, que je veuille... suggiler son honneur, PASQUIER, *Rech.* III, 44.

— ETYM. Lat. *sugillare* ou *sugillare*, meurtrir, de *sub*, sous, et *cilium*, κύλιον, cil; le sens propre étant une meurtrissure de l'œil.

SUICIDE (su-si-d'), *s. m.* || 1° Action de celui qui se tue lui-même. L'abbé de Saint-Cyran, le patriarche des jansénistes, autrefois homme célèbre pour un peu de temps, écrivait, en 1608, un livre en faveur du suicide, VOLT. *Pol. et lég. Prix just. et humanité*, 5. On se donne beaucoup, dans ce pays-là [Genève], le passe-temps de se tuer; voilà quatre suicides en six semaines, ID. *Lett. Damienville*, 9 avr. 1767. Je crois, proportion gardée, qu'il y a plus de suicides à Genève qu'à Londres, ID. *Lett. Mariott*, 26 fév. 1767. Le désordre des finances et le changement de la constitution de l'État répandirent une consternation générale; un grand nombre de suicides dans ce royaume, un plus grand nombre dans la capitale sont de tristes preuves de cette consternation, HELVÉTIUS, *Œuvr. complètes*, Londres 1781, p. 105. Il a exposé la doctrine des stoïciens, dont le suicide était un des points fondamentaux, MËR. *Claude et Nér.* II, 109. Le suicide enfin, raisonnant ses fureurs, Atteste par le sang le désordre des mœurs, GILBERT, *Mon apol.* Une variété de mélancolie caractérisée par un penchant violent au suicide, sans aucune cause connue, PINEL, *Instit. Mém. scienc.* 1807, 4^e sem. p. 490. Mais lorsque, grandissant sous le ciel attristé, L'aveugle suicide étend son aile sombre, V. HUGO, *Crépusc.* 13. || Fig. Espèce de spleen littéraire [les Nuits d'Young], qui pourrait finir par le suicide du talent, VILLEM. *Litt. française, XVIII^e siècle*, 2^e part. 2^e lec. || Fig. C'est un suicide, se dit d'une action, d'une démarche qui ruine les affaires de celui-là même qui la fait. || 2° Celui qui se tue lui-même. Les suicides, qui ont dédaigné la noble nature de l'homme, ont rétrogradé vers la plante, ils sont transformés [dans l'Enfer de Dante] en arbres rachitiques qui croissent dans un sable brûlant, CHATEAUBR. *Génie*, II, 4, 44.

— REM. Ce mot est pour la première fois dans l'édition de l'Académie de 1762 et dans Richelet de 1759; auparavant on disait homicide de soi-même. On dit que ce mot a été employé pour la première fois par Desfontaines au XVII^e siècle. On dit aussi qu'il vient des Anglais; mais cela n'est pas probable, car la forme en est française et non pas anglaise.

— ETYM. Lat. *sui*, de soi-même, et le radical *cidium*, meurtrir, qui se trouve dans *homicidium* de *cadere*, tuer.

† SUICIDER (SE) (su-i-si-dé), *v. réfl.* Néologisme. Se donner la mort à soi-même. || Un suicidé, un homme qui s'est donné la mort à lui-même.

— REM. Ce verbe est très-fréquemment employé

présentement; mais il est mal fait, puisqu'il contient deux fois le pronom *se*. Suicide, meurtre de soi: il est difficile de former avec cela régulièrement un verbe réfléchi. Suicide équivaut à *soi-meurtre*; se suicider équivaut donc à *se soi-meurtre*; cela met en évidence le vice de formation. On raconte que M. de Talleyrand, étant ambassadeur après 1830 à Londres, se servit de ce mot dans le salon de lord Holland; le lord exprima son étonnement d'entendre ce néologisme dans la bouche de Talleyrand. Tout homme qui répugne aux barbarismes, même usités, fera bien de s'abstenir de l'emploi de ce mot. Autrefois on disait: se défaire, se détruire, et l'on disait bien. Le vicieux emploi est allé jusqu'à faire de *suicider* un verbe actif. Un sous-préfet, chargé d'exécuter des mesures sévères, en sollicitait l'adoucissement près de son chef immédiat... Je sais, à n'en pas douter, écrivait-il à M. le préfet, que, si la chose a lieu, plusieurs mauvais sujets sont disposés à me *suicider*. — Ils ont trop d'esprit pour cela, répondit M. le préfet; si jamais vous êtes suicidé, ce ne sera que par un imbécile, ARNAULT, *Critiques*, t. 1, p. 298.

SUIE (suie), s. f. || 1° Matière noire, d'une odeur désagréable, d'une saveur amère et empyreumatique, que la fumée dépose en croûtes luisantes sur les parois des conduits de cheminée. Ces honnêtes enfants Qui de Savoie arrivent tous les ans, Et dont la main légèrement essuie Ces longs canaux engorgés par la suie, *VOLT. Pauvre diable*. L'air [dans la combustion] tend à convertir [par son oxygène] la substance végétale en eau et en acide carbonique; tel serait le résultat de son action, s'il était en assez grande quantité et si la température était assez élevée; c'est ce qui n'arrive jamais... voilà pourquoi il s'amasse de la suie dans les tuyaux, THENARD, *Traité de chim.* t. III, p. 46, dans PUGENS. || Amer comme suie, très-amer. || 2° Suie d'encens, petites parties d'encens mâle, qu'on fait brûler, pour en faire du noir de fumée. || 3° Carie, en parlant des grains.

— HIST. XIII^e s. Li uns [tonneau] est dous, et l'autre amer Plus que n'est suie, ne la mer, *la Rose*, 10670. || XVI^e s. Ce n'est mie comparaison de suie à miel, LEROUX DE LINCY, *Prov.* t. II, p. 481.

— ETYM. Vosgien, *seuche*; Berry, *suje*; saintong. *sughe*; prov. *suia*, *sucia*, *suga*; cat. *suja*; d'après Diez, de l'anglo-sax. *sōtig*; angl. *sooty*, plein de suie. Diez en fait venir aussi le gaélique *suidh*, ir. *sutheche*, *suth*; cela n'est pas complètement sûr; et le mot celtique peut être original.

SUIF (suif), s. m. || 1° Corps gras consistant fourni par les ruminants, bœuf, mouton, chèvre, et qui sert à faire la chandelle. La graisse diffère du suif en ce qu'elle reste toujours molle, au lieu que le suif durcit en se refroidissant, BUFF. *Quadrup.* t. I, p. 248. Ils [les Hottentots de Natal] portent des bonnets faits de suif de bœuf; et ces bonnets ont huit à dix pouces de hauteur... ils n'appliquent le suif que peu à peu, et le mêlent si bien dans leurs cheveux, qu'il ne se défait jamais, id. *Hist. nat. hom. Œuvr.* t. V, p. 158. Le meilleur suif est toujours le plus nouveau, le plus ferme et le plus sec, le mieux sonnante et le plus pur, GENLIS, *Maison rust.* t. I, p. 270, dans PUGENS. || Suif en branche, le suif tel qu'on le tire du corps de la bête et avant d'être fondu; ainsi dit, parce que, arraché de l'animal, il présente un aspect ramifié. || La mère de cette chandelle n'a pas encore pris le suif, le suif, n'étant pas encore liquéfié par la flamme, n'a pas monté dans la mère. || Pain de suif, pain de cretons. || 2° Terme de harnachement. Cuir en plein suif ou en suif, se dit d'un cuir préparé d'une manière spéciale; ce cuir est nourri au suif et employé dans son suif. || Cuir en suif à chair propre, cuir qui, après avoir été préparé comme le précédent, est dégraissé et paré du côté de la chair. || 3° Terme de vénerie. Graisse des bêtes fauves. || 4° Terme de marine. Préparation où entrent du suif, du soufre, du brai chaud, du savon sec et qu'on étend sur la carène d'un navire. Donner un suif à un vaisseau. || Fig. et populairement. Un suif, une réprimande. Donner un suif à quelqu'un. || 5° Arbre à suif, le *stillingia sebifera*, euphorbiacées, qui est le *croton sebifère* de certains auteurs. || Suif végétal, huile concrète qui recouvre les semences de ce végétal, et dont on fait de la chandelle. || 6° Suif minéral, variété de talc.

— HIST. XII^e s. Mielz volt à Deu obeir que le seu del maultun offrir, *Rois*, p. 66. || XIII^e s. Nus chandeliers de suif ne puet avoir que un apprentis, se il ne sont si enfant, *Liv. des mét.* 164. Autant couste li suis que la meche, LEROUX DE LINCY, *Prov.* t. II, p. 481.

— ETYM. Norm. *sieu* (Valogne); Berry, *souif*; wallon, *sew*; patois des Fourgs, *su*; prov. *ceu*, *sef*, *seu*; esp. *sebo*; ital. *sevo*; du lat. *sebum* ou *sevim*. À *sebum* on compare *sāpium*, résine, *sāpo*, savon, et l'allemand. *Saft*, suc.

SUIFFÉ, **ÉE** (sui-fé, fée), *part. passé* de suiffer. **SUIFFER** (sui-fé), v. a. Enduire de suif. || Terme de marine. Donner un suif à un vaisseau.

— ETYM. *Suif*.

† **SUIFFEUX**, **EUSE** (sui-feù, feù-z'), *adj.* Qui est de la nature du suif. || Terme d'anatomie pathologique. Il se dit du contenu de certains kystes.

† **SUI GENERIS** (su-i-jé-né-ris'), locution latine qui signifie de son genre; elle est souvent employée en français pour dire particulier, spécial, qu'on ne peut comparer à d'autres. Cette substance a une odeur sui generis.

† **SUILLE** (suil-lie), s. f. Genre de diptères où l'on distingue la suille tubéreuse de Desvoidy.

SUINT (suint), s. m. || 1° Matière animale grasse qui sort du corps des moutons et qui s'attache à leur laine. Plus une laine est fine, plus elle contient de suint; celle des mérinos en contient les deux tiers de son poids, tandis que les laines communes n'en contiennent que le quart du leur, THENARD, *Traité de chim.* t. III, p. 313, dans PUGENS. || Laine en suint, laine qui n'a pas été débarrassée de son suint. || 2° Suint de verre, seconde écume du verre en fusion, qu'on ôte après avoir déjà ôté la plus grosse, et qui s'emploie pour différentes sortes d'ouvrages.

— HIST. XVI^e s. Suin, COTGRAVE.

— ETYM. Lat. *sucidus*, humide, en suint, d'après Ménage et M. Bréal: *suit*, d'où *suint*, avec intercalation d'une *n*, comme dans *rendre* de *reddere*. *Sucidus* vient de *sucus* (voy. *SUC*). À ce propos, ne peut-on pas penser que le berrichon *soûin*, putois (*foinez*, dans *Ren.-v.* 9046), vient de *fatidus*?

SUINTEMENT (suint-é-mén), s. m. Écoulement imperceptible d'un liquide, d'une humeur. Le suintement d'une plaie. Lorsque le suintement de l'extrait de quartz se fait verticalement ou obliquement contre les voûtes et les parois du quartz ou dans les fentes des roches, le cristal... prend toujours la forme de pyramide, *RUFF.* *Min.* t. VI, p. 442. On distinguait à peine quelques suintements d'eau dans ces travaux, *CORDIER, Instit. Mém. scienc.* t. VII, p. 534.

— ETYM. *Suintier*.

SUINTER (suint-té), v. n. || 1° En parlant d'une liqueur, d'une humeur, sortir, s'écouler presque imperceptiblement. Cet arbuste [l'arbre à suif] est couvert de baies d'où semble suinter une substance blanche et farineuse, *VOLT. Dict. phil. Arbre à suif*. Dans les plaines, comme l'eau ne peut trouver d'issue, il y aura... une grande quantité d'eau qui suintera à travers les fentes des glaises et des terres fermes, *BUFF. Hist. nat.* 2^e disc. On sait que les filons de quartz, le son creux que rendent les rochers quand on les frappe, et les sourdes que l'on en voit suinter, sont les indices d'après lesquels on fait des excavations pour aller à la recherche de ces grottes ou de ces fours tapissés de cristaux, SAUSSURE, *Voy.* t. VI, p. 264, dans PUGENS. || 2° Il se dit du vase d'où le liqueur coule, de la plaie, du lieu d'où l'humeur sort. Ce baril suinte. || Il se conjugue avec l'auxiliaire *avoir*.

— HIST. XVI^e s. L'os y est si espais et dense, qu'il n'en peut suinter assez d'aliment pour la régénération de la chair, *PARÉ, VIII*, 45.

— ETYM. *Suint*. M. Diez préfère l'anc. h. allem. *suizan*, originellement *suint*, suer; mais il est facile de tirer *suintier* de *suint*; il ne l'est pas de retirer *suint* de *suintier*.

SUISSE (sui-s'), s. m. || 1° Homme du pays de Suisse. Un Suisse (avec une majuscule). || Les cent suisses, sorte de troupe qui était de la garde du roi. Vardes à la tête des cent suisses, MAINTENON, *Lett. à Mme de Villarceaux*, 27 août 1660. || *Adj.* Les produits suisses. L'ouvrier suisse. || Régiments suisses, régiments qui, en vertu de capitulations, servaient en France du temps de l'ancienne monarchie. || Proverbe. Point d'argent, point de Suisse, sans argent on ne peut rien avoir, locution prise du temps où les Suisses se louaient comme soldats mercenaires. On n'entraît point chez nous sans graisser le marteau: Point d'argent, point de Suisse, et ma porte était close, *RAC. Plaid.* I, 1. || Penser à la Suisse, s'est dit pour laisser aller son esprit à de simples idées qui se présentent à l'imagination, sans prendre la peine d'examiner l'une par rapport à l'autre, *LE P. BUFFIER, Principes du rais.* § 167. || 2° Domestique chargé de

garder la porte d'un hôtel, ainsi appelé parce qu'autrefois ce domestique était pris ordinairement parmi les Suisses (on dit présentement plutôt portier ou concierge; on met une *s* minuscule). C'est Notre-Dame de la Garde, Gouvernement comode et beau, à qui suffit pour toute garde Un suisse avec sa hallebarde, Peint sur la porte du château, *Voyage de Chapelle et Bachaumont*. Sachons perdre dans l'occasion; la recette est infailible, et je consens de l'éprouver; j'évite par là d'appriivoiser un suisse ou de fléchir un commis, *LA BRUY.* IX. Il m'avait fait venir d'Amiens pour être suisse, *RAC. Plaid.* I, 1. Elle n'est plus ici, nous répondit un suisse on un portier, je ne sais plus lequel des deux, *MARIV. Marianne*, 44^e part. Ce large suisse à cheveux blancs, Qui ment sans cesse à votre porte, *VOLT. Ép.* 28. Je trouve mon portier bien impertinent d'entendre ainsi les raisons de tout le monde; oh! je vois bien qu'il faut que je prenne un suisse, *LEGRAND, Usurier gentilhomme*, sc. 10. || Fig. Ce fameux détroit de Sicile Est gardé par Charybde et Scylle, Et ces deux suisses du détroit Sont l'un à gauche et l'autre à droit, *SCARR.* *Virg.* III. || 3° Le suisse d'une église, celui qui est chargé de la garde d'une église et qui précède le clergé dans les processions. La hallebarde d'un suisse. || 4° Le suisse, dit aussi écureuil de terre, nom d'un petit rongeur de l'Amérique. || 5° Un des noms vulgaires de la salamandre tachetée, batraciens, appelée absolument la salamandre et qui est la salamandre terrestre de certains auteurs. || 6° Nom d'un poisson, le leuciscus commun, *cyprinus leuciscus*, L. || 7° Un suisse, petit fromage blanc, semblable au Neufchâtel.

— ETYM. Allem. *Schweizer*, suisse.

† **SUISSESSE** (sui-sè-s'), s. f. Femme née en Suisse. **SUITE** (sui-t'), s. f. || 1° Action de suivre. || 2° Ceux qui suivent, ceux qui vont après. || 3° Ceux qui appartiennent à la maison. || 4° Ceux qui accompagnent quelqu'un par honneur. || 5° Ce qui suit, ce qui est après. || 6° Continuation d'un ouvrage. || 7° Succession de choses arrivées les unes après les autres. || 8° Temps qui suivent une époque déterminée. || 9° Série de choses rangées les unes à côté des autres. || 10° Choses de même espèce rangées selon l'ordre des temps ou des matières. || 11° Certain nombre de personnes qui ont succédé les unes aux autres. || 12° Développement, enchaînement. || 13° Durée. || 14° En mathématiques, termes qui se succèdent suivant une loi quelconque. || 15° Fig. Conséquence, effet, résultat. || 16° Suites de couches. || 17° Ordre, liaison. || 18° Attention continue, persévérance. || 19° Nombre de paquets de cheveux pour faire une perruque. || 20° En poélie, colonne formée par des bouts de tuyau. || 21° Opérations successives sur un même bain de teinture. || 22° En musique, suites d'orchestre. || 23° À la suite. || 24° De suite. || 25° Tout de suite. || 26° Tout d'une suite. || 27° Par suite. || 28° En suite.

1° Action de suivre, sens propre qui ne se trouve que dans quelques emplois techniques. || Terme de chasse. Action de suivre le gibier qu'on a fait lever. Faire suite. || Action du limier qui va d'assurance sur la voie du gibier. || Donner des suites à un jeune chien, lui faire suivre des voies pour le dresser. || Terme de féodalité. Droit de suite, droit en vertu duquel le seigneur pouvait réclamer partout son vassal. || Terme de jurisprudence. Les meubles n'ont pas de suite par hypothèque, il ne peut point y avoir d'hypothèque sur les meubles. Ces sortes de rentes... ne conservant ni suite, ni hypothèque, *BOISGUILLEBERT, Détail de la France*, III, 8. || 2° Ceux qui suivent, ceux qui vont après. On laissa passer les trois premiers, et on ferma la porte à toute la suite. || Fig. Les riches, je ne crains point de le dire, en cette qualité de riches, étant de la suite du monde, n'y sont soufferts [dans l'Église] que par tolérance, *BOSS. Sermons, Septuagésime*, 4. || 3° Ceux qui appartiennent à la maison. Plus un homme est riche, plus il a de suite, *BOISGUIL.* *Dét. de la Fr.* III, 4. || Carrosses de suite, les carrosses qui sont chez un prince, chez un ambassadeur, pour l'usage de ses domestiques. || Vin de suite, le vin destiné pour la table des domestiques d'une maison. || Familièrement. N'avoir point de suite, être sans enfants ni proches parents. || 4° Ceux qui accompagnent quelqu'un par honneur. Là, presque pour sa suite il [Auguste] n'a que notre troupe, *CORN. Cinna*, I, 3. Cette modestie qui paraissait dans ma personne, était relevée par une très-grande dé-

pense, par de belles livrées, par un équipage fort feste, et par une suite de sept à huit gentilshommes, dont il y en avait quatre chevaliers de Malte, RETZ, *Mém.* t. 1, liv. 1, dans POUGENS. Ce n'est point par sa suite qu'on reconnaît la reine, c'est par son attention et par cette respectueuse immobilité qui ne lui permet pas même de lever les yeux, BOSS. *Mar-Thér.* De sa suite avec vous qu'elle règle le nombre, RAC. *Ath.* v, 2. || Bateau de suite, bateau qui accompagne une partie sur l'eau. Il n'y manque, repris-je, que la musique champêtre que nous avions toujours dans le bateau de suite, GENLIS, *Vaux témér.* t. II, p. 52, dans POUGENS. || 5° Ce qui suit, ce qui est après. Pour bien entendre ce passage, il faut lire la suite. C'est lui laisser, et sur mer, et sur terre, la suite d'une longue et difficile guerre, CORN. *Pomp.* 1, 4. Je n'ai point reçu votre lettre, ma fille; c'est toujours une tristesse pour moi... comme je suis toujours à Grignan avec vous, je perds la suite de la conversation, SÉV. 597. Et voit-on ses discours démentis par la suite? RAC. *Mithr.* IV, 1. Télémaque... reprit ainsi la suite de son histoire, FÉN. *Tél.* IV. Sur le mur à droite, Polygnote a représenté la prise de Troie, ou plutôt les suites de cette prise; car il a choisi le moment où presque tous les Grecs, rassasiés de carnage, se disposent à retourner dans leur patrie, BARTHÉL. *Anach.* ch. 22. || 6° Continuation d'un ouvrage, ce qui est ajouté à un ouvrage pour le continuer. La Suite de Don Quichotte. La Suite du Menteur. || On met une S majuscule. || 7° Succession de choses les unes après les autres. Toute leur vie n'est qu'une suite de crimes, SACI, *Bible, Osée*, VI, 9. J'ai une suite de pensées dans ma tête qui ne sont bonnes ni pour la nuit, ni pour le jour, SÉV. 48. L'Écriture nous ramène par tant d'événements précis et par la suite même des choses à leur véritable principe, c'est-à-dire à Dieu qui a tout fait, BOSS. *Hist.* II, 4. Je ne vous raconterai pas la suite trop fortunée de ses entreprises [de Cromwell], M. *Reine d'Anglet.* Sa philosophie [de Newton] a été adoptée par toute l'Angleterre; elle domine dans la Société royale et dans tous les excellents ouvrages qui en sont sortis, comme si elle était déjà consacrée par le respect d'une longue suite de siècles, FONT. *Newton.* Comme notre esprit est une suite d'idées, notre cœur est une suite de desirs, MONTESQ. *Arsace et Ismén.* L'histoire des Barmécides n'est qu'une suite de générosités inouïes qui élèvent l'âme, VOLT. *Mœurs*, 6. Si une suite d'incidents, de situations terribles ou touchantes, faisait la bonne tragédie, plusieurs de nos drames modernes l'emporteraient sur Athalie, Britannicus, Cinna, MARMONTEL, *Œuv.* t. v, p. 73. || La suite des temps, la succession des siècles. || Les époques ou la suite des temps, titre de la 4^{re} partie du Discours sur l'Histoire universelle de Bossuet. || La suite d'une affaire, la série des événements, des incidents qui arrivent les uns après les autres dans le cours d'une affaire. J'ai vu toute la suite de cette affaire. || En un autre sens, la suite d'une affaire, le soin que l'on prend de la poursuivre, de la mener à terme. Prendre la suite d'une affaire. || 8° Temps qui suivent une époque déterminée. Il fit mieux par la suite. Qui donc ne s'écrierait à un si soudain changement : Le doigt de Dieu est ici? la suite ne permet pas d'en douter, BOSS. *Anne de Gonz.* Il me fit faire connaissance avec Jean Neaulme, libraire d'Amsterdam, son correspondant et son ami, qui dans la suite imprima l'Émile, J. J. ROUSS. *Confess.* x. || Dans les suites, plus tard, désormais. Si je puis dans les suites vous être utile... faites-nous la grâce de compter sur nous, M^{me} DE GRIGNAN, dans SÉV. t. x, p. 555, édit. RÉGNIER. Dans les suites, Saint-Laurent devenant infirme, Dubois faisait la leçon [auprès du duc d'Orléans, qui fut plus tard régent], ST-SIM. II, 42. || 9° Série de choses rangées les unes à côté des autres. Une suite de mots peu lisibles. Pour ne point mettre ici cette longue suite de noms que vous dites être ennuyeuse, je ne fais de baises-mains à personne, VOIT. *Lett.* 37. Comme vous prenez et gardez, je crois, quelque gazette, si M. Jeanin voulait bien me les envoyer suite après suite [par séries] dans les occasions... J. J. ROUSS. *Lett. à du Peyrou*, 15 oct. 1765. || 10° Choses de même espèce rangées selon l'ordre des temps ou des matières. Une suite de portraits. Une belle suite de livres sur la musique. Il est certain que Charpentier contribua beaucoup, par son travail et par son zèle, à la belle suite de médailles qui furent frappées sous le règne de Louis XIV, D'ALEMB. *Élog. Charpent.* Que penserait-on d'un physicien qui,

ne faisant que d'entrer dans un riche cabinet d'histoire naturelle, se presserait de prononcer que les suites n'en sont pas complètes? BONNET, *Cons. corps org. Œuv.* t. v, p. 375, dans POUGENS. || 11° Certain nombre de personnes qui ont succédé les unes aux autres. ...il n'a pour lui qu'une suite d'ancêtres, CORN. *Oth.* III, 4. Toute la suite des hommes, pendant le cours de tant de siècles, doit être considérée comme un même homme qui subsiste toujours et qui apprend continuellement, PASC. *Fragm. d'un traité du vide.* Hélas! nous espérons que de leur race heureuse devait sortir de rois une suite nombreuse, RAC. *Athal.* 1, 4. || 12° Développement, enchaînement, continuation. Le ciel choisit souvent de secrètes conduites qu'on ne peut démêler qu'après de longues suites, CORN. *Œdipe*, IV, 4. [Le maréchal de Créqui parle] Je voudrais bien avoir causé deux heures avec l'ombre de M. de Turenne, pour prendre la suite de ses desseins, SÉV. 210. Je ne comprendrai jamais cette léthargie [de M. et de Mme de Chaulnes, au sujet de M. de Sévigné] après toute la suite de leur amitié, nous ayant dit cent fois : c'est notre affaire plus que la vôtre, M. 28 sept. 1689. Une personne toute naturelle [Mme de la Fayette] qui songe à moi avec tant de suite et d'amitié, M. 23 oct. 1689. Que si l'antiquité de la religion lui donne tant d'autorité, sa suite, continuée sans interruption et sans altération durant tant de siècles, fait voir manifestement que la main de Dieu la soutient, BOSS. *Hist.* II, 4. Je vous ai dit que mon principal objet est de vous faire considérer dans l'ordre des temps la suite du peuple de Dieu et celle des grands empires, M. *Hist.* II, 4. Vous admirerez la suite des conseils de Dieu dans les affaires de la religion, M. *Hist. Dessein génér.* Quelquefois il paraissait rêveur, comme un homme qui pense profondément à la suite des affaires, FÉN. *Tél.* XVI. Toutes les passions différentes qui avaient agité Hercule, Philoctète, Ulysse, Néoptolème, paraissaient tour à tour sur le visage naïf de Télémaque, à mesure qu'elles étaient représentées dans la suite de cette narration, M. *ib.* XVI. La force de la vérité qui se faisait sentir dans la suite de son raisonnement, M. *ib.* XX. || Être de suite, être uniforme, égal, constant. Il semble que ma santé ne songe qu'à vous plaire, tant elle est de suite et parfaite, SÉV. 34 janv. 1689. || 13° Durée. Elle savait toujours m'arrêter auprès d'elle à tenir des propos d'une suite éternelle, CORN. *Suiv.* 1, 4. C'est aux gens mal tournés, aux mérites vulgaires... à chercher le secours des soupçons et des pleurs, Et tâcher, par des soins d'une très-longue suite, D'obtenir ce qu'on nie à leur peu de mérite, MOL. *Mis.* III, 4. || 14° En mathématiques, termes qui se succèdent suivant une loi quelconque. Ce manuscrit, tiré en 1669 du cabinet de l'auteur [Newton], porte pour titre : Méthode que j'avais trouvée autrefois, etc. et quand cet autrefois ne serait que trois ans, il [Newton] aurait donc trouvé à vingt-quatre ans toute la belle théorie des suites, FONTEN. *Newton.* La théorie de ces suites infinies est une clef de la plus sublime géométrie des courbes; car elles se résolvent en des suites conditionnées d'une certaine manière, et leurs circonférences ou les espaces qu'elles renferment sont des sommes de suites, M. *Montmort.* || Suite arithmétique, suite de nombres dont chacun dépasse de la même quantité celui qui précède. || 15° Fig. Conséquence, effet, résultat. Il est mort des suites d'une chute. Il n'a point donné de suite, ou donné suite à son projet. Les suites de ce mot [mariage], quand je les envisage, Me font voir un mari, des enfants, un ménage; Et je ne vois rien là, si j'en puis raisonner, Qui blesse la pensée et fasse frissonner, MOL. *F. sav.* 1, 4. Que d'étranges suites sont enfermées dans ce principe inhumain [tirer une vengeance sanglante des offenses], et combien tout le monde est-il obligé de s'y opposer, et surtout les personnes publiques! PASC. *Prov.* XIV. C'est [changer de pensée] une misérable suite de la nature humaine, M. *Amour.* Elle [une opinion sur l'instinct] paraît d'autant plus vraisemblable qu'en donnant aux animaux le sentiment et ses suites, elle ne leur donne rien dont nous n'ayons l'expérience en nous-mêmes, BOSS. *Conf.* v, 43. Les conquêtes de Rome étaient la suite d'un dessein bien entendu, M. *Hist.* III, 6. D'un oracle cruel suite trop manifeste, RAC. *Théb.* V, 3. Il ne faut pas mentir, j'ai toujours aimé la gloire comme une suite de la vertu, FÉN. *Dial. des morts anc.* (Démosthènes, Cicéron). Caton le censeur ne s'était point lassé de représenter dans le

sénat les suites funestes du luxe qui commençait de son temps à s'introduire dans la république, ROLLIN, *Traité des Ét.* 3^e partie, 4^e morceau, 2^e ch. Le goût, qui n'est que la suite d'un sens droit et le sentiment prompt d'un esprit bien fait, VOLT. *Louis XIV*, 25. L'abbé Dubos y prédit [dans un ouvrage] la séparation des colonies anglaises comme la suite nécessaire de la destruction de la puissance française dans l'Amérique septentrionale, M. *Louis XIV, Écrivains, Dubos.* || Absolument. Je ne trouve point que cela ait eu de suite, SÉV. 433. Un succès qui n'a pas de suite n'est rien, VOLT. *Louis XIV*, 49. Il y a des événements qui sont effet et cause à la fois; il y a mille actions qui ne sont que des effets sans suite, M. *Phil. Newton*, 1, 7. Ah! Bazile, mon ami, soyez le bien rétabli; votre accident n'a donc point eu de suite? BEAUMARCH. *Barb. de Sév.* III, 14. || Cela peut avoir des suites, cela peut avoir des conséquences fâcheuses. || 16° Suites de couches, les phénomènes qui surviennent après un accouchement jusqu'au rétablissement. En général, les suites des couches sont moins fâcheuses pour les femmes sauvages que pour les femmes civilisées, RAYNAL, *Hist. phil.* IX, 5. || 17° Ordre, liaison. Un songe interrompu, sans suite, obscur, confus, ROTR. *Vencesl.* IV, 4. Qu'est-ce qui vous fait [vous, Fénelon] méconnaître et désavouer vos propres discours... est-ce le plaisir de vous plaindre, ou le désir d'abattre un adversaire, ou le peu de suite de votre système? BOSS. *Rép. d'un théologien*, 2. Condamner avec moi les livres de Mme Guyon dans leur sens vrai, naturel, propre, unique, selon toute la suite du texte et la juste valeur des termes, M. *Rem. Réponse*, VIII, VII, 30. Nous vous faisons, monsieur, des représentations sans suite, comme vous écrivez; mais elles tendent toutes au même but, VOLT. *Cons. rais. à Bergier*, 13. Ses yeux se couvraient d'un nuage, ses discours étaient contraints et sans suite, M. *Zadig*, ch. 7. Les premiers écrivent avec la même grâce, les autres avec plus de suite et plus de profondeur, CONDIL. *Conn. hum.* II, 3. || 18° Attention continue, persévérance. Ma mère avait beaucoup de vertu et infiniment d'esprit de suite et de sens, ST-SIM. 4, 20. Cette inconstance du cœur qui se lasse bientôt de lui-même, incapable de suite et d'uniformité, MASS. *Carême, Tied.* 2. Quelle est cette bonne volonté renfermée au dedans de vous, qui n'a jamais de suite, qui ne conduit jamais à rien de réel, et n'a aucune démarche sérieuse de changement? M. *Carême, Lazare.* Mon frère s'est conduit dans cette affaire avec une suite que je n'osais attendre de sa légèreté naturelle, GENLIS, *Mères riv.* t. II, p. 260, dans POUGENS. Quel dommage qu'avec tant de générosité, d'agréments et d'esprit, Mme de Limous n'ait pas plus de suite dans les idées! M. *Ad. et Th.* t. I, p. 370, dans POUGENS. || 19° Terme de perruquier. Suites, nombre de paquets de cheveux séparés, de diverses longueurs, pour former dans une perruque les différents étages, *Dict. des arts et mét. Perruquier.* || 20° Terme de poëlerie. Colonne formée par des bouts de tuyaux de tôle. || 21° Au plur. Se dit des opérations successives faites sur un même bain de teinture, pour obtenir des couleurs de plus en plus pâles. || 22° Terme de musique. Suites d'orchestre, nom donné à des fragments symphoniques. Les suites d'orchestre de Lachner. Première, deuxième suite de la Flûte enchantée. || 23° À la suite, *loc. prép.* Après. Ils arrivèrent à la suite les uns des autres, ou les uns à la suite des autres. Patrocle et quelques chefs qui marchent à ma suite, RAC. *Iphig.* v, 2. Il me semble que je suis réformé à la suite de M. le duc de Choiseul, VOLT. *Lett. à Mme de St-Julien*, 6 avril 1777. Il n'y avait pas assurément de vanité à se mettre ainsi à la suite d'un amant préféré, STAEL, *Corinne*, x, 6. || Fig. Hymen... Mène à présent à sa suite un notaire, LA FONT. *Herm.* De la manière dont les jeux et les plaisirs sont à votre suite, c'est proprement le carnaval que la vie que vous faites, SÉV. 406. Que si vous voulez savoir quelle part peut avoir l'éloquence dans les discours chrétiens, saint Augustin vous dira qu'il ne lui est pas permis de paraître qu'à la suite de la sagesse, BOSS. *Sermans, Parole de Dieu*, 1. Quelle foule de maux l'amour traîne à sa suite! RAC. *Andr.* II, 5. || À la suite de quelqu'un, dans ce qui lui compose un entourage subordonné. Elle [Mme de la Vallière] prit un autre parti, et demeura non-seulement à la cour, mais même à la suite de sa rivale, M^{me} DE CAYLES, *Souvenirs*, p. 46, dans POUGENS. || Être à la suite de la cour, suivre

la cour partout où elle va. Eugène était un homme d'une naissance basse, qui, après avoir professé la rhétorique avec quelque réputation, avait quitté les écoles, et s'était mis à la suite de la cour, FLÉCH. *Hist. de Théodose*, iv, 35. || Être à la suite d'un ambassadeur, être de son cortège. || Être à la suite du tribunal, suivre le tribunal pour quelque affaire qu'on y a. || Être à la suite d'une affaire, la poursuivre, et aussi être attentif à tout ce qui se passe dans le cours d'une affaire, en observer tous les incidents. || Officier à la suite, officier qui attend son tour pour être mis en activité. || Fig. Des esprits à la suite, des esprits trop dociles, trop prêts à se laisser mener, à imiter, etc. || 24° De suite, *loc. adv.* L'un après l'autre. Trois empereurs de suite Virent de leur fortune une assez prompte fuite, CORN. *Tite et Bérén.* 1, 4. La Russie a été gouvernée par cinq femmes de suite : Catherine, veuve de Pierre le Grand ; Anne, nièce de ce monarque ; la duchesse de Brunswick régente ; Elisabeth, et Catherine II, VOLT. *Louis XV*, 33. || Suivant un certain ordre. Ces livres, ces médailles ne sont pas de suite. Rangez-les de suite, bien de suite. J'ai vu du sang, des morts, et n'ai rien vu de suite, CORN. *Hor.* 1, 3. || Sans interruption. Il a marché deux jours de suite. || 25° Tout de suite, sur-le-champ, sans délai. Il faut que les enfants obéissent tout de suite. Envoyez-moi de l'argent tout de suite. || Tout de suite se dit quelquefois comme de suite, signifiant sans interruption. Il ne faut point d'autre livre que ces admirables lettres que je vous écris, je vous défie de les lire tout de suite, sév. 210. Un abbé Trublet a imprimé qu'il ne pouvait lire un poème tout de suite ; eh ! monsieur l'abbé, que peut-on lire, que peut-on entendre, que peut-on faire longtemps et tout de suite ? VOLT. *Dict. phil. Vers et poés.* || 26° Tout d'une suite, sans interruption, d'ensemble. Je voudrais bien voir tout d'une suite ce que vous m'avez envoyé, BOSS. *Lett. abb.* 125. || 27° Par suite, par une conséquence naturelle. On rejeta cet article du projet, et, par suite, toutes les dispositions qui s'y rapportaient. || Il est aussi locution prépositive. Par suite des arrangements pris, vous serez payé. || 28° En suite de, voy. ENSUITE DE, qui est l'orthographe présentement suivie. En suite de cette première faveur, je vous en requiers une seconde, BALZ. *Liv.* v, lett. 7.

— REM. Il ne faut pas confondre de suite et tout de suite : de suite veut dire l'un après l'autre ; tout de suite veut dire sans délai, sur-le-champ ; cependant il se prend quelquefois pour de suite ; mais de suite ne doit jamais se prendre pour tout de suite. J'y vais de suite, pour j'y vais tout de suite, locution condamnée, GENLIS, *Mém.* t. v, p. 94, dans POUGENS.

— HIST. XI^e s. Cil ki prendra larun sans suite et sans cri, *Lois de Guill.* 5. || XII^e s. Le banni de men four et le [la] sieute, DU CANGE, *secta.* || XIV^e s. Et auront [les religieux de N. D. du Bec] la sieute desdits bois partout, en la maniere que nous Pavions et esplotions, *id. ib.* || XV^e s. Si que là en droit fut jugié [Hue le dépensier] par pleine suite des barons et chevaliers à justicier, FROISS. 1, 1, 24. Les six freres Gisebrest, tous six d'une opinion et d'une sieutte, *id. ib.* 52. || XVI^e s. Plustost le premier ciel perdra son mouvement, Plustost se confondra la suite universelle, Que ma foy se corrompe ou j'adore autre qu'elle, DESPORTES, *Cléonice*, xxxiii, *Stances*. Trois jours de suite, MONT. 1, 107. Propos sans suite, *id.* 1, 446. Erreur de grande suite et prejudice, *id.* 1, 474. Ce party a eu la plus grande suite et les sectateurs les plus nobles, *id.* 2, 230. Je modere, dit le juge, à un chapon et sa suite [abatis], que le bonhomme paiera demain en sa maison, DESPER. *Contes*, li. En poission, n'y a suite en descendant, mais bien en montant, tant sur terre, que jusqu'à la bonde de la fosse du prochain estang, LOYSEL, 216. En dlsmeries d'Eglise, n'y a point de suite, mais bien en patri-moniale, *id.* 266. Meubles n'ont point de suite [on ne peut les saisir en main tierce] par hypothèque, quand ils sont hors de possession du detteur, *id.* 487. Bourse et argent n'a point de suite, *id.* 494. On y a cotté l'ordre et la suite des temps, AMYOT, *Solon*, 56. Trainans après eux grande suite de serviteurs et de satellites, *id. ib.* Ceux qui estoient à sa suite [du duc d'Aumale fuyant le champ de bataille] ne s'y endormirent point, Sauvans par heureuse fuite Le moule de leur pourpoint, *Sat. Mén. les Tapisseries*.

— ETYM. Bourguig. *seute*, *sutte* ; du lat. *secta*, suite, de *sequi* (voy. SUIVRE).

SUITES (sui-t'), s. f. pl. Terme de vénerie. Les testicules d'un sanglier, par corruption de luites, qui est le vrai nom (voy. LUITES). Dès qu'il [le sanglier] est tué, les chasseurs ont grand soin de lui couper les suites, dont l'odeur est si forte que, si l'on passe seulement cinq ou six heures sans les ôter, toute la chair en est infectée, BUFF. *Quadr.* t. 1, p. 304.

— SUIVABLE (sui-va-bl'), adj. || 1° Neologisme. Qu'on peut suivre. || 2° Terme de métier. Fil suivable, fil bien égal et sans nœuds.

— SUIVANT (sui-van), prép. || 1° Le long de, dans la direction de. Si une pierre se meut suivant le cercle marqué A B, DESC. *Monde*, 7. || 2° Fig. Conformément à. Si quelqu'une tombe en faute, qu'elle soit punie suivant l'ordre de la supérieure, PATRU, *Plaidoy.* 45. On ne gouverne les hommes que suivant leurs préjugés, VOLT. *Ann. Emp. Frédéric II*, 1217. Je vous ai parlé suivant ma conscience ; oseriez-vous jurer entre Dieu et moi que vous avez toujours parlé selon la vôtre ? *id.* *Quest. mir.* 3. Vous parlez suivant votre âge, et j'agis selon le mien, GENLIS, *Théât. d'éduc. la Cloison* sc. 12. || 3° En raison de. Il faut se gouverner suivant le temps et le lieu. Travailler suivant ses forces. || 4° Il s'est dit au sens de après. Le dimanche gras, il y eut un grand bal réglé chez le roi, c'est-à-dire ouvert par un branle, suivant lequel chacun dansa après, ST-SIM. 3, 49. || 5° Suivant que, *loc. conj.* D'après la manière que. J'ai le cœur sensible ; Suivant qu'on m'aime ou hait, j'aime ou hais à mon tour, CORN. *Sertor.* III, 4.

— ETYM. *Suivant* 2 ; bourguig. *seugan* que.

— SUIVANT, ANTE (sui-van, van-t'), adj. || 1° Qui est après, qui va après. Les lignes suivantes contiennent l'essentiel. Le jour suivant, il se mit en route. La charmante tragédie d'Atys [de Quinault], les beautés ou nobles, ou délicates, ou naïves, répandues dans les pièces suivantes... VOLT. *Dict. phil. Art dramatique.* || 2° Demoiselle suivante, et, substantivement, suivante, demoiselle attachée au service d'une grande dame. On m'a faite, Dieu merci, Sa sœur et non sa suivante, LA FONT. *Fabl.* VII, 17. Cette suivante appelée Floresta, pour avoir la liberté de lui parler plus aisément, le faisait passer pour son cousin, LESAGE, *Diable boit.* 7. Je parlai en reine, mais je fus traitée en demoiselle suivante, VOLT. *Zadig*, ch. 18. || Fig. L'envie en toute sorte de profession est un des apanages de la nature humaine et une des suivantes de son infirmité, GUI PATIN, *Lettres*, t. II, p. 556. || Suivant ne se dit plus guère qu'en termes de théâtre pour soubrette. || Une fille suivante, une domestique ; vieille en ce sens. Vous êtes, ma mie, une fille suivante Un peu trop forte en gueule et fort impertinente, MOL. *Tart.* 1, 4. || 3° Substantivement, celui, celle qui suit, qui accompagne, qui escorte. On l'invita, lui et tous ses suivants. Gengis-Kan... Lui qui traîne après lui tant de rois ses suivants, Dont le nom seul impose au reste des vivants, VOLT. *Orphel.* 1, 4. || Familièrement. Il n'a ni enfants ni suivants, se dit d'un homme qui n'a ni enfants ni parents. || 4° Disciple, sectateur. Aristote et ses suivants, DESC. *Pass.* 495. || Fig. L'autre était des suivants de madame Lip-pée, RÉGNIER, *Sat.* x. || Les suivants d'Apollon, les poètes, les hommes qui cultivent les lettres. || Les suivants de Thémis, les hommes de loi. Nous voyons parmi nous Les suivants de Thémis, de leur pouvoir jaloux, Contre des malheureux déchaîner leur colère, REGNARD, *Épître* v. || Suivante de Vénus, courtisane. || 5° Serviteur. Peu de suivants se rencontrent ensemble sans se dire tout ce qu'ils savent de leurs maîtres, SCARR. *Rom. com.* 1, 45. Suivant de Démocrite, en cette solitude, Ce n'est qu'avec les ours que j'ai quelque habitude, REGNARD, *Démocrite*, 1, 4. || 6° S. m. Terme de vénerie. Se disait des animaux qui tentent encore et qui suivent leur mère.

— HIST. XIV^e s. Vint que poulins que jumens et qu'estalons, avec les sigans desdites jumens, DU CANGE, *sequela*. Douze beufs ou vaches et douze pors avec leurs suyans, *id. ib.* || XV^e s. Si avoit mis en icellui pré ses deux beufz, une vache avecques son suivant, *id. ib.* || XVI^e s. Ces seigneurs [les maîtres des requêtes] estoient quelquefois appelez suivans, mais d'ordinaire poursuivans, non pour les vilipender, ains par un tiltre special d'honneur, parce que leurs charges entre toutes les autres estoient necessairement affectées à la suite du roy pour recevoir les requestes qui luy estoient faites, PASQUIER, *Rech.* II, p. 49, dans LACURNE.

SUIVER (sui-vé), v. a. Pour nettoyer et sulver

le vaisseau, COLBERT, dans JAL (voy. SUIFFER qui est plus usité).

— SUIVEUR (sui-veur), s. m. Neologisme. Celui qui suit. || Fig. Celui qui suit les ordres, les inspirations d'un autre.

SUIVI, IE (sui-vi, vie), part. passé de suivre. || 1° Après qui l'on vient. Il arriva suivi d'un cortège d'enfants. Et devant ce grand juge [Dieu] où le plus hardi tremble, Le roi le mieux suivi se va seul présenter, CORN. *Imit.* II, 9. Intrépide et partout suivi de la victoire, BAC. *Andr.* III, 3. || Il se dit aussi des choses qui se succèdent. En vous souhaitant mille bonnes choses cette année suivie de plusieurs autres, sév. *Lett. à Bussy*, 2 janv. 1684. La bonne cause d'abord suivie de bons succès, BOSS, *Reine d'Angl.* Lorsqu'un cri tout à coup suivi de mille cris, BOUL. *Épît.* IV. || 2° Qui a des sectateurs. Ceux [les philosophes] qui étaient suivis étaient ceux qui enseignaient à sacrifier l'intérêt particulier et même la vie à l'intérêt général, BOSS. *Hist.* III, 5. Suivi, non des Juifs qui sont ses ennemis, mais des chrétiens qui sont ses disciples, BOURDAL. *Exhort. sur Jésus-Christ portant sa croix*, t. II, p. 153. On ne réussit guère chez les hommes, du moins jusqu'aujourd'hui, en ne leur proposant que le facile et le simple ; le maître le plus dur est le plus suivi, VOLT. *Mœurs*, 133. || Il se dit aussi des choses. Le sentiment le plus suivi, VOLT. *Dict. phil. Symbole.* || 3° Qui attire beaucoup d'auditeurs, de spectateurs. On le dit fort honnête homme, fort estimé, et suivi dans ses sermons qu'on prétend être très-bien, MAINTENON, *Lett. au card. de Noailles*, 22 oct. 1708. L'opinion où l'on était que cette pièce [le Misanthrope] serait plus admirée que suivie, VOLT. *Vie de Molière.* || 4° Qui est fait sans interruption, continu. Je ne compterai pas ici parmi les grands empires celui de Bacchus ni celui d'Hercule, ces célèbres vainqueurs des Indes et de l'Orient ; leurs histoires n'ont rien de certain, leurs conquêtes n'ont rien de suivi, BOSS. *Hist.* III, 3. Mon dessein est en donnant une histoire suivie de l'antiquité... ROLLIN, *Hist. anc. préface*. L'application suivie à entretenir le trouble chez les voisins, et à maintenir l'Espagne en paix, VOLT. *Mœurs*, 463. Des faits et des observations suivies conduisent nécessairement à la découverte des principes, DUCLOS, *Œuvr.* t. I, p. 64. On lui donne [à l'histoire de la Chine] une durée suivie de quatre mille ans, RAYNAL, *Hist. phil.* 1, 20. || Terme de littérature. Vers suivis, ceux qui ont tous la même mesure. || 5° Où il y a de l'ordre, de la liaison. Mais enfin cette obscurité est-elle dans la suite même, ou dans le fond de l'affaire ? nullement, tout y est suivi, BOSS. *Hist.* II, 13. Il n'y a rien de suivi dans les conseils de ces nations sauvages et mal cultivées : si la nature y commence souvent de beaux sentimens, elle ne les achève jamais, *id.* *Hist.* III, 3. Les hommes, en un même jour, ouvrent leur âme à de petites joies, et se laissent dominer par de petits chagrins ; rien n'est plus inégal et moins suivi que ce qui se passe en si peu de temps dans leur cœur et dans leur esprit, LA BRUY. XI. L'on ne peut plus exiger du pêcheur [mourant] un récit exact de ses désordres, il faut se contenter de quelques termes vagues et mal suivis qu'on lui arrache, MASS. *Carême, Impénit.* Toute question importante, tout raisonnement suivi, tout sentiment raisonnable, sont exclus des sociétés brillantes, et sortent du bon ton, DUCLOS, *Consid. mœurs*, 8. || 6° Terme d'hippologie. On dit qu'un cheval est bien suivi, si les lignes, les contours du tronc et des membres se continuent sans contrastes qui en rompent l'harmonie.

SUIVRE (sui-vr'), je suis, tu suis, il suit, nous suivons, vous suivez, ils suivent ; je suivais, je suivis, nous suivîmes ; je suivrai ; je suivrais ; suis, qu'il suive, suivons, suivez, qu'ils suivent ; que je suive, que nous suivions, que vous suiviez, qu'ils suivent ; que je suivisse ; suivant, suivi, v. a. || 1° Aller, venir après. || 2° Il se dit pour aller avec, mais avec l'idée qu'on accompagne une personne principale. || 3° Fig. Il se dit des choses que l'on compare à des personnes et qui suivent. || 4° Aller après pour atteindre, pour prendre. || 5° Aller, continuer d'aller dans une direction marquée, ou en prenant quelque objet pour direction. || 6° Suivre au tombeau. || 7° Suivre de l'œil, des yeux. || 8° Suivre quelqu'un, le suivre par la pensée. || 9° Fig. Observer, considérer attentivement. || 10° Surveiller. || 11° Suivre une maladie, en diriger le traitement. || 12° Poursuivre, continuer ; ne pas interrompre. || 13° Pousser jusqu'au terme. || 14° S'adonner à. || 15° Se joindre au parti de

quelqu'un. || 16° Adhérer à, en parlant d'opinions, de doctrines. || 17° Être du sentiment de, prendre pour autorité. || 18° Assister régulièrement à. || 19° Être attentif à un discours, à un raisonnement; le comprendre. || 20° S'abandonner à, se laisser conduire par. || 21° Se conformer à, se régler sur. || 22° Il se dit des choses pour exprimer qu'elles obéissent à des règles. || 23° Écouter les avis, imiter, égaliser presque. || 24° Fig. Venir à la suite de. || 25° Fig. Aller avec, résulter de. || 26° V. n. Venir, aller après. || 27° Venir après dans le temps. || 28° Aller selon une direction. || 29° Suivre, en termes d'imprimerie. || 30° La main suit, aux jeux de cartes. || 31° Procéder. || 32° Résulter. || 33° V. réA. Se suivre, venir, marcher l'un après l'autre. || 34° Venir l'une après l'autre, en parlant de choses. || 35° Être continu, sans interruption. || 36° Être conséquent avec soi-même, s'enchaîner, avoir de la liaison. || Proverbes.

1° Aller, venir après. Il marchait le premier, et les autres le suivaient. Son bagage le suivait. Suivre quelqu'un pas à pas. Et vous suivez sans moi le char de Scipion, COEN. *Sophon.* III, 6. Robin mouton qui par la ville Me suivait pour un peu de pain, Et qui n'aurait suivi jusques au bout du monde, LA FONT. *Fabl.* IX, 19. Pendant que la lâcheté des autres [apôtres] fait qu'ils évitent la honte de le renier [Jésus] par celle de leur fuite, le courage faible de saint Pierre fait qu'il le suit, pour le lui faire quitter plus honteusement, BOSS. *Panég. St Pierre*, 4. Zaleucus fit une loi qui défendait de se faire suivre par plus d'un domestique, à moins qu'on ne fût ivre, SAINT-FOIX, *Ess. Paris*, *Œuv.* t. IV, p. 339, dans POLGENS. || 2° Il se dit pour aller avec; mais l'idée qu'on est de la suite, qu'on accompagne une personne principale, y est jointe. Il suivit la cour dans tel voyage. Un ami le suivit dans son exil. Va, ne demande plus si je suivrais sa fuite, COEN. *Illus. com.* IV, 2. La reine, qui accompagne Louis au cœur de l'hiver, joint au plaisir de le suivre celui de servir secrètement à ses dessein, BOSS. *Mar.-Thér.* Je puis avoir pour témoins de ce que je dis tous ceux qui l'ont suivi [M. de Turenne] dans les armées, FLÉCH. *Turenne.* || 3° Fig. Il se dit des choses que l'on compare à des personnes, et qui suivent. Son image me suit partout. Son cœur suivra le sceptre, en quelque main qu'il brille, COEN. *Pulch.* I, 3. César, de la victoire écoute moins le bruit; Elle n'est que l'effet du malheur qui me suit, M. *Pomp.* III, 5. Ce bonheur a suivi leur courage vaincu, Qu'ils ont vu Rome libre autant qu'ils ont vécu, M. *Hor.* III, 6. Le cœur suit aisément l'esprit, LA FONT. *Fabl.* IX, 6. L'avoir [le prince de Condé] entre ses mains, c'était y avoir la victoire même, qui le suit dans les combats, BOSS. *le Tellier.* Qu'il embellit cette magnifique et délicieuse maison [Chantilly], ou bien qu'il munit un camp... c'était toujours le même homme, et sa gloire le suivait partout, M. *L. de Bourbon.* La honte suit de près les courages timides, RAC. *Alex.* I, 2. Quelle passion que l'envie! c'est la plus cruelle des Euménides; elle suit l'homme de mérite jusqu'au bord de sa tombe, MÉR. *Élog. de Richards.* || 4° Aller après pour atteindre, pour prendre. Suivre un lièvre. Ses ennemis le suivent à la piste. Destin avait grande impatience de savoir de sa chère l'Étoile, par quelle aventure elle s'était trouvée dans le bois où Saldagne l'avait prise; mais il avait encore plus grand-peur d'être suivi, SCARR. *Rom.* II, 43. Le ciel même, le ciel ne t'y saurait soustraire; Et jusques aux enfers j'irai suivre tes pas, MOL. *Amph.* III, 5. || Terme de vénerie. Se dit de l'action d'un limier qui s'attache aux voies d'une bête. || Suivre la menée, marcher derrière le cerf qui fuit. || 5° Aller, continuer d'aller dans une direction marquée ou en prenant quelque objet pour direction. Suivre les bords de la mer, le cours d'un fleuve. Suivez cette lumière, elle vous conduira au village. Le bateau suivait le courant. Nous suivions le fil de l'eau. Suivre les côtes d'une île. Il suivait tout pensif le chemin de Mycènes, RAC. *Phèdre*, v, 6. On les suit [des volcans] sans interruption et sur une assez large zone, BUFF. *Min.* t. IX, p. 21. || Fig. Il se dit aussi de choses qui sont rangées selon une direction. Les mines de Souxon en Sibérie... sont situées dans des collines qui ont environ cent toises de hauteur, et paraissent en suivre la pente, BUFF. *Min.* t. V, p. 138. || Fig. Suivre le torrent, s'abandonner au cours des coutumes, des opinions communes. En devenait-il moins fidèle à Dieu? on était-il moins zélé pour la loi de Dieu?

disait-il : Suivons le torrent? BOUAD. 7° *dim. après la Pentecôte, Dominic.* t. III, p. 65. Il faut des forces pour résister au torrent, mais il n'en faut point pour le suivre, FONTEN. *Orac.* I, 8. || Fig. Suivre le chemin de, le sentier de, se conformer à. Suivre le chemin de la gloire. Il suivit le sentier de la vertu, les traces de ses ancêtres. Ô divine théologie, comprendrons-nous bien ce mystère? oui, certes, nous le comprendrons avec l'assistance divine, en suivant les vestiges des anciens docteurs, BOSS. 2° *panég. St Franç. de Paule*, 2. || Fig. Suivre le fil, suivre quelque chose comme quand on suit le fil de l'eau. Suivre le fil de ses idées, d'un raisonnement. Suivre le fil des événements. || Terme de manège. Suivre la piste, marcher au plus près, le long du mur du manège. || Suivre le poing de la bride, se dit d'un cheval qui obéit facilement à la main. || 6° Dans le langage élevé, suivre au tombeau quelqu'un, mourir après lui pour le rejoindre. Tu dis que mon amant me suivrait au tombeau, RAC. *Théb.* v, 1. Je mourrai, mais au moins ma mort me vengera, Je ne mourrai pas seule, et quelqu'un me suivra, M. *Andr.* v, 2. Lais, reçois mon sang, je te suis chez les morts, VOLT. *Œdipe*, v, 6. || Suivre quelqu'un, quand il s'agit de mort, signifie aussi, dans le langage ordinaire, mourir peu de temps après lui. Un cruel accident tout à coup m'a ravi mon père; et de bien près ma mère l'a suivi, COLLIN D'HARLEVILLE, *Vieux célib.* IV, 3. || 7° Suivre de l'œil, des yeux, une personne, une chose, regarder avec attention, avec intérêt une personne ou une chose qui s'éloigne, qui chemine. Quand pourrai-je, au travers d'une noble poussière, Suivre de l'œil un char fuyant dans la carrière? RAC. *Phèdre*, I, 3. Télémaque et Mentor... prennent congé du roi... qui les suit des yeux aussi loin qu'il le peut, FÉN. *Tél.* XXIII. Là ses yeux errants sur les flots d'Ulysse fugitif semblaient suivre la trace, J. B. ROUSS. *Cantate, Circé.* || Fig. Il en parle avec feu, s'intéresse Aux progrès qu'elle fait, enfin la suit des yeux, COLLIN D'HARLEV. *Vieill. et jeunes gens*, I, 4. || 8° Fig. Suivre quelqu'un, le suivre par la pensée. Ma pensée n'a pas été un moment séparée de vous; je vous ai suivie partout, et j'ai trouvé mille fois que je ne valais pas l'extrême peine que vous prenez pour moi, SÈV. 13 déc. 1676. || 9° Fig. Observer, considérer attentivement. Il faut suivre les jeunes gens sans qu'ils s'en aperçoivent. J'ai suivi ses progrès et j'en ai été surpris. Si vous ne le suivez de près, il fera quelque sottise. Un astrolabe en main, elle a, dans la gouttière, À suivre Jupiter passé la nuit entière, BOIL. *Sat.* x. Je vous ai bien suivi, je vous trouve bon homme, GRESSER. *Mécl.* III, 40. || Suivre quelqu'un dans, l'observer dans. Ne craignons pas de suivre la princesse palatine jusque dans l'incrédulité où elle était enfin tombée, BOSS. *Anne de Gonz.* || Passer en revue. Le Saint-Esprit a voulu descendre dans un dénombrement exact de tous les ornements de la vanité, s'attachant à suivre, par sa vengeance, toutes les diverses parures qu'une vaine curiosité a inventées, BOSS. *la Vallière.* || 10° Surveiller. Monsieur Colbert, il me revient que Montespan se permet des propos indiscrets : c'est un fou que vous me ferez le plaisir de suivre de près, *Lett. de Louis XIV à Colbert*, 15 juin 1676. || Il a été suivi, se dit d'un homme dont la police, un espion, etc. observent, en le suivant, toutes les démarches. || 11° Suivre un malade, suivre une maladie, en diriger le traitement. Mérite utile recours à un fameux médecin... il examina Delphine avec la plus grande attention, et la suivit quelque temps, GENLIS, *Veill. du chât.* t. I, p. 24, dans POLGENS. Il [Hippocrate] a laissé plusieurs ouvrages : les uns ne sont que les journaux des maladies qu'il avait suivies, les autres contiennent les résultats de son expérience et de celle des siècles antérieurs, BARTHÉL. *Anach.* ch. 73. || 12° Fig. Poursuivre, continuer, ne pas interrompre. Adieu, quelque autre fois nous suivrons ce discours, COEN. *Tite et Bérén.* III, 3. Je veux suivre l'histoire sainte et tragique du pauvre Saint-Aubin : mercredi dernier... on me vint dire qu'il était fort mal... sév. 19 nov. 1688. || S'attacher à l'exécution de quelque chose. Il suit toujours son but jusqu'à ce qu'il l'emporte, COEN. *Nicom.* v, 4. Les premières difficultés ne le rebutent point, il suit avec constance un dessein que le ciel lui a inspiré, L'ABBÉ CHOISI, *Disc. de récep. à l'Acad.* Le sénat de Suède chargea le chancelier Oxenstiern de suivre en Allemagne les vues du grand Gustave, VOLT. *Ann. Emp. Ferdinand II*,

1633. || Suivre une affaire, une entreprise, s'en occuper sérieusement pour qu'elle réussisse. Il faut suivre cette affaire-là, monsieur Simonneau, DANCOURT. *Moul. Jârelle*, sc. 17. || Absolument. Quand on a commencé, il faut suivre. || Suivre sa pointe, continuer, pousser une entreprise. || Suivre sa pointe, signifier aussi abonder dans son sens. Quel diable d'étourdi qui suit toujours sa pointe! MOL. *Scapin*, III, 11. || 13° Pousser jusqu'au terme. L'hypothèse des apôtres fourbes est bien absurde; qu'on la suive tout au long; qu'on s'imagine ces douze hommes... PASC. *Pens.* XIX, 1 bis, éd. HAVET. L'œuvre de Dieu a été suivie, et ce qu'il avait commencé par les humiliations de Jésus-Christ, il l'a consommé par les humiliations de ses disciples, BOSS. *Hist.* II, 11. Ce ne sont ici que des vues; pour conclure quelque chose, il faudrait que les amateurs s'occupassent de ces expériences, et les suivissent jusqu'où elles peuvent aller, BUFF. *Ois.* t. VII, p. 292. Il paraît que, si Leeuwenhoek n'a pas été le premier qui ait fait cette découverte, il est celui qui l'a suivie le plus loin, M. *Hist. anim.* VII. || 14° S'adonner à. Socrate était fils d'un sculpteur nommé Sophronisque; il quitta la profession de son père, après l'avoir suivie pendant quelque temps et avec succès, BARTHÉL. *Anach.* ch. 67. || On dit dans le même sens : Suivre le métier des armes, suivre la carrière des lettres. Quant à vous, suivez Mars, ou l'Amour, ou le prince, LA FONT. *Fabl.* III, 4. || Suivre la cour, suivre le barreau, s'attacher à la cour, fréquenter le barreau. || Suivre une science, l'étudier, s'y adonner. La chose que je suivais le plus exactement était l'histoire et la géographie, J. J. ROUSS. *Confess.* VI. M. de Francueil suivait alors l'histoire naturelle et la chimie, et faisait un cabinet, M. *ib.* VII. || 15° Suivre quelqu'un, se joindre à son parti. Le comte de Grammont disait que, de tous les fous qui avaient suivi M. le Prince, il n'y avait que l'Angeli qui eût fait fortune, VOLT. *Louis XIV*, 25. || Suivre le parti de quelqu'un, être du parti de quelqu'un. || 16° Adhérer à, en parlant d'opinions, de doctrines. Suivre une doctrine. Vous avez bien mis ceux qui suivent vos opinions probables en assurance à l'égard de Dieu et de la conscience; car, à ce que vous dites, on est en sûreté de ce côté-là en suivant un docteur grave, PASC. *Prov.* VI. L'affirmative et la négative de la plupart des opinions ont chacune quelque probabilité au jugement de vos docteurs, et assez pour être suivies avec sûreté de conscience, M. *Prov.* VI. Pour ne pas vouloir croire des mystères incompréhensibles, les incrédules suivent, l'une après l'autre, d'incompréhensibles erreurs, BOSS. *Anne de Gonz.* À suivre le système de ce philosophe [Spinoza], tout se fait par une aveugle nécessité, COMMLL. *Traité des syst.* 10. || 17° Être du sentiment de. Suivre Aristote. Suivre Descartes. Peu s'en fallut qu'ils ne renoncassent à l'espérance de leur Messie qui leur manquait dans le temps, et plusieurs suivirent un fameux rabbin dont les paroles se trouvent encore conservées dans le Talmud, BOSS. *Hist.* II, 10. Les jacobins se croient obligés de suivre saint Thomas, et pourquoi? c'est souvent parce que ce saint docteur était de leur ordre, MALEBR. *Rech. vér.* v, 6. || Prendre pour guide. Nous sommes, comme les apôtres, suivis par le petit nombre et persécutés par le grand, VOLT. *Lett. d'Alembert*, 16 juin 1773. || Prendre pour autorité. Sozomène, un historien qui n'est qu'un laïque et qui n'est suivi de personne, BOSS. *Déf. Var.* 4^e disc. 7. Marcel, autre auteur digne de la bibliothèque bieuve, suivit Abdias, VOLT. *Lett. Montfort*, 21 févr. 1770. || Obéir à. Seigneur, je sais que je ne sais qu'une chose; c'est qu'il est bon de vous suivre, et qu'il est mauvais de vous offenser, PASC. *Prière*, 14. || 18° Assister régulièrement à. Suivre un cours. Suivre les leçons de tel maître. || Suivre un professeur, assister à ses leçons. Il [Boerhaave] ne suivit point les professeurs publics; il prit seulement quelques-unes des leçons du fameux Drelincourt; mais il s'attacha aux dissections publiques, FONTEN. *Boerhaave.* || Suivre un prédicateur, être assidu à ses sermons. || Suivre le théâtre, le spectacle, aller souvent au spectacle. J'ai suivi toutes les représentations de telle pièce. || 19° Être attentif à un discours, au raisonnement de quelqu'un. Je reprends, et je vous prie de me suivre, BOURNAI. *Myst. Passion de J. C.* t. I, p. 255. || Suivre quelqu'un qui raisonne, qui parle, le comprendre, ne rien perdre de ce qu'il dit. Je ne sais pas assez l'anglais, je ne puis suivre ce prédicateur. Cet ora-

dessus d'un autre, sans que pour cela celui de dessous le soutienne. Un naage orageux plane sur la ville. Il a le bras levé sur lui. Le long d'un clair ruisseau buvait une colombe. Quand sur l'eau se penchant une fourmis y tombe, LA FONT. *Fabl.* II, 12. Ce jardin où je suis étourdie de trois ou quatre rossignols qui sont sur ma tête, sév. 27 avr. 1671. || Être sur l'horizon, être visible dans la portion du ciel que l'observateur embrasse. || Fig. La main sur, se dit de la vengeance de Dieu. La main du Seigneur fut sur les Philistins, SACT, *Bible, Rois*, I, VII, 43. Dieu dent le bras vengeur, pour un temps suspendu, Sur cette race impie est toujours étendu, RAC. *Ath.* I, 2. || Terme de marine. Un bâtiment est sur la sonde ou sur le fond, lorsqu'il est dans un parage où il peut sonder. Il est sur une ou plusieurs ancras, lorsqu'il est amarré. Il chasse sur ses ancras, lorsque, poussé par le vent ou la marée, il entraîne ses ancras et leur fait labourer le fond. || 3° Il marque la position d'un objet par rapport à son élévation. Elle est logée sur le Palais-Royal, MIDER. *Lettre à Mlle Voland*, 30 déc. 1765. Ceci doit vous apprendre à ne jamais ouvrir de jalousies sur la rue, BEAUMARCH. *Barb. de Sév.* I, 3. Rosine : Murez les fenêtres tout d'un coup.... — Bartholo : Pour celles qui donnent sur la rue, ce ne serait peut-être pas si mal, m. *ib.* II, 4. || 4° Joignant, tout proche. Les places fortes sur les frontières. Une maison sur le bord de la mer. Cet hôtel ouvre sur deux rues. On dit qu'on va prendre trois places, l'une sur le Rhin, l'autre sur l'Yssel, et la troisième tout auprès, sév. 20 mai 1672. Sur la Tamise, Melpomène Ne veut qu'horreur et que combats, CHAULIEU, *Réponse à l'Épître de M. d'Hamilton*. Au bout de quatre ans le czar avait déjà fait d'assez grands progrès dans la Livonie et dans l'ingrie, pour être en état de songer à bâtir une place dont le port situé sur la mer Baltique pût contenir une flotte, FONT. *Czar Pierre*. Le roi [Louis XI] était obligé de céder au duc de Bourgogne toutes les villes sur la rivière de Semme.... DUCLOS, *Œuvr.* t. III, p. 59. || 5° Il se dit du lieu dans lequel on se trouve. Voyager sur terre et sur mer. Je vais me promener sur l'eau. Vous me suivrez sur le terrain, et nous nous battons. Enfin, me veilla sur votre route de Lyon, sév. 354. Le roi demeura sur la frontière, LA FAY. *Princ. de Clèves*, t. II, p. 40, dans POUGENS. Cet homme est laborieux, infatigable; il lit, il travaille jusque dans les rues et sur la route, LA BRUY. VII. Souvent elle demeurait immobile sur le rivage de la mer, FÉN. *Tél.* I. La grotte de la déesse était sur le penchant d'une colline, m. *ib.* Les grands seraient inutiles sur la terre, s'il ne s'y trouvait des pauvres et des malheureux, MASS. *Pet. carême, Human. des grands*. Une horde de croisés fit vœu d'égorger tous les juifs qu'ils rencontreraient sur leur route, VOLT. *Mé. hist. Mens. imprim. conspir. contre les Juifs*. Nous débarquâmes sur les côtes de la Picardie, M^{me} DE TENGIN, *Œuvr.* t. III, p. 77, dans POUGENS. [Mer] sur quelque plage Que tu me fasses dériver.... LA MART. *Mé. hist.* II, 24. || Être sur les lieux, être présent en un certain endroit. Vous êtes sur les lieux : vous trouverez plus de facilité que moi, MAINTENON, *Lett. à Mme d'Aubigné*, 1^{re} déc. 1682. Je suis sur les lieux, et mieux à portée que vous de juger de l'effet que cette demande produira, D'ALEMB. *Lett. à Voltaire*, 6 mai 1760. || 6° Il se dit en parlant de ce que l'on touche, de ce que l'on frappe. Donner un coup sur la tête. Frapper sur l'enclume. Il a porté la main sur son supérieur. || 7° En suivant par derrière. Et lui ordonna de partir sur les pas de M. de Nemours, LA FAY. *Princ. de Clèves*, *Œuvr.* t. II, p. 244. M. Damis... vient d'arriver de Chartres : il marche sur mes pas; j'ai pris les devants pour vous avertir, LESAGE, *Crisp. riv. de son maître*, sc. 6. Je veux fermer sur vous la porte de la rue, BEAUMARCH. *Barb. de Sév.* II, 8. || Fig. Un prince qui, jadis témoin de vos combats, Vous vit chercher la gloire et la mort sur ses pas, RAC. *Bérén.* I, 3. || 8° Il se dit de ce qui est écrit, gravé, dessiné, imprimé à la surface de quelque chose. Graver sur le cuivre. Peindre sur porcelaine, sur toile. Écrire sur le sable, sur une ardoise, sur du papier. Et, pleuré du vieillard, il grava sur leur marbre Ce que je viens de raconter, LA FONT. *Fabl.* XI, 8. Que les Phidias et les Zeuxis de votre siècle déploient toute leur science sur vos plafonds et sur vos lambris, LA BRUY. VI. Ils [les Sannions] ont avec les Bourbons sur une même couleur un même métal; ils por-

tent comme eux deux et une; ce ne sont pas des fleurs de lis, mais ils s'en consolent, m. *ib.* VII. Ce que Sylla fit mettre sur le sien [tombeau] : que jamais personne ne l'avait surpassé ni à faire du bien à ses amis, ni à faire du mal à ses ennemis, ROLLIN, *Hist. anc. Œuv.* t. IV, p. 129, dans POUGENS. L'acide sulfureux n'altère point le bleu sur soie, CHAPTAL, *Instit. Mém. scienc.* t. VI, p. 496. || On dit de même : Écrivez cela sur votre agenda. Son nom est sur la liste des pensions. Il l'a mis sur son testament. || Il se dit de la matière sur laquelle on travaille. Il travaille sur l'or, sur l'argent. Peintre sur porcelaine. || 9° Lire sur, lire ce qui est écrit sur une surface. Lire une inscription sur un mur. Lire sur une affiche. || 10° Mettre sur, signifie quelquefois ajouter l'effort d'un travailleur. Cet imprimeur a mis deux ouvriers sur la même feuille pour aller plus vite. Mettre trois chevaux sur une voiture. || 11° Être toujours sur les livres, être sans cesse à lire, à étudier. || On dit de même : pâlir sur les livres. || 12° Il se dit de ce qui se montre sur le visage. Je vis hier Mme la Grand' Duchesse.... L'ennui est écrit et gravé sur son visage, sév. 198. C'était, pour ainsi dire, une âme qu'on voyait sur ce visage, MARIY. *Pays. parv.* 4^e part. || 13° Il se dit de ce qui recouvre. Un tapis sur le parquet. Le souffle se taisait dans son sein endormi [d'une morte], Et sur l'œil sans regard la paupière affaissée Retombait à demi, LAMART. *Mé. hist.* II, 22. || Par extension. La gelée a passé sur les nêfles. || 14° Précédé et suivi du même mot, il exprime l'accumulation, la succession rapide. Et malheur sur malheur à chaque heure te vient, RÉGNIER, *Épit.* I. Il est certain qu'on a vu arriver courrier sur courrier de divers côtés, PELLISSON, *Lett. hist.* t. I, p. 402. Il ajoute tous les jours mensonges sur mensonges et violences sur violences, SACT, *Bible, Osée*, XII, 4. Après maints quolibets coup sur coup renvoyés, LA FONT. *Fabl.* III, 4. Je crains plus que vous mon voyage de Bretagne; il me semble que ce sera encore une autre séparation, une douleur sur une douleur, et une absence sur une absence, sév. 32. Lucrèce : Et que vous a-t-il dit ? — Arbate : Sottise sur sottise, TH. CORN. *Comt. d'Orgueil*, III, 4. Mais quoi, seigneur, toujours guerre sur guerre ? RAC. *Alex.* v, 4. On imprimait volume sur volume, lettres sur lettres, VOLT. *Louis XIV*, 37. Il entassait adage sur adage, m. *Pauvre diable*. J'ai vu, j'en tremble encor, tomber ces fiers esprits, Phalange sur phalange, et débris sur débris, DELIL. *Parad. perdu*, II. || 15° Vers, du côté de. Tourner sur la droite, sur la gauche. Tirer un coup de fusil sur quelqu'un. Il plaça la cavalerie sur les ailes. Il opéra sa retraite sur telle ville. L'humeur s'est portée sur les yeux. Il [Mathathias] se jeta sur cet homme et le tua, SACT, *Bible, Machab.* I, II, 24. Les yeux de Dieu sont sur ceux qui l'aiment, m. *ib.* *Éclésiastiq.* xxxiv, 15. Je regardais Valville, qui, de son côté et à son ordinaire, avait presque toujours les yeux sur moi, MARIY. *Marianne*, 5^e part. On court sur eux [les anabaptistes] dans la basse Allemagne, VOLT. *Mœurs*, 433. || Terme de commerce. Tirer une lettre de change sur quelqu'un. Tirer sur quelqu'un, faire une lettre de change pour qu'il l'acquitte. || On dit de même qu'une lettre de change est tirée d'un lieu sur un autre. || 16° Il se dit d'un mouvement en arrière. Revenir sur ses pas. || Fig. Revenir sur le passé, ranimer de vieux souvenirs, de vieilles querelles. || Il se dit d'une disposition circulaire, d'un mouvement de rotation. Une courbe qui revient sur soi. La matière qui compose le globe terrestre et les autres globes planétaires était en fusion, lorsqu'ils ont commencé à tourner sur eux-mêmes, BUFF. 4^e ép. *nat. Œuv.* t. XII, p. 81. || Il se dit d'un mouvement de haut en bas. Les météorites tombent sur la terre. || Fig. Le ciel tout d'un coup s'ouvre en leur faveur [de certaines familles]; les biens, les honneurs, les dignités fondent sur elles à plusieurs reprises, LA BRUY. VI. || 17° Parmi. Sur dix noisettes j'en ai trouvé cinq de mauvaises. Nous avons eu deux beaux jours sur huit. Sur 43489 [enfants], il en meurt dans les deux premières années de la vie, à Paris 4131, à Londres 4413, BUFF. *Prob. de la vie*, *Œuvr.* t. X, p. 554. Rome eut deux ans de paix sur sept cents ans de combats, PASTORET, *Instit. Mém. hist. et litt. anc.* t. III, p. 324. || 18° Il exprime des rapports d'étendue. Cet édifice a tant de haut sur tant de long. Après avoir traversé la montagne, on trouve une plaine de six milles de long sur deux de large, LÉGRAND D'AUSSY, *Instit. sc. mor. et pol.* t. V, 594. || 19° Par-

dessus. Il gelait la semaine passée à pierre fendre; il a neigeé sur cela. Il fallait me dire si vous vous guérissez des remèdes que vous avez faits, et si cette maigreur sur votre maigreur ordinaire ne vous laissera pas au moins comme vous étiez, sév. 45 sept. 1680. || 20° Plus que. La vertu, qui de leur étude Est le fruit le plus précieux, Sur tous les actes vicieux Leur fait haïr l'ingratitude, MALH. IV, 5. Jouir d'une beauté sur les autres aimable, RÉGNIER, *Éléq.* IV. Mes petits sont mignons, Beaux, bien faits et jolis sur tous leurs compagnons, LA FONT. *Fabl.* V, 48. [Loi de nature] Qui veut qu'on trouve son semblable Beau, bien fait et sur tous aimable, m. *ib.* En un lieu que devait la déesse bizarre [la Fortune] Fréquenter sur tout autre; et ce lieu, c'est la cour, m. *ib.* VII, 42. Il a beaucoup d'endroits fort champêtres, et c'est ce que j'aime sur toutes choses, m. *Lett. à Mme de la Fontaine*, 25 août 1663. || De plus que. Je disais l'autre jour à Mme de Coulanges que Beaujeu avait sur elle l'extrême-onction, et qu'on lui avait crié : Jésus Maria, sév. 7 oct. 1676. Si un grand a quelque degré de bonheur sur les autres hommes, je ne devine pas lequel.... LA BRUY. IX. Les Philippines ont sur les autres colonies européennes l'avantage de posséder de l'or, RAYNAL, *Hist. phil.* v, 46. || 21° Il sert dans plusieurs locutions à exprimer une manière d'être habituelle ou passagère. Être sur la défensive, sur le qui-vive, sur le quant-à-moi. Marcher sur le bon pied. Vous le prenez sur un ton bien haut. Et veulent, sur le pied de nous être fidèles, Que nous soyons tenus à tout endurer d'elles, MOL. *Éc. des f.* IV, 8. Mais, puisque sur le fier vous vous tenez si bien, Je garde ma nouvelle, et ne veux dire rien, m. *Mélic.* I, 3. Et sur ce ton plaintif on vous trouve toujours, PIRON, *Métrom.* IV, 9. || Fig. Se coucher, se lever sur quelque chose, se coucher, se lever en étant préoccupé de quelque chose. L'on se couche à la cour et l'on se lève sur l'intérêt, LA BRUY. VIII. Je me réveillais à chaque instant sur une infidélité de Thémise, MONTESQ. *Temple de Gnide*, 6. On se leva avec les mêmes projets; on se coucha sur les mêmes sottises, RAYNAL, *Hist. phil.* XVII, 28. || Fig. Être sur quelque chose, s'occuper présentement de quelque chose. Pendant que je suis sur les lettres, il faut dire un mot de celle de Pauline au coadjuteur, sév. 398. || Fig. Être sur, être uniquement soucieux de. M. de Grignan n'est pas sur ses intérêts comme sur ceux du roi son maître, sév. 45 janv. 1674. || Il est sur sa bouche, il est gourmand. || Être sur, être au sujet de, être disposé pour. Ma fille est à Aix... elle souffre toute la rigueur du carnaval; vous savez comme elle est sur ces divertissements qu'il faut prendre par commandement, sév. *Mardi gras*, 1680. || Fig. Prendre quelque chose sur soi, en prendre la responsabilité. Les Hollandais ont pris sur eux de faire signer les Espagnols, comme nous avons pris sur nous de faire signer les Suédois, PELLISSON, *Lett. hist.* t. III, p. 343. Je vous réponde de tout, et prends le mal sur moi, MOL. *Tart.* IV, 5. || Fig. Prendre sur soi, se contraindre. Prenez encore cela sur vous avec tant d'autres choses, sév. 26 févr. 1690. || 22° Fig. Il se dit de toute sorte d'impositions levées sur les personnes ou sur les choses. Lever des impôts sur le luxe. Lever des subsides sur le peuple. || 23° Il se dit de tout prélèvement. Prendre sûr sa nourriture, sur sa dépense, sur son nécessaire. On lui retiendra tant sur ses gages. Sur cette somme il faut retrancher tant. Elle ne vivait que sur la légitime de mon père, MARIY. *Marianne*, 44^e part. J'eus une pension de quatre cents livres sur le Mercure, et je fus content, MARMONTEL, *Mém.* v. || Fig. Neus sommes dans un profond silence, parfaitement à notre aise, lisant, rêvant, dans un entier éloignement de toute sorte de nouvelles, et vivant enfin sur nos réflexions, sév. 426. Vous subsistez encore sur l'air de Paris, m. 198. || Vivre sur, vivre aux dépens de. Vivre sur le commun. Autrefois les gens de guerre vivaient sur le paysan. Il est nécessaire que les unes [espèces] vivent sur les autres, BUFF. *Quadrup.* t. II, p. 438. || 24° Il se dit de l'effet du temps qui passe. Deux années ne passent point sur une même coterie; il y a toujours, dès la première année, des semences de division.... LA BRUY. VII. Je dirais volontiers aux Sannions : votre folie [être de vieille race] est prématurée; attendez du moins que le siècle s'achève sur votre race, m. VII. || 25° On s'en sert pour signifier l'empietement, la conquête. Cet homme a empieté sur son voisin. Il a conquis un

dépense toute la magnificence des Perses, ROLLIN, *Hist. anc. Œuvr. t. III, p. 645*, dans POUGENS. Lorsque Henri IV entendit dans le parlement nommer Louis XII le père du peuple, il se sentit pénétré du désir de l'imiter, et il le surpassa, VOLT. *Disc. récept.* Des maîtres capables de former des disciples dignes de les surpasser, DUCLOS, *Él. Fontenelle*. J'ai connu quelques-uns de ces artistes; et j'ai appris depuis qu'un élève que j'avais vu chez Pamphile, et qui se nomme Apelle, les avait tous surpassés, BARTHÉL. *Anach. Introd. part. II, sect. 3.* || 5° Excéder les forces, l'intelligence, les ressources: Cette dépense dépasse mes moyens. L'étendue visible du monde nous dépasse visiblement, PASC. *Pens. I, 4*, édit. HAVET. La dernière démarche de la raison, c'est de reconnaître qu'il y a une infinité de choses qui la surpassent, *ib. ib. XIII, 4*. Ni la hauteur des entreprises ne surpassait la capacité de M. le Tellier, ni les soins infinis de l'exécution n'étaient au-dessus de sa vigilance, boss. *Le Tellier*. Et, si ce grand dessein surpassa ma valeur, Du moins ce désespoir convient à mon malheur, RAC. *Mithr. III, 4*. Une femme curieuse se passionne pour un parti contre un autre dans toutes les disputes qui la surpassent, RÉN. t. XVII, p. 124. || 6° Causer un grand étonnement. Cet événement me dépasse. || 7° Se surpasser, *v. refl.* Faire encore mieux qu'on ne fait d'ordinaire ou qu'on n'a fait précédemment. Je vais aux sermons des Mascaron et des Bourdalou; ils se surpassent à l'envi, sév. 49. Raclure s'est surpassé [dans Esther], *ib. 540*. Phidias fut chargé de l'ouvrage, et ce fut alors qu'il se surpassa lui-même, ROLLIN, *Hist. anc. Œuvr. t. XI, 4^e part. p. 86*, dans POUGENS. Mme de Montespan, dans cette matinée, se surpassa elle-même dans l'art profond qu'elle possédait si bien de feindre et de dissimuler, GENLIS, *Mme de Maintenon*, t. I, p. 26, dans POUGENS.

— HIST. XVI^e s. Comme les nobles en honneur surpassaient les autres, aussi les artisans les surmontoient en nombre, et les laboureurs en utilité, AMYOT, *Thésée*, 29. Il avoit cela de nature qu'il se surpassoit soy même en patience et en vertu, quand il se trouve en adversité, *ib. Anton. 24*. Surpassant l'ordinaire d'humaine nature, *ib. Publ. 9*. Couardise surpassant toutes les ordinaires [couardises], MONT. I, 56. Cela dépasse ses forces, *ib. I, 134*. Des effets surpassants toute créance humaine, *ib. I, 444*.

— ETYM. *Sur* 1, et *passer*.

† SURPAYE (sur-pè-ye), *s. f.* Action de surpayer. || Gratification accordée au-dessus de la paye ordinaire.

— HIST. XVI^e s. À quatre vingt dix neuf hommes de pied, chacun d'eux une paye par mois; et encore neuf surpayes que ledit seigneur de Famars pourra répartir à aucuns soldats gentilshommes, qui mieux le méritent, *Nouv. cout. gén. t. II, p. 267*.

SURPAYÉ, ÉE (sur-pè-lé, iée), *part. passé* de surpayer. Marchandises surpayées.

SURPAYER (sur-pè-lé), *v. a.* Il se conjugue comme payer. || 1° Payer au delà de la juste valeur. Surpayer une étoffe. Trop de bienfaits irritent: nous voulons avoir de quoi surpayer la dette, PASC. *Pens. I, 4*, édit. HAVET. Lorsqu'il voit un homme qui se plaît... à surpayer les services, il le plaint de cette illusion, VAUVEN. *la Libéralité*. || 2° En parlant des personnes, leur payer plus qu'il n'est dû. Je vous ai surpayé.

— HIST. XVI^e s. Nous avons estrangement surpayé... [au regard des animaux] cette capacité de juger et cognoistre, si nous l'avons achetée au prix de ce nombre infiny de passiens... MONT. II, 405. Nous sommes surpayez selon justice, quand la récompense eguale nostre service; car n'en devons nous rien à nos princes d'obligation naturelle? *ib. IV, 40*.

— ETYM. *Sur* 1, et *payer*.

SURPEAU (sur-pô), *s. f.* Épiderme.

— HIST. XVI^e s. Surpeau, COTGRAVE.

— ETYM. *Sur* 1, et *peau*.

† SURPENTE (sur-pan-t'), *s. f.* Voy. SUSPENDE.

SURPLIS (sur-pli), *s. m.* Vêtement d'église fait de toile, qui, au lieu de manches, a des espèces d'ailes longues et plissées, et qui va à mi-jambes. Louis XI demanda au pape le droit de porter le surplus, VOLT. *Mœurs*, 94. || Cet ecclésiastique porte le surplus dans telle église, il est du clergé de cette paroisse; se dit ordinairement des jeunes clercs.

— HIST. XIII^e s. Dunc s'esteint desparé de l'aube senz delai; En chape e en surplus remist [resta], car bien le sai, *Th. le mart. 57*. || XIII^e s. Tybert vesti le serpeliz, Après est vers l'autel sailliz, *Ren.*

21344. || XIV^e s. Une cote simple à femme, en un pelicon de paulx de conins, avec le surpeliz dont il estoit envelopez, DU CANGE, *superpellicium*. || XV^e s. Se peures est, ait de gros drap cotte; Et, quant il doit porter la hote, Ou faire aucun labour de bras, Ait un surpeliz de bourras, Qui sa robe honneste luy tiengne, E. DESCA. *Poésies mss. f. 518*. || XVI^e s. Oudart se revesti de suppeliz et d'estolle, RAB. *Pant. IV, 42*. Ten Perrot le premier chantera le service En long surpelis blanc, couronné de cyprès, RONS. 723.

— ETYM. Berry, *surpelis, surpellis*; provenç. *sobrepelitz*; catal. *sobrepellis*; espagn. *sobrepelliciz*; bas-lat. *superpellicium*, de *super*, sur, et *pellis*, peau, parce que, originalement, le surplus se portait sur un vêtement fait de peau.

SURPLOMB (sur-plon), *s. m.* Etat, défaut d'un objet qui n'est pas à plomb, dont le sommet avance plus que la base. Dès que l'on est sorti de la ville de Cluse, on voit, en se retournant, sur la droite, les rochers en surplomb sous lesquels on a passé avant de traverser l'Arve, SAUSSURE, *Voy. Alpes*, t. II, p. 144, dans POUGENS. || Ce mur est en surplomb, il penche.

— ETYM. *Sur* 1, et *plomb*, dans le sens de fil à plomb ou d'aplomb.

† SURPLOMBÉ, ÉE (sur-plon-bé, bée), *part. passé* de surplomber. Qui est en surplomb. La cloison... projette en avant un rocher très-saillant et surplombé, RAMOND, *Instit. Mém. scienc. 1843, 1844, 1845*, p. 75.

† SURPLOMBEMENT (sur-plon-be-man), *s. m.* Action de surplomber. L'un d'eux [blocs de granit]... est réellement effrayant par le surplombement de celle de ses faces sous laquelle on est forcé de passer, SAUSSURE, *Voy. Alpes*, t. VI, p. 320.

SURPLOMBER (sur-plon-bé), *v. n.* Être hors de l'aplomb, être en surplomb. En avançant du côté du sud-ouest, je vis les schistes, de même que les granits, surplomber du côté de la vallée, ici de 35, là même de 47 degrés, SAUSSURE, *Voy. Alpes*, t. III, p. 440, dans POUGENS. La crête concave de ce pic étrange [le mont Cervin] surplombe, et les deux arêtes qui en dessinent le profil déchiqueté forment un angle très-aigu, LAVELEYE, *Rev. des Deux-Mondes*, 45 juin 1865, p. 831. || Activement. Une seule pièce de granit de quatre-vingts pieds de haut sur mille pas de front surplombe ce chemin, BUFF. *Min. t. I, p. 458*.

— ETYM. *Surplomb*.

† SURPLUËES (sur-plu-ée), *s. f. pl.* Terme de chasse. Voies lavées par la pluie, depuis que l'animal a passé.

SURPLUS (sur-plû; l's se lie: un sur-plû-z inattendu), *s. m.* || 1° Ce qui est en plus, l'excédant d'une quantité. Par là s'établit en quoi consiste l'usure, puisque la loi détermine clairement que c'est le surplus, ce qui se donne au-dessus du prêt, ce qui excède ce qui est donné, boss. *Usure*. Si on disait qu'il [un financier en sa maison de campagne] envoie au marché le surplus de ce qu'il faut de légumes pour sa table et celle de ses gens, SAINT-FOIX, *Ess. Paris, Œuv. t. IV, p. 68*, dans POUGENS. || 2° Reste. Ainsi mon père Éson recouvra sa jeunesse; Mais oyez le surplus, CORN. *Médée*, I, 4. Vous savez le surplus, Et je vous en ferais des récits superflus, *m. Cinna*, v. 3. Pour ce qui est du surplus des difficultés, boss. *Lett. 92*. || 3° Au surplus, *loc. adv.* Au reste, d'ailleurs. Il a quelques défauts, mais au surplus il est honnête homme. Au surplus, pour ne te point flatter, Je te donne à combattre un homme à redouter, CORN. *Cid*, I, 8. || Pour le surplus, même signification.

— REM. Les puristes du XVII^e siècle condamnaient au surplus: M. de la Mothe le Vayer n'est pas d'avis que l'on bannisse au surplus... cependant ce mot n'est plus du tout en usage, VAUGEL. *Rem. not. Th. Corn. t. II, p. 655*, dans POUGENS.

— HIST. XI^e s. E le surplus les orphans e les parens le departent entre els, *Lois de Guil. 9*. || XIII^e s. Vertus est la moienneté entre deux inances, dou sorplus et de la defaute, BRUN. *LATINI, Trésor*, p. 338. Trois grains [de blé] en a mangié sanz plus, Que n'ot cure du sureplus, RUTEB. II, 144. || XIV^e s. Tu as suffisant vestement Et à l'aventant le surplus, BRUYANT, dans *Ménagier*, t. II, p. 22. || XV^e s. Les Anglois prirent terre assez près de Vennes... et puis eurent conseil et avis du surplus comment ils se maintiendroient, FROISS. I, I, 497. || XVI^e s. Vous me ferez au surplus plaisir de me faire souvent savoir de vos nouvelles, MARG. *Lett. 9*. Ce porteur vous dira le surplus et comme madame se porte bien de la goutte, *ib. ib. 77*. S'il

[le prince] porte nostre despense, il fait trop; c'est assez qu'il l'ayde; le surplus s'appelle bien-faict, lequel ne se peut exiger, MONT. IV, 40.

— ETYM. *Sur* 1, et *plus*; provenç. *sobreplus*; ital. *sovrappiù*.

† SURPOIDS (sur-poî), *s. m.* Excédant de poids. — HIST. XVI^e s. Mon livre est toujours un... [ce que j'y ajoute] ce ne sont que surpoids qui ne condamnent pas la première forme, mais donnent quelque prix particulier à chacune des suivantes, MONT. IV, 90.

† SURPOINT (sur-pein), *s. m.* Raclure que les corroyeurs tirent des peaux en leur donnant la dernière façon.

† SURPOUSSE (sur-pou-s'), *s. f.* Pousse surajoutée à celle de l'année, sur un végétal.

SURPRENANT, ANTE (sur-pre-nan, nan-t'), *adj.* || 1° Qui surprend, qui prend à l'improviste. Il [Jésus-Christ] vient, dit-il, comme un voleur, toujours surprenant et impénétrable dans ses démarches, boss. *Mar-Thér.* || 2° Qui cause de la surprise. Les incidents surprenants [dans Rodogune] qui sont purement de mon invention, et n'avaient jamais été vus au théâtre, CORN. *Rodog. Exam.* Qu'une chose aussi visible qu'est la vanité du monde soit si peu connue, que ce soit une chose étrange et surprenante de dire que c'est une sottise de chercher les grandeurs, cela est admirable, PASC. *Pens. VI, 59*, édit. HAVET. J'avais quelquefois entendu parler des effets surprenants du tonnerre; mais je n'y crois pas tant qu'à ce que vous m'en dites, sév. 353. La vie de saint Jean-Baptiste, qui parut si surprenante aux Juifs, boss. *Hist. II, 7*. Frédéric le Grand et Catherine la surprenante, VOLT. *Lett. au roi de Pr. 4^e mars 1774*. Il est surprenant que Marivaux, donnant, pour ainsi dire, toujours la même comédie sous différents titres, n'ait pas été plus malheureux sur la scène, D'ALEMB. *Élog. Mariv.* note 12. Cela n'est pas surprenant qu'ayant à parler de tant de choses, de tant de gens, vous vous mépreniez, et trompiez quelquefois le public, P. L. COUR. *Lett. à la Quotidienne*, 3 nov. 1823.

SURPRENDRE (sur-pran-dr'), *v. a.* Il se conjugue comme prendre. || 1° Prendre, saisir une chose à l'improviste. On amorce le monde avec de tels portraits; Pour les faire surprendre en les apporte exprès; On s'en fâche, on fait bruit, on vous les redemande, Mais on tremble toujours de crainte qu'on les rende, CORN. *Suite du Ment. II, 7*. || Fig. Je voudrais que vous et M. de Grignan eussiez pu voir l'admiration naturelle dont il [Faucher] fut surpris [en voyant le portrait de Mme de Grignan], sév. 4 sept. 1675. || 2° S'emparer par une attaque inattendue. Ptolémée, fils de Lagos, surprit Jérusalem, et en emmena en Égypte cent mille captifs, boss. *Hist. II, 5*. Ces barbares, qui espéraient de surprendre la ville, furent eux-mêmes surpris, RÉN. *Tél. I*. || Fig. Son âge [de Palmire], sa candeur ont surpris ma tendresse, VOLT. *Mahom. III, 8*. || Attaquer celui qui n'est pas sur ses gardes. Il tenait pour maxime qu'un habile capitaine peut bien être vaincu, mais qu'il ne lui est pas permis d'être surpris, boss. *Louis de Bourbon*. Comme il avait affaire à des ennemis qui se dispersaient et se ralliaient à tous moments pour le surprendre, il résolut de les surprendre eux-mêmes, FLÉCH. *Hist. de Théodose*, I, 9. Le tyran m'a surpris sans défense et sans armes, RAC. *Phèdre*, III, 5. || 3° Arriver auprès de quelqu'un sans être attendu. D-dans mon cabinet ils pourraient nous surprendre; Ici nous parlerons en plus de sûreté, CORN. *Villius. III, 9*. Mais parlez-vous de moi quand je vous ai surpris? RAC. *Bérén. II, 4*. C'est donc ainsi que vous surprenez les gens? qui vous croyait à Paris? LESAGE, *Crisp. rival de son maître*, 49. Nous étions si près de lui [Aristote] et nous avions été si longtemps sans le voir, que nous résolûmes de l'aller surprendre, BARTHÉL. *Anach. ch. 62*. || Terme de manège. Surprendre un cheval, se servir trop brusquement des aides; l'approcher à l'écurie sans l'avertir. || 4° Saisir à l'improviste. Je l'ai surpris à me dérober de l'argent. Jésus-Christ a fait selon sa parole: il est venu surprendre la reine dans le temps que nous la croyions la plus saine, dans le temps qu'elle se trouvait la plus heureuse, boss. *Mar-Thér.* Merci, que le prince de Condé et le vigilant Turenne n'ont jamais surpris dans un mouvement irrégulier, *ib. Louis de Bourbon*. Il surprit la nature sur le fait, FONTEN. *Tournesfort*. Daniel fut surpris lorsqu'il faisait ses prières ordinaires, le visage tourné vers Jérusalem, et il fut jeté dans la fosse des lions, ROLLIN, *Hist. anc.*

Æv. t. II, p. 274, dans **POUGENS**. Qu'elle vous surprenne souvent priant Dieu, **GENLIS, Ad. et Th.** t. I, p. 252, dans **POUGENS**. || Fig. Surprendre dans les paroles, essayer de trouver dans les paroles de quelqu'un de quoi le convaincre, le condamner. Les pharisiens, s'étant retirés, firent dessein entre eux de le surprendre [Jésus] dans ses paroles, **SACI, Bible, Évang. St Math.** xxii, 15. || 5° Il se dit des choses qui saisissent tout à coup, attendues ou non. Ma perte m'a surprise, et ne m'a point troublée, **CORN. Cinna**, iv, 6. La mort ne surprend point le sage; Il est toujours prêt à partir, **LA FONT. Fabl.** viii, 4. Ni les maux que la reine d'Angleterre a prévus, ni ceux qui l'ont surprise, n'ont abattu son courage, **BOSS. Reine d'Anglet.** La nuit l'eût surpris plongé encore dans la rêverie, si dom Narcisse ne fût venu lui-même le chercher, **GENLIS, Veill. du chât.** t. I, p. 479, dans **POUGENS**. || Il se dit particulièrement d'un mal qui arrive inopinément. Il a été surpris d'une attaque de goutte. Il [Pompée] soupçonne aussitôt son manquement de foi [de Ptolémée], Et se laisse surprendre à quelque peu d'effroi, **CORN. Pomp.** II, 2. Combien ai-je connu dans le monde de personnes qui ont été surprises de la mort! **BOURDAL, Instruct. sur la mort. Exhort.** t. II, p. 330. || 6° Déconcerter, prendre par surprise. C'est ainsi que, confondant nos conseils, surprenant nos desirs et anéantisant nos espérances, vous [ô Dieu] affermissez notre foi, **MASS. Or. fun. Villars.** || 7° Induire en erreur, tromper. Celui qui a été surpris aura une grande adresse pour ne l'être plus, **SACI, Bible, Ecclésiastiq.** xxxiv, 44. Il n'y avait rien de plus difficile ni de plus hasardeux que de surprendre ce grand magistrat, **BOSS. le Tellier.** Il [Théodose] se laissait quelquefois surprendre; et, quoiqu'il eût les intentions bonnes, il était capable de faire de grandes fautes, **FLÉCH. Hist. de Théod.** iv, 3. Tout jaloux, tout défiant qu'il est, je suis plus difficile à surprendre que lui, **LESAGE, Diab. boit.** 9. Paraitre encore l'ami d'un homme quand on a cessé de l'être, c'est se réserver des moyens de lui nuire, en surprenant les honnêtes gens, **J. J. ROUSS. Conf.** x. || Il se dit des choses en un sens analogue. Les pleurs de Sophonisbe ont surpris ma raison, **CORN. Sophon.** II, 2. Ce jugement si éclairé et si incapable d'être surpris, **FLÉCH. Duch. de Montaus.** On peut des plus grands rôles surprendre la justice, **RAC. Esth.** III, 9. On aime mieux parler à l'imagination qu'au jugement, éblouir la raison que la convaincre, surprendre son approbation que la mériter, **ROLLIN, Traité des Et. Disc. prél.** II, 2. Assurés ne crut pas déroger à la majesté de l'empire en déclarant, même par un édit public, que sa bonne foi avait été surprise par les artifices d'Aman, **MASS. Pet. carême, Écueils.** Il fallait surprendre la vigilance de ses gardiens, **MONTESS. Lett. pers.** 69. || Absolument. Les justes sont plus exposés à être surpris, parce qu'ils ignorent eux-mêmes l'art de surprendre, **MASS. Pet. carême, Écueils.** Le génie du ministre italien [Mazarin] était de vouloir surprendre; celui de l'Espagnol était de s'empêcher d'être surpris, **VOLT. Louis XIV,** 6. || 8° Obtenir frauduleusement, par artifice, d'une manière indue. Il a surpris ma signature, mon consentement. Le premier président parla fort hardiment contre cette manière de mener le roi au palais pour surprendre et pour forcer la liberté des suffrages, **RETZ, Mém.** t. I, liv. II, p. 444, dans **POUGENS**. Pour ne vous pas surprendre un choix précipité, Je veux bien vous laisser en pleine liberté, **QUIN. Pausanias**, II, 2. Ce marchand, étant banni de la république [de Genève]... surprit un passe-port de M. le commandant de Bourgogne, et entra dans Genève à la faveur de ce passe-port, **VOLT. Lett. Dupont**, 40 oct. 1775. || Surprendre des lettres, les intercepter, les prendre furtivement. Les plaintes du roi [Louis XI] contre le duc de Bourgogne étaient d'autant mieux fondées, qu'on avait surpris la lettre qu'il écrivait aux Anglais, **DUGLOS, Œuv.** t. II, p. 421. Lisez cette lettre que ma mère me montra hier, et que j'ai su lui surprendre ce matin, **A. DUVAL, les Héritiers**, sc. 5. || Surprendre le secret de quelqu'un, découvrir son secret par adresse ou par hasard. Surprenons, s'il se peut, les secrets de son âme, **RAC. Brit.** I, 4. Songez que vous avez surpris mon secret, et que vous ne devez pas en abuser, **GENLIS, Théât. d'éduc. Fausses délicatesses**, III, 4. || Surprendre la confiance de quelqu'un, la gagner par artifice. || Il se dit de tout autre sentiment dans les pertes médiocres, on surprend ainsi la pitié des auditeurs, **FLÉCHER, Turenne.**

Une autre de César a surpris la tendresse, **RAC. Brit.** III, 4. L'exagération du mal ne produit que le mépris, celle du bien surprend l'estime, **BARTHEL. Anach.** ch. 47. || 9° Il se dit des actions, des gestes qui échappent à quelqu'un, et qui font découvrir malgré lui ce qu'il pense, ce qu'il éprouve. Quand j'ai voulu parler contre ce cœur sans foi, Et qu'à cette infidèle imputant sa misère, J'ai cru surprendre un mot de haine ou de colère... **CORN. Sophon.** II, 4. N'ai-je pas même entre eux surpris quelque regard? **RAC. Bajaz.** III, 7. J'ai surpris ses soupirs qu'il me voulait cacher, **IN. Iphig.** II, 5. || Surprendre à quelqu'un un moment de faiblesse, apercevoir en lui un moment de faiblesse. || 10° Faire éprouver le sentiment de l'inattendu, étonner. Je veux bien vous l'apprendre, Et vous en donne avis pour ne vous pas surprendre, **CORN. Nicom.** II, 3. La cour, qui lui préparait à son retour les applaudissements qu'il méritait, fut surprise de la manière dont il les reçut, **BOSS. Louis de Bourbon.** Que faut-il que je croie d'un bruit qui me surprend et me comble de joie? **RAC. Iphig.** I, 2. Ce crime dans Assur n'a rien qui me surprenne, **VOLT. Sémiram.** IV, 2. || Absolument. Les âmes propres à l'amour demandent une vie d'action qui éclate en événements nouveaux... la vie de tempête surprend, frappe et pénètre, **PASC. Pass. de l'amour.** Au temps de Balzac, de Mairé... on applaudissait à toute pensée qui surprenait par des images nouvelles qu'on appelait esprit, **VOLT. Dict. phil. Esprit.** || 11° Faire une surprise. Je sais qu'il souhaite de vous faire ce plaisir, il aime à surprendre agréablement, **SÉV. 574.** Sa Majesté eut contentement; il voulait surprendre, et tout le monde fut surpris, **IN. 26 mai 1663.** || Surprendre de quelque chose, faire une surprise à l'aide de quelque chose. Il y a aux Rochers dix allées que vous ne connaissez pas; et mon fils me doit surprendre d'un parterre et de deux places nouvelles, **SÉV. 25 mai 1689.** Nous jouissons, avec plaisir, des belles vues dont nous sommes surprises à tout moment, **IN. 15 mai 1676.** || 12° Saisir trop vivement, en parlant du feu. Le feu a surpris cette viande, cette pâtisserie. || 13° Se surprendre à, **v. refl.** Manifester tout à coup, par un mouvement dont on n'est pas le maître, le sentiment sous l'empire duquel on se trouve. Je me suis surpris à pleurer comme un enfant. La plus brillante fortune ne mérite point ni le tourment que je me donne, ni les petites choses où je me surprends, **LA BRUY. VIII.** Combien de fois ne me suis-je pas surpris... criant... **DIDER. Élé. de Richards.** || 14° Se prendre l'un l'autre sur le fait de quelque chose. Ils [deux amants] se cherchaient à leur ordinaire; mais ils se surprenaient occupés d'autres choses que d'eux-mêmes, **COMTE DE CAYLUS (GROSBLEY), Œuv.** t. IX, p. 404, dans **POUGENS**.

— HIST. XII^e s. Dedens [il] la jette [son épée], car la mort le sosprent, **Ronc.** p. 406. Doucement [je] sui engigniez et soupris; Car, s'ele veut, longuement serai pris, **Couci**, xvii. || XIII^e s. Vostre grant beautés entiere M'a si surpris Que, se j'ore en paradis, J'en reviendroie arriere... **QUESNES, Romançero**, p. 88. [Je] Ne puis sur piés ester, tant si sosprise et vaine: À cest mot [elle] chet pasmée sans vois et sans halaine, **AUDER. Le Bast. Romanç.** p. 46. Si les seupristrent si que cil du casal n'en sorent mot devant ce qu'il en orent assez ocis, **VILLEH. Clvi.** Comme hom bevanz et seuprins par vin, **Psautier**, f. 96. [Ils] Dunt mauffez [diabes], male tempeste, Et du desert meinte aventure, Si surprent les nuit obscure, **Édouard le conf.** v. 3494. La nuit de nuel [noël] le surprent Une fevre [fièvre] ki mult l'esprent, **ib. v. 3635.** Il furent si soupris qu'il n'orent poir d'eus deffendre, **Chr. de Roins**, p. 6. Tu e il nous devez des leus [loup] d'enfer deffendre, Qui adès nous aguetent pour nos ames sousprendre, **J. DE MEUNG, Test.** 562. || XVI^e s. Un quidam delibera de surprendre ma maison et moy, **MONT. IV**, 226. Plusieurs bestes ont un soin extreme de surprendre tout ce qu'elles peuvent, et de le curieusement cacher, **IN. II**, 486. Le tyran Amulius fut surpris en son palais et tué, **AMYOT, Rom.** 12. Marcellus, sans aucune nécessité urgente, sans celle fureur et ardeur qui surprient quelquefois les hommes vaillans au milieu du combat, s'alla... **IN. Pélou. et Marcell. comp.** 5.... de quoy Clitus, qui estoit desja un peu surpris de vin, se courrouça encore d'avantage, **IN. Alex.** 87. On dit que l'homme surpris est à demi battu, **CHARRON, Sagesse**, p. 330, dans **LACURNE**.

— ETYM. *Sur* 1, et *prendre*; provenç. *sorprendre*.

sosprendre, sobreprenre; ital. sopraprendere. Quant au sens de tromper, il est très-ancien, et appartient au bas-latin: Si quis consortem suum superpriserit, **Lex Rip.** p. 147, § 2.

† **SURPRENEUR** (sur-pre-neur), s. m. Celui qui surprend.

— HIST. XVI^e s. Surprenneur, **COTGRAVE**.

SURPRISE (sur-pri, pri-z'), part. passé de surprendre. || 1° Pris à l'improviste. Il faut que les Écritures s'accomplissent, que le pécheur soit surpris dans ce dernier moment... **MASS. Avent, Mort du péch.** || 2° Pris furtivement. De ces billets surpris on me croira complice: En restitution je suis encor novice, **REGNARD, le Légat.** v, 1. Le baiser est donné, mais il paraît surpris, **ST-LAMB. Sais.** iv. || 3° Attaqué à l'improviste. Le même général [Luxembourg] avec ces mêmes troupes surprises et victorieuses à Steinkerke, **VOLT. Louis XIV**, 46. On apprit à Vitepsk... qu'au centre, près du Dnieper, à Inkovo, Sebastiani, surpris par le nombre, avait été battu, **SÉVUR, Hist. de Nap.** v, 3. || 4° Trompé. En vérité, mon père, je crois que les papes savent mieux que vous s'ils peuvent être surpris ou non, **PASC. Prov.** xviii. Un maître plus équitable qui ne peut être ni surpris, ni prévenu, **MASS. Avent, Bonh. des justes.** || 5° Étonné. Nous sommes surpris comme ce silence et cette timidité [du jeune de Grignan] ont fait place à d'autres qualités, **SÉV. 22 nov. 1688.** Son mari... Se trouve assez surpris, rentrant dans la maison, De voir que le portier lui demande son nom, **BOLL. Sat.** x. || Surpris dans le sens d'étonné, régit l'indicatif après de ce que: Vous êtes surpris de ce qu'il ne vient pas. Mais après que, il régit le subjonctif: Vous êtes surpris qu'il ne vienne pas.

SURPRISE (sur-pri-z'), s. f. || 1° Action par laquelle on prend ou l'on est pris à l'improviste. Ah! que je crains vos nuits, et la surprise de l'air de Grignan! **SÉV. 4^e nov. 1688.** Nous devrions être assez convaincus de notre néant; mais, s'il faut des coups de surprise à nos cœurs enchantés de l'amour du monde, celui-ci [la mort de Madame] est assez grand et assez terrible, **BOSS. Duch. d'Orléans.** J'ai vu des gens vouloir, par des surprises, accoutumer les enfants à ne s'effrayer de rien la nuit; cette méthode est très-mauvaise, **J. J. ROUSS. Ém.** II. Cette éternelle surprise de l'amour, sujet unique des comédies de Marivaux, est la principale critique qu'il ait essayée sur le fond de ses pièces, **D'ALEMB. Élog. Mariv.** || 2° Action par laquelle on attaque à l'improviste. Pendant que le duc d'Enghien s'avance pour recevoir la parole des vaincus, ceux-ci, toujours en garde, craignent la surprise de quelque nouvelle attaque, **BOSS. Louis de Bourbon.** Comme il avait ordre de ménager les troupes, et que d'ailleurs il craignait les surprises, **FLÉCH. Hist. de Théodose**, III, 63. Quand les descendants d'Hercule revinrent au Péloponnèse, Cresphonte obtint par surprise le trône de Messénie, **BARTHEL. Anach.** ch. 44. || 3° Action inattendue par laquelle on induit ou est induit en erreur ou en faute. Une femme d'honneur peut avouer sans honte Ces surprises des sens que la raison surmonte, **CORN. Poly.** I, 3. Vous voyez, mon père, que le degré éminent où sont les papes ne les exempte pas de surprise, **PASC. Prov.** xviii. Étonné d'un tel discours, selon lequel tous les péchés de surprise ne pourraient être imputés, **IN. ib.** IV. Le pontife parlait ensuite des fautes que les rois pouvaient commettre; mais il supposait toujours qu'ils n'y tombaient que par surprise ou par ignorance, **BOSS. Hist.** III, 3. On s'éclaircit les uns les autres [dans une discussion]; et celui dont l'espérance est dans la surprise veut avoir le moins de témoins qu'il peut, **IN. Rem. Réponse**, VIII, 7, 26. Il dit... que les meilleurs rois étaient malheureux en ce qu'ils faisaient souvent, par la surprise des flatteurs, les maux qu'ils ne voulaient pas, **RÉN. Tél.** VI. C'est... le plus grand service qu'on puisse rendre aux princes, de leur faire voir la surprise qu'eux et leurs ministres souffrent, quoique bien intentionnés... **BOISGUILLET. Disc. sur la nat. des rich.** III. || Il est encore plus glorieux d'avouer sa surprise que de n'avoir pas été surpris, **MASS. Pet. carême, Écueils.** || 4° Sentiment qu'on éprouve en face de l'inattendu, étonnement, trouble. Mais, seigneur, d'où vient cette surprise? **CORN. Sertor.** IV, 4. Ce changement est grand, ma surprise est extrême, **RAC. Bérén.** III, 2. Cette lettre me jeta dans une étrange surprise, **RÉN. Tél.** XIII. Ce qui fait les grandes beautés, c'est lorsqu'une chose est telle que la surprise est d'abord médiocre, qu'elle se soutient, augmente et nous mène

viendra à décevoir, *Décret du 23 floréal, rapport Cambon*, p. 89.

SURVIVRE (sur-vi-vr'), v. n. Il se conjugue comme vivre. || 1° Demeurer en vie après quelque personne ou quelque chose. Et, si la vérité se peut dire sans crime, C'est avecque plaisir qu'on survit à sa mort [d'un mauvais roi], MALH. II, 4. Heureux l'homme qu'un doux hymen unira avec elle! il n'aura à craindre que de la perdre et de lui survivre, FÉN. *Tél.* XXII. Charles IX ne survécut pas longtemps à ces horreurs [Saint-Barthélemy], VOLT. *Hist. parl.* XXVIII. Mme de Maintenon survécut quatre ans au roi, GENLIS, *Mme de Maintenon*, t. II, p. 275, dans POUGENS. || Activement (cas auquel il a pour complément un nom de personne). Il a survécu tous ses enfants, VAUGEL. *Q. C.* 430. Je plains bien moins les morts que ceux qui les survivent, MAIRET, *Soliman*, v, 41. On ne peut avoir, en servant ces sortes de malades [les pestiférés] que la malheureuse consolation de les voir mourir, ou la triste espérance de les survivre de quelques jours, FLÉCH. *Duch. de Mont.* La Vauguyon ne la survécut [sa femme] que d'un mois, ST-SIM. 14, 164. || 2° Fig. Vivre après la perte de quelque chose de précieux. Il n'est point permis de dire : survivre sa gloire, survivre sa réputation; il faut dire toujours : survivre à sa gloire, à sa réputation, *Acad. Observ. sur Vaugel*, p. 182, dans POUGENS. La Providence a voulu que la reine survécut à ses grandeurs, afin qu'elle pût survivre aux attachements de la terre, BOSS. *Reine d'Angleterre*. Que craint-on d'un enfant [Astyanax] qui survit à sa perte? RAC. *Andr.* III, 4. Quelques auteurs, au rapport de Suétone... disent qu'à son retour de Grèce... il [Térence] perdit cent trente-huit pièces qu'il avait traduits de Ménandre, et qu'il ne put survivre à un tel accident, ROLLIN, *Hist. anc. Œuvr.* t. I, p. 224. Est-il une mort plus cruelle que de survivre à l'honneur? J. J. ROUSS. *Hél.* I, 68. || 3° Fig. En parlant des choses, subsister après. Mais que ma cruauté survive à ma colère? Que, malgré la pitié dont je me sens saisir, Dans le sang d'un enfant je me baigne à loisir? Non, seigneur, RAC. *Andr.* I, 2. Il est si rare que l'amitié survive ou succède à l'amour, DUCLOS, *Œuvr.* t. VIII, p. 183. || Activement. Quoi! ta rage, dit-il, n'est donc pas assouvie, Et tes déloyautés ont survécu ta vie! ROTR. *Antig.* III, 2. || 4° Se survivre, v. refl. Vivre après sa mort. || Se survivre dans ses enfants, dans ses ouvrages, laisser après soi des enfants, des ouvrages qui perpétuent le souvenir du nom qu'on portait. || Conserver son autorité après sa mort. [Louis XIV] voulant se survivre à lui-même, semblait avoir prétendu régner encore après sa mort, MONTESQ. *Lett. pers.* 92. || 5° Se survivre à lui-même, survivre à soi-même, perdre avant la mort l'usage des facultés naturelles. Il y avait longtemps qu'il avait le chagrin de se survivre à lui-même, GRIMM, *Corresp.* t. I, p. 447. || Fig. Tomber dans l'oubli. Le fameux cardinal Portocarrero mourut en ce temps-ci, après s'être longtemps survécu, ST-SIM. 249, 59.

— REM. Dans le XVII^e et le XVIII^e siècles on disait encore au parfait défini : je survéquis; aujourd'hui on ne dit plus que je survécus. Sa femme [d'Attalus, roi de Pergame] le survéquit, MALH. *le xxxiii^e livre de T-Live*, ch. 21. Pas un ne survéquit d'un combat si funeste, MAIRET, *Mort d'Asdr.* v, 2. L'amour qui nous unissait survéquit à l'espérance, J. J. ROUSS. *Hél.* III, 18.

— HIST. XI^e s. [Il] Tut survesquiet e Virgile Omer, *Ch. de Rol.* CLXXXV. || XIII^e s. Et il la prendroit à feme, et seroit roine d'Angleterre, si elle sourvoit le roi son pere, *Chron. de Rains*, p. 12. Et aussi ont li aucun laissé aucune fois à lor femes, ou les femes à barons [maris], par tele condition que cil qui survivoit ne se remariast pas, BEAUM. XII, 55. || XVI^e s. Impatient de survivre à cette perte, il se tua, MONT. II, 35. Combien survivent à leur propre réputation? ID. III, 25. Quand de deux freres jumeaux l'un meurt et l'autre survit, le survivant s'appelle Vopiscus, AMYOT, *Cor.* 15. Le meilleur est qu'un chef d'ost pour sa gloire, Ayant vaincu, survive sa victoire ID. *Pélop. et Marcell. comp.* 5. C'est vergogne à un roi de survivre vaincu, GARNIER, *les Juives*, 4.

— ETYM. Wallon, *survikhé*; provenç. *sobreviure*; catal. *sobreviurir*; espagn. *sobrevivir*; portug. *sobreviver*; ital. *sopravvivere*; du lat. *supervivere*, de *super*, sur, et *vivere*, vivre.

SUS (sù; l's se lie : sù-z allons), adv. || 1° Dessus. Les gens du roi concluant toujours à commander aux communes de courre sus aux troupes de M. de

Nemours, RETZ, *Mém.* liv. IV, t. III, p. 169, dans POUGENS. Poltrot s'était dédit de la charge qu'il avait mise sus à l'amiral et à Bèze, BOSS. *Var.* 40. On a sonné le tocsin dans tous les villages, et les paysans sont armés pour lui courir sus [à Napoléon revenant de l'île d'Elbe], *Journal des Débats*, 9 mars 1815. Il est notoire dans le département qu'on peut me voler, me courir sus, P.-L. COUR. *Placet à S. E. le ministre*. || 2° En sus, loc. adv. Au delà, en outre. Quatre francs et le quart en sus font cinq francs. Six mille francs et la moitié en sus font neuf mille francs. || Anciennement, en termes de finances, le tiers, le quart en sus, se disait quelquefois d'une quantité qui, étant ajoutée à une somme, donnait une somme totale dont cette quantité est le tiers ou le quart. Quinze mille francs et le quart en sus font vingt mille francs. || En sus de, loc. prépos. Il a touché des gratifications en sus de ses appointements. || Substantivement. Un en sus, ce qui est en sus. || 3° Sus! interj. On l'emploie pour exhorter, exciter. Sus, sus, brisons la porte, enfonçons la maison, CORN. *Médée*, v, 7. Chacun dit : il est vrai, sus! sus! courons aux armes! LA FONT. *Fabl.* XII, 25. L'élie : Je te suivrai partout pour savoir ce mystère. — Mascarille : Oui? sus donc, préparez vos jambes à bien faire, MOL. *l'Ét.* II, 14. Or sus, mon fils, savez-vous ce qu'il y a? c'est qu'il faut songer, s'il vous plaît, à vous défaire de votre amour, ID. *l'Av.* IV, 3. || 4° On le joint, dans le style d'affaires, à plusieurs participes pour se référer à quelque un ou quelque chose dont il a été question précédemment : susallégué, susdaté, susénoncé, susindiqué, susmentionné, susrapporté, susrelaté, susvisé, etc.

— REM. 1. L'Académie dit que sus est une préposition; mais on ne le trouve nulle part avec un complément. || 2. On trouve dans Saint-Simon à sus au sens de contre; mais le texte est-il bien correct? L'entreprise des Lorrains leur était retombée à sus [contre eux] en plein, ST-SIM. 64, 72.

— HIST. XI^e s. Qu'elle Deo raneit [qu'elle renie Dieu], chi maent [demeure] sus en ciel, *Eulalie*. || XI^e s. Inselement li ber resailit sus, *Ch. de Rol.* CLIII. || XII^e s. Sus, va, pitié, va, chanson; si t'en croie [que madame t'en croie] Que je m'en vois [vais] servir nostre Seigneur, *Couci*, XXII. Saisne lui corrent sus par vertu et par ire, *Sax.* x. || XIII^e s. Là me souvent [souvent] des gens de male guise, Qui m'ont mis sus mensonge à escient, Que j'ai chanté des dames laidement, *QUESNES, Romancero*, p. 89. À Montfaucou [gibet] [ils] le firent sus au vent encrouer, *Berte*, XXVII. Li princes n'est pas sus la loi, mès la loi est sus le prince, *Liv. de jost.* 6. Et il revint tout effraé, et me dit : Sire, or sus, or sus, que vezci [voici] les Sarrazins, *JOINV.* 230. || XV^e s. Puis ça, puis là, Et sus et jus, De plus en plus Tout vient et va, *CH. D'ORL. Chanson*, 94. Oncques de cette imagination [le projet de corrompre le capitaine de Calais] le dit messire Geoffroi ne put issir, mais proceda sus et envoya secretement et convertement devers cil Aimery, *FROISS.* I, 1, 326. Pour gagner et conduire le duc de Bourgogne à mettre sus une armée en son pays, *COMM.* I, 2. Il [Charles VIII] avoit mis sus une audience publique, où il escoutoit tout le monde et par especial les pauvres ID. VIII, 18. || XVI^e s. Sus, enfants, êtes vous deliberez d'y venir avecques moy? *RAB. Garg.* II, 26. Ils se courrent sus, l'espée au poing, *MONT.* I, 256. Donner à son ennemy moyen de se remettre sus, ID. I, 354.

— ETYM. Provenç. et portug. *sus*; espagn. et ital. *suso*; du lat. *susum*, en haut.

† **SUSBANDE** (su-ban-d'), s. f. Terme d'artillerie. Dans les affûts, pièce de fer qui embrasse la partie supérieure du tourillon d'une bouche à feu; elle est reliée au flasque par des chevilles et des clavettes. || Dans la trique-balle à treuil, c'est une pièce de fer qui embrasse et maintient le treuil.

† **SUSBEC** (su-bèk), s. m. Terme de fauconnerie. Espèce de pituite qui attaque les oiseaux.

— ETYM. *Sus*, et *bec*.

† **SUSCARIPIEN**, **IENNE** (sus-kar-pi-en, piè-n'), adj. Terme d'anatomie. Qui est situé sur le carpe.

SUSCEPTIBILITÉ (su-sè-pti-bi-li-té), s. f. || 1° Terme de médecine. Disposition à ressentir les influences, à contracter des maladies. || 2° Terme de philosophie. Capacité de recevoir. La susceptibilité des contraires. || 3° Exaltation de la sensibilité physique et morale que l'on observe particulièrement dans les affections nerveuses. || 4° Disposition à se choquer trop aisément. Blessé, ména-

ger la susceptibilité de quelqu'un. Vous êtes d'une susceptibilité ridicule, GENLIS, *Veill. du chdt. t. III*, p. 447, dans POUGENS.

— ETYM. *Susceptibile*.

SUSCEPTIBLE (su-sè-pti-bl'), adj. || 1° Qui peut recevoir certaines qualités, certaines modifications. Enfin votre esprit paraît trop susceptible de l'appréhension d'une chose impossible, TRISTAN, *Panthée*, IV, 4. Les ordres de Breuil arrivèrent dans ces conjonctures, et enflammèrent aisément la bile de la reine, qui était naturellement susceptible d'un grand feu, RETZ, *Mém.* t. II, liv. III, p. 386, dans POUGENS. Mon fils, dit le docteur, il n'est point de partie Susceptible de tant de maux [que le pied du cheval], LA FONT. *Fabl.* v, 8. Le peuple n'est pas susceptible de cette doctrine [que les lois ne sont bonnes que parce qu'elles sont établies], PASC. *Pens.* VI, 40, édit. HAVET. C'est un vice de l'esprit humain, non-seulement d'être susceptible des impressions étrangères, mais encore de s'embarasser dans ses propres imaginations, BOSS. *Sermons, Justice*, 2. M. Leibnitz avait tiré ce fruit de sa grande lecture, qu'il en avait l'esprit plus exercé à recevoir toutes sortes d'idées, plus susceptible de toutes les formes, plus accessible à ce qui lui était nouveau et même opposé, FONTEN. *Leibnitz*. Il y a un tour à donner à tout, même aux choses qui en paraissent le moins susceptibles, MONTESQ. *Lett. pers.* 57. Nous sommes susceptibles d'amitié, de justice, d'humanité, VAUVEN. *Max.* CCXCVIII. Des parties susceptibles de figure, de mouvement et de repos, D'ALEMB. *Lett. au roi de Pr.* 30 nov. 1770. C'est en combinant tous ces moyens qu'il sera facile de donner à chaque département une égalité susceptible de la même administration et, dans l'assemblée nationale, de la même députation, MIRABEAU, *Collect.* t. II, p. 456. Deux arpents... susceptibles d'ailleurs de beaucoup augmenter en valeur ou en étendue, P.-L. COUR. *Gaz. du village*. || Ce passage, cette proposition est susceptible de plusieurs sens, d'interprétations différentes, il est possible de lui donner plusieurs sens, des interprétations différentes. || 2° Terme de service sanitaire. Marchandises susceptibles, demi-susceptibles, non susceptibles, marchandises qui peuvent plus ou moins ou ne peuvent pas transmettre les maladies contagieuses. || 3° Absolument. Facile à offenser. Un esprit, un caractère susceptible. Avec de la douceur et une grande facilité de caractère, le baron était extrêmement susceptible, GENLIS, *Vœux témoins*, t. III, p. 25, dans POUGENS. Ma tante est orgueilleuse et susceptible comme tous les diables, CH. DE BERNARD, *Femme de 40 ans*, II.

— REM. 1. Il ne faut pas confondre susceptible et capable. On est susceptible de recevoir, d'éprouver, de subir; mais on est capable de donner ou de faire. Un édifice est susceptible de réparations; un architecte est seul capable de les concevoir telles qu'il les faut. Ce colonel serait bien capable d'être général; mais les lois militaires ne le rendent pas encore susceptible de cet avancement. || 2. L'ancienne édition des Mémoires de d'Aubigné porte : Remarquez sur cela, mes enfants, de quoi sont susceptibles les grands, voire les plus grands et les meilleurs. Mais l'édition de Lalanne (Paris, 1854), faite sur le manuscrit, porte, p. 47 : De quoy eschappent les grands et voire les meilleurs.

— ETYM. Lat. *susceptibilis*, de *susceptum*, supin de *suscipere*, recevoir (voy. *SUSCEPTION*).

SUSCEPTION (su-sè-pti-on; en vers, de quatre syllabes), s. f. || 1° Action de recevoir en soi. Le corps organisé se nourrit par les parties des aliments qui lui sont analogues; il se développe par la susception intime des parties organiques qui lui conviennent, BUFF. *Hist. anim.* ch. 3. Ce qui prouve que le développement ne peut pas se faire par la seule addition aux surfaces, et qu'au contraire il s'opère par une susception intime, ID. *Animaux, Nutrition*. || 2° Ancien terme de géologie. Mode de formation des couches par cristallisation ou par refroidissement, opposé au mode de formation par succession. Le globe terrestre, ou au moins son enveloppe, s'est formée par susception de couches semblables et homogènes, universelles et concentriques... en même temps que la croûte terrestre s'augmentait par susception, elle augmentait aussi par la succession des couches sédimentaires, qui se déposaient à la surface, BERTRAND, *J. de physique*, t. XLIX, p. 420. || 3° Action de prendre les ordres sacrés. La susception des ordres. || 4° Il se dit aussi de deux fêtes de

terme de palais. Nos modernes s'en servent communément et écrivent suspecter, ne croyant pas que soupçonner signifie la même chose, DESFONTAINES.

— HIST. XII^e s. Cum ses princes virent le curie [char] le roi Josaphat, suscherent que là desur fust li reis de Israel, *Rois*, 332.

— ETYM. *Suspect*; prov et esp. *sospechar*; catal. *suspitar*; portug. *sospeitar*; ital. *sospettare*.

SUSPENDRE (su-span-dr'), v. a. Il se conjugue comme pendre. || 1^o Mettre, soutenir un corps en l'air de manière qu'il pende. On lui lia les pieds, on vous le suspendit, LA FONT. *Fabl.* III, 4. Ces boucliers, ces devises, ces armes qu'on suspendait dans la lice, VOLT. *Tancrède, Épit.* On les suspendait [les protestants sur la place de l'Estrapade] au bout d'une longue poutre, posée sur une poulie au-dessus d'un poteau de vingt pieds de haut, et on les faisait descendre à plusieurs reprises sur un large bûcher enflammé, in. *Hist. Parl.* XIX. Au moindre fracas qui survient, on le suspend [l'enfant en nourrice] à un clou comme un paquet de hardes, J. J. ROUSS. *Ém.* I. || On suspend un cheval, c'est-à-dire on le soutient en l'air, dans certaines opérations, quelquefois pour le ferrer, quelquefois aussi dans certaines maladies, pour l'empêcher de rester couché. || 2^o Fig. Interrompre, discontinuer, remettre. Elle [l'imagination] fait croire, douter, nier la raison; elle suspend les sens, elle les fait sentir, PASC. *Pens.* III, 3, éd. HAVET. Le ciel, qui semblait suspendre en faveur de la piété de la reine la vengeance qu'il méditait, BOSS. *Reine d'Anglet.* Une mort soudaine et surprenante qui a suspendu le cours de nos victoires, FLÉCH. *Turenne.* Dès qu'un léger sommeil suspendait mes ennuis, RAC. *Iphig.* I, 4. Votre absence en ces lieux suspend toute la joie, ID. *Esth.* III, 2. Mes filles, c'est assez; suspendez vos cantiques, ID. *Ath.* II, 4. Donc, mes frères, vous que ce discours regarde, et qui vivez dans des habitudes de crime, que le devoir pascal n'a fait jusqu'ici que suspendre pour un moment, MASS. *Carême, sur la communion.* Molière, ayant suspendu son chef-d'œuvre du Misanthrope, le rendit quelque temps après au public, accompagné du Médecin malgré lui, VOLT. *Vie de Molière.* Méchants, suspendez vos blasphèmes, GILB. *le Jugem. dern.* Elle [Marie d'Anjou] suspendit le paiement de ses officiers pour le joyeux voyage de monsieur saint Jacques en Galice, NUCLOS, *Œuvr.* t. II, p. 496. Bientôt le silence de toute la nature l'invite au repos; un calme délicieux suspend ses sens; sa paupière s'appesantit, ses idées fuient, échappent, elle s'endort, CONDILLAC, *Traité sens.* III, 7. Le froid excessif des hivers qui suspendait le cours des fleuves, RAYNAL, *Hist. phil.* XVI, 44. Il parut un arrêt du conseil en date du 43 août 1709, par lequel le roi suspendait le privilège exclusif de la compagnie des Indes, M. ID. IV, 26. Ces spectres, ces lutins rôdant dans les ténèbres, Vieux récits, dont le charme, amusant les hameaux, Abrège la veillée et suspend les fuseaux, DELILLE, *Imag.* IV. || Suspendre un travail, des travaux, interrompre son travail, des travaux. || Suspendre ses paiements, se dit d'une maison de commerce qui ne peut pas payer, momentanément au moins, ce qu'elle doit. || Suspendre son jugement, attendre, pour porter un jugement, qu'on soit plus éclairé. L'art de disputer sur toutes choses, sans prendre jamais d'autre parti que de suspendre son jugement, s'appelle pyrrhonisme, *Anal. de Bayle*, t. III, p. 393. On doit faire ici ce que les hommes sages font à la lecture de toutes les histoires anciennes et même modernes: suspendre son jugement, et douter beaucoup, VOLT. *Dict. phil. Dénombrement.* L'homme éclairé suspend l'éloge et la censure, GRESSET, *Méch.* IV, 4. || 3^o Il se dit de la constitution, d'une loi qu'on interrompt pour un temps. À la suite des troubles la constitution fut suspendue. La liberté du citoyen est si précieuse, que les lois seules peuvent en suspendre l'exercice, BARTHÉL. *Anach. Introd.* part. II, sect. 4. || 4^o Arrêter pour quelque temps. Les troupes ont suspendu leur marche. Que toujours dans vos vers le sens, coupant les mots, suspende l'hémistiche, en marque le repos, BOIL. *Art p.* I. || 5^o Fig. Interdire à quelqu'un l'exercice de ses fonctions, sans lui ôter le caractère dont il est revêtu. On a suspendu le maire de cette commune. Suspendre un prêtre de ses fonctions. || 6^o Tenir en suspens, attentif. On demeura surpris: Cela suspendit les esprits, LA FONT. *Fabl.* VIII, 8. || 7^o Terme de musique. Faire une suspension. On ne peut guère passer raisonnablement d'un accord à l'autre,

sans trouver une note qu'on peut suspendre et résoudre, GRÉTRY, *Méth. pour prél.* 15. || 8^o Se suspendre, v. réfl. Se tenir suspendu. Il [le fourmilier] monte sur les arbres, et se suspend aux branches par l'extrémité de sa queue, BUFF. *Quadrup.* t. IV, p. 56. || 9^o Être interrompu. En vérité, lorsqu'il m'arrive de penser que je suis dans le souvenir de ces deux personnes, pour ce moment toutes mes peines se suspendent, VOLT. *Lett.* 51.

— HIST. XII^e s. Teu merite [telle récompense] a au chef deu tor Qui felon est e traïtor, Et pire assez, qu'en le septent À hautes forches mult sovent, BENOÎT, II, 8838. Quant l'arcevesque s'out et bien li fut nuncié Qu'à Dove erent li trei qui tant l'unt guerreié, Le brief à l'apostolie baille un vaslet à pié, U cil trei prelat esrent suspendu e lacié, *Th. le mart.* 124. || XIV^e s. Espécialement en fievre l'usage du triacle [thériac] soit suspendu, H. DE MONDEVILLE, f^o 87, verso. || XV^e s. Au moins estoit ce tenir les gens en crainte, et par especial ses officiers, dont aucuns avoit suspendus pour pillerie, COMM. VII, 18. || XVI^e s. Il se faisoit porter dedans un petit licot suspendu bien près de terre, AMYOT, *Péric.* 52. Sertorius avoit occupé l'Hespagne, tenant les Romains suspendus en grande crainte, ID. *Pomp.* 25. Ilz mettoient leurs roys en justice, et les suspendoient de leur royauté, jusques à.... M. *Agis et Cléom.* 13. Ma maîtresse avoit un coche de clisse, qui n'estoit gueres suspendu que de cordes, D'AUB. *Forn.* II, 2. Quelque edict qui suspendist la persecution des reformez, in. *Hist.* I, 93. Les larnies que cette autre plus forte passion avoit suspendues, MONT. I, 63. C'est l'enfileur de nos aiguilles [aimantées] suspendus l'une de l'autre, in. I, 266. Vault-il pas mieulx suspendre sa persuasion, que de...? ID. II, 232.

— ETYM. Provenç. *suspendre*; espagn. *suspende*; ital. *sospendere*; du lat. *suspendere*, de *su-*sum, en haut, et *pendere*, pendre.

SUSPENDU, UE (su-span-du, due), part. passé de suspendre. || 1^o Qui est attaché et soutenu en l'air de manière à pendre. Ces drapeaux suspendus à ces voûtes fatales, VOLT. *Brutus*, III, 2. Pourquoi mon humble front va-t-il recevoir la couronne que Pétrarque a portée, et qui reste suspendue au cyprès funèbre du Tasse? STAEL, *Corinne*, II, 3. || Fig. Ils [les grands hommes] ne sont pas suspendus en l'air, tout abstraits de notre société, PASC. *Pens.* VI, 30, éd. HAVET. || Pont suspendu, pont dont le tablier ne repose pas sur des arches. || Voiture suspendue, voiture portée sur des ressorts. || Terme de marine. Se dit des objets supportés de manière à conserver leur position horizontale ou verticale malgré les mouvements du navire. || Terme de botanique. Se dit d'une graine qui dirige son sommet vers la base de la loge qui la renferme. || 2^o Par extension, il se dit des choses en équilibre et qui se tiennent d'elles-mêmes. Les grues s'étaient amassées en grand nombre, et se tenaient suspendues en l'air, attendant que l'on m'y renvoyât, VOLT. *Lett.* 9. Dieu, dont le bras vengeur, pour un temps suspendu, Surcette race impie est toujours étendu, RAC. *Athal.* I, 2. Ces blocs qui, comme suspendus et menaçant les vallées, ne semblent plus tenir à leurs sommets [des monts], que pour attester les efforts qui se firent pour les en arracher, BUFF. *Min.* t. I, p. 474. La Hollande, cultivée par des citoyens et gouvernée par des lois impartiales, nourrit un peuple nombreux, et donne des bornes à la mer suspendue sur ses côtes, CONDIL. *Études hist.* I, 3. Son anneau lumineux [de Saturne], suspendu en voûte sur la tête des habitants, est un phénomène unique dans la nature, BAILLY, *Hist. astronom.* mod. t. II, p. 399. Ces voiles suspendus [nuages] qui cachent à la terre Le ciel qui la gouverne et l'astre qui l'éclaire, ST-LAMB. *Sais.* III. || Fig. Mme de la Fayette s'en va demain à une petite maison auprès de Meudon.... elle y passera quinze jours, pour être comme suspendue entre le ciel et la terre; elle ne veut pas penser, ni parler, ni répondre, ni écouter, sév. 432. || 3^o Pas suspendus, pas qui ne s'appliquent que très-légerement sur le sol. À pas tremblants et suspendus Elle arrive enfin où repose Son époux aux bras étendus, LA FONT. *Psyché*, I, p. 83. || 4^o Fig. Qui est momentanément arrêté, interrompu. Le fatal sacrifice est encor suspendu, RAC. *Iphig.* v, 5. Quand Télémaque se trouva seul, toutes ses passions, suspendues comme un torrent arrêté par une forte digue, reprirent leur cours, FÉN. *Tél.* XIV. Un sommeil doux et puissant vint me saisir, mes sens étaient liés et suspendus, ID. *ib.* IV. La ven-

geance d'Hérode, un moment suspendue, VOLT. *Marianne*, II, 3. || Phrase suspendue, phrase dont le sens n'est pas achevé. On peut laisser une phrase suspendue quand on craint de s'expliquer, quand on aurait trop de choses à dire, VOLT. *Comm. Corn. Rem. Tite et Bérén.* I, 4. || 5^o Terme de musique. Se dit d'un accord qui renferme une suspension. || 6^o En suspens, hésitant, incertain. Ma voix, de chacun d'eux justement prétendue, Par cette égalité demeure suspendue, ROTR. *Bélis.* II, 7. Ils [les pyrrhoniens] ne sont pas pour eux-mêmes; ils sont neutres, indifférents, suspendus à tout, sans s'excepter, PASC. *Pens.* VIII, 1, éd. HAVET. C'est une grande vérité que l'incertitude ôte la liberté: si vous étiez contrainte, vous prendriez votre parti; vous ne seriez point suspendue comme le tombeau de Mahomet, sév. 4 nov. 1676. Cette soif qui n'est jamais rassasiée, ces désirs toujours suspendus qui courent éternellement sans rien prendre, BOSS. *Sermons*, 3^e dim. après Pâq. 2. Jésus-Christ leur montre une vie future; et, les tenant suspendus dans cette attente, il leur apprend à se détacher de toutes les choses sensibles, ID. *Hist.* II, 6. Son époux s'en émeut, et son cœur éperdu Entre deux passions demeure suspendu, NON. *Lutr.* II, 7^o. En suspens, attentif. Le peuple était comme suspendu d'admiration en l'écoutant, SACI, *Bible, Éc. saint Luc*, XIX, 48. Nous sommes suspendus dans l'attente de Philisbourg et de vos nouvelles, sév. 25 oct. 1688. Tout l'auditoire, qui paraissait pendu et suspendu à tout ce qu'il disait [Bourdaloue racontant la mort de Condé], in. 25 avril 1687. Pendant que Philoctète avait raconté ainsi ses aventures, Télémaque était demeuré comme suspendu et immobile, FÉN. *Tél.* XVI. Et son âme éperdue Aux lèvres du héros demeure suspendue, DELILLE, *Én.* IV. || 8^o À qui on a interdit l'exercice de ses fonctions. Un magistrat suspendu.

SUSPENS (su-span), adj. m. || 1^o Suspendu, en parlant d'un ecclésiastique. Et déclaraient suspens et interdits ipso facto tous les ecclésiastiques qui, dans quinze jours, n'auraient pas signé leur ordonnance, RAC. *Hist. Port-Royal*, 2^e part. || 2^o En suspens, loc. adv. Dans l'incertitude, sans savoir à quoi se déterminer. Et, pour ne tenir plus en suspens vos esprits, Si vous voulez régner, le trône est à ce prix, CORN. *Rodog.* III, 2. Je suis en suspens si... Aux extrêmes moyens je ne dois point courir, MOL. *L'Ét.* III, 2. Ils attendaient en suspens le jugement du sénat, BOSS. *Hist.* III, 6. Il demeure en suspens entre la confusion et la confiance, FLÉCH. *Dauphine.* Lassé de vivre toujours en suspens et dans l'incertitude, je me résolus... FÉN. *Tél.* I. Si Corneille a manqué à son art dans les détails, il a rempli le grand projet de tenir les esprits en suspens, et d'arranger tellement les événements, que personne ne peut deviner le dénouement de cette tragédie [Rodogune], VOLT. *Comm. Corn. Rem. Rodog.* IV, 5. || En suspens, momentanément arrêté. Elle [Minerve] a tenu tous vos défauts en suspens, comme Neptune, quand il apaise les tempêtes, suspend les flots irrités, FÉN. *Tél.* XXII. || En suspens, qui n'a pas reçu une décision. Et qu'on ne nous dise pas que ces promesses demeurent encore en suspens, BOSS. *Hist.* II, 43. On ne pouvait assez louer l'inépuisable dextérité de Madame à traiter les affaires les plus délicates, et à guérir ces défiances cachées qui souvent les tiennent en suspens, ID. *Duch. d'Orl.*

— HIST. XVI^e s. Les autres disciples de Socrates en parlent bien; mais c'est en suspens, pource que nul n'a osé prononcer d'une chose dont il n'estoit pas bien persuadé, CALV. *Instit.* 127. Ils laissent tout enveloppé, suspens et confus par diversité d'opinions, ID. *ib.* 1473. La plus pénible assiette pour moy, c'est estre suspens ez choses qui present, MONT. III, 47. Vault il pas mieulx demeurer en suspens, que de s'infrasquer en tant d'erreurs que l'humaine fantasia a produites? in. II, 232. Combien y a il de choses peu vraisemblables... desquelles si nous ne pouvons estre persuadez, au moins les fault il laisser en suspens! ID. I, 202. J'ay peur de tenir trop long-temps le lecteur suspens touchant la provision curieuse de notre langage, II. EST. *Précél.* édit. FEUGÈRE, p. 446.

— ETYM. Wallon. *suspein*, en suspens; du latin *suspensus*, de *suspendere*, suspendre.

SUSPENSE (su-span-s'), s. f. || 1^o Censure par laquelle un ecclésiastique est déclaré suspens. Le cinquième article ordonne aux supérieurs [de couvents bénédictins] d'envoyer aux études les frères qui en auraient besoin, sous peine de suspense,

poillot; c'est la sylvie trochile de Latham, et la motacille trochile de Gmelin; elle est aussi appelée fénérotet, chaufour, chantre, fourneau, tuituit, frétillet, fifi; la sylvie luscinie, nom sous lequel Scopoli confondait la luscinie philomèle (rossignol) de Ch. Bonaparte, et la luscinie majeure de Brisson, dite vulgairement grand rossignol; la sylvie régule de Latham, appelée roitelet, et devenue le régule cristé de Vieillot; la sylvie rubécul, dite vulgairement rouge-gorge, et en Normandie bérée. || 2° Terme d'entomologie. Nom donné par Geoffroy à la libellule cancellée (névroptères). || 3° Terme de botanique. Un des noms de l'anémone némorale (renonculacées), LEGOARANT.

† SYLVYEN, IENNE (sil-vièn, viè-n'), *adj.* Terme d'anatomie. Se dit des vaisseaux et autres organes qui se trouvent dans la scissure de Sylvius (voy. SCISSEURE).

† SYLVIQUE (sil-vi-k'), *adj.* Terme de chimie. Acide sylvique, principe qui, uni à l'essence de térébenthine et à l'acide pimérique, forme les résines des conifères.

— *ETYM.* Lat. *sylvæ*, forêt (voy. SYLVES).

† SYMBLÉPHARON (sin-blé-fa-ron), *s. m.* Terme de chirurgie. Adhérence des paupières avec le globe de l'œil.

— *ETYM.* *Σύν*, avec, et *βλεφαρον*, paupière.

SYMBOLE (sin-bo-l'), *s. m.* || 1° On appelait symbole chez les Grecs les paroles, les signes auxquels les initiés aux mystères de Cérès, de Cybèle, de Mitra se reconnaissaient, *VOLT. Dict. phil. Credo.* || 2° Figure ou image employée comme signe d'une chose. [Serpent réchauffé] Symbole des ingrats! *LA FONT. Fabl. x, 2.* Depuis que le roi a pris un soleil pour son symbole, et qu'il s'est approprié ce bel astre, *BOUHOURS, Entret. d'Ar. et d'Eug. c. 6.* Tout symbole doit avoir un caractère propre et distinctif, *DIÈRE. Salon de 1767, Œuv. t. xiv, p. 32,* dans *POUGENS.* Sachez qu'en général le symbole est froid, et qu'on ne peut lui ôter ce froid insipide, mortel, que par la simplicité, la force, la sublimité de l'idée, *id. ib. p. 88.* Le symbole est un signe relatif à l'objet dont on veut réveiller l'idée, *MARMOUËL, Œuv. t. vii, p. 181.* La faucille est le symbole des moissons, la balance est le symbole de la justice, *id. ib. t. x, p. 237.* Le symbole est indispensable dans l'emblème, et il ne l'est pas dans la médaille, *GENLIS, Veill. du chdt. t. 1, p. 259.* J'apportai un bouton de rose avec ses épines, comme le symbole de mes espérances mêlées de beaucoup de craintes, *BERNARD. DE ST-P. Chaum. ind. Le secret est d'une nature si divine, que les premiers hommes de l'Asie ne parlaient que par symboles, CHATEAUBR. Génie, t. 1, p. 2.* Fig. Guillaume, enfant de cœur, prête sa main novice; Son front nouveau tondu, symbole de candeur... *BOUL. Lutr. t. i, p. 3.*

Particulièrement, marque, figure qu'on voit sur les médailles, et qui sert à désigner soit des hommes ou des divinités, soit des contrées, des royaumes, des provinces, des villes. La ville de Paris a pour symbole un vaisseau. || 4° Symboles sacrés, ou, simplement, symboles, les signes extérieurs des sacrements. || 5° Formulaire qui contient les principaux articles de la foi. Le premier concile général, où 318 évêques qui représentaient toute l'Église... dressèrent le symbole où la consubstantialité du Père et du Fils est établie, *BOSS. Hist. t. 11.* Qu'on dise tout ce qu'on voudra du Symbole des Apôtres, ce sera toujours un fait véritable, qu'il est reçu et pratiqué par tout ce qui porte le nom de chrétien, *id. 2^e instr. past. 125.* Au lieu de casser la tête à un ennemi renversé, il le forçait à renier son symbole religieux, *MÉRIMÉE, Préface des aventures de Faneste, par A. d'Aubigné.* || Le Symbole des Apôtres, et, absolument, le symbole, celui qui fut établi par les apôtres, et qui commence par ces mots: Je crois en Dieu le Père tout-puissant... || 6° Terme de rhétorique. Espèce de trope par lequel on substitue au nom d'une chose le nom d'un signe que l'usage a choisi pour la désigner. Ex.: A la fin j'ai quitté la robe pour l'épée, *CORN. Ment. t. 1.* La robe, c'est-à-dire la magistrature; l'épée, c'est-à-dire l'état militaire. C'est une espèce de métonymie. || 7° Symbole chimique, nom donné par les chimistes aux lettres initiales par lesquelles, pour abrégé, ils désignent les corps élémentaires. O et S sont les symboles de l'oxygène et du soufre.

— *HIST.* *xvi^e s.* Le pain est un symbole, sous lequel nostre Seigneur nous offre la vraie manducation de son corps, *CALV. Instit. 1113.* Ces trois

furent là un symbole [conspiration], et y taillèrent bien de la besogne que l'on a bien scu depuis et veu éclore, *BRANT. Capit. estrang. t. ii, p. 90.*

— *ETYM.* Lat. *symbolum*, de *σύνβολον*, marque convenue, de *συνβάλλειν*, mettre ensemble, de *σύν*, avec, et *βάλλειν*, jeter (voy. BALISTIQUE).

SYMBOLIQUE (sin-bo-li-k'), *adj.* || 1° Qui a le caractère de symbole. Ces représentations symboliques [figures monstrueuses dans les temples des Indiens] n'étaient autre chose que les emblèmes des vertus, *VOLT. Louis XV, 29.* On s'imagine savoir davantage, parce qu'on a augmenté le nombre des expressions symboliques et des phrases savantes, *BUFF. Hist. nat. 1^{er} disc.* Sa philosophie [de Pythagore] était énigmatique et symbolique pour les uns, claire, expresse et dépourvée d'obscurités et d'énigmes pour les autres, *DIÈRE. Opin. des anc. philos. (pythagorisme).* En vain je cherchais des yeux le temple de Vénus, la longue galerie et la statue symbolique qui représentait le peuple d'Athènes, *CHATEAUB. Itin. 1^{re} partie.* Et la création, toujours, toujours nouvelle, Monte éternellement la symbolique échelle Que Jacob rêva devant lui [le Verbe], *LAMART. Harm. iv, 13.* Le saule pleureur ne pleure pas plus que les autres saules... la violette n'est pas plus modeste que le pavot... l'expression morale des végétaux est donc purement symbolique, *LÉVÊQUE, Science du beau, t. ii, p. 344.* || Se dit d'une sorte d'écriture hiéroglyphique. || Terme d'architecture. Colonne symbolique, colonne qui, par des attributs, désigne une nation, ou quelque action mémorable. || 2° Qui se rapporte aux formulaires de foi. Que les protestants n'avaient cessé de varier dans leurs actes qu'ils appellent symboliques, c'est-à-dire dans leurs propres confessions de foi, *BOSS. 1^{er} avert. iii.* || Livres symboliques ou authentiques, nom donné par les luthériens aux livres qui tiennent lieu de confession de foi, c'est-à-dire la Confession d'Augsbourg, les Articles de Smalcalde et la petite Confession de Luther, *BOSS. Réunion des protest. Réfl. Écrit Molanus, préambule.* || 3° Géométrie symbolique, celle qui étudie les équations des lignes et des surfaces, dans leur plus grande généralité, sans se préoccuper de savoir si leurs représentations géométriques se trouvent être réelles ou imaginaires. || 4° *S. f.* La symbolique, ensemble des symboles propres à une religion, à un peuple, à une époque. || Science qui expose ces symboles, qui cherche à en pénétrer le sens. || Ouvrage qui traite de cette science. La Symbolique de Creuzer. || 5° Système qui considère les religions polythéistes comme une collection de signes ou de symboles, sous lesquels se trouvent enveloppées des vérités naturelles, physiques, morales ou historiques. || On dit aussi : symbolique chrétienne.

— *ETYM.* Lat. *symbolicus*, de *σμβολικῶς*, qui vient de *σύνβολον*, symbole.

† **SYMBOLISATION** (sin-bo-li-za-sion), *s. f.* || 1° Action de symboliser, de représenter par des symboles. || 2° Règle particulière de l'ancienne poésie française, qui consistait à faire rimer ensemble plusieurs vers de suite ou plusieurs parties du même vers.

— *HIST.* *xvi^e s.* Symbolization, *COTGRAVE.*

SYMBOLISER (sin-bo-li-zé), *v. n.* || 1° Sens ancien, peu usité aujourd'hui. Avoir de la conformité. Comme nous avons dû symboliser en bonheur, nous avons dû symboliser en malheur, *J. BRUSLÉ, Lucien en belle humeur, t. ii, p. 186,* dans *POUGENS.* Mettons aux mains un de ces protestants indifférents, sociniens, pajonistes, arminiens (car tous ces noms symbolisent fort), avec quelque bon réformé, *BOSS. 6^e avert. 3^e part. 47.* || 2° Parler par symboles. || 3° *V. a.* Néologisme. Représenter par un symbole.

— *HIST.* *xiv^e s.* Mais qui sauroit par documens, Comme la qualité terrestre Peult avec l'air prendre son estre, Symboliser avec froideur, Et se convertir en humeur... *L'Alch. à nat. 259.* || *xvi^e s.* Un pedant et un roy ne se semblent ils pas avoir je ne scay quoy De semblable, et que l'un à l'autre symbolise, *DUBELL. vi, 20, verso.* Si l'air est semblable à la maladie, il symbolise en indications avec la maladie, *PARÉ, Introd. 22.* Les éléments symbolisent tellement les uns avec les autres, qu'ils se transmutent l'un en l'autre, *id. ix, 2^e disc.* Les arbres fruitiers et jardinages, symbolisant avec la vigne, demandent aussi exquis traitement, *id. de serres, 60.*

† **SYMBOLISME** (sin-bo-li-sm'), *s. m.* Terme de philosophie. État de la pensée et de la langue

dans lequel les dogmes ne sont exprimés que par des symboles. || Manie de tout expliquer par des symboles. Depuis les beaux jours du symbolisme indien et de la mythologie grecque, *REYBAUD, Jérôme Paturot, t. 2.*

— *ETYM.* *Symboliser.*
† **SYMÉLIEN, IENNE** (si-mé-liin, liè-n'), *adj.* Terme de tératologie. Monstres syméliens, monstres caractérisés par la fusion médiane des deux membres d'une même paire.
— *ETYM.* *Σύν*, avec, et *μέλος*, membre.

SYMÉTRIE (si-mé-trie), *s. f.* || 1° Rapport de grandeur et de figure que les parties d'un corps ont entre elles et avec le tout. Symétrie est ce qu'on voit d'une vue, fondée sur ce qu'il n'y a pas de raison de faire autrement, et fondée aussi sur la figure de l'homme; d'où il arrive qu'on ne veut la symétrie qu'en largeur, non en hauteur ni profondeur, *PASC. Pens. xxv, 77, éd. HAVET.* Ceux qui font les antithèses en forçant les mots sont comme ceux qui font de fausses fenêtres pour la symétrie, *id. ib. vii, 22.* La raison qui fait que la symétrie plaît à l'âme, c'est qu'elle lui épargne de la peine, qu'elle la soulage, et qu'elle coupe, pour ainsi dire, l'ouvrage par la moitié, *MONTESQ. Goût, Symétrie.* La symétrie... exige le rapprochement et la juste correspondance de deux parties semblables, quoique inversement disposées, *LÉVÊQUE, Science du Beau, t. ii, p. 340.* || 2° Terme de botanique. Symétrie florale, la disposition relative des différents verticilles de la fleur. || Plan de symétrie, tout plan qui partage la fleur en deux moitiés symétriques. || Axe de symétrie, la droite géométrique suivant laquelle les plans de symétrie multiples se coupent au centre de la fleur.

|| 3° Terme d'anatomie. La régularité de forme que présentent la plupart des organes impaires de l'économie animale, organes dont une des moitiés latérales ressemble presque toujours exactement à l'autre moitié. || Ressemblance parfaite que présentent entre eux les organes pairs situés, l'un à droite, l'autre à gauche de la ligne médiane. || En zoologie, la symétrie binaire appartient aux vertébrés et aux articulés; la symétrie rayonnée aux échinodermes. || 4° Toute espèce d'arrangement suivant un certain ordre, une certaine proportion. Des vases arrangés avec symétrie. La symétrie d'une plantation. Ils [les enfants dans leurs jeux] sont vifs, appliqués, exacts, amoureux des règles et de la symétrie, *LA BRUY. xi.* [Une femme mal faite] Pour mettre quelque sorte de symétrie dans sa taille, *HAMILT. Gramm. 10.* || Arrangement en ordre des plats qui composent un service. Il faut un nombre impair de plats de dessert pour que la symétrie y soit. || 5° Ordre, disposition, économie d'un ouvrage d'esprit. La symétrie d'un discours. Le naturel s'est usé sous la lime; La symétrie a banni le sublime; Et la clarté, ce flambeau du discours, Pâlit, s'éteint, et fait place aux faux jours, *BERNIS, Epit. 1, Goût.* Partout où la symétrie est utile à l'âme et peut aider ses fonctions, elle lui est agréable; mais, partout où elle est inutile, elle est fade, *MONTESQ. Goût, Symétrie.* || Symétrie du style, correspondance qu'ont entre eux les mots et les membres d'une phrase. || 6° Terme de musique. Proportion et rapport de durée et d'intonation que les parties d'un air ont entre elles et avec le tout. || 7° Terme de géométrie. État des figures qui sont symétriques.

— *ETYM.* *Συμμετρία*, de *σύν*, avec, et *μέτρον*, mesure.

SYMÉTRIQUE (si-mé-tri-k'), *adj.* || 1° Qui a de la symétrie. Arrangement symétrique. Phrases symétriques. Les vieilles même au marcher symétrique Des ans tardifs ont oublié le poids, *GRESSET, Ver-vert, m.* L'ordonnance de la Critique de la raison pratique [de Kant] est symétrique avec celle de la Critique de la raison pure, *DE BÉMUSAT, Inst. Acad. sc. mor. et pol. t. v, p. 233.* || 2° Terme de minéralogie. Se dit d'une variété dont la forme atteint une certaine limite qui lui donne de la symétrie. || 3° Terme de zoologie. Qui est susceptible d'être partagée en deux côtés égaux par un plan. La nature a fait l'animal symétrique, *DIÈRE. Salon de 1765, Œuv. t. xiii, p. 233,* dans *POUGENS.* || En anatomie, parties symétriques, celles qui, situées sur la ligne médiane, sont partagées par cette ligne en deux moitiés semblables, ou qui, situées des deux côtés de cette ligne, ont une ressemblance parfaite. || 4° Terme de géométrie. Figures symétriques, celles dont les éléments sont réciproquement égaux, mais inversement disposés, de sorte que la superposition

en est impossible. Angles solides symétriques. Polyèdres symétriques. || 5° Terme d'algèbre. Fonction symétrique, fonction qui reste la même quand on échange mutuellement ou les unes dans les autres les lettres qu'elle contient. || 6° En parlant des personnes, un homme symétrique, celui qui fait tout par compas et par mesure. Il [le public] siffle un auteur symétrique, il rit d'un vers symétrisé, M. I. CUÉNIER, *Sur la Harpe*.

— ETYM. Συμμετρικός, de συμμετρία, symétrie.

SYMÉTRIQUEMENT (si-mé-tri-ke-man), *adv.* Avec symétrie. Disposer une plantation symétriquement.

— ETYM. *Symétrique*, et le suffixe *ment*.

† **SYMÉTRISÉ, E** (si-mé-tri-zé), *part. passé* de symétriser. Voici le temps, madame, où vous devez jouir de vos beaux jardins, qui, grâce à votre bon goût, ne sont point symétrisés, *VOLT.* *Lett. à Cather. II*, 21 août 1772. Loin de la gravité chinoise de ce vieux druide empesé, qui, sous un air symétrisé, Parle à trois temps, rit à la toise... GRESSET, *Chartrouse*. Ne soyez donc plus symétrisés, raides, fichés, compassés et plantés en rond, *DIDER.* *Lett. à Mme Ricoboni*.

SYMÉTRISER (si-mé-tri-zé), *v. n.* || 1° Être disposé symétriquement. Pourquoi, ayant élevé une arcade à une des ailes de son bâtiment, il en fait autant à l'autre, il me répondra sans doute que c'est afin que les membres de son architecture symétrisent bien ensemble, *DIDER.* *Rech. philos. sur le beau*, *Œuvr.* t. II, p. 409, dans POTGENS. Les strophes symétrisaient avec les antistrophes [dans les odes grecques], et les épodes symétrisaient entre elles, *BATTEUX*, *Élém. litt. Poés. lyr.* IV. || 2° *V. a.* Faire symétrique (emploi qui n'est pas dans l'Académie). L'âme végétale symétrise le corps d'un animal d'abord dans le sein maternel en deux moitiés parfaitement semblables et en deux moitiés opposées tout à fait différentes, *BERNARD.* DE ST-P. *Harm.* liv. V, *Harm. anim.*

— HIST. XVI^e s. Symmetrié, *COTC. AVE.*

— ETYM. *Symétrie*.

SYMPATHIE (sin-pa-tié), *s. f.* || 1° Terme de physiologie. Rapport existant entre deux ou plusieurs organes plus ou moins éloignés les uns des autres, et qui fait que l'un d'eux participe aux sensations perçues ou aux actions exécutées par l'autre. Il y a sympathie entre les parties d'un même organe et entre les organes divers d'un même appareil. || Terme de pathologie. Influence morbide qu'un organe malade exerce sur certains autres qui ne sont pas directement atteints. || Fig. Quand le chef souffre, tous les membres souffrent par sympathie, *BOURD.* *Myst. de la Pass. de J. C.* t. I, p. 294. || 2° Penchant instinctif qui attire deux personnes l'une vers l'autre. L'aveugle sympathie est ce qui fait agir [dans l'amour], *CORN.* *Agésil.* II, 2. Il est des nœuds secrets, il est des sympathies, Dont par le doux rapport les âmes assorties S'attachent l'une à l'autre, *M.* *Rod.* I, 7. Il y a des cœurs qui ont tant de sympathie sur certains sentiments, qu'ils sentent par eux ce que pensent les autres, *SÉV.* 62. Que ceux qui nient la sympathie des âmes expliquent, s'ils peuvent, comment de la première entrevue, du premier mot, du premier regard, Mme de Warrens m'inspira, non-seulement le plus vif attachement, mais une confiance parfaite, J. J. ROUSS. *Confess.* II. Le mot sympathie n'exprime qu'imparfaitement l'union intime de deux âmes qui n'en forment plus véritablement qu'une seule, *GENLIS*, *Mlle de la Fayette*, p. 238. Elle croyait à la sympathie; c'est la superstition de tous les cœurs sensibles, *M.* *Veill. du chât.* t. II, p. 239, dans POTGENS. || 3° Terme de philosophie. La faculté que nous avons de participer aux peines et aux plaisirs des autres. La sympathie sert de contre-poids à l'égoïsme, *Dict. de l'Acad.* || 4° Sorte de penchant supposé par les anciens entre différents corps; aptitude à s'unir, à se pénétrer. Les sympathies entre certains animaux. Le mercure s'unit à l'or par sympathie. Une sympathie, une correspondance singulière n'était pour eux [les anciens] qu'un phénomène; et c'est pour nous un paradoxe, dès que nous ne pouvons le rapporter à nos prétendues lois du mouvement, *BUFF.* *Hist. nat. hom.* *Œuvr.* t. IV, p. 234. || Poudre de sympathie, poudre préparée avec du vitriol calciné au soleil, que l'on jetait sur le sang sorti d'une blessure, et que l'on prétendait guérir la personne blessée, quoiqu'elle fût éloignée. Le baume tranquille ne faisait plus rien; c'est ce qui m'a fait courir avec transport à votre poudre de sym-

patie, qui est un remède tout divin; ma plaie a changé de figure, elle est quasi sèche et guérie, *SÉV.* 28 janv. 1685. Je crois que la poudre de sympathie n'est point faite pour de vieux maux : elle n'a guéri que la moins fâcheuse de mes petites plaies; j'y mets présentement de l'onguent noir, qui est admirable, m. 7 févr. 1685. || Encre de sympathie ou encre sympathique, encre sans couleur qui noircit lorsqu'on la soumet à un certain agent. La première est écrite avec de l'encre ordinaire, et paraissait seule à la vue; la seconde est écrite avec de l'encre de sympathie, *Corresp. du gén. Klinglin*, I, 386. || 5° Rapport, convenance que certaines choses ont entre elles. Il y a une sympathie naturelle entre certains sons et les émotions de notre âme; || Terme de peinture. Propriété qu'ont certaines couleurs de plaire et de se faire mutuellement valoir, rapprochées ou mêlées ensemble.

— HIST. XVI^e s. Et, à fin qu'on ne se moque de cette sympathie que j'ay avecques elles [pour les bestes], *MONT.* II, 132.

— ETYM. Συμπαθία, de σύν, avec, et πάθος, affection, passion.

SYMPATHIQUE (sin-pa-ti-k'), *adj.* || 1° Terme de physiologie. Qui dépend de la sympathie. || Terme de pathologie. Affections sympathiques d'un organe, phénomènes morbides qui surviennent dans cet organe sans qu'aucune cause morbifique agisse directement sur lui, mais par la réaction d'un organe primitivement lésé. || Terme d'anatomie. Nerf grand sympathique, ensemble du système nerveux ganglionnaire considéré comme ne formant qu'un double cordon nerveux situé dans l'intérieur des cavités splanchniques, l'un à droite, l'autre à gauche de la colonne vertébrale; dit aussi nerf intercostal commun, nerf trisplanchnique, système nerveux de la vie organique. || 2° Qui opère par sympathie. Vos emplâtres opèrent mieux de loin que de près; ils sont de mauvais topiques et d'excellents sympathiques, *GALLIANT*, *Corresp.* 19 juin 1772. || Encre sympathique, *VOY.* *SYMPATHIE*, n° 4. || 3° Qui appartient à la sympathie. Qualités sympathiques. Me préserve Apollon de blasphémer les Grâces... Ni surtout de Vénus la riante ceinture, Qui d'un nœud sympathique enchaîne la nature, *LAMART.* *Mort de Socrate*, 357. || 4° Il se dit de personnes qui éprouvent de la sympathie, ou qui se concilient la sympathie. Cet homme est très-sympathique.

— ETYM. *Sympathie*.

† **SYMPATHIQUEMENT** (sin-pa-ti-ke-man), *adv.* Avec sympathie, d'une manière sympathique. J'aimerais mieux aimer moins sympathiquement, *TH. CORN.* *le Charme de la voix*, II, 4.

† **SYMPATHISANT, ANTE** (sin-pa-ti-zan, zan-t'), *adj.* Qui a de la sympathie avec. Des âmes sympathisantes.

SYMPATHISER (sin-pa-ti-zé), *v. n.* || 1° Avoir sympathie, convenance d'humeur. Un modeste regard, et pourtant l'œil luisant; Je le crois fort sympathisant avec messieurs les rats, *LA FONT.* *Fabl.* VI, 5. Je vous assure que nous sympathisons, vous et moi, *MOL.* *Préc.* 10. Et nous sympathisons très-peu l'un avec l'autre, *DESTOUCH.* *Diss.* IV, 2. La difficulté de se partager dans la même maison entre deux femmes qui ne sympathisaient pas, m'empêchait de rendre à Mme Dupin des visites aussi fréquentes que je l'aurais voulu, J. J. ROUSS. *Confess.* X. || 2° Avoir des rapports de convenance. La vertu ne sympathise pas tant avec la passion que fait le vice, *DESC.* *Poss.* 160. Vous vous imaginez que l'esprit humain ne cherche que le vrai; détrompez-vous, l'esprit humain et le faux sympathisent extrêmement, *FONTEN.* *Dial. Homère*, *Esopo*. || Il se conjugue avec l'auxiliaire *avoir*.

— ETYM. *Sympathie*.

† **SYMPÉTALIQUE** (sin-pé-ta-li-k'), *adj.* Terme de botanique. Se dit des étamines, lorsque, réunissant les pétales, elles font qu'une corolle polypétale semble monopétale.

— ETYM. σύν, avec, et pétale.

† **SYMPHONIASTE** (sin-fo-ni-a-st'), *s. m.* Compositeur de plain-chant, *D'ORTIGUE*, *Dict. de plain-chant*, au mot *za*.

SYMPHONIE (sin-fo-nie), *s. f.* || 1° Réunion de voix, ensemble de sons (sens primitif). Il [Nabuchodonosor] érige sa magnifique statue... il étourdit tous les sens par le bruit de sa symphonie et par celui des acclamations qu'on fait autour d'elle, *BOSS.* *Sermons*, *Honneur*, I. || 2° Dans la musique ancienne, accord ou sons concordants, par opposition à la diaphonie ou sons discordants. Il [Isidore de Séville] ne compte que cinq symphonies ou

accords, l'octave, la quarte, la quinte, l'octave et la quinte [la douzième] et la double octave, *D'ORTIGUE*, *Dict. de plain-chant*, au mot *symphonie*. || 3° Au XVII^e siècle et dans le XVIII^e, depuis les succès des opéras de Lulli, musique exécutée par l'orchestre seul. Il est dans nos opéras un genre de symphonie sur lequel nous nous arrêtons un moment, ce sont les ouvertures, *D'ALEMBERT*, *De la liberté de la musique*, 38. Je n'en dirai pas autant des symphonies de Lulli [autant de bien que de son récitatif]; aucune n'approche seulement de l'ouverture du Déserteur, *VOLT.* *Lett. Mme du Defant*, 12 août 1774. La seule voix qu'on peut donner à l'acteur pantomime, est celle de la symphonie, parce qu'elle est vague et confuse; qu'elle ne gêne point l'action, *MARQUETEL*, *Œuvr.* t. IX, p. 165. Les Italiens donnent le nom de *sinfonia*, symphonie, aux ouvertures de leurs opéras, *FÉTIS*, *Dict. de musique*, *symphonie*. || Fig. Après dîner nous eûmes le Camus, son fils, et Ytler; cela fit une petite symphonie très-parfaite, *SÉV.* 141. || 4° Depuis la fin du XVIII^e siècle, composition instrumentale pour orchestre dans la forme de la sonate, c'est-à-dire renfermant trois ou quatre morceaux de mouvements et de caractères différents. Aujourd'hui il [le mot symphonie] ne sert plus qu'à désigner les grandes compositions écrites pour orchestre, les symphonies de Haydn, de Mozart, *D'ORTIGUE*, *Dict. de plain-chant*, *symphonie*. C'est en 1754, après trois années d'essais et d'études, qu'il [Gossec] fit entendre sa première symphonie; par un singulier hasard, cette même année où il croyait inventer ce genre, Haydn écrivait sa première symphonie, qui fut suivie de tant d'autres; mais ce n'est que vingt ans plus tard que ces chefs-d'œuvre immortels furent connus en France, et dans cette période Gossec régna sans partage, et le titre de roi de la symphonie lui fut décerné sans contestation, *AD. ADAM*, *Derniers souvenirs d'un musicien*, art. *Gossec*. Les dernières symphonies ne furent d'abord composées que de deux parties de violon, alto et basse, *FÉTIS*, *la Musique*, II, 18. || Symphonie caractéristique, celle qui a pour but de peindre quelque caractère moral ou quelque phénomène physique; ou bien qui a une couleur bien tranchée, un coloris qui lui est propre, comme la symphonie pastorale de Beethoven. || Symphonie concertante, c'est proprement un concerto pour deux ou plusieurs instruments récitants; morceau concerté pour plusieurs instruments obligés avec accompagnement d'orchestre, *FÉTIS*, *Dict. de mus.* || 5° Instruments de musique qui accompagnent les voix. Musique vocale avec symphonie, sans symphonie. || Il désigne quelquefois les instruments à cordes dans un orchestre, par opposition aux instruments à vent, qui font ce qu'on appelle l'harmonie. || 6° Corps de symphonistes. À telles enseignes que j'ai ordre de commander cent bouteilles de Surène pour abreuver la symphonie, *LESAGE*, *Turcaret*, II, 6. Le roi de Sardaigne avait alors la meilleure symphonie de l'Europe, J. J. ROUSS. *Confess.* II.

— HIST. XIV^e s. Symphonie est concorde de plusieurs sons ensemble, *ORESME*, *Thèse* de MEUNIER.

— ETYM. Συμφωνία, de σύν, avec, et φωνή, voix (*VOY.* *PHONÉTIQUE*).

SYMPHONISTE (sin-fo-ni-st'), *s. m.* || 1° Celui qui compose de la musique. Dès le temps de Ménalippe et de Philoxène, les symphonistes, qui d'abord étaient aux gages des poètes et n'exécutaient que sous eux, et pour ainsi dire à leur dictée, en devinrent indépendants, J. J. ROUSS. *Ess. sur l'orig. des langues*, 19. || 2° Celui qui compose des symphonies. Beethoven est un des plus grands symphonistes qui aient existé. || 3° Celui qui fait sa partie dans une symphonie. Ce violon est un très-bon symphoniste. Mes bourreaux de symphonistes, qui voulaient s'égarer, raclaient à percer le tympan d'un quinze-vingts, J. J. ROUSS. *Conf.* IV.

— ETYM. *Symphonie*.

† **SYMPHORINE** (sin-fo-ri-n'), *s. f.* Arbrisseau originaire de Virginie, *lonicera symphoricarpus*, L. famille des caprifoliacées.

— ETYM. Συμφορος, réuni, et καρπός, fruit, a cause des fruits qui sont des baies agglomérées.

† **SYMPHYANDRIE** (sin-fi-zan-drie), *s. f.* Terme de botanique. Vingtième classe dans le système de Linné, modifié par Richard, comprenant les plantes à fleurs simples, dont les étamines sont soudées ensemble par les anthères et par les filets; elle correspond à la syngénésie mo-

méditatif cherchait à systématiser toutes les connaissances, CABANIS, *Instit. Mém. sc. mor. et pol.* t. 1, p. 74.

† **SYSTÉMATOLOGIE** (si-sté-ma-to-lo-jie), *s. f.* Histoire des systèmes.

† **SYSTÉMATOLOGIQUE** (si-sté-ma-to-lo-ji-k'), *adj.* Qui a rapport à la systématologie.

SYSTÈME (si-sté-m'), *s. m.* || 1° Proprement, un composé de parties coordonnées entre elles. Descartes est proprement le premier qui ait traité du système du monde avec quelque soin et quelque étendue, D'ALEMB. *Disc. prélim. syst. monde*, *Œuvr.* t. XIV, p. 80. On appelle système du monde l'assemblage et l'arrangement des corps célestes, et l'ordre selon lequel ces corps sont situés relativement les uns aux autres, et suivant lequel ils se meuvent, BRISSON, *Traité de phys.* t. III, p. 3. Il est peu d'événements politiques dont le souvenir se conserve autant que celui d'une grande entreprise liée au système général de l'univers ou au progrès de l'esprit humain, CONDORCET, *Maurepas*. Nicolas Copernic, le restaurateur de l'astronomie physique et l'auteur du vrai système du monde, naquit à Thorn, ville de la Prusse royale, le 19 février 1473, BAILLY, *Hist. astr. mod.* t. 1, p. 337. Les satellites de Jupiter forment autour de lui un système semblable à celui des planètes autour du soleil, LAPLACE, *Expos.* IV, 6. || 2° En anatomie, ensemble des parties similaires. Le système osseux. Les premiers physiologistes avaient observé déjà que les habitudes du système musculaire ou moteur sont dans une espèce d'équilibre singulier avec celles du système nerveux ou sensitif, CABANIS, *Instit. Mém. sc. mor. et pol.* t. 1, p. 181. || L'ensemble des vaisseaux artériels constitue le système vasculaire à sang rouge. L'ensemble des vaisseaux veineux constitue le système vasculaire à sang noir. L'ensemble des vaisseaux et des ganglions lymphatiques constitue le système absorbant ou lymphatique. || 3° Constitution politique, sociale des États. Le système féodal. Le système représentatif. Le système fédératif. || 4° Doctrine à l'aide de laquelle on dispose et coordonne toutes les notions particulières. Deux fameux ministres de France ont travaillé à l'envi à sauver les inconvénients de ce système [la recherche des origines de l'Église réformée dans l'Église romaine], pour parler dans le style du temps, BOSS. *Var.* 1, 24. Jusqu'à présent l'Académie des sciences ne prend la nature que par petites parcelles; nul système général, de peur de tomber dans l'inconvénient des systèmes précipités, dont l'impatience de l'esprit humain ne s'accoutume que trop bien, FONT. *Utilité des math.* *Préface*. Il [Boerhaave] ne se fonde jamais que sur l'expérience bien avérée, et laisse à part tous les systèmes, qui peuvent n'être que d'ingénieuses productions de l'esprit humain désavouées par la nature, in. *Boerhaave*. À la grande connaissance qu'il avait de l'anatomie, il joignait le talent d'imaginer heureusement les usages des structures, et en général il avait le don du système, in. *Tauvry*. J'ai vu les mœurs anéanties et remplacées par des plans de morale; et, lorsque la patrie demandait des secours, je n'ai entendu que des voix qui lui offraient des systèmes, ST-FOIX, *Ess. Paris*, t. III, p. 439, dans POUËNS. Les systèmes sont comme les rats, qui peuvent passer par vingt petits trous, et qui en trouvent enfin deux ou trois qui ne peuvent les admettre, VOLT. *Dict. phil. Barbe*. Ce n'est pas que ces créateurs de systèmes n'aient rendu de grands services à la physique... on les a comparés à des alchimistes qui, en faisant de l'or (qu'on ne fait point), ont trouvé de bons remèdes ou du moins des choses très-curieuses, in. *Hom. aux 40 écus*, *Nouvelles douleurs*. Il y a dans l'étude de l'histoire naturelle deux écueils également dangereux; le premier est de n'avoir aucune méthode: et le second, de vouloir tout rapporter à un système particulier, BUFF. *Hist. nat.* 4^e disc. Ces écrivains qui n'ont d'autre mérite que de crier contre les systèmes, parce qu'ils sont non-seulement incapables d'en faire, mais peut-être même d'entendre

la vraie signification de ce mot, qui les épouvante ou les humilie, in. *Mén.* t. IV, p. 8. Ayez un système, j'y consens; mais ne vous en laissez pas dominer, DIDER. *Interprét. de la nat.* n° 27. Il ne faut qu'un fait pour renverser un système, in. *Rech. philos. sur le beau*. Un système n'est autre chose que la disposition des différentes parties d'un art ou d'une science dans un ordre où elles se soutiennent toutes mutuellement, et où les dernières s'expliquent par les premières: celles qui rendent raison des autres, s'appellent principes, CONDILL. *Traité des syst.* I. Le but d'un système est de lier à un fait général, ou à un petit nombre de faits généraux, tous les faits particuliers qui paraissent avoir de l'analogie avec eux, SENNEBIER, *Ess. art d'obs.* t. II, p. 307, dans POUËNS. Les systèmes sont utiles; nous disons plus, ils sont nécessaires; les vérités qui ne sont pas classées sont mal connues, BAILLY, *Hist. astr. mod.* t. 1, p. 335. Si jamais on a proposé un système hardi, c'est celui de Copernic; il fallait contredire tous les hommes, qui ne jugent que par les sens, il fallait leur persuader que ce qu'ils voient n'existe pas, in. *ib.* t. 1, p. 336. || Il se dit souvent en mauvaise part. Il faut se défendre de l'esprit de système. Newton n'a jamais fait de système; il a vu, il a fait voir, mais il n'a pas mis ses imaginations à la place de la vérité, VOLT. *Lett. à M. L. C.* 23 déc. 1768. Observer l'esprit humain, vous verrez dans chaque siècle que tout est système chez le peuple comme chez le philosophe, CONDILL. *Traité des syst.* 18. || 5° En histoire naturelle, toute classification méthodique des êtres naturels. Les systèmes naturels. || En particulier, classification qui n'a d'autre but que de rendre l'étude de ces êtres plus facile. Le système sexuel de Linné. || 6° Ensemble de choses qui se tiennent. Système des temps d'un verbe. La nation moscovite, peu connue que de ses plus proches voisins, faisait presque une nation à part, qui n'entraîna point dans le système de l'Europe, FONTEN. *Czar Pierre*. Le marquis de Brandebourg [Frédéric II], par cette manœuvre singulière [en quittant l'alliance de la France pour celle de l'Angleterre], fit seul changer tout le système de l'Europe, VOLT. *Mém. Voltaire*. || Le système métrique, l'ensemble des mesures déduites du mètre comme base commune. || Système bibliographique, ordre qu'on suit dans la classification des livres. || Terme de géologie. Synonyme de terrain ou de formation. || 7° Terme de musique. L'ordonnance générale et l'ensemble des intervalles musicaux élémentaires, compris entre les deux limites sonores extrêmes appréciables à l'oreille. || 8° Terme de métrique ancienne. Suite de vers de la même mesure: ainsi dans la strophe saphique, l'adonique vient après un système de saphiques. || Terme de musique ancienne. Deux ou plusieurs degrés entre une note et la suivante; c'est à peu près ce que nous nommons degrés disjoints. || 9° Plan qu'on se fait, moyens qu'on se propose pour réussir en quelque chose. Système de conduite. Système de gouvernement. Combien il importe qu'un bon système économique ne soit pas un système de finances ou d'argent! J. J. ROUSS. *Pologne*, II. Un système d'oppression plus pesant et plus suivi... RAYNAL, *Hist. philos.* VII, 27. Dans le système des Européens, accoutumés à ne compter pour rien les peuples du nouveau monde, ce pays devait appartenir aux Provinces unies, in. *ib.* XVII, 27. On me dit que, pendant ma retraite économique, il s'est établi dans Madrid un système de liberté sur la vente des productions qui s'étend même à celles de la presse, BEAUMARCH. *Mar. de Fig.* v, 3. || Se faire un système de quelque chose, s'y tenir avec entêtement et vouloir y donner une apparence de raison. || Système continental, inter-diction par laquelle Napoléon I^{er} voulait empêcher le continent de commercer avec l'Angleterre. || 10° Terme de finance. Plan et moyens employés pour répartir l'impôt et établir le crédit. || Le Système (avec une majuscule), l'ensemble des opérations financières de Law. Vous trouveriez Paris le pays de la félicité, si vous aviez vu, comme moi, le temps du Système, où il était défendu, comme un crime d'État d'avoir chez soi

pour cinq cents francs d'argent, VOLT. *Lett. Mme de Florian*, 4^e mars 1767.

— REM. Voici les observations de Bouhours sur le récent usage de système dans le langage ordinaire: « Il y a quelques années, ce mot n'était connu que des philosophes et des mathématiciens. Depuis que M. de la Chambre a fait le système de l'âme, on s'est accoutumé à ce mot. Il y en a qui disent: le système de la cour, le système des affaires d'Allemagne; mais cela n'est pas encore bien établi (*Nouv. Rem.*). »

— SYN. ESPRIT DE SYSTÈME, ESPRIT SYSTÉMATIQUE. L'esprit de système est la disposition à prendre des idées imaginées pour des notions prouvées. L'esprit systématique est la disposition à concevoir des vues d'ensemble. L'un est un défaut, l'autre peut être une qualité.

— ETYM. Lat. *systema*; du grec *σύστημα*, de *σύν*, avec, et *σῆμα*, être debout.

† **SYSTOLAIRE** (si-sto-lé-r'), *adj.* Synonyme de systolique.

SYSTOLE (si-sto-l'), *s. f.* || 1° Terme de physiologie. L'état du cœur dans lequel les fibres musculaires de cet organe sont en contraction; ce qui détermine le resserrement des parties contractées, c'est-à-dire la diminution de leur volume et de leurs cavités dans tous les diamètres à la fois. La fameuse question de l'accourcissement ou de l'allongement du cœur dans la systole, MAIRAN, *Élog. de Hunauld*. || Systole artérielle, resserrement des artères dû à leur élasticité, qui fait qu'elles reviennent sur elles-mêmes après avoir été distendues par le sang que chasse la systole ventriculaire. La systole artérielle coïncide avec la diastole cardiaque. || 2° Terme de métrique ancienne. Licence poétique par laquelle on emploie comme brève une syllabe longue.

— ETYM. *Συστολή*, contraction, de *συστέλλειν*, contracter, de *σύν*, avec, et *στέλλειν*, mettre.

† **SYSTOLIQUE** (si-sto-li-k'), *adj.* Qui a rapport à la systole. Mouvement systolique.

SYSTYLE (si-sti-l'), *s. m.* Terme d'architecture. Ordonnance d'architecture suivant laquelle l'entrecolonnement est de deux diamètres ou quatre modules. || *Adj.* Portique systyle. Temple systyle.

— ETYM. *Σύστημα*, de *σύν*, avec, et *σῆμα*, fût, colonne, (voy. *STYLE*.)

† **SYZÉTESE** (si-zé-té-z'), *s. f.* Figure de rhétorique par laquelle on commence, on établit une discussion.

— ETYM. *Συζήτης*, de *σύν*, avec, et *ζήτησις*, recherche.

† **SYZÉTÈTE** (si-zé-té-t'), *s. m.* Se dit de certains docteurs juifs qui cherchent les sens allégoriques et mythiques de l'Écriture.

— ETYM. *Σύν*, avec, et *ζητέιν*, chercher.

SYZYGIE (si-zi-jie), *s. f.* || 1° Terme d'astronomie. Positions du soleil et de la lune, quand ces astres sont en conjonction ou en opposition, c'est-à-dire à la nouvelle et à la pleine lune. Les marées vont en croissant des quadratures aux syzygies, et en décroissant des syzygies aux quadratures, BRISSON, *Traité de phys.* t. III, p. 490. Lorsque les deux marées lunaire et solaire coïncident, la marée composée est plus grande; ce qui produit les grandes marées vers les syzygies, LAPLACE, *Expos.* IV, 14. || Il se dit aussi des planètes. || 2° Terme de métrique ancienne. Réunion de plusieurs pieds en un seul. Le latin *libertate* est un épithète formé par syzygie d'un spondée et d'un trochée. || 3° Syzygies valentiniennes, dans le gnosticisme, déterminations successives et personnelles de l'essence divine, se déroulant deux par deux, chaque éon masculin ayant à côté de lui un éon féminin (voy. *ODDOADE*).

— ETYM. *Συζυγία*, jonction, de *σύν*, avec, et *ζύγος*, joug (voy. *JOUG*).

† **SYZYGION** (si-zi-ji-on), *s. m.* Genre de myrtacées, dans lequel on distingue le syzygion caryophyllé, c'est le myrte caryophyllé de certains auteurs. Il fournit la cannelle giroflée, attribuée à tort à l'agathophylle aromatique. Ce syzygion, qui croît à Ceylan, est dit encore bois de crabe et bois de clous, LEGOARANT.

T (té, ou, dans la nouvelle épellation, te), s. m. || 1° La vingtième lettre de l'alphabet et la seizième des consonnes. Un T majuscule. Un petit t. || 2° T final ne se prononce ordinairement que devant les mots commençant par une voyelle ou par une h muette. || Cependant on le fait sentir même devant une consonne, à la fin de certains mots tels que : accessit, brut, chut, dot, délicit, indult, etc. || Richelet dit qu'à la fin du sens il faut faire sentir le t de quelque mot que ce soit : allumer un fagot, obliger un ingrat, etc. Cette prononciation, recommandée aussi par Régnier-Desmarais, n'est plus usitée. || 3° *Ti* se prononce *si*, dans certains mots, tels que *inertie*, *prophétie*, etc. || 4° *Tien* se prononce *sien*, dans les noms propres terminés en *tien* : Gratiens, Dioclétien, et dans ceux qui désignent de quel pays on est : Vénitien, Vénitienne. || 5° Le t garde sa valeur propre devant *y* : Amphictyon, pyalisme, Titye, etc. Le *th*, quelles que soient les lettres dont ce digramme est précédé ou suivi, se prononce *t* : antipathie, Pythie, Scythie, sympathie, Thyeste. || 6° T euphonique : lorsque le temps d'un verbe terminé par une voyelle est immédiatement suivi des pronoms *il*, *elle*, *on*, et lorsque l'adverbe *voilà* est immédiatement suivi du pronom *il*, on intercale un t : Dira-t-on, joue-t-elle, fera-t-il, va-t-il. Ainsi, n'ayant au cœur nul dessein pour Clitandre, Que vous importe-t-il qu'on y puisse prétendre ? MOL. *F. sav.* 1, 4. Voilà-t-il pas monsieur qui ricane déjà ! M. *ib.* 1, 1. || Ce t est étranger à l'ancienne langue, du moins quant à la prononciation. Dans les très-hauts temps, il s'écrivait, mais ne se prononçait pas le plus souvent. À la fin du XII^e et au XIII^e siècle, il ne s'écrivait ni ne se prononçait : les vers montrent que l'on disait *aime il* en deux syllabes, et non, comme nous, en trois syllabes, *aime-t-il*. Mais la prononciation actuelle était en vigueur dès le XVI^e siècle au moins ; car les grammairiens de ce siècle nous apprennent que, bien qu'on écrive *aime il*, on prononce *aimet-il*. || 7° Dans l'imprimerie et la reliure, T indique la 20^e feuille d'un volume. || 8° Terme de musique. T sur une partie de chant signifie taille. || Sur les partitions d'une symphonie il se met quelquefois pour *tutti* (tous). || 9° Dans les marques qu'on gravait autrefois sur l'épaule des condamnés, T signifiait travaux ; T. F. travaux forcés. || 10° Sur les monnaies de France, il indique qu'elles ont été frappées à Nantes. || 11° Il valait 160 dans les lettres numériques employées chez les Romains, et, surmonté d'un trait, 460 000. || 12° Se dit de tout ce qui a la forme de cette lettre, voy. TÊ.

— ETYM. Lat. t ; grec, ταυ, qui est le tau phénicien.

1. TA (ta), adj. poss. fém. Voy. TOX, adj.

† 2. TA (ta), s. m. Coup de baguette sec donné sur une caisse de tambour.

† TA, TA, TA, se dit pour arrêter celui qui divague, ou pour se moquer de lui. Ta, ta, ta, voilà bien instruire une affaire ; Il dit fort posément ce dont on n'a que faire, Et court le grand galop quand il est à son fait, RAC. *Plaid.* III, 3.

TABAC (ta-ba ; au plur. des ta-bâ ; le c se lie : du ta-ba-k à priser), s. m. || 1° Genre de la famille des solanées. || Nom vulgaire et spécifique de la nicotiane tabac (solanées), servant aussi à désigner quelques autres espèces, telle que la nicotiane paniculée. Il arrive des malheurs même aux noms attachés aux plantes, témoin la nicotiane, qui ne s'appelle plus que tabac, FONTEN. *Morin* On a surtout cultivé le tabac dans cette province [la Virginie] et dans le Maryland ; c'est un commerce immense, et un nouveau besoin artificiel, VOLT. *Mœurs*, 453. Le tabac demande une terre médiocrement forte, mais grasse, unie, profonde, et qui ne soit pas trop exposée aux inondations, RAYNAL, *Hist. phil.* XVIII, 9. || Huile de tabac et huile volatile de tabac, nom donné parfois à la nicotianine. || 2° Nom des différentes préparations que l'on fait subir aux feuilles séchées de cette plante, pour les usages qui consistent à en introduire la poudre dans les fosses nasales, à les mâcher, ou à les brûler afin d'en aspirer la fumée. C'est la passion des honnêtes gens ; et qui vit sans tabac n'est pas digne de vivre, MOL. *Fest.* I, 1. On n'attend pas même qu'on en [tabac]

demande, et l'on court au-devant du soulait des gens ; tant il est vrai que le tabac inspire des sentiments d'honneur et de vertu à tous ceux qui en prennent, M. *ib.* Le tabac est divin, il n'est rien qui l'égalé, TH. CORN. *Festin de Pierre*, 1, 4. Nous défendons à tous ecclésiastiques de faire coutume d'user du tabac en poudre, notamment et en tous cas dans les églises, pour exterminer cette indécence scandaleuse de la maison de Dieu, BOSS. *Ordonn. synodale*, 1698. [Une femme qui] Fait même à ses amants, trop faibles d'estomac, Redouter ses baisers pleins d'ail et de tabac ? BOIL. *Sat. x.* Sa Majesté... voulant prévenir les accidents du feu qui pourraient arriver si les officiers mariniens, matelots et soldats qui y servent avaient la liberté de prendre du tabac en fumée, veut et ordonne que tout officier marinier, matelot ou soldat... soit privé d'un mois de solde et mis aux fers pendant huit jours, *Ordre du roi*, 1681, dans JAL. Il soutint, sous la présidence de M. Fagon, premier médecin, une thèse contre le tabac, dont le style et l'érudition furent généralement admirés et les préceptes fort peu suivis, FONT. *Berger*. Eh bien, monsieur, boire et prendre du tabac, c'est ce qui fait aujourd'hui le mérite de la plupart des jeunes gens, DANCOURT, *Chev. à la mode*, 1, 5. Toujours barbouillée de tabac : on ne la prendrait pas pour une femme de province, LESAGE, *Turcaret*, IV, 2. La première ferme de tabac fut en France de trois cent mille livres par an ; elle est aujourd'hui de seize millions, VOLT. *Mœurs*, 453. La plante à laquelle l'usage semble avoir fixé le nom de tabac, fut apportée en France dès le règne de François II par Jean Nicot, ambassadeur de France auprès de Sébastien, roi de Portugal : insensiblement sa vertu fut connue et séduisit ; il en entra assez considérablement dans le royaume en 1629, pour attirer l'attention du gouvernement ; une déclaration du mois de décembre soumit le petun, car alors il s'appelait ainsi, à payer 30 sols par livre de droits à son entrée dans le royaume, FORTONNAIS, *Financ. de la France*, t. 1, p. 213. C'est au principe âcre, principe très-voisin des huiles, que le tabac doit ses propriétés, THENARD, *Traité de chim.* t. III, p. 395, dans FOUGENS. || Tabac du régent ; tabac à priser préparé avec des aromates. || Tabac d'Espagne, tabac à priser parfumé. || Tabac combustible, celui qui supporte, sans s'éteindre, le plus grand intervalle de temps entre deux bouffées consécutives. Tabac incombustible, celui qui s'éteint aussitôt qu'il a été allumé ou un instant après. || Familièrement. Je n'en donnerais pas une prise de tabac, une pipe de tabac, je n'en fais aucun cas. || Fig. et populairement, tomber dans le tabac, tomber dans la détresse. || 3° Les tabacs, manufacture et administration des tabacs. Par là, tout s'aplanit dans la littérature... un jeune homme, dans les lettres, avance, fait son chemin, comme dans les sels et les tabacs, P. L. COUR. à *MM. de l'Académie*. || 4° Il s'est dit pour tabagie. [Lesdits lieutenants généraux de police] auront la visite des halles, foires et marchés, des hôtelleries, auberges, maisons garnies, cabarets, cafés, tabacs et autres lieux publics, *Édit*, oct. 1699. BRILLON, *Dict. des arrêts*, t. v, p. 186. || 5° Faux tabac, la nicotiane rustique. || 6° Tabac des montagnes ou des Vosges, nom vulgaire de l'arnica. || Tabac marron, espèce de morelle. || 7° Tabac d'Espagne, nom vulgaire d'un papillon, l'*argyne paphie*, lépidoptères diurnes de Fabricius, Europe.

— ETYM. Picard, *toubake* ; espagn. *tabaco* ; ital. *tabacco* ; angl. *tobacco* ; allem. *tabak*, *tobak*, *tubak*. Les messagers que Christophe Colomb envoya dans l'île de Guahani, qu'il nomma San-Salvador, racontèrent qu'ils avaient rencontré plusieurs naturels qui tenaient en main un petit tison d'herbes dont ils aspiraient la fumée ; l'herbe brûlée se nommait *cohiba*, et le tison était appelé *tabaco* ; on a pris la partie pour le tout, et ce dernier mot seul a prévalu, MAXIME DU CAMP, *Revue des Deux-Mondes*, 1868, 1^{er} août, p. 709. La prononciation a varié quelque temps entre *tabac* et *tobac* ; et Colletet, dans ses épigrammes, a dit : Autant vaut prendre du tobac Dans une pipe parfumée.

† TABACIQUE (ta-ba-si-k'), adj. Qui concerne le tabac. || Acide tabacique, mélange d'acides malique et citrique retiré du tabac.

† TABACOLOGIE (ta-ba-ko-lo-jie), s. f. Traité sur le tabac.

TABAGIE (ta-ba-jie), s. f. || 1° Lieu public où l'on va fumer du tabac. Ils [les peuples sauvages du Canada] ont entre eux leurs festins dans leurs mariages, dans leurs victoires, dans la réception de leurs amis, et y prennent force tabac ; d'où, comme je crois, ils appellent ces réjouissances tabagies, N. SANSON, *L'Amérique*, 3^e traité, 1657. || 2° Petite cassette où l'on renferme tout ce qui sert pour fumer.

— ETYM. Tabac.

† TABANIENS (ta-ba-nin), s. m. pl. Famille d'insectes diptères, à laquelle appartient le taon (*tabanus*).

1. TABARIN (ta-ba-rin), s. m. || 1° Farceur qui égayait de ses quolibets, au commencement du XVII^e siècle, les rues et les places de Paris, principalement le pont Neuf ; il avait été valet de Mondor, charlatan. Le charbon n'avait pas dessein de les mener voir Tabarin, LA FONT. *Fabl.* VIII, 12. || 2° Par emploi d'un nom propre pour nom appellatif, farceur qui monte sur des tréteaux pour représenter dans les places publiques (il s'écrivait avec une majuscule). Le Parnasse parla le langage des halles ; Apollon travesti devint un Tabarin, BOIL. *Art p.* 1. Un Tabarin mordant, caustique et rustre, Devient par elle un sénateur illustre, J. N. ROUSS. *Allég.* 1, 1. || Faire le Tabarin, faire le bouffon.

— ETYM. Tabarin était ainsi nommé du *tabar* ou *tabard* qu'il portait ; le *tabar* était, dans l'ancienne langue, le nom d'une espèce de manteau en serge verte.

† 2. TABARIN (ta-ba-rin), TABURIN (ta-bu-rin), s. m. Morceau de bois qui forme la clef de la charpente de la drome, dans une forge.

1. TABARINAGE (ta-ba-ri-na-j'), s. m. Terme vicieux. Action de tabarin, ou bouffonnerie.

— ETYM. Tabarin.

† 2. TABARINAGE (ta-ba-ri-na-j'), s. m. Disposition des brins de bruyère pour empêcher les ordures des vers à soie de tomber sur ceux qui sont au-dessous.

† TABASCHIR (ta-ba-chir), s. m. Concrétions siliceuses qui se forment au nœud des bambous, dans leur cavité, aux dépens de la silice qui donne à l'épiderme des graminées sa dureté (arabe, *tâb-chîr*). || On trouve aussi tabaxir.

† TABATIER, IÈRE (ta-ba-tié, tiè-r'), s. m. et f. Ouvrier, ouvrière qui travaille à la fabrication du tabac.

TABATIÈRE (ta-ba-tiè-r'), s. f. || 1° Petite boîte où l'on met du tabac en poudre. Tabatière d'or, d'argent, d'écaïlle. Le comte d'Aguiar était accusé d'avoir empoisonné dans une tabatière le père du duc d'Ossone, ST-SIM. 90, 482. Nous avons vu à deux ou trois louis des tabatières de carton, qui sont aujourd'hui à vingt-quatre sous, CONDIL. *Comm. gov.* 1, 24. || 2° Tabatière anatomique, nom donné à la petite fossette du métacarpe comprise entre les tendons du long extenseur et du court extenseur du pouce ; il a pour origine l'usage où sont les gens du peuple d'y déposer leur tabac à priser avant que de le renifler. || 3° Fusil à tabatière, nom donné, dans le langage familier, à un fusil se chargeant par la culasse, dont le mécanisme s'ouvre par un mouvement analogue à celui à l'aide duquel s'ouvre une tabatière. || 4° Lucarne en tabatière, lucarne ayant la même inclinaison que le toit.

— REM. On a dit d'abord tabaquièrre : Vous voyez quantité de jeunes gens de qualité qui viennent chez vous avec une tabaquièrre à la main, le visage et les doigts tout sales de tabac, CAILLÈRES, *Mots à la mode*, 4^e conv.

— SYN. TABATIÈRE, BOÎTE. Il y eut un temps où tabatière paraissait ignoble aux gens du bel air ; ils le laissaient aux gens du peuple, et disaient boîte. À table, je lui ai demandé souvent sa tabatière qu'il n'appelle pas sa boîte, J. J. ROUSS. *Hél.* IV, 9. Aujourd'hui boîte s'emploie quelquefois pour tabatière, mais seulement quand il s'agit d'une tabatière de prix, et quand d'ailleurs le sens est bien

corder ensuite, on les écrase, c. DELAV. *la Popular.* II, 2. || Table de cire, tablette enduite de cire sur laquelle on peut écrire quelque chose avec un poinçon. L'âme humaine est une table de cire où la nature imprime son image, DIDER. *Opinion des anc. philos.* (Platonisme). || 2° Particulièrement, planche ou réunion de planches portée sur un ou plusieurs pieds et qui sert à divers usages. Table ronde, carrée, ovale. Table à coulisses, à rallonges. Table à écrire. Table à manger. La table où l'on servit le champêtre repas fut d'ais non façonnés à l'aide du compas, LA FONT. *Philém. et Baucis.* Nous sommes en l'air; tous mes gens sont occupés à déménager: j'ai campé dans ma chambre; je suis présentement dans celle de l'abbé, sans autre chose qu'une table pour vous écrire, sév. 368. Il y a deux tables de jeu dans ma chambre à l'heure que je vous parle, id. 605. On s'assied; mais d'abord notre troupe serrée Tenait à peine autour d'une table carrée, BOIL. *Sat.* III. || Table de piquet, de bouillotte, de brellan, etc. table où l'on joue au piquet, à la bouillotte, au brellan, etc. || Table à la Tronchin, table se haussant et se baissant à l'aide d'un mécanisme et sur laquelle on peut écrire debout. || Table à modèle, table sur laquelle l'artiste place, dispose le modèle. || Tables tournantes, frappantes et parlantes, genre de prestige qui fut fort à la mode en 1853 et 1854. || Fig. et familièrement. Jouer cartes sur table, ne pas prendre la peine de dissimuler. || Fig. Mettre sur table, sur la table, exposer sans dissimulation. Il [Mazarin] mit son cœur sur la table, il m'assura qu'il me parlerait comme à son fils, AETZ, III, 71. || Papiers ou papier sur table, preuves en main. Il faut voir cela en détail, il faut mettre papiers sur table, PASC. *Peuple juif*, 6, édit. FAUGÈRE. Villars leur parla [au roi et à Mme de Maintenon] papier sur table, par preuves et par faits qui ne se pouvaient contester, ST-SIM. 277, 234. Pourquoi mettre Mme du Châtelet dans la nécessité douloureuse de montrer, papier sur table, que vous vous démentez vous-même pour l'outrager? VOLT. *Lett. Thiriot*, 12 fév. 1739. || 3° Table de nuit, inventée en 1717 (VOLT. *Dict. phil. Table*), meuble commode qu'on met auprès d'un lit, et sur lequel se placent plusieurs ustensiles pour l'usage de la nuit. Nos bonnes anciennes tables de nuit, bien revêtues de marbre en dedans, ayant un rebord sur la table, de manière à garantir de toute chute les choses qu'on met dessus, sont, dans ce genre, ce qu'il y a de mieux, GENLIS, *Maison rust.* t. I, p. 89, dans POUGENS. || 4° Table de billard, châssis de madiers sur lequel on applique le tapis. || 5° Terme de trictrac. Chacune des quatre divisions du tablier, appelées aussi jans. || Il se disait autrefois de ce qu'on nomme plus ordinairement aujourd'hui dames: jan de deux tables, jan de six tables. || Toute-table, ou toutes-tables, voy. ce mot. || Jeux de tables, anciennement, tous les jeux où l'on emploie des dames et un échiquier ou un tablier. || 6° Table d'un instrument de musique, les parties larges d'avant et d'arrière qui supportent le chevalet et qui vibrent à l'unisson des cordes. Table de basse, de guitare, de luth. Il ne serait pas impossible que les qualités supérieures de certains instruments de musique dépendissent de ce que le plan de leur table d'harmonie se trouve incliné d'un certain nombre de degrés sur la direction des fibres, SAVART, *Inst. Mem. scienc.* t. IX, p. 421. || 7° Absolument. Table à manger, et surtout table servie couverte de mets. Dresser une table. Table de dix couverts. Servir à table. Chez lui-même, à sa table, au milieu d'un festin, D'un si parfait ami devenir l'assassin, CORN. *Scitor.* v, 4. Jupin pour chaque état mit deux tables au monde; L'adroit, le vigilant et le fort sont assis à la première; et les petits Mangent leur reste à la seconde, LA FONT. *Fabl.* x, 7. À table comptez-moi, si vous voulez, pour quatre, MOL. *le Dép.* v, 4. Apprenez.... que c'est un coupe-gorge qu'une table remplie de trop de viandes, id. *l'Avare*, III, 5. Il y avait quarante dames à table; le souper fut magnifique; le roi vint, et fort gravement regarda tout sans se mettre à table, sév. 46. Et qu'au retour tantôt un ample déjeuner Longtemps nous tienne à table et s'unisse au dîner, BOIL. *Lutr.* IV. Permettez, avant tout, qu'Esther puisse à sa table Recevoir aujourd'hui son souverain seigneur, RAC. *Esth.* III, 7. La critique de Lamotte [reprochant à Racine de n'avoir pas fait venir Hippolyte et Thésée dans le temple où l'on n'osait jurer en vain] est de feu M. le marquis de Lassai; il la fit à table chez M. de la Faye, où j'étais avec feu M. de Lamotte, qui promit qu'il en ferait usage, VOLT.

Dict. phil. Épreuve. || Mettre la table, disposer tout ce qu'il faut sur la table: assiettes, couteaux, fourchettes, serviettes, etc. On met la table au ministère; Renommez-moi, je suis pressé, BÉRANG. *Ventru aux élections.* || Mettre sur table, servir le repas. On met sur table, et le doyen prend place, LA FONT. *Cas.* Le filleul et le cousin de monsieur verseront à boire, et le maître clerc mettra sur table, DANCOURT, *Fête du vill.* I, 6. || Cette locution n'est plus usitée, on dit servir: On a servi, le dîner est sur la table. || Se mettre à table, s'asseoir auprès de la table pour manger. || Sortir de table, quitter la table, se lever de table, interrompre ou finir le repas. Il sort de table, et la cohorte N'en perd pas un seul coup de dent, LA FONT. *Fabl.* I, 14. || On dit dans un sens analogue: être hors de table. || Tenir table, demeurer longtemps à table. Une nuit qu'ayant tenu table Et bu force vin nouveau, LA FONT. *Anneau.* Comme ils étaient Allemands, ils tinrent table longtemps, en attendant le révérend père provincial, VOLT. *Candide*, 44. || Tenir table, donner habituellement à manger à ses amis invités ou non. Vous vous croyez considérable; Mais dites-moi, tenez-vous table? LA FONT. *Fabl.* VIII, 19. On me mande que Coulanges est le favori du pape, et que M. de Chaulnes fait faire un carrosse d'audience, qu'il tient une table, comme aux états: voilà un air d'établissement, sév. 608. Quelque bien instruit que vous soyez de la misère de leur condition [des pauvres], vous ne pensez pas à l'adoucir, vous ne le pouvez pas en effet, vous tenez table, vous bâtissez, LA FONT. *VI.* L'on dit d'un grand qui tient table deux fois le jour, et qui passe sa vie à faire digestion, qu'il meurt de faim, pour exprimer qu'il n'est pas riche.... id. XII. || Tenir une grande table, une grosse table, donner ordinairement de grands repas. Il est à Rennes tenant une grande table, dont il se passerait fort bien; car cette dépense ne mène à rien, sév. à Bussy, 47 juill. 1689. Perdant au jeu, et tenant une grosse table, HAMILT. *Gramm.* 6. || Tenir table ouverte, donner à manger à tous les visiteurs qui surviennent, même quand ils n'ont pas été priés. Un régiment n'est point le prix des services; c'est le prix de la somme que les parents d'un jeune homme ont déposée, pour qu'il aille, trois mois de l'année, tenir table ouverte dans une ville de province, VOLT. *Dial.* XXIV, 45. Le matin, sa bibliothèque était ouverte à tous les savants; le soir, sa table l'était à la bonne compagnie, id. *Zadig*, 4. || Propos de table, traits de gaieté et de familiarité qui échappent dans un repas. || On dit dans un sens analogue: chanson de table; ronde de table. || Liberté de table, liberté de la parole à table, sans craindre l'espionnage, la dénonciation. Cette liberté de table, regardée en France comme la plus précieuse liberté qu'on puisse goûter sur la terre, VOLT. *Ingénu*, 19. || Tomber sous la table, être ivre au point de glisser hors de sa chaise. Nos ouvriers sont encore sous la table; je les ai bien grisés, LEGRAND, *l'Amour diable*, sc. 2. Avant vous sous la table Tombent deux, trois amis, ENDORMIS, BÉRANG. *On s'en fêche.* || Mettre quelqu'un sous la table, l'enivrer. || Bénir la table, faire en commun, avant le repas, la prière du bénédicité. || Admettre quelqu'un à sa table, inviter à dîner quelqu'un d'inférieur à soi par la naissance ou par le rang. Nous les admettons à nos tables [les comédiens], et nous leur fermons nos cimetières, volt. *Lett. Damienville*, 18 juill. 1762. || La grande table, la table des grandes personnes, par opposition à la petite table, qui est la table des enfants. || Donner la table à quelqu'un, le nourrir à sa table. || Avoir la table et le logement chez quelqu'un, y être nourri et logé. Vous aviez la table, le lit, l'habit, veste et culotte, les souliers et la pistole par mois, DIDER. *Nereu de Rameau.* || Vivre à la même table, manger habituellement ensemble. || Courir, piquer les tables, aller en parasite manger souvent chez ceux qui tiennent table. || Il se tient mieux à table qu'à cheval, il ne sait que goinfrer, il est inutile. || Mettre couteaux sur table, se préparer à faire bonne chère. || Il dîne à la table de son maître, se dit d'un homme faible qui se laisse maîtriser par sa femme. || De la table au lit, du lit à la table, se dit d'une vie débauchée et fainéante. || Avoir les pieds sous la table, les coudes sur la table, boire et se réjouir. || Le dos au feu, le ventre à table, se dit de quelqu'un qui est dans la meilleure position. || À table! appel qu'on fait pour que les convives aillent se mettre à table. || Table de poupe, nom qu'on donnait dans les galères à la table ou entretien de bouche

du capitaine. || 8° Tables chez le souverain, se dit des tables servies réglement où certains officiers ont droit de manger. Il y avait tant de tables chez le roi: la table du chambellan, la table du maître d'hôtel, etc. Vous ne devez pas être honteuse de retrancher vos tables, puisque le roi même, à l'exemple de son grand veneur [M. de la Rochefoucauld], a retranché celles de Marly; il n'y a plus que celle des dames, sév. 493. Marly est un séjour délicieux depuis l'établissement des tables particulières, MAINTENON, *Lett. au duc de Noail.* 19 août 1710. La seconde Dauphine ayant le goût de la musique italienne, on fit venir à Versailles Cafarelli, à qui l'on entretint, pendant son séjour, un carrosse et une table de six couverts, DUCLOS, *Œuvr.* t. VII, p. 476. || Dans les grandes maisons, la première table, la table des maîtres; la seconde table, celle des principaux domestiques; la table du commun, la table des valets. Il faut quatre repas [à Chantilly, chez le prince de Condé]; il y aura vingt-cinq tables servies à cinq services, sans compter une infinité d'autres qui surviendront, sév. 43. Le rôti, qui avait manqué non pas à la table du roi, mais aux vingt-cinquièmes, lui [à Vatel] revenait toujours à la tête, id. 47. || C'est lui qui tient la table, se dit de celui qui fait les honneurs de la table chez les princes et les grands seigneurs, qui ordonne à ceux qui la servent. On mange à deux tables dans le même lieu; il y a quatorze couverts à chaque table; Monsieur en tient une, et Madame l'autre, sév. 73. || Tenir la première, tenir la seconde table, faire les honneurs de la première, de la seconde table. || Dans les communautés, la première table, la principale table, celle qui se sert à une heure réglée; la seconde table, celle qui sert de supplément à la première. || 9° Table d'hôte, voy. hôte, n° 5. || 10° Table ronde, table imaginée pour éviter les disputes de préséance entre chevaliers, et dont les anciens poèmes ont attribué l'invention à Artus, roi fabuleux de l'Angleterre (on met une majuscule à Table). || Chevaliers de la Table ronde, les douze chevaliers que les vieux romans en langue d'oïl font compagnons d'Artus, roi des Bretons. || Fig. et par plaisanterie, chevaliers de la Table ronde, ceux qui aiment à être longtemps à table. || Table ronde, nom donné, dans le moyen âge, à des divertissements chevaleresques. || 11° Fig. Neuriture qu'on prend à table, considérée par rapport à la quantité, à la délicatesse des mets. Avoir une table frugale. Malheur à vous, qui vous levez dès le matin pour vous plonger dans les excès de la table, SACI, *Bible, Isaïe*, v, 41. Idoménée régla sa table, où il n'admit que du pain excellent, du vin du pays qui est fort agréable, mais en fort petite quantité, avec des viandes simples, FÉN. *Tél.* XII. Tous les plaisirs en foule venaient s'offrir à moi: ma musique était admirable; j'avais une table exquise, id. *Dial. des morts anc.* (Diogène, *Denys l'ancien*). La vie inutile, la licence des discours, la sensualité des tables, les soins de l'ambition, MASS. *Carême, Pâques.* L'homme riche met toute sa gloire à consommer, toute sa grandeur à perdre en un jour à sa table plus de bien qu'il n'en faudrait pour faire subsister plusieurs familles, BUFF. *Quadrup.* t. I, p. 176. Lui [Apicius] qui, après avoir consommé un milliard à sa table, s'empoisonna pour n'être pas réduit à vivre avec dix millions de sesterces, PASTORET, *Inst. Mem. inscr. et belles-lett.* t. VII, p. 127. || Aimer la table, aimer la bonne chère. || 12° Sainte table, l'autel même sur lequel le prêtre prend les hosties avec lesquelles il va donner la communion. Cette action par laquelle le Fils de Dieu est posé sur la sainte table sous les signes représentatifs de sa mort, BOSS. *Projet, explication eucharist.* Tous ceux qui portent la marque d'enfant de Dieu ont droit d'être admis partout où ils voient la table de leur commun père, id. *Var.* xv, 67. || Fig. La sainte table, la communion. Qui pourrait dire par quelles terreurs elle arrivait aux délices de la sainte table? BOSS. *Anne de Gonz.* Chrétiens, mes frères, qui dans cette solennité viendrez vous purifier dans les tribunaux de la pénitence, pour donner à Jésus-Christ dans vos cœurs une nouvelle naissance, en le recevant à la table sacrée, MASS. *Avent, Dispos. à la Comm.* || Table d'autel, table dans laquelle on encastre la pierre bénite sur laquelle le prêtre pose le calice. || Table sainte, balustrade ou grille qui sépare le chœur du sanctuaire et devant laquelle viennent s'agenouiller les communicants. || 13° Dans certaines provinces (Languedoc, Provence), poids de table,

pois à l'usage du pays qui diffèrent du poids de marc. || 14° Table à roue, large jante circulaire, liée au moyeu par des rais en bois léger et servant à doucir les grandes glaces. || 15° Portion de roche à surface plane. En descendant, on passe sur le penchant de plusieurs grandes tables ou couches d'une roche feuilletée, SAUSSURE, *Voy. Alpes*, t. II, p. 399, dans PUGENS. || Tables de glaciers, blocs de pierre placés sur les glaciers, et qui, protégeant contre la fusion la glace au-dessous d'eux, se présentent comme perchés, le reste ayant fondu davantage autour d'eux. || Terme de géographie. Sommet d'une montagne, quand elle forme une espèce de plateau. || Montagne de la Table, constellation méridionale. || 16° Lame ou plaque de métal, morceau de pierre, de marbre, sur lequel on peut graver, écrire, peindre, etc. Graver sur une table d'airain. || Les tables de la loi, les tables de l'alliance, les lois données par Dieu et portées par Moïse aux Hébreux. Ce fut quand je montai sur la montagne pour y recevoir les tables de pierre, les tables de l'alliance que le Seigneur fit avec vous, SAGI, *Bible, Deutéron. IX, 9*. Il [Dieu] écrit de sa propre main, sur deux tables qu'il donne à Moïse au haut du mont Sinaï, le fondement de cette loi, BOSS. *Hist. I, 4*. || Table isiaque, voy. ISIAQUE. || Table alimentaire, inscription romaine du temps de Trajan, découverte en 1747. || 17° À Rome, loi des Douze Tables, recueil de lois publiées par les décemvirs, 450 avant Jésus-Christ (avec un D et un T majuscules). Dix magistrats qu'on créa sous le nom de décemvirs avec une autorité absolue, rédigèrent les lois des Douze Tables, qui sont le fondement et la source du droit romain, ROLLIN, *Hist. anc. Œuvr. t. III, p. 319*, dans PUGENS. Ce n'est pas le seul endroit de la loi des Douze Tables où l'on voit le dessein des décemvirs de choquer l'esprit de la démocratie, MONTESQ. *Espr. XII, 21*. || Tables nouvelles, édit qui abolissait toutes les dettes et obligations. || Tables de proscription, liste où étaient portés les noms de ceux que Sylla et après lui les triumvirs proscrivirent. La foudre a dévoré ce détestable airain, Ces tables de vengeance, où le fatal burin épouvantait nos yeux d'une liste de crimes, VOLT. *Triumv. I, 4*. || 18° Table de marbre, une des anciennes juridictions du royaume, partagée en trois tribunaux : celui du connétable, plus tard des maréchaux de France; celui de l'amiral et celui du grand forestier, représenté plus tard par le grand maître des eaux et forêts; juridiction ainsi nommée d'une longue table de marbre sur laquelle les vassaux étaient tenus d'apporter leurs redevances. P. Corneille était avocat du roi aux sièges généraux de l'amirauté, et des eaux et forêts de la Normandie en la table de marbre du Palais de Rouen. || Terme féodal. Mettre en sa table, unir ou réincorporer à sa table, user de retrait, par puissance de fief, sur l'acheteur ou l'héritier d'un fief. || Table de mer, ancien droit seigneurial établi par les comtes de Provence sur les marchandises et denrées que les étrangers faisaient entrer dans le port de Marseille, ou en faisaient sortir. Le sieur de Libertat, propriétaire du droit qui se lève sur les marchandises appartenant aux étrangers, appelé la table de mer, *Délib. du 20 janv. 1654*, dans JAL. || 19° Plaques ou pièces de plomb dont on forme le revêtement d'une terrasse ou d'un réservoir. Plomb en table. Table de plomb. || Établi sur lequel on coule le plomb. || Table à couler, masse de fonte sur laquelle on coule les glaces. Établi sur lequel on les étame. || 20° Table de verre, le verre plat qui n'a point été soufflé, qui n'est point encore employé. || Verre en table, verre de Bohême, le verre le plus blanc et le plus épais de tous. || 21° Table d'une enclume, lame d'acier qui recouvre la partie de l'enclume sur laquelle on frappe. || 22° Nom donné aux claies étagées sur lesquelles on dispose les vers à soie dans les magnaneries. || Table volante, toile tendue sur un cadre de bois pour transporter les vers à soie ou déliter. || 23° Terme d'anatomie. Les tables du crâne, les deux lames osseuses de tissu compact qui revêtent les surfaces interne et externe des os du crâne. || La table interne est aussi appelée table vitrée à cause de sa fragilité. || Chez le cheval, la table, la surface de frottement de l'incisive, lorsque l'usure a détruit les deux bords tranchants qui circonscrivent, dans la dent intacte, le cul-de-sac extérieur. || 24° Diamant en table, rubis balais en table, diamant, rubis taillés sur deux faces bien dressées avec un biseau et des pans en facette sur la tranche. Figure semblable à

celle d'un diamant taillé en table, DESC. *Météor. 3*. || On dit de même table de rubis, table d'émeraude. || Défaut à la surface d'un diamant, venant soit de matières étrangères qui y sont incorporées, soit de coups qui le fêlent. || 25° Terme de métallurgie. Table tournaute, anneau de fonte d'une seule pièce, présentant une surface conique inclinée vers l'axe pour les sables et pour les plus gros schlamms, inclinée au contraire à l'extérieur pour les schlamms fins, et qui procure le lavage du dépôt reçu en chaque point de la table. || 26° Tables ou ruelles d'essai, se disait de deux plaques d'étain, dont l'une était dans la chambre du procureur du roi du Châtelet, et l'autre dans celle de la communauté des potiers d'étain, sur laquelle les maîtres potiers étaient obligés d'empreindre les marques des poinçons dont ils devaient se servir pour marquer leurs ouvrages. || 27° Chez les cartiers, mener la table, assortir les cartes et les diviser par jeux. || 28° Sorte de ballots usités dans le Levant, qui sont plats et carrés. Toutes les fourrures dont je viens de parler viennent en peaux et en tables; les peaux se vendent en proportion du prix des tables que j'ai indiqué, suivant le nombre de peaux qu'il faut pour former la table, PESSONNEL, *Traité sur le commerce de la mer Noire, I, 189*. || 29° Terme d'architecture. Plan vertical de forme carrée ou oblongue qui se détache du nu du mur. || Table d'attente, bossage pour recevoir une inscription. || Terme de maçonnerie. Partie de maçonnerie ou seulement de plâtre sur le mur, unie, lisse, saillante ou renfoncée, ordinairement de forme carrée ou rectangle. || On nomme aussi table, dans les ravalements faits de crépi moucheté en plâtre ou en mortier, les panneaux qui sont encadrés de bandes d'enduit. || Terme de menuiserie. Table saillante, panneau en saillie sur leur bâti. || Terme de peinture et dorure en bâtiment. Table saillante, filet portant des ombres et des clairs représentant le contour et la saillie d'un panneau de menuiserie. || Terme de blason. Table d'attente, écu qui n'est chargé d'aucune pièce ni meuble. || 30° Nom que les ouvriers, dans le Midi, donnent au bassin où se fait le sel par évaporation de l'eau de mer. || 31° Index, ordinairement sous forme alphabétique, servant à faire trouver facilement les matières ou les mots qui sont dans un livre. Table des matières. Table alphabétique. Table méthodique. Un habile médecin italien, qui, ayant travaillé sur les Aphorismes d'Hippocrate, dédia chaque livre de ses commentaires à un de ses amis et la table à un autre, M^{lle} DE SCUDÉRY, *Conversations, dialogue*. J'ai préparé des expériences et j'en donnerai la table, VOLT. *Feu, II, 4*. || Fig. On a des espèces de tables dans la mémoire, PÉN. *Erist. 44*. || Table des chapitres, la table où l'on indique la matière traitée dans chaque chapitre. || Fig. Autre sujet de conversation; mais il ne faut faire à présent que la table des chapitres pour quand nous nous verrons, sév. 1^{er} déc. 1690. || 32° Feuille, planche sur laquelle certaines matières sont présentées méthodiquement et en raccourci, afin qu'on puisse les voir d'un coup d'œil. Table généalogique, chronologique. || Tables météorologiques, tables où l'on inscrit jour par jour les changements qui ont lieu dans l'atmosphère. || Tables des modales, table qui contenait les propositions modales. La table des modales, appelée le pont aux ânes, *Dial. d'Or. Tubero, t. II, p. 54*. || Terme de marine. Se dit quelquefois pour livre des signaux. || 33° En mathématiques, série de nombres dont la grandeur et la variation sont déterminées par leurs rapports avec une ou plusieurs variables, auxquelles on donne successivement toutes les valeurs particulières convenables au sujet qu'on se propose. Une table d'intérêts. || Tables de survie, voy. SURVIE. || Table de multiplication ou de Pythagore, ou table pythagorique, table qui contient tous les produits de la multiplication des nombres simples, les uns par les autres, depuis un jusqu'à neuf. || Tables de logarithmes, voy. LOGARITHME. || Tables des sinus, voy. SINUS. || Table de réduction, table indiquant le rapport que différents poids, différentes mesures, différentes monnaies, etc. ont les uns avec les autres. || Tables astronomiques, tables calculées d'après les lois de la gravitation, et au moyen desquelles on peut, à l'aide de simples opérations numériques, assigner d'avance la position des planètes et des satellites pour un temps quelconque. Une grande table pour trouver l'heure en mer par la hauteur des astres, table qui est en entier l'ouvrage

de Mme de Lalande sa nièce [de Lalande], DELAMBRE, *Inst. Mém. scienc. 1807*, 2^o sem. p. 50. La théorie des inégalités séculaires et périodiques du mouvement des planètes, fondée sur la loi de la pesanteur universelle, a donné aux tables astronomiques une précision qui prouve la justesse et l'utilité de cette théorie, LA PLACE, *Exp. IV, 3*. || Tables alphonsines, tables astronomiques rédigées par l'ordre du roi Alphonse de Castille. Les tables appelées, de son nom, tables alphonsines, parurent le jour même qu'il monta sur le trône.... BAILLY, *Hist. astr. mod. t. I, p. 299*. La gloire et les malheurs du règne d'Alphonse sont dans l'oubli, mais on conserve la mémoire des tables alphonsines, CONDORCET, *Mauvepas*. || Tables rodolphines, tables dédiées à l'empereur Rodolphe. Les tables rodolphines, qui furent pour Kepler l'objet de tant de travaux et l'occasion de tant de découvertes, parurent en 1627, BAILLY, *Hist. astr. mod. t. II, p. 125*.

— REM. Scarron a dit : Ils se mirent à table qui fut couverte peu de temps après, *Rom. com. III, 2*. Cette manière de parler est fautive, vu que se mettre à table fait une locution qui ne permet pas de séparer table et d'y rapporter le qui conjonctif.

— HIST. XI^e s. As tables juent, pur els esbaneier [divertir], *Ch. de Rol. VIII*. || XII^e s. Ne porra Deus aprester table el desert? *Liber psalm. p. 406*. Quatorze rois i ot ains que table fust mise, *Sax. XXIII*. || XIII^e s. Au jardin le [du] roi [il] y ot mainte table dressée, *Berte, II*. Quiconques vout estre deycier à Paris, ce est à savoir feseur de dez à tables et à eschiés, d'os et d'ivoire, de cor et de toute autre maniere d'estoffe.... *Liv. des mét. 484*. Et mainte espice delitable, Que bon mengier fait après table, *la Rose, 1354*. Et s'à eus ne poés aler, Faites i par aucun parler Qui soit messagiers convenables, Par vois, par lettres ou par tables [tablettes]; Mès jà n'i metés propre non, *ib. 7530*. Maître Robert de Cerbone, pour la grant renommée que il avoit d'estre preudomme, il [Louis IX] le faisoit manger à sa table, *JOINV. 195*. Devant leur portes sont les eglises, là où on sonne les cloches selonc les Latins, et tables [sorte de crécelle] selonc la maniere des Griens, *DU GANGE, tabula*. || XIV^e s. L'utilité pour quoi il [le cerveau] fu blanc, c'est qu'il fust aussi comme une table rose qui puet comprendre plusieurs figures et toutes couleurs, *H. DE MONDEVILLE, f^o 45, verso*. Estre humbles et doux, et les gens saluer, Bonne table tenir.... *Guescl. 15473*. Le test [crâne] est composé de deux tables plaines et legeres, *LANFRANC, f^o 21*. Chiaus [ceux] qui nous soloient servir Pour joie d'amours desservir [mériter], S'en faisoient grans esbanois [divertissements], Tables reondes et tournois, *J. DE CONDÉ, t. III, p. 22*. Les changeurs commis et deputez à ce faire et en lieux publics et accoustumez en nostre royaume et tenans tables [changes] ez villes où ils changeront, *Ordonn. des rois de Fr. t. II, p. 298*. En la noble maison au roi une table appelée la table d'onneur, en laquelle seront assis la veille et le jour de la première feste les trois plus souffisans princes, trois plus souffisans bannerez, et trois plus souffisans bachelers.... *ib. t. II, p. 466*. Unes tables d'argent à escrire, en cire, esmailliées par dehors, *DE LABORDE, Emaux, p. 505*. Les tables où on escript, qui sont de fust, couvertes de cire verte ou de cire rouge ou noire, *ID. ib.* Je vous diray un exemple d'une bonne dame qui acquist un grant blasme sans cause à une grande feste d'une table ronde de joutes [espèce de combat de chevalerie], *LE CHEV. DE LA TOUR, Instr. à ses filles, f^o 44*, dans LACURNE. || XV^e s. Messire Ilue et les autres qui se sauverent, se prirent aux tables [planches] et aux masts, et le vent, qui estoit fort, les bouta sur le sablon, *FR. ROISS. II, p. 75*, dans LACURNE. Table ronde à tous venans [façon de donner à manger à tous ceux qui se présentaient], *Boucq. I, p. 62*, dans LACURNE. Tables basses [les tables qui étaient autour de la principale table, laquelle était de deux pieds plus haute que les autres], *Perceforest, t. II, f^o 429*. Ayant le doz au feu et le ventre à la table, Estant parmi les pots pleins de vin delectable, *BASSEL. Vau de Vire, II*. || XV^e s. La table de diamant grande et belle, dont l'anneau estoit esmaillé de noir, *MARG. Nouv. XIII*. La tierce table [le troisième service] qui est à la fin du repas, *Les triomphes de la noble dame, f^o 145*, dans LACURNE. Un propos de table.... *MONT. I, 163*. Encores qu'ils soyent payez, si est-ce que quasi tous ne payent rien, et si faut encores les traiter à vingt sols pour table (comme on dit) et au partir du logis que l'hoste fasse la courtoisie, *LANOUE, 105*. Le soldat françois a ceste persuasion,

que son capitaine ne lui doit denier ni les caresses ni la table, 10. 299. Le seigneur qui a réuni à sa table [à son fief] le fief de son vassal, n'est tenu en faire hommage à son seigneur, LOYSEL, 643. Il n'y a quelquefois que la première table de l'os rompue, PARÉ, III, 4. Les frères et sœurs de la table entière [de père et de mère], *Nour. Coust. gén.* t. 1, p. 304. Table sans sel, bouche sans salive, COTORAVE. Table vault école notable, 10. Il est à table et n'ose manger, 10. De grosse table à l'estable, 10. Ronde table oste le debat, 10. Qui à la table dort doit payer l'escot, LEROUX DE LINCY, *Prov. t. II*, p. 248. On n'envieillist point à table, GÉNIN, *Récréat. t. II*, p. 246. Une fort grant table de diamant, à plain fons, un peu, longuet et escorné de deux coings, accompagné d'une grosse perle en œuf, qui est celluy que achepta le roy François premier et lui cousta soixante cinq mil escuz, DE LABORDE, *Émaux*, p. 504. Le roy avoit jnré en pleine table qu'il le feroit mourir, D'ADB. *Mém.* p. 93, éd. LALANNE. Il leur mit sur table les memoires de toute la chrestienté, 10. *ib.* p. 127.

— ETYM. Picard et bourguign. *taule*; wallon, *tdf*; provenç. *taula*; espagn. *tabla*; portug. *taboa*; ital. *tavola*; du lat. *tabula*, planche, dérivé d'un radical *ta*, étendre, et du suffixe *bula*, comme de *fari fa-bula*. M. Vincent, *Correspond. litt.* 25 déc. 1859, a trouvé dans un Comput cette phrase: *Anima in principio sua creationis est tanquam tabula rasa, in qua nichil depictum est*; c'est la reproduction de ce que dit Aristote de l'intelligence: "Ὅσπερ ἐν γραμμῆσι τῷ ὄψιν ὑπάρχει ἐντελεχεία γεγραμμένον (De l'Âme, III, IV, 14).

TABLEAU (ta-blô), s. m. || 1° Table de bois ordinairement noire en usage dans les classes, pour écrire, tracer des figures. Tracer un cercle sur le tableau. On l'a tenu très-longtemps au tableau. || 2° Cadre de menuiserie, fixé à un mur dans un endroit apparent pour y afficher des actes publics. || 3° Terme d'architecture. La partie de l'épaisseur d'une baie de porte ou de fenêtre qui est en dehors de la fermeture. || 4° Terme de marine. Nom qu'on donnait autrefois et que parfois on donne encore à la partie plate de la poupe qui surmonte la voûte de l'arcasse; partie souvent décorée d'ornements multipliés, de figures sculptées, etc. || Tableaux des signaux, espèce de plan encadré, pour suppléer au livre des signaux. || 5° Tableau d'une vanne, encadrement formé de deux piliers montants et de la traverse ou chapeau. || 6° Feuille ou planche sur laquelle les matières d'un sujet sont rangées méthodiquement pour être vues d'un coup d'œil. Tableau synoptique. Tableau statistique. Les colonnes d'un tableau. On savait qu'il avait sans cesse sous les yeux des tableaux complets et précis de la situation des finances, MARMONTEL, *Mém.* XII. || Il se dit à certains jeux. Des tables de jeu, des fiches, des jetons, les tableaux d'un cavagnole, et tous les apprêts nécessaires pour se ruiner en s'amusant, DIDER. *Promen. sceptique*. || Terme de typographie. Tout ouvrage à cadre, filets ou accolades. || 7° Carte ou feuille sur laquelle sont écrits par ordre les noms des personnes qui composent une compagnie. Le tableau des avocats. Tout l'honneur qu'on lui fit alors [au chancelier, dans l'Académie française], fut de mettre son nom le premier dans le tableau et à quelque distance des autres qu'on y avait rangés par sort, PELLISS. *Hist. Acad.* IV. Chaque année, le prêteur faisait une liste ou tableau de ceux qu'il choisissait pour faire la fonction de juges pendant l'année de sa magistrature, MONTESQ. *Espr.* XI, 18. Cornelius Rufinus, guerrier distingué, qui avait été dictateur et deux fois consul, les censeurs le rayèrent du tableau des sénateurs, parce qu'il avait une vaisselle d'argent qui pesait dix livres, PASTORET, *Instit. Mém. Hist. et litt. anc.* t. III, p. 349. || L'ordre du tableau, l'ordre suivant lequel les personnes d'une profession, d'une compagnie, sont inscrites dans un tableau. Avancements qui ne se firent plus que par promotions, suivant l'ancienneté, ce qu'on appela l'ordre du tableau, ST-SIM. 409, 449. Je vous donne ma voix pour être mon successeur [à l'Académie française], à moins que vous n'aimiez mieux choisir selon l'ordre du tableau, VOLT. *Lett. Chabanon*, 4 déc. 1765. L'ordre du tableau, qui partout et dans tous les siècles a étouffé le génie et les talents, RAYNAL, *Hist. phil.* XIII, 58. || Tableau civique, s'est dit, dans la révolution française, d'un tableau où étaient inscrits tous les citoyens d'un canton ou d'une section qui avaient prêté le serment civique. || 8° Ouvrage de

peinture sur une table de bois, de cuivre, etc. ou sur de la toile. Tableau de genre. Tableau d'histoire. Sa cabane est son Louvre et son Fontainebleau, Et, sans porter envie à la pompe des princes, Se contente chez lui de les voir en tableau, RACAN, *Pastorale*. Et comme ce legis, plein de magnificences, Abondait partout en tableaux, Et que la laine et les pinceaux Traçaient de tous côtés chasses et paysages... LA FONT. *Fabl.* VIII, 46. Quand je considère en moi-même la disposition des choses humaines confuse, inégale, irrégulière, je la compare souvent à certains tableaux que l'on montre assez ordinairement dans les bibliothèques des curieux comme un jeu de la perspective; la première vue ne vous montre que des traits infirmes... BOSS. 1^{er} sermon, *Providence*, 1. On prétend que les anciens peintres ne peignaient que sur des tables de bois, blanchies avec de la craie, d'où vient le mot de *tabula*, tableau, et que l'usage de la toile parmi les modernes n'est pas même fort ancien, ROLLIN, *Hist. anc. Œuvr.* t. XI, 1^{er} part. p. 143, dans POUGENS. Lorsque vous aurez des tableaux à juger, allez les voir à la chute du jour: c'est un instant très-critique, DIDER. *Salon de 1767*, *Œuvr.* t. XIV, p. 60, dans POUGENS. Corinne trouvait que les tableaux pieux faisaient à l'âme un bien que rien ne pouvait remplacer, STAEL, *Corinne*, VIII, 3. Pour mon tableau du Poussin, que ce soit, si vous voulez, le Ravissement de saint Paul, ou la Femme adultère, ou un des Sacrements, têteboulé à de tels ouvrages opposer ce que l'on fait maintenant, c'est outrager le goût, c'est blasphémer les arts, P. L. COUR. *Conversation chez la comtesse d'Albany*. || Fig. Nous nous sommes plaints que la mort... a effacé, pour ainsi dire, sous le pinceau même, un tableau qui s'avancait à la perfection avec une incroyable diligence, BOSS. *Duch. d'Orléans*. || Fig. Une ombre au tableau, un léger défaut. || Au moyen âge, tableau ployant et ouvrant, tableau composé de deux, trois et jusqu'à cinq pièces, liées par des charnières et se repliant sur elles-mêmes, DE LABORDE, *Émaux*, p. 500. On dit aujourd'hui, diptique, triptique. || Tableau mouvant, voy. MOUVANT. || Tableau vivant, voy. VIVANT. || Plan du tableau, se dit, en perspective, d'un plan qu'on imagine placé entre les objets et l'œil de l'observateur, et qui détermine l'image de ces objets par son intersection avec les rayons visuels. || 9° Fig. Ensemble d'objets qui frappe la vue, et dont l'aspect fait impression. Cette vallée offre un magnifique tableau. Cette scène, ce paysage fait tableau. Quelque danger qu'il y ait à se souvenir d'elle [une dame], je n'ai pu jusques ici m'en empêcher; et, sans mentir, je ne donnerais pas le tableau qui m'est resté d'elle dans l'esprit pour tout ce que j'ai vu de plus beau dans le monde, VOLT. *Lett.* 49. || 10° Terme de physique. Tableau magique, plaque de verre, garnie d'une feuille découpée en petits losanges voisins les uns des autres, mais non contigus, collés de manière à représenter certaines figures, qui apparaissent en traits de feu quand on y fait passer dans l'obscurité une étincelle électrique. || 11° Subdivision des actes de certains ouvrages dramatiques, qui répond à un changement de décoration; division d'un drame, d'une féerie, etc. || 12° Terme de théâtre. Groupement de personnages qui sont exposés quelques instants aux yeux des spectateurs. Le père étend les bras et bénit ses enfants: tableau. || Terme de danse. Se dit de certaines positions ou attitudes. || 13° Fig. Représentation vive et naturelle d'une chose, soit en action, soit de vive voix, soit par écrit. Je leur fais des tableaux de ces tristes batailles où Rome par ses mains déchirait ses entrailles, CORN. *Cinna*, I, 3. Sur les noires couleurs d'un si triste tableau Il faut passer l'éponge ou tirer le rideau, 10. *Rodog.* II, 3. Vous avez prétendu que je consacrasse la mémoire des vertus du père Bourgoing, et que je vous proposasse comme en un tableau le modèle de sa sainte vie, BOSS. *Bourgoing*. Que Racine, enfant des miracles nouveaux, De ses héros sur lui [Louis XIV] forme tous les tableaux, BOIL. *Art p.* IV. Mais à ces doux tableaux mon âme indifférente N'éprouve devant eux ni charme ni transport, LAMART. *Médit.* I. || Familièrement. Cela achève, complète le tableau, cela ajoute aux désagréments, aux ennuis. || 14° En musique, réunion de plusieurs objets formant un tout peint par la musique imitative. Le tableau de cet air est bien dessiné; ce chœur fait tableau, J. J. ROUSS. *Dict. de mus. tableau*. — HIST. XIV^e s. Prit les lettres qu'il portoit, et les mist en un parfond tabel d'un table de bois,

Chronique de St Denis, t. 1, 1^o 59, dans LACURNE. Laquelle ordonnance ne fu onques crieë ne publiée, mais seulement est escripte en un tabel, pour icelle veoir à ceux qui affaire en ont, DU CANGE, *tablettus*. Deux tableaux d'ivoire à porter la pais [reliquaire à baiser], DU CANGE, *tabula*. Un tableau d'or, là où estoit pourrait nostre Seigneur Jhesus Crist, 10. *ib.* Uns tableaux d'argent blanc, de la hauteur du soleil, en un estuy de cuir noir, DE LABORDE, *Émaux*, p. 500. Uns tableaux de bois cloans de quatre pieces, et y a painct en l'un le roy Charles-Quint, le roy Jean son pere, l'empereur, son oncle, et Edouart, roy d'Angleterre, 10. *ib.* p. 507. Un tableau d'or rond, qui se ouvre, et y a dedens un crucifix d'ivoire et une annunciation, et y a escript: il me tarde, 10. *ib.* p. 507. || XV^e s. Quatre tableaux de peinture ployans, esquels sont au vif les visages du roy Charles, de l'Empereur, du roy Jehan et de Edouart, roy d'Angleterre, 10. *ib.* p. 506. Uns tableaux de bois à pignons, en sept pieces, fais de peinture, de la vie de monseigneur saint Laurens, et ou tableau du milieu a un crucifiement, Nostre Dame et saint Jehan aux costez, 10. *ib.* p. 506. Pour un estuy de cuir à mettre le tableau que monseigneur fait toujours mener avec lui, 10. *ib.* p. 508. || XV^e s. À Jean le Roux, dit Picart, et Dominique Florentin, imagers, pour avoir fait vingt deux tableaux, façon de grotesques, dedans les compartiments faits de pierres cristallines, dedans lesquels il y a des masques faits de petits cailloux de diverses couleurs, 10. *ib.* p. 508. Il avoit veu un tableau [exposé] de tout ce qui est arrivé depuis, entre les mains de Gaspard Baronius, d'ADB. *Mém.* p. 126, éd. LALANNE. Paris te dresse un vain tombeau, Geneve un certain hymenée; À Paris tu meurs en tableau [effigie] (vers faits pour le mariage de d'Aubigné), 10. *ib.* p. 446.

— ETYM. Dimin. de *table*.

† TABLEAUTIN (ta-blô-tin), s. m. Petit tableau. Un tableautin, chef-d'œuvre d'esprit et de couleur, TH. CAUTIER, *Journ. offic.* 1^{er} mai 1870, p. 754, 5^e col.

† TABLEE (ta-blée), s. f. || 1° Réunion de personnes à table. Toute la tablee se leva saisie d'effroi. || 2° Longueur d'étoffe qui s'étend d'un bout de la table à l'autre, après avoir été tendue.

— HIST. XV^e s. La gouvernante distribuera la viande par quartiers, comme par tablees, selon les especes de bestail, O. DE SERRES, 372.

— ETYM. *Table*; bourguign. *taulé*.

TABLER (ta-blé), v. n. || 1° Anciennement, au jeu de trictrac, poser deux dames sur la même ligne, ce qu'on dit aujourd'hui caser. || Fig. et familièrement. Vous pouvez table là-dessus, vous pouvez compter là-dessus. Puis-je compter sur vous pour me rendre service?... J'ai tablé là-dessus, BOURSALUT, *Ésope à la cour*, IV, 3. Si vous faites la faute de lui ôter l'éducation [au duc du Maine], tablez que de lui ôter son rang avec, ne vous l'éloignera pas plus que le seul dépouillement de l'éducation, ST-SIM. 509, 247. Par ces caractères qui sont les seuls sur lesquels on puisse table dans les notices d'Aristote, on voit déjà combien le bonasus approche du bison, BUFF. *Quadrup.* t. V, p. 74. || 2° Tenir table. Et plein de joie, allez tablez jusqu'à demain, MOL. *Amph.* III, 6. || Il se conjugue avec l'auxiliaire avoir.

— ETYM. *Table*; provenç. *taular*, assoier à table; ital. *tavolare*.

TABLETIER, IÈRE (ta-blé-tié, tiè-r'), s. m. et f. Celui, celle qui fait et vend des échiquiers, des damiers, et autres ouvrages d'ivoire, d'ébène.

— HIST. XIII^e s. Quiconques veut estre tabletier à Paris, estre le puet franchement et ouvrir du bois et de toutes manieres de fuz, d'ivoire... *Liv. des mét.* 174.

— ETYM. *Tablette*.

TABLETTE (ta-blé-t'), s. f. || 1° Planche posée pour mettre quelque chose dessus. Les tablettes d'une armoire, d'une bibliothèque... Voyez-vous sur ces tablettes cette longue suite de volumes? voilà, mon cher Alphonse, l'ouvrage immortel qui achèvera de vous dévoiler les secrets de la nature, GENLIS, *Veil. du chât.* t. II, p. 408, dans POUGENS. Quant je m'assois dans ces retraites, Pleines des générations, Où tu ranges sur deux tablettes La sagesse des nations, LAMART. *Recueil. poétiques*, à A. Martin sur sa bibliothèque. || Terme de marine. Planche pelée où les charpentiers tracent leurs équerrages. || 2° Pièce de marbre, de pierre ou de bois, de peu d'épaisseur. Tablette de cheminée. Tablette d'appui. || Table en marbre, en pierre ou en

faience, qui couvre un poêle. || Cordon en pierre de taille qui couronne le sommet des murs de fortification. || 3° Terme de pharmacie. Médicament solide qui a le sucre pour excipient, et qui contient en outre un mucilage et quelques substances médicamenteuses pulvérisées. Tablette d'aloës. Tablette purgative. || Il se dit de certaines autres compositions sèches auxquelles on donne la forme de la tablette. Tablette de chocolat. Tablettes de bouillon. || 4° Au plur. Petites planchettes de bois enduites d'une légère couche de cire, sur laquelle les anciens écrivaient. Les anciens ont écrit d'abord sur des feuilles de palmier, puis sur des écorces d'arbres; après cela, sur des tablettes enduites de cire, ROLLIN, *Hist. anc. Œuvr. t. 1*, p. 104, dans POUGENS. || 5° Par extension, feuilles d'ivoire, de parchemin, de papier, etc. attachées ensemble et qu'on porte ordinairement sur soi pour écrire les choses dont on veut se souvenir. Que l'on cherche partout mes tablettes perdues; Mais que, sans les ouvrir, elles me soient rendues, BOIL. (vers de Quinault, *Cyrus*, 1, 5, dans) *Héros de romans*. La terre ressemble à de grandes tablettes où chacun veut écrire son nom; quand ces tablettes sont pleines, il faut bien effacer les noms qui y sont déjà écrits, pour y en mettre de nouveaux, FONTEN. *Dial. 1*, *Morts anc.* || Mettre quelque chose sur ses tablettes, en prendre note. || Fig. Vous êtes sur mes tablettes, se dit par manière de menace à quelqu'un de qui on a sujet de se plaindre. || Fig. Ôtez cela de dessus vos tablettes, rayez cela de vos tablettes, se dit à celui qui assure une chose qu'on prétend n'être pas vraie, et aussi : ne comptez plus là-dessus, ne vous attendez pas à cela. || 6° Titre de certains ouvrages où les matières sont rédigées par ordre et en raccourci. Tablettes historiques, chronologiques. Lisez-moi, comme il faut, au lieu de ces sonnettes, Les quatrains de Pibrac et les doctes tablettes Du conseiller Mathieu; l'ouvrage est de valeur Et plein de beaux dictons à réciter par cœur, MOL. *Sganar. 1*. || 7° La tablette, amusement de société, dans lequel on fait rouler sur un tableau deux petites boules marquées sur différentes facettes, depuis 1 jusqu'à 12.

— HIST. XIII^e s. Et tout les oisiaus du seigneur si ont une petite tablette aus piez pour chascun estre congneus... en laquele tablete est escript... MARC POR., p. 306. || XIV^e s. Je vous suppli que vous me veuilliez envoier vostre douce ymage au vif et en une petite tablette, MACHAUT, p. 138. Et est blanche [la cervelle], pour ce que elle puisse mieux recevoir les dispositions des choses sentenciées comme une tablette blanche, LANFRANC, f^o 22, verso. Une petite tablette d'argent à sçavoir les heures, hebergée en un estuy de cuir, DE LABORDE, *Émaux*, p. 509. Trois tablettes à escrire, id. ib. p. 505. Le suppliant se print à porter la halle ou tablette de mercerie; ...unz marchiers à taulette, DU CANGE, *tabula*. || XVI^e s. Le patient prendra par dedans au matin, trois heures devant le past, des tablettes de *diarrhodon abbatis*, PARÉ, IX, 13. Autres [infirmes] cheminent sur deux petites tablettes, qui peuvent voltiger et faire soubresauts, id. XIX, 23. Pour fautes qui concernent le service divin, elles [religieuses]... mangeront à terre en rectorioir au pain et à l'eau, ou seront à la misericorde, qui est que, quant elles seront ainsi à la tablette au meilleur du rectorioir, elles n'auront sinon ce que la supérieure leur enverra de misericorde, DU CANGE, *tabula*. De répondre à un propos où il y eust plusieurs divers chefs, il n'est pas en ma puissance; je ne saurois recevoir une charge sans tablettes, MONT, III, 54.

— ETYM. Dimin. de *table*; wallon, *tablett*, *taublett*; provenç. *tauleta*; espagn. *tableta*; portug. *taboleta*; ital. *tavoletta*.

TABLETTERIE (ta-blè-te-rie), s. f. Métier, commerce, ouvrages du tabletier.

— HIST. XV^e s. La rue de la tableterie où l'on faisait pignes, tables et autres ouvrages d'ivoire, DE LABORDE, *Émaux*, p. 509.

— ETYM. *Tabletier*.

1. TABLIER (ta-bli-é; l'r ne se lie jamais; au pluriel, l's se lie : des ta-bli-é-z en ivoire), s. m. || 1° Anciennement, la table, non pas seulement du jeu des tables, mais de tous les jeux qui se jouent avec des pièces mobiles sur une surface plane. || Petite table distinguée par des carrés de deux différentes couleurs pour jouer aux échecs aux dames. || 2° La totalité d'un trictrac, divisée en deux parties subdivisées chacune en deux ta-

bles. || 3° Parquet d'un pont suspendu. || Ensemble des poutres et des planches qui forment une des travées d'un pont de charpente || Partie supérieure d'un pont militaire, sur laquelle se fait le passage. || 4° Support en bois ou en pierre sur lequel pose une ruche. || 5° Terme de sculpture. Ornement sculpté sur la face d'un piédestal. || 6° Anciennement, nom donné à des bureaux de recette des droits du roi, en certaines provinces. Et la nouvelle imposition qui fut établie en 1599... elle a été créée pour être levée de tablier en tablier, et lesdits tabliers sont composés de certain nombre de paroisses [hors desquelles les marchandises ne peuvent sortir sans payer le droit], *Édit*, sept. 1664.

— HIST. XIII^e s. Monsieur Gautier en fu le miex païé; car il jeta tous les deniers qui estoient sur le tablier, dont il y avoit grant foison, JOINV. 253. || XIV^e s. Li taule rouge est eslevée ou taulier, *Hist. litt. de la Fr. t. xxv*, p. 54. Un tablier de fust garny de jeux de tables et d'eschez, DE LABORDE, *Émaux*, p. 509. || XV^e s. Ung tablier de marbre blanc et noir, bordé par dedens, ouvré tout autour à ymaiges de petit enfans nuz, et est percé, entre le tablier et l'eschiquier, à mettre une petite layette de bois où sont les tables et eschez de yvoire blanc et noir, id. ib. p. 510. Vivres, tabliers, cartes aurons, Où souvent nous estudierons, CH. D'ORL. *Chanson 96*. Les supplians commencerent à s'en partir d'illec pour eux en aler en ung tablier ou ouvrer d'escripture... où avoient acoustumé escrire et exercer fait de pratique, DU CANGE, *tabularium*. || XVI^e s. Ceux qui par certains jeux de tablier apprennent l'arithmétique et la géométrie, MONT, I, 195. Il déclara au receveur general que toutes les finances de sa generalité et celles de Picardie et Bourgoigne, qui se devoient rapporter par commandement exprès de sa majesté à son tablier... CARL. V, 3. Je presente seulement les choses et les estalle comme sur le tablier, CHARRON, *Sagesse, Pref. de la 2^e éd.* Il n'est permis à aucun voisin ou habitant de la dite ville, vendre, trancher ou poiser chair en détail aux tabliers [étaux] communs de la dite ville, s'il n'a premierement fait et presté le serment en tel cas accoustumé, *Coust. gén. t. II*, p. 698. Ils poursuivirent leurs desseins avecques telle opiniastreté, qu'en fin de jeu ils demeurèrent maîtres du tablier, c'est à dire paisibles possesseurs du royaume d'Angleterre, PASQUIER, *Rech. 1*, p. 34, dans LACURNE. Nostre vie ressemble à un jeu de tablier : si les dez ne viennent à propos pour nous, nous rengeons par artifice à nostre profit ce qui est venu par sort et hazard, *Nature d'amour*, f^o 148, dans LACURNE.

— ETYM. Provenç. *taulier*; du lat. *tabularium*, de *tabula*, table, planche.

2. TABLIER (ta-bli-é; l'r ne se lie pas; au pluriel, l's se lie : des ta-bli-é-z élégants), s. m. 1° Pièce de toile, de serge, de cuir, etc. que les femmes et les artisans mettent devant eux pour ne point gâter leurs habits. ...je vois venir sur le soir, Du plus haut de son aphélie, Notre astronomique Émilie [Mme du Châtelet], Avec un vieux tablier noir Et la main d'encre encor salie, VOLT. *Ép. 45*. Enfants, voici les bouqs qui passent; Cachez vos ronges tabliers, V. HUGO, *Ball. 43*. || Droit de tablier, droit que dans quelques métiers les apprentis qui passent ouvriers payent à leurs nouveaux camarades. || Rôle à tablier, rôle d'artisan dans l'opéra-comique, et rôle de soubrette pour les femmes. || Cette actrice a pris le tablier, elle joue les rôles de soubrette. || 2° Carré long de taffetas, de laine, d'indienne, que les femmes portent sur le devant de leurs robes pour les ménager, et qu'elles garnissent quelquefois de manière à être un ornement || Fig. On dit qu'une fille a crainte que le tablier ne lève, pour exprimer qu'elle se défend des tentatives amoureuses d'un homme, de peur des suites. Se trouvant plus heureux qu'il n'avait espéré, il [Caderousse] tâcha de profiter de sa bonne fortune; Mlle de Toussi avait pour le moins autant d'impatience que lui de le satisfaire, mais elle avait les raisons du tablier, qui est un obstacle terrible pour les amants, BUSSY-RABUTIN, *France galante*, p. 305, éd. POITEVIN, 1857. || 3° Tablier de timbale, morceau d'étoffe enrichi de broderie qui se met autour d'une timbale. || 4° Morceau de cuir attaché sur le devant d'un cabriolet ou autre voiture pour garantir de la pluie ou des éclaboussures. || 5° Terme de marine. Doubleur que l'on met à certaines voiles pour les garantir du frottement des hunes et des barres. || Sorte de sac à l'usage du servent d'une bouche à feu. || 6° Morceau de peau cloué à la table qui enchâsse

la pierre des batteurs d'or. || Morceau de toile qu'on suspend sous le ventre des béliers pour les empêcher de saillir les brebis. || 7° Terme d'anatomie. Prolongement des lèvres de la vulve chez quelques hordes du midi de l'Afrique. || Ensemble des pièces qui voilent les organes sexuels de quelques araignées. || Terme de botanique. Division inférieure, ordinairement pendante, de l'enveloppe florale des plantes orchidées.

— HIST. XII^e s. Par l'uis qu'il ont trové overt, Entrent, et il voient covert Un dois [dais] d'un tablier grant et lé, *la Charrette*, v. 983.

— ETYM. Berry, *tabelier*, *tabilier*. Le même par assimilation que *tablier* 1.

TABLOIN (ta-bloin), s. m. Ancien terme d'artillerie. Plate-forme faite de madriers, pour placer une batterie de canons. || On dit aujourd'hui plate-forme.

— ETYM. *Table*.

† **TABORITE** (ta-bo-ri-t'), s. m. Membre d'une secte de hussites, qui refusa d'accepter quatre articles acceptés par les calixtins et réglés dans le concile de Bâle.

— ETYM. Ainsi dit des retranchements ou *tabor* dont ils se servaient dans la guerre. *Tabor* est un mot turc adopté par les Cosaques et les Slaves, signifiant un camp de chariots.

† **TABOU** (ta-bou), s. m. Espèce d'interdiction prononcée sur un lieu, un objet ou une personne par les prêtres ou les chefs en Polynésie. || Se dit adjectivement des personnes ou des choses soumise au tabou. Cela est tabou.

† **TABOUER** (ta-bou-é), v. a. Déclarer tabou.

TABOURET (ta-bou-rè; le t ne se lie pas; au pluriel, l's se lie : des ta-bou-rè-z élégants), s. m. || 1° Petit siège à quatre pieds, qui n'a ni bras, ni dos. Un fauteuil près mon oncle! un tabouret suffit, REGNARD, *Légit. III*, 7. || 2° Droit du tabouret, droit qu'avaient les duchesses de s'asseoir sur un tabouret ou siège pliant pendant le souper du roi et au cercle de la reine. M. le Prince s'était engagé... de faire donner le tabouret à la comtesse de Foix; et le cardinal, qui y avait grande aversion, suscita toute la jeunesse de la cour pour s'opposer à tous les tabourets qui n'étaient pas fondés par brevet, RETZ, *Mém. t. II*, p. 84, liv. III. Madame de Fontanges est duchesse... elle prend demain son tabouret, sév. 418. Il vint ensuite bien des duchesses, entre autres la jeune Ventadour, très-belle et jolie; on fut quelques moments sans lui apporter ce divin tabouret, id. 4^e avr. 1671. Aucune des femmes des gardes des sceaux n'a eu le tabouret, ST-SIM. 70, 457. [La noblesse, durant la Fronde, était assemblée aux Augustins, et délibérant en règle] On eût cru que c'était pour réformer la France et pour assembler les états généraux; c'était pour un tabouret que la reine avait accordé à Mme de Pons, VOLT. *Louis XIV*, 4. Le grand avantage d'avoir un tabouret ailleurs, quand on peut avoir un bon fauteuil chez soi! SAURIN, *Mœurs du temps*, sc. 42. D'Argenson demanda le tabouret pour sa femme; et l'obtint; c'est la première qui l'ait eu à titre de femme d'un garde des sceaux, DUCLOS, *Œuvr. t. V*, p. 330. || Un tabouret, une personne qui a droit à un tabouret. Monsieur disait à la princesse [duchesse de Bourgogne] de baiser les personnes qu'elle devait, c'est-à-dire princes et princesses du sang, ducs et duchesses et autres tabourets, ST-SIM. 41, 234. || 3° Siège sur lequel étaient exposés en place publique les condamnés à une peine infamante. || 4° Terme de physique. Tabouret électrique, sorte d'isoloir. || 5° Petit meuble pour poser les pieds quand on est assis. || 6° Terme d'équitation. Sorte de siège auquel on donne les différents mouvements que l'on fait exécuter à un cheval de manège. || 7° Lanterne qui fait partie des machines destinées à puiser les eaux dans une carrière. || 8° Nom donné autrefois aux pelotes qu'on mettait sur les toilettes, et qui étaient des coffrets ou écrins. Pelotons ou tabourets, le cent pesant estimé à 6 livres, *Déclar. du roi*, nov. 1640, *tarif*. || 9° Le tabouret, sorte de plantes, *thlaspi bursa pastoris*.

— HIST. XV^e s. La suppliante avoit prins en ung coffre trois bourses et ung bouton ou tabouret à usage de femme, estoiffez de sonnettes et de bouillons d'argent, DU CANGE, *taborellus*. || XVI^e s. Ainsi que Catherine Parlan alloit aux champs en trousse sur un cheval, une aiguille de son tabouret entra dedans sa fesse dextre, PARÉ, XIX, 14. Tabouret d'honneur [tabouret où une femme de la cour était assise], BRANT. *Capt. franc. t. 1*, p. 375.

— ETYM. Dimin. de *tabour*, ancienne forme de *tambour*; ainsi dit par assimilation de forme.

† TABOURIN (ta-bou-rin), s. m. || 1° S'est dit pour petit tambour. || 2° Machine tournante qu'on attache au-dessus d'une cheminée pour l'empêcher de fumer.

— ETYM. Dimin. de *tabour*, ancienne forme de *tambour*.

† TABULAIRE (ta-bu-lê-r'), adj. || 1° Qui tient à l'emploi des tableaux; qui emploie des tableaux. Logarithmes tabulaires, ceux des tables. || 2° Qui est en forme de table. Porphyre tabulaire.

— ETYM. Lat. *tabula*, table.

† TABULARIUM (ta-bu-la-ri-om'), s. m. Nom donné au dépôt des archives, chez les Romains.

† TABURON (ta-bu-ron), s. m. Marteau de mer, poisson.

TAC (tak), s. m. || 1° Nom vulgaire donné à une sorte de gale qui est une phlegmasie éruptive et contagieuse de la peau; le cheval, le chien et le mouton y sont le plus sujets. || 2° Anciennement, maladie aiguë, dite aussi horion, qui régna d'une manière épidémique au commencement du XVI^e siècle, et qui se caractérisait par une forte fièvre et une toux très-fatigante || 3° Nom vulgaire de la salamandre aquatique, dite aussi triton.

— HIST. XVI^e s. N'envoye à tes brebis ny tac, ny clavelée, RONS. 726. Navire laquelle, pour ce qu'elle est toute noire de poix et de tac... *Nuits de Straparole*, t. II, p. 419, dans LACURNE. L'un y avoit [au visage] la picote, l'autre le tac, RAB. IV, 52. Afin de l'admonester de rechef, qu'à l'advenir tu laisses le tac et la souilleure de ces paroles injurieuses, que tu rabaises de tout point ceste volenté de mesdire, PASQUIER, *Lettres*, t. III, p. 869.

— ETYM. Lat. *tactus*, contact, au sens de lèpre des bestiaux, dans l'antique version de la Bible, dite *Italia*, ms. du VI^e siècle, publié par Lord Ashburnam, AUGUSTE BRACHET, *Dict. étym.*

† TACAMAQUE (ta-ka-ma-k'), s. m. Résine peu usitée, qui provient d'un arbre de la famille des térébinthacées, *elaphrium jacquianum*, Humb. et Bonpl. *fagara octandra*, L.; le peuplier baumier de l'Amérique du Nord en donne aussi.

† TACCA (ta-kka), s. f. Plante (*tacca pinnatifida*, Forster), dont la racine, âcre et amère, s'adoucit par la culture, et donne une fécule nourrissante et transportée en Europe de préférence au sagou.

† TACCACÉES (ta-kka-sée), s. f. pl. Famille de plantes monocotylédones dont la *tacca* est le type.

TACET (ta-sèt'), s. m. Mot latin qu'on écrit sur une partie de musique pour indiquer que la voix ou l'instrument doit garder le silence pendant toute la durée du morceau ou du mouvement. || Fig. et familièrement. Tenir, garder le tacet, ne pas parler, ne pas dire son secret. Quand je réplique, Sachez que c'est à vous à tenir le tacet, TH. CORN. *Géol. de soi-même*, IV, 4. Vous saurez le secret quand il en sera temps, Et prétendez en vain me voir changer de note; Je tiens bien le tacet... ID. *Galant doublé*, I, 2. Jusque-là je pense qu'il nous faut aussi garder le tacet, *Corresp. du général Klinglin*, I, 286. || Il a toujours gardé le tacet, il est demeuré sans rien dire dans la conversation.

— ETYM. Lat. *tacet*, il se tait (VOY. TAIRE).

† TACHANT, ANTE (ta-chan, chan-t'), adj. || 1° Qui tache. || En botanique, se dit des plantes qui salissent les doigts. || 2° Qui se tache. Se dit des étoffes, des couleurs qui se salissent facilement. Cette robe est jolie, mais la nuance en est bien tachante.

† TACHARD (ta-char), s. m. Espèce de buse.

TACHE (ta-ch'), s. f. || 1° Marque qui salit, qui gâche. Vous savez bien, monsieur, qu'un des devants de mon pourpoint est couvert d'une grande tache de l'huile de la lampe, MOL. *V. Av.* III, 2. La moindre ombre se remarque sur ces vêtements qui n'ont pas encore été salis, et leur vive blancheur en accuse toutes les taches, BOSS. *Mar.-Thér.* Henri IV leur avait souvent raconté que, jouant aux dés avec le duc d'Alençon et le duc de Guise, quelques jours avant la Saint-Barthélemy, ils virent deux fois des taches de sang sur les dés, et qu'ils abandonnèrent le jeu saisis d'épouvante, VOLT. *Mœurs*, 171. Ces taches noires ou brunes qui salissent souvent la pierre de taille de nos édifices ont de quoi intéresser le naturaliste, puisqu'elles sont, au vrai, des amas de plantes microscopiques, BONNET, *Contempl. nat.* III, 7. La presque totalité des taches qui se forment sur les étoffes provient des corps gras ou huileux, tels que l'huile, la graisse, le suif, la pommade, la cire, le cambouis, CHAPTAL, *Instit. Mém. scienc.* t. VI, p. 494.

|| Tache d'huile, tache causée par l'huile, et qui tend toujours à s'agrandir. || Fig. Cela fait tache d'huile, c'est une flétrissure qui va toujours en augmentant. || Fig. La tache du péché, la souillure que l'on contracte par le péché. Le péché a cela de propre, qu'il imprime une tache à l'âme qui va défigurant en elle toute sa beauté, BOSS. *Sermons, Péché d'habitude*, I, || 2° Tache d'étain, défaut de fabrication des bouches à feu en bronze; c'est une marque blanchâtre, provenant d'un excès d'étain. || 3° Marques naturelles sur la peau ou sur le poil des animaux. Vous offrez un veau du troupeau qui soit sans tache, SAGI, *Ézéchiël*, XLIII, 23. Le roi m'a voulu voir [moi, Léopard], Et, si je meurs, il veut avoir Un manchon de ma peau : tant elle est bigarrée, Pleine de taches, marquée, LA FONT. *Fabl.* IX, 3. || Fig. L'agneau sans tache, Jésus-Christ. Dignes par leur innocence de porter dans l'éternité la livrée de l'agneau sans tache, et de marcher toujours avec lui, BOSS. *Mar.-Thér.* || 4° Il se dit aussi en parlant des végétaux. Les feuilles de la pulmonaire ont des taches brunes. || 5° Défaut dans la transparence ou la couleur d'une pierre précieuse. Je ne vais point chercher de quelle mine sort un diamant que j'achète; je regarde à son poids, à sa grosseur, à son brillant, à ses taches, voltr. *Lett. Mme du Deffant*, 1^{re} juill. 1764. || 6° Altération plus ou moins circonscrite de la couleur de la peau, sans aucune élévation ni dépression. Mon imagination me refusait opiniâtrément des taches sur ce charmant visage, J. J. ROUSS. *Hél.* IV, 6. Une femme de ma connaissance qui est rousse et borgne, qui a une tache de vin sur la moitié du visage, GENLIS, *Jeanne de France*, t. I, p. 64, dans POUGENS. || Taches hépatiques, voy. ÉPIPLÈME. || Taches de rousseur, synonyme d'éphélides. || 7° Il se dit des taches qui se forment sur certains organes. Une tache sur l'œil, sur la cornée. Le poulmon présente quelquefois des taches noirâtres. || 8° Terme d'anatomie. Tache germinative, partie de la vésicule germinative qui a disparu depuis longtemps, lorsque par segmentation du vitellus qui la contient s'est formé le blastoderme. || Tache embryonnaire, amas de cellules qui se forme sur le blastoderme. || 9° Terme de peinture. Masse de couleurs sans liaisons, sans harmonie. Cette partie fait tache. || Fig. Faire tache, se dit d'une chose, d'une personne qui jette quelque déshonneur. Cela fait tache dans sa vie. Cet homme fait tache dans une telle société. || 10° Parties obscures qu'on remarque avec le télescope sur le disque du soleil, des planètes, des satellites. Peut-être il y aurait eu querelle entre eux [astronomes] à qui serait demeuré le maître des taches [du soleil] pour les nommer comme il eût voulu, FONTEN. *Mond.* 4^e soir. Quant aux taches du soleil, il se trouva que ce n'étaient point des planètes, mais des nuages, des fumées, des écumes qui s'élevaient sur le soleil, ID. *ib.* On a remarqué des taches sur le disque du soleil; elles furent aperçues en 1611 par le P. Scheiner, jésuite, ou par Galilée, qui lui en disputa la découverte; en observa ensuite que les taches avaient un mouvement qui, vu de la terre, se fait de l'orient vers l'occident, BRISON, *Traité de phys.* t. III, p. 38. Dominique Cassini considéra Vénus; il y vit des taches; mais ces taches étaient très-faibles, d'une étendue considérable, avec des contours mal terminés, BAILLY, *Hist. astr. mod.* t. II, p. 324. Hevelius compare les taches claires de la lune aux montagnes, aux plaines, et les taches obscures aux mers et aux lacs de la terre, ID. *ib.* t. II, p. 223. La tache isolée qui servit à Dominique Cassini pour déterminer la révolution de Jupiter sur son axe, ID. *ib.* t. II, p. 716. Des montagnes d'une grande hauteur s'élevaient à la surface de la lune; leurs ombres projetées sur les plaines y forment des taches qui varient avec la position du soleil, LA PLACE, *Syst. du monde*, I, 4. || Par extension. Un fantôme s'élance sur le seuil des portes inexorables; c'est la Mort; elle se montre comme une tache obscure sur les flammes des cachots qui brûlent derrière elle, CHATEAUBR. *Mart.* liv. VIII. || Fig. Il cherche des taches dans le soleil, il veut trouver des taches dans le soleil, il cherche, il veut trouver des défauts dans les choses les plus parfaites; locution née dans un temps où l'on ne savait pas que le soleil avait des taches, et où l'on croyait que, vu la pureté du feu, il ne pouvait en avoir. || 11° Fig. Défauts d'un ouvrage d'ailleurs très-bon. Il se trouve des taches dans cet ouvrage. Il y a deux cents trente ans que

l'astronome Jean Fabricius a trouvé des taches dans le soleil; il y a deux mille deux cents ans que le grammairien Zoïle en avait trouvé dans Homère, v. HUGO, *Disc. de réception*. || 12° Fig. Tout ce qui blesse l'honneur. Ne souffrez point de tache en la maison d'Horace, corn. *Hor.* v, 1. Est-il vice plus bas [que le mensonge]? est-il tache plus noire? ID. *Ment.* v, 3. La vie sans tache, SAGI, *Bible, Sagesse*, IV, 9. Prenez courage, ne laissez point cette tache à votre réputation, SÉV. 565. L'épouse que tu prends, sans tache en sa conduite, Aux vertus, m'a-t-on dit, dans Port-Royal instruite, BOIL. *Sat.* X. Tout mon sang doit laver une tache si noire, RAC. *Mithr.* III, 4. Les femmes ne peuvent pas assister à l'assemblée; les hommes au-dessous de vingt ans n'en ont pas encore le droit; on cesse d'en jouir quand on a une tache d'infamie, BARTHÉL. *Anach.* ch. 14. Ma pauprette est fière; je n'ai qu'un méchant pourpoint, mais je n'y veux point de taches, puces, *Corresp.* 11 octobre 1813. À défaut de regret, qui ne l'a respecté [le duc d'Orléans, mort en 1842]? Faites parler la foule, et la haine et l'envie : Ni tache sur son front, ni faute dans sa vie; Nul n'a laissé plus par le nom qu'il a porté, A. DE MUSSET, *Poésies nouv.* 13 juill. || 13° Tache noire, un chétodon. || 14° Tache s'est dit pour qualité bonne ou mauvaise; c'est un sens depuis longtemps oublié. Cigalar a reconnu et confessé avoir reçu de Garcie de Contreras une sienne fille, avec ses taches bonnes ou mauvaises, TH. CORN. *D. Bertr. de Cigalar*, I, 6.

— HIST. XI^e s. Teiches a males e mult grant felonie, *Ch. de Rol.* CXII. || XII^e s. E eslit prestres sanz tache, qui estoient parfit en la loi de Dieu, *Machab.* I, 4. Chi entre sans tache et ovret justice... *Liber. psalm.* p. 14. || XIII^e s. Tex [tel] est amors, tex est sa teke, *Fl. et Blanchest.* 2645. Icelle dame ot nom Blautés; Ainsinc comme une des cinq fleches, En il maintes bones teches, *la Rose*, 998. Dame, fet-il, por moi garir, Se vous me lessiez morir sanz estre aïmez, ce seroit teche, *Lai de l'ombre.* Seneschal, il ne nous a pas servi, mes nous l'avons souffert entour nous, aus mauvaises taches que il a, JOINV. 289. || XIV^e s. Des honnes taches du roy Gontran pouvoit on dire assez : large amosnier estoit vers les prelates... *Chron. de St Denis*, t. I, f^o 65, dans LACURNE. II [un emplâtre] oste taiches et subtile cicatrices... LANFRANC, f^o 47. || XV^e s. En [du soupçon de trahison] demoura un long temps en grand danger et en tel tache et parole messire Gaillard Vighier, FROISS. II, II, 2. || XVI^e s. Leurs livres qui estoient entachez de petites taches, sont du tout souillés quand ils sont manlés, par ces pourceaux, CALV. *Inst.* 521. Estimans que c'estoit une honte et une tache à la noblesse de souffrir que des hommes issus de lieu bas et obscur... AMYOT, *Caton*, 33. Toute incomparable qu'elle est [la vaillance d'Alexandre], si a elle encores ses taches, MONT. II, 8.

— ETYM. Picard, *take*, tache, et aussi place, endroit; bourg, *teiche*, tache; wallon, *teg*, tache, et *tak*, s. f., plaque de fer qu'on applique au fond d'une cheminée; genev. *tache*, petit clou de fer à tête ronde que l'on met sous les souliers et les sabots; provenç. *taca*, *tacca*, tache; espagn. *taca*, *tacha*, tache, *tacha*, petit clou; portug. *tacha*; ital. *tacca*, tache, proprement coche, entaille, et *taccia*, tache; bas-lat. *tasca*, *tachia*. Les autres langues romanes n'ont que la forme en *a*; mais le français a deux formes, l'une en *a*, et l'autre en *e*. Les significations sont au nombre de trois : 1° ce qui attache, fixe; ce sens est commun à tous les territoires; 2° tache; 3° qualité bonne ou mauvaise, sens qui paraît particulier au français. Il est difficile de s'orienter. Pour le sens d'attache, le radical se trouve également dans le celtique et dans le germanique : gaél. *tac*, clou; irl. *tag*, pointe; holl. *tak*; all. *Zacke*. Maintenant, le sens de ce qui s'attache est-il devenu métaphoriquement une tache? la chose paraît certaine. Enfin, faut-il aussi comprendre le sens de qualité sous cette même catégorie, la qualité étant considérée comme ce qui est attaché, ou fait-il le séparer du reste, et le rapprocher du celtique : bas-breton, *tech*, habitude; gaél. *teagang*, instruire, faire prendre des habitudes, angl. *teach*, enseigner?

1. TÂCHE (tà-ch'), s. f. || 1° Ouvrage qu'on donne ou qu'on se donne à faire à certaines conditions, dans un certain espace de temps. Donner une tâche à des écoliers, à des ouvriers. S'imposer une tâche. Remplir sa tâche. Pour que la tâche d'aujourd'hui soit faite, je t'aiderai, et nous nous

mellement exprimé, mais qui est sous-entendu ou qui se peut sous-entendre. Que cette proposition, qu'il n'y a rien de certain, n'est pas si absolument affirmative, qu'elle ne contienne en soi une tacite exception d'elle-même, LA MOTHE LE VAYER, *L'art des païens*, II, *Pyrrhon*. Et par conséquent point de frais, non plus que de contributions tacites à titre de présents.... VAUBAN, *Dime*, p. 161. L'art de se contrefaire et de se cacher n'est souvent que l'aveu tacite de nos vices, MASS. *Or. fun. Madame*. Il est assez bizarre... que je n'aie pas en France la permission tacite de prouver que Louis XIV était un grand homme, VOLT. *Lett. d'Argental*, 11 mars 1752. Il y a un pacte tacite qu'on nous fera du bien, et que, tôt ou tard, nous [parasites] rendrons le mal pour le bien qu'on nous aura fait, MIDEA. *Neveu de Rameau*. L'extrême étonnement que nous marquons d'une bonne action, est un aveu tacite que nous serions incapables de la faire, GENLIS, *Ad. et Th.* t. I, p. 105, dans POUGENS. || Tacite reconduction, voy. RECONDUCTION. || 2° Au sens latin, muet; latinisme inusité. J'espère que votre bonté trouvera aussi agréables mes tacites images [dessins au frontispice de Virgile], comme lui sont les facondes louanges de qui les sait faire, ROUSSIN, *Lett.* 10 avril 1641.

— HIST. XVI^e s. Son language tenoit plus de la commande que d'une remonstration, entremeslée d'un tacite courroux, CARLOIX, II, 14.

— ETYM. Lat. *tacitus*, de *tacere*, taire. On disait *tacibile*; *tacite* n'est venu qu'au XVI^e siècle.

TACITEMENT (ta-si-te-man), *adj.* D'une manière tacite. Les ennemis de Lamotte l'ont accusé d'avoir ambitionné la monarchie universelle en littérature; peut-être aspirait-il tacitement à cette gloire, sans trop s'en douter, D'ALEMB. *Élog. Lamotte*, note 23.

— HIST. XVI^e s. En blasant les choses contraires, tacitement ils louent les vices qui sont en ceux qu'ils flattent, AMYOT, *Comment discern. le flatt.* 26.

— ETYM. *Tacite*, et le suffixe *ment*; provenç. *tacitement*; espagn. et ital. *tacitamente*; l'anc. langage disait *taciblement*, *tacissement*.

TACITURNE (ta-si-tur-n'), *adj.* || 1° Qui est d'humeur à parler peu. On le voyait [un enfant] toujours doux, paisible et taciturne, ne disant jamais mot, et ne jouant jamais à tous ces petits jeux que l'on nomme enfants, MOL. *Mal. imag.* II, 6. Il vaut mieux passer pour sérieuse que pour ridicule, et pour taciturne que pour imbécile, MAINTENON, *Lett. à M. d'Aubigné*, t. I, p. 164, dans POUGENS. Il était guindé dans toutes ses allures, taciturne à donner des vapeurs, cependant un peu plus ennuyant quand il parlait, HAMILT. *Gramm.* VII. || On dit aussi: un esprit taciturne, un caractère taciturne. || Fig. Souvent délivré du tourment De ces illusions nocturnes, Je considère au firmament L'aspect des flambeaux taciturnes, SAINT-AMAND, *le Contemplateur*. || Substantivement. On ne croit plus que médiocrement qu'un taciturne abonde en jugement, SCARR. *Poés. div. Œuv.* t. VII, p. 173, dans POUGENS. || Guillaume le Taciturne, ou, absolument, le Taciturne, se dit de Guillaume I^{er}, prince d'Orange, fondateur de l'indépendance des Provinces-Unies. || S. m. Membre d'une secte d'anabaptistes. || 2° Qui rend taciturne. Pourquoi cette douleur si taciturne? LETOURNEUR, *Trad. de Clar. Harlowe*, lett. 83.

— HIST. XVI^e s. La lune celeste, laquelle.... rassemble ses rays argentines pour en enrichir la nuit taciturne, J. LEMAIRE, cité dans *Revue de l'instruction publique*, 30 mars 1865, p. 827. Toutes les contrariétés s'y trouvent [en moi]... bavard, taciturne, laborieux, délicat... MONT. II, 7.

— ETYM. Lat. *taciturnus*, dérivé de *tacere* (voy. TAIRE).

† TACITURNEMENT (ta-si-tur-ne-man), *adv.* D'une manière taciturne. Il [Montesquieu] n'osait s'arracher de cette robe, sa fatalité de famille; qui peut douter qu'il n'en ait souffert... et taciturnement amassé un merveilleux fond de haine pour ce passé atroce? MICHELET, *Régence*, p. 438.

— HIST. XVI^e s. Nous avions certains prisonniers, auxquels taciturnement on avoit voulu qu'ils consentissent notre dernier desespoir, PARÉ, t. III, p. 706.

TACITURNITÉ (ta-si-tur-ni-té), *s. f.* || 1° Humeur d'une personne taciturne. Tant ce grand homme avait de flegme, et une taciturnité proportionnée à sa taille, SCARR. *Rom. com.* II, 17. C'est beaucoup qu'il sorte quelquefois de ses méditations et

de sa taciturnité pour contredire, et que, même pour critiquer, il daigne une fois le jour avoir de l'esprit, LA BRUY. V. || Terme de pathologie. Silence prolongé et morbide, un symptôme des affections nerveuses, et surtout de la mélancolie. || 2° Silence que l'on garde. M. Sidrac, qui avait jusque-là gardé le silence, parce que MM. Goudman et Grou avaient toujours parlé, sortit enfin de sa taciturnité, VOLT. *Oreilles*, 6. Faut-il s'étonner si la taciturnité qu'ils [les maris] voient régner chez eux les en chasse? J. J. ROUSS. *Em.* V. || Fig. Frappés d'étonnement à la vue de cette grande solitude [Moscou déserte], ils [les soldats français] répondaient à l'imposante taciturnité de cette Thèbes moderne par un silence aussi solennel, SÉGUAR, *Hist. de Nap.* VIII, 5.

— HIST. XV^e s. Afin que les simples.... ne fussent pas scandalisés par sa taciturnité [de saint Paul], *Intern. consol.* II, 36. || XVI^e s. Taciturnité, AMYOT, *Fab.* 2.

— ETYM. Provenç. *taciturnitat*; espagn. *taciturnidad*; ital. *taciturnità*; du lat. *taciturnitas*, de *taciturnus*, taciturne.

† TACON (ta-kon), *s. m.* || 1° Jeune saumoneau, dans le bassin de la Loire. || 2° Cryptogame parasite, dit aussi mort du safran, *rhiocetonia crocorum*, DC. Il appartient aux sphériacées. || Nom de la maladie qu'il cause.

— ETYM. Probablement *tac*, pointe, clou, radical qui se trouve dans plusieurs mots (voy. TACHE, à l'étymologie).

† TACONÉ, ÉE (ta-ko-né, née), *adj.* Terme rural. Se dit du raisin dont la peau a été altérée par le soleil.

— ETYM. *Tac*, pointe, tache (voy. TACHE, à l'étymologie).

† TACONNAGE (ta-ko-na-j'), *s. m.* Défaut de fabrication des bouches à feu en fonte, qui provient d'une gerçure produite à la surface intérieure du moule.

— ETYM. Même radical que *taconé*.

† TACONNER (ta-ko-né), *v. a.* Terme de typographie. Frapper ou donner quelques coups de pointe pour niveler.

— ETYM. Même radical que *tacot*.

† TACONNET (ta-ko-nè), *s. m.* Tussilage pas-d'âne.

† TACOT (ta-ko), *s. m.* Outil qui sert à mettre la navette volante en mouvement dans les métiers à tisser. || En Bourgogne, le battoir d'une laveuse de lessive.

— ETYM. Dimin. de *tac*, radical signifiant pointe, qui se trouve dans beaucoup de mots (voy. TACHE 2).

† TACOUL (ta-koul), *s. m.* Pièce du manche d'un marteau de forge.

† TACQUES (ta-k'), *s. f. plur.* Se disait, dans les tarifs de douane, de tous les ustensiles de fer fondu.

— ETYM. *Tac*, clou, pointe (voy. TACHE, à l'étymologie).

TACT (takt'), *s. m.* || 1° Celui des cinq sens qui appartient à l'organe cutané, et qui fait juger de certaines qualités des corps, de leur solidité ou de leur fluidité, de leur humidité ou de leur sécheresse, de leur température, etc. Le tact comprend deux sensations fondamentales: le sens de contact ou de pression et le sens de température. L'exemple de cet illustre aveugle prouve que le tact peut devenir plus délicat que la vue, lorsqu'il est perfectionné par l'exercice, DIDER. *Sur les aveug.* Le nombre des idées qui peuvent venir par le tact est infini; car il comprend tous les rapports des grandeurs, c'est-à-dire une science que les plus grands mathématiciens n'épuisent jamais, CONDILL. *Traité des sens*, II, 8. Le tact est le premier sens qui se développe; c'est le dernier qui s'éteint, CABANIS, *Instit. Mém. sc. mor. et pol.* t. I, p. 107. || 2° Fig. Jugement fin et sûr en matière de goût, de convenances, d'usage du monde. Cet homme a du tact. C'est un homme de tact. Pour la vérité dans les sentiments, pour le tact de certains ridicules, je serais assez votre homme, VOLT. *Lett. Mme du Defant*, 8 mars 1769. Ce tact attentif de l'esprit qui fait sentir les nuances des fines convenances, BUFF. *Rép. au duc de Duras*. Ce tact fin que nous tenons de l'observation continue des phénomènes, DIDER. *Ess. sur la peint.* I. Finesse de tact, D'ALEMB. *Œuv.* t. V, p. 56. Ceux qui passent leur vie dans la société la plus étendue, sont bien bornés s'ils ne prennent pas facilement un tact fin et délicat, et s'ils n'acquièrent pas la connaissance du cœur humain, GENLIS, *Veill. du chdt.* t. II, p. 162, dans POUGENS. || Tact médical, habileté à juger du

caractère d'une maladie et des moyens qui y conviennent, habileté qui paraît presque instinctive et qui provient d'une longue expérience et d'un naturel heureux.

— HIST. XIV^e s. Est il home qui ait le tact si subtil comme l'araigne, qui sent le doit avant que le doit le touche? *Modus*, f^o xxv, verso. || XVI^e s. Le sentiment du tact est diminué en ceux qui souffrent douleur, et qui ont la peau calleuse, aspre et dure, PARÉ, *Introd.* 21.

— ETYM. Lat. *tactus*, de *tangere*, toucher.

TAC-TAC (tak-tak), *s. m.* Mot qui sert à exprimer un bruit réglé. S'endormir au tac-tac d'un moulin.

— HIST. XVI^e s. Faisant jouer les marteaux de nos portes, ils font un tac tac, PASQUIER, *Rech.* VIII, p. 671, dans LACURNE.

TACTICIEN (ta-kti-siin), *s. m.* Celui qui entend bien la tactique. Il y a quelques tacticiens qui s'écrieront à la lecture d'une relation: Oh la belle bataille! P. L. COUR. *Lett.* II, 230. || Fig. Un habile tacticien, un homme qui sait manœuvrer dans les affaires de la vie, et surtout dans les débats parlementaires.

— ETYM. *Tactique*.

† TACTICOGRAPHIE (ta-kti-ko-gra-fie), *s. f.* Délimitation des manœuvres militaires; représentation graphique des évolutions de guerre.

— ETYM. *Tactique*, et *γραφειν*, décrire.

TACTILE (ta-kti-l'), *adj.* || 1° Terme didactique. Qui est ou qui peut être l'objet du tact. La vue aperçoit la lumière et les couleurs; l'ouïe est affectée par les sons; le goût, par les saveurs; l'odorat, par les odeurs; enfin le toucher, par les différentes qualités tactiles des objets, NUMARS. *Œuv.* t. V, p. 310. || 2° Qui a rapport au tact, au toucher. Assujétir l'organe visuel à l'organe tactile, J. J. ROUSS. *Em.* II. La seconde partie où il [Condillac] examine les sensations tactiles de la statue immobile, NESTUTT-TRACY, *Instit. Mém. sc. mor. et pol.* t. III, p. 496. Les fonctions tactiles, CABANIS, *Instit. Mém. sc. mor. et pol.* t. I, p. 191.

— HIST. XVI^e s. L'objet du toucher ou attouchement est toute qualité tactile, savoir est première, chaud, froid, humide et sec; ou seconde, rude, poly, léger.... PARÉ, *Introd.* 9.

— ETYM. Lat. *tactilis*, de *tactus*, tact.

† TACTILEMENT (ta-kti-le-man), *adv.* D'une manière tactile. Tactilement, par une action sur les papilles nerveuses, *Acad. des sc. Compt. rend.* t. LXXIII, p. 754.

TACTION (ta-kcion), *s. f.* Terme très-peu usité. Action de toucher.

— ETYM. Lat. *tactionem*, de *tactus* (voy. TACT).

TACTIQUE (ta-kti-k'), *s. f.* || 1° L'art de combattre et d'employer les trois armes principales, infanterie, cavalerie et artillerie, dans les terrains et les positions qui leur sont favorables. La tactique exécute les mouvements qui sont commandés par la stratégie. La tactique consiste à ranger les troupes en bataille, à faire les évolutions, à disposer les troupes, à se prévaloir avec avantage des machines de guerre, VOLT. *Dict. phil. Tactique*. || On dit dans le même sens: tactique navale. || *Adj.* Le bataillon est l'unité tactique de l'infanterie, l'escadron et la batterie sont l'unité tactique de la cavalerie et de l'artillerie. || 2° Fig. Manière de conduire ou de diriger les corps délibérants. Sa pensée [de M. de Pontécoulant], comme il l'avait plus tard, était une pensée de tactique défensive plutôt que de législation, VILLEMARIN, *Souv. contemp. Cent-Jours*, ch. 13. || 3° Fig. Marche qu'on suit, moyen dont on se sert pour réussir. C'est sa tactique ordinaire. C'est une vieille tactique.

— ETYM. *Tactikā*, de *τάσσειν*, ranger.

† TADIN (ta-din), *s. m.* Coquille du genre des nérites.

† TADORNE (ta-dor-n'), *s. m.* Espèce de canard, *anas tadorna*, L. (tardone, dans Trévoux).

— HIST. XVI^e s. Tadorne, COTGRAVE, BELON.

TÆL (ta-ël), *s. m.* Unité de poids valant une once d'argent et servant en Chine de valeur monétaire.

TENIA (té-ni-a) et ses composés, voy. TÉNIA, etc.

TAFFETAS (ta-fe-tà), *s. m.* || 1° Étoffe de soie unie et brillante. Robe de taffetas. Ruban de taffetas. Voyez ce taffetas; la mode en est nouvelle; C'est œuvre de la Chine, RÉGNIER, *Sat.* VIII. Un taffetas de jaune et de rouge barré, BAIER, *le Cabinet de Quinault*, p. 53. || 2° Terme de pharmacie.

Tissu de fil, très-fin, imprégné d'un principe ag-

gir. Taille d'épaisseur, équarrissage. || Pierre de taille, toute pierre, dure ou tendre, qu'on a dressée avec l'instrument. La pierre de taille se vend à la voie à Paris, GENLIS, *Maison rust.* t. 1, p. 22, dans POUGENS. || Fig. À peine me fus-je expliqué, que le pauvre homme [Fontanieu] se prit à respirer tout haut, comme si on lui eût ôté une pierre de taille de dessus l'estomac, ST-SIM. 508, 206. || 4° Terme de métallurgie. Taille de fonderie, plan sur lequel glissent les tenailles. || 5° Terme de houille. Chemin pratiqué dans une veine de houille, dans un massif de minéral. || Chargeur à la taille, celui qui charge le charbon extrait par l'ouvrier à la veine. || Se dit d'une méthode d'extraction qui consiste à placer un certain nombre d'ouvriers de front suivant toute la longueur d'un massif. || 6° Manière dont on travaille les pierres précieuses. Un lapidaire qui entend bien la taille du diamant, des diamants. On en demandait quatre millions [du diamant dit plus tard le Régent]; mais, faute d'acheteurs, on le donna pour deux, et de plus les rognons qui sortirent de la taille, DUCLOS, *Œuv.* t. v, p. 323. || Taille en rose, voy. DIAMANT. || Taille en brillant, taille dans laquelle on a un diamant à pointes, ou on le ramène à cette forme : on abat un peu plus de la moitié de la hauteur de sa pointe ou pyramide carrée qui est au-dessus, on abat environ un demi-quant de la hauteur de la pyramide d'en dessous, et alors la lumière, entrant par la grande face que l'on a faite en dessus, allant frapper le fond fermé par la petite face, revient en avant, puis, traversant les faces de côté, éprouve l'action connue sous le nom d'effet prismatique. || 7° Terme de gravure. Incision faite avec le burin dans le cuivre ou dans toute autre matière. Ce sont les secondes et troisièmes tailles qui donnent à la peau sa mollesse, DIDER. *Salon de 1765*, *Œuv.* t. XIII, p. 359, dans POUGENS. || Taille-douce, gravure faite sur une planche de cuivre avec le burin seul, sans le secours de l'eau-forte. Cet ouvrage [de Tournefort], qui a conservé sa première forme de lettres adressées à M. de Pontchartrain, aura 200 planches en tailles-douces, très-bien gravées, de plantes, d'antiquités, FONTEN. *Tournefort*. Il [Louis XIV] donna mille louis à Benserade pour faire graver les tailles-douces de ses Métamorphoses d'Ovide en rondeaux, VOLT. *Louis XIV*, 25. Dans la taille-douce, tout est éclairé, le travail introduit l'ombre et la nuit, DIDER. *Salon de 1765*, *Œuv.* t. XIII, p. 364. Une seconde opération du citoyen Gengembre, opération que je n'hésite pas à qualifier de découverte, fut la multiplication des planches pour la gravure en taille-douce, CAMUS, *Inst. Mém. litt. et beaux-arts*, t. III, p. 476. Anciennement, taille-douce était un terme d'orfèvrerie, et signifiait la gravure au burin et en hachure sur les pièces de vaisselle; ni Robert Étienne, en 1639, ni Jean Nicot, en 1608, n'ont admis cette expression; Monet, en 1635, la prend encore dans le sens de travail d'orfèvrerie, sans application à l'expression : tailler en taille-douce; c'est dans le XVII^e siècle seulement qu'on distingua, dans le commerce des estampes, les épreuves de la gravure en taille-douce de celles que fournissent les travaux de la pointe sèche, les eaux-fortes et les tailles de bois en relief, DE LABOURE, *Émaux*, p. 510. || Taille de bois, gravure qui se fait sur une planche de bois. || Taille-douce se dit aussi de l'estampe tirée sur une taille-douce. Les tailles-douces n'étant faites que d'un peu d'encre, DESC. *Dioptr.* 4. La taille-douce que Charron mit au-devant du livre de la Sagesse, peut donner matière à des réflexions; il semble que ce soit une figure favorable aux pyrrhoniens, *Anal. de Bayle*, t. IV, p. 190. || Taille de bois, estampe tirée sur une planche de bois. || 8° Terme de monnaie. Division d'un marc d'or ou d'argent en une certaine quantité de pièces égales. Les louis étaient à la taille de trente au marc. || 9° Terme de chirurgie. Opération par laquelle on extrait les calculs formés dans la vessie. Le duc d'Estrées périt avant cinquante ans de l'opération de la taille, ST-SIM. 59, 248. Les médecins et chirurgiens, ayant su qu'il [un condamné à mort] était incommodé de la pierre, présentèrent [en 1774] une requête que plusieurs personnes étaient travaillées du même mal; qu'il était fort douteux que l'opération de la taille pût leur sauver la vie; mais qu'on pouvait en faire l'épreuve sur un criminel, DUCLOS, *Œuv.* t. III, p. 51. || 10° Bois coupé qui commence à repousser. Une jeune taille. Une taille de deux ans. || 11° Longueur du corps humain de la plante des pieds au vertex, ainsi dite

parce que, en idée, le corps est supposé avoir été taillé à une certaine dimension. Une riche taille. Comme, d'après Quételet, l'homme continue à croître depuis vingt ans jusqu'à vingt-cinq ans et même trente ans d'environ 12 à 15 millimètres, la taille moyenne du Français [homme] dont la croissance est achevée, serait de 1655 millimètres. Ma taille est deux ou trois doigts au-dessous de la médiocre, VOLT. *Lett.* 78. Un fantôme pareil, et de taille et de face, Tandis que vous fuirez, remplira votre place, CORN. *Médée*, IV, 6. Petit de taille, noir, le regard un peu louche, IO. *Œdipe*, IV, 4. Ils [les Apuliens] sont presque de la taille des géants, FÉN. *Tel.* X. On a exagéré la grandeur des Patagons, qui habitent vers le détroit de Magellan; mais on croit que c'est la nation de la plus haute taille qui soit sur la terre, VOLT. *Mœurs*, 446. La grande taille pour les hommes est depuis cinq pieds quatre ou cinq pouces jusqu'à cinq pieds huit ou neuf pouces.... la taille médiocre est depuis cinq pieds ou cinq pieds un pouce, et la petite taille est au-dessous de cinq pieds, BUFF. *Hist. nat. hom.* *Œuv.* t. IV, p. 328. Le duc d'Orléans était d'une figure agréable, d'une physiologie ouverte, d'une taille médiocre, mais avec une aisance et une grâce qui se faisait sentir dans toutes ses actions, DUCLOS, *Œuv.* t. V, p. 195. || Fig. Ils nous feront une France à leur taille; Pour ces laquais comptons trois mille francs, BÉRANG. 10 000 francs. Les rois fuyaient; les rois n'étaient pas de sa taille [de Napoléon], V. HUGO, *Crépusc.* 2. || Absolument. Ne pas avoir la taille, ne pas avoir la taille exigée pour le service militaire. || Être de taille à, être assez grand, assez fort pour. Et le matin était de taille à se défendre hardiment, LA FONT. *Fabl.* I, 5 || Fig. Je ne suis de taille ni d'humour à pouvoir d'une belle essayer la froidure, MOL. *Mis.* III, 4. Ce n'est pas que nous manquions de postulants pour s'enrôler, mais il ne sont pas de taille, N'ALEMB. *Lett. à Voltaire*, 21 mars 1776. Les partis ont un merveilleux instinct pour découvrir et pour perdre les hommes de taille à les combattre, CHATEAUB. *Stuarts, De l'ouverture du long parlement*. || Il se dit, dans le langage familier, de la longueur de toute sorte d'objets. Le papier et mon écriture la font paraître [cette lettre] d'une taille excessive, sév. 3 juill. 1677. || 12° Il se dit de la hauteur et grosseur des animaux. Une grenouille vit un bœuf qui lui sembla de belle taille, LA FONT. *Fabl.* I, 3. La taille de nos animaux quadrupèdes n'approche pas de celle de l'éléphant, du rhinocéros, de l'hippopotame; nos plus gros oiseaux sont fort petits, si on les compare à l'autruche, au condor, au casoar, BUFF. *Quadrup.* t. II, p. 7. || En vétérinaire, la taille des animaux se mesure du point le plus élevé du garrot au sol. || Un cheval entre deux tailles, un cheval d'une taille médiocre. || Proverbe. De toutes tailles bons lévriers. || 13° Particulièrement, conformation du corps depuis les épaules jusqu'à la ceinture. Son habit lui prend bien la taille. Outre que sa taille ronde ne lui permettait pas même de monter sur un âne, quand on en aurait pu trouver d'assez forts pour la porter, SCARR. *Rom. com.* II, 40. J'ai bon air, bonne mine, Les dents belles surtout, et la taille fort fine, MOL. *Mis.* II, 4. Quelle joie de vous voir belle et de belle taille! sév. 9 mars 1672. Elle avait la plus jolie taille du monde, HAMILT. *Gramm.* 7. Labranche : Tu peux te servir de ceux [des habits] de mon maître.... Oui, justement, tu es à peu près de sa taille. — Crispin : Pestel il n'est pas mal fait, LESAGE, *Crispin rival*, 3. Cette taille, comme elle est bien prise! MARIY. *Pays. parv.* 1^{re} part. Menues plutôt que bien faites, elles [les Parisiennes] n'ont pas la taille fine; aussi s'attachent-elles volontiers aux modes qui la déguisent, J. J. ROUSS. *Idé.* II, 21. Elles se tenaient de manière que leurs bras étaient entrelacés autour de leurs tailles, GENLIS, *Ad. et Th.* t. I, p. 434, dans POUGENS. Quoiqu'elle ait une taille un peu longue et l'habitude, à quarante-cinq ans, de porter des corps bien baleinés, ID. *ib.* t. I, p. 29. || Cette femme n'a point de taille, elle est grosse et courte. Elle n'avait point de taille, encore moins d'air, HAMILT. *Gramm.* 6. || Nom donné, dans quelques provinces, au corsage, en parlant de robes de femmes. || 14° Terme de boulangerie et de boucherie. Petit bâton divisé en deux parties qui se rapportent et sur lesquelles le vendeur et l'acheteur font des coches ou petites entailles, pour marquer la quantité de pain, de viande fournie et reçue. Prendre à la taille le pain chez le boulanger. Les tailles corrélatives à leurs échantillons font foi entre les

personnes qui sont dans l'usage de constater ainsi les fournitures qu'elles font, *Code civ.* art. 1333. || Jouer à la taille, se dit de joueurs qui, au lieu de se payer à la fin de chaque partie, notent les pertes et les gains et ne règlent entre eux qu'après un temps plus ou moins long. || 15° Sous l'ancienne monarchie, imposition qu'on levait sur les personnes qui n'étaient pas nobles ou ecclésiastiques, ou qui ne jouissaient pas de quelque exemption (on disait la taille ou les tailles). Feu ma mère m'amena petit garçon à Paris, pour me retirer des champs où la guerre et la taille font trop et trop de désordres, G. PATIN, *Lett.* t. II, p. 282. Il est seigneur de la paroisse où ses aïeux payaient la taille, LA BRUY. VI. Ce mot de taille venait de l'usage des collecteurs, de marquer sur une petite taille de bois ce que les contribuables avaient donné, VOLT. *Mœurs*, 84. || Taille personnelle, celle qui se levait sur chaque personne taillable. Taille réelle, celle qui se levait sur les terres et les possessions taillables. Il [l'abbé de Saint-Pierre] travailla beaucoup pour délivrer la France de la tyrannie de la taille arbitraire, VOLT. *L. XIV, écrivains, St-Pierre*. Indépendamment de la taille réelle et de la taille d'exploitation, qu'on peut répartir d'après des principes fixes, il existe encore une taille appelée personnelle et qui dépend non de la propriété territoriale, mais des autres facultés des contribuables, NECKER, *Compte rendu au roi*, janv. 1781, p. 87. La taille entraînait, quand elle était personnelle, c'est-à-dire perçue sur les facultés présumées des contribuables, une série d'inquisitions et d'injustices qui devenaient insupportables pour tout paysan un peu aisé, LAVERGNE, *Rev. Deux-Mondes*, 15 avril 1867, p. 678. || Taille jurée, celle que le seigneur imposait sans s'enquérir de la valeur des biens des habitants, par opposition à taille abonnée, par laquelle on se rédimait au prix d'une somme fixe. || 16° Au pharaon, au vingt-et-un, se dit de la série complète des coups qui se suivent, jusqu'à ce que le banquier ait retourné toutes les cartes du jeu qu'il a dans la main. En faveur du mariage jouons quelques reprises de lansquenets, ou quelques tailles de pharaon, DANCOURT, *Dér. du pharaon*, sc. 25. Elle fit donner un siège et un jeu de cartes à Candide, qui perdit cinquante mille francs, en deux tailles, VOLT. *Candide*, 22. || 17° Terme de musique. Autrefois, partie vocale intermédiaire entre la basse et la haute-contre. Il chantait une méchante taille aux tries, du temps qu'on en chantait, SCARR. *Rom. com.* I, 5. || Fig. L'humilité chante la basse, disait-il, et l'ambition chante le dessus; la colère fait la taille, et la vengeance la contre-taille, la modestie tient le tacet, la prudence bat la mesure et conduit le concert, *Francion*, liv. II, p. 474. || Taille, nom qu'on donnait autrefois en France à la voix de ténor, FÉTIS, *Dict. de musique, taille*. || C'est une bonne taille, une belle taille, se disait d'un homme qui a une belle voix de taille. || Haute-taille, voix qui approche de la haute-contre. || Basse-taille, c'est le ténor grave. On distinguait les tailles élevées et les basses-tailles; on donne aujourd'hui ce dernier nom à toutes les basses profondes, plus spécialement désignées au siècle dernier sous le nom de basses-contre. Elle aimait fort honnêtement un brave musicien qui avait une très-belle basse-taille, VOLT. *Les deux consolés*. || 18° Basse-taille, en termes de sculpture, se dit des figures de peu de saillie exécutées sur le marbre, sur la pierre, le bronze, etc. On dit maintenant bas-relief. Ses pères sont représentés par des médaillons jusqu'à saint Louis; toutes ses victoires, par des basses-tailles, couvertes comme sous des tentes dont les coins sont ouverts, et portés par des squelettes, dont les attitudes sont admirables, sév. à Bussy, 10 mars 1687. || 19° Taille haute, taille basse, certains gestes de la danse des bouffons (*Dict. de danse*, 1787).

— HIST. XIII^e s. Tuit li pavement du palais et des chambres sont tuit d'or, de pierres de taille espesse bien deux doie [doigts], MARG POL, p. 539. Se il [des usagers] vuelent fou [du hêtre] pour airdoir, il convient qu'il le praignent tout à taille et à aire, gros et graille, ainsi com il vient, *Bibl. des ch.* 6^e série, t. III, p. 567. Taille et tonlieus [elle] assista au païs par maistrerie, *Berte*, LX. La clartez de la nuit ne souffist pas à ouvrir de leur mestier, car leur mestier est de taille, *Liv. des mét.* 456. Renart maudit la chevauchée Qui sor lui a fet itel taille; Fuiant s'en torne, *Ren.* 20623. Si i

avoit trestout à taille De riches pierres grant plenté [quantité] Qui moult rendoient grant clarté, *la Rose*, 1072... Tant orent aise Qu'oublié orent la destresse, Et chanta chacun de leesc; Quar povres qui a bien sanz faille, Met tout le mal à la viez taille, *NUTER*, II, 203. || XIV^e s. Et sans espandre ou baillier vostre argent chacun jour, vous pourrez envoier maistre Jehan au bouchier, et prendre char sur taille, *Ménagier*, II, 4. Et seront tailliés [les parisis] de taille de recours, sans fors et sans fuible, *Ordonn.* 23 sept. 1327. Punicion et correccon des fais perpetrés et avenues, en ladite ville et taille [territoire] d'icelle, *du CANOE*, *tallia*. || XV^e s. Et devoist au maistre de ses ouvriers de taille [sculpture] et de peinture... à faire nouvelles images et peintures, *Froiss.* III, IV, 44. Il estoit chaussetier, et gens de telle taille l'ont [credit] quant ilz [les gens d'une commune] sont ainsi desordonnez, *COMM.* VI, 7. Par ceste exemplo... puet estre clèrement entendue la forme et la taille d'un lay à tous ceulx qui les vourront faire, *E. DESCH.* *Poésies mss.* f^o 400. Uns tableaux d'ivoire, en deux pieces, où il y a plusieurs ymages de haute taille très deliéement ouvrées de plusieurs histoires, *DE LARORDE*, *Émaux*, p. 540. || XVI^e s. Deux coupes d'argent vermeil doré, de taille douce, pesant ensemble sept marcs quatre onces, *id.* *ib.* Car mieulx nous vaut, soit d'estoc ou de taille, Se defendant, mourir en la bataille, *J. MAROT*, V, 76. Dont pour ce coup François eurent conqueste, Car à l'assault plusieurs mirent à taille, *id.* V, 95. Voyla com d'Alvian desiroit la bataille, Pensant en sa musque faire la contre et taille, Mais luy et tout le camp se trouverent de-ceuz, Quant outre leur vouloir le roy fist le dessus, *id.* V, 118. Largés fossez, à fons de cuve et taille, Tous remplis d'eau, boulevards et renfors, *id.* V, 148. Taille seigneuriale [loyaux-aides ou aides en 4 cas] est le double des redevances, *LOVELL*, 909. La plus grande violence des barbares consistoit en coups de taille de leurs espées, *AMVOT*, *Cam.* 48. Où le desbat [entre Charles-Quint et François I^{er}] n'estoit que à taille, il [Clément VII] le mettaut à poignée, *BONTVARD*, *Source de l'idolâtrie*, p. 90. [Les loups] Semblent se faire honneur, qui premier de la taille [taillis] Sortiroit, pour fuir la meute qui l'assaille, *Plaisir des champs*, p. 283. Un homme de petite taille, plein de vigueur, *MONT.* II, 47. À vieil compte nouvelle taille, *LEROUX DE LINGY*, *Prov.* t. II, p. 149.

— ETYM. Voy. *TAILLER*; wallon, *teie*, coupure; provenc. *talha*, incision, împôt, ferme, façon; catal. *talla*; espagn. *taja*, *tala*, *talla*; portug. *talha*; ital. *taglia*. Championnière, *De la propriété des eaux courantes*, p. 496, sépare *taille*, împôt, des autres significations, et pense qu'il représente le latin *talia* (de *talis*, choses semblables), les rédacteurs d'actes mettant souvent *his talia*, ou *alia talia*, à la suite d'énumérations de prestations. Scheler sépare aussi du reste *taille*, împôt, le tirant d'un type fictif *tacula*, qui dérive du bas-lat. *tacus*, imposition. Mais *taille*, împôt, ne paraît pas être autre chose que l'extension de la *taille* usitée dans certains commerces où l'on fait des coches pour marquer ce qui est dû.

TAILLÉ, **ÉE** (tà-llé, llée, *ll* mouillées), *part. passé* de *tailler*. || 1^o Dont on a coupé, retranché quelque partie, pour lui donner quelque forme, l'ajuster à quelque usage. Quel colosse de bronze et taillé doctement! *TRISTAN*, *M. de Chrispe*, I, 3. Il veut [Jésus] que son sépulchre soit honorable... il est situé au milieu d'un jardin, taillé tout nouvellement dans le roc, *NOSS.* 4^o *sermon*, *Pâques*, *préambule*. Il a paru un Batave [Leuwenhoeck] qui, avec le secours d'un verre admirablement taillé, a vu... *VOLT.* *Dial.* XXIX, 9. || Fig. Moi, pierre dure et insensible; moi, qui ne puis être taillé que sous les coups redoublés du marteau, *FÉN.* t. VIII, p. 154. || Fig. et familièrement. Besogne toute taillée, ouvrage dont les matériaux sont si bien préparés qu'il n'y a plus qu'à en faire usage. || 2^o Plume taillée, plume préparée avec le canif de manière à pouvoir écrire. Ah! plutôt à Dieu que j'eusse des plumes taillées de votre main (je ne sors pas de furie, j'en écrase tous les jours cinq ou six), et qu'avec cette plume si bien taillée, que je n'ai point, je pusse, mon cher monsieur, vous remercier dignement! *SEV.* d. *du Plessis*, 19 janvier 1694. || Fig. Vous trouvez que ma plume est toujours taillée pour dire des merveilles du grand maître [Louis XIV]; je ne le nie pas absolument, sév. 299. Sa plume [du duc de Grammont] n'était pas taillée pour une si vaste

matière [l'histoire du roi], *ST-SIM.* 132, 209. Enfin tous les yeux sont éclairés, toutes les langues déliées, toutes les plumes taillées en faveur de la raison, *VOLT.* *lett.* d'*Argental*, 21 déc. 1768. || 3^o Terme de marine. Navire taillé, celui dont les fonds sont plus évidés qu'il n'est d'usage. || 4^o Coupé par morceaux. || Fig. Il fallut forcer le village et le cimetière, ce qui fut exécuté, et il y eut deux ou trois régiments taillés en pièces, *PELLISSON*, *lett. hist.* I, II, p. 146. || 5^o Cote mal taillée, arrêté de compte en gros, sans égard à ce qui peut appartenir à chacun à la rigueur. || 6^o Qui a subi l'opération de la taille. Le pauvre Pomenars fut taillé avant-hier avec un courage héroïque, *SEV.* 398. || 7^o Terme de blason. Se dit d'un écu lorsqu'il est partagé en deux parties égales par une ligne tirée de la gauche du chef à la droite de la pointe. || Mal taillé, se dit d'un habit qui est représenté de deux couleurs rangées non symétriquement. || 8^o Il se dit d'un vêtement que l'on coupe dans une étoffe. ... Sur la création Hercule promenait l'éternelle justice, Sous son manteau sanglant taillé dans un lion, A. DE MUSSET, *Rolla*. || 9^o Qui a une certaine forme. Une gorge blanche, ferme, taillée comme celle de la Vénus de Médicis, *VOLT.* *Candide*, 44. || Bien, mal taillé, qui a un corps bien ou mal fait, bien ou mal proportionné. Peu de nos gens de cour sont mieux taillés que lui, *CONN.* *le Ment.* II, 4. Six laquais bien taillés, la livrée admirable, *HAUTEROCHÉ*, *Bourg. de qual.* I, 2. Les bêtes ne s'admirent point; un cheval n'admire pas son compagnon... étant à l'étable, le plus pesant et le plus mal taillé ne cède pas son avoine à l'autre, *PASC.* *Pens. div.* 76, édit. FAUGÈRE. L'homme le plus mal taillé ne cède pas son pain à l'autre; mais le plus fort l'enlève au plus faible, *VOLT.* *Rem. Pens. Pascal*, 52. || Fig. Être taillé à, avoir la capacité de. Sont-ce des visions que je me mets en tête, Quand je me crois taillée à pouvoir mériter La gloire de quelque conquête? *MOL.* *Psyché*, I, 4. Vous êtes taillée à être bien malheureuse, *MAINTENON*, *Prov.* p. 85, dans *POUGENS*. Tu n'es pas taillé pour être le messager de Cecourt, *MARIV.* *Pays. parv.* 6^e part.

† **TAILLE-CRAYON** (tà-llé-krè-ion, *ll* mouillées), *s. m.* Petit instrument pour tailler les crayons, formé d'une lime montée sur métal ou sur bois. || *Au plur.* Des *taille-crayons*.

† **TAILLE-MÈCHE** (tà-llé-mè-ch', *ll* mouillées), *s. m.* Instrument du cirier pour couper les mèches d'égale longueur. || *Au plur.* Des *taille-mèches*.

TAILLE-MER (tà-llé-mèr, *ll* mouillées), *s. m.* || 1^o Terme de marine. Pièce de bois saillante, appliquée sur le devant de l'étrave, et servant à couper l'eau. || 2^o Goëland brun. || *Au plur.* Des *taille-mer*.

— ETYM. *Tailleur*, et *mer*; espagn. *tajamar*; portug. *tahamar*; ital. *tagliamare*.

† **TAILLE-PLUME** (tà-llé-plu-m', *ll* mouillées), *s. m.* Instrument pour tailler une plume à écrire, d'un seul coup et d'un seul mouvement. || *Au plur.* Des *taille-plumes*.

† **TAILLE-PRÉ** (tà-llé-pré, *ll* mouillées), *s. m.* Un des noms vulgaires de la courtilière. || *Au plur.* Des *taille-prés*.

TAILLER (tà-llé, *ll* mouillées, et non *tâ-yé*), *v. a.* || 1^o Retrancher aux arbres certaines branches pour leur donner une certaine forme ou pour les mettre à fruit (sens étymologique). Tailler un arbre. || Absolument. On taille avec la serpette ou le sécateur. Une autre question partage les vigneronns : faut-il tailler long ou court? les uns se règlent sur la nature du plant ou du terrain; d'autres, sur la moelle des sarments, *BARTHÉL.* *Anach.* ch. 59. || Tailler à mort, tailler les arbres en leur laissant très-peu de branches à fruit et à bois. || Dans la Haute-Garonne, tailler la vigne à mort, la tailler à quatre yeux. || 2^o Retrancher d'une matière, avec un instrument tranchant ou autre, ce qu'il y a de superflu, pour lui donner une forme, la rendre propre à un usage. Tailler une pierre. Tailler une grotte dans le roc. On employait autrefois les diamants bruts tels qu'ils sortaient de terre; ce n'est que dans le XV^e siècle qu'on a trouvé en Europe l'art de les tailler, *BUFF.* *Min.* t. VII, p. 384. Voir broyer tes couleurs et tailler tes crayons, *MARMONTEL*, *Épît.* à *Voltaire*. S'enfermer pour tailler des plumes, *BEAUMARCH.* *Mar. de Figaro*, III, 5. || Fig. Il faut tailler ces pierres spirituelles pour les faire entrer dans l'édifice sacré de l'Église, *MASS.* *Or. fun.* *Villeroy*. Voyez seulement les endroits où Racine a taillé en diamants brillants les cailloux bruts de Corneille, *VOLT.* *Comm.* *Corn.* *Rem.* *Perth.* I, 1. || Fig. Donner une certaine longueur à quelque

chose. Taille-t-on vos avis à une certaine mesure? *PASC.* *Prov.* II. || 3^o Sculpter. Pour vous éterniser sous ces arcs glorieux Qu'une savante main taille aux victorieux, *TRISTAN*, *M. de Chrispe*, I, 3. Si le seul Lysippe Fut digne de mouler l'héritier de Philippe, Si nul autre sculpteur ne le tailla que lui, *LA FONT.* *lett.* XIV. Dingerate... avait dit que, de toutes les montagnes qu'il connaissait, le mont Athos dans la Thrace était le plus propre à être taillé en forme humaine, *ROLLIN*, *Hist. anc. Éuv.* t. VI, p. 579, dans *POUGENS*. Phidias sur le tien [le Jupiter d'Homère] tailla son Jupiter, Tel que tu peins ce dieu sur le trône de l'air, Bien loin des autres dieux qui devant lui s'abaissent, *OËLLE*, *Imag.* v. César l'eût confié sa cendre, Et c'est toi qu'eût pris Alexandre Pour lui tailler le mont Athos, v. *UGO*, *Feuilles d'automne*, à *David*, *statuaire*. || Sculpter pour soi. L'art se tailla des dieux d'or, d'argent et de cuivre, *NOËL.* *Sat.* XII. || 4^o Couper en plusieurs morceaux, en plusieurs pièces, soit avec le couteau, soit avec des ciseaux. Tailler des chemises, un manteau. Tailler du pain par morceaux. Les travaux de son sexe, comme tailler et coudre une robe, *J. J. ROUSS.* *Ém.* v. || Fig. Se tailler, tailler à soi. Le beau Raoul, d'ordinaire, se taillait dans la conversation une part royale, *CH. DE BERNARD*, *la Peau du lion*, VI. Ô géant [Charles-Quint]!... On vend ton sceptre au poids! un tas de nains difformes Se taillent des pourpoints dans ton manteau de roi, v. *UGO*, *Ruy-Blas*, III, 2. || Fig. Tailler la robe selon le corps, mesurer ses entreprises à ses forces, sa dépense à ses ressources. Aussi selon le corps on doit tailler la robe, *RÉGNIER*, *Sat.* VI. || Absolument. Cet ouvrier taille bien. || Fig. Tailler et rogner, disposer des choses à sa fantaisie. Que chacun taille, rogne et glose sur mes vers, *RÉGNIER*, *Sat.* XII. Coupez, taillez en maître; Vous pouvez tout, *TH.* *CORN.* *D. Cés. d'Av.* I, 5. Coupez, taillez, rognez en pleine liberté, *DESTOUCH.* *Diss.* IV, 4. || Tailler la soupe, couper le pain en tranches minces pour les tremper avec le bouillon. || Fig. et familièrement. Tailler des bavettes, se dit de ceux et surtout de celles qui s'amusent à causer, à babiller. || Fig. Tailler une matière, parler d'une chose à tort et à travers. Voilà fort plaigamment tailler cette matière, Et donner à ta langue une libre carrière, *CORN.* *la Place roy.* I, 4. || Tailler de l'ouvrage, de la besogne, couper une étoffe de manière qu'il n'y ait plus qu'à coudre. || Fig. Tailler de la besogne à quelqu'un, lui donner beaucoup de chose à faire, et aussi lui susciter beaucoup d'embaras. Il était indubitable que la furieuse révolte qui en même temps s'était faite en Espagne leur avait taillé de la besogne [aux Romains], *MALH.* *Le xxxix^e livre de Tite Live*, ch. 19. On me taillait une besogne à laquelle je m'attendais peu, *REZ.* III, 72. J'attends les feuilles de Prault [un libraire]; je lui taillerai de la besogne, *VOLT.* *lett.* d'*Argental*, déc. 1760. J'ai mis cela dans la tête de madame pour lui tailler de la besogne, *TH.* *LECLERCQ.* *Prov.* t. IV, p. 340, dans *POUGENS*. || On dit de même : tailler de l'ouvrage. || Tailler les morceaux, couper le pain, la viande par morceaux, de manière qu'il n'y ait plus qu'à manger. || Fig. Tailler les morceaux à quelqu'un, lui prescrire ce qu'il doit faire, lui limiter ce qu'il doit dépenser. Mais dites-moi s'il n'est pas charmant de lui avoir taillé ses morceaux de la journée, de façon qu'il passe à rôder, à jurer après sa dame, le temps qu'il destinait à se complaire avec la nôtre! *BEAUMARCH.* *Mar. de Figaro*, II, 2. || Tailler un habit en plein drap, couper un habit dans une pièce de drap entière. || Fig. Il taillait en plein drap, se dit d'un homme qui a toute liberté de s'étendre, de faire, de dépenser, etc. J'étais l'autre jour en un lieu où l'on taillait en plein drap : on ouvrait des prisons, on faisait revenir des exilés, on remettait plusieurs choses à leur place, *SEV.* *A Bussy*, 27 févr. 1679. On a beau faire, il faut prendre femme à Paris ; L'on y taillait en plein drap, *RÉGNARD*, *le Bal*, s. || Il a taillé en plein drap, il a été en pouvoir de faire tout ce qu'il a voulu. || 5^o Fig. Tailler en pièces une armée, la défaire entièrement. Il commença à tailler en pièces ses ennemis, et à devenir célèbre par ses grandes actions, *SACI*, *Bible*, *Machab.* I, IX, 66. Quelques régiments d'infanterie, particulièrement celui des gardes du prince d'Orange, se firent tailler en pièces, sans que pas un soldat quittât sa place et son rang, *PELLISSON*, *lett.* *hist.* t. III, p. 234. Deux régiments de ces paysans armés [milices suédoises] taillèrent en pièces le régiment des gardes du

in. *Fourber*, I, 3. La maîtresse tant jolie Dont j'étais si fort entêté, VOIT. *Ép.* 49. Voilà, monsieur, l'histoire exacte de ce tant célèbre pèlerinage qui court déjà les quatre coins de la France, J. J. ROUSS. *Lett. à M. L. C. D. L.* 40 oct. 1769. Voilà le propos du lieutenant que je ne trouve point tant sot, P. L. COUR. *Lett.* I, 64. Brisson [le président] demanda de pouvoir achever, avant qu'on le pendit, son traité des usages et coutumes de Perse, qui devait être, disait-il, une tant belle œuvre, JO. *Réponse aux anonymes*. || Tant, employé devant un adjectif, si, tellement. Vous à qui la mort même, de tant près que vous l'avez vue, n'a jamais pu faire peur, VOIT. *Lett.* 35. Tu ne fais pas tant mal, CORN. *la Veuve*, IV, 8. Je sais vraiment que vous ne vous portez pas tant mal, tant mal, madame, sév. à *Mme de Guilaut*, 5 mars 1683. || 7° Tant, construit avec un participe passif. Ce grand homme [le P. Bourgoing], ne voulant pas qu'il fût tant permis aux infirmités d'interrompre les occupations d'un prêtre de Jésus-Christ, BOSS. *Bourgoing*. Cette femme autrefois tant aimée, VOIT. *Dict. phil.* *Tant*. Cette femme autrefois tant célébrée par vous, JO. *ib.* || 8° Tant, suivi d'un adjectif et de que, signifiant quelque... que, avec le subjonctif ou l'indicatif. Arracher le consentement du lecteur, tant obstiné et opiniâtre qu'il puisse être, DESC. *Rép. aux secondes obj.* 53. || Anciennement, on supprimait le que, et on faisait une inversion; ce tour pourrait encore être employé. Et même ses courroux, tant soient-ils légitimes, sont des marques de son amour, MALH. I, 5. Il n'est bon courtisan, tant frisé peut-il être... RÉGNIER, *Sat.* XII. || Dans le style marotique, on peut supprimer le pronom. Onques ne fut amant tant soit chéri [au lieu de tant soit-il] Qui... CHAULIEU, *Madrigal, Sur L***. || 9° Tant par forme d'épiphonème, et signifiant à tel point. Nous nous vîmes trois mille en arrivant au port; Tant, à nous voir marcher en si bon équipage, Les plus épouvantés reprenaient de courrage, CORN. *Cid*, IV, 3. Tant il est vrai que tout se tourne en révoltes et en pensées séditeuses, quand l'autorité de la religion est anéantie! BOSS. *Reine d'Angleterre*. Et moi je ne veux plus, tant tu m'es odieux, Partager avec toi la lumière des cieus, RAC. *Théb.* IV, 3. Elle [la fauvette tachetée]... se laisse prendre dessus [le nid] plutôt que de l'abandonner... tant est grande la force de cet instinct qui, d'animaux faibles, fugitifs, fait des animaux courageux et intrépides, BUFF. *Ois.* t. IX, p. 217. Tant dut coûter de peine Ce long enfantement de la grandeur romaine! DELILLE, *Én.* I. || 10° Il se dit pour autant dans une phrase négative ou interrogative. Je n'estimerai ni n'aimerai jamais rien tant au monde que vous, VOIT. *Lett.* 44. Je ne puis dire tant de bien de celle-ci [de cette pièce] que de la précédente, CORN. *Place roy.* *Examen*. Des trésors... me pourraient-ils donner tant de joie que votre amitié? sév. à *Mme de Grignan*, 9 août 1674. Mais elle n'est pas tant ma fille que l'on pense, REGNARD, *Démocr.* I, 2. || 11° Il se dit pour autant dans quelques locutions affirmatives. || Tous tant que nous sommes, tous tant que vous êtes, tout autant que nous sommes, que vous êtes de personnes. Le funeste succès de leurs armes impies... Pour tous tant qu'ils étaient demande-t-il mes pleurs? CORN. *Hor.* III, 2. Et tous tant que nous sommes Nous nous laissons tenter à l'approche des biens, LA FONT. *Fabl.* VIII, 7. No nous abusons pas, cela nous regarde tous tant que nous sommes, PASC. *Prov.* XIX. Toi et le conquérant... et tous tant que vous êtes, vous avez extrêmement tort, FONTEN. *Milon*. Comment vous portez-vous, tous tant que vous êtes? VOIT. *Lett.* *Mme de Florian*, 3 mars 1770. || Tant qu'il peut, tant qu'il veut, autant qu'il peut, qu'il veut. Il travaille tant qu'il peut. Il en a tant qu'il veut. Voilà mon Marin... pêchant le mal en eau trouble: il en dit hautement tant qu'il veut; il en fait sourdement tant qu'il peut, BEAUMARCH. 4° *mémoire*. || Il pleut tant qu'il peut, il pleut beaucoup. || 12° Tant et plus, autant qu'il en faut et même plus. Laissez-nous le soin de vous chercher des pratiques; nous vous en fournirons tant et plus, LESSAGE, *Est. Gonz.* 38. J'eus aussi des visites de Genève tant et plus, J. J. ROUSS. *Confess.* XII. || 13° Il sert à marquer un certain rapport, une certaine proportion entre les choses dont on parle. Tant plein que vide. Tant bon que mauvais. Je l'aime tant pour lui que pour son père. Quand les enfants avaient appris à bien lire

et à écrire, on leur enseignait la grammaire, tant de la langue latine que de la grecque, ROLLIN, *Hist. anc. Éuv.* t. IX, 2° part. p. 737, dans POUGENS. || Tant bien que mal, médiocrement. || 14° Tant que, aussi longtemps que. Je ne me puis estimer malheureux, tant que j'aurai l'honneur d'être aimé de vous, VOIT. *Lett.* 14. Mais, tant qu'il pourra tout, que pourrai-je, madame? CORN. *Sertor.* III, 4. Tant qu'elle a été heureuse, elle a fait sentir son pouvoir au monde par des hontes infinies, BOSS. *Reine d'Angleterre*. Tant que les hommes pourraient mourir et qu'ils aimeraient à vivre, le médecin sera raillé et bien payé, LA BRUY. XIV. Après avoir commandé qu'on les poursuivît tant que le jour durerait, ROLLIN, *Hist. anc. Éuv.* t. VI, p. 446, dans POUGENS. || 15° Tant que..., aussi loin que... Tant que la vue se peut étendre. || 16° Tant que, jusqu'à ce que (avec le subjonctif). Différez pour le mieux encor cette visite, Tant que, maître absolu de votre jugement, Vous soyez en état de faire un compliment, COAN. *Mélite*, v, 2. Adieu, je vais traîner une mourante vie, Tant que par ta poursuite elle me soit ravie, JO. *Cid*, III, 4. La charité se nourrit et s'éleve plus sûrement quand elle est comme gardée par la crainte; c'est ainsi qu'elle se fortifie, tant qu'enfin elle soit capable de se soutenir par elle-même, BOSS. *Fragm. sur div. matières de contror.* 3° *fragm.* Enivre-vous de ce vin, tant que ses fumées vous fassent perdre... m. *Pensées*, 2. Suppliez, gémissiez, implorez sa clémence, Tant qu'elle vous admette enfin en sa présence, A. CHÉNIER, *Élégies*, II, 13, édit. FOURQUÈRE, p. 241. || L'Académie, dans son Examen du *Cid*, a blâmé cette locution, mais à tort, car elle se comprend très-bien comme l'ont employée Corneille et Bossuet. || 17° Tant que, de façon que. Toutes sottises dont la belle Se défend avec grand respect, Tant qu'au père à la fin cela devint suspect, LA FONT. *Fabl.* IV, 4. || 18° Tant plus que moins, *loc. adv.* À peu près. Il a dix mille livres de rente, tant plus que moins. || 19° Comme il y en a tant, se dit de choses, de personnes qui ne se distinguent par rien de particulier. Qui pouvait imaginer que, pour une fille comme il y en a tant, tu tomberais dans l'état où je te vois? DIDER. *Père de famille*, III, 5. || 20° Tant mieux, *loc. adv.* qui marque qu'on est content que quelque chose soit. S'il se conduit sagement, tant mieux pour lui. || Tant pis se dit en un sens contraire. C'est tant pis pour vous, MOL. *Tart.* II, 2. Tant pis encore de prendre peine à dire des sottises, et d'être mauvais plaisants de dessein formé, ID. *Critique*, I. La condamine est aujourd'hui reçu dans la troupe immortelle; Il est sourd, c'est tant mieux pour lui; Mais il n'est pas muet, et c'est tant pis pour elle, LA CONDAMINE, *Épigramme sur sa réception à l'Académie*. || Familièrement. Tant pis, tant mieux, se dit quelquefois pour marquer qu'on ne se soucie guère de la chose dont il s'agit, et qu'il n'y a grand sujet de s'affliger ni de se réjouir. || Tant-pis, Tant-mieux, noms plaisants de deux médecins dont l'un assurait que le malade succomberait et l'autre qu'il guérirait. Le médecin Tant-pis allait voir un malade que visitait aussi son confrère Tant-mieux, LA FONT. *Fabl.* V, 12. || 21° En tant que, *loc. conj.* Selon que, moyennant, comme, à la condition de. Je suis assuré que ces façons de penser que j'appelle sentiments et imaginations, en tant seulement qu'elles sont des façons de penser, résident et se rencontrent certainement en moi, DESC. *Méd.* III, 4. Je ne la fais amoureux que par ambition, et en sorte qu'elle semble n'avoir point d'amour, qu'en tant qu'il peut servir à sa grandeur, CORN. *Pomp. Éaemen*. Le bien n'est bien qu'en tant que l'on s'en peut défaire; Sans cela c'est un mal, LA FONT. *Fabl.* X, 6. On peut dire que toute idée est distincte, en tant que claire, *Logique de Port-Royal*, p. 94, dans POUGENS. Dshéritant, en tant que besoin pourrait être, Parents, nièces, neveux, nés aussi bien qu'à naître, REGNARD, *Légat.* IV, 6. L'esprit ne crée et n'imagine des objets qu'en tant qu'ils sont semblables à ceux qu'il a connus par des idées directes et par des sensations, D'ALEMB. *Éuv.* t. I, p. 236. || 22° Tant il y a que, tant y a que, *loc. familière*, quoi qu'il en soit. Tant y a que les soldats travaillèrent aux radeaux avec tant de courage que... VAUGEL. *O. C.* 421. Maintenant, si ce dénoûment est selon l'art ou non, c'est une autre question qui se videra en son lieu; tant y a qu'il se fait avec surprise, et qu'ainsi l'intrigue ni le démentement ne manquent point à cette pièce, *Acad. Sentim.* *Cid*. Je suis faible, et ne me pique point

de ne l'être pas; tant y a, je n'en puis plus, sév. 415. Cette comparaison [de Dieu punissant les Juifs par Titus] avec un magistrat qui fait rouer des malfaiteurs, vous fait horreur; tant y a que Dieu s'est comporté à peu près de même, BOSS. *Sermons, Bonté et rigueur de Dieu*, 2. Tant y a qu'il n'est rien que votre chien ne prenne, RAC. *Plaid.* III, 3. || 23° Tant soit peu, VOY. PEU. || Tant et si peu qu'il vous plaira, en telle et si petite quantité qu'il vous plaira. || 24° Tant s'en faut que... VOY. FALLOIR, n° 42. || 25° Si tant est que... avec le subjonctif, si la chose est, supposé que la chose soit. Croyez que vos bonnes grâces à tous ne sont très-précieuses, si tant est que je les aie, CH. DE SÉVIGNÉ, dans sév. t. IX, p. 468, éd. RÉGNIER. || 26° Sur et tant moins, VOY. SUIA 2 n° 44, et MOINS n° 44. || 27° À tant, à ce point, là-dessus. À tant (pour user des termes de M. le cardinal d'Ossat), je vous donne le bon soir, BALZ. *Liv.* I, *Lett.* 16. À tant se tut; Richard, tombé des nues, Fut tout heureux de pouvoir s'en aller, LA FONT. *Calendr.* || Cette locution a vieilli, mais on pourrait très-bien l'employer d'après la Fontaine et Balzac. || 28° Tant plus, tant plus; tant plus, tant moins. Tant plus nous avons du besoin d'une chose, tant plus nous avons d'obligation à celui qui nous la donne, MALH. *le Traité des biens, de Sénèque*, III, 35. Tant plus il y aura de bienheureux dans le ciel, tant moins il restera de gens de bien sur la terre, BALZ. *Lett.* VIII, liv. 7. Quand ils [des mardrigaux] sont bons, en ce cas tout prudhomme Les prend au poids, au lieu de les compter; Sont-ils méchants, tant moindre en est la somme, Et tant plus tôt on s'en doit contenter, LA FONT. *Poésies, mél.* XVI. Tant plus le chemin est long dans l'amour, tant plus un esprit délicat sent de plaisir. PASC. *Pass. de l'amour*. || Cette locution est tombée en désuétude; et on supprime aujourd'hui tant. || 29° Tant plus, d'autant plus. Je ne me suis pas moqué de vous alors; mais je m'en moque tant plus aujourd'hui, J. J. ROUSS. *Hél.* v, 10. Il y a un longtemps qu'à force de m'inspirer du respect, il m'a fait oublier sa naissance; ou, si je m'en souviens encore, c'est pour honorer tant plus sa vertu, ID. *Lett.* à Zinzendorf, 20 oct. 1764. || 30° Tant seulement, pour seulement n'est plus usité; il est resté dans le langage populaire; autrefois il était du bon usage. De n'avoir pas chez soi pour lui donner Tant seulement un malheureux dîner, LA FONT. *Faucon*. || Proverbes. Tant vaut l'homme, tant vaut sa terre ou la terre, VOY. TERRE. || Tant va la cruche à l'eau qu'elle se brise, en retombant souvent dans la même faute, en s'exposant souvent au même péril, on finit par s'en trouver mal.

— REM. 1. Avec tant de et un substantif, le verbe et l'adjectif qui suivent s'accordent avec le substantif, non avec tant. Jamais tant de beauté fut-elle couronnée? RAC. *Esth.* III, 9. Tant de galanterie et tant d'esprit n'étaient pas bon signe; il fallait apparemment que son amour ne fût plus ni si sérieux, ni si fort, MARIV. *Marianne*, 7° part. || 2. Je leur donne un tant, et ils me tiennent quitte de tout, n'est pas correct, il faut dire Je leur donne tant. || 3. Tant ne se joint point à un simple adjectif; on ne dit pas tant vertueux, tant méchant. Cependant, comme on a vu ci-dessus, il s'emploie de la sorte dans un langage où l'on prend un ton archaïque ou de bonhomie. || 4. Après le verbe actif ou neutre, sans auxiliaire, il faut toujours mettre tant: il travaille tant; il pleut tant. || 5. Quand le verbe auxiliaire se joint au verbe actif, on place tant entre l'un et l'autre: Il a tant travaillé, ils ont tant écrit; et jamais dans ces cas on ne se sert de si. || 6° « Lorsque vous avez à exprimer un sentiment particulier par un verbe passif, comme je suis si touché, si ému, si courroucé, si animé, vous ne pouvez dire: je suis tant ému, tant touché, tant courroucé, tant animé, parce que ces mots tiennent lieu d'épithète; mais, lorsqu'il s'agit d'une action, d'un fait, vous employez le mot tant: cette affaire fut tant débattue; les accusations furent tant renouvelées; les juges tant sollicités; les témoins tant confrontés, et non pas si confrontés, si sollicités, si renouvelés, si débattus. La raison en est que ces participes expriment des faits, et ne peuvent être regardés comme des épithètes, » VOIT. *Dict. phil.* *Tant*. Voltaire ajoute: « On peut dire surtout en vers: Cette femme tant aimée. Quand on ajoute de qui elle a été aimée, il faut dire: si aimée de vous, de lui, et non tant aimée de lui, parce qu'alors vous désignez un sentiment. » Ceci est une

† **TAPIRER** (ta-pi-ré), *v. a.* Faire prendre artificiellement aux plumes des perroquets la couleur jaune ou rouge. Tapirer des perroquets. Ils [les sauvages] frottent du sang de cette grenouille [la rainette] le perroquet à demi plumé; les plumes qui renaissent après cette opération, au lieu de vertes qu'elles étaient, deviennent d'un beau jaune ou d'un très-beau rouge; c'est ce qu'on appelle en France perroquets tapirés, BUFF. *Ois.* t. xi, p. 334.

— **ÉTYM.** En galibi, *tapiré*, rouge, BIET, *Voy. de la France équinox. en Visle de Cayenne*, p. 428. Desmarests, *Dict. des sc. nat.* t. xxxix, p. 6, conteste ce qu'on dit du sang de la rainette; mais M. Roulin pense que, avant de nier, il faut s'informer.

TAPIS (ta-pi; l's ne se prononce pas, même devant une voyelle, dit Chifflet, *Gramm.* p. 240), *s. m.* || 1° Pièce d'étoffe dont on couvre une table, des murs ou un parquet. Un tapis de pourpre, de velours. Tapis de table. Tapis de pied. Tapis de Turquie. Tapis de Perse. Conservation, battage, remise à neuf et pose des tapis. Sur un tapis de Turquie. Le couvert se trouva mis, LA FONT. *Fabl.* t. 9. On a beau faire tirer le canon des sept tours de Topana pour de prétendues victoires; la vérité perce à travers la fumée du canon, et vient effrayer Moustapha sur ses tapis de zibeline, VOLT. *Lett. Catherine II*, 28 nov. 1769. M. de Montigni s'occupa d'établir à Aubusson une fabrique de tapis de pied supérieurs aux tapis de Perse et de Turquie, non pour la durée ou la solidité des couleurs, mais pour l'agrément et le bon goût des dessins, CONDORCET, *Montigni*. On me dira peut-être que rien ne prouve que les tapis dont il est question dans Plin, étaient des étoffes à poils, comme les tapis de pied de la Savonnerie, DESMARESTS, *Instit. Mém. scienc.* 1806, 2^e sem. p. 162. || Tapis de haute lisse, tapisserie qu'on tendait sur les murs des appartements, véritables tableaux tissés sur une chaîne de chanvre avec des laines nuancées qui produisent, par la juxtaposition des couleurs, tous les effets et toutes les difficultés de la grande peinture; les fils de la chaîne sont perpendiculaires, l'ouvrier travaille à l'envers; la manufacture des Gobelins exécute exclusivement les tapisseries de haute lisse, DE LABORDE, *Émaux*, p. 514. || Tapis de basse lisse, tapisseries dont on faisait les tentures, les coussins, et généralement tout l'ameublement d'une chambre ou salle de tapisserie; c'est le même travail que la haute lisse; seulement les dimensions en étant moins grandes permettent d'étendre horizontalement sur un métier les fils de la chaîne, et l'ouvrier travaille à l'endroit, son modèle devant lui; la manufacture de Beauvais s'est conservé cette spécialité, *m. ib.* p. 514. || Les tapis velus, appelez plus tard tapis de Turquie et façon de Turquie, sont formés, de même que les velours, de fils de laine, qui, après s'être noués autour de la chaîne, la dépassent en longues mèches juxtaposées; ces mèches, coupées également à l'extrémité, offrent à l'œil l'intérieur et le velu de la laine, *ib.* || Tapis de muraille; lorsqu'on cessa de joncher les salles, lorsque les tapis velus, presque tous de Turquie, eurent remplacé les herbes et les feuilles, on appela tapis de murailles les tapisseries à personnages qui les couvraient et qu'il fallait distinguer des autres tapis étendus sur le sol, *m. ib.* || 2° Tapis d'un bureau. || Fig. Mettre une affaire, une question sur le tapis, la proposer pour l'examiner. Aussitôt que les conseils furent en exercice, la première affaire qu'ils mirent sur le tapis fut le département des provinces, MALH. *Le xxxiii^e liv. de Tite-Live*, ch. 25. On a mis sur le tapis d'établir un conseil, GUI PATIN, *Nouv. lett.* t. 1, p. 237, dans PUGENS. Un édit pour légitimer vos mariages [des protestants] a été mis trois fois sur le tapis devant le roi à Versailles: il est vrai qu'il n'a point passé, VOLT. *Lett. des Monts*, 25 déc. 1767. || Amuser le tapis, décider de petites affaires. Ces petites affaires particulières dont on ne fait qu'amuser le tapis dans les conseils royaux des finances, VOY. D'ARGENSON, *Mém.* p. 175, dans PUGENS. || Amuser le tapis, signifie aussi entretenir la compagnie de choses vaines. Noirmoutier veut amuser le tapis, mais je le ferai parler français, RETZ, iv, 294. Beretti conseillait de rendre des réponses plausibles, d'amuser le tapis et de gagner du temps, J.-S. 496, 253. || Amuser le tapis se dit aussi d'actions qui tendent à atteroyer. Et tout cela pour donner des jalousies, et tenir les confédérés dans l'incertitude, et seulement afin de les em-

pecher de faire un gros d'armée d'une partie de leurs garnisons, et amuser le tapis, sév. 206. || 3° Tapis d'une table de salon. C'est un bruit commun qui court maintenant le tapis de toutes les compagnies... NAUDÉ, *Roscoir*, III, 4. || Tapis à housse, tapis servant de housse. Il [la Fontaine] se glissa dans la chambre à coucher de la dame, et se cacha sous une table couverte d'un tapis à housse, WALKENAER, *Hist. de la Font.* p. 7. || Fig. Tenir quelqu'un sur le tapis, mettre quelqu'un sur le tapis, s'en entretenir avec détail, soit en bien, soit en mal. Il faut, à quelque prix et de quelque façon que ce soit, qu'ils satisfassent à leur malice, et que, pour avoir l'applaudissement de ceux qui leur ressemblent, puisqu'ils n'ont rien à dire contre votre vie, ils trouvent en votre prospérité de quoi vous mettre sur le tapis, MALH. *à M. de Luynes, trad. du xxxiii^e liv. de Tite-Live*. Les mauvais moines étaient mis sur le tapis, BOSS. *Var.* 11. || Être sur le tapis, se dit aussi d'une personne dont on s'occupe pour quelque affaire. Il n'est plus question de cette comtesse; il en a maintenant une autre sur le tapis, LEGRAND, *Galant coureur*, sc. 5. || Fig. Être sur le tapis, être l'objet de l'entretien. Le pauvre Destin, qui avait été si bien sur le tapis, SCARR. *Rom. com.* 1, 5. De l'air dont elle parle en ma propre présence, Dieu sait comme en secret je suis sur le tapis, BOURSALTY, *Fabl. d'Ésope*, II, 3. || Mettre sur le tapis, être sur le tapis, se dit aussi d'une affaire, d'une question dont on s'occupe. On a encore remis sur le tapis le mariage de sa nièce l'ainée [de Mazarin] avec le duc de Mercœur, GUI PATIN, *Nouv. lett.* t. 1, p. 230, dans PUGENS. Plusieurs visites, où l'on ne manque jamais de mettre sur le tapis une question galante, qui exerce les esprits de l'assemblée, MOL. *Préc.* 5. Il y a assez de nouvelles ici sur le tapis pour faire parler le salon, MAINTENON, *Lett. au duc de Noailles*, 12 janv. 1711. || Revenir sur le tapis, se dit d'une chose dont on s'occupe de nouveau. Je crois... que je m'en trouverai bien [du bain de vengeance pour les mains]; si je suis trompée, Vichy reviendra sur le tapis, sév. 21 sept. 1676. || 4° Tapis vert, ou, simplement, tapis, table de jeu. J'entends; autour d'un tapis vert, dans un maudit brelan, ton maître joue et perd, REGNARD, *le Joueur*, 1, 2. Que l'aube au tapis vert surprend à son retour, Veillant toute la nuit, se plaignant tout le jour, DELILLE, *Trois règnes*, III. || Le tapis brûle, se dit, au jeu, lorsque quelqu'un a oublié de déposer sa mise. || Au vingt et un, le banquier dit: le tapis compte pour dix, quand il donne une carte au lieu de deux à chacun des joueurs qui sont censés alors avoir chacun dix en main. || 5° Tapis vert se dit aussi quelquefois du lieu où s'assemblent des administrateurs, etc. On a discuté cette affaire au tapis vert. || 6° Tapis de billard, le drap vert qui recouvre la table d'un billard. || 7° Fig. Tapis vert, ou, simplement, tapis, nom donné en horticulture à des étendues couvertes de plantes basses et gazonnantes. Le tapis vert de Versailles. || On dit de même: un tapis de verdure, de gazon, de mousse, de fleurs. Et les pasteurs, couchés sur de riantes tapis, Réveillent par leurs chants les échos assoupis, ROUCHER, *les Mois*, II. Que mon bras arrondi l'entoure et te soutienne Sur ces tapis de fleurs, LAMART. *Méd.* II, 24. Vénus se lève à l'horizon; à mes pieds l'étoile amoureuse De sa lueur mystérieuse Blanchit les tapis de gazon, *id.* *Médit. le Scir.* || 8° Terme de manège. Cheval qui rase le tapis, cheval qui, aux diverses allures, n'élève pas assez les pieds au-dessus du sol. || 9° Terme d'anatomie. Portion de la choroïde qui n'est pas noire mais brillante, à reflets métalliques changeants selon les incidences de la lumière. || 10° Se dit des couleurs qu'on fait flotter sur l'eau, pour marbrer le papier. || 11° Tapis franc, cabaret, auberge où se réunissent les voleurs. || 12° Tapis de Perse, une coquille bivalve.

— **HIST.** XII^e s. Il fiert Gerart l'espagnol au fier vis, De son son elme qui est à flor de lis; Li cercles d'or ne li vaut un tapis, *Raoul de C.* 135. Juste un pilier s'assist en la terre entaiez; N'i fu suz lui tapiz ne oreiller culchiez, *Th. le mart.* 162. || XIII^e s. Je ne sui pas de ces povros prescheurs ne de ces povros herbières... qui portent boites et sachez, et si estendent un tapiz, RUTEU. 256. || XIV^e s. Pour douze tapis veluz du païs de Turquie, dont il y en a dix petits et deux moyens, DE LABORDE, *Émaux*, p. 513. || XV^e s. Les murs de la ville et les tours estoient pavoisés de tapis mouillés pour resister contre le trait, FROISS. III, IV, 15. À Pasquier Grenier, marchant tapissier,

demourant à Tournay, pour plusieurs piéces de tapisserie, ouvrées de fil, de laine et de soye, garnies de toile, franges, cordes et rubans, contenant en tout vij cent aunes ou environ; c'est assavoir: six tapis de muraille, pour parer une salle, faiz et ouvrés de l'histoire du roy Assuere, DE LABORDE, *Émaux*, p. 512. Un tapis velu blanc, de l'ouvrage d'Espagne, *id.* *ib.* p. 511. || XVI^e s. Le roi, devenu plus soigneux par son aage et par les defaux es-suiez, monstra qu'il n'estoit point seulement capitaine le cul sur la selle, mais aussi sur le tapis, D'AUB. *Hist.* III, 338. Quand, voyant un homme audessous de toutes affaires, nous le disons estre reduit au tapis, maniere de parler que nous empruntasmes des joueurs, lesquels jouans sur un tapis vert, quand ils n'ont plus d'argent devant eux pour mestier mener, ils sont contrainsts desemperer la table, on les dit estre reduits au tapis vert, PASQUIER, *Rech.* VII, p. 728, dans LACURNE. Nostre roi Charles, qui avoit tant de debtes, et qui devoit à Dieu et au monde, estoit au tapis et au safran sans ceste bonne guerre, BRANT. *Capit. franc.* t. III, p. 200, dans LACURNE.

— **ÉTYM.** Provenç. *tapit*, *tapí*; anc. cat. *tapis*; espagn. et portug. *tapiz*; ital. *tappeto*; du lat. *tapetum*, *tapetum*, qui vient du grec *τάπητος*. Le prov. *tapit* représente *tapetum*; mais le franç. *tapis* ou *tapiz* représente le bas-lat. *tapecius*.

TAPISSE, **ÉE** (ta-pi-sé, sée), *part. passé* de tapisser. Garni de tapis. Quand cette femme [une devinresse] aurait dit vrai Dans une chambre tapissée, LA FONT. *Fabl.* VII, 15. || Par extension. La promenade, la collation dans un lieu tapissé de jonquilles, tout cela fut à souhait, sév. 47. Le fond de l'œil étant tapissé par la choroïde aussi bien que par la rétine, MALEBR. *Rech. vér. Éclair.* sur l'opt. t. IV, p. 443. Les temples étaient en grand nombre [au Mexique] et la plupart magnifiques, mais teints de sang et tapissés des têtes des malheureux qu'on avait sacrifiés, RAYNAL, *Hist. phil.* VI, 12. Une géode tapissée de cristaux de strontiane sulfatée, BECQUEBEL, *Instit. Mém. acad.* sc. t. XI, p. 3.

TAPISSER (ta-pi-sé), *v. a.* || 1° Revêtir, orner de tapisseries les murailles d'une chambre, d'une salle, etc. Tapisser un salon. Les rues étaient tapissées. Tapisser un appartement à neuf. || 2° Par extension, il se dit de tout ce qui revêt ou couvre les murs d'un appartement. Tapisser une chambre de papier peint. Les fidèles viennent tapisser de leurs offrandes les murs de la chapelle. || On dit aussi: Ce mur, ce coin de rue est tapissé d'affiches. || 3° Par une autre extension, il se dit de ce qui revêt, recouvre une surface. Le printemps tapisse de fleurs les gazons. La membrane séreuse qui tapisse les parois thoraciques. Elle [la grotte] était tapissée d'une jeune vigne, qui étendait ses branches souples également de tous côtés, RÉN. *Tél.* I, 4. V. n. Faire de la tapisserie à l'aiguille. Au reste elle n'avait au monde sa pareille à manier un canevas, Filait mieux que Clothou, brodait mieux que Pallas, Tapissait mieux qu'Arachné... LA FONT. *Coupe*. || 5° Se tapisser, *v. réfl.* Être tapissé. Les prairies se tapissent de fleurs.

— **HIST.** XVI^e s. Et que Flora, qui de tous biens est playne, Voyst [aille] tapissant de florettes meslées, J. LEMAIRE, *Épít. de l'amant vert*. Un escha-faud... royalement tapissé et orné de fleurs et de parfums, MONT. II, 35. Un siege plus bas, tapissé, pour les gentilshommes, CARLOIX, IV, 20.

— **ÉTYM.** *Tapis*.

TAPISSERIE (ta-pi-se-rie), *s. f.* || 1° Ouvrage fait à l'aiguille sur du canevas, avec de la laine, de la soie, de l'or, etc. Pantoufles en tapisserie. Pendant son travail [du roi d'Espagne], la reine travaillait en tapisserie, ou elle écrivait, ST-SIM. 457, 203. Les tapisseries à l'aiguille s'appellent tapisseries de point, à cause des points d'aiguille, VOLT. *Dict. phil. Tapisserie*. Il y choisit une aiguille d'or, s'empara de la soie, et voilà mou colonel qui fait de la tapisserie, POINSINET, *Cercle*, sc. 2. Iris, dans le 1^{er} livre de l'Iliade, trouve Hélène occupée à représenter en tapisserie les maux que les Troyens et les Grecs avaient soufferts pour elle dans les combats, LÉVESQUE, *Instit. Mém. lett. et beaux-arts*, t. 1, p. 383. || Tapisseries échantillonnées, commencées pour servir d'échantillon, de guide. || 2° Grandes pièces d'ouvrages de laine ou de soie servant à revêtir les murailles d'une chambre, d'une salle, etc. On avait tendu de tous côtés des tapisseries de fin lin, de couleur de bleu céleste et d'hyacinthe, qui étaient soutenues par des cordes de fin lin teintées en écarlate,

Sermons, Pêché d'habitude, 3. || Il se dit aussi d'une femme, sans changer de genre. Elle a été témoin de ce qui s'est passé; elle en est un bon témoin. || Témoins nécessaires, témoins qui ne sont reçus que parce que la chose dont il s'agit n'a pu être connue que d'eux. || Faux témoin, celui qui assure comme témoin un fait contraire à la vérité. À l'égard des faux témoins qu'on a subornés contre cet Homme-Dieu, BOURDAL. *Exhort. Faux témoign.* rendus contre J. C. t. II, p. 22. En France la peine contre les faux témoins est capitale; en Angleterre elle ne l'est point, MONTESQ. *Esp.* xxix, 41. || Témoin muet, toute chose qui peut servir d'indice ou d'une sorte de preuve. Quelques taches de sang sur ses vêtements furent des témoins muets contre lui. || Vous m'êtes tous témoins que... se dit pour invoquer le témoignage des personnes présentes. || Dieu m'est témoin, m'en est témoin, il sait que ce que je dis est véritable. Je vous aime, Le ciel m'en soit témoin, cent fois plus que moi-même, CORN. *Poly.* 1, 2. Saints antels, vous m'êtes témoins que ce n'est pas aujourd'hui par ces artificieuses fictions de l'éloquence que je mets dans la bouche de M. le Tellier ces fortes paroles, BOSS. *le Tellier*. Les deux nous sont témoins que nous n'avons renoncé à la paix que quand la paix nous a échappé sans ressource par l'ambition inquiète des Crétois, FÉN. *Tel.* xi. || 3° Personne dont on se fait assister pour certains actes. Dresser un acte en présence de témoins. Il [le cardinal de Fleuri] m'assura positivement... que ce n'était pas le chevalier de Forbin, mais Bontemps et Monchevreuil qui avaient assisté comme témoins [au mariage de Louis XIV avec Mme de Maintenon], VOLT. *Lett. Roques*, 1752. Don Bazile voudra bien nous servir de second témoin, BEAUMARCH. *Barb. de Sév.* iv, 7. Plaisant mariage! où sont les témoins? M. *ib.* iv, 8. Ne pourront être pris pour témoins du testament par acte public ni les légataires, à quelque titre qu'ils soient, ni leurs parents ou alliés au quatrième degré inclusivement, *Code civ.* art. 975. Les témoins produits aux actes de l'état civil ne pourront être que du sexe masculin, âgés de vingt-un ans au moins, *ib.* art. 37. || Témoins instrumentaires, témoins dont on se fait assister pour certains actes, par opposition à témoins judiciaires, ceux qui déposent en justice. || Témoin moi-même ou témoin le roi, formule dont se sont servis quelques princes et notamment les rois d'Angleterre, pour ratifier quelques chartes. || 4° Celui qui accompagne un homme qui se bat en duel. Les témoins essayèrent vainement d'arranger l'affaire. Les témoins mesurèrent le terrain. || 5° Celui qui voit, qui entend quelque chose, qui en est spectateur. Mais si mon frère était le témoin de ma joie... CORN. *Rodog.* v, 3. Un riche labourneur, sentant sa fin prochaine, fit venir ses enfants, leur parla sans témoins, LA FONT. *Fabl.* v, 9. Je ne crois que les histoires dont les témoins se feraient égorger, PASC. *Pens.* xxiv, 46, éd. HAVET. Tristes, mais fidèles témoins de ses derniers sentiments [de Mme de Montausier], combien de fois vous a-t-elle dit... FLÉCH. *Mme de Mont.* Dieu, qui en fut le principe et le seul témoin [des actions de Mme d'Aiguillon], en est lui-même la récompense, M. *Mme d'Aiguil.* Parlez, écrivez, agissez, pensez, comme si vous aviez mille témoins; comptez que tôt ou tard tout est su, MAINTENON, *Avis à la duch. de Bourg.* Que vois-je autour de moi que des amis vendus qui sont de tous mes pas les témoins assidus? RAC. *Brit.* I, 4. Je compris qu'il avait quelque chose de personnel à me communiquer, et que ce qu'il avait à me dire ne demandait point de témoins, MARIIV. *Pays. parv.* 6° part. En vérité, que des farces si grossières puissent abuser un moment, il faut en être témoin pour le croire, J. J. ROUSS. 2° *dial.* La mort d'un ami ravit à l'homme vertueux un témoin de ses vertus, MÉR. *Cl. et Nér.* II, 7. || Fig. Ce fut le soleil à midi qui éclaira le mariage; la lune a été témoin du reste, sév. 399. Et mon cœur, soulevant mille secrets témoins, M'en dira d'autant plus que vous m'en direz moins, RAC. *Andr.* iv, 5. Maheureux diadème, Instrument et témoin de toutes mes douleurs, M. *Mithr.* v, 1. || Mes yeux en sont témoins, se dit d'une chose qu'on a vue soi-même. || 6° *Au plur.* En termes d'arpentage, petits morceaux de tuile, d'ardoise qu'on pose sous les bornes des héritages, pour reconnaître, par la suite, si les bornes ont été déplacées. On accusa ce propriétaire d'avoir déplacé les bornes de son champ; mais les témoins firent voir qu'il n'en était rien. || 7° Dans la fouille des terres,

on nomme témoins, des hauteurs ou des buttes, qu'on laisse d'espace en espace, pour faire juger combien on a ôté de terre des endroits qui demeurèrent vides. || Par extension. Ces montagnes dont la base était plus solidement appuyée, sont restées comme des espèces de témoins et de monuments qui indiquent la hauteur qu'avait anciennement le sol de ces contrées, BUFF. *Add. th. terr. Eur.* t. XII, p. 403. || 8° Dans les travaux de forage, morceau de roche qui reste après avoir été entamé de tous les côtés, et que l'on détache facilement. || 9° *Au plur.* Feuilles d'un livre que le relieur a laissés exprès sans les rogner, pour faire voir qu'il a épargné la marge autant qu'il lui a été possible; on les nomme de même quand ils ont été laissés involontairement, par suite d'une feuille cornée quand on a rogné. En rognant à deux fois vous rognez d'autant moins, Et vous êtes plus sûr de laisser des témoins, LESSNÉ, *la Reliure*, p. 59. Ces témoins sont des feuilles qui ne se trouvent pas tout à fait rognées en queue du livre; ils sont pour l'ordinaire très-inégaux, puisque ce n'est autre chose que la barbe du papier, *ib.* 471. || 10° *Au plur.* Terme de marine. Bouts de toron que les cordiers laissent à chaque bout d'une pièce de cordage. || 11° Nom donné par les essayeurs au bouton d'argent qu'ils obtiennent par la coupellation du plomb d'œuvre, lorsqu'ils veulent s'assurer de sa qualité avant de coupler. || 12° Défauts de la tonte du drap. || 13° Terme d'eau et forêts. Témoins, arbres de lisière et autres qu'il est défendu d'abattre dans les ventes.

— SYN. PRENDRE À TÉMOIN, PRENDRE POUR TÉMOIN. Il y a une grande différence entre: je vous prends à témoin, et: je vous prends pour témoin. La première locution signifie: j'invoque votre témoignage; la seconde signifie: je vous prends, je vous accepte comme témoignant. On peut prendre à témoin les grands, les princes, Dieu même; mais on ne les prend pas pour témoins.

— HIST. XII^e s. Puis d'entendre à loisir et talent, Passe pais, si escout bone chançon vailant, Dont li livre d'istoire sont tesmoing et garant, *Sax.* I. || XIII^e s. Se un bourgeois de Paris ne un forain de dehors, quel que il soit, livre le tesmoing [échantillon] de son grain pour vendre, *Liv. des Mét.* 22. ... Si comme se je convenence que je porterai fax tesmong, BEAUMAN. xxxiv, 24. Il est faux tesmoins qui dist à essient mencheonge en son tesmongnage après ce qu'il jure, *ib.* xxx, 46. || XV^e s. Là estoient les douze pers de France, pour le roy d'Angleterre festoyer, et aussi pour estre personnellement et faire tesmoing à son hommage, FROISS. I, 1, 42. Par le tesmoing [témoignage] monseigneur le dalphin, E. DESCII. *Poésies mss.* f^o 480. || XVI^e s. Puis dit ainsi: loing de nous pour le moins Sont à présent regardeurs et tesmoings, MAROT, iv, 80. J'appelle ici en tesmoins tous ceux qui ont crainte de Dieu, CALV. *Instit.* 1471. Les bestes... tesmoings les chiens qui... MONT. I, 401. Tesmoings les brebis de Jacob, M. I, 102. Témoins passent lettres [titres, actes], LOYSEL, 774. Response qui depuis est venue en proverbe, à savoir de celui qui, étant interrogé de quel mestier il estoit, respondit qu'il estoit du mestier de tesmoing, H. EST. *Apol. d'Hérod.* p. 252, dans LACURNE. Pour tesmoing jamais ennemy N'y soit receu, N'y moins amy, LEROUX DE LINCY, *Pror.* t. II, p. 149. Et cette race a veu (qui l'a plus estonnée?) Que Dieu à ses tesmoings a donné maintesfois, La langue estant coupée, une celeste voix, D'AUR. *Tragiques*, éd. LALANNE, p. 447.

— ETYM. Berry, *témoin*; wallon, *témon*; provenç. *testimoni*; du lat. *testimonium*, de *testis* (pour *testis*, voy. *TESTER*), et le suffixe *monium*, suffixe secondaire formé de *mon* (comme dans *sermo*), qui fait des noms d'agent, et *ium*, *io*, qui fait des noms d'acte. *Testimonium* se trouve dès le VIII^e siècle, en un capitulaire, au sens de *témoin*; et dès lors les Romains avaient donné un sens concret à ce substantif abstrait.

1. TEMPE (tam-p'), s. f. Région latérale de la tête comprise entre l'œil et l'oreille; elle répond à la partie écailleuse de l'os temporal et à la portion correspondante du muscle de ce nom. Tempe droite. Tempe gauche. Son œil d'aigle, son front argenté vers les temples, Rappelaient les fiertés des plus mâles estampes, TH. GAUTIER, *P. Corneille*. || Terme d'entomologie. Partie située de chaque côté de la moitié postérieure des yeux, entre le front et le vertex.

— REM. On a dit longtemps temple: Ce mot temple est féminin quand il signifie la partie de

la tête qui est entre l'oreille et le front; c'est ainsi qu'il faut écrire et prononcer ce mot; ceux qui disent tempe ne parlent pas bien, *Acad. Obs. sur Vaugel.* p. 180, dans PUGENS. Deux petits fers [d'une coiffure] s'enfoncent dans les temples, empêchant la circulation, font des abcès, sév. 5 oct. 1689.

— HIST. XI^e s. De son cervel le temple en est rumpant, *Ch. de Rol.* cxxxii. || XII^e s. Lors m'en vins, si cun dit vous é, Par ces buissons gratant mes temples, *la Rose*, 14744. || XVI^e s. Si un malade a les yeux cavés, les temples abattues et le nez pointu, on cognoist qu'il est proche de la mort, PARÉ, *Introd.* 23. Par les temples est entendu ce qui est situé entre le petit canthus ou petit angle de l'œil et l'oreille, M. II, 1. Je luy conseille se faire ouvrir l'artere du temple, M. xv, 4. Les Libyens... par cette coutume... de leur canteriser [aux enfants] et brusler les veines du chef et des temples... MONT. III, 208.

— ETYM. Berry et genev. *la temple*; provenç. *templa*; ital. *tempia*; du lat. *tempora*, pluriel de *tempus*, tempe. *Temple*, d'où *tempe*, est du féminin, parce que d'ordinaire le vieux français donne ce genre aux pluriels neutres latins.

† 2. TEMPE (tam-p'), s. f. Terme de boucherie. Moreau de bois pour tenir ouvert le ventre d'un animal.

† TEMPÉ (tin-pé), s. f. || 1° Vallée de Thessalie entre le mont Ossa et l'Olympe. || 2° Par extension, toute espèce de vallée remarquable par la beauté et la fraîcheur. Ces fraîches Tempés. Aux plus arides bords Tempé rit à leurs yeux, A. CHÉN. *Éloges*, I, 24. || Gresset l'a fait du masculin: ce Tempé, cette autre Idalie, *Ode II, Sur l'Amour de la patrie*. Il vaut mieux le faire féminin, car on sous-entend *vallée*.

— ETYM. Lat. *Tempe* (au pluriel), τὸ Τέμπη.

TEMPÉRAMENT (tam-pé-ra-man), s. m. || 1° Mode de composition et de mélange. On ne saurait répondre précisément à cette question: à quelle hauteur les pompes élèvent l'eau à Paris, si l'on ne détermine aussi le tempérament de l'air [s'il est chargé de vapeurs ou non], PASC. *Pensant de l'air*, VII. || Absolument. Juste mélange. La santé du corps consiste dans le tempérament des humeurs, BOURDAL. *Pensées*, t. I, p. 383. || 2° Particulièrement. Constitution physique du corps humain, ou, en langage technique, résultat général, pour l'organisme, de la prédominance d'action d'un organe ou d'un système. Tempérament bilieux. Tempérament sanguin. Tempérament lymphatique. Tempérament nerveux. La vanité, la honte, et surtout le tempérament font souvent la valeur des hommes et la vertu des femmes, LA ROCHEFOUC. *Max.* 220. Quelle journée! quelle amertume! quelle séparation! vous pleurâtes, ma très-chère, et c'est un affaire pour vous; ce n'est pas la même chose pour moi, c'est mon tempérament, sév. 44 juin 1677. Elle [la mère de M. de Montausier] ne souffrit pas en lui ces délicatesses qui affaiblissent le tempérament et la vigueur du corps et de l'âme, FLÉCH. *Duc de Mont.* Bonté ce sont de plaisants sages que ceux qui le sont par tempérament, FONTEN. *Sén. et Scarr.* Que sais-je si la disposition même de votre tempérament ne vous laisse rien à craindre là-dessus; si vous ne portez pas déjà la mort dans le sein? MASS. *Carême, Impén.* Il n'y a guère à compter que sur les vertus du tempérament; confiez votre vin plutôt à celui qui ne l'aime pas naturellement, qu'à celui qui forme tous les jours de nouvelles résolutions de ne pas s'enivrer, DUMARS. *Euv.* t. VI, p. 33. Pierre le Grand avait une taille haute, dégagée, bien formée, le visage noble, des yeux animés, un tempérament robuste, propre à tous les exercices et à tous les travaux, VOLT. *Russie*, I, 6. Le tempérament du roi [Philippe V] lui rendait une femme nécessaire, et sa dévotion ne lui permettait aucune infidélité, DUCLOS, *Euv.* t. VI, p. 408. La différence des tempéraments dépend surtout de celle des centres de sensibilité, des rapports de force ou de faiblesse et des communications sympathiques des divers organes, CABANIS, *Instit. Mém. sc. mor. et pol.* t. I, p. 80. || Fig. L'État romain, constitué de la manière que nous avons vue, était, pour ainsi parler, du tempérament qui devait être le plus fécond en héros, BOSS. *Hist.* III, 6. || Il peut se dire des animaux. Chez les animaux, le tempérament règle tout; chez l'homme, la raison règle le tempérament, et le tempérament réglé facilite, à son tour, l'exercice de la raison, BONNET, *Contempl. nat.* v, 5. || La Fontaine l'a dit d'un arbre, transformé en personnage parlant: Que ne

l'émondait-on, sans prendre la cognée [pour l'habiller] ? De son tempérament il eût encore vécu, *Fabl.* x, 4. || Absolument. Avoir du tempérament, être porté au plaisir physique de l'amour. Les neuf hégéules savantes Avec leurs têtes de pédantes Avaient peu de tempérament, *VOLT. Ép.* 29. Les femmes qui ont beaucoup de tempérament sont peu fécondes, *BUFF. Hist. anim.* ch. 8. || 3° Caractère. Les Anglais pensent profondément; Leur esprit en cela suit leur tempérament; Cressant dans les sujets et forts d'expériences, Ils étendent partout l'empire des sciences, *LA FONT. Fabl.* xii, 23. ... Mais, quoi qu'on fasse, Propes, conseil, enseignement, Rien ne change un tempérament, *id. ib.* viii, 46. M. de Tournefort était d'un tempérament vif, laborieux, robuste, *FONTEN. Tournefort.* Ce malheureux tempérament que vous nous alléguiez si souvent, ne vous trouvez-vous pas tous les jours dans des situations où il faut le gêner, le contraindre? *MASS. Carême, Samarit.* Il y a un zèle d'humeur et de tempérament qui n'est jamais loin de l'imprudencence, *id. Confér. Zèle pour le salut des âmes.* L'heureux tempérament! ma joie en est extrême, Gai, vif, aimant à rire; enfin toujours le même, *PIRON, Métr.* ii, 4. Quoi que l'art humain puisse faire, le tempérament précède toujours la raison, *J. J. ROUSS. Ém.* iv. || 4° Fig. Manière de tempérer, de régler, de conduire. Qui doute que ce tempérament de tout cet univers ne se fasse par les révolutions et vicissitudes du soleil et de la lune? *MALH. le Traité des biens.* de Sénèque, iv, 23. Vous me deviez dire pour tempérament à ma vanité, qu'il ne faut que je rapporte à ma suffisance [capacité] une faveur que je dois à vos bons offices, *BALZ. liv.* vi, lett. 25. Il [Charlemagne] mit un tel tempérament dans les ordres de l'État, qu'ils furent contrebalancés et qu'il resta le maître, *MONTESQ. xxxi, 18.* || 5° Fig. Expédient, biais, adoucissement, ménagement, pour concilier les esprits, pour accommoder les affaires. Neus lui fimes voir qu'après ce qui s'était passé, il n'y avait plus de sûreté pour lui dans le tempérament, *RETZ, Mém.* t. ii, liv. iii, p. 284, dans *POUGENS.* Cette mauvaise délicatesse qui oblige ceux qui sont dans la nécessité de reprendre les autres, de choisir tant de détours et de tempéraments pour éviter de les choquer, *PASC. Pens.* ii, 8, édit. *HAVET.* Il proposa cinq ou six tempéraments qui auraient été reçus, si le roi ne s'était fait une loi de ne les point recevoir, *SÉV. 435.* Le tranquille ministre, qui connaissait les sages tempéraments des conseils des rois, *BOSS. le Tellier.* Il est beau de découvrir les secrets d'une surlime politique, ou les sages tempéraments d'une négociation importante, ou les succès glorieux de quelque entreprise militaire, *id. Bourgoing.* Le peuple ne put être ramené que par les paisibles remontrances de Menenius Agrippa; mais il fallut trouver des tempéraments, et donner au peuple des tribuns pour le défendre contre les consuls, *id. Hist.* i, 8. Bien que, rougissant de ces excès, il [Jurieu] ait tâché d'apporter ailleurs de faibles tempéraments à ses séditions maximes, *id. 5° avert.* 34. Il [l'empereur Eugène] crut avoir trouvé un tempérament plausible, et ménagé par ses vaines distinctions une religion à laquelle il n'était pas fort attaché, et qu'il ne lui convenait pas pourtant d'abandonner, *FLÉCH. Hist. de Théodose,* iv, 39. M. le Tellier fut choisi pour chercher ces difficiles tempéraments de menace qui étonne, de remontrance qui corrige, de douceur qui apaise, de sévérité qui châtie, *id. le Tellier.* Nous trouvons toujours des tempéraments entre le monde et Jésus-Christ, *MASS. Panégyr. St Étienne.* Ce n'est pas que je condamne le tempérament d'une sage prudence, *id. Avent, Épiphan.* Tous les tempéraments en matière de devoir sont à craindre, *id. Carême, Passion.* Dans ces circonstances, les gens qui ont de la sagesse et de l'autorité s'entremettent; on prend des tempéraments, on s'arrange, on se corrige, *MONTESQ. Esp.* v, 44. || 6° Dans un sens analogue, mesure, modération. Je ne vois point de créature se comporter modérément; il est certain tempérament que le maître de la nature veut que l'on garde en tout, *LA FONT. Fabl.* ix, 41. J'avais besoin d'un caractère nouveau [le style], et qui fût mêlé de tous ceux-là [familier, élégant, héroïque]; il me le fallait réduire dans un juste tempérament; j'ai cherché ce tempérament avec un grand soin, *id. Psyché, Préf.* Vous ne gardez en rien les doux tempéraments, *MOL. Tart.* v, 4. Ce style enchanteur qui, dans un juste tempérament entre la bassesse et l'élevation, est presque

toujours élégant et clair, *BARTHÉL. Anach.* ch. 69. || 7° Terme de musique. Altération légère que l'on fait subir à de très-petits intervalles, de manière à éviter une dissonance choquante. Il y a deux espèces de tempéraments: le tempérament employé par les instruments à sons fixes des orchestres, et qui consiste à confondre le dièse et le bémol en prenant pour leur valeur commune le milieu de l'intervalle qui les sépare; le tempérament employé pour le piano, pour l'orgue, etc. et qui consiste à diviser la gamme entière ou l'intervalle d'octave en 12 intervalles égaux appelés demi-tons moyens. Il existe aussi deux gammes tempérées distinctes: 1° la gamme dite: gamme tempérée de l'orchestre; 2° la gamme appelée: gamme du tempérament égal, laquelle, comme on voit, s'écarte encore plus de la gamme naturelle que la gamme tempérée de l'orchestre; car non-seulement le dièse et le bémol y sont confondus, mais même tous les sons de la gamme naturelle y sont plus ou moins altérés. Ces deux tempéraments ont été imaginés pour ne pas multiplier trop les trous des instruments à vent, les touches des pianos, etc. Le tempérament est un vrai défaut; c'est une altération que l'art a causée à l'harmonie, faute d'avoir pu mieux faire, *J. J. ROUSS. Dissert. sur la mus. mod.*

— HIST. XVI^e s. De telle mixtion des substances et qualités des éléments, viennent les tempéraments et complexions de corps, *PARÉ, Introd.* 4. L'on divise le tempérament en deux premières différences: car ou il est tempéré ou intempéré, *id. ib.* 5.

— ETYM. Provenç. *temperamen*; anc. esp. *templamiento*; ital. *temperamento*; du lat. *temperamentum*, de *temperare*, tempérer.

TEMPÉRANCE (tan-pé-ran-s'), s. f. || 1° Modération. S'il faut de la tempérance dans la sagesse, il en faut aussi dans les précautions qu'elle inspire, *J. J. ROUSS. Hél.* iv, 43. || 2° Particulièrement. Vertu qui modère les passions et les désirs, et surtout les désirs sensuels. Là [dans l'amour de Dieu] se trouve la tempérance parfaite; car on ne peut plus goûter les plaisirs des sens qui dérobent à Dieu les cœurs et l'attention des esprits, *BOSS. la Vallière.* La tempérance, disait un ancien, est la meilleure ouvrière de la volupté, *FÉN. Educ. filles,* 5. Dans un climat où l'imagination est si vive, où les passions sont si ardentes, la prudence devait être la première qualité d'esprit; la tempérance, la première du cœur, *BARTHÉL. Anach.* ch. 84. || 3° Plus particulièrement, modération dans le boire et le manger. Les bêtes ne tombent point dans les excès infâmes où l'homme se laisse entraîner; si elles n'ont pas la tempérance par raison et par vertu, du moins l'ont-elles par un instinct de la nature, *BORDAL. 6^e dim. après la Pentec. Dominic.* t. iii, p. 22. Je ne me doutais pas que la tempérance fût la nourrice du génie, et cependant rien n'est plus véritable, *MARMONTEL, Mém.* iv. || Société de tempérance, titre de certaines associations, fondées aux États-Unis et en Angleterre, à l'effet d'arrêter l'abus des boissons spiritueuses.

— HIST. XVI^e s. Les bons préceptes touchant la magnanimité et tempérance, *MONT.* i, 180.

— ETYM. Provenç. *tempransa*; cat. *temperancia*, *templansa*; espagn. *templansa*; portug. *temperança*; ital. *tempranza*; du lat. *temperantia*, de *temperare*, tempérer.

TEMPÉRANT, ANTE (tan-pé-ran, ran-t'), adj. || 1° Qui a la vertu de tempérer. Qu'il soit affable; qu'il soit sobre, juste, saint, tempérant, sacri, *Bible, St Paul, Épit. à Tite,* i, 8. Epicure fut, toute sa vie, un philosophe sage, tempérant et juste, *VOLT. Phil. ignor.* 34. Que m'importe que tu sois tempérant? c'est un précepte de santé que tu observes, tu t'en porteras mieux, et je t'en félicite, *id. Dict. phil. Vertu.* || Substantivement. Personne tempérante. Le tempérant évite les excès. || 2° Terme de médecine. Qui a la vertu de tempérer, de modérer l'activité trop grande de la circulation. Une potion tempérante. || Substantivement. Les tempérants sont de légers calmants.

— ETYM. *Tempérer.*

TEMPÉRATURE (tan-pé-ra-tu-r'), s. f. || 1° Disposition du corps vivant, tempérament (sens tombé en désuétude). M. de Malherbe use de température pour tempérament; M. le cardinal de Lorraine, dit-il, fut d'une température où il n'y avait rien à désirer; je l'ai vu aussi dans Amyot, mais c'est qu'il se disait autrefois, et il ne se dit plus, *VAUGEL. Rem.* t. i, p. 417. Chaque âge a ses façons, et change de nature, De sept ans en sept

ans, notre température, *NÉGNIER, Sat.* 5. Une température de corps sujette, comme la nôtre, à toutes les incommodités de la vie et à la nécessité de la mort, *BOSS. Sermons, Bonté,* i. || 2° État sensible de l'air qui affecte nos organes, selon qu'il est froid ou chaud, sec ou humide. Une seule forêt de plus ou de moins dans un pays suffit pour en changer la température, *BUFF. 7^e ép. nat. Éuv.* t. xii, p. 349. La température de l'automne dispose les oiseaux à l'engourdissement, et celle du printemps les dispose à se ranimer, *id. Ois.* t. xii, p. 304. Tout changement de température occasionne un vent, ou dérive d'un vent qui transporte d'un lieu à un autre la température et la densité que lui a communiquées celui de son origine, *RAMOND, Inst. Mém. scienc.* 1818, p. 445. || 3° Degré appréciable de chaleur qui règne dans un lieu ou dans un corps. Si l'on mêle ensemble deux pintes d'eau, dont la température de l'une soit de 20 degrés et celle de l'autre de 50, la température du mélange sera de 35 degrés, savoir de 20 degrés de chaleur commune, plus 15 degrés moitié de 30, excès de 50 sur 20, *BRISSON, Traité de phys.* t. ii, p. 259. Quelle température peut-on supposer actuellement au centre de la terre? *SAUSSURE, Voy. Alpes,* t. viii, p. 252, dans *POUGENS.* Toutes les fois que deux ou plusieurs corps s'attirent et se combinent chimiquement, leur température s'élève ou s'abaisse, et ne reste jamais la même dans le moment de leur union, *FOURCROY, Conn. chim.* t. i, p. 72. En général, dans les substances solides, des accroissements égaux de chaleur correspondent sensiblement à des températures égales et à des accroissements égaux de volume, *FOURCROY, Inst. Mém. scienc.* 1819 et 1820, t. iv, p. 496. L'expérience nous a fait connaître depuis longtemps, que la température des lieux profonds est invariable, et qu'elle est égale à la valeur moyenne des températures observées à la surface dans le cours d'une année, *id. ib. Mém. scienc.* 1821, 1822, t. v, p. 460. Le mot température désigne un certain état d'équilibre relativement aux causes physiques qui produisent les sensations de chaleur et de froid; à partir d'un de ces états déterminés, dire que la température d'un corps augmente ou diminue, revient à dire que ce corps s'échauffe ou se refroidit, *PRIVAT-DESCHANEL, Traité élém. de phys.* p. 238, Paris, 1869. || Les expressions d'animaux à sang froid et à sang chaud sont actuellement remplacées par les expressions plus exactes d'animaux à température variable et à température fixe.

— HIST. XVI^e s. Tout ainsi comme un corps fort et sain de nature, S'alterant à la longue en sa température, *DESPORTES, Cortels et mascarades pour le duc du Maine.* La chaude température de l'air, *MONT.* i, 258. Pour autant qu'il est très nécessaire entendre la distinction des tempéramens, je décriray les températures des parties du corps, des âges, des humeurs et des médicaments, *PARÉ, Introd.* 5.

— ETYM. Provenç. *tempradura*; espagn. *templadura*; ital. *temperatura*; du lat. *temperatura*, de *temperare*, tempérer. *Température*, signifiant proprement manière d'être, s'est d'abord uniquement appliqué à la manière d'être du corps, puis à la manière d'être de l'atmosphère, sens qui seul est resté en usage.

TEMPÉRÉ, ÉE (tan-pé-ré, rée), part. passé de tempérer. || 1° Dont l'excès a été diminué, corrigé. Il n'y a rien de si aimable que l'enfance des princes destinés à l'empire, lorsqu'ils donnent des marques d'un naturel heureux; on voit en eux des rayons de la majesté de Dieu, tempérés des ombres de la faiblesse des hommes, *FLÉCH. Duch. de Montaus.* Il s'ensuit que j'aurais voulu naître sous un gouvernement démocratique, sagement tempéré, *J. J. ROUSS. Dédic. à la rép. de Genève,* || Monarchie tempérée, celle où le monarque n'est pas investi d'une autorité absolue. || 2° Qui offre une température éloignée du chaud et du froid. Les tritons, rassemblés de mille endroits divers, Autour d'elle flottaient sur l'onde tempérée, *J. J. ROUSS. Cant.* 4. Au delà du 50^e degré, on chercherait en vain des terres tempérées dans cet hémisphère austral, où le refroidissement glacial s'est étendu beaucoup plus loin que dans l'hémisphère boréal, *BUFF. Add. et corr. th. terr. Éuv.* t. xii, p. 383. || Climats tempérés, climats où il ne fait ni trop chaud ni trop froid. Le climat tempéré ne produit que des choses tempérées, les herbes les plus douces, les légumes les plus sains, les fruits les plus suaves... *BUFF. Quadrup.* t. ii, p. 6. || Air tempéré, l'air qui n'est ni trop chaud ni

trop froid. || Zone tempérée, voy. ZONE. || Substantivement. Le thermomètre est au tempéré, marque le tempéré. || 3° Qui est éloigné des excès moraux. Dans une monarchie vaste et tranquille, où une partie des forces de la nation suffit à sa défense, le bonheur public tient essentiellement à des mœurs tempérées, MARMONTEL, *Œuv.* t. x, p. 314. || C'est un homme fort tempéré, c'est un esprit tempéré, c'est un homme, un esprit modéré, sage. || 4° Terme de littérature. Style, genre tempéré, style, genre qui tient le milieu entre le simple et le sublime. Éloquence tempérée. Les Muses, qui haïssent le genre médiocre et tempéré, doivent s'accommoder infiniment d'une religion qui montre toujours ses personnages au-dessus ou au-dessous de l'homme, CHATEAUB. *Génie*, II, II, 8. || Substantivement. Cet orateur reste dans le tempéré. || 5° Terme de musique. Gamme tempérée, gamme qui résulte de l'opération du tempérément. Ces douze sons, répliqués à différentes octaves, font toute l'étendue de l'échelle générale, sans qu'il puisse jamais s'en présenter aucun autre, du moins dans le système tempéré, J. J. ROUSS. *Dissert. sur la mus. mod.*

† TEMPÉREMENT (tan-pé-ré-man), adv. D'une manière tempérée.

— HIST. XVI^e s. Temperement, COTGRAVE.

TEMPÉRER (tan-pé-ré). La syllabe pé prend un accent grave quand la syllabe qui suit est muette : je tempère, excepté au futur et au conditionnel : je tempérerai, v. a. || 1° Diminuer l'excès d'une qualité physique. Tempérer l'aigre par le doux. La mer tempère dans ces climats l'ardeur de l'air, qui d'ailleurs ne peut jamais être aussi grande que dans l'intérieur ou sur les côtes occidentales de l'Afrique, BUFF. *Hist. nat. hom. Œuv.* t. v, p. 222. De son céleste éclat tempérant la lumière, Il se montre couvert d'une armure guerrière, DELILLE, *Parad. perdu*, XI. || 2° Rafraîchir, en parlant des chaleurs du corps, morbides ou non. Tempérer une ardeur d'entrailles par des tisanes. On le fait baigner pour lui tempérer un peu le sang. Personne n'aura-t-il le pouvoir d'obtenir de vous quelque espèce de soin et de régime pour tempérer un peu ce sang si enragé? SEV. *À Mme de Grignan*, 16 sept. 1677. || Absolument. Hérille, soit qu'il parle, qu'il harangue, ou qu'il écrive, veut citer : il fait dire au Prince des philosophes, que le vin enivre ; et à l'Orateur romain, que l'eau tempère, LA BRUY. XII. || On disait de même autrefois : Tempérer l'acrimonie des humeurs. || Fig. Tempérer sa bile, réprimer sa colère. || 3° Diminuer l'intensité d'une qualité morale. Elle aimait à tempérer la majesté et l'anéantir devant Dieu, et à la faire éclater devant les hommes, BOSS. *Mar.-Thér.* Pendant qu'il [Louis XIV] parlait avec tant de force, une douceur surprenante lui ouvre les œurs, et donne, je ne sais comment, un nouvel éclat à la majesté qu'elle tempère, id. *ib.* Le feu qui sortait de ses yeux, et la douceur qui tempérerait cette vivacité, RÉN. *Tél.* I. une bonté et une affabilité qui ne se démentait en rien, et par laquelle ils savaient tempérer l'autorité du commandement, et le rendre aimable, ROLLIN, *Hist. anc. Œuv.* t. III, p. 296, dans POUGENS. || 4° Calmer, modérer. Le temps a tempéré sa douleur. Les vices entrent dans la composition des vertus, comme les poisons entrent dans la composition des remèdes : la prudence les assemble et les tempère, LA ROCHEFOUC. *Réfl.* 182. J'ai quatre-vingts ans passés, vous n'en avez que vingt-cinq ; je vous tempérerai, et vous m'échaufferez, RETZ, *Mém.* t. I, liv. I, p. 46, dans POUGENS. En Allemagne, la paix de Nuremberg tempéra les rigueurs du décret de la diète d'Augsbourg, BOSS. *Var.* IV, 3. Je dois vous représenter... un homme doux et secourable, qui a su tempérer l'austérité des lois par tous les adoucissements qu'inspirent la miséricorde et la charité, FLÉCH. *Lamoignon*. L'âge avait fait pour lui ce que la nature avait fait pour d'Alembert : il avait tempéré tous les mouvements de son âme, MARMONTEL, *Mém.* VI. || 5° Apporter des tempéraments, des adoucissements, des biais. Il a été fort nécessaire que nos pères aient tempéré les choses par leur prudence, PASC. *Pron.* VI. Nos nouveaux mystiques tâchent de tempérer leurs excès par deux excuses... BOSS. *Él. d'orais.* III, 9. S'il faut tempérer la vérité en géométrie, que sera-ce dans les autres matières? RONT. *Leibnitz* On ne tarde pas d'être infidèle à Dieu, quand on vent tempérer par des égards humains les devoirs d'une vie nouvelle, MASS. *Arent*, *Concept.* Rome, de qui nous avons appris notre

catéchisme... a su toujours tempérer les lois selon les temps et les besoins, VOLT. *Dict. phil. Police des spect.* || 6° Se tempérer, v. réfl. Perdre l'excès d'une qualité physique. Les thermomètres, au faubourg Saint-Honoré, marquent 2 ou 3 degrés de froid de plus qu'au faubourg Saint-Marceau, parce que le vent du nord se tempère en passant sur les cheminées de cette grande ville, BUFF. 7° *Ep. nat. Œuv.* t. XII, p. 348. || 7° Diminuer réciproquement un excès. Par l'excès ou par le défaut d'imagination l'intelligence est très-imparfaite ; afin qu'il ne lui manque rien, il faut que l'imagination et l'analyse se tempèrent mutuellement, et se cèdent suivant les circonstances, CONDIL. *Traité des syst.* XIII. || 8° S'adoucir, se modérer. Un certain Grec disait à l'empereur Auguste, Comme une instruction utile autant que juste, Que, lorsqu'une aventure en colère nous met, Nous devons avant tout dire notre alphabet. Afin que dans ce temps la bile se tempère, MOL. *Éc. des fem.* II, 4.

— HIST. XII^e s. Mais or [je] conseil au roi qu'il laist à saint iglise, Si com il a promis, e droiture e franclise, Ses frans homes ait chiers, temperez soit en justice, *Th. le mar.* 164. || XIV^e s. Quant le temps sera bel, cler et tempéré, *Modus*, f° LXXXIV || XV^e s. Ils trouvoient peu de bonnes eaux et de fresches pour tempérer leur vin, ni eux rafreschir, FROISS. II, III, 82. || XVI^e s. J'ay tempéré [dit la nature] la vie et la mort entre la douceur et l'aigre, MONT. I, 89. En l'amitié, c'est une chaleur tempérée et egale, id. I, 209. J'ayme des natures tempérées et moyennes, id. I, 224. L'un des plus beaux jardins de l'univers, plus tempéré que les Isles fortunées, LANOUE, 147. On leur peut bailler [aux œufs] une chaleur artificielle et si bien tempérée, ou dans un four ou par autres voyes, qu'on en verra sortir les propres oiseaux que nature eust engendrez, id. 474. Il ordonna une forme de gouvernement fort bien tempéré pour maintenir les citoyens en paix et en concorde les uns avec les autres, AMYOT, *Péric.* 3. Elle en tempère le relaschement ou roidissement, reduisant chascune passion à temperature modérée pour la garder de faillir, id. *De la vertu morale*, 44. [Il] Flatte son cœur felon et tempère son ire, RONS. *Élég.* 49. La fomentation d'eau chaude doit estre tempérée, c'est-à-dire moyenne entre bouillante et froide, PARÉ, XIII, 34.

— ETYM. Provenç. *temprar*, *trempar* ; espagn. et portug. *temperar* ; ital. *temperare* ; du latin *temperare*, mélanger.

TEMPÊTE (tan-pé-té), s. f. || 1° Violente agitation de l'air souvent accompagnée de pluie, de grêle, d'éclairs, de tonnerre. Semblables à ces hautes montagnes dont la cime, au-dessus des nues et des tempêtes, trouve la sérénité dans sa hauteur et ne perd aucun rayon de la lumière qui l'environne, BOSS. *Louis de Bour.* || Terme de météorologie. Tempêtes, vents violents, après avoir soufflé un certain temps de la même direction, en changeant quelquefois plus ou moins brusquement. || Dans la nomenclature des vents, on réserve ce nom à un vent qui parcourt 20 mètres à la seconde. || Tempête tournante, voy. OURAGAN. || 2° Particulièrement. Orage sur mer. La reine se met en mer au mois de février, malgré l'hiver et les tempêtes, BOSS. *Reine d'Angleter.* Je tremble au seul récit de la tempête furieuse dont sa flotte fut battue durant dix jours, id. *ib.* Le cap de Bonne-Espérance est fameux par ses tempêtes et par le nuage singulier qui les produit, BUFF. *Hist. nat. Preuv. th. terr. Œuv.* t. II, p. 261. || Fig. Après s'être sauvés des flots, une autre tempête lui fut presque fatale ; cent pièces de canon tonnèrent sur elle à son arrivée, BOSS. *Reine d'Angleter.* Nous l'avons vu, dit l'une, affronter la tempête De cent foudres d'airain tournés contre sa tête, BOIL. *Épit.* IV. || Le cap des Tempêtes, le cap de Bonne-Espérance. || Fig. Doubler le cap des tempêtes, échapper à un péril, à une crise. || L'oiseau des tempêtes, le goëland. Et, comme l'oiseau des tempêtes, Tremper les ailes dans les flots, v. HUGO, *Feuilles d'automne*, 40. || 3° Grand fracas. Leur troupe n'était pas encore accoutumée à la tempête de sa voix, LA FONT. *Fabl.* II, 49. || 4° Fig. Grande agitation de l'âme. Les uns [les gens de cour] sont tout de feu [dans l'amour], et les autres [les gens de la ville] mènent une vie dont l'uniformité n'a rien qui frappe ; la vie de tempête surprend, frappe et pénètre, PASC. *Pass. de l'amour.* L'amour peut bien remuer le cœur des héros du monde, il peut bien y soulever des tempêtes, mais il y a des âmes d'un ordre supérieur à ses lois, BOSS. *Mar.-Thér.* Je sais par

quels ressorts on le pousse, on l'arrête, Et fais, comme il me plaît, le calme et la tempête, RAC. *Esth.* III, 5. || 5° Fig. Ce qui s'élève contre quelqu'un comme le vent de la tempête. Si vous voulez calmer toute cette tempête... CORN. *Héracl.* III, 4. Quelque tempête va renverser mes desseins, Et ce secret sans doute est celui que je crains, MOL. *le Dép.* III, 3. Quelle tempête devait s'élever contre l'Église naissante ! BOSS. *Hist.* II, 12. Je m'assure un port dans la tempête ; Néron m'échappera, si ce frein [Britannicus vivant] ne l'arrête, RAC. *Brit.* I, 4. Nous [les encyclopédistes] avons essayé cet hiver une tempête ; j'espère qu'enfin nous travaillerons en repos ; je me suis bien douté qu'après nous avoir aussi maltraités qu'on a fait, on reviendrait nous prier de continuer, D'ALEMB. *Lett. à Voltaire*, 24 août 1752. || 6° Querelle violente. Pour peu que l'on s'oppose à ce que vent sa tête, On en a pour huit jours d'effroyable tempête ; Elle me fait trembler dès qu'elle prend son ton, MOL. *Fem. sav.* II, 9. || 7° Trouble, sédition dans un État. Un coup imprévu de tempête civile et domestique jette sur des bords étrangers cette princesse infortunée qui... FLÉCH. *Mme d'Aiguill.* Heureux qui, dans le sein de ses dieux domestiques, Se dérobe au fracas des tempêtes publiques ! DELILLE, *Homme des champs*, II.

— HIST. XI^e s. Sis [si les] aquillit e tempeste e ored, *Ch. de Rol.* LIII. || XII^e s. Il le fiert si qu'il lui abat L'espee moult près de la teste, Si l'en vaist come tempeste, *la Charrette*, 2726. || XIII^e s. Dieux dist, et si estut li esperites de tempeste, et eslevé sunt li flot de la mer, *Psautier*, f° 433. || XIV^e s. Et telle chose avient aucune foiz en tempestes à ceulz qui, pour leur neif alegier, jettent leur denrées en la mer, ORESME, *Éth.* 48. En celle tempeste [en ce temps] vindrent li Normant la seconde fois jusques à Paris, DU CANGE, *tempesta*. Le vol d'un hIRON bien montant, Est-ce point chose deduisant, Qui monte haut jusques aux nues ? Et puis aucunes fois advient Qu'il [l'épervier] le prend li haut par la teste, Puis s'en viennent come tempeste, Tournant aval jusque à la terre, *Modus*, f° CVI, verso, || XV^e s. Et tant que Philippe Giffars, Qui pour le prevost se mesloit, Et qui très bien armez estoit, Et avoit bachel en teste, Fut occis en ceste tempeste, E. BESCH. *Poésies mss.* f° 573. || XVI^e s. Lors commence à tirer et faire tel tempeste Que le camp de Venise en peult ouyr la feste, J. MAROT, V, 419. Deux pots au feu signifient feste, deux femmes font la tempeste, COTGRAVE.

— ETYM. Wallon, *tainpess* ; provenç. *tempesta* ; du latin fctif *tempesta* ; les autres langues romanes ont : espagn. *tempestad* ; ital. *tempesta*, de *tempestatem*. *Tempestat* vient de *tempus*, temps, et a d'abord signifié moment du jour, puis état atmosphérique en général, enfin spécialement mauvais temps. À côté de *tempeste*, il y avait un masculin *tempest*, qui suppose un latin fctif *tempestus* : E les orez, les merveillus tempez, *Ch. de Rol.* CLXXXII.

† TEMPÊTEMENT (tan-pé-te-man), s. m. Action de tempêter.

— HIST. XV^e s. Ce tempestement et effroi fait en plusieurs lieux parmi le chastel dura une longue espace, et puis se cessa, FROISS. II, III, 22.

TEMPÊTER (tan-pé-té), v. n. || 1° Faire grand bruit. Je cours à mon logis, je heurte, je tempête, RÉGNIER, *Sat.* XIV. Voyez le beau sabbat qu'ils font à notre porte ; Messieurs, allez plus loin tempêter de la sorte, RAC. *Plaid.* I, 8. || 2° Particulièrement. Faire beaucoup de bruit par mécontentement. C'est en vain qu'il tempête et feint d'être en fureur, CORN. *Poly.* V, 1. Vous avez beau tempêter, vous perdrez, HAMILT. *Gramm.* 3. Eh ! ne l'entendrions-nous pas, s'il était au logis ? cesse-t-il de crier, de gronder, de tempêter tant qu'il y est ? BRUEYS, *Grondeur*, I, 2. || Il se conjugue avec l'auxiliaire avoir.

— HIST. XIII^e s. Et lors et fruit d'arbres abatent, Tant les tempestent et debaten, *la Rose*, 18446. || XIV^e s. Un peu après au mois de juin tempesta si fermont, que les blés et les vignes furent destruits et les bois froissez du tout en tout, *Chr. de St-Denis*, t. II, f° 25, dans LACURNE. || XV^e s. Quand les trois comtes d'Escoce qui capitaines et ne-neurs estoient de tous les autres, eurent fait leur emprise, et moult tempesté le païs, FROISS. III, p. 334, dans LACURNE. Furent deux hommes tempestez [frappés du tonnerre], dont l'un fut tué tout mort, et ses souliers et ses chausses, son gippon furent tous desreiz, et si n'avoit point le corps entamé, et l'autre homme fut tout affolé,

que. || 44° Au même temps que, à même temps que. || 45° Entre temps. || Proverbes.

1° La durée des choses, en tant qu'elle est mesurée ou mesurable; cette mesure est marquée surtout par le mouvement et la révolution apparente du soleil. Le temps assez souvent a rendu légitime Ce qui semblait d'abord ne se pouvoir sans crime, COAN. *Cid*, v. 8. Encore un peu de temps, et vous ne me verrez plus; et encore un peu de temps, et vous me verrez, SACI, *Bible, Év. St Jean*, xvi, 16. Le temps marche toujours; ni force ni prière, Sacrifices ni vœux n'allongent la carrière, LA FONT. *Poésies mêlées*, LXX. Patience et longue de temps Font plus que force ni que rage, M. *Fabl.* II, 11. Au reste vous saurez Que je n'ai demeuré qu'un quart d'heure à le faire. — Voyons [votre sonnet], monsieur, le temps ne fait rien à l'affaire, MOL. *Mis.* I, 2. Si on pouvait avoir un peu de patience, on épargnerait bien du chagrin; le temps en ôte autant qu'il en donne; vous savez que nous le trouvons un vrai brouillon, mettant, remettant, rangeant, dérangeant, imprimant, effaçant, approchant, éloignant, et rendant toutes choses bonnes et mauvaises, et quasi toujours méconnaissables, sév. 24 nov. 1675. Pour Mme de la Fayette, le temps, qui est si bon aux autres [qui console], augmente et augmentera sa tristesse, M. 414. Il abrège le temps des périls par la vigueur de ses attaques, BOSS. *Louis de Bourbon*. Madame, de ces maux à qui la raison cède, Le temps, qui calme tout, est l'unique remède, TH. CORN. *Ariane*, III, 2. Hâtons-nous; le temps fuit, et nous traîne après soi; Le moment où je parle est déjà loin de moi, BOIL. *Épit.* III. Il n'est point de secrets que le temps ne révèle, RAC. *Brit.* IV, 4. On dit que le temps est le seul bon juge; mais le temps ne décide que d'après des gens comme vous, VOLT. *Lett. Cideville*, 20 mars 1765. Le grand ouvrier de la nature est le temps; comme il marche toujours d'un pas égal, uniforme et réglé, il ne fait rien par sauts, BUFF. *Quadrup.* t. II, p. 8. Les grands animaux vivent plus longtemps que les petits, parce qu'ils sont plus de temps à croître, M. *De la vieillesse et de la mort*. Le temps instruit le temps, DELILLE, *Trois règns*. VIII. Ô temps, être inconnu que l'âme seule embrasse, invisible torrent des siècles et des jours, THOMAS, *Ode au temps*. [Nos beaux jours] Ce temps qui les donna, ce temps qui les efface Ne nous les rendra plus ! LAMART. *le Lac*. || Le temps dévore tout, à la longue tout se détruit. || Le temps lui dure, il lui semble que le temps passe lentement, il a hâte de. Je dis à l'un : vous vous ennuyez; et à l'autre : le temps ne vous dure guère, PASC. *Pens.* VII, 6, éd. HAVET. || Poétiquement. Sur les ailes du temps la tristesse s'envole; Le temps ramène les plaisirs, LA FONT. *Fabl.* VI, 24. Ses soins ne purent faire Qu'elle échappât au temps, cet insigne larron, M. *ib.* VII, 5. J'espérais que du temps la main tardive et sûre Justifierait les dieux en vengeant leur injure, VOLT. *Méropé*, v. 6. || Par trait de temps, à la longue. Peut-être par trait de temps pourrait-il s'apaiser, J. J. ROUSS. *Prom.* I. || Laps de temps, voy. LAPS. || 2° Le temps, suivant les points de vue philosophiques. Suivant Leibnitz le temps est l'ordre des existences successives. On l'a aussi défini : Idée qui résulte en nous de la comparaison entre l'état successif et celui de coexistence, états dont la mémoire nous donne le sentiment, en retraçant à notre esprit l'ordre et la succession des impressions physiques et morales que nous avons éprouvées, longtemps après que les événements qui les avaient produites ont cessé d'être. Il y a bien de différentes opinions touchant l'essence du temps : les uns disent que c'est le mouvement, d'une chose créée; les autres, la mesure du mouvement, PASC. *Espr. géom.* I. Tout mon être dépendant du temps, dont la nature est de n'être jamais que dans un moment qui s'enfuit d'une course précipitée et irrévocable, BOSS. *Yol. de Monterby*. Le temps n'ayant d'autre mesure que la succession de nos idées, BUFF. *De la vieillesse et de la mort*. Le temps est le calcul du mouvement relatif à la priorité et à la postériorité, DIDER. *Opin. des anc. philos. (péripatéticienne philos.)*. Nous n'en savons pas davantage sur le temps, nous ne jugeons de la durée que par la succession de nos idées; mais cette succession n'a rien de fixe, CONDIL. *Art de rais.* II, 4. Un temps est une portion de durée mesurée; l'idée de temps est donc formée de l'idée déjà abstraite et générale de durée, combinée avec celle de mouvement, NESTUTT-TRACY, *Instit. Mém. scienc. mor. et pol.* t. I, p. 213.

Le temps est pour nous l'impression que laisse dans la mémoire une suite d'événements dont nous sommes certains que l'existence a été successive, LAPLACE, *Exp.* I, 3. || 3° La durée bornée, par opposition à éternité. Ne soyons point honteux de l'objet de notre adoration [Jésus]; nous adorons un enfant; mais cet enfant est plus ancien que le temps; il se trouva à la naissance des choses, BALZ. *Socr. chrét.* I. Il n'est plus sur terre; il n'y a plus de temps pour lui, il jouit de l'éternité, sév. 483. Que si le temps mesuré au temps, la mesure à la mesure, et le terme au terme se réduit à rien, que sera-ce si l'on compare le temps à l'éternité, où il n'y a ni mesure ni terme? BOSS. *Duch. d'Orléans*. Ô mort, où est ta victoire? ta main avare n'a rien enlevé à cette vertueuse abbesse, parce que ton domaine n'est que sur le temps, M. *ib.* Fils de Dieu dans l'éternité, Fils d'Abraham dans le temps, M. *Hist.* I, 10. Le temps a commencé selon qu'il vous a plu [vous, Dieu]; et vous en avez fait le commencement tel qu'il vous a plu, comme vous en avez fait la suite et la succession, que vous ne cessez de développer du centre immuable de votre éternité, M. *Élévat. sur les myst.* III, 3. Son empire [de Dieu] a des temps précédé la naissance, RAC. *Ath.* I, 4. Dieu n'a dû produire le monde que dans le temps, FÉN. t. III, p. 4. Il a élevé votre ennemi dans le temps, pour vous sauver dans l'éternité, MASS. *Carême, Pardon*. Si l'homme, comme la bête, n'est fait que pour le temps, M. *Carême, Vérité d'un avènement*. Le temps, cette image mobile De l'immobile éternité, J. B. ROUSS. *Odes*, III, 2. L'immobilité des êtres, la solitude d'un lieu, son silence profond, suspendent le temps; il n'y en a plus, rien ne le mesure; l'homme devient comme éternel, DIDER. *Salon de 1767, Œuv.* t. XIV, p. 187, dans POUSSINS. Il [Dieu] dit au mouvement : du temps sois la mesure; Il dit à la nature : Le temps sera pour vous, l'éternité pour moi, THOMAS, *Ode sur le temps*. Gloire à toi, dans les temps et dans l'éternité, Éternelle raison, suprême volonté ! LAMART. *Méd.* I, 2. || Avant tous les temps, avant les temps, avant le temps, avant la création du monde. || 4° Il se dit des intervalles de quelques cosmogonies. Le premier Zoroastre fit créer l'univers en six temps; ces six temps, qui n'étaient pas égaux, composèrent une année de 365 jours, VOLT. *Phil. Bible expl. Gen. note g.* || 5° Un temps, un certain espace de temps. Comme l'âme se meut un temps en sa prison, RÉGINER, *Sat.* III. Valère, enfin, pour être un amant rebuté, Montre depuis un temps trop de tranquillité, MOL. *le Dép.* I, 4. Il cache un temps sa passion à l'objet aimé, ID. *Préc.* 5. Que ne puis-je vous dire enfin ce que vous sauriez mieux que moi, si la douleur de l'avoir perdue ne vous faisait oublier pour un temps le plaisir que vous avez eu de la posséder? FLÉCH. *Duch. de Mont.* Vous pourrez voir, un temps, vos écrits estimés Courir de main en main par la ville semés, BOIL. *Sat.* IX. Il faut savoir mettre un temps entre les affaires et la mort, et n'imiter ni le cardinal de Fleury ni le maréchal de Belle-Isle, VOLT. *Lett. d'Argental*, 31 mai 1762. Toute âme est scœur d'une âme; Le monde peut en vain un temps les séparer, Leur destin tôt ou tard est de se rencontrer, LAMART. *Joc.* III, 101. || Cela n'a qu'un temps, se dit d'une chose qui ne dure que fort peu. || Du temps, pendant un certain temps. Ces peuples s'entre-détruisirent : cela fit que l'empire d'Orient subsista encore du temps, MONTESQ. *Rom.* 20. || Quelque temps, pendant un peu de temps. J'y fus [j'y allai], à quelque temps de là, PASC. *Lett. à Jacqueline*, 26 janv. 1648. Ils furent quelque temps saisis, muets, immobiles, FLÉCH. *Turenne*. || Le long temps, un long intervalle de temps. Par un long temps et une lâche flatterie il [Curtius Rufus] obtint le consulat, D'ABLANCOURT, *Tacite*, 324. Son père peut venir, quelque long temps qu'il tarde, CORN. *Ment.* II, 2. On doit se regarder soi-même un fort long temps, Avant que de songer à condamner les gens, MOL. *Mis.* III, 9. Assiégée durant un long temps sans sentir aucune incommodité, elle [Babylone] se rit de ses ennemis et des fossés que Cyrus creusait autour d'elle, BOSS. *Hist.* II, 4. Il faut un long temps pour se procurer une marine redoutable, VOLT. *Louis XV*, 28. Il passait de longs temps à considérer l'horizon, à se tenir sous les arbres, SAINTE-BEUVE, *Causeries*, 9 février 1856. || Avec le temps, au bout d'un certain temps. Vous m'en pourrez instruire avec le temps; Avec le temps aussi vous pourrez me connaître, RAC. *Bajaz.* III, 2. Nous verrons avec le temps, BERNARD.

DE ST-P. *Paul et Virg.* || Après le temps, s'est dit pour : au bout d'un certain laps de temps. Ce n'est qu'après le temps, et après qu'on est initié au jargon d'une ville, qu'on sait enfin que monsieur B... est publiquement depuis vingt années le mari de madame L..., LA BAUV. III. || 6° Terme de mécanique. Le temps, les temps, la durée qu'un phénomène exige pour s'accomplir. Sans connaître la cause de la pesanteur, nous apprenons par l'expérience que les espaces décrits par un corps qui tombe sont entre eux comme le carré des temps, D'ALEMB. *Œuv.* t. XIV, p. 213. || 7° Terme d'astronomie. Temps solaire, temps réglé sur le mouvement du soleil. || Temps sidéral, temps réglé sur le mouvement de la sphère céleste. || Temps solaire vrai ou temps vrai, temps évalué au moyen de l'intervalle compris entre deux passages successifs du centre du soleil au même méridien. || Temps solaire moyen ou temps moyen, temps réglé sur la marche d'un soleil fictif qui se meut uniformément dans le plan de l'équateur, et qui passe à l'équinoxe en même temps qu'un autre soleil fictif animé d'un mouvement uniforme dans le plan de l'écliptique et passant au périhélie et à l'apogée en même temps que le soleil vrai. || Temps astronomique, temps subdivisé en 24 heures qui se comptent d'un midi à l'autre. || Temps civil, temps divisé en deux périodes de 12 heures chacune, dont l'origine est à minuit. || Temps périodique, temps qu'un corps céleste emploie à faire une révolution entière autour d'un point, et, plus particulièrement, le temps qu'emploie une planète à parcourir son orbite entière. || 8° Le Temps (avec une majuscule), divinité païenne qu'on représente sous la figure d'un vieillard ailé, tenant une faux à la main. Bientôt ils défendront de peindre la Prudence, De figurer aux yeux la Guerre au front d'airain, Ou le Temps qui s'enfuit une horloge à la main, BOIL. *Art p.* III. Et d'ailes et de faux dépeupillé désormais, Sur les mondes détruits le Temps dort immobile, GILBERT, *le Jugement*. Près de la beauté que j'adore Je me croyais égal aux dieux, Quand au bruit de l'airain sonore Le Temps apparut à nos yeux, BÉRANG. *le Temps*. || 9° Particulièrement, succession des jours, des heures, des moments, considérée par rapport aux travaux, aux occupations. Et la perte du temps ne se répare plus, MAIRET, *Sophon.* II, 4. Le temps est un trésor plus grand qu'on ne peut croire, CORN. *Rodog.* II, 2. Je vous conjure de prendre le temps de... BOSS. *Lett.* 159. Les conseils où il assistait lui laissaient presque tout son temps, M. *le Tellier*. Les chagrins qu'il me cause M'occuperont assez tout le temps qu'il repose, RAC. *Brit.* I, 4. Vous nous aviez laissé espérer... que Marseille partagerait avec Aix les temps qu'il vous est libre de donner à l'une ou à l'autre de ces deux belles villes, M^{me} DE GRIGNAN, dans sév. t. X, p. 557, éd. RÉGNIER. Ceux qui emploient mal leur temps sont les premiers à se plaindre de sa brièveté, LA BAUV. XII. Le temps bien ménagé est beaucoup plus long que n'imaginent ceux qui ne savent guère que le perdre, FONTEN. *Marsigli*. Il [Lémery] a bien fait voir que qui ne perd point de temps en a beaucoup, M. *Lémery*. J'ai tout mon temps à moi : je griffonne des histoires, je songe à des tragédies, et, quand je ne souffre pas, je suis heureux, VOLT. *Lett. d'Argental*, 6 fév. 1767. Le temps est assez long pour quiconque en profite; Qui travaille et qui pense en étend la limite, M. *o^e disc.* Le temps nous pressait; j'écrivis très-rapidement le poème, MARMONTEL, *Mém.* X. Le bonheur de la vie est dans l'emploi du temps, ST-LAMBERT, *Saisons, hiver*. || Une heure de temps, deux heures de temps. En vérité tout cela mériterait bien que l'on donnât vingt-quatre heures de son temps à le voir, FONTEN. *les Mondes*, 1^{er} soir. || Prendre le temps de quelqu'un, lui dérober son temps, l'empêcher de travailler. || Perdre temps, et, plus habituellement, perdre le temps, perdre son temps, faire de vains efforts, perdre sa peine. Tu perds temps de me secourir, Puisque je ne veux point guérir, MALH. V, 48. Monsieur, j'ai perdu temps, votre homme se dédit, MOL. *P^{er}ét.* III, 2. Quand ils l'ont voulu faire, ils y ont perdu leur temps, PASC. *Prov.* V. Le marquis de Torci, suppliant dans la Haye au nom de Louis XIV, s'adressa au prince Eugène et au duc de Marlborough, après avoir perdu son temps avec Heinsius, VOLT. *Louis XIV*, 21. || Perdre le temps, perdre son temps, ne rien faire ou faire des choses inutiles. || Ne pas perdre temps, ne pas perdre de temps, faire sans aucun retard. Je n'ai point perdu

temps, et, voyant leur colère Au point de ne rien craindre, en état de tout faire, J'ajoute en peu de mots... CORN. *Cinna*, I, 3. || Je n'ai pas de temps à perdre, je n'ai pas de temps à employer inutilement. Ce qui me fâche, c'est que je n'ai point de temps à jeter, sév. 23 mars 1689. || Je n'ai pas de temps à perdre pour arriver à tel endroit, je n'ai que le temps nécessaire pour ne pas y arriver trop tard. || Il s'en va temps, il s'en allait temps, il est temps, il était temps. Il s'en va temps que je reprenne Un peu de forces et d'haleine, LA FONT. *Fabl. Épilogue*. || Réparer le temps perdu, réparer la perte du temps, faire du temps un meilleur usage qu'on n'en a fait par le passé. || Passer le temps, passer son temps à quelque chose, à faire quelque chose, l'y employer. Il passe son temps à jouer. || Absolument. Passer le temps, se distraire en attendant l'heure marquée pour quelque chose. || Familièrement. Passer bien le temps, son temps, se divertir. || Passer mal le temps, son temps, s'ennuyer beaucoup, et fig. être fort maltraité. Que sûrement Staël finira comme Teucer, et que Pharaon, évêque de Cracovie, passera mal son temps, VOLT. *Lett. d'Argental*, 3 avril 1772. Si des regards il [Furia] eût pu mordre, j'aurais mal passé mon temps, P. L. COUR. *Lett. à M. Renouard*. || Fig. Tuer le temps (voy. TUER). || Couler le temps, laisser écouler le temps dans l'attente d'une occasion plus favorable. || Pousser le temps avec l'épaule, différer l'exécution de quelque chose (voy. ÉPAULE, n° 1). || 10° Bon temps, mauvais temps, le temps où l'on est bien, où l'on est mal. Aidant au bon temps, supportant le mauvais, BEAUMARCH. *Barb. de Sév.* I, 2. Nous n'avions pas le sou, mais nous étions contents; Nous étions malheureux, c'était là le bon temps, COL. D'HARLEY. *Mes souvenirs*. || Prendre du bon temps, se divertir. D'austères devoirs le rang de femme engage, Et vous n'y montez pas, à ce que je prétends, Pour être libertine et prendre du bon temps, MOL. *Éc. des f.* III, 2. Alors, cher Cinéas, victorieux, contents, Nous pourrions rire à l'aise, et prendre du bon temps, BOIL. *Épît.* I. Le duc d'York [plus tard Jacques II], ayant mis sa conscience en repos par la déclaration de son mariage, crut qu'il pouvait donner un peu de bon temps à son inconstance, en vertu de ce généreux effort, HAMILT. *Gramm.* 8. Je me donne actuellement du bon temps, attendu que j'ai été à la mort, il y a quinze jours, VOLT. *Lett. Gaillard*, 28 avril 1769. || Fig. Avoir bon temps, n'être pas réprimandé, grondé. C'est à M. de Grignan que je m'en prends [d'avoir laissé Mme de Grignan s'embarquer sur le Rhône]; le coadjuteur a bon temps : il n'a été grondé que pour la montagne de Tarare, sév. 3 mars 1671. || 11° Terme préfix, durée limitée. Ses cheveux blanchissent avant le temps. Cet hymen différé ne rompt point une loi, Qui, sans marquer de temps, lui destine ta foi, CORN. *Cid*, V, 8. Dieu, qui fait tout en son temps, BOSS. *Hist.* II, 4. Nous ferons en son temps ce qu'il faudra, RO. *Lett. rel.* 3. Peut-être avant le temps ce grand orgueil éclate, RAC. *Alex.* III, 1. Quel temps à mon exil, quel lieu prescrivez-vous? id. *Phédre*, IV, 2. Tout n'a qu'un temps chez les hommes, VOLT. *Louis XIV*, 36. || Terme de droit. Temps légaux, tout ce qui est relatif aux prescriptions, déchéances, délais, dates, durées, âges requis par la loi. || Terme d'eaux et forêts. Temps de coupe et de vidange, terme accordé à l'adjudicataire d'une vente pour couper et enlever les bois de cette coupe. || Il a fait son temps, se dit d'un homme qui, après un long service, sort d'un emploi, et aussi d'un homme usé. Je n'ai que vingt ans, Et, comme toi, je n'ai pas fait mon temps, LA FONT. *Mazel*. Je suis encore de mise et n'ai pas fait mon temps, BOISSY, *Impatient*, III, 7. || Avoir fait son temps, se dit des choses hors d'usage. Le paganisme avait fait son temps. || Cet habit a fait son temps, cet habit a été porté aussi longtemps qu'il pouvait l'être, il ne peut plus servir. || Il a fait son temps, se dit d'un soldat qui a achevé son temps de service. || Il se dit aussi d'un condamné à la détention, quand il a achevé la durée de sa peine. || 12° Les siècles, les différents âges, les différentes époques. Les temps historiques. Les temps fabuleux. Que ne peuvent, grand roi, tes hautes destinées Me rendre la vigueur de mes jeunes années! Qu'ainsi qu'au temps du Cid je ferais de jaloux! CORN. *Au roi sur son retour de Flandres*. En ce temps-là il n'y avait point de roi dans Israël, SACI, *Bible, Juges*, XVII, 6. Il y a des temps où la terre entière n'est qu'un théâtre de carnage, et ces temps

sont trop fréquents, VOLT. *Mœurs*, 26. O le bon temps que ce siècle de fer! id. *Mondain*. Aigues-Mortes, qui est actuellement à plus d'une lieue et demie de la mer, était un port du temps de saint Louis, BUFF. *Hist. nat. preuve. th. terr.* *Œuv.* t. II, p. 435. Dans tous les temps il y a eu la raison du peuple et la raison des sages; dans tous les temps il y a eu le goût du vulgaire et le goût d'un monde plus cultivé, MARMONTEL, *Œuv.* t. X, p. 29. || Presser les temps, resserrer les dates, les espaces chronologiques. Sans trop presser les temps, il est aisé de voir qu'elle [Jocaste] n'a pas plus de trente-cinq ans, VOLT. *Œdipe, Lett.* 5°. || Les hauts temps, les temps reculés dans l'antiquité. Les hauts temps de l'ancien français, le XI^e et le XII^e siècle. || La nuit des temps, les siècles écoulés dans lesquels l'histoire se tait ou bien n'est qu'une vague tradition. || L'abîme des temps, les siècles lointains dans lesquels tout se perd, tout s'oublie. Les jours, les mois, les années s'enfoncent et se perdent sans retour dans l'abîme des temps, LA BRUY. XIII. ... L'âme des chrétiens, prête à quitter le corps, De l'abîme des temps voit déjà les deux bords, LAMART. *Joc.* V, 188. || En termes de l'Écriture sainte, dans la plénitude des temps, dans le temps auquel Jésus-Christ est venu accomplir les prophéties. || À la consommation des temps, à la fin du monde. || Dans le cours des temps, dans la suite des temps, dans un temps futur très-éloigné. || Le Livre des Temps, s'est dit des Paralipomènes. || Au temps jadis, autrefois. La génisse, la chèvre et leur sœur la brebis, Avec un fier lion, seigneur du voisinage, firent société, dit-on, au temps jadis, LA FONT. *Fabl.* I, 6. || Familièrement. Dans le temps, jadis, autrefois. Cela m'a coûté mille francs dans le temps. || Au temps, du temps que les bêtes parlaient, dans le temps des choses fabuleuses. Du temps que les bêtes parlaient, LA FONT. *Fabl.* IV, 4. || Populairement. Du temps du roi Guillelot, du roi Dagobert, du temps qu'on se mouchoit sur sa manche, se dit pour marquer des siècles éloignés, des siècles grossiers. || 13° Le bon temps, le vieux temps, le temps de nos pères. C'est l'amour du vieux temps, il n'est plus à la mode, TH. CORN. *L'Amour à la mode*, IV, 4. Tu sais que d'un peu de bêtise Le bon vieux temps est accusé; Mais dans ce siècle plus rusé J'ai grand regret à la franchise De l'âge d'or si méprisé, BERNIS, *Épît.* VIII. Le dîner, après la toilette, fut animé d'une gaieté du bon vieux temps, MARMONTEL, *Mém.* X. Chez vous, Français, nul bûcher n'est dressé, On ne rompt plus : le bon temps est passé, M. J. CHÉN. *Épigr.* 8. || Par ironie, être du bon temps, être crédule, arriéré, etc. Pour une jeune déesse, vous êtes bien du bon temps! MOL. *Amph. Prologue*. || 14° Il se dit des différents âges de la vie. La Providence nous conduit avec tant de bonté dans tous ces temps de notre vie, que nous ne les sentons quasi pas; cette pente va doucement, elle est imperceptible : c'est l'aiguille du cadran que nous ne voyons pas aller, sév. *Lett. au président de Moulceau*, 27 janv. 1687. Il y a des temps dans la vie où les forces épuisées demandent à ceux qui ont un peu d'honneur et de conscience de ne pas pousser les choses à l'extrémité, id. 20 sept. 1684. Le redouté capitaine tombe au plus beau temps de sa vie, BOSS. *Anne de Gonz.* Il n'y a personne qui, dans le cours de sa vie, n'ait quelques événements heureux, des temps ou des moments agréables, FONT. *Du bonheur*. || Le jeune temps, le temps de la jeunesse. ... Dans mon jeune temps, le suivant [l'aigle] sur ces cimes, Mon pied comme mon œil se jouait des abîmes, LAMART. *Jocel.* II, 73. || De vieux temps, depuis longtemps. Son père, de vieux temps, est grand ami du mien, CORN. *Le Ment.* II, 3. || De mon temps, alors que j'étais jeune. Il me semble que de mon temps il y avait encore une espèce de générosité et de franchise dans les malices mêmes de l'envie, MAINTENON, *Lett. au duc de Noailles*, 3 sept. 1710. Il dit en voyant de fort belles pêches qu'on avait servies : de mon temps, les pêches étaient bien plus grosses qu'elles ne le sont à présent; la nature s'affaiblit de jour en jour, LESAGE, *Gil Blas*, IV, 7. || En son temps, pendant qu'il vivait. Ce fut un sot, en son temps, très-insigne, LA FONT. *Man-dragore*. || Le premier temps, le second temps, le bon temps d'un artiste, les phases diverses de son talent. Votre sœur [Mme Denis, dans Mérope] a joué comme Mlle Duménil; je dis comme Mlle Duménil dans son bon temps, VOLT. *Lett. Mme de Fontaine*, 5 nov. 1759. || 15° Une grande époque prévue. Le temps prédit par l'état du peuple juif, par l'état

du peuple païen, par l'état du temple, par le nombre des années, PASC. *Pens.* XVIII, 3, édit. HAVET. Le temps était arrivé que notre sage ministre devait être montré à son prince et à sa patrie, BOSS. *le Tellier*. Les temps sont accomplis, princesse, il faut parler, RAC. *Athal.* I, 2. Les temps prédits par la sibylle À leur terme sont parvenus : Nous touchons au règne tranquille Du vieux Saturne et de Janus, J. B. ROUSS. *Odes*, II, 4. Un temps viendra que tous les hommes, soumis à la seule pensée, se conduiront par les clartés de l'esprit, CHATEAUBR. *Mart.* XVI. || On dit dans le même sens : les signes du temps, certains signes qui annoncent la gravité des événements. || Les derniers temps, les temps très-voisins du jugement dernier. Oh! disaient les peuples du monde, Les derniers temps sont-ils venus? Nos pas, dans une nuit profonde, Suivent des chemins inconnus, V. HUGO, *Odes*, I, 9. || 16° Il se dit par rapport à l'état où sont les choses pour le gouvernement d'un pays, les manières de vivre, les modes, etc. Espérons en des temps meilleurs. Le socialisme est la question du temps. Deux fois, en grand politique, ce judicieux favori [Mazarin] sut céder au temps et s'éloigner de la cour, BOSS. *le Tellier*. Hélas! qu'est devenu ce temps, cet heureux temps Où les rois s'honoraient du nom de fainéants? BOIL. *Lutr.* II. Vous, ministre de paix dans les temps de colère... RAC. *Athal.* II, 5. Non, non, le temps n'est plus que Néron, jeune encore, Me renvoyait les vœux d'une cour qui l'adore, id. *Brit.* I, 1. || O temps, ô mœurs, locution exclamation pour se plaindre des temps et des mœurs. Voilà donc les pauvres Sirven déboutés de leur demande; ô temps, ô mœurs! D'ALEMB. *Lett. à Voltaire*, 18 fév. 1768. || Les temps sont durs, il y a de la gêne, de la souffrance. Le moyen d'estimer un contemporain autant qu'un homme mort il y a plus de deux cents ans!... personne n'ose convenir franchement des richesses de son siècle; nous sommes comme les avares, qui disent toujours que le temps est dur, VOLT. *Aux auteurs du Nouvelliste*. Les temps sont durs; accordez-lui le délai qu'il demande, DIDER. *Père de famille*, II, 1. || Le temps qui court, le temps qu'il fait, les circonstances telles qu'elles se comportent. C'est entre les dévots un étrange commerce, Un trafic par lequel, au joli temps qui court, Toute affaire fâcheuse est facile à la cour, RÉGNIEB, *Sat.* XIII. Les hommes sont chers par le temps qu'il fait, et comme vous les demandez surtout, DANCOURT, *la Gazette*, sc. 4. || Être de son temps, avoir les idées du temps où l'on vit, et aussi se conformer aux usages de son temps. || Le temps des scélérats, des délateurs, le temps qui leur est favorable, où il y en a beaucoup. || 17° Délai. Accorder du temps. Obtenir du temps. On vous donne du temps; Et jusques à demain je ferai surseance, MOL. *Tart.* V, 4. Il faudrait prendre du temps, deux ou trois mois pour le moins, BOSS. *Lett. abb.* 163. || Ne chercher qu'à gagner du temps, différer. En vain [l'orateur qui reste court], pour gagner temps, dans ses trances affreuses, Traîne d'un dernier mot les syllabes honteuses, BOIL. *Lutr.* VI. || 18° Intervalle suffisant, loisir. Revenez plus tard, je n'ai pas le temps de vous écouter. Mais ne leur donnez pas, tardant trop à punir, Le temps de se remettre et de se réunir, CORN. *Héracl.* III, 4. Ils ont leurs temps où ils se rendent inaccessibles, FLÉCH. *Panég. saint Louis*. Afin que Télémaque eût le temps d'acquiescer plus de gloire et plus de vertu, FÉN. *Tél.* XVII. || 19° Conjoncture, occasion propre, moment. ... adieu, l'amour vous presse, Et je serais mari qu'un soin officieux Vous fit perdre pour moi des temps si précieux, CORN. *Méd.* I, 4. Le temps de chaque chose ordonne et fait le prix, id. *Pomp.* I, 3. Vous le saurez quand il en sera temps, MOL. *Psyché*, III, 3. J'ai pris le temps de sortir pendant que vous dormiez, id. *G. Dand.* III, 8. Elle [Mme de Grignan] est dans un temps de mauvaise santé, à quoi elle est accoutumée, sév. 9 fév. 1683. Vous savez qu'il faut prendre le temps à propos, id. 13 mars 1680. Voilà tout ce que je vous puis dire; vous saurez le reste dans son temps, id. 27 juin 1672. Dans un temps où tout un royaume se remue pour la conversion des hérétiques, BOSS. *Louis de Bourbon*. Fidèle dans leurs disgrâces, il osa les louer et les servir [ses amis] en des temps où les autres n'osaient presque pas les plaindre, FLÉCH. *Duc de Mont*. S'il en est temps encor, cours et sauve la reine, RAC. *Mithr.* V, 4. Et juge s'il est temps, ami, que je repose, id. *Iphig.* I, 4. Il [Télémaque] attaque les Dauniens par derrière, dans

un temps où ils croyaient l'armée des alliés enveloppée, FÉN. *Tél.* xvii. Elle cachait ses vrais sentiments, et faisait semblant de ne vouloir vivre que pour lui dans le temps même où elle ne pouvait le souffrir, *id. ib.* iii. Ce qu'on appelle un fâcheux est celui... qui choisit le temps du repas et que le potage est sur la table pour dire qu'ayant pris médecine... LA BRUY. *Théophr.* xx. Semblable à cette femme qui prenait le temps de demander son masque; lorsqu'elle l'avait sur son visage, *id.* xi. Sa mère [de Thalès] le pressant de se marier, il répondit d'abord qu'il n'était pas encore temps; et, quand plusieurs années se furent écoulées, il répondit qu'il n'était plus temps, ROLLIN, *Hist. anc. Œuv.* t. II, p. 614. Prince, il est temps, marchez à notre tête, *id. Adél. du Guescl.* I, 4. || Un temps viendra, il arrivera une circonstance, une conjoncture favorable. || Prendre son temps, prendre bien son temps, prendre mal son temps, saisir le moment favorable ou défavorable pour faire quelque chose. Le mulet prend le temps, RÉGNIER, *Sat.* III. Qui peut, sans s'émouvoir, supporter une offense, Peut mieux prendre à son point le temps de sa vengeance, CORN. *Méd.* I, 5. Un temps bien pris peut tout, pressez l'occasion, *id. Sophon.* I, 4. Aucun n'aide aux chevaux à se tirer d'affaire; Le moine disait son bréviaire : Il prenait bien son temps! LA FONT. *Fabl.* VII, 9. Bonjour et bon an, mon cher cousin; je prends mon temps de vous demander pardon après une bonne fête, sév. à Bussy, 2 janv. 1681. Est-ce bien prendre son temps que d'aller troubler par des larmes la joie d'un festin? MASS. *Panég.* Ste Magdel. Franchement, vous ne pouvez pas prendre plus mal votre temps, LA MOTTE, *Minutolo*, sc. 3. Je sais quelle est votre bonté et votre indulgence, et qu'on prend toujours bien son temps avec vous, VOLT. *Lett. d'Argental*, 26 fév. 1736. Pour réussir en France il faut prendre son temps, *id. ib.* 2 mars 1772. || Prendre son temps que..., saisir le moment où... Le malheureux prend son temps que Damon... LA FONT. *Coupe.* Mme de Langeron, prenant son temps qu'il [le prince de Condé] avait les pattes croisées comme le lion, lui fit mettre un juste-au-corps avec des boutonnières de diamants, sév. 399. || Absolument. Prendre son temps, guetter et saisir l'instant favorable. Dans l'abord il [le moucheur] se met au large, Puis prend son temps, fond sur le cou Du lion qu'il rend presque fou, LA FONT. *Fabl.* II, 9. Ayant pris leur temps, ils se jettent sur lui, lui ôtent son épée, et, avec sa propre ceinture, ils lui lient les mains derrière le dos, ROLLIN, *Hist. anc. Œuv.* t. VII, p. 452. || Prendre son temps sur quelqu'un, attaquer quelqu'un au moment où on a l'avantage. Deux ennemis secrets... Qui, dans leur juste haine animés et constants, Sur l'ennemi commun sauront prendre leur temps, CORN. *Héracl.* v, 6. || Prendre son temps, faire une chose sans se presser. || Prendre le temps de quelqu'un, attendre le moment qui convient à quelqu'un dont on a besoin. S'il s'agit de vous faire une remontrance... vous croyez avoir droit d'exiger qu'on prenne votre temps, qu'on entre dans votre esprit, BOURDAL. *Car.* II, *Zèle*, 169. || Prendre quelqu'un sur le temps, saisir une occasion subite et favorable auprès de quelqu'un, ou ne pas lui laisser le temps de la réflexion. Je te prends sur le temps; Pour rendre à mon égard ta conduite louable, Emploie en ma faveur le crédit favorable, BOISSY, *Deh. tromp.* II, 40. || 20° La saison propre à chaque chose. Le temps de la moisson, des vendanges. Les temps des plaisirs absorbent ceux des devoirs, FLÉCH. *Panég.* St Louis. || En médecine et en chirurgie, on distingue le temps de nécessité et celui d'élection : le temps de nécessité est celui où l'on est forcé d'employer tel ou tel médicament, de pratiquer telle ou telle opération, pour empêcher la maladie de s'aggraver; le temps d'élection est celui où l'on se décide à agir, parce qu'il est plus convenable à la nature de la maladie et à l'état du malade. || Le temps de Pâques, le temps pascal, les jours pendant lesquels les fêtes de Pâques se célèbrent. || Le temps des vacances, l'époque de l'année où les tribunaux, les collèges, etc. sont fermés. || Quatre-Temps, voy. QUATRE-TEMPS. || Terme de liturgie. Le propre du temps, voy. PROPRE, n° 18. || 21° État de l'atmosphère. Le temps est couvert. Être exposé aux injures du temps. Temps calme, serein, variable. Que faisiez-vous au temps chaud? Dit-elle à cette emprunteuse, LA FONT. *Fabl.* I, 1. ...certain soir qu'il faisait un temps fort brun, *id. Berc.* Le beau temps et la pluie, et

le froid et le chaud sont des fonds [de conversation] qu'avec elle on épuise bientôt, MOL. *Mis.* II, 5. Le temps et mes humeurs ont peu de liaison; j'ai mes bronchilles et mon beau temps au dedans de moi, PASC. *Pens.* VI, 47. Il a fait un horrible temps ces jours passés, sév. 473. Il fait un temps épouvantable, *id.* 477. J'aime les temps bas; mais, quand ils sont si bas qu'ils tombent sur notre nez, et qu'il pleut, et qu'on ne voit goutte, j'ai envie de pleurer, *id.* 13 déc. 1684. Il s'échappe seul à pied, toutes les nuits, par toute sorte de temps, à toute heure, DIDER. *Père de famille*, I, 5. Un temps gris, qui ternit et confond tous les objets, STAEL, *Corinne*, XVI, 8. Aussi vous aidais-je à semer, ou à servir vos gerbes, quand le temps menaçait d'orage, P. L. COUR. 2^e *lett. partie*. || Fig. et familièrement. Faire la pluie et le beau temps, avoir un grand crédit dans une maison, dans un pays, etc. || Fig. Prendre le temps comme il vient, s'accommoder à tous les événements. Il faut prendre le temps comme il vient, et je sens que je suis de cet heureux tempérament, sév. à Bussy, 44 mai 1686. Disposé à prendre toujours le temps comme il viendrait, FONTEN. *Dial. morts anc.* 4. || Couleur du temps, couleur bleue. Oiseau bleu, couleur du temps, Vole à moi promptement, COMTESSE D'AULNOY, *Oiseau bleu*. || Fig. La couleur du temps, la nature des circonstances. Selon l'amant du jour et la couleur du temps, GRESSET, *le Méchant*, I, 2. || Il fait un temps de demoiselle, ni pluie, ni vent, ni soleil. || Le temps est haut, les nuages sont élevés. || Fig. Haut comme le temps, plein de fierté, très-hautain. || Fig. Hausser le temps, voy. HAUSSER, n° 2. || 22° Gros temps, temps d'orage en mer ou sur une rivière. Ils se mirent ensuite dans un petit bateau le long de la rivière, où ils essayèrent un si gros temps, qu'ils ne savaient où se mettre, sév. 24 déc. 1688. Les deux jours suivants, le gros temps ne nous permit pas de faire voile, BOUGAINVILLE, *Voy.* t. I, p. 211. De gros temps, assez ordinaires en hiver, dans ces parages, RAYNAL, *Hist. phil.* XI, 3. || Terme de marine. Coup de temps, coup de vent. || 23° Terme de vénéric. Voie de vieux temps, voie d'un jour ou deux. || Aller de temps, se dit du chien quand la voie n'est pas ancienne et qu'il en remontre. Cette voie n'est pas de temps, elle est vieille. || Revoir de bon temps, trouver une voie fraîche et de la nuit. || Tirer sur le temps, tirer au moment favorable. || Fig. Tirer sur le temps, profiter de l'occasion favorable. Comme il [Puyseux] avait beaucoup d'esprit et de connaissance du roi, il s'avisait de tirer hardiment sur le temps, ST-SIM. 141, 61. || 24° Terme d'escrime. Se dit du moment favorable que l'on doit choisir pour fondre sur son adversaire. || Coup de temps, coup pris d'opposition sur un développement. || Fig. et populairement. Voir le coup de temps, s'apercevoir d'un contre-temps assez tôt pour le déjouer. || Prendre sur le temps, frapper son adversaire d'une botte au moment où il s'occupe de quelque mouvement. || Tirer sur le temps, pousser une botte, au moment où l'adversaire se prépare lui-même à en tirer une. || 25° Terme de manège. Se dit de chaque mouvement accompli, de quelque allure que ce soit. Cet exercice se fait en trois temps. Un temps de cheval. || S'applique aussi à quelques-unes des aides que donne le cavalier. Un temps de jambes. || Temps d'arrêt, action de la main pour ralentir le mouvement. || Fig. Temps d'arrêt, ralentissement, suspension dans quelque opération. || Temps de langue, appel de la langue. || Temps de galop, voy. GALOP. || 26° Dans l'art militaire, en instruction de détail, l'action d'exercice qui s'exécute à un commandement, et qui se divise en mouvements pour en faciliter l'exécution. || 27° Terme de marine. Intervalle que l'on met après chaque coup de canon d'un salut. || Partie d'un signal de nuit. || Subdivision des divers commandements de l'exercice des bouches à feu. || 28° En chirurgie, on appelle temps les opérations simples dont la réunion constitue les opérations composées. || Opérations en deux temps ou en plusieurs temps, celles qu'on cesse après avoir fait certaines parties, pour les reprendre une ou plusieurs fois et les terminer plus tard. || 29° Terme de danse. Moments précis pendant lesquels il faut faire certains mouvements divisés par des pauses. Si les temps de l'entrechat ne sont ni coupés ni battus, et qu'ils soient au contraire frottés et roulés l'un sur l'autre, il n'y aura pas de clair qui fasse valoir les ombres, NOVERRE, *Lett. sur la danse*, p. 305, dans POTGENS. L'élégance de sa taille et la longueur de ses mem-

bres s'associaient à merveille aux temps développés et aux pas hardis de la danse, *id. ib.* p. 342. || 30° Terme de musique. La division la plus immédiate de la mesure, constituant une unité de durée divisible et subdivisible elle-même en deux et en trois parties. Mesure à deux temps. Mesure à deux temps ternaires. Mesure à trois temps binaires. || Dans les mesures à deux temps et à quatre temps, temps forts, temps frappés ou temps impairs; temps faibles, temps levés ou temps pairs. || Appuyer sur les temps forts, les faire sentir. || Par extension. Dans l'accent naturel de la parole, ainsi que dans celui du chant, dans la quantité prosodique et dans la mesure vocale, il y a des temps forts et des temps faibles, MARMONTEL, *Œuv.* t. VIII, p. 458. || Demi-temps, durée de la moitié d'un temps. || 31° Durée qu'on emploie à prononcer les syllabes. Il y a à observer le temps que l'on met à prononcer chaque syllabe; les unes sont prononcées en moins de temps que les autres, et l'on dit de celles-ci qu'elles sont longues, et de celles-là qu'elles sont brèves; les brèves sont prononcées dans le moins de temps qu'il est possible; aussi dit-on qu'elles n'ont qu'un temps, c'est-à-dire une mesure, un battement; au lieu que les longues en ont deux, DUMARS. *Œuv.* t. IV, p. 45. || 32° Dans la déclamation, pauses qu'on observe entre certaines phrases, entre certains mots. Souvenez-vous de ne rien précipiter, d'animer tout, de mêler des soupirs à votre déclamation, de mettre de grands temps, VOLT. *Lett. Mlle Gaussin*, décembre 1739. || 33° Terme de grammaire. Différentes inflexions qui marquent dans les verbes le moment auquel se rapporte l'existence, l'état ou l'action. Le temps présent. Les temps passés. Temps dérivés. À l'égard des temps, il faut observer que toute action est relative à un temps, puisqu'elle se passe dans le temps; les rapports de l'action au temps sont marqués en quelques langues par des particules ajoutées au verbe, DUMARS. *Œuv.* t. IV, p. 343. || Temps primitifs, se dit des temps des verbes qui servent à former les autres. || Temps seconds, temps dérivés des temps primitifs. || Temps seconds, se dit, dans la grammaire grecque, d'une seconde forme de certains temps. || 34° À temps, *loc. adv.* Assez tôt, ni trop tôt, ni trop tard... pourvu qu'il [le bonheur] nous vienne, il vient toujours à temps, RÉGNIER, *Élég.* II. Dans cette confusion on ne pouvait se mouvoir de concert; les ordres ne venaient jamais à temps, BOSS. *Hist.* III, 5. || À temps de..., avec un infinitif. À temps d'agir. Vous qui ne différez de vous convertir que parce que vous croyez que vous serez assez à temps, au lit de la mort, de vous donner à Dieu, MASS. *Carême, Impén.* || Pour un temps limité. Travaux forcés à temps. Le mal était que cet emploi n'était qu'à temps, mais il mettait en état de chercher et d'attendre, J. J. ROUSS. *Confess.* IV. Ses membres [d'un corps politique], participant à la constitution des deux extrêmes, seront partie à temps et partie à vie, *id. Gouv. de Polog.* 8. On ne peut engager ses services qu'à temps et pour une entreprise déterminée, *Code civ.* art. 1780. || 35° Sur le temps, au moment même. Je fais d'excellents impromptus à loisir; mais, sur le temps, je n'ai jamais rien fait ni dit qui vaille, J. J. ROUSS. *Confess.* III. || 36° En même temps, au même temps, à la même heure, dans le même moment, ensemble. Jésus-Christ est venu enseigner sa loi à tous les hommes, et leur donner au même temps les exemples de l'accomplir, FLÉCH. *Panég.* I, 247. || Descartes a dit : à même temps. Si la quantité de ces vapeurs n'est à même temps augmentée, *Pass.* 134. || 37° Dans le même temps, sans tarder, incontinent. Si par hasard il a appris ce qui aura été dit dans une assemblée de ville, il court dans le même temps le divulguer, LA BRUY. *Théophr.* VII. || 38° Tout d'un temps, aussitôt, sans tarder. Et tout d'un temps on le voit y voler, CORN. *Hor.* IV, 2. Bonsoir, car tout d'un temps je vais me renfermer, MOL. *Éc. des mar.* III, 2. En arrivant, j'allai recevoir cette lyre, et tout d'un temps je la vendis, MARMONTEL, *Mém.* II. || En même temps. Il lui sera facile d'apaiser tout d'un temps les mânes de Camille, CORN. *Hor.* V, 3. Emmenez avec vous les souffleurs [alchimistes] tout d'un temps, LA FONT. *Fabl.* II, 13. Mais je voudrais qu'on cherchât tout d'un temps... BOIL. *Épigr.* XXX. || 39° De tout temps, de tous temps, toujours. Et mon dessein a été de tout temps de plaire à peu de personnes, BALZ. *Liv. I, lett.* 2. Tu sais que, de tout temps à l'amour opposée, Je rendais souvent grâce à l'injuste Thésée, RAC. *Phéd.* II, 4. || 40° De temps en temps,

gage, parler d'une certaine manière. || 34° Être chargé de gérer la caisse, de faire les écritures des livres, chez un banquier, chez un négociant. || 35° Soutenir, en parlant d'un pari. || 36° Tenir tête, tenir pied, tenir la main, tenir l'œil. || 37° Saisir intellectuellement. || 38° Faire tenir, faire en sorte que certaines choses soient remises, transmettre. || 39° V. n. Être attaché à. || 40° Être difficile à ôter, à arracher, à déplacer. || 41° Ne tenir à rien, ne tenir à guères. || 42° Fig. Tenir au cœur. || 43° Être attaché par des liens moraux. || 44° Être pris par une opinion, une affection, une passion. || 45° Avoir des rapports, des relations de famille ou autres. || 46° Avoir pour but, désirer. || 47° Être contigu. || 48° Résulter, provenir de. Dépendre. || 49° Avoir de la ressemblance, participer. || 50° Être assemblé, en parlant d'un corps délibérant, d'une assemblée. || 51° Persister, se maintenir dans le même état. || 52° Subsister sans altération, en parlant d'un traité, d'une convention, d'un marché. || 53° Se maintenir dans une situation. || 54° Tenir pour, se ranger du côté de, donner son assentiment à. || 55° Résister, tant au propre qu'au figuré. || 56° Tenir, en termes de chasse. || 57° Tenir, en termes de marine. || 58° Ne pas tenir à, ne pas tenir contre, être irrité, impatient. Ne pouvoir plus y tenir. || 59° En tenir, avoir reçu des coups, du plomb ou autre chose, et fig. éprouver quelque chose de fâcheux, être dupé; être séduit, épris. || 60° Être contenu. || 61° V. *rép.* Se tenir, se prendre, s'attacher à quelque chose. || 62° Se tenir l'un l'autre. || 63° Se tenir ou s'en tenir à une chose, ne vouloir, ne faire rien de plus, se borner à. || 64° Être, demeurer dans un certain lieu. || 65° Être, demeurer dans une certaine situation. || 66° Il se dit de certaines dispositions morales ou intellectuelles. || 67° Avoir lieu, en parlant d'assemblées, de réunions. || 68° Se contenir, retenir quelque mouvement de passion. Se tenir de, s'empêcher de. || 69° Se tenir, en termes de marine. || 70° Se réputer, se croire. || 71° Être dit, prononcé. || 72° Être accompli, en parlant d'une promesse. || Proverbes.

1° Avoir à la main ou entre les mains. L'autre [enfant] sortit aussitôt [du sein de sa mère], et il tenait de sa main le pied de son frère; c'est pourquoi il fut nommé Jacob, *sacri, Bible, Genèse*, xxv, 25. Ne tiens-je pas une lanterne en main? *MOL. Amph.* 1, 2. En vain Monsieur, en vain le roi même tenait Madame serrée par de si étroits embrassements, *noss. Duch. d'Orl.* Où me cacher? fuyons dans la nuit infernale; Mais que dis-je? mon père y tient l'urne fatale, *RAC. Phèdre*, IV, 6. Ce qu'on ne s'imaginait pas, il [La Fontaine] faisait ses délices de Platon et de Plutarque; j'ai tenu les exemplaires qu'il en avait, *D'OLIVET, Hist. Acad.* t. II, p. 340, dans *POUGENS*. Il [Charles XII] tenait lui-même sa jambe avec les deux mains, regardant les incisions qu'on lui faisait, comme si l'épuration eût été faite sur un autre, *VOLT. Charles XII*, 4. Que diable aussi, l'on tient ce qu'on tient, *BEAUMARCH. Barb. de Sév.* 1, 3. || Fig. Rendre les papes assez puissants pour tenir en maîtres la balance de l'Italie, *VOLT. Mœurs*, 483. || Fig. Tenir en ses mains, avoir en sa puissance. Dieu tient le cœur des rois entre ses mains puissantes, *RAC. Esth.* 1, 4. Vous tenez dans vos mains plus d'une destinée, *VOLT. Orphel.* v, 4. || On dit de même : tenir en sa puissance. Je tiens le fils des rois, le vôtre, en ma puissance, *VOLT. Orphel.* v, 4. || Se tenir, tenir à soi. Il se tenait la tête dans ses mains. || Familièrement. Se tenir les côtes, et, plus rarement, les côtes de rire, rire démesurément. On rit beaucoup à Versailles de la conversation du roi avec le marquis Simon le Franc; on en aurait ri sous Louis XI; comment voulez-vous qu'on ne se tienne pas les côtes sous Louis XV, le plus indulgent et le plus aimable des souverains? *VOLT. Lett. Damiel.* 14 mars 1763. Je quitte la plume pour me tenir les côtes; il faut que je satisfasse mon envie de rire, *LETOURNEUR, Cl. Harlowe, Lett.* 99. || Terme de jeux. Tenir les cartes, les mêler et les donner ensuite. || Fig. Cet homme tient le bon bout, il est nanti, il a ses sûretés. || Fig. Tenir le fil d'une intrigue, en avoir saisi le nœud, le secret. || Au jeu de dés, tenir les dés, avoir le cornet en main, avoir la main pour jeter les dés. || Fig. Tenir le dé dans la conversation, être, dans une conversation, celui qui la dirige et qui a la parole. || Fig. Tenir la plume, faire les fonctions de secrétaire. || Cet homme tient bien ce qu'il tient, il n'est pas facile de lui faire lâcher prise, et aussi il est avare. || Fig. Il ne tient rien, se dit d'un homme qui

manque à réussir en quelque chose. Et, quand il a goûté d'un si doux entretien, Je puis dire dès lors que je ne tiens plus rien, *CORN. la Suiv.* II, 7. Tu me dis des injures exprès pour voir si je me mettrai en colère; mais tu ne tiens rien, *BOUSSAULT, Lett. nouv.* t. III, p. 169, dans *POUGENS*. Prenez-la dans l'emportement, ou vous ne tiendrez rien, *BARON, Homme à bon. fort.* III, 4. Si vous jouez toujours votre personnage aussi mal, nous ne tenons rien, *MARIV. l'Heur. stratag.* 1, 43. || En un sens analogue. Comment peut-on savoir ce qu'on tient avec lui? Jamais ce qu'il vous dit n'est ce qu'il veut vous dire, *GRESSET, le Méch.* 1, 5. || Absolument. Tiens, tenez, prends, prends, Tiens, voilà de quoi vaincre et taureau et gens d'armes, *CORN. Tois. d'or*, IV, 4. Tiens, tiens, sans y chercher plus de façon, voilà Ten beau galant de neige avec ta nonpareille, *MOL. Dép.* IV, 4. Tiens, perfide, regarde et démens cet écrit, *RAC. Baj.* v, 4. Il [Rosimond] retourna chercher la fée dans les bois : Tenez, lui dit-il, votre anneau, *FÉN. t. XIX*, p. 29, *Rosimond et Braminte*. || Se dit aussi à une personne que l'on frappe, qui subit quelque mauvais traitement. Tiens, tiens, voilà le coup que je t'ai réservé, *RAC. Andr.* v, 5. || Il s'emploie uniquement pour attirer l'attention. Tenez, je vais tout vous dire. Tenez, tous vos discours ne me touchent point l'âme, Horace avec deux mots en ferait plus que vous, *MOL. Éc. des fem.* v, 4. Tenez, cet animal, qui débute par me dire une injure, *MARIV. Serm. indiscret.* 1, 3. || Familièrement. Tiens ! je ne m'y attendais pas. || Il se dit quelquefois avec le sens de : voyez. Tenez, le voilà qui passe dans la rue. || 2° Tenir quelqu'un, le retenir, contenir, soutenir. Tenir quelqu'un par le bras, par le corps. Tenir un enfant par la lisière. Ah ! c'est à ce coup que nous te tenons, pendar, *HAUTER. Cocher*, sc. 19. Je te tiens écumant sous mon talon de fer ! *V. HUGO, Ruy Blas*, v, 3. || Fig. Tenir quelqu'un par les lisières, le gouverner comme un enfant. || Tenir par la main, prendre avec sa main la main, le bras de quelqu'un. Elle tenait son enfant par la main. || Tenir quelqu'un à la gorge, *VOY. GORGE*. || Fig. Tenir quelqu'un au cou et aux chausses, *VOY. CHAUSSÉS*. || Fig. Tenir quelqu'un le bec dans l'eau, *VOY. BEC*. || Fig. Tenir quelqu'un, quelque chose dans sa manche, *VOY. MANGHE* 2, n° 4. || Fig. Tenir quelqu'un de court, ne pas laisser de liberté. L'évêque de Chartres n'aimait pas les jésuites, les tenait de court et bas, *ST-SIM. 78*, 43. || Fig. Tenir de près, surveiller avec soin. J'ai élevé votre sœur, je suis sans inquiétude, je l'ai tenue de si près, *GENLIS, Théât. d'éduc. la Cloison*, sc. 8. || Il faut le tenir à quatre, se dit d'un fou, d'un furieux qui ne peut être contenu que par les efforts de plusieurs hommes réunis. || Fig. Il faut le tenir à quatre, se dit d'un homme emporté dont il est difficile d'empêcher les violences. || Fig. Se faire tenir à quatre, faire le difficile dans une affaire, dans un accommodement. Et pour Junen qui fait la folle, Et se fait à quatre tenir, Vous la verrez bien revenir, *SCARR. Virg.* 1. || Fig. Ne pas se faire tenir, être tout disposé à. Bartholomé, ayant ses hontes bues, Ne se fit pas tenir pour demeurer, *LA FONT. Calend.* || Fig. Je tiens mon homme, je le tiens, je l'ai amené dans le piège, il ne peut plus m'échapper. || Tenir un enfant sur les fonts, ou, simplement, tenir un enfant, le présenter au baptême, en être le parrain ou la marraine. Le Dauphin [Charles VIII] fut tenu sur les fonts par Charles de Bourbon, archevêque de Lyon, et par Jeanne de France, duchesse de Bourbon, *NUCLOS, Œuv.* t. II, p. 416. Le directeur de la douane s'avisait de me prier de lui tenir un enfant, *J. R. ROUSS. Conf.* v. || Fig. Tenir quelqu'un sur les fonts, *VOY. FONTS*. || Fig. Tenir quelqu'un sur le tapis, *VOY. TAPIS*. || 3° Terme de manège. Tenir un cheval, le maintenir dans les différents exercices auxquels on le soumet. Tenir un cheval en bride, en talons. || Fig. Tenir quelqu'un en bride, l'assujettir, l'arrêter, le conduire malgré lui. || Tenir un cheval dans la main, en être toujours le maître. || Tenir la main, tirer la bride. || Tenir les hanches, faire marcher par des pas de côté, en sorte que la jambe de dehors chevauche sur celle de dedans. || Tenir les chevaux au filet, les attacher avec un filet dans la bouche pour les empêcher de manger. || Fig. Tenir quelqu'un au filet, *VOY. FILET*, n° 2. || Tenir la bride haute, tenir la bride de manière à empêcher le cheval de se livrer à son ardeur. || Fig. Il [un galant homme] doit tenir la bride aux grands empressements qu'on a de faire éclat de tels amusements [faire des vers], *MOL. Mis.* 1, 2. || Terme de

courses. Tenir la corde, faire courir son cheval le plus près possible de la corde qui détermine l'hippodrome, ce qui est un avantage, et fig. avoir l'avantage, être supérieur. Pour me servir d'une comparaison de jockey, mon rival avait l'avance et tenait la corde, *CII. DE BERNARD, Un acte de vertu*, § VI. || 4° Posséder, occuper. Tenir un pays en souveraineté. Tenir une terre en fief. Ces autres peuples des Indes qui tiennent un pays vaste et inhabité, *VAUGEL. Q. C.* 539. Elle marche comme un général à la tête d'une armée royale, pour traverser des provinces que des rebelles tenaient presque toutes, *BOSS. Reine d'Anglet.* Nos seigneurs les castors tenant le Canada se piquent d'être un peuple libre, *LA MORTE, Fabl.* III, 6. Sextus Pompée tenait la Sicile et la Sardaigne, *MONTESQ. Rom.* 43. L'Église y trouvait cet avantage, que ceux qui avaient reçu de ces biens [pris sur elle] ne les tenaient plus que d'une manière précaire, *10. Esp.* XXXI, 44. Ce fut alors que saint Pierre vint établir son siège à Rome, après l'avoir tenu sept ans à Antioche, *CONBILL. Hist. anc.* xv, 5. || Cet officier, ce commandant tient telle ville, telle place de guerre pour le service de tel prince, il y commande, il la garde pour les intérêts de ce prince. || Cela se dit surtout en temps de troubles, de droits contestés. Il se jeta dans la place, et la tint pour le roi. || Tenir une terre par ses mains, la faire valoir soi-même, au lieu de l'affermir. || Tenir une terre à foi et hommage de quelqu'un, posséder une terre qui relève de quelqu'un. || Absolument. Tenir de quelqu'un à cause de quelque terre. Il tenait de tel seigneur. || 5° Occuper, remplir, en parlant de l'espace. Il tient en voiture la place de deux personnes. L'armée tenait deux lieues de pays. Ces tableaux tiennent trop de place. Les épisodes tiennent la moitié de ce poème. Il tient le milieu en se promenant avec ses égaux, *LA BRUY. VI*. || Il se dit aussi du temps. J'ai lu la *Vie de M. d'Épernon*, qui tient presque un siècle, *SEV.* 27 avril 1689. || Fig. Tenir lieu d'une personne, d'une chose, la remplacer. Vous qui me tenez lieu d'Agrippe et de Mécène, *CORN. Cinna*, II, 4. Tous les hommes, de quelque condition qu'ils soient, nous tiennent lieu de prochain, *BOURDAL. Exhort. sur l'observ. des règles*, t. 1, p. 225. Une servile peur tint lieu de charité, Le besoin d'aimer Dieu passa pour nouveauté, *BOUL. Lutr.* VI. Vous à qui cependant je censurais mes jours, Muses, tenez-moi lieu de fortune et d'amours, *PIRON, Métrom.* v, 42. || 6° Tenir une maison, un appartement, occuper une maison, un appartement, y loger. || Tenir le lit, tenir la chambre, demeurer dans son lit, dans sa chambre. || Terme de pratique. Tenir prison, demeurer en prison. || 7° Occuper militairement. Il destina les gros navires à tenir le fleuve, et à tomber avec impétuosité sur les ennemis, *FLECH. Hist. de Théodose*, III, 64. || Tenir la campagne, *VOY. CAMPAGNE* n° 4. || 8° Terme de marine. Tenir la mer, rester à la mer, en naviguant sans relâche. Nous passâmes deux mois à tenir la mer, *Mém. Villette-Mursai*, dans *JAL. Mylord Herbert* à attaqué M. de Gabaret, qui tenait la haute mer avec une partie de notre flotte, *SEV.* 25 mai 1689. || Tenir la mer, être maître de la mer. Les Romains tenant la mer, il n'étais plus possible d'envoyer ni vivres, ni secours aux armées de Sicile, *ROLLIN, Hist. anc. Œuv.* t. 1, p. 340, dans *POUGENS*. Il restait aux Suédois une armée navale avec laquelle ils tenaient la mer, *VOLT. Russie*, II, 5. || Tenir la côte, la ranger de près. || Tenir le large, naviguer à une certaine distance de la côte. || Tenir le plus près, naviguer au plus près du vent. || On disait autrefois : tenir au plus près. Ils [les ennemis] tenaient au plus près du vent, pour tâcher de nous le regagner, *Mém. de Villette*, dans *JAL*. || Tenir le vent, synonyme de tenir le plus près. Les Français ont presque tout fait [à une bataille navale contre les Hollandais], y ayant eu cinquante vaisseaux anglais qui n'ont fait que tenir le vent, *PELLISSON, Lett. hist.* t. 1, p. 498. En partant de l'Ascension, je tins le vent pour ranger les côtes du cap Vert d'aussi près qu'il me serait possible, *BOUGAINVILLE, Voy.* t. II, p. 407. || Tenir la cape, c'est rester à la cape pendant un certain temps. || Tenir un objet, un autre bâtiment par son travers, le laisser sur le côté. || Tenir deux objets l'un par l'autre, apercevoir deux objets sur une même ligne. || Tenir un bâtiment, n'être point gagné de vitesse par lui. || Tenir sous son pavillon, tenir raliés autour du vaisseau quo l'on commande et sur lequel est arboré le signe distinctif de son commandement, les na-

vires que l'on escorte, le convoi que l'on est chargé de protéger. || Tiens bon ! tiens bon, là ! commandement à des hommes qui agissent sur un cordage, sur un cabestan, etc. de suspendre leurs efforts, ou, selon les cas, d'amarrer le cordage dont il s'agit sans en rien lâcher. || 9° Avoir dans sa composition. En général, les mines de plomb tiennent presque toutes une petite quantité d'argent, BUFF. *Min.* t. v, p. 265. Les mines de cuivre tenant argent sont bien plus communes que celles qui contiennent de l'or, ID. *ib.* p. 72. || 10° Contenir, renfermer, ou être susceptible de contenir, de renfermer. Cette salle tient mille personnes. Cette bibliothèque tient mille volumes. Tenir pour pouvoir contenir est fort nouveau en notre langue; on ne le voit point dans les anciens auteurs; et en effet on ne trouve point tenir en cette manière dans le Dictionnaire de Nicod, VAUGEL. *Nouv. Rem. Observ. de M.****, p. 95, dans POUGENS. || Ce baril, ce seau tient bien le vin, l'eau, le vin, l'eau qu'on y met ne s'enfuit point. Un mastic avec lequel j'ai fait enduire, il y a trente-six ans, un assez grand bassin au jardin du roi, qui depuis a toujours tenu l'eau, BUFF. *Min.* t. III, p. 44. || Fig. et familièrement. Tenir beaucoup de vin, boire beaucoup sans devenir ivre. Vous mettez votre gloire à tenir bien du vin, REGNARD, *le Distr.* I, 6. II [Vail-lac] tenait beaucoup de vin, enivrait la compagnie et s'enivrait après, ST-SIM. 482, 491. || 11° Occuper certains lieux, exercer certains métiers, certaines professions pour l'utilité ou la commodité du public. Tenir boutique. Tenir pension. Tenir une auberge. Tenir une académie d'équitation. On eût dit presque qu'il imitait les ancêtres gymnosophistes qui menaient leurs disciples dans les déserts où ils tenaient leur école, FONTEN. *Tournefort.* || Tenir école, être à la tête d'une école, enseigner. || Fig. Rousseau [Jean-Baptiste]... écrivit que j'étais venu en Hollande prêcher contre la religion, que j'avais tenu école de déisme chez M. 'S Grave-sende, VOLT. *Lett. en vers et en prose*, 52. || Tenir des marchandises, avoir un assortiment de certaines marchandises, en vendre. Tenez-vous de la mercerie? Madame sera contente, je l'espère: vous aussi, mesdames; je tiens de tout et à bon compte, FIGARD, *Manie de briller*, II, 43. || 12° Tenir maison, VOY. MAISON, n° 15. || Tenir table, VOY. TABLE, n° 7. || 13° Mettre, garder en quelque lieu. Il tient son argent en son cabinet. Il faut tenir cela à la cave, dans le garde-manger. On le tient en prison. Qu'on la tienne en lieu sûr, en attendant sa mère, CORN. *Héracl.* IV, 2. Il faut tenir la couveuse [saisant] dans un endroit éloigné du bruit et un peu enterré, afin qu'elle y soit plus à l'abri des inégalités de la température et des impressions du tonnerre, BUFF. *Ois.* t. IV, p. 83. || Cet homme tient sa femme à la campagne, dans un couvent, il l'oblige de demeurer à la campagne, dans un couvent. Depuis deux ans mon oncle me tient éloigné du monde, dans ce triste château, PONT DE VESLE, *Somnamb.* sc. I. || Il tient son fils dans un collège, au collège, il l'a mis au collège, afin qu'il étudie. || Tenir des écoliers en pension, les avoir en pension chez soi. || Tenir quelqu'un chez soi, le loger chez soi, lui donner sa table. || Tenir quelqu'un, l'avoir près de soi, sous sa main. Et, puisque je vous tiens, vous souperez ici, RÉGNIER, *Sat.* X. Ah ! si nous le tenions ici, que je prendrais de joie à venger, sur son dos, tous les pas inutiles que sa jalousie nous fait faire ! MOL. *Sicil.* 5. || Ce prince tient un ambassadeur, un résident auprès de tel prince, dans telle cour, il entretient un ambassadeur, un résident, etc. || Tenir une garnison dans une ville, y entretenir une garnison. || Tenir garnison dans une ville, y être en garnison. || On dit en un sens analogue: tenir des troupes en un lieu. Tous les lieux où il [Louis XIV] est obligé de tenir des troupes, PELLISSON, *Lett. hist.* t. II, p. 8. || 14° Avoir autorité sur certaines choses. Pouvoirs nous le surprendre, ou forcer les cohortes Qui de jour et de nuit tiennent toutes ses portes? CORN. *Héracl.* IV, 6. Songez-vous que je tiens les portes du palais? RAC. *Baj.* II, 1. || Fig. C'est le Dieu des chrétiens, c'est le maître des rois, c'est lui qui tient ma foi, c'est lui dont j'ai fait holx, CORN. *Théod.* III, 3. || 15° Faire qu'une personne ou une chose demeure dans un certain état, dans une certaine situation. Il nous a tenus debout pendant deux heures. Tenir les esprits en suspens. Tenir quelqu'un en échec. Qui... Tinrent fidèlement mon enseigne debout, RÉGNIER, *Épitt.* I. Mais une juste peur tient son âme effrayée, CORN. *Cinna*, II, 1. Tenez toujours divisés les méchants,

LA FONT. *Fabl.* VII, 8. Henriette me tient sous son aimable empire, MOL. *Fem. sav.* I, 4. Je vous ai mandé tout ce que je savais pour vos jambes; si vous ne les tenez chaudement, vous ne serez jamais soulagée, sév. 382. C'était le dessein d'avancer dans cette étude de sagesse, qui la tenait si attachée à la lecture de l'histoire, qu'en appelle avec raison la sage conseillère des princes, BOSS. *Duch. d'Orl.* Pendant que la nature nous tient si bas, que peut faire la fortune pour nous élever? ID. *ib.* Dieu promet de tenir son peuple dans une durable et parfaite tranquillité, ID. *Hist.* II, 5. Philisbourg qui tint si longtemps le Rhin captif sous nos lois, ID. *Louis de Bourbon.* Ces lieux sombres et retirés où la honte tient tant de langueurs et de nécessités cachées, FLÉCH. *Aiguillon.* Mais de nos saints autels qu'elle tienne éloignée D'un ramais d'étrangers l'indiscrète fureur, RAC. *Ath.* V, 2. Ne point boire trop frais, ni de vin que fort trempé; du reste vous tenir l'esprit toujours gai, ID. *Lett. à Boileau*, 24 mai 1687. L'art que j'avais de tenir toujours les hommes dans quelque nouvelle espérance, RÉN. *Dial. des morts mod.* Richelieu, Mazarin. Je viens vous tenir un cheval tout prêt, en cas de semblable malheur, afin qu'on ne vous coupe pas la tête, HAMILT. *Gramm.* 5. Afin que l'idée de la présence de Dieu aux pensées les plus secrètes de l'âme obligeât les hommes à tenir leur cœur, non moins que leurs mains, dans une grande pureté, ROLLIN, *Hist. anc.* xxvi, 4^{re} part. ch. 4. Quelqu'un de ces génies supérieurs qui sont faits pour gouverner les esprits médiocres, et les tenir toujours dans la situation dont on a besoin, LESAGE, *Turcar.* I, 40. Pour tenir les grands princes toujours faibles, les [les Romains] ne voulaient pas qu'ils reçussent dans leur alliance ceux à qui ils avaient accordé la leur, MONTESQ. *Rom.* 6. Les églises se partageaient entre les héritiers; et, quand elles étaient tenues d'une manière indécente, les évêques n'avaient d'autre ressource que d'en retirer les reliques, ID. *Espr.* XXI, 41. J'ai tenu, pendant quarante-huit heures, sept milliers de fonte en fusion dans mon fourneau, BUFF. *Min.* t. IV, p. 131. Vous avez tenu vos amis en peine, J. J. ROUSS. *Ém.* V. Il ne faut ni tenir la main fermée ni l'ouvrir tout à la fois; il faut ouvrir les doigts l'un après l'autre; la vérité s'en échappe peu à peu, sans faire courir aucun risque à ceux qui la tiennent et qui la laissent échapper, D'ALEMB. *Éuv.* t. IV, p. 88. Adieu, mon cher maître: je te ciel vous tiens en joie ! ID. *Lett. à Voltaire*, 9 janvier 1773. || Bien tenir, mal tenir sa maison, la bien, la mal administrer. || Il tient bien sa classe, il y maintient la discipline; il ne sait pas tenir une classe, il ne sait pas y maintenir la discipline. || Cette place de guerre tient le pays en respect, tient le pays en crainte, tout le pays est sous la domination de cette place. || Ce corps de troupes a tenu les ennemis en respect, il était tellement posté que les ennemis n'ont pu faire aucune entreprise. || Cet emploi tient en sujétion, il ne laisse pas de temps libre. || Tenez cela secret, gardez le silence là-dessus. On convint de tenir l'affaire secrète, MARIV. *Marianne*, 3^e part. Les Chaldéens tenaient leur science secrète pour se faire plus respecter des peuples, VOLT. *Dict. phil.* *Ciel matériel.* || Familièrement. Il nous a tenu le cas secret, il a affecté de n'en point parler, il en a fait mystère. || Tenir en exercice, en haleine, exercer souvent. || Tenir une chose en état, en bon état, la maintenir, l'entretenir. || 16° Il se dit de l'ordre où sont placés les hommes et les choses, soit effectivement, soit dans l'opinion. Les livres reliés tiennent le premier rang de ces tablettes. Des bois tiennent le haut du coteau. Je t'ai préféré même à ceux dont les parents ont jadis dans mon camp tenu les premiers rangs, CORN. *Cinna*, V, 1. Je me trouve assez de bien pour tenir dans le monde un rang assez passable, MOL. *Bourg. gent.* III, 12. Après avoir tenu dans le monde des rangs honorables, BOURDAL. *Myst. Ascens. de J. C.* t. I, p. 403. Le voilà donc mort, ce grand ministre [Louvain], cet homme si considérable, qui tenait une si grande place, sév. *Lett. à de Coulanges*, 26 juillet 1691. La reine, qui dans Sparte avait connu ta foi, l'a placé dans le rang que tu tiens près de moi, RAC. *Iph.* I, 1. || Tenir le haut bout, le haut du pavé, occuper le plus haut rang. || Tenir sa place, figurer avec honneur. Soyez persuadé que, par mon goût, vous seriez tout le beau premier à la fête [le mariage de Mlle de Sévigné]; bon Dieu, que vous y tiendriez bien votre place ! sév. *Lett. à Bussy*, 7 janv. 1669. Par son savoir et ses lumières tenant bien sa place au milieu d'eux, J. J. ROUSS.

Confess. VIII. || On dit de même familièrement: tenir bien son coin. || Tenir bien son rang, sa place, son poste, occuper dignement l'emploi où l'on est. || 17° Terme de musique. Tenir sa partie, la chanter ou la jouer. || Fig. et familièrement. Tenir bien sa partie, bien remplir les fonctions dont on est chargé. || Tenir l'orgue. M. Chauvot, l'habile organiste, tenait le grand orgue, *Journ. offic.* 19 mars 1870, p. 492, 6^e col. || 18° Remplir une fonction. Quand le chancelier tenait le sceau. Au nom de l'empereur dont vous tenez la place, CORN. *Poly.* III, 3. Je suis né de parents, sans doute, qui ont tenu des charges honorables, MOL. *Bourg. gent.* III, 12. || Au théâtre, tenir un rôle, le remplir. Les autres rôles sont honnêtement tenus, mais pas davantage, FR. SARGEY, *Opin. nat.* du 20 mai 1867. || 19° Réunir en séance une assemblée, une compagnie. Tenir audience. C'est dans cette salle que l'Académie tient ses séances. Tenir les plaids. C'est tel président qui tient cette année la chambre des vacations. Le lion tint conseil, et dit: mes chers amis... LA FONT. *Fabl.* VII, 1. L'écrivain portait Qu'un mois durant le roi tiendrait Cour plénière... ID. *ib.* VII, 7. Il [l'empereur Rodolphe] aimait beaucoup mieux s'instruire avec le fameux Ticho-Brahé que tenir les états de Hongrie et de Bohême, VOLT. *Mœurs*, 478. Irène... parla elle-même dans le concile [2^e de Nicée]; c'est le seul qui ait été tenu par une femme, ID. *Dict. phil.* *Conciles.* Le roi tient actuellement son lit de justice pour cette belle affaire du parlement et du clergé, D'ALEMB. *Lett. à Voltaire*, 13 déc. 1756. || Tenir chapelle, VOY. CHAPELLE. || Les gens tenant le parlement, se disait, sous l'ancienne monarchie, des membres du parlement. || Par plaisanterie. Si j'avais un conseil à donner aux gens tenant la comédie... VOLT. *Lett. Damilaville*, 29 avr. 1765. || 20° Arrêter, fixer. On ne peut le tenir. Il est fort léger; on ne sait comment le tenir. || 21° Réprimer, empêcher de. Madame la Dauphine ne put tenir plus longtemps les éclats de rire, sév. 502. J'ai peine, en le voyant, à tenir ma colère, REGNARD, *le Distr.* V, 7. Si vous me promettiez de tenir votre langue, je vous contera... mais non; car vous iriez tout dire, P. L. COUR. 2^e *lett. particulière.* || Je ne sais qui me tient, je ne sais qui m'empêche de sévir. Je ne sais qui me tient, infâme, Que je ne l'arrache les yeux, ID. *Amph.* II, 3. Pour vous conduire au but où pas un ne parvient, Et quand enfin?... allez ! je ne sais qui me tient, PINON, *Métrom.* II, 4. || 22° Tenir quelqu'un, être maître de son esprit, de son cœur. Je suis si attachée à vous, et vous me tenez par tant d'endroits, que je sens plus que les autres la peine de la séparation, sév. 279. Je donnais des plaisirs aux gens débauchés et de la dévotion aux dévots pour les tenir tous, RÉN. *Dial. des morts mod.* *Henri III, la Duch. de Montpensier.* || 23° Donner une occupation durant quelque temps. Cette lecture m'a tenu longtemps. J'ai eu une visite qui m'a tenu une heure. Cet avocat a tenu toute l'audience. Je ne vous tiendrai guère. Il nous a tenus deux heures à ne rien faire. || 24° Sivre, aller dans, en parlant d'une route, d'une voie. Je l'ai rencontré, il tenait le chemin de Lyon. Ces marchands faisaient leur route, tenant à peu près le quarantième degré de latitude nord, MONTESQ. *Esp.* XXI, 16. || Fig. Il faudra tenir la voie qu'ont tenue tous vos pères [il faudra mourir], MASS. *Avant, Mort du péché.* || Fig. Tenir un chemin, une route, agir dans une certaine direction. Le chemin que je tiens pour les expliquer [les questions de Dieu et de l'âme], NESC. *Mérid. préf.* 1. Je vais de toutes parts où me guide ma veine, Sans tenir en marchant une route certaine, BOIL. *Disc. au roi.* Tout doit tendre au bon sens; mais, pour y parvenir, le chemin est glissant et pénible à tenir, ID. *Art. p.* I. Comme on croit d'ordinaire que la route qu'on a tenue était la seule qu'on devait prendre, VOLT. *Edipe, lettre 6.* La meilleure manière d'instruire les autres, c'est de les conduire par la route qu'on a dû tenir pour s'instruire soi-même, CONDIL. *Conn. hum.* II, 2. || Fig. La conduite à tenir en tel cas, la façon dont il faut s'y comporter. || Tenir une bonne ou une mauvaise conduite, se conduire bien ou mal. || Tenir le milieu dans une affaire, prendre un tempérament, un expédient entre deux choses opposées, entre deux extrêmes. Le milieu entre l'ampoulé et le familier est difficile à tenir, VOLT. *Comm. Corn. rem. Héracl.* I, 1. || Fig. Tenir la partie de quelqu'un, être de son parti. || Terme de vénerie. Tenir la voie, suivre bien la voie. Tenir les abois, se dit lorsque l'animal s'arrête au milieu des chiens qui crient dessus. || 25° Observer comme règle. L'ordre que j'ai

tenu en ceci a été tel : premièrement... DESC. *Méth.* VI, 3. Quel temps devons-nous prendre, et quel ordre tenir? CORN. *Pomp.* IV, 4. Cet empire que tient la raison sur les sens Ne fait pas renoncer aux douceurs des encens, MOL. *Fem. sat.* I, 1. || 26° Exécuter, effectuer, en parlant de ce qui est promis. Vous commencez à tenir ce que vous m'avez dit, que vous ne seriez bonne qu'aussi longtemps que la fortune me serait mauvaise, VOLT. *Lett.* 50. Et reconnaissez-vous au front de vos amis Qu'ils soient prêts à tenir ce qu'ils vous ont promis? CORN. *Cinna*, I, 3. Un étranger, Fatime, un captif inconnu, Promet beaucoup, tient peu... VOLT. *Zaïre*, I, 1. || Fig. et familièrement. Sa mine promet peu et tient beaucoup. Une vogue qui promettait tant et tenait si peu, HAMILT. *Gramm.* 6. || Tenir sa parole, sa promesse, y rester fidèle. Tant s'en faut que les vents aient emporté ma promesse, ils m'ont donné lieu de la tenir; il y a déjà huit jours qu'ils m'arrêtent ici, VOLT. *Lett.* 49. Ces hommes du commun tiennent mal leurs promesses, CORN. *Nicom.* III, 7. Valère a votre foi; la tiendrez-vous, ou non? MOL. *Tart.* I, 6. J'ai fait vœu d'être veuve, et je le veux tenir, REGNARD, *le Bal*, 4. || Tenir un traité, un marché, une convention, exécuter un traité, un marché, une convention. || 27° Persister dans. Nous nous jurâmes amitié, je la tiendrai toute ma vie à sa famille avec tendresse et reconnaissance, RETZ, *Mém.* t. III, liv. IV, p. 36, dans POUGENS. Elle m'a répondu, tenant son quant-à-moi : Va, va, je fais état de lui comme de toi, MOL. *le Dép.* IV, 2. Vous tenez votre gravité... démontez votre sérieux, sév. à Bussy, 9 juin 1669. Le roi, tout accoutumé qu'il était à représenter, eut peine à tenir son sérieux, COMTE DE CAYLUS, *Féeries*, (Euv. t. VIII, p. 233, dans POUGENS. || Tenir sa colère, persister dans sa colère (locution qui a vieilli). Les femmes aiment la vengeance; mais elles ne tiennent pas toujours leur colère, HAMILT. *Gramm.* 9. || Tenir sa morgue, affecter d'avoir une mine fière et dédaigneuse. || Tenir rigueur à quelqu'un, repousser les avances qu'il fait pour se réconcilier, ou continuer de lui refuser quelque chose. || En musique, cet instrument tient l'accord, ne tient pas l'accord, il ne reste pas longtemps accordé. On dit aussi neutralement : il tient, il ne tient pas d'accord. || 28° Il se dit des affections, des passions, des maladies du corps et de l'esprit, qui s'emparent de quelqu'un. La fièvre et la goutte m'ont tenu longtemps, chacune à leur tour, et je n'en suis pas encore tout à fait dehors, VOLT. *Lett.* 470. Quelle mauvaise humeur te tient? MOL. *Bourg. gent.* III, 10. Voilà sa folie qui le tient, ID. *Méd. malgré lui*, I, 6. Dieu vous envoie des secours... qui devraient bien vous empêcher de vous pendre, si cette envie vous tenait encore, sév. 490. Pour les douleurs, elles tiennent l'âme et le corps; la vue de Dieu les fait souffrir avec patience... mais elle ne les adoucit pas, ID. 4 mai 1672. || Qu'a-t-il? qu'est-ce qui le tient? quel sujet, quelle raison a-t-il d'agir ainsi? || On dit de même : je ne sais ce qui le tient. || 29° Tenir de, être redevable à. Zéthès, et Calais, et Pollux, et Castor, Et le charmant Orphée, et le sage Nestor, Tous vos héros enfin tiennent de moi la vie, CORN. *Méd.* II, 2. Rome a reçu des rois ses murs et sa naissance; Elle tient des consuls sa gloire et sa puissance, ID. *Cinna*, II, 1. Oul, je tiens tout de vous; et j'avais lieu de croire... RAC. *Bajaz.* II, 4. On fait gloire d'être ingrat envers les dieux, de qui on tient la vie et tous les biens qu'elle renferme, FÉN. *Tel.* XVII. Nous tenons des Arabes, les Arabes des Indiens, et peut-être les Indiens de quelque autre peuple, ces dix caractères 4, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 0, CONDILL. *Lang. calc.* I, 45. || Ceux dont on de qui je tiens la vie, mon père et ma mère. || Ne tenir rien de quelqu'un, ne lui avoir aucune obligation, ne pas dépendre de lui. || Tenir une femme de la main de quelqu'un, la recevoir conduite, présentée par lui. Il épouse, dit-il, Hermione demain; Il veut, pour m'honorer, la tenir de ma main, RAC. *Andr.* III, 4. || Tenir un domestique de la main de quelqu'un, avoir un domestique par l'entremise de quelqu'un. Et puis c'est de ma main que l'on tient la soubrette, IMBERT, *Jalous sans amour*, v, 4. || Tenir une chose de race, de naissance, apporter en naissant une chose qui s'est transmise par le sang des ancêtres. Ils sont tous braves, dans cette maison, ils tiennent cela de race. Je crois tenir un peu de Rome où je suis née, CORN. *Othon*, III, 3. || Absolument. Tenir de race, avoir les habitudes, les mœurs communes à une famille. J'ai tous les sentiments que mon devoir m'ordonne, Ci tiens de votre sang et

de votre couronne, ROTR. *Antig.* IV, 6. || Tenir quelque chose de son père et de sa mère, leur ressembler en cette chose. Il voit une jeune personne qui lui veut du bien (car il tient cela de vous, d'être aimé de toutes les femmes), MOL. *Fourber.* I, 6. Je vous avertis, ma très-chère, que vous n'aimez point à lire, et que votre fils tient cela de vous, sév. 608. Elle [la chienne mulet d'un chien et d'une louve] tenait du chien par sa queue qui était courte et émoussée, au lieu que le mâle tenait sa queue de la louve, BUFF. *Quadr.* t. XII, p. 246. || Absolument. Tenir de son père, de sa mère, leur ressembler soit de figure, soit de caractère. Je vous dis qu'elle tient de son père, RAC. *Plaid.* II, 6. Vénus l'imita bien [Jupiter] : chacun tient de son père, VOLT. *Dimanche.* Madame et mademoiselle avaient voulu lui faire un mystère... mais il a deviné; il tient de vous, PICARD, *Alcade de Mol.* IV, 10. || Il a de qui tenir, se dit d'un enfant qui ressemble en quelque chose à son père ou à sa mère. Il a de qui tenir, répondit un autre bourgeois qu'il appelait son compère, CAILLÈRES, *Bon et mauv. us. Convers.* I. || Fig. Tenir quelque chose de, participer en quelque chose à la nature de. Comme une étincelle a quelque chose de semblable au soleil, et une goutte d'eau tient quelque chose du vaste océan, VOLT. *Dial.* 23. || 30° Tenir de, avoir appris de quelqu'un, en parlant d'une nouvelle, d'un récit, d'un fait. Mais de qui tenez-vous la mort de D. Garcie? CORN. *Sanche*, v, 3. Il vous a dit qu'il tenait cela de ma bouche? MOL. *Princ. d'Él.* IV, 4. Et c'est de Lycarsis qu'elle tient la nouvelle? ID. *Mélic.* II, 1. Je tiens du célèbre Cheselden, le plus grand chirurgien de Londres, que ce fut lui qui commença de faire fabriquer à Londres, en 1715, les instruments de son art, VOLT. *Louis XIV.* 33. || 31° Réputer, croire. Et je tiendrai toujours mon bonheur infini, Si les miens sont vengés, et le tyran puni, CORN. *Héracl.* III, 4. Nérarque : Je tiens leur culte impie [des païens]. — Polyeute : Et je le tiens funeste, ID. *Poly.* II, 6. Et moi, moins populaire, Je tiens indifférent d'être craint ou de plaire, ROTR. *Antig.* II, 4. Leur espérance est aux troupes de Brandebourg... on les tient fortes de quatorze ou quinze mille hommes, PELLISSON, *Lett. hist.* t. II, p. 471. En cela j'ai pour guides Tous les maîtres de l'art, et tiens qu'il faut laisser Dans les plus beaux sujets quelque chose à penser, LA FONT. *Fabl.* X, 15. Parmi ces louis... J'en ai, sans y penser, mêlé que je tiens faux, MOL. *Vét.* II, 6. Je tiens cette comédie une des plus plaisantes que l'auteur ait produites, ID. *Critique*, 3. Je tiens que, hors de Paris, il n'y a point de salut pour les honnêtes gens, ID. *Préc.* 10. Je tiens impossible de connaître les parties, sans connaître le tout, non plus que de connaître le tout sans connaître les parties, PASC. *Pens.* I, 1, édit. HAVET. Thalès tenait que la vie et la mort ne différaient en rien, FÉN. *Thal.* Je tiens que les gens qui sont auprès de nous nous communiquent, malgré que nous en ayons, leur joie ou leur tristesse, BRUEYS, *Grondeur*, II, 10. Je tiens nos philosophes très gens de bien, VOLT. *Mme du Defsant*, 15 janv. 1764. Je tiens les hommes de tous les siècles pour ce qu'ils sont, faibles, fourbes et méchants, trompeurs et dupes les uns des autres, D'ALEMB. *Euv.* t. IV, p. 185. || Tenir à, regarder comme. Estimant que ton cœur, par douceur diverti, Tiendrait les lâchetés à quelque conscience, RÉGNIER, *Élég.* II. Je tiens à grand honneur de lui avoir des obligations que j'aurais honte d'avoir à tout autre, VOLT. *Lett.* 50. Ils [les Germains] tiennent à grandeur d'être bornés par des déserts et des terres inhabitées, D'ABLANC. *Guerre des Gaules*, VI, 2. Mais si tu ne les perds [tes pas et tes discours], je le tiens à miracle, CORN. *la Veuve*, I, 1. Il n'est pas naturel de craindre et fuir l'honneur, De tenir les mépris à souverain bonheur, ID. *Imit.* II, 12. Il [le cardinal de Richelieu] tiendrait à injure le mépris qu'on ferait de sa protection, PELLISSON, *Hist. Acad.* I. Le magistrat, tenant à mépris et irrévérence cette réponse, le fit mener en prison, LA FONT. *Vie d'Esop.* Il n'y a personne sans doute qui ne tinte à beaucoup de gloire de toucher à un tel ouvrage, MOL. *Sicil.* 12. Ils doivent tenir à grande grâce qu'il ait tellement... boss. *Lib. arb.* 4. || Tenir pour, même sens. Les jugements de ceux que j'ai tenus pour mes amis, DESC. *Méth.* VI, 5. On les [chrétiens] tient pour sorciers dont l'enfer est le maître, CORN. *Poly.* IV, 6. Saint Basile tenait ces écrits pour ariens, PASC. *Prov.* XVII. Il tenait pour maxime qu'un habile capitaine peut bien être vaincu, mais

qu'il ne lui est pas permis d'être surpris, boss. *Louis de Bourbon.* Si je n'ai mis douze brodeurs après [un habit], qui n'ont fait que travailler l'our et nuit, tenez-moi pour un infâme, HAMILT. *Gramm.* 7. L'antiquité tenait pour axiome que rien n'est rien, que de rien ne vient rien, VOLT. *le Pauvre diable.* Je tiens pour impossible que les grandes monarchies de l'Europe aient encore longtemps à durer, J. J. ROUSS. *Ém.* III. || Je me le tiens pour dit, il n'est pas besoin que vous m'en avertissez davantage. Son cousin ne se le tint pas pour dit, HAMILT. *Gramm.* 9. || Tenez-vous pour dit, soyez assuré que, ou souvenez-vous que. || Tenir comme, réputer pour, traiter comme. Je le loge et le tiens comme mon propre frère, MOL. *Tart.* V, 3. || Tenir en estime, estimer. L'estime où je vous tiens ne doit pas vous surprendre, MOL. *Mis.* I, 2. || 32° Professer, être partisan de. Mais je suis généreux, et tiens cette maxime Que..., MALH. IV, 6. C'est une opinion orthodoxe; tous les thomistes la tiennent, PASC. *Prov.* I. Vous et ceux qui tiennent cette doctrine, ID. *ib.* XIII. Jean, évêque de Jérusalem, accusé de tenir les huit propositions d'Origène, ID. *ib.* XVIII. Leur but principal est de savoir au vrai les opinions qu'ils ont tenues, sans se mettre beaucoup en peine de ce qu'il en faut tenir, MALEBR. *Rech. vér.* II, II, 4. || 33° Tenir des discours, un langage, parler d'une certaine manière. Ce sont les discours que vous teniez, avant que nous eussions parlé à votre femme, HAUTER. *Crisp. méd.* I, 4. Ah! monsieur, sur mon compte on tient bien des propos, NESTROUCH. *Hom. sing.* I, 4. Deux amis, par exemple, qui ne se sont pas vus depuis longtemps, se rencontrent : l'attention qu'ils donnent à la surprise et à la joie qu'ils ressentent, leur fait naître aussitôt le langage qu'ils doivent se tenir, CONDIL. *Art de pens.* I, 5. On m'a prêté des discours que je n'ai jamais tenus, et que je n'aurais rien gagné à tenir, D'ALEMB. *Lett.* à Voltaire, 8 déc. 1763. || Molière a dit : tenir des paroles. Je vous trouve fort bon de tenir ces paroles, PACHEUX, I, 8. Qui ose tenir ces paroles? je crois connaître cette voix, DON JUAN, v, 5. || 34° Être chargé de gérer la caisse, de faire les écritures des livres, chez un banquier, chez un négociant. Tenir la caisse chez un banquier, chez un receveur. Tenir les livres chez un banquier. || On dit de même : tenir un registre, des registres. || Tenir registre de quelque chose, inscrire quelque chose dans le livre, dans le registre. || Tenir note de quelque chose, en prendre note pour s'en souvenir. Je vous dois déjà quelques ports de lettres; ayez la bonté de tenir une note de tout cela jusqu'au printemps, J. J. ROUSS. *Lett.* à Mouton, 13 nov. 1762. || Fig. Cet homme tient registre de tout, il remarque tout exactement, et il s'en souvient. || Tenir compte d'une somme à quelqu'un, lui passer cette somme en compte. || Fig. Je vous tiendrai compte de cela, je chercherai les occasions de reconnaître les obligations que je vous ai. || Fig. Tenir compte, ne pas tenir compte de quelqu'un, de quelque chose, voy. COMPTE, n° 6. || 35° Soutenir, en parlant d'un pari. Tenir une gageure. || Tenir vingt francs, parier vingt francs. || Je n'en voudrais pas tenir vingt écus, je ne donnerais pas la chose dont il s'agit pour vingt écus. En quelle impatience Suis-je de voir mon frère, et lui conter sa chancel... Je n'en voudrais pas tenir vingt bons écus, MOL. *Éc. des mar.* III, 2. || Absolument. Vous pariez cent francs, je tiens. || Terme de jeu. Tenir jeu à quelqu'un, continuer à jouer contre lui tant qu'il veut. || Dans les jeux de renvi, comme dans ceux où la mise n'est pas réglée, accepter un renvi, y aller de tout l'argent dont un autre y va. Vous y allez de cinq francs, je les tiens, je tiens tout. || Absolument. Vous y allez de tant, je tiens. || Absolument. Au trictrac, tenir, n'être pas forcé par le dé de rompre son plein, ou continuer à jouer sans lever les dames. || Tenir le jeu, à la paume, être du côté de la grille, pour recevoir et jouer le service. || 36° Fig. Tenir tête à, voy. TÊTE. || Tenir pied à boulevoy. BOULE. || Tenir la main à quelque chose, voy. MAIN, n° 41. || Tenir l'œil à, voy. ŒIL, n° 6. || 37° Saisir intellectuellement. Je tiens le mot de l'énigme, le sens de ce passage, la solution du problème. || 38° Faire tenir, faire en sorte que certaines choses soient remises, transmettre. Je vous envoie un livre de Mlle de Gournay, qu'elle m'a donné pour vous le faire tenir, VOLT. *Lett.* 426. Ce pauvre garçon était attaché à M. Fouquet, il a été convaincu d'avoir servi à faire tenir une de ses lettres à sa femme, sév. 4. Je vous conseille de faire tenir un petit compliment par d'Hacqueville à Mme de la

Fayette sur cette abbaye, m. 238. Je ne doute point des difficultés de trouver de l'argent et de le faire tenir, MAINTENON, *Lett. à Mme des Ursins*, 4 juillet 1706. Bon! il y a dix ans qu'il est séparé de sa femme, à qui il fait tenir une pension à Valognes, afin de l'empêcher de venir à Paris, LESAGE, *Turcaret*, IV, 2. Ils n'avaient point de fusils à baïonnette; même quand on leur en fit tenir de Londres, la plupart des Corses ne purent s'en servir, VOLT. *Louis XV*, 40. On ne recevait plus de nouvelles de la Suède, et on ne pouvait y en faire tenir, ID. *Charles XII*, 4. || 39° V. n. Être attaché à. Damoclès nageait dans la joie [à la table de Denis]... il aperçoit malheureusement, en levant les yeux, la pointe d'une épée suspendue sur sa tête, et qui ne tenait au plancher qu'avec un crin de cheval, ROLLIN, *Hist. anc. Evv. t. v*, p. 236, dans PUGENS. || Fig. Ne tenir qu'à un fil, à un filet, être près de se détacher. Sa vie ne tient qu'à un fil. Pour moi, je reçois d'étranges secousses, et mon cœur ne tient plus qu'à un fil, MOL. *Préc.* 42. || Fig. Ses pieds ne tiennent pas à terre, il ne tient pas à terre, se dit d'un enfant, d'un jeune homme vif et toujours en mouvement, ou d'une personne qui marche, qui danse fort légèrement. || Tenir ensemble, être joints l'un à l'autre. Vous me dites des merveilles de votre santé, c'est-à-dire que vous êtes belle, car votre beauté et votre santé tiennent ensemble, sév. à *Mme de Grignan*, 14 juillet 1680. Il paraît qu'autrefois l'île de la Grande-Bretagne faisait partie du continent, et que l'Angleterre tenait à la France, BUFF. *Hist. nat. preuve th. terr. Evv. t. II*, p. 419. Le 26 octobre 1704, il est né à Tzoni, en Hongrie, deux filles qui tenaient ensemble par les reins; elles ont vécu vingt et un ans, ID. *Suppl. à l'hist. nat. Evv. t. XI*, p. 441. || 40° Être difficile à ôter, à arracher, à déplacer. On ne saurait arracher ce clou, il tient trop. L'emplâtre tenait fortement à la peau. Ces pierres tiennent fortement. Mais il n'a pas prévu que je saurais souffler de sorte qu'il n'est bouton qui tienne... LA FONT. *Fabl. VI*, 3. || Cela tient comme poix, cela tient très-fortement. || On dit aussi : cela tient comme teigne. || Cette porte tient, on a peine à l'ouvrir. || Fig. Il n'est..., il n'y a qui tienne, quelque résistance que la chose oppose. Il n'est ordre qui tienne; Je prie, et ce doit être assez..., TH. COAN. *l'Inconnu*, v, divert. sc. 1. Il n'est pas à la mode. — Il n'est mode qui tienne, MONTFLEURY, *Femme juge et part. III*, 2. Si, par un long abus du pouvoir, le despotisme s'établissait à un certain point [en Europe], il n'y aurait pas de mœurs ni de climat qui tinsent, et dans cette belle partie du monde la nature humaine souffrirait, au moins pour un temps, les insultes qu'on lui fait dans les trois autres, MONTESQ. *Espr. VIII*, 8. || 41° Ne tenir à rien, ne tenir à guères, se dit d'une situation fort précaire. Je crois que vous savez que Mademoiselle a chassé Guilloire; le pauvre Segrais ne tient à guères, sév. 31. Il est certain que soit cela, soit autre chose aurait enfin renversé cette fortune qui ne tenait plus à rien, ID. 392. Ma condition présente ne tenait à rien, MARIY. *Marianne*, 5^e part. La conduite du général [des jésuites] était d'autant plus maladroite, qu'il savait que le crédit de son ordre ne tenait presque plus à rien, VOLT. *Hist. parl.* 67. || Ne tenir à guères, avoir peu de force, en parlant de sentiments. Ma colère ne tient à guère, et ma tendresse pour vous deux [M. et Mme de Grignan] tient à beaucoup, sév. 14 mars 1674. || Ne tenir à rien, être sur le point de se faire. Cet aveu ne tient plus à rien, nous le ferons peut-être demain, peut-être ce soir, MARIY. *Marianne*, 10^e part. || Me voilà prêt à partir, je ne tiens à rien, rien ne m'arrête, rien ne m'en empêche. || On dit à peu près dans le même sens : Je vous payerai quand vous voudrez, votre argent ne tient à rien. || 42° Fig. Tenir au cœur, se dit des personnes que l'on affectionne, auxquelles on porte un vif intérêt. J'embrasse les Grignan; l'ainé me tient bien tendrement au cœur, sév. 170. M. l'abbé de Langeron et M. du Puis ne lui tiennent guère moins au cœur que M. de Cambrai, MAINTENON, *Lett. au cardinal de Noailles*, 7 août 1698. || Il se dit des choses auxquelles on s'intéresse vivement. Cela te tient donc bien au cœur? MOL. *Princ. d'El. v*, 2. Toutes ces choses me tiennent fort au cœur, sév. 546. Diantre! l'amour vous tient au cœur de bon matin, RAC. *Plaid.* 1, 5. Cette acquisition vous tient-elle bien au cœur? LAMOTTE, *Magnifique*, I, 4. || Se dit aussi, dans un sens défavorable, de ce qui inquiète. Argante :

Ah! maudite galère! — Scapin, à part : Cette galère lui tient au cœur, MOL. *Fourb.* II, 41. || Cette injure lui tient au cœur; il en a du ressentiment. || 43° Fig. Être attaché par des liens moraux. Il tient à ce parti-là par des raisons de famille. Pour moi, je ne tiens plus à vous par aucun attachement du monde, MOL. *Don Juan*, IV, 9. Un homme de bien ne sera pas étonné dans les approches de la mort; son âme ne tient presque plus à rien, elle est déjà comme détachée de ce corps mortel, BOSS. 2^e *sermon, Purific.* 2. Il n'y a rien à quoi l'on ne tienne, quoiqu'on ne le sente pas toujours; de même qu'on ne sent pas toujours que son âme est unie, je ne dis pas à son bras et à sa main, mais à son cœur et à son cerveau, MALEBA. *Rech. vér.* IV, 43. Les rois aiment que l'on tienne à leur personne, et ils se défient avec raison de leur dignité, FONTEN. *Dangeau*. Il ne tenait à rien par son goût, et se livrait à tout par celui des autres, DUCLOS, *Evv. t. VIII*, p. 408. Tout est occasion de chute à qui ne tient plus à rien, J. J. ROUSS. *Hél.* VI, 6. M. Damilaville a de l'amitié pour moi, et il sait l'intérêt que je prends à M. de Saint-Géni et à tout ce qui vous tient par le fil le plus léger, DIDER. *Lett. à Mlle Voland*, 3 nov. 1760. Angélique : Vous croyez que je suis nièce de la baronne? — Sainville : Comment? — Angélique : Il n'en est rien, je ne tiens à personne, LA CHAUSSÉE, *Gouvern.* II, 8. Le plus grand des malheurs est celui de ne tenir à rien et d'être isolé, GENLIS, *Vœux témér.* t. III, p. 435, dans PUGENS. || En termes de dévotion, il ne tient plus à la terre, il est détaché des choses du monde. Un chrétien qui achève son sacrifice, qui fait le dernier effort, afin de rompre tous les liens de la chair et du sang, et ne tient plus à la terre, BOSS. *le Tellier*. || 44° Fig. Être pris par une opinion, une affection, une passion. Tenir à son opinion. Il tient à l'argent. Mais, hélas! qu'on tient à la vie, quand on tient si fort à l'amour! RAC. *Théb.* V, 4. Lié par l'amitié, jamais par les choses, et tenant plus à mes sentiments qu'à mes intérêts, J. J. ROUSS. *Lett. à l'archev. de Par.* On tient à ses propres résolutions par ce sentiment de liberté qui résiste à celles des autres, MARMONTEL, *Cont. mor. Fem. com. peu.* || 45° Fig. Avoir des rapports, des relations de famille ou autres. Et puisqu'il tient encore à nous, comme il l'avoue, par ma belle-fille... sév. 570. Que ceux qui achètent soient comme ne possédant pas, et qu'ils cessent de s'imaginer que ce qui tient si peu à eux soit véritablement en leur puissance, BOSS. *Méd. sur l'Év. dern. sem. du Sauv.* 40^e jour. Par la loi du corps, je tiens à ce monde qui passe; par l'espérance et par la foi, je tiens à Dieu qui ne passe point, FLÉCH. *Dauphine*. Je tiens, par le bonheur de ma naissance, à un grand nom [Cornille] qui, dans la plus noble espèce des productions de l'esprit, efface tous les autres noms, à un nom que vous respectez vous-mêmes, FONTEN. *Disc. récept.* Il [l'athée] ne regarde les hommes que comme les tristes fruits d'un assemblage bizarre et fortuit, auquel il ne tient que par des liens passagers, MASS. *Carême, Vérité de la relig.* Nous tenons tous à un certain monde qui nous environne, ID. *Carême, Resp. hum.* Le parlement, dont les familles, tenant à toutes les familles de Paris, formaient aisément la voix publique, VOLT. *Hist. parl.* 67. Pourvu que je ne parle en mes écrits... de personne qui tienne à quelque chose, je puis tout imprimer librement, sous l'inspection de deux ou trois censeurs, BEAUMARCH. *Mar. Fig.* v, 3. || 46° Fig. Avoir pour but, désirer. Je tiens à vous convaincre. Ne tient-il qu'à marquer de cette ignominie le sang de mes aïeux qui brille dans Junie? RAC. *Brit.* 1, 2. || 47° Être contigu. Son parc tient à la forêt. Sa maison tient au presbytère. Le czar... voulait savoir quelle était sa situation à l'égard de l'Amérique, si elle tient à la Tartarie, ou si la mer de Septentrion donnait un passage dans ce grand continent, ce qui lui aurait encore ouvert le nouveau monde, FONTEN. *Pierre I^{er}*. || 48° Fig. Résulter, provenir de. Ces événements tiennent à des causes inconnues. Avez-vous de la peine à concevoir que les bonnes qualités d'un homme tiennent à d'autres qui sont mauvaises, et qu'il serait dangereux de le guérir de ses défauts? FONTEN. *Dial.* 1, *Morts mod.* Cette corruption était d'autant plus dangereuse, qu'elle était plus ancienne, et tenait plus, en quelque sorte, à l'abus des mœurs qu'à l'abus des lois, MONTESQ. *Esp.* XXXI, 2. Je dirai que la chaleur de J. J. Rousseau me paraît tenir plus aux sens qu'à l'âme, D'ALEMB. *Evv. t. v*, p. 377. || Dépendre de. Enfin Dieu

soit loué et remercié mille et mille fois, puisque ma chère comtesse se porte bien! ma vie tient à cette santé, sév. 23 fév. 1676. À quoi tiennent, mon Dieu! les vertus politiques? Combien doivent leur faute à leur sort rigoureux, Et combien semblent purs, qui ne furent qu'heureux! V. HUGO, *Cromwell*, I, 4. || Impersonnellement. Il se dit des obstacles, des considérations qui empêchent une chose de se faire. À quoi tient-il? de quoi dépend-il? Il ne tient pas à moi, il ne dépend pas de moi. S'il n'exige qu'une visite de ma part, qu'à cela ne tiennent. Je désire avec tant de passion que vous ayez tout ce que vous méritez, que, s'il ne tenait qu'à cela que vous eussiez un royaume, sans mentir je crois que j'y consentirais, vorr. *Lett.* 46. À moi ne tiendra pas que la beauté que j'aime. Ne me quitte bientôt pour un autre moi-même, COAN. *Place roy.* 1, 4. Il ne tiendra qu'à vous, beau sire, d'être aussi gras que moi, lui reparti le chien, LA FONT. *Fabl.* 1, 5. Vous auriez pu sans peine y puiser [à une somme d'argent] à toute heure. — À toute heure! bon dieu! ne tient-il qu'à cela? L'argent vient-il comme il s'en va? ID. *ib.* IV, 20. Enfin, si dans ces vers je ne plais et n'instruis, Il ne tient pas à moi; c'est toujours quelque chose, ID. *ib.* V, 4. Nous vous trouvons errants, dispersés et plus faibles que nous; il ne tiendrait qu'à nous de vous égorgier, FÉN. *Tél.* X. À quoi tient-il donc... que la vérité ne triomphe dans votre cœur? MASS. *Carême, Évidence de la loi*. C'est une justice à rendre au jeune prince; il a tenu à peu de chose qu'il ne fût maître de l'Angleterre, A. DUVAL, *Édouard en Écosse*, III, 6. || Il ne tient pas à une personne que telle chose ne se fasse, signifie quelquefois, non-seulement qu'elle n'y apporte aucun obstacle, mais même qu'elle y contribuera de tout son pouvoir. Il ne tint pas aux empereurs que Jésus-Christ même, dont ils persécutaient les disciples, n'eût des autels parmi les Romains, BOSS. *Hist.* II, 42. Je sais seulement, et toute l'Europe le sait comme moi, qu'il ne tient pas à Votre Majesté que l'humanité ne respire enfin après tant de malheurs, D'ALEMB. *Lett. au roi de Pr.* 22 déc. 1762. || 49° Avoir de la ressemblance, participer. Pour être bon poète, il faut tenir des fous, RÉGNIER, *Sat.* IV. Le voyage de Blois qui tient plus du roman que de l'histoire, BALZ. 2^e *hist.* Mais votre fermeté tient un peu du barbare, COAN. *Hor.* II, 3. Quelle sœur! cette sœur ne tient guère de vous, HAUTEROCHE, *Bourg. de qual.* III, 7. Je tiens de feu ma femme; et je me sens, comme elle, pour les desirs d'autrui beaucoup d'humanité, MOL. *Mélic.* I, 4. Sa fermeté [de Corbinelli] tient un peu du barbare, sév. 40 sept. 1684. Un coup imprévu qui tenait du miracle délivra la princesse des mains des rebelles, BOSS. *Duch. d'Orléans*. Laissons ces circonstances, qui tiennent encore un peu du monde, et passons de ces vertus civiles aux vertus chrétiennes qu'elle a pratiquées, FLÉCH. *Mme de Montesquieu*. L'esprit, la galanterie, la magnificence, quand il [M. le Prince, fils du grand Condé] était amoureux, réparaient en lui une figure qui tenait plus du gnome que de l'homme, M^{me} DE CAYLUS, *Souvenirs*, p. 402, dans PUGENS. Il y aura toujours, dans notre nation, de ces âmes qui tiendront du Goth et du Vandale; je ne connais pour vrais Français que ceux qui aiment les arts et les encouragent, VOLT. *Mél. lit.* A un premier commis. L'art le plus innocent tient de la perfidie, ID. *Zaire*, IV, 2. || 50° En parlant d'un corps délibérant, d'une compagnie, être assemblé. L'Assemblée nationale tient tous les jours. L'Académie française tient les jeudis. || En parlant des foires, des marchés, des spectacles, avoir lieu. Les théâtres tiennent. Le marché tient tous les mercredis et samedis. || 51° Persister, se maintenir dans le même état. La neige tient. La frisure ne tient pas. Les nouvelles de cette année ne tiennent pas d'un ordinaire à l'autre, sév. 18 fév. 1674. || Cet instrument ne tient pas d'accord, voy. au n^o 27. || Cette couleur ne tient pas, elle n'est pas solide. || Le temps ne tiendra pas, ne restera pas longtemps comme il est. || 52° Subsister sans aucun changement ni altération, en parlant d'un traité, d'une convention, d'un marché. Mais si le pacte tient... NOTR. *Antig.* II, 4. Je t'ai promis ma fortune et ma nièce; c'est notre traité, et il tient, DIDER. *Père de famille*, III, 6. || 53° Se maintenir dans une situation. Je n'ai rien appris des démarches de l'empereur; apparemment elles seront lentes, et nous pourrons tenir ici longtemps, si nous attendons la fin, FELLISON, *Lett. hist.*

par cette raison que les philosophes ont souvent employé, dans ces cas, des termes étrangers, afin d'éloigner de l'esprit l'idée de contradiction qui peut se présenter en se servant de termes usités, et qui ont une signification reçue, BUFF. *Hist. anim.* ch. II. On lui reproche [à Hobbes] d'avoir introduit dans sa philosophie des termes nouveaux; mais, ayant une façon particulière de considérer les choses, il était impossible qu'il s'en tint aux mots reçus, MIER. *Opin. des anc. phil. (hobbesisme)*. Dire que la cause est égale à son effet, c'est dire, en d'autres termes, que la force est égale au mouvement, CONDIL. *Art de rais.* II, 3. || Je lui ai dit cela en propres termes, dans les mêmes termes que je viens de rapporter. || S'exprimer en termes propres, employer les termes convenables à la chose dont on parle. || Mesurer, peser, composer ses termes, s'exprimer avec réserve, circonspection. || Parler de quelqu'un en bons termes, en mauvais termes, en dire du bien, du mal. On parla fort de vous à plusieurs reprises, et en très-bons termes, sév. 44. || Ne pas ménager ses termes, dire avec dureté des choses désagréables. Le duc d'Estrées poursuivait un peu loin les reproches et les menaces, et ne ménageait point les termes, sév. 28 mars 1689. || 10° Expression particulière à un art, à une science. Un terme scientifique. C'est un terme de métier. Terme didactique. Termes de droit, de médecine. Un dictionnaire des termes de la marine. Ses mœurs sont inégalement égales, pour parler en termes de notre Aristote, CORN. *le Cid, Avertissement*. Aux termes de l'Écriture, l'aumône est une justice; ce que nous appelons un don, le sage le nomme une dette, FLÉCH. *Duc de Montaus.* || 11° Un des éléments de la proposition. Le sujet est le terme essentiel de la proposition. Des deux termes que l'on compare dans une proposition, l'un s'appelle sujet et l'autre attribut, CONDIL. *Art d'écr.* I, 3. || Terme de comparaison, de relation, chacun des deux objets que l'on compare, qui ont du rapport entre eux. Ce terme de comparaison n'est point exact. Père et fils sont deux termes de relation. || Fig. L'âme, qui est le terme entre le Père et le Fils, c'est le Saint-Esprit, CHATEAUB. *Génie*, I, 1, 3. || 12° En logique, les termes d'un syllogisme, les trois termes dont les idées combinées deux à deux forment les trois propositions. || Le moyen terme, le terme intermédiaire dans le syllogisme. || 13° En mathématiques, termes d'un rapport, d'une proportion, d'une progression, chacune des quantités qui composent le rapport, la proportion, la progression. || Fig. Si nous suivons le progrès de l'inégalité dans ces différentes révolutions, nous trouverons que l'établissement de la loi et du droit de propriété fut son premier terme, l'institution de la magistrature le second, J. J. *Rousseau. Inég.* 2° part. || 14° En algèbre, terme ou monôme, expression telle que *ab*, entre les parties de laquelle il n'y a signe ni d'addition ni de soustraction. Les termes dont il s'agit sont ceux qui dépendent de la distance du soleil à l'apogée de la lune; je crois être le premier qui les ait calculés exactement, D'ALEMB. *Éuv.* t. XIV, p. 97. || 15° Condition. Les affaires de Rome ne vont pas trop bien... on a envoyé par l'ordinaire les termes que l'on a choisis, et je doute qu'on s'en contente, sév. septembre 1690. || 16° *Au plur.* État où est une affaire, position d'une personne à l'égard d'une autre. Voilà à quels termes je suis réduit et comme quoi je vis, BALZ. *liv. I, lett. 8.* Mais parlez à son père, et bientôt son pouvoir Remettra son esprit aux termes du devoir, CORN. *Villius.* com. II, 8. On avait espéré que les propositions des députés des états généraux [de Hollande], qui étaient arrivés le même jour, mettraient les choses en tels termes qu'il ne serait pas besoin de leur envoyer des troupes, PELLISSON, *Lett. hist.* t. I, p. 487. Il lui dit que, quoique deux visites lui fussent pardonnables dans les termes où il était avec elle... SCARR. *Rom. com.* I, 22. La chose en est aux termes de n'en plus faire de secret, MOL. *Festin*, III, 4. En quels termes sommes-nous réduits, s'il n'y a que les jansénistes qui ne se brouillent ni avec la foi ni avec la raison? PASC. *Prov.* II. En vérité, mon père, s'il fallait que le soupçon de calvinisme tombât sur eux [jansénistes] ou sur vous [jésuites], je vous trouverais en mauvais termes, M. *ib.* XVI. Comme ma connaissance n'allait pas jusque-là, je me vis en termes de ne lui pouvoir répondre, M. *ib.* XVII. Et ne présume pas que Vénus ou Satan Souffre qu'elle en demeure aux termes du roman, BOIL. *Sat.* X. Quoique peu accommodé des biens de la fortune, il se

tint toujours dans les termes d'un désintéressement parfait, ne prenant rien de ceux qui venaient l'entendre, FÉNEL. *Socrate*. Protestants et premiers chrétiens étaient précisément dans les mêmes termes; on ne peut trop le répéter; ils étaient également innocents ou également coupables, VOLT. *Mœurs, Rem.* XVI. || [Pierre le Grand] voulut apprendre de près en quels termes était le régent de France avec l'Angleterre, et si ce prince était affermi, M. *Russie*, II, 8. Je ne suis pas ici en termes de pouvoir faire le modeste; un accusé sur la sellette, qui voit que son affaire va mal, se recommande par où il peut, P. L. *COUR. Lett.* à M. *Renouard*. || Proverbes. Qui a terme ne doit rien, on ne peut pas contraindre au paiement d'une dette qui n'est pas échue. || Le terme vaut l'argent, quand on a du temps, on a le moyen de se créer des ressources.

— SYN. 1. TERME, LIMITES, BORNES. Le terme est un point; les limites sont une ligne; les bornes un obstacle. || 2. TERMES, MOTS, EXPRESSIONS. Les termes sont distingués des mots, en ce que ces derniers sont de la langue, et que les premiers sont du sujet, ainsi que les expressions sont de la pensée. L'usage décide des mots, la convenance avec les choses fait la bonté des termes, le tour fait le mérite de l'expression, LAVERGNE. || 3° TERMES PROPRES, PROPRES TERMES. Les termes propres sont ceux que l'usage a consacrés, pour rendre précisément les idées que l'on veut exprimer. Les propres termes sont ceux mêmes qui ont été employés par la personne que l'on fait parler ou par l'écrivain que l'on cite.

— HIST. XI^e S. S'il le pot truver dedenz le terme, *Lois de Guill.* 4. Vendra li jurz, si passerat li termes, *Ch. de Rol.* IV. || XII^e S. Le terme [je] vous dirai de vous appareiller : D'ui cest jour en un an soiez prest d'ostioier [entrer en campagne], *Sax.* XVI. Si metomes un terme prochain, ne demort guaire; Puis seromes ensemble pour faire au roi contraire, *ib.* XXXI. || XIII^e S. Li termes est près que vos en devés aler, et la compagnie de vos et des Veniciens ne doit durer que jusques à la Saint-Michel, VILLEN. *LXXXVIII*. Dedens le termine del couronnement, espousa li marchis de Montferat l'empereris qui feme l'emperereu Kyrzac avoit esté, M. *CXI*. Dame vaillans, pleine de courtoisie, Jugiés se cil doit jà d'amor joir, Qui met respit en son plus grant desir, Et si ne seet le terme de sa vie, *Hist. litt. de la Fr.* t. XXIII, p. 653. Sa mere [elle] a tost mandée, n'i fu lonc terme mis, *Berte*, LXXV. Et jura li rois devant tous que, se li castiaus ne estoit rendus devers le tierme des trives et li les poit prendre par force, il les feroit tous ocire et mettre à l'espée, *Chr. de Rains*, 177. Li diex d'amours sans terme metre De leu, ne de tens en sa letre, Toute sa baronie mande, *la Rose*, 40479. Quant aucun acate [achète] en tele maniere qu'il paiera le pris de le [la] vente à termes, *BEAUM.* XLIV, 37. Car tout se pert souvent par dés ou par luxure, Ou il se monteplie par terme ou par usure, J. DE MEUNG, *Test.* 380. || XIV^e S. Li chevaliers fust trais à fin, Si croi [je crois] ses tiermes fust moult cours... J. DE CONDÉ, t. II, p. 238. Il [Phermite] dist : Girars, as-tu en Dieu creance ferme ? Et ciz dist : oil, sire, non tous jours, mais à terme [par intervalle], *Girart de Ross.* v. 2079. Il convient souvent user de termes ou de mots propres en la science, qui ne sont pas communément entendus ne congrus de chascun, ORESME, *Prolog.* Et, tout ce cy fait, tient ses termes [plaids, assises] le maire chascun jour, environ heure de tierce devant disner et à relevée après disner, DU GANGE, *terminus*. || XV^e S. ... Que les offres que le roy de Navarre mettoit en termes fesoient bien à recueillir, FROISS. II, p. 23, dans LACURNE. La fin, qui est le terme de tout œuvre, rend concluse et close toute chose à terme estable, *CHR. DE PIS. Charles V*, I, 42. Et ses termes et façons qu'il tenoit [Louis XI, à propos de son talent à gagner les gens] luy ont salvé la couronne, *COMM.* I, 10. J'entendz tenans termes honnestes comme on tient à ambassadeurs [il s'agit d'envoyés chargés d'observer ce qui se passe chez l'étranger sous prétexte d'ambassade], M. III, 8. Congnoissoit bien que ledit seigneur de Cran tenoit de mauvais termes audit prince d'Orange, M. V, 17. Et pour ce avoit elle tenu ces termes [ce langage], afin que le chevalier fust deceu, *Perceforest*, t. V, f° 45. Et à cause de l'effroy qu'il fist, y eut plusieurs femmes qui en accouchèrent avant terme, J. DE TROYES, *Chron.* 1465. Et pour ce qu'il pourroit sembler à aucuns que il ne suffist mie de dire en

termes si generaux... que amour soit bon à qui bien en sait user... *Bouciqu.* I, 7. Luy tient les plus estranges termes [façons d'agir] que jamais; car, quand elle le vooit, ne s'en fist qu. moquer, *Aresta amorum*, p. 160, dans LACURNE. || XVI^e S. Après marchoit Bourbon, qui tenoit termes [air, allure] D'un Scipion, quand va donner alarmes... J. MAROT, V, 25. Au près du feu, couards tiennent gros termes, M. V, 43. L'argent par terme [à diverses échéances] recueilly Peu de profit souvent amène, MAROT, III, 30. Qui t'a établi les termes de ta vie? MONT. I, 73. Quand il sera venu au terme de l'age où je suis, M. I, 115. Aussitost que l'amour entre aux termes de l'amitié, le desir s'esvanouit, M. I, 200. Terme vault autant à dire comme borne; c'est le dieu des confins, AMYOT, *Numa*, 28. Il ne luy restoit plus qu'à coucher l'édict en bons termes, M. *Solon*, 25. Les femmes grosses enfantoyent leurs enfans presque tous defectueux, et n'y en avoit pas un qui vinst à terme, M. *Publ.* 38. Ce pendant que la bataille estoit en telz termes, on dit qu'il s'apparut en l'air une grande flamme, M. *Thém.* 29. Luy mesme aussi de son costé estoit bien desplaisant de les voir réduits à si mauvais termes, M. *Alc.* 40. Dedans le terme du temps qu'il avoit prefix, M. *Nicias*, 13.

— ETYM. Provenç. et cat. *terme*; du lat. *terminus*, qui tient au grec *τέμα*, borne. *Terminus* est un participe moyen de la racine *tar*, pénétrer: ce qui va au delà, ce qui limite. Terme est la forme française; au XIII^e siècle on refit sur le latin *terminus*, qui n'a pas duré.

† TERMER (tèr-mé), v. a. Terme d'eaux et forêts. Termer une vente, assigner le lieu et le jour de son adjudication.

— HIST. XVI^e S. Vienne sur champs, mais avec son armée, Vous presenter la bataille termée, Il la perdra... MAROT, II, 305. Leur destin, Éternel ou termé selon l'arrest divin, BAIF, *Éuv.* p. 198.

— ETYM. Terme.

TERMES (tèr-mès) ou, plus souvent, TERMITES (tèr-mi-t'), s. m. Nom d'un genre de névroptères dont les différentes espèces sont appelées par les Arabes *ecria* ou *karia*; elles portent aussi le nom vulgaire de poux de bois et de fourmis blanches. Dans ce genre on distingue le termites destructeur, qui s'est introduit à la Rochelle et ailleurs dans l'ouest de la France. Le termites rongeur les pièces de bois, sans attaquer l'extérieur, de sorte qu'elles paraissent intactes, alors qu'elles sont déjà tout à fait détruites. || Fig. Un travail de termites, un travail destructeur et occulte.

— ETYM. Lat. *termes*, ver rongeur, déjà écrit *termes* dans Isidore de Séville.

† TERMIN (tèr-min), s. m. Haut termin, faux termin, nom des chauffoirs qui se succèdent dans la fabrication du sel, *Enquêtes sur les sels*, t. I, p. 514.

† TERMINAIRE (tèr-mi-nè-r'), s. m. Quêteur ou prédicateur d'un couvent, d'un ordre mendiant, qui devait se renfermer dans les limites assignées à sa communauté.

— ETYM. Lat. *terminus*, terme.

TERMINAISON (tèr-mi-nè-zon), s. f. || 1° État d'une chose qui se termine, qui cesse, qui finit. La terminaison d'une affaire, d'une maladie. La terminaison de la crise. || 2° En anatomie, le bout ou la disparition des nerfs, des vaisseaux, etc. La terminaison d'un nerf. Les terminaisons artérielles. || 3° Terme de grammaire. Désinence. Terminaison féminine. Terminaison masculine. L'arrangement des mots français fait entendre en quel sens ils sont pris, au lieu qu'en latin c'est la terminaison des mots qui détermine le rapport sous lequel le mot doit être considéré, DUMAS. *Éuv.* t. I, p. 7. Avouez, monsieur, que la prodigieuse variété de toutes ces désinences [dans la langue française] peut avoir quelque avantage sur les cinq terminaisons [a, e, i, o, u] de tous les mots de votre langue [l'italien], VOLT. *Lett. Tavazzi*, 24 janv. 1764.

— HIST. XIV^e S. Couples [couplets] d'un meisme nombre de sillabes et de semblable terminaison, ORESME, *Thèse de MEUNIER*. || XVI^e S. Qu'il croyoit fermement, que ce juge devoit faire la terminaison de sa vie, *CARL.* VII, 44. Je viendray à des exemples de diminutifs ayans autres terminaisons, M. *EST. Précell.* éd. FEUGÈRE, p. 90. Leur langage [de certains sauvages d'Amérique], c'est un langage doux et qui a le son agreable, retirant aux terminaisons grecques, MONT. I, 246.

— ETYM. Lat. *terminationem*, de *terminare*, terminer. L'ancienne langue disait *terminance*; et au XVI^e siècle on avait sur le latin, refait *termination*.

ronne [du combat à la lutte]; il faut que le vainqueur terrasse au moins deux fois son rival, et communément ils en viennent trois fois aux mains, BARTHÉL. *Anach.* ch. 39. || 5° Fig. Faire perdre courage, consterner. Il est presque impossible que de pareils coups fassent la même impression sur le coupable et sur l'innocent; l'un est terrassé malgré lui-même par le témoignage de sa conscience; l'autre en est soutenu et relevé, FONT. *Marsigli.* Terrasser l'insolence, LAMOTTE, dans DESFONTAINES. Ma générosité le terrassa, l'anéantit devant moi, MARIIV. *Marianne*, 8° part. || 6° Mettre quelqu'un dans l'impossibilité de répondre. Il [Corbinelli] me parait étourdi et terrassé de votre esprit et de votre vivacité, sév. 29 janv. 1685. Quoique M. Guglielmini avoue qu'il n'était pas encore entièrement sorti des sections coniques, il terrassait en géométrie son adversaire, FONTEN. *Guglielmini.* Pourquoi me harceler par des prodiges, quand tu n'as besoin pour me terrasser que d'un syllogisme? RIDER. *Pens. philos.* n° 60. || 7° Se terrasser, v. réfl. À la guerre, se couvrir d'ouvrages de terre.

— HIST. XVI° s. Les ennemis estonnez et pressez fermerent leur porte, par laquelle ils ne firent aucune saillie depuis, tant que dura le siege, mais fut dès lors terrassée et condamnée, BEAUGUÉ, *Guerre d'Écosse*, 1, 7.

— ÉTYM. *Terrasse* 4, dans le sens de sol, terrain.

† TERRASSEUR (tè-ra-seur), s. m. Se dit des ouvriers qui hourdent le sol et les cloisons.

† TERRASSEUX, EUSE (tè-ra-seù, seù-z'), adj. Se dit d'un marbre, d'une pierre qui contient des terrasses. Plusieurs de ces marbres sont sujets à un très-grand défaut : ils sont terrasseux, c'est-à-dire parsemés de plus ou moins grandes cavités remplies d'une matière qui ne peut recevoir le poli, BUFF. *Min.* t. II, p. 17.

— ÉTYM. *Terrasse*.

TERRASSIER (tè-ra-sié; l'r ne se lie pas; au pluriel, l's se lie : des tè-ra-sié-z actifs), s. m. Entrepreneur de terrassements. || Ouvrier qui travaille à remuer, à transporter des terres.

— HIST. XVI° s. Et toi, qui n'es qu'un terracrier desnué de toutes langues, sinon de celle que ta mere t'a appris, osez-tu bien... PALISSY, 227.

— ÉTYM. *Terrasser*.

† TERRASSON (tè-ra-son), s. m. || 1° Terme de construction. Petite partie de couverture en plate-forme. || 2° Motteux.

† TERRAT (tè-ra), s. m. Auget plein d'eau où le potier trempe de temps en temps ses mains pour empêcher que la terre glaise ne s'y attache.

TERRE (tè-r'), s. f. || 1° Sol sur lequel on marche et qui produit les végétaux. || 2° Terre, en termes de terrassement, de fortification. || 3° À terre. || 4° À plate terre. || 5° Par terre. || 6° Terre à terre. || 7° Donner du nez en terre. || 8° Sous terre. || 9° Entre deux terres. || 10° Terre se dit par rapport à l'action d'inhaler. || 11° La couche qui produit les plantes, la substance même d'un sol arable. || 12° La terre considérée relativement à sa composition et comme une matière ou substance particulière. || 13° Terre à sucre. || 14° Terre à pot ou à potier. || 15° Nom donné par les anciens philosophes à l'un des quatre éléments des corps. || 16° Nom donné pendant longtemps par les chimistes à un certain nombre de substances qu'ils n'avaient pu décomposer. || 17° La terre, planète. || 18° Il se dit, surtout au pluriel, de parties du globe, d'étendues de pays. || 19° Il se dit, tant au singulier qu'au pluriel, des pays. || 20° Domaine, fonds rural. || 21° La terre qui est sur le bord de la mer, d'un fleuve. || 22° La terre ferme, partie du globe distinguée des eaux, soit continent, soit île. || 23° La Terre, divinité. || 24° Fig. Les habitants de la terre. || 25° Fig. et par grande hyperbole, toute la terre, les gens d'un pays, d'une ville, d'une société. || 26° Fig. La vie présente. || 27° Terre rouge de la neige. Terre mérite. || Proverbes.

1° Sol sur lequel on marche, et qui produit les végétaux. Un tremblement de terre. Les veilles cesseront aux sommets de nos tours; Le fer mieux employé cultivera la terre, MALH. II, 4. Dieu donna à l'élément aride le nom de terre, et il appela mers toutes les eaux rassemblées, SACI, *Bible, Genèse*, I, 40. Alors Jonathas déchira ses vêtements, se mit de la terre sur la tête et fit sa prière, M. *ib.* *Machab.* I, II, 74. On jette enfin de la terre sur la tête [du mort], et en voilâ pour jamais, PASC. *Pens.* XXIV, 68, éd. HAVET. Comme il [Épictète] était terre et cendre,

après avoir si bien compris ce qu'on doit... M. *Entret. avec Saci.* Si l'origine qui nous est commune souffrait quelque distinction solide et durable entre ceux que Dieu a formés de la même terre, boss. *Duch. d'Orl.* La terre et l'onde, expression trop commune en poésie pour signifier l'empire de la terre et de la mer, VOLT. *Dict. phil. Terre.* Il est prouvé par des expériences directes que ce qu'une plante tire de la terre pour sa nourriture est très-peu de chose, et qu'il n'entre que quelques onces de terre pour fournir à l'accroissement d'un arbre du poids de 150 ou 200 livres, BONNET, *Contempl. nat.* v, 13. Cède-moi la terre, dit l'orgueilleux Sicambre. — La terre que je te céderai, s'écria le Gaulois, tu la garderas éternellement, CHATEAUB. *Mart.* VI. Voilà donc le séjour d'un peuple, et le murmure de ces innombrables essaims que la terre produit et dévore à mesure, LAMART. *Harm.* I, 10. Ô terre, ô mer, ô nuit, que vous avez de charmes! M. *ib.* I, 10. || Fig. Il n'a pas travaillé inutilement, la terre qu'il cultivait lui ayant donné avec abondance des fruits de bénédiction et de grâce, boss. *Bourgoing.* || Mettre pied à terre, descendre de cheval, de voiture, de quel-que endroit élevé. Le duc mit pied à terre pour la secourir, HAMILT. *Gram.* 40. Un écureuil pourrait parcourir une bonne partie de la Russie sans mettre pied à terre [en passant d'arbre en arbre, BERNARD. DE ST.-P. *Étude* v. || En parlant des chevaux, courir ventre à terre, galoper avec une extrême vitesse. Il [M. Millin] écrit à Paris qu'on lui envoie, ventre à terre, par une estafette, ses autres habits habillés, P. L. COUR. *Lett.* II, 68. || Mettre un genou en terre, s'agenouiller. Parvenue sur le champ de bataille, la légion s'arêta, met un genou en terre, et reçoit de la main d'un ministre de paix la bénédiction du Dieu des armées, CHATEAUB. *Mart.* VI. || Fig. Prendre terre, reprendre de nouvelles forces, par allusion à la fable d'Antée qui reprenait des forces quand il touchait la terre. L'attachement paraît plus grand qu'il n'a jamais été [entre le roi et Mme de Montespan]; ils en sont aux regards; il ne s'est jamais vu d'amour reprendre terre comme celui-là, sév. 30 juill. 1677. || Fig. Baiser la terre, raser la terre, être dépourvu de toute élévation. Ses vers plats et grossiers, dépourvus d'agrément, Toujours baisent la terre et rampent tristement, BOIL. *Art p.* II. || Fig. Ras-terre, même signification. Il [le vieux Beaujon] est au-dessous d'une épigramme; il est si ras-terre et si platement bête, que personne n'a le courage de s'en moquer; ce serait grêler sur le persil, DE COURCHAMP, *Souvenirs de la marquise de Créquy*, t. V, ch. 8. || Fig. Faire de la terre le fossé, voy. FOSSÉ. || Remuer de la terre, fouir et transporter de la terre pour des travaux de toute nature. || Il a bien remué de la terre, se dit de quelqu'un qui a fait transporter beaucoup de terres d'un endroit à l'autre, dans un parc, dans un jardin. || Terres rapportées, voy. RAPPORTÉ. || 2° En termes de terrassement, la résistance qu'une certaine terre oppose au travail s'évalue par un nombre qui indique dans quelle proportion il faut unir les piocheurs aux pelleteurs pour la remuer; dans ce nombre, le pelleteur est toujours représenté par une unité. En conséquence une terre est dite à 4 hommes, quand un pelleteur suffit pour la remuer, à 2, 3... hommes, quand il faut joindre au pelleteur 4, 2... piocheurs; à 3 hommes 1/2, quand il faut 5 piocheurs pour 2 pelleteurs, etc. || En termes de fortification, sac à terre, petit sac en forte toile, qu'on remplit de terre et qu'on utilise, dans certains cas, pour la construction des batteries. || Remuer de la terre, remuer la terre, se dit des travaux que l'on fait à la guerre pour attaquer ou défendre une place, pour élever des retranchements. || On dit aussi : se couvrir de terre. Ouvrage de terre. || 3° À terre, se dit par extension de ce qui est ou de ce qui tombe sur le sol à nos pieds, quel que soit ce sol, la terre ou le plancher d'une chambre, le carreau, un parquet, un tapis; avec cette idée que ce qui tombe ne touchait pas le sol auparavant. Cette draperie touche à terre. Ce couvreur est tombé à terre. || Fig. Cela n'est pas tombé à terre, cela a été remarqué, relevé. Je ne sais si vous avez celle [l'intention] de m'écrire des endroits admirables; vous y réussiriez, mais aussi ils ne tombent pas à terre, sév. 22 sept. 1677. Il laissa échapper quelques paroles qui ne tombèrent point à terre, LESAGE, *Gil Bl.* XII, 3. || On dit dans le même sens : Il ne laissera pas tomber cela à terre. || Ne pas toucher à terre, courir si vite qu'il semble qu'on

ne touche pas la terre. Le voyez-vous ce conquérant [Alexandre], avec quelle rapidité il s'élève de l'Occident comme par bonds, et ne touche pas à terre? boss. *Louis de Bourbon.* || Fig. Cette affaire n'a pas touché à terre, elle a passé sans difficulté. || Cet homme ne laisse pas toucher du pied à terre, il ne donne pas le temps de se reconnaître. || Regarder à terre, avoir les regards fixés sur le sol. Mme Dorsin, morne et pensive, regardait à terre, MARIIV. *Marianne*, 8° part. || 4° À plate terre, sur la terre, sur le pavé, sur le plancher. En ce temps, on était ravi d'être à plate terre dans la paroisse du Montagu, sév. 26 janv. 1683. La perdrix rouge ne construit point de nid, mais pond ses œufs à plate terre, sur un peu d'herbe ou de feuilles, BUFF. *Ois.* t. IV, p. 200. Ils dorment à l'air à plate terre, J. J. ROUSS. *Êm.* v. || 5° Par terre, se dit de ce qui est ou de ce qui tombe sur le sol à nos pieds, avec cette idée que ce qui tombe, touchait le sol auparavant. Il est tombé par terre en courant. Elle a vu deux Horaces par terre, et le troisième en fuite, CORN. *Hor. Examen.* Ils ont été vaincus sur le bord de l'Euphrate, ils ont été renversés par terre, SACI, *Bible, Jérémie*, XLVI, 6. Ma fille n'ayant pas voulu jeter tous les appartements [de Grignan] par terre, sév. 9 sept. 1604. Ces grands édifices que l'effort d'une main ennemie ou le poids des années ont portés par terre, boss. 3° *sermon, Pâques*, 3. || Mettre par terre, renverser par terre. Se jetant à ces mots sur le vin et l'encens, Après en avoir mis les saints vases par terre, CORN. *Poly.* III, 2. || Fig. Jeter par terre, anéantir, renverser. Un même instant conclut notre hymen et la guerre, Fit naître notre espoir, et le jeta par terre, CORN. *Hor.* I, 3. Il vous a élevé aux yeux du monde; il vous a porté par terre, boss. *Lett.* 14. || Fig. Tenir à terre, tenir dans l'abaissement. Pendant que les armées consternaient tout, il [le sénat romain] tenait à terre ceux qu'il trouvait abatus, MONTESQ. *Rom.* 6. || Fig. Être à terre, être renversé. Pourquoi ont-ils attendu que la Société [les jésuites] fût à terre pour l'écraser? D'ALEMB. *Éuv.* t. V, p. 206. || Batte quelqu'un à terre, abuser de l'avantage que l'on a contre quelqu'un hors d'état de se défendre. || On dit de même : tuer à terre. Je me suis rendu dans la réplique que je vous ai faite; je vous ai demandé la vie, vous me voulez tuer à terre, cela est un peu inhumain, BUSSY, à *Mme de Sév.* 31 août 1668, dans sév. t. I, p. 526, éd. NÉGNIER. Levez-vous, comte, je ne veux point vous tuer à terre; ou reprenez votre épée pour recommencer le combat, sév. à *Bussy*, 4 sept. 1668. || Fig. Tomber par terre, tomber à terre, être renversé, détruit. Et, n'eût été Léonce, en la dernière guerre, Ce dessein avec lui serait tombé par terre, CORN. *Héracl.* I, 4. Allez, honneurs, plaisirs qui me livrez la guerre : Toute votre félicité, Sujette à l'instabilité, En moins de rien tombe par terre, M. *Poly.* IV, 2. Tous vos raffinements tombent par terre, PASC. *Prov.* XVI. Platon : Ta tyrannie [Denys] n'a pas été plus solide que ma république; elle est tombée par terre, FÉN. t. XIX, p. 227. || 6° Terme de manège. Ce cheval va, travaille terre à terre, son galop est de deux temps et de deux pistes. || Fig. Terre à terre, d'une manière dépourvue de toute élévation. Comment, cet impertinent ne veut pas que les femmes aient de l'esprit! il condamne toutes nos expressions élevées, et prétend que nous parlions toujours terre à terre! MOL. *Impromptu*, 3. Je demande pardon à votre bel esprit de cette lettre toute terre à terre, mais il en faut quelquefois de cette façon, sév. à *Bussy*, 12 juill. 1694. Ma philosophie est terre à terre, M^{me} DU DEFFANT, *Lett.* à H. Walpole, t. IV, p. 343, dans POUGENS. || Fig. Aller terre à terre, avoir des vues peu élevées, des idées communes. Le mien [esprit] est fait, ma sœur, pour aller terre à terre, MOL. *Femm. sav.* I, 4. Il faut en ce monde une philosophie qui aille plus terre à terre, FÉN. *Dial. des morts anc. dial.* 17. || Aller terre à terre, faire peu de progrès. Je vois avec douleur que vos progrès sont très-lents, et que vous n'allez que terre à terre, *Anal. de Bayle*, t. II, p. 66. || Substantivement, le terre à terre, allure du cheval qui consiste en une succession de petits sauts, près de terre, faits de côté et le cheval avançant toujours; c'est un air relevé. || Terme de danse. Le terre à terre, pas qui s'exécute sans sauter, en rasant la terre avec les pieds. Les mouvements des bayadères sont plutôt bizarres que gracieux; leurs pas, peu élevés et peu hardis, sont plutôt des terre à terre ou des pas à l'anglaise, que les pas relevés et hardis de nos belles dan-

souses, LESCOILLIER, *Instit. Mém. sc. mor. et pol.* t. IV, p. 36. || Fig. Le terre à terre du style, des pensées. Il y a dans le talent une force motrice qui a horreur du terre à terre, *CU. DE BERNARD, Un homme sérieux*, XVIII. || 7° Donner du nez en terre, tomber sur la face. || Fig. Échouer dans une affaire. || 8° Sous terre, sous la superficie de la terre. Creuser une habitation sous terre. Mettre des conduits sous terre. || Il y a longtemps qu'il est sous terre, qu'il est mort. Elle est mal pleurée, le père et le mari voudraient qu'elle fût déjà sous terre, *sév.* 400. || Par exagération. Je voudrais être cent pieds sous terre, se dit quand on a quelque chagrin violent, quelque honte, quelque confusion. Jenni aurait voulu être cent pieds sous terre, *VOLT. Jenni*, 7. || Fig. Sous terre, par intrigues cachées. Le P. le Tellier, qui faisait tout sous terre, n'imitait en rien le P. de la Chaise, *ST-SIM.* 284, 64. || Sous terre, dans un endroit très-caché. Je trouvai au bout du mail le frater [Ch. de Sévigné], qui se mit à deux genoux aussitôt qu'il m'aperçut, se sentant si coupable d'avoir été trois semaines sous terre à chanter matines, qu'il ne croyait pas me pouvoir aborder d'une autre façon, *sév.* 236. || Sous terre, d'une manière sourde. Ce secret [la haine entre Mme de Montespan et Mme de Maintenon] roule sous terre depuis plus de six mois, *sév.* 7 août 1676. || De dessous terre, d'un endroit très-caché. Hommes noirs d'où sortez-vous? Nous sortons de dessous terre, *BÉRANG. Rév. pers.* || Fig. Il est tant de traitants qu'on voit depuis la guerre En modes seigneurs sortir de dessous terre, *REGNARD, Joueur*, v, c. Quand ces gens-là viennent à se manifester, vous voyez des vertus qui sortent de dessous terre, *MARIV. Pays parv.* 4^{re} part. || 9° Terme de culture. Couper entre deux terres, aller, à quelques pouces au-dessous de la surface du sol, trancher une racine pivotante avec un fer de bêche, sans d'ailleurs soulever la motte ni arracher la plante. Couper les chardons entre deux terres. || Fig. Entre deux terres, par intrigues cachées. M. du Maine n'allait jamais qu'entre deux terres, et on verra qu'il me ménagea toujours, *ST-SIM.* 308, 35. || 10° Terre, se dit par rapport à l'action d'inhumier. Bénir la terre d'un cimetière. Ouvrir la terre. On paye tant dans cette paroisse pour l'ouverture de la terre. Je me plains seulement de ce pays barbare Qui de six pieds de terre à son prince est avaré, *NOTR. Antig.* IV, 3. Et s'il faut, poursuivit la vieille charitable, Que votre cruauté lui refuse un secours, C'est un homme à porter en terre dans deux jours, *MOL. Éc. des Femmes*, II, 6. Paul... Est curé maintenant et met les gens en terre, *BOIL. Épigr.* XX. || Terre sainte, terre bénite et consacrée à l'inhumation des fidèles. Être enterré, inhumé en terre sainte. Le refus qu'on a fait à Voltaire et à Molière de les enterrer l'un et l'autre dans ce que nous appelons terre sainte, *D'ALEMB. Lett. au roi de Pr.* 9 oct. 1778. || Que la terre te soit légère, ancienne formule pour les sépultures des Grecs et des Romains. || Fig. Faire rentrer en terre, remplir de crainte, de confusion. [Harlay avait] des yeux qui, fixés sur un client ou un magistrat, étaient pour le faire rentrer en terre, *ST-SIM.* 17, 198. || 11° La couche qui produit les plantes, la substance même d'un sol arable. Terre forte, légère, grasse. Terre à blé. Si M. de Grignan ne vous donne quelque repos, comme on fait à une bonne terre... *sév.* 90. La terre, cette bonne mère, multiplie ses dons selon le nombre de ses enfants qui méritent ses fruits par leur travail, *FÉN. Tél.* v. S'ils [les labours] doivent être multipliés dans les pays froids, où les terres trop compactes ont besoin d'être divisées, il faut les économiser dans des pays chauds, où le soleil pénétrerait trop facilement jusqu'aux racines, *TESSIER, Instit. Mém. scienc.* t. I, p. 260. Le soleil cuit la terre pendant les grandes chaleurs, *PARENTIER, Culture des grains*, t. I, p. 223. Les terres engraisées avec la chaux ne peuvent enrichir que les vieillards, *id. ib.* p. 306. Plus tôt en terre, plus tôt hors de terre, *id. ib.* t. II, p. 430. || Terre végétale, terre naturelle, répandue partout en épaisseur inégale, et propre à la végétation, dite aussi terre franche. La terre végétale, presque entièrement composée des débris et du résidu des corps organisés, *BUFF.* Min. t. VII, p. 302. Les agricoles qui ont voulu suppléer aux engrais par des labours trop fréquemment répétés... ont vu leur terre s'appauvrir graduellement, et leurs champs devenir stériles par la destruction de la terre végétale, *SAUSSURE, Voy. Alpes*, t. V, p. 208, dans *POUGENS*. || Terre vierge, terre qui n'a pas encore été cultivée. || Terre neuve, terre

qui n'a pas été retournée depuis longtemps. || Terre de bruyère, terre acide formée de débris de plantes riches en tanin. || Terre usée, terre à laquelle on a trop fait produire. || Terres froides, terres argileuses et humides ou terres marneuses. || Un arbre en pleine terre, ou un arbre de pleine terre, un arbre qui n'est pas planté dans une caisse. || 12° La terre considérée relativement à sa composition et comme une matière ou substance particulière. Terre calcaire. Terre siliceuse. || Terre d'Almagra, terre ocreuse rouge, usitée dans la peinture à fresque. || Terre blanche de Cologne, terre de pipe. || Terre brune de Cologne, sorte de lignite employé comme matière colorante dans la peinture en détrempe et même dans la peinture à l'huile; on s'en sert aussi comme combustible. || Terre de la Chine, terre à porcelaine, le kaolin. || Terre à foulon, espèce de glaise onctueuse au toucher qui sert à préparer les draps. || Terre du Japon, cachou. || Terre jaune, argile ocreuse. || Terre de Lemnos, substance argileuse qui ne diffère pas essentiellement de la sanguine ou argile ocreuse rouge graphique de Haüy. On en formait de grosses pastilles sur lesquelles on imprimait le sceau du Grand Seigneur, ce qui lui a fait aussi donner le nom de terre sigillée. || Terre de Lemnos, se disait aussi d'une substance solide, rougeâtre et légèrement astringente, préparée en Egypte, suivant Prosper Alpin, avec la pulpe du fruit du baobab. || Terre de Nocera, nom de la terre d'ombre (Nocera est une ville de l'ancienne Ombrie). || Terre d'ombre, argile ocreuse, d'un beau brun foncé, qu'on tirait autrefois de l'Ombrie (d'où son nom), mais qui existe dans plusieurs autres lieux de l'Italie, et que le commerce nous apporte de l'île de Chypre quelquefois sous le nom de terre d'ombre de Turquie. Elle sert en peinture (*LEGOARANT*). || Terre de pipe, variété d'argile blanche. || Terre à pisé, nom donné, à cause de son emploi, au limon jaune ou lehm. || Terre pourrie d'Angleterre, sorte de tripoli léger et friable, très-estimé pour polir. || Terre de Sienna, minerai de fer oxydé, employé en peinture. || Terre de Vérone, matière colorante employée dans la peinture à l'huile et dans le stuc. || 13° Terre à sucre, argile blanche qu'on emploie pour le terrage, et qui possède la propriété de se charger d'eau et de la laisser échapper peu à peu. || 14° Terre à pot ou à potier, ou, simplement, terre, argile blanchâtre, compacte, molle, qui se cuit dans les fourneaux, et dont on fait les tuiles, les briques, les pots, la faïence. De la poterie de terre. Un plat de terre. || Terre blanche, terre de pipe, terre anglaise, noms donnés aux faïences fines. || Terre vernissée, celle qui, en sortant de la roue du potier, reçoit un couche de plomb calciné. Vaisselle de terre vernissée. || L'argile dont les sculpteurs se servent pour modeler leurs ouvrages. Un très-habile artiste de ce pays-ci, nommé Houdon, déjà connu par plusieurs beaux ouvrages, a fait en terre, en attendant le marbre, un magnifique buste du patriarche [Voltaire], *D'ALEMB. Lett. au roi de Pr.* 16 août 1778. || Terre cuite, cette même terre façonnée en statues, en vases, etc. et durcie au feu. Un buste, un médaillon de terre cuite. || On dit dans le même sens : une terre cuite. En général, les terres cuites de Le Moine valent mieux que ses marbres, *DIDER. Salon de 1767, Œuv.* t. XV, p. 140, dans *POUGENS*. || 15° Nom donné par les anciens philosophes à l'un des quatre éléments qu'ils supposaient dans les corps. La terre, l'eau, l'air et le feu. La terre pure est la base ou le fond de la composition des solides; le chimiste la retrouve dans tous les corps dont il fait l'analyse, *BONNET, Contempl. nat.* III, 4. || 16° Nom donné pendant longtemps par les chimistes à un certain nombre de substances qu'ils regardaient provisoirement comme simples, aucun des agents connus jusqu'alors n'ayant de prise sur elles, mais qu'on est parvenu depuis à décomposer et à ramener à la classe des corps oxygénés. La chaux, la strontiane étaient des terres. Ce sont ces oxydes qu'on a connus jusque dans ces derniers temps sous le nom générique de terres ou de bases salifiables terreuses, et sous les noms spécifiques de silice, zircone, thoriane, alumine, yttria, glucine et magnésie, *THENARD, Traité de chim.* t. II, p. 38, dans *POUGENS*. || Terres métalliques, les oxydes métalliques. || Terre absorbante, le carbonate de chaux, de magnésie. || Terre animale, phosphate calcaire qui entre dans les os. || Terre foliée, voy. *FOLIÉ*. || Terre pesante, la baryte. || Terre de Sedlitz, magnésie. || 17° Planète qui fait sa révolution annuelle autour du soleil en

trois cent soixante-cinq jours, six heures et quelques minutes, et qui tourne sur elle-même en vingt-quatre heures. Que l'homme contemple la nature entière dans sa haute et pleine majesté... que la terre lui paraisse comme un point au prix du vaste tour que cet astre [le soleil] décrit, *PASC. Pens.* I, 1, éd. *HAVET*. La terre elle-même est emportée avec une rapidité inconcevable autour du soleil, *LA BRUY. XVI*. La terre est soumise, comme les autres planètes, aux lois des mouvements, *MONTESQ. Lett. pers.* 143. Il n'est plus possible de douter que cette même terre si grande et si vaste pour nous ne soit une assez médiocre planète, une petite masse de matière qui circule avec les autres autour du soleil, *BUFF. Théor. terr. part. hyp. Œuv.* t. IX, p. 302. La terre est un globe d'environ trois mille lieues de diamètre; elle est située à trente millions de lieues du soleil, autour duquel elle fait sa révolution en trois cent soixante-cinq jours, *id. Hist. nat. prev. th. terr. Œuv.* t. I, p. 186. Le premier résultat que l'on peut admettre comme vérité, c'est que la terre a été originairement fluide; ses parties, animées par la pesanteur et liées par la cohésion, n'auraient pas obéi à la petite force centrifuge, si elles n'avaient été molles ou plutôt liquides et capables de glisser facilement ou de couler les unes sur les autres, *BAILLY, Hist. astr. mod.* t. III, p. 42. On observe que les corps tombent plus lentement sous l'équateur; Newton en conclut que la terre a la figure d'un sphéroïde aplati par ses pôles, *id. ib.* t. II, p. 528. Une autre entreprise plus extraordinaire, plus délicate et plus difficile que la détermination de l'obliquité de l'écliptique, fut celle de la mesure de la terre; elle a immortalisé Eratosthène, *id. ib.* t. I, p. 35. M. Cassini estime qu'un homme à pied, marchant, par un beau chemin et du même pas, douze heures par jour, ferait le tour de la terre en deux ans, *id. Hist. astr. anc.* p. 148. Tert porte à croire que la masse intérieure du globe est encore douée maintenant de sa fluidité originelle, et que la terre est un astre refroidi, qui n'est éteint qu'à sa surface; ce que Descartes et Leibnitz avaient pensé, *CORDIER, Instit. Mém. scienc.* t. VII, p. 538. || Le globe terrestre. Cieux, écoutez ma voix; terre, prête l'oreille, *RAC. Athal.* III, 7. L'ouverture du siècle présent se fit, à l'égard de la géographie, par une terre presque nouvelle que M. Delisle présenta, *FONT. Delisle*. Que savons-nous si la terre entière n'a pas des causes générales, lentes et imperceptibles de lassitude? *MONTESQ. Lett. pers.* 143. Une partie du globe se prend au figuré pour toute la terre; on dit que les anciens Romains avaient conquis la terre, quoiqu'ils n'en possédassent pas la vingtième partie, *VOLT. Dict. phil. terre*. || Être sur terre, vivre, exister. || Enfant de la terre, homme. Malheur à l'enfant de la terre Qui, dans ce monde injuste et vain, Porte en son âme solitaire Un rayon de l'esprit divin! v. *HUGO, Odes, le Génie*. || Tant que terre nous pourra porter, aussi loin que nous pourrons aller. || Elliptiquement. Tant que terre. Nous irons tant que terre. || Fig. Aussi longtemps qu'on voudra. Je suis d'une paresse digne de la vôtre par le chaud; je vous tiendrais compagnie à causer sur un lit, tant que terre nous pourrait porter, *sév.* 24 juin 1676. || On ne voit ni ciel ni terre, se dit quand on est dans une profonde obscurité. || Fig. et familièrement. Remuer ciel et terre, employer toute espèce de moyens pour arriver à son but. || 18° Il se dit, surtout au pluriel, de parties du globe, d'étendues de pays. Terres inhabitées. Les terres arctiques. Je méditais ma fuite aux terres étrangères, *RAC. Bajaz.* III, 2. Kempfer a très-bien remarqué que tous les peuples situés à l'orient de l'Asie donnent le nom d'Indes à toutes les terres australes, *DIDER. Opin. des anc. philos. (Asiatiques)*. Je me portai sur le 37^e parallèle, pour chercher la prétendue terre découverte par les Espagnols en 1480; je ne crois point à l'existence de cette terre, *LAPÉROUSE, Voy.* t. IV, p. 493, dans *POUGENS*. || Fig. Je m'en vais gager qu'ils n'ont jamais vu la carte de Tendre, et que Billets-Doux, Petits-Soins, Billets-Galants... sont des terres inconnues pour eux, *MOL. Préc.* 5. || Terre de Labrador, contrée située au nord de l'Amérique, près de la baie de Hudson. || Terre de Labour, contrée de l'Italie, ainsi nommée à cause de sa fertilité. || Terre des Papous ou Nouvelle-Guinée, île située près des Moluques. || 19° Il se dit, tant au singulier qu'au pluriel, des pays. Les terres du Turc, du Mogol. Soit que... Tu passes comme un foudre

en la terre flamande, MALH. II, 6. Préparez-vous à voir par toute votre terre Ce qu'ont de plus affreux les fureurs de la guerre, CORN. *Nicom.* III, 1. La Lorraine, la Comté et tout ce qui borde le Rhône était terre d'empire, VOLT. *Lett. Courti-vron*, 42 juill. 1757. Seyssel, où, étant sur terre de France, nous n'aurions plus rien à risquer, J. J. ROUSS. *Confess.* III. Quel que soit le destin que couve l'avenir, Terre [Italie], enveloppe-toi de ton grand souvenir! LAMART. *Harm.* II, 3. || La terre sainte, la Judée. Tous les pèlerins, le chapelet à la main, étaient restés en silence dans la même attitude, attendant l'apparition de la terre sainte, CHATEAUBR. *Itin.* part. 3. || Terre de promesse, terre promise, la Palestine que Dieu promet à Abraham. || Fig. C'est une terre de promesse, se dit d'un pays gras et fertile. || Terre de malédiction, terre maudite, terre infertile, dangereuse. Tout ce qui est au monde est concupiscence de la chair, ou concupiscence des yeux, ou orgueil de la vie; malheureuse la terre de malédiction que ces trois fleuves de feu embrasent plutôt qu'ils n'arrosent! PASC. *Pens.* XXIV, 33. || 20° Domaine, fonds rural. Je verrai bientôt Gourville, et lui parlerai de Vénéjan; c'est une situation admirable; mais il ne faut pas le vendre à vil prix, comme on vend aujourd'hui toutes les terres, sév. 303. M. de Rochebonne s'en va dans ses terres pour donner ordre à ses affaires, m. 181. Ce que c'est que l'illusion de croire avoir du bien, quand on n'a que des terres, m. 9 oct. 1875. Eh bien, mon pauvre Lépine, je suis sur mes terres; et me voilà pourtant, en dépit de l'envie, propriétaire du château et de la seigneurie de Gaillardin, DANGOURT, *Vacances*, sc. 3. Si j'avais seulement une petite terre où je pusse me retirer, je serais sûr d'avoir de quoi vivre, MONTESQ. *Lett. pers.* 432. Dans la plupart des tribunaux, on admet cette maxime: nulle terre sans seigneur, comme si ce n'était pas assez d'appartenir à la patrie, VOLT. *Mœurs*, 38. Les nouveaux ministres disaient dans leur préambule qu'on ne doit taxer que les terres, parce que tout vient de la terre jusqu'à la pluie, et que par conséquent il n'y a que les fruits de la terre qui doivent l'impôt, m. *l'Homme aux 40 écus, désastre.* Ils [les gens de la bande noire] achètent de grands biens pour les revendre en détail, et, de profession, décomposent les grandes propriétés; c'est pitié de voir quand une terre tombe dans les mains de ces gens-là; elle se perd, disparaît, P. L. COUR. *Lett.* v. || Fig. Si vous poursuivez le mérite, ce n'est pas sur nos terres que vous devez chasser, MOL. *Préc.* 10. || Fig. Chasser sur les terres d'autrui, empiéter sur les droits des autres. || Terre vague, terre que personne ne réclame. || Terre bien plantée, terre où il y a beaucoup de plantations. || Terre bien bâtie, terre où il y a une belle maison d'habitation, et tous les bâtiments nécessaires pour l'exploitation. || N'avoir pas un pouce de terre, n'avoir point de biens en fonds de terre. || Être riche en fonds de terre, posséder beaucoup de terres. || Fig. Quitter une terre pour le cens, abandonner une chose plus onéreuse que profitable. || 21° La terre, qui est sur le bord de la mer, d'un fleuve. Terre haute. Terre basse. Dans le moment où Télémaque [sortant de la barque de Charon] mit pied à terre, FÉN. *Tél.* I, XVII. Savoir, à une heure marquée, qui a descendu à terre avec un argent frais et d'une nouvelle prise, LA BRUY. VI. Quelques jours après cet accident nous aperçûmes la terre, CHATEAUBR. *Amér. Voy. en Amérique.* S'il arrive que le fleuve ne s'élève pas à quatre cents pouces, il n'y a d'arrosées que les terres basses, RAYNAL, *Hist. phil.* XI, 3. || Fig. J'aperçois terre enfin, et je me hâte de gagner le rivage, DESC. *Musique, Des modes.* || Terre! terre! cri des matelots quand, après une longue navigation, ils aperçoivent la terre. || Fig. Panthion nous lut ensuite un ouvrage d'une excessive longueur; Diogène, assis auprès de lui, jetait par intervalles les yeux sur le manuscrit, et, s'étant aperçu qu'il tendait à sa fin: Terre! terre! s'écria-t-il, BARTHÉL. *Anach.* ch. 61. || Prendre terre, débarquer, aborder. Pompée fut massacré devant les murs de Pélusium qu'on appelle aujourd'hui Damiette, et César prit terre à Alexandrie, CORN. *Pomp. Examen.* || Mettre à terre, faire débarquer. Je sais... qu'Antoine a mis à terre Ce qui dans ses vaisseaux restait de gens de guerre, CORN. *Pomp. v.* 3. || Perdre terre, se dit d'un vaisseau qui, s'éloignant de la terre, cesse de la voir. || Perdre terre, se dit aussi quand, entrant dans l'eau, on va assez loin pour, debout, ne plus toucher le fond avec les pieds. || Fig. Perdez terre

dans cet océan, BOSS. *Pens.* 2. Je l'ai mené si loin qu'il en a perdu terre, TH. CORN. *Feint. astrol.* II, 5. || Fig. Faire perdre terre à quelqu'un dans une discussion, le réduire à ne savoir que répondre. || Aller terre à terre, se dit des bâtiments qui naviguent sans perdre la terre de vue. Après avoir passé des années entières à creuser le tronc d'un gros arbre avec des pierres tranchantes, ils [les anciens hommes] se mettaient sur la mer dans ce tronc, et allaient terre à terre portés par le vent et par les flots, FONTEN. *Mond.* 2^e soir. Que sont les voyages des anciens, faits presque toujours terre à terre, comparés à ceux dont s'honore l'histoire moderne? BOUGAINV. *Instit. Mém. sc. mor. et pol.* t. III, p. 53. || Fig. Quand nous les aurons surmontés [des difficultés], nous nous trouverons dans ces belles routes où les hommes de génie nous ont devancés; et peut-être avoueront-ils qu'ils y sont arrivés, comme nous, terre à terre, CONDIL. *Lang. calc.* I, 4. || Raser la terre, se dit d'un bâtiment quelconque qui va près des côtes. || Cette ville est bien avant dans les terres, elle est fort éloignée du bord de la mer. || Terme de marine. Être à terre ou sous la terre, en naviguer très-près. || Chasser la terre, chercher à la découvrir ou à s'en rapprocher. || Être à terre d'un navire, se trouver entre la terre et ce navire. || Terre de beurre, usage voisin de l'horizon dont l'apparence est celle de la terre. C'est une terre de beurre, elle fondra au soleil. || Vent de terre, vent qui souffle de la terre. || Terres mortes, vases, graviers qui encombrant un cours d'eau. || Armée de terre, forces de terre, les troupes qui combattent sur terre, par opposition à armée de mer, forces de mer. || 22° La terre ferme, partie du globe distinguée des eaux, soit continent, soit île. || Terre ferme, se dit en géographie par opposition à île. || Autrefois, les possessions de Venise sur le continent. Les nobles de terre ferme. Elle [Venise] défendait à peine ses États de terre ferme des prétentions de l'Allemagne, VOLT. *Louis XIV*, 2. || Terre ferme, nom que les Espagnols donnaient au gouvernement de Panama. || 23° La Terre (on met une majuscule), personnification divinisée de la terre, chez les anciens. Les géants étaient fils de la Terre. || 24° Fig. Les habitants de la terre. Là [dans la mort] se perdent ces noms de maîtres de la terre, D'arbitres de la paix, de foudres de la guerre, MALH. I, 3. Si cela était, il n'y aurait plus de parti différent ni de division dans le monde; tous les hommes n'auraient qu'une volonté, et toute la terre vous obéirait, VOLT. *Lett.* 29. Maintenant, ô rois, apprenez; instruisez-vous; juges de la terre, BOSS. *Reine d'Angleter.* Quand la terre obéit, que craignez-vous des dieux? VOLT. *Sémiram.* II, 7. Ah! nous [chrétiens] n'avons qu'une trop aux maîtres de la terre Emprunté pour régner leur puissance adultère, LAMART. *Harm.* I, 6. || 25° Fig. et par grande hyperbole, toute la terre, les gens d'un pays, d'une ville, d'une société. Avec moi, si tu veux, aime toute la terre, Sans craindre que jamais je t'en fasse la guerre, CORN. *Place roy.* II, 8. Je n'y fus point, parce qu'on oublia de m'apporter mon billet; tout le reste de la terre habitable y était, sév. 429. Seize années d'une prospérité accomplie qui conclurent sans interruption avec l'admiration de toute la terre, BOSS. *Reine d'Angleter.* Délaisée de toute la terre dès ma naissance, je fus comme jetée entre les bras de sa providence paternelle [de Dieu], m. *Duch. d'Orl.* De l'aveu de toute la terre, votre femme est d'une vertu et d'une soumission, qui devraient vous obliger à toutes sortes d'égarés, MAINTENON, *Lett.* à M. d'Aubigné, 25 juin 1684. Ce monsieur de la Serre, si bien connu de vous et de toute la terre, REGNARD, *le Joueur*, III, 4. Elle n'avait plus rien et devait à toute la terre: à son boucher, à son boulanger, à ses femmes, à ses valets, à sa couturière, à son cordonnier, DIDER. *Salon de 1767, Éouv.* t. XIV, p. 325, dans POUGENS. J'ai fait aujourd'hui les quatre coins de Paris, et j'ai vu, je crois, toute la terre, m. *Est-il bon, est-il méchant?* II, 3. Ce Després connaît toute la terre, PICARD et MAZÈRES, *Trois quartiers*, III, 5. || Cela est reçu par toute la terre, et, familièrement, par toute terre. || 26° Fig. La vie présente. Vous ne songez qu'à la terre. Les plaisirs de la terre. Ce texte [vanité des vanités], qui convient à tous les événements, par une raison particulière devient propre à mon lamentable sujet, puisque jamais les vanités de la terre n'ont été si clairement découvertes, ni si hautement confondues, BOSS. *Duch. d'Orl.* Elle [Marie] est dans cette terre d'exil notre consolation, BOURDAL. *Dévol.* à la

Vierge, Myst. t. II, p. 364. Que ne puis-je, porté sur le char de l'aurore, Vague objet de mes vœux, m'élançer jusqu'à toi? Sur la terre d'exil pourquoi rester encore? Il n'est rien de commun entre la terre et moi, LAMART. *Médit.* I, 1. || 27° Terre rouge de la neige, un des noms vulgaires sous lesquels on a désigné le *protococcus nivalis*, hydrophyte de la famille des phycées, appelé aussi neige rouge. || Terre mérite ou terra merita, nom donné dans le commerce à la racine du safran des Indes ou curcuma, quand elle est réduite en poudre. Garance, terra merita ou coucoume, gaude, génestrolle, *Instr. gén. pour la teinture*, 18 mars 1674, art. 117. || Terra merita a été altéré en talmerital. Gaude, cochenille, talmerital, bourre de chèvre, *Règlet. sur les manif.* août 1669, *Teinturiers en laine*, art. 5. || Proverbes. Il a peur que la terre ne lui manque, se dit d'un homme avare et timide qui craint toujours que le nécessaire ne vienne à lui manquer. || Six pieds de terre suffisent pour le plus grand homme, la mort rend égales toutes les conditions. || Bonne terre, mauvais chemins, dans les terres grasses les chemins sont manvays. || Qui terre a guerre a, qui a du bien est sujet à avoir des procès. || Tant vaut l'homme, tant vaut la terre, c'est la capacité du propriétaire qui fait la valeur de la terre. Louis XIV faisait observer sur la carte à l'un de ses courtisans quel petit espace la France occupait dans le monde: Vraiment, sire, dit le courtisan, tant vaut l'homme, tant vaut sa terre, MARMONTEL, *Éouv.* t. VII, p. 468. || Terre bien cultivée, moisson espérée. || De bonne vie bonne fin, De bonne terre bon pepin. || Il vaut mieux en terre qu'en pré, se dit d'un homme dont on regretterait peu la mort.

— HIST. XI^e s. Xi abate femme à terre pour faire lui force, *Lois de Guill.* 49. Jamais en terre [sur terre] [Charles] ne porterair curone, *Ch. de Rol.* LXXII. Li quens Rollans veit l'arcevesque à terre, *ib.* CLXIV. || XII^e s. Et ore vos, reis, entendez, seiez apres, vos qui jugez la terre, *Psautier*, dans *Arch. des missions scient.* t. V, p. 445. De plene terre est sailliz en l'arzon, *Ronc.* p. 52. Qui trestout gisent par terre ensanglantez, *ib.* p. 101. Terre de France, *ib.* p. 87. Aler m'estuet [me faut aller] mourir en terre estraigne [étrangère], *Couci*, XXII. Chascun plere sa terre et son pais, Quant il se part de ses coraus amis [amis de cœur], *ib.* XXIV. Aussi com en la mer est puissanz la baleine, Si est lor poestez en terre soveraine, *Sax.* XXX. Scaimans e Rogiers par secche terre alerent, *Th. le mart.* 50. || XIII^e s. Se nous en alons à terre ferme, la terre est grande et large... VILLEH. LXII. Et une autre partie s'en embla par terre, qui bien s'en quida aler sainement par Esclavonie, m. LIV. Et le hîst moult honorablement sevelir comme empeour et mettre en terre, m. XCVIII. Et tout li Latin qui estoient hebergié en Constantinoble, de quelque terre que li fussent, n'i oserent puis demorer, m. XCI. Li empereres Alexis l'apela en une chambre, puis le fist jeter à terre, et li fist traire les icls fors de la teste, m. CXV. Berte dort ens au bois dessus la terre dure, *Berte*, XLII. ... Si comme terres gaignables, bois, prés, vignes, jardins... toutes tix [telles] cozes sont heritage, BEAUM. XXIII, 3. Tretuit grant et petit ne se sient sus autre chose que sus la terre, et dient que... seoir sus la terre est moult honorable chose, pour ce que nous sommes tuit de terre, et à la terre devons retourner, MARC POL, p. 647. C'est grant merveille des richesses qui y sont [dans des îles], d'or, de pierres et de toutes espiceries; mais elles sont si loings de terre ferme que à grant paine y puet l'en aler, m. p. 554. || XIV^e s. J'ai pour l'amour de toi grant paine recheüe Et en terre et en mer; mais Diex m'a secore, *Baud.* de Seb. III, 434. || XV^e s. Pape Gregoire monta en mer en Marseille... et prit terre à Genes, FROISS. II, II, 20. Et [les Anglois], venus en la place et devant le monstier, ils mirent tantost pied à terre et empoignerent leurs lances, m. II, II, 210. Si en occirent et mirent par terre grant foison, et puis retournerent [dedans Aubenton], m. I, I, 403. Et ainsi donnent achoison Aux ennemis d'eulx mettre à terre [vaincre], E. DESCH. *Poésies mss.* f^o 80. Excepté qu'il ne consentiroit pour riens qu'ilz eussent terre [les Anglais en France], COMM. IV, 8. Lancelot commença à le toucher plus vivement que devant à force de grans coups de son espée trenchant, et à prendre terre sur lui, *Lancelot du lac*, t. III, f^o 450, dans LACURNE. Disension se meut entre le suppliant et ung nommé Jehan Ythier, à l'occasion de certaine terre morte ou Iumier, DU CANGE, *terra*. À tant prindrent terre

[prirent place pour jouter] par devant les hordis, où ilz furent moult regardés des dames et damoyelles, *Perceforest*, t. v, f° 405. Terre sans seigneur est legiere à conquerir, *ib.* t. II, f° 34. Tel accroist sa terre, qui n'accroist pas pourtant son honneur, *ib.* t. III, f° 85. || XVII^e s. Or y avoit-il dix ou douze galeres qui le cotoyoiert [Lautrec] toujours terre à terre, pour le favoriser, *CARL*, t. 4. Que maudite soit cent pieds sous terre l'entreprise! *ib.* v, 20. Et c'est comme si quelqu'un monstroït à un pere son enfant couché par terre, tout sanglant... LANOUE, 57. Proverbe a esté depuis et jà de longtemps en usage entre les Grecs mesmement, et de longtemps aussi a esté trouvé veritable: bonne terre, mauvaise gent, *H. EST. Apol. d'Hérod.* p. 4, dans LACURNE. Terre chevauchée est à demi mangée, *COTGRAVE*. On ne doit pas laisser bonne terre pour mauvais seigneur, *ib.* Terres sauvages que l'on appelle en Normandie terres mortes, *DU CANGE*, *terra*. La terre ouvre son sein; du ventre des tombeaux Naissent des enterrés les visages nouveaux, *D'AUB. Tragiques, Jugement*.

— ETYM. Wallon, *tér*; bourguig. *tarre*; prov. et ital. *terra*; esp. *tierra*; du lat. *terra*, de *torrere*, brûler, rendre sec, de même radical que le sanscrit. *tars*, être sec, se dessécher; grec, *τέρας*, sécher, essuyer: proprement la chose sèche. *Terra*, de *torrere*, l'o conservé dans *ca-torris*, exilé.

TERRÉ,ÉE (tê-ré, rée), *part. passé* de *terrér*. || 1° À quoi on a mis de la terre. Un arbre terré. || Sucre terré, sucre mis en pain après avoir été blanchi par l'argile. Et où lesdits redevables voudraient payer en moscouades terrées et blanchies, ou bien en sucres raffinés, concassés, ou en poudre autrement dite cassonnades blanches, *Arrêt du conseil*, 26 oct. 1672. || Paille terrée, celle qui a été couverte de terre, par suite de longues pluies ou d'inondation. || 2° Logé dans un terrier. Me voilà, comme une marmotte, terré pour sept mois, *J. J. ROUSS. Lett. à Mme de Luxe*, 27 oct. 1764.

TERRÉAU (tê-rô), *s. m.* || 1° Résultat actuel de la décomposition des végétaux; il ne faut pas confondre le terreau avec la terre végétale. Dans tous les bois, il y a une couche de terreau de six à huit pouces d'épaisseur, qui n'a été formée que par les feuilles, les petites branches et les écorces qui se sont pourries, *BUFF. Hist. nat. prév. th. terr. Œuv. t. I*, p. 353. Le dernier terme de la décomposition lente et manifestement putride des tiges herbacées, la fin du fumier que l'on nomme, dans cet état, consommé, est la réduction en terreau, *FOURCROY, Conn. chim. t. VII*, p. 226. Cette formation du terreau, qui est une suite nécessaire du dépérissement successif des végétaux, est le grand et simple moyen que la nature emploie pour fournir sans cesse l'aliment à de nouvelles végétations, *ib.* p. 228. || 2° Terre mêlée de fumier pourri, qu'on emploie à faire des couches dans les jardins potagers. Des lits de terreau. || 3° Nom donné en la Lyonnais à des fossés à demi comblés. La place des Terreaux, à Lyon, place faite sur un ancien canal de jonction du Rhône à la Saône.

— HIST. XII^e s. Palefrois ne chevaus L'erbe sanglente ne paist par ces traueus, *Ronc.* p. 140. || XVI^e s. ... puis se tirant à part, Sur un terreau qui pendoit à l'escart.... *RONS.* 648.

— ETYM. *Terre*; dans l'ancienne langue, *terreau* a le sens de terrein.

† **TERRÉAUDEMENT** (tê-rô-de-man) ou **TERRÉAUTAGE** (tê-rô-ta-j'), *s. m.* Action de terreauter. La possibilité d'opérer à peu de frais un terreautement naturel au moyen des eaux pluviales, *DE VIBRAYE*, p. 37. On peut encore semer en mars et avril en pleine terre, avec terreautage, *l'Écho agricole*, dans le *National* de 1899, 15 avril 1899.

† **TERRÉAUDER** (tê-rô-dé) ou **TERRÉAUTER** (tê-rô-té), *v. a.* Améliorer une terre avec du terreau. J'entendais se lamenter naguère sur l'épaisseur des terres de Beauce et sur la difficulté qu'on éprouve à produire utilement des fourrages, à moins qu'on ne terreau, *DE VIBRAYE, Exploit. agric.* p. 37. || Couvrir de terreau les racines d'une plante. Une plante terreauté.

† **TERRÉE** (tê-rée), *s. f.* Terme rural. Petite pièce de terre, exhaussée par ce qu'on retire de larges et profonds fossés qui l'entourent. || *S. f. pl.* Terrées, portions d'argile schisteuse qu'on rencontre interposées entre les couches de houille.

TERRÉIN (tê-rin), *s. m.* || 1° Espace de terre plus ou moins étendu, considéré d'une manière générale. Ce sont les hommes qui font l'État, et c'est le terrain qui nourrit les hommes, *J. J. ROUSS. Contr.*

soc. II, 40. Je ne vois dans ces terreins si vastes et si richement ornés [jardins] que la vanité du propriétaire et de l'artiste, qui, toujours empressés d'étaler l'un sa richesse et l'autre son talent, préparent à grands frais de l'ennui à quiconque voudra jouir de leur ouvrage, *ib.* *Hél.* IV, 41. Il examinait, au travers d'une grosse pluie, le terrain, comme s'il eût pu devenir un champ de bataille, *ség. Hist. de Nap.* IX, 2. || Ils se rendent sur le terrain, ils vont se battre en duel. || Disputer le terrain, se dit, à la guerre, de l'opiniâtreté avec laquelle un des partis défend sa position contre l'autre. Elle [la monarchie] a des places fortes qui défendent ses frontières et des armées pour défendre ses places fortes; le plus petit terrain s'y dispute avec art, avec courage, avec opiniâtreté, *MONTESO. Espr.* IX, 5. || Fig. Disputer le terrain, se défendre vivement. Les femmes n'y sont pas comme nos Persanes qui disputent le terrain quelquefois des mois entiers, *MONTESO. Lett. pers.* 55. || Ménager le terrain, employer utilement tout le terrain qu'on a. || Fig. Ménager le terrain, se servir avec prudence des moyens dont on peut disposer. || Gagner du terrain, s'avancer peu à peu dans une lutte contre les hommes ou contre les choses. Le combat était d'homme à homme, chacun tâchant de repousser son compagnon et de gagner du terrain sur lui, *D'ABLANC. Arrien*, t. I, 5. || Fig. Gagner du terrain, faire des progrès, avancer peu à peu. La cour a gagné beaucoup de terrain dans les provinces particulièrement où l'ardeur des parlements est beaucoup atténuée, *RETZ, Mém.* t. III, liv. IV, p. 344, dans POUGENS. La saine philosophie gagne du terrain depuis Archangel jusqu'à Cadix, *voLT.* *Lett. Diderot*, 14 août 1778. || Perdre du terrain, reculer dans une lutte. L'aile gauche perdait incessamment du terrain. || Fig. Perdre du terrain, perdre force, faveur, crédit. Mme le Vasseur, qui vit que j'avais gagné du terrain sur le cœur de sa fille et qu'elle en avait perdu, s'efforça de le reprendre, *J. J. ROUSS. Confess.* XI. || 2° Fig. L'état des circonstances, des rapports, des conditions. Parlons... de M. le cardinal de Fourbin Janson; il s'en va à Rome; M. de Chaulnes... lui donnera connaissance de ce terrain-là, qu'il sait naturellement, *sév.* avril 1690. Je lui demandais [à Ch. de Sévigné] voulant vendre sa charge [d'attendre un prétexte, l'ombre d'un dégoût, enfin quelque chose qui pût cacher le fond du terrain, *ib.* 14 févr. 1689. Ces arts, toujours transplantés de Grèce en Italie, se trouvaient dans un terrain favorable, où ils fructifiaient tout à coup, *voLT. Louis XIV*, I. || Connaître le terrain, connaître les inclinations, le caractère des personnes à qui on a affaire. || On dit dans le même sens: reconnaître le terrain; tâter, sonder le terrain; pour en avoir meilleur marché, de ce qu'on connaît bien, ou agir dans une affaire qui nous est familière. En effet, madame, il est là sur son terrain; pour en avoir meilleur marché, il faut le dépayser un peu, *P. L. COURIER, Convers.* chez la comtesse d'Albany. || En un sens opposé: il n'est pas, il n'est plus sur son terrain. || Se placer sur un bon, sur un mauvais terrain, soutenir une bonne ou une mauvaise cause; choisir bien ou mal ses moyens d'attaque ou de défense. || 3° Terme de manège. Espace de terre que l'on parcourt à cheval au manège ou ailleurs. || Embrasser du terrain ou son terrain, aller au large, au manège. Il se dit aussi du cheval dont les allures sont vives. || Garder, observer le terrain ou son terrain, se dit du cheval qui suit la même piste sans se serrer ni s'élargir. Il se dit aussi du cavalier. || Perdre du terrain, se rétrécir sur les voltes. || Ce cheval tâte le terrain, il ne marche pas franchement, il n'a pas les pieds sûrs. || 4° La terre, par rapport à certaines qualités. Un excellent, un mauvais terrain. J'aime mieux un ruisseau... .. Qu'un torrent débordé qui, d'un cours orageux, Roule, plein de gravier, sur un terrain fangeux, *non. Art* p. I. || Terres agricoles, terrains servant à la culture, et constitués par les débris des masses minérales formant la surface du globe et par les débris des corps organiques qui s'y sont mêlés. || Défoncer un terrain, *voY.* DÉFONCER. || 5° Terme de géologie. Nom donné aux roches considérées par rapport à l'étendue qu'elles occupent, et d'après le mode et l'époque de leur formation. La géologie est la science des terrains. Les terrains sont distingués d'après l'époque relative de leur formation, et divisés en primaires ou primitifs, secondaires ou moyens, tertiaires ou supérieurs. || 6° Terme de peinture. Se dit de toutes les parties d'un paysage qui représentent la terre nue

ou seulement revêtu d'herbe. || 7° *Adj.* Sable terrein, sable de terre, des sablonnières, par opposition à sable de mer ou de rivière.

— SYN. TERROIR, TERREIN, TERRITOIRE. Terroir se dit de la terre en tant qu'il s'agit de l'étendue d'un canton considérée par rapport aux productions de la terre; terrain, d'un espace plus circonscrit considéré par rapport à ce qu'on y peut faire; territoire, en tant qu'il s'agit de juridiction.

— HIST. XVI^e s. Un canal sera profondément creusé, sans crainte d'aller trop avant, soit terrain [terre] ou rocher, *o. DE SERRES*, 760.

— ETYM. Ital. *terreno*; du lat. *terrenus* (d'où *terrein*, et non *terrain*), terrestre, de *terra*, terre.

† **TERREMENT** (tê-re-man), *s. m.* Terme rural. Opération qui consiste à exhausser un bas-fonds habituellement immergé, au moyen de terres enlevées à des hauteurs, et qu'on fait charrier et déposer par les eaux.

— ETYM. *Terres*.

† **TERRÉ-NEUVE** (tê-re-neu-v'), *s. m.* Un terre-neuve, un chien de Terre-Neuve, grand et beau chien à long poil et aimant à aller à l'eau. Un beau terre-neuve. || On dit aussi: chien terre-neuvien et terre-neuvier. || Par plaisanterie et par allusion à la proposition qu'on avait faite d'employer les chiens de Terre-Neuve pour repêcher les hommes tombés dans la Seine. C'est une pêche pour la morgue [tirer de l'eau un homme mort]; mais le vertueux terre-neuve n'en aura pas moins rempli son devoir, *REVBAUD, Jér. Paturot*, II, 43.

TERRÉ-NEUVIER (tê-re-neu-vié; l'r ne se lie jamais), *s. m.* Pêcheur qui va à la pêche des morues sur les bancs de Terre-Neuve. || Navire qui sert à cette pêche. || *Adj.* Navire terre-neuvier. || *Au plur.* Des terre-neuviens.

TERRÉ-NOIX (tê-re-noi), *s. f.* Plante dite aussi jarnote, gernothe, châtaigne de terre, noix de terre, qui est de la famille des ombellifères, *banium bulbocastarum* et *conopodium denudatum*, Koch. || Il se dit aussi des bulbes de cette plante, sphériques, de la grosseur d'une noisette ou un peu plus, noirâtres au dehors, blancs au dedans, alimentaires. || *Au plur.* Des terre-noix.

— ETYM. *Terre*, et *noix*.

TERRÉ-PLEIN (tê-re-plin), *s. m.* || 1° Terme de fortification. Partie horizontale d'un rempart, d'une batterie, située derrière le parapet, l'épaulement. || 2° Terme d'architecture. Il se dit de toute terre rapportée entre deux murs de maçonnerie, pour servir de terrasse ou de chemin. Au delà de ce bassin était un terre-plein, *J. J. ROUSS. Hél.* IV, 41. || 3° Par extension, tout espace horizontal comparé à un terre-plein. Les jardins des religieux [du mont Saint-Bernard], situés sur de petits terre-pleins entre les rochers les mieux abrités du voisinage, *SAUSSURE, Voy. Alpes*, t. IV, p. 206, dans POUGENS. || *Au plur.* Des terre-pleins.

— REM. Terre-plein est une fausse orthographe; *plain* venant non de *plenus*, mais de *planus*.

— HIST. XVI^e s. Ville en tres-heureuse assiette.... qui avoit un terre-plain naturel, revestu de hriques, *D'AUB. Hist.* II, 257.

— ETYM. *Terre*, et le lat. *planus*, plan: un plan (surface plane) de terre. L'ital. *terrapieno* a pris le mot français avec sa faute.

TERRER (tê-ré), *v. a.* || 1° Terme d'agriculture et de jardinage. Mettre de nouvelle terre au pied d'une plante. Terrer un arbre. || Répandre de la terre sur les prairies et les gazons. || Mêler ensemble différentes sortes de terres. || Reporter dans le haut d'une propriété en pente la terre que les eaux ont entraînée en bas. || 2° Terrer une étoffe, l'encuire de terre à foulon, pour la dégraisser. || Terrer un artifice, en garnir la gorge de poussière de terre. || Terrer le sucre, couvrir le fond du pain avec une couche de terre argileuse détrempee. Les encourager... non-seulement à terrer et à blanchir leurs moscouades, mais aussi à raffiner leurs sucres, *Arrêt du conseil*, 26 oct. 1672. || 3° *V. n.* En parlant de certains animaux, creuser la terre pour s'y loger. Le lapin terre, et le lièvre ne terre pas. || 4° Se terrer, *v. réfl.* Être terré, couvert de terre. La vigne se terre quelquefois. || Le sucre se terre avant d'être mis en formes. || 5° Se terrer, se cacher sous terre, en parlant de certains animaux. Les lapins se sont terrés. Lorsqu'elles [les perdrix rouges] sont suivies de près, elles se réfugient dans les bois, se perchent même sur les arbres, et se terrent quelquefois, ce que ne font point les perdrix grises, *BUFF. Ois.* t. IV, p. 246. || Par extension. Les naturels ont déjà abandonné les

gourtes dans lesquelles ils se terraient comme des blaireaux pendant tout l'hiver, LAPÉROUSE, *Voy.* ch. xxii, p. 446. || 6° Terme de guerre. Se mettre à couvert du feu de l'ennemi par des travaux de terre. Les assiégeants s'étaient si bien terrés, qu'ils étaient à l'abri du feu de la place.

— HIST. XIII^e s. De sus le font terror [un engin de guerre], que li Turc ne l'arsient, *Ch. d'Ant. Compl.* 140. || XV^e s. [L'aigle] D'autre aigle ne veult riens acquerre, Son nif ne son aire conquerre; Il luy souffist qu'elle surmonte En son país où elle terre [habite], E. DESCH. *Poésies mss.* f^o 347.

— ETYM. Terre.

TERRESTRE (tè-rè-str'), *adj.* || 1° Qui appartient à la terre, qui en vient, qui tient de la nature de la terre. Le globe terrestre. Des exhalaisons terrestres. François, cet ange terrestre, après tant d'actions héroïques et un si long exercice d'une vertu consommée... BOSS. *Panég. St Franç. d'Ass.* 2. Ne jamais préférer, dans aucune occasion, un être aussi terrestre, aussi fragile que le corps, à une substance dont l'origine est céleste, et la durée éternelle, BARTHÉL. *Anach.* ch. 79. Là, je m'enivrerais à la source où j'aspire; Là, je retrouverais et l'espoir et l'amour, Et ce bien idéal que toute âme désire, Et qui n'a pas de nom au terrestre séjour, LAMART. *Médit.* 1, 4. || Paradis terrestre, *voy. PARADIS.* || 2° Il se dit par opposition à spirituel. Je veux la même chose [l'assurer de mes sentiments] pour M. de Grignan, et pour sa fille, fille céleste, et même pour la terrestre [Mlle d'Alerac], sév. 41 sept. 1680. Tout ce qu'il [Jésus-Christ] avait encore de mortel et de terrestre, a été attaché à la croix; mort une fois, il ne mourra plus désormais, MASS. *Carême, Pâques.* Le plaisir de l'hymen est terrestre et grossier, REGNARD, *le Distr.* iv, 3. Comment voulez-vous que nous [Jui]fussions, nous les plus terrestres des hommes, inventer un système tout spirituel? VOLT. *Dict. phil. Enfer.* Il y a toujours je ne sais quoi de terrestre qui se mêle à nos sentiments les plus délicats et à nos actions les plus généreuses, BONNET, *Paling.* xxii, 5. || 3° Ancien terme de chimie. Grossier, épais. On a tiré de cette liqueur ce qu'il y avait de plus terrestre. || 4° Qui croît ou vit sur la terre, par opposition à aquatique. Agaric terrestre.

— HIST. XII^e s. Pur la terrestre iglise furent andui [tous les deux] ocis; De celestiel regne unt par lur mort conquis, *Th. le mart.* 158. || XVI^e s. À non terrestre ciel j'ose faire la guerre, Comme un nouveau geant que l'orgueil va touchant, DESPORTES, *Amours d'Hippolyte*, LXIX. Le duc d'Albe avec une armée terrestre... N'AUB. *Hist.* 1, 232. Cartilage est une partie similaire de notre corps, après l'os la plus terrestre, froide, seiche... PARÉ, 1, 4. Ce n'est pas merveille si nos moyens naturels et terrestres ne peuvent concevoir cette congnissance supernaturelle et celeste [de la religion], MONT. II, 226.

— ETYM. Provenç. espagn. et ital. *terrestre*; du lat. *terrestris*; de *terra*, terre. L'ancienne langue disait bien plus *terrien* que *terrestre*.

† **TERRESTREITÉ** (tè-rè-stré-ité), *s. f.* Qualité de ce qui est terrestre. || *Au plur.* Parties les plus grossières d'une substance, d'une liqueur.

— HIST. XVI^e s. Pour la densité et terrestreté de sa substance, PARÉ, XX, 48.

— ETYM. Provenç. *terrestritat*; espagn. *terrestridad*; ital. *terrestrità*; du lat. *terrestris*, terrestre.

† **TERRET** (tè-rè), *s. m.* Cépage noir de l'Aude, de l'Hérault, du Gard, de Vaucluse.

† **TERRET-BOURRET** (tè-rè-bou-rè), *s. m.* Cépage de l'Hérault et du Gard.

† **TERRETTE** (tè-rè-t'), *s. f.* Le *glechoma hederacea*, Linné, lahées, nommé aussi lierre terrestre, rondote, rondotte et herbe de la Saint-Jean.

TERREUR (tè-reur), *s. f.* || 1° Crainte violente que l'on ressent. Cet Achille de qui la pique Faisait aux hraves d'Illion La terreur que fait en Afrique Aux troupeaux l'assaut d'un lion, MALH. III, 4. Mais bientôt, malgré nous, leurs princes les rallient, Leur courage renaît, et leurs terreurs s'oublient, CORN. *Cid*, iv, 3. La vouloir mettre [la religion] dans l'esprit et dans le cœur par la force et par les menaces, ce n'est pas y mettre la religion, mais la terreur, PASC. *Pens.* xxiv, 3, éd. HAVET. La terreur et la désertion se met dans leurs troupes, BOSS. *Louis de Bourbon.* Dans le camp du prince de Condé, on ne connaît point les vaines terreurs qui fatiguent et rebutent plus que les véritables, M. IB. J'ai conçu pour mon crime une juste terreur, RAC. *Phéd.* 1, 3. Il a répandu

sur nos armées un esprit de terreur et de vertige, MASS. *Carême, Mot. de conv.* Vous avez pris de vaines terreurs, lui répondit l'empereur [Alexandre Sévère], MONTESQ. *Esp.* XII, 9. L'auteur a cru remplir par ce moyen un des deux grands objets que les Grecs regardaient comme le but de la tragédie, la terreur, D'ALEM. *Élog. Crébillon.* [Ce Romain qui menaçait de secouer, en déroulant sa toge, les fléaux de la guerre] il était seul, il tenait en ses mains une grande destinée, il portait la terreur, MIRAB. *Collection*, t. III, p. 320. || Terreur panique, *voy. PANIQUE.* || 2° La terreur de quelque chose, la terreur que quelque chose inspire. La terreur de son nom rendra nos villes fortes, MALH. II, 4. Et, ce que n'avait pu la terreur du supplice... CORN. *Hor.* v, 3. En faisant dire à notre conscience: j'ai péché, il y répand avec empire la terreur de ses jugements, BOURDAL, 9^e dim. après la Pentecôte, *Domn.* t. III, p. 154. Si vous ne sentez pas assez toute la terreur et l'étendue de cette vérité, souffrez que je vous en développe les conséquences, MASS. *Carême, Tiéd.* 2. || Il remplit tout de la terreur de son nom, se dit d'un conquérant dont le nom répand de la terreur partout. || 3° Fig. Objet d'épouvante. Rodrigue maintenant est notre unique appui... Le soutien de Castille et la terreur du Maure, CORN. *Cid*, IV, 2. Vous avez vu M. de Bâville, la terreur du Languedoc, sév. 2 oct. 1689. Les Gaulois d'Italie, que leurs guerres continuels et leurs victoires fréquentes rendaient la terreur des Romains, BOSS. *Hist.* 1, 8. Le Parthe, des Romains comme moi la terreur, RAC. *Mithr.* III, 4. Son trône [de la Pologne] vacant par la mort d'un roi qui avait été la terreur des infidèles, MASS. *Or. fun. Pr. de Conti.* Un roi [Frédéric II] qui est la terreur des postillons comme de l'Autriche, et qui fait tout en poste, VOLT. *Lett. Thiriot*, 8 oct. 1743. || Il est la terreur des coupables, se dit d'un juge sévère. || 4° La terreur, se dit absolument de l'époque de la Révolution française pendant laquelle le tribunal révolutionnaire et l'échafaud furent en permanence. Les hommes sensés n'imputeront jamais à la philosophie les horreurs commises en son nom sous le régime de la terreur, GRÉGOIRE, *Inst. Mém. sc. mor. et pol.* IV, p. 70. Les effroyables immolations de la terreur et les stériles agitations du directoire, LANFREY, *Hist. de Nap.* t. III, ch. 4. || La terreur blanche, se dit de massacres que firent les royalistes dans le Midi après la chute de Robespierre, et en 1815 sous la Restauration.

— REM. Terreur, joint aux adjectifs possessifs, se dit de celui qui craint, et non de celui qui est craint: leur terreur signifie la terreur qu'ils ressentent, et non la terreur qu'ils inspirent.

— HIST. XIV^e s. Que il voulsissent de celles terreurs delivrer la chose publique, BERCEURE, f^o 36. Une soudaine terreur, *id.* f^o 59, verso. || XV^e s. Il faut que quelques uns soient chastiez rudement, à fin que cela apporte terreur aux autres, LANOUE, 106. S'appelans les bras de la patrie, les gardiens des armes et la terreur des ennemis, *id.* 199. Il leur faudroit si peu de bon succès pour mettre en terreur toute la chrestienté, que desja j'apprehende un tel inconvenient, M. 388.

— ETYM. Prov. et esp. *terror*; ital. *terrore*; du lat. *terrorem*, *terrere*, faire trembler, que les étymologistes rattachent au sanscrit *tras*, trembler.

TERREUX, **EUSE** (tè-reù, reù-z'), *adj.* || 1° Qui a les qualités de la terre. Le phosphate de chaux est la matière terreuse des os. On a longtemps imaginé qu'il y avait une terre première... nous ne connaissons plus que différentes sortes de substances terreuses, sans que nous puissions dire d'aucune, voilà le principes des autres, VOLT. *Singul. nat.* 22. || Goût terreux, odeur terreuse, goût, odeur de terre. || Fig. et bassement. Avoir le cul terreux, se dit d'une fille à marier, qui est riche en biens-fonds, mais d'une famille peu relevée.

|| 2° Mêlé de terre. Sable terreux. Métal terreux.

|| 3° Qui est plein de terre, sali de poussière. Il a les mains toutes terreuses. || Avoine terreuse, celle qui renferme de petits cailloux, de la poussière ou de la terre. || 4° Qui est couleur de terre, de poussière. || Visage terreux, visage couleur de terre et semblable à celui d'un mort. Ces malheureux soldats [revenant de Moscou] décharnés, le visage terreux... SÉCUR, *Hist. de Nap.* XI, 3. || Terme de peinture. Couleur terreuse, couleur terne, sans transparence. || 5° Terme de joaillerie. Qui est de couleur de terre. || Terme de minéralogie. Se dit d'une substance qui ressemble à une terre durcie.

— HIST. XIII^e s. Et se savoir volés son estre, Qui n'est ne souple ne terreus, FAIN demore en

un champ perreus, Où ne croist blé, buisson ne broce, *la Rose*, 40185.

— ETYM. Berry, *terreux*, *terrouse*; prov. *terros*, esp. et ital. *terroso*; du lat. *terrosus*, de *terra*, terre.

† **TERRIBILITÉ** (tè-ri-bi-li-té), *s. f.* Qualité de ce qui est terrible. Il y a là-dessous une terribilité cachée, à laquelle vous prendrez garde, quand il vous plaira d'y apporter de l'attention, BALZ. *Lett. à Conrart*, 24 juill. 1653.

— HIST. XV^e s. Force de couraige ou magnanimité est un moyen entre hardiesse et paour, et aussi entre oser entreprendre et la terribilité espouventable qui est souvent es choses que l'homme entrepret, *Hist. de la toison d'or*, t. 1, f^o 144.

— ETYM. Provenç. *terribilitat*; espagn. *terribilidad*; ital. *terribilità*; du lat. *terribilitatem*, de *terribilis*, terrible.

TERRIBLE (tè-ri-bl'), *adj.* || 1° Qui cause, inspire de la terreur. Il [J. C.] n'a point donné d'inventions, il n'a point régné; mais il est humble, patient, saint devant Dieu, terrible aux démons, sans aucun péché, PASC. *Pens.* XVII, 4, éd. HAVET. On est assez aise d'être au milieu des nouvelles dans ces terribles temps [la guerre], sév. 16 août 1675. Celui qui règne dans les cieux... est aussi le seul qui se glorifie de faire la loi aux rois, et de leur donner, quand il lui plaît, de grandes et de terribles leçons, BOSS. *Reine d'Angleter.* Que serace, quand Jésus-Christ... leur dira d'une voix terrible: Pourquoi me déchirez-vous par vos blasphèmes, nation impie ? M. *Anne de Gonz.* L'âme du prince paraissait éclairée comme d'en haut dans ces terribles rencontres [les batailles], M.

Louis de Bourbon. Il est bien terrible de tomber dans les mains de Dieu, puisqu'il est si terrible de tomber dans les mains des hommes, BOURDAL. *Exhort. Char. env. les prisonn.* t. 1, p. 92. Entre les deux partis Calchas s'est avancé... Terrible et plein du dieu qui l'agitait sans doute, RAC. *Iph.* v, 6. La mer la plus terrible et la plus orageuse Est plus sûre pour nous que cette cour trompeuse, M. *Esth.* III, 4. On doit être surpris que la mort soit si terrible à des chrétiens, MASS. *Carême, Mort.* || 2° Qui inspire la terreur tragique. Tout ce que dit Corneille sur l'art de traiter des sujets terribles sans les rendre trop atroces, est digne du père et du législateur du théâtre, VOLT. *Comm. Corn. Rem.* 2^e disc. || 3° Qui se fait fortement sentir en mal, en parlant de choses. Un vent terrible. Il fait un temps terrible. Vos blessures m'avaient donné une terrible inquiétude, SCARR. *Rom. com.* II, 43. Voici un terrible jour, ma chère fille; je vous avoue que je n'en puis plus, sév. 160. Elle [cette grâce, un dédommagement pécuniaire] ne pourrait venir plus à propos; car je crois que vous êtes dans de terribles dérangements [d'argent], M. 22 sept. 1684. M. le chevalier de Grignan a eu la goutte terrible aux deux mains, *id.* 6 oct. 1688. || 4° Étrange, extraordinaire, en parlant des choses. Votre discours me donne une terrible envie de connaître ce frère: amenez-le nous donc, LA FONT. *Joc.* Les affaires de l'empire se broiaient d'une terrible manière, BOSS. *Hist.* I, 40. Il se passe ici des choses terribles entre Mme de Montespan et moi, MAINTENON, *Lett. à l'abbé Gobelin*, 1669, t. II, p. 3, dans POUCHES. Les auteurs d'une terrible histoire universelle prétendent que tous les Américains sont une colonie de Tartares, VOLT. *Dict. phil. Population.* || 5° Il se dit des personnes avec un sens péjoratif. C'est un terrible faiseur de vers. C'est un terrible harangueur. Et ma femme est terrible avecque son humeur, MOL. *Fem. sav.* II, 9. Ceux qui se font tuer pour ses messieurs-là [les rois] sont de terribles imbéciles; gardez-moi ce secret avec les rois et avec les prélats, VOLT. *Lett. d'Alembert*, 12 déc. 1757. || C'est un terrible homme, se dit d'un homme importun, fatigant. || Enfant terrible, *voy. ENFANT*, n^o 9.

|| Frère terrible, se dit, chez les francs-maçons, de celui qui préside aux épreuves auxquelles on soumet les récipiendaires. || 6° S. m. Le terrible, ce qui inspire la terreur. Savez-vous bien que Rambeau avait fait une musique délicate sur ce Samson; il y avait du terrible et du gracieux, VOLT. *Lett. Chabanon*, 18 janv. 1768.

— REM. Dans ses remarques sur Desportes, Malherbe dit au sujet de ce vers terrible et redoutable: terrible ne se dit pas comme en latin *terribilis*. Cette observation, qui ne semble pas vraie pour le temps de Malherbe, ne l'est pas du tout pour les temps qui ont suivi.

— HIST. XIV^e s. Or est il ainsi que nous craignons et avons paour de choses terribles, ORESME,

Éth. 78. Une chose est terrible à un homme, qui n'est pas terrible à l'autre, et n'est pas une même chose terrible à tous, *ib.* 80. || xv^e s. Venez, gorriers et gorrières [élégants et élégantes], Qui faites si bien les manières, Que c'est une chose terrible, *VILLON, Repues franchises.* || xv^e s. Quand ilz s'addonnent à bien, ils sont excellents; lors aussi qu'ils veulent faire mal, ils sont terribles, *LANOUE, 85.* La vraie [fortitude] est, quand quelqu'un au milieu des plus grands dangers et choses terribles, voire de la mort, se montre ferme et sans peur, *ib.* 204. Continuellement tombait un verglas si terrible, que quasi les gens de pied ne pouvoient marcher sans tomber, *ib.* 659. C'est une parole populaire [contentez-vous du vostre], mais elle a une terrible estendue; que ne comprend elle ? *MONT. IV, 127.*

— ETYM. Wallon. *terib*; bourguig. *tarb*; provenc. et esp. *terrible*; portug. *terrivel*; ital. *terribile*; du lat. *terribilis*, de *terre* (voy. *TERREUR*).

TERRIBLEMENT (tè-ri-ble-man), *adv.* || 1° De manière à inspirer de la terreur. Il tonnait terriblement. Alors la licence excessive ou la patience poussée à l'extrémité menaçait terriblement les maisons régnautes, *BOSS. Reine d'Angleterre*. La jalousie naturelle des Espagnols n'est point éteinte, et on hâsarde terriblement la vie du jeune roi, *FÉN. t. XXI, p. 470.* || 2° Familièrement. Extrêmement, excessivement. Une telle bonté me donne à vous terriblement, pour parler à la mode, *SCARR. Lett. Eur. t. I, p. 215.* Pour moi, j'aime terriblement les énigmes, *MOL. Prée.* 8. Il faut un peu rapaiser votre sang, qui a été terriblement ému pendant le voyage, *sév. 27 sept. 1679.* La nuit est terriblement noire, *LAMOTTE, Matrone, sc. 4.* Un commissaire qui donne sa bourse est terriblement amoureux, *DANGOURT, Bourg, de qual. II, 8.* Adieu, mon cher ami; je vieillis terriblement, je m'affaibliss; mais l'âge et les maladies n'ont aucun pouvoir sur les sentiments du cœur, *volt. Lett. en vers et en pros, 144.*

— HIST. xv^e s. Tant allerent tout à pied qu'ilz vindrent au perron qui estoit illec de nouvel apporté; si le regarderent à merveilles, car il estoit terriblement grant, *Perceforest, t. IV, f° 53.* || xv^e s. C'a esté [l'or] un instrument fatal, qui a si terriblement remué toutes les cupidités des hommes... *LANOUE, 404.* ...les Pays-Bas, qui sont terriblement grands, *CARL. I, 43.* Offot, lequel est terriblement beau nez à boire on baril, *RAB. II, 4.*

— ETYM. *Terrible*, et le suffixe *ment*; bourg.

tarbman; wallon, *teribmain*; provenc. *terriblaman*; espagn. *terriblemente*; ital. *terribilmente*.

† **TERRICOLE** (tè-ri-ko-l'), *adj.* Terme d'histoire naturelle. Qui habite la terre; qui vit sur la terre ou dans la terre.

— ETYM. Lat. *terra*, terre, et *colere*, habiter.

TERRIEN, IENNE (tè-ri-in, riè-n'; au féminin, *Palsgrave*, xv^e siècle, dit, p. 63, qu'on prononce terrienne; au xvii^e siècle on le faisait de trois syllabes : tè-ri-in), *adj.* || 1° Qui possède des terres. Sa ressource [de l'Angleterre] ne peut être que dans l'alliance d'une grande puissance, jalouse aussi de la France et terrienne, *ST-SIM. 505, 140.* C'est à vous de donner la moitié de votre subsistance, vous qui êtes un seigneur terrien, *volt. L'Homme aux 40 écus, Désastre.* || Chevalier terrien, celui qui tient un fief dans sa mouvance. || Substantivement, terrien, terrienne, celui, celle qui possède des terres. Tout simple rentier qui n'augmente pas son bien le perd à la longue; les terriens se soutiennent, parce que, l'argent augmentant numériquement, le revenu de leurs terres augmente en proportion, *volt. Dict. philos. Econ. domest.* || Grand terrien, seigneur qui possède beaucoup de terres. Clitïe avait aussi beaucoup de bien, Son mari même était grand terrien, *LA FONT. Fausc.* || Fig. De l'empyrée? oui-da! vous voilà grand terrien, L'espace est vaste, *PIRON, Mètr. I, 8.* || Grand terrien, se dit d'un grand prince dont la domination s'étend sur beaucoup de pays (emploi qui vieillit). Je me trouve aussi grand terrien Que le roi de Lydie et que l'Assyrien, *TRISTAN, Panthée, I, 4.* Nous les verrons [les papes], tantôt grands terriens, tantôt dépouillés de presque tout, comme plusieurs autres souverains, *volt. Mœurs, 16.* || 2° Terrestre, par opposition à spirituel (sens qui vieillit). On doit au jour du dimanche cesser des œuvres terriennes, *BOSS. Var. 44.*

— HIST. xii^e s. plus criement [craignent] asez le terrien seigneur, Que il ne funt Jesu le puissant creatur, *Th. le mart. 28.* || xiii^e s. Dou devin droit sont saintes choses et religieuses, et les autres choses

dou terrien droit, *Liv. de jost. 63.* Et avez si bonc volenté envers li [Dieu] que pour nulle riens terrienne, ne pour meschief que on feist du corps, ne le relinqueriés, *JOINV. 498.* || xiv^e s. Si me semble que nous devons beyner et louer le roy du ciel, qui a son peuple pourveu de tel roy terrien, plein de si grant saigesse, *OESME, Prol.* || xv^e s. Amour, amour, humblement vous moreye, Et à tousjours vostre servant seray Pour vostre honneur, pour vostre courtoisie, Et pour les biens et doulz penses que j'ay; Ne jamais jour dieu terrien n'aray Fors vous tout seul où je vueil tout souffrir, *E. DESCH. Poésies mss. f° 472.* Depuis ne avalla viande terrienne en son cors, ne boyre nul, *Perceforest, t. VI, f° 428.* C'est l'homme terrien dont je seroye plus joyeux s'il était gary, *Lancelot du lac, t. I, f° 97,* dans *LACURNE.* || xvi^e s. L'empereur est grand terrien, Plus grand que M. de Bourbon, *MAROT, II, 125.* Les autres moins terrains sont à part habitans Torrens, fleuves, ruisseaux, les lacs et les estans, *RONS. 877.* Les lois des princes terriens, quelque grieves et dures qu'elles soient... ont néanmoins leur vigueur, *CALVIN, Confession de foi.* La considération de la nature est une pasture propre à nos esprits; elle nous esleve et enfle, nous fait desdaigner les choses basses et terriennes, par la comparaison des superieures et celestes, *MONT. II, 242.*

— ETYM. Provenc. *terren*, terre; espagn. et ital. *terreno*; du lat. *terrenus*, de *terra*, terre.

4. **TERRIER** (tè-rié; l'r ne se lie jamais), *adj. m.*

|| 1° Terme de féodalité. Papier terrier, registre contenant le dénombrement des particuliers qui relevaient d'une seigneurie et de leurs redevances ou obligations. Dites aux femmes ce que c'est que fief, droit de champart, lods et ventes, amortissement et reconnaissances, papiers terriers, et autres choses semblables, *FÉN. t. XVII, p. 104.* || Substantivement. Madame, répondit le vieillard, sous l'ancien régime on nommait terrier ou papier terrier le recueil de foi et hommage, aveux et dénombrements, déclarations et reconnaissances passées à une seigneurie par les vassaux censitaires, emphytéotes et justiciables, *CH. DE BERNARD, Gentilhomme campagnard, I, 29.* || Lettres de terrier, lettres du petit sceau que devaient obtenir les seigneurs pour appeler devant notaire ceux de leurs vassaux qui étaient débiteurs de redevances. || 2° Se disait, dans les monastères, du religieux chargé du recouvrement des cens et autres droits.

— HIST. xv^e s. Le vassal est tenu de communiquer à son seigneur choisissant le relief, ses papiers de recette et terriers, et en bailler copie aux dépens du seigneur, *LOYSEL, 556.*

— ETYM. *Terre*. Dans l'ancienne langue, *terrier* signifie homme de la terre, juge de la terre, seigneur de la terre.

2. **TERRIER** (tè-rié; l'r ne se lie jamais; au pluriel, l's se lie : des tè-rié-z enfoncés), *s. m.* || 1° Trou, cavité dans la terre où certains animaux se retirent. Le renard sait creuser un terrier avec deux issues, *FÉN. Exist. I, 49.* Lorsque la lapine est près de mettre bas, elle se creuse un nouveau terrier, *BONNET, Contempl. nat. XII, 30.* || L'hôte des terriers, le renard. Voici pourtant un cas où tout l'honneur échut à l'hôte des terriers... *LA FONT. Fabl. XI, 6.* || Fig. Le tombeau, la mort. J'ai grande et juste appréhension que tout cela ne le mène [un malade] au terrier, *GUI PATIN, Lett. t. II, p. 250.* || Une toux de renard qui mène au terrier, une toux qui ne finira que par la mort. || 2° Fig. Retraite profonde et cachée. || Cet homme s'est retiré dans son terrier, il ne paraît plus dans le monde, il vit dans une retraite profonde. || Il est allé mourir dans son terrier, il est allé finir sa vie dans sa maison, dans son pays.

— HIST. xiv^e s. Ses maisons [de la loutre] sont terriers qui sont aux rives des rivières et des eanes, *Modus, f° LXVII, verso.* Abatre, bouscher et faire abatre et bouscher tous receiz et terriers à conis [Lapins] et à toutes autres bestes, *Ordon. des rois de Fr. t. V, p. 380.* || xv^e s. Il disoit que, le terrier estant pris, où les renards se retiroient, après on les courroit à force par toute la France, *LANOUE, 598.*

— ETYM. *Terre*. Dans l'ancienne langue, *terrier* signifie bien-fonds, terrain, tertre, le bord d'une rivière, terreau. En Normandie, *terriers*, les terres qu'on retire des fossés, des mares, en les curant.

† 3. **TERRIER** (tè-rié), *adj.* || 1° Chien terrier ou, substantivement, un terrier, un basset. || 2° S. m. Grimpeur de muraille. || *Adj.* Merles terriers, merles qui ont l'habitude de nicher contre terre.

— ETYM. *Terre*.

† **TERRIÈRE** (tè-riè-r'), *s. f.* Terme rural. Lieu d'où l'on tire de la terre.

† **TERRIFIÉ** (tè-ri-fi-é), *v. a.* Néologisme. Frapper de terreur; épouvanter.

— ETYM. Lat. *terrefacere*, de *terrorem*, terreur, et *facere*, faire. On a dit à tort : *terrorifier*.

TERRINE (tè-ri-n'), *s. f.* || 1° Vase à fond plat, de peu de hauteur, de forme cylindrique en grès ou en terre vernie. Une terrine pleine de lait. Une terrine à savonner. || 2° Pâté en terrine, ou, simplement terrine, viande assaisonnée d'épices, de truffes, etc. et cuite dans une terrine, où on la laisse pour la servir froide. Une terrine de lièvre. || Il se dit aussi de choses chaudes servies en terrines. Nous mangeons chaud, nos terrines ne cèdent point à celles de M. de Coulanges, *sév. 18 sept. 1684.*

— HIST. xiv^e s. Lequel Bery print un godet de terre ou terrin à quoy ilz buvoient, du *GANGE, terrineus*. III^e et L que buires que tierins à laver, *CAFFIAUX, Règne d'Aubert de Bavière*, p. 89. || xvi^e s. Et la metre dedans une terrine, avec assez grande quantité d'eau, *PARÉ, XXV, 46.*

— ETYM. Bas-lat. *terrineus*, fait de terre, de *terra*, terre; *Berry, terrasse*, terrine.

TERRINÉE (tè-ri-née), *s. f.* Plén une terrine, autant qu'il en peut tenir dans une terrine. Une terrinée de lait.

— ETYM. *Terrine*.

† **TERRIPÈTE** (tè-ri-pè-t'), *adj.* Terme de géologie. Développement terripète, effet dû aux ébranlements physiques qui modifient sans cesse la forme extérieure de la planète.

— ETYM. Lat. *terra*, terre, et *petere*, aller vers.

TERRIR (tè-rir), *v. n.* || 1° En parlant des tortues, venir sur le rivage pour y pondre ses œufs. || Se dit des poissons qui s'approchent de la terre, quand il fait chaud. || 2° Terme de marine. Arriver à la vue d'une terre, arriver à terre. Des barques qui puissent terrir ou échouer à quelque heure de la marée que ce soit, se relever et reprendre mer sans dangers et sans avaries, *NOËL, Institut. Mém. sc. phys. et math. sav. étr. t. I, p. 243.* || On dit plus souvent attrir. || Il se conjugue avec l'auxiliaire *avoir*.

— HIST. xvi^e s. Salarais, courant la mer et terrissant de ce côté là, vit des vaisseaux chrétiens, les charge et défait en un combat d'un jour et d'une nuit, *LAUB. Hist. I, 37.*

— ETYM. *Terre*.

TERRITOIRE (tè-ri-toi-r'), *s. m.* || 1° Étendue de terre qui dépend d'un empire, d'une province, d'une ville, d'une juridiction, etc. Les Églises eurent le droit de faire payer les compositions dans leur territoire, et d'en exiger le *fredum*, *MONTESSQ. Esp. XXX, 24.* Leur territoire [des Romains], du temps des rois et des premiers consuls, n'était pas si étendu que celui de Raguse, *volt. Mœurs, Introd.* Le voilà ce théâtre et de neige et de gloire [Les Alpes], Éternel boulevard qui n'a point garanti Des Lombards le beau territoire, *ib.* *Ép. au lac de Genève.* Combien croyez-vous que le territoire de France contienne d'arpents? Cent trente millions dont presque la moitié est en chemins, en villes, villages, landes, bruyères, marais, sables, terres stériles, couvents inutiles, jardins de plaisance plus agréables qu'utilités, terrains incultes, mauvais terrains mal cultivés, *ib.* *L'Homme aux 40 écus, Entretien avec un géomètre.* || Donner territoire, prêter territoire, se dit d'un évêque qui, dans son diocèse, permet à un autre évêque de faire certaines fonctions épiscopales. || 2° Aux États-Unis, contrée assez peuplée déjà pour avoir besoin d'être administrée au nom du congrès fédéral, mais n'ayant pas encore atteint le chiffre de population nécessaire pour faire sa constitution, et pour entrer, avec l'agrément du congrès, au même titre que les autres États, dans la république.

— ETYM. Lat. *territorium*, de *terra*, terre.

TERRITORIAL, **ALE** (tè-ri-to-ri-al, a-l'), *adj.* || 1° Qui concerne le territoire, qui comprend le territoire. Impôt territorial. Le droit romain se conserva mieux dans les contrées de la Gaule autrefois soumises aux Goths et aux Bourguignons, d'autant plus que ce droit y était une loi territoriale et une espèce de privilège, *MONTESSQ. Esp. XXVIII, 41.* || 2° Garanti par le territoire. Assignats, mandats territoriaux. || 3° Mer territoriale d'un pays, espace limité par une sorte de frontière maritime qu'on appelle ligne de respect.

— ETYM. Lat. *territorialis*, de *territorium*, territoire.

de chimie. Espèce de coupelle dont on se sert pour griller la mine dans les essais d'ocimastiques. || 3° Le crâne, les os qui couvrent le cerveau (vieilli en ces sens). || Terme de vénerie La partie de l'os frontal d'où partent les pivots de la tête du cerf. S'il [le cerf] est né au mois de mai, on verra paraître, dans le même mois de mai suivant, les naissances du bois qui commence à pousser sur le têt, BUFF. *Quadrup.* t. II, p. 37. || Ce cerf a les meules dans le têt, il a les meules très-basses, || 4° Terme d'histoire naturelle. Enveloppe dure des animaux, mais particulièrement celle qui est surtout calcaire, comme la coquille des mollusques, la carapace des crustacés et des échinodermes. Les cornes d'Ammon fossiles ont leur têt extrêmement léger et mince, tandis que les coquilles qui se tiennent toujours au fond de l'eau sont épaisses et pesantes, LAPÉROUSE, *Voy.* t. IV, p. 135, dans *POUGENS*. || 5° Enveloppe des tortues et des tatous. Les sauvages se servent du têt des tatous à plusieurs usages : ils le peignent de différentes couleurs ; ils en font des corbeilles, des boîtes et d'autres petits vaisseaux solides et légers, BUFF. *Quadrup.* t. IV, p. 125. || 6° Terme de botanique. Voy. *TESTA*.

— HIST. XII^e s. Ki à un test raoit [raclait] jus le venin, *Job*, p. 449. || XIII^e s. Encore pert il bien as tes quels li pos fu, ADAM DE LA HALLE, *Li jus Adam*. Ma vertuz secha aussi comme tez de pot, *Psautier*, f^o 29. || XV^e s. Lors frappa le roy Artus sur le heaume tellement que nulle chose ne le peut garantir, qu'il ne lui fist l'espée sentir jusques au test [crâne], et du test abatit il une piece, *Lancelot du lac*, t. III, f^o 158, dans LACURNE. || XVI^e s. Nature les ha muniz et couvertz de gousses, testz, coques.... RAB. *Pant.* III, 8. Des morts le test estoit plus dur aux Égyptiens qu'aux Persiens, MONT. I, 260. Le crane, que nous appelons le test, est dessus la teste comme un heaume, *PARÉ*, III, 4. L'en casse doucement le pot, et de mesme en retire on les tests et pieces, O. DE SERRAS, 544.

— ETYM. Lat. *testum*, couvercle, de même radical que *testa*, pot de terre (voy. TÊTE).
† TÉTANIE (té-ta-nie), s. f. Voy. TÉTANOS intermittent.

† TÉTANIQUE (té-ta-ni-k'), adj. || 1° Terme de médecine. Qui tient du tétanos. Accidents tétaniques. || 2° Qui est affecté de tétanos. || Substantivement. Un tétanique.

— ETYM. Lat. *tetanicus*, du grec τετανικός; (voy. TÉTANOS).

† TÉTANISATION (té-ta-ni-za-sion), s. f. Action de tétaniser. Tétanisation par la strychnine.

† TÉTANISER (té-ta-ni-zé), v. a. Rendre tétanique. La strychnine tétanise.

† TÉTANOÏDE (té-ta-no-i-d'), s. f. Terme de médecine. Se dit des phénomènes convulsifs qui, dans le strychnisme, ressemblent à ceux du tétanos.

— ETYM. *Tétanos*, et εἶδος, forme.
TÉTANOS (té-ta-nos), s. m. || 1° Terme de médecine. Maladie caractérisée par la rigidité, la tension convulsive d'un plus ou moins grand nombre de muscles, et quelquefois de tous les muscles soumis à l'empire de la volonté ; elle produit une immobilité absolue, que ni la volonté du malade ni les efforts d'autrui ne sauraient vaincre. Le climat des Antilles attaque les enfants nouveaux-nés d'un mal qui semble renfermé dans la zone torride ; on l'appelle tétanos, RAYNAL, *Hist. phil.* XI, 32. || 2° Tétanos intermittent, dit aussi tétanie, sorte de névrose sans gravité observée surtout chez les femmes.

— HIST. XVI^e s. La première sorte de convulsion est dite en grec tetanos, qui se fait lorsque tout le corps se tient droit, *PARÉ*, VII, 8.

— ETYM. *Tétanos*, de τεῖνω, tendre.
† TÊTAR (té-tar), s. m. Terme de marine. Bloc de bois sur la tête duquel on a creusé un cran, pour loger un réa de poulie.

TÊTARD (té-tar), s. m. || 1° Nom donné aux larves des jeunes reptiles batraciens, surtout de ceux qui, à l'état parfait, n'ont pas de queue. On voit dans les étangs glisser les têtards destinés à être grenouilles, VOLT. *Sing.* 12. || 2° Arbre dont on coupe le tronc à deux ou trois mètres au-dessus du sol, pour lui faire produire des branches que l'on exploite périodiquement pour le chauffage et autres usages. Le chêne, l'orme, le charme et le saule sont les arbres le plus ordinairement tenus en têtards. Il est des cantons de la France où on plante beaucoup de frênes au milieu des haies rustiques, pour les laisser croître à toute leur hauteur, ou pour les couper en têtards, BOIS,

Instit. Mém. scienc. 1808, p. 226. || 3° Terme d'eau et forêts. Arbre qui, dans les coupes de bois, est conservé comme tête de limite. || 4° Têtard de timon, partie postérieure d'un timon qui est engagée dans la fourchette. || 5° Synonyme de chabot. || 6° Lin têtard, sorte de lin. Une terre substantielle est celle qui convient au lin moyen et au lin têtard, GENLIS, *Maison rust.* t. III, p. 75.

— ETYM. Dérivé de tête.
† TÊTARTIN (té-tar-tin), s. m. Terme de minéralogie. Espèce de feldspath à base de soude.

† TÊTARTOËDRE (té-tar-to-è-dre'), s. m. Terme de minéralogie. Cristal qui offre le phénomène de la tértartoédrie.

† TÊTARTOËDRIE (té-tar-to-è-drie), s. f. Terme de cristallographie. État d'un cristal où les parties de la forme primitive qui sont géométriquement égales ne sont physiquement identiques que par quarts ; ce qui fait que le nombre des parties simultanément modifiées n'est alors que le quart de ce qu'il serait si les conditions physiques étaient pleinement concordantes avec les conditions géométriques.

— ETYM. *Tétartos*, quatrième, et ἕδρα, face.
† TÊTARTOËDRIQUE (té-tar-to-è-dri-k'), adj. Qui offre le caractère de la tértartoédrie.

† TÊTARTOPRISMATIQUE (té-tar-to-pri-sma-ti-k'), adj. Terme de minéralogie. Qui a la forme d'un prisme et n'en montre que le quart des faces.

— ETYM. *Tétartos*, quatrième, quart, et *prisme*.
TÊTASSES (té-ta-s'), s. f. plur Terme grossier. Mamelles flasques et pendantes. Celles qui ont les plus longues têtasses, la plus grande bouche, LA MOTHE LE VAYER, *Dial. d'Or. Tub.* t. I, p. 32.

— HIST. XV^e s. Faisandes deviennent beccasses, Les ttons deviennent tètasses, COQUILLART, *Droits nouveaux*.

— ETYM. Dérivé péjoratif de tête.

TÊTE (té-t'), s. f. || 1° Partie qui, chez l'homme et les animaux, contient le cerveau et les organes des sens, et qui est unie au corps par le cou. || 2° La tête séparée du tronc. || 3° Tête de Méduse. || 4° Tête de mort. || 5° La partie de la tête qui est recouverte par les cheveux. || 6° L'intérieur de la tête. || 7° Fig. Sur la tête, au-dessus de, en domination. || 8° Au-dessus de la tête, se dit de ce qui recouvre, submerge. || 9° Par-dessus la tête, plus qu'on ne veut, plus qu'on ne peut. || 10° Lever la tête. Tête levée. || 11° Tête baissée. || 12° Jeter à la tête, au propre et au figuré. || 13° Faire tête à. || 14° Tête, en termes de manège. || 15° Tête, en termes de vénerie. || 16° Une belle tête. || 17° Représentation d'une tête humaine par un peintre, par un sculpteur. || 18° Mesure comparative, à l'aide de laquelle on fixe, en peinture, les dimensions des autres parties du corps. || 19° Sur le turf, une tête, la longueur de la tête d'un cheval. || 20° Dans les monnaies, côté de la figure. || 21° Chevelure. || 22° Tête à perruque. || 23° Course de la tête. || 24° Individu. || 25° Personne. || 26° Vie. || 27° L'ensemble de tout ce qui comprend et imagine. || 28° Personne douée de telle ou telle qualité. || 29° Tête se dit, avec une épithète, de personnages occupant une position importante. || 30° Saine raison. || 31° Têtes rondes. Têtes blanches. || 32° Chef. || 33° Sommet, sommité. || 34° Il se dit de ce qui est comparé à une tête. || 35° En anatomie, tête d'un os, d'un muscle. || 36° Dans les plantes, assemblage d'organes réunis en un faisceau terminal. || 37° Extrémité ou partie antérieure d'un objet. || 38° Tête, en termes de marine. || 39° Tête, en termes de musique. || 40° Tête, en termes d'astronomie. || 41° Tête, en termes d'architecture. || 42° Tête, en termes de guerre. || 43° Tête, au trictrac. || 44° Il se dit de ce qui sert de commencement. || 45° La tête d'une station de fiacre. || 46° Tête de ligne, dans les chemins de fer. || 47° Tête de ligne, dans une armée navale. || 48° Partie d'une armée, d'une troupe, d'un cortège qui marche la première. À la tête de. || 49° Corps de troupes qui s'avance vers quelque endroit. || 50° Têtes de vin, les premières cuvées. || 51° Tête, dite par assimilation de forme. || 52° Tête-morte. || 53° Tête-de-More. || 54° Tête de nègre, chez les reliers. || 55° Noms de quelques plantes. || 56° Noms de quelques coquilles. || 57° Nom d'un coléoptère. || 58° Noms de poissons. || 59° Noms de sauriens et de serpents. || 60° Noms d'oiseaux. || 61° De tête. || 62° Tête à tête. || 63° Tête pour tête. || 64° Ah ! tête ! par la tête ! *Préverbes*.

1° Partie qui chez l'homme et les animaux contient le cerveau et les organes des sens, et qui est unie au corps par le cou. Le haut de la tête.

Une tête de chapon. Une tête de carpe, de brochet. Vous ne jurerez pas par votre tête, parce que vous n'en pouvez rendre un seul cheveu blanc ou noir, *SACR. Bible, Évang. St Matth.* v, 36. Il [Sail] était plus grand que tout le peuple de toute la tête, *id. ib. Rots*, I, IX, 2. Le dernier acte [de la vie humaine] est sanglant, quelque belle que soit la comédie en tout le reste ; on jette enfin de la terre sur la tête, et en voilà pour jamais, *PASC. Pens.* XXIV, 58, éd. HAVET. Je puis bien concevoir un homme sans mains, pieds, tête ; car ce n'est que l'expérience qui nous apprend que la tête est plus nécessaire que les pieds ; mais je ne puis concevoir l'homme sans pensée, ce serait une pierre ou une brute, *id. ib.* I, 2. S'ils [les grands hommes] sont plus grands que nous, c'est qu'ils ont la tête plus élevée ; mais ils ont les pieds aussi bas que les nôtres, *id. ib.* VI, 30. Pomenars [qui avait un procès criminel] est divin, il n'y a point d'homme à qui je souhaite plus volontiers deux têtes ; jamais la sienne n'ira jusqu'au bout, *SÉV.* 75. Puisque c'est l'air, et qu'il faudrait changer de place aux brouillards [à cause de la situation élevée du château de Grignan], et mettre au-dessus de votre tête ce qui est au-dessous de vos pieds, *id.* 80. Il [le prince de Condé] n'a pas besoin d'armer cette tête qu'il expose à tant de périls ; Dieu lui est une armure plus assurée, *BOSS. Louis de Bourbon*. Ses superbes coursiers. L'œil morne maintenant et la tête baissée, Sembblaient se conformer à sa triste pensée, *RAC. Phèdre*, v, 6. La tête de l'homme est à l'extérieur et à l'intérieur d'une forme différente de celle de la tête de tous les autres animaux, à l'exception du singe, dans lequel cette partie est assez semblable, *BUFF. Hist. nat. hom. Éuv.* t. IV, p. 313. La tête en entier prend, dans les passions, des positions et des mouvements différents ; elle est abaissée en avant dans l'humilité, la honte, la tristesse, penchée à côté dans la langueur, la pitié ; élevée dans l'arrogance, droite et fière dans l'opiniâtreté, *id. ib.* p. 299. Je ne chercherai point à placer une tête de géant sur un corps de nain, *CARMONTELE, Prov. Entr'actes*, t. IV, p. 3, dans *POUGENS*. Il est grand de la tête et fortifié à proportion, *GENLIS, Ad. et Th.* t. I, p. 409, dans *POUGENS*. || Mettre la tête à la fenêtre, ouvrir la fenêtre et passer la tête en dehors. Nous avons mis la tête à la fenêtre, et nous avons pris le soleil pour la lune, tant il était pâle, *VOLT. Lett. en vers et en prose*, 10. || De la tête aux pieds, du haut du corps jusqu'en bas. C'est de la tête aux pieds un homme tout mystère, *MOL. Mis.* II, 5. Nous le tournâmes en ridicule depuis la tête jusqu'aux pieds, *LESSAGE, Guzm. d'Alf.* VI, 8. Pour moi, je souffre de la tête aux pieds dans mon pauvre corps, et mon esprit est à la torture, *VOLT. Lett. d'Argental*, 27 déc. 1774. || Donner une tête, piquer une tête, se jeter dans l'eau la tête la première || Très-familierement, tomber cul par-dessus tête, tomber la tête en bas et le derrière en l'air. || Fig. Il y va de cul et de tête, comme une corneille qui abat des noix, il s'y emploie de toute sa force, sans ménagement. || Ce sont deux têtes dans un même bonnet, se dit de personnes liées d'amitié ou d'intérêt. || Il a la tête près du bonnet, se dit d'un homme prompt et colère. À propos, vous frondez la perruque de Boileau [les vers où il parle de sa perruque] ; vous avez la tête bien près du bonnet, *VOLT. Lett. d'Alemb.* 8 oct. 1760. || C'est vouloir donner de la tête contre les murs, c'est tenter une entreprise où il est impossible de réussir. || On dit aussi : c'est se donner la tête, c'est donner de la tête contre un mur. || Fig. et familièrement, ne savoir où donner de la tête, ne savoir que faire, que devenir, quel parti prendre. Apollon et Mercure, étant brouillés là-haut, Ne savaient ici-bas où donner de la tête, *BOURSALUT, És. à la cour*, I, 5. On ne sait où donner de la tête pour de l'argent [pour avoir de l'argent], *SÉV.* 179. Ne sachant plus où donner de la tête, le comte de Soissons eut recours à son cadet, le prince Eugène, *ST-SIM.* 109, 198. || Porter la tête sur un échafaud, sur l'échafaud, avoir la tête tranchée sur un échafaud. || Par exagération. Je parie ma tête, je parie ma tête à couper, je mettrai ma tête à couper que cela est, je parie tout ce qu'on voudra que cela est, je me soumetts à tout ce qu'on voudra si cela n'est pas || Fig. Il y a eu beaucoup de têtes cassées à ce siège, on y a tué beaucoup de gens. || Fig. Avoir cinquante ans, soixante ans sur la tête, être âgé de cinquante ans, de soixante ans. || Par extension. L'invocation des saints a plus de 200 ans sur la

tête, JURIEU, dans BOSS. 3° *Avert.* 8. || Fig. Sur la tête, se dit de ce qui est conféré à quelqu'un. On mettait sur la tête d'un même homme plusieurs charges; ce qui était considéré à Carthage comme la preuve d'un mérite non commun, ROLLIN, *Hist. anc. Œuv.* t. 1, p. 205. Chez les Turcs, ces trois pouvoirs sont réunis sur la tête du sultan, MONTESQ. *Esp.* xi, 6. || Fig. Attirer sur sa tête, provoquer contre soi. Antoine sur sa tête attira notre haine. En se déshonorant par l'amour d'une reine, CORN. *Cinna*, III, 4. || Fig. et familièrement. Laver la tête à quelqu'un, lui faire une forte réprimande. Il [Benserade parlant du déluge] s'exprime ainsi : Dieu lava bien la tête à son image; peut-on... dire rien de plus petit ni de plus ridicule?... BOIL. *Préf.* vi, de l'édit. de 1704. Lavons la tête à ce large visage, VOLT. *Enf. prod.* 1, 2. || Se jeter dans l'eau la tête la première, s'y précipiter la tête en avant. Lorsqu'on a, comme moi, épousé une méchante femme, le meilleur parti qu'on puisse prendre, c'est de s'aller jeter dans l'eau la tête la première, MOL. *G. Dand.* III, 45. Pour moi, j'ai bien l'air de me jeter la tête la première dans le lac de Genève, si vous ne réussissez pas dans ce que vous entreprenez, VOLT. *Lett. d'Argental*, 22 oct. 1777. || Fig. et familièrement. Il s'y est jeté la tête la première, il s'est engagé brusquement, inconsidérément dans une affaire périlleuse. || 2° La tête séparée du tronc. Le fils tout dégoûtant du meurtre de son père, Et sa tête à la main, demandant son salaire, CORN. *Cinna*, I, 3. Donnez-moi présentement dans un bassin la tête de Jean-Baptiste, SACT, *Bible, Évang. St. Matth.* XIV, 8. On craignait qu'Amurat, par un ordre sévère, N'envoyât demander la tête de son frère, RAC. *Baj.* I, 3. La tête d'Orphée qui faisait encore de la musique, et qui chantait Eurydice quand on la jetait dans les eaux de l'Ebre, VOLT. *Dict. phil. Sensation.* Les Espagnols, au siège de Harlem, ayant jeté dans la ville la tête d'un de leurs prisonniers, les habitants leur jetèrent onze têtes d'Espagnols, avec cette inscription : dix têtes pour le paiement du douzième denier, et l'onzième pour l'intérêt, M. MOUÏERS, 164. || 3° Tête de Méduse, voy. MÉDUSE. || 4° Tête de mort, tête humaine dont il ne reste que la partie osseuse. Mme de Monaco, en mourant, n'avait aucun trait ni aucun reste qui pût faire souvenir d'elle; c'était une tête de mort gâtée par une peau noire et sèche, sév. à Bussy, 27 juin 1678. || Tête de mort, nom que les marchands de tableaux et les doreurs de Paris donnaient aux bordures de bois uni, qui ont six pouces de hauteur sur quatre pouces neuf lignes de largeur; apparemment de ce que les premières estampes pour lesquelques on en fit, représentaient des têtes de morts. || Fromage tête de mort, nom populaire du fromage de Hollande en boule. || Tête de mort, espèce de papillon crépusculaire; c'est le sphinx tête de mort. || Tête de mort, trou à la surface d'un ouvrage de menuiserie, causé par la rupture d'une cheville qui s'est brisée au-dessous de la surface. || Obus tête de mort, obus qu'on employait autrefois, percé de plusieurs trous par lesquels il lançait des matières enflammées. || Terme de marine. Tête de mort, espèce de nœud. || 5° Particulièrement, la partie de la tête qui est recouverte par les cheveux. En tombant il a failli se fendre la tête. Les coups à la tête sont dangereux. Accoutumé tout comme les paysans à courir tête nue au soleil, au froid, à s'essouffler, à se mettre en sucre, J. J. ROUSS. *Hél.* v, 3. Je parie qu'à quinze ans elle ne saura ni entrer dans une chambre, ni s'habiller de honne grâce, ni poser une fleur dans sa tête, GENLIS, *Ad. et Th.* t. II, p. 257, dans POUGENS. || Tête pclée, tête chauve, se disent en parlant d'une personne qui n'a point du tout de cheveux, ou qui n'en a point sur une partie de la tête. || 6° L'intérieur de la tête. Mal de tête. Douleur de tête. Ce sont quelques vapeurs qui me viennent de monter à la tête, MOL. *Mar. forcé*, 4. L'autre jour il me dit : pourquoi touchez-vous à votre tête, ma mère, vous y avez mal? sév. 570. || Avoir la tête pesante, embarrassée, éprouver dans la tête un sentiment de pesanteur, d'embarras. || C'est un casse-tête, voy. CASSE-TÊTE, n° 3 et n° 4. || Il a la tête bonne, il boit beaucoup sans s'enivrer. || Porter à la tête, se dit d'une odeur forte, de la vapeur du charbon, de certains vins. || On dit de même : Ce vin monte à la tête, il envoie des fumées à la tête. Le vin pur monte à la tête, MOL. *L'Av.* III, 2. Le vin qui monte à la

Fait jaser le perroquet; Ce n'est pas la seule bête Dont le vin fait le caquet, CHAUL. *Dial. entre deux perroq.* || On dit dans le même sens : donner dans la tête... Le nouveau [vin] donne fort dans la tête, Quand on le veut boire sans eau, MOL. *Amph.* III, 2. || Fendre la tête, la tête me fend, voy. FENDRE, n° 4 et n° 4. || Rompre la tête à quelqu'un de quelque chose, l'en importuner. [La mouche à la fourmi] Puis allez-moi rompre la tête De vos greniers... LA FONT. *Fabl.* IV, 3. || Se rompre la tête à faire quelque chose, s'y appliquer avec une contension d'esprit fatigante. Il se rompt la tête à résoudre des problèmes. || On dit dans le même sens : se casser la tête. Il [le cardinal de Retz] se casse la tête d'application, sév. 12 oct. 1677. || Crier à tue-tête, crier de toute sa force. La fait crier à tue-tête, Comme on fait après un larron, SCARR. *Virg.* IV. || On dit dans le même sens : crier à pleine tête, du haut de sa tête. Il crierait, comme moi, du haut de son gosier; Et cette autre personne honnête Crierait tout du haut de sa tête, LA FONT. *Fabl.* VIII, 42. Ce fut lui [Cléon] qui le premier donna l'exemple de crier à pleine tête dans les assemblées, où jusque-là on avait gardé beaucoup de décence et de modération, ROLLIN, *Hist. anc. Œuv.* t. III, p. 584, dans POUGENS. || Voix de tête, voy. VOIX. || 7° Fig. Sur la tête, au-dessus de, en domination. Enfin il fit si bien qu'il se trouva sur la tête de tout le monde dans le temps que tout le monde croyait l'avoir encore à ses côtés, RETZ, *Mém.* t. I, liv. II, p. 97, dans POUGENS. Le peuple, forcé par son besoin propre à se donner un maître, ne peut rien faire de mieux que d'intéresser à sa conservation celui qu'il établit sur sa tête, BOSS. 5° *avert.* 56. Vous verriez avec horreur et tremblement ce que fait dans les grandes places l'oubli de Dieu et cette terrible pensée de n'avoir rien sur sa tête, M. SERMONS, *Impénit.* I. || Fig. Se mettre sur la tête quelqu'un, l'élever au-dessus de soi. Je vous le dis encore, mettre Othon sur nos têtes, C'est nous livrer tous deux à d'horribles tempêtes, CORN. *Oth.* II, 4. Ce ne fut pas sans douleur que Tromp, à qui la naissance, le succès éclatant du dernier combat et les applaudissements de la multitude avaient élevé le courage, se vit mettre Ruyter sur la tête, PELLISS. *Hist. de Louis XIV.* || 8° Au-dessus de la tête, se dit de ce qui recouvre, submerge. Malheureux Girondins, s'écriait Danton, ils nous ont précipités dans l'abîme de l'anarchie, ils en ont été submergés; nous le serons à notre tour, et déjà je sens la vague à cent pieds au-dessus de ma tête, LAMARTINE, *Girondins*, XLV. || Fig. Au-dessus de sa tête, au-dessus de soi. Qu'il n'est pas tout à fait indigne de vos feux, Et qu'il peut en prétendre une juste conquête, N'ayant plus que les dieux au-dessus de sa tête, CORN. *Pomp.* IV, 3. || 9° Fig. Par-dessus la tête, plus qu'on ne veut ou qu'on ne peut. Je vous fais mille amitiés de Mme de la Fayette, qui m'en a chargée par-dessus la tête, sév. 14 oct. 1676. || Avoir des affaires par-dessus la tête, avoir beaucoup d'affaires. || Avoir des dettes par-dessus la tête, être accablé de dettes. || En avoir par-dessus la tête, être excédé de quelque chose. Il faudrait la quitter si souvent, que j'aurais bientôt du mariage par-dessus la tête, BEAUMARCH. *Mar. de Fig.* III, 5. || 10° Fig. Lever la tête, se montrer, paraître avec plus de hardiesse. Quand vous verrez, mes frères, l'iniquité qui lève la tête au milieu même du temple de Dieu, BOSS. *Sermons, sur l'Église*, 3. Lève, Jérusalem, lève ta tête altière, RAC. *Ath.* III, 7. Ceux mêmes qui sont assez sages pour condamner un si grand désordre, ne le sont pas assez pour oser lever la tête les premiers, et pour donner des exemples contraires, FÉN. *Tél.* XXII. Lorsque cette république [la Hollande] levait la tête hors de ses marais, le reste de l'Europe était plongé dans les guerres civiles par le fanatisme, RAYNAL, *Hist. phil.* XIX, 5. || On dit de même : relever la tête. || Tête levée, la tête haute. Ah! c'est l'original De mes airs de grandeur qui vient tête levée; Mon éclat emprunté cesse à son arrivée, DESTOUCH. *Glor.* II, 9. || Fig. Aller tête levée, la tête levée, aller sans craindre aucun reproche, aucun affront. J'en vois marcher tête levée, Qui n'iraient pas ainsi, j'ose vous l'assurer, Si sur le bout du nez tache pouvait monter Que telle chose est arrivée, LA FONT. *Petit chien.* Socrate... conservant sa liberté, et marchant tête levée au milieu de trente tyrans, qui faisaient tout trembler, ROLLIN, *Hist. anc. Œuv.* t. IV, p. 418, dans POUGENS. Je vais tête levée par tout le monde, sans craindre que

quelqu'un m'ose faire le moindre reproche, LESAGE, *Guzm. d'Alf.* I, 6. || 11° Tête baissée, sans regarder devant soi. Une chauve-souris donna tête baissée Dans un nid de belette, LA FONT. *Fabl.* II, 5. Heureux ceux qui se jettent tête baissée et les yeux fermés entre les bras du Père des miséricordes! FÉN. t. XVIII, p. 388. Il [Dion] crut que l'exemple serait plus efficace que les discours, et se jeta tête baissée au milieu des ennemis, ROLLIN, *Hist. anc. Œuv.* t. V, p. 276, dans POUGENS. Quand on entre dans une chambre où on le tient enfermé [le grand pluvier], il ne cherche qu'à se cacher, à fuir, et va, dans son effroi, donner tête baissée et se heurter contre tout ce qui se rencontre, BUFF. *Ois.* t. XV, p. 470. || Fig. Y aller tête baissée, se précipiter aveuglément dans le péril, dans le désordre. Allons-nous-en, tête baissée, Leur montrer que nous sommes gens à les manger à belles dents, SCARR. *Virg.* II. Il y avait dans cette lettre de quoi faire donner tête baissée dans une aventure plus téméraire que celle qu'on lui proposait, HAMILT. *Gramm.* 9. Son fils donnait tête baissée dans les égarements de son âge, MARMONTEL, *Cont. mor. École pér.* || Il se dit aussi d'un homme qui entreprend avec chaleur une affaire. || Il y donne tête baissée, il donne complètement dans le piège. || 12° Jeter à la tête, lancer quelque chose à la tête de quelqu'un. Il était non-seulement permis par le Deutéronome, mais ordonné d'épouser la veuve de son frère quand elle n'avait point d'enfants; la veuve était en droit de sommer son beau-frère d'exécuter cette loi, et, sur son refus, elle devait lui jeter un soulier à la tête, VOLT. *Mœurs*, 135. || Fig. Jeter à la tête, présenter d'une façon brusque. Vous m'avez jeté fort à propos vos vers à la tête pour m'amuser et m'empêcher de voir la petitesse de votre lettre, sév. 25 janv. 1690. || Jeter à la tête, reprocher. Il lui jeta à la tête ses richesses mal acquises. Il lui jeta à la tête qu'il avait été contrebandier. || Fig. et familièrement. Jeter une marchandise à la tête, l'offrir à vil prix. Il y avait tant de gibier au marché, qu'on le jetait à la tête. || Fig. et familièrement. Jeter une chose à la tête de quelqu'un, la lui offrir sans qu'il l'ait demandée. D'éloges on regorge, à la tête on les jette, MOL. *Mis.* III, 7. Les meilleures choses sont dégoûtantes, quand elles sont jetées à la tête, sév. 142. Je voyais, dis-je, un établissement certain qu'on me jetait à la tête, MARIIV. *Pays. parv.* 1^{re} part. Il est fâcheux à un galant homme à qui tout Paris jette ses filles à la tête, et qui les refuse toutes, de venir lui-même essuyer les dédains d'une jeune citoyenne de village, M. L'ÉPREUVE, sc. 14. || Se jeter à la tête, faire les premières avances. Et l'on en est réduite à n'espérer plus rien, à moins que l'on se jette à la tête des hommes, MOL. *Psyché*, I, 4. Elle n'ira pas se jeter à la tête d'un jeune homme, J. J. ROUSS. *Ém.* IV. Ce sont toujours les fripons qui se jettent à la tête des gens, PICARD, *Prov. à Paris*, IV, 20. || 13° Faire tête à, présenter la face à. C'est aux environs de Wilsen, où M. de Turenne battit les ennemis de l'année passée, et presque au même endroit, excepté qu'on fait tête à la brèche qu'il avait à dos, PELLISSON, *Lett. hist.* t. II, p. 412. || Fig. Tenir tête à quelqu'un, faire tête à quelqu'un, s'opposer à lui, lui résister, ne lui point céder en quelque chose. Viriatius... le plus grand homme que l'Espagne ait opposé aux Romains, et le dernier qui leur a fait tête dans ces provinces avant Sertorius, CORN. *Sertor. Au lecteur.* Il [saint-Pierre] n'avait pas eu la force de résister à une servante, et le voilà qui tient tête à tous les magistrats de Jérusalem, BOSS. *Panég. St Pierre*, 2. Il veut qu'on fasse tête contre tous les vices, et il n'y a que celui-ci [la volupté] contre lequel il ordonne de s'assurer par la fuite, M. PANÉG. *St Benoît*, I. Il [Darius] s'était fortifié de l'infanterie grecque, qu'il avait rangée près de lui, la jugeant seule capable de tenir tête à la phalange macédonienne, ROLLIN, *Hist. anc. Œuv.* t. VI, p. 354. Un petit coin de terre [la Hollande] presque noyé dans l'eau, qui ne subsistait que de la pêche du hareng, est devenu une puissance formidable, a tenu tête à Philippe II, a dépourillé ses successeurs de presque tout ce qu'ils avaient dans les Indes orientales, VOLT. *Mœurs*, 164. Pour tenir tête, sire, à un adversaire tel que Votre Majesté, il faudrait du moins que j'eusse tout entière à ma disposition la pauvre petite tête que Dieu m'a donnée, D'ALEMB. *Lett. au roi de Pr.* 14 déc. 1767. Elle avait pour maxime que, lorsque dans le monde on entendait dire du mal de ses amis, il ne fallait jamais prendre vivement leur défense et tenir tête au médi-

— ETYM. Provenç. *thema*; espagn. et ital. *tema*; du lat. *thema*, qui est le grec *θέμα*, thème, de *τίθημι*, poser (voy. THÈSE).

THÉMIS (té-mis'), s. f. || 1° Terme du polythéisme. Déesse de la justice. Bientôt ils défendront de peindre la Prudence, De donner à Thémis ni bandeau ni balance, BOIL. *Art p. III*. || 2° Poétiquement. La justice même. Les arrêts de Thémis Et Thémis pour vos muscles court abducteur, opposant, et court fléchisseur du pouce, forment à la partie antérieure externe et supérieure de la main.

— ETYM. *Θέμις*, déesse de la justice, et aussi loi, usage, de *θη*, radical qui est dans *τίθημι*.

† THÉNAR (té-nar), s. m. Terme d'anatomie. Saillie que les muscles court abducteur, opposant, et court fléchisseur du pouce, forment à la partie antérieure externe et supérieure de la main.

— HIST. XVI^e s. Les muscles qui estendent le tenar de la main, PARÉ, I, 3.

— ETYM. *Θέναρ*, paume de la main.

† THÉOBROME (té-o-bro-m'), s. m. Nom moderne du genre cacaoyer ou cacaotier, byttnériacées. On y distingue le théobrome cacao, dit vulgairement cacaoyer ou cacaotier, et qui produit la semence appelée cacao, employée à la fabrication du chocolat.

— ETYM. *Θεός*, dieu, et *βρώμα*, mets : mets des dieux.

† THÉOBROMINE (té-o-bro-mi-n'), s. f. Terme de chimie. Alcaloïde se trouvant dans le cacao, *theobroma cacao*, L.

† THÉOCRATE (té-o-kra-t'), s. m. Membre d'une théocratie; celui qui exerce un pouvoir théocratique.

— ETYM. Voy. THÉOCRATIE.

THÉOCRATIE (té-o-kra-sie), s. f. Gouvernement où les chefs de la nation sont regardés comme les ministres de Dieu ou des dieux ou appartiennent à une race sacerdotale. Leur État [des Juifs] n'était ni monarchie, ni aristocratie, ni démocratie, mais, comme Joseph le nomme, théocratie, FLEURY, *Mœurs des Israël*. t. XXIII, 2^e part. p. 296, dans POUGENS. Les premiers incas, en se disant descendants en droite ligne du soleil, établirent une théocratie; tout se faisait au nom du soleil, VOLT. *Dict. phil. Théocratie*. Il en est ainsi chez tous les peuples de la terre : on commence par la théocratie, on finit par les choses purement humaines; plus les sociétés perfectionnent les connaissances, moins il y a de prodiges, *id. ib. Miracles*.

— ETYM. *Θεοκρατία*, de *θεός*, Dieu, et *κράτος*, puissance.

THÉOCRATIQUE (té-o-kra-ti-k'), adj. Qui appartient à la théocratie; qui a le caractère de la théocratie. Les brachmanes dans l'Inde ont eu longtemps le caractère théocratique, c'est-à-dire qu'ils ont eu le pouvoir souverain au nom de Brahma, VOLT. *Dict. phil. Théocratie*.

— ETYM. *Théocratie*.

† THÉOCRATIQUEMENT (té-o-kra-ti-ke-man), adv. D'une manière théocratique.

THÉODICÉE (té-o-di-sée), s. f. || 1° Justice de Dieu. || Partie de la théologie naturelle qui traite de la justice de Dieu, et qui a pour but de justifier sa providence, en réfutant les objections tirées de l'existence du mal. Le plus grand ouvrage de M. Leibnitz, qui se rapporte à la théologie, est sa *Théodicée*, imprimée en 1710; on connaît assez les difficultés que M. Bayle avait proposées sur l'origine du mal, soit physique, soit moral, FONTEN. *Leibnitz*. Toute la théodicée de Leibnitz ne vaut pas une expérience de Nollet, VOLT. *Mél. litt. À M****. Personne au monde ne respecte et n'admire plus que moi le grand Leibnitz; sa Théodicée est un de mes livres de dévotion, BONNET, *Œuv. mél.* t. XVIII, p. 43, dans POUGENS. || 2° Abusivement, dans le langage de l'école éclectique moderne, partie de la philosophie qui traite de l'existence et des attributs de Dieu, de ses rapports avec l'homme.

— ETYM. *Θεός*, Dieu, et *δικη*, justice.

† THÉODOLITE (té-o-do-li-t'), s. m. Instrument d'astronomie et de géodésie, qui sert à mesurer directement les angles réduits à l'horizon, et les distances zénithales. || Théodolite autographe, ou planchette photographique, instrument à l'aide duquel on applique la photographie à la levée des plans.

— ETYM. Origine inconnue; car les étymologies données (*θεάω*, voir, et *δόξω*, voie, ou *δολεξός*, long) ne sont pas acceptables.

† THÉODOSIEN, IENNE (té-o-do-ziin, zïè-n'), adj. Qui appartient à Théodose le Grand ou à Théodose II, son petit-fils. || Le code théodosien, code publié en 458, sous Théodose le jeune.

THÉOGONIE (té-o-go-nie), s. f. || 1° Génération des dieux. || Titre d'un poème d'Hésiode. La Théogonie ou généalogie des dieux. On peut regarder la Théogonie d'Hésiode et les poèmes d'Homère comme les archives et les monuments les plus sûrs de la théologie des anciens et de l'opinion qu'ils avaient de leurs dieux, ROLLIN, *Hist. anc. Œuv.* t. II, p. 600, dans POUGENS. || 2° Tout système religieux dans l'antiquité païenne sur les rapports des dieux entre eux et avec le monde. Le peu qui nous reste des théogonies phénicienne, persane, syrienne, indienne, égyptienne, VOLT. *Phil. Bible expl. Genèse*.

— ETYM. *Θεογονία*, de *θεός*, Dieu, et *γένος*, génération.

† THÉOGONIQUE (té-o-go-ni-k), adj. Qui appartient à la théogonie.

† THÉOGONISTE (té-o-go-ni-s'), s. m. Celui qui traite de la théogonie. On cite parmi les théogonistes et les fondateurs de la philosophie fabuleuse des Grecs, Épiménide de Crète et Homère, DIDER. *Opin. des anc. phil. (Grecs)*.

THÉOLOGAL, ALE (té-o-lo-gal, ga-l'), adj.

|| 1° Qui a rapport à la théologie (peu usité en ce sens; on dit plutôt théologique). Les persécuteurs théologiques, VOLT. *Quest. mirac.* 16. || Il se dit des vertus qui ont principalement Dieu pour objet, et sont les plus nécessaires au salut. Les trois vertus théologiques, la foi, l'espérance et la charité. || Par une extension satirique. Ménagère de ses ressources, elle réservait pour son déclin la médisance, le jeu et la dévotion, des trois vertus théologiques des vieilles femmes, CH. DE BERNARD, *Un homme sérieux*, VIII. || 2° S. m. Théologal, chanoine institué dans le chapitre d'une église cathédrale pour enseigner la théologie, et pour prêcher en certaines occasions. Les théologaux de Paris, de Sens. C'est peut-être par ces sortes de raisonnements [raisonnements philosophiques] que les théologiens ne sont pas quelquefois les plus dociles; d'où est venu le proverbe, que le médecin et le théologal croient rarement au remède et à la religion, ST-ÉVREM. *Jugement sur les sciences*, p. 160.

— ETYM. Voy. THÉOLOGIE.

THÉOLOGALE (té-o-lo-ga-l'), s. f. Charge, dignité de théologal.

† THÉOLOGALEMENT (té-o-lo-ga-le-man), adj. Avec la majesté prétentieuse qu'affectent quelques théologaux.

— HIST. XVI^e s. Après que tout le monde eut sonnément et théologalement toussi, craché et recraché, SAT. *Mén.* p. 65. *Fatum*, en commun langage destinée, théologalement pourvoiance de Dieu, BONIVARD, *Amatigenèse*, p. 178.

THÉOLOGIE (té-o-lo-jie), s. f. || 1° Doctrine des choses divines. La théologie païenne. La théologie des mahométans, des Indiens. Les Grecs et les Latins ont fait régner des fausses déités; les poètes ont fait cent diverses théologies, PASC. *Pens.* XI, 5 bis, édit. HAVET. L'empereur Théodose harangua le sénat, et l'exhorta à embrasser le christianisme; maison lui répondit toujours que par l'usage et l'expérience on avait reconnu le paganisme pour une bonne religion, et que, si on le quittait pour le christianisme, on ne savait ce qui arriverait; voilà quelle était la théologie du sénat romain, FONT. *Œuv.* II, 4. Varron distinguait trois sortes de théologies : la fabuleuse, qui était celle des poètes; la naturelle, enseignée par les philosophes; la civile ou politique, qui était en usage parmi le peuple, ROLLIN, *Hist. anc.* XXVI, ch. III, r, 2. || 2° En particulier, doctrine de la religion chrétienne. La théologie catholique. La théologie protestante. Bachelier, licencié, docteur en théologie. La Faculté de théologie. Je vous demande pardon... de m'emporter ainsi devant vous dans la théologie, au lieu de demeurer dans la philosophie, qui était seule mon sujet; mais... il est difficile de ne pas y rentrer, quelque vérité qu'on traite, parce qu'elle est le centre de toutes les vérités, PASC. *Entret. avec M. de Saci*. Nous donner de l'horreur pour la malice de ceux qui emploient le raisonnement seul dans la théologie, au lieu de l'autorité de l'Écriture et des Pères, *in Fragm. Trait. vide*. François Malaval, un laïque sans théologie, BOSS. *États d'or.* I, 40. || Faire sa théologie, faire son cours de théologie. || Théologie canonique, législation de l'Église. || Théologie liturgique, enseignement des cérémonies du culte. || Théologie

positive, partie de la théologie qui comprend l'Écriture sainte, l'histoire ecclésiastique, les décisions des Pères, des papes et des conciles. La théologie a été longtemps remplie de subtilités fort ingénieuses à la vérité, utiles même jusqu'à un certain point, mais assez souvent excessives; et l'on négligeait alors la connaissance des Pères, des conciles, de l'histoire de l'Église, enfin de tout ce qu'on appelle aujourd'hui théologie positive, FONTEN. *du Hamel*. || Théologie mystique, la contemplation. || Théologie dogmatique, exposition des croyances. || Théologie morale, enseignement des règles de conduite. || Théologie parénétiqne, la prédication. || 3° Théologie naturelle, notions sur Dieu, le bien et le mal, considérées comme venant de la seule raison. Ceux-là honorent bien la nature, qui lui apprennent qu'elle peut parler de tout, et même de théologie, PASC. *Pens.* VII, 28, édit. HAVET. La théologie naturelle n'a de connaissance de Dieu que celle que produit la raison seule, D'ALEMB. *Œuv.* t. I, p. 239. || Théologie naturelle, titre d'un ouvrage de Raymond de Sebon qui, au XV^e siècle, tenta de lier les spéculations théologiques à l'observation de la nature et de l'humanité. || 4° Doctrine théologique. La théologie des Pères. Suivant la théologie la plus reçue. Une théologie profonde. || Il se dit des opinions particulières, plus ou moins reçues parmi les écrivains ecclésiastiques. Certains points de la théologie de saint Augustin ont excité de grands débats. || 5° Recueil des ouvrages théologiques d'un auteur. La Théologie de Bellarmin. || 6° L'ensemble des théologiens. Ce qui a été constamment enseigné par saint Augustin, et ensuite par saint Thomas et par toute la théologie, BOSS. 2^e instr. sur les passages, 43^e pass.

— HIST. XV^e s. Et de théologie [Charles V] souvent vouloit oyr, entendoit les poinz de la science, en savoit parler, sentoit par raison et estude ce que théologie demontre, CHR. DE PIS. *Charles V*, III, 3. || XVI^e s. À ce moyen il aime gens lettrez, En grec, latin, et francoys bien estrez À diviser d'hystoire ou théologie [trois syllabes], JEHAN BOUCHET, *Epistre responsive à Rabelays* (à la suite de l'Épître de Rabelais).

— ETYM. Provenç. espagn. et ital. *teologia*, du lat. *theologia*, qui vient de *θεολογια*, de *θεός*, Dieu, et *λόγος*, doctrine.

THÉOLOGIEN (té-o-lo-jiin), s. m. || 1° Celui qui sait la théologie, qui écrit sur la théologie. Ce sont des disputes de théologiens et non pas de théologie; nous qui ne sommes point docteurs, n'avons que faire à leurs dé mêlés, PASC. *Prov.* III. Saint Grégoire de Naziance, que l'Orient appelle son théologien par excellence, BOSS. 2^e instr. sur les passages, 4^e passage. Faible théologien [Jurieu], qui fait semblant de ne pas comprendre combien de vérités il nous faut croire, quoique nous ne sachions pas toujours le moyen de les concilier ensemble! *m. 2^e avert.* 10. L'instruction des peuples et la défense de la religion veulent qu'un théologien ait fait une étude profonde de l'histoire ecclésiastique; qu'il connaisse les hérésies, les décisions de l'Église, les écrits des saints Pères, et qu'il saisisse tout le fil de la tradition, CONDIL. *Hist. anc.* XV. || On dit théologienne au féminin. Encore une fois, l'âme simple et bien intentionnée ne fait point tant la théologienne et la savante; elle sait ce que Dieu lui commande, et elle met en lui sa confiance, BOURDAL. *Carême, Sur la prédestin.* Et puis madame se mêlait de raisonner de religion; elle avait des sentiments; elle parlait de doctrine, c'était une théologienne, MARIY. *Pays. parv.* 4^e part. || 2° Par extension, étudiant en théologie.

— HIST. XIV^e s. Et par ce appert il que le bon theologien et le bon juriste ne sont pas discordans, ORESME, *Éth.* 163. || XVI^e s. Nous baillons en gardes nos ames aux theologiens, lesquels pour la plus part sont haerectiques, RAB. III, 29.

— ETYM. *Theologie*; provenç. *theologian*.

THÉOLOGIQUE (té-o-lo-ji-k'), adj. Qui concerne la théologie. Une vaste et profonde lecture dans les matières théologiques, FONTEN. *Boerhaave*. Le respectable Barnevelt mourut sur l'échafaud pour la plus folle et la plus impertinente dispute qui ait jamais troublé les cerveaux théologiques, VOLT. *Dict. phil. Quisquis*.

— ETYM. Lat. *theologicus*, de *θεολογια*, de *θεολογια*, théologie.

THÉOLOGIQUEMENT (té-o-lo-ji-ke-man), adv. Selon les principes de la théologie. Toutes les vertus sont des vices quand on n'a pas la foi; or vous n'avez pas la foi; donc, malgré vos vertus,

usage autrefois chez les Perses, chez les Arméniens, chez les Juifs. Il lui mit la tiare sur la tête; et, au bas de la tiare qui couvrait le front, il mit la lame d'or consacrée par le saint nom qu'elle portait, saci, *Bible*, Lévit. VIII, 9. Je ceignis la tiare et marchai son égal [de Joad], *rac. Athal.* III, 3. Strabon dit que la tiare des grands de la Perse ressemblait à celle des mages, dont la tête était enveloppée dans des bonnets d'étoffe serrés qui descendaient sur les joues et couvraient même les lèvres, *MONGEZ, Institut. Mém. litt. et beaux-arts*, t. IV, p. 43. Nous avons vu, dans un passage des Éthiopiens d'Héliodore, qu'elles [les femmes] portaient la tiare comme les hommes, et qu'elles l'ôtaient aussi comme eux pour saluer, *ib. t. IV*, p. 37. Strabon nous a conservé la forme de la tiare des Perses armés; c'était un bonnet de laine foulée, fait en forme de tour, *ib. t. IV*, p. 54. || 2° Grand bonnet que porte le pape dans les grandes cérémonies, et autour duquel sont trois couronnes d'or enrichies de pierres, avec un globe surmonté d'une croix. Les trois couronnes qui ont été ajoutées l'une à l'autre en différents temps, marquent que l'autorité pontificale s'étend sur les trois Églises, la militante, la souffrante et la triomphante. Voilà l'identité de forme entre la tiare des papes et celle des rois perses parfaitement établie, *MONGEZ, Institut. Mém. litt. et beaux-arts*, t. IV, p. 84. || Fig. Porter la tiare, être pape. || Poser, mettre la tiare sur la tête de quelqu'un, le faire pape. || 3° Fig. La dignité papale. Il se montra digne de la tiare. Le pape Alexandre VI avait acheté publiquement la tiare, *VOLT. Pol. et lég. Tolérance, idée de la réforme*. Ces jours où le roi Jean, lâche autant que barbare, Rendait le sceptre anglais vassal de la tiare, P. LEBRUN, *Marie Stuart*, III, 4. || Fig. Toucher à la tiare, toucher à la puissance papale. || 4° Terme de zoologie. Tiare bâtardé, voy. VOLUTE.

— HIST. XVI^e s. [Le pape] haïant sus teste une grande thyare marquetée sus or de pierres précieuses d'extime d'un million d'or, BONIVARD, *Source de l'idolâtrie, Introd.* p. XIII.

— ETYM. Τίρα, tiare.

† TIBÉRON (ti-bé-ron), TIBURIN (ti-bu-rin), TIBURON (ti-bu-ron), s. m. Voy. MARTEAU, n° 42.

TIBIA (ti-bi-a), s. m. Terme d'anatomie. L'os le plus gros de la jambe, situé à la partie interne et antérieure de ce membre. || Troisième articulation des pattes des insectes.

— HIST. XVI^e s. L'os de la greve, ou tibia, PARÉ, XI, 23.

— ETYM. Lat. *tibia*.

TIBIAL, ALE (ti-bi-al, a-l'), adj. Terme d'anatomie. Qui appartient, qui a rapport au tibia. Artère tibiale. Nerfs tibiaux. || Plumes tibiales, celles qui garnissent la jambe de l'oiseau. || S. m. Le tibial antérieur, le jambier antérieur, muscle. Le tibial postérieur, le jambier postérieur.

— ETYM. Lat. *tibialis*, de *tibia*, jambe.

† TIBIO-MALLÉOLAIRE (ti-bi-o-mal-lé-o-lé-r'), adj. Terme d'anatomie. Veine tibio-malléolaire, la grande veine saphène, qui correspond au tibia et à la malléole interne.

† TIBIO-TARSIEN, IENNE (ti-bi-o-tar-siën, siën'), adj. Terme d'anatomie. Se dit de l'articulation et des ligaments qui unissent le tibia avec l'astragale, un des os du tarse. || Terme de chirurgie. Amputation tibio-tarsienne, amputation pratiquée dans l'articulation de la jambe avec le pied.

TIC (tik), s. m. || 1° Terme de vétérinaire. Chez le cheval, tic proprement dit, qui consiste dans une contraction brusque des muscles de l'encolure et des parois du ventre, accompagnée d'un bruit particulier, sorte d'érection amenant la sortie de gaz hors de l'estomac; tic par habitude, causé par l'ennui ou l'imitation et qui consiste en certains mouvements vicieux, *Dict. de vétérinaire*. || On distingue le tic d'appui, parce que, dans l'action qui le constitue, le cheval prend un point d'appui sur le corps qu'il ronge ou qu'il serre; le tic en l'air, qui est plus rare : ce qui le constitue est l'action de porter le nez en haut, sans rien saisir avec les dents, sans appuyer les dents sur aucun corps; et le tic de l'ours, qui consiste en une espèce de piétinement ou de balancement continu. || Tic rongeur, celui qui consiste dans l'action de mordre ou de ronger la terre, les murs, le fer, etc. || 2° Mouvement convulsif local ou habituel, contraction convulsive de certains muscles, et particulièrement de quelques-uns de ceux du visage; on l'appelle quelquefois tic convulsif, pour le distinguer du tic douloureux. L'abbé était désolé de vapeurs,

avec un tic qui à tous les moments lui démontait tout le visage, ST-SIM. 160, 106. Le czar avait de beaux yeux noirs, grands, vifs, le regard majestueux et gracieux, avec un tic qui ne revenait pas souvent, mais qui lui démontait toute la physiologie, *ib.* 467, 439. Leur monsieur Paton est bien le plus vilain mâtin, le plus disgracié mortel, avec son tic et son bégaïement, DANCOURT, *Calant jardinier*, sc. 9. || 3° Tic douloureux de la face, varié de la névralgie faciale, siègeant plus souvent sur les branches nerveuses frontale ou sous-orbitaire que sur les autres; la douleur, parfois assez intense pour arracher des cris, revient par élancements instantanés ou de courte durée et s'accompagne de contractions involontaires de quelques muscles de la face. || 4° Fig. Certaines habitudes plus ou moins ridicules qu'on a contractées sans s'en apercevoir. Ici l'amour des vers est un tic de famille, *PAR. Métrom.* I, 2. Je riais du ton circonspect et mystérieux qu'il mettait à cette affaire, comme d'un tic contracté chez les ministres et les magistrats, dont il fréquentait assez les bureaux, J. J. ROUSS. *Confess.* XI. J'ai remarqué depuis que cette manière sèche d'interroger les gens pour les connaître est un tic assez commun chez les femmes qui se piquent d'esprit, *ib. II*. C'est un homme d'esprit, mais grand parleur, et même fatigant par le tic qu'il a d'ajouter à chaque phrase qu'il prononce, un hem, GRIMM, *Corresp.* I, 1, p. 107. Ce sont en général les hommes les plus stupides ou les plus distraits qui ont le plus de tics et de mots d'habitude, DESTUTT-TRACY, *Institut. Mém. sc. mor. et pol.* t. I, p. 438. || Le tic du jour, les petits ridicules du moment.

— ETYM. Ital. *tichio*. Ce mot paraît tenir à l'allemand. *Tick*, atouchement léger, et aussi tic, *tieken*, toucher légèrement, et au gaélique *tacaid*, une douleur subite. Mais Diez rattache *tichio* à l'anc. haut-alem. *ziki*, chevreau, *tichio* ayant été formé comme *capriccio*, de *capra*, chèvre.

† TICAGE (ti-ka-ji'), s. m. Chez le cheval, existence du tic. Les principaux cas réhibitoires sont le ticaque, la pousse ou battement des flancs... NORMAND, *Feuilleton du Siècle*, 22 mai 1867.

† TICAL (ti-kal), s. m. Monnaie siamoise valant un peu moins de trois francs, DU HAILLY, *Rev. des Deux-Mondes*, 16 sept. 1866, p. 408.

TIC TAC (tik-tak), s. m. Onomatopée exprimant un bruit sec qui résulte d'un mouvement réglé. Sans cesse auprès de vous le cœur me fait tic tac, TH. CORN. *Baron d'Albikr.* III, 5. || Il s'est dit pour exprimer les coups de gens qui se battent. [Ils] S'en vinrent du parler à tic tac, RÉGNIER, *Sat.* X. || S. m. Le tic tac du moulin. À son doux tic tac [du tourne-broche] un jour les partis Signeront la paix entre deux rôtis, BÉRANG. *Tournebr.*

† TIE (tie), s. f. Instrument des ouvriers qui font des ouvrages de raclerie dans les forêts.

TIÈDE (tiè-d'), adj. || 1° En parlant des liquides, qui est entre le chaud et le froid. Un bain tiède. Tous deux, en la trouvant sans fièvre, Dirent qu'elle prendrait huit jours le lait de chèvre, Et que celui de vache après l'allait guérir, Surtout qu'il ne fallait lui donner que mi-tiède, poisson, *Évu. diverses, poésies*. || 2° Par extension, il se dit d'autre chose que des liquides. Un certain loup dans la saison Que les tièdes zéphirs ont l'herbe rajeunie, LA FONT. *Fabl.* V, 8. Les hivers y sont tièdes, et les rigoureux aequilons n'y soufflent jamais, VÉN. *Tél.* VIII. [Crucifix] Dans mes tremblantes mains tu passas, tiède encore De son dernier soupire; LAMART. *Médit.* II, 22. || Fig. Mon cœur est tiède encor des feux de ma jeunesse, LAMART. *Harm.* II, 42. || 3° Fig. Sans action, nonchalant, sans ardeur, sans ferveur. Fil ne me parlez point, pour être vrais amants, De ces gens qui pour nous n'ont nuls emportements, De ces tièdes galants, de qui les cœurs paisibles Tiennent déjà pour eux les choses infaillibles, MOL. *Fâch.* II, 4. Ne craignez point... que ma joie se refroidisse; elle a un fond si chaud qu'elle ne peut être tiède, sév. 5 févr. 1674. Je résolus de vous écrire des lettres tièdes et languissantes, pour jeter dans l'esprit de celle à qui vous les donniez, que l'on cessait de vous aimer, LA FAY. *Princ. Clèves, Évu. compl.* t. II, p. 418, dans PUGENS. Ce zèle avec lequel elle aimait les âmes les plus tièdes à secourir le prochain, FLÉCH. *Mme d'Aiguillon.* Ah! si j'étais secondé! mais les frères sont tièdes, les frères ne sont point rassemblés, VOLT. *Lett. Damilaville*, 6 juill. 1764. On est bien tiède aujourd'hui à Paris sur l'intérêt public; on va à l'Opéra-Comique le jour qu'on brûle le chevalier de la

Barre, et qu'on coupe la tête à Lalli, *m. Lett. Chabanon*, 7 août 1769. Vous pouvez juger si, se sentant prête à les quitter [ses enfants], ses caresses furent tièdes et modérées, J. J. ROUSS. *Hél.* VI, 41. || Communian tiède, celle qui se fait avec peu de préparation et sans dévotion. || Substantivement, en parlant des personnes. Mais le lâche et le tiède a douleur sur douleur, Et voit fondre sur lui tout ce qu'il appréhende, CORN. *Imit.* I, 25. Votre zèle est égal à votre raison; je hais les tièdes, VOLT. *Lett. Damilaville*, 15 mars 1765. [L'archevêque Mailly] jaloux de la considération dont jouissait le cardinal de Noailles, entreprit de se distinguer dans le parti opposé, et y laissa bientôt derrière lui les plus fanatiques qu'il appelait les tièdes, DUCLOS, *Évu. t. V*, p. 424. || L'enfer des tièdes, par allusion au passage de l'*Enfer* de Dante, III, où il place ceux qui ne sont ni pour Dieu ni pour le diable. || 4° Adverbialement. Boire tiède.

— HIST. XIII^e s. ... Et de vin teve Les plaies que il a lui leve [lave], *Bl. et Jehan*, 4437. Prêndis un drapicel, si le molliés en ewe tieve, ALEBRANT, f° 44. || XIV^e s. Laisser refroidir jusques à tiède, *Ménagier*, II, 5. || XVI^e s. Cela maintenoit les deux parties en ardeur et appétit de nouveaux amoureux, non tièdes, ne languissans, AMYOT, *Lyc.* 28. Vous avez trop d'esgard, de conseil, de sagesse; Mon humeur n'est pas propre à si tiède maistrise, DESPORTS, *Élég.* II, 4.

— ETYM. Poitou, *tude*; prov. *tebe*; catal. *tebi*; espagn. *tibio*; ital. *tepedo*, *tiépido*; du lat. *tepidus*, tiède, *tepor*, chaleur; sansc. *tapas*, chaleur. On remarque que les formes romanes en *v* ou *b* font abstraction du *d* et gardent le *p*; c'est l'inverse pour le français tiède.

TIÈDEMENT (tiè-de-man), adv. Avec tièdèur, avec nonchalance. Il sert ses amis tièdement.

— HIST. XVI^e s. Tousjours l'excès d'amour se change en jalousie; Quand j'aime tièdement, je ne suis point jaloux, DESPORTS, *Cléonice*, LXXI. Comme les rayons du soleil qui, vaguant à leur naturelle liberté, eschauffent doucement et tièdement, CHARRON, *Sagesse*, I, 49.

— ETYM. *Tiede*, et le suffixe *ment*; prov. *tebament*; espagn. *tibiamente*; ital. *tièpidamente*.

TIÈDEUR (tiè-deur), s. f. || 1° Qualité de ce qui est tiède. La tièdèur de l'eau. || Par extension. L'air soufflait des soupirs, il apportait des nues Des tièdèurs, des odeurs, des languens inconnues, LAMART. *Joc.* IV, 125. || 2° Fig. Nonchalance, manque d'activité, d'ardeur, de ferveur. Les passions de la jeunesse ne sont guère plus opposées au salut que la tièdèur des vieilles gens, LAROCHEFOUC. *Refl. mor.* n° 344. Une lâche tièdèur s'empara des courages, BOLL. *Lutr.* VI. L'amitié à ses moments de tièdèur comme la dévotion, M^{me} NE PUISIEUX, *Ridic. à la mode*, p. 486, dans PUGENS. Le talent singulier qu'elle [Mme de St-Julien] a d'animer la tièdèur des ministres, et de les intéresser à faire du bien, VOLT. *Lett. Mme de St-Julien*, 21 sept. 1775. Vous nous reprochez de la tièdèur; mais je crois vous l'avoir déjà dit, la crainte des fagots est très-rafraîchissante, D'ALEMB. *Lett. à Voltaire*, 31 juillet 1762. Je te vomirai, dit l'Écriture, en parlant à la tièdèur; j'en dirais autant en parlant à la médiocrité je ne sais comment le mauvais choqe moins que le médiocre continu, J. DE MAISTRE, cité par STEBEUVE, *Port-loyal*, III, 44. || Au plur. Actes de tièdèur. Que d'infidélités dans tout le cours de ma vie! que de tièdèurs et de lâchetés! BOURDAL. *Pensées*, t. II, p. 449. Objet infortuné de ses tristes tièdèurs, Je devore en secret mes soupirs et mes pleurs, LAMOTTE, *Inès*, II, 4.

— HIST. XII^e s. Li altre l'arguent et reprenet et dient k'il soffrir ne puiet la perece [paresse] de sa tevor, ST BERN. 567.

— ETYM. *Tiede*.

TIÈDI, IE (tiè-di, die), part. passé de tièdir. De l'eau un peu tiède.

TIÈDIR (tiè-dir), v. n. Devenir tiède. L'eau tièdit. Faire tièdir de l'eau.

— HIST. XVI^e s. On pourra user du lait venant de la vache, mais un peu tiedi, PARÉ, XVI, 22.

— ETYM. *Tiede*; Berry, *tiedzir*; provenc. *tebezir*.

TIEN (tiin); l'n ne se lie pas: le tiin est meilleur, TIENNE (tièn-n'); au XVI^e siècle on prononçait tianne, PALSGRAVE, p. 3. || 1° Adj. possessif, relatif à la seconde personne du singulier et signifiant à toi. N'en doute point, quoi qu'il advienne, La belle Oranthe sera tienne, MALH. V, 20. Mais n'appréhende pas qu'un autre aïnsi m'obtienne; Vis pour ton cher tyran, tandis que je meurs tienne, CORN. *Cinna*, III, 4. Oui, tendre et généreux amant, ta

Julie sera toujours tienne, J. J. ROUSS. *Hél.* III, 45.
 || 2° Le plus ordinairement, il se construit avec l'article défini et ne se met jamais devant un substantif. Mon père est malade, le tien se porte bien. Ma maison est bâtie; la tienne n'est pas commencée. Voici mes livres; où sont les tiens? || 3° S. m. Le bien qui t'appartient. Défends le tien, mais respecte le bien d'autrui. || 4° Le tien et le mien, la propriété en général. Rome donc eut naguère un maître dans cet art Qui du tien et du mien tire son origine, LA FONT. *Candaule*. Chez l'animal qu'on appelle homme, On la requit [la Discorde] à bras ouverts, Elle et que-si-que-non son frère, Avecque tien et mien son père, in. *Fabli.* VI, 20. Et le mien et le tien, deux frères pointilleux, Par son ordre amenant les procès et la guerre, En tous lieux de ce pas vont partager la terre, BOIL. *Sat.* XI. Ces peuples [des Hés Mariannes], ignorant le tien et le mien, mangèrent quelques provisions du vaisseau, VOLT. *Mœurs*, 149. Dès que nous les aurons peuplées [les terres], il faudra revenir au tien et au mien, et à ces lois qui très-souvent sont fort mauvaises, mais dont on ne peut se passer, in. *Dict. phil. Homme*. || 5° S. m. pl. Tes proches, tes alliés, tes serviteurs. Et la loi des chrétiens T'ordonne-t-elle ainsi d'abandonner les tiens? COÛN. *Poly.* V, 2. Le dieu lui répondit : Les tiens cesseront de régner quand un étranger entrera dans ton île pour y faire régner tes lois, FÉN. *Tél.* V. || 6° Familièrement. Tu fais des tiennes, tu te divertis, ou tu fais des actions compromettantes. On dit que tu fais ici des tiennes, BEAUMARCH. *Mar. de Fig.* III, 43.
 — HIST. XIII^e s. Ge suf tuens, fai moi sauf, *Psautier*, f° 451. || XV^e s. Je suis des tiens, ce dist Thieris : Car je ne puis orgueil amer, FROISS. *Pastourelle*.
 — ETYM. Voy. MIEN; Berry, *ten*, *tenne*, prononcés *tin*, *têne*.
 TIENS (tiin), *impér.* de tenir.
 † TIERCAGE (tièr-sa-ji), s. m. Terme d'ancienne coutume. Tiers des biens d'un défunt, que le curé de la paroisse avait droit de prendre, en certains endroits, pour donner la sépulture au corps.
 — ETYM. Tiers.
 † TIERCAIN (tièr-sin), s. m. Espèce de tonneau. Trois tonneaux et six tiercains de cidre, *Arrêt de la cour des aides de Normandie*, 2 déc. 1615.
 † TIERCAIRE (tièr-sè-r), s. m. Celui qui est du tiers ordre de Saint-François, et d'autres sociétés religieuses.
 — ETYM. Tiers.
 TIERCE (tièr-s'), s. f. || 1° Terme de musique. L'intervalle qui se trouve entre la seconde et la quarte. La tierce renversée produit la sixte. La marche par tierce conduit à tous les tons, GRÉTRY, *Méth. prél.* loc. 45. || Tierce majeure, tierce composée de quatre demi-tons, et qui a pour renversement la sixte mineure. Quand cinq ondes d'une note entrent dans l'oreille en même temps que quatre ondes d'une autre, l'intervalle entre les deux notes est une tierce majeure, MAX MÜLLER. || Tierce mineure, intervalle qui comprend trois demi-tons, et qui a pour renversement la sixte majeure. Quand six ondes d'une note entrent dans l'oreille dans le même temps que cinq ondes d'une autre, l'intervalle entre les deux notes est une tierce mineure, MAX MÜLLER. || Tierce augmentée, intervalle composé de cinq demi-tons, et ayant pour renversement la sixte diminuée. || Tierce diminuée, intervalle composé de deux demi-tons, et ayant pour renversement la sixte augmentée. || Tierce de Picardie, la tierce majeure qu'on fait entendre dans l'accord parfait qui termine certaines pièces d'église ou autres écrites en mode mineur; nommée ainsi parce qu'elle était usitée par les maîtres picards, Ockeghem, Josquin des Prez (XV^e siècle) et leurs élèves, fondateurs de l'harmonie musicale; ils terminaient tous leurs morceaux mineurs par une tierce majeure « en l'honneur de la très-sainte Trinité ». || Jeu d'orgue, accordé à la tierce du jeu de deux pieds ouverts. || 2° Terme du jeu de piquet. Trois cartes d'une même couleur qui se suivent. Tierce majeure, tierce dont la première carte est un as. Tierce au roi ou de roi, tierce à la dame ou de dame. Tierce basse, tierce composée du neuf, du huit et du sept. || 3° Terme d'escrime. Position du poignet tourné en dedans, dans une situation horizontale, l'épée de l'adversaire étant à la gauche. Dégager en tierce, parer en tierce, se fendre en tierce. Êtes-vous fou de l'aller quereller, lui qui entend la tierce et la quarte, et qui sait tuer un homme par raison démonstrative? MOL. *Bourg.*

gent. II, 3. Allons, touchez-moi l'épée de tierce et achevez de même, in. *ib.* Ne nous direz-vous point pourquoi les Scipion, les Métellus, les César et les Pompée n'allaient point sur le pré pousser de tierce et de quarte? VOLT. *Pol. et lég. Prix just. et hum.* || Porter une tierce, une botte en tierce, et, absolument, porter en tierce, porter une botte dans cette position. || 4° La deuxième des quatre divisions du jour artificiel, chez les Romains, depuis la fin de la troisième heure jusqu'à midi. || 5° Dans la liturgie catholique, la seconde des heures canoniques, laquelle se chantait à la troisième heure du jour suivant la manière de compter des anciens : ce qui répond pour nous à neuf heures du matin. || 6° Terme d'imprimerie. Dernière épreuve que l'on confère avec le bon à tirer avant de mettre sous presse. Voir la tierce. Corriger la tierce. || 7° Terme de mathématique et d'astronomie. Soixantième partie d'une seconde. Il trouva que, pendant une nuit obscure, la sensation que produisait un charbon allumé durait environ huit tierces, CONDORCET, *d'Arct.* || Aujourd'hui on ne compte plus par tierces, on compte par fractions décimales de seconde. || 8° Droit seigneurial levé sur les fruits de la terre. Pour cette tierce que je dois prendre du côté de Courcelles, sèy. à *Mme de Guitaut*, 3 juin 1693. || 9° Terme de blason. Fasce formée de trois triangles.
 — HIST. XIII^e s. Et li François lor remanderent qu'il i seroient l'endemain devant tierce, et le [l'orveau] coppersoient ou despit de lui, *Chr. de Rains*, p. 63. || XIV^e s. Comme il feust tierce de nuit ou environ, DU CANGE, *tertia*. || XV^e s. Il estoit heure de haute tierce [près de midi], FROISS. I, 1, 284.
 — ETYM. Tiers; Berry, *tierce*, *tiarce*, *impôt*; provenç. *tersa*, *tercia*, une heure du jour; espagn. *tercia*; ital. *terza*.
 TIERCÉ, ÉE (tièr-sé, sée), *part. passé* de tiercer.
 || 1° Haussé d'un tiers, en parlant d'un prix. Bail tiercé. || 2° Qui a reçu un troisième labour. Champ tiercé. || 3° Terme de blason. Se dit d'un écu qui est divisé en trois parties. Tiercé en bande, en pal, en fasce.
 † TIERCE-FEUILLE (tièr-se-feu-ll', ll mouillées), s. f. Terme de blason. Figure semblable à celle du trèfle, dont elle ne diffère que parce qu'elle n'a pas de queue; on en charge les écus des armoiries.
 TIERCELET (tièr-se-lè; le t ne se lie pas; au pluriel, l's se lie : les tièr-se-lè-z et les femelles; tiercelet(s) rime avec traits, succès, paix, etc.), s. m. || 1° Le mâle de certains oiseaux de proie; sa taille est d'un tiers plus petite que celle de la femelle. Vous dites d'un tiercelet de faucon qui est fort léger, et qui fait une belle descente sur la perdrix : voilà un bon oiseau, LA BRUY. XII. Ce nom générique indique seulement que le mâle ou tiercelet est d'un tiers environ plus petit que la femelle, BUFF. *Ois.* t. I, p. 90. || 2° Fig. Homme très-inférieur à l'importance qu'il affecte de se donner (emploi qui a vieilli). Muse, et sans varier, dis-nous quelques sornettes De tes enfants bâtards, tiercelets de poètes, RÉGNIER, *Sat.* II. Les demisavants et les tiercelets de savants gobent tout, *Anti-Ménagiana*, p. 61. Pelletier de Sousi, conseiller d'État et tiercelet de ministre, sr-SIM. 69, 136.
 — HIST. XIV^e s. Des autres oiseaux de proie [que l'épervier] l'en dit tiercelet celluy qui est masle, *Ménagier*, III, 2 || XVI^e s. Avec un tiercelet d'autour, demie douzaine d'espansol et deux levriers, vous voilà roy des perdrix et lievres pour tout cest hyver, RAB. I, 12. Tiercelet de Job [très-patient], COGRAVE. À propos de ce que j'ay dict du gentilhomme qu'on appelle un hobreau, il me souvient qu'on dit : il fait du tiercelet de prince, du gentilhomme qui veut enjambrer par dessus le rang des gentilshommes, et en quelques façons qui sentent non seulement le bien grand seigneur, mais le prince, in. *ESTR. Précellence*. Nous nous tenons descouvert bien loing autour d'eux [les princes]... et entourde cent autres, tant nous avons de tiercelets et quartelets de roys, MONT. I, 338.
 — ETYM. Dimin. d'un diminutif fictif *tiercel*, dont l'équivalent se trouve dans le provenç. *tersol* et l'ital. *terzuolo*, tiercelet. *Tiercel* vient de *tiers*.
 † TIERCELLINE (tièr-sè-li-n'), s. f. Se dit des religieuses du tiers ordre de Saint-François de l'étrioite observance.
 † TIERCEMENT (tièr-se-man), s. m. || 1° Ancien terme de pratique. Surenchère du tiers sur le prix d'une chose après adjudication. || Terme d'eaux et forêts. Demi-tiercement, enchère sur le tiercement, qui augmente le prix de la moitié du tiers.

|| 2° Dans les fermes du roi, la surenchère par laquelle on triplait le prix de l'adjudication.
 || 3° L'augmentation d'un tiers dans le prix des places d'un spectacle. Le tiercement des places.
 || 4° Réunion qui se fit, sous la Convention, de deux bataillons de volontaires pour un bataillon de troupes de ligne; ce qui forma les demi-brigades.
 || 5° Terme rural. Se dit, en quelques cantons, pour assolement triennal.
 — HIST. XIV^e s. Les fermiers sur qui l'on aura tiercé ou doublé, pourront croistre d'une enchère de la première assiette sur celui qui aura tiercé ou doublé, et semblablement l'un sur l'autre, dedans huit jours après le tiercement ou doublement, *Lettres patent.* 21 janv. 1382. || XVI^e s. Se mettent lesdits tiercement et doublement sur la première mise, c'est à dire que, si la première mise est de dix livres, le tiercement sera de cent sols, et le doublement de dix livres, et de plus plus et de moins moins, *Coût. gén.* t. I, p. 888.
 — ETYM. *Tiercer*.
 † 2. TIERCEMENT (tièr-se-man), *adv.* Terme vieilli. En troisième lieu.
 — HIST. XIV^e s. Et tiercement est à regarder se il a coutume ferme et estable... ORSME, *Éth.* 41. || XVI^e s. Tiercement et pour dernier argument... AMYOT, *Arist.* 4.
 — ETYM. *Tierce*, et le suffixe *ment*; provenç. *terzament*; ital. *terzamento*.
 TIERCE OPPOSITION, s. f. Voy. TIERS, n° 9.
 TIERCER (tièr-sé). Le *c* prend une cédille devant *a* et *o* : tierçant, tierçons, *v. a.* || 1° Terme de pratique ancienne. Hausser d'un tiers le prix d'une chose après adjudication. Pour tiercer un bail judiciaire de trois cents livres, il fallait enchérir cent livres au-dessus. || Absolument. On avait tel délai pour tiercer. || Dans les fermes du roi, surenchérir en triplant le prix de l'adjudication. Tiercer une enchère. || 2° Partager les fruits d'une abbaye en trois parts, pour en donner une à l'abbé, distribuer la seconde aux religieux, et réserver l'autre pour les réparations. || 3° Terme de construction. Réduire au tiers. || Tiercer le pureau des ardoises, en recouvrir les deux tiers. || 4° Donner aux terres un troisième labour, une troisième façon. Il faut tiercer cette vigne. || En ce sens, on dit également *tercer*. || 5° *V. n.* Augmenter d'un tiers le prix des places à un spectacle. On a tiercé aujourd'hui à la comédie. || 6° Terme du jeu de paume. Servir de tiers d'un côté, et tenir une place vers la corde. Il tierce bien.
 — HIST. XIII^e s. S'il fu autrefois tierciés, BEAUMAN. XLVII, 42. Se li serjans l'abbé estoit en défaut de venir tierchier [lever le droit dit tierce], DU CANGE, *tertia*. || XVI^e s. Lorsque quelqu'un prend fantaisie de s'aller battre, il faut que celui qui le seconde ou qui le tierce (comme on parle), se batte aussi à outrance contre les seconds et les tiers de la part contraire, LAMOUE, 248. Il distribua ses trésors aux capitaines, tierça leurs appointements et la paie des soldats, *ADB. Hist.* II, 321. On laboure ou houe la vigne au mois de mars; à la mi-mai, on la disne; et on la tierce à la Saint-Jean, o. DE SERRES, 182. Il y a des femmes maintenant qui se font bien acheter... en cas que restitution ayt lieu par la mort du mary, il faut augmenter la somme de la moitié du douaire, qu'on appelle tiercer, pour le droit de survie de la femme, du VERDIER, *Div. leçons*, p. 94. Le cens se tierce, et la rente infeodée se rachète simplement, et est à savoir de vingt sols de cens trente sols, de vingt sols de rente vingt sols, *Coût. gén.* t. II, p. 230. Maugiron et Rivart secondoient et tierçoient Quelus, BRANTÔME, *les Duels*.
 — ETYM. Tiers; provenç. *tersar*; ital. *terzara*.
 † TIERCE-RIME (tièr-se-ri-m'), s. f. C'est la traduction de l'italien *terza-rima* (voy. ce mot). Quelques poètes français, M. E. Deschamps entre autres, ont imité cette forme de versification.
 † TIERCEROLLE (tièr-se-ro-l'), s. f. Barrique contenant 210 litres.
 TIERCERON (tièr-se-ron), s. m. Arc qui naît des angles dans une voûte ogivale.
 † TIERCET (tièr-sè), s. m. S'est dit pour tercet. Venons-en promptement aux tiercets, je vous prie, MOL. *Femm. sav.* III, 2.
 † TIERCEUR (tièr-seur), s. m. Terme d'ancienne jurisprudence. Enchérisseur qui fait un tiercement. || Terme de jeu. Celui qui tierce, à la paume.
 † TIERCIÈRE (tièr-siè-r'), s. f. Terme de pêche. Sorte de filet en manche, dont les mailles ont à peu près six lignes d'ouverture en carré.

† **TIERCINE** (tièr-si-n'), s. f. Morceau de tuile fendue en long, dont les couvreurs se servent pour le battellement. || Tuile que l'on est obligé de réduire sur sa largeur pour compléter le rang ou pureau près d'un solin ou d'une ruellée.

TIERÇON (tièr-son), s. m. || 1° Anciennement, mesure de liquides, du tiers d'une mesure entière. || 2° Tierçon de Champagne, dit aussi caque, contenant 90 litres. || Le demi-tierçon de Champagne, dit aussi la demi-caque, contenant 50 litres. || 3° Caisse de bois de sapin pour le savon. || 4° Tonneaux de forme oblongue, en bois blanc et du poids de 300 kil. dans lesquels arrive le riz de la Caroline.

— **ETYM.** Tiers.

TIERS, ERCE (tièr, tièr-s'), adj. || 1° Troisième; en ce sens, il a vieilli et ne reste usité que dans certaines phrases. La tierce partie d'un tout. En maison tierce. Billet écrit à la tierce personne. En main tierce. Recevez-moi pour tiers d'une amitié si belle, coan. *Suite du Ment.* v, 5. Le premier [ail] passe; ainsi fait le deuxième; Au tiers il dit: que le diable y ait part! LA FONT. *Pays.* Tout ce qu'on put obtenir du prince fut qu'il consentit de traiter d'égal avec l'archiduc, à condition qu'en lieu tiers ce prince ferait les honneurs des Pays-Bas, boss. *Louis de Bourbon.* Je me lasse de parler en tierce personne, J. J. ROUSS. *Ém.* iv. En Allemagne on a renchéri sur cette formule de politesse [le vous], en ajoutant le pluriel à la tierce personne, MARMONTEL, *Œuv.* t. x, p. 258. || Tiers arbitre, arbitre qui est appelé à départager des arbitres volontaires. || 2° Tiers parti, parti qui se forme entre deux partis extrêmes. De ces deux contraires sentiments, le jugement et l'oreille peuvent faire comme un tiers parti, qui, à mon avis, est le meilleur, VAUGEL. *Rem.* t. 1, p. 207, dans POUGENS. Il y aura un parlement [en Angleterre, après l'expulsion de Jacques II]; on espère à un tiers parti, qui ne voudra point du prince d'Orange, sév. 406. || Nom donné en 1594 à un parti qui se forma entre celui du roi Henri IV et celui de la Ligue. || 3° Le tiers état, la partie de la nation qui n'appartenait ni à la noblesse, ni au clergé. Le temps de Philippe le Bel, qui commença son règne en 1285, fut une grande époque en France, par l'admission du tiers état aux assemblées de la nation, VOLT. *Mœurs.* 65. Un tiers état, sans lequel il n'y eût jamais chez aucun peuple ni arts, ni mœurs, ni lumières, RAYNAL, *Hist. phil.* v, 23. Qu'est-ce que le tiers état? tout; qu'a-t-il été jusqu'à présent dans l'ordre politique? rien; que demande-t-il à devenir? quelque chose, SIEYÈS, *Qu'est-ce que le tiers état?* Que ce soit [jeu de paume] leur rappelle ce tiers état à la honte rebelle, Fondateur de la liberté, A. CHÉN. *Le jeu de paume*, 7. || On dit aussi absolument le tiers. Les députés du tiers. Le doublement du tiers, en 1789. || Le tiers frisé, la partie du tiers état qui avait reçu quelque éducation. Ledit Goupilleau n'était pas même un de ces roturiers du tiers frisé qui savaient marcher les pieds en dehors, DECOURCHAMP, *Souv. de la marq. de Créqui*, t. VII, chap. 4. || 4° Tiers ordre, voy. ORDRÉ, n° 49. || 5° Terme de médecine. Fièvre tierce, fièvre qui revient périodiquement de deux jours l'un. Mme de la Fayette me prie de vous dire l'état où elle est... la fièvre tierce l'a reprise, sév. 145. || Double-tierce, celle où le malade a tous les jours des accès alternativement semblables, de sorte que le premier répond au troisième, le deuxième au quatrième, ainsi de suite. La fièvre double-tierce le saisit [le chanoine], et il se coupa la gorge avec un rasoir au quatrième accès, RETZ, iv, 298. || Tierce doublée, celle qui présente deux accès tous les deux jours et un jour d'intermittence. || 6° Terme de vénerie. Tiers an, troisième année. Ce sanglier est dans son tiers an. || On dit aussi: c'est un tiers an. || 7° Terme de féodalité. Tierce foi, état dans lequel un fief tombait, lorsque celui qui l'avait acquis, puis son héritier, puis l'héritier de ce dernier en faisaient foi et hommage. || Tierce main, troisième possession d'un héritage noble dont la foi n'était plus due, parce qu'on l'avait changée en devoirs. || 8° S. m. Une troisième personne, et, par extension, une personne étrangère. Je connus alors... que personne ne juge d'un tiers avec moins de passion que vous jugiez de vous-même, VOLT. *Lett.* 34. Un tiers est toujours incommode en de pareilles rencontres, HAUTEROCHE, *le Coch.* 48. Les lois qui font périr un homme sur la déposition d'un seul témoin, sont fatales à la liberté; la raison en exige deux, parce qu'un témoin qui affirme, un accusé qui nie, font un partage; et il

faut un tiers pour le vider, MONTESQ. *Esp.* XII, 3. Comme ils [les hommes] vivent en société, leurs intérêts sont si mêlés et si confondus, il y en a tant de sortes différentes, qu'il est nécessaire qu'un tiers débrouille ce que la cupidité des parties cherche à obscurcir, in. *Lett. pers.* 95. Souvent un tiers se brouille avec les deux partis, GRESS. *Méch.* iv, 7. Je sais que M. d'Alembert a l'honneur de vous faire sa cour; sa présence ne me chassera point; mais ne trouvez pas mauvais, je vous supplie, que tout autre tiers me fasse disparaître, J. J. ROUSS. *Lett. à Mme de C.* p. 46, dans POUGENS. || En tiers, loc. adv. Exprime la position d'une personne qui se trouve troisième avec deux autres dans une réunion. Si vous eussiez cru qu'elle eût été en tiers, sév. 289. M. le Prince vint se mettre en tiers, et se rendit maître de la conversation, MAINTENON, *Lett. à Mme de Brinon*, 17 mars 1692. Grammont soupait continuellement en tiers ou en quart avec eux [Livry et des Ormes], ST-SIM. 432, 240. On lui répond [à Claude] qu'il serait assez riche, s'il plaisait à ses affranchis de l'admettre en tiers, DIDER. *Cl. et Nér.* 1, 19. || 9° Terme de jurisprudence. Tiers détenteur, celui qui est actuellement possesseur d'un bien acheté d'une personne et réclamé par une autre. Si le tiers détenteur ne remplit pas les formalités qui seront ci-après établies pour purger sa propriété, il demeure, par l'effet seul des inscriptions, obligé comme détenteur à toutes les dettes hypothécaires, Code civ. art. 2467. || Tiers possesseur, même sens. Le tiers possesseur a le même droit, sauf sa garantie contre son vendeur, Code civ. art. 1684. || Terme de procédure. Tiers saisi, celui entre les mains duquel on a fait une saisie-arrêt, une opposition. || Tiers opposant, celui qui, n'ayant point été partie dans une contestation jugée, prétend que le jugement ou l'arrêt lui fait tort, et qui s'oppose à l'exécution. || On appelle tierce opposition l'acte qu'il fait signifier à cette fin. || Terme de droit commercial. Tiers porteur, second endosseur d'un effet. || 10° La troisième partie d'une chose qui est ou que l'on conçoit divisée en trois parties. Douze francs et le tiers en sus font seize francs (voy. un autre sens de cette locution à SUS). J'en cache les deux tiers [de mes gens] aussitôt qu'arrivés, CORN. *Cid*, iv, 3. Quand l'astre du jour Aura sur l'horizon fait le tiers de son tour, RAC. *Athal.* 1, 4. J'ai saisi l'occasion de lui envoyer ce jeune baron de Pellemberg, qui est un tiers d'Allemand, un tiers de Flamand, un tiers d'Espagnol, et qui voulait changer ces trois tiers en une totalité russe, VOLT. *Lett. Catherine II*, 44 déc. 1772. Le tiers du genre humain périt avant d'avoir atteint l'âge de vingt-trois mois... les deux tiers du genre humain périssent avant l'âge de trente-neuf ans, en sorte qu'il n'y a guère qu'un tiers des hommes qui puissent propager l'espèce, et qu'il n'y en a pas un tiers qui puissent prendre l'état de consistance dans la société, BUFF. *Prob. vie.* *Œuv.* t. x, p. 244. Dans les ordres rigoureux, ajoutait un saint cardinal, il y a un tiers de saints, un tiers de fous, un tiers de mécontents, D'ALEMB. *Eloges, Segrais*, note 7. Parti des deux tiers, se disait des partisans du doublement du tiers état en 1789. || Autrement, toile d'un tiers, de deux tiers, toile qui avait un tiers, deux tiers d'aune de largeur. || Terme de marine. Naviguer au tiers franc, se dit quand le propriétaire d'un bâtiment de commerce reçoit le tiers du fret, et que les deux autres tiers servent à la solde et à la nourriture de l'équipage. || 11° Tiers consolidé, capital des rentes sur l'État après sa réduction au tiers. Et jamais ma dépense excédant ma recette Ne me force à bâtir un espoir mal fondé Sur le terrain mouvant du tiers consolidé, C. DELAVIGNE, *Éc. des vieill.* 1, 4. || 12° Terme d'ancienne coutume. Tiers coutumier, troisième partie des biens du père ou de la mère, dont il n'était pas permis de disposer au préjudice des enfants. || Tiers denier, droit consistant dans le tiers du prix des ventes extraordinaires des bois et des pâturages des communautés, qui était attribué au roi et aux seigneurs hauts justiciers. || Tiers lods, prélévement que faisaient le roi et les seigneurs hauts justiciers, à la vente d'un pré, du tiers du droit de lods, pour prix de la concession des eaux qui servaient à l'irrigation de ce pré. || Tiers à merci, droit seigneurial du tiers que le seigneur prenait à volonté. || Terme de féodalité. Tiers et danger, droit de prendre dans les bois qui y étaient sujets le tiers et le dixième de ce qui était vendu, soit en nature, soit

en deniers. Droits de tiers et danger, à nous dus sur les bois de notre province de Normandie, *Arrêt du conseil*, 48 févr. 1673. || 13° Le tiers et le quart, s'est dit d'un prélévement. Sont fournis les dits ecclésiastiques de deux cent cinquante neuf métairies et sept mille arpents de vigne, qui sont par eux baillés à ferme, sans compter trois mille arpents où ils prennent le tiers et le quart, *Description de la carte cénomannique*, 1715, dans CH. NISARD, *Journ. de l'instr. publique*, 2 août 1860. || 14° Familièrement. Le tiers et le quart, toutes sortes de personnes indifféremment, le premier venu (la 3^e et la 4^e personne, d'une façon indéterminée; voy. la phrase de St-Simon: en tiers et en quart, n° 8). Homme qui hors de là faisait le goguenard; Tout passait par son étamine; Aux dépens du tiers et du quart il se divertissait... LA FONT. *Candaule*. Et l'on y sait médiro et du tiers et du quart, MOL. *Tart.* 1, 1. Après avoir causé avec vous du tiers et du quart, sév. 23 déc. 1677. Vexations infinies exercées à tort et à travers sur le tiers et sur le quart, VAUBAN, *Dîme*, p. 237. Vous savez avec quelle bonne foi j'ai prêté mon argent au tiers et au quart depuis deux ans, DANCOURT, *Désol. des joueuses*, sc. 9. || 15° Un tiers, petite mesure qui était entre la chopine et la demi-setier. || 16° S. f. Tierce, compagnie que l'on donne à une religieuse quand elle reçoit une visite au parloir. La sœur qui sert de tierce au parloir sera soigneuse d'écouter tout ce qui se dit, *Constit. de Port-Royal*, p. 456, dans RICHELET.

— **REM.** 1. Voy. MOITIÉ pour l'accord de tiers avec le verbe. || 2. Cazotte, *Diable amour*, xi, adit: Nous nous trouvâmes en tiers, en parlant de deux personnes à qui une troisième se joint. Locution vicieuse. Les deux ne sont pas en tiers avec le survenant; c'est lui qui est en tiers avec les deux.

— **INST.** XI^e s. Après les dous [deux] [ils] établissent la terce [eschele, escadron], *Ch. de Rol.* cccvi. D'ici qu'il ait tres foiz demandé dreit; e s'il à la tierce fiée ne pot dreit avoir... *Lois de Guill.* 42. || XII^e s. Quant Robert ert culchiez e deüst reposer, Tantes afflictions, ço dist, perneit [prenait] li ber, Bien le tierz de la nuit ne voleit il cesser, *Th. le mart.* 103. || XIII^e s. La tierce bataille fist li quens Ilues de Saint-Pol, VILLEH. *lxix*. Li uns ot nom Morant, li tiers ot nom Jamès, *Berte*, xix. Quant son segré dit li aura, Jamès li tiers ne le saura, *la Rose*, 4746. Si comme il avient que uns hons prent se [sa] consine en tiers ou en quart, BEAUMAN. *xviii*, 7. || XIV^e s. Nous leur baillons en assiete et en pris de vint et cinq livres tournois petiz de rente par an tout nostre droit de tiers et de dangier, que nous avions en douze vint et quatorze acres de bois, DU CANGE, *tertium*. Au soir après souper icellui doyen s'en ala joner es pres avecques autres gens et plusieurs jeunes femmes au jeu du tiers, et là il couru et sailli legierement et liement, in. *ib.* || XV^e s. Tiers hoir ne jouist de chose mal acquise, E. DESCH. *Poésies mss.* f° 6v. Plus les grevas encor le tiers [trois fois plus à la bataille de Poitiers qu'à celle de Crécy], in. *ib.* f° 57r. Le lendemain allames coucher au village de Monthery, qui estoit le tiers jour de la bataille, COMM. 1, 5. || XVI^e s. Ils dient tant que je croi que le tiers, En écrivant, fait rougir les papiers, MAROT, 1, 405. Plus de deux tiers des vertus medicinales consistent en... MONT. III, 228. Le premier fut Romulus [qui remporta des dépouilles opimes]... le tiers fut Cl. Marcellus, qui occit de sa propre main Britomartus roy des Gaulois, AMYOT, *Rom.* 25. Au mesme lieu [près de Lagny], c'estoit lui [d'Aubigné] qui faisoit le tiers entre le roy et le mareschal de Biron, D'AUB. *Mém.* p. 94. Henri tiers de ce nom, in. *Hist.* II, 228. C'est une race qu'on appelle double, que celle qui se remplit de deux chevreux en une ventrée; il y en a quelquefois de tierces, O. DE SERRES, 330. Quant au troisième ordre, qu'on appelle le tiers estat... LANOUE, 544. Survint en tiers pied [en tiers, entre deux], PASQUIER, *Rech.* III, p. 284.

— **ETYM.** Prov. *ters*; esp. *tercio*; it. *terzo*; du lat. *tertius*, troisième, qui est dérivé de *tres*, trois.

TIERS-POINT (tièr-poin), s. m. || 1° Terme d'architecture. Point de section au sommet d'un triangle équilatéral. || Courbure des voûtes ogivales composées de deux arcs de cercle. Une voûte élevée au-dessus du plein cintre se nomme une voûte en tiers-point. || 2° Terme de perspective. Point pris à discrétion sur la ligne de vue, où aboutissent toutes les diagonales qu'on tire pour raccour-

cir les figures. || 3° Terme de menuisier. Espèce de lime triangulaire propre à affûter les dents des scies. || Terme de serrurier. Sorte de lime à trois faces. || Sorte de lime à l'usage du peignier. || 4° Terme de marine. Nom qu'on a donné à une voile triangulaire. || *Au plur.* Des tiers-points.

— ETYM. *Tiers, et point.*

† **TIERS-POTEAU** (tièr-po-té), *s. m.* Terme de construction. Pièce de bois qui sert pour les cloisons légères.

† **TIEUTÉ** (tieu-té), *s. m.* Terme de botanique. Nom vulgaire à Java, et nom spécifique du strychnos tieuté (apocynées), qui est le vomiquier tieuté de certains auteurs, et dont le suc sert à préparer l'upas tieuté, un des poisons les plus violents, LÉGOARANT.

TIGE (ti-j'), *s. f.* || 1° Partie de la plante qui tend à s'élever verticalement, et qui porte les feuilles, les fleurs et les fruits; on l'appelle tronc dans les arbres dicotylédons; stipe dans les monocotylédones arborescentes; chaume dans les graminées; hampe dans les oignons, lorsque, naissant au milieu des feuilles, elle est nue, droite et terminée par les fleurs. ... ce chêne énorme dont la tige toujours informe s'épuise en rameaux superflus, GRÉSET, *Épît. P. Bougeant.* De ta tige détachée, Pauvre feuille desséchée, Où vas-tu? — Je n'en sais rien, A. ARNAULT, *Fabl. v. 46.* || Arbres à hautes tiges, ou, simplement, hautes tiges, arbres dont on laisse les tiges s'élever. || Arbres à basses tiges, ou, simplement, basses tiges, ceux qu'on empêche de s'élever. || Demi-tige, arbre fruitier de quatre ou cinq pieds de haut, et dont la croissance naturelle a été arrêtée. || Tige se dit, chez les jardiniers, des arbres auxquels on ne laisse qu'un seul jet, pour les distinguer de ceux qu'on destine à former des espaliers ou des gobelets. || Fig. Vous reconnaissez que l'Église a une tige toujours subsistante, dont on ne peut se séparer sans se perdre, BOSS. *Hist. II, 43.* || 2° Il se dit plus particulièrement en parlant des plantes qui ne sont ni arbres ni arbrisseaux. Laisser mourir une fleur sur sa tige. Tige de lis. Tige droite. Tige couchée. || 3° Terme de généalogie. Chef de qui sont sorties les branches d'une famille, tant la branche aînée que la cadette. Et que si de cette couronne, Que sa tige illustre lui donne [à Henri IV], Les lois ne l'eussent revêtu, MALB. II, 4. Tel le grand saint Louis, la tige des Bourbons, Lui-même du soudan forçait les bataillons, CORN. *Vic-toires du roi.* Un peuple qui ne s'est jamais regardé que comme une seule famille, nous conduit naturellement, à Abraham qui en est la tige, BOSS. *Hist. II, 43.* Triste reste de nos rois, Cbère et dernière fleur d'uno tige si belle, RAC. *Athal. IV, 6.* Abdolonyme, descendu, quoique de loin, de la tige royale [de Tyr], ROLLIN, *Hist. anc. Éuv. t. VI, p. 263.* Saint Louis, neuvième du nom, roi de France, est la tige de la branche des Bourbons, VOLTA. *Henr. I, Notes.* De ce nombre [des protestants sauvés par des catholiques lors de la Saint-Barthélemy] fut un Tronchin, qui resta plusieurs jours caché dans un tonneau, et, s'étant retiré à Genève, y a été la tige de la famille de ce nom, ID. *Henr. II, Notes.* || Par extension, il se dit des animaux. Dans l'état actuel, on doit regarder le loup et le renard comme des tiges majeures du genre des cinq animaux que nous avons indiqués; le chien, le chacal et le lisatis n'en sont que les branches latérales, BUFF. *Quadrup. t. VII, p. 251.* Ligné. Tous les mâles depuis vingt ans et au-dessus qui pouvaient aller à la guerre, furent comptés par tiges, par familles et par mai-sons, SACI, *Bible, Nomb. I, 22.* || Faire tige, devenir l'origine d'une famille. La branche d'où il est issu a fait tige en France. || Fig. Si quelques-uns [des saints Pères] ont eu quelque chose de particulier dans leurs sentiments ou dans leurs expressions, tout cela s'est évanoui et n'a pas fait tige dans l'Église, BOSS. 1^{re} *avert. 37.* || 4° Fig. Origine, source. Les Iuhériens, qui étaient la tige de la réforme, BOSS. 6^e *avert. 3^e part. 4.* Toutes les Églises naissantes venaient de la tige commune des apôtres, ou de ceux que les apôtres avaient envoyés, et en tiraient leurs pasteurs avec la doctrine, M. 2^o *instr. past. 64.* On a vu sortir de cette tige d'iniquité des rejetons honteux, qui ont été l'opprobre de leur nom et de leur siècle, MASS. *Pel. carême, Hum. des gr. 11^e.* || 5° Par analogie, tout prolongement allongé et plus ou moins cylindrique, qui fait partie d'un corps quelconque. || La tige d'une colonne, le fût. || La tige d'un rinceau, l'espèce de branche qui part d'un cuïot ou fleuron, et qui porte les

feuillages d'un rinceau d'ornement. || La tige d'une roue de montre, l'arbre de cette roue quand il est un peu mince. || Terme d'architecture. Pied qui supporte une coupe d'où jaillit une fontaine. || La tige d'une clef, etc. la partie mince et allongée qui est entre l'anneau et le panneton. || Tige de flambeau, le tuyau depuis la patte jusqu'à l'embouchure. || La tige d'un guéridon, la partie qui prend depuis le pied jusqu'à la table. || Tige d'une plume, la partie qui surmonte le tuyau et de chaque côté de laquelle se développent les barbes. || Tige de botte, le corps de la botte où l'on met la jambe. || La partie d'un bas de tricot où on le rétrécit. || Corps d'un clou. || Tige de pompe, manche auquel tient le piston. || 6° Terme de sculpture. Tige d'un trépan, partie de cet instrument à laquelle on applique l'archet. || Terme de métallurgie. Tige de laminoir, partie carrée qui se trouve en dehors du tourillon, et sur laquelle s'adaptent les intermédiaires du mouvement. || 7° Carabine à tige, carabine portant une tige fixée à la culasse, de manière à ménager, entre elle et le canon, un espace annulaire dans lequel se loge la poudre. La balle prend appui sur l'extrémité de cette tige, et elle est forcée par des coups de baguette qui l'aplatissent et l'engagent dans les rayures.

— REM. Au XVI^e siècle, tige devint masculin chez quelques-uns, malgré l'étymologie et l'usage plus anciens.

— HIST. XI^e s. [Guenes] Vait s'apuier suz le pin à la tige, *Ch. de Rol. xxxvi.* || XIV^e s. Prenez la tige du rouge chol [chou], *Modus, f^o xciv.* || XVI^e s. De la racine procède un tige unique, rond, ferulacé, verd on dehors, *Rab. Pant. III, 49.* Pour esclaircir le branchage de ce tige foisonnant en trop de gaillardise, *Mont. III, 98.* Le roseau produit une longue tige et droite, *m. IV, 468.* Papyrus issu de la noble tige de Hercules, *AMYOT, Mar. et Pyr. 4.* Tant que tige fait souche, elle ne branche jamais, *COTGRAVE.*

— ETYM. Lat. *tibia*, jambe, dont le sens a été appliqué à la jambe d'une plante, d'un arbre. *Tig-gel* diminutif de *tige* s'est dit des jambes des chausses.

† **TIGÉ,ÉE** (ti-jé, jée), *adj.* Terme de blason. Se dit des plantes représentées avec une tige d'un émail autre que celui des feuilles ou des fleurs.

† **TIGELLE** (ti-jè-l'), *s. f.* Terme de botanique. Partie de l'embryon végétal qui unit la radicule au cotylédon.

— ETYM. Diminutif de *tige*.

† **TIGELLÉ,ÉE** (ti-jè-lé, lée), *adj.* Terme de botanique. Se dit de la plumule, quand elle est munie d'une tige visible.

† **TIGERON** (ti-je-ron), *s. m.* Tige très-courte, qui entre dans l'axe d'une roue ou d'un balancier d'horlogerie.

TIGETTE (ti-jè-t'), *s. f.* Terme d'architecture. Espèce de tige ornée de feuilles, d'où sortent les volutes du chapiteau.

— ETYM. Dimin. de *tige*.

† **TIGLIE** (ti-gli-n'), *s. f.* Terme de chimie. Matière extraite des graines du *croton tiglium*, L. et du *jatropha curcas*, L.

TIGNASSE (ti-gna-s'), *s. f.* || 1° Terme populaire. Mauvaise perruque. M. de Martel, fils de la belle Martel... arrive ici sous un autre nom, par la diligence, avec une vieille redingote pelée et une tignasse par-dessus ses cheveux... est-il fou? *VOLTA. Lett. d'Argental, 48 août 1763.* || Fig. Les perruques de Genève [les riches] proposent actuellement [lors de querelles intestines] des accommodements aux tignasses, *VOLTA. Lett. Chabanon, 44 janv. 1768.* || 2° Coiffe enduite d'onguent pour les teigneux. || On dit aussi teignasse. Les teigneux ont été des premiers à prendre la perruque; et, comme ils n'avaient pas soin de la tenir bien propre et bien peignée, on a donné le nom de teignasses aux perruques mal peignées, THIERS, *Livre des Perruques*, p. 29 et 393, dans LACURNE.

— ETYM. Le mot paraît venir de *tigne* ou *teigne*, une mauvaise perruque ayant été comparée à la chevelure d'un teigneux.

TIGNON (ti-gnon), *s. m.* Terme populaire. La partie des cheveux qui est derrière la tête, en parlant des femmes. À l'ombre d'un tignon frisé Elle croit nous chaque son âge, LEGRAND, *Les Paniers, vaudeville.* || Le mot propre est chignon.

— HIST. XVI^e s. Il se quarre comme un pouil sur un tignon, *ODIN, Curios. franç.*

— ETYM. L'étymologie paraît être la même que celle de *tignasse*.

TIGNONNÉ,ÉE (ti-gno-né, née), *part. passé* de tignonner.

TIGNONNER (ti-gno-né), *v. a.* Terme populaire. || 1° Mettre en boucles les cheveux du tignon. || 2° Se tignonner, *v. réfl.* Se prendre par le tignon, par les cheveux, en parlant de deux femmes.

— ETYM. *Tignon*.

TIGRE (ti-gr'), *s. m.* (le mâle), **TIGRESSE** (ti-grè-s'), *s. f.* (la femelle). || 1° Bête féroce, dont le poil est rayé ou moucheté, et qui a la forme d'un chat; *felis tigris* (mammifères digitigrades) des naturalistes; cette espèce est parfois nommée tigre royal, pour la distinguer de certaines autres, dites improprement tiges. Aux accents dont Orphée emplis les monts de Thrace, Les tigres amollis dépouraient leur audace, *BOIL. Art p. IV.* Enfin je vis Bacchus: il était sur son char traîné par des tigres, *MONTESSQ. Templ. de Guide, 6.* Le vrai tigre, le seul qui doive conserver ce nom, est un animal terrible et peut-être plus à craindre que le lion, *BUFF. Quadrup. t. III, p. 437.* Ce furent des ambassadeurs indiens qui présentèrent à Auguste, dans le temps qu'il était à Samos, le premier tigre qui ait été vu des Romains, *m. ib. t. III, p. 255.* || Il est jaloux comme un tigre, il est jaloux jusqu'à la rage. || 2° Fig. Homme cruel, impitoyable. Tigres, allez combattre; et nous, allons mourir, *CORN. Hor. II, 7.* Si l'on doit le nom d'homme à qui n'a rien d'humain, à ce tigre altéré de tout le sang romain, *m. Cinna, I, 3.* Je ne sais si ce tigre a reconnu sa proie, *RAC. Esth. III, 3.* V. A. R. me fait frémir en me parlant de ce que je soupçonnais du czar; eh! cet homme est indigne d'avoir bâti des villes; c'est un tigre qui a été le législateur des loups, *VOLT. Lett. au pr. roy. de Pr. février 1738.* || Fig. C'est un tigre, un vrai tigre, il est d'une excessive cruauté. || Il se dit, par exagération, d'un homme insensible à l'amour.

Ce tigre, que jamais je n'abordai sans crainte, *RAC. Phéd. IV, 6.* || Par exagération moqueuse, celui qui se fâche et fait quelque coup d'autorité. Les voltigeurs [de la garde nationale] et les flots sont changeants. — Bah! répondis-je, un tas de moutons! — Moutons aujourd'hui, tigres demain, *REYBAUD, Jér. Paturot, II, 2.* || 3° Fig. et familièrement. Tigresse, femme qui fait la furieuse quand on lui parle d'amour. ...Lucrèce Qui ne manqua de faire la tigresse, *LA FONT. Mandr. La dame n'était pas tigresse; elle prêtait volontiers l'oreille aux discours de la vieille, LESAGE, Guz. d'Alf. I, 3.* Je cherche une beauté qui soit un peu tigresse, *LEGRAND, Roi de Cocagne, I, 5.* || 4° Tigre, nom donné à différents animaux d'Amérique. Le jaguar, le jaguarète, le cougour et le chat-pard sont les animaux d'Amérique auxquels on a mal à propos donné le nom de tigre, *BUFF. Quadrup. t. III, p. 442.* || Tigre barbet ou frisé, le guépard. || Tigre du Brésil ou de la Guyane, le jaguar. || Tigre chat, le serval, l'ocelot. || Tigre chasseur, un des noms vulgaires du chat à crinière, dit aussi léopard à crinière et guépard, c'est le guépard à crinière de certains auteurs. || Tigre des Iroquois, tigre poltron, le cougour. || Tigre loup, hyène. || Tigre noir, le jaguar. || 5° Tigre, nom spécifique d'un python (ophidiens), qu'on trouve au Bengale. || 6° Tigre, nom que certains auteurs ont donné à l'ostration cubique (branchiostèges), poisson qui habite la mer Rouge et celle des Indes. || 7° Tigre, insecte moucheté qui s'attache aux feuilles des arbres fruitiers, dit aussi punaise tigre: c'est la tingide clavicorne (hémiptères) de Fabricius, que l'on trouve aux environs de Paris. || Tigre de l'asperge, nom donné par les jardiniers au criocère de l'asperge (insectes coléoptères), qui était pour Fabricius le *lema* de l'asperge. || 8° Tigre, nom spécifique d'une cyprée (mollusques), et nom vulgaire du cône milléponctué, lequel a été appelé aussi cône tigre. || 9° Groom d'un élégant. || 10° Petite constellation située entre Pégase et le Serpentaire. || 11° Adjectivement. Chevaux tigres, chiens tigres, chevaux, chiens tavelés et mouchetés à peu près comme les tigres.

— HIST. XIII^e s. Tigres est une beste qui plus naist es parties de Ircanie que en autre, et est menueement tachée de noires taches, *RAUN. LATINI, Trésor, p. 254.* || XVI^e s. La tigre à qui on a derobé les petits fants, *YVER, p. 569.* Tesmoins... qui à l'âge de soixante ans espousa une fille de vingt ans, dont il devint jaloux comme un tigre ou deux, *D'AUB. Conf. I, 4.* Au fond d'une caverne une tygro felonne L'a nourry de chair crue... *ROUS. 807.* Troyis monstres, le premier estoit un cheval fés, le second estoit un tigre aiant teste d'homme.

Francion, vi, p. 242. || 2° Cloche sans battant, qui est frappée en dehors par un marteau. Le timbre d'une pendule. On met des timbres aux portes des appartements pour servir de sonnette. Timbres pour tables et appartements. || Fig. Il y a un timbre sur lequel frappent les cinq organes de nos sens, volt. *Newton*, 1, 5. || Fig. et familièrement. Avoir le timbre fêlé, être un peu fou. Si vous lui parlez, ayez un peu d'égard à sa faiblesse; songez qu'elle a le timbre un peu fêlé, REGNARD, *Ret. imprév.* 18. Mon timbre commence à être un peu fêlé, et sera bientôt cassé tout à fait, volt. *Lett. à Mme du Deffant*, 22 fév. 1769. || On dit de même : timbre brouillé. Il a si bien veillé Et si bien fait, qu'on dit que son timbre est brouillé, RAC. *Plaid.* 1, 4. || Fig. Brouiller le timbre, faire tourner la tête. De l'air dont je soutiens certains tendres souris, Je brouillerais le timbre aux plus sages marquis, TH. CORN. *Comt. d'Org.* iv, 2. || 3° Son que rend le timbre. Ce timbre est trop éclatant. || 4° Qualité sonore d'une voix, d'un instrument. Ce violon a beaucoup de timbre, La voix s'affermir et prend du timbre, J. J. ROUSS. *Ém. v.* Cette voix était la plus rare que l'on eût entendue, soit par le volume et la plénitude des sons, soit par l'éclat perçant de son timbre argentin, MARMONTEL, *Mém.* iv. Sa voix [de ma mère] a-t-elle encor ce doux timbre d'argent? LAMART. *Joc.* vi, 248. || 5° Caractère d'un son indépendamment de son rang dans l'échelle, caractère tenant à des sons harmoniques qui coexistent avec le son fondamental et qui lui forment une espèce d'accompagnement; cette espèce d'accompagnement, dont l'oreille ne discerne pas les éléments, est précisément le timbre. Le timbre de la flûte est essentiellement différent de celui du hautbois. Le timbre est moelleux ou sec, perçant ou sourd, aigre ou doux; celui qui produit une corde pincée ne ressemble point au timbre de la même corde frottée par un archet ou attaquée par la percussion, FÉTIS, *la Musique*, 1, 7. L'idée n'était pas venue [du temps de Lulli] de profiter de la différence des timbres des instruments, et de leur donner des parties spéciales pour le marier entre eux, AD. ADAM, *Dern. souv. d'un mus.* art. Gossec, n° 3. || 6° Premier vers d'un vaudeville connu, qu'on écrit au-dessus d'un vaudeville parodié pour indiquer sur quel air ce dernier doit être chanté. Mettre les timbres aux couplets d'un vaudeville. Le véritable timbre de l'air de Mme Grégoire est celui-ci : *C'est le biau Thomas*, tiré de la pièce de *Cadichon*. || 7° Marque imprimée sur le papier que la loi rend obligatoire pour les actes et pour certaines impressions. Payer le timbre. L'impôt du timbre. || Timbre à l'extraordinaire, timbre apposé après coup sur des actes qui auraient dû être écrits sur du papier timbré. || Timbre sec, timbre qui n'est marqué que par la pression du coin sur lequel il est gravé. || Bureau de timbre, bureau où l'on débite le papier timbré. || Timbre de dimension, celui dont le prix est en raison de la grandeur du papier employé. || Timbre proportionnel, celui dont le prix est calculé d'après les sommes et valeurs auxquelles il est destiné. || Bâtiment où l'on timbre. Aller au timbre. || 8° Marque particulière que chaque bureau de poste imprime sur les lettres, indiquant le lieu et le jour du départ pour celles qui partent, et le lieu et le jour de l'arrivée pour celles qui arrivent. Cette lettre porte le timbre de Paris. || 9° Timbre-poste, ou, simplement, timbre, cachet volant qui indique l'affranchissement d'une lettre et de celui qui envoie la lettre colle au-dessus de l'adresse. Donnez-moi un timbre de 15 centimes, de 25 centimes. En Belgique on a constaté que des timbres-poste avaient été imités par la photographie, *Commiss. intern. des postes*, Paris 1863, p. 123. || L'administration des postes s'obstine à écrire, au pluriel, des timbres-postes, malgré le sens et le public : des timbres-poste, c'est-à-dire des timbres de la poste. || Timbre-dépêche, timbre à l'aide duquel on affranchit une dépêche télégraphique. Art. 8. L'administration des lignes télégraphiques est autorisée à faire vendre au prix de... des timbres spéciaux dont l'apposition sur une dépêche en opérera l'affranchissement. — Art. 41. Les dispositions de l'art. 442 du Code pénal sont applicables à ceux qui auront contrefait des timbres-dépêches ou qui auront fait usage sciemment des timbres-dépêches contrefaits, *Loi sur la corresp. télégr. privée*, 13 juin 1866. || Un timbre-dépêche, et des timbres-dépêches, c'est-à-dire un timbre de dépêche, et des timbres de dépêches. || 10° Terme de construction. C'est,

dans un mémoire de travaux, le résultat des quantités trouvées par le calcul, et que l'on porte en regard de chaque article, en mettant au-dessus de ces chiffres la nature des travaux auxquels ils appartiennent. || 11° Partie arrondie du casque, qui s'applique sur la tête. || 12° Terme d'armoirie. On donne le nom de timbre à tout ornement placé sur le sommet de l'écu des armoiries et servant à désigner la qualité de la personne qui le porte (tiare, chapeau rouge, mitre et crosse, mortier, casque et heaume). Les souverains portent le timbre ouvert. Arrêt rendu le 23 août 1663 qui déclare ledit Lamoignon roturier... que le timbre de ses armes serait rompu, *Arrêt du conseil*, 12 mars 1665. || 13° Timbre violet, petit champignon de la famille des serpentin.

— HIST. xiii^e s. Tabors et tinbes... *Ronc.* p. 178. || xiii^e s. Sonez timbre [*tympnum*], *Psautier*, f° 99. || xiv^e s. Et devons savoir qu'il y a en l'esglise cinq manieres de cloches : c'est assavoir esquelles, timbres, noles, noletes et cloches : la cloche sonne en l'esglise, l'esquelle ou refectouer, le timbre ou cloistre, la nole ou chœur, la nolette en l'horloge, DE LABORDE, *Émaux*, p. 548. Deux flacons d'or à tissus de soye esmaillez d'un escusson et d'un timbre des armes de M. le Dauphin, id. ib. p. 547. || xv^e s. ... Et adonc haultement Ont le timbre [cloche] sonné; le parlement Convint faire lors bien hastivement, CHRIST. DE PISAN, *Dit de Poissy*. Ils sonnerent, des tours là où ils estoient en leur garde, grand foison de tymbres et de tabours, FROISS. III, IV, 45. Et ne faisoient les seigneurs nul compte d'autres gens d'armes, s'ils n'estoient à heaumes et à tymbres couronnés, id. I, 1, 64. Une couverture de tappicerie au timbre du roi, *Bibl. des ch.* 6^e série, t. 1, p. 353. || xvi^e s. Faudra que le dessus du fourneau soit tout d'une piece, en forme d'une cloche en timbre, o. DE SERRES, 358. Assez tost l'horrible creste De ton tymbre menasant X l'ennemy palissant Annoncera la tempeste, DU BELLAY, III, 42, verso.

— ETYM. Provenç. espagn. et portug. *timbre*; bas-lat. *tymbrys*, tambour et casque; du lat. *tympnum*, tambour, comme *diacre* de *diaconus*. Après le sens de tambour, timbre a pris celui de tout ce qui sonne, cloche, etc.; de là le timbre fêlé. Par une autre dérivation il a signifié un casque à cause de la forme, puis une pièce d'armoirie, et enfin le timbre qu'on appose sur des actes.

† 2. **TIMBRE** (tin-br'), s. m. Se disait, chez les pelletiers, d'un certain nombre de peaux de martre ou d'hermine. Martres zebelines excellentes, le timbre tenant vingt couples, payera 40 livres, *Tarif* 18 sept. 1664.

— HIST. xiv^e s. Pour 60 timbres, contenant chacun timbre 60 peaux, DU CANGE, *timbrum*. || xv^e s. Troys timbres de martres subelines dont le meilleur vault vi vingt x escus, *Bibl. des ch.* 6^e série, t. 1, p. 348, *l'Inventaire après la mort de la reine femme de Louis XI*.

— ETYM. Allem. *Zimmer*, un certain nombre de peaux, qui paraît être le même que *Zimmer*, chambre, construction, le même que l'anglais *timber*, bois de charpente.

† 3. **TIMBRE** (tin-br'), s. m. Dans l'Angoumois et ailleurs, sorte de grande auge en pierre.

— HIST. xv^e s. Un timbre de marbre blanc, les *Triumphes de la noble dame*, f° 186, dans LACURNE. Le lieu et timbre où fut baptisé Constantin, ROHAN, *Mém.* t. II, p. 265, dans LACURNE. Bacbuc, jectant je ne sçay quoy dedans le tymbre, dont soudain feut l'ébullition de l'eau.... RABEL, *Pantagr.* v, 44.

— ETYM. D'après Jaubert, qui a trouvé *thine* ou *thine* dans les vieux comptes de Bourges, *timbre* est une forme de *tinre*, qui se rattache à *tinette* (voy. ce mot).

TIMBRÉ, ÉE (tin-bré, brée), part. passé de *timbrer*. || 1° Fig. et familièrement. Une cervelle, une tête, un cerveau mal timbré, ou qui n'est pas bien timbré, un écervelé, un fou (locution qui vient de l'emploi métaphorique de timbre fêlé pour raison dérangée). Le premier président de Bordeaux est amoureux d'elle [Mme de Brissac] comme un fou; il est vrai que ce n'est pas d'ailleurs une tête bien timbrée, M^{me} DE LA FAYETTE, dans SÉV. t. III, p. 204, éd. RÉGNIER. La vie de la duchesse de Montbazou fut obscure, et ses mœurs et sa tête mal timbrée avaient beaucoup fait parler d'elle, ST-SIM. 260, 409. || On dit dans le même sens : une personne timbrée, une cervelle, une tête timbrée. Je suis bien aise que vous ayez en main toutes les pièces sur lesquelles vous pourrez juger à loisir si je suis timbré ou non, J. J. ROUSS. *Corresp.*

du Peyrou, t. III, p. 251, dans POUGENS. Il y a déjà quelque temps que je m'aperçois qu'il est un peu timbré, GENLIS, *Th. d'éduc. le Magistrat*, II, 3. || 2° Marqué d'un timbre. Cette lettre n'est pas timbrée. Cette ferme en un an produirait plus de rente que le papier timbré ne peut rendre en quarante, REGNARD, *le Distr.* IV, 9. ...un bavard en robe, apprenti chicaneur, Qui, de papiers timbrés barbouilleur téméraire.... volt. *Ép.* 50. J'ai reçu le 12 de ce mois par la poste une lettre anonyme, sans date, timbrée de Lille et franche de port, J. J. ROUSS. *Lett. à Panckoucke*, 15 fév. 1761. || 3° Terme de blason. Timbré se dit de l'écu couvert du casque ou timbre.

TIMBRER (tin-bré), v. a. || 1° Terme de procédure et d'administration. Écrire en tête d'un acte sa nature, sa date et le sommaire de ce qu'il contient. Timbrer une pièce, un acte. || 2° Imprimer sur du papier, sur du parchemin, la marque ordonnée par la loi. Timbrer des billets, des affiches. Faire timbrer les numéros d'un journal. || 3° Imprimer sur une lettre une marque qui indique le lieu d'où elle vient, et le jour de départ et d'arrivée. On timbre les lettres au lieu de départ et au lieu d'arrivée. || 4° Timbrer les livres d'une bibliothèque, les marquer d'un cachet, d'un sceau particulier qui sert à les faire reconnaître. || 5° Terme de blason. Mettre au-dessus d'un écu un timbre ou quelque autre marque d'honneur, de dignité. Les armes du pape sont timbrées d'une tiare.

— HIST. xvi^e s. Et au-dessous leur cachet apposé, qui sont bien aultres et plus grands qu'à la françoise, car ils sont tous timbrez, CARL. IX, 51. Armet en teste, thymbré d'une tiare persicque, RAB. IV, 50. Il ne me chaut de tous ces tiltres et pancartes, ny d'armoiries, timbrées ou non timbrées, *Sat. Mén.* p. 98.

— ETYM. *Timbre* 1. *Timbrer* avait le sens de frapper le tambour : xiii^e s. Lors fait soner ses graisses et ses tabors timbrer, *Ch. d'Ant.* VI, 45.

TIMBREUR (tin-breur), s. m. Celui qui marque avec le timbre.

TIMIDE (ti-mi-d'), adj. || 1° Qui manque de hardiesse ou d'assurance. Cet animal est fort timide. Monsieur [le frère de Louis XIII] était timide et paresseux au souverain degré, RETZ, *Mém.* t. II, liv. III, p. 447, dans POUGENS. Est-il possible, dis-je, qu'un homme si assuré de la guerre soit si timide en amour? MOL. *Am. magn.* I, 1. Le roi [Louis XIV] la vit [Christine]... mais à peine lui parla-t-il; élevé dans l'ignorance, le bon sens avec lequel il était né, le rendait timide, volt. *Louis XIV*, 6. Elle hésite, elle n'ose, elle unit dans son âme l'audacieux despote et la timide femme, P. LEBRUN, *Marie Stuart*, II, 2. || Timide à, suivi d'un infinitif. Et, timide à l'aimer, je meurs [je brûle] d'en être aimée, CORN. *Toison d'or*, IV, 2. Une amante moins belle aime mieux, et du moins, Humble et timide à plaire, elle est pleine de soins, A. CHÉN. *Élégies*, II, 17. || Timide envers. Le malheur et le repentir l'avaient rendu timide envers la destinée, STAEL, *Corinne*, I, 4. || Substantivement. On ne voyait pas autour de lui des rangs affreux de gardes en haie pour effrayer les timides ou pour rebuter les importuns, FLÉCH. *Panegy. St Louis*. || 2° Il se dit des actions, du discours, du caractère, etc. L'amour n'est guère heureux lorsqu'il est trop timide, QUINAULT, *Atys*, IV, 4. Faut-il qu'en un moment un scrupule timide Perde... RAC. *Bajaz.* II, 3. Quels timides conseils m'osez-vous suggérer? M. *Athal.* III, 6. Je ne sais si cette négligence, Les ombres, les flambeaux, les cris et le silence, Et le farouche aspect de ses fiers ravisseurs, Relevent de ses yeux les timides douces, id. *Brit.* II, 2. Les habitudes timides des animaux fugitifs devant l'homme, BUFF. *Ois.* t. XIV, p. 261. Un âme noble et fière a beau se roidir et s'élever, un tempérament timide ne peut se refondre, J. J. ROUSS. *Lett. à M. de St-Germ. Corresp.* t. VII, p. 238, dans POUGENS. C'est d'un pied timide qu'ils [les païens] approchaient eux-mêmes des idoles, CONDILLAC, *Hist. anc.* III, 3. || Fig. Marche timide, conduite excessivement prudente.

|| 3° Il se dit du manque de hardiesse dans les œuvres de l'esprit. Écrivain timide. Style timide. Qu'on ne s'attende pas pourtant de trouver ici une version timide et scrupuleuse des paroles de Longin, BOIL. *Traité du sublime, Préface du trad.* 1674. Qu'on ne soit plus surpris, si, à mesure que le goût devient plus difficile, l'imagination devient plus timide et plus froide, MARMONTEL, *Œuv.* t. VI, p. 269. || Se dit d'une manière de travailler du peintre, du sculpteur ou du graveur, qui manque

indépendant qu'il ne soit sujet à être troublé par le premier tintamarre qui se fait autour de lui, PASC. *Dns.* III, 9, édit. HAVET. Vous ne savez pas tout le tintamarre qu'a fait ici le tonnerre, BOSS. *Lett. abb.* 106. Un gouverneur qui fait grand tintamarre et brûle ses faubourgs, HAMILT. *Gramm.* 8. Comment veut-il juger d'une pièce en effet Au tintamarre affreux qu'au parterre on a fait? PIRON, *Métrom.* v, 2. || *Au plur.* Fût-il Suivi de cent clairons sonnans des tintamarres, v. HUGO, *Ruy Blas*, I, 2. || Par extension. Bruit des fêtes, des réceptions. Je pense, ma chère enfant, au tintamarre où vous avez été ces derniers jours; nous étions dans des occupations bien différentes, sév. 8 mars 1680. Nous trouvons partout... les compliments et le tintamarre qui accompagne vos grandeurs, m. à *Mme de Grignan*, 30 juill. 1689. Au milieu de tout le tintamarre du mariage du roi, leurs morts [de la Vrillière et de Grammont] ne feront pas le moindre petit bruit, VOLT. *Lett. Mme de Bernières*, 7 sept. 1725. Cela va faire un tintamarre, un sabbat dans la maison, AL. DUVAL, *Le Naufrage*, sc. 17. || Fig. Eclat, effet produit. Ce bruit de la vaisselle [portée à la monnaie] fit un grand tintamarre à la cour, ST-SIM. 233, 406.

— HIST. xv^e s. O tintamarre plaizant Et doucement rezonnant Des tonneaux que l'on relie, BASSELIN, L. || xvi^e s. Tant cette ame [de Rodomont] enragée, inhumaine et terrible Faisoit de tintamarre et se monstroît horrible, NESPORTES, *Mort de Rodomont*. Le malade oit un bruit et tintamarre aux oreilles... PARÉ, XVI, 40. Leurs pièces de batteries [balistes des anciens] representoient, comme l'effect, aussi le tintamarre des nostres, MONT. I, 363. Fiez-vous à vostre philosophie, vantez-vous d'avoir trouvé la sebve au gasteau, à veoir ce tintamarre de tant de cervelles philosophiques, m. II, 249. Il foudre et le tonnerre ne font point un tel tintamarre que fait une femme lorsqu'elle se met sur ses ergots pour abbayer, CHOLIERES, *Contes*, t. II, après-din. II, p. 68, dans POUGENS.

— ETYM. Wallon, *titamdr*; d'après Pasquier, *Recherches*, p. 734, de *tinte* à *marre*, les vigneron ayant l'habitude de s'avertir au loin en tintant ou frappant sur le fer de leurs marres.

TINTAMARRER (tin-ta-ma-ré), v. n. Terme populaire et vieill. Faire du tintamarre. Je m'en revins tout épouvanté tintamarrer à notre huis, CYR. DE BERG. *Pédant joué*, v, 4. Que l'on ne fasse point tintamarrer leurs armes, CHAMPESLÉ, *le Parisien*, II, 8. || Activement. Elle eut beau le tintamarrer, tarabuster, sabouler, COMTE DE CAYLUS, *Écosseuses*, *Euv.* t. x, p. 622, dans POUGENS.

— HIST. xv^e s. Qui sera une recherche tintamarée et de la plus pernicieuse consequence qu'il est possible de penser, FROUMENTAU, *Finances*, III, p. 424. Au lieu que la raison devoit avoir la surintendance chez vous, vos sens siffent, bruyent, grondent, s'elevent et tintamarrent comme une tempeste orageuse, PASQUIER, *Lettres*, t. III, p. 590.

1. TINTÉ, ÉE (tin-té, tée), *part. passé* de tinter 1. Cloche tintée.

2. TINTÉ, ÉE (tin-té, tée), *part. passé* de tinter 2. Futailles tintées.

TINTEMENT (tin-te-man), s. m. || 1^o Action de tinter une cloche. Le tintement a lieu après le dernier coup précédant l'office, et il indique que l'office va commencer. || Bruit, son de cloche qu'on tinte. Un tintement funèbre. || 2^o Prolongement du son d'une cloche, lequel va toujours en diminuant dans l'air après que le coup a frappé. Voici l'heure de la prière Et les tintements du beffroi; Vous qui priez, priez pour moi, MILLEV. *Priez pour moi*. || 3^o Bruit comparé aux sons saccadés d'une cloche qui tinte. La rime ajoute un mortel ennui aux vers médiocres... ses vers [du poète] ne sont qu'un vain tintement de syllabes fastidieuses, VOLT. *Dict. phil.* *Rime*. Semblable au tintement réitéré d'écus qui tomberaient successivement l'un sur l'autre, BUFF. *Ois.* t. x, p. 38. || 4^o Terme de médecine. Tintement métallique: Laennec appelle ainsi un tintement analogue à celui d'une petite cloche ou d'un verre qui finit de résonner, tintement qui retentit dans le tube du stéthoscope, ou, sans stéthoscope, à l'oreille appliquée contre la poitrine. || 5^o Sensation qu'on éprouve quelquefois dans les oreilles, comme si l'on entendait un son aigre et continu, sans cependant qu'il y ait aucun bruit extérieur. Pourquoi des paroles échappées au hasard, un mouvement involontaire, un tintement d'oreille, ne seraient-ils pas autant d'avertissements que nous donnent les dieux? CONDIL. *Hist. anc.* I, 42.

— HIST. xiv^e s. De là vient le tintement ou cornement d'oreilles, PARÉ, IV, 40.

— ETYM. *Tinter* 1.

TINTENAGUE (tin-te-na-gh'), s. f. Voy. TOUTENAGUE.

1. TINTER (tin-té), v. a. || 1^o Faire sonner lentement une cloche, en sorte que le battant ne frappe que d'un côté. Tinter la grosse cloche. || Absolument. On tinte à la paroisse. || On tinte un office pour avertir qu'il est au moment de commencer. Que cette messe serait tintée par trente-trois coups distincts et séparés, HARDUIN, *Mém. sur l'Artois*, p. 200, dans POUGENS. || 2^o V. n. Sonner lentement. La cloche de la chapelle tinte. || Voilà le sermon qui tinte, la messe qui tinte, la cloche tinte pour avertir que le sermon, la messe va commencer. || 3^o Il se dit d'autres petits sons comparés à ceux d'une clochette. M. de Segrais écrivit au nom de l'Académie de Caen, pour inviter l'Académie française à décider s'il fallait dire bo-n à monter, bo-n à descendre, ou ne point faire tinter la consonne finale de bon, d'OLIVET, *Pros. franç.* III, 6. Pauvres fous, battons la campagne; Que nos grelots tintent soudain, BÉRANG. *Couplet*. Ah! je voudrais qu'on entendit Tinter sur la vitre sonore Le grésil léger qui bondit, m. *Maud. print.* Les troupeaux dont la cloche Comme un appel lointain tintait de roche en roche, LAMART. *Joc.* VIII, 89. || Faire tinter un verre, lui faire rendre un son en le frappant comme une cloche. || 4^o Frapper une clochette pour appeler. Mes divins anges, quand vous voudrez des commentaires cornéliens, vous n'avez qu'à tinter, VOLT. *Lett. d'Argental*, 5 sept. 1781. || 5^o Se prolonger comme un tintement. La même voix tintait longtemps dans mes oreilles, Et, sortant de mon cœur, m'entretenait tout bas, LAMART. *Destinées de la poésie*. || 6^o L'oreille lui tinte, il entend, dans son oreille, sans qu'il y ait aucun son extérieur, un bruit pareil à celui d'une petite cloche. Il n'a pas un moment de repos en sa vie; Si l'oreille lui tinte, ô dieux! tout est perdu, LA FONT. *Coupe*. || On dit aussi: les oreilles lui tintent. Les yeux s'éteignent, les oreilles tintèrent, l'esprit se perdit, les défaillances se succédèrent, et nous crûmes qu'il touchait à la fin de sa vie et de ses douleurs, MDER. *Lett. à Mlle Voland*, 1^{er} oct. 1768. || Faire tinter les oreilles de quelqu'un, lui répéter très-souvent une chose. Que, de bouche en bouche, on fasse tinter les oreilles du chancelier; qu'on ne lui donne ni repos ni trêve; qu'on lui crie toujours: Calas, Calas! VOLT. *Lett. d'Argental*, 7 août 1782. || Fig. Les oreilles doivent vous avoir bien tinté, se dit pour faire entendre à une personne qu'on a beaucoup parlé d'elle en son absence. Si les oreilles vous tintent, ne croyez pas que ce soit une vaine peur, c'est que nous parlons fort de vous, sév. 24 août 1677. || Fig. et familièrement. Le cerveau lui tinte, il a la tête félée, dérangée. D'assez bon vin chaque jour une pinte Rajustera ton cerveau qui te tinte, VOLT. *Pauv. diable*.

— HIST. xii^e s. E vit tut entur lui les eveques ester; Uns suls d'els pur le rei ne volt un mot tinter, *Th. le mart.* 44. || xiii^e s. Nul ne set si bien distinter, Qu'il en ose ung seul mot tinter, *la Rose*, 11100. || xvi^e s. Mon Dieu, quel plaisir c'estoit, Quand Pelotin se grattoit, Faisant tinter sa sonnette Avec sa teste folette! DUBELL. VII, 38, verso. Ils sont du tout chassés par le son des clochettes qu'on y tinte, o. DE SERRES, 485.

— ETYM. Lat. *tinnitare*, fréquentatif de *tinnire*, résonner. L'ancienne langue avait une autre forme, *tentir*, qui est restée dans le composé *retentir*.

2. TINTER (tin-té), v. a. Terme de marine. Appuyer, assujétir avec des tins. Tinter la quille d'un navire.

— ETYM. *Tin*.

† TINTIN (tin-tin), s. m. Se dit, par onomatopée, pour exprimer, dans une partie de table, le choc des verres. Vivandière du régiment, C'est Catin qu'on me nomme; Je vends, je donne et bois gaiement Mon vin et mon rogonne; J'ai le pied leste et l'œil mutin, Tintin, tintin, tintin, r'l'in tintin, BÉRANG. *Vivandière*. || On dit aussi tintelintintin.

— HIST. xiii^e s. Mais ou [au] plus grant tintin d'espées seur cherviaux [cerveaux, têtes] Là où [il] veoit le plus machues et coutiaus... ADAM DE LA HALLE, *le Roi de Sezile*, dans RUTEBEUF, t. I, p. 433. || xvi^e s. Tintin de la cloche, PASQUIER, *Rech.* VII, p. 671, dans LAGURNE. Au tintin de la sonnette, DU BELLAY, VII, 37, verso.

TINTOIN (tin-touin), s. m. || 1^o Sensation trompeuse d'un bruit analogue à celui d'une cloche

qui tinte, et dû à un état morbide du cerveau ou à une lésion du nerf auditif. Avoir un tintouin continu dans les oreilles. Ils furent salués du canon de si près, qu'ils en eurent tous la tête échauffée et le tintouin dans les oreilles plus de demi-heure après, PELLISSON, *Lett. hist.* t. III, p. 397. || 2^o Fig. et familièrement. Inquiétude, embarras que cause une affaire. Dame, il est juge, et ça donne du tintouin, GENLIS, *Th. d'éduc. Rosière*, I, 2.

— HIST. xv^e s. Il faut retourner aux bons vins, Comme à la beste Qui nous a mis ces tintouins Et ce mal dans la teste, BASSELIN, *Vau de Vire*, 43. || xvi^e s. Souvent la surdité est accompagnée de quelque tintouin des oreilles, qui incommodent fort les malades, PARÉ, XX bis, 9. Il a beaucoup de tintouins en la teste, GOTGRAVE. François II mourut d'un tintouin d'oreilles, SULLY, *Mém.* t. VII, p. 398.

— ETYM. *Tinter*, par une dérivation de fantaisie. Montaigne a le verbe tintouiner: Le son mesme des noms qui nous tintouine aux oreilles, III, 300.

† TION (ti-on), s. m. Caillou, ou fer plat, qui sert à tirer les crasses et les cendres du creuset.

† TIOQUET (ti-o-kè), s. m. Nom, en Bourgogne, de la fringille montifringille (granivores), dite ailleurs pinson des Ardennes ou pinson d'Ardennes, LEGOARANT.

† TIOU-TIOU (tiou-tiou), s. m. Sorte d'oiseau du lac de Genève, bon à manger. Je m'amusais à rappeler de temps en temps des tiou-tiou... J. J. ROUSS. *Hél.* IV, 47.

† TIPULAIRES (ti-pu-lè-r'), s. m. pl. Famille d'insectes assez semblable aux cousins.

† TIPULE (ti-pu-l'), s. f. Terme de zoologie. Genre d'insectes diptères.

— ETYM. Lat. *tipulla*, ou plutôt *tippulla* (QUICHERAT, *Nonius*), araignée d'eau.

TIQUE (ti-k'), s. f. || 1^o Un des noms vulgaires donnés aux espèces du genre ixode, et surtout à l'ixode ricin qui s'attache aux chiens, aux bœufs, aux moutons et autres animaux (les ixodes sont non pas des insectes, mais des arachnides). Ils [certains oiseaux] se posent sur les bœufs et sur les vaches pour manger les tiques, les vers et les insectes nichés dans le poil de ces animaux, BUFF. *Ois.* t. XII, p. 92. || Soûl comme une tique, très-soûl, vu que la tique se gorge de sang et semble immobile ensuite. || 2^o Père des tiques, un des noms donnés par les Européens établis en Égypte au héron bouvier (gralles) de Savigny (Égypte, Java), qu'ils appellent aussi garde-bœuf, LEGOARANT.

— HIST. xvi^e s. On dit que le tahon qui tourmente les taureaux, se fêche auprès de leurs oreilles, et aussi fait la tique aux chiens, AMYOT, *Comm. discern.* le *flatt.* 22.

— ETYM. Ital. *zecca*; du germanique: angl. *tick*; danois, *tege*; bas-allemand, *teck*; allemand, *Zecke*, tique.

TIQUER (ti-kè), v. n. Avoir un tic. || On dit qu'un cheval tique, lorsqu'il contracte l'encolure et produit une érucation, soit qu'il appuie les mâchoires sur quelque corps à sa portée, soit que cet appui n'ait pas lieu. || Il se conjugue avec l'auxiliaire *avoir*.

— ETYM. Tic. Wallon, *tikté*.

† TIQUET (ti-kè), s. m. Un des noms vulgaires des altilles.

— HIST. xv^e s. Maistre moine, plus rond qu'un tiquet [qu'une tique], LOUIS XI, *Nouv.* LXXXIII.

— ETYM. Dimin. du *tique*.

TIQUETÉ, ÉE (ti-ke-té, tée), *adj.* Tacheté, marqué de petites taches. Un œillet tiqueté.

— HIST. xv^e s. Tiqueté, GOTGRAVE.

— ETYM. Origine inconnue.

† TIQUETURE (ti-ke-tu-r'), s. f. Etat d'un objet tiqueté. La tiqueture d'une coquille.

TIQUEUR, EUSE (ti-keur, keû-z'), s. m. et f. Il se dit des animaux domestiques qui ont contracté un tic. Cheval tiqueur. Jument tiqueuse.

— ETYM. *Tiquer*.

TIR (tir), s. m. || 1^o L'action ou l'art de tirer une arme à feu, et d'en diriger le coup. Chasse au tir. Être habile au tir. La pratique du tir. Le tir du fusil, du pistolet, du canon, du mortier. Tir sur plateforme, tir à embrasure, à barbette. || Tir de campagne, de siège, tir en brèche, désigne les genres de service et la nature de l'effet à produire. Le premier fait relatif au tir des projectiles creux remonte au siège d'Ostende en 1602, AN-DROSSY, *Instit. Mém. scienc.* t. VII, p. 178. || Ligne de tir, axe d'un canon supposé prolongé indéfiniment. || Plan de tir, plan vertical passant par la ligne de tir d'une arme à feu. || Angle de tir, angle formé par la ligne de tir avec les horizontales du

plan de tir. || Tir en blanc (il n'y a pas de projectile), tir à boulet; tir à obus; tir à mitraille (le projectile est une boîte à mitraille); tir à balles (le projectile est un obus à balles); tir à boulets rouges; tir de grenades; tir de balles à feu... || On dit de même : le tir de l'arbalète. || 2° Ligne suivant laquelle on tire, surtout en parlant du canon. La justesse du tir. || Tir direct; il est à peu près perpendiculaire à la ligne sur laquelle on tire. || Tir d'écharpe; il prend cette ligne obliquement, mais en avant. || Tir d'enfilade; il est dirigé dans le prolongement de cette ligne. || Tir à revers; il prend cette ligne obliquement, mais par derrière. || Tir de plein fouet, celui dans lequel le projectile arrive directement sur le but, sous un angle faible. || Tir plongeant; le projectile, lancé à faible charge, décrit une trajectoire courbe de manière à venir frapper le but placé derrière un obstacle. || Tir à ricochet; le projectile est tiré à peu près parallèlement au sol, de manière à fournir plusieurs bonds en ricochant sur le terrain. || Tir à toute volée; le projectile est lancé sous un grand angle et avec une forte charge, de manière à porter le plus loin possible. || Ce fusil n'a pas le tir juste, on n'est pas assuré de l'effet de la direction. || 3° Flanc de tir, la partie de la rayure, dans les canons rayés, sur laquelle l'ailette du projectile prend appui dans le tir. || 4° Lieu où l'on s'exerce à tirer des armes à feu. Le tir de Vincennes. Il y a là un lieu où l'on s'exerce au tir du pistolet. Aller au tir.

— ETYM. Subst. verbal de *tirer*.

TIRADE (ti-ra-d'), s. f. || 1° Action de tirer. S'il [Ravaillac] avoua des choses étranges, ce ne fut que lorsqu'il eut demandé, à la première tirade des chevaux, qu'on le relâchât, SAINT-FOIX, *Ess. Paris, Œuv.* t. III, p. 424. Les tirades et les secousses durèrent une heure [dans l'écartèlement de Damiens]; les membres s'allongèrent et ne se séparèrent pas, *VOLT. Hist. parl.* xxx. || 2° Fig. Morceau d'un ouvrage en prose ou en vers, et qui est le développement d'une même idée. Voilà une tirade où ma plume m'a conduite, sans y penser, sév. 27 janv. 1687. Vous avez des pensées et des tirades incomparables; il ne manque rien à votre style, m. 22 janv. 1672. || Une tirade de, beaucoup de pensées, de phrases qui se suivent sur le même sujet. Je vous conjure de pardonner ces tirades de réflexions à l'extrême tendresse que j'ai pour vous, sév. à Mme de Grignan, 6 avril 1672. || Familièrement. Une tirade d'injures, beaucoup d'injures débitées de suite. || 3° Terme de théâtre. Ce qu'un personnage débite sans être interrompu. Rien de parfaitement beau, rien qui enlève; point de ces tirades de Corneille qui font frissonner, sév. 426. Villars ne parlait que par tirades de théâtre, ST-SIM. 269, 249. Il ne faut pas aller à bride abattue; mais toute tirade demande à être un peu pressée; c'est un point essentiel, *VOLT. Lett. Mlle Clairon*, janv. 1750. On trouve dans ses pièces [de Boissy] plus de détails que de grands effets, plus de tirades que de scènes, et plus de portraits que de caractères, D'ALEMB. *Élog. Boissy*. La facilité du public à applaudir les tirades et les portraits, a fait de nos scènes de comédie des galeries d'enseignes, MARMONTEL, *Œuv.* t. VI, p. 491. Quant au reste de la tirade [dernière scène d'Alzire], c'est la substance de la morale évangélique, CHATEAUBR. *Génie*, II, II, 7. La tirade, ou, en termes de coulisses, la tartine, voilà ce que l'on va chercher au théâtre... la tirade, bien analysée, peut presque toujours se réduire à une conversation entre l'auteur et le public, à laquelle les personnages de la pièce ne servent que de prétexte, *Globe*, 17 janvier 1825. || 4° En mauvaise part, développement de lieux communs sans rapport bien marqué avec le sujet. Une ennuyeuse tirade. Il ne lui restera que l'ignominie d'avoir fait des tirades contre des gens de bien, GRIMM, *Corresp.* t. I, p. 176. || 5° Terme de musique. Passage que fait la voix ou l'instrument dans l'intervalle d'une note à une autre, par les notes diatoniques de cet intervalle distinctement articulées. Une tirade brillante. || 6° D'une tirade, tout d'une tirade, *loc. adv. et famil.* Tout d'un trait, sans s'arrêter. Il nous a récité une ode tout d'une tirade. Cela dura le reste du voyage de Marly, qui, d'une tirade, nous conduisit à Fontainebleau sans retourner à Versailles, ST-SIM. 305, 244.

— ETYM. *Tirer*; provenç. et espagn. *tirada*, portée, trait, jet; ital. *tirata*.

TIRAGE (ti-ra-j'), s. m. || 1° Action de tirer. Ce cheval est excellent au tirage. || Difficulté, peine

qu'on éprouve à tirer. Le tirage d'une voiture est la force de traction qu'il faut lui appliquer pour vaincre les résistances passives qui s'opposent à son mouvement. Il y a beaucoup de tirage sur le caillou. || Il y a du tirage, le chemin est difficile, les chevaux ont de la peine à tirer, et fig. la chose offre des difficultés, on a peine à s'entendre. Entre ces neuf cents habitants des deux sexes, logés sous les mêmes toits, il y a de temps en temps des scènes un peu vives, du tirage, comme on dit familièrement, L. REYBAUD, *Rev. des Deux-Mond.* 15 fév. 1872, p. 799. || 2° Chemin de balage sur le bord des rivières. Il faut laisser tant de pieds de tirage sur le bord de cette rivière. || Chevaux de tirage, chevaux employés à tirer les bateaux. || 3° Tirage des étoffes, ce que les ouvriers font pour les allonger et leur donner plus d'aunage. Si les longueurs [des toiles] après le blanchissage comparées à celles qu'elles avaient en écart, ne présentent point un tirage abusif, *Instruction de Necker, Imprim. du cabinet du roi*, 1784. || 4° Tirage des métaux, action de les faire passer par la filière. L'or est le métal qui s'étend le plus au tirage. || 5° Tirage de la soie, action, quand le cocon est formé et qu'on l'a débarrassé de la bourre, de saisir les fils de soie et de les tirer, en en réunissant au moins trois et quelquefois vingt. || 6° Action d'extraire les pierres, les roches de la carrière. Cette compagnie [en 1722] avait le droit de prendre dans les magasins du roi, pour le tirage des rochers, une quantité annuelle de 40000 livres de poudre au prix de revient, E. LAMÉ-FLEURY, *Rev. des Deux-Mondes*, 1^{er} oct. 1857, p. 672. || 7° L'action par laquelle un foyer attire l'air pour la combustion. Ce ne fut qu'à minuit que le tirage se rétablit [dans un fourneau]; on l'entretint jusqu'à huit heures du matin, *BUFF. Min. t. v*, p. 454. || 8° Terme de serrurier. On nomme ainsi, pour une serrure à équerre ou pour un loqueteau, les fils de fer câblés et attachés des deux bouts, ou d'un seul, et garnis par l'autre d'un anneau. || 9° Quantité de lacets qu'on fabrique en un quart d'heure. || 10° Terme d'imprimerie. Action de mettre sous presse les feuilles et de les imprimer. On commence le tirage. || Résultat de cette impression, manière dont les feuilles sont imprimées. Un très-beau tirage. || Il se dit de réimpressions successives avec les mêmes formes ou planches. Premier, second, troisième tirage. || En parlant des estampes de la gravure en taille-douce, on dit tirage et non impression. Beau tirage. Tirage négligé, défectueux. || 11° Tirage d'une loterie, action de tirer les billets, les numéros. Il serait nécessaire d'ordonner le tirage de toutes les loteries, *Rap. Montesq.* 27 août 1790, p. 49. || 12° Tirage au sort, ou, simplement, tirage, action de faire sortir au sort. Le tirage au sort pour le recrutement de l'armée. Que Dieu conduisait le sort, et qu'il disposait non-seulement du tirage, mais aussi de la volonté du peuple, *VOLT. Phil. Bible expl. Saül*. || On a dit de même : le tirage de la milice. || 13° En corroierie, tirage au liège, action de faire monter sur la fleur de la peau tannée une sorte de grain.

— HIST. XVI^e s. Le tirage en est aussi fort aisé, puisque c'est en roulant, comme charrettes, et non en rampant, comme la herce-commune, O. DE SERRES, 74. Les Espagnols, espargnans les coucons mieux qualifiés pour le tirage, emploient en graine les doubles et triples... aussi ne se peuvent-ils guère bien tirer, à cause de la multiplicité des bestes, lesquelles, vomissans leur soie... ID. 494.

— ETYM. *Tirer*.

† **TIRAILLE** (ti-rà-ll'), *ll* mouillées), s. f. Espèce de balancier, dans une machine d'exhaustion.

TIRAILLÉ, *ÉE* (ti-rà-llé, llée, *ll* mouillées), *part. passé* de *tirailer*. Tiré à différentes reprises, de çà et de là. Enfin, à force d'être tiraillé, il ouvrit les yeux et se découvrit à Destin, *SCARR. Rom. com.* II, 43. || Fig. Il [Louis XIV] est mort tiraillé par des prêtres qui s'anathématisaient les uns les autres avec le zèle le plus insensé et le plus furieux [au sujet d'une bulle du pape], *VOLT. Lett. au pr. roy. de Pr.* mars 1737.

TIRAILLEMENT (ti-rà-llé-man, *ll* mouillées, et non ti-rà-ye-man), s. m. || 1° Action de *tirailer*; effet de cette action. A force de tiraillements on le fit déguerpir du lit. Le caoutchouc... extensible, élastique, compressible, reprenant son premier état, sa première dimension, quand le tiraillement ou la compression cesse, *FOURCROY, Conn. chim.* t. VIII, p. 39. || 2° Fig. Il se dit des difficultés qui surviennent entre les administrations, les pouvoirs qui se disputent les attributions, les affaires. La puissance

exécutive, partagée entre plusieurs individus, manque d'harmonie entre ses parties, et cause un tiraillement continué incompatible avec le bon ordre, J. J. ROUSS. *Pologn.* 7. || 3° Sensation de malaise éprouvée dans certaines parties intérieures du corps et comparée à un tiraillement. Tiraillement d'estomac. Ne me connaissez-vous pas de la langueur, des tiraillements? *POINSINET, Cercle*, sc. 7. Il eut beaucoup de tiraillements à la poitrine, et un sentiment de chaleur vive dans le ventre, *SABATIER, Inst. Mém. scienc.* t. I, p. 200. || Fig. Il se dit, en un sens analogue, de sensations morales. Quand l'excessive douleur rassemblée dans le sein d'un misérable toutes les furies de l'enfer; quand mille tiraillements opposés le déchirent, sans qu'il puisse en distinguer un seul, J. J. ROUSS. *Œm.* v.

— ETYM. *Tirailleur*.

TIRAILLER (ti-rà-llé, *ll* mouillées, et non ti-rà-yé), v. a. || 1° Tirer une personne, une chose à diverses reprises, avec insistance, avec violence. Tirailleur une étoffe pour l'allonger. Elle prend messire Enéas, Et, le tirailant par le bras, Le promène dedans la ville, *SCARR. Virg.* IV. Est-ce, dis-je, un fort grand plaisir, Lorsque l'on dort du meilleur somme... D'être tout à coup réveillé Et cruellement tiraillé Par un pauvre ami que barasse L'inquiet démon de la chasse? *PERRAULT, Chasse*, dans *RICHELET*. || Fig. Il y avait à peine de l'étoffe pour deux chants; l'auteur l'a tiraillée pour en fournir quatre, *GRIMM, Corresp.* t. II, p. 275. || Absolument et fig. Faire des efforts pour. Je ne vois goutte à ce qu'il me mande; il me parle dans un pot cassé : je tiraille, je devine, je lis un mot pour un autre, et puis, quand le sens m'échappe, je me mets en colère, et je jette tout, sév. 5 juillet 1674. || 2° Fig. S'efforcer d'attirer. Ils [Mme de Grignan et l'évêque de Marseille] se tirailent les consuls, à qui en aura le plus, sév. 23 nov. 1673. Je ne sais pas encore où je me fixerai : chacun me tiraille de son côté, J. J. ROUSS. *Corresp. du Peyrou*, t. III, p. 449, dans *POUGENS*. || Multiplier les instances. A quoi sert de le tirer ainsi? Je ne sais point tirer ni violenter les gens, M^{me} D'ÉPINAY, *Mém.* t. II, p. 352, dans *POUGENS*. || 3° Causer des embarras, des peines. La pauvre Sanzei est tirailée par de ridicules espérances que son mari n'est point mort [il n'avait pas reparu après une bataille], sév. 6 sept. 1675. Ce bon saint n'avait été ni enfermé dans une communauté, ni tirailé par des courtisans, *MAINTEN. Lett. à Mme de Clapion*, 28 sept. t. III, p. 494, dans *POUGENS*. Une demi-douzaine d'affaires très-désagréables me tirailent de tous côtés, *VOLT. Lett. Thibouville*, 28 nov. 1776. Du tumulte des sociétés naissent des multitudes de rapports nouveaux et souvent opposés, qui tirailent en sens contraire ceux qui marchent avec ardeur dans la route sociale, J. J. ROUSS. 2^e dial. || 4^e V. n. Tirer d'une arme à feu souvent et ennuyeusement. Toute la journée il tiraille sous mes fenêtres. || Activement. Deux méchants pierriers qu'il tirailait tout le jour, J. J. ROUSS. *Œm.* v. || 5^e Terme de guerre. Engager un feu irrégulier et à volonté. Le roi dit à son souper : Orange est pris; Grignan avait sept cents gentilshommes avec lui : on a tirailé du dedans; et enfin on s'est rendu le troisième jour; je suis fort content de Grignan, sév. 473. Le général Kellermann n'arriva que le 2 mai à Lugo, après avoir tirailé sur toute la route avec les paysans de la contrée, *THIERS, Hist. de l'Emp.* XVIII. || 6^e Se tirer, v. réfl. Se tirer les uns les autres à diverses reprises et avec violence. Les écoliers, en se tirillant entre eux, déchirent souvent leurs habits.

— ETYM. *Tirer*, avec le suffixe péjoratif *aill*.

TIRAILLERIE (ti-rà-llé-rie, *ll* mouillées, et non ti-rà-ye-rie), s. f. || 1° Action de *tirailer*. || 2° Terme de guerre. Action d'une troupe qui fait feu continuellement. Un homme à routine, un homme à vieux préjugés, accoutumé à la tirallerie et au train ordinaire, *VOLT. Lett. Richelieu*, 18 juin 1757.

— ETYM. *Tirailleur*.

TIRAILLEUR (ti-rà-llé-ur, *ll* mouillées, et non ti-rà-ye-ur), s. m. || 1° Celui qui tiraille. || Chasseur qui tire mal. || Soldat qui tiraille et combat en avant d'une troupe, ou sans faire partie d'une troupe. [Dans les guerres de la Révolution] on entamait l'action avec des nuées de tirailleurs à pied et à cheval, *FOY, Guerre de la Péninsule*, t. I, p. 402. Placée en potence sur la division Girard [à la bataille de Ligny], cette brigade avait jeté en avant de son front une forte ligne de tirailleurs cachée dans les moissons, *CHARRAS, Waterloo*, VIII. || 2° Adj.

m. Terme de zoologie. Se dit de plusieurs coléoptères qui ont la faculté d'émettre avec explosion, par l'anus, une fumée blanchâtre servant à écarter leurs ennemis.

— ETYM. *Tirailler*.

† **TIRANCE** (ti-ran-s'), s. f. Terme de marine. Pieux de tirance, pieux inventés pour traîner des cordages sur le fond de la mer; ils sont armés à leur extrémité de deux pointes, entre lesquelles est un rouleau tournant sur son essieu, avec une poulie de retour à leur tête.

— ETYM. *Tirer*.

TIRANT (ti-ran), s. m. || 1° Cordon servant à ouvrir et à fermer une bourse. Les tirants. d'une bourse. || 2° Morceaux de cuir placés des deux côtés du soulier, qui servent à l'attacher sur le cou-de-pied, au moyen de cordons, de boucles ou d'agrafes. || 3° Anses faites d'un tissu de fil ou de soie et cousues à l'intérieur d'une tige de botte, pour aider à la chausser, en tirant sur ces anses au moyen de crochets. || 4° Nœud de cuir qui sert à bander les ficelles attachées à la peau d'un tambour. || 5° Anciennement, petite bande de parchemin avec laquelle on enfilait plusieurs papiers, chez les procureurs et les notaires. || 6° Terme d'architecture. Pièce de bois ou barre de fer arrêtée aux deux extrémités, pour empêcher l'écartement d'une charpente, de deux murs, d'une voûte. Leur intensité [des flammes] était telle que les tirants en fer qui reliaient les fermes ont été fondus, *Moniteur univ.* 8 oct. 1868, p. 1360, 4° col. || Se dit aussi d'une poutre qui porte un plancher. || 7° Bouton auquel s'attache la queue d'un violon ou d'un violoncelle. || 8° Morceau de fer attaché sur une poutre ou scellé contre un mur. || 9° Pièce qui, dans les voitures, réunit l'essieu à la volée. || Dans les affûts de place, pièce de bois qui réunit le corps d'essieu à l'entretoise de crosse. || 10° Certaines portions tendineuses qui se trouvent dans la viande de boucherie, et qui ne se laissent pas mâcher. || 11° Partie du serment de vigne que la taille conserve. || 12° Tirant d'eau, ou, simplement, tirant, mesure de l'immersion d'un navire dans l'eau, quantité dont il s'enfoncé dans l'eau. Vu le grand tirant d'eau des vaisseaux, il importe beaucoup qu'on puisse calculer avec précision l'heure de la haute mer, LÉVESQUE, *Instit. Mém. scienc.* 2° sem. hist. p. 270.

— HIST. XVI° s. Les tirans d'une bourse, d'un chaperon de faucon, COTGRAVE.

— ETYM. *Tirer*.

† **TIRARIE** (ti-ra-rie), s. f. Se dit, dans les salines, d'une ouvrière qui retire le sel des chaudières.

TIRASSE (ti-ra-s'), s. f. || 1° Terme de chasse. Filet pour prendre des caillies, des alouettes, des perdrix, etc. Tous ont ce qu'il faut pour la chasse, Fusils, bassets, furets, tirasse, PERRAULT, *Chasse*, dans RICHELET. || Fig. Tel qui pour titre ose employer Des vers qu'il prit à la tirasse, DUCEREAU, *Poés. Nécessité de la critique*. || 2° Terme de musique. Clavier de pédales qui, dans les petites orgues, fait baisser seulement les basses du clavier à la main. || 3° Espèce de ciment.

— HIST. XVI° s. Avec le mesme chien en esté, arrestera les caillies et tourterelles, qu'il prendra leur jettant la tirasse ou filé par dessus, o. n. z. BERRES, 994.

— ETYM. Voy. TIRASSER; ce filet étant tiré par le chasseur.

TIRASSÉ, ÉE (ti-ra-sé, sée), part. passé de tirasser. Alouettes tirassées.

TIRASSER (ti-ra-sé), v. a. || 1° Il s'est dit dans le sens de tirailler. Et les linceuls trop courts pour les pieds [il] tirassait, RÉGNIER, *Sat.* xi. || 2° Chasser, prendre à la tirasse. Tirasser des caillies. || Absolument. Ils s'amusaient à tirasser. || Neutralement. Tirasser aux caillies. Tirasser aux alouettes.

— HIST. XVI° s. Jusque à ce que Manuel, l'ayant tirassé et secoué... MONT. I, 62. Le pere que le fils tirassoit et sabouloit emmy la rue... m. I, 145.

— ETYM. *Tirer*, et l'affixe péjoratif ou augmentatif *asse*; provenç. *tirassar*.

TIRA-TUTO (ti-ra-tou-tto), s. m. Terme de musique. Registre destiné à ouvrir tous les jeux de l'orgue à la fois.

— ETYM. Ital. *tirare*, tirer, et *tutto*, tout.

† **TIRAUDE** (ti-rô-d'), s. f. Boucle placée sur un levier. || Sonnette à tiraude, sonnette employée pour enfoncer des pieux, dans laquelle le mouton est enlevé à l'aide d'un câble sur lequel on tire et qu'on abandonne quand on veut faire retomber le mouton.

TIRE (ti-r'), s. f. || 1° Il s'emploie dans cette loc. adv. et familière : Tout d'une tire, sans discontinuation, de suite. Relisez la pièce tout d'une tire, et voyez si, étant jouée par des acteurs intelligents... VOLT. *Lett. d'Argental*, 15 mai 1767.

|| 2° Tire-d'aile, voy. plus bas ce mot à son rang. || 3° Terme d'eaux et forêts. Coupe faite à tire et aire, de suite et sans intermission de la vieille vente à la nouvelle, en allant toujours devant soi et ne laissant que les arbres réservés; location empruntée à l'ordonnance de 1669 sur les eaux et forêts. ... En y laissant les baliveaux destinés au repeuplement; c'est la coupe à tire aire... la coupe à tire aire est généralement adoptée pour les bois taillis, DRALET, *Traité des forêts d'arbres résineux*, p. 96. À moins de clauses contraires, les bois seront exploités à tire et aire, et à la cognée, le plus près de terre que faire se pourra, de manière que l'eau ne puisse rester sur les souches, Art. 23 du cahier des charges générales pour la vente des coupes de bois de l'exercice 1845. || On dit aussi à tire et à aire. (La location exacte paraît être, comme dans Dralet, à tire aire, c'est-à-dire en tirant l'aire, en faisant comme une aire la surface boisée.) || 4° Terme d'argot. Voleur à la tire, celui dont la spécialité est de tirer, dans la foule, ce que contiennent les poches des voisins. || 5° Terme de blason. On nomme tires les traits ou les rangées de vair qu'on emploie pour distinguer le beffroi, le vair ou le menu vair. Ils en ont chacun leur nombre.

— HIST. XII° s. Les noz [les nôtres] [ils] vont dechassant, nes ont cure d'eslire, Mais ainsi come il sont, les prennent tire et tire, Sax. x. || XII° s. La vieille li dist lors belement tire à tire, Berte, xiv. Renart s'en fuit, ne volt plus dire; Parmi le bois trestot à tire, Com cil qui bien sot le travers, Ren. 1864. De cescune tire [condition, race] de gent Qui là seioient ensemble, Demanda li rois Agolans, Ki kascuns ert [était], petis u grans, PH. MOUSKES, ms. p. 144, dans LACURNE. || XV° s. Au mieue qu puet [peut] se paint et pere, Affinque plus belle en appere, Ses cheueux joint si tire à tire, Que nulz n'y sçaroit que redire, E. DESCH. *Poésies mss.* f° 455. Qu'ilz s'en allassent belle tire [bien vite], *Vigiles de Charles VII*, p. 98, dans LACURNE. Vous vous en irez de tire à Romme, et parlerez à Paul Ursin, auquel me recommanderez, Boucicq. III, 20. Guerres ne dure Vaine verdure, Joyeuses flours; L'esté figure; L'hiver procure Tire de plours, le Blason des faulces amours, p. 296, dans LACURNE. || XVI° s. Non, une foy, mais par diverses tires, Avoit moqué grand nombre de satyres, MAROT, iv, 60. Non qu'ilz feissent ce grand voyage tout d'une tire, mais à plusieurs reprises, AMYOT, *Marius*, 18. Marius, depuis son premier consulat continua les cinq autres de rang tout d'une tire de la faveur de fortune, m. ib. 60. Leur donna la chasse à tire de cheval, *Hist. du chev. Bayard*, p. 367, dans LACURNE.

— ETYM. Voy. TIRER; génév. *voilà une bonne pluie, il en faudroit deux jours de tire; écrire à tire de plume, écrire aussi vite que la plume peut aller; Berry, il y a de la tire pour monter ce coteau; tire à tire, à l'instant, tout de suite; wallon, tir, engance, race; prov. et esp. tira, bande, tire.*

TIRE, ÉE (ti-ré, rée), part. passé de tirer. || 1° Mû, amené vers soi ou après soi. La voiture tirée par les chevaux. || 2° Tiré à quatre chevaux, écartelé. || Par un jeu de mots qui est une allusion à ce supplice. [Le gazetier Marin devenu riche] a tant fait par ses journées, qu'enfin nous avons vu de nos jours le corsaire allant à Versailles, tiré à quatre chevaux sur la route, BEAUMARCH. 4° mém. || 3° Mis hors. L'épée tirée du fourreau. Dans l'antre de la bête féroce... devant elle, sous ses yeux étincelants, ses ongles tirés, DIDER. *Cl. et Nér.* I, 108. || Ils sont à couteaux tirés, aux couteaux tirés, voy. COUTEAU, n° 6 || 4° Rideau tiré, rideau écarté. Le rideau tiré, on vit la scène. || Rideau tiré, rideau avancé pour cacher quelque chose. Les rideaux de son lit étaient tirés, de manière que je pouvais entrer sans être aperçue, GENLIS, *Vœux témér.* t. II, p. 120. || 5° Il se dit d'une liqueur qu'on fait couler du réservoir qui la contient. Le vin est tiré, mettons-nous à table. Mme Anderson a souvent observé que le lait le premier tiré ne ressemblait point au dernier, PARMENTIER, *Instit. Mém. scienc.* t. IV, p. 244. || Fig. Le vin est tiré, il faut le boire, l'affaire est engagée, il n'y a plus moyen de reculer. Vallère au marquis qui refuse de se battre: Oh! le vin est tiré, monsieur, il faut le boire, REGNARD, *Joueur*,

II, 11. || 6° Familièrement. Être tiré à quatre épingle, être ajusté avec soin. || 7° Qu'on a fait sortir, délivré. Le pieux Henoc, miraculeusement tiré du monde qui n'était pas digne de le posséder, BOSS. *Hist.* I, 1. || Fig. Tiré d'affaire, qui a échappé à une difficulté, à un péril, à une maladie. Vous avez cru comme moi, sans fondement, que l'abbé de Condillac était mort: heureusement il est tiré d'affaire, et reviendra bientôt chez nous jouir de la fortune et de la réputation qu'il mérite, D'ALEMB. *Lett. à Voltaire*, 3 janv. 1765. || 8° Il se dit d'un coup d'arme à feu. Le dernier coup tiré des remparts [de Maestricht] lui ôta la vie [au comte de Bissi], VOLT. *Mél. litt. Élé offic. morts en 1741*. || Tué à coups de fusil, en parlant de gibier. Un de ses officiers des chasses écrivit par ses ordres que c'était de la chasse de Son Altesse, et du gibier tiré de sa propre main, J. R. JOUSS. *Conf.* x. || 9° Visage tiré, visage amaigri, allongé. Tout son visage, tiré et rétréci [d'Astarbé], faisait des grimaces hideuses, FÉN. *Tél.* VIII. || Substantivement. Les masques de Bouligneux et de Martigny avaient la pâleur et le tiré des personnes qui viennent de mourir, ST-SIM. 142, 70. || 10° Fig. Qu'on a fait sortir de la bouche d'une personne. Après cet aveu tiré de sa propre bouche, ROLLIN, *Hist. anc. Éuv.* t. III, p. 593, dans POUGENS. || 11° Qui a été extrait de, en parlant de compositions d'esprit. Ces pensées, quoique tirées d'Homère, n'en sont pas moins plates, LESAGE, *Diable boit.* 14. La tragédie d'Otello, tirée du roman de Cintio et de l'ancien théâtre de Milan, VOLT. *Mél. litt. à l'Acad. franç.* I. || 12° Imprimé. Le prix de la feuille tirée ne diminue qu'à raison du nombre des exemplaires, CAMUS, *Instit. Mém. litt. et beaux-arts*, t. V, p. 309. || 13° Tracé. Un retranchement tiré au-devant du village. Ces rues sont larges, tirées au cordeau, et formées par des maisons un peu basses, mais agréablement bâties, RAYNAL, *Hist. phil.* VI, 18. || 14° Représenté par la peinture. Cette beauté [Angélique, de l'Arioste]... ne fut qu'un portrait mal tiré des merveilles que nous devions admirer en vous [Mme de Saintot], VOLT. *Lett.* 4. Et moi je suis réellement capucin; j'en ai la patente avec le portrait de saint François tiré sur l'original, VOLT. *Lett. au roi de Pr.* 4 mai 1770. || 15° Dédit, conclu. Il l'a trouvée [cette conséquence] toute tirée dans Vasquez, PASC. *Réfut. de la rép. à la 12° lett.* || 16° Affecté. Tout en lui [le prince de Conti] coulait de source; jamais rien de tiré, de recherché, ST-SIM. 220, 245. || Forcé. Vous nous payez ici d'excuses colorées, Et toutes vos raisons, monsieur, sont trop tirées, MOL. *Tart.* IV, 1. || On dit dans un sens analogue: tiré de loin, tiré par les cheveux. Il y a des figures [dans l'Ancien Testament] claires et démonstratives; mais il y en a d'autres qui semblent un peu tirées par les cheveux, et qui ne prouvent qu'à ceux qui sont persuadés d'ailleurs, PASC. *Pens.* XVI, 4, édit. HAVET. Il faut éviter les jeux de mots trop affectés et tirés de loin, DUMAAS. *Trop.* part. II, art. 11. || 17° S. m. Terme de droit commercial. Celui qui est désigné pour payer une lettre de change. Celui qui fournit la lettre de change s'appelle souscripteur ou tireur; celui sur qui elle est fournie s'appelle tiré, ou accepteur lorsque la lettre de change lui a été présentée et qu'il l'a revêtue de son acceptation, *Répertoire général de l'Enregistrement, Effet de commerce*, n° 5237-2. || 18° S. m. Chasse au fusil. On fit hier un beau tiré. || On dit dans le même sens: chasse au tiré. Comme la bécassine part de loin et très-rapidement, et qu'elle fait plusieurs crochets avant de filer, il n'y a pas de tiré plus difficile, BUFF. *Ois.* t. XIV, p. 257. || On écrit aussi tirer. Les trois frères Lorrains avaient été au tir du roi, ST-SIM. 64, 67. || 19° Nom donné, dans certains bois, à des taillis maintenus au-dessous de la hauteur d'homme, afin qu'on puisse y exercer la chasse à tir.

† **TIRE-À-BARRE** (ti-ra-ba-r'), s. m. Outil de tonnelier.

† **TIRE-ARRACHE** (ti-ra-ra-ch'), s. m. Rousse-rolle.

† **TIREAU** (ti-rô), s. m. Allège de certains bateaux. Défense d'exiger lesdits droits de péage sur les allèges et tireaux [des bateaux chargés de sel], *Arrêt du conseil*, 5 sept. 1675. || On trouve aussi tiroit.

TIRE-BALLE (ti-re-ba-l'), s. m. || 1° Instrument dont on se servait fréquemment autrefois en chirurgie pour retirer les balles ou autres projectiles engagés dans une plaie profonde. || 2° Instrument destiné à extraire la charge du canon des armes à

portrait de qu. lqu'un. || 32° Tirer copie. || 33° Faire plusieurs exemplaires de ce qui est composé en caractères d'imprimerie. || 34° Tirer une lettre de change. || 35° Faire qu'une personne interrogée parle. || 36° Recueillir, percevoir, obtenir, recevoir. || 37° Tirer tout, faire la vole. || 38° Fig. Puiser, emprunter. || 39° Faire sortir de, faire produire à. || 40° Inférer, conclure. || 41° V. n. Exercer une traction. || 42° Aller, s'acheminer. || 43° Tirer de long. || 44° Tirer à la mer. || 45° Remettre à la décision du sort. || 46° Tirer des armes. || 47° Tirer d'une arme de trait ou d'une arme à feu. || 48° Il se dit de l'arme à feu qui part et fait explosion. || 49° Faire éprouver une sensation de tiraillement. || 50° Tirer au volume. Tirer à la ligne. || 51° Tirer en longueur, se prolonger. || 52° Tirer à sa fin. || 53° Tirer à des conséquences, amener, entraîner certaines conséquences. || 54° Tirer à, avoir de la ressemblance avec. || 55° Tirer sur, avoir quelque rapport, quelque ressemblance. || 56° V. refl. Se tirer, se délivrer, sortir. S'en tirer. || 57° Être ôté d'un lieu, en parlant d'un objet. || 58° Être mis hors. || 59° Être extrait de, par distillation ou expression. || 60° Être extrait de, par la mine, la pioche ou la pelle. || 61° Être obtenu, recueilli. || 62° Être l'objet d'un tir. || 63° Être imprimé. || 64° Être conclu comme conséquence. || Proverbe.

1° Attirer, mouvoir vers soi, quand on est soi-même immobile. Tirez cette porte. Il lui tirait les cheveux. Comme un enfant qui est tiré par les voleurs d'entre les bras de sa mère, qui ne le veut point abandonner, PASC. *Extr. des lettres à Mlle de Roanwez*, 8. Ce fut un spectacle bien étrange de voir tirer un tribun ignominieusement par des licteurs et des affranchis hors de son tribunal, ST-RÉAL, *Conjur. des Gracques*. Il [le hocco] devient familier au point de heurter à la porte avec son bec pour se faire ouvrir, de tirer les domestiques par l'habit lorsqu'ils l'oublent... BUFF. *Ois. t. iv, p. 439*. Sa sœur cadette a beau la tirer par son vêtement, elle n'entend rien, DIDEROT, *Salon de 1765, Œuv. t. xiii, p. 178*, dans POUGENS. || Fig. Est-ce lui qui naguère aux dépens de sa vie Sauva des ennemis votre empereur Décie, qui leur tira mourant la victoire des mains, Et fit tourner le sort des Perses aux Romains? CORN. *Poly. 1, 3*. Sa grâce et sa vertu sont de douces amorce, qui, pour tirer les cœurs, ont d'incroyables forces, MOL. *V.Ét. III, 2*. || Tirer le verrou, fermer une porte au verrou. || Tirer la porte sur soi ou après soi, la fermer après l'avoir traversée. Mon père est sorti brusquement, il a tiré sur lui la porte du cabinet; GENLIS, *Théât. d'éduc. la Cloison*, sc. 6. || Tirer l'échelle, voy. ÉCHELLE. || Tirer l'oreille, les oreilles à quelqu'un, et fig. Se faire tirer l'oreille, voy. OREILLE. || Populairement et fig. Tirer une dent, escroquer. || Tirer la laine, voy. LAINE. || Tirer le diable par la queue, voy. DIABLE, n° 2. || Tirer Yeau, se dit de ce qui pompe l'eau par absorption. Ce morceau d'aubier a repris de l'eau, et a continué d'en tirer pendant six jours, en sorte qu'au 10 avril il avait tiré 107 grains et demi d'eau, BUFF. *Hist. nat. Introd. Œuv. t. viii, p. 338*. || Ce cuir tire l'eau comme une éponge, il s'en imbibé beaucoup. || 2° Mouvoir après soi, vers soi, en marchant. Tirer un cheval par la bride. Dans un chemin montant, sablonneux, malaisé... Six forts chevaux tiraient un coche, LA FONT. *Fabl. vii, 9*. Le champ est labouré, on n'a plus besoin des bœufs qui ont tiré la charrue, et on ne se soucie pas de les nourrir; j'ai tiré, sire, la charrue le mieux que j'ai pu, D'ALEMB. *Lett. au roi de Pr. 8 nov. 1774*. En général, pour tirer un fardeau sur un terrain inégal et raboteux, comme ils le sont presque tous, il est plus avantageux de tirer un peu en haut, BRISSON, *Traité de phys. t. 1, p. 380*. || Tirer un criminel à quatre chevaux, l'attacher par les pieds et par les mains à quatre chevaux qui le tirent chacun d'un côté et le démembrent. || Par extension. Je ne savais point du tout la manière dont était mort ce vieil Èvreux; je vois Dieu qui tourne les volontés de ce bonhomme d'une manière extraordinaire, pour le conduire à être déchiré et massacré, et tiré enfin à quatre chevaux [dans un accident de voiture], scv. 455. || Fig. et familièrement. Tirer quelqu'un à quatre, lui faire les plus grandes instances pour le décider à quelque chose. || Fig. Se faire tirer, se faire prier, se faire faire des instances. Ce valet de pied se fit tirer d'abord, puis se laissa faire [se mit à table], ST-SIM. 429, 475. || Absolument. Il [l'éléphant] tire également, continuellement et

sans se rebuter, pourvu qu'on ne l'insulte pas par des coups donnés mal à propos, BUFF. *Quadrup. t. iv, p. 223*. Deux buffles attelés ou plutôt enchaînés à un chariot tirent autant que quatre forts chevaux, id. *Quadrup. t. v, p. 142*. || Fig. et familièrement. On aura bien à tirer dans cette affaire, on aura bien de la peine à la faire réussir. || Il a encore bien à tirer pour en venir là, il a encore bien de la peine à avoir avant de parvenir à son but. || Terme de manège. Ce cheval tire à la main, il résiste à l'action de la bride. || 3° Tirer à soi, amener de son côté. Tirer à soi la couverture. || Fig. et familièrement. Tirer la couverture à soi, prendre plus que sa part. || Fig. Tirer à soi, s'arroger. Émilie: La mienne [gloire] se flétrit, si César te veut croire. — Cinna: Et la mienne se perd, si vous tirez à vous. Toute celle qui suit de si généreux coups, CORN. *Cinna, v. 2*. L'un soutient son oracle, et l'autre sa statue; chacun veut tout tirer à soi, LA MOTTE, *Fabl. iv, 16*. || On dit de même: tirer de son côté. Chacun les tire de son côté [les volontés des testateurs], et les interprète de sa manière, je veux dire selon ses désirs ou ses intérêts, LA BRUY. *xiv, 4*. Tirer les yeux, faire mal aux yeux, en les forçant (expression provenant d'une fausse sensation: il semble que cette douleur tire les yeux hors de la tête). Cette écriture est trop fine, elle tire les yeux. Fermez les volets, le soleil me tire les yeux. || En un autre sens. Cela tire l'œil, cela attire le regard. || 5° Terme de marine. Ce navire tire tant d'eau, tant de pieds d'eau, il enfonce dans l'eau de tant. Un vaisseau de 50 à 56 pièces qui tire seize à dix-sept pieds d'eau; SEIGNELAY, *à de Seuil, 24 déc. 1678*, dans JAL. Les navires des Indes, qui étaient de jonc, tiraient moins d'eau que les vaisseaux grecs ou romains, qui étaient de bois, et joints avec du fer, MONTESQ. *Espr. xxi, 6*. || 6° Tirer le pied, la jambe, les porter en arrière de soi pour faire une révérence. Il y avait plus de politesse dans l'air ouvert et humain de son visage [d'un quaker], qu'il n'y en a dans l'usage de tirer une jambe derrière l'autre, et de porter à la main ce qui est fait pour couvrir la tête, VOLT. *Dict. phil. Quakers*. Lubin tire le pied et ôte son chapeau avec les grâces naïves de la nature, MARMONTEL, *Cont. mor. Ann. Lub.* On veut être quelque chose: dès qu'un jeune homme sait faire la révérence, riche ou non, peu importe, il se met sur les rangs; il demande des gages, on tirant un pied derrière l'autre: cela s'appelle se présenter, P. L. COUR. *2^e lettre au Censeur*. || Tirer sa révérence à quelqu'un, le saluer. Moi j'étais en train de tirer une révérence que je laissai à moitié faite, MARIY. *Pays. parv. 2^e part.* || Tirer la révérence, se dit aussi pour saluer en s'en allant, s'en aller. Je lui dis ma façon de penser, et je lui tirai ma révérence. || Fig. Tirer sa révérence, exprimer un refus. Ce que vous me proposez ne me convient pas, et je vous tire ma révérence. || 7° Faire sortir une chose d'un endroit, ou d'une autre chose. Tirer une épine du pied. Tirer sa bourse de sa poche, une pièce de monnaie de sa bourse. Tirer de l'eau d'un puits, du vin d'un tonneau. Tirer l'or de la mine. Ces dieux qu'ils honorent sont semblables à des pierres qu'on tire d'une montagne, SACT, *Bible, Baruch, vi, 38*. Il tire après ces mots une brillante épée, RORR. *Antig. 1, 2*. Vous êtes de l'humeur de ces amis d'épée. Que l'on trouve toujours plus prompts à dégaîner. Qu'à tirer un teston, s'il fallait le donner, MOL. *L'Ét. III, 5*. Elle [Mlle de Guinée] eut des convulsions, on la crut morte; on lui voulut tirer le cœur, pour le mettre dans un couvent qu'elle aimait; elle cria quand on commença... scv. 20 juill. 1694. Et que du sein des monts le marbre soit tiré, RAC. *Esth. III, 9*. Après avoir tiré du trésor quatre mille cent trente livres d'or, et quatre-vingt mille livres d'argent... il [César] se mit en état de poursuivre Pompée et ses partisans, VERTOT, *Révol. rom. xii*. Nous avons au Cabinet du roi un fœtus de rhinocéros qui nous a été envoyé de l'île de Java, et qui a été tiré hors du corps de la mère, BUFF. *Quadrup. t. iv, p. 347*. || Fig. Ils ont tiré cet art du nombre des vertus, RÉGNIER, *Sat. iv*. Un de ces hommes en qui Dieu met ses dons d'intelligence et de conseil, et qu'il tire de temps en temps des trésors de sa providence pour assister les rois et pour gouverner les royaumes, FLÉCH. *le Tellier*. || Tirer sa montre, regarder à sa montre l'heure qu'il est. Dans l'impatience de me voir à son aise, elle tira sa montre à plusieurs re-

prises, et dit l'heure qu'il était, pour conseiller honnêtement la retraite à nos convives, MARIY. *Pays. parv. 4^e part.* || Tirer l'épée contre quelqu'un, se battre contre lui. || Faire tirer l'épée à quelqu'un, le forcer à se battre. || Fig. Tirer l'épée, prendre les armes, en venir aux armes. On ne sait qui défendre, ou qui blâmer des deux, Qui des deux a tiré plus justement l'épée: Les dieux servent César, mais Caton suit Pompée, BRÉBEUF, *Phars. I*. Des Espagnols lui ont dit à la Haye que le roi avait pris bien des places, mais que, pour eux, sans tirer l'épée, ils en avaient pris trois qui en valaient bien d'autres, Maestricht, Bréda et Bolduc, PELLISSON, *Lett. hist. t. 1, p. 253*. || Tirer l'épée contre son prince, se révolter contre lui. || Fig. Tirer son épingle du jeu, voy. ÉPINGLE. || Fig. Tirer à quelqu'un une épine du pied, voy. ÉPINE. || Fig. Tirer les marrons du feu, voy. MARRON. || Fig. et familièrement. Tirer pied ou aile, arracher quelque chose d'une personne, peu ou beaucoup. || Fig. Tirer à quelqu'un les vers du nez, voy. VER. || Fig. Tirer une plume de l'aile à quelqu'un, voy. PLUME. || Fig. Tirer d'un sac deux moutures, voy. SAC. || Tirer des sons d'un instrument, lui faire rendre des sons. || Tirer du feu d'un caillou, en faire jaillir du feu en le frappant. || Tirer des larmes des yeux de quelqu'un, le toucher au point de le faire pleurer. Pour me tirer des pleurs il faut que vous pleuriez, BOU. *Art p. III*. Nous nous en voulions, Mme Denis et moi, d'avoir tiré des larmes des plus beaux yeux qui soient actuellement à Turin; ces yeux sont ceux de Mme de Chauvelin l'ambassadrice, VOLT. *Lett. à Mme de Fontaine, 24 nov. 1757*. || On dit dans le même sens: tirer des soupirs. L'image de l'empire en de si jeunes mains M'a tiré ce soupir pour l'État que je plains, CORN. *Puleh. II, 4*. || 8° Tirer du vin, tirer de l'eau, faire venir du vin d'un tonneau, de l'eau d'un puits. Il fait tirer du meilleur [vin] cependant, LA FONT. *Orais.* || On dit dans le même sens: tirer bouteille. Faites-moi toujours tirer chopine, je vous prie, DANCOURT, *Maison de camp. sc. 32*. Va-t'en m'attendre, ici près, aux Barreaux verts, et faire tirer bouteille, REGNARD, *Sérénade, 13*. || Tirer du vin au clair, le transvaser après l'avoir laissé reposer. || Fig. Tirer une affaire au clair, l'éclaircir, la débrouiller. Rien n'est, ce me semble, si facile, tout serait alors tiré au clair, sans que des personnes qui peuvent beaucoup me nuire eussent le moindre prétexte contre moi, VOLT. *Lett. d'Argental, 6 nov. 1767*. Je supplie très-instamment mes anges de vouloir bien parler à le Jeune, et de tirer la chose au clair, M. id. 44 janv. 1773. J'attends qu'un de mes amis... soit de retour de la campagne, pour tirer au clair cette histoire abominable, D'ALEMB. *Lett. à Voltaire, 9 nov. 1769*. || 9° Tirer la langue, avancer sa langue hors de la bouche. Le médecin lui dit de tirer la langue. Les chiens, quand ils sont échauffés, tirent la langue. Pour perdre la moitié de leurs dents [dans la salivation mercurielle], en tirant la langue d'un demi-pied, et pour mourir de la poitrine au bout de six mois, VOLT. *L'Homme aux 40 écus, Entretien avec un chirurgien*. || Tirer la langue à quelqu'un, est une sorte de manifestation d'injure et de moquerie. || Fig. et populairement. Faire tirer la langue à quelqu'un d'un pied de long, le faire languir dans l'attente de quelque chose. || Je lui verrais tirer la langue d'un pied de long, que je ne lui donnerais pas un verre d'eau, se dit en parlant d'une personne pour qui on n'a aucune compassion. || 10° Tirer les bas, les bottes à quelqu'un, les lui ôter des jambes. || On a dit de même tirer un diadème. Il lui faudrait du front tirer le diadème, CORN. *Nic. v, 7*. || Tirer son chapeau, l'ôter pour saluer. Il ne m'a pas tiré son chapeau. || Fig. et populairement. Tirer ses chaussettes, tirer ses grègues, s'enfuir. Le galant aussitôt tire ses grègues, gagne au haut, Mal content de son stratagème, LA FONT. *Fabl. II, 45*. Donnez-moi vite ment tirer mes chaussettes sans murmure, MOL. *le Dép. 1, 4*. || 11° Tirer pays, tirer chemin, s'en aller, s'enfuir (c'est, comme gagner pays, mettre du pays, de l'espace derrière soi). Vu que la fuite en est la fin la plus heureuse [d'un duel], Et qu'il faut que, l'un mort, l'autre tire pays, CORN. *Suiv. IV, 5*. Ma foi, si vous ne tirez pays, j'irai chercher le commissaire, HAUTEROCHE, *Crispin méd. III, 13*. Et sans plus m'écouter, il a tiré chemin, TH. CORN. *le Galant doublé, III, 3*. || 12° Tirer du sang, saigner. Je lui conseille de se

faire tirer du sang, et lui promets de ne le lui échauffer jamais par mes façons de parler trop libres, SCARR. *Lett. Œuv. t. 1*, p. 256. || Par exagération. Je tremble comme une feuille; on ne me tirerait pas une goutte de sang, RIT. *LECLERQ. Prov. t. II*, p. 474, dans *POUGENS*. || 13° Tirer les vaches, les traire. || 14° [Faire sortir, au hasard, de la boîte qui les contient, des billets, des numéros, des noms. Tirer les billets, les numéros d'une loterie. Le président a tiré au sort les noms des jurés. Ce jeune homme a tiré un mauvais numéro. Le sort, dit le prélat, vous servira de loi; Qué l'on tire au billet ceux que l'on doit élire, BOIL. *Lutr. t. 1*. Tout était tiré rigoureusement au sort, RAYNAL, *Hist. phil. x*, 40. || Absolument. Il tourne le bonnet; l'enfant tire, et Brontin Est le premier des noms qu'apporte le destin, BOIL. *Lutr. t. 1*. || Tirer une loterie, tirer les numéros d'une loterie, faire sortir par le sort les numéros. || Tirer quelque chose à la courte paille, en décider par le hasard de la plus courte paille. Tirez votre réponse à la courte paille, MARIIV. *Surpr. de l'amour, III*, 4. || Tirer le gâteau des Rois, ou, simplement, tirer les Rois, distribuer au hasard les parts d'un gâteau dans lequel il y a une fève, afin que celui à qui elle échoit soit le roi de la fête. || 15° Faire venir d'un lieu plus ou moins éloigné certains produits. On tire beaucoup de tabac de l'Amérique. Ce négociant tire ses étoffes de Lyon. Nous tirons encore aujourd'hui d'Athènes esclave du coton, de la soie, du riz, du blé, de l'huile, des cuirs, VOLT. *Dict. phil. Espr. des lois*. Pour juger s'il y a du luxe dans l'usage des choses, il suffirait souvent de considérer l'éloignement des lieux d'où on les tire, CONDIL. *Comm. gouv. I*, 27. || 16° Faire sortir en suçant. Les sangsues ont tiré beaucoup de sang. L'enfant tire le lait de la mamelle. || 17° Extraire par voie de distillation ou d'expression. Tirer le suc des herbes. Tirer de l'huile sans feu. Tirer cette huile sans feu, comme on tire l'huile vierge, GENLIS, *Maison rust. t. II*, p. 293, dans *POUGENS*. || Fig. On se nourrit des anciens et des habiles modernes; on les presse, on en tire le plus que l'on peut, on en renfle ses ouvrages, LA BRUY. *t. I*. || Fig. Il tire la quintessence de tout, il est habile, adroit, et fait d'une chose tout ce qu'on en peut faire. || Il tirerait de l'huile d'un mur, voy. *HUILE*, aux proverbes. || 18° Terme d'arithmétique. Tirer la racine carrée, cubique d'un nombre, trouver, par le calcul, la racine carrée, cubique de ce nombre. || 19° Faire sortir quelqu'un d'un endroit, et aussi de quelque emploi. Je voulais avoir lieu d'abuser Emilie, Effrayer son esprit, la tirer d'Italie, CORN. *Cinna*, v. 3. Jeux, conversations, spectacles, rien ne la tira [Mme la Dauphine] de sa solitude, FLÉCH. *Dauphine*. J'appelai de l'exil, je tirai de l'armée Et ce même Sénèque, et ce même Burrhus, Qui depuis... RAC. *Brit. IV*, 2. Que les fonctions saintes du ministère fassent tout mon plaisir, comme elles font toute ma gloire; que tout ce qui me tire de l'exercice de ces fonctions, me soit insupportable, MASS. *Paraphr. ps. XXV*, v. 42.... Pour fuir un éclat, monsieur, je vous conjure, De me tirer d'ici dès demain, dès ce soir, Pour que Valère et moi nous cessions de nous voir, DESROUCH. *Glor. I*, 9. || Tirer à part, voy. *PART* 2, n° 40. || Fig. On ne peut le tirer de là, il se tient attaché à son idée, il répond toujours la même chose. || Fig. Tirer quelqu'un d'un mauvais pas, le dégager d'une affaire difficile, fâcheuse, embarrassante. Et, loin de le tirer de ce pas hasardeux, Ma bonté ne ferait que nous perdre tous deux, CORN. *Poly. v*, 1. || Fig. Tirer quelqu'un de la boue, de la poussière, le faire sortir d'un état misérable et bas. || 20° Délivrer, dégager quelqu'un soit d'un lieu où il est mal, soit de quelque état comparé à ce lieu. Tirez-moi de ce trouble, ou souffrez que je meure, CORN. *Rodog. v*, 4. Vous donc, mes vrais amis, qui me tirez de peine, ID. *Héracl. III*, 4. Vous ne les craindrez point, parce que le Seigneur votre Dieu, qui vous a tirés de l'Égypte, est avec vous, SAGR. *Bible, Deutéron. XX*, 4. Eh! mon ami, tire-moi du danger; Tu feras après ta harangue, LA FONT. *Fabl. I*, 49. Cet Anglais [Talbot, qui donnait le quinquina] vient de tirer de la mort le maréchal de Bellefonds, sév. 387. M. de la Trousse aurait pu nous tirer, avec un peu d'amitié et de conduite, de l'embarras où nous sommes, ID. 454. Cette duchesse [de Chaulnes] ne cesse de me dire que la belle comtesse sera ravie qu'elle m'ait tirée de ce mauvais air des Rochers, in. 30 juill. 1689. Les ennemis sont poussés partout; Oudenarde est dé-

livrée de leurs mains; pour les tirer eux-mêmes de celles du prince, le ciel les couvre d'un brouillard épais, BOSS. *Louis de Bourbon*. Ils tremblent qu'un censeur.... N'aille du fond du puits tirer la vérité, BOIL. *Disc. au roi*. Je t'en ai dit assez pour te tirer d'erreur, RAC. *Phédre, II*, 5. Il faut que sur le trône un roi soit élevé, Qui se souvienne un jour qu'au rang de ses ancêtres Dieu l'a fait remonter par la main de ses prêtres, L'a tiré par leur main de l'oubli du tombeau.... ID. *Athal. I*, 2. Si je reviens si craint et si peu désiré, O ciel! de ma prison pourquoi m'as-tu tiré? ID. *Phédre, III*, 5. Il ne rougit pas de leur raconter quand et de quelle manière il a tiré cet homme des ennemis, et l'a apporté dans sa tente, LA BRUY. *Théophr. xxv*. Cent écus que feu votre époux, mon intime ami, me prêta pour me tirer d'une affaire d'honneur que j'eus autrefois à Bruges, LESAGE, *Diable boit. 4*. Cet abbé [Desfontaines] est un homme que j'ai, en 1724, tiré de Bicêtre, où il était renfermé pour le reste de ses jours, VOLT. *Mél. lit. aux aut. Bibl. franç.* Ce fut Gustave Wasa qui, en tirant les Suédois de l'obscurité, anima aussi les Danois par son exemple, ID. *Mœurs*, 447. Tire-moi, par pitié, de mon doute terrible, ID. *Alz. IV*, 5. Voilà comme vous êtes: une plaisanterie vous tire d'affaire, quand vous n'avez pas de bonnes raisons à donner, GENLIS, *Théât. d'éduc. Fausse délicat. I*, 2. || 21° Etendre, allonger. Tirer du linge sur la platine. Tirer une courroie. || Fig. Tirer la courroie, et, absolument, tirer, employer beaucoup d'économie pour soutenir une dépense jusqu'à une certaine époque. Il faut qu'il tire bien la courroie pour gagner le bout de l'an. Il a bien à tirer pour suffire à son ménage. || Tirer une corde, la tirer ferme, la bander le plus qu'on peut. || Tirer bien ses bas, ses gants, les étendre bien sur la jambe, sur le bras, de manière qu'ils ne fassent point de plis. Elle [Mlle Temple] rougit d'abord, pâlit ensuite.... tira ses gants l'un après l'autre jusques au coude, HAMILT. *Gram. 40*. || Tirer le cordon, se dit du portier qui ouvre la porte extérieure de la maison au moyen du cordon placé dans sa loge. || Tirer à poil une étoffe de laine, de soie, de coton, en faire sortir, en faire paraître le poil, en le tirant avec une espèce de cardé. || Tirer les rideaux, les ouvrir ou les fermer. || Fig. Tirer le rideau, écarter ce qui empêche de voir, de savoir. En un mot, le petit démon qui nous tirerait les rideaux, nous divertirait extrêmement, sév. 497. || Fig. Tirer le rideau sur quelque chose, et, absolument, tirer le rideau, ne plus s'occuper d'une chose, la mettre en oubli. Sur les noires couleurs d'un si triste tableau il faut passer l'éponge, ou tirer le rideau, CORN. *Rodog. II*, 3. || Fig. Tirer en longueur, prolonger, allonger. L'attention de l'auditeur déjà lassée se rebute de ces conclusions qui traînent et tirent la fin en longueur, CORN. *Nor. exam.* Ce général du sénat [Pompée], qui voulait tirer la guerre en longueur pour avoir le temps d'amasser de plus grandes forces, passa d'Italie en Epire, VERTOT, *Révol. rom. XIII*. || Tirer une affaire en longueur, en éloigner la conclusion. Elle me dit franchement que, ses intentions étant conformes aux miennes, elle n'avait pas dessein de tirer les choses en longueur, LESAGE, *Cuzm. d'Alf. IV*, 16. || 22° Tirer l'or, tirer l'argent, les étendre, les allonger en fils déliés. || Tirer l'épingle, faire passer le lait par la filière. || Tirer le cerge, le fabriquer à la main. || 23° Tirer au sec, faire sécher une confiture. || 24° Tirer un coup, le porter, l'assener (emploi qui vieillit; cette acception provient du sens que tirer a d'étendre, allonger). Le mulet prend le temps, et du grand coup qu'il tire Lui enfonce la tête, RÉGNIER, *Sat. III*. || Terme de manège. Tirer la ruade, ruer, en parlant d'un cheval. || 25° Terme d'escrime. Tirer des feintes, faire des mouvements simulés, pour tromper son adversaire. || Tirer une estocade, un coup d'estocade, pousser une estocade à celui contre qui on fait des armes (phrase qui a vieilli). || Fig. Tirer Pestocade, une estocade à quelqu'un, lui demander de l'argent à emprunter, sans avoir l'intention de le lui rendre (phrase qui a vieilli). || 26° Lancer des armes de trait (cette acception provient de l'emploi de tirer un coup). C'est pourtant maintenant qu'il se faut assurer, Et lui tirer des traits qu'il ne puisse parer, MARIIV. *Sophon. III*, 2. Je tirerais contre eux toutes mes flèches, SAGR. *Bible, Deutéron. XXXI*, v. 23. || 27° Décharger une arme à feu. Tirer un coup de fusil. Tirer des salves d'artillerie. Méli, capitaine de Livry, ayant voulu tirer un fusil chargé depuis longtemps, le fusil

lui creva dans la main, et on a été obligé de lui couper le bras, sév. 8 nov. 1688. Il [un navire] tire du canon pour demander du secours; car la mer est bien mauvaise, BERN. DE ST-P. *Paul et Virg.* En Europe, nous tirons le canon en signe d'allégresse pour annoncer la destruction de plusieurs milliers d'hommes, CHATEAUB. *Génie*, IV, VI, 3. || On dit dans un sens analogue: tirer un feu d'artifice, tirer des pétards, des fusées. || Bien tirer le pistolet, être très-adroit au tir du pistolet. || Pour les armes portatives, on dit: tirer le fusil, la carabine, le pistolet, et tirer au pistolet, au fusil, à la carabine. || Dans les bouches à feu, on emploie toujours le régime direct: tirer le canon, le mortier, l'obusier; avec cette nuance toutefois que tirer le canon a une signification tout à fait universelle, tandis que, dans le cas général, on dira plutôt pour les autres pièces: tirer des bombes, des obus. || Pour les projectiles, on dit: tirer des boulets ou à boulets, tirer des obus ou à obus, tirer des bombes. || Fig. Tirer sa poudre aux moineaux, perdre sa peine et son temps. Force gode-lureaux à vendre, Devant Héro faisant les beaux, Tirèrent leur poudre aux moineaux; Ce que ne faisait pas Léandre, SCARR. *Poés. div. Œuv. t. VII*, p. 280. || 28° Diriger une arme à feu sur. La ville était prise.... ce petit chevalier [de Longueville] monte sur le revers de la tranchée.... un soldat veut tirer une bécassine, et tire ce petit garçon; il en est mort le lendemain, sév. 8 nov. 1688. Il [un oiseau] est difficile à tirer, BUFF. *Ois. t. VI*, p. 440. Allons tirer des grives, c'est assez pousser d'arguments, J. J. ROUSS. *Hél. v*, 7. || Fig. Je lui dis: Vraiment, madame, vous avez tiré de bien près ce bon père, vous aviez peur de le manquer, sév. 284. Le voilà pourtant ce seizième [d'août] que nous avons suivi depuis deux mois; je pars demain; je n'eusse jamais cru.... qu'un jour visé de si loin pût être tiré si juste, in. 15 août 1677. || Fig. et familièrement. Pour lui parler, il faut le tirer au vol, le tirer en volant, il est difficile de le joindre et de trouver le moment de lui dire un mot. || 29° Creuser en suivant une certaine direction. Les canaux que l'on tire pour arroser des pays qui en ont besoin, FONTEN. *Guglielmi*. Bientôt après, il [Pierre le Grand] tira ce canal qui joint la mer Caspienne au golfe de Finlande et à l'Océan, VOLT. *Russie*, I, 41. Au delà était un marais, et derrière le marais les Russes avaient tiré un retranchement d'un quart de lieue, ID. *ib. I*, 46. || 30° Tracer. Tirer une ligne. Tirer une allée au cordeau. Tirer un plan sur du papier. Tirer une raie sur ce qu'on a écrit. || Tirer en ligne de compte, employer, comprendre dans un compte. || On dit plus ordinairement: mettre en ligne de compte. || 31° Faire le portrait de quelqu'un, soit en peinture, soit en sculpture (emploi qui vieillit). On l'a tiré en cire, en plâtre. Je vous enverrai celui [le portrait] que vous me demandez; je faisais difficulté d'y faire commencer sitôt; car cette absence m'a tellement changé, que, si l'on me tire bien, je ne serai pas reconnaissable, VOIT. *Œuv. t. II*, p. 232. Il n'y a pas longtemps que je me suis fait tirer par Rigaud, me dit-il, c'est un des meilleurs peintres de Paris, et tous ceux qui voient ce portrait, disent que j'y suis fort bien tiré: — un homme du monde.... ne se serait pas servi du mot tirer qui n'a aucun usage dans ce sens que parmi la bourgeoisie, CAILLIÈRES, *Du bon et mauvais usage, convers. 1^{re}*. On sait que ce prince [Alexandre] avait défendu... à tout autre peintre qu'Appelle de tirer son portrait, ROLLIN, *Hist. anc. Œuv. t. XI*, 1^{re} part. p. 97, dans *POUGENS*. De se faire tirer certain homme eut envie; Chacun veut être peint une fois en sa vie, LA MOTTE, *Fabl. IV*, 4. || Fig. Tirer en exemple, proposer pour modèle. Ces choses qu'il faut souffrir au théâtre, parce qu'elles ont un éclat dont la surprise éblouit, et qu'il ne ferait pas bon tirer en exemple pour conduire une action véritable sur leur plan, CORN. *Héracl. Examen*. On a vu des génies extraordinaires passer tout d'un coup de la méditation du cabinet aux charges les plus difficiles; mais ces gens-là ne peuvent être tirés en exemple, ST-EVREMOND, *De l'étude et de la conversation*. || 32° Tirer copie, tirer une copie, tirer la copie, copier. Tirer copie d'un acte. Un fameux grammairien nommé Tyrannion, qui demeurait alors à Rome, ayant grande envie d'avoir les œuvres d'Aristote, obtint du bibliothécaire de Sylla la permission d'en tirer une copie, ROLLIN, *Hist. anc. Œuv. t. X*, p. 475, dans *POUGENS*. D'après son grand tableau, lorsqu'elle fut sortie, Vous fîtes

l'autre jour tirer cette copie, DORAT, *Feinte par amour*, 1, 4. || Tirer les parties d'une partition, les extraire et les copier, pour que chaque concertant ait la sienne, tandis que le chef d'orchestre a la partition complète sous les yeux. Réellement cela m'occupait, et beaucoup, pour rassembler la musique, les concertants, les instruments, tirer les parties, J. J. ROUSS. *Confess.* v. || 33° Faire plusieurs exemplaires de ce qui est composé en caractères d'imprimerie. Tirer une feuille, un volume, une gravure. Cet ouvrage a été tiré à cinq cents exemplaires. Attendez... c'est depuis vingt ans, On en tira cent exemplaires, NOTL. *Epigr.* 5. || [Louis XV] fit imprimer au Louvre un petit livre de la géographie pour le cours des fleuves, qu'il composa en partie sous les leçons de M. de Lisle, et dont on tira cinquante exemplaires, VOLT. *Él. fun. Louis XV.* La planche d'étain ne saurait tirer proprement beaucoup plus de huit à neuf cents exemplaires, CAMUS, *Inst. Mém. litt. et beaux-arts*, t. v, p. 297. || Absolument. Bon à tirer. Il faut mettre de l'encre et tirer avec soin ; dites cela à votre imprimeur, P. L. COUR. *Lett.* vi. || Un bon à tirer, voy. BON, n° 48. || 34° Terme de commerce. Tirer une lettre de change, faire un billet qui doit être payé au porteur par un correspondant. Tirer une lettre de change payable à deux mois de vue, à vue. || Tirer une lettre de change sur quelqu'un, ou, absolument, tirer sur quelqu'un, lui adresser une lettre de change. L'on tire sur les pays étrangers pour les payer [ces dépenses], MONTESQ. *Esp.* xxii, 40. Qu'à Paris on me charge de faire passer à Amsterdam mille onces d'argent, lorsque l'échange est à six pour cent au-dessus du pair, et supposons qu'alors il soit de quatre pour cent au-dessus du pair de Paris à Londres et de deux pour cent au-dessus de Londres à Amsterdam ; dans une pareille circonstance, on voit qu'il y a un bien plus grand profit à tirer d'abord sur Londres, pour tirer ensuite de Londres sur Amsterdam, qu'à tirer directement de Paris sur Amsterdam, CONDIL. *Comm. pouv.* 1, 17. || On dit de même : tirer une somme sur quelqu'un. Vous pouvez tirer sur moi de petites sommes, BOSS. *Lett. quéd.* 244. || Tirer une lettre de change par première, seconde, troisième, la tirer en deux ou plusieurs exemplaires, soit afin que, l'un étant perdu, l'autre puisse le remplacer, soit afin que, l'un étant envoyé à l'acceptation du tiré, l'autre puisse être négocié pendant ce temps-là. || 35° Faire qu'une personne interrogée parle. Cinna vient, et je veux en tirer quelque chose, CORN. *Cinna*, III, 4. Donnez-vous la peine de tirer la vérité, et de m'empêcher d'être trompée, sév. 21 déc. 1692. Il tire d'un déserteur, d'un transfuge, d'un prisonnier, d'un passant ce qu'il veut dire, ce qu'il veut taire, ce qu'il sait, et, pour ainsi dire, ce qu'il ne sait pas, BOSS. *Louis de Bourbon.* Feignons ; et de son cœur, d'un vain espoir flatté, Par un mensonge adroit tirons la vérité, RAC. *Mithr.* III, 4. Elle tira le secret de ses compagnes, M^{me} DE CAYLUS, *Souven.* p. 144, dans POUGENS. Tout ce que je pus tirer de lui ne fut que des conjectures vagues, aussi propres à confirmer qu'à détruire mes craintes, GRAFFIGNY, *Lett. péruv.* 29. || Ne pouvoir tirer un mot de quelqu'un, ne pouvoir rien tirer de quelqu'un, n'en pouvoir obtenir de réponse, d'éclaircissement. Valère : Que t'a dit Marine ? — Scapin : Marine ? rien du tout ; c'est une fille dont on ne saurait tirer une parole, REGNARD, *Sérén.* 5. C'est une petite fille si naïve qu'on n'en peut rien tirer, GENLIS, *Vœux téméraires*, t. 1, p. 25, dans POUGENS. || Tirer de la bouche, faire dire. Je pense qu'il vaut mieux que de sa propre bouche Je tire avec douceur l'affaire qui me touche, MOL. *Éc. des f.* II, 2. Luther n'en a jamais tant dit, et tout ce que ses emportements lui ont tiré de la bouche n'approche pas de ce que Calvin dit froidement de lui-même, BOSS. *Var.* IX. || On ne peut parvenir à tirer la vérité de sa bouche, se dit d'un accusé qui ne veut rien avouer. || Tirer un éclaircissement de quelqu'un, faire en sorte qu'il donne l'éclaircissement qu'on désire de lui. || 36° Recueillir, percevoir, obtenir, recevoir. Il tire dix mille francs de rente de sa terre. On a tiré beaucoup d'argent du nouvel impôt. On peut tirer du fruit de tout ce qui fait peine, CORN. *Pulch.* III, 4. M. le Prince n'a de force contre Votre Majesté que celle qu'il tire de la haine qu'on a contre M. le cardinal, BETZ, *Mém.* t. II, liv. III, p. 364, dans POUGENS. Je tirai l'autre jour à Rennes, du milieu du tourbillon, une heure de conversation avec M. de Chaulnos, sév. 18 août 1680. Ceux qui tirent des pensions, gages, appointements et dons du roi, VAUBAN, *Dîme*, p. 70. Je suis ravie qu'il n'ait tiré aucun avantage de

son artifice, LESAGE, *Diable boit.* 4. On tire peu de service des vieillards, VAUVEN. *Max.* LXXX. Les registres de la chambre des comptes des Pays-Bas, qui sont actuellement à Lille, déposent que Philippe II ne tirait pas quatre-vingt mille écus des sept Provinces-Unies, VOLT. *Pol. et lég. Idées républ.* 47. Vous trouverez que la cour de Madrid tire annuellement 55 084 450 livres de ses provinces du nouveau monde, RAYNAL, *Hist. phil.* VIII, 28. || Tirer race, faire couvrir des juments pour en avoir des produits. || Tirer de l'argent de quelqu'un, se faire donner de l'argent par supercherie ou par sollicitation. Fais-nous un peu ce récit, qu'on m'a dit qui est si plaisant, du stratagème dont tu t'es avisé pour tirer de l'argent de ton vieillard avare, MOL. *Scapin*, III, 4. La duchesse de Lude leur donne cinquante écus tous les ans : n'en saurait-on tirer davantage ? MAINTENON, *Lett. à M. de Caylus*, t. VI, p. 97, dans POUGENS. Vous aviez trouvé là une nouvelle manière de tirer de l'argent des princes, FONTEN. *Auguste, Arétin.* Pour deux ou trois personnes qui voudront bien payer, il y en aurait cinquante dont je ne tirerais jamais un sou, DANCOURT, *Désol. des joueuses*, sc. 9. Henri III tira d'Aaron, juif d'York, quatorze mille marcs d'argent, et dix mille pour la reine, MONTESQ. *Esp.* XXI, 20. || Tirer quelque grâce de quelqu'un, en obtenir quelque grâce par adresse ou par instance. Il a tiré de lui une donation. || Tirer promesse, tirer parole de quelqu'un, faire en sorte qu'il promette, qu'il donne sa parole. || On ne saurait tirer raison de cet homme, on ne peut obtenir de lui qu'il fasse ce qu'il doit. || Tirer raison, tirer satisfaction d'une injure, d'une offense, faire réparer l'injure, l'offense. Mourir sans tirer ma raison !... Endurer que l'Espagne impute à ma mémoire D'avoir mal soutenu l'honneur de ma maison, CORN. *Cid*, I, 9. || Tirer vengeance, se venger. Je vous déclare que ma santé est assez bonne... pour tirer de vous la vengeance la plus complète, VOLT. *Diatr. du docteur Akakia.* || Tirer parti de quelqu'un, de quelque chose, en tirer des services, de l'avantage. || Tirer avantage d'une chose, la tourner, l'interpréter à son avantage. || Tirer vanité d'une chose, s'en prévaloir. Ne rougissez-vous point de mériter si peu votre naissance ? Êtes-vous en droit, dites-moi, d'en tirer vanité ? MOL. *Don Juan*, IV, 6. || On dit dans le même sens : tirer gloire. On exposait une peinture où l'artisan avait tracé un lion d'immense stature Par un seul homme terrassé ; Les regardants en tiraient gloire, LA FONT. *Fabl.* III, 40. || 37° Terme de jeux. Tirer tout, faire la vole. || 38° Fig. Puiser, emprunter. Le pouvoir tire son droit de la nation. Les mots que nous avons tirés du latin. L'instruction qu'on tire de l'histoire. La maison de France, la plus grande sans comparaison de tout l'univers, et à qui les plus puissantes maisons peuvent bien céder, puisqu'elles tâchent de tirer leur gloire de cette source, BOSS. *Duch. d'Orléans.* Fontenelle ne le traduisit pas [le livre de Van Dale sur les oracles] ; mais il en tira ce qu'il crut de plus convenable à sa nation, qui aime mieux les agréments que la science, VOLT. *Dict. phil. Oracles.* Ce n'est guère qu'à Paris que je pourrai trouver ces immenses recueils dont je tire quelques gouttes d'élixir, M. *Lett. au roi de Pr.* novembre 1742. || C'est de là que de cette ville, cette rivière tire son nom, elle doit à telle circonstance le nom qu'elle porte. Ce vin tire son nom du territoire qui le produit. || Tirer son origine, tirer sa source de, provenir. Cette rivière tire sa source de telle montagne. Il tire son origine de telle famille. || On dit aussi : Les généalogistes tirent l'origine de cet homme de telle maison, ils prétendent que cet homme provient de telle maison. || 39° Faire sortir de, faire produire à. Quelque sinistres qu'ils [les événements] nous paraissent, nous devons espérer que Dieu en tirera la source de notre joie, si nous lui en remettons la conduite, PASC. *Lett. Sur la mort de son père.* La manière dont il [Dieu] produit l'âme est beaucoup plus merveilleuse : il ne la tire point de la matière ; il l'inspire d'en haut ; c'est un souffle de vie qui vient de lui-même, BOSS. *Hist.* II, 4. On tirait un autre chef d'accusation contre lui des forts qu'il avait bâtis près de la ville de Byzance, ROLLIN, *Hist. anc. Éuv.* t. IV, p. 54. Pythagore croit que Dieu est une âme répandue dans tous les êtres de la nature, et dont les âmes humaines sont tirées, M. *Hist. anc.* liv. XXVI, ch. III, 4, 2. Savant dans cet art enchanteur de tirer de la plus petite situation les sentiments les

plus délicats, VOLT. *Oreste, Ép.* || 40° Inférer, conclure. Et de là nous pouvons tirer des conséquences, Qu'on n'acquiert point leurs cœurs sans de grandes avances, MOL. *Mis.* III, 5. Ils [les anciens] doivent être admirés dans les conséquences qu'ils ont bien tirées du peu de principes qu'ils avaient, et ils doivent être excusés dans celles où ils ont plutôt manqué du bonheur de l'expérience que de la force du raisonnement, PASC. *Préface sur le traité du vide.* Il aurait pu encore tirer cet autre argument, VOLT. *Dict. phil. Vérité.* || On dit de même : tirer une conjecture de. Tirer un bon, un mauvais augure, un bon, un mauvais présage de quelque chose. Les présages qu'on tire du vol des oiseaux et des entrailles des victimes, RÉN. *Tél.* XXIII. || Tirer l'horoscope d'une personne, faire son horoscope en vertu des préceptes de l'astrologie judiciaire. || Tirer les cartes à quelqu'un, lui prédire sa destinée d'après l'arrangement fortuit des cartes que l'on consulte. || Absolument et familièrement. Je ne tire pas les cartes, je ne me mêle pas de prédire ce qui adviendra. || 41° V. n. Exercer une traction. On tirait fortement sur la corde pour amener le lourd fardeau. || Cette corde tire, elle est bandée extrêmement ferme. || Terme de vénérie. Tirer sur le trait, se dit en parlant du limier qui trouve la voie et veut avancer. || Terme de manège. Tirer au renard, se dit du cheval qui se jette violemment en arrière, lorsqu'il est attaché. || Terme de fauconnerie. Faire tirer l'oiseau, le faire becqueter en le paissant, se dit de lui donnant un pât nerveux pour exciter son appétit. || Dans une corderie, tirer au premier brin, peigner ou travailler le chanvre de manière à en obtenir les fibres du premier brin. || 42° Terme familier. Aller, s'acheminer. Nous sommes découverts, tirons de ce côté, MOL. *L'Éc.* III, 43. Quel caquet est le vôtre ! Tirez de cette part ; et vous, tirez de l'autre, M. *Tart.* II, 4. M. de Bouillon tira droit en Bourgogne d'où il était venu, ST-SIM. 200, 176. Nous primes congé d'eux le lendemain matin après avoir fait un partage égal de nos espèces, et nous tirâmes vers Valence, LESAGE, *Gil. Bl.* VI, 2. Pour arriver à son pied [d'une montagne], je tirai plus à l'ouest que je n'avais fait la veille, SAUSSURE, *Voy. Alpes*, t. III, p. 183, dans POUGENS. || En tirant vers, à, sur, se dit en parlant des localités, pour en désigner la direction. L'Arabie s'étend du désert de Jérusalem jusqu'à Aden, vers le quinzième degré, en tirant droit du nord-est au sud-est, VOLT. *Dict. phil. Arabes.* Au delà de ces îles, en tirant sur les Moluques, il y en a d'autres... M. *Mœurs*, 149. || Tirer au large, s'enfuir. || Tirez, allez-vous-en, n'approchez pas, éloignez-vous. Tirez, tirez, vous dis-je, ou bien je vous assomme, MOL. *L'Éc.* IV, 8. Tirez, tirez, monsieur le bailli, et rengainez vos procédures, le défunt n'est pas mort ; le voilà que je vous amène, DANCOURT, *Mari retrouvé*, sc. 23. || Tirez, tirez, terme dont on se servait autrefois pour chasser un chien. Dandin : Tirez, tirez, tirez. — L'intimé : Notre père, messieurs... — Dandin : Tirez donc ! quels vacarmes ! Ils ont pissé partout, RAC. *Plaid.* III, 3. || Terme de vénérie. Tirez, tirez, chiens ! cri dont on se sert pour faire suivre les chiens quand on les appelle. || 43° Tirer de long ou le long, se dit de la bête qui s'en va sans s'arrêter. || Dans le langage général, tirer de long, s'enfuir. La colombe l'entend, part et tire de long, LA FONT. *Fabl.* II, 12. || Tirer de long, signifie aussi apporter des délais dans une affaire. || 44° Terme de marine. Tirer à la mer, prendre le large. || Tire avant ! commandement qu'on adresse aux rameurs pour qu'ils nagent avec plus de vigueur. || 45° Remettre à la décision du sort. On les fit tirer au sort. Ils tirèrent tous deux à la courte paille. On les fit tirer au doigt mouillé. Tenez donc, voici deux bûchettes ; Accommodez-vous, ou tirez, LA FONT. *Fabl.* III, 8. || Tirer à qui..., décider par la voie du sort qui... J'admire la brutalité de quelques Anglais, de ces marauds sans doute qui tirent au billet pour un teston à qui sera pendu ; monsieur, ils fumaient nonchalamment dans un si grand danger, ST-EVREM. *Sir Politick*, II, 4. N'avez-vous point trouvé qu'il [l'historien Josphé] jouait d'un grand bonheur dans cette cave où ils tiraient à qui se poignarderait le dernier ? sév. 12 janv. 1676. || Tirer à la conscription, et, absolument, tirer, prendre un des numéros qui, à la conscription, décident si on sera soldat ou non. Il tire cette année. || Terme de jeu. Tirer à qui fera, décider par le sort qui jouera le premier. || Fig. et familièrement. Tirer au bâton, tirer au court bâton avec quelqu'un, contester avec lui d'égal à égal (locution vieillie,

se disant d'un homme qui était inférieur dans la chose dont on conteste, à celui avec qui il conteste). Il ne vous appartient pas de tirer au bâton avec lui. || 46° Tirer des armes, ou, simplement, tirer, faire des armes, s'exercer au maniement du fleuret, de l'épée, du sabre. Tirer au mur, à la muraille. Tirer de tierce, de quarte. Tirer en tierce, en quarte. Il tire bien. Et moi, je leur soutiens à tous deux que la science de tirer des armes est la plus belle et la plus nécessaire de toutes les sciences, MOL. *Bourg. gent.* II, 4. Après trois mois de leçons je tirais encore à la muraille, hors d'état de faire assaut, J. J. ROUSS. *Conf.* V. Les fers une fois engagés, je n'ai plus songé qu'à ma besogne; car Daligny tire au moins de ma force, CH. DE BERNARD, *la Peau du lion*, XII. || Tirer la main plate, enlever la main avec les ongles en l'air. || Tirer dans le fer, tirer dans le côté où l'adversaire est couvert. || Tirer dans les armes, allonger un coup d'épée entre les bras de son adversaire, ou, ce qui est la même chose, du côté gauche de son épée. || Tirer hors les armes, allonger un coup d'épée hors des bras de son adversaire, ou, ce qui est la même chose, du côté droit de son épée. || Tirer sur les armes, porter une botte à son adversaire, dehors ou dans les armes, en faisant passer la lame de l'épée par-dessus son bras. || Tirer sous les armes, porter une botte à son adversaire dehors ou dans les armes, en faisant passer la lame de l'épée par-dessous son bras. || Tirer sur le temps, tirer au moment où l'adversaire va tirer. || Fig. Tirer sur le temps, profiter prestement de l'occasion. || 47° Tirer d'une arme de trait ou d'une arme à feu, la faire partir. Tirer de l'arc, de l'arbalète. Tirer de l'arquebuse. Tirer aux perdrix, au blanc. Tirer en l'air. Tirer juste. Tirer à boulet, à boulets rouges, à coups perdus. Tirer à poudre, à balle, à plomb. Poudre à tirer. En parlant des bouches à feu, tirer d'écharpe, d'enfilade, à revers, de plein fouet, à ricochet, à toute volée, sur plateforme, à embrasure. Sur mer, tirer à fleur d'eau, en plein bois [dans le corps du navire]. Ils [les Hollandais] doivent avoir plus de monde tué que nous, d'autant qu'au lieu qu'eux tirent à dématèr, nous tirons au corps du vaisseau, *Relation du combat de Lipari*, 18 juin 1676, dans JAL. Fais les avances; nous serons de moitié du prix, et je tirerai pour ton compte, DANCOURT, *le Prix de l'arquebuse*, sc. 17. C'est de là, des fenêtres d'une maison qui subsiste encore [hôtel qui avait appartenu au connétable de Bourbon], qu'un jeune monarque... tira, la nuit de la Saint-Barthélemy, sur ses propres sujets qui passaient l'eau pour se sauver au faubourg Saint-Germain, SAINT-FOIX, *Ess. Paris*, *Euv. t. III*, p. 25, dans PUGENS. Il avait appris à tirer chez les Bulgares, et il aurait abattu une noisette dans un buisson sans toucher aux feuilles, VOLT, *Candide*, 46. Il [un habit simple] l'empêchait d'être remarqué et d'être choisi par les ennemis, qui eussent tiré à sa personne, VOLT, *Charles XII*, 2. On a vu les Suisses au service de la Hollande tirer sur les Suisses au service de la France, *in Dict. phil. Bala*. Tirant de temps en temps sur quelques oiseaux, et souvent tenté de tirer sur lui-même; mais il aimait encore la vie, à cause de Mlle de Saint-Yves, *in V. Ingénu*, VII. Le canon tirait sur eux à cartouche; mais le roi, qui se découvrait davantage, était le plus exposé, *in Charles XII*, 8. Mes amis, fâché de la peine; surtout ne tirez point trop bas, BÉRANG. *Vieux caporal*. Ils [les Russes] tirèrent mal, il est vrai, la plupart en l'air et comme des gens troublés, mais de si près, que la fumée, les feux et le fracas de tant de coups épouvantèrent les chevaux wurtembergeois et les renversèrent péle-mêle, SÉGUR, *Hist. de Nap.* VI, 2. || Fig. C'était [l'évêque d'Avranches]... un saint évêque qui avait si peur de mourir hors de son diocèse, que... il n'en sortait point du tout; il y en a d'autres qu'il faudrait que la mort tirât bien juste pour les y attraper, SÉV. 9 mai 1689. Il faudrait voir comme on [une coquette] tire sur tout, sans distinction et sans choix, *in* 26 mai 1676. || Tirer de loin, lâcher un coup à une grande distance de l'objet. || Fig. Le jour viendra, je l'espère, que nos discours seront un peu plus justes; on tire de si loin, qu'il est impossible de tirer droit, SÉV. 8 sept. 1680. || Tirer au vol, ou en volant, tirer sur un oiseau lorsqu'il vole. Et quand un gentilhomme... Sait tirer en volant, boire et signer son nom, REGNARD, *Ménechm.* III, 8. || Fig. Il [le duc de Richelieu] a de beaux éclairs, quand la rapidité des affaires et des plaisirs lui laisse des moments pour tirer en volant aux choses de litté-

rature et de goût, VOLT. *Lett. d'Argental*, 28 janv. 1773. || Tirer au juger, faire feu sur le gibier sans le voir, mais en jugeant par certains indices la place qu'il occupe. || Tirer à l'oiseau, chercher à abattre un oiseau de bois placé au haut d'une perche. || Fig. Tirer sur, jeter ses vues. Il y avait un parent de l'abbé Bayard, qui était avec nous à Langlar; s'il y eût été en même temps que la duchesse, il eût été fort digne qu'elle eût tiré dessus, SÉV. 289. || Fig. Tirer sur quelqu'un, dire du mal de quelqu'un, ou bien en faire l'objet de plaisanteries. La satire entraîne toujours plus loin qu'on ne veut; c'est un si doux plaisir pour certains gens, de tirer sur d'autres, M^{me} DE PUISIEUX, *Ridic. à la mode*, p. 240, dans PUGENS. Notre intelligence n'échappa pas au marquis; il n'en tirait pas moins sur moi: au contraire il me traitait plus que jamais en amoureux transi, martyr des rigueurs de sa dame, J. J. ROUSS. *Conf.* VI. || Fig. Tirer à cartouches, à boulets rouges sur quelqu'un, en dire les choses les plus offensantes. || Fig. Tirer sur quelqu'un à bout portant, lui dire en face des choses dures, ou lui lancer des épigrammes. || Fig. Vous tirez sur vos troupes, sur vos gens, sur vos pigeons, vous attaquez ceux qui sont dans vos intérêts. || 48° Il se dit aussi de l'arme à feu qui part et fait explosion. Son fusil vint malheureusement à tirer. Les cloches sonnent, le canon tire, cent mille voix lui répondent, VOLT. *Amabed*, *Lett.* 15. || Fusil qui tire juste, fusil qui ne fait pas dévier la balle ou le plomb dont il est chargé. || 49° Faire éprouver une sensation de tiraillement. La peau du visage me tire; Et je ressens par tout le corps Certains frémissements que je ne saurais dire, DANCOURT, *Céphale et Procris*, II, 5. || 50° Tirer au volume, se dit d'un libraire, d'un auteur qui grossit un ouvrage pour avoir un plus gros volume, ou plus de volumes. On tire au volume, non pas pour la raison qu'en donne Plin, qu'il en est d'un bon livre comme de toute autre chose, et que plus il est grand, meilleur il est; mais parce que les plaideurs, dit-on, mesurent le prix du plaidoyer à son étendue et à sa durée, MARMONTEL, *Euv. t. V*, p. 348. || Tirer à la ligne, allonger un article, écrit, pour qu'il contienne plus de lignes et soit plus payé. || 51° Tirer en longueur, se prolonger, ne pas se terminer. Il me paraît que cette affaire va tirer en longueur, et prendre un tour assez désagréable, MAINTENON, *Lett. au card. de Noailles*, 5 janv. 1696. Le siège tirant en longueur, DUCLOS, *Euv. t. III*, p. 3. || 52° Tirer à sa fin, être près de finir, d'être terminé. Cet ouvrage tire à sa fin. On espère que la maladie tire à sa fin. Ayant dîné ce jour-là fort sobrement à mon auberge, pour mieux ménager ma pistole qui tirait à sa fin, LESAGE, *Guzm. d'Alf.* III, 1. || Ce malade tire à sa fin, à la fin, il est près de mourir. Trois neveux qui se sont assemblés chez lui, dès qu'ils ont appris qu'il tirait à sa fin, *in Diable boit*, 12. Je ne sais si Votre Majesté est informée que M. Thiriout, chargé de sa correspondance littéraire, tire absolument à sa fin, D'ALEMB. *Lett. au roi de Pr.* 9 oct. 1772. || 53° Tirer à des conséquences, amener, entraîner certaines conséquences. Laissez-moi ce discours [sur l'âge]; quand vous le faites, il me pousse trop loin, et tire à de grandes conséquences, SÉV. à M^{me} de Grignan, 17 juin 1685. || Tirer à conséquence, se dit d'une chose qui peut avoir des suites graves, dont on pourrait s'autoriser, se prévaloir pour quelque chose de pareil. C'est une grâce que vous pouvez lui accorder, elle ne tire pas à conséquence. Il assura la fée que les bontés qu'il avait témoignées à Canadine ne tiraient point à conséquence, COMTE DE CAYLUS, *Euv. t. IX*, p. 250. || 54° Tirer à, avoir de la ressemblance avec. Et l'air de son visage a quelque mignardise Qui ne tire pas mal à celle de Dorise, CORN. *Clit.* II, 9. || Avoir le caractère de. Vous avez grande raison de ne me point mettre au rang de ces oncles trop oncles, et je n'ai pour vous que des sentiments qui tirent droit au paternel, BOIL. *Lett. à la Chapelle*, 3 janv. 1700. Le monument ne me semble pas de fort grand goût, et a une pesanteur, à mon avis, tirant au gothique, *in Lett. à Brossette*, 14 mai 1707. Le style de Marguerite [Reine de Navarre] n'était pas des meilleurs, il s'en faut de beaucoup; il est lâche, diffus et embarrassé, tirant à la manière et au précipité, quand il n'est pas tendu, lourd et mystique, NODIER, *Rev. des Deux-Mondes*, 1839, p. 354. || S'approcher de, en parlant d'une teinte Mlle de Scudéry était laide; son teint surtout, tirant au noir, était à sa figure toute prétention à la beauté,

V. COUSIN, *Journ. des sav.* avril 1858, p. 245. || 55° Tirer sur, avoir quelque rapport, quelque ressemblance. Un peu tanné, sauf votre honneur, Et tirant sur le ramonneur, SCARR. *Virg.* IV. Un portier rustre, farouche, tirant sur le Suisse, LA BRUY. VI. Crosat revint à la cour avec une physiologie entièrement changée et qui tirait sur le niais, sr-SIM. 67, 440. Délicats sentiments tirant sur la fadeur, DUFRENY, *Mar. fait et rompu*, III, 4. Je remarquai qu'il écoutait le récit qu'on lui faisait, d'un maintien froid, pensif et tirant sur l'austère, MARIV. *Pays. parv.* 2° part. || Il se dit particulièrement des couleurs, des nuances. Couleur de marron tirant au gris cendré, BUFF. *Ois. t. V*, p. 492. Un brun tirant sur le roux, *id. ib. t. V*, p. 440. || 56° Se tirer, v. refl. Se délivrer, se dégager, sortir. Il s'est tiré de prison avec beaucoup de peine. Il sait bien se tirer d'un pas si hasardeux, CORN. *Hor.* IV, 2. Ma foi, quand j'y songe, j'ai fait fort sagement de me tirer de cette affaire, MOL. *Mar. forcé*, 15. Je retiens toujours ce que vous m'avez mandé: on se tire de l'ennui comme des mauvais chemins; on ne voit personne demeurer au milieu d'un mois, pour n'avoir pas le courage de l'achever: c'est comme de mourir, vous ne voyez personne qui ne sache se tirer de ce dernier rôle, SÉV. à M^{me} de Grignan, 28 août 1676. Vivent les gens d'esprit! ils se tirent de tout, TH. CORN. *D. Cés. d'Avales*, I, 4. Pour se tirer de peine Chacun promet assez: Mais la promesse est vaine Lorsque les périls sont passés, QUIN. *Thés.* III, 5. J'ai su par adresse me tirer des mains du duc de Bourgogne, FÉN. *Dial. Louis XI, Louis XII*. C'est un calme dont vous aurez plus de peine à vous tirer que de la tempête même, MASS. *Avent, Délai de la conv.* Il [d'Aubigné] se tirait des réprimandes qu'elle lui faisait, par des plaisanteries qui réussissaient presque toujours avec M^{me} de Maintenon, quand elles étaient faites avec esprit, M^{me} DE CAYLUS, *Souven.* p. 253, dans PUGENS. Comme il n'y avait que ma conduite qui pût dépendre de moi, et que d'ailleurs je savais que les princes se tirent toujours d'affaire, STAAL, *Mém.* t. II, p. 425. Je ne me tirai pas mal du rôle de vieillard [dans une tragédie], attendu que malheureusement je le joue d'après nature, VOLT. *Lett. Tressan*, 3 févr. 1768. Croyez-vous de bonne foi que, si vous eussiez eu un compte rapide à rendre d'un aussi grand nombre d'artistes et d'ouvrages, vous vous en seriez mieux tiré que lui? DIDER. *Lett. à Falconet*, sept. 1766. De quoi ne se tire-t-on pas avec des distinctions? *in Opïn. des anc. philos. (Chinois)*: Elle avait tous les talents nécessaires pour se bien tirer d'une négociation, J. J. ROUSS. *Confess.* III. || Il se tirerait d'un puits, se dit d'un homme qui vient de sortir de quelque danger, de quelque embarras très-grand, et, en général, qui est ordinairement très-heureux ou très-habile. || Familièrement. S'en tirer, s'en bien tirer, sortir heureusement d'une maladie, d'une affaire fâcheuse: Que dis-tu de l'histoire et de mon artifice? Le bonhomme en tient-il? m'en suis-je bien tiré? CORN. *le Ment.* II, 6. Je crains bien que ce ne soit ton maître. — Qu'importe? il s'en faut tirer, HAUTEROCHE, *Crisp. médéc.* II, 7. L'autre aussitôt de s'excuser, Alléguant un grand rhume: il ne pouvait que dire Sans odorat; bref, il s'en tire, LA FONT. *Fabl.* VII, 7. Vous ai-je mandé que la bonne marquise d'Uxelles a la petite vérole? on espère qu'elle s'en tirera: c'est un beau miracle à nos âges, SÉV. 30 sept. 1670. || On dit de même: il s'est fort bien tiré de là. Vous aurez quelque peine à vous tirer de là. || S'en tirer mal, ne pas sortir heureusement, avec habileté, d'une affaire, d'un embarras. Il oublie de dire ce qu'il sait, ou de parler d'événements qui lui sont connus; et, s'il le fait quelquefois, il s'en tire mal, LA BRUY. VI. || Comment vous en tirez-vous? comment s'en tire-t-il, se dit pour s'informer comment on mène quelque affaire, quelque occupation. Et le jeu? comment vous en tirez-vous? SÉV. 455. || Se tirer de la presse, de la foule, se mettre hors du rang des autres. Quelques hommes importants à la cour qui s'étaient persuadés que Son Altesse Sérénissime [le comte de Clermont] ne pouvait paraître à l'Académie sans y occuper une place qui le tirait, disaient-ils, de la foule, dont il se tirait bien mieux en cherchant à s'y cacher, D'ALEMB. *Euv. t. XI*, p. 410. || Se tire du pair, se tirer de pair, s'élever au-dessus des autres, avoir quelque avantage particulier. || 57° Être ôté d'un lieu en parlant d'un objet. Il couchait dans une chambre haute où l'on montait par une échelle

reurs d'éclaircissements, MAINARD, dans RICHELET. || 10° Tireuse de cartes, prétendue devineresse qui prédit l'avenir, d'après les diverses combinaisons des cartes. Elle fait des livres, elle est hardie, tranchante, romanesque, athée, et tremble devant une tireuse de cartes, PICARD, *Provinc. à Paris*, II, 4. || Il y a aussi des tireurs de cartes. || Tireur d'horoscope, en un sens analogue. Après les tireurs d'horoscopes, marchaient les scribes des choses sacrées, DIDER. *Opin. des anc. philos. (Égyptiens)*. || 11° Celui qui s'exerce au tir; celui qui tire, qui chasse au fusil. C'est un bon tireur. Victoire, victoire! Salut, honneur Au bon tireur! DANCOURT, *Prix de l'arqueb.* sc. 22. || Absolument, chasseur qu'on entretient pour tuer du gibier. || Se dit aussi en parlant de ceux qui, dans une battue, sont chargés de tirer, tandis que d'autres font la battue. || 12° Il se dit de soldats envoyés pour faire des décharges d'armes à feu. On disposa des tireurs sur plusieurs points. || 13° Anciennement, tireur d'armes, celui dont la profession est de montrer à faire des armes; on dit aujourd'hui maître d'armes. Tout beau, monsieur le tireur d'armes; ne parlez de la danse qu'avec respect, MOL. *Bourg. gent.* II, 3. Bussy-le-Clerc, l'un des Seize, qui, de tireur d'armes, était devenu gouverneur de la Bastille et le chef de cette faction, volt. *Henr.* IV, *Notes*. || Absolument, il se dit aujourd'hui de celui qui fait des armes. C'est un bon, un médiocre tireur. || Terme d'escrime. Arrêter un tireur, prendre un coup d'arrêt sur une marche avec opposition. || Tireur d'armes, coquille univalve. || 14° Terme de commerce. Celui qui tire une lettre de change sur quelqu'un. || 15° Tireur de prime, se disait au jeu de prime. Ce qui y est y est [dans un événement dont on ne connaît pas encore l'issue]; et l'inquiétude, non plus que les façons des tireurs de prime, ne fait rien à l'affaire, sév. 14 août 1776. — HIST. xv° s. L'umbré supplication des maîtres ouvriers du mestier de tireur de fil de fer de nostre ville de Rouen, *Ordonn.* mai 1485. || xvi° s. Un rude tireur le furet au poing, MONT. I, 164. Les coucoucs ainsi préparés attendront le loisir du tireur, o. DE SERRES, 493. Coupeurs de bourse et tireurs de laine, BAANTÔME, *Hom. ill.* Charles IX. — ETYM. *Tirer*; prov. et esp. *tirador*; it. *tiratore*. † TIRE-VEILLE (ti-re-vè-ll'), s. f. Terme de marine. Corde servant de rampe à l'escalier extérieur d'un navire; il y en a une de chaque côté de cette échelle. || Par extension, les garde-fous ou sauvegardes tendus sur le beaupré. — ETYM. *Tirer et veille à ce que la corde ne casse, et tire sur cette corde, pour l'aider à monter*, JAL. † TIRE-VERGE (ti-re-vèr-j'), s. m. Outil de fabricant de bas. † TIRICA (ti-ri-ka), s. m. Perroquet d'Amérique. † TIRIT (ti-ri), s. m. || 1° Un des noms vulgaires de l'*accator alpin* (insectivores) de Vieillot, dit aussi mouchet. || 2° Un des noms vulgaires de l'*embérise militaire* (granivores) de Gmelin, appelée autrement proyer, LEGOARANT. TIROIR (ti-roir), s. m. || 1° Petite caisse emboîtée dans un meuble au moyen de deux coulisses, et qui se tire par un bouton, un anneau ou une clef. Ouvrir, fermer un tiroir. || Fig. La mémoire! à ce nom se trouvent tous nos sages: Quelle main a creusé ces secrets réservoirs? Quel dieu range avec art tous ces nombreux tiroirs, Les vide ou les emplit, les referme ou les ouvre? DELILLE, *Imag.* I, 1. || Fig. En termes de théâtre, pièces à tiroir, comédies sans nœud et sans dénouement, et qui ne sont qu'une suite de scènes. Ces sortes de pièces s'appellent familièrement pièces à tiroir, LAHARPE, *Cours de litt.* t. IV, p. 469. || 2° Il se disait des lanieres qui s'attachent aux fermoirs de livres. || 3° Pièce essentielle des machines à vapeur, formée d'une caisse que divise en deux parties une cloison perpendiculaire à la longueur du cylindre. Le tiroir est mobile dans des coulisses placées sur ce cylindre, et animé d'un mouvement de va-et-vient au moyen d'une tige mue elle-même par l'arbre de couche. Les tiroirs, en distribuant alternativement la vapeur en dessus et en dessous du piston, font communiquer en temps convenable le haut ou le bas du cylindre avec le condenseur, LEGOARANT. || 4° Cylindre de la machine à friser les étoffes. || 5° Morceau de fer plat qui sert à fixer le canon sur le fût du fusil. || 6° Fig. et familièrement, en théorie militaire, le second rang d'une troupe formée sur trois rangs. Les hommes de petite taille sont ordinairement placés dans le tiroir. || 7° Terme de fauconnerie. Objet propre à

attirer l'oiseau, pour le reprendre au poing; on se sert d'ailes de chapon ou de coq-d'inde.

— HIST. xiv° s. Celui qui tendra [tiendra] le falcon luy doit oster le chaperon par la tiroire, *Modus*, fo. lxxxvi. Un très bel messel, bien écrit et bien enluminé, qui est pour le roy en son oratoire, à deux fermoirs d'or, hachiez à fleurs de lys, et les tiroirs des chainettes d'or à un petit lis au bout, DE LABORNE, *Émaux*, p. 516. || xv° s. Un certain engin à reliev tonneaux, appelé tirouer, DU CANGE, *tiratorium*. || xvi° s. Je m'en voys après mon tirouer. Quel tirouer, dist Gargantua, entendez-vous? Mon breviaire, dist le moyne, *RAB. Garg.* I, 44.

— ETYM. *Tirer*; Berry, *tirouer, tiroué*. † TIROLE (ti-ro-l'), s. f. Terme de pêche. Filet à très-petites mailles en tramail, ayant cinq ou six pieds en carré et monté sur une perche de douze pieds.

TIRONIEN, IENNE (ti-ro-niin, niè-n'), adj. Terme d'antiquité romaine. Qui appartient à Tiron. || Notes tironiennes, sorte de sténographie. L'art de ces notes (notes tachygraphiques, dont chacune exprimait soit une association de mots, soit un mot, soit une syllabe), introduit, suivant Isidore, chez les Romains par Ennius, fut tellement perfectionné et pratiqué par Tiron, l'affranchi de Cicéron, qui l'employait à relever ses plaidoyers et ses discours prononcés au sénat, que ce genre d'écriture fut appelé notes tironiennes, nom qu'il a conservé, FEUILLET DE CONCHES, *Causeries d'un curieux*, II, 7. || Alphabet tironien, table alphabétique et explicative des notes tironiennes. † TIROT (ti-ro), s. m. || 1° Voy. TIREAU. || 2° Raie bouclée.

† TISAGE (ti-za-j'), s. m. Action de chauffer le four dans une verrerie.

— ETYM. *Tiser*.

TISANE (ti-za-n'), s. f. || 1° Boisson qui ne tient en dissolution qu'une petite quantité de substances médicamenteuses, et que l'on administre dans les maladies pour aider l'action des médicaments plus actifs. Une tisane dont un jésuite d'Ingolstadt lui avait donné [à Leibnitz] la recette lui causa des convulsions et des douleurs excessives, dont il mourut le 4 novembre 1748, DIDER. *Opin. des anc. philos. (Leibnitzianisme)*. || Tisane purgative, celle où l'on a mélé quelque purgatif. || 2° Tisane de Champagne, vin de Champagne plus doux, plus sucré, moins spiritueux.

— HIST. xiv° s. Tizanne douce: prenez de l'eau et faites bouillir, puis mettez pour chacun sextier d'eau une escuelle d'orge largement, *Ménagier*, II, 5. || xvi° s. Ptisane, qu'on appelle communément tisane, H. EST. *Précellence*, p. 248.

— ETYM. Prov. *tizana, tipsana*; esp. et it. *tisana*; du lat. *ptisana*, de πτισάνη sous-entendu κριθή, orge broyée (de πτίσω, piler), parce que la *ptisana* était une décoction d'orge broyée.

† TISANERIE (ti-za-ne-rie), s. f. Lieu d'un hôpital où se font les tisanes.

† TISARD (ti-zar), s. m. En métallurgie, ouverture principale par où les fourneaux tirent l'air.

— ETYM. *Tiser*.

† TISER (ti-zé), v. a. Introduire du combustible dans un four de fusion.

— ETYM. Voy. TISON.

† TISEUR (ti-zeur), s. m. Ouvrier chargé de chauffer le four d'une verrerie.

† TISIPHONE (ti-zi-fo-n'), s. f. L'une des trois Furies. || Fig. Ai-je offert à tes yeux ces tristes Tisiphones, Ces monstres pleins d'un fiel que n'ont pas les lionnes? BOU. *Sat.* X (Voltaire ne veut pas de cette rime, il prononçait *ône*, *Lett. Laus*, 7 déc. 1770).

— ETYM. Τιςφόνη, de τίσις, punition, et φόνος, meurtre: celle qui venge le meurtre.

† TISOIR (ti-zoir), s. m. Instrument pour attiser le feu d'un four de fusion.

TISON (ti-son), s. m. || 1° Reste d'une bûche, d'un morceau de bois dont une partie a été consumée. Je trouve des tisons du feu de la Saint-Jean, RÉGNIER, *Sat.* XI. J'agace mes tisons; mon adroit artifice Reconstruit de mon feu le savant édifice, DELILLE, *Trois rég.* I. Faisons, comme un tison qu'on heurte au dur chenet, Étinceler la vie, v. HUGO, *Crép.* 33. || Familièrement, on dit que les tisons se baissent, quand ils sont à peine rapprochés et font un maigre feu. Nous ne retrouvons au logis que le feu de quelques tisons qui se baisaient sous la marmite, et auxquels à peine tour à tour nous était-il permis de dégeler nos doigts. MARMONTEL, *Mém.* I. || Familièrement. Garder les tisons, être toujours sur les tisons, avoir toujours le nez sur les tisons, se tenir constamment près du feu. || Fig. et familièrement. Cracher sur les tisons,

se dit des gens âgés qui ne quittent pas le coin du feu. || Fig. Les tisons, le foyer, le logis. On ne peut s'amuser à rien; quand on est loin de ses tisons, il faut courir, sév. 22 nov. 1671. || Fig. Prendre le tison par où il brûle, commencer une affaire autrement qu'il ne faut. || Terme de mythologie. Tison de Méléagre, tison auquel était attachée la vie de ce héros; les Parques entrèrent dans la chambre d'Althæa, sa mère, et lui dirent que son fils vivrait jusqu'à ce que le tison qui était au feu fût consumé; Méléagre ayant tué les frères d'Althæa à cause des querelles suscitées par les dépouilles du sanglier de Calydon, celle-ci conçut un tel courroux qu'elle jeta au feu le tison fatal; et Méléagre mourut. || 2° Fig. Ce qui allume, enflamme, comme fait un tison. Oui, je suis votre honte et le fatal tison Qui remplira de feu toute votre maison, DESMARETS, *Visionnaires*, IV, 6. Le voilà, le beau fils, le mignon de couchette, Le malheureux tison de la flamme secrète, MOL. *Sgan.* 6. || Tison de la discorde, personne qui porte le trouble, la dissension, la sédition (la Discorde est représentée un tison allumé à la main). Tison de la discorde et fatale allure, Que le démon de Rome a formée et nourrie, RAC. *Mithr.* V, 4. || Tison de discorde, se dit aussi d'une chose qui est une matière de discorde, un sujet de dissensions. L'indigence, qui est le tison de la discorde, COMTE DE CAYLUS, *Acad. de ces dames*, Œuv. t. XII, p. 95. || Fig. Un tison d'enfer, personne perverse, digne de brûler en enfer. Adieu, tison d'enfer, fesse-mathieu femelle, REGNARD, *le Joueur*, v. 40. Les jésuites aussi criaient contre Pascal, et l'eussent appelé pamphlétaire; mais le mot n'existait pas encore; ils l'appelaient tison d'enfer, la même chose en style cagot, P. I. COURIEN, *Pamphlet des pamphlets*.

— HIST. xii° s. De trois tisons [morceaux de bois] est faite ceste sente, por ceu ke li piet de ceos [ceux] ki à lei se vorront apoier, ne puis glacier [glisser] en la voie, ST. BERN. 568. || xiii° s. Lors les ont mises sor la brese Qui des tisons lor fu remese, *Ren.* 928. Toutevoiz trouva l'en par les quatre plungeurs, que, au froter que nostre nef avoit fait au sablon, en avoit bien osté quatre taises [toises] du tyson [quille] sur quy la nef estoit fondée, JOINV. 283. Quar on puet [peut] de legier esprendre Sans painne et sans atisson Un auques enarse tisson [un tison déjà un peu brûlé], MOUSKES, ms. p. 149, dans LACURNE. || xv° s. Asser: esteint est en moy le tison De sot desir... CH. D'ORL. *Ball.* 421. Sur le Noël morte saison... Et qu'on se tient en sa maison Pour le frimas, près du tison, VILLON, *Pet. testam.* || xvi° s. Chascun buschet fait son tison, LEROUX DE LINGY, *Prov.* t. II, p. 267. Tison brusle tison, id. *ib.* p. 426. Vieilles amours et vieux tisons s'allument en toutes saisons, id. *ib.* p. 434. Le tison qui l'esveille et l'embrase et la tue Lui fait pour le plaisir mespriser bruit et veue, D'AUB. *Tragiques*, éd. LALANNE, p. 140.

— ETYM. Prov. *tizo, tuzo*; cat. *tió*; esp. *tixon*; portug. *tigdo*; ital. *tizzo, tizzone*; du lat. *titionem*.

TISONNÉ, ÉE (ti-zo-né, née), adj. Nom donné à la robe blanche ou grise sur laquelle se trouvent des taches noires allongées, qui semblent avoir été faites par le frottement d'un tison charbonné. Cheval tisonné. Jument gris-tisonnée.

— HIST. xvi° s. L'autre met dextrement les tigres aux attaches, Tizonnez sur la peau, R. BELLEAU, *Poésies*, t. I, p. 48, dans LACURNE.

— ETYM. *Tison*.

TISONNER (ti-zo-né), v. n. Remuer les tisons sans besoin. Et même en raisonnant on aime à tisonner, DU CERCEAU, *Poés. les Pincettes*. Chaque saison a ses plaisirs; celui de tisonner en philosophe vaut au moins la promenade, CARACCIOLI, *Lett. récréat.* t. II, p. 38, dans POUGENS. || Il se conjugue avec l'auxiliaire avoir.

— ETYM. *Tison*.

TISONNEUR, EUSE (ti-zo-neur, neù-z'), s. m. et f. Celui, celle qui aime à tisonner. Il dit entre ses dents: peste du tisonneur, DU CERCEAU, *Poés. les Pincettes*.

— HIST. xiv° s. Tisonnier ou foier, DU CANGE, *titonarium*.

— ETYM. *Tisonner*.

TISONNIER (ti-zo-nié), l'r ne se lie jamais; au pluriel, l's se lie), s. m. Instrument de fer étroit et long, qui sert à attiser le feu de la forge et à en retirer le mâchefer.

— ETYM. *Tisonner*.

† TISRÏ (ti-sri), s. m. Premier mois de l'année civile des Hébreux, le septième de leur année sacrée; quelques-uns écrivent thisri. Ce mois com-

velissent, pour ainsi dire, elles-mêmes dans le tombeau de leurs époux ! in. *Anne de Gonz.* Ne perdez point le temps que vous laissez leur fuite [des Romains] à rendre à mon tombeau des soins dont je vous quitte, RAC. *Mithr.* v, 5. Les morts, après huit ans, sortent-ils du tombeau ? in. *Ath.* 1, 1. Si tu [Darius] veux nous [Scythes] forcer au combat, viens attaquer les tombeaux de nos pères, et tu sentiras qui nous sommes, ROLLIN, *Hist. anc.* *Œuv.* t. III, p. 96, dans POUGENS. La dépense du superbe tombeau que ce prince [Alexandre] fit bâtir à l'honneur d'Éphestion, jointe à celle de toute la pompe funèbre, monta à plus de douze mille talents, c'est-à-dire à plus de trente-six millions, in. *ib.* t. VI, p. 580. En 1646, on découvrit, dans l'abbaye de Saint-Germain des Prés, le tombeau de Childéric II ; et l'on y trouva un baudrier, des épées.... SAINT-FOIX, *Ess. Paris, Œuv.* t. IV, p. 144, dans POUGENS. Comme les lois de Sicoyne défendaient avec sévérité d'enterrer qui que ce soit dans la ville, nous vîmes, à droite et à gauche du chemin, des tombeaux dont la forme ne dépare pas la beauté de ces lieux, BARTHÉL. *Anach.* ch. 37. Qu'importe alors que ces édifices aient été des amphithéâtres ou des sépultures ? tout est tombeau chez un peuple qui n'est plus, CHATEAUBR. *Itin.* 6^e part. Non, la lyre aux tombeaux n'a jamais insulté, LAMART. *Nouv. Médit. Bonaparte.* Il faut cacher sa vie, et même son tombeau, P. LÉBRUN, *Poés.* t. II, 8. || Les tombeaux sont sacrés, il faut respecter les lieux où les morts sont enterrés. || Tombeau de famille, tombeau dans lequel les membres d'une famille se font enterrer. || Cette famille a son tombeau à tel endroit, on enterre ordinairement à tel endroit les membres de cette famille. || Vain tombeau, s'est dit quelquefois pour cénotaphe. || 2^e Par extension, lieu où l'on périt. Et Rome, unique objet d'un désespoir si beau, Du fils de Mithridate est le digne tombeau, RAC. *Mithr.* III, 4. Le Milanais, source intarissable de guerre et le tombeau des Français, volt. *Mœurs*, 125. Sans parler de la croixade du nord et de celle contre les Albigeois, on trouvera que l'Orient fut le tombeau de plus de deux millions d'Européens, in. *ib.* 58. Si ma détermination à la Bastille avait duré huit jours encore, elle aurait été mon tombeau, MARMONTEL, *Mém.* VI. || Faire un tombeau d'un pays, en exterminer les habitants. C'est ce fier Gengis-khan, dont les affreux exploits font un vaste tombeau de la superbe Asie, volt. *Orphel.* 1, 1. || 3^e Fig. La mort. Et que mon souvenir jusque dans le tombeau Atache à son esprit un éternel bourreau, CORN. *Médée*, 1, 4. Il y a peu d'actions plus belles, et j'en conserverai avec tendresse la mémoire jusqu'au tombeau, RETZ, *Mém.* t. III, liv. IV, p. 28, dans POUGENS. Nous allons sans cesse au tombeau, ainsi que des eaux qui se perdent sans retour, BOSS. *Duch. d'Orl.* Ceux qui sont morts sont morts ; Le tombeau contre vous ne peut-il les défendre ? NOÛL. *Sat.* IX. || On dit poétiquement dans un sens analogue : l'honneur du tombeau, la nuit du tombeau. Prince aimable, dis-nous... Ou si dans la nuit du tombeau La voix du Dieu vivant a ranimé ta cendre ? RAC. *Athal.* IV, 6. Bientôt de Jézabel la fille meurtrière, Instruite que Joas voit encor la lumière, Dans l'horreur du tombeau viendra le replonger, in. *ib.* IV, 3. || Descendre, entrer au tombeau, mourir. Ce sang pour vous servir prodigué tant de fois, Ce bras jadis l'effroi d'une armée ennemie, Descendaient au tombeau tout chargés d'infamie, CORN. *Cid.* II, 9. Mais qu'un sceptre est pesant, quand on entre au tombeau ! ducis, *Hamlet.* II, 5. || Tirer quelqu'un du tombeau, lui sauver la vie. Le médecin me veilla, ne me quitta pas, il me retira des portes du tombeau, GENLIS, *Vœux témér.* t. II, p. 196, dans POUGENS. || Mettre, conduire, mener au tombeau, causer la mort. Pleurez, pleurez, mes yeux, et fondez-vous en eau, La moitié de ma vie a mis l'autre au tombeau, CORN. *Cid.* III, 3. Les beautés que son absence allait mettre au tombeau, HAMILTON, *Gramm.* 44. || Suivre quelqu'un au tombeau, mourir peu de temps après lui. Sa femme n'a pas tardé à le suivre au tombeau. || 4^e Fig. Lieu sombre, prison comparée à un tombeau. Suis-je de mon tombeau remontée à la vie ? P. LÉBRUN, *Marie St.* III, 4. || 5^e Fig. En parlant des choses, fin, destruction. Cette douleur pressante Que la mort d'un amant jette au cœur d'une amante, Quand, près d'être éclairés du nuptial flambeau, Elle voit avec lui son espoir au tombeau, CORN. *Hor.* V, 2. Trouvez, si vous le pouvez, la même sûreté dans les vertus

humaines ; nées le plus souvent dans l'orgueil et dans l'amour de la gloire, elles y trouvent, un moment après, leur tombeau, mass. *Petit carême, Fausse gloire hum.* L'opinion est le tombeau de la vertu chez les hommes, J. J. ROUSS. *Em.* v. || 6^e Lit à tombeau, ou en tombeau, voy. LIT. || 7^e Chaudière en tombeau, espèce de chaudière à basse pression.

— HIST. XII^e S. E il mostrerent le temple de Dagon qui ars [brûlé] estoit, e les homes oscis, e les tombeaus e les os des ars [des brûlés], *Machab.* I, 44. || Venus est à merci al saint à sun tumbel, *Th. le mart.* 53. Respundi Achiras : Un grant tumbel vi, quant Joab chà m'enveiad, et el [autre] ne sai, *Rois*, p. 189. || XIII^e S. Car faisons faire un tomblel gent, de marbre fait et de cristal, *Fl. et Bl.* v. 544. Ele prist ladite Adete en ses bras qui einssi estoit malades, et la porta au tumbel du benoiet saint Loys, *Miracles St Loys*, p. 133. || XV^e S. Et avoit un petit tumbel de marbre sur lui [le sire de Mauny, tué par des meurtriers], que ses varlets y avoient fait mettre, FOISS. I, 1, 244. || XVI^e S. Du ventre des tombeaux Naissent des enteztes les visages nouveaux, D'AUB. *Tragiques, Jugement.*

— ETYM. Dimin. du bas-lat. *tumbus*, tombe. || 1^e TOMBECORNE (ton-be-kor-n), s. m. Genre de plantes composées, voisin des centaurees. || 2^e TOMBÉE (ton-bée), s. f. || 1^e Se dit de ce qui tombe en masse. La dernière tombée de neige, *Journ. offic.* 8 avr. 1872, p. 2434. || 2^e En parlant du jour, déclin. A la tombée du jour. || En parlant de la nuit, approche. A la tombée de la nuit. || 3^e Espèce de pas, voy. TOMBE, n^o 9. || 4^e Terme de marinier. Tombée de la mer, se dit de la mer qui se calme. || 5^e Ce qui fait tomber entièrement le bassin de la balance où se trouve la marchandise. || 6^e Masse de houille abattue à l'aide de coins.

— HIST. XV^e S. La selle tumba à terre, et [il] print tel coup, qu'il fut tout estourdi dudit coup et tombée, DU CANGE, *tombare*. || XVI^e S. Au dresser du moulin, avec la commodité de l'eau, est requise la tombée du bled, O. DE SERRES, 147.

— ETYM. *Tombé*. || TOMBELIER (ton-be-lié ; l'r ne se lie jamais), s. m. Celui qui conduit un tombeureau.

— ETYM. Voy. TOMBEREAU. || 1^e TOMBELLE (ton-bèl'), s. f. Tombe formée d'une éminence de terre.

TOMBER (ton-bé), v. n. || 1^e Aller de haut en bas, en vertu de son propre poids. || 2^e Avec pluie, neige, grêle, brouillard, etc. tomber s'emploie le plus souvent à l'impersonnel. || 3^e Mourir. || 4^e Succomber. || 5^e Ne pas pouvoir se soutenir. || 6^e Tomber aux pieds, aux genoux de quelqu'un. || 7^e Tomber sur, se jeter sur, à l'improviste, attaquer avec violence. || 8^e Faire rencontre inopinée. || 9^e Être jeté dans, fortuitement ou malgré soi. || 10^e Arriver à l'improviste chez quelqu'un. || 11^e Passer d'une rue, d'un quartier dans un autre. || 12^e Tomber sur un vers, sur un passage, le trouver sans le chercher. || 13^e Recevoir du hasard telle situation. Tomber au sort à la conscription. || 14^e Tomber en ou dans, être affecté de telle maladie. || 15^e Terme de chasse. Tomber en défaut. Tomber en arrêt. || 16^e Tomber en, dans, être réduit à, être jeté dans. || 17^e Tomber de... en, éprouver successivement, passer par. || 18^e Tomber en, dans, faire quelque chose qui mérite blâme. || 19^e Tomber dans, se laisser aller à. || 20^e Perdre une haute position ; possession. || 21^e Absolument, pêcher. || 22^e Décroître, perdre de ses forces, de son mérite. || 23^e Éprouver une chute au théâtre, en parlant d'un auteur. || 24^e Tomber d'accord. || 25^e Tomber à quelque chose, s'y conformer. || 26^e Tomber dans, être sujet à quelque prescription. || 27^e Tomber, avec un nom de chose pour sujet, ne plus se soutenir. || 28^e Se détacher, en parlant de parties du corps vivant. || 29^e Tomber sur, se dit d'objets qui sont entraînés sur d'autres. || 30^e Être vaincu, se rendre. || 31^e Déchoir, en parlant d'institutions, d'empires, de familles, etc. || 32^e Perdre en autorité, en crédit, en vogue. || 33^e Ne pas réussir, en parlant d'ouvrages dramatiques. || 34^e Cesser, être discontinué, abandonné. || 35^e Laisser tomber, ne pas donner d'attention à, ne pas s'occuper de. || 36^e Arriver, s'approcher, en parlant de la nuit, du jour. || 37^e S'apaiser, se calmer. || 38^e En termes de marine, on dit qu'un mât, qu'un navire tombe sur l'avant, sur l'arrière. || 39^e Être pendant. || 40^e Des regards tombent sur quelqu'un, quand on le regarde comme d'en haut. || 41^e Tomber sous le vent, en parlant de navires. || 42^e Il se dit d'un coup qui vient d'en haut.

|| 43^e Céder, disparaître. || 44^e Faiblir, manquer || 45^e Tomber en, arriver à, avec une idée de déchéance, de détérioration || 46^e Dégénérer en. || 47^e Devenir l'objet, la possession. || 48^e Échoir. || 49^e Tomber sous la main, se présenter fortuitement. || 50^e Tomber dans l'esprit, dans la tête, se présenter à l'esprit. || 51^e Se tourner fortuitement sur un sujet. || 52^e Tomber sur, avoir son point principal en. || 53^e Tomber sur, être porté sur, comme par une attaque. || 54^e Tomber sur, s'appliquer à. || 55^e Tomber bien ou mal, arriver à propos ou à contretemps. || 56^e Faire jonction, aboutir. || 57^e Coïncider par le temps. || 58^e Terme d'imprimerie. Faire tomber les pages les unes sur les autres. || 59^e Tomber sous, appartenir à la classe de. || 60^e Ne pas garder la même élévation, en parlant de la voix. || 61^e Tomber construit avec l'auxiliaire avoir. || Proverbes.

1^e Aller de haut en bas, en vertu de son propre poids. Voilà la pluie qui tombe. Il frappe, et le tyran tombe aussitôt sans vie, COAN. *Héracl.* v, 7. Tombe sur moi le ciel, pourvu que je me venge ! in. *Rodog.* IV, 1. Comment es-tu tombé du ciel, Lucifer, toi qui paraissais si brillant au point du jour ? SAGI, *Bible, Isaïe*, XIV, 13. La maison tomba sur tous les princes et tout le reste du peuple qui était avec lui, in. *ib.* *Juges*, XVI, 30. Sous un chêne aussitôt il va prendre son somme ; Un gland tombe : le nez du dormeur en pâtît, LA FONT. *Fabl.* IX, 4. A qui la bourse ? — Oh ! dieux ! elle m'était tombée, MOL. *L'Ét.* I, 7. Il [M. de Grignan] était tombé à Sorgues sur un degré, et s'était tellement cassé le nez et un peu la tête, et avait de si grands emplâtres, que jamais la Rapinière ni le Destin [personnages du *Roman comique* de Scarron] n'en portèrent de plus remarquables, sév. *Lett. à Coulanges*, 14 oct. 1694. J'ai vu sa main défaillante chercher encore en tombant de nouvelles forces pour appliquer sur ses lèvres le signe de notre rédemption, BOSS. *Duch. d'Orl.* Il ne leur reste plus [au roi et à la reine de Pologne] qu'à considérer de quel côté allait tomber ce grand arbre [la Pologne], ébranlé par tant de mains et frappé de tant de coups à sa racine, in. *Anne de Gonz.* Une plume dans le vide d'air doit tomber aussi vite que du plomb, MALEBR. *Rech. vér. Éclair. sur la lum.* t. IV, p. 412, dans POUGENS. Il est beau qu'un mortel jusques aux cieux s'élève ; Il est beau même d'en tomber, QUINAULT, *Phaëton*, IV, 2. Il tombe sur son lit sans chaleur et sans vie, RAC. *Brit.* v, 5. À ce discours que l'on n'attendait pas, Robert glacé laisse tomber ses bras, volt. *Ce qui plaît.* Au nom du baron et de Pangloss les deux forçats poussèrent un grand cri, s'arrêtèrent sur leur banc, et laissèrent tomber leurs rames, in. *Cand.* 27. De ma mort la feuille qui tombe Est le présage trop certain, MILLEV. *Chute des feuilles.* Tombez, tombez, feuilles légères, Et pour la plus tendre des mères Cachez quelque temps ce chemin, in. *ib.* Quel est sur moi le froid qui tombe ? C'est le froid du soir de mes jours, BÉRANG. *Sciences.* Quand la feuille des bois tombe dans la prairie, LAMART. *Méd.* I, 4. Quand la neige à minuit, lente, silencieuse, Tombe aux toits endormais, STE-BEUVE, *J. Delorme*, p. 186. || Impersonnellement. Oh ! dit-il, je saigne ! et que serait-ce donc, S'il fût tombé de l'arbre une masse plus lourde ? LA FONT. *Fabl.* IX, 4. || Tomber à bas, tomber par terre. Ils vont ou vu courir, tomber le mort à bas, CORN. *Suite du Mém.* III, 4. || Par extension. Tomber à bas de, être renversé de. Tomber à bas d'un trône est un sort rigoureux, CORN. *la Tois.* IV, 1. || Sa tête tomba sur l'échafaud, il eut la tête tranchée. Il [le roi] a trop d'intérêt lui-même en ma personne, Et ma tête en tombant ferait choir sa couronne, CORN. *Cid.* II, 4. || Faire tomber une tête, faire périr quelqu'un, surtout par la main du bourreau. Quel bras fera tomber cette superbe tête ? LA ROSSE, *Marius à Mint.* I, 4. || Tomber d'épilepsie, du haut mal, être épileptique, chaque accès causant la chute du malade. || Fig. Tomber de la poêle en la braise, tomber d'un mal dans un pire. Je tombai par malheur de la poêle en la braise, RÉGNIER, *Sat.* X. || Familièrement. Cet homme est tombé les quatre fers en l'air, il est tombé sur le dos, et, figurément, il est frappé d'étonnement. || Tomber mort, tomber raide mort, mourir tout d'un coup en tombant. Judas lui-même tomba mort, et tous les autres s'enfuirent, SAGI, *Bible, Machab.* I, IX, 48. J'aime bien le bon naturel de ce fils qui tombe mort en voyant son pauvre père pendu ; cela fait honneur aux enfants : il y avait longtemps que les

pères avaient fait leurs preuves, sév. 444. || Tomber de son haut, de toute sa hauteur, tomber, étant debout, par terre. || Fig. Tomber de son haut, être dans le plus grand étonnement. C'est un méchant; il me tint l'autre fois Propos d'amour, dont je fus si surprise Que je pensai tomber tout de mon haut, LA FONT. Coc. Killigrew pensa tomber de son haut, en apprenant son dessein, HAMILT. Gram. 9. || Tomber de bien haut, être saisi d'un profond étonnement. A vous dire le vrai, je tombe de bien haut, CORN. le Ment. 1, 6. || On dit de même : tomber d'étonnement. Ce monsieur qui m'a apporté cette robe de chambre a pensé tomber d'étonnement de la beauté et de la ressemblance de votre portrait, sév. 270. || Dans le même sens : Les bras m'en tombent, ou me tombent. A cette nouvelle [les bâtards déclarés princes du sang], les bras me tombèrent, ST-SIM. 359, 244. || Fig. Tomber des nues, être très-étonné. Ce qui s'appelle tomber du haut des nues, c'est ce qui arriva hier au soir aux Tulleries [rupture du mariage de Mademoiselle et de Lauzun], sév. 49 déc. 1670. || En un autre sens. C'est homme semble tomber des nues, il est embarrassé de sa contenance, il ne sait à qui s'adresser dans la compagnie où il se trouve. || Tomber des nues; signifie aussi n'être connu ni avoué de personne. Qu'on juge de celui qui tomba là des nues! il lui est presque impossible de parler une minute impunément, J. J. ROUSS. Confess. III. || Cet homme est tombé des nues, il est arrivé sans être attendu. || Par extension. Tomber des nues, être mal amené, mal préparé, en parlant d'un incident, d'un personnage dans un ouvrage d'imagination, d'un sujet dans une conversation. Ce dénouement tombe des nues. Cette matière avec elle ne peut tomber que des nues, MARIV. le Legs, sc. 3. || Fig. Tomber du ciel, se dit d'une chose qui arrive inopinément. Elle [la duchesse de Chaulnes] avait une si sincère envie de me faire tomber du ciel ces mille écus... sév. 6 nov. 1689. || Tomber sur ses pieds, tomber debout, tomber de manière qu'on reste debout. || Fig. Tomber sur ses pieds, se tirer heureusement d'une circonstance critique, se trouver dans la même situation qu'apparavant. Il tombe toujours sur ses pieds. Il ne peut tomber que sur ses pieds. || On dit de même : Il ne peut tomber que debout. || Tomber par terre, se dit de ce qui, touchant à terre, tombe de sa hauteur; ainsi un homme tombe par terre, un arbre tombe par terre. Êtes-vous ici près, monsieur, tombé par terre? VOLT. le Dépositaire, III, 2. || Fig. Tomber par terre, n'avoir aucun effet, se perdre. Mais leur gloire tombe par terre, Et, comme elle a l'éclat du verre, Elle en a la fragilité, GODEAU, Ode au roi. Toute votre félicité, Sujette à l'instabilité, En moins de rien tombe par terre, CORN. Poly. IV, 1. Une vertu sort de la croix, et toutes les idoles sont ébranlées; nous les voyons tomber par terre, quoique soutenues par toute la puissance romaine, BOSS. Hist. II, 44. || Tomber à terre, se dit de ce qui, étant élevé au-dessus de terre, tombe d'en haut; ainsi un couvreur tombe à terre, le fruit d'un arbre tombe à terre. Les javalots s'entre-choquaient en l'air, de sorte que la plupart tombaient à terre sans effet, VAUGEL. Q. C. III, 44. De bonne fortune, il ne faisait point du tout de vent; car, s'il y en eût eu, la nuée en cheminant m'eût porté de côté ou d'autre, et ainsi je fusse tombé à terre, VOLT. Lett. 9. Là, près d'un Guarini, Térance tombe à terre, BOIL. Lutr. V. || Fig. Tomber à terre, ne pas être relevé, ne pas avoir d'effet. Sans qu'aucune de ses paroles soit tombée à terre, SACI, Bible, Josué, xxx, 44. Vous voyez que notre aventure ne tomba pas à terre, BUSSY-RABUTIN, Lett. t. III, p. 320, dans POUGENS. Je ne sais si vous avez celle [intention] de m'écrire des endroits admirables, vous y réussirez; mais aussi ils ne tombent pas à terre, sév. 360. Le saint-père... dit... qu'il fallait qu'elle [Mme de Coulanges] vint à Rome... cela ne tombera pas à terre, m. 27 nov. 1689. || Fig. Les armes tombent des mains, le désir des combats s'apaise. Il fit la paix, et les armes lui tombèrent de la main, MALH. II, 2. Les Manduriens, si irrités, sentaient que leurs armes leur tombaient des mains, FÉN. Tél. XI. || Faire tomber les armes des mains de quelqu'un, le vaincre, le fléchir, l'apaiser. Ses pleurs [de Roxane] ne m'ont-ils pas découvert sa tendresse? Peut-être elle m'attend qu'un espoir incertain Qui lui fasse tomber les armes de la main, RAC. Bajaz. II, 5. || Fig. La plume me tombe des mains, je n'ai pas le courage d'écrire. J'étais, comme tout le

monde, dans une perpétuelle crise, et la plume me tombait des mains dès que je voulais former une pensée et une lettre, sév. à Bussy, 29 juin 1686. La plume tombe des mains quand on voit un homme sensé proposer sérieusement de semblables expédients, J. J. ROUSS. Polysyn. Jugement. || Faire tomber la plume des mains, dégoûter, décourager d'écrire. || Fig. Le livre me tombe des mains, je n'en puis soutenir la lecture. Tous les gens sincères m'ont avoué que le livre leur tombait des mains, VOLT. Cand. 25. || Fig. Tomber du côté où l'on penche, se laisser aller à son penchant. On finit toujours par tomber du côté où l'on penche. L'un et l'autre [des princes] fait voir un mérite si rare, Que le souhait confus entre les deux s'égare, Et ce qu'en quelques-uns on voit d'attachement, N'est qu'un faible ascendant d'un premier mouvement: Ils penchent d'un côté, prêts à tomber de l'autre, CORN. Rodog. II, 2. || On dit qu'un rhume tombe sur la poitrine, quand, quittant la gorge, il gagne les bronches, le poumon. || Terme de marine. Laisser tomber une voile, la laisser aller à son propre poids, lorsqu'on détourne les rabans qui la retenaient pliée contre la vergue. || 2° Avec pluie, neige, grêle, brouillard, etc., tomber s'emploie plus ordinairement à l'impersonnel. Il tombe une pluie froide. Il est tombé ce matin beaucoup de grêle. Il tombe de l'eau. || 3° Tomber, moultir. (À partir de là on peut distinguer le sens de tomber, suivant qu'il a pour sujet une personne ou une chose.) Sauve-moi de l'affront de tomber à leurs pieds, CORN. Rodog. V, 4. Merci tombe aux pieds du prince, digne victime de sa valeur, BOSS. Louis de Bourbon. Le redouté capitaine tombe au plus beau temps de sa vie, m. Anne de Gonz. Hector tomba sous lui [Achille], Trois expira sous vous, RAC. Andr. I, 2. Je tomberai comme une fleur Qui n'a vu qu'une aurore, m. Esh. I, 5. Hélas! sous le couteau d'une mère cruelle Te verrons-nous tomber une seconde fois? m. Ath. IV, 6. Nestor, qui voyait tomber ses plus vaillants capitaines sous la main du cruel Adraste, comme les épis dorés tombent pendant la moisson, sous la faux tranchante d'un infatigable moissonneur, FÉN. Tél. XX. Une victime amenée à l'autel Y tombe sans défense, et son sang plat au ciel, VOLT. Fanat. III, 7. || 4° Succomber. Tu céderas, ou tu tomberas sous ce vainqueur, Alger... BOSS. Mar.-Thér. Quoi! vous allez combattre un roi... Sous qui toute l'Asie a vu tomber ses rois, RAC. Alex. I, 4. Là il attendait chaque jour quo les dieux justes, quoique patients, fissent tomber Adraste, FÉN. Tél. XXI. Lorsque du fier Anglais la valeur menaçante... Satisfit en tombant aux lis qu'ils ont bravés, VOLT. Zaïre, II, 3. Qui tombait avec art ne tombait point sans gloire, Et souvent le vaincu remportait la victoire, DELILLE, Imag. V. || 5° Ne pas pouvoir se soutenir. Trente femmes... qu'il fallut baisser au milieu de la poussière et du soleil, et trente ou quarante messieurs me fatiguèrent beaucoup plus que le voyage n'avait fait; Mme de Carman en tombait, car elle est délicate, sév. 550. || Fig. Il [l'homme] tourne au moindre vent, il tombe au moindre choc, Aujourd'hui dans un casque, et demain dans un froc, BOIL. Sat. VIII. || Tomber de faiblesse, d'inanition, être dans une extrême faiblesse, être près de se trouver mal, faute de nourriture. || Tomber de sommeil, avoir un besoin extrême de dormir. Il est mûrit; je tombe de sommeil, DIER. Lett. à Mlle Voland, 28 sept. 1767. || 6° Tomber aux pieds, aux genoux de quelqu'un, s'y jeter poussé par un sentiment de respect ou de crainte. Et je ne réponds pas avant la fin du jour, Que... Rome, avec lui [le sénat] tombant à vos genoux, Ne vous demande un choix digne d'elle et de vous, RAC. Bérén. II, 2. Une mère à vos pieds peut tomber sans rougir, m. Iphig. III, 5. || 7° Tomber sur, se jeter sur, à l'improviste, attaquer avec violence. Il tomba sur lui avec fureur et le frappa. Cette place [Ypres] est farcie de gens de guerre, quoiqu'il en soit sorti deux mille hommes pour aller à Bruges, parce qu'on ne sait jamais où le roi tombera, sév. 18 mars 1678. Il précipite sa marche pour tomber sur nos soldats épuisés [à Rocroy], BOSS. Louis de Bourbon. Le comte Arbétiou, qui commandait ces escadrons ennemis, était prêt à tomber sur Théodose... FLÉCH. Hist. de Théodose, IV, 58. Comme les barbares tombaient tout à coup sur un pays, n'y ayant point chez eux de préparatifs après la résolution de partir, il était difficile de faire des levées à temps dans les provinces, MONTESSQ. Rom. 48. C'est ainsi que tout se balançait, et que tous les États tombaient les uns

sur les autres, la Perse sur la Turquie, la Turquie sur l'Allemagne et sur l'Italie, l'Allemagne et l'Espagne sur la France, VOLT. Mémoires, 124. Beaumont, maréchal de Bourgogne, à la tête de la noblesse et des milices du pays, tomba sur ces brigands et les défit, DUCLOS, Œuv. t. II, p. 42. || On dit de même : Jean Bart avec ses vaisseaux tomba sur une flotte marchande. L'armée, après le gain de la bataille, tomba sur telle place. || Fig. Tomber sur, attaquer en paroles, blâmer. Je suis bien loin de vouloir tomber sur Mme de Beauvilliers; mais, entre nous, il me semble qu'elle ne doit point se mêler de la conduite de M. de Beauvais, MAINTENON, Lett. à Mme de Dangeau, t. VII, p. 120, dans POUGENS. Je suis un peu fâché qu'on soit tombé depuis peu si rudement sur Rapin Thoiras... je regarde cet historien comme le meilleur que nous ayons, VOLT. Lett. Hénault, 12 mai 1754. Après avoir traité de la mort et de la brièveté de la vie, il [Sénèque] tombe sans ménagement sur les puérilités de la dialectique de son école, DIER. Cl. et Nér. II, 58. || On dit dans le même sens, familièrement : tomber sur le corps à quelqu'un, tomber sur sa friperie. Les Frérons et toute la canaille de la littérature vont me tomber sur le corps, VOLT. Lett. Riche-lieu, 4^e févr. 1773. || Fig. et familièrement. Tomber sur un plat, sur un mets, en manger avidement. || 8° Faire rencontre inopinée. Ces navires marchands tombèrent dans une flotte de vaisseaux ennemis. Il tomba au milieu de gens qui lui étaient inconnus. Les fuyards tombaient dans les troupes du roi; et ceux qui gardaient les chemins en tuaient un bien plus grand nombre que ceux qui étaient envoyés à la poursuite des ennemis, ROLLIN, Hist. anc. Œuv. t. VII, p. 227, dans POUGENS. || Ne tomber que sur, faire rencontre à chaque pas. La Pologne se voit ravagée par le rebelle Cosaque, par le Moscovite infidèle, et plus encore par le Tartare qu'elle appelle à son secours dans son désespoir; tout nage dans le sang, et on ne tombe que sur des corps morts, BOSS. Anne de Gonz. || Tomber entre les mains, dans les mains, aux mains de quelqu'un, devenir son captif, devenir sujet à sa volonté, à son autorité, à son empire. En Afrique, c'était la coutume des rois de porter toujours sur eux du poison très-violent, pour s'épargner la honte de tomber vivants entre les mains de leurs ennemis, CORN. Sophonisbe, Evam. Ce vainqueur enlèvé de tant de titres tombera à son tour entre les mains de la mort, BOSS. Duch. d'Orléans. C'est une chose horrible de tomber entre les mains du Dieu vivant, entre ces mains où tout est action, où tout est vie, m. Anne de Gonz. Dieu fait maître Moïse... et le fait tomber entre les mains de la fille de Pharaon, m. Hist. I, 3. Le sort, dont les arrêts furent alors suivis, Fit tomber en mes mains Andromaque et son fils, RAC. Andr. I, 2. Le cruel dieu des Juifs l'emporte aussi sur toi; Je te plains de tomber dans ses mains redoutables, m. Ath. II, 5. Ignore... Si la reine est tombée aux mains de l'oppresser? VOLT. Orphel. I, 4. Nous sommes tombés, s'écria-t-il, entre les mains de l'ennemi. — Et pourquoi ne serait-il pas tombé entre les nôtres? répondit le général, BARTHÉL. Anach. ch. 4. || Tomber sous la main de quelqu'un, ou familièrement, sous sa patte, se trouver sous sa dépendance, ou à portée de sa colère, de son ressentiment. Allez, vous êtes une ingratitude; Ne tombez jamais sous ma patte, LA FONT. Fabl. III, 9. || Familièrement. Tomber sous la coupe de quelqu'un, tomber en son pouvoir. || Tomber sous les lois, sous la dépendance, sous le joug, perdre sa liberté devenir assujéti. || 9° Être jeté dans, fortuitement, ou malgré soi. Tomber dans une embuscade, dans un piège. Tomber dans les fers. Le trop d'attention qu'on a pour le danger fait le plus souvent qu'on y tombe, LA FONT. Fabl. XV, 18. On sait avec quelle rage les peuples anciens faisaient la guerre; que souvent, dans le siège d'une ville, hommes, femmes, enfants, tout se jetait dans les flammes, plutôt que de tomber au pouvoir du vainqueur, RAYNAL, Hist. phil. XIX, 9. || 10° Arriver à l'improviste chez quelqu'un. Marquise-moi à peu près le jour de votre arrivée, et venez tomber chez moi : vous y trouverez votre chambre prête, J. J. ROUSS. Lett. à Moutou, Corresp. t. VI, p. 34, dans POUGENS. || Tomber sur les bras, attaquer, causer du dommage. Il [Datame] s'était posté de telle sorte qu'ils ne pouvaient pas l'envelopper; qu'au moindre mouvement qu'ils faisaient, il leur tombait sur les bras, et les incommodait considérablement, rol-

lin, *Hist. ans. Éuv. t. iv, p. 342.* Il le considérait comme un fléau qui allait leur tomber sur les bras, ANGLON, *Mél. de litt. t. II, p. 10,* dans POUGENS. || Tomber sur les bras de quelqu'un, arriver inopinément chez lui et l'incommoder. Tu m'as abandonné dans un grand embarras; Un malheureux neveu m'est tombé sur les bras, REGNARD, *le Légit. III, 4.* || Fig. et familièrement. Tomber sur les bras de quelqu'un, se trouver inopinément à sa charge. || 11° Passer d'une rue, d'un quartier dans un autre. De là je vins tomber au faubourg Saint-Germain, BOISSY, *Babillard, sc. 3.* || 12° Fig. Tomber sur un vers, sur un passage, le trouver sans le chercher. Le feuilletant [un livre de casuistique] avec négligence et sans penser à rien, il tomba sur son cas et y apprit qu'il n'était point obligé à restituer, FASC. *Prov. VIII.* Nous tombons sur le chapitre de la tolérance, le catéchisme des rois, VOLT. *Lett. Marmontel, 46 févr. 1767.* || Tomber sur un sujet de conversation, y arriver sans le chercher. Lorsqu'on les lisait [les annales] devant lui [Assuérus], on tomba sur l'endroit où il était écrit de quelle sorte Mardochée avait donné avis de la conspiration de Bagathan, SACI, *Bible, Esther, VI, 4.* Et puisque nous voici tombés sur ce sujet, LA FONT. *Fabl. IV, 10.* Ayant donc mis à part les entretiens frivoles, Et beaucoup raisonné sur l'homme et sur l'esprit, Ils tombèrent sur la morale, *id. ib. VII, 26.* Je tombai sur l'expérience d'un Parisien ingénieux qui, pour se réjouir, avait fait labourer son parterre quinze fois, VOLT. *L'hom. aux 40 écus, lettre.* || Tomber dans l'exemple, citer un exemple. Et, pour tomber dans l'exemple, il y avait l'autre jour des femmes à cette comédie... qui... MOL. *Critique, 3.* || 13° Recevoir du hasard telle situation. N'ai-je pas dit à Votre Majesté, en entrant ici, que l'on est tombé dans un temps où un homme de bien a quelquefois honte de parler comme il y est obligé? RETZ, *Mém. t. II, liv. III, p. 367,* dans POUGENS. || Tomber bien ou mal, faire une bonne ou mauvaise rencontre. Vous ne pouvez jamais mieux tomber chez moi, MOL. *Sicil. 17.* Vous êtes bien tombée, nous vous ferons grand-chère, LEGRAND, *Roi de Cocagne, I, 2.* Et vous êtes, pour rire, on ne peut mieux tombée, PIR. *Métrom. II, 4.* || Tomber au sort, tomber à la conscription, être désigné par le sort pour faire partie de la conscription. || 14° Tomber en ou tomber dans, être affecté de telle maladie. Monsieur, j'ai une fille qui est tombée dans une étrange maladie, MOL. *Méd. m. lui, II, 3.* Cette nuit Mme la princesse de Conti est tombée en apoplexie, sév. 148: La reine, qui se trouva grosse, tomba en langueur; et tout l'État languit avec elle, boss. *Reine d'Angleter. Enfin il tomba dans une apoplexie, dont il mourut le lendemain 2 février, âgé de 43 ans, FONTEN. l'His-t. parl. Charles IX, dévoré de remords et d'inquiétudes, tomba dans une maladie mortelle, VOLT. Hist. parl. XXVIII.* On a dit que j'étais tombé en jeunesse; mais on n'a pas encore dit que je fusse tombé en enfance, VOLT. *Lett. au roi de Pr. 5 avr. 1774.* || Tomber malade, devenir malade. Si je tombais malade ici, ce que je ne crois point du tout assurément, je vous prierais d'y venir en diligence, sév. 278. Je trouve que, dès qu'on tombe malade à Paris, on tombe mort; je n'ai jamais vu une telle mortalité, *id. 73.* || Par extension, tomber amoureux, devenir amoureux. Mais la belle est tombée amoureuse de moi, REGNARD, *le Joueur, III, 44.* Croirai-je que vous êtes tombé subitement amoureux de moi? MARIY, *l'Épreuve, 4.* || 15° Terme de chasse. Tomber en défaut, se dit des chiens qui perdent la piste de la bête. || Tomber en arrêt, se dit du chlen qui arrête un gibier. Le chien tomba en arrêt sur une perdrix. || 16° Fig. Tomber en, dans, être réduit à, être jeté dans. Tomber dans la pauvreté, dans la misère. Un homme tel que moi voit sa gloire ternie, Quand il tombe en péril de quelque ignominie, CORN. *Hor. V, 2.* Qu'un homme prenne querelle avec un autre, et que, l'ayant tué, il vienne à le reconnaître pour son père ou pour son frère, et en tombe à désespoir, *id. 2° disc.* Il faut demeurer d'accord, à l'honneur de la vertu, que les plus grands malheurs des hommes sont ceux où ils tombent par leurs crimes, LA ROCHEFOUC. *Réfl. mor. n° 483.* C'est par là que nous tombons dans la plus basse servitude, BOURDAL. *Resp. hum. 2° avent, p. 384.* || Tomber au point de, être réduit à l'extrémité de. Puissent tant de malheurs accompagner ta vie, Que tu tombes au point de me porter envie! CORN. *Hor. IV, 5.* || Tomber en disgrâce, dans la disgrâce,

n'être plus dans les bonnes grâces de quelqu'un, n'avoir plus de part à sa bienveillance, à sa faveur. Depuis que je suis tombé dans la disgrâce, je n'ai jamais osé écrire à Sa Majesté pour me plaindre de mon malheur et lui faire voir mon innocence, SCARR. *Lett. Éuv. t. I, p. 208,* dans POUGENS. || Tomber dans le mépris, devenir un objet de mépris. Et je tombais dans le mépris des honnêtes gens, LESAGE, *Turcaret, I, 9.* || Faire tomber quelqu'un en confusion, lui causer une grande confusion. || 17° Fig. Tomber de... en, éprouver successivement, passer par. Les esprits, une fois émus, tombant de ruines en ruines, se sont divisés en plusieurs sectes, boss. *Reine d'Angleter. À chaque expérience, je tombais de surprise en surprise, BUFF. Hist. nat. hom. Éuv. t. IV, p. 516.* La Harpe... Qui, sifflé pour ses vers, pour sa prose sifflé, Tout meurtri des faux pas de sa muse tragique, Tomba de chute en chute au trône académique, GILB. *Mon apolog.* || Tomber de Charybde en Scylla, en voulant éviter un mal tomber dans un autre. || Tomber de fièvre en chaud mal, tomber d'un état fâcheux dans un pire. || 18° Fig. Tomber en, dans, faire quelque chose qui mérite blâme. Tomber dans le galimatias. Cet auteur tombe dans l'affectation, dans le précieux. Ce peintre tombe quelquefois dans la manière. C'est pour éviter ces miracles et ces prédictions que les Impies sont tombés dans toutes les absurdités qui vous ont surpris, boss. *Hist. II, 13.* L'incrédule où elle était enfin tombée, *id. Anne de Gonz.* Le respect humain fait tomber l'homme dans des apostasies, peut-être plus condamnables que celles de ces apostats des premiers siècles, BOURDAL. *Respect hum. 2° avent, p. 391.* Isocrate, dans son Panégyrique, par une sottise ambition de ne vouloir rien dire qu'avec emphase, est tombé, je ne sais comment, dans une faute de petit écolier, BOIL. *Longin, Subl. ch. 31.* On s'aperçoit que c'est le poète qui parle, et non la princesse; c'est un défaut dans lequel Corneille tombe toujours, VOLT. *Comm. Corn. Rem. Pulchér. Pref.* Menacer, m'emporter, quelle imprudence extrême! J'en avertis Ambroise, et j'y tombe moi-même, COLL. D'HARLEV. *Vieux célib. IV, 6.* || Tomber en faute, tomber dans le crime, tomber dans le péché, commettre une faute, un crime, un péché. || Tomber dans l'erreur, dans la contradiction, en contradiction, se tromper, se contredire. || [Woodward] tombe, aussi bien que Burnet, dans des contradictions évidentes, BUFF. *Hist. nat. Pr. th. ter. Éuv. t. I, p. 277.* || Tomber dans le ridicule, dans quelque inconvenient, faire quelque action ridicule, faire quelque démarche qui a des suites fâcheuses. || Dans le style de l'écriture. Tomber dans l'aveuglement, dans l'endurcissement, devenir aveugle, insensible aux vérités de la religion. || 19° Fig. Tomber dans, se laisser aller à. Cette conversation nous est si naturelle que nous y tombons insensiblement; c'est un penchant si doux qu'on y revient sans peine, sév. 43. Avouez que le jour ne vous eût jamais jeté dans une rêverie aussi douce que celle où je vous ai vu prêt de tomber tout à l'heure à la vue de cette belle nuit, FONTEN. *Mond. 1^{er} soir.* Je pleurai d'aise; je criai de joie, je tombai dans des transports de tendresse, de reconnaissance, MARIY. *Marianne, 8^e part.* Bé-lise ne répondit point; elle était tombée dans une rêverie profonde et dans un sérieux glacé, MARMONTEL, *Contes mor. Scrip.* || Tomber dans la dévotion, devenir dévot. || 20° Fig. Perdre une haute position, possession. Ce désir [du bonheur] nous est laissé, tant pour nous punir que pour nous faire sentir d'où nous sommes tombés, FASC. *Pens. VIII, 40,* édit. HAVET. Afin qu'ils ne tombent pas d'un si grand bonheur et d'un si grand bonheur que Dieu leur a faits, *id. Lett. à Mlle de Roannez, 6.* Quand je viens à penser que ces mêmes personnes peuvent... être au nombre malheureux des jugés, et qu'il y en aura tant qui tomberont de la gloire... *id. ib. 3.* Hélas! qu'elle [l'âme] s'est trompée, et que sa chute a été funeste! elle est tombée de Dieu sur soi-même, boss. *la Vallière.* || 21° Absolument. Pécher. Le juste tombe sept fois le jour. Voici ce que dit le Seigneur: Quand on est tombé, ne se relève-t-on pas? SACI, *Bible, Jérémie, VIII, 4.* David tombe, devient adultère, il y ajoute l'homie-cide, BOURDAL. *9^e dim. après la Pentecôte, Dominic. t. III, p. 149.* On ne peut rien voir de plus éloquent que son épître [de saint Basile] à une vierge qui était tombée, RÉN. t. XXI, p. 144. || 22° Fig. Décroître, perdre de ses forces, de son mérite. Je n'admire point l'excès d'une vertu, comme de la valeur, si je ne vois en même temps l'excès de la

vertu opposée, comme en Épamiondas, qui avait l'extrême valeur et l'extrême bonté; car autrement ce n'est pas monter, c'est tomber, FASC. *Pens. VI, 21,* édit. HAVET. Elle [l'âme] ne peut pas demeurer en cet état, tout triste qu'il est: il faut qu'elle tombe encore plus bas, boss. *la Vallière.* Sans avoir besoin de ces divinités qui tombent de vieillesse, PONTEN. *Sur la poés. en gén. Éuv. t. VIII, p. 297,* dans POUGENS. Que verra-t-on par ce commentaire? que nul auteur n'est jamais tombé si bas, VOLT. *Comm. Corn. Rem. Théod. I, 4.* || C'est un homme qui tombe, qui est bien tombé, il est affaibli de corps et d'esprit. || Perdre son crédit. Cet homme-là n'a pas été longtemps en crédit, il est bientôt tombé. || 23° Absolument. Éprouver une chute au théâtre. Tenez; si vous tombez, je parle sans pitié, PIRON, *Métrom. IV, 6.* Qui sait, grand Dieu! quel sort m'attend ce soir? Sous l'effort des sifflets si ma pièce succombe, C'en est fait, je vous perds; je suis mort si je tombe, C. DELAV. *Comédiens, II, 2.* Un pauvre auteur qui tombe est-il une merveille? *id. ib. V, 6.* || 24° Tomber d'accord avec quelqu'un, convenir avec lui. || Absolument. Tomber d'accord, avouer, confesser. Je tombe d'accord de cela. Je tombe d'accord que cela est ainsi. Non, messieurs, disait-il, je ne m'en dédis point, Et tomberai d'accord de tout, hors de ce point, MOL. *Mis. IV, 1.* || Tomber dans le sens, tomber dans le sentiment de quelqu'un, être de même avis que lui, se ranger à son avis. Vous êtes tombé dans ma pensée; mais il n'était pas, ce me semble, de la dignité de ma politique de m'ouvrir le premier, ST-ÉVREM. *Sir Politick, I, 3.* Ils l'ont fait à la fin tomber dans leur sens, ils lui ont enfin persuadé de se ranger de leur avis. || 25° Tomber à quelque chose, s'y conformer, y atteindre. Quant au principal but qu'Ésope se propose, j'y tombe au moins mal que je puis, LA FONT. *Fabl. V, I.* || 26° Fig. Tomber dans, être sujet à quelque prescription. François II fut le premier qui tomba dans le cas de l'ordonnance de Charles V [pour la majorité des rois], boss. *Déf. Var. 1^{er} disc. 37.* || 27° Tomber, avec un nom de chose pour sujet, ne plus se soutenir. Ces bâtiments tombent de vétusté. Un ouvrage humain pourrait tomber après cent ans, comme après mille ans, boss. *1^{er} instr. past. 30.* Quand tout céda à Louis, quand les murailles tombaient au bruit des trompettes, *id. Mar.-Thér.* Vous voyez tomber de toutes parts les temples de l'hérésie, *id. le Tellier.* L'arche qui fit tomber tant de superbes tours, RAC. *Athal. V, 4.* Après avoir traversé une très-petite pièce qui tombait en ruine, GENLIS, *Mme de la Fayette, p. 238,* dans POUGENS. || 28° Se détacher, en parlant de parties du corps vivant. Depuis sa fièvre les cheveux de cet enfant tombent beaucoup. La gangrène fit tomber les orteils. L'eschare ne tomba que le vingtième jour. Après avoir dit: je serai tomber leurs cheveux, je détruirai, poursuit le Seigneur, les colliers et les bracelets, boss. *la Vallière.* Malgré tous mes soins, je n'ai pu empêcher que le troisième doigt du pied ne soit tombé sur la fin de juin, BONNET, *2^e mém. reprod. salam.* || 29° Tomber sur, se dit d'objets qui sont entraînés sur d'autres. Assez souvent, dans le gros temps, ces navires tombent sur les navires voisins, et les entraînent dans des bas-fonds où ils périssent misérablement ensemble, RAYNAL, *Hist. phil. XI, 3.* || 30° Être vaincu, se rendre. Mais aujourd'hui qu'il faut que l'une ou l'autre tombe, Qu'Albe devienne esclave ou que Rome succombe... CORN. *Hor. I, 4.* Quatre batailles perdues font croire que Rome allait tomber, boss. *Hist. I, 8.* Toutes les villes [après Fontenoy] tombent devant lui [Louis XV], devant les princes de son sang, devant tous les généraux qui les assiègent, VOLT. *Panég. Louis XV.* || 31° En parlant des institutions, des empires, des cités, des familles, etc. décroître, diminuer, périr. Telle fut la mort de Saül et de ses trois fils; et toute sa maison tomba avec lui, SACI, *Bibl. Paralip. I, X, 6.* Babyloë est tombée; elle est tombée cette grande ville qui a fait boire à toutes les nations le vin de sa prostitution, *id. ib. St Jean, Apocal. XIV, 8.* J'ai vu tomber ton temple, et périr ta mémoire, VOLT. *Zaire, II, 3.* Je vis tomber l'empire où régnaient mes ancêtres, *id. Alz. III, 5.* Le culte de Tyr et de Carthage est tombé avec ces puissantes villes, *id. Philos. Profes. foi théistes.* Un seul homme [Pierre I^{er}], parce qu'il avait un génie actif et ferme, éleva sa patrie; et un seul homme [le schah de Perse], parce qu'il était faible et indolent, fit tomber la sienne, *id. Russie, II, 16.* Vous avez vu tomber la gloire D'un Ilion trop insulté,

BÉRANG. *Mon Ame.* || 32° Perdre en autorité, en crédit, en vogue. Cette mode commence à tomber. Cette théorie, ce système tombe devant les faits. Je vois mes honneurs croître, et tomber mon crédit, RAC. *Brit.* 1, 4. Encore serait-il à souhaiter qu'on laissât tomber le commerce à l'égard de toutes les choses qui ne servent qu'à entretenir le luxe, la vanité et la mollesse, FÉN. *Tél.* xix. Vous avez laissé choir le tripot de la comédie de Paris; je m'y intéresse fort médiocrement; mais je suis fâché que tout tombe, excepté l'Opéra-Comique, VOLT. *Lett. Richelieu*, 28 nov. 1767. On dit que le grand théâtre tragique est tout à fait tombé depuis la retraite de Mlle Clairon, M. *Lett. à Marmontel*, 24 oct. 1771. Les livres qui tombent à Paris sont la fortune des libraires de province, J. J. ROUSS. *Hél.* 2° *préf.* Sous l'empire des peuples grossiers les lettres tombèrent, les théâtres furent détruits, CONDIL. *Conn. hum.* II, 1, 5. La culture tomba; il y eut moins de terres ensemencées, et il survint des années de disette; le prix du blé fut excessif, M. *Comm. gouv.* II, 12. || Tomber de haut, éprouver une grande décadence. J'ai été indigné que le siècle fût tombé de si haut, VOLT. *Lett. Mine du Doffant*, 23 oct. 1772. || Cela est bien tombé aujourd'hui, se dit d'une chose qui n'est plus en faveur. Le service, autrefois de tant d'honneur suivi, Est bien tombé, IMBERT, *Jaloux sans amour*, I, 3. || Ces études sont tombées, on les néglige beaucoup aujourd'hui. || 33° En parlant des ouvrages dramatiques, ne pas réussir. On venait de jouer sainte Agnès d'un Puget de la Serre; elle était tombée; sa chute donna mauvaise opinion de saint Polyeucte à l'hôtel de Rambouillet, VOLT. *Comm. Corn. Rem. Poly.* I, 4. Zaire, Oreste, Sémiramis, Mahomet, Tancrède, l'Orphelin de la Chine, tombèrent à la première représentation; elles furent accablées de critiques, elles ne se relevèrent qu'avec le temps, M. *Lett. Richelieu*, 27 mai 1767. Il [Voltaire] donne la tragédie de Marianne en 1722; Marianne était empoisonnée par Hérode; lorsqu'elle but la coupe, la cabale cria à la reine boit, et la pièce tomba, M. *Comm. Œuv. aut. Henr.* Le même préjugé qui avait fait tomber le Festin de Pierre, parce qu'il était en prose, avait fait tomber l'Avare, M. *Vie de Molière.* La musique de Rameau ne saurait jamais tomber, M. *Lett. en vers et en prose*, 43. || Cette pièce de théâtre est absolument tombée, on ne la joue plus du tout, on n'en fait plus aucun cas. || 34° Cesser, être discontinué, abandonné. Mais un dessein formé ne tombe pas ainsi, CORN. *Nicom.* v, 4. La requête civile tombe quasi toute seule; après ce jugement, il n'est plus question du Conseil, toute chicane est finie, sév. 534. La conversation tombait d'abord qu'on ne buvait plus, HAMILT. *Gramm.* 4. Ils étaient également embarrassés et contraints l'un et l'autre, et la conversation tomba plusieurs fois, GENLIS, *Vœux témér.* t. III, p. 82, dans POUGENS. || Tomber de soi-même, cesser sans intervention étrangère. Il ne s'agit pas de réfuter ces rêveries des platoniciens, qui aussi bien tombent d'elles-mêmes, BOSS. *Hist.* II, 42. Les uns eurent le plaisir de voir tomber de soi-même ce qu'on avait fait sans eux, FLÉCH. *Hist. de Théodose*, II, 55. Il vaut mieux approfondir une bonne fois ce qui a rapport à la doctrine; après quoi tout le reste tombera de lui-même, MAINTENON, *Lett. au duc de Beauvilliers*, t. II, p. 207, dans POUGENS. Heureusement la plupart des opinions des philosophes tombent d'elles-mêmes, et ne méritent pas qu'on en parle, CONDIL. *Art de pens.* I, 42. || 35° Laisser tomber, ne pas donner d'attention à, ne pas s'occuper de. Je vous quitte, en vous priant... de faire jaser Pauline, si vous avez envie de répondre à mes causeries; sans cela, laissez-les tomber, sév. 8 avr. 1689. Le banquier ne laissa pas tomber cette parole, et lui demanda en riant si lui et son frère seraient d'humeur à gagner une grosse somme d'argent et à faire fortune, ROLLIN, *Hist. anc. Œuv.* t. VII, p. 504, dans POUGENS. [1] Ne laisse rien tomber, pas la moindre parole, Registre tout sur son journal, DU CERCLEAU, *Poésies, Remerc. au roi.* Le Cramer que vous voyez à Paris avait offert de donner quarante mille francs du produit des souscriptions et de la vente de l'édition, et ensuite il avait laissé tomber cette offre, VOLT. *Lett. d'Argental*, 15 févr. 1763. || Il faut laisser tomber cela, il faut, pour empêcher qu'en n'y fasse attention, paraître n'y pas faire attention soi-même. Ma foi, laissez tomber tout cela de soi-même, GRESSER, *le Méch.* IV, 7. || Ces bruits commencent à tomber, on commence à n'y plus donner autant d'attention qu'on faisait

d'abord. || 36° Arriver, s'approcher, en parlant de la nuit, du soir. La nuit tombe. Le soir tombait, la lutte était ardente et noire, v. HUGO. *Châtiments, l'Expiation.* || La nuit est tombée, il est nuit close. Il faut que je vous quitte, mon ami; la nuit est tout à fait tombée, GENLIS, *Vœux témér.* t. III, p. 179, dans POUGENS. || Baisser, approcher de sa fin. Le jour commençait à tomber; nous ne laissons pas que d'avoir du chemin à faire jusqu'au château, DIDER. *Salon de 1767, Œuv.* t. XIV, p. 188, dans POUGENS. Quand le jour tombe, il y a de grandes ombres dans la campagne qui semblent les replis de sa robe traînante, STAEL, *Corinne*, XX, 5. || Substantivement. Ou plutôt que ne puis-je, au deux tomber du jour... LAMART. *Méd.* I, 20. || 37° S'apaiser, se calmer. La fièvre tombe. J'ai vu de son courroux tomber la violence, RAC. *Athal.* v, 2. Croyez-vous que des passions que vous nourrissez depuis l'enfance, qui sont devenues comme votre fonds et votre tempérament, tomberont, s'évanouiront en un instant? MASS. *Carême, Impén. fin.* Il a bien fait de laisser à la haine de ses camarades le temps de tomber, DIDER. *Salon de 1767, Œuv.* t. XV, p. 163, dans POUGENS. || Son goût pour les tableaux, pour la musique, etc. est bien tombé, il est devenu bien moins vif. || Terme de marine. La mer tombe, quand l'agitation en diminue, et que les lames s'abaissent. La mer, comme disent les marins, était tombée, et le ciel s'était éclairci, CHATEAUBR. *Itin.* part. 2. || On dit que le vent tombe, quand il perd de sa force, quand il tend à se calmer. Dès que les vents furent tombés, Bomilcar prit le large pour mieux doubler le cap, ROLLIN, *Hist. anc. Œuv.* t. X, p. 90, dans POUGENS. || 38° Terme de marine. Un mât, un navire tombe sur l'avent ou sur l'arrière, lorsque, au lieu de conserver la position verticale, il a une inclinaison du côté de la proue ou du côté de la poupe. || 39° Être pendant. De beaux cheveux lui tombent sur les épaules. Son manteau lui tombe sur les talons. || 40° On dit que des regards tombent sur quelqu'un, quand on le regarde comme d'en haut. Tous vos regards sur moi ne tombent qu'avec peine, RAC. *Iphig.* II, 2. Ses yeux... Verront autour de vous les rois sans diadème, inconnus dans la foule... s'honorer d'un regard que vous aurez sur eux fait tomber au hasard, M. *Brit.* II, 2. Ses regards inquiets n'osent tomber sur moi, VOLT. *Marianne*, III, 4. || Laisser tomber un regard de pitié sur quelqu'un, prendre intérêt à sa misère, le secourir dans sa détresse. || Son regard tomba sur cet objet, sur cette personne, il regarda fortuitement cet objet, cette personne. || 41° Terme de marine. Un navire tombe sous le vent d'un point quelconque, lorsque, loin de se rapprocher de ce point, placé plus près que lui de l'origine du vent, il s'en éloigne. || 42° Il se dit d'un coup qui vient d'en haut. Le coup lui tomba d'aplomb sur la tête. Le coup qu'on m'a prédit va tomber sur ma tête, RAC. *Brit.* v, 7. || Fig. M. de Pomponne n'était pas de ces ministres sur qui une disgrâce tombe à propos pour leur apprendre l'humanité, qu'ils ont presque tous oubliée, sév. 22 nov. 1679. || 43° Céder, disparaître. Grand prince, lui dit-il, tout va manquer, et il n'y a que votre présence qui puisse faire tomber les difficultés, MASS. *Or. fun. Conti.* || Fig. Les portes tombent, ce qui empêchait l'accès, l'entrée, disparaît. Mais d'être dans la foule, après avoir vu tomber les portes devant lui, c'est une chose qui le pénètre toujours [Pomponne disgracié], sév. 408. || 44° Faiblir, manquer. Ces délicats à qui la moindre peine fait tomber le courage, BOSS. 4° *sermon sur les démons*, 2. Ce prince, si intrépide devant ses ennemis, sent toute sa fierté tomber devant le prophète, MASS. *Carême, Mélange.* || 45° Tomber en, dans, arriver à, avec une idée de déchéance, de détérioration. Les loix sans le secours des armes tombent dans le mépris; les armes qui ne sont point modérées par les loix tombent bientôt dans l'anarchie, RETZ, *Mém.* t. I, liv. II, p. 428, dans POUGENS. Quelques États, sans avoir reçu d'échec qu'on puisse remarquer, tombent dans une faiblesse dont les voisins sont surpris, et qui étonne les citoyens mêmes, MONTESQ. *Esp.* v, 8. || Tomber en putréfaction, en pourriture, se pourrir. || Tomber en poussière, être réduit en poussière. || Tomber en loques, se dit d'un habit qui se déchire partout. || Dans le même sens, tomber par pièces. Il avait un habit non plutôt usé que vieux, et qui tombait par pièces, J. J. ROUSS. *Conf.* III. || Tomber en désuétude, cesser d'être en usage. || Cela est tombé en oubli, on ne s'en souvient plus. || Terme de chimie. Tomber en déliques-

cence, en deliquium, se dit d'un corps solide qui, au contact de l'air, se remplit d'humidité et se fond. || 46° Dégénérer en. Cela tombe dans le maniéré. L'Époux sacré ne dit pas toujours qu'il aime l'épouse; à la fin, cela tomberait dans le froid, BOSS. *Explic. de la messe*, 25. || Cette maison est tombée en quenouille, il n'en reste que des filles. || Cette couronne, cette souveraineté tombe en quenouille, les femmes peuvent en hériter. || Tomber à rien, se réduire à très-peu de chose. Toutes ces grandes promesses sont tombées à rien. || Cette dépense tombe en pure perte, elle ne produit rien. || 47° Devenir l'objet, la possession. J'ose m'imaginer qu'à ses moindres exploits Les royaumes entiers tomberont sous ses loix, CORN. *le Cid*, II, 5. En vous de tout l'État j'ai défendu la cause, Quand je l'ai fait tomber dessous votre pouvoir, M. *Agés.* v, 7. Je verrai sans regret tomber entre ses mains Tout ce que lui promet l'amitié des Romains, RAC. *Mithr.* I, 4. || Les biens de cette maison sont tombés dans telle autre par un mariage, ils y sont passés. Antoine de Bourbon... chef de la branche des Bourbons, ainsi appelée d'un fief de ce nom qui tomba dans leur maison par un mariage avec l'héritière de Bourbon, VOLT. *Ess. guerr. civ. France.* || Tomber dans le domaine public, se dit d'une propriété privée qui cesse de l'être. Cet ouvrage est tombé dans le domaine public. || Fig. Tomber dans la conversation, devenir un sujet commun de conversation. Une science vaine, aride, dénuée d'agrément et d'utilité, qui ne tombe point dans la conversation, qui est hors du commerce, LA BRUY. 4. || 48° Échoir. C'est à cette extraordinaire et admirable piété, madame, que la France est redevable des bénédictions qu'elle voit tomber sur les premières armes de son roi, CORN. *Poly. à la reine régente.* Je viens remercier et mon père et mon roi... D'avoir choisi mon bras pour une telle gloire, Et fait tomber sur moi l'honneur de sa victoire, M. *Nicom.* II, 2. Et faire, par des choix judicieux et sains, Tomber le ministère en de fidèles mains, NOTR. *Vencesl.* I, 4. Seigneur Harpagon, vous jugez bien que le choix d'une jeune personne tombera sur le fils, plutôt que sur le père, MOL. *L'Av.* v 6. Nous espérons d'apprendre que le régiment de M. le chevalier [de Grignan] tombera à son neveu, sév. 16 nov. 1689. Mais, si quelque vertu m'est tombée en partage, Seigneur, je crois surtout avoir fait éclater La haine des forfaits qu'on ose m'imputer, RAC. *Phèdre*, IV, 2. La paix de Ryswick ne fut point faite dans la vue de faire tomber la monarchie d'Espagne à un fils de France, comme on l'avait toujours cru, VOLT. *Fragm sur l'hist.* XXIX. Il y a même un duché dans sa maison qui pourrait lui tomber un jour, SAURIN, *Mœurs du temps*, 12. || Le sort tomba sur lui, ce fut lui qui le sort désigna. || 49° Tomber sous la main, se présenter fortuitement. Les papiers me tomberont sous la main quand j'y songerai le moins, BOSS. *Lett. abb.* 217. || Tomber entre les mains, venir fortuitement en la possession. Le hasard a fait tomber entre mes mains une pièce fort curieuse. Le Poussin, né aux Andelys en 1595, n'eut de maître que son génie et quelques estampes de Raphaël qui lui tombèrent entre les mains, VOLT. *Temple du goût.* || Impersonnellement. Il m'est tombé entre les mains une petite pièce de vers d'un jeune Courlandais ou Courlandois qui est venu dans mon ermitage [une Ode de Voltaire lui-même], VOLT. *Lett. à Catherine II*, 12 févr. 1772. Il nous est tombé entre les mains un exemplaire anglais de Clarisse, accompagné de réflexions manuscrites, DIDER. *Éloge de Richardson.* || 50° Tomber dans l'esprit, dans la tête, se présenter à l'esprit. Je pensais être le premier à qui il fût tombé en l'esprit de sanctifier la poésie par un ouvrage si précieux, CORN. *Imit. préf.* éd. 1654. Cette sentence ne pourrait tomber que dans l'âme d'un homme... PASC. *Prov.* xv. Il ne me tombe jamais dans l'esprit que ce soit votre faute; je connais votre soin, sév. 228. Il n'est pas tombé dans la tête d'aucun dévot qu'elle [l'âme de Turenne] ne fût pas en bon état [au moment où il fut tué], M. 16 août 1675. Le maître de l'éloquence, accusant un gouverneur de province d'avoir fait crucifier un Romain, présente cette action comme la plus noire et la plus furieuse qui puisse tomber dans l'esprit d'un homme, BOSS. 1° *sermon, Écalt. de la croix, préambule.* || Cela ne me serait jamais tombé dans l'esprit, je ne me serais jamais avisé de cela, je n'aurais jamais conçu un tel soupçon, formé une telle conjecture. || Cela ne peut tomber que dans

l'esprit, que dans la tête d'un fou, il n'y a qu'un fou qui puisse imaginer telle chose. || Tomber au cœur, être imaginé, deviné par le cœur. Vous connaissant comme je fais, il me tomba au cœur que vous ne voudriez point quitter M. de Grignan, sév. 13 nov. 1676. || 51° Être tourné fortuitement sur un sujet. L'entretien tomba sur un tel. La conversation tomba sur la tranquillité de sa profession, MONTESQ. *Lett. pers.* 64. La conversation tombe sur votre ennemi, GENLIS, *Veill. du chât.* t. II, p. 224, dans POUGENS. || Faire tomber la conversation sur, l'amener sur. En un lieu, l'autre jour, où je faisais visite, Je trouvai quelques gens d'un très-rare mérite, Qui, parlant des vrais soins d'une âme qui vit bien, firent tomber sur vous, madame, l'entretien, MOL. *Mis.* III, 5. || Faire tomber quelque chose, l'amener dans le discours. Il y a un mois qu'elle [Mlle du Plessis] joue la fièvre quarte, pour faire justement tomber qu'elle la quitte le jour que ma mère va dîner au Plessis, CH. DE SÉV. dans sév. 5 janv. 1676. || 52° Tomber sur, avoir son point principal en. On s'étonnera peut-être de ce que j'ai donné à cette tragédie le nom de Rodogune plutôt que celui de Cléopâtre, sur qui tombe toute l'action tragique, CORN. *Rodog. préface.* || Être à la charge de. Je souhaite qu'il donne quelque chose à la petite de Lévi, afin que tout ne tombe pas sur le roi, MAINTENON. *Lett. à Mme de la Vieville*, 28 nov. 1705. || Avoir pour objet. L'interdiction du feu et de l'eau chez les Romains tombait sur des choses nécessaires à la vie; celle-ci tombe sur tout ce qui peut la rendre supportable, J. J. ROUSS. 4^e diol. || 53° Tomber sur, être porté sur, attaquer. La haine sur Titus tombera tout entière, RAC. *Bérén.* III, 2. C'est sur eux qui partagent le gouvernement que tombe la rigueur du despotisme, VOLT. *Mœurs*, 93. Les critiques, les sarcasmes, les injures même tombent sur lui de toutes parts, D'ALEMB. *Blorges, Moncrif.* || Le soupçon tomba sur lui, on le soupçonna de la chose dont il s'agissait. || 54° Tomber sur, s'appliquer à. Cela [un dire de la princesse de Tarente, qu'elle avait le cœur comme de cire] tombe sur le général; mais le monde en a fait des applications particulières, sév. 11 déc. 1675. J'ai un grand dégoût pour les conversations inutiles qui ne tombent sur rien du tout: des oui, des voire, des lanternes où l'on ne prend aucune sorte d'intérêt, ID. 19 juin 1680. || Faire tomber sur, rejeter sur, imputer à. Renfermez-vous à faire tomber la tromperie sur l'intérêt, sév. 18 déc. 1689. || 55° Tomber bien ou mal, arriver heureusement ou malheureusement, à propos ou à contre-temps. Cela tombe bien. Madame de Morenil... je vous conjure de lui faire tomber mes compliments à propos, sév. 8 juill. 1685. || 56° Faire jonction, aboutir. Ce chemin tombe dans tel autre. Le roi descendait le degré qui tombait dans la salle du souper, ST-SIM. 14, 129. Le Nil ne reçoit aucune rivière qu'à plus de cinq cents lieues de son embouchure; la dernière qui y tombe est le Moraba, et, de cet endroit jusqu'à sa source, il reçoit environ douze ou treize rivières, BUFF. *Hist. nat. preuve théor. terr.* *Euv.* t. II, p. 75. || 57° Coïncider par le temps. Son retour en Espagne doit tomber à l'an 1680, vers la fin de l'été, COMTE DE CAYLUS, *Mém. Acad. de Troyes*, *Euv.* t. XII, p. 403. Je ne me suis pas aperçu que votre silence tombât précisément au temps de l'arrivée de notre chère sœur, DIDER. *Lett. à Mlle Voland*, 6 sept. 1762. Cette cérémonie se fait avec solennité dans la fête des Apaturies, qui tombe au mois pyanepsion, et qui dure trois jours, BARTHÉL. *Anach.* ch. 26. || Cette fête tombe au jeudi, elle arrive, on la chôme le jeudi. || 58° Terme d'imprimerie. Faire tomber les pages les unes sur les autres, faire que la page du recto et celle du verso se correspondent exactement. || 59° Tomber sous, appartenir à la classe de. Je ne parle pas ici des vérités divines, que je n'aurais garde de faire tomber sous l'art de persuader, PASC. *Art de persuader*, édit. FAUGÈRE. || Tomber sous les sens, être perceptible par les sens. Tous les corps qui tombent sous nos sens, BRISS. *Traité de phys.* t. I, ch. 2, n° 6. Dieu, il est vrai, ne tombe pas sous les sens; mais il a imprimé son caractère dans les choses sensibles, CONDIL. *Log.* 1, 5. || Tomber sous le sens, être évident, incontestable. Les sujets qui tombent sous le sens ou sous le raisonnement, PASC. *Vide, Préf.* || Cela ne tombe pas sous le sens, se dit d'une chose qui paraît absurde, qui blesse le sens commun. || 60° Ne pas garder la même élévation; en

parlant de la voix. Il fallait pour l'image, qu'après avoir peint la promptitude avec laquelle on fut frappé de cette nouvelle, la voix de l'orateur tombât avec ces mots: Madame se meurt, Madame est morte, CONDIL. *Art d'écr.* II, 14. || Laisser tomber la voix, ne pas la soutenir là où il le faudrait. || Laisser tomber ses paroles, parler négligemment, avec indolence. || Dans un sens un peu différent: se décider à parler. Le flot fut attentif, et la voix qui m'est chère Laissa tomber ces mots, LAMART. *Mérid. le Lac.* || Terme de musique. Se dit d'une phrase musicale qui finit brusquement, qui n'est pas carrée. || Se dit absolument d'un vers dont la césure est défectueuse. || La voix tombe, se dit aussi d'une voix qui devient plus faible. Heureux si, averti par ces cheveux blancs du compte que je dois rendre de mon administration, je réserve au troupeau que je dois nourrir de la parole de vie les restes d'une voix qui tombe et d'une ardeur qui s'éteint! BOSS. *Louis de Bourbon.* || 61° Tomber, qui se construit d'ordinaire avec l'auxiliaire être dans les temps composés, peut aussi recevoir l'auxiliaire avoir. Les poètes disent que Vulcain a tombé du ciel pendant un jour entier; ce grand courage a tombé tout à coup, *Dict. de l'Acad.* Indépendamment du christianisme, les oracles ne laissaient pas de déchoir beaucoup par d'autres causes, et à la fin ils eussent entièrement tombé, FONTEN. *Orac.* II, 5. Où serais-je, grand Dieu! si ma crédulité eût tombé dans le piège à mes pas présenté? VOLT. *Orph.* II, 3. Jamais Voltaire n'avait été plus brillant que dans Alzire, et l'on a peine à concevoir qu'il ait tombé de si haut jusqu'à Zulime, LAHARPE, *Cours de litt.* 3^e part. III, 8. Le *Malheureux imaginaire*, comédie en cinq actes de M. Dorat, a tombé depuis le premier acte jusqu'au dernier, ID. *Corresp. littéraire, Lett.* 56. Les pièces du Théâtre italien ont tombé encore plus indécemment, ID. *ib.* || Terme de fauconnerie. L'oiseau a tombé sur la perdrix, il a fondu tout d'un coup sur elle. || Bien que l'auxiliaire être soit le plus fréquent, cependant de ces exemples on conclut qu'il est des cas où avoir est absolument nécessaire pour rendre la nuance de la pensée. Cette phrase: mon enfant est tombé, ne peut signifier tout à la fois: mon enfant est par terre, et il a fait une chute tout à l'heure. Il faut dire dans ce dernier cas: mon enfant a tombé. || Proverbes. Quand la poire est mûre, il faut qu'elle tombe, quand les affaires sont venues à un certain point, il faut qu'elles éclatent. || Si le ciel tombait, il y aurait bien des alouettes prises, se dit à ceux qui font des suppositions impossibles.

— REM. 1. Vangelas condamne la locution tomber aux mains, et veut qu'on dise tomber entre les mains. Il a été réfuté par l'usage des meilleurs écrivains. || 2. On ne donne jamais aujourd'hui le sens actif à tomber; ce qui se faisait dans le XVI^e siècle et dans l'ancien français, ce qui est resté dans le langage du peuple, et ce qui revient présentement dans un certain usage: Que M. de Persigny — pour nous servir d'une expression triviale mais très-énergique — tombe M. Rouher, rien de mieux! et la galerie ne peut qu'applaudir, L. JOURDAN, *le Siècle*, 15 juin 1869. C'est un emploi tiré de l'argot des luteurs, où l'on dit: tomber son adversaire, le renverser. || 3. Tomber était encore en usage au XVII^e siècle: Tomber ou tumber, l'un et l'autre peuvent être reçus, étant en usage, MARG. BUFFET, *Observ.* p. 137.

— HIST. XIII^e s. Et fu li vaissiaus bien cousus et poïés, et fu assis en l'aigue, en tele maniere qu'il ne pouvoit thumer ne afondrer, *Chr. de Rains*, 95. Mais tel cuide saillir qui tume, *Bl. et Jeh.* v. 430. Mes la contraire [fortune] et la perverse, Quant de lor grant estat les verse Et les tumber autor de sa roe Du sommet envers dans la boe.... *la Rose*, 4911. Dansent, tument [sautent] espringhent et balent, *Ren.* t. IV, p. 223. Je servirai de mon mestier La mere Dieu en son moustier; Li autre servent de causer; Et je servirai de tumer [danser], DU GANGE, *tombare*. || XIV^e s. Icellui Girant donna audit Manson un si grant coup sur l'espaule que il le tumba par trois fois en la charriere, DU GANGE; *tombare*. || XV^e s. Les autres commencerent à eulx esbatre, à saillir et thumer ou thumber sur une autre table, DU GANGE, *tombare*. Les François et Gascons estoient montez sur bons et forts chevaux, vistes et bons à la main, et pour ce abattoient et tumboient tout se qu'ils trouvoient à eulx contraire, A. CHART. *Hist. de Ch. VI et VII*, p. 46. || XVI^e s. Marquet tombit de dessus sa jument, RAB. *Garg.* I, 26. Peu de temps après, le bon Pan-

tagruel tumba malade, ID. *Pant.* II, 23. L'un des enfans sur lesquelz tumba le sort, estoit son neveu, AMYOT, *Thés.* 20. Il est meilleur de se tenir quoy, quand on sent comme un accès du hault mal qui nous veut prendre, de peur que nous n'en tombions, ID. *Comment refréner la colère*, 9. Le langaige qu'il avoit tenu de Villebon ne tomba pas à terre; car... [il fut rapporté à Villebon], CARLOIX, IX, 5. Une tempeste qui fist trembler presque toute la ville, qui tomba par terre toutes les maisons prochaines, PARÉ, IX, 2^e disc. Il n'a pas l'Italie en poste traversé Sur un cheval poussif, snant et harassé, Qui a cent fois tombé son maître par la course, RONS. 667. La couleur blanche tombe, et la couleur brune Est toujours en saison et ne se flectrit pas, ID. 743. Tumber de l'eau [uriner], MONT. I, 16. Ceulz à qui je tumberai en charge, ID. I, 18. Tumber roide mort, ID. I, 62. Tumber en defaillance, ID. I, 94. Tout ce caprice m'est tumbé presentement en main sur le conte que.... ID. I, 100. Il m'advint, l'autre jour, de tumber sur un tel passage, ID. I, 156. Celui qui tumber [meurt] obstiné en son courage, ID. I, 243. Celui qui met la nappe tumber toujours des despens, ID. I, 356. [Larmes] qui peuvent tomber des yeux sans que la vertu tombe du cœur CHARRON, *Sagesse*, I, 32. Il n'y a pas long temps qu'un homme et une femme tombent en dispute s'il falloit dire *tomba* ou *tombit*; celui qui contes-toit contre elle, tenoit resolutement que *tomba* estoit bien meilleur; elle lui repliquoit à tous les coups: c'est votre opinion, mais quant à moi j'aiderois mieux *tombit*, ROUCHET, *Serées*, liv. I, p. 114, dans LACURNE. Ce qui ne tomba pas en paille, mais fut bien relevé, DES ACCORDS, *Bigarrures*, p. 32, dans LACURNE. Qui chope et ne tombe adjouste à ses pas, COTGRAVE.

— ETYM. Berry, *tomber*, *tumber*, *tumber*; *tumber* sur une pierre cornue, être mal avec sa femme; wallon, *toumé*; lorrain, *teumei*; champ. *tumer*; provenç. et espagn. *tambar*; ital. *tomare*, tomber la tête la première, culbuter. Diez fait deux verbes différents de *tumer* et *tumber*; il rattache *tumber* au scandinave *tumba*, tomber la tête en avant, ou bien au latin *tumba*, tombe, qui a significé aussi monceau. Il rattache *tumer* à l'ancien haut-allemand *tumon*; anglo-saxon, *tumbjan*; suédois, *tumba*; allem. mod. *taumeln*; angl. *to tumble*, verbes qui signifient tourner, trébucher, sauter. Il ne paraît pas qu'on puisse séparer ainsi *tumer* et *tumber*; dans l'ancienne langue c'est *tumer* seul qu'on trouve, avec le double sens de tomber et de sauter. Plus tard les deux se disent, et enfin *tumber* exclut absolument *tumer*, qui est resté dans quelques patois. Or *tumer*, par l'intercalation d'un *b* à côté de l'*m*, a pu facilement devenir *tumber*; mais *tumber* n'a pu également devenir *tumer*; c'est en effet l'ordre que l'histoire présente: il faut donc admettre que la source de notre verbe est dans la seconde étymologie indiquée par Diez, qui l'a été aussi par Pott.

TOMBEREAU (ton-be-rô), s. m. || 1^o Charrette entourée de planches servant à porter du sable, des pierres, etc.; on le décharge en trébuchant. Le sable de rivière à Paris se mesure au tombereau contenant vingt-sept boisseaux, GENLIS, *Maison rust.* t. I, p. 34, dans POUGENS. Comme le manant enlève dans son tombereau les boues et les ordures de nos cités, CHATEAUB. *Génie*, IV, II, 6. || 2^o Ce qui est contenu dans un tombereau. Un tombereau de sable. || 3^o Par extension, voiture lourde et grossière. Thespis fut le premier qui... Et, d'acteurs mal ornés chargeant un tombereau, Amusa les passants d'un spectacle nouveau, BOIL. *Art p.* III. || 4^o Charrette sur laquelle on menait au supplice les grands coupables. À six heures on l'a menée [la Brinvilliers] nue, en chemise et la corde au col, à Notre-Dame, faire l'amende honorable, et puis on l'a mise dans le même tombereau, où je l'ai vue, jetée à reculons, sur de la paille, sév. 296. Ceux qui ont eu la lâcheté barbare de conduire [Lally] à la Grève dans un tombereau d'ordures avec un bâillon à la bouche, VOLT. *Lett. Mme du Deffant*, 7 sept. 1774. || Le fatal tombereau, la charrette qui conduit les condamnés au lieu de l'exécution. Non, je ne verrai point le tombereau du crime, Ces lieuteurs, ce vil peuple, outrageant leur victime, DELILLE, *Pit.* III. || 5^o Terme de pêche. Sorte de retronchement que l'on pratique derrière la bonde d'un étang, pour y pêcher, quand la bonde perd de l'eau. || 6^o Petite claie avec laquelle on prend les oiseaux, en hiver.

— HIST. XIII^e s. Et tumberaus [machines de

guerre] y avoit six, et tinrent le chastel moult destroit, G. DE TYR, *Continuation*, p. 388. Qu'il orent assez mangonians, Et trebukès et tumeriaus, mouskes, dans du CANGE, *tumbrellum*. || XIV^e s. El chemin à un lait pas vint.... Et fist no si lait tumberel, Qu'il se rompi le haterel [cou]; J. DE CONDÉ, t. III, p. 86. Toute l'estendue de la verge d'un tumberel, *Modus*, f^o LXXI. Illec seront tendus plusieurs engins, à quoy on prent les faisans : c'est assavoir à une caige, à ung tumberel, *ib.* f^o CXXVII. Philippon estant en la compagnie d'un sien charretton qui menoit un tumberel à un sien cheval; liquel tumeriaus versa, DU CANGE, *tumbrellum*. || XV^e s. Or refault aler aux charrons Pour roes et pour tumeriaus, E. DESCII. *Miroir de mariage*. Henri de Maltrait fut mené par les quarefours de Paris en un venel ou tumbereau, et après rendu à l'evesque, et illec mourut en la chambre que l'on dit oubliette, DU CANGE, *tumbrellum*. || XVI^e s. Chasser aux oiseaux à l'amorce, à la pipée, à la passée, au tumbereau, à la tonnelle, au feu, au glu.... O. DE SERRES, 995.

— ETYM. *Tomber*, un tumbereau étant une charrette disposée de manière à pouvoir trébucher; de là encore un tumbereau en termes d'oïseleur est une sorte de trébuchet; de là aussi le sens de chute qu'a ce mot dans les anciens textes.

† **TOMBERELLE** (ton-be-rè-l'), s. f. Grand filet avec lequel on prend des perdrix.

— ETYM. Voy. **TOMBEREAU**.

† **TOMBEUR** (ton-beur), s. m. Nom donné aux ouvriers qui opèrent les démolitions.

† **TOMBISEUR** (ton-bi-zeur), s. m. Terme de fauconnerie. Se dit du premier des oiseaux qui attaque le héron dans son vol.

— ETYM. *Tomber*, au sens actif.

† **TOMBOLA** (ton-bo-la), s. f. Espèce de loterie de société, qui se joue comme le loto, et dans laquelle on distribue en lots un certain nombre d'objets de valeur ou d'agrément. Pour gagner la tombola, ce qu'on nomme aussi faire tombola, il faut que tous les numéros d'un carton soient sortis de l'urne; le tirage de ces boules ou de ces numéros s'appelle tirer la tombola. Hier au soir j'ai vu gagner deux tombolas consécutives.

— ETYM. Ital. *tombola*, jeu de loto, qui tient à *tombolare*, culbuter.

TOME (to-m'), s. m. || 1^o Volume qui fait partie d'un ouvrage imprimé ou manuscrit. Ma plume, Ici traçant ces mots par alphabet, Pourrait d'un nouveau tome augmenter Richelet [dictionnaire], *BOIL. Sat. x*. Dominique de Soto expliqua ces décrets [sur la prédestination] en faveur de l'opinion des dominicains, en trois volumes in-folio; mais frère André Vega les expliqua en quinze tomes à l'avantage des cordeliers, *VOLT. Mœurs*, 172. || 2^o Il s'emploie quelquefois simplement pour volume, c'est-à-dire livre relié ou broché. Il a fait imprimer tous ses ouvrages en un tome. || 3^o Fig. Partie. Croyait-elle [Mme de Maintenon] qu'on pût toujours ignorer le premier tome de sa vie? *SEV. 7* juill. 1680. Elle [Mme de Mouchy] me choisit plutôt qu'une autre pour me faire part de sa conduite; elle a raison; ce second tome est digne d'admiration pour ceux qui ont lu le premier, m. 12 juin 1680. Vous me ferez à loisir un second tome de vos aventures, *id.* à M. du Plessis, 25 sept. 1689. || Fig. et familièrement. Faire le second tome de quelqu'un, lui ressembler en quelque chose; cela se dit souvent en mauvaise part. Vous faites son second tome. || On dit : faire le troisième tome, en parlant de trois personnes. Je ne veux pas être le troisième tome de la Fayette et Dumouriez, *Corresp. du général Klinglin*, 1, 42. || Faire le second tome, se dit aussi d'actions qui se ressemblent. Mme de Saint-Simon rencontre la princesse d'Harcourt dans la rue seule, en grand habit, tenant sa queue dans ses bras; c'est que ses gens l'avaient abandonnée, et lui avaient fait le second tome du Pont-Neuf [joué le même tour], *ST-SIM.* 443, 235.

— SYN. **TOME**, **VOLUME**. Volume représente un objet soit unique et complet, soit détaché et d'une division souvent arbitraire. Tome, répondant à section, exprime toujours division, et une division rationnelle. Ainsi un tome peut former un traité spécial compris dans un ouvrage plus général, mais jamais un ouvrage complet; il n'y a tome que s'il y a division. On met d'ailleurs un tome en plusieurs volumes, ou plusieurs tomes en un volume, à volonté; ce n'est qu'une affaire de commodité.

— ETYM. Lat. *tomus*, tome; de *τόμος*, section, de *τέμνειν*, couper.

TOMENTEUX, **EUSE** (to-man-teù, teù-z'), *adj.*

Terme de botanique. Il se dit en parlant des organes (tige, feuille, etc.) dont la surface offre un assemblage de poils longs, mous, entre-croisés et crépus, analogues au coton. || S'emploie aussi en zoologie. || En anatomie, qui est recouvert de villosités. On sait que la lame interne de la plèvre, du péritoine, du péricarde peut s'épaissir, devenir tomenteuse, et revêtir certains caractères des membranes muqueuses, *SERRES, Instit. Mém. Acad. scienc.* t. XI, p. 717.

— ETYM. Lat. *tomentum*, bourre.

† **TOMER** (to-mé), v. a. Terme de librairie. Diviser un ouvrage par tomes. || Indiquer le chiffre des tomes au bas des feuilles.

† **TOMME** (to-m'), s. f. Nom, sur les deux versants des Alpes du Dauphiné, d'un fromage tendre et blanc comme celui du Mont-Dore, qui, en vieillissant, subit une fermentation plus intense, se durcit et prend alors le nom de fromage.

† **TOMOTOCIE** (to-mo-to-sie), s. f. Terme d'obstétrique. Opération césarienne.

— ETYM. *Τομή*, incision, et *τόκος*, accouchement.

† **TOM-POUCE** (tom'-pou-s'), s. m. Nom d'un nain dont il est question dans un conte de fée. || Se dit, par extension, d'un homme de très-petite taille.

— ETYM. Angl. *Tom*, abrégé de *Thomas*, et *pouce*.

1. **TON** (ton; devant une voyelle et une h muette : to-n ami, to-n homme) au masculin; TA (ta) au féminin; TES (tè, l's se lie : tè-z amis) au pluriel pour les deux genres. || 1^o *Adj. possessif* qui répond au pronom personnel *tu, toi*. Ton ami, ta femme, tes affaires. Prends du repos, ma fille, et calme tes douleurs, *CORN. Cid*, II, 9. Ton oncle, dis-tu, l'assassin, M'a guéri d'une maladie, *BOIL. Épigr.* XXI. || 2^o Par un solécisme qui s'est introduit au XIV^e siècle et qui dès lors a pris force d'usage, *ton*, au masculin, précède les noms et les adjectifs féminins qui commencent par une voyelle ou par une h muette. Ton heureuse audace. Quoique ton ennemie, Je ne puis te blâmer d'avoir fui l'infamie, *CORN. Cid*, III, 4. || L'ancienne langue disait *ta* et élidait l'a, comme dans l'article *la*; l'ame, l'espée. || 3^o Ton, ta, tes placés devant les adverbes comparatifs font superlatif. Ton plus fidèle ami.

— HIST. XI^e s. Qu'il devendra, jointes ses mains, tis homs [ton homme], *Ch. de Rol.* xv. Dame, dist ele, jo i ai si grant pertel Ore vivrai en guise de turtrele; Quant n'ai tun filz, ensemble ot tei voil estre, *St Alexis*, xxx. || XIII^e s. Vilain, fist Renart, je n'ai cure de tes poucins; qu'il soient ton, *Ren.* 532. Garde ton cor, pense de l'ame, *Fabl. et contes anc.* t. III, p. 46. || XIV^e s. Et s'il y a femme qui gise [soit en couches], Soit tantost ton enseigne mise Sur le sommet de la maison, *MACHAUT*, p. 145. La quarte branche de ire si est quant par ton ire tu as esmeu Dieu par jurer, *Ménagier*, 1, 3. || XV^e s. Amis, l'amour me contrainst, A. CHART. *Éuv.* p. 774. || XVI^e s. quand jamais elle ne l'escrivoit, Ja pour cela l'amour ne periroit, *MAROT*, I, 325. Pour ton amour j'ay souffert tant d'ennuis, *id.* III, 331.

— ETYM. Picard, *ten, tin, t'n* devant une voyelle; provenc. *tos* au nom. sing. et au régime pluriel, *ton* au régime singulier, *ta* au féminin, *tiei, tei, ta* au nominatif pluriel; du lat. *tuus*, qui dérive de *tu, tu, toi*. Dans l'ancien français *tis* est le nominatif masculin, *ton* est le régime; *ti* le nominatif pluriel, *tes* le régime pluriel. *Ton* représente *tuum*.

2. **TON** (ton), s. m. || 1^o Étymologiquement et proprement, tension; de là l'emploi de ce mot en médecine où il signifie : état de renitence et d'élasticité de chaque tissu organique dans l'état de santé. Un cordial qui donne du ton à l'estomac. Si je n'avais pas, le moment d'après, reçu une lettre de M. le chancelier, qui a remis mes nerfs à leur ton, et rétabli l'équilibre des liqueurs, *VOLT. Lett. Richelieu*, 3 juin 1771. || 2^o Terme de grammaire. Pour les anciens, élévation de la voix sur une syllabe d'un mot (ce qui est une sorte de tension). || 3^o Certain degré d'élévation ou d'abaissement de la voix. Ton de voix. Un ton aigre. Un ton doux. Ton plaintif. Le ton de la pitié, de la colère. De sa sœur tout exprès j'ai pris l'image entière, Mon visage a même air, ma voix a même ton, *CORN. Tois. d'or*, II, 4. Vous détruisez toujours mes conseils par les vôtres; Le seul ton de ma voix vous en inspire d'autres, *id. Othon*, v, 2. Et, m'écriant d'un ton qui l'aurait fait horreur, J'ai dissipé mon songe, et non pas ma terreur, *ROTR. Vencesl.* IV, 4. Vous me marquez si bien les divers tons de ceux qui m'ont souhaitée dans ma chambre, que je les ai tous reconnus, *SEV.* 4 févr.

1685. Je ne trouve point qu'il les faille entièrement bannir [les contes] quand ils sont courts et tout pleins de sel, comme ceux que vous faites.... personne ne peut atteindre à vos tons et à votre manière de conter, *m. à Bussy*, 20 déc. 1675. Quoi! madame, un rival.... — La comtesse : D'un ton plus bas, de grâce, *TH. CORN. l'Inconnu*, II, 5. Je n'ai ni le ton ni la voix assez forte, *BOIL. Disc. au roi*. J'en suis sorti.... la poitrine beaucoup plus dégagée.... et même mon laquais m'ayant demandé quelque chose, je lui ai répondu un non à pleine voix qui l'a surpris lui-même.... il est vrai que je n'ai pu depuis rattraper ce ton-là, mais, comme vous voyez.... c'en est assez pour me remettre le cœur au ventre, *id. Lett. à Racine*, 23 août 1687. Dandin : Avocat. De votre ton vous-même adoucissez l'éclat. — L'intime : Oui-da, j'en ai plusieurs, *RAC. Plaid.* III, 3. Monsieur, dit-il, haussant le ton, Je ne suis plus de mon opinion, *DELILLE, Convers.* II. || 4^o Par extension, manière de la voix, par rapport à la nature des discours. Le ton de la sincérité. Parler d'un ton de maître. Il rebat sans cesse les mêmes choses, il est toujours sur le même ton. Le rieur alors, d'un ton sage, *Dit.... LA FONT. Fabl.* VIII, 8. Et ses roulements d'yeux et son ton radouci N'imposent qu'à des gens qui ne sont point d'ici, *MOL. Mis.* I, 4. Il est vrai que d'Haqueville ne laisse rien à désirer; je n'ai jamais vu des tons et des manières fermes et puissantes pour soutenir ses amis comme celles qu'il a, *SEV.* 48 déc. 1675. Vardes m'a ôté toute l'inquiétude que j'aurais pu avoir, en me disant, avec tous les bons tons du monde, que le fond de votre teint est tranquille et blanc, *id.* 13 sept. 1677. M. du Maine est un prodige d'esprit; premièrement aucun ton et aucune finesse ne lui manquent.... *id.* 7 août 1676. Un esprit né sans fard, sans basse complaisance, Fuit ce ton radouci que prend la médisance, *BOIL. Sat.* IX. Mais la gloire, madame, Ne s'était point encor fait entendre à mon cœur Du ton dont elle parle au cœur d'un empereur, *RAC. Bér.* IV, 6. Elle le suppliait de ne lui plus parler sur ce ton, *HAMILT. Gramm.* 4. J'avais laissé prendre à Protésilas un certain ton décisif, auquel je ne pouvais presque plus résister, *RÉN. Tél.* XIII. La plupart du temps, elles [les paroles] ne signifient point par elles-mêmes, mais par le ton dont on les dit; souvent, en redisant les mêmes paroles, on ne rend pas le même sens, *MONTESQ. Esp.* XII, 42. J'enverrai bientôt quelque chose à mes anges de fort sérieux; car je ne laisse pas de l'être quelquefois; vous savez que mon patron est l'intimé qui avait plusieurs tons, *VOLT. Lett. d'Argental*, 19 fév. 1763. Et de ce ton qui devait aller chercher l'âme, *J. J. ROUSS. Héll.* VI, 44. Prenant le ton d'un homme instruit de mes anciennes erreurs, mais plein de confiance dans ma droiture, il me parla comme un père à son enfant, *id. ib.* IV, 6. Le ton de la conversation y est [à Paris] coulant et naturel; il n'est ni pesant ni frivole; il est savant sans pédanterie, gai sans tumulte, poli sans affectation, *id. ib.* II, 44. L'impératrice le crut fou et en parla sur ce ton à ses familiers, *DIDER. Sur la princ. d'Askov.* Dans le langage, on appelle ton le caractère de noblesse, de familiarité, de popularité, le degré d'élévation ou d'abaissement qu'on peut donner à l'élocution, depuis le bas jusqu'au sublime, *MARTELL, Éuv.* t. X, p. 253. Il est ridicule.... — infiniment, cela est vrai, parce qu'il a toujours avec les femmes un ton léger ou méprisant, *GENLIS, Ad. et Th.* t. III, p. 25, dans *POUCENS*. Elle a de la grâce et de la douceur dans ses manières, un ton fort noble, *id. Th. d'éduc. Ennemis génér.* I, 5. || Être sur un ton, dire des choses d'une certaine espèce. Pendant que nous sommes sur ce ton-là [parler des intrigues amoureuses de la cour d'Angleterre], je vous dirai, avec la permission de la sagesse de M. de Grignan.... *SEV.* 428. || Le prendre sur un ton de, parler comme, en qualité de. Le prenant sur un ton de tuteur, *HAMILT. Gram.* 10. || Le prendre sur un ton bien haut, trop haut, tenir un langage qui dénote de trop hautes prétentions. Il allait sans doute s'engager dans une mauvaise affaire pour l'avoir pris d'un ton trop haut, *SCARR. Rom. com.* II, 15. Luther le prit d'abord d'un ton bien haut, *BOSS. Var.* IV, 22. Quoi! fallait-il fulminer et le prendre d'un ton si haut, pour abattre si peu de chose? *id. la Vallière*. || Le prendre sur un ton bien haut, signifie aussi avoir de hautes prétentions. Vous menez donc la vie des sages; vous vous retirez du monde; vous êtes bien

jeune, mon ami, pour le prendre d'un ton si haut, sév. *d. M. du Plessis*, 28 juin 1689. C'est le prendre d'un ton bien haut pour des hommes faibles et mortels, boss. 3^e dim. après *Pdq. Provid. Prémamb.* || Le prendre sur un ton, d'un ton, s'exprimer ou se comporter d'une certaine manière. Le prenez-vous sur ce ton? Sur quel ton le prenez-vous? Si vous le prenez sur ce ton, Monsieur, je n'ai plus rien à dire; Et vous aurez toujours raison, mol. *Amph.* II, 1. Vous me payez de raison, et vous le prenez sur un ton qui mérite qu'on vous pardonne, sév. 55. Vous le prenez là d'un ton qui ne vous convient guère, HAMILT. *Gram.* 4. Puisque vous le prenez sur ce ton-là, monsieur, je ne veux pas vous le montrer [un brillant], LESAGE, *Turc.* II, 3. || Familièrement. Prendre un ton, prendre des airs de supériorité. Elle me fait trembler dès qu'elle prend son ton; Je ne sais où me mettre, et c'est un vrai dragon, mol. *Fem. sav.* II, 9. || Familièrement. Parler à quelqu'un du bon ton, lui parler d'une manière propre à s'en faire écouter. || Changer de ton, changer de langage, de conduite, de manière d'être. J'ai douté fort longtemps que ce fût tout de bon, Et je croyais toujours qu'on changerait de ton, mol. *Tart.* IV, 7. || Faire baisser le ton à quelqu'un, l'obliger à rabattre de ses airs de supériorité, de ses prétentions. || 5^e En musique, et par la même idée étymologique de tension appliquée aux cordes, le son, par rapport à son degré de gravité ou d'acuité. La différence des tons ne vient point de la force des vibrations de l'air, mais de leur promptitude, MALEBR. *Rech. vér. éclairc.* sur la lum. I, IV, p. 338, dans *POUGENS*. Il n'y a point de ton dans un son simple; un coup de fusil, un coup de fouet, un coup de canon produisent des sons différents qui cependant n'ont aucun ton, BUFF. *Hist. nat. hom. Éuv.* t. IV, p. 472. Du rapport combiné des différents tons naît l'harmonie, BONNET, *Contempl. nat.* V, 44. || 6^e Ton signifie aussi l'intervalle entre deux notes, ce que Choron proposait de nommer un diaton (voy. ce mot); alors le ton est précisément l'intervalle de la quinte à la quarte qui s'exprime par le rapport 9 : 8, c'est-à-dire que sol à la quinte d'ut fait 9 vibrations, pendant que fa ou la quarte en fait 8. Ce rapport se retrouve exactement de l'ut au ré, ou de la tonique à la seconde, et du la au si, ou de la sixte à la septième. Du ré au mi et du sol au la l'intervalle est seulement de 10 : 9; ce qui fait nommer ces deux tons, des tons mineurs, tandis que les trois précédents sont des tons majeurs. || Fig. et par plaisanterie, en parlant de coups plus fortement assésés. Ah! qu'est-ce ci, grands dieux! il frappe un ton plus fort, mol. *Amph.* I, 2. || Demi-ton, ou semi-ton, intervalle d'à peu près la moitié d'un ton. Il faut chanter cet air d'un demi-ton plus haut. Il y a dans la gamme un demi-ton du mi au fa, et un autre du si à l'ut. Il y a douze demi-tons dans la gamme, GRÉTRY, *Méth. prél.* VI. || Demi-ton majeur, différence de la tierce majeure à la quarte. || Demi-ton mineur, différence de la tierce majeure à la tierce mineure. || Demi-ton diatonique, celui qui existe d'une note à l'autre, comme d'ut à ré bémol. || Demi-ton chromatique, celui qui existe d'une note à la même note subissant une altération, comme d'ut à ut dièse. || 7^e Ton pris dans le sens de mode. || Ton majeur, gamme où la distance de la tonique à la tierce est de deux tons; ton mineur, gamme où cette distance n'est que d'un ton et demi. || Tons relatifs, les modes ou tons majeurs et mineurs qui ont à la clef le même nombre de dièses ou de bémols comme ut majeur et la mineur qui n'en ont pas; sol majeur et mi mineur qui ont un dièse; fa majeur et ré mineur qui ont un bémol, etc. || Sons adjoints ou conjoints, les modes qui ont le plus d'affinité avec le ton principal, c'est-à-dire qui conservent le plus de notes semblables, par exemple à l'égard du ton d'ut, celui de fa, ou sa quarte qui n'a qu'un bémol de plus, et celui de sol ou sa quinte qui n'a qu'un dièse. || 8^e Gamme que l'on adopte pour la composition d'un air, d'un morceau, et qui prend son nom de la première note de cette gamme. Il y a un dièse dans le ton de sol, deux dans le ton de ré, trois dans le ton de la. Ce musicien sort du ton. Changer de ton. || Le ton d'ut, le ton de sol, le ton ayant pour tonique la note ut, la note sol. Il faut avouer en général que le ton de la plaisanterie est, de toutes les clefs de la musique française, celle qui se chante le plus aisément, volt. *Lett. du Deffant*, 21 nov. 1766. || Donner le ton, indiquer par la voix ou par un instrument le ton d'un morceau. || Fig. On doit... Et

se donner le ton autant qu'on a d'haleine, RÉGNIER, *Sat.* VI. || Fig. Donner le ton, faire par influence que les autres prennent nos manières, tiennent notre langage. Il ne faut quelquefois qu'un homme d'esprit pour donner le ton à tout son siècle, LAMORTE, dans *DESFONTAINES* Lorsque la France donnait le ton à toutes les nations de l'Europe, volt. *Lett. Richelieu*, 4 juillet 1772. Ce qui donne le ton chez ce peuple léger [les Français], c'est un certain nombre de femmes charmantes, MIDER. *Mém. Promen. sept.* Donner le ton au public, qui ne demande pas mieux que de le prendre, CAUSAC, *Dans. anc. et mod.* III, III, 3. Elle donne le ton à toutes nos dames, PICARD, *Duhautcours*, I, 5. || Il se dit aussi des choses qui exercent une influence de même genre. La nature et le climat dominent presque seuls sur les sauvages; les manières gouvernent les Chinois; les lois tyrannissent le Japon; les mœurs donnaient autrefois le ton dans Lacédémone; les maximes du gouvernement et les mœurs anciennes le donnaient dans Rome, MONTESSQ. *Espr.* XIX, 4. || Fig. et familièrement. Je le ferai bien chanter sur un autre ton, je l'obligerai à parler, à se conduire autrement qu'il ne fait. || Fig. Chanter sur un ton, tenir un certain langage. Qu'il essaye un peu de chanter sur ce ton, principalement sur le soin de votre santé, sév. 380. || Proverbe. C'est le ton qui fait la musique, c'est le ton, c'est la manière dont on dit les choses qui dénote l'intention de celui qui les dit. || 9^e Ton d'église, mode du plain-chant. Il y a huit tons d'église, quatre authentiques et quatre plagaux. Le ton de l'épître, de l'évangile, de la préface. Souffrirez-vous toujours qu'un orgueilleux m'outrage... et, s'égalant à moi, Donne à votre lutrin et le ton et la loi, BOIL. *Lutr.* I. || 10^e Degré d'élevation du son des instruments. Le diapason règle le ton. Son violon était monté sur ce ton-là. Avant que de chanter, il faut que je prélude un peu et joue quelque pièce, afin de mieux prendre mon ton, mol. *Mal. inag. Intermède*, I, 4. || Fig. Il semble... Que Phébus à leur ton accorde sa vielle, RÉGNIER, *Sat.* IX. || Fig. Être monté sur un ton, avoir telle ou telle disposition: Mon esprit n'est pas monté présentement sur ce ton-là, sév. 74. Pour monter les âmes au ton des âmes antiques, J. J. ROUSS. *Polog.* 3. || Fig. Sa maison est montée sur ce ton-là, telle est la manière dont on y vit. || Fig. Se mettre au ton de quelqu'un, se conformer à ses idées, à ses mœurs, à son langage. || 11^e Terme de vénerie. Ton pour les chiens, air que l'on joue sur le cor de chasse. || 12^e Au plur. Se dit des corps de rechange du cor et de la trompette, parce que c'est à l'aide de ces corps de rechange que ces instruments peuvent jouer dans différents tons. || Tons ouverts, se dit de ceux qu'on obtient sur le cor sans introduire la main dans le pavillon, à la différence des tons bouchés. || 13^e Il se dit, dans le même sens, de la manière, de l'expression dans le langage écrit. Qui ne croirait que des gens qui parlent de ce ton-là [dans un écrit], eussent sujet de se plaindre? PASC. *Prov.* XV. Toutes mes pensées me faisaient mourir; j'écrivis à M. de Grignan, vous pouvez penser sur quel ton, sév. 44. Que ne trouve-t-on point dans les huit dernières lettres [Provinciales], qui sont sur un ton tout différent? m. 607. De quel ton, de quel cœur, car les tons viennent du cœur, de quelle manière m'y parlez-vous de votre tendresse? m. *d. Mme de Grignan*, 5 mai 1689. Mes pauvres lettres n'ont de prix que celui que vous y donnez en les lisant comme vous faites; car elles ont des tons, et ne sont pas supportables quand elles sont énoncées ou épelées, id. 24 juill. 1691. J'aime fort ce que me mande Montgobert; elle me plaît toujours, je la trouve salée, et tous ses tons me font plaisir, id. 6 oct. 1875. Je finis le ton des reproches pour vous dire... id. mars 1690. Il y eut un tel bruit avant-hier, comme je finissais ma lettre, que je ne vous dis pas la moitié de ce que je voulais; et c'est un bonheur que je vous aime constamment trois jours de suite pour pouvoir reprendre le fil de mon discours sur le même ton, id. 17 déc. 1688. Pourquoi entend-il [M. de Grignan] des tons ironiques sur les louanges que je lui donne? id. 20 déc. 1688. Il a pris le ton plaintif et opprimé, boss. *Lett. quid.* 134. Ce n'était pas jadis sur ce ton ridicule qu'Amour dictait les vers que soupirait Tibulle, NOÛL. *Art p. II.* Prenez mieux votre ton; soyez simple avec art, id. *ib.* I. Tout a l'humeur gasconne en un autre gascon; Calprenède et Juba parlent du même ton, id. *ib.* III. La géométrie n'a qu'un ton; mais

peut-être ferait-elle bien elle-même d'en changer quelquefois un peu, puisqu'elle parle à des hommes, FONTEN. *Rolle*. Vous m'envoyez de très-jolis vers... voilà un bon ton, rien n'est plus rare, volt. *Lett. à Mme du Deffant*, 25 juin 1774. Cette harmonie des mots ne fait ni le fond ni le ton du style, et se trouve souvent dans des écrits vides d'idées; le ton n'est que la convenance du style à la nature du sujet, BUFF. *Disc. de réception*. À l'égard des lettres de Claire, de Wolmar et d'Édouard [dans la Nouvelle Héloïse], je ne conçois pas comment on peut les trouver du même ton que celles des deux personnages principaux, D'ALEMB. *Éuv.* t. V, p. 369. Ton se dit aussi des autres caractères que l'expression reçoit de la pensée, de l'image, du sentiment: le ton triste de l'épique, le ton galant du madrigal, le ton léger de la plaisanterie, le ton pathétique, le ton sérieux, MARMONTEL, *Éuv.* t. X, p. 254. Les mœurs, le goût et les usages du grand monde ont passé dans la bourgeoisie, il n'y a presque plus que deux tons, et il n'est plus permis à celui du peuple de dominer même dans la comédie, id. *ib.* t. VIII, p. 378. Simple et grand, fort et doux, Unissez tous les tons pour plaire à tous les goûts, DELILLE, *Jard.* I. Si j'eusse commencé: chrétiens, après les attentats inouïs d'une infernale révolution... une fois monté sur ce ton, il m'était facile de continuer et mener à fin mon volume, P. L. COUR. *Pamphl. des pamphl.* || 14^e Les manières en général. Le ton de la ville. Le ton du collège. Un ton de corps de garde. Il n'y a point de règle générale pour les tons et pour les manières, et il n'y a point de bonnes copies, LAROCHE-FOUC. *Réfl. div.* p. 133. Le chien prend le ton de la maison qu'il habite, BUFF. *Morc. shoists*, p. 125. Elle l'avait priée de former mes manières et de me donner le ton du monde, J. J. ROUSS. *Confess.* VI. Votre esprit plat et doit plaire par bien des qualités, par l'excellence de votre ton, par la justesse de votre goût, par l'art que vous avez de dire à chacun ce qui lui convient, D'ALEMB. *Portr. de Mlle de l'Espinasse*. Mais à présent, mon cher habit, Tout est de mon ressort, les airs, la suffisance; Et ces tons décidés qu'on prend pour de l'aisance, Deviennent mes tons favoris, SEDAINE, *Ép. à mon habit*. Le ton, le style du beau monde sont ce qu'il y a de moins poétique dans le monde, P. L. COUR. *Trad. d'Hérodote, Préf.* || 15^e Le bon ton, le langage, les manières du monde poli, des gens bien élevés. Le bon ton, dans ceux qui ont le plus d'esprit, consiste à dire agréablement des riens, et à ne pas se permettre le moindre propos sensé, si l'on ne le fait excuser par les grâces du discours, DUCLOS, *Consid. mœurs*, 8. Ce prétendu bon ton qui n'est qu'un abus de l'esprit ne laisse pas d'en exiger beaucoup, m. *ib.* ...votre excessive sensibilité sur ce qu'on nomme le bon ton dans les manières et dans les discours; le défaut de cette qualité vous paraît à peine effacé par le sentiment le plus tendre et le plus vrai qu'on puisse vous marquer, D'ALEMB. *Portr. de Mlle de l'Espinasse*. Zélis, qui, par bon ton, à la philosophie joint tous les goûts divers, tous les amusements, Rit avec nos penseurs, pense avec ses amants, GILB. *Le XVIII^e siècle*. Du bon ton qu'ils n'ont pas se croyant les arbitres, DORAT, *Feinte par amour*, II, 2. Le bon ton, dans ce qui s'appelle la bonne compagnie, est un système de convenances qu'elle s'est fait à elle-même et qui lui est particulier; il interdit en général une familiarité déplacée, et par conséquent tous les mots, tous les tours de phrase qui supposent, dans celui qui parle, la négligence des égards qu'il doit à la société, MARMONTEL, *Éuv.* t. X, p. 256. Le bon ton n'est autre chose que le bon goût mis en pratique, id. *ib.* p. 255. La maréchale était l'oracle du bon ton, GENLIS, *Mém.* t. I, p. 383, dans *POUGENS*. || On dit dans un sens contraire: le mauvais ton. Un homme de mauvais ton. Une familiarité de mauvais ton. Joignant au mauvais ton d'une ironie perpétuelle la prétention de penser philosophiquement, GENLIS, *Veill. du chat.* t. I, p. 347, dans *POUGENS*. || Absolument. Le ton, ce qu'on regarde comme le bon ton par excellence. Ce qu'on appelle le ton, cette espèce d'impudence qui ne doute de rien et qui ne permet pas la réplique, MARQUIS D'ARGENSON, *Mém.* IV, p. 132. || Ton, absolument, se dit aussi pour grand ton et luxe. Je ne veux pas fréquenter cette personne; il y a trop de ton dans sa maison. || 16^e Le haut ton, le grand ton, les manières du plus grand monde. Des propos libres, des maximes du haut ton, J. J. ROUSS. *Ém.* IV. Fi des coquettes manières! Fi des béguettes du grand ton! BÉRANG. *Jeannette*. || 17^e La

disposition de l'opinion, à un moment donné. Le ton d'aujourd'hui, c'est l'innocence des nommées [dans l'affaire des poisons] et l'horreur du scandale, sév. 31 janv. 1680. La dévotion était le ton de son siècle [de Louis XI], DUCLOS, *Œuv.* t. III, p. 360. || Disposition individuelle. Je parlai l'autre jour de lui [M. Trouvé] à notre comtesse de Fiesque, la croyant pour lui sur le même ton que vous; mais je me trouvai repoussée.... sév. 20 avr. 1683. Il n'y a point d'endroit [à Livry] où je ne me souviens de ma fille, et qui ne soit marqué tendrement dans mon imagination; car je n'y vois plus rien que sur ce ton, id. 27 sept. 1679. || 18° Façon d'agir, de se comporter. M. de Luxembourg s'est mis volontairement à la Bastille [affaire des poisons], et se croit assez innocent pour prendre ce ton, sév. 24 janv. 1680. Elle me marque tant d'empressément et tant d'amitié, que j'en suis tout embarrassée; quand on ne peut être sur le même ton, on ne sait que répondre, id. 15 avr. 1685. Nous mangeons ensemble, nous sommes dans une parfaite intelligence, et il est vrai que plus on connaît M. le chevalier [de Grignan] sur ce ton-là, plus on l'aime, id. 6 oct. 1688. || 19° Terme de peinture. Nom des différentes teintes relativement à leur force, à leur éclat (par extension du sens de série des tons musicaux à la série des nuances). Des tons clairs. Tons faux. Tons blafards. Des tons sombres. Cette huppe est de même ton de couleur que le reste du corps, BUFF. *Ois.* t. VIII, p. 143. Les anciens ont compté cinq espèces d'améthystes qu'ils distinguaient par les différents tons ou degrés de couleurs, id. *Min.* t. VI, p. 150. Et, le prisme à la main, l'audacieux Newton Des diverses couleurs distingua chaque ton, DELILLE, *Trois rég.* IV. On retrouve chez les Romains ce ton des chairs auquel les peintres ont donné le nom de couleur historique, CHATEAUB. *Italie, à M. de Fontanes*, 10 janv. 1804. || Tons vigoureux, ceux qui ont beaucoup d'intensité; tons chauds, ceux qui, à une grande intensité, joignent un certain éclat procédant de la couleur de feu; tons fins, ceux qui résultent de nuances légères, qui ont peu d'intensité, et se succèdent par des passages doux, BOUTARD, *Dict. des arts du dessin, ton.* Le ciel [à Smyrne], moins pur que celui de l'Attique, avait cette teinte que les peintres appellent un ton chaud, c'est-à-dire qu'il était rempli d'une vapeur déliée, un peu rougie par la lumière, CHATEAUB. *Itin.* 2^e part. || Fig. Elle [la religion, par rapport à la peinture] donne des tons plus sublimes à la figure humaine, CHATEAUB. *Génie*, III, 1, 3. || Ton de couleur, degré de force du coloris. Ce paysage est d'un beau ton de couleur. Le ton de couleur de ce tableau tire sur le rouge. || Couleur qui domine dans un tableau. Du reste, sans détails de nature et rouge de ton, NIDER. *Salon de 1765, Œuv.* t. XIII, p. 79, dans POUGENS. || Se dit, dans une estampe, des passages du blanc au noir. || Broder ton sur ton, broder couleur sur couleur. || Dans la gamme des couleurs établie par M. Chevreul, le ton est la couleur elle-même considérée dans son intensité ou sa légèreté, par opposition à la nuance, qui est due au mélange de couleurs situées dans le voisinage. Ainsi le bleu est foncé ou clair, c'est le ton; il est violeté, c'est la nuance.

— REM. I. Le mot ton est employé quelquefois, à tort, comme synonyme de son ou de note : Le chanteur a de bons tons dans la voix; locution qu'il faut éviter. || 2. Se donner des tons, est une locution née pendant la Révolution, d'après GENLIS, *Mém.* t. V, p. 94.

— HIST. XII^e s. Et s'escria clerement à haut ton, *Ronc.* p. 59. Ce dist Tierris d'un ton mout avenant, *ib.* p. 187. || XV^e s. Quant le ton [bruit] de l'escu et du palais fut passé, les chevaliers se dresserent tout esbahis, *Perceforest*, t. IV, f. 52. Il ouyt hannir un cheval d'une forte voix et grosse : Dieu des forests, dit le jouveceau, où est ce cheval de tel ton? il ne peut qu'il ne soit de grant vaille, *ib.* f. 143. || XVI^e s. L'accent ou ton en prononciation est une loi ou règle certaine pour élever ou abaisser la prononciation d'une chacune syllabe, MEIGRET, dans LIVET, *Gramm. franç.* p. 404. Ces pauvres baudets de village, Lourdaux, sans cœur et sans courage, Qui jamais ne prennent leur ton Qu'à la mesure d'un baston, *Sat. Mén. V. À ne liqueur.*

— ETYM. Provenç. *ton*; lat. *to*; espagn. *ton*, *tono*; portug. *tom*; ital. *tuono*; du lat. *tonus*, qui vient de *τόνος*, signifiant proprement corde, tendon, action de tendre les cordes de la lyre, puis ton, de *τένειν*, tendre (voy. ce verbe).

† 3. TON (ton), s. m. || 1^o Terme de marine. Partie supérieure d'un mât, comprise entre le capelage et l'extrême sommet de ce mât. || 2^o Dans le métier du rubanier, grosse noix percée de plusieurs trous par lesquels passent deux cordes que l'on bande à l'aide de cet appareil.

— ETYM. On disait au commencement du XVII^e siècle *tenon*, dont *ton* serait une altération, JAL.

† TONAILLE (to-nà-il', *ll* mouillées), s. f. Terme de pêche maritime. Nom des pièces qui composent la charpente de la plate-forme couverte ou chafaud (voy. ADDIT. ET CORRECT.) que les pêcheurs construisent sur le bord de la mer. || On trouve aussi tenaille. L'établissement de la pêche consiste dans le chafaud, ses orgages et les tenailles.... HAUTEFEUILLE, *Code de la pêche maritime*, p. 248.

† TONAL, ALE (to-nal, na-l'), adj. || 1^o Terme de musique. Qui a rapport à une tonalité. Après la grande transformation tonale qui s'était opérée par l'harmonie dissonante, FÉTIS, *Traité de la th. et de la pr. de l'harmonie*, préf. p. XIX. || 2^o Particulièrement. Qui a rapport à la tonalité moderne. Une fugue tonale. Cet accord n'est pas tonal. Cette résolution est parfaitement tonale. On en est venu aujourd'hui à se servir généralement du mot tonal pour désigner cette propriété inhérente aux degrés de notre musique d'avoir chacun un caractère particulier, SAUGEON et ANATOLE, *Lett. sur l'enseignement pop. de la mus.* v.

† TONALEMENT (to-na-le-man), adv. D'une façon tonale. Un compositeur moderne doit, avant tout, écrire tonalement.

† TONALITÉ (to-na-li-té), s. f. || 1^o Propriété caractéristique d'un ton. L'auscultation fait entendre dans un muscle contracté un son d'une tonalité déterminable qui serait, d'après Wollaston, très-voisin de l'ut de 32 vibrations, *Acad. des scienc. Comptes rendus*, t. LXII, p. 1171. || 2^o Terme de musique. Autrefois, synonyme de ton au sens du n^o 9. Ainsi on disait : la tonalité de ré. On dit aujourd'hui et on doit dire : ton de sol, ton de ré. || Aujourd'hui, l'ensemble des intonations, ou résultat d'un assemblage de sons graves et aigus disposés de telle sorte que, dans la composition de l'échelle des sons, les tons et les demi-tons se succèdent d'une manière déterminée. Les tonalités sont comme les langues, elles varient et se modifient selon les temps et les lieux, LOQUIN. Par le mot tonalité, nous n'entendons plus la prédominance d'un accord sur un autre accord, ni d'un ton sur les autres tons, mais la prédominance de tel ou tel système de musique sur tout autre système dans l'oreille et l'organisation humaines, D'ORTIGUE, *Dict. de plain-chant, tonalité*. || Tonalité grecque, système de musique fondé sur l'emploi de tétracordes ou d'échelles de quatre sons, dont les anciens Grecs se servaient; il a été usité chez les Latins jusqu'à la chute de l'empire romain. || Tonalité du plain-chant, système de musique fondé sur l'emploi d'hexacordes ou échelles de six sons, réglé définitivement au VI^e siècle par le pape saint Grégoire le Grand; il régna généralement dans tout l'Occident civilisé jusqu'à la fin du XVII^e siècle. La tonalité alors en usage [à l'époque qui a précédé l'introduction de l'harmonie dissonante dans l'art] était celle du plain-chant; cette époque s'est prolongée jusqu'à la fin du XVI^e siècle, FÉTIS, *Traité de la th. et de la pr. de l'harmonie*, § 243. Le système de tonalité dans lequel ces hymnes [chantées à l'église] sont écrites... est susceptible de rencontrer fréquemment d'admirables applications, H. BERLIOZ, *À travers chants*, p. 43. || Tonalité moderne, système de musique dans lequel on écrit aujourd'hui, inauguré d'une manière inconsciente et partiellement dans les dernières années du XVI^e siècle par le compositeur Monteverde, et fondé sur les rapports admis dans la gamme. La tonalité moderne, c'est-à-dire la langue musicale dans laquelle écrivent nos compositeurs, et la seule qui soit familière aux musiciens de nos jours, est de formation récente; elle ne date pas même de trois cents ans, LOQUIN, *Tonalité moderne*, p. 4. || 3^o Qualité d'un morceau écrit dans un ton bien déterminé, qui fait que l'oreille n'est pas contente si un morceau écrit dans un certain ton ne se termine pas par la tonique.

TONARION (to-nà-ri-on), s. m. Terme d'antiquité. Flûte avec laquelle on donnait le ton aux orateurs.

— ETYM. Τονάριον, de τόνος, ton.

† TONCA ou TONKA (ton-ka), s. m. Arbre de la famille des légumineuses papilionacées qui croît

dans les forêts de la Guyane et dont la graine porte le nom de fève tonka, *coumarouna odorata*, Aublet, *dipterix odorata*, Willdenow, dit aussi gaïac de la Guyane. || La fève tonca, ou, simplement, le tonca, dit aussi tongo et noix de gaïac, sert à aromatiser le tabac. Avoir une fève de tonka dans sa tabatière.

† TONCIQUE (ton-si-k'), adj. Terme de chimie. Acide toncique, acide de la coumarine.

† TONDAGE (ton-da-'), s. m. || 1^o Action de tondre le poil des chevaux et d'autres animaux; il s'emploie de préférence à tonte, quand on parle du cheval. || 2^o Action de tondre les draps.

† TONDAILLE (ton-dà-ll', *ll* mouillées), s. f. Dans le centre de la France, tonte des bêtes à laine. || Fête, repas qui accompagne la tonte. Conservez la fraîcheur de vos riéuses grisettes, dans les campagnes la joie de vos bourrées, le festin des tondaillais avec ses galettes et sa fromentée, H. DE LA TOUCHE, *Le Désert*, dans JAUBERT, *Gloss.*

— HIST. XVI^e s. Tondaillies, mestivaillies, *RAB.* v, 17.

— ETYM. Tondre.

TONDAISON (ton-dè-zon), s. f. || 1^o Action de tondre les troupeaux. || 2^o La laine qu'on en retire. || 3^o Temps où l'on tond.

— HIST. XIV^e s. Depuis tondisons jusques à le [la] S. Remy, du CANGE, *tondero*. || XVI^e s. Tondison, COTGRAVE.

— ETYM. Tondre.

† TONDANT, ANTE (ton-dan, dan-t'), adj. Terme de médecine. Qui fait tomber les poils. Tèigle tondante.

TONDEUR, EUSE (ton-deur, deù-z'), s. m. et f. || 1^o Celui, celle qui tond. Un bon tondeur peut tondre 30 à 40 bêtes communes en un jour, ou 15 à 20 bêtes mérinos. Tondeur de draps. Toutes [les victimes], comme un maigre troupeau, dont le tondeur a pris la toison blanchissante, Portait de rouge sur la peau, BARBIER, *l'ambes, les Victimes*. || 2^o Nom que l'on donne dans quelques provinces à celui dont la profession est de recueillir le miel des ruches. || 3^o Celui qui retranche les branches superflues. Tondeur de buis. Tondeur de palissades. || 4^o S. f. Tondeuse, nom donné à différentes machines destinées au tondage des draps. En plein XIX^e siècle on a pu voir, à Sedan, la première tondeuse automatique brisée par les tondeurs à la main qui formaient encore une corporation puissante, E. DE MONTAGNAC, *Monit. univ.* 20 sept. 1866. || 5^o Les tondeurs, nom qui a été donné à un genre d'aventuriers qui désolaient la France et qu'on nommait aussi écorcheurs.

— HIST. XIV^e s. Sur les grans fraudes... qui sont avenus... es draps mouilliez et tonduz à Paris... nous avons fait venir... la plus grant et plus saine partie des tondeurs de draps à table sèche, *Ordonn.* déc. 1384. || XVI^e s. Guillaume d'Alençon tondeur de draps, D'AUB. *Hist.* I, 77. Escornifleur, autrement tondeur de nappes, H. EST. *Apol. d'Hérod.* p. 70, dans LACURNE.

— ETYM. Tondre; prov. *tondeire, tondedor*; esp. *tundidor*. On trouve dans le XII^e siècle *tunterier*.

† TONDIN (ton-din), s. m. Terme d'architecture. Astragale au bas des colonnes. || Cylindre de bois dont les plombiers et les facteurs d'orgues se servent pour former et arrondir leurs tuyaux.

— ETYM. Ital. *tondino*, dimin. de *tondo*, rond, du lat. *rotundus*, par aphérèse (voy. ROND).

4. TONDRE (ton-dr'), je tonds, tu tonds, il tond, nous tondons, vous tondez, ils tondent; je tondais; je tondis; je tondrai; je tondrais; tonds, qu'il tonde, tondons, tondez; que je tonde, que nous tondions; que je tondisse; tondant; tondu, v. a. || 1^o Couper la laine ou le poil à certaines bêtes. Tondre un barbet. La chair des bêtes que j'ai fait tuer pour ceux qui tondent mes brebis, *SACI, Bible, Rois*, I, xxv, 44. || Fig. et familièrement. Se laisser tondre la laine sur le dos, souffrir avec patience les vexations. || Fig. Tondre la brebis de trop près, mettre des impôts trop lourds sur le peuple. La dame d'honneur, se mêlant de la conversation, dit que très-souvent ce mot de berger était appliqué aux rois; qu'on les appelait bergers, parce qu'ils tondent de fort près leur troupeau, *VOLT. Pr. Babyl.* 2. Il est vrai qu'on nous tond un peu trop près, en attendant qu'on nous égorge, M^{me} DU DEFFANT, *Lett. à H. Walpole*, t. II, p. 269, dans POUGENS. || On dit dans le même sens : tondre une province. Monsieur l'évêque de Munster, Vous tondez donc votre province? *VOLT. Ép.* 65. || Fig. et familièrement. Tondre quelqu'un, l'attraper, le tromper. Ceux qui nous chicanent, nous nous efforçons de les tondre, et nous ne les épargnons

grand Dieu qui déracine par son souffle les cèdres du Liban, tonne pour abattre les feuilles des arbres? boss. *la Vallière*. Dieu tonne du plus haut des cieux, et la Pologne est délivrée, m. *Anne de Gonz.* Pour moi qu'en santé même un autre monde étonne, Qui crois l'âme immortelle, et que c'est Dieu qui tonne, BOIL. *Sat.* 1. Il [Boileau] croit que c'est Dieu qui tonne; mais il tonne comme il grêle, comme il envoie la pluie et le beau temps, comme il opère, comme il fait tout; ce n'est point parce qu'il est fâché qu'il envoie le tonnerre et la pluie, VOLT. *Dict. phil. Tonnerre*, 1. || Fig. Dans ce moment encor le fils de Jupiter A fait sur moi des dieux tonner l'ordre suprême, DELILLE, *En.* iv. || On n'entendrait pas Dieu tonner, se dit en parlant d'un très-grand bruit dont on est assourdi. Dieu pour s'y faire ouïr tonnerait vainement, BOIL. *Sat.* vi. || Fig. Tonner sur les choux, exercer sa force, son autorité sur ce qui est sans résistance. [Un jeune diable...] Et qui n'avait encor tonné que sur les choux, LA FONT. *Papef.* || 3° Par analogie. Faire un bruit semblable à celui du tonnerre. Cent pièces de canon tonnèrent sur elle à son arrivée, BOSS. *Reine d'Angleter.* Ces foudres de bronze que l'enfer a inventées pour la destruction des hommes tonnaient de tous côtés, FLÉCH. *Turenne*. Peindre Bellone en feu tonnant de toutes parts, BOIL. *Sat.* ix. || 4° Fig. Parler, s'élever avec beaucoup de véhémence contre quelqu'un, contre quelque chose. Le P. Bourdaloue tonne à Saint-Jacques de la Boucherie, sév. à Bussy, 27 févr. 1670. Celui-là sera d'un naturel doux, ennemi du trouble et de l'injustice : tonnez tant qu'il vous plaira, ô divin Sauveur, contre les rapines et les violences, il applaudira à votre doctrine, BOSS. *Serm. Soumission à la parole*, 2. La Discorde, qui voit leur honteuse disgrâce, Dans les airs cependant tonne, éclate, menace, BOIL. *Lutr.* iii. Il harangue le peuple, il tonne contre vous, LECOUVÉ, *Épichar. et N.* iv, 7. Montre-moi cette Athènes où méditait Platon, où tonnaient Démosthènes, DELILLE, *Imag.* iv. C'est Mirabeau tonnant contre la cour; Sa voix nous crie : encore une bastille, BÉRANG. 14 juill. || Proverbe. Quand il tonne en avril, le labourneur se réjouit. || Il se conjugue avec l'auxiliaire avoir.

— HIST. XII^e s. E sur els [les méchants] es ciels tonerad li sire, *Liber psalm.* p. 236. Nus [nul] hom de char n'i oïst Deu tonant, *Ronc.* p. 450. || XIII^e s. Il espartoit [éclairait] forment, et durement tonna, *Berte*, xxv. || XVI^e s. Il disoit que jamais sa femme ne l'embrassoit, sinon quand il tonnait bien fort, et pour ce avoit il accoustumé de dire en se jouant, qu'il estoit bien heureux quand Jupiter tonnoit, AMYOT, *Cat.* 35. Et ouit incontinent tout à l'entour bruire et tonner un grand nombre de tabourins, m. *Cross.* 50. Après qu'il eut beaucoup tonné, il falloit qu'il pleust, qu'il greslast, voire qu'il foudroïst pour descharger le temps, BONIVARD, *Anc. et nouv. police de Genève*, p. 48. Tant tonne qu'il pleut, LEROUX DE LINCY, *Prov.* t. 1, p. 134. Quand il tonne en mars, nous pouvons dire hélas, CORCHAYE. Tout ce que tonne nous est tonnée, m.

— ETYM. Provenç., et espagn. *tronar*; portug. *troar*; ital. *tonare*; du lat. *tonare*, que les étymologistes rattachent au sanscrit *stan*, tonner.

TONNERRE (to-né-r); d'après Palsgrave, p. 7, au XVI^e siècle, la première syllabe se prononçait ton, comme dans le substantif *ton*, s. m. || 1° Bruit plus ou moins fort et plus ou moins prolongé qui accompagne la foudre. Un jour, un jour viendra que par toute la terre Rome se fera craindre à l'égal du tonnerre, CORN. *Hor.* iii, 5. Je veux suivre l'écriture de mot à mot et de parole à parole; il ne faut point que l'homme parle, et je ne veux pas ici contrefaire la voix de Dieu, ni imiter le tonnerre, BOSS. 3^e sermon pour le premier dimanche de l'Avent, *Preamble*. Ô nuit effroyable, où retentit tout à coup comme un éclat de tonnerre cette étonnante nouvelle : Madame se meurt, Madame est morte! m. *Duch. d'Orl.* Ma voix ferait sur eux les effets du tonnerre, VOLT. *Mahom.* ii, 5. [À l'Opéra] le tonnerre est une lourde charrette qu'on promène sur le cintre, et qui n'est pas le moins touchant instrument de cette agréable musique, J. T. ROUSS. *Hél.* ii, 23. La voix du tonnerre lointain, P. LEBRUN, *Voy. de Grèce*, iii, 4. || Fig. Voix de tonnerre, voix très-forte, très-éclatante. N'allez pas dès l'abord... Crier à vos lecteurs d'une voix de tonnerre : Je chante le vainqueur des vainqueurs de la terre, BOIL. *Art p.* iii. Il a un teint basané, une voix de tonnerre,

A. DUVAL, *les Héritiers*, sc. 17. || Fig. C'est un tonnerre, se dit d'un homme dont la voix est assourdissante. || Fig. Un coup de tonnerre, coup fatal. Trône, à l'abandonner je ne puis consentir; Par un coup de tonnerre il vaut mieux en sortir, CORN. *Rodog.* v, 4. M. de Pomponc demanda s'il ne pourrait point avoir l'honneur de parler au roi, et savoir de sa bouche quelle faute avait attiré ce coup de tonnerre [la disgrâce], sév. 22 nov. 1670. || En un autre sens, événement étonnant. Quand je vois des gens fort heureux, je suis au désespoir : cela n'est pas d'une belle âme; mais le moyen aussi de souffrir des coups de tonnerre de bonheur comme il y en a, dit-on, pour les inclinations? sév. à Bussy, 19 déc. 1670. || Familièrement. Il est fait en coup de tonnerre, il est mal bâti, tout de travers, par allusion à la forme en zigzag des traits de la foudre qui éclate. || 2° Par extension, la foudre. Le tonnerre est tombé sur l'église. [Dans la Fable] Ce n'est plus la vapeur qui produit le tonnerre, C'est Jupiter armé pour effrayer la terre, BOIL. *Art p.* m. Dieu fit choix de Cyrus avant qu'il vit le jour... Le fit naltre et soudain l'arma de son tonnerre, RAC. *Esth.* iii, 4. Le tonnerre n'est qu'un grand phénomène électrique; Franklin le force à descendre tranquillement sur la terre; et, s'il foudroya Ajax Ollée, ce n'est pas assurément parce que Minerve était irritée contre lui, VOLT. *Dict. phil. Tonnerre*, 1. Il y a des grands seigneurs dont il ne faut approcher qu'avec d'extrêmes précautions; le tonnerre est de ce nombre; on sait que le professeur de mathématiques Richman fut tué à Pétersbourg, en 1753, par la foudre qu'il avait attirée dans sa chambre, m. *ib.* 2. Avant les expériences de Franklin sur l'électricité, on se faisait des idées bien fausses du tonnerre, SENNEBIER, *Ess. art d'obs.* t. iii, p. 7, dans POUGENS. || Fig. Attirer le tonnerre, attirer les malheurs, et, en particulier, ceux de la guerre. Seigneur, n'attirez point le tonnerre en ces lieux; Rangez-vous du parti du destin et des dieux, CORN. *Pomp.* i, 4. || 3° Image du tonnerre. Il sera dieu; même je veux qu'il ait en sa main un tonnerre, LA FONT. *Fabl.* ix, 6. Les anciens peignaient Jupiter prenant le tonnerre composé de trois flèches brûlantes dans la patte de son aigle, et le lançant sur ceux à qui il en voulait; la saine raison n'est pas d'accord avec ces idées poétiques, VOLT. *Dict. phil. Tonnerre*, 1. || 4° Poétiquement, le séjour, la région du tonnerre, le ciel. || Le maître du tonnerre, le dieu qui lance le tonnerre; Jupiter. C'est le pur sang du dieu qui lance le tonnerre, RAC. *Iphig.* v, 4. J'ai vu [à l'Opéra] le maître du tonnerre, Attentif au coup de sifflet, Pour lancer les feux sur la terre, Attendre l'ordre d'un valet, PANARD, *Description de l'Opéra*. || L'oiseau qui porte le tonnerre, l'aigle, oiseau de Jupiter. Regardez dans Denain l'audacieux Villars disputant le tonnerre à l'aigle des Césars, VOLT. *Henr.* vii, 5. Par analogie et poétiquement, canon. Cent tonnerres de bronze ont donné le signal, VOLT. *Fontenot*. || 6° Fig. Il se dit de tout ce qui renverse comme la foudre. Mélancthon l'avait pris du beau côté, et voulait croire au commencement que, pour réveiller le monde, il ne fallait rien moins que les violences et le tonnerre de Luther, BOSS. *Var.* v, 3. Et sur le couple pâle et déjà demi-mort Fait tomber à deux mains l'effroyable tonnerre [un énorme in-folio], BOIL. *Lutr.* v. Ah! c'est ici seulement, au milieu de tant de scandales, qu'il fallait faire retentir la parole sainte dans toute la force de son tonnerre, BRIDAINE, cité par MAURY, *Élog.* de la chaire, xx. || 7° Partie renforcée du canon des armes à feu portatives, qui correspond à l'emplacement de la charge. || Dans certains obusiers, la partie qui est autour de la chambre. || 8° Pierre de tonnerre, sorte de pierre qu'on croyait tomber avec le tonnerre, et qu'au XVII^e siècle on appelait carreau. || 9° Un des noms du *malapterurus electricus*, poisson électrique. || Proverbe. Toutes les fois qu'il tonne, le tonnerre ne tombe pas, c'est-à-dire des menaces ne sont pas toujours suivies d'effet.

— HIST. XI^e s. Orez [orages] i ad de tuncire e de vent, *Ch. de Rol.* cix. || XIII^e s. Cel jour [il] fist moult mal temps de tonnoirre et d'ecliste, *Berte*, xcii. N'il ne cort mie doucement, Ains descendent hideusement, Qu'il tempeste l'air en son oire [sa marche] Plus que nul horrible tonnoirre, *la Rose*, 6054. Et quant espar [éclair] vient en tonnoirre, Si repuet l'en sovent veoir Des vapeurs les pierres cheoir, Qui ne monteront mie pierres, *ib.* 16304. Chacun de ces deux amis A l'un de cels sur

son col mis; D'iluec s'en tornerent grant oire; Lor petit pas sanble tonnoirre, RUTEB. 322. || XV^e s. Lors, comme se le tonnoirre cheist du ciel... CHASTEL. *Expos. sur verité mal prise*.

— ETYM. Wallon, *tonir*, bourg. *tonnarre*; namur. *tonnoirre*; prov. *tonneire*, *tonedre*; du lat. *tonitru*.

TONNES (to-n'), s. f. pl. Terme d'histoire naturelle. Voy. TONNE, n^o 6.

† TONOTECHNIE (to-no-tè-knie), s. f. Terme de musique. Art de noter des airs en général. || Particulièrement. Art de noter, sur les cylindres des orgues de Barbarie ou des machines de cette espèce, les airs qu'on veut leur faire jouer.

— ETYM. Ton 2, et *teyn*, art.

† TONOTECHNIQUE (to-no-tè-kni-k'), adj. Qui appartient à la tonotechnie.

† TONSILLAIRE (ton-sil-lè-r'), adj. Terme d'anatomie. Qui a rapport aux tonsilles ou amygdales. Angine tonsillaire.

† TONSILLE (ton-sil-l'), s. f. Terme d'anatomie, synonyme d'amygdale.

— HIST. XVI^e s. Les tonsilles ou amygdales, lesquelles font la salive pour humecter toute la bouche, PARÉ, 1, 7.

— ETYM. Lat. *tonsillæ*, amygdales, et aussi *tussillæ*, diminutif d'après Festus de *toles* ou *tolæ*, amygdales, qu'Isidore dit être un mot gaulois.

† TONSILLITOME (ton-sil-li-to-m'), s. m. Terme de chirurgie. Instrument aussi appelé sécateur des amygdales, ou amygdalotome, qui sert à exciser les amygdales tuméfiées chroniquement.

— ETYM. *Tonsille*, et *τεμνειν*, couper.

TONSURE (ton-su-r'), s. f. || 1° Cérémonie de l'Église catholique, par laquelle l'évêque, introduisant un homme dans l'état ecclésiastique, lui donne le premier degré de la cléricature en lui coupant une partie des cheveux. Recevoir la tonsure. Lettres de tonsure. || Prendre la tonsure, entrer dans l'état ecclésiastique. || Bénéfice à simple tonsure, bénéfice que l'on peut posséder n'ayant que la tonsure et sans être obligé de prendre les ordres sacrés et de résider sur les lieux. || Fig. Un docteur, un médecin, un avocat à simple tonsure, un docteur un médecin, un avocat qui n'est pas fort habile. || Par extension. Gentilhomme à simple tonsure, un petit gentilhomme, un pauvre gentilhomme (locution vieillie). || [Le cardinal de Bouillon] trouva un gentilhomme romain fort à simple tonsure, qui, avec de l'argent, s'était fait faire prince par le pape, ST-SEM. 53, 140. || 2° Couronne que l'on fait sur la tête aux clercs, sous-diacres, diacres, prêtres, etc. en leur rasant des cheveux. Il a fait faire sa tonsure. Il n'était pas permis [sous Charlemagne] de porter la tonsure sans appartenir à un évêque, VOLT. *Mœurs*, 20.

— HIST. XV^e s. Il disposa aussi des bénéfices, qui n'estoient qu'à simple tonsure, LOUIS XI, *Nouv.* LXVii. || XVI^e s. Les uns font la première ordre de la tonsure clericale, la dernière de l'evesché, CALV. *Instit.* 1479. Il sentoyt ung doux prurit des ongles et desgourdissement des braz, ensemble tentation vehemente en son esperit de battre ung sergent ou deux, pourveu que ilz n'eussent tonsure, RAB. iv, 49.

— ETYM. Prov. esp. et ital. *tonsurà*; du lat. *tonsurà*, de *tonsum*, supin de *tondere*, tondre.

TONSURE, ÉE (ton-su-ré, rée), part. passé de tonsurer. Je demande un petit bénéfice au roi pour un fils de Mme de Montchevreuil qui a quinze ans, qui est tonsuré, MAINTENON, *Lett. à l'abbé Gobelin*, 1676, t. ii, p. 57, dans POUGENS. Permettez-moi de vous faire une petite remarque sur l'intelligence entre les rois et les prêtres que l'auteur du Système [de la nature] reproche aux fronts couronnés et aux fronts tonsurés, VOLT. *Lett. au roi de Pr.* 27 juill. 1770. || Substantivement. Un tonsuré. Un simple tonsuré.

TONSURER (ton-su-ré), v. a. Donner la tonsure. Tonsurer un diacre. Il [mon oncle] est résolu de me mener à Nîmes ou à Avignon, pour me faire tonsurer, RAC. *Lett.* 6 juin 1662.

— ETYM. Provenç. et espagn. *tonsurar*; ital. *tonsurare*; du lat. *tonsurare*, de *tonsurà*, tonsure.

TONTE (ton-t'), s. f. || 1° Action de couper les poils ou la laine qui recouvre le corps des animaux. || 2° La laine qu'on retire en tondant un troupeau. La tonte de son troupeau lui rapporte beaucoup. || 3° Temps où l'on tend les troupeaux. || 4° Action de couper les branches des arbres.

— ETYM. Substantif verbal de *tondre*.

TONTINE (ton-ti-n'), s. f. || 1° Réunion d'individus dont chacun convient de jouer viagèrement de l'intérêt de son capital et de l'abandonner ensuite

Alpes, t. III, p. 4, dans POUGENS. Un torrent est un cours d'eau qui affouille dans la montagne et dépose dans la vallée, SURELL, *Étude sur les torrents*, dans *Journ. des sav.* mai 1870, p. 262. || Fig. Le discours du P. Bourgoing se répandait à la manière d'un torrent, BOSS. *Bourgoing*. || Par exagération. Pleuvoir à torrent, pleuvoir avec une force et une abondance extraordinaires. Et les nombreux torrents qui tombent des gouttières, BOIL. *Sat.* VI. || 2° Par extension, il se dit de certaines choses, eu égard à leur abondance, à leur impétuosité. Un torrent de bitume. Ils ont poussé d'abord de gros torrents de feux, CORN. *Tois. d'or*, v. 2. Le dieu [le soleil], poursuivant sa carrière, Versait des torrents de lumière Sur ses obscurs blasphémateurs, LE FRANC DE POMPIGNAN, *sur la mort de J. B. Rouss.* || Un torrent de larmes, des larmes très-abondantes. J'ai vu Mme de Fontenilles, qui a perdu sa mère; c'étaient des torrents de larmes; elle est abîmée dans sa douleur, SÉV. 8 oct. 1688. Deux torrents de larmes amères coulaient de mes yeux, et le doux sommeil leur était inconnu, PÉN. *Tél.* IX. || 3° Il se dit de ce qui coule abondamment en paroles ou en écrit. Un torrent de paroles. Ce mot aurait suffi sans ce torrent d'injures, CORN. *Poly.* III, 2. Il va nous inonder des torrents de sa plume, BOIL. *Lutr.* IV. Dans ces torrents d'injures [contre Corneille], il [l'abbé d'Aubignac] fut secondé par les mauvais auteurs; ce que l'on croira sans peine, VOLT. *Comm. Corn.* Rem. *Sector. Préf.* Byron, viens en tirer [de ma lyre] des torrents d'harmonie, LAMART. *Méd.* 1, 2. || 4° Fig. Guerrier, conquérant que rien n'arrête. Oh sont ces grands guerriers dont les fatales liguës Devaient à ce torrent [Louis XIV] opposer tant de digues? BOIL. *Art p.* IV. Ils savent que, sur eux prêt à se déborder, Ce torrent [Rome], s'il m'entraîne, ira tout inonder, RAC. *Mithr.* III, 4. Mais qui peut dans sa course arrêter ce torrent [Achille]? IN. *Iphig.* I, 4. || Personne qu'on ne peut contenir, diriger. Et quo c'est haitre l'eau de prétendre arrêter Ce torrent effréyé, qui de tes artifices Renverse en un moment les plus beaux édifices, MOL. *L'Ét.* III, 4. || 5° Fig. Il se dit des multitudes qui se précipitent. Une infinité de nations inconnues sortirent du Nord, se répandirent comme des torrents dans les provinces romaines, MONTESQ. *Let. pers.* 434. || 6° Fig. Ce qui s'écoule, ce qui se presse avec la rapidité et la force d'un torrent. Les torrents de l'iniquité m'ont rempli de trouble, SACI, *Bible, Psaum.* XVII, 5. Ainsi le torrent du monde s'écoule, quelque soin qu'on prenne à le retenir; tout est emporté par cette suite rapide de moments qui passent; et par ces révolutions continuelles nous arrivons souvent, sans y avoir pensé, à ce point fatal où le temps finit et l'éternité commence, FLÉCH. *Duch. d'Aligillon.* Dieu seul est toujours le même... les torrents des âges et des siècles coulent devant ses yeux, MASS. *Bénédict. des drapeaux du rég. de Catinat.* Ce fut là le premier avantage qu'eut le roi Auguste, dans le torrent de sa mauvaise fortune, contre les armées victorieuses de son ennemi, VOLT. *Charles XII*, 3. Je suis si pressé par le temps que j'en ai la vue éblouie; le torrent de l'avidité des libraires m'entraîne, IN. *Let. en vers et en prose*, 54. L'homme, entraîné lui-même par le torrent des temps, ne peut rien pour sa propre durée, BUFF. *Quadr.* t. I, p. 5. || Le torrent des affaires, leur grand mouvement. La pitié [pour la famille Calas] pénétra jusqu'au ministère, malgré le torrent continu des affaires, qui souvent exclut la pitié, VOLT. *Pol. et lég. Traité sur la tol.* *Hist. abr.* || 7° Première impétuosité des sentiments, premier mouvement, premier emportement. La belle [une veuve] avait un père, homme prudent et sage; Il laissa le torrent couler; À la fin, pour la consoler... LA FONT. *Fabl.* VI, 24. Il me semble que vous avez peur que je ne sois ridicule, et que je ne me réponde excessivement sur le sujet [le chagrin de l'absence de Mme de Grignan]; non, non, ma bonne, ne craignez rien; je sais gouverner ce torrent, SÉV. 5 juin 1675. Ulysse, en apparence, approuvant mes discours, De ce premier torrent laissa passer le cours, RAC. *Iphig.* I, 4. Mme la duchesse de Bourgogne pleurera; mais il faudra des raisons; non des larmes; qui les produira contre ce torrent [soulevé contre son mari]? ST-SIM. 495, 413. || 8° Influence de l'exemple, de la mode, des événements, force des choses. N'examinons donc plus la justice des causes; Et cétons au torrent qui roule toutes choses, CORN. *Pomp.* I, 1. C'est un torrent; qu'y faire? Il faut qu'il ait son

cours; Cela fut et sera toujours, LA FONT. *Fabl.* VII, 46. Elle [la disgrâce de Pomponne] ne sera pas sitôt oubliée de beaucoup de gens; car, pour le torrent, il va comme votre Durance quand elle est endiablée, SÉV. 8 déc. 1679. Pour arrêter le torrent des mauvaises mœurs, BOSS. *Bourgoing*, 2. Malheur à toi, torrent de la mauvaise coutume des hommes, disait autrefois saint Augustin; qui te pourra résister? FLÉCH. *Sermons*, 2^e dim. de l'Avent. Cependant au torrent je me laisse entraîner, TH. CORN. *Comt. d'Orgueil*, I, 5. Ne nous laissons pas emporter au torrent de la coutume, MAINTENON, *Let. à Mme de la Vieville*, 4 mars 1706. Et ce qu'il y a de terrible, c'est qu'en cela vous ne faites que suivre le torrent; vos mœurs sont les mœurs de presque tous les hommes, MASS. *Carême, Élus.* Esprit faible et crédeur en sa dévotion, Il suivait le torrent de la rébellion [la Ligue], VOLT. *Henr.* V.

— HIST. XVI^e s. Boire à tout torrent, tourner à tout vent, GÉNIN, *Récreat.* t. II, p. 236. Voyez les anciennes considérations qui ont donné le premier branle à ce fameux torrent [les lois et leur autorité], plein de dignité, d'horreur et de reverence, MONT. II, 349.

— ETYM. Provenç. *torrent*; espagn. et ital. *torrente*; du lat. *torrentem*, torrent, qui se précipite avec rapidité, de *torrere* (voy. TORRE), au sens de se dessécher; d'un cours d'eau qui se dessèche l'été.

† TORRENTIEL, ELLE (tor-ran-si-èl, è-l'), adj. Qui est produit par les torrents, qui appartient aux torrents. || Pluie torrentielle, pluie extrêmement abondante et impétueuse.

† TORRENTUEUX, EUSE (tor-ran-tu-èù, èù-z'), adj. Qui se transforme en torrent; qui en a l'impétuosité. Un ruisseau torrentueux. || Un lit torrentueux, lit d'un cours d'eau embarrasé et rétréci. || 2° Qui a les effets d'un torrent. La marche torrentueuse d'une rivière.

— ETYM. *Torrent*. Au XVI^e siècle, on disait *torrentin*.

TORRIDE (tor-ri-d'), adj. Brûlant, excessivement chaud. Il n'est usité que dans : zone torride (voy. ZONE). Cependant on commence à dire : chaleur, température torride. || Substantivement. La torride, la zone torride. En se transportant des sables brûlants de la torride aux glaciers du Nord, BUFF. *Morc. choisis*, p. 208.

— ETYM. Provenç. *torrid*; espagn. et ital. *torrido*; du latin *torridus*, brûlant, de *torrere*, de même radical que *terra*, la terre, comme le montre *extorris*, exilé, hors de la terre, et par conséquent le même que le sansc. *tarsh*, sécher, grec, *τερραζω*.

† TORRIDIEN, IENNE (tor-ri-dièn, diè-n'), adj. Qui a rapport à la zone torride, qui y ressemble.

TORS, ORSE (tor, tor-s'), adj. || 1° Synonyme de tordu; tors est l'ancien participe passé de tordre. De la soie torse. Du fil tors. Les chairs sont composées de divers filets qu'on appelle fibres, tors en différents sens, qui peuvent s'allonger et se raccourcir, BOSS. *Connaiss.* II, 2. Des filets si artistement tissés et si bien tors pour faire leur jeu, IN. *ib.* IV, 2. || Soies mi-torses, soies destinées à la broderie. || Bois tors, pièce de bois dont les fibres sont en spirale. || Maille torse, maille d'une chaîne en fer, qui a été tordue, afin de placer la maille suivante dans un plan déterminé. || 2° Qui est dans un état de torsion. Sa bouche est grosse et torse et semble... RÉGNIER, *Sat.* X. Quoique pour lors mon misérable corps souffrit cent maux en tous ses membres tors, SCARR. *Éuv.* t. VII, p. 80, dans POUGENS. Un suisse à barbe torse, et nombre de valets, Intendants, cuisiniers, remplirent mon palais, RÉGNARD, *Ménechm.* IV, 2. Que ton cou tors, désormais redressé, Sur son pivot garde un juste équilibre, VOLT. *Hypocris.* Les bassets à jambes torses sont ceux qui s'y glissent [dans les terriers] le plus aisément, BUFF. *Quadrup.* t. II, p. 208. Ils portent des fleurs aux oreilles, des cannes torses à la main, et des souliers à l'Alcibiade; c'est une espèce de chaussure dont Alcibiade a donné la première idée, BARTHÉL. *Anach.* ch. 20. C'est que la liberté n'est pas une comtesse Du noble faubourg St-Germain... La bouche torse, l'œil errant... AUG. BARBIER, *Œuvres, Popularité*. || Fig. Un cou tors, un col tors, un hypocrite. Que ferai-je, quand ce fripon, ce col tors d'Anitus et son parti... s'attacheront à vous persécuter? VOLT. *Socrate*, n. 3. || 3° Terme d'architecture. Colonne torse, celle dont le fût est contourné en forme d'hélice.

|| 4° Terme de botanique. Dont les bords tournent ou tendent à tourner obliquement autour de leur

axe. || 5° S. m. Le tors, le degré de torsion d'un fil. La régularité du tors. || Tors sans fil, faux organsin. || Gros cordon de soie employé en tapisserie. || Terme de marine. Degré de torsion, en parlant des cordages.

— SYN. TORS, TORDU. Tors se dit de ce qui a une torsion naturelle : du bois tors; ou une torsion opérée : de la soie torse; Tordu se dit seulement de la torsion opérée.

— HIST. XII^e s. Et ses chevaux molt tost l'emporte, Ne ne vet [va] mie voie torte, Mais la meilleur et la plus droite, *la Charrette*, v. 725. || XIII^e s. Atant cort et prent le plus tendre [poussin], Tot le manga à un sol mors; As autres neuf à le col tors, Ren. 47822. Je me couché enmi la voie; Si tenoie la teste en tort [de travers], Ausi comme se fusse mort, *ib.* 4459. || XV^e s. Par voies torsés et obliques, Froiss. II, III, 7. Tu t'en iras les couvertes voyes tout le pays; tu connois bien les torses, les adresses et les chemins frayans... IN. II, III, 412. || XVI^e s. Il avoit la gueule torte comme je ne sais quoi, DESPER. *Contes*, LXXXV. Quelque petit enfant louche, ayant la veue torse, PARÉ, XVII, 4. La raison va toujours et torte, et boiteuse, et deshanchée, et aveccques le mensonge comme aveccques la verité, MONT. II, 322.

— ETYM. Berry, *tours*; norm. *teurs*; du latin *tor-sus* ou *tortus*, part. passif de *torquere*, tordre (voy. ce mot).

TORSADE (tor-sa-d'), s. f. || 1° Terme de passementerie. Frango tordue en hélice, pour orner les rideaux, les draperies, les écharpes, etc. || 2° Dans l'armée, petit rouleau d'or et d'argent désignant les grades inférieurs; ce sont les petites torsades. Les épaulettes de capitaine sont à petites torsades. || Rouleaux, mais beaucoup plus gros, pour les grades supérieurs commençant à celui de chef de bataillon ou d'escadron.

— ETYM. *Tors*.

1. TORSE (tor-s'), s. m. || 1° Terme de sculpture. Figure tronquée qui n'a qu'un corps sans tête ou sans membres. Que ne voit-il pas dans ce tronçon d'homme qu'on appelle le torse? DIERA. *Salon de 1765, Éuv.* t. XIII, p. 345, dans POUGENS. || Absolutement. Le Torse, dit aussi Torse du Belvédère, célèbre fragment antique que l'on juge avoir appartenu à une statue d'Hercule. L'impression la plus mélancolique que l'on éprouve au musée du Vatican, c'est en contemplant les débris de statues que l'on y voit rassemblés; le torse d'Hercule, des têtes séparées du tronc, STAEL, *Corinne*, VIII, 2. || 2° Tronc, buste d'une statue entière, ou même d'une personne vivante. Cet homme a le torse trop court. Ils portent le costume que les artistes romains semblent être convenus de donner aux barbares européens et africains : la nudité du torse, les cheveux longs et hérissés, ainsi que la barbe, MONGEZ, *Inst. Mém. Inscr. et bell.-lett.* t. VIII, p. 396. J'ai vu le torse d'un Hercule colossal parmi des socs, des hermes et des râteaues, CHATEAUB. *Italie, Tivoli et la villa Adriana*. || Populairement, se modeler le torse, bien manger pour se donner de l'embonpoint.

— ETYM. Ital. *torso*, trognon de chon et torse. Diez voit dans *torso*, trognon, le représentant du latin *thyrsus*, tige, bouquet; *torso*, de l'idée de trognon, passa, par celle de chose coupée, à l'acception de statue sans tête.

† 2. TORSE (tor-s'), s. f. || 1° Opération qui consiste à tordre la soie passée au bain de teinture. || 2° Chez les tourneurs, morceau de bois qui va en serpentant. || Outil propre à contourner en vis ou en spirale le fût d'une colonne.

— ETYM. *Tors*.

† TORSÉ, SÉ (tor-sé, sée), adj. Terme de vénerie. Se dit de l'oreille d'un chien qui est bien placée et bien torse.

† TOISER (tor-sé), v. a. Terme d'architecture. Contourner le fût d'une colonne, pour en faire une colonne torse.

TORSION (tor-si-on), s. f. || 1° Action de tordre; résultat de cette action. Le mouvement de torsion ou de pli est presque général dans les feuilles qui suivent le cours du soleil, et dont la page intérieure regarde toujours le ciel et la lumière, FOURCROY, *Conn. chim.* t. VII, p. 29. Sous la main de l'homme, la taille des arbres, la torsion des branches, la coupe annulaire de l'écorce, en ralentissant la marche de la sève, contribuent au développement des fruits, MIRBEL, *Inst. Mém. scient.* 4808. || Terme de chirurgie. Torsion des artères, un des moyens employés efficacement pour arrêter les hémorrhagies provenant des ou-

vertures béantes de ces vaisseaux après les opérations ou les blessures. || Terme de marine. Action de tordre, ou plutôt de tortiller, de commettre les uns avec les autres les fils, puis les torons dont on compose les cordages. || 2° Terme de physique. Moyen de développer l'élasticité des corps et de mesurer l'action des petites forces, comme l'attraction, le magnétisme, l'électricité, etc. || Force de torsion, effort que fait un fil de métal ou d'autre matière pour se détordre. Suivant l'estimation de M. Colomb, les forces de torsion sont simplement en raison des angles de torsion, BRISSON, *Traité de phys.* t. III, p. 449. || Balance de torsion, appareil pour mesurer de très-petites forces. || 3° Terme de botanique. Monstruosité consistant dans une déviation en spirale plus ou moins régulière de toutes les parties d'une tige herbacée ou ligneuse. || Torsion accidentelle d'un organe, celle qui est déterminée par une inégalité de développement dans les deux côtés opposés. || 4° Terme d'anatomie. Torsion du cœur, disposition qui tourne légèrement à droite la face antérieure du cœur, et à gauche la face postérieure; mais ce dernier mouvement est beaucoup moins prononcé que le premier. || Torsion de l'humérus, disposition qui fait que l'humérus est tordu de 480° ou d'une demi-circonférence chez l'homme et la plupart des mammifères, et qui a pour résultat de changer le sens de la flexion de la seconde brisure du membre antérieur.

— HIST. XIV^e s. Le quart traité sera des froissures, des torsions... H. NE MONDEVILLE, f° 4. || XVI^e s. Si tumba incontinent Statira malade de la maladie dont elle mourut avec griefves douleurs et aspres torsions et trenchées es parties intérieures, AMYOT, *Artax.* 24.

— ETYM. Prov. *torzio*; ital. *torzione*; et latin *tor-tionem*, de *torturn*, supin de *torquere* (voy. TORDRE).
† TORSOIR (tor-soir), s. m. Bille de chamoiseur pour tordre les peaux

— ETYM. *Tordre*.

TORT (tor; le t ne se lie pas; au plur. l's ne se lie pas : des tor égaux; ce pendant quelques-uns la lient : des tor-z égaux), s. m. || 1° Ce qui est opposé à la raison, à la justice. Il n'y a point de gens qui aient plus souvent tort, que ceux qui ne peuvent souffrir d'en avoir, LA ROCHEFOUC. *Réfl. mor.* n° 386. Ce qui fait voir que les hommes connaissent mieux leurs fautes qu'on ne pense, c'est qu'ils n'ont jamais tort quand on les entend parler de leur conduite, ID. *Max.* 494. Il y a des temps où certaines gens ont toujours raison; par la raison des contraires, Mazarin avait toujours tort, RETZ, *Mém.* t. II, liv. III, p. 69, dans FUGENS. On est quelquefois empêtré dans son orgueil; c'est une belle charité que d'en tirer une créature qui ne sent peut-être pas son tort, SÉV. 444. Faisons la paix, mon pauvre cousin : j'ai tort, je ne sais jamais faire autre chose que de l'avouer, ID. à Bussy, 3 avril 1684. Vous voyez que je n'ai point de tort [dans des lettres retardées], ID. 3 avril 1675. Ainsi les Grecs avaient tort de s'imaginer, du temps de Polybe, que Rome s'agrandissait plutôt par hasard que par conduite, BOSS. *Hist.* III, 6. Sa lettre leur donnait le tort à tous deux, ID. *Var.* 2. C'est ici Madame du Tort : Qui la voit et ne l'aime a tort; Mais qui l'entend et ne l'adore A mille fois plus tort encore; Pour celui qui fait ces vers-ci, Il n'eut aucun tort, Dieu merci, FONTEN. *Portr. de Mme du Tort*, *Œuv.* t. X, p. 404, dans FUGENS. Il n'y a rien de plus beau que de dire franchement : j'ai tort, FÉN. *Educ. filles*, 6. Mon héros dit qu'il n'a eu qu'une fois tort avec moi, et que j'ai toujours tort avec lui; je pense qu'en cela même mon héros a grand tort, VOLT. *Lett. Richelieu*, 13 juin 1768. J'ai tort, madame, j'ai très-tort; mais je n'ai pas pourtant si grand tort que vous le pensez, ID. *Lett. Mme du Def-fant*, 10 août 1772. Il [Malesherbes] a bien des torts; mais il est digne qu'on lui dise ses torts; c'est le plus grand éloge que je puisse faire de lui, M. *Lett. d'Argental*, 10 sept. 1755. Je ne devrais ni planter des jardins, ni faire des vers tendres; cependant j'ai ces deux torts, et j'en demande pardon à la raison, ID. *ib.* 8 nov. 1757. Je n'examine point lequel des deux avait tort; ils l'avaient peut-être tous deux, comme il arrive dans presque toutes les querelles, ID. *Jenni*, 3. Tu prends ton tonnerre au lieu de répondre, dit Ménippe à Jupiter, tu as donc tort, ID. *Mél. litt.* *Cons. à L. Rac.* Une scène violente entre le baron et moi, scène dans laquelle le tort était de mon côté, BIDER *Lett à Mlle Voland*, 20 nov 1770. In

j'ai tort vaut mieux que cent répliques ingénieuses, BONNET, *Lett. div. Œuv.* t. XII, p. 63, dans FUGENS. Ces femmes-là vous font croire aisément que ce sont leurs maris qui ont des torts avec elles, CARMONTELLE, *Prov. posth. Promen. des Tuileries*, sc. 2. Je lui cherchais des torts imaginaires; elle me pardonnait sans cesse des torts réels, GENLIS, *Veill. du chât.* t. I, p. 329, dans FUGENS. Quand les étrangers insultent à ce pays [l'Italie]... quand ils sont sans pitié pour nos torts, qui naissent de nos malheurs, STAEL, *Cocotte*, II, 2. || Il a tous les torts, tous les mauvais procédés sont de son côté. || Mettre quelqu'un dans son tort, lui faire des propositions qu'il ne puisse refuser sans faire voir qu'il est déraisonnable, avoir pour lui un procédé auquel il ait tort de ne pas répondre. Il [le plénipotentiaire] fait de fausses offres, mais extraordinaires, qui donnent de la défiance et obligent de rejeter ce que l'on accepterait inutilement, qui lui sont cependant une occasion de faire des demandes exorbitantes, et mettent dans leur tort ceux qui les lui refusent, LA BRUY. X. Les politiques dirent que Torcy n'était allé s'humilier à la Haye que pour mettre les ennemis dans leur tort, VOLT. *Louis XIV*, 24. || Mettre quelqu'un dans son tort, faire que quelqu'un ait un tort à notre égard. Il est pénible à un homme fier de pardonner à celui qui le surprend en faute et qui se plaint de lui avec raison; sa fierté ne s'adoucit que lorsqu'il reprend ses avantages et qu'il met l'autre dans son tort, LA BRUY. IV. Gardez-vous bien de souffrir qu'il vous mette à son tour dans le tort, FÉN. *Tél.* XI. Tu vois tout ce que je fais pour la mettre dans son tort, DANCOURT, *Bourg. à la mode*, IV, 7. || 2° Lésion, dommage qu'on souffre ou qu'on fait souffrir. Réparateur, redresseur des torts. La grêle a fait bien du tort en ce canton. Il ne lui a pas fait tort d'un écu. Je lui demanderai si j'ai fait tort à ***. HALZ. *liv.* VI, lett. 5. Ah! ne me faites pas ce tort de juger de moi par les autres! MOL. *l'Av.* I, 4. Et je me vis contrainte à demeurer d'accord que l'air dont vous vivez vous faisait un peu tort, ID. *Mis.* III, 4. Des maximes qui vous font tort dans le monde, PASC. *Prov.* XII. Meurtres qui feraient tort à l'État, ID. *ib.* XIII. La plus aimable chose du monde est un portrait bien fait; quoi que vous puissiez dire, celui-là ne vous fait point de tort, SÉV. 63. Je fais tort au chevalier de vous mander ces sortes de choses [c'était lui qui devait les mander à Mme de Grignan], ID. 447. Adieu, mon pauvre cousin; ce n'est point ici une belle lettre, ni une réponse digne de la vôtre; mais on n'est pas toujours en belle humeur; il y a huit jours que je suis malade; cela fait tort à ma vivacité, ID. à Bussy, 19 juill. 1665. Ce serait faire tort à la mémoire de cette femme forte, que de montrer de la faiblesse, FLÉCH. *Duch. de Montaus.* II [M. de Montausier] n'eut pas besoin de réparer, sur ses vieux ans, les torts qu'il avait faits en sa jeunesse, ID. *Duc de Mont.* || Faire tort à, être injuste envers. J'ai peur que vous ne soyez abattu; mais je vous fais tort, et je vous ai vu soutenir de si grands malheurs... sév. à Bussy, 22 juill. 1685. Il y fallait regarder, élire entre les doctes, sans faire tort aux autres, les deux plus doctes, P. L. COUR. *Lettre à MM. de l'Académie.* || 3° A tort, loc. adv. sans raison, injustement, sans motif. Apprenez, apprenez la valeur de ce fils qu'à tort vous condamnez, CORN. *Hor.* IV, 2. Il a mis à tort ce pape au nombre des hérétiques, PASC. *Prov.* XVII. Peut-être tes soupçons à tort m'ont alarmé, c. DELAV. *Parlé.* IV, 4. || 4° A tort et à travers, loc. adv. sans discernement, sans y regarder. Le juge prétendait qu'à tort et à travers On ne saurait manquer condamnant un pervers, LA FONT. *Fabl.* II, 3. J'interrompais leur entretien pour parler à tort et à travers, LESAGE, *Gil Blas*, I, 8. La coutume d'introduire l'amour à tort et à travers dans les ouvrages dramatiques passa de Paris à Londres vers l'an 1680, avec nos rubans et nos per-ruques, VOLT. *Mél. litt. Tragéd. angl.* Presque plus de véritables arts, presque plus de génie [après le siècle de Louis XIV]; le mérite consistait à raisonner à tort et à travers sur le mérite du siècle passé, ID. *Princ. de Babyl.* 40. Vous êtes moqueuse à l'excès, inappliquée, légère... vous parlez à tort et à travers, GENLIS, *Traité d'éduc. la Bonne mère*, I, 1. || On a dit aussi : de tort et de travers. Il en faut discourir de tort et de travers, RÉGNIER, *Sat.* II. || 5° A tort et à droit, sans examiner si la chose est juste ou injuste. Il veut ce qu'il veut, à tort et à droit. || 6° A tortou à droit,

à tort ou à raison, avec droit ou sans droit, avec raison ou sans raison. A tort ou à droit il se prétend lésé. || Proverbes. Qui doit à tort, on présume toujours que, quand on plaide, c'est qu'on ne veut pas payer. || Le mort a toujours tort, un homme mort ne pouvant se défendre, on rejette la faute de beaucoup de choses sur lui. On dit dans le même sens : Les absents ont tort. || La mort a toujours tort, se dit pour accuser les médecins, qui rejettent sur le compte de la maladie ce qui pourrait être le fait de leur inhabileté.

— REM. Quocirque, dans la locution *avoir tort*, *tort* soit sans article, on peut le représenter par le pronom *le*, quand le sens est clair. Je crois que j'avais tort. — Oui vraiment vous l'aviez, ANDRIEU, *les Étourdis*, III, 4.

— HIST. XI^e s. Qui tort eslevera, u faus jugement fera, *Lois de Guill.* 41. || Si li ad dit : à tort vos cruciez, *Ch. de Rol.* xxxv. Charles respunt : tort fait kil me demandé, *ib.* lxxv. Paicen unt tort, e chrestion unt dreit, *ib.* lxxvii. Devers vos est li orguiz e li torz, *ib.* cxviii. Josque li uns sun tort i reconnisset, *ib.* cclxi. || XI^e s. Certes, dame, moult s'honneur Qui courtois est contre tort, *Cocci*, IV. Voirs est [il est vrai] qu'amours m'a à son tort grevé, *ib.* xv. Du tort et de la honte me vorroie vengier, *Sax.* xvi. || XIII^e s. Bien savons que [la terre] est tolue à tort à lui et à son pere, VILLEH. xliii. Et je ne doute ne tant ne quant que nous n'aions la victoire; car nous avons droit et il ont tort, ID. xxv. Et de ce Robiert issirent li Robierrois, qui dient encore que on lor fait tort dou roiaume, pour çou que cius [celui-là] estoit ainsnés, *ib.* p. 3. Li communs pueples vit plus en pais, quant li prevos et li sergans ne leur ozent riens meffere à tort, BEAUMAN. I, 9. Quo se il murt à vostre tort [par votre faute], Vostre est la coupe [coulpe] de sa mort, DU GANGE, *Gloss. français.* || XIV^e s. De tort et de travers si fiert et frappe et maille; Touz tue ceulx qui li fiert de son branc qui bien taille, *Girart de Ross.* v. 3853. Miex vault estre en tort cras et aise, Qu'en droit chetif et à malaise, J. DRUYANT, dans *Ménagier*, t. II, p. 247. Miex vault homme un denier, puisque loiaument a, Que cent livres de tort, quant larecin i a, *Baud. de Seb.* VIII, 1065. || XV^e s. Si on nous a fait des torts, nous en ferons aussi, FROISS. II, II, 59. Aucunes foiz, soit droict ou tort, CH. L'ORL. *Ball.* 3. Par voz arts et par vos pratiques Nous faisiez du droict le tort; Bien estes causes les plusieurs De partie de nos douleurs, MONSTREL. t. I, p. 327, dans LACURNE. A tous deus il tenoit grand tort [il avait de grands torts envers l'un et l'autre], COMM. IV, 3. || XVI^e s. Elle abatit tout le boys, à tordz, à travers, de çzà, de là... *Rab. Garg.* I, 46. Nous ne nous efforcrons point de voler les honneurs par droit ou par tort, par violence ou cautele et autres moyens obliques, CALVIN, *Instit.* 546. Qu'ils fassent bien à ceux qui leur tiennent tort, et qu'ils prient pour ceux qui mesdisent d'eux, ID. *ib.* 4207. Je ferois tort à l'affection que je vous porte, si... *MARG. Lett.* 63. J'experimente tant la bonne volenté que vous portés à tout ce qui me touche, que je me fays tort quand je vous les recommande, ID. *ib.* 447. Nous avons grand tort d'estimer que... *MONT.* I, 69. Le peuple s'excusa envers luy du tort qu'il luy avoit ingratement fait, AMYOT, *Péric.* 70. Ilz l'avoient envoyé querir pour aider à celui qui auroit le droit, à l'encontre de celui qui auroit tort, ID. *Pélop.* 48. La memoire du tort et injure moult plus que benifice dure, LEROUX DE LINCY, *Prod.* t. II, p. 325.

— ETYM. Wallon, *toir*; provenç. *tort*; espagn. *tuerto*; ital. *torto*; du bas-lat. *torturn*, injustice, qui est le participe passif *torturn*, tordu, de *torquere* (voy. TORDRE). Le tort se trouve dans d'anciens livres de droit pour celui qui a tort.

TORTE (tor-t'), adj. fém. Synonyme de torse. Il semble que ses reins et son épauule torte fassent guerre à sa tête, RÉGNIER, *Sat.* x. La montée était torte et de fâcheux accès, ID. *ib.* xi.

— ETYM. *Torte* est le féminin de l'anc. part. passé *tort*, qui est dans le substantif *tort* (voy. TORS à l'historique).

TORTELE (tor-tè-l'), s. f. Plante de la famille des crucifères, nommée aussi vélar. || Un des noms vulgaires du *sisymbrium officinale*, Scopoli.

— HIST. XVI^e s. L'herbe dite erysimum ou yrio, en français vellar ou tortelle, PARÉ, v. 29.

TORTICOLIS (tor-ti-ko-li), s. m. || 1° Douleur inflammatoire ou rhumatismale qui a son siège dans quelques-uns des muscles du cou, et qui force le malade à tenir la tête inclinée en avant,

Fabl. XII, 40. || 4° S. m. Serpent du genre boa.

— HIST. XIV° s. Pourquoi les pertuis de ces os furent tortus es oreilles, H. DE MONDEVILLE, f° 44. || XVI° s. L'avioron semble tortu dans l'eau, MONT. II, 352. Il les chassâ d'une ardeur de courage inconsiderée jusques dedans des chemins tortus, plantez d'arbres et fossoyez de larges fossez, AMYOT, *Arat.* 45. Par ainsi la bouche et autres parties de la face demeureront tortues, PARÉ, VIII, 24. Tortue busche fait droict feu, COTGRAVE.

— ETYM. *Tortu* représente une forme latine fictive *tortutus*, dérivé de *tortus*, l'action de tordre, de *torquere* (voy. TORDRE).

TORTUE (tor-tue), s. f. || 1° Animal amphibie à quatre pieds, qui marche fort lentement, et dont le corps est couvert d'un têt, d'une écaille (famille de la classe des reptiles). Tortue de mer. Tortue de terre. Soupe à la tortue. Écaille de tortue. Il laisse la tortue aller son train de sénateur; Elle part, elle s'évertue: Elle se hâte avec lenteur, LA FONT. *Fabl.* VI, 40. Nos gens y prirent une tortue du poids environ de deux cents livres, BOUGAINVILLE. *Voy.* I, II, p. 254. || Pas de tortue, marche très-lente. Marchez donc; la, quel pas de tortue! TH. CORN. *Comt. d'Orgueil*, III, 9. || À pas de tortue, en tortue, comme une tortue, très-lentement. Faire les doux yeux sans parler, C'est faire l'amour en tortue, RÉGNIER, *Amour. tr.* Quand mes lettres vont comme des tortues par la tranquille voie du messager, SÉV. 3 avr. 1676. Il partit le plus tard qu'il put et marcha à pas de tortue, ST-SIM. 109, 169. Voyez où en sont Cyrus et Aronice au commencement du premier tome [du roman de Cyrus, par Mlle de Scudéry]; cependant ces héros, avec leurs pas de tortue, ne laissent pas d'arriver au douzième, FONTEN. *Lett. gal.* 8. Le mal à des ailes, et le bien va à pas de tortue, VOLT. *Lett. 'SGravesande*, 4736. || 2° Espèce d'abri ou de toit que les Romains formaient en tenant leurs boucliers réunis au-dessus de leurs têtes, pour se couvrir en approchant du pied de la muraille d'une ville assiégée. Ayant mis leurs boucliers sur leurs têtes, ils s'avancèrent ainsi en tortue, sans que ni les traits ni les tuiles pussent leur nuire en aucune façon, ROLLIN, *Hist. anc. Ev.* t. VIII, p. 347. || Machine de guerre, montée sur des roues et couverte, à l'abri de laquelle on pouvait s'avancer jusqu'au pied des murailles d'une ville assiégée. || 3° Ustensile pour la coction de certains mets. || Terme de cuisine. Tête de veau en tortue, c'est-à-dire à la financière. || 4° Constellation qu'on appelle ainsi la Lyre. || 5° Terme de marine. Embarcation qu'on emploie pour traverser un bras de mer || 6° Petite tortue ou vanesse, sorte de papillon.

— HIST. XIII° s. D'un homme pereceur je dirai : ce est une tortue, BRUN. LATINI, *Trésor*, p. 487. || XVI° s. Testudo, maladie ainsi appelée, à cause que les patients ont une apostume à la teste, semblable à une tortue, PARÉ, *Introd.* 24. Belier, vignes, tortues, balistes, id. IX. *Préf.* La tortue, quand elle a mangé de la vipère, MONT. II, 174.

— ETYM. *Tortu*, la bête ayant été ainsi nommée parce qu'elle a les pieds tortus; provenç. et espagn. *tortuga*.

TORTUÉ, ÊE (tor-tu-é, ée), *part. passé* de tortuer. Tige droite et non pas tortuée, GRAMM, *Corresp.* t. II, p. 473.

TORTUER (tor-tu-é), je tortuais, nous tortuions, vous tortuiez; que je tortue, que nous tortuions, que vous tortuiez, v. a. || 1° Rendre tortu. || 2° Se tortuer, v. réfl. Devenir tortu.

— ETYM. *Tortu*.

TORTUEUSEMENT (tor-tu-eû-ze-man), *adv.* D'une manière tortueuse. Cette armée, qui part du sentier étroit qu'on a pratiqué sur le sommet des roches, et qui conduit laborieusement et tortueusement les hommes du haut de ces roches sur le pont qui les unit au château, DIDER. *Salon* de 1765, *Ev.* t. XIII, p. 464, dans POUGENS. Celui qui bassement et tortueusement se venge... v. nugo, RUY Blas, I, 2.

— HIST. XIV° s. Les pierres se fendent tortueusement, ORESME; *Thèse* de MEUNIER.

— ETYM. *Tortueuse*, et le suffixe *ment*; provenç. *tortuosament*; espagn. *tortuosamente*.

TORTUEUX, EUSE (tor-tu-cû, eû-z'), *adj.* || 1° Qui est courbé plusieurs fois en différents sens. Combien de fois [M. de Montausier] arrêta-t-il une flatterie qui, comme un serpent tortueux, allait se glisser dans son âme [du Dauphin]! FLÉCH. *M. de Mont.* Le prélat et sa troupe à pas tumultueux Descendaient du Palais l'escalier tortueux, BOIL.

Lutr. v. Sa croupe se recourbe en replis tortueux, RAC. *Phédre*, v. 6. Si les rivières sont tortueuses, leurs bords, qui les arrêtent à l'endroit des sinuosités, font élever les eaux, et leur donnent plus de force pour les ronger eux-mêmes et pour les percer, FONTEN. *Guglielmini*. Elles [les lois] ressemblent à nos villes bâties irrégulièrement au hasard, mêlées de palais et de chaumières dans des rues étroites et tortueuses, VOLT. *Lett. à Catherine II*, 20 juillet 1770. Les possessions qu'ils [les fibustiers] occupèrent sur une côte tortueuse se trouvèrent enveloppées par Cuba, la Jamaïque, les Turques, RAYNAL, *Hist. phil.* XIII, 46. De ses bras tortueux la vigne les embrasse [les ormeaux], DELILLE, *Par. perdu*, IV. || Fig. Esprit humain, abîme infini... tu as des conduites si enveloppées, des retraites si profondes et si tortueuses... BOSS. *Sermons, Prédicat.* 2. Le système général des sciences et des arts est une espèce de labyrinthe, de chemin tortueux, où l'esprit s'engage sans trop connaître la route qu'il doit tenir, D'ALEMB. *Ev.* t. I, p. 230. Ne serait-il pas raisonnable d'éviter la route tortueuse des échanges, et de faire arriver chaque chose à sa destination par la ligne la plus droite? RAYNAL, *Hist. phil.* XIV, 47. || 2° Fig. Qui est contraire à la netteté, à la franchise, à la droiture. Une marche, une conduite tortueuse. Des voies tortueuses. De quelque belle apparence que l'iniquité se couvrit, il en pénétrait les détours, et d'abord il savait connaître, même sous les fleurs, la marche tortueuse de ce serpent, BOSS. *le Tellier*. Je rougis d'écrire ces choses, et les docteurs qui les écrivent en avaient honte; c'est ce qu'on voit dans tout leur discours tortueux et embarrasé, id. *Var.* VI, 6. Le chemin de la justice n'est pas de ces chemins tortueux qui ressemblent à des labyrinthes où on craint toujours de se perdre, id. 2° sermon, *Dimanche de la Passion*, 2.

— SYN. *Sinueux, tortueux*. Dans la chose sinueuse, on considère surtout les enfoncements; dans la chose tortueuse, on considère surtout les plis et replis.

— HIST. XIV° s. Un pertuis tortueux, H. DE MONDEVILLE, f° 49, verso. Ligne courbe et tortueuse, ORESME, *Thèse* de MEUNIER. || XVI° s. Qui eslongné du droit sentier Suyt la tortueuse carriere... DU BELLAY, III, 90, verso.

— ETYM. Provenç. *tortuos*; espagn. et ital. *tortuoso*; du lat. *tortuosus*, dérivé du substantif *tortus*, action de tordre, de *torquere* (voy. TORDRE).

TORTUOSITÉ (tor-tu-ô-zi-té), s. f. État de ce qui est tortueux. Dans les inextricables tortuosités de ce labyrinthe, J. J. ROUSS. *Ém.* II. || Fig. Quoique je fusse peu ébloui d'autre chose que du mérite des maréchaux de Brissac, des exploits et des services du premier, de la science de cour, des tortuosités, de la valeur du second, ST-SIM. 153, 230. Le parlement crut qu'en faisant arrêter Pommeureu, il trouverait le bout d'un fil qui le conduirait en bien des tortuosités curieuses et secrètes, id. 450, 32.

— HIST. XIV° s. Par sa longue demeure [du son] es dites tortuosités [de l'oreille] est apeticée l'excellence [intensité] de lui, H. DE MONDEVILLE, f° 44. || XVI° s. Il a forme, en longueur et tortuosité, d'un petit serpent, PARÉ, *Introd.* 24. Demeurant ce bout [de la corne] net et poli sans tortuosité, O. DE SERRES, 296.

— ETYM. Prov. *tortuositat*; esp. *tortuosidad*; du lat. *tortuositatem*, de *tortuosus*, tortueux.

† **TORTURANT, ANTE** (tor-tu-ran, ran-t'), *adj.* Qui torture. Les remords torturants.

TORTURE (tor-tu-r'), s. f. || 1° Action de tordre, contorsion. Ce sont apparemment ces bizarres attitudes et ces tortures naturelles qui ont anciennement frappé les yeux de la superstition, quand elle adopta cet oiseau [le torcol] dans les enchantements, BUFF. *Ois.* t. XIII, p. 429. || 2° Tourment, supplice. La torture, le fer et la flamme t'attend, ROTR. *St Gen.* II, 2. La Providence nous met quelquefois à la torture, en y employant la pierre, la gravelle, la goutte, le déchirement d'entrailles, les convulsions, et autres exécutions des vengeances de la Providence, VOLT. *Dict. phil. Torture*. || 3° Particulièrement. Tourment auquel on soumettait un accusé pour en obtenir des révélations; question. La torture a été abolie en France par Louis XVI en 1780. Quoiqu'il y ait peu d'articles de jurisprudence dans ces honnêtes réflexions alphabétiques, il faut pourtant dire un mot de la torture, autrement nommée question; c'est une étrange manière de questionner les hommes; ce ne sont pourtant point de simples curieux qui l'ont inventée, id. *Dict. phil. Torture*. Il [un conseiller de la Tournelle] se

donne le plaisir de l'appliquer [un accusé] à la grande et à la petite torture, en présence d'un chirurgien qui lui tâte le poulx, jusqu'à ce qu'il soit en danger de mort, après quoi or recommence; et, comme dit très-bien la comédie des Plaideurs, cela fait toujours passer une heure ou deux, id. *ib.* Les Romains n'infligèrent la torture qu'aux esclaves, id. *ib.* En quoi était-il nécessaire qu'on coupât la main et la langue au chevalier de la Barre, qu'on l'appliquât à la torture ordinaire et extraordinaire, et qu'on le brûlât tout vif? id. *Dict. phil. Supplices*. Il est aussi absurde d'infliger la torture pour parvenir à la connaissance d'un crime, qu'il était absurde d'ordonner autrefois le duel pour juger un coupable, id. *Dict. phil. Question*. On prétend qu'en faisant donner la torture aux accusés, il [Louis XI] était caché derrière une jalouse, pour entendre les interrogatoires, DUCLOS, *Ev.* t. III, p. 358. On les mettait [les esclaves] à la torture pour la moindre faute; ils pouvaient être punis de mort sans l'intervention du magistrat, RAYNAL, *Hist. phil.* XI, 24. || 3° Fig. Peine vive, tourment. Mettra-t-on tous les jours mon âme à la torture? ROTR. *Vencesl.* III, 3. Ce qui m'est un sujet d'éternelle torture, C'est de voir... MOL. *D. Garc.* III, 2. || 4° Par exagération. Embarras, effort pénible. Tandis que ses discours me donnent la torture, RÉGNIER, *Sat.* VIII. Et déjà vous croyez dans vos rimes obscures Aux Saumaises futurs préparer des tortures, BOIL. *Sat.* IX. || Mettre quelqu'un à la torture, lui causer un embarras pénible ou une vive impatience. || On dit dans le même sens : être à la torture. || Mettre son esprit à la torture, donner la torture à son esprit, se donner la torture, être à la torture, s'occuper de quelque chose avec une grande contention d'esprit. Nicias, qui ignorait la ruse et la tromperie d'Alcibiade, ne pouvait concevoir un changement si étrange, et se donnait la torture pour en chercher la raison, ROLLIN, *Hist. anc. Ev.* t. III, p. 605, dans POUGENS. J'ai beau donner la torture à mon esprit, je ne devine point le sujet de plaintes que vous pouvez avoir contre moi, LESAGE, *Crisp. riv. de son maître*, sc. 12. || 5° Fig. Action de fausser quelque chose. Il est question présentement de la volonté de Dieu et de la vôtre [pour un voyage à Paris], ma fille, ne lui donnez point la torture, SÉV, 30 oct. 1676. || Particulièrement. Violence faite aux textes, aux mots. Ces auteurs ont corrompu tous les sens et donné la torture à tous les passages, MONTESQ. *Lett. pers.* 434. [Ils] Mettaient la langue à la torture, Et triomphaient de n'être pas compris, DELILLE, *Convers.* III.

— HIST. XII° s. Ne à ceste fiele ne mist mie Il peires en respit la torture, comme faisoit al fil; car li peires aïmet lo fil, ST BERN. 523. || XIV° s. Torture [distorsion] des yeux [yeux], des oreilles, des levres et semblables, H. DE MONDEVILLE, f° 66. || XVI° s. Au coupable il semble [suivant les défenseurs de la question] qu'elle [la conscience] aye à la torture pour lui faire confesser sa faute, et qu'elle l'affaiblisse; et de l'autre part, qu'elle fortifie l'innocent contre la torture, MONT. II, 47.

— ETYM. Prov. esp. et it. *tortura*; du lat. *tortura*, de *tortum*, supin de *torquere*, torturer et tordre.

TORTURÉ, ÊE (tor-tu-ré, rée), *part. passé* de torturer. Et sous nos yeux l'innocent Calas torturé par les bourreaux n'éût point péri sur la roue, J. J. ROUSS. *Lett. à l'archev. de Paris*.

TORTURER (tor-tu-ré), v. a. || 1° Faire éprouver la torture, soumettre à la question. Les brigands l'ont torturé pour lui faire dire où était son argent. || Fig. Causer une vive peine morale. Vous me torturez. Une voix qui serre le cœur, qui torture l'âme, LA HARPE, *Cours de litt.* t. X, p. 40. || 2° Fig. Torturer un texte, un mot, lui donner une interprétation forcée, un sens contraire à celui qu'il a.

— HIST. XVI° s. Avoir les os rompus, desboités et torturés [tortus], PARÉ, XIX, 42.

— ETYM. *Torture*.

† **TORULE** (to-ru-l'), s. m. Terme de zoologie. Cavité dans laquelle est implantée la base de chaque antenne des insectes.

— ETYM. Lat. *torus*, lit, qui est pour *storus*; comparez le sanscr. *stara*, couche, *στέρνυμι*, lat. *sternere*.

† **TORULEUX, EUSE** (to-ru-loû, leû-z'), *adj.* Terme d'histoire naturelle. Qui est renflé de distance en distance.

— ETYM. Dérivé de *torus*, renflement (voy. TORRE).

TORY (to-ri), s. m. Nom donné en Angleterre primitivement aux partisans de Charles II, et qui est resté un parti politique soutenant la prérogative royale et les principes conservateurs. Les

TOUCHÉ, ÊE (tou-ché, chée), *part. passé* de toucher. || 1° Mis en contact. L'ombre ne répand pas un parfum si doux que les objets touchés par l'objet que l'on aime, **BERNARD, DE ST-P. Paul et Virginie**. || Aux jeux de dame et de trictrac, dame touchée, dame jouée, on est obligé de jouer la pièce qu'on a touchée. || Au jeu d'échecs, pièce touchée, pièce jouée, quand on a touché une pièce, il faut la jouer. || Gage touché, se dit d'un petit jeu de société dans lequel les délinquants donnent des gages, c'est-à-dire certains menus objets; une personne touche un de ces gages, et une autre qui ne sait pas à qui est le gage, ordonne une pénitence. Jouer au gage touché. Qu'ordonnez-vous au gage touché? || Touché, à l'escrime, atteint par le fleuret de son adversaire. || 2° Dont on joue, en parlant d'un instrument de musique à touches. Un instrument bien touché peut exciter les passions, boss. *Sermons, Par. de Dieu*, 3. || 3° Où les coups de pinceau sont donnés d'une certaine façon. Tableau bien touché. Les têtes sont ici mieux touchées, **DIDER. Salon de 1767, Œuv. t. XIV**, p. 337, dans **POUGENS**. Ce portrait hardi, colossal, expressif et touché de caractère, **FALCONNET, Œuvres div. t. III**, p. 62. || 4° Il se dit, dans un sens analogue, des choses de la littérature. Selon que du sujet touché diversement Les vers à mon discours s'offrent facilement, **RÉGNIER, Sat. 4**. La tragédie, sans doute, est quelque chose de beau quand elle est bien touchée, **MOL. Critique**, 7. Tous les travers de l'homme sont fort bien touchés dans cette épître, **VOLT. Lett. au roi de Pr.** 24 janv. 1747. || Article touché, article vigoureusement fait. || 5° Fig. Ému. Quelle sorte d'ennuis fut jamais ressentie Égale au plaisir dont j'ai l'esprit touché! **MALH. V**, 16. Je me sens touché de quelque vanité d'avoir de la passion pour un homme qui a l'approbation et les louanges de tout le monde [le marquis de Pisany], **VOLT. Lett. 149**. M. de Clèves avait épuisé toute sa constance à soutenir le malheur de voir une femme qu'il adorait, touchée de passion pour un autre, **LA FAY. Princ. de Clév. Œuvres compl. t. II**, p. 188, dans **POUGENS**. || Absolument. Ne me lorgne point, toi, j'ai l'esprit trop touché [je suis trop fâché], **MOL. le Dép. IV**, 4. Le funeste succès [la fièvre et la mort du cardinal de Retz] n'a que trop justifié nos discours... ma fille est touchée comme elle le doit, **sev. à Guizot**, 25 août 1679. Qui n'est touché sensiblement en lisant le nom de son fils, de son frère, d'un parent cher, d'un ami tué, ou blessé, ou exposé dans cette terrible bataille qui sera célèbre à jamais [Fontenoi]? **VOLT. Fontenoi, Disc. prélim.** Mais ces pleurs bienfaisants, ces pleurs délicieux Que donne aux cœurs touchés l'indulgence des cieux, **DELILLE, Imag. VIII**. || 6° Touché de Dieu, ou, simplement, touché, sur qui la grâce s'est fait sentir. Avant que l'on soit touché, on n'a que le poids de sa concupiscence, qui porte à la terre, **PASC. Lett. à Mlle de Roannez**, 4. Vous qui, après avoir été touché de Dieu dans ce saint temps, reviendrez à vos premières voies, **MASS. Carême, Sur la rechute**. || 7° Fig. Sur qui une impression a été faite. Si, touchés des saints exemples que je vous propose, vous laissez attendrir vos cœurs, boss. *Anne de Gonz.* Maxime, touché le ses raisons, promit de leur sauver la vie, **FLECH. Hist. de Théod. III**, 43. Peu instruit ou peu touché de la rigueur inflexible des principes catholiques en matière de foi, il [un protestant] croyait que chacune des parties belligérantes devait faire à la paix quelques sacrifices, et céder un point pour en obtenir un autre, **D'ALEMB. Éloges, Bossuet**. || 8° Qui éprouve le sentiment de l'amour. Quand le cœur est véritablement touché, il sent du plaisir à tout ce qui lui prouve à lui-même sa propre sensibilité, **M^{me} DE TENCIN, Œuv. t. I**, p. 62, dans **POUGENS**.

† **TOUCHE-À-TOUT** (tou-cha-tou), *s. m.* Celui qui touche à tous les objets. Cet enfant est un touche-à-tout. || Fig. Homme qui touche à tout, qui se mêle de tout. || *Au plur.* Des touche-à-tout.

† **TOUCHEMENT** (tou-che-man), *s. m.* Action de toucher.

— **HIST. XIV^e s.** Toute la delectation est en l'usage de ce qui est fait par touchement... **ORESME, Éth. 94**. || **XV^e s.** [Dans les instruments] la nature des cordes et le touchement des doigts, **E. DESCHAMPS, Art de faire chansons**.

— **ETYM.** Toucher; provenç. *tocamen*; espagn. *tocamiento*; ital. *tocamento*.

4. **TOUCHER** (tou-ché), *v. a.* || 1° Sentir un objet avec la main. || 2° Se mettre en contact avec un objet, de quelque autre façon que ce soit. || 3° À l'es-

crime, atteindre du fleuret ou de l'épée. || 4° Éprouver sur la pierre de touche. || 5° En imprimerie, appliquer l'encre sur les formes. || 6° Frapper sur des animaux pour les faire marcher. || 7° Jouer de certains instruments de musique. || 8° Toucher l'aiguille d'un compas, la frotter sur une pierre d'aimant. || 9° En termes de marine, toucher une terre, toucher le vent. || 10° Recevoir, en parlant de sommes d'argent. || 11° Il se dit du contact d'objets inanimés. || 12° Être contigu. || 13° En peinture, poser et étendre les couleurs sur le tableau. || 14° Fig. Traiter, exprimer comme fait le peintre avec son pinceau. || 15° Fig. Parler d'une chose. || 16° Être sensible, douloureux, offensant. || 17° Toucher d'un sentiment, d'une passion. || 18° Faire impression. || 19° Emouvoir. || 20° Changer le cœur, en parlant de la grâce divine. || 21° Inspirer de l'amour. || 22° Concerner, regarder. || 23° Être parent, être de la même famille. || 24° S'approcher de, en parlant d'une époque vers laquelle on va. || 25° Toucher le but, y atteindre. || 26° *V. n.* Porter la main sur. || 27° Toucher de toute autre façon. || 28° Être en contact, avoir contact. || 29° Toucher dans la main à quelqu'un. || 30° En termes de marine, frapper de la quille ou du flanc sur un banc, sur une roche. Toucher à un port. || 31° Atteindre à. || 32° Toucher à quelque chose, en prendre, en ôter. Faire subir quelque peine. || 33° Apporter des modifications, des changements, des restrictions. || 34° S'attaquer à. || 35° Y toucher, avoir de la malice. || 36° Être limitrophe. || 37° Arriver à, en parlant d'un temps, d'une époque dont on approche. || 38° S'occuper de, avoir pour objet. || 39° Avoir de l'intérêt pour. || 40° Concerner, regarder. || 41° Toucher de naissance à quelqu'un, être lié avec lui par la parenté. || 42° *V. refl.* Être contigu. || 43° Avoir des points de ressemblance. || 44° Se toucher d'affinité, être parents. || 45° Devenir touché, ému.

1° Sentir un objet avec la main. Toucher de la main, du doigt. Toucher doucement, légèrement. Ayant touché l'oreille de cet homme, il le guérit, **SACI, Bible, Évang. St Luc, XXI**, 54. Au sortir de la messe et de la station, sans entendre encore parler d'autres affaires, le roi a touché les malades, qui ont été en assez grand nombre pour un lieu comme celui-ci, **PELLISSON, Lett. hist. t. III**, p. 161. Ce que vous avez vu, entendu et touché presque de vos mains, **MASS. Or. fun. Villars**. Ces maux [l'épilepsie, les écrouelles] étaient l'effet d'un miracle; il fallait un miracle pour en guérir; on faisait des pèlerinages, on se faisait toucher par les prêtres; cette superstition a fait le tour du monde, **VOLT. Dial. XXIV**, 3. Gardez-vous-en bien, répondit la Syrienne; ce que nous cherchons ne peut être touché que par des femmes, **n. Zadig**, 18. Mais d'où vient qu'en ce temple Obéide rendue, En touchant cet autel est tombée éperdue? **M. Scythès, III**, 4. || Fig. Ne pas toucher de cartes, ne pas toucher les cartes, ne pas jouer aux cartes. Votre madame qui a juré de ne pas toucher des cartes que le roi d'Angleterre n'ait gagné une bataille, ne jouera de longtemps, la pauvre femme, **sev. 604**. || Fig. Toucher au doigt, Être très-voisin. Cela donne une effroyable idée de notre éloignement; et l'on a besoin de l'espérance qui nous dilate présentement le cœur, et nous fait toucher au doigt le temps où nous serons bientôt ensemble, **sev. 466**. || Fig. et familièrement. Faire toucher une chose au doigt et à l'œil, la faire comprendre clairement, en donner des preuves indubitables, telles que celles que fournissent le toucher et la vue. || Toucher au vif, toucher à l'endroit où une plaie est à vif. || Fig. J'ai le cœur serré à n'en pouvoir plus, quand je suis dans cette grande chambre où j'ai tant vu ma très-chère et très-aimable enfant; il ne me faut guère toucher sur ce sujet pour me toucher au vif, **sev. 8 janv. 1674**. || 2° Se mettre en contact avec un objet, de quelque autre façon que ce soit. Toucher du pied. Il le toucha avec son gant, avec son chapeau. La coupe dans ses mains par Narcisse est remplie; Mais ses lèvres [de Britannicus] à peine en ont touché les bords... **RAC. Brit. v. 6**. Je me trouvai poussée, ballottée, pressée, enlevée, mes pieds ne touchaient plus la terre, **GENLIS, Mém. t. II**, p. 65, dans **POUGENS**. || Toucher la figue, -voy. **APPRÊTER**, n° 4. || 3° À l'escrime, toucher, atteindre d'un coup de fleuret, ou d'épée. Il a touché son adversaire. || Terme de billard. Toucher la bille, la heurter avec la sienne dans le carambolage. || Absolument. Philibert cadet dans le billard: J'ai touché, monsieur; je suis

sûr que j'ai touché, **FIGARD, Deux Philibert, III**, 44. || 4° Éprouver sur la pierre de touche. Toucher un lingot d'or. Cette pièce d'or est douteuse, elle a été touchée deux ou trois fois. || 5° Terme d'imprimerie. Appliquer l'encre sur les formes avec les balles ou avec le rouleau. Toucher la forme également. Toucher en noir, en rouge. || 6° Frapper sur des animaux pour les faire marcher, les chasser devant soi. Toucher un troupeau. Le pottillon toucha ses chevaux, et l'on partit. || Absolument. Touche, cocher, **CORN. Veuve, III**, 9. Il descend du palais, et, trouvant au bas du grand degré un carrosse qu'il prend pour le sien, il se met dedans; le cocher touche, et croit ramener son maître dans sa maison, **LA BRUY. XI**. || Fig. On regarde l'amour comme une hotellerie où l'on ne fait qu'un gîte, et puis, touche, cocher, **GHERARDI, Théd. ital. t. 1**, p. 340. || Il se construit aussi avec la préposition *sur*. Toucher sur les uns et sur les autres. || Terme de manège. Toucher de la gaule, aider de la gaule, en frapper légèrement sur l'épaule du cheval. || 7° Jouer de certains instruments de musique qui sont à touches ou à cordes. C'est une faute contre la politesse que de louer immodérément en présence de ceux que vous faites chanter ou toucher un instrument, quelque autre personne qui a ces mêmes talents, **LA BRUY. V**. Quelque estimé que fût Thémistocle, on crut qu'il manquait quelque chose à son mérite, parce que, après un repas, il ne put, comme les autres, toucher la lyre; l'ignorance sur ce point passait pour un défaut d'éducation, **ROLLIN, Hist. anc. Œuv. t. III**, p. 540, dans **POUGENS**. Le P. Cottin... parlait bien, chantait mieux, avait la voix belle, touchait l'orgue et le clavecin, **J. J. ROUSS. Conf. v. D'au** tres touchent la lyre; à leur tête est Orphée, **DELILLE, Œn. VI**. || Fig. On croit toucher des orgues ordinaires en touchant l'homme, ce sont des orgues, à la vérité, mais bizarres, changeantes, variables, **PASC. Pens. XXV**, 448, édit. **HAVER**. || On dit aussi: Toucher du piano, de l'orgue, etc. On peut l'entendre [la messe] en touchant de l'orgue, boss. *Lett. abb. 99*. || Fig. et familièrement. Il ne faut pas toucher cette corde-là, c'est une corde qu'il ne faut pas toucher, cette affaire est délicate, il ne faut pas en parler. || Fig. Toucher la grosse corde, parler de ce qu'il y a de principal, de décisif. || 8° Toucher l'aiguille d'un compas (boussole), la frotter sur une pierre d'aimant pour lui donner la vertu magnétique. || 9° Terme de marine. Toucher une terre, s'y arrêter accidentellement. || Toucher le vent, gouverner très-près. || 10° Recevoir, en parlant de sommes d'argent. Six mille francs que je devais toucher à Nantes, **sev. 437**. Les Phocéens ouvrirent les yeux, et nommèrent des commissaires pour faire rendre compte à tous ceux qui avaient touché les deniers publics, **ROLLIN, Hist. anc. Œuv. t. VI**, p. 43, dans **POUGENS**. Vos mains ont touché le prix du sang et de l'infortune de mille malheureux, **MASS. Carême, Pâques**. J'épouserai Angélique... je toucherai la dot, **LESAGE, Crispin rival**, 3. La Barbarini [une chanteuse] touchait à elle seule plus que trois ministres d'État ensemble, **VOLT. Comm. Œuv. aut. Henr.** || 11° Il se dit du contact d'objets inanimés. Tout ce qui nous touche trop violemment nous blesse, boss. *Conn. I*, 47. La barque touchait déjà le rivage de l'empire de Pluton, **FÉN. Tél. XVIII**. Et je meurs l de sa froide haleine Le vent funeste m'a touché, **MILLEV. Chute des feuilles**. Les doux fruits que leur main de l'arbre a détachés, Ou que d'un souffle impur leur haleine a touchés, **C. DELAV. Paria**, 1, 4. || 12° Être contigu. Ma maison touche la sienne. Il y a un champ qui touche celui de mon père; et ceux qui le cultivent sont exposés aux ardeurs du soleil, **MONTESQ. Lett. pers. 43**. C'est le voisin dont je vous ai parlé, celui dont l'enclos touche le mien, **A. DUVAL, Maison à vendre**, sc. 14. || Terme de géométrie. Cette ligne droite touche cette courbe, elle y est tangente. || 13° Terme de peinture. Il se dit de l'opération par laquelle le peintre pose et étend les couleurs sur le tableau. Ce peintre a bien touché ces figures. À la manière dont un tableau est touché, on reconnaît le maître qui l'a fait, **BOU TARD, Dict. des arts du dessin, Toucher**. || Absolument. Le peintre aura été plus sûr de l'effet de son pinceau, aura touché plus librement, plus librement, aura moins remanié, tourmenté sa couleur, **DIDER. Essai sur la peinture**, ch. 2. || 14° Fig. Traiter, exprimer, comme fait le peintre avec son pinceau. Ce poète touche bien les passions. || 15° Fig. Parler d'une chose, et, quelquefois, en parler incidemment. J'ai déjà touché ces deux questions [de Dieu

et de l'âme humaine] dans le discours français que je mis en lumière, en l'année 1637, touchant la méthode, desc. *Mérid. Préf.* En cinq ou six lignes vous avez compris tout ce que je pouvais offrir de plus agréable au monde, et, en me promettant la présence de mon maître, votre conversation et votre amitié, vous avez touché tous mes souhaits, *vorr. Lett. 34.* Au moins je vais toucher une étrange matière, *MOL. Tart. iv, 4.* Je me réduisis à ne toucher qu'un petit nombre d'importuns; et je pris ceux qui s'offrirent d'abord à mon esprit, *M. Fdch. Préf.* Il n'a pas touché les meilleurs moyens de sa cause, *LA BRUY. Théophr. xvii.* Il [le public] peut regarder avec loisir ce portrait que j'ai fait de lui d'après nature, et, s'il se connaît quelques-uns des défauts que je touche, s'en corriger, *M. les Caractères.* Il y a peu de détails dans cet ouvrage [l'Essai sur les mœurs]... je me suis contenté de toucher en deux mots les faits principaux, *vorr. Lett. à M***, 1765.* Je touche en peu de mots les belles découvertes et les innombrables erreurs de notre René [Descartes], *Id. Lett. Formont, décembre 1732.* Toucher un mot, quelque chose d'un sujet, en dire quelques mots. Philotas n'aura daigné, dans un si long entretien, toucher un seul mot d'une affaire qui... *VAUGEL. Q. C. 362.* Je vous supplie très-humblement, quand vous écrirez [à M. Bailleul]... de lui en toucher quelque chose [du paiement de la pension de Voiture], et de lui témoigner qu'il vous a fait plaisir, *vorr. Lett. 165 (à M. d'Avauz).* Puisque vous voulez que je n'en touche rien, *MOL. D. Garc. II, 7.* De l'hymen de ma sœur touchez-lui quelque chose, *M. Tart. I, 4.* Je touchai un mot des occupations continuelles et du zèle pour le service du roi, *sév. 329.* La dame Jacinte aurait mieux aimé que le chanoine eût commencé par faire son testament; elle lui en toucha même quelques mots, *LESAGE, Gil Blas, II, 2.* 16° Fig. Être sensible, douloureux, offensant. Au moins, avant la mort, dis où le mal te touche, *RÉGNIER, Dial.* Tu sais comme un soufflet touche un homme de cœur, *CORN. Cid, III, 4.* Apprenez qu'il n'est rien qui blesse un noble cœur Comme quand il peut voir qu'on le touche en l'honneur, *MOL. l'Ét. I, 10.* Malgré la vue de toutes nos misères, qui nous touchent, qui nous tiennent à la gorge, *PASC. Pens. II, 4.* La disgrâce de M. de Chartres est publique: il en est plus touché que je ne l'aurais pu croire de sa sainteté, *MAINTENON, Lett. au card. de Noailles, 24 oct. 1708.* Quelquefois il avait envie d'aller se jeter à son cou, et de lui témoigner combien il était touché de sa faute, *vén. Tél. VII, 17.* Toucher d'un sentiment, d'une passion, exciter ce sentiment, cette passion. Parmi tant d'objets différents, il y en eut un qui me toucha d'un véritable plaisir, *vorr. Lett. 9.* ... tout ce qu'on voit de gloire temporelle Ne les touche d'aucun désir, *CORN. Imit. II, 6.* Vous me dites des choses si extrêmement bonnes sur votre amitié pour moi... qu'en vérité je n'ose entreprendre de vous dire combien j'en suis touchée et de joie, et de tendresse, et de reconnaissance, *sév. 24 juill. 1875.* Je suis ... touchée d'une véritable joie, que vous ayez au moins tiré de vos malheurs... la connaissance de ce que vous êtes, *M. à Bussy, 22 juill. 1685.* Les hommes se plaisent généralement dans tout ce qui les touche de quelque passion que ce puisse être; ils ne donnent pas seulement de l'argent pour se faire toucher de tristesse par la représentation d'une tragédie, ils en donnent aussi à des joueurs de gobelets pour se faire toucher d'admiration, *MALEBR. Rech. v, 8.* Mais si tant de malheurs vous touchent de pitié, *RAC. Théb. I, 3.* Si vous êtes touchés de curiosité, exercez-la du moins en un sujet noble, *LA BRUY. VIII.* Que leur destinée vous touche d'une sainte émulation, *MASS. Avent, Bonh. des justes.* Absolument. Son courage [de Mlle de Grignan se faisant religieuse] touche d'admiration et de tendresse pour elle, *sév. 18 oct. 1680.* 18° Fig. Faire impression. J'espérais que l'éclat dont le trône se pare Toucherait vos desirs... *CORN. Rod. I, 5.* Un vertueux remords n'a point touché mon âme, *Id. Cinna, v, 3.* Séparée de la personne du monde qui m'est la plus sensiblement chère, qui touche mon goût, mon inclination, mes entrailles, *sév. 28 déc. 1673.* Nous sommes touchés de son mérite [de Mme de Guitaut], et c'est une marque du nôtre, *M. à Mme de Guitaut, 18 mai 1680.* Elle [Mlle de Fontanges] est... si touchée de la grandeur, qu'il faut l'imaginer précisément le contraire de cette petite violette qui se cachait sous l'herbe... *Id. 1er sept.*

1680. Cette grandeur que nous admirons de loin touche moins quand on y est né, *BOSS. Mar.-Thér.* Il n'y eut qu'une ambition qui fût capable de le toucher [M. de Turenne]: ce fut de mériter l'estime et la bienveillance de son maître, *FLÉCH. Turenne.* Ce reproche vous touche, *RAC. Phédre, I, 3.* Le désir de la gloire m'a touché, j'ai cru qu'il était beau de gouverner un peuple par mon éloquence, *FÉN. Dial. des morts anc. Démosthène, Cicéron.* Je ne suis touché ni des richesses, ni des délices, *Id. Tél. XXI.* S'il est ordinaire d'être vivement touché des choses rares, pourquoi les sommes-nous si peu de la vertu? *LA BRUY. II.* 19° Fig. Émouvoir, attendrir. Ce qui touche mon cœur, ce qui charme mes sens, *CORN. Nicom. IV, 5.* Tous trois désavoueront la douleur qui te touche, *Id. Hor. v, 3.* Et ceux que vos rigueurs ne font qu'effaroucher, Peut-être à vos bontés se laisseront toucher, *Id. Cinna, IV, 4.* J'étais touché des fleurs, des doux sons, des beaux jours, *LA FONT. Élégie, IV.* Votre procédé me touche assurément, *MOL. Éc. des mar. III, 9.* Pour moi, j'appris cette nouvelle par l'abbé de Grignan; je vous avoue qu'elle me toucha droit au cœur, *sév. 386.* J'ai été sensiblement touchée de cette mort, *Id. 448.* Elle [une jeune fille] a bien de l'esprit et une envie si immodérée d'apprendre... qu'elle m'en a touché le cœur, *Id. 20 mai 1680.* Ces émotions d'un jour qu'opèrent-elles? un dernier endurcissement, parce qu'à force d'être touchés inutilement, on ne se laisse plus toucher d'aucun objet, *BOSS. Mar.-Thér.* Dieu ne pourrai-je au moins toucher votre pitié? *RAC. Andr. III, 6.* Je crains Dieu, dites-vous, sa vérité me touche, *Id. Athal. I, 4.* Ce que c'est qu'à propos toucher la passion! *Id. Plaid. III, 3.* Orphée a bien touché, par le récit de ses malheurs, le cœur de ce dieu qu'on dépeint comme inexorable [Pluton], *FÉN. Tél. XVII.* Le Seigneur s'est enfin laissé toucher à vos larmes, *MASS. Avent, Mort du péché.* Notre sage fut touché, non pas de la beauté de la dame (il était bien sûr de ne pas sentir une telle faiblesse), mais de l'affliction où il la voyait, *vorr. Memnon.* Absolument. Le secret est d'abord de plaître et de toucher, *BOZ. Art p. III.* L'éloquence n'est que l'art de toucher, d'émouvoir, d'intéresser; je n'ajoute pas de persuader; car quiconque touche, persuade, *CONNILL. Hist. anc. III, 40.* 20° Il se dit de la grâce divine qui change le cœur. Quand il plaît à Dieu de toucher l'homme par sa miséricorde, *PASC. Prov. XVII.* Il [l'abbé de Coulanges] est si touché de Dieu qu'il prend un intérêt particulier aux grâces particulières que l'on reçoit de lui, *sév. 44 sept. 1680.* Dieu l'a touché, il s'est converti. Que nous serions heureux si Dieu vous touchait! *MAINTENON, Lett. à M. de Villette [il était protestant], 18 juill. 1684.* 21° Toucher se dit quelquefois, par atténuation, pour inspirer de l'amour. Néron: La sœur vous touche ici beaucoup moins que le frère; Et pour Britannicus... — Junie: Il a su me toucher, Seigneur; et je n'ai point prétendu m'en cacher, *RAC. Brit. II, 3.* 22° Fig. Concerner, regarder. ... l'affront me touche, il [Gormas] a perdu d'honneur Celui que de mon fils j'ai fait le gouverneur, *CORN. Cid, II, 7.* La question semble plus considérable en ce qu'elle touche la foi, *PASC. Prov. I.* Cette manière de priver les gens de leurs bénéfices est une nouveauté de mauvais exemple et qui touche tel qui n'y pense pas, *Id. ib. XIX.* Votre sapté est un point qui me touche de bien près, *sév. 75.* Vous ne me sauriez jamais trop parler sur ce qui vous touche, ce sont mes véritables intérêts, *Id. 27 nov. 1689.* Mes amis m'intéressent, mais mes pauvres me touchent, *MAINTENON, Lett. à Mme de Caylus, 17 févr. 1748.* Et j'ose dire que, sur les ouvrages qui traitent de choses qui les touchent de si près et où il ne s'agit que d'eux-mêmes, ils [les hommes] sont encore extrêmement difficiles à contenter, *LA BRUY. Disc. sur Théophraste.* Votre réputation m'intéresse, comme je suis persuadé que la mienne vous touche, *vorr. Lett. Thiriot, 2 janv. 1739.* Absolument. Chacun en son affaire est son meilleur ami, Et tout autre intérêt ne touche qu'à demi, *CORN. Mèl. II, 4.* 23° Être parent, être de la même famille. Il vous touche de près, il est notre cousin. Il ne le touchait ni de parenté, ni d'alliance, *MÉZÉRAY, Hist. de France avant Clovis, II, 8.* A-t-on jamais rien vu... de plus impertinent et de plus ridicule que d'amasser du bien avec de grands travaux et d'élever une fille avec beaucoup de soin et de tendresse, pour se dépouiller de l'un et de l'autre entre les mains d'un homme qui ne nous touche de rien? *MOL. Am. méd. I, 5.* Cette

jeune Florestine, que vous nommez votre pupille et qui vous touche de plus près, *BEAUMARCH. Mère coupable, I, 6.* 24° Fig. S'approcher de, en parlant d'une époque vers laquelle on va. Ma fille, c'est donc là ce royal hyménée Dont nous pensions toucher la pompeuse journée, *CORN. Méd. v, 4.* 25° Toucher le but, y atteindre. || Fig. Toucher le but, réussir à. Si j'y réussis, j'aurai touché le but que je me propose, *MALH. Lett. I, 7.* 26° V. n. Porter la main sur. Toucher aux vases sacrés. Les enfants touchent à tout. N'y touchez pas. || 27° Toucher de toute autre façon. Ses pieds touchaient au sol. Et se tient sur ses pieds d'une telle façon, Que ses genoux toujours touchent à son menton, *DANCOURT, Sancho Pança, II, 3.* || Par exagération. Il ne touche pas à terre, il court, il danse très-légèrement. Le voyez-vous, dit-il, ce conquérant; avec quelle rapidité il s'élève de l'Occident comme par bonds et ne touche pas à terre? *BOSS. Louis de Bourbon.* || Fig. Il ne touche pas à terre, il est dans le ravissement. Charme des yeux est à moi; je l'ai épousée; je ne touche plus à la terre, je suis dans le ciel, *vorr. Amabed, 3e lettre.* || Fig. et familièrement. Cet homme ne laisse pas toucher du pied à terre, il ne donne pas le temps de se reconnaître, de respirer. || Ils ne laissent pas toucher la balle à terre, se dit de bons joueurs de paume. || Fig. et familièrement. Cette affaire ne touchera pas à terre, elle se fera sans difficulté. || Terme de vénerie. Toucher au bois, se dit du cerf qui, ayant refait sa tête, la frotte contre les arbres, pour détacher la peau velue qui la recouvre. || 28° Être en contact, avoir contact. Le peuple... rapportait comme un précieux trésor des linges qu'il avait fait toucher à son visage [de Mélèce évêque d'Antioche, mort au concile de Constantinople], *FLÉCH. Hist. de Théodose, II, 49.* De tous les endroits du royaume on leur demandait des linges qui eussent touché à cette relique, *RAC. Hist. de Port-Royal, 4e part. Reurons, et qu'un sang pur, par mes mains épanché, Lave jusques au marbre où ses pas ont touché, RAC. Athal. II, 8.* Saint-Evremond déposa le corps de la duchesse Mazarin à N. D. de Liesse, où les bonnes gens la priaient comme une sainte et y faisaient toucher leurs chapelets, *ST-SIM. 69, 128.* 29° Toucher dans la main à quelqu'un, mettre sa main dans la sienne, en signe d'amitié, d'accord, d'acquiescement. Ne vous liez point avec ceux qui s'engagent en touchant dans la main, et qui s'offrent à répondre pour ceux qui doivent, *SACI, Bible, Prov. de Salom. XXII, 26.* Allons, touchez-lui dans la main, et rendez grâce au ciel de votre bonheur, *MOL. Bourg. gent. v, 6.* Ôtez ce gant; touchez à monsieur dans la main, *M. Fem. sav. III, 8.* Le honneur même était chef d'une troupe de brigands [dans les conflits des Armagnacs, au xv^e siècle]; et, comme le crime rend presque égaux ceux qu'il associe, il eut l'insolence de toucher dans la main du duc de Bourgogne, *DUCLOS, Euv. t. v, p. 56.* || Se toucher dans la main, se dit de deux personnes qui se touchent dans la main l'un à l'autre. Ils se sont touchés dans la main. Mais, pour l'amour de moi, touchez-vous dans la main, *HAUTEROUGE, le Coch. sc. 18.* Nos chiens font amitié, dans la patte on se touche, *LAMOTTE, Fabl. III, 45.* || Touchez là, touchez-moi dans la main. La reine, transportée de joie, me tendit la main, en me disant: touchez là, et vous êtes après demain cardinal, et de plus le second de mes amis, *RETZ, Mém. t. II, liv. III, p. 366,* dans *POUGENS.* || Touchez là, il n'en sera rien, se dit, par antiphrase, pour éconduire quelqu'un quand on ne veut pas faire ce qu'il demande. Touchez là, monsieur, ma fille n'est pas pour vous, *MOL. Bourg. gent. II, 12.* || Elliptiquement. Touche; nous n'avons plus sujet de jalousie, *MOL. le Dép. I, 4.* || 30° Terme de marine. Frapper, en passant, de sa quille ou de son flanc sur un banc, sur une roche, sur un écueil, quel qu'il soit. Le vaisseau a touché sur un récif. Les gros navires ne peuvent approcher de la rivière de Cayenne sans toucher; et les vaisseaux de guerre sont obligés de rester deux ou trois lieues en mer, *BUFF. Not. just. Ép. nat. Euv. t. XIII, p. 301.* || Toucher à un port, y relâcher, en passant et pour un peu de temps. Le navire, en allant en Amérique, touchera à Cadix. || 31° Atteindre à. Sa tête touchait au plancher. Le vent redouble ses efforts, Et fait si bien qu'il déracine Celui de qui la tête au ciel était voisine Et dont les pieds touchaient à l'empire des morts, *LA FONT. Fabl. I, 22.* || Fig. Ces grands efforts d'esprit où l'âme touche quelquefois, sont chose où elle ne se tient pas, *PASC. Pens. VII, 42.*

|| 32° Toucher à quelque chose, en prendre, en ôter. Les ayant tués, ils ne voulurent toucher à rien de ce qui avait été à eux, sacri, *Bible, Esther*, ix, 10. Puisque vous ne touchez jamais à cet argent, LA FONT. *Fabl.* iv, 20. Et ne put au souper toucher à rien du tout, Tant sa douleur de tête était encor cruelle, MOL. *Tart.* I, 5. Accoutumée à ne manger que du pain ou du fruit à son goûter, elle ne touchait à rien, GENLIS. *Ad. et Théod.* t. I, p. 502, dans POUGENS. Je me contente de mon revenu, auquel je ne touche pas, PICARD, *Trois quartiers*, I, 4. || Toucher à, faire subir quelque peine. L'âme pénitente osera-t-elle toucher à ce corps si tendre, si chéri et si ménagé? BOSS. *la Vallière*. || Toucher à une femme, avoir avec elle des privautés. Harpagon : Hé dis-moi un peu, tu n'y as point touché [à une cassette]? — Valère [croyant qu'on lui parle d'Elise] : Moi, y toucher! ah! vous lui faites tort aussi bien qu'à moi, MOL. *L'Avare*, v, 3. || 33° Fig. Toucher à, apporter des modifications, des changements, des restrictions. On a touché aux attributions de cette corporation. Les princes, Sire, ne doivent toucher à la religion que pour la protéger et pour la défendre, MASS. *Petit carême, Écueils*. Il ne faut pas plus toucher aux menaces qu'aux poids et aux autres mesures, DUTOR, *Réflexions sur le commerce et les finances*, I, 5. Molière avait écrit son Avare en prose, pour le mettre ensuite en vers; mais il parut si bon, que les comédiens voulurent le jouer tel qu'il était, et que personne n'osa depuis y toucher, VOLT. *Dict. phil. Art dram.* Il ne faut jamais toucher au gouvernement établi que lorsqu'il devient incompatible avec le bien public, J. J. ROUSS. *Contr. soc. III*, 48. || I y a touché, se dit d'un homme qui a eu part à un ouvrage d'esprit. || 34° Fig. S'attaquer à. Leurs plus grands ennemis [des capucins de Bretagne] ne touchent pas à leurs mœurs, sév. 43 juin 1685. || 35° Fig. Y toucher, avoir de la malice. Voyez un peu, dirait-on qu'il y touche? LA FONT. *Gag*. Vous faites la discrète, Et vous n'y touchez pas, tant vous semblez doucelette, MOL. *Tart.* I, 4. À ces simplicités qui sortent de sa bouche, À cet air si naïf, croirait-on qu'elle y touche? REGNARD, *le Distr.* I, 4. [La maréchale de Clérembault] C'était une vieille pleine de traits et de sel, qui coulaient de source, sans faire semblant d'y toucher et sans aucune affectation, ST-SIM. 104, 410. || Il n'a pas l'air d'y toucher, on ne dirait pas qu'il y touche, il fait ses coups avec un air simple et ingénu. Et bien qu'elle me mette à deux doigts du trépas, Ou dirait à la voir qu'elle n'y touche pas, MOL. *Éc. des femm.* IV, 4. Pour moi, je vais faire semblant de rien; je suis un fin matois, et l'on ne dirait pas que j'y touche, ID. *Georg. Dand.* I, 2. || Sainte n'y touche, voy. NITOUCHÉ. || 36° Être limitrophe. Ils touchaient au pays inaccessible du Caucase, rempli de nations féroces dont on pouvait se servir, MONTESQ. *Rom.* 7. Le polype enchaîne le végétal à l'animal; l'écureuil velant unit l'oiseau au quadrupède; le singe touche au quadrupède et à l'homme, BONNET, *Contempl. nat.* II, 40. Je ne connaissais pas l'Auvergne, qui touche à la province que j'habite, GENLIS, *Mères riv.* t. I, p. 362, dans POUGENS. || Être dans la proximité. Nous touchons presque à l'île d'Ithaque, RÉN. *Tél.* IX. Dans cet instant, on touchait aux portes du château, on entra, GENLIS, *Veill. du chât.* t. I, p. 417, dans POUGENS. || Fig. Bajazet touche presque au trône des sultans, RAC. *Baj.* I, 3. Un rang qui touchait de si près au trône, HAMILT. *Gramm.* 8. On craignait pour les jours du jeune roi [Louis XV]; on les aurait crus plus en sûreté entre les mains d'un prince qui n'aurait pas touché à la couronne de si près que le régent, DUCLOS, *Éuv.* t. V, p. 338. On croyait toucher au succès, lorsque les navigateurs, opiniâtrément repoussés par les vents contraires... RAYNAL, *Hist. phil.* VII, 35. Je vois le but [la mort], j'y touche, et j'ai soif de l'atteindre, M. J. CHÉN. *la Promenade*. Ainsi, Eudore, tout annonce que nous touchons à une révolution, CHATEAUB. *Martyrs*, IX. || 37° Arriver à, en parlant d'un temps, d'une époque dont on approche. Peut-être touchons-nous au moment désiré Qui saura réunir ce qu'on a séparé, CORN. *Sertor.* III, 4. Il semble qu'il [le jeune Sévigné] touche à sa guérison, sév. 461. Je finis, ma très-aimable et très-chère bonne..., dévorant par avance le mois de septembre où nous touchons, ID. 43 juin 1685. Saint Clément d'Alexandrie, maître d'Origène, qui touchait au temps des apôtres, BOSS. 1^{re} instr. *past.* 27. Le roi touche à son heure dernière,

RAC. *Mithr.* v, 4. Vous n'aviez pas encore atteint l'âge où je touche, ID. *Phéd.* III, 5. Ils touchent à la bienheureuse récompense, MASS. *Carême, Mort*. Avant de partir, il [Pierre I^{er}] voulut voir cette célèbre Mme de Maintenon qu'il savait être veuve en effet de Louis XIV, et qui touchait à sa fin, VOLT. *Russie*, II, 8. Le califat touchait à sa fin dans ce XIII^e siècle, tandis que l'empire de Constantin penchait vers la sienne, ID. *Mœurs*, 59. Nous touchons au moment de n'avoir plus de jésuites; et ce qui m'étonne, c'est que les herbes poussent comme à l'ordinaire, et que le soleil ne s'obscurcit pas, D'ALEMB. *Lett. d. Voltaire*, 6 avril 1764. || 38° S'occuper de, avoir pour objet. Je n'ose toucher à son départ [de ma fille]; il me semble pourtant que tout me quitte, et que le pis qui me puisse arriver, qui est son absence, va bientôt m'achever d'accabler, sév. d. *Guitaut*, 45 août 1679. Il suffit ici qu'un livre touche à certaines matières et qu'il attaque bien ou mal certaines gens, pour être en conséquence hors de prix, D'ALEMB. *Lett. au roi de Pr.* 8 juin 1770. Les triomphes théologiques de Bossuet, quelque prix qu'on y doive attacher, sont la partie de son éloge à laquelle nous devons toucher avec le plus de réserve, ID. *Élog.* BOSS. || 39° Avoir de l'intérêt pour. Au beau-père cela ne doit toucher en rien, SCARR. *Jodelet*, IV, 7. || 40° Concerner, regarder. Les choses qui touchent à l'honneur. Cela touche à des questions importantes, à de graves intérêts. || 41° Toucher de naissance à quelqu'un, être lié avec lui par la parenté. Ceux dont elle dépend sont de ma naissance, Et même à la plupart je touche de naissance, CORN. *Suite du Ment.* II, 4. || 42° Se toucher, v. refl. Être contigu. Ces deux maisons se touchent. La côte voisine est délicieuse par sa fertilité, par les fruits exquis qu'elle porte, par le nombre de villes et de villages qui se touchent presque, RÉN. *Tél.* III. Elle désirait passionnément une alliance entre des héritiers dont les domaines se touchaient, RICCOBONI, *Éuv.* t. V, p. 489, dans POUGENS. || Fig. C'est l'union des cœurs qui fait leur véritable félicité; leur attraction ne connaît point la loi des distances, et les nôtres se toucheraient aux deux bouts du monde, J. J. ROUSS. *Hél.* II, 45. Notre séparation sera moins longue, et nos cœurs ne cesseront pas de se toucher, MME. *Lett. à Mlle Voland*, 13 août 1773. || Terme de géométrie. Ces deux courbes se touchent, elles sont tangentes l'une à l'autre. || 43° Fig. Avoir des points de ressemblance. Encore que la vertu, prise en elle-même, soit infiniment éloignée du vice, néanmoins il faut confesser, à la honte de notre nature, que les limites s'en touchent de près dans le penchant de nos affections, BOSS. *Véture de Mlle de Bouillon*, I. Ô que le génie et la folie se touchent de bien près! DIDER. *Opin. des anc. philos. (Théosophes)*. La Feuillade, colonel de ce régiment, n'aimait pas Catinat, et ne devait pas l'aimer; car ces deux âmes n'avaient pas un seul point commun par où elles se touchassent, D'ALEMB. *Éuv.* t. IX, p. 482, note 6. || Les extrêmes se touchent, les choses les plus opposées ont des points de contact. Les Français avaient trouvé l'art de faire toucher les extrêmes: ils réunissaient des vertus et des vices, des traits de faiblesse et de force qui avaient toujours été jugés incompatibles, RAYNAL, *Hist. phil.* X, 45. || 44° Se toucher d'affinité, être parents. Le mariage n'était point défendu par les lois romaines entre les personnes qui ne se touchaient d'affinité que dans la ligne collatérale, jusqu'à la loi de l'empereur Constance, POTHIER, *Contrat de mariage*, n° 455. || 45° Fig. Devenir touché, ému. Sûrs que son cœur pitoyable De leurs maux se touchera, CHAUL. *Épît. au duc de Vendôme*. || Proverbe. Il dit cela de la bouche, mais le cœur n'y touche, il ne parle pas sincèrement.

— REM. À toucher, l'Académie écrit : Ils se sont touchés dans la main; mais, à main, elle écrit : ils se sont touchés dans la main. La véritable orthographe est la dernière. Quand il s'agit d'un accord, d'un acquiescement, on ne touche pas quelqu'un dans la main; on touche à quelqu'un dans la main. Ils se sont touchés dans la main à un autre sens : toucher quelqu'un dans la main, c'est lui faire un attouchement dans la main.

— HIST. XI^e s. Deus le guarit [garantit] qu'el cors [l'épée] ne l'ad tuchet, *Ch. de Rol.* CI. || XII^e s. Pharaon I reïs de Egypte vint à ost à Gazer, si la prisi, tuchad le feu, si l'arst e ocist les Chananeus, *Rois*, 269. Je vuel que tu le me pleivisses... Et

que tu ne me tocheras, Ne vers moi ne t'approcheras, Tant que tu me verras monté, *la Charrette*, 827. E od [avec] ses ordres mains prist les sainz vesseaux e les tochoit ordement, *Machab.* II, 5. Sire, enclin tes ciels e descent; toche les monz, e il fumeront, *Liber. psalm.* p. 222. Ne veillez [veuillez] tucher les miens crist, e es miens prophetes ne veillez maligner, *ib.* p. 465. || XIII^e s. Un lonc cor qu'il avoit lié à son col, a mis à sa bouche, Si fort et si très bien le touche, Et commence à corner si haut, Que retentir en fait le gaut [bois], *Ren.* 46490. Renart remaint, Tybert s'en touche [s'en échappe]. Si li escrie à plaine bouche: Renart, Renart, vos remanez, Et je m'en vais touz delivrez, *ib.* 2061. Mout grant douçoer au cuer me touche, *la Rose*, 4045. Et des biens qui poent venir au bailli d'avoir les connaissances dessus dites, toucerons nous briement, BEAUM. I, 0. Soit par reson d'eritage, soit de muebles, soit de que-rele qui touce à la persone, ID. II, 4. Quant ceulz à cheval virent que en les bleçoit par devers nous, ceulz à cheval touchèrent à la fuie [fuite], JOINV. 233. Et n'osoient les hommes toucher aux femmes en nulle maniere, pour la loy que leur premier roy leur avoit donnée, ID. 264. Entrues [cependant] li pape s'acouca [se mit au lit] D'un mal qui al cuer [cœur] li toca, PH. MOOSKES, *ms.* p. 64, dans LACURNE. Et fu si saine [une femme guérie] que il sembloit que ele ne touchast à terre, *Miracles St Loys*, p. 464. || XIV^e s. Se croire me volliés, par le mien serement, Puis qu'il n'en touche à vous, n'en parleriés noient, *Baud. de Seb.* VII, 870. [L'Amour] Si li pierce le cuer [cœur] dou ventre D'une sajette... Et puis le touce de la flamme Dont son cuer esprint et enflamme Pour l'anour à une pucielle, J. DE CONDÉ, p. 406. || XV^e s. Ce dommage nous touche de si près, que en nous n'a point de recouvrer, FROISS. II, II, 202. Le roi y dina petit, car autre chose lui touchoit que boire et manger, ID. I, I, 467. Proppre mal touche de plus près que d'altruy, C. CHASTEL. *Chron. des ducs de Bourg.* I, 64. On dit : celle femme n'y touche; Se vous la voyez quand elle rit, Vous diriez : vela ung enfant, COQUILLART, *Monol. du puits*. Lequel envoya incontinent defendre aux Hostrelins de leur toucher, COMM. II, 5. Tous les seigneurs d'Allemagne y estoient [à la guerre] à leurs despens, comme il est de custume quant il touche le fait de l'empire, ID. IV, 3. Le roy partoit avant jour, et ne sceut onques qu'il y eust guide, et touchoit jusques à midy, là où il repaissoit, ID. VIII, 7. Si onques bouche d'omme toucha à la moye [miennce], *Les 45 joyes du mariage*, p. 74. || XVI^e s. Ce qui vous touche lui touche, et ceulz qui sont contre vous sont contre luy, MARGUER. *Lett.* 465. Nostre nef fut mise en rade honnestement, sans toucher; mais le Sacre toucha, *Journ. Voy. Parmentier*, dans JAL. Touché au vif de cette dernière secousse, MONT. I, 6. Il touche [appartient] aux moindres de se trouver les premiers à l'assignation, ID. I, 61. À ce dernier trait se doivent toucher et esprouer les autres actions de nostre vie, ID. I, 77. Cette isle touchoit quasi l'Espagne, ID. I, 232. À qui touche l'honneur de tant de victoires, à Guesquin, à Glesquin, ou à Gueaquin [celui que nous nommons du Guesclin]? ID. I, 348. Avotr l'ame touchée de repentance, ID. I, 405. Les philosophes n'ont gueres touché cete corde, ID. II, 302. Ceulz qui me touchent [les miens], ID. IV, 66. Cela dit, chacun se toucha en la main pour confirmation, LANOUÉ, 565. Les reitres s'attendoient de toucher pour le moins cent mille escus, ID. 625. Ilz [les Gaulois] demourerent quelque temps en doute d'en approcher et de leur toucher [aux sénateurs romains], craignans que ce ne feussent des dieux, AMYOT, *Cam.* 40. Ceulz à qui le sort touchoit, venoient à estre du corps de la cour d'Areopage, ID. *Péric.* 7. Les passions sont comme des tons et sons de l'ame, qui veulent estre touchez et sonnez de main de bon maistre, ID. *ib.* 33. Et touchant ses beufz, s'en alla vers la ville, ID. *Marius*, 64. Vos gens sont meusniers, mon cousin. — C'est pour toucher vos asnes, madame, D'AUB. *Hist.* I, 440. Les Espagnols, aians sapé en la riviere de Shenem avec quatre navires, bruslerent le plus avancé qui avoit touché, ID. *ib.* III, 204. En ces jours-là quatorze capitaines touchèrent en la main pour essayer la reprise des Tourelles, ID. *Mémoires*, p. 44. Le prince lui voulut toucher à la main [l'atteindre], et au commencement de juillet passa au soir deux rivieres, ID. *ib.* III, 526. Faisoit de l'esbahi, comme s'il n'y eust jamais touché, *Nuits de Stra-*

Peut-être, en le voyant, votre amour plus timide Ne prendra pas toujours sa colère pour guide, RAC. *Andr.* 1, 4. Toujours humble, toujours le *Amide* Néron N'ose-t-il être Auguste et César que de nom? D. *Brit.* 1, 2. On croit avoir toujours aimé l'objet qu'on aime, tant il est difficile de concevoir qu'on ait pu vivre sans lui, STAEL, *Corinne*, VIII, 2. || 4° Le plus souvent, ordinairement. Il ment toujours. Elle est toujours en prières. Quelques crimes toujours précèdent les grands crimes, RAC. *Phèdre*, IV, 2. || 5° En attendant, néanmoins. Je vais sortir, travaille toujours. Qu'il y ait, si l'on veut, de l'exagération dans ce nombre, toujours est-il assuré que son peuple était innombrable, BOSS. *Hist.* III, 3. Si dans l'Autriche Albert reçut la vie, La Suisse était toujours sa première patrie, LEMIEUX, *G. Tell*, 1, 2. Enfin, pardessus tout cela, elle est parente du roi... elle n'en est pas plus fière toujours, GENLIS, *Veill. du chât.* t. II, p. 470, dans *FOUGENS*. || 6° Du moins. Si je n'ai pas réussi, toujours ai-je fait mon devoir. || 7° À toujours, pour toujours, sans retour. Et le premier instant où les enfants des rois Ouvrent les yeux à la lumière Est celui qui vient quelquefois Fermer pour toujours leur paupière, LA FONT. *Fabl.* VIII, 4. Tu le sais; chaque fois que j'aime, Je pense que c'est pour toujours, LAMOTTE, *Odes*, t. I, p. 454, dans *FOUGENS*. Adieu, mon aimable ami, adieu pour toujours: ainsi l'ordonne l'inflexible devoir, J. J. ROUSS. *Hél.* III, 20.

— HIST. XI^e s. Il priera tuz jurs pur nos pechez, *Ch. de Rol.* CXXXIX. Quant cil est mort, qui tuz jurs nus cadelet [commande], *ib.* CCVI. || XII^e s. Et fine amor si ne doit pas grever Ceux qui peinent tuz jors de lui servir, *Couci*, X. || XIII^e s. S'or i laissons [à Jérusalem] nos enemis mortieus [mortels], À tousjours mais ert [sera] no vie hontense, QUESNES, *Romanero*, p. 95. Et Sabine à tousjours de la terre est banie, AUNEFR. LE BAST. *ib.* p. 27. Et pour ce dit-on que trop fait cil mal et vilenie qui, par paour de mort, chose fait qui à deshonneur li peut estre reprovée à tous jors, VILLEH. CXLVIII. Le ferrais [tapissier] s'avisava que le soudanc venoit tuz jours jouer aux esches après relevée, JOINV 213. || XVI^e s. Je me suis dez tousjours entetenu des imaginations de la mort, MONT. I, 77. Il faut conclure que Dieu seul est, non point selon aucune mesure de temps... ains un realement estant, qui par un seul maintenant emplit le tousjours, *ib.* II, 379.

— ETYM. *Tous*, et *jours*; bourg. *tôjô*, *tôjor*, *torjo*; nivern. *tozor*; Berry, *toujours*; ouest du Berry, *torjous*; angoum. *teurjoux*, *teurjoux*, *trejoux*. L'ancienne langue disait aussi *tousdis*, ce qui est l'équivalent de *tous jours*; elle disait *toute jour*, y faisant *jour* féminin comme le latin *diēs* l'est quelquefois.

† **TOULINE** (tou-li-n'), s. f. Terme de marine. Cordage qui sert à touer, à remorquer un navire.

— ETYM. Angl. *tow-line*, de *tow*, touer, et *line*, corde.

† **TOULOUOUNA** (tou-lou-kou-na), s. m. Nom vulgaire, dans la Sénégambie, du *carapa toulououna* de Perrotet, et dont les graines fournissent l'huile de toulououna, actuellement d'un usage commercial en Europe, surtout à Marseille pour la fabrication du savon, LEGOARANT.

† **TOULOUOUNIN** (tou-lou-kou-nin), s. m. Terme de chimie. Principe amer de l'écorce de toulououna.

† **TOULOUPÉ** (tou-lou-p'), s. f. Sorte de peau d'agneau préparée. Les Tartares y portent, de leur propre territoire, ces belles touloupes de petits agneaux dont on éventre les mères, pour avoir des peaux moirées, blanches et fines, RAYNAL, *Hist. phil.* V, 49.

TOUPET (tou-pè; le t ne se lie pas; au pluriel l's se lie: des tou-pè-z-élégants), s. m. || 1° Petite touffe de poils, de cheveux, de crin, de laine. Un toupet de cheveux Lui fut coupé, droit vers le front du sire, LA FONT. *Muletier*. Peut-être... II... S'arrachera de rage un toupet de cheveux Qui ne sont pas à lui, REGNARD, le *Joueur*, II, 4. Il avait par-dessus le marché les jambes fort tournées en dedans; et il était si chauve qu'il ne lui restait qu'un toupet de cheveux par derrière, LESAGE, *Gil Blas*, VII, 2. || Un toupet de barbe, on dit plus ordinairement: un bouquet de barbe. || 2° Absolument, touffe de cheveux sur le sommet du front. Son toupet est dérangé. Un faux toupet. Vous ne reconnaîtrez pas cette personne qui se coiffait en toupet, qui mettait son busc entre sa chair et sa

chemise, et qui ne s'essayait que sur la pointe des sièges pliants, sév. 201. Son toupet gris, avec sa mignardise, lui donne l'air d'une vieille coquette, DIDER. *Salon de 1767*, *Œuv.* t. XIV, p. 35, dans *FOUGENS*. L'âge avait pu dégarner son crâne; mais un toupet parfaitement en harmonie avec les cheveux réparait le ravage des années, REYBAUD, *Jér. Patur.* I, 3. || Familièrement. Se prendre au toupet, se prendre aux cheveux. || Fig. et familièrement. Son toupet lui prend, son toupet s'échauffe, il a un mouvement de caprice, d'impatience. Voyant le toupet [de la maréchale de Luxembourg] s'échauffer, je me tus et me laissai quereller, ST-SIM. 97, 27. || Fig. et populairement. Avoir du toupet, avoir du feu, de la verve, de la hardiesse, de l'effronterie. || Avoir du toupet, s'est dit parce que les bravi italiens laissaient croître un toupet qu'ils portaient sous leur chapeau, le ramenant sur leur visage, le coup fait, pour n'être point reconnus. || Relever le toupet, réprimander. Madame mère se plaignait à lui [un colonel] de quelques procédés de son fils [Napoléon I^{er}]: «... Si j'étais de vous, madame, je lui releverais le toupet avec de la pommade forte, » P. L. COUR. *Lett.* 13 déc. 1805. || 3° Dans le cheval, houppe de crins qui s'échappe de la partie antérieure de la crinière et qui tombe entre les oreilles. Le toupet est toujours en rapport avec la crinière pour l'abondance, la finesse et la longueur des crins. || 4° Toupet bleu, verdier de Java.

— HIST. XII^e s. Par le toupet l'a sesi, sel tret jus [le tire en bas], *la Prise d'Orange*, v. 120. || XIII^e s. Et uns Turs [un Turc] est issus, si a prises ses armes, Et sist sor un cheval, les piés ot blans tot quatre, De devant al topet ot fremée une chartre [eut attaché une lettre], *Ch. d'Ant. Compl.* 58. || XIV^e s. En une cité qui siet sur le toupet d'une haulte montaigne, *Chr. de St Denis*, t. I, f^o 6, dans LACURNE. Il [le singe, à la cour du roi Noble] vaît à l'un faisant la moe, Et l'autre reprint par la joe, Par le toupet ou par l'oreille, J. DE CONNÉ, t. III, p. 78. || XV^e s. Il y pest chascun matin, Car il en a chault le touppet; Dieu le me sauve, ce varlet, CH. D'ORL. *Bal.* 435. Pirula, tipet de le nes [bout du nez], SCHELER, *Lexicogr. latine*, p. 428. C'est grant blasmé que vous qui plorez ce que ne pouvez avoir, et dont un autre jouira trempement à votre presence; et lors les compagnons vous rongneront le toupet comme à celui qui a musé pour neant, *Perceforest*, t. V, f^o 78. || XVI^e s. Le troesne graine tous les ans, jettant sa semence dans de petites bouteilles noires à touppets, O. DE SERRES, 557.

— ETYM. Bourguig. *tôpô*, haut de la tête; diminutif de l'anc. français *toup*, qui vient de l'alle. *Zopf*, touffe de cheveux; anc. scandin. *toppr*; le radical est le même que dans *touffe* (voy. ce mot). Le gaélique a aussi *top*, *tap*, une touffe.

† **TOUPÉTTE** (tou-pè-t'), s. f. Nom donné par Bridel au genre *pohlia*, mousses.

TOUPIE (tou-pie), s. f. || 1° Jouet de bois fait en forme de poire; on y enroule une cordelette qui, en se déroulant rapidement, lui communique un mouvement de rotation sur sa pointe de fer. Toupie hollandaise. Toupie éolienne. ... la reine étourdie, Plus que sabot ni que toupie, Court en fureur par-ci par-là, SCARR. *Virg.* VII. || Fig. Lui [l'Amour] un enfant! on ne considérait donc pas qu'il terrassait les Hercules, et qu'il n'avait jamais eu d'autres toupies que leurs cœurs, LA FONT. *Psyché*, II, p. 181. || On dit qu'une toupie dort, quand, tournant très-rapidement, elle reste immobile en une même place. || 2° Toupie d'Allemagne, toupie creuse, percée d'un trou, et qui fait du bruit en tournant. || 3° Populairement. Femme de mauvaise vie du plus bas étage. || 4° Genre de coquilles univalves. || 5° Instrument pour observer l'horizon en mer malgré le roulis et le tangage. ☉

— HIST. XIV^e s. Quarente pensers a femme, je vous afe, Anchois que puis avoir sa chemise vestie, Plus tost est retournée que li vens ne toupie, *Baud. de Seb.* dans *Hist. litt. de la Fr.* t. XXV, p. 558. || XV^e s. De la toupie aux Amantins M'esbattoie soirs et matins, FROISS. *Poésies mss.* p. 87, col. 4.

— ETYM. Origine germanique d'après Diez: angl. *top*; de la racine *top*, pointe, extrémité, qui est identique avec le *top*, *zopf*, d'où *touffe* et *toupet* (voy. *TOUFFE*). D'un autre côté, *toupie* semble en rapport avec l'ancien français *toupin*, *tupin*, pot; provenc. *topi*, *topina*, de l'alle. *Topf*, pot. La toupie aurait-elle été dite de sa forme ronde comme celle d'un pot? On a dit aussi *toupil* pour toupie.

† **TOUPILLAGE** (tou-pi-lla-j'), *ll* mouillées), s. m. Action de toupiller. Je me promenais lentement et incessamment, sans m'attacher à personne... je me servis de ce long toupillage pour parler aux uns et aux autres, ST-SIM. 514, 72.

TOUPILLER (tou-pi-llé, *ll* mouillées, et non tou-pi-yé), v. n. || 1° Tournoyer comme une toupie (sens propre qui n'est pas usité). || 2° Fig. et familièrement, en parlant des personnes, ne faire qu'aller et venir dans une maison. Je vas, je viens, je toupille, et, sitôt que je m'assieds, mes pauvres jambes... BEAUMARCH. *Barb. de Sév.* III, 4. || Il se conjugue avec *avoir*. || Richelet écrit toupier.

— HIST. XIV^e s. Par une main le prist, puis le fu toupians Trois tours environ lui; au quart le fu getans Encontre un dur pilier, *Baud. de Seb.* VII, 604. || XV^e s. Il est à toupier à l'entour du buisson, *Hist. de la Toison d'or*, t. II, f^o 214, dans LACURNE. || XVI^e s. Ce n'est pas topier le fuseau dans les doigts Qu'avoir le glaive en main... *Myst. du siège d'Orléans*, *Append.* p. 794.

— ETYM. *Toupier* vient de *toupie*, et *toupiller* de *toupil* (voy. *TOUPIE*). En Normandie, on dit *toupiner*, de *toupin*.

TOUPILLON (tou-pi-llon, *ll* mouillées, et non tou-pi-yon), s. m. || 1° Petit toupet. || Fig. Chacun en prit sa pièce [du lingo sale], et, la mettant en un toupillon, la darda à la tête d'Hortensius, qui se défendait au moins mal qu'il pouvait, *Francion*, IV, p. 154. || 2° Poils de la tête du veau. Le toupillon est nu et peu volumineux... au-dessus de 6 à 9 mois... le toupillon se garnit de poils plus ou moins frisés, *Tarif des douanes de 1841*, note 7. || 3° Branches inutiles et confuses d'un oranger.

— ETYM. Dimin. de l'anc. *toup*, primitif de *toupet*.

† **TOUPIN** (tou-pin), s. m. || 1° Espèce de toupie sans fer, qu'on fait tourner à l'aide d'un fouet. On dit plus souvent sabot. || 2° Instrument employé pour le commettage des grosses cordes, dit aussi gabieu.

— HIST. XIV^e s. Toupin, DU GANGE, *trocus*.

— ETYM. Autre forme de *toupie* (voy. ce mot).

† **TOUPINIER** (tou-pi-nié), s. m. Dans le langage de la banque, nom donné à de petits escompteurs, faisant faire des signatures d'endossement pour cinq sous par des écrivains publics.

† **TOUPIOLE** (tou-pi-o-l'), s. f. Sceau de Salomon, *polygonatum vulgare*, DESFONT.

† **TOUPRAS** (tou-prâ), s. m. Nom donné, sur le banc de Terre-Neuve, à l'amarre d'un bâtiment.

† **TOUQUE** (tou-k'), s. f. Bâtiment pour la pêche du hareng.

1. **TOUR** (tour), s. f. || 1° Bâtiment élevé, rond ou à plusieurs faces, qui servait autrefois à fortifier l'enceinte des villes, des châteaux, etc. Les tours étaient carrées: chaque côté de la tour avait vingt pieds de largeur, SACS, *Bible*, *Judith*, I, 3. Restait cette redoutable infanterie de l'armée d'Espagne dont les gros bataillons serrés, semblables à autant de tours, mais à des tours qui sauraient réparer leurs brèches... BOSS. *Louis de Bourbon*. Quand verrai-je, ô Sion, relever tes remparts, Et de tes tours les magnifiques faites? RAC. *Esth.* I, 2. Diodore de Sicile nous apprend qu'il y avait sans cesse au haut de la tour de Babilone un astronome en faction qui observait les levers et les aspects des astres au moment de la naissance d'un enfant, BAILLY, *Hist. astr. anc.* p. 144. || Fig. Il est donc vrai que c'est la dernière goutte [n'avoir pas remis à temps une dépêche au roi] qui a fait répandre le verre [disgracier Pomponne]; ce qui nous fait chasser notre portier, quand il ne nous donne pas un billet que nous attendons avec impatience, a fait tomber du haut de la tour, sév. 8 déc. 1879. || Fig. Défense. Le poète Fortunat a chanté, après saint Chrysostome, que Rome avait deux remparts et deux tours dans saint Pierre et dans saint Paul, BOSS. *Var.* XIII. || 2° Il se dit pour clocher. La tour de l'horloge. Ces temples, ces tours qui portent si haut dans les airs les éclatants attributs du christianisme, MRABEAU, *Collection*, t. V, p. 304. Proclamant sur son âme Les tours de Notre-Dame Centre de l'univers, BÉRANG. *Jean de Paris*. || Tours de beurre, nom donné aux clochers de plusieurs de nos cathédrales, à cause qu'elles avaient été bâties à l'aide de fonds provenant des offrandes faites par les paroissiens qui avaient obtenu l'autorisation de manger du beurre en carême. || 3° La tour de Babel, la tour que, suivant la Bible, les descendants de Noé essayèrent d'élever jusqu'au ciel, et dont Dieu arrêta la construction en faisant que les hommes

cessèrent de parler le même langage et de s'entendre. Saint Jérôme... dit que la tour de Babel avait déjà quatre mille pas de hauteur; ce qui ferait vingt mille pieds, si c'étaient des pas géométriques, *VOLT. Phil. Bible expl. Gen.* || Fig. Nous brûlons de désir de trouver une assiette ferme et une dernière base constante, pour y édifier une tour qui s'élève à l'infini, *PASC. Pens. I, 4, édit. HAVET.* || Fig. et familièrement. Tour de Babel ou tour de Babylone, lieu où tout le monde parle à la fois et sans s'entendre. C'est véritablement la tour de Babylone, Car chacun y habille, et tout du long de l'aune, *MOL. Tart. I, 4.* || 4° La tour de Londres, vieux château bâti près de la Tamise par Guillaume le Conquérant, duc de Normandie. Semblable à l'aigle qui ne perd jamais de vue le nid de ses aiglons, Londres voit du sommet de sa tour ses colonies croître et prospérer sous ses regards attentifs, *RAYNAL, Hist. phil. XIV, 4.* || Absolument, la Tour (avec une majuscule). Je voulais des premiers saluer à la Tour Le roi, qu'auprès de vous je croyais de retour, C. DELAV. *Enfants d'Édouard, II, 4.* || 5° Réduit construit dans les batteries de côte qui sont exposées à être attaquées avec du canon. || 6° Tour casematée, ou tour maximiennienne, tour en maçonnerie, garnie de canon, qui est employée dans la fortification allemande. || 7° Tour tournante, espèce de tour en fer que l'on place sur le tillac des vaisseaux cuirassés, pour y loger des hommes et du canon. || 8° Tour à feu, ou, simplement, tour, phare placé sur les côtes. La tour de Cordouan. || 9° Tour de moulin à vent, le bâtiment rond qui porte les ailes et qui renferme la meule. || 10° Terme d'antiquité. Machines en forme de tours, placées sur le dos des éléphants, et remplies d'archers. || Tour mobile, machine de guerre des anciens employée dans les sièges. Il fallut [dans les sièges chez les anciens] trouver un autre moyen pour arriver jusqu'à la hauteur du rempart; et ce fut de bâtir des tours de bois roulantes plus hautes que les murs, et de les en rapprocher, *ROLLIN, Hist. anc. Œuv. t. II, p. 409, dans POUSENS.* || 11° Arbalète à tour, ancienne machine de guerre destinée à agir contre les tours; il faut la distinguer de l'arbalète à tour, arme portative (voy. TOUR 2). || 12° Aux échecs, la pièce qu'on appelle autrefois roc, et qui est placée aux coins de l'échiquier. || 13° Terme de pêche. Enceinte ronde des bourdigues, dans laquelle les poissons se rassemblent. || 14° Terme de construction. Tour ronde, se dit du parement convexe d'une portion de mur cylindrique. || Tour creuse, parement concave d'un mur cylindrique. || 15° Terme de serrurerie. Tour creuse, nom des plaques de fonte circulaires qui se placent dans les angles du contre-cœur d'une cheminée.

— HIST. XI^e s. Od [avec] ses cadables [machines de guerre] les turs en abatiéd, *Ch. de Rol. VIII.* || XII^e s. Il ont veü du Man la tor et le donjon, *Sax. XXI.* Vers nous ne se tenra [tiendra] fortresse ne tours, *ib. XXVII.* || XIII^e s. Or est Renart dedens sa tor, *Ren. 947.* || XV^e s. Pour ce vous tien ma dame et ma decesse, Mon refuge, ma fortresse et ma tour, E. DESCH. *Poésies mss. 1^o 484.*

— ETYM. Bourguig. *tor*; provenç. *tor*; espagn. et ital. *torre*; du lat. *turris*, qui est le grec *τῦρος*; ou *τῦρος*. Les langues celtiques ont: gaél. *torr*, *tour*, éminence, monticule; irland. *tor*.

2. TOUR (tour), s. m. || 1° Machine pour façonner en rond le bois, l'ivoire, les métaux. || 2° Espèce de petite boîte cylindrique qui tourne sur deux pivots, et dont on se sert dans les monastères. || 3° Espèce de petit treuil qui était employé pour bander certaines arbalètes. || 4° Tour à piler. || 5° Tour, en termes de marine. || 6° Tour du potier. || 7° Tour à pâte. || 8° Mouvement circulaire. || 9° Un tour, deux tours de clef. || 10° Tour de broche. || 11° Tour de reins. || 12° Demi-tour. || 13° Marche, voyage, promenade, allées et venues. || 14° Il se dit de certaines choses qui vont en serpentant. || 15° Un tour de tric-trac. || 16° Un tour aux jeux de cartes. || 17° Chaque façon que le boulanger donne à la pâte. || 18° Circuit, circonférence d'un lieu ou d'un corps. || 19° Visite faite autour. || 20° Tour de l'échelle. Tour du chat. Tour de la souris. || 21° Tour de lit. || 22° Différentes parties de l'habillement, de la parure, montées en rond. || 23° Contour. || 24° Toute action qui exige de l'agilité, de la subtilité, de la souplesse, de la force. || 25° En chirurgie, tour de maître. || 26° Tour du bâton. || 27° En général, acte, action. || 28° Trait d'habileté, manière d'agir où il entre de l'adresse. || 29° Manière de présenter, de faire voir une chose. || 30° Tour.

nure, forme, mouvement de style, manière d'exprimer ses pensées, de construire ses phrases.

|| 31° Façon d'être. || 32° Rang successif, alternatif. || 33° Tour à tour.

1° Machine pour façonner en rond le bois, l'ivoire, les métaux. Tour en l'air. Cela est fait au tour. Les lignes du chapiteau de la cannelure des colonnes du Parthénon sont si déliées, qu'on se serait tenté de croire que la colonne entière a passé au tour, *CHATEAUB. Itin. part. 4.* || Tours figurés, dits aussi tours à portraits et tours à combinaisons, tours qui servent à guillocher, à graver, à sculpter. L'art de graver avec la pointe du diamant et avec le tour naquit dans le siècle de Michel-Ange, J. DUMESNIL. *Hist. des amat. franç. III, 37.* || Fig. Cette femme a le bras, la main, la gorge faite au tour, elle les a parfaitement bien faits. Tout charmait, tout était fait au tour, *LA FONT. Tabl. Offres, soins obligés, compliments faits au tour, LAMOTTE, Fabl. IV, 46.* || On dit de même : un homme fait au tour, une femme faite au tour. Du reste elle est faite au tour; elle ne crie jamais, elle est douce et caressante, *SÉV. 420.* Voilà ce qui s'appelle un garçon fait au tour! *REGNARD, le Bal, 9.* || La chambre, l'atelier où est placé un tour. || 2° Espèce de petite boîte cylindrique, qui tourne sur deux pivots, et de laquelle on se sert dans les couvents des religieuses pour faire entrer ou pour faire sortir de petits objets. Enfin pourtant il a passé le tour Du monastère... *GRESSET, Ver-vert, II.* || Dame du tour, religieuse qui, au dedans du couvent, a soin du tour et avertit les religieuses quand on les demande. || Se dit particulièrement des armoires rondes à pivot qui se trouvent à la porte des hospices et où l'on dépose les enfants que l'on veut abandonner à la charité publique. Il faut remarquer que le nombre des enfants présentés à l'hospice des Enfants-Trouvés de Paris est augmenté par celui des enfants que leurs parents indigents, ou même les gens des contrées voisines portent au tour de cet hospice, *MOUGUE, Instit. Mém. sc. ph. et math. Sav. étr. t. I, p. 36.* || On se sert d'une machine pareille dans le conclave, dans certains hospices, dans les prisons, et dans certaines maisons pour faire passer les plats de la cuisine dans la salle à manger sans en ouvrir la porte. || 3° Espèce de petit treuil qui était employé pour bander certaines arbalètes. Arbalète à tour. || 4° Tour à piler, appareil pour écraser les pommes à cidre. || 5° Terme de marine. Dévidoir sur lequel on enroule soit du bitord, soit la ligne du loch. || Tour mort, attache qui se fait en passant, sur une pièce de bois saillante, un seul tour d'un cordage, qu'on ramène ainsi sur lui-même. || Se dit aussi d'un cordage qu'on ne veut filer que peu à peu, malgré sa tendance à s'échapper. || Tour de bitte, attache qui se fait en passant le cordage en sautoir sur la bitte et sur son traversin. || Tour des câbles, entortillement des câbles de deux ancrs mouillées. || Tour d'anguille, suite de circonvolutions spirales qu'on fait faire à un cordage sur un autre. || Pièce de tour, bordage courbe. || Le tour d'une pièce de bois, sa face courbe. || 6° Tour du potier, roue qui tourne horizontalement et sur laquelle on façonne et arrondit les vases de terre. || Machine des lapidaires à laquelle sont attachés plusieurs outils que l'on fait tourner au moyen d'une roue. || Machine qui sert à donner aux chaudrons et aux poêlons leur dernière façon. || 7° Tour à pâte, pièce sur laquelle le pâtissier travaille la pâte par le moyen d'un rouleau de bois. || Table de confiseur. || Rouleau de bois à l'usage des ciriers. || 8° Par comparaison avec le mouvement qui est propre au tour machine, mouvement circulaire. Tour de roue. Tour de meule. Avant que le soleil ait fait encore un tour, *CORN. Méd. III, 4.* Et n'élever personne au plus haut de la roue [de la Fortune], Que la fin de son tour ne jette dans la boue, *ROTT. Bélis. IV, 10.* Que la terre lui paraisse [à l'homme] comme un point, au prix du vaste tour que cet astre [le soleil] décrit, *PASC. Pens. I, 4, édit. HAVET.* Déjà la sombre nuit a commencé son tour, *RAC. Esth. I, 3.* ... Quand l'astre du jour Aura sur l'horizon fait le tiers de son tour, *M. Athal. I, 4.* Il fit un tour sur ses talons, *LETOURNEUR, Trad. de Cl. Harl. Lett. 98.* || Familièrement. D'ici là il n'y a qu'un tour de roue, à y a peu de distance. || À tour de bras, de toute la force du bras (le bras décrivant un tour pour prendre son élan). Les comédiens sont des balourds de commencer la pièce [le Cid] par la queue du comte et de don Diègue; ils méritent le soufflet qu'on donne au vieux bonhomme, et il faut que

ce soit à tour de bras, *VOLT. Lett. d'Argental, 16 août 1784.* || En un tour de main, en un instant, en aussi peu de temps qu'il en faut pour tourner la main. En moins d'un tour de main cela s'accomplissait, *LA FONT. Chose imp.* Ils [les modernes] ont créé l'art de copier en un tour de main un livre entier; la science, par ce moyen, peut devenir universelle, *VOLT. Dial. XXIX, 42.* Il est clair que toutes ces choses arrivèrent dans le temps où Hercule d'un tour de main sépara les deux montagnes, Calpé et Abyla, *id. Jenni, 3.* || 9° Un tour, deux tours de clef, action de tourner une fois, deux fois la clef dans la serrure. Allons fermer sur lui la porte à double tour, *DANCOURT, Trahison punie, III, 8.* La serrure était mauvaise; la clef ne fermait qu'à demi-tour, J. J. ROUSS. *Confess. XI.* Bien certainement, signora, quand j'irai par la ville, un bon double tour me répondra de vous, *BEAUMARCH. Barb. de Sév. II, 41.* || 10° Tour de broche, révolution que fait la broche en tournant sur elle-même et en présentant successivement au feu ce qui est embroché. Nous avons des cuisiniers qui ne savent faire aucun ragoût, à la vérité; mais ils tirent les viandes si à propos, qu'un tour de broche de plus ou de moins, elles seraient gâtées, *LESAGE, Turcaret, V, 7.* || Ce poulet a un tour de broche de trop, il est un peu trop rôti. || 11° Tour de reins, entorse des reins causée par un effort ou par un faux mouvement. Il s'est donné un tour de reins. || Fig. Endroit faible. Il m'a voulu faire voir dans les œuvres mêmes de Cicéron cette débilité et ce tour de reins que son ami Brutus... *BALZ. Barbon.* || On dit dans le même sens : tour, absolument. Sa réputation [de la grande duchesse de Toscane] n'a jamais eu ni tour, ni atteinte, *SÉV. 26 juill. 1678.* || 12° Demi-tour, demi-révolution qu'un homme fait sur lui-même. La belle fit demi-tour à droite, *HAMILT. Gramm. 40.* Un homme qui vient après moi et qui me passe me fait faire un demi-tour et un autre qui me croise de l'autre côté, me remet soudain où le premier m'avait pris, *MONTESQ. Lett. pers. 24.* || Terme militaire. Demi-tour, mouvement par lequel on fait face du côté auquel on tournait le dos. Ils plièrent par un demi-tour à droite, malgré l'effort de quelques-uns de leurs officiers, *PELLISSON, Lett. hist. t. III, p. 290.* Les escadrons rouges se rallièrent en faisant un demi-tour à droite, *ST-SIM. 459, 83.* || Terme de danse. Demi-tour de main, la moitié du tour de main; un cavalier et une dame se donnent la main droite, et décrivent chacune un demi-cercle. || 13° Par extension, marche, voyage, promenade, allées et venues. On me fit au jardin faire cinq ou six tours, *RÉGNIER, Sat. II.* Allons dans le jardin faire deux tours d'allée, *CORN. Suirante, V, 8.* Il y fit tant de tours [au lieu où son argent était enfoui] qu'un fossoyeur le vit, *LA FONT. Fabl. IV, 20.* L'onde était transparente ainsi qu'àux plus beaux jours; Ma commère la carpe y faisait mille tours, Avec le brochet son compère, *id. ib. VII, 4.* Vous voyez bien qu'à le recevoir [M. de Vendôme], le mener à Aix, revenir, ce sont des tours infinis, *SÉV. 1^{er} nov. 1680.* Leurs expéditions [des sibilustiers] furent des tours de voleurs, et jamais des campagnes de conquérants, *VOLT. Dict. phil. Flibustiers.* || Faire un tour à, en, de, aller à, dans, parcourir. Mon mari s'en va faire un tour aux champs, *LA FONT. Rém. II.* Il est à propos que je fasse un petit tour à mon argent, *MOL. l'Av. II, 4.* Je vous quitte pour aller faire un tour de ville, *SÉV. 48 juin 1677.* D'où j'irai faire un tour à Paris pour quelques affaires, *BOSS. Lett. abb. 474.* Allez faire un tour sur les lieux, et concertez tout avec M. de Tigny, *MAINTENON, Lett. à M. d'Aubigné, 6 oct. 1682.* Son époux était allé faire un tour aux dogues et aux taureaux, *HAMILT. Gramm. 8.* Allons faire un tour de cuisine; Quand j'aurai déjeuné, j'irai voir la cousine, *DESTOUCH. Homme sing. I, 8.* Il est bien vrai qu'autrefois, ayant été avec Alzire en Amérique, je fis un petit tour en Afrique avec Zulime, avant d'aller voir Idamé à la Chine, *VOLT. Mél. littér. à l'auteur du Mercure.* Je crois la Grèce entière libre au moment que je vous parle; voulez-vous que nous allions y faire un tour? *id. Lett. d'Alemb. 7 juill. 1770.* || Il est allé faire un tour de promenade, il est allé se promener. || Absolument. Il est allé faire un tour, il est allé se promener, mais il rentrera bientôt. || Faire ses tours, aller et venir, tourner. Il fait ses tours comme à l'ordinaire, J. J. ROUSS. *Ém. III.* || Faire ses quinze tours, faire mille choses inutiles. Elle allait à droite et à gauche,

rangeant et dérangeant, dépliant une nippe par-ci, ramassant un ruban par-là, poussant un siège, soupirant, disant : Mon Dieu! c'était ce que ma vénérable grand'mère appelait faire ses quinze tours, E. FEYDEAU, *Feuilleton de l'Opinion nationale*, 12 déc. 1868. || Populairement. Le petit tour, le grand tour se dit pour exprimer honnêtement les besoins naturels. S'il avait mal fait et qu'on le grondât, il allait se coucher dans un coin; il demandait à faire son petit tour et son grand tour, DIDER. *Mém. Rêve d'Alembert*. Tout à l'heure encore deux gendarmes me gardaient à vue jour et nuit.... je ne pouvais, sauf respect, faire mon grand tour sans l'assistance de ces deux messieurs, P. L. COUR. *Lett.* II, 76. || 14° Il se dit de certaines choses qui vont en serpentant. Les tours et retours d'une rivière, d'un labyrinthe. || On dit aussi : les tours et détours. || Fig. Le nœud de votre condition prend ses replis et ses tours dans cet abîme [le péché originel], PASC. *Grand. et misère*, 25, édit. FAUGÈRE. || 15° Un tour de trictrac, les douze trous. Je lui dis.... que, s'il le voulait, je lui jouerais ses quatre pistoles dans un tour unique, HAMILT. *Gramm.* III. || 16° Au jeu de cartes, faire, jouer un tour, jouer jusqu'à ce que tous les joueurs aient eu successivement une fois la main. || Au brelan, jouer cinq tours aux écus, cinq tours aux deux écus, et un tour au louis d'or, jouer onze tours en tout, à condition de mettre un écu pour les cinq premiers tours, deux écus pour les cinq suivants, et un louis pour le onzième. || 17° Chaque façon que le boulanger donne à la pâte. || Opération dite aussi voie, ou cours, ou trait, par laquelle les laineux font passer le charbon sur le drap. || Terme de graveur. Se dit des trois premières opérations que l'on fait pour préparer le cuivre. || 18° Circuit, circonférence d'un lieu ou d'un corps. La terre a neuf mille lieues de tour. Cet arbre a tant de tour. || Faire le tour de, parcourir la circonférence. Monseigneur a fait le tour de la place, sév. 467. Encore ceux qui nous ont décrit ce prodigieux édifice [un palais] n'ont-ils pas eu le temps d'en faire le tour, BOSS. *Hist.* III, 3. De ces parvis sacrés j'ai deux fois fait le tour, RAC. *Athal.* III, 7. Les États de quelques souverains d'Allemagne ou d'Italie, dont on peut faire le tour en une demi-heure, VOLT. *Microm.* I. Les arts, les coutumes, les opinions, les usages n'ont-ils pas fait le tour du monde? ID. *Mœurs, Rem.* 21. Aucun [ancien géographe] n'a osé dire ni même conjecturer qu'il était possible de faire le tour du monde; Magellan a été le premier qui l'ait fait en l'année 1519 dans l'espace de 424 jours, BUFF. *Hist. natur. preuve. th. terr. Éuv. t. I*, p. 308. La Victoire, ce vaisseau fameux pour avoir fait le premier le tour du monde, et le seul de l'escadre de Magellan qui fût revenu en Europe, RAYNAL, *Hist. phil.* VIII, 7. Elle fit le tour de l'Europe, et retrouva la santé sur les grands chemins, DIDER. *Mém. Rêve d'Alembert*. || Faire le tour, tourner autour. Il avait fait une incroyable diligence pour faire le tour d'une montagne presque inaccessible, FÉN. *Tél.* XVI. La première fois qu'il [le perroquet] se vit dans une glace, il en approcha son bec, et ne se rencontrant pas lui-même, qu'il prenait pour son semblable, il fit le tour de la glace, DIDER. *Lett. sur les Aveug.* || Absolument. [Pour me devancer] il hasarda de se briser contre la borne; il y brisa effectivement sa roue [de son char]; je ne songeai qu'à faire promptement le tour, pour n'être pas engagé dans son désordre, FÉN. *Tél.* V. || Prendre le grand tour, faire le grand tour, parcourir le plus long circuit pour arriver à. Elle avait pris le grand tour pour aller à Mons, PELLISSON, *Lett. hist. t. III*, p. 43. Comme il [Adraste] sut.... que l'armée était divisée par la querelle de Télémaque avec Phalante, il se hâta de faire un grand tour, FÉN. *Tél.* XVI. || Faire le tour, s'étendre autour de. Ce bracelet fait plusieurs tours autour du bras. || Faire le tour d'un objet, l'examiner en tous ses côtés. J'ai fait le tour des choses de la vie, SAINTE-BEUVE, *Poésies, Sonnets, Épilogue*. || Faire son tour de France, d'Europe, se dit d'un artisan qui voyage de ville en ville en travaillant de son état. Quand tu seras prêt à partir, viens me revoir; je te donnerai une pistole pour t'aider à faire le tour d'Espagne, LESAGE, *Gil Bl.* II, 7. Il fut saisi, à dix-sept ans, de l'ardeur voyageuse qui, chaque année, enlève à leurs pénates de nombreuses phalanges de jeunes ouvriers pour les jeter dans la vie aventureuse, dans l'apprentissage ambulatoire qu'on appelle le tour de France, G. SAND, *le Com-*

pagnon du tour de France, II. || Faire le tour du cadran, dormir pendant douze heures consécutives, l'aiguille parcourant le cadran en douze heures. Savez-vous, lui dit don Luis, que vous êtes couché depuis hier matin?... vous avez fait deux fois le tour du cadran, LESAGE, *Diable boit.* 24. || Terme de marine. Le vent fait le tour du compas, lorsque en peu de temps il paraît souffler de tous les points de l'horizon. || Prendre du tour, gouverner de manière à contourner un cap, un navire, un danger, sans courir risque de tomber dessus. || 19° Visite faite autour. Il est honteux que vous ne connaissiez ni nos statues, ni nos tableaux; et demain il faut commencer le tour des musées et des galeries, STAEL, *Corinne*, VIII, 2. || 20° Terme de jurisprudence. Tour de l'échelle, servitude par laquelle celui à qui elle est due a droit, lorsqu'il fait bâtir, de poser une échelle sur l'héritage d'autrui, et d'occuper l'espace de terre qui est nécessaire pour la mettre en usage; ce qu'on évalue ordinairement à six pieds. || Tour du chat, intervalle d'un demi-pied dont les fours et les forges doivent être éloignés des murs du voisinage suivant les usages de Paris. || Tour de la souris, intervalle de deux à trois pouces qui doit rester vide entre une chausse d'aisance et un mur mitoyen contre lequel elle est posée. || 21° Tour de lit, étoffe qui environne le lit. On en sait d'autres qui ont des filles devant leurs yeux, à qui ils ne peuvent pas donner une dot.... qui se refusent un tour de lit et du linge blanc.... LA BRUY. XIII. || Tour de cuve, tablette qui entoure la cuve du papetier. || Cette tenture de tapisserie, cette garniture, cette robe a tant d'aunes de tour, elle a tant d'aunes de cours. || 22° Différentes parties de l'habillement, de la parure, montées en rond. Un tour de cou, de tête. Entre son tour de gorge et son mouchoir, J. J. ROUSS. *Confess.* II. || Tour de plume, plume simple qu'on met autour du chapeau pour lui donner meilleur air. Plumets et tours pour chapeaux militaires, *Alm. Didot-Bottin*, 1874-72, p. 1233. || Faux cheveu, qu'on adapte sur le devant de la tête. Cette femme porte un tour. Le roi a commencé, ces jours passés, à mettre une perruque entière au lieu de tours de cheveux, PELLISSON, *Lett. hist. t. I*, p. 395. || 23° Contour. Que le prédicateur vienne à paraître: si la nature lui a donné une voix enrouée et un tour de visage bizarre.... PASC. *Pens.* III, 3, éd. HAVET. Il ne songeait qu'à conserver la délicatesse de son teint... qu'à donner un tour gracieux aux plis de sa robe, FÉN. *Tél.* III. Le tour de son visage était gracieux, HAMILT. *Gramm.* 9. De courts cheveux dont l'un ne passe pas l'autre.... et qui se relèvent en demi-boucles autour des joues par un tour qu'ils prennent naturellement, MARIY. *Pays. parv.* 2° part. Le tour des yeux et le bout du nez sont noirs, BUFF. *Quadrup.* I, XII, p. 225. || 24° Toute action qui exige de l'agilité, de la subtilité, de la souplesse, de la force de corps. Cet homme fait des tours de force extraordinaires. Il parle, il danse, il fait cent tours, LA FONT. *Pet. chien*. Et le singe amuser l'ennemi par ses tours, ID. *Fabl.* V, 19. Le singe de sa part disait: venez, de grâce, Venez, messieurs; je fais cent tours de passe-passe, ID. *ib.* IX, 3. N'avez-vous point vu ces gens qui font des tours de cartes? sév. 299. Ces arcs d'ébène se font dans mon pays; il n'y a qu'un certain tour à donner [pour les bander], VOLT. *Pr. Babyl.* I. || Fig. Tour de force, action qui exige beaucoup de force. || Tour de force se dit aussi de ce qui exige beaucoup de force morale, d'habileté, de persévérance. C'est un tour de force que d'être parvenu à vous faire cette illusion, THÉOD. LECLERCQ, *Prov. t. IV*, p. 409, dans POUGENS. || Fig. Tour de métier, quelque action d'adresse, de malice, à laquelle on est disposé. Je vais parcourir les quatre parties du monde, et faire quelque tour de mon métier, LESAGE, *Diable boit.* 16. || Tour de main, tour de subtilité, d'adresse. Cet escamoteur fait des tours de main surprenants. Je fis ce tour de main avec beaucoup de subtilité, quoique ce fût mon coup d'essai, LESAGE, *Gil Bl.* V, 4. Il y a dans chaque profession un je ne sais quoi, portant différentes dénominations, qu'on appelle quelquefois le tour de main.... auquel est attachée la réussite de ce qu'on veut faire, DEVINCK, *Rapp. à l'Emp. Monit. univ.* 31 mars 1868, p. 465, 4° col. || Terme d'argot. Faire voir le tour, tromper, duper. || 25° Terme de chirurgie. Tour de maître, manière de pratiquer le cathétérisme qui consiste à communiquer à la sonde un mouvement de demi-cercle, qui en place la concavité sous la symphyse, et en ramène le pavillon à une direction verticale. || 26° Fig. Tour du bâton, profit secret et illicite ou abusif qu'un homme tire de son emploi

(le tour du bâton est ainsi dit d'une escrime au bâton mentionnée dans l'historique). Que l'on aille d'un grand implorer une grâce, Sans le tour du bâton je doute qu'il la fasse; Pour avoir un emploi de quelque financier, C'est le tour du bâton qui marche le premier; On ne veut rien prêter, quelques gages qu'on offre, Si le tour du bâton ne fait ouvrir le coffre; Il n'est point de coupable un peu riche et puissant Dont le tour du bâton ne fasse un innocent, BOURSALUT, *Ésope à la cour*, IV, 5. Sans compter une infinité de petits gains malhonnêtes, connus dans tous les métiers sous le nom de tour du bâton, DIDER. *Mém. t. III*, p. 189, dans ROUGENS. || 27° Fig. En général, acte, action. À moins que d'avouer que c'est un lâche tour qu'on le force à jouer, CORN. *D. Sanche*, V, 6. Vous n'avez point voulu me faire un tour d'adresse, ID. *le Ment.* V, 6. La Rappinière continua de tourner la chose en raillerie, et de la vouloir faire passer pour un tour de bon compagnon, SCARR. *Rom. com.* II, 15. Elle [la cigogne] retira l'os [du gosier du loup]; puis pour un si bon tour Elle demanda son salaire, LA FONT. *Fabl.* III, 9. || Tour d'ami, acte d'obligance qu'on ne pouvait que difficilement espérer. || 28° Particulièrement. Trait d'habileté, manière d'agir où il entre de l'adresse et quelquefois de la mauvaise intention. En humeur de nous faire un assez mauvais tour, RÉGNIER, *Sat. XI*. ... toute l'artillerie De Cupidon, non pas lo langoureux; Mais celui-là qui n'a fait en sa vie Que de bons tours, le patron des heureux, LA FONT. *Orais*. C'était un vieux routier, il savait plus d'un tour, ID. *Fabl.* III, 18. Que mon maître couvert de gloire Me joue ici d'un vilain tour! MOL. *Amph.* I, 4. Et tu m'oses jouer de ces diables de tours? ID. *Sganar.* 6. Vous avez entendu quelquefois parler des tracasseries de cour, des petites calomnies qu'on y débite, des beaux tours qu'on y joue; soyez bien sûr que la république des lettres est précisément dans ce goût, VOLT. *Lett. en vers et en prose*, 166. Ce sont là des tours de la destinée; mais je me moque de ses tours avec un ami comme vous et un peu de courage, ID. *Lett. d'Argental*, 29 oct. 1751. La rapine et la calomnie me sont venues assaillir.... où fuir? il faudra donc aller trouver l'empereur de la Chine; encore trouverai-je là des jésuites qui me joueront quelque mauvais tour, ID. *Lett. d'Argental*, 29 août 1765. Songez que vous ne pouvez faire aux sots et aux fripons un meilleur tour que de vivre, D'ALEMB. *Lett. à Voltaire*, 20 avril 1773. C'est un bon tour que de faire épouser ma vieille gouvernante au coquin qui fit enlever ma jeune maîtresse, BEAUMARCH. *Mar. de Figaro*, I, 4. || Fig. C'est la troisième ou quatrième fois que la bise vous fait de ces méchants tours, sév. 553. Je me plains à lui du désordre de la poste; il me dit que la poste lui faisait des tours aussi bien qu'à moi, ID. 34. Mais je bats la campagne; l'ode et le vin font de ces tours, BÉRANG. *Troubad.* || Le tour est fait, la ruse, le subterfuge a réussi. Restez à cheval sur votre chiffre, votre détecteur est réduit au silence; le tour est fait, REYBAUD, *Jér. Paturot*, II, 43. || Un tour de maître Gonin, un tour d'homme rusé. || Fig. Cela vous jouera un mauvais tour, se dit pour avertir une personne qu'une chose lui est dangereuse. Ce rhume vous jouera un mauvais tour. || 29° Manière de présenter, de faire voir une chose. Ils ne manquent jamais de saisir promptement l'apparence lueuse du moindre attachement... D'en semer la nouvelle avec beaucoup de joie, Et d'y donner le tour qu'ils veulent qu'on y croie, MOL. *Tart.* I, 4. M. de Chaulnes espérait de donner un bon tour à toutes ces choses, sév. 19 oct. 1689. Il y a certains tours à faire valoir, qui ne sont pas inutiles en ce pays [la cour], ID. 20 nov. 1673. Je crains que M. de Pomponne, qui s'était mêlé de cette affaire croyant vous obliger, ne soit un peu fâché de voir le tour qu'elle a pris, sév. 4 déc. 1675. Laissons les conjectures de M. Burnet et les tours dont il tâche en vain de colorer la réformation, BOSS. *Var.* VII, 36. Ils donnent aux faits tous les tours qu'ils veulent, ID. *Lett. quêt.* 337. On donnera à mes plus droites intentions un mauvais tour, BOURDAL. 7° dim. après la Pentecôte, Dominic. t. III, p. 92. On n'eût pas besoin de chercher pour lui [M. le Tellier] ces tours ingénieux qui ne font entrevoir aux malades le danger où ils sont, qu'à travers de feintes promesses, ou de jolies espérances de guérison, FLÉCH. *le Tellier*. Il [Carré] dit à un prêtre qui, selon la pratique ordinaire, cherchait des tours pour le préparer à la mort, qu'il y avait longtemps que la philosophie et la religion lui avaient appris à mourir, FONTEN. *Carré*.

Il y a un tour à donner à tout, même aux choses qui en paraissent le moins susceptibles, MONTESQ. *Lett. pers.* 57. Il me paraît que l'affaire des Calas prend un bon tour dans les esprits, VOLT. *Lett. Damienville*, 26 déc. 1762. On veut donner le tour le plus noir à ce qui n'est au fond qu'une étourderie, GENLIS. *Ad. et Th.* t. 1, p. 485, dans POUGENS. || 30° Tournure, forme, mouvement de style, manière d'exprimer ses pensées, de construire ses phrases, d'arranger ses termes. Il faut avouer que cela a un tour spirituel et galant, MOL. *Préc.* 10. Vous avez le tour libre et le beau choix des mots, M. *Fem. sav.* III, 5. Tout ce que dit Mme la Dauphine est juste et d'un bon tour, sév. 414. Ne dites point de mal de vos lettres; il y a du tour et de l'esprit partout, M. à Mme de Grignan, 2 mars 1689. Ne quittez jamais le naturel; votre tour s'y est formé, et cela compose un style parfait, id. 18 fév. 1671. Il y a [dans la lettre de Bussy au roi]... des tours pour le porter à vous secourir, qui ne sont que trop singuliers, trop pressants et trop véritables, id. 17 juin 1687. Le tour des paroles de Tertullien, de Sénèque, de Montaigne et de quelques autres, a tant de charmes et tant d'éclat, qu'il éblouit l'esprit de la plupart des gens, quoique ce ne soit qu'une faible peinture et comme l'ombre de l'imagination de ces auteurs, MALEBR. *Rech. vér.* II, III, 3. Aimez sa pureté [de Malherbe], Et de son tour heureux imitez la clarté, BOIL. *Art p.* 1. Si le terme est impropre ou le tour vicieux, M. *ib.* Le philosophe consume sa vie à observer les hommes... s'il donne quelque tour à ses pensées, c'est moins par une vanité d'auteur que pour mettre une vérité qu'il a trouvée, dans tout le jour nécessaire pour faire l'impression qui doit servir à son dessein, LA BRUY. I. Je ne sais si l'on pourra jamais mettre dans les lettres plus d'esprit, plus de tour, plus d'agrément et plus de style que l'on n'en voit dans celles de Balzac et de Voiture, id. I. Il savait donner un tour agréable à ses récits, HAMILT. *Gram.* 8. L'art, la délicatesse, l'esprit et le tour y brillaient [dans la lettre de Fénelon au pape], ST-SIM. 46, 28. Ce palsambleu est impayable; c'est un petit tour cavalier qui frappe, qui saisit; j'aime les tours cavaliers, DESTOUCH. *Fausse Agnès*, III, 6. Sa traduction de Quinte-Curce [de Vangelas], qui parut en 1846, fut le premier bon livre écrit purement; et il s'y trouve peu d'expressions et de tours qui aient vieilli, VOLT. *Louis XIV.* 32. J'avais remarqué que les ouvrages des gens du monde, quoique peu corrects et assez mal écrits, avaient un certain tour négligé qui les faisait passer malgré la critique amère des auteurs de profession, COMTE DE CAYLUS, *Mém. des colporteurs*, *Œuv.* t. X, p. 241. J'entends par tours ingénieux, les bons mots, les traits, les saillies, les pensées fines et délicates; leur caractère est la gaieté, CONDIL. *Art d'écr.* II, 10. La plupart des grandes pensées prennent le tour de l'antithèse, soit pour marquer plus vivement les rapports de différence et d'opinion, soit pour rapprocher les extrêmes, MARMONTEL, *Œuv.* t. V, p. 237. Le grec d'Origène est singulièrement doux; il est cependant mêlé d'hébraïsmes et de tours étrangers, CHATEAUBR. *Génie*, I, 1, 4. Les tours négatifs sont particuliers à Virgile, id. *ib.* II, 11, 10. || 31° Façon d'être. M. le duc d'Orléans m'avoua qu'ils n'étaient pas ensemble [avec la duchesse d'Orléans] sur le tour de tendresse, ST-SIM. 547, 402. Qu'on examine tous les autres arts; il n'y en a aucun qui ne reçoive des tours particuliers du génie différent des nations qui les cultivent, VOLT. *Ess. poés. ép.* I. || Tour d'esprit, manière d'être de l'esprit, du caractère. Il a un tour admirable dans l'esprit, MOL. *Préc.* 10. Il faut un peu badiner avec elle [la jeune marquise de Sévigné]; c'est le tour de son esprit, sév. 4^{er} avr. 1689. Que ne puis-je vous marquer ici... ce tour d'esprit particulier qui rendait sa conversation [de Mme de Montesquieu] si agréable! FLÉCH. *Duch. de Mont.* Mme de Montespan, à qui les moindres ridicules n'échappaient pas, et qui savait si bien les faire sentir aux autres par ce tour unique à la maison de Mortemart, M^{me} DE CAYLUS, *Souvenirs*, p. 42, dans POUGENS. Le même tour d'esprit qui fait exceller une femme du monde dans l'art de tenir maison, fait exceller une coquette dans l'art d'amuser plusieurs soupirants, J. J. ROUSS. *Ém. v.* || 32° Rang successif, alternatif. Si vous avez pu tout sur moi, sur mon amour, que je puisse sur vous quelque chose à mon tour! CORN. *Poly.* III, 4. Par des crimes nouveaux je punirai les vôtres; Et mon tour à périr ne viendra qu'après d'autres, id. *Attila*, V, 3. Un bonheur continu

rendrait l'homme superbe; Et chacun à son tour, comme dit le proverbe, MOL. *Éc. des fem.* V, 8. Toutes les choses ont leur tour, id. *Psyché, Prologue*. Que je fasse voir au monde ingrat avec quelle impiété il le crucifie [Jésus-Christ] encore tous les jours; que je crucifie le monde à mon tour; que j'en efface tous les traits et toute la gloire, BOSS. *la Vallière*. Les oppresseurs du peuple à leur tour gémissants, BOIL. *Épît.* I. Il finira par l'ignominie, Dieu aura son tour; et la gloire de l'homme injuste ne descendra pas avec lui dans le tombeau, MASS. *Petit carême, Respect des grands*. Appius se leva quand ce fut son tour à parler, VERTOT, *Révol. rom.* I, 99. Les plaisirs ont leur temps, la sagesse a son tour, VOLT. *Ép.* 27. Les jésuites ont été abolis, les parlements ont été réformés, les gens de lettres ont leur tour, M. *Lett. Marmontel*, 24 oct. 1771. Vous concevez qu'après avoir vu périr toute ma famille du mal de poitrine, j'avais quelque raison de croire que c'était mon tour, MARMONTEL, *Mém.* VIII. || Un tour de rôle, un rang à prendre ou à donner. || À tour de rôle, voy. RÔLE, n° 5. || Au théâtre, tour de faveur, décision du comité des comédiens qui fait passer avant son tour la représentation d'une pièce. || Proverbe. À chacun son tour, si tu as aujourd'hui l'avantage sur moi, je l'aurai peut-être demain sur toi. || Barons de tour, dans le Languedoc, ceux qui, à leur tour, avaient entrée aux états de Provence. || 33° Tour à tour, loc. adv. L'un après l'autre, alternativement. Je fais le bien et le mal tour à tour, Je viens de là, vais là, j'appartiens à mon maître, MOL. *Amph.* I, 2. Entrez, généreux chefs des familles sacrées, Du ministère saint tour à tour honorées, RAC. *Athal.* IV, 2. A travers mille feux je vois Condé paraître, Tour à tour la terreur et l'appui de son maître, VOLT. *Henr.* VII.

— HIST. XII^e s. Chascuns torna sa resne et son tor a repris, RONC. p. 484. Il fait un tor français, jus le cuide verser; Mais Garins fu si fors, que nel pot remuer, ROMANERO, p. 44. || XIII^e s. C'est [Java] la greigneur [plus grande] isle qui soit ou monde; car bien a de tour v mille milles, MARC POL, p. 660. De cel tour [ruse, détour] m'apensai, Dame Dieu [j'] en graci, BRETE, cxviii. Et assamble son ost et ala en Frise, un pays aineus [ennuyeux], et le vot prendre par force, mais il ne savoit pas bien le tour, CHRON. DE RAINS, 248. Fait li maistres : faisons un tour Par les marches, par la campagne, L'Escoufle. Renart li fait un tor d'Englois; Ysegrin nel doutoit ançois; Renart l'estraint... *Ren.* 14980. Il est drois que toutes tes voies, Et tes alées et ti tour Soient tuit adès là entour, LA ROSE, 2397. Trois fois nous genterent le feu greigois celi soir, et le nous lancerent quatre fois à l'arbaestre à tour, JOINV. 222. Ardane [la forêt des Ardennes] ert [était] moult grans à cel jor, Et porprenoit moult en son tor, PARTONOP, v. 500. Cist tors puet estre en deux manieres, ou que il dit la verité tout clerement; raison comment : tu veuls dire : il ajorne, di donc : ja commence le soleil à espendre ses rais parmi la terre; ou que il eschive la verité par son tor... BRUN. LATINI, *Tresor*, p. 488. || XIV^e s. Mais Montmirail est forte et bien abertesquie [munie de bretèches], Et s'est de petit tour, si a ville jolie, HUGUES CAPET, v. 6884. Pour ce je pense faire un tour Jusqu'à Paris... LIV. DU BON JEH. 3341. Ainsi scet faire femme; de tours scet plus de cent, BAUD. DE SEB. III, 404. Ensement [la dame] che souit tour trouver, *ib.* IV, 524. [Mgr d'Anjou ayant écrit des lettres affectueuses au roi de Navarre, celui-ci] dit qu'il savoit bien que ce n'estoient que paroles pour le decevoir, et lui vouloit bailler du tour du baston; car il savoit bien qu'il estoit l'ome du monde que Mr. d'Anjou haioit le plus, et que, puis qu'il vouloit feindre estre son amy, il se feindroit aussy, et lui donneroit un tour de baston comme il lui vouloit bailler, et, sous couleur de faire la besogne de Mr. d'Anjou, il feroit son traité avec le roy d'Arragon, CHR. MS. DE NANGIS, en 1377, dans LACURNE. || XV^e s. Cette chevaucherie prist son tour vers les tentes, et les ardirent, FROISS. I, I, 442. Entrementes que le roi de France estoit sur le mont de Sangattes, et qu'il estudioit comment et par quel tour il pourroit combattre les Anglois qui s'y estoient fortifiés, id. I, I, 310. Et leur dit que, s'il venoit à tour [s'il trouvait son occasion], il leur feroit cher comperer [payer], id. I, I, 97. Il est verité que cette ville est de grand tour et de petite defense, id. II, III, 42. Secondé n'a en premiere En bien, en sens, en maniere, N'en gentil cors fait à tour, E. DESCH. *Poésies mss.* n° 496. Tour

d'escript [bon pour toucher de l'argent], DU CANGE, *tornare*. À tour de papier [à tour de rôle], M. *tornus*. En telles armeures entroient ilz hardiment es batailles; mais à icelluy temps ung chevalier ne daignoit ferir ung autre fors par devant, et ils sçavoient alors le tour du baston, si se couvroient, *Perceforest*, t. I, f° 55. Lors entra au tref [tente] une pucelle qui apportoit viandes à plenté couvertes d'une touaille, puis mist avec la main la viande sur un tour [espèce de plat d'osier], *ib.* t. V, f° 60. Et fort doutoient les Escossois, qu'ils ne leur jouassent un mauvais tour, et se separerent des François, Juv. *Charles VI*, 1385. Mais au chef du tour la chose se remit tellement que le royaume de France en fut long-temps en voye de destruction, FEMIN, 1440. Hé qui est-ce qui se puisse garder de male fortune? quand elle veult courir sus et nuire à qui que ce soit, bien en sçait trouver les tours, *Bouciq.* I, 3. Nul serrurier ne pourra faire serrure à tour et demy, si les rivetz ne sont mis à deux piez, car elle seroit fausse, *Ordonn.* août 1489. || XVI^e s. À leur venue, ilz se festoyèrent à tour de bras, RAB. *Garg.* I, 37. Pousé le cas que ma femme me voulust faire ung mauvais tour, id. *Pant.* III, 48. Cest ung tour de vieille guerre; que t'en semble, frere Jean? id. *ib.* IV, 8. Comme une rhombe girante, lors que tant subit est son tour, M. *ib.* V, 25. La fiance et le desespoir doivent regner en nos cœurs à tour [à tour], CALV. *Instit.* 440. Veiller, pleurer, jurer, s'apaiser, se fascher, Lettres, faveurs, regards, ce sont tours de jeunesse, DESPORTES, *Diverses amours*, XXXIX. Que je luy ferois un tour d'amy, MONT. I, 95. Je veulx qu'il escoute son disciple parler à son tour, M. I, 160. N'employer pas [dans une discussion] tous les tours qui peuvent servir, mais ceux qui peuvent le plus servir, M. I, 167. C'est un tour d'art et de science d'estre suffisant à l'escrime, id. I, 242. S'il est besoin de couvrir un toit dont l'eau doit tomber sur son voisin, il est aussi tenu de bailler place pour le tour de l'echelle, LOYSEL, 295. Ariadne lui donna un peloton de fil, à l'aide duquel elle luy enseigna qu'il pourroit facilement issir des tours et destours du Labyrinthe, AMYOT, *Thés.* 22. Une danse en laquelle il y a plusieurs tours et retours, à l'imitation des tournoyemens du Labyrinthe, id. *ib.* 25. Des couvertures et tours de lictz teincts en pourpre, M. *Lyc.* 23. Ces boucliers n'ont pas leur tour entierement rond, M. *Numa*, 23. Il devint bon ouvrier à besongner du tour et de menuiserie, M. *P. Æm.* 59. Avant retirer une clef qui estoit dedans, il en faisoit un tour, D'AUB. *Hist.* III, 385. Elle luy fist present d'un tour de col et de brasselets de fines perles orientales, CARLOIX, IV, 34. Les roues ou tours [pour la soie], nommés à Paris desvideirs et à Tours guindres, O. DE SERRES, 494. Mais une riche dame amoureuse et gentille, Qui a l'esprit bien né, se fait un mauvais tour, Quand par trop d'avarice elle vend son amour, RONS. 806. Tour de mulet, COGRI, VE.

— ETYM. Bourguig. *tor ay tor*, tour à tour; provenç. *torn*, *tor*; catal. *torn*; espagn. portug. et ital. *torno*; du latin *tornus*, tour, instrument à tourner, qui vient de *τόρνος*; le mouvement circulaire du tour ayant été pris métaphoriquement pour exprimer ce qui va en rond. *Τόρνος* est une forme de participe passif de *τρέπω*, percer, aoriste 2^e *έτροπον*, radical *tri*, traverser.

† TOURACO (tou-ra-ko), s. m. Sorte de perroquet; le genre touraco faisait pour Linné partie des coucous; aujourd'hui il est classé à part, près des gallinacés. Le touraco, si remarquable par la chevelure verte qui se dresse sur sa tête, *Monit. univ.* 17 nov. 1868, p. 4485, 4^o col.

† TOURAILLE (tou-râ-ll', *ll* mouillées), s. f. Étuve dans laquelle le brasseur fait sécher le grain. || Ce grain lui-même quand il sèche.

† TOURAILLON (tou-ra-lion, *ll* mouillées), s. m. Germe séché de l'orge, chez les brasseurs.

† TOURANIEN, IENNE (tou-ra-niën, niën-n'), adj. Synonyme de nord-altaïque (voy. ce mot); dénomination attribuée aux populations qui habitent entre la mer Caspienne et la mer du Japon, entre la chaîne du Thibet et l'Océan, et qui, tout en parlant des langues très-diverses, ont des caractères communs. Ce nom, indiqué d'abord par d'Omalius d'Halloy et adopté par Bunsen, provient du *khanat de Touran*, appelé khanat de Sibir après la conquête des Russes.

† TOURBAGE (tour-ba-j'), s. m. Nom, dans la Loire-Inférieure, de l'exploitation de la tourbe.

4. TOURBE (tour-b'), s. f. Charbon très-hétérogène qui se forme dans la vase des marais par la

décomposition des débris végétaux qui y existent. La tourbe est bien véritablement un résidu de plantes ou herbes à demi décomposées, à demi brûlées, réduites en un état presque charbonneux, analogue, dans son genre, au bois fessile également charbonné, FOURCROY, *Conn. chim.* t. VIII, p. 233. On a trouvé dans la tourbe beaucoup de monuments de l'industrie humaine, des armes, des outils de bûcheron et d'agriculture, des bois de construction, des chaussées, A. BRONGNIART, *Traité de min.* t. II, p. 40. Ces observations semblent prouver que la tourbe est d'une formation beaucoup plus moderne que celle des autres combustibles fossiles, et qu'elle s'est formée depuis l'existence des sociétés, m. *ib.* p. 41. || Tourbe carbonisée, dite charbon double, pour fourneaux. || Tourbe motière, nom, dans la Loire-Inférieure, de la tourbe employée à faire des mottes. || Se dit, par extension, des tourteaux que l'on fait avec le tan.

— HIST. XII^e s. Pour l'agne [bois] et pour tourbes acater à partir de pures de le [la] ville, *Testament de 1200*, dans TAILLAR, *Recueil*, p. 8. || XV^e s. Il y a [en Flandre] pou de bois pour ardoir, et font leur feu de tourbes de terre qu'ilz prennent es marais, *Liv. des propr. des choses*, xv, 59, f° 200, r. Une povre maisonnelle... aussi noire que aïrement [encore] pour la fumée des tourbes qui s'y ardoient, froiss. II, II, 157. || XVI^e s. Le prince Maurice fait un dessein sur Breda par le moien d'un bateau qui portoit ordinairement des tourbes à la garnison, sous lesquelles on pouvoit cacher des soldats, D'AUB. *Hist.* III, 316.

— ETYM. Wallon, *trouf*; picard, *troube*, *trouble*; espagn. *turba*; ital. *turba*, de l'anc. haut-all. *turf*, anglo-sax. *turf*; all. *Torf*.

2. TOURBE (tour-b'), s. f. Troupe, avec un sens de dénigrement. Princes et rois, et la tourbe menue, LA FONT. *Belph.* Ce bel adage, si rebattu par la tourbe philosophique, J. J. ROUSS. *Orig. notes*. Qu'importent vos joies, vos peines, votre existence, non-seulement à votre voisin qui ne vous a jamais vu, mais encore à cette tourbe qu'on appelle vos amis? CHATEAUBR. *Pensées, réflex. et max.*

— HIST. XII^e s. Li Caldeu fistrent trois tuerbes, si envaïrent les chamoiz, *Job*, p. 504. || XIII^e s. Et tantost s'assanbla une grande tourbe de gens entor eus, BEAUM. XXXIX, 12. Maintenant que il s'en furent alez, se feri en nostre paveillon une grant tourbe de gent de joenes Sarrazins, JOINV. 242. || XIV^e s. Cil qui, à leur grant peril, chéïrent en celle tourbe de gens, BERCHOUDE, f° 35, verso. || XVI^e s. Suivant les avis de maîtres Jean le Coq, Pierre le Sec et autres anciens sages sur ce ouïs par tourbes [comme témoins dans une enquête sur les coutumes]... LOYSEL, 335. Coutume se doit verifier par deux tourbes, et chacune d'icelles par dix témoins, m. 782. M. de Guyse, ayant appelé 25 ou 30 des principaux, et tout debout sans tenir rang, mais comme en tourbe, propose... CARL. V, 25. Comparez luy [à l'homme d'une grande âme] la tourbe de nos hommes, stupide, basse, servile, instable... MONT. I, 326. Le peuple, nous entendons icy le vulgaire, la tourbe et lie populaire, CHARRON, *Sagesse*, I, 54.

— ETYM. Provenç. espagn. et ital. *turba*; du lat. *turba*; grec, *τύρβη*.

† TOURBER (tour-bé, v. n. Exploiter, enlever la tourbe. || V. a. Enlever la tourbe d'un marais. Un règlement d'administration publique déterminera la direction générale des travaux d'extraction dans le terrain où sont situées les tourbes, celle des rigoles de dessèchement, enfin toutes les mesures propres à faciliter l'écoulement des eaux dans les vallées, et l'atterrissement des entailles tourbées, *Loi du 21 avril 1810, art. 85, concernant les mines, minières et carrières*. || Se tourber, v. refl. Être réduit en tourbe.

— HIST. XIV^e s. Les dits marès porront et poent les dits religieux tourber et effondrer, toute fois que il leur plaira, DU CANGE, *turba*.

— ETYM. *Tourbe* 1.

TOURBEUX, EUSE (tour-beù, beù-z'), adj. Qui contient de la tourbe, qui en est formé. Terrain tourbeux. Il semble que toutes les plantes et toutes les parties des plantes qui croissent et se trouvent enfoncées dans les eaux, devraient être susceptibles de concourir à sa formation [de la tourbe]; cependant il existe des marais remplis de végétaux aquatiques qui ne deviennent jamais tourbeux, THENARD, *Traité de chim.* t. III, p. 440, dans POUGENS. || Terme de botanique. Se dit des plantes qui vivent dans les tourbières.

— ETYM. *Tourbe* 1.

† TOURBIER, IERE (tour-bié, biè-r'), adj. Se

dit d'un terrain qui renferme de la tourbe. || S. m. Ouvrier qui extrait ou voiture la tourbe. || Le propriétaire des terrains qui la produisent.

— ETYM. *Tourbe* 1.

TOURBIÈRE (tour-biè-r'), s. f. Terrain formé de tourbe et exploité pour l'extraction de ce combustible. Les tourbières produites si généralement dans le nord de l'Europe par l'accumulation des débris des *sphagnum* et d'autres mousses aquatiques, CUVIER, *Révol.* p. 167. Les tourbières sont ordinairement couvertes d'eau; mais il arrive aussi qu'elles recouvrent de l'eau, et qu'elles nagent à sa surface, A. BRONGNIART, *Traité de min.* t. II, p. 38. Les fameuses tourbières qui fournissent à ce pays [la Hollande] presque tout le combustible qui lui est nécessaire, *id.* *ib.* p. 43.

— HIST. XIII^e s. Li glise et jeu avons commune peskerie et commun usage en toutes les peskeries, en tous les fossés et en toutes les tourbières, TAILLIAR, *recueil*, p. 64. || XV^e s. Quant les marinières veirent leur nef fichiée en la tourbière [vase], ils furent tous comme desesperez, *Perceforest*, t. III, f° 102. Sitost que les barons eurent entendu le pervers Bruyant, qui estoit au milieu de ses palus et turbières [fondrières], *ib.* t. IV, f° 31.

— ETYM. *Tourbe* 1; wallon, *troufstr*.

4. TOURBILLON (tour-bi-lon, ll mouillées, et non tour-bi-yon), s. m. || 1^o Vents impétueux qui tournoient (c'est le sens du latin *turbo*), différents des cyclones où l'air ne se meut pas toujours rapidement. Regarde parfois dans l'abîme, Avec des yeux de pleurs remplis, Ce point noir dans ton ciel limpide, Ce tourbillon sombre et rapide, Qui roule une voile en ses plis, V. HUGO, *Feuilles d'automne*, 9. || Par pléonasm, un tourbillon de vent. Un tourbillon de vent vous jette violemment sous une arche; et quel miracle que vous n'avez pas été brisés et noyés en un moment! sév. 25. || Comme un tourbillon, avec une extrême rapidité. L'archevêque de Rheims revenait hier fort vite de Saint-Germain, comme un tourbillon; s'il croit être grand seigneur, ses gens le croient encore plus que lui, sév. 5 février 1674. || Fig. Corbinelli... a redoubié sa dévotion à la Providence... il a été fort touché de ce tourbillon de bonheur dans votre famille [l'abbé de Grignan, évêque, et le chevalier de Grignan, médecin], sév. 28 févr. 1680. || 2^o Mouvement de l'eau qui tournoie avec violence. Il y a dans cette rivière des tourbillons fort dangereux. || 3^o Par extension, il se dit des choses qui ressemblent à un tourbillon. Des tourbillons de feu s'élançaient de leurs yeux, CORN. *Méd.* II, 2. On vit sur le penchant des montagnes voisines un tourbillon de poussière, RÉN. *Tél.* 1. Des tremblements de terre presque continuels [sur le globe nouvellement formé]... des orages généraux et particuliers, des tourbillons de fumée, et des tempêtes excitées par les violentes secousses de la terre et de la mer, BUFF. 4^o ép. *nat. Euv.* t. XII, p. 235. || 4^o Sorte d'artifice qui, par sa propre force, s'élève en tournant sur lui-même. Huit bouquets d'ensemble composés de grenades à serpenteaux, tourbillons et bombettes tricolors, *Monit. univ.* 16 et 17 août 1867, p. 4416, 3^o col. || 5^o Nom que les cartésiens donnaient à la révolution d'une planète, ou d'un astre, autour de son centre, et au mouvement de la matière environnante qui les suit. Un monde près de nous a passé tout du long, Est chu tout au travers de notre tourbillon, MOL. *Fem. sav.* IV, 3. Ce qu'on appelle un tourbillon, c'est un amas de matière dont les parties sont détachées les unes des autres, et se meuvent toutes en un même sens, FONTEN. *Mond.* 4^o soir. Il donne aux planètes des tourbillons fort étendus, de sorte que ceux, par exemple de Jupiter et de Saturne, qui ont leurs centres éloignés de 465 millions de lieues, lorsqu'ils s'approchent le plus qu'il est possible, peuvent alors se couper vers leurs extrémités, m. *Guiglielmi*. Ce grand philosophe [Descartes], dans un temps où les observations astronomiques, la mécanique et la géométrie étaient encore très-imparfaites, imagina, pour expliquer les mouvements des planètes, l'ingénieuse et célèbre hypothèse des tourbillons, D'ALEMB. *Euv.* t. XIV, p. 80. Quelque temps après Descartes, on vit partout des tourbillons; toutes les explications des phénomènes étaient fondées sur leurs opérations, SENNEBIER, *Ess. art d'obs.* t. II, p. 210, dans POUGENS. Il [Descartes] imagina des tourbillons de matière subtile, au centre desquels il plaça les corps [célestes]; les tourbillons des planètes entraînaient les satellites, et le tourbillon du

soleil entraînait les planètes, les satellites et leurs tourbillons, LA PLACE, *Exp.* v, 5. || 6^o Fig. Tout ce qui entraîne les hommes. Les dames d'atour, les filles, la gouvernante et toute la maison part demain [pour aller au-devant de la Dauphine]; Mme de Coulanges est aujourd'hui dans le tourbillon de leur départ, sév. 24 janv. 1680. Savez-vous bien qu'il y a un sort dans ce tourbillon [la cour], qui empêche d'abord de sentir le charme du repos et de la tranquillité? *id.* 12 janv. 1680. Le tourbillon nous emporte; nous n'avons pas le loisir de nous arrêter si longtemps sur une même chose, *id.* 28 fév. 1680. Mme de Maintenon, par un hasard, me fit une petite visite d'un quart d'heure... un tourbillon me l'emporta, *id.* 29 mars 1680. La cour était éblouie du tourbillon de son accueil [de Luxembourg] ouvert et populaire, ST-SIM. 16, 192. Le tourbillon du monde est cent fois plus pernicieux que ceux de Descartes, VOLT. *Lett. Helvétius*, 3 oct. 1739. Réaliser, au centre du tourbillon parisien, ce rêve d'isolement à deux dont se bercent tous les cœurs tendres, CH. DE BERNARD, *la Chasse aux amants*, III. Dans ce tourbillon de Paris où tant d'existences se mêlent, un tour de roue suffit pour rompre et disperser les relations, REYBAUD, *Jér. Paturot*, I, 9. || Absolument. Être dans le tourbillon. Il [Richelieu] sera dans le tourbillon jusqu'à l'âge de quatre-vingt-dix ans, comme le duc d'Épernon, qui ne le valait pas, VOLT. *Lett. Richelieu*, 18 février 1771.

— HIST. XIII^e s. Venanz si cume esturbeillon à desperdre mei, *Liber psalm.* p. 240. Li communs espirs dedolor si est alsì com uns turbillions de tempest, *Job*, 460. Lors se li monte uns torbeillons El chiefsi grant que il forsane [devient fou], *Chev. au lyon*, v. 2804. || XIII^e s. Com il fu entre Pontaise et la ville de Saint-Denis, il li fu avis que il fust avironné d'un esturbeillon, de quoi il chei à terre, *Miracles saint Loys*, p. 142. || XIV^e s. La mer... N'es-cume point en tant de flets, Comme je portois dans la teste, Durant l'amoureuse tempeste, D'orageux tourbillons enclès, DESPORTES, *Euv. chrest.* xviii, Ode. Voulant faire jeter Jonas à la mer, il a envoyé un grand tourbillon et tempeste, CALV. *Instit.* 139. Il tiroit un vent impetueux et bruslant comme un estourbeillon de foudre, AMYOT, *Fab.* 32.

— ETYM. Dérivé diminutif du lat. *turbo*, *turbis*, vent violent et tournoyant; de même radical que *turba*, tourbe; le sens est mouvement rapide.

† 2. TOURBILLON (tour-bi-lon, ll mouillées), s. m. Embarras causés par des pierres dans les veines d'une mine de charbon fossile.

— ETYM. Est-ce un dérivé de *tourbe* ?

† TOURBILLONNAIRE (tour-bi-llo-né-r', ll mouillées), adj. Qui appartient à un tourbillon. || Se dit, dans quelques tremblements de terre, des mouvements de pulsation et d'oscillation qui ont lieu simultanément en plusieurs directions différentes.

† TOURBILLONNANT, ANTE (tour-bi-llo-nan, nan-t', ll mouillées), adj. Qui tourbillonne; qui forme les tourbillons. Dans la physique de Descartes, tout était tourbillon; tout s'expliquait par des mouvements circulaires et des impulsions tourbillonnantes, BUFF. *Min.* t. IX, p. 424. || Fig. Qui ressemble à un tourbillon. Les plaisirs tourbillonnants du monde.

† TOURBILLONNEMENT (tour-bi-llo-ne-man, ll mouillées), s. m. Mouvement d'un corps qui tourbillonne.

TOURBILLONNER (tour-bi-llo-né, ll mouillées, et non tour-bi-vo-né), v. n. || 1^o Aller en tournoyant. Comme les trombes qui sont complètes descendant depuis le nuage jusqu'à la surface de la mer, l'eau frémitra, bouillonnera, tourbillonnera à l'endroit vers lequel le bout de la trombe sera dirigé, BUFF. *Add. et corr. th. terr. Euv.* t. XIII, p. 40. Ces amas de poussière blanchâtre, qui tourbillonnent dans nos campagnes, BARTHÉL. *Anach.* ch. 64. || 2^o Être agité ou s'agiter comme un tourbillon. Elle [la calomnie] s'élance, étend son vol, tourbillonne, BEAUMARCH. *Barb. de Sév.* II, 8. || 3^o Terme militaire. Se dit d'une troupe qui, sous le feu ou une charge de l'ennemi, se met en désordre. La division Marcognet s'émeut, tourbillonne, et regagne précipitamment le vallon, CHARRAS, *Waterloo*, XII. || 4^o V. a. Agiter comme ferait un tourbillon. Je crains que l'air de Grignan ne vous tourmande et ne vous tourbillonne, sév. 24 avr. 1689. Il [Flé-chier] a fait voir... qu'elle [une personne se faisant religieux] était délivrée de l'esclavage de nos passions, dont nous sommes tourbillonnés, m. 4^o mai 1680.

— ETYM. *Tourbillon*.

montagnes. Il nous dit que ce village était sujet, en hiver, à de grandes intempéries, et surtout à des tourbillons de vent que l'on nomme tourmentes, SAUSSURE, *Voy. Alpes*, t. VIII, p. 130, dans POUGENS. || 3° Fig. Troubles qui agitent un pays. La tourmente révolutionnaire. Leur apathique indifférence... au milieu de la générale tourmente, BABEUR, *Pièces*, I, 146.

— HIST. XII^e s. Fermes est cume la pierre encontre la turmente, *Th. le mart.* 83. || XIII^e s. Aimi lasse l fait-ele, com ci a longue attente! Cuens Garsiles amis, pour vous [je] sui en tourmente, AUDEFR. *LE BAST. Romancero*, p. 44. Diex! que ne sait la dame le mal et la tourmente Que sa fille a souffert! *Berte*, LXXXIV. Ainsi fu la vieille arse et livrée à tourmente, *ib.* xcvi. || XV^e s. Ceste nuyt sourdit une grande tourmente, *COMM.* III, 5. || XVI^e s. Grosse tourmente toute la nuit, *Journ. du voy. de J. Parmentier*, dans *JAL. Bias...* à ceux qui passioient avecques luy le dangier d'une grande tourmente et appelloient le secours des dieux, *MONT.* I, 273. Car de cette tourmente il n'y a plus de port Que les bras estendus du havre de la mort, D'AUB. *Tragiques, les feux*.

— ETYM. Autre forme de *tourment* (voy. l'histoire).

TOURMENTÉ, ÉE (tour-man-té, té), *part. passé* de tourmenter. || 1° Livré à des supplices, à des peines corporelles. [Alexandre] tourmenté par son ambition durant sa vie, et tourmenté maintenant dans les enfers, où il porte la peine d'avoir voulu se faire adorer comme un dieu, *BOSS. la Vallière*. || 2° Livré à des peines morales. Cependant, tourmenté de ses propres desseins, il est peut-être à plaindre autant que je vous plains, *RAC. Andr.* III, 4. Agrippine, tourmentée de tous les délire d'un pouvoir illégitime, *DIDER. Cl. et Nér.* I, 42. Ah! que demandez-vous à mon cœur tourmenté! M. J. CHÉN. *Charles IX*, IV, 2. || 3° En proie à une sorte de tourmente. Elles [des couches de roches] sont tourmentées en divers endroits: ici affaissées, là fléchies en différents sens, SAUSSURE, *Voy. Alpes*, t. V, p. 40, dans POUGENS. Et des brûlants débris du globe tourmenté, Le désordre enfantant la régularité, *DELILLE, Trois règ.* IV. Des blocs de granit, tourmentés et tordus par l'action du feu [du Vésuve], se sont recourbés à leurs extrémités, *CHATEAUB. Italie, le Vésuve*. || 4° Terme d'arts. Travailé avec un effort qui se fait sentir. ... Monument qui ne se fait remarquer que par son architecture bizarre et tourmentée, *Lett. de Mariette*, juin 1782, dans J. DUMESNIL, *Hist. des amat. franç.* I, 205. On conçoit presque comment l'architecture du Parthénon a des proportions si heureuses, comment la sculpture antique est si peu tourmentée, si paisible, lorsqu'on a vu le ciel pur et les paysages gracieux d'Athènes, de Corinthe et de l'ionie, *CHATEAUB. Itin.* part. 4. || Attitudes tourmentées, attitudes qui laissent voir la peine de l'artiste qui les a travaillées à plusieurs reprises. Point d'attitudes tourmentées ni recherchées, *DIDER. Salon de 1765, Œuv.* t. XIII, p. 215, dans POUGENS. || On dit de même: Dessin tourmenté. Couleur tourmentée. || Par extension, il se dit des œuvres littéraires. Son ouvrage, écrit d'un style tourmenté, obscur, entortillé... *DIDER. Mém. Parad. com.* La touche, quelquefois trop peu soignée dans Fontenelle, est, dans Marivaux, peignée et tourmentée, D'ALEMB. *Élog. Mariv.* ... Mes vers de travail tourmentés, A. CHÉN. *Élog.* II, 9.

TOURMENTER (tour-man-té), *v. a.* || 1° Faire souffrir quelque tourment corporel, quelque supplice. Et depuis tant de temps que nous les tourmentons [les chrétiens], Les a-t-on vus mutins? Les a-t-on vus rebelles? *CORN. Poly.* IV, 6. Jeta dans les prisons ou envoya en exil, ou fit tourmenter cruellement un assez grand nombre de personnes, *FONTEN. Orac.* II, 3. || 2° Causer de la douleur en parlant d'une maladie ou de tout autre accident. La goutte le tourmente. Nous étions tourmentés de cousins. || 3° Fig. Donner des peines d'esprit. Il faut surtout observer de ne pas tourmenter sa tête, *BOSS. Lett. Corn.* II. Ce n'est point le présent que je crains, c'est le passé qui me tourmente, J. J. ROUSS. *Hél.* IV, 4. Un désir inquiet tourmentait ma jeunesse, P. LEBRUN, *Pallas*, II, 3. Ô mon fils! les hommes ont vécu pendant plusieurs siècles dans une ignorance qui ne tourmentait point leur raison, *BARTHÉL. Anach.* ch. 30. || Absolument. Maudite jalousie! poursuivait-il, plus cruelle encore pour ceux qui tourmentent que pour ceux qui sont tourmentés! *HAMILT. Gramm.* 9. || Tourmenter sa vie, se donner bien de la peine de corps

et d'esprit. Oui, je suis las de tourmenter ma vie, *VOLT. Enf. prod.* III, 3. || 4° Importuner, harceler. Cet homme me tourmente avec ses visites. Ses créanciers le tourmentent. Cessez de tourmenter une âme infortunée, *RAC. Mithr.* III, 5. Je ne puis croire que vous cherchiez à le tourmenter [J. J. Rousseau] dans sa solitude, où il est déjà assez malheureux par sa santé, par sa pauvreté, et surtout par son caractère, D'ALEMB. *Lett. à Voltaire*, 3 janv. 1765. || Terme de manège. Tourmenter son cheval, le châtier, ou l'inquiéter mat à propos. Le roi [Louis XIII] prit amitié pour Saint-Simon, à cause... qu'il ne tourmentait pas trop ses chevaux, TALLEMANT DES REAUX, *Louis XIII*. || 5° Agiter violemment. La mer tourmenta longtemps notre vaisseau. Ce cheval tourmente son cavalier. Il [le vent] frappe, élève, abaisse et tourmente les ondes, *DELILLE, Trois règ.* II. || 6° Déjeter. La sécheresse dessèche les futailles, les tourmente, et fait transsuer le vin, *GENLIS, Maison rust.* t. III, p. 303, dans POUGENS. || 7° Forcer. Et, tourmentant sa voix pour appeler son frère, Lui pardonne des yeux et meurt, *GLB. Mort d'Abel*, ch. VII. || 8° Travailler avec effort. Les champs te prodiguaient leurs tributs volontaires: il faudra tourmenter un avare terrain, *DELILLE, Parad. perdu*, x. || 9° Tourmenter un auteur, un texte, vouloir leur faire dire autre chose que ce qu'ils disent. Une chose qui me surprend toujours également, c'est l'infatigable et cruel acharnement à tourmenter Tacite pour trouver des torts à Sénèque, *DIDER. Cl. et Nér.* I, 52. || 10° Terme d'art et de littérature. Retravailler de telle façon que l'effort se fasse sentir. L'artiste a tant consulté, si changé, si tourmenté sa composition, que je ne sais plus ce qu'il en reste, *DIDER. Salon de 1767, Œuv.* t. XIV, p. 424. Boileau a tourmenté cet endroit de son poème [le Lutrin]; il avait mis d'abord un horloger à la place du perruquier; il trouva que le personnage n'était pas assez comique, il changea et ne fit pas mieux, *MARMONTEL, Œuv.* t. IX, p. 175. || Terme de peinture. Tourmenter des couleurs, les frotter après les avoir couchées. Tourmenter un dessin, le surcharger de traits. || 11° Se tourmenter, *v. réfl.* Se remuer, s'agiter. Ce cheval se tourmente. Elle [l'âme] se tourmente comme dans un songe; on veut parler, la voix ne se suit pas... *BOSS. la Vallière*. Les cris redoublés de leur conductrice [poule ayant couvé des canards] qui, du rivage, les rappelle en vain, en s'agitant et se tourmentant comme une mère désolée, *BUFF. Ois.* t. XVII, p. 245. Le troisième se tourmentant sur sa chaise, cherchant une bonne posture et n'en trouvant point, *DIDER. Lett. à Mlle Voland*, 17 août 1759. || 12° Se déjeter. Le bois neuf se tourmente beaucoup. Il est bien difficile d'empêcher que les barreaux ne se tourmentent, quand on les trempe, *BRISSON, Traité de phys.* t. III, p. 248. || 13° Se donner bien de la peine, s'inquiéter. Voyez comme il est bon de se tourmenter un peu pour avoir des places, sév. 17 janv. 1680. Ceux de Zurich... s'en plaignent [d'un accord sur la cène] à Luther, qui se tourmente beaucoup pour les satisfaire, *BOSS. Var.* IV, 29. Elle [l'âme] se tourmente de voir son bien si détaché d'elle-même, si exposé au hasard, si soumis au pouvoir d'autrui, *ib. la Vallière*. Vous cherchez, prince, à vous tourmenter, *RAC. Mithr.* II, 6. Pourquoi nous tourmenter de leurs ordres suprêmes [des dieux]? *ib. Iphig.* I, 2. Il n'y a qu'une seule chose au-dessus de leur puissance [de mes ennemis], et dont je les défie: c'est, en se tourmentant de moi, de me forcer à me tourmenter d'eux, J. J. ROUSS. *Confess.* XI. || Se tourmenter à. Qu'on ne se tourmente pas à chercher, comme on a fait jusqu'ici, les articles fondamentaux [de la réforme]; voici le fondement des fondements [que le pape est l'antechrist], *BOSS. Var.* XIII, 10. || On a dit aussi: se tourmenter de. Quand je me tourmente de vouloir vous inspirer ici la même attention [à votre santé], sév. 22 nov. 1679. || Se tourmenter qui..., se tourmenter pour savoir qui... Vous vous tourmentez qui aura la première place, *BOSS. Méd. sur l'Év. la Cène*, 69^e jour.

— HIST. XII^e s. Tormente ceaus [ceux] qui nos grevent et nos font outrage, *Machab.* II, 4. Se [je] sèusse de premiers à l'enprendre [la croisade] Que li congîés [départ] me tormentast ensi... *Couci*, XXIV. De ce sui au cuer dolente, Que cil [son amant] n'est en cest païs, Que si sovent me tourmente, Ke je n'ai ne jeu ne ris, *DAME DE FATELE*, dans *Couci*. || XIII^e s. Joieusement [ils] chevau-chent, n'est riens qui les tormente, *Berte*, CXXXIV. N'aura [il n'y aura] homme en la terre qui de

riens vous tormente, *ib.* CXI. Et Berte rentre el bois dolente et tourmentée, *ib.* XLVI. Gar que fortune ne l'abate. Comment quel te tormente et bate, *la Rose*, 5902. Lors li ai dit: sachés, bian sire, Amors durement [beaucoup] me tormente, *ib.* 2913. || XIV^e s. Il ne se muent ou deportent de leur ire, sans ce que ceulz contre lesquelz il sont irez soient tormentez ou punis, *OAESME, Éth.* 129. Et la mer se tourmente, uns grans vens va levant, *Baud. de Seb.* III, 254. || XV^e s. Et disoit que le diable la tourmentoit, et sailloit en l'air, crioit et escumoit, et faisoit moult d'autres merveilles, J. DE TROYES, *Chron.* 1450. || XVI^e s. Le remors qui tormente la conscience de Tibere, *MONT.* IV, 82. Il estima que la chose publique seroit moins agitée et moins tourmentée, quand elle seroit affirmée et arrestée avec ces deux cours [de justice], *AMYOT, Solon*, 33. Le sage medecin quelquefois aussi luy donne des medecines qui le travaillent et le tourmentent, pour le guarir, *ib. Péric.* 32. Son cheval s'effraya si estrangelement, et se tourmenta tant qu'il jeta le consul la teste devant par terre, *ib. Fab.* V. Estant la mer tourmentée, comme en la saison d'hvver, *ib. Agés.* 67.

— ETYM. *Tourment*; provenç. *tormentar*, *tormentar*; espagn. *tormentar*; ital. *tormentare*.

TOURMENTEUX, EUSE (tour-man-teù, teù-z'), *adj.* Terme de marine. Sujet aux tourmentes.

— ETYM. *Tourmente*.

TOURMENTIN (tour-man-tin), *s. m.* || 1° Terme de marine. Petit fœc dont on fait usage pendant la tempête. || 2° Pétrel.

— ETYM. *Tourmente*.

† TOURNAGE (tour-na-j'), *s. m.* || 1° Action de façonner au tour, de tourner. Des blocs énormes de granit, plus durs que l'acier, ont été polis par des procédés de tournage au diamant, qui nous étaient inconnus... *NADIÉ, Journal officiel*, 26 juil. 1869, p. 1024, 2^e col. || 2° Terme de marine. Nom générique des cabillots et des taquets, sur lesquels on tourne les manœuvres en sautoir, pour les tenir raidés.

† TOURNAU (tour-na-ô) ou, par contraction, TOURNAU (tour-nô), *interj.* Terme de vénerie. Un des cris que l'on pousse lorsque les chiens retournent en chassant.

— ETYM. *Tourne*, à, *haut*.

TOURNAILLER (tour-nâ-llé, ll mouillées, et non tour-nâ-yé), *v. n.* || 1° Terme familier. Faire beaucoup de tours et de détours sans s'éloigner. Le cerf n'a fait que tourner. || 2° Rôder autour. || Il se conjugue avec l'auxiliaire avoir. || 3° V. a. Tourner fréquemment et maladroitement. La voisine va tourner une clef dans la serrure, *FABRE D'ÉGLANT. Intrig. épist.* III, 7.

— ETYM. *Turner*, avec le suffixe péjoratif *aillé*; provenç. *turnalhar*.

1. TOURNANT (tour-nan), *s. m.* || 1° Coin de rue, de chemin. Tous deux, par un cas surprenant, se rencontrent en un tournant, *LA FONT. Fabl.* VIII, 40. Le carrosse où se trouvait Mlle de Roquelaure s'arrêta à un tournant de la première rue où le prince de Léon attendait, *ST-SIM.* 199, 156. Les chars embarrassés dans les tournants des routes, V. HUGO, *Chants du crép. Prélude*. || Par extension. Il [Portocarrero] voulut être enterré dans le tournant d'un bas côté de son église de Tolède, *ST-SIM.* 249, 59. || Fig. Ô calamités embusquées Au tournant des prospérités! V. HUGO, *Voix intér.* 2. || 2° Endroit où le cours d'une rivière fait un coude. Au tournant d'une rivière. || 3° Espace où l'on fait tourner une voiture. Il n'y a pas assez de tournant. Quand les quarante-huit bœufs eurent pris leur tournant dans la grande cour du palais, *COMTE DE CAVLUS, Fêtes, Pimprenelle, Œuv.* t. VIII, p. 374, dans POUGENS. || Le cocher n'a pas bien pris son tournant, a mal pris son tournant, il n'a pas bien pris ses mesures pour tourner. || Sur le turf, point où tournent les chevaux qui courent. || 4° Endroit dangereux dans la mer ou dans une rivière, où l'eau tournoie continuellement. Le bateau fut pris par le tournant. || 5° Moulin à deux tournants, moulin à deux roues qui font tourner deux meules. || 6° Terme d'eaux et forêts. Arbre qui sert de borne à la vente d'une coupe et qui se trouve dans un angle rentrant. || 7° Terme de navigation. Pieu enfoncé sur le rivage et portant un rouleau à pivot, sur lequel les bateliers font passer une corde, afin de tirer leurs bâtiments dans les détours d'une rivière. || 8° Terme de peinture. La partie d'un objet qui approche du contour, et que l'on fait ordinairement de couleurs rompues. Il est plus difficile de concevoir la suite et le tournant de

parties pour les réduire sur une superficie, que d'imiter une chose inanimée, NOEL COYPEL, *Disc. sur la peint.* || 9° Fig. Moyen détourné. On ne pouvait avoir plus d'esprit [que le prince de Léon], de tournant, d'intrigues, ST-SIM. 489, 29. Ces occupations [de la conduite de la famille du roi] étaient utiles [à Mme de Maintenon] à prendre de loin des tournants auprès du roi sur bien des choses qu'elle y savait faire entrer de droite et de gauche, ID. 444, 243.

— HIST. xv° s. Le suppliant fery d'un coustel ledit hoste un seul coup assez près du tournant de l'espaule senestre, DU CANGE, *tornatura*.

— ETYM. *Tournant* 2; bourg. *tornant*, tournant, détour

2. **TOURNANT, ANTE** (tour-nan, nan-t'), *adj.* || 1° Qui tourne. Un pont tournant. || Fusil tournant, fusil à deux canons, non soudés ensemble, placés l'un au-dessus de l'autre, et pouvant changer de place au moyen d'une brisure pratiquée au bout de la culasse. || 2° Terme militaire. Qui exécute un mouvement pour tourner une position, un corps de troupe. Était-ce [une troupe qui s'avancait vers l'aile gauche française à Ligny] un corps tournant, inaperçu jusque-là, envoyé par Blücher, ou bien, une partie de l'armée anglo-hollandaise? CHARRAS, *Waterloo*, VIII. || On dit dans le même sens : mouvement tournant. || 3° S. f. Tournante, fusée d'artifice qui s'élève en tournant.

† **TOURNASAGE** (tour-na-za-ji) ou **TOURNASAGE** (tour-na-sa-ji), *s. m.* Façon qu'on donne aux poteries fines, sur le tour.

† **TOURNASER** (tour-na-zé) ou **TOURNASSER** (tour-na-sé), *v. a.* Façonner une poterie sur le tour.

— ETYM. *Tourner*.

† **TOURNASIN** (tour-na-zin) ou **TOURNASSIN** (tour-na-sin), *s. m.* Instrument tranchant dont on se sert pour tournasser.

† **TOURNASINE** (tour-na-zi-n') ou **TOURNASSINE** (tour-na-si-n'), *s. f.* Quantité ou masse de terre préparée pour être tournée.

† **TOURNASURE** (tour-na-zu-r') ou **TOURNASURE** (tour-na-su-r'), *s. f.* Rogne faite avec le tournassin.

† **TOURNAU** *interj.* Voy. *TOURNAU*.

† **TOURNE** (tour-n'), *s. f.* || 1° Être en tourne, se dit, au mail, quand on a passé la ligne des ais, ris-à-vis le tambour. || 2° Étoile de mer.

— HIST. xv° s. Le suppliant transporte par manière d'échange à Benoist trois mines de terre veccues un minot en plusieurs pièces, sans aucunes tournes [compensation] d'un cousté ne d'autre, DU CANGE, *torna*.

— ETYM. Subst. verb. *detourner*; prov. et esp. *torna*.

TOURNE, ÉE (tour-né, née), *part. passé* de tourner. || 1° Travaillé avec le tour. Elle [Catherine II] envoya M. le prince de Kostouski présenter de sa part à M. de Voltaire... une boîte tournée de sa main même, ornée de son portrait et de vingt diamants, VOLT. *Comm. Œuv. aut. Henr.* || Fig. et familièrement. Bien tourné, mal tourné, bien fait, mal fait, en parlant du corps. Mille gens bien tournés s'offrirent à mes yeux, Qui de me plaire tous prirent un soin extrême, LA FONT. *Florent*, I, 8. C'est aux gens mal tournés, aux mérites vulgaires, À brûler constamment pour des beautés sévères, MOL. *Mis*, III, 4. Ses pieds n'étaient pas petits, mais bien tournés, HAMILT. *Gram.* 4. Mon garçon, tu me parais assez bien tourné, lui dit l'officier; si tu veux entrer dans ma compagnie, je te donnerai un bon engagement, VOLT. *Jeannot et Colin*. || Fig. Il se dit, en un sens analogue, de la disposition de l'esprit. Quoi! dira-t-on d'abord, un ver, une fourmi, Un taureau qui rumine, une chèvre qui broute, Ont l'esprit mieux tourné que n'a l'homme?... BOIL. *Sat.* VIII. || Fig. Un esprit mal tourné, un esprit qui prend les choses de travers. C'était un prince faible, un esprit mal tourné, CORN. *Pulch.* II, 2. || Fig. Bien, mal tourné se dit aussi des œuvres de l'esprit, discours, vers, etc. J'ajoute ici, malgré sa disgrâce [de Pertharite] que les sentiments en sont assez vifs et nobles, les vers assez bien tournés, CORN. *Perthar. Exam.* Voilà un compliment fort mal tourné, MOL. *Mar. forcé*, 46. Il me dit mille amitiés fort jolies, fort bien tournées, sév. 642. J'ai admiré toutes les pensées qui vous viennent, et comme cela est tourné, et juste sur ce qu'on vous écrit, m. à Mme de Grignan, 3 janv. 1689. Quoi! cette période n'a pas ses mesures, ce raisonnement n'est pas dans son jour, cette comparaison n'est pas bien tournée? BOSS. *Excuses des pécheurs*, 3. J'écrivis à Margency une lettre de remerciement

tournée avec toute l'honnêteté possible, J. J. ROUSS. *Confess.* X. || 2° À quoi on a fait faire un tour. Un feuillet tourné. Une page tournée. || Avant d'avoir emprunté aux Italiens le mot verso, on disait feuillet tourné pour folio verso. Ce passage se trouve dans les Antiquités françaises, feuillet 225 tourné, LEGOARANT. || À peine eut-il le dos tourné, à peine fut-il parti. À peine eut-il le dos tourné, qu'on se mit à rire. || Yeux tournés, yeux qui ont subi une convulsion. Prêt d'expirer de douleur et de faim, Les yeux tournés, et plus froid que ma pièce, VOLT. *Pauvre diable*. || 3° Dirigé vers. Et la France à les destinées Pour elles tellement tournées Contre les vents séditioneux, MALH. III, 2. Ses yeux toujours tournés vers votre appartement, RAC. *Bérén.* IV, 7. On ensevelit ici les morts le visage tourné à l'occident, VOLT. *le Blanc et le Noir*. Quatre doigts épais, nerveux, tournés deux en avant, deux en arrière, BUFF. *Ois.* t. XIII, p. 4. Le temple [Parthénon], construit par les soins de Périclès... sur le rocher même qu'on avait aplani, est tourné vers l'orient, BARTHÉL. *Anach.* ch. 64. || Fig. et familièrement. Avoir le nez tourné à, avoir chance de. Je n'ai pas le nez tourné à être prophète en mon pays, VOLT. *Comm. Œuv. aut. Henr.* || Une maison bien ou mal tournée, qui est dans une bonne ou une mauvaise exposition. || On dit de même: cet appartement, cette chambre est bien tournée, est mal tournée. || Bien tournée, se dit d'une église qui, conformément aux canons, a son portail vers l'occident et son maître-autel vers l'orient. || Terme de blason. Croissant tourné, dont les pointes ou cornes regardent le côté dextre de l'écu. || 4° Arrangé, disposé. Vous serez très-bien logée dans mon appartement, et moi très-bien aussi; je vous conterai comme tout cela est tourné joliment, sév. 4 mai 1672. [I] Approuve l'escalier, tourné d'autre façon, BOIL. *Art p.* IV. || Fig. Mais à d'autres revers ma fortune est tournée, RÉGINER, *Sat.* XV. Il ne sera pas au pouvoir du temps de lui ôter [à Mme de la Fayette] l'ennui de cette privation [M. de la Rochefoucauld mort]; sa vie est tournée d'une manière qu'elle le trouvera tous les jours à dire, sév. 47 mars 1680. Les monuments n'admettent que des choses révolues et tournées à l'état d'histoire, TH. GAUTIER, *Hist. de l'art en France*, I, 94. || 5° Fig. Moralement incliné vers, adonné à, livré à. Votre frère est tout à fait tourné du côté de la dévotion, sév. 27 déc. 1684. Son esprit [du comte d'Éstrées] est tout noble et si fort tourné sur les sciences et sur ce qui s'appelle les belles-lettres... ID. 20 nov. 1689. Un roi entièrement tourné à la guerre voudrait toujours la faire, FÉN. *Tél.* V. Elle a de l'esprit en diable et tourné à la malice, LETOURNEUR, *Trad. de Cl. Harlowe*, *Lett.* 417. || Être tourné à, avoir des dispositions pour. Pour [devenir] un grand homme, aucun d'eux [des enfants de Luxembourg] n'y était tourné, ST-SIM. 26, 42. || Tête tournée, esprit affolé. Nos Parisiens ont aujourd'hui la tête tournée du roi de Prusse, D'ALEMB. *Lett. à Volt.* 14 janv. 1758. || 6° Fig. Il se dit des volontés qui changent. Et cette volonté pour un autre tournée Vous peut-elle obéir après la foi donnée? CORN. *la Suiv.* V, 9. Les volontés n'étaient pas tournées; il y a un temps pour tout, sév. 20 oct. 1680. || 7° Tourné en, changé en. Non, ce féroce amour est tourné tout en rage, VOLT. *Orphel.* V, 1. Je suis réellement mort depuis qu'on m'a enlevé M. Turgot; je vois mon pauvre pays désolé, mes Te Deum tournés en De profundis, mes nouveaux habitants dispersés, ID. *Lett. d'Argental*, 5 août 1776. Les désirs tournés en habitude se nomment passions, CONDIL. *Log.* I, 8. || 8° Se dit du fruit, des grains de raisin, lorsqu'ils commencent à changer de couleur et à s'approcher de la maturité. Des raisins déjà tournés. || 9° Qui est devenu aigre. Du lait tourné. || Vin tourné, vin devenu trouble, dont la couleur est altérée, dont le bouquet a disparu, et dont la saveur est devenue mauvaise.

† **TOURNE-À-GAUCHE** (tour-na-gô-ch'), *s. m.* Levier à œil, servant à tourner d'autres outils. || Outil qui sert à faire des pas de vis. || Outil pour écarter les dents des scies à droite et à gauche alternativement. || Instrument pour faire tourner le corps de la sonde. || Au plur. Des tourne-à-gauche.

TOURNEBRIDE (tour-ne-bri-d'), *s. m.* Cabaret établi auprès d'une maison de campagne, pour recevoir les domestiques et les chevaux qui y viennent.

— HIST. XVI° s. Tourne-ride, COTGRAVE.

— ETYM. *Tourner*, *bride*.

TOURNEBROCHE (tour-ne-bro-ch'), *s. m.* || 1° Machine servant à faire tourner la broche. Tournebroche à poids. Tournebroche à sonnerie. Je ne tiens qu'au refrain bachique Par le tournebroche annoncé, BÉRANG. *Tournebr.* || 2° Petit garçon qui tourne la broche. Messieurs, chefs, sous-chefs, aides, marmitons, tournebroches et gâte-sauces, vous avez travaillé hier toute la journée, scribe et MAZÈRES, *Vatel*, sc. IV. || 3° Chien qu'on met dans une roue pour faire tourner la broche. Il peupla tout de son engeance: Tournebroches par lui rendus communs en France, Y font un corps à part, LA FONT. *Fabl.* VIII, 24. À peine eut-il parlé [le lièvre qui fait le brave] qu'il entendit un petit tournebroche d'un fermier voisin, qui glapissait dans les buissons, FÉN. t. XIX, p. 53. || 4° Fig. et par dérision. Machine à vapeur de petits batiments de commerce.

— ETYM. *Tourner*, *broche*

† **TOURNE-CASE** (tour-ne-ka-z'), *s. m.* Jeu de hasard, qui se joue sur le trictrac avec deux dés. Chaque joueur a trois dames qu'il faut conduire sur la dernière case, sous ces trois conditions: 1° qu'on ne joue jamais que le plus petit dé; 2° qu'une dame ne peut ni se mettre sur une autre, ni passer par-dessus; 3° que si, une dame étant sur une flèche, le dé de l'adversaire en amène une autre sur la flèche vis-à-vis, la première est battue, c'est-à-dire qu'on est obligé de l'enlever et de la rentrer dans le jeu par le côté où l'on commence, sans pouvoir rien jouer tant qu'elle est hors du trictrac.

† **TOURNE-DOS** (tour-ne-dô), *s. m.* Position que l'on assigne, dans quelques halles au poisson, aux marchandes dont les denrées ne sont pas d'une entière fraîcheur.

— ETYM. *Tourner*, *dos*. Au xv° s. on disait *tourne-dos* pour poltron.

TOURNÉE (tour-née), *s. f.* || 1° Voyages dans lesquels on visite plusieurs endroits. Nous commençâmes notre tournée par le canton de Fribourg, où il ne fit pas grand'chose, J. J. ROUSS. *Confess.* IV. || Particulièrement. Petites courses qu'on fait en différents endroits. [I] partit pour Limoges, et bientôt se mit à faire des tournées, suivi de deux seuls valets, DUCLOS, *Œuv.* t. VI, p. 464. Nous aurions fait la plus agréable tournée dans nos prés, dans mes bois, COLLIN D'HARLEVILLE, *Chât. en Espagne*, IV, 8. || 2° Visite faite par certains fonctionnaires dans leur ressort. Frais de tournée. L'inspecteur est en tournée. Broglie fut noyé tout à fait sous le ministère du cardinal Fleury, contre qui, en faisant sa tournée, il s'échappa en propos les plus licencieux, ST-SIM. 450, 54. Vous avez fait la tournée de votre département assez à votre aise, et vous n'avez pas dû vous ennuier, DANCOURT, 2° *chap. du Diable* *boit.* sc. 1. || 3° Voyage d'affaires, de commerce fait à des époques périodiques. Ce marchand est allé faire sa tournée en Allemagne. Ce commis-voyageur est en tournée. || 4° Populairement. Rasade offerte à l'assistance devant le comptoir du marchand de vin. || Volée de coups. Il a reçu une tournée. || 5° Terme de pêche. Espèce de seine qui est tirée par deux bateaux. || 6° Sorte de pioche à manche court.

— HIST. XIV° s. De laquelle rente ledit Estienne descarga lui et lesdites terres, et en laissa en tournée [échange] et assiette à ladite dame les rentes dont les parties ensuivent... DU CANGE, *tornare*. Philippot le barbier estoit en un champ, tenant en sa main un outil de la façon d'une petite hoe appelée tournée, m. *tornagium*. || xv° s. Enfin après beaucoup de tournées et virées par des ruelles escartées, *Sat. Mén.* p. 222. Jean de Begine, demeurant sous la tournée du Pont au Change, FARÉ, XXVII, p. 664.

— ETYM. *Tourné*; Berry, *tournée*, journée employée dans les usines par des ouvriers qui en reçoivent d'autres: *Je suis de tournée avec un tel*; wallon, *tournaie*.

† **TOURNE-FEUILLE** (tour-ne-feu-ll'), *ll* mouillées), *s. m.* || 1° Petit instrument dont on se sert pour tourner commodément les feuilles d'un cahier de musique, à mesure que l'on joue ou que l'on chante. || 2° Nom d'un agent inférieur de l'administration du timbre chargé de tourner les feuilles de papier soumis au timbre; actuellement ce sont des femmes qui remplissent cet office. Il n'est conservé de tourne-feuilles dans aucun autre département, *Arrêté des consuls du 7 fructidor an X*. || Au plur. Des tourne-feuille ou feuilles.

† **TOURNE-FIL** (tour-ne-fil), *s. m.* Instrument

dont le peignier se sert pour donner le fil à ses outils tranchants. || *Au plur.* Des tourne-fil.

† **TOURNE-GANTS** (tour-ne-gan), *s. m.* Petit instrument pour retourner les gants et les assouplir, afin de les mettre facilement.

† **TOURNEL** (tour-nèl), *s. m.* Un des noms vulgaires de l'étourneau.

TOURNELLE (tour-nè-l'), *s. f.* || 1° Anciennement, petite tour. || Il s'emploie encore en parlant de quelques vieux bâtiments (avec un T majuscule). Le palais des Tournelles. Le quai de la Tournelle à Paris. || 2° Ce nom de tournelle, étant devenu le nom de plusieurs châteaux, se conserva au parlement de Paris pour signifier la chambre chargée des affaires criminelles (avec un T majuscule). On m'a voulu donner de l'occupation sur mer; j'ai pensé être du dernier détachement de la Tournelle, LESAGE, *Crisp. riv. de son maître*, sc. 2. Les esclaves n'étaient pas comptés pour des hommes [dans l'antiquité]; il n'y a pas d'apparence non plus qu'un conseiller de la Tournelle regarde comme un de ses semblables un homme qu'on lui mène hâve, pâle, défait, les yeux mornes, la barbe longue et sale, couvert de la vermine dont il a été rongé dans un cachot, *VOLT. Dict. phil. Torture*. || Tournelle civile, chambre qui fut érigée en 1667 pour les affaires au-dessous de 3000 livres. || 3° Par extension, toute espèce de juridiction. On le tira [un capucin qui s'était enfui] de sa fosse pour le faire comparaître devant la Tournelle des capucins, *VOLT. Dict. phil. Vœu*.

— **HIST.** XIII^e s. Et quant Sarrazin s'apierchurent, si orent grant paour, et fremerent lor portes, et garnirent lor tournieles, *Chr. de Rains*, p. 89. Les tornelles sont lés à lés, Qui richement sont ba-taillies [fortifiées], Et sont de pierres bien taillies, *la Rose*, 3828. || XVI^e s. Je pense qu'elle [la chambre de la Tournelle] soit ainsi appelée à raison de la tour ou tourelle dans laquelle se jugeoient lors les procès criminels, qui est celle qui sert aujourd'hui de buvettes à messieurs de la grand'chambre, *MIRAMONT, Des cours souver.* p. 22, dans *LACURNE*.

— **ÉTYM.** Dimin. de *tour* 4.

TOURNEMAIN (tour-ne-min), *s. m.* Usité seulement en cette locution (pour laquelle d'ailleurs on dit plutôt aujourd'hui en un tour de main) : En un tournemain, en aussi peu de temps qu'il en faut pour tourner la main. Le duc d'Epéron investit la grand'chambre, en emplissant la grande salle de milice, tout cela sur-le-champ, et, comme on dit, en un tournemain, *ST-SIM.* 373, 243. Le combat se fit en plein midi dans la rue de Richelieu; en un tournemain Breuteul fut tué, *ib.* 559, 270.

— **HIST.** XVI^e s. Les duels n'estoient guere permis ny usitez parmi les Romains; car, s'ils le fusent estez, les deux soldats tant ennemis eussent bientost vuïd leur différent en deux ou trois coups d'espée et en un tournemain, sans y retourner si souvent, *BRANT. Sur les duels*, p. 244.

— **ÉTYM.** *Turner, main*.

† **TOURNEMENT** (tour-ne-man), *s. m.* Mouvement de ce qui tourne. || Tournement de tête, vertige. Je ne vous cacherais point, monsieur, que j'ai été attaqué depuis près de quatre mois d'un tournement de tête qui ne m'a pas permis de m'appliquer à rien, *BOIL. Lett. à Brossette*, 24 nov. 1707. S'accoutumer à voir sans crainte et sans tournement de tête les abîmes les plus profonds, *DE SAUSSURE, Voy. Alpes*, t. 1, p. 366, dans *POUGENS*.

— **HIST.** XVI^e s. Premiers ils ont appris des cieus les tournements, Et, considérant tout, nous ont tent fait connaître, *AMAD. JAMIN, Poésies*, p. 201, dans *LACURNE*. L'os du coude est député pour faire l'extension et flexion, et le rayon aux mouvements lateraux et tournemens, *PARÉ*, IV, 26. Tournement des yeux et perversion de toute la face, *ib.* VII, 9.

— **ÉTYM.** *Turner*.

† **TOURNE-MOTTE** (tour-ne-mo-t'), *s. m.* Un des noms du motteux.

† **TOURNE-OREILLE** (tour-ne-rè-ll'), *ll* mouillées, *s. m.* Se dit d'une espèce de charrue dont le versoir est mobile. || *Adj.* Une charrue tourne-oreille.

TOURNER (tour-né), *v. a.* || 1° Façonner au tour. || 2° Fig. par comparaison avec la façon d'un tour, arranger d'une certaine manière les mots et les pensées. || 3° Détacher en spirale l'écorce d'un fruit. || 4° Mouvoir en rond, circulairement. || 5° D'une façon plus générale, donner un mouvement qui tient du mouvement en rond. || 6° Diriger vers. || 7° Faire le tour de. || 8° En termes de guerre, tourner l'ennemi. || 9° Changer le côté, la situation d'une chose. || 10° Fig. Donner une certaine

direction, en parlant de choses morales. || 11° Donner une certaine manière d'être, un certain aspect. || 12° Tourner contre, rendre contraire à. || 13° Disposer, arranger. || 14° Changer. || 15° Tourner le sang, causer une vive et pénible impression. || 16° Traduire. || 17° Agir sur la volonté. || 18° Tourner quelqu'un dans tous les sens, de tous les côtés. || 19° Examiner de tous les côtés. || 20° Tourner une case. || 21° *V. n.* Se mouvoir en rond. || 22° Se mouvoir, être mû à droite ou à gauche par un mouvement qui a quelque chose du mouvement en rond. || 23° Tourner, en termes de chasse. || 24° Tourner, en termes de manège. || 25° Tourner, en termes de peinture. || 26° Changer de côté, de situation. || 27° Se diriger vers. || 28° Fig. Tourner vers, incliner vers, en parlant des choses morales. || 29° Aller et venir. || 30° Hésiter, balancer, essayer, tenter. || 31° La tête lui tourne. || 32° Fig. Dépendre essentiellement. || 33° Changer. || 34° Tourner en, se changer en. || 35° Tourner à la mort. || 36° Avoir une certaine issue. || 37° S'altérer, prendre une mauvaise qualité. || 38° Tourner au gras. || 39° Se déformer, se déranger. || 40° Tourner à, se dit d'une couleur qui incline vers une certaine nuance. || 41° Prendre de la couleur, commencer à mûrir. || 42° Pommé, en parlant des laitues. || 43° Populairement, tourner de l'œil. || 44° Impersonnellement, se dit, dans quelques jeux, de la carte qu'on découvre. || 45° *V. refl.* Se tourner, être mû en rond. || 46° Se donner des mouvements qui tiennent du mouvement en rond. || 47° Se diriger vers. || 48° S'adresser à. || 49° Prendre parti. || 50° Se tourner contre, être contraire, lutter contre. || 51° Avoir une certaine issue. || 52° Se tourner à la mort. || 53° Se tourner à, arriver à, par un certain revirement. || 54° Se tourner en, se changer, passer d'un état à un autre. || 55° Devenir autre. || 56° S'égarer; en parlant de l'esprit. || 57° Prendre une certaine tournure, une certaine manière.

1° Façonner au tour. Tourner l'ivoire, l'argent, le fer. || Par extension. Les Grecs ont tourné Pélégante colonne corinthienne avec son chapeau de feuilles, sur le modèle du palmier, *CHATEAUB. Génie*, III, 1, 8. || Absolument. Un ouvrier qui tourne bien. || 2° Fig. Par comparaison avec l'action du tour qui façonne, arranger d'une certaine manière les mots ou les pensées. Quelques poètes, qui avaient dans la tête des vers difficiles à tourner, *SCARR. Rom. com.* II, 4. Vous tournerez cela, ma fille, beaucoup mieux que moi, et je suis persuadée que cette sollicitation fera un grand effet, *sév.* 570. Philisbourg est pris, ma chère enfant, votre fils se porte bien; je n'ai qu'à tourner cette phrase de tous côtés, car je ne veux point changer de discours; vous apprendrez donc par ce billet que votre enfant se porte bien, et que Philisbourg est pris, *ib.* 475. Je vous ai ouï dire que j'avais une manière de tourner les moindres choses, *ib.* à *Mme de Grignan*, 8 janv. 1674. Pauline est trop heureuse, ma chère enfant, d'être votre secrétaire : elle apprend à penser, à tourner ses pensées, en voyant comme vous lui faites tourner les vôtres, *ib.* 4^{re} juin 1689. C'était un ouvrage assez difficile que de tourner la vérité, en de certains endroits, d'une manière qui la fit connaître, et qui ne fût pas néanmoins offensante ni désagréable à la princesse, *LA FAY. Hist. Henr. d'Angl. Préf.* II [J. B. Rousseau] savait très-bien tourner une épigramme licencieuse et une stance, *VOLT. L. XIV, écrivains, Rousseau*. La correction du style est devenue d'une nécessité absolue; on est obligé de tourner quelquefois un vers en plusieurs manières, avant de rencontrer la bonne, *ib. Comm. Corn. Rem. Rodog.* IV, 3. J'ai dit souvent que la meilleure manière de juger les vers, c'est de les tourner en prose en les débarrassant seulement de la rime, *ib. Mél. litt. à M. de Tressan*. Boileau, correcteur de libelles amers, Boileau, dit Marmontel, tourne assez bien un vers, *GILB. le XVIII^e s.* Comment, sans vous compromettre, Vous tourner un compliment? *BÉRANG. Halte-là.* || 3° Détacher en spirale l'écorce d'un fruit ou d'un légume. Tourner un citron. || Tourner le pain, lui donner une forme arrondie. || Tourner les têtes, faire et façonner les têtes d'épingles. || 4° Mouvoir en rond, circulairement. Tourner une roue. Tourner la broche. La Parque qui tournait ce précieux fuseau, *ROTA. Béthis.* II, 8. J'opinerais qu'à cause de ces répétitions on le mit ici en la place de Sisyphe, et qu'on lui donnât cette grosse pierre à tourner et à retourner sans fin, comme il a fait ses sujets, *FONT. Jug. de Plut.* || Tourner le sas, voy. *SAS*. || Terme de marine.

Turner une manoeuvre, la fixer par un ou plusieurs tours, sur un point fixe. || 5° D'une façon plus générale, donner un mouvement qui tient du mouvement en rond. Mais s'il [Apollon] eût dit : voyez quelle est votre conquête; je suis un jeune dieu, toujours beau, toujours frais; Daphné, sur ma parole, aurait tourné la tête, *FONTEN. Poés. div. Œuv.* t. IV, p. 363, dans *POUGENS*. J'ai vu ces chênes orgueilleux toucher le ciel de leur cime; j'ai tourné la tête, et ils n'étaient plus, *ib.* *Opin. des anc. philos. (Jésuite)*. Chaque bruit léger, chaque mouvement que j'entendais dans l'antichambre me faisait tourner la tête du côté de la porte, *GENLIS, Mères riv.* t. II, p. 63, dans *POUGENS*. || Tournez la main, aussi vite que quand on tourne la main. Je suis prompt, mais, tournez la main, voilà qui est fini, *GENLIS, Théâtre d'éduc. la Curieuse*, III, 5. || Tourner tête, tourner visage, se tourner pour faire face. Les ennemis le poursuivaient, il tourna tête, et les obligea de reculer à leur tour. Ces Numides, aussi bien que les Parthes, n'étaient jamais plus terribles que quand ils semblaient prendre la fuite par crainte et par lâcheté; car, alors tournant tout à coup visage, ils lançaient leurs traits et leurs flèches contre l'ennemi, *ROLLIN, Hist. anc. Œuv.* t. XI, 4^{re} part. p. 391, dans *POUGENS*. || Tourner ses souliers, les déformer en marchant, de manière que le pied n'y est plus bien placé. || Familièrement. Tournez-moi les talons, partez, éloignez-vous de moi. || Tourner le dos à quelqu'un, lui présenter le dos. Une jolie fille dit l'autre jour à Rennes une folie... vous connaissez M. de la Trémouille et sa belle taille et sa laideur; il regardait une autre jolie personne dont il faisait l'amoureux, et tournait le dos à celle-ci... *sév.* 604. Bartholo : Sachez que, quand je dispute avec un fat, je ne lui cède jamais. — Figaro lui tourne le dos : Nous différons en cela, monsieur; moi je lui cède toujours, *BEAUMARCH. Barb. de Sév.* III, 5. || Fig. et familièrement. Tourner le dos à quelqu'un, rompre avec lui, abandonner ses intérêts, lui devenir contraire. Les hypocrites nombreux que ce séjour renferme lui tournèrent le dos comme à un philosophe ennemi de l'Eglise et de ses pasteurs, *D'ALEMB. Éloges, Massillon*, note 3. || Fig. La fortune lui a tourné le dos, la fortune lui est devenue contraire. || Tourner le dos aux ennemis, ou, simplement, tourner le dos, fuir. || Il tourne le dos où il veut aller, au lieu d'aller où il veut, il prend un chemin tout opposé. || Fig. Tourner le dos à la mangoire, ou, basement, tourner le cul à la mangoire, se mettre dans une situation contraire à celle que demande la chose qu'on veut faire. || Tourner en fuite, mettre en fuite. Cléobule survient avec quelques amis, Met l'épée à la main, tourne en fuite le reste, *CORN. Théod.* IV, 4. || 6° Diriger vers. Ils tournèrent leurs armes contre eux-mêmes, et ils se tuèrent les uns les autres, *SACI, Bible, Paralip.* II, xx, 23. Quelle joie!... Si leur haine, de Troie oubliant la querelle, Tournaient contre eux le fer qu'ils aiguisent contre elle! *RAC. Iph.* IV, 4. Je crois que je serais mort de douleur, si elle n'avait tourné sur moi quelques regards, *MONTESQ. Temple de Gnide*, 4. Tourne les yeux, sa tombe [de Jésus-Christ] est près de ce palais, *VOLT. Zaïre*, II, 3. Les ivrognes tournent leurs mains contre eux-mêmes, *DESJARDINS, Rapp. à l'Assembl. nat.* n^o 786, p. 46. || Ce prince tourna ses armes, ses forces contre tel Etat, il fit marcher ses troupes de ce côté-là, pour porter la guerre. || Fig. Tourner les yeux sur, considérer, songer à. Je ne puis tourner les yeux sur le passé, sans une horreur qui me trouble, *sév.* 148. Ce miracle inouï me fit tourner les yeux Vers la divinité qu'on adore en ces lieux, *RAC. Iphig.* I, 4. De quel que part sur moi que je tourne les yeux, Je ne vois que malheurs qui condamnent les dieux, *ib.* *Andr.* III, 4. Je ne tourne point sans répugnance les yeux sur le passé; il m'humilie jusqu'au découragement, *J. J. ROUSS. Hél.* IV, 4. || Tourner les yeux, avec un nom de chose pour sujet, faire considérer. Cet inconvénient tourna les yeux du ministère de Versailles vers l'île de Cerné [île de France], où les Portugais, suivant leur méthode, avaient jeté quelques quadrupèdes et des volailles, *RAYNAL, Hist. phil.* IV, 20. || Tourner ses pas d'un côté, vers un endroit, aller de ce côté, vers cet endroit. Qui tourne ici ses pas? *VOLT. Scyth.* IV, 4. || Tourner les pas de quelqu'un, le faire aller à. Mon désespoir tourna mes pas vers l'Italie, *RAC. Bérén.* I, 4. || Terme de construction. Exposer et disposer avec avantage un bâtiment. || Tourner les pieds en de-

dans, en dehors, porter la pointe des pieds en dedans, en dehors. || 7° Faire le tour de. Comme il y avait de grandes difficultés à tourner le promontoire Malée, où des vents opposés se rencontrent et causent des naufrages, MONTESQ. *Esp.* XXI, 7. Je pris l'instant où personne ne songeait à moi : je tournai le coin de la rue et je disparus, J. J. ROUSS. *Confess.* III. Après avoir observé la caverne, je tournai le rocher dans lequel est son ouverture, SAUSSURE, *Voy. Alpes*, t. I, p. 159, dans POUGENS. || Terme de chasse. Tourner un lièvre, tourner des perdrix, tourner autour du lièvre, autour des perdrix. Elles [les barges] eurent comme des perdrix; et le chasseur, en les tournant, les rassemble assez pour en tuer plusieurs d'un seul coup, BUFF. *Ois.* t. XIV, p. 277. || Tourner un bois, un buisson, en faire le tour. || Fig. Tourner quelqu'un, chercher à entamer avec lui quelque discussion délicate. Depuis quelques jours le roi tournait Monseigneur pour lui parler, ST-SIM. 271, 156. || 8° Terme de guerre. Tourner l'ennemi, un poste, une montagne, etc. les prendre à revers. Éphialtes, qui avait indiqué aux Perses le sentier de la montagne par lequel ils tournèrent les Grecs aux Thermopyles, LETRONNE, *Instit. Mém. inscr. et bell. lett.* t. VI, p. 252. || 9° Changer le côté, la situation d'une chose. Tourner une étoffe d'un autre sens. Ceux qui ne veulent point se délasser avec moi peuvent passer outre; il leur est permis, ils n'ont qu'à tourner la page, MALLEBR. *Rech. vér.* IV, 43. L'étranger [Law] a tourné l'État comme un fripier tourne un habit; il fait paraître dessus ce qui était dessous, MONTESQ. *Lett. pers.* 438. Périclès répondit que les lois ne leur permettaient pas d'ôter le tableau sur lequel on avait inscrit ce décret: Si vous ne le pouvez ôter, dit un des ambassadeurs, tournez-le seulement: vos lois ne vous le défendent pas, BARTHÉL. *Anach. Introd.* part. I, sect. 3. || Fig. Le poids de sa grimace, où brille l'artifice, Renverse le bon droit, et tourne la justice! MOL. *Mis.* V, 1. || Fig. Tournez la médaille, considérez cette personne ou cette chose du côté opposé. || Fig. Tourner casaque, abandonner son parti. || Fig. Tourner sa jaquette, même sens. J'ai reçu nouvelles que notre ancien ami Sorbière.... a tourné sa jaquette, en se faisant catholique romain, GUI PATIN, *Lett.* t. I, p. 215, dans POUGENS. || Tourner bride, se dit d'un cavalier qui revient sur ses pas. || Terme de marine. Tourner l'horloge, retourner le sablier. || Tourner la tête à quelqu'un, la faire tourner sur le cou. Le photographe tourna à droite la tête de celui dont il voulait prendre le portrait. || Fig. Tourner la tête à quelqu'un, l'exécéder, l'importuner. || Tourner la tête à quelqu'un, lui faire changer une bonne résolution pour une mauvaise. || Tourner la tête, rendre fou, extravagant. Un excès de tendresse qui vous tourne la tête, HAMILT. *Gram.* 8. Tout cela lui a tourné la tête, et la tournerait à un autre, MARIY. *Serm. indiscr.* V, 4. L'opinion des armes enchantées dut tourner la tête à beaucoup de gens, MONTESQ. *Esp.* XXVIII, 22. || Tourner la tête, inspirer un orgueil extravagant. Je suis capucin au spirituel et au temporel... tant de dignités ne m'ont point tourné la tête; les honneurs chez moi ne changent point les mœurs, VOLT. *Lett. Mme du Defant*, 24 févr. 1770. || Tourner la tête, inspirer un violent amour. Un sentiment qui ne peut remplir le cœur qu'après avoir tourné la tête, GENLIS, *Ad. et Th.* t. II, p. 277, dans POUGENS. Vous me plaisez, et j'ai le plus grand désir de vous tourner la tête, ID. *Veill. du chdt.* t. III, p. 450, dans POUGENS. Tu es charmante, et tu vas lui tourner la tête, PICARD, *Deux Philiberts*, II, 3. || Tourner la tête, plaire extrêmement, en parlant de quelque chose. On joue à présent à Marseille le Père de famille; je suis désolé de ne pouvoir vous envoyer la gazette qui fait mention de son succès; toutes les têtes en sont tournées, DIDER. *Lett. à Mlle Voland*, 1^{er} déc. 1760. Aimez-vous l'histoire naturelle? moi, elle me tourne la tête, GENLIS, *Théâtre d'éduc. Voyageur*, II, 3. || 10° Fig. Donner une certaine direction, en parlant de choses morales. Soit que l'Euphrate à sa conquête Te fasse tourner ton desir.... MALH. VI, 2. D'Attila, s'il se peut, tournons l'emportement, Ou contre ma rivale, ou contre son amant, CORN. *Attila*, IV, 2. Il a différentes inclinations, selon la diversité des tempéraments qui le tournent et le dévouent tantôt à la gloire, tantôt aux richesses et tantôt aux plaisirs, LA ROCHEFF. *Prem. pens.* n° 4. Il [Vardes] fit si bien que je ne pus tourner mon inquiétude que sur le passé [de votre santé], sév. à *Mme de Grignan*, 22 sept. 1677. N'est-ce pas Dieu qui a tourné son cœur [de Mme de

la Sablière]?... n'est-ce pas Dieu qui lui donne la vue et le désir d'être à lui? ID. 21 juin 1680. Dieu est le maître de nos volontés, il nous les tourne comme il lui plaît, ID. t. X, p. 543, éd. REGNIER. Ce corps qui est uni si étroitement à l'âme, devient l'objet le plus cher de ses complaisances, elle tourne tous ses soins de son côté.... BOSS. *La Vallière*. Il tourna uniquement ses vues et ses desirs vers l'Académie des sciences, MAIRAN, *Élog. de Petit*. Le terrain aride de l'Attique faisait une nécessité de tourner l'industrie des habitants aux arts et au commerce, CONDIL. *Hist. anc.* I, 46. || Tourner toutes ses pensées à quelque chose, vers quelque chose, y appliquer toutes ses pensées. La pauvre Mme de la Fayette.... tourne toutes ses pensées à finir comme ma pauvre tante, sév. 9 juill. 1677. Il tourna toutes ses pensées à l'établissement du culte divin, BOSS. *Hist.* II, 4. || On dit dans le même sens: tourner son cœur à Dieu. || 11° Fig. Donner une certaine manière d'être, un certain aspect. On tournera cette affaire d'une manière dont vous aurez sans doute toute sorte de contentement, sév. 20 nov. 1673. Croyez-vous que mon style, qui est toujours tout plein d'amitié, ne se puisse mal interpréter? je n'ai jamais vu de ces sortes de lettres entre les mains d'un tiers, qu'on ne pût tourner sur un méchant ton, ID. à Bussy, 12 janv. 1664. Ils se rendirent les arbitres de la doctrine et de la religion, qu'ils tournèrent insensiblement à des pratiques superstitieuses, BOSS. *Hist.* II, 5. Il faut patienter sur la grande affaire, et espérer que Dieu la tournera pour sa gloire, MAINTENON, *Lett. au card. de Noailles*, 6 oct. 1699. Si l'on pouvait quelquefois craindre que par le don de la parole M. du Verney n'eût la facilité de tourner les faits selon ses idées, FONTEN. *du Verney*. || Tourner bien, tourner mal une affaire, une chose, lui donner un bon, un mauvais aspect. Madame a une éloquence si persuasive, elle tourne les choses d'une manière si agréable, qu'il faut être de son sentiment, malgré qu'on en ait, MOL. *Critique*, 3. Vous avez fort bien tourné la chose, BOSS. *Lett. quêt.* 76. || Tourner tout en mal, tourner tout en bien, interpréter tout en mauvaise part, en bonne part. || Tourner les choses à son avantage, les interpréter avantageusement pour soi, ou savoir en tirer avantage. || Tourner une chose en raillerie, la prendre comme dite ou faite en raillant et sans dessein d'offenser. Il ne se fâcha pas des choses désagréables qu'on lui disait, il les tourna en raillerie. || Tourner quelque chose en plaisanterie, en faire le sujet de plaisanteries. Le génie des Français est de tourner en plaisanterie les événements les plus affreux, VOLT. *Henr.* II, not. || Tourner en raillerie, en dérision, se moquer de quelque chose. Tel d'entre eux tourne en dérision tout ce qui est honnête, qui serait au désespoir que sa femme pensât comme lui, J. J. ROUSS. *Ém.* IV. || On dit dans le même sens: tourner en ridicule. Les amis de la voyageuse, voyant que le dessous des cartes se découvrait, affectent fort de rire, et de tourner cela en ridicule, sév. 209. || Tourner quelqu'un en ridicule, faire rire à ses dépens. Va, ne me tourne point Octar en ridicule, COAN. *Att.* IV, 3. Je suis bien aise que Piron gagne quelque chose à me tourner en ridicule [Voltaire avait été dupe de vers faits par un homme sous le nom d'une femme; ce que Piron a mis dans sa Métromanie]; VOLT. *Lett. Thiriot*, 25 janv. 1736. La Comédie des philosophes, dans laquelle je fus tourné en ridicule et Diderot extrêmement maltraité, J. J. ROUSS. *Confess.* X. Les Parisiens ne laissent pas échapper une occasion de tourner la cour en ridicule, GENLIS, *Mères riv.* t. I, p. 130, dans POUGENS. || Tourner quelqu'un en ridicule, avec un nom de chose pour sujet, le rendre ridicule. Et qu'un si grand courroux contre les mœurs du temps Vous tourne en ridicule auprès de bien des gens, MOL. *Mis.* I, 4. || Tourner en burlesque, rendre burlesque. Il n'y a rien de si profane dont on ne puisse tirer des moralités, ni rien de si sérieux qu'on ne puisse tourner en burlesque, DUMARS. *Tropes*, III, 9. || 12° Tourner contre, rendre contraire à. Vous tournez contre Dieu tout ce que vous avez reçu de lui; votre abondance sert à vos passions.... MASS. *Pet. carême, Vic. vert. des grands*. Il y a un mauvais génie qui tourne tout ici contre moi, BEAUMARCH. *Mar.* Je Fig. V, 5. || 13° Disposer, arranger. Chacune de ces troupes de chevaux [sauvages] a un cheval chef qui la commande, qui la guide, qui la tourne et range quand il faut marcher ou s'arrêter, BUFF. *Quadrup.* t. VIII, p. 73. || 14° Changer. La furie de votre bourreau qui

tourne son exécution en un combat particulier contre son pendu, sév. 9 mars 1689. Quel changement produisait en moi ma complaisance pour des liaisons trop aimables, que l'habitude commençait à tourner en amitié! J. J. ROUSS. *Ém.* V. || Tourner le discours, changer le sujet de l'entretien. J'en ai déjà parlé, mais il a su gauchir, Et, tournant le discours sur une autre matière, Il n'a ni refusé ni souffert ma prière, CORN. *Pomp.* IV, 2. Je puis par des propos éloignés couper la conversation, et peu à peu la tourner sur d'autres sujets, BOURDAL. *Exhort. faux témoign. rendus contre J. C.* t. II, p. 26. || 15° Tourner le sang, causer une très-vive et très-pénible impression. Elle dit que le déchaînement qu'elle voit contre moi lui tourne le sang, et elle est bien étonnée de ma philosophie à cet égard, GENLIS, *Mères riv.* t. I, p. 356, dans POUGENS. Mais aussi ce billet.... il m'a tourné le sang! BEAUMARCH. *Mar. de Fig.* II, 40. || 16° Trahir (sens qui vieillit). Leurs Écritures [des Juifs] furent tournées en grec, et on vit paraître cette célèbre version appelée la Version des Septante, BOSS. *Hist.* I, 8. Nous allâmes le jour suivant, lundi, pour voir Jannes Tornœus, homme docte, qui a tourné en lapon tous les psaumes de David, REGNARD, *Voyage de Laponie* au commencement. || 17° Agir sur la volonté. Comme nous avions eu deux ou trois jours pour tourner les esprits, RETZ, *Mém.* t. II, liv. III, p. 39, dans POUGENS. Ainsi que je voudrai, je tournerai cette âme, MOL. *Éc. des fem.* III, 3. Et tournant à son gré ce cœur simple et sincère, VOLT. *Irène*, V, 4. || Tourner une personne à son gré, lui faire faire ou dire ce qu'on veut. || 18° Tourner quelqu'un de tous les sens, de tous les côtés, lui faire diverses questions, diverses propositions, afin de tirer de lui ce qu'il sait ou ce qu'il veut. Par tant d'endroits tourna sa femme Qu'il apprit que.... LA FONT. *Cordel*. À la fin, elles la tournèrent de tant de côtés, que la pauvre épouse avoua la chose comme elle était, ID. *Psyché*, I, p. 76. Je l'ai tant tourné de tous les côtés, qu'il a prêté l'oreille aux propositions que je lui ai faites d'ajuster l'affaire pour quelque somme, MOL. *Scapin*, II, 8. || Absolument. Tourner quelqu'un, l'interroger avec adresse. Elle fait tant, tourne tant son amie Que.... LA FONT. *Comm. l'espr.* Quand il a voulu me tourner pour savoir le nom de celui que vous préférez, GENLIS, *Théâtre d'éduc. Amant anon.* IV, 2. || Tourner quelqu'un, le circonvenir. Le chevalier, son frère, homme d'esprit, me tourna si bien, me faisant entendre qu'il y avait des droits attachés à la place de secrétaire, qu'il me fit accepter les mille francs, J. J. ROUSS. *Confess.* VII. || 19° Examiner de tous les côtés. Et tous les avocats, Après avoir tourné le cas En cent et cent mille manières, Y jettent leur bonnet, LA FONT. *Fabl.* II, 20. || 20° Tourner une case, se dit au trictrac, quand d'une case déjà faite on ôte une dame pour en composer une autre case entière, en y joignant une autre dame. || 21° V. n. Se mouvoir en rond. La tête d'une femme est comme la girouette Au haut d'une maison qui tourne au premier vent, MOL. *Dép. am.* IV, 3. Il me semblait que j'étais à Del dans un palais d'Atlante; tous les noms que je connais tournaient autour de nous sans que nous les vissions, sév. 4^{er} août 1685. Et le pupitre enfin tourne sur son pivot, BOIL. *Lutr.* III. Le soleil tourne en vingt-cinq jours et demi sur lui-même, et la terre en un jour sur elle-même, VOLT. *Mél. litt. à M***. Il importe peu pour la société que ce soit la terre qui tourne; mais il importe que les hommes qui tournent avec elle soient justes, ID. *Socrate*, III, 4. Un autre écrivait ou lisait, en tournant avec rapidité sur lui-même, BARTHÉL. *Anach.* ch. 26. Elle parlait: soudain avec un bruit terrible, Sur ses gonds mugissants tourne la porte horrible, DELILLE, *En. VI*. || Fig. Voilà la girouette qui va tourner!... est-ce là une femme? elle ne contredit point! LESAGE, *Crispin rival*, 6. || Faire tourner le sas, voy. SAS. || Faire tourner la baguette divinatoire, voy. BAGUETTE. || Fig. et familièrement. Tourner à tout vent, tourner comme une girouette, avoir l'esprit variable, être versatile. Ne tournez point à tout vent, et n'allez point par toute sorte de routes, SACR. *Bible, Ecclésiast.* V, 44. Vous tournez à tout vent, vous faites flèche de tout bois, DIDER. *Lett. à Falconet*, févr. 1766. || 22° Se mouvoir, être mù à droite ou à gauche par un mouvement qui a quelque chose du mouvement en rond. Ce cocher a tourné trop court. Dites-lui qu'il tourne à droite. Le vent a tourné. D'un carrosse, en tournant, il accroche une roue,

BOUL. *Sat.* vi. Il l'observe de l'œil; et, tirant vers la droite, tout d'un coup tourne à gauche... *Id.* *Lutr.* v. J'ai des chevaux, morbleu, qui tourneraient sur la pointe d'une épée, DANCOURT, *Femme d'intrigues*, III, 44. Ils tournent dans une allée, moi dans le taillis, MARIV. *L'Heur. stratag.* I, 42. || Fig. ... Tes soucis doivent tourner ailleurs, CORN. *la Place roy.* v, 7. || Tournez, se dit à un cocher, pour lui faire prendre une direction opposée. || Le vent tourne au nord, à l'est, etc. il passe au nord, etc. || Tourner court, s'arrêter brusquement dans sa marche et se diriger d'un autre côté. Il tourne tout court au siège de la montagne, VAUGEL. *Q. C.* 354. || Fig. Tourner court, abrégé. L'orateur a tourné court et s'est hâté de finir. || La maladie a tourné court, elle s'est terminée par une mort prompte et inattendue. || Ce dénouement tourne trop court, il n'est pas assez ménagé. || 23° Terme de chasse. Tourner au change, se dit des chiens lorsqu'ils attaquent un autre animal que celui de meute. || Se dit de la bête que l'on poursuit, quand elle fait un retour. || On fait tourner les chiens pour trouver le retour et le bout de la ruse. || 24° Terme de manège. Prendre une autre direction que celle qu'on suivait d'abord; changer de main. || Tourner à toutes mains, se dit d'un cheval qui sait accomplir une conversion au pas, au trot et au galop. || Se dit aussi d'un cheval qui tourne aussi aisément à droite qu'à gauche. || 25° Terme de peinture. Se dit des formes, des contours bien accusés, dont l'œil saisit facilement le relief. Cet objet tourne bien. || On dit de même que la lumière et l'air tourment autour d'un objet, pour exprimer que cet objet se détache de la toile. || 26° Changer de côté, de situation. Souvent la tempête faisait tourner cette grande pièce de bois, et nous nous trouvions enfoncés dans la mer, FÉN. *Tél.* VI. || Le pied m'a tourné, j'ai eu une foulure. Rosine: Non, je ne me trouve pas mal... mais c'est qu'en me tournant... ah!... — Le comte: Le pied vous a tourné, madame? — Rosine: Ah! oui, le pied m'a tourné, BEAUMARCH. *Barb. de Sév.* III, 4. || 27° Se diriger vers. Il sort du pavillon pour tourner vers ces lieux... TRISTAN, *Pantée*, v, 2. En quel lieu sommes-nous? De quelque part qu'on tourne, on ne voit que des fous, MOL. *Fâch.* II, 2. || Fig. Ne savoir de quel côté tourner, ne savoir que faire, que devenir. Hélas! que faire? hélas! de quel côté tourner? BARON, *Andrienne*, I, 7. || Fig. Tourner du côté de quelqu'un, se ranger de son parti. || 28° Fig. Tourner vers, incliner vers, en parlant de choses morales. Mortel, ouvre les yeux, et vois que la misère Te cherche et te suit en tout lieu, Et que toute la vie est une source amère, À moins qu'elle tourne vers Dieu, CORN. *Imit.* I, 22. Rendez cet office à ces princes de savoir adroitement de ma fille vers qui des deux ses sentiments peuvent tourner, MOL. *les Am. magnif.* I, 2. Le roi ayant commencé à tourner vers la dévotion, Mme de Maintenon l'y porta de plus en plus, DUCLOS, *Év.* I, v, p. 182. || En un sens opposé, tourner contre. Sa fureur est extrême, Et pourrait bien enfin tourner contre elle-même, QUINAULT, *Belléroph.* v, 4. || Tourner sur, s'occuper uniquement de. J'admire comme on peut tourner uniquement sur une pensée [la santé de Mme de Grignan], et comme tout le reste me paraît loïn, sév. 49 janv. 1680. || 29° Aller et venir. Quelle maison [un terrier] pour lui! l'on y tournait à peine, LA FONT. *Fabl.* IV, 47. Il [Turenne] dit au petit d'Elbeuf: Mon neveu, demeurez là; vous ne faites que tourner autour de moi, vous me feriez reconnaître, sév. 244. Je hais bien les affaires, je trouve qu'elles nous gourmandent beaucoup, et nous font aller, et venir, et tourner à leur fantaisie, *Id.* 422. Elle [Mme de Vins] ne cherche plus de douceur que dans sa famille; c'est ce qu'il y a de plus solide, après avoir bien tourné, *Id.* 9 juin 1680. || Circuler, en parlant de lettres, de dires. Qu'elle [Mme de Coulanges] ne sache point que je vous envoie ses lettres; elle vous en écrirait autant; mais on n'aime point que cela tourne, sév. 7 juill. 1680. ... Les reproches amers de M. de la Trousse, qui me dit que je devrais donc lui faire vendre [à mon fils] sa charge pour vaquer à celle de mon intendant; je vous prie que ceci ne tourne point, *Id.* I, VI, p. 449, édit. RÉGNIEA. || Fig. Tourner autour de quelqu'un, essayer de s'insinuer auprès de lui. Broglio s'avisait de trouver mauvais que le prince royal [de Danemark] tournât autour d'elle [sa femme], et qu'elle le reçût bien, ST-SIM. 245, 159. || Fig. Tourner autour du pot, voy. POT, n° 7. || Fig. Tourner autour d'une pensée, la délayer.

Fénelon conseille aux écrivains d'être simples, et il prend ce moment-là pour ne l'être point lui-même; il tourne autour d'une même pensée, et il la répète sans la rendre ni plus vive ni plus sensible, CONDIL. *Art d'écr.* III, 4. || Fig. Tourner autour d'une pensée, du mot de l'énigme, en approcher sans les rencontrer complètement. Je tournais tout autour de cette pensée, et ce que je disais ne me contentait point, CH. DE sév. dans sév. 45 janv. 1690. Il me paraît que je tourne autour du mot de l'énigme, mais je peux me tromper; vous savez que je ne suis pas grand politique, VOLT. *Lett. au roi de Pr.* 3 mars 1767. Les philosophes ont tourné autour des causes de la pesanteur sans pouvoir les trouver, *Id.* *Dial.* 29, 8. Il y a, au moment où j'écris, plusieurs personnes qui tournent autour du secret de M. Bachelier, DIDER. *Peint. en circ.* *Œuv.* t. xv, p. 372, dans POUGENS. || 30° Hésiter, balancer, essayer, tenter. Jupiter eut jadis une ferme à donner; Mercure en fit l'annonce, et gens se présentèrent, firent des offres, écoutèrent: Ce ne fut pas sans bien tourner; L'un alléguait que l'héritage... LA FONT. *Fabl.* VI, 4. Puis je tiens inutile De tant tourner, il n'est que d'aller droit, *Id.* *Magn.* Hippocrate ne fait choix de ses mots, et tant tourner ne sait, *Id.* *Abb.* Le pèlerin, sans tant tourner, lui dit... *Id.* *Pet. chien.* M. de Paris tourna longtemps sans pouvoir être entendu par un homme si rempli de soi-même, ST-SIM. 24, 25. || 31° La tête lui tourne, il se trouve étourdi pour avoir regardé en bas d'un lieu fort élevé. La tête ne tourne point au couvreur sur les toits, J. J. ROUSS. *Ém.* II, 11. || La tête lui tourne, il a des étourdissements, des vertiges. Votre soleil me fait peur; comment? les têtes tournent! on a des apoplexies comme on a des vapeurs ici, et votre tête tourne comme les autres, sév. 43 avril 1672. || Fig. Cette âme a bu les plaisirs du siècle, et, la tête lui ayant tourné, elle est tombée d'une grande chute, ROSS. *Sermons, Anges gard.* 2. || La tête lui tourne, l'esprit lui tourne, il extravague, il devient fou. L'esprit a tourné à la pauvre Mme de Nogent, sév. 148. La tête a tourné à deux decteurs, ROSS. *Lett. quitt.* 274. C'était [Dangeau] le meilleur homme du monde, mais à qui la tête avait tourné d'être seigneur, ST-SIM. 39, 498. La comtesse: Oui, si l'esprit me tourne. — Le baron: Eh bien, il vous tournera: c'est si peu de chose que l'esprit, MARIV. *Surpr. de l'am.* I, 8. Il m'a paru que la tête avait tourné à ce commandant infortuné [Lalli], mais qu'il ne méritait pas qu'on la lui coupât, VOLT. *Lett. d'Estaing*, 8 sept. 1766. || Fig. Faire tourner la tête, exciter amour, admiration, transport. Vous citez plaisamment cette dame qui aimait à faire tourner la tête à des moines; ce serait une bien plus grande merveille de la faire tourner à M. de Vence, sév. 126. Cette belle tête deviendra chauve; or je n'ai qu'à la voir à présent des mêmes yeux dont je la verrai alors; et assurément cette tête ne fera pas tourner la mienne, VOLT. *Mémoires.* Aux battements de mains, aux acclamations de l'assemblée la tête lui tourne, il est hors de lui, J. J. ROUSS. *Ém.* III. Le bruit a couru ici que vous deviez venir entendre Mlle Clairon dans la nouvelle salle, et voir jouer ce rôle d'Idamé qui a fait tourner la tête à tout Paris, D'ALEMB. *Lett. à Voltaire*, 28 juill. 1756. || Fig. La tête lui tourne, il ne se connaît plus dans la bonne fortune. Il se trouve des hommes qui soutiennent facilement le poids de la faveur et de l'autorité, qui se familiarisent avec leur propre grandeur, et à qui la tête ne tourne point dans les postes les plus élevés, LA BRUY. XI. Donnez-moi un peu de grandeur, mais ne m'en donnez pas trop, de peur que la tête ne me tourne, VOLT. *Lett. au pr. roy. de Pr.* 40 mars 1740. || Il se dit aussi de celui à qui quelque chose trouble l'esprit. La tête tourne à nos pauvres ennemis: la vue de M. de Turenne les renverse, sév. 42 juin 1675. Les hommes insolents pendant la prospérité sont toujours faibles et tremblants dans la disgrâce; la tête leur tourne aussitôt que l'autorité absolue leur échappe, FÉN. *Tél.* XIII. La tête me tourne de la rapidité avec laquelle on y allait, MARIV. *Pays. par.* 4^e part. Ma tête, qui n'est pas plus grosse que celle d'un lapin, m'a un peu tourné; il faut digérer et avoir une grosse tête pour bâtir des maisons et des comédies et pour diriger les têtes des autres, VOLT. *Lett. d'Argental*, 22 juill. 1770. Il [P. L. Courier] eut son grain d'ambition, son quart d'heure de folie, comme un autre; la tête aussi lui tourna; mais cela ne dura guère, il en revint bientôt avec mécompte et corrigé pour

toute sa vie, CARREL, *Œuvres*, t. v, p. 496. || Il est si embarrassé que la tête lui tourne, que la tête lui en tourne, il a tant d'affaires, ou il se trouve dans une situation si difficile, qu'il ne sait quel parti prendre. || 32° Fig. Dépendre essentiellement. M. le Duc pleura; c'était sur Vatel que tournait tout son voyage de Bourgogne, sév. 47. Tout tourne ou sur vous, ou de vous, ou pour vous, ou par vous, sév. à Mme de Grignan, 23 mars 1674. || 33° Changer. Mais las! mon sort est bien tourné, RÉGNIEA, *Stances relig.* Amitié dangereuse et redoutable zèle, Que règle la fortune et qui tourne avec elle, CORN. *Pomp.* III, 2. Qui leur tira mourant la victoire des mains, Et fit tourner le sort des Perses aux Romains, *Id.* *Poly.* I, 3. || Le sort a tourné, il a passé d'un autre côté. À ce moment le sort tourna, BOSS. *Hist.* I, 9. || La chance a tourné, les choses ont changé de face. || Le temps tourne au froid, il devient froid. Nous demeurâmes quarante jours à Gawbocheim par un temps charmant, quoique tournant un peu sur le froid, ST-SIM. 23, 4. || 34° Tourner en, se changer en. L'amour que j'ai pour toi tourne en haine pour elle, CORN. *Rodog.* II, 2. La règle que donne saint Augustin est de modérer l'usage de la communion, quand elle tourne en dégoût, BOSS. *Mar.-Thér.* || Fig. et familièrement. Faire tourner quelqu'un en bourrique, le tourmenter tellement qu'il ne sait ce qu'il fait ou ce qu'il dit. || 35° Tourner à la mort, se dit d'un malade tombant rapidement dans un état qui fait augurer une mort prochaine. Monsieur le Prince demanda cette grâce [du prince de Conti] au roi un peu avant que de tourner à l'agonie, sév. 43 déc. 1686. || On dit dans le même sens: La maladie tourne à la mort. Vous voyez tous les jours les infirmes les plus légères tromper les conjectures de l'art et l'attente des malades, et tourner tout d'un coup à la mort, MASS. *Carême, Mort.* || 36° Avoir une certaine issue. Cette maladie, cette affaire tourne mal. L'affaire a bien tourné. L'attaque de la demi-lune a mal tourné, PELLISSON, *Lett. hist.* I, III, p. 240. Vous aurez vu comme la chose a tourné, sév. 144. N'importe, si mes soins tournent heureusement, GRESSET, *Méch.* IV, 2. || Tourner à, tourner en, même sens. Seigneur, ne faites rien qui tourne à votre blâme, DU RYER, *Scévole*, I, 7. Tout tourne en bien pour les élus, jusqu'aux obscurités de l'Écriture; car ils les honorent, à cause des clartés divines; et tout tourne en mal aux réprouvés, jusqu'aux clartés; car ils les blasphèment à cause des obscurités qu'ils n'entendent pas, PASC. *Pens.* XX, 6, éd. HAVET. N'est-il pas vrai, ma fille, que tout tourne à bien pour ceux qui sont heureux? l'Évangile le dit, il faut le croire, sév. 380. Quiconque pense invoquer Dieu en un autre nom qu'en celui de notre Seigneur Jésus-Christ, sa prière lui tourne à damnation, BOSS. *Sermons, Réconciliation*, I. [David] par sa pénitence a fait tourner son crime à la gloire de son créateur, *Id.* *Hist.* I, 5. Et bientôt le combat tourne à son avantage, RAC. *Théb.* v, 3. Tout leur art leur tournait à mal, LAMOTTE, *Fabl.* v, 7. Tous leurs efforts pour me nuire ont tourné à leur confusion, et leur ont attiré les mortifications les plus cruelles, J. J. ROUSS. *Lett. à Panckoucke*, 23 mai 1765. Monsieur, vous seul pouvez rétablir cette affaire: Elle tourne au plus mal, GRESSET, *le Méch.* III, 4. || Tout tourne contre lui, rien ne lui réussit. La vérité, celle même qui tourne contre lui, ne paraît pas lui déplaire, A. DUVAL, *Jeun. de Richel.* I, 6. || Ce jeune homme tourne mal, tourne bien, il ne soutient pas, il soutient les espérances qu'on avait conçues de lui. Enfin mon frère tourna si mal qu'il s'enfuit et disparut tout à fait, J. J. ROUSS. *Conf.* I. Faut-il, dans la crainte qu'elles ne tournent mal, les élever dans l'ignorance? GENLIS, *Théat. d'éduc. Lingère*, I, 7. || 37° S'altérer, prendre une mauvaise qualité. Le lait a tourné sur le feu. Ce vin tourne à l'aigre. Il est à craindre que cette sauce ne tourne. Les vins les moins spiritueux sont ceux qui tournent le plus vite, GENLIS, *Maison rust.* t. III, p. 307, dans POUGENS. Du vin qu'a fait tourner l'orage, Un vin nouveau bientôt consolera, BÉRANG. *Vend.* || Par exagération. Cela fait tourner le sang, cela cause un saisissement, une émotion très-pénible. || 38° Tourner au gras, se dit du salpêtre, lorsque, dans les raffineries, la cuite s'en épaissit, se met en pâte sans cristalliser. || 39° Se déformer, se déranger. La taille de cette jeune personne tourne. || Ses yeux tourment, il devient louche. || 40° Tourner à, se dit d'une couleur qui incline vers une certaine nuance.

Cette couleur [violette] tourne au rouge ou au bleu, selon que l'un ou l'autre de ces deux principes prédomine, CHAPTAL, *Inst. Mém. scienc.* t. III, p. 103. || 41° Prendre de la couleur, commencer à mûrir. Le raisin tourne déjà. On attend, pour découvrir lesabricots et les pêches hâtives, que ces fruits commencent à tourner, ou prendre de la disposition à mûrir, GENLIS, *Maison rust.* t. II, p. 490, dans POUGENS. || 42° Pommer, en parlant des laitues. Lorsque les laitues commencent à tourner, c'est-à-dire à pommer, on doit retrancher les feuilles basses qui sont jaunes, GENLIS, *Maison rust.* t. II, p. 453, dans POUGENS. || 43° Populairement. Tourner de l'œil, mourir. || 44° Impersonnellement, tourner s'emploie dans quelques jeux, et se dit de la carte qu'on montre, qu'on découvre, et dont la couleur détermine l'atout. Il tourne carreau. De quoi tourne-t-il ? || C'est une faute de dire : que tourne-t-il ? || Fig. Je voudrais savoir de quoi il tourne ou retourne, de quoi il s'agit. || 45° Se tourner, v. *réfl.* Être mû en rond. Cette roue se tourne ainsi. || 46° Se donner des mouvements qui tiennent du mouvement en rond. Se tourner dans son lit. Que nous sert cette queue ? il faut qu'on se la coupe.... Votre avis est fort bon, dit quelqu'un de la troupe ; Mais tournez-vous, de grâce ; et l'on vous répondra, LA FONT. *Fabl.* v. 5. On parle fort de la paix.... il semble qu'elle sera bonne à tout le monde ; on souhaitait ainsi la guerre ; c'est que nous nous tournons d'un côté sur l'autre, sév. 27 oct. 1675. Si je me vois contraint de retracer l'image de nos malheurs, je n'en ferai point d'excuse à mon auditoire, où, de quelque côté que je me tourne, tout ce qui frappe mes yeux me montre une fidélité irréprochable, BOSS. *Le Tellier*. Vous savez comment le Sauveur se tourna vers lui [Pierre], et le regarda, BOURDAL. *Ezhort. sur le remém.* de St Pierre, t. I, p. 473. || Fig. De quel côté qu'on se tourne, quelque parti que l'on prenne. De quel côté que vous vous tourniez, vous êtes forcé d'avouer deux choses : votre ignorance et la puissance immense du Créateur, VOLT. *Dict. phil. Amé.* || Familièrement. N'avoir pas le temps de se tourner, être très-occupé, très-affairé. Nous faisons tant d'affaires, que nous n'avons pas le temps de nous tourner, sév. 29 déc. 1675. || Fig. Avoir le temps de se tourner, avoir le temps d'examiner, d'agir. Je ne pus me persuader que le roi déclât l'affaire, de lui à Monseigneur, avec tant d'autorité et si court que Mme la Duchesse et les siens n'eussent le temps de se tourner, ST-SIM. t. VIII, p. 262, édit. GÉNÉRALE. || On ne peut se tourner, sans... c'est-à-dire au moindre mouvement qu'on fait, on.... Pour les beautés, on ne pouvait s'y tourner [à la cour de Charles II] sans en voir, HAMILT. *Gram.* 6 || Se tourner en fuite, prendre la fuite. Les Sarrasins, qui croyaient n'avoir affaire qu'aux Arméniens, qu'ils avaient déjà battus plusieurs fois, surpris de voir les étendards de Saint-Jean, qu'ils connurent encore mieux aux grands coups que ces chevaliers portaient, se tournèrent en fuite, VERTOT, *Hist. de Malte*, v. || 47° Se diriger vers. Vos yeux, vos tristes yeux Avec de longs soupirs se tournent vers les cieus, RAC. *Brit.* v. 4. Déjà dans les vaisseaux la voile se déploie ; Déjà sur sa parole [de Calchas] ils [les vaisseaux] se tournent vers Troie, id. *Iphig.* III, 3. Mon cœur est comme l'aimant, il se tourne vers le nord, VOLT. *Lett. à Catherine II*, 24 janv. 1766. Bientôt tous les yeux se tournèrent vers moi, RICCIONE, *Évén.* t. III, p. 424, dans POUGENS. || Fig. Rien ne se tourne du côté de la paix, sév. 25 janv. 1693. Il est heureux que notre amour-propre se tourne précisément où il doit être, id. 24 janv. 1689. Le génie de Colbert se tourna principalement vers le commerce, VOLT. *Louis XIV*, 29. || Avec ellipse du pronom personnel. Je vous conjure, ma chère Pauline, de ne pas tant laisser tourner votre esprit du côté des choses frivoles, que vous n'en conserviez pour les solides, sév. 16 nov. 1689. || Fig. et familièrement. Ne savoir de quel côté se tourner, ne savoir quel parti prendre, être très-embarrassé. Ne sachant plus où se tourner pour sauver M. de Cambrai, BOSS. *Lett. quêt.* 384. || 48° S'adresser à. Puis [les démons] se tournant aux saints anges : hé bien... est-ce que nous sommes seuls ? BOSS. 2° *sermon, Démons*, 2. Quand il [le monde] commencera à m'oublier, et que je ne pourrai plus en faire usage, alors je me tournerai vers vous, et je vous dirai : Me voici, MASS. *Avent, Délai*. || 49° Prendre parti. Les Romains méprisèrent ce gouvernement, et se tournèrent à Charlemagne, BOSS. *Hist.* I, 41.

César.... se tourne du côté du peuple, id. *ib.* III, 7. Ces mêmes Suisses se tournèrent contre François I^{er}, VOLT. *Hist. parl.* XVI. || 50° Se tourner contre, être contraire, lutter contre. Mais la fortune enfin se tourna contre nous, CORN. *Rodog.* I, 6. Leurs langues ont perdu leur force en se tournant contre eux-mêmes, SACI, *Bible, Psaum.* LXIII, 9. Antoine et César, après avoir ruiné Lépidus, se tournent l'un contre l'autre, BOSS. *Hist.* I, 9. Alger, riche des dépouilles de la chrétienté, dans ta brutale fureur tu te tournes contre toi-même, id. *Mar.-Thér.* Je vois que tout ce qu'on a jamais dit contre la liberté de l'homme, se tourne encore avec bien plus de force contre la liberté de Dieu, VOLT. *Lett. au pr. roy.* de Pr. 8 mars 1738. || 51° Avoir une certaine issue. La reine a dîné.... avec Mme de Montespan et Mme de Fontevault : vous verrez de quelle manière se tournera cette amitié, sév. 14 juin 1675. N'avons point nos chagrins ; espérons plutôt que tout se tournera selon nos désirs, id. 8 janv. 1690. Il [le cardinal de Retz] a un procès qu'il fera juger, parce que, selon qu'il se tournera, ses dettes seront achevées d'être payées, ou non, id. 27 juin 1678. Tout se tourne à la paix, id. 27 juin 1672. Son étoile à lui [M. de Lavardin], c'est que tout se tourne à bien pour le faire riche, id. 3 juill. 1680. L'obstacle semble se tourner à rien, BOSS. *Lett. abb.* 168. Mais que cet établissement se tournât mal, ce serait un des lieux du monde où Dieu serait le plus offensé, MAINTEN. *Lett. à Mme de**** 30 sept. 1693. Je ne sais ce que c'est : tout se tourne malheureusement, MONTESQ. *Lett. pers.* 154. || Se tourner au bien, suivre ce qui est bien. Cette princesse-là se tourne tout à fait au bien, MAINTEN. *Lett. à M. d'Aubigné*, 9 juin 1685. || Se tourner vers Dieu, donner son cœur à Dieu. || 52° Se tourner à la mort, même sens que tourner à la mort, mais beaucoup moins usité. Dans cet état [mieux apparent], hier à six heures, il [la Rochefoucauld] se tourne à la mort.... en un mot, la goutte l'étrangle traitreusement, sév. 17 mars 1680. || 53° Se tourner à, arriver à, par un certain revirement. Il semble que le temps veuille se tourner au beau, comme quelques almanachs le promettent, PELLISSON, *Lett. hist.* t. II, p. 358. Et tout d'un coup la conversation se tourne à parler des goûts de M. de Charost, sév. 18 févr. 1689. || 54° Se tourner en, se changer, passer d'un état à un autre. C'est lors véritablement que leur phlegme s'est tourné en bile, BALZ. *liv.* I, lett. 7. Nous sommes résolus, si son mal [de Mme de la Trousse] se tourne en langueur, de nous en aller en Provence, sév. 6 avril 1672. Mes affaires de Nantes vont pitoyablement ; tout s'est tourné en chicanes, en saisies, id. 6 juill. 1689. C'était ouvrir une porte par laquelle toute l'écriture et tous les mystères de notre salut se tourneraient en figures, BOSS. *Var.* II, 30. Tout se tourne en révoltes et en pensées séditionnelles, quand l'autorité de la religion est anéantie, id. *Reine d'Angleter.* L'orgueil se tourne aisément en cruauté, id. *Hist.* III, 4. Les hommes peuvent-ils espérer pour eux-mêmes quelque douceur de vie, si leur plus étroite société, qui est celle du mariage, se tourne en amertume ? RÉN. *Éduc. filles*, I. Le doute s'était changé en admiration pour lui [Colomb] à son premier voyage ; mais l'admiration se tourna en envie au second, VOLT. *Mœurs*, 146. || La fièvre tierce s'est tournée en quarte, en continue, elle est devenue quarte, continue. || 55° Devenir autre. La licence d'une justice arbitraire, qui, sans règle et sans maxime, se tourne au gré de l'ami puissant, BOSS. *Le Tellier*. Le cœur de la reine se tourna tout d'un coup, HAMILTON, *Gram.* 44. || 56° S'égarer, en parlant de l'esprit. Personne ne peut la gouverner [Mme de Vaubrun, dans le chagrin de la perte de son mari], et l'on craint tout de bon que son esprit ne se tourne, sév. 4 sept. 1675. || 57° Prendre une certaine tournure, une certaine manière. J'avoue que vous m'avez arrêté tout court, et que je ne puis souffrir la manière dont cela s'est tourné dans vos têtes, sév. 411. Les choses se tournent bien différemment dans les têtes des hommes, VOLT. *Lett. d'Argens*, 30 nov. 1764. — HIST. XI^e s. Sur moi avez tourné fals jugement, *Ch. de Rol.* XXII. Jà cil d'Espaigne ne s'en deivent turner [s'en retourner], *ib.* CXXX. Andui li oïl [les deux yeux] en la teste li turent, *ib.* CXLVIII. Rollanz s'en turne, par le camp vait tut suls, *ib.* CLX. [II] Turnat la teste vers la paiene gent, *ib.* CLXXI. Unt lur [ils leur ont] les doz turnez, *ib.* CLXXV. — XII^e s. Li rois Marsiles s'en est fuiait torneuz, *Ronc.* p. 404. Jà de bataille n'en verrez

un tourner, *ib.* p. 434. Sor lui torna li duels [deuil] par son folage, *ib.* p. 159. Chascuns torna sa resne et son tour a repris, *ib.* p. 193. [Ils font] Engin de mainte color Pour tourner joie en tristour, *Couci*, 1. Et quant l'alaine douce vente Qui vient de cel douz pais Où cil est qui m'atallente, Volentiers [j'] i tour mon vis [visage], DAME DE FIELE, dans *Couci*. Car pur ço que il [les ecclésiastiques] crient [craignent] perdre lur dignité, Se sunt del tut suzmis à laie poesté ; Quel part que li venez turt, se plessent od l'oré, *Th. le mart.* 127. Cil jōrs soit torneiz en tenebres, *Job*, p. 456. E Fenenna iço li turna à reprice, *Rois*, p. 3. — XIII^e s. Des autres homes et des autres dames i avoit-il tant qu'on n'i pooit son pis tourner, VILLEH. LXXXVI. Petit dura cil estors [combat] ; quar Grieu tornerent le dos et furent desconfis à cele premiere pointe, id. LXV. Et cil de la tor se desconfirent et se tornerent fuiait, id. CIV. Emprès, prisrent entr'aus li baron un parlement à Soissons, por savoir quant il mouveroient et quel part il tourneroient, id. VIII. De fortune me tourne diversement la roue, *Berte*, XXXIII. Et l'ourse l'eschiva [l'évita], autre voie est tournée [a pris un autre chemin], *ib.* XLVI. Bien [je] sai que li uns d'ens sera tost çà tournés [venu], *ib.* CXXI. Quant nostre sires voit ke li home et la feme sont en pechié et li tournent à repentance.... dont estent il sor aus la larghece de sa grace, id. DE VALENC. I. Sires, metés conselg que la cose ne tourne à pis, *Chr. de Rains*, p. 146. Et tournerent les lettres au coulon [pigeon] dessous sa diestre eile, *ib.* p. 95. Tourner la mole, *Liv. des méz.* 359. Cil qui sont regratier de cervoise vendre, ne les vendent pas si bones ne si loiaus ; come cil qui les font en leur hostieuz, et les vendent aigres et tournées, *ib.* p. 30. Renart l'oï, si torne en fuie Tant, qu'en sa tesniere se fiche, *Ren.* 1493. Quant Renart l'a veü, pour sot Se tint, si torne le talon, *ib.* 2566. Car quant tu cuideras dormir, Tu commenceras à fremir, À tressaillir, à demener, Sor costé t'estouvra torner Une heure envers, autre eure adens [sur les dents], *la Rose*, 2442. Oraces dist, qui n'est pas nices : Quant li fol eschivent les vices, Il se torment à lor contraire, *ib.* 5783. Nus ne doit croire que nous fist volentiers ses drois enfans bastars, por son heritage fere torner à autrui hoirs, BEAUM. XVIII, 14. Et quant en li fesoit tourner la teste devant, il se seignoit ; car il avoit paour que il ne se brisast le col au tourner, JOINV. 270. Nous nous tornames, et veimes que il y en avoit bien mil et plus entre li et nous, et nous n'estions que six, id. 227. — XIV^e s. Si le lait n'est pas bien frais ou qu'il y ait eue, il tornera, *Ménagier*, II, 5. Batre quatre ou six œufs, tant qu'ils soient degoutans comme eue ; autrement ils se tourneroient, *ib.* Fut fait cest eschange but à but, sans tourner malle ne deniers, entre lesdiz religieux et ledit chevalier, DU CANGE, *turnare*. Que sur les tresoriers de nos guerres ne soient par notre dit tresor tournées aucunes cedulles ou descharges, attendu que le fait d'iceux tresoriers est ordonné pour la guerre, et ne doit estre converti ailleurs, id. *ib.* — XV^e s. Guy de Flandre.... lequel se tourna Anglois en cette mesme année, et devint homme du roi d'Angleterre de foi et d'hommage.... PROISS. I, 1, 70. Et estoit [Robert Salle] de membres le mieux tourné et le plus fort homme de toute Angleterre, id. II, II, 144. Celle matinée chevauchoit messire Regnaud de Boullant, un chevalier d'Allemagne, de la route [troupe] du duc de Lancastre, et avoit chevauché depuis l'aube du jour, et tourné tout le pais, et n'avoit riens trouvé, id. I, p. 234, dans LACURNE. Laquelle femme, pour avoir un pain d'un denier, voulsist que l'en lui tournast change d'un grant blanc, DU CANGE, *turnare*. Toutefois que la lune tourne ou se mue, id. *ib.* Après que la ville fut tournée [eut changée de parti], tous les habitants firent le serment, COMM. I, 143. Partirent de sa maison aucuns de ses serviteurs qui se tournerent au service du roy, id. III, 4. Sire, disent ils, chevauchez seurement ; car nous n'avons garde de tourner champ [reculer] pour tous ceulx que nous voyons là, *Lancelot du lac*, t. III, f^o 38, dans LACURNE. — XVI^e s. Il lui sacrifia une chevre sur le bord de la mer, laquelle on trouva s'estre soudainement tournée en un bouc, AMYOT, *Thém.* 24. Dieu s'esjouit grandement, après qu'il eut achevé le monde, quand il le veit tourner et mouveoir son premier mouvement, id. *Lyc.* 60. Estans les temples tourne vers le soleil levant, l'adorateur se tourne vers celle part, et puis se retourne vers le

dieu... AMYOT, *Numa*, 25. Themistocle, tournant sa parole à luy, repliqua... in. *Thém.* 24. Si tost qu'ilz eurent le dos tourné, Pericles y alla aussi avec une armée, in. *Péric.* 42. On apporta des lettres d'Icetes, par lesquelles il apparoissoit clairement, qu'il avoit tourné sa robe, et qu'il estoit traistre, in. *Timol.* 9. Soit qu'il veuille tourner [traduire] une chanson d'Horace... nons. 664. Les excessives chaleurs et les grands bruits souvent renversent et font tourner les vins, o. DE SERRES, 228. Car à tourner d'une langue estrangere, La peine est grande et la gloire est legere, LA BOÉTIE, 473. Je tournerois pour toy non pas des vers, Mais bien je croy tout le monde à l'envers, in. 484. Tournant sa cholere en rage, MONT. 1, 5. Tourner une chose à bien, in. 1, 49. Ils tournerent leur pensée à la perte qu'ils venoient de faire, in. 1, 63. On me donnoit un theme en mauvais latin pour le tourner en bon, in. 1, 494. Quand j'ois reciter l'estat de quelqu'un, je tournoie incontinent les yeux à moy, in. 11, 82. Ces bœufs tournoient certaines grandes roues à puiser de l'eau, in. 11, 473. Trop tourner fait à terre tomber, GÉNIN, *Récréat.* t. II, p. 251. Puis [deux frères qui avaiant amassé quelque butin en guerroyant] s'en retournerent en France, comme c'est la coutume du François; car, quoy qu'il soit, il faut qu'il tourne voir fumer sa cheminée, ou bien pour faire monstre de sa fortune, ou de sa vaillance et voyage, BRANT. t. IV, p. 332, éd. MONMERQUÉ. Moulins tournans à vent et à eauce, pressoirs à vin, sont reputez immeubles, *Coust. gén.* t. 1, p. 479. Bon charbon tourne en petit lieu, COTGRAVE.

— ETYM. Berry et picard, *turner*; bourg. *tonnai*; provenc. et espagn. *turnar*; ital. *turnare*; du lat. *turnare*, travailler au tour (voy. *roua* 2).

† TOURNERIE (tour-ne-rie), s. f. Atelier où l'on tourne le bois, le marbre.

TOURNESOL (tour-ne-sol), s. m. || 1° L'héliotrope (borraginées), ainsi dit parce que ses fleurs se tournent vers le soleil. Un frèreournesol croit meurt avant un chêne, J. J. ROUSS. *Hél.* 1, 41. || Fig. Celui qui se prosterne devant une supériorité quelconque. Couragez inclinez-vous vers le soleil levant [un homme enrichi tout à coup], agilesournesols, FIGARD, *Marionnettes*, v. 8. Vers cet astre nouveau [une jeune et jolie femme] qui promettoit d'éclipser toutes ses émules, s'inclinaient à l'envi tous lesournesols de la galanterie, CH. DE BERNARD, *La Chasse aux amants*, III. || 2° Nom de quelques plantes, appelées aussi fleurs du soleil, qui se tournent vers le soleil tant qu'il est sur l'horizon. || 3° Plante à grande fleur radiée, dite aussi soleil, *helianthus annuus*, L. (famille des composées). || 4° Nom donné à une matière colorante d'un bleu violet, qu'on obtient par la fermentation de plusieurs espèces de lichens, et notamment du *roccella tinctoria*, qu'on met en contact avec l'urine, l'ammoniaque ou la chaux.ournesol, le cent pesant payera comme orseille, 34 sols, *Tarif*, 48 sept. 1664. Leournesol paraît n'être que la combinaison d'une couleur rouge végétale avec un alcali ou oxyde métallique; en conséquence il faut concevoir qu'en versant un acide dans la dissolution deournesol, cet acide se combine avec l'alcali, met la couleur rouge en liberté; et, en ajoutant ensuite à la liqueur un oxyde, celui-ci se combine avec l'acide ou la couleur rouge, et la ramène au bleu, THENARD, *Traité de chim.* t. II, p. 3, dans POUGENS. ||ournesol en drapeau,ournesol préparé en Languedoc en trempant à plusieurs reprises dans le suc du croton tinctorial (euphorbiacées) des chiffons qu'on expose chaque fois à la vapeur d'un mélange de chaux et d'urine putréfiée. La mauvaise couleur bleue connue sous le nom deournesol, que l'on fabrique au Grand-Gallargues dans le ci-devant Languedoc, en imbibant des chiffons avec le suc du *croton tinctorium*, FOURCROY, *Conn. chim.* t. VIII, p. 69. ||ournesol en pains,ournesol préparé en Auvergne avec plusieurs espèces de lichens, *parmelia roccella* et *tartarea*, Acharius, que l'on mêle avec moitié de leur poids de cendres gravelées, et que l'on réduit en pâte en les arrosant de temps en temps avec de l'urine humaine. || Adjectivement. Bleuournesol. || 5° Papier deournesol, papier teint en bleu avec leournesol en pain; il sert de réactif aux chimistes, attendu que sa couleur vire au rouge par les acides et au vert par les alcalis. || 6° Terme de peintre en bâtiment. Pâte de chaux colorée en bleu au moyen duournesol.

— HIST. XIV^e s. Prenez sus [chez] un espicier deux onces deournesol [fruit de l'*heliotropium*,

triccocum], *Ménagier*, II, 5. || XVI^e s. Le verd de vessie, leournesol, et autres telles couleurs, PALISSY, 289. — ETYM. *Turner*, et sol pour soleil; Berry, *tourne-soleil*, qui s'est écrit aussi : L'autre voyant le tourne-soleil dit : quand sera-ce, mon Dieu, que mon âme suivra les attraits de votre bonité? ST FRANÇ. DE SALES, p. 483, dans JAUBERT, *Gloss.* Leournesol, couleur, est ainsi dit parce que le suc des graines du croton des teinturiers est modifié dans sa couleur par les rayons du soleil.

† TOURNETTE (tour-nè-t'), s. f. || 1° Dévidoir sur lequel les chandeliers dévident leurs cotons. || Dévidoir qui tourne sur un pivot. Une espèce d'écheveau où le moindre brin ne peut être cassé, rompu... devrait se nouer, s'embarrasser encore plus souvent dans le lieu de sa formation, que mes soies sur ma tournette, DIDER. *Mém. Rève d'Alamb.* || 2° Plateau tournant, sur lequel on pose un vase qu'on peint. || 3° Cage tournante pour les écureuils. || 4° Jeux de tournettes, jeux où l'on fait tourner une aiguille, et où l'on gagne ce qui est indiqué par le chiffre ou l'aiguille s'arrête. || 5° Instrument coupant à l'usage des vitriers, des relieurs, etc. || 6° Petites pièces en verre, rondes ou ovales.

— HIST. XVI^e s. Tournette [devidoir], DU CANGE, *turnum*.

— ETYM. Dimin. tiré de *turner*.

TOURNEUR (tour-neur), s. m. || 1° Artisan qui fait des ouvrages au tour. Tourneur en bois, en ivoire. Tourneurs sur bois, sur métaux. Tourneurs en pierre, en plâtre. || 2° Celui qui communique à quelque chose un mouvement en rond. Oui, ce beau fils, ce tourneur de prunelles, LA FONT. *Je vous prends sans vert*, sc. 4. || 3° Celui qui tourne sur lui-même. || Adj. Derviche tourneur, derviche qui, par dévotion, tourne longtemps et rapidement sur lui-même. || 4° Celui qui tourne une meule. || Enfant qui fait tourner le rouet à retordre. || Ouvrier qui, chez les potiers d'étain, dirige le crochet pour tourner la vaisselle. || Ouvrier qui tourne une presse mécanique. || 5° Tourneur de baguette, homme qui fait tourner entre ses mains une baguette, ordinairement de coudrier, à l'effet de reconnaître les eaux souterraines. || 6° Terme rural. Celui qui fait métier de châtrer les animaux. || 7° S. f. Tourneuse, ouvrière qui fait tourner le dévidoir où le brin s'étend en écheveau.

— HIST. XIII^e s. Toutes manières d'ouvriers de tranchant, c'est à savoir tonneliers... tourneurs, lambrousseur, etc. *Liv. des mét.* 406. || XIV^e s. À Jehan de Syn, tourneur, pour un buffet, in. CAFFIAUX, *Nicole de Dury*, p. 96. || XVI^e s. Toujours l'auteur vers soy la gloire amène, Et le tourneur [traducteur] n'en retient que la peine, LA BOÉTIE, 475. Ouvriers de marquetterie, tourneurs, AMYOT, *Pér.* 25.

— ETYM. Wallon, *turneu*; bourguig. *turneu*; du latin *turnatorum*, de *turnare*, tourner.

† TOURNE-VENT (tour-ne-van), s. m. Tuyau recourbé et mobile qu'on met au-dessus d'une cheminée, dit plus souvent aujourd'hui gueule de loup.

† TOURNEVIRE (tour-ne-vi-r'), s. f. Terme de marine. Cordage fort, et garni, dans sa longueur, de pommes dont l'effet est de retenir les garcettes, quand on joint la tournevire à un câble qu'on veut rentrer dans le navire par son moyen. La mer était si grosse que nous employâmes quatre heures à lever notre ancre; la tournevire, la marguerite cassèrent; le cabestan fut brisé, LAPÉROUSE, *Voy.* t. III, p. 55, dans POUGENS.

† TOURNEVIRER (tour-ne-vi-ré), v. a. Faire mouvoir à sa fantaisie. Il faut qu'elle soit Parisienne; car elle entend bien à tournervirer un homme, *Théâtre Italien*, dans LEROUX, *Dict. comique*. Prendre les souterrains, tournervirer Nérine, DUPRESNY, *Réconcil. norm.* 1, 9.

— HIST. XVI^e s. Ils savent les passages de l'Escriture pour accommoder à leurs propos, et les tournevirer aux occasions comme ils en auront besoin, *Sat. Mén.* p. 75. Les moindres choses tournevireront nostre jugement, MONT. II, 322.

— ETYM. *Turner*, et *virer*.

TOURNEVIS (tour-ne-vis), s. m. Instrument de fer ou d'acier avec lequel on serre ou l'on desserre les vis.

— ETYM. *Turner*, et *vis*.

† TOURNILLE (tour-ni-ll', *ll* mouillées), s. f. Instrument dont le fabricant de bas au métier se sert pour relever les mailles tombées.

† TOURNILLER (tour-ni-llé; *ll* mouillées), v. n. Faire beaucoup de petits tours. L'auteur [dramatique], au lieu d'intriguer à son choix son ouvrage, est obligé de tourniller dans des incidents impossibles, BEAUMARCH. *Préf. du Mar. de Fig.*

† TOURNOLE (tour-ni-o-l'), s. f. Nom vulgaire du panaris siègeant entre l'épiderme et la peau.

— ETYM. Ainsi dite parce que la *tournole* occupe le *tour* de l'ongle.

† TOURNIOLER (tour-ni-o-lé), v. n. Terme inusité. Prendre des détours en parlant. Je vous rends mille grâces de votre aimable lettre... je n'y trouve rien à souhaiter que de n'écrire point toujours en tourniolant comme vous faites, SÉV. à *Mme de Guicaut*, 3 juin 1693.

TOURNIQUET (tour-ni-kè; le *t* ne se lie pas; au pluriel, l's se lie : des tour-ni-kè-z en bois), s. m. || 1° Croix mobile posée horizontalement sur un pivot, pour ne laisser passer que les gens de pied. || Appareil mécanique pour compter les personnes qui entrent dans un lieu public. || 2° Poutre garnie de pointes de fer, que l'on place dans une ouverture, une brèche, à l'entrée d'un camp, pour disputer le passage à l'ennemi. || 3° Petit morceau de bois qui sert à accorder les tuyaux d'orgue. || 4° Terme de marine. Rouleau employé pour empêcher les cordages que l'on tire avec force, de frotter sur des objets que l'on veut ménager, ou de perdre une partie de leur action. || 5° Espèce de dévidoir sur lequel les épingleurs dressent le fil de laiton. || 6° Terme de serrurier. Se dit de diverses pièces servant à tenir des contrevents ouverts, à tenir fermés des châssis vitrés, etc. || Poignée montée sur une clef, qui fait tourner le canon de propriété d'un robinet de garde-robe. || 7° Aiguille de fer, mobile dans un cercle au bord duquel il y a plusieurs chiffres ou divisions : on perd ou on gagne, suivant le nombre sur lequel l'aiguille s'arrête. || 8° Terme de physique. Tournequet à gaz, instrument qui sert à démontrer la réaction causée par l'écoulement des gaz. || Tournequet hydraulique, appareil qui se met en mouvement, en opérant une série de tours suivant son grand axe, quand, un liquide étant contenu dans un cylindre creux, mobile suivant son grand axe et pourvu à sa partie inférieure de deux ajutages soudés en sens inverse, on donne issue au liquide d'un seul côté, ce qui rompt l'équilibre des forces qui se faisaient obstacle sur les parois du vase. || Tournequet électrique, système de tiges métalliques partant d'un centre commun, recourbées dans le même sens à leurs extrémités, et terminées par des pointes très-fines. || 9° Terme de menuiserie. Morceau de bois tournant, qui sert à soutenir un châssis à coulisse lorsqu'il est levé. || 10° Instrument de chirurgie destiné à comprimer les vaisseaux, pour suspendre le cours du sang pendant une opération. || 11° Nom vulgaire donné à chacune des espèces du genre gyryn (coléoptères). || 12° Nom d'une ancienne sorte de jeu. Nul d'eux ne serait si mauvais de frapper hanc ni escabelle En présence de la chandelle Qui les servirait au piquet, Au berlan, ou au tourniquet, *Description d'Amsterdam*, dans FR. MICHEL, *Argot*.

— HIST. XVI^e s. Tourniquet, COTGRAVE.

— ETYM. Dimin. tiré de *turner*; bourg. *turniquai*.

TOURNIS (tour-ni), s. m. Terme de vétérinaire. Maladie des bêtes à cornes, surtout des moutons, dont le principal symptôme consiste à tourner, d'abord fréquemment, puis continuellement, et qui dépend de la présence de œures dans un point quelconque de l'axe cérébro-spinal, du cerveau surtout. || On dit aussi tourniolement.

— HIST. XIII^e s. Le [la] brebis, mais k'ille ne soit rongneuse, ne clavercluse, ne tourniche, DU CANGE, *turnatio*.

— ETYM. *Turner*. *Tournis* est l'ancien adjectif *torneis*, signifiant qui se meut, qui tourne : *pont torneis*.

† TOURNISSE (tour-ni-s'), s. f. Terme de charpenterie. Poteau de remplissage, compris entre une sablière et une décharge, dans une cloison.

TOURNOI (tour-noi), s. m. Fête militaire où les chevaliers du moyen âge déployaient leur adresse en joutant ou en combattant les uns contre les autres. L'usage des tournois, qui, unissant ensemble les droits de la valeur et de l'amour, donnèrent encore à la galanterie une grande importance, MONTESQ. *Esp.* XVIII, 22. Les tournois, si longtemps célèbres dans l'Europe chrétienne et si souvent anathématisés, étaient des jeux plus nobles que la lutte, le disque et la course des Grecs, et bien moins barbares que les combats des gladiateurs chez les Romains, VOLT. *Mœurs*, 99. Le prince Henri de Bourbon-Montpensier en fut encore la victime; une chute de cheval le fit périr; les tournois cessèrent alors absolument (1560), in. 176. || Fig. Sur une table longue et façonnée exprès,

mois, etc. Tous les deux jours, tous les trois jours, etc. || 4° Il se construit avec l'article *un, une*, dans le sens d'entier. || 5° Il se joint aux pronoms personnels, et se met après. || 6° Tous deux, ou tous les deux. || 7° Tout s'emploie au sens de chaque, et alors il se construit sans article. || 8° Tout, construit sans article au sens de plein, entier, sans réserve. || 9° Tout devant un nom de peuple, de pays, de ville, etc. exprime la totalité, l'ensemble des habitants. Tout Rome. || 10° Tout Corneille, toutes les œuvres de Corneille. || 11° Tous, au pluriel, s'emploie pour récapituler, résumer. || 12° Tout, dans le sens de toute espèce de, rien que. || 13° Tous, toutes au pluriel, au sens de tous les hommes, toutes les femmes. || 14° Égal à tous, en termes de marine. || 15° *S. m.* Tout, nom donné, sur le turf anglais, à un homme qui a pour profession d'espionner les écuries des courses. || 16° Une chose considérée dans son entier, une chose complète. || 17° Il se dit aussi sans article en ce sens. || 18° Tout, sans article, signifiant toute chose, toute sorte de choses. || 19° Tout, signifiant tout le monde, tout homme, tout ce qu'il y a de gens, de personnes. || 20° Le tout, toutes les choses en question. || 21° Le *tout*, signifiant tout ce qu'il y a de plus important, de principal dans une affaire. || 22° Mon tout dans une charade. || 23° Au jeu, tout l'argent qu'on a devant soi. || 24° À tout. || 25° À tout prendre. || 26° Après tout, dans le fond, tout bien considéré. || 27° Du tout, complètement, absolument (au sens affirmatif). Du tout avec *rien, pas, point*, au sens négatif. || 28° En tout. || 29° Sur le tout, par surcroît. || 30° Sur-tout. || 31° *Adv.* Entièrement, complètement. || 32° Tout, construit avec un adjectif ou un participe féminin, commençant par une voyelle ou une *h* muette. || 33° Tout, construit avec un adjectif ou un participe féminin, commençant par une consonne ou une *h* aspirée. || 34° Tout s'emploie adverbiallement devant un substantif pour exprimer plénitude. || 35° Il se joint à plusieurs prépositions et adverbies pour donner à l'expression plus d'énergie. || 36° Il se met devant des superlatifs. || 37° Tout au plus. || 38° Tout, entrant dans diverses locutions. || 39° Tout le premier, toute la première, tout les premiers. || 40° Tout le même, tout les mêmes. || 41° Tout un autre homme. || 42° Je suis tout à vous. || 43° Tout... que... avec un adjectif, bien que, quoique. || 44° Tout... que étant suivi d'autres membres de phrase qui en dépendent, on peut supprimer le *que* dans ces membres de phrase. || 45° Tout, au sens de quoique, a été employé sans *que*. || 46° Tout devant *en* et un participe présent signifie simultanéité. || 47° Au trictrac, tout à bas.

1° Qui comprend totalité, intégrité, qui ne laisse rien en dehors. Tout ceci; tout cela. C'est tout ce que je puis faire que de vivre, *BALZ*, liv. I, lett. 4. Vous vous réservez tout pour Paris, et auriez peur de vous profaner au village, *id.* liv. V, lett. 45. Noire Aragon, pour nous presque tout révolté, *COAN. D. Sanche*, I, 4. Que dix lustres et plus n'ont pas tout emporté Cet assemblage heureux de force et de clarté, Ces prestiges secrets de l'aimable imposture Qu'à l'envi m'ont prêtés et l'art et la nature, *id. Éd. Vers à M. Fouquet*. Et, tirant toute à vous la suprême puissance, Vous me laissez des titres vains, *id. Agés*, III, 4. Si vos conseils propices Ne conduisent mon sort parmi ces précipices, Je m'abandonne toute aux traits du désespoir, *MOL. Le Dép.* IV, 1. Je ne suis plus à moi, je suis tout à la rage, *id. Mis*, IV, 3. Je suis ravie de votre bonne santé et de votre beauté, car je vous aime toute, *SEV.* 236. Cette conversation dura une heure, il est impossible de la redire toute, *id.* 42. La justice divine, qui semble dormir et oublier les pécheurs, leur répugnant, pour ainsi dire, de toute elle-même, *BOSS. Sermons*, 3^e *din. de l'aveut, nécessité*, 2. Nous avons tous une même origine, et cette origine est petite, *id. Duch. d'Orl.* Nous compositions son histoire de tout ce qu'on peut imaginer de plus glorieux, *id. ib.* Il me trahit, vous trompe et nous méprise tous, *RAC. Andr.* IV, 3. La vie est courte et ennuyeuse, elle se passe toute à désirer, *LA BRUY.* XI. Tout donné ce qui était vacant, tout réglé ce qui était à faire après lui, [Louis XIII] le voulut rendre public, *ST-SIM.* 398, 478. Seule, loin de vous-même, et toute à mon ennui, *VOLT. Zaire*, IV, 2. Mille petites craintes, toutes frivoles, la fatiguaient, *RAYNAL, Hist. phil.* X, 43. Dans ce que je suis, moi, je mets toute mon âme; j'étais tout à la guerre, et suis tout à ma femme, *COLLIN D'HARLEV. Mœurs du jour*, V, 3. || Tout ce qui, tout ce que, peut être représenté par

le pronom *il*. Tout ce que nous faisons, que nous pleurons, que nous nous réjouissons, il doit être d'une telle nature que nous puissions du moins le rapporter à Jésus-Christ, et le faire pour sa gloire, *MASS. Carême, Élus*. || Tout tant que..., autant qu'il y en a. Et je veux nous venger, toutes tant que nous sommes, De cette indigne classe où nous rangent les hommes, *MOL. Fem. sav.* III, 2. Oui, Dieu veut le salut de tous tant que nous sommes; Jésus-Christ a versé son sang pour tous les hommes, *L. RAC. Grâce*, IV. || Tout ce qui, tout ce que... s'emploie quelquefois pour désigner des personnes. Je ne vous prierais point, tout ce que vous êtes ici, de l'en démentir, *VAUGEL. Q. C.* 467. Hé quoi! tout ce que j'aime, Cette Esther, l'innocence et la sagesse même... Dans cette source impure aurait puisé ses jours! *RAC. Esth.* III, 4. Tout ce qui, reste encor de fidèles Hébreux Lui viendront aujourd'hui renouveler leurs vœux, *id. Ath.* I, 2. Pline eut pour amis tout ce que son siècle a produit de grands hommes, tous ceux que leurs rares vertus distinguaient le plus, *ROLLIN, Hist. anc.* liv. XXV, ch. III, II, 4. || Familièrement. Tout-ci, tout-ça, toutes sortes de choses, de discours. Il lui disait tout-ci, tout-ça, qu'il l'aimait bien, et qu'elle était la plus belle du monde, *MOL. Mal. imag.* II, 41. || Ils sont tous étonnés, tous vivants, tous entiers, etc. il n'y en a aucun parmi eux qui ne soit étonné, qui ne soit vivant, qui ne soit entier, etc. Ils sont tout étonnés aurait un autre sens (voy. tout adverbe). || Tout ce qu'il y a... sont les..., construction dans laquelle le substantif au pluriel, quoique placé après le verbe, en détermine le nombre. On m'a montré la pièce; et, comme tout ce qu'il y a d'agréable sont effectivement les idées qui ont été prises de Molière... *MOL. Impromptu*, 3. Tout ce qu'il y a d'hommes sont presque toujours emportés à croire, non pas par la preuve, mais par l'agrément, *PASC. l'Art de persuader*, édit. FAUGÈRE. || Tout ce qu'il y a de... avec un adjectif, équivaut à un superlatif, et signifie tout ce qui est le plus... [Jésus-Christ] a été tout ce qu'il y a de grand et tout ce qu'il y a d'abject, *PASC. Lettre sur la mort de son père*. || Se faire tout à tous, s'accorder à toutes les opinions, à tous les caractères. Enfin je me suis fait tout à tous pour les sauver tous, *SACI, Bible, St Paul, 1^{re} épît. aux Corinth.* IX, 22. Chacun croit être tout à tous, *PASC. Pens.* XXV, 49, édit. HAVET. Mme de Castries, aimable, amusante, gaie, sérieuse, toute à tous, charmante quand elle voulait plaire, *ST-SIM.* 42, 252. Il savait se faire tout à tous; je me plaisais fort avec lui, j'en parlais à tout le monde, *J. J. ROUSS. Conf.* X. || Bossuet, pour employer cette locution au pluriel, a fait de *tout à tous* une locution invariable: On ne peut compter les exemples ni des riches qui se sont appauvris... ni des pasteurs charitables qui se sont faits tout à tous, *HIST.* II, 7. || Somme toute, somme totale, toutes les sommes jointes ensemble. || Fig. Somme toute, en définitive, à tout prendre. Il a de l'argent, des places; mais, somme toute, il n'est pas heureux. || 2° Il se construit avec l'article défini et les adjectifs possessifs, et se met avant eux. C'est tout le rare exploit dont il se peut vanter, *CORN. Andromède*, V, 2. Il m'a sacrifié tout ce haut avantage, *id. ib.* Nous primes en même temps toutes ses villes, nous en tuâmes tous les habitants, hommes, femmes et petits enfants, *SACI, Bible, Deutéron.* II, 34. J'y ai parlé [à la Sorbonne] toute ma demi-heure, *PASC. Prov.* II. Je prie M. le gouverneur de donner sur cela [la peste en Provence] tous les meilleurs ordres du monde, *SEV.* 6 avr. 1672. Crains Dieu et observe ses commandements, car c'est là tout l'homme, *BOSS. Duch. d'Orl.* Dans cette courte prière vous voyez la soumission aux ordres de Dieu, l'abandon à sa providence, la confiance en sa grâce et toute la piété, *id. Louis de Bourbon*. Vous verrez dans une seule vie toutes les extrémités des choses humaines, *id. Reine d'Angleterre*. La puissance, les richesses, la violence, la flatterie, l'autorité, la faveur, tous les vents ne l'ébranlent pas, *LA BRUY.* XII. L'on est né quelquefois avec des mœurs faciles, de la complaisance, et tout le désir de plaire; mais... *id.* XI. Un simple dépit est souvent toute la raison qui nous arrache brusquement au siècle et nous précipite dans la retraite, *MASS. Carême, Vocation*. Tout l'homme, c'est-à-dire, l'homme en entier, l'homme entièrement, l'homme considéré comme un individu spécifique, *DUMARS. Œuvres*, t. IV, p. 202. Nous avons tout le temps de nous ennuyer, *VOLT. Micromégas*, 2. Le marquis de Feuquières

vout qu'on ne donne à la bataille de Sénéf que le nom de combat, parce que l'action ne se passa pas entre deux armées rangées, et que tous les corps n'agirent point, *id. Louis XIV*, 42. Ce bel esprit de tous les temps, Cet homme de toutes les heures [le président Hénault], *id. Lett. en vers et en prose*, 84. Voilà [au siège de Philipsbourg], madame, la folie humaine dans toute sa gloire et dans toute son horreur, *id. Lett. Mme de la Neuville*, 1734. Toutes mes pensées n'étaient que des desirs, toutes mes réflexions que des projets, tous mes sentiments que des espérances, *GRAPPIGNY, Lett. péruv.* 48. Tous les peuples qui vivent misérablement sont laids ou mal faits, *BUFF. De l'homme*. || Tout le monde, voy. *MONDE* 4, n° 45. || En marine. Tout le monde en haut! commandement pour faire monter tout l'équipage sur les gaillards. || On dit de même: tout le monde en bas! tout le monde à la bande! etc. || 3° Tous les jours, tous les mois, tous les ans, chaque jour, chaque mois, chaque an. || Tous les deux jours, tous les trois jours, tous les quatre mois, tous les six ans, etc. de deux jours en deux jours, de trois jours en trois jours, de quatre mois en quatre mois, de six ans en six ans, etc. Tous les cent dix ans les Romains devaient célébrer des fêtes solennelles en l'honneur des dieux, pendant trois jours et pendant trois nuits, *DUMARS. Œuvres*, t. I, p. 45. || Toutes les deux heures, toutes les vingt-quatre heures, etc. de deux heures en deux heures, de vingt-quatre heures en vingt-quatre heures. || 4° Il se construit avec l'article *un, une*, dans le sens d'entier. Tout un pays. Souvent il ne faut qu'un grand dans un royaume, ferme dans la foi, pour arrêter le progrès de l'erreur et des nouveautés, et conserver à tout un État la foi de ses ancêtres, *MASS. Petit car. Vices et vertus*. || 5° Il se joint aux pronoms personnels, et se met après. Nous tous, vous tous, eux tous, elles toutes. || 6° Tous deux, ou tous les deux, l'un et l'autre. Ils partirent tous deux pour la ville. Tous les deux sont morts depuis longtemps. De les suivre tous deux ils semblaient m'ordonner; Tous deux dans le Tartare ils semblaient m'entraîner, *VOLT. Edipe*, II, 2. Je les servais tous deux, et tous deux m'ont flétrié, *id. Tancr.* II, 7. || On dit de même: tous trois, tous quatre, et tous les trois, tous les quatre. Je suis content si j'ai cette dernière [cognée de fer]. — Tu les auras, dit le dieu, toutes trois [les cognées d'or, de fer et d'argent], *LA FONT. Fabl.* V, 4. || Au delà de ce dernier nombre jusqu'à dix, on supprime rarement l'article; au delà de dix on l'emploie toujours. Tous les cinq, tous les six, etc. tous les seize, tous les vingt, etc. || On a voulu trouver une distinction entre tous deux et tous les deux; tous trois et tous les trois, etc. On supposait que, disant: Ils viennent tous trois, pour exprimer qu'ils viennent ensemble, on ne pouvait dire qu'ils sont morts tous trois depuis longtemps pour exprimer que ces trois personnes avaient cessé de vivre, et qu'il fallait mettre ils sont morts tous les trois. Le fait est que l'usage n'établit aucune distinction réelle entre les deux expressions; et ce qui le prouve, c'est qu'au delà de dix on ne peut se dispenser de mettre l'article. Ainsi on ne dira pas: Ils sont partis tous seize, mais on dira: ils sont partis tous les seize; soit qu'il s'agisse d'un départ simultané, soit qu'il s'agisse seulement d'exprimer que les seize ne sont plus là. || 7° Tout s'emploie au sens de chaque, et alors il se construit sans article. À tout propos. De tout point. En tout point. À toute occasion. À tout moment. De toute part. De toute sorte. Tout dieu veut aux humains se faire reconnaître, *LA FONT. Foll. de Minde*. Toute autre place qu'un trône eût été indigne d'elle, *BOSS. Reine d'Angleterre*. ... en tout lieu disposée à les suivre, *BOIL. Sat.* XII. Tout éloge imposteur blesse une âme sincère, *id. Éptt.* IX. Toute musique n'est pas propre à louer Dieu, et à être entendue dans le sanctuaire; toute philosophie ne parle pas dignement de Dieu, de sa puissance, des principes de ses opérations et de ses mystères, *LA BRUY.* XVI. L'auteur des dialogues a dit que les belles sont de tous pays, et moi je dis que les sottises sont de tous les siècles, *FONTEN. Jug. de Plut.* Tout mortel en naissant apporte dans son cœur Une loi qui du crime y grave la terreur, *L. RAC. Éptt.* II. Trente mille habitants de tout âge et de tout sexe sont écrasés sous des ruines, *VOLT. Candide*, 5. Tout bourgeois est soldat, tout Paris est en armes, *id. Henr.* III. Tout empereur allemand appelé en Italie y est toujours mal reçu, *id. Ann. Emp. Conrad II*, 1025. Tout esprit de parti

doit céder au désir de s'instruire, *m. Comm. Corn. Rem. Bérén. préf.* Nous avions la liberté de nous voir à toute heure, *LEGRAND, la Nouveauté, sc. 7.* Toute femme m'amuse, aucune ne m'attache, *GRESS. le Méch. II, 1.* || On dit aussi : à tous moments, de toutes parts, de toutes sortes, etc. Et ne voyais-tu pas dans mes emportements que mon cœur démentait ma bouche à tous moments ? *RAC. Andr. V, 3.* || Tout autre, avec une négation, nul autre. L'auteur de ces merveilles [le monde] les comprend ; tout autre ne le peut faire, *PASC. Pens. I, 4.* (Remarque que nul autre indiquerait seulement que personne ne peut comprendre ces merveilles ; le tour positif *tout autre* indique de plus qu'il y en a qui l'essayeraient, mais qu'ils sont impuissants.) || Tous temps, toutes maximes, chaque temps a ses maximes. Je crois qu'en ce temps-ci On eût fait au Scamandre un très-méchant parti ; En ce temps-là semblables crimes s'exécutaient aisément ; tous temps, toutes maximes, *LA FONT. Scamandre.* || Par tout pays, par toute terre, en quelque lieu que ce soit. || Tout venant. *VOY. VENANT.* || 8° Tout, construit sans article, au sens de plein, entier, sans réserve. En toute liberté goûtez un bien si doux, *CORN. Hor. II, 3.* Cette amitié me charme, et je dois avouer Qu'Othon a jusqu'ici tout lieu de s'en louer, *m. Othon, II, 5.* On s'élève par cette passion [l'amour], et on devient toute grandeur, *PASC. Pass. de l'Amour.* Elle le livra pour tout supplice à sa conscience, *BOSS. Reine d'Angleterre.* Il sauva [dans une épidémie] ce peuple [de la Normandie, dont il était gouverneur] qui avait perdu toute espérance de santé et toute mesure de prudence, *RÉCH. Duc de Montausier.* Il [le duc Bernard de Veimar] en gagne une quatrième [bataille], contre le duc de Lorraine, Charles IV, qui, comme Veimar, n'avait pour tout État que son armée, *VOLT. Ann. Emp. Ferdinand III, 1638.* Le monde étant de toute éternité, ce qui fait sa beauté et son harmonie est aussi éternel, *DIDER. Opin. des anc. philos. (pythagorisme).* || Tout moi-même, ma personne entière. J'aime avec tout moi-même ; et l'amour qu'on me donne En veut, je le confesse, à toute la personne, *MOL. Fem. sav. II, 12.* || En tout bien, tout bonheur, sans qu'il y ait rien à redire. Mme de Brissac a une très-bonne provision pour son hiver, c'est-à-dire M. de Longueville et le comte de Guiche, mais en tout bien et tout honneur, *SEV. 444.* || À tout hasard, au risque de tout ce qui peut arriver. || À toute force, par toute sorte de moyens. Il veut à toute force faire fortune. || À toute force, signifie aussi à la rigueur, absolument. On pourrait à toute force lui accorder ce qu'il demande. || Aller, courir à toutes jambes, à toute bride, aller courir fort vite. || Être à toutes mains, être propre à tout, se prêter à tout. || On dit de même : un homme à toutes mains. || Prendre de toutes mains, prendre de tous les côtés, à l'aide de tous les moyens. || On dit de même : prendre à toutes mains. Elle [Mme de Grancey] a mandé que l'âme prenante de Mme de Fienne avait passé heureusement dans son corps, et qu'elle prenait à toutes mains, *SEV. 394.* || Dans le canton de Neufchâtel, Seine-Inférieure, fromage de tous biens, le fromage fabriqué avec la crème et le caillé du lait, tandis que les fromages fins se font seulement avec la crème. || 9° Tout devant un nom de peuple, de pays, de ville, etc. exprime la totalité, l'ensemble des habitants. J'ai vu tout Israël dispersé dans les montagnes comme des brebis qui n'ont point de pasteur, *SACR. Bible, Rois, III, XXII, 17.* Si l'opéra comique attire toujours tout Paris, *VOLT. Lett. Mme du Deffant, 11 fév. 1774.* || Tout, joint avec un nom de pays, de ville, exprime une extrême affluence. Toute la France a visité cette maison, *SEV. 23 déc. 1671.* Vous allez vous distinguer, j'espère ; cela peut doubler votre réputation ; j'ai tout Paris ce soir, *FIGARD, Duhautcours, I, 5.* || Tout est invariable avec un nom de ville. C'est moi qui suis Sosie, et tout Thèbes l'avoue, *MOL. Amph. I, 2.* Vous parlez devant un homme à qui tout Naples est connu, *m. Fav. V, 5.* Ce prélat [Fénélon] a rempli tout Rome et toute la terre du grand nombre des sectateurs dont il se vantait, dans la faculté de Paris, *BOSS. Signatures des docteurs.* Et tout Smyrne ne parlait que d'elle et d'Euphrosyne ; leur amitié passait en proverbe, *LA BRUY. m. || 10° Tout Corneille, toutes les œuvres de Corneille.* Quant à la lecture des poètes français, nous l'interrompîmes, lorsque le prince eut beaucoup lu plusieurs tragédies de Corneille, tout Racine, tout Molière, tout Regnard et toutes les

pièces de théâtre de M. de Voltaire, *CONDIL. Éuv. t. V, p. CXLVI.* || Tout Gil Blas, le roman entier de Gil Blas. Deux nobles compagnards, grands lecteur de romans, Qui m'ont dit tout Cyrus dans leurs longs compliments, *BOIL. Sat. III, || 11° Tous, au plur. s'emploie pour récapituler, résumer. Il fut obligé de solliciter, d'avancer de l'argent, de répondre ; toutes choses fort désagréables. Auprès de lui la fait asseoir, Prend une main, un bras... Toutes sottises dont la belle Se défend avec grand respect, LA FONT. Fabl. IV, 4. || 12° Tout, dans le sens de toute espèce de..., de rien que... Ce sont toutes fables que vous contez là. Nous la faisons de tous écots [la Fortune], Elle est prise à garant de toutes aventures, LA FONT. Fabl. V, 44. Sans leur aide [des dieux], il ne peut entrer dans les esprits Que tout mal et toute injustice, *id. ib. XI, 7.* Ne venez pas plus loin ; Ce sont toutes façons dont je n'ai pas besoin, *MOL. Tart. I, 4.* Ces visites, ces bals, ces conversations Sont du malin esprit toutes inventions, *id. ib. || 13° Tous, toutes, au plur. s'emploie substantivement au sens de tous les hommes, toutes les femmes. Voyez ces femmes, toutes sont belles. Abandonner mon camp en est un [crime] capital, Inexcusable en tous, et plus au général, CORN. Nicom. II, 2.* Tous seraient plus éclairés d'avec lui, *BOSS. Louis de Bourbon.* Non, ce secret terrible est de tous ignoré, *VOLT. Sémiram. V, 4.* Tous se nuisent, tous se détestent, tous s'embrassent, *FIGARD, Provinc. à Paris, II, 1.* || 14° Terme de marine. Égal à tous, nom d'un des pavillons de la série des signaux, qui égale en valeur un des dix-neuf autres, quand il est hissé à une place inférieure. || 15° S. m. Tout, nom donné, sur le turf anglais, à un homme qui a pour profession d'espionner les écuries des courses. || 16° Une chose considérée dans son entier, une chose complète. Et le drôle eut lapé le tout en un moment, *LA FONT. Fabl. I, 48.* Notre corps, qui tantôt n'était pas perceptible dans l'univers imperceptible lui-même dans le sein du tout, *PASC. Pens. I, 4.* Ils [les Perses] ne surent jamais trouver ce bel art depuis si bien pratiqué par les Romains, d'unir toutes les parties d'un grand État et d'en faire un tout parfait, *BOSS. Hist. III, 5.* Que d'un art délicat les pièces assorties N'y forment qu'un seul tout de diverses parties, *BOIL. Art p. I.* Entre esprit et talent il y a la proportion du tout à sa partie, *LA BRUY. XII.* Tandis que nous ne formerons qu'un même esprit et un même tout avec lui [le monde], *MASS. Mystères, Pentecôte.* J'avais déjà compris qu'en morale comme en géométrie le tout est plus grand que la partie, *STAEL, Mém. t. I, p. 41.* Étant, comme dit Timée, un point entre deux éternités, il me sera impossible de comprendre ce grand tout et son maître, qui m'engloutissent de toutes parts, *VOLT. Princ. d'act. 3.* Les gens du monde, faute d'étude et de talent exercé, sont rarement capables de fermer un tout tel que le théâtre l'exige, *MOL. Éuv. t. VIII, p. 99.* Cessons de considérer ce qui détermine une étendue à être telle, un tout à être tel, nous aurons les idées abstraites d'étendue et de tout, *CONDIL. Conn. hum. sect. 5.* || Tout ou partie, le tout ou une portion. || Au plur. Tout, dans ce sens substantif, conserve le t. Plusieurs tous distincts les uns des autres. || Il y a de la différence, une différence du tout au tout, la différence est complète. || 17° Il se dit aussi sans article. Tout ou rien. Il joue à tout perdre. Ce n'est pas tout. Il y a tout à parier que... De cet exemple-ci ressouvenez-vous bien ; Et, quand vous verriez tout, ne croyez jamais rien, *MOL. Sgan. 24.* Puisque vous n'êtes point, en des liens si doux, Pour trouver tout en moi, comme moi tout en vous, *id. Mis. V, 7.* J'y vendrai ma chemise, et je veux rien ou tout, *RAC. Plaid. I, 7.* S'il faut tout vous dire, ne me lisez point, *J. J. ROUSS. Ém. II.* La seule idée que je n'étais pas tout pour elle, faisait qu'elle n'était presque rien pour moi, *m. Confess. IX.* La fortune n'est rien, la sagesse est tout, *CONDIL. Étud. hist. I, 4.* Ils jouent la vie comme une partie d'échecs, dans laquelle le succès est tout, *STAEL, Corinne, VI, 3.* || Dieu sur tout, se dit proverbialement, comme une parole de résignation et de confiance en Dieu. Dieu et sa providence sur tout, *SEV. 597.* || C'est tout dire, on ne peut dire rien de plus. Qui dit Sillery dit tout ; Peu de gens en leur estime Lui refusent le haut bout, *LA FONT. Fabl. VIII, 13.* Car Mignot, c'est tout dire, et dans le monde entier Jamais empoisonneur ne sut mieux son métier, *BOIL. Sat. III.* || C'est tout, et puis c'est tout, il n'y a rien de*

plus. Quoiqu'il n'eût guère vu d'autres gens qu'un ermite, Son troupeau, ses matins, le loup, et puis c'est tout, *LA FONT. Fabl. X, 10.* || C'est un bon homme, et puis c'est tout, il n'a quo de la bonté, ce n'est qu'un bon homme. || Ce n'est pas tout, ce n'est pas le tout, il ne suffit pas, ce n'est pas assez. Ce n'est pas tout, ce n'est pas encore tout, il faut que vous alliez là. Ce n'est pas tout de boire, il faut sortir d'ici, *LA FONT. Fabl. III, 5.* Monsieur Fleurant, ce n'est pas tout que d'être civil, il faut être aussi raisonnable et ne pas écorcher les malades, *MOL. Mal. imag. I, 4.* J'ai conclu, après la lecture, que ce n'était pas le tout d'être fanatique, qu'il fallait tâcher encore de n'être pas ridicule, *D'ALEMB. Lett. à Voltaire, 18 janv. 1773.* Ce n'est pas tout pour un magistrat d'être serviteur des gendarmes ; il faudrait être bon et ami de l'équité, *P. L. COUR. Lettre au Censeur, IV.* || Ce n'est pas le tout quedes choux, il faut encore de la graisse, se dit quand on n'a qu'une partie de ce qui est nécessaire. || Voilà tout, il n'y a rien à ajouter. Vous êtes légère, étourdie et paresseuse ; voilà tout, *GENLIS, Veill. du chdt. t. I, p. 164, dans POUGENS.* || Terme de marine. La barre dessous, tout l commandement de mettre la barre tout à fait sous le vent. || Sciez tout ! sciez autant que possible avec vos avirons. || 18° Tout, sans article, signifiant toute chose, toute sorte de choses. Dans une grande âme tout est grand, *PASC. Pass. de l'Amour.* Ma fille, on n'a jamais tout craint, quand on aime comme je fais, *SEV. 4 oct. 1670.* Et, dans ce désespoir, qui peut tout ose tout, *III. CORN. Comte d'Essez, III, 4.* Tout fuit, tout diminue, tout disparaît à mes yeux, *BOSS. Anne de Gonz.* Tout est vain dans l'homme, si nous regardons le cours de sa vie mortelle ; mais tout est précieux, tout est important, si nous contemplons le terme où elle aboutit et le compte qu'il en faut rendre, *id. Duch. d'Orl.* Tout était Dieu, excepté Dieu même, *id. Hist. II, 3.* Tout, s'il [Néron] est généreux, lui prescrit cette loi ; Mais tout, s'il est ingrat, lui parle contre moi, *RAC. Brit. I, 4.* La jeunesse est présomptueuse, elle se promet tout d'elle-même ; quelque fragile, elle croit pouvoir tout, et n'avoir jamais rien à craindre, *FÉN. Tél. I.* Tout était adoré dans le siècle païen ; Par un excès contraire on n'adore plus rien, *L. RAC. Relig. VI.* Hé bien, mon ami, tiens, voilà Jupiter qui peut tout, qui se mêle de tout, qui gouverne tout, qui est maître de tout ; et je suis Momus, moi, qui me moque toujours de tout, *DANCOURT, Comédie des coméd. l'Amour charlat. III, 2.* [Les Français] vivant comme des enfants qui ne savent jamais la raison de ce qu'on leur ordonne, qui murmurent de tout, se consolent de tout, se moquent de tout et oublient tout, *VOLT. Dial. 4.* Algarotti était un Vénitien fort aimable... il savait un peu de tout, et donnait à tout de la grâce, *id. Mém. Volt. || 19°* Une réponse à tout, se dit d'une personne qui lève les objections, écarte les soupçons, etc. J'ai fait des questions : il répondait à tout, *IMBERT, Jaloux sans amour, III, 9.* || Il y va de tout, il importe de tout, rien n'est plus important. C'est cela même qui est le principal artifice de votre conduite, de faire croire qu'il y va de tout en une chose qui n'est de rien, *PASC. Prov. XVIII.* Il importe de tout de bien savoir choisir [les conversations], pour se le former : [l'esprit] et ne point le gâter, *id. Pens. VII, 16, éd. MAYER.* || Être de tout, se mêler de toutes les affaires, aller dans toutes les sociétés, être de toutes les parties. Cette incommodité [la surdité] n'est pas médiocre dans un âge où l'on aime fort à être de tout, *SEV. 4 oct. 1677.* Le voilà [Dangean] de tout à la cour, mais toujours subalterne, *ST-SIM. 39, 406.* || Familièrement. Comme tout, extrêmement, on ne peut davantage. Ils s'ennuient comme tout à ce camp, et votre maison leur vient bien à point, *DANCOURT, Maison de camp. sc. 6.* Voilà un petit mot qui me plaît comme tout, *MARIV. Arleq. poli par l'Amour, sc. 12.* || Tout y va, la paille et le blé, on n'y épargne rien. || Bien que tout soit sans article, on peut y rapporter le pronom il. Il voit tout comme il est, et jamais ne s'abuse, *CORN. Imit. II, 4.* Dans une action tout allait comme il pouvait, sans que personne fût en état d'y pourvoir, *BOSS. Hist. III, 5.* Une raison première et universelle qui a tout conçu avant qu'il fût, *id. Conn. V, 2.* || Se faire à tout, se prêter à tout, s'habituer, se prêter aux usages, aux convenances. || Tout compté, tout rabattu, ou tout bien compté et rabattu, tout étant bien examiné, toutes compensations faites. Tout compté, tout rabattu, il me doit encore mille francs. || On dit dans un sens

analogie : tout débattu, tout pesé, tout compté. Ceci montre aux provinces Que, tout compté, mieux vaut en bonne foi s'abandonner à quelque puissant roi, Que s'appuyer de plusieurs petits princes, LA FONT. *Fabl.* viii, 49. Tout débattu, tout bien pesé, Les âmes des souris et les âmes des belles Sont très-différentes entre elles, M. *ib.* ix, 7. || 19° Tout signifiant tout le monde, tout homme, tout ce qu'il y a de gens, de personnes. Voici son raisonnement [de la comédienne Nell Gwin, qui voulait que Charles II reconnût un fils qu'il avait d'elle] : cette duchesse [de Portsmouth, maîtresse de Charles II], dit-elle, fait la personne de qualité ; elle dit que tout est son parent en France... sév. 44 sept. 1675. Toute la cour, tout le peuple, tout est abattu, tout est désespéré, boss. *Duch. d'Orl.* Tout cédaït au charme secret de ses entretiens, M. *ib.* On trouve tout consterné, excepté le cœur de Madame, M. *ib.* Tout n'est pas Caumartin, Bignon ni d'Aguesseau, BOIL. *Sat.* xi. Je ne choisirai point dans ce désordre extrême ; Tout me sera Pyrrhus, fût-ce Oreste. lui-même, RAC. *Andr.* v, 2. Mais tout dort, et l'armée, et les vents, et Neptune, M. *Iphig.* i, 4. Tout frémit, tout se tait, aucun ne se présente, VOLT. *Tancr.* iii, 4. Enfin je veux, chez moi, que tout chausse, tout rie, PIRON, *Mérom.* ii, 1. || 20° Le tout, toutes les choses en question. Je vous laisse le tout pour six francs. || Il se dit après l'énumération de plusieurs choses, pour les joindre toutes ensemble. Il a fait telle et telle chose, le tout pour parvenir à son but. || Le tout ensemble, ce qui résulte de l'assemblage de plusieurs parties formant un tout. Il y a quelques beaux vers dans cette pièce ; mais le tout ensemble n'en vaut rien. || 21° Le tout signifiant tout ce qu'il y a de plus important, de principal dans une chose. Il ne s'agit ici [dans la recherche de la vraie religion] de l'intérêt léger de quelque personne étrangère... il s'agit de nous-mêmes et de notre tout, PASC. *Pens.* ix, 1. Chacun est un tout à soi-même ; car, lui mort, le tout est mort pour soi, M. *ib.* xxv, 49. On ne perd jamais que d'une voix [dans le procès de Fouquet], et cette voix fait le tout, sév. 9 déc. 1664. C'est notre tout que notre présent ; et nous le dissipons, et l'on trouve la mort, M. 8 avr. 1676. Vous avez des grâces de toutes les manières, et surtout un don de persévérance qui est le tout, M. à Moulceau, 24 nov. 1687. La piété est le tout de l'homme, boss. *Louis de Bourbon.* La seule créature qui cherche au dehors et qui ne soit pas à soi-même son tout, c'est l'homme, CHATEAUBR. *Génie.* i, vi, 4. Aux sots revêtus Le tout est de plaire, BÉRANG. *Scand.* || Il en fait son tout, c'est son tout, c'est l'objet de sa sollicitude exclusive, il l'aime uniquement. Enfin il en est fou ; c'est son tout, son héros, MOL. *Tart.* i, 2. Vous savez sûrement que, ma gouvernante, et mon amie, et mon tout, est enfin devenue ma femme, J. J. ROUSS. *Lett. à M. Moutou, Corresp.* t. vii, p. 143, dans POGENS. || 22° Mon tout, dans une charade, se dit du mot composé qui forme le sujet. || 23° Au jeu, à la bouillotte, je fais mon tout, je risque tout ce que j'ai d'argent devant moi. || Fig. Le tout pour le tout, expression dont on se sert pour indiquer qu'on est disposé à ne rien épargner pour venir à bout d'une affaire. Mettre, risquer, jouer le tout pour le tout. || Le tout, la troisième partie qui se joue après qu'un des deux joueurs a perdu partie et revanche, et où l'on joue autant d'argent qu'on en a joué dans les deux premières parties ensemble. Je lui gagnai partie, revanche et le tout dans un clin d'œil, HAMILT. *Gram.* iii. || Le tout du tout, la partie qui se joue, après que la même personne a perdu partie, revanche et le tout, et dans laquelle on joue autant d'argent qu'on en a joué dans les trois parties précédentes. || 24° À tout, se dit, à certains jeux de cartes, de la couleur qui emporte toutes les autres. Jouer à tout. || On en fait d'ordinaire un seul mot, voy. ATOUR. || 25° À tout prendre, en considérant une chose dans son ensemble, dans ce qu'elle a de bon et de mauvais. À tout prendre, la situation est bonne. || 26° Après tout, dans le fond, tout bien considéré. Mais, madame, après tout, je ne suis pas un ange, MOL. *Tart.* iii, 3. Et peut-être, après tout, en l'état où j'étais, Sa mort avancera la fin de mes ennuis, RAC. *Andr.* i, 4. Après tout, ces inepties, qui dans notre siècle sont parvenues au dernier excès, ne font aucun mal à la société, VOLT. *Pol. et lég. Fragm. Inde.* 6. || 27° Du tout, complètement, absolument, de tout point (emploi affirmatif qui a vieilli). Que si nos maux passés ont laissé quelques restes,

Ils vont du tout finir, MALH. vi, 6. Cela est du tout admirable, boss. 3^e sermon pour la Purific. Les sacrements y sont ou falsifiés ou anéantis du tout, M. *Var.* 45. || Aujourd'hui il se joint avec rien, point, pas, pour rendre la négation plus forte, et signifie en aucune façon, nullement. Entendre clairement et distinctement qu'une chose est telle qu'on ne peut du tout point y rencontrer de limites, c'est clairement entendre qu'elle est infinie, DESC. *Rép. aux 1^{res} obj.* 10. [Nature] De quoi parle à mon cœur ton murmure imparfait ? Ne me dis rien du tout, ou parle tout à fait, CORN. *Héracl.* iv, 4. L'aube du jour arrive, et d'amls point du tout, LA FONT. *Fabl.* iv, 22. M. de Laverdy fait assurément mieux que ses prédécesseurs [aux finances] ; car il ne fait rien du tout, et cela donne de grandes espérances, VOLT. *Lett. Richelieu.* 24 juill. 1764. Charles, indigné de se voir, en quelque sorte, chassé des terres du Grand Seigneur, se déterminait à ne point partir du tout, M. *Charles XII.* 6. Quant aux affaires, je n'y entends du tout rien, J. J. ROUSS. *Lett. à Mme d'Épinay.* janvier 1757. || Du tout, avec ne, sans pas, point, ou rien, même sens ; mais moins usité. Si la piété... En toi pauvre insensé n'est du tout amortie, RÉGNIER, *Épît.* i. Que je ne puis du tout consentir à ma honte, CORN. *Cid.* ii, 4. Elle est de fort bon lieu, mon père ; et, pour son bien, s'il n'est du tout si grand que votre humeur souhaite... M. *Ment.* ii, 5. Mon fils, je n'ai pu du tout croire qu'il ait voulu commettre une action si noire, MOL. *Tart.* v, 3. J'ai trouvé ici un gros paquet de vos lettres ; je ferai réponse aux hommes quand je ne serai du tout si dévot [dévotions du vendredi saint], sév. 24 mars 1674. || Du tout, point du tout, servant de réponse, s'emploient elliptiquement pour nier. Avez-vous fait cela ? Du tout. Moi ? point du tout, je ne veux rien savoir, REGNARD, *Sérénade.* 3. || 28° En tout, tout compris, sans rien omettre. Cela revient à deux cents francs en tout. || En tout et par tout, entièrement. Je suis de votre avis en tout et par tout, *Dict. de l'Académie.* || 29° Sur le tout, par surcroît. Quelquefois même aux bons mots s'abandonne, Mais doucement et sans blesser personne ; Toujours discret et toujours bien disant, Et sur le tout, aux belles complaisant, J. B. ROUSS. *Épît.* i, 4. || Terme de blason. Sur le tout, voy. sur 2, n° 45. || 30° Surtout, voy. surtout. || 31° Adv. Entièrement, complètement, sans exception, sans réserve. Je suis tout à vous. Il est tout en Dieu. La réflexion des lumières sur ce bronze en fait sortir un jour tout extraordinaire, CORN. *Andromède, décor.* du 5^e acte. Que celui qui souffre et est persécuté ne soit ni tout méchant ni tout vertueux, mais un homme plus vertueux que méchant, M. *Cid.* *avert.* Seigneur, il est tout vrai, j'aime en votre palais, M. *Ed.* i, 3. Il [Dieu] est toujours tout juste et tout bon... M. *Poly.* i, 4. Il leur tomba du ciel un roi tout pacifique, LA FONT. *Fabl.* iii, 4. Il fut tout heureux et tout aise De rencontrer un limaçon, M. *ib.* vii, 4. Par un exemple tout égal, M. *ib.* x, 4. On ne saurait excuser en aucune sorte ses sentiments [de Montaigne] tout païens sur la mort, PASC. *Entret. avec M. de Sacy.* Votre marquis est tout aimable, tout parfait, tout appliqué à ses devoirs ; c'est un homme, sév. 551. Je voudrais que vous fussiez, ou tout un, ou tout autre ; que vous fussiez ouvertement, ou contre moi, ou pour moi, BOURDAL. *Dim. Octave de l'Ascension, Dominic.* t. ii, p. 253. C'est là ce qui fait peur aux esprits de ce temps, Qui, tout blancs au dehors, sont tout noirs au dedans, BOIL. *Disc. au roi.* Nos vaisseaux tout chargés des dépouilles de Troie, RAC. *Andr.* ii, 4. Le Seigneur tout seul lui paraît bon, véritable, fidèle, MASS. *Carême, Pécheresse.* Des ajustements tout achetés, tout prêts à être mis, sont bien aussi séduisants que l'argent même avec lequel on les achète, MARIV. *Pays. parv.* 4^{re} part. Je ne deviendrai point, je suis tout devenu, M. *ib.* Comme il disait ces mots, arrive frère Coustou en hâte, tout courant, tout essoufflé, tout suant, tout haletant, VOLT. *Facéties, Rel. appar. Bertier.* || Familièrement. C'est tout un, c'est la même chose, cela revient au même. Notre mort (Au moins de nos enfants, car c'est tout un aux mères), LA FONT. *Fabl.* iii, 6. || Proverbialement. C'est tout un, mais ce n'est pas de même, cela revient au même, quoique ce ne soit pas la même chose. || Tout nouveau, tout beau, se dit de choses qui plaisent par le changement, et pour avertir de ne pas se fier à cette satisfaction. || Avoir tout l'air de, avoir complètement l'apparence. Il a tout

l'air d'avoir été dupe. || 32° Tout se construit de même avec un adjectif ou un participe féminin, commençant par une voyelle ou une h muette. Des mains tout écorchées. Mais enfin je connus, ô beauté tout aimable, Que cette passion peut n'être pas coupable, MOL. *Tart.* iii, 3. Et, traitant de mépris les sens et la matière, À l'esprit, comme nous, donnez-vous tout entière, M. *Fem. sav.* i, 4. Je crains que cette censure ne donne à ceux qui en sauront l'histoire, une impression tout opposée à la conclusion, PASC. *Prov.* i. || Autrefois on écrivait, on imprimait (et quelques personnes suivent encore cette orthographe) toute dans ces cas-là. Et puisque vous voyez mon âme toute entière... CORN. *Nicom.* iii, 2. Je vous embrasse, ma très-chère et très-aimable, et suis toute entière à vous, sév. 229. Pour moi, j'étais toute ébaubie, M. 5 mars 1683. Elle se trouve toute vive et toute entière entre les bras de la mort, boss. *Duch. d'Orl.* D'un repas sortant toute enfumée, BOIL. *Sat.* x. Eucharis, rougissant et baissant les yeux, demeurait derrière, toute interdite, sans oser se montrer, FÉN. *Tél.* vii. Il a commencé son règne par une conduite toute opposée à celle de Pygmalion, M. *ib.* viii. Je me sens toute émue ; il n'y a rien de si charmant que vous, MONTESQ. *Templ. de Gnide.* 3. || 33° Tout, mis devant un adjectif ou un participe féminin commençant par une consonne ou par une h aspirée, reçoit même genre et même nombre que l'adjectif ou le participe (anomalie que l'oreille a exigée). Elles parurent toutes honteuses. Oui, j'ai fait vanité d'être toute romaine, CORN. *Ilor.* i, 4. Sévigné... qui naquites toute belle, À votre indifférence près, LA FONT. *Fabl.* iv, 4. D'un loup écorché vif appliquez-vous la peau toute chaude et toute fumante, M. *ib.* viii, 3. Ma toute bonne, nous commençons d'être connues, MOL. *Préc.* 12. La bonne d'Escars, en vérité, ne se peut trop remercier : elle était toute malade, et cependant elle s'est appliquée avec un soin extrême à faire cette commission, sév. 309. Enfin me voilà toute reposée, toute tranquille, tout contente d'être en repos dans ma solitude, M. 9 sept. 1674. Toute couchée et toute à votre aise, vous causerez avec moi, M. à Mme de Grignan, 1684. Une autre Rome toute chrétienne sort des cendres de la première, boss. *Hist.* iii, 4. Ces lois qu'il a protégées l'ont rétabli [Charles II] presque toutes seules, M. *Reine d'Angleter.* Notre duchesse de Bourgogne est toute triste de l'extrémité où se trouve la reine sa sœur, MAINTEN. *Lett. au duc de Noailles.* 22 févr. 1706. C'est surtout de Phénicie que vient le culte de la déesse que nous appelons Vénus ; la fable de Vénus et d'Adonis est toute phénicienne, VOLT. *Def. mil. Bolingbr.* 9. || C'est par analogie avec cet emploi qu'on a dit toute de glace, en parlant d'un objet féminin. Didon, jadis toute de glace, Devint bientôt toute de feu, SCARR. *Virg.* iv. Il a plu à Dieu de se faire aimer ; et comme il a vu la nature humaine toute de glace pour lui, toute de flamme pour d'autres objets... boss. 2^e sermon, *Annonciat. Preamble.* || 34° Tout s'emploie adverbialement devant un substantif pour exprimer plénitude. Il est tout cœur. Ah ! qu'il est doux, c'est tout sucre et tout miel, MOL. *Ec. des maris.* i, 2. Le chien est tout zèle, tout ardeur, tout obéissance, BUFF. *Chien.* Timidité, touchante dans un homme dont le regard était tout esprit et tout âme, MARMONTEL, *Mém.* vi. Mon admirable frère est tout âme, CHATEAUBR. *Natch.* 2^e partie, 4^{re} moitié. || Être tout œil et tout oreille. être tout yeux et tout oreilles, regarder, écouter très-attentivement. Le diable était tout yeux et tout oreilles, LA FONT. *Belpég.* || Si le substantif est féminin et commence par une consonne ou par une h aspirée, tout n'en reste pas moins invariable. N'usez pas de toute votre raison, ne soyez pas tout intelligence et tout lumière, BALZ. *De la cour.* 4^e disc. Pourquoi ne songez-vous pas qu'il [Dieu] est tout vue, tout ouïe, tout intelligence, boss. *Sermons.* 1^{re} dim. de l'Avant, *Nécessité.* 4^e. Mon Dieu, vous êtes tout amour et par conséquent tout jalousie, FÉN. t. xviii, p. 303. Dans nos souhaits innocents, nous désirions être tout vue, pour jouir des riches couleurs de l'aurore ; tout odorat pour sentir les parfums de nos plantes ; tout ouïe pour entendre les concerts de nos oiseaux ; tout cœur pour reconnaître ces bienfaits, BERN. DE ST-P. *Paul et Virg.* || Pourtant Molière, dans un cas semblable, a suivi la règle de l'adjectif féminin. Harpagon : Sais-tu bien de quoi nous parlons ? — Valère : Non ; mais vous ne sauriez avoir tort, et vous

êtes toute raison, *L'Av.* 1, 7. || Familièrement. Cet enfant est tout le portrait de son père, il lui ressemble parfaitement. || 35° Il se joint à plusieurs prépositions et adverbess pour donner à l'expression plus d'énergie. Tout de travers. Il lui parla tout froidement. Tout haut. Tout court. Parler tout bas. De tout loin je vous ai reconnue, *CORN. Gal. du Pal.* iv, 4. Votre trésor où pris ? — Tout joignant cette pierre, *LA FONT. Fabl.* iv, 20. Mettez une pierre à la place, Elle vous vaudra tout autant, *m. ib.* iv, 20. Tout comme si je ne sonnaiss pas, *MOL. Mal. imag.* 1, 4. C'est justement tout comme, La femme est en effet le portage de l'homme, *m. Éc. des femmes*, 1, 3. Il me persuade qu'il [Ch. de Sévigné] n'a point d'envie de faire une sottise; mais, comme il est faible, et qu'il me mande tous les jours qu'il est différent de lui-même, qu'il est deux ou trois hommes tout à la fois... sév. 4^e nov. 1679. Elle [Mme de la Boulaye] trouve cette petite affaire toute comme elle est, *m.* 19 août 1681. J'ai vu le triste Hémon abandonner son rang Pour venir embrasser ce frère tout en sang, *RAC. Théb.* iii, 3. Monsieur Perin Dandin, Tout franc, vous vous levez tous les jours trop matin, *id. Plaid.* 1, 4. J'arrivai exactement à l'heure; de tout loin je regardais si je ne la verrais point sur le chemin, *J. J. ROUSS. Conf.* vi. || Ce que vous dites là sont tout autant de fables, sont tout autant de visions, les choses que vous nous dites ne sont que des fables, des visions. || Tout juste, avec une correspondance tout à fait exacte. On oublie que la moitié de la nation égergea l'autre pour des arguments théologiques; il y aura bientôt deux cents ans tout juste [à la Saint-Barthélemy], *VOLT. Dial.* xxiv, 3. || Tout maintenant, *VOY. MAINTENANT.* || Tout à cette heure, *VOY. HEURE*, n° 48. || Tout d'un temps, *VOY. TEMPS*, n° 38. || Populairement. Tout de même, néanmoins. On m'a défendu d'aller, mais j'irai tout de même. || 36° Il se met devant des superlatifs. Joignez-y quelque bœuf: choisissez pour ce don Tout le plus gras du pâturage, *LA FONT. Fabl.* xi, 4. Et, quoique amis enfin, je suis tout des premiers... *MOL. Mis.* 1, 4. Votre hôtellerie est toute des plus fréquentées, sév. 430. La fête sera toute des meilleures, *id.* 16 août 1680. Conservez votre joie et votre santé tout le plus longtemps que vous pourrez, *m. à Bussy*, 29 juin 1686. J'étais tout au mieux avec le prélat, qui, toutes les fois qu'il me rencontrait, s'arrêtait pour me parler, *LESAGE, Estev. Gonz.* 28. Il est vrai, madame, qu'il est tout des plus laids, mais on n'en trouve pas facilement, *BREUYS, Muet*, iv, 6. Il me paraît que chacun s'en va tout le plus loin qu'il peut, *VOLT. Lett. Richelieu*, 19 juill. 1773. Contravention toute des plus graves et des plus répréhensibles, *MONTAIGLON, Hist. de l'Acad. de peint.* t. 1, p. 443. || À tout le moins, pour le moins. Tous tes péchés confesseras À tout le moins une fois l'an, *Commandements de l'Église.* || 37° Tout au plus, en portant la chose aussi loin qu'il est possible. César, né du temps de Scipion l'Africain, n'aurait pas subjugué la république romaine; et, si Mahomet revenait aujourd'hui, il serait tout au plus shérif de la Mecque, *VOLT. Dict. phil.* À propos. || 38° Il sert à former certaines locutions dont on ne peut le retrancher sans détruire ou altérer le sens. Tout à coup, tout de go, tout à fait, tout beau, tout de bon, etc. *VOY. COUP, GO, FAIT, BEAU, BON*, etc. || Tout doux, en douceur, avec ménagement. Je crains fort pour mon fait quelque chose appréchant, Et je m'en veux, tout doux, éclaircir avec elle, *MOL. Amph.* ii, 3. || Quant à tout doux, locution interjective, *VOY. DOUX.* || 39° Tout le premier, toute la première, tout les premiers, le premier de tous, la première de toutes, les premiers de tous. Nous avons douté de cette nouvelle et vous tout le premier. Madame, les femmes prendront cette mode, et vous toute la première (et vous deux toutes les premières). On suivra cet exemple, et nous tout les premiers. Accusez et Calchas et le camp tout entier, Ulysse, Ménélas, et vous tout le premier, *RAC. Iphig.* iv, 6. J'aurais ri tout le premier de ces plaisanteries, s'il me les eût faites en particulier, *LESAGE, Guz. d'Alf.* iii, 42. || 40° Tout le même, tout les mêmes, toute la même, toutes les mêmes. C'est tout le même homme que vous avez connu. Ce sont tout les mêmes hommes. Il est certain que l'action par laquelle maintenant il [Dieu] le conserve [le monde] est toute la même que celle par laquelle il l'a créé, *DESC. Méth.* v, 7. || 41° Tout un autre homme, un homme tout différent. Il semble que l'on ait toute une autre âme quand on

aime que quana on n'aime pas, *PASC. Pass. de l'Amour.* J'ai toujours cru que Mme de Coulanges... serait toute une autre personne, sév. 26 juin 1690. || On dit plutôt aujourd'hui: un tout autre homme. || 42° Je suis tout à vous, formule de politesse, signifiant: je suis tout disposé à faire ce qui vous sera agréable. || Elliptiquement. Tout à vous, se dit dans les formules de salutation par lesquelles on finit une lettre. || En ce sens, une femme écrit: je suis tout à vous. || 43° Tout... que... avec un adjectif, bien que, quoique, avec le verbe à l'indicatif; en cet emploi tout s'accorde avec l'adjectif féminin, quand cet adjectif commence par une consonne ou une h aspirée. Tout habiles et tout artificieux qu'ils sont. Les peines que me donne cette amitié sont douces, tout amères qu'elles sont, sév. 4 oct. 1684. Tout éclairée qu'elle était, elle n'a point présumé de ses connaissances, *BOSS. Duch. d'Orléans.* La Grèce, toute polie et toute sage qu'elle était, *id. Hist.* ii, 5. M. Chapelain a reçu l'ode avec la plus grande bonté du monde: tout malade qu'il était, il l'a retenue trois jours, et a fait des remarques par écrit, que j'ai fort bien suivies, *RAC. Lett.* 3 à *Levasseur.* La valeur, tout héroïque qu'elle est, ne suffit pas pour faire les héros, *MASCAR. Or. fun. de Tur.* Et, tout amie des bienséances que je suis, je ne vous approuve pas, *MARIV. le Legs*, sc. 10. On dit que vos chevaux manquent de fourrage en Westphalie, et qu'on leur donne du jambon; pour Dieu, faites donner à dîner à Lekain, tout laid qu'il est, *VOLT. Lett. Richelieu*, 4 juin 1757. Tou. roi qu'il est, il [Frédéric II] ne trouve pas mauvais que les grands devoirs de l'amitié aillent les premiers, *id. Lett. Thiriot*, 16 août 1743. || Au xvii^e siècle, on écrivait quelquefois toute même devant une voyelle. Cette pensée... me blesse, toute impossible que je la vois présentement, sév. 17 juin 1685. || On mettait quelquefois le verbe au subjonctif; mais ce n'est plus l'usage. Tout grand jurisconsulte que je sois, je me trouve bien empêché à y répondre, *volt. Lett.* 78. || Il se construit en ce sens avec un substantif. Tout hôtelière qu'elle était. Si bien que, tout ours qu'il était, il vint à s'ennuyer de cette triste vie, *LA FONT. Fabl.* viii, 10. J'avoue que cet abus, tout abus qu'il est, fatigue même votre patience, *BOURDAL. 44^e dim. après la Pentecôte, Dominic.* t. iii, p. 400. Tout Picard que j'étais, j'étais un bon apôtre, *RAC. Plaid.* 1, 1. Tout monsieur de la Vallée que j'étais, moi qui n'avais jamais eu d'autre voiture que mes jambes, *MARIV. Pays. parv.* 5^e part. Tout marchands d'habits que nous sommes, Messieurs, nous observons les hommes, *BÉRANG. Vieux habits.* || Mais, si le substantif est féminin et commence par une consonne ou par une h aspirée, tout s'accorde avec le substantif. Toute femme qu'elle est. Toutes harpies qu'elles sent. || Cependant, même avec un substantif féminin présentant ces conditions, tout reste invariable si ce substantif est un nom de chose. Ce cœur se réveille, tout poudre qu'il est, *BOSS. Reine d'Angleter.* || 44° Tout... que étant suivi d'autres membres de phrase qui en dépendent, on peut supprimer le que dans ces membres de phrase. Mais il me reste un fils, et je sens que je l'aime, Tout rebelle qu'il est, et tout mon rival même, *RAC. Théb.* iii, 6. Tout ennemi qu'il est de son roi légitime, Tout vengeur des Anglais, tout protecteur du crime, Je crains de l'affliger, seigneur, et je me tais, *VOLT. Adél. du Guescl.* 1, 4. Telle était l'inflexibilité de Charles dans ses opinions, que, tout abandonné qu'il était en Pologne, tout poursuivi dans ses propres États, tout captif dans une litière turque, conduit prisonnier sans savoir où on le menait, il comptait encore sur la fortune, *id. Charles XII*, 7. || 45° Tout, au sens de quoique, a été employé sans que. Tout dédaigné je l'aime; et, malgré sa rigueur, Ses charmes plus puissants lui conservent mon cœur, *CORN. Suiv.* iii, 3. Qui, je le chérirai tout ingrat et perfide, *id. Hor.* ii, 5. Juge par là combien ce conte est ridicule. — Tout ridicule, il plaît, et le peuple est crédule, *id. Héracl.* 1, 4. Le bon homme, tout vieux, hérit fort la lumière, *MOL. l'Éc.* iii, 5. Nos pères, tout grossiers, l'avaient beaucoup meilleur [le goût], *id. Mis.* 1, 2. Oui, toute mon amie, elle est, et je la nomme Indigne d'asservir le cœur d'un galant homme, *id. ib.* iii, 7. Il [le sénéchal de Rennes] l'a laissée [une femme enlevée] pour une autre toute mariée aussi, qu'il a enlevée de vive force, sév. 19 août 1674. Monseigneur, tout à sa façon pesante et indolente, ne fut pas tout à fait neutre [dans des querelles de deux princesses], *ST-SIM. t. viii*, p. 264, édit. CHÉRIEUX

|| Cette tournure, bien que tombée en desuétude, pourrait encore être employée en des circonstances bien choisies. || 46° Tout, devant en et un participe présent, signifie simultanéité. Il lui a dit ses vérités tout en riant. Il sortit tout en grondant. || 47° Tout à bas, se dit au trictrac quand, avec les deux dames prises à la pile, on joue les deux nombres qu'on a amenés. || Tout d'une, se dit quand on joue ces deux nombres avec une seule dame.

— REM. 1. Il faut distinguer: ils sont tous étonnés, et ils sont tout étonnés. Le premier signifie que tous sont étonnés; le second, qu'ils sont entièrement étonnés. Mais cette distinction disparaît au pluriel féminin; elles sont toutes confuses signifiant: elles sont entièrement confuses. Si on voulait exprimer que la confusion est chez toutes, il faudrait dire: toutes sont confuses. || 2. Devant un adjectif féminin ou une locution équivalant à un adjectif, commençant par une voyelle ou par une h muette, on met tantôt tout et tantôt toute, suivant le sens. On met tout, quand il s'agit d'exprimer excès, intensité, et que tout ne peut pas être déplacé: Elle était tout en larmes; elle est tout à son devoir. Au contraire on mettra toute quand on veut exprimer la totalité, et que toute pourra être déplacé: la forêt lui parut toute enflammée, on peut dire: toute la forêt lui parut enflammée; la maison était toute en feu, on peut dire: toute la maison était en feu; cette maison est toute à lui, on peut dire: toute cette maison est à lui. Cette distinction relative à tout n'était pas observée dans le xvii^e siècle ni dans le xviii^e. Elle vient toute en pleurs vous demander justice, *CORN. Cid*, ii, 8. Ensuite et toute à genoux, cette pauvre Mme de Froulai se traîna à ses pieds [du roi], sév. 24 août 1676. Toute en pleurs à ses pieds je me suis prosternée, *VOLT. Orphel.* v, 4. || 3. Dans tout entier employé comme une seule expression, tout reste toujours invariable. Une heure tout entière. Les bons pères ne meurent pas tout entiers. Des masses tout entières de rochers. Cette règle, aujourd'hui obligatoire, ne l'était pas du tout au xvii^e siècle et au commencement du xviii^e. Sont-ils morts tous entiers avec leurs grands desseins? *CORN. Cinna*, 1, 3. Je t'offre tous entiers et mon corps et mon âme, *id. Imit.* iv, 9. Il y périt trois légions toutes entières, *MÉZER. Hist. de Fr. av. Clovis*, 1, 44. C'est lui qui a inventé la machine à transporter de gros arbres tous entiers sans les endommager, *FONTEN. Sébastien.* || 4. Au reste, au xvii^e siècle et même plus tard, la règle générale était de faire accorder en tous les cas tout avec son substantif, au lieu d'en faire un adjectif, un mot invariable. J'en croyais ses regards, qui, tous remplis d'amour, étaient de la partie en un si lâche tour, *CORN. Mèl.* iii, 3. Un excès de plaisir nous rend tous languissants, *id. Cid*, iv, 3. Souvent ceux que tu vois par leur vertu sublime Mériter notre amour, emporter notre estime, Tous parfaits qu'on les croit, sont le plus en danger, *id. Imit.* 1, 20. Des choses toutes opposées, *LA RUYÈRE. xiii.* Jusqu'ici je me suis livré à des chagrins et à des tristesses toutes humaines, *MASS. Avent, Afflictions.* Un phoque... que les Russes appellent lièvre de mer, à cause de sa blancheur, les lièvres étant tous blancs dans ce pays pendant l'hiver, *BUFF. Quadrup.* t. xi, p. 466. || 5. Tout autre présente deux cas qu'il faut distinguer. Dans le premier cas, tout y signifie entièrement, et autre ne peut pas être déplacé; alors tout reste invariable: c'est tout autre chose; voici de tout autres affaires; la cour était tout autre à Marly qu'à Versailles. Mais, quand tout y signifie chaque et que autre peut être déplacé, alors tout s'accorde avec le substantif: demandez toute autre chose, c'est-à-dire toute chose autre; toute autre femme se serait rendue à ces sages conseils, c'est-à-dire toute femme autre; laissez là toutes autres affaires. Toute autre [qu'Agrippine] se serait rendue à leur discours, *RAC. Brit.* iv, 3. || 6. On répète tout devant chaque substantif qu'il modifie. Ainsi l'on doit dire: il a perdu toute l'affection et toute l'inclination qu'il avait pour moi, et non pas: il a perdu toute l'affection et inclination. Fléchier a manqué à cet usage: [Jésus] dans sa crèche supprimant toute sa grandeur et sa gloire... *Serm. pour le jour de Noël.* A plus forte raison faut-il le répéter devant deux substantifs de genre différent et dire: Je suis avec toute l'ardeur et tout le respect possible; cependant Bossuet a dit: Il en prend [des psaumes] avec David tous les sentiments et les affections, *Ét. d'orais.* vi, 42. Cet

n'est rien de voir, maîtresse, La face qui est tromperesse, Et le front bien souvent moqueur : C'est le tout que de voir le cœur, id. 568. Il print l'oreille du larron, et la lui coupa toute nette, *Desper. Contes*, LVIII. Et, sans faire sonner trompette ni sourdine, delogea toute nuit... CARLOIX, 1, 7. Qui voudroit bien jouer de quelqu'un, il le faudroit voir à son tous les jours, CHARRON, *Sagesse*, p. 208, dans LACURNE. Qui tout me donne tout me nie, COTGRAVE. Qui de tout se taist de tout a prix, id. Il est tout presché qui n'a cure de bien faire. id. Tu ris une naissance, et je pleure un trespas; Mais nous failons tous deux, DE BRACH, *Œuv. t. II*, p. 38.

— ÉTYM. Bourguig. *tô*; wallon, *to*; provenç. *tot*; espagn. et portug. *todo*; ital. *tutto*; du lat. *totus*, entier. *Totus* est pour *toutus*; osque, *touto*; sabellien, *touta*; qui veulent dire cité, commune; du rad. sanscr. *tu*, croître.

† TOUT-CONNAISSANT (tou-ko-né-san), TOUT-CONNAISSANTE (tou-te-ko-né-san-t'), *adj.* Se dit de la connaissance divine. Une substance infinie... toute-connaissante, DESC. *Mérid.* III, 15.

TOUTE-BONNE (tou-te-bo-n'), *s. f.* La sauge sclarée, dite aussi orvale. || Variété de poire. || *Au plur.* Des toutes-bonnes.

— HIST. XVI^e s. En janvier et février toute-bonne soit plantée jusques à juing, *Ménagier*, II, 2. || XVI^e s. Le jus des racines et feuilles d'orvale ou toute-bonne, O. DE SERRES, 829.

— ÉTYM. *Tout*, et *bon*.

† TOUTE-BONTÉ (tou-te-bon-té), *s. f.* La bonté suprême. Que le ciel à jamais par sa toute-bonté... MOL. *Tart.* III, 3.

TOUTE-ÉPICE (tou-té-pi-s'), *s. f.* Nom vulgaire de la nigelle (voy. ce mot), dite aussi herbe aux épices ou de toutes épices. || Myrte piment. || *Au plur.* Des toutes-épices, mais prononcé toute-épice.

— ÉTYM. *Toute*, et *épice*.

TOUTEFOIS (tou-te-fôi), *adv.* Néanmoins, cependant, mais. Mais que vous étiez plus heureuse, Lorsqu'on vous voyait autrefois, Je ne veux pas dire amoureuse, La rime le veut toutefois, *Var. À la reine Anne d'Autriche.* Ce malheur toutefois sert à croître sa gloire, CORN. *Poly.* 1, 4. Qui est semblable à Tyr? et toutefois elle s'est tue dans le milieu de la mer, BOSS. *Mar.-Thér.* La flotte suédoise vint à sa rencontre [de l'amiral russe], commandée par le vice-amiral Erinschild; elle était moins forte des deux tiers, toutefois elle se battit pendant trois heures, *Voltr. Charles XII*, 7.

— REM. Voici le tableau des positions que toutefois peut occuper dans la phrase : Toutefois il viendra. Et toutefois il y consent. Si toutefois la chose est possible. Je ne laisserai pas toutefois de le servir. Quand il est joint à quoique et autres conjonctions dont le *que* est inséparable, il peut se mettre après ces conjonctions. Quand il est joint à *bien que*, *parce que* et autres dont le *que* est séparable, il peut se mettre après les conjonctions, et ordinairement entre la conjonction et le *que*. Pourvu toutefois qu'il le veuille. Afin toutefois qu'il puisse le faire. À condition toutefois qu'il y consentira.

— HIST. XV^e s. Combien que l'entrée soit forte, toutefois le comte de Foix la conquit une fois, *Froiss.* II, III, 7. || XVI^e s. Robinet m'a dit comme il avoit porté par delà une nouvelle dont je ne l'ose adouber du tout; toutes-fois les signes en sont sy apparents, que je la puis, ce me semble, esperer, MARG. *Lett.* 71. Sa manière d'inscrire estoit sentencieuse, et toutefois familiere, AMYOT, *Cat.* 44. Toutefois fut le pré tondu, COTGRAVE.

— ÉTYM. *Tout*, et *fois*; ital. *tuttofiata*. La forme ancienne était *toutes voies* ou, en normand, *tutes vies*, de *tout* et *voie*.

TOUTENAGUE (tou-te-na-gh'), *s. f.* Alliage de cuivre et de zinc avec des traces presque imperceptibles d'arsenic introduit seulement pour en augmenter la blancheur.

— ÉTYM. Persan *tottiyândk*, mot hybride d'arabe et de persan, signifiant analogue à la *tutie*; *ndk* est une particule persane ajoutée au mot arabe.

† TOUT-ENSEMBLE (tou-tan-san-bl'), *s. m.* Terme de beaux-arts. Se dit de l'effet de la réunion des parties d'un ouvrage, abstraction faite du mérite de chacune de ces parties. De parties excellentes peut résulter un tout-ensemble fort peu satisfaisant.

† TOUTE-PRÉSENCE (tou-te-pré-zan-s'), *s. f.* Qualité de l'Être suprême, qui est présent partout.

TOUTE-PUISSANCE (tou-te-pui-san-s'), *s. f.* || 1^o Pouvoir de la Divinité, lequel est sans bornes. Dès le temps nouveau-né, quand la toute-

puissance D'un mot forma le ciel, l'air, la terre et les flots, BOIL. *Sat. XII*. || 2^o Par exagération, il se dit d'une puissance humaine. Ce n'est plus la valeur, ce n'est plus la naissance Qui donne quelque droit à la toute-puissance, CORN. *Perthar.* 1, 4. Et peut-on se venger de la toute-puissance? Qui, quand on ne craint rien, *Voltr. Triumv.* IV, 4. || Par plaisanterie. Du côté de la barbe est la toute-puissance, MOL. *Éc. des fem.* III, 2.

— HIST. XVI^e s. La toute-puissance divine, *Mont.* I, 424.

TOUTE-SAINE (tou-te-sè-n'), *s. f.* Nom vulgaire de l'*hypericum androsæum*, L. || Nom donné aussi à la toute-bonne. || *Au plur.* Des toutes-saines.

— ÉTYM. *Tout*, et *sain*.

† TOUTE-SCIENCE (tou-te-si-an-s'), *s. f.* Qualité de l'Être suprême, qui sait tout, qui connaît tout.

† TOUTE-TABLE ou TOUTES-TABLES (tou-te-table-bl'), *s. m. sing.* Jeu analogue au revertier, mais plus facile et plus rapide, qui se joue à deux sur un trictrac, avec deux dés et quinze dames de chaque côté. La marche du jeu consiste à faire faire aux dames le tour entier du trictrac. Le but des joueurs est, après avoir fait passer toutes leurs dames dans leur dernier jan, d'enlever celles qu'ils ne peuvent jouer : celui-là gagne qui les a le premier enlevées toutes. Les doubles se jouent double, c'est-à-dire qu'avec un terne, un quine, on joue quatre trois, quatre cinq, etc. Toute dame découverte peut être battue [par une dame adverse que le point du dé amène sur elle; la dame battue est aussitôt reprise par son propriétaire, qui n'en peut jouer absolument aucune autre, que celle-ci ne soit rentrée et ne recommence ainsi le tour entier qu'elle doit faire. Le nom de *toutes-tables* était autrefois en France la dénomination de ce jeu; mais le titre de *gammon* ou *dach-gammon* l'a remplacé. Ce dernier nom vient des Anglais; c'est leur trictrac, car ils ne jouent point le nôtre, LEBRUN, *Manuel des jeux de calcul et de hasard*, p. 80.

— ÉTYM. Le nom de *toutes-tables* vient de la disposition qu'on donne aux dames en commençant la partie. Elles ne sont pas empilées, comme au trictrac ou au revertier, dans un seul coin, mais partagées pour chaque joueur en quatre tas, placés symétriquement dans *toutes les tables*, c'est-à-dire dans les quatre parties du trictrac.

† TOUT-FÉCOND, TOUTE-FÉCONDE (tou-fé-kon, tou-té-fé-kon-d'), *adj.* Se dit de la fécondité divine. Dieu tout-puissant et tout-fécond, *Voltr. Phil. Neut.* I, 3.

† TOUTIER (tou-tié), *s. m.* Celui qui dirige une toue. Une équipe se compose de dix bateaux... pour conduire une équipe, il faut dix mariniers et un toutier, E. GRANGEZ, *Voies navig.* p. 348.

TOU-TOU (tou-tou), *s. m.* Dans le langage des enfants, chien. Bonjour, le plus gras des tou-tous; Si par hasard mon amitié vous tente, Je vous l'offre tendre et constante; C'est tout ce que je puis pour vous, DESHOUL. I, 165. || Fig. et familièrement. Il se dit des enfants. Viens m'embrasser, viens, mon tou-tou [son fils], CYR. DE BERG. *Péd. joué*, 1, 7. || Il se dit aussi, par moquerie, d'un homme dont on s'amuse en le traitant comme un petit chien d'appartement. Il [un faussaire] fait dire à M. de Voltaire que les dames de Versailles sont d'agréables commères, et que J. J. Rousseau est leur tou-tou, *Voltr. Comment. hist. sur les œuvres de l'auteur de la Henriade*.

TOU-OU-RIEN (tou-tou-rin), *s. m.* Partie d'une montre ou d'une pendule qui fait qu'elle sonne entièrement l'heure indiquée par les aiguilles, ou, ce qui arrive quand on n'a pas assez poussé le bouton, qu'elle ne répète rien. || *Au plur.* Des tout-ou-rien.

— ÉTYM. *Tout*, ou, et *rien*.

TOUT-PUISSANT (tou-pui-san), *adj. m.* TOUTE-PUISSANTE (tou-te-pui-san-t'), *adj. f.* || 1^o Qui peut tout, en parlant de la suprême puissance. Par le nom de Dieu, j'entends une substance infinie, éternelle, immuable, indépendante, toute-connaissante, toute-puissante, *Nesc. Mérid.* III, 15. Dieu peut tout, hormis les choses lesquelles s'il les pouvait, il ne serait pas tout-puissant, mourir, être trompé et mentir, PASC. *Pens.* XXV, 488, édit. HAVET. Un Dieu tout-puissant à qui tout est aisé, MASS. *Myst. Soumiss.* Frappez, dieux tout-puissants; vos victimes sont prêtes, *Voltr. Œdipe*, 1, 2. || Substantivement. Le Tout-Puissant (avec deux majuscules), Dieu. Le Seigneur a paru comme un guerrier; son nom est le Tout-Puissant, SACR. *Bible, Exode*, XV, 3. || 2^o Par exagération, qui a un très-grand pouvoir,

un très-grand crédit. J'étais de ce grand corps l'âme toute-puissante, *Rac. Brit.* 1, 1. Puisqu'il est tout-puissant, il sera généreux, *Voltr. Orph.* III, 4. Rentrez en vous-même, monseigneur, sondez les replis de votre cœur, et, si vous désirez d'être tout-puissant, vous verrez que ce n'est que pour satisfaire quelque passion injuste, *Condil. Études hist.* II, 6. || On dit de même : Vous êtes tout-puissant sur l'esprit d'un tel. || Il se dit aussi des choses. Seul tu peux révéler par quel art tout-puissant Tu rendis tout à coup le chantre obéissant, BOIL. *Lutr.* VI. En voyant... Vos charmes tout-puissants et les siens dédaignés, *Rac. Andr.* I, 4. || *Au plur. masc.* tout-puissants; *au plur. fém.* toutes-puissantes : des forces toutes-puissantes.

† TOUT-VENANT (tou-ve-nan), *s. m.* Se dit des morceaux de houille, sans choix. Les charbons de terre ne pourront se vendre... à un prix supérieur à 40 francs pour le tout-venant et les briquettes, *Journ. offic.* 24 fév. 1874, 2^e col.

† TOUT-VENU (tou-ve-nu), *s. m.* Seneçon commun.

TOUX (toû; l'*x* ne se prononce pas, même devant une voyelle, dit Chifflet, *Gramm.* p. 248), *s. f.* Expirations subites, courtes et fréquentes, par lesquelles l'air, en traversant rapidement les bronches et la trachée-artère, produit un bruit particulier. Une farce dans laquelle un vieillard est saisi d'une toux violente devant sa maîtresse, et lui dit : Mademoiselle, c'est d'amour que je tousse, *Voltr. Comm. Corn. Rem. Pulch. préf.* Et d'une horrible toux les accès violents Étouffent l'animal qui s'en-graisse de glands, *DELL. Géorg.* III. || Toux sèche, toux sans expectoration, par opposition à toux humide. || Toux grasse, voy. GRAS, n^o 40.

— HIST. XVI^e s. Le patient à une toux seiche, *PARÉ*, V, 40. Es registres du parlement on trouve que le vingt-sixième jour d'avril, l'an 1403, y eut une maladie de teste et de toux qui courut universellement, si grande que ce jour là le greffier ne put rien enregistrer, et fut on contraint d'abandonner le plaidoyer, *PASQUIER, Rech.* IV, p. 375, dans LACURNE. Les noms mesme, de quoy ils [nos paysans] appellent les maladies, en adoucisissent et amollissent l'aspreté : la phthisie, c'est la toux pour eux... *Mont.* IV, 497.

— ÉTYM. Wallon, *toos*; Berry, *tousse* ou *tusse*; provenç. et espagn. *tos*; portug. *tosse*; ital. *tosse*; du lat. *tussis*.

† TOUYOU (tou-iou), *s. m.* Nom qu'on donne, dans l'Amérique méridionale, à la myctérie américaine (gralles), dite ailleurs jabiru.

† TOUZARD (tou-zar), *s. m.* Anciennement, sorte de peau préparée chez le mégissier. 12 sols sur la douzaine de touzards de mégie, *Déclar. du roi*, 16 fév. 1635.

— ÉTYM. Probablement l'ancien verbe *touser*, tondre, rendre ras, qui vient de *tonsus*, tondu (voy. *TONDRE*).

† TOXÉMIE (to-ksé-mie), *s. f.* Terme de médecine. État du sang devenu septique.

— ÉTYM. Τοξικόν, poison, et αἷμα, sang.

† TOXICITÉ (to-ksi-si-té), *s. f.* Terme de médecine. Caractère toxique, propriété d'être toxique. La toxicité de la thébaïne.

— ÉTYM. Τοξικόν, poison.

TOXICODENDRON (to-ksi-ko-din-dron), *s. m.* Terme de botanique. Espèce de sumac très-vénéneux, *rhus toxicodendron*, L. dit sumac à la gale ou à la puce.

— ÉTYM. Τοξικόν, poison, et δένδρον, arbre.

TOXICOLOGIE (to-ksi-ko-lo-jie), *s. f.* || 1^o Science qui traite des poisons, des toxiques. || 2^o Traité sur les poisons. La Toxicologie d'Orfila.

— ÉTYM. Τοξικόν, poison, et λόγος, traité.

† TOXICOLOGIQUE (to-ksi-ko-lo-ji-k'), *adj.* Qui appartient à la toxicologie.

† TOXICOLOGUE (to-ksi-ko-lo-gh'), *s. m.* Celui qui s'applique à la toxicologie. || Auteur d'une toxicologie.

TOXIQUE (to-ksi-k'), *adj.* || 1^o Qui a la propriété d'empoisonner. Substance toxique. || 2^o S. m. Nom générique donné aux poisons et aux virus. || 3^o S. m. Genre de coléoptères.

— ÉTYM. Τοξικόν, poison, de τόξον, arc, à cause que les poisons servaient à empoisonner les flèches.

† TOYÈRE (to-ié-r'), *s. f.* Pointe de la hache qui entre dans le manche.

TRABAN (tra-ban), *s. m.* Militaire armé d'une hallebarde, et chargé d'un service particulier. De vingt-quatre trabans qui se relayaient pour le porter [Charles XII, à Pultava], vingt et un furent tués, *Voltr. Charles XII*, 4. Des trabans à cheval précédaient le cortège [aux fêtes du cou-

ronnement de François-Joseph comme roi de Hongrie], *Moniteur*, 40 et 41 juin 1867, p. 717, 5^e col.

— HIST. XVII^e s. J'entrai dans la ville avec six hallebardiers qu'ils avoient toujours vus marcher devant moy; j'avois aussy quatre ou cinq capitaines qui m'accompagnoient, qui avoient chacun deux trabants à leur suite, BASSOMPIERRE, *Mém.* t. II, p. 28, dans LACURNE.

— ÉTYM. Ital. *trabante*; suéd. *drabant*; allem. *Trabant*; bohème, *drabanti*; on fait venir ces mots de l'allem. *traben*, trotter; courir; voy. cependant TRABE.

† TRABE (tra-b'), s. f. || 1^o Terme de blason. Bâton qui supporte une bannière. || La partie de l'ancre qui en traverse la tige par le haut. || 2^o Métotère en forme de poutre.

— ÉTYM. C'est *trabe* du XVI^e siècle signifiant poutre et venant du lat. *trabes*, poutre. Le *traban* serait-il le porteur d'une *trabe*, bâton de bannière?

† TRABÉATION (tra-bé-a-sion), s. f. Terme d'architecture. Entablement, travailson.

† TRABÉCULAIRE (tra-bé-ku-lé-r'), adj. Qui concerne les trabéculaires, qui les constitue.

† TRABÉCULE (tra-bé-ku-l'), s. f. Terme d'anatomie. Nom donné aux procès filiformes dans le sinus longitudinal de la dure-mère, et aux petites fibres médullaires du cerveau qui constituent les commissures. || Trabéculaires osseuses, petits prolongements de substance osseuse qui, entre-croisés, limitent les cavités médullaires du tissu spongieux dans le voisinage du canal des os longs.

— ÉTYM. Dimin. du lat. *trabes*, poutre.

TRABÉE (tra-bée), s. f. Terme d'antiquité romaine. Robe blanche ornée de bandes de pourpre en forme de poutre; c'était un vêtement de cérémonie.

— ÉTYM. Lat. *trabea*, de *trabs*, poutre, à cause de la forme des raies.

† TRABUCOS (tra-bu-kós), adj. invar. Des cigares trabucos, ou, substantivement, des trabucos, cigares de la Havane, mentionnés pour la première fois dans l'arrêtés présidentiel du 14 mai 1849. || Au sing. un trabuco.

— ÉTYM. Espagn. *trabuco*, gros mousquet; ces cigares sont gros, courts, ramassés.

TRAC (trak), s. m. || 1^o Allure du cheval, du mulet, etc. || 2^o Trace, piste des bêtes. || Vieux dans les deux sens.

— HIST. XV^e s. Oncques ne voulut traverser le garet ne pays mol, de paour qu'on ne trovast nostre trac, mais toujours nous mena le pays dur, le *Jouveneel*, f^o 6, dans LACURNE. Lesquelz varlez de guerre demeurèrent derriere par le commandement de leur capitaine, pour prendre garde et faire guet sur le trac ou trayn de ladite compagnie, du GANGE, *traca*. Grant femme seiche, noire et maigre, Qui veult d'amour suivre le trac, On dit que c'est ung fort vinaigre Pour gaster un bon estomac, COQUIL. *Droits nouv.* || XVI^e s. Et vous, suyvante le trac de vos yeux, Ne desdaignez les sens melodieux Que nous apprend ceste troupe sçavante, DU BELL. v, 36, *recto*. Quand la limace au dos qui porte sa maison Laisse un trac sur les fleurs.... RONs. 480.

— ÉTYM. Angl. *tracks*, trace, ornière. D'après Diez, ce mot se rapporte non à *trac*, *tracer*, mais à un thème germanique : néerlandais, *track*, action de tirer, trait.

† TRACANAGE (tra-ka-na-j'), s. m. Action de faire passer la soie au tracanoir, dans le dévidage.

† TRACANER (tra-ka-né), v. a. Passer au tracanoir, dévider, en parlant de la soie. Tracaner les fils.

— ÉTYM. L'ital. *traccannare*, avaler, de *tra*, à travers, et *canna*, tuyau, est probablement le même.

† TRACANOIR (tra-ka-noir), s. m. Engin du moulin à dévider la soie, ayant pour objet de dévider les fils sur de nouveaux roquets.

TRACANT, ANTE (tra-san, san-t'), adj. Racine traçante, racine qui trace, c'est-à-dire qui ne plonge pas dans la terre, mais se promène horizontalement sous la terre. || Racine traçante est souvent le nom inexact du rhizome. || Tige traçante, ou stolon, tige qui reste étendue sur la terre, et qui, s'y enracine de distance en distance. On dit aussi rampant.

TRACAS (tra-ká), s. m. || 1^o Mouvement accompagné d'embarras, le plus souvent pour des choses de peu d'importance. Mais ne saurai-je point pourquoi, tout ce tracas? Pourquoi tant de détours, HAUTEROUCHE, *Soup. mal apprêtée*, sc. 1. Tout ce tracas qui suit les gens que vous hantez, MOL. *Tart.* 1, 4. Ce petit tracas de dame d'honneur, dont

elle [Mme de Richelieu] s'acquittait si bien, est tout dérangé, sév. 6 avr. 1680. || 2^o Se dit populairement du métier qu'on fait. Je fais tout doucement mon petit tracas. Tes choux, tes aux, enfin tout ton tracas, LA FONT. *Jum.* Je ne suis pas si aise, et je la [ma vie] gagne à faire le tracas des maisons, MARIY. *Pays pare.* 2^e part. || 3^o Fig. Petits embarras. L'affaire du salut va avant les tracas du ménage, LE P. SIM. MARS, *Myst. du roy. de Dieu*, p. 429, dans POUGENS. Les Levantins en leur légende disent qu'un certain rat, las des soins d'ici-bas, Dans un fromage de Hollande Se retira loin du tracas, LA FONT. *Fabl.* VII, 3. Ce qu'on recherche... c'est le tracas, qui nous détourne d'y penser [à notre malheureuse condition] et nous divertit, PASC. *Pens.* IV, 2, édit. HAVET. Le tracas de la dévotion, sév. 15 janv. 1674. Je ne pense pas que vous me soupçonniez d'être moins lasse que vous de tout ce qui s'appelle tracas, tracasseries, tracassiers, m^{me} DU DEFFANT, *Corresp.* t. I, p. 342, dans POUGENS. J'avois plusieurs écrits commencés, j'en fis la revue; j'étais assez magnifique en projets; mais, dans les tracas de la ville, l'exécution jusqu'alors avait marché lentement, J. J. ROUSS. *Confess.* IX, || 4^o Espace vide dans les planchers d'une raffinerie de sucre.

— ÉTYM. Substantif verbal de *tracasser*.

† TRACASSANT, ANTE (tra-ka-san, san-t'), adj. Qui tracasse, qui cause de l'inquiétude. Affaires tracassantes.

TRACASSÉ, ÈE (tra-ka-sé, sée), part. passé de *tracasser*. Tracassé par les créanciers. || Proverbe. Goutte tracassée est à moitié guérie, la moitié du traitement de la goutte est l'exercice.

† TRACASSEMENT (tra-ka-se-man), s. m. Action de tracasser.

— HIST. XVI^e s. Et après plusieurs tracassements en mon esprit, suis forcé de dire.... PASQUIER, *Monophilie*, p. 147, dans LACURNE.

TRACASSER (tra-ka-sé), v. n. || 1^o Aller et venir, sur place, pour de petites occupations. Il aime la chambre, où il n'est ni oisif ni laborieux, où il n'agit point, où il tracasse, et dans l'équipage d'un homme qui a pris médecine, LA BRUY. XIV. Il est toute la matinée à se laver la bouche, il tracasse en robe de chambre, VAUVEN. *le Paresseux*. Je tracassais quelques instants autour de mes livres et papiers, pour les débeller et les arranger, plutôt que pour les lire, J. J. ROUSS. *Confess.* XII. || 2^o Par extension, se livrer à des occupations que l'on compare aux allées et venues sur place. On leur donne [aux hommes] des charges et des affaires qui les font tracasser de la pointe du jour, PASC. *Pens.* IV, 1, édit. HAVET. Après avoir tracassé toute sa vie dans l'héroïsme et dans les arts, qu'emporte-t-on dans le tombeau? un vain nom qui ne nous appartient plus, VOLT. *Lett. au roi de Pr.* juin 1769. || 3^o Agir avec un esprit inquiet et brùillon. Ne recevez point cet homme dans votre société; il ne fait que tracasser. Loin qu'on l'ait jamais accusé d'avoir tracassé dans les sociétés où il a vécu, ni brùillé ses amis entre eux, ni desservi personne avec qui il fût en liaison, J. J. ROUSS. 2^e *dial.* || Il se conjugue avec l'auxiliaire *avoir*. || 4^o V. a. Inquiéter, tourmenter quelqu'un. Penrquoi le tracasser ainsi? Croyez nos conseils sur la timidité de l'ainé; si vous le tracassez, vous le déconcerterez au point qu'il n'en reviendra jamais, sév. 335. || 5^o Terme de marine. Se dit d'une mer clapoteuse qui agite un bâtiment. || Se dit aussi, absolument, du bâtiment ainsi agité. || 6^o Se tracasser, v. réfl. Se donner du souci, de l'embarras. De temps en temps je me tracasse sur des choses que je sens et que j'aperçois seul, DIDER. *Lett. à Mlle Voland*; 29 août 1769. || S'inquiéter, se tourmenter l'un l'autre. Adieu, comte, point de rancune, ne nous tracassons plus, sév. à Bussy, 8 juillet 1670.

— HIST. XV^e s. Quant on voit cheval qu'on promaine, Se il est chault, il a tracassé; Chien soufflant à la grosse alaine, On presume qu'il ait chassé, COQUIL. *Droits nouv.* || XVI^e s. Tant feirent et tracassarent, pillans et larronnans, que il arrivent à Seullé, RAB. *Garg.* I, 27. Si je ne cours, si je ne tracasse, je ne suis point à mon aise, *ib.* 1, 39. Subject vulgaire et tracassé [traité] en mille endroits des livres, MONT. I, 224. J'aime les malheurs tous purs qui ne m'exercent et tracassent plus aprez l'incertitude de leur rabillage, *ib.* IV, 47. Si l'agitation luy plaist [au corps], qu'il se tourneboule et tracasse à sa fantasia, *ib.* III, 200. À plus forte raison, les jeunes personnes qui sont tracassans dans les delices du monde, s'en doy-

vent deporter [de la lecture des romans], LANOUZ, 141. Il tracasse de çà et de là, mais il ne vient pas à effet, PALSGRAVE, p. 667.

— ÉTYM. Bourg. *traicassai*; picard. *trécasser*, aller et venir. Diez le fait de *trac*, et Scheler de *traquer*; ce qui revient au même.

TRACASSERIE (tra-ka-se-rie), s. f. || 1^o Allées et ventes pour de petites occupations. Les Tracasseries, ou M. et Mme Tatillon, titre d'une comédie de Picard. || 2^o Chicane, mauvais incident, mauvaise difficulté. Ces billets de confession [pour la bulle *Unigenitus*] auraient fait naître une guerre civile dans les temps précédents; mais, dans le nôtre, ils ne produisirent heureusement que des tracasseries civiles, VOLT. *Dict. phil. Confess.* Toute l'intrigue de cette tragédie [Nicomède] n'est qu'une tracasserie, *ib.* *Comm. Corn. Rem. Nicom.* IV, 3. J'ai vu un temps où vous n'aimiez guère l'histoire; ce n'est après tout qu'un ramas de tracasseries qu'on fait aux morts, *ib.* *Lett. Cideville*, 9 févr. 1757. Dans les commencements [d'une liaison] il ne peut y avoir de tracasseries, et l'on n'a point de mauvais procédés à se reprocher, DUCLOS, *Œuv.* t. VIII, p. 33. Cela me ferait de nouvelles tracasseries que je veux éviter, D'ALEMB. *Lett. à Voltaire*, 18 oct. 1760. || 3^o Propos, rapport qui tend à brouiller des gens les uns avec les autres. Il y a des tracasseries partout, HAMILT. *Gramm.* 4. La reine, sans faire de tracasseries, ne laissait pas de les aimer, *ib.* 7. Berlin est un petit Paris: il y a de la médiance, de la tracasserie, des jalousies de femmes, des jalousies d'auteurs, et jusqu'à des brochures, VOLT. *Lett. Mme Denis*, 12 sept. 1750. Tout languit, tout est mort sans la tracasserie; C'est le ressort du monde et l'âme de la vie, GRESS. *Méchant*, II, 1. Personne ne sait mieux que lui les tracasseries de l'armée, VAUVEN. *Thersite, Var.* || 4^o L'effet des mauvais propos. Il en est résulté une tracasserie entre les auteurs et les acteurs, GRIMM, *Corresp.* t. I, p. 432.

— HIST. XVI^e s. Les estats, les charges et cette tracasserie du monde, MONT. I, 273.

— ÉTYM. *Tracasser*.

TRACASSIER, IÈRE (tra-ka-sié, siè-r'), s. m. et f. || 1^o Celui qui va et vient pour de petites occupations. || Adj. Quand il s'agit de rendre service, et à des amis encore, sans me vanter, je suis aussi actif, aussi tracassier que M. et Mme Tatillon, PICARD, *les Tracasseries*, III, 44. || 2^o Celui, celle qui tracasse, qui ne sait ce qu'il veut, qui suscite des difficultés sans raison. Oui, oui, défaites-vous de cette tracassière, DESTOUCH. *Irrésolu*, v, 9. On trouve cent chasseurs, cent tracassiers, cent ivrognes, pour un homme qui lit, VOLT. *Lett. d'Argence*, 19 sept. 1766. À sa place Mme de Longueville n'eût été qu'une tracassière; à la place de Mme de Longueville elle eût gouverné l'État, J. J. ROUSS. *Confess.* II. || Adj. Une police tracassière. Tiens, je suis viv, et franche, et familière; Mais je suis bonne, et jamais tracassière, VOLT. *Prude*, IV, 5. Une petite femme tracassière qui se mêle de tout et qui brouille tout, parce qu'elle se croit bonne à tout et que, dans le vrai, elle n'est bonne à rien, DIDER. *Lett. à Mlle Voland*, 20 nov. 1770. || 3^o Brouillon, indiscret, qui colporte de mauvais propos de l'un à l'autre. Il ne résultera de cette petite malice.... rien autre chose que des assurances de la plus respectueuse estime.... si tous les tracassiers de Paris étaient ainsi payés de leurs peines, le nombre en serait moins grand, VOLT. *Lett. d'Argenson*, 30 mars 1740. C'est [le P. Castel] le fon des mathématiques et le tracassier de la société, *ib.* *Lett. Thiriot*, 40 avr. 1738.

— ÉTYM. *Tracasser*. On trouve *tracasseur* au XVI^e siècle.

TRACE (tra-s'), s. f. || 1^o Vestige qu'un homme ou un animal laisse à l'endroit où il a passé. Sur quel espoir nouveau, dans quels heureux climats Croyez-vous découvrir la trace de ses pas? RAC. *Phèdre*, I, 4. Il aurait voulu pouvoir baisier les traces de ses pas, FÉN. *Tél.* VII. Les Brutiens sont légers à la course comme les cerfs et comme les daïms... à peine laissent-ils dans le sable quelques traces de leurs pas, *ib.* X. || Terme de vénerie. Marque que le sanglier, et, en général, les bêtes noires laissent de leurs pieds sur la terre, ce qui les fait reconnaître des chasseurs. || Aller, revenir sur la trace, sur les traces, suivre, rejoindre. Dès que je le pourrai, je reviens sur vos traces, RAC. *Brii.* V, 2. || Sur les traces de quelqu'un, à sa suite. Moi, je m'arrêteraï à de vaines menaces? Et je fuirais l'honneur qui m'attend sur

vos traces? RAC. *Iphig.* 1, 2. || Fig. Les cœurs volent sur ses traces, il s'attire la bienveillance, l'amour de tout le monde. Jadis en moi se trouvaient réunis Les doux attraits, la jeunesse, les grâces Et de Narcisse et de votre Adonis; Aussi les cœurs volaient tous sur mes traces, MALFIL. *Narcisse*, III. || 2° Fig. Exemple à suivre. Et ces fameux héros, dont il suivra la trace, CORN. *Othon*, III, 3. Les bons et vrais dévots, qu'on doit suivre à la trace, MOL. *Tart.* 6. Fais connaître à mon fils les héros de sa race; Autant que tu pourras, conduis-le sur leur trace, RAC. *Andr.* IV, 1. Craint-on de s'égarer sur les traces d'Hercule? IN. *Phèdre*, I, 1. Grand Dieu! si tu prévois qu'indigne de sa race, il doive de David abandonner la trace, M. *Ath.* 1, 2. Il me disait tout ce que je devais faire pour marcher sur les traces de mon aïeul Minos, FÉN. *Tél.* XIII. Tout s'enflamma du désir de s'illustrer sur les traces de ce héros et de ses élèves, RAYNAL, *Hist. phil.* V, 7. || 3° Marque, impression que laisse un chariot, un carrosse, etc. Suivre la trace d'un chariot. || 4° Toute marque laissée par une chose. Il porte sur son visage la trace de longues souffrances. Qu'on remue ces ruines, on trouvera, dans les restes de ce bâtiment renversé, et les traces de ses fondations, et l'idée du premier dessin, et la marque de l'architecte, BOSS. *la Valière*. De son généreux sang la trace nous conduit, RAC. *Phèdre*, V, 6. Quelles traces de sang vois-je sur vos habits? IN. *Théb.* I, 3. Celle-ci [Iris], volant d'une aile légère, fend les espaces immenses des airs, laissant après elle une longue trace de lumière, FÉN. *Tél.* XVI. Jamais d'aucun mortel le pied... N'imprima sur la terre une plus forte trace, LAMART. *Nouv. Médit. Bonaparte*. || Fig. De quel côté que je suis les traces de la glorieuse origine de Madame, je ne découvre que des rois, BOSS. *Duch. d'Orléans*. || 5° Fig. Impression que les objets font dans l'esprit, dans la mémoire. Cette aventure a laissé des traces profondes dans mon esprit, dans ma mémoire. L'agitation attachée au commandement et aux grands rôles a fait de trop profondes traces [chez le duc de Chaulnes], pour qu'elles s'effacent jamais, sév. 43 mai 1695. Quelle possession vous avez prise de mon cœur, et quelle trace vous avez faite dans ma tête! IN. à *Mme de Grignan*, 27 sept. 1679. Tout [excepté penser à Mme de Grignan] passe, tout glisse, tout est par-dessus, et ne fait que de légères traces à mon cerveau, IN. 45 juin 1680. Les traces du cerveau n'obéissent point à l'âme, elles ne s'effacent pas lorsqu'elle le souhaite: elles lui font au contraire violence, et l'oblige même à considérer sans cesse les objets, d'une manière qui l'agite et qui la trouble en faveur des passions, MALLEB. *Rech. vér.* V, 11. Effacer les traces de la première habitude, BUFF. *Hist. nat. hom. Œuv.* t. IV, p. 435. Eh quoi! n'en pourrions-nous fixer au moins la trace [des jours de bonheur]? LAMART. *Médit. le Lac*. || 6° Fig. Tout ce qui sert à laisser une marque, une impression. On ne voit plus aucun reste ni des anciens Assyriens, ni des anciens Médes, ni des anciens Perses, ni des anciens Grecs, ni même des anciens Romains; la trace s'en est perdue, et ils se sont confondus avec d'autres peuples, BOSS. *Hist.* II, 7. On vit François de Paule traverser toute la Sicile, laissant partout des traces d'une charité bienfaisante, FLÉCH. *Panég. St Franç. de Paule*. De mes feux mal éteints je reconnus la trace, RAC. *Andr.* I, 1. Du sort de cet enfant on n'a donc nulle trace, M. *Athal.* III, 4. Ces églises si célèbres... où il ne reste plus maintenant de traces de christianisme, MASS. *Carême, Parole de Dieu*. Sous Tibère, ils [les sénateurs romains] se portèrent si avidement au-devant du joug, que ce prince, le plus timide et le plus soupçonneux des hommes, s'en plaignait quelquefois et aurait voulu retrouver quelque trace d'une liberté qu'il redoutait, CONDIL. *Étud. hist.* II, 4. || 7° Lignes que l'on fait sur le terrain pour un dessin, un plan, etc. Faire la trace d'un parterre. || 8° En géométrie descriptive, les traces d'un plan, d'une droite, sont les lignes, les points suivants lesquelles ce plan, cette droite coupent les plans de projection. || 9° Premiers points, premiers traits pour marquer les contours d'un ouvrage à l'aiguille. || Terme de point d'Alençon. Travail consistant à couvrir d'un fil les parties piquées (voy. PICAGE); autrement dit, reproduction exacte du dessin sur le parchemin dans la dentelle réseau. || 10° Trace d'un filon, petite fente qui se conserve dans l'amincissement ou l'étran-

glement d'un filon, et sert à le retrouver en conduisant à son redressement. || 11° Terme de vétérinaire. Trace de balzane, tache blanche peu étendue située sur la couronne d'un cheval. || 12° Voie, chemin (sens qui vieillit). Les deux nonnains n'oublièrent la trace Du cabinet, LA FONT. *Mazet*. Que servent tant de questions, sinon à nous faire perdre, parmi des détours infinis, la trace toute droite de la vérité? BOSS. *Sermons, Haine pour la vérité*. 2. Un homme issu d'un sang fécond en demi-dieux, Suit, comme toi, la trace où marchaient ses aïeux, BOIL. *Sat.* V.

— HIST. XII^e S. Et les tues traces [tes traces] ne seront cuneüdes [connues], *Liber psalm.* p. 404. Cil fu bons emperere, Deus li duna sa grace; Saint iglise l'eshaucce, il veit Dieu face à face; Li reis devreit ensivre e ses mors [mœurs] e sa trace, *Th. le mart.* 91. || XIII^e S. ...tantost com Meraugis Fu armez, un cheval de pris Lui amaine en em ni la place; Li cheval fu jusquen la trace Couvertz d'un blanc dyapre chier, *Meraugis*, p. 229. Et il a pris le liemier, Si a trové dedans son tor Trace d'un grant porc quarteron, *Partonop.* v. 1830. Que mes traces ne soient meues de ton plesir, mais demorer m'i fes, *Psautier*, f° 22. Toute la plaie fu si afermée... fers tant sanz plus que ilecques estoit demoré une trace endurcie, *Miracles St Loys*, p. 478. [Les ronces] Mainte trace m'ont faite par dessus ma chair nue, *Berte*, III. Quant Enguerrans le veit, le cuer en a joiant, Isnelement le suit à esperon brochant. De la trace qu'il tint ne perdi il noiant, *Ch. d'Ant.* III, 638. || XIV^e S. Et lors li tribuns du plebe preneient les anciens chevaliers, et nombroient quantes foiz il avoient esté en bataille renagée, et quantes plaies et traces il avoient sur leurs corps, *Serecheur*, f° 95, verso. Soit argent vif mis en une escuelle d'estaing, et crache dessus, et puis le broie o [avec] cheveux d'omme, et soit tant debat qu'il ne demeure point de trace d'argent vif, LANFRANC, f° 42, verso. [Ils voulaient] ... que partout alast la trace de leur valeur, de leur honte, De leur pris, de leur loyauté, MACHAUT, p. 43. || XV^e S. Vous partirez de ceste place, D'Anglois n'y en demorra trace, *Myst. du siege d'Orléans*, p. 739. || XVI^e S. Un chien suyt son maistre à la trace, MONT. II, 172. Aux despertements de Nicias on ne trouvera aucune trace de audace ou d'oultreccuidance, AMYOT, *Crass.* et *Nic.* 3. Pegase se tarist, et n'y a plus de trasse Qui nous puisse conduire au sommet du Parnasse, RONS. 703.

— ETYM. Voy. TRACER; bourg. *traice*; wallon, *track*, féminin, action de traquer; provenç. *trassa* et *tras*, masculin; espagn. *traza*; ital. *traccia*.

TRACÉ, ÉE (tra-sé, séé), part. passé de tracer. || 1° Dont on a tiré, disposé les lignes. Le plan tracé par l'architecte. C'est de lui [Cadmus] que nous vient cet art ingénieux De peindre la parèle et de parler aux yeux, Et par les traits divers des figures tracées Donner de la couleur et du corps aux pensées, BRÉBEUF, *Phars.* III. || Fig. C'est le portrait d'Anaxagore tracé par Périclès, D'ALEMB. *Eloges, Montesq.* || 2° Écrit, mis sur le papier. Vous dirai-je qu'il [M. de Lamoignon] se fit une religion d'écouter les raisons des parties et de lire tous leurs mémoires... sans se fier à ces extraits mal digérés et souvent tracés à la hâte? FLÉCH. *Lamoign.* Aussitôt trente noms, sur le papier tracés, Sont au fond d'un bonnet par billets entassés, BOIL. *Lutr.* I. ... Quels malheurs dans ce billet tracés Vous arrachent, seigneur, les pleurs que vous versez? RAC. *Iphig.* I, 1. || 3° Tracé se dit, en hippologie, des chevaux inscrits sur le studbook, et dont la généalogie est connue. || 4° Terme de blason. Se dit pour ombré. || 5° S. m. Trait, imitation de la forme, des contours d'un ouvrage d'art que l'on obtient à l'aide de dessins ou de plans graphiques. Faire le tracé d'un plan, d'un dessin. Le tracé et la mesure effective d'une ligne de 57 à 68 mille toises est de toute impossibilité dans les pays habités, DELAMBRE, *Abr. astron.* 23^e leçon. || S'emploie souvent dans le discours comme synonyme de ligne, quand on parle d'une voie de communication. Le tracé du chemin de fer de Paris à Orléans passe par Étampes. || Le tracé d'un retranchement, d'un ouvrage de fortification est sa disposition horizontale sur le terrain; on le détermine par la projection horizontale des crêtes intérieures.

† TRACE-BOUCHE (tra-se-bou-ch'), s. m. Outil du facteur de pianos.

† TRACELET (tra-se-lè), s. m. Peinçon servant à tracer les divisions des instruments de mathématiques. Quant aux tracelets, on sait combien leur jeu est sûr; c'est là l'outil qui, sur la plate-

forme à diviser des artistes, trace 4000 traits sans se déranger, FAYE, *Acad. des sc. Comptes rendus*, t. LVI, p. 378. || On dit aussi traceret et traçoïr.

— ETYM. *Tracer*.

TRACEMENT (tra-se-man), s. m. Action de tracer. Le tracement d'un fort sur le terrain, d'une platebande.

— HIST. XVI^e S. Tracement, *COTGRAVE*.

— ETYM. *Tracer*.

TRACER (tra-sé; le *c* prend une cédille devant *a* et *o*: traçant, traçons), *v. n.* || 1° S'étendre, cheminer horizontalement entre deux terres, en parlant de racines qui ne s'enfoncent pas (sens immédiatement dérivé du sens propre qui est aller, courir sur la trace). L'orme, le chiendent tracent beaucoup. || Il se dit aussi des petits animaux qui creusent des souterrains. Les taupes coupent quelquefois les racines des arbres; elles tracent et remuent beaucoup de terre, OENLIS, *Maison rust.* t. II, p. 478, dans *POUGENS*. || 2° *V. a.* Conduire un trait dans une certaine direction (sens dérivé du sens primitif qui est suivre une trace). Tracer une ligne droite. Son char [de Vénus], qui trace en l'air de longs traits de lumière, A bientôt achevé l'amoureuse carrière, LA FONT. *Adonis*. Le blé, pour se donner, sans peine ouvrant la terre, N'attendait point qu'un bœuf pressé de l'aiguillon Traçât à pas tardifs un pénible sillon, BOIL. *Épît.* III. Les énormes serpents tracent de larges sillons sur cette terre bourbeuse, BUFF. *Ois.* t. XIV, p. 43. Il s'assit alors, et pendant qu'à l'exemple des sophistes, il levait la main pour tracer dans les airs un geste élégant... BAATHÉL. *Anach.* ch. 74.

|| Fig. Tracer le chemin à quelqu'un, lui donner l'exemple. || 3° Indiquer, marquer par une ou plusieurs lignes le contour de quelque chose. Tracer une circonférence. Tracer les profils d'un membre d'architecture. Tracer des contours. Je commence par tracer un homme, J. J. ROUSS. *Ém.* II. || 4° Tirer les lignes d'une figure, d'un dessin, d'un plan sur le papier, sur la toile, etc. Tracer un plan, tracer une épure, tracer un cadran, tracer une allée, un parterre, un fort. Lui-même il nous traça son temple et son autel, RAC. *Athal.* II, 4. On a conservé la carte sur laquelle [Pierre le Grand] traça la communication de la mer Caspienne et de la mer Noire, qu'il avait déjà projetée, VOLT. *Russie*, I, 9. || Absolument. Tracer sur le terrain. || Chez les charpentiers, se servir du traceret. || Terme de construction. Tracer en grand, tracer sur un mur un arc, une épure, pour quelque construction d'architecture. || Fig. Tracer un modèle, donner un modèle, un exemple à suivre. Est-ce là cet auteur, l'effroi de la Pucelle, Qui devait des bons vers nous tracer le modèle? BOIL. *Ép.* I. || Fig. Tracer une image, représenter. Ô prince, vous vivrez éternellement dans ma mémoire; votre image y sera tracée, non point avec cette audace qui promettrait la victoire... BOSS. *Louis de Bourbon*. || 5° Faire les premiers points pour marquer le contour des objets dans un ouvrage de broderie, de tapisserie. Tracer des fleurs sur du canevas. Tracer de la tapisserie. || 6° Tracer des caractères, des mots, des lignes, les écrire. Ma plume ici, traçant ces mots par alphabet, Pourrait d'un nouveau tome augmenter Richelot, BOIL. *Sat.* X. Ô lignes que sa main, que son cœur a tracées, A. CUVEN. *Élég.* III. || 7° Figurer. Mêlez vos pas à nos sons, Et tracez sur les herbettes l'image de nos chansons, MOL. *Am. magn.* II, 3^e *interm.* sc. 5. || Marquer, indiquer. En vain sur la route fatale Dont les cyprès tracent le bord, Quelques tombeaux païens intervalle Nous avertissaient de la mort, LAMART. *Méd.* II, 4. || 8° Fig. Faire connaître par le langage parlé ou écrit. T'ai-je tracé la vieillesse à morgue dominante? BOIL. *Sat.* X. L'un peut tracer en vers une amoureuse flamme, M. *Art p.* I. Il s'est fait apporter ces annales célèbres Où les faits de son règne avec soin amassés Par de fidèles mains chaque jour sont tracés, RAC. *Esth.* II, 4. Ces changements prédis, immuables, fixés, Que d'une plume d'or Bailly nous a tracés, A. CUVEN. *Invention*. || Tracer le tableau, l'image, la peinture de quelque chose, décrire quelque chose. Il nous a tracé le tableau de ses malheurs. Quelle peinture effrayante notre Évangile nous trace-t-il de la chute, mes très-chers frères! MASS. *Carême, Recherche*. Laissons-les en tracer d'effroyables images, VOLT. *Triumv.* I, 3. || 9° Fig. Donner un enseignement, un plan. Tracer à quelqu'un des règles de conduite. Cet éclat de leurs actions [de nos ancêtres]... nous impose un engagement de leur faire le même honneur, de suivre les pas qu'ils nous

de traditions qu'il prétendaient avoir reçues de leurs ancêtres, ROLLIN, *Hist. anc. Euv.* t. ix, p. 393, dans POUGENS. || 3° Particulièrement, dans l'Église catholique, transmission de siècle en siècle de la connaissance des choses qui concernent la religion et qui ne sont point dans l'Écriture sainte. La religion catholique est fondée sur l'Écriture sainte et la tradition. La tradition, c'est-à-dire la suite toujours manifeste de la doctrine laissée et continuée dans l'Église, boss. *1^{re} instr. past.* 27. C'était la tradition qui interprétait l'Écriture; on croyait que son vrai sens était celui dont les siècles passés étaient convenus, et nul ne croyait avoir droit de l'expliquer autrement, m. *Hist.* 1, 11. Les évêques ainsi assemblés [en concile] portaient avec eux l'autorité du Saint-Esprit et la tradition des Églises, m. *ib.* 1, 11. L'ancienne tradition du saint-siège et de l'Église catholique n'ont plus été, comme autrefois, des lois sacrées et inviolables, m. *Reine d'Angleterre.* Les valentiniens, les gnostiques, et d'autres sectes impies combattaient l'Évangile par de fausses traditions, m. *Hist.* 1, 10. || Les choses mêmes que l'on sait par la voie de la tradition. Ce point de discipline ne se trouve pas dans l'Écriture sainte, ce n'est qu'une tradition. || 4° Tout ce que l'on sait en pratique par tradition, c'est-à-dire par une transmission de génération en génération à l'aide de la parole ou de l'exemple. Ce jeu de scène est une tradition, est de tradition. Laissez-en la décision aux Étruriens, qui ont la tradition des plus anciens oracles, et qui sont inspirés pour être les interprètes des dieux, RÉN. *Tél.* xxiii. On croit... que des désordres manifestes, qui nous sont venus par tradition, sont des droits incontestables attachés à nos charges, MASS. *Carême, Confession.* La langue hébraïque s'écrivait autrefois sans voyelles, il n'y avait que les seules consonnes, et c'était la tradition et l'usage qui apprenaient comment il fallait placer les voyelles pour la lire et la prononcer, DUMARS. *Euv.* t. vii, p. 42. J'étais à la répétition, à donner les traditions du Baron d'Albikrac [comédie de Th. Corneille] à cette troupe de comédiens qui est venue pour la foire, PICARD, *Vieux comédien*, sc. 1.

— HIST. XVI^e s. L'usage commun de parler est tel, que tous edicts procedez des hommes touchant le service de Dieu, soyent nommez traditions humaines, CALV. *Instit.* 944. Dessaisine et saisine faite en présence de notaires et temoins vaut et equipolle à tradition et delivrance de possession, LOYSEL, 747. On fait bien fascher les buguenots, quand on leur montre que l'autorité de l'Église et les traditions nous apprennent à reconnoître les Écritures, D'AUB. *Confession de Sancy*, II, 2.

— ETYM. Provenc. *tradition*; espagn. *tradicion*; ital. *tradizione*; du latin *traditionem*, qui a donné, dans l'ancienne langue, *trahison* (voy. ce mot).

† TRADITIONALISME (tra-di-sio-na-li-sm'), s. m. Attachement aux traditions, aux anciens usages. Tandis qu'up traditionalisme probablement grossier, imitation des interprétations légendaires et juridiques des écoles juives de la Babylonie, pérorait de plus en plus le parsisme, NICOLAS, *Revue Germ.* t. viii, p. 682. || Particulièrement. Opinion de ceux qui, dans l'Église catholique, pensent que l'idée de l'infini n'est pas une idée innée, mais que le premier homme a été averti par Dieu de la présence et de l'objet de cette idée, et qu'ainsi informé, Adam en a transmis à ses descendants la possession et l'intelligence. La cour de Rome a rejeté le traditionalisme.

† TRADITIONALISTE (tra-di-sio-na-li-st'), s. m. Partisan du traditionalisme. || Particulièrement, dans la philosophie catholique, nom donné à ceux qui font dépendre la pensée absolument et uniquement de l'enseignement et de la parole qui constituent la tradition.

TRADITIONNAIRE (tra-di-sio-né-r'), s. m. Il se dit des Juifs qui expliquent l'Écriture par les traditions du Talmud. || Par extension, celui qui suit le passé, les précédents, les traditions. Les Anglais sont devenus un peuple traditionnel.

— ETYM. *Tradition*.

TRADITIONNEL, ELLE (tra-di-sio-nèl, nèl'), adj. Fondé sur la tradition. Le décret par lequel Jean Hyrcan, père des deux derniers rois, avait aboli toutes leurs constitutions traditionnelles [des Juifs], ROLLIN, *Hist. anc. Euv.* t. ix, p. 453, dans POUGENS. L'autorité traditionnelle n'avait aucun empire sur ces sectaires, L'ABBÉ HOUTEVILLE, dans DESFONTAINES.

— ETYM. *Tradition*.

TRADITIONNELLEMENT (tra-di-sio-nè-le-

man), adv. Suivant la tradition, d'après la tradition. — ETYM. *Traditionnelle*, et le suffixe *ment*.

† TRADUCIEN (tra-du-sien), s. m. Nom que les pélagiens donnaient aux catholiques, parce que ceux-ci croient que le péché originel est transmis des pères aux enfants.

— ETYM. Lat. *traducere*, transmettre (voy. TRADUIRE).

TRADUCTEUR (tra-du-kteur), s. m. Celui qui traduit d'une langue dans une autre. ...le sec traducteur du français d'Amoyot, BOIL. *Éplt.* vii. Un habile traducteur doit être un Protée qui n'ait point de forme immuable, D'OLIVET, *Hist. Acad.* t. ii, p. 345, dans POUGENS. C'est un des progrès de la raison humaine dans ce siècle, qu'un traducteur ne soit plus idolâtre de son auteur, et qu'il sache lui rendre justice comme à un contemporain, VOLT. *Disc. récept.* Si ce qu'on prétend traduire n'est pas même une pensée, si ce n'est qu'une impression fugitive, un rêve inachevé de l'imagination ou de l'âme du poète, un son vague et inarticulé de sa lyre... que restera-t-il sous la main du traducteur? LAMART. *Disc. de récept.* à l'Acad. *frang.* || Traducteur juré ou assermenté, celui qui, auprès d'un tribunal, fait les traductions demandées. || S. f. Traductrice, femme qui fait des traductions. Madame [Dacier], sans vouloir troubler la paix de votre ménage, je vous dirai que je vous estime et vous respecte encore plus que votre mari; car il n'est pas le seul traducteur et commentateur; et vous êtes la seule traductrice et commentatrice, VOLT. *Dict. phil. Scolaste*.

— HIST. XVI^e s. Que diray-je d'aucuns, vraiment mieux dignes d'être appelés traducteurs que traducteurs? veu qu'ilz trahissent ceux qu'ilz entreprennent exposer, DUBELL. 1, 9, *recto*.

— ETYM. Ital. *traduttore*; du latin *traductorem*, celui qui fait passer d'un lieu à un autre (voy. TRADUIRE).

TRADUCTION (tra-du-ksion; en vers, de quatre syllabes), s. f. || 1^o Action de traduire. Il y a vingt ans que je m'occupe à faire des traductions. — Quoi monsieur, dit le géomètre, il y a vingt ans que vous ne pensez pas! MONTESQ. *Lett. pers.* 128. À mesure que, dans un ouvrage, le caractère de la pensée tient plus à l'expression, la traduction devient plus épineuse, MARMONTEL, *Euv.* t. x, p. 270. Croyez-en ceux qui ont consacré beaucoup d'années à la traduction: si le succès les a quelquefois dédommagés de leurs peines, ils se sont plus souvent sentis vaincus dans cette lutte difficile, BITAUBÉ, *Instit. Mém. litt. et beaux-arts*, t. 1, p. 286. || 2^o Version d'un ouvrage dans une langue différente de celle où il a été écrit. On a justement comparé le commun des traductions à un revers de tapisserie, qui tout au plus retient les linéaments grossiers des figures finies que le beau côté représente, ROLLIN, *Traité des Ét.* 1, 4. Traducteur élégant [d'Ablancourt] et dont on appela chaque traduction la belle infidèle, VOLT. *Louis XIV, écrivains, d'Ablancourt.* Je regarde la traduction des Géorgiques par M. Delille comme un des ouvrages qui font le plus d'honneur à la langue française; et je ne sais même si Boileau aurait osé traduire les Géorgiques, m. *Lett. Chabanon*, 6 févr. 1771. Qu'on ne croie pas connaître les poètes par les traductions; ce serait vouloir apercevoir le coloris d'un tableau dans une estampe, m. *Ess. poés. Ép.* II. S'il est vrai qu'il n'y ait point de traduction exacte qui égale l'original, c'est qu'il n'y a point de langues parallèles, même entre les modernes, NUCLOS, *Euv.* t. ix, p. 94. Le docte et pesant Dacier, grand ennemi de Lamotte pour l'amour des anciens, qu'il n'a pourtant point traités en ami dans ses traductions, D'ALEMB. *Élog. Lamotte.* Il n'y a qu'un moyen de rendre fidèlement un auteur d'une langue étrangère dans la nôtre: c'est d'avoir l'âme bien pénétrée des impressions qu'on en a reçues, et de n'être satisfait de sa traduction que quand elle réveillera les mêmes impressions dans l'âme du lecteur, NIDER. *Mélanges, Tércence.* On a dit quelquefois que les traductions étaient des trahisons, *Journ. offic.* 24 fév. 1872, p. 1347, 3^e col. || On dit de même: la traduction d'un passage, d'un vers, etc.

— SYN. TRADUCTION, VERSION. Ces deux mots sont synonymes; cependant, d'habitude, la traduction est en langue moderne, et la version en langue ancienne. Ainsi la Bible française de Saci est une traduction, et les Bibles latines, grecques, arabes, syriaques, sont des versions.

— HIST. XVI^e s. Si les Romains n'ont vaqué à ce labeur de traduction, par quel moiens donques

ont ilz peu ainsi enrichir leur langue? DUBELL. 1, 40, *recto*. Sçavons nous bien qu'en Basque et en Bretagne il y ait des juges assez pour établir cette traduction [de la Bible] faicte en leur langue? MONT. 1, 399.

— ETYM. Prov. *traductio*; esp. *traduccion*; ital. *traduzione*; du latin *traductionem*, qui n'a que le sens de faire passer d'un lieu à un autre, et qui vient de *traducere* (voy. TRADUIRE).

TRADUIRE (tra-dui-r'), v. a. || 1^o Terme de palais. Transférer quelqu'un d'un lieu à un autre. Il fut traduit des prisons du Châtelet à la Conciergerie. || Citer ou renvoyer quelqu'un devant un juge, un tribunal. Il fut traduit devant la cour d'assises. Devant certaine guêpe on traduit la cause, LA FONT. *Fabl.* 1, 21. Il m'a traduit au parlement de Dijon, et il a dit publiquement qu'il me ferait perdre plus de deux mille écus pour le cens de deux sous et demi, VOLT. *Lett.* à M. Perraud, 24 avril 1767. || Traduire en justice, même sens. || 2^o Faire passer un ouvrage d'une langue dans une autre. Cicéron, à l'âge de dix-sept ans, avait traduit le poème d'Aratus en vers latins, ROLLIN, *Hist. anc. liv. xxv*, ch. 1, 1, 4. L'honneur que vous [le cardinal Quirin] m'avez fait de traduire en si beaux vers la Henriade et le poème de Fontenoy, VOLT. *Sémiram. Dissert.* Un auteur dont les ouvrages pleins de sentiment, de vérité, d'élégance et de noblesse ont été traduits dans toutes les langues, NIDER. *Claud. et Nér.* II, 11. || On dit de même: traduire un passage, une citation, un vers, etc. || Traduire un auteur, traduire ses ouvrages. On fait brûler Vanini, et on traduit Lucrèce pour monsieur le Dauphin, VOLT. *Lett.* à M*** 1727. || Absolument. Si vous traduisez toujours, on ne vous traduira jamais, MONTESQ. *Lett. pers.* 128. Si vous voulez qu'on vous traduise un jour, commencez par traduire vous-même, D'ALEMB. *Élog. Saci.* || Fig. Traduire en ridicule, voy. RIDICULE, n^o 3. || 3^o Par extension, expliquer, interpréter. Traduisez-moi votre pensée en termes plus clairs. || Manifester. Il savait ainsi traduire aux regards tous les sentiments de son âme, STAEL, *Corinne*, viii, 2. || 4^o Se traduire, v. refl. Se montrer, comparaître. Son projet de se mettre lui-même sur la scène et de s'y traduire comme un franc maraud, qui joue un rôle méprisable, GRIMM, *Corresp.* t. ii, p. 19. || 5^o Fig. Se traduire en ridicule, se rendre ridicule. J'enrage de voir de ces gens qui se traduisent en ridicule, malgré leur qualité, MOL. *Critique*, 6. || 6^o Être traduit. Les poètes ne se traduisent point; peut-on traduire de la musique? VOLT. *Lett.* Mme du Deffant, 19 mai 1754. Le sublime se traduit toujours, presque jamais le style, D'ALEMB. *Euv.* t. 1, p. 137. || 7^o Être manifesté. Sa colère se traduisit en imprécations.

— HIST. XVI^e s. Qui traduisent à credit les langues dont jamais ils n'ont entendu les premiers elements, DUBELL. 1, 9, *recto*. Je me suis mis à recevoir ce que de longtemps j'avoie traduit de grec en français des Vies de Plutarque, et à continuer de traduire ce qui m'en restoit, AMYOT, *Éplt.* Tout cela [ce pays] sans tirer le canon fut traduit de portugais en espagnol par... D'AUB. *Hist.* II, 463. Ils commencerent à se mordre, accuser et injurier l'un l'autre, à presenter libelles diffamatoires, auxquels toute leur vie estoit traduite, CALV. *Instit.* 940.

— ETYM. Ital. *tradurre*; du lat. *traducere*, faire passer, de *tra* ou *trans*, au delà, et *ducere*, conduire (voy. NUIRE).

TRADUISIBLE (tra-dui-zi-bl'), adj. Qui peut être traduit. Cela n'est pas traduisible. L'ouvrage est-il traduisible?

— ETYM. *Traduire*.

TRADUIT, ITE (tra-dui, dui-t'), part. passé de traduire. || 1^o Cité devant une juridiction. Un disciple de Galilée, traduit devant l'inquisition pour avoir soutenu le mouvement de la terre autour du soleil, VOLT. *Philos. Bible expl. Josué.* || 2^o Tourne d'une langue dans une autre. L'imitation de Jésus-Christ traduite en vers par Corneille. Quand il [un livre] est imprimé par toute l'Europe, et qu'il est traduit en plusieurs langues, LA BAY. I.

TRAFIC (tra-fik), s. m. || 1^o Commerce de marchandises. Un marchand grec en certaine contrée Faisait trafic..., LA FONT. *Fabl.* viii, 48. Carthage, enrichie par son trafic, voyait tous ses citoyens attachés à leurs richesses, boss. *Hist.* III, 6. Le trafic lui avait donné la naissance [à Carthage]; le trafic lui donna l'accroissement, et la mit en état de disputer longtemps à Rome l'empire du monde, ROLLIN, *Hist. anc. Euv.* t. x, 459, dans POUGENS.

On tâche autant qu'on peut, dans son petit trafic, à gagner ses dépens en servant le public, REGNARD, *le Joueur*, v. 2. Il faudrais souvenir que les marchands, de quelque espèce qu'ils soient, ne font que le commerce de commission, commerce que je nommerai quelquefois trafic, *CONNIL. Comm. gouv.* 1, 5. || Fig. Quel marché veut-il faire avec ce pauvre homme ? oh ! l'admirable trafic, le riche et précieux échange ! il veut avoir l'habit de ce pauvre, et pour cela il lui donne le sien, BOSS. *Panég. St. Franc. d'Assise*, 1. || 2° Fig. et en mauvais part, profit que l'on tire de certaines choses. Quel trafic on fait aujourd'hui des bénéfices ! PASC. *Prov.* vi. Ô mon Dieu... depuis que vos ministres eux-mêmes en ont fait [de votre maison] une maison de trafic, d'ennui et d'avarice, MASS. *Carême, Temples*. Ces hommes infâmes qui font un trafic honteux de la vérité, *id. Pet. carême, Obstacles*. Il [Attila] envoyait à Constantinople ceux qu'il voulait récompenser, afin qu'on les comblât de biens, faisant un trafic continué de la frayeur des Romains, MONTESQ. *Rom.* 19. Je sais bien qu'il y a des âmes aussi basses que jalouses qui pourrout me reprocher de rendre à M. de Saint-Lambert éloges pour éloges, et de faire avec lui trafic d'amour-propre, *vol. Méli. litt. à M. Dupont*. || 3° Particulièrement, dans les chemins de fer, transport des marchandises, par opposition au transport des voyageurs. || 4° Terme d'arquebuserie. Espèce de cheville creuse que le forgeron adapte à un canon de fusil, et qui lui sert à le manier.

— HIST. xv^e s. Tant de trafiques Et sophistiques Scavez ferir, Que sans garir Faudra perir, Si vos raisons sont autentiques, *le Blason des faulces amours*, p. 234, dans LACURNE. || xv^e s. Les trafiques, tromperies, larcins, rapacitez, lesquelles ont exercé jusques ici les facteurs et trafiqueurs des indulgences, CALV. *Instit.* 523. Il [Thalès] dressa une trafique que dans un an rapporta telles richesses qu'à peine... MONT. 1, 442. Avec petits vaisseaux legers de coursaïres ilz empeschoient tout le trafic et entrecours de la marchandise, AMYOT, *P. Am.* 9.

— ÉTYM. Génév. *trafi*; prov. *trafec, trafey*; catal. *trafag, trafic*; espagn. *trafago, tráfico*; portug. *trafego, tráfico*; ital. *traffico*. On remarque qu'en espagnol, en portugais et en italien l'accent est sur la première syllabe. Diez, observant que le portug. *trafegar*, qui signifie transvaser, signifie aussi trafiquer, et que le catal. *trafag*, trafic, signifie aussi transvasement, conjecture qu'on a là une composition de la préposition *tra* ou *tras*, et *fag, fec, fic*, représentant le latin *vices*, échange; *vices* ayant pris l'*f*, provenç. *fetz*, franc. *fois*. La conjecture est plausible.

TRAFIQUANT (tra-fi-kan), s. m. Celui qui fait le trafic. Un trafiquant sur mer, par bonheur, s'enrichit, LA FONT. *Fabl.* vii, 14. Pierre Valdo [qui fut l'auteur des vaudois], marchand de Lyon, dans une assemblée où il était selon la coutume avec les autres trafiquants... BOSS. *Var.* xi, 78. J'appellerai trafiquant un marchand, lorsque, par une suite d'échanges faits en différents pays, il paraît commercer de tout, CONDIL. *Comm. gouv.* 1, 5.

— REM. Il semblerait naturel d'écrire un trafiquant comme on écrit un fabricant, PAUTEX.

TRAFIQUÉ, EE (tra-fi-ké, ké), *part. passé* de trafiquer. Des billets trafiqués sur la place.

TRAFIQUER (tra-fi-ké), je trafiquais, nous trafiquions, vous trafiquiez; que je trafique, que nous trafiquions, que vous trafiquiez, *v. n.* || 1° Faire trafic. Et sans peur du larron trafique le marchand, RÉGNIER, *Sat.* 1. Il vendit son troupeau, Trafiqua de l'argent, le mit entier sur l'eau, LA FONT. *Fabl.* iv, 2. Ils nous regardèrent comme des esclaves dont les Phéniciens trafiquaient, FÉN. *Tél.* ii. Les Portugais trafiquèrent aux Indes en conquérants, MONTESQ. *Esp.* xxi, 21. || 2° Fig. Faire un profit illicite, malhonnête, honteux. Pour moi qui n'estime pas tant ma prose, je ne prétends point d'en trafiquer, BALZ. *liv. vi, lett. 3*. De plus, que Melpomène Souvent, sans déroger, trafique de sa peine, LA FONT. *Fabl.* 1, 44. Un vil amour du gain infectant les esprits... Trafiqua du discours et vendit les paroles, BOUL. *Art p. iv*. Des amis vendus... Qui, choisis par Néron pour ce commerce infâme, Trafiquent avec lui des secrets de mon âme, RAC. *Brit.* 1, 4. || 3° Fig. Avoir relation, commerce, correspondance. Vous qui, depuis dix ans à la cour attaché, Sur les seules douceurs [aux dames] vous êtes retranché, Et qui, ne méditant que conquêtes nouvelles, Trafiquiez sans scrupule

avec toutes les belles ! HAUTER. *Nobles de prov.* 1, 6. Elle [Mme de Chaulnes] m'entretint deux heures... pour me conter toute leur conduite [d'elle et de son mari]... elle sait que je trafique en plusieurs endroits, et que je pouvais avoir été instruite par des gens qui m'auraient dit le contraire, sév. 27 oct. 1675. || Il se conjugue avec l'auxiliaire avoir. || 4° V. a. Faire trafic de (peu usité en cet emploi). Ils [les Juifs] achètent à vil prix les blés, les bestiaux, les denrées du pays, les trafiquent à Dantzick et en Allemagne, *vol. Charles XII*, 2. || Négocier. Trafiquer une lettre de change. || Fig. Ceux dont l'unique profession est de vendre et d'acheter des billets publics sur les nouvelles heureuses et malheureuses qu'on débite, et de trafiquer la crainte et l'espérance, *vol. Dict. phil. Économie*. Embrassez-vous, autels ! rentrent dans la poussière, Avec leur idole grossière, Tous ces tyrans sacrés qui trafiquent l'erreur, GILB. *le Jubilé*. De quel droit, trahissant les droits de la nature, Trafiquaient-ils le monde et la race future ? LEBRUN, dans *Alman. des muses pour 1791*, p. 169.

— HIST. xv^e s. Tous gens vivans de la soude [solde] et de la guerre, comme ceux qui ne sçavoient ni labourer la terre ni trafiquer sur mer, AMYOT, *P. Am.* 18. Pour directeur de ceste entreprise [la conjuration d'Amboise] a esté commis un gentilhomme nommé la Renauldie, homme d'esprit, remuant, qui par cidevant a esprouvé diverses fortunes; cestuy a couru par tout le royaume, et trafiqué le cœur de plusieurs, PASQUIER, *Lett.* t. 1, p. 179.

— ÉTYM. *Trafi*; espagn. *traficar, trafagar*; portug. *trafaguear*; ital. *traficare*.

† TRAFUSOIR (tra-fu-zoir), s. m. Machine pour séparer les écheveaux de fil ou de soie.

TRAGACANTHE (tra-ga-kan-t'), s. f. Nom donné à plusieurs arbrisseaux du genre astragale qui produisent la gomme adragant.

— ÉTYM. *Τραγάκανθα*, de *τράγος*, bouc, et *άκανθα*, épine.

TRAGÉDIE (tra-jé-die), s. f. || 1° Pièce de théâtre en vers, dans laquelle figurent des personnages illustres, dont le but est d'exciter la terreur et la pitié, et qui se termine ordinairement par un événement funeste. Le bonhomme Pyrrhus disait que vous étiez en philosophie, qu'il n'était encore qu'en cinquième, et qu'à la tragédie du collège il jouait Cupidon quand vous représentiez l'empereur, HAUTEROCHÉ, *Crispin méd.* 1, 4. La première de toutes les tragédies françaises est la Cléopâtre de Jodelle; elle est d'une simplicité fort convenable à son ancienneté, FONTEN. *Hist. Théât. fr.* *Œuv.* t. iii, p. 52. Il faut toujours dans une tragédie, que l'on craigne, qu'on espère à chaque scène, *vol. Lett. d'Argental*, 18 nov. 1768. Nous apprenons qu'il s'élève une petite secte de barbares qui veut qu'on ne fasse désormais des tragédies qu'en prose, *id. Dict. phil. Rime*. De tous les plaisirs de l'âme, je tiens que le premier est une tragédie bien jouée, *id. Lett. Landgr. Hesse-Cassel*, 7 avr. 1764. On fait une tragédie, ma chère nièce, en trois semaines, il n'y a rien de plus aisé; mais, en trois semaines, on ne l'achève pas, *id. Lett. Mme de Fontaine*, 11 juin 1761. J'avais cru que Racine serait ma consolation [à son commentaire sur Corneille]; mais il est mon désespoir; c'est le comble de l'insolence de faire une tragédie après ce grand homme-là, *id. Lett. d'Argental*, 26 fév. 1763. Une tragédie est une expérience sur le cœur humain; et cette expérience ne réussit pas toujours, même entre les mains des plus habiles, CONDORCET, *Vie de Voltaire*. Euclide avait taché de réunir toutes les tragédies, comédies et satyres que depuis près de deux cents ans on a représentées sur les théâtres de la Grèce et de la Sicile; il en possédait environ trois mille, BARTHÉL. *Anach.* ch. 80. Mon petit neveu, vous me garderez une loge pour votre tragédie de société; je me sens en train de rire, PICARD, *Vieille tante*, 1, 7. || Les tragédies de Sophocle, de Corneille, de Racine, etc. les tragédies composées par ces poètes. || La tragédie de Cinna, d'Athalie, etc. la tragédie dont Cinna, Athalie, etc. est le sujet. Le roi et toute la cour sont charmés de la tragédie d'Esther, sév. 513. La tragédie de Mérope, première pièce profane sans le secours d'une passion amoureuse et qui fit à notre auteur plus d'honneur qu'il n'en espérait, fut représentée le 26 février 1743, *vol. Comm. Œuv. aut. Henr.* || Fig. Muse tragique. Ainsi, pour nous charmer, la Tragédie en pleurs D'Édipe tout sanglant fit parler les douleurs, BOUL. *Art p. iii*. || 2° Art de

composer, de jouer des tragédies; le genre tragique. La tragédie, informe et grossière en naissant, N'était qu'un simple chœur où chacun en dansant, Et du dieu des raisins entonnant les louanges, S'efforçait d'attirer de fertiles vendanges; Là, le vin et la joie éveillant les esprits, Du plus habile chanter un bouc était le prix, BOUL. *Art p. iii*. Je ferais voir que, pour la tragédie, nous sommes beaucoup supérieurs aux Latins, qui ne sauraient opposer à tant d'excellentes pièces tragiques que nous avons en notre langue, que quelques déclamations plus pompeuses que raisonnables d'un prétendu Sénèque, et un peu de bruit qu'ont fait en leur temps le Thyeste de Varius et la Médéc d'Ovide, *id. Lett. à Perrault*. Thespis est regardé comme l'inventeur de la tragédie; il est aisé de juger combien dans ces premiers temps elle était grossière et imparfaite, ROLLIN, *Hist. anc.* liv. xxv, ch. 1, 2. Eschyle commença à perfectionner la tragédie, et à la mettre en honneur; il donna à ses acteurs un masque, un habit plus décent, une chaussure plus haute appelée cothurne, et leur construisit un petit théâtre, *id. ib.* La tragédie est encore plus faite pour être représentée que pour être lue, *vol. Zulime, Lettr.* On a beaucoup et trop écrit depuis Aristote sur la tragédie; les deux grandes règles sont que les personnages intéressent, et que les vers soient bons, *m. Don Pèdre, Disc. hist.* Ils [les modernes] ont fait de la tragédie non pas le tableau des calamités de l'homme esclave de la destinée, mais le tableau des malheurs et des crimes de l'homme esclave de ses passions; dès lors le ressort de l'action tragique a été dans le cœur de l'homme, et tel est le nouveau système dont Corneille est le créateur, MARMONTEL, *Œuv.* t. x, p. 291. || 3° Fig. Événement funeste. La tragédie d'Angleterre [l'exécution de Charles I^{er}], *DESC. Lett. à Elisabeth*, *Rev. Germ.* t. xxxi, p. 82. En un temps où la fortune joue des tragédies par tous les endroits de l'Europe, voir. *Lett.* 53. Nous verrons ce que Dieu voudra représenter après cette tragédie [révolution d'Angleterre], sév. 25 fév. 1685. L'homme est celui des animaux qui est le plus né pour la concorde, et l'homme est celui des animaux où l'inimitié et la haine font de plus sanglantes tragédies, BOSS. *Sermons, Charité fraternelle. préamb.* Il [Louis le Débonnaire] envoie des gens pour arrêter ceux qui avaient contribué au désordre de ses sœurs; cela causa bien des tragédies, MONTESQ. *Esp.* xxxi, 20. Que me parles-tu, Vallier, de m'occuper à faire des tragédies ? la tragédie court les rues; si je mets les pieds hors de chez moi, j'ai du sang jusqu'à la cheville, MUCIS, *Corresp. à M. Vallier (sans date, mais pendant la terreur)*.

— HIST. xv^e s. Malvestiés et injustices que l'on raconte es tragedies, ORESME, *Eth.* 27 || xvi^e s. Voyez vous quelles tragedies sont excitées par certains pastophores [prêtres] ? RAB. iv. *Prod. de l'aut.* Cette tragedie [l'exécution de Horn et d'Egmont] que le duc d'Albe nous fait voir à Bruxelles, MONT. 1, 30. Les tragedies latines de Bucanan, *id.* 1, 198.

— ÉTYM. Lat. *tragedia*, de *τραγῳδία*, de *τράγος*, bouc (voy. TRAGIQUE), et *ὀδῆ*, chant (voy. ONE).

TRAGÉDIEN, IENNE (tra-jé-diin, diè-n'), s. m. et f. || 1° Acteur, actrice tragique. Un grand tragédien. Une admirable tragédienne. || 2° Auteur de tragédies (sens peu usité), on dit plutôt un tragique). Apprends qu'un bon tragédien est très-propre à être un très-bon historien, parce qu'il faut dans toute histoire une exposition, un nœud, un dénouement et de l'intérêt, *vol. Méli. litt. Lett. de la Visclède*.

— REM. Au xvii^e siècle, tragédien n'était pas usité au sens d'acteur tragique. Aussi voyons-nous qu'on se sert indifféremment de ce mot de comédie, pour qualifier tous les divertissements du théâtre; on n'a jamais dit: les tragédiens, ni allons à la tragédie, LA FONT. *Psyché*, 1, p. 92.

— HIST. xvi^e s. Les chantes, menestriers, tragediens et comediens, tous par ordre, y exercerent leur mestier, J. D'AUTON, *Ann. de Louis XII*, p. 170, dans LACURNE.

TRAGI-COMÉDIE (tra-ji-ko-mé-die), s. f. || 1° Pièce de théâtre qui tient de la tragédie par le sujet et les personnages, et de la comédie par les incidents et le dénouement. Dans ce temps-là la tragi-comédie était assez à la mode, genre mêlé, où l'on mettait un assez mauvais tragique avec du comique qui ne valait guère mieux, FONTEN. *Vie de Corn.* Euripide et Archippus avaient traité ce sujet de tragi-comédie [Amphitryon] chez les Grecs; c'est une des pièces de

Plaute qui a eu le plus de succès, *Volt. Vie de Molière*. || 2° Il s'est dit aussi d'une pièce à dénouement heureux où il n'y a ni incidents, ni personnages comiques. Le poète, voulant que ce poème [le Cid] finit heureusement, pour suivre les règles de la tragi-comédie, fait encore en cet endroit que Chimène foule aux pieds celles que la nature a établies, *Acad. sentim. Cid*. Observons que le Cid fut donné d'abord sous le titre de tragi-comédie, *Volt. Comm. Corn. Rem. Cid*, 1, 2.

— HIST. XVI^e S. Une tragi-comédie que la royne mere du roy fit jouer en son festin, la plus belle, et aussi bien et artistement représentée que l'on pourroit imaginer, *CASTELN.* 169. Ce fut une estrange tragicomédie, pleine de grande inhumanité, d'offenser si cruellement son mary [parlant de l'histoire de la matrone d'Ephèse], *BRANT. Dames gal. t. II, p. 477.*

— ETYM. Lat. *tragicomædia* dans Lactance, pour *tragicomædia*, de *tragicus*, tragique, et *comædia*, comédie.

TRAGI-COMIQUE (tra-ji-ko-mi-k'), *adj.* Il se dit de quelque accident fâcheux qui tient du comique. L'aventure est tragico-comique. || Il se dit par dérision des personnes. Pèlerin rarement s'applique à faire sermons en trois points; Trois théâtres ont tous les soins De ce prêtre tragico-comique, *Épigr. contre l'abbé Pellegrin*.

† **TRAGIEN, IENNE** (tra-ji-in, jiè-n'), *adj.* Terme d'anatomie. Qui appartient au tragus.

TRAGIQUE (tra-ji-k'), *adj.* || 1° Qui appartient à la tragédie. Un acteur tragique. Des succès fortunés du spectacle tragique. Dans Athènes naquit la comédie antique *BOIL. Art p. III.* Le comique, ennemi des soupirs et des pleurs, N'admet point en ses vers de tragiques douleurs, *m. ib.* Les personnages tragiques, *RAC. Baj. Préface.* Le poème tragique vous serre le cœur dès son commencement, vous laisse à peine, dans tout son progrès, la liberté de respirer et le temps de vous remettre, *LA BRUY. I.* Oui, monsieur, je regarde Racine comme le meilleur de nos poètes tragiques, sans contredit; comme celui qui le seul a parlé au cœur et à la raison... *VOLT. Lett. Somarokof*, 26 févr. 1769. Pour les comédiens, je ne m'en mêlerai pas; je ne suis qu'un animal tragique, *id. Lett. d'Argental*, 4^{er} sept. 1752. Phèdre est peut-être le seul ouvrage de ce grand homme [Racine] où l'amour soit vraiment terrible et tragique, *D'ALEMB. Lett. à J. J. Rouss.* J'aime à voir... de l'Eschyle anglais évoquant la grande ombre, Ducis tremper de pleurs son vers tragique et sombre, *M. J. CHÉN. la Calomnie.* Mais, bonjour; Clytemnestre m'appelle... J'arrange pour demain mes tragiques douleurs, *c. DELAV. les Comédiens*, 1, 6. || Fig. et familièrement. Un ton tragique, un air tragique, un ton, un air qui affecte quelque chose d'alarmant. Je lui dis cela d'un air un peu tragique, *HAMILT. Gram.* 9. || 2° Fig. Funeste. Tragique fureur, *MAIRET, M. d'Asdr.* 1, 3. Quittez, quittez, madame, un dessein si tragique, *CORN. Cid*, III, 3. Et moi, tout effrayé d'un si tragique sort, J'accours pour vous en faire un funeste rapport, *m. Rod.* v, 4. N'attendez pas... que j'ouvre ici une scène tragique, que je représente ce grand homme étendu sur ses propres trophées, *FLECH. Tur.* L'un ou l'autre fit-il une tragique fin? *BOIL. Sat.* VII. Quittez, au nom des dieux, ces tragiques pensées, *RAC. Théb.* IV, 3. || Ame tragique, homme occupé de noirs desseins. Ô toi... Dieu... Verras-tu concorder à ces âmes tragiques Leurs funestes pratiques, Et tonneras-tu point sur leur impiété? *MALH.* VI, 26. || 3° *S. m.* Le genre tragique. Ce poète s'est voué au tragique. Edipe, les yeux crevés et encore sanglants, était souffert sur un théâtre immense; sur nos petits théâtres il eût révolté; le tragique, en s'affaiblissant, a observé les lois de la perspective, *MARONTEL, Œuvres*, t. V, p. 37. || Le tragique bourgeois, le drame. Souvent je bâille au tragique bourgeois, Aux vains efforts d'un auteur amphibie Qui défigure et qui brave à la fois Dans son jargon Melpomène et Thalie, *VOLT. Pauvre diable*. || Ce qu'il y a de tragique dans une composition. Je regarde Cinna comme un chef-d'œuvre, quoiqu'il ne soit pas de ce tragique qui transporte l'âme et qui la déchire, *VOLT. Lett. Duclous*, 25 déc. 1764. N'est-il pas vrai que le grand tragique ne se rencontre que dans la dernière scène de Rodogune? mais ce sublime sur quoi est-il fondé? sur quatre actes bien défectueux, *id. Lett. la Harpe*, 25 mai 1764. || Fig. Prendre les choses au tragique, les considérer d'une manière trop sérieuse, d'une façon triste, alarmante. Il a

pris la chose au tragique et m'a fait ôter mon emploi, *BEAUMARCH. Barb. de Sév.* 1, 2. Après cet accident, il se retira du monde, tomba en consomption, et mourut; c'est prendre les choses au tragique, vous en conviendrez, *GENLIS, Théât. d'éduc. Méchant par air*, 1, 7. || L'affaire tourne au tragique, menace d'avoir des suites funestes. || 4° Auteur de tragédies. Personnage [P. Corneille] véritablement né pour la gloire de son pays, comparable, je ne dis pas, à tout ce que l'ancienne Rome a eu d'excellents tragiques, puisqu'elle confesse elle-même qu'en ce genre elle n'a pas été fort heureuse... *RAC. Rép. au disc. de réception de Th. Corneille*.

— HIST. XVI^e S. Quand le peuple gemit sous le faix tyrannique, Quand ce siècle n'est rien qu'une histoire tragique, *D'AUB. Tragiq. édit. LALANNE*, p. 84.

— ETYM. Lat. *tragicus*, de *τραγικός*, de *τράγος*, bouc, parce qu'un bouc fut le prix des premiers chœurs tragiques dans l'Attique.

TRAGIQUEMENT (tra-ji-ke-man), *adv.* || 1° D'une manière conforme à la tragédie. Il [un pédant, à des noces] n'oublia rien de ce qu'Euripide a écrit contre les femmes mariées, et le prononça plus tragiquement que s'il eût voulu représenter Hippolyte, *BALZ. le Barbou.* Il [Racine] est le seul qui ait traité l'amour tragiquement, *VOLT. Lett. Somarokof*, 26 févr. 1769. || 2° Fig. D'une manière tragique, funeste. Il est mort tragiquement. || D'un air à exciter l'alarme. À chaque sourire du gros danseur, le jeune poète fronçait tragiquement ses noirs sourcils, *CH. DE BERNARD, la Chasse aux amants*, XII.

— ETYM. *Tragique*, et le suffixe *ment*.

† **TRAGOPAN** (tra-go-pan), *s. m.* Oiseau du genre faisane.

† **TRAGOPOGON** (tra-go-po-gon), *s. m.* Genre de synanthérées, dont une espèce, le tragopogon des prés, *tragopogon pratense*, L. est connue sous les noms de salisifs sauvage, barbe de bouc et salisifs des prés. || On y distingue aussi : le tragopogon porrifolif, dit salisifs blanc ou salisifs commun, (c'est la plante que les jardiniers cultivent sous le nom de salisifs) et le tragopogon velu qui a été le géopogon velu de certains auteurs, *LEGOARANT*.

— ETYM. Lat. *tragopogon*, de *τραγοπόγων*, de *τράγος*, bouc, et *πόγων*, barbe.

† **TRAGUS** (tra-gus'), *s. m.* Terme d'anatomie. Le petit tubercule situé en dehors et au devant de l'orifice du conduit auriculaire et qui se couvre de poils lorsqu'on avance en âge

— ETYM. *Τράγος*, bouc, à cause du poil qui couvre cette partie.

TRAHI, IE (tra-i, ie), *part. passé* de trahir.

|| 1° À qui on a fait une perfidie. Celui qui veut trahir est justement trahi, *MAIRET, Mort d'Asdr.* 1, 4. Trahi de tous les siens, il ne s'est pas manqué à lui-même, *BOSS. Reine d'Angle.* || 2° À qui quelque chose a failli. Je sais me garantir de cette erreur commune De trahir mes amis trahis par la fortune, *LAFOSSE, Manlius*, 1, 3. Le souverain du monde [Auguste], trahi dans ses affections les plus intimes, *STRAEL, Corinne*, IV, 5. || À quoi on a manqué, en parlant de choses. Des chrétiens malheureux l'espérance est trahie, *VOLT. Zaire*, II, 4.

TRAHIR (tra-ir; au XVI^e siècle, *Palsgrave*, p. 49, recommande de prononcer l'h aspirée), *v. a.* || 1° Proprement, livrer par perfidie, et, en général, faire une perfidie à quelqu'un. Qui trahit tous nos dieux aurait pu vous trahir, *CORN. Poly.* III, 2. Monsieur ajouta encore deux ou trois conditions aussi engageantes, que j'ai oubliées, avec des opprobres contre la Rivière, qui le trahissait, me dit-il, pour les deux autres, et qui les trahissait pourtant tous trois, *RETZ, Mém.* t. II, liv. III, p. 486, dans *POUGENS*. Le roi d'Angleterre est toujours trahi, même par ses propres officiers, *SÉV.* 496. Les gardes fidèles de nos rois [les Écossais] trahissent le leur [Charles I^{er}], *BOSS. Reine d'Angleterre*. Moil je pourrais trahir le Dieu que j'aime! *RAC. Esth.* II, 9. Une femme [Cléopâtre] à qui Antoine avait sacrifié le monde entier le trahit, *MONTESQ. Rom.* 43. Quiconque est soupçonneux invite à le trahir, *VOLT. Zaire*, 1, 5. || Absolument. Qui promet de trahir peut manquer de parole, *CORN. Othon*, v, 6. Je crois qu'à mon exemple, impuissant à trahir, Il hait à cœur ouvert ou cesse de haïr, *RAC. Brit.* v, 4. || 2° Manquer à ce que l'on doit à quelqu'un, sacrifier ses intérêts. Vous m'avez de César confié la jeunesse... Mais vous avais-je fait serment de le trahir? *RAC. Brit.* 1, 2. De quel droit sur vous-même osez-vous attenter?... Vous offensez les dieux auteurs de votre vie; Vous trahissez l'époux à qui la foi vous

lie; Vous trahissez enfin vos enfants malheureux, Que vous précipitez sous un joug rigoureux, *m. Phèdre*, 1, 3. || Trahir les intérêts de quelqu'un. Trahir les intérêts ne signifie dans notre langue que mal conduire, oublier les intérêts de quelqu'un, nuire à ses intérêts, non pas être perfide et traître, *VOLT. Louis XV*, 34. || Trahir la confiance de quelqu'un, manquer à la confiance qu'il a en nous. La mort de Bing, coupable ou non, annonçait d'une manière terrible à ceux qui servaient la nation, le sort qui les attendait, s'ils trahissaient la confiance qu'on avait en eux, *RAYNAL, Hist. phil.* x, 15. || 3° Être infidèle en amour, en amitié. Lui [Pyrrhus] qui me fut si cher et qui m'a pu trahir! *RAC. And.* II, 4. Penses-tu qu'en effet Zaire me trahisse? *VOLT. Zaire*, IV, 6. Isabelle, fille de Philippe le Bel, femme galante, jalouse de son mari, qu'elle trahissait, *m. Mœurs*, 75. || 4° Agir contre, en parlant de devoirs, de sentiments, d'obligations. Mais ce serait trahir tout ce que je leur doi, Que leur promettre un cœur, quand il n'est plus à moi, *CORN. Œd.* 1, 3. Morbleu! c'est une chose indigne, lâche, infâme, De s'abaisser ainsi jusqu'à trahir son âme! *MOL. Mis.* 1, 4. Je ne viens pas ici justifier la créature devant son créateur; je trahirais l'humilité de l'une, j'offenserais la vérité de l'autre, *FLECH. Duch. d'Aiguillon*. Ainsi les uns trahissaient l'empereur par une préoccupation de religion; l'autre trahissait sa religion par la passion qu'il avait de devenir empereur, *id. Hist. de Théod.* III, 5. Je vais trahir ma gloire et montrer ma faiblesse, *QUIN. Rol.* 1, 5. Je ne puis estimer ces dangereux auteurs Qui... Trahissant la vertu sur un papier coupable... *BOIL. Art p.* IV. Ils [les janissaires] ne trahiraient pas l'honneur de tant d'années, *RAC. Baj.* 1, 4. Un enfant est peu propre à trahir sa pensée, *m. Ath.* II, 6. J'ai si souvent trahi là-dessus mes promesses, *MASS. Avent. Délai.* L'excès de mon zèle m'a fait trahir mon devoir, *LESAGE, Diable boit.* 4. Ce serait trahir la mémoire de Corneille que de ne pas imiter la candeur avec laquelle il se juge lui-même: on doit la vérité au public, *VOLT. Comm. Corn. Rem. Horace*, v, sc. dern. || Trahir la vérité, parler contre la vérité. Et parce que j'en use avec honnêteté, Et ne le veux trahir, lui, ni la vérité, *MOL. Mis.* v, 4. M'avez-vous vu, monsieur, trahir la vérité dans quelque occasion que ce fût? *BEAUMARCH. Mère coupable*, III, 8. || Trahir ses sentiments, parler contre ses sentiments. Ce sont des sentiments que je ne puis trahir; Je ne veux point de rois qui sachent obéir, *CORN. Nicom.* III, 2. Si vous êtes touché de la vertu et de la justice, pourquoi trahir là-dessus vos sentiments? *MASS. Carême, Resp. hum.* || 5° Trahir quelqu'un, révéler son secret. Ah! malheureux Arcas, tu m'as trahi, *RAC. Iph.* IV, 4. || Trahir le secret d'autrui, le révéler. Quoique je sois jeune, j'ai déjà vieilli dans l'habitude de ne dire jamais mon secret, et encore plus de ne trahir jamais, sous aucun prétexte, le secret d'autrui, *FÉN. Tél.* III. || Avec un nom de personne pour régime indirect et un nom de chose pour régime direct, révéler à, par trahison. Mais surtout cachez-lui ce que je fais pour vous... Que je vous puisse encor trahir son artifice, Et, pour mieux vous servir, rester à son service, *CORN. la Pl. roy.* II, 4. Cléopâtre a lieu d'attendre ce jour-là à faire confiance à Laonice de ses desseins et des véritables raisons de tout ce qu'elle a fait; elle [Laonice] eût pu trahir son secret aux princesses, ou à Rodogune, si elle l'eût su plus tôt, *m. Rod. Examen.* || 6° Payer d'ingratitude. Commentons un combat qui montre par l'issue Qui l'aura mieux de nous ou donnée ou reçue [la vie]: Tu trahis mes bienfaits, je les veux redoubler, *CORN. Cinna*, v, 3. || 7° Déceler. Un cri, un geste involontaire, un mot échappé trahissent le sentiment, la pensée qu'on voudrait cacher. Elle m'a cru vainqueur... Et soudain sa colère a trahi son amour, *CORN. Cid*, v, 7. Sa douleur a trahi les secrets de son âme, Et ne vous permet plus de douter de sa flamme, *m. ib.* IV, 5. La rougeur de son front trahissait sa pensée, *VOLT. Sémir.* II, 4. || 8° En parlant des choses, ne pas seconder, rendre vain, décevoir. S'il est pour me trahir des esprits assez bas, Ma vertu pour le moins ne me trahira pas, *CORN. Cinna*, 1, 4. Hélas! tout me trahit, et ma puissance est vaine! *QUIN. Arm.* v, 4. Vous n'auriez pas survécu à un accident qui eût trahi là-dessus vos précautions et vos artifices, *MASS. Avent. Jug. univ.* Si le clergé se flatta que la paix le rétablirait dans ses possessions, les événements trahirent ses espérances, *RAYNAL, Hist*

phil. iv, 47. || Ma parole a trahi ma pensée, mon intention, elle l'a mal traduite. (La parole, acte volontaire, traduit mal la pensée; mais un mot échappé involontairement la décelerait; voy. plus haut, au n° 7.) || 9° Faire défaut à. Mon bras, qui tant de fois a sauvé cet empire.... Trahit donc ma querelle, et ne fait rien pour moi ! CORN. *Cid*, I, 7. || 10° Se trahir, v. réfl. Agir contre ses propres intérêts. Dussé-je me trahir, Puisque vous le voulez, je jure d'obéir, CORN. *D. Sanche*, I, 3. Vous-même, en ma faveur, vous voulez vous trahir ! RAC. *Phèdre*, II, 2. || 11° Découvrir par imprudence ou par hasard ce qu'on voulait tenir caché. Ah ! je respire enfin, et ma joie est extrême Que le traître une fois se soit trahi lui-même, RAC. *Bajaz*, IV, 5. Songez à vos promesses, craignez de vous trahir dans cette première entrevue, GENLIS, *Veill. du chât. t. II*, p. 79, dans POUGENS. || Révéler le secret l'un de l'autre. Mais, en obéissant, ne nous trahissons pas, RAC. *Mithr.* I, 5.

— REM. Corneille a employé *trahir* à dans le sens de sacrifier à : Et, mettant différence entre ces deux coupables, J'ai trahi la justice à l'amour paternel, CORN. *Poly*, III, 3. Il a dit aussi *se trahir* à pour se livrer à : Souffrir qu'il se trahisse aux rigueurs de mon sort, *Hér.* IV, 4.

— HIST. XI^e s. Traît vos ad ki à garder vos out, *Ch. de Rol.* XCV. || XII^e s. Se j'en travail [souffrir], je n'en sai qui blâmer, Fors ses douz ieus et son simple viaire, Dont li mien son traïs en l'esgarder, *Couci*, II. Douce dame, d'orgueil vous defendez, Ne trahissiez vos biens [qualités] ne vos biautez, ID. XIV. || XIII^e s. Lors pristrent conseil privéement pour lor seigneur traïr, VILLEH. XCVII. [toi] Qui ainsi m'as traïe de traïson cruel, *Berte*, XXVI. Blanchefleur traïrai : j'empoisonnerai en pomme ou en cerise, *ib.* LXXV. Et Blanchefleurs s'escrie : haro ! traï, traï, *ib.* LXXXIX. || XV^e s. Quand les seigneurs de France voient leur legis ardoir et ouïrent le cry, ils coururent vers leurs legis, crians : trahy, trahy, FROISS. liv. V, p. 97, dans LAGURNE. || XVI^e s. Mais paravant je luy voy Doubter le mutin susses Qui avoit trahy sa foy, DUBELL. III, 44, *recto*. Les mouvements forcez de nostre visage nous trahissent au assistants, MONT. I, 97. Il trahit aux Russiens Visilice, grande et riche cité, ID. III, 247. Antigonus n'a pas esté seul, qui a dit qu'il aimoit ceux qui trahissoient, et avoit en haine ceux qui avoient trahi, AMYOT, *Rom.* 26. Ilz conspirent de trahir la chose publique aux barbares, ID. *Arist.* 32. Il [Antoine] se retira dedans la ville, criant que Cleopatra l'avoit trahy à ceux contre qui il avoit entrepris et fait la guerre pour l'amour d'elle, ID. *Anton.* 98. Quand l'espoir, riant à mes yeux, De mon cœur vous trahit la porte, DESPORTES, *Éuv.* p. 273.

— ETYM. Prov. *trahir*; cal. *traïr*; anc. espagn. *traer*; portug. *traïr*; ital. *tradire*; du lat. *tradere*, livrer, corrompu par la bouche romane en *tradire*, de *tra*, indiquant transmission, et *dere*, pour *dare*, donner.

TRAHISON (tra-i-zon; au XVI^e siècle, on prononçait *trahison* en trois syllabes et *traïson* en deux), s. f. || 1^o Action de celui qui trahit; acte d'une méchanceté perfide. Faire une trahison, c'est presque la commettre, MAIRET, *Solim.* I, 7. Alors elle [Athalie] déchira ses vêtements, et s'écria : Trahison, trahison, SACI, *Bible, Rois*, IV, II, 44. L'on fait plus souvent des trahisons par faiblesse que par un dessein formé de trahir, LA ROCHEFOUC. *Max.* 420. Les finesses et les trahisons ne viennent que de manque d'habileté, ID. *ib.* 426. Ceux qui tuent en trahison, PASC. *Prov.* VII. || Haute trahison se dit des crimes qui intéressent au premier chef la sûreté de l'État. Une loi d'Angleterre, passée sous Henri VIII, déclarait coupables de haute trahison tous ceux qui prédiraient la mort du roi, MONTESQ. *Espr.* XII, 40. Cette résolution qui constitue permanentement la chambre élective, la déclare inviolable, incrimine de haute trahison quiconque tenterait de la dissoudre, VILLEMARIN, *Souv. contemp. les Cent-Jours*, XII. || 2^o Il se dit des infidélités en amour. Perfide ! il vous sied bien de tenir ce discours, Vous, qui, gardant au cœur d'infidèles amours, Quand je vous élevais au comble de la gloire, M'avez des trahisons préparé la plus noire, RAC. *Mithr.* IV, 4. || 3^o Fig. Il se dit de ce qui surprend, comme fait une trahison. La pauvre malade [Mme de Coulanges] est hors d'affaire, à moins d'une trahison que l'on ne doit pas prévoir, sév. 30 sept. 1676. || La trahison des sens, le triomphe, par surprise, des sens sur la raison. || On a dit de même

la trahison des yeux. Et jamais ma raison N'avoit de mes yeux l'aimable trahison, CORN. *Poly*, I, 3.

— HIST. XI^e s. Guenes i vint, ki la traïson fist, *Ch. de Rol.* XII. || XII^e s. Jerusalem prist il par traïson, *Ronc.* p. 29. Vendus nous a par male traïson, *ib.* p. 48. Au mont [monde] n'a [il n'y a], voir, si cruel traïson, Qu'un bel semblant et courage felon, *Couci*, IX. Li cuens Hues baisa Girart de Montlooon.... Sans point de traïson, *Sax.* XXII. || XIII^e s. Cil Alexis.... se fist empereour par tel traïson comme vous veez, VILLEH. XLII. Et sachiez que, selonc la grant traïson qui es Griex estoit, il i alerent en grant peril et en grant aventure, ID. XCIII. Atant se partirent d'avec, et s'en alerent tout, et pourpenserent une mortel traïson, *Chron. de Rains*, p. 22. Traïsons, si est quant on ne monstre pas sanblant de haine et on het mortellement.... si que.... BEAUM. XXX, 4. || XV^e s. Vous appelant de traïson Devant le Dieu d'amour puisant, Qui me fera de vous raison, CH. D'ORL. *Balt.* 43. || XVI^e s. Là les traysons vont celant Leurs pointes de sang trempées, DUBELL. III, 40, *recto*. Ha que vous sceustes bien espier la saison D'enfanter à propos la feinte trahison, ID. III, 72, *recto*. Cesar Auguste qui dit à Rymitacles, qu'il aimoit la trahison, mais qu'il haïssoit les traïstes, AMYOT, *Rom.* 26. [Hector] Y fut tué par la traïson d'Achille, RONS. 614.

— ETYM. Provenc. *traicio*, *traazo*, *tracio*, *trassio*; cat. *traició*; espagn. *traicion*; portug. *traição*; du lat. *traditionem*, de *tradere*, trahir.

TRAILLE (tra-ll', *ll* mouillées, et non *trâ-ye*), s. f. || 1^o Corps flottant, employé pour passer une rivière, dit aussi pont volant; il est fixé à une poutre mobile le long d'un câble tendu en travers d'une rivière. La traïlle traverse sous l'impulsion du courant qui frappe obliquement ses côtés. || Corde qui sert à guider un pont volant. || 2^o Il se dit aussi de deux ou trois bateaux liés ensemble et recouverts de madriers, qui, étant attachés par une longue corde à un point solide établi au lieu du fleuve, passent d'un bord à l'autre par la seule force du courant.

— HIST. XIV^e s. Ronsses et arboirie s'elle y croist [sur le bord d'une rivière] où traïlles de nefz ne pourroït passer; si grant arboirie [les riverains] n'y doivent laisser qu'on n'y puisse traïller; et, s'il ne le faisoient, les traïlleurs pourroïent couper si avant que pour leur dite traïlle porter, BOUTELLER, *Somme rural*, tit. 73, p. 428.

— ETYM. Diez le tire du lat. *tragula*, herse; la forme est bonne, mais le sens ne l'est pas. Il rejette la conjecture émise par quelques-uns que *traïlle* est une contraction de *traïlle*, parce qu'il n'existerait pas de verbe *traïller*; mais *traïller* existe, par conséquent la conjecture prend beaucoup de probabilité.

† TRAILLER (tra-llé, *ll* mouillées), v. a. Terme de pêche. Traïller. || Traïller une ligne, lui donner de temps en temps une secousse, en la tirant vivement de la longueur d'une brasse.

— ETYM. Ce paraît être une contraction de *tirailleur*.

† TRAILLET (tra-llé, *ll* mouillées), s. m. Terme de marine. Sorte de châssis dont deux des côtés font saillie en sens opposés; il sert de dévidoir pour enrôler les lignes de pêche et la corde du libouret.

TRAIN (trin), s. m. || 1^o En parlant des chevaux et des bêtes de voiture, allure. Le train de ce cheval est doux. Ce que cette femme lui dit de ces gens de cheval qui avaient passé par son bameau, lui donna courage de passer outre, et lui fit hâter le train de sa bête, SCARR. *Rom. com.* II, 4. Il est plus difficile de réduire à un train modéré un cheval jeune et vigoureux.... que de le laisser aller à bride abattue, GENLIS, *Maison rust.* t. I, p. 177, dans POUGENS. || Ce cheval n'a point de train, il n'a point d'allure réglée. || Train rompu, celui qui est composé de deux allures. || À fond de train, se dit d'un cheval qu'on pousse aussi vite qu'il peut aller. || Aller bon train, aller fort vite à pied, à cheval, ou en voiture. J'espère vous tenir compagnie, quel que train que vous alliez, HAMILT. *Gramm.* 5. || On dit dans le même sens : Ce cocher mène bon train. || Aller son petit train, aller doucement, sans se presser. À une lieue et demie de la ville, comme le brancard allait son petit train, dans un chemin creux, SCARR. *Rom. com.* I, 14. || Fig. Je ne parle point, ô hommes ! de vos légèretés, de vos folies et de vos caprices, qui vous mettent au-dessous de la taupe et de la tortue qui vont sagement leur petit train, et qui suivent, sans varier, l'instinct de leur

nature, LA BRUY. XII. || Un train de sénateur, un marcher lent et grave. Il laisse la tortue Aller son train de sénateur, LA FONT. *Fabl.* VI, 40. || Fig. C'est le train que Chamillart mena un homme [pour qui le roi avait déclaré qu'il ne ferait jamais rien], ST-SIM. 429, 479. || Au train dont nous allons, nous ne tarderons pas à les dépasser, nous allons si vite que nous ne tarderons pas à les dépasser. || En un sens contraire, au train dont nous allons, nous n'arriverons jamais. || Fig. Au train dont il va, il aura bientôt fini son travail, ou au train dont il y va, il aura bientôt fini, il avance si vite dans sa besogne qu'elle sera bientôt finie. || En un sens contraire, au train dont il va, dont il y va, il n'aura pas fini de sôt. || Fig. Au train dont nous y allons, à la manière dont nous nous conduisons. C'est que du train dont nous y allons, on effleure tout et l'on n'approfondit rien, DIDER. *Mém. Réve d'Alembert*. || Aller un train de poste, aller fort vite. || Fig. Mon ami, du train dont vous rêvez, savez-vous qu'un seul de vos rêves suffirait pour une galerie entière ? DIDER. *Salon de 1765, Éuv.* t. XIII, p. 285, dans POUGENS. || Fig. Mener quelqu'un grand train, lui faire faire vite quelque chose. Quel train vous nous meniez, morbleu ! BÉRANG. *Bedeau*. || Fig. et familièrement. Mener quelqu'un bon train, le faire aller bon train, beau train, grand train, ne le point ménager. De nous planter en France une nouvelle inquisition qui nous mènerait beau train, PASC. *Prov.* XIX. Vous le mènâtes beau train de la manière dont vous l'aviez pris, sév. 56. Je vous assure que mes amis et moi, nous les mènerons [les pasteurs de Genève] beau train; ils boiront le calice jusqu'à la lie, VOLT. *Lett. d'Alembert*, 3 janv. 1757. || Tout d'un train, sans retard. Tout d'un train il marcha vers la ville des Oxidraques, VAUGEL. *Q. C.* 546 Il est à propos que je tâche ici tout d'un train de l'expliquer, DESC. *Dioptr.* 2. Je veux qu'il [le jeune Grignan] aille vous voir au mois de novembre; et, comme il aura dix-huit ans, il faudrait tout d'un train songer à le marier, sév. 47 juill. 1689. || Grand train, pris adverbialement, vite. Car le bon temps revient grand train Où les rois chantaient au lutrin, BÉRANG. *Concor-dat*. || 2^o Terme de turf. Vitesse déployée par le pèleton des chevaux concurrents. || 3^o Marche en général, mouvement. Du reste, en quoi répond au sort toujours divers Ce train toujours égal dont marche l'univers ? LA FONT. *Fabl.* II, 13. Si les animaux vont toujours un même train comme les eaux et comme les arbres, c'est folie de leur donner un principe dont on ne voit parmi eux aucun effet, BOSS. *Connaiss.* v, 8. Le nombre des souffrants est infini; la nature se moque des individus; pourvu que la grande machine de l'univers aille son train, les cirons qui l'habitent ne lui importent guère, VOLT. *Lett. Mme du Defant*, 8 févr. 1768. Me voici à Reims; mais mon cœur, qui va un autre train que moi, est avec vous, ID. *Lett. d'Argental*, 5 oct. 1749. || Fig. Aller son train, continuer. Quant aux communications, allez votre train, BOSS. *Lett. Corn.* 130. || Il se dit des choses dans le même sens. L'affaire de la Brinvilliers va toujours son train, sév. 292. Le temps est très-beau; mon voyage ira son train, ID. 9 déc. 1674. Cette maladie allait beau train, si elle n'avait été arrêtée par les miracles ordinaires du quinquina, ID. 1^{er} déc. 1690. Votre santé va son train, la mienne décline, MAINTENON, *Lett. au duc de Noailles*, t. V, p. 31, dans POUGENS. Au dehors les plaisirs, les jeux, les excès mêmes de la bonne chère vont toujours leur train, MASS. *Carême, Mot. de conv.* L'ordre que la nature a voulu établir dans l'univers va toujours son train, FONTEN. *Diab.* 6. *Morts anc. et mod.* Corneille va son train [j'en continue le commentaire]; ah ! le pauvre homme ! qu'il me fait trouver Racine divin ! VOLT. *Lett. d'Argental*, 21 févr. 1763. Les loyers étaient arriérés, et les dettes allaient leur train, J. J. ROUSS. *Confess.* VI. Et la coquetterie ira toujours son train, je gage ? COLLIN D'HARLEVILLE, *Malice pour malice*, I, 2. || Être en train, mettre en train, être en action, en mouvement. Quand il est en train, rien ne lui coûte. On a de la peine à le mettre en train. Puisque vous êtes en train, vous connaîtrez par là les sentiments que votre famille a pour vous, MOL. *Mal. imag.* II, 19. Le bon père était si en train, qu'on lui eût fait ôter de l'arrêter, de sorte qu'il poursuivait ainsi.... PASC. *Prov.* VII. J'en avais tantôt commencé un [compliment à M. de Yvonne]; ma plume n'était pas en train, j'ai tout planté là, sév. 26 mars 1680. Quand une fois l'imagination est en train, malheur à l'esprit qu'elle gouverne, MARIIV.

Marianne, 1^{re} part. Qu'il nous vienne un gai refrain, Et voilà le monde en train, BÉRANG. *Bon Frang.* || Être en train, un peu en train, avoir un léger commencement d'ivresse. || Être en train de, être disposé à. Être en train de jouer, de courir. Je suis tellement en train de suer, que je sue toujours, sév. 289. Je vous ai souhaité un lot à la loterie [une loterie tirée chez Mme de Montespan].... cela.... vous aurait remis en train d'être moins malheureux, m. à *Bussy*, 3 avril 1684. Et moi, crois-tu que je ne sois pas très-riche et en train de le devenir davantage? PICARD, *Manie de briller*, III, 4. || Il n'est pas en train de rire, il n'est pas disposé à rire. || Il est en train de se ruiner, il mène une vie propre à le ruiner. || Mettre en train, exciter. Je fus, selon son conseil, trouver un bon casuiste de la Société.... je n'eus pas de peine à le mettre en train, PASC. *Prov.* v. Il aime à causer; et, quand on me met en train, je ne fais pas trop mal aussi, sév. 351. Il était le premier à nous mettre en train [de railler] sur son siège, HAMILT. *Gramm.* 8. || Particulièrement. Mettre en train, exciter à la joie, au plaisir. Le valet de Verville de temps en temps buvait un coup avec eux, pour les mettre en train, SCARR. *Rom. com.* II, 42. Lubin est d'une figure qui met tout le monde en train, FAVART, *Annette et Lubin*, 4. Tous les gens gais ont le don merveilleux De mettre en train tous les gens sérieux, VOLT. *Droit du seign.* II, 6. Fillettes, flûte et tambourin, Mettez les vendangeurs en train, BÉRANG. *Vendang.* || Se remettre en train, se remettre à une partie de jeu, de table, de plaisir. On se remit en train, LA FONT. *Rém.* || Mettre une affaire en train, la commencer, la faire commencer. Je souhaite fort de pouvoir remettre en train mon commerce de la poste, sév. 20 avr. 1672. Après avoir mis la partie en train, la rompre serait à moi de mauvaise grâce, J. J. ROUSS. *Corresp. du Peyrou*, t. III, p. 348, dans POUGENS. || Mettre une affaire en bon train, en avancer le succès. || On dit dans le même sens : L'affaire est en bon train. Voilà l'affaire en bon train, MOL. *Fourber.* I, 7. La trahison était en beau train, HAMILT. *Gram.* 4. L'affaire des Calas a été rapportée; elle est en très-bon train; je réponds du succès, VOLT. *Lett. d'Argence*, 2 mars 1763. || Il est en bon train, il est sur la voie du rétablissement. Je le laisse en bon train [le chevalier de Grignan]; les eaux lui font beaucoup de bien, sév. 22 sept. 1677. || Se mettre dans le train de, s'habituer à. S'il [le jeune Grignan] a pris de la hardiesse.... et qu'il se soit mis dans le train de parler, il ne lui manque plus rien, sév. 10 juill. 1689. Je serais désolé qu'elle [Mme Denis] se mit dans le train de donner au public des pièces médiocres, VOLT. *Lett. d'Argental*, 5 oct. 1749. || 4^e Partie de devant ou de derrière des chevaux, des bœufs et autres quadrupèdes. Ce cheval a le train de devant faible. Dans le cerf, le train de derrière est plus haut que celui de devant; dans l'élan, au contraire, le train de devant est plus haut, BUFF. *Quadrup.* t. XIII, p. 145. || On dit aussi avant-train et arrière-train en parlant du cheval. || Terme de boucherie. Train des côtes, dans le bœuf, la vache et le taureau, la partie de l'animal qui contient les côtes et entre-côtes, à partir de la troisième pièce de l'aloyau jusqu'à l'épaule. || 5^e Terme de charron. Ce qui porte le corps d'un carrosse, d'un chariot. Faire mettre un train neuf à une voiture. || 6^e Terme d'imprimerie. Train de la presse, la partie de la presse sur laquelle on pose la forme, et qui avance sous la platine et s'en retire par le moyen de la manivelle. || Mise en train, action de tout disposer pour le tirage d'une forme. || Train de devant, tout ce qui roule sur les bandes. Train de derrière, train qui reçoit celui de devant avec toutes ses pièces, quand ce dernier fait son passage sous la platine. || 7^e Suite de valets, de chevaux, de mulets, etc. Don Francisque ne manqua pas de se rendre le lendemain à Douai... son train était grand; il avait trente chevaux de main, les plus beaux du monde, PELLISSON, *Lett. hist.* t. I, p. 24. Grosse maison, grand train, nombre de gens, LA FONT. *Belp.* Tout son train [de Turenne mort] était arrivé.... tous ces pauvres gens étaient fondus en larmes, sév. 28 août 1675. Elle [Mme de Montespan] est dans une calèche à six chevaux, avec la petite de Thianges; elle a un carrosse derrière, attelé de la même sorte, avec six filles, elle a deux fourgons, six mulets, et dix ou douze cavaliers à cheval, sans ses officiers : son train est de quarante-cinq personnes, m. 15 mai 1676. Il y a trois jours que cette femme [Mme de la Hamelinère] est plantée ici avec tout

son monde.... voilà le train qui m'est venu, et qui s'en ira quand il plaira à Dieu, m. 24 juin 1680. Anne de Boulen était logée chez Henri VIII avec le train d'une reine, et François 1^{er} lui fit les mêmes présents et lui rendit les mêmes honneurs que si elle l'eût été, LA FAY. *Princ. Clèves*, *Év.* t. II, p. 103, dans POUGENS. J'aurais cinquante mille livres de rente, que je n'aurais pas le train de grande dame, ni un lit galonné d'or comme Mme de Coulanges, MAINTENON, *Lett. à M. d'Audigné*, 28 fév. 1678. Et pourquoi cette épargne enfin? l'ignores-tu? Afin qu'un héritier bien nourri, bien vêtu, Profitant d'un trésor en tes mains inutile, De son train quelque jour embarasse la ville, BOIL. *Sat.* VIII. Comme elles [les dames de la cour] regorgent de train, de splendeur et de dignités, elles se délassent volontiers avec la philosophie ou la vertu, LA BRUY. VII. Réglez vos tables, vos parures, vos jeux, vos trains, vos édifices sur le pied de l'Évangile, MASS. *Carême*, *Aumône*. ...Ses soins zélés pour monsieur, pour madame, Pour enfants, valets, tout le train, LAMOTTE, *Fabl.* v, 4. Demande à ces dames quel train de maison je vais avoir, PICARD, *Manie de briller*, III, 44. || Fig. Il lui suffisait de se montrer avec l'appareil de ses vertus; aussi les pauvres formaient-ils tout son train, BOSS. *Panég.* *St Sulpice*, 2. || 8^e Suite de bêtes destinées soit au transport, soit à la subsistance. Un grand train de bœufs, de chevaux. || 9^e Train d'artillerie, troupes d'artillerie chargées de conduire les équipages de siège et de ponts et les approvisionnements d'artillerie. Portier, lieutenant du train, voit dans les mains de l'un d'eux [habitants de Cassano] ses propres pistolets, P. L. COUR. *Lett.* I, 154. || Train des équipages, ou, simplement, train, corps de troupes qui est chargé du transport de tous les approvisionnements autres que les munitions de guerre, nécessaires à une armée en campagne. || 10^e Terme de chemin de fer. Suite de voitures ou wagons qui se meuvent ensemble. Train de marchandises. Train d'aller. Train de retour. Train de grande vitesse. || Train-poste (*au plur.* des trains-poste), train qui, sur les chemins de fer, emporte le courrier et les lettres. || Train express, voy. EXPRESS. || Train-éclair, train qui va très-vite. || Train de plaisir, train destiné à conduire directement un certain nombre de voyageurs dans un lieu déterminé, puis à les ramener. || 11^e Long assemblage de bois de chauffage ou de menuiserie, assujéti avec des perches et des liens, et qu'on fait flotter comme un radeau sur les rivières. Pour un train desdits bois de 40 à 44 voies faisant le double de l'éclusée, est dû auxdits officiers 34 livres 9 deniers, *Déclar.* 22 oct. 1745, *Tarif.* || Train de bateaux, voy. TRAIT DE BATEAUX. Ces mots : Sur chacun train de sel, ne peuvent être entendus que des bateaux, tireaux et allèges qui passent sous les ponts de ladite ville, *Arrêt du conseil*, 17 juill. 1675. || 12^e Se dit d'un nombre considérable de métiers, et, particulièrement, en typographie, du nombre de presses que l'on emploie. || 13^e Il se dit aussi, dans certains métiers, d'une suite plus ou moins considérable d'objets à confectionner. Celui qui vise à la perfection, après avoir fait un train, je ne dis pas de 5 ou 600 volumes, mais seulement de 25 ou 30.... se corrigera, dans les trains suivants, des défauts qu'il aura remarqués dans celui-ci, LESNÉ, *la Reliure*, p. 20. || 14^e Terme de marine. Train de mâts, espèce de traîneau dont on se sert dans les arsenaux pour transporter des pièces de mâture. On dit aussi traîneau. || 15^e Gens de vie peu exemplaire (sens vieillie). Cet homme a du train, du mauvais train chez lui. On sait qu'Orante mène une vie exemplaire; Tous ses soins vont au ciel; et j'ai su par des gens, Qu'elle condamne fort le train qui vient céans, MOL. *Tart.* I, 4. || 16^e Par extension, bruit, tapage. On fait beaucoup de train dans cette maison. Quel train ici tous les matins! l'antichambre est pleine de marchands, de commissionnaires et de créanciers, GENLIS, *Théât. d'éduc. Dangers du monde*, I, 1. || Faire le train, se réjouir avec bruit. || Fig. Faire le train, faire du train, gronder, se fâcher. Si j'étais obligé de passer la nuit dans la forêt, il me ferait un train.... il me ferait un train! COLLE, *Part. de chasse de Henri IV*, II, 9. Elle était plus grognon; elle faisait un train à son valet de chambre, à ses femmes! GENLIS, *Théât. d'éduc. March. de mode*, sc. 2. On ne voulait pas m'entendre; mais j'ai fait tant de train, qu'on n'a pu me refuser, m. *Théât. d'éduc. la Rosière*, II, 8. Un ser-

vice terrible, et toujours un train d'enfer, BEAUMARCH. *Barb. de Sév.* II, 7. || Fig. Faire du train, se dit de quelque objet dont on parle beaucoup, qui agite l'opinion publique. Que dites-vous du train que fait Wilkes en Angleterre? Il me semble que le despotisme n'a pas plus beau jeu dans ce pays-là que la superstition, d'ALEMB. *Lett. à Voltaire*, 20 mai 1768. || 17^e Fig. Enchaînement, suite des choses. On ne sait plus comment reprendre le train de la journée, sév. 586. Je m'en vais reprendre le train de mes promenades, interrompues seulement pendant quatre jours, m. 7 mars 1685. Nous voici dans un vilain train de neiges, de pluies et de vents terribles, m. 1^{er} févr. 1690. Je les ai vus [votre esprit et votre corps] trop subtils, trop diaphanes, pour pouvoir jamais être fâchée de les voir dans le train commun des esprits et des corps, m. à *Mme de Grignan*, 22 juill. 1685. Je suis fâchée que vous ayez perdu un de mes paquets; comme ils sont pleins de nouvelles, cela nous dérange, et vous ôte du train de tout ce qui se passe, m. 3 juill. 1672. Il faut rentrer le plus tôt qu'on peut dans ce train ordinaire du gouvernement où les lois protègent tout et ne s'arment contre personne, MONTESQ. *Esp.* XII, 18. Je suppose.... que Dieu conserve, après la mort de l'homme, ce qu'on appelle son âme, et qu'il abandonne l'âme de la brute au train ordinaire de la destruction de toutes choses, VOLT. *Métaph.* 6. || 18^e Tournure que prennent les événements, les affaires. Nous verrons dans peu de jours quel train prendra le reste de la campagne, PELLISSON, *Lett. hist.* t. I, p. 252. Sitôt que les choses furent dans le train qu'il voulait, HAMILT. *Gram.* 4. || Prendre le train de, prendre une certaine tournure. L'époux voyant quel train prenait l'affaire, LA FONT. *Rém.* Et contre le prochain La conversation prend un assez bon train, MOL. *Mis.* II, 5. Ses malheurs [de Vardes] prennent le train de ne finir jamais, sév. 20 oct. 1682. Le carnaval ne prend pas le train d'être bien gaillard, m. 31 déc. 1688. || L'affaire va bon train, va grand train, elle avance rapidement. || 19^e Habitude, manière d'être. Voilà le train du monde et de ses sectateurs. On s'y sert du bienfait contre les bienfaiteurs, LA FONT. *Fabl.* XII, 16. Mon Dieu! nous savons le train des enfants dont les pères se remariant, et de quel œil ils ont coutume de regarder ce qu'on appelle belle-mère, MOL. *l'Av.* III, 4. Le peuple et les habiles composent le train du monde, PASC. *Pens.* III, 18, édit. HAVET. C'est une chose pitoyable de voir tant de Turcs, d'hérétiques, d'infidèles suivre le train de leurs pères, par cette seule raison qu'ils ont été prévenus chacun que c'est le meilleur, *id.* *ib.* XXV, 80. Mais j'ai du train du monde un peu d'expérience, BOURSALT, *Esope à la cour*, IV, 2. Quand on a commencé à prendre ce train [des hauts sentiments], les grands hommes se font les uns les autres, BOSS. *Hist.* III, 6. Une certaine habitude, un certain train établi a beaucoup de pouvoir en toute matière, FONTEN. *Ozanam*. J'admire le train de la vie humaine! nous plumons une coquette, la coquette mange un homme d'affaires, l'homme d'affaires en pile d'autres, LESAGE, *Turcaret*, I, 12. La société serait perdue, si l'on ne se moquait pas un peu de ceux qui vous sont le plus attachés; c'est le train du monde, VOLT. *Lett. Mme du Deffant*, 7 mars 1764. || Prendre le train, prendre une certaine manière d'être. Si elle [ma tante] recevait quelque soulagement, et qu'elle prenne le train de languir, je partirai dès que M. de Coulanges sera revenu, sév. 126. J'aime votre fille à cause de vous; mes entrailles n'ont point encore pris le train des tendresses d'une grand-mère, m. à *Mme de Grignan*, 14 mars 1674. Il prit le train du libertinage, même avant l'âge d'être un vrai libertin, J. J. ROUSS. *Confess.* I. || Mener un train d'enfer, faire une grande dépense, user rapidement la vie. || 20^e Genre de vie. Si j'ai dit que je voulais corriger ma conduite et me jeter dans un train de vie exemplaire, MOL. *Festin*, v, 2. À l'égard de la cour de France, tout y était comme à l'ordinaire; il y a un certain train qui ne change point; toujours les mêmes plaisirs, toujours aux mêmes heures, et toujours avec les mêmes gens, LA FAY. *Mém. cour de France*, *Év.* t. II, p. 396, dans POUGENS. Ils marchent toujours du même pas, sans s'alarmer, et suivent toujours le même train de vie, jusqu'à ce qu'ils se soient enfin précipités dans l'abîme, BOURDAL. *Exhort. sur le jugem. du peuple contre J. C.* t. II, p. 67. Les commerces recommencent; les entretiens se renouent; les passions se réveillent; tout va même train, MASS. *Avent*, *Disp.*

TRAIRE (trè-r'), je traie, tu traies, il traite, nous trayons, vous trayez, ils traient; je trayais, nous trayions, point de passé défini; je traierai, nous traierons; je traierais, nous traierions; traie, trayons, trayez; que je traie, que nous trayions; trayant; trait, *v. a.* || 1° Proprement, tirer (sens ancien, qui n'est plus du tout usité, excepté dans les composés *soustraire, retraire*, et au participe passif : or trait, voy. **TRAIT**, 4, n° 4. || 2° En parlant de certains animaux, tirer leur lait. Elle a soin de traire ses vaches et ses brebis, *FÉN. Tél. xii.* L'heure de traire les brebis est immédiatement avant qu'elles aillent aux champs, ou aussitôt après qu'elles en sont revenues; on peut les traire deux fois par jour en été, et une fois en hiver, *BUFF. Quadrup. t. I, p. 238.* || Absolument. La bonne façon de traire est de conduire la main depuis le haut du pis jusqu'en bas sans interruption, *GENLIS, Maison rust. t. I, p. 229*, dans *POUGENS.* || On dit de même : Traire du lait. || **Fig.** Tirer, obtenir de quelqu'un. Mon Dieu! je sais l'art de traire les hommes, *MOL. l'Av. II, 5.*

— **HIST. XI^e s.** || **1** Trait Durandal sabote espée nue, *Ch. de Rol. ch.* || **2** Trait ses chevaux, si se cleimet captive, *ib. clxxxiv.* || **3** Tant ont miné souz terre, chascuns à son cisel, Quo des murs de Cologne ont trait maint grant carrel, *Sax. IX.* || **4** Lors s'arment tuit par l'est chevalier et serjant, et trait chascuns à sa bataille, *VILLEH. CVII.* Cil Alexis print l'empereur son frere; si lui traist les iex de la teste, *m. XLII.* À ses mains [elle] avoit trait un petit de fougere, *Berte, XL.* Lors [je] traie une aiguille d'argent d'un aiguiller mignot et gent, Si pri' Vaguille à enfiler, *la Rose, 94.* Le clerc tendi s'arbaleste, et trait, et en feri l'un parmi le cuer, *Journ. 209.* || **5** Un boeuf, quant il trait bien, *ORESME, Éth. IX, 45.* || **6** Ces archiers... avoient le diable au corps, et traioient dispersément pour tout leur seigneurs et varlets, *FROISS. I, 1, 34.* || **7** Encores que l'imaige feust contrefaite et mal traicte, y estoit tontefoys latente et occulte quelque divine energie en matiere de pardons, *RAB. IV, 50.* Ilz s'en coururent çà et là, les espées traictes au poing, ravir et enlever les filles des Sabins, *AMYOT, Rom. 20.* La matinée venue, les aigneaux seront redonnez aux meres pour les tetter, après tontefoys les avoir un peu traictees (*sic*), *o. DE SERRES, 349.*

— **ETYM.** Norm. *traire*, tirer; provenç. *traire*, tirer; espagn. *traer*; ital. *trarre*; du latin *trahere*, tirer. Le sens de *traire* est tirer; aujourd'hui il est borné au sens de tirer du lait du pis; et *tirer* l'a remplacé dans presque tous ses emplois.

4. TRAIT (trè); le t ne se lie pas; au pluriel, l's se lie : des trè-z irréguliers), *s. m.* || 1° Action de tirer une voiture, un chariot. || 2° Corde ou lanière en cuir par laquelle les chevaux tirent une voiture. || 3° Plusieurs bateaux qu'on attache ensemble pour remonter une rivière. || 4° Espace que l'on parcourt avec un filet qu'on traîne. || 5° Trait de corde, dans le supplice de l'estrapade. || 6° Machine pour enlever les eaux et vidanges d'une ardoisière. || 7° Ce qui entraîne l'un des bassins de la balance. || 8° Dans les houillères, le personnel employé à l'intérieur de la mine. || 9° Le trait, fil d'or ou d'argent. || 10° Chez les cardeurs, quantité de laine qui s'attache à chaque peigne. || 11° Ce qu'on avale de liqueur d'une seule haleine. || 12° Toute arme qui est lancée. || 13° Ce qui, se mouvant rapidement, est comparé à un trait d'arbalète. || 14° **Fig.** Ce qui frappe, touche l'âme, le cœur. || 15° Ligne qu'on trace avec la plume. || 16° Écriture. || 17° En peinture, ligne par laquelle on imite la forme d'un objet. || 18° Particulièrement, les lignes d'un dessin qui n'est pas ombré. || 19° Ligne naturelle, colorée, qui se remarque sur certains corps. || 20° Tracé des opérations nécessaires pour tailler la pierre et le bois. || 21° En termes d'art, certaines lignes destinées à servir de remarque. || 22° Dans le jardinage, trait de buis. || 23° Dans le blason, rang de carreaux d'un échiquier. || 24° Le trait de la scie. Trait de scie. || 25° Linéaments du visage. || 26° Un faux trait dans les yeux. || 27° Action qui marque une intention favorable ou nuisible. || 28° Action, acte ayant quelque chose de remarquable. || 29° En parlant d'histoire, un fait, un événement remarquable. || 30° Ce qui distingue ou caractérise une personne, une chose. || 31° Ce qu'il y a de saillant, de frappant, de brillant dans une composition littéraire. || 32° Particulièrement, pensée vive, brillante, imprévue. || 33° En musique, suite de notes rapides que l'on exécute sur les instruments ou avec la voix. || 34° Absolument, trait se dit pour mordant,

vivacité de style et de langage. || 35° **Fig.** Parole piquante, railleuse. || 36° Particulièrement, attaque de la médisance, de la calomnie, de l'envie. || 37° **Fig.** Rapport d'une chose à une autre. || 38° Trait de temps. || 39° Dans la liturgie catholique, verset que l'on chante entre le graduel et l'évangile. || 40° Aux échecs, l'avantage de jouer le premier.

1° Action de tirer une voiture, un chariot. Lorsqu'on veut employer la vache au labourage, il faut avoir attention de l'assortir avec un bœuf de sa taille et de sa force, afin de conserver l'égalité du trait et de maintenir le soc en équilibre, *BUFF. Bœuf.* || **Fig.** Donner le premier trait, commencer, engager une affaire. Je m'en vais là dedans donner le premier trait, *MOL. l'Ét. IV, 1.* || Cheval de trait, cheval qui sert au tirage des voitures, par opposition à cheval de monture ou de selle. Les chevaux de trait forment l'une des grandes divisions établies dans les races chevalines, quand on les considère par rapport à leur service. || On dit de même bêtes de trait. || D'un trait, sans descendre de cheval. Ferme, d'un trait jusqu'à Séville, *BEAUMARCH. Mar. de Figaro, III, 3.* || **Fig.** D'un trait, d'un seul trait, sans intermédiaire, sans relâche. Voilà une infinité de lettres que je vous conjure de distribuer; je souhaite que les deux qui sont ouvertes vous plaisent; elles sont écrites d'un trait : vous savez que je ne reprends guère que pour faire plus mal, *sév. 3 avr. 1684.* Ils iront d'un seul trait du tombeau dans les cieux... Ceux qui, vainqueurs des sens pendant leur courte vie, ont soumis à l'esprit la matière asservie, *LAMART. Mort de Socr. 354.* || 2° Corde ou lanière en cuir par l'intermédiaire de laquelle les chevaux tirent une voiture. Couper les traits. Ce cheval tire bien, il bande sur les traits. Lierez-vous le rhinocéros aux traits de votre charrette, afin qu'il labouré, et qu'il rompe après vous les mottes de terre ? *SACI, Bible, Job, xxxix, 40.* Les conducteurs de l'artillerie, du train des équipages, avaient, presque tous, dételé leurs chevaux, coupé les traits, abandonnant sur la route, dans les terres, pièces et canons, voitures et blessés, *CHARRAS, Waterloo, chap. 42.* || Terme de chasse. — Longe à laquelle est attaché le limier qu'on mène au bois. Laisser aller un limier de la longueur du trait. || Tirer sur le trait, bander sur le trait, se dit du limier, quand il trouve la voie et veut avancer. || Allonger le trait à un limier, laisser le trait déployé tout de son long. || Lancer à trait de limier, suivre une bête avec le limier jusqu'à ce qu'elle soit debout. || 3° Plusieurs bateaux qu'on attache les uns aux autres pour remonter une rivière. || 4° Terme de pêche. Espace que l'on parcourt avec un filet que l'on traîne. || Se dit aussi des ailes des filets en manche. || 5° Trait de corde, dans le supplice de l'estrapade, se disait de chaque fois qu'on laissait retomber le patient. || Dans la question, action de resserrer la corde. || 6° Machine pour enlever les eaux et vidanges d'une ardoisière. || 7° Ce qui entraîne l'un des bassins de la balance. Le trait est trop juste. Le trait est trop fort. Lorsque les marchandises sont achetées aux compagnies de France et d'Hollande, elles en rendent, à cause du trait, de 2 à 3 pour cent de plus à Livourne, *GRANDAU, la Banque rendue facile, p. 423.* || 8° Dans les houillères du Hainaut, le trait, le personnel employé à l'intérieur de la mine. La journée finie, le trait remonte... en hiver le trait remonte de sa fosse, trouve le soleil couché, *l'Économiste belge, dans l'Opinion nationale, 4 avril 1868.* || 9° Le trait, fil d'or ou d'argent qui a passé par les vingt-cinq trous du grégat, et qui est réduit à la grosseur d'une moyenne épingle. Le trait d'argent, pour arriver à sa plus grande finesse, passe par 435 trous de diverses filières, et le trait d'or par 445. Les tireurs de cuivre et traits d'or et d'argent faux seront tenus de filer leurs traits faux sur fil, *Ordonn. 5 mai 1824, art. 3.* || Fil d'argent ou de cuivre pur, qui sert pour les ouvrages de passementerie. || 10° Chez les cardeurs, trait, quantité de laine qui s'attache à chaque peigne. || 11° Ce qu'on avale de liqueur d'une seule haleine; action d'avaler d'une seule haleine. Vider son verre d'un seul trait. D'un vin pur et vermeil il fait remplir sa coupe, il l'avale d'un trait, et chacun l'imitant... *BOIL. Lutr. I.* || Boire à longs traits, lentement, en savourant ce qu'on boit. Ainsi, je me suis contentée de boire à longs traits, dont je me porte à merveille : il n'y a rien de si bon que ces eaux, *sév. 363.* Ce pauvre malade tourmenté d'une fièvre ardente avale du vin à longs

traits, boss. *Sermons, Loi de Dieu, 3.* || **Fig.** Vous la voulez [votre douleur, de la mort du chevalier de Grignan] sentir à longs traits, sans en rien rabattre, sans aucune distraction, *sév. 423.* M. Dangeau jouit à longs traits du plaisir d'avoir épousé la plus belle... nymphe de la cour, *ib. 3 avr. 1686.* Il avalait à longs traits le plaisir de la voir, *HAMILT. Gram. 8.* Quoi! du calice amer d'un malheur si durable faut-il boire à longs traits la lie insupportable? *VOLT. Alz. v, 3.* En sorte que, quoi qu'il [le chrétien] fasse, on l'oblige de boire à longs traits à cette coupe enchantée [l'espérance], *CHATEAUB. Génie, I, II, 3.* || 12° Toute arme qui est lancée, soit avec la main, soit avec l'arc, soit avec la baliste, soit avec la fronde. Déjà de traits en l'air s'élevait un nuage, *RAC. Iphig. v, 6.* Les traits volèrent de part et d'autre, comme la grêle tombe dans une campagne pendant un orage, *FÉN. Tél. x.* || Gens de trait, ceux qui lançaient le javelot, tiraient de l'arc, etc. Scipion fait marcher à la première ligne les gens de trait avec la cavalerie gauloise, *ROLLIN, Hist. anc. Éuv. t. I, p. 404*, dans *POUGENS.* Quoique Rome eût encore de la cavalerie, des hommes de trait et des frondeurs... *MONTESQ. Rom. 4.* || Trait d'arc, d'arbalète, portée d'un arc, d'une arbalète. Ces deux maisons sont à un trait d'arbalète l'une de l'autre. Toutes les fois qu'il est question, dans les auteurs, de la portée du trait, on doit entendre la distance à laquelle un homme lançait à la main un trait ou un javelot, *BUFF. Hist. min. introd. Éuv. t. VI, p. 213.* À deux traits d'arc de la proue, un rocher lisse et vert s'élevait à pic au-dessus des flots, *CHATEAUB. Mart. liv. XIX.* || **Fig.** Comme un trait d'arbalète, ou, simplement, comme un trait, très-vite. Quand il [lièvre] vit que l'autre [tortue] touchait presque au bout de la carrière, il partit comme un trait; mais les élans qu'il fit furent vains, *LA FONT. Fabl. VI, 40.* Cela [un mot piquant de Mme de Coulanges] partit plus vite qu'un trait, et nous en rimas tous plus ou moins, *sév. 24 janv. 1689.* || 13° Par extension, ce qui, se mouvant rapidement, est comparé à un trait d'arbalète. J'ai de petits cabinets... on y lit, on y cause, on laisse tomber les traits du sercin, et puis on rencontre... *sév. 25 sept. 1680.* Une industrie non moins merveilleuse [que pour les sons] lance dans vos yeux, sans les blesser, les traits de lumière réfléchis des objets : traits si déliés et si fins, qu'il semble qu'il n'y ait rien entre eux et le néant; traits si rapides, qu'un clin d'œil n'approche pas de leur vitesse, *VOLT. Phil. tout en Dieu.* || **Fig.** De quelque rude trait qu'il [le destin] m'ose avoir frappé, *COAN. Pomp. III, 5.* De cette aversion son cœur préoccupé m'impute tous les traits dont il se sent frappé, *m. Nicom. IV, 2.* || **1** Te garantira mal des traits de ma colère, *ROTA. St Gen. III, 2.* || **Fig.** Un trait de flamme, une parole, une expression passionnée. Chaque mot qu'il disait était un trait de flamme, *VOLT. Henr. I.* || **Fig.** Peindre avec des traits de flamme, exprimer avec la plus grande chaleur. Je m'en vais sans obstacle, avec des traits de flamme, Peindre à cette beauté les tourments de mon âme, *MOL. l'Ét. IV, 2.* [Apollon] Ne nous vend qu'à ce prix ces traits de vive flamme, Et ces ailes de feu qui ravissent une âme Au céleste séjour, *J. B. ROUSS. Ode au comte de Luc.* || **Fig.** Trait de lumière, une pensée qui vient tout à coup, une idée, un renseignement qui amène une découverte. Puisse-t-il par un trait de lumière fidèle Vous le mieux révéler, qu'il ne me le révèle! *CORN. Hérac. v, 2.* Dès qu'un trait de lumière se répand dans nos idées, nous rassemblons rapidement toutes les circonstances que l'erreur ou la prévention rendaient peu importantes à nos yeux, *RICCOBONI, Éuv. t. IV, p. 327*, dans *POUGENS.* Quel trait de lumière vient m'éclairer! *GENLIS, Veill. du chât. t. I, p. 493*, dans *POUGENS.* || 14° **Fig.** Ce qui frappe, touche, comme ferait un trait d'arbalète, l'âme, le cœur. J'avoue après cela, seigneur, que je vous aime, Et que mon cœur n'est point à l'épreuve des traits Ni de tant de vertus, ni de tant de bienfaits, *CORN. Pomp. IV, 3.* Et si votre amitié sentait pour mes malheurs quelque trait de pitié, *m. Pulch. III, 3.* Il s'est passé dans mon cœur un trait d'amitié si tendre et si sensible... que je n'ai pu vous le cacher, *sév. 15 nov. 1684.* Autant de paroles qu'il [Jésus] prononce, ce sont autant de traits enflammés qui les touchent [les apôtres], qui les percent, qui les brûlent d'une ardeur toute nouvelle, *BORDAL. Instruct. pour la 2^e fête de Pâques, Exhort. t. II, p. 274.* Elle [Mme de Montausier] a ramassé toutes ses forces

|| La traite des nègres, et, absolument, la traite, l'achat et la vente d'esclaves noirs. La traite est abolie. La première concession pour la traite des nègres est du 14 novembre 1673, *VOLT. Dict. phil. Esp. des lois*. Voilà donc la traite des noirs établie entre l'Europe et l'Afrique trente ans avant l'existence de Las Casas, qui naquit en 1474, *GREGOIRE, Instit. Mém. sc. mor. et pol. t. iv, p. 48*. || Traite des blancs, nom qu'on donne quelquefois à l'industrie des agents de remplacement mutuaire. || On le donne aussi à la conduite de certains industriels qui profitent de la faiblesse et de l'ignorance des personnes qui sont sous leur dépendance, pour s'attribuer entièrement le produit de leur travail. || 3° Se dit du commerce des banquiers. Ce qui caractérise une lettre de change, c'est la traite de place en place. || La lettre de change elle-même. Faire accepter des traites. Il a des traites sur Bordeaux. || Traités et remises, un des comptes généraux du grand-livre, qui a pour objet l'entrée et la sortie des lettres de change et billets d'un négociant. || 4° Chemin fait par mer, traversée (sens vieilli). Il fallut se résoudre à partir de ces lieux... Après huit jours de traite, un vaisseau de corsaires, Ayant pris le dessus du vent, Les attaqua... *LA FONT. Fyanc.* || 5° Etendue de chemin qu'un voyageur fait d'un lieu à un autre sans se reposer. Les gens du carrosse, qui, ayant une grande traite à faire, s'étaient levés de bonne heure, *SCARR. Rom. com. II, 9*. Adieu, dit le cerneur, ma traite est longue à faire, *LA FONT. Fyanc. II, 16*. D'où, continuant notre traite du même train, nous allâmes coucher à la ville de Daroca, *LESAGE, Estev. Gonz. 23*. Aussitôt Candide selle les trois chevaux; Cunégonde, la vieille et lui font trente milles d'une traite, *VOLT. Candide, 9*. En payant dix sols par cheval pour chaque traite de quatre lieues, *M. Méurs, 94*. || Fig. [1] Ronfle toujours, fait la nuit d'une traite, *LA FONT. Gasc.* || Absolument. C'est une traite, il y a une traite, se dit pour exprimer que la distance d'un lieu à un autre est assez considérable. || 6° L'action de traire le lait. Le produit d'une traite faite avec soin et reçue successivement dans quatre vases donne véritablement quatre espèces de lait; le premier est le plus séreux; le second produit l'est moins; le troisième encore moins; et le quatrième contient une très-grande quantité de crème, *POUACOR, Conn. chim. t. IX, p. 394*. || 7° Anciennement, droit levé sur les marchandises qui sortaient du royaume, ou qui y entraient, ou qui passaient d'une province à une autre. On payait la traite des marchandises en Bretagne, en Dauphiné. || Traite foraine, droit qui se levait sur toutes les marchandises qui entraient dans le royaume. || Traite domaniale, augmentation d'impôt sur quatre marchandises particulières, blé, vin, toile et pastel, lorsqu'elles étaient transportées hors du royaume. || 8° Ancien terme de monnaie. Tout ce qui fait la diminution de la valeur intrinsèque des espèces monnayées. La traite comprenait le seigneurage, le brassage et les remèdes de poids et de loi. || 9° Bord du plein, sur lequel les tanneurs mettent leurs peaux pour les égoutter.

— HIST. xv^e s. Item a voulu et ordonné quatre traites de messes estre celebrées pour le remede et salut de son ame, *DU GANGE, tractus*. Au tiers couplet, tu fais comparaison des tyrans de jadis et des gens horribles, lesquels, par traite de temps... l'on a souvent amollis, *G. CHASTEL. Exp. sur vérité*. Nous faisons grandes traites et longues, et beuvions eau orde et non courante, *COMM. VIII, 7*. || xvi^e s. Ce qu'un cheval peut faire de chemin en un jour, tout d'une traite, *MONT. III, 96*. Si l'on garde au marchand son privilege antique, S'il a la traite libre... *DUBELL. VIII, 47, verso*. Il pensa d'aguerrir son armée par le chemin, et endurcir les gens à la peine, les laissant courir en toutes sortes, faire de grandes et longues traites... *AMYOT, Marius, 22*. Que lesdits sergents, à traite [poursuite] d'autrui pour dette à cognoistre, ne pourront ceux sur qui telles traites se feront, apprehender, *COUST. génér. t. I, p. 794*.

— ETYM. Féminin de *trait* 1, au sens de tiré.

1. TRAITÉ (trè-té), s. m. || 1° Ouvrage où l'on traite de quelque art, de quelque science, de quelque matière particulière. Je crois que je ferai un traité sur l'amitié, sév. 383. Je n'ai point trouvé dans mon traité de l'ingratitude, que je le puisse quitter [un vieil oncle] dans l'âge où il est, *ID. 8 avr. 1676*. Le premier traité où Luther parut pour tout ce qu'il était, fut celui qu'il composa, en 1520, de la Captivité de Babylone, *BOSS. Var.*

II, 4. Vos traités de morale ne sont que des spéculations sur la sagesse, *FONTEN. Dial. 1, Morts anc. mod.* Le traité de la Vertu des païens et les Dialogues d'Orasius Tubero lui firent des ennemis [à la Mothe le Vayer], *VOLT. Mém. litt. Lett. [au pr. de...]*, 7. Apelle de Cos, peintre, et auteur de plusieurs traités sur la peinture, *BARTHÉL. Anach. tabl. 5*. || 2° Convention faite entre des souverains, entre des États. Il faut l'aveu de Rome, et que d'autre côté Le sénat de Carthage accepte le traité, *CORN. Sophon. 1, 3*. Le landgrave fit son traité avec ceux de Bâle, *BOSS. Var. 4*. Liant les grands par des traités, gagnant les peuples par des remontrances, *FLÉCH. le Tellier*. Le plus beau traité de paix dont l'histoire ait parlé, est, je crois, celui que Gélon fit avec les Carthaginois; il voulut qu'ils abolissent la coutume d'immoler leurs enfants, *MONTESQ. Esp. x, 5*. Ferdinand III... fut obligé de conclure enfin la paix de Westphalie; les Suédois et les Français furent, par ce fameux traité, les législateurs de l'Allemagne dans la politique et dans la religion, *VOLT. Mœurs, 478*. Ce sont les victoires qui font les traités, *ID. Louis XIV, 22*. Il n'est que trop vrai que les traités de paix ne sont que des trêves; à peine a-t-on quitté les armes, que la guerre de cabinet commence, *DUCLOS, Œuv. t. v, p. 244*. Le traité de Munster ou la paix de Westphalie, qu'on a appelé le code des nations, *ANQUETIL, Instit. Mém. sc. mor. et pol. t. I, p. 43*. || Fig. Et qu'une mort sanglante est l'unique traité qui reste entre l'esclave et le maître irrité, *RAC. Bajaz. IV, 7*. L'intérêt est ton dieu, le mien est l'équité; Entre ces ennemis il n'est point de traité, *VOLT. Fanat. II, 5*. || 3° Convention entre particuliers, ou avec le souverain, avec le gouvernement, avec l'administration. J'ai un traité avec lui. Les clauses du traité. Le traité que les entrepreneurs ont fait avec l'administration. || 4° Chose convenue. Mais pour vous, vous savez quel est notre traité; Parlez-moi, je vous prie, avec sincérité, *MOL. Mis. I, 2*.

— HIST. XIV^e s. L'acteur [auteur] commence cy son traité, et recite en general les opinions anciennes de felicité humaine, *OREMSE, Eth. IV*. Dont i fu uns traitiez et uns respiz donnez Pour rendre les Juifs à nos genz naturez, *GUESCL. 8302*. || xv^e s. Especialment les trestiers d'armours lisoie volontiers, *FROISS. Espin. am. [Le connétable]* leur [aux assiégés de Bergerac] fit remonter... que ja estoient ils en traité que de venir bons François, *ID. II, II, 7*. || xvi^e s. Il fit la plupart de ses faits par amiables traittez, *AMYOT, Philop. 42*.

— ETYM. Prov. *tractat*; esp. *tratado*; ital. *trattato*; du latin *tractatus*, de *tractare*, traiter.

2. TRAITÉ, ÊE (trè-té, téé), *part. passé* de traiter. || 1° Sur quoi on a raisonné. Une science bien traitée est un système bien fait, *CONDIL. Traité des syst. 18*. || 2° Avec qui on a agi de telle ou telle façon. Rodogune, par elle en esclave traitée, *CORN. Rodog. I, 4*. Mlle de la Fayette, toujours bien traitée de la reine, passait toutes les soirées chez cette princesse, *GÉNIEU, Mlle de la Fayette, p. 189*, dans *POUGENS*. || 3° Qui a reçu telle qualification. Et lui-même, traité de fourbe et d'imposteur, *BOLL. Sat. XI*. Son fils Judas Machabée, traité de Messie, périt après des efforts glorieux, *VOLT. Dict. phil. Théocratie*. || 4° En termes de chimie, qui a été soumis à l'action de tel ou tel agent. Ce résidu incristallisable, traité par l'alcool, a formé un dépôt abondant, *BERTHOLLET, Instit. Mém. scienc. t. III, p. 240*.

TRAITÈMENT (trè-te-man), s. m. || 1° Manière d'agir avec quelqu'un, de l'accueillir, de le traiter. Il n'y a point de chat qui soit plus libertin ni plus volontaire que lui [un certain matou]; j'espère pourtant que je l'arrêterai par le bon traitement que je lui fais, *VOLT. Lett. 153*. Traitement inhumain, *ROTA. Antig. IV, 4*. Rebuté de tant d'indignes traitements qu'on fait à la vertu, *BOSS. Reine d'Anglet. Mais je garde à ce prince un traitement plus doux, RAC. Brit. II, 3*. Il [Darius] répétait souvent qu'il aurait sacrifié de bon cœur cent Babylones, s'il les avait, pour épargner à Zopyre le cruel traitement qu'il s'était fait lui-même, *ROLLIN, Hist. anc. Œuv. t. III, p. 72*, dans *POUGENS*. Il en est de la patrie comme de ceux qui nous ont donné la vie, dont nous devons endurer les mauvais traitements avec soumission, *ID. Traité des Ét. liv. v, 3^e part. 2*. Je ne sais pas pourquoi madame me donne mon congé: je n'ai point mérité ce traitement, *MARIV. Fauss. confid. I, 8*. Si ma fille recevait un pareil traitement, je crois que j'en mourrais de douleur, *MONTESQ. Lett. pers. 70*. || Bon traitement, mauvais traitement, se dit de la manière dont une femme traite un amant. Jamais mon

zèle et ma persévérance N'ont eu de vous que mauvais traitements, *LA FONT. Rich. Canthe* a du mérite, et t'aime tendrement: D'où vient que tu lui fais un si dur traitement? *MOL. Méc. I, 2*. || Au plur. Mauvais traitements, se dit souvent pour coups, violences, sévices. || 2° Appointements attachés à un emploi. On n'a pas encore fixé son traitement. Le traitement des officiers de vaisseau n'était pas considérable; le capitaine de la première classe ne touchait que 4200 livres, *FORFAIT, Instit. Mém. scienc. t. v, p. 273*. Un homme comme Gail doit rire dans sa barbe, quand il touche cinq à six traitements, *P. L. cour. Lett. à l'Académie*. || 3° Manière de conduire une maladie, à l'effet soit de la guérir, soit d'en diminuer le danger, soit de calmer les souffrances qu'elle cause, soit d'atténuer ou de dissiper les suites qu'elle peut entraîner. Il faut suivre le traitement indiqué. Ne soyez nullement en peine; il ne faut à mon fils qu'un bon traitement, *SÉV. 23 oct. 1680*. || Traitement moral, ensemble des moyens thérapeutiques tirés de la direction donnée à l'exercice des sentiments et des facultés intellectuelles. || Fig. Entreprendre le traitement des vices économiques, ligués par un long désordre financier, *Journ. offic. 19 fév. 1872, p. 1499, 3^e col.* || 4° Honneur qu'on rend dans les cours à des personnes de distinction. La république de Venise avait le traitement des têtes couronnées. Il [le prince de Condé] porta si loin les avantages d'un prince de France et de la première maison de l'univers, que tout ce qu'on put obtenir de lui fut qu'il consentit à traiter d'égal avec l'archiduc; le même traitement fut assuré au duc d'Enghien, et la maison de France garda son rang sur celle d'Autriche jusque dans Bruxelles, *BOSS. Louis de Bourbon*. Le prévôt des marchands traita le duc de Tresmes de monseigneur; M. de Montbazou et les gouverneurs de Paris avaient eu ce traitement, *ST-SIM. 145, 109*. || 5° Repas que le roi faisait donner en certaines occasions aux ambassadeurs ordinaires et extraordinaires, et même aux envoyés. Tel maître d'hôtel du roi fut chargé du traitement de cet ambassadeur, de ce prince. || 6° Terme forestier. Se dit de la manière d'aménager, d'exploiter une forêt. || 7° Nom des opérations qu'on fait subir à une substance pour un objet, soit industriel, soit scientifique. Le petit nombre d'auteurs qui ont écrit sur les mines de fer... ne parlent point des différents traitements de ces mines, *BUFF. Hist. min. introd. Œuv. t. VIII, p. 52*. Le traitement des soies par le savon, *ROARN, Instit. Mém. sc. phys. et math. sav. étr. t. II, p. 644*.

— HIST. xv^e s. Quand ils furent venus à ladite chapelle, ils se saluerent moult aimablement et festerent grandement; et après ils entreterent leur traitement [pour traiter de la paix entre les rois de France et d'Angleterre], *FROISS. I, 1, 144*. || xvi^e s. Il en oubliot le boire et le manger et le reste du traitement de sa personne, *AMYOT, Marcel. 27*.

— ETYM. *Traiter*; provenç. *tractament*; espagu. *trattamiento*; ital. *trattamento*.

TRAITER (trè-té), v. a. || 1° Agir de telle ou telle manière avec quelqu'un. Traitez-moi comme ami, non comme souverain, *CORN. Cinna, II, 4*. Bien qu'Attila me traite assez confidemment, *ID. Attil. IV, 1*. Vous traitez mal, Pauline, un si rare mérite, *ID. Poly. IV, 4*. M. le cardinal de Retz y était; il fut fort bien traité du roi, *PELLISSON, Lett. hist. t. III, p. 309*. Dire d'un, puis d'un autre, est-ce ainsi que l'on traite Les gens faits comme moi? *LA FONT. Fyanc. IV, 16*. Les obligeants diseurs d'inutiles paroles, Qui... traitent du même air l'honnête homme et le fat, *MOL. Mis. I, 4*. On nous traite comme nous voulons être traités: nous baissons la vérité, on nous la cache, *FASC. Pens. II, 8*, édit. *HAVET*. J'ai écrit au chevalier [de Grignan], non pas pour rien déranger, car tout est réglé, mais afin que l'on traite doucement et honnêtement mon fermier, mon procureur fiscal et mon sénéchal, *SÉV. 244*. Les Juifs ne sont pas mieux traités sous Démétrius que sous ses prédécesseurs, *BOSS. Hist. I, 10*. On croit pouvoir s'assurer des autres princes, et on en fait des coupables en les traitant comme tels, *ID. le Tellier*. Je m'en vais voir comment Dieu me traitera; mais j'espère en ses miséricordes, *ID. Anne de Gonz. Voyez de Darius et la femme et la mère: L'une le traite [Alexandre] en fils, l'autre le traite en frère, RAC. Alex. III, 2*. Jamais les dieux n'ont été traités avec moins de respect que dans les comédies d'Aristophane, *FONTEN. Orael. I, 8*. Il nous frappe et nous traite durement, comme des étrangers, *MASS. Avent, Afflict. Dites un*

peu à votre âme **damnée**, à ce M. Raſſe, qu'il me traite plus humainement, la première fois que j'aurai besoin de lui, **LESAGE**, *Turc*, III, 5. Des cartes est obligé de quitter sa patrie; Gassendi est calomnié; Arnauld traîne ses jours dans l'exil; tout philosophe est traité comme les prophètes chez les Juifs, **VOLT** *Dict. phil. Lettres*. Les quatre commissaires hollandais, députés à l'armée, traitaient avec fierté trente princes d'Allemagne à leur solde: Qu'on fasse venir Holstein, disaient-ils; qu'on dise à Hesse de nous venir parler, **M. Louis XIV**, 24. Lisette: Ma maîtresse autrefois me traitait à merveille. Et ne peut me souffrir depuis qu'il la conseille, **GAESSET**, *Le Méchant*, I, 2. || Fig. En un sens analogue, avec un nom de chose pour sujet. Seigneur, dans ce discours qui nous traite si mal, Vous voyez un effet des leçons d'Annibal, **CORN. Nicom.** II, 3. II [Corbinelli] a été rudement traité de la fièvre tierce, sév. 22 sept. 1677. || Traiter de, traiter avec. Il traitait de mépris les dieux qu'on invoquait, **CORN. Poly.** III, 2. Ils sont insupportables, avec les impertinentes égalités dont ils traitent les gens, **MOL. Comtesse**, 11. Et, traitant de mépris les sens et la matière, à l'esprit comme nous donnez-vous tout entière, **M. Fem. sav.** I, 4. || Fig. et familièrement. Traiter quelqu'un de haut en bas, ou du haut en bas, le traiter avec dédain, avec hauteur. Ces honnêtes diables Se retranchent toujours sur leurs sages pousſes, Qui, pour un petit tort qu'elles ne vous font pas, Prennent droit de traiter les gens du haut en bas, **MOL. Ec. des fem.** IV, 3. || Traiter en chien courtaud, traiter comme un chien, traiter très-mal. Il aurait grand regret de mourir, qu'il n'ait auparavant répondu à l'apologie de Montpellier, où il traitera le doyen en chien courtaud, **GUI PATIN, Lett.** t. I, p. 238, dans **FOUGENS**. Elle répondit qu'elle ne savait pas traiter les domestiques comme des chiens, **MAINTENON, Proverb.** p. 4, dans **FOUGENS**. || Familièrement. Traiter quelqu'un en enfant de bonne maison, le réprimander, le châtier sans ménagement. || Traiter quelqu'un de Turc à More, voy. **MOBE**, n° 2. || Traiter quelqu'un d'égal, se comporter à l'égard de quelqu'un comme envers un égal. Je... pense toutefois n'avoir point de rival à qui je fasse tort en le traitant d'égal, **CORN. Excuse à Aristote**. Content de notre accueil, ils nous traitent d'égaux, **VOLT. Scythes**, I, 4. || 2° Il se dit du médecin ou chirurgien qui donne des soins à un malade. Entreprendre de traiter un incurable, **BALZ. liv. VI**, lett. 3. Je traiterais monsieur méthodiquement et dans toutes les régularités de notre art, **MOL. Pourc.** I, 40. Pour se faire traiter d'un cancer, **BOSS. Lett. abb.** 57. Ces douces Ménades, Qui, dans leurs vains chagrins sans mal toujours malades, Se font, des mois entiers, sur un lit effronté, Traiter d'une visible et parfaite santé, **BOIL. Sat.** X. Tout au plus a-t-il traité quelques amis, mais en amis, et en leur faisant très-peu de chose, **FONTEN. Méry**. || Fig. Deux médecins le traitèrent de sorte que sa douleur eut un terme assez court; L'un fut le temps et l'autre fut l'amour, **LA FONT. Fauc.** || On dit de même: traiter une maladie. Pour traiter une maladie, il faut premièrement en connaître les principes et la nature; ensuite... **BOSS. Sermons, Péché d'habitude, Préambule**. || 3° Terme de chimie et d'industrie. Soumettre une substance à l'action de divers agents. Traiter la soude par la chaux vive. On peut toujours reconnaître par la simple observation si la mine que l'on traite contient du zinc, **BUFF. Min.** t. V, p. 442. En traitant des plantes et des animaux par le feu et l'eau dans des vaisseaux distillatoires, **BOUACROX, Conn. chim.** t. I, p. VIII. || 4° Traiter une forêt en futaie, en taillis, l'aménager, l'exploiter en futaie, en taillis. || 5° Régaler, donner à manger. Oh! oh! dit-il, voilà bonne cuisine! Qui traitez-vous? **LA FONT. Rém.** Maître Jacques: Potages... entrées... — Harpagon: Que diable! voilà pour traiter toute une ville entière, **MOL. l'Avare**, III, 5. Gellias, le plus riche des citoyens d'Agrigente, avait fait construire dans sa maison plusieurs grandes salles pour y recevoir et traiter ses hôtes, **ROLLIN, Hist. anc. Evé.** t. V, p. 463. Est-il joli, Quand on traite quelqu'un, de s'ennuyer à table, D'en sortir le premier? **DESTOUCH. Phil mar.** IV, 3. Osmin, fais avertir l'intendant des cuisines Que je traite ici le sultan; Que la chère soit des plus fines, Et que l'on nous serve à l'instant, **PAVAAT, Soliman II**, II, 5. || Absolument. Il traite souvent. Traiter en chair et en poisson. || Il se dit aussi de ceux qui donnent à manger pour de l'argent. Il traite à tant

par tête. Il nous a bien traités pour le prix. Mon hôte à crédit me traite: J'ai bonne chère et vin vieux, **BÉRANG. H. rangé**. || 6° Travailler à régler les conditions, les clauses de quelque affaire. Traiter la paix. Mais nous sommes personnes à traiter les choses dans la douceur, **MOL. Mar. forcé**, 16. Le favori a traité un mariage pour le prince, sév. 239. Pendant que les coups venaient de tous côtés, ceux qui combattaient auprès de lui nous ont dit souvent que, si l'on avait quelque grande affaire à traiter avec ce prince, on eût pu choisir de ces moments où tout était en feu autour de lui, **BOSS. Louis de Bourbon**. Absorbé dans ces spéculations, Newton devait naturellement être indifférent pour les affaires et incapable de les traiter, **FONT. Newton**. Ceux qui ne traitent jamais que leurs propres affaires, se passionnent trop pour juger sainement des choses, **J. J. ROUSS. Ém.** IV. Et comme tu disais, traitons ceci gaiement, **LAROUZE, Coquette corr.** V, 3. || 7° Terme de commerce. Faire une opération de vente ou d'achat. Nous avons traité, au Port des Français, environ mille peaux de loutre, quantité bien suffisante pour connaître avec précision leur prix à la Chine, **LAPÉROUSE, Voy.** t. IV, p. 143, dans **FOUGENS**. Les Anglais y traitent annuellement trois mille esclaves, arrivés la plupart, comme au Sénégal, des terres intérieures et très-éloignées, **RAYNAL, Hist. phil.** XI, 48. || 8° S'occuper de. La gravité romaine n'a pas traité la religion plus sérieusement, **BOSS. Hist.** II, 5. Nos fonctions sont si saintes... elles demandent des dispositions si pures, si dignes des mystères que nous traitons! **MASS. Confér. Retr. pour des curés**. || Traiter l'amour, faire l'amour, traiter une affaire d'amour. Gérate ne agit pas mal en vieillard amoureux, puisqu'il ne traite l'amour que par tierce personne, **CORN. Suiv. Exam.** || 9° Exposer, développer un sujet. Il traite la question: savoir si on peut tuer pour un soufflet, **FASC. Prov.** XIII. D'où il paraît [de l'impossibilité de démontrer les axiomes] que les hommes sont dans une impuissance naturelle et immuable de traiter quelque science dans un ordre absolument accompli, **M. Géom.** I. Le critique [de l'Esprit des lois] ne veut jamais que l'auteur traite son sujet, il veut continuellement qu'il traite le sien; et, parce qu'il est toujours théologien, il ne veut pas que, même dans un livre de droit, il soit jurisconsulte, **MONTEſQ. Déf. Esp. lois**, part. 2. Ce sujet [Britannicus] était le plus difficile de tous à traiter, et ne pouvait réussir que par l'éloquence de Racine, **VOLT. Comm. Corn. Rem.** 2° discours. Quand nous souperons ensemble, nous parlerons de tout et ne traiterons rien, comme dit un certain auteur très-aimable; mais, hors de là, je veux traiter avec vous beaucoup de choses, **VOLT. Lett. Forment**, 25 déc. 1784. Strabon cite un poète qui vivait de son temps, et qui était de Tarse en Cilicie; quelque sujet qu'on lui proposât, il le traitait en vers avec tant de supériorité, qu'il semblait inspiré par Apollon, **BARTHÉL. Anach.** ch. 80, note 5. || 10° Terme de peinture. Traiter un sujet, exécuter un tableau sur ce sujet. || On dit de même: Cette composition, cette figure est bien traitée, elle est bien et soigneusement exécutée. Petit genre, disaient-ils; mais les genres ne sont petits que quand ils sont traités petitement, **HAILLET DE COURONNE**, dans *Mém. inéd. sur l'Acad. de peinture*, t. II, p. 424. || On dit aussi dans quelques arts manuels: cet ouvrier traite bien son ouvrage. || 11° Donner à quelqu'un tel ou tel titre. Puisqu'il vous a déçu vous traitant de Romain, **CORN. Nicom.** I, 2. Il [un homme jeté dans une île et pris pour le roi du lieu] se résolut enfin de se prêter à sa bonne fortune; il reçut tous les respects qu'on lui voulut rendre, et il se laissa traiter de roi, **FASC. Condit. des grands**, I. Le Syrien me traite et de reine et de sœur, **RAC. Ath.** II, 5. Ils la tiennent [une nouvelle] de Zamet, de Rucelay ou de Conchini, qu'ils ne connaissent point, à qui ils n'ont jamais parlé, et qu'ils traiteraient de monseigneur s'ils leur parlaient, **LA BRUY. V. La première dignité du royaume est si peu nécessaire à M. le chancelier pour l'illustrer, qu'on peut ne le traiter que de grand homme, FONTEN. Reyneau**. Il [le roi de Prusse] me traitait d'homme divin; je le traitais de Salomon; les épithètes ne nous coûtaient rien, **VOLT. Mém. Volt.** || Par extension, donner telle ou telle qualification bonne ou mauvaise à une personne ou à une chose. Et j'ai traité cela de pure bagatelle, **MOL. Tart.** II, 2. Une philosophie qui déclare la guerre au conjugal lien et vous traite l'Amour de déité

de rien, **M. Princ d'El.** I, 2. Me traiter de coquin, de fripon, de pandard, d'infâme! **M. Scapin**, II, 7. [Ceux] qui ont bien connu combien cette bassesse [de la nature humaine] est effective, ont traité d'une superbe ridicule ces sentiments de grandeur qui sont naturels à l'homme, **FASC. Pens.** XI, 4 bis. Un clerc, pour quinze sous, sans craindre le holà, Peut aller au parterre attaquer Attila, Et, si le roi des Huns ne lui charme l'oreille, Traiter de visigoths tous les vers de Corneille, **BOIL. Sat.** IX. Dès longtemps votre amour pour la religion Est traité de révolte et de sédition, **RAC. Ath.** I, 4. C'est ainsi que le P. Hardouin traita d'athées Pascal, Malebranche et Arnauld; c'est ainsi que le docteur Lange traita d'athée le respectable Wolf, pour avoir loué la morale des Chinois, **VOLT. Dés. Lisbonne, Préf. notes**. || 12° V. n. Agir de telle ou telle façon (emploi vieilli). Chevalier, lui dit-elle, soyez discret, chacun a l'œil sur nous; si vous traitez de cette sorte, vous me perdrez; d'uafe, **Astrée**, I, 40. Ne vous offensez pas, objet rare et charmant, Si ma haine avec lui traite un peu rudement, **CORN. Théod.** II, 4. Une manière d'agir hardie qui l'obligeait de traiter familièrement avec les gens de la première qualité, **TALLEMANT, Disc. sur Benserade**. || 13° Négocier, travailler à l'accommodement d'une affaire. Un ambassadeur a été envoyé pour traiter de la paix. Il traite d'un mariage pour un de ses amis. || Absolument. Dès demain elle traite avec nos ennemis, **CORN. Sertor.** IV, 3. Et je l'en dédirais, s'il traitait sans Carthage, **M. Sophon.** I, 3. Les Goths traitèrent avec les Romains, et s'établirent en Espagne, **BOSS. Hist.** I, 44. || 14° Négocier pour vendre, pour acheter, pour donner à ferme; passer les actes nécessaires pour la conclusion d'un traité. Traiter d'une charge, d'une terre. Il a traité à tel prix, à telles conditions. Des néveux qui traitent provisionnellement d'une succession avec des usuriers, **POINSINET, Cercle**, 4. || Traiter d'une dette, d'une prétention, prendre sur cette dette, sur cette prétention un arrangement quelconque. || 15° Entrer en affaire, en pour-parler. En ne désirant qu'entretenir mes amis, ils veulent que je traite avec tout le peuple, **BALZ. Liv. V, Lett.** 4. On détruirait par là, traitant de bonne foi, Ce grand aveuglement où chacun est pour soi, **MOL. Mis.** III, 5. Sous cet air de jeunesse, elle cachait un sens et un sérieux dont ceux qui traitaient avec elle étaient surpris, **BOSS. Duch. d'Orl.** Traitez du moins avec votre Dieu comme vous traitez avec les créatures, **MASS. Carême, Pdques**. Puisqu'il faut traiter avec les hommes, j'aime à traiter avec ceux qui trompent le moins, **VOLT. Dial.** 19. Partout il avait obtenu l'amitié de tous ceux avec qui il avait à vivre, et la confiance de tous ceux avec qui il avait à traiter, **D'ALEMB. Élog. Lufaye**. || Traiter d'égal, entrer en affaire, en discussion comme avec un égal. Ce superbe [Satan], ayant entrepris de traiter d'égal avec Dieu, **BOSS. 2° sermon sur les démons**, I. || 16° Prendre pour objet d'un travail, d'une discussion. Après avoir suffisamment reconnu les sentiments des hommes, j'entreprends d'en traiter de Dieu et de l'âme humaine, **DESC. Médit. Préf.** 9. Les écrits de ce père traitant du larcin, **FASC. Prov.** VI. Environ l'an 4209, Pierre de Vaucernai fit son histoire des Albigeois, où, traitant d'abord des diverses sectes et hérésies de son temps, il met en premier lieu les manichéens, **BOSS. Var.** XI, 50. C'est dommage que nous ayons perdu le bel ouvrage de Salomon, qui traitait de toutes les plantes, depuis le cèdre jusqu'à l'hysope, **VOLT. Lett. Lorenzi**, 15 avr. 1760. Quel homme peut être assez hardi et assez borné pour entreprendre de traiter seul de toutes les sciences et de tous les arts? **D'ALEMB. Evé.** t. I, p. 304. || 17° Se traiter, v. refl. Soigner sa propre maladie. Ce médecin s'est traité lui-même. Je vous prie que je sois rassuré sur votre rhumatisme; vous vous traitez si durement, que je ne vous trouve point bien entre vos mains, **MME DE COULANGES, à Mme de Grignan**, dans sév. t. X, p. 489, édit. RÉGNIER. || 18° Se donner à soi-même un repas. Il se traitait tous les jours magnifiquement, **MASS. Carême, Mauvais riche**. || Se traiter bien ou mal, avoir un bon, un mauvais ordinaire. || Se donner l'un à l'autre, les uns aux autres, un repas, un régál. C'est un petit repas que le roi m'a rendu: Nous nous traitons parfois, **REGNARD, Démocr.** IV, 7. Eux ici [ceux du village d'Azai], nous chez eux, on se traite tour à tour, on se divertit le dimanche, **P. L. COUVA. Pétition pour des villageois**. || 19° Être l'objet d'une négociation, d'un arrange-

ment. L'hymen qui se traitait du duc et de Cassandre, *ROTA. Vencesl.* iv, 2. || 20° Être l'objet d'une discussion, d'un travail. Il souhaitait avec un ardeur extrême qu'on fit une assemblée où la matière se traitât de nouveau, sans passion, sans sophistérie et sans tyrannie, *BOSS.* Var. iv. Cette parole, messieurs, ne se traite guère dans les chaires, parce que cette inviolable fidélité ne se trouve guère dans les mœurs, *ID.* *Mor.-Thér.* || 21° Terme de commerce. Être vendu à tel ou tel prix. Le blé se traite à tant l'hectolitre. || 22° Se donner l'un à l'autre telle ou telle qualification. Le poète et le philosophe se traitent mutuellement d'insensés, d'ALEMB. *Œuv.* t. 1, p. 243. || 23° Être pratiqué. De vouloir parler de la politique suivant qu'elle se traite et exerce aujourd'hui, sans rien dire de ces coups d'État... G. NAUDÉ, *Considér. sur les coups d'État*, 1.

— SYN. TRAITER UNE MATIÈRE, TRAITER D'UNE MATIÈRE. Traiter une matière, c'est l'examiner, la discuter. Traiter d'une matière, c'est en faire l'objet d'un travail, d'une dissertation.

— HIST. XII^e S. Quant furent assamblé tuit li baron del Maine, Du chevaige [nous] tratames l'ochoisson premeraine, *Sax.* xxx. À l'honneur l'apostolie [en l'honneur du pape, il] les voldra bel traitier E en humilité, e mult li erent chier, *Th. le mart.* 130. || XIII^e S. Henri de Valenciennes dist que, puisque li hom s'entremet du biel dire et de traictier, il se doit bien travailler que... H. DE VAL. I. En nom Dieul dist uns sages hom, il se roit boin que on traitast de la pais al empereour, *Chr. de Rains*, 120. Entre tant de maus et de descors, assés furent qui traitoient paroles d'accort et de pais entre lui [Frédéric] et le pape Innocent; et endementiers que [tandis que] il traitoit et entendoit à ces choses... BRUN. LATINI, *Trésor*, p. 95. 'l' tretieret et firent une accordance de paix des altercations, DU CANGE, *accordāz*. Noz traclerons en cest capitre quix cozes [quelles choses] sont muebles et quix cezes sont heritages, BEAUM. XXIII, 4. || XIV^e S. La maniere de traictier ceste science et de y proceder... ORESME, *Œth.* III. || XV^e S. Les bourgeois de la ville regarderent que, au long aller, ils ne se pourroient tenir; si prièrent à deux chevaliers qui là estoient, qu'ils traitassent à ces seigneurs d'Angleterre... FROISS. I, 1, 224. Il les traita en grant violence et en grant rapine, *COMM.* V, 1. Le roy René de Cesile [sicile] traictoit de faire le duc de Bourgogne son heritier, *ID.* V, 2. || XVI^e S. Traictant avec lui des moyens de sa guarison, il luy dict... MONT. I, 94. Ayant traicté chez lui une bonne compagnie, *ID.* I, 404. En l'estude que je traicte de nos mœurs, *ID.* I, 402. Ils bastissoient comme s'ils n'eussent jamais deu mourir, et se traitoyent en leurs banquetts, quasi ordinaires, comme s'ils n'eussent deu vivre qu'un jour, LANOUE, 170. Pour s'estre un petit eschauffé à la lutte, il s'est retiré aux bains chauds pour se traictier à son aise, AMYOT, *Marcell.* 45. Il est ben chercher la balle avec les doigts, en maniant et traitant le lieu et les environs d'iceluy, PARÉ, IX, 3. Alla prendre garde à son cheval, qu'il traita [nourrit] de ce qu'il trouva, *Nuits de Straparole*, t. II, p. 209, dans LACURNE. On traitte des moyens pour mutiner les villes, Pour nourrir les flambeaux de nos guerres civiles, D'AUB. *Tragiques*, éd. LALANNE, p. 93.

— ETYM. Wallon, *traiit*; provenç. *tractar*; espagn. *tratar*; ital. *trattare*; du lat. *tractare*, fréquentatif de *trahere*, tirer.

— TRAITÉUR (trè-teur), s. m. || 1° Celui qui apprête, qui donne à manger pour de l'argent. Et le traiteur, homme intraitable, Fit une terrible rumeur, SCARR. *Œuv.* t. I, p. 344. Comment appelez-vous ce traiteur de Limoges qui fait si bonne chère? MOL. *Pourc.* I, 6. Il [Leibnitz] ne réglait pas ses repas à de certaines heures, mais selon ses études; il n'avait point de ménage, et envoyait querir chez un traiteur la première chose trouvée, FONT. *Leibnitz*. Il dit que le pâtissier Mignot [nommé dans Boileau] est mon oncle; je ne serais pas fâché d'avoir pour oncle un traiteur, si on avait fait bonne chère chez lui, VOLT. *Lett. Maupeou*, 20 déc. 1778. Un traiteur, qui pour mes dix-huit sous me donnait un assez bon dîner; j'en réservais une partie pour mon souper, et j'étais bien nourri, MARMONTEL, *Mém.* III. || 2° Nem que l'on donne à ceux qui font la traite avec les sauvages de la Louisiane.

— ETYM. *Traiter*. Froissart a ce mot dans le sens de celui qui fait une négociation.

† TRAITTOIRE (trè-toi-r'), s. f. Outil du tonnelier pour aller ger les cercles. On dit aussi traitoir.

— TRAITRE, ESSE (trè-tr', trè-s'), *adj.* || 1° Qui trahit. Moi, seigneur! moi, que j'esse une âme si traïresse, *CORN. Cinna*, v, 4. Tout flateur, quel qu'il soit, est toujours un animal traître et odieux, *BOSS.* 5^e *avert.* 31. Heureux! si je pouvais avant que m'immoler Percer le traître cœur qui m'a pu déceler! RAC. *Mithr.* IV, 2. || Traître comme Judas, se dit d'un homme qui, sous le masque de l'amitié, trahit de la manière la plus cruelle. || Populairement. Il n'est pas traître à son corps, il ne se refuse aucune commodité. || 2° Il se dit des animaux domestiques qui mordent, égratignent ou ruent quand on y pense le moins. Le chat est traître. Prenez garde à ce cheval, il est traître. Un chien traître. || 3° Il se dit des choses qui ont le caractère de la trahison, de la perfidie. Embûche traïresse, TRISTAN, *Mariane*, IV, 1. Une traïresse voix bien souvent vous appelle; Ne vous pressez donc nullement, LA FONT. *Fabl.* VIII, 24. Ce blé couvrirait d'un lacs les menteurs et traïtres appâts, *M.* *Fabl.* IX, 2. Et que j'ai cru trouver quelque sincérité Dans les traïtres appâts dont je fus enchanté, MOL. *Mis.* IV, 3. L'excès prodigieux De ce fatal amour né de vos traïtres yeux, *ID.* *ib.* IV, 3. || 4° Il se dit de certaines choses qui sont dangereuses sans le paraître. Le seul Ulysse en échappa [des pièges de Circé]; Il sut se délier de la liqueur traïresse, LA FONT. *Fabl.* XII, 4. Il [l'évêque de Saintes] était sans fièvre et se croyait entièrement hors d'affaire; il causa une heure avec l'abbé Tétu; ces sortes de mieux sont quasi toujours traïtres, et tout d'un coup il est retombé dans l'agonie, sév. 1^{er} juillet 1676. Pendant que nous en étions là, voilà une pluie traïresse... qui, sans se faire craindre, se met d'abord à nous noyer, *ID.* 23 août 1674. Des traïresses de douleurs qui reviennent quelquefois, et dont il faut se moquer, parce que c'est la manière de peindre du rhumatisme, *ID.* 4^{er} mars 1676. À peine ai-je senti cette liqueur traïresse, Que de ces vins mêlés j'ai reconnu l'adresse, *BOU.* Sat. III. J'ai hanni loin de moi cette liqueur traïresse [le vin] Qui nourrit des humains la brutale mollesse, VOLT. *Mahom.* II, 4. || 5° Familièrement. Il ne m'en a pas dit le traître mot, un traître mot, il ne m'en a pas dit un seul mot. (Cela signifie-t-il proprement: il ne m'en a pas dit un mot qui trahit ce dont il s'agissait? ou bien traître est-il un simple terme d'injure, comme qui dirait: un chien de mot?) || 6° S. m. et f. Celui, celle qui fait une trahison. Quiconque aime le traître, aime la trahison, MAIRA. *Mort d'Asdrub.* II, 3. Au travers de son masque on voit à plein le traître; Partout il est connu pour tout ce qu'il peut être, MOL. *Mis.* I, 4. Philippe aimait la trahison, et n'aimait pas les traïtres, AOLLIN, *Hist. anc. Œuv.* t. VI, p. 59, dans POUGENS. Le comte: Quant à moi, j'aime lapolitesse.—Lisimen: Moi je ne l'aime point, car c'est une traïresse Qui fait dire souvent ce qu'on ne pense pas, DESTOUCH. *Glor.* II, 45. Teus les historiens flétrissent le cennétable [de Bourbon] du nom de traître; on pouvait, il est vrai, l'appeler rebelle et transfuge; il faut donner à chaque chose son véritable nom: le traître est celui qui livre le trésor, ou le secret, ou les places de son maître, ou son maître lui-même à l'ennemi, VOLT. *Mœurs*, 423. || Traître, traïresse se disent quelquefois comme termes d'injure, sans impliquer trahison ou perfidie. Veus ne m'aimez donc pas, madame la traïresse? SCARON, *Jodelet*, III, 7. ... Oui, oui, j'ai su que ce traître d'amant Parle de m'obtenir par un enlèvement, MOL. *Éc. des mar.* II, 44. Laisse là son nem, traître, et dis ce qu'il t'a dit, *ID.* *Mis.* IV, 4. Si men traître d'épeux par hasard était mort, REGNARD, *Démocr.* II, 7. D'où viens-tu, double traître? Dans l'état où je suis peut-on laisser un maître? LEGRAND, *Aveugle clairvoyant*, sc. 9. || 7° Traître de mélodrame, l'acteur qui, dans les anciens mélodrames, jouait le rôle du traître, et qui exagérait presque toujours ses gestes; et, par moquerie, l'homme qui affecte un air sombre, une marche cachée, des manières dissimulées. Teut à coup j'avise, rasant les maisons, le nez dans la cravate, sombre et voûté comme un traître de mélodrame, devinez qui? CH. DE BERNARD, *Un homme sérieux*, XXI. || 8° En traître, *loc. adv.* Avec trahison, traîtreusement. Va, tu l'as pris en traître; un guerrier si vaillant N'eût jamais succombé sous un tel assaillant, *CORN. Cid*, v, 6. || Avec un sujet au plur. J. J. Rousseau a dit en traïtres. Aucun d'eux osait-il l'attaquer en face? ils le prirent en traïtres, *Lett. à M. de St-Germain*, 26 fév. 1770. Il faut écrire en traître; c'est une lection adverbiale.

— HIST. XI^e S. Li 'reis Marsile i fit mult que traître, *Ch. de Rol.* XIV. || XII^e S. Il maudit Gilemer le traïtor renois, *Sax.* XVIII. Queque dient li tuen e li deu traïtur [ceux qui trahissent Dieu et toi], Ne te turne à vilté mais à mult grant honur, *Th. le mart.* 74. Ne teus'ovraignes [telles œuvres] commencer Vils, malvaises, ne traïresses, Decevables ne felonesses, BENOÎT, II, 1909. || XIII^e S. Joffrois, qui marescaus estoit de nostre ost, manda à l'empereour que il aroit bataille contre Burile le traïtour, H. DE VALENC. VII. || XV^e S. Furent toutes leurs maisons [aux Mahieux] abattues et portées par terre, ainsi que si ils fussent traïstres à tout le corps de la ville, FROISS. II, II, 54. || XVI^e S. Ils crioient contre les évesques, les blasnant outrageusement comme traïstres de la discipline, CALV. *Instit.* 994. Mais qui pis est, traïstres et cautelleux, J. MAROT, V, 76. Car, maulgré eulx et leur langue traïresse, Je l'aymeray, et serviray sans blasme, *ID.* V, 259. Vostre traïstre soubrius, vostre double faintise, DUBELL. III, 70, *recto*. Complices du meurtrier qui vous tue, et traïstres de vous-mêmes, LA BOÉTIE, 23. Traïstre beauté, venimeuse doulceur, *ID.* 445. C'estoist un traïstre qui parloit à un autre traïstre, AMYOT, *Alc.* 50. Nous tenous prisonniers en la Bastille de Paris les traïstres qui la vous ont vendu, CARLOIX, II, 4. Ah traïstre amour, donne-moy paix ou treve, *BOSS.* 6. Les Gaulois nos cousins, en Asie, haïsoient ces armes traïresses et volantes, duicts à combattre main à main, MONT. I, 363. Les meurtriers, les traïstres, les tyrans, *ID.* II, 41.

— ETYM.—Wallon, *traiit*; bourg. *treite*; provenç. *trahire*, *traire*, *trahidor*, *traidor*, *traïtor*; espagn. *traydor*; portug. *traditor*; ital. *traditore*; du lat. *traditorem*, de *tradere* (voy. TRAHIR). L'anc. français dit *traître* au nominatif répondant à *traditor*, et *traïtor* au régime, répondant à *traditorem*; mais, pour que *traditor* donne *traître*, il faut supposer que les Romains de la Gaule ont prononcé *traditor*. La contraction de *traïstre* en *traître* était effectuée au XVI^e siècle, bien qu'on orthographiât encore quelquefois *trahistre*.

† TRAITREMENT (trè-tre-man), *adv.* En traître. — HIST. XIII^e S. Li fais est fais si traïttement que uns ne le voit, BEAUM. XL, 20. || XVI^e S. Ah! maudite esperance, à mon mal conjurée, Tu m'as bien cette fois traïttement abusé, DESPORTES, *Diverses amours*, XXVI.

— TRAITREUSEMENT (trè-treù-ze-man), *adv.* D'une façon traîtreuse. Traîtreusement: cet adverbe ne vaut rien; car il n'est point en usage à la cour parmi ceux qui parlent bien, ni dans les bons auteurs, et il ne faut que cela pour lui faire son procès et le condamner, VAUGEL. *Nouv. rem. Obs.* de M^{me}, p. 474, dans POUGENS. Il y a cent manières de témoigner son amitié sans la dire, ou de dire par ses actions qu'on n'a point d'amitié, lorsque la bouche traîtreusement vous en assure, sév. 383. La geutte l'étrangle [la Rochefoucauld] traîtreusement, *ID.* 47 mars 1680.

— HIST. XVI^e S. Il y perdit traîtreusement la vie, CARLOIX, IX, 4.

— ETYM. *Traîtreuse*, et le suffixe *ment*.

† TRAITREUX, EUSE (trè-treù, treù-z'), *adj.* Qui a le caractère de la trahison, de la perfidie, en parlant des choses. C'est ce même Humbert que M. le duc d'Orléans voulut envoyer à la Bastille par le traîtreux conseil d'Effiat, ST-SIM. 428, 196. L'écueil traîtreux et redoutable des hypothèques occultes, PHILIPPE DUPIN, dans LEGARRANT.

— HIST. XV^e S. Et quant je la voi si diverse, Le traïtouse et la perverse, FROISS. *Poesies* mss. p. 453.

— ETYM. Dérivé de *traître*.

† TRAITRISE (trè-tri-z'), s. f. Terme familier. Action de trahir. Il m'a pris par traïtrise. Sa traïtrise est manifeste.

— ETYM. Dérivé de *traître*. Ce mot, formé correctement, est usité dans plusieurs provinces, et il n'y a pas de raison pour ne pas le recevoir.

† TRAJECTILE (tra-jè-kti-l'), *adj.* Terme de botanique. Se dit du connectif, quand il sépare les deux loges de l'anthere dans toute leur épaisseur. — ETYM. Voy. TRAJECTOIRE.

— TRAJECTOIRE (tra-jè-kti-r'), s. f. Terme de géométrie. || 1° Ligne décrite par le centre de gravité d'un corps en mouvement. Trajectoire des astres, des projectiles. Il [Halley] y réduit, conformément à l'idée de M. Newton, les trajectoires ou orbites de cette espèce de planètes à de simples paraboles qui ont le soleil pour foyer, MAIRAN, *Élog. Halley*. || Une trajectoire est plus tendue qu'une autre, lorsque la flèche en est moindre que

celle de cette autre, à égalité de portées. || On dit de même : la tension d'une trajectoire. Les tensions des trajectoires sont en raison inverse des flèches. || *Adj.* Ligne trajectoire. || 2° Se dit d'une courbe qui coupe sous un angle donné toutes les courbes données par une même équation, en y faisant varier un paramètre indéterminé. Leibnitz, offensé des soupçons que les Anglais avaient jeté sur ses travaux, leur proposa comme une espèce de défi le problème des trajectoires, D'ALEMB. *Elog. Bernoulli*. La question des trajectoires ou des familles de courbes qui coupent sous des angles donnés une infinité d'autres courbes toutes du même genre, avait occupé tous les géomètres depuis Leibnitz et Bernoulli jusqu'à Euler, DELAMBRE, *Inst. Mém. scienc.* 1842, 2^e part. p. LIX.

— HIST. XVI^e s. Trajectoire, COTGRAVE.

— ETYM. Dérivé du lat. *trajector*, qui traverse, de *trajicere* (voy. TRAJET).

TRAJET (tra-jè; le t ne se lie pas; au pluriel, l's se lie : des tra-jè-z incessants; trajets rime avec traits, succès, paix, etc.), s. m. || 1° Espace à traverser d'un lieu à un autre. Cette porte d'ivoire [pour les songes], toute belle et magnifique qu'elle est, ne donne passage qu'au mensonge, là où l'autre de corne, vile, obscure et grossière, sert de trajet à la vérité, *Dial. d'Oratius Tubero*, t. 1, *Lettre de l'auteur*. Le roi d'Angleterre est allé en Irlande... si vous voulez lui rendre visite, il faut que vous passiez un trajet de mer, sév. à Bussy, 16 mars 1689. Quoique le trajet de chez ma mère au couvent fût assez long, à peine fut-il prononcé quatre mots pendant qu'il dura, MARIU. *Marianne*, 6^e part. De ce fleuve [le Cyrus] il ne fallait qu'un trajet par terre de cinq jours, pour aller au Phase qui conduisait dans le Pont-Euxin, MONTESQ. *Esp.* XXI, 6. || 2° Action de traverser l'espace d'un lieu à un autre. Le trajet est difficile. Notre trajet fut heureux. || Fig. Du souhait à la supposition le trajet est facile, J. J. ROUSS. *Em.* IV. || 3° Terme d'anatomie. Trajet d'un nerf, d'un vaisseau, etc. étendue linéaire qu'il occupe. Ce nerf se ramifie plusieurs fois pendant son trajet. || Terme de chirurgie. Le trajet d'une plaie, d'une fistule, etc., l'espace qu'occupe une plaie, une fistule dans l'intérieur des chairs.

— ETYM. Lat. *trajectus*, de *trajicere*, traverser, de *tra*, au delà, et *jacere*, jeter. Le XVI^e siècle employait *trajetter*, traverser, transporter.

† TRALALA (tra-la-la), s. m. Terme populaire. Appareil. Être sur son tralala. Tout le tralala. || Une réception, une soirée dansante. Les tralalas intimes des Tuileries, *Le journal le Gaulois*, 9 sept. 1869.

— ETYM. *Tralala*, syllabes dépourvues de sens qu'on applique à toute espèce d'air, d'où chanson et actes qui reviennent comme des refrains.

TRAMAIL (tra-mall, il mouillées), s. m. Voy. TRÉMAIL.

† TRAMASSEUSE (tra-ma-seù-z'), s. f. Ouvrière réparant les pipes de terre et en ôtant les bavures.

TRAME (tra-m'), s. f. || 1° Fil que l'on conduit avec la navette entre les fils qu'on nomme chaîne, pour faire de la toile et diverses sortes de draps et d'étoffes. Trame de soie. Trame de fil. || Par extension. Les corps organisés sont des tissus plus ou moins fins, des ouvrages à réseaux, des espèces d'étoffes dont la chaîne forme elle-même la trame par un art que nous ne nous laisserions point d'admirer s'il nous était connu, BONNET, *Contempl. nat.* *Œuv.* t. VIII, p. 204, dans POUGENS || 2° Fig. Le cours de la vie, de la destinée. Mon père est mort, Elvire, et la première épée Dont s'est armé Rodrigue a sa trame coupée, CORN. *Cid*, III, 3. Il a coupé ma trame dès le commencement de mes jours, BOSS. 4^e sermon, 1^{er} dim. de carême, pénitence, 3. Et [Jupiter] voyait tous les chefs, dont la trame devait ce jour-là être tranchée par le ciseau de la Parque, FÉN. XVII. Ciel! n'as-tu conservé la trame de ma vie, Que pour tant de malheur et tant d'ignominie? VOLT. *Ad. du Guescl.* III, 1. J'ai eu lieu d'admirer plus d'une fois comment se noue et se dénoue la trame de nos destinées, et de combien de fils déliés et fragiles le tissu en est composé, MARMONTEL, *Mém.* II. [Il] Rêve de longs succès, rêve de longs amours, Et d'une trame d'or file en riant ses jours, DELILLE, *Imag.* VI. || 3° Fig. Complot, ruse. De combien de tragédies, Sans ton assuré secours, Étaient les trames ourdies Pour ensanglanter nos jours? MALH. II, 2. Je sais les tours rusés et les subtiles trames Dont pour nous en planter savent user les femmes, MOL. *Éc. des J.* I, 1. Ils conjuraient ce Dieu de veiller sur vos jours, De rompre des méchants les trames crimi-

nelles, RAC. *Esth.* III, 4. La trame ourdie par Anitus [contre Socrate]... servait à la fois sa haine personnelle et la vengeance du parti populaire, BARTHÉL. *Anach.* ch. 67. Espérons que le temps dévoilera toute cette trame ténébreuse de perfidies et de noirceurs, GENLIS, *Mères riv.* t. III, p. 88, dans POUGENS. || 4° Nom donné à une sorte de soie moulinée.

— REM. On a dit aussi trème. Fil de trème dont la laine aura été bien et dûment cardée sans mélange, *Arrêt du Cons. d'État*, 12 juill. 1747.

— HIST. XIII^e s. Trop voit l'en en cest monde volentiers ce l'on aime; Mes pou vault telz deudiz, car adès y fault traime, J. DE MEUNG, *Test.* 1893. || XV^e s. Se la traime fault et l'en y mette traime de mendre [moindre] valeur, DU CANGE, *abrocare*. || XVI^e s. Sur le mestier d'un si vague penser Amour ourdit les trames de ma vie, RONS. *Amours de Cassandre*, 13.

— ETYM. Wallon, *traimm*; provenç. espagn. et ital. *trama*; du latin *trama*, que les étymologistes tirent de *trameare*, passer au delà, entre, de *tra*, au delà, et *meare*, passer (voy. MÉAT).

TRAMÉ, EE (tra-mé, mée), part. passé de tramer. || 1° Dont la trame est passée entre les fils de la chaîne. Une étoffe tramée d'or, d'argent. || Fig. Le ciel, qui les avait l'un pour l'autre formés, Voulut que d'un même or leurs jours fussent tramés, RAC. *Poés. div. la Nymphé de la Seine*. || 2° Fig. Complot. Le 19 d'avril 1416, on découvrit une conspiration tramée dans Paris par le duc de Bourgogne, SAINT-FOIX, *Ess. Paris*, *Œuv.* t. V, p. 171.

TRAMER (tra-mé), v. a. || 1° Passer la trame entre les fils qui sont tendus sur le métier. Tramer fin. Enjoignons aux tisseurs de tramer et battre chaque pièce d'étoffe également dans toute son étendue, *Lett. pat.* 4 juin 1780, art. 4. || 2° Fig. Machiner. Et la main de Pallas trame tous ces complots, RAC. *Brit.* IV, 2. C'est une opinion générale, qu'un gentilhomme de Sicile, nommé Jean de Procida, déguisé en cordelier, trama cette fameuse conspiration, par laquelle tous les Français devaient être égorgés à la même heure, le jour de Pâques, au son de la cloche des vêpres, VOLT. *Mœurs*, 61. Dans le cours du règne de cette grande reine [Elisabeth], cinq conspirations sont tramées contre sa vie par des jésuites, DIDER. *Opin. des anc. philos. (jésuite)*. On trame quelque chose contre moi, disait-il, puisqu'on se cache de moi, BERNARD. DE ST-P. *Paul et Virg.* || 3° Se tramer, v. réfl. Être tramé, machiné. Un complot se trame dans l'ombre. || Impersonnellement. Il se trame quelque chose contre vous.

— HIST. XVI^e s. Le temps léger s'envolle et nous va decevant, Misérables mortels, qui tramons en vivant Desseins dessus desseins, fallace sur fallace, DESPORTES, *Œuvres chrétiennes, Sonnets*, 4.

— ETYM. *Trame*.

† TRAMEUR, EUSE (tra-meur, meù-z'), s. m. et f. Ouvrier, ouvrière dont l'occupation est de disposer les fils des trames. || S. f. Trameuse, engin dans la filature des draps.

TRAMONTANE (tra-mon-ta-n'), s. f. || 1° L'étoile polaire, qui, avant la découverte de la boussole, servait seule de guide aux navigateurs. || Sur la Méditerranée, perdre la tramontane, ne plus voir la tramontane à cause des nuages; ne pouvoir plus s'aider de la boussole, à cause de l'agitation du vaisseau. || Fig. Perdre la tramontane, être troublé, ne plus savoir comment se conduire, se diriger. Dans ces ténèbres, monsieur le cardinal [de Richelieu] a-t-il vu moins clair, a-t-il perdu la tramontane? VOIR. *Lett.* 74. Il [le roi] me fit l'honneur de me dire qu'ils [les médecins de Henriette d'Angleterre mourante] avaient perdu la tramontane, qu'ils ne savaient ce qu'ils faisaient, et qu'il allait essayer de leur remettre l'esprit, LA PAY. *Hist. Henr. d'Angleterre*. Dans les discours fleuris je perds la tramontane, DUFRESNY, *Réconc.* norm. I, 40. || 2° Sur la Méditerranée, vent du nord. La tramontane, que nous avions en poupe, nous porta en une heure et demie à notre signal, SAUSSURE, *Voy. Alpes*, t. V, p. 252, dans POUGENS. || En général, vent du nord. Les froids météores qu'à travers mes chassis je considérais tomber du ciel, poussés d'une si rigoureuse tramontane, *Dial. d'Orat. Tubero*, t. II, p. 3. || 3° Le côté du nord. Maison exposée à la tramontane.

— HIST. XIII^e s. Car donc, quel part la pointe [de l'aiguille aimantée] vise, La tresmontaigne est là sans doute, *Lais inédits*, p. IV. Vierge très gracieuse de toute grace plaine... Clere estoile de mer, certaine tresmontaigne, Maine nous et conduis en

gloire souveraine, J. DE MEUNG, *Test.* 2147. || XV^e s. Comme s'il voulsist dire que ce feust l'honneur et le sustentement de France et l'estoille tramontane dont tout se gouverne, CHATELAIN, *Exposit. sur vérité*. || XVI^e s. Comme aux mariniers eclaire Celle tramontane claire Qui tant decore la nuit, DU BELLAY, III, 14, *recto*. Seule fin de mes vœux, deux vent de ma navire, Ma claire tramontane, heureux port où j'aspire, DESPORTES, *Nég.* II, 5, *Pyromance*.

— ETYM. Wallon, *tremontans*; provenç. *trasmontana*, *tramontana*, *tremontana*, l'étoile polaire, et aussi vent du nord; catal. espagn. portug. et ital. *tramontana*; de *tra* ou *trans*, au delà, et *mons*, *montis*, montagne. Comme l'indique le genre, c'est *stella*, étoile, qui est sous-entendu; et l'étoile polaire a été ainsi nommée en Provence et dans le nord de l'Italie, parce qu'elle s'y voit au delà des Alpes et des Apennins.

† TRAM-WAY (tra-mouè), s. m. Chemin de fer à rails plats, à niveau du sol; la traction s'y fait par des chevaux.

— ETYM. Angl. *tram-way*, de *tram*, rail plat, et *way*, voie.

† TRANCADE (tran-ka-d'), s. f. Gros bloc de pierre, plein de larges cavités, qui se trouve à la surface de la terre.

† TRANCHAGE (tran-cha-j'), s. m. Action de trancher. Le tranchage des feuilles minces de bois.

1. TRANCHANT (tran-chan), s. m. || 1° Le côté tranchant d'une épée, d'un couteau, etc. Pharaon les a vus, et il s'est consolé de la foule de tout son peuple qui a été tué par le tranchant de l'épée, SACT, *Bible*, *Ézéchiel*, xxxii, 34. Le glaive qui a tranché les jours de la reine est encore levé sur nos têtes; nos péchés en ont affilé le tranchant fatal, BOSS. *Mar.-Thér.* On voyait la terre s'ouvrir en sillons par le tranchant de la charrue, FÉN. *Tél.* XVII. C'est particulièrement dans la fabrication des tranchants, c'est-à-dire dans les opérations qui absorbent le plus de main-d'œuvre, que les machines sont intervenues, *Presse scientifique*, 1864, t. II, p. 167. || Mettre à tranchant, c'est, après avoir blanchi et dégrossi une lame d'acier, en faire le tranchant sur une meule. || Rendre le tranchant à un glaive, l'aiguiser. Voyons de quelle audace Vous [Hollandais] détachez du toit l'armet et la cuirasse, Et rendez le tranchant à ces glaives rouillés Que du sang espagnol vos pères ont souillés, CORN. *Vict. du roi en 1672*. || Dans une épée, le tranchant se divise en trois parties qu'on appelle le talon, le faible et le fort. || Terme d'escrime. Vrai tranchant, partie de la lame d'une épée avec laquelle on se défend, et qui se trouve placée du côté gauche. Faux tranchant, partie de la lame dont on fait rarement usage, et qui est du côté droit. || Épée à deux tranchants, épée qui coupe des deux côtés. La parole de Dieu est vivante et efficace, elle perce plus qu'une épée à deux tranchants, SACT, *Bible*, *St Paul*, *Épît. aux Hébr.* IV, 12. || Fig. La parole de Dieu est une épée à deux tranchants, elle frappe et pénètre jusqu'au fond de l'âme. || Fig. À deux tranchants, qui blesse de deux côtés. Ce pouvoir [royal] était entre les mains du sultan comme un glaive à deux tranchants qui blessait son maître quand il était manié d'une main faible, VOLT. *Mœurs*, 191. || Fig. Ce mot, ce raisonnement, cette raillerie, est une épée à deux tranchants, ce mot, ce raisonnement décide deux questions, cette raillerie attaque deux personnes ou deux ridicules à la fois. || On dit aussi simplement : Un argument à deux tranchants. || Fig. Une lame à deux tranchants, une personne qui est double dans sa conduite. Ô perfide chanteur! lame à deux tranchants! c'est toi qui payeras pour tout le monde, BEAUMARCH. *Mar. de Figaro*, II, 49. || 2° Instrument qui sert à séparer la portion de rayons dont on veut s'emparer dans une ruche. || 3° Le côté le plus mince d'un objet. On sait qu'on éprouve dans l'eau une plus grande résistance en y faisant mouvoir la main par le plat que par le tranchant, BRISSON, *Traité de phys.* t. I, p. 80. || 4° S. m. pl. Les tranchants, voyez TRANCHANTS (côtés).

— HIST. XIII^e s. Couvreurs de mesons et toutes autres manieres d'ouvriers qui ouvrent du tranchant en merrien, *Lit. des mét.* 104. || XV^e s. Je ne vueil parler fors que de la vérité, et aller parmi le tranchant, sans colorer l'un ni l'autre, FROISS. II, III, 63. || XVI^e s. Othon, ayant resolu de se tuer... aprez avoir... affilé le tranchant d'une espée de quoy il se vouloit donner, MONT. I, 330.

— ETYM. *Tranchant* 2.

2. TRANCHANT, ANTE (tran-chan, chan-t'), *adj.*

|| 1° Qui tranche, qui peut trancher. Un instrument tranchant. Les épées tranchantes des Gaulois, les éléphants de Pyrrhus, ne les surprisent qu'une fois [les Romains], MONTESQ. *Rom.* 2. Ainsi mes paroles étaient une épée tranchante à deux côtés, selon les paroles de l'Apocalypse, sév. 237. || Écuyer tranchant, officier qui est chargé de couper les viandes à la table des princes. || Substantivement, grand tranchant, grand écuyer tranchant. M. de Blainville fit à la Cène sa première fonction de grand maître des cérémonies, et la Chesnaye y servit comme grand tranchant, en portant un des plats, qui est un des droits de sa charge, DANGEAU, 1, 457, *Jour de saint*, 19 avr. 1685. || En vénerie, côtés tranchants, les côtés du pied de l'animal lorsqu'ils ne sont pas usés. || 2° Fig. Qui décide comme tranche une épée. Un esprit tranchant. Très-poli dans la conversation, mais hardi et tranchant, la plume à la main, VOLT. *Lett. Mme du Deffant*, 7 déc. 1768. Juges superficiels et tranchants, MARMONTEL, *Œuv.* t. v, p. 146. || Il se dit des choses en un sens analogue. Vos paroles sont tranchantes, et mettent de l'huile dans le feu, sév. 43 nov. 1673. Ces réponses tranchantes contre un idolâtre ne pénétraient pas jusqu'à la racine de la difficulté, L'ABBÉ HOUTEVILLE, dans DESFONTAINES. Quoiqu'il ne manquât pas de politesse à certains égards, son ton était aussi tranchant qu'impérieux, GENLIS, *Ad. et Théod.* t. II, p. 339, dans POUGENS. || 3° Fig. Qui est sans nuance, sans adoucissement intermédiaire, en parlant de teintes, de couleurs. Des laquais chamarrés de livrées tranchantes, HAMILT. *Gramm.* 44. Les couleurs tranchantes frappent tous les yeux, VOLT. *Phil. ignor.* 32. Ainsi rien n'est tranchant, ainsi rien n'est mêlé; ainsi sont réunis sur cette échelle immense Le degré qui finit et celui qui commence, DELILLE, *Trois rég.* VIII.

— HIST. XI^e s. Tanz colps ad pris de bons espiez trenchans, *Ch. de Rol.* XL. || XII^e s. Car veez cum li peres chastie sun enfant Par mult dulce parole e par aspre e mordant; E mainte feiz le bat de la verge tranchant, *Th. le mart.* 78. || XIII^e s. Car moult [elle] doutoit la bise, qui ert [était] tranchans et fiere, *Berte*, XL. Nostre sire nel volt souffrir, Son ange fist devant venir, A [avec] un bien tranchant espée La voie à celui veé, *Ren.* 249. || XV^e s. Un large fer de Bordeaux, aussi tranchant et affilé que nul rascior pouvoit estre, FROISS. II, II, b. || XVI^e s. Marius lui respondi avec un soupir trenchant tiré du profond du cœur, AMYOT, *Mar.* 73. Les grands avoient leurs eschansons et trenchans, MONT. I, 372. La sentinelle ne pouvant endurer la bise tranchante, D'AUB. *Hist.* III, 455.

TRANCHE (tran-ché), s. f. || 1° Morceau coupé un peu mince d'un objet quelconque. Une tranche de melon. Ne trouvant plus de poulets coupés, elle fut réduite à lui servir des tranches de gigot de mouton, SCARRON, *Rom. com.* II, 8. Le père saisit un jambon qui pendait au plancher, en coupe une tranche et se retire, P. L. COUR. *Lett.* I, 245. || Il se dit aussi de morceaux de corps durs qui sont plus longs et larges qu'épais. M. l'abbé de Rochon a démontré cette inégalité de dureté dans les tranches du cristal de roche, en mettant sur la surface polie de ce cristal un verre objectif d'un long foyer, BUFF. *Min.* t. VI, p. 417. La fameuse table de marbre d'un seul morceau [au palais de Justice de Paris], si longue, si large et si épaisse que jamais on ne vit, disent les vieux papiers terriers, dans un style qui eût donné appétit à Gargantua, pareille tranche de marbre au monde, V. HUGO, *Notre-Dame de Paris*, I, 4. || 2° Terme de cuisine. Un morceau de tranche, un morceau de cuisse de bœuf. || Terme de boucherie. Tranche grasse, partie de la cuisse du bœuf qui s'étend, de la longueur du tendre de tranche, en pointe comme le tendre, jusqu'à la culotte et au gîte. || Tranche au petit os, le milieu du gîte à la noix. || 3° Tranche de marbre, plaque mince de marbre, qu'on insère dans un compartiment de maçonnerie, pour décorer une façade, etc. || 4° Terme de géométrie. Se dit des solides qui résultent de la section d'un prisme, d'un cylindre, etc. par des plans parallèles. || Terme d'hydrostatique. Tranche d'un liquide, portion d'un liquide qu'on suppose partagé en sections infiniment minces. L'hypothèse du parallélisme des tranches, établie par Daniel Bernoulli, NAVIER, *Instit. Mém. scienc.* t. IX, p. 344. || 5° Terme d'arithmétique. Division qu'on fait des chiffres d'un nombre de treize en trois, afin de l'énoncer plus facilement. || 6° Terme de marine. Division de la cale. || 7° Terme de reliure. Surface unie que

présente l'épaisseur d'un livre rogné. Tranche marbrée, dorée. Un volume de Cicéron doré sur tranche, et relié de maroquin de Levant, BALZ. *Dissert. crit.* 7. Il faut donner aux enfants un livre bien relié, doré même sur tranche, avec de belles images et des caractères bien formés, FÉN. t. XVII, p. 29. Que la tranche soit lisse, exempte d'aucun saut; Car c'est dans la rognure un bien vilain défaut, LESNÉ, *La Reliure*, p. 60. Quelquefois sur la tranche on peint des paysages, Des miniatures même, et mille autres objets, Qui ne sont apparents qu'en courbant les feuillets, id. *ib.* p. 63. || Faire la tranche, couvrir cette tranche d'une couleur unie, ou jaspée, ou marbrée, ou même la couvrir de feuilles d'or, *Manuel du relieur*. || Petite bande d'or pour faire des bords de livres. || Tranche-peigne, tranche de livre marbrée au peigne. || 8° Circonférence des monnaies modernes, où l'on met la légende ou le cordonnet, pour empêcher qu'elles ne soient rognées. Un ingénieur français nommé Casting avait inventé la machine à marquer sur la tranche, qui opposait une digue à la cupidité des rogneurs des monnaies, MONGEZ, *Instit. Mém. acad. inscr.* t. IX, p. 229. || 9° Terme d'artillerie. Surface perpendiculaire à l'axe d'une bouche à feu et qui termine la volée. Tranche de la bouche d'un canon. Tranche des tourillons. || 10° Surface plane qui termine un objet. Je fus frappé d'un site d'où l'on avait une vue superbe du Mont-Blanc, de ses grandes tranches pyramidales et de sa pointe, SAUSSURE, *Voy. Alpes*, t. III, p. 440, dans POUGENS. || 11° Terre que la charrue enlève de la raie qu'elle ouvre. || 12° Le côté mince d'un objet. Lorsque l'anneau [de Saturne] ne nous présente exactement que sa tranche, il ne réfléchit pas assez de lumière pour qu'on puisse l'apercevoir avec les meilleures lunettes, BUFF. *Théor. terr. Œuv.* t. IX, p. 495. || 13° Synonyme de boue hident, voy. HOUË. || Ciseau acéré, fixé dans un bloc, avec lequel les faiseurs d'hameçons coupent le fil de fer. || Ciseau d'acier emmanché, servant à trancher le fer, quand il est chaud. || Couteau et espèce de coin à l'usage des fondeurs. || Sorte de marteau tranchant. || Outil du maréchal pour rognier ou couper un fer. || Double crochet dont se servent les ardoisiers. || 14° Nom donné, dans certaines provinces, à une sorte de bêche. Il a essayé de lui assener sur la tête un coup d'un instrument en fer dit tranche de jardinier, *le National* de 1869, 44 févr. 1869.

— HIST. XIV^e s. Ils scierent les pieux dont je vous vois [vais] parlant, En terre rez à rez; mais je vous acréant Qu'on ne les alla pas prestous outre sciant; Puis alerent la tranche de terre recouvrant, *Guescl.* 19455. || XV^e s. Le suppliait print une tranche et se mist à becher, DU CANGE, *trancheia*. Fort defait et defiguré par la tranche qu'il avoit au visage, MATH. DE COUCY, *Hist. de Charles VII*, p. 646, dans LACURNE. Unes heures couvertes de cuir vermeil emprint et doré sur tranche, DE LABOUE, *Émaur*, p. 520. || XVI^e s. Deux charrettes où estoient les forges, trois chargées de pelles, picques et tranches, J. D'AUTON, *Ann. de Louis XII*, p. 483, dans LACURNE. Marteaux, pelles, picqz, tranches et hoyaulx, desquels nosditz salpestriers seront tenus se menbler et fournir, *Ordonn.* 13 févr. 1543. Se servant d'instruments bien trenchans pour faire la tranche bien unie, O. DE SERRES, 469. J'ay un livre toscan dont la tranche est garnie richement d'or battu de l'une et l'autre part, LA BOÉTIE, 545.

— ETYM. Nom verbal de *trancher*; wallon, *treing*; picard, *tringue*.

TRANCHE, ÉE (tran-ché, chée), *part. passé* de trancher. || 1° Coupé, séparé en coupant. Il opina, sans s'appuyer sur rien, que M. Fouquet aurait la tête tranchée à cause du crime d'État, sév. *Lett. à Pomponne*, 17 déc. 1664. La partie la plus voisine du mont Liban n'offre que des rochers tranchés et culbutés, et c'est ce qu'on appelle l'Arabie Pétrée, BUFF. *Addit. théor. terr. Œuv.* t. XII, p. 303. || Terme de blason. Ecu tranché, écu coupé en ligne diagonale de droite à gauche. || Tranché crénelé, se dit quand la division du tranché est faite par créneau. || Tranché taillé, se dit quand sur le tranché il y a une petite taille ou entaille au cœur de l'écu. || 2° Bois tranché, se dit du bois qui, ayant des nœuds ou des fils obliques, est difficile à façonner. || 3° Fig. Qui ne présente point d'intermédiaire. Les différences nombreuses et tranchées qui séparent ces deux espèces [de hecco et le dindon], BUFF. *Ois.* t. IV, p. 436. Un noir bien tranché, id. *ib.* t. VIII, p. 403. Son plumage est agréablement mêlé et tranché de blanc et de noir, id.

ib. t. XIII, p. 455. C'est en s'efforçant à ranger toutes les productions organiques en classes, en genres et en espèces, que le naturaliste s'aperçoit que les divisions de la nature ne sont point tranchées comme celles de l'art, BONNET, *Paling. phil.* III, 3. Le ciel et la terre sont de deux couleurs si fortement tranchées, que cette nature elle-même a l'air d'être arrangée avec une sorte d'appât, STAEL, *Corinne*, XV, 7. Il s'en fait bien que l'instant où le baromètre commence à baisser ou à monter soit aussi nettement tranché ici que sous la zone torride, RAMOND, *Inst. Mém. scienc.* 1808, p. 104.

TRANCÉE (tran-chée), s. f. || 1° Ouverture, excavation pratiquée dans la terre. On fait des tranchées pour dessécher les marais. Il fit ouvrir sur le soir la tranchée des deux côtés de la rivière, au-dessous et au-dessus de la ville, afin d'y faire écouler les eaux, ROLLIN, *Hist. anc. Œuv.* t. II, p. 250, dans POUGENS. || Longue ouverture de terre faite pour planter des arbres, de la charmille, ou pour faire un fossé, une rigole. || Terme de ponts et chaussées. Excavation profonde, au fond de laquelle se trouve un canal, une rigole, un chemin de fer, une route. || Terme d'hydraulique. Tranchée de recherche, tranchée faite pour amasser les eaux de divers endroits. || Terme de chasse. Longue ouverture que l'on creuse pour fouiller et déterrer les renards et les blaireaux. || 2° Terme de guerre. Sorte de fossé creusé par l'assiégeant, dans les sièges, afin de pouvoir s'approcher à couvert de la place. Une tranchée enfilée. Monter sur le revers de la tranchée. Être de tranchée. Quand on se résolut de l'attaquer par force [Corbie prise par les Espagnols], alors il n'y eut personne qui ne criât... les autres disaient qu'on avait peur que nos soldats ne meurussent pas assez tôt de misère et de faim, et que l'on les voulait noyer dans leurs propres tranchées, VOIT. *Lett.* 74. La première [de trois choses dont on est redevable au roi] est d'avoir été à la tranchée tambour battant, et d'y avoir fait transporter les drapeaux; ce qui ne se pratiquait point, PELLISSON, *Lett. hist.* t. I, p. 366. Toutes nos tranchées et travaux sont d'une grande profondeur pour mettre nos gens à couvert, id. *ib.* t. III, p. 387. Viendra le temps que les ennemis [à toi Jérusalem]... l'environneront de tranchées, et l'enfermeront, et te serreront de toutes parts, BOSS. *Hist.* II, 8. Il dit que la ville a des endroits faibles... et capitulera après huit jours de tranchée ouverte, LA BREV. IX. Comme il [Charles XII] visitait la tranchée seul avec un ingénieur, il a reçu un coup dans la tête dont il est mort, MONTESQ. *Lett. pers.* 427. || Monter la tranchée, être de service à la tranchée. Il fit monter la première tranchée par son régiment, HAMILT. *Gram.* 8. Il alla au siège de Mons en 1691, et il montait tous les jours la tranchée, FONT. *Sauveur*. || Descendre la tranchée, quitter la tranchée où l'on a été de service. Voilà des lettres de votre enfant; il revient de descendre la tranchée [à Philisbourg], sév. à *Mme de Grignan, la Toussaint* 1688. || Tranchée simple, celle dont on commence l'exécution en étant entièrement à découvert. || Tête de tranchée, partie de la tranchée la plus rapprochée de la place. || Cavalier de tranchée, massif de terre avec parapet élevé par les assiégeants près des chemins couverts de la place, afin de pouvoir plonger dans les places d'armes saillantes pour en chasser les défenseurs. || Nettoyer la tranchée, se dit quand l'assiégé, faisant une sortie, chasse ou tue tous ceux qui sont dans la tranchée. M. de Lorraine ne voulait point qu'on s'amusât au siège de Trèves, et disait: Vous y périrez, messieurs; songez qu'il y a quatre mille hommes et un maréchal de France en colère; en effet, ce maréchal fait des miracles; il nettoye tous les deux ou trois jours la tranchée avec une propreté extraordinaire, sév. 245. || Tranchée double, celle qui a un parapet de chaque côté. || Tranchée à crochet, celle qui va en zigzag vers la place. || Tranchée se dit aussi de l'espace de double rempart qu'on ferme avec des fascines, des gabions, des sacs remplis de laine ou de terre, quand le terrain est de roche ou difficile à creuser. || 3° Terme forestier. Se dit des ouvertures qui se font dans les bois, telles que les laies et chemins. || 4° Terme de maçonnerie. Tranchée de mur, entaille dans une suite de pierres au dehors d'un mur, pour y encastrer l'extrémité d'une poutre et la recouvrir de plâtre. || 5° Douleurs aiguës qu'on ressent dans les entrailles; il se dit surtout au pluriel. L'insomnie, la colique et les tranchées sont le partage de l'homme intempérant, SACI, *Bible, Ecclé-*

siastiq. xxxi, 23. Ce remède si terrible qui fait trembler en le nommant... purge beaucoup plus doucement qu'un verre d'eau de fontaine, ne donne pas la moindre tranchée, pas la moindre douleur, sév. 248. || Fig. C'est alors que l'âme est dans le travail et dans les tranchées de l'enfantement, BALZ. 4^e disc. sur la cour. || Tranchées utérines, douleurs qui ont leur siège dans la matrice après l'accouchement, et qui sont causées par les efforts que fait cet organe pour expulser les caillots qu'il contient encore. || 6^e Chez les chevaux, tranchées rouges, coliques très-violentes. || 7^e Terme populaire. Tranchées de saint Mathurin, accès de folie.

— HIST. XIII^e s. Vit les tranchées et les murs Fors et espès et hais et durs, REN. 14375. || XVI^e s. Ce ciel de liect [d'un roi], tout enfilé d'or et de perles, n'a aucune vertu à rappaier les tranchées d'une verte cholique, MONT. I, 328. Ils résolvent que Siré sortirait par le ravelin de la porte avec chemises blanches, pour enfiler les tranchées, D'AUB. Hist. II, 305. Telle chose aide grandement à les faire accoucher, n'estant si vexée des tranchées ou ondées, PARÉ, XVIII, 16.

— ETYM. *Tranché*; bourg. *tranchée*; provenç. *trenchada*.

† **TRANCHEFIL** (tran-che-fil), s. m. || 1^o Terme de manège. Petite chaîne qui est autour du mors. || 2^o Instrument pour former les veloutés des tapis de Turquie.

TRANCHEFILE (tran-che-fi-l'), s. f. || 1^o Terme de relieur. Petit morceau de papier ou de parchemin, entouré de soie ou de fil, et qui se met au haut et au bas du dos d'un livre qu'on relie, afin de tenir les cahiers assemblés, et de résister à l'effort de la main qui tire un livre d'entre d'autres livres rangés sur un rayon de bibliothèque. Ce petit ornement qu'on nomme tranchefile, Maintient la coiffe ferme, au livre très-utile, LESNÉ, la Reliure, p. 65. || On trouve aussi dans les livres techniques tranchefil au masculin. C'est aussi sur le tranchefil que s'attache le ruban qu'on nomme sinet, Dict. des arts et métiers, Relieur. || 2^o Couture en forme de bordure, dans l'intérieur des souliers.

— HIST. XVI^e s. C'est [la douane] une tranchefile propre à étrangler le plus riche marchand de France, FROMENTEAU, Finances, f^o 38.

— ETYM. *Trancher*, et *file*.

† **TRANCHEFILIER** (tran-che-fi-lé), v. a. Faire la tranchefile. Quand la tranche est dorée ou bien mise en couleur, tranchefilez le livre au gré de l'amateur... On tranchefile en fil, on tranchefile en soie... On en fait en argent mêlé de soie et d'or, LESNÉ, la Reliure, p. 65.

— HIST. XVI^e s. Les paresseux marlriers, lesquels, à l'heure de la plus forte tourmente, sont contraints de s'empescher à recoudre et rapiecer les vieilles voyles, et à rénouer et tranchefiler leurs cables et cordages, M. DU BELLAY, Prolog.

† **TRANCHE-GAZON** (tran-che-ga-zon), s. m. Instrument propre à détacher le gazon par plaques, et à ébarber les bordures. || Charrue à soc large et tranchant et à coudre très-coupant.

TRANCHELARD (tran-che-lar), s. m. Couteau à lame fort mince, dont les cuisiniers se servent pour couper le lard en tranches très-minces.

— HIST. XV^e s. Ung grant cousteau de cuisine, nommé tranchelart, DU CANGE, *tranchetus*.

— ETYM. *Trancher*, et *lard*.

† **TRANCHE-MAÇONNÉ**, ÉE (tran-che-ma-so-né, née), adj. Terme de blason. Se dit d'un écu dont une division est en maçonnerie.

† **TRANCHEMENT** (tran-che-man), s. m. Action de trancher.

— HIST. XIV^e s. La char mauvese soit ostée o [avec] trenchement ou o cautere convenable, H. DE MONDEVILLE, f^o 67, verso.

— ETYM. *Trancher*; provenç. *trenchamen*.

† **TRANCHEMENT** (tran-ché-man), adv. D'une manière tranchée. Nous avons écrit par Lafontaine que, tranchement, la trêve que le roi demande pour les Anglais et Hollandais nous avoit été refusée, Mém. de Bellière et de Sillery, p. 276.

— HIST. XIV^e s. Volons que nostres hoirs ou nostre hoir soient controit tranchement à tenir, à accomplir... toutes les choses dessus dites, DU CANGE, *trenchator*.

TRANCHE-MONTAGNE (tran-che-mon-ta-gn'), s. m. Terme familier. Fanfaron qui fait grand bruit de son courage et de ses exploits prétendus. || Au plur. Des tranche-montagnes.

— HIST. XVI^e s. Tranche-montaigne, COTGRAVE.

— ETYM. *Trancher*, et *montagne*.

† **TRANCHE-PAPIER** (tran-che-pa-piô), s. m.

Couteau pour le papier. Des tranche-papiers en ivoire, en bois.

TRANCHEUR (tran-ché), v. a. || 1^o Séparer en coupant. L'acler de Damas tranche le fer. Artaxerce, sous prétexte qu'il [un officier] avait manqué de respect pour son prince, en frappant la bête avant lui, ordonna qu'on lui tranchât la tête, ROLLIN, Hist. anc. Œuv. t. III, p. 362, dans POUGENS. Enfin Almagro fut fait prisonnier, et son rival Pizarro lui fit trancher la tête, VOLT. Mœurs, 148. || Absolument. Ce couteau tranche comme un rasoir. Ce prince vit l'échange, et l'allait empêcher; Mais l'acler des bourreaux fut plus prompt à trancher, CORN. Héracl. II, 6. || Trancher le placage, couper le bois en feuilles minces. || Trancher dans le vif, se dit d'un chirurgien qui coupe dans une partie que la gangrène n'a pas encore atteinte. || Fig. Trancher dans le vif, rompre tout à coup des relations nuisibles, ou prendre des mesures énergiques dans une affaire. || 2^o Absolument, découper. Le service de l'écuyer consistait, en paix, à trancher à table, à servir lui-même les viandes, comme les guerriers d'Homère, CHATEAUBR. Génie, IV, v, 4. || 3^o Fig. Couper, ôter, interrompre comme par le fer. Et toujours la fortune, à me nuire obstinée, Tranche mon espérance aussitôt qu'elle est née, CORN. Poly. IV, 6. La vie est si précipitée dans sa course qu'à peine avons-nous pris les premières teintures des connaissances que nous recherchons, que la mort inopinément tranche le cours de nos études par une fatale et irrévocable sentence, BOSS. 2^e sermon, Quinquag. I. || Poétiquement. Mettre fin à la vie. Mais si ce fer aussi tranche sa destinée, CORN. Hor. II, 4. La mort toujours cruelle aime à trancher des jours heureux, Et n'entend point les vœux d'un infortuné qui l'appelle, QUIN. Amad. III, 1. Et le fer est moins prompt à trancher une vie que le nouveau poison que sa main me confie, RAC. Brit. IV, 4. || La Parque a tranché ses jours, le fil de ses jours, il est mort. Elle apprit qu'il avait suivi Adraste dans les combats, et que la Parque avait tranché cruellement ses jours, FÉN. Tél. XX. || 4^e Fig. Décider, résoudre. Trancher le nœud de la difficulté. Trancher une question. Mais laissons les vaines disputes, et tranchons, en un mot, la difficulté par le fond, BOSS. Hist. II, 43. Les exemples tranchaient tout le doute en cette matière, ID. Var. XV, 46. || 5^e Abréger, couper court, mettre brusquement fin. Cela fut cause qu'elle trancha son discours assez court, D'URFÉ, l'Astrée, I, 2. Et, pour trancher enfin ces discours superflus, Albe vous a nommé, je ne vous connais plus, CORN. Hor. II, 3. Et, pour trancher le cours de leurs dissensions, il faut fermer la porte à leurs prétentions, ID. D. Sanche, I, 2. Tranchez-moi votre discours d'un apophthegme à la laconienne, MOL. Mar. forcé, 6. Ma dernière partie, que je tranche en un mot, parce que ce n'est que la suite des deux précédentes, BOSS. Sermons, Asc. de J. C. 2. Et tu verras mon indulgence Trancher nos éclaircissements, CHAULIEU, Raccouement, d. Mme D. Quand la discussion, comme il arrivait souvent, avait été longue, diffuse, obstinée, le premier conseil savait la résumer, la trancher d'un seul mot, THIERS, Hist. du Cons. et de l'Emp. XIII. || Trancher le mot, appeler hardiment une chose par son nom; dire sans détour ce qu'on veut dire. Tranchez le mot, seigneur, je vous ai fait mon maître, Et je dois obéir malgré mon sentiment, CORN. Sertor. II, 2. Monsieur, la plupart des gens, sur cette question [si on est gentilhomme] n'hésitent pas beaucoup; on tranche le mot aisément; le nom ne fait aucun scrupule à prendre, MOL. Bourg. gent. III, 42. Il y a pourtant de part ou d'autre une fraude manifeste; tranchons le mot, un crime honteux, VOLT. Pol. et lég. Nouv. probabilités. Nous souffrons des choses, des gens... quinze ans de galère, tranchons le mot, ont abaissé notre humeur fière, P. L. COUR. Lettres au censeur, x. || Le trancher net, dire tout franc et sans déguisement. Qu'il ne fait pas bien sûr, à vous le trancher net, D'épouser une fille en dépit qu'elle en ait, MOL. F. sav. V, I. || 6^e Terme de verrerie. Appuyer le verre fondu contre l'extrémité du mors de la canne. || Terme de métallurgie. Forger un métal sur la partie droite de la panne du marteau. || 7^e V. n. Fig. Décider hardiment. Cela est bien-tôt dit, marquis; il n'est rien plus aisé que de trancher ainsi, MOL. Critique, 7. Voilà une réponse qui tranche, BOSS. 1^{er} avert. 24. Des hommes qui, dans des mœurs dissipées, n'ont jamais donné une heure d'attention sérieuse aux vérités de la

religion, tranchent, décident, sur des points qu'une vie entière d'étude, accompagnée de lumière et de piété, pourrait à peine éclaircir, MASS. Carême, Vérité de la relig. || 8^e Abréger, couper court. Car, tranchant avec moi par ces termes exprès... MOL. Ec. des f. III, 4. En peu de mots, sans façon, sans vous amuser à beaucoup de discours, tranchez-moi d'un apophthegme, ID. la Jalousie du Barbouillé, sc. 6. || Elliptiquement. Tranchons là, ne discutons pas davantage. || Trancher court, terminer en peu de mots une conversation, un discours. Si dans cette matière il n'était nécessaire de trancher court, BOSS. Lett. abb. 184. || Trancher net, s'expliquer avec quelqu'un en peu de mots et sans ménagement. Il n'y a rien de tel que de trancher net, et cela donne un air de savant qui éblouit un lecteur, BOSS. 5^e avert. 37. || 9^e Trancher du, se donner des airs de, en ce sens que ces airs seront péremptoires, avantageux, tranchants. Mais je ne m'aperçois que, tranchant du prud'homme, Mon temps en cent caquets sottement je consume, RÉGNIER, Sat. IV. Tranchant du généreux, il croit m'épouvanter, CORN. Poly. V, 1. Hal! ne tranche plus du ministre, Tu n'étais ni que pour le sistre, SCARR. Mazarin. Œuv. t. I, p. 286. Notre homme Tranche du roi des airs, pleut, vente, et fait en somme Un climat pour lui seul, LA FONT. Fabl. VI, 4. Je te vois en train De trancher avec moi de l'homme d'importance, MOL. Amph. I, 2. M. de Seignelay trancha du maître dans la marie, comme font tous les ministres du roi dans leur district, LA FAY. Mém. cour France, Œuv. t. III, p. 52, dans POUGENS. Il me semblait qu'un homme qui voulait trancher du petit seigneur, ne devait pas se montrer fort sensible à la perte de ses hardes, LESAGE, Guzm. d'Alf. IV, 3. Il faut voir ce marchand, philosophe en boutique... Trancher du financier, jouer le grand seigneur, GILB. Le XVIII^e s. || Trancher du grand, faire le grand personnage. Le partisan, quoique des plus roturiers de sa compagnie, tranchait du grand, LESAGE, Gil Blas, III, 3. || 10^e Passer d'une couleur vive à une autre couleur vive, sans aucune nuance ni adoucissement. Comme ce sont des couleurs sombres, elles tranchent peu l'une sur l'autre, BUFF. Ois. t. IX, p. 52. || Fig. Cette pensée, cette phrase tranche dans son discours, elle a un caractère trop différent de ce qui précède et de ce qui suit. La qualité de fripon tranche moins que la vertu avec le caractère des hommes, il leur ressemble par là davantage, MARIU. dans DESFONTAINES. Il tombe quelquefois dans l'écueil dangereux de la familiarité du style, qui contraste et qui tranche avec la délicatesse ou la grandeur de la pensée, D'ALEMB. Élog. Lamotte. || Terme de teinturier. Se dit du drap teint en pièce, dont l'intérieur, lorsqu'on le coupe, paraît d'une nuance beaucoup plus faible. || 11^e Se trancher, v. réfl. Être tranché. Ces branches se tranchent avec un sécateur.

— REM. On lit dans Cornille : Du plus grand des mortels j'ai vu trancher le sort, POMP. II, 2. Voltaire a blâmé cette phrase, disant qu'on ne tranche point un sort; mais cela est trop rigoureux, puisqu'on dit trancher la destinée.

— HIST. XI^e s. De noz ostages ferat trancher les testes, Ch. de Rol. IV. || XII^e s. Et se s'espée tranche, la meie [la mienne] ad grant reidor, Th. le mart. 37. Tranchied ad Deus u! le regne de Israel, Livre des rois, dans RAYNOUARD, Gloss. t. V, p. 416. || XIII^e s. S'ele a biau col et gorge blanche, Gart que cil qui sa robe tranche [taille], Si très bien la li escolote, Que la char pere [paraisse] blanche et nete Demi-pié d'arriers et devant, la Rose, 13548. Devant la table le roi, manjoit mes sires li roi de Navarre, et je trancheie devant li, JOINV. 205. Quant vrai religieux en son cloistre s'enfonce, Monde et mondaine vie par veu si de soi tranche, J. DE MEUNG, Test. 730. Mestre Henry du Perche, qui demorait à Paris, cyrugien, trancha le pié [fit des incisions au pied] dudit Guillot en trois liex, Miracles St Loys, p. 429. Et lores si mistrent lor trancheur à une tour, et cil commencierent à trenchier [miner] le mur, DU CANGE, *trenchia*. Le porroit prendre [un vilain qui se serait laissé donner la chevalerie] li rois ou li bers en qui chastellerie ce sevoit, et trencher ses esperons seur un fumier, ID. calcar. || XIV^e s. Or venoit le froid du matin qui les happoit et tranchoit tout le corps; dont ils entroient en fievers et en maladies; et au corps ils avoient le cours du ventre, FROISS. II, III, 83. Si leur [aux Anglais] fault garder

le passage, Que dedans Patay nullement Ne se boutent.... Connestable, je vous supplie Leur aller trancher le chemin, *Myst. du siège d'Orl.* p. 767. || XVI^e s. Ces deux armées se trancherent et ramparèrent, se flanquant d'artillerie.... CARLOIX, VII, 47. Premièrement, en tranchant les vivres par mer avec ses vaisseaux, il fut en peu de temps maître des provisions nécessaires pour vivre, AMVOT, *Mar.* 77. Ils commencerent à trancher [ouvrir des tranchées] tout à l'entour pour le renfermer, ID. *Agésil.* 65. Les bois, les monts, les haïsses [vallées] vois [je vais] tranchant [franchissant], LA BOUTIE, 442. Cettui-là impuissant de livrer son isle, pource que le peuple se tenoit à la domination la plus ferme, et aussi que cet homme irresolu treuchoit des deux costez, D'AUB. *Hist.* II, 147. Une forteresse tranchée en roche de tous costez, ID. *ib.* I, 486. Triste, je trancherai ce tragique discours, ID. *les Tragiques*, II.

— ETYM. *Génev. Trancher*, tourner, se cailler : le lait a tranché; provenç. *trençar*, *trenchar*, *trinçar*; catal. *trençar*; anc. esp. *trincar*; esp. mod. et portug. *trincar*; ital. *trinciare*. Origine incertaine. Diez rejette *truncare*, les formes romanes y répugnant. Il rejette également *transcindere* et *transsecare*. Mais, Langensiepen ayant proposé une forme non latine *interimicare*, dérivée de *interimere*, Diez est conduit à proposer *internecare* (*internecare culmum*, dans Prudence, faire mourir le chaume) : *internecare* donnant *entrençar*, qui se trouve en effet dans le provençal, puis *trençar*, comme si le en tombé avait été la préposition en. Cela est très-peu sûr. Voyons les faits positifs. *Truncare* ou *trunciare* ont donné en français *trancher*, comme *voluntatem* a donné *volenté* et *unquam* a donné *anc*; réciproquement, on a un exemple de *en* latin transformé en un français, *fregunder de frequentare*. De plus on trouve *trenson* à côté de *tronçon*, *trancher* à côté de *trencher*, et *tronche* à côté de *trenche*. Tout montre donc que *trencher* a son origine dans *truncare*. Passons au provençal : nous y avons *tronso* à côté de *tronso*, et *anc* de *unquam*; on peut donc admettre que, là aussi, l'un de *truncare* s'est changé en *en*. Mais l'in de l'espagnol et de l'italien fait une grosse difficulté. Le provençal montre une transition; car il dit à la fois *trençar* et *trinçar* (la forme en *in* n'est pas absolument étrangère au français; voy. *tranchement* à l'historique de TRANCHÉMENT). D'ailleurs le changement de l'un latin en *in* n'est pas sans exemple dans le domaine roman, puisqu'il y a en français *ainc* de *unquam*. L'in provençal, dérivé de *en*, aura déterminé l'in de l'espagnol et de l'italien. En résumé, le français vient de *truncare*, et il est probable que les autres formes romanes en viennent aussi.

TRANCHET (tran-chè; le t ne se lie pas; au pluriel, l's se lie : des tran-chè-z affilés; tranchets rime avec traits, paix, succès, etc.), s. m. Outil plat pour couper le cuir. || Couteau à l'usage du formier. || Outil du plombier pour couper le plomb. || Outil du serrurier pour couper le fer chaud, etc.

— HIST. XIV^e s. Tenens in altera manu quemdam cutellum nuncupatum vulgariter tranchet, DUCANGE, *tranchetus*. || XVI^e s. Le singe prenoit son tranchet et decoupoit le cuir de Blondeau comme il l'avoit vu faire, DESPERA. *Contes*, XXI.

— ETYM. *Trancher*; wallon, *trênchet*.

† TRANCHE-TÊTE (tran-che-té-t'), s. m. Ancien nom du bourreau.

— HIST. XV^e s. Il fit appeler Jausselin, cil estoit la tranche-teste, et fit là decoller deux chevaliers, FROISS. II, III, 8.

† TRANCHEUR (tran-cheur), s. m. || 1^o Celui qui ouvre la morue; synonyme d'habilleur. || 2^o Trancheur de placage, celui qui coupe à l'aide de couteaux le bois en feuilles minces.

— HIST. XIII^e s. Puis mist ses trancheours [mineurs] as murs, VILLEH. CLXXI.

† TRANCHIS (tran-chi), s. m. Terme de construction. Rang de tuiles ou d'ardoises, coupées de manière à s'appuyer dans l'angle d'une noue ou le long d'une jouée de lucarne.

— HIST. XIV^e s. Trenchis [coupe de bois], DU CANGE, *trenchis*.

TRANCHOIR (tran-choir), s. m. || 1^o Espèce de plateau de bois sur lequel on tranche la viande. || Planche de bois sur laquelle on coupe du lard lorsqu'on fait des lardons. || 2^o Dans le moyen âge, plaques de métal rondes, plus souvent oblongues, et quelquefois carrées, sur lesquelles l'écuier tranchant, armé des couteaux à couper devant le roi, coupait les viandes; il plaçait sur un second

tranchoir de métal trois ou quatre tranchoirs faits de minces tranches d'un pain bis, fabriqué exprès à Corheil, et sur cette sorte de poussin il déposait les morceaux de viandes bouillies ou rôties, d'abord pour le prince, ensuite pour ses convives, DE LABORDE, *Émaux*, p. 521. || 3^o Tranchoir pointu, sorte de pièce de verre qu'on met dans quelques panneaux de vitres. || 4^o Terme de teinture. Tranchoir ou tailleoir, palette de bois qui contient une poignée de chaux ou de cendre gravelée que l'on met dans la cuve pour chaque balle de pastel.

— HIST. XIV^e s. Rogier Percepot, sommelier de nos napes, en venant percer la nef et les tranchoirs d'argent que l'en met à table devant nous, DU CANGE, *trencheator*. Une tranchoire à pied plain et doré, poise 4 marc et VII onces, DE LABORDE, *Émaux*, p. 522. || XVI^e s. Choses chaudes maintenant longuement leur chaleur, comme tuiles ou carreaux, tranchoirs de bois eschaufés et envelopés avec des linges, O. DE SERRES, 949.

— ETYM. *Trancher*.

† TRANGLES (tran-gl'), s. f. pl. Terme de blason. Se dit des fascos rétrécies qui n'ont pas leur largeur ordinaire, et qui sont en nombre impair.

— ETYM. Autre forme de *tringle*.

TRANQUILLE (tran-ki-l'), adj. || 1^o Sans agitation. Une mer tranquille. Cet enfant est tranquille. Le médecin lui a trouvé le pouls fort tranquille. Les politiques ne se mêlent plus de deviner ses desseins [de Louis XIV]; quand il marche, tout se croit également menacé; un voyage tranquille devient tout à coup une expédition redoutable à ses ennemis, BOSS. *Mar.-Thér.* La sévère justice de Louis, jointe à ses inclinations bienfaisantes, fait aimer à la France l'autorité sous laquelle, heureusement réunie, elle est tranquille et victorieuse, ID. *ib.* Dès que l'ombre tranquille Viendra d'un crépe noir envelopper la ville, BOIL. *Lut.* I. Son mari, qu'une affaire appelle dans la ville, Et qui chez lui sortant a laissé tout tranquille, M. *Sat.* X. Quand son roi lui dit : pars, il s'élançait avec joie, Du tonnerre vengeur s'en va tout embraser, Et, tranquille, à ses pieds revient le déposer, RAC. *Esther, prologue*. Après le sacrifice, ils [Cléobis et Biton] s'endormirent, dans le temple même, d'un doux sommeil, et terminèrent leur vie par une mort tranquille, ROLLIN, *Hist. anc.* *Év.* t. II, p. 446, dans POUGENS. Tous les gouvernements sont égaux aux gens de commerce et de la campagne, dès lors qu'ils sont tranquilles, MONTESQ. *Esp.* XVII, 4. On vit tranquille aussi dans les cachots; en est-ce assez pour s'y trouver bien? J. J. ROUSS. *Contr. soc.* I, 4. Oui, j'ai quitté ce port tranquille, LAMART. *Médit.* 25. || 2^o Qui est sans agitation morale, sans inquiétude. Tout est tranquille dans l'État. Tenez-vous tranquille. Un sage assez semblable au vieillard de Virgile, Homme égalant les rois, homme approchant des dieux, Et, comme ces derniers, satisfait et tranquille, LA FONT. *Fabl.* XII, 20. Soyez tranquille sur ma santé; elle est parfaite, sév. 3 mai 1680. Chaville vit M. le Tellier tranquille durant plusieurs mois, au milieu de l'agitation de toute la France, BOSS. *le Tellier*. Dès la première bataille, le prince est tranquille, tant il se trouve dans son élément, M. *Louis de Bourbon*. Lui-même [un poète] il s'appauvrit, et d'un esprit tranquille Prend le pas au Parnasse au-dessus de Virgile, BOIL. *Sat.* IV. J'ai des yeux; leur bonheur n'est pas encor tranquille, RAC. *Iphig.* II, 8. J'en laisse [de l'Asie] les Romains tranquilles possesseurs, ID. *Mithr.* III, 4. On vit uniment dans ce tranquille mélange de saint et de profane, MASS. *Avent, Disposit.* à la comm. Il [Aurengzeb] fut le barbare le plus tranquille, l'hypocrite le plus profond, le méchant le plus atroce. .. VOLT. *Pol. et lég. Fragm. sur l'Inde*, 34. Et pense dans ce lieu tranquille Rencontrer son tranquille amant, ID. *Thél. et Macare*. Que n'ai-je, comme vous, ce tranquille courage, Si froid dans le danger, si calme dans l'orage? ID. *Ad. du Guescl.* II, 4. Au pied de l'échafaud, sans changer de visage, Elle s'avançait à pas lents; Tranquille elle y monta, C. DELAV. *Messéniennes, Mort de Jeanne*. || Tranquille à, tranquille à l'égard de. Muet à mes soupirs, tranquille à mes alarmes, RAC. *Androm.* V, 4. Il ne fallait qu'avoir des yeux, sans aucune connaissance de la cour, pour distinguer [lors de la mort du fils de Louis XIV] les intérêts peints sur les visages, ou le néant de ceux qui n'étaient de rien : ceux-ci tranquilles à eux-mêmes, les autres pénétrés de douleur ou de gravité et d'attention sur eux-mêmes, ST-SIM. 293, 236. || Soyez tranquille, vous pouvez compter là-

dessus. Cela se fera, soyez tranquille. || Soyez tranquille, est aussi une formule de menace. Je vais faire un scandale affreux; soyez tranquille, V. HUGO, *Ruy Blas*, IV, 7. || 3^o Qui ne trouble le repos de personne. C'est un homme tranquille. Des citoyens tranquilles. Des voisins fort tranquilles. || Cheval tranquille, cheval qui n'a point d'ardeur. || 4^o Terme de pharmacie. Baume tranquille, infusion de plantes narcotiques et d'un grand nombre de plantes aromatiques dans l'huile d'olive. Pour votre côté, j'ai envie de vous envoyer ce que j'ai de baume tranquille, sév. 5 nov. 1684.

— ETYM. Lat. *tranquillus*, tranquille.

TRANQUILLEMENT (tran-ki-le-man), adv. D'une manière tranquille. Si jamais le prince de Condé parut un homme extraordinaire, s'il parut voir tranquillement toutes choses, c'est dans ces rapides moments d'où dépendent les victoires, BOSS. *Louis de Bourbon*. Passer tranquillement, sans souci, sans affaire, La nuit à bien dormir, et le jour à rien faire, BOIL. *Sat.* II. Elle [une dame à qui Fontenelle parlait du mouvement de la terre] me fit répondre qu'elle était déjà tout accoutumée à cette allure de la terre, et qu'elle avait passé la nuit aussi tranquillement qu'aurait pu faire Copernic lui-même, FONTEN. *Mond.* 2^e soir. Vous avez donc soixante-neuf ans, mon cher confrère; qui est-ce qui ne les a pas à peu près? voici le temps d'être à soi et d'achever tranquillement sa carrière, VOLT. *Lett. Moncrif*, 27 mars 1757.

— ETYM. *Tranquille*, et le suffixe *ment*.

TRANQUILLISANT, ANTE (tran-ki-l'-zan, zan-t'), adj. Qui tranquillise. Il a reçu une nouvelle tranquillisante. Cela est tranquillisant pour vous.

TRANQUILLISÉ, ÉE (tran-ki-li-zé, zée), part passé de tranquilliser. Tranquillisé sur l'avenir, elle s'occupa du présent, GENLIS, *Veill. du chdt.* t. II, p. 326, dans POUGENS.

TRANQUILLISER (tran-ki-li-zé), v. a. || 1^o Rendre tranquille, calmer l'inquiétude. Il ne parviendra pas à tranquilliser sa conscience. Je verrai Panckoucke; et je le tranquilliserai, si cependant un pauvre diable qui a cent mille écus en papier sous un hangar à la Bastille [l'Encyclopédie séquestrée] peut être dûment tranquillisé, D'ALEMB. *Lett. à Voltaire*, 9 mars 1770. M. de Malesherbes prit la peine de venir à Montmorency pour me tranquilliser, J. J. ROUSS. *Confess.* XI. || 2^o Se tranquilliser, v. réfl. Se reposer, se tenir tranquille. Oui, fort bien, vous n'avez qu'à vous tranquilliser chez vous, et y attendre de mes nouvelles, DANCOURT, *Vert galant*, sc. 7. || Par extension. Il n'est pas ridicule de souhaiter qu'un sang auquel on prend tant d'intérêt se tranquillise et se rafraîchisse, sév. à *Mme de Grignan*, 9 juill. 1677. || Cesser d'être inquiet. Tranquillisez-vous là-dessus.

— HIST. XVI^e s. Tranquilliser [pacifier], SULLY, *Mém.* t. IX, p. 444.

— ETYM. *Tranquille*. On disait aussi au XVI^e s. *tranquiller*, du lat. *tranquillare*, et *tranquilliter*.

TRANQUILLITÉ (tran-ki-li-té), s. f. || 1^o État de ce qui est tranquille. La tranquillité de l'air, de la mer. La tranquillité du sommeil. À l'égard de la paix des Romains modernes, c'est la tranquillité de l'apoplexie, VOLT. *Dict. phil. Théodose*. C'est une belle chose que la tranquillité; oui, mais l'ennui est de sa connaissance et de sa famille, M. *Lett. Moncrif*, 27 mars 1757. || Par extension. Vous voulez donc que je vous croie, ma fille, sur votre santé; je le veux, et je suis persuadée de la tranquillité de votre poitrine, sév. 13 déc. 1679. Règle générale : le détaillant [à Paris] demande avant tout la prospérité de la vente et la tranquillité des échéances, REYBAUD, *Jér. Paturot*, part. II, § 4. || 2^o État de ce qui est sans agitation morale. Adieu, mais souviens-toi que c'est sur ta promesse Que mon esprit reprend quelque tranquillité, COAN. *Rodog.* I, 7. Ceux qui aiment M. Fouquet trouvent cette tranquillité admirable, je suis de ce nombre; les autres disent que c'est une affectation : voilà le monde, sév. à *Pomponne*, 20 nov. 1664. M. d'Avaux m'a mandé qu'il croyait qu'on vous avait envoyé votre cordon [le cordon bleu au comte de Grignan].... Il admire la tranquillité de ne l'avoir pas demandé par un billet à M. de Châteaufort, ID. 21 janv. 1689. Je la voudrais haïr avec tranquillité, RAC. *Brit.* III, 6. On ne voit jamais sur votre visage cette tranquillité d'un père de famille qui répand la joie dans toute la maison, BAUVEYS, *Grondeur*, I, 7. Les législateurs de la Chine eurent pour principal objet du gouvernement la tranquillité de l'empire, MONTESQ. *Esp.* XIX, 40. L'habitude que les Français avaient prise d'obéir sous

Louis XIV, fit la sûreté du régent et la tranquillité publique, *VOLT. Louis XV*, 2. Cette tranquillité philosophique, l'objet des desirs du sage, parce que c'est un bien que personne ne lui envie, *D'ALEMB. Élog. Campist.*

— HIST. XIII^e s. En pais e en tranquillité, *Ms. de St Jean*. || XIV^e s. Tenu en pais et en tranquillité, *BERCHEURE*, f^o 34, *recto*. || XV^e s. La mer... sous la tranquillité d'ung doux ventelet s'atrappe et se pacifie, *G. CHASTELAIN, Exposit. sur vérité*. || XVI^e s. Tranquillité d'esprit, Dont on a tant parlé, dont on a tant écrit, *DESPORTES, Tombeau de Desportes*. Tranquillité de conscience, laquelle le Seigneur donne aux siens, *CALVIN, Condition des ames après la vie présente*. Si depuis la grande tranquillité de la France j'ai esté moins souvent près de Sa Majesté, *D'AUB. Hist. préface*.

— ETYM. Provenç. *tranquillitat*; espagn. *tranquilidad*; ital. *tranquillità*; du lat. *tranquillitatem*, de *tranquillus*, tranquille.

TRANS.... Préfixe qui entre dans la composition de certains mots, pour ajouter à leur signification l'idée de au delà, au travers: transalpin, transpercer, etc.

— ETYM. Lat. *trans*, au delà; comparez le celtique: gaél. *tair*, *tar*, au delà; allem. *durch*; angl. *through*; sanscr. védique, *tiras*.

TRANSACTION (tran-zak-sion), en vers, de quatre syllabes), s. f. || 1^o Acte par lequel on transige sur un différend, sur un procès, etc. Transaction sous seing privé. Transaction par-devant notaire. Transaction sur procès. Une transaction disputée me fait transir; il n'y a donc rien de sûr, *SEV.* 28 fév. 1685. La transaction est un contrat par lequel les parties terminent une contestation née, ou préviennent une contestation à naître, *Code civ. art. 2044*. || 2^o Dans un sens plus étendu, tout ce qui se fait d'accords, d'affaires dans la vie ordinaire, dans le commerce. Les transactions de la vie civile. Les transactions commerciales. || 3^o *Au plur.* Recueils des mémoires de quelques académies étrangères. Les Transactions philosophiques de la Société royale de Londres.

— HIST. XIV^e s. Transaction est de chose douteuse et incertaine, *BOUVELLIER, Somme rural*, tit. 41, p. 305. || XV^e s. [La mer] Que la verge Moïse divisa, Sans eulx mouiller à leur transaction [passage de la mer Rouge], *E. DESCH. Poésies mss.* f^o 429. || XVI^e s. Je luy cede ceste mestairye, voyez ci le contrat de la transaction, *RAB. Garg.* 1, 32.

— ETYM. Provenç. *transaccio*; espagn. *transaccion*; ital. *transazione*; du lat. *transacionem*, de *trans*, au delà, et *actio*, action.

† TRANSACTIONNEL, ELLE (tran-zak-sion-nèl, nèl'), adj. Qui contient une transaction; qui a rapport à une transaction. Le caractère transactionnel d'un acte. Indemnité transactionnelle.

† TRANSAILLES (tran-zà-il', *ll* mouillées), s. f. plur. Nom, en Dauphiné et dans le Midi, des semences de transition qu'on fait entre la récolte du printemps et les semailles d'automne, et qui sont surtout composées de légumineuses, fèves, haricots, pois, etc.

— HIST. XVI^e s. Les semences de la prime-vere, appellées les mars et, en plusieurs endroits, transailles et arreraillies, *O. DE SERRES*, p. 418.

TRANSALPIN, INE (tran-zal-pin, pi-n'), adj. Qui est au delà des Alpes. || Gaule transalpine, la Gaule proprement dite (au delà des Alpes, par rapport aux Romains). || République transalpine, nom qui fut proposé pour l'État formé en Italie en 1797 (au delà des Alpes, par rapport aux Français).

— ETYM. Lat. *transalpinus*, de *trans*, au delà, et *Alpes*, les Alpes.

† TRANSANDIN, INE (tran-zan-din, di-n'), adj. Qui traverse les Andes. Ligne télégraphique transandin.

† TRANSATLANTIQUE (tran-zal-tan-tik'), adj. Qui s'étend au delà de la mer Atlantique. Télégraphe, câble transatlantique. || S. m. Navire à vapeur faisant le service de paquebot entre l'Europe et l'Amérique. Les transatlantiques français.

— ETYM. *Trans*, et *atlantique*.

TRANSBORDÉ, ÉE (tran-shor-dé, dée), part. passé de transborder. Marchandises transbordées.

TRANSBORDEMENT (tran-shor-de-man), s. m. Terme de marine. Action de transborder. || Résultat de cette action; chose transbordée.

TRANSBORDER (tran-shor-dé), v. a. Terme de marine. Porter d'un bord ou d'un navire dans un autre. || Absolument. Passer d'un navire dans un autre.

— ETYM. Lat. *trans*, au delà, et *bord*.

TRANSCENDANCE (tran-ssan-dan-s'), s. f. || 1^o Su-

périorité marquée d'une personne ou d'une chose sur une autre. La transcendance du génie. || 2^o Absolument. Affectation de supériorité. Brulart avait beaucoup d'esprit et de savoir, mais l'un et l'autre fort désagréable par un air de hauteur, de transcendance, de pédanterie, *ST-SIM.* 369, 130. || 3^o Terme de philosophie. Caractère de ce qui est transcendant. La transcendance de certaines notions.

— ETYM. *Transcendant*.

TRANSCENDANT, ANTE (tran-ssan-dan, dan-t'), adj. || 1^o Qui monte, s'élève au delà du reste. L'on voit peu d'esprits entièrement lourds et stupides; l'on en voit encore moins qui soient sublimes et transcendants, *LA BRUY. XI*. La supériorité de ses lumières et un mérite transcendant, *ROLLIN, Hist. anc. Œuv.* t. v, p. 242, dans *POUGENS*. Il [Rubens] avait donné plusieurs fois des preuves d'un esprit solide et d'une pénétration transcendante, *GEASANT, Catalogue raisonné*, p. 3. Je n'ai supposé dans mon élève ni un génie transcendant, ni... *J. J. ROUSS. Ém.* iv. || 2^o Se dit, en général, de la partie la plus élevée d'une science. || Analyse transcendante, le calcul différentiel et intégral. || Géométrie transcendante, celle qui dépend du calcul infinitésimal. || Quantités transcendantes, celles dont la génération théorique implique l'infini, et dont on ne peut obtenir la valeur théorique que par approximation. || Equations transcendantes, celles qui contiennent des quantités transcendantes. || Courbe transcendante, courbe dont l'équation est transcendante. || Anatomie transcendante, celle qui, de l'observation et de la comparaison des dispositions anatomiques concrètes, s'élève à la conception abstraite des lois de l'organisation envisagée dans ses divers degrés. || 3^o Terme de philosophie. Qui est susceptible d'une très-grande généralité. D'où s'est ensuivie la nécessité d'inventer des termes universaux, le genre, l'espèce, etc. et des termes transcendants, *ens, res, aliquid*, *BOULAINVILL. Réfut. de Spinoza*, p. 454. || Philosophie transcendante, partie de la métaphysique qui recherche l'autorité de nos facultés, la valeur des notions, la certitude des connaissances, etc. Quand, dans un système, le sujet ne cherche qu'à prononcer de façon ou d'autre sur la nature des choses qui ne sont pas lui, sur leur manière d'être indépendamment de la manière dont il les perçoit, nous appellerons son point de vue transcendant, sa philosophie philosophique transcendante, *VILLERS, Kant*, p. 145. || Idées transcendantes, toutes les idées qui émanent immédiatement de la raison.

— HIST. XV^e s. C'est [Dieu] vertu sur toutes vertus, transcendant sur toutes, *CHA. DE PIS. Charles V*, III, 4. || XVI^e s. Ces humeurs transcendent [se désassocier du corps] m'effrayent, comme les lieux haultains et inaccessibles, *MONT.* IV, 307. Qui l'a [l'esprit] tant eslevé et transcendant, *CHARAON, Sagesse*, I, 45. Et dient les logiciens que ung est l'ung des six principes transcendans, *DELAROCHE, Arismetique*, f^o 1.

— ETYM. Provenç. *transcendent*; espagn. *transcendente*; ital. *transcendente*; du latin, *transcendere*, de *trans*, au delà, et *scandere*, monter.

† TRANSCENDANTAL, ALE (tran-ssan-dan-tal, ta-l'), adj. Terme de philosophie. Qui s'appuie ou a la prétention de s'appuyer sur des données supérieures aux impressions sensibles et à l'observation. On pourrait dire que la philosophie transcendante est l'étude de l'objectif, considéré comme existant absolument et en lui-même, et la philosophie transcendantale l'étude du subjectif, mais seulement en tant que celui-ci doit concourir à la formation des objets... le procédé de Kant est critique, c'est-à-dire examinateur; sa doctrine est transcendante, c'est-à-dire qu'elle recherche ce que nous mettons du nôtre dans la connaissance des objets, *VILLERS, Kant*, p. 440. Un bateau suit le fil de l'eau; le rivage fuit ou semble fuir; de deux personnes qui sont placées dans ce bateau, l'une dit : le rivage marche; elle est empiriste; l'autre dit : c'est nous qui marchons et qui attribuons ce mouvement au rivage; celle-ci est dans un point de vue transcendantal, *ib.* p. 422. || L'analytique transcendantale, suivant Kant, recherche des conditions a priori qui sont dans l'entendement. || Dialectique transcendantale, suivant Kant, discussion des idées de la raison, ou de la science, qu'elle se forme par sa vertu propre, et dont les objets sont l'âme, le monde, Dieu. || Esthétique transcendantale, suivant Kant, recherche des formes générales de la sensibilité. || Fénelon disait transcendentel. Quand je le conçois [Dieu] dans ce genre que l'é-

cole appelle transcendentel... *FÉN. Exist.* II, 2, *Ce que c'est que Dieu*. || Terme de géométrie. Courbe transcendante, courbe dans le calcul de laquelle on fait entrer l'infini.

— ETYM. *Transcendant*.

† TRANSCENDANTALEMENT (tran-ssan-dan-ta-le-man), adv. D'une manière transcendante.

† TRANSCENDANTALISME (tran-ssan-dan-ta-lis-m'), s. m. Terme de philosophie. Se dit de tous les systèmes dont le point de départ n'est pas l'observation et l'analyse. || Étude du subjectif. Le transcendantalisme de Kant.

† TRANSCENDANTALISTE (tran-ssan-dan-ta-list'), s. m. Partisan du transcendantalisme. || Adj. Qui appartient au transcendantalisme.

† TRANSCONTINENTAL, ALE (tran-skon-ti-nan-tal, ta-l'), adj. Qui passe à travers un continent. Par l'estafette transcontinentale New-York vient de recevoir des nouvelles de la Californie.

— ETYM. *Trans*, et *continent*.

† TRANSCRÉATION (tran-skré-a-sion), s. f. Terme de métaphysique. Transformation par création. Au lieu de la création absolue d'une âme raisonnable, on pourrait soutenir la doctrine de la transcréation d'une âme non raisonnable en âme raisonnable, ce qui se ferait par l'addition miraculeuse d'un degré essentiel de perfection, *LEIBNITZ*, cité dans *Revue de l'Instr. publique*, 27 juin 1864, p. 498. Pourquoi recourir ici avec notre auteur à une opération particulière de Dieu, ou à une espèce de transcréation qui est la chose du monde la plus obscure? *BONNET, Paling. phil.* VII, 5.

— ETYM. *Trans*, et *création*.

† TRANSCRIPTEUR (tran-skri-pteur), s. m. Celui qui transcrit. Ils [les gentils] étaient si impertinents que de... vouloir que Moïse eût été le transcripateur des inventions d'Hésiode et d'Homère, *LA MOTHE LE VAYER, Vertu des païens*, II, *Platon*.

— ETYM. Voy. *TRANSCRIPTION*.

TRANSCRIPTION (tran-skri-psion), en vers, de quatre syllabes), s. f. || 1^o Action de transcrire, résultat de cette action. La transcription d'un manuscrit. La transcription d'un acte sur les registres publics ne pourra servir que de commencement de preuve par écrit, *Code civ. art. 4336*. || 2^o Terme de musique. Action de reporter un chant tel qu'il est, sans modification, d'un instrument sur un autre.

— ETYM. Lat. *transcriptionem*, de *transcribere*, transcrire.

TRANSCRIRE (tran-skri-r'), v. a. Il se conjugue comme écrire. || 1^o Copier un écrit. Les rois étaient obligés par une loi expresse du Deutéronome à recevoir des mains des prêtres un de ces exemplaires si religieusement corrigés, afin qu'ils le transcrivissent et le lussent toute leur vie, *BOSS. Hist.* II, 3. Bertrand [d'Alembert lui-même] pouvait au moins et devait s'attendre à une réponse honnête et raisonnable, et non au persiflage que vous lui transcrivez, *D'ALEMB. Lett. à Voltaire*, 27 avr. 1773. Démosthène me disait un jour que, pour se former le style, il avait huit fois transcrit de sa main l'histoire de Thucydide, *BARTHEL. Anach.* ch. 29. Dans le cas où la prescription suppose un titre, elle ne commence à courir que du jour où il a été transcrit sur les registres du conservateur, *Code civ. art. 2480*. || Absolument. Si on voulait faire usage de sa raison au lieu de sa mémoire, et examiner plus que transcrire, on ne multiplierait pas à l'infini les livres et les erreurs, *VOLT. Frag. hist.* XII. || 2^o Terme de musique. Opérer une transcription. Gounod a transcrit pour le violon le prélude de Bach.

— HIST. XII^e s. Dunc se turna as dous [vers les deux] : seignors, fait-il, tenez, J'ai le transcrit des lettres (ainsi n'eschaperez), Qui vis ad de commune ecclesial sevez, *Th. le mart.* 424. || XIII^e s. Il doit requerre à le [la] cort que se [sa] procuracion soit transcrita mot à mot, et li transcrit seelés du seel de le [la] cort, *BEAUM.* IV, 28. || XVI^e s. Le priant de transcrire son interpretation au pied du memoire, et la signer, *CARLOIX*, VIII, 20. J'escriis mes lettres tousjours en poste, et... quoique je peigne insupportablement mal... ne les transcriis jamais, *MONT.* I, 293.

— ETYM. Prov. *transcriure*, *transcriver*; esp. *transcribir*; portug. *transcrever*; ital. *transcrivere*; du lat. *transcribere*, de *trans*, au delà, et *scribere*, écrire.

TRANSCRIT, ITE (tran-skri, skri-t'), part. passé de transcrire. Contrat transcrit sur le registre des hypothèques.

† TRANSDANUBIEN, IENNE (tran-sda-nu-biin, biè-n'), adj. Qui est au delà du Danube. || Substan-

tivement. Des fils de conquérants des Turcs et des Transdanubiens, GALIANI, *Lett. à Mme d'Épinay*, 30 sept. 1775.

TRANSE (tran-s'), *s. f.* Grande appréhension d'un mal qu'on croit prochain. Ainsi, toujours en transe, en ce nouveau souci, RÉGNIER, *Dial.* Soudis-cours m'a laissé dans des transes mortelles, TRISTAN, *M. de Chrispe*, III, 6. Quand je me le remets l'épée à la gorge dans les transes de la mort, PATRO, *Plaidoyer* 5. Laissez-vous aller un peu à la douceur de n'être plus dans les transes et dans les justes frayeurs d'un péril qui est passé, sév. 476. Il [le roi] se réjouit à donner des transes au prince de Conti... il lui fait dire qu'il faut remettre l'affaire [son mariage avec Mlle de Blois] à l'hiver qui vient, id. 27 déc. 1679.

— HIST. xv^e s. Ainsi [je] party en desplaisance D'amour, faisant chiere marrie, Et, comme tout ravi en transe, Prins congié, sans que plus mot dye, CH. D'ORL. *Départie d'am.* || xvi^e s. Jamais mon esprit, estant toujours en transe aux escoutes de l'advenir pour le regard du bien public, n'a jeté ceste crainte arriere de soi, AMYOT, *P. Am.* 58. Selon les regles de l'art, à tout dangier qu'on approche, il faut estre quarante jours en transe de ce mal [la peste], MONT. IV, 208.

— ETYM. Wallon, *trans*, glas qu'on sonne pour ta mort; espagn. et portug. *trance*, heure de la mort, moment décisif; ital. *transito*, passage de vie à trépas; du lat. *transitus*, passage. En français, *transe*, qui a voulu dire toute vive émotion pénible, tient à *transir* (voy. ce mot).

† **TRANSELEMENTATION** (tran-zé-lé-man-tation), *s. f.* Terme que les écrivains calvinistes ont employé en parlant de la transubstantiation.

— ETYM. *Trans*, au delà, et *élément*.

† **TRANSEPT** (tran-sèpt), *s. m.* Terme d'architecture. Partie d'une église qui forme les bras de la croix et se trouve en dehors de la nef. On a écrit aussi transept. Transept méridional. Transept septentrional. Elle [la tribune] règne sans interruption dans toute la circonférence [de l'église Notre-Dame], et retourne dans le transept sur les deux travées anciennes de chaque croisillon, DE GUILLERMY ET VIOLETT-LE-DUC, *Description de N.-D. de Paris*, p. 405.

— ETYM. Lat. *trans*, au delà, et *septum*, enclos.

† **TRANSFÉRÉ**, *ÉE* (tran-sfé-ré, rée), *part. pass.* de transférer. Une préfecture transférée d'une ville dans une autre.

† **TRANSFÈREMENT** (tran-sfé-re-man), *s. m.* Action de transférer. C'est au moyen de voitures cellulaires qu'on opère le transfèrement des forçats, LEGOARANT.

TRANSFÉRER (tran-sfé-ré. La syllabe *fé* prend un accent grave quand suit une syllabe muette; je transfère; excepté au futur et au conditionnel: je transférerai, je transférerais), *v. a.* || 1^o Faire passer d'un lieu à un autre. Transférer des reliques. Transférer un corps saint. Transférer un corps mort. Elle [Elisabeth] n'était point juge de la reine d'Écosse; elle lui devait un asile, mais elle la fit transférer à Teutbury, qui fut pour elle une prison, VOLT. *Mœurs*, 469. Vous savez qu'il y a actuellement quatre-vingt-trois jésuites à Rennes, pas davantage, et que ces marauds, comme vous croyez bien, ne s'endorment pas dans l'affaire de M. de la Chalotais; il est transféré à Rennes, D'ALEMB. *Lett. à Voltaire*, 11 août 1766. Ce fut un beau jour pour Mme de Maintenon que celui où l'école de Noisy fut transférée à Saint-Cyr, GENLIS, *Mme de Maintenon*, t. II, p. 444, dans POUGENS. || 2^o Faire passer d'une ville à une autre le siège d'une autorité, d'une juridiction. Transférer le siège d'un empire. On menace Rennes de transférer le parlement à Dinan; ce serait la ruine entière de cette province, sév. 223. Le saint-siège fut transféré d'Avignon à Rome, au bout de soixante-douze ans, VOLT. *Mœurs*, 70. || Il se dit aussi de la personne qu'on déplace de la sorte. Vingt ans après, il [Harley] fut transféré à l'archevêché de Paris, D'OLIVET, *Hist. Acad.* t. II, p. 350, dans POUGENS. De l'évêché de Lavaur, il [Fléchier] fut transféré à celui de Nîmes, D'ALEMB. *Élog.* Fléch. || 3^o Transférer une fête, la remettre d'un jour à un autre. || 4^o Fig. Céder, transporter une chose à quelqu'un, en observant les formalités requises. Il lui a transféré tous ses biens. Il [Jésus-Christ] a transféré le droit de sacrifier à un autre ordre de prêtre que celui d'Aaron, étant lui-même prêtre éternel selon l'ordre de Melchisedech, FLÉCH. *Sermons, Messe*. Le royaume de France n'avait pas encore été transféré

par une bulle; Boniface enfin le mit dans le rang des autres États, et en fit un don à l'empereur Albert d'Autriche, VOLT. *Mœurs*, 65. Les vœux de l'homme reconnaissant qui ne peut s'acquitter d'un bienfait, transfèrent sa dette aux dieux, VIDEA. *Cl. et Nér.* II, 59. || Molière a dit transférer quelqu'un dans des biens. Il m'ose menacer de mes propres bienfaits, Et veut... Me chasser de mes biens où je l'ai transféré, MOL. *Tart.* v, 3. || Par extension, transférer un nom, le faire passer d'un être à un autre. Pour transférer un nom [d'un animal à un autre], il faut au moins que le genre soit le même; et, pour l'appliquer juste, il faut encore que l'espèce soit identique, BUFF. *Quadrup.* t. VII, p. 47. || 5^o Se transférer, *v. réfl.* Être transféré. Le sceptre des arts se transfère d'une nation à une autre.

— HIST. xiv^e s. Pluseurs y ot qui donnerent leur nons [noms] pour estre transferez à Crustumie, BERCHEURE, f^o 40, verso. || xvi^e s. Quand la prestrise a esté ainsi transférée, il y a eu translation d'alliance, CALV. *Instit.* 343. Si quelqu'un avoit si parfaite foy que de pouvoir transférer les montagnes, id. ib. 425. Scipion, transférant la guerre de l'Italie en Libye, AMYOT, *Fab.* 50. Essaye toy en ta pensée de te transférer toy mesme et remettre à ce temps là, LA BOÉTIE, 337. Transférer la pensée des choses fascheuses aux plaisantes, MONT. III, 292.

— ETYM. Lat. *transfere*, de *trans*, au delà, et *ferre*, porter.

TRANSFERT (tran-sfèr; le *t* ne se prononce jamais), *s. m.* || 1^o Terme de finance et de commerce. Acte par lequel on déclare transporter à un autre la propriété d'une rente sur l'État, d'une action, d'une marchandise en entropôt. || 2^o Transfert-payement, transfert-recette, opérations de comptabilité par l'une desquelles une caisse d'épargne annule le compte d'un déposant changeant de résidence, et le transmet à une autre caisse qui en prend charge sur ses livres. || 3^o Terme de bourse. Changement de propriétaire d'une action nominative, effectué, soit par endos, soit par signature d'un acte synallagmatique émanant de l'ancien propriétaire et du nouveau, et déposé au siège social, ou transcrit sur un registre destiné par la société à cet effet.

— ETYM. Voy. TRANSFÉRER.

TRANSFIGURATION (tran-sfi-gu-ra-sion; en vers, de six syllabes), *s. f.* Changement d'une figure en une autre. || La transfiguration de Notre-Seigneur, l'état glorieux où Jésus parut sur le Thabor. || Le tableau de la transfiguration de Raphaël, ou, elliptiquement la Transfiguration de Raphaël (avec un T majuscule), tableau représentant la transfiguration de Jésus-Christ. La figure du possédé, dans le superbe tableau de la transfiguration par Raphaël, est une image désagréable et qui n'a nullement la dignité des beaux-arts, STAEL, *Corinne*, VIII, 3.

— HIST. XIII^e s. Il [saint Jacques] fu à la transfiguration, et à resseuciter la fille à un Juif, BAUN. LATINI, *Trésor*, p. 71. || XIV^e s. Si lez elemens sont faiz un de l'autre par transfiguration, ORESME, *Thèse de MEUNIER*.

— ETYM. Provenç. *transfiguratio*; espagn. *transfiguracion*; ital. *trasfigurazione*; du latin *transfigurationem*, de *transfigurare*, transfigurer.

TRANSFIGURÉ, *ÉE* (tran-sfi-gu-ré, rée), *part. pass.* de transfigurer. C'est toi que j'en atteste, O divin Raphaël, dont le pinceau céleste Osa représenter, par un sublime essor, Le Christ transfiguré sur le mont de Thabor? DELILLE, *L'Imag.* v. Transfigurées par degré, elles [des âmes dans le purgatoire] s'envolent à des régions plus élevées, CHATEAUB. *Mart.* liv. XXI.

TRANSFIGURER (tran-sfi-gu-ré), *v. a.* || 1^o Changer la figure, le caractère. La légende transfigure les personnages historiques. || L'Académie n'a pas transfiguré à l'actif. || 2^o Se transfigurer, *v. réfl.* Prendre une autre figure. Il est difficile... que l'ange de ténèbres ne se transfigure quelquefois en ange de lumière, MASS. *Carême, Injust. du Monde*.

— REM. Transfigurer se dit pour exprimer que la figure prend quelque chose de supérieur et de plus éclatant; cependant on le trouve quelquefois avec le sens de transformer: Qu'il [Needham] s'en tienne à ses anguilles... que surtout l'envie de se transfigurer en serpent ne lui prenne plus; qu'il ne pense pas qu'il soit en droit de siffler, parce qu'on en le siffle, VOLT. *Quest. mirac.* c.

— HIST. XIII^e s. Vers Medusa riens ne duroit; Car en roche transfiguroit, Tant faisoit felonesses uevres, LA ROSE, 21048. Et se transfigura en la fi-

gure Bretel [nom propre], MERLIN, f^o 63, recto. || XIV^e s. Uns angles [un ange] laiens se monstra, En la fourme dou roi s'est mis Et de viaire et de figure, Et le mousart roi transfigure [métamorphose], J. DE CONDÉ, p. 450. || XV^e s. Mais est abesté le bonhomme, et paist l'herbe, et est transfiguré sans enchantement, *Les 45 joyes de moriage*, p. 446, dans LACURNE. || XVI^e s. Nostre redempteur transfigura nos corps mesprizez en la gloire du sien, CALV. *Instit.* 802. Voila comment Satan se transfigure en ange de lumière, id. ib. 994.

— ETYM. Provenç. *transfigurar*, *trasfigurar*; espagn. *tronsfigurar*; ital. *trasfigurare*; du latin *transfigurare*, de *trans*, et *figurare*, figurer.

† **TRANSFIL** (tran-sfil), *s. m.* Gros fil de laiton, au bord de la forme du papetier.

† **TRANSFILAGE** (tran-sfil-la-je), *s. m.* Terme de marine. Action de transfiler.

† **TRANSFILER** (tran-sfil-lé), *v. a.* Terme de marine. Joindre deux toiles au moyen d'un laacet de corde qui, au travers d'œillets, passe alternativement de l'une à l'autre. || Entourer un objet avec de la petite ligne.

— ETYM. *Trans*... et *fil*.

† **TRANSFIXION** (tran-sfi-ksion), *s. f.* Terme de chirurgie. Procédé d'amputation qui consiste à traverser d'un seul coup les chairs saines au-dessous d'une tumeur, avec un couteau à amputation ou un bistouri dont le tranchant est tourné vers la peau.

— ETYM. Lat. *transfixum*, supin de *transfigere*, percer d'outre en outre, de *trans*, et *figere*, piquer.

† **TRANSFORMATIF**, *IVE* (tran-sfor-ma-tif, ti-v'), *adj.* Qui a la puissance de transformer. L'influence transformative de la physique et de la chimie s'est exercée plus visiblement; à peine nées, elles entrent dans les ateliers et y réforment tout, MARCEL ROULLEAUX, *J. des économistes*, juin 1864.

— ETYM. *Transformer*; provenç. *transformatiu*; espagn. *transformativo*.

TRANSFORMATION (tran-sfor-ma-sion; en vers, de cinq syllabes), *s. f.* || 1^o Action de transformer. Comme il y a des richesses naturelles, il y a des richesses artificielles; et elles sont également, les unes et les autres, de vraies richesses, puisque les transformations de l'art produisent des valeurs comme les transformations de la nature, CONDIL. *Comm. gouvern.* I, 9. || 2^o Changement d'une forme en une autre. La transformation d'un insecte, d'une chenille en papillon. Les transformations des monarchies en républiques, des républiques en monarchies font passer l'humanité par tous les degrés de la perfection terrestre, et sont la principale décoration de notre planète, BONNET, *Caus. prem.* VIII, 6. || Terme d'anatomie pathologique. Transformation graisseuse des épithéliums et des leucocytes, nom donné aux cas où des granulations graisseuses se déposent dans les cellules épithéliales et dans les leucocytes. || 3^o Terme de logique. Transformation des propositions, se dit des diverses traductions que l'on peut faire subir à une proposition sans en changer le sens. || 4^o Terme d'algèbre. Se dit des diverses opérations que l'on fait subir à une équation, à une formule, à une expression algébrique, sans en changer la valeur. || Particulièrement, transformation des équations, moyen de solution par lequel on introduit une inconnue auxiliaire. || Terme de géométrie. Réduction d'une figure ou d'un solide en un autre de même surface ou de même volume. || Transformation d'axes des coordonnées, changement d'axes des coordonnées.

— ETYM. Provenç. *transformatio*; espagn. *transformation*; ital. *trasformazione*; du latin *transformationem*, de *transformare*, transformer.

TRANSFORMÉ, *ÉE* (tran-sfor-mé, mée), *part. pass.* de transformer. Il [Timée de Loeres] dit qu'il faut... lui annoncer [à la multitude, pour l'effrayer et la contenir] que les coupables, transformés après leur mort en des bêtes viles ou féroces, épouseront tous les malheurs attachés à leur nouvelle condition, BARTHÉL. *Anach.* ch. 75. || Sensation transformée, théorie de Condillac d'après laquelle toutes nos idées sont des sensations que l'intellect change en idées. Du désir naissent les passions, l'amour, la haine, l'espérance, la crainte, la volonté; tout cela n'est donc encore que la sensation transformée, CONDIL. *Traité sens. extr. rais.*

TRANSFORMER (tran-sfor-mé), *v. a.* || 1^o Donner à une personne ou à une chose une forme nouvelle. Plusieurs témoignaient qu'il [Para, roi d'Arménie] avait le secret de transformer les hommes, ou de les consumer par des langueurs incurables, FLÉCH. *Hist. de Théodose*, II, 65. Le

soleil penche à son couchant, il transforme en autant de diamants les gouttes d'eau qui pendent attachées aux extrémités inégales des pierres, DIDER. *Essai sur la peint.* ch. 6. || Terme d'algèbre. Transformer une équation, la changer en une autre égale, mais de forme différente. || 2° Fig. Changer le caractère d'une chose, d'une personne. Rien ne saurait transformer une pareille action en un acte de vertu. Ne sentez-vous pas que Minerve vous a comme transformé en un autre homme au-dessus de vous-même, pour faire par vous ce que vous avez fait ? PÉN. *Tél.* xxii. Bientôt ces hommes [les Guaranis du Paragui] furent transformés, et devinrent sujets de leurs bienfaiteurs, VOLT. *Mœurs*, 154. || 3° Se transformer, v. refl. Changer de forme. La chenille se transforme en papillon. Les démons se transforment quelquefois en anges de lumière, MALEBR. *Rech. vér.* II, III, 2. Si, par un sort pourtant qu'on ne peut concevoir, La belle, tout d'un coup rendue insciable, D'ange, ce sont vos mots, se transformait en diable, BOIL. *Sat.* X. || 4° Fig. Se déguiser, prendre plusieurs caractères selon ses vues et ses intérêts. C'est un homme qui se transforme en mille manières. La vertu se profane, Se déguise, se masque et devient courtisane, Se transforme aux humeurs... RÉGNIER, *Sat.* V. || 5° Être transformé. Quand ces détriments [détritius] ont subi une violente action du feu... ils ont été brûlés autant qu'ils pouvaient l'être, et se sont transformés en mâchefer, en sablons... BUFF. *Min.* t. IV, p. 46.

— HIST. XVII^s. Et donques sermons ne porroient teles gens transformer et convertir à bien, ORESME, *Eth.* 324. Qui veist lors une poure vierge si noblement parée et soudainement transformée par telle maniere que à peine le peuple la reconnoissoit... MÉNAGIER, I, 6. || XVI^s. Beutez, graces, discours qui m'allez transformant, NESPORTES, *Diane*, II, 64. J'en vois qui so transforment et se transsubstantient en autant de nouvelles figures et de nouveaux estres, qu'ils entreprennent de charges, MONT. IV, 458.

— ETYM. Prov. et esp. *transformar*; it. *trasformare*; du latin, *transformare*, de *trans*, et *formare*, former.

† TRANSFORMISME (tran-sfor-mi-sm'), s. m. Hypothèse biologique, émanée des travaux de Lamarck et de Darwin, d'après laquelle on admet que les espèces dérivent les unes des autres par une série de transformations que déterminent les changements de milieux et de conditions vitales.

† TRANSFORMISTE (tran-sfor-mi-st'), s. m. Partisan du transformisme.

TRANSFUGE (tran-sfu-j'), s. m. || 1° Celui qui, à la guerre, abandonne son drapeau pour passer dans les rangs ennemis. On a su par un transfuge qui s'est venu rendre à Maestricht, que les Hollandais avaient déjà perdu devant Grave bien près de quatre mille hommes, PELLISSON, *Lett. hist.* t. II, p. 170. Les transfuges, qui étaient environ neuf cents, voyant qu'il n'y avait point de quartier à espérer pour eux, ROLLIN, *Hist. anc. Euv.* t. I, p. 555, dans PUGENS. Mithridate put les armer [ses soldats] et les instruire dans l'art militaire des Romains, et former des corps considérables de leurs transfuges, MONTESQ. *Esp.* XXI, 42. || 2° Fig. Celui qui abandonne son parti pour passer dans le parti contraire. Le témoignage seul d'un homme obscur, d'un transfuge de toutes les religions, MASS. *Carême, Doutes sur la relig.* || On dit dans un sens analogue : transfuge de la vertu, des bons principes. Ce sont des transfuges qui craignent les lois qu'ils ont violées, et regrettent les vertus qu'ils ont perdues, BARTHÉL. *Anach.* ch. 48. || En un sens qui n'est pas défavorable. Transfuge des routes ingrates De l'infructueux Hélicon, Dans les retraites des Socrates J'allais jouir de ma raison, CRESSSET, *Chartr.* Rousseau, riche d'une âme indépendante et fière, Transfuge des châteaux, revole à la chaumière, MILLEVOYE, *Indép. de Ph. de lettres.* || Par exagération, qui va d'une demeure à une autre. Du palais des représentants à l'Élysée [où demeurait Napoléon I^{er}], on se voit à nu; et tout est mis à jour par de fréquents transfuges, VILLEMMAIN, *Souvenirs contemporains, les Cent-Jours*, ch. XI.

— REM. « Transfuge : ce mot est nouveau, mais reçu avec applaudissement, à cause de la nécessité que l'on en avait... transfuge... est quiconque quitte son parti pour suivre celui des ennemis, » VAUGEL. *Rom.* t. II, p. 760, dans PUGENS. Vangelas se trompe; le mot n'est pas nouveau; seulement il était tombé en désuétude, ou du moins il a été

employé par Bercheure, qui le tirait de Tite-Live.

— HIST. XIV^s. Fugitis et transfuges estoient cil qui lessioient leur ost et leur partie, et se transportoient de l'autre partie, BERCHEURE, f^o 2, verso. Il se doubla que les Roumains ne le prissent, et que il ne le retraisissent comme transfuge, m. f^o 32, recto.

— ETYM. Lat. *transfuga*, de *trans*, au delà, et *fugere*, fuir.

TRANSFUSÉ, ÉE (tran-sfu-zé, zée), part. passé de transfuser. Le sang transfusé dans les veines.

TRANSFUSER (tran-sfu-zé), v. a. Faire passer un liquide d'un récipient dans un autre. || Particulièrement, faire la transfusion du sang.

— ETYM. Lat. *transfusum*, supin de *transfundere*, de *trans*, au delà, et *fundere*, verser.

† TRANSFUSEUR (tran-sfu-zeur), s. m. Partisan de la transfusion du sang. || Celui qui la met en pratique.

TRANSFUSION (tran-sfu-zion), s. f. || 1° Action de transfuser. || Par extension. La transfusion des deux scènes paternelles d'Argire et d'Aménaide [dans Tancrède] en une seule, VOLT. *Lett. d'Argental*, 4 oct. 1760. || Fig. Quand l'affection est mutuelle à un même degré, c'est l'union la plus étroite, c'est le plus parfait accord qui puisse régner entre deux êtres sensibles; c'est enfin, s'il est permis de le dire, la transfusion et la coexistence de deux âmes, MARMONTÉL, *Euv.* t. XVI, p. 448.

|| 2° Transfusion du sang, opération qu'on avait proposée pour rajeunir l'homme ou le rendre immortel. La panacée, quelle qu'en fût la composition, la transfusion du sang et les autres moyens qui ont été proposés pour rajeunir ou immortaliser le corps, BUFF. *Hist. nat. hom.* *Euv.* t. IV, p. 355. || Fig. Nous envoyer, par quelque subtil enchantement, tout le sens, toute la force, toute la santé, toute la joie que vous avez de trop, pour en faire une transfusion dans la machine de ma fille, sév. à Coulanges, 15 oct. 1695. || Aujourd'hui, opération qui consiste à introduire dans les veines d'un animal malade, pour remédier à son état, le sang d'un animal sain, et, d'après les expériences dernières, d'un animal de la même espèce. Après divers essais, Denis publia une relation de la cure d'un jeune homme qui, attaqué d'une lèthargie extraordinaire, en aurait été guéri par la transfusion du sang artériel d'un agneau dans ses veines, SAINT-FOIX, *Ess. Paris.* *Euv.* t. IV, p. 393, dans PUGENS.

— HIST. XVI^s. La création n'est point une transfusion, comme si on tiroit le vin d'un vaisseau en une bouteille, CALV. *Instit.* 427.

— ETYM. Lat. *transfusio* (voy. TRANSFUSER).

† TRANSGANGÉTIQUE (tran-sgan-jé-ti-k'), adj. Qui est au delà du Gange. L'Inde transgangétique.

— ETYM. *Trans*, et *Gange*, flouve de l'Inde.

TRANSGRESSÉ, ÉE (tran-sgrè-sé, sée), part. passé de transgresser. Des ordres imprudemment transgressés.

TRANSGRESSER (tran-sgrè-sé), v. a. || 1° Contrevenir à quelque ordre, à quelque loi. J'ai seule transgressé cet arrêt inhumain, NOTA. *Antig.* IV, 3. Ne transgressez point les bornes que vos pécs ont établies, dit le Sage, BOSS. *Polit.* IX, V, 5. || 2° Il se dit particulièrement de la violation des préceptes divins. Il y a dans le mariage des lois établies de Dieu, et qu'il n'est pas permis de transgresser, BOURDAL. 2^e dim. après l'Épiphan. *Dominic.* t. I, p. 99. Si leurs pieds souvent glissèrent, Si leurs lèvres transgressèrent Quelque lettre de ta loi, LAMART. *Harm.* II, 1.

— HIST. XVI^s. Celui qui se sera abstenu de transgresser extérieurement, aura satisfait aux lois politiques, CALV. *Instit.* 276. Troubler le royaume en transgressant les edicts, CONDÉ, *Mém.* p. 668.

— ETYM. Lat. *transgressum*, supin de *transgredi*, aller au delà, de *trans*, au delà, et *gradi*, aller.

TRANSGRESSEUR (tran-sgrè-seur), s. m. Celui qui transgresse. Si quelque transgresseur enfreint cette promesse, Qu'il éprouve, grand Dieu, ta fureur vengeresse, RAC. *Ath.* IV, 3. Dans la préparation du cœur à laquelle seule le Seigneur regarde, vous êtes peut-être un enfant de mort et un transgresseur déclaré de la loi, MASS. *Carême, Fautes légères.* Combien de transgresseurs [de la loi mosaïque] ont passé leurs jours dans les délices, témoin Salomon ! VOLT. *Mél. litt. Lett. au pr. de****, 4. || Adj. Là sont plongés les juges transgresseurs, De l'innocence infâmes oppresseurs, J. J. ROUSS. *Allég.* II, 1.

— HIST. XIV^s. Transgresseur de loys, ORESME, *Thèse de MEUNIER.* || XVI^s. Nous voyons aussi comment Moysé ratifie estreitement les preceptes de la

loy; comment les prophètes insistent ardemment et menacent les transgresseurs, CALV. *Instit.* 233.

— ETYM. Provenç. *transgressor*; espagn. *transgresor*; ital. *transgressore*; du latin *transgressorem* (voy. TRANSGRESSER).

† TRANSGRESSIF, IVE (tran-sgrè-sif, si-v'), adj. Qui passe par-dessus ou au delà. || Terme de géologie. Se dit d'une couche qui est venue se déposer sur des couches de différente nature en montant par-dessus ces couches. Les bassins sidérolithiques et la molasse des environs de Montbéliard et de Belfort se trouvent en contact et en stratification transgressive avec tous les niveaux des étages jurassiques supérieurs, CONTEJEAN, *Acad. des sc. Comptes rendus*, t. LXII, p. 46.

— ETYM. *Transgresser*.

TRANSGRESSION (tran-sgrè-sion; en vers, de quatre syllabes), s. f. Action de transgresser. Où il n'y a point de loi établie, ni de préceptes donnés, on ne saurait accuser personne de transgression, LA MOTHE LE VAYER, *Virtu des païens*, I, *Droit de nature*. En se permettant toutes les transgressions qui ne sont pas renfermées dans le précepte, MASS. *Carême, Fautes légères.* Vous croyez vous tirer d'affaire en disant que Dieu payait son peuple [les Hébreux] comptant, en le punissant temporellement de ses transgressions, et en le récompensant par les biens de la terre quand il était fidèle, VOLT. *Mél. litt. Lett. au pr. de****, 4.

— HIST. XIV^s. De communication politique sont trois especes, et les corruptions ou transgressions de elles sont en nombre equal, ORESME, *Eth.* 245. Prevarication est quelconque transgression de bonne loy, m. *Thèse de MEUNIER.* || XV^s. Vous savez la transgression D'Eve et d'Adam comme ils choïrent, *Mart. de St Étienne.* || XVI^s. Il faut qu'il nie quant et quant, que la transgression de la loy n'est point peché, CALV. *Instit.* 468. Et les transgressions d'un pecheur miserable, NESPORTES, *Œuvres chrest.* XVIII, psal. 51.

— ETYM. Provenç. *transgressio*; espagn. *transgression*; ital. *transgressione*; du lat. *transgressionem* (voy. TRANSGRESSER).

† TRANSHUMANCE (tran-zu-man-s'), s. f. Émigration périodique des troupeaux de moutons des pays de plaine, qui vont, sous la conduite des bergers, passer les mois les plus chauds de l'année dans les pâturages des montagnes. Quant aux bestiaux, leur entrée et leur sortie constituaient moins un commerce qu'une transhumance; ils passaient l'été en France sur le versant nord des Pyrénées et l'hiver en Espagne sur le versant sud, F. BAUDRY, *Introd. aux Mém. de N. J. Foucault, Introd.* p. c.

— ETYM. *Transhumer*.

† TRANSHUMANT, ANTE (tran-zu-man, man-t'), adj. Se dit des bestiaux qu'on mène paître en été dans les montagnes et l'hiver dans les plaines. M. Pierre Lombard, baile [garde] d'un troupeau transhumant, E. BERTHET, *Direct. des postes*, p. 244.

† TRANSHUMER (tran-zu-mé), v. a. Mener paître des bestiaux en transhumance. || 2° V. n. Aller paître dans les montagnes. Beaucoup de troupeaux du midi de la France transhumant; ils vont sur les Alpes, dans les pacages élevés de l'Ardeche et de l'Auvergne, etc. Le système pastoral et l'obligation de transhumer avec ses troupeaux, c'est-à-dire de se déplacer suivant les saisons, afin de trouver l'eau et l'herbe nécessaires à ses animaux, TISSERAND, *Rapp. au maréchal Vaillant, Monit. univ.* 8 avr. 1868, p. 494, 1^{re} col. || 3° En certains pays, on fait aussi transhumer les ruches, pour que les abeilles trouvent une pâture plus abondante, et c'est souvent sur des bateaux qu'on les promène.

— ETYM. Espagn. *trashumar*; de *trans*, au delà, et *humus*, terre.

TRANSI, IE (tran-si, sie), part. passé de transir. || 1° Pénétré par le froid. Transi, gelé, perclus, immobile, rendu, N'ayant pas à vivre un quart d'heure, LA FONT. *Fabl.* VI, 43. Le rouge-gorge vient jusque sur nos fenêtres siffler sa petite chanson transie, CH. LÉVÊQUE, *Science du beau*, t. II, p. 334. || 2° Fig. Qui est dans un état moral comparé à celui d'une personne transie de froid. Un mal pour qui... J'eus la bouche fermée et le cœur si transi, RÉGNIER, *Dial.* Et j'ai le cœur transi De crainte que quelqu'un ne te découvre ici, CORN. *la Pl. roy.* III, 8. Tous ses sens de tristesse étouffés et transi, SEGRAIS, dans VAUGEL. *Nouv. rem. Obs. de M****, p. 328, dans PUGENS. Nous sommes toujours transis, jusques à ce que nous sachions si nos troupes ont repassé le Rhin, sév. 6 août 1675. Rien n'est si froid que nos lettres; parcé que notre cœur

est trasi, MINTENON, *Lett. à Mme de Caylus*, 9 nov. 1747. || Par plaisanterie. Un amoureux transi, un amant qui ne peut surmonter la timidité qui le glace. Qu'elles ont à leur suite une troupe béante De langoureux transis... RÉGNIER, *Sat.* 3. Je hais ces vains auteurs... Qui... fous de sens rassis, S'érigent pour rimer en amoureux transis, BOIL. *Art p. II*. Introduire dans la pièce de Sophocle [Electre] une partie carrée d'amants transis, est une sottise que tous les gens sensés de l'Europe nous reprochent assez, VOLT. *Lett. Mlle Clairon*, 7 août 1764. Plus ma vive imagination m'enflamme le sang, plus j'avais l'air d'un amant transi, J. J. ROUSS. *Conf.* 1.

TRANSIGER (tran-zi-jé). Le *g* prend un *e* devant *a* et *o* : transigeant, transigeons), *v. n.* || 1° Accommoder un différend par des concessions réciproques. Seigneur, afin que vous me pardonniez, je transige avec vous que je pardonnerai à tel qui m'a offensé, BOSS. *Pensées chrét.* 44. || Fig. Transiger avec, ne pas se montrer ferme sur... On ne doit pas transiger avec l'honneur, avec le devoir. || 2° Passer un acte pour accommoder un différend, un procès. Les deux plaideurs ont transigé. Pour transiger, il faut avoir la capacité de disposer des objets compris dans la transaction, *Code civ.* art. 2045. || Il se conjugue avec l'auxiliaire *avoir*. || 3° *V. a.* Dans le langage administratif, accommoder par une transaction. La quotité des transactions doit nécessairement avoir une grande influence sur le sort des perceptions... toutes les fois qu'une affaire aura été transigée, le directeur devra en faire mention dans la colonne n° 7... toutes les fois qu'une affaire ne pourra être annotée dans la colonne n° 7, comme étant en voie d'arrangement ou transigée, elle devra nécessairement être portée devant les tribunaux, *Circul. contrib. indir.* 7 févr. 1821, n° 64. || 3° Se transiger, *v. réfl.* Être l'objet d'une transaction. Procès-verbal qui se transige.

— HIST. XIV^e s. Et est par ce transigé et accordé que si par leur fait, faute ou coulpe... DU CANGE, *mareare*. || XVI^e s. Ceux qui aiment mieux poursuivre leurs querelles et procez jusqu'au dernier point, que de transiger amiablement, CALV. *Instit.* 528. Ce qu'ils alliegent d'un costé et d'autre sera facile à transiger, en observant distinctement les passages... ID. *ib.* 847. Comme il appert par l'acte solennel accordé, passé et transigé entre tous eulx, CARL. X, 21.

— ETYM. Lat. *transigere*, pousser à travers, pousser jusqu'au bout, terminer, transiger, de *trans*, au delà, et *agere*, pousser (voy. *AGER*).

† **TRANSIGIBLE** (tran-zi-ji-bl'), *adj.* Qui peut être l'objet d'une transaction.

TRANSIR (tran-sir), *v. a.* || 1° Pénétrer et engourdir de froid. Le froid et les neiges d'Alsace les transissent [les amis de Paris, en songeant aux amis qui sont en Alsace], VOIT. *Lett.* 67. || Absolument. Un air égal et doux, tiède haleiné de l'onde, Règne ici quand la bise ailleurs transist ou gronde, LAMART. *Joc.* II, 83. || 2° Fig. Il se dit de l'effet que produit la crainte, l'affliction, et même le respect et l'admiration. Cette nouvelle le transist de peur. Vous le voudriez voir en corps et en âme avec cette gravité qui transissait les peuples d'admiration, BALZ. *les Romains*. J'entre en une vénération qui me transist de respect envers ceux qu'il semble avoir choisis pour ses élus, PASC. *Lett. à Mlle de Roannez*, 3. || 3° *V. n.* Être saisi de froid. Or me voici d'un mal chu dans un autre ; Je transissais, je brûle maintenant, LA FONT. *Orais.* Je sentis tout mon corps et transir et brûler, RAC. *Phèdre*, I, 3. || Fig. Cette vaine pitié dont mon cœur est transi, ROTR. *Bélis.* v, 5. Je n'ai fait que penser à votre état, à transir pour l'avenir, à craindre qu'il ne devienne pis : voilà ce qui m'a possédé, sév. 333. J'ai transi de vous voir passer de nuit cette montagne que l'on ne passe jamais qu'entre deux soleils et en litière, ID. 21.

— HIST. XII^e s. Charles comande les transiz [morts] enterrer, *Ronc.* p. 176. Car mult plus grief martyre suffri tant cum fu vis, Que ne fist el mustier là ù il fu ocis ; Car erramment transi [mourut] e en joie fu mis, *Th. le mart.* 456. || XIII^e s. Quant saint François transi, Jesu Crist reclama, En cinq leus, ce m'est vis, le sien cors entama, RUTEB. 480. || XV^e s. Et ainsi transist la gloire du monde, CHRIST. DE PISAN, *Ch.* V, II, 44. Si raconter convenoit les histoires Des mauvais tours qui sont assez notoires, Que femmes font aux amoureux transis, *le Loyer des folles amours*, p. 229, dans LACURNE. || XVI^e s. La langue se tran-

sit et la voix se fige, MONT. I, 98. Le voyant transi de ces nouvelles et en silence, ID. I, 129. Roides, transis et immobiles de froid, ID. II, 262. Il s'estonnera, il se transira [d'admiration], ID. I, 266. Estants revenus à eulx, ils en transissent d'estonnement les premiers, ID. II, 22. Son ceil morne et transi en voyant ne void pas, D'AUR. *Tragiques*, éd. LALANNE, p. 442.

— ETYM. Génév. *tranzi*, transi ; du lat. *transire*, passer, de *trans*, au delà, et *ire*, aller. Le sens primitif de *transir* dans l'ancienne langue est mourir, qui se dit encore aujourd'hui passer ; de là les sens consécutifs.

TRANSISSEMENT (tran-si-sé-man), *s. m.* L'état où est une personne transie. || Fig. On paraît fort touché dans Paris... de cette grande mort [de Turénne] ; nous attendons avec transissement le courrier d'Allemagne, sév. 2 août 1875.

— HIST. XIV^e s. Si qu'à moy en fist revenir, Et mist hors du transissement Où j'avoie esté longuement, MACHAUT, p. 38.

— ETYM. *Transir*.

TRANSIT (tran-zit'), *s. m.* Terme de douane. Faculté de faire passer des marchandises, des denrées à travers un État, une ville, sans payer les droits d'entrée. Marchandises en transit. Je lui envoyais [au duc de Richelieu] quelque chose... il n'a pas reçu son paquet ; apparemment que M. de Paulmy a voulu en prendre copie pour son droit de transit ; à la bonne heure, VOLT. *Lett. d'Argental*, 31 juill. 1755. || Marchandises de transit, celles qu'on dépose momentanément dans les magasins d'un port dit aussi port de transit.

— ETYM. Lat. *transire*, passer, de *trans*, au delà, et *ire*, aller.

† **TRANSITAIRE** (tran-zi-té-r'), *adj.* Qui a rapport au transit. || État transitaire, État que traversent des marchandises au transit. || *S. m.* Un transitaire, commerçant qui fait le transit.

— ETYM. *Transit*.

† **TRANSITER** (tran-zi-té), *v. a.* Passer des marchandises en transit. || *V. n.* Passer en transit. Les voyageurs allemands porteurs de billets directs et transitant par la France. Tant de tonnes transitent par ce canal.

TRANSITIF, *IVE* (tran-zi-tif, ti-v'), *adj.* || 1° Terme de grammaire. Il se dit des verbes exprimant une action qui, du sujet, est transmise directement au complément. || 2° En philosophie, cause transitive, cause dont l'action s'exerce sur un objet étranger, par opposition à cause immanente. || 3° Conjonctions transitives, celles qui expriment une transition, comme *or*, *et*, *reste*, etc. || 4° Terme de géologie. Se dit des roches ou terrains que l'on considère comme formant le passage d'un terrain à un autre de formation plus récente. || 5° Néologisme. Qui a un caractère de transition.

— SYN. *ACTIF*, *TRANSITIF*. Actif a rapport au sens propre du verbe ; transitif, à sa fonction dans la phrase.

— HIST. XVI^e s. Nous appelons un verbe actif transitif, quand son action se peut transférer en un autre, MEIGRET, dans LIVET, la *Gramm. franç.* p. 82.

— ETYM. Prov. *transitiu* ; esp. et it. *transitivo* ; du lat. *transitivus*, *transitivum verbum*, verbe transitif, de *transire*, passer (voy. *TRANSIT*).

TRANSITION (tran-zi-sion), *en vers*, de quatre syllabes), *s. f.* || 1° Manière de passer d'un raisonnement à un autre, de lier les parties d'un discours, d'un ouvrage. Ménager les transitions. Une heureuse transition. L'art des transitions. Par cette transition imprévue il prévient le lecteur, et la transition est faite avant que le poète même ait songé qu'il la faisait, BOIL. *Longin*, *Subl.* 23. Il [Boileau] lui reprochait [à La Bruyère] de s'être épargné, dans son livre des Caractères, le travail des transitions, qui étaient, selon lui, tout ce qu'il y avait de plus difficile dans les ouvrages d'esprit ; peu de personnes souscriront à ce jugement, D'ALEMB. *Éloges*, *Despr.* note 12. Cela me rappelle une transition aussi brusque, mais plus plaisante de Scarron, je crois ; la voici : Des aventures de ce jeune prince à l'histoire de ma vieille gouvernante, il n'y a pas loin, car nous y voilà, CHAMFORT, *Notes sur les fables de la Fontaine*, XII, 42, vers 34. || Fig. De notre ville solitaire à la ville souterraine, la transition semble assez douce, STAEL, *Corinne*, II, 4. || Fig. Ménager les transitions, préparer adroitement son passage d'un parti à un autre. || 2° Terme de musique. Manière d'adoucir le saut d'un intervalle disjoint, en insérant des sons diatoniques entre les deux termes. || Transition régulière, celle qui se fait sur un temps faible. || Tran-

sition irrégulière, celle qui se fait sur un temps fort. || 3° Terme de géologie. Passage d'un genre de roches à un autre. Observez les transitions par lesquelles la nature a passé, lorsque, après avoir produit un genre ou un ordre de montagnes, elle a commencé à en produire d'un genre ou d'un ordre différent, SAUSSURE, *Voy. Alpes*, t. VIII, p. 294, dans POUGENS. || Terrains de transition, terrains situés sous les terrains secondaires. || 4° Fig. Passage d'un régime politique, d'un état de choses à un autre. La transition de la monarchie à la république. Il s'est fait dans l'atmosphère une brusque transition du chaud au froid. || 5° Terme d'astrologie. Passage des planètes dans certains lieux du ciel de l'horoscope.

— ETYM. Génév. *trancizion* ; provenç. *transitio* ; espagn. *transicion* ; ital. *transizione* ; du lat. *transitio*, de *transire*, passer (voy. *TRANSIT*).

† **TRANSITIVEMENT** (tran-zi-ti-ve-man), *adv.* Terme de grammaire. D'une manière transitive. Verbe employé transitivement.

— ETYM. *Transitive*, et le suffixe *ment* ; provenç. *transitivamen* ; ital. *transitivamente*.

TRANSITOIRE (tran-zi-toi-r'), *adj.* || 1° Qui ne fait que passer, qui ne dure pas. Il y a des États où les lois ne sont qu'une volonté transitoire et capricieuse du souverain, MONTESQ. *Esp.* xxvi, 2. Il [Frédéric II] m'a offert biens et dignités ; je sais qu'elles sont transitoires ; je les ai refusées, VOLT. *Lett. Richelieu*, 6 oct. 1758. Il faut distinguer les erreurs transitoires et passagères des erreurs permanentes, D'ALEMB. *Lett. au roi de Pr.* 27 nov. 1777. || 2° Intérimaire, qui remplit l'intervalle d'un état de choses à un autre. Un régime transitoire. || 3° Synonyme de transitif. Les actions immanentes sont opposées aux actions transitoires, ACAD. à *Immanent*.

— HIST. XIII^e s. Solaux qui le monde enlumine, Lune sans lueur transitoire, RUTEB. II, 12. En ceste vie transitoire, J. DE MEUNG, *Tr.* 525. Toutes choses que tu as transitoires, ne les cuidier pas grans choses, BRUN. LATINI, *Trésor*, p. 347. || XVI^e s. Je sçavois bien que j'avois des richesses transitoires, et non permanentes, AMYOT, *De la tranq. d'âme*, 33. Un mespris philosophique des choses transitoires et mondaines, MONT. IV, 76.

— ETYM. Provenç. *transitori* ; espagn. et ital. *transitorio* ; du lat. *transitorius*, de *transire*, passer (voy. *TRANSIT*).

† **TRANSITOIREMENT** (tran-zi-toi-re-man), *adv.* D'une manière transitoire.

TRANSLATÉ, *ÉE* (tran-sla-té, tée), *part. passé* de translater. Plutarque translaté par Amyot.

TRANSLATER (tran-sla-té), *v. a.* Terme qui vieillit. Traduire d'une langue en une autre. || Il ne se dit plus guère qu'avec un sens de dénigrement. Or entendis-moi ; c'est que le petit homme que tu connais et dont on peut prêcher : L'esprit est prompt, mais infirme est la chair, A translaté de la langue espagnole, N'a pas longtemps, comédie tant folle ; Don Francisco de Royas est l'auteur ; Et Paul Scarron, comme ai dit, translater, SARAZIN, *Épigr.* Je ne sais quel translater du XVI^e siècle a translaté ainsi ces vers de Virgile... VOLT. *Dict. phil.* *Puissance*.

— HIST. XII^e s. Translatée [transportée] est glorie de Israel, kar l'arche est prise, ROIS, p. 17. || XIII^e s. Mes or l'a uns mestres trovée, Qui l'a translattée en romanz, REN. 20495. || XIV^e s. Je Nicole Oresme, doyen de l'église nostre Dame de Rouen, propose de translater de latin en français aucuns livres... ORESME, *Eth. Prolog.* || XVI^e s. Voz parolles, translattées de baragouin en francoys, veulent dire que je me marie hardiment, RAB. *Pant.* III, 34. Tantost après la mort de Salomon, la majesté du royaume d'Israel fut abbattue pour la plus grande partie, et translattée à un homme privé, CALV. *Instit.* 379.

— ETYM. Provenç. *translatar* ; espagn. *trasladar* ; ital. *traslatato* ; du lat. *translatus*, transporté, de *trans*, au delà, et *latus*, porté.

TRANSLATEUR (tran-sla-teur), *s. m.* Terme vieillit et marotique. Traducteur. Longepierre, le translateur, De l'antiquité zéléteur, Imite les premiers fidèles, J. B. ROUSS. *Épigr.* III, 9. || Il se dit aussi, en mauvaise part, d'un écrivain qui traduit servilement. S'il s'éloigne trop de l'original, il ne traduit plus, il imite ; s'il le copie trop servilement, il fait une version et n'est que translateur ; n'y aurait-il pas un milieu à prendre ? MARMONTEL, *Œuv.* t. X, p. 268.

— HIST. XV^e s. Et fait à notter, ce dit ce translateur, ce que Valere appelle fortune houllière [courtisane], BOUCIQU. III, 44. || XVI^e s. Encores seroye bien d'opinion que le sçavant translateur l'est

plus tost l'office de paraphraste, que de traducteur, DUBELL. I, 43, verso.

— ETYM. Lat. *translatorum* (voy. TRANSLATER).

TRANSLATIF, IVE (tran-sla-tif, ti-v'), *adj.* Terme de droit. Par lequel on transporte, on cède une chose à quelqu'un. La prescription, ou une vente, ou une succession, ou tout autre titre translatif de propriété, BOUCHAUD, *Inst. Mém. sc. mor. et pol.* t. v, p. 158.

— ETYM. Lat. *translativus*, de *translatum* (voy. TRANSLATER).

TRANSLATION (tran-sla-sion; en vers, de quatre syllabes), *s. f.* || 1° Action par laquelle on fait passer une chose d'un lieu dans un autre. Cette translation [du corps de Turenne] a été touchante, et tout était en pleurs, et plusieurs criaient sans pouvoir s'en empêcher, sév. 242. Les idoles parlaient assez souvent; on faisait commémoration à Rome, le jour de la fête de Cybèle, des belles paroles que la statue avait prononcées lorsqu'on en fit la translation du palais du roi Attale, VOLT. *Dict. phil. Idolâtrie*. L'histoire ecclésiastique fait foi que les translations de reliques étaient également fréquentes en Occident et en Orient, m. *Dict. phil. Reliques*. || Célébrer la translation d'un saint, célébrer le jour auquel les reliques d'un saint ont été transférées d'un lieu à un autre. || 2° Terme de mécanique. On dit qu'un corps est animé d'un mouvement de translation lorsque les lignes droites qui joignent les uns aux autres les points de ce corps, se transportent parallèlement à elles-mêmes. || Particulièrement. Mouvement de translation, mouvement par lequel un corps change de position dans l'espace, par opposition à mouvement de rotation. M. de Lalande a donné comme une conséquence probable de la rotation [du soleil] un mouvement de translation dans l'espace, DELAMBRE, *Inst. Mém. scienc.* 1807, 2^e sem. p. 49, *hist.* Puisque la révolution diurne du ciel n'est qu'une illusion produite par la rotation de la terre, il est naturel de penser que la révolution annuelle du soleil emportant avec lui toutes les planètes, n'est pareillement qu'une illusion due au mouvement de translation de la terre autour du soleil, LAPLACE, *Expos.* II, 1. || 3° Action d'emmener un prisonnier d'un lieu à un autre. Je l'assurai que je n'avais aucune aversion à la translation de MM. les princes, RETZ, *Mém.* t. II, liv. III, p. 204, dans POUGENS. Ne doutez pas que la translation précipitée du chevalier de Menil ne soit due ici [à la Bastille] de tout le monde, STAAL, *Mém.* t. II, p. 215. || 4° Action de porter une juridiction, une puissance une personne, constituée en dignité, d'un lieu à un autre. La translation du saint-siège de Rome à Avignon. La translation d'un tribunal, d'une préfecture. Bon Dieu! quelle translation de Mme de Noailles à Perpignan! le moyen de la représenter hors de Versailles? sév. 31 août 1689. Le duc [de Bourgogne] avait demandé au pape la translation de ce prélat, et, n'ayant pu l'obtenir, il l'avait chassé et s'était saisi de son temporel, DUCLOS, *Œuv.* t. II, p. 191. Il [Caulaincourt] n'admet pas l'idée de cette guerre de partisans, de cette translation du siège de l'empire, VILLEMAM, *Souv. contemp. les Cent-Jours*, XI. || 5° Action de transférer une propriété, une dignité d'une personne à une autre. Cette époque fameuse de la translation de la couronne aux carlovingiens faite sous le roi Pépin, MONTESSO, *Esp.* XXXI, 46. Les formules qui portent la confirmation ou la translation à perpétuité d'un fief en faveur d'un leude ou fidèle... m. *ib.* XXX, 20. || Terme de jurisprudence. Translation de legs, déclaration par laquelle un testateur transfère un legs d'une personne à une autre. || 6° Remise à un autre temps. La translation d'une fête. || 7° Traduction; en ce sens, il est vieux ou marotique.

— HIST. XII^e s. Rencontre ci est en l'ancienne translation escrit... *Job*, p. 514. || XVI^e s. Quand la prestise a esté ainsi transférée, il y a eu translation d'alliance, CALV. *Inst.* 343. Quand l'Écriture nomme Dieu, homme de guerre: pour ce que sans translation ce langage seroit trop dur et aspre, je ne doute pas de le prendre comme une similitude tirée des hommes, m. *ib.* 414. Vous autres, qui ne vous employez qu'aux translations [traductions], DUBELL. I, 40, verso. Nous voulusmes voir s'il se seroit fait translation de la matiere du pleura au cerveau, PARÉ, XVIII, 68.

— ETYM. Provenç. *translatio*; espagn. *translacion*; ital. *traslazione*; du lat. *translationem*, de *translatum* (voy. TRANSLATER).

† **TRANSLUCIDE** (tran-slu-si-d'), *adj.* Terme de physique. Qui laisse passer la lumière, sans per-

mettre de distinguer les objets. Lorsqu'un minéral n'est point assez transparent pour qu'on puisse distinguer les objets placés derrière lui, on dit qu'il est translucide; les pierres nommées ordinairement agates sont translucides, A. BRONGNIART, *Traité de min.* t. I, p. 32. Le sel gemme est toujours transparent, ou au moins translucide, THÉNARD, *Traité de chim.* t. II, p. 559, dans POUGENS.

— HIST. XVI^e s. Que la pellicule des raisins se sera rendue mince, subtile et translucide, O. DE SERRES, 207.

— ETYM. Lat. *translucidus*, de *trans*, à travers, et *lucidus*, lucide.

† **TRANSLUCIDITÉ** (tran-slu-si-di-té), *s. f.* État, propriété d'un corps translucide. Les cristaux que renferme l'ophte ou porphyre vert opaque ont en tout les mêmes qualités, le même œil gras, la même translucidité, SAUSSURE, *Voy. Alpes*, t. VI, p. 84. On fait à Florence, avec l'albâtre gypseux de Volterra, des vases ou de petites figures qui sont remarquables par leur translucidité, A. BRONGNIART, *Traité de min.* t. I, p. 482. La translucidité de l'émail, DE LABORDP, *Not. des émaux du Louvre*, t. I, p. 9. La translucidité des très-jeunes feuilles du *clusia Brongniartiana*, TRÉCUL, *Acad. des sc. Comptes rendus*, t. LXIII, p. 645.

† **TRANSLUIRE** (tran-slui-r'), *v. n.* Se conjugue comme luire. Être translucide.

— HIST. XVI^e s. Telle revisite se reiterera de huit en huit jours, et jusques à ce que verrés vos lards transluire, manifestant par là estre remplis de sel, O. DE SERRES, 835.

— ETYM. Lat. *translucere*, de *trans*, à travers, et *lucere*, luire; provenç. *translutz*, transparente.

† **TRANSMARIN**, ÎNE (tran-sma-rin, ri-n'), *adj.* Situé au delà des mers. Régions, nations transmariques. || Qui vient d'au delà des mers. Productions transmariques.

— ETYM. *Trans*, au delà, et *marin*.

† **TRANSMETTEUR** (tran-smè-teur), *s. m.* Appareil servant à transmettre les signaux de la télégraphie électrique, et formé de quatre roues de laiton, dont l'une produit les points, l'autre les traits, et les deux autres déchargent le fil après la production de chaque signal élémentaire.

TRANSMETTRE (tran-smè-tr'), *v. a.* Il se conjugue comme mettre. || 1° Faire passer. On a transmis toutes les pièces au préfet. Transmettre des ordres. Les nerfs transmettent les sensations. Dans cette machine le mouvement est transmis par une roue. Exposer ce que je concevais de la lumière; puis, à son occasion, ajouter quelque chose du soleil et des étoiles fixes, à cause qu'elle en procède presque toute; des cieux, à cause qu'ils la transmettent, DESC. *Méth.* v, 2. Les impressions que ce sens [la vue] transmet au sens intérieur sont plus fortes que les impressions transmises par l'oreille, BUFF. *Disc. nat. anim.* t. v, p. 273. Commencer par les idées les plus simples que les sens transmettent, CONDIL. *Conn. hum.* II, II, 3. Mon fils m'en a transmis la nouvelle certaine, BRIEFAUT, *Ninus II*, I, 2. || 2° Faire passer ce qu'on possède en la possession d'un autre. Transmettre un privilège. La donation transmet la propriété des choses données. Quand il [Napoléon] aurait perdu toute force et abdiqué tout droit, avant d'exercer le plus grand de tous, celui de transmettre à un fils l'empire en héritage, VILLEMAM, *Souv. contemp. les Cent-Jours*, XIV. || 3° Fig. Faire parvenir comme par une transmission. Pour moi qu'un sang moins noble a transmis à la vie, CORN. *Sert.* II, 2. C'est là [dans la passion] que Jésus-Christ a supprimé les cérémonies de la loi, qu'il a transmis l'Ancien Testament au Nouveau, changé le sacerdoce lévitique... FLÉCH. *Sermons, Messe*. Par ces grands Ottomans dont je suis descendue, Et qui tous avec moi vous parlent à genoux Pour le plus pur du sang qu'ils ont transmis en nous, RAC. *Bajaz.* v, 8. Socrate ne tint point école, et n'écrivit point; nous ne savons de sa doctrine que ce que ses disciples nous en ont transmis, MIGN. *Opin. des anc. philos. (socratique philos.)*. À mon retour, j'appris que les Athéniens avaient fait mourir le plus juste des hommes [Socrate]; je [Xénophon] n'eus d'autre consolation que de transmettre par mes écrits les preuves de son innocence aux nations de la Grèce, et peut-être même à la postérité, BARJÉL. *Anach.* ch. 39. || Transmettre son nom, sa gloire à la postérité, faire passer son nom, sa gloire jusqu'à la postérité. || 4° Se transmettre, *v. réfl.* Être transmis, transporté d'un lieu à un autre. M. Huyghens, dans son traité de la lumière, conclut par les éclipses

des satellites de Jupiter, que la lumière se transmet environ six cent mille fois plus vite que le son, MALEBR. *Rech. vér. Éclairc. sur la lum.* t. IV, p. 341, dans POUGENS. || Fig. Ma bonne, je comprends tous vos sentiments mieux que personne: vraiment oui, on se transmet dans ses enfants, sév. 25 fév. 1685. La raison et la vérité se transmettent, l'industrie peut s'imiter; mais le génie ne s'imita point, MARMONTEL, *Œuv.* t. v, p. 220.

— HIST. XII^e s. Quant li planteiz [la plénitude] del tens fut venue, si transmit Deus son fil, ST BERN. p. 527. || XIII^e s. À sun bon veisin il manda Que sa femme ad deus fiz eüz; De tanz enfanz esteit creüz; L'un li transmettra à lever [être parrain], De sun nun le face nomer, MARIE, *Frêne*. || XVI^e s. Ce mesme jour transmis fut seigneur d'Alvian Loger à la Roquette, au chasteau de Millan, J. MAROT, v, 441. Fleuron de lys tant digne et precieux Jadis transmis au roy Clovis des cieux, m. v, 261. Après ce noble ouvrage, appelé des anciens microcosme, ainsi parfaitement basti, Dieu lui infonde et transmet l'ame, PARÉ, XVIII, 40.

— ETYM. Provenç. *trametre*; espagn. *transmitir*, *trasmitir*; ital. *tramettere*; du lat. *transmittere*, de *trans*, au delà, et *mittere*, envoyer (voy. METTRE). À côté de *transmettre*, l'ancienne langue avait une forme beaucoup plus usitée: *trametre*.

TRANSMIGRATION (tran-smi-gra-sion; en vers, de cinq syllabes), *s. f.* || 1° Action d'un peuple, d'une troupe d'hommes qui passe de son pays dans un autre. On voit, par ce que les historiens nous disent du passage des peuples de la Scandinavie sur les bords du Danube, que ce n'était point une conquête, mais seulement une transmigration dans des terres désertes, MONTESSO, *Esp.* XVIII, 3. J'ai avec moi tant de personnes dont je ne puis me séparer, que ma transmigration devient très-difficile, VOLT. *Let. Laurencin*, 24 juin 1787.

|| 2° Terme de l'Écriture sainte. La transmigration de Babylone, le séjour des Juifs à Babylone. || 3° La transmigration des âmes, le passage des âmes dans d'autres corps selon l'opinion des pythagoriciens. Que dirai-je de ceux qui croyaient la transmigration des âmes, qui les faisaient rouler des cieux à la terre et puis de la terre aux cieux? BOSS. *Hist.* II, 6. Il [Platon] s'étendit sur l'immortalité et sur les diverses transmigrations de l'âme, BARTHÉL. *Anach.* ch. 54. Dans une de ces transmigrations, j'errai pendant quelque temps comme un fantôme léger dans la vague des cieux, m. *ib.* ch. 66.

— HIST. XIII^e s. Li quins [le cinquième] aage commença à la transmigration de Babiloine, c'est à dire quant li Juif i furent mené en chaitiveison [captivité], BRUN. *LATIN, Trésor*, p. 54. || XVI^e s. Ils avoient si bien ensemble concerté cette transmigration du roi [François I^{er}, pris à Pavie] à Naples... BRANT. *Lannoy*. L'objection que font à cette transmigration de corps à un autre les epicuriens, MONT. II, 308. Il est à croire, si c'est [la mort] une transmigration d'une place à autre, qu'il y a de l'amendement, d'aller vivre avecques tant de grands personnages trespassez, m. *ib.* IV, 215.

— ETYM. Lat. *transmigrationem*, de *trans*, au delà, et *migrare*, aller (voy. MIGRATION).

† **TRANSMIGRER** (tran-smi-gré), *v. n.* Subir la transmigration. J'ai dit qu'il était assez prouvé que la mémoire a son siège dans le corps; une âme qui transmigrerait d'un corps dans un autre n'y conserverait donc aucun souvenir de son état précédent, BONNET, *Paling. phil.* II, 4.

— ETYM. Lat. *transmigrare*, de *trans*, et *migrare*, aller.

TRANSMIS, ISE (tran-smi, smi-z'), *part. passé* de transmettre. Qu'on a fait passer d'un lieu dans un autre. Les rayons transmis dans du verre à un certain angle, VOLT. *Phil. newt.* II, 7. || Fig. Je connais une autre mère [Mme de Sévigné elle-même] qui ne se compte pour guère... qui est toute transmise à ses enfants, sév. 28 juin 1680. Le droit de commander n'est plus un avantage Transmis par la nature ainsi qu'un héritage, VOLT. *Mér.* I, 3.

† **TRANSMISSIBILITÉ** (tran-smi-si-bi-li-té), *s. f.* Qualité de ce qui est transmissible. La transmissibilité des maladies contagieuses. La transmissibilité de certaines aptitudes des parents aux enfants. || Terme de physiologie. Propriété qu'ont certains nerfs de déterminer la contraction des muscles en transmettant comme intermédiaires certaines actions cérébrales depuis le cerveau jusqu'aux muscles; elle est inhérente aux nerfs venant des racines antérieures; elle s'opère en sens opposé de la transmissibilité sensitive spéciale ou

générale, qui désigne le mode d'action des racines postérieures et des nerfs appartenant aux organes des sens.

TRANSMISSIBLE (tran-smi-si-bl'), *adj.* Qui peut être transmis. Des droits transmissibles.

— HIST. XVI^e s. Transmissible, COTGRAVE.

— ETYM. Lat. *transmissibilis*, de *transmissum*, supin de *transmittere* (voy. TRANSMETTRE).

TRANSMISSION (tran-smi-sion; en vers, de quatre syllabes), *s. f.* || 1^o Action de transmettre; résultat de cette action. || Fig. Nous ne concevons ni l'état glorieux d'Adam, ni la nature de son péché, ni la transmission qui s'en est faite en nous, PASC. *Pens.* XII, 42, édit. HAVET. Les enfants ne jouissent des biens du père que par transmission de son droit, J. J. ROUSS. *Orig.* 2. La transmission de la noblesse sénatoriale de père en fils, NAUDER, *Instit. Mém. inser. et belles-lett.* t. VIII, p. 407.

|| 2^o Terme de physiologie. Transmission héréditaire, passage de certaines conditions physiques ou morales des parents aux enfants. La transmission des maladies chroniques des pères aux enfants, PORTAL, *Instit. Mém. scienc.* 1807, 2^e sem. p. 462. || 3^o Terme de physique. Propriété d'un corps qui laisse passer la lumière ou la chaleur; il s'oppose à réflexion. La transmission de la lumière à travers les corps transparents, BUFF. *Hist. min. Introd.* t. VII, p. 234. La transmission de la chaleur par les divers métaux, GUYTON de MORVEAU, *Inst. Mém. scienc.* 1808, p. 24. || 4^o En mécanique, transmission de mouvement, communication de mouvement d'un corps à un autre. || Engin qui sert à procurer la transmission. Manufacture de transmission de toute nature.

— HIST. XVI^e s. La transmission de cette grande couronne [de Portugal] à celle de Castille, MONT. III, 93.

— ETYM. Lat. *transmissionem*, de *transmissum*, supin de *transmittere*, transmettre.

† **TRANSMONTAIN**, AINE (tran-smon-tin, tè-n'), *adj.* Qui est d'au delà des monts et des Alpes, par rapport à nous Français. La transmontaine faction A fait, par subtil monopole, Du manteau de religion Une rouille à l'espagnole, le *Miroir du temps présent*, 1625.

— HIST. XIV^e s. Que nulz tremontains ne puisse... *Archiv. nat.* JJ84, p. 254.

TRANSMUABLE (tran-smu-a-bl'), *adj.* Qui peut être transmué. Les alchimistes croyaient que les métaux étaient transmuable.

— HIST. XIV^e s. Comme un home qui est malvès est transmuable, semblablement nature humaine a mestier de transmutacion, ORESME, *Eth.* 227.

— ETYM. *Transmuer*; prov. *transmudable*, *trasmudable*; esp. *transmutable*; ital. *transmutabile*. **TRANSMUÉ**, ÊE (tran-smu-é, ée), *part. passé* de transmuer. Des corps transmuis.

TRANSMUER (tran-smu-é), *v. n.* je transmuis, nous transmuis, vous transmuis; que je transmuis, que nous transmuis, que vous transmuis, *v. a.* Changer la nature d'une substance. L'homme ne peut transmuer les substances, ni d'un liquide de nature en faire un solide par l'art, BUFF. *Min.* t. V, p. 345. || Dans le langage des alchimistes, changer les métaux vils en métaux précieux. Transmuer le cuivre en or, l'étain en argent.

— HIST. XIII^e s. [Une roche battue par la mer]... ne retient nule forme, Ainçois se transmue et reforme, Et se desguise et se treschange, Tousjors se vest de forme estrange, *la Rose*, 5958. || XIV^e s. Les polices sont transmuis une en l'autre, ORESME, *Eth.* 247. Je parle adonc des elemens; Car par contraires qualitez Sont transmuez et agitez. De leur propre en autre nature, *Nat. à Valchim. err.* 170. || XV^e s. Quant Galafer ouit ce, il fut tout transmuis de joye, *Percefor.* t. V, f^o 52. || XVI^e s. L'art de transmuer les métaux imparfaits en parfaits, et de les multiplier en quantité, LANOUÉ, 460. Il se transmua en pluye d'or pour jouyr de Danaé, DESPER. *Cymbal.* 124.

— ETYM. Provenç. *transmudar*, *trasmudar*; espagn. *transmutar*, *trasmudar*; ital. *transmutare*; du lat. *transmutare*, de *trans*, au delà, et *mutare*, changer (voy. MUR).

TRANSMUTABILITÉ (tran-smu-ta-bi-li-té), *s. f.* Propriété de ce qui est transmuable.

— ETYM. Lat. *transmutare*, transmuer.

† **TRANSMUTATEUR** (tran-smu-ta-teur), *s. m.* Celui qui croit avoir le pouvoir de transmuer les métaux. Le transmuteur allemand [un alchimiste], VOLZ. *Singul. nat.* 46.

TRANSMUTATION (tran-smu-ta-sion; en vers, de cinq syllabes), *s. f.* Changement d'une chose en une autre. Cette transmutation de cendres en

verre me semblant être aussi admirable qu'aucun autre qui se fasse en la nature, DESC. *Méth.* v, 2. Il s'applique avec ardeur à la connaissance des métaux, premier objet des travaux de la chimie, et dernier terme de ses espérances, si elle ose aspirer à la transmutation; FONTEN. *Elog. Poli.* Il est démontré que la question de la transmutation des métaux n'avait point été agitée avant le règne de Constantin, DIDER. *Opin. des anc. philos. (Égyptiens)*. M. Adanson... a fait diverses expériences qui m'ont paru prouver qu'il n'y a point proprement de transmutation d'espèce chez les végétaux, et que tout ce qu'on obtient par la fécondation artificielle des poussières d'espèces les plus voisines se réduit à de simples variétés plus ou moins durables, BONNET, *Consid. corps org.* *Œuv.* t. VI, p. 517.

— HIST. XIII^e s. Tous jors feront li cors celestre, Selonc lor revolucions, Toutes lor transmutacions, *la Rose*, 47740. || XIV^e s. Mout de transmutacions sont faites en ceste vie et fortunes de toutes manieres, ORESME, *Eth.* 24. || XVI^e s. Par la transmutation alleguée, un metal parfait en doit resulter, qui ait un estre continuel, LANOUÉ, 473.

— ETYM. Provenç. *transmutacio*; espagn. *transmutacion*; ital. *transmutazione*; du lat. *transmutatio*, du lat. *transmutare*, transmuer.

† **TRANSMINATION** (tran-sno-mi-na-sion), *s. f.* Nom latin de la métonymie.

— ETYM. Lat. *transnominatio*, de *trans*, au delà, et *nominatio*, de *nomen*, nom.

† **TRANSOCÉANIQUE**, IENNE (tran-zo-sé-a-niin, niè-n') ou **TRANSOCÉANIQUE** (tran-zo-sé-a-ni-k'), *adj.* Qui est au delà de l'Océan. Navigation transocéanique. Télégraphie transocéanique.

— ETYM. *Trans*, au delà, et *Océan*.

† **TRANSPACIFIQUE** (tran-spa-si-fi-k'), *adj.* Qui traverse l'Océan Pacifique.

† **TRANSPADAN**, ANE (tran-spa-dan, da-n'), *adj.* Qui est au delà du Pô. || République transpadane, nom sous lequel Bonaparte voulait d'abord organiser la Lombardie.

— ETYM. Lat. *trans*, au delà, et *Padus*, le Pô.

† **TRANSPARAÎTRE** (tran-spa-ré-tr'), *v. n.* Paraître à travers quelque voile. Dans le v^e siècle avant l'ère chrétienne, un Phidias, eût-il été un disciple d'Anaxagore, trouvait hors de lui et en lui-même assez de croyances de toute nature, pour donner à ces personnifications des forces naturelles [les dieux du polythéisme] un corps où resplendit l'humanité et où transparit l'Olympe, LITTRÉ, *Journ. des Savants*, 1866, p. 601. Ceux qui voudront se rendre compte des procédés subtils de cette muse méditative et délicate [A. de Vigny] devront se donner la volupté de lire et de relire son délicieux poème d'Eloa; car ces procédés y transparaissent avec la netteté d'une flamme épurée derrière un cristal, MONTÉGUT, *Rev. des Deux-Mondes*, 1^{er} mars, 1867, p. 244.

— HIST. XVI^e s. Transpareitre, OUDIN, *Dict.*

— ETYM. *Trans*, et *paraître*.

TRANSPARENCE (tran-spa-ran-s'), *s. f.* Qualité de ce qui est transparent. Si l'on attribue la transparence à l'homogénéité, l'or, dont les parties paraissent être homogènes, ne devrait-il pas être transparent? BUFF. *Min.* t. IV, p. 241. La transparence de l'air, STAEL, *Corinne*, v. 3. La transparence est ordinairement le caractère de la combinaison parfaite; cependant l'opacité n'est pas toujours une preuve du contraire, A. BRONGNIART, *Traité de min.* t. I, p. 31. La couleur [dans un tableau] lui paraissait terne et grise, le dessin incorrect et tourmenté; le ciel manquait de transparence, le terrain de solidité, CH. DE BERNARD, *la Chasse aux amants*, § III. || Demi-transparence, état de certains corps qui ne laissent passer qu'une quantité de rayons lumineux insuffisante pour permettre d'apercevoir nettement les objets à travers leur substance. || La transparence du teint, se dit d'un teint qui semble laisser pénétrer le regard dans la peau.

— ETYM. *Transparent*; provenç. et espagn. *transparencia*; ital. *trasparenzia*.

TRANSPARENT, ENTE (tran-spa-ran, ran-t'), *adj.* || 1^o Qui se laisse pénétrer par une lumière assez abondante pour permettre de distinguer nettement les objets à travers leur épaisseur. Tous les corps qui sent sur la terre, ou colorés, ou transparents, ou lumineux, DESC. *Méth.* v, 2. Le bruit, l'éclat de l'eau, sa blancheur transparente, D'un voile de cristal alors peu différente, LA FONT. *Psyché*, I, p. 18. || Se dit aussi pour translucide dans le langage vulgaire. || 2^o Terme de peinture. Se dit

des couleurs qui en laissent paraître plus ou moins d'autres mises dessous ou qui paraissent à travers d'autres. || On dit dans un sens analogue : un teint transparent. || 3^o Fig. Qui laisse apercevoir un sens caché, quelque chose de caché. Son cœur transparent comme le cristal ne peut rien cacher de ce qui s'y passe, J. J. ROUSS. 2^e dial. Le mépris qu'ils [les ennemis de Rousseau] affectent... n'est que le voile bien transparent d'une estime qui les déchire, et d'une rage qu'ils cachent très-mal, in. *ib.* La beauté de cette allégorie est d'être simple et transparente, MARMONTEL, *Œuv.* t. VII, p. 377. || 4^o S. m. Transparent, papier où sont tracées plusieurs lignes noires, et dont on se sert pour s'accoutumer à écrire droit en le mettant sous le papier lorsqu'on écrit. Connaissant si peu le charme d'une vie oisive, solitaire et simple, ils ne peuvent croire que c'est tout de bon que j'herborise, que ce papier et ces petits livres étaient destinés à coller et dessiner des plantes sur le transparent, J. J. ROUSS. *Correspond. du Peyrou*, t. III, p. 239, dans POUGENS. || 5^o Papier huilé derrière lequel on place des lumières dans les décorations. Une illumination en transparents. || 6^o Sorte de tableau sur toile, sur gaze, sur papier huilé ou verni, etc. qu'on expose la nuit en des réjouissances et derrière lesquels on met des lumières pour faire paraître ce qu'il représente. Les Italiens font un grand usage des transparents; ce genre de décoration est éblouissant, mais il ne représente rien de vrai, GENLIS, *Ad. et Th.* t. III, p. 96, dans POUGENS. || 7^o Morceau de toile blanche ou de tafetas blanc bien tendu, pour faire des expériences d'optique. || 8^o Préparation employée pour faire ressortir les couleurs placées dessous. Fait-on la chair vivante, animée, sans glacis et sans transparents? DIDER. *Salon de 1767*, *Œuv.* t. XIV, p. 92, dans POUGENS. Ceux qui font des transparents se sont servis de tout temps de la cire dissoute par l'essence de térébenthine, in. *Peint. en cire*, *Œuv.* t. XV, p. 350. || 9^o Sorte de vêtement, du temps de Mme de Sévigné. Elle m'a conté les transparents : avez-vous ouï parler des transparents ? ce sont des habits entiers des plus beaux brocarts d'or et d'azur qu'on puisse voir, et, par-dessus, des robes noires transparentes, ou de belles dentelles d'Angleterre, ou de chenilles veloutées sur un tissu, comme ces dentelles d'hiver que vous avez vues : cela compose un transparent, qui est un habit noir, et un habit tout d'or, ou d'argent, ou de couleur, comme on veut; et voilà la mode, sév. 326. || 10^o S. f. Transparente, variété de pomme. || Espèce de coquille.

— HIST. XIV^e s. Lequel [corps] se trait à nature de aer, et est transparent dedens, ORESME, *Eth.* 22. || XVI^e s. Un corps diaphane et transparent, comme l'air ou l'eau, ou la glace, ou le verre, PARÉ, *Introd.* 9. Epicurus fait les dieux luisants, transparents et perflables, MONT. II, 249.

— ETYM. Provenç. *transparent*; espagn. *transparente*; ital. *trasparente*; de *trans*, à travers, et *parare*, part. de l'anc. verbe *parare* (voy. PARAITRE).

TRANSPERCE, ÊE (tran-spèr-sé, sée), *part. passé* de transpercer. Et l'exemple du roi, de sa main transpercé, CORN. *Médée*, v, 5.

TRANSPERCER (tran-spèr-sé). Le *c* prend une cédille devant a et o : transperçant, transperçons, *v. a.* || 1^o Percer de part en part. Si je sors à la campagne, je trouve des gens que l'épée a transpercés, SACI, *Bible*, *Jérémie*, xiv, 48. Quand j'aurai fait le brave, et qu'un fer, pour ma peine, M'aura d'un vilain coup transpercé la bedaine, MOL. *Gean.* 47. || Par extension. Cette pluie nous a transpercés, elle a percé nos habits, et nous a mouillés complètement. || 2^o Fig. Causer une douleur comparable à celle que cause une épée qui transperce. Cette nouvelle me transperce le cœur. La prophétie de Siméon s'accomplit, qui avait prédit que le glaive de douleur transpercerait son âme, LE P. SIM. MARS, *Myst. roy. de Dieu*, p. 74, dans POUGENS. || On dit aussi : transpercer de douleur. Cette nouvelle le transperça de douleur. || 3^o Se transpercer, *v. réfl.* Se percer soi-même le corps. Il se transperça de son épée.

— HIST. XIV^e s. Laquelle cheville devée [empêché] que la pointe [du trépan] ne tresperche soudainement par trop grant radeur, in. DE MONDEVILLE, f^o 55. Finées les paroles du marquis, qui le cuer de la marquise naturellement devoit transpercier... *Ménagier*, I, 6. || XV^e s. Le chevalier monté sur le coursier [donné par Philippe à messire Jean de Hainaut] transperça tous les conrois des Anglois, et quand il lut hors et outre...

FRONTS, I, 1, 289. || XVI^e s. Il leur transperceoyt la poitrine, RAB. Garg. 1, 27. Deç ma première enfance, la poésie a eu cela de me transpercer et transporter, MONT. I, 266.

— ETYM. *Trans*, et *percer*; picard, *trâpercher*.

TRANSPIRABLE (tran-spi-ra-bl'), *adj.* Qui peut sortir par la transpiration. || Par lequel la transpiration peut avoir lieu. Membrane transpirable.

— HIST. XVI^e s. Le vray cuir [derme] est poreux et transpirable, PARÉ, I, 4.

— ETYM. *Transpirer*.

TRANSPIRATION (tran-spi-ra-sion; en vers, de cinq syllabes), *s. f.* || 1^o Exhalation continue, plus ou moins abondante, qui a lieu à la surface de la peau. Tantôt il donnait des remèdes qui faisaient suer; et il montrait, par le succès des sueurs, combien la transpiration diminuée ou facilitée déconcerte ou rétablit toute la machine du corps, FÉN. Tél. XVII. Sanctorius, dont les longues et curieuses expériences sur la transpiration ont rendu le nom immortel, apprit au monde savant que ce qui s'échappe de notre corps par cette sorte d'évacuation, dans l'espace de vingt-quatre heures et dans l'âge moyen, est aux autres évacuations en raison de cinq à trois, BONNET, *Contempl. nat. Œuv.* t. VIII, p. 21. La transpiration est à son minimum au moment du repas et immédiatement après; elle atteint son maximum pendant la digestion, FOURCROY, *Conn. chim.* t. IX, p. 201. || Transpiration pulmonaire, celle qui se fait par la membrane muqueuse des voies pulmonaires. C'est en France seulement que l'on a considéré séparément la transpiration cutanée et la transpiration pulmonaire; cette recherche est due à Lavoisier et à M. Seguin, THENARD, *Traité de chim.* t. III, p. 637, dans POUGENS. || Transpiration insensible, nom inexact donné à la portion de sueur qui s'évapore à mesure qu'elle est versée à la surface de l'épiderme, sans pouvoir être recueillie. Il s'attache beaucoup à étudier la transpiration insensible du corps humain, FONTEN. *Dodart.* || Fig. Cette querelle [de Bussy et de Rousillon] se doit passer en riant, ou par insensible transpiration, sév. à Bussy, 19 août 1684. || 2^o Le produit lui-même de la transpiration. Une transpiration de mauvaise odeur. Éviter avec soin les transpirations arrêtées, GENLIS, *Maison rust.* t. II, p. 243, dans POUGENS. || 3^o Terme de botanique. Exhalaison humide à la surface des végétaux. La transpiration des plantes en octobre est à celle qui se fait en août, comme 2 1/2 à 9, BONNET, *Contempl. nat.* VI, 3. Hales a reconnu qu'un soleil de près d'un mètre de hauteur perdait près d'un kilogramme de transpiration en douze heures, et transpirait dix-sept fois plus qu'un homme, FOURCROY, *Conn. chim.* t. VIII, p. 209. || 4^o Fig. Indice. Tant de machines [contre Chamillart] ne pouvaient être en si grand mouvement sans quelque sorte de transpiration, ST-SIM. 234, 424.

— HIST. XVI^e s. La cholere [bile] qui excède, en partie s'exhale par insensible transpiration et sueurs, PARÉ, *Introd. c.*

— ETYM. *Transpirer*.

† **TRANSPIRÉ, ÉE** (tran-spi-ré, rée), *part. passé* de transpirer. Exhalé par transpiration. Des sucres gommeux ou résineux, transpirés par les feuilles, BONNET, *Lett. div. Œuv.* t. XII, p. 436, dans POUGENS. La quantité d'eau aspirée et transpirée par un tournesol pendant vingt-quatre heures, THENARD, *Traité de chim.* t. III, p. 24, dans POUGENS.

TRANSPIRER (tran-spi-ré), *v. n.* || 1^o Sortir du corps sous forme d'exhalation à la peau. Les humeurs transpirent au travers de la peau. || Par extension. Des fumées transpirent à travers les pores du gouffre, surtout du côté de la Torre del Greco, CHATEAUB. *Italie, le Vésuve.* || 2^o Il se dit du corps même qui laisse exhiler. M. Dudart s'assura par des expériences continuées durant trente-trois ans, que l'on transpire beaucoup plus dans la jeunesse, FONT. *Dodart.* Votre climat n'a point *maturam uam* [le raisin mûr]; ma malheureuse machine m'obligera de m'éloigner du pays où l'on pense, pour aller chercher ceux où l'on transpire, volt. *Lett. en vers et en prose*, 16. Les végétaux transpirent, et ils s'endurcissent d'autant plus que leur transpiration est plus accélérée ou plus abondante, BONNET, *Consid. corps organ.* Œuv. t. V, p. 209. || Par extension. Les terroirs qui transpirent beaucoup seront plus endommagés par les gelées du printemps que les autres, BUFF. *Expér. sur les végét.* 4^e mém. || 3^o Fig. Se laisser apercevoir. La vie, le sang et son incarnat transpirent à travers, OUDER. *Salon de 1767*, Œuv. t. XIV, p. 404, dans POUGENS. || 4^o Fig. Commencer à être connu, divul-

gué. Rien [d'une délibération du sénat romain] ne transpira au dehors; tant on gardait un secret inviolable dans les délibérations de cette auguste assemblée, ROLLIN, *Hist. anc. Œuv.* t. IX, p. 44. M. de Climal était un faux dévot, qui ne pouvait avec honneur laisser transpirer ni jalousie, ni amour, MARIV. *Marianne*, part. 2. Elle [la nation française] serait peu flattée [d'un écrit de Frédéric II]; le roi de France le serait encore moins, et je vous respecte trop l'un et l'autre, pour jamais laisser transpirer ce qui ne servirait qu'à vous rendre irréconciliables, volt. *Lett. au roi de Pr.* 19 mai 1769. Quant au contenu de la dépêche, rien n'a transpiré, P. L. cour. *Gazette du village.* || Impersonnellement. Il ne transpirait rien dans le public des mesures que les confédérés prenaient pour déplacer ce ministre, LESAGE, *Gil Blas*, XII, 8. || 5^o V. a. Faire sortir par transpiration. Ils [des capucins qui faisaient la médecine] ont mieux aimé... me faire transpirer toutes les sérosités, sév. 17 juin 1685. || 6^o Se transpirer, *v. réfl.* Donner lieu à transpiration, emploi qui est aujourd'hui peu en usage. Il se transpire beaucoup plus d'humours par les pores imperceptibles des artères et de la peau, qu'il n'en sort par les autres passages du corps, MALEBR. *Rech. vér.* II, 1, 3. La chair de cochon que l'on mange se transpire peu, MONTESQ. *Esp.* XXIV, 25.

— HIST. XVI^e s. Ils frottent les patients en une grande chambre commune, où tous vents peuvent transpirer, PARÉ, XVI, 41.

— ETYM. Lat. *trans*, à travers, et *spirare*, souffler.

† **TRANSPILANTABLE** (tran-splan-ta-bl'), *adj.* Qui peut être transplanté.

— HIST. XVI^e s. Les plantes des jardins transplantables sont les oignons, pourreaux, artichaux, O. DE SERRES, 522.

TRANSPILANTATION (tran-splan-ta-sion; en vers, de cinq syllabes), *s. f.* || 1^o Action de transplanter. || Particulièrement. Action d'arracher un arbre vivant et de le transporter du lieu où il végétait dans un autre où il doit poursuivre sa croissance. || 2^o Fig. Action de changer de résidence, en parlant des personnes. Il [M. de Voltaire] était parti [pour Berlin], après avoir combattu pendant plus de six mois contre toute sa famille et contre tous ses amis, qui le dissuadèrent fortement de cette transplantation, volt. *Comm. Œuv. aut. Henr.* || 3^o Prétendue manière de guérir les maladies, selon Paracelse, en les faisant passer d'un sujet dans un autre soit animal, soit végétal.

— HIST. XVI^e s. Transplantation, CORGRAVE.

— ETYM. *Transplanter*; provenç. *transplantazio*; ital. *trasplantazione*.

TRANSPILANTÉ, ÉE (tran-splan-té, tée), *part. passé* de transplanter. Ce sont des arbres transplantés: s'il n'y a point de suc dans la terre pour les nourrir, si c'est pour eux une terre sèche, y prendront-ils racine? BOURDAL. *Ezhort. char. ev.* les nouv. cathol. t. I, p. 136. || Fig. Jeunes et tendres fleurs par le sort agitées, Sous un ciel étranger comme moi transplantées, RAC. *Esth.* I, 1. Vos artisans de la ville, transplantés dans la campagne, FÉN. Tél. XII. Giulio Mazarini, cardinal, premier ministre, d'une ancienne famille de Sicile, transplantée à Rome, volt. *Louis XIV, Ministres*.

† **TRANSPILANTEMMENT** (tran-splan-te-man), *s. m.* Action de transplanter.

— HIST. XVI^e s. Ces plantes souffrent le transplantement, O. DE SERRES, 522.

TRANSPILANTER (tran-splan-té), *v. a.* || 1^o Ôter une plante, un arbre d'un endroit, et le replanter dans un autre. Il [La Quintinye] a créé l'art de la culture des arbres et celui de les transplanter, volt. *Louis XIV, Écrivains.* || 2^o Fig. Faire passer, transporter d'un pays dans un autre. Ce fut lui qui transplanta les arts dans ce pays. Malgré notre amitié, j'ignore quel orage Transplanta sa famille en ce désert sauvage, volt. *Scyth.* I, 4. Ce serait abuser de la complaisance de mon père de le transplanter si souvent, J. J. ROUSS. *Hél.* IV, 1. Ah! prenez en échange une vie agitée, Que loin du sol natal l'orage a transplantée, C. DELAV. *le Patria*, I, 4. || 3^o Se transplanter, *v. réfl.* Passer d'un lieu dans un autre pour s'y établir. La difficulté de se transplanter à mon âge est si grande et si désagréable, que je n'ai pu encore me résoudre à passer mon hiver dans des climats plus chauds, volt. *Lett. Mme du Deffant*, 21 fév. 1770.

— HIST. XVI^e s. Les formes de parler, comme les herbes, s'amendent et fortifient en les transplantant, MONT. III, 364. Ez raisons et inventions

que je transplante en mon solage et confonds aux miennes, j'ay, à escient, obmis par fois d'en marquer l'auteur, M. III, 98.

— ETYM. Provenç. *transplanter*; espagn. *transplanter*; ital. *trasplantare*; du lat. *transplantare*, de *trans*, au delà, et *plantare*, planter.

† **TRANSPILANTEUR** (tran-splan-teur), *s. m.* Terme de jardinage. Celui qui transplante. || *Adj.* Le matériel et le personnel transplanteurs de la ville de Paris furent mis en réquisition, et la promenade des gros arbres commença au grand ébahissement des habitants du voisinage, ED. ANDRÉ, *Monit. univ.* 7 juin 1867, p. 699, 6^e col.

— HIST. XVI^e s. Transplanter, CORGRAVE.

† **TRANSPILANTOIR** (tran-splan-toir), *s. m.* Terme de jardinage. Instrument propre à transplanter des arbres.

† **TRANSPONTIN, INE** (tran-spon-tin, ti-n'), *adj.* Qui est au delà des ponts.

— ETYM. *Trans*, au delà, et *pont*.

TRANSPORT (tran-spor; le t ne se lie pas; au pluriel, l's ne se lie pas; cependant quelques-uns la lient; des tran-spor-z excessifs), *s. m.* || 1^o Action par laquelle on transporte quelque chose ou quelqu'un d'un lieu dans un autre. Transport des marchandises, de l'artillerie, de l'argent. Ce malade n'est pas en état de souffrir le transport. Tous les transports de peuples faits à Constantinople n'ont jamais réussi, MONTESQ. *Lett. pers.* 421. La vertu suppose la liberté, comme le transport d'un fardeau suppose la force active, volt. *Dict. phil. Droit canonique.* Accablé de chagrins et de maladies, Lalli, prisonnier dans Madras, demanda vainement qu'on différât son transport en Angleterre, M. Pol. et lég. *Fragm. Inde*, 17. || Terme de marine. Action de porter des hommes, des marchandises, des vivres, etc. d'un lieu à un autre

|| 2^o Par extension, voitures servant au transport des choses nécessaires à une armée. Un transport lourd et considérable. || En marine, un transport se dit pour : bâtiment de transport. Les transports manquaient. || 3^o Action d'une personne qui, par autorité de justice, se rend, se transporte sur les lieux pour procéder à une vérification, à une visite. Transport d'un expert sur les lieux. || Droit de transport, indemnité accordée aux juges, aux greffiers, aux témoins et aux officiers ministériels, en cas de déplacement || 4^o Terme de géologie. Terrain de transport, terrain d'alluvion. || 5^o Action de porter le montant d'une addition du bas d'une page au commencement de la suivante. On dit plus souvent report. || 6^o Jouer par transport, se dit, au trictrac, lorsqu'on joue toutes les dames qui sont abattues des piles, et qu'on en fait des cases et des demi-cases. || 7^o Fig. Transport ou transport-cession, cession d'un droit qu'on a sur quelque chose. Faire le transport d'une rente. Je lui ai fait un transport de ma créance. Le cessionnaire d'un titre exécutoire ne peut poursuivre l'expropriation qu'après que la signification du transport a été faite au débiteur, *Code civ.* art. 2244.

|| Fig. C'est un don [la justification du pêcheur] que le Père a fait à son Fils, et ce Fils miséricordieux nous le cède; il veut que nous jouissions de son droit; nous l'avons de lui par transport, BOSS. *Sermons, Jubilé, pénitence*, I. || 8^o Fig. Mouvement violent de passion qui nous met hors de nous-mêmes. J'ai pour lui des transports de baine Que je ne conserve pas bien, CORN. *Héracl.* V, 4. Je me livre en aveugle au transport qui m'entraîne, RAC. *Andr.* I, 4. Perfide! oses-tu bien te montrer devant moi? Après que le roi d'Angleterre d'un amour plein d'horreur... M. Phédre, IV, 2. Ces paroles lui échappèrent dans le transport de sa passion, FÉN. Tél. VII. Cette indifférence pour les autres, et cette attention continuelle sur lui-même ne venaient que du transport continué où il était jeté par la violence de ses passions, M. ib. XVI. || Absolument. Tout mouvement passionné. Goûtez à pleins transports ce bonheur éclatant, MOL. *D. Garc.* III, 4. On mande que le roi d'Angleterre est arrivé en Irlande, où il a été reçu avec transport, sév. 536. Le soir, je reçus votre lettre, qui me remit dans les premiers transports [de chagrin], M. à Mme de Grignan, 6 fév. 1671. Vous êtes toujours en joie, toujours content de vous-même? vous ne voyez rien : les choses humaines ne portent pas ce perpétuel transport, BOSS. *Polit.* X, IV, 4. Sait-on ce que l'on fait dans un premier transport? QUIN. *Mère cog.* II, 6. Il faut désormais que mon cœur, S'il n'aime avec transport, haïsse avec fureur, RAC. *Andr.* I, 4. Conçois-tu les transports de l'heureuse Hermione? M. *Andr.* III, 3. Quels aveugles

transports Vous font tenter sur vous de criminels efforts? *Id. Mithr.* v, 4. J'ignore son dessein [de Xipharès]; mais un soudain transport L'a déjà fait descendre et courir vers le port, *m. ib.* iv, 6. Je critique avec sévérité, et je loue avec transport, *volt. Lett. Cideville*, 24 mai 1702. || 9° Enthousiasme. Sentiez-vous, dites-moi, ces violents transports Qui d'un esprit divin font mouvoir les ressorts? *BOIL. Sat. ix.* C'est lui qui vous dira par quels transports heureux Quelquefois dans sa course un esprit vigoureux, Trop resserré par l'art, sort des règles prescrites, *id. Art p.* iv. Est-ce l'esprit divin qui s'empare de moi! C'est lui-même, il m'échauffe, il m'inspire... de ses mouvements secondez les transports, *RAC. Ath.* iii, 7. [Ces esprits faciles]... Qui, dans les douceurs d'un tranquille délire, N'éprouveront jamais, en maniant la lyre, Ni fureurs ni transports, *J. B. ROUSS. Ode au comte du Luc.* Puis, ivres des transports qui nous viennent surprendre [en lisant les poètes grecs], Parmi nous, dans nos vers, revenons les répandre, *A. CHÉNIER, l'Invention.* || 10° Transport au cerveau, ou, simplement, transport, délire, égarement de l'esprit causé par la maladie. Mlle de Guise n'a rien à se reprocher que la mort de son neveu; elle n'a jamais voulu qu'il ait été saigné; la quantité du sang a causé le transport au cerveau, *sév. 73.* Souffrirai-je mille et mille douleurs, qui me feront mourir désespérée? aurai-je un transport au cerveau? mourrai-je d'un accident? *Id. 126.* Ils ont [dans l'Élysée] le transport de l'ivresse, sans en avoir le trouble et l'aveuglement, *FÉN. Tél.* xix. Il vaudrait autant parler raison à une personne dans le transport de la fièvre, que de s'opposer à la passion d'un homme amoureux avec le langage de la sagesse, *M^{me} DE PUISIEUX, Ridic.* à la mode, p. 260, dans *POUGENS.* Une fièvre qui lui a enfin donné le transport, *J. J. ROUSS. Hélic.* i, 27.

— HIST. XVI^e s. Simple transport [d'une obligation] ne saisit pas [le nouveau possesseur doit le signifier à l'obligé], *LOVSEL, 365.* Qu'il se ferait transport de la matière des poumons à la teste, *PARÉ, xviii, 68.*

— ETYM. Subst. verbal de transporter; provenç. *transport*; esp. *transporte*; *trasporte*; it. *trasporto*. TRANSPORTABLE (tran-spor-ta-ble), *adj.* Qui peut être transporté. Ce malade n'est pas transportable.

† TRANSPORTANT, ANTE (tran-spor-tan, tant), *adj.* Qui transporte, qui excite l'admiration, l'enthousiasme. Vous trouvez donc que vos comédiens ont bien de l'esprit de dire des vers de Corneille; en vérité, il y en a de bien transportants, *sév. 27 avril 1674.*

† TRANSPORTATION (tran-spor-ta-sion; en vers, de cinq syllabes), *s. f.* || 1° Action de transporter, d'un pays en un autre, un homme, une tribu, un peuple. L'auteur en compte quatorze [générations] de David à la transportation en Babylonie, et quatorze encore de la transportation à Jésus, *volt. Phil. Nouv. Test. Sommaire.* || 2° Terme de justice criminelle. En Angleterre, condamnation à être transporté dans une colonie pénitentiaire. || En France, condamnation à un séjour obligatoire en un lieu déterminé hors de la France continentale. La transportation n'est pas une peine infamante, et elle diffère en cela de la déportation.

— ETYM. Provenç. *transportacio*; espagn. *transportacion*; ital. *trasportazione*; du lat. *transportationem*, de *transportare*, transporter.

TRANSPORTE, ÉE (tran-spor-té, tée), *part. passé* de transporter. || 1° Porté d'un lieu à un autre. Des marchandises transportées par eau. || 2° Condamné à la transportation. Transporté avec beaucoup d'autres. || Substantivement. Un transporté. Des transportés. || 3° Fig. Saisi de quelque violent mouvement de passion. Et soudain l'empereur, transporté de plaisir... *CORN. Poly.* i, 4. Transporté de zèle et d'amitié pour moi, il [Arnaud] me dit que j'étais folle de ne point songer à me convertir, que j'étais une jolie païenne... *sév. 48.* Et lui-même à la mort il s'est précipité, De l'amour au pays noblement transporté, *RAC. Théb.* iii, 4. Transportés à la fois de douleur et de rage, Nos bras impatients ont puni son forfait, *m. Bajaz.* v, 41. Transporté d'une ardeur qui ne peut être oisive, *Id. Iphig.* i, 2. || Absolument. Enthousiasmé, ravi. Tous les spectateurs étaient transportés. || Absolument aussi, il signifie quelquefois transporté de colère. Pour moi j'étais si transporté Que, donnant de fureur tout le festin au diable... *BOIL. Sat. iii.*

TRANSPORTER (tran-spor-té), *v. a.* || 1° Porter d'un lieu dans un autre. Transporter des meubles,

des marchandises. Faut-il le transporter [Joas] aux plus affreux déserts? *RAC. Athal.* iii, 6. C'est lui [le P. Sébastien Truchet] qui a inventé la machine à transporter de gros arbres tout entiers sans les endommager, de sorte que du jour au lendemain Marly changeait de face, et était orné de longues allées arrivées de la veille, *FONTEN. Truchet.* Enfin [après la petite vérole] je fus en état d'être transporté à Paris le 1^{er} décembre, *volt. Lett. Breteuil*, janvier 1724. L'armée [des Perses] s'assembla aussitôt dans une plaine de Cilicie: six cents vaisseaux la transportèrent dans l'île d'Eubée, *BARTHÉL. Anach. Introd.* part. 2^e, sect. 2. || En termes de l'Écriture, la foi transporte les montagnes, elle produit les effets les plus puissants et les plus merveilleux. || 2° Il se dit des actions de souverains qui déplaçaient des populations. D'autres [princes] introduisirent la coutume de transporter les peuples entiers avec toutes leurs familles dans de nouvelles contrées, où ils les établissaient et leur donnaient des terres à cultiver, *ROLLIN, Hist. anc. Éuv.* t. i, p. 7, dans *POUGENS.* Quand une nation connaît les arts, quand elle n'est point subjuguée et transportée par les étrangers, elle sort aisément de ses ruines et se rétablit toujours, *volt. Mœurs*, 197. || 3° Condamner à la peine de la transportation. En Angleterre on n'assassine point, parce que les voleurs espèrent d'être transportés dans les colonies, non pas les assassins, *MONTESQ. Esp.* vi, 46. Rarement les voleurs sont-ils punis de mort en Angleterre; on les transporte dans les colonies, *volt. Pol. et lég. Délits et peines, Peine de mort.* || 4° Fig. Il se dit de l'action de faire passer d'un lieu à un autre une juridiction, une puissance, etc. Constantin transporta le siège de l'empire romain à Constantinople. Transporter un événement sur la scène. Un bruit confus... Fait croire heureusement à ce peuple alarmé Qu'Amurat le dédaigne et veut, loin de Byzance, Transporter désormais son trône et sa présence, *RAC. Baj.* i, 2. Si Pygmalion ne change de conduite, notre gloire et notre puissance seront bientôt transportées à quelque autre peuple mieux gouverné que nous, *FÉN. Tél.* iii. Elle imagina de faire un roman, et de transporter les caractères et les mœurs du temps présent sous les noms de la cour d'Auguste, *M^{me} DE CAYLUS, Souvenirs*, p. 236, dans *POUGENS.* || 5° Fig. Il se dit de passages, de choses littéraires qu'on introduit. Si d'ailleurs quelque endroit, plein chez eux [les anciens] d'excellence, Peut entrer dans mes vers sans nulle violence, Je l'y transporte... *LA FONT. Poésies mêlées, LXX.* Bientôt on sentit qu'il fallait transporter dans notre langue les beautés et non les mots des langues anciennes, *D'ALEMB. Éuv.* t. i, p. 255. || 6° Fig. Changer le sens, la portée. Transporter un mot du propre au figuré. Enfin tous, parlant sans cesse de besoin, d'avidité, d'oppression, de désirs et d'orgueil, ont transporté à l'état de nature des idées qu'ils avaient prises dans la société, *J. J. ROUSS. Inégal. préambule.* || 7° Déplacer. En transportant cent fois et le nom et le verbe, Dans mes vers recousus mettre en pièces Malherbe, *BOIL. Sat. ii.* || 8° Terme de droit. Céder à quelqu'un un droit. Transporter une rente, une dette, une créance. À ce frère si cher transportez tous mes droits, *CORN. Nicom.* iv, 3. L'acte par lequel le peuple de Dieu transporte à Simon toute la puissance publique et lui accorde les droits royaux, est remarquable, *BOSS. Hist.* ii, 5. Si vous ne répondez pas à ce dessein de Dieu sur vous... il se servira de quelque autre qui lui sera plus fidèle; il lui transportera cette couronne qui vous était destinée, *MASS. Carême, Aumône.* || 9° Fig. Causer des transports violents de passion. Parbleu! si grande joie à l'heure me transporte... *MOL. Sgan.* 48. Parbleu, tu jugeras toi-même si j'ai tort, Et si c'est sans raison que ce coup me transporte, *m. Fdch.* ii, 2. Les grandes prospérités nous aveuglent, nous transportent, nous font oublier Dieu, *BOSS. Reine d'Anglet.* Est-ce que de Baal le zèle vous transporte? *RAC. Ath.* iii, 3. L'affront que Philippe faisait à sa mère Olympias dans la répudiant, le transporta [Alexandre] hors de lui-même, *ROLLIN, Hist. anc. Éuv.* t. vi, p. 602, dans *POUGENS.* || Absolument. Exciter l'admiration. La satisfaction. Oh! ce discours me transporte, me ravit, *PASC. Pens.* x, 4, éd. HAVET. Le P. Bourdaloue fit un sermon le jour de Notre-Dame qui transporta tout le monde, *sév. 486.* J'avoue que la découverte d'un fait nouveau dans la nature m'a toujours transporté, *BUFF. Quadrup.* t. viii, p. 24. || 10° Se transporter, *v. réfl.* Se rendre en un lieu. Se transporter

chez quelqu'un. || Il se dit ordinairement de ceux qui vont en quelque lieu par autorité de justice. Le juge s'est transporté sur le lieu du crime. Le lundi 16 janvier 1689, Jean Leclerc, dit Bussi... devenu gouverneur de la Bastille, se transporta à la Grand'Chambre, suivi de cinquante satellites couverts de cuirasses, et le pistolet à la main, *volt. Hist. parl.* 31. || Aller se fixer en un lieu. Avant que de se transporter à Versailles, il fut quatre ou cinq mois à se rafraîchir la botanique avec M. Marchant, son ami et son confrère, *FONTEN. Bourdelin.* || 11° Fig. Imaginer qu'on est dans un lieu, dans un temps autre que celui où l'on est. Transportez-vous dans le passé. Transportez-vous en imagination dans l'avenir. Transportez-vous par la pensée au milieu des peuples sauvages. || 12° Fig. Être saisi d'un mouvement de passion. Dieu a permis que Mme la Dauphine, ayant su que cette jolie personne [la future de Dangeau] avait signé partout Sophie de Bavière, s'est transportée d'une telle colère, que le roi fut trois fois chez elle pour l'apaiser, craignant pour sa grossesse, *sév. 3 avril 1686.* Les Français auront beau applaudir aux traits héroïques que vous leur présentez [le siège de Calais], je doute qu'ils les imitent; mais ils s'en transporteront dans vos pièces, et les aimeront dans les autres hommes, *J. J. ROUSS. Lett. à Du Belloy*, 12 mars 1770.

— SYN. TRANSPORTER, TRANSFÉRER. L'on dit transporter des meubles, des marchandises, de l'argent, des troupes d'un lieu à un autre. Mais on dit transférer un prisonnier du Châtelet à la Conciergerie, un corps mort d'un cimetière dans un autre. Quand on transfère un magasin de marchandises précieuses, il faut tâcher de les transporter sans les gâter.

— HIST. XIII^e s. Elle [une enfant dont une jambe était sèche] ne se pooit ester sur ses piez, ainçois se tresportoit ou trainoit de lieu à autre à ses naches [fesses] et à ses manetes [petites mains], *Miracles St Loys*, p. 133. O dame de grant poesté... Tresporte nous de cest orage... En cel mont, en ce biel esté, cité dans *BAUDOUIN DE CONDÉ, t. i, préface*, xix. || XIV^e s. Le souverain empire seroit des peres [sénateurs] au plebe tresporté, *BERCHEURE, f^o 75, verso.* Tarquin mourit à Cumès, en quel lieu il s'estoit transportez, *m. f^o 35, recto.* || XV^e s. Perduict, je te transporte, en la presence de mes hommes, toute la terre de Chaumont, *FROISS. ii, ii, 407.* Mais quant justice y est perie [dans un royaume], Ou y default, meis [déplacé] sera Ly regnes où elle faurra [manquera]. Et sera ailleurs transportez, *E. DESCH. Mir. de mariage*, p. 140. En la dicte nuit, nous, Robert de Tuillieres, lieutenant dessus nommé, nous transportasmes ou [au] dit hostel... *Bibl. des ch. 6^e série, t. i, p. 249.* || XVI^e s. Si quelque scavant homme les avoit transportées [les spéculations philosophiques] de grec et latin en nostre vulgaire... *DUBEL, i, 14, recto.* Ne pensez que jamais gens plus feussent eslevez et transportez en pensée, que feurent en ycelle nuyct tant Thaumaste que Pantagruel, *RAB. Pant.* ii, 18. C'estoit tout pervertir, de transporter à l'homme mortel ce qui est propre au saint esprit, *CALV. Instit.* 847. Estans enfez d'orgueil, transportez d'indignation, *m. ib.* 825. Corvées, tailles, ne peuvent estre vendues ni transportées à autrui... *LOVSEL, 948.* Se laisser transporter à une violente cholere, *AMYOT, Thés. et Rom. comp.* 3. Transporté de la cupidité de gloire, *m. Thém.* 6. Bion accomparoit telles manieres de gens à des vases à deux anses, qui se transportent aisément par les oreilles là où on veult, *m. Mauv. honte*, 24.

— ETYM. Provenç. et espagn. *transportar*, *transportar*; ital. *trasportare*; du lat. *transportare*, de *trans*, au delà, et *portare*, porter.

† TRANSPORTEUR (tran-spor-teur), *s. m.* Celui qui a une entreprise de transports. La compagnie transporteur, *Extr. d'un jugem. du trib. de comm. de la Seine*, 20 déc. 1809.

TRANSPOSÉ, ÉE (tran-spô-zé, zée), *part. passé* de transporter. || 1° Dont la place est intervertie. Il y a dans cette ligne des mots transposés. || 2° Terme de minéralogie. Se dit d'un cristal, quand il paraît composé de deux moitiés qui auraient fait l'une sur l'autre un sixième de révolution. || 3° Terme de musique. Dont le ton est changé. Rien n'est plus naturel que de solfier par transposition, lorsque le mode est transposé, *J. J. ROUSS. Ém.* ii.

TRANSPOSER (tran-spô-zé), *v. a.* || 1° Mettre une chose à une autre place que celle où elle était, ou elle devrait être. Transposer des pages en impos-

sant. Transposer les termes d'une proposition. Transposer des feuilles, en reliant. On transpose le datif en poésie avec beaucoup d'élégance: À sa haute vertu je rends ce que je dois, VAUGEL. *Rem. not. Th. Corn. t. n*, p. 543, dans PUGENS. Il ne faut point transposer les bornes des arts; la comédie doit s'élever et la tragédie doit s'abaisser à propos; mais ni l'une ni l'autre ne doit changer de nature, VOLT. *Comm. Corn. Rem. D. Sanche, Préf.* || 2° Terme de musique Jouer, ou chanter, ou écrire dans un ton ce qui est noté dans un autre. J'ai transposé l'air *Asile héréditaire* en si. || Absolument. Mon maître m'a appris à transposer. || 3° Terme de jeu. Transporter son argent d'une carte sur une autre. Transposer le parole du valet sur la dame. || 4° Se transposer, *v. refl.* Être transposé. L'usage vous apprendra que tous les adverbess ne peuvent pas se transposer, et qu'on ne peut pas dire: les femmes vous avaient gâté bien, *CONILL. Art d'écr. 1*, 5.

— HIST. XIV^e s. Adonques est transposée et muée la domination en olyarchie, ORESME, *Eth.* 248. || XVI^e s. Il vouloit transposer les Athéniens de la pointe gauche [de l'armée] en la droite, AMYOT, *Arist.* 37. Ilz fouilloient des pierres, et les transposaient d'une place en une autre, *D. Anton.* 58.

— ETYM. *Trans*, au delà, et *poser*.

TRANSPOSITEUR (tran-spô-zi-teur), *adj. m.* Terme de musique. Piano transpositeur, piano qui par un mécanisme opère la transposition d'un son dans un autre. || Substantivement. Un transpositeur.

— ETYM. *Transposer*.

TRANSPOSITIF, IVE (tran-spô-zi-tif, ti-v'), *adj.* Qui a la faculté de transposer. || Langue transpositive, celle où les rapports des mots entre eux sont indiqués par leurs terminaisons, et où l'on n'est pas obligé de les placer suivant l'ordre analytique de la grammaire.

— ETYM. Lat. *transpositiva*, la métalepse, de *trans*, et *positum*, supin de *ponere* (voy. POSITION).

TRANSPOSITION (tran-spô-zi-sion; en vers, de cinq syllabes), *s. f.* || 1° Action de transposer; résultat de cette action. Ces transpositions d'épîtres [d'un Médecin à un autre] sont arrivées plus d'une fois; et un homme du Dauphiné ayant fait le panegyrique du cardinal de Richelieu, et le trouvant mort quand il arriva, il en fit le panegyrique de la reine mère Anne d'Autriche, M^{lle} DE SCUDERY, *les Conversations, Dialogue*. La poésie permet la transposition de tous les faits qui ne sont point écartés les uns des autres d'un grand nombre d'années, et qui n'ont entre eux aucune liaison nécessaire, VOLT. *Henr. v. Notes*. Une transposition, un mot oublié suffisent pour former un sens absurde ou odieux, *m. Mél. litt. à Neaulme*. || Terme d'anatomie. Transposition des viscères, cas qui se présente quelquefois, où la place des viscères est intervertie, le cœur étant à droite et le foie à gauche. || 2° Terme d'imprimerie et de librairie. Intervention de feuilles d'impression, de cahiers. Ce livre est plein de transpositions. || 3° Renversement dans la construction ordinaire des mots. La transposition du génitif est fort agréable, comme dans ce vers: De ce fameux héros la valeur éclatante, VAUGEL. *Rem. Not. Th. Corn. t. n*, p. 542, dans PUGENS. Les transpositions légères qui donnent aux vers de la grâce et de la force, BOUHOURS, *Entret. d'Ar. et d'Eug.* 2. Quand sera le voile arraché, Qui sur tout l'univers jette une nuit si sombre? aujourd'hui nos poètes n'osent presque plus employer de transpositions, qui cependant ne peuvent faire qu'un bon effet, D'OLIVET, *Rem. Racine*, 45. Il faut toujours prendre garde que les transpositions ne donnent lieu à des équivoques, *CONILL. Art d'écr. 1*, 5. || 4° Terme d'algèbre. Opération qu'on fait en transposant, dans une équation, un terme d'un membre dans un autre. || 5° Terme de marine. Déplacement fait par un amiral entre les différentes escadres de l'armée. || 6° Terme de minéralogie. Déformation dans laquelle un demi-cristal est placé, comme si, après la section en deux du cristal en entier, on eût fait faire un sixième de révolution à l'une des moitiés sur l'autre. || 7° Terme de musique. Action de transposer. Transposition d'un ton dans un autre. Rien n'est plus naturel que de solfier par transposition, lorsque le mode est transposé, J. J. ROUSS. *Ém. II*. La transposition est une des plus grandes difficultés de la musique, considérée sous le rapport de la pratique; elle exige une aptitude particulière que des lecteurs, d'ailleurs habiles, n'ont pas toujours, RÉTIS, *la Musique*, 1, 4.

— HIST. XVI^e s. Sa vertu [de Coriolan], par la transposition d'une seule personne des uns aux autres, avoit apporté un si estrange et si soudain changement aux affaires... AMYOT, *Cor.* 44. Par transposition de matière, PARRÉ, IV, 6. Il adviendra facilement [dans les additions que Montaigne fait aux éditions de son livre] qu'il s'y mesle quelque transposition de chronologie, MONT. IV, 90.

— ETYM. *Trans*, et *position*.

TRANSRHÉNAN, ANE (tran-sré-nan, na-n'), *adj.* Qui est au delà du Rhin. Un pays transrhénan. Les royaumes transrhénans. Contrée transrhénane.

— REM. Le Dictionnaire de l'Académie ne donne que le féminin.

— ETYM. Lat. *transrhenanus*, de *trans*, au delà, et *Rhenus*, le Rhin.

† TRANSSÉQUANEN, IENNE (tran-ssé-kou-ni-in, niè-n'), *adj.* Qui habite au delà de la Seine.

— ETYM. Lat. *trans*, au delà, et *Sequana*, Seine.

† TRANSSUBSTANTIATEUR (tran-sub-stan-si-a-teur), *s. m.* Nom que les luthériens ont donné aux catholiques et aux membres des sectes auxquelles ils reprochaient d'admettre la transsubstantiation. Les transsubstantiateurs disent... BOSS. *Var.* 2.

TRANSUBSTANTIATION (tran-sub-stan-si-ation), *s. f.* || 1° Changement d'une substance en une autre. || Terme d'anatomie. Nom donné par Vetter et Burdach au cas dans lequel les parties constituantes d'un tissu, ayant été résorbées, sont remplacées par des éléments d'une autre espèce qui se substituent à lui, ce qu'on appelle habituellement transformation, mais à tort. || 2° Terme de théologie. Changement miraculeux de la substance du pain et du vin en la substance du corps et du sang de Jésus-Christ dans l'eucharistie. Cette audace insupportable avec laquelle vous avez osé imputer à de saintes religieuses et à leurs directeurs de ne pas croire le mystère de la transsubstantiation, ni la présence réelle de Jésus-Christ dans l'eucharistie, PASC. *Prov.* XVI. Le terme de transsubstantiation, aussi naturel pour exprimer un changement de substance que celui de consubstantiel pour exprimer une unité de substance, BOSS. *Var.* III, 46. Si on croyait qu'il fût à propos, pour la satisfaction de quelques esprits, d'expliquer comment le sentiment qu'on a de la matière s'accorde avec ce que la foi nous enseigne de la transsubstantiation, on le ferait peut-être d'une manière assez nette et assez distincte, et qui certainement ne choquerait en rien les décisions de l'Église, MALERR. *Rech. vér.* III, II, 8. Le terme de transsubstantiation ne s'établit que vers le XII^e siècle, VOLT. *Ann. Emp. Charlemagne*, 806.

— HIST. XVI^e s. Nous [protestants] ne pouvons pas dire beaucoup sur le point de la transsubstantiation; car elle est plus malaisée à prouver qu'à prononcer, quoique le mot soit bien long, D'AUB. *Conf. de Sancy*, 1, 40.

— ETYM. Lat. scolastique, *transsubstantiationem*, expression employée pour la première fois au concile de Latran, en 1215 (VOY. TRANSSUBSTANTIER).

TRANSUBSTANTIÉ, ÉE (tran-sub-stan-si-é, ée), *part. passé* de transsubstantier. Le pain et le vin étant transsubstantiés, l'un au corps, et l'autre au sang de N. S., BOSS. *Var.* 45.

TRANSUBSTANTIER (tran-sub-stan-si-é), *v. a.* Il se conjugue comme *prier*. || 1° Changer une substance en une autre. || Fig. J'avais enseigné, dit-il [Luther], qu'il n'importait pas que le pain demeurât ou non dans le sacrement; mais maintenant je transsubstantie mon opinion; je dis que c'est une impiété et un blasphème de dire que le pain est transsubstantié, BOSS. *Var.* II, 2° Terme de théologie. Opérer la transsubstantiation. Le nouveau mot de transsubstantier qu'on emploie ici, sans rien ajouter à l'idée de substance qu'on vient de voir reconnue contre Béranger, ne faisait que l'énoncer par une expression qui, par sa signification précise, servait de marque, BOSS. *Var.* XV, 136.

— HIST. XVI^e s. Les impôts de la France ont transsubstantiés les champs du laboureur en pâturages, les vignes en friche, D'AUB. *Conf.* I, X. J'en vois qui se transforment et se transsubstantient en autant de nouvelles figures et de nouveaux estres, qu'ils entreprennent de charges, MONT. IV, 458.

— ETYM. Provenç. *transsubstanciar*; espagn. *transsubstanciar*; ital. *trasustanziare*, du lat. *trans*, au delà, et *substantia*, substance.

TRANSUDATION (tran-su-da-sion; en vers, de cinq syllabes), *s. f.* Action d'un fluide qui passe à travers les parois d'un corps quelconque, et se ramasse en gouttelettes à sa surface. Qu'on se re-

présente le nombre des espèces de ces animaux à coquille, ou, pour les tous comprendre, de ces animaux à transsudation pierreuse, BUFF. *Hist. min. Éuv. t. VI*, p. 147. || Transsudation cadavérique, action d'un liquide qui passe à travers les tissus après la mort.

— ETYM. *Transsuder*.

TRANSSUDEUR (tran-su-dé), *v. n.* || 1° Passer au travers des pores d'un corps par une espèce de sueur. Le suc cristallin qui transsude et sort des grandes masses quartzesuses, BUFF. *Min. t. VI*, p. 76. Il est très-sûr qu'il y a des coquilles qui croissent par juxtaposition; elles se forment des sucs pierreux qui transsudent des pores de l'animal, BONNET, *Contempl. nat.* III, 24. || Il se conjugue avec l'auxiliaire *avoir*. || 2° *V. a.* Laisser transsuder. Les feuilles de cet arbre [le mélèze] transsudent en certains temps une espèce de manne que les abeilles recueillent avec beaucoup d'empressement, SAUSSURE, *Voy. Alpes*, t. III, p. 226, dans PUGENS.

— HIST. XIII^e s. Et la pel dou dos li tressue, *Ren. t. II*, p. 370.

— ETYM. Provenç. *trassuzar*, *trassuar*; espagn. *trasudar*; ital. *trasudare*; du lat. *trans*, à travers, et *sudare*, suer.

† TRANSTÉVÉRIN (tran-sté-vé-rin), *s. m.* Celui qui habite au delà du Tibre, sur la rive droite du Tibre à Rome. Les Transtévérins prétendent descendre des anciens Romains; rien de moins prouvé; mais ce grand nom leur donne du cœur, H. BEYLE (STENDHAL), *Promenades dans Rome*.

— ETYM. Ital. *transteverino*, du lat. *transiberinus*, de *trans*, et *Tiberis*, le Tibre.

† TRANSURANIEN, ENNE (tran-zu-ra-ni-in, niè-n'), *adj.* Au delà d'Uranus. Planète transurannienne, RADAU, *Rev. des Deux-Mond.* 1866, p. 1062.

† TRANSVASATION (tran-sva-za-sion), *s. f.* Action de transvaser. Certains vins, quoique excellents, se ruinent par la seule transvasation, *Dial. d'Orat. Tubero*, t. II, *Lettre*.

— ETYM. *Transvaser*. On trouve quelquefois *transvasion*, qui est incorrect.

TRANSVASÉ, ÉE (tran-sva-zé, zée), *part. passé* de transvaser. Un liquide transvasé.

† TRANSVASEMENT (tran-sva-zé-man), *s. m.* || 1° Action de transvaser. || Fig. Les puissances alliées n'ont-elles pas donné au monde le spectacle du singulier transvasement des nations qui, conquérantes, viennent garder les vaincus, et, vaincues, vont maintenir les conquérants? SALVANDY, cité dans FAUTEUX. || 2° Action de transporter les abeilles d'une ruche dans une autre.

— HIST. XVI^e s. Transvasement, COTGRAVE.

— ETYM. *Transvaser*; ital. *travasamento*.

TRANSVASER (tran-sva-zé), *v. a.* Verser une liqueur d'un vase dans un autre. L'aveugle... estime... la plénitude des vaisseaux au bruit que font en tombant les liqueurs qu'il transvase, DIDER. *Lett. sur les aveugles*. Il faut ne transvaser les vins que lorsqu'ils sont bien faits, GENLIS, *Maison rust.* t. III, p. 300, dans PUGENS. || Fig. L'esprit de l'Évangile Est un baume enfermé dans un vase d'argile; Homme! sans le briser, transvasez la liqueur, LAMART. *Joc.* IX, 306.

— HIST. XVI^e s. Ce vin ainsi brouillé et peslemésé est transvasé, O. DE SERBES, 248.

— ETYM. *Trans*, au delà, et *vase*; ital. *travasare*.

† TRANSVASEUR (tran-sva-zeur), *s. m.* Appareil propre à transvaser; espèce de pompe, de siphon.

|| Ouvrier qui fait le transvasement.

† TRANSVERSAIRE (tran-svèr-sé-r'), *adj.* Terme d'anatomie. Qui se rapporte aux apophyses transverses. || Transversaire cervical, muscle qui naît du sommet des apophyses transverses et des six vertèbres supérieures du cou, et s'attache aux racines postérieures des apophyses transverses depuis la sixième vertèbre cervicale jusqu'à la seconde. || Transversaire épineux, muscle qui remplit la gouttière sacrée, toute la portion de la gouttière lombaire qui est en dehors des apophyses articulaires, la gouttière dorsale et la gouttière cervicale jusqu'à l'axis.

— ETYM. *Transverse*.

TRANSVERSAL, ALE (tran-svèr-sal, sa-l'), *adj.* || 1° Qui passe en travers. Les ailes ont une raie transversale d'un blanc jaunâtre, BUFF. *Ois.* t. X, p. 107. || Terme de géométrie. Substantivement, une transversale, une ligne transversale. || *S. f. pl.* Terme d'astronomie. Lignes que l'on trace sur le limbe d'un quart de cercle, entre deux circonférences concentriques, et qui servent à subdiviser les degrés. || 2° En botanique, les valves, les

† 2. **TRAQUE** (tra-k'), s. f. Terme de marine. Nombre de trois avirons.

TRAQUÉ, ÉE (tra-ké, kée), *part. passé* de traquer. Un loup traqué dans un bois.

TRAQUENARD (tra-ke-nar), le d ne se lie pas), s. m. || 1° Piège du genre des trébuchets dont on se sert pour prendre les animaux nuisibles. Ou lorsque dans un traquenard vous prenez quelque vieux renard, *PERRAULT, Chasse, dans RICHELET*. On se garantit du renard, en tendant des pièges ou traquenards, avec une préparation qui sert à les amorcer, *GENLIS, Maison rust. t. I, p. 229, dans POUGENS*. || Fig. Cet homme s'est laissé prendre au traquenard. || 2° Chez le cheval, allure particulière, regardée comme défectueuse par les écuyers, et consistant en une espèce de trot décousu, dans lequel les deux battues du bipède diagonal se font distinctement entendre, mais plus rapprochées l'une de l'autre que celle du bipède opposé. Ce cheval va le traquenard. || Se dit d'un cheval qui a l'allure appelée traquenard. Son traquenard ronçait son frein d'or, d'argent, de fer ou d'airain. De son pied grattait la poussière, *SCARR, Virg. IV*. || 3° Ancienne danse vive et gaie.

— HIST. xv^e s. La reine mere estoit tombée d'un fort traquenard qu'elle montoit, si rudement que l'on pensoit qu'elle en deust mourir, *CASTELNAU, 464*. Aller le pas, le trot, l'entrepass, le guilot, les amblés, le trotin, le traquenard, *RAV. I, 12*.

— ETYM. Même radical que *tracanoir*, sorte de dévidoir. Le piège, qui est du genre des trébuchets, a donné son nom à l'allure dans laquelle le cheval semble trébucher.

TRAQUER (tra-ké), je traquais, nous traquions, vous traquiez; que je traque, que nous traquions, que vous traquiez, v. a. Terme de chasse. Fouiller un bois pour en faire sortir le gibier. Traquer un bois. || Plus particulièrement, obliger les bêtes d'entrer dans les toiles ou de passer sous le coup des chasseurs, en resserrant toujours davantage une enceinte faite dans un bois. Traquer des loups. || Par extension, en parlant des personnes, les resserrer dans un lieu pour les prendre. Traquer des voleurs, des contrebandiers. || Fig. Poursuivre à outrance. Une révolution qui allait traquer, comme des bêtes nuisibles, les nobles, les grands et les riches, *MORELLET, Mém. t. II, p. 23, dans POUGENS*.

— HIST. xv^e s. Par elle [Jeanne d'Arc] nous vient ceste chose; Mais, se je la tiens en ma main, Son corps n'a garde qu'i repose; Traquer le feray, je propose, Desmembrer à quatre chevaux, *Mistère d'Orléans, p. 483*. || xv^e s. Comme un large sentier entre deux montagnettes... De neige revestu, que le traquant berger N'a point foulée encor de son pié passager, *R. BELLEAU, Berger. t. I, p. 17*.

— ETYM. Berry, *trac*; angl. *track*, trace, ornière, que Diez et Scheler rattachent au néerlandais *trekken*, tirer et aller. Il est certain que *traquer* a eu le sens de tirer.

TRAQUET (tra-ké; le t ne se lie pas; au pluriel, l's se lie : des tra-ké-z à renards; traquets rime avec paix, succès, traits), s. m. || 1° Piège que l'on tend aux bêtes puantes. Un renard pris au traquet. || Fig. Donner dans le traquet, se laisser tromper par quelque artifice. MM. de Mai-ran et de Bragelonne, députés de l'Académie pour louer M. Privat, n'ont pas donné dans le traquet; ils ont déclaré nettement qu'il y avait certaines hypothèses dans ce livre qu'ils ne pouvaient admettre, *VOLT. Lett. en vers et en prose, 166*. || 2° Morceau de bois qui passe au travers de la trémie du moulin, et dont le mouvement fait tomber le blé sous la meule. || Fig. C'est un traquet de moulin, sa langue va comme un traquet de moulin, se dit d'une personne qui parle beaucoup. Madame, il ne fait rien que conter des sor-nettes; la langue, tout le jour, lui va comme un traquet, *BOISROBERT, la Belle plaideuse, I, 2*. || 3° Oiseau, ainsi nommé à cause d'un mouvement continué de ses ailes et de sa queue (voy. *SAXICOLE*).

— HIST. xvi^e s. N'estimant, de ma part, plus vehemente et fructueuse musique qu'un beau traquet de moulin battant joieusement la mesure, *NOEL DU FAIL, Cont. d'Eutrapel, ch. XIX, f° 99*.

— ETYM. Diez le rattache à *traquer*.

TRAQUEUR (tra-keur), s. m. Terme de chasse. Celui qu'on emploie pour traquer.

— ETYM. *Traquer*

† **TRASS** (tra-s'), s. m. Espèce de tuf volcanique.

† **TRATTE** (tra-t'), s. f. Pièce du support de la cage d'un moulin.

† **TRAULET** (trô-lé), s. m. Pointe d'acier, fixée à l'extrémité d'une petite hampe, dont on se sert pour marquer des points sur un plan, pour piquer un dessin d'architecture.

† **TRAUMATICINE** (trô-ma-ti-si-n'), s. f. Solution de gutta-percha dans le chloroforme.

— ETYM. *Traumatique*, à cause que cette substance a été employée dans quelques lésions de la peau.

TRAUMATIQUE (trô-ma-ti-k'), *adj.* Terme de chirurgie. Qui a rapport, qui appartient aux plaies, aux blessures. Hémorragie traumatique. || Fièvre traumatique, celle qui accompagne la suppuration des grandes plaies.

— ETYM. *Τραυματικός*, de *τραυμα*, blessure, de *τρῶμι*, percer.

† **TRAUMATIQUEMENT** (trô-ma-ti-ke-man), *adv.* D'une manière traumatique.

† **TRAUMATISME** (trau-ma-ti-sm'), s. m. Terme de chirurgie. État dans lequel une blessure grave jette l'organisme.

— ETYM. *Τραυμα*, blessure.

† **TRAUVADE** (tra-va-d'), s. f. Terme de marine. Se dit de certains vents qui, en un temps très-court, font le tour du compas, et qui sont accompagnés de pluie, d'éclairs et de tonnerre. Ces travades que les mariniers craignent tant en leurs grands voyages, particulièrement un peu au delà du cap de Bonne-Espérance, desc. *Météor. 7*.

— ETYM. Portug. *travados*, de *travar*, tourner, empêtrer.

TRAVAIL (tra-vall, ll mouillées, et non tra-vaye), s. m. || 1° Nom donné à des machines plus ou moins compliquées, à l'aide desquelles on assujettit les grands animaux, soit pour les ferrer, quand ils sont méchants, soit pour pratiquer sur eux des opérations chirurgicales. Vous connaissez mes chevaux, ils sont fort beaux; celui qui s'appelle le Favori était au travail; on lui faisait le poil de l'oreille, ne vous en déplaise, il s'est mis en furie; on a voulu lui rendre sa liberté; il s'est jeté comme un furieux par-dessus les barres, et s'est crevé le cœur, sév. 460. || *Au plur.* Des travaux. || 2° Par extension du sens d'instrument qui assujettit, gêne, fatigue; c'est le sens primordial comme le montre l'histoire. (En cette acception, le pluriel est travaux, tra-vô; l'a se lie : des tra-vô-z immenses.) Mais ce sensible outrage se mêlant aux travaux d'un assez long voyage... *MOL. Sgan. 10*. Rare et fameux esprit [Molière], dont la fertile veine ignore, en écrivant, le travail et la peine, *BOIL. Sat. II*. Pensez-vous que ces cœurs, tremblants de leur défaite... Cherchent avidement sous un ciel étranger La mort et le travail pire que le danger? *RAC. Mithr. III, 4*. Mais une dure loi, des dieux mêmes suivie, Ordonne que le cours de la plus belle vie Soit mêlé de travaux, *J. J. ROUSS. Odes, III, 4*. || 3° Soins et soucis de l'ambition. Est-ce là le fruit du travail dont vous vous êtes consumés sous le soleil? *BOSS. le Tellier*. || 4° Inquiétude. Entrez dans ces raisonnements [de Pompone, conjecturant que les menaces de guerre vont se dissiper]... et ne vous mettez point si tôt en travail; c'est dommage de perdre vos douleurs, sév. à *Mme de Grignan, 28 févr. 1689*. || 5° Travail d'enfant, ou, simplement, travail, succession de phénomènes violents et douloureux dont l'ensemble caractérise la fonction de l'accouchement. Quelque prétexte spécieux de pèlerinage nocturne, ou d'amie en travail d'enfant, que vous veniez de secourir, *MOL. G. Dandin, III, 8*. Quand on entend les cris d'une femme en travail qui sont médiocres et languissants, on dit : elle n'accouche pas encore... *BOSS. Sermons, Tristesse des enf. de Dieu, 2*. Que produira l'auteur après tous ces grands cris? La montagne en travail enfante une souris, *BOIL. Art p. III*. Cette fille s'est tuée pour avoir voulu partir de Fontainebleau le même jour que le roi, quoiqu'elle fût en travail et prête à accoucher, *M^{me} DE CAYLUS, Souvenirs, p. 40, dans POUGENS*. À des travaux affreux Lucine nous condamnne, *A. CHÉN. Idylles, l'Oaristys*. || Fig. Étaient-ce [les troubles de la Fronde] les derniers efforts d'une liberté remuante qui allait céder la place à l'autorité légitime? ou bien était-ce comme un travail de la France prête à enfanter le règne miraculeux de Louis? *BOSS. Anne de Gonz.* Si, touchés des saints exemples que je vous propose, vous laissez attendre vos cœurs; si Dieu a béni le travail par lequel je tâche de vous enfanter en Jésus-Christ, *IB. Ib.* Thomas est en travail d'un gros poème épique, *GILBERT, Le XVIII^e siècle*. || 6° Peine qu'on prend

pour faire quelque chose. Le travail du corps. Le travail de l'esprit. L'homme est né pour le travail, comme l'oiseau pour voler, saci, *Bible, Job, v, 7*. D'argent, point de caché; mais le père fut sage De leur montrer avant sa mort Que le travail est un trésor, *LA FONT. Fabl. v, 9*. Par le travail on char-mait l'ennui, on ménageait le temps, on guérissait la languueur de la paresse et les pernicieuses rê-veries de l'oisiveté, *BOSS. Ann. de Gonz.* Après de grandes maladies causées par de grands travaux, *IB. le Tellier*. Au moment que j'ouvre la bouche pour célébrer la gloire immortelle de Louis de Bourbon, prince de Condé, je me sens également confondu et par la grandeur du sujet et, s'il m'est permis de l'avouer, par l'inutilité du travail, *IB. Louis de Bourbon*. Je sais qu'un noble esprit peut, sans honte et sans crime, Tirer de son travail un profit légitime, *BOIL. Art p. IV*. Mon père, soixante ans au travail appliqué, En mourant me laissa... *IB. Ép. v*. Aux larmes, au travail le peuple est condamné, *RAC. Ath. IV, 3*. Celui qui aime le travail a assez de soi-même, *LA BRUY. XI*. Chacun est touché de sa patience, de son travail, de sa tranquillité, *RÉN. Tél. XIV*. L'homme dont il est question avait un état qui, en l'obligeant à un travail assez doux, le mettait dans le cas d'être utile, *M^{me} DE PUISIEUX, Ridic. à la mode, p. 202, dans POUGENS*. Forcez les hommes au travail; vous les rendez honnêtes gens, *VOLT. Pol. et lég. Délits et peines, Peine de mort*. La nature est inépuisable; Et le travail infatigable Est un dieu qui la rajeunit, *IB. Odes, XI*. Le travail éloigne de nous trois grands maux, l'ennui, le vice et le besoin, *IB. Candide, 30*. Le travail, entre autres avantages, a celui de raccourcir les journées et d'étendre la vie, *MDEN. Cl. et Nér. II, 79*. Le travail modéré fortifie, le travail excessif accable, *RAYNAL, Hist. phil. XV, 4*. Le travail est le pain nourricier des grandes nations, *MIRABEAU, Collec-tion, t. V, p. 413*. Les plaisirs du travail man-quaient à l'âge d'or; J'en hais l'oisiveté, j'en aime l'innocence, *DELILLE, Pitié, IV*. Le travail veut un but : au bout de la carrière On s'anime à sa vue et surtout on espère, *IB. Imag. VI*. La force et le travail, que je n'ai point perdus, Par un peu de repos me vont être rendus, *A. CHÉN. le Mendiant*. De tous les moyens qui conduisent à la fortune, les deux plus sûrs sont la persévérance et le travail, *REYBAUD, J. Patur. I, 46*. || Maison de travail, maison de détention où l'on fait travailler les détenus. || Homme de travail, homme qui gagne sa vie par un métier pénible. || Homme de grand travail, homme très-laborieux. || Terme de fauconnerie. Oiseau de grand travail, oiseau fort dans son vol, et ne se rebutant jamais. || 7° Service auquel on soumet les animaux. Le travail [pour des chevaux] ne sera pas grand, d'aller jusqu'à la foire, *MOL. L'Av. III, 5*. || Bêtes de travail, les bœufs, chevaux, etc. employés au travail. || Terme de manège. Se dit des différents exercices du cheval. || Travail de plate-longe, exer-cice auquel on assujettit généralement les élèves, dans les premières leçons. || 8° Se dit de l'action d'une machine ou du résultat de cette action. || Travail moteur, celui qui est développé par une force motrice; travail résistant, celui qui est développé par une force résistante. || 9° Terme de mécanique. Travail élémentaire d'une force qui agit sur un point mobile, le produit de la force tangentielle par l'élément de chemin parcouru. || Travail total de la force, la somme de ses tra-vaux élémentaires. Quand la force est constante en grandeur et en direction, et que le point sur lequel elle agit se déplace suivant la direc-tion de la force, son travail est égal au produit de la force par le déplacement du point. Dans ces évaluations, la force étant exprimée en kilogrammes, et le déplacement en mètres, le travail est ex-primé en kilogrammètres. || 10° Il se dit, par ana-logie, de l'action mécanique des agents naturels. Le fonds actuel de notre terre était la surface du globe primitif avant le travail des eaux, *BUFF. Min. t. I, p. 146*. || 11° Travail à mouiller, façon qu'on donne aux peaux pour en faire du parchemin. || Travail de rivière, préparation qu'on donne aux peaux avant de les tanner. || 12° Terme de vénerie. Endroit où le sanglier a remué la terre. Pas de pluriel en ce sens. || 13° L'ouvrage même qui est le résultat du travail. Un beau travail. Afin qu'en ta vieillesse un livre en maroquin Aille offrir ton travail à quelque heureux faquin, *BOIL. Sat. VIII*. Un poème excellent où tout marche et se suit N'est pas de ces travaux qu'un caprice produit,

BOIL. *Art poët.* III. || 14° La manière dont un ouvrage est fait. Travail exquis, délicat. || Ce bijou est d'un beau travail, le travail en est délicat. || 15° Manière dont on travaille, surtout en parlant des œuvres de l'esprit, de la besogne administrative. Il a le travail facile, difficile, lent, etc. || 16° Le soin excessif que l'on apporte à quelque chose. Ses vers sentent le travail. Plus l'esprit a de liberté, Plus sa lumière est vive et pure : Le travail a souvent gâté l'ouvrage heureux de la nature, BERNIS, *Poés.* *div.* p. 105, dans POUGENS. || 17° Ouvrage qui est à faire, ou qui est actuellement en cours d'exécution. Entreprendre un travail. On a suspendu les travaux. Donner du travail aux ouvriers. Des travaux de toutes espèces et la liberté du choix accordée à tous les citoyens, voilà la vraie source des richesses, CONDIL. *Comm. gouvern.* I, 29. || 18° Travail libre, le travail des hommes libres, par opposition à travail servile, dans les pays à esclaves. Cette extension de la propriété devait rompre l'équilibre entre le travail libre et le travail servile jusque dans la vie des champs, WALLON, *Hist. esclav. dans l'antiquité*, II, 4. || Travail attraits, se dit, dans le système fouriériste, du travail librement choisi, alternant, distribué par courtes sôances, par séries et par groupes, tel qu'il devra être organisé dans le phalanstère. || Travail forcé, travail auquel on ne peut se soustraire. On peut, par la commodité des machines que l'art invente ou applique, suppléer au travail forcé qu'ailleurs on fait faire aux esclaves, MONTESQ. *Esp.* xv, 8. La plupart [des rentiers] sont à l'abri des maladies de l'enfance, des dangers qui accompagnent certaines professions, de l'extrême misère et des travaux forcés, *Décret du 23 flor.* an II, *Rapp. Cambon*, p. 90. Si on établissait un ordre de mortalité pris parmi les soldats ou gens de mer, ou parmi les citoyens qui s'occupent aux travaux forcés, *ib.* || Travaux forcés, peine afflictive et infamante à laquelle on condamne les criminels. || 19° Il se dit des ouvrages que l'on fait pour l'embellissement, pour l'assainissement, pour l'utilité générale. Des travaux d'assainissement. Les travaux faits à Paris. Suétone nous a conservé le détail des travaux publics que Rome doit à la munificence de ses citoyens, MONGEZ, *Inst. Mém. litt. et beaux-arts*, t. II, p. 510. La nature y a repris [au Colisée, à Rome] son empire sur les travaux des hommes, et la beauté des fleurs console de la ruine des palais, STAEL, *Corinne*, IV, 6. || Dans les chemins de fer, travaux d'art, ponts, viaducs, etc. en un mot tout ce qui n'est pas le simple creusement de la voie. || Travaux publics, ouvrages faits aux frais de l'État pour l'utilité publique. || Dans la législation militaire. Travaux publics, peine infligée aux militaires qui ont déserté à l'intérieur. || Les travaux de la campagne, l'ensemble des opérations de l'agriculture. Des philosophes célèbres, tels que Démocrite, Archytas, Épicharme, nous ont laissé des instructions utiles sur les travaux de la campagne; et, plusieurs siècles auparavant, Hésiode les avait chantés dans un de ses poèmes, BARTHÉL. *Anach.* ch. 59. || Travaux, l'ensemble des opérations par lesquelles on procède à la construction. || 20° Particulièrement. Remuements de terre, tranchées que font les troupes pour l'attaque ou la défense d'une place, pour fortifier un camp, etc. C'est un ingénieur qui conduit ce travail. Le travail de cette nuit a été poussé jusqu'à tel endroit. || Plus usité au pluriel. Ruiner les travaux des assiégés. Une sortie qui nettoyait la tranchée, combait les travaux... HAMILT. *Gram.* 8. || 21° Au plur. Examen, discussion, délibérations, en parlant d'un corps. Le parlement suspendit ses travaux. Les travaux de la commission, d'une académie. || 22° Compte qu'un ministre rend au prince des affaires de son département, que les commis rendent aux ministres de celles qui leur ont été renvoyées. Le prince, à son travail, a décidé que... C'est l'heure de son travail avec ses commis. Le travail des ministres chez Mme de Maintenon parut avec raison la chose du monde la plus surprenante, GENLIS, *Mme de Maintenon*, t. II, p. 112, dans POUGENS. || En ce sens, le pluriel est travaux. Ce ministre a eu plusieurs travaux cette semaine avec le roi. || On disait de certaines places dont les titulaires vendaient compte immédiatement au roi : Ces places ont le travail, donnent le travail. || 23° Au plur. Entreprises pénibles et glorieuses. Dis-moi ce que tu vauds, Conte-moi tes vertus, tes glorieux travaux, CORN. *Cinna*, V, 1. Qu'est-ce donc qu'il a souhaité ce grand Alexandre, et qu'a-

il cherché par tant de travaux et tant de peines qu'il a souffertes lui-même et qu'il a fait souffrir aux autres? boss. *la Vallière*. Sans que ta mort encor, honteuse à ma mémoire, De mes nobles travaux vienne souiller la gloire, RAC. *Phèdre*, IV, 2. || Œuvres littéraires. Mais de les égarer à ces fameux auteurs... Et de voir leurs travaux avec la révérence Dont je vois les écrits d'un Plaute et d'un Tércence ROTROU, *Saint-Genest*, I, 5. || Il se dit quelquefois au singulier. Seul on s'acquitte mieux d'une grande entreprise, Le travail s'affaiblit alors qu'il se divise, ROTR. *Antig.* III, 5. Hercule, respirant sur le bruit de vos coups, Déjà de son travail se reposait sur vous, RAC. *Phèdre*, III, 5. || Les travaux d'Hercule, les douze entreprises que la Fable lui attribue. Eurysthée et Hercule vinrent au monde le même jour; mais, la naissance du premier ayant été avancée par la fraude de Junon, Hercule lui fut soumis, et obligé de subir, par son ordre, les douze travaux si célèbres dans la Fable, ROLLIN, *Hist. anc. Œuv.* t. II, p. 494, dans POUGENS. || 24° Elaboration. Des amphères pleines d'un vin de Chio devenu comme un baume par le long travail des ans, CHATEAUBR. *Mart.* liv. II. || En physiologie, mouvement vital qui produit certaines actions. Le travail périodique par lequel cette évacuation [des règles] se reproduit, CABANIS, *Inst. Mém. sc. mor. et polit.* t. II, p. 213. || En pathologie, mouvement vital qui produit telle ou telle lésion. Le travail local de la tuberculisation. || Dans le langage des convulsionnaires de Saint-Médard, les travaux, les convulsions.

— HIST. XI^e S. E li wardirene si avrad pur son travail... *Lois de Guill.* 32. || XII^e S. Car riens, fors moi, ne poroit endurer Les grans travaux [peines] que j'ai pour li [la] servir, *Couci*, X. Et si [je] me sui mis à sa volenté Que nus travaux mon desir ne rafraîchit, *id.* XIV. Car, se Dieu plest, encor [elle] me saura gré De mon travail et de ma longue paine, *id.* *ib.* Les travailz de mort me unt avirund, e les ovres Belial me unt espoventud, *Rois*, p. 205. || XIII^e S. Ce jour ot la royne travail et peine male, *Berte*, xxvii. Et li plus de nos ans est travailz et douleurs, *Psautier*, f^o 110. Mout me sanle [semble] que çou soit gas [que ce soit plaisanterie], Que vos dras vendés à detail; D'autre mercié [marché] avés travail [soucil], *Fl.* et *Bl.* v. 1722. Et si il a le congé du voier, il doit six sols de hauban au roy, se il met son travail hors de son hostel [il s'agit du travail pour les chevaux], *Liv. des mët.* 45. || XIV^e S. [Mon cheval] Le marischal a defoulé, Et s'a son vallet afofolé, Et à la force de ses reins Ha rompu deus travaux à Reins, MACHAUT, p. 81. || XV^e S. Il y ot en l'eglise à l'obsequie un travail auquel il y avoit sept cens chandelles, et sur ce travail avoit cinq bannieres, FROISS. II, II, 217. Ils guerroyerent le pape et les cardinaux, et leur firent moult de travaux, *id.* II, III, 15. Après le jour qui est fait pour travail, Ensuit la nuit pour repos ordonnée, CH. D'ORL. *Ball.* 73. *Songe en complainte*. Je croy que le travail qu'il [Louis XI] eut en sa jeunesse, quant il fut fugitif de son pere et fuyt sous le duc de Bourgogne ou il fut six ans, luy valut beaucoup, COMM. I, 10. Il vivoit en grant travail; car le roy le sollicitoit par plusieurs messages... [le connétable de Saint-Pol], *id.* IV, 4. || XVI^e S. Elle mourut en travail, sans jamais se pouvoir delivrer de son enfant, AMYOT, *Thés.* 24. Leurs femmes se treuvoient desjà si mal, qu'elles ne pouvoient plus nullement endurer le travail de la mer, *id.* *Rom.* I. Il gravit tant qu'il arriva avec beaucoup de travail jusques à la muraille, *id.* *Cam.* 44. Il trouva les habitants travaillees de guerres civiles et de continuelles oppressions de tyrans, desquelz travaux il les garantit, *id.* *Lucull.* 4. Je veux... Me livrer aux travaux de la pesante histoire, DAUB. *Tragiques*, édit. LALANNE, p. 164. Les premiers travaillees ou bancs secs qui s'estendent depuis Hableneuf [le Havre] jusques à Honfleur, *le Flambeau de la navigation*, p. 32, dans JAL.

— ETYM. Wallon, *trava*, travail de maréchal; provenç. *trabalh*, *trebalh*, *trebail*, fatigue; esp. *trabajo*, fatigue; portug. *trabalho*, fatigue; ital. *travaglio*, travail de maréchal et fatigue. Il est impossible de séparer travail des maréchaux et travail, peine, fatigue, pour la forme, ni même pour le sens; car, de travail qui assujettit les animaux, on passe sans peine à travail, pêne, sens primordial (travail de labors, *Job.* 454). Travail se tire du prov. *travar*, entraver, du lat. *trabs*, poutre. Dans l'ancien français *li travaux* est au nominatif singulier, le travail, au régime.

† TRAVAILLANT, ANTE (tra-va-llan, llan-t';

li mouillées), *adj.* Qui travaille. || Machine travaillante, machine dont on se sert pour faire un travail mécanique. || Surfaces travaillantes des meules, la surface de la meule supérieure et celle de la meule inférieure qui sont en rapport de contiguité plus ou moins immédiate, suivant la qualité de la mouture qu'on veut obtenir.

— HIST. XV^e S. Pour riens n'a pas esté nommé Charles le travaillant; car, du temps qu'il regna, autre homme ne travailla tant en sa personne qu'il feist, et si travailla amis et ennemis, O. DE LA MARCHE, *Mém.* p. 86, dans LACURNE. || XVI^e S. Sont tenus les puisnez de contribuer aux fraiz des montans, tournans et travaillans dudit moulin, *Coust. gén.* t. I, p. 26.

TRAVAILLÉ, ÉE (tra-va-llé, lléé, li mouillées), *part. passé* de travailler. || 1° Qui est l'objet d'un travail, d'une mise en œuvre. Elles [les mines de cuivre de Coquimbo] sont si abondantes, qu'une seule, quoique travaillée depuis longtemps, fournit encore aujourd'hui tout le cuivre qui se consomme à la côte du Chili et du Pérou, BUFF. *Min.* t. V, p. 147. || 2° Fait avec soin. Un ouvrage ne doit point paraître trop travaillé; mais il ne saurait être trop travaillé, BOIL. *Préf.* VI, pour l'édition de 1701. Ses vers forts et harmonieux, faits de génie, quoique travaillés avec art, LA BRUY. *Disc. à l'Acad. franç.* Je fis mon *Essai* sur la paix perpétuelle, le plus considérable et le plus travaillé de tous les ouvrages qui composaient ce recueil, J. J. ROUSS. *Conf.* IX. On chercherait vainement, dans la prose si travaillée d'Ablancourt, la force et la vigueur du style de Tacite, MARMONTEL, *Œuv.* t. X, p. 269. || Terme de beaux-arts. Fait avec peine. || 3° Façonné. Il ne me restait pour tout bien qu'un pot de bois grossièrement travaillé, FÉN. *Tél.* xv. Un marbre! une pierre! une masse informe et dure, travaillée avec ce fer!... J. J. ROUSS. *Pygm. Scène lyr.* || 4° À qui on a fait faire de l'exercice, subir de la fatigue. Comme en cueillant une guirlande, l'homme est d'autant plus travaillé, Que le parterre est émaillé D'une diversité plus grande, MALH. IV, 5. Et lorsque, travaillés des fatigues du jour, Dans un sommeil paisible ils oublièrent leurs peines, GILB. *Mort d'Abel*, VII. || Ce cheval a les jamhes travaillées, ruinées par le travail, fatiguées. || 5° Tourmenté. Et les moins travaillés des injures du sort Peuvent-ils pas justement dire Qu'un homme dans la tombe est un navire au port? MALH. VI, 16. Cette ville [Syracuse] toujours dans la licence ou dans l'oppression, également travaillée par sa liberté et par sa servitude, MONTESQ. *Esp.* VIII, 2.

TRAVAILLER (tra-va-llé, li mouillées, et non tra-va-yé), *v. a.* || 1° Causer du malaise, de la souffrance physique. Êtes-vous travaillé de la lycanthropie? RÉGNIER, *Sat.* XI. Pouvons-nous n'apercevoir pas ce que nous perdons sans cesse avec les années? le repos et la nourriture ne sont-ce pas de faibles remèdes de la continuelle maladie qui nous travaille? boss. *Mar.-Thér.* Sans cesse elle est travaillée par des peines insupportables, *id.* *Anne de Gonz.* Quelque léger dégoût vient-il le travailler... BOIL. *Sat.* X. La médecine [donnée par le médecin Philippe] le travailla [Alexandre] de telle sorte que les accidents qui s'ensuivirent fortifièrent l'accusation de Parménion, ROLLIN, *Hist. anc. Œuv.* t. VI, p. 222, dans POUGENS. La fièvre le travaillait quand nous partîmes, avec le médecin par-dessus, MARIV. *le Legs*, sc. 14. || Fig. Puisque par vos conseils la France est gouvernée, Tout ce qui la travaille aura sa guérison, MALH. IV, 2. || 2° Tourmenter, inquiéter. Un oracle m'assure, un songe me travaille, CORN. *Hor.* IV, 4. L'ambition ne me travaille point; je ne crains guère de choses, et ne crains aucune-ment la mort, LA ROCHEFOUC. *Portrait*. De quel démon est donc leur âme travaillée? MOL. *le Dép.* I, 6. Ne trouvez-vous donc pas que l'inquisition est une manière bien sûre et bien commode pour travailler ses ennemis, quelque innocents qu'ils soient? PASC. *Prov.* XIX. Quand je considère, mes sœurs, les diverses agitations de l'esprit humain et tant d'occupations différentes qui travaillent inutilement les enfants des hommes, boss. *Véture prêchée le jour de la Nat. de la ste Vierge, Préambule*. Mais pourquoi vainement travailler ma vieillesse? Pourquoi pour un ingrat me tourmenter sans cesse? DABON, *Andrienne*, V, 5. L'inquiétude qui me travaillait ne me permettant pas de demeurer dans la chapelle, j'en sortis, LESAGE, *Guzm. d'Alf.* VI, 4. Les Grecs nous parlent toujours de ce grand nombre de citoyens qui travaillent la répu-

blique, MONTESQ. *Esp.* XXIII, 26. || Se travailler l'esprit, l'imagination, s'inquiéter, se tourmenter. || 3° Occuper, préoccuper. Et de tous les penses qui travaillent son âme... MALH. I, 4. Dans ces saints empressements de la charité qui travaillaient l'âme du P. Bourgoing d'une pieuse inquiétude pour les membres affligés de Jésus-Christ, boss. *Bourgoing*. Mon esprit... ne se résoudrait jamais à se jeter parmi tant d'horreurs... mais en même temps, chrétiens, un autre soin me travaille; ce n'est pas un ouvrage humain que je médite, id. *Reine d'Angleterre*. || 4° Agiter, exciter au mécontentement, à la révolte. Travailler les esprits, le peuple, l'armée. || 5° Travailler un pays en finance, se disait pour exercer avec rigueur les droits du fisc. J'ai fait quelques progrès par mon expérience Dans l'art de travailler un royaume en finance, volt. *Poèmes, Finances*. || 6° Travailler un cheval, le manier ou le fatiguer. || Travailler un cheval aux quatre coins ou de quart en quart, lui faire faire un tour à chaque coin du carré de la volte, en marquant toujours ce même carré sans s'arrêter. || Travailler un cheval ferme à ferme, manier un cheval sans bouger de place, comme au piaffer. || Travailler un cheval dans la main ou de la main à la main, le changer de main; le conduire par le seul effet de la bride. || 7° Façonner la pierre, un métal, etc. Les Mexicains et les Péruviens savaient fondre et travailler l'or avant l'arrivée des Espagnols, et ils ne connaissaient pas le fer, BUFF. *Hist. min. introd. Œuv.* t. VII, p. 37. Un miroir dont la surface serait égale à celle d'un autre, brûlerait à dix lieues à peu près aussi bien que le premier brûlerait à dix pieds, s'il était possible de le travailler sur une sphère de quarante lieues, comme on peut travailler l'autre sur une sphère de quarante pieds, id. ib. p. 493. || Les boulangers disent dans un sens analogue : travailler la pâte. || Il se dit semblablement des agents naturels. Cette époque où le feu, et le feu seul, pénétrait et travaillait le globe, BUFF. *Min.* t. VI, p. 163. || Populairement. Travailler les côtes à quelqu'un, le maltraiter. || 8° Soigner, exécuter avec soin. Travailler un mémoire, une affaire. Quant aux vers, on n'en a point vu de moi que j'aie travaillés avec plus de soin, CORN. *Othon, au lecteur*. Voici celle de mes tragédies que je puis dire que j'ai le plus travaillée; cependant j'avoue que le succès ne répondit pas d'abord à mes espérances, RAC. *Brit.* 2° *préf.* M. de la Motte pense beaucoup et ne travaille pas assez ses vers; Rousseau ne pense guère, mais il travaille ses vers beaucoup mieux, volt. *Lett. en vers et en prose*, 8. || 9° V. n. Se donner de la peine pour exécuter quelque chose, faire un ouvrage. Travailler de corps, d'esprit. Travailler à la terre. Travailler à un tableau. Prends Corbie, Espagnol, prends-la, que nous importe? Tu la rends à mon roi plus puissante et plus forte... Et s'il t'a par pitié permis une victoire, Ta victoire elle-même a travaillé pour lui, CORN. *Inscript. Reprise de Corbie*. Depuis dix ans dessus l'F on travaille [à l'Académie], Et le destin m'aurait fort obligé, S'il m'avait dit : tu vivras jusqu'au G, BOISROBERT, dans RICHELET. Celui-là qui se plaint qu'il travaille trop, s'il était délivré de cet embarras, ne pourrait souffrir son repos, boss. *Serm. Impénit.* 2. Ne dites pas à ce zélé magistrat qu'il travaille plus que son grand âge ne le peut souffrir, id. *le Teller*. Je sens [quand j'écris une satire] que mon esprit travaille de génie, BOIL. *Sat.* VII. On ne peut pas toujours travailler, prier, lire; il vaut mieux s'occuper à jouer qu'à médire, id. *Sat.* X. Travaillez à loisir, quelque ordre qui vous presse, id. *Art p.* 1. Est-ce pour travailler que vous êtes prêtre? id. *Lutr.* I. À voir les vers de Corneille si pompeux, et ceux de Racine si naturels, on ne devinerait pas que Corneille travaillait facilement, et Racine avec peine, MONTESQ. *Gout, Beautés qui résultent d'un certain embarras de l'âme*. Il vaut mieux mourir que de traîner dans l'oisiveté une vieillesse insipide; travailler, c'est vivre, volt. *Lett. Thiriot*, 8 déc. 1760. La mienne [fortune] prend un tour si diabolique à la chambre des comptes, que je serai peut-être obligé de travailler pour vivre, après avoir vécu pour travailler, id. *Lett. à Mme de Bernière*, 1724. Comme les Lacédémoniennes ne doivent pas travailler, elles font filer la laine par des femmes attachées à leur service, BARTHÉL. *Anach.* ch. 42. || Fig. et par plaisanterie. Nous sommes cinq amis que la joie accompagne, Qui travaillons ce soir en bon vin de

Champagne, REGNARD, *le Distr.* I, 6. || Travailler en grand, travailler sur un vaste plan, d'après des idées étendues, générales. || 10° Plus spécialement, avoir de l'occupation, de l'ouvrage, en parlant de ceux qui exercent une profession mécanique ou industrielle. Les maçons travaillent très-peu l'hiver. Quand on sait travailler, on craint peu la misère, FAVART, *Annette et Lubin*, 8. || Fig. Labranche : Et toi, Crispin, travailles-tu toujours? — Crispin : Non; je suis, comme toi, un fripon honoraire, LESAGE, *Crispin rival*, 3. || 11° Terme de mécanique. Se dit d'une machine en mouvement et produisant un effet utile, et aussi de la vapeur. || Il se dit, en un sens analogue, des agents naturels. Les temps où le volcan travaille et jette au dehors des vapeurs enflammées ou des matières brûlantes, BUFF. *Théor. terr. Œuv.* t. IX, p. 364. || 12° Terme de musique. Se dit d'une partie qui a beaucoup à faire. || 13° Travailler de rivière, ramollir une peau par le moyen de l'eau. || Travailler à la main, former le corps d'un cierge avec de la cire qui n'a pas été fondue. || 14° Terme de marine. Deux ou plusieurs cordages travaillent ensemble ou séparément, selon que leur effort est égal et réuni ou séparé. || 15° Il se dit du compte qu'un ministre rend au prince, qu'un commis rend au ministre, etc. Quand je reçus hier votre lettre, le roi travaillait dans ma chambre avec M. Voisin, MAINTENON, *Lett. au card. de Noailles*, 17 nov. 1707. J'ai travaillé aujourd'hui avec M. de Chamillart pour les affaires de Saint-Cyr, id. ib. 12 oct. 1695. Il [M. de Chamillart] emploiera nos amis, et ne se fera pas un chagrin, comme M. de Louvois et son fils, de travailler avec le roi en bonne compagnie, id. *Lett. à Mme de St-Géran*, 2 mars, t. II, p. 154, dans POUCHENS. || 16° Fig. Travailler pour, travailler contre, diriger ce qu'on fait pour, contre quelqu'un ou quelque chose. Et de quelle façon est-ce écouter des vœux, Qu'obliger un amant à travailler contre eux? CORN. *Perthar.* II, 2. Alexandre ne croyait pas travailler pour ses capitaines, ni ruiner sa maison par ses conquêtes, boss. *Hist.* III, 7. Vous n'aviez sous mon nom travaillé que pour vous, RAC. *Brit.* IV, 2. || 17° Fig. Travailler à, s'occuper de, tendre à. Je travaille à le perdre [Rodrigue] et le perds à regret, CORN. *Cid.* I, 3. Tout vainqueur insolent à sa perte travaille, LA FONT. *Fabl.* VII, 43. Je travaille à mettre en madrigaux toute l'histoire romaine, MOL. *Préc.* 10. Cléone, avec horreur je m'en veux séparer [de Pyrrhus]; Il n'y travaillera que trop bien, l'infidèle, RAC. *Andr.* II, 1. Je viens de travailler à ma fortune, LESAGE, *Crispin rival*, 4. || Travailler à, signifie aussi s'occuper de, pour amender. Vous savez que je ne puis souffrir que les vieilles gens disent : Je suis trop vieux pour me corriger... je veux tous les jours travailler à mon esprit, à mon âme, à mon cœur, à mes sentiments, sév. 7 oct. 1671. || 18° En parlant du bois, se déjeter. Cette poutre, cette porte travaille. || Terme de maçonnerie. Se dit d'un bâtiment mal construit dont les murs bouclent et sortent de leur aplomb. || Dans l'exploitation des mines, il se dit d'un toit qui s'affaisse tout doucement. || 19° Se dit des pièces d'une machine qui supportent le plus grand poids, la plus forte pression. || 20° Terme de marine. Supporter un grand effort, souffrir des mouvements violents qu'imposent le roulis et le tangage. Un navire travaille à l'ancre ou sous voile. Une ancre travaille, quand le câble en éprouve une tension très-grande. Un cordage travaille quand il est fortement tendu par le vent, la mer, le cabestan, etc. || 21° Son estomac travaille, il a de la peine à digérer. || 22° En parlant du vin, des liqueurs, etc. fermenter. Quand la vigne est en fleur, le vin travaille. || Terme de peinture. Se dit des couleurs qui changent avec le temps. || Fig. Sa tête, son esprit travaille, il est fortement agité, préoccupé. Les malades ont des bizarreries; on le sait, leur tête travaille, ils attachent quelquefois leur soulagement à des choses qui n'ont pas le sens commun, DIDER. *Lett. à Mlle Voland*, 23 sept. 1762. || 23° Produire un revenu, en parlant d'argent placé en spéculations, en prêts, etc. Cependant notre argent [de la charge de Ch. de Sévigné] nous brûle et ne travaille point, sév. 26 janv. 1683. Je travaille jour et nuit à faire travailler mon argent, afin qu'il augmente, DANCOURT, 2° *chap. du Diable botté. Prol.* sc. 4. Oui, pour des ladres comme vous, qui ne connaissent d'autre bonheur que celui d'amasser du bien, et de faire travailler leur argent à gros et très-gros intérêt, REGNARD, *Sérénade*, 4. || 24° Se travailler, v. refl. Être tra-

vaillé, façonné. Cette substance ne se travaille pas facilement. || 25° Se fatiguer. Il [Jésus] va, au péril de sa vie, chercher sa brebis égarée, il la rapporte sur ses épaules, parce que, errant de çà et de là, elle s'était extrêmement travaillée, boss. 2° *serm. Quinq.* 4. || 26° Faire des efforts, se tourmenter. J'eus honte de brûler pour une âme glacée, Et, sans me travailler à lui faire pitié, Restreignis mon amour aux termes d'amitié, MALH. VI, 32. Plus l'esprit s'y travaille [dans les œuvres de Dieu], et plus il s'y confond, CORN. *Imit.* IV, 48. Elle [la grenouille] qui n'était pas grosse en tout comme un œuf, Envieuse, s'étend, et s'enfle, et se travaille Pour égaler l'animal [un bœuf] en grosseur, LA FONT. *Fabl.* I, 3. Hé quoi! dit-il, cette canaille Se moque impunément de moi! Je vais, je viens, je me travaille, J'imagine cent tours, id. *Fabl.* XI, 3. Il est guindé sans cesse, et, dans tous ses propos, On voit qu'il se travaille à dire de bons mots, MOL. *Mis.* II, 5. Ceux qui se travailleront de ce soin [l'immortalité de l'âme], PASC. *Pens.* IX, 1, édit. HAVET. Si bien que les plus sages, après que cette première ardeur qui donne l'agrément aux choses du monde est un peu ralentie par le temps, s'étonnent le plus souvent de s'être si fort travaillés pour rien, boss. *Sermons, Loi de Dieu*, 3. — HIST. XI^e s. Cis qui custivent la terre ne deit l'um travailler [tourmenter], se de leur droite cense non, *Lois de Guillel.* 33. Par tantes teres [il] ad sun cors travailleit, *Ch. de Rol.* XL. Karles se dort cum hme travailleit, id. CLXXXI. || XII^e s. Od [avec] tei serai, et Israël te liverai, et le lignage David travaillerai, *Rois*, p. 280. Ne velt mie plus lonc cachier [chasser], Ne ses hommes plus travailier, *Wace, Brut*, 14870. Se j'en travail [souffrir], je n'en sai qui blasmer, *Couci*, II. Merci, Amours : trop m'avez travaillé, id. VII. || XIII^e s. Ele [la reine Blanche] aime tant son petit enfant [Louis IX], Que ne veut pas qu'il se travaut souvent En departir l'avoit de sa maison, HUES DE LA FERTÉ, *Roman-cero*, p. 182. Cil chasteaus les travailla mout longuement, et ne pourquant tant i sistréiff que rendu leur fu... VILLEH. CXXXV. La royne [ils] ne voutrent [voulurent] longuement travailler [fatiguer], *Berte*, XI. Se il ne fussent si travaillié [las] comme il estoient, II. DE VALENC. V. Grant fain [il] avoit, si l'a mangié [un morceau]; Molt l'avoit la mer [la navigation] travaillié, *Lai de Melion*. S'aucuns me preste son ceval por fere mon labor ou por cevaucier, et je le rent plus megre et plus travaillié qu'il n'estoit quant je l'empruntai, BEAUM. XXXVII, 4. Guillaume de Biaumont vint à li et li dit : vous vous travaillés pour nient : car le seneschal est mort, JOINV. 277. Il breoient aussi comme femmes qui travaillent d'enfant, id. 237. Qui ne velt travailler, Si ait petit loier, *Marcouli et Salemon, ms. de St Germ.* f° 416, dans LACURNE. || XIV^e s. Mains travailliés et ensanglantés de sang humain, *Chr. de St Denis*, t. II, f° 6. || XV^e s. Ils ne firent oncques en leur vie autre chose fors que travailler de royaume en royaume pour trouver et avoir falts d'armes, FROISS. II, III, 49. Et tant travaillai et chevauchai en querant de tous costés nouvelles que... id. II, III, 4. En Angleterre, Henry, fils de Henry de Lancastre, qui travailla France, G. CHASTEL. *Éloge du duc Philippe*. Quand l'imagination est travaillée de plusieurs choses, elle rend l'entendement comme tout aveugle, *Bouciqu.* IV, 44. Pour lors avoit envoyé le roy devers l'empereur Jehan Tiercelin seigneur de la Brosse pour travailler qu'il ne s'appoinctast avec le duc de Bourgogne, COMM. IV, 3. || XVI^e s. Si n'estoit point besoing de se travailler pour amasser de grandes richesses en lieu où l'opulence n'estoit aucunement utile ne prisee, AMYOT, *Lyc.* 52. Les maux qui ont accoustumé de travailler les hommes, id. *Numa*, 32. La poesie d'Antimachus et la peinture de Dionysius sont bien pleines de nerfs et de vigueur; mais on voit incontinent, que ce sont choses travaillées et faites avec peine et labeur, id. *Timol.* 47. Par lequel changement apperra le fonds employé en bois servir autant que celui qui travaille en bleds, ou en vins, O. DE SERRES, 785. Une damoiselle qui travailloit fort d'une ardeur d'urine, *Dial. de Tahureau*, p. 450, dans LACURNE.

— ETYM. *Travail*; provenç. *trebalhar*, *trebailhar*; espagn. *trabajar*; portug. *trabalhar*; ital. *travagliare*. *Travailler* a eu le sens de voyager; sens qui se lie à celui de peine, de fatigue; c'est de cette acception que dérive l'anglais *to travel*, voyager.

TRAVAILLEUR (tra-va-lléur, *ll* mouillées, et non tra-va-yeur), s. m. || 1° Homme adonné au

travail. Il est grand travailleur, exact, plein de bon sens, PICARD, *Médecine et rampant*, II, 4. || *Au fém.* Une bonne et habile travailleuse. || 2° Celui qui se livre à quelque travail. Il est certain que plusieurs de nos travailleurs y ont mis [dans l'Encyclopédie] bien des choses inutiles, et quelquefois de la déclamation, D'ALEMB. *Lett. à Voltaire*, 11 janv. 1768. || 3° Un ouvrier, un homme de travail, par opposition au capitaliste. Les travailleurs et les capitalistes. || Les travailleurs de la pensée, se dit, dans les discussions socialistes, de ceux qui travaillent, mais non de leurs mains. || 4° Absolument et au plur. Soldats qu'on emploie à des travaux de retranchements, soit pour attaquer, soit pour défendre. Les travailleurs fuient en désordre; mais on les soutint aussitôt après, et on rétablit le logement, PELLISSON, *Lett. hist.* t. I, p. 203. || 5° Parmi les convulsionnaires de Saint-Médard, travailleurs, ceux qui donnaient des secours. || 6° *Au fém. plur.* Travailleuses, les abeilles ouvrières. Les travailleuses paraissent prévoir ce que doit pondre la mère [des abeilles], GENLIS, *Maison rust.* t. I, p. 349, dans PUGENS. || 7° *Adj.* Travailleur, travailleuse, qui aime à travailler. Cette jeune fille est travailleuse. Il [le duc de Choiseul] est généreux comme Aboul Cassem, brillant comme le chevalier de Gramont, et travailleur comme M. de Louvois, VOLT. *Lett. Rochefort*, 18 nov. 1769. || Les fils travailleurs, les fils qui concourent à faire le tulle à la mécanique.

— *ETYM.* *Travailler.*

† TRAVAILLOLE (tra-va-i-ol'), *s. f.* Voile que l'on jette sur l'enfant pendant qu'on le porte à l'église pour le baptiser.

† TRAVAISSON (tra-vé-zon), *s. f.* Saillie qui est au haut des murs d'un édifice, sur laquelle pose la charpente de la couverture, et qui se nomme aussi entablement.

— *ETYM.* *Voy. TRAVÉE.*

† TRAVANAIS (tra-va-né) *s. f.* Terme du jeu de trictrac. Nom de la case qui précède immédiatement le coin de repos.

— *ETYM.* Cette case est ainsi nommée du nom du marquis de Travanais, joueur renommé de trictrac, qui s'avisa le premier, malgré l'ancien préjugé, de faire cette case le plus tôt possible, ce qui lui fit gagner beaucoup d'argent, LEBRUN, *Manuel des jeux de calcul et de hasard*, p. 64.

TRAVÉE (tra-vée), *s. f.* || 1° Terme d'architecture. Espace qui est entre deux poutres, et qui est rempli par un certain nombre de solives. || Travée de comble, distance d'une ferme à l'autre. || Travée de balustres, rang de balustres entre deux colonnes ou piédestaux. || Travée de grille, rang de barreaux entre deux pilastres. || 2° Les travées d'un pont de bois, les parties de la charpente qui sont entre les files des pieux et qui forment les arches. || Partie d'un pont militaire comprise entre les axes de deux corps de support consécutifs. || 3° Galeries supérieures d'une église, qui règnent au-dessus des arcades de la nef. || 4° Certaine mesure sur laquelle on calcule le prix d'un ouvrage de couverture. || 5° Terme de marine. Emplacement formé dans le fond d'une anse ou d'un port par des pieux enfoncés dans le sol, pour retenir des pièces de mâture.

— *HIST.* xv^e s. Le connestable de France faisoit faire, ouvrir et charpenter en Bretagne l'enclosure d'une ville toute de bon bois, pour asseoir là où il leur plairoit, quand ils auroient pris terre.... ceste ville estoit tellement ouvrée, ordonnée et charpentée qu'on la pouvoit deffaire par travées ainsi qu'une couronne, FROISS. t. III, p. 121.

— *ETYM.* Bas-lat. *trabea*, portique, couvert, tente, du lat. *trabs* ou *trabes*, poutre; grec τράπεζη, pilier, poteau.

† TRAVELLAGE (tra-vè-la-j'), *s. m.* Rupture ou accident que le fil de soie composé peut éprouver au moulin du deuxième apprêt.

TRAVERS (tra-vér; l's ne se lie pas; cependant quelques-uns la lient : à tra-vér-z un désert), *s. m.* || 1° Étendue d'un corps considéré dans sa largeur, c'est-à-dire comme s'il allait perpendiculairement d'une limite à une autre; c'est le sens propre du latin *transversus*. Il s'en faut deux travers de doigt que ces planches ne se joignent. Céléidée et Hippolyte sont deux voisins dont les demeures ne sont séparées que par le travers d'une rue, CORN. *Galer. du Pal. Eeum.* || 2° Par extension, obliquité, irrégularité d'un lieu, d'un bâtiment, etc. Il y a du travers dans ce bâtiment. Il [Ménage] est fort chagrin de n'être plus au goût du siècle, et il n'y a pas jusqu'au travers de sa cuisse [cuisse cassée

et mal remise] qui ne le chagrine plus par la mauvaise figure qu'elle lui fait faire, que pour l'incommodité qu'il en ressent, *Anti-ménagiana*, p. 202. || 3° Fig. Bizarrie d'esprit et d'humeur, fausse direction. Quoique vous nommiez folies les travers d'auteur où vous vous êtes laissé emporter, CORN. *Lett. apolog.* C'est me renouveler les douleurs de l'éloignement que de me faire apercevoir les travers de mes inquiétudes, sév. à *Mme de Grignan*, 8 sept. 1680. Pour voir jusqu'où peut aller le travers d'une tête qui ne sait pas modérer son feu, BOSS. 6^e avert. I, 51. Son esprit [du prince Robert] étoit sujet à quelques travers, dont il eût été bien fâché de se corriger, HAMILT. *Gram.* 10. Que les femmes du monde ont de travers! MARIY. *Sec. supr. de l'am.* I, 4. Il chercha une nouvelle dissipation dans le bel esprit; c'étoit alors le travers à la mode, DUCLOS, *Év.* t. VIII, p. 391. Julie: Non, marquis, ce seroit me donner un travers. — Le marquis: Tant mieux, il vous en faut, LANOUE, *Coquette corr.* III, 5. Vous prenez un travers, je vous en avertis, NORAT, *Feinte par amour*, II, 7. Il est peut-être moins difficile de déraciner les vices du cœur que de corriger les travers de l'esprit, GENLIS, *Théât. d'éduc. Méchant par air*, II, 6. || Donner dans le travers, se mal conduire. || 4° Cordage qui sert à lier des canons et autres pièces d'artillerie sur leurs chariots. || Bûche que l'on jette sur la voie de bois, lorsqu'elle est cordée. || Filet d'or qui est sur le dos d'un livre. || Nom des cordes transversales dans une raquette. || 5° Terme de marbrier. Bande de marbre sous la tablette d'un chambranle et qui est supportée par les deux montants. || 6° Défaut du fer et de l'acier; les travers sont des crevasses transversales. || 7° Terme de marine. Le flanc d'un bâtiment. Présenter son travers à la marée, au vent, au feu de l'ennemi, présenter le flanc. || Être par le travers d'un bâtiment, être sur une ligne parallèle à sa longueur, c'est-à-dire de façon que les deux vaisseaux aient leurs flancs parallèles. Je fus bientôt par le travers d'un quatrième [vaisseau], que le chevalier de Saint-Maure, mon matelot de l'avant, avait déjà combattu, VILLETTE, *Rapport sur le combat de Malaga*, dans JAL. || Être par le travers, se dit d'un objet qui se trouve à peu près sur une ligne perpendiculaire à la longueur du bâtiment. Une partie passa par notre travers sans s'arrêter, BOUGAINV. *Voy. t. II*, p. 225. A deux heures nous étions par le travers de neuf petites îles ou rochers, LAPÉROUSE, *Voy. t. II*, p. 240, dans PUGENS. || Mettre en travers, présenter l'un des côtés du navire au vent, qui le frappera perpendiculairement. Lorsque nous les eûmes suffisamment reconnues [des terres], je mis en travers à l'entrée de la nuit pour attendre l'Étoile, BOUGAINV. *Voy. t. II*, p. 315. || On dit de même: Être, se tenir en travers. || Être sur le travers d'un bâtiment, être, par rapport à ce navire, sur le prolongement d'une ligne qui en traverse l'épaisseur d'un point quelconque de sa longueur. || 8° Il s'est dit d'une espèce de péage. Tous les droits d'aides, entrées et sorties des grosses villes, passages et travers, BOISGUILLET. *Dét. de la France*, III, 4. || 9° En travers, *loc. adv.* D'un côté à l'autre, dans le sens de la largeur. Je veux faire mettre à ma porte des barres de fer en travers. Elle va donc en travers se placer [dans le lit] Aux pieds du sire, LA FONT. *Court.* Qui verrait sans horreur un géant tenant un homme en travers dans sa bouche énorme, et le sang ruisselant sur sa barbe et sur sa poitrine? DIDER. *Lett. sur les sourds et muets.* || Profil en travers, section faite transversalement à la direction générale d'un ouvrage. || 10° De travers, *loc. adv.* Obliquement, dans une direction oblique. Il a la bouche de travers. Comprenez-vous bien comme notre carrosse est mis de travers [sur un bateau]? sév. 425. Vous êtes fâchée que votre nez ne soit point de travers; et, moi qui suis rangée, j'en suis ravie, M. 27 févr. 1671. || Chez le cheval, pied de travers, pied dévié en dedans ou en dehors, par suite d'une usure inégale des quartiers provenant d'un défaut d'aplomb, si le cheval n'est pas ferré, ou d'un retranchement inégal de la corne lors de la ferrure. || Regarder de travers, être louche. || Fig. Regarder quelqu'un de travers, le regarder avec colère, mépris ou dédain. Une mine froncée, un regard de travers, C'est le remerciement que j'aurai de mes vers, CORN. *Mél.* II, 7. Les trois filles de l'Achéron ne lui répondirent rien, et se contentèrent de la regarder de travers, LA FONT. *Psyché*, II, p. 471. M. de Noailles et M. de Barbezieux

étaient fort mal ensemble: de tout cela naissait un groupe de chaque côté qui se regardait fort de travers, ST-SIM. 25, 36. || Fig. et familièrement. Mettre son bonnet de travers, être de mauvaise humeur. || 11° De travers, autrement qu'il ne faudroit, mal, à contre-sens. Cela est mis de travers. Il va tout de travers. Il a les jambes de travers. || Fig. et dans le même sens. Tout exprès je disais quelque mot de travers, RÉONIER, *Sat.* VIII. On croit la trêve et la guerre quatre fois en un même jour; on ne parle que de politique, et les raisonnements de travers sont inépuisables, sév. 8 févr. 1678. Il [Ch. de Sévigné] se trompe dans tous ses raisonnements, il est tout de travers; j'ai tâché de le redresser avec des raisons toutes droites et toutes vraies, M. 29 mars 1680. Et, quand la rime enfin se trouve au bout des vers, Qu'importe que le reste y soit mis de travers? ROIL. *Sat.* II. Quand on est sage, on ne voit rien dans le monde qui ne paraisse de travers? M. 19. Matta s'y prit tout de travers, HAMILT. *Gram.* 4. La duchesse de Chartres entra fort de travers dans une famille tellement au-dessus d'elle et avec une belle-mère outrée, ST-SIM. 3, 53. || Prendre de travers, mal comprendre. Je suis bien aise de vous dire cela, afin que vous n'alliez pas prendre les choses de travers, et vous imaginer que je dise que c'est moi qui ai dix mille écus, MOL. *L'Av.* I, 5. Des hommes qui prennent la religion de travers, BOSS. *Var.* 2. || Prendre de travers une chose, signifie aussi s'en fâcher. Que lui fait mon avis, qu'il a pris de travers? MOL. *Mis.* IV, 4. Abstenez-vous de dire certaines choses, quoique indifférentes et innocentes, que ces esprits mal faits prendraient de travers, BOSS. *Sermons, Instruct. sur le silence*, 2. || Esprit de travers, personne d'un esprit mal fait. On trouve des moyens pour guérir de la folie; mais on n'en trouve point pour redresser un esprit de travers, LA ROCHEFOUC. *Max.* 318. Le nombre des hommes raisonnables étant augmenté, le nombre des esprits de travers, qui se nourrissent d'opinions absurdes, diminuera, VOLT. *Pol. et lég. Voix du sage.* || Mettre de travers, mettre dans une situation gauche. Une timidité qui l'embarrassait [le duc de Bourgogne] partout, faute de savoir que dire et que faire à tous les instants, entre Dieu qu'il craignait d'offenser en tout, et le monde avec lequel cette gêne perpétuelle le mettoit de travers, ST-SIM. t. VIII, p. 206, éd. CHÉREL. || 12° Fig. De long et de travers, complètement. Sot de long et de travers. || 13° À travers, au travers, *loc. prép.* De part en part. Il [Seneville] fut blessé d'un coup de mousquet au travers du corps, PELLISSON, *Lett. hist.* t. II, p. 262. Vatel monte à sa chambre, met son épée contre la porte, et se la passe au travers du cœur, sév. 47. || 14° À travers, au travers, au milieu, par le milieu. Il lui donna d'un bâton à travers les jambes. Et le grison se rue au travers de l'herbe menue, LA FONT. *Fabl.* VI, 8. Vous dites fort bien, on se parle et on se voit au travers d'un gros crêpe, sév. 60. Heureuse encore une fois l'âme, qui passe au travers des choses créées sans s'y arrêter, et va se perdre heureusement dans le sein de son créateur! FLÉCH. *Duch. d'Aiguil.* Au travers des ombres de la nuit, Le timide escadron se dissipe et s'enfuit, MOL. *Lutr.* III. Mais un auteur novice à répandre l'encens Souvent à son héros, dans un bizarre ouvrage, Donne de l'encensoir au travers du visage, M. *Épît.* IX. Ses yeux mouillés de larmes Qui brillaient au travers des flambeaux et des armes, RAC. *Brit.* II, 2. Quand pourrai-je, au travers d'une noble poussière, Suivre de l'œil un char.... M. *Phédre*, I, 3. À travers les rochers la peur les précipite, M. *ib.* V, 6. Nous passâmes au travers des écueils, et nous vîmes de près toutes les horreurs de la mort, FÉN. *Tél.* IV. Elle court au travers des bois avec un dard en main, M. *ib.* VII. Il marchait à pied, sans appareil à sa blessure, sans aucun secours, à travers ses ennemis, VOLT. *Louis XV*, 25. || Fig. À travers champs, au hasard. [L'homme d'Horace] Disant le bien, le mal à travers champs, LA FONT. *Fabl.* XII, 44. || Fig. et familièrement. Tout au travers des choux, ou, simplement, à travers choux, inconsidérément, sans jugement, sans égard. || 15° Fig. À travers, au travers, en perçant ce qui est comparé à quelque chose de résistant. Au travers des intérêts du monde, LE CHEV. DE MÉRÉ, dans BOUHOURS, au mot *travers*. J'ai voulu.... Qu'au travers des flatteurs votre sincérité Fût toujours jusqu'à moi passer la vérité, RAC. *Bérén.*

11, 2. Au travers des périls un grand cœur se fait jour, *Andr.* III, 4. Andromaque, au travers de mille cris de joie, Porte jusqu'aux autels le souvenir de Troie, *Id. ib.* V, 2. À travers les respects leurs trompeuses souplesses [des courtisans] Pénètrent dans nos cœurs, et cherchent nos faiblesses, *Vol.* *Œdipe*, III, 4. || En perçant ce qui semble cacher. Quelque soin que l'on prenne de couvrir ses passions par des apparences de piété et d'honneur, elles paraissent toujours au travers de ces voiles, *LA ROCHEFOUC.* *Max.* 1304. Au travers de son masque on voit à plein le traitre, *MOL.* *Mis.* I, 4. Les chrétiens hérétiques l'ont connu [Dieu] à travers son humanité, et adorent Jésus-Christ, *PASC.* *Lett. à Mlle de Roannez*, 2. Nous voyons au travers de sa bonne humeur qu'elle est malade, et nous en sommes très-fachés, *sév.* 323. Elle [Mme de la Vallière] a cette même grâce, ce bon air au travers de cet habit étrange [de carmélite], *Id.* 5 janv. 1680. Elle [Mme d'Aiguillon] aperçoit, au travers de tant d'apparences trompeuses, le fond de la malignité du monde, *FLÉCH.* *Mme d'Aig.* Vois-je pas, au travers de son saisissement, Un cœur dans ses douleurs content de son amour? *RAC.* *Bajaz.* IV, 4. Mais quand la fille de Léda Au travers de la vieille eut connu la déesse, *LAMOTTE*, dans *DESFONTAINES*. Qu'il ne voyez-vous pas toutes ses cruautés, Et l'âme d'un Tartare à travers ses bontés? *VOLT.* *Zaïre*, V, 3. Sa joie éclatait même à travers ses douleurs, *m.* *Méropé*, IV, 4. || Voir, envisager quelque chose à travers... voir, envisager quelque chose conformément à. Il envisage cette conduite à travers sa passion. Combien de fois le vîtes-vous dans vos assemblées ignorer l'art nouveau de se taire.... n'envisager sa fortune qu'à travers son devoir! *MASS.* *Or. fun. Villars.* || Au milieu, sans ménager. Apprenez, mon ami, que c'est une sottise De se venir jeter au travers d'un discours, *MOL.* *Fem. sav.* IV, 4. Il [Bourdaloüe, dans l'raison funèbre de Condé] se jeta tout au travers de ses égarements et de la guerre qu'il a faite contre le roi, *sév.* 25 avr. 1687. || Fig. Donner au travers de, croire avidement. Sa femme, comme vous dites, a donné tout au travers des louanges et des approbations de ce marquis, *sév.* 144. Si ma religion était fautive, je l'avoue, voilà le piège le mieux dressé qu'il soit possible d'imaginer: il était inévitable de ne pas donner tout au travers, et de n'y être pas pris, *LA BAUV.* XVI. || Nonobstant, malgré. Votre absence, dont je sens l'amertume au travers de toute l'amour maternelle, *sév.* à *Arnould d'Andilly*, 11 déc. 1672. J'admire toujours qu'au travers de tout ce que je sais de la tristesse de vos pensées, vous puissiez écrire aussi librement... que vous faites, *Id.* à *Mme de Grignan*, 5 févr. 1690. À travers ma colère Je veux bien distinguer Xipharès de son frère, *RAC.* *Mithr.* II, 3. J'étais sûr qu'à travers mes fautes et mes faiblesses, à travers mon inaptitude à supporter aucun joug, on trouverait toujours un homme juste, bon, sans fiel, sans haine, sans jalousie, J. J. *rouss.* *Conf.* II, 11. || 16° À tort et à travers, *loc. adv.* Inconsidérément, sans examen. C'est un homme dont les lumières sont petites, qui parle à tort et à travers de toutes choses, *MOL.* *Bourg. gent.* I, 1. Nous entendimes, après dîner, le sermon de Bourdaloue, qui frappe toujours comme un sourd, disant des vérités à bride abattue, parlant à tort et à travers contre l'adultère, *sév.* 29 mars 1680. Cette multitude qui juge de tout au hasard, qui élève une statue pour lui casser le nez, qui fait tout à tort et à travers, *VOLT.* *Lett. Mme de Graffigni*, 16 mai 1758.

— REM. 1. À travers ne veut jamais de; au travers veut toujours de. À travers ces bois, et non à travers de ces bois; au travers de ces bois, et non au travers ces bois. On trouve une faute contre cette règle dans ces exemples-ci, empruntés à de bons auteurs, mais qu'il ne faut pas imiter. À travers de ces affaires et de ces épines, que de péchés, que d'injustices! *BOSS.* *Impénit.* 2. À travers de ces ombres, ne découvrez-vous pas le Seigneur Jésus qui, par son sang, ouvre le sanctuaire éternel? *Id.* *Sermons, Ascension*, 4. Le lynx ne voit pas au travers la muraille, *BUFFON.* (Il est bien entendu que, si de était pris partitivement, cette remarque ne s'appliquerait plus: Faire passer un gaz à travers du mercure.) || 2. Les grammairiens ont essayé d'établir une distinction entre à travers et au travers, disant que à travers s'emploie principalement pour désigner un passage libre, vide, et au travers pour désigner un pas-

sage qu'on se procure entre des obstacles, ou en traversant, en pénétrant un obstacle. Mais, si on lit attentivement les exemples des auteurs, on verra que l'usage n'a pas consacré cette distinction. Or il n'y aurait que l'usage qui aurait pu établir une distinction dans l'emploi de deux locutions qui sont évidemment synonymes grammaticalement.

— HIST. XI^e s. De Val-Fuit sont venus en travers, *Ch. de Rol.* cccxxv. || XII^e s. Il se navient le travers de la mer, *Ronc.* p. 148. Et li ponz qui est en travers Estoit de touz autres divers, *la Charrette*, 3048. Cume le temple fud si leved, del travers fist un entreclos de table de cedre, *Rois*, 248. || XIII^e s. Ensi pourprist le feus de defors le port en travers jusques parmi le plus espais de la vile [Constantinople], *VILLEH.* xci. En travers sur un lit [ils] l'ont ilueque jetée, *Berte*, xvi. Par derriere l'a assailli, Ferir le cuida, si failli, Le coupli cola en travers, *Ren.* 1235. Tant [je] les plumasse et tant preisse Dulor de tort et de travers, *la Rose*, 13145. En celes terres pot on aler les travers, dusqu'à tant qu'eles sunt mises en point de porter despuelles [moissons], *BEAUMAN.* llii, 3. Et por les marceans garder et garantir furent estauli li travers [droit de passage], *Id.* xxv, 4. Et convient que la vaine soit saignée [saignée] en travers, *ALEBRANT*, f^o 42. || XIV^e s. Vaines, artères, ners et leur semblables, tranchiés par incision qui fust faite de travers [en travers], *H. DE MONDEVILLE*, f^o 110, verso. Li autres resgarroit s'amie De travers, et ne rioit mie, *MACHAUT*, p. 44. || XV^e s. Ses parens la semonnerent de la marier, et elle respondit tout en travers [tout franchement] que elle ne seroit jà par eux mariée, *Lancelot du lac*, t. I, f^o 8. Et avoit eu un coup d'épée de travers le nez, dont il eut le visage fort deffait, *FENIN*, 1421. Vas-tu ou le trot ou le pas? Ne me respont point de travers, *Nat. de J. C.* À travers du pays de Lorraine, *COMM.* v, 3. Que aucun tanneur ne achetera à travers et par un marché tous les cuirs d'une saison ou année, *Ordonn.* mai 1487. || XVI^e s. Il luy bailla de son fouet à travers les jambes, *RAB.* *Garg.* I, 25. Elle abbatit tout le boys à tordz, à travers, *Id. ib.* I, 16. Le coup luy penetra le diaphragme, et par à travers la capsule du cœur luy sortit la broche par le hault des espaulles, *Id.* *Pant.* II, 44. Gens qui supportent plus malaysiéement une robe qu'une ame de travers, *MONT.* I, 447. Considerons au travers de quels nuages on nous mene à la cognoissance de... *Id.* I, 201. S'estants jectez au travers de la mer Atlantique..., et navigé longtemps, *Id.* I, 233. Il fut blecé à travers le corps si à point que son aposteme en creva, *Id.* I, 254. Il y eut un coup de javelot qui s'assena, mais ce fut du travers, non pas de la pointe, *AMVOT*, *P. Am.* 32. Petit à petit ils approcherent, passans à travers la presse, jusques au plus près de l'autel, *Id.* *Timol.* 24. Les Corinthiens estans arrivez par le travers du país des Brutiens en la ville de Rege, *Id. ib.* 28. Le barbare, en s'esloignant de la riviere, le mena par travers de la plaine, *Id.* *Crassus*, 42. Caton se levant du liet les regarda en travers de mauvais oeil, et leur dit..., *Id.* *Cat. d'Ut.* 87. Derechef convient faire une autre incision au travers de la première, si que ces deux fassent une croix, *PARÉ*, v, 17. De cest onguent en oindre la candelote environ deux travers de doigt, *Id.* xvi, 27. Elle aydoit acuré à monter sur un travers où les poules nichoient, *Moyen de parvenir*, p. 278, dans *LACERNE*. Le travers de Seine [le passage de la Seine entre Honfleur et Harfleur], *Coutume de Honfleur*, dans *JAL.*

— ETYM. Berry, *travaiz*, *travars*, *travé*; bourguig, *au travar*; provenç, *travers*, *transvers*; catal, *traves*; espagn, *travesio*; portug, *traveso*; ital, *traverso*; du latin *transversus*, *transversus*, de *tra*, *trans*, à travers, et *versus*, tourné.

† TRAVERSAGE (tra-vèr-sa-j'), s. m. || 1° Façon qu'on donne à une étoffe de laine, quand on la tond par l'envers. || 2° Espèce de droit dans les ports.

† TRAVERSANT, ANTE (tra-vèr-san, san-t'), adj. || 1° Qui traverse. || Terme de minéralogie. Se dit des parties d'une roche feuilletée, lorsqu'une partie de celles qui y sont disséminées en percent et traversent les feuillettes. || 2° S. m. Ancien terme de géométrie. Une ligne oblique. Pour le côté et le traversant.... *DESC.* *Géom.* 2. || 3° Fléau de la balance commun. || 4° Terme de pêche. Filet qu'on enfouit dans le sable, lorsque la mer est basse, et à la tête duquel des lignes sont attachées de distance en distance. || Adj. Des rets traversants.

TRAVERSE (tra-vèr-s'), s. f. || 1° Action de tra-

verser, de faire traverser. Fromettons audit Boutet de n'accorder aucuns passe-ports et exemptions pour la sortie, entrée et traverses où passages d'aucunes marchandises, *Bail Boutet, lett. pat.* 27 juin 1680. || Chemin qu'il y a à faire d'un lieu à un autre. Parlons de la traverse d'Autun ici, qui est un chemin diabolique, *sév.* 354. || 2° Route particulière, plus courte que le grand chemin, ou menant à un lieu auquel le grand chemin ne mène pas. Prendre la traverse. Il fut décidé que nous suivrions jusqu'à deux lieues de Montélimart la grande route de Marseille, et que là nous prendrions la traverse, *SAUSS.* *Voy. Alpes*, t. VI, p. 108, dans *FOUGENS*. As-tu remarqué, dans le chemin de traverse que nous avons pris tout à l'heure, un grand mur à droite? *GENLIS*, *Théât. d'éduc. Zélic*, I, 2. || Fig. Il y a, pour arriver aux dignités, ce qu'on appelle la grande voie ou le chemin battu; il y a le chemin détourné ou de traverse qui est le plus court, *LA BAUV.* VIII. || Rue de traverse, petite rue qui va d'une grande rue à une autre. || Fig. Par les traverses, par voie indirecte. Adressez vos lettres pour moi et pour mon fils à du But; je crois que je les recevrai encore mieux par là que par les traverses, *sév.* 6 mai 1676. || De traverse, en dehors de la voie directe, du courant ordinaire. Il [le fils de Bussy] est trop rude, et trop violent, et trop avantageux en paroles; cela m'est venu de traverse, je vous le dis avec amitié, *sév.* à *Bussy*, 25 fév. 1686. Laissons mûrir le dessein de ce voyage de traverse, *Id.* 23 av. 1690. Je suis assommée des grandes nouvelles de l'Europe; tenez, en voilà de traverse que m'envoie Mme de Lavardin, *Id.* 4^e déc. 1675. Riom n'avait jamais imaginé causer [à la duchesse de Berry] une passion qui durât toujours, sans néanmoins empêcher les passades et les goûts de traverse, *Id.* 435, 55. || Au jeu, des paris de traverse, paris qui ne sont pas du courant du jeu. || Fig. Ne croyez point que ce soit chose possible que de vaquer à nos deux commerces et à tous les paris de traverse qui arrivent chaque jour, *sév.* 4^e av. 1689. || 3° Terme de fortification. Massif de terre élevé sur le terre-plein d'un parapet, dans une tranchée ou dans une batterie, pour mettre les défenseurs à l'abri des coups de revers ou d'enfilade. || Traverse tournante, celle qui est tout à fait indépendante de l'épaulement, et tout autour de laquelle on peut circuler. || 4° Pièce de bois qu'on met en travers pour affermir certains ouvrages de menuiserie et de charpente. La traverse d'une porte, d'une fenêtre. Mettre des traverses. Phidias profita des moindres espaces pour multiplier les ornements; sur les quatre traverses qui lient les pieds du trône, je comptai trente-sept figures, *DARTHÉL.* *Anach.* ch. 38. || Terme de menuiserie. Fausse traverse, celle qui est faite en bois mince et qu'on rapporte sur un panneau de porte ou de volet. || Traverse de support, bande de bois plate qui se pose avec des chevilles sur le derrière des fourchettes d'un carrosse. || Traverse de devant, morceau de bois qui s'attache des deux bouts sur les brancards. || 5° En serrurerie, les traverses d'une grille, les barres transversales. || 6° Perche servant à la construction d'un train de bois. || 7° Gros tuyau de tôle posé horizontalement et conduisant la fumée d'une cheminée bouchée par le haut dans une autre cheminée. || 8° Dans un chemin de fer, pièces de bois posées transversalement sur la voie, et sur lesquelles reposent les coussinets des rails. En forêt, les bois de hêtre sont toujours très-demandés pour traverses de chemins de fer. || 9° Terme de pêche. Traverses des bourdigues, se dit des cloisons qui se dirigent l'une vers l'autre, et forment des espèces de goulets. || 10° Armature en cuivre sur laquelle est monté le coulisseau d'un piston de cuvette à l'anglaise. || 11° Terme de blason. Se dit quelquefois d'une barre de bâtardise. || 12° Terme de marine. Banc de sable, de vase ou de gravier, à l'entrée d'un port, d'une rade ou d'une baie. || 13° Fig. Obstacle, affliction, revers. Après avoir passé tant et tant de traverses, *REGNIER*, *Épît.* II. En vit-on jamais un [sort] dont les rudes traverses Prissent en moins de rien tant de faces diverses? *CORN.* *Hor.* IV, 4. Le temps du vrai mérite est celui des traverses; Pour triompher il faut souffrir, *Id.* *Imit.* I, 22. Je veux écrire dans mes Heures ce que dit M. de Commines sur les traverses de la vie humaine, *sév.* 24 nov. 1678. [Louis XIV] Trop fier dans ses succès, mais ferme en ses traverses, *VOLT.* *Henr.* VII. Cet homme que la nature avait formé pour être grand par lui-même, sans le secours ou malgré les traverses

truisit sa flotte... Mithridate resta immobile; et Marius, au milieu de Rome, en trembla, MONTESQ. *Dial. de Sylla et d'Eucrate*. Le crime tremble toujours devant la justice, VOLT. *Pol. et lég. Fragment sur la justice*. La France était plus en danger que jamais [sous François I^{er}]; Charles était déjà à Soissons, et le roi d'Angleterre prenait Boulogne; on tremblait pour Paris, M. *Mœurs*, 125. Ne vaudrait-il pas mieux que chacun mangeât son pain en paix à l'ombre de son figuier [au lieu de se persécuter]? je ne fais cette proposition qu'en tremblant, M. *Dict. phil. Hérésies*, 1. Je tremble d'avoir à me plaindre de l'Être des êtres en portant une vue attentive sur cet épouvantable tableau [les maux des hommes], M. *Dial.* 25. Un pavillon qui ne tremble point devant celui de la Grande-Bretagne, RAYNAL, *Hist. phil.* VII, 13. Chacun baise en tremblant la main qui nous enchaîne: avec la permission du poëte, cela est faux; on ne tremble point; on veut de l'argent, et on ne baise que la main qui paye, P. L. COU. *Corresp.* mai 1804. || Faire trembler, inspirer de la terreur, donner de l'inquiétude. Il faut que je m'élève au-dessus de l'homme, pour faire trembler toute créature sous les jugements de Dieu, BOSS. *Reine d'Angleterre*. Ils [les Gaulois] se jetèrent dans la Macédoine qu'ils ravagèrent, et firent trembler toute la Grèce, M. *Hist.* I, 8. M. de Meaux m'a envoyé des nouvelles de Rome, qui font trembler pour M. de Cambrai, MAINTENON, *Lett. au cardinal de Noailles*, 24 sept. 1697. J'avoue, lui dis-je, que, quand on a une fois fait trembler quelqu'un, on conserve presque toujours quelque chose de l'avantage qu'on a pris, MONTESQ. *Dial. de Sylla*. || Familièrement. À faire trembler, beaucoup, extrêmement. Une femme de la cour ayant demandé à l'évêque de Meaux, dans le fort de sa querelle théologique avec Fénelon, si cet archevêque avait en effet autant d'esprit qu'on le disait: Ah! ma dame, répondit Bossuet, il en a à faire trembler, D'ALEMB. *Élog. Fénelon*. || 6° Trembler à, suivi d'un infinitif, éprouver une vive crainte en. Toute ingratitude qu'elle est, je tremble à lui déplaire, COGN. *Perth.* II, 6. Vous voyez que je tremble à vous le déclarer, M. *Oth.* V, 8. Je frémis de le perdre, et tremble à m'y résoudre, TH. COGN. *Essez*, III, 2. Je tremble à vous nommer l'ennemi qui m'opprime, RAC. *Mithr.* I, 2. || Il se conjugue avec l'auxiliaire avoir. || 7° Activement. Trembler la fièvre, être dans le frisson de la fièvre. || On dit de même: trembler le frisson. J'ai fini ma lettre en tremblant le frisson, M^{lle} DE LESPINASSE, *Lett.* t. I, p. 104, dans POUGENS.

— REM. 1. Trembler suit les mêmes règles que craindre. On le construit avec de et l'infinitif: Je tremble de le voir, de ne pas le voir; avec que.... ne et le subjonctif, quand on désire que la chose n'arrive pas: Je tremble qu'il ne succombe; avec que... ne pas et le subjonctif, quand on désire que la chose arrive: Je tremble qu'il ne réussisse pas. || 2. Quelquefois au lieu de de, on emploie à; mais alors le sens est un peu différent. Je tremble de le voir veut dire: je crains de le voir; et je tremble à le voir, j'éprouve de la crainte en le voyant. Je tremble de, dit M. GÉRUSEZ, ainsi que le veulent aujourd'hui les grammairiens, n'aurait ni la même vivacité, ni la même énergie, ni tout à fait le même sens. Il faut se hâter de reprendre dans nos grands écrivains tout ce que la tyrannie des puristes ne nous a pas définitivement enlevé.

— HIST. XII^e s. Li cors li tranble, *Ronc.* p. 21.

— XIII^e s. Et que pourront dire si ennemi [de Dieu] Là où li saint trembleront de doutance? *QUESTNES, Romancero*, p. 96. Là ot si grand bruit et si grant noise, qu'il sembloit vraiment que toute terre tremblast, VILLEH. XVII. Car messire Coart li lievres, Qui de peur trembloit les fievres, Deus jors les avoit ja eues, *Ren.* 10150. Li lechierres fremist et tranble, De lecherie esprent et art, *ib.* 4005. Les povres dehors [les avarès] regardent De froit trembler, de fain perir, *la Rose*, 5444. Pris fu sire Coars li lievres, Mais li roncins en ot les fievres, Et sachiez que mès ne les tramble, Escorchiez en fu, ce me semble, RUTEB. 290. || XIV^e s. Le dieu en tremblant [agitant] une espée lui dit... *Perceforest*, t. IV, f^o 454. Trembloit comme la feuille en l'arbre, *Aresta amorum*, p. 220, dans LACURNE.

|| XVI^e s. Uses hardiment des verbes et participes qui, de leur nature, n'ont point d'infinitifs après eux, avec des infinitifs, comme tremblant de mourir, etc. pour craignant de mourir... DUBELL. I, 32, verso. Avec une voix tremblante entre le desir et la crainte, MARG. *Nouv.* LXX. La douleur s'enorgueillist à nous veoir trembler sous elle, MONT.

I, 305. Comme un Domitian, pouveu de telles armes, Des Romains qui trembloient espouvoit les larmes, D'AUB. *Tragiques*, édit. LALANNE, p. 241.

— ETYM. Wallon, *tréné*; liégeois, *tronler*; Hainaut, *trianer*; picard, *troner*; Berry, *treminer*; provenc. *tremblar*; espagn. *temblar*; ital. *tremolare*; d'un verbe fictif *tremulare*, tiré du latin *tremulus*, tremblant, de *tremere*, trembler; grec, *τρέμειν*.

† TREMBLE-TERRE [tran-ble-té-r'], s. m. Ancien synonyme de tremblement de terre. [Une contrée] non moins exempte de monstres, suivant le dire de saint Hiérôme, que l'Égypte de tremble-terres, NAUDÉ, *Rosecroix*, X, 1. Des pestes, des famines, des tempêtes et des tremble-terres, BAYLE, *Pensées sur la comète*, § 212.

— REM. Il est dommage que ce mot ne soit plus en usage. On trouve *terremote* dans la *Ch. de Rol.*

TREMBLEUR, EUSE (tran-bleur, bleu-z'), s. m. et f. || 1° Celui, celle qui tremble. || L'un des noms vulgaires des choréiques. || Traduction du nom anglais quaker, voy. ce mot. Leurs opinions mêlées au calvinisme ont fait naître les indépendants, qui n'ont point eu de bornes, parmi lesquels on voit les trembleurs, gens fanatiques qui croient que toutes leurs rêveries leur sont inspirées, BOSS. *Reine d'Angleterre*. || 2° Fig. Une personne trop circospecte, trop craintive, qui tremble toujours. Un de ces trembleurs qui n'ont que des nouvelles tristes, MONTESQ. *Lett. pers.* 132. Le Trembleur, titre d'une chanson de Béranger. || Les trembleurs, s'est dit, par dénigrement, du parti des modérés, pendant la Révolution française. Cette opinion... attache au premier consul tous les égoïstes et tous les trembleurs, classe malheureusement très-nombreuse, *Papiers saisis à Bareuth*, p. 403. || Adj. Toujours souple et trembleur, il a vu avec peine... BACHAUMONT, *Mém. secr.* t. XXXIII, p. 100. Tu sais s'ils sont trembleurs et rempans, MIRAB. *Lett. orig.* t. IV, p. 260. || 3° Espèce de singe. || 4° Anguille électrique de Surinam. || 5° Sorte d'électromètre, ainsi nommé des mouvements exécutés par un fil métallique placé dans un tube de verre, indiquant l'existence et l'énergie des courants électriques. || Trembleur électrique, appareil qui, sur les chemins de fer, sonne tout le temps que le disque est fermé. || 6° Accordéon trembleur, accordéon avec lequel on peut produire des sons tremblés. || 7° Trembleur, appareil qui, dans le dévidage de la soie, tout en cédant aux à-coups du tirage, sert à communiquer aux cocons suspendus à chaque brin, dans la bassine, un sautellement continu. || 8° S. f. Trembleuse, tasse retenue dans sa soucoupe par une sorte de galerie. || Sonnerie électrique (chemins de fer). || 9° Pêche à la trembleuse, pêche en agitant la ligne, au lieu de la tenir en repos ou de fouetter.

— ETYM. Trembler.

TREMBLOTANT, ANTE (tran-blo-tan, tan-t'), adj. Qui tremblote. Voilà donc mon petit secrétaire, aimable et joli, qui vient au secours de ma main tremblotante, sév. 8 mars 1676. Cet astre tremblotant [une bougie] dont le jour les conduit Est pour eux un soleil au milieu de la nuit, BOIL. *Lutr.* III. Sous leurs corps tremblotants leurs genoux s'affaiblissent, M. *ib.* Ma petite âme, ma mignonne... Tu pars seule et tremblotante, FONTEN. *Adrien et Marg.* Puis la raison, lampe qui baisse, N'a plus que des feux tremblotants, BÉRANG. *Cinquante ans*. || Terme de médecine. Pouls tremblotant, pouls dans lequel les pulsations artérielles sont comme hésitantes, principalement lorsque le pouls est faible.

† TREMBLOTÉ, ÉE (tran-blo-té, tée), adj. Néologisme. Prononcé ou chanté d'une voix tremblotante.

† TREMBLOTEMENT (tran-blo-te-man), s. m. Action de trembloter.

— HIST. XVI^e s. La jectigation n'est qu'un tres-sailllement et tremblotement des parties nerveuses, PARÉ, XX bis, 6.

TREMBLOTER (tran-blo-té), v. n. Avoir un petit tremblement. Mes mains, c'est-à-dire ma main droite ne veut entendre encore à nulle autre proposition qu'à celle de vous écrire... on lui présente une cuiller, point de nouvelle, elle tremblote et renverse tout, sév. 17 avril 1676. Et, sans les prompts secours qu'on prit soin d'apporter, Il serait sur son lit peut-être à trembloter, BOIL. *Sat.* X. || Il se conjugue avec l'auxiliaire avoir.

— HIST. XVI^e s. ...Une eau luisante et claire, Doit le flot tremblotant sembloit parler d'amour,

DESPORTES, *Angeuque*, 1. Devant le troisième mois on y trouve mouvement [aux moles], toutefois fort obscur, petit, et comme tremblotant, ce qui n'est trouvé à un enfant, PARÉ, XVIII, 41. En lieu de mener la danse, Il [le vieillard] tremblotte des genoux, RONS. 558.

— ETYM. Fréquentatif de trembler.

† TREMELLE (tre-mè-l'), s. f. Genre de plantes cryptogames gélatineuses, qui viennent sur les bois pourrissants.

† TRÉMELLINE (tré-mèl-li-n'), s. f. Terme de chimie. Substance amère tirée du *tremella mesenterica*.

† TRÉMEUR (tré-meur), s. f. Grande crainte. On attend des nouvelles d'Allemagne avec trémeur; il doit y avoir eu un grand combat, sév. 7 août 1676.

— HIST. XII^e s. Por la tremor et por la dotance de l'empereor Alexis, VILLEH. dans RAYNOUARD, *Lex.* || XVI^e s. Il estoit de ceulx qui reverent avec une tremeur les dieux, et qui sont du tout adonnez à la religion, AMYOT, *Nicias*, 7. La crainte et la tremeur m'ont tout environné, DESPORTES, *Œuvres chrest.* XVIII, *Prière*.

— ETYM. Provenç. et espagn. *tremor*; ital. *tremore*; du latin *tremorem*, de *tremere*, trembler.

TRÉMIE (tré-mie), s. f. || 1° Sorte de grande auge à ouverture carrée, large par le haut, étroite par le bas, dans laquelle on met le blé, qui tombe de là entré les meules pour être réduit en farine. Ô philosophes... mon sage est le conducteur de mon moulin, lequel pince bien le vent, ramasse mon sac de blé, le verse dans la trémie, le moulin également et fournit à moi et aux miens une nourriture aisée, VOLT *Dict. phil. Xénophanes*. || 2° Nom donné par les marchands de blé et d'avoine à un vaisseau en forme de pyramide renversée, dont le dessus est de cuir et le dessous un treillis de fil de laiton, en sorte que les grains se criblent en passant dans cette trémie pour tomber dans un cuvier qui est au bas. || 3° Mesure dont on se sert pour le sel. Sur la distribution en gros dans les greniers, où il y a toujours de la tromperie sur le plus ou le moins du poids des mesures, par le coulage du sel au moyen d'une trémie grillée, inventée exprès pour frauder de quelques livres par minot, VAUBAN, *Dime*, p. 105. Il y va de la conscience du roi de ne pas souffrir qu'on fasse passer du sel, en le mesurant, par une trémie grillée à quatre étages, M. *ib.* p. 140. || 4° Boîte dans laquelle on donne à manger aux faisans. || Espèce de mangeoire destinée à la volaille et aux pigeons. || 5° Assemblage de planches, de forme prismatique ou pyramidale, avec ouverture en haut et en bas, servant à faire couler dans une fouille du mortier ou du béton. || 6° Espace réservé dans un plancher pour porter l'âtre d'une cheminée. || Bandes de trémie, bandes de fer qui servent à soutenir les âtres et les languettes des cheminées. || 7° Terme de métallurgie. Espèce d'entonnoir dans lequel on jette le minerai. || 8° Terme de miroitier. Pièce de flanelle au travers de laquelle on passe le vif-argent pour en séparer les ordures. || 9° Nom qu'on a quelquefois donné à l'entonnoir du fourmilion. Tout le monde sait que le fourmilion se creuse, dans un sable sec ou dans une terre fort pulvérisée, une fosse en manière de trémie ou d'entonnoir, au fond de laquelle il se tient en embuscade, BONNET, *Con templ. nat.* XII, 42. Il arrive souvent qu'en creusant sa trémie, le fourmilion rencontre de gros grains de sable ou de petits grumeaux de terre sèche, M. *ib.*

— REM. 1. On a dit tremuye dans le XVII^e siècle: Les mesurages et contre-mesurages du sel dans les dépôts et greniers seront faits au minot avec une tremuye, *Ordonn.* mai 1680. || 2. Dans quelques parties de la France, par exemple à Noirmoutiers, on dit trémule, LEGOARANT.

— HIST. XV^e s. Pour l'arquite [archure de moulin], tremuyse, l'angelet et le mait, DU CANGE, *arquiteis*. Quant lesdits habitants avoient mis blé au corbellon, pour le mettre en le [la] tremuye et à mouture, M. *tremuya*.

— ETYM. *Tremouille*, dans COTGRAVE; saintong. *tremue*; Berry, *tremuée*, *termuée*; prov. *tremueia*; cat. *tramuja*; port. *tremonha*; it. *tromoggia*; baslat. *tremellum*, *tremula*, *tremea*, *tremuta*, *tremua*. Les formes *tremellum*, *tremula*, paraissent indiquer le lat. *tremere*, trembler, la trémie étant dans un tremblement continu. Mais les finales *mueia*, *moggia* indiquent de leur côté le lat. *modius*, muid. Certains ont dit que trémie repré-

sentait *tres modii*, trois muids; mais Scheler croit que *tre* représente *tremere*, de sorte que la *trémie* est le boisseau tremblant; cela est vraisemblable.

TRÉMIÈRE (tré-miè-r'), *adj. f.* Rose trémiaire, l'alcée rose, malvacées, appelée aussi rose de Damas, de mer, d'outre-mer et passe-rose. || On dit, en quelques lieux, trémier, comme substantif masculin.

— **ETYM.** Comme cette plante n'a rien qui tremble, le nom n'en vient pas de *trembler*. Legoarrant pense que c'est une corruption d'*outre-mer*, à cause de la provenance de cette plante.

† **TRÉMILLON** (tré-mi-lon, *ll* mouillées), *s. m.* Pièce qui soutient la trémie d'un moulin.

† **TRÉMION** (tré-mi-on), *s. m.* Barre de fer qui soutient la hotte d'une cheminée.

† **TRÉMOIS** (tré-moi), *s. m.* || 1° Blé de mars, blé de trois mois. || 2° Mélange de froment, de seigle, d'avoine, de pois, de vesce, etc. qui se sème pour être coupé en vert au printemps, et donné aux bestiaux.

— **HIST.** XIII^e s. En fu sostennee [la pauvre gent] trois mois Sans le blet et sans le tremois, *PH. MOUSKES, Ms. p. 223*, dans LAGURNE. || XIV^e s. Failli nous est le vin, le bled et le tremois, *DU CANGE, tremissium*. || XV^e s. Les tremis furent très-émondés par les chenilles, que l'on excommunia du côté de Brancion, *id. ib.*

— **ETYM.** Lat. *trimense* (*tritium*), blé de trois mois, de *tres*, trois, et *menis*, mois.

† **TRÉMOISE** (tré-moi-z'), *s. f.* Un des noms de la torpille (de *tremere* trembler).

† **TRÉMOLANDO** (tré-mo-lan-do), *adv.* Terme de musique. Mot italien qui signifie en tremblant, et que l'on emploie sur les partitions.

† **TRÉMOLITE** (tré-mo-li-t'), *s. f.* Terme de minéralogie. Sorte de pierre. Les trémolites sont remarquables par leur phosphorescence, ou par la lumière qu'elles répandent, quand on les frotte dans l'obscurité, *SAUSSURE, Voy. Alpes, t. II, p. 174*, dans *POUGENS*.

— **ETYM.** *Tremola*, nom d'une vallée du Saint-Gothard, où l'on trouve cette pierre.

† **TREMOLLO** (tré-mo-lo), *s. m.* || 1° Terme de musique. Mouvement rapide et continu sur une note, *FÉTIS, la Musique, tremolo*. Le tremolo d'Adolphe Adam sur *Une fièvre brûlante*, dans la réorchestration du Richard Cœur-de-lion de Grétry, est célèbre à juste titre. Il est difficile de rien entendre de plus profondément tragique que ce chant des instruments à vent sous lequel une phrase chromatique en tremolo des instruments à cordes s'enfile et s'élève peu à peu, en grondant comme la mer aux approches de l'orage, *II. BERLIOZ, À travers chants, p. 62*. || Se dit aussi au piano de deux notes ou deux accords différents frappés alternativement très-rapidement de manière à faire une espèce de roulement. || 2° Fig. Tremblement qu'on donne à la voix. Dites cela avec un tremolo, et vous ferez de l'effet.

— **ETYM.** Ital. *tremolo*, tremblant, du lat. *tremere*, trembler. On n'y met pas d'accent, parce que le mot est italien.

TRÉMOUSSEMENT (tré-mou-se-man), *s. m.* Action de se tremousser. Le tremoussement des ailes. On n'entend de son que par les tremoussements que les parties sonores de l'air reçoivent des divers corps qui les agitent, *DUMARS, Œuv. t. IV, p. 373*. La sensation excitée dans notre âme par le son ressemble-t-elle à ce tremoussement que le son produit dans l'air? *BUFF. De l'homme*. Si le mouvement [de la terre qui tremble] se propage plus loin, ce n'est que par de petits tremoussements et de légères trépidations, *id. Add. th. terr. Œuv. t. XIII, p. 48*.

— **HIST.** XVI^e s. Ce tremoussement que leur ouvrage [des tissierandes] leur donne ainsin assises, *MONT. IV, 489*.

TRÉMOUSSER (tré-mou-sé), *v. a.* || 1° Tremousser quelqu'un, lui donner du mouvement, de l'activité. Cette voiture [un carrosse belge] est spécifique, Pour tremousser et secouer Un bourgeois apoplectique; Mais certe il fut fait pour rouer Un petit Français très-étiqué, Tel que je suis, sans me louer, *VOLT. Lett. au roi de Pr. 20 juill. 1740*. || 2° *V. n.* Il se dit des oiseaux qui se donnent du mouvement. Un moineau tremousse sans cesse dans sa cage. || Par extension. Maître Aénéas en tremoussa, Sans dire ce qu'il en pensa, *SCARR. Virg. vi. J'ai bien à leur parler d'autre chose [à ses anges, M. et Mme d'Argental]*, et voici sur quoi je supplie leurs ailes de tremousser beaucoup, *VOLT. Lett. d'Argental, 10 déc. 1766*. || 3° Se

tremousser, *v. réfl.* Se remuer, s'agiter d'un mouvement vif et irrégulier. Voilà qui n'est point sot, et ces gens-là [des danseurs] se tremoussent bien, *MOL. Bourg. gent. II, 4*. Pendant que je le coiffais [un enfant], il chantait, il battait la mesure, il se tremoussait, *GENLIS, Théât. d'éduc. Bal d'enfants, I, 2*. || 4° Fig. et familièrement. Faire des démarches, se donner beaucoup de mouvement pour le succès d'une affaire. Les vieux docteurs se tremoussèrent là-dessus [la suppression d'un droit], et présentèrent requête, dont ils furent déboutés, *QUI PATIN, Lett. t. II, p. 406*. Voyez, informez-vous; que votre amitié se tremousse un peu, *VOLT. Lett. Thiriot, 8 déc. 1735*. On sait que Molière, excédé des mauvaises plaisanteries de Boileau et de Racine sur la Fontaine, dit un jour : Nos beaux esprits ont beau se tremousser, ils n'effaceront pas le bonhomme, *DUCLOS, Œuv. t. X, p. 83*. || Avec ellipse du pronom réfléchi. Je vous assure que je serai si attentive à vos intérêts, que, s'il se présente une bonne occasion, vous me verrez bien tremousser, et peut-être vous être bonne à quelque chose, *BUSSY-RABUTIN, Lett. t. III, p. 400*, dans *POUGENS*.

— **HIST.** XVI^e s. Nous les voyons [les chiens] japper et tremousser en songe, *MONT. I, 101*. La hardiesse aussi bien que la peur font tremousser nos membres, *id. I, 388*. Ces pigeons tremoussans et du bec et des ailes, *ROUS. 804*. Le phénix, cet oiseau qui tremousse Des ailes à la flamme, *DESPORTES, Œuv. p. 244*, éd. de Rouen, 1607.

— **ETYM.** Origine incertaine. Diez le tire d'une forme fictive *transmotiare*, tirée de *transmotus*, déplacé. On peut penser plutôt à un dérivé de *tremere*, trembler; comparez *tremoise*, qui offre un dérivé analogue. Le provençal avait un verbe *trameiar*, remuer comme la trémie, s'agiter, frétiller.

TRÉMOUSSOIR (tré-mou-soir), *s. m.* Nom d'une sorte de fauteuil à ressort, inventé par le célèbre abbé de Saint-Pierre, pour se tremousser, c'est-à-dire pour s'y donner diverses sortes de mouvements qu'il croyait nécessaires à la santé. Je partis pour Champs, mon adorable ange, au lieu de dîner; je me mis dans le tremoussoir de l'abbé de Saint-Pierre, et me voilà un peu mieux, *VOLT. Lett. d'Argental, septembre 1744*.

— **ETYM.** *Tremousser*.

† **TREMPAGE** (tran-pa-ji'), *s. m.* Action de tremper, en général. On peut remplacer l'ébullition dans l'eau par un trempage prolongé. || Trempage des semences, action de les faire tremper dans l'eau avant de semer. La graine de colza, après avoir été soumise à un trempage d'une heure et demie dans l'eau froide, *PIERRE, Acad. des sc. Comptes rendus, t. LVI, p. 747*. || Action de tremper le papier pour l'impression.

† **TREMPANT, ANTE** (tran-pan, pan-t'), *adj.* Qui trempe, qui plonge dans un liquide. || Marcher à vanne trempante, se dit d'une usine dans laquelle la vanne trempe dans l'eau, au lieu d'être levée dans toute sa hauteur, ce qui se dit : marcher à gueule-bée.

TREMPER (tran-p'), *s. f.* || 1° Action de tremper dans un liquide, d'humecter. || Terme d'imprimerie. Action d'humecter le papier pour imprimer. || Dans les brasseries, eau propre à faire fermenter le grain. || Mise en tremp, mise de la matière de l'amidon dans une eau sure ou aigrie. || 2° Premier jet de cire qu'on donne aux mèches des bougies de table. || 3° Opération qui consiste à refroidir brusquement l'acier en le plongeant dans l'eau froide ou dans tout autre liquide, après l'avoir porté à une température élevée, et qui a pour effet de lui donner une grande dureté. Donner la tremp. La tremp saisis l'acier dans un moment où ses principes, quoique les mêmes, sont moins mêlés, *BRISSON, Traité de phys. t. I, p. 36*. La tremp consiste uniquement dans le passage subit de l'incandescence au refroidissement le plus prompt, *MONGEZ, Instit. Mém. litt. et beaux-arts, t. V, p. 553*. Les écrivains anciens ne font aucune mention de la tremp du cuivre, *id. ib. p. 208*. Plus le refroidissement est prompt et fort, plus l'acier acquiert de dureté; aussi la tremp dans le mercure froid est-elle celle qui donne le plus de dureté à l'acier, *A. BRONGNIART, Traité de min. t. II, p. 394*. || Tremp à la volée, nom donné à la tremp ordinaire pour la distinguer d'une autre opération dite abusivement tremp en paquet, et qui consiste à cémenter d'abord, puis à tremper de petites pièces de fer, dont la surface seule a besoin d'être aciérée. || 4° Qualité qu'a acquise le fer par la tremp. La tremp de ce rasoir est excellente. Les armes ne furent plus d'une assez bonne tremp, *VOLT.*

Louis XIV, 48. || Fig. Toute la métamorphose d'Ovide est manifestement d'invention; on peut en tirer des sujets de tragédie, mais non pas inventer sur ce modèle, si ce n'est des épisodes de même tremp, *CORN. 2° disc.* Elle [notre amitié] ne saurait périr... elle est d'une bonne tremp, et le fond en tient à nos os, *sév. à Bussy, 23 janv. 1674*. || 5° Fig. Constitution physique, caractère moral de l'homme. Ah! si votre grande âme à peine s'en répond, La mienne qui n'est pas d'une tremp si belle... *CORN. Tite et Bérén. II, 2*. C'est un esprit que je redoute, et qui n'est pas de tremp à se laisser mener comme celui de sa mère, *MOL. Am. magn. IV, 4*. Il n'y a point, en vérité, un autre ami de cette tremp [il s'agit d'Haqueville], *sév. 25 déc. 1675*. Une bonne tête, ou un ferme génie qui se trouve né avec cette prudence que les autres hommes cherchent vainement à acquérir, qui a fortifié la tremp de son esprit par une grande expérience, *LA BRUY. XI*. Un homme de la tremp de M. Leibnitz, qui est dans l'étude de l'histoire, en sait tirer de certaines réflexions générales élevées au-dessus de l'histoire même, *FONTEN. Leibnitz*. Son cher Birton et un autre débauché de la même tremp, *VOLT. Jenni, 6*. Conçes pas notre condition, c'est la tremp de notre âme, qui nous rend heureux, *id. Dict. phil. Heureux*. La tremp de son âme, qui le portait à vouloir au delà même de ce qu'il pouvait, *RAYNAL, Hist. phil. IV, 22*.

— **HIST.** XVI^e s. Maintenir l'âme et la raison en bonne tremp, *MONT. I, 303*. Leur acier n'est pas de meilleure tremp que celui de quoy nous nous armons, *id. I, 355*. Les criminels qui rencontrent les juges en quelque bonne tremp, douce et débonnaire, *id. II, 324*. Prescrivants tel ou tel delay, selon la tremp de leur cholere, *id. III, 482*. Le fer devenoit si aigre et si esclattant par le moyen de celle tremp, que l'on n'en pouvoit rien faire, *AMVOT, Lysand. 32*. Henri troisieme avoit beaucoup aidé à les mettre en cette tremp [opinion], embrassant fort courtoisement tous ceux qui se pensoient les plus haïs de luy, *D'AUB. Hist. III, 362*. Il l'envoya devant à Chastcaubriand pour faire tout de loing la première tremp [impression] de la peur, *CARL. I, 32*. Ils avoient le cœur et la cyrresse de bonne tremp, et à l'espree de... *id. V, 48*.

— **ETYM.** Voy. *TREMPER*; wallon, *treimp*.

TREMPÉ, ÉE (tran-pé, pé), *part. passé* de tremper. || 1° Qui a été mis dans un liquide. Du linge trempé. Pinceau trempé dans la couleur. Le synode de l'Île-de-France, de la même main dont il venait de souscrire à la condamnation de Piscator, et la plume, pour ainsi dire, encore toute trempée de l'encre dont il avait fait cette souscription, *BOSS. Var. XII, 38*. || Fig. Cet amour innocent, pur et délicieux, Veut des pinceaux trempés dans les couleurs des cieux, *DELILLE, Imag. v*. Des vers pleins de ton nom attendent ton retour, Tout trempés de douceurs, de caresses, d'amour, *A. CHÉN. Élégies, II, 8*. || Fig. Plume trempée dans le fiel, manière d'écrire haineuse, écrit acerbe. || 2° Pénétré de quelque liquide. Représentez-vous le monde encore nouveau, et encore pour ainsi dire tout trempé des eaux du déluge, *BOSS. Hist. II, 2*. || Cet homme est tout trempé, il a son habit tout trempé, il est fort mouillé par la pluie. A cause de l'extrême hauteur [d'une cascade], l'eau se divise et tombe en poussière; et, lorsqu'on approche un peu trop de ce nuage, sans s'apercevoir d'abord qu'on se mouille, à l'instant on est tout trempé, *J. J. ROUSS. Conf. IV, 11*. Il est tout trempé de sueur, il en est inondé. Un valet vint avertir Simonide que deux hommes couverts de poussière et tout trempés de sueur étaient à la porte, qui le demandaient avec empressement, *ROLLIN, Hist. anc. Œuv. t. V, p. 95*, dans *POUGENS*. || Trempé de larmes, mouillé de larmes. Cette beauté... Se leva le matin de ses larmes trempée, *REGNIER, Éléq. IV*. || Trempé de sang, humide de sang. L'impie Achab détruit, et de son sang trempé Le champ que par le meurtre il avait usurpé, *RAC. Ath. I, 4*. || Fig. Trempé de sang, dans le sang, qui a versé du sang. Et notre main alors également trempée Et du sang de César et du sang de Pompée, *CORN. Pomp. IV, 4*. || 3° Vin trempé, vin dans lequel on a mêlé de l'eau. Et surtout de boire mon vin fort trempé, *MOL. Mal. imag. III, 14*. || 4° Qui a reçu la tremp. Nos épées Si fortes et si bien trempées Qu'il faut leur céder ou mourir, *MALH. VI, 8*. Le fer et l'acier chauffés à blanc et trempés subitement dans une eau très-froide deviennent très-cassants; trempés dans une eau moins froide, ils sont beaucoup moins cassants, *BUFF. Hist. mir.*

introd. Œuv. t. VII, p. 129. L'élasticité de l'acier trempé résulte de celle d'un gaz emprisonné [dans les pores du métal], CIZANCOUET, Acad. des sc. Compt. rend. t. LVIII, p. 319. || Fig. Pour ceux qui n'ont l'esprit si fort, ni si trempé, RÉGNIER, Sat. xv. C'était un de ces esprits bien émoulus, mais mal trempés, qui se croient d'acier parce qu'ils sont cassants, CH. DE BERNARD, *les Ailes d'Icare*, 18.

† TREMPÉE (tran-pée), s. f. || 1° Façon qu'on donne à une chose en la trempant dans l'eau, dans la colle, etc. || 2° Populairement et fig. Correction, action de rosser. Il lui flanqua une trempée. || 3° S. f. p. Terme de pêche. Se dit des deux cerdes de crin qui sont attachées aux deux bouts de la seine, et qui servent à la tirer à terre.

— ETYM. *Trempé*.

TREMPER (tran-pé), v. a. || 1° Mettre dans un liquide. Tremper son pain dans le vin, dans la sauce. Pour confirmation du traité, on égorgea un loup, un béliet, un sanglier et un taureau; les Grecs trempaient leurs épées dans le sang des victimes, et les barbares la pointe de leurs javelots, ROLLIN, *Hist. anc. Œuv.* t. IV, p. 172, dans POUGENS. Si l'on veut avoir du fer toujours de la même bonne qualité, il faut absolument proscrire cet usage, ne jamais tremper le fer chaud dans l'eau, et attendre, pour le manier, qu'il se refroidisse à l'air, BUFF. *Hist. min. Introd. Œuv.* t. VII, p. 76. Tantôt, nous déployant ta pompe éblouissante, Pour colorer l'arbuste et la fleur et la plante, D'or, de pourpre et d'azur tu trempez les pinceaux, DELILLE, *Imag.* v. || Tremper la soupe, verser le bouillon sur les tranches de pain. La soupe est trempée.... quand il a trempé la soupe au prisonnier, LAMART. *Joc.* v, 473. || Populairement et fig. Tremper une soupe à quelqu'un, lui donner une trempée, une correction. || 2° Mouiller, imbiber d'un liquide. La pluie a trempé la terre. Ce formidable amas de lances et d'épées, Qui du sang philistin jadis furent trempées, RAC. *Ath.* III, 7. Où serait cette justice qui trempe ses flèches dans le sang du pécheur? MASS. *Carême, Imp. fn.* Sénèque disait en confidence à ses amis, que le lion (Néron) reviendrait promptement à sa férocité naturelle, s'il lui arrivait une fois de tremper sa langue dans le sang, DIDER. *Cl. et Név.* I, 46. Chanterons-nous l'espoir, la tristesse ou la joie? Tremperons-nous de sang les bataillons d'acier? A. DE MUSSET, *Nuit de mai.* || Terme d'imprimerie. Tremper le papier, ou, absolument, tremper, imbiber d'eau le papier destiné à l'impression. || Tremper de larmes, verser abondamment des larmes sur. Bandeau, que mille fois j'ai trempé de mes pleurs, RAC. *Mithr.* v, 4. || Fig. Tremper ses mains dans le sang, donner la mort, commettre un meurtre, ou seulement l'ordonner, le conseiller. Si Alexandre eût vaincu l'orgueil et la colère, et n'eût point trempé ses mains dans le sang de ses meilleurs amis VAUGEL. *Q. C.* III, 12. Dans leur sang Dieux [des Romains] j'ai pu tremper mes mains, RAC. *Mithr.* v, 5. Elle voyait les principaux officiers du palais prêts à tremper leurs mains dans le sang du roi, RÉN. *Tél.* VIII. || Tremper dans le sang, avec un nom de chose pour sujet, faire une nécessité de donner la mort. Ton honneur l'est plus cher que je ne te suis chère, Puisqu'il trempe tes mains dans le sang de mon père, CORN. *Cid.* v, 4. || 3° Tremper son vin, y mettre beaucoup d'eau. || 4° Tremper du fer, de l'acier, le plonger tout rouge dans de l'eau préparée pour le durcir. Il est tout aussi facile de detremper l'acier que de le tremper; il suffit pour cela de le faire rougir, et de le laisser refroidir lentement, THENARD, *Traité de chim.* t. I, p. 379, dans POUGENS. || Tremper à blanc, tremper rouge clair, etc. tremper l'acier lorsqu'il est chauffé à blanc, chauffé au rouge clair, etc. || Tremper en paquet, voy. TREMPER, n° 3. || Fig. Trempez, durcissez vos cœurs de fer dans votre vile décence, rendez-vous méprisables à force de dignité, J. J. ROUSS. *Ém.* IV, || 5° V. n. Demeurer quelque temps dans l'eau ou dans un autre liquide. Le papier, le linge trempe. Faire tremper de la morue pour la dessaler. Les oiseaux de rivage, montés sur de hautes jambes nues, y entrent [dans l'eau] assez avant pour que leur corps y trempe, BUFF. *Ois.* t. XV, p. 209. || Fig. Vos mains n'ont point trempé dans le sang innocent? RAC. *Phédre*, I, 3. || 6° Fig. Être complice, participer à. Qu'avais-je contre vous ou fait ou projeté, Pour me faire tremper en votre lâcheté? CORN. *Suiv.* v, 6. Ma foi, monsieur, si Scapin vous fourbe, je m'en lave les mains, et vous assure que je n'y trempe en aucune façon, MOL. *Scapin*, III, 6. Ja-

mais l'aimable sœur des cruels Pallantides Trempe-t-elle aux complots de ses frères perfides? RAC. *Phédre*, I, 4. Je n'aime pas un homme que je ne puis aborder le premier, ni saluer avant qu'il me salue, sans m'avilir à ses yeux; et sans tremper dans la bonne opinion qu'il a de lui-même, LA BRUY. v. Loi qui ordonne de révéler les conspirations auxquelles même on n'a point trempé, MONTESQ. *Esp.* XII, 17. On assure que Despréaux et son ami Racine trempèrent dans l'élection de l'abbé de Mauroy, par le seul motif d'écartier Fontenelle, son concurrent, D'ALEMB. *Élog. J. Test. de Mauroy.* J'ai vu, monsieur, votre notice d'un fragment de Longus nouvellement découvert, c'est-à-dire votre apologie au sujet de cette découverte dans laquelle on vous accusait d'avoir trempé pour quelque chose, P. L. COUR. *Lett. à M. Renouard.* || 7° Se tremper, v. refl. Être mis dans un liquide. Leurs vaillantes mains se trempèrent bien mieux au sang des Africains, CORN. *Cid.* III, 6. || Recevoir la trempée. L'acier est le seul métal qui soit susceptible de se tremper ou de se durcir par un refroidissement subit; ni le cuivre, ni l'argent, ni l'or, ni aucun des autres métaux, sous un état quelconque, ne paraissent jouir de cette propriété, THENARD, *Traité de chim.* t. I, p. 379, dans POUGENS.

— HIST. XII^e s. Et lace l'eaume [le heaume] qui si fu dur tremprez, RONC. p. 36. || XIII^e s. Comme les grosses gotes sont bones seur les grosses herbes por bien tremper, *Psautier*, f° 486. Et Renart li a fet la lope, Por ce que si tost le deçoit, Et li chaitis ne s'aperçoit, Et li li trempe la corroie [l'allèche], *Ren.* 10247. Deux fois le jor faisoit tramped [tremper la soupe], Por repaistre les familleuz, RUTEB. 44. Le branc que on li çaint moult bons fevres forja, Puis le parfist Galans qui un an le tempra, *Ch. d'Ant.* v, 127. Son vin trempoit [Louis IX] par mesure, selonc ce qu'il veoit que le vin le pooit souffrir, JOINV. 193. || XIV^e s. Mais aucuns qui se voient er fortune tramped, Cuident aucune fois jusques au ciel oser, *Guescl.* 15180. || XV^e s. Je trempe mon vin plus souvent à moitié, parfois au tiers d'eau, MONT. IV, 206. Jean Hus et Hierosme de Prague, lesquels après longues prisons et disputes furent bruslez, le dernier ayant trempé un an dans un cachot, D'AUB. *Hist.* I, 67. Montluc en ses escrits s'excuse d'avoir trempé en cet affaire, *id. ib.* I, 234. Voilà Monsieur bafoué des principaux des siens qui n'avoient point trempé à l'entreprise, *id. ib.* II, 477. Soudainement après le combat on les voit à Rome sur la place, avec leurs chevaux tous trempés de sueur, AMYOT, *Cor.* 4. Il s'osta de dessus sa teste le chapeau de fleurs qu'il y avoit, et, le trempant luy mesme dedans une liqueur de parfum, le luy envoya, M. *Pélop.* 55. L'homme sage doit tremper sa parole en sens et en raison, premier que de la prononcer, *id. Phoc.* 7. N'ayant pas le pied ferme, pource que la terre, y estant fort trempée, glissoit, *id. Alex.* 101. En automne, nous commençons à boire moins, et moins trempé, PARÉ, *Introduit.* 14. Des vins pressés ou raqués, trempés, allongés et autres de mesnage. — Dans deux ou trois jours le premier trempé ou despensé sera tiré de la cuve et entonné comme le vin, O. DE SERRES, 210. Trop n'y pourront séjourner les olives, pourveu qu'elles trempent tousjours, *id.* 843.

— ETYM. Wallon, *treinpe*; provenç. *temprar*, *temprar*; espagn. *templar*; portug. *temperar*; ital. *temprare*; du latin *temperare* (d'où, avec métathèse de l'r, *tremper*).

TREMPERIE (tran-pe-rie), s. f. L'endroit d'une imprimerie où l'on trempe le papier.

— ETYM. *Tremper*.

† TREMPETTE (tran-pè-tè), s. f. Petit morceau de pain coupé en long. || Faire la trempette, tremper un morceau de pain dans le vin.

— HIST. XVI^e s. *Trempette*, COTGRAVE.

† TREMPER (tran-peur), s. m. Ouvrier qui trempe l'acier. || Ouvrier qui trempe le papier.

† TREMPIS (tran-pi), s. m. Liqueur acide dans laquelle on plonge les pièces de cuivre, pour les nettoyer. || Lavage des matières colorantes dont se sert le peintre. || Atelier où l'amidonnier fait son travail. || Eau dans laquelle on a trempé la morue. || Endroit où les barengères mettent dessaler le poisson.

— HIST. XV^e s. Deffend icelle chambre, pendant ledit danger de peste, à tous vendeurs et tailleurs de poisson de mer et autres de semblable estat, de faire aucuns trempis ou lavemens au dedans de cette ville, *Ord. des rois de Fr.* t. II, p. 386.

— ETYM. *Trempé*.

TREMPIN (tran-plin), s. m. || 1° Planche inclinée et très-élastique, sur laquelle les sauteurs s'élancent pour faire des sauts périlleux. Un tel homme est fait pour faire le saut périlleux : le tremplin doit être son théâtre, puisqu'il a sacrifié l'imitation, le génie et le charme de son art à une routine qui l'avilit, NOVERRE, *Lett. sur la danse*, p. 222, dans POUGENS. || 2° Le saut du tremplin. Faire le tremplin. || Fig. Tour de force, de hardiesse.

— ETYM. Ital. *trampellino*. Scheler y voit une forme nasalisée de l'anc. verbe *treper*, *triper*, *sauter*. Ne serait-ce pas plutôt l'all. *trampeln*, trépi-gner, sauter?

† TREMPOIR (tran-poir), s. m. Chez les foulons, endroit où l'on met tremper les pièces de drap.

— ETYM. *Tremper*. Les *trempoirs*, dans le moyen âge, étaient des vases : quatre pots d'or, quatre trempoirs et six plats d'or, FROISS. III, IV, 4.

† TREMPOIRE (tran-poi-r'), s. f. Cuve dans laquelle on immerge une substance quelconque.

† TREMPURE (tran-pu-r'), s. f. Appareil qui sert à communiquer un mouvement d'abaissement ou d'élévation au palier et à la meule courante d'un moulin.

† TRÉMUE (tré-mue), s. f. Terme de marine. Entourage de planches pour empêcher l'eau de s'introduire dans le bâtiment lorsque les lames balayent le pont.

— ETYM. *Trémue* est une variante de *trémis* (voy. ce mot); les marins ont fait une assimilation.

† TRÉNITZ (tré-nis'), s. f. Contredanse qui était autrefois, alternativement avec la pastourelle, la quatrième figure du quadrille ordinaire. Cette figure se composait ainsi : 1° Le cavalier et sa dame en avant et en arrière (4 mesures). 2° Les mêmes en avant et le cavalier, plus sa dame à la gauche du cavalier vis-à-vis, et celle-ci fait un ballotté sur place tandis qu'il retourne à la sienne (4 mes.). 3° Les deux dames qui lui font face traversent, tandis que lui-même traverse entre elles (4 mes.). 4° Elles font un chassé-croisé, et il ballotte sur place (4 mes.). 5° On retrace de même qu'on a traversé (4 mes.). 6° Les deux couples balancent à leurs places et font le tour de main (4 mesures; en tout 24). || On écrit aussi la trénis.

— ETYM. Cette danse porte le nom de Trénitz, peintre et beau danseur célèbre sous le Directoire, soit qu'il l'ait inventée ou seulement mise à la mode. Moi aussi, j'ai été brillant.... j'ai été le coryphée des fêtes de Barras; j'ai chanté avec Garat, dansé avec Trénitz, valsé avec madame Tallien, BAYARD et JAIME, *le Réveil du lion*, I, 7.

TRENTAIN (tran-tin), || 1° Terme invariable en usage à la paume, pour marquer que les joueurs ont chacun trente. Nous sommes trentain. Le marqueur crie trentain, quand les joueurs ont trente de part et d'autre. || 2° S. m. Nombre de trente messes qu'on fait dire pour un défunt. || Service funéraire célébré le trentième jour après le décès. Madame mandait qu'on faisait à Saint-Denis le trentain de la reine sa mère, c'est-à-dire un service solennel un tel jour qu'elle lui marquait, CHOISY, *Mémoires*. || 3° Se disait des draps dont la chaîne était composée de trente centaines de fil.... Draps, savoir la première sorte, nommés refins trentesixains, pour les couleurs doubles, et vingt-huit ou trentains, pour les couleurs simples, *Arrêt du conseil*, 15 mai 1676.

— ETYM. *Trente*.

TRENTAINE (tran-tè-n'), s. f. || 1° Terme collectif. Nombre de trente ou environ. Il y avait une trentaine de princes, et chacun d'eux était à côté d'une des plus belles dames du palais, VOLT. *Princ. de Babil.* 3. Ma destinée était d'être je ne sais quel homme public coiffé de trois ou quatre petits bonnets de laurier et d'une trentaine de couronnes d'épines, *id. Lett. d'Argental*, 11 mars 1752. || 2° Absolument, l'âge de trente ans. Quand on a passé la trentaine, Ne fût-ce que d'un seul moment, On ne doit porter seulement Qu'une douce et facile chaîne, CHAUL. *À la duch. de Bouillon, de Fontenay*. Mme la comtesse d'Houdetot approchait de la trentaine, et n'était point belle; son visage était marqué de la petite vérole, J. J. ROUSS. *Confess.* IX. C'est comme ma femme : autrefois j'ai eu toutes les peines du monde à la faire entrer dans la trentaine, et aujourd'hui il n'y a plus moyen de l'en faire sortir, *le Journal illustré*, 31 mars-7 avril 1867.

— ETYM. *Trente*.

† TRENFANEL (tran-ta-nèl), s. m. Voy. TRANTANEL.

TRENTE (tran-t'), adj. numér. || 1° Trois fois dix.

Il [la Calprenède] affina plaisamment les libraires; il trafait avec eux pour deux ou pour quatre volumes; après, quand ces volumes étaient faits, il leur disait: j'en veux faire trente, moi, TALLEMANT DES RÉAUX, la Calprenède. Vous auriez pu, à bon marché, c'est-à-dire avec trente larmes, vous faire passer auprès de moi pour l'homme du monde le plus passionné, sév. à *Ménage*, t. 1, p. 370, éd. REGNIER. Il fut trenté ans digne d'envie, Et trente ans digne de pitié, PIRON, *Inscript. et épit.* Trente beaux vers de Corneille valent beaucoup mieux qu'une pièce médiocre, VOLT. *Comm. Corn. Rem. Pompée*, v, sc. dern. On peut parier 9244 contre 151, ou 61 $\frac{1}{4}$ contre 1, qu'une personne de trente ans vivra un an de plus, BUFF. *Prob. de la vie*, t. x, p. 329. || Guerre de trente ans, lutte des princes réformés d'Allemagne contre l'empereur et les princes catholiques (1618-1648). || Combat des trente, combat célèbre, au XIV^e siècle, entre trente chevaliers bretons et trente chevaliers anglais. || Les trente tyrans, ou, elliptiquement, les trente, trente personnages athéniens que les Lacédémoniens, vainqueurs d'Athènes, mirent à la tête de la cité, et qui gouvernèrent tyranniquement; ils furent chassés par Thrasybule. Quand Athènes fut soumise au despotisme des trente, le scrutin découvert fut mis en usage au tribunal révolutionnaire dont ils étaient les maîtres absolus; et Lysias, témoin oculaire, assure que personne n'était absous, LEVESQUE. *Instit. Mém. sc. mor. et pol.* t. IV, p. 268. || Abusivement, les trente tyrans, plusieurs compétiteurs au trône impérial qui parurent ensemble du temps de Gallien. || 2^e Trentième. Chapitre trente. Page trente. || 3^e Terme du jeu de paume. La moitié d'un jeu qui est de quatre points dont chacun vaut quinze. || Donner demi-trente, donner à son adversaire 30 dans un jeu et 15 dans l'autre, et ainsi de suite alternativement. || 4^e Trente et un, jeu de hasard qui se joue avec des cartes; il consiste à compléter 31 points: qui passe perd; c'est un jeu de société. || Point forçant trente et un, le plus favorable du jeu. J'ai trente et un. || 5^e Trente et quarante, jeu de hasard qui se joue avec des cartes; c'est un jeu de banque; celui qui amène le plus près de trente gagne; à trente et un il gagne double; et à quarante il perd double. Elle a une aversion horrible pour le jeu, ce qui n'est pas commun aux femmes d'aujourd'hui; et j'en sais une de nos quartiers qui a perdu, à trente et quarante, vingt mille francs cette année, MOL. *L'Avare*, II, 6. Finette: ... pour l'expédier il lui propose un jeu dont l'inventeur, je crois, mériterait le feu. — Le baron: De quel jeu parles-tu? — Finette: C'est au trente et quarante, DESTOUCHES, *Dissip.* v, 2. || 6^e Substantivement. Le nombre trente. Trente divisé par trois. || On dit de même: le nombre trente, le numéro trente. || 7^e Le trentième jour du mois. Nous sommes aujourd'hui le trente du mois. || 8^e Trente-deux-pieds, un des tuyaux de l'orgue.

— HIST. XI^e s. De ses parens ensemble od lui tels trente, *Ch. de Rol.* CVIII. || XII^e s. Grans trente escheles [escadrons] [ils] établissent as porz [passages], *Ronc.* p. 127. || XIII^e s. Au manger sont assis, çà cent, çà vingt, çà trente, *Berte*, x. || XV^e s. Jean Lyon n'estoit mie courroucé de telles avenues, mais voulsist bien que tous les jours il en advenist trente [quantité indéterminée], FROISS. II, II, 53. || XV^e s. Ce mesme marchand vendant une haquenée disoit à celui qui la vouloit acheter: Prenez-la bardiment, elle est bonne pour jouer à trente et un, car elle ne passe point, BOUCHET, *Serées*, I, p. 404, dans LACURNE. [L'évêque de la Baume] estimant souveraine vertu d'un prelat de tenir gros plat et friande table avec bons vins, et s'en donnoit quant il y estoit jusques à passer trente et un, BONIVARD, *Anc. et nouv. police de Gen.* p. 20.

— ETYM. Wallon, *treint*; provenç. *trenta*; esp. *treinta*; portug. *trinta*; ital. *trenta*; du lat. *triginta*, de tres, trois.

† TRENTENAIRE (tran-te-né-r'), *adj.* De trente ans. La possession trentenaire opère la prescription.

— ETYM. *Trente*, et *an*. Provenç. *trentanari*; espagn. *treintanario*.

TRENTIÈME (tran-tié-m'), *adj. numér. ordinal* de trente. || 1^o Qui suit le vingt-neuvième dans l'ordre. Il est le trentième. Je n'irai pas plus loin; car voilà, mon cher a ni, la trentième lettre que j'écris aujourd'hui, VOLT. *Formont*, 24 juill. 1734. || Le trentième jour du mois, ou, elliptiquement, le trentième. || 2^o La trentième partie d'un

tout, ou, substantivement, le trentième, chaque partie d'un tout divisé en trente parties égales. Il a le trentième des profits. Les neuf trentièmes d'un tout.

— ETYM. *Trente*.

TRÉPAN (tré-pan), *s. m.* || 1^o Instrument de chirurgie en forme de vilebrequin, avec lequel on perce les os, surtout ceux du crâne, pour remplir diverses indications thérapeutiques, et le plus ordinairement pour donner issue à un épanchement, ou pour relever des pièces d'os enfoncées. || Trépan à couronne, celui qui représente la forme d'une scie circulaire, d'une couronne, à forme conique ou cylindrique, dont l'extérieur offre de petits tranchants obliques et terminés par une petite dent. || Trépan perforatif, trépan composé d'une lame d'acier pyramidale, qui se termine par une pointe quadrangulaire, tranchante sur les côtés; les tranchants sont fournis par deux biseaux tournés de droite à gauche. || Trépan exfoliatif, trépan présentant une lame dont le bord inférieur est tranchant, et a dans son milieu une pointe saillante, qui le partage en deux moitiés taillées en sens inverse l'une de l'autre. || Trépan se dit quelquefois pour trépanation. Plusieurs coups reçus à la tête lui avaient fait essayer [au fils de la princesse d'Harcourt] trois ou quatre trépan, ST-SIM. 146, 133. || 2^o Trépan de sonde, instrument qui s'ajuste à la dernière allonge d'une sonde et qui agit par percussion. || Sorte de tarière avec laquelle on perce des trous dans les pierres tendres. || Outil pour percer ou creuser le marbre, les pierres ou le bois. || Espèce de foret pour percer le ciel d'une galerie, lorsque l'air n'y circule pas assez pour qu'on y puisse tenir une chandelle allumée. || Terme de puits artésiens. Outil destiné à tailler et à percer le roc. || Terme de serrurier. Machine qui sert à faire tourner un foret tenu verticalement.

— HIST. XVI^e s. De peur qu'il n'applique son trépan sur les commissures, PARÉ, III, 3. L'os tendre et delié sera plustost coupé par la trepane que celui qui est dur et espais, III, 4.

— ETYM. Ital. *trepano*, *trapano*; du grec *τροπανον*.

† TRÉPANATION (tré-pa-na-sion), *s. f.* Opération du trépan, application méthodique d'un trépan à l'effet de donner issue à du pus amassé sous une surface osseuse, ou de relever des pièces enfoncées.

— HIST. XIV^e s. Il enseigne ouvrer en plaies du test et de la cervelle par maniere de medecines, non pas par trepanacion, LANFRANC, f^o 24, verso. || XV^e s. Quelquefois se fait inflammation, après la trepanacion, à la dure-mere, laquelle se leve et sort grandement par le trou qu'on aura trepané, PARÉ, XVIII, 47.

TRÉPANE, ÉE (tré-pa-né, née), *part. passé* de trépaner. || Substantivement. Les trépanés succombent presque tous.

TRÉPANER (tré-pa-né), *v. a.* || 1^o Terme de chirurgie. Faire la trépanation. La belle chose que ce serait, si on avait trépané cette grosse tête, BALZ. *le Barbon*. Le marquis de Nesle eut un coup de mousquet dans la tête, dont on allait le trépaner, PELLISSON, *Lett. hist.* t. III, p. 382. || Par extension. Trépaner une côte, la perforer, pour donner issue à un liquide contenu dans la cavité de la plèvre. || 2^o Trépaner une mine, en percer la galerie au moyen du trépan.

— HIST. XVI^e s. On perce les os en trepanant le test, ou les costes... et les os noirs pourris et vermoulus, PARÉ, *Introd.* 3.

— ETYM. *Trépan*.

† TRÉPANG (tré-pan), *s. m.* Espèce d'holothurie, *holothuria edulis*.

TRÉPAS (tré-pâ; l's se lie: un tré-pâ-z affreux), *s. m.* || 1^o Proprement, passage (sens qui n'est plus usité). || Nom d'un droit de passage, qu'on payait sur la Loire, en passant d'une province à l'autre. Il y a de plus le trépas de Loire qui se lève sur tout ce qui descend, monte et traverse ladite rivière, depuis Candes jusques à Ancenis, ÉDIT, sept. 1664. || Terme de marine. Pas, pertuis. || 2^o Fig. Mort de l'homme, passage de la vie à la mort. La crainte de mourir et le désir de vivre Ressaisissent une âme avec tant de pouvoit, Que qui voit le trépas cesse de le vouloir, CORN. *Pol.* III, 3. Ma fille qui s'approche et court à son trépas, RAC. *Iphig.* I, 4. Peut-être n'y a-t-il rien au delà du trépas, MASS. *Carême, Vérité d'un avenir*. || Au plur. À ce prix j'aimerais les plus cruels trépas, CORN. *Théod.* II, 4. Je ne puis rien, rien pour sa delivrance: Le temps n'est plus des trépas glorieux,

BÉRANG. *Cinq mai*. || Familièrement. Auer de vie à trépas, mourir.

— SYN. TRÉPAS, MORT. Trépas est poétique et emporte dans son idée le passage d'une vie à l'autre. Mort est du style ordinaire et signifie précisément la cessation de la vie. Le second de ces mots se dit à l'égard de toutes sortes d'animaux, et trépas ne se dit qu'à l'égard de l'homme.

— HIST. XIII^e s. Et por chou [ce] ne creons nous pas Que ceste rors soit fors trespas; Preudons ki passe ceste vie; Par ceste mort se glorefie, GUI DE CAMBRAI, *Barl.* et *Jos.* p. 21. Bons sens dure jusque en som; Mès n'est, au droit jugement, Biauté c'un trespas de vent, *Bibl. des ch.* 4^e série, t. 7, p. 29. || XIV^e s. De vie est li termes moult briés [bref]; C'est aussi c'un trespas de vent, J. DE CONDÉ, t. III, p. 54. || XV^e s. Jusques à l'heure de son trespas [de Louis XI], COMM. *Proh.* || XVI^e s. Le sage Caton quand il approcha de son trespas, AMYOT, *Marius*, 87.

— ETYM. Provenç. *traspas*, *traspas*; espagn. *traspaso*; portug. *traspasso*, *traspasso*; ital. *traspasso*; de *tra*, *tras*, *tres*, au delà, et *pas*, dans le sens de passage. *Traspas* signifie proprement passage, et, figurément, passage de la vie à la mort.

TRÉPASSE, ÉE (tré-pâ-sé, sée), *part. passé* de trépasser. Qui a cessé de vivre. Comme un sire qui plaint ses parents trépassés, RÉGNIER, *Sat.* XIII. Je vous le garantis trépassé comme il faut, MOL. *V.Ét.* II, 3. Trépas, qui est noble dans le style poétique, a fait trépassé, qui ne s'emploie point dans le style noble, D'ALEMB. *Œur.* t. III, p. 333. || Substantivement. La l pour un trépassé vous êtes bien gaillard! MOL. *V.Ét.* II, 5. Maintenant la jeune trépassée... Dort, v. HUGO, *Orientales, fantômes*. || La fête des Trépassés, la fête des Morts, qui est plus usité. || Il va à la messe des trépassés, il y porte pain et vin, se dit de celui qui déjeune avant d'aller à la messe (aux messes des morts, les paroissiens présentent du pain et du vin à l'offrande).

TRÉPASSEMENT (tré-pâ-se-man), *s. m.* Action de trépasser. M. de Thou désirait que je lui fisse un trépassement du Christ, et me le paierait très-bien, ROUSSIN, *Lett.* 14 mai 1644. Voire, ce m'a-t-il fait, tu as été au trépassement d'un chat, tu as la vue trouble, MOL. *D. Juan*, II, 1.

— HIST. XII^e s. Mout estoit près de son trespassement, *Ronc.* p. 106. Ne devez as prelaz faire defendement à plaider de lur plaiz, cum de trespassement [violation] U de fei u de criem u de faus serement E d'us e de cume... *Th. le mart.* 80. || XIII^e s. El point que le [la] feme muert qui tient en doaire, li doaires vient as hoirs el point qu'il est el tans du trespassement à le [la] feme, BEAUMAN. XIII, 11. || XV^e s. Après le trespassement de la roine de France trespassa la roine de Navarre, FROISS. II, II, 19.

— ETYM. *Trépasser*; provenç. *trespassamen*; espagn. *traspasamiento*; ital. *trapassamento*.

TRÉPASSER (tré-pâ-sé), *v. n.* En parlant des personnes, mourir naturellement. Quoi! j'aurais trépassé sans m'en apercevoir? MOL. *V.Ét.* II, 5. Robert Guiscard, duc de la Pouille, mourut à Zante en allant en Palestine; on lui avait prédit qu'il trépasserait à Jérusalem, CHATEAUBR. *Itin.* part. 4.

— REM. Il a trépassé à six heures du soir; mais, pour marquer l'état, on dirait: il est trépassé depuis une heure.

— HIST. XI^e s. E si aveir [bestiaux] trespassent [passent] per iloc, *Lois de Guill.* 32. || XII^e s. Le Rin [ils] ont trespassé, n'est qui leur contredic, *Sax.* VII. E se li arcevesque ad vers li trespassé, Par els soit adrescié, jugié e achevé, *Th. le mart.* 56. E la charuigne Jezabel girrad come feins el champ de Jezrael, si que li trespassant dirrunt: Est-ço la noble dame Jezabel? *Rois*, p. 379. || XIII^e s. Car puisque fu trespassés Cuens Tibaus à mort de vie, HUES DE LA FERTÉ, *Romancero*, p. 186. Je vous trespas le long anui que li orent avant que il fussent entré ens, H. DE VALENC. XVI. Se il venoit de dehors la vile, et alast hors que on apiele trespasser, lors devroit la charrée deus demelers, *Liv. des mé.* 279. Moult m'ennuie certes et me grieve, Que orendroit l'aube ne crieve, Et que la nuit tost ne trespasse, *la Rose*, 2514. Et le mari à icello dame si trespassa autresi de cestui siecle, BEAUMAN. XVIII, 48. Non morurent, ains trespasseront; Car de ceste vie passeront à celle où l'en ne puet mourir, J. DE MEUNG, *Tr.* 1243. || XIV^e s. Et si est verité que les bonnes operations de leur amis vivans conferent aucune chose as trespassés, et semblablement est il des infortunes, ORESME, *Éth.* 27. || XVI^e s. Et mourut l'an et jour que trespassa, RAB. *Pant.* II, 3. Si ma femme me faisoyt

coqu, ce seroit assez pour me faire trespasser hors les gondz de patience, m. *ib.* III, 9. Desrobbe prend, possède, amasse, Tout faut laisser quand on trespasse, LEROUX DE LINGY, *Prov.* t. II, p. 288.

— ETYM. *Trépas*; provenc. *traspassar*, *traspasar*, *trapassar*; espagn. *traspasar*; portug. *traspasar*, *traspasar*; ital. *trappassare*.

† TRÉPHINE (tré-fi-n'), s. f. Terme de chirurgie. Instrument que les Anglais emploient pour la trépanation : l'arbre du trépan est remplacé par une poignée analogue à celle d'une vrille, et la couronne est cylindrique.

TRÉPIDATION (tré-pi-da-sion; en vers, de cinq syllabes), s. f. || 1° Terme de géologie. Trépidation du sol, légère secousse communiquée au sol et qui est un diminutif du tremblement de terre. La chute et l'affaissement subit des cavernes intérieures du globe produisent des mouvements qui ne se font sentir qu'à de petites distances; ce sont plutôt des trépidations que de vrais tremblements, BUFF. *Min.* t. IX, p. 41. À Acapulco on connaît deux sortes de tremblements de terre: celui d'ondulation, qui fait osciller les maisons, et celui de trépidation, qui tend à les soulever verticalement, LÉGOARANT. M. Prost relève toutes les trépidations qui ont été constatées dans le sol de Nice depuis le commencement de l'année 1861, *Presse scientifique*, 1861, t. III, p. 703. || 2° La trépidation des navires à vapeur, espèce de mouvement légèrement saccadé, mais qui ne fait parcourir aucun espace sensible. || 3° Ancien terme de médecine. Tremblement des membres, des nerfs, etc. || Fig. Son péril n'est digne d'aucune commisération selon Aristote même, et ne fait naître en l'auditeur qu'un certain mouvement de trépidation intérieure qui le porte à craindre que ce fils ne périsse avant que l'erreur soit découverte, CORN. 2^e disc. || 4° Terme d'astronomie ancienne. Trépidation des fixes, nom donné par Thébit à un balancement prétendu du firmament, du septentrion au midi et du midi au septentrion. Des mouvements de libration et de trépidation, *Dial. d'Orat. Tubero*, t. II, p. 203.

— HIST. xv^e s. La voix de peur se dit autrement trépidation, GERSON, dans le *Dict. de DOCHEZ*. || xv^e s. La lune varia de son cours plus de cinq toises, et fut manifestement vue le mouvement de trépidation on firmament, RAB. II, 1. Retrogadation, trépidation, accession... aux astres et corps célestes, MONT. II, 284.

— ETYM. Lat. *trepidationem*, de *trepidare*, trembler, s'agiter, qui est dérivé de *trepere*, tourner; par l'intermédiaire de *trepidus*.

TRÉPIED (tré-pié; le d ne se prononce jamais; au pluriel, l's se lie: des tré-pié-z en fer), s. m. || 1° Ustensile de cuisine à trois pieds. || Se dit, en général, de tout meuble à trois pieds. Lavabo, guéridon en trépiéd. Je trouve Vulcain un divin forgeron, quand il fait des trépiéd d'or qui vont tout seuls au conseil des dieux, VOLT. *Dial.* 16. || 2° Terme d'antiquité. Vase à trois pieds; cassolette portée sur trois pieds. Ce trépiéd, garni d'or, soutenu par un dragon d'airain, fut offert par les Grecs, après la bataille de Platée, BARTHÉL. *Anach.* ch. 22. || 3° Le trépiéd de Delphes, le trépiéd d'Apollon, espèce de siège sur lequel la prêtresse rendait ses oracles. [Dans les oracles] les vieux trépiéd étaient en possession de l'avenir depuis un temps immémorial; et la parole d'un dieu expérimenté était bien plus sûre que celle de ces dieux qui n'avaient encore nulle expérience, FONTEN. *Oracles*, I, 44. La pythie, avant que de monter sur le trépiéd, s'y disposait par de longs préparatifs, des sacrifices, des purifications, un jeûne de trois jours et beaucoup d'autres cérémonies, ROLLIN, *Hist. anc. Ém.* t. V, p. 37, dans POUGENS. Le destructeur des oracles [Fontenelle], celui qui a renversé le trépiéd des sibylles, STAAL, *Mém.* t. I, p. 250. || Fig. Être sur le trépiéd, parler avec enthousiasme. Puisque, de ce moment, vous m'érigez en oracle, me voilà sur mon trépiéd, P. L. COUR. *Lett.* II, 242. || 4° Terme d'anatomie. Trépiéd cœliaque, nom donné à la terminaison de l'artère ou tronc cœliaque ou opisthogastrique, qui se partage en trois branches, à la fois ou à peu près, la coronaire stomacique, l'hépatique et la splénique. || Trépiéd vital, ensemble des trois fonctions essentielles de la vie, la respiration, la circulation et l'innervation.

— HIST. xiii^e s. Or faut paelles et trepiez, Hanap de madre et benapier, *Choses qui failent en ménage*. || xv^e s. Un treppié, deux tenailles de fer, *Bullet. du biblioph.* mai 1863, p. 233. || xvi^e s. Tu peux accommoder ton chaudron ou jatte, sus

un trepiéd, PARÉ, XXVI, 2. Mettant les paniers sur des tripiers, et au dessus d'iceux, du charbon allumé, O. DE SERRES, 870.

— ETYM. Bourguig. *trepei*; wallon, *trept*; du lat. *tripēs*, de tres, trois, et pes, pied.

TRÉPIGNEMENT (tré-pi-gne-man), s. m. Action de trépiéger. Ce mouvement fit une commotion, et causa un trépiégment dans la grand'chambre, qui fut entendu dans la quatrième, RETZ, *Mém.* t. II, liv. III, p. 424, dans POUGENS. L'antiquité appela augures les bons et les mauvais présages qu'elle prenait du vol, du cri et du trépiégment des oiseaux, THIERS, *Superstit.* ch. 47. Quand par hasard il se trouve quelque air un peu sautillant [à l'Opéra], c'est un trépiégment universel [parmi les spectateurs], J. J. NOUSS. *Hél.* II, 23. C'était aux hommes de cette affreuse époque [la terreur] qu'il appartenait de s'écrier dans le trépiégment digne d'un tel langage: Grand Dieu, qu'un tyran est dur à abattre! VILLEMALIN. *Souven. contemp. les Cent-Jours*, 46.

— HIST. xvi^e s. Le trepiégment qui se faisoit en la chambre [ors de l'assassinat du duc de Guise] fut oui de tout le conseil, D'AUB. *Hist.* III, 452. Le sain-foin hait la morsure et le trepiégment des bestes, O. DE SERRES, 273. Nous nous sentons plus esmus des trepiégments, jeux et niaiseries puériles de nos enfants, que nous ne faisons aprez de leurs actions toutes formées, MONT. II, 74.

TRÉPIGNER (tré-pi-gné), v. n. || 1° Frapper vivement des pieds contre terre. Plusieurs voix confuses d'hommes et de femmes étaient mêlées au bruit sourd de plusieurs pieds nus qui trépiénaient dans la chambre, SCARR. *Rom. com.* I, 42. Il trépiéna de joie, il pleure de tendresse, BOIL. *Art p.* I. Lorsqu'on l'approche [le porc-épie de Malaca], il trépiéna des pieds, et vient, en s'enflant, présenter ses piquants qu'il hérissé et secoue, BUFF. *Quadrup.* t. XIII, p. 424. Ils [les chevaux] se cabrent, ils hennissent, ils trépiégent, comme s'ils étaient impatients d'une gloire qu'ils vont obtenir à eux seuls, sans que l'homme les dirige, STAEL, *Corinne*, IX, 4. || Trépiéger de, avec un infinitif, avoir une extrême envie de. Toute l'Allemagne trépiégnait de danser, J. BRULÉ, *Lucien en belle humeur*, t. II, p. 257, dans POUGENS. || Il se conjugue avec l'auxiliaire avoir. || 2° V. a. Trépiéger les laines, en mêler les couleurs. || Fouler la terre.

— HIST. xv^e s. Comme homme embu qui chancelle et trepiéna, VILLON, *Grand test. Ball.* || xvi^e s. Le président les fit mettre en pièces toutes [des femmes] et trepiéger les enfans qui sortoient du ventre des enceintes, D'AUB. *Hist.* I, 74. Par tel ordre les canetons éviteront le peril d'estre trepiégnés par les personnes et bestes, O. DE SERRES, 378. J'ay un agir trepiégnant où la volonté me charrie; mais cette pointe est ennemye de perseverance, MONT. IV, 472.

— ETYM. Dérivé de l'anc. verbe *treper*, *triper*, sauter, danser; provenc. *trepar*, qui est commun à plusieurs langues: néerlandais, *trippen*; allem. *trippeln*; angl. *trip*; kimry, *trípio*; bas-bret. *tripa*. Le bourguignon dit *trebillai*, *trepillai*, se trépiéger.

† TRÉPIGNIS (tré-pi-gni), s. m. Nom, dans les tournois, de la mêlée générale des chevaliers.

TRÉPOINTE (tré-poin-t'), s. f. Bande de cuir mince, que les cordonniers mettent entre deux cuirs plus épais qu'on veut coudre ensemble.

— ETYM. *Trés*, au delà, et *pointe*.

TRÉS (tré; l's se lie: tré-z heureux), adj. || 1° Particule qui marque le superlatif absolu, et qui se joint à un adjectif, à un participe et à un verbe; on unit ces deux mots par un trait d'union; du moins c'est l'usage du Dictionnaire de l'Académie. Une campagne très-agréable. Il est très-estimé et très-aimé. Cela lui arrive très-rarement. Il est très-informé des questions du temps, et il sait parfaitement le secret des jésuites, PASC. *Prov.* II, 2^e. Très se met devant une locution adverbiale; alors le trait d'union ne s'emploie pas. Quand je parle de labourer la terre, je parle très à la lettre: je me sers du nouveau semoir... VOLT. *d'Argental*, 19 déc. 1758. Mon ouvrage, qui avait été écrit à Gènes, très à la hâte, GALLANI, *Lett. à Mme d'Épinay*, 28 avril 1770. Ce qui restera doit être donné à mon ambassadeur, qui m'a avancé cet argent; mais, comme il est très en état d'attendre... *ib.* 48 sept. 1769. ... sur l'état de l'industrie et de l'agriculture en France, qu'il dit être très en souffrance, GUDIN, *Rapport au sénat, Monit. univ.* 24 mars 1868, p. 423, 4^e col. || 3° On a contesté

s'il pouvait se mettre devant un substantif. Cela est peu usité; mais l'usage de bons auteurs y autorise. Il ne laisse pas de se fier à celui-ci, comme à un très homme de bien, BALZ. *le Barbon*. Oui, vous êtes sergent, monsieur, et très sergent, RAC. *Plaid.* II, 4. || 4° Mme de Sévigné l'a mis devant un verbe à un temps composé. Ils m'ont très assuré que la vendange de cette année [un bain de vendange, pour des douleurs] m'aurait empirée, 30 sept. 1676.

— HIST. xi^e s. Tres qu'en la mer [il] conquist la tere altaigne, *Ch. de Rol.* I. Si li truvez ki tres bien li ajut [aide], *ib.* LX. Le cors [il] li trenchet tres l'un costet qu' al altre, *ib.* cxiii. || xii^e s. Mais ma dame est de si tres grant vaillance [prix], Que son ami ne doit faire faillance, *Couci*, xxiv. L'apostoles de Rome, tres en mi le palais, Les princes en apele, *Sax.* xv. || xiii^e s. Aliste, se je puis, tres bien [je] marierai, *Berte*, vii. Et si tres en mal aise et si fort tourmentée, *ib.* lxxvii. Sachiez, si tres m'en dent li cuers [le cœur] sous la mamele, *ib.* lxxxvi. Amis, dit Renart, di moi voir, Sez-tu ci entor nul manoir Où je trovasse que mengier? Je ne manjoï tres [dès] avant er [hier], *Ren.* 23348. Je n'os mie bien recorder Sa beauté que ele a si tres, *Ms. de poés. franç.* av. 1300, t. I, p. 248. || xiv^e s. En batailles les tres plus forts ne sont pas les mieux combatans, ORESME, *Eth.* 85. L'en a de tiex [tels] tres pitey et misericorde, *ib.* 75. Pour ce que felicité est operacion selon vertu, il est raisonnable que ce soit selon la tres meilleur vertu, *ib.* 343. Vous estes le cinquieme message vraiment Qu'envoïé a li rois, dont je sui moult dolent, Qu'à lui n'ai obeï tres le commencement, *Guescl.* 17222. || xv^e s. Et tres adont [aussitôt] furent instituées reigles et ordonnance d'ost mettre en forme d'eschieles, CHRIST. DE PISAN, *Charles V*, II, 2. || xvi^e s. L'autre [trait] dangereux plus que très, Porte un fer de plomb mal couché, Parla pointe tout rebouché, MAROT, I, 469.

— ETYM. Bourguig. *tré*; du lat. *trans*, au delà. Si l'on prend en considération le sens de *trés* dans l'anc. français, qui est beaucoup, dès, jusqu'à; si on le voit en composition dans *trespasser* et autres mots; si on tient compte de l'ital. *tracodardo*, très-couart, *trafreddo*, très-froid, etc. on reconnaîtra que *trés* est la forme française de *trans*.

† TRÉSAILLE (tré-zà-ll', ll mouillées), s. f. Dans les charrettes et les chariots, pièce horizontale qui maintient les ridelles.

† TRÉSICHEUR ou TRÉCHEUR (tré-keur; c'est la prononciation indiquée par le *Dict. de l'Académie* de 1762), s. m. Terme de blason. Orle étroit qui figure une tresse. Portoit pour armes d'argent à un lion de gueules armé de sable environné d'un trescheur de gueules que quelques-uns nomment une cordelière, LA COLOMBIÈRE, *Théâtre d'honn.* t. I, p. 141, dans LACURNE.

— ETYM. Ce paraît être une altération de l'anc. mot *trecoir*, *treccors*, *trecoquer*, en bas-lat. *traccorium*, tresse.

TRÉS-SEPT (tré-sè't'), s. m. Sorte de jeu de cartes, ainsi nommé à cause de l'importance qu'on y donne aux nombres trois et sept. Jouer au tré-sept.

† TRÉSILLON (tré-zil-lon, ll mouillées), s. m. Terme de marine. Morceau de bois dont on fait usage pour serrer deux cordages ensemble au moyen d'une ligature. || Morceau de bois qu'on met entre des ais nouvellement sciés, pour les faire sécher.

† TRÉSILLONNER (tré-zil-lon-né, ll mouillées), v. a. Terme de marine. Serrer fortement avec un trésillon. || Garnir de trésillons.

TRÉSOR (tré-zor), s. m. || 1° Amas d'or, d'argent ou d'autres objets précieux. Un passant lui demanda [à un enfouisseur] à quel sujet ses cris. — C'est mon trésor que l'on m'a pris, LA FONT. *Fabl.* IV, 20. On est venu lui dire... Que les ouvriers qui sont après son édifice, Parmi les fondements qu'ils en jettent encor, Avaient fait par hasard rencontre d'un trésor, MOL. *VÉ.* II, 4. La vicillesse chagrine incessamment amasse, Garde, non pas pour soi, les trésors qu'elle entasse, BOIL. *Art p.* III. Qu'en un lieu que vous seul connaissez, Vous cachez des trésors par David amassés, RAC. *Ath.* I, 4. Il [Calignû] consuma dans un an les trésors que Tibère avait amassés; et ces trésors montaient à deux milliards sept cents millions de sesterces (585 millions de notre monnaie), PASTORNET, *Instit. Mém. inscript. et belles-lett.* t. VII, p. 440. || 2° Au sens juridique L' *trésor* est toute chose cachée ou enfouie, sur laquelle personne ne peut justifier sa propriété, et qui est décou-

verte par le pur effet, du hasard, *Code civ.* art. 746. || Droit de trésor, droit sur un trésor trouvé. || 3° Lieu où le trésor est enferrmé. Il a toujours sur lui la clef de son trésor. La forteresse, que défendait la triple enceinte, renfermait des palais somptueux pour loger le roi et les chefs des armées, et des trésors artistement construits pour contenir de grandes richesses, MONGEZ, *Mém. hist. et beaux-arts*, t. v, p. 221. || Fig. Sa poche [du joueur] est un trésor; Sous ses heureuses mains le cuivre devient or, REGNARD, *le Joueur*, III, 6. || 4° Dans les églises, lieu où l'on garde les reliques et les ornements. || Il se dit aussi de ces reliques mêmes et de ces ornements. || 5° Autrefois, lieu où l'on gardait les archives, les titres, les papiers d'une seigneurie, d'une communauté. Le trésor des chartes de telle abbaye, de telle seigneurie. || 6° Trésor public, trésor de l'État, les revenus de l'État. La guerre appauvrit le trésor public. Autrefois le bien des particuliers faisait le trésor public; mais pour lors [dans une démocratie dégénérée] le trésor public devint le patrimoine des particuliers, MONTESQ. *Esp.* III, 3. L'empereur écrivit que la conquête de Smolensk le rendait maître des salines russes, et que son ministre du trésor pouvait compter sur vingt-quatre millions de plus, SÉGUA, *Hist. de Nap.* VI, 5. || Anciennement, chambre du trésor, juridiction qui était établie à Paris pour juger des affaires du domaine du roi. || 7° Absolument. Le Trésor, le lieu où les revenus de l'État sont déposés et administrés (avec un T majuscule). Aller au Trésor. Un employé du Trésor. || 8° Au plur. Grandes richesses. En assouvissant nos vengeances et nos secrètes jalousies, en accumulant dans nos coffres des trésors d'iniquité, sans jamais vouloir séparer le bien d'autrui d'avec le nôtre, BOSS. *Mar.-Thér.* Des biens des nations ravisseurs altérés, Le bruit de nos trésors les a tous attirés [les Romains], *rac. Mithr.* III, 4. || Par extension, somme d'argent considérable. Il a dépensé des trésors pour cette affaire. || 9° Fig. Tout ce qui est d'une grande utilité, d'une excellence singulière, d'une grande beauté. Il y a des trésors en votre personne dont je saurai jouir en dépit de la mauvaise fortune, et avec lesquels je ne saurais jamais être pauvre ni triste, VOIT. *Lett.* 35. Et songez toutes deux que vous êtes Romaines.... Un si glorieux titre est un digne trésor, CORN. *Hor.* III, 5. Le père fut sage De leur montrer avant sa mort Que le travail est un trésor, LA FONT. *Fabl.* v, 9. Les longues expériences de M. le Tellier étaient pour l'État un trésor inépuisable de sages conseils, BOSS. *le Tellier.* La liberté leur était un trésor qu'ils [les Romains] préféreraient à toutes les richesses de l'univers, *id.* *Hist.* III, 6. Rare et fameux esprit.... Pour qui tient Apollon sous ses trésors ouverts, BOIL. *Sat.* II. Le trésor de l'honneur suppléait aux autres trésors, MONTESQ. *Esp.* v, 18. La modération est le trésor du sage, VOLT. *Disc.* 4. Et l'on dirait de nous dans toute l'Europe : en France, sous le prétexte de la sûreté publique, on prive [en ouvrant les lettres] les citoyens de tout droit de propriété sur les lettres qui sont les productions du cœur et le trésor de la confiance, MIRABEAU, *Collection*, t. 1, p. 455. Quel art bâtit leurs murs [des abeilles], quel travail peut suffire à ces trésors de miel, à ces amas de cire? DELILLE, *Trois règnes*, VII. Le christianisme, considéré lui-même comme passion, fournit des trésors immenses au poète, CHATEAUB. *Génie*, II, III, 8. || Ce livre est un trésor de doctrine, un trésor de recherches, il renferme beaucoup de science, d'érudition, de recherches. Son livre est d'agrément, un fertile trésor, BOIL. *Art p.* III. || Poétiquement. Les trésors de la terre, ses productions. || Les trésors de Cérès, les moissons, le blé. La fourmi.... Grossit ses magasins des trésors de Cérès, BOIL. *Sat.* VIII. || Les trésors de Bacchus, les raisins, le vin. || Les trésors de Flore, les trésors du printemps, les fleurs. || Les trésors de l'automne, les fruits, les vendanges. || 10° Titre donné à de grands recueils d'érudition ou autres. Le Trésor de la langue grecque. M. Farnec publie une collection appelée le Trésor des pianistes. Le Trésor latin de Robert Estienne, et, à son défaut, le Dictionnaire de Charles Estienne qui est l'abrégé du Trésor, et dont un habile maître ne peut se passer, ROLLIN, *Traité des Ét.* I, 3. || 11° Il se dit de personnes regardées comme particulièrement précieuses. Un ami véritable est un trésor. S'il [Attale] est si bien instruit dans l'art de commander, C'est un rare trésor qu'elle [Rome] devrait garder, CORN. *Nic.* II, 3. C'est un trésor

d'honneur que j'ai dans ma maison, MOL. *Éc. des mar.* II, 6. L'empereur reçut Arsène comme un trésor que le ciel même lui envoyait, FLÉCH. *Hist. de Théodose*, III, 16. Ce que vous prenez pour une plainte est une admiration : cette fille est un trésor, MAINTENON, *Proverb.* p. 7. Quel climat renfermait un si rare trésor [Esther]? *rac. Esth.* III, 4. Faisons de ce trésor [Joas] Jéhu dépositaire, *id.* *Ath.* III, 6. Vous avez raison, Télémaque, Antiope est un trésor digne d'être recherché dans les terres les plus éloignées, FÉN. *Tél.* XXII. Ajoutez à cela le charme de la vie, Une femme : la mienne est un petit trésor, COLLIN D'HARLEVILLE, *Vieux celtib.* II, 2. || Par ironie. Votre frère est un trésor de folie qui tient bien sa place ici, SÉV. 58. || 12° Tout objet pour lequel on a un grand attachement. Cet enfant est mon trésor. L'Évangile dit : là où est votre trésor, là est votre cœur. Quel est cet autre enfant si cher à votre amour? Ce grand attachement me surprend à mon tour; Est-ce un trésor pour vous si précieux, si rare? *rac. Athal.* III, 4. || Elliptiquement. Adieu! trésor [à sa femme]; embrasse le cher Paul, P. L. *coun. Lett.* II, 172. || 13° Attrait, charmes d'une femme. Ces trésors dont le ciel vouloit vous embellir, Les avez-vous reçus pour les enlever? *rac. Brit.* II, 3. L'épouse veut encore Fuir l'époux qui l'embrasse; Mais sur plus d'un trésor Le fripon fait main basse, BÉRANG. *Soir des noces.* || 14° Dans l'écriture, assemblage de diverses choses bonnes ou mauvaises, soit physiques, soit morales. Dieu tire de ses trésors les vents, la pluie. C'est là le trésor de colère que vous amassez pour les derniers jours, SACI, *Bible, St Jacq. Épît. cath.* v, 3. Faites-vous des trésors dans le ciel, où ni la rouille, ni les vers ne les mangent point, *id.* *ib. Évang. St Matth.* VI, 20. Est-ce là le fruit du travail dont vous vous êtes consumés sous le soleil, vous amassant un trésor de haine et de colère éternelle au juste jugement de Dieu? BOSS. *le Tellier.* Dieu a des trésors de colère, comme des trésors de bonté; et les uns et les autres sont également des trésors de sagesse et de science, BOURLAD. *Echort. sur la trah. de Judas*, t. 1, p. 440. Un de ces hommes, en qui Dieu met ses dons d'intelligence et de conseil, et qu'il tire de temps en temps des trésors de sa providence pour assister les rois, FLÉCH. *le Tellier.* Depuis que de Pandore un regard téméraire Versa sur les humains un trésor de misère, A. CHÉNIER, *Épîtres*, II. Hommes présomptueux, avez-vous pénétré dans les trésors de la grêle, et connaissez-vous les réservoirs de cet abîme où le Seigneur a puisé la mort au jour de ses vengeances? CHATEAUB. *Génie*, I, IV, 4. || Fig. Des trésors de colère se sont amassés contre nous tous [les philosophes], et vous ne l'ignorez pas, VOLT. *Lett. d'Alembert*, 8 juill. 1765. || L'Église ouvre ses trésors, elle accorde des indulgences. || 15° Terme d'alchimie. Trésor incomparable des philosophes, la pierre parfaite. || 16° Variété de poire appelée aussi poire d'amour.

— HIST. XI^e s. Puis si cumencet à venir ses tresors [son trésor], *Ch. de Rol.* XLIV. || XII^e s. j'ai des milie livres en mun tresor d'aveir; Ainz [avant] les desperiderai tuz (ço sachiez pur veir), Que jo ne face tut l'orguil Thomas chacier, *Th. le mart.* 132. E conuit que sis tresors li defailloit, *Machab.* I, 3. || XIII^e s. Rois, vous avez tresor d'or et d'argent, Plus que nus rois n'ont oncques, ce m'est vis, QUESNES, *Romancero*, p. 101. Se j'estoie assureés de vos, je vous donroie de mon tresor tant que vous n'enoseriés mi tant prendre, *Chron. de Rains*, p. 23. Et le roy respondit que il n'avoit de quoy, et que il n'avoit si bon tresor dont il ne feust à la lie [au bout], JOINV. 212. || XIV^e s. Les autres aumaires [armoires] de l'entrée du tresor, *Bibl. des ch.* 4^e série, t. v, p. 163. || XV^e s. Qui a les cuers, il a l'avoir; Mais qui a l'avoir sans les cors [cœurs], Ce n'est pas li plus sains tresors, E. DESCRI. *Miroir de mariage*, p. 88. Ne tarda gueres qu'elle se retrouva devant le chevalier, auquel on pouvoit dire apertement : là où tel tresor est, là est ton cuer et tes pensées; et ainsi estoit il, car il pensoit merveilleusement à la pucelle, *Perceforest*, t. v, f^o 44. Mieux vaut tresor d'onneur que d'or, LEROUX DE LINCY, *Prov. t.* II, p. 350. || XVI^e s. Musser son tresor devant les larrons, LEROUX DE LINCY, t. II, p. 352.

— ETYM. Bourguign. *trésó*; provenç. *thesaur*; anc. catal. *tesor*; espagn. *tesoro*; anc. espagn. *tesoro*; portug. *thesouro*; ital. *tesoro*; napolit. *trassoro*; du lat. *thesaurus*, qui est le grec *θησαυρος*, qui vient, suivant les étymologistes, de *θησ*, poser, et d'une finale *αυρος*, analogue à la finale connue

ωρ. Quant à l'r dans le français, elle est épen-thétique, comme dans *fronde*, du lat. *fundā*.

† TRÉSORAIRE (tré-zo-rè-r'), *adj.* Qui appartient au trésor, à la trésorerie. Cette première collection est complétée par une autre collection non moins intéressante : celle des comptes trésoraires, o. TEISSIER, *Archives communales de Toulon*, p. 7.

TRÉSORERIE (tré-zo-re-rie), *s. f.* || 1° Lieu où le trésor public est déposé et administré. || Les bureaux du trésor public. || Bureaux des trésoriers payeurs généraux. || Trésorerie nationale, s'est dit, sous la République, de l'établissement qui s'appelaient auparavant trésor royal. Cambon s'était établi en personne à la trésorerie, MICHELET, *Hist. de la Révolution*, XXI, 3. || 2° En Angleterre, département des finances. Les lords de la trésorerie. || Banc de la trésorerie, banc des ministres, dans la chambre des communes d'Angleterre. || 3° Autrefois, bénéfice dont était pourvu celui qu'on appelait trésorier dans un chapitre. || 4° Autrefois, la maison affectée pour le logement du trésorier d'une église.

— HIST. XIII^e s. Avoir en tresorerie Ne fait rien fors que gesir; Mais qui à droit departir Le set, toz jors moulepie, *Ms. de poés. franç.* av. 1306, t. 1, p. 318, dans LACURNE. Ha! douce dame.... Exemples de toute bonté, Tresorie de bonnes mours [mœurs], BALDOVIN DE CONDÉ, t. 1, p. 370. || XIV^e s. Dont vint icil avoirs, ne le me celez mie? L'a pris li apostoles [le pape] en sa tresorerie? *Guescl.* 7700. || XV^e s. Je mis par le conseil de ma chere et amée la saige roïne non plus precieux tresor en une tresorie que je feis faire par dedans terre, *Perceforest*, t. VI, f^o 60. || XVI^e s. Sachant bien que par vous ne seront meprisez [mes talens], combien qu'ils soyent provenus d'une bien pauvre thesorerie, PALISSY, 3.

— ETYM. Trésorier; provenç. *thesauraria*; espagn. et ital. *tesoreria*.

TRÉSORIER (tré-zo-ri-é; l'r ne se lie jamais; au pluriel, l's se lie : des tré-zo-ri-és intègres), *s. m.* || 1° Officier chargé de recevoir et de distribuer les revenus d'un prince, d'une communauté, etc. Le trésorier des Invalides. Il était trésorier de l'Académie, titre trop fastueux et assez impropre; il était plutôt le contraire d'un trésorier, il n'avait point de fonds entre les mains, mais il faisait des avances assez considérables par rapport à sa fortune, et ne les retirait pas sans peine, FONTEN. *Couplet.* Le père de M. de Voltaire exerçait la charge de trésorier de la chambre des comptes; sa mère Marguerite d'Aumart était d'une famille de Poitou, CONDORCET, *Vie de Voltaire.* Les fonctions de receveur général, etc. de payeur dans chaque département de l'empire sont réunies et confiées à un fonctionnaire prenant le titre de trésorier payeur général, *Décret du 21 nov. 1865*, art. 4^o. || Trésoriers de France, officiers préposés, dans l'ancien régime, pour travailler à la répartition des tailles, et pour connaître de plusieurs autres affaires des finances, des domaines, des ponts et chaussées et des chemins publics. || Grand trésorier de l'empire, un des titres de l'électeur palatin. || Fig. Un trésorier sans rendre compte, celui qui, maniant toutes les affaires de quelque personne considérable, gouverne tellement son esprit qu'il ne rend compte que de ce qu'il lui plaît. || 2° Officier qui, dans les églises collégiales, possédait une dignité ecclésiastique qui le chargeait du soin de tous les vases sacrés, et qui était la première dans quelques chapitres. Le trésorier de la Sainte-Chapelle. Et chez le trésorier de ce pas à grand bruit Vient étaler au jour les crimes de la nuit, BOIL. *Lutr.* v. || Autrefois, nom, en quelques provinces, des marguilliers. L'assemblée sera convoquée par les syndics, marguilliers ou trésoriers de la paroisse.... *Ordonn. de la marine*, 1681, commentée et consérée, Paris, 1715, p. 415. || 3° Variété d'oignon. || Proverbe. Un trésorier sans argent est un apothicaire sans sucre.

— HIST. XI^e s. Li reiz apelet Malduiz sun tresorer, *Ch. de Rol.* L. || XII^e s. De sol intant er [de cela seulement il était] tresorier; Car nul tresor aveit plus cher, BENOÎT, II, 12493. || XIII^e s. Dame de paradis, roïne couronnée, Tresoriere de grace, avant sainte que née, J. DE MEUNG, *Test.* 2130. || XIV^e s. A son tresorier fist Bertran commande-ment, Qu'on donne au messagier quatorze mars d'argent, *Guescl.* 18189. Nicolas Braique tressoriers de Normandie, DU CANGE, *thesaurarius*. || XV^e s. Le trezorier des guerres reçoit des intentions des finances les sommes necessaires pour io

payment de toutes les troupes, dont il rend compte, *Estats des officiers des ducs de Bourgogne*, p. 23, dans LACURNE. || XVI^e s. Le jeune prince, duquel la mere estoit la tresoriere, n'avoit que ce peu d'argent pour tous ses menus plaisirs, MARG. *Nouv.* XLII. Du debat qui sortit entre ung scindique et le thesaurier de Geneve, BONIVARD, *Chron. de Genève*, IV, 4.

— ETYM. *Tresor*; provenç. *thesaurier*; cat. *tresorer*; espagn. *tesorero*; portug. *thesoureiro*; ital. *tesoriere*.

TRESORIÈRE (tré-zo-ri-è-r'), s. f. Celle qui reçoit les revenus dans une communauté, les souscriptions dans une association.

† **TRESQUALE** (trè-skoua-l'), s. f. Terre qui se trouve dans les criblures, lorsqu'on prépare la cochonille.

† **TRESSAILLÉ, ÉE** (trè-sa-llé, llée, ll mouillées), adj. Se dit d'un tableau dont la surface est couverte d'une multitude de petites fentes ou gerçures. || Se dit d'une poterie dont la couverture est fendillée. || Dans le Dictionnaire des arts et métiers de 1767 on trouve se tressaller : Il faut que cet émail ne soit pas sujet à se tressaller et à s'écailler, ce qui arrive très-communément à la plupart des faïences (au mot *faïencier*). Une belle couverture qui puisse se bien appliquer sans se tressaller, c'est-à-dire sans se fendiller après sa cuite (au mot *porcelaine*).

— ETYM. La vraie forme est probablement *tressailler*, c'est-à-dire l'ancien verbe *tressaler* qui signifiait passer, se gâter, dépérir, de *très* et *aller*. On dit en Normandie que le linge est *tressalé*, quand il est mal séché et que l'humidité en a pourri le fil.

TRESSAILLEMENT (trè-sa-llé-man, ll mouillées, et non trè-sa-ye-man), s. m. || 1^o Agitation subite d'une personne vivement émue. Un long tressaillement, suivi d'un froid mortel, A fermé les beaux yeux d'Obéide-oppresée, VOLT. *Scythes*, III, 4. Mon père, en m'embrassant, fut saisi d'un tressaillement que je crois sentir et partager encore, J. J. ROUSS. *Lett. à d'Alemb.* Note 65. || 2^o Vulgairement. Tressaillement de nerfs, mouvement soudain et convulsif dans les muscles; tressaillement d'un nerf, déplacement momentané d'un tendon : locutions qui ne sont point du langage médical.

— HIST. XVI^e s. Les battemens de mains, les tressaillements des assistans à ouïr une harengue, AMYOT, *Comment il faut ouïr*, 41. La contraction et tressaillement des muscles, qui en dormant survient ordinairement aux fractures, PARÉ, XIII, 26. Il lui print [à Xercès considérant son armée] un tressaillement d'aise à veoir tant de milliers d'hommes à son service, MONT. I, 271.

— ETYM. *Tressailler*.

TRESSAILLI, IE (trè-sa-llé, llé, ll mouillées), part. passé de tressailler. Vulgairement, nerf tressailli, tendon momentanément déplacé par suite d'un effort violent (locution qui n'est point du langage médical).

TRESSAILLIR (trè-sa-llir, ll mouillées, et non trè-sa-llir), je tressaille, tu tressailles, il tressaille, nous tressaillons, vous tressaillez, ils tressaillent; je tressaillais; je tressaillis; je tressaillirai; je tressaillirais; tressaille, tressaillons; que je tressaille, que nous tressaillions; que je tressaillisse; tressaillant; tressailli, v. n. Éprouver une subite agitation. Mon cœur a tressailli d'allégresse dans le Seigneur, et mon Dieu m'a comblé de gloire, SACT, *Bible*, Rois, I, II, 4. Qui faisaient un bruit là dedans à faire tressaillir les gens, SCARR. *Virg.* VII. Le seul mot de testament me fait tressaillir de douleur, MOL. *Mal. imag.* I, 8. Alors une joie céleste saisit tous ses sens, et les os humiliés tressaillirent, BOSS. *Anne de Gonz.* De crainte, en m'abandonnant, je l'ai vu tressaillir, RAC. *Phédre*, IV, 4. Je cours au plus vite chez Phocion; je le trouvai tirant de l'eau de son puits, et sa femme pétrissant le pain du ménage; je tressaillis à cette vue, BARTHÉL. *Anach.* ch. 82. Dans ses sombres buissons le cerf a tressailli, ST-LAMR. *Sais.* II. Quels chants, venus soudain de la lointaine Grèce, ont de leurs sons connus fait tressaillir mon cœur ! P. LEBRUN, *Voy. de Grèce*, I, II. Il se conjugue avec l'auxiliaire *avoir*.

— REM. 1. Quelques écrivains ont dit au présent : il tressaillit au lieu de il tressaille. Il [ce généalogiste] tressaillit de joie de voir multiplier ses pratiques, MONTESQ. *Lett. pers.* 432. Un jeune animal, tranquille habitant des forêts, qui entend le son éclatant d'un cor... tressaillit, bondit, et

fuit par la seule violence de la secousse qu'il vient d'éprouver, BUFF. *Disc. nat. anim.* *Œuv.* t. V, p. 340. Il tressaillit d'aise quand il revoyait son camarade, J. J. ROUSS. *Œuv.* IV. C'est une faute. || 2. Le futur est je tressaillirai; cependant Le Franc a dit : Je tressaillirai d'allégresse; et l'Académie de 1798 avait admis cette forme. || 3^o L'ancienne forme était au présent : je tressaais. Voyant un président, le cœur ne me tressaut, Et la peur d'un prévôt ne m'éveille en sursaut, RÉGNIER, *Sat.* V.

— HIST. XI^e s. [II] Fait son eslais, si tressait un fossét, *Ch. de Rol.* CCXXVII. || XIII^e s. Ugues tressaut le mur, l'a mise [sa dame] sur l'arçon, AUDEPR. *Le Bast. Romancero*, p. 34. Li sanc li remue et tressaut; Li corages li munte en haut, *Lai del desiré*. Lez un buisson à un trespas [il] A un grant fossé tressailli, *Ren.* 1945. A chief de piece [à la fin revendras [reviendras] En ta memoire, et tressaudras Au revenir en effrair, Ausinc cum lions qui a paor, *la Rose*, 2302. Ces choses font tost tressaillir homme en desraison, et li tolent [ôtent] senz et conoissance, *Ass. de Jér.* I, 50. || XV^e s. En tressaillant, sur ce point m'esveillay, Tremblant ainsy que sur l'arbre la feuille, CH. D'ORL. *Songe en compl.* || XVI^e s. Un autre disoit au bourreau, qu'il ne le touchast pas à la gorge, de peur de le faire tressaillir de rire, tant il estoit chatouilleux, MONT. I, 296.

— ETYM. *Très*, et *saillir*; provenç. *trassalhir*, *tressalhir*.

† **TRESSAILLURE** (trè-sa-llu-r'), ll mouillées), s. f. Défaut du vernis des poteries, quand il se fendille au feu.

— ETYM. Voy. **TRESSAILLÉ**.

† **TRESSAUT** (trè-sô), s. m. || 1^o Se dit dans quelques provinces pour tressaillement. Je redoublai de sommeil, après avoir été secoué par un énorme tressaut, TOPFFER, *le Presbytère*, p. 30. || 2^o Nom qu'on donnait, en termes de monnaie, à la différence qui se trouvait quelquefois entre deux essais d'une même espèce.

— HIST. XVI^e s. Depuis la Saint-Barthelemy ce prince [Charles IX] n'avoit repos que interrompu de tressaux et de gemissemens, D'AUB. *Hist.* II, 429.

— ETYM. *Très*, et *saut*.

† **TRESSAUTER** (trè-sô-té), v. n. Se dit dans quelques lieux pour tressaillir. Sur le brisellames [au Havre, lors de l'explosion d'une mine sous-marine], les curieux ont tressauté, comme si les fondations eussent été ébranlées par un orage souterrain, *J. des Débats*, 29 oct. 1802. Tandis que je me désolais, quelque chose me passa entre les jambes, et je tressautai sur mon banc; c'était une tortue fort laide qui rôdait mélancoliquement à la recherche de fragments de salade semés dans l'officine, THEURIEZ, *Rev. des Deux-Mondes*, 15 oct. 1869, p. 869.

— HIST. XVI^e s. À ce commandement mon cœur tressaute d'aise, DESPORTES, dans RAYNOUARD, *Lexique*.

— ETYM. *Très*, et *sauter*; provenç. *trasautar*.

TRESSE (trè-s'), s. f. || 1^o Tissu plat fait de petits cordons, de fils, de cheveux, etc. entrelacés. Tresse de fil, de soie. Faire une tresse. Chausson de tresse. Tu n'avais pour toute coiffure qu'une longue tresse de tes cheveux, roulée autour de la tête et rattachée avec une aiguille d'or, à la manière des villageoises de Berne, J. J. ROUSS. *Hél.* II, 25. || 2^o Cheveux assujettis sur trois brins de soie, dont les perquiers font les perquies. || 3^o Terme de marine. Tissu plat fait avec des fils de caret qui sont toujours en nombre impair; une tresse est composée en faisant passer successivement ces fils les uns sur les autres. || Tresse de mèches, trois mèches que l'on allumait ensemble pour mettre le feu au canon avec plus de sûreté. || 4^o Gros papier gris.

— HIST. XII^e s. Une des branches aerst [arrêta] Absalon parla tresse, *Rois*, p. 486. || XIII^e s. Blancheteurs par les tresses à terre Pabati, Qui estoient moult blondes, *Berte*, LXXXIX. Desus s'ame li desfendi, Que riens son conseil ne deïst, Mès si coléement feïst Coper ses beles tresses blondes, Que ja ne le seüst li mondes, RUTEB. 263. || XVI^e s. ... Et ces cheveux frisés Ne sont pas ses cheveux, c'est une fausse tresse, DESPORTES, *Diverses amours*, XXIX.

— ETYM. Wallon, *tress*; Berry, *terse*; provenç. *tressa*, *treza*; espagn. *trenza*; portug. *trança*; ital. *treccia*. Diez pense qu'il provient du grec *τρίγχι*, en trois, la tresse étant formée de trois cordons; on a aussi indiqué *ῥίπι*, *τρίγχι*; cheveu; mais comment ces mots grecs seraient-ils entrés dans les

langues romanes? Vu le sens étymologique de *tricher*, qui est tirer, et le sens propre du bas-latin *tricare*, qui est embarrasser, il est très-probable que *tresse* et *tricher* ont même origine, c'est-à-dire une origine germanique : holl. *trecken*, tirer, et tromper.

TRESSÉ, ÉE (trè-sé, sée), part. passé de tresser. Ses cheveux blonds, tressés à double tresse, accompagnaient admirablement sa tête virginale, BERNARD. DE ST-P. *P. et Virg.* p. 142. Ou les serpents tressés dont se coiffe Alecion, DELILLE, *Trois règns.* VIII. || Terme de minéralogie. Se dit d'un corps formé par un assemblage de filaments.

† **TRESSEAU** (trè-sô), s. m. Cépage du département de l'Yonne, dit aussi véro; c'est un cépage de vin rouge, ainsi nommé parce que le raisin en est très-allongé, comme une tresse de cheveux.

TRESSER (trè-sé), v. a. Arranger en tresse. Tresser de la soie, des cheveux, de la paille. L'un tresse son panier, et l'autre sa corbeille, DELILLE, *Imag.* VI. || Par extension. Quand tous les arts lui tressaient des couronnes, Qu'elle avait un pompeux séjour, BÉRANG. *Pauv. femme*. || Fig. Mon ami et moi nous avons tressé nos cœurs comme des lianes, CHATEAUBR. *Natch.* III.

— HIST. XII^e s. Sa barbe [il] tire, dont li poils est treciez, *Ronc.* p. 407. || XIII^e s. Son chief trecié moult richement, *la Rose*, 560.

— ETYM. *Tresse*; Berry, *terser*; wallon, *tressi*; provenç. *tressar*; espagn. *trenzar*; portug. *trançar*.

TRESSEUR, EUSE (trè-seur, seù-z'), s. m. et f. Celui, celle qui tresse des cheveux pour en faire une perruque. || Ouvrier qui tresse les cheveux, pour en faire des cordons, des chaînes, des bracelets, etc.

† **TRESSOIR** (trè-soir), s. m. Instrument sur lequel on tresse les cheveux. || Outil qui sert à marquer les distances où il faut placer les clous d'ornement.

— ETYM. *Tresser*. Dans l'ancienne langue, le *tressoir* était une sorte de peigne.

† **TREST** (trést'), s. m. Toile à voiles de bateau pêcheur. Toiles à voiles, quatre fils, en broche, appelées trest, *Annexes aux loit. pat.* 30 sept. 1780, Picardie.

TRÉTEAU (tré-té), s. m. || 1^o Pièce de bois longue et étroite, portée sur quatre pieds, qui sert à soutenir une table, et, particulièrement, les tables des cabarets, un échafaud, un théâtre. Heurtant table et tréteaux [il] versa tout sur mes chausses, RÉGNIER, *Sat.* X. Enfin il monta sur un tréteau, et, prenant une voix plus assurée, il dit... MONTESQ. *Lett. pers.* 442. Au lieu de ces vils tréteaux qu'on dressait autrefois à la hâte, il [Eschyle] obtint un théâtre pourvu de machines, et embelli de décorations, BARTHÉL. *Anach.* ch. 69. || Fig. Un homme ne saurait aujourd'hui s'élever sur les tréteaux de l'ambition qu'à l'aide de quelq'un qui y est déjà monté, P. L. COUR. *Lett.* II, 254. || Fig. Être entre deux tréteaux, être toujours au cabaret, ne faire qu'ivroger. || 2^o Nom que les natiens donnent à une pièce de bois garnie de clous à crochets, auxquels ils attachent les cordons de paille qu'ils veulent tresser. || 3^o Au plur. Théâtre de charlatan, de saltimbanque. Quand le doge et les sénateurs de Gènes le virent [un charlatan] prôner ses remèdes sur une table à tréteaux, *Anti-ménagiana*, p. 218. Mais pour un faux plaisant... Quel s'en aille, s'il veut, sur deux tréteaux monté, Amusant le pont Neuf de ses sonnettes fades... BOLL. *Art p.* III. || 4^o Par extension, théâtre où l'on représente des pièces bouffonnes. Une pièce de tréteaux. Les tréteaux de la foire. Hardi et Garnier n'écrivirent que des platitudes d'un style insupportable; et ces platitudes furent jouées sur des tréteaux au lieu de théâtre, VOLT. *Dict. phil. Art dramatique*. Bientôt l'ennui des pièces françaises porterait la nation au frivole opéra comique, et plus loin encore aux boulevards, à ce raniais infect de tréteaux élevés à notre honte, BEAUMARCH. *Mar. de Fig. Préf.* || Fig. Monter sur les tréteaux, se faire comédien.

— HIST. XIII^e s. Il fist apoter un trellet, et fist oster sa greve [bandeau], et se fist roïgner [couper les cheveux] en la presence du roy, JOINV. 207. || XIV^e s. Messagers et garçons d'estables Dressent fourmes, trestiaux et tables, MACHAUT, p. 86. Et quant tu yras coucher, si le metz sur le trellet emprès ton chevet, *Modus*, f.° xcviij, verso. || XV^e s. L'autre, dit l'un, vint desservir, Et oster tables et treltiaux, E. DESCH. *Poésies mss.* f.° 498. Il s'assist sur ung trellet qui estoit à l'entrée de l'Espinoie, et se print à reposer, *Perceforest*, t. II, f.° 40. Si veit une table

— ETYM. Prov. et esp. *tribunal*; ital. *tribunale*; du lat. *tribunal*, dérivé de *tribunus*, tribun.

TRIBUNAT (tri-bu-na: le t ne se lie pas), *s. m.* || 1° Terme d'antiquité romaine. Charge de tribun. || Temps de l'exercice de cette charge. || 2° En France, sous la constitution de l'an VIII, assemblée qui concourait à la formation de la loi.

— HIST. XVII^e s. Il obtint l'office de tribun du peuple; et en ce tribunal il mit en avant une loi touchant les élections, AMYOT, *Marius*, 4.

— ETYM. Lat. *tribunatus*, de *tribunus*, tribun.

TRIBUNE (tri-bu-n'), *s. f.* || 1° Lieu élevé d'où les orateurs grecs et romains haranguaient le peuple. Monter à la tribune. La tribune aux harangues était une espèce d'échafaud solidement établi et à demeure, avec un siège pour les magistrats, qui seuls avaient droit d'y monter et d'y haranguer le peuple, BOUCHAUD, *Inst. Mém. sc. mor. et pol. t. v, p. 132*. || 2° Aujourd'hui, dans les assemblées délibérantes, lieu élevé d'où parlent les orateurs. La tribune de la chambre des députés. Que de périls la tribune orangeuse Offre aux vertus qui l'osent affronter! BÉRANG. *Malade*. L'exposé sur notre situation morale que le ministre de la police générale [Fouché] apportait à la tribune, VILLEMEN, *Souv. contemp. les Cent-Jours*, x.

|| L'éloquence de la tribune, le genre d'éloquence propre aux débats des assemblées politiques. L'éloquence n'a plus de tribune; mais la chaire en est une encore pour cette morale sublime que rend plus pure et plus touchante la sainteté de ses motifs, MARMONTEL, *Œuv. t. x, p. 105*. || La tribune sacrée, la chaire où montent les ecclésiastiques pour parler au peuple. Votre fils est bègue, ne le faites pas monter à la tribune; votre fille est née pour le monde, ne l'enfermez pas parmi les vestales, LA BRUY. II. || 3° Lieu élevé et réservé dans les églises, dans les grandes salles d'assemblées publiques. Mlle de Fontanges est d'une beauté singulière, elle paraît à la tribune comme une divinité; Mme de Montespan de l'autre côté, autre divinité, sév. 397. Elle avait un appartement dans un couvent de religieuses et une tribune à l'église des Capucins, mais avec autant de mystère que les femmes galantes de ce temps-là avaient de petites maisons, MARMONTEL, *Mém. vi*. La tribune de la feue reine [Marie-Thérèse] avait toujours été vide et fermée depuis sa mort; le roi ouvrit lui-même cette tribune, et fit entrer Mme de Maintenon, GENLIS, *Mme de Maintenon*, t. II, p. 240, dans DOUGENS. || Fig. Les affreux spectateurs [damnés] d'un affreux sénat [démons] prennent leurs rangs dans les tribunes brûlantes, CHATEAUBR. *Mart. viii*. || 4° Tribune d'orgues, grande tribune où est placé le buffet d'orgues, dans une église. || 5° Balcon autour de la lanterne d'un dôme. || 6° Dans les bibliothèques publiques, galerie ou balcon qui court autour des murs à moitié d'étage. || 7° Dans la galerie des Offices, à Florence, salon où l'on a réuni les plus belles toiles et les plus belles sculptures; c'est à l'imitation de cette tribune qu'on a fait le salon carré au Louvre. Nous aurions composé avec ces maîtres si contestés alors, si admirés aujourd'hui, une sorte de tribune ou de salon carré romantique capable de se soutenir à côté des plus belles œuvres anciennes, TU. GAUTIER, *Feuilleton du Journal officiel du 14 févr. 1870*.

— ETYM. Bas-lat. *tribuna*, qui paraît provenir du latin *tribunal*, siège élevé.

TRIBUNITIEN, IENNE (tri-bu-ni-si-in, siè-n'), *adj.* Terme d'antiquité romaine. Qui appartient au tribunal. Ses successeurs [d'Auguste], outre la puissance tribunitienne, accumulèrent les titres de César, d'Auguste, de grand pontife, de proconsul, d'empereur, de père de la patrie, ROLLIN, *Traité des Ét. v, 3^e part. 2*. || Terme de numismatique. Puissance tribunitienne, se dit d'une médaille impériale, qui indique depuis combien d'années l'empereur exerçait la puissance tribunitienne. || Fig. Éloquence tribunitienne, se dit des discours fougueux d'un démagogue.

— HIST. XIV^e s. La puissance tribunitienne, BERCHÈRE, f° 84.

— ETYM. Lat. *tribunitius*, de *tribunus*, tribun.

TRIBUT (tri-bu: le t ne se lie pas dans le parler ordinaire; au pluriel, l's se lie: des tri-bu-z onéreux), *s. m.* || 1° Ce qu'un État paye ou fournit à un autre État pour marque de dépendance. Après divers avis on résout, on conclut d'envoyer hommage et tribut [à Alexandre], LA FONT. *Fabl. iv, 12* Carthage fut obligée à payer tribut, BOSS. *Hist. i, 8*. Affranchir l'Espagne de l'infâme tribut de cent filles que son oncle Mauregat avait accordé

aux Maures, in. *Hist. i, 44*. Pompée... content du tribut qu'il leur imposa... leur laissa leur prince [aux Juifs] avec toute la juridiction, in. *Hist. ii, 10*. La guerre contre les Saxons avait commencé pour un tribut de trois cents chevaux et quelques vaches que Pepin avait exigé d'eux; et cette guerre dura trente années, volt. *Mœurs*, 45. Le souverain de la Perse osa demander un tribut au vainqueur; Albuquerque fit apporter, devant l'envoyé, des boulets, des grenades et des sabres: voilà, leur dit-il, la monnaie des tributs que paye le roi de Portugal, RAYNAL, *Hist. phil. i, 14*. || Enfants de tribut, les enfants que le Grand Seigneur lève en certains pays par forme de tribut sur les chrétiens qui sont ses sujets. || 2° Impôt que lèvent les gouvernements. Ils [les sénateurs, à Rome] déchargèrent le menu peuple de tout impôt, ajoutant que les pauvres payaient un assez grand tribut à la république, en nourrissant leurs enfants, BOSS. *Hist. iii, 6*. Lorsqu'il fut question de payer le tribut à César, MASS. *Carême, Aumône*. Les tributs doivent être si faciles à percevoir et si clairement établis, qu'ils ne puissent être augmentés ni diminués par ceux qui les lèvent, MONTESQ. *Esp. xiii, 10*. Il n'y a point d'État où l'on ait plus besoin de tributs que dans ceux qui s'affaiblissent, in. *Rom. 48*. || 3° Fig. Ce qu'on est obligé d'accorder, de souffrir, de faire. L'estime et le respect sont de justes tributs qu'aux plus fiers ennemis arrachent les vertus, COAN. *Sertor. iii, 2*. Ni l'or ni la grandeur ne nous rendent heureux... Des soucis dévorants c'est l'éternel asile... L'humble toit est exempt d'un tribut si funeste, LA FONT. *Phil. et Bauc.* Tout le monde en ce pays a eu des rhumatismes, ou des fluxions sur la poitrine, choisissez... ainsi il fallait bien payer le tribut d'une façon ou d'une autre, sév. 247. Elle [Mme de Luynes] avait payé le tribut de l'humanité l'année passée par une grande maladie, et la voilà morte un an après, in. 5 nov. 1684. Quel qu'il soit, il paiera son tribut aux douleurs, DELILLE, *Imag. iii*. À son penchant toujours il faut payer tribut, COLLIN D'HARLEV. *Vieill. et jeun. gens*, II, 12. || Payer le tribut à la mer, se dit d'un homme qui, embarqué pour la première fois, a le mal de mer. || Payer le tribut à la nature, mourir. C'est une loi de la nature, que ce qui est mortel doit le tribut à la mort, BOSS. 1^{er} sermon, *Assompt. de la Ste Vierge*, 4. || 4° Dans le langage de la galanterie, hommage amoureux. Le plus parfait objet dont je serais charmé N'aurait point mes tributs, n'en étant point aimé, MOL. *Dép. am. i, 3*. Son mari [de Mme de Vins] a donc payé le tribut aux yeux de Mme D***; vous lui apprendrez comme il faut en être jalouse, sév. 30 juin 1680. Peut-être sans colère Alliez-vous de mon cœur recevoir le tribut, RAC. *Bérén. i, 4*. || 5° Rétribution. Je sais qu'un noble esprit peut sans honte et sans crime Tirer de son travail un tribut légitime, BOIL. *Art. p. iv*. Et nos voisins frustrés de ces tributs serviles Que payait à leur art le luxe de nos villes [il s'agit de l'établissement des manufactures sous Louis XIV], in. *Épt. i*. || 6° Fig. et poétiquement. Les fleuves portent à la mer le tribut de leurs ondes, ils s'y jettent.

— REM. Il ne faut pas confondre payer tribut et payer le tribut. Payer tribut, c'est être tributaire. Payer le tribut, c'est acquitter l'imposition fixée.

— HIST. XI^e s. E le treūd d'Espagne la grant tere, *Ch. de Rol. l.ii*. || XII^e s. E reucht de ces citez David, cume sires, servises e traud, *Rois*, p. 446. || XIII^e s. Il me retenoient le treū Que trestuit homme m'ont deū, *la Rose*, 19531. || XV^e s. Si nous avions jà jusques à mille lances, nous ferions un si grand treū en Angleterre qu'il y parroit [paraîtrait] quarante ans à venir, FROISS. II, II, 220. Jà estoit venu Bouciquant en l'age et au temps que amour naturellement a costume de prendre le treū et la paye de tous jeunes nobles courages, *Boucig. i, 7*. || XVI^e s. Il n'imposera peage ou treu, sinon du consentement des electeurs, SLEIDAN, f° 17. Tributs et impositions faites sur le peuple, PASQUIER, *Recherch. p. 717*, dans LACRUÈNE.

— ETYM. Prov. *trabug*, *trabus*, *trahut*, *traut*, *treu*, et aussi *tribut*, *trebut*; esp. et ital. *tributo*; du lat. *tributum*, de *tribuere*, distribuer, qui vient de *tribus*, tribu, et signifie répartir par tribu.

TRIBUTAIRE (tri-bu-tè-r'), *adj.* || 1° Qui paye tribut à un prince, à un État, sous la domination ou sous la protection duquel il est placé. L'Égypte... est la proie de ce roi superbe [Nabuchodonosor], et lui devient tributaire, BOSS. *Hist. ii, 4*. Ce fut alors que les Juifs furent faits tribu-

taires des Romains, in. *ib. ii, 5*. Les Turcs prirent, sous le règne de Michel, la Podolie et la Volhynie; la Pologne ne put se conserver qu'en se rendant tributaire de la Porte ottomane, volt. *Mœurs*, 489. || Terme de féodalité. Terres tributaires, terres assujetties à une redevance. || 2° Fig. Qui paye quelque chose comparé à un tribut. Ce pays est tributaire de l'Angleterre pour telle marchandise. Et que, tout fiers que nous sommes, Nous naissons tous, faibles hommes, Tributaires des douleurs, J. B. ROUSS. *Odes*, IV, 9. || Soumis à. Rendez de mon pouvoir Athènes tributaire, AAG. *Phèdre*, II, 3. || 3° Substantivement. Les tributaires de la Turquie. Mais ceux dont les États entourent mes confins, Ou sont mes ennemis, ou sont mes tributaires, volt. *Sémiram. III, 6*. || Fig. J'eusse... Rendu de vos regards tous les dieux tributaires, RÉGNIER, *Élég. i*. Les peuples ne vont plus, aveuglés par les mages, Suspendre leurs présents autour de tes images, Tributaires craintifs d'un bois mangé des vers, GILB. *le Jubilé*. Rien pour l'observateur n'est muet sur la terre; L'univers étonné devient son tributaire, MILLEV. *Invention poétique*. || 4° Fig. Se dit des divers affluents d'un fleuve. Les tributaires du Danube.

— HIST. XIII^e s. À Rou se vont livrer et rendre Tributaire d'or en avant, BENOIT, II, 2600. || XIII^e s. Li tributaire s'aparilloient en la mer Pour en Jherusalem aler, *Légende de Juda*, p. 88, dans *la leggenda di Vergogna*. || XIV^e s. Le chetif peuple n'a solaz ne repos, ainçois outre ce il est devenu taillable et tributaire, BERCHÈRE, f° 400. || XVI^e s. Maintenant sans profit on implore mercy, D'une dame cruelle esclave et tributaire, DESPORTES, *Diverses amours, sonnet vii*. Votre œil me commande, et mon cœur tributaire Ne connoist autre amour, autre empire, autre loy, in. *Diane*, I, 69.

— ETYM. Prov. *tributari*; esp. et ital. *tributario*; du lat. *tributarius*, de *tributum*, tribut.

† **TRIC** (tri-k), *s. m.* Signal que faisaient les ouvriers imprimeurs pour quitter le travail en masse et aller boire. Sera défendu à tous compagnons imprimeurs et libraires de faire aucune assemblée, tant en général qu'en particulier... même de faire aucun tric dans les imprimeries ou ailleurs, *Règlement de 1618*, art. 34. || Assemblée, réunion. C'est sur les six heures que se fait le tric de cette promenade, et les moins mal en ordre vont se produire dans ces magnifiques jardins, où le désajustement des autres ne serait pas de mise, *L'Ambigu d'Auteuil ou les vérités historiques*, 1719, dans FR. MICHEL, *Argot*.

† **TRICAGE** (tri-ka-j'), *s. m.* Terme de marine. Travail qui consiste à dresser les faces opposées des pièces avec lesquelles on veut construire un mât d'assemblage. || Se dit des merrains dont les pièces n'ont pas tout à fait la largeur prescrite.

† **TRICALCIQUE** (tri-kal-si-k'), *adj.* Terme de chimie. Sel tricalcique, sel calcique qui contient trois fois autant de base que le sel neutre correspondant.

† **TRICAPSULAIRE** (tri-ka-psu-lè-r'), *adj.* Terme de botanique. Qui est formé de trois capsules, en parlant d'un fruit.

† **TRICÉNAIRE** (tri-sé-nè-r'), *s. m.* Série de trente messes, dites en trente jours consécutifs, pour un défunt.

— ETYM. Lat. *tricenarius*, de *tricen*, trente.

— ETYM. Lat. *tricenarius*, de *tricen*, trente.

— ETYM. Lat. *tricenarius*, de *tricen*, trente.

— ETYM. Lat. *tricenarius*, de *tricen*, trente.

— ETYM. Lat. *tricenarius*, de *tricen*, trente.

— ETYM. Lat. *tricenarius*, de *tricen*, trente.

— ETYM. Lat. *tricenarius*, de *tricen*, trente.

— ETYM. Lat. *tricenarius*, de *tricen*, trente.

— ETYM. Lat. *tricenarius*, de *tricen*, trente.

— ETYM. Lat. *tricenarius*, de *tricen*, trente.

— ETYM. Lat. *tricenarius*, de *tricen*, trente.

— ETYM. Lat. *tricenarius*, de *tricen*, trente.

— ETYM. Lat. *tricenarius*, de *tricen*, trente.

— ETYM. Lat. *tricenarius*, de *tricen*, trente.

— ETYM. Lat. *tricenarius*, de *tricen*, trente.

— ETYM. Lat. *tricenarius*, de *tricen*, trente.

— ETYM. Lat. *tricenarius*, de *tricen*, trente.

— ETYM. Lat. *tricenarius*, de *tricen*, trente.

— ETYM. Lat. *tricenarius*, de *tricen*, trente.

— ETYM. Lat. *tricenarius*, de *tricen*, trente.

— ETYM. Lat. *tricenarius*, de *tricen*, trente.

— ETYM. Lat. *tricenarius*, de *tricen*, trente.

— ETYM. Lat. *tricenarius*, de *tricen*, trente.

— ETYM. Lat. *tricenarius*, de *tricen*, trente.

— ETYM. Lat. *tricenarius*, de *tricen*, trente.

— ETYM. Lat. *tricenarius*, de *tricen*, trente.

— ETYM. Lat. *tricenarius*, de *tricen*, trente.

— ETYM. Lat. *tricenarius*, de *tricen*, trente.

— ETYM. Lat. *tricenarius*, de *tricen*, trente.

— ETYM. Lat. *tricenarius*, de *tricen*, trente.

— ETYM. Lat. *tricenarius*, de *tricen*, trente.

on, la fusion des trois ordres : le rouge pour le peuple, le bleu pour le clergé, le blanc pour la noblesse. Soldat du drapeau tricolore, D'Orléans, toi qui l'as porté, c. DELAVIGNE, *la Parisienne*. || Fig. Te voilà donc restaurée, Chanson mes amours; Tricolore et sans livrée Montre-toi toujours, BÉRANGÈRE. *Restaur.* || On a écrit tricoler au masculin : Ce signe tricolor à peine est arboré.... DELILLE, *Imag.* VII.

— ETYM. *Tricolor.*

† **TRICON** (tri-kon), s. m. Terme de jeux. Se dit, au hoc, de trois cartes de même figure ou valeur, comme trois rois, trois as, trois dix, etc. || Fig. Le normand et le gascon et le nôtre [les parlements de Rouen, de Bordeaux et de Paris joints ensemble dans la Fronde] faisaient tricon, RETZ, t. IV, liv. V, p. 325, dans LACURNE.

† **TRICOQUE** (tri-ko-k'), adj. Terme de botanique. Dont le fruit est formé de trois coques.

— ETYM. *Tri...*, et *coque*.

† **TRICORNE** (tri-kor-n'), adj. Qui est surmonté de trois cornes. || S. m. Un tricorne, un chapeau à trois cornes.

— ETYM. *Tri...*, et *corne*.

† **TRICOSTÉ**, **ÉE** (tri-ko-sté, stée), adj. Terme d'histoire naturelle. Qui est relevé de trois côtés || Qui a trois saillies en forme de côtes.

— ETYM. *Tri...*, et lat. *costa*, côte.

1. **TRICOT** (tri-ko); le t ne se lie pas dans le parler ordinaire), s. m. || 1° Tissu fait en mailles à l'aide d'aiguilles en métal, en bois ou en ivoire pour le tricoter à la main; le tricot se fait aussi avec des métiers. Une camisole, un jupon de tricot. Il fait froid, mettez votre tricot. Nous indiquerons une anecdote d'après laquelle on pourra soupçonner que l'invention du tricot est d'une date assez moderne, et surtout postérieure aux étoffes à mailles, dont il est fait mention dans Plin, DESMAREST, *Instit. Mém. scienc.* 1606, 2^e sem. p. 426. Les transpositions des mailles doivent varier assez pour satisfaire à tous les dessins possibles d'agréments qui conviennent aux tricots dits toiles d'araignée, id. ib. 1808, p. 167, *Hist.* || Bas au tricot, ou bas brochés, ou bas à l'aiguille, bas qui se font avec de petites broches de fil de fer qui, en se croisant les unes avec les autres, entrelacent les fils et forment les mailles. De réformer l'article 17, et d'en retrancher les marchandises de bonneterie au métier, pour n'y laisser subsister que celles à l'aiguille ou au tricot, *Arrêt du conseil*, 13 août 1737. || 2° Action de faire, de vendre des tricots. Je venais de vivre avec les anciens, d'assister à la prise de Troie, à la fondation de Rome.... et de cette existence souveraine, héroïque, glorieuse, il fallait descendre, à quoi? aux tricots et aux chaussettes! quel déchet! L. REYHAUD, *Jér. Paturot*, t. 1, 4. || 3° Diverses étoffes de soieries. || Espèce de drap pour les troupes. || Tricot d'abeille, tricot de Berlin, voy. TULLE. || 4° Nom d'une coquille univalve, le cône marchand.

— ETYM. Diez est porté à croire que *tricoter* est pour *estricoter* comme *pâmer* pour *espasmer*, et qu'il représente le néerlandais *striek*, maille, *strikken*, nouer. Au xv^e et au xvi^e siècle il y avait les mots *trichot*, *tricotement*, *tricotier*, *tricotier*, qui signifiaient chicaner, chicaner, chicaner; ils n'appartiennent pas à ce sens-ci; ce sont des dérivés de *tricher* (voy. ce mot). Un arrêt du conseil du 7 août 1748 concernant les serges se réfère en ces termes à des lettres patentes : « Le feu roy.... ayant autorisé, par ses lettres patentes du mois de mars 1669, des statuts pour les manufactures des villages de Tricot et de Piennes en Picardie.... » Ainsi, dès le milieu du xvii^e siècle, le village de *Tricot* (départ. de l'Oise) avait des manufactures de serge; aurait-il aussi fait du *tricot*, et serait-ce de là que le nom serait venu? Mais, laissant cela, comme il n'y a pas d'autre historique que *tricotieuse* au xv^e siècle, cette orthographe fait croire que *tricot* vient de *trique*, l'aiguille en bois ayant été nommée un *tricot* ou petite *trique*.

2. **TRICOT** (tri-ko), s. m. Bâton gros et court. Aux plus rudes tricots, aux plus épaisses gaules j'irais, pour vos appas, dévouer mes épaules, GHERARDI, *Théât. ital. les Souhais*, t. 1, p. 362. Où l'on vit le pauvre Picot, Après quelques coups de tricot, Rendre à Dieu son âme et son être, *Courrier burlesque*, p. 132, dans POUGENS.

— HIST. xv^e s. Lequel Sauvestre print une tricote ou billard, et en donna au suppliant sur le front, DU CANGE, *tricolus*. Un gros baston ou trigot de plein poing, id. *trigum*.

— ETYM. Dérivé de *trique*.

TRICOTAGE (tri-ko-ta-j'), s. m. || 1° Travail d'une

personne qui tricote. La femme contribue de quelque chose à la dépense, par le travail de la quenouille, par la couture, par le tricotage de quelques paires de bas, ou par la façon d'un peu de dentelles selon le pays, VAUR, *Dime*, p. 99. Malgré les nombreuses imitations de tout genre, soit tissus anglais, soit tricot au métier ou bandes élastiques cousues, j'ai toujours conservé le tricotage à la main, *Almanach Didot-Bottin*, 1871-1872, p. 686, 4^e col. || 2° Ouvrage en tricot. Ce tricotage est mal fait.

— ETYM. *Tricoter* 1.

TRICOTÉ, **ÉE** (tri-ko-té, tée), part. passé de tricoter 1. || 1° Fait au tricot. Un bonnet à bateau double, à usage d'homme, du poids de six onces, le tout tricoté à cinq aiguilles, foulé à proportion et drapé en bonne qualité, *Règlement*, mai 1734. Je pris mon ouvrage ordinaire; c'était une bourse tricotée, GENLIS, *Mlle de la Fayette*, p. 146, dans POUGENS. || 2° Terme de minéralogie. Qui a l'apparence d'un tricot. La structure tricotée du bismuth natif. || 3° S. m. Le tricoté, espèce du genre casque, coquille.

† **TRICOTÉE** (tri-ko-tée), s. f. Plusieurs coquilles bivalves du genre vénus.

4. **TRICOTER** (tri-ko-té), v. a. || 1° Faire des mailles avec du fil, de la laine, etc. à l'aide d'aiguilles longues et émoussées. Qu'enfermée au logis en personne bien sage, Elle s'applique toute aux choses du ménage, À recoudre mon linge aux heures de loisir. Ou bien à tricoter quelques bas par plaisir, MOL. *Éc. des mar.* 1, 2. || Par extension. L'ouvrière [araignée] commence par en tricoter une moitié [de sa toile]; mais, tandis qu'elle la tricote.... BONNET, *Contempl. nat.* XII, 4, note 4. || Absolument. Il serait avantageux à la société de décider une femme qui aurait fait un beau poème, à tricoter le reste de sa vie, au lieu d'écrire, GENLIS, *Inf. des femmes*, t. 1, p. 80, dans POUGENS. || 2° Par extension, faire de la dentelle sur un tambour, avec des épingle et des fuseaux. Tricoter de la dentelle. || 3° V. n. Populairement. Marcher en remuant les pieds l'un vers l'autre. Voler soupins, et petits soins trotter Par le logis, or [tantôt] frétilant de l'aile, Or de la queue, or des pieds tricoter, Danser, baller, tripudier, sauter, J. B. ROUSS. *Allég.* 1, 2. || Terme de manège. Se dit d'un cheval qui remue les jambes assez vite en marchant, mais qui n'avance pas beaucoup.

— ETYM. *Tricot* 1.

† 2. **TRICOTER** (tri-ko-té), v. a. Populairement, battre.

— ETYM. *Tricot* 2.

† **TRICOTERIE** (tri-ko-te-rie), s. f. Fabrique de tricots.

TRICOTETS (tri-ko-tè), s. m. pl. Ancienne danse très-vive. Aucuns dansent des tricotets, SCARR. *Virg.* VI.

— ETYM. Lamouneye, dans le Glossaire des Noël, dit que cette danse est ainsi nommée parce que le mouvement du pied y est aussi prompt que l'est celui de la main en tricotant; il ajoute qu'elle est dite *tricotée* dans les Noël (voy. *TRICOTER* 4).

TRICOTEUR, **EUSE** (tri-ko-teur, teù-z'), s. m. et f. || 1° Celui, celle qui tricote. Et condamne les-dits bonnetiers-tricoteurs en tous les dépens, *Arrêt du parlem. de Rouen*, 24 mai 1736. || Nom donné durant la Révolution aux femmes qui assistaient aux séances des assemblées délibérantes; ainsi dites parce qu'un arrêté du 6 nivôse an II avait déclaré que les femmes pourraient assister aux séances de la commune avec leurs maris et leurs enfants, et y tricoter. || 2° S. m. Tricoteur, métier à faire le tricot. || S. f. Tricoteuse, machine à tricoter.

— HIST. xvi^e s. Ce sont contes de triquoteuses, CHOLIÈRES, *Contes*, t. 1, *Matin*, IX, p. 258, dans POUGENS.

TRICOTRAC (trik-trak), s. m. || 1° Jeu à la fois de hasard et de calcul, qui se joue à deux personnes sur un tablier divisé en deux compartiments portant chacun six flèches ou cases du côté du joueur et autant du côté de l'adversaire. Chaque joueur a deux dés, un cornet pour les agiter, et quinze dames à jouer. La partie consiste à gagner douze trous; un trou, à gagner douze points qui se prennent par nombre pair, 2, 4, 6, 8, etc. Les points se marquent avec des jetons, et les trous avec des fichets que l'on place successivement dans un des trous percés sur la bande latérale. Tous les coups par lesquels on gagne des points s'appellent des jans (voy. ce mot). Les règles sont d'ailleurs assez compliquées. Le joueur est soumis aux dés, mais

il est maître de la marche de ses dames, et c'est dans la honne disposition de celles-ci que consiste l'art de jouer au tricotr. || 2° Tricotr à écrire; c'est la même chose, au fond, que le tricotr ordinaire; seulement, au lieu de s'arrêter à 12 trous, on convient d'aller jusqu'à 20, 21, 30, etc. On est alors obligé de noter, soit avec un crayon, soit avec des jetons, les trous gagnés. Je suis, pour vous servir, gentilhomme auvergnac, Docteur dans tous les jeux, et maître de tricotr: Mon nom est Toubas, vicomte de la Case, Et votre serviteur, pour terminer ma phrase, REGNARD, *le Joueur*, I, 10. J'avance que ce peuple [les Indiens] dont nous tenons les échecs, le tricotr.... est malheureusement d'une superstition qui effraie la nature, VOLT. *Lett. Peacock*, 8 déc. 1767. || 3° Partie de tricotr. Faire un tricotr. Nous ne laissons pas d'avoir fort souvent trois tables de jeu, un tricotr, un homme, un reversi, sév. 459. || 4° La table sur laquelle on joue. Mme de Dangeau demandera, en bâillant, un tricotr.... voilà comme on vit à la cour, MAINTENON, *Lett. au d. de Noailles*, 7 janv. 1700. Il [un distrait] joue au tricotr; il demande à boire, on lui en apporte; c'est à lui à jouer, il tient le cornet d'une main et un verre de l'autre, et, comme il a une grande soif, il avale les dés et presque le cornet, jette le verre d'eau dans le tricotr, et inonde celui contre qui il joue, LA BRUY. XI. || 5° Terme de chasse. Bruit que font plusieurs chasseurs, pour effrayer les canards et autres oiseaux aquatiques qu'ils veulent faire tomber dans leurs pièges. || 6° Noms de certains moulins pour le tabac, à vis de serrage et bride supérieure, qui étaient manœuvrés par les hommes agissant directement à l'extrémité de leviers fixés au sommet de l'arbre vertical de la noix. || 7° Fig. La manière d'être, le train d'une chose. Méditer la patience de Dieu sur les péchés des hommes, et considérer le tricotr du monde d'aujourd'hui, qui est autant fou que jamais, GUI PATTIN, *Lett.* t. II, p. 421.

— HIST. xv^e s. Il alloit son beau pas tricotr, VILLON, *Archer de Hagn.* || xvi^e s. Mais lors que soixante ans nous viendront renfermer, il faut le triquetra et les cartes aimer, RONS. 604. Espagnols et François [avant la bataille de Pavie] se pourmenaient par sur le Piedmont, et y jouoient au trique trac, BONIVARD, *Chron. de Genève*, IV, 1. Il ne faut pas omettre nostre jeu de tricotr et trac; car, s'il nous plaist considérer le son que rapportent les dez estans jettez dans le tablier, il n'est autre que de tricotr et trac, PASQUIER, *Recherch.* VIII, p. 674, dans LACURNE. Le tricotr du palais [le train], *Contes d'Entrapel*, p. 319, dans LACURNE.

— ETYM. Onomatopée, écrite aussi *triquetra* (voy. ce mot), et appliquée à différents bruits ou objets.

† **TRICUIVRIQUE** (tri-kui-vri-k'), adj. Terme de chimie. Sel tricuiorique, sel cuivrique qui contient trois fois autant de base que le sel neutre correspondant.

† **TRICUSPIDE** (tri-ku-spi-d'), adj. Qui est muni de trois pointes. || Valvule tricuspide, ou triglochine, membrane valvulaire placée à l'ouverture de communication de l'oreillette droite du cœur avec le ventricule correspondant.

— ETYM. Lat. *tricuspis*, à trois pointes, de *tri*, trois, et *cuspis*, pointe.

† **TRICYCLE** (tri-si-kl'), s. m. Voiture qui roule sur trois roues.

— ETYM. *Tri*, trois, et *κύκλος*, cercle, roue (voy. CYCLE).

† **TRIDACTYLE** (tri-da-kti-l'), adj. Terme d'histoire naturelle. Qui a trois doigts au pied.

— ETYM. *Tri*, trois, et *δάκτυλος*, doigt.

TRIDE (tri-dé), adj. Terme de manège. Vif, serré.

— ETYM. Angl. *tread*, allure, de *to tread*, marcher, qui est l'allemand *treten*, anglo-sax. *tredan*.

TRIDENT (tri-dan), s. m. || 1° Fourche à trois dents, que les poètes et les peintres donnent pour sceptre à Neptune. Neptune de son trident frappait la terre, et on en voyait sortir un cheval fougueux, FÉN. *Tél.* XVII. Le trident de Neptune est le sceptre du monde, LEMIERRE, *le Commerce*. || 2° Terme de pêche. Sorte de fourche à trois pointes, ajustée au bout d'une perche, avec laquelle on perce les poissons que l'on voit au fond de l'eau. || 3° Bèche à trois dents. || 4° Terme de géométrie. Courbe du 3^e degré qu'on appelle aussi parabole de Descartes.

— ETYM. Wallon, *treyen*, fourche à trois dents; Berry, *trient*, fourche recourbée pour enlever le

† TRIGÉMINE, ÈE (tri-jé-mi-né, née), *adj.* Terme de minéralogie. Qui offre la combinaison de six solides identiques deux à deux.

— *ETYM.* *Tri*, et lat. *geminatus*, doublé.
† TRIGÉSIMO (tri-jé-zi-mo), *adv.* Trentième. S'emploie pour désigner le trentième objet d'une série (30°), quand on a commencé à compter par primo, secundo, etc. On dit ensuite, trigésimo primo, trigésimo secundo, etc.
— *ETYM.* Lat. *trigesimo loco*, en trentième lieu.
† TRIGLE (tri-gl'), *s. f.* Genre de poissons acanthoptérygiens. || Trigle-hirondelle, perlon ou grondin.
— *ETYM.* Τρίγλα, τρίγλη, trigle.
† TRIGLOCHINE (tri-glo-chi-n'), *adj. f.* Valvule triglochine, voy. TRICUSPIDE.

— *ETYM.* Τριγλοχιν, de *τρι*, trois, et *γλόχιν*, pointe.
† TRIGLOTTE (tri-glo-t'), *adj.* En trois langues. Dictionnaire triglotte.
— *ETYM.* Τρί, trois, et *γλώττα*, langue.
TRIGLYPHE (tri-gli-f'), *s. m.* || 1° Terme d'architecture. Ornement de la frise dorique qui représente l'extrémité des solives posée sur l'architrave, et qui a ordinairement des rainures profondes et verticales. Le triglyphe est formé de deux glyphes et de deux demi-glyphes. || 2° Terme de minéralogie. Nom donné à un cristal présentant la forme d'un cube chargé de stries, qui ont trois directions perpendiculaires entre elles sur les trois faces concourant à la formation d'un même angle solide. || 3° Terme de menuiserie. Parties saillantes dont la frise de l'entablement dorique est ornée.
— *ETYM.* Τρίγλυφος, de *τρι*, trois, et *γλύφειν*, ciseler.

† TRIGONE (tri-go-n'), *adj.* || 1° Qui offre trois angles. Le fruit des espèces à trois stigmates est toujours trigone, à angles plus ou moins égaux et plus ou moins aigus, PALISOT, *Instit. Mém. scienc.* 1812, 2^e part. p. 52. || 2° *S. m.* Aspect de deux planètes éloignées l'une de l'autre de 120°. || On dit aussi adjectivement : aspect trigone ou trin aspect. || 3° Trigone des signes, figure gnomonique qui sert à marquer sur les cadrans les arcs des signes et les arcs diurnes; ce tracé forme un cadran que l'ombre du style parcourt successivement, et fait connaître la longueur du jour. || 4° Terme d'anatomie. Trigone cérébral ou voûte à trois piliers, lame de substance blanche située à la partie supérieure des grands ventricules du cerveau, formée de deux parties réunies en avant, et s'écartant en arrière de manière à figurer un triangle. || Trigone vésical, espace triangulaire que la cavité de la vessie présente vers son bas-fond. || 5° Genre de coquilles. || Genre de coléoptères.

— *HIST.* XVI^e s. En ce cas disposera il ses planches en trigonne, pentagonne, hexagonne... o. de SERRES, 506. Jouoyent à la balle... à la pile trigone, RAB. 1, 23.

— *ETYM.* Τρίγωνος, de *τρι*, trois, et *γωνία*, angle.
† TRIGONELLE (tri-go-nè-l'), *s. f.* Genre de la famille des légumineuses. || Plante légumineuse qu'on appelle aussi fenugrec.

† TRIGONIACÉES (tri-go-ni-a-sée), *s. f. pl.* Terme de botanique. Famille de plantes de la Guyane et du Brésil, voisine des polygalées.

† TRIGONOCÉPHALE (tri-go-no-sé-fa-l'), *adj.* Qui a la tête trigone. || *S. m.* Serpent venimeux d'Amérique (*trigonocephalus lanceolatus*), qui est aussi dangereux que les crotales.

— *ETYM.* *Trigone*, et *κεφαλή*, tête.
TRIGONOMÉTRIE (tri-go-no-mé-trie), *s. f.* Science qui a pour objet de résoudre les triangles, c'est-à-dire d'en déterminer par le calcul les angles et les côtés en partant de certaines données numériques. Il [Hipparque] a entrepris et exécuté la vraie description du ciel; il a fondé la géographie et la trigonométrie, DAILLY, *Hist. astr. mod.* t. 1, p. 116. || Trigonométrie rectiligne, celle qui traite des triangles rectilignes. || Trigonométrie sphérique, celle qui traite des triangles sphériques. Les nombreux calculs qu'exigèrent toutes ces recherches, firent naître dans ses mains [d'Hipparque] la trigonométrie sphérique, LAPLACE, *Exp.* v, 2.
— *ETYM.* Τριγωνομετρία, de *τρίγωνος*, trigone, et *μέτρον*, mesure.

TRIGONOMÉTRIQUE (tri-go-no-mé-trie-k'), *adj.* Qui appartient à la trigonométrie. M. Fatou avait trouvé par des observations trigonométriques la hauteur de la Dole au-dessus du lac, de 654 toi-

ses, SAUSSURE, *Voy. Alpes*, t. II, p. 3, dans POUGENS. Pour l'élevation du Puy-de-Sancy au-dessus des bains, mon succès fut complet et le concert admirable : la mesure trigonométrique se rencontra avec la mesure barométrique à deux décimètres près, sur une hauteur totale de 843 mètres, RAMOND, *Instit. Mém. scienc.* 1813, 1814 et 1815, p. 5.

TRIGONOMÉTRIQUEMENT (tri-go-no-mé-trie-ke-man), *adv.* Suivant les règles de la trigonométrie.

† TRIGRAMME (tri-gra-m'), *s. m.* Mot de trois lettres. || Sigle composée de trois caractères réunis.
— *ETYM.* Τρι, trois, et *γράμμα*, lettre.
† TRIGYNE (tri-ji-n'), *adj.* Terme de botanique. Dont la fleur a trois pistils.

— *ETYM.* *Tri*, trois, et *γυνή*, femme, pistil.
† TRIGYNE (tri-ji-nie), *s. f.* Classe de plantes à trois pistils.
† TRIGYNIQUE (tri-ji-ni-k'), *adj.* Qui appartient à la trigynie.

† TRIHERDOMADAIRE (tri-è-bdo-ma-dè-r'), *adj.* Qui se fait trois fois par semaine. Journal trihebdomadaire.

† TRIHÉMÈRE (tri-é-mi-mè-r'), *adj. f.* Se dit de la ceûsure d'un vers grec ou latin, quand elle tombe au troisième demi-pied ou un pied et demi.

— *ETYM.* Τρι, trois, *ἡμισυ*, demi, et *μέρος*, partie.
† TRIHÉMIMÈTRE (tri-é-mi-mè-tr'), *adj.* D'un pied et demi.
— *ETYM.* Τρι, trois, *ἡμισυ*, demi, et *μέτρον*, mesure.

† TRIHÉXAÈDRE (tri-è-gza-è-dr'), *adj.* Terme de minéralogie. Qui offre trois rangs de facettes disposées six par six.
— *ETYM.* *Tri*, trois, et *hexaèdre*.

† TRIHORAIRE (tri-o-rè-r'), *adj.* De trois heures en trois heures. Observations météorologiques trihorales.

† TRIHYDRIQUE (tri-li-dri-k'), *adj.* Terme de chimie. Composé trihydrique, composé qui contient trois proportions d'hydrogène pour uno de l'autre composant.
— *ETYM.* *Tri*, trois, et *hydrogène*.

† TRI-IODURE (tri-i-o-du-r'), *s. m.* Terme de chimie. Iodure qui contient trois proportions d'iode.
† TRIJASSE (tri-ja-s'), *s. m.* Gros-bee, oiseau.
† TRJUGUÉ, ÈE (tri-ju-ghé, ghée), *adj.* Terme de botanique. Qui est disposé par paires au nombre de trois, en parlant de feuilles.

— *ETYM.* *Tri*, trois, et lat. *jugum*, paire, couple.
† TRJUMEAU (tri-ju-mé), *s. m.* Se dit quelquefois de trois enfants nés d'une seule couche. || Néf trijumeau, voy. TRIPACIAL.

— *ETYM.* *Tri*, trois, et *jumeau*.
TRIL (tril), *s. m.* Voy. TRILLE.

† TRILABE (tri-la-b'), *s. m.* Instrument en usage pour la lithotritie, composé d'une tige d'acier creuse, divisée à l'un de ses bouts en trois branches inégales.
— *ETYM.* Τρι, trois, et *λαβειν*, prendre.

TRILATÉRAL, ALE (tri-la-té-ral, ra-l'), *adj.* Qui a trois côtés.
— *ETYM.* *Trilatère*.

TRILATÈRE (tri-la-tè-r), *s. m.* Triangle.
— *ETYM.* Lat. *trilaterus*, de *tri*, trois, et *latus*, laetris, côté.

† TRILINGUE (tri-lin-gh'), *adj.* Qui est en trois langues. Les inscriptions de Persépolis sont trilingues.

— *HIST.* XVI^e s. Bien ignorante elle est d'estre ennemie De la trilingue et docte academie, MAROT, II, 166.

— *ETYM.* Lat. *trilinguis*, de *tri*, trois, et *lingua*, langue.

† TRILITHÉ (tri-li-t'), *s. m.* Monument antique formant une espèce de porte composée de deux pierres verticales qui en supportent une troisième.
— *ETYM.* Τρολιθας, de *τρι*, trois, et *λίθος*, pierre.

† TRILITTÉRALITÉ (tri-li-té-ra-li-té), *s. f.* Qualité de ce qui est trilitère.

† TRILITTÈRE (tri-li-tè-r'), *adj.* Composé de trois lettres. || Langues trilitères ou dissyllabiques, les langues sémitiques.

— *ETYM.* *Tri*, trois, et lat. *littera*, lettre.
TRILLE (tri-l'); quelques-uns mouillent les ll), *s. m.* Terme de musique. Mouvement rapide de deux notes voisines. Le trille, qu'on appelle souvent improprement cadence, est le passage alternatif et rapide d'une note à la note voisine; c'est un des effets les plus difficiles de l'art du chant, FÉTIS, *la Musique*, III, 43. || Au piano, deux notes placées à un ton ou à un demi-ton, répétées alternativement le plus vite possible. || On écrit aussi trill ou

trill. Le battement de ces deux dominantes est, je crois, la vraie origine du trill, GRÉTRY, *Méth. prél.* 4^e leçon.

— *ETYM.* Ital. *trillo*; angl. *trill*; allem. *Triller*; onomatopées.

† TRILLER (tri-lé; quelques-uns mouillent les ll), *v. a.* Cadencer, orner de trilles.

— *ETYM.* *Trille*; espagn. *trinar*; ital. *trillare*; allem. *trillern*; comparez le grec *τετραζειν*.

TRILLION (tri-li-on), *s. m.* Terme d'arithmétique. Mille billions, ou mille fois mille millions.

— *HIST.* XVI^e s. Un trillion vaut mille milliers de billions, DE LA ROCHE, *Aritmetique*.
— *HIST.* Composé avec *tri*, trois, sur le modèle de *million* (voy. BILLION, pour la manière de former ces nombres au XVI^e siècle).

† TRILOBIAIRE (tri-lo-bè-r'), *adj.* Qui a lieu par trois lobes. Division trilobaire.
— *ETYM.* *Tri*, trois, et *lobe*.

† TRILOBÉ, ÈE (tri-lo-bé, bé), *adj.* Qui est partagé en trois lobes.
† TRILOBITES (tri-lo-bi-t'), *s. m. pl.* Famille de crustacés fossiles.

† TRILOCLAIRE (tri-lo-ku-lè-r'), *adj.* Qui est divisé intérieurement en trois loges.
— *ETYM.* *Tri*, trois, et lat. *loculus*, loge.

TRIOLOGIE (tri-lo-jie), *s. f.* || 1° Terme d'antiquité grecque. Nom donné à l'ensemble des trois tragédies dont se composaient les poèmes dramatiques présentés au concours lors des jeux solennels. || 2° Se dit, par extension, de quelques pièces de théâtre modernes, divisées en trois parties, ou même de trois pièces représentées séparément, dont le sujet a quelque connexité, dont les personnages sont les mêmes. Le Camp, les Piccolomini et la Mort de Wallenstein, de Schiller, forment une trilogie. || 3° Il se dit quelquefois de la divine Comédie de Dante et de tout poème divisé en trois parties.
— *ETYM.* Τριλογία, de *τρι*, trois, et *λόγος*, discours.

† TRIOLOGIQUE (tri-lo-ji-k'), *adj.* Qui appartient à une trilogie.

† TRILOUPE (tri-lo-up'), *s. f.* Microscope composé de trois lentilles qui tournent sur un même axe.

† TRIMAMME (tri-ma-m'), *adj.* Se dit de l'anomalie caractérisée par trois mamelles et de l'individu qui les porte.

— *ETYM.* *Tri*, trois, et lat. *mamma*, mamelle.
† TRIMBALAGE (trin-ba-la-j'), *s. m.* Action de trimbaler.

TRIMBALÉ, ÈE (trin-ba-lé, lé), *part. passé* de trimbaler. Un enfant trimbalé par sa bonne dans tout le voisinage.

TRIMBALER (trin-ba-lé), *v. a.* Terme populaire. Traîner, mener, porter partout.

— *HIST.* XVI^e s. Et luy, allant trambellant par la rue, disoit à tous ceux qu'il treuvoit... DONIVARD, *Anc. et nouv. pol. de Genève*, p. 100.

— *ETYM.* Origine inconnue; Berry, *trinquaballer*. Rabelais, II, 16, a *triballement*, et *trinquaballer*, I, 40.

TRIMER (tri-mé), *v. n.* Terme populaire. || 1° Anciennement, aller, venir. De l'orient et du midi tri-mant, Le vent se lève encontre le ponant, L'Affronterie des usuriers découverte, etc. 1649, dans FR. MICHEL, *Argot*. J'aperçevs vos deux amants qui triment de ce côté, Blanc et noir, Parade du comte de Caylus, sc. 7. La vertu trime devant eux, la Henriade travestie, IX. || 2° Aujourd'hui, marcher beaucoup et avec fatigue. || Faire trimer quelqu'un, le faire aller et venir pour rien.

— *HIST.* XV^e s. Si tu es prins d'un sergent, Comment fais-tu? je trume à plain; Je me rescous bien d'un villain, E. DESCH. *Poésies mss.* f. 269.

— *ETYM.* Origine inconnue. Comparez cependant le bas-breton *tremen*, *tremen*, aller d'un lieu à un autre, kimry *tremeuy*. Au XVI^e siècle, le grand *trimaud*, le grand chemin, *Moyen de parvenir*, p. 95, dans LACURNE. *Trimard*, chemin, est dans l'argot, voy. *Cartouche ou le vice puni*, p. 158. Diez cite le normand *tramer* pour *trimer*, et l'anc. espagn. *trimar*, aller çà et là.

† TRIMERCURIQUE (tri-mèr-ku-ri-k'), *adj.* Terme de chimie. Sel trimercurique, sel mercurique qui contient trois fois autant de base que le sel neutre correspondant.

TRIMESTRE (tri-mè-str'), *s. m.* || 1° Espace de trois mois. Le premier, le second trimestre de l'année. Payer par trimestre. Il faudra imprimer au commencement de chaque trimestre le travail de tout ce qui aura été fait dans le trimestre pré-

† **TRIOCTAEDRE** (tri-o-cta-è-dr'), *adj.* Terme de minéralogie. Dont l'ensemble des faces présente la réunion de trois octaèdres.

— **ETYM.** *Tri*, trois, et *octaèdre*.

† **TRIOECIE** (tri-è-sie), *s. f.* Terme de botanique. Classe de plantes contenant trois sortes de fleurs différentes par le sexe, des fleurs hermaphrodites, des fleurs mâles et des fleurs femelles.

— **ETYM.** *Tpi*, trois, et *oixia*, maison.

† **TRIOECIQUE** (tri-è-si-k), ou **TRIOÛQUE** (tri-o-ik'), *adj.* Qui appartient à la trioecie. Plante trioïque. Le caroubier est une trioïque.

1. **TRIOLET** (tri-o-lè; le *t* ne se lie pas; au pluriel, l'*s* se lie : des tri-o-lè-z élégants; triolets rime avec traits, succès, paix, etc.), *s. m.* || 1° Nom d'une petite pièce de poésie française, qui consiste en un couplet de huit vers, dont le premier se répète après le troisième, et le premier et le second après le sixième. Marot bientôt après fit fleurir les ballades, Tourna des triolets, rima des mascarades, *BOIL. Art p. 1.* Le couplet ne peut guère avoir de plus jolie forme que celle du triolet, *MARONTEL, Œuv. t. v, p. 292.* || 2° Terme de musique. Groupe ternaire se rencontrant dans une mesure binaire. L'emploi constant des triolets dans une mesure à 2/4 en fait une mesure à 6/8; dans une mesure à 3/4, en fait une mesure à 9/8.

— **ETYM.** Dimin. de *trio*, au sens de trois.

† 2. **TRIOLET** (tri-o-lè), *s. m.* Un des noms vulgaires du trèfle rampant et de la luzerne lupuline, dite aussi petite luzerne.

— **HIST.** XVI^e s. Les racines pourries par abondance d'eau produisent une luzerne bastarde, que la plupart tient estre le vrai trèfle ou triollet des prés : dont à telle occasion le sain-foin est par aucuns appellé grand-trèfle, *o. DE SERRES, 274.*

— **ETYM.** Dimin. de *trio*, à cause des trois folioles qui caractérisent le trèfle.

TRIOMPHAL, **ALE** (tri-on-fal, fa-l'), *adj.* Appartenant au triomphe. On ne donna plus [sous les empereurs] aux particuliers que les ornements triomphaux, *MONTESQ. Rom. 43.* Il [Pierre le Grand] fit son entrée dans Moscou sous sept arcs triomphaux dressés dans les rues, *VOLT. Charles XII, 5.* Ces dépouilles des rois, ces pompes triomphales, *DELLILLE, Œn. II.* Et mesurant de l'œil les arches colossales Des temples, des palais, des portes triomphales, *LAMART. Péler. de Child Harold.* || Fig. Le Fils de Dieu reprend sa marche triomphale, *DELLILLE, Parad. perdu, VI.* Sa clameur [de l'Océan], qu'emportaient la brise et la rafale, incessamment vers Dieu montait plus triomphale, *V. HUGO, F. d'aut 5.* || Porte Triomphale (avec un *T* majuscule), porte de l'ancienne Rome par laquelle les triomphateurs entraient dans la Voie Sacrée, pour se rendre au capitole.

— **HIST.** XIV^e s. La gloire triomphale, *BERCHEURE, f° 44, verso.* Les Romains... donnoient triomphes et coronas de lorier et de palme et escrivoient titres triomphals, *ORESME, Eth. 83.* || XVI^e s. Sortirent en devant de lui tous les habitans de la ville en bon ordre et en grande pompe triomphale, *BAB. Pant. II, 31.* Rome, ceste ville la plus triomphalle des cinq parties du monde, *BRANT. Charles Quint.*

— **ETYM.** Lat. *triumphalis*, de *triumphus*, triomphe.

TRIOMPHALEMENT (tri-on-fa-le-man), *adv.* En triomphe. Ces misérables, enivrés de vin et du succès de leurs crimes, ne daignaient plus se cacher; ils parcouraient triomphalement ces rues embrasées [de Moscou], *SÉOUR, Hist. de Nap. VII, 6.*

— **ETYM.** *Triumphale*, et le suffixe *ment*. Au XVI^e siècle, on disait *triumphamment*, adverbe, de *triumphant*.

TRIOMPHANT, **ANTE** (tri-on-fan, fan-t'), *adj.* || 1° Qui triomphe, qui est dans l'éclat du triomphe. Sa triomphante ascension [de Jésus-Christ], je dis triomphante, puisque ce retour au ciel fut un vrai triomphe, mais bien différent de ces vains triomphes dont l'antiquité honorait les conquérants, *BOURDAL. Exhort. char. ev. les prison. t. I, p. 70.* Ô prince, c'est là que je vous verrai plus triomphant qu'à Fribourg et à Rocroi, *BOSS. Louis de Bourbon.* Chanter du peuple hébreu la fuite triomphante, *BOIL. Art! p. 1.* Tanerède avait tout fait, il était triomphant, *VOLT. Taner. v, 4.* Et mon ombre aux enfers descendra triomphante, *DELLILLE, Œn. IV.* || Substantivement. Sur cette assurance, elle [Vénus] s'en alla à Cythère en équipage de triomphante, *LA FONT. Psyché, I, p. 26.* || Fig. La sagesse, la fidélité, la justice, la piété; toute la

troupe sacrée des vertus, qui veillaient, pour ainsi dire, autour de lui [le Tellier], en ont banni [de son lit de maladie] les frayeurs, et ont fait du jour de sa mort le plus beau, le plus triomphant, le plus heureux jour de sa vie, *BOSS. le Tellier.* || Ironiquement. Voilà nos deux époux sans valets, sans enfants, tout seuls dans leur logis, libres et triomphants, *BOIL. Sat. X.* || 2° Victorieux, qui a vaincu. Aussi admirable lorsque avec jugement et avec fierté il sauvait les restes des troupes battues à Mariëndal, que lorsqu'il battait lui-même les impériaux... et qu'avec des troupes triomphantes, il forçait toute l'Allemagne à demander la paix à la France, *FLÉCH. Turenne.* L'arche qui fit tomber tant de superbes tours, Des dieux des nations tant de fois triomphante, *RAC. Athal. V, 4.* Les temples profanes étaient détruits, les idoles renversées, la folie de la croix triomphante de tout l'univers, *MASS. Carême, Samar.* || Fig. Si nous n'avons bien fait nos Pâques, ce n'est vraiment pas la faute du P. Bourdaloue... jamais son zèle n'a éclaté d'une manière plus triomphante, *SÉV. 20 avr. 1683.* || L'Église triomphante, les bienheureux qui sont dans le ciel, par opposition à l'Église militante. Jésus-Christ, ajoute saint Chrysostome, se trouvait partagé entre l'Église triomphante et l'Église militante, *BOURDAL. Myst. St Sacrem. t. I, p. 538.* || 3° Décisif, qui l'emporte, en parlant de choses. Les motifs dont on se sert pour le persuader, sont les plus décisifs, les plus triomphants, les plus propres à soumettre les esprits les moins crédules, *MASS. Carême, Vérité de la Religion.* || 4° Fig. Plein d'éclat. Je m'en vais vous mander la chose la plus étonnante... la plus merveilleuse... la plus triomphante [le mariage de Mademoiselle et de Lauzun]... *SÉV. 15 déc. 1670.* Il y a dix jours, que ma belle et triomphante santé est attaquée, *ID. à Moulceau, 3 avr. 1686.* Je pense sans cesse à Grignan... à vos terrasses, à votre belle et triomphante vue, *IO. 9 oct. 1689.* || Un air triomphant, un air de confiance et de contentement que donne le succès. || Pompeux. On ne vit jamais d'entrée si triomphante. Le moyen de ne vous pas parler de la plus helle, de la plus magnifique et de la plus triomphante pompe funèbre [du prince de Condé] qui ait jamais été faite depuis qu'il y a des mortels? *SÉV. 10 mars 1687.* || 5° *S. f.* Terme de jeux. Triomphante, hasard ou coup qui a lieu quand l'homme, étant premier en cartes, joue, en commençant, atout par l'as de pique.

— **HIST.** XV^e s. La pucelle [Jeanne d'Arc] desmesurée *Y* est triomphant, que c'est rage, *Myst. du siège d'Orléans, p. 750.* Il y avoit une chapelle à cinq croix, toute noire, aussi grande que celle de Paris, des cierges par dessus... bref elle estoit aussi triomphante que celle de Paris, *MATHEU DE COUCY, Hist. de Charles VII, p. 738, dans LACURNE.* Et eussent les choses dessus dites esté plus triomphantes, se n'eust esté le temps, qui moult fut plouvieux, *J. DE TROYES, Chron. 1482.* Sur la fin de ses jours, et soy voyant sans crainte d'ennuis, il est devenu fort pompeux et triomphant roy en sa maison, *COMM. VI, 43.* C'est la plus triomphante cité, que j'aye jamais veue [Venise], *M. VII, 15.* || XVI^e s. Il y a des pertes plus triomphantes que des victoires, *MONT. I, 243.* Luy-mesme venoit après, monté dessus son char triomphant, *AMYOT, P. Æm. 57.* Comme deux grands chefs d'armées romaines qui avoient fait de belles et triomphantes choses, *IO. Pomp. 47.*

TRIOMPHATEUR (tri-on-fa-teur), *s. m.* || 1° Général romain qui entraient en triomphe à Rome après une grande victoire; un esclave le suivait, qui lui rappelait la fragilité des choses humaines. Ce prince [le czar] n'avait pas besoin de l'esclave des triomphateurs romains; il savait assez lui seul prescrire de la modestie à son triomphe, *FONTEN. Pierre I^{er}.* On mettait à Rome un anneau de fer au doigt des triomphateurs, le jour de leur triomphe, afin de les faire souvenir qu'ils étaient hommes, *SAINT-FOIX, Ess. Paris. Œuv. I, IV, p. 224.* Les triomphateurs exposaient dans Rome les vaincus aux regards des peuples, *VOLT. Russie, I, 8.* Tibère âgé de cinquante-trois ans : il porte le costume des triomphateurs, la couronne de laurier, la toge... *MONGEZ, Mém. inser. et belles-lett. t. VIII, p. 394.* || Par extension. Le czar, qui avait combattu en personne et qui était le vrai triomphateur, moins par sa qualité de souverain que par celle de premier instituteur de la marine, *FONT. Pierre I^{er}.* || Fig. Après tout, ce n'est qu'une nouvelle mode

d'ajuster des lauriers sur la tête des triomphateurs, *VOLT. Lett. la Harpe, 4 juill. 1776.* || *Adj.* Ces arcs triomphateurs, ces dépouilles des rois, *DELLILLE, Imag. VII.* || 2° Par extension, celui qui a gagné des batailles. Alors ces malheureux vaincus rappelleront à leur compaignie leur superbe triomphateur; et du creux de leur tombeau sortira cette voix qui foudroie toutes les grandeurs : vous êtes devenu semblable à nous, *BOSS. Duch. d'Orl.* Et toute la France traite d'empoisonneur [à propos de la mort du fils de François I^{er}] le vainqueur de Soliman, le libérateur de la chrétienté, le triomphateur de Tunis, le grand homme de l'Europe [Charles-Quint], *VOLT. Pyrrh. hist. 37.* || *Au fém.* Vos ennemis ne seront parvenus qu'à faire graver sur vos médailles : triomphatrice de l'empire ottoman, *VOLT. Lett. à Cather. II, 27 mai 1769.* || Fig. Nos vaisseaux, Heureux triomphateurs et des vents et des eaux, *DELLILLE, Œn. III.* || 3° Celui qui triomphe. Que dirons-nous de ces lâches courtisans qui sont les triomphateurs et n'ont pas été les victorieux, qui jouissent, dans l'oisiveté, des peines et des sueurs des grands capitaines? *BALZ. De la cour, 7^e disc.*

— **ETYM.** Lat. *triumphatorem*, de *triumphare*, triompher.

1. **TRIOMPHE** (tri-on-f'), *s. m.* || 1° Terme d'antiquité romaine. Honneur accordé chez les Romains à un général qui avait remporté une grande victoire; il consistait en une entrée solennelle et pompeuse, où marchaient le vainqueur, l'armée victorieuse, les captifs et les dépouilles. On sait bon gré à Plutarque, qui fait sans cesse mention de triomphes chez les Romains, d'avoir fait une peinture exacte et détaillée de celui de Paul-Émile, qui fut un des plus magnifiques, *ROLLIN, Hist. anc. Œuv. t. VII, p. 308, dans PUGENS.* Celui-là seul avait droit de demander le triomphe, sous les auspices duquel la guerre s'était faite, *MONTESQ. Rom. 13.* Les consuls, ne pouvant obtenir l'honneur du triomphe que par une conquête ou par une victoire, faisaient la guerre avec une impétuosité extrême, *ID. ib. 4.* Le triomphe de Pompée est surtout mémorable par les nouveaux objets de luxe dont il introduisit l'usage, *PASTORET, Instit. Mém. hist. et litt. anc. t. III, p. 427.* || Petit triomphe, voy. OVATION. || Char de triomphe, char sur lequel le triomphateur était porté. || Mener en triomphe, faire aller à la suite du char de triomphe. Ne souffrez pas qu'un jour votre femme enchaînée Soit dans le Capitole en triomphe menée, *MAIRET, Sophon. IV, 3.* Les rois, qu'ils [les Romains] faisaient mourir inhumainement, après les avoir menés en triomphe, chargés de fer, *BOSS. Hist. III, 6.* || Fig. Ma raison est captive en triomphe menée, *RÉGNIER, Éléq. I.* Vous avez triomphé, ô Jésus, et vous menez en triomphe les puissances des ténèbres captives et tremblantes après votre croix, *BOSS. Sermons, Croix, 4.* La Stewart [maîtresse de Charles II] menait en triomphe la tendresse du roi, *HAMILT. Gram. 10.* || 2° Arc de triomphe, sorte d'arcade sous laquelle passe une marche solennelle de victoire. Vainqueur des Turcs et des Tartares, il [Pierre le Grand] voulut accoutumer son peuple à la gloire comme aux travaux; il fit entrer à Moscou son armée sous des arcs de triomphe, au milieu des feux d'artifice... *VOLT. Russie, I, 8.* || Fig. On se couronne de ses propres mains, on se dresse un triomphe secret à soi-même, *FLÉCH. Turenne.* || 3° Fig. Action de triompher. Voilà donc le triomphe où j'étais amené! *RAC. Iph. II, 5.* Que vos heureux enfants dans leurs solennités Conservent de ce jour le triomphe et la gloire! *IO. Esth. III, 7.* || Porter quelqu'un en triomphe, le porter sur les bras pour lui faire honneur. || Son entrée fut un triomphe, un véritable triomphe, on l'accueillit, à son entrée dans la ville, avec de grandes démonstrations de joie, de respect, etc. || En triomphe, d'une manière triomphale. David la mena [l'arche d'alliance] en triomphe dans Sion, *BOSS. Hist. II, 4.* || En triomphe, signifie aussi avec une satisfaction qui triomphe. On va conter en triomphe la chose, *LA FONT. Psaut.* || 4° Grande victoire, succès militaire éclatant. Ce vaillant homme [Machabée] reçut le coup mortel, et demeura comme enseveli dans son triomphe, *FLÉCH. Turenne.* Et ce triomphe heureux qui s'en va devenir L'éternel entretien des siècles à venir, *RAC. Iph. I, 5.* || Gagner un triomphe, obtenir un succès. Pour gagner un triomphe il faut une victoire, *CORN. Hod. III, 5.* || 5° Succès éclatants, en général. Mais c'en est une [douceur] ici bien autre et sans égale, D'en-

lever, et sitôt, ce prince à ma rivale, De lui faire tomber le triomphe des mains... CORN. *Sophon.* II, 5. Mme de Vaubecourt a gagné son procès avec triomphe, comme vous, sév. 17 déc. 1688. Et si je m'en croyais, ce triomphe indiscret Serait bientôt suivi d'un éternel regret, RAC. *Brit.* IV, 4. Ton triomphe [de Vénus sur Phèdre] est parfait; tous tes traits ont porté, ID. *Phèdre*, III, 2. Laissez-le s'applaudir d'un triomphe frivole, ID. *Esth.* III, 2. || Jour de triomphe, jour marqué par quelque événement glorieux, par quelque grand avantage. Je ne m'étonne plus si je vous vois [vous Jésus] dans le palais d'Hérode avec une contenance si ferme... C'est que vous sentiez bien que le jour de votre crucifiement était pour vous un jour de triomphe, BOSS. *Sermons, Croix*, I, || 6° Fig. Grands effets obtenus, victoires remportées, en parlant de choses. C'est le triomphe du courage que de se vaincre soi-même. Le triomphe de l'habileté est de paraître n'en pas avoir. Le triomphe de l'éloquence. Le triomphe de l'amour, de la beauté. La grandeur et la gloire! pouvons-nous encore entendre ces noms dans ce triomphe de la mort? BOSS. *Duch. d'Orl.* M. le Tellier dit, en scellant la révocation de l'édit de Nantes, qu'après ce triomphe de la foi il ne se souciait plus de finir ses jours, ID. *le Tellier*. Ce traité [de la France et de la Suède] est regardé comme le triomphe de la politique du cardinal de Richelieu et du grand Gustave, VOLT. *Ann. Emp. Ferdinand II*, 1631. Ce temple [le Parthénon], celui de Thésée et quelques autres encore sont le triomphe de l'architecture et de la sculpture, BARTHÉL. *Anach.* ch. 12. || C'est son triomphe, c'est une chose où il excelle, où il réussit particulièrement. || 7° Par moquerie, grand succès d'une chose qu'on n'estime pas ou qu'on veut tourner en ridicule. Il [le public à l'Opéra] ne soupçonne pas les stratagèmes, les illusions du maillot... c'est là le triomphe des coussins et de la garniture, REYBAUD, *Jér. Paturot*, II, 1. || 8° Satisfaction triomphante. Et vous, heureux Romains, quel triomphe pour vous, Si vous saviez ma honte, et qu'un avis fidèle De mes lâches combats vous portât la nouvelle! RAC. *Mithr.* IV, 5. || 9° Fig. Éclat comparé à une pompe triomphale. Enfin... je le quittai [Arnauld d'Andilly], et vins ici, où je trouvai tout le triomphe du mois de mai: le rossignol, le coucou, la fauvette... sév. 27 avr. 1671. || 10° Au plur. Bruit éclatant d'une solennité. Nous aurions entendu de notre abbaye les triomphe, les fanfares et la musique de Chelles, au sacre de l'abbesse, sév. 1^{er} sept. 1680. || 11° Triomphe de Lille, variété d'oïllet. || Triomphe de Jodoigne, variété de poire.

— HIST. XIII^e s. Et quant Charles ot toute Lombardie conquise et toute la terre de Ytaïlle [Italie] sozmise à soi et à sainte Eglise, il ala à Rome o [avec] grant triumphe, BAUN. *LATINI, Trésor*, p. 85. || XIV^e s. Triumphe estoit celui grant honneur que l'en fesoit à aucun prince roumain, quant il revenoit à Rome d'aucune bataille où il avoit eu très noble victoire, BERCHÈRE, 1^o 3. Comment cil qui avoit victorie Eüe sus les anemis, Si ert [était] o triumphe en Romme mis, J. DE CONDÉ, t. III, p. 292. || XV^e s. Toute la grand triumphe [joie] qu'en cest hestel souloit comblement abonder, est par cas flappie et ternie, LOUIS XI, *Nouv.* II. || XVI^e s. Il dressa un triumphe superbe en toute autre magnificence d'appareil, et mesmement en ce qu'il se fait porter par Rome sur un chariot triumphe, trainé... AMYOT, *Cam.* 14. Histoire des faits, gestes, triumphe et prouesses du bon chevalier sans paour et sans reproche, le gentil seigneur de Bayard, titre de l'ouvrage du *Loyal serviteur*. Et autres qui avoyent retenu place dix jours devant sur les boutiques et ouvriers de la rue Saint-Anthoine, pour veoir amener le Biarinois prisonnier en triumphe, *Sat. Mén. les Tapisseries*.

— ETYM. Provenç. *triomfe*; espagn. *triunfo*; ital. *trionfo*; du lat. *triumphus*, forme archaïque *triumps*, le même que *θρίαμπος*, la procession de la fête de Bacchus.

2. TRIOMPHE (tri-on-fé), s. f. || 1° Jeu de cartes qui a beaucoup de rapports avec l'écarté. Jouer à la triomphe. || 2° À certains jeux de cartes, la couleur qu'on retourne ou que désigne celui qui fait jouer, et qui emporte toutes les autres. De quoi est la triomphe? Quelle est la triomphe? La triomphe est de cœur. || Fig. Voilà de quoi est la triomphe, voilà de quoi il s'agit maintenant.

— HIST. XV^e s. Lesquelz se esbatirent à jouer aux quartes au jeu du triumphe, DUCANGE, *triumphus*.

— ETYM. *Triompher*: la carte qui *triumphe*, l'atout.

TRIOMPHER (tri-on-fé), v. n. || 1° Terme d'antiquité romaine. Faire une entrée pompeuse et solennelle dans Rome après une éclatante victoire. Le dictateur se démit de sa dignité, après avoir triomphé pour la victoire qu'il avait remportée sur les Volques, VERTOT, *Név. rom.* VII, p. 122. || Scipion triompha de l'Afrique, il obtint les honneurs du triomphe pour avoir soumis l'Afrique. || Il s'est dit, par extension, de tout triomphe comparé à la pompe triomphale chez les Romains. On ne pouvait lui reprocher [à Sésostris] en toute sa vie que d'avoir triomphé avec trop de faste des rois qu'il avait vaincus, FÉN. *Tél.* II, || 2° Vaincre par les armes, par la force. À vaincre sans péril on triomphe sans gloire, CORN. *Cid*, II, 2. Elle assiège et prend d'assaut, en passant, une place considérable qui s'opposait à sa marche, elle triomphe, elle pardonne, BOSS. *Reine d'Angleter.* Rome en effet triomphe, et Mithridate est mort, RAC. *Mithr.* I, 4. Achille va combattre et triomphe en courant, ID. *Iphig.* I, 4. Le hasard seul vous a empêché de triompher du lion; votre valeur n'en est pas moins admirable, VOLT. *Princ. de Babylone*, 4. || 3° L'emporter sur, avoir l'avantage. Monsieur revint chez lui, triomphant dans son imagination, RETZ, *Mém.* t. II, IV, III, p. 488, dans PUGENS. Trahi de toutes parts, accablé d'injustices, Je vais sortir d'un gouffre où triomphent les vices, MOL. *Mis.* V, 8. Dans ce même tribunal où il fit si bien triompher autrefois la justice de ma cause, sév. 530. De quel avantage est-il pour nous que cette loi ait triomphé de toutes les puissances du siècle et de l'enfer, si elle ne triomphe pas de nos faiblesses? BOURDAL. 6^e dimanche après l'Épiphanie, *Dominic.* t. I, p. 330. Esther a triomphé des filles des Persans, RAC. *Esth.* III, 9. Il serait bien étrange que la vérité ne triomphât pas, quand c'est vous qui l'annoncez, VOLT. *Lett. d'Argental*, 26 déc. 1756. Ne rougissez point, Aline; je dois dévoiler tout ce qui peut faire triompher votre innocence, GENLIS, *Théat. d'éduc. Lingère*, II, 6. || 4° Fig. Surmonter, maîtriser. Je triomphe aujourd'hui du plus juste courroux De qui le souvenir puisse aller jusqu'à vous [postérité], CORN. *Cinna*, V, 3. Faites à votre amour un peu de violence; J'ai triomphé du mien, ID. *Sertor.* IV, 3. Combien de fois, soupirant après ces lumières vives et efficaces qui seules triomphent des erreurs de l'esprit humain, dit-il [M. de Turenne] à Jésus-Christ: Seigneur, faites que je voie, FLÉCH. *Turenne*. Une de tes passions a dévoré les autres, et tu crois avoir triomphé de toi! VOLT. *Dict. phil. Caractère*. En cachant ses sentiments, elle croyait en triompher, ACCORONI, *Éouv.* t. II, p. 22, dans PUGENS. La raison ne consiste pas à triompher de soi selon les règles, mais comme on le peut, STAEL, *Corinne*, VI, 1. || Il se dit du triomphe de la grâce. Voulez-vous savoir combien la grâce qui a fait triompher Madame a été puissante... BOSS. *Duch. d'Orl.* || 5° Dans le langage de la galanterie, triompher d'une femme, vaincre sa résistance. L'amour n'a-t-il encoir triomphé que de vous? RAC. *Phèdre*, IV, 6. Nous éprouverons bientôt si son aimable chevalier saurait triompher de moi aussi facilement qu'il a triomphé d'elle, LEGRAND, *Temps présent*, 2^e part. sc. 2. || 6° Triompher du temps, avoir une durée très-longue. Elle [l'Égypte] imagina ses pyramides, qui, par leur figure autant que par leur grandeur, triomphent du temps et des barbares, BOSS. *Hist.* III, 3. || 7° Avoir du succès. Mon fils triomphe aux états [de Bretagne], sév. 379. Elle [Hélène] triompha lorsque Thésée l'eut ravie; elle triompha lorsqu'elle eut été enlevée par le fils de Priam; elle triompha enfin lorsque les dieux l'eurent rendue à Ménélas, MONTESQ. *Temple de Gnide*, 3. || 8° Se prévaloir. Et, d'autre part aussi, sa charmante moitié Triomphait d'être inconsolable, LA FONT. *Joconde*. Les jésuites triomphèrent: ce sera leur grâce suffisante en effet, et non pas la vôtre [des dominicains], qui ne l'est que de nom, qui passera pour établie, PASC. *Prov.* II. Aubertin triomphe d'un passage de Seyssel, BOSS. *Var.* 11. Elle [Agrippine] se hâte trop, Burrhus, de triompher, RAC. *Brit.* IV, 3. Les évêques espagnols, aidés de quelques prélats arrivés de France, soutiennent leurs prétentions; c'est à cette occasion qu'ils se plaignent que le Saint-Esprit arrive toujours de Rome dans la malle du courrier, bon mot célèbre dont les protestants ont triomphé, VOLT. *Mœurs*, 172. || Tirer vanité. Bien loin de s'en

confondre, on s'en glorifie, on s'en applaudit, on s'en élève, on en triomphe, BOURDAL. *Myst. Pass de Jésus-Chr.* t. I, p. 156. Aussitôt [après un trait malin de satire] je triomphe, et ma muse en secret s'estime et s'applaudit du beau coup qu'elle a fait, BOUL. *Sat.* VII. || 9° Être ravi de joie, à propos de quelque avantage. Après vous avoir vu triompher des victoires de nos ennemis, je suis bien aise de vous mander que nous avons pris Corbie, VOLT. *Lett.* 74. Et voilà que le P. Bourgoing étant arrivé en la bienheureuse terre des vivants, il chante et il triomphe avec les saints anges, BOSS. *Bourgoing*. La Discorde triomphe, et du combat fatal Par un cri donne en l'air l'effroyable signal, BOSS. *Lutr.* V. Parmi les déplaisirs où son âme se noie, Il s'élève en la mienne une secrète joie; Je triomphe, RAC. *Andr.* I, 1. Les ennemis du sénat et des conjurés triomphaient de la réunion d'Antoine et d'Octave, VERTOT, *Rév. rom.* XIV, p. 312. || 10° Exceller en traitant quelque sujet. Quand il est sur cette matière, il triomphe. Mais, poursuivit-il, notre père Antoine Sirmoud, qui triomphe sur cette matière... PASC. *Prov.* X. || Exceller en quelque chose préféablement à d'autres. C'est quand il peint des fleurs que ce peintre triomphe || Il se conjugue avec l'auxiliaire avoir.

— HIST. XIII^e s. Ta lumiere se fit veable à ceulz qui vie langoreuse Muerent en vie joieuse, Quant tu triumpas de deable, J. DE MEUNG, *Tr.* 708 || XVI^e s. Et ne doy point differer jusques à voir le jour, ou que non filz prisonnier soit mené en triumphe par ses citoyens, ou que luy mesme triumphe de son pais, AMYOT, *Cor.* 55.

— ETYM. Lat. *triumphare*, de *triumphus*, triomphe; prov. *trionfar*; esp. *trionfar*; ital. *trionfare*. || TRIORCHIDE (tri-or-ki-d'), s. m. Terme d'anatomie. S'est dit des individus supposés porter trois testicules, ce qui n'a jamais été observé. || Adj. Quelques auteurs ont fait mention de familles triorchides, PORTAL, *Instit. Mém. scienc.* 1807, 2^e sem. p. 469.

— ETYM. *Tri*, trois, et *orchis*, testicule. || TRIORI (tri-ori), s. m. Danse bretonne dont le mouvement est très-animé, et à trois temps. || Air sur lequel se règle cette danse.

— HIST. XVI^e s. Il y avoit fils d'assez bon aage et de belle taille, beaux danseurs de passepieds et de trihoris, beaux lueuteurs, et n'eussent craint homme collet à collet, DESPER. *Contes*, t. I, p. 34.

— ETYM. Bourguign. *trigori*, tumulte joyeux, LA MONNOYE, *Noëls bourg.*

TRIPAILLE (tri-pâ-ll'), ll mouillées, et non tri-pâ-ye), s. f. Terme collectif. Amas d'entrailles d'animaux. Jeter des tripailles à la voirie. || Toutes les entrailles, tous les intestins d'un animal. Où la tripaille est frite en cent sortes de mets, RÉGNIER, *Sat.* X. || Terme de chasse. Entrailles de bœuf, avec quoi on fait la mouée aux chiens.

— HIST. XVI^e s. Je feus curieux de faire apporter toute ceste tripaile [la panse d'un bouc tué] en ma presence, MONT. III, 225.

— ETYM. *Tripe*; wallon, *tripail*.

† TRIPAN (tri-pan), s. m. Le même que trévang.

† TRIPARTI, IE (tri-par-ti, tie), adj. || 1° Chambre tripartite, tribunal où le tiers des magistrats était de la religion réformée. || 2° Se dit, en botanique, des parties qui sont divisées en trois jusqu'au delà de la moitié de leur longueur.

— ETYM. Voy. TRIPARTITE.

† TRIPARTIBLE (tri-par-ti-bl'), adj. Qui est susceptible de se diviser spontanément en trois parties distinctes.

ETYM. Voy. TRIPARTITE.

TRIPARTITE (tri-par-ti-té), adj. f. Qui est divisé en trois. || L'Histoire tripartite, histoire qui est l'abrégé de celles d'Eusèbe, de Socrate et de Sozomène.

— ETYM. Lat. *tripartitus*, de *tri*, trois, et *partiri*, partager (voy. PARTIR 1).

† TRIPARTITION (tri-par-ti-tion), s. f. Terme de mathématique. Action de diviser une quantité en trois parties égales. || Terme de botanique. Voy. TRISECTION.

— ETYM. Voy. TRIPARTITE.

TRIBE (tri-p'), s. f. || 1° Boyau d'un animal. Vendre des tripes. Mou comme tripe. || Vomir, rendre tripes et boyaux, avoir des vomissements excessifs. La vilaine bête! mais de quoi s'avise-t-elle de vous apporter son cœur sur ses lèvres, et de venir... rendre tripes et boyaux en votre presence? sév. 21 août 1680. || Il ne faut jamais s'épouvanter à moins qu'on ne voie ses tripes dans son giron, il ne faut pas s'effrayer à moins que le danger, le

mal ne soit tres-grand. || 2° Les tripes qu'on mange, qui sont les estomacs du bétail ruminant, savoir la panse, le feuillet, le bonnet et la caillette. Des tripes à la mode de Caen. || Terme de cuisine. Œufs à la tripe, œufs durs coupés par tranches et frittés avec des oignons. || 3° Nom donné, dans la manufacture des tabacs, aux feuilles qui forment l'intérieur du cigare. Un cigare se compose de trois parties : l'intérieur ou tripe, la sous-cape et la cape ou robe; la tripe forme les 60 0/0 du poids total; la sous-cape enveloppe la tripe; et le tout est roulé dans la robe, MARCOFF, *Monit. univers.* 46 et 47 août 1807, p. 4116, 5^e col. || 4° Au plur. Résidu de la coute de la colle à papier. || 5° Peau en tripes, peau de bœuf débouillée, pelée et trempée; elle a été passée dans un bain de chaux. || 6° Sorte d'étoffe veloutée, qui se fabrique au métier comme le velours ou la peluche, ainsi dite à cause de sa ressemblance avec l'intérieur de la panse des ruminants. || On dit toujours, tripe de velours, afin de prévenir toute équivoque. || 7° Morceau d'étoffe dont les chapeliers couvrent leur peloton.

— HIST. xiii^e s. Tripes de porc et de mouton, BARBAZ, *Fabliaux*, IV, p. 88. || xiv^e s. Irens manger des tripes, qui vont au feu bouillant; Car certes j'ai si faim qu'onques je n'u si grant, *Guescl.* 19471. || xv^e s. Ung livre couvert de tripe de veloux, *Bibl. des ch.* 6^e série, t. 1, p. 357. || xvi^e s. Ils avoient esventré t5 où t6 corps de Bourguignons, et desvidioient leurs tripes comme les tripiers à la riviere, CARLOIX, IV, 52. Les tripes d'un fagot [l'intérieur], COTGRAVE. Le tout pour la tripe, in. Tripe pleine ne combat bien ni ne fuit bien, in. Tout aille, tripes et boyaux, G. CREVIN, p. 100, dans LACURNE. Messer Guaster [est le] premier maistre es ars du monde... les corbeaux, les gays, les papeguays, les estourneaux il rend poetes... et leur apprend langage humain proferer, parler, chanter; et tout pour la tripe, RAB. IV, 57.

— ETYM. Espagn. et portug. *tripa*; ital. *trippa*; angl. *tripe*; *tripa*, *stripa*, dans le *Gloss. latinogerman.* de Diefenbach. L'origine en paraît être dans le celtique: kimry, *tripa*; irl. *tripas*; bas-bret. *stripen*, bien que Scheler indique l'allemand *Strippe*, bande de cuir.

† TRIPÉE (tri-pée), s. f. Terme de chasse. Entraîles de bœuf avec lesquelles on fait la mouée aux chiens. On dit aussi tripaille.

— ETYM. *Tripe*.

TRIPÉ-MADAME (tri-pe-ma-da-m'), s. f. Voy. TRIQUE-MADAME.

— HIST. xvi^e s. La corne de cerf, le cerfeuil, baume, tripe-madame, ache... et autres menues herbes, O. DE SERRES, 536.

† TRIPENNÉ, ÉE (tri-pè-nné, née), adj. Terme de botanique. Se dit des feuilles dont le pétiole commun porte latéralement des pétioles secondaires, qui, à leur tour, en produisent d'autres sur les côtés desquels les folioles sont implantées.

— ETYM. *Tri...*, et lat. *penna*, aile.

TRIPERIE (tri-pe-rie), s. f. Lieu où l'on vend des tripes.

— HIST. xiv^e s. Yssues d'un porc, qui sont vendues à la triperie sept blancs, *Ménagier*, II, 5.

— ETYM. *Triper*.

† TRIPÉTALE (tri-pé-ta-l') ou TRIPÉTALÉ, ÉE (tri-pé-ta-lé, léé), adj. Terme de botanique. Dont la corolle est formée de trois pétales.

TRIPETTE (tri-pè-t'), s. f. Petite tripe. || Populairement. Cela ne vaut pas tripette, cela ne vaut rien.

— HIST. xv^e s. Et avant que la bonne damoiselle son hestesse eust à moitié mangé sa porée, il n'y avoit tripes ne tripettes dedans le plat, LOUIS XI, *Nouv.* 83.

TRIPHONGUE (tri-fon-gh'), s. f. || 1° Terme de grammaire. Syllabe composée de trois voyelles qu'on fait entendre en une seule émission de voix; mieux nommée trivocale. Miaou, onomatopée du cri du chat, offre une triphongue. || Adjectivement. Une syllabe triphongue. || 2° Par extension et improprement, concours de trois voyelles formant un seul son comme *oie*, eau.

— ETYM. *Τριφθγγος*, de *τρι*, trois, et *θγγος*, son.

† TRIPHYLE (tri-fi-l'), adj. Terme de botanique. Qui a trois feuilles, dont les feuilles sont disposées trois par trois ou divisées en trois lobes.

— ETYM. *Τριφυλλος*, de *τρι*, trois, et *φύλλον*, feuille.

TRIPIER, IÈRE (tri-pié, pié-r'), s. m. et f. || 1° Ce-

lui, celle qui vend en détail les issues des animaux tués à la boucherie. J'ai regret de voir M. Guillemeau tant animé pour des injures... je ne prends aucune part à telles injures de tripières, GUI PATIN, *Lett.* t. II, p. 166. L'Angélique est une petite tripière; oh! le vilain mot d'accord, mais il peint, DIDER. *Salon de 1765*, *Œuv.* t. XIII, p. 49, dans POUGENS. || Fig. Couteau de tripière, qui coupe des deux côtés, celui qui est de deux partis contraires, celui qui médit de l'un en l'absence de l'autre. || 2° Adj. m. Terme de fauconnerie. Se dit des oiseaux de proie, qui ne peuvent être dressés, et qui donnent sur les poules et les poulets; ainsi dits par mépris comme s'ils n'étaient que des tripiers. Le milan et le corbeau sont des oiseaux tripiers.

— HIST. xvi^e s. Oncques tripière n'aima harangere, LEROUX DE LINCY, *Prov.* t. II, p. 140.

— ETYM. *Tripe*; wallon, *tripit*.

† TRIPLANT, ANTE (tri-plan, plan-t'), adj. Terme de minéralogie. Nom donné à une variété dans le signe de laquelle un des exposants est répété trois fois parmi les termes d'une série qui sans cela serait régulière.

† TRIPLAT (tri-pla), s. m. Ancien terme de musique à trois temps. Celle [mesure en musique] qui est carrée ou qui se résout toujours en parties égales est plus lente et moins vive que celle qu'on bat en triplat, ou qui est composée de trois temps, DESC. *Musique, nombre et temps*.

† TRIPLATINIQUE (tri-pla-ti-ni-k'), adj. Terme de chimie. Sel triplatinique, sel platinique qui contient trois fois autant de base que le sel neutre correspondant.

TRIPLE (tri-pl'), adj. || 1° Qui contient, qui présente trois fois une chose, une grandeur, un nombre. Une triple offense, CORN. *Gianna*, III, 4. Les triples Géryons, les hydres, les harpies, LA FONT, *Psyché*, II, p. 192. Sur le triple rempart [à Jérusalem] les ennemis tranquilles... RAC. *Bérén.* I, 3. Je vais, comme la triple Hécaté, faire trois personnages différents, LESAGE, *Gil Blas*, III, 8. La volonté demeura dans lui [Dieu, d'après les Indiens] de toute éternité; elle était triple: créatrice, conservatrice, exterminante, VOLT. *Poët. et lég. Frag. hist. Inde*, 20. D'Aleide ai-je oublié l'audace téméraire, Qui, sous l'œil de Pluton, s'empara de Cerbère, L'arracha tout tremblant du palais des enfers, Drompa sa triple tête et le chargea de fers? DELILLE, *Én.* VI. || Triple couronne, la tiare ou couronne du pape. || Terme de tératologie. Monstres triples, monstres formés de la réunion de trois individus. || Fig. et familièrement. Un menton à triple étage, un menton qui descend fort bas et qui fait plusieurs plis. || Terme de botanique. Se dit du stigmate quand il est profondément divisé en trois lobes. || 2° Terme de mathématique. Raison triple, rapport d'une grandeur à une autre grandeur qu'elle contient, ou dans laquelle elle est contenue trois fois. || Terme de musique. Triple croche, note de musique marquée d'un triple crochet et qui vaut le huitième d'une note. || 3° Fig. Un triple coquin, un homme tout à fait coquin. Il vit tranquillement dans les ignominies, Simple jésuite et triple gueux, V. HUGO, *Châtiments*, IV, 7. || 4° Terme de chimie. Sel triple, combinaison dans laquelle entrent deux bases. || 5° S. m. Trois fois autant. Rendre le triple. Neuf est le triple de trois. || 6° Terme de marine. Être triple, se dit d'une manœuvre qui, en embrassant une peulie, présente trois cordons. || 7° Terme de musique du moyen âge. Triple, nom donné à des morceaux à trois parties; nous dirions trio.

— HIST. xiii^e s. Se tu ne pues [peux] ouvrir en nombre treble, *Comput*, f^o 10. En non de Dieu l'esperité, Qui treibles est en unité, Puisse-je commencer à dire Ce que mes euers m'a endité, RUTEB. 158. || xvi^e s. C'est toy qui n'as point de naissance, Triple personne en une essence, DESPORTES, *Œuv. chrest.* XVIII, *Ode*. Cette parfaite amitié de quoy je parle est indivisible; chacun se donne si entiel à son amy, qu'il ne luy reste rien à despartir ailleurs; au rebours il est marry qu'il ne soit double, triple, ou quadruple, et qu'il n'ayt plusieurs ames, plusieurs volontés, pour les conférer toutes à ce subject, MONT. I, 214.

— ETYM. Lat. *tripilus*; grec, *τρίπλος*.

TRIPLE, ÉE (tri-plé, plée), part. passé de tripler. Rendu triple. Somme triplée. || Terme de mathématique. Raison triplée, le rapport qui est entre des cubes. || Terme de musique. Intervalle triplé, intervalle qui est porté à la double octave.

1. TRIPLEMENT (tri-ple-man), s. m. Augmen-

tation jusqu'au triple. || Il était usité anciennement en termes de finances. Lever des droits par doublement et par triplement.

— ETYM. *Tripler*.

2. TRIPLEMENT (tri-ple-man), adv. D'une manière triple; en trois façons. Cerbère, à son aspect, aboya triplement, LAMOTTE, *Fabl.* I, 49. Il s'agit de célébrer une époque triplement heureuse, PIGARR, *Alcade de Moterido*, III, 44.

— HIST. xvi^e s. Le pauvre païsan, redoutant qu'on ne luy fist payer triplement la peine dudit picard, se lent, PARÉ, xv, 28.

— ETYM. *Triple*, et le suffixe *ment*.

TRIPLER (tri-plé), v. a. || 1° Rendre triple, ajouter à une quantité deux fois son équivalent. || [Frédéric 1^{er}] triple partout les impôts [en Italie], et retourne en Allemagne avec assez d'argent pour se faire craindre, VOLT. *Ann. Emp. Frédéric 1^{er}*, 1101. Songe aux ménagements qu'exige l'incertitude de ton état actuel; oh! si bientôt tu pouvais tripler mon être! si bientôt un gage adoré... J. J. ROUSS. *Hél.* I, 60. || 2° V. n. Devenir triple. La population a triplé presque partout depuis Charlemagne; je distriplé, et c'est beaucoup; car on ne propage point en progression géométrique, VOLT. *Dict. phil. Population*.

— HIST. xiii^e s. Quant tu trebles le digit [nombre au-dessous de 10], *Comput*, f^o 40. || xvi^e s. Encourageant les siens; premierement par le nombre d'hommes qui triplait la petite troupe des ennemis mal aguerris, mal armez et harassés, D'AUB. *Hist.* I, 467. C'est un assez grand miracle de se doubler [par l'amitié]; et n'en cognoissent pas la hauteur ceux qui parlent de se tripler, MONT. I, 217.

— ETYM. *Triple*; provenç. *triplar*; espagn. *triplicar*; ital. *triplicare*.

† TRIPLET (tri-plé), s. m. Terme d'un jeu qui se joue sur le trictrac avec trois dés, lorsque ces trois dés présentent le même nombre.

— ETYM. Formé de *triple*, comme *doublet* s'est formé de *double*.

† TRIPLETER (tri-ple-té), v. a. Mettre le fil en trois.

TRIPPLICATA (tri-pli-ka-ta), s. m. Troisième copie, troisième expédition d'un acte. || Au plur. Des triplicatas.

— ETYM. Lat. *triplicatus*, de *triplicare*, de *tri*, trois, et *plicare*, plier.

† TRIPPLICATION (tri-pli-ka-sion), s. f. Action de tripler. || S'est dit aussi de la troisième réplique d'un avocat.

— ETYM. Lat. *triplicationem*, de *triplicare*.

TRIPPLICITÉ (tri-pli-si-té), s. f. || 1° Qualité de ce qui est triple. La triplicité d'un acte. || 2° Terme de théologie. Dans la Trinité, il y a triplicité de personnes, mais non triplicité de substances.

— HIST. xv^e s. La triplicité des voix pour les teneurs et contre-teneurs nécessaires à yeellul chant proferer, E. DESCHAMPS, *Art de faire chansons*. Une belle et bonne compagnie de sauz anges que on appelle gerarellie [hiérarchie], qui est triple; et en chascune partie d'icelle triplicité a troys ordres... *Bible des ch.* 3^e série, t. II, p. 134.

— ETYM. Provenç. *triplicitat*; ital. *triplicità*; du lat. *triplicitatem*, de *triplex*, triple.

† TRIPLINERVE, ÉE (tri-pli-ner-vé, véé), adj. Terme de botanique. Se dit d'une feuille dont la base du limbe offre, de chaque côté de la nervure moyenne, une nervure partant de cette dernière, mais plus grosse que les suivantes. || On dit aussi triplinervié.

— ETYM. *Triple*, et lat. *nervus*, nervure.

† TRIPLIQUE (tri-pli-k'), s. f. Terme d'ancienne pratique. Réplique à la duplique. On ne peut pas être moins capable de la triplique que je le suis, ma belle cousine; pourquoi m'y voulez-vous obliger? Bussy-Rabutin, *Lett. à Mme de Sévigné*, 31 août 1668, dans sév. édit. RÉGNIER.

— ETYM. Bas-lat. *triplica*, de *triplex*, triple.

† TRIPLIQUER (tri-pli-ké), v. n. Répliquer une troisième fois, répondre à une duplique.

— HIST. xiv^e s. Donnons pooir de repliquer, dupliquer, tripliquer, DU CANGE, *triplicatio*.

† TRIPLOÏDE (tri-plo-i-d'), s. m. Terme de chirurgie. Élévatoire composé de trois branches, employé dans l'opération du trépan pour relever quelque fragment osseux.

— ETYM. *Τρίπλος*, triple, et *εἶδος*, forme.

† TRIPLOMBIQUE (tri-plon-bi-k'), adj. Terme de chimie. Sel triplombique, sel plombique qui contient trois fois autant de base que le sel neutre correspondant.

|| 7° Fâcheux, pénible, ennuyeux. Une triste vie. Malgré la triste paix que vous avez jurée, CORN. *Suréna*, III, 2. Il est triste d'être entre des espions et de beaux esprits, MAINTENON, *Lett. à Mme de Caylus*, I, VI, p. 123, dans POUGENS. Vers son triste penchant [l'avarice] son naturel guidé Le fit dans une avare et sordide famille Chercher un monstre affreux sous l'habit d'une fille, BOIL. *Sat.* X, 11. Arriva une chose assez triste à Martorillo le Calabrois, que nous nommons saint François de Paule... le saint ne guérit pas le roi [Louis XI, apoplectique], et le roi ne guérit point le saint [il avait les écouelles], VOLT. *Dict. phil. Écouelles*. Rien n'est si triste que d'être avec soi-même sans occupation, M. *Lett. à Mme du Deffant*, 11 déc. 1769. Quel triste hiver je viens de passer! GENLIS, *Ad. et Th.* t. II, p. 255, dans POUGENS. || Il est triste que, avec le subjonctif. Il est triste que Clovis, étant à peine catéchumène, fit tuer Syagrius, que les Visigoths lui avaient remis entre les mains, VOLT. *Pol. et lég. Comm. espr. des lois, Clovis*. Il est triste, à mon gré, pour le genre humain, qu'un homme comme Pascal ait été un fanatique, M. *Lett. Vaines*, 4 juin 1777. || 8° Obscur, sombre. Appartenance triste. Maison triste. Ce jardin est triste. || Cette maison a des vues tristes, ou, simplement, est triste, elle n'a que des vues peu agréables. || Temps triste, temps couvert. || Terme de botanique. Se dit des plantes dont le feuillage est sombre; dont les fleurs sont d'une teinte sombre ou comme passée; dont les sommités sont noires. || Se dit de différents animaux dans la couleur desquels il entre plus ou moins de noir. || 9° Qui est insuffisant, médiocre, au-dessous de ce qu'on attend, en parlant soit des personnes, soit des choses. Vous faites là un triste personnage. Cet auteur a choisi un triste sujet de poème. Et le triste orateur Demeure enfin muet aux yeux du spectateur, BOIL. *Lutr.* VI, 1. L'un était le marquis de Flamarin, triste objet des tristes élégies de la comtesse de la Suze, HAMILT. *Gram.* 9. En rompant le triste mariage qu'il va conclure plus par désespoir que par intérêt, MABIV. *le Legs*, sc. 23. Ma triste voix chantait d'un gosier sec Le vin mousseux, le frontignan, le grec, Buvant de l'eau dans un vieux pot à bière, VOLT. *le Pauvre diable*. C'est un triste métier que celui d'homme de lettres; mais il y a quelque chose de plus dange-reux, c'est d'aimer la vérité, M. *Lett. Damila-ville*, 21 juill. 1764. Enée est un froid et triste personnage auprès du majestueux Adam, CHATEAUB. *Génie*, II, IV, 40. || Faire un triste repas, faire mauvais chère. || 10° S. m. pl. Les Tristes d'Ovide, recueil de pièces élégiaques qu'Ovide écrivit de son exil à ses amis de Rome et à l'empereur Auguste.

— HIST. XII^e s. Charles chevauche, tristes de maualent, *Ronc.* p. 86. || XIII^e s. Delez lui Blancheurs, qui cuer ot triste et noir, *Berte*, LXV. || XVI^e s. Des tristes tristeur [il] destournoit, Et l'homme aise en aise tenoit, MAROT, III, 232. Demourer en la cogitation des fortunes adverses et tristes, AMYOT, *De la tranq. d'une*, 14. Triste comme un bonnet de nuit sans coiffe, COTGRAVE.

— ETYM. Wallon, *triss*; provenç. *trist*, *triste*; espagn. *triste*; ital. *tristo*; du lat. *tristis*. Le XVI^e siècle avait le verbe *trister*, et la langue plus ancienne *tristoyer*.

TRISTEMENT (tri-ste-man), adv. || 1° D'une manière triste. Un mort s'en allait tristement S'emparer de son dernier gîte, LA FONT. *Fabl.* VII, 41. Il nous dit cela si tristement, qu'il me fit pitié, PASC. *Prov.* II. À mon âge, on ne fait ce que l'on veut en aucun genre; on boit tristement la lie de son vin, VOLT. *Lett. Lacombe*, avril 1767. Mais ne va pas, tristement vertueux, Sous le beau nom de la philosophie, Sacrifier à la mélancolie, M. *Ép.* III, à l'abbé Servien, mis à Vincennes. Souvent sur la montagne, à l'ombre du vieux chêne, Au coucher du soleil, tristement je m'assieds, LAMART. *Méd.* t. 4. || 2° D'une manière fâcheuse, misérable. À la fin tous ces jeux que l'athéisme élève, Conduisent tristement le plaisant à la Grève, BOIL. *Art p.* II. On ne peut pas dire des jésuites que leur mort ait été aussi brillante que leur vie; si quelque chose même doit les humilier, c'est d'avoir péri si tristement, si obscurément, sans éclat et sans gloire, D'ALEMB. *Éuv.* t. V, p. 422.

— HIST. XIII^e s. Por quoi me sueffres tu à demener si tristement, endementiers que [pendant que] mes anemis m'afflit? *Psautier*, f^o 53.

— ETYM. *Triste*, et le suffixe *ment*.

TRISTESSE (tri-stè-s'), s. f. || 1° Sorte de souf-

france morale dont le propre est de peser sur l'âme, et qui d'ordinaire apparaît dans l'extérieur. Nos plus heureux succès sont mêlés de tristesse, CORN. *Cid*, III, 5. Le fils qui est sage est la joie du père, le fils insensé est la tristesse de sa mère, SAGI, *Bible, Prov. de Salom.* X, 1. On fait beaucoup de bruit [après la mort d'un mari], et puis on se console; Sur les ailes du temps la tristesse s'en-vole, LA FONT. *Fabl.* VI, 21. Cette mauvaise tristesse dont saint Paul dit qu'elle donne la mort, au lieu qu'il y en a une autre qui donne la vie, PASC. *Lett. à Mlle de Roannez*, 7. Et ainsi, comme dit Tertullien, il ne faut pas croire que la vie des chrétiens soit une vie de tristesse; on ne quitte les plaisirs que pour d'autres plus grands, M. *ib.* 6. Vos malheurs me font une tristesse au cœur qui me fait bien sentir que je vous aime, SÉV. à Bussy, 15 juill. 1673. Nous sommes toujours dans la tristesse des troupes qui nous arrivent [en Bretagne, pour punir la province] de tous côtés, M. 4 déc. 1675. Vous ne sauriez mieux faire que de promener votre tristesse à Versailles; ce qui serait pourtant encore mieux, serait de n'avoir point de tristesse, M. 7 fév. 1685. Il faut écou-ter le saint apôtre, qui nous dit : il y a la tristesse du siècle, la tristesse selon le monde, et la tristesse selon Dieu, BOSS. *Sermons, Trist. des enfants de Dieu*, 2. Ces pieux devoirs que l'on rend à sa mémoire [de Mme de Montausier], ces chants lugubres qui frappent nos oreilles et qui vont porter la tristesse jusque dans le fond des cœurs, FLÉCH. *Mme de Mont.* La tristesse n'est bonne, ni pour ce monde, ni pour l'autre, MAINTENON, *Lett. à Mme de Caylus*, 29 sept. 1715. Elle [l'élégie] peint des amants la joie et la tristesse, BOIL. *Art p.* II. Comme autrefois David, par ses accords touchants, Calma d'un roi jaloux la sauvage tristesse, RAC. *Esth.* III, 3. Idoménée... tomba dans une tristesse mortelle, FÉN. *Tél.* XXIII. Dans la tristesse, les deux coins de la bouche s'abaissent, la lèvre inférieure remonte, la paupière est abaissée à demi, la prunelle de l'œil est élevée et à moitié cachée par la paupière, les autres muscles de la face sont relâchés, de sorte que l'intervalle qui est entre la bouche et les yeux est plus grand qu'à l'ordinaire, et par conséquent le visage paraît allongé, BUFF. *Hist. nat. hom. Éuv.* t. IV, p. 300. Et non moins que le temps la tristesse a des rides, A. CHEN. *Élég.* XV. || Au plur. Elle [la vue de la volonté de Dieu] retranche l'inquiétude, l'empressement, les desirs trop ardents pour les choses qui ne sont pas encore arrivées, les tristesses et les chagrins pour celles qui sont présentes ou passées, NICOLE, *Ess. de mor.* 2^e traité, ch. 4. Ce sont des tristesses retirées dans le fond de l'âme qui la flétrissent et qui la laissent comme morte, MABIV. *Marianne*, 9^e part. || Terme de médecine. Tristesse éhrieuse, nom donné à un état d'hébétéude chez les personnes qui abusent de l'alcool. || 2° Mélancolie habituelle de tempérament. C'est un homme qui est né avec un fond de tristesse. Voilà les horreurs de la séparation... toutes les tristesses des tempéraments sont des pressentiments, tous les songes sont des présages, SÉV. 6 mai 1674. || 3° Il se dit de ce qui inspire la tristesse. Le bruit de ces torrents et de la mer est d'une tristesse qui serre le cœur, GENLIS, *Veill. du chdt.* t. III, p. 353, dans POUGENS. || 4° Il se dit des lieux sans agréments, des fêtes sans gaieté, etc. Les appartements de cette maison sont d'une grande tristesse. Le bal du mardi gras pensa être renvoyé; jamais il ne fut une telle tristesse : je crois que c'était votre absence qui en était la cause, SÉV. 18.

— HIST. XIII^e s. Tristesse et moleste sont choses mauvaises, et sont contraires au delit [plaisir], BRUN. LATINI, *Trésor*, p. 324. || XIV^e s. Toutes choses que l'en fait par force et par violence et contre sa volonté, l'en les fait avecques tristesse, ORESME, *Éth.* 50. Et se au contraire il vient à un homme beneuré plusieurs grandes males fortunes et adversités, il le tribut et trouble et lui font tristesses, M. *ib.* 25. || XVI^e s. Il delibere de mourir en cette tristesse, n'ayant autre plaisir que de suivre son enfant au sepulchre, CALV. *Instit.* 332. Je crains la cruauté de vos fires maistresses, J'ay part à vos soupirs, je gousté vos tristesses, DESPORTES, *Bergeries*, IV, discours. De tristesse et ennuy nul fruit, LEROUX DE LINGY, *Prod.* t. II, p. 287.

— ETYM. Provenç. *tristicia*, *tristessa*; espagn. *tristeza*; ital. *tristezza*; du latin *tristitia*, de *tristis*, triste. Le mot le plus usité dans l'ancienne langue était *tristor*.

† TRISTIMANIE (tris-ti-ma-nie), s. f. Terme de médecine. Monomanie avec tristesse.

— ETYM. *Triste*, et *manie*.

† TRISTIQUE (tri-sti-k'), adj. Terme d'histoire naturelle. Qui est disposé sur trois rangs.

— ETYM. *Tri*, trois, et *στίχος*, rang.

† TRISTOMIENS (tri-sto-miin), s. m. pl. Terme d'histoire naturelle. Nom donné à une subdivision des trématodes.

— ETYM. *Tri*, trois, et *στόμα*, bouche.

† TRISTYLE (tri-sti-l'), adj. Terme de botanique. Qui a trois styles.

† TRISULCE (tri-sul-s'), adj. Terme de zoologie. Se dit des quadrupèdes qui ont trois sabots aux pieds.

— ETYM. Lat. *trisulcus*, de *tri*, trois, et *sulcus*, sillon.

† TRISULFURE (tri-sul-fu-r'), s. m. Terme de chimie. Sulfure qui contient trois proportions de soufre.

† TRITÉOPHYE (tri-té-o-phye), s. f. Terme de médecine. Fièvre intermittente ou rémittente tierce, c'est-à-dire dont les accès reviennent de deux jours l'un, ou tous les trois jours inclusivement.

— ETYM. *Τριταφυία*, de *τριταίος*, de trois jours, et *φύειν*, se produire.

† TRITÉRNE, ÉE (tri-tèr-né, née), adj. Terme de botanique. Se dit des feuilles dont le pétiole commun se divise en trois pétioles secondaires, subdivisés eux-mêmes en trois autres, dont chacun porte trois folioles.

— ETYM. *Tri*, trois, et lat. *ternus*, par trois.

† TRITHÉISME (tri-té-i-sm'), s. m. Doctrine des trithéistes. On se moque du polythéisme, et on admet le trithéisme, VOLT. *Mél. litt. Lett. à M^{me}* 1727.

† TRITHÉITE (tri-té-i-t') ou TRITHÉISTE (tri-té-i-st'), s. m. Nom sous lequel on désigne tous ceux qui font des trois personnes en Dieu, trois essences, trois substances, trois dieux.

— ETYM. *Tri* trois, et *θεός*, Dieu.

† TRITICINE (tri-ti-si-n'), s. f. Terme de chimie. Gluten de la farine de froment.

— ETYM. Lat. *triticeum*, froment.

† TRITICITE (tri-ti-si-t'), s. f. || 1° Terme de minéralogie. Épi de blé fossile. || 2° Nom donné au cuivre sulfuré spiciforme de Frankenberg (en Hesse), parce qu'il offre la forme d'un épi de blé.

— ETYM. Lat. *triticeum*, froment.

1. TRITON (tri-ton), s. m. || 1° Terme de mythologie. Dieu de la mer, que la Fable fait fils de Neptune et d'Amphitrite, qui a figure humaine et dont le corps se termine en poisson. Triton sur la mer aplaine Promène sa conque d'azur, BERNIS, *Quat. part. jour. Mat.* J'ai vu, ce qu'on ne pourra croire, Des tritons, animaux marins, Pour danser troquer leur nageoire Contre une paire d'escarpins, PANNARD, *Description de l'opéra*. Les talents vulgaires se persuadent que la fiction par excellence consiste à employer dans la composition les divinités de la Fable, et que hors de la mythologie il n'y a point d'invention; sur ce principe, ils couvrent leurs toiles de cuisses de nymphes et d'épaules de tritons, MARMONTEL, *Éuv.* t. VII, p. 434. Un triton a plongé dans les flots le Troyen téméraire qui osa défier les divinités de la mer par ses chants, STAEL, *Corinne*, XIII, 4. || 2° Terme d'histoire naturelle. Genre de batraciens urodèles aquatiques, voisins des salamandres. || 3° Genre de coquilles univalves; il a pour type le triton émaillé (*triton variegatum*) de Lamarck, qui était le *murex triton* de Linné. Les amateurs l'appellent conque de Triton, rocher trompette et trompette marine. On y distingue en outre : le triton eutacé, qui était le *murex eutacé* de Linné; il porte les noms marchands de faux cabestan et degrés-bordés; le triton baignoire (*murex lotorium*, L.), vulgairement la baignoire, la vache, etc.; il forme le genre lotoire de Denys de Montfort; et le triton fémoral ou triton triangulaire, dit dragon, et qui était le *murex fémoral* de Linné, LEGOABANT. || 4° Appareil à l'aide duquel un homme peut plonger dans l'eau et y rester aussi longtemps qu'il le voudra.

— ETYM. Lat. *triton*; grec, *τρίτων*; le même que le sanscr. *trita*, dieu qui règne sur les eaux et sur l'atmosphère, et dont le nom se trouve dans *Τριτογένητα*, la fille de *Tritos*, Athéné, Minerve.

2. TRITON (tri-ton), s. m. Terme de musique. L'intervalle de trois tons (ce mot étant pris dans le sens de seconde majeure), existant dans l'échelle du plain-chant, entre la corde F (fa) et la

erde B (si); cet intervalle était défendu en tonalité du plain-chant; il est permis en tonalité modérée, où on l'appelle plus généralement : quarte augmentée (voy. ce mot). Supposons que j'aie besoin de toute la dureté du triton, ou de toute la fadeur de la fausse quinte, r. r. rouss. *Lett. sur la mus. franc.* || Accord de triton. Rossini, dans l'immortel trio de Guillaume Tell, a employé en tremolo un accord de triton avec la sensible duré; Meyerbeer, dans la bénédiction des poignards des Huguenots, s'est servi du même accord, toujours en tremolo; l'effet est peut-être ici encore plus dramatique et plus saisissant, A. LOQUIN, *Notions d'harm. mod.* p. 24.

— ETYM. Τρίτωνος, de τρι, trois, et τῶνος, ton.

† TRITONIDE (tri-to-ni-d'), s. f. Terme de mythologie. Nom de certaines déesses de la mer.

— ETYM. Τρίτωνι; (VOY TRITON 1).

† TRITONNIEN, IENNE (tri-to-ni-n, niè-n'), adj. Terme de géologie. Se dit de terrains contenant des débris d'animaux marins.

— ETYM. Triton 1.

TRITOXIDE (tri-to-ksi-d'), s. m. Terme de chimie. Troisième des oxydes d'un corps qui peut se combiner avec l'oxygène en plusieurs proportions différentes.

— ETYM. Τρίτος, troisième, et oxyde.

† TRITRILLE (tri-tri-l'), s. m. Jeu de cartes auquel prennent part trois personnes; il se joue avec trente cartes seulement.

TRITURABLE (tri-tu-ra-bl'), adj. Qui peut être trituré. Substances triturables.

† TRITURANT, ANTE (tri-tu-ran, ran-t'), adj. Qui sert à la trituration. || Surface triturante des dents, surface des molaires sur laquelle les dents de l'autre mâchoire viennent écraser les aliments.

TRITURATION (tri-tu-ra-sion), en vers, de cinq syllabes), s. f. || 1° Action de triturer. La trituration des aliments dans la bouche. || Anciennement, action qu'on attribuait à l'estomac, faussement; car les aliments y sont dissous, non triturés. Spallanzani démontre que la digestion est produite par un suc de l'estomac qui dissout les aliments, et que la trituration ne saurait en être la cause, SENNEBIER, *Ess. art d'obs.* t. 1, p. 47, dans POUGENS. || 2° Particulièrement, action de réduire une substance en poudre en la triturant dans un mortier; c'est-à-dire en la broyant circulairement entre l'extrémité du pilon et le fond du mortier. La trituration des écorces. || 3° Terme d'alchimie. Trituration philosophique, calcination de la matière des sages lorsqu'on voyait paraître le noir. || 4° À la poste, l'action de distribuer par sorte les lettres, les paquets, DU CAMP, *Rev. des Deux-Mondes*, 1^{er} janv. 1867, p. 193.

— ETYM. Lat. *triturationem*, de *triturare*, triturer.

† TRITURE (tri-tu-r'), s. f. Néologisme. Grande habitude de faire, de pratiquer. Le peuple [à Athènes], qui, par l'habitude d'entendre traiter les plus grandes affaires de l'État, avait pris de ces affaires une certaine triture, LÉVESQUE, *Instit. Mém. sc. mor. et pol.* t. IV, p. 201.

— ETYM. Lat. *tritura*, action de frotter, de broyer, de *tritum*, supin de *terere*, broyer.

TRITURÉ, ÉE (tri-tu-ré, rée), part. passé de triturer. Du quinquina trituré.

TRITURER (tri-tu-ré), v. a. Réduire en parties menues, en poudre, sans frapper, pour obtenir un certain produit. Le bismuth et le mercure s'unissent à froid en les triturant ensemble, BUFF. *Mém.* t. V, p. 333. Les mortiers de porcelaine, de verre et d'agate ne pouvant soutenir, à cause de leur fragilité, les chocs réitérés du pilon, on doit, toutes les fois qu'on s'en sert, faire agir circulairement le pilon, c'est-à-dire triturer, THENARD, *Traité de chim.* t. IV, p. 303, dans POUGENS.

— SYN. TRITURER, BROYER, ÉCRUGER, PULVÉRISER. Ce dernier est le terme générique qui exprime l'action de réduire en poudre. Triturer, c'est réduire en poudre sans frapper, ou convertir en pâte, avec l'intention d'obtenir un produit. Broyer exprime également réduire en poudre, en pâte, ou en fragments; mais il peut n'y avoir aucune intention d'obtenir un produit: la roue lui broya la jambe. Écruger, réduire en poudre grossière (au moyen d'un égrugeoir) le sel, le sucre, etc. pour l'usage des cuisines.

— HIST. XVI^e s. Triturer, COTGRAVE.

— ETYM. Lat. *triturare*, de *tritura*, broiement (VOY TRITURE).

TRIVMIR (tri-om'-vir), s. m. || 1° Terme d'histoire romaine. Magistrat chargé, conjointement avec deux collègues, d'une partie de l'administra-

tion. || Triumvirs monétaires, intendants de la monnaie. || Triumvirs criminels, juges qui connaissaient des crimes et faisaient exécuter à mort les criminels. || 2° Il se dit de Pompée, de César et de Crassus (premier triumvirat); et aussi d'Octave, d'Antoine et de Lépide (second triumvirat), qui s'emparèrent à eux trois de l'autorité suprême. Si Marc-Antoine le triumvir n'eût pas connu les grands moyens de l'éloquence pathétique [haranguant le peuple après le meurtre de César], César n'eût pas été vengé, MARMONTEL, *Œuvres*, t. IX, p. 204. || Fig. Juste Lipsé... un des triumvirs, comme ils le nommaient, de la république des lettres; vous savez que Scaliger et Casaubon étaient les deux autres, BALZ, *Dissert. crit.* 7. || 3° Il se dit de Robespierre, Couthon et Saint-Just, qui, après la mort de Danton, dominèrent tous les pouvoirs de la république.

— ETYM. Lat. *triumvir*, de *tres*, trois, et *vir*, homme.

TRIVMIRAL, ALE (tri-om'-vi-ral, ra-l'), adj. Qui appartient aux triumvirs. Les fonctions triumvirales. Les pouvoirs triumviraux.

— ETYM. Lat. *triumviralis*, de *triumvir*.

TRIVMIRAT (tri-om'-vi-ra), le t ne se lie pas), s. m. || 1° Chez les Romains, fonction de triumvir. || 2° Association de trois citoyens qui s'unissent pour envahir toute l'autorité, j'ajoute à ces tableaux la peinture effroyable de leur concorde impie... Et, pour tout dire enfin, de leur triumvirat, COAN. *Cinna*, 1, 3. Quand ce monstrueux triumvirat fut formé, vous vous demandâtes des têtes les uns aux autres, FÉN. *Dial. des morts anc.* (Cicéron, Auguste). || 3° Nom donné en 1562 à l'union du duc de Guise, du connétable de Montmorency et du maréchal de Saint-André. || 4° Se dit des trois premières des cinq classes de l'ordre de Malte.

— HIST. XVI^e s. Quand le triumvirat traçoit ses factions, Rome ne vit jamais tant de proscriptions, DESPORTES, *les Amours d'Hippolyte*, LVI.

— ETYM. Lat. *triumviratus*, de *triumvir*.

† TRIVALVE (tri-val-v'), adj. Qui a trois valves, trois pièces.

— ETYM. Tri, trois, et *valve*.

1. TRIVELIN (tri-ve-lin), s. m. || 1° Nom d'un acteur de l'ancienne troupe italienne. || Personnage de ballet. Trivelins et scaramouches dansants, MOL. *L'Amour médecin*, liste des personnages. || 2° Fig. Baladin, bouffon. Car en tout temps ces petits trivelins vont inventant nouvelles singeries, J. B. ROUSS. *Allég.* 1, 2.

— REM. Le personnage de Trivelin est ancien; le cardinal de Retz dit, en parlant de Mazarin (liv. 1), que, quand la reine le choisit pour ministre, « il parut d'abord l'original de *Trivelino principe*. »

† 2. TRIVELIN (tri-ve-lin), s. m. Instrument dit aussi langue de carpe, dont les dentistes se servent pour l'extraction des dents molaires ou des racines.

TRIVELINADE (tri-ve-li-na-d'), s. f. Bouffonnerie de trivelin. Volontiers je paie en gambades, j'ai huit ou dix trivelinades que je sais sur mon doigt, LA FONT. *Poésies*, le Florentin.

— ETYM. *Trivelin* 1.

TRIVIAIRE (tri-vi-è-r'), adj. Peu usité. Carrefour triviaire, carrefour où aboutissent trois chemins, trois rues.

— ETYM. Dérivé de *trivium*, carrefour (VOY TRIVIVM).

TRIVIAL, ALE (tri-vi-al, a-l'), adj. || 1° En parlant des pensées et des expressions, qui est extrêmement commun, usé, rebattu. Il ne servait à rien à notre sujet d'employer quatre grandes pages à expliquer le fait de Synesius, ni de se montrer savant dans une chose si triviale, BOSS. *Hém. Réponse*, VII, 11, 52. On ne vit plus en vers que pointes triviales, Le Parnasse parla le langage des halles, BOSS. *Art p.* 1. Les pensées, à force d'être vraies, sont quelquefois triviales, ROLL. *Traité des Ét.* III, 3. Les bonnes maximes sont sujettes à devenir triviales, VALFEN. *Nouv. mar.* 82. Tout cela [que les abstractions ne sont pas des êtres réels] est d'une vérité triviale; mais il est nécessaire de rebattre souvent cette vérité; car les erreurs contraires sont plus triviales encore, VOLT. *Dict. phil. Idée*, 2. Elle ne sait point les compliments triviaux, et n'en invente point de plus recherchés, J. J. ROUSS. *Ém.* v. || Style trivial, style bas, commun, de carrefour. || 2° Su. de tout le monde, répété dans les écoles. Un endroit, de saint Jérôme que tous les écoliers savent par cœur... un passage si trivial, BOSS. *Déf. tradit.* IV, 1. || 3° Fig. Il se dit des personnes qu'on voit partout, facilement. Le manieur

d'argent, l'homme d'affaires est un ours qu'on ne saurait apprivoiser... L'homme de lettres au contraire est trivial comme une borne au coin des places; il est vu de tous et à toute heure, LA BAUY. VI. || 4° S. m. Ce qui est trivial. Le trivial a beau être touchant; je ne vais point au spectacle, a dit un homme de sens et de goût, pour n'y voir et pour n'y entendre que ce que je vois et ce que j'entends en me mettant à ma fenêtre, MARMONTEL, *Œuv.* t. VII, p. 41.

— HIST. XVI^e s. Yeux triviaux, COTGRAVE. Je maintiendrais volontiers le rang des biens selon que portoit la chanson que Platon dit avoir été triviale... la santé, la beauté, la richesse, MONT. IV, 233.

— ETYM. Lat. *trivialis*, de *trivium*, carrefour (VOY TRIVIVM).

TRIVIALEMENT (tri-vi-a-le-man), adv. D'une manière triviale. Ouvrage écrit trivialement.

— ETYM. *Triviale*, et le suffixe *ment*.

† TRIVIALISER (tri-vi-a-li-zé), v. a. Néologisme. Rendre trivial.

TRIVIALITÉ (tri-vi-a-li-té), s. f. || 1° Caractère, qualité de ce qui est trivial. La trivialité de ce style. || 2° Chose triviale. Je suis plus fâché que vous des déclamations et des trivialités qu'on a insérées dans l'Encyclopédie, D'ALEMB. *Lett.* à Voltaire, 8 fév. 1757. Des longueurs insupportables, des répétitions sans nombre, des trivialités dites avec pompe [dans le discours de Necker à l'ouverture des États généraux], MIRAB. *Collection*, t. I, p. 171.

— HIST. XVI^e s. Trivialitez, COTGRAVE.

— ETYM. *Triviale*.

† TRIVIVM (tri-vi-om'), s. m. La division inférieure des sept arts dans l'université du moyen âge, division qui était suivie du quadrivium, et qui comprenait la grammaire, la rhétorique et la dialectique.

— HIST. XIII^e s. Cil trois sevent [savent] trive, cadruve, Bot. *des sept arts*, p. 25.

— ETYM. Lat. *trivium*, carrefour, de *tri*, trois, et *via*, voie.

TRIVOCALÉ (tri-vo-ka-l'), s. f. Terme de grammaire. Voix simple exprimée par trois voyelles, par exemple *eau*.

— ETYM. Tri, trois, et *vocalis*, voyelle.

† TRIVOLTAIN ou TRIVOLTIN (tri-vol-tin), adj. Vers à soie trivoltains, vers de race japonaise qui éclosent trois fois dans la même année, tandis que les univoltains n'éclosent qu'une fois.

— ETYM. Ital. *tri*, trois, et *volta*, fois.

† TRIZINCQUE (tri-zin-si-k'), adj. m. Terme de chimie. Sel trizincique, sel zincique qui contient trois fois autant de base que le sel neutre correspondant.

† TRIZIRCONIQUE (tri-zir-ko-ni-k'), adj. Terme de chimie. Sel trizirconique, sel zirconique qui contient trois fois autant de base que le sel neutre correspondant.

† TRIZONÉ, ÉE (tri-zo-né, née), adj. Terme d'histoire naturelle. Qui est marqué de trois bandes colorées.

— ETYM. *Tri*, trois, et lat. *zona*, ceinture.

TROC (trok), s. m. Échange commercial d'objets. C'est une marchandise de plus que l'Europe reçoit en troc de l'Amérique, et qu'elle envoie en troc aux Indes, MONTESQ. *Esp.* XXII, 5. Ce sera le troc de Sarpédon [lisez Glaucus, *Iliade*, VI, v. 232-237]; vous me donnez de l'or, et je vous rendrai du cuivre, VOLT. *Lett. cardinal Qui-rini*, 25 oct. 1745. || Fig. Mais que dire du troc que la Fortune fit...? Cette déesse inconstante Se mit alors en esprit De voir un homme se pendre; Et celui qui se pendit S'y devait le moins attendre, LA FONT. *Fabl.* IX, 16. || Troc pour troc, échange d'une chose contre une autre, sans supplément de retour. Papier pour papier; troc pour troc, voilà comme on négocie, DANCOURT, *les Agiot.* III, 9.

— SYN. TROC, ÉCHANGE. En droit, l'échange est un contrat; le troc un simple fait où l'on livre une chose pour une autre équivalente. En économie politique, échange est le terme général. L'échange mes produits contre ceux dont j'ai besoin, par l'intermédiaire de deux ventes: je vends mon produit, et de l'argent que j'en tire j'achète le produit d'autrui; par cette vente et cet achat, l'échange est équilibré pour moi. Au contraire troc se dit de l'échange brut de produits qu'on fait avec les sauvages qui ne se servent pas de la monnaie.

— HIST. XV^e s. Lezanelz compaignons parlerent

de trocher ou changer leur bonnez l'un à l'autre, par laquelle torche ou eschange... DU CANGE, *trocare*. || XVI^e s. Prince, je t'envoie ceste ode, Trafiquant mes vers à la mode Que le marchand baille son bien, Troque pour troq, toy qui es riche... RONS. 333. Est-il si simple entendement, lequel, ayant d'un costé l'objet d'un de nos vicioux plaisirs, et de l'autre en pareille cognoissance et persuasion l'estat d'une gloire immortelle [dans le paradis], entrast en troque de l'un pour l'autre? MONT. II, 444.

— ETYM. Voy. TROQUER; wallon, *trouk*; espagn. *truque*.

TROCART (tro-ka-r) ou **TROIS-QUARTS** (troi-ka-r), s. m. Terme de chirurgie. Poignon cylindrique, long d'environ six centimètres, monté sur un manche, et contenu dans une canule d'argent proportionnée à son volume; il sert à faire des ponctions.

— ETYM. *Carre* (voy. ce mot) signifie chacune des faces d'une épée; par conséquent le *trocarter* est un instrument à trois *carres*, ou pans, ou faces. L'orthographe est mauvaise.

TROCHAIQUE (tro-ka-i-k'), *adj.* Terme de prosodie grecque et latine. Composé de trochées; où les trochées dominant. Vers trochaïque, ou, substantivement, un trochaïque.

— ETYM. Τροχαιός, de τροχός, trochée.

TROCHANTER (tro-kan-tèr), s. f. || 1^o Terme d'anatomie. Nom donné à deux tubérosités que présente l'extrémité supérieure du fémur. Le grand trochanter. Le petit trochanter. || 2^o Le second article de la patte de derrière des insectes, qui s'articule avec la cuisse. || La seconde pièce des pattes simples des crustacés.

— HIST. XVI^e s. La grande apophyse située en la partie postérieure est nommée grand trochanter; la plus petite assise en la partie intérieure, est appelée petit trochanter, PARÉ, IV, 34.

— ETYM. Τροχαντήρ, trochanter, proprement coureur, de τροχός, courir.

† **TROCHANTERIEN**, **IENNE** (tro-kan-té-riin, riè-n'), *adj.* Qui appartient au grand trochanter.

† **TROCHANTIN** (tro-kan-tin), s. m. Le petit trochanter. || Petite pièce du thorax des hexapodes.

† **TROCHANTINIEN**, **IENNE** (tro-kan-ti-niin, niè-n'), *adj.* Qui a rapport au trochantin.

† **TROCHE** (tro-ch'), s. f. Espèce de coquillage en sabot

— ETYM. Lat. *trochus*; grec, τροχός, toupie, sabot.

1. **TROCHÉE** (tro-chée), l'Académie prononce tro-kée; mais dans les classes de Paris on prononce généralement tro-chée), s. m. Terme de prosodie grecque et latine. Pied formé de deux syllabes, une longue et une brève.

— ETYM. Τροχαιός, trochée, proprement coureur, de τροχός, course.

2. **TROCHÉE** (tro-chée), s. f. Terme d'agriculture. L'ensemble des rameaux que pousse un arbre venu de graine, quand on le coupe un peu au-dessus de terre. Le sol qui est ainsi peuplé n'est point entièrement privé des rayons du soleil; il se garnit de quelques trochées d'herbes qu'accompagnent bientôt les arbustes protecteurs des jeunes sapins, BRALET, *Traité des for. d'arbres résineux*, p. 105.

— REM. L'Académie fait ce mot masculin; mais ni pour la forme ni pour le sens il ne peut l'être.

— ETYM. Bourg. *troché*, pousser des tiges; dérivé de l'anc. franç. *troche* (wallon, *trok*) qui signifiait faisceau, bouquet, assemblage. *Troche* serait-il, par métathèse, pour *torche*, au sens de faisceau?

† **TROCHÈRE** (tro-chè-r'), s. f. Genre de plantes de la famille des graminées.

† **TROCHEREAU** (tro-cho-ré), s. m. Pin des marais, *pinus palustris*, Hort. Kew, originaire d'Amérique.

TROCHES (tro-cho), s. f. pl. Terme de chasse. Fumées à demi formées des bêtes fauves, fumées d'hiver.

— ETYM. Origine inconnue; à moins qu'à cause de leur forme elles n'aient été ainsi dites de l'anc. franç. *troche*, faisceau (voy. TROCHÉE 2).

TROCHET (tro-chè; le t ne se lie pas), s. m. || 1^o Terme de jardinage. Nom qu'on donne à plusieurs fleurs, à plusieurs fruits, joints ensemble sur une même branche, et composant une espèce de bouquet. La seconde espèce de chêne porte ses glands en bouquets ou trochets comme les noisettes, RUFF. *Expos. sur les végét.* 2^e Mém. || Pin à trochets, le *pinus rigida*, Michaux, originaire d'A-

mérique. || 2^o Billot de bois, à l'usage du tonnelier. — HIST. XVI^e s. Ainsi qu'au renouveau Un beau guinier par gros trochets fait naistre Son fruit touffu... RONS. 943.

— ETYM. Diminut. de l'anc. franç. *troche* (voy. TROCHÉE 2); wallon, *trokai*, *trokette*; patois des Fourgs, *troutset*.

† **TROCHIER** (tro-chié), s. m. Animal du genre des troches.

— ETYM. *Troche* 1.

† **TROCHILE** (tro-ki-l'), s. m. Terme d'histoire naturelle. Nom sous lequel on a réuni parfois les espèces du genre colibri, et celles du genre oiseau-mouche.

— ETYM. Τροχίλος, roitelet, de τροχός, courir.

† **TROCHISCATION** (tro-chi-ska-sion), s. f. Terme de pharmacie. Division en trochisques d'une pâte appropriée.

TROCHISQUE (tro-chi-sk'), s. m. || 1^o Terme de pharmacie. Médicament solide, composé d'une ou de plusieurs substances sèches réduites en poudre, et auquel on a donné d'abord une forme ronde, puis des formes coniques, cubiques, pyramidales, etc. C'est l'absence de sucre dans les trochisques qui les distingue des tablettes; l'intermédiaire est un mucilage, la mie de pain, un suc végétal. || 2^o Les marchands de couleur donnent le nom de trochisques à des tablettes ou pastilles de couleur apprêtées pour l'usage des peintres.

— HIST. XVI^e s. Galien la guerit [une maladie] avec les trochisques d'Andronicus dissous en vinaigre, PARÉ, XI, 17.

— ETYM. Provenç. *troscet*; espagn. *troisco*; ital. *trochisco*; de τροχίσκος, rondelle, de τροχός, roue, constitué des mêmes éléments que τροχός, course (voy. TROCHÉE 1).

† **TROCHILÉAIRE** (tro-klé-é-r'), *adj.* Qui ressemble à une pouille ou à une bobine.

— ETYM. Lat. *trochlea*, poulie.

† **TROCHLÉE** (tro-klée), s. f. Terme d'anatomie. Eminence articulaire que présente en dedans l'extrémité inférieure de l'humérus. || La surface articulaire rotulienne du fémur. || Petit cartilage servant de poulie de renvoi au muscle grand oblique de l'œil.

— ETYM. Lat. *trochlea*, poulie; du grec, τροχάλια, qui vient de τροχός, courant, rond comme une roue.

† **TROCHOÏDE** (tro-ko-i-d'), *adj.* || 1^o Qui ressemble à une roue tournant sur son axe, à une toupie. || Terme d'anatomie. Articulation trochoïde, celle dans laquelle un os tourne sur un autre: telle est l'articulation atloïde-axoïdienne. || 2^o S. f. Terme de géométrie. Cycloïde ou roulette. M. de Roberval y réussit [à la solution de la roulette]; il démontra que l'espace de la roulette est triple de la roue qui la forme; ce fut alors qu'il commença de l'appeler par ce nom tiré du grec, trochoïde, correspondant au mot français roulette, PASC. *Hist. de la roulette*. || 3^o S. m. Trochoïde ou fuseau, la figure courbe et renflée que représente la corde dans sa position vibrante.

— ETYM. Τροχός, roue, toupie, et εἶδος, forme.

TROCHURE (tro-chu-r'), s. f. Terme de vénerie. Quatrième andouiller de la tête du cerf.

— HIST. XIV^e s. Par la trochure qui est droite, le cerf derompt les branches, MODUS, f. ix.

— ETYM. L'anc. franç. *troche*, faisceau (voy. TROCHET, et TROCHÉE 2).

† **TROCHUS** (tro-kus'), s. m. Nom latin du genre toupie (coquilles univalves).

— ETYM. Lat. *trochus*, toupie, de τροχός.

TROËNE (tro-è-n'), s. m. Genre de la famille des oléacées; il se compose d'arbrisseaux et de petits arbres originaires du nord et du centre de l'Europe et des régions tempérées de l'Asie orientale. || Le troëne commun, *ligustrum vulgare*, L. arbrisseau très-rameux, et qui sert à former des haies, des palissades. Mais, hélas! prise moins cette blancheur si vaine: On cueille l'hyacinthe, on laisse le troëne, MALFIL. *Vie de Virgile*, Égl. III.

— HIST. XIII^e s. Il ne vait pas un coutel troïne [de troëne], *la Rose*, 11091. || XIV^e s. Ils estoient delez son chemin à l'ouraille d'un bois en droit une tronne, DU CANGE, *tronus*. || XVI^e s. Le troesne, appelé en latin *ligustrum*, bois-blanc, à Lyon, et à Fontainebleau, coigneau, est bienseant en barrières ou palissades, O. DE SERRES, 557. Cages d'ozier, esclissées de petits barreaux de troinelle pe-lée, R. BELLEAU, *Bergeries*, t. I, p. 74, dans LACURNE.

— ETYM. Bas-lat. *tronus*, dont l'origine est inconnue; picard, *driniau*; saintong. *troëgne*.

TROGLODYTE (tro-glo-di-t'), s. m. || 1^o Nom d'un ancien peuple d'Afrique qui vivait dans des cavernes. || Se dit, en général, de tous les peuples sauvages qui habitent des cavernes ou qui se creusent des demeures souterraines. Il y avait en Arabie un petit peuple, appelé troglodyte, qui descendait de ces anciens Troglodytes, qui, si nous en croyons les historiens, ressemblait plus à des bêtes qu'à des hommes, MONTESQ. *Lett. pers.* 11. || 2^o Par extension, se dit parfois de gens vivant sous terre, tels que les mineurs. || 3^o Genre de quadrumanes où se trouve le troglodyte noir (Congo ou Guinée), connu sous le nom de chimpanzé. || 4^o Genre d'oiseaux insectivores, dans lequel on distingue le troglodyte d'Europe, qui est le troglodyte vulgaire de certains auteurs, et connu sous les noms de troglodyte, héricion, fourre-buisson, fourbisson, petit rat, roi Bertrand, ratillon, ratelet et roitelet, ce qui ne doit pas toutefois le faire confondre avec le régule cristé de Vieillot (insectivores), dit plus communément roitelet, LEOGARANT.

— ETYM. Τρωγλοδύτης, de τρώγλη, caverne et δύνειν, entrer.

† **TROGLODYTIQUE** (tro-glo-di-ti-k'), *adj.* Qui appartient aux Troglodytes ou à leur pays. Habitations troglodytiques.

TROGNE (tro-gn'), s. f. || 1^o Terme familier et de moquerie. Visage. Et que son plus beau jeu ne git rien qu'en sa trogne, RÉGNIER, *Sat.* VI. Que je hais les amants et leurs mourantes trognes! SCARR. *Jodelet*, I, 1. Ils [les rois] se sont accompagnés de gardes, de halleshardes: ces trognes armées qui n'ont de mains et de force que pour eux... font trembler les plus fermes, PASC. *Pens.* III, 3, édit. HAVET. Tu veux, en combat singulier, Exposer ta petite trogne... BACHAUM. *Mém. secr.* t. XXXI, p. 165. || 2^o Particulièrement. Visage enluminé par l'habitude du vin et de la bonne chère. Que votre incomparable trogne, La vive image du bon temps, Ne sera plus qu'une charogne, MAÏTRE ADAM, *Éuv.* p. 195, dans POUGENS. Dieu sait combien on vit d'ivrognes, Et tous aux différentes trognes, SCARR. *Virg.* I. || Rouge trogne, trogne enluminée, le visage d'un ivrogne. Aux buveurs à rouge trogne il dit: triquons à grands coups, BÉRANG. *Enfers*. || 3^o Arbre mis en têtard, dans quelques pays.

— HIST. XV^e s. Quant j'aurai beu, elle, voyant ma trogne, M'iroit disant: je ne vueil point d'ivrogne, BASSELIN, XLIX || XVI^e s. Quelle maniere de les y guider [les enfants à l'étude] d'une trogne effroyable et les mains armées de fouets! MONT. I, 483.

— ETYM. Bourguig. *trongne*; patois des Fourgs, *trougne*. Quelques-uns le tirent du celtique: celtique, *tréin*; gallois, *tréyn*, forme récente *tron*, museau, nez. Diez préfère le vieux scandinave *triona*, museau de cochon, danois *tryna*, qui d'ailleurs est voisin des formes celtiques. Toutefois en même temps il se demande s'il ne faudrait pas songer au latin *truo*, *truois*, cormoran, mot qui a été employé figurément pour signifier un homme à grand nez; mais ici, comme il le remarque, tous les intermédiaires manquent. Lacurne cite les *Gesta comitum barcinonensium*, cap. XIII, p. 544 du *Marca hispanica*, où il est parlé d'un Guillaume de Besauduns, qui cognominatur *trunnum*, eo quod nasum fititium haberet. Ce texte paraît tout à fait parler en faveur de l'étymologie celtique ou germanique.

TROGNON (tro-gnon), s. m. Le cœur, le milieu d'une poire, d'une pomme, dont on a ôté tout ce qu'il y avait de bon à manger. Ni de ceux qui, pour leur estoc, Ne font état des autres hommes, Nnn plus que de trognons de pommes, SCARR. *Éuv.* t. VII, p. 159. || Le trognon d'un chou, un trognon de chou, la tige d'un chou dont on a ôté les feuilles. || On dit de même: un trognon de salade. || Fig. Voilà un joli petit trognon, se dit d'une jeune fille petite. Moi, quitter ce pauvre petit trognon! oh! je l'aime trop, CHERARDI, *Théât. ital.* t. II, p. 484.

— HIST. XIV^e s. L'en peut couper la porrée [botte] au-dessus du troignon jusques à la my septembre, *Ménagier*, II, 2.

— ETYM. Diez y voit un dérivé de *tron*, qui s'est dit pour *tronçon*. Le wallon est *tourson*, qui semble se rapporter à *trousse* ou *tourse*, faisceau.

† **TROGNONNER** (tro-gno-né), v. n. Avoir l'apparence d'un trognon. Une duëgne, affreuse compagne Dont la barbe fleurit et don' le nez trognonne, v. HUGO, *Ruy Blas*, IV, 7.

— ETYM. *Trogne*; patois des Fourgs, *trougni*, faire la trogne, la moue.

TROIS (troï; l's se lie : troi-z hommes; au xvi^e siècle, Bèze dit que les Parisiens prononcent à tort troas ou tras; la prononciation regardée comme bonne était alors trouè), *adj. num.* || 1^o Nombre composé de deux et de un. Que voulez-vous qu'il fit contre trois? — Qu'il mourût, *COAN. Ilor.* III, 6. J'avoue, et je l'ai dit, que ce premier acte de religion par lequel nous confessons que trois ne font qu'un, est le plus grand effort de la foi, *BOURDAL. Myst. Trinité*, t. 1, p. 494. Je ne suis pas trois jours en santé, et je n'ai point de mal qui dure trois jours; ainsi on ne sait jamais l'état où je suis, *MAINTENON, Lett. au duc de Noail.* t. v, p. 51, dans *POUGENS*. On peut trouver encor quelque femme fidèle; Sans doute, et dans Paris, si je sais bien compter, il en est jusqu'à trois que je pourrais citer, *BOIL. Sat.* x. On peut parier 13477 contre 700, ou 19 $\frac{1}{2}$ contre 1, qu'un enfant de trois ans vivra un an de plus, *BUFF. Prob. de la vie, Œuv.* t. x, p. 264. Il [le P. Charlevoix] dit que les nègres de Guinée ont l'esprit extrêmement borné... qu'on en voit qui ne peuvent jamais compter au delà de trois, *Id. Hist. nat. hom. Œuv.* t. v, p. 145. || Terme d'arithmétique. Règle de trois, règle par laquelle, ayant trois termes connus qui peuvent entrer en proportion, on détermine un quatrième terme inconnu. || Familièrement. Les trois quarts du temps, le plus ordinairement, le plus souvent. || Familièrement. Et de trois, et trois, pour la troisième fois. Et trois: Quand nous serons à dix, nous ferons une croix, *MOL. P'ÉT.* I, II. || 2^o Troisième. Page trois. Chapitre trois. Henri trois. On écrit plus ordinairement Henri III. || 3^o S. m. Le nombre trois. Trois et deux font cinq, et cinq font dix, et dix font vingt, *MOL. Mal. imag.* I, I. Ils étaient trois Cabires (voy. *ADD. et CORR.*); car nous avons déjà observé que, dans l'antiquité, tout se faisait par trois, *VOLT. Dict. phil. Samothrace*. || On dit de même: le nombre trois. Platon, qui, dans ses méditations métaphysiques, a fondé sur le nombre trois la perfection divine et la génération humaine, *RATILV. Atlantide*, p. 46. || 4^o Le chiffre qui marque trois. Je pose trois. Le chiffre trois [3]. Marqué d'un trois. Deux trois. || On dit de même: le numéro trois. || 5^o Le trois du mois, le troisième jour du mois. Nous sommes au trois d'avril. || 6^o Au jeu de cartes. Le trois de carreau, de pique, etc., la carte marquée de trois carreaux, de trois piques, etc. || Au jeu de dés, un trois, la face du dé marquée de trois points. || 7^o Intérêt à trois pour cent, intérêt qui produit trois francs pour cent francs. Placer son argent à trois pour cent. || Le trois pour cent, rente inscrite au grand-livre et rapportant trois francs pour cent francs. Ce dernier nombre est purement nominal; la confiance ou la méfiance du public le fait constamment varier; il est aujourd'hui à 54 ou 55. || 8^o Terme de musique. Mesure à trois-huit, à trois-quatre, sortes de mesures à trois temps. || 9^o Terme de blason. Se dit pour indiquer l'ordre dans lequel sont rangées six pièces semblables. Trois en chef sur une ligne, deux au milieu de l'écu, et une en pointe.

— HIST. XI^e s. En trois jurns, *Ch. de Rol.* LXVI. || XIII^e s. Bien savez que tous trois de servage [je] jetai, *Berte*, VII. Li troi serjant l'enmainent droit après l'ajourner, *ib.* XVII. || XV^e s. Tant plus regarde, moins y voy, Et plus y voy, moins y congnois; Le monde va de deux en trois, Sans savoir comment ne pourquoi, *CH. D'OL. Rond.* || XVI^e s. Secret de trois, secret de tous, *COTGRAVE*.

— ETYM. Wallon, *treu*; bressan, *tray*; provenç. *trei* au nominatif, *tres* au régime; espagn. *tres*; ital. *tre*; du lat. *tres*; grec, *τρεῖς*; russe, *три*; irland. et bas-bret. *tri*; allem. *drey*; angl. *three*, sanscrit. *tri*.

† **TROIS-ÉTOILES** (troï-zé-toi-l'), s. m. Nom que l'on marque ainsi ***, et que l'on donne à une personne que l'on veut laisser inconnue, ou dont on ne sait pas le nom (voy. *ÉTOILE*, n^o 9).

TROISIÈME (troi-zîè-m'), *adj.* || 1^o Nombre ordinal de trois. Qui est après le deuxième. Pour un âne enlevé deux voleurs se battaient... Arrive un troisième larron Qui saisit maître Aliboron, *LA FONT. Fabl.* I, 13. La bonne foi dans l'amour conjugal N'alla pas jusqu'au temps du troisième métal, *BOIL. Sat.* x. Le roi scythe, en regardant l'arc et ses rivaux, ne se plaignit point d'être le troisième, *VOLT. Princ. de Babyl.* t. L'un... l'autre... un troisième appelle un cadran au so-

leil un greffier solaire, une grosse rave un phénomène potager, *Id. Mél. litt. Vie de Molière, Préface*. || Trois ou quatrième, abréviation pour troisième ou quatrième. C'est la trois ou quatrième fois que la bise vous fait de ces méchants tours, sév. 25 mai 1689. || Terme de vénerie. Troisième tête, se dit d'un cerf de quatre ans. || Il est arrivé lui troisième, il est arrivé accompagné de deux autres. || En troisième, avec deux autres personnes. L'abbé de Bernis et Duclos allaient la voir ensemble tous les dimanches; et, comme ils avaient l'un et l'autre quelque amitié pour moi, j'allais en troisième avec eux, *MARONTEL, Mém.* IV. || 2^o S. m. Un troisième, une troisième personne. Un troisième survint. || 3^o Le troisième, le troisième étage d'une maison. Loger au troisième. Il occupe un troisième. || 4^o S. f. La troisième classe. Cet écolier fait sa troisième. Les Lettres de Cicéron, ses Paradoxes, ses traités de la Vieillesse, de l'Amitié, des Devoirs de la vie civile, sont d'un grand secours pour la quatrième et pour la troisième, *ROLLIN, Traité des Ét.* I, 2. J'étais déjà capable d'entrer en troisième à l'université de Salamanque, *LESAGE, Ester. Gonz.* I. || Ce professeur fait la troisième, il en est le professeur. || Par ellipse, un troisième, un élève de la classe de troisième. || 5^o Anciennement, la troisième des enquêtes, la troisième chambre des enquêtes au parlement de Paris.

— ETYM. Dérivé de *trois*; bourguig. *troiseime*; wallon, *treuzaimme*. L'ancienne langue disait *tiers* pour troisième.

TROISIÈMEMENT (troi-zîè-me-man), *adv.* En troisième lieu.

— ETYM. *Troisième*, et le suffixe *ment*.

TROIS-MÂTS (troï-mâ), s. m. Terme de marine. Par synecdoque, nom donné aux navires dont la mâture se compose, outre le beaupré, de trois mâts verticaux portant des hunes et des voiles carrées. || Trois-mâts-barque, navire à trois mâts, dont le mât de misaine et le grand mât portent une hune, et trois ou quatre voiles carrées (basse voile, hunier, perroquet, cacatois), quand le mât d'artimon, terminé au-dessus du capelage des bas haubans par une simple flèche, n'est qu'un mâtereau portant une voile d'artimon ou de brigantine, et quelquefois une flèche en cul.

† **TROIS-PIEDS** (troï-pié), s. m. Cercle en fer soutenu par trois pieds et destiné à supporter une grande chaudière. || Ustensile de ménage de même forme, servant à supporter une marmite, une casserole, une bouilloire.

† **TROIS-PONTS** (troï-pôn), s. m. Nom donné par synecdoque au vaisseau à trois ponts. Un trois-ponts.

† 1. **TROIS-QUARTS** (troï-kar), s. m. || 1^o Synonyme de levraut de trois quarts (voy. *QUART* 2, n^o 9). || 2^o Nom administratif du faïence, par opposition aux coupés et aux voitures de grande remise. || 3^o Petit violon sur lequel on fait jouer les enfants qui ne pourraient tenir un violon ordinaire.

2. **TROIS-QUARTS** (troï-kar), s. m. Voy. *TRO-CARR.* || Grosse lime triangulaire.

† **TROIS-SIX** (troï-sis'), s. m. Esprit-de-vin du commerce, à trente-six degrés. On écrit d'ordinaire 3/6, et, rarement en toutes lettres, trois-six. Cours du change (bourse du 5 brumaire): cours de diverses marchandises: esprit 3/6, 500; eau-de-vie 22 degrés, 360; huile d'olive, 4 liv. 4 s. *Gazette nationale ou le Moniteur univ.* du 6 brumaire an v.

— ETYM. Cette expression dérive d'un ancien mode d'évaluation des liquides spiritueux qu'on rapportait autrefois à l'alcool dit preuve de Hollande, marquant 10^e de l'aréomètre Cartier et renfermant environ la moitié de son volume d'alcool absolu: un alcool dont 3 mesures ajoutées à 3 mesures d'eau faisaient 6 mesures d'esprit à 10^e était un esprit trois-six.

† **TROÛLE** (trô-l'), s. f. Ouvrier à la trôle, se dit, chez les ouvriers en meubles, de celui qui, fabriquant les meubles, va ensuite, soit par des entremetteurs, soit par lui-même, les porter et vendre aux marchands en boutique du faubourg Saint-Antoine. Aussi prévoyons-nous, dans un avenir peu lointain, la disparition presque absolue des petits ateliers en chambre, et par cela même de la vente dite à la trôle, qui consiste pour l'ouvrier à colporter ses meubles de maison en maison... il est vrai que, depuis longtemps déjà, des commissionnaires se chargent de faire la trôle pour le compte des ouvriers, *P. DALLOZ, Monit. univ.* 5 oct. 1867, p. 1273, 6^e col.

— ETYM. *Trôler*.

TROÛLE, *ÉE* (trô-lé, lée), *part. passé* de trôler. Ce jeune homme trôlé dans toutes les maisons.

TROÛLER (trô-lé), *v. a.* || 1^o Mener, promener de tous côtés, indiscrètement et hors de propos. || 2^o V. n. Courir çà et là. Il ne fait que trôler tout le long du jour.

— HIST. XIII^e s. [Il rêve] Que il menjoit un uef [œuf] dont autres n'avoit cure, O [avec] ses mains le trolloit parmi la terre dure, *Roman d'Alexandre*.

— ETYM. Picard, *droler*, aller çà et là; norm. *treuler*, paresser; de l'allem. *trollen*, trôler, rouler; angl. *to troll*; mais il y a aussi le kimry *tro-liaw*, tourner, rouler.

4. **TROLLE** (tro-l'), s. f. Terme de vénerie. Action de découpler des chiens dans un grand pays de bois pour quêter et lancer un cerf.

† 2. **TROLLE** (tro-l'), s. m. Genre de plantes de la famille des renouclacées.

— ETYM. Allem. *Trollblume*, la fleur roulante, de *trollen*, trôler, rouler (voy. *TROÛLER*).

† 3. **TROLLE** (tro-l'), s. m. Espèce de clisse faite avec des planches d'arbre enlacées autour de pieux fichés en terre.

— ETYM. Dans le Poitou, *troler* signifie soutenir les bestiaux malades qui ne doivent pas se coucher, avec des sangles attachées aux chevrons de l'étable; et une *trolle*, la sangle employée à cet effet.

† 4. **TROLLER** (trô-lé), v. n. Terme de vénerie. Quêter au hasard dans une enceinte où l'on n'a pas fait détourner la bête.

† 2. **TROLLER** (trô-lé), v. a. Faire un trolle pour en construire une étable, un toit à cochons.

— ETYM. *Trolle* 3.

† **TROMBA** (tron-ba), s. f. Mot italien qui signifie trompette, et dont on se sert quelquefois sur les partitions. On dit au pluriel trombe, prononcé tron-bé.

1. **TROMBE** (tron-b'), s. f. || 1^o Météore consistant en une colonne d'eau conique, enlevée par des tourbillons de vent, tournant sur elle-même avec une très-grande vitesse, et produisant les plus grands ravages; il y a des trombes de terre et de mer. Les trombes, que les navigateurs ne voient jamais sans crainte et sans admiration, *BUFF. Hist. nat. Pr. th. terr. Œuv.* t. II, p. 273. Le vent ou l'agitation de l'air intérieur sous la nuée ne rompt ni les grosses ni les petites trombes; seulement, cette impulsion les détourne de la perpendiculaire, *Id. Add. et corr. th. terr. Œuv.* t. XIII, p. 37. On peut diviser les trombes en descendantes et ascendantes: les trombes descendantes sont celles qui se portent des nuages vers la terre ou la mer; et les trombes ascendantes sont celles qui se portent de la mer vers le nuage, *RAISSON, Traité de phys.* t. III, p. 500. || On a dit aussi trompe. Un de ces gros tourbillons que les mariners appellent trompe, *Voy. de Siam*, t. I, p. 37. || 2^o Terme de marine. Ventilateur en usage sur les vaisseaux. On l'appelle aussi trompe. || 3^o Appareil destiné à lancer le vent dans les fourneaux. Un fourneau à manche, animé par le vent d'une trombe d'eau, *SAUSURE, Voy. Alpes*, t. V, p. 76, dans *POUGENS*.

— HIST. XVI^e s. *TROMPE*, *NICOT*.

— ETYM. Ital. *tromba*. On a proposé deux étymologies, l'espagn. *trombo* ou *tromba*, toupie, français, *trompe* (Il n'avoit pas le fouet pour mener cette trompe, *DESPER. Cont.* VI), qui viennent du lat. *turbo*, la trombe étant comparée à une toupie qui tourne; et l'ital. *tromba*, trompette, à cause de la forme en tube qu'a ce météore.

† 2. **TROMBE** (tron-b'), s. f. Sorte d'instrument de percussion dont le son ressemble à celui d'une timbale couverte.

— ETYM. Ital. *tromba*, trompette.

TROMBLON (tron-blôn), s. m. Arme à feu portative dont le canon est élargi en trompe vers la bouche; il y en a de toutes les grandeurs, le canon est quelquefois en cuivre. Le tromblon faisait partie de l'armement des mameluks de la garde impériale.

— ETYM. Dérivé de l'ital. *tromba*, tube: tube à feu.

TROMBONE (tron-bo-n'), s. m. || 1^o Terme de musique. Instrument en cuivre qui fait partie de la famille des trompettes. Différent de la trompette par sa construction, mais non par le timbre de ses sons, le trombone est composé de deux tubes qui s'emboîtent et glissent l'un sur l'autre, de ma-

nière à pouvoir allonger l'un de tout le développement de l'autre; en sorte que ce tube, pouvant varier de longueur en raison de la volonté de l'exécutant, fournit des intonations pour tous les degrés de la gamme chromatique, depuis la note la plus basse, jusqu'à la plus haute de l'étendue de l'instrument, FÉTIS, *Manuel du compositeur*, p. 78. Le son des trombones est plus sec, plus dur et plus énergique que celui des ophicléides, *id. la Musique*, II, 46. Il y a quelques artistes qui se distinguent par les tours de force qu'ils exécutent sur le trombone, *id. la Musique à la portée de tout le monde*, XVIII. Les trombones entrent à l'Académie [l'Opéra], avec Gluck, le 19 avril 1774, CASTIL-BLAZE, *Hist. de l'Acad. de mus.* t. II, p. 34. || 2° Celui qui joue du trombone.

— ETYM. Ital. *trombone*, augmentatif de *tromba* (voy. TROMPE).

† TROMBONISTE (tron-bo-ni-st'), s. m. Se dit quelquefois de celui qui joue du trombone.

† TROMMEL (tro-mèl), s. m. || 1° Terme de forge. Appareil rotateur remplaçant aujourd'hui partout les systèmes de grilles fixes ou mobiles pour le classement de grosseur et le débouillage du minéral. Trommel déboureur. Trommel classer. || 2° Cylindre à claire-voie qui sert au lavage des tubercules dans les féculeries.

— ETYM. Allem. *Trommel*, tambour.

1. TROMPE (tron-p'), s. f. || 1° Terme vicilli.

Trompette. À ce poète des rois [Ronsard] la cour tresse un laurier royal; le succès double son effort, sa joue enfle, il souffle sa trompe... et la France n'a plus rien à envier à l'ampoule espagnole, MICHELET, *Guerres de religion*, p. 133. || L'emploi en est resté dans la locution suivante : Publier à son de trompe, annoncer quelque chose au public, après l'avoir averti par le son d'une trompette. Gerson ajoute que la condamnation de l'erreur de Jean XXII fut publiée à son de trompe, en présence du roi, DUMARS. *Lib. Égl. gall.* II, 8. || Fig. Publier une chose à son de trompe, l'annoncer à beaucoup de personnes, la divulguer. Je ferai publier à son de trompe... PASC. *Prov.* II. Il vaut mieux faire du bien en cachette qu'à son de trompe, LESAGE, *Est. Gonz.* 6. || 2° Particulièrement. Instrument à vent composé d'un tuyau de cuivre ou d'argent tourné en cercle et dont on se sert à la chasse, dit aussi cor de chasse. Sonner de la trompe. Le bruit des chiens et des trompes qui sonnent, TRISTAN, *M. de Chrispe*, I, 3. || Fig. Le vent de la mer Souffle dans sa trompe, v. HUGO, *Voix*, 24. || 3° Petit instrument de fer qui a une languette au milieu et dont on tire du son en le mettant entre les dents, et en touchant la languette avec le bout du doigt; on l'appelle plus ordinairement guimbarde. || 4° Nez prolongé de l'éléphant, qui se recourbe à volonté, par comparaison de forme avec une trompette. L'éléphant se sert de sa trompe comme d'une main. De tous les instruments dont la nature a si libéralement muni ses productions chéries, la trompe est peut-être le plus complet et le plus admirable; c'est non-seulement un instrument organique, mais un double sens, BUFF. *Quadrup.* t. IV, p. 260. || Prolongement du nez du tapir. || 5° Sucoir charnu, rétractile et protractile de certains insectes diptères. L'abbé Roffredi... a laissé Swammerdam et Réaumur loin derrière lui dans son mémoire sur la trompe du cousin, inséré dans le recueil de la Société de Turin, BONNET, *Lett. div.* *Œuv.* t. XII, p. 186, dans POUGENS. || 6° Espèce de tuyau armé de petites dents, que possèdent quelques mollusques. || 7° Espèce de coquille de mer en spirale. || 8° En architecture, portion de voûte en saillie, qui supporte une encoignure, une tourelle. On vient d'étayer rue Radziwil cette fameuse trompe ou console en pierre, qui tient suspendu, au-dessus du trottoir oriental de la susdite rue, l'angle nord-ouest de la galerie dorée de la Banque de France, *L'Universel*, 26 sept. 1869. || Trompe de voûte, pierre ronde faisant partie des vousoirs d'une niche. || Terme de menuiserie. Partie saillante en angle dont le dessous est échancré en creux. || 9° Terme d'anatomie. Trompe d'Eustache, canal en partie osseux, en partie fibro-cartilagineux et membraneux, dont une des extrémités se prolonge jusque dans la cavité du tympan, et dont l'autre, plus évasée, s'ouvre à la partie latérale et supérieure du pharynx. || Trompe de Fallope, nom donné à deux conduits longs de 40 à 13 centimètres, qui naissent chacun de l'un des angles supérieurs de la matrice, et se portent à l'ovaire correspondant. || 10° Machines soufflantes em-

ployées dans quelques forges; elles se composent d'un canal vertical par lequel l'air est entraîné et conduit en un réservoir, par une chute d'eau. || 11° Chez les artificiers, espèce de pot à feu.

— HIST. XIII^e s. Et les trompes commencent à sonner trop merveilleusement, VILLEH. LXX. Feseurs de trompes, *Liv. des mèt.* 360. À l'esmouvoir l'ost le roy, n'ot grant noise de trompes et de cors sarrazinois, JOINV. 226. || XV^e s. Il n'est que le croc et la trompe, Pour vivre à l'ayse et dans la pompe, *Rec. de farces*, p. 129. || XVI^e s. Il passa ces villes en chasseur, sa trompe en escharpe, CARLOIX, III, 9. La trompe du gantelet [les lames répondant au carpe et au métacarpe] fait à tornant avec le canon de l'avant-bras qui est à la main, PARÉ, XVII, 42. Les elephans ont le nez très long et creux comme une grande trompe, *id. Monstr. app.* 3. Il y a plus de trompeurs que de trompes, COTGRAVE. Nous pouvons dire que les elephants ont quelque participation de religion, d'autant qu'après plusieurs ablutions et purifications on les void haussant, leur trompe, comme des bras, MONT. II, 179.

— ETYM. Provenç. *tromba*, *trompa*; ital. *tromba*. D'après Diez, qui pense que l'anc. haut-alem. *trumpf*, trompe, est d'origine romane, *tromba* représente le latin *tuba*, trompette, avec le renforcement d'une r, comme dans *tronare*, pour *tonare*; il remarque en confirmation que l'ital. *tromba* a aussi, comme le latin *tuba*, le sens de conduit, tube. Mais les intermédiaires manquent. || 2. TROMPE (tron-p'), s. f. Nom, en Bretagne, du sabot, jouet d'enfant.

— ETYM. Espagn. *trompa*, *trompo*; du lat. *turbo*, toupie; ce que Diez regarde comme possible, bien que le genre ne coïncide que dans *trompo*.

TROMPÉ, ÉE (tron-pé, pée), *part. passé* de tromper. || 1° Induit en erreur par quelque artifice. Tandis que l'ennemi, par ma fuite trompé, RAC. *Mithr.* III, 4. Ma foi! les trompeurs seront trompés; M. Oronte est homme d'esprit, homme de tête; ce n'est point à lui qu'il faut se jouer! LESAGE, *Crisp. riv.* 44. Nous étions tous deux heureux; tu me croyais trompée, et je te trompais, MONTESQ. *Lett. pers.* 161. || 2° Déçu dans ce qu'on attendait. Aussitôt dans son sein il plonge son épée; Mais la mort fuit encor sa grande âme trompée, RAC. *Mithr.* v, 4. Mlle de l'Enclos: Si vous êtes malheureuse, comme vous le dites, vous trompez bien toute la terre qui vous envie. — Mme de Maintenon: Je suis trompée la première, VOLT. *Dial.* 3. Trompée dans sa longue attente, elle ne cessait de pleurer, de gémir, ACCOBONI, *Œuv.* t. v, p. 266, dans POUGENS. || Trompé de l'attente, de l'espoir, déçu dans son attente, dans son espoir. Ainsi, trompé de mon attente, Je me consume vainement, Et les remèdes que je tente Demeurent sans événement, MALH. *Chanson*, v, 5. L'auditeur n'est point trompé de son attente, quand le titre du poème le prépare à n'y voir rien que d'impossible en effet, CORN. 2^e *disc.* Mais vous-mêmes, trompés d'un vain espoir de gloire, RAC. *Alex.* II, 2. || 3° Il se dit, dans un sens analogue, des choses, des actions, des sentiments qui ne réalisent pas leur objet. Un espoir trompé. Mais quoique de Pompée Je voie et la fortune et la valeur trompée... CORN. *Pomp.* I, 4.

† TROMPE-LA-MORT (tron-pe-la-mor), s. m. Personne très-vieille ou rétablie contre toute espérance.

TROMPE-L'OEIL (tron-pe-leuill, ll mouillées), s. m. Terme de peinture. Sorte de tableau où les objets de nature morte sont représentés de manière à faire illusion. || Ce mot se prend souvent en mauvaise part, surtout au fig. Thibaudeau lut à l'assemblée cet exposé de la situation de la république, vaste tableau en trompe-l'œil où tout était sacrifié à l'effet, LANFREY, *Hist. de Napoléon I^{er}*, t. II, ch. 9. || Au plur. Des trompe-l'œil.

TROMPER (tron-pé), v. a. || 1° Induire en erreur en employant la ruse, l'artifice, le mensonge. Il me répondit en se moquant de moi, que je devais avoir observé que le monde veut être trompé; ce mot est vrai, et se vérifia en cette occasion, RETZ, *Mém.* t. III, liv. IV, p. 425, dans POUGENS. Vouloir tromper le ciel, c'est folie à la terre, LA FONT. *Fabl.* IV, 49. Il faut que les princes ou leurs ministres s'étudient... à le séduire [le peuple] et tromper par les apparences, le gagner et tourner à leurs desseins, G. NAUDÉ, *Coups d'États*, ch. IV, édit. de 1667, p. 242. Si je voulais, je citerais M. de la Rochefoucauld, qui était aussi aisé à tromper que moi; sév. 435. Quand, pour punir les

scandales, ou pour réveiller les peuples et les pasteurs, il [Dieu] permet à l'esprit de séduction de tromper les âmes hautes, boss. *Reine d'Angleter.* Il fut donné à celui-ci [Cromwell] de tromper les peuples et de prévaloir contre les rois, *id. ib.* On ne permet à un homme de bien d'être trompé qu'une fois, *id. Rem. Réponse*, IX, I, 44. S'il y avait moins de dupes, il y aurait moins de ce qu'on appelle des hommes fins ou entendus, et de ceux qui tirent autant de vanité que de distinction d'avoir su pendant tout le cours de leur vie tromper les autres, LA BRUY. XI. Je m'imaginai n'être trompé qu'à demi, puisque je savais que j'étais trompé, FÉN. *Tél.* XII. On disait à Ferdinand, roi d'Aragon, que le roi de France se plaignait qu'il l'avait trompé deux fois: il en a menti, répondit-il, je l'ai trompé plus de dix, SAINT-FOIX, *Ess. Paris.* *Œuv.* t. IV, p. 384, dans POUGENS. Ne dites point qu'il faut tromper les hommes au nom de Dieu; ce serait le discours d'un diable, s'il y avait des diables, VOLT. *Philos. Déf. Rologbr. Axiomes*, 4. Des questions très-intéressantes et très-utiles, celle-ci par exemple: S'il peut être utile de tromper le peuple? nous n'avons jamais osé à l'Académie française proposer ce beau sujet, D'ALEMB. *Lett. au roi de Pr.* 22 sept. 1777. Moi qu'ils ne trouvent pas digne d'être trompée, je vois leurs actions, GRAFFIGNY, *Lett. péruv.* 2. || Absolument. On la croyait incapable ni de tromper ni d'être trompée, boss. *Année de Gonz.* Jadis l'homme vivait au travail occupé, Et, ne trompant jamais, n'était jamais trompé, BOIL. *Épît.* IX. L'enseigne est à leur porte [des maisons de jeu]; on y lirait presque: ici l'on trompe de bonne foi, LA BRUY. VI. N'est-ce pas tromper que d'entretenir quelqu'un dans son erreur? COMTE DE CAYLUS, *Acad. de ces dames.* *Œuv.* t. XII, p. 223, dans POUGENS. || Cette femme trompe son mari, elle lui est infidèle. || Au jeu, tromper, tricher. Je me donne au diable, s'il est possible que vous gagniez. — Et d'où vient? dit Caméron, qui commençait à s'impatienter. — Voulez-vous le savoir? dit Matta; ma foi, c'est que nous vous trompons, HAMILT. *Gram.* III. || 2° Séduire, en parlant des femmes qu'on trompe. Mathurine à don Juan: Ne m'allez pas tromper, je vous prie, il y aurait de la conscience à vous; et vous voyez comme j'y vais à la bonne foi, MOL. *Festin*, II, 2. Trop crédules esprits que sa flamme [de Thésée] a trompés, RAC. *Phèdre*, I, 4. Les filles, en ce temps si souvent attrapées, Sur la foi des serments avaient été trompées, REGNARD, *Ménechm.* v, 4. || 3° Échapper à quelqu'un. Tromper des surveillants. Il a trompé la vigilance de ses gardiens. J'ai su tromper les yeux par qui j'étais gardé, RAC. *Phèdre*, III, 5. Mais pouvaient-ils tromper tant de jaloux regards? *id. Bajaz.* I, 4. Il trompa leur poursuite à la faveur de l'obscurité, LESAGE, *Diable boit.* 4. || Tromper la loi, l'éluder. || 4° En parlant des choses, donner lieu à une erreur, à une méprise. L'horloge nous a trompés. Mes yeux, moyennant ce secours [du touchier], Ne me trompent jamais en me mentant toujours, LA FONT. *Fabl.* VII, 48. Pendant qu'un philosophe assure que toujours par leurs sens les hommes sont dupés, Un autre philosophe jure Qu'ils ne nous ont jamais trompés, *id. ib.* || Absolument. Cet homme a une mine qui trompe. || À tromper, de manière à faire illusion. L'épaula est prise si juste, qu'on la voit toute nue à travers le vêtement, et ce vêtement est à tromper, DIDEROT, *Salon de 1767.* *Œuv.* t. XIV, p. 274, dans POUGENS. || Familièrement. C'est ce qu'on vous trompe, à l'égard de cela vous êtes dans l'erreur. || 5° Faire tomber dans quelque erreur. Comme ici son orgueil [de l'âme] la trompe, il faut lui faire sentir par quelque autre endroit sa pauvreté et sa misère, boss. *la Vallière*. Cette vie dont la fuite précipitée nous trompe toujours, *id. Mar.-Thér.* Le burlesque effronté Trompa les yeux d'abord, plut par la nouveauté, BOIL. *Art* p. I. || 6° Agir contrairement à ce qui était attendu soit en bien, soit en mal. Il a trompé nos espérances. Tromper la confiance. On attendait beaucoup moins de lui, il a trompé tout le monde. Il [Charles de Sévigné] avait pitié de toutes mes douleurs, et le hasard a voulu qu'il ne m'ait trompée en rien de ce qu'il m'a promis, pas même à la promenade d'hier, dont je me suis mieux portée que je n'espérais, sév. 46 févr. 1676. Ils [les dieux] ont trompé les soins d'un père infortuné Qui protégeait en vain ce qu'ils ont condamné, RAC. *Iphig.* IV, 4. Ce serait grand dommage que vous trompassiez votre vocation, J. J. ROUSS. *Lett. à Sauttersheim*, 20 mai 1764. || Absolument. Dieu saura vous montrer par d'importants bienfaits, Que sa parole est stable et

ne trompe jamais, *RAC. Athal.* 1, 1. || Il se dit des choses en un sens analogue. L'insolent en eût perdu la vie; Mais mon âge a trompé ma généreuse envie, *CORN. Cid*, 1, 8. La retraite presque toujours a trompé ceux qu'elle flattait de l'espérance du repos, *BOSS. le Tellier*. Il m'a trompé une fois, ce monde ingrat; il ne me trompera plus, *RÉN. Dial. des morts mod.* 4. Voilà comme les événements trompent presque toujours les politiques, *VOLT. Ann. Emp. Ferdinand II*, 1635. || 7° Faire diversion à. Ô mort, éloigne-toi de notre pensée, et laisse-nous tromper pour un peu de temps la violence de notre douleur par le souvenir de notre joie, *BOSS. Duch. d'Orléans*. Trompons, si nous pouvons notre douleur... par le souvenir de nos joies passées, *FLÉCH. Mar.-Thér.* Trompe leurs inquiétudes; amuse-les par la musique, les danses, les boissons délicieuses, *MONTESQ. Lett. pers.* 2. Enfin il est fini ce jour dont rien n'a trompé la longueur, *RICCOBONI, Œuv.* t. 1, p. 95, dans *POUGENS*. Par vous tout s'embellit, et l'heureuse sagesse Trompe l'ennui, l'exil, l'hiver et la vieillesse, *MÉLILLE, Trois rég.* || 8° Tromper le temps, s'occuper à quelque chose, afin de ne pas trouver le temps long. Si nous ne faisons simplement que vivre, sans qu'il s'y mêlât quelque chose qui trompe et en fasse couler plus doucement les moments, *BOSS. Sermons, sur l'honneur, fragment sur le même sujet*. Ils cherchent à tromper le temps par mille sortes d'occupations, *id. 4^e pagnég. St Fr. de Paule*, 2. || Tromper le chemin, faire diversion à la longueur du chemin. Lui discourant, pour tromper le chemin, De chose et d'autre... *LA FONT. Orais.* || 8° Terme de manège. Tromper un cheval, changer subitement de main après un seul quart de volte. || 9° Se tromper, *v. réfl.* S'induire soi-même en erreur. Il est aussi facile de se tromper soi-même sans s'en apercevoir, qu'il est difficile de tromper les autres sans qu'ils s'en aperçoivent, *LA ROCHEFOUCAULD, Max.* 145. Et l'amour-propre engagé à se tromper soi-même, *MOL. Tart.* 4, 3. Nous ne voyions en Madame ni cette ostentation par laquelle on veut tromper les autres, ni ces émotions d'une âme alarmée par lesquelles on se trompe soi-même, *BOSS. Duch. d'Orléans*. Oui, c'est Joas, je cherche en vain à me tromper, *RAC. Athal.* 5, 6. On croit tromper les autres, mais on ne se trompe jamais soi-même, *MARMONTEL, Œuv.* t. VI, p. 108. || 10° S'abuser, être dans l'erreur. Quand on veut reprendre avec utilité, et montrer à un autre qu'il se trompe, il faut observer par quel côté il envisage la chose; car elle est vraie ordinairement de ce côté-là, et lui avouer cette vérité, mais lui découvrir le côté par où elle est fautive, *PASC. Pens.* VI, 26, éd. *HAVET*. Mais que les hommes ne s'y trompent pas: Dieu redresse quand il lui plaît le sens égaré, *BOSS. Hist.* III, 7. Racontait-il [Turenne] quelques-unes de ces actions qui l'avaient rendu si célèbre? on eût dit qu'il n'en avait été que le spectateur, et l'on doutait si c'était lui qui se trompait ou la renommée, *FLÉCH. Turenne*. Pour ceux qui sont ruinés [par un juge], il importe peu que ce soit ou par un homme qui les trompe, ou par un homme qui s'est trompé, *id. Lamoignon*. Il écrit une seconde lettre, et, après les avoir achevées toutes deux, il se trompe à l'adresse, *LA BRUY. XI*. Craignez de vous tromper; mais ne craignez jamais de laisser voir aux autres que vous avez été trompé, *RÉN. Tél.* XXIV. C'est un homme rare que celui qui ne peut faire pis que de se tromper, *FONTEN. Renau*. Me trompé-je? ai-je un bandeau sur les yeux? *VOLT. Lett. d'Argental*, 21 déc. 1768. || À se tromper, à s'y tromper, au point d'être trompé. Mme Evrard: Cette petite est le portrait de son père. — M. Dubriage: Oui vraiment! et Julien, il ressemble à sa mère! — Mme Evrard: À s'y tromper, *COLLIN D'HARLEVILLE, Vieux célib.* III, 4. Teniers, qui imitait, à s'y tromper, les tableaux de Bassan, *BOUTARD, Dict. des arts du dessin, pastiche*. || Se tromper de route, d'heure, d'adresse, manquer la bonne route, l'heure indiquée, l'adresse véritable d'une personne. || Fig. et par ironie. C'est un homme qui ne se trompe qu'à son profit, il ne se trompe que quand l'erreur tourne à son avantage. || Si je ne me trompe, locution employée en forme de correctif, quand on n'est pas très-certain d'une chose; ou quand on veut éviter un ton tranchant. Je ne sais si je me trompe; mais vous avez toute la mine d'avoir fait quelque comédie, *MOL. Préc.* 10. Tous ces rois-là [de Juda et d'Israël] s'assassinent un peu trop souvent les uns les autres; c'est une mauvaïse politique, si je ne

me trompe, *VOLT. Philos. Quest. Zapata*, 44. || On dit dans le même sens: Je me trompe, je suis bien trompé. Je suis bien trompé, s'il n'en est ainsi. Je me trompe, ou vos vœux, par Esther secondés, *Obtiendront plus encore que vous ne demandez, RAC. Esth.* III, 2. Je suis fort trompé, ou j'ai trouvé un bon expédient pour me démêler d'avec mad... *FONTEN. Lett. gal.* II, 45.

— SYN. TROMPER, DÉCEVOIR. Décevoir, c'est abuser par quelque chose d'apparent, de spécieux, d'engageant. Tromper, c'est abuser par la ruse, par le mensonge, par l'artifice.

— HIST. XIV^e s. Celui suppliant veut que ladite femme se trompoit et moquoit de lui, *DU GANGE, trompator*. || XV^e s. On ne sçaura trouver mon per [égal], Par saint Jacques, non, de tromper, *Patelin*, v, 43. Je ne pourrais souffrir qu'une telle gouge se trompast et de vous et de moi si longuement, *LOUIS XI, Nouv.* XXXIII. Il semble que vous trompez [vous moquez] des statuts et ordonnances de l'Église, *id. ib.* XCIV. || XVI^e s. Plusieurs gens malades ont, à la lecture d'ycelles, trompé leurs ennuis, *RAB. Pant.* 4, *Prob.* Le tromper peut servir pour le coup, *MONT.* 1, 24. Pourquoi ne tromperoit-il aux escus, puisqu'il trompe aux espingles? *id.* 1, 108. Ils trompent l'espérance qu'on en a conçue, *id.* 1, 181. Je ne conseille pas qu'on confonde leurs règles; on s'y tromperoit, *id.* 1, 214. Je ne sçais si je me trompe, mais il m'a toujours semblé que... *id.* 1, 394. Pour vous donner le moyen de tromper le temps, *DESPER. Contes*, 1. Ainsi prit congé d'elle, et s'en alla pensant bien l'avoir trompée, mais estant bien trompé lui mesme, *AMYOT, Anton.* 106.

— ETYM. Le sens propre et ancien de tromper est jouer de la trompe. Néanmoins Diez pense que tromper au sens d'abuser n'est pas de là, mais de trompe, qui a signifié loupie (*voy. TROMPE* 2), et qu'il signifie, au propre, faire aller comme une loupie. Mais l'emploi le plus ancien de tromper au sens d'abuser est *se tromper de quelqu'un*, ce qui signifie s'en jouer. Tromper, jouer de la trompe, s'est construit avec le pronom personnel comme tant d'autres verbes neutres; et *se tromper* a passé au sens de se moquer (*voyez, à l'historique de trompette*, un exemple de la transition, et comparez *se jouer de quelqu'un* et *jouer quelqu'un*).

TROMPERIE (tron-pe-rie), s. f. || 1^{re} Action de tromper. N'est-ce pas une erreur sérieuse et déliée, une tromperie de bonne foi faite à soi-même par soi-même? *BALZ. De la cour*, 2^e disc. Dans l'amour, la tromperie va presque toujours plus loin que la méfiance, *LA ROCHEFOUCAULD, Première pens.* 144. L'autre [le renard] était passé maître en fait de tromperie, *LA FONT. Fable* III, 5. || 2^e Illusion. Les riches de la terre, qui, durant cette vie, jouissant de la tromperie d'un songe agréable, s'imaginent avoir de grands biens, *BOSS. Panég. St Bernard*, 1. Tremblez dès à présent à la tromperie de vos passions, aux belles couleurs dont elles parent vos vices secrets, *id. Médit. sur l'Évang. Dern. sem. du Sauveur*, 80^e jour.

— HIST. XIV^e s. Se Bertran du Guesclin à la chière hardie Les venoit assaillir avec sa compagnie, On nous aroit joué d'une grant tromperie, *Guescl.* 142. || XV^e s. Vous en estes un fin droit maître... Par ma foy, mais de tromperie, *Patelin*, v, 45. || XVI^e s. Je ne refuse point de souffrir pour ceste tromperie tous telz tourmens que tu voudras, *AMYOT, Brut.* 61. La tromperie [action de se tromper] n'est pas de tel intérêt, de trouver les ennemis par effet plus foibles qu'on n'avoit espéré, que de les trouver à la vérité bien forts, après les avoir jugés foibles par reputation, *MONT.* III, 467.

— ETYM. Tromper.

TROMPÉTÉ, ÉE (tron-pé-té, tée), *part. passé* de trompeter. Une nouvelle trompétée.

TROMPETER (tron-pé-té); bien que la syllabe *pe* n'ait point d'accent, la prononciation lui en donne un; le *t* se double ou *pe* devient *pé*, quand la syllabe qui suit est muette: je trompette, ou trompète, je trompèterai ou trompèterai, *v. a.* || 1^{re} Sonner de comparaître, en parlant des personnes que l'on assignait autrefois au son de la trompe ou trompette. On a trompété Mme la comtesse [de Soissons] à trois brefs jours, c'est-à-dire qu'on va lui faire son procès par contumace, *SÉV.* 24 janv. 1680. || 2^e Faire crier, à son de trompe, un objet perdu. Les gens qu'avait envoyés Vénus pour se saisir d'elle [Psyché], ayant rendu à leur reine un fort mauvais compte de leur recherche, cette déesse ne trouva point d'autre expédient que de faire trompeter sa rivale, *LA FONT. Psyché*, II, p. 446. || 3^e Fig. Donner de la publicité à. On sou-

haite que vous en donniez quelques exemplaires [du livre sur la Tolérance] à des personnes qui les trompeteront dans le monde, *VOLT. Lett. Damienville*, 8 févr. 1764. N'en donne [des exemplaires de mon mémoire] qu'à ceux qui peuvent trompeter cela, *P. L. COUR. Lett.* II, 138. || 4^e Fig. Divulguer une chose qu'on devait tenir cachée. On lui avait recommandé le silence sur cette affaire; il est allé la trompeter partout. || 5^e *V. n.* Jouer de la trompette. || 6^e Il se dit du cri de l'aigle. L'aigle trompète.

— HIST. XIV^e s. Quant la messe fu dite entiere, J'oy sonner une trompette Dont un chambrelain haut trompette, *MACHAUT, p.* 85. || XVI^e s. Ils brament comme les cerfs, ils trompètent comme les grues, ils pupotent comme les huppés, *PARÉ, Anim.* 25. ... Laisant échapper plusieurs justes occasions de se hasarder; et toutes les justes sont illustres assez, sa conscience les trompétant suffisamment à chascun, *MONT.* III, 46

— ETYM. Trompette.

TROMPÉTÉUR (tron-pé-teur), s. m. Nom vulgaire du muscle buccinateur.

— ETYM. Trompeter. Au XVI^e siècle, *trompeter* signifiait celui qui sonne de la trompette.

1. TROMPETTE (tron-pè-t), s. f. || 1^{re} Instrument à vent, de cuivre ou d'autre métal, qui a un son éclatant, et dont on se sert principalement à la guerre et dans les réjouissances publiques. Faites deux trompettes d'argent, battues au marteau, afin que vous puissiez vous en servir pour assembler tout le peuple, *sacri, Bibl. Nomb.* x, 2. Sitôt que de ce jour La trompette sacrée annonçait le retour, *RAC. Athal.* 1, 1. Les trompettes, les fifres, les hautbois, les tambours, les canons formaient [dans une bataille] une harmonie telle qu'il n'y en eut jamais en enfer, *VOLT. Candide*, 3. La victoire en chantant nous ouvre la barrière, La liberté guide nos pas; Et du nord au midi la trompette guerrière A sonné l'heure des combats, *M. J. CHÉNIER, Chant du départ*. || Sans tambour ni trompette, se dit d'une troupe qui décampe sans aucun signal militaire. Cette retraite s'est faite à petit bruit et presque en manière de fuite, sans trompette et sans tambour, *PELLISSON, Lett. hist.* t. II, p. 428. || Fig. et familièrement. Déloger sans trompette, sans tambour ni trompette, déloger secrètement, sans bruit. Si bien que le tyran de Crète Avait délogé sans trompette, *SCARR. Virg.* III. Hô! là madame la belette, Que l'on déloge sans trompette, Ou je vais avertir tous les rats du pays, *LA FONT. Fable* VII, 46. || Fig. Sans tambour ni trompette, secrètement. Ne me citez point, je vous en prie; il faut aller au secours de la place sans tambour et sans trompette, *VOLT. Lett. Olivier des Monts*, 25 déc. 1767. || La trompette du jugement dernier, celle qui réveillera les morts et les semmera de comparaître devant le tribunal de Dieu. Trompette formidable et qu'Horeb entendit, Quand sur le mont sacré l'Éternel descendit, Et qui, des morts un jour réveillant la poussière, Doit du monde embrasé sonner l'heure dernière, *DELLILLE, Parad. perdu*, XI. || École de trompettes, école de cavalerie où l'on enseigne l'art de la trompette, ainsi que la lecture, l'écriture, l'escrime, l'équitation et la gymnastique. || Nez en trompette, nez relevé. || Fig. Entonner la trompette, emboucher la trompette, prendre le ton élevé, poétique. À la gloire des lis je consacre ces vers; J'entonne la trompette et répands dans les airs Les faits de ce grand roi... *NESMARESTS, Clovis*, dans *RICHELET*. Mais souvent dans ce style un rimeur aux abois Jette là, de dépit, la flûte et le hautbois, Et, follement pompeux, dans sa verve indiscrette, Au milieu d'une églogue entonne la trompette, *NOÛL. Art p.* II. || Fig. Il se dit du style lyrique. J'ose en trompette ériger mes pipeaux, *HÉRANG. Ad. à la gloire*. || Fig. Sonner de la trompette, publier, se vanter de quelque chose. Elle [la Providence] veut donc que vous veniez cet hiver, et que nous soyons en même maison; je n'ai nul dessein d'en sonner la trompette; mais il a fallu le mander à d'Hacqueville pour nous arrêter le Carnavalet [un hôtel du Marais à Paris], *SÉV.* 13 sept. 1677. J'ai-je avec l'Hyppocrite sonner de la trompette devant moi? priai-je dans les coins des rues, afin qu'on me voie? *BOSS. Disc. vie cachée*. || 2^e Fig. Il se dit des personnes qui excitent les partis, comme la trompette excite les troupes. Les prédicateurs des deux partis [catholiques et protestants] étaient en chaire les trompettes de la discorde, *VOLT. Mœurs*, 136. Ces trompettes de différents partis se sont rendus les dispensateurs de la ouange et du

blâme, BERNARD. DE ST-P. *Ch. ind.* || Personne qui divulgue ce qu'elle sait, qui colporte ce qui se dit. Cette personne est une vraie trompette. Il se défend longtemps du mal qu'on dit d'autrui; Ou, s'il en est enfin convaincu malgré lui, il ne s'en fait point la trompette, CORN. *Imit.* I, 4. Je ne sais point prendre en main des trompettes, Pour publier partout les faveurs qu'on m'a faites, REGNARD, *le Joueur*, II, 4. L'ingrât dévoré d'envie, Trompette de la calomnie... volt. *Odes*, 4. || Secret comme une trompette, se dit d'une personne babillarde, qui ne peut connaître un secret sans le publier aussitôt. || 3° Instrument de cuivre qui servit d'abord à la guerre, et qu'on a introduit ensuite dans l'orchestre. Une belle voix soutenue d'une trompette, cela jette dans une douce rêverie, LESAGE, *Turcaret*, IV, 5. || Jeu de trompettes, un des jeux de l'orgue. || 4° Trompette marine, instrument de musique, composé d'un manche fort long et d'un corps de bois résonnant, avec une seule corde, sur laquelle on joue avec un archet, en la pressant sur le manche avec le pouce. Il y faudra mettre aussi [dans un concert] une trompette marine; la trompette marine est un instrument qui me plaît et qui est harmonieux, MOLIÈRE, *Bourq. gent.* II, 1. || Trompette marine, un des noms vulgaires du triton émaillé, mollusques. || 5° Trompette parlante, instrument en fer-blanc qui sert de porte-voix. || On dit plus communément porte-voix. || Trompette écoutante, instrument pour faire entendre une personne qui parle à une distance considérable, sans le secours d'aucune trompette parlante. || 6° La trompette de la Renommée, la dispersion, dans le monde, des nouvelles, des bruits. Les poètes et les peintres représentent la Renommée embouchant la trompette. || On dit de même : les cent trompettes de la Renommée. Aussitôt de ses cent trompettes La messagère des poètes Va l'annoncer à l'univers, LAMOTTE, *Odes*, I, 1, p. 416, dans POUGENS. || 7° En botanique, trompette de Méduse, le *narcissus bulbocodes*. || Trompette blanche, espèce d'agaric. || Variété de courge à fruits très-longues. || 8° En conchyliologie, trompettes, genre de mollusques à coquille univalve tournée en spirale, qu'on nomme autrement buccin. || Proverbe. À gens de village trompette de bois, il faut faire aux gens des traitements proportionnés à leur condition. Le festin des dames de la cour sera tout à fait magnifique; mais point d'argent aux soldats congédiés: à gens de village trompette de bois, GUI PATIN, *Lett. t. III*, p. 283, dans POUGENS.

— HIST. XIV^e s. Devant le jour [il] s'en ist sans trompette sonner, *Guescl.* 14044. || XV^e s. La trompette a sonné bien haut; À l'arme! à l'assaut! à l'assaut, BASSELIN, XLVII. Foy que tu dois le mercredi, Me joues-tu de la trompette [me trompestu]? *Mir. de Ste Genev.* En cele propre nuit il y eut grand partie de ses gens qui s'assemblerent de sa compagnie secrettement et se prirent à eux desloger sans trompette, MONSTREL. II, 96. || XVI^e s. Il fait sonner les trompettes de tous costez pour effrayer les ennemis, AMYOT, *Cam.* 42. Il est plus de trompeurs que de trompettes, LEROUX DE LINCY, *Prov.* t. II, p. 307. À pain et oignon trompette ne clairon, COUGRAVE. Mieux vault à cloche se lever qu'à trompette; GÉNIN, *Récréat.* t. II, p. 245.

— ETYM. Dimin. de *trompe*; provenç. et esp. *trompeta*; portug. *trombeta*; ital. *trombetta*.

2. TROMPETTE (tron-pè-t'), s. m. || 1° Celui dont la fonction est de sonner de la trompette. Le capitaine d'Espagne a eu sa poupe emportée, quelques coups de canon à l'eau, et les six trompettes du duc de Ferrandina tués, *Corresp. de Sourdis*, 1636, dans JAL. On crut que c'était un prétexte pour nous épier: le trompette est ordre de demeurer et de suivre un des trompettes du roi, à qui on l'a donné en garde, PELLISSON, *Lett. hist.* t. I, p. 71. De tout temps, avec dépense pour faire honneur au service, j'ai eu un accord de trompettes des meilleurs qui aillent sur mer; et au voyage de Guinée avec M. le comte d'Estrées je l'avais de même, DU QUESNE, à Colbert, 1671, dans JAL. || Trompette major, celui qui commande et dirige les trompettes d'un régiment de cavalerie. || Fig. Il est bon cheval de trompette, il ne s'étonne pas pour le bruit, se dit de quelqu'un qui se soucie peu des criailleries qu'on fait contre lui. Vous n'êtes pas un bon cheval de trompette, puis-je vous avez peur du bruit, COMTE DE CAYLUS, *Œuv.* t. IX, p. 263, dans POUGENS. || 2° Fig. Celui qui célèbre. Alexandre estima Achille heureux d'avoir un Ho-

mère pour trompette de ses louanges, D'ABLANCOURT, *Arrien*, I, 5. De votre haut savoir je serai le trompette, TH. CORN. *Feint. astrol.* II, 5. Il se trouve toujours de petits compilateurs qui osent être ennemis de leur siècle... ils se font les trompettes de la gloire des anciens, volt. *Diel. phil. Système.* || Familièrement et fig. Colporteurs de nouvelles. Par là, je reconnaissais le visible danger que coust cette inconnue à vous trop obliger, Et que, se découvrant à votre âme indiscrete, De ses faveurs partout vous serez le trompette, TH. CORN. *les Engag. du hasard*, II, 3. || Faire quelqu'un le trompette de quelque chose, le lui faire débiter, propager. Dorant n'est qu'un fourbe... Et d'un discours en l'air qu'il forge en imposteur, Il me fait le trompette et le second auteur, CORN. *Ment.* V, 2.

— HIST. XV^e s. Que le plaisir du duc just de sauver la vie à icelluy trompette, et de le renvoyer sans empeschement, MATH. DE COUCY, *Hist. de Charles VII*, p. 634, dans LACTRNE. || XVI^e s. Je m'en vovs chercher la trompette de là ville, pour faire crier s'il y a personne qui... DESPÈRE, *Cymbal.* 145. Il envoya par une trompette faire sçavoir aux Romains, que... AMYOT, *Rom.* 49. Les officiers des roys de Sparte, trompettes, menestriers, cuisiniers, à qui en leur chargé succedoient les enfants, pour Ignorants qu'ils feussent, MONT. III, 320. Ils [les médecins] font telle description de nos maux, que fait un trompette de ville qui crie un cheval ou un chieh perdu: tel port... IB. IV, 253.

— ETYM. Trompette 1.
† TROMPETTISTE (tron-pè-ti-st'), s. m. Se dit quelquefois de celui qui joue de la trompette dans un orchestre. Elles [les parties de trompettes dans quelques ouvrages de Hændel] font présumer qu'il y eut en Angleterre, dans ce temps-là, quelque trompettiste doué d'un talent extraordinaire, FÉTIS, *la Musique*, XVII.

TROMPEUR, EUSE (tron-peur, peu-z'), adj. || 1° Qui trompe. Les apôtres ont été trompés et trompeurs; l'un ou l'autre est difficile; car il n'est pas possible de prendre un homme pour être ressuscité... PASC. *Pens.* XIX, t. éd. HAVET. Écoutez, hommes trompeurs et trompés... vous qui dites: nous avons un pacte avec la mort, FLÉCH. *Serm.* 4^e dim. *À vent.* La mer la plus terrible et la plus orangeuse Est plus sûre pour nous que cette cour trompeuse, RAC. *Esth.* III, 4. || Il se dit des choses. Je fais des efforts pour n'être point la dupe de ces trompeuses apparences, et dans quelques années je vous conseillerai d'en faire autant, sév. à Coulanges, 26 avril 1695. La grandeur est un songe, la joie une erreur, la jeunesse une fleur qui tombe, et la santé un nom trompeur, BOSS. *Duch. d'Orl.* Connaître par expérience le faible des grands politiques, leurs volontés changeantes ou leurs paroles trompeuses, IB. *Anne de Gonz.* L'archiduc contre son dessein, tiré d'un poste invincible par l'appât d'un succès trompeur, IB. *Louis de Bourbon.* Vous savez sa coutume, et sous quelles tendresses Sa haine [de Mithridate] sait échanger ses trompeuses adresses, RAC. *Mithr.* I, 5. Et le sonneil trompeur lui versait ses pavots, volt. *Henr.* II. Les succès de l'enfance, présages quelquefois si trompeurs, ne le furent point dans Charles de Secondat, D'ALEMB. *Élog. Montesq.* || Trompeur de, qui trompe sur, qui cache. Nous changeons bien d'habits, mais non pas de courages; Et ces masques trompeurs de nos conditions Cachent, sans les changer, nos inclinations, CORN. *Clit.* III, 5. || 2° S. m. et f. Celui, celle qui trompe. Et puis, qu'est un palais, qu'une maison pompeuse Qu'à notre ambition bâtit cette trompeuse [la Fortune]? ROTR. *Vencest.* II, 1. Car c'est double plaisir de tromper le trompeur, LA FONT. *Fabl.* II, 45. Tant le monde fut toujours composé de trompeurs et de gens qui aimèrent à se tromper! volt. *Diel. phil. Apocryphes.* Ah! s'il y avait moyen d'attraper ce grand trompeur! BEAUMARCHÉ. *Mar. de Fig.* I, 1. || Fig. Le plaisir, de lui-même, est un trompeur, et, quand l'âme s'y abandonne sans raison, il ne manque jamais de l'égarer, BOSS. *Conn.* III, 8. || S. m. Poisson du genre spère. || Proverbe. À trompeur trompeur et demil, il est permis de tromper celui qui nous veut tromper. Un trompeur en moi trouve un trompeur et demi, CORN. *la Veuve*, IV, 7.

— HIST. XV^e s. Ce trompeur là est bien bec jaune, *Patelin*, 249. À trompeur, trompeur et demy, CH. B'ORL. *Rondel.* 63. Ceste tromperesse fortune l'avoit regardé de son mauvais visage, COMM. IV, 12. L'official, voyant que c'estoit un vrai trompeur, et qu'il se trompolt de lui... LOUIS XI, *Nouv.* XCIV. || XVI^e s. Qui trompe le trompeur et robbe le lar-

ron, Gaigne cent jours de vrai pardon, LEROUX DE LINCY, *Prov.* t. II, p. 408.

— ETYM. Tromper. Le sens ancien de *trompeur* est joueur de trompe ou trompette.

† TROMPEUSEMENT (tron-peu-ze-man), adv. D'une manière trompeuse.

— HIST. XVI^e s. Comme souvent il fait [l'Amour], lorsque trompeusement... DE BRACH, *Œuv.* t. I, p. 250.

† TROMPE-VÀLET (tron-pe-va-lè), s. m. Poire d'ambrette.

— ETYM. Cette poire *trompe le valet*, le jeune homme (voy. VALET), parce que, étant mûre, elle ne paraît pas l'être.

TROMPILLON (tron-pi-lon, II monillées, et non tron-pi-yon), s. m. || 1° Terme d'architecture. Petite trompe. || Trompillon de voûte, pierre placée à l'angle d'une trompe, au point où concourent tous les vousoirs, afin qu'ils ne soient point taillés en pointe. || Petite partie de menuiserie dans un châssis d'imposte. || 2° Se dit de petites ouvertures dont sont munies les trompes ou machines hydrauliques qui remplacent les soufflets.

— ETYM. Dimin. de *trompe* 1.
† TROMYLE (tro-mi-l'), s. f. Terme d'anatomie. Les cils vibratiles.

— ETYM. Τρόμος, tremblement, et ὄλη, substance.

TRONC (tron; le c ne se prononce jamais: un tron énorme; c'est au XVII^e siècle la règle de Chifflet, *Gramm.* p. 208; au pluriel l's se lie: des tron-z énormes), s. m. || 1° Le gros d'un arbre, le corps d'un arbre considéré sans les branches et sans les racines. Un tronc noueux. Qui diable vous a fait aussi vous aviser, À quarante-deux ans, de vous débaptiser, Et d'un vieux tronc pourri de votre métairie [la Souche] Vous faire dans le monde un nom de seigneurie? MOLIÈRE, *Ec. des f.* I, 4. Moi! je pourrais trahir le Dieu que j'aime? J'adorerais un dieu sans force et sans vertu, Reste d'un tronc par les vents abattu? RAC. *Esth.* II, 9. Près de Vitry, sur les bords de la Seine, il y a une conche épaisse de troncs d'arbres assez bien conservés, A. BRONGNIART, *Traité de min.* t. II, p. 33. || Fig. Il y a des vices qui ne tiennent à nous que par d'autres, et qui, en ôtant le tronc, s'emportent comme des branches, PASC. *Pens.* VI, 41, édit. HAVET. || Fig. Il faut se tenir au tronc de l'arbre, il faut se tenir au parti le plus assuré. || 2° Terme de botanique. Partie principale de la tige des arbres dicotylédones d'où partent les branches. || 3° Terme d'anatomie. La partie la plus considérable d'une artère, d'une veine, d'un nerf, celle qui n'a encore fourni aucune division. Tronc artériel. Tronc veineux. || Tronc innominé ou brachio-céphalique, artère qui naît de la partie antérieure de la convexité de la crosse de l'aorte. || 4° Buste du corps humain dont on a séparé la tête, les bras et les cuisses. On donne à ce héros [Pompée] la mer pour sépulture; Et le tronc sur les flots roule dorénavant Au gré de la fortune, et de l'onde, et du vent, CORN. *Pomp.* II, 2. Son corps [de Déiphobe] tout mutilé n'est plus qu'un tronc hideux, DELILLE, *Én.* VI. || 5° En zoologie, chez les vertébrés, la partie principale du corps de l'animal, celle sur laquelle s'articulent les membres. || Dans les insectes hexapodes, synonyme de thorax ou partie du corps comprise entre la tête et l'abdomen. || Souche ou partie commune, plus ou moins vivante, sur laquelle sont insérés et réunis organiquement une multitude d'individus. || 6° Terme de vénérie. Rampe du cerf où sont attachés les andouillers. || 7° Terme d'architecture. Tronc de colonne, partie inférieure du fût d'une colonne. || 8° En géologie, ligne directe d'une même famille, d'où sortent les branches collatérales. Je ne vois rien en vous qu'un lâche, un imposteur... Et d'un tronc fort illustre une branche pourrie, BOIL. *Sat.* V. Les races provenant d'un tronc commun s'éloigneront d'autant plus de cette race primitive, qu'elles en auront été séparées plus anciennement, BUFF. *Ois.* t. XII, p. 233. || 9° Petit coffre placé dans l'église, ordinairement auprès du bénitier, et aussi ailleurs, et scellé dans le mur, au haut duquel il y a seulement une petite fente pour y jeter les aumônes des personnes charitables; le tronc d'église est primitivement un tronc d'arbre, dans lequel on a fait un creux; ce creux est recouvert d'un couvercle. Vous dites qu'on a ouvert un tronc à Saint-Merri, PASC. *Prov.* XVII. Croirait-on qu'il fut ordonné de mettre un tronc à toutes les églises d'Allemagne, pour recevoir des contributions volontaires [guerre contre les Turcs]? c'est la première fois qu'on a demandé l'aumône pour

faire la guerre, *volt.* *Ann. Emp. Rodolphe II*, 1594. On a transporté dans les temples, en lui conservant son nom et sa forme, le tronc des primitives amonées, *MARCHANGY, Tristan le Voyag.* *xl.* || Fig. Voler le tronc des pauvres, faire des profits illégitimes aux dépens des nécessiteux. || Il y avait des troncs semblables chez les Juifs dans le temple de Jérusalem. Lorsqu'ils voyaient qu'il y avait trop d'argent dans le tronc, le secrétaire du roi venait avec le pontife, et ils en tiraient et comptaient l'argent qui s'était trouvé dans la maison du Seigneur, *sacri, Bible, Rois*, *iv*, *xii*, 40. || 10° Par analogie de forme, se dit d'ouvertures, de bouches où l'on met des écrits, des dénonciations. [A Venise] le tronc où tout délateur peut, à tous les moments, jeter avec un billet son accusation, *Montesq. Esp.* *xi*, 6.

— *HIST.* *xii*° s. D'une espèce forbié et blanche. *Estoit li pons sor l'ève froide; Mais l'espée estoit fors et roide Et avoit deus lances de lonc; De chascue part ot un grant tronc Ou l'espée estoit cloffehiée, la Charrette*, 3022. Les escus font et percier et troer.... Et de lor lances firent les trons voler, *Roald de Camb.* 271. || *xiii*° s. Laquel racine [grosse veine] gete un tronc, lequel tronc s'estent ou [au] foie, *H. DE MONDEVILLE*, f° 27, verso. Quant la pomme d'icelluy chou est ostée, l'en replante le tronc de ce chou, *Ménagier*, *ii*, 5. || *xvi*° s. Mais luy, à tous les troncs il haïsoit les reliques, et à chascun donnoit, *RAE. Pant.* *ii*, 17. Lexive faite des cendres de troncs de felvres, *PARE*, *xv*, 38. Les Egyptiens, ayans coupé la teste, en jetterent le tronc du corps [de Pompée] hors de la barque, *AMYOT, Pomp.* 110. Des hauts pins esbranchés les tronches my cavées, *R. BELLEAU, Poésies*, *t.* *3*, p. 478, dans *LACURNE*. En succession venant du côté du troncone [le tronc de père et de mère].... *Coust. gén.* *t.* *ii*, p. 867.

— *ETYM.* *Picard, tronche; provenç. tronc; espagn. et ital. tronco; du lat. truncus, qui vient de l'adj. truncus, coupé, tronqué.*

† **TRONCATELLE** (tron-ka-tè-l'), *s. f.* Genre de coquilles univalvées.

† **TRONCATULÉ, ÉE** (tron-ka-tu-lé, lée), *adj.* Terme d'histoire naturelle. Qui est légèrement tronqué.

† **TRONCATURE** (tron-ka-tu-r'), *s. f.* || 1° Endroit où quelque objet est tronqué. Ce château, placé au sommet, en occupe exactement toute la troncature, *RAMOND, Instit. Mém. scienc.* 1813, 1814, 1815, p. 73. La troncature [d'une des cornes du croissant solaire dans une éclipse] était considérable et de plus arrondie, *Acad. des sc. Comptes rendus*, *t.* *LI*, p. 995. || Terme de minéralogie. Remplacement d'un angle ou d'une arête par une facette. Troncature des angles.

— *ETYM.* *Lat. truncare, tronquer.*

† **TRONCE** (tron-s) ou **TRONCHE** (tron-ch'), *s. f.* || 1° Grosse souche de bois que les villageois et le peuple mettent au feu la veille de Noël, pour conserver le feu toute la nuit. || 2° Nom, dans quelques provinces, des arbres de futaié dont on coupe les branches à des époques périodiques. || 3° Synonyme de rouleau. || 4° Terme de charpente. Tronçon de bois gros et court. || 5° Terme de marine. Synonyme de tronçon. Tronce de câble. || 6° Dénomination qu'on emploie, en Lorraine, pour désigner la grosseur relative des arbres résineux. || 7° En argot, la tronche, la tête. Une tronche de morne, une tête de mouton, *Dict. argot-français*, p. 458, à la suite de *Cartouche*, par *GRANDVAL*.

— *HIST.* *xv*° s. Aimerigot regarde que le portier seoit sur une tronche de bois au dehors du castel, *FROISS.* *ii*, 54, dans *LACURNE*. || *xvi*° s. Ceux d'amont recommencèrent à charger en bas, et jeter grosses troncs de bois, barres et planchons.... *J. D'AUTON, Ann. de Louis XII*, p. 268, dans *LACURNE*. Ils jetoient à val l'eau de grosses tronches de bois que le fil de la rivière tiroit de roideur contre bas, *AMYOT, Marius*, 40.

— *ETYM.* *Forme féminine tirée du lat. truncus, tronc; patois des Fourgs, trouintse, bûche de Noël.*

† **TRONCHÉES** (tron-chée), *s. f. pl.* Nom qu'on donne, dans le département de l'Ain, à des chênes têtards épars çà et là et quelquefois fort multipliés dans certains cantons, qu'on dépeuille de leurs branches tous les six à sept ans.

TRONCHET (tron-chè), *s. m.* || 1° Gros billot de bois qui porte sur trois pieds. || 2° Billot à l'usage de l'orfèvre et sur lequel se montent les bigornes, quand il fabrique de grosses pièces. || 3° Nom donné par les tonneliers à cette sorte de billot sur lequel ils dolent et hachent.

— *HIST.* *xv*° s. Un tronchet de bois, *DU CANGE, tronchetus*. Le suppliant dist à icellui Drouet qu'il avoit emblié et emporté l'argent du tronquet de l'église de Neufbourg, *id. troncus*.

— *ETYM.* *Dimin. de tronc; norm. tronquet.*

† **TRONCHINE** (tron-chi-n'), *s. f.* Espèce de chancellière.

— *ETYM.* *Ainsi dite du célèbre médecin Tronchin, du xviii° siècle, qui avait aussi donné lieu au verbe tronchiner, faire à pied des promenades matinales.*

TRONÇON (tron-son), *s. m.* || 1° Morceau coupé ou rompu de quelque objet plus long que large. Le roi lui casse [au valet] sa canne sur le dos : de là, le tronçon à la main, il traversa une antichambre, *ST-SIM.* 30, 97. Plus loin, sur le devant, deux hommes poussant un tronçon de colonne, que quatre chevaux n'ébranleraient pas, *DIDEROT, Salon de 1767, Œuv.* *t.* *xiv*, p. 413, dans *POUGENS*. Tant que le tronçon d'une épée.... *LAMART. Méd.* 1, 15. || 2° Partie coupée de certains poissons, de certains reptiles. Un tronçon d'anguille, de brochet. C'est [la fureur de Nonotte, jésuite] le serpent qui veut mordre encore, quand il a été coupé en tronçons, *volt.* *Mél. litt. Lett. au pr. de****, 7, *Théophile*. Sans pouvoir réunir ses tronçons mutilés Qui rampent et qui saignent, *v. HUGO, Orientales, les Tronçons du serpent*. || Fig. Faut-il donc que les jésuites aient encore le pouvoir de nuire, et qu'il reste du venin mortel dans les tronçons de cette vipère écrasée? *volt.* *Lett. Leriche*, 2 fév. 1767. || 3° Terme de manège. Partie solide de la queue du cheval, vers la croupe. || 4° Morceau de marbre ou de pierre dure, dont deux, trois ou quatre, posés de lit en joint, forment le fût d'une colonne. Colonne en tronçons.

— *HIST.* *xi*° s. Sa hauste est fraite [brisée], n'en ad que un troncun, *Ch. de Rol. civ.* || *xii*° s. De son escu lui trancha un tronçon, *Ronc.* p. 88. Tost en a fait ou deus tronçons ou trois, *ib.* p. 138. || *xiii*° s. Li rois Ricars tenoit en sa main un tronçon d'une lance, et meut au Barrois, et le cuida porter fors des archons, *Chr. de Rain.* p. 40. Por alechier et por amordre, Li donai d'anguille un tronçon, *Ren.* 15869. || *xv*° s. Les deux glaives [lances] volerent en tronçons, *FROISS.* *ii*, *ii*, 80. || *xvi*° s. En France, vous en avez quelque transon [des hiéroglyphes] en la divise de M. l'Admirai, *RAE. Garg.* *i*, 9. Faisons ung transon de bonne chiere, et beuvons, je vous en pryce, enfans, *id. Pant.* *ii*, 30. Faire ung troncone de bonne chiere à la rustique, *id. ib.* *v*, 7. Il rompit la hampue du javelot en deux, et s'en fait arracher les deux tronçons, l'un deça l'autre delà, *AMYOT, Philop.* 9. Combien leurs classes [des colléges] seroient plus decemment jonchées de fleurs et de feuillées que de tronçons d'osier sanglants! *MONT.* *i*, 183.

— *ETYM.* *Dérivé de tronc; Berry, trangan, transon; provenç. tronso, troncho, trenson; espagn. troncon; ital. truncone.* À côté de tronçon on trouve trançon (*VOY. TRANCHER*).

† **TRONCONIQUE** (tron-ko-ni-k'), *adj.* Terme de géométrie. En forme de tronc de cône.

TRONÇONNE, ÉE (tron-so-né, née), *part. passé* de tronçonner. Une anguille tronçonnée. || Terme de blason. Se dit d'un objet qui est représenté coupé par morceaux, de manière que les parties ne soient pourtant séparées que par un petit intervalle.

† **TRONÇONNEMENT** (tron-so-ne-man), *s. m.* Action de tronçonner.

— *HIST.* *xvi*° s. Le tronçonement et la mutilation des hermès de Mercure, *AMYOT, Nic.* 23.

TRONÇONNER (tron-so-né), *v. a.* Couper quelque chose par tronçons. Tronçonner un brochet.

— *HIST.* *xii*° s. Alez au roi la parole conter, Que Renouarz fet son bos [bois] tronçonner, *Bat. d'Als-chans*, *v.* 3658. || *xiv*° s. Iceillui Guilloit senty li poulee de Jehan son frere, qui le cuidoit par ce estrangler, le prist à ses dens, en tel maniere l'estraigny, que à pou qu'il ne lui trensonna, *DU CANGE, tronciere*. L'en tronconne et frit en paille les navets, *Ménagier*, *ii*, 5. Loches et anguilles tronçonnées, *ib.* *ii*, 4. || *xv*° s. Les cinq chevaliers, qui se couvroient de leurs escus, les eurent si tronçonnés des fers des glaives que c'estoit une merveille, *Perceforest*, *t.* *1*, f° 89. || *xvi*° s. Les images de Mercure se trouverent une nuit presque toutes tronçonnées et gastées, *AMYOT, Alc.* 32. Grislez, trançonnez, erucifiez ces mechans heretiques, *RABEL.* *iv*, 53.

— *ETYM.* *Tronçon; picard, tronçonner.* À côté de tronçonner on trouve trençonner (*VOY. TRANCHER*).

† **TRONCULE** (tron-ku-l'), *s. m.* Terme d'anatomie. Tronc vasculaire très-petit.

— *ETYM.* *Dimin. de tronc.*

TRÔNE (trô-n'), *s. m.* || 1° Siège où les rois, les empereurs s'asseyent dans les fonctions solennelles de la souveraineté. Autour de ce même trône il y en avait vingt-quatre autres, sur lesquels étaient assis vingt-quatre vieillards vêtus de robes blanches, *SACI, Bible, St Jean, Apocal.* *iv*, 4. Sur son trône avec lui j'allais prendre ma place.... L'ingrat [Néron]... Se leva par avance, et, courant m'embrasser, Il m'écarta du trône où je m'allais placer, *RAC. Brit.* *1*, 4. Vous, enfants, préparez un trône pour Joas, *id. Ath.* *v*, 3. Un seul de ses trônes [d'Aurengzeb] a été estimé par Tavernier cent soixante millions de son temps, qui en font plus de trois cents du nôtre, *volt.* *Mœurs*, 194. Loin de se fixer sur ces objets, les regards se portent rapidement sur la statue et sur le trône de Jupiter; ce chef-d'œuvre de Phidias et de la sculpture fait, au premier aspect, une impression que l'examen ne sert qu'à rendre plus profonde, *NATHÉL. Anach.* *ch.* 38. || Par extension. Il me semble que je les vois déjà [les élus] dans un de ces trônes où ceux qui auront tout quitté jugeront le monde avec Jésus-Christ, *PASC. Lett. à Mlle de Roannes*, 3. || 2° Fig. Il se dit de Dieu. Ce sont de ces protestations d'Antiochus, dont la justice divine n'est point fléchie, et qui ne pénètrent pas jusqu'à un trône de la miséricorde, *BOURNAI, Serm.* 18° dim. après la Pentecôte. *Domin.* *t.* *iv*, p. 123. Dieu que la lumière environne.... Et dont le trône est porté par les anges, *RAC. Esth.* *1*, 5. [Dieu] Juge tous les mortels avec d'égaux lois, Et du haut de son trône interroge les rois, *id. ib.* *iii*, 4. || 3° Fig. La puissance souveraine. Aujourd'hui dans le trône, et demain dans la boue, *CORN. Poly.* *iv*, 3. Mademoiselle, cousine germaine du roi, Mademoiselle destinée au trône, *sév.* 9. Toute autre place qu'un trône eût été indigne d'elle, *boss. Reine d'Anglet.* Un trône indignement renversé et miraculeusement rétabli, *id. Reine d'Anglet.* Soit que Dieu élève les trônes, soit qu'il les abaisse, *id. ib.* Madame, née sur le trône, avait l'esprit et le cœur plus haut que sa naissance, *id. Duch. d'Orl.* D'une commune voix ils l'appellent au trône, *RAC. Bajaz.* *1*, 2. Loin du trône nourri, de ce fatal honneur, Hélas! vous ignorez le charme empoisonneur, *id. Ath.* *iv*, 3. Dans les lieux où l'erreur est sur le trône, *MASS. Carême, Parole de Dieu.* Le trône, tout imposant qu'il est, ne préserve pas toujours du ridicule, nous l'avons vu, *GENLIS, Mlle de Lafayette*, p. 272, dans *POUGENS*. Un moment alors se réveilla [chez Napoléon] l'orgueil du trône et du génie, *VILLEM. Souv. contemp. les Cent-Jours*, *xiii*. || Monter sur le trône, monter au trône, prendre possession de la royauté. Pour remonter au trône, on peut tout hasarder, *CORN. Perthar.* *iii*, 2. Et les proscriptions et les guerres civiles sont les degrés sanglants dont Auguste a fait choix Pour monter sur le trône et nous donner des lois, *id. Cinna*, *1*, 3. || Mettre, placer sur le trône, donner la puissance souveraine. Depuis le temps que David avait été mis sur le trône par ordre de Dieu, la souveraine puissance appartenait à sa maison, *boss. Hist.* *ii*, 5. Quoique les maires, dans les derniers temps, eussent mis sur le trône celui des Mérovingiens qu'ils voulaient, ils n'avaient point pris de roi dans une autre famille, *MONTESQ. Esp.* *xxx*, 16. || Placer sur le trône, se dit aussi d'un monarque qui prend pour épouse une femme d'un rang inférieur. En Russie, Pierre 1° plaça sur le trône une femme née dans le dernier rang de la société, *GENLIS, Mme de Maintenon*, *t.* *ii*, p. 406, dans *POUGENS*. || Se mettre sur le trône, s'emparer de l'autorité souveraine. Ce traître que Chinaladan... avait fait général de ses armées... prit Chinaladan dans Ninive, détruisit cette grande ville... et se mit sur le trône de son matre, *boss. Hist.* *1*, 7. || 4° Fig. La personne du souverain, son gouvernement. Ce sont les peuples tout seuls qui donnent aux grands le droit qu'ils ont d'approcher du trône; et c'est pour les peuples tout seuls que le trône lui-même est élevé, *MASS. Pet. car. Hum. grands.* *Patkul*.... fut député de la noblesse livonienne pour porter au trône les plaintes de la province, *volt.* *Charles XII*, *t.* || Discours du trône, discours que, dans les états constitutionnels, le souverain prononce à l'ouverture de chaque session des assemblées législatives. Le discours du roi, que l'on appelle dans l'argot de ce temps-ci, discours du trône ou discours de la couronne,

ALPH. KARR, *les Guépes*, déc. 1840. || 5° Siègé élevé où le pape se met dans certaines cérémonies publiques. || Trône épiscopal, le siège qui est au haut du chœur dans les églises cathédrales, et où l'évêque se met quand il officie pontificalement. || 6° *Au plur.* Terme de théologie. Un des neuf chœurs des anges (on met un T majuscule). Parmi tant de Séraphins, de Trônes, d'Ardeurs... nul ne se sentit assez de force pour s'offrir au sacrifice, CHATEAUB. *Génie*, I, I, 4. || 7° Le Trône, nom donné parfois à la constellation de Cassiopée, appelée aussi la Chaise.

— HIST. XII^e s. Que le regne soit del tut remued de Saul e des suens, e li throndes David seit eshalcié sur Israel e sur Juda dès Dan jusque Bersabée, ROIS, p. 129. || XIII^e s. Saint Jehan en fait ses devises Des sept anges, des sept églises, Des sept chandeliers où Dieu raie, Des sept lampes ou trosne assises, Où toute charité est gaye, J. DE MEUNG, *Tr.* 119. N'a plus bele dessous le tron [ciel], *Partonop.* v. 4710. Sa ureison [prière] ert [était] pure e bone, Devant la face Dieu en trone Munte cume fet la fumée De encens ki à Dieu agréa, Édouard le confess. v. 734. || XIV^e s. Roan estoit, d'antiquité, La plus orgueilleuse cité Qui fust come li trosne [ciel] cuevre, GUIART, t. I, p. 407. || XV^e s. Et Trones [anges] sont interpretés sieges et repos de vray jugement, par vraye charité et par plenitude de toute science, *Bibl. des ch.* 6^e série, t. II, p. 434. || XVI^e s. Pour ce que la gloire de Dieu reside en eux [les anges], ils sont nommez ses thrones, CALV. *Instit.* 105. [O Dieu] Ne partiront jamais, du thronne où tu te sieus, Et la Mort et l'Enfer qui dorment à tes pieds! D'AUB. *Tragiques*, édit. LALANNE, p. 72.

— ETYM. Lat. *thronus*, du grec *θρόνος*, siège.

† TRÔNERE (trô-né-r), v. n. Terme familier. Avoir la prééminence. Cet homme trône dans cette société. || Affecter une supériorité, une prééminence. Le conseiller d'Etat ne comprit pas d'abord la portée d'une pareille tactique... il se crut sérieusement le maître, et tomba presque immédiatement dans les fautes par où périssent les gouvernements faibles qui osent essayer du despotisme; au lieu de gouverner, il trôna, CH. DE BERNARD, *Les ailes d'Icare*, XVII.

— ETYM. Trône.

† TRÔNIÈRE (trô-niè-r), s. f. Terme d'artillerie. Embrasure d'une batterie de canons.

TRONQUÉ, ÉE (tron-ké, ké), *part. passé* de tronquer. || 1° Dont on a coupé quelque partie. Arbre tronqué. || Fig. Les membres de la convention... n'ont offert que des talents tronqués et des lambeaux d'éloquence, CHATEAUB. *Génie*, III, IV, 1. || Terme de sculpture. Statue tronquée, se dit du torse ou du buste qu'on ajuste sur une gaine. || 2° Il se dit de certaines choses auxquelles l'extrémité ou la partie supérieure manque, soit qu'on l'ait retranchée, soit qu'elle ne l'ait jamais eue. Colonne tronquée. Ce sont [les nids du flamant] de petits tas de terre glaise et de fange... dont le sommet, tronqué, creux et lissé... reçoit les œufs... BUFF. *Ois.* t. XVI, p. 310. Un grand obélisque tronqué, posé sur un énorme dé figurant un sarcophage romain, v. UGO, *le Rhin*, lettre 43. || Terme de géométrie. Pyramide tronquée, cône tronqué, pyramide ou cône dont on a retranché la partie supérieure par un plan soit parallèle à la base, soit incliné d'une manière quelconque. || Terme de blason. Se dit d'un arbre coupé par la tête et par le pied. || Terme de minéralogie. Se dit d'un angle ou d'une arête, quand sa place est occupée par une facette qui n'appartient point à la forme dominante du cristal. || 3° Terme de botanique. Terminé brusquement à son extrémité, et comme coupé. Un calice tronqué. Une feuille tronquée. || 4° Se dit d'une coquille bivalve, quand les valves ont l'air d'avoir été coupées dans une de leurs parties. || Se dit du corselet des insectes dont le bord antérieur ou postérieur est une ligne droite. || Se dit d'un oiseau dont chacune des rectrices est coupée en biais à l'extrémité. || 5° Fig. À quoi on a fait subir quelque retranchement essentiel. Le premier passage tronqué est celui où... BOSS. 3^e écrit, t. I. On a deux autres copies tronquées et informes d'une partie de cette loi salique, l'une donnée par Hérold, savant allemand, l'autre par Pithou, savant français, vort. *Pol. et lég. Comm. Espr. des lois*, *Loi salique*. Il est triste de passer pour un hétérodoxe, et de se voir encore tronqué, estropié, mutilé comme un auteur ancien, ID. *Lett. Thiriot*, 24 nov. 1736.

† TRONQUEMENT (tron-ke-man), s. m. Action

de tronquer. C'est [Languet] cet archevêque de Sens qui a tant fait parler de lui depuis par ses violences, ses fausses citations, ses tronquements de passages, ST-SIM. 243, 239.

TRONQUER (tron-ké), je tronquais, nous tronquions, vous tronquiez; que je tronque, que nous tronquions, que vous tronquiez, v. a. || 1° Retrancher, couper. Il ôte de chez lui les branches les plus belles, Il tronque son verger contre toute raison, LA FONT. *Fabl.* XII, 20. Le coati est sujet à manger sa queue, qui, lorsqu'elle n'a pas été tronquée, est plus longue que son corps, BUFF. *Quadrup.* t. III, p. 83. || En parlant des statues, mutiler en partie. Les barbares ont tronqué la plupart des statues de Rome. || 2° Scier sur le tour. || 3° Fig. En parlant des ouvrages d'esprit et en mauvaise part, y retrancher quelque chose d'essentiel. Ces auteurs tronquent le passage et le voient tout entier, BOSS. *Var.* XI, 412. Les vérités sont diminuées: diminuées dans leur pureté, parce qu'on les falsifie et on les mêle; diminuées dans leur intégrité, parce qu'on les tronque et on les retranche, ID. *Sermons, Prédic. évangél.* t. I. Elle [la Sorbonne] condamna dix propositions [de la thèse de l'abbé de Prades] qu'il fallut tronquer et, par conséquent, falsifier, vort. *Mél. litt. Tombeau de la Sorb.* Continuons maintenant à vous transcrire, en prenant seulement la liberté de restituer au besoin les passages de mon livre que vous tronquez, J. J. ROUSS. *Lett. à l'archev. de Paris*.

— HIST. XV^e s. Icellui Perrenet se print à couper et tronquer lesdiz ornes, DU CANGE, *troncure*. || XVI^e s. Un corps tronqué de teste, RONS. 675.

— ETYM. Provenç. et espagn. *troncar*; ital. *truncare*; du latin *truncare* (voy. TRONC).

TRONC (tro; le p se lie: il va tro-p avant; mais, pour peu qu'il y ait suspension, le p ne se fait pas sentir: le tro et le tro peu), s. m. (Tro est essentiellement un substantif.) || 1° Ce qui est en excès. Le trop de confiance attire le danger, CORN. *Cid*, II, 7. Sa mère, que longtemps je voulus épargner... L'a de la sorte instruite; et ce que je vois suivre Me punit bien du trop que je la laissai vivre, ID. *Héracl.* I, 1. Le trop d'expédients peut gêner une affaire... N'en ayons qu'un, mais qu'il soit bon, LA FONT. *Fabl.* IX, 44. Il y en a beaucoup que le trop d'esprit gâte, MOL. *Critique*, 6. || 2° Mon trop de..., son trop de, etc., l'excès de mon, de son, etc. Mais votre trop d'amour pour cet infâme époux vous donnera bientôt à plaindre comme à nous, CORN. *Hor.* III, 6. Il s'en est peu fallu que, durant mon absence, On ne m'ait attrapé par son trop d'innocence, MOL. *Éc. des fem.* III, 3. J'abuse, cher ami, de ton trop d'amitié, RAC. *Andr.* III, 1. || 3° Sans article, trop de, un excès de. Je me suis accusé de trop de violence, CORN. *Cid*, III, 4. Voilà les pauvres gens Malheureux par trop de fortune, LA FONT. *Fabl.* VII, 6. Nos sens n'aperçoivent rien d'extrême: trop de bruit nous assourdit, trop de lumière éblouit... PASC. *Pens.* I, 1, éd. HAVET. Il nous sera toujours impossible de satisfaire pleinement les divers ordres de lecteurs; le littérateur trouvera dans l'Encyclopédie trop d'érudition, le courtisan trop de morale, le théologien trop de mathématique, le mathématicien trop de théologie, l'un et l'autre trop de jurisprudence et de médecine, D'ALEMB. *Cuv.* t. I, p. 372. Trop de sang, trop de pleurs ont inondé la France, M. J. CHÉNIER, *la Promenade*. || C'est trop que ou de, il y a excès à. Ah! ma bonne, que je voudrais bien vous voir un peu, vous entendre... vous voir passer, si c'est trop que le restel etc. 18 fév. 1671. Si certains esprits vifs et décisifs étaient crus, ce serait encore trop que les termes pour exprimer les sentiments, LA BRUY. I. C'est trop contre un mari d'être coquette et dévôte: une femme devrait opter, ID. III. || C'en est trop, c'est aller trop loin. C'en est trop, madame, répliqua don Fadrigue; je ne mérite pas que vous me regrettiez si longtemps, LESAGE, *Diable boit*, t. 45. || 4° Trop, régime direct d'un verbe. Non, je n'aurai pas trop de toute ma puissance Pour punir à mon gré mon odieux rival, FONTEN. *Thét. et Pol.* IV, 4. Et qui peut nous combler de honte et de dépit, Moi d'en avoir trop su, vous d'en avoir trop dit, vort. *Indiser.* I, 3. Boileau restera un de nos bons auteurs classiques pour les vers; on lui a peut-être trop accordé de son vivant; peut-être lui refuse-t-on trop aujourd'hui, PUCLOS, *Œuv.* t. X, p. 85. || 5° Trop précédé d'une préposition. || De trop, qui est en excès. Tout ce qu'on dit de trop est fade et rebutant, BOIL. *Art p.* I. Ignorez-vous qu'une multitude de vos frères périt ou souffre du besoin de

ce que vous avez de trop? J. J. ROUSS. *Inéd.* 2^e part. Mademoiselle, votre approbation est de trop, BIDAN. *Père de famille*, III, 4. || Vous n'êtes pas de trop, se dit pour engager à rester une personne qui craint que sa présence ne gêne. Vous savez que votre présence ne gêne jamais rien, et que vous n'êtes point de trop, en quelque lieu que vous soyez, MOL. *Am. magn.* I, 4. Un homme habile sent s'il convient, ou s'il ennuie: il sait disparaître, le moment qui précède celui où il serait de trop quelque part, LA BRUY. v. Oh! ça, monsieur, voulez-vous que je vous parle franchement? vous êtes de trop dans la maison, DANCOURT, 2^e chap. *Diable boit*, sc. 1. Tu la gênes; tu es ici de trop, noissy, *Frang. à Lond.* sc. 2. || Par trop, à l'excès. Son style est par trop familier. Tu m'obliges par trop avec cette nouvelle: Va, je reconnaitrai ce service fidèle, MOL. *VÉt.* III, 8. || 6° Trop d'un, de deux, de la moitié, un, deux, moitié de trop. Trop d'un Héraclius en mes mains est remis; Je tiens mon ennemi, mais je n'ai plus de fils, CORN. *Hér.* IV, 4. C'est trop, me disait-il, c'est trop de la moitié, Je ne mérite pas de vous faire pitié, MOL. *Tart.* I, 6. Nous sommes trois chez vous, c'est trop de deux, madame, v. HUGO, *Hernani*, I, 3. || 7° *Adv. de quantité.* Plus qu'il ne faut, avec excès. C'est trop m'importuner en faveur d'un sujet, CORN. *Nicom.* III, 2. Ce secret, qui fut gardé entre dix-sept personnes, est un de ceux qui m'ont persuadé que parler trop n'est pas le défaut le plus commun des gens qui sont accoutumés aux grandes affaires, RETZ, *Mém.* t. II, liv. III, p. 437, dans FOUGENS. Gens trop heureux font toujours quelque faute, LA FONT. *Berceau*. Il ne fallait pas faire faire cela par un écolier; et vous n'étiez pas trop bon vous-même pour cette besogne-là, MOL. *Bourg. gentil.* I, 2. Le trop riante espoir que vous leur présentez, ID. *Mis.* II, 1. Je reçois votre lettre du 16; elle est trop aimable, et trop jolite, et trop plaisante, sév. 25 juill. 1689. Ils [les rois] ont trop fait sentir aux peuples que l'ancienne religion se pouvait changer, BOSS. *Reine d'Angleterre*. Trop faible pour expliquer avec force ce qu'il sentait, il empruntait la voix de son confesseur, ID. *Louis de Bourbon*. Vous le savez trop bien: jamais, sans ses avis, Claude qu'il gouvernait n'eût adopté mon fils, RAC. *Brit.* III, 3. Il [le péché] nous paraît moins hideux, parce qu'on n'est jamais trop effrayé de ce qui nous ressemble, MASS. *Car. Pass.* Je ne vous envoie jamais aucun des petits livrets peu orthodoxes qu'on imprime en Hollande et en Suisse... je n'ai été que trop calomnié, ID. *Lett. Richelieu*, 8 nov. 1769. || Terme de manège. Trop assis, se dit du cheval dont les extrémités postérieures se rapprochent trop de la ligne du centre de gravité, ou qui la devancent. || Trop ouvert, se dit lorsque les membres sont trop portés en dehors. || Trop serré, se dit lorsque les membres sont trop portés en dedans. || Pas trop, pas plus qu'il ne faut. Elle n'a pas trop dansé. || Médiocrement. Je ne m'y ferais pas trop. M. de Vivonne est fort mal de sa blessure, M. de Marsillac pas trop bien de la sienne, et M. le Prince est quasi guéri, sév. 153. Muréna, de retour à Rome, reçut l'honneur du triomphe, qu'il n'avait pas trop mérité, ROLLIN, *Hist. anc. Éuv.* t. X, p. 479, dans FOUGENS. || 8° Trop peu, pas assez. Vous en avez plus qu'il ne vous en faut, et il en a trop peu. Trop peu d'honneur pour moi suivrait cette victoire, CORN. *Cid*, II, 2. Joignez tous vos efforts contre un espoir si doux: Pour en venir à bout c'est trop peu que de vous! ID. *Cid*, v. 1. Les dieux l'ont laissé vivre assez pour ta mémoire, Trop peu pour l'univers, J. B. ROUSS. *Odes*, II, 10. || 9° Trop mieux, s'est dit pour beaucoup mieux. Pardonnez-moi toutes ces redites, vous qui savez et qui possédez trop mieux tous les points que je range ici, ST-SIM. 300, 140. Trop mieux aimant suivre quelques dragons, GRESSET, *Ver-vert*. || Bossuet a employé trop dans le sens archaïque de beaucoup. Au premier avis que le hasard lui porta d'un siège important, il [Condé] traverse trop promptement tout un grand pays, et, d'une première vue, il découvre un passage assuré pour le secours... *Louis de Bourbon*. || 10° Assez et trop longtemps, pendant un temps trop long. Assez et trop longtemps ma lâche complaisance De vos jeux criminels a nourri l'insolence, BOIL. *Sat.* IX. || Proverbes. Trop est trop, rien de trop, tout excès est blâmable. Rien de trop est un point dont on parle sans cesse, et qu'on n'observe point, LA FONT. *Fabl.* IX, 11. || Trop et trop peu n'est pas mesure. || A chacun le sien n'est pas trop. || Il y a deux

sortes de trop, c'est-à-dire le trop et le trop peu. || Qui trop embrasse mal étreint, qui entreprend trop de choses à la fois ne réussit à rien.

— REM. Trop de avec un nom au pluriel veut au pluriel le verbe dont il est sujet : Trop de larmes ont été répandues.

— HIST. XI^e s. Carles respunt : trop avez tendre cuer, *Ch. de Nol.* XXIII. Ce dist li reis : trop avez maltalant, *ib.* XXIV. || XII^e s. Mais trop vient lent, dame, vostre secours, *Couci*, VII. Car nus [nul] dons n'est courtois qu'on trop delaie, *ib.* XVI. Certes, seigneur, dit-il, trop tost le saura-on, *Sax.* XXV. || XIII^e s. A tels croisés sera Diex trop souffrans, Se ne s'en venge à po de demourance, *QUESNES, Romancer*, p. 97. Vertus cerront et gaste par pe [peu] et par trop, et si se conserve et maintient par la meenneté, *BRUN. LATINI, Trésor*, p. 267. Vous en avez assez, et je en ai trop peu, *Berte*, XXXII. Grant paour [elle] ot du vent, qui menoit trop grant bruit, *ib.* XXXVI. Se li souget le conte li fesoient avoir trop grant salaire, quant li enfant seroient agié, il aroient action de demander le trop à lor tuteur, *BEAUMAN.* XVII, 8. Ha, pour Dieu, sire, lisies souvent ce livre; car ce sont trop [très] bones paroles, *JOINV.* 260. En [on] se doit assemer [parer] en robes et en armes en tel maniere, que les preudes hommes de cest siecle ne dient que on en face trop, ne les jœnes gens de cest siecle ne dient que on en face pou, *ib.* 496. || XIV^e s. Tel cas ne peut advenir fors trop [très] peu souvent, *ORESME, Eth.* 464. || XV^e s. Un trop [très] beau chemin et plain à chevaucher, *FROISS.* I, III, 40. Il nous vaut trop mieux à mentir notre serment envers le duc d'Anjou que devers le roi d'Angleterre notre naturel seigneur, *ib.* II, II, 8. Elle leur fit rendre l'estimation de leurs chevaux qu'ils voulerent laisser, si haut que chacun vouloit estimer les siens, sans dire ni trop ni peu et sans debat, *ib.* I, I, 25. Laquelle jeune fille, pour ce que ledit Lechien mettoit trop [tardait trop] à l'espouser.... J. DE TROYES, *Chron.* 4465. Le vin n'est point de ces mauvais breuvages Qui, bous par trop, font faillir les couraiges, *BASSEL.* LIV. Sans hulle doute le roy [Louis XI] en sens le passoit de trop [le duc de Bourgogne], et la fin l'a monstré par ses œuvres, *COMM.* III, 3. || XVI^e s. Ilz sont en nombre trop plus dix fois que nous : choquerons nous sus eulx? *RAB. Garg.* I, 43. J'ai reçu les lettres que m'avez escriptes, par lesquelles j'ay congneu que vous estes trop meilleur parent que le roy de Navarre n'est bon mary, *MARG.* *Lett.* 76. Il esclaireiroit par trop la bestise des autres [passages du livre], *MONT.* I, 466. Qu'il soit bien pourveu de choses, les paroles ne suyvront que trop, *ib.* I, 487. La regle de Rien trop, commandée par Chilon, *ib.* I, 202. La prudence enseigne le point du milieu, auquel consiste toutou louable action entre deux vicieuses extremitez du peu et du trop, *AMYOT, Préf.* XI, 38. Assez et trop malgrés a vescu Ce sang maudit par tant de fois vaincu, *RONS.* 808. Partout, voire à estre bon et sage, il y peut avoir du trop, *CHARRON, Sagesse*, II, 41. Assez n'y a, si trop n'y a, *COTGRAVE.* Nul n'a trop pour soy De sens, d'argent, de foy, *ib.*

— ETYM. Patois des Fourgs, *trou*; bourguig. *trô*; génev. *trop* à bonne heure (dites de trop bonne heure); provenç. *trop*, troupeau, et *trop*, trop; ital. *troppo*. C'est le mot *troupeau* (voy. *TRAUPE*) employé adverbialement pour signifier excès de quantité.

† TROP-BU (tro-bu), s. m. Ce qu'on boit au delà d'une quantité fixée pour sa consommation.

TROPE (tro-p'), s. m. Terme de rhétorique. Expression employée dans un sens figuré. Cent voiles pour dire cent vaisseaux, est un trope. Il ne faut pas croire que les tropes n'aient été inventés que par nécessité, à cause du défaut et de la disette des mots propres.... les hommes n'ont point consulté s'ils avaient ou s'ils n'avaient pas des termes propres pour exprimer leurs idées, ni si l'expression figurée serait plus agréable que l'expression propre; ils ont suivi les mouvements de leur imagination et ce que leur inspirait le désir de faire sentir vivement aux autres ce qu'ils sentaient eux-mêmes vivement, *DUMARSAIS, Tropes*, VII, 2. Les avantages des tropes sont premièrement de désigner les choses qui n'auraient pas de nom; secondement, de donner du corps et des couleurs à celles qui ne tombent pas sous le sens; enfin, de faire prendre à chaque pensée le caractère qui lui est propre, *CONDIL.* *Art d'écr.* II, 8. || Le Traité des tropes, ou, simplement, les Tropes de Dumarsais. Je vous donne toutes les figures de Quintilien, tous les tropes de Dumarsais, et tout le su-

blime de Longin.... pas un ne vous écouterà [dans la chambre des députés], P. L. *cour. Lett. au Censeur*, 10. || Terme de philosophie. Tropes des pyrrhoniens, les considérations fondées sur l'instabilité des choses par lesquelles Pyrrhon a prétendu détruire les fondements de la certitude.

— ETYM. Τρόπος, trope; tour, de τρέπω, tourner, dont d'anciennes formes latines se rapprochent, *trepit, vertit* (dans P. Diacre).

† TROPÉOLEES (tro-pé-o-lée), s. f. pl. Terme de botanique. Famille de plantes séparées des géraniacées, et dont la capucine est le type.

TROPHÉE (tro-sée), s. m. || 1° La dépouille d'un ennemi vaincu que l'on mettait ordinairement sur un tronc d'arbre dépouillé de ses branches. La joie des Grecs après la victoire était bien plus modeste: ils érigeaient des trophées, mais de bois, c'est-à-dire d'une matière peu durable, et que le temps avait bientôt consumée; et il était défendu de les renouveler, *ROLLIN, Hist. anc. Éuv.* t. V, p. 99, dans *POUGENS.* || 2° Toute dépouille prise à un ennemi, et dont on se pare. Ce conquérant vient mettre à vos pieds tous les trophées de l'Allemagne, *voit. Lett.* 7. Ton épée est à moi; mais tu serais trop vain, Si ce honteux trophée avait chargé ma main, *CORN. Cid*, I, 6. On le vit [M. de Montausier].... charger trois fois les ennemis.... et dresser aux pieds de son général, comme un honorable trophée, trois drapeaux qu'il leur enleva [aux ennemis], *FLÉCH.* *Duc de Mont.* L'oiseau part tenant dans une de ses serres le terrible trophée [la tête coupée d'un lion], *voit. Princ. de Babyl.* I. || Fig. Un homme peut s'aggrir contre vous, quand vous choquez ses pensées; mais il vous sera toujours obligé que vous desiriez son salut; il craint de servir de trophée à votre orgueil; mais il ne se fâche jamais d'être l'objet de votre charité, *BOSS.* *Pand.* *St François de Sales.* || 3° Assemblage d'armes formant un groupe, et élevé en souvenir d'une victoire, d'une conquête. Sculpter des trophées sur un arc de triomphe. Ô apôtres de Jésus-Christ, c'est vous qui êtes les vainqueurs du monde; et voilà qu'on met à vos pieds les dépouilles du monde vaincu, ainsi qu'un trophée magnifique qu'on érige à votre victoire, *BOSS.* 2^e sermon, *Pentec.* 4. N'attendez pas que.... je représente ce grand homme étendu sur ses propres trophées, *FLÉCH.* *Turenne.* Couvrant le chemin de branches d'olivier, comme pour en faire un trophée au roi pacifique, *MASS.* *Mystères, Passion*, 2. On lui éleva [à Epaminondas] deux monuments, un trophée et un tombeau; ils sont près l'un de l'autre, comme si la philosophie leur avait enseigné leurs places, *BARTHÉL.* *Anach.* ch. 52. || Fig. d'une laide femme ils ont l'âme échauffée, Dressent à la laideur d'eux-mêmes un trophée, Pensant avoir trouvé la fièvre du gâteau, *RÉGNIER, Sat.* VII. || Fig. Faire trophée de quelque chose, en tirer vanité. Bien loin de rougir de la pauvreté de mes parents, j'en fis un trophée, *J.* BRUSLÉ, *Lucien en belle humeur*, t. I, p. 486, dans *POUGENS.* Elle n'était pas fille à faire trophée d'une pareille observation, *LESAGE, Gil Blas*, IX, 6. Voyez quel homme affreux est ce comte : aussitôt qu'il l'a reçue [une lettre de femme], il en a fait trophée; je la tiens d'une femme à qui il l'a sacrifiée, *BEAUMARCH.* *Barb. de Sév.* IV, 3. Tout le monde fut indigné qu'Opimius fit, pour ainsi dire, trophée du meurtre de tant de citoyens [C. Gracchus et ses amis], *BUCHAUD, Instit. Mém. sc. mor. et pol.* t. V, p. 149. || 4° Fig. et dans le style soutenu, victoire. Je pourrais... vous montrer, vers les bords du Rhin, autant de trophées que sur les bords de l'Escaut et de la Sambre, *FLÉCH.* *Turenne.* || 5° Terme de peinture et de sculpture. Espèce d'ornement représentant le groupe d'attributs particuliers à une science, à un art. Des trophées de musique. Des trophées de chasse. || Il y a aussi des trophées de marine, de religion.

— HIST. XVI^e s. En mennoyre de la proesse que avez presentement fait, je veulx eriger ung trophée, *RAB. Pant.* II, 27. Jadis entre les Grecs, quand l'honneur y vivoit, Le vainqueur des vaincus maint trophée clevoit, *DESPORTES, Cléonice*, XI.

— ETYM. Lat. *tropeum*, de τρέποιον, qui vient de τροπή, action de mettre en dérouté, de τρέπω, tourner.

† TROPHIQUE (tro-fi-k'), *adj.* Qui concerne la nutrition. || La partie trophique des aliments, celle qui sert à la nutrition, par opposition à la partie excrémentielle qui est rejetée. || Influence trophique, pouvoir trophique, influence, pouvoir

qu'ont certains organes pour activer la nutrition d'autres organes. Le pouvoir trophique des ganglions spinaux par rapport aux fibres des racines postérieures.

— ETYM. Τροφή, nourriture.

† TROPHOLOGIE (tro-fo-lo-jie), s. f. Traité sur le régime alimentaire; doctrine de l'alimentation.

— ETYM. Τροφή, nourriture, et λόγος, traité.

† TROPHOLOGIQUE (tro-fo-lo-ji-k'), *adj.* Qui concerne la trophologie.

† TROPHOPATHIE (tro-fo-pa-tie), s. f. Terme de médecine. Classe des maladies qui affectent les appareils de la vie de nutrition.

— ETYM. Τροφή, nourriture, et πάθος, maladie.

† TROPHOSPERME (tro-fo-spèr-m'), s. m. Terme de botanique. Saillie plus ou moins prononcée de la cavité intérieure du péricarpe qui sert de support ou de point d'attache aux graines.

— ETYM. Τροφή, nourriture, et σπέρμα, graine.

† TROPHOSPERMIQUE (tro-fo-spèr-mi-k'), *adj.* Qui a rapport au trophosperme.

† TROPICAL, ALE (tro-pi-kal, ka-l'), *adj.* || 1° Qui appartient au tropique; qui se trouve sous un tropique. La végétation tropicale. Les arbres tropicaux. || Régions tropicales, contrées placées entre les tropiques. || 2° Par extension, très-chaud, comme entre les tropiques. Température tropicale.

† TROPIDOGASTRE (tro-pi-do-gas-tr'), s. m. Terme de zoologie. Genre de reptiles sauriens. La seule espèce connue de ce genre est le tropidogastre de Blainville dont on ignore la patrie, *LEGOARANT.*

TROPIQUE (tro-pi-k'), s. m. || 1° Terme d'astronomie. Parallèle terrestre correspondant à la latitude de 23° 28' (inclinaison de l'équateur sur l'écliptique) qui sépare la zone torride des zones tempérées. En tous les points d'un tropique le soleil passe une fois par an au zénith. Les deux tropiques. Passer sous le tropique. Le soleil par deux fois a, d'un tropique à l'autre, éclairé dans sa marche et ce monde et le nôtre, *voit. Alz.* II, 2. || Le tropique du Cancer, celui qui est situé dans l'hémisphère boréal. || Le tropique du Capricorne, celui qui est situé dans l'hémisphère austral. || Le bonhomme Tropique, matelet déguisé d'une manière burlesque qui préside aux amusements du passage de la ligne. || 2° Par extension, le tropique, la région comprise entre les deux tropiques. Tous les fruits, tous les arbres, toutes les fleurs y sont entretenues [dans le Vishnapor] par une fraîcheur éternelle qui tempère les chaleurs du tropique dont ce climat n'est pas éloigné, *voit. Mélang. litt.* *chin. et ind.* 40. || 3° Tropique ou oiseau des tropiques, phacéthon à queue blanche et à bords rouges. || 4° *Adj.* Année tropique, intervalle de temps compris entre deux passages successifs du centre du soleil à l'équinoxe de printemps; cette année diffère de l'année sidérale à cause du déplacement de l'équinoxe de printemps, dû à la précession des équinoxes et à la nutation; elle est de 365 jours 5 heures 48 minutes 47 secondes, et ainsi plus courte de 24 minutes 8 secondes que l'année sidérale. L'année déterminée par les équinoxes s'appelle tropique, parce qu'anciennement on l'avait conclue du retour du soleil à un même tropique, *DELAMBRE, Abrégé astr. Leçon.* 4. || 5° Terme de botanique. Fleurs tropiques, fleurs qui s'ouvrent le matin et se ferment le soir. On dit maintenant fleur équinoxiale plutôt que fleur tropique.

— HIST. XVI^e s. Tropiques sont deux cercles où le soleil arryve scuellement une fois l'an en la partye du nord et une autre fois en la partye du sud, lesquels tropiques sont ainsi nommez parce que, quand le soleil est venu ou arryvé à chacun, il s'en retourne vers l'équinoxial, *J. DEVAULX, dans JAL.*

— ETYM. Τροπικός, de τρέπειν, tourner, parce que le soleil, arrivé à l'un des tropiques, semble retourner sur ses pas et marcher vers l'autre.

† TROPISTE (tro-pi-st'), s. m. Nom sous lequel on désigne quelquefois tous les sectaires prenant au sens figuré les paroles de la consécration.

— HIST. XVI^e s. Par quoy ceux qui nous appellent tropistes, se monstrent, en leur sottise facétie, du tout barbares, *CALV.* *Instit.* 442.

— ETYM. *Tropé.*

† TROPOLOGIE (tro-po-lo-jie), s. f. Emploi du langage figuré. L'écriture est pleine de tropologies qui ne doivent pas être prises dans le sens littéral, *FÉN.* t. III, p. 437.

— ETYM. Τρολογία, de τρόπος, trope, figure, et λόγος, doctrine.

TROPOLOGIQUE (tro-po-lo-ji-k'), *adj.* Qui concerne la trophologie, qui a le caractère de la trophologie. L'auteur [Malebranche] prend pour tro-

pologiques toutes les expressions de l'Écriture, FÉN. t. III, p. 86.

— ETYM. Τροπολογικός, de τροπολογία, tropologie.

TROP-PLEIN (tro-plin), s. m. || 1° Ce qui excède la capacité d'un vase, ce qui en déborde. Le trop-plein d'un tonneau. || On dit de même : le trop-plein d'un étang, d'un canal. || Fig. Il faudrait toujours que ma petite [fille] fût par-dessus le marché; c'est le trop-plein de la tendresse que j'ai pour vous, sév. à Mme de Grignan, 7 août 1671. Quand les besoins seront satisfaits, le surplus des assignats, s'il en est, le trop-plein, qu'on me passe cette expression, se reversera naturellement dans le paiement de la dette contractée pour l'acquittement des biens nationaux, MIRABEAU, *Collect.* t. IV, p. 58. Je verserais [en un autre cœur] le trop-plein de mon âme, LAMART. *Joc.* II, 87. || 2° Trop-plein d'une citerne, puisard creusé auprès d'une citerne; il reçoit l'eau qui déborderait de la citerne et qui se perd dans le puisard. || Au plur. Des trop-pleins.

— ETYM. *Trop*, et *plein*.

† 4. **TROQUE** (tro-ké), s. f. || 1° Commerce par échange de marchandises (Sénégal). || 2° Nom donné à un usage en vertu duquel il était alloué à chaque cultivateur du sol, sur la rive gauche de la Loire et du Morbihan, une remise de cent kilogrammes de sel en franchise de droit. Ils [les pétitionnaires] sollicitent le rétablissement de la troque... le rétablissement de la troque ou de tout autre privilège local eût été en contradiction avec tous les principes d'équité et de bonne administration, *Rapport à l'empereur, Moniteur*, 23 mars 1866.

— ETYM. Voy. TROQUER.

† 2. **TROQUE** (tro-ké), s. m. Nom moderne du genre de mollusques (coquilles univalves) appelé par certains auteurs toupie. Il a pour type le troque dilaté, appelé vulgairement le grand cul de lampe par les marchands.

— ETYM. Τροχός, toupie, à cause de la forme.

TROQUÉ, ÉE (tro-ké, ké), part. passé de troquer. Un tableau troqué contre des meubles.

TROQUER (tro-ké), je troquais, nous troquions, vous troquiez; que je troque, que nous troquions, que vous troquiez, v. a. || 1° Échanger, donner en troc. Ces messieurs s'amuseront hier à troquer leurs attelages tout entiers, de sorte que Vardes mène à Grignan les chevaux gris de Termès, et Termès mène à Fontainebleau les chevaux noirs de Vardes, sév. 302. Il s'y établit, les jours de fête, une espèce de marché où les esclaves viennent troquer les fruits, les volailles, les autres petites denrées qui leur sont propres, contre des meubles, des vêtements, des parures, RAYNAL, *Hist. phil.* XIII, 44. || Fig. Je vous avoue que j'aurais bien troqué tout cela contre vous seule, M^{lle} DU DEFFANT, *Corresp.* t. II, p. 42, dans POUGENS. Conscrivés, vous ne troquerez guère Bras et jambe contre une croix [sous la Restauration], BÉRANO. *Vieux capor.* || Fig. Troquer son cheval borgne contre un aveugle, échanger une chose médiocre contre une mauvaise. || Absolument. Si vous venez pour trafiquer, J'ai des nippes de quoi troquer, SCARR. *Virg.* VIII. Ne peut-on point en faire un [contrat] où les gens Troquent de femme ainsi que de monture ? LA FONT. *Trog.* || 2° Enlever le petit morceau d'acier qui bouche le trou d'une aiguille. || 3° Se troquer, v. réfl. Se donner soi-même en échange. Moi, monsieur, je ne voudrais pas me troquer contre lui; il croit nous imposer avec son baragouin et sa grande mouche, DANCOURT, *Déroute du Pharaon*, sc. 25. Libre et indépendant, je ne me troquerais pas contre le général des jésuites, VOLT. *Lett. Mme du Deffant*, 3 déc. 1759.

— HIST. XV^e s. Laquelle vache le suppliant troca ou eschanga à un boef, et ot un salut d'or de retour, DU GANGE, *trocare*. || XVI^e s. Il se sauve la nuit par les montagnes avec l'habit d'un paysan, auquel il troque sa juppe de velours, D'AUB. *Hist.* I, 400. Ainsi eux et les Italiens, aiants troqué de personnage [les rôles étant changés], m. *ib.* II, 202.

— ETYM. Wallon, *trouk*; espagn. *trocar*; angl. *to truck*. Origine inconnue. On pense que le français est emprunté à l'espagnol; l'anglais l'est au français. Cependant la forme *trocher* rend très-douteux cet emprunt du français à l'espagnol.

† TROQUET (tro-ké), s. m. Terme de couvreur. Chevalet du comble.

TROQUEUR, EUSE (tro-keur, keû-z'), s. m. et f. Celui, celle qui aime à troquer. ... Nos gens sont grands troqueurs; Dieu nous créa changeants, LA FONT. *Trog.* C'est grand dommage qu'on ne puisse

troquer de femme; qu'il y aurait de troqueurs au monde ! DANCOURT, *Bourg. à la mode*, II, 8.

— ETYM. Troquer.

† TROSCART (tro-skar), s. m. Genre de plantes aquatiques, de la famille des joncaginées.

TROT (tro; le t ne se lie pas), s. m. Allure naturelle du cheval, entre le pas et le galop, dans laquelle les deux bipèdes diagonaux agissent successivement avec promptitude, et lancent le corps assez vivement pour que, dans le grand trot, il quitte terre un instant à chaque impulsion nouvelle. Il [M. le Prince] entendit un assez grand nombre de chevaux qui marchaient au trot vers lui, LAROCHEFOUC. *Mém.* 269. Le trot doit être ferme, prompt et également soutenu, BUFF. *Quadrup.* t. I, p. 36. Elle est partie ce matin au grand trot de six chevaux, dans sa berline de campagne, ACCOBONI, *Évén.* t. VI, p. 468, dans POUGENS. Nous grimpons au grand trot que les montagnes, et nous les descendons au galop à travers les précipices, CHATEAUBR. *Itin.* part. I. || Un cheval a le trot franc, court ou égal, quand il lève peu les pieds de derrière; dur, quand il fatigue le cavalier. || Les autres quadrupèdes ont aussi le trot. L'âne, le mulet, l'éléphant, etc. vont au trot. || Par extension. Ils meneront les infidèles Turcs au grand trot dans l'enfer, MONTESQ. *Lett. pers.* 35. || Fig. et familièrement. Mener une affaire au grand trot, la conduire d'une manière expéditive. || On dit plus ordinairement : grand train.

— HIST. XII^e s. Ne jamais en s'aïe [à son aide] n'irons ne pas ne trot, Saz. XVII. || XIII^e s. La vielle illec plus ne sejourne, Le trot à Bel Aciel retourne, Qui la tor outre son gré garde, LA ROSE, 42746. || XV^e s. Et se departirent environ la mie-nuit de Buch, et chevauchèrent le grand trot vers Straulle, FROISS. II, III, 98. || XVI^e s. Le trot rompu d'ung cheval de courrier, ST GELAIS, 64. Le duc de Mayenne, aiant trouvé le joint de la division, changea le pas au trot, D'AUB. *Hist.* II, 408. Il se mit au trot devers ses gens de pied, m. *ib.* III, 32.

— ETYM. Voy. TROTTER; provenç. *trot*; espagn. *trote*; ital. *trotto*.

† TROTTABLE (tro-ta-bl'), adj. Où l'on peut trotter. Après avoir troché par des prairies que la saison rend très-trottables, COULANGES, dans sév. t. X, p. 517, éd. REGNIER.

† TROTTE (tro-t'), s. f. Familièrement. Petite course à cheval ou en voiture. || Fig. Nom donné par le président de Bellière aux insultes que les Frondeurs faisaient à Mazarin, RETZ, *Mém.* t. II, liv. III, p. 43, dans LACURNE.

TROTTE (tro-t'), s. f. Terme populaire. Espace de chemin, distance. Il y a une bonne trotte jusque chez vous. Il avait à faire, disait-il, une fameuse trotte, GENLIS, *Parvenus*, t. II, p. 33.

† TROTTE-CHEMIN (tro-ta-che-min), s. m. Traquet.

† TROTTE-MENU (tro-te-me-nu), adj. indécl. Qui trotte à petits pas. La gent trotte-menu [les souris] s'en vient chercher sa perte, LA FONT. *Fabl.* III, 8. Du fond de nos caveaux, du haut de nos greniers La gent trotte-menu s'assemble par milliers, DELILLE, *Trois règnes*, VIII.

— ETYM. Trotter, et *menu*.

TROTTER (tro-té), v. n. || 1° Aller le trot. Ce cheval trotte bien. || Trotter des épaules, se dit d'un cheval qui trotte pesamment. || Trotter menu, se dit d'un cheval qui avance peu. || Trotter se dit aussi du cavalier qui est sur un cheval qui trotte. Les deux pieds suspendus sur son double étrier, Assise de côté, l'une trotte à l'anglaise; l'autre va sautilant sur la selle française, DELILLE, *Trois règ.* III. || 2° Par extension, marcher beaucoup à pied. Ce ne sont pas toujours les pardons [cérémonies d'église] qui font aller les femmes : c'est l'envie de trotter; voilà pourquoi en dit plaisamment que saint Trotter, saint Caquet et saint Babil sont les plus grands patrons de ce sexe dévot, OUI PATIN, *Lett.* t. I, p. 384, dans POUGENS. J'avais franchi les monts qui bornent cet État, Et trottai comme un jeune rat qui cherche à se donner carrière, LA FONT. *Fabl.* VI, 5. Il gèle à pierre fendre; je suis tout le jour à trotter dans ces bois, sév. 99. Ils [les jeunes gens qui entrent dans le service militaire] vont trottant des bords de la Charente, VOLT. *Pauvre diable*. Rencontrez-vous une de ces jolies personnes qui vont trottant menu les yeux baissés, coudées en arrière et tortillant un peu des hanches... BEAUMARCH. *Mar. de Figaro*, III, 5. || On entendrait une souris trotter, il ne se fait pas le moindre bruit. || 3° Fig. Faire bien des courses. bien des démarches pour

quelque affaire. Garçon bien fait... Et qui faisait les servantes trotter, LA FONT. *Gag*. Quand je veux tirer de mes parents quelque service, je fais mon testament, et aussitôt ils trottent, P. L. COUR. *Lett.* I, 207. || 4° Fig. Il se dit de choses qui vont et viennent. Pour un âne enlevé deux voleurs se battaient... Tandis que coups de poing trottèrent... LA FONT. *Fabl.* I, 43. Puis tout d'un coup, comme je pensais lui répondre [à Mme de Ludres], je trouvai qu'elle ne m'écoutait plus, et que ses beaux yeux trottèrent par la chambre, sév. 1^{er} avr. 1671. M. le chevalier [de Grignan]... s'en retourna avec cette douleur qui trotte justement sur le pied, m. *ib.* 5 nov. 1688. Vers la fin du repas, il vit trotter les santés à la ronde, HAMILT. *Gram.* 4. Bientôt lettres et présents trottèrent, m. *ib.* 6. Il n'y a pas de jours que les billets ne trottent; c'est moi qui suis le courrier, LAMOTTE, *Minutolo*, sc. 40. Tu tiendras tes yeux baissés, au lieu de les laisser trotter comme tu fais toujours, TH. LECLERCO, *Prov.* t. III, p. 475, dans POUGENS. || 5° Fig. Se dit de ce qui passe par la plume, par l'esprit, par l'imagination. Ceci est un billet écrit à course de plume, la mienne est bien en train de trotter, sév. 388. Il faut un peu, entre bons amis, laisser trotter les plumes comme elles veulent, m. 24 nov. 1675. Il y a trois ans que cet amour-là lui trotte dans la cervelle, DANCOURT, *Mari retrouvé*, sc. 5. Je n'aime plus cette Margot; seulement quelquefois son petit nez me trotte encore dans la tête, MARIU. *Surp. de l'amour*, I, 2. Son imagination, qui ne cesse de trotter, CARACCIOLI, *Lett. récréat.* t. I, p. 434, dans POUGENS. || Il se conjugue avec l'auxiliaire avoir. || 6° V. a. Trotter un cheval à la longe, à la plate-longe, *Dict. de l'Acad.* au mot *longe*. || Proverbe. Qui ne peut galoper, qu'il trotte.

— REM. Les verbes qui ont un radical terminé par *ot* ne prennent généralement qu'un seul *t*; on ne voit pas d'où vient l'exception pour trotter.

— HIST. XIII^e s. Li vilains, qui estoit asis En la sele sor le cheval, Le fet troter parmi un val, REN. 48370. Molt estoient en grief torment, Et trotoient si durement, Qu'il n'a el mot sage ne sot Qui peüst soffrir si dur el trot, LAI DU TROT. || XV^e s. Vous devenez vieulx, Et tousjours trotter Voulez, sans cesser; Ne soyez plus tieulx [tel], CH. D'ORL. *Rondelet*. Au barbien qui la barbe oste, Qui ma barbe osta, Et à la mode qui trotte, Qui me la coupa... BASSEL V. || XVI^e s. Par les meilleures maisons trotoit le Catholicon, duquel nous avons parlé, D'AUB. *Hist.* III, 329.

— ETYM. Provenç. espagn. et portug. *trotar*; ital. *trottare*; gaél. *trot*; kimry, *trotio*. Saumaise pense que l'expression latine *ire tolutum*, trotter, qui avait donné *tolutarius*, trotteur, a pu donner *tolutare*, dont les langues romanes ont fait *trotter*. Cette explication très-plausible est adoptée.

† TROTTERIE (tro-te-rie), s. f. Action de trotter, de faire une trotte. Je vous demande... comme vous vous portez de votre voyage de Marseille... je ne saurais approuver cette trotterie inutile, sév. 45 mars 1680.

TROTEUR (tro-teur), s. m. Terme d'équitation. Cheval qu'on a dressé à n'aller qu'au trot dans un manège. || Ce cheval est bon trotteur, mauvais trotteur, il trotte bien ou mal. || Il se dit aussi du cavalier qui trotte. Le petit monsieur de la Mothe, Non celui... Mais son frère, qui tousjours trotte, Et qui, comme il est grand trotteur... ÉVÉ. de Chap. et de Bachaumont, p. 493.

— ETYM. Trotter; prov. *trotaire*, *trotador*; esp. *trotador*; ital. *trottatore*. L'ancienne langue disait *trotier*, qui représente exactement le latin *tolutarius*.

TROTTIN (tro-tin), s. m. || 1° Terme vieillissant. Petit laquais. Ensuite il appelle un trotin, Fait amener son guillemé, Orné d'une belle fontange, LE VIRGILE *travesti*, x. Et de trottin toujours érotté On en fit un petit commis, 3^e suite du *Parlement burlesque*, 1652, dans LARCHEV. *Excentricités*. || 2° Jeune garçon, jeune fille qui fait les commissions, les courses dans un magasin.

— ETYM. Dimin. tiré de *trot*.

TROTTEUR (tro-ti-né), v. a. Trotter en raccourci. || Se dit quelquefois d'une personne qui marche à petits pas et vite. Voici l'original qui vient à nous; oh! comme il trotte et se traîne ! DUCEREAU, *Deux cousins*, II, 40. || Il se conjugue avec l'auxiliaire avoir.

— HIST. XVI^e s. Il trepigne, il trotigne, il s'efforce, RAB. IV, *Prod. de l'aut.*

— ETYM. Dérivé de *trottin*. L'ancienne langue disait aussi *trotoneur*, dérivé de *trotone*, très-usité pour *trot*.

sion, GHERARDI, *Théât. ital.* t. I, p. 232. || En ce sens, on dit plus souvent assomant.
 † **TUATERA** (tu-a-té-ra), s. m. Lézard tuatera, lézard de la Nouvelle-Zélande, *hatteria punctata*.
TU AUTEM (tu-ô-tém'), s. m. Terme familier. Point essentiel, nœud, difficulté d'une affaire. Je t'apprendrai, messire *Enée*, De ton étrange destinée En peu de mots le tu autem, SCARR. *Virg.* vi. Ne vous ai-je pas dit, cervelle ignorante, que ce fils est le tu autem du sujet pourquoi on reçoit ici les femmes comme un chien dans un jeu de quilles, LA FONT. *la Coupe enchantée*, sc. 4. Nous vous aimons d'une telle sorte, mon cher comte, que nous ne pensons point qu'Adonis fût plus beau; du moins il n'était pas de si bonne mine que vous, et c'est là le tu autem des messieurs, SÉV. 15 avr. 1685. Il [Ch. de Sévigné, commandant le ban de la noblesse] est désespéré de ce retour à une profession qu'il avait si sincèrement quittée; il tiendra une table enragée; c'est le tu autem, ID. 19 juin 1689.
 — HIST. xv^e s. Nous ont dit tout le tu autem, COQUILLART, p. 419. || xvii^e s. Et bientôt en saurai le tu autem, HAB. II, 41.
 — ETYM. Bourguig. *tu autem*. Mots latins qui signifient mais toi; cette façon de parler est prise des leçons du bréviaire qui finissent par *tu autem Domine, miserere mei*.
 † **TUBAGE** (tu-bâ-j'), s. m. Opération par laquelle on tube. || Tubage du larynx, introduction d'une virole métallique dans le larynx entre les cordes vocales inférieures.
 † **TUBAIRE** (tu-bé-r'), || 1^o adj. Terme d'anatomie. Qui a rapport aux tubes des bronches. || Souffle tubaire, bruit respiratoire se passant dans les bronches, lorsque le poulmon est enorgé ou comprimé par un épanchement; ainsi nommé de son analogie avec celui qu'on produit en soufflant dans un tube. || 2^o Qui a rapport aux trompes de Fallope. || Grossesse tubaire, développement d'un fœtus dans la trompe utérine.
TUBE (tu-b'), s. m. || 1^o Tuyau par où l'air, les fluides et les liquides, etc. peuvent avoir une issue. Un tube de plomb, de cuivre, de verre. || Il se dit, dans le langage des périphrases poétiques, pour fusil. Le chasseur prend son tube, image du tonnerre, DELILLE, *Hom. des ch. Var. et add.* ch. 4. || 2^o Tube perforateur, tube creux qui, au moyen d'un ingénieux mécanisme, tourne et avance en même temps dans la roche qu'on veut perforer. || 3^o Tube acoustique, espèce de porte-voix. || 4^o Tube de Torricelli, tube simplement renversé, qui est devenu le baromètre entre les mains de Pascal; tube dans lequel, on fait le vide barométrique. C'est à lui [Torricelli] qu'on doit la première expérience du tube renversé, dans lequel le mercure se soutient à la hauteur de vingt-sept pouces et demi, CONDIL. *Traité des syst.* ch. 46. Au pied de cette montagne justement célèbre [le Puy-de-Dôme] où le tube de Torricelli, interrogé par le génie de Pascal, a déposé, pour la première fois, du décroissement graduel des pressions atmosphériques, RAMOND, *Instit. Mém. scienc.* 4808, p. 446. Le physicien peut peser l'air dans son tube sans craindre d'offenser Junon, CHATEAUBR. *Génié*, II, II, 1. || 5^o Tube de Mariotte, grand tube recourbé à branches inégales, dont la plus courte est fermée. || 6^o Tube électrique, tube de verre qui acquiert par le frottement la vertu électrique. || Tube étincelant, tube en verre muni de garnitures en laiton aux extrémités, et à la surface externe duquel sont collés de petits losanges métalliques disposés bout à bout sur une ligne en spirale, que peut suivre un courant électrique visible dans l'obscurité, par suite des nombreuses étincelles qui ont lieu entre les petites pièces métalliques. || 7^o En chimie, tubes, vases de verre, auxquels on donne différents noms suivant leurs formes ou leurs usages. || Tubes de sûreté, tubes droits ou courbes, que l'on adapte à un appareil pour empêcher le passage d'un liquide d'un vase dans un autre, lorsque la pression exercée à la surface de ce liquide vient à changer. || Tubes en S, tubes recourbés, mais dont la forme a à peine quelque analogie avec celle de cette lettre majuscule. || Tubes de Welter, du nom de l'inventeur, ou simplement tubes à boucle, tubes en S présentant une boucle dans leur courbure moyenne. || 8^o En chirurgie, tube laryngien, espèce de sonde que l'on introduit dans le larynx par la bouche ou les cavités nasales, et par laquelle on insuffle de l'air, pour chercher à rétablir la respiration chez

les asphyxiés. || 9^o Par extension. Tout ce qui a la forme d'un tube. || En botanique, la partie soudée d'une corolle monopétale, ou d'un calice monophyllé. || On nomme aussi tubes les petits tuyaux parallèles qui garnissent la surface inférieure du chapeau de certains champignons. || En anatomie, on dit le tube ou le conduit intestinal. Le tube intestinal est fort long dans les gallinacés, et surpasse environ cinq fois la longueur de l'animal, BUFF. *Ois.* t. III, p. 454.
 — HIST. xvi^e s. Tube, COTGRAVE.
 — ETYM. Lat. *tubus*.
 † **TUBER** (tu-bé), v. a. Revêtir de tubes un trou foré en terre.
 — HIST. xv^e s. Que nul serrurier ne pourra garnir serrures en fer tubé, si le fer n'est soufflant; car le fer tubé n'est pas soufflant à porter garnissement d'une serrure, *Ordonn.* août 1489.
 — ETYM. *Tube*.
 † **TUBÉRACÉ**, **ÉE** (tu-bé-ra-sé, sée), adj. Terme de botanique. Qui ressemble à la truffe. || S. m. pl. Les tubéracés, famille de champignons, tous hypogés et charnus. La truffe appartient aux tubéracés.
 — ETYM. Lat. *tuber*, truffe.
TUBERCULE (tu-bèr-ku-l'), s. m. || 1^o Terme de jardinage. Excroissance qui survient à une feuille, à une racine. || 2^o Terme de botanique. Masse ordinairement pleine de fécule, qui est placée à des extrémités de racines ou de rameaux inférieurs de la tige souterraine de certaines plantes; exemple, la pomme de terre, le topinambour. || On appelle aussi tubercules les apothécies stipitées des lichens; les apothécies sphériques nichées sous la thalle et renfermant des spores agglomérés, etc. || 3^o Il se dit par excellence de la truffe. || 4^o Se dit des protubérances creuses qui se voient sur la surface de certaines coquilles. || 5^o En anatomie, toute éminence naturelle, peu considérable, que présente une partie quelconque. || Tubercules d'Aranzi ou d'Arantius, petits épaississements fibreux qui se trouvent sous le bord libre de chacune des trois valvules sigmoïdes ou semi-lunaires de l'artère pulmonaire, et qui ont pour effet de faire appliquer plus également ces valvules les unes contre les autres dans leur mouvement d'abaissement. || Tubercule de la première côte, celui sur lequel le scalène inférieur s'insère à cet os. || Tubercule de Santorini, petite saillie cartilagineuse qui couronne le sommet de chaque cartilage aryénoïde, et soutient les lèvres de la glotte. || Tubercule de Lower, petite éminence qu'on rencontre quelquefois à l'endroit de l'oreille droite où le contour de la veine cave inférieure se continue avec celui de la veine cave supérieure. || Tubercule cendré, amas de substance cérébrale grise qui remplit l'espace triangulaire limité par les tubercules manillaires en arrière, et par les nerfs optiques en avant. || 6^o Terme de pathologie. Elevures qui, dans certaines maladies, surviennent à la peau. Les tubercules de l'éléphantiasis. || Tubercule anatomique, tissu qui compose les petites tumeurs ou indurations qui succèdent aux piqûres anatomiques. || Production morbide d'un blanc jaunâtre, ordinairement arrondi, qui, dans l'état de crudité, a une consistance analogue à celle de l'albumine concrète, mais plus forte, qui devient ensuite molle, friable, et acquiert par degrés une consistance et un aspect analogues à ceux du pus. Les tubercules du poulmon, des ganglions mésentériques, des os. Ce sont ces tubercules qui font la phthisie. || Tubercule crétacé, concrétion ayant l'aspect extérieur ou la consistance de la craie ou du plâtre, plus ou moins dure, formée principalement de phosphates, de carbonates ou de sulfates terreux, concrétion qu'on trouve assez souvent dans le poulmon.
 — SYN. TUBERCULE, BULBE. Les bulbes diffèrent des tubercules en ce que la partie charnue est représentée, dans les premiers, par des organes appendiculaires ou écailles charnues, analogues aux feuilles, tandis que, dans les tubercules, elle est formée par un organe axile, aérien ou plus souvent souterrain.
 — HIST. xvi^e s. L'os du bras a en sa partie inférieure deux apophyses ou prominences ou tubercules, l'un antérieur, l'autre postérieur, PARÉ, IV, 25. Faut taster du doigt les sourcils et derrière les oreilles [des pores], savoir s'ils ont des tubercules granuleux, c'est à dire grains ronds et durs, ID. xxii, 40. Que quand la mensale [ligne de la main, dans la chiromancie] coupe le tubercule de l'enseigneur [doigt indicateur], MONT. II, 315.
 — ETYM. Lat. *tuberculum*, dérivé de *tuber*, tu-

meur, tenant, comme *tumor*, tumeur, au radical sanscrit *tu*, croître.
 † **TUBERCULE**, **ÉE** (tu-bèr-ku-lé, lée), adj. Qui est garni de tubercules. Le grand crapaud terrestre; aux yeux rouges et au dos tuberculé, BONNET, *Lett. div. Œuv.* t. XII, p. 331, dans POUGENS.
TUBERCULEUX, **EUSE** (tu-bèr-ku-leù, leù-z'), adj. || 1^o Qui offre des saillies analogues aux tubercules. La graine de la stellaire est tuberculeuse. || 2^o Terme de médecine. Qui est de la nature du tubercule. || Matière tuberculeuse, celle qui constitue les tubercules pathologiques. || Méningite tuberculeuse, affection dans laquelle des granulations sont trouvées sur la pie-mère. || Substantivement, celui, celle qui porte des tubercules dans le poulmon, qui est phthisique. Un tuberculeux. Une tuberculeuse. || 3^o S. m. Sorte de poisson.
 † **TUBERCULIFÈRE** (tu-bèr-ku-li-fè-r'), adj. Qui porte des tubercules, en parlant de certaines tiges souterraines.
 — ETYM. *Tubercule*, et lat. *ferre*, porter.
 † **TUBERCULIFORME** (tu-bèr-ku-li-for-m'), adj. Qui a la forme d'un tubercule.
 — ETYM. *Tubercule*, et *forme*.
 † **TUBERCULISATION** (tu-bèr-ku-li-za-sion), s. f. En médecine, formation du tubercule, travail local qui le produit. La tuberculisation du poulmon.
 † **TUBERCULISER** (tu-bèr-ku-li-zé), v. a. Terme de médecine. Produire des tubercules. || Se tuberculiser, *v. refl.* Devenir tuberculeux.
 † **TUBERCULOSE** (tu-bèr-ku-lô-z'), s. f. Terme de médecine. La diathèse qui dispose à la formation du tubercule.
TUBÉREUSE (tu-bé-reù-z'), s. f. Plante dont la fleur est blanche et odoriférante. Il [Robin, garde du Jardin des Plantes] est le premier.... qui a donné la vogue aux tubéreuses, qu'on ne connaissait qu'en Provence, VIGNEUL-MARVILLE, *Mél. d'hist. et de litt.* p. 212.
 — ETYM. *Tubéreur*.
TUBÉREUX, **EUSE** (tu-bé-reù, reù-z'), adj. Qui offre des tubérosités. || Racines tubéreuses, racines qui sont plus ou moins renflées et manifestement plus grosses que la tige, et aussi celles qui sont parsemées de tubercules, c'est-à-dire de masses épaisses et charnues. La patate, dont les racines, tubéreuses comme celles de la pomme de terre.... RAYNAL, *Hist. phil.* x, 3. || Bulbes tubéreux, ceux dont la substance est homogène.
 — REM. L'Académie ne donne que le féminin de cet adjectif; mais le masculin est fort usité.
 — HIST. xvii^e s. Elephantiasis, ainsi appelée à cause que les malades ont les bras et les jambes grosses et tubéreuses, comme les éléphants, PARÉ, *Introd.* 21.
 — ETYM. Lat. *tuberosus*, de *tuber*, tumeur.
 † **TUBÉRIVORE** (tu-bé-ri-vo-r'), adj. Qui mange des tubercules. Insecte tubériverore.
TUBÉROSITÉ (tu-bé-rô-zi-té), s. f. || 1^o Terme de botanique. Excroissance charnue. Les tubérosités des racines rhizosarques se distinguent des tubercules en ce qu'elles n'offrent ni bourgeons ni écailles. || 2^o En anatomie, les tubérosités de l'estomac grande et petite, les deux extrémités de cet organe. || Éminence raboteuse d'un os où s'attachent des muscles ou ligaments. Tubérosité de l'ischion. Tubérosité occipitale.
 — HIST. xvii^e s. Les trois muscles de la cuisse sortans de la tubérosité de l'os ischion, PARÉ, I, 8.
 — ETYM. Lat. *tuberosus*, de *tuber*, tumeur.
 † **TUBIEU** (tu-bieu), *interj.* Sorte de jurement burlesque. Les fers aux pieds! tubieu! comme vous y allez! BRAEYNS, *Avoc. Pat.* III, 12. Voy. TUBIEU.
 † **TUBIFÈRE** (tu-bi-fè-r'), adj. Terme d'histoire naturelle. Qui porte des tubes.
 — ETYM. *Tube*, et lat. *ferre*, porter.
 † **TUBIFORME** (tu-bi-for-m'), adj. Qui a la forme d'un tube.
 † **TUBIPORINIENS** (tu-bi-po-ri-niens), s. m. pl. Famille de polypes, se tenant dans des canaux libres, souvent parallèles, réunis par des lignes transversales, ce qui donne au polypier l'aspect d'un orgue.
 † **TUBLEU** (tu-bleu), *interj.* Voy. TUBIEU.
 † **TUBO-OVARIEN**, **ÏENNE** (tu-bo-o-va-riën, riën'), adj. Terme d'anatomie. Qui appartient à la trompe de Fallope et à l'ovaire. || Kystes tubovariens, kystes de l'ovaire communiquant avec la trompe et se vidant ainsi de temps en temps par l'utérus.
 † **TUBULAIRE** (tu-bu-lé-r'), adj. Qui a la forme d'un tube.
 — ETYM. Lat. *tubulus*, petit tube.

tumulte et du monde et des sens! *Corn. Imit.* III, 1. Malgré le tumulte de la cour, la reine trouvait le Carmel d'Élie, le désert de Jean, et la montagne si souvent témoin des gémissements de Jésus, *Boss. Mar. - Thér.* Asile où n'entrèrent jamais Le tumulte et l'inquiétude, *CHAUL. Louanges de la vie champêtre.* Votre rang et vos emplois vous engagent dans le tumulte du monde et des affaires, *MASS. Carême, Dang. des prospér. temp.* || On dit dans un sens analogue : le tumulte des armes. Qu'il est beau, après le tumulte des armes, de savoir encore goûter ces vertus paisibles...! *Boss. Louis de Bourbon.* Je n'étais pas surpris que, dans le tumulte des armes, tu [Vauvenargues] cultivasses les lettres et la sagesse, *VOLT. Mélanges litt. Or. fun. offic.* || 3° Fig. Trouble intérieur. Ce ne sont point les sens que mon amour consulte, il hait des passions l'impétueux tumulte, *CORN. Sertor.* II, 4. Une lettre que j'avais écrite dans le tumulte de mes pensées, *RICCOBONI, Œuv. t. I, p. 306,* dans *POUGENS.* Le tumulte où je suis ne me permet encore de rien résoudre; je vous en dirai davantage quand mes sens seront rassés, *J. J. ROUSS. Lett. à milord Maréchal,* 11 févr. 1766. Ils raisonnaient, ils demandaient comment l'enfant Amour, qui paraît si paisible, Porte en nos sens ce tumulte terrible, *MALFIL. Narcisse,* III. || 4° Chez les Romains, attaque subite d'un peuple ennemi. Le tumulte gaulois. || 5° En tumulte, *loc. adv.* En confusion. Mais quand le peuple est maître, on n'agit qu'en tumulte, *CORN. Cinna,* II, 1. Je crois qu'ils [l'abbé de Coulanges, mon fils et La Mousse] vous écriront; pour moi, je prends les devants, et n'aime point à vous parler en tumulte, *SÉV. 31 mai 1671.* || Fig. Je vous aime... Non d'un amour conçu par les sens en tumulte, *CORN. Pulchér.* I, 1.

— HIST. XII^e S. E. Joab, cum il oïd le sun de la busino [trompette], enquist dunt levast li tumultz par la cité, *Rois,* p. 223. Guillaumes a le temolte entendu, *Li coronemens Loos,* v. 1192. || XIII^e S. Choses qui font son et grant tumulte, *BRUN. LATINI, Trésor,* p. 206. La noise i estoit si grans de toutes pars, et la thumulte et li banissemens des chevaus, que n'i oïst neis Diu tonnant, *H. DE VALENC. VI.* || XIV^e S. Quelque part que aloit, la multitude armée fist paour et temoute, *BERCHEURE, f° 27, recto.* Et là où les legions entrèrent en la ville, ne euidiez pas que il y eust brayt, clamour, ne telmoute, *IB. f° 17.* || XV^e S. Je l'ay fait ennemy du tumulte des villes, J'ay repurgé son cœur d'affections serviles, Compagnon de ces dieux qui sont parmi les bois, *DESPORTES, Diane,* I, 69. Troubles et tumultes, *AMYOT, Public.* 28. Il mist fin à la guerre ou entrepreise renaudique [de la Renaudie], que l'on nommera le tumulte d'Amboise, *CARL. VIII, 7.*

— ETYM. Provenç. *tumulut*; espagn. et ital. *tumulto*; du latin, *tumulvus*, qui est de même radical que *tumor*, gonflement.

TUMULTUAIRE (tu-mul-tu-é-r'), *adj.* || 1° Qui a le caractère du tumulte. J'oppose un petit nombre choisi à une multitude tumultuaire, *BALZ. liv. VI, lett. 7.* Pour le temps, il m'a fallu réduire en soulèvement tumultuaire une guerre qui n'a pu durer moins d'un an, *CORN. Pomp. Examén.* Avant que l'envoyé fût entré, il y avait eu beaucoup de contestations tumultuaires dans la compagnie, *RETZ, Mémoires.* t. I, liv. II, p. 341, dans *POUGENS.* Ne pouvant alléguer aucune raison pour justifier ce concours tumultuaire de peuple, *SACI, Bible, Act. des apôt.* XIX, 40. M. Pascal examine cette réflexion de Cincés [vivre tranquillement, au lieu d'entreprendre sans cesse] dans le chapitre XXVI de ses Pensées, où il explique d'une manière admirable quelle est l'origine de toutes les occupations tumultuaires des hommes, *ROLLIN, Hist. anc. Œuv. t. VII, p. 366,* dans *POUGENS.* Cette réclamation devait se faire au moment où la députation a été annoncée, et non par une interruption désobligeante et tumultuaire, *MIRAB. Collection.* t. IV, p. 407. Il [Napoléon] avait dégoût et crainte de tout ce qui était émotion tumultuaire ou même apparencé démocratique, *VILLEM. Souv. contemp. les Cent-Jours,* VII. || 2° Qui a le caractère du désordre et du hasard. L'homme n'est point une besogne tumultuaire et faite sans y penser, *MALH. le Traité des biens.* de Sénèque, VI, 23. Il faut renoncer à tout ce qui dissipe notre esprit, qui le fait sortir de son assiette, qui le rend évaporé, qui le remplit d'idées confuses et tumultuaires, *NICOLE, Essais,* t. V, p. 50, dans *POUGENS.*

— HIST. XVI^e S. Ils [les médecins] offensent l'estomach et empirent le cerveau par ces dregues tumultuaires et dissentiennes, *MONT. III, 249.* Ils

mesprisoient les forces de ceux de la religion, comme tumultuaires, *LANOUE, 559.* Assemblées tumultuaires, *N'AUB. Hist. I, 253.* De chastier aigrement ces tumultuaires et seditieux, *CARL. VII, 2.*

— ETYM. Lat. *tumulvarius*, de *tumulvus*, tumulte.

TUMULTUAIREMENT (tu-mul-tu-é-ro-man), *adv.* D'une manière tumultuaire. Que s'ils [les Juifs] lapidèrent saint Étienne, ce fut tumultuairement et par un effet de ces emportements seditieux que les Romains ne pouvaient pas toujours réprimer... *Boss. Hist. II, 40.* Dès que ces Furies viurent à se réveiller et à paraître tumultuairement sur le théâtre, où elles faisaient l'office du chœur [dans l'Oreste d'Eschyle], quelques femmes enceintes furent blessées de surprise, et des enfants en moururent d'effroi, *ROLLIN, Hist. anc. Œuv. t. V, p. 113,* dans *POUGENS.* L'assemblée se rompit, sans rien conclure, un peu tumultuairement, *ST-SIM. 26, 47.* Les Suisses, armés tumultuairement, s'avancèrent pour secourir Granson [assiégé par Charles le Téméraire], *DUCLOS, Œuv. t. III, p. 99.*

— HIST. XVI^e S. Elles souloient au paravant y arriver tumultuairement sans ordre, *AMYOT, Nicias,* 5. Les arriere-bans, et tout ce qui se pust amasser tumultuairement, *N'AUB. Hist. II, 120.* Ce n'est pas en passant et tumultuairement, qu'il faut manier un estude si sérieux et venerable, *MONT. I, 398.*

— ETYM. *Tumuluaire*, et le suffixe *ment*.

† **TUMULTUER** (tu-mul-tu-é), *v. n.* S'agiter en tumulte.

— HIST. XVI^e S. La mer commence s'enfler et tumultuer du bas abysses, *RAB. Pant. IV, 18.* Le peuple n'avoit pas occasion de tumultuer, *CALV. Inst. 865.*

— ETYM. Lat. *tumuluaris*, de *tumulvus*, tumulte.

TUMULTEUEMENT (tu-mul-tu-é-ze-man), *adv.* En tumulte. Ces âmes infortunées qui s'agitent tumultueusement autour de leurs corps privés de sépulture, *BARTHÉL. Anach. ch. 64.*

— HIST. XIV^e S. Il s'en sont venuz en crlant et braiant tumultueusement l'un contre l'autre, *BERCHEURE, f° 20, verso.* || XV^e S. Il fut rabroué fort tumultueusement, *AMYOT, Nicias,* 54.

— ETYM. *Tumulteueuse*, et le suffixe *ment*.

TUMULTEUX, EUSE (tu-mul-tu-é-ze-z'), *adj.* || 1° Plein de tumulte. Horace, ne crois pas que le peuple stupide Soit le maître absolu d'un renom bien solide; Sa voix tumultueuse assez souvent fait bruit, *CORN. Hor. V, 3.* Enfin leur conseil tumultueux finit, et je ne sais ce qu'on y avait résolu, *SCARR. Rom. com. II, 14.* Le prélat et sa troupe, à pas tumultueux, Descendaient du Palais l'escalier tortueux, *BOIL. Lutr. V.* Il [Démosthène] allait sur le bord de la mer, et, dans le temps que les flots étaient le plus violemment agités, il y prononçait des harangues, pour s'approprier, par le bruit confus des flots, aux émeutes du peuple et aux cris tumultueux des assemblées, *ROLLIN, Hist. anc. Œuv. t. V, p. 534.* Sur ces rives tumultueuses Où les passions fastueuses Font régner le luxe et le bruit, *GRESSER, Chartr. D'un ciel tumultueux la sombre majesté,* *ST-LAMB. Sais. IV.* Désirs insensés! fantômes monstrueux! Et d'un cerveau malsain rêves tumultueux! A. CHÉN. *L'Invention.* || 2° Fig. Plein de trouble, d'affaires. La vie tumultueuse est agréable aux grands esprits; mais ceux qui sont médecins n'y ont aucun plaisir, *PASC. Pass. de l'amour.* Au milieu d'un conflit tumultueux de grands et petits intérêts qui divisent les citoyens, il [M. le Tellier] réprimait la licence des uns, relevait la faiblesse des autres, *FLECH. le Tellier.* De soins tumultueux un prince environné, Vers de nouveaux objets est sans cesse entraîné, *RAC. Esth. II, 3.* Se disposer au sommeil, en calmant ce qui pouvait rester des pensées tumultueuses de la journée, *ROLLIN, Hist. anc. liv. XXVI, 4^e part. III, 4.* De vastes projets, des entreprises éclatantes, des emplois tumultueux, *MASS. Or. fun. Villars.* Ayant quitté la plume et ce tumultueux métier d'auteur, *J. J. ROUSS. Lett. à Moutou,* 29 mai 1762. || 3° Fig. Plein de trouble intérieur. Le ciel a banni de mon âme toutes ces indignes ardeurs que je sentais pour vous, tous ces transports tumultueux d'un attachement criminel, *MOL. Festin, IV, 9.* Cette action tumultueuse et forcée qui s'excite au dedans de nous-mêmes par les objets analogues ou contraires à nos appétits, *BUFF. Disc. nat. anim. Œuv. t. V, p. 335.* Les tourments d'une passion tumultueuse, *GENLIS, Mme de Maintenon,* t. I, p. 216. Alors, de son destin sentant toute l'horreur, Son cœur tumultueux roule de rêve en rêve, *DELILLE, Imagin. IV.*

— SYN. **TUMULTUEUX, TUMULTUAIRE.** Tumultuaire

exprime ce qui a le caractère du tumulte : des résolutions tumultuaires. Tumultueux signifie plein de tumulte : une assemblée tumultueuse. À la rigueur, une assemblée tumultuaire pourrait ne pas être tumultueuse.

— HIST. XVI^e S. ...Pour s'opposer aux tumultueuses occasions [troubles] qui pour lors se presentoient en France, *CARL. VIII, 34.* Si se fait incontinent une tumultueuse assemblée du peuple, *AMYOT, Cor. 33.*

— ETYM. Lat. *tumulvus*, de *tumulvus*, tumulte.

TUMULUS (tu-mu-lus'), *s. m.* Terme d'antiquité. Grand amas de terre ou construction en forme de cône que les anciens élevaient au-dessus des sépultures. Une vallée tortueuse s'ouvrit devant nous; elle circulait autour de plusieurs monticules de figure à peu près semblable, et qui avaient l'air de monts artificiels ou de tumulus, *CHATEAUBR. Itin. part. 1.*

— ETYM. Lat. *tumulus*, du même radical que *tumor*, tumeur, gonflement.

† **TUN** (tun), *s. m.* Nom donné, dans le département du Nord, à la craie glauconieuse.

† **TUNAGE** (tu-na-j'), *s. m.* Couche de fascines traversées de plusieurs rangées de piquets et de clayons, le tout chargé d'un lit de 12 à 15 centimètres de gros gravier. Il parle d'enrochements à substituer aux fascinages; mais les ingénieurs affirment que remplacer les digues en tunages par d'autres formées d'enrochements occasionnerait une dépense peut-être six fois plus forte, *Monit. univ. 11 mars 1868, p. 367, 4^e col.* || On dit aussi *tune*.

— ETYM. *Tun.*

† **TUNE** (tu-n'), *s. f.* Synonyme de *tunage*.

— ETYM. *Tun.*

† **TUNER** (tu-né), *v. n.* Ancien terme familier. Mendier (le mot appartient à l'argot du XVIII^e siècle, on trouve *thune*, *amûné*, dans *MAREAU, le Jargon ou langage de l'argot réformé*).

† **TUNGSTATE** (tongh-sta-t'), *s. m.* Terme de chimie. Sel produit par la combinaison de l'acide tungstique avec une base.

† **TUNGSTATÉ, ÉE** (tongh-sta-té, tée), *adj.* Qui contient du tungstène. Chaux tungstatée.

† **TUNGSTÈNE** (tongh-stè-n'), *s. m.* Terme de chimie. Métal très-difficilement réductible, d'un gris foncé ou noir, très-dur, très-pesant, découvert en 1780 par Scheele.

— ETYM. Allem. *Tungstein*.

† **TUNGSTIDES** (tongh-sti-d'), *s. m. pl.* Famille de minéraux qui comprend le tungstène et ses combinaisons.

† **TUNGSTIQUE** (tongh-sti-k'), *adj.* Terme de chimie. Qui se rapporte au tungstène; qui en contient. Acide tungstique.

† **TUNGCELE** (tu-ni-sè-l'), *s. f.* Petite tunique blanche des augustins déchaussés et de quelques autres religieux.

† **TUNICIERS** (tu-ni-sié), *s. m. pl.* Animaux très-petits, autrefois rangés parmi les polypes, qui forment un ordre distinct dans la classe des mollusques acéphales. Leur manteau est confondu avec une enveloppe coriace qui les entoure à la manière d'une tunique, d'où leur nom.

† **TUNICINE** (tu-ni-si-n'), *s. f.* Terme de chimie. Principe immédiat de l'enveloppe des tuniciers, dit aussi cellulose animale, mais diffèrent de la cellulose par ses réactions chimiques et anatomiquement.

TUNIQUE (tu-ni-k'), *s. f.* || 1° Vêtement de dessous que portaient les anciens. Il revêtait le grand-prêtre de la tunique de fin lin, et le ceignait avec la ceinture, *SACI, Bible, Lévit. VIII, 7.* La tunique était le vêtement que les Romains portaient immédiatement sur la peau : elle était, dans l'origine, fort grossièrement faite, et on peut se la représenter comme un sac, ouvert pour laisser passer la tête et les bras, *CONDIL. Hist. anc. XI, 13.* La tunique [des Athéniens] était autrefois de lin, elle est maintenant de coton, *BARTHÉL. Anach. ch. 20.* Dans la Phocide et dans les environs de l'île d'Eubée, les pauvres portaient encore du temps de Pausanias des tuniques de peau de porc, *MONGEZ, Instit. Mém. hist. et litt. anc. t. IV, p. 225.* Ils [les paysans grecs] portent une tunique qui leur descend jusqu'aux genoux, et qu'ils rattachent avec une ceinture; leurs larges culottes sont cachées par le bas de cette tunique, *CHATEAUB. Itin. part. 1.* || Fig. Tunique de Nessus, présent funeste à celui qui le reçoit (cette tunique empoisonnée causa la mort d'Hercule, à qui Déjanire la donna). || La tunique était aussi un vêtement de femme. Leur habillement [des femmes spartiates] consiste dans

veur, et ils en prenaient la tutelle comme protecteurs de l'univers, *id. Rom. 6*. La tutelle est une charge personnelle qui ne passe point aux héritiers du tuteur, *Code civ. art. 419*. || Rendre la tutelle, rendre compte de la tutelle qu'on a exercée. Qu'il n'en soit point question [de certains cadeaux]... dans ma tutelle; c'est tout de bon que je m'en vais la rendre, *sév. 19 janv. 1674*. || Être dispensé de la tutelle, se dit de ceux que la loi dispense d'être tuteurs ou curateurs. Tout individu atteint d'une infirmité grave et dûment certifiée est dispensé de la tutelle, *Code civ. art. 434*. Ceux qui ont cinq enfants légitimes, sont dispensés de toute tutelle autre que celle desdits enfants, *ib. art. 436*. || On dit de même: Être exempt de tutelle et de curatelle, etc. || Enfants en tutelle, hors de tutelle, enfants qui sont encore ou qui ne sont plus sous l'autorité d'un tuteur. || Tutelle officieuse, protection légale accordée à un enfant mineur par une personne qui se propose de l'adopter quand il sera devenu majeur. || Fig. Au monde en tutelle, Dieux tout-puissants, quel exemple offrez-vous? *BÉRANG. Escl. gaulois. || 2°* Fig. Dépendance, surveillance gênante. Sa sœur à cinquante ans le tenait en tutelle, *conn. Attila, 1, 2*. Vous verrons-nous toujours trembler sous sa tutelle [d'Agrippine]? *RAC. Brit. II, 2*. Lorsque, pour affermir sa puissance nouvelle, il voulait, disait-il, sortir de leur tutelle [des janissaires], *id. Bajaz. 1, 4*. Le cardinal [Mazarin], qui sentait qu'il n'y avait plus moyen de tenir son maître en tutelle, *HAMILT. Gram. v. 11* [Pierre le Grand] a dissipé les janissaires moscovites, nommés strelitz, qui tenaient les czars en tutelle, *volt. Charles XII, 1*. || 3° Fig. Protection. Les citoyens sont sous la tutelle des lois. || 4° Tutelle de navire, nom qu'on donne aux armes mises en sculpture, à l'arrière d'un navire, et qui sont ordinairement celles du prince ou du patron.

— REM. L'Académie écrit tutelle et curatelle par deux l, tandis qu'elle écrit cautele, clientèle, etc. avec l'accent.

— HIST. xv^e s. Lesquelx escoliers estans en une chambre en la tutelle [pension] maistre Jehan Perat.... *DU CANGE, tutella*. || xv^e s. Il est peu d'ames si réglées... à qui on se puisse fier de leur propre conduite... il est plus expedient de les mettre en tutelle, *MONT. II, 314*. C'est une manne celeste envoyée pour la tutelle et conservation de la vie humaine, *id. III, 225*. Les tuteles sont datives [déférées par le juge, de l'avis des parents], *LOYSEL, 181*.

— ETYM. Provenç. espagn. et ital. *tutela*; du lat. *tutela*, qui vient de *tueri*, défendre. L'ancienne langue disait *tuterie*.

TUTEUR, TRICE (tu-tour, tri-s'), *s. m. et f.* || 1° Celui, celle qui est chargé d'une tutelle. ... toi-même, des tiens devenu le bourreau, Au sein de ton tuteur [Cicéron] enfonças le couteau, *conn. Cinna, IV, 3*. L'abbé de Coulanges veut rendre le compte de ma tutelle; et c'est une nécessité que ce soit aux enfants dont on a été tuteur, *sév. 171*. Théodose déclara Stilicon tuteur de son fils Honorius, et lieutenant général des armées des deux empires, *FLÉCH. Hist. de Théodose, IV, 75*. Et l'orphelin n'est plus dévoré du tuteur, *BOIL. Lutr. VI*. La femme pourra être nommée tutrice de son mari, *Code civ. art. 507*. Tout individu âgé de soixante-cinq ans accomplis peut refuser d'être tuteur, *ib. art. 433*. || Tuteur officieux, celui qui est chargé de la tutelle officieuse. Un époux ne peut devenir tuteur officieux qu'avec le consentement de l'autre conjoint, *Code civ. art. 362*. || Tuteur ad hoc, celui qui est nommé à un mineur pour un objet déterminé. || Fig. Il n'a pas besoin de tuteur, se dit d'un homme qui sait conduire ses affaires. || Fig. Nous sommes des enfants qui avons besoin d'un tuteur sévère, la difficulté ou la crainte, *boss. Sermons, Ambition, 4*. || Fig. Tuteurs des rois, s'est dit des parlements sous l'ancienne monarchie. Mercenaires appuis d'un dédale de lois, Plébéiens, qui pensez être tuteurs des rois, *volt. Henri. IV*. Il y a longtemps que les Calas, les chevaliers de la Barre, les Lally, etc. m'ont brouillé avec les tuteurs des rois, *id. Lett. Richelieu, 20 juill. 1774*. || 2° Fig. Celui, celle qui protège. Ces grands tuteurs des États [les princes], *Dial. d'Or. Tubero, t. II, p. 289*. Les souverains ne sont que les conservateurs des lois, les exécuteurs de la justice, les pères et les tuteurs du peuple, *RÉN. t. XXII, p. 389*. Les chefs-d'œuvre que Rome, tutrice des beaux-arts, a cédés à l'héritière d'Athènes [Paris], *CHATEAUBR. Génie, IV, VI, 6*. || 3° Terme de

jardinage. Bâton contre lequel on attache une plante faible, tortue ou mal dirigée, qu'on veut soutenir ou redresser. Les quenouilles du maïs étant destinées à servir de tuteurs ou de rames au légume grimpeur, *CHATEAUBR. Amér. Moissons*. || Corset tuteur, sorte d'enveloppe solide, en bois, en fer, qu'on met autour d'un jeune arbre pour le protéger dans sa croissance.

— HIST. xiii^e s. Cil qui est tuteurs por enfans sousaaglés, n'est pas tenu à fere les besongnes des enfans à son coust, *BEAUM. XVII, 8*. Donner tuteurs as orfelins qui n'en ont point, *Liv. de just. 75*. || xiv^e s. Or est terre mere et nourrice De toutes choses, et tutrice, *Nat. à l'alch. err. 465*. Madame Allz de Partenay, tuitresse desdiz heritiers, *DU CANGE, tutella*. || xv^e s. Tuteur d'enfans [celui qui les tient en pension], *id. ib.* || xvi^e s. La deesse tutrice de cette amoureuse ardeur [l'amour], *MONT. III, 293*. Tuteurs et tuteresses, *Coust. gén. t. II, p. 504*. Le parlement, jadis tuteur des roys, *Sat. Mén. Disc. de M. d'Aubray*.

— ETYM. Provenç. *tuaire*, tuteur; du lat. *tutorem*. protecteur, de *tutari*, protéger (*tutor* aurait donné *ture*). En provençal *tuaire*, en français *tutere* est le nominatif, de *tutator*; *tuaire*, tuteur, est le régime, de *tutatorum*. C'est de *tuteur*, maître de pension, qui vient l'anglais *tutor*, précepteur.

TUTIE (tu-tie), *s. f.* Oxyde de zinc mêlé de protoxyde de fer, d'oxyde de plomb, d'oxyde de cadmium, etc. qui s'attache, sous forme d'une couche dure et grisâtre, aux cheminées des fourneaux dans lesquels on traite des minerais de fer contenant du zinc, *LEGOARANT*. || Onguent de tutie. Les femmes turques se mettent de la tutie brûlée et préparée dans les yeux pour les rendre plus noirs, *BUFF. Hist. nat. hom. Œuv. t. V, p. 102*.

— HIST. xvi^e s. Y dissolvant sucre candi, tutie, gomme diatrang, myrrhe, *PARÉ, XI, 14*.

— ETYM. Portug. *tutia*; de l'arabe *toutiyā*.

TUTOIEMENT ou TUTOÏEMENT (tu-toi-man), *s. m.* Action de tutoyer. On lui dira comment leur prudente équité punit le tutoiement, *HAUTE-ROCHE, Bourg. de qual. v. 3*. Le tutoiement, qui rend le discours plus serré... plus vif, a souvent de la noblesse et de la force dans la tragédie, *volt. Comm. Corn. rem. Ment. II, 3*. Une singularité remarquable dans l'usage du tutoiement, c'est qu'il est moins permis dans le comique que dans le tragique, *MARONTEL, Œuv. t. X, p. 370*. Ces lettres françaises [lettres des papes dans le xiv^e siècle] ont l'avantage de constater le tutoiement employé par les papes avec tout le monde sans exception, *LECLERC, Hist. litt. de la France, t. XXIV, p. 426*. || Fontenelle disait tutoiement: Naturellement le comique a dû pousser cela un peu plus loin, et à son égard le tutoiement n'expire que dans le Menteur, *Vie de Corn.*

— ETYM. *Tutoyer*; génev. *tutoiement*.

TUTOYÉ, ÉE (tu-to-ié, iée), *part. passé* de tutoyer. Tutoyé par un ancien camarade.

TUTOYER (tu-to-ié); plusieurs disent tu-toi-ié; l'y grec se change en i devant le muet: je tutoie, je tutoierai), *v. a.* || 1° Dire à quelqu'un tu et toi, au lieu de vous, qui est la forme polie dans notre langue. Pour moi, j'aimerais mieux traiter un valet de vous que de tutoyer un prince, *nussy, dans Dict. de Trévoux, tu*. Pardonnez, ma divine comtesse, Pour duper le barbon il faut vous tutoyer, *TH. CORN. Comt. d'Org. v. 6*. Vous ne tutoierez plus un genre de ma sorte, *DESTOUCH. Glor. III, 9*. Le grand-prieur de Froulay m'a dit que Louis XIV n'aimait pas du tout que les faiseurs d'épîtres et de prologues, ni les auteurs de dédicaces le tutoyassent en vers pas plus qu'ils n'auraient fait en prose: Le roi François 1^{er} ne le souffrit jamais, disait-il un soir chez Mme de Montespan, qui répondit à cela que Despréaux n'avait jamais été qu'un mal-appris, *Souv. de Mme de Créqui, t. I, p. 23*. Le philosophe est très-familier avec le baron; car il le tutoie, *GRIMM, Corresp. t. I, p. 52*. Monsieur le maire est gentilhomme par sa femme née demoiselle; voilà pourquoi il nous tutoie et ruduoie nous autres paysans, *P. L. cour. Gaz. du village*. Don Ricardo [au roi]: Seigneur, vous m'avez tutoyé, Me voilà grand d'Espagne [les grands d'Espagne étaient tutoyés par le roi], *v. hugo, Hernani, IV, 1*. || Les quakers emploient le tutoiement avec tout le monde. Penn fut obligé d'aller tutoyer Charles II et ses ministres plus d'une fois pour son payement, *volt. Dict. phil. Quakers*. || Absolument. En Allemagne, supprimer le monsieur et le madame sefait une grossièreté pareille à tutoyer parmi nous, *ST-SIM. 70,*

154. On tutoyait alors au théâtre... *volt. Comm. Corn. rem. Ment. II, 3*. || 2° Se tutoyer, *v. refl.* Employer entre soi les tu et les toi. Bourguignon, ne nous tutoyons plus, je t'en prie, *MARIV. Jeux de l'am. et du has. II, 9*. Nous nous tutoierons, quand nous serons ivres, *DUBER. Nerveu de Raneau*. || Avec ellipse du pronom personnel. Jamais Molière n'a fait tutoyer les amants, *volt. Comm. Corn. rem. Ment. II, 3*.

— REM. *Tutoyer*; prononciation normande, a été usité; on l'entend encore quelquefois. Il tutoye, en parlant, ceux du plus haut étage, *MOL. Mis. II, 5*. Il a encore une autre mauvaise habitude, c'est de tutoyer tout le monde; il tutoye jusqu'à des femmes qu'il n'a jamais vues, *DUFÉREY, Espr. de contrad. sc. 6*.

— HIST. xiv^e s. Et après ce, Jehan Maras eust dit à Phelipot esculer très-arrogamment: me tutoies-tu? J'ai une prude femme espousée, *DU CANGE, tuisare*. || xv^e s. Le suppliant dit à icellui commandeur, qu'il ne faisoit pas son honneur de le tutoyer, attendu qu'il estoit marié, *DU CANOE, Tuisare*. || xvi^e s. Si je tuitiole quelque gros milour, qui me donnoit un coup de poing, *BOUVARD, De noblesse, p. 242*.

— ETYM. Tu et toi; génev. *tutoyer*. Montaigne a dit *tutoyer*: Des nations où les enfans tuoient leurs pères, *I, 207*. L'ancienne langue disait aussi *atutec, atuiser*; le bas-latin, *tuisare, tibissare*.

† TUTTI (tou-tti), *s. m. pl.* || 1° Terme de musique. Tous les instruments de l'orchestre pris ensemble. Allons, tutti ensemble. || 2° Au sing. Phrase musicale jouée par tous les instruments de l'orchestre ensemble. Reprenons au tutti. De beaux tutti. Par un noble tutti l'ouverture commence, *SORFIE OAV, Maître de chap. I, 4*. || 3° Tutti quanti [italien, tous tant qu'ils sont], tous ceux qui sont là, gens de même farine. La reine me parla tout aussi longtemps de ma maladie, que si c'eût été une couche... le maréchal de Lorges m'attaqua sous le nom du chevalier de Grignan, enfin tutti quanti; vous savez ce que c'est que de recevoir un mot de tout ce qu'on trouve en chemin, *sév. 299*. Les Lamartinière, les Reboulet et les tutti quanti, *volt. Lett. en vers et en prose, 104*.

— ETYM. Ital *tutti*, plur. de *tutto* (voy. tout).

† TU-TU-BAN-BAN, *s. m.* La musique des montreurs d'ours (onomatopée de la flûte et du tambour). On dit aussi tu-tu-pan-pan.

TUYAU (tu-iô); plusieurs disent tui-iô), *s. m.* || 1° Petit canal de fer, de plomb, de bois, de terre cuite, etc. Tuyau de fontaine. Les tuyaux d'une conduite de gaz. Les tuyaux d'un poêle. || En tuyaux d'orgue, se dit d'objets rangés à côté l'un de l'autre et dont la longueur est décroissante. Les penes de la queue sont en tuyaux d'orgue comme dans le faisán, et non point toutes égales, *BUFF. Ois. t. IV, p. 154*. || Tuyau de poêle, se dit, par plaisanterie, du chapeau rond que portent les hommes. || 2° Ouverture de la cheminée depuis le manteau jusqu'en haut. || Tuyau dévoyé, tuyau de cheminée qui est détourné de la direction verticale. || 3° Ouverture et canal d'une fosse d'aisances. || 4° Le bout creux de la plume des oiseaux, par opposition à la tige. Les porcs-épics, les hérissons, par les tuyaux dont ils sont couverts, semblent nous indiquer que les plumes pourraient appartenir à d'autres qu'aux oiseaux, *BUFF. Quadrup. t. VI, p. 269*. || 5° Tige creuse du blé et de certaines plantes. Quand le fruit de Cérès De ses tuyaux dorés enrichit nos guérets, *TRISTAN, Mariane, 1, 3*. Vers le x^e siècle, en même temps que les hosties étaient substitués au pain, les fidèles qui virent recevoir la communion, burent le vin, non plus à même le calice, mais en humant, au moyen d'un chalumeau ou tuyau, le liquide consacré, *DE LABORDE, Émaux, p. 530*. || 6° Par extension, tout ce qui a la forme d'un tuyau. Pour sucer quelque liqueur, les lèvres servent de tuyau, et la langue sert de piston, *boss. Conn. IV, 2*. || Familièrement. Parler dans le tuyau de l'oreille, dire quelque chose dans le tuyau de l'oreille, parler bas, en secret à quelqu'un. || 7° Gros pli cylindrique qu'on fait à du linge empesé, surtout à une garniture, à une dentelle ou bande de tulle ou de mousseline. Il y a de gros et de petits tuyaux. || 8° Se dit de plusieurs coquilles. || 9° Tuyau à tonnerre, synonyme de quennon.

— SYN. TUYAU, TUBE. Tube est un terme de science; tuyau est de l'usage ordinaire. Le physicien et l'astronome se servent de tubes; nous employons différentes sortes de tuyaux pour conduire les liquides. En outre, le tube est en géné-

ranne, par exemple Desportes; mais cela n'a pas réussi; et il faut dire tyran en parlant d'une femme. Cette femme est un tyran domestique. Toutefois Fr. Soulié a employé ce mot dans le style familier. Assurément, mais... — Il n'y a pas de mais; je veux, j'exige que vous teniez votre parole, entendez-vous? — Soit, tyranne, dit M. de Simon, en embrassant sa femme, *Au jour le jour*, § XII.

— HIST. XII^e s. Et en la croix vous peindrent tyran, *Ronc.* p. 152. || XIII^e s. Ne ja, pour nul desirier, [je] Ne remairai avecque ces tirans Qui sont croisés à loier Pour dimer clers et bourgeois et serjens, QUESNES, *Romancero*, p. 97. || XIV^e s. Et pour ce nous ne disons pas que les tyrans soient prodiges [prodiges], ORESME, *Éth.* 106. Je vous deliverrai de ceste gent tirant, *Guescl.* 3035. Mesmes vont les Juifs Pierre le roy blasmant; En derrieres de lui l'apeloient tirant, *ib.* 6948. || XV^e s. Est licite de adompter et endormir par belles paroles les oreilles du tyran, *MONSTR.* 1, 39. Adonc marcha avant le tyran [bourreau], qui print la royne par la main; si la mena jusque à l'estache, *Perceforest*, t. v, f^o 102. || XVI^e s. Il sembloit, quand ils [les huguenots] oyoiënt parler de moy, qu'ils avoient le bourreau à la queue; aussi m'appeloient-ils ordinairement le tyran, *Mém. de Montluc*, t. II, p. 57. Mais vous, belle tyranne, aux Nerons comparable, DESPORTES, *Diane*, 1, 46.

— ETYM. Provenç. *tiran*; catal. *tirà*; espagn. *tirano*; ital. *tiranno*; du lat. *tyrannus*, qui est le grec *τύραννος*. L'anglais dit *tyrant*; c'est une orthographe qu'il a reçue de l'ancien français, et que l'ancien français, par erreur, avait adoptée, prenant ce mot pour un participe présent.

TYRANNEAU (ti-ra-nnô), s. m. || 1^o Terme familier. Tyran subalterne. Si le Mazarin se fait craindre aujourd'hui, il est assuré qu'un temps viendra qu'on ne le craindra plus, et que l'on dira de lui et de quelques autres tyranneteaux qui sont près de lui d'étranges vérités, GUI PATIN, *Lett.* t. II, p. 40. Que n'auront pas fait les autres secrétaires d'État, et gens en place considérables dans la robe, dans la plume, et, en sous-ordre, les financiers et les petits tyranneteaux dans les provinces? ST-SIM. 399, 205. Il faut avoir vécu dans quelques pays où ce régime [féodal] subsiste encore, pour savoir combien sont malheureux les serfs des petits seigneurs, tyranneteaux indigents qui, pour vivre ou soutenir un luxe obscur, sont réduits à sucer le sang de leurs hommes, LÉVESQUE, *Instit. Mém. sc. mor. et pol.* t. v, p. 262. || 2^o Genre d'oiseaux silvains ou de passereaux.

— HIST. XVI^e s. Nettoyer la Sicile de plusieurs tyranneteaux qui l'oppressoient, *MONT.* III, 254.

— ETYM. Dimin. de *tyran*.

† 1. TYRANNICIDE (ti-ra-nni-si-d'), s. m. Meurtre d'un tyran. Arcadius et Honorius publièrent une loi contre le tyrannicide, *DIDER.* *Princ. de polit.* 142.

— HIST. XVI^e s. Le tyrannicide que firent Brutus, Cassius et leurz adherentz, *BONIVARD, de Noblesse*, p. 277.

— ETYM. Lat. *tyrannicidium*, de *tyrannus*, tyran, et *cædere*, tuer.

† 2. TYRANNICIDE (ti-ra-nni-si-d'), s. m. Celui qui tue un tyran.

— ETYM. Lat. *tyrannicida* (voy. TYRANNICIDE 1).

TYRANNIE (ti-ra-nnie), s. f. || 1^o Domination usurpée et illégale, bien ou mal exercée (sens ancien). Nous savons que ce prince magnanime [Charles II] eût pu hâter ses affaires, en se servant de la main de ceux qui s'offraient à détruire la tyrannie [Cromwell] par un seul coup, *BOSS. Reine d'Angleterre*. Je l'avoue franchement, la tyrannie ne me donnait aucun plaisir, *FÉN. Dial. morts aac.* (*Solon, Pisistrate*). Le mot tyrannie, qui avait été pris en bonne part, ne servit plus qu'à exprimer la cruauté jointe à l'usurpation du pouvoir, LÉVESQUE, *Instit. Mém. sc. mor. et pol.* t. II, p. 61. || 2^o Gouvernement injuste et cruel, légitime ou non. Tousjours la tyrannie a d'heureuses prémices, *RAC. Brit.* 1, 4. Il ne faut ni art ni science pour exercer la tyrannie, *LA BRUY.* x. Tous les coups portèrent sur les tyrans, aucun sur la tyrannie, *MONTESQ. Esp.* III, 3. Sous quelle tyrannie aimeriez-vous mieux vivre? sous aucune; mais, s'il fallait choisir, je détesterais moins la tyrannie d'un seul que celle de

plusieurs, *VOLT. Dict. phil. Tyrannie*. La tyrannie d'un corps est toujours plus impitoyable que celle d'un roi, *id. Mœurs*, 182. || 3^o Toute sorte d'oppressions et de violences. Six cents soldats qui avaient été les instruments de leurs tyrannies [de quelques gouverneurs], *VAUGELAS, O. C.* 545. Tu [Assuérus] ne m'as prodigué tes perfides bienfaits. Que pour me faire mieux sentir ta tyrannie, *RAC. Esth.* III, 4. Tous n'attendent qu'un chef contre la tyrannie [des Romains], *id. Mithr.* III, 4. Il [Napoléon] s'est plaint de la tyrannie qu'elle [l'Angleterre] exerçait sur les mers; mais c'était ce pouvoir sur mer qui mettait obstacle à sa tyrannie sur terre, *VILLEM. Souven. contemp. Cent-Jours*, VIII. || Il se dit aussi de l'abus de l'empire sur les animaux. Si l'on ajoute aux causes naturelles d'altération dans les animaux libres celle de l'empire de l'homme sur ceux qu'il a réduits en servitude, on sera surpris de voir jusqu'à quel point la tyrannie peut dégrader, défigurer la nature, *BUFF. Quadrup.* t. VII, p. 200. || 4^o Humeur, conduite impérieuse et violente dans les rapports de famille ou de société. On a souvent besoin de force et de prudence pour les opposer à la tyrannie de la plupart de nos amis, qui se font un droit sur notre confiance et qui veulent tout savoir de nous, *LAROCHEFOUC. Réfl. div.* p. 415. La tyrannie consiste au désir de domination universelle et hors de son ordre, *PASC. Pens.* VI, 37, éd. HAVET. La tyrannie est de vouloir avoir par une voie ce qu'on ne peut avoir que par une autre, *id. ib.* VI, 10. Nous exerçons sur nos frères une espèce de tyrannie, nous prenons contre eux un esprit d'aigreur ou un esprit de dédain, *BOSS. Sermon. Samedi de la 3^e sem. de carême, Jugem. hum.* 4. Il n'y a point de plus maligne tyrannie que de forcer un homme de nous être obligé malgré lui, et c'est indignement abuser du nom de grâce que de le donner à un traitement forcé, plus cruel que le châtement, *J. J. ROUSS. Dial.* 1. Elle [sa femme] m'accuserait de caprice et peut-être de tyrannie, *C. DE BERNARD, la Chasse aux amants*, III. || 5^o Fig. Pouvoir que certaines choses ont d'ordinaire sur les hommes. La tyrannie de la beauté. La tyrannie des bienséances. Pour les plus belles vies l'orgueil de la naissance a bien des tyrannies, *CORN. Pulch.* 1, 4. Elle sent son âme sous la tyrannie d'un démon invisible, *MASS. Carême, Prière* 2.

— HIST. XIII^e s. Maintenant que li rois se porchace de faire son profit et laisse le bien dou peuple, il devient tirans, et sa tyrannie n'est pas autre chose que corruption de sa signorie, *BRUN. LATINI, Trésor*, p. 343. || XIV^e s. Justice sans misericorde est tirannie, *Ménagier*, I, 9. || XV^e s. Glacidas, qui estoit de haut courage, plein de toute tyrannie et orgueil, *Hist. de la puc. d'Orléans*, p. 502, dans *LACURNE*. || XVI^e s. Nous serons exempts de leurs tyrannies, et exactions, *SAT. MÈN.* p. 177.

— ETYM. Prov. *tyrannia*; esp. *tirania*; ital. *tirania*, du grec *τύραννία*, qui vient de *τύραννος*.

TYRANNIQUE (ti-ra-nni-k'), adj. || 1^o Qui tient de la tyrannie, qui est injuste, violent. La justice sans la force est impuissante; la force sans la justice est tyrannique, *PASC. Pens.* VI, 8, éd. HAVET. Ah! mon fils, que je hais ces rigoureux tyranniques! *VOLT. Alz.* I, 4. Elisabeth fit une action de tyrannique... en faisant assassiner par un bourreau la reine Marie Stuart; mais, dans le reste de son gouvernement, elle ne fut pas tyrannique, *id. Dict. phil. Tyran*. || 2^o Qui tyrannise. Ne vous imposez point de loi si tyrannique, *CORN. Cid*, III, 3. Ces discours sont faux et tyranniques: Je suis beau, donc on doit me craindre; je suis fort, donc on doit m'aimer, *PASC. Pens.* VI, 10, éd. HAVET. Laissons les beaux esprits dans leurs disputes de mots, dans leur commerce de louanges qu'ils se vendent les uns aux autres à pareil prix, et dans leurs cabales tyranniques qui veulent usurper l'empire de la réputation et des lettres, *BOSS. Sermons, Sur l'honneur*, 4. Elles se piquent de briller dans les conversations, de réduire tout à leur sens, et d'exercer un empire tyrannique sur les opinions, *FLÉCH. Mme de Montaus*. || 3^o Fig. Qui exerce un pouvoir sur l'esprit des hommes, en parlant de choses. Quel tyrannique effroi... *CORN. Toison*, I, 2. Un orateur, voyant sa patrie en danger, Courut

à la tribune; et, d'un art tyrannique, Voulant forcer les cœurs dans une république, Il parla fortement sur le commun salut, *LA FONT. Fable*, VIII, 4.

— HIST. XIV^e s. Et tele chose est plus manifeste en ceste policie tyrannique, pour ce que elle est très malvese, *ORESME, Éth.* 246. || XVI^e s. Quand le peuple gemit sous le faix tyrannique, *D'AUB. Tragiques*, édit. LALANNE, p. 84.

— ETYM. Lat. *tyrannicus*, de *τύραννός*, qui vient de *τύραννος*, tyran.

TYRANNIQUEMENT (ti-ra-nni-ke-man), adj. Avec tyrannie. Nos ennemis veulent tyranniquement réduire le roi [Louis XIV] à une condition si désastreuse [détrôner son petit-fils], *FÉN.* t. XII, p. 517. On peut craindre que le même monarque ou le même sénat ne fasse des lois tyranniques pour les exécuter tyranniquement, *MONTESQ. Esp.* XI, 6.

— HIST. XV^e s. Ces mauvais princes qui en usent cruellement et tyranniquement, *COMM.* dans le *Dict. de COCHÉZ*.

— ETYM. *Tyrannique*, et le suffixe *ment*.

TYRANNISÉ, ÉE (ti-ra-nni-zé, zée), part. passé de tyranniser. Une province tyrannisée par le gouverneur.

TYRANNISER (ti-ra-nni-zé), v. a. || 1^o Traiter tyranniquement. Néron tyrannisa l'empire romain. || 2^o Avoir une humeur, une conduite impérieuse et violente dans les rapports de société et de famille. Il ne faut pas tyranniser ses amis, *PASC. Prov.* II. Faut-il que désormais, renonçant à vous plaire, Je ne prétende plus qu'à vous tyranniser? *RAC. Mith.* II, 4. Les unes [femmes] se plaignaient d'avoir été tyrannisées par les hommes; les autres se louaient de la facilité avec laquelle leurs amants s'étaient laissés conduire par elles, *FONT. Jugem. de Pluton*. || 3^o Il se dit de choses exerçant une tyrannie morale. Ma raison, il est vrai, dompte mes sentiments; Mais, quelque autorité que sur eux elle ait prise, Elle n'y règne pas, elle les tyrannise, *COAN. Poly.* II, 2. Il est tyrannisé par ses passions, *FÉN. Tél.* v. On s'aperçoit qu'elle n'avait pas tyrannisé ses désirs, *HAMILT. Gram.* 10. Cette fureur du jeu qui vous tyrannise, *MASS. Carême, Sur la communion*.

— HIST. XIV^e s. Pisisstratus en xxxiii ans tyranniza XVII ans, *ORESME, Thèse de MEUNIER*. Il monstre que en plusieurs manieres ilz [les princes] forvoient et tyrannisent, *le Songe du vergier*, I, 126. || XV^e s. [Le roi d'Angleterre] fait prendre celui qui s'en estoit fui et le fait planter on terre, et très inhumainement tyranniser et mourir, *JUVÉN. DES URINS, Charles V*, 1420. || XVI^e s. Quand la loi du destin qui, depuis ma naissance, Forte me tyrannise... *DESPORTES, Élégies*, I, 5.

— ETYM. *Tyran*.

† TYRINE (ti-ri-n'), s. f. Terme de chimie. Synonyme de caséine.

— ETYM. *τύρος*, fromage.

† TYROGLYPHES (ti-ro-gli-f'), s. m. pl. Terme d'histoire naturelle. Genre d'arachnides acaréens, à corps légèrement resserré sur les flancs, ainsi nommés parce qu'ils vivent sur les peaux de fromage.

— ETYM. *τύρος*, fromage, et *γλύφειν*, sculpter.

† TYROLIENNE (ti-ro-liè-n'), s. f. Sorte de chanson montagnarde à trois temps, qui s'exécute en franchissant avec un accent particulier, et à l'aide de certains coups de gosier, d'assez grands intervalles, dans lesquels on passe de la voix de poitrine à la voix de tête. || Danse ou valse du Tyrol.

† TYROSINE (ti-ro-zi-n'), s. f. Terme de chimie. Produit de l'action de la potasse sur la caséine, sur la fibrine ou l'albumine sèche.

— ETYM. *τύρος*, fromage.

† TYRTÉEN, ENNE (tir-té-in, è-n'), adj. Se dit d'un chant pareil à ceux de Tyrtée, célèbre poète lyrique et guerrier, parmi les Grecs.

— ETYM. *τύρος*, fromage.

† TZIGANE (tzi-ga-n'), s. m. Synonyme de tzingari. || Le tzigane, langue des tzingaris; ce paraît être un dialecte indien très-corrompu.

† TZINGARI (tzin-ga-ri), s. m. Nom de vagabonds qui marchent par petites bandes, qui disent la bonne aventure, exercent de petits métiers, et dont l'origine paraît indienne.

U, s. m. || 1° La cinquième des voyelles et la vingt et unième lettre de l'alphabet. Un grand U. Un petit u. M. Jourdain : Et toi, sais-tu bien comme il faut faire pour dire un u ? — Nicole : Comment ? — M. Jourdain : Oui ; qu'est-ce que tu fais quand tu dis u ? — Nicole : Quoi ? — M. Jourdain : Dis un peu u, pour voir. — Nicole : Eh bien ! u. — M. Jourdain : Qu'est-ce que tu fais ? — Nicole : Je dis u. — M. Jourdain : Oui ; mais quand tu dis u, qu'est-ce que tu fais ?... tu allonges les lèvres en dehors, et approches la mâchoire d'en haut de celle d'en bas : u, vois-tu ? je fais la moue, u, MOL. *Bourg. gent.* III, 3. || 2° On distinguait autrefois deux sortes d'u, l'u voyelle et l'u consonne qui est le v. || 3° Il se met après le g quand on veut donner au g un son dur devant e et i : gueuon, guide. || 4° On met un tréma sur l'u quand on veut indiquer qu'il se prononce séparément de la voyelle qui le précède : Esaü, Saül. || 5° Membre d'U ; les ouvriers nomment ainsi les parties de leurs ouvrages d'une forme longue et étroite, comme les larmiers, les bandeaux, etc. lesquels sont remplis par des compartiments disposés en chevrons frisés en forme d'U, ou pour mieux dire de V. L'usine de la Franche-Comté fabrique les nouveaux fers spéciaux dits fers à U, etc. dont l'usage est encore peu répandu, CH. GARNIER, *Monit. univ.* 6 sept. 1867, p. 4481, 3° col.

— HIST. XVI^e s. Je voy toutes les nations de l'Europe incliner en ceste opinion, et qu'il n'y a que nostre France où l'on prononce l'u comme nous faisons, PASQUIER, *Lettres*, t. I, p. 447.

— ETYM. U latin.

UBIQUISTE (u-bi-kui-st'), s. m. || 1° Dans l'université de Paris, docteur en théologie qui n'était attaché à aucune maison particulière. La simple licence que j'eusse faite comme ubiquiste, L'ABBÉ MORELLET, *Mém.* t. I, p. 7, dans *BOUGENS*. || 2° Familièrement. Il est ubiquiste, se dit d'un homme qui se trouve bien partout. || Se dit, par exagération, d'un homme qui voyage très-fréquentement et très-rapidement, de sorte qu'il paraît être dans plusieurs endroits à la fois. || 3° Syn. d'ubiquitaire.

— ETYM. Lat. *ubique*, partout.

UBIQUITAIRE (u-bi-kui-té-r'), s. m. et f. || 1° Luthérien qui admet que le corps de Jésus-Christ est présent dans l'eucharistie en vertu de sa divinité présente partout. Le raisonnement des ubiquitaires, qui attribuent à Jésus-Christ d'être partout, même selon la nature humaine, BOSS. *Var.* x, 70. || 2° Adj. Terme didactique. Qui se trouve en tous lieux. Des médecins prétendent que la phthisie pulmonaire est une maladie ubiquitaire.

— ETYM. Voy. UBIQUISTE.

UBIQUITÉ (u-bi-kui-té), s. f. || 1° État de ce qui est partout. L'accord de la prescience [de Dieu] avec notre liberté n'est pas plus incompréhensible pour nous que son ubiquité, VOLT. *Lett. au pr. roy. de Pr.* oct. 1737, *Sur la liberté*. Le gouvernement est partout aujourd'hui, et cette ubiquité s'étend jusqu'à nos danses, P. L. COVA. *Pétit. pour les villag.* || Familièrement. Il est doué du don de l'ubiquité, se dit d'un homme qui est partout, qu'on voit partout. || 2° Opinion des luthériens ubiquitaires. Au lieu que Mélanchthon tâchait alors d'affaiblir la doctrine de Luther sur la présence réelle, Illyric et ses amis l'outraient jusqu'à établir l'ubiquité, BOSS. *Var.* VIII, 46.

— ETYM. Voy. UBIQUISTE.

† UDOMÈTRE (u-do-mè-tr'), s. m. Voy. PLUVIOMÈTRE.

— ETYM. Lat. *udus*, humide, et *μέτρον*, mesure.

† UDOMÉTRIE (u-do-mé-trie), s. f. Emploi de l'udomètre.

† UDOMÉTRIQUE (u-do-mé-tri-k'), adj. Qui a rapport à l'udométrie. Observations udométriques.

UHLAN (u-lan) ; l'u se prononce avec une demi-aspiration, c'est-à-dire qu'on ne fait avec lui aucune liaison : les uhlands, le uhlan, ce uhlan), s. m. Cavalier armé de lance, dans l'armée autrichienne ; il a de là passé dans l'armée allemande. || On écrit aussi hulan ou houlan.

— ETYM. Allem. *Uhlán*, du polonais *ula*, lance. UKASE (u-ka-z'), s. m. Édikt du tsar.

— ETYM. Russe (ancien slave), *ukasati*, indiquer, de *kasoti*, montrer.

† ULCÉRATIF, IVE (ul-sé-ra-tif, ti-v'), adj. Terme de médecine. Qui a la propriété d'ulcérer.

— HIST. XVI^e s. La salamandre a une vertu chaude, corrosive et ulcerative, PARÉ, XXIII, 28.

— ETYM. *Ulcérer* ; prov. *ulceratiu* ; esp. *ulcerativo*.

ULCÉRATION (ul-sé-ra-sion) ; en vers, de cinq syllabes), s. f. || 1° Terme de médecine. Formation d'un ulcère, travail morbide qui a pour effet la solution de continuité d'un tissu, avec perte de substance. || 2° Solution de continuité des parties molles avec perte de substance, plus ou moins ancienne, accompagnée de suppuration et entretenue par un vice local ou par une cause interne. || 3° Ulcère superficiel.

— HIST. XIV^e s. La cure universel et particulier de plaies et de contusions et de ulcerations, II. DE MONDEVILLE, f° 4.

— ETYM. Provenç. *ulceracio* ; espagn. *ulceracion* ; ital. *ulcerazione* ; du lat. *ulcerationem*, de *ulcerare*, ulcérer.

ULCÈRE (ul-sè-r'), s. m. || 1° Plaie ancienne et ne tendant pas à cicatrisation. Vers l'âge de quatorze ans le jeune Boerhaave fut attaqué d'un ulcère malin à la cuisse gauche, FONTEN. *Boerhaave*. || Fig. Dieu coupe jusqu'au vif pour guérir l'ulcère de notre cœur, FÉN. t. XVIII, p. 433. [Sodome et Gomorrhe] Chaque toit recéloit quelque mystère immonde, Et, comme un double ulcère, elles souillaient le monde, V. HUGO, *Orientales*, I. || 2° Ulcère au poulmon, s'est dit autrefois comme synonyme de phthisie pulmonaire. Les fatigues de son métier, très-pénible par lui-même, et plus pénible pour lui que pour tout autre, lui causèrent un mal de poitrine si violent, qu'on lui crut un ulcère au poulmon, FONTEN. *du Verney*. || 3° Ulcère annamite ou de Cochinchine, mal qui débute toujours par un gonflement circonscrit et par des taches rouges accompagnées de cuisson ou de démanchement légers ; au milieu de ces taches se forme un point dur qui se développe jusqu'à prendre le diamètre d'une pièce d'un franc. || 4° Ulcère contagieux de Mozambique, maladie désignée, à l'île de la Réunion, sous le nom de pian, mais qui diffère du pian véritable décrit par les dermatologues. || 5° Ulcère de la Nouvelle-Calédonie, plaie à laquelle succède un ulcère qui ne creuse pas, mais rouge et s'étend superficiellement en soulevant peu à peu l'épiderme. || 6° Ulcère perforant de l'estomac, destruction plus ou moins étendue de la muqueuse de l'estomac, en dehors de l'existence de toute production ayant forme de tumeur. || 7° Ulcère syriaque, nom, chez les anciens médecins grecs, de l'angine diphthérique. || 8° Ulcère des arbres, plaie ayant son siège dans le système ligneux des végétaux arborescents, sur les tiges, les rameaux ou les racines.

— REM. Dans le XVII^e siècle, l'usage hésitait sur le genre de ce mot. M. Chapelain condamne ceux de la cour qui ont fait ulcère féminin ; il est masculin, VAUGEL. *Rem. not. Th. Corn.* t. II, p. 646, dans *BOUGENS*.

— SYN. ULCÈRE, PLAIE. La plaie résulte de l'action d'un corps étranger ; la cause de l'ulcère est inhérente à l'économie. La plaie est toujours idiopathique, l'ulcère toujours symptomatique. La plaie tend essentiellement à la guérison, parce que l'action de la cause a été instantanée ; l'ulcère tend, au contraire, à s'agrandir, avec perte de substance, parce que la cause en est subsistante. Le traitement de la plaie est purement chirurgical, celui de l'ulcère est plutôt médical.

— HIST. XVI^e s. Le vice laisse comme un ulcère en la chair, une repentance en l'âme, qui toujours s'esgratigne et s'ensenglantent elle mesme, MONT. III, 259. Une personne pourrie d'ulcères, AMYOT, *Comm. lire les poët.* 10. Il lui demandoit quelque médecine pour guérir un petit ulcère qu'il avoit au bout de l'ongle, ID. *Comm. il faut oïr*, 45.

— ETYM. Génév. *une ulcère* ; du lat. *ulcus*, *ulceris*, qui tient au grec *ἔλκος*, ulcère.

ULCÈRE, ÉE (ul-sé-ré, rée), part. passé de ulcérer. || 1° Atteint d'ulcération. Sa main droite est

toujours ulcérée, BOSS. *Lett. abb.* 234. || Fig. Une conscience ulcérée, une conscience pressée de remords. || 2° Fig. En proie à une souffrance morale. Nous nous plaignons... que le cœur est trop ulcéré pour sentir autre chose que ses propres malheurs, MASS. *Avent.* *Afflict.* || 3° Animé d'un ressentiment comparé à un ulcère. Crains des cœurs ulcérés... Idolâtres de Rome et cruels par devoir, VOLT. *Mort de Cés.* I, 4. Il me paraît ulcéré de ce que je me suis adressé à vous et non pas à lui, M. *Lett. d'Argental*, 27 févr. 1785. L'homme le plus juste, quand il est ulcéré, voit rarement les choses comme elles sont, J. J. ROUSS. 1^{re} *lett. de la Mont.* Jean-Baptiste Roussseau, ulcéré depuis plusieurs années contre l'Académie, dont ses satires lui avaient fermé la porte, D'ALEMB. *Élog. J. Ant. de Mesm.*

ULCÉRER (ul-sé-ré). La syllabe *cé* prend un accent grave quand la syllabe qui suit est muette : j'ulcérerai, excepté au futur et au conditionnel : j'ulcérerais, j'ulcérerais, v. a. || 1° Produire, causer un ulcère. Éruptions qui ulcèrent la peau. || 2° Fig. Faire naître dans le cœur de quelqu'un un ressentiment profond et durable. Les querelles de la religion achevaient d'ulcérer tous les cœurs, VOLT. *Hist. part.* 57. Ce qui surtout m'avait ulcéré, c'est un mot de Grimm, DMER. *Lett. à Mlle Yoland*, 10 sept. 1767. || 3° S'ulcérer, v. réfl. Être ulcéré. La plaie s'est ulcérée.

— HIST. XIV^e s. Aucune fois, par long procès de temps, se ulcère de soi meismes, II. DE MONDEVILLE, f° 97, verso. || XVI^e s. Y a il quelque pensée... qui vous ulcère, extraordinaire, indigestible ? MONT. IV, 426. Ces louanges demesurées ulceroient le cœur du vieillard soupçonneux, D'AUB. *Hist.* I, 32. Cette royne déjà ulcérée des libelles qui couraient par la France, ID. *ib.* I, 96. La matiere repoussée au dedans ulceroit la partie, PARÉ, V, 42.

— ETYM. Provenç. et espagn. *ulcerar* ; ital. *ulcerare* ; du lat. *ulcerare*, de *ulcus*, ulcère.

ULCÉREUX, EUSE (ul-sé-reù, reù-z'), adj. || 1° Terme de médecine. Qui est couvert d'ulcères. Un corps tout ulcéré. || Fig. C'était la même Église [celle du VIII^e siècle, que celle des premiers siècles], mais devenue malade, infirme, ulcéreuse, JURIEU, dans BOSS. 3^e *avert.* 4. || 2° Qui tient de la nature de l'ulcère. Plaie ulcéreuse.

— HIST. XVI^e s. Il contracte en son ame une disposition ulcéreuse et catarreuse, qui à la fin lui cause une habitude de cholere, AMYOT, *Comment refren. la colère*, 34.

— ETYM. Provenç. *ulceros* ; espagn. et ital. *ulceroso* ; du lat. *ulcerosus*, de *ulcus*, ulcère.

ULÉMA (u-lé-ma), s. m. pl. Chez les Turcs, les ulémas, docteurs de la loi, ayant pour fonction d'expliquer le Coran, de présider aux exercices de la religion, de surveiller l'éducation des princes, de rendre la justice au peuple. Le corps des ulémas comprend les imams, qui sont théologiens et prédicateurs ; les muftis, qui sont jurisconsultes ; les cadis, qui sont juges.

— REM. 1. L'Académie, qui dans ses exemples ne donne que le pluriel, et avec raison, y met à tort une s : le corps des ulémas. || 2. C'est abusivement que l'on dirait au singulier un uléma.

— ETYM. Arabe, *oulemd*, les savants, pluriel de *alim*, docteur.

† ULEX (u-lèks'), s. m. Nom moderne du genre ajonc (légumineuses), renfermant : 1° l'ulex européen ; 2° l'ulex provençal ou mieux ulex de Le Gall, attendu que ce botaniste, auteur de la flore du Morbihan, a fait remarquer le premier que l'ulex provençal se trouve également dans l'ouest de la France ; 3° l'ulex nain désigné comme une variété de l'ulex européen, LEGOARANT.

— ETYM. Lat. *ulex*, sorte de plante ; d'après Pline, un arbrisseau qui ressemble au romarin.

† ULIGINEUX, EUSE (u-li-ji-neù, neù-z'), adj. Terme d'histoire naturelle. Se dit des végétaux qui croissent dans les lieux humides. || Terrains uligineux, terrains extrêmement humides.

— ETYM. Lat. *uliginosus*, de *uligo*, humidité naturelle de la terre, contracté de *uviligo*, qui a pour radical *uvividus*, humide.

vêque, *Science du beau*, t. II, p. 446. Ce moi de Schelling c'est l'identique absolu, qui est infini en tous sens, le un et le tout, *id. ib.* t. II, p. 531. || 3° Où règne l'unité. La France est une. Au théâtre, l'action la plus une a plusieurs parties qui se passent dans des lieux différents, *LAMOTTE, Réponse à M. de Voltaire*. La nature est une, et se présente toujours la même à ceux qui la savent observer, *BUFF. Hist. min. introd. Œuv.* t. VII, p. 307. Tout sujet est un, et, quelque vaste qu'il soit, il peut être renfermé dans un seul discours, *id. Disc. de réception*. Renfermer dans un système qui soit un, les branches infiniment variées de la science humaine, *D'ALEMB. Œuv.* t. I, p. 185. Une idée, rendue par plusieurs mots, en est mieux développée; mais elle ne cesse pas d'être une, *CONDIL. Gram.* I, 42. Une bataille est une, quoique cent mille hommes d'un côté et cent mille hommes de l'autre en balancent l'événement et se disputent la victoire: voilà l'image de l'action, *MARMONTEL, Œuv.* t. X, p. 374. || Substantivement. En un, dans l'unité. Vous [Dieu] êtes de la même sorte dans tout l'univers [que l'âme dans le corps]... faisant concourir en un toutes ses parties, *BOSS. Elév. sur myst.* IV, 9. || 4° N'être qu'un, ne faire qu'un, se dit de plusieurs personnes ou choses qui ne sont plus considérées que comme uniques. Il n'y a plus maintenant ni de Juif, ni de gentil, ni d'esclave, ni de libre, ni d'homme, ni de femme; mais vous n'êtes tous qu'un en Jésus-Christ, *SACI, Bible, St Paul, Épi. aux Galat.* III, 28. Père saint, dit-il à son Père, gardez ceux que vous m'avez donnés... gardez-les, dit-il, afin qu'ils soient un, *BOSS. Sermons, Myst. de la Trinité*, 4. Vous ne faites qu'un cœur et qu'une âme avec nous, *RAC. Bérén.* III, 4. On prenait plaisir à voir les deux camps confondus par une amitié si inespérée, et les deux armées qui n'en faisaient plus qu'une, *FÉN. Tél.* XXI. Notre orgueil et nous ce n'est qu'un, au lieu que nous et notre vertu c'est deux, *MARIV. Marianne*, 2^e part. Vos parcs sont séparés, et vos cœurs ne sont qu'un, *DELILLE, Jard.* I, 1. || En termes de pratique, on disait: Les époux seront un et communs en bien, pour exprimer qu'il y aurait communauté entre eux. || 5° C'est un, ce n'est qu'un, il n'y a point de différence, d'intervalle entre... et entre... Loin de mon front soient ces palmes communes, Où tout le monde peut aspirer; Loin les vulgaires fortunes, Où ce n'est qu'un, jouir et désirer! *MALH. V*, 27. La fortune a, dit-on, des temples à Surate; Allons là; ce fut un de dire et s'embarquer, *LA FONT. Fabl.* VII, 12. || C'est tout un, il n'y a aucune différence. Elle grimpa chez l'aigle, et lui dit: notre mort (Au moins de nos enfants, car c'est tout un aux mères) Ne tardera possible guères, *LA FONT. Fabl.* III, 6. [L'oiseau] Va tout droit imprimer sa griffe Sur le nez de sa majesté. — Quoi sur le nez du roi! — Du roi même en personne. — Il n'avait donc alors ni sceptre ni couronne? — Quand il en aurait eu, ç'aurait été tout un, *id. Fabl.* XII, 12. Bon! son épée et rien, madame, c'est tout un, *MONTEFL. Fille cap.* V, 3. Sauriez-vous un pays où il n'y eût ni gendarmes, ni rats de cave, ni maire, ni procureur du roi, ni zèle, ni appointements (je voulais dire dévouement; n'importe, c'est tout un), *P. L. cour.* 1^{re} lett. *particul.* || C'est tout un, il n'importe, cela est égal. Qu'il m'approuve ou me blâme, ce m'est tout un. || Proverbe. C'est bien tout un, mais ce n'est pas de même. || 6° Un de, une de..., l'un de, l'une de..., quelqu'un, quelqu'une parmi. Voilà l'un des péchés où mon âme est encline, *RÉGNIER, Sat.* XII. J'ai vu les lettres que vous débitez contre celles que j'ai écrites à un de mes amis sur le sujet de votre morale, où l'un des principaux points de votre défense est que... *PASC. Prov.* XI. Une des choses qu'on imprimait le plus fortement dans l'esprit des Égyptiens était l'estime et l'amour de leur patrie, *BOSS. Hist.* III, 3. Une des plus belles parties de la milice romaine était qu'on n'y louait point la fausse valeur, *id. ib.* III, 6. Comme ce dessein [de Mithridate, marcher sur Rome] m'a fourni une des scènes qui ont le plus réussi dans ma tragédie, *RAC. Mithr. Préface*. L'un d'eux, en blasphémant, vient de nous faire entendre Qu'Abner est dans les fers... *id. Athal.* IV, 5. Les prospérités humaines ont toujours été un des pièges les plus dangereux, dont le démon s'est servi pour perdre les hommes, *MASS. Petit carême, Vices et vertus*. Je sens seulement qu'il [d'Alembert] est un des plus grands géomètres, un des plus beaux esprits et une des plus belles âmes de l'Europe, *VOLT.*

Mél. litt. honnêt. litt. 42. Geber, un des pères de la chimie, *DIDER. Opin. des anc. philos. (Sarrasins)*. || L'un de ces jours, un jour très-prochain. Je m'offre à vous mener l'un de ces jours à la comédie, si vous voulez, *MOL. Préc.* 10. || 7° Un, une, quelqu'un, quelqu'une. Un qui doit présuppose un qui a prêté, *MALH. Le Traité des biensf. de Sénèque*, v, 8. J'allais doublant le pas comme un qui fend le vent, *RÉGNIER, Sat.* X. Vous rappelez en moi la souvenance d'un qui s'est vu men unire souci, *LA FONT. Orais*. Une avait pris un peintre en mariage, *id. Rémois*. Ma fantaisie me fait haïr un qui souffle en mangeant, *PASC. Pensées div.* 189, édit. FAUGÈRE. Est-il homme... qui soit plus aisé à mener bien loin qu'un qui espère, parce qu'il aide lui-même à se tromper? *BOSS. Sermons, Impénit. finale*, 2. || 8° De deux l'un, de trois l'un, etc. un sur deux, un sur trois. Soyons bien buvants, bien mangeants, Nous devons à la mort de trois l'un en dix ans, *LA FONT. Fabl.* VI, 49. Comme il était défendu par la loi d'élire le même homme capitaine général plusieurs années de suite, au moins on l'élisait de deux années l'une, *ROLLIN, Hist. anc. Œuv.* t. VII, p. 509, dans *ROUGENS*. || De deux jours l'un, se dit d'une chose que l'on ne fait qu'une fois en deux jours. N'allant plus au café que de deux jours l'un, et au spectacle que deux fois la semaine, *J. J. ROUSS. Conf.* VII. || De deux choses l'une, il n'y a pas de milieu. || 9° Un, une s'emploie pour représenter une personne, une chose dont il vient d'être parlé. On manquait de porteurs; il s'en présenta un. Vos invincibles mains ont de monstres sans nombre affranchi les humains; Mais tout n'est pas détruit, et vous en laissez vivre un... votre fils, seigneur, me défend de poursuivre, *RAC. Phèdre*, v, 3. Sans la Phèdre de M. Racine, on ignorerait aujourd'hui que Pradon en a composé une, *VOLT. Marianne, préface*. || Vingt pour un, se dit pour exprimer quelque chose qui arrive fréquemment. Sans la sage police qui règne dans Londres, tu te serais déjà fait vingt affaires pour une, *BOISSY, Français à Lond.* 4. || Familièrement et elliptiquement. Et d'un, et d'une, première personne, première circonstance, premier fait. Et d'une! cela commence bien. Et d'un dans nos filets, *BRET. Double extravag.* II, 5. || Il faut vivre avant de mourir, premièrement et d'un, *CARMONTELE, Prov. la Diète*, sc. 2. Retournez vers elle, répliqua le maître au valet, et ne lui répliquez de ma part que ce mot: et d'unel *COMTE DE CAYLUS, Acad. de ces dames et de ces mess.* t. XII, p. 297. || Ne faire ni une ni deux, *VOY. DEUX*, n° 4. || Il peut bien la compter pour une, la prochaine fois je ne lui pardonnerai pas. || Fig. et familièrement. Il m'en a donné d'une, il m'a attrapé, il m'a dit un mensonge, il m'a fait une fourberie. ce bon apôtre Qui veut m'en donner d'une et m'en jouer d'une autre, *MOL. l'Ét.* IV, 7. || 10° Familièrement et abusivement. Sur les une heure, à une heure environ (on prononce sur l'é une heure). || Entre une et deux, entre une heure et deux heures. Enfin les nefs si bien voguèrent, Qu'entre une et deux, après midi... *SCARR. Virg.* VIII. || 11° Un, une s'emploient très-souvent, non pas pour désigner spécialement le nombre, mais pour signifier un objet dont il n'a pas encore été question, et dont on ne nous fait rien connaître, sinon qu'on n'en suppose pas plusieurs; la plupart des grammairiens le nomment en cet emploi article indéfini. Un paon maui, un geai prit son plumage, *LA FONT. Fabl.* IV, 9. Un songe, un rien, tout lui fait peur, Quand il s'agit de ce qu'il aime, *id. ib.* IV, 11. Sa maison va être le Louvre des états; c'est un jeu, une chère, une liberté jour et nuit, qui attirent tout le monde, *id. ib.* 73. Le devoir du novelliste est de dire: il y a un tel livre qui court, et qui est imprimé chez Cramoisy, *LA BRUY. I*. La grammaire générale de Port-Royal dit que un est article indéfini; ce mot ne me paraît pas plus article indéfini que tout, article universel, ou ce, cette, ces, articles définis, *DUMARS. Œuv.* t. IV, p. 187. Un marquis de Toscane, Adelbert, célèbre par sa femme Theodora, est despotique dans Rome, *VOLT. Ann. Emp. Arnould*, 904. || Quand un, une a plus d'un adjectif entre lui et le substantif, on ne le répète pas. Un bon et illustre personnage. C'est un pitoyable et insupportable raisonnement, *BOSS. Ét. d'orais.* IX, 2. Pourrez-vous soutenir un si triste et si honteux ministère? *MASS. Conférences, zèle contre les scandales*. || Cependant on trouve quelques exemples où un est répété. J'aime toujours le P. Rapin; c'est un bon et un honnête homme, *id. ib.*

28 oct. 1885. || Un, une se met quelquefois sous une forme exclamative pour exprimer grandeur, excès. Il fait un chaud là dedans! *GENLIS, Théât. d'éd. Bal d'enfants*, II, 4. || 12° Un, une... suivi d'un superlatif relatif. Voilà une belle merveille de faire bonne chère avec bien de l'argent! c'est une chose la plus aisée du monde, *MOL. l'Av.* III, 5. Je suis un pauvre pâtre; et ce m'est trop de gloire Que deux nymphes d'un rang le plus haut du pays Disputent à se faire un époux de mon fils, *id. Méc.* I, 4. Une si illustre princesse ne paraîtra dans ce discours que comme un exemple le plus grand qu'on se puisse proposer, *BOSS. Duch. d'Orl.* || 13° Un, une se met quelquefois devant un nom propre, pour ôter à ce nom propre son sens particulier et en faire une sorte de nom général. Un Pamphile est plein de lui-même, ne se perd pas de vue, ne sort point de l'idée de la grandeur de ses alliances, de sa charge, de sa dignité, *LA BRUY. IX*. Je sors de Zaïre; des comédiens de province m'ont fait fondre en larmes; nous avions un Lusignan qui est fort au-dessus de Brizard [acteur des Français], et un Orosmane qui a égalé Lekain en quelques endroits, *VOLT. Lett. d'Argental*, 8 juill. 1772. Il faut être l'ami d'un Tacite: c'est par un Tacite qu'il faut être loué, *DIDER. Claude et Nér.* I, 50. || Il se met aussi devant un nom propre pour exprimer une assimilation avec le personnage qu'on nomme. C'est une Lucrèce, elle est aussi chaste que Lucrèce. C'est un Cicéron, il est aussi éloquent que Cicéron. || S'emploie aussi dans un sens simplement emphatique, pour relever le nom du personnage. Ces saints docteurs, un saint Justin, un saint Irénée, un saint Clément... qui passaient les jours et les nuits à méditer l'Écriture sainte, *BOSS. 1^{re} avert.* 16. Si quelqu'un eût pu donner de tels mémoires [sur Pierre le Grand], c'eût été un prince Meuzicoff, un général Sheremetoff, qui l'ont vu si longtemps dans son intérieur, *VOLT. Russie, préface*. || Il se dit enfin avec une nuance de mépris. Il faut un état, une famille, un nom, un rang, de la consistance enfin, pour faire sensation dans le monde en calomniant; mais un Basile! il médirait qu'on ne le croirait pas, *BEAUMARCH. Barb. de Sév.* II, 9. || 14° Un se met quelquefois pour tout et pour quiconque. Un chrétien doit faire cela, tout chrétien, quiconque est chrétien doit faire cela. Un homme peut-il s'exprimer de la sorte? Quiconque est homme peut-il?... || 15° L'un et l'autre, l'un ou l'autre, expression pronominale indiquant la pluralité, la division. Je vois, sans me troubler, l'une et l'autre fortune, *RÉGNIER, Sat.* XI. A demeurer chez soi l'une et l'autre s'obstine, *LA FONT. Fabl.* III, 6. Le moyen de choisir de deux grandes beautés Égales en naissance et rares qualités! Rejeter l'une ou l'autre est un crime effroyable, *MOL. Méc.* I, 5. Voilà deux bonnes veuves, Mme de Senneterre et Mme de Leuville: l'une est plus riche que l'autre; mais l'autre est plus jolie que l'une, *id. ib.* 16 nov. 1671. Par le rapport des deux Testaments on prouve que l'un et l'autre est divin, *BOSS. Hist.* II, 43. L'un et l'autre, à mon sens, ont le corbeau troublé, *BOIL. Sat.* IV. L'un et l'autre rival, s'arrêtant au passage. Se mesure des yeux, s'observe, s'envisage, *id. Lutr.* V. Étudiez la cour et connaissez la ville; L'une et l'autre est toujours en modes fertile, *id. Art p.* III. Déjà par une porte au public moins connue L'un et l'autre consul vous avaient prévenue, *RAC. Brit.* I, 2. L'un et l'autre à la reine ont-ils osé prétendre? *id. Mithr.* II, 3. L'un [Corneille] élève, étonne, maîtrise, instruit; l'autre [Racine] plait, remue, touche, pénètre, *LA BRUY. I*. Ainsi périt à l'âge de trente-six ans et demi, Charles XII, roi de Suède, après avoir éprouvé ce que la prospérité a de plus grand, et ce que l'adversité a de plus cruel, sans avoir été amolli par l'une, ni ébranlé un moment par l'autre, *VOLT. Charles XII*, 8. || Être l'un et l'autre, être les deux personnages, les deux choses dont on vient de parler. Est-ce à votre cocher, monsieur, ou bien à votre cuisinier que vous voulez parler? car je suis l'un et l'autre, *MOL. l'Av.* III, 5. || Il y a une faute dans cette phrase de Voltaire: On va juger l'affaire [du jésuite Janssens, qui niait un dépôt]; il faut ou le pendre ou le canoniser; et peut-être sera-t-il l'un et l'autre; adieu, mon ami, ne soyons ni l'un ni l'autre, *Let. d'Argens*, 18 juill. 1739. L'un et l'autre ne peut se rapporter à deux infinitifs. La phrase deviendrait correcte, si l'on mettait: Il devra être pendu ou canonisé. || Dire d'un, puis d'un autre, varier dans son langage. Dire d'un, puis d'un autre; est-ce ainsi que

l'on traite Les gens faits comme moi? LA FONT. *Fabl.* iv, 46. || 16° Familièrement. Les uns et les autres, tout le monde sans distinction. Il dit aux uns et aux autres toutes ses affaires. || 17° Ni l'un, ni l'autre. Ni l'un ni l'autre ne viendra, ni l'un ni l'autre ne viendront, *Dict. de l'Acad.* La postérité jugera qui vaut le mieux des deux [Corneille et Racine]; car je suis persuadé que les écrits de l'un et de l'autre passeront aux siècles suivants; mais jusque-là ni l'un ni l'autre ne doit être mis en parallèle avec Euripide et avec Sophocle, puisque leurs ouvrages n'ont point encore le sceau qu'ont les ouvrages d'Euripide et de Sophocle, je veux dire l'approbation de plusieurs siècles, BOIL. *Réfl. crit. sur Longin, réfl.* vii. || On met toujours le pluriel, si ni l'un ni l'autre est placé après le verbe. Ils ne sont venus ni l'un ni l'autre. || On dit aussi : L'un ni l'autre. Les funestes désespoirs de Marcelle et de Flavie, bien que l'une ni l'autre ne fasse pitié... CORN. *Théod. Examen.* Mais, si l'un parle mal, l'autre va bien agir, Et l'un ni l'autre enfin ne vous fera rougir, *Id. Hér.* iii, 4. Vous n'aurez l'un ni l'autre aucun lieu de vous plaindre, MOL. *Mélic.* ii, 6. Mais, aussitôt que l'ouvrage est paru, Plus n'ont voulu l'avoir fait l'un ni l'autre, RAC. *Épigr. Iphig. Leclerc.* || 18° L'un l'autre, l'une l'autre, les uns les autres, les unes les autres, expressions pronominales qui indiquent réciprocité. En ce monde il se faut l'un l'autre secourir, LA FONT. *Fabl.* vi, 46. Entre nous autres auteurs, nous devons parler des ouvrages les uns des autres avec beaucoup de circonspection, MOL. *Critique.* 7. Auparavant l'on mettait la force et la sûreté de l'empire uniquement dans les troupes, qu'on disposait de manière qu'elles se prêtait la main les unes les autres, BOSS. *Hist.* iii, 6. Puisse le ciel verser sur toutes vos années Mille prospérités l'une à l'autre enchaînées! RAC. *Bérén.* v, 7. Ils [les Romains] y courent [en Asie] en foule; et jaloux l'un de l'autre, Désertent leur pays pour inonder le nôtre, *Id. Mithr.* iii, 1. Tous ses projets semblaient l'un l'autre se détruire, *Id. Athal.* iii, 3. Un ennemi intérieur et bien plus formidable les pressait vivement; c'était la faim qui fut telle, qu'ils en vinrent à se manger les uns les autres, ROLLIN, *Hist. anc. Éuv.* t. 1, p. 357, dans PUGENS. Exerçant l'un sur l'autre un mutuel empire, Par les mêmes liens l'un et l'autre s'attire, L. RAC. *Relig.* v. || L'un portant l'autre, l'une portant l'autre, en compensant ce qui est moindre dans l'un avec ce qui est plus considérable dans l'autre. Ces volumes m'ont coûté deux francs, l'un portant l'autre. || L'un dans l'autre, l'une dans l'autre, même sens. La livre était vendue l'une dans l'autre six livres dix sous. || 19° Pas un... pas une..., soit avec *ne* avant ou après, soit avec *sans*, aucun, aucune. Et qu'en faveur du sexe ou de la qualité On ne fasse à pas une aucune indignité, MAIRET, *Sophon.* iii, 4. Tous regardent l'empire ainsi qu'un bien commun, Que chacun veut pour soi, tant qu'il n'est à pas un, CORN. *Pulch.* iv, 2. Heureux de ne devoir à pas un domestique Le plaisir ou le gré des soins qu'ils se rendaient, LA FONT. *Phil. et Bauc.* Pas un seul ne fut épargné, *Id. Fabl.* ii, 8. Il se trouva que, sur tous essayée, À pas un d'eux elle [la couronne] ne convenait, *Id. Ib.* vi, 6. Ceux des Pays-Bas ne se sont tenus à pas une des confessions de foi qu'on avait faites devant eux, BOSS. *Variat. prés.* || Pas un se dit avec la même signification sans *ne*. Pas un seul petit morceau De mouche ou de vermisseau, LA FONT. *Fabl.* i, 4. Je vous supplie de me croire autant dans vos intérêts que pas une de vos parentes et de vos amis, *Mme de Grignan à Bussy*, dans sév. t. vii, p. 480, éd. RÉGNIER. Il faut absolument qu'on m'ait ensorcelé; Si j'en connais pas un, je veux être étranglé, RAC. *Plaid.* ii, 5. Sous Louis XI, pas un grand homme, VOLT. dans GRAULT-DUVIVIER. || Proverbe. Qui sert en commun ne sert à pas un, chaque particulier ne prend guère d'intérêt au bien public. || 20° Plus d'un, terme collectif partitif, qui signifie proprement : une plus grande quantité que un (plus d'un est pour plus qu'un, voy. DE, n° 24). Plus d'un guéret s'engraissa Du sang de plus d'une bande, LA FONT. *Fabl.* iv, 6. Aux temps les plus féconds en Phrynés, en Laïs, Plus d'une Pénélope honora son pays, BOIL. *Sat.* x. Je me suis vu, madame, enseigner ce chemin, Et par plus d'un héros, et par plus d'un Romain, RAC. *Bérén.* v, 6. Nous avons plus d'une ancienne pièce, qui, étant corrigée, pourrait passer à la postérité, VOLT. *Épît. Dédic. de Sophon.* Plus d'un Mathieu

Garot s'érige en novateur; Lucas est usurier, Colas agioteur, DELILLE, *Pitié*, ch. 1. Tu fus moins scrupuleux dans plus d'une entreprise, c. DELAV. *les Enfants d'Édouard*, 1, 6. || Comme on voit, plus d'un régit le verbe qui le suit au singulier. Il faut excepter le cas où le verbe serait réciproque. À Paris on voit plus d'un fripon qui se dupent l'un l'autre, MARMONTEL, *Incas*, xlv. || On exceptera aussi le cas où plus d'un est répété. Plus d'un fils désolé, plus d'une jeune fille en deuil viendront... || On trouve dans Voltaire un exemple de plus d'un avec le pluriel; mais cela est contraire à l'usage et aussi à la règle, car plus ne représente pas un pluriel. V. M. sait que plus d'un homme considérable pensent qu'il faut une balance, et que la politique contraire est une politique détestable, *Lett. au roi de P.* 13 nov. 1757. || En savoir plus d'un, savoir plus d'un tour, être adroit, rusé. Nous en savons plus d'un, dit-il en les gobant, C'est tour de vieille guerre, LA FONT. *Fabl.* iii, 48. || En avoir vu plus d'un, avoir de l'expérience. Je ne suis pas de ces gens à qui on en fait accroire; nous en avons vu plus d'une à Moulins, PICARD, *Voy. interr.* iii, 2. || 21° Un peu, voy. PEU, n° 2. || Un petit, voy. PETIT, n° 48. || 22° Un à un, l'un après l'autre, et un seul à la fois. Vous, enfants d'Israël, vous serez rassemblés un à un, saci, *Bible, Isaïe*, xxvii, 12. Impositions dont la liste vous effraierait, si je les comptais une à une, VOLT. *Phil. Ép. aux Rom.* iii. Elle [Mme Necker] vient de former dans le faubourg Saint-Germain un hospice où les malades couchés un à un, soignés comme ils le seraient chez une mère tendre... RAYNAL, *Hist. phil.* xii, 41.

— REM. 1. Votre ami est un des hommes qui manqueraient périr. Votre ami est un des hommes qui doit le moins compter sur moi. Dans la première phrase on veut dire votre ami est parmi ceux qui manqueraient périr; dans la seconde, on veut le mettre à part. En d'autres termes, quand on peut tourner par : est parmi les hommes un qui..., on met le verbe au singulier; quand on ne le peut pas, on met le verbe au pluriel. C'est une des plus belles actions qu'il ait faites, et non faite. Cette phrase-ci de Ménage est correcte : Je suis un des premiers qui ai imité, MÉNAGE, dans son édition de *Malherbe*, p. 560. Je qui ai imité suis un parmi les premiers. De même pour Mme de Sévigné : Vous êtes un des hommes qui me conviennent le plus, sév. à *Guitaut*, 24 oct. 1679. C'est une des personnes du monde qui a le plus de bonnes qualités, *Id.* 25 mai 1689. Celle-ci de Montesquieu l'est aussi : Un grand seigneur qui est un des hommes du royaume qui représente le mieux, *Lett. pers.* 74 : est, parmi les hommes du royaume, un qui représente le mieux. Mais ces phrases de Voiture, de Retz, de Sévigné et de Boileau sont incorrectes; il y faut le pluriel : Une des causes qui poussa l'un des Gracques à... voir. *Lett.* 125. Ce point d'histoire est un de ceux qui m'a obligé... RETZ, t. iii, liv. iv, p. 500, dans PUGENS. Rien n'est si vrai, et c'est une des raisons qui fait murmurer contre l'impossibilité, sév. 27 nov. 1689. Je viens d'apprendre en ce moment que M. de Soubise, dont je ne parle point, est un de ceux qui s'y est le plus signalé, BOIL. *Ép.* iv, *Avertiss.* À la vérité, dans les exemples de Voiture et de Sévigné, on peut, à la rigueur, défendre le singulier, en disant : parmi les causes une, parmi les raisons une; mais, comme, de cette façon, causes et raisons ne se trouveraient pas déterminées, le pluriel doit être préféré; au lieu que, dans la remarque 2, on conçoit qu'on peut dire parmi les hommes, parmi les sciences, au sens absolu. || 2. Quant à l'exemple cité ci-dessus : Votre ami est un des hommes qui doit le moins compter sur moi, on remarquera qu'on pourrait aussi mettre le pluriel, ayant dans l'idée : Votre ami est un parmi les hommes qui doivent le moins compter sur moi. L'astronomie est une des sciences qui fait le plus ou qui font le plus d'honneur à l'esprit humain, *Dict. de l'Acad.* qui ajoute : Le dernier est le plus usité. On dira de même suivant l'idée : C'est une des pièces de Molière qui a eu ou qui ont eu le plus de succès. La nuance de l'idée entre le pluriel et le singulier est par exemple dans la phrase de Mme de Sévigné : Vous êtes un des hommes qui me conviennent le plus : avec le singulier cela signifie que, parmi les hommes, il y en a un qui me convient le plus, et c'est vous; avec le pluriel cela signifie que vous êtes parmi les hommes qui me conviennent le plus. Le superlatif est, si l'on peut ainsi parler, plus superlatif avec le singulier.

|| 3. On remarquera que, si, au lieu d'être construit avec l'article, le substantif l'était avec le pronom démonstratif, la liberté du choix entre le singulier et le pluriel serait ôtée; le pluriel seul serait admis par la syntaxe; et l'on dira, par exemple, en parlant de l'intendant Courtin : C'est un de ces hommes qui ne dorment que quand leur conscience est satisfaite. || 4. C'est un de mes enfants qui a eu le prix, c'est un de nos généraux qui a remporté la victoire; il faut le singulier. Ici on ne peut pas tourner par : un de ceux. || 5° À propos de l'expression un de, des grammairiens conseillent de la remplacer par l'un de : 1° au commencement d'une proposition incidente : Ce prince, l'un des plus sages, a pensé ainsi; 2° quand le substantif destiné à le suivre est sous-entendu : Il charge ses chameaux et monte sur l'un des plus légers; 3° lorsque le mot qui suit un de est un pronom : L'un de vous me suivra; 4° si l'on exprime le sujet et le verbe, un de vaudrait mieux : Cet homme qui était un des héros du parti. Cependant il faut bien dire que ces nuances sont loin d'être toujours observées : Henri IV fut l'un ou un des plus grands rois de France. À ce propos, on remarquera que, l'un appelant facilement l'autre, on dira plutôt l'un que un, quand il n'y a que deux : l'un des consuls. || 6. Pour la construction de l'un et l'autre avec le verbe qui y appartient, les grammairiens ont donné la règle suivante : l'un et l'autre est venu signifie qu'ils ont tous les deux fait l'acte de venir; l'un et l'autre sont venus, qu'ils sont venus en même temps; l'un et l'autre a fait son devoir, chacun a accompli un devoir particulier; l'un et l'autre ont fait leur devoir, ils ont accompli le même devoir. Dans le premier cas il y a deux propositions; dans le second il n'y en a qu'une. Cette distinction est subtile : si l'on prend les exemples, on voit que l'un et l'autre est tantôt considéré comme un sujet simple, tantôt comme deux, suivant l'idée qui prévaut dans l'esprit et suivant l'euphonie. Il est également bien dit : l'un et l'autre vous a obligé, et l'un et l'autre vous ont obligé, VAUGEL. *Rem.* t. 1, p. 226, dans PUGENS. || 7. Comme l'un et l'autre, ni l'un ni l'autre veut indifféremment le verbe au singulier ou au pluriel. La Fontaine fut oublié [de Louis XIV], ainsi que Corneille; ni l'un ni l'autre n'était courtisan, LAHARPE, *Cours de litt.* t. vii, p. 284. On dirait également : Ni l'un ni l'autre n'était courtisans. || 8. Des grammairiens disent qu'avec l'un et l'autre suivi d'un substantif, il faut répéter la préposition, et qu'on doit dire non pas : Cet acteur plaît dans l'une et l'autre pièce; mais dans l'une et dans l'autre pièce. Cependant de bons auteurs n'ont pas répété la préposition. De pareilles frayeurs mon âme est alarmée; Comme elle [Camille], je perdrai dans l'une et l'autre armée, CORN. *Hér.* i, 3. Et qui parle le mieux de l'un et l'autre ouvrage, MOL. *Mélic.* i, 2. S'étant ensuite informé plus en détail de ce qui s'était passé dans l'une et l'autre armée, VOLT. *Babouc.* || 9. L'un... l'autre peuvent se dire de noms de différents genres. L'apathie des victimes et l'indifférence des bourreaux étaient également remarquables; la vie humaine ne semblait avoir de valeur ni pour les unes ni pour les autres, LINDAU, *Rev. des Deux-Mondes*, 15 avr. 1872, p. 935. || 10° Il ne faut pas confondre l'un l'autre avec l'un et l'autre. L'un l'autre indique réciprocité, l'un et l'autre indique seulement une circonstance, c'est-à-dire qu'on est deux. Nous parlons l'un et l'autre, c'est-à-dire nous parlons tous les deux. Nous nous parlons l'un l'autre, c'est-à-dire il me parle et je lui parle. Ils se secoururent l'un l'autre, et non ils se secoururent l'un et l'autre. || 11. On a dit que, quand il est question de plus de deux personnes ou de deux choses, l'un l'autre doit se mettre au pluriel. Racine ne s'est pas conformé à cette règle qui, au plus, est valable en prose. Ainsi il a dit : Tous ses projets semblaient l'un l'autre se détruire, *Ath.* iii, 3. Puisse le ciel verser sur toutes vos années Mille prospérités l'une à l'autre enchaînées! *Bérén.* v, 7. || 12. Quand l'un et l'autre est construit avec un substantif, ce substantif se met toujours au singulier : l'une et l'autre armée, l'un et l'autre rival. || 13. Un après un nombre (vingt et un, trente et un, etc.) veut le pluriel : vingt et un chevaux. Autre était la décision de l'Académie au xviii^e siècle : On dit ce mois a trente et un jour, et non pas trente et un jours; si on y joint un adjectif, il faut dire au pluriel : il y a trente et un jour passés qu'on a reçu de ses lettres, *Observ. sur Vaugelas*, p. 466, dans PUGENS. || 14. On lit dans

dans l'Amérique septentrionale. || 2° Coalisé. Que l'Orient contre elle [Rome] à l'Occident s'allie; Que cent peuples unis des bouts de l'univers Passent pour la détruire et les monts et les mers, COGN. *Hor.* IV, 6. || 3° Où règne l'Union, la concorde. Toute puissance est faible, à moins que d'être unie, LA FONT. *Fabl.* IV, 48. La France a vu de nos jours deux reines plus unies encore par la piété que par le sang.... BOSS. *Mar-Thér.* On vit ces deux grands hommes [Condé et Turenne] unis plus par le concours des mêmes pensées que par les ordres que l'inférieur recevait de l'autre, ID. *Louis de Bourbon*. [L'Amour conjugal] lien sacré de deux cœurs unis, ID. 4° *avert.* 2. Les méchants ont bien de la peine à demeurer unis, FÉN. *Tél.* XIII. || 4° Sans inégalités. Nous trouvâmes enfin une côte douce et unie, où, nageant sans peine, nous abordâmes sur le sable, FÉN. *Tél.* VI. Toute la mer devint unie comme une glace, ID. *ib.* XXIV. Le lieu où il campait était une campagne rase et unie, ROLLIN, *Hist. anc. Evv.* t. IX, p. 420, dans POUGENS. Une pommade du Pérou, qui rend le teint uni comme un miroir, DANCOURT, *l'Opérateur Barry*, *Probl.* sc. 4. La Barbade est assez généralement unie, et, à l'exception d'un très-petit nombre de ravins, partout susceptible de culture, RAYNAL, *Hist. phil.* XIV, 9. || Toile unie, toile sans nœuds, sans aspérités, également serrée partout. || Fil uni, fil qui est filé également. || 5° Dans la peinture sur verre, couleurs unies, celles qui ne sont pas ombrées. || Substantivement, le mal uni dans la teinture, défaut d'une teinte qui n'est pas uniforme. La grande cause du mal uni dans cette couleur [le violet].... CHAPTAL, *Instit. Mém. scienc.* t. III, p. 402. || 6° Qui n'a aucun ornement. Venir en visite amoureuse avec une jambe toute unie [sans rubans], un chapeau désarmé de plumes, MOL. *Préc.* 5. Les habits sont de laine fine et de belles couleurs, mais tout unis et sans broderie, FÉN. *Tél.* V. De beaux bras sous du linge uni; on les en remarque mieux là-dessous, cela les rend plus sensibles, MARIV. *Pays. parv.* 3^e part. Pourquoi n'avez-vous qu'une montre d'or unie, avec un petit cordon de soie? GENLIS, *Veill. du chât.* t. I, p. 207. || Étouffe unie, étouffe qui n'est ni brochée, ni ouvragée, et dont le tissu est égal et sans relief. || Substantivement, l'uni, tissu qui n'est ni broché, ni ouvré, ni damassé. Le linge damassé fait plus d'usage que l'uni. || Fig. Un style uni, un chant uni, style, chant simple et sans ornements. Il faisait la plupart des romances de Séville.... et ne les chantait pas toutes unies, SCARR. *Rom. com.* II, 49. || 7° Fig. Sans prétention et sans façon. J'aime les gens simples et unis; mais en vérité celui-là l'est trop, MARIV. *le Legs*, 40. Je ne leur avais vu que des manières simples, et non pas grossières; leurs discours étaient unis et sensés, ID. *Marianne*, 1^{re} partie. Je ne sais quoi d'affecté qui rebute les gens unis, J. J. *acouss.* *Ém.* IV. || Un homme tout uni, un homme simple et sans façon, ou qui a un extérieur modeste. Dangeau était un gentilhomme de Beauce, tout uni, et huguenot dans sa première jeunesse, ST-SIM. 30, 495. C'est un prêtre de cinquante-cinq à soixante ans, tout uni, affable et débonnaire, LESAGE, *Est. Gonz.* 6. M. d'Autchamp est vraiment aimable, tout uni et fort à la main, P. L. *couv.* *Lett.* II, 108. || Familièrement. Uni comme bonjour. Mme Bevis, qui, n'étant point une femme fière, est, comme on dit, unie comme bonjour, LETOURNEUR, *Trad. de Clar. Harlowe*, t. VI, p. 480. || 8° Uniforme, sans variété, de tous les jours. Une conduite unie. Vous vous moquez! la tranquillité en amour est un calme désagréable; un bonheur tout uni nous devient ennuyeux, MOL. *Scapin*, III, 1. L'homme est né pour penser.... mais les pensées pures, qui le rendraient heureux s'il pouvait toujours les soutenir, le fatiguent et l'abattent; c'est une vie unie à laquelle il ne peut s'accoutumer, PASC. *Pass. de l'amour*. J'ai beau frapper du pied, rien ne sort qu'une vie triste et unie, tantôt à ce triste faubourg, tantôt avec les sages veuves, sév. 6 mai 1680. Presque toutes ses actions, jusqu'à celles de sa vie privée et unie, ont été bien loin au delà du vraisemblable, VOLT. *Charles XII*, 8. || 9° Sans trouble. N'est-ce pas une chose étrange, que vous ne puissiez trouver de milieu entre m'offenser outrageusement, ou m'aimer plus que votre vie?... je suis si unie, si tranquille et si reposée, que vos bouillonnements ne vous profitent pas comme ils feraient ailleurs, sév. A *Bussy*, 4 juin 1669 Cette amitié [entre Mme de Grignan et Lagarde] n'était point faite pour dire : « Je t'aime, je ne t'aime plus; » cela devait être tout uni, tout

solide, ID. 43 oct. 1680. Ces personnes, nées avec un caractère tranquille et uni, MASS. *Mystères, Visitation*. || 10° Ordinaire, qui n'a rien de remarquable. On lui a ôté [à Lauzun] le romanesque et le merveilleux de son aventure [d'Angleterre].... elle est devenue quasi tout unie, sév. 44 janv. 1689. J'ai dans la tête que le nôtre [notre cardinal de Retz] fera [au conclave] quelque chose d'extraordinaire à quoi l'on ne s'attend pas.... enfin il me semble que cela ne sera point tout uni, ID. 49 août 1676. || 11° *Adverb.* Uniment, également. Il faut filer cette laine bien uni. Voilà des planches qui sont rabotées bien uni. || 12° A l'uni, *loc. adv.* De niveau (locution qui vieillit).

† 2. UNI (u-ni) ou UGNI (u-gni), s. m. Cépage blanc particulier à la Provence.

† UNIANNULAIRE (u-ni-a-nnu-lé-r'), *adj.* Qui n'offre qu'un seul anneau. || Terme de minéralogie. Se dit d'une variété en prisme hexaèdre régulier, modifiée par six facettes disposées en anneau autour de chaque base, et qui résulte d'un décroissement par une seule rangée.

† UNIARTICULÉ, ÉE (u-ni-ar-ti-ku-lé, lée), *adj.* Qui n'a qu'une seule articulation.

† UNICAPSULAIRE (u-ni-ka-psu-lé-r'), *adj.* Terme de botanique. Dont le fruit consiste en une seule capsule.

† UNICAULE (u-ni-kô-l'), *adj.* Terme de botanique. Qui n'a qu'une seule tige.

— ETYM. Un, et lat. *caulis*, tige.

† UNICELLULAIRE (u-ni-sèl-lu-lé-r'), *adj.* Qui est formé d'une seule cellule. || Se dit des animaux et des végétaux dont l'organisation offre un tel degré de simplicité, qu'ils ne sont représentés ou constitués que par un seul élément anatomique analogue à ceux qui appartiennent au groupe des cellules. || La théorie unicellulaire des infusoires, théorie qui considère les infusoires comme une cellule, et réduit à la division seule tous leurs phénomènes de reproduction.

† UNICELLULARITÉ (u-ni-sèl-lu-la-ri-té), s. f. Hypothèse, aujourd'hui écartée, qui considère les infusoires comme constitués par une membrane enveloppante avec un contenu contractile.

† UNICHIROISME (u-ni-kro-i-sm'), s. m. Terme de minéralogie. Propriété de certains minéraux de donner toujours la même couleur, quel que soit le sens dans lequel les rayons lumineux les traversent.

— ETYM. Un, et *χρῶμα*, couleur.

† UNICHIROÏTE (u-ni-kro-i-t'), *adj.* Terme didactique. Qui offre l'unichiroïsme.

† UNICISME (u-ni-si-sm'), s. m. Terme de médecine. Doctrine de l'unicisme, celle dans laquelle on admet que tous les accidents jusqu'à présent décrits comme syphilitiques sont causés par l'inoculation d'un virus unique.

† UNICITÉ (u-ni-si-té), s. f. Qualité de ce qui est unique. L'unicité du foyer optique que forme le cristallin. L'unicité de l'exemple, ST-SIM. 234, 204. Unicité qui exclut la pluralité, DUCLOS, *Evv.* t. IX, p. 92.

— ETYM. Unique.

† UNICOLORE (u-ni-kô-lô-r'), *adj.* Qui est d'une seule couleur. L'abeille unicolore. || Fig. Qui est d'une seule couleur politique.

— ETYM. Lat. *unicolorus*, de *unus*, un, et *color*, couleur.

† UNICORNE (u-ni-kor-n'), s. m. || 1° Animal fabuleux qui n'avait qu'une corne. || 2° Espèce de rhinocéros. || 3° Narval.

— HIST. XIII^e s. Unicorn est une fiere beste, auques ressemblable à cheval de son cors, mais il a piez d'olifant et coe de cerf.... et enmi sa teste est une corne qui a bien quatre piez de lonc; mais ele est si fors et si ague que il perce legierement quanque il ataint, BRUN. *LATINI, Trésor*, p. 252.

— ETYM. Lat. *unicornis*, de *unus*, un, et *cornu*, corne.

† UNICOTYLÉDONÉ, ÉE (u-ni-kô-ti-lé-dô-né, née), *adj.* Terme de botanique. Qui n'a qu'un seul cotylédon.

† UNICUSPIDÉ, ÉE (u-ni-ku-spi-dé, dée), *adj.* Terme didactique. Qui n'a qu'une seule pointe. Les dents canines sont dites unicuspidées, par opposition aux petites molaires qui sont bicuspides, et aux grosses qui sont multicuspidées.

— ETYM. Un, et lat. *cuspis*, pointe.

† UNIDENTÉ, ÉE (u-ni-dan-té, tée), *adj.* Qui n'a qu'une seule dent.

UNIÈME (u-niè-m'), *adj.* Nombre ordinal de un. Il ne s'emploie qu'avec les nombres vingt, trente, etc. Le cinquante et unième.

UNIÈMEMENT (u-niè-m-man), *adv.* Il ne s'em-

ploie, comme unième, qu'avec les nombres vingt, trente, etc. Vingt et unièmement.

† UNIFICATION (u-ni-fi-ka-sion), s. f. Action d'unir, de s'unir, de faire un tout avec un autre être.

† UNIFIER (u-ni-fi-é), j'unifiais, nous unifions, vous unifiez; que j'unifie, que nous unifiions, que vous unifiez, v. a. Faire un tout de plusieurs choses.

— HIST. XIV^e s. *Unificare*, unifier, faire un, unir, DU CANGE, *unificare*. || XVI^e s. Le monde spirituel s'unifie avec le monde corporel, moyennant l'amour, DU VERDIER, *Biblioth.* p. 263, dans LACURNE.

— ETYM. Un, et lat. *facere*, faire.

UNIFLORE (u-ni-flo-r'), *adj.* Terme de botanique. Qui ne porte qu'une seule fleur, ou dont les fleurs sont solitaires. Cette espèce, très-commune dans les Hautes-Pyrénées.... devient pluriflore.... ici elle est simple, uniflore.... RAMOND, *Instit. Mém. scienc.* 1823, t. VI, p. 153.

— ETYM. Un, et lat. *flos*, fleur.

† UNIFOLIÉ, ÉE (u-ni-fô-li-é, ée), *adj.* Terme de botanique. Qui n'a qu'une seule feuille. || Se dit des feuilles composées dont le pétiole ne porte qu'une seule foliole; ex. : l'oranger.

— ETYM. Un, et lat. *folium*, feuille.

UNIFORME (u-ni-for-m'), *adj.* || 1° Qui a la même forme, où l'on n'aperçoit aucune variété, dont toutes les parties se ressemblent entre elles. Une plaine uniforme. Nous devons à ses dignités [de M. le Tellier] ce caractère singulier d'une vie simple dans la sagesse.... uniforme dans ses conditions différentes, FLECH. le Tellier. Ceux qui décrivent les guerres des nations n'exposent-ils pas à nos yeux une suite uniforme de scènes meurtrières? BARTHÉL. *Anach.* ch. 22. || Style uniforme; style dont les détails, le ton, le mouvement manquent de variété. Un style trop égal et toujours uniforme En vain brille à nos yeux, il faut qu'il nous endorme, BOU. *Art.* p. 1. || Terme de mécanique. Le mouvement d'un point est uniforme, lorsque ce point parcourt, sur sa trajectoire, des espaces égaux dans des temps égaux, quels que soient ces temps. || Terme de minéralogie. Structure uniforme, structure feuilletée d'une roche, lorsque les feuillets sont tous de même nature. || Terme de botanique. Calathide uniforme, celle dans laquelle les fleurs sont toutes de la même forme. || 2° Égal, semblable, en parlant de choses que l'on compare.

Il est d'ailleurs constant par le témoignage uniforme de ce grand historien [Hérodote] et de Xéophon.... BOSS. *Hist.* I, 7. Ce jugement et cette approbation uniforme de tant d'esprits, si discordants d'ailleurs.... BOU. *Longin*, *Subl.* v. Avant que d'avoir pris les uniformes préjugés du monde, nous avons des manières uniformes de sentir et de voir, J. J. *rouss. Hécl.* I, 4. || 3° Habit uniforme, habit fait suivant le modèle prescrit à un corps militaire, à une pension, à un collège. Le jeu de cette comédie fut visible en ce que l'habit uniforme de capitaine de gendarmerie se trouva tout fait pour M. le Dauphin, ST-SIM. 403, 263. Il est étrange qu'avant Louis XIV on ne connût pas les habits uniformes dans les troupes, VOLT. *Louis XIV*, 29.

Olympe quitta sa robe à l'anglaise et son chapeau, pour prendre l'habit uniforme de la maison, GENLIS, *Veill. du chât.* t. II, p. 406. || On dit plutôt aujourd'hui : habit d'uniforme. || S. m. L'uniforme, habit d'une couleur et d'une forme particulières, par lequel sont distingués tous les hommes appartenant à un même corps et à un même grade dans ce corps. Par une ordonnance de 1717 les officiers mêmes sont obligés de porter constamment l'uniforme pendant qu'ils sont au corps, soit en marche, soit dans les garnisons. Le 46, il [le czar Pierre I^{er}] vit la revue de la maison du roi; la magnificence des uniformes parut lui déplaire, DUCLOS, *Evv.* t. V, p. 300. || Fig. Comment donc, lui dit le diable, vous frémissez? ces ombres [de morts] vous font-elles peur? que leur habillement ne vous épouvante point.... c'est l'uniforme des mânes, LESAGE, *Diab. boit.* II, 4. Cette espèce [le merle de Madagascar], qui appartient à l'ancien continent, ne s'écarte pas absolument de l'uniforme de nos merles, BUFF. *Ois.* t. VI, p. 400. || Absolument, l'uniforme, l'habit militaire en général. Porter l'uniforme. Endosser l'uniforme. || Fig. Quitter l'uniforme, se retirer du service militaire. || Se dit aussi du costume attribué aux différents ordres de fonctionnaires publics, de l'habit des collégiens, etc.

— HIST. XIV^e s. Mouvement uniforme, ORESME, *Thèse de MEUNIER*.

— ETYM. Lat. *uniformis*, de *unus*, un, et *forma*, forme.

UNIFORMÈMENT (u-ni-for-mé-man), *adv.* D'une manière uniforme. Tous les habitants de ce village sont vêtus uniformément, GÉNIES, *Veill. du chdt. t. II*, p. 378. || Terme de mécanique. Le mouvement uniformément varié est celui dans lequel la vitesse varie proportionnellement au temps; uniformément accéléré, si la vitesse va en augmentant; uniformément retardé, si elle va en diminuant.

— REM. Richelet écrit uniformément, sans accent.

— ETYM. *Uniforme*, et le suffixe *ment*.

† **UNIFORMISATION** (u-ni-for-mi-za-sion), *s. f.* Néologisme. Action d'uniformiser, de rendre uniforme. Cette grande et énergique uniformisation de la dette publique, THIERS, *Hist. de la rév. française, Convent. nat. XII*. S'il est un fait qui ressorte des expositions universelles avec une évidence incontestable, c'est l'uniformisation rapide des procédés et des produits industriels chez les diverses nations de l'Europe et de l'Amérique du Nord, ALBY, *Rev. des Deux-Mondes*, 15 oct. 1869, p. 916.

† **UNIFORMISER** (u-ni-for-mi-zé), *v. a.* Rendre uniforme. C'est de cette manière que le conseil peut uniformiser le droit français, L'ABBÉ DE ST-PIERRE, dans *DESFONTAINES*. Il faut uniformiser et républicaniser la dette, dit Cambon, THIERS, *Hist. de la rév. franc. Conv. nat. XII*.

UNIFORMITÉ (u-ni-for-mi-té), *s. f.* Ressemblance des parties d'une chose ou de plusieurs choses entre elles. Jamais la vie de la cour, toujours inégale, parce qu'elle est oiseuse, ne dérangerait le respectable uniformité de sa conduite, MASS. *Or. fun. Louis XIV*. Faire passer aux âges suivants ce qui nous reste de grand et d'honorable des anciennes cours, et sauver l'uniformité à une nation que la lassitude seule des changements pourra fixer un jour, M. *Or. fun. Madame*. Donnez le même esprit aux hommes, Vous ôtez tout le sel à la société; L'ennui naquit un jour de l'uniformité, LAMOTTE, *Fabl. IV*, 15. Il est souvent arrivé que la variété que l'on a cherché à mettre par le moyen des contrastes est devenue une symétrie et une vicieuse uniformité, MONTESQ. *Goût, contrastes*. D'où peut venir cette uniformité dans tous les ouvrages des animaux? pourquoi chaque espèce ne fait-elle jamais que la même chose de la même façon? BUFF. *Hist. anim.* XI. Si l'uniformité d'une vie égale paraît d'abord ennuyeuse, en y regardant mieux on trouve au contraire que la plus douce habitude de l'âme consiste dans une modération de jouissance qui laisse peu de prise au désir et au dégoût, J. J. ROUSS. *Ém.* IV. Cette douce uniformité qui tranquillise la vue, DIDER. *Peint. en cre.* *Œuv. t. XV*, p. 381, dans POUGENS.

— HIST. XIV^e s. Uniformité de mouvement, ORESME, *Thèse de MEUNIER*. || XVI^e s. Il y eut bonne uniformité en ceci que les deux chefs [contraires] estoient touchés d'un pareil désir de venir aux mains, LANOUE, 648.

— ETYM. Lat. *uniformitatem*, de *uniformis*, uniforme.

† **UNIGENITUS** (u-ni-jé-ni-tus'). La bulle Unigenitus, bulle du pape Clément XI, 1713, qui commence par ces mots: *Unigenitus Dei Filii*, et qui condamne cent une propositions tirées du livre de Quesnel, intitulé: *le Nouveau Testament traduit en français avec des réflexions morales*.

† **UNIJUGUÉ**, ÉE (u-ni-ju-gué, ghé), *adj.* Terme didactique. Qui ne forme ou n'offre qu'un seul couple. || Feuilles unijugées, feuilles composées, dont le pétiole ne porte qu'une seule paire de folioles placée à son sommet.

— ETYM. Lat. *unus*, un, et *jugum*, couple.

† **UNILABIÉ**, ÉE (u-ni-la-bi-é, ée), *adj.* Terme de botanique. Qui n'a qu'une seule lèvre. La corolle de la bugle est unilabiée.

† **UNILATÉRAL**, ALE (u-ni-la-té-ral, ra-l'), *adj.* || 1^o Terme d'histoire naturelle. Qui est disposé ou qui se porte d'un seul côté. Les fleurs dans quelques borraginées sont unilatérales. || 2^o Terme de jurisprudence. Contrats unilatéraux, ceux où une ou plusieurs personnes sont obligées envers une ou plusieurs autres, sans qu'il y ait engagement de la part de ces dernières; il s'oppose à bilatéral. Il [le contrat] est unilatéral, lorsqu'une ou plusieurs personnes sont obligées envers une ou plusieurs autres, sans que de la part de ces dernières il y ait engagement, *Code civ. art. 1103*.

— ETYM. *Un*, et *latéral*.

† **UNILATÉRALEMENT** (u-ni-la-té-ra-le-man), *adv.* D'une manière unilatérale.

† **UNILINGUE** (u-ni-lin-gh'), *adj.* Qui est en une

seule langue. Textes unilingues. Inscriptions unilingues.

— ETYM. Lat. *unus*, un, et *lingua*, langue.

† **UNILOBÉ**, ÉE (u-ni-lo-bé, bé), *adj.* Terme didactique. Qui n'a qu'un seul lobe. Anthère unilobée.

† **UNILOCLAIRE** (u-ni-lo-ku-lé-r'), *adj.* Terme d'histoire naturelle. Qui n'a qu'une seule loge ou cavité; dont la cavité intérieure n'est divisée par aucune cloison complète. Péricarpe uniloculaire. De petites capsules arrondies, uniloculaires, DESFONTAINES, *Inst. Mém. scienc. t. I*, p. 499.

— ETYM. Lat. *unus*, un, et *loculus*, loge.

† **UNILOCULAIRE** (u-ni-lo-ku-la-ri-té), *s. f.* État d'un corps uniloculaire.

UNIMENT (u-ni-man), *adv.* || 1^o Également, et toujours de même sorte. Un fil filé uniment. || 2^o Simplement, sans façon. Parler tout uniment. Crois-moi, renonce à la cagoterie, Mène uniment une plus noble vie, VOLT. *Satires, Hypocr.*

— HIST. XIII^e s. Car Diex en lor commencement Les ame [les aime] tous onniement, Et donne raisonnables ames Aunsc as hommes cum as fames, *la Rose*, 49812. || XV^e s. Les archers d'Angleterre traioient si onniement et si espaisement, que à peine se osoient ceux qui defendoient montrer aux guerites, FROISS. I, I, 499. || XVI^e s. Uniment [sans agitation, en parlant de l'eau], AMYOT, *Cam. 5*. Nos ames ont charié si uniment ensemble.... MONT. I, 214.

— ETYM. *Unie*, et le suffixe *ment*.

† **UNIMIXTE** (u-ni-mik-st'), *adj.* Terme de minéralogie. Se dit d'un cristal produit en vertu de deux décroissements, l'un par une rangée, l'autre mixte.

— ETYM. *Un*, et *mixte*.

† **UNINERVE** (u-ni-nér-v'), *adj.* Terme de botanique. Qui ne présente qu'une seule nervure.

— ETYM. *Un*, et *nerf* ou *nervure*.

UNION (u-ni-on), *s. f.* || 1^o Réunion de deux ou plusieurs choses en une seule. L'union de deux domaines. L'union de deux charges. Ils [les hommes qui ne philosophent pas] considèrent l'un et l'autre [le corps et l'âme] comme une seule chose, c'est-à-dire ils conçoivent leur union; car concevoir l'union qui est entre deux choses, c'est les concevoir comme une seule, DESC. *Lett. à la princ. palatine*, 30^e du t. 1^o de l'éd. de 1724. Et [je] n'ose m'assurer que nos amis jaloux consentent l'union de deux trônes en nous, CORN. *Sophon.* II, 2. || Anciennement, lettres d'union, lettres du roi qui unissaient une charge à une autre, une terre à une autre. || Bulles d'union, bulles du pape qui réunissent un bénéfice à un autre. || 2^o Terme de théologie. Union hypostatique, l'union du Verbe divin avec la nature humaine en une seule personne. || 3^o D'une façon plus générale, jonction de deux ou plusieurs choses. L'union de certains mots, de certains termes. Et, par une juste union, Joignons le malheureux Sosie Au malheureux Amphitryon, MOL. *Amph.* III, 7. Il y en a [qualités des choses] qui ont une union étroite avec les objets de notre satisfaction, PASC. *Art de persuader*, édit. FAUGÈRE. Il [Aratus] était persuadé qu'il en est des viles faibles par elles-mêmes, comme des parties du corps qui ne se nourrissent et ne vivent que par l'union qu'elles ont entre elles, ROLL. *Hist. anc. Œuv. t. VII*, p. 510, dans POUGENS. Toutes les unions sont fondées sur des besoins mutuels, MONTESQ. *Esp. xx*, 2. C'est une belle union que celle de l'innocence et de la valeur, STAEL, *Corinne*, v. 1. || Faire union, faire acte d'adhésion. Ils ont toujours refusé de faire union avec les vaudois, BOSS. *Var. XI*. || Terme des mystiques. Union essentielle avec Jésus-Christ, celle où l'on est uni à l'essence de la divinité; union personnelle, celle où l'on est uni à la personne du Fils de Dieu, BOSS. *États d'oraison*, II, 2. || Terme de grammaire. Trait d'union, voy. TRAIT I, n^o 45. || 4^o Absolument. Mariage. Union bien assortie, mal assortie. En venir de but en blanc à l'union conjugale, MOL. *Préc. v*. Si Dieu rompaît [par la mort] l'union qu'il a mise entre ma femme et moi, CH. de sév. dans sév. t. I, p. 413, éd. REGNIER. || 5^o Accouplement, en parlant des animaux. L'union des animaux d'espèces différentes, par laquelle seule on peut reconnaître leur parenté, n'a pas été assez tentée, BUFF. *Quadrup.* t. VIII, p. 54. || 6^o Fig. Concorde, bonne intelligence, liaison. M. le premier président [Harlay] et M. de Lamoignon ne sont pas dans une parfaite union, quoique beaux-frères, sév. mars 1690. Ils vivaient entre eux en grande union, BOSS. *Hist.* II, 5. Si l'union de ces deux grands rois [Louis XIV et Charles II] ne perd rien de sa fermeté, M. *Duch. d'Orléans*. L'union intime de notre Scipion avec Polybe acheva de per-

fectionner en lui les rares qualités qu'un heureux naturel et une excellente éducation y faisaient déjà adjoindre, ROLLIN, *Hist. anc. Œuv. t. I*, p. 567, dans POUGENS. Caton répondant à ceux qui disaient que les différents survenus entre Pompée et César avaient ruiné la république: Non, dit-il, mais leur union, M. *Traité des Ét.* III, 2. L'union règne dans ma famille; et je ne changerais pas ma condition pour celle de tous les rois du monde, MONTESQ. *Lett. pers.* 67. Si l'on y [dans les états despotiques] voit de l'union, ce ne sont pas des citoyens qui sont unis, mais des corps morts ensevelis les uns auprès des autres, M. *Rom.* IX. S'il faut détester les cabales, il faut respecter l'union des véritables gens de lettres; c'est l'unique moyen de leur donner la considération qui leur est nécessaire, VOLT. *Lett. Marmontel*, 29 sept. 1772. || Esprit d'union, esprit de concorde et de paix. || 7^o Terme de procédure. Contrat d'union, arrangement par lequel les créanciers d'un failli, renonçant à faire des poursuites séparées, s'unissent pour agir de concert. || 8^o Traité par lequel plusieurs puissances s'unissent, se confédèrent. La ville impériale de Bâle, Schaffouse, Appenzel entrent dans l'union suisse, laquelle est composée de treize cantons, VOLT. *Ann. Emp. Maximilien*, 1500. || Union douanière, association pour la suppression des douanes entre les différentes parties de l'Allemagne (Zollverein). || Sainte union ou sainte ligue, alliance conclue contre Louis XII entre le pape, Ferdinand le Catholique et Venise. || La sainte union s'est dit aussi de la Ligue. || Union républicaine, insurrection des sections contre la Convention en 1793. || 9^o Absolument l'Union, les États-Unis de l'Amérique (on met une majuscule). Président de l'Union. || 10^o Unions ouvrières, associations d'ouvriers qui forment un fonds commun pour se soutenir dans les chômages et dans les grèves. || 11^o Terme de peinture. Union de couleurs, l'accord qui résulte de la dégradation et du jeu des tuns contigus. || 12^o Terme de manège. Ensemble d'un cheval.

— HIST. XIII^e s. C'est Dex... Ki devisa, tout sans doutanche, En trois personnes sa sustanche; Ne pour ceste devison Ne perdi pas Dex s'union, GUI DE CAMBRAI, *Barl. et Jos.* p. 41. || XIV^e s. Grant unité ou union, ORESME, *Thèse de MEUNIER*. || XV^e s. À grand peine se faisoient les chemins pour remplir les vallées et mettre à union, pour le charrey passer à leur aise, FROISS. liv. III, p. 327, dans LACURNE. Comment pourroit princes bien gouverner, Ne grand peuple tenir en union, E. DESCH. *Des vertus nécessaires au prince*. || XVI^e s. Union et concorde, AMYOT, *Salon*, 19. Toute solution de continuité requiert union, PARÉ, *Introd.* 22.

— ETYM. Provenç. *unio*; espagn. *union*; ital. *unione*; du lat. *unionem* (voy. UNIA).

† **UNIONISTE** (u-ni-o-ni-st'), *s. m.* || 1^o Nom donné aux ouvriers qui font partie des unions ouvrières. || 2^o S'est dit, pendant la guerre de sécession en Amérique, par opposition à séparatiste. || 3^o Nom, en Espagne, d'un parti formé par l'union des conservateurs.

† **UNIPARE** (u-ni-pa-r'), *adj.* Terme de physiologie. Se dit des femelles qui, normalement, ne font qu'un petit à chaque portée; exemple: la vache, la jument, l'ânesse.

— ETYM. *Un*, et lat. *parère*, enfanter.

† **UNIPERSONNEL**, ELLE (u-ni-pèr-so-nèl, nè-l'), *adj.* Terme de grammaire. Se dit des verbes qui n'ont qu'une personne et qu'on nomme ordinairement impersonnels. Les grammairiens modernes préfèrent unipersonnel pour désigner les verbes qui s'emploient seulement à la troisième personne du singulier et avec le pronom *il*, sans rapport à aucun nom précédent.

— ETYM. *Un*, et *personne*.

† **UNIPERSONNELLEMENT** (u-ni-pèr-so-nèl-le-man), *adv.* À la manière d'un verbe unipersonnel.

† **UNIPÉTALE** (u-ni-pé-ta-l'), ou **UNIPÉTALÉ**, ÉE (u-ni-pé-ta-lé, léé), *adj.* Terme de botanique. Qui n'a qu'un seul pétale. Corolle unipétale.

† **UNIPOLAIRE** (u-ni-po-lè-r'), *adj.* Terme de physique. Qui n'a qu'un seul pôle. || Se dit des fils d'une pile qui ne conduisent qu'une seule électricité, parce qu'ils proviennent de chacune des extrémités ou pôles de la pile.

† **UNIPOLARITÉ** (u-ni-po-la-ri-té), *s. f.* Terme de physique. État d'un corps unipolaire.

† **UNIPONCTUÉ**, ÉE (u-ni-pon-ktu-é, ée), *adj.* Qui n'est marqué que d'un seul point coloré.

UNIQUE (u-ni-k'), *adj.* || 1^o Qui est un, dont il n'y a pas d'autre. Votre portrait vous fait tort, incomparable Angélique, Il vous ressemble si fort

Que vous n'êtes plus unique, COMBAULT, *Épig.* liv. II, dans RICHELET. Non ! un frère incommode, et n'est pas de mon goût ; Et je veux être fils unique, MOL. *Amph.* III, 7. Sur ce que la religion chrétienne n'est pas unique, PASC. *Pens.* XXIV, 86, éd. HAVET. Adieu, ma chère enfant, l'unique passion de mon cœur, le plaisir et la douleur du ma vie, sév. 15. Je trouve des métyers... qui me doivent toutes ces sommes, et qui n'ont pas un unique sou pour les payer, in. 15 juin 1689. Comme la matière que je traite [la révolution anglaise] me fournit un exemple, manifeste et unique dans tous les siècles, de ces extrémités furieuses, BOSS. *Reine d'Angleter.* [Joas à Josabeth, qui lui a servi de mère] Ô mon unique mère ! RAC. *Athal.* IV, 4. Je ne sais s'il est permis de juger les hommes par une faute qui est unique, et si un besoin extrême, et une violente passion, ou un premier mouvement tirent à conséquence, LA BRUY. XII. || Terme de l'Écriture. L'unique nécessaire, l'affaire du salut. || Terme d'alchimie. Unique parfait, le mercure des philosophes. || Terme de numismatique. Médailles uniques, médailles qui ne se trouvent pas même dans les cabinets les plus riches et qu'on ne rencontre que par hasard. || 2° On dit de certaines charges, qu'elles sont uniques, pour exprimer que ceux qui en sont revêtus n'ont point de collègue. || Par extension, route unique, route où l'on n'a point de rival. On ne va plus à la postérité que par des routes uniques ; le grand chemin est trop battu, et on s'y étouffe, VOLT. *Lett. Richelieu*, 13 juin 1768. || 3° Fig. Qui est infiniment supérieur aux autres, auquel nul ne peut être comparé. Ces hommes uniques dont les ouvrages seront de tous les temps, MASS. *Or. fun. Dauphin.* Elle [Mlle Clairon] n'était pas alors ce qu'elle est aujourd'hui ; elle a créé son art, elle est unique ; il est juste qu'elle soit persécutée à Paris, VOLT. *Lett. en vers et en prose*, 147. Homme unique plutôt que grand homme, in. *Charles XII*, 8. || En mauvaise part, ridicule, extravagant. Il est unique avec ses prétentions. C'était, Dieu lui pardonne, une femme unique pour gâter ses enfants, DIDER. *Père de famille*, 1, 3. || 4° Il se dit, dans un sens analogue, des choses auxquelles nulle autre ne peut être comparée. Une grâce, une gentillesse unique. Mme de Vins m'a priée de vous bien assurer de... l'estime très-particulière et très-uniquement réservée à Votre Majesté, VOLT. *Lett. au roi de Pr.* 5 mai 1744. || Voilà qui est unique, c'est unique, se dit, le plus souvent en mauvaise part, d'une chose à laquelle on ne s'attendait pas. Ce qui est encore unique, c'est que les Chinois n'avaient jamais fait de traité de paix depuis la fondation de l'empire, VOLT. *Russie*, 1, 7. || 5° S. m. Unique dauphin, variété de tulipe. || Unique impérial, unique triomphant, variété d'œillet. || 6° S. f. Espèce de rose. || Espèce de coquille univalve.

— REM. Corneille a dit le plus unique : Je verrai mon amant, mon plus unique bien, Mourir par son pays, ou détruire le mien, *Hor.* I, 3. Voltaire a blâmé cet emploi. Cependant on le trouve aussi dans Bossuet, du moins avec *unique* : Il n'y a qu'à considérer avec attention les paroles de Jésus-Christ dans leur tout, et ensuite l'une après l'autre ; c'est ce que je ferai dans ce discours plus uniquement que jamais, 2° instr. *pastor. sur les Promesses de J. C.* 1.

— HIST. XVI^e s. Ce tant louable labeur de traduire me semble moi-même unique et suffisant pour élever notre vulgaire à l'égal des autres plus fameuses langues, NUBELL. I, 7, verso. L'unique et principale amitié descourt toutes autres obligations, MONT. I, 247. Sans parangon estes l'unique entre les belles, *Nuits de Straparole*, t. II, p. 153.

— ETYM. Lat. *unicus*, dérivé de *unus*, un. **UNIQUEMENT** (u-ni-ke-man), adv. || 1° Exclusivement à tout autre. Je me suis trouvée si uniquement occupée et remplie de vous... sév. 5 juin 1675. Aussi avait-il pour maxime, que, dans les grandes actions, il faut uniquement songer à bien faire, et laisser venir la gloire après la vertu, BOSS. *Louis de Bourbon*. Vous êtes homme de bien, vous ne songez ni à plaire ni à déplaire aux favoris, uniquement attaché à votre maître et à votre devoir, LA BRUY. VIII. || [l'abbé Dubos] a trouvé le secret de faire un livre très-utile, où il n'y a de mauvais que ce qui est uniquement de lui, VOLT. *Lett. d'Argens*, 1752. || 2° D'une façon unique, au-dessus de tout, préférablement à tout.

Il l'aime uniquement. Nous causons sans cesse de vous ; c'est un sujet qui nous mène bien loin, et qui nous tient uniquement au cœur, sév. a *Mme de Grignan*, 5 juin 1675. || D'une façon excellente. Corbinelli m'a été uniquement bon à Livry, 29 mai 1675.

— HIST. s. En la première entrée de son pays il perd sa femme Rachel en travail d'enfant, laquelle il aimoit uniquement, CALV. *Inst.* 331.

— ETYM. Unique, et le suffixe ment. **UNIR** (u-nir), v. a. || 1° Rendre un. Il faut les [emplois civils et militaires] unir dans la république, et les séparer dans la monarchie, MONTESQ. *Esp.* V, 49. Le Dauphin fut uni à la France en 1349, NUCLOS, *Eur.* t. V, p. 65. || 2° Joindre ensemble. Tous les oiseaux qui nagent et dont les doigts sont unis par des membranes, ont le pied court, la jambe reculée et souvent en partie cachée dans le ventre, BUFF. *Ois.* t. XVI, p. 288. J'ai des occupations pour chaque heure... j'unis les jours aux jours ; cela fait un an, puis deux, puis la vie, STAEL, *Delphine*, I, 7. || Fig. Que désormais le ciel, les enfers et la terre Unissent leurs fureurs à nous faire la guerre, CORN. *Hor.* II, 3. Je ne sépare point ce qu'unissent les dieux [la qualité d'époux et celle d'amant], MOL. *Amph.* I, 3. La cour veut toujours unir les plaisirs avec les affaires, BOSS. *Anne de Gonz.* La reine a bien connu la religion et la vertu de la croix, quand elle a uni le christianisme avec les malheurs, in. *Reine d'Angleter.* Unissons nos douleurs, Et par tout l'univers cherchons-lui des vengeurs, RAC. *Mithr.* V, 5. Et, dans un chant plaintif conforme à ses douleurs, Elle unissait souvent et sa voix et ses pleurs, buccis, *Othello*, v. 2. || 3° Faire que des personnes soient réunies. Oui, je vous unirai, couple ingrat et perfide... Oui, je vous unirai, puisque vous le voulez, CORN. *Cinna*, v. 2. Je saurai le surprendre avec son Atalide, Et, d'un même poignant les unissant tous deux, Les percer l'un et l'autre, et moi-même après eux, RAC. *Basaj.* IV, 4. La vertu qui nous sépara sur la terre, nous unira dans le séjour éternel, J. J. ROUSS. *Nél.* VI, 42. || 4° Établir une communication entre. Un fleuve unit ces deux villes. Alexandre forma le dessein d'unir les Indes avec l'Occident par un commerce maritime, comme il les avait unies par des colonies qu'il avait établies dans les terres, MONTESQ. *Esp.* XXI, 8. J'ai peint Louis XIV unissant les deux mers, fondant la marine et le commerce... VOLT. *Mé. litt. Réfutation*. || 5° Posséder simultanément. Il unit l'esprit au savoir. À la force du sens unissez l'harmonie infuse dans vos périodes pour charmer l'oreille d'un préfet, P. L. COUR. *X^e lettre au Censeur*. || 6° Fig. Établir un lien entre des personnes. Recevez de ma main la coupe nuptiale, Pour être après unis sous la loi conjugale, CORN. *Rod.* V, 3. J'ai une tendresse de cœur pour ceux que Dieu m'a unis plus étroitement, PASC. *Profess. de foi*, édit. FAUGÈRE. Elle eut de quoi satisfaire à sa noble fierté, quand elle vit qu'elle allait unir la maison de France à la royale famille des Stuarts, BOSS. *Reine d'Angleter.* Jamais sœurs ne furent unies par des liens ni si doux ni si puissants, in. *Anne de Gonz.* Par un hymen secret elle me fut unie, VOLT. *Mort de Cés.* I, 4. || 7° Fig. Procurer le rapprochement, la concorde, l'alliance. C'est un intérêt commun qui les unit. N'est-il herbes, parfums, ni chants mystérieux, Qui puissent nous unir ces bras victorieux ? CORN. *Toison*, I, 2. Les sages du monde représentèrent en vain à saint Louis que l'habileté n'était pas d'unir ses voisins, mais de les diviser, FLÉCH. *Panég. St Louis*. Plus on les veut brouiller, plus on va les unir, RAC. *Andr.* I, 4. || 8° Terme de manège. Unir un cheval, le rassembler. || 9° Enlever les inégalités, aplanir une superficie raboteuse. Unir une pierre. Unir une planche. Unir une allée. || 10° S'unir, v. réfl. Devenir un. Seigneur, pour sauver Rome, il faut qu'elle s'unisse En la main d'un bon chef à qui tout obéisse, CORN. *Cinna*, II, 4. Il se peut... que votre sang soit encore trop échauffé, pour pouvoir s'unir à la fraîcheur du lait, sév. 16 fév. 1680. Par quelle fatalité le système de Malebranche paraît-il retomber dans celui de Spinoza ; comme deux vagues qui semblent se combattre dans une tempête, et le moment d'après s'unissent l'une dans l'autre ? VOLT. *les Systèmes, note I.* J'ai annoncé que les métaux ne peuvent pas s'unir aux acides, sans être préalablement oxydés, FOURCROY, *Conn. chim.* t. I, p. cx. Comme l'air avec l'air, l'âme s'unir à l'âme, BELLE, *Paracis perdu*. VIII. || 11° Fig. Former des liens avec.

Fasse le ciel que nous profitons du temps, des grâces et des exemples que Dieu nous offre, et qu'après nous être unis à lui par la foi, nous jouissons de lui par la charité aux siècles des siècles ! FLÉCH. *Dauphine*. Vos deux États voisins qui cherchent à s'unir, L'intérêt, la raison, l'amitié, tout vous lie, RAC. *Bérén.* III, 2. || 12° Devenir unis, en concorde. Il est leur général, ils combattent sous lui, sous son ordre ils s'unissent, CORN. *Sertor.* II, 4. || Se liquer. Que peuvent contre lui [Dieu] tous les rois de la terre ? En vain ils s'uniraient pour lui faire la guerre, RAC. *Esth.* I, 3. Telle a toujours été ma destinée : sitôt que j'ai rapproché l'un de l'autre deux amis que j'avais séparément, ils n'ont jamais manqué de s'unir contre moi, J. J. ROUSS. *Conf.* VIII. || 13° S'accoupler, en parlant d'animaux. On a vu quelques-uns de ces oiseaux s'unir et produire en domesticité, BUFF. *Ois.* t. XV, p. 58. — REM. M. Chapelain est du sentiment de M. de Vaugelas, et dit que ceux qui condamnent unir ensemble comme un pléonasme et une superfluité de mots, le font sans raison, VAUGEL. *Rem. not.* Th. *Corn.* t. I, p. 260, dans POUGENS. Cette observation est juste ; ensemble détermine unir, et ne fait pas pléonasme.

— HIST. XII^e s. Ruiz dis [toujours] est unie et estable la volenté, *Tois*, p. 54. || XIII^e s. Ainsine Barat a tout honni, Par qui les biens jadis onni [égaux] furent as gens approprié, *la Rose*, 5172. Après de son front [je] vous renonce, Qu'il est bien blans, onis et sans fronce, *Bl. et Jeh.* 261. Comme li meffet ne sont pas onni, ne sunt pas les venjances onnies, BEAUM. XXXI, 4. || XIV^e s. Mais il laira ses gens ens ou pais onni, *Guescl.* 17508. Nous avons approprié, uni et annexé, appropriés, unions et annexons perpétuellement à nous, à nos successeurs et au domaine de la couronne de France, DU CANGE, *appropriare*. || XV^e s. Et demeura Pierre du Bois, capitaine de Bruges, tant que ces portes, ces murs et ces fosses fussent mis à uni, FAUCON. II, II, 160. Il commença à pleuvoir une pluie si grosse et unie, et monta un vent si froid, in. II, II, 47. Fault il donc faire tous unis [traiter également] Les humbles servans et les faulx, Et que les hons soient punis Pour les pechez des desloyaux ? AL. CHART. *Œuvres*, p. 524. || XVI^e s. Le pape ne peut conférer ni unir hospitaux ou leproseries de ce royaume, et n'a lieu en iceux la reigle de pacificis, P. PITHOU, 61. Numa n'eut point l'œil à unir et aplanir toute inégalité, AMYOT, *Lyc. et Numa comp.* 5. Avec cela s'unir à eux Bourci, qui avoit cinq compagnies, D'AUB. *Hist.* II, 193. De là sur cette union il montre l'impossibilité de des-unir cette province, de lui faire, estant unie, accepter par force la division qu'ils ont à contre cœur, in. *ib.* II, 264. Peau deliée, cheveux unis, longs, blonds ou roux, PARÉ, *Introd.* 7. Style equable, uny et ordonné, MONT. III, 38.

— ETYM. Provenç. et espagn. *unir* ; ital. *unire* ; du lat. *unire*, de *unus*, un.

† UNIRÉFRINGENT, ENTE (u-ni-ré-frin-jan, jan-t'), adj. Terme d'optique. Qui ne produit qu'une seule réfraction. Milieu uniréfringent.

— ETYM. Un, et réfringent.

† UNISÉRIÉ, ÉE (u-ni-sé-ri-é, ée), adj. Terme didactique. Qui ne renferme qu'une seule série. || Terme de botanique. Se dit de parties disposées sur un seul rang.

† UNISEXUÉ, ÉE (u-ni-sè-ksu-é, ée), adj. Synonyme d'unisexuel.

UNISEXUEL, ELLE (u-ni-sè-ksu-él, è-l'), adj. || 1° Terme de botanique. Qui n'a qu'un seul sexe, ou dont toutes les fleurs n'ont qu'un seul sexe. Se dit des fleurs, des plantes qui ne réunissent pas les deux sexes, ayant seulement soit des étamines, soit des pistils. || 2° Passion unisexuelle, se dit, dans l'école sociétaire, de l'amitié.

— ETYM. Lat. *unus*, un, et sexe.

† UNISSANT, ANTE (u-ni-san, san-t'), adj. Propre à unir. Se sentant animée de cet esprit unissant, elle [l'Église] élève la voix nuit et jour pour appeler tous les hommes au banquet où tout est fait un, BOSS. *Bourgoing*. || Terme de chirurgie. Bandages unissants, bandages qu'on emploie pour la réunion des plaies.

UNISSON (u-ni-son), s. m. || 1° Terme de musique. Il se dit de sons produits par le même nombre de vibrations, dans des temps égaux. L'unisson est la plus simple de toutes les consonnances. Deux sons placés sur le même degré de la portée sont dits à l'unisson, s'ils ne se trouvent précédés d'aucun signe, ou si tous deux ont reçu la même modification BUSSET, *la Musique simplifiée*, t. I,

p. 79. L'unisson est... produit par un égal nombre d'oscillations de deux corps vibrant dans un égal espace de temps, DOMIN. MONDO, trad. du *Dict. de musique de Lichtenthal*, art. *unisono*. L'unisson n'est, à proprement parler, qu'un son unique qui peut être rendu par plusieurs voix ou par plusieurs instruments, RAMEAU, *Traité de l'harmonie*, p. 6. Les voix mâles et féminines entonnent naturellement l'octave, croyant entonner l'unisson, *ib.* Les mélodies de plain-chant ont peu d'étendue; elles ont l'avantage immense de pouvoir être chantées par un grand nombre de voix à l'unisson, F. CLÉMENT, *Méth. de plain-chant*, p. 360. Les fréquentes interruptions du cœur [dans la 1^{re} scène de *Il Trovatore*] sont presque toutes à l'unisson, procédé commode que M. Verdi emploie constamment dans tous ses ouvrages, SCUBO, *Crit. et litt. music.* 3^e édit. t. 1, p. 295. Il arrive assez souvent dans l'harmonie, que toutes les parties se réunissent sur la même note, et chantent à l'unisson; or, quand l'unisson est chanté par beaucoup de voix, et attaqué avec une justesse parfaite, les principaux sons harmoniques de la note chantée viennent frapper notre oreille, et, dans ce cas, c'est véritablement de l'harmonie que nous entendons, É. CHEVÉ, *Méth. élém. d'harmonie*, t. 1, p. 405. Le foudroyant effet de la péroraison du premier morceau de la symphonie en ut mineur de Beethoven est dû à un unisson de violons, H. BERLIOZ, *Grand traité d'instrum. et d'orchest.* mod. p. 30. || 2^e Phrase mélodique entonnée à l'unisson par toutes les voix ou tous les instruments. L'unisson de l'Africaine de Meyerbeer. Le cinquième acte de Robert le Diable débute par un fort bel unisson de basses-tailles. || 3^e Unisson augmenté, l'intervalle qui existe, par exemple, entre la tonique et la tonique haussée, la dominante et la dominante haussée, la médiane mineure et la médiane majeure, etc. etc. Il est employé très-fréquemment en mélodie, dans ce qu'on appelle si improprement le genre chromatique. En revanche, on en fait assez rarement usage harmoniquement parlant. L'unisson augmenté a pour renversement l'octave diminuée. || 4^e Fig. Sorte de conformité intellectuelle, morale. Nul ne sait de l'amour mieux le diapason, Ni mettre, comme moi, deux cœurs à l'unisson, REGNARD, *le Bal*, 40. La nature nous a donné les signes des passions; ils sont entendus dans toutes les nations, à cause d'une sorte d'unisson qu'il y a entre nos organes et les organes des autres hommes, DUMARS. *Œuv.* t. III, p. 385. Et pleinement remis à l'unisson Avec nos seurs pour l'air et pour le ton, Il redevint plus dévot qu'un chanoine, GRESS. *Ver-vert*, IV. Il y a un certain unisson d'âmes qui s'aperçoit au premier instant, et nous fûmes familiers au bout de huit jours, mais pour toute la vie, J. J. ROUSS. *Hél.* 1, 45.

— REM. Voltaire se moque de l'abus que, de son temps, on faisait de la locution à l'unisson, quand on la transportait à une conformité physique. Vous lirez dans nos livres nouveaux de philosophie qu'Épicure avait un extérieur à l'unisson de son âme, *Dict. phil. Langues*.

— HIST. XVI^e s. Si je confère avecques une ame forte et un roide jousteur, il me presse les flancs... l'unisson est qualité du tout ennuyeuse en la conference, MONT. IV, 35.

— ÉTYM. Lat. *unisonus*, de *unus*, un, unique, et *sonus*, son.

† UNISSONNI (u-ni-sso-ni), s. m. Terme de musique. Mot italien qui, étant écrit sur une partition à la partie vide du second violon, de la seconde flûte, du second hautbois, etc. indiquent que ces parties doivent jouer à l'unisson avec la première partie de l'instrument de leur espèce. || On écrit aussi *unis.* par abréviation; d'autres y voient non une abréviation, mais l'adj. français *unis*: c'est-à-dire instruments unis.

† UNISSONNANT, ANTE (u-ni-so-nan, nan-t'), adj. Qui est à l'unisson, dont le son est conforme, pareil à un autre son.

UNITAIRE (u-ni-té-r'), adj. || 1^o Qui tend à l'unité. || Terme de minéralogie. Dont la forme résulte d'un seul décroissement par une rangée. || Terme de chimie. Système unitaire, système opposé à la théorie dualistique du siècle dernier, et dans lequel les composés sont considérés comme constitués par des groupes d'atomes qu'unit entre eux le lien de l'affinité et qui forment un tout. || Terme de biologie. Se dit des êtres qui présentent les caractères de l'unité. || Animaux unitaires, ceux qui ne sont pas subdivisibles en zoönites (les vertébrés, les mollusques et les infusoires). || Terme

de tératologie. Monstres unitaires, première classe de la classification d'Isidore Geoffroy Saint-Hilaire, renfermant tous les monstres chez lesquels on ne rencontre les éléments que d'un seul individu. || 2^o S. m. Celui qui admet un système théologique où l'unité domine. Tel est en abrégé le système de la religion enseignée dans les livres sacrés des Druses, système dont Hamza est le fondateur, et dont les sectateurs sont nommés unitaires, SILV. DE SACY, *Instit. Mém. hist. et litt. anc.* t. III, p. 89. Rammohun-Roy, le plus illustre représentant de la race brahmanique dans notre siècle, est mort unitaire à la manière de Channing, RENAN, *Études, Channing*. || 3^o Particulièrement, synonyme de socinien. C'est dans le sein de ces Églises, c'est à Genève, c'est parmi les Suisses et les Polonais protestants, que les unitaires cherchèrent un asile, BOSS. *Var.* xv, 423. Le grand Newton faisait à cette opinion l'honneur de la favoriser; ce philosophe pensait que les unitaires raisonnaient plus géométriquement que nous, VOLT. *Dict. phil. Sociniens*. || Adj. Doctrines unitaires. L'hérésie unitaire.

— ÉTYM. Unité.

† UNITARIANISME (u-ni-ta-ri-a-ni-sm') ou UNITARISME (u-ni-ta-ri-sm'), s. m. Doctrine des unitaires.

† UNITARIEN (u-ni-ta-ri-en), s. m. Sectateur de l'unitarisme.

UNITÉ (u-ni-té), s. f. || 1^o Principe du nombre. L'unité, jointe à l'infini, ne l'augmente de rien, non plus qu'un pied à une mesure infinie, PASC. *Pens.* x, 4, édit. HAVET. La seule raison pour laquelle l'unité n'est pas au rang des nombres est qu'Euclide et les premiers auteurs qui ont traité d'arithmétique, ayant plusieurs propriétés à donner qui convenaient à tous les nombres hormis à l'unité, pour éviter de dire souvent qu'en tout nombre, hors l'unité, telle condition se rencontre, ils ont exclu l'unité de la signification du mot de nombre, par la liberté qu'on a de faire à son gré des définitions, *ib.* Géom. I. L'arithmétique n'est démontrée dans toutes ses parties que parce que nous avons une idée exacte de l'unité, et que, par là avec lequel nous nous servons des signes, nous déterminons combien de fois l'unité est ajoutée à elle-même dans les nombres les plus composés, CONDILL. *Art de pens.* II, 2. Dans cette unité nous avons la mesure des nombres; or, quelles que soient les mesures dont nous nous servons, il faut compter pour évaluer les choses; et par conséquent l'unité est la première mesure; rien ne mesure l'unité, *ib.* *Langue calc.* I, 43. || 2^o Quantité prise arbitrairement pour servir de terme de comparaison à des quantités de même espèce. Unité de volume, de poids, de force, de chaleur, etc. Si l'on prend pour unité la longueur du pendule à secondes à l'équateur, LAPLACE, *Instit. Mém. Acad. sc.* t. III, p. 490. Le pouvoir réfringent du gaz acide carbonique, d'après nos expériences, est égal à 1,00476, celui de l'air atmosphérique étant l'unité, BIOT, ARAGO, *Instit. Mém. scienc.* 1806, 1^{er} sem. p. 337. || On dit aussi : unité de mesure.

|| 3^o Unités ou monades, nom que donnait Leibnitz à ce qu'il croyait être des substances simples, des vies, des esprits qui peuvent dire moi. || 4^o En physique et en chimie, se dit des molécules, atomes ou équivalents des corps. || 5^o Qualité de ce qui est un, sans parties, par opposition à pluralité. En considérant l'Église comme unité, le pape quelconque est le chef, est comme tout; en la considérant comme multitude, le pape n'en est qu'une partie, PASC. *Pens.* XXIV, 84, édit. HAVET. La multitude qui ne se réduit pas à l'unité est confusion; l'unité qui ne dépend pas de la multitude est tyrannie, *ib.* Il y a dans l'Église catholique un principe d'unité indépendant des rois de la terre, BOSS. *Var.* VII, 70. L'unité de Dieu s'établissait tellement, qu'à la fin l'idolâtrie n'en parut pas éloignée, *ib.* *Hist.* II, 42. Combien d'âmes séparées de l'unité, mais disposées à recevoir la vérité et à l'aimer! MASS. *Carême, Parole de Dieu*. Si le nombre des ressemblances en général, si la parfaite conformité des parties intérieures suffisait pour assurer l'unité des espèces, le loup, le renard et le chien n'en formeraient qu'une seule, BUFF. *Quadrup.* t. VI, p. 205. Ne faut-il pas reconnaître qu'il y a au-dessus de nos esprits une certaine unité originelle, souveraine, éternelle, parfaite, qui est la règle essentielle du beau? DIDER. *Rech. philos. sur le beau*, *Œuv.* t. II, p. 440, dans POGENS. Prêtres qui m'entendez, Vous... Guerriers; et vous aussi, dont l'active industrie fait couler l'abondance au sein de la patrie; Peuple entier, qui pré-

sente à la divinité Le simulacre humain de sa triple unité, c. DELAV. *Paria*, IV, 3. || 6^o Ce qui forme un tout complet dans son espèce, comme un homme, une maison, un cheval. || 7^o Ce qui forme un caractère d'ensemble, de conséquence. Il n'y a pas d'unité dans sa conduite. L'unité de dessein dans le grand tout infiniment varié annonce un seul principe, VOLT. *Dict. phil. Idée*. L'unité est pour moi la première qualité des romans; aussi, quelques excellents que soient les romans anglais, je les lis avec presque autant de fatigue que de plaisir, D'ALEMB. *Œuv.* t. V, p. 370. L'unité de mœurs consiste dans l'égalité du caractère, ou plutôt dans son accord avec lui-même, MARMONTEL, *Œuv.* t. X, p. 382. || Terme des beaux-arts. Espèce de balancement, de pondération, de subordination entre les différentes parties d'une composition. Ce tableau manque d'unité. Rien de plus rare que l'unité de lumière dans une composition, surtout chez les paysagistes, DIDER. *Essai sur la peint.* 3.

|| 8^o Terme de littérature dramatique. Les trois unités, la règle qui veut qu'il n'y ait qu'une action dans une pièce; que cette action se passe dans le même lieu, et qu'elle ne dure pas plus de vingt-quatre heures; l'unité d'action, quand dans le poème dramatique il n'y a qu'une action principale; l'unité de lieu, quand l'action se passe en un même palais, une même maison et le voisinage; et l'unité de temps ou de jour, quand l'action se passe dans un espace de vingt-quatre heures environ (ces règles, que n'observent pas les théâtres étrangers, ont été combattues et renversées par l'école romantique). Il y en a [des femmes] qui jugent aussi hardiment de nos vers et de notre prose que de leurs points de Gènes et de leurs dentelles... on ne parle jamais du Cid, qu'elles ne parlent de l'unité du sujet et de la règle des vingt-quatre heures, BALZ. *liv. XIX*, lett. 25. Il faut obtenir l'unité d'action, de lieu et de jour, personne n'en doute; mais ce n'est pas une petite difficulté de savoir ce que c'est que cette unité d'action, et jusqu'où peut s'étendre cette unité de jour et de lieu, CORN. 1^{er} *disc.* L'obéissance que nous devons aux règles de l'unité, de jour et de lieu, nous dispense alors du vraisemblable, bien qu'elle ne nous permette pas l'impossible, *ib.* 2^o *disc.* Il mit hier la dernière main à une tragédie intitulée le Déluge universel; on ne saurait lui reprocher qu'il n'a point observé l'unité de lieu, puisque toute l'action se passe dans l'arche de Noé, LESAGE, *Diable boit.* 3. Nous étendons souvent l'unité de temps jusqu'à vingt-quatre heures, et l'unité de lieu à l'enceinte de tout un palais; plus de sévérité rendrait quelquefois d'assez beaux sujets impraticables, VOLT. *Édipe, préface*, 1729. Cette pièce de Mairet [Sophonisbe] est la première que nous ayons, dans laquelle les trois unités ne soient point violées; elle servit de modèle à la plupart des tragédies qu'on donne depuis; elle fut jouée en 1629, *ib.* *Mél. litt. Chang. art tragique*. Vous n'observez, vous autres livres Bretons, ni unité de lieu, ni unité de temps, ni unité d'action, *ib.* *Lett. H. Walpole*, 45 juill. 1768. Il paraît qu'il [Eschyle] regardait l'unité d'action et de temps comme essentielle; celle de lieu comme moins nécessaire, BARTHÉL. *Anach.* ch. 69. || 9^o Terme d'anatomie. Unité de composition ou de plan, ou mieux théorie de l'unité de composition, principe anatomique établi par induction à l'aide de la méthode comparative, qui consiste en ce que les animaux et les végétaux les plus différents par leur forme, leur volume, leur couleur, etc. sont réductibles par l'analyse anatomique à un type unique et commun de composition organique. || 10^o Unité de la matière, hypothèse suivant laquelle il n'existerait qu'une substance dont tous les corps ne sont que des modifications. || 11^o Terme de pathologie. Unité morbide, ensemble de lésions et de symptômes correspondants qui, coexistant ou se succédant dans un ordre déterminé à peu près toujours le même, chez un être vivant, offrent des relations de similitude et de succession suffisantes, d'un individu à l'autre, pour mériter d'être considérées comme un tout par le pathologiste, et pour recevoir un nom en rapport avec leur nature. || 12^o Unité tactique, voy. TACTIQUE.

— HIST. XIII^e s. L'office de nature est en accorder les choses discordans, en tel maniere que totes diversités retournent en unité, BRUN. LATINI, *Tresor*, p. 404. || XIV^e s. Si comme en geometrie un point, et en arismetique unité, ORESME, *Eth.* 302. Pour cause de l'unité de nature humaine il est une fin commune et derreniere à laquelle chascun homme

tent et la doit désirer, *id.* *ib.* VIII, 44. Se nous ne sommes tuit d'accord en unité, *Guescl.* 8666. || xv^e s. Par confirmation d'amour et d'unité, ils [Flandre, Hainaut et Brabant] ordonnerent à faire forger une monnoie coursable dedans lesdits trois pays, *FRÖISS.* I, 1, 425. Unité en amours ne gist point en terre ne en chasteaux... mais en deux cœurs faire ungs par force d'amours, *Perceforest*, t. V, f^o 4.

— ETYM. Provenç. *unitat*; espagn. *unidad*; ital. *unità*; du lat. *unitatem*, de *unus*, un.

UNITIF, IVE (u-ni-tif, ti-v'), adj. || 1^o Terme didactique. Qui sert à unir. || Terme d'anatomie. Fibres unives du cœur, celles qui unissent les faisceaux musculaires ayant une direction donnée avec ceux qui ont une direction contraire. || 2^o Terme de dévotion. Qui unit par le pur amour. Tout amour est essentiellement unitif, ou plutôt c'est l'union même de celui qui aime avec son objet, *BOSS.* *Passages éclaircis*, 4. Ne voilà-t-il pas [dans Pythagore] la voie purgative et la voie unitive dont nos mystiques ont dit tant de belles choses? *Anal.* de *Bayle*, t. III, p. 392. || Vie unitive, état de l'âme dans l'exercice du pur amour. || 3^o Terme de droit canon. Rescrit unitif, rescrit de l'évêque ou bulle du pape qui joint un bénéfice à un autre.

— ETYM. Prov. *unitiu*; esp. et ital. *unitivo*; du lat. *unitivus* (QUICHERAT, *Addenda*), de *unire*, unir.

† UNITIGE (u-ni-ti-je'), adj. Terme de botanique. Se dit des arbres qui, comme les pins, sapins et mélèzes, ont une tendance à n'avoir qu'une tige sans bifurcation.

UNIVALVE (u-ni-val-v'), adj. || 1^o Terme de botanique. Il se dit d'un péricarpe qui ne s'ouvre que d'un seul côté. || 2^o Terme de zoologie. Il se dit des mollusques dont la coquille n'est composée que d'une pièce. || Substantivement. Une univalve.

— REM. L'Académie fait univalve et bivalve, pris substantivement, du masculin, sous-entendu mollusque; mais elle fait multivalve du féminin, sous-entendu coquille. Cette discordance ne peut subsister; il vaut mieux mettre le féminin en tous les cas: une belle univalve.

— ETYM. *Un*, et *valve*.

UNIVERS (u-ni-vèr; l's ne se lie pas), s. m. || 1^o Le système illimité de planètes, de comètes, de satellites, de soleils, d'étoiles, disséminés dans l'espace, système qui semble tourner autour de nous. En mesurant les cieux sans bouger d'ici-bas, il [Démocrite] connaît l'univers et ne se connaît pas. *LA FONT.* *Fabl.* VIII, 26. En regardant l'homme sans lumière, abandonné à lui-même, et comme égaré dans ce coin de l'univers, sans savoir qui l'y a mis, *PASC.* *Pens.* XI, 8, édit. HAVET. L'univers est-il infini? on me le dit, mais qui me le prouvera? *VOLT.*... *Princ. d'action*, 4. L'univers est l'ensemble de tous les êtres créés; cet ensemble est systématique ou harmonique; il ne s'y trouve pas une seule pièce qui n'ait sa raison dans le tout, *BONNET*, *Paling.* XXI, 8. L'univers est un espace immense où il n'y a point de désert, *CONDIL.* *Art de rais.* V, 40. Il [Kepler] partageait l'univers en trois régions principales: la première est celle qu'occupe le corps du soleil... la seconde s'étend depuis le soleil jusqu'à Saturne... enfin la troisième commence à Saturne, et passe au delà des fixes, *BAILLY*, *Hist. astr. mod.* t. II, p. 445. L'univers s'est prodigieusement agrandi pour nous; et l'on peut, au gré de son imagination, en étendre indéfiniment les bornes, *DELABRE*, *Abr. astron.* *Leçon XI*. || 2^o Particulièrement, le système solaire, avec ses planètes et leurs satellites, dit aussi monde, quand on oppose le monde à l'univers. Qu'il [l'homme] se regarde comme égaré dans ce canton détourné de la nature, et que, de ce petit cachot où il se trouve logé, j'entends l'univers, il apprend à estimer la terre, les royaumes, les villes et soi-même à juste prix, *PASC.* *Pens.* I, 4, édit. HAVET. Notre corps, qui tantôt n'était pas perceptible dans l'univers, imperceptible lui-même dans le sein du tout, *id.* *ib.* On veut que l'univers ne soit en grand que ce qu'une montre est en petit, et que tout s'y conduise par des mouvements réglés qui dépendent de l'arrangement des parties, *FONTEN.* *Mondes*, 1^{er} soir. Cet univers si vaste à notre faible vue, Et qui n'est qu'un atome, un point dans l'étendue, *VOLT.* *Épît.* 44. Il y a cette différence entre le monde et l'univers, que l'univers est infini, *DIDER.* *Opin. des anc. philos. (stoïcisme)*. Et le jeune univers commençant ses beaux jours, Et le premier hymen et les premiers amours, *DE-*

LILLE, *Imag.* v. || 3^o La terre ou une grande partie de la terre. Au bout de l'univers. Colombo, frappé des entreprises des Portugais, conçut qu'on pouvait faire quelque chose de plus grand, et, par la seule inspection d'une carte de notre univers, jugea qu'il devait y en avoir un autre, *VOLT.* *Mœurs*, 145. À quels maîtres, grands dieux, livrez-vous l'univers! *id.* *Triump.* I, 4. Faites régner le prince et le Dieu que je sers Sur la riche moitié d'un nouvel univers, *id.* *Alx.* I, 4. || 4^o Les habitants de la terre. Cette longue tranquillité [du règne de Cromwell] qui a étonné l'univers, *boss.* *Reine d'Angleter.* Voilà, messieurs, les spectacles que Dieu donne à l'univers et les hommes qu'il y envoie, quand il y veut faire éclater, tantôt dans une nation, tantôt dans une autre, sa puissance et sa sagesse, *id.* *Louis de Bourbon*. J'ai vengé l'univers autant que je l'ai pu, *RAC.* *Mithr.* V, 5. L'univers ayant souffert ce monstre [Néron] pendant quatorze ans, *MONTESQ.* *Coût, Surpr.* Il faut un nouveau dieu pour l'aveugle univers, *VOLT.* *Fanat.* II, 5. Hors le seul objet qui m'occupe, l'univers n'est plus rien pour moi, *J. J. ROUSS.* *Confess.* I. Depuis une heure, uniquement occupé de Julie, j'avais oublié l'univers, *GENLIS*, *Veill. du chât.* t. I, p. 316. || 5^o Par exagération, la société au milieu de laquelle on vit, le monde. Célimène: Mais de tout l'univers vous devenez jaloux. — Alceste: C'est que tout l'univers est bien reçu de vous, *MOL.* *Mis.* II, 4. À voir la sérénité qui reluisait sur son front auguste, eût-on soupçonné que ce grand roi [Louis XIV], en retournant à Versailles, allât s'exposer à ces cruelles douleurs où l'univers a connu sa piété, sa constance et tout l'amour de ses peuples? *BOSS.* *Louis de Bourbon*. Un déluge d'écrits, tant en prose qu'en vers, Qui vont à mes dépens réjouir l'univers, *nestouch.* *Phil. marié*, v, 4. Il [le P. Castel] a déjà écrit plusieurs brochures pour rassurer l'univers, pour éclairer l'univers; imitez l'univers, monsieur, et ne lui répondez point, *VOLT.* *Lett. Rameau*, mars 1738. Je déclare, non pas à l'univers à qui le P. Castel s'adressait toujours, mais à quelques gens de lettres qui font la plus petite partie de l'univers, que... 10. *Odes*, 12. Réponds donc: — L'univers doit venger mes injures, l'univers me contemple, et les races futures Contre mes ennemis déposeront pour moi. — L'univers, mon ami, ne pense point à toi, L'avenir encor moins, *id.* *la Vanité*. On peut faire une chanson sur elle; Cela vaut mieux qu'un livre, et court tout l'univers, *GRESSET*, *le Méc.* II, 3. Pour Mme de Miranda, elle voudrait marier tout l'univers, *RICCOBONI*, *Œuvres*, t. VI, p. 29, dans *POUGENS*. || 6^o Fig. Domaine matériel, intellectuel ou moral, comparé à l'univers. Les polypes sont placés sur les frontières d'un autre univers qui aura un jour ses Colombes et ses Vespuces, *BONNET*, *Contempl. nat.* *Œuv.* t. VIII, p. 184, dans *POUGENS*. Les lieux que j'ai parcourus avec elle [Corinne], la musique que nous avons entendue ensemble, les tableaux qu'elle m'a fait voir, les livres qu'elle m'a fait comprendre, composent l'univers de mon imagination, *STARR*, *Corinne*, II, 2. Et pour lui [un campagnard] l'univers s'étendait de la pente Où sous ces peupliers son beau fleuve serpente, Jusqu'à ces monts voisins... *LAMART.* *Harmon.* II, 42.

— HIST. xv^e s. Au salut des universes terres, *CHRIST.* *DE PISAN*, *Charles V*, I, 5. || xvii^e s. Au roy du ciel et du monde univers, *MAROT*, I, 397. Et tant qu'ouy et nenni se dira, Par l'univers le monde me lira, *id.* II, 224. Un pretendant et aspirant à l'empire univers ne peut toujours avoir ses aises, *RAB.* I, 33.

— ETYM. Lat. *universus*, tout entier, *universum*, l'univers, de *unus*, un, et *vertere*, tourner; rassemblé, mis en un. Primitivement *univers* est adjectif, conformément à l'étymologie.

† UNIVERSALISER (u-ni-vèr-sa-li-zé), v. a. Rendre universel; répandre dans l'univers. Cette nouvelle économie [le christianisme], destinée à succéder à l'ancienne, à l'universaliser et à la perfectionner, *BONNET*, *Paling.* XIX, 7. || Répandre dans toutes les classes. Pourquoi une proposition aussi juste et aussi simple en soi que celle d'universaliser la jouissance du nécessaire, en frappant l'abus et l'exception du superflu, a-t-elle effrayé la Convention elle-même? *CARRÉL*, *Œuv.* t. IV, p. 41.

— ETYM. Lat. *universalis*, universel.

† UNIVERSALISME (u-ni-vèr-sa-li-sm'), s. m. Opinion des universalistes.

† UNIVERSALISTE (u-ni-vèr-sa-li-st'), s. m. || 1^o Membre d'une secte dite aussi latitudinaire,

croyant que les hommes sont sauvés, quelles que soient leurs opinions religieuses. || 2^o Adj. Qui embrasse tout le monde. Le christianisme, de bonne heure, voulut être une religion universaliste.

UNIVERSALITÉ (u-ni-vèr-sa-li-té), s. f. || 1^o Caractère de ce qui est universel, général. Que cette Église ait quelque part des membres cachés, qu'elle s'obscurisse, qu'elle périsse même quelque part, sa perpétuelle universalité ne laissera pas de subsister, *BOSS.* 2^e *instr. past.* 77. Il y a des hommes dont les lumières sont tellement bornées que l'universalité des sentiments est la seule preuve qui soit à leur portée, *DIDER.* *Suffis. de la relig. nat.* n^o 8. || 2^o Caractère de ce qui s'étend à un ensemble de lieux, de temps, d'êtres. Il [Jésus-Christ] en régla [de l'Église] la destinée sur la terre (qu'on me permette ce mot), en lui promettant une double universalité, l'une dans les lieux, et la seconde dans les temps, *BOSS.* 4^{re} *instr. past.* 3. [Jésus-Christ] pauvre véritablement et le plus pauvre de tous les pauvres, parce que tous les pauvres ne souffrent que pour eux-mêmes, et qu'il n'y a que Jésus-Christ qui pâtisse dans toute l'universalité des misérables, *id.* *Serm. Septuag.* 2. La perfection ne regarde pas l'universalité des hommes ni des choses, *MONTESQ.* *Esp.* XXIV, 7. Il [Voltaire] joignait à l'universalité de sa langue son universalité personnelle, et c'est un problème de plus pour la postérité, *RIVAROL*, *Dict. Universalité de la langue franç.* p. XXVI. Il préférerait d'interroger le brame sur l'universalité du déluge, qui a excité tant de disputes, *BERNARD.* *DE ST-PIERRE*, *Chaum. ind.* || 3^o Terme de jurisprudence. Totalité. L'universalité des biens. || 4^o Aptitude à toute chose, capacité universelle. Les esprits bornés et resserrés dans leur petite sphère ne peuvent comprendre cette universalité de talents que l'on remarque quelquefois dans un même sujet, *LA BRUY.* II. Madame, j'avoue qu'il est assez singulier qu'en donnant la paix aux Turcs, on me donne aussi une traduction d'une comédie; je vois bien qu'il y a certaines âmes qui ne sont pas embarrassées de leur universalité, *VOLT.* *Lett. à Catherine II*, 1^{er} déc. 1772. Je me doute bien que vous avez plus d'une affaire en arrivant à Paris; mais je sais aussi que votre universalité suffit à tout, *id.* *Lett. Mme de Saint-Julien*, 24 sept. 1775. Pour vous rendre entièrement universel, il ne nous manque de vous qu'un ouvrage sur la tactique; je l'attends incessamment comme devant éclore de votre universalité, *id.* *Lett. du roi de Prusse à Volt.* 13 fév. 1776. || 5^o Terme de logique. Qualité d'une proposition universelle. Il est vrai que ses idées sont simples, étendues, vastes; elles partent d'abord d'une grande universalité qui en est comme le tronc, et ensuite se divisent, se subdivisent, et, pour ainsi dire, se ramifient presque à l'infini, *PONTEN.* *Leibnitz*. Il ne faut qu'un instant pour rendre à la vérité de ma proposition toute son universalité, *DIDER.* *Lett. à Falconnet*, sept. 1766.

— HIST. xv^e s. L'universalité d'esprit, par laquelle le sage jette sa vue et considération sur tout l'univers, *CHARRON*, *Sagesse*, II, 2.

— ETYM. Lat. *universalitatem*, de *universalis*, universel.

— ETYM. Voy. UNIVERSEL.

UNIVERSAUX (u-ni-vèr-sò), s. m. pl. || 1^o Terme de la scolastique. Il y a cinq universaux: le genre, l'espèce, la différence, le propre et l'accident; c'est Porphyre qui, dans son Introduction à la Logique d'Aristote, a établi ces cinq idées universelles. Vous ne pouvez rien contre moi en disant que l'idée de l'unité de toutes les perfections qui sont en Dieu est formée de la même façon que l'unité générale et celle des autres universaux, *DESC.* *Rép. aux 2^{es} object.* 24. M. Jourdain: Qui sont-elles, ces trois opérations de l'esprit? — Le maître de philosophie:.... la première est de bien concevoir par le moyen des universaux, *MOL.* *Bourg. gentilh.* II, 6. Il [Stilpon] prétendait qu'il n'y avait point d'universaux, et que ce mot homme, par exemple, ne signifiait rien d'existant, *DIDER.* *Opin. des anc. phil. (secte mégarique)*. || 2^o Universaux de Pologne, lettres circulaires que le roi de Pologne adressait aux provinces et aux grands du royaume, pour la convocation des diètes. Il [le roi Auguste] fit publier ses universaux pour assembler la pospolite et les armées, *VOLT.* *Charles XII*, 2.

— ETYM. Voy. UNIVERSEL.

UNIVERSEL, ELLE (u-ni-vèr-sèl, sè-l'), adj. || 1^o Qui s'étend à tout, qui s'étend partout. Tout se trouvait en eux, hormis ce que les hommes Font marcher avant tout dans le siècle où nous

sommes : Ce sont les biens, c'est l'or, mérite universel, LA FONT. *Filles de Minée*. Les seules règles universelles sont les lois du pays aux choses ordinaires, et la pluralité aux autres; d'où vient cela? de la force qui y est, PASC. *Pens.* VI, 7, édit. HAVET. Il faut qu'on ne puisse dire, ni il est mathématicien, ni prédicateur, ni éloquent; mais, il est honnête homme; cette qualité universelle me plaît seule, *ib. ib. vi, 15 ter*. Si ses sujets, si ses alliés, si l'Église universelle a profité de ses grandeurs, elle-même a su profiter de ses malheurs, BOSS. *Reine d'Angleterre*. Peut-être que moi qui existe n'existe ainsi que par la force d'une nature universelle qui a toujours été elle que nous la voyons, en remontant jusqu'à l'infinité des temps; mais cette nature, ou elle est seulement esprit, et c'est Dieu; ou elle est matière, et ne peut par conséquent avoir créé mon esprit, LA BRUY. XVI. [Louis XIV, mille fois accusé par ses ennemis] d'avoir formé et conduit le projet de la monarchie universelle; s'il y avait réussi, rien n'aurait été plus fatal à l'Europe, à ses anciens sujets, à lui, à sa famille, MONTESQ. *Esp.* IX, 7. Un préjugé universel permet rarement l'examen, VOLT. *Dict. phil.* *Figure*. Mais le mal moral, les crimes, Néron, Alexandre VII... cela empêche-t-il qu'il y ait une cause universelle? *id. Philos. Comm. Mablebranche, Résultat*. La foule innombrable des animaux jouit de ses sens par des lois universelles; ces lois sont communes à eux et à nous, *ib. Mécan. des sens*. Cette date où la mer était universelle et couvrait toute la surface du globe, à l'exception des lieux élevés, MUFF. 4^e *ép. nat. Œuv.* t. XII, p. 205. On ne saurait imaginer quel respect, quel amour les Chinois ont pour leur empereur, ou, comme ils le disent, pour le père commun, pour le père universel, RAYNAL, *Hist. phil.* 1, 20. Me voilà seul, portant la haine universelle LEGOUVÉ, *Épichar. et Nér.* v, 4. Un fluide universel extrêmement subtil, agité par les mouvements rapides des particules des corps lumineux, FRESNEL, *Inst. Mém. scienc.* 1824 et 1822, t. V, p. 340. Jusqu'à ce qu'étendue enfin sur la terre et les mers, L'universelle nuit pèse sur l'univers, LAMART. *Harm.* II, 42. Les dispositions testamentaires sont ou universelles, ou à titre universel, ou à titre particulier, *Code civ.* art. 1002. Le legs universel est la disposition testamentaire par laquelle le testateur donne à une ou plusieurs personnes l'universalité des biens qu'il laissera à son décès, *ib.* art. 1003. || Suffrage universel, droit de voter dans les élections accordé à tout citoyen d'un certain âge. || Concile universel, se dit quelquefois pour concile œcuménique. || Évêque universel, nom qui a été donné quelquefois au pape. || Jubilé universel, celui qui est accordé à toute l'Église. || Terme de théologie. Grâce universelle, se dit, parmi les réformés, de la grâce répandue sur tous les hommes par le sacrifice de Jésus-Christ. || 2^e Qui a de la capacité pour toute chose. Les gens universels ne sont appelés ni poètes, ni géomètres, mais ils sont tout cela, et jugent de tous ceux-là, PASC. *Pens.* VI, 46. Arias a tout vu, a tout lu, il veut le persuader ainsi : c'est un homme universel, et il se donne pour tel, LA BRUY. V. Le fameux Leibnitz naquit à Leipzig; il mourut en sage à Hanovre, adorant un Dieu, comme Newton, sans consulter les hommes; c'était peut-être le savant le plus universel de l'Europe, VOLT. *Louis XIV*, 34. Il n'arrive jamais que le même homme puisse exercer également sa mémoire, son imagination et sa réflexion sur toutes sortes de matières... cela nous apprend pourquoi ceux qui aspirent à être universels, courent risque d'échouer dans bien des genres, CONDILL. *Connais. hum.* I, II, 5. Il a un esprit universel, non par les lumières, mais par la faculté d'en acquérir, J. J. ROUSS. *Ém.* III. || Cet homme est universel, il a une grande étendue de connaissances. Vous êtes universel, monsieur, vous vous connaissez à tout, LESAGE, *Turcar.* III, 4. || On dit de même : science universelle. || Fig. et par plaisanterie. Je sers un jeune homme nommé Damis; c'est un aimable garçon : il aime le jeu, le vin, les femmes; c'est un homme universel, LESAGE, *Crispin rival*, 3. || 3^e Terme de logique. Qui comprend toute chose, qui a le caractère de généralité abstraite. Notre âme étant de telle nature, que ses idées intellectuelles sont universelles, abstraites, séparées de toute matière particulière, nous. *Conn.* IV, 4. Toute vérité certaine en matière universelle est éternelle, *ib. ib.* I, 43. Toute proposition universelle est une voie abrégée de l'esprit, qui ne peut ni voir ni embrasser en-

semble tous les particuliers, et les envelopper tous ensemble dans une seule idée, FONTEN. *Frag. Rais. hum.* || 4^e S. m. L'universel, ce qu'il y a de commun dans les individus d'un même genre, d'une même espèce. L'universel a *parte rei*, l'universel a *parte mentis*. || Voy. UNIVERSAUX.

— REM. Il ne faut pas en général donner de comparaison à universel; cependant de bons écrivains l'ont fait. Une erreur si stupide et si brutale n'était pas seulement la plus universelle, mais... BOSS. *Hist.* II, 3. Rédemption la plus universelle dans son étendue : tous les hommes y sont compris; tous en général, chacun en particulier, BOURDAL. *Pensées*, t. III, p. 493. L'aveuglement est, de toutes les peines du péché, la plus universelle, MASS. *Carême, Confession*.

— HIST. XIII^e s. Savoir les universels choses n'est pas seure chose sanz l'esperience, BRUN. LATINI, *Tresor*, p. 333. || XIV^e s. Environ aucunes choses universeilz, et environ aucunes choses particulieres, H. DE MONDEVILLE, f^o 36, verso. Afin que... tentée la fortune de ceulz petiz debaz, il peust comander aus siens concevoir esperance de la victoire universal, BEAUCHEURE, f^o 84, verso. || XV^e s. C'est luy [Dieu] par qui l'universel est fait, les Triumphe de la noble dame, f^o 123, dans LACURNE. || XVI^e s. L'édit de pacification fait devant Orleans avoit donné quasi à l'universel de la France beaucoup de contentement, LANOUE, 605. Leur premier et principal acte fut l'universelle prise des armes par toute la France en un mesme jour, *ib.* 643. Ce qui est particulier est plus sanable que ce qui est universel, PARÉ, t. III, p. 688. Les plus beaux et plus grands esprits sont les plus universels, CHARRON, *Sagesse*, II, 2. Demeurer universel et ouvert à tout, *ib. ib.* Se nommer évesque universel, ou évesque de l'Église catholique, comme font maintenant les papes, le Bureau de concile de Trente, p. 3.

— ETYM. Provenç. et espagn. *universal*; ital. *universale*; du lat. *universalis*, dérivé de *univer-sus* (voy. UNIVERS).

UNIVERSELLEMENT (u-ni-vèr-sè-le-man), adv. || 1^e D'une manière universelle. Il [Juste Lipse] a été universellement estimé, et son grand mérite le fit désirer du feu roi Henri le Grand, RALZ. *Dissert. Critiques*, 7. Je doute que ceci soit bien universellement vrai, VOLT. *Lett.* 33. Tous les pays qui composent ce royaume sont universellement ruinés, VAUB. *Dime*, p. 165. Dieu... qui a gardé la famille de Noé sur un bois fragile contre la fureur inévitable des eaux universellement débordées, BOSS. *Sermons, Paix par J. C.* 2. || 2^e En logique, en embrassant un genre, une classe ou toute chose. Les termes ne doivent pas être pris plus universellement dans la conclusion, qu'ils ne l'ont été dans les prémisses, DUMARS. *Œuv.* t. V, p. 336.

— HIST. XIV^e s. Induction est quant de plusieurs particuliers l'en conclut universellement, ORESME, *Éth.* XI, 47. || XVI^e s. Pour les chasteneries, c'est à dire les lieux plantés universellement de chastaniers, O. DE SERRES, 641.

— ETYM. *Universelle*, et le suffixe *ment*; provenç. *universalment*; espagn. et ital. *universalmente*.

UNIVERSITAIRE (u-ni-vèr-si-tè-r'), adj. Qui appartient à l'université. Grade universitaire. Le corps universitaire. || S. m. Individu attaché à l'université. || Partisan de l'université.

— ETYM. *Université*.

UNIVERSITÉ (u-ni-vèr-si-té), s. f. || 1^e Autrefois, corps de maîtres, établi par autorité publique, jouissant de grands privilèges et ayant pour objet l'enseignement de la théologie, du droit, de la médecine et des sept arts qui sont la grammaire, la rhétorique, la dialectique, l'arithmétique, la géométrie, la musique et l'astronomie. Les universités d'Oxford, de Pise, de Coimbre, de Salamanque. Aujourd'hui que tout est plein de collèges, d'universités, d'académies, de maîtres particuliers, de livres qui sont des maîtres encore plus sûrs, quel besoin a-t-on de sortir de sa patrie pour étudier en quelque genre que ce soit? FONTEN. *Boerhaave*. || Particulièrement, l'université de Paris, ou, simplement, l'université, celle qui siègeait à Paris et qui était fort renommée. L'université avait été nommée le concile perpétuel des Gaules. L'université de Paris, la mère de toutes les autres, et si digne par son antiquité, par sa réputation... d'être favorisée particulièrement par les princes et par les grands seigneurs, ROLLIN, *Hist. anc. Œuv.* t. VII, p. 472, dans PUGENS. L'université de Paris est la fille aînée des rois de

France; et très-ainée, car elle a plus de neuf cents ans : aussi rêve-t-elle quelquefois, MONTESQ. *Lett. pers.* 409. Du Boulay, dans son Histoire de l'université de Paris, adopte les vieilles traditions incertaines, pour ne pas dire fabuleuses, qui en font remonter l'origine jusqu'au temps de Charlemagne, VOLT. *Dict. phil.* *Université*. L'université défendait aux libraires, qui alors dépendaient d'elle, d'imprimer le concordat [sous François I^{er}]; elle appela au futur concile, *id. Hist. parl.* xv. Ces deux bulles [d'Innocent III] constituèrent les maîtres et les étudiants de Paris en une vraie corporation (*universitas*) selon le droit romain... il est à remarquer que, dans les actes relatifs à l'université avant 1264, le mot *universitas* est toujours employé avec le génitif *magistrorum* ou *scholarium* sous-entendu; il exprime toujours l'association des maîtres de Paris considérée comme corporation légale; pour désigner l'université comme corps enseignant, les papes emploient toujours l'expression *studium*, *studium parisiense*, ou, THUROT, *De l'organ. de l'enseign. dans l'université de Paris, au moyen âge*, p. 41. || 2^e Au moyen âge, l'université, le quartier des écoles. Au quinzième siècle... l'université couvrait la rive gauche de la Seine, depuis la Tournele jusqu'à la tour de Nesle, v. HUGO, *Notre-Dame de Paris*, III, 2. || 3^e L'université, les élèves de l'université, les étudiants. || 4^e En général, les universités, les écoles. Ô le beau compliment à charmer une dame, De lui dire d'abord : j'apporte à vos bontés un cœur nouveau venu des universités ! CORN. *le Ment.* I, 6. || 5^e Aujourd'hui, corps enseignant, unique pour toute la France, placé sous la direction du ministre de l'instruction publique. L'université a été fondée par un décret de Napoléon I^{er}, du 17 mars 1808; elle porta d'abord le nom d'université impériale, puis celui d'université de France; elle comprend : 1^o les facultés; 2^o les lycées ou collèges de l'État; 3^o les collèges communaux; 4^o les écoles primaires; et tout cela sous la direction d'une administration centrale. Grand-maître de l'université.

— HIST. XIII^e s. Li clerc de Paris la citei, Jo di de l'universitei, BUTER. 455. S'il [un prédicateur] n'avoit en sa verité l'accord de l'université Et du peuple communement, Qui oioient son presche-ment, la Rose, 44688. || XIV^e s. Et autres malefices des villes de Thoulouze, Carcassonne, ont commis, DU CANGE, *universitas*. || XV^e s. [Le roi Charles] manda et le recteur et les maîtres et docteurs de l'université de Paris, FROISS. II, II, 48. A tous les roys, à l'université De tous princes, à toute creature... E. DESC. *Poésies mss.* f^o 440.

— ETYM. Provenç. *universitat*; espagn. *universidad*; ital. *università*; du latin *universitatem*, de *universus* (voy. UNIVERS).

UNIVOCATION (u-ni-vo-ca-sion), s. f. Terme de scolastique. Caractère de ce qui est univoque. La question de l'univocation de l'Être.

— ETYM. Lat. *univocacionem* (QUICHEAAT, *Adenda*), de *univocus*, univoque.

UNIVOLTAIN ou UNIVOLTIN (u-ni-vol-tin), s. m. Vers à soie ne donnant qu'une génération dans l'année.

— ETYM. Un, et ital. *volta*, fois.

UNIVOQUE (u-ni-vo-k'), adj. || 1^e Terme de scolastique. Il se dit des noms qui s'appliquent à plusieurs choses, soit de même espèce, soit d'espèce différente mais de même genre, comme animal, homme, etc. Animal est un terme univoque à l'aigle et au lion. Aucunes des choses que nous concevons être en Dieu et en nous et que nous considérons en lui par parties et comme si elles étaient distinctes à cause de la faiblesse de notre entendement, ne conviennent à Dieu et à nous, en la façon qu'on nomme univoque dans les écoles, DESC. *Rép. aux 2^e obj.* 46. Les mots sont généraux en deux manières, l'une que l'on appelle univoque, qui est lorsqu'ils sont liés avec des idées générales... *Logique de Port-Royal*, p. 70, dans PUGENS. || 2^e Qui n'est susceptible que d'une seule interprétation. Les lieux [de l'Ancien Testament] où il [le sens spirituel] est caché sont équivoques et peuvent convenir aux deux [sens charnel et sens spirituel], au lieu que les lieux où il est découvert sont univoques, et ne peuvent convenir qu'au sens spirituel, PASC. *Pens.* XV, 7, éd. HAVET. || 3^e Qui est de même nature. C'est ainsi que l'on dit que la sym-

patnie et antipathie des corps naturels sont les causes efficientes et univoques de plusieurs effets, comme si des corps inanimés étaient capables de sympathie et antipathie, *PASC. Expér. du Puy de Dôme*, p. 491. Quoique les noms usités de joie et de tristesse ou des autres passions qui coulent de la source commune ne nous présentent que des idées univoques, *BOULAINV. Réfut. de Spinosa*, p. 344. Métal natif et d'une nature univoque, *BUFF. Min. t. v*, p. 437. || 4^e Les anciens ont cru que les animaux parfaits s'engendraient par génération univoque, c'est-à-dire par la seule union du mâle et de la femelle; et que les insectes se faisaient par la génération équivoque, c'est-à-dire sans semence, et de la pourriture de la terre. || 5^e Terme de grammaire. Se dit des mots qui ont le même son, quoiqu'ils aient une signification différente. || 6^e Terme de musique. Consonnances univoques, celles qui portent le même nom, comme l'octave et ses répliques.

— HIST. xvi^e s. Cela fait, le fit despoillier nud, et ne trouva sur son corps aucun signe de lèpre, tant univoque qu'équivoque, *PARÉ, XIX, 23*.
— ETYM. Lat. *univocus*, de *unus*, un, et *vox*, voix, mot, terme.

† UNONE (u-no-n'), s. f. Terme de botanique. Genre de la famille des anonacées; l'on y distingue : 1^o l'unone éthiopique ou unone d'une seule couleur, dite poivre de Guinée, poivre des Maures, poivre d'Éthiopie ou de singe, et à tort maniguette; 2^o l'unone odorante, dite bois de lance bâtarde et appelée bois de laune à Maurice et à Bourbon; c'est l'uvaira odorante de Lamarck; on la nomme à Sumatra canang et cananga, ainsi que d'autres espèces du genre unone; 3^o l'unone aromatique, qui est le canang aromatique de certains auteurs et l'uvaira aromatique de Lamarck; ses graines sont parfois appelées poivre d'Éthiopie et maniguette, quoique ce dernier mot doive être réservé pour désigner les graines de l'amome graine de paradis; cette unone est dite aussi bois d'écorce, *LEGOARANT*.

UPAS (u-pas'), s. m. Substance vénéneuse dont les habitants des îles de la Sonde se servent pour empoisonner leurs flèches, et dont la plus petite quantité suffit pour donner immédiatement la mort. || Upas antiar, poison qui provient de l'*antiaris toxicaria*, Leschenault, arbre de la famille des urticées artocarpées. || Upas tieuté, poison très-violent qu'on tire du *strychnos tieuté* (loganiacées) appelé à Java tieuté.
— ETYM. *Upas*, en javanais, signifie poison végétal, d'après Legoarant.

† UPSILON (u-psi-lon'), s. m. Nom de la 20^e lettre de l'alphabet grec.

— ETYM. Ὠ ψιλον, l'U tenu.
† URAGOGUE (u-ra-go-gh'), s. f. Terme de botanique. Nom spécifique d'une plante, l'*yerba del maracodi* des Espagnols américains.

— ETYM. Οὐρον, urine, et ἄγω, conduire, pousser.

† URANATE (u-ra-na-t'), s. m. Terme de chimie. Sel produit par la combinaison de l'oxyde uranique avec une base.

URANE (u-ra-n'), s. m. Terme de chimie. Composé d'uranium et d'oxygène; corps regardé longtemps comme simple, mais qui a été décomposé en 1841. L'urane, dont le nom dérive de celui de la planète Uranus, fut découvert par M. Klaproth, en 1789, dans un minerai appelé *pech-blende*, *THE-NARD; Traité de chim.* t. 1, p. 294, dans *POUGENS*.

† URANEUX (u-ra-neù), adj. m. Terme de chimie. Voy. URANOCHIRE.

† URANICO-CALCIQUE (u-ra-ni-ko-kal-si-k'), adj. m. Terme de chimie. Se dit d'un sel uranique combiné avec un sel calcique. || On dit semblablement uranico-cuivrique.

† URANIDES (u-ra-ni-d'), s. m. pl. Famille de minéraux dérivés de l'uranium.

† URANIE (u-ra-nie), s. f. Celle des neuf Muses qui préside à l'astronomie. || Planète télescopique découverte en 1854. || Genre de papillons diurnes.

— ETYM. Οὐρανία, céleste, de οὐρανός, ciel (voy. URANUS).

† URANIQUE (u-ra-ni-k'), adj. m. Terme de chimie. Se dit du second oxyde d'uranium et des sels qu'il produit.

† URANISCOPLASTIE (u-ra-ni-sko-pla-stie), s. f. Synonyme d'uranoplastie.

— ETYM. Οὐρανισκος, palais, et πλάσσειν, former.
† URANISCOSTÉOPLASTIE (u-ra-ni-sko-sté-o-pla-stie), v. f. Synonyme d'uranostéoplastic.

† URANITE (u-ra-ni-t'), s. m. Phosphate d'uranium naturel.

† URANIUM (u-ra-ni-om'), s. m. Terme de chimie. Corps simple métallique qu'on extrait de l'urane; découvert par Peligot en 1844.

† URANOCHIRE (u-ra-no-kr'), s. m. Synonyme de péchurane, qui est l'oxyde uraneux de Berzélius, ou le premier degré d'oxydation de l'uranium.

— ETYM. Uranium, et ochre.

† URANOGRAPHIE (u-ra-no-gra-f'), s. m. Celui qui fait une description du ciel. || Auteur d'une uranographie.

— ETYM. Οὐρανός, ciel (voy. URANUS), et γράφειν, décrire.

URANOGRAPHIE (u-ra-no-gra-fie), s. f. Description du ciel. || Science qui a pour objet l'étude, la description du ciel. || Titre de plusieurs ouvrages d'astronomie.

URANOGRAPHIQUE (u-ra-no-gra-fi-k'), adj. Qui appartient à l'uranographie.

† URANOMÉTRIE (u-ra-no-mé-trie), s. f. Relevé des étoiles du ciel ou d'une portion de ciel. || (Jean Bayer) publia une uranométrie ou description des constellations, accompagnée de cartes; il y marque les étoiles de chaque constellation par une lettre grecque, *BAILLY, Hist. astr. mod. t. II, p. 449*.

— ETYM. Οὐρανός, ciel, et μέτρον, mesure.

† URANOPLASTIE (u-ra-no-pla-stie), s. f. Terme de chirurgie. Opération qui a pour but de guérir les fissures congénitales du palais.

— ETYM. Οὐρανός, palais, et πλάσσειν, former.

† URANORAMA (u-ra-no-ra-ma), s. m. Vue du ciel; exposition du système planétaire, à l'aide d'un globe mobile.

— ETYM. Οὐρανός, ciel, et ὄραμα, vue.

† URANOSCOPE (u-ra-no-sko-p'), s. m. Poisson de mer qui a les yeux au-dessus de la tête, et tournés vers le ciel.

— ETYM. Οὐρανός, ciel, et σκοπεῖν, voir.

† URANOSTÉOPLASTIE (u-ra-no-sté-o-pla-stie), s. f. Terme de chirurgie. Opération par laquelle on produit l'occlusion des perforations du palais par rapprochement des os de la voûte palatine, préalablement sciés et avivés.

— ETYM. Οὐρανός, palais, ὀστέον, os, et πλάσσειν, former.

URANUS (u-ra-nus'), s. m. Grosse planète placée au delà de Saturne. La planète Uranus avait échappé par sa petitesse aux anciens observateurs; Flamsteed à la fin du dernier siècle, Mayer et Lemmonnier dans celui-ci, l'avaient déjà observée comme une petite étoile, *LAPLACE, Exp. 1, 9*. La découverte de la planète Uranus, faite par Herschel, en 1781, *ib. v, 4*. Uranus a six satellites, dont les orbites sont presque perpendiculaires à l'écliptique; Herschel a cru lui voir un anneau, *DELAMBRE, Abr. astron. leçon 45*.

— ETYM. Οὐρανός, dieu qui fut le père de Saturne et qui représente le ciel, répondant au dieu indien *Voruna*.

† URAO (u-ra-o), s. m. Nom donné en Colombie au natron, qui est un sous-carbonate de soude hydraté.

URATE (u-ra-t'), s. m. Terme de chimie. Nom générique des sels formés par la combinaison de l'acide urique avec les bases. Urate d'ammoniaque. || Ingrais composé d'un mélange d'urine et de plâtre ou de terre.

URBAIN, AINE (ur-bin, bè-n'), adj. || 1^o Qui concerne la ville, qui appartient à la ville, par opposition à rural. Garde urbaine. Pour me tirer un peu de l'urbaine cohue, je me rendis à la fin [à une invitation], et je fus passer à Passy huit ou dix jours, J. J. rouss. *Conf. VIII*. || Cachexie urbaine, nom donné à l'anémie qui afflige souvent les habitants des grandes villes. || 2^o S. m. Habitant d'une ville; il est opposé à villageois. J'errai quelques jours autour de la ville, logeant chez des paysans de ma connaissance, qui tous me reçurent avec plus de bonté que n'auraient fait des urbains, J. J. rouss. *Conf. II*.

— HIST. xiv^e s. Œuvres urbaines et privées, *BERCHEURE, f^o 25, recto*. Outre deux questeurs urbains, qui y estoient d'ancienneté, *ib. f^o 89, verso*.

— ETYM. Lat. *urbanus*, de *urbis*, ville, de *urbare* ou *urbare*, tracer le sillon, faire la délimitation religieuse.

† URBAIRE (ur-bé-r'), s. m. Syn. de papier terrier, *Rev. critique*, 13 avr. 1872, p. 228.

† URBANISTES (ur-ba-ni-st'), s. f. pl. Religieuses de Sainte-Claire qui peuvent posséder des fonds, ainsi dites parce que le pape Urbain VIII leur a donné leur règle.

URBANITÉ (ur-ba-ni-té), s. f. || 1^o La politesse

des anciens Romains. Ils [les Romains] ont laissé leur atticisme [des Grecs] bien loin derrière leur urbanité; c'est ainsi qu'ils appellèrent cette aimable vertu du commerce, après l'avoir pratiquée plusieurs années sans lui avoir donné de nom assuré; et, quand l'usage aura mûri parmi nous un mot de si mauvais goût et corrigé l'amertume de la nouveauté qui s'y peut trouver, nous nous y accouturerons comme aux autres que nous avons empruntés de cette même langue, *BALZ. 2^e dissert. politique*. L'élégance attique dont vous me parlez fut-elle jamais plus pure à Athènes, ni l'urbanité plus agréable et mieux entendue à Rome? voir. *Lett. 176*. Les lettres de Voiture ont je ne sais quoi d'ingénieux et de poli qui surpasse les urbanités romaines, *ST-EVREMONT, dans RICHELET*. || Par extension. On ne peut nier que ce ne soit [Lucien] un des plus beaux esprits de son siècle, qui a partout de la mignardise et de l'agrément, avec une humeur gaie et cette urbanité attique que nous appellerions en notre langue une raillerie fine et délicate, *D'ABLANCOURT, Lucien, Epître*. || 2^o En général, politesse que donne l'usage du monde. Un homme instruit, qui sait que nous avons mal appliqué le mot d'urbanité à la politesse, *VOLT. Mélanges litt. à l'abbé d'Olivet*. Dans les monarchies, l'éducation doit avoir pour objet l'urbanité et les égards réciproques, *D'ALEMA. Œuv. t. VI, p. 305*. Romains [le *Cyrus* et autres] qui ne sont que des reflets affaiblis de l'élégante urbanité de la cour de Louis XIV, *VILLEMAM, Litt. franç. XVIII^e siècle, 2^e part. 4^o leç*.

— REM. On a attribué ce mot à Balzac; mais il est beaucoup plus ancien; seulement, c'est Balzac qui l'a introduit définitivement et autorisé.

— HIST. xiv^e s. Il semble que selon chescune urbanité ou communication civile soit aucune espèce d'amisté, *ORESME, Éth. 248*. || xv^e s. C'est le fleuve d'amenité, Le torrent de toute liesse, La source de félicité, Le cours d'extreme urbanité, La mer de fleurie jeunesse, C'est la riviere de promesse, *OCTAVIEN DE SAINT-GELAIS, Séjour d'honneur dans CHEVREANA (Paris 1697), p. 58 et 59, Rev. de l'Instr. publique, 6 avr. 1865, p. 3*. || xvi^e s. Urbanité est une elegance, une courtoisie ou une gaillardise de deviser plaisamment, en resjouissant les assistans sans les fascher, *JEAN LEMAIRE, Couronne Margarithique, dans PETERMANS, Annuaire de la société libre d'émulation de Liège pour 1859*.

— ETYM. Lat. *urbanitatem*, de *urbanus*, voy. URBAIN.

† URCEOLAIRE (ur-sé-o-lè-r), adj. Synonyme d'urcéolé.

† URCEOLE (ur-sé-o-l'), s. m. Terme de botanique. Organe en forme de gobelet ou de godet.

— ETYM. Lat. *urceolus*, dimin. de *urceus*, sorte de vase.

URCEOLÉ, ÉE (ur-sé-o-lé, lée), adj. Terme de botanique. Se dit d'un organe qui est renflé à sa partie moyenne, resserré à son orifice, et dilaté à son limbe. Calice urcéolé.

— ETYM. *Urceole*.

† URDU (ur-du), s. m. Langue moderne de l'Inde, mêlée, à la suite de la conquête des Mogols, de quantité de mots étrangers, arabes et persans, relatifs à la religion, au gouvernement, à la guerre et aux arts; ainsi dite de *urdu*, camp : la langue du camp (des Mogols).

URE (u-r'), s. m. Aurochs, taureau sauvage.

— HIST. xvi^e s. Je tuay grand nombre de urez, bœufs, beuffles, sangliers, cerfz, *Alector, roman*, p. 60, dans *LACURNE*.

— ETYM. Lat. *urus*, mot germanique introduit anciennement dans le latin; anc. haut-alle. *ūr. ūro*; sanscrit, *usra*, taureau.

† UREBEC (u-re-bèk), s. m. Nom vulgaire donné quelquefois à l'eumolpe de la vigne (coléoptères).

† URÉDINÉS (u-ré-di-né), s. m. pl. ou URÉDINIÈNES (u-ré-di-née), s. f. pl. Terme de botanique. Famille de champignons clinosporés, tous parasites, et causant souvent de grands dégâts par leur nombre.

† URÉDO (u-ré-do), s. m. Champignon parasite qui sert de type à la famille des urédinées; l'on y distingue l'urédo rouille, qui cause la maladie appelée la rouille des céréales.

— ETYM. Lat. *uredo*, maladie des plantes brûlées par le brouillard, de *urere*, brûler (voy. URÉTION).

URÉE (u-rée), s. f. Terme de chimie. Substance particulière que l'on rencontre dans l'urine de l'homme, dont elle est un des principes immé-

renfermer les cendres des morts. A-t-il reçu de toi les honneurs du bûcher? Cette urne que je tiens contient-elle sa cendre? CORN. *Pomp.* v, 4. On mit hier avec pompe mes cendres dans une urne d'or, FÉN. *Tél.* xviii. Pour celui qui a les regards attachés sur l'urne de sa femme ou de sa fille, est-il rien de plus impertin que la présence de celui qui rit? DIDER. *Cl. et Nér.* II, 49. Les Romains consacraient un grand espace et des édifices assez vastes à l'urne funéraire de leurs amis ou de leurs concitoyens illustres, STAEL, *Cocorinne*, v, 4. || On étend quelquefois la dénomination d'urne à certains sarcophages dont la forme n'a qu'un rapport fort éloigné avec celle des vases en général. || Quelques antiquaires l'appliquent même à tout ce qui a renfermé les restes des morts. || Urne se dit aussi chez les modernes, par figure, bien qu'on n'enferme plus les restes des morts dans des urnes. Si de ton nom pourtant tu veux l'entretenir [le cœur qui l'aime], Grave ces simples mots sur ton urne à venir, LAMART. *Harm.* II, 42. || 3° L'urne était chez les anciens un vase dans lequel on recueillait les suffrages. On représente Minos, juge des enfers, avec une urne à la main. Où me cacher? fuyons dans la nuit infernale; Mais que dis-je? mon père [Minos] y tient l'urne fatale, RAC. *Phèdre*, iv, 6. || Il se dit, chez les modernes, en un sens analogue, de la boîte dans laquelle on recueille les votes. L'urne électorale. || 4° Vases sur lesquels sont appuyées les figures des dieux et des déesses, des fleuves et des fontaines. Les Grecs ont mis une urne dans les mains du Verseau, BAILLY, *Hist. astr. anc.* p. 497. On y voyait le poète [Homère] représenté sous la figure d'un grand fleuve, où d'autres fleuves venaient remplir leurs urnes, CHATEAUBR. *Mart.* liv. I. || 5° Dans le langage des archéologues, toute poterie trouvée dans les fouilles. || 6° Vase de porcelaine, de faïence, qui a la forme d'une urne antique. || 7° Terme de botanique. Sporange des mousses couvert par une opercule qui, à la maturité, s'en sépare par une fente transversale. || 8° Un des noms donnés à la constellation appelée la Coupe. || 9° Urne épineuse, coquille du genre volute.

— ETYM. Lat. *urna*, urne.

† UROBENZOATE (u-ro-bin-zo-a-t'), s. m. Terme de chimie. Nom ancien des hippurates.

— ETYM. Οὔρον, urine, et benzoate.

† UROCHROME (u-ro-krō-m'), s. m. Matière colorante de l'urine.

— ETYM. Οὔρον, urine, et χρώμα, couleur.

† UROCRISIE (u-ro-kri-zie), s. f. Terme de médecine. Jugement qu'on porte d'après l'inspection des urines.

— ETYM. Οὔρον, urine, et κρίσις, jugement.

† UROCYANINE (u-ro-si-a-ni-n'), s. f. Terme de chimie. Principe immédiat réel, mais accidentel, de l'urine, auquel Heller a donné le nom d'uroglaucone, et Aloys Martin celui d'urocyanine.

— ETYM. Οὔρον, urine, et cyanine.

† UROCYSITTE (u-ro-si-si-ti-t'), s. f. Terme de médecine. Inflammation de la vessie urinaire.

— ETYM. Οὔρον, urine, et cystite.

† URODÈLE (u-ro-dè-l'), adj. Terme de zoologie. Qui a une queue bien apparente.

— ETYM. Οὔρα, queue, et δῆλος, apparent.

† URODYNIE (u-ro-di-nie), s. f. Terme de médecine. Sentiment de douleur qu'on éprouve en urinant.

— ETYM. Οὔρον, urine, et δόνη, douleur.

† UROGASTRE (u-ro-ga-str'), s. m. Queue d'une écrevisse et autres crustacés décapodes.

— ETYM. Οὔρα, queue, et γαστήρ, ventre.

† UROGÉNITAL, ALE (u-ro-jé-ni-tal, ta-l'), adj. Terme d'anatomie. Qui a rapport à l'appareil urinaire et à l'appareil génital.

— ETYM. Οὔρον, urine, et génital.

† UROLITHÉ (u-ro-li-t'), s. m. Terme de médecine. Calcul urinaire.

— ETYM. Οὔρον, urine, et λίθος, pierre.

† UROMANCIE (u-ro-man-sie), s. f. Art prétendu de deviner les maladies par l'inspection des urines.

— ETYM. Οὔρον, urine, et μαντεία, divination.

† UROMANCIEN (u-ro-man-siin), s. m. Celui qui pratique l'uromancie.

† UROMÈLE (u-ro-mè-l'), s. m. Terme de tératologie. Monstres qui ont les deux membres abdominaux très-incomplètes, terminés par un pied simple, presque toujours même imparfait, et dont la pointe est tournée en avant.

— ETYM. Οὔρα, queue, et μέλος, membre.

† UROMÈTRE (u-ro-mè-tr'), s. m. Aréomètre disposé de manière à donner la densité de l'urine.

— ETYM. Οὔρον, urine, et μέτρον, mesure.

† UROPHITHISIE (u-ro-fti-zie), s. f. Terme de médecine. L'un des anciens noms du diabète.

— ETYM. Οὔρον, urine, et φθίσις.

† UROPLANIE (u-ro-pla-nie), s. f. Terme de médecine. Transport de l'urine en quelque partie du corps où sa présence est anormale.

— ETYM. Οὔρον, urine, et πλάνη, action d'errer.

† UROPOÈSE (u-ro-po-è-z'), s. f. Terme de physiologie. Production de l'urine.

— ETYM. Οὔρον, urine, et ποίσις, action de faire.

† UROPOËTIQUE (u-ro-po-é-ti-k'), adj. Qui concerne ou favorise la production de l'urine, l'uro-pœse.

† UROPYGIAL, ALE (u-ro-pi-ji-al, a-l') ou URO-PYGIEN, IENNE (u-ro-pi-jiin, jiè-n'), adj. Qui se rapporte au croupion. Les plumes uropygiales, CH. DUMONT, *Dict. des sc. nat.* t. xvi, p. 420. || Glande uropygienne, la glande sébacée du croupion des oiseaux. || Plumes uropygiales ou tectrices anales, plumes insérées sur le croupion, lesquelles recouvrent la base des grandes plumes de la queue.

— ETYM. Οὔρα, queue, et πηγή, fesse, croupion.

† UROSCOPIE (u-ro-sko-pie), s. f. Inspection des urines.

— ETYM. Οὔρον, urine, et σκοπεῖν, examiner.

† UROSCOPIQUE (u-ro-sko-pi-k'), adj. Qui a rapport à l'uroscopie. L'empirisme uroscopique, absurde autant qu'audacieux, FOURCROY et VAUQUELIN, *Instit. Mém. scienc.* t. iv, p. 364.

† UROSPERME (u-ro-spèr-m'), s. m. Terme de botanique. Genre de synanthérées où l'on distingue l'urosperme picroïde (France méridionale, Italie et Grèce); c'est le salsifis picroïde de certains auteurs.

— ETYM. Οὔρα, queue, et σπέρμα, graine.

† UROXANTHINE (u-ro-gzan-ti-n'), s. f. Terme de chimie. Matière colorante de l'urine.

— ETYM. Οὔρον, urine, et ξανθός, jaune.

† URQUAIN (ur-kin), s. m. Bout de madrier sur lequel pose la meule du potier.

† URROSACINE (u-ro-sa-si-n'), adj. Terme de chimie. Substance organique ne se dissolvant que dans une très-grande quantité d'eau, et essentiellement caractérisée par sa couleur, qui varie du rose au rouge amaranthe tirant vers le noir.

— ETYM. Ur, pour urine, et lat. *rosaceus*, couleur de rose.

URSULINE (ur-su-li-n'), s. f. Religieuses qui tirent leur nom de sainte Ursule, et qui sont obligées par leurs statuts à prendre soin de l'instruction des jeunes filles; elles suivent la règle de saint Augustin. C'est une ursuline. || 2° *Auplur.* Il se dit pour le couvent qu'habitent ces religieuses. Nous allâmes aux Ursulines.

— REM. D'après Ménage, l'usage à Paris et à la cour est partagé entre ursulines et urselines: on peut dire les deux. Urselines est plus usité par le peuple et parmi les dames.

URTICAIRE (ur-ti-ké-r'), s. f. Terme de médecine. Inflammation exanthématique caractérisée par des taches proéminentes, plus pâles ou plus rouges que la peau qui les entoure, rarement persistantes, se reproduisant par accès ou s'aggravant par paroxysmes, et produisant un prurit semblable à celui que causent les piqûres d'ortie.

— ETYM. Lat. *urtica*, ortie; génev. *fièvre ourtillière.*

† URTICANT, ANTE (ur-ti-kan, kan-t'), adj. Se dit de tout ce qui produit une sensation analogue à celle que cause la piqûre des orties, avec ou sans élévures analogues à celles de la maladie appelée urticaire. Les animaux urticants marins sont quelques actinies et beaucoup d'acalèphes.

† URTICATION (ur-ti-ka-sion), s. f. Terme de médecine. Sorte de flagellation qu'on pratique avec des orties fraîches pour produire une excitation locale.

— ETYM. Lat. *urtica*, ortie.

† URTICEES (ur-ti-sées), s. f. pl. Terme de botanique. Famille de plantes qui ont des caractères communs avec l'ortie.

— ETYM. Lat. *urtica*, ortie.

† URTICIN (ur-ti-sin), s. m. Terme de chimie. Matière colorante rouge des sommités de l'ortie.

— ETYM. Lat. *urtica*, ortie.

4. US (ù; l's se lie devant une voyelle: les ù-z et coutumes; l'Académie dit que ce mot se prononce même devant une consonne, en faisant sentir l's: c'est une erreur, non-seulement contre

l'analogie, voyez *abus*, mais même contre l'usage), s. m. pl. Terme de droit. Usages. Selon les nobles us En ce château de toutes les temps reçus, volt. *Droit du seign.* III, 4. Puisque aux vieux us on rend leurs droits, Moi, je remonte à Charles trois, BÉRANG. *Charles le Simple.* || Par extension. Selon les us de l'île de Cythère, LA FONT. *Rem.* Suivant les us et coutumes de la secte, LA HARPE, *Cours de litt.* t. XIII, p. 449. || Il se joint presque toujours avec le mot coutumes. Selon les us et coutumes de Normandie.

— HIST. XII^e s. Que par Dieu et par s'honneur [elle] N'aît jà l'us de traïtour, Couci, III. ...Tres-passement U de fei, u de crime, u de faus serement, E d'us e de custume... Th. le mart. 80. || XIII^e s. Et par tel convent li rendirent [la ville], qu'il les tenroît as us et as coutumes, aux us du bon pereres Grius les avoit tenus jusques à ore...VILLEH. *CXVIII.* || XIV^e s. Mainstenus nous serons et de jours et de nuis Aux coutumes, aux us du bon roy saint Loys, *Guescl.* 2444. || XVI^e s. Hipparchia ne feut receue en la société de Crates, qu'en condition de suyvre en toutes choses les uz et coutumes de sa regle, MONT. II, 352.

— ETYM. Prov. us; esp. et it. *uso*; du lat. *usus*, usage, *utor*, se servir, user. *Utor*, archaïque *oitor*, se rattache au sanscr. *ūti*, aide, secours.

† 2. US (us'), s. m. Termination de beaucoup de mots latins. || Se dit dans cette locution: savant en us, savant hérissé de latin. Oui, je suis un savant charmé de vos vertus; Non pas de ces savants dont le nom n'est qu'en us, Il n'est rien si commun qu'un nom à la latine: Ceux qu'on habille en grec ont bien meilleure mine, MOL. *Fâch.* III, 2. Vous n'étes point savant en us; D'un Français vous avez la grâce, volt. *Poésies mêlées*, 200. Non pas l'Académie française... mais la vôtre, messeurs, l'Académie en us, celle des Barthélémy, des Dacier, P. L. COUR. *Lett. à MM. de l'Acad. des inscriptions.*

† USABLE (u-za-bl'), adj. Qui peut s'user. Ce drap est facilement usable. Toute montre devient mauvaise par cela seul que la matière est usable; et cette même raison doit faire abandonner la recherche du mouvement perpétuel, LEGOARANT.

— ETYM. User. Le provençal disait *usable* dans le sens d'utile.

USAGE (u-za-j'), s. m. || 1° Action d'user de, emploi de. Je ne fais point la vie, et j'en aime l'usage, CORN. *Polv.* v, 2. Soumission et usage de la raison, en quoi consiste le vrai christianisme, PASC. *Pens.* XIII, 2 bis, éd. HAVET. Un peu de patience m'apprendra tout; mais vous savez que c'est une vertu qui n'est guère à mon usage, SÉV. 404. Comme je ne sais point l'usage d'une grande chaise, M. 13 nov. 1675. Mais ce qui couronne la vie de cette princesse [Marie-Thérèse], c'est qu'elle fut toujours égale; mêmes vertus... même usage des sacrements, mêmes principes, mêmes règles, FLÉCH. *Mar-Thér.* Vous avez vu cent fois nos soldats en courroux Porter en murmurant leurs aigles devant vous [Agrippine]; Honteux de rabaisser par cet indigne usage Les héros dont encore elles portent l'image, RAC. *Brit.* IV, 2. Je demurai sans voix, et n'en repris l'usage Que par mille sanglots qui se firent passage, M. *Iphig.* I, 4. Non-seulement toutes les viandes cuites avec des ragoûts par des cuisiniers, mais encore le vin, le pain, le sel, l'huile, le lait et tous les autres aliments ordinaires ne pouvaient être de son usage [de Pygmalion], FÉN. *Tél.* VIII. Il est moins rare de trouver de l'esprit que des gens qui se servent de leur, ou qui fassent valoir celui des autres et le mettent à quelque usage, LA BRUY. II. Laissant à Elvire les jolis discours et les belles-lettres qu'elle met à tous usages, M. XII. Son péché renfermait plusieurs désordres; premièrement un injuste usage de son cœur, qui n'avait jamais été occupé que des créatures, MASS. *Carême, Pécheresse.* Quand il s'agit d'une langue vivante, le chemin de l'usage est plus court que celui des préceptes, D'OLIVET, *Rem. Rac.* 84. Le duc de Montausier a réellement fait comment les meilleurs auteurs latins à l'usage du Dauphin, qui n'en faisait aucun usage, volt. *Dict. phil. Aristée.* Je vous remercie, madame, de l'avis que vous voulez bien me donner; ou me le donne de toutes parts; mais il n'est pas de mon usage, J. J. ROUSS. *Lett. à Mme de Créqui*, 7 juin 1762. Pourquoi? dans quel dessein? parlez: à quel usage? *Lucis, Othello*, v, 4. Il fut [Leibnitz] chargé par M. de Montausier de l'édition de Martius Capella, à l'usage du Dauphin, DIDER. *Opin. des anc. philos. (Leibnitzianisme).* || Mettre en usage, faire usage, employer.

Il met tout en usage, et prière et menace, *BOSS.*
Polym. 1, 4. Il n'y a sorte de calomnie que vous n'ayez mise en usage, *PASC. Prov. xv.* Ah! qu'il [Pompe] fait un bon usage de sa disgrâce! sév. 12 juin 1680. Ma fille, il y a des femmes qu'il faudrait assommer à frais communs.... la perfidie, la trahison.... sont les qualités dont elles font l'usage le plus ordinaire, *ib. 28 août 1680.* C'est une femme aimable [M^{me} de la Fayette].... et que vous aimiez dès que vous aviez le temps d'être avec elle, et de faire usage de son esprit et de sa raison, *ib. 4 janv. 1690.* Il n'y a point d'autre parti à prendre que de les souffrir chrétiennement [les tribulations]; c'est tout l'usage qu'on en doit faire, *ib. 20 août 1690.* L'âme, déçue par sa liberté, dont elle a fait un mauvais usage, songe à la contraindre de toutes parts, *BOSS. la Vallière.* || Familièrement Ce drapeau fera beaucoup d'usage, il durera beaucoup; il devient plus beau par l'usage, il prend, porté, une plus belle apparence. || Toiles garanties à l'usage, toiles dont on garantit qu'elles dureront. || 2° Utilité, service. Je ne connais point cette terrasse, où vous êtes toujours; elle est d'un grand usage, puisqu'elle est à couvert de la bise, sév. 564. Elle [une opinion probable] est de grand usage, *PASC. Prov. vi.* Les histoires ne sont composées que des actions qui les occupent [les princes], et tout semble y être fait pour leur usage, *BOSS. Hist. Dessin général.* La duplicité y est honorée [dans le monde] comme un talent d'un grand usage, *MASS. Paraphr. Ps. xxiv, v. 41.* || 3° Terme de physiologie. Usage des organes, chacun des actes exécutés par chaque organe. || 4° Démembrement du droit de propriété: le droit de se servir personnellement d'une chose dont la propriété est à un autre. En vendant sa bibliothèque, il s'en est réservé l'usage sa vie durant. Les droits d'usage et d'habitation s'établissent et se perdent de la même manière que l'usufruit, *Code civ. art. 625.* Celui qui a l'usage des fruits d'un fonds ne peut en exiger qu'autant qu'il lui en faut pour ses besoins et ceux de sa famille, *ib. art. 630.* || 5° Terme de droit administratif et forestier. Droit qu'ont les voisins d'une forêt ou d'un pacage, d'y couper le bois qui leur est nécessaire ou d'y mener paître leur bétail. On a été les usages aux rivières de cette forêt. J'ai droit d'usage, j'ai mon usage dans tel bois. || Les grands usages comprenaient l'affouage, le maronage, le pâturage ou pacage, la glandée et la poisson. Les petits usages consistaient dans le droit d'enlever les branches sèches, le bois mort et le mort-bois. || 6° Emploi ordinaire des mots, tel qu'il est dans la bouche du plus grand nombre. Que, pour cet effet [la correction de la langue], il serait bon d'établir un usage certain des mots [pour le style noble, le médiocre et le bas], *PELLISSON, Hist. de l'Acad. 1.* L'usage, je le confesse, est appéié avec raison le père des langues; le droit de les établir, aussi bien que de les régler, n'a jamais été disputé à la multitude; mais, si cette liberté ne veut pas être contrainte, elle souffre toutefois d'être dirigée, *BOSS. Disc. de récept.* Par quelle raison ces mots de propre substance du corps et du sang sont demeurés en usage dans la réformation, *ib. Euchar. 11, 4.* Il me suffit de dire.... que l'usage est contraire à tout ce que vous avez dit, et que c'est cet usage, qu'on appelle le tyran des langues vivantes, qui en juge en dernier ressort, *CAILLÈRES, Mots à la mode, 2^e conv.* Il y a deux sortes d'usages, le bon et le mauvais, *ib. 1b.* Le bon plaisir de l'usage, maître absolu des langues, *D'OLIVET, Ess. gramm. 111, 4.* L'usage malheureusement l'emporte toujours sur la raison; c'est ce malheureux usage qui a un peu appauvri la langue française, et qui lui a donné plus de clarté que d'énergie et d'abondance, *VOLT. Lett. Beauzée, 14 janv. 1768.* L'usage n'est pas aussi peu fondé en raison qu'ils le prétendent; il s'établit d'après ce qu'on sent, et le sentiment est bien plus sûr que les règles des grammairiens, *CONDIL. Art d'écr. 1, 40.* Nous avons vu, en examinant les progrès des langues, que l'usage ne fixe le sens des mots que par le moyen des circonstances où l'on parle, *ib. Connaiss. hum. 11, 11, 2.* En matière de langue, il est une infinité de nuances imperceptibles et fugitives, qui, pour être démêlées, ont besoin, si on peut parler de la sorte, du frottement continuel de l'usage, *D'ALEMB. Œuv. t. IV, p. 124.* Dans la manière de s'exprimer, comme dans celle de se vêtir, l'usage diffère de la mode, en ce qu'il a moins d'inconstance, *MARONTEL, Œuv. t. X, p. 406.* || Phrases d'usage, phrases toutes faites qu'on échange dans la conversation. Des phrases d'usage dont on se paye réciproquement, *DIDER. Lett.*

à *Mlle Voland, 7 oct. 1760.* || Emploi particulier qui se fait des mots. L'usage qu'il a fait de ce mot est heureux. L'usage vicieux de cette locution. Cet usage du mot de sceptre se trouve à toutes les pages de l'Écriture, *BOSS. Hist. 11, 2.* || 7° Pratique reçue généralement. Je viens, selon l'usage antique et solennel, Célébrer avec vous la fameuse journée où sur le mont Sina la loi nous fut donnée, *RAC. Athal. 1, 4.* Quoi? mes frères, ce serait un délasement pour nous de voir la religion anéantie, les maximes de Jésus-Christ effacées, Dieu inconnu, les désordres devenus des usages, *MASS. Confér. Conduite des clercs dans le monde.* On n'offense jamais plus les hommes que lorsqu'on choque leurs cérémonies et leurs usages, *MONTESQ. Rom. 41.* Vous êtes fou.... qu'il le public, l'usage! — Le comte: L'usage est fait pour le mépris du sage, *VOLT. Nanine, 1, 4.* Des usages méprisables ne supposent pas toujours une nation méprisable, *ib. Dict. phil. Usage.* L'usage est le maître de tout, *ib. Louis XIV, 43.* Y a-t-il une plus exécrable tyrannie que celle de verser le sang à son gré, sans en rendre la moindre raison? ce n'est pas l'usage, disent les juges; eh, monstres! il faut que cela devienne l'usage, *ib. Lettre à d'Argental, 5 juillet 1762.* C'est le sort des usages établis, de subsister encore après que les besoins qui les ont fait naître ont cessé, *CONDIL. Conn. hum. 11, 1, 2.* Il est certain que les anciennes monarchies se sont gouvernées par des usages plutôt que par des lois, *ib. Hist. anc. Lois, 7.* On dit les usages d'un corps et la coutume d'un pays, *D'ALEMB. Œuv. t. III, p. 294.* L'exemple seul amène lentement les nouveaux usages, et, pour les faire admettre, il faut que les faits prouvent que ce qui est aujourd'hui vaut mieux que ce qui était hier, *TOULONGEON, Instit. Mém. sc. mor. et pol. t. III, p. 410.* Nos usages et même notre luxe ne sont pas poétiques, *STAEL, Corinne, xv, 8.* || L'usage ordinaire, ce qui se fait habituellement dans la vie. Dans l'usage ordinaire, la première question qu'on fait sur une femme c'est: Est-elle belle? *FONTEN. Didon, Stratologue.* || 8° Pratique particulière. Il a l'usage de dîner de bonne heure. Il veille beaucoup, c'est son usage. Il est dans l'usage de prendre, chaque année, un mois de vacance. Je sais que des sultans l'usage m'est contraire, *RAC. Baj. 1, 3.* Du moins, s'il faut céder, si, contre notre usage, il faut d'un suppliant emprunter le visage, *ib. Mithr. 11, 4.* || 9° Habitude d'user d'une chose, de la pratiquer. En tout indifférent, tout est à son usage, *RÉGNIER, Sat. XIV.* Les peuples qui n'ont pas l'usage des lettres, *BOSS. Hist. 11, 3.* Le peu d'usage que nous avons de la prière, *MASS. Carême, Prière 1.* Les armes de Saül n'étaient pesantes pour David que parce qu'il n'en avait point l'usage, *ib. Carême, Saül.* Il [l'ennemi de mon salut] a un trop long usage de me vaincre, pour que j'aie imprudemment essayer mes forces naissantes contre les siennes, *ib. Paraphr. Ps. xvii, v. 26.* Les prescriptions étaient les armes à son usage [de Philippe II, d'Espagne], *VOLT. Mœurs, 165.* || 10° Connaissance, pratique acquise par l'expérience. Les ministres de Pharaon étaient des vieillards consommés dans les affaires, et formés par un long usage, *BOURDAL, Instruct. Prudence du salut, Exhort. t. 11, p. 427.* Mais ceux qui de la cour ont un plus long usage, sur les yeux de César composent leur visage, *RAC. Brit. v, 5.* Que n'ai-je plus d'usage dans l'art de décrire des victoires et des batailles! *MASS. Or. fun. Conti.* [Le maître d'école du village] Connaît les lunaisons, prophétise l'orage, Et même du latin eut jadis quelque usage, *NELILLE, L'homme des champs, 1.* || Absolument. Ils regardent notre ministère comme un art d'exagération et d'hyperbole, les plus saints mouvements du zèle ne sont dans leur esprit que les tours étudiés d'un artifice humain.... les maximes les plus incontestables, des discours où il entre plus d'usage que de vérité, *MASS. Carême, Parole.* || 11° Usage du monde, de la vie, expérience de la société, habitude d'en pratiquer les devoirs, d'en observer les manières. Du beau monde avait quelque usage, *LA FONT. Contr. C'est un homme qui a un grand usage, une grande pratique du monde, Acad. 1762, au mot monde.* La mère de Valère est maussade, ennuyeuse, Sans usage du monde, une femme odieuse, *GRESSET, le Méch. 1, 4.* Le grand usage du monde qu'il [Moncri] avait acquis, usage qui suppose, du moins à certain degré, la connaissance des hommes, de leurs passions et de leurs travers, *D'ALEMB. Élog. Moncri.* On peut avec beaucoup d'usage du monde n'être qu'un sot, *GENLIS, Veill. du chât. t. 1,*

p. 431. || Absolument. Il manque d'usage. Il a beaucoup d'usage. Il a peu d'usage. Il [Villeroy] avait cet esprit de cour et du monde, que le grand usage donne, *ST-SIM. 392, 62.* Telle personne a de l'usage, *D'ALEMB. Œuv. t. III, p. 294.* || Avoir de l'usage, pour avoir l'usage du monde, n'est ni dans Furetière ni dans l'Académie de 1694. Elle a de l'usage, de quoi?... on doit dire: elle a de l'usage du monde, *GENLIS, Mém. t. V, p. 92.* Mme de Genlis attribue cette locution au langage révolutionnaire; mais elle se trompe; la locution est antérieure à la Révolution, témoin Saint-Simon et d'Alembert. || 12° Au plur. Ancien terme de librairie. Livres pour le service divin, tels que bréviaires, rituels, etc. || Proverbe. Usage rend maître, on devient maître, habile, en pratiquant beaucoup une chose. — REM. Au mot *monté*, l'Académie, au lieu de dire: il est dans l'usage de faire, dit: en usage de faire. Pautex blâme cette locution, à tort. Disant être dans l'usage de faire, il n'y a aucune raison pour ne pas dire être en usage de faire. — SYN. USAGE, COUTUME. Suivant l'étymologie propre à chacun de ces mots, usage exprime la manière d'user, de se servir des choses de la vie; et coutume, les habitudes que l'on a de faire telle ou telle chose. Mais on dit indistinctement: c'est la coutume, ou c'est l'usage. — HIST. XII^e s. Je l'aime et serf et aor [adore] par usage [par habitude]; Si ne li os [ose] mèn penser descouvrir, *CONCI, XIX.* || XIII^e s. La différence qui est entre coutume et usage, si est que toutes coutumes font à tenir; mais y a tel [tel] usages que qui vaurroit [voudrait] pledier encontre et mener dusques à jugement, li uzaiges seroit de nule valeur, *BEAUMAN. XXIV, 3.* Et li comuanda que tout cil Qui venissent à Aix manoir, De tous usages [impôts] fusent franc, *DU CANGE, usaticum.* Car tel sont li usages Qu'on ne peut mais, sans demant, rien trouver, *QUESNES, Roman-cero, p. 84.* Li rois et la roïne ont perdu vostre usage [manière d'être], Et bien dient entr'eus que [vous] n'estes mie sage, *AUDEB. LE BAST. ib. p. 14.* Dame qui maine tel usage Le faucon resamble ramage, *Lai du conseil.* Enfant sont de parler volage, Se bien ne sont apriés d'usage, *ib.* Ele avoit un mauvais usage, Qu'ele ne pooit ou visage Regarder riens de plain en plaing, *la Rose, 283.* Ne n'an puet cil husage avoir, *Liv. de jost. 56.* || XIV^e s. En français ces mos meur et moral ne sont pas en usage commun, *GRESME, Eth. 33.* Et se il avenist que pour ce il perdist usage de raison, *ib. 25.* || XV^e s. Le suppliant depuis se mist à bon usage [s'amenda], *DU CANGE, usagium.* || XVI^e s. Pourquoi m'alleguez vous l'usage Et la coutume...? *MAROT, IV, 163.* J'ay trouvé la fontaine, on m'en oste l'usage; J'ay cultivé la plante, un autre a le fruitage, *DESPORTES, Diverses amours, xxvi.* L'usage des viandes salées, *MONT. 1, 20.* L'utilité du vivre est en l'usage [façon d'user], *ib. 1, 88.* J'advaisy d'en tirer quelque usage, *ib. 1, 95.* Cela ostoit tout usage d'armes et de membres, *ib. 1, 362.* Simple usage en forest n'enporte que mort bois et bois mort, *LOYSEL, 254.* Depuis, ceste parole est demourée en usage entre les Grecs, comme un proverbe commun, *AMYOT, Pélopie. 20.* La tempeste l'a prinse [la nef], et faut beaucoup d'usage Pour la mener au port entiere du naufrage, *ROUS. 709.* — ETYM. Berry, *urage*, terre communale; wallon, *uzeg*; prov. *usatge*; espagn. *usage*; ital. *usaggio*; du bas-lat. *usaticum*, dérivé de *usus*, usage. † USAGE, ÊE (u-za-jé, jée), *adj.* Terme familier. Qui a de l'usage. Les femmes les moins usagées. — HIST. XV^e s. Usagés es faits d'armes, *FRANÇOIS, II, 11, 484.* USAGER (u-za-jé; l'r ne se lie pas; au pluriel, l's se lie: des u-za-jé-z indigents), *s. m.* Terme de jurisprudence. Celui qui a droit d'usage dans certains bois ou dans certains pacages. L'usager et celui qui a un droit d'habitation doivent jouir en bons pères de famille, *Code civ. art. 627.* — HIST. XIV^e s. Quant aux usagiers qui ont droit et coutume de prendre bois es forests, *Ordonn. des rois, t. VII, p. 776.* Les maretz esquelz les demourans es villages... sont usagers d'y pouvoir pescher.... *DU CANGE, usagium.* || XVI^e s. Ainsi ne faut-il pas attendre cette prudence usagere, qui couste si cher, et qui est si longue à venir, *AMYOT, Préf. XI, 38.* — ETYM. Usage. USANCE (u-zan-s'), *s. f.* || 1° Usage reçu (vieilli en ce sens). L'usage du pays, des lieux. || 2° Terme pour le payement des lettres de change, déter-

miné suivant l'usage des places sur lesquelles elles sont tirées; ce terme est souvent de trente jours. Il m'a fait une lettre de change de place en place, payable en espèces à trois usances, DANCOURT, *les Agiot*, II, 8. Les lettres à demi-usance, à une et à deux usances, à tant de semaines de date, GIRAUDAU, *la Banque rendue facile*, p. 377. || Intérêt à toute usance, ou à double usance, se dit de l'intérêt qu'on fait payer au double, tous les mois. || 3° Terme forestier. Usance du bois, espace de temps qui s'est écoulé depuis qu'on a coupé un taillis. On dit dans le même sens : âge du bois.

— HIST. xv^e s. Telle est l'usage des prelatz d'Allemagne [marcher accompagné d'un homme armé], COMM. II, 7. || xv^e s. C'est une usance qui aux nations où elle est observée... MONT. I, 42. Nos lois et usances, id. III, 63. Aussi en est précédée l'usance de porter la branche d'olive entortillée de laine, AMYOT, *Thés.* 26.

— ÉTYM. *User*; prov. *uzansa*; esp. et it. *usanza*. USANT, ANTE (u-zan, zan-t'), *adj.* || 1° Terme de jurisprudence. Fils majeur usant et jouissant, fille majeure usante et jouissante de ses droits, fils majeur, fille majeure qui n'a ni père ni mère et qui n'est sous l'autorité de personne. || 2° Qui use, diminue par le frottement. Le rodage s'exécute avec une poudre usante.

† USBLAT (u-sbla), s. m. Terme hors d'usage. Usblat, autrement colle de poisson, le cent pesant estimé 30 livres, *Déclar. du roi*, nov. 1640, *Tarif*.

USÉ, ÉE (u-zé, zée), *part. passé* d'*user*. || 1° Qui a subi détérioration, diminution par l'usage, par le frottement. Sur cette pierre usée un lugubre flambeau Semble de son feu pâle éclairer un tonbeau, M. J. CHÉN. *Fénelon*, II, 3. De quel éclat brillaient dans la bataille Ces habits bleus par la victoire usés ! BÉRANG. *Vieux serg.* || S. m. L'usé, la partie usée d'une chose. || 2° Terre usée, terre devenue stérile, parce qu'on lui a fait trop produire, ou produire toujours la même chose. || 3° Fig. Très-affaibli par le travail, les maladies ou les excès, en parlant des personnes. Mme de Guerceli n'est morte que pour avoir le corps usé à force d'accoucher, sév. 49 fév. 1672. [Marius] usé de fatigues, affaibli par l'âge et devenu très-pesant, ROLLIN, *Traité des Ét.* 3^e part. ch. 2. Ah ! de mes jours usés le déplorable reste Doit-il être acheté pour un prix si funeste ? VOLT. *Oreste*, I, 5. || Cervelle usée, esprit affaibli. Tu me fais donc servir de fable et de risée, Passer pour esprit faible et pour cervelle usée, CORN. *Ment.* v, 3. || On dit de même : santé usée. Elle sacrifia sa santé, toute faible et toute usée qu'elle était, à l'honneur d'être auprès d'une grande reine, FLÉCH. *Mme de Montaus.* || Ce cheval est usé, à les jambes usées, ses jambes ne valent plus rien. || 4° Fig. Il se dit des sens, des sentiments, qui, par excès, par abus, se sont éteints. Qu'eût fait sainte Thérèse, si elle n'eût plus eu à donner à Dieu qu'un cœur usé et des restes d'une vie scandaleuse ? FLÉCH. *Parég. Ste Thérèse*. Le fanatisme usé des siècles héroïques Se conserve, il est vrai, dans des ânes stoïques, VOLT. *Catiline*, IV, 4. Les sens usés sans avoir joui, l'esprit affaibli sans avoir produit rien de bon, et blasé sans avoir rien goûté, D'ALEMB. *Œuv.* t. IV, p. 220. || Une passion usée, un amour refroidi, diminué par le temps. || Avoir le goût usé, avoir le goût émoussé par les ragouts épicés, les liqueurs fortes. || Il se dit des personnes en un sens analogue. Ils sont la plupart usés sur tous les plaisirs, par cela même qu'ils ne leur coûtent aucunes peines, BERNARD. DE ST-P. *Paul et Virg.* || 5° Fig. Il se dit des idées, des expressions qu'un très-fréquent usage a rendues communes, banales. Cette folie [plaisanterie au sujet de Mme de Grignan] n'est point encore usée, et nous a fait rire deux ou trois fois, sév. 30 juill. 1689. Un grand défaut des images fabuleuses, qui viendra, si l'on veut, de leur excellence, c'est d'être extrêmement usées, FONTEN. *Sur la poésie en gén. Œuv.* t. III, p. 294, dans POUGENS. Le *Système de lanature*.... livre stérile en bons raisonnements et pernicieux par les conséquences, mais éblouissant dans un petit nombre de pages par la peinture, quoique usée, de nos misères, VOLT. *Mél. litt. Sur un écrit anonyme*. || On dit de même : Ce sujet est usé, ces moyens sont usés. Il [Montesquieu] donna le traité sur la grandeur et la décadence des Romains, matière usée qu'il rendit neuve par des réflexions très-fines et des peintures très-fortes, VOLT. *Louis XIV, Montesquieu*. Les réticences perfides, le silence affecté dans certaines occasions, sont encore des moyens employés avec autant de succès, que s'ils n'étaient pas usés depuis des siècles, GENLIS,

Mme de Maintenon, t. I, p. 228, dans POUGENS. || 6° Fig. Il se dit des choses qui cessent de faire impression sur nous. Tout est déjà usé pour eux à l'entrée même de la vie; et leurs premières années éprouvent déjà les dégoûts et l'insipidité que la lassitude et le long usage de tout semble attacher à la vieillesse, MASS. *Pet. carême, Malheur des gr.* Le monde usé pour moi n'a plus rien qui me touche, CRESSET, *Sidney*, II, 2. Ce César l'entendait bien mieux, et aussi c'était un autre homme [que Napoléon]; il ne prit point de titres usés, mais il fit de son nom même un titre supérieur à celui de roi, P. L. COCH. *Corresp. mai 1804*.

USER (u-zé), v. a. || 1° Faire usage de; l'emploi actif en ce sens est ancien, et n'a été conservé qu'en termes d'eaux et forêts : User une vente, en faire l'exploitation. || 2° Par extension du sens de se servir, consommer les choses dont on se sert. J'use beaucoup de charbon, d'huile. Elles ont usé, depuis que nous sommes ici, le lard d'une douzaine de cochons [pour faire des pommades], MOL. *Préc.* 4. || 3° Détériorer imperceptiblement les choses en les diminuant à force de s'en servir. User ses souliers. Je te promets cet habit-ci, quand je l'aurai un peu usé, MOL. *Scapin*, III, 2. Ce sont les chemises d'un certain marquis de Floribel, dont Champagne et moi usons le linge, tandis que les gens du marquis usent celui de notre maître, LEGRAND, *Galant cour.* sc. 13. || 4° Fig. Détruire peu à peu tout ce que l'on compare aux objets matériels que l'usage détériore. J'ai tout vu, tout fait, tout usé, BEAUMARCH. *Mar. de Fig.* v, 3. Cependant jouissons; l'âge nous y convie; Avant de la quitter, il faut user la vie, A. CHÉN. *Étég.* xxv. J'usurai jusqu'au bout la trame de ma vie; Cet effort est plus grand que celui de mourir, M. J. CHÉN. *Graecques*, III, 42. Avec elle [l'étude], on traverse les mauvais jours sans sentir le poids, on se fait à soi-même sa destinée, on use noblement sa vie, AUG. THIERRY, *Dix années d'études, préface*. Enfin quand ce héros du suprême mystère [l'Antechrist] Aura de crime en crime usé ses noirs destins... V. HUGO, *Odes*, IV, 43. || User ses ressources, les prodiguer et les affaiblir. L'effort qu'il venait de faire pour atteindre Moscou avait usé tous ses moyens de guerre, SÉGUR, *Hist. de Nap.* VIII, 7. || User sa jeunesse auprès de quelqu'un, passer sa jeunesse à servir quelqu'un. || 5° Fig. Détériorer les forces d'une personne. Ses campagnes l'ont usé. Rien n'use tant un homme que les excès. Ce prince [Ptolémée Philopator] avait usé par son intempérance et par ses débauches un corps vigoureux et robuste, ROLL. *Hist. anc. Œuv.* t. VIII, p. 194, dans POUGENS. || User ses yeux à force de lire, s'affaiblir la vue à force de lire. Il [David] use ses yeux à la lire [la loi] nuit et jour, BOSS. *Élév. sur myst.* xviii, 8. || 6° Diminuer par le frottement. User une pierre. User une pointe de couteau. || Ancien terme de chirurgie. Consumer, corroder. Cette poudre use les chairs. || 7° Fig. Amoindrir, affaiblir. Rien n'use tant l'ardeur de ce feu qui nous lie Que le factieux besoin des choses de la vie, MOL. *Femm. sav.* v, 5. C'est comme les longues maladies qui usent la douleur : les longues espérances usent toute la joie, sév. 11 juill. 1672. || 8° Substantivement, il se dit des choses qui durent longtemps. C'est une marchandise qu'on ne peut connaître qu'à l'user. Certaines étoffes deviennent plus belles à l'user. || Fig. La violence et l'injustice ne sont pas d'un bon user journalier, GRAMM. *Corresp.* t. I, p. 264. || Fig. Cet homme est bon à l'user, plus on le connaît, plus on l'apprécie. Je doute qu'il [Pommeréuil] soit aussi bon à l'user que votre intendant [de Provence], que vous aviez si bien apprivoisé, sév. 11 déc. 1675. || On dit aussi : On ne connaît bien les gens qu'à l'user. || 9° V. n. Faire emploi de, se servir de. Et, pour ne pas user vers vous d'un mot trop rude, Vous montrez pour Carthage un peu d'ingratitude, CORN. *Sophon.* I, 4. Usez d'un peu de vin, à cause de votre estomac et de vos fréquentes maladies, SACI, *Bible, St Paul, 1^{er} épît. à Timoth.* v, 23. Vous me semblez tous deux fatigués du voyage; Reposez-vous : usez du peu que nous avons, LA FONT. *Phil. et Bauc.* L'homme, qui ne croit posséder que lorsqu'il peut user et abuser de ce qu'il possède, BUFF. *Ois.* t. IX, p. 443. || Absolument. Usez, n'abusez point, VOLT. *Préc. de l'Écl.* User fait le bonheur, abuser le détruit, DELILLE, *Imag.* vi. || En usez-vous ? se dit en présentant une tabatière ouverte, pour offrir du tabac. Le seul moyen dont il s'avisait pour cela, ce fut de tirer sa tabatière, et puis, me la présentant ouverte : Mademoiselle en use-t-elle ? me dit-il, MARIY. *Ma-*

rienne, 6^e part. || En usez-vous ? pour prenez-vous du tabac ? blâmé par Mme de Genlis, *Mém.* t. V, p. 91. On ne voit pas pourquoi ; en tous cas la locution est déjà dans Marivaux. || User de sa femme, avoir avec elle des rapports conjugaux. Il n'usait de sa femme que très modérément, et après des préparations relatives à la santé de l'enfant, MIER. *Opin. des anc. phil. (pythagorisme)*. || 10° Fig. Il se dit de tout ce qui est comparé à un objet matériel dont on se sert. Avez-vous commandé, seigneur, qu'en ma présence Vos tribuns vers la reine usent de violence ? COAN. *Sophon* IV, 3. La colombe aussitôt usa de charité, LA FONT. *Fabl.* II, 12. Il faut que ce que j'aime, usant de diligence, Fasse à ce que je hais perdre toute espérance, MOL. *Éc. des maris*, II, 4. Je l'ai vu, et ne croyez pas que j'use ici d'exagération, je l'ai vu vivement ému des périls de ses amis, BOSS. *Louis de Bourbon*. La reine a usé chrétiennement de la bonne et de la mauvaise fortune, id. *Reine d'Angleterre*. En donnant sa puissance aux princes, Dieu leur commande d'en user, comme il fait lui-même, pour le bien du monde, id. *ib.* Voyons comme tu sais user de la victoire, RAC. *Alex.* v, 3. Il faut, au lieu de force, user de finesse et de patience. attaquer l'erreur indirectement et sans paraître y penser, D'ALEMB. *Lett. au roi de Pr.* 30 avr. 1770. || User bien ou mal de quelque chose, en faire un bon, un mauvais usage. Ptolémée : L'occasion vous rit, et vous en userez. — Cléopâtre : Si je n'en use bien, vous m'en accuserez, CORN. *Pomp.* II, 3. Vous avez mal usé de mon affection, ROTR. *Bélis.* IV, 9. || 11° En user, agir, se conduire, de telle ou telle façon. Ne cherchez point cette déesse [la Fortune]. Elle vous cherchera : son sexe en use ainsi, LA FONT. *Fabl.* VII, 42. Je veux en user avec toi en père qui chérit sa fille, MOL. *Princ. d'Él.* II, 4. Et parce que j'en use avec honnêteté, Et ne le veux trahir, lui, ni la vérité, id. *Mis.* v, 1. Je ne sais point encore comme ces gens de guerre en usent à l'égard des pauvres bourgeois, sév. 225. Mais mon injustice est extrême De me plaindre du goût que la cour a pour vous. Est-ce à moi d'en être jaloux, Lorsque, si j'étais roi, j'en userais de même ? CHAUL. *Motrigal pour Mme D.* Quelques reproches qui lui étaient revenus de la manière dont il en avait usé à l'égard de l'Académie... FONT. *Hartsoeker*. Je vous sais très-bon gré de passer votre hiver à la campagne ; on n'est bien que dans son château ; consultez le roi, c'est ainsi qu'il en use, VOLT. *Lett. Mme de Florian*, 12 oct. 1767. La multitude des livres effraye ; mais, après tout, on en use avec eux comme avec les hommes, on choisit dans la foule, id. *Lett. Thériot*, 12 juill. 1769. || En user librement, familièrement avec quelqu'un, avoir avec quelqu'un une manière d'agir libre, familière. Je vous demande pardon si j'en use si librement, si familièrement avec vous. || En user bien, en user mal avec quelqu'un, agir bien ou mal avec lui. Le maréchal de Saint-André est un jeune favori audacieux qui n'en use pas mieux avec moi que les autres, LA FAY. *Princ. de Clèves*, *Œuv.* t. II, p. 133, dans POUGENS. || 12° S'usser, v. réfl. Se détériorer par l'usage. Ma culotte s'use en deux ou trois endroits, REGNARD, *le Joueur*, III, 7. || Fig. Les royaumes du monde et toute leur gloire s'usent comme un vêtement, MASS. *Arent, Bonh. des justes*. || 13° Être diminué par frottement. Les marches d'un escalier s'usent à la longue. || Fig. Hélas ! la vie ne se passe que trop ; elle s'use partout, sév. 6 sept. 1675. Regarde autour de toi ; tout commence et tout s'use, LAMART. *Médit.* I, 5. || 14° Perdre ses forces par les fatigues, les excès, etc. Sachez [Idoménée] que les rois s'usent toujours plus que les autres hommes, RÉN. *Tél.* IX. Par quels jeunes cruels son corps s'est-il usé ? C. DE LAV. *Paria*, II, 2. || 15° Cesser de faire impression. Les plaisirs s'usent, la jeunesse vous échappe, la vie s'enfuit, MASS. *Carême, Mot. de conv.* || 16° Devenir stérile en parlant des terres. || 17° Perdre son crédit sur l'opinion. Bonaparte vacille, tergiverse, perd et s'use, *Papiers saisis à Bareuth*, p. 450.

— REM. 1. Dans le sens de se servir de, l'ancienno langue l'employait souvent activement ; et Régnier a encore cet emploi : Mille autres caresses qu'usent à leurs amants les plus douces maîtresses, *Élég.* II. || 2. En user pour agir est correct, parce qu'on dit user de quelque chose. Mais en agir, par lequel quelques-uns remplacent en user, ne se dit pas, vu qu'on ne dit pas agir de quelque chose.

— HIST. XI^e s. Il est mult vielz, si ad sun tens

la racine, mêlée à celle de la valérianelle couchée, porte dans les officines le nom de nard celtique; la valériane à feuilles d'asarot, appelée nard de montagne. || 2° Valériane bleue, un des noms vulgaires de la polémoine bleue, dite encore valériane grecque. || 3° Valériane rouge, un des noms donnés au centranthe rouge, mis d'abord dans le genre valériane et appelé aussi beben rouge.

— HIST. XVI^e s. Le goust de la valériane est agreable aux chats, la mangeans avec appetit, O. DE SERRES, 607.

— ÉTYM. Génév. *valerienne*; provenç. espagn. et ital. *valeriana*.

† VALÉRIANACÉES (va-lé-ri-a-na-sée) ou VALÉRIANÉES (va-lé-ri-a-née), *s. f. pl.* Famille de plantes dicotylédones dont la valériane est le type.

† VALÉRIANELLE (va-lé-ri-a-nè-l'), *s. f.* Terme de botanique. Genre de la famille des valérianées; on y distingue: la valérianelle locuste, *valeriana locustaria* de Moench, dite vulgairement mâche.

† VALÉRIANIQUE (va-lé-ri-a-ni-k') ou VALÉRIQUE (va-lé-ri-k'), *adj.* Terme de chimie. Synonyme d'acide amylique.

† VALÉSIENS (va-lé-zièn), *s. m. pl.* Ancienne secte d'hérétiques, dont parle saint Épiphan, et qui, outre certaines opinions gnostiques, pratiquaient la castration sur eux-mêmes.

1. VALET (va-lè; le t ne se lie pas; au pluriel, l's se lie : des va-lè-z adroits; valets rime avec traits, succès, paix, etc.; dans quelques provinces on dit va-lè; bien que fondée en raison, puisque l'orthographe primitive est vaslet, cette prononciation n'est pas admise par le bon usage), *s. m.* || 1° Celui qui est en service auprès d'une personne. Valet d'écurie. Valet d'étable. Valet de louage. Je te conjure, esprit muet, de me confesser si tu es valet, et, si tu es valet, par quelle vertu admirable tu ne m'as pas dit jusqu'à cette heure du mal de ton maître, SCARR. *Rom. com.* I, 45. L'on va, l'on vient, les valets font cent tours, LA FONT. *Fabl.* IV, 21. Voilà comme un valet pour nous montre du zèle! MOL. *Amph.* II, 4. Vous dirai-je encor plus? soit faiblesse ou raison, Je suis las de me voir le soir en ma maison, Seul avec des valets souvent voleurs et traîtres, Et toujours, à coup sûr, ennemis de leurs maîtres, BOU. *Sat.* X. Valet souple au logis, fier huissier à l'église, IO. LUTR. IV. Riches atours, tables, nombreux valets, Font aujourd'hui les trois quarts du mérite, DESBOUL. *Ballade*, t. I, p. 47. Il [Mahomet] avait été facteur, ou, si l'on veut, valet d'une marchande de chameaux, VOLT. *Philos. Déf. Bolingbr.* 34. Aux vertus qu'on exige dans un domestique, Votre Excellence connaît-elle beaucoup de maîtres qui fussent dignes d'être valets? BEAUMARCH. *Barb. de Sév.* I, 2. Le comte : Les domestiques ici... sont plus longs à s'habiller que les maîtres. — Figaro : C'est qu'ils n'ont point de valets pour les y aider, ID. *Mar. de Figaro*, III, 5. || Fig. Oht que, si je vivais sous les règnes sinistres De ces rois nés valets de leurs propres ministres, Et qui, jamais en main ne prenant le timon, Aux exploits de leur temps ne prétaient que leur nom, BOU. *Épître* VIII. || Valet à tout faire, valet propre à tout genre de service. || Fig. Tessé, valet à tout faire de Chamillard, tant qu'il fut en faveur, ST-SIM. 483, 2. || Je suis votre valet, je vous salue; locution vieillie. Ariste : Je suis votre valet — Sganarelle : Je ne suis point le vôtre, MOL. *Éc. des mar.* I, 3. || Fig. et ironiquement. Je suis votre valet, se dit à quelqu'un quand on ne veut pas faire ce qu'il désire, croire ce qu'il dit. Ariste : Hé! laissez-les, mon frère, aller se divertir. — Sganarelle : Je suis votre valet, mon frère, MOL. *Éc. des mar.* I, 2. Je suis votre valet, seigneur capitalne; je n'en ferai rien, je vous jure, LESAGE, *Guzm. d'Alf.* III, 40. || Elliptiquement. Votre valet, pour je suis votre valet. Votre valet, Bazile; il vaut mieux qu'elle [Rosine] pleure de m'avoir, que moi je meure de ne l'avoir pas, BEAUMARCH. *Barb. de Sév.* IV, 4. || Fig. Il fait le bon valet, il est flatteur et complaisant, pour se faire préférer aux autres. Enfin Sergius obtint d'Honorius ce décret qui fut porté au 6^e concile en faisant, dites-vous, le bon valet auprès de ce pape, PASC. *Prov.* XVIII. Le premier président fit le bon valet avec sa souplesse et sa fausseté accoutumées, ST-SIM. 69, 483. || Fig. Disposé à rendre service (vieux en ce sens). Bien qu'il m'eût fait entendre Qu'il était mon valet à vendre et à dépendre, REGNIER, *Sat.* VIII. || 2° Valet a pris un sens qui a quelque chose de défavorable; aussi ne dit-on guère que domestique ou serviteur, excepté dans les emplois suivants qui sont consacrés. Valet de

ferme. Valet de charrue. || Valet de pied, homme de livrée qui suit à pied les souverains, les princes, les ambassadeurs dans les cérémonies. Les grands valets de pied. Les petits valets de pied. Que les valets de pied sont fort sujets aux crottes, REGNIER, *Sat.* X. Seul de tous les ambassadeurs qui étaient à Venise, il ôta l'épée à ses pages, et la canne à ses valets de pied, J. J. ROUSS. *Confess.* VII. || Fig. Que maudit soit le jour où j'eus la fantaisie D'être valet de pied de la philosophie! REGNARD, *Démocr.* I, 4. || Valet de chambre, celui qui est attaché particulièrement au service de la personne du maître. Il [le duc du Maine] a M. Fagon avec lui, M. Le Ragois qui est son précepteur, un aumônier, six valets de chambre, MAINTENON, *Lett. à M. d'Aubigné*, 42 juin 1677. Il avait un vieux valet de chambre nommé Termes, hardi voleur et menteur encore plus effronté, HAMILT. *Gram.* 7. Tout est précieux du siècle de Louis XIV, jusqu'aux bêtises du valet de chambre Laporte, VOLT. *Lett. Richelieu*, 20 avr. 1770. || Il n'y a point de héros pour le valet de chambre, voy. HÉROS. || Maître valet, celui qui, dans une terre ou dans une ferme, a autorité sur les autres domestiques. || Valet de place, celui qui, dans les villes, se met temporairement au service des voyageurs, des étrangers. || Valet à louer, domestique qui n'a plus de maître. || Fig. Valet à louer, homme qui a perdu son emploi et qui en cherche un autre. || Valet de comédie, valet adroit et propre à l'intrigue qu'on voit figurer dans beaucoup de comédies. Tenir l'emploi des valets. Jouer les valets. Belrose : Tous les emplois sont nuls, hors celui des valets. — Granville : Que tu tiens ? — Belrose : J'ose dire avec quelque succès, C. DELAV. *les Coméd.* I, 5. || Terme de marine. Maître valet, distributeur des vivres à bord des vaisseaux. || Dans la métallurgie. Valet, ouvrier d'une forge catalane, dont l'office est d'aider les autres. || 3° Dénomination attribuée à certains offices inférieurs dans la maison des souverains, des princes et dans les grandes maisons. Valet de garde-robe. || Valets de chiens, gens que l'on charge de nourrir les chiens, de les exercer, etc. Crispin : J'en suis à regretter le temps où j'étais valet de chiens chez un gentilhomme de campagne. — Labranche : Tu n'es pas dégoûté : valet de chiens! peste, la jolie condition! tu avais le privilège de battre tes maîtres et de dîner avant eux, C. DELAV. *Cons. rapport.* III, 4. || Valet de limier, celui qui va détourner. || 4° Valet de bourreau, celui qui aide le bourreau dans son office. || 5° En un sens défavorable, et en ne tenant compte que des défauts attribués aux valets. Loin de la canaille des valets, les derniers des hommes après leurs maîtres, J. J. ROUSS. *Ém.* II. Bien qu'eux et moi fussions ses domestiques, il ne s'en suit point que nous fussions ses valets, M. LITT. à M. de Chauvel. *Corresp.* t. VI, p. 354, dans POUGENS. || Âme de valet, âme basse. || Se conduire en valet, faire le plat valet, le bas valet, avoir des habitudes, des complaisances serviles. || Fig. Homme servile, sans indépendance. La pourpre ne l'empêcha pas de demeurer valet sous Richelieu, RETZ, *Mém.* t. I, liv. II, p. 433, dans POUGENS. Le maréchal de Noailles, le plus valet de tous les hommes, ST-SIM. 496, 449. Le Français fait la révérence, et sert ou veut servir; il mourra s'il ne sert; vous êtes non le plus esclave, mais le plus valet de tous les peuples, P. L. COUR. *Pamphl. des pamphl.* || 6° Terme de jeu de cartes. Les cartes sur lesquelles est peinte la figure d'un valet. Valet de cœur. Valet de carreau. Valet de pique. Valet de trèfle. Ce nom [Richard] n'étant point fait du tout à la propice D'un valet de joueur, je me suis de nouveau Donné celui d'Hector, du valet de carreau, REGNARD, *le Joueur*, III, 4. Eh! mon ami, c'est un maudit valet de cœur qui m'a enlevé ma belle jument, A. DUVAL, *Trente et quar.* sc. 10. || Insolent comme un valet de trèfle, voy. TRÈFLE. || Fig. et familièrement. Valet de carreau, homme qui ne mérite point de considération. On le reçut comme un valet de carreau. Et Marinette aussi d'un dédaigneux museau Lâchant un laissez-moi, beau valet de carreau, MOL. *Dép. amour.* IV, 2. || Valet de carreau est devenu un terme d'injure, sans doute parce que, dans les anciens jeux de cartes du commencement du XVII^e siècle, ce valet porte la qualité de valet de chasse, tandis que le valet de pique est dit valet de noblesse, le valet de cœur, valet de cour, et le valet de trèfle, valet de pied, *Bibl. des ch.* 6^e série, t. II, p. 20. || 7° Contrepoids qui, pendant derrière une porte, fait qu'elle se referme sans qu'on y touche. || Barre de fer qui sert d'appui au battant d'une porte. || 8° Valet de miroir, morceau de bois attaché derrière un

miroir de toilette pour le soutenir sur une table. || 9° Terme de serrurier. Petit morceau de fer mouvant monté dans un cramponnet sur la platine d'une targette, dont le bout entre dans une entaillette faite au verrou lorsqu'il est fermé. || 10° Instrument de fer, qui sert à fixer le bois sur l'établi d'un menuisier. Puis il scie une planche et en met une pièce sous le valet pour la polir, J. J. ROUSS. *Ém.* v. || 11° Pièce de la cadature d'une montre ou d'une pendule à répétition. || 12° Terme de manège. Espèce de poinçon, d'aiguillon, ou de petit fer émoussé, placé au bout d'un bâton, employé pour exciter un cheval sauteur. || Terme de pêche. Morceau de bois ayant un crochet à chacun de ses bouts; on l'emploie pour tenir un filet tendu. || 13° Valet de chaise, morceau de fer carré, dans les bras d'un fauteuil, qu'on en tire pour poser une table dessus. || 14° Valet à débouter, planche où l'on appuie le talon pour se débouter sans secours : on dit aujourd'hui tiro-botte. || 15° Anciennement, valet d'ingénieur à feu, valet pyrobolique, cylindre de bois chargé de poudre et percé en plusieurs endroits, où l'on met des balles, des pétards. || 16° Valet de caïman, espèce de crabier (Saint-Domingue). || Proverbes. N'est pas valet qui se sert; se dit quand, dans une maison, dans un repas où il n'y a pas de domestique, chacun se sert soi-même. || Tel maître, tel valet, les valets prennent les habitudes de leurs maîtres. || Les bons maîtres font les bons valets, en traitant bien ses domestiques, on s'en fait bien servir. || Il est comme le valet du diable, il fait plus qu'on ne lui commande, se dit d'un homme qui, par zèle ou par tout autre motif, fait plus qu'on ne lui dit. Je vous conjure de ne vous point pénétrer de déplaisir, et, pour m'expliquer plus élégamment, de n'être pas le valet du diable, MAINTENON, *Lett. au D. de Noailles*, 7 mars 1744.

— SYN. VALET, LAQUAIS. Le mot de valet a un sens général qu'on applique à tous ceux qui servent. Celui de laquais a un sens particulier qui ne convient qu'à une sorte de domestique; il indique plutôt un homme de suite qu'un homme de service, GIRARD.

— HIST. XII^e s. Et Liganors, uns vaslez [jeune guerrier] surcuidés [outrecuidant], *Ronc.* p. 65. Je sui vaslez, vous estes chevalier, *ib.* p. 487. Guiteclins de Sassoigne, quant ce vint à son tans, De sa premiere fame ot deus vaslez enfans, *Sax.* v. Respondi Saül [à David] : ne te poz à lui cupler, kar tu es vaslez, e il [Goliath] est un merveilleus bers de sa bachelerie, *ib.* p. 65. Tele vie mena li sainz huem c suffri, N'a nul humme suz cie! nel mostra ne gehi [avoua], Fors à Brun sun vaslet, si cum dire Poi, Qui ses haïres lava et de ço le servi, *Th. le mart.* 103. Le brief à l'apostolie [il] baille [à] un vaslet à pié, *ib.* 124. || XIII^e s. Ensi furent li message envoié en Alcemaigne au roi Pheippe, avec le vallet [le jeune prince] de Constantinoble, VILLEH. XLIII. C'est bien drois que chetis se clame Valez, quant il pert ce qu'il aime, *la Rose*, 8306. Valez cortois et debonnaire, Qui vuet à ce metre sa cure, Gart que du tout ne s'aseüre En sa biauté, ne en sa forme, *ib.* 8350. Valès [garçon] fu nés de la [reine] paiene, Et mescine [fille] ot la crestiene, *Fl. et Bl.* 469. Après ce m'envoïa quorre par un vallet de sa chambre, JOINV. 284. Raoul, vallet à servir, DE LABORDE, *Émaux*, p. 533. || XIV^e s. Pour ce dit on, je l'ay oy dire pleça; Cilz qui n'a point d'argent, point de vallet si n'a, *Guescl.* 42960. Quant varlet presche à table et cheval paist en gué, Il est temps qu'on l'en oste, que assez y a esté, *Ménagier*, II, 3. À maistre Guillaume Brisetout, verrier, et, depuis que fu parti, à ses vallés, pour verrier une des formes de la croisée, DE LABORDE, *Émaux*, p. 533. Se aucun apprentis [d'orfèvre] se rachepte de son maistre, il ne pourra tenir ne lever forge, se il n'a servi son maistre, ou autre, de ramenant de huit ans comme apprentis ou comme vallet servant, gaaignant argent, *ib. ib.* || XV^e s. Valet à prince, per à baron, LEROUX DE LENCY, *Prov.* t. II, p. 403. Ilz estoient les varlès au diable : ilz faisoient plus que commandement, *Chron. normande*, ch. 49, VIRIVILLE. Ne suis en volenté encore de me contenter de Charles [qui fut depuis Charles le téméraire], mais luy monstreray que je suis son pere, et que je le pourrai bien faire un petit vallet, O. CHASTELLAIN, *Chronique*, IV, 47. Aux varlès de Johanne d'Eyck, Jean van Eyck peintre, pour don par monseigneur à eulx fait, quand mondit seigneur a esté en son hustel veoir certain ouvrier fait par ledit Johannes, DE LABORDE, *Émaux*,

p. 533. Je congnois le maistre au valet, VILLOIN, *Ball. Jacquemart* print le baston de sa faulx, appellé le varlet, DU CANGE, *valeti*. || XVI^e s. Un bon valet dit à son maistre : après servir convient repaistre, LEROUX DE LINCY, *Prov. t. II*, p. 164. Par la richesse on satisfait le service d'un valet, la diligence d'un courrier... MONT. II, 64. Pour mieux façonner un valet de chien, on le doit prendre le plus jeune que l'on peut, comme de dix à douze ans, CHARLES IX, *Chasse roy.* XIX. Valet anciennement s'adaptoit fort souvent à titre d'honneur près des roys; car non seulement on disoit valets de chambre ou garde robe, mais aussi valets trenchants et d'escurie; et maintenant le mot de valet se donne dans nos familles à ceux qui entre nos serviteurs sont de moindre condition, PASQUIER, *Rech.* VIII, p. 663, dans LACURNE. Vous vintes faire le bon valet à cette dame [la saluer], SULLY, *Mém.* t. III, p. 19. Cheval fait et valet à faire, COTGRAVE. De grand maistre hardi valet, ID. Nous souffrons peines telles, Soustenans des plus grands les injustes querelles, Valets de tyrannie, D'AUB. *Tra- giques*, éd. LALANNE, p. 96.

— ETYM. Berry et Basse-Normandie, *valet*, domestique de ferme; bourguign. *vaulé*; wallon, *volet*, garçon qui n'est pas marié, *varlet*, domestique; génév. terme d'amitié qu'on donne aux petits garçons : *viens, mon valet, que je l'embrasse*; provenç. *vaslet, vaylet, vallet*; diminutif du bas-lat. *vassus*, vassal (voy. ce mot). Dans quelques provinces, les bergères disent à leur chien : *viens, mon valet*.

† 2. VALET (va-lè), s. m. Terme de marine. Paquet de vieux cordage, autrefois de bourre de Boeuf, qui sert à bourrer un canon, c'est-à-dire à retenir la charge de poudre et le projectile; ce tampon est maintenant fait en varec.

— ETYM. Angl. *wad*, paquet, bourre, valet de canon, d'après JAL, qui cite *vadeau*, lequel dans l'anc. français avait le sens de tampon, et qui a été, par assimilation, altéré en *valet*.

VALETAGE (va-le-ta-j'), s. m. || 1^o Service de valet. La duchesse de Berry s'emporta fort contre ce devoir [présentation de la chemise au Dauphin par son mari] qu'elle appelait un valetage, ST-SIM. 296, 43. || Fig. Actes de servilité. Le fils de Saumery, par ses valetages, s'était acquis je ne sais combien de gens, ST-SIM. 71, 472. Ceux qui ont de l'esprit ont mille bons contes à faire sur les sottises et les valetages dont ils ont été témoins, CHAMFORT, *Maximes et pens.* III. || 2^o Mode d'exploitation d'un domaine rural, par lequel le propriétaire exploite par lui-même à l'aide de valets.

— ETYM. *Valetier*.
VALETAILLE (va-le-tà-ll'), ll mouillées, et non va-le-tà-ye), s. f. Terme collectif de dénigrement. Multitude de valets. Maudite soit la valetaille qui ne saurait nous laisser en repos! MARIV. *Jeux de l'am. et du has.* II, 4. L'insolence de la valetaille, DUCLOS, *Euv.* t. VII, p. 78. Toute cette valetaille du Palais, qui n'aime que le désordre, la confusion et le bruit, BACHAUMONT, *Mém.* t. XXXV, p. 420. Il frisait ses moustaches à mon aspect, en articulant des mots russes qui provoquaient les rires de la valetaille, REYBAUD, *Jér. Paturot*, II, 46. || Fig. C'est un instinct de nature, nous naissons valetaille, P. L. COUR. *Lett.* I, 126.

— HIST. XVI^e s. Varletaille, COTGRAVE. [d'Aubigné] ramassa quinze harquebusiers desbendez, huit cavaliers et force valetailles, de quoy... il fit la plus longue fisle qu'il peut, D'AUB. *Mém.* 1587.

— ETYM. *Valet*, et la finale péjorative *aille*.
VALET-À-PATIN (va-lè-a-pa-tin), s. m. Terme de chirurgie. Espèce de pince composée de deux branches unies dans le milieu par une charnière, et que l'on peut écarter ou rapprocher au moyen d'un anneau coulant, ainsi nommée du médecin Gui Patin, qui l'inventa.

VALETER (va-le-té). Le *t* se double quand la syllabe qui suit est muette : je valette, je valetterai, et non je valte, je valterai comme prononcent quelques-uns, v. n. || 1^o Terme familier. Être auprès de quelqu'un, et par intérêt, d'une assiduité basse et servile. À valeter, à ramper, à faire mille bassesses, LESAGE, *Guzm. d'Alf.* II, 9. || 2^o Faire beaucoup de courses, de démarches qui donnent de la peine et demandent de la patience. Il m'a fallu valeter trois ans pour obtenir un emploi. || Il se conjugue avec l'auxiliaire *avoir*.

— HIST. XVI^e s. Se rendre mal-plaisant et ennuyeux, à fin de ne sembler point servir ne valetter en amitié, AMYOT, *Comment. disc. le flatt.* 44. Il n'estoit pas raisonnable de le plus faire valeter;

car il avoit assez obey pour commander en son rang, CARL. V, 30. Varleter, COTGRAVE.

— ETYM. *Valet*. Norm. *valter*, s'agiter, faire beaucoup de pas et de démarches.

VALÉTUDINAIRE (va-lé-tu-di-nè-r'), adj. Qui est souvent malade. Personnes studieuses... mornes et valétudinaires, G. NAUDÉ, *Apologie*, p. 60. Je me donnerai l'honneur de vous dire comme j'ai mis mon prisonnier [le masque de fer], qui est toujours valétudinaire à son ordinaire, dans l'une des deux nouvelles prisons, *Saint-Mars, à Louvois*, 8 janv. 1688, dans TOPIN, le *Correspondant*, 25 juin 1870, p. 283. On lui dit [à un anti- quaire] que le roi jouit d'une santé parfaite; et il se souvient que Thetmosis, un roi d'Égypte, était valétudinaire, et qu'il tenait cette complexion de son aïeul Alipharmutesis, LA BRUY. XI. Il était [Sé- nèque] âgé d'environ quarante ans, sage, prudent et valétudinaire, DIDER. *Cl. et Nér.* I, 22. || Substantivement. Les convalescents et les valétudinaires.

— SYN. VALÉTUDINAIRE, MALADIE. Une personne valétudinaire est une personne dont la santé est ou chancelante, ou délicate, ou souvent altérée par différentes maladies qui lui arrivent par intervalles; elle est d'une santé chancelante. Une personne malade est sujette à être souvent malade, non par la délicatesse de sa constitution, mais par quelque affection particulière, par un principe morbifique dont elle est affectée.

— ETYM. Lat. *valetudinarius*, malade, de *valetudo*, santé, qui vient de *valere*, être fort (voy. VALOIR). *Valetudo*, qui signifie santé, prit le sens de mauvaise santé, d'où *valetudinarius*.

† VALETUDINARIUM (va-lé-tu-di-na-ri-om'), s. m. Nom donné, chez les Romains, à des locaux destinés, dans les maisons des riches, à recevoir et à traiter les esclaves malades, et, dans les camps, à des locaux destinés au traitement des soldats malades.

— ETYM. Voy. VALÉTUDINAIRE.

VALEUR (va-leur), s. f. || 4^o Force, courage à la guerre, dans le combat (le sens propre du verbe latin *valere* étant être fort). Je suis jeune, il est vrai, mais aux âmes bien nées La valeur n'attend pas le nombre des années, CORN. *Cid*, II, 2. La parfaite valeur est de faire sans témoins ce qu'on serait capable de faire devant tout le monde, LAROCHEFOUC. *Max.* 216. La parfaite valeur et la poltronnerie complète sont deux extrémités où l'on arrive rarement, ID. *ib.* 215. Si M. le duc d'York continuait à faire des actions de valeur, SÉV. 16 mars 1689. Dieu lui avait donné cette indomptable valeur pour le salut de la France, durant la minorité du roi, noss. *Louis de Bourbon*. L'un [Tur- renne], dès qu'il parut dans les armées, donne une haute idée de sa valeur, et fait attendre quelque chose d'extraordinaire, ID. *ib.* La valeur n'est qu'une force aveugle et impétueuse, qui se trouble et se précipite, si elle n'est éclairée et conduite par la probité et par la prudence, FLÉCH. *Tu- renne*. La valeur emportée n'a rien de sûr, FÉN. *Tél.* XII. La valeur est susceptible de toutes les formes; elle est généreuse ou brutale, stupide ou éclairée, furieuse ou tranquille, selon l'âme qui la possède, J. J. ROUSS. *Disc. vertu des héros*. || Par extension. Nos magistrats ont montré en plus d'une occasion la vérité de ce que Cicéron dit dans ses Offices, qu'il y a une valeur domestique et privée, qui n'est pas de moindre prix que la valeur militaire, ROLLIN, *Traité des Ét.* v, 4^{re} part. § 7. || 2^o Fig. Par extension de l'idée de force, ce que vaut une chose. Le vainqueur Chandasaeb, devenu possesseur des trésors du mort, distribua la valeur de deux cent mille francs aux soldats de Pondichéry, VOUL. *Louis XV*, 34. Comment se fait-il que vous soyez si fidèle et si généreux, après n'avoir pas eu honte de me vendre des colifichets quatre fois au-dessus de leur valeur? M. Babouc. La valeur des choses est fondée sur leur utilité, ou, ce qui revient encore au même, sur l'usage que nous en pouvons faire, CONDIL. *Comm. gouvern.* II, 1. || Valeur nominale, valeur arbitraire donnée aux pièces de monnaie par la loi, par opposition à valeur réelle ou intrinsèque, qui est la valeur du métal dont la pièce est formée. || Terme d'économie politique. Qualité relative des objets, en vertu de laquelle on obtient, en échange de l'un, une plus ou moins grande quantité de l'autre. La valeur doit être définie le rapport qui s'établit par l'échange entre deux ou divers produits ou services, LEVASSEUR, *Cours d'Économ.* p. 47. || Être en valeur, se vendre

facilement et avantageusement. Les vins sont en valeur cette année. || Cette ferme, cette terre est en valeur, elle est bien cultivée et en état de rapporter ce qu'elle doit produire. || Mettre, remettre une terre, une ferme, etc. en valeur, y faire les dépenses et les travaux nécessaires pour qu'elle donne un bon produit. Mettre en valeur toute la terre d'un royaume, ce qui est bien plus utile que d'en étendre les limites, ROLLIN, *Hist. anc. Euv.* t. X, p. 423, dans POUGENS. On voit que, si l'art de mettre en valeur les terres avait fait les mêmes progrès que l'art de mettre l'argent en valeur, nos laboureurs ne seraient pas aussi misérables qu'ils le sont, CONDIL. *Comm. gouvern.* I, 47. || Fig. Leibnitz aimait à faire revivre les opinions des anciens et à les mettre en valeur, BONNET, *Pa- ling. phil.* VII, 6. || 3^o Terme de banque et de commerce. Se dit des lettres de change, billets à ordre, actions, obligations, etc. Déposer des valeurs. Créer des valeurs. Mettre des valeurs en circulation. Soixante mille écus, que votre oncle vous laisse, Vous ont été comptés en argent ou valeur, REGNARD, *les Ménéchm.* v, 5. Les mots de valeur, qu'on emploie le plus ordinairement dans les lettres et billets de change, sont : 1^o valeur reçue comptant; 2^o valeur en compte; 3^o valeur en marchandises; 4^o valeur en moi-même; 5^o rarement valeur entendue, P. GIRAudeau, *la Banque rendue facile*, p. z. || Valeur reçue, locution dont on se sert dans les promesses et dans les lettres de change pour marquer qu'on a reçu autant que la somme qui y est spécifiée. Vous payerez à M.... dix mille francs, valeur reçue. || Valeur en compte, locution dont on se sert dans les lettres de change pour indiquer qu'on est en compte courant avec la personne ou la société au profit de laquelle la lettre est faite. || Valeurs réelles, celles qui reposent sur des biens existant matériellement. || Valeurs fictives, celles qui ne reposent que sur des produits éventuels. || 4^o La valeur-papier, en termes de finance et de l'administration des postes, le papier imprimé représentant une valeur entre les mains du porteur; tels sont les billets de banque, actions et obligations au porteur, coupons d'intérêts ou de dividendes. Il est permis d'insérer dans les lettres chargées des titres et valeurs-papiers de toute nature, *Instruction imprimée à la suite de l'Almanach des postes*. || 5^o Terme de mathématique. Toute quantité exprimée en chiffres ou même algébriquement, et provenant de la résolution d'une ou plusieurs équations. || 6^o Terme de turf. Intérêt pécuniaire attaché à une course. || 7^o Terme de musique. Durée relative d'une note indiquée par sa figure. Autrefois la valeur des notes n'était pas réglée sur la notion de la mesure, c'est-à-dire sur une division mathématique du temps; elle se rapportait à la quantité des syllabes, à la prosodie ou rythme poétique; et, selon que le rythme qui en résultait était ternaire ou binaire, les valeurs étaient également ternaires ou binaires, parfaites dans le premier cas, imparfaites dans le second cas, J. D'ORTIGUE, *Dict. de plain-chant, valeur*. || Outre leur valeur rythmique, les notes de la musique moderne ont encore une valeur tonale, résultant de leur intonation relative. Les élèves exécutent, sans s'en apercevoir, les notes diésées ou bémolisées, comme si elles étaient naturelles, parce qu'ils ne sentent pas la valeur tonale de chaque note, FERROND, *Théorie de la tonalité*, p. 35. || Les silences ont aussi leur valeur, et chaque figure de note a un silence qui lui correspond. || 8^o Valeur intellectuelle, morale, prix qu'on attache à une chose intellectuelle, morale. Lisez-moi.... Les Quatrains de Pibrac et les doctes Tablettes Du conseiller Mathieu; l'ouvrage est de valeur Et plein de beaux dictons à réciter par cœur, MOL. *Sgan.* I. Ce sacrifice [la messe] d'une valeur infinie, où toute la croix de Jésus est renfermée, BOSS. *Mar- Thé.* Concluons qu'il n'y a qu'une longue suite d'années qui puisse établir la valeur et le vrai mérite d'un ouvrage, BOIL. *Longin, Subl. Réfl.* VII. En fait de sentiments, ce qui peut être évalué n'a pas de valeur, CHAMFORT, *Max. et pens.* VI. || Attacher de la valeur à quelque chose, en faire grand cas. || Pièces de nulle valeur, papiers de nulle valeur, pièces, papiers qui ne servent à rien. || 9^o Il se dit, en un sens analogue, des personnes. Les hommes qui ont quelque valeur. || Bouhours, *Nouv. Rem.*, blâme cette locution, qui, usitée dès le XVII^e siècle, s'est conservée dans l'usage. || 10^o Juste signification des termes suivant l'usage reçu. L'éducation et le commerce que nous avons avec les autres hommes, nous apprennent peu à peu la va-

D'abord buvons, ça nous ouvrira la vallée d'Angoulême, GUILLEMAIN, *V'Enrôlement supposé*, sc. 9 (1797). Ce dicton est fondé sur la ressemblance de ces mots avec avaler et engouler. || 6° Poire de Vallée, sorte de poire.

— SYN. VALLÉE, VALLON. Valléesignifie un espace plus étendu; vallon en marque un plus resserré.

— HIST. XI^e s. Païen chevauchent par ces graignurs [plus grandes] valées, *Ch. de Rol.* Liv. || XI^e s. Je partirai Sicimant, e la valedes tabernacles mesurerai, *Liber psalm.* p. 77. Les valedes abunderont de frument, *ib.* p. 83. || XV^e s. Pauvre clergeon en parlément Qui ne tient ne mont ne vallée, VILLON, *Petit testam.* Haultesse n'est point sans baïsseur, comme on scet dire; montaigne n'est point sans vallée, *Intern. consol.* 1, 10. || XVI^e s. Tu fis descendre aux vallées les eaux, MAROT, IV, 312. Que aucuns ne tendent harnas à vallées [le long] de prairies ne de marets, *Coust. gén.* t. 1, p. 813. Après grande vallée rude montée, COTGRAVE.

— ETYM. Val; bourguig. *vaulée*; provenç. *vallada*, *valey*; ital. *vallata*.

VALLON (va-lon), s. m. || 1° Petite vallée, espace de terre entre deux coteaux. Et déjà les vallons Voyaient l'ombre en croissant tomber du haut des monts, LA FONT. *Philém.* et *Baucis*. Tel en un secret vallon, Sur le bord d'une onde pure, Croit, à l'abri de l'aquilon, Un jeune lis, l'amour de la nature, RAC. *Athal.* II, 9. Dans presque tous les vallons et les plaines basses, on ne manque guère de trouver de l'eau à une profondeur médiocre, BUFF. *Hist. nat.* 2^e disc. *Éuv.* t. 1, p. 171. Mon cœur, lassé de tout, même de l'espérance, N'ira plus de ses vœux importuner le sort; Prêtez-moi seulement, vallons de mon enfance, Un asile d'un jour pour attendre la mort, LAMART. *Méd.* 1, 6. || Fig. Ce triste vallon de pleurs, la terre, le monde où nous vivons. Vous qui passez comme l'ombre Par ce triste vallon de pleurs, Passagers sur ce globe sombre, Hommes, mes frères en douleurs, LAMART. *Médit.* II, 4. || 2° Poétiquement. Le sacré vallon, le vallon situé entre les deux croupes du Parnasse, et qui, selon la Fable, était le séjour des Muses. || On dit aussi le double vallon. Et, sans aller rêver dans le double vallon, La colère suffit et vaut un Apollon, BOIL. *Sat.* I. || Fig. La poésie. On dirait qu'ils ont seuls l'oreille d'Apollon, Qu'ils disposent de tout dans le sacré vallon, BOIL. *Disc. au roi.* || 3° Terme de commerce. Fers du vallon, fers supérieurs de la Côte-d'Or.

— ETYM. Dérivé de *val*; provenç. *vallon*, *vallo*; ital. *vallone*.

† VALLONÉE (va-lo-née), s. f. Capsule qui enveloppe le gland du plus grand et du plus fort des chênes, *quercus agrifolia*, et qui sert à divers usages de l'industrie. || On dit aussi *vallonée*. La couperesse et la *vallonée* se vendent bien pour teindre en noir les maroquins et les peaux, DE PEYSSONNEL, *Commerce de la mer Noire*, t. 1, p. 75.

† VALLONNEMENT (va-lo-ne-man), s. m. Action de disposer en forme de vallons. La disposition des vallonnements [dans l'exposition de fleurs de St-Petersbourg] était nouvelle : au lieu d'avoir modelé le sol au moyen de sable ou de terre, toute la surface du terrain avait été couverte de planches inclinées, comme dans les dépressions des gazons ondulés du Paris moderne, *Revue horticoles*, 1^{er} juillet 1869, p. 247.

† VALLONNER (va-lo-né), v. a. Pratiquer des vallonnements. Les rocailles, les pelouses vallonnées, les bassins irréguliers, ANDRÉ, *Monit. univ.* 7 juin 1867, p. 699, 6^e col. || Fig. Creusé de rides. Cette figure triste, fatiguée, vallonnée, LEGOUVÉ, *Journ. offic.* 27 avr. 1871, p. 4178, 3^e col.

— ETYM. *Vallon*.

VALOIR (va-loir), je vau, tu vau, il vaut, nous valons, vous valez, ils valent; je valais; je valus, nous valûmes; je vaudrai; je vaudrais; valons, valez, qu'ils vaillent; que je vaille, que nous valions, que vous valiez, qu'ils vaillent; que je valusse; valant; valu, v. n. || 1° Être d'un certain mérite, en parlant des personnes (sens le plus rapproché du sens latin de *valere*, être fort). Croyez que... tant que je vaudrai quelque chose, je ne puis manquer d'être votre serviteur, VOIR. *Lett.* 46. Je te connais, Léonce, et mieux que tu ne crois; Je sais ce que tu vau, et ce que je te dois, CORN. *Héracl.* 1, 4. Comme tu m'as souvent dit que je ne valais pas grand'chose, BOURSAILL, *Lett. nouv.* t. III, p. 247, dans POUGENS. C'est par là que je vau, si je vau quelque chose, BOIL. *Sat.* VII. ... Si je vau quelque chose C'est par là que je vau, et

par ma belle humeur, REGNARD, *Distr.* V, 10. Ma foi, quand je parcours tout ce qui le compose [le monde], Je ne trouve que nous qui valions quelque chose, GRESSER, *Méch.* II, 3. Chacun des deux est présentement ce qu'il faut à l'autre; il m'éclaircit, et je l'anime; nous en valons mieux réunis, J. J. ROUSS. *Idél.* III, 20. Obligé de valoir, mon fils en vaudra mieux, SAURIN, *Beverlei*, I, 4. Sans vanité l'on peut sentir ce que l'on vaut, PICARD. *Entrée dans le monde*, I, 2. || Valoir beaucoup, avoir beaucoup de mérite; valoir trop, avoir trop de mérite. Tu vau trop; c'est ainsi qu'il faut, quand on se moque, que le moqué surtout sorte fort satisfait, CORN. *Veuve*, III, 4. Je sais qu'il [votre fils] vaut beaucoup, étant sorti de vous, ID. *Ment.* II, 1. Cette femme ambitieuse et vaine croit valoir beaucoup quand elle s'est chargée d'or et de pierres, BOSS. *La Vallière*. || Absolument, valoir, avoir de la fortune, du crédit, etc. On ne vaut et l'on n'est heureux qu'autant qu'on se voit à son aise et bien pourvu, BOURDAL. *Exhort. sur le reniement de St Pierre*, t. 1, p. 463. || Ne valoir pas, être au-dessous de. Le reste [des conjurés] ne vaut pas l'honneur d'être nommé, CORN. *Cinna*, V, 4. Les hommes ne valent pas la peine qu'on prend pour les éclairer; et ceux même qui pensent comme nous, nous persécutent, D'ALEMB. *Lett. à Voltaire*, 22 déc. 1765. || Il ne vaut pas la peine qu'on lui réponde, se dit, par mépris, d'un homme avec qui on ne veut point entrer en contestation. || Ne valoir pas que, avec le subjonctif, même sens. Lâche, tu ne vau pas que, pour te démentir, Je daigne m'abaisser jusqu'à te repartir, CORN. *Oth.* V, 5. Allez, de tels soupçons méritent ma colère; Et vous ne valez pas que l'on vous considère, MOL. *Mis.* IV, 3. || Cet homme en vaut bien un autre, cet homme mérite autant d'estime qu'aucun autre. Mais je crois qu'après tout ses sœurs la valent bien, CORN. *Édipe*, I, 3. Vous et moi nous en valons deux autres, REGNARD, *Joueur*, III, 12. Les femmes valent bien messieurs les beaux esprits, DESTOUCH. *Phil. marié*, II, 5. Un lion mort ne vaut pas un moucheron qui respire, VOLT. *Eclési.* Précis. Je crois valoir au moins les rois que j'ai vaincus, ID. *Méropé*, I, 3. Si Virgile était janséniste, Horace, qui le valait bien, était moliniste, D'ALEMBERT, *Éuv.* t. V, p. 183. || Monsieur vaut bien madame, VOY. MONSIEUR. || 2° Il se dit du mérite qu'ont les choses. Aussi n'appartient-il qu'aux Romains seulement de m'accorder un don qui vaille infiniment, MAIRET, *Sophon.* IV. Mais commander ici vaut bien servir ailleurs, CORN. *Toison d'or*, I, 2. Et d'autres lieux de cette mer, Qui ne valent pas le nommer, SCARR. *Virg.* III. Nous n'estimons pas que toute la philosophie vaille une heure de peine, PASC. *Pens.* XXIV, 100 bis, éd. HAVET. Il me semble qu'elle [cette peinture que je viens de vous faire] ne vaut guère, SÉV. 6 août 1680. Dans les premiers temps, la poésie et la philosophie étaient la même chose, toute sagesse était renfermée dans les poèmes; ce n'est pas que par cette alliance la poésie en valût mieux, mais la philosophie en valait moins, FONTEN. *Orac.* I, 6. N'estimez votre état que ce qu'il vaut, et vous en vaudrez davantage, J. J. ROUSS. *Lett. à M. Romigli*, t. I, *Corresp.* t. 1, p. 102, dans POUGENS. Personne ne donnait un avis qui valût le sien, soit pour l'amour, soit pour la toilette, REYBAUD, *Jér. Paturot*, II, 17. || Cette chose, cette affaire ne vaut pas la peine d'y penser, d'en parler, cette chose, cette affaire est de peu de conséquence. || Dans le sens contraire : Cette chose, cette affaire vaut bien la peine d'y penser, la peine qu'on y pense. || Ironiquement. Cela ne vaut pas la peine d'en parler. Monsieur mon frère aîné, car, Dieu merci, vous l'êtes d'une vingtaine d'ans, à ne vous rien celer, Et cela ne vaut pas la peine d'en parler, MOL. *Éc. des maris*, I, 1. || Absolument, cela ne vaut pas la peine, n'en vaut pas la peine. || Fig. Le jeu ne vaut pas la chandelle, VOY. CHANDELLE, n° 1. || Rien qui vaille, chose sans mérite ni valeur. Ils [les comédiens] ont un privilège, c'est de ne faire rien qui vaille parce qu'ils sont seuls, de mal jouer les anciennes pièces, et de n'en point donner de nouvelles qui ne soient mauvaises, DANCOURT, *Com. des coméd.* I, 5. || Substantivement. Un rien qui vaille, une personne sans mérite, sans valeur. Je vous assure qu'à force de ne trouver que des riens qui vaille en son chemin, on devient rien qui vaille soi-même, BUSSY RABUTIN, *Lett.* t. II, p. 97, dans POUGENS. Cet enfant qu'on me baille, N'en déplaît aux baillants, n'est qu'un vrai rien qui vaille,

TH. CORN. *Géol. de soi-même*, V, 7. || N'avoir rien qui vaille, n'avoir rien de bon. Ce marchand n'a rien qui vaille. J'étais lundi passé chez mon libraire Caille Qui dans son magasin n'a souvent rien qui vaille, VOLT. *la Tactique*. || Ne faire rien qui vaille, ne faire rien de bon, d'utile. Vous ne feriez jamais rien qui vaille, PASC. *Prov.* VII. En se dépêchant trop, on ne fait rien qui vaille, VOLT. *Lett. d'Argental*, 18 oct. 1776. Selon lui, les Anglais n'avaient plus rien fait qui vaille, depuis qu'ils avaient renoncé au grec et à l'arabe pour la géométrie et la physique, D'ALEMB. *Éloges, Alary*. || Ne valoir pas que, ne pas mériter que. L'occasion ici fort peu vous favorise, Et ce faible bonheur ne vaut pas qu'on le prise, CORN. *Ment.* I, 2. || 3° Valoir suivi d'un infinitif (tournure excellente, peu usitée aujourd'hui, mais qui mérite de l'être beaucoup). Vous n'y trouveriez rien [dans des vers], à mon avis, qui vaille les désirs, MALII. *Lettres*, II, 33. Que les combats qu'avait faits Minutius en Ligurie n'étaient que simples rencontres, et encore si légères qu'elles ne valaient pas en parler, ID. *le XXX^e livre de Tite Live*, ch. 22. Le peu que j'y perdrai ne vaut pas m'en fâcher, CORN. *Veuve*, III, 3. L'offre n'est pas mauvaise, et vaut bien y penser, ID. *Galer.* IV, 14. La vie est peu de chose, et le peu qui t'en reste Ne vaut pas l'acheter par un prix si funeste, ID. *Cinna*, IV, 3. || 4° Être d'un certain prix. Cette étoffe vaut cinq francs l'aune. L'honneur qui se vend, si peu qu'en on donne, est toujours payé plus qu'il ne vaut, DUCLOS, *Éuv.* t. V, p. 78. || Familièrement. Cette chose vaut de l'argent, elle est d'un prix considérable. || Fig. Ce petit Coulanges vaut trop d'argent, je garde toutes ses lettres, SÉV. 29 janvier 1685. || Cette chose vaut son pesant d'or, est très-bonne dans son genre. || Cet homme vaut son pesant d'or, il est rempli de bonnes qualités. Je vous dis qu'il [M. de Sévigné] vaut son pesant d'or, SÉV. 43. || Chaque chose vaut son prix, chacun vaut son prix, chaque chose, chaque personne a ses qualités. Quelque rare que soit le mérite des belles, Je pense, Dieu merci, qu'on vaut son prix comme elles, MOL. *Mis.* III, 4. Je valais dans mon temps mon prix tout comme un autre, REGNARD, *le Légal.* II, 4. || Fig. Savoir ce qu'en vaut l'aune, VOY. AUNE. || Fig. et familièrement. Cela ne vaut pas le diable, ne vaut pas un sou, ne vaut pas un clou à soufflet, ne vaut pas le ramasser, cela n'est bon à rien, ne vaut rien. Cela [une comédie de Legrand] ne vaut pas le diable; mais cela réussira, parce qu'il y a des danses et de petits enfants, VOLT. *Lett. Thiriot*, 1724. || 5° Valoir bien que avec le subjonctif, être digne que. La gloire de mon nom vaut bien qu'on la retienne, CORN. *Don Sanche*, V, 5. Qui d'eux aimait le mieux; que l'en semble, lecteur? Cette difficulté vaut bien qu'on la propose, LA FONT. *Fabl.* II, 4. Je vau bien que de moi l'on fasse plus de cas; Et je baise les mains à qui ne me veut pas, MOL. *Fem. sav.* V, 4. || Impersonnellement, avec *bien* et *inversion*, il est avantageux. Pour lors bien m'en valut, RÉGNIER, *Sot.* XI. [Louis XI] Non, je sais que je n'y suis pas [au Plessis-lez-Tours], et bien vous en vaut [à vous, la Balue], FÉN. t. XIX, p. 364. || 6° Valoir mieux, avoir plus de qualités, en parlant de personnes. La cavalerie carthaginoise valait mieux que la romaine, MONTESQ. *Rom.* 4. Il y en a bien peu [Anglais] qui ressemblent à Bolingbroke; celui-là valait mieux que ses livres; mais, pour les autres Anglais, leurs livres valent mieux qu'eux, VOLT. *Lett. Mme du Deffaut*, 18 fév. 1760. || Cet homme ne vaut pas mieux que son frère, ce sont tous deux des gens mauvais. Il [un thaumaturge] avait ajouté les chrétiens aux épicuriens, parce qu'à son égard ils ne valaient pas mieux les uns que les autres, FONTEN. *Oracles*, I, 13. || Être meilleur, être préférable, en parlant de choses. Ma montre vaut mieux que la vôtre. À quelque prix qu'on mette une telle fumée, L'obscurité vaut mieux que tant de renommée, CORN. *Hor.* II, 3. C'est toujours quelqu'un à qui on peut faire un tour quand on sera de mauvaise humeur, et cela vaut mieux que rien, FONT. *Lett. gal.* II, 34. La paix vaut encore mieux que la vérité; je n'ai guère connu ni l'une ni l'autre en ce monde, VOLT. *Lett. Mairan*, 5 mai 1741. || Cette chose-là vaut mieux pistole qu'elle ne valait écu, VOY. PISTOLE. || Un tiens vaut mieux que deux tu l'auras, VOY. TENIR. || Impersonnellement. Il vaut mieux, il est plus avantageux, il est préférable. Il vaut mieux qu'il en soit ainsi. Mais, tyran pour tyran, il vaut mieux vivre à Rome, CORN. *Sertor.* I, 4. Il leur vaudrait bien mieux, les pauvres animaux [des chevaux], do

travailler beaucoup, de manger de même, MOL. *L'Av.* III, 5. || Avec suppression de *il* et inversion. Mieux vaut gonjat debout qu'empereur enterré, LA FONT. *Matrone*. || Autrefois cette inversion de *mieux* n'était pas obligatoire. Mais il faut le vouloir, et vaut mieux se résoudre. En aspirant au ciel, être frappé de foudre.... MALH. V, 30. || 7° Ne rien valoir, en parlant des personnes, être méchant, vicieux, dangereux. Tout le monde me prend pour un homme de bien; Mais la vérité pure est que je ne vau rien, MOL. *Tart.* III, 6. Mon Dieu! que les hommes ont de talent pour ne rien valoir! MARIY. *Marianne*, 4^e part. Chassé de la maison de son père, parce qu'il ne voulait rien valoir, J. J. ROUSS. *Ém.* II. || Il se dit des choses en un sens analogue. La Puisseux s'en est épanoui la rate [d'une petite méchanceté faite par Mme de Sévigné]; Mademoiselle n'osait lever les yeux; et moi, j'avais une mine qui ne valait rien, sév. 27. Son grand benêt d'amant né l'aine guère, il trouve Marie bien jolie, bien douce; ma fille, cela ne vaut rien.... ID. 144. || Cette chose ne vaut rien, elle n'a presque aucun mérite, presque aucune valeur. Le cheval qu'il a vendu ne valait rien. Cette comédie ne vaut rien du tout. L'étoffe que j'ai achetée ne vaut rien. || Cette chose ne vaut rien, se dit aussi d'une chose usée et devenue hors d'usage. Cet habit ne vaut plus rien. || Cela ne vaut rien, cela est mauvais, nuisible. Le temps humide ne me vaut rien. La raison ne me vaut rien; car elle m'a ôté tout ce que j'avais d'agrèments, GENLIS, *Ad. et Th.* t. II, p. 470, dans *POUGENS*. || Cela ne vaut rien, signifie aussi, cela n'annonce rien de bon, est de mauvais augure. Il s'endort dès qu'il a mangé, cela ne vaut rien. || 8° Rapporier, donner du profit. Cet emploi vaut tant. || Tant vaut l'homme, tant vaut la terre, VOY. TERRE. || 9° Faire valoir quelqu'un, lui donner crédit, puissance, occasion de paraître à son avantage. Les rois font des hommes comme des pièces de monnaie; ils les font donc valoir ce qu'ils veulent; et l'on est forcé de les recevoir selon leur cours, et non pas selon leur véritable prix, LA ROCHEFOUC. *Prem. pens.* 50. Il est moins rare de trouver de l'esprit que des gens qui se servent du leur, ou qui fassent valoir celui des autres, en le mettant à quelque usage, LA BAUY. II. Là se trouvait dans toute sa perfection l'art... de faire valoir les autres sans prétendre les protéger, GENLIS, *Mém.* t. II, p. 204. || Se faire valoir, soutenir sa dignité, ses droits. Vous négligez les droits de votre place, vous ne vous faites point assez valoir. || Se faire valoir, se montrer à son avantage. Rien ne devrait plus humilier les hommes qui ont mérité de grandes louanges, que le soin qu'ils prennent encore de se faire valoir par de petites choses, LA ROCHEFOUC. *Réflex. mor.* n° 272. Se faire valoir par des choses qui ne dépendent point des autres, mais de soi seul, ou renoncer à se faire valoir: maxime inestimable et d'une ressource infinie dans la pratique, LA BAUY. II. || S'attribuer plus qu'on n'a. Je trouve qu'on se faisait peut-être un peu trop valoir dans le siècle passé, quoique avec justice, et qu'on ne se fait peut-être pas assez valoir dans celui-ci, VOLT. *Lett. Laurent*, 6 déc. 1774. L'art de se faire valoir et de conduire une intrigue, GENLIS, *Parvenus*, t. I, p. 65, dans *POUGENS*. || Un homme ne vaut que ce qu'il se fait valoir, un homme n'obtient de crédit, etc. qu'autant qu'il saisit les occasions et les moyens de faire ressortir son mérite. || Se faire valoir de, se donner de l'importance au moyen de. Je me suis fait valoir ici des nouvelles du combat naval [que j'ai apprises par vous], sév. 26 mai 1676. || Terme de chasse. Se faire valoir, se dit d'un animal qui, dans un terrain gras, a imprimé son pied et sa jambe, de manière à le faire juger plus fort qu'il ne l'est en effet. || 10° Faire valoir une chose, lui donner force, puissance. Faire valoir son droit, ses droits. Jamais Ferdinand n'eut plus de puissance, et ne la fit plus valoir, VOLT. *Ann. emp. Ferdinand II*, 1629. || Faire valoir une chose, lui donner du prix, la faire paraître meilleure, plus belle. Je me suis engagé de faire valoir la pièce, et l'auteur m'en est venu prier encore ce matin, MOL. *Préc.* 10. Nous lisons la vie de Théodose; mon fils la fait encore valoir; car vous savez comme mes enfants savent lire, sév. 601. Les choses ne valent que ce qu'on les fait valoir, FÉN. *Dial. des morts mod.* *Dial.* 43. Quand de bons acteurs les font valoir [les pièces de théâtre], VOLT. *Comm. Corn. Rem. Essez*, v. 3. En général, l'art de faire valoir une idée consiste à la mettre dans la place où elle doit frapper davantage,

CONBIL. *Art d'écr.* II, 44. || Terme de peinture. Une figure en fait valoir une autre, lorsque, placée auprès, elle a moins de force, moins de fini, moins de beauté. || Faire valoir une chose, en relever l'importance, le mérite. Je ne sais point, seigneur, faire valoir les choses, CORN. *Othon*, III, 5. Et de tant de mortels à toute heure pressés À nous faire valoir leurs soins intéressés.... RAC. *Esth.* II, 3. Un premier esclave qui, espérant d'obtenir sa liberté, accusait sans cesse les autres, pour faire valoir à son maître son zèle et son attachement à ses intérêts, FÉN. *Tél.* II. || Faire valoir sa marchandise, se dit du marchand qui fait ressortir les qualités de ce qu'il veut vendre. || Fig. Faire valoir sa marchandise, louer beaucoup ce qu'on a, ce qu'on dit, ce qu'on fait. Si nous trouvions quelque chose de bon pour votre enfant, nous ne manquerions pas de faire valoir notre marchandise, sév. 527. || Faire valoir des motifs, en faire ressortir la force. Je sais bien que vous êtes en couche; je fais valoir cette raison qui est bonne, sév. 289. Il [d'Hacqueville] fera valoir vos raisons à M. de Pomponne, m. 29 déc. 1676. || Faire valoir que, avec l'indicatif, ou faire valoir de, avec l'infinitif. Je lui fais valoir [à Mme de Chaulnes] d'être demeurée pour elle [en Bretagne], sév. 22 juill. 1674. Et vous venez nous faire valoir que vous aimez votre frère, et qu'il ne vous reste aucune aigreur contre lui, tandis que sa seule présence vous déplaît et vous irrite! MASS. *Carême, Pardon des off.* || Faire valoir, signifie aussi opposer, objecter. Faire valoir une objection contre quelqu'un. Je n'avais point voulu que la princesse [de Tarente] vint ici; je lui avais fait valoir nos dévotions de jeudi.... sév. 450. Je crois vous avoir fait entendre que depuis longtemps on faisait valoir les minuties [contre Pomponne]; et cela avait formé une disposition qui était toujours fomentée dans la pensée d'en profiter, m. 43 déc. 1679. || 11° Faire valoir une chose, en tirer le profit, l'avantage qu'elle peut rapporter. Pour faire valoir la somme par votre industrie, PASC. *Prov.* VIII. Ceux qui sont les plus vigilants et les plus industrieux pour faire valoir leurs biens, FÉN. *Tél.* XII. Chacun est obligé, en conscience, de faire valoir ses talents, BRUEYS, *Muet*, II, 3. Il [Charlemagne] fit valoir ses domaines avec sagesse, avec attention, avec économie; MONTESQ. *Esp.* XVIII, 34. || Par extension. Rêpirer, me promener en long, faire un peu d'exercice, c'est ce qui me fera valoir et profiter tous mes remèdes, sév. 7 oct. 1687. || Absolument. Faire valoir, exploiter soi-même sa terre. || Terme de chasse. On dit que les chiens font valoir le change, quand ils abandonnent la voie de la bête de meute, pour suivre celle du change. || 12° Tenir lieu de, avoir la signification de. L'as au piquet vaut onze. Une blanche, en musique, vaut deux noires. L'M en chiffres romains vaut mille. || Faire un acte, remplir une formalité pour valoir ce que de raison, faire un acte, remplir une formalité par pure précaution, et pour servir dans l'occasion comme il sera juste et raisonnable. || Cela vaut fait, assurez-vous que cela ne manquera pas de se faire. Cela vaut fait, monsieur, CORN. *Mélie*, II, 5. || Autant vaut, même sens. Autant vaut que Valère s'en aille, GOLBONI, *Bourru bienfais.* II, 45. || Autant vaut, locution elliptique, peu s'en faut. Ismène: Est-il mort? — Cléanthes: Autant vaut: depuis vingt ans et plus? Qu'il a pris son parti, nous ne nous sommes vus, REGNARD, *Démocr.* II, 4. Merlin: On donne ici le ball l'affaire est donc finie? — Lisette: Autant vaut, mon enfant, ID. *le Bal*, 4. Notre boussole est trouvée, ou autant vaut, nous voilà dans la physique, J. J. ROUSS. *Ém.* III. || Vaut est quelquefois sous-entendu. Autant faire cela sur-le-champ que de différer. || Autant vaut traîné que porté, voy. *PORTÉ*. || Autant vaut être mordu du chien que de la chienne, voy. CHIEN. || Proverbe. Un bon averti en vaut deux, voy. AVERTI. || 13° Peser d'un certain poids. Ces considérations, qui valent pour votre cause, valent aussi pour la sienne. || 14° V. a. Procurer, produire, faire obtenir. Ses succès lui ont valu le surnom de Grand. Cette terre lui vaut dix mille francs de rente. La gloire-immortelle que lui ont valu ses exploits. Les honneurs que mon habit m'a valu. Vous lui faites [à Pauline] un bien extrême de vous amuser à sa petite raison naissante; cette application à la cultiver lui vaudra beaucoup, sév. 5 août 1676. J'ai travaillé jusqu'à mes derniers jours; cela m'a valu des ennemis; mais aussi cela m'a valu votre amitié; ainsi je n'ai point à me

plaire, VOLT. *Lett. Chabanon*, 34 déc. 1774. Oui, je dormais sur un petit volume Qui me vaudra d'être encore étrillé, BÉRANG. *Cohier*. || 15° A valoir, terme de commerce et de finance signifiant ce qu'on donne à compte d'une plus forte somme qu'on doit fournir, soit argent, soit marchandise. Je vous envoie vingt balles de café dont vous retirerez le prix à valoir sur ce que je vous dois. || J'ai reçu telle chose ou telle somme à valoir sur..., je l'ai reçue en déduction de.... || 16° Vaille que vaille, loc. adv. Passablement, tant bien que mal. Il faut me laisser vivre; après, vaille que vaille, Si j'ai quelque pistole, on me la trouvera, HAUTEROCHÉ, *le Deuil*, 29. On me donnait le soin De fournir la maison de chandelle et de foin; Mais je n'y perdais rien; enfin, vaille que vaille, J'aurais sur le marché fort bien fourni la paille, RAC. *Plaid.* I, 4. Enfin, vaille que vaille, L'ennemi se soumet, j'ai gagné la bataille, DESTOUCH. *Glor.* v, 3. Je suis raccommoqué, vaille que vaille, avec Mme du Defant, D'ALEMB. *Lett. à Voltaire*, 18 oct. 1760. || 17° Tout coup vaille, loc. adv. qui signifie, à de certains jeux, qu'en attendant la décision de ce qui est en contestation, on ne laissera pas de jouer. || Fig. À tout hasard. Ma foi, tout coup vaille, voyons où la chose ira, HAUTEROCHÉ, *Cocher supp.* sc. 48. Je me divertis tousjours, tout coup vaille, DANCOURT, *Cur. Compiègne*, sc. 2. Allons donc, tout coup vaille, épousons sans amour, DESTOUCH. *Irrésolu*, IV, 4. || 18° Valant, part. présent. Deux maisons valant cent mille francs. Le tout ci-dessus mentionné valant loyalement plus de quatre mille cinq cents livres, et rabaisé à la valeur de mille écus par la discrétion du prêteur, MOL. *L'Avare*, II, 2. || Proverbe. Donner et retenir ne vaut, il faut se dessaisir de la propriété d'une chose qu'on donne.

— REM. 1. Valoir ne prend point de avec un infinitif. Cependant, avec *il vaut mieux, mieux vaut*, on peut mettre *de*: Il me vaudrait bien mieux d'être au diable qu'à lui, MOL. *D. Juan*, I, 4. Mieux vaut encor de penser que de lire, THOMAS, *Épît. à Mme D.* On dirait aussi sans *de*: Mieux vaut encore penser que lire. || 2. Dans ces phrases: Cette étoffe vaut dix francs; cet homme sait ce qu'il vaut, on comprend que le régime n'est régime direct qu'en apparence, et qu'il y a une ellipse: Cette étoffe vaut [pour] dix francs; cet homme sait ce qu'il [pour ce qu'il] vaut. || 3. Le participe passé fait difficulté comme *coûté* pour l'accord. On le traitera de même (voy. *COÛTEAUX*, aux Remarques), et l'on dira: La somme qu'a valu il y a dix ans ce domaine. Mais quand valoir est actif, signifiant procurer, alors il suit la règle des verbes actifs: Les honneurs que lui a valu cette action. L'Académie ne s'explique ni pour l'un ni pour l'autre cas. || 4. Quand il s'agit d'exprimer une valeur, on dit valant: Il a une bonne terre valant dix mille écus; et, dans ce sens, valant est le véritable participe du verbe valoir. Mais, pour exprimer qu'il les a en sa possession, on dit alors: Cet homme a dix mille écus vaillant; et dans ce cas *vaillant* est un substantif masculin employé adverbiallement.

— HIST. XI^e s. Melz [mieux] en valt l'orl que ne funt cinq cenx livres, *Ch. de Rol.* xxxviii. Nuls reis de France n'out unkes si vaillant [butin qui valût tant], *ib.* lxxxix. Fuir s'en [il] voelt, mais ne li valt nient, *ib.* cxxiii. || XII^e s. Consels d'orguel ne vaut mie un boten, *Ronc.* p. 41. N'i perdra Charles [ce] qui vaille un seul denier, *ib.* p. 34. Miez [mieux] valt mesure que ne valt estoutie, *ib.* p. 82. Puisque merci ne m'i daigne valoir, [je] Ne sai où nul confort [je] pregne, *Couci*, ix. Un petit: biens vaut mieux, si Diex me voie, Qu'on fait courtoisement, Que cent greignor [plus grands] fait enieusement, *ib.* xvi. [Ce] Dont je mourrai; et, se je vi, ma vie Vaudra bien mort.... *ib.* xxiv. Car cil qui pert honor vaurroit mieux mors que vis, *Sax.* xxvi. Mielz valt fiz à vilain qui est prouz e senex, Que ne fait gentilz hum faillez e debutez, *Th. le mart.* 63. Service frunt [ils feront] à Sesac, que il sachent quel valt mielz à servir à mei u à Sesac, *Rois*, p. 296. || XIII^e s. Se nous ne doutons à servir ceulx que nos cuignons qui nos vaudront [nous seront utiles], que devons nous faire à ceulx qui nos ont ja valu? BAUN. *LATINI, Trésor*, p. 415. Et cil jurerent seur sains qu'il esloieront en bonne foi celui.... qui mieus vaudroit à l'empire gouverner, *VILLEH.* cix. [La couronne] Cent mille mars valoit et plus, à droite vente, *Berte*, x. En France [nous] envoieions savoir s'il peut valoir [si ia chose peut se faire], *ib.* lxxv. Tuit cil [tous ceux]

qui de ta terre sont, Qui de toi fiefs [fiefs] et terres ont, Te doivent aider et valer, Si feront il en leur poer [pouvoir], du CANGE, valere. Douce dame, ne creex mie Que ce soit voirs, quoi que nus die, Qu'amors contredite soit vraie... C'est une amors si vaut, si vaille; Qui n'i puet avenir, si faille, *Lai du conseil*. Or sai de voir qu'en mon vivant Ne fis chose qui vausist tant, *Ren*. 20406. Promesse sans don ne vaut gaires, *la Rose*, 4107. Car en ceste vie terrestre, Miex vaut morir que povres estre, *ib*. 8216. Li debas vaut poi, qui est fes en derriere de justice, par devant qui le [la] connaissance en apartient, *BEAUM.* XLIV, 49. Et se croisa mon seigneur Gauchier, qui moult bien se maintint outre mer, et moult eust valu se il eust vescu, *JOINV.* 208. Le Seigneur fiert [frappe] ou de mort ou de autres greingneurs mescheances qui pis valent que la mort, *ib*. 497. Et ces choses vous monstré-je, pource que cors sans chief ne vaut riens à redouter, ne gent sans roy, *ib*. 234. || XIV^e s. Sur ton corps defendant, met le jour de bataille Par droite defiance [déli], et puis vaille que vaille, *Girart de Ross.* v. 3425. Si sera poi d'honneur à vous certainement, Se de nuit assaillons les François tellement, Et on dit à la fois: mieux vaut honneur qu'argent, *Guescl.* 22451. || XV^e s. Mieux vaut que nous nous defendions de bonne volonté contre ceux qui viennent, que.... *FROISS.* I, 1, 327. Nous sommes en fort lieu; un de nous en vaut quatre, *ib*. II, III, 26. Qui veut avoir leur service [des gens d'armes], il faut que ils soient payés; autrement ils ne font chose qui vaille, *ib*. II, II, 222. Et là surent chevaux que esperons valoient, *ib*. II, II, 66. Et issit hors.... pour voir s'il pourroit en aucune maniere à son frere valoir ni aider, *ib*. I, I, 163. Ce mois de may, ne joyeux, ne dolent Estre ne puis; au fort, vaille que vaille, C'est le meilleur que de riens ne me chaille, *CH.* d'ORL. *Rondeau*. Il respondi que ce n'estoit que usance de guerre, et que guerre sans feu ne valloit rien, *JOV. DES URS.* *Charles VI*, 1420. Le chevalier s'est depuis tant fait valloir et tant est preux que ceux du pays en ont fait leur roy, *Perceforest*, t. VI, f^o 108. Et que nous vault vostre science? *Patehin*. Guillaume de vilde qui vault à dire en François le sauvage, *COMM.* II, 7. Je croy que le travail qu'il [Louis XI] eut en sa jeunesse... luy vallut beaucoup, *ib*. I, 10. Toutefois la ville ne valloit gueres, et aussi.... firent composition, *ib*. II, 2. Le roy ne peult entreprendre une telle œuvre [la guerre] sans assembler son parlement qui [en Angleterre] vault autant comme les trois estatz, *ib*. IV, 1. Quand Dieu y veut mettre la main, rien n'y vault, *ib*. II, 4. Et lesdictes lettres sans faille Bien et deument interinées Par monseigneur Vaille que vaille, Juge de grasses matinées, *COQUILLART*, *Enquête entre la simple et la rusée*. || XVI^e s. A ce soir sont venues trois postes, qui ont apporté au roy que le pape vault que mort, et qu'il n'y a remede en sa vie, *Lettres de Louis XII*, t. II, p. 69, dans LACURNE. Si nous vallons rien, nous scaurons ce c'est, et luy deroberons si tu me veulx croire, *Cymbalum mundi*, p. 65, dans LACURNE. C'est un badinage si maigre, qu'il ne vaut pas d'estre refuté, *CALV. Instit.* 1149. Faire valoir ses biens, *AMYOT*, *Péric.* 38. Il les aguerrissoit et endureissoit au travail, non point en intention de s'en valoir contre les barbares seulement, *ib*. *Pomp.* 72. Les esquilles des os vallent mieux qu'elles tombent par nature que par medicaments, *PARÉ*, XVI, 34. Il est necessaire d'ajouster l'humidité au fumier, pour le faire valoir, *o.* DE SERRES, 97. Car la devotion fait valoir le present, Et, comme s'il fust d'or, le fait riche et pesant, *RONS.* 867. Des personnes qui valoient moins que luy, *MONT.* II, 35. Nous faisons valoir nos inconvenients outre leur mesure, pour attirer les larmes, *ib*. IV, 112. C'est argent qu'argent vaut, *COTGRAVE*. Tout bois vaut busches, *ib*. Par ma foy, dit Ponorcrates [à frere Jean], tu vauz trop, *RAB.* I, 44.

— ETYM. *Berry*, *vailloir*; génév. *vaille* qui *vaille* (ce qui est fautif); provenç. et espagn. *valer*; ital. *valere*; du lat. *valere*, être fort, valoir; comparez le sanscrit *vala*, force.

† VALOREM (AD) (ad-valo-rem'), loc. lat. employée dans les discussions de douanes et les traités de commerce. Selon la valeur des choses.

VALSE (val-s'), s. f. || 1^o Danse tournante à trois temps modérés. Le pas de la valse comprend trois parties, un pas glissé, puis un assemblé, un second pas glissé, ou mieux le pied qui a glissé d'abord se détache de l'autre, qui fait le glissé à son tour; ces mouvements se font en tournant, et dans ce tournoiement les danseurs décrivent un cercle

ou une ellipse selon la forme de la salle. La valse est originaire d'Allemagne, *FÉRIS*, *Dict. de musique*, *Valse*. La valse que nous avons reprise des Allemands en 1795, était depuis 400 ans une danse française, *CASTIL BLAZE*, *l'Acad. de mus.* n^o XVIII, t. II, p. 74. Si vous n'avez jamais vu d'un œil de colore La valse impure, au vol lascif et circulaire, Effeuiller en courant les femmes et les fleurs, *V. HUGO*, *Feuill. d'aut.* 23. La valse d'un coup d'aile a détroné la danse, *A. DE MUSSET*, *À la mi-carême*, x. || 2^o L'air à trois temps sur lequel on exécute cette danse. || 3^o Valse à deux temps, nom donné à une valse plus rapide que la première. Le pas consiste à faire en tournant cinq glissés suivis d'un assemblé dans les six temps qui forment deux mesures musicales, de sorte qu'il répond à deux temps ou deux pas de la valse classique.

— ETYM. Allem. *Walzer*, valse, de *wälzen*, tourner en cercle.

VALSER (val-sé), v. n. || 1^o Danser la valse. On valsa pour la première fois à l'Opéra dans la Dansomanie [ballet de Gardel, en 1800], *CASTIL-BLAZE*, *l'Acad. de Musique*, n^o XVIII, t. II, p. 74. || Valser à deux temps. || Fig. et familièrement. Faire valser quelqu'un, le tracer, et aussi lui donner de fausses espérances. || Il se conjugue avec l'auxiliaire avoir. || 2^o Activement. Toutes les compositions de piano intitulées valse ne sont pas faites pour être valsées, par exemple plusieurs valse de Beethoven et de Chopin, etc.

— ETYM. *Valse*. On trouve au XVII^e siècle se valser: La Trousse se valse et jecte du haut en bas de l'eschele, *CARL.* VI, 49.

VALSEUR, EUSE (val-seur, seû-z'), s. m. et f. Celui, celle qui valse. A ce bruit.... La valseuse se livre avec plus de langueur, *A. DE MUSSET*, *À la mi-carême*, IV. Si la valse s'emporte au galop favori, Plus aimé du valseur qu'agréable au mari, *P. LEBRUN*, *Épître, le Roi de Grèce*.

VALU, UE (va-lu, lue), *part. passé* de valoir.

VALUE (va-lue), s. f. Il ne s'emploie, d'après l'Académie, que dans cette locution: plus-value (voy. ce mot). || Cependant il a été employé par quelques écrivains au sens de valeur, prix. Si sais-je bien qu'Amour en son clavier Onc n'eut lapin de si mince valeur, *J. B. ROUSS.* *Épigr.* I, 26.

— HIST. XIII^e s. Je suis tenu à rendre le [la] value que le [la] coze valoit el tans que ele me fust prestée, *BEAUM.* XXXIV, 45. || XV^e s. Certes, dist le duc d'Anjou, celluy à qui vous l'avez donnée [une charge] est de petite value et n'est suffisant d'estre en tel office, *CHRIST. DE PISAN*, *Charles V*, III, 49.

— ETYM. *Valu*.

† VALVAIRE (val-vé-r'), *adj.* Terme d'histoire naturelle. Qui a rapport aux valves. || Estivation valvaire, celle dans laquelle les folioles du calice, de l'involuteur ou de la corolle, s'appuient sur la fleur en se touchant par leurs bords; ex. plusieurs climatiques. || S. m. Le valvaire, pièce calcaire appliquée sur la peau d'un mollusque.

VALVE (val-v'), s. f. || 1^o Synonyme de soupape à clapet. || 2^o Terme de botanique. Nom donné aux pièces de certains péricarpes, qui sont distinctes et susceptibles de se séparer à la maturité, sans déchirement apparent. Une valve de pepin. || On nomme improprement valve les bractées qui composent les spathe, et celles qui composent la glume des graminées. || 3^o Toute espèce de pièce solide qui revêt le corps d'un mollusque.

— ETYM. Lat. *valva*, porte; du rad. sanscr. *vri*, couvrir: chose qui couvre.

† VALVÉ, ÉE (val-vé, véé), *adj.* Qui est muni de valves. || Se dit d'une corolle dont, avant l'épanouissement, les pétales se touchent par leurs bords seulement.

† VALVICIDE (val-vi-si-d'), *adj.* Terme de botanique. Déhiscence valvicide, celle qui s'opère par la rupture des valves du fruit.

— ETYM. *Valve*, et lat. *caedere*, couper.

† VALVIFORME (val-vi-for-m'), *adj.* Qui ressemble à une valve.

† VALVULAIRE (val-vu-lé-r'), *adj.* Qui a beaucoup de valves.

VALVULE (val-vu-l'), s. f. || 1^o Terme de botanique. Petite valve. La corolle du blé est divisée en deux valvules unies, enflées et croussées en courbe, *BERNARD. DE ST-P.* *Harm.* liv. I, *tabl. gén.* || 2^o Terme d'anatomie. Tout repli qui, dans les vaisseaux et conduits du corps, empêche les liquides ou autres matières de reflux, ou qui a pour fonction principale de ralentir ou de modifier le cours des liquides sur le trajet desquels il se

trouve. Certaines petites portes ou valvules que les anatomistes ont remarquées le long de nos veines, *DESC. l'Hom.* Deux portes sont au cœur; chacune a sa valvule, *LA FONT.* *Quinquina*, I. Il [Ruysch] avait dit que la résistance qu'il sentait en soufflant les vaisseaux lymphatiques d'un certain sens, lui faisait croire qu'il s'y trouvait des valvules, qu'il n'avait pourtant point encore vues, *FONTEN. Ruysch*. Il n'y a pas une seule veine qui n'ait ses valvules, ses écluses, pour ouvrir au sang des passages, *VOLT. Jenni*, 8. La connaissance des valvules dans les veines prépara la découverte de la circulation du sang, *SENNEBIER*, *Art d'observ.* t. I, p. 126. || Valvule bicuspide, la valvule auriculo-ventriculaire gauche. || Valvule tricuspide ou mitrale, la valvule auriculo-ventriculaire droite. || Valvule iléo-cœcale ou de Bauhin, la valvule qui sépare l'iléon et le cœcum.

— HIST. XVII^e s. Après ces ventricules, faut considérer les orifices et valvules d'iceux, *PARÉ*, II, 43.

— ETYM. Lat. *valvula*, dimin. de *valva*, valve.

† VALVULÉ, ÉE (val-vu-lé, léé), *adj.* Terme d'histoire naturelle. Qui est muni de valvules.

VAMPIRE (van-pi-r'), s. m. || 1^o Dans l'Europe orientale, être chimérique qui, suivant la superstition populaire, sort du tombeau pour sucer le sang des vivants. Quoi! c'est dans notre dix-huitième siècle.... que le révérend père dom Augustin Calmet.... abbé de Sénone, abbaye de cent mille livres de rente, a imprimé et réimprimé l'histoire des vampires avec l'approbation de la Sorbonne, signée Marcellini *VOLT. Dict. phil. Vampire*. Calmet rapporte qu'en Hongrie deux officiers délégués par l'empereur Charles VI, assistés du bailli du lieu et du bourreau, allèrent faire enquête d'un vampire, mort depuis six semaines, qui suçait tout le voisinage, *ib*. S'il y a dans le monde une histoire attestée, c'est celle des vampires; rien n'y manque; procès-verbaux, certificats de notables, de chirurgiens, de curés, de magistrats; la preuve juridique est des plus complètes; avec cela, qui est-ce qui croit aux vampires? *J. J. ROUSS. Lett. à l'arch. de Par.* || 2^o Fig. Il se dit de ceux qu'on accuse de s'enrichir par des gains illicites et aux dépens du peuple. Les vrais vampires sont les moines qui mangent aux dépens des rois et des peuples, *VOLT. Dict. phil. Vampire*. Tous ces vampires qui suçaient perpétuellement la fortune des courtisans, *BACHAUMONT, Mém.* t. XXXIV, p. 123. Ils se seraient associés dans votre capitale avec des aventuriers agioteurs, avec ces vampires dont tout l'art est de pressurer vos peuples, *MIRAB. Collect.* t. I, p. 327. || 3^o Très-grosse chauve-souris, dite aussi stryge.

— ETYM. Mot venu d'Allemagne, mais non d'origine germanique.

† VAMPIRIQUE (van-pi-ri-k'), *adj.* Qui a le caractère du vampire. Nous n'avons jamais été riches en numéraire; pourquoi? c'est qu'un gouvernement vampirique a, depuis plus d'un siècle, sucé le sang des peuples, *MIRAB. Collect.* t. IV, p. 134.

† VAMPIRISME (van-pi-ri-sm'), s. m. Croyance aux vampires. J'ai vu déterrer quarante personnes... dix-sept ont donné tous les signes du vampirisme, c'est-à-dire qu'on les a trouvés frais, vermeils et pareils à des vivants, *A. DUMAS, les Mille et un fantômes*, xv. || Fig. Avidité sans mesure.

VAN (van), s. m. || 1^o Instrument d'osier pour séparer la paille et l'ordure d'avec le bon grain. Il prendra le van en main, et il nettoiera son aire, *SACI, Bible, Évang. St Luc*, III, 47. Arcadiens, qu'est devenu le temps où les Atrides étaient obligés de vous prêter des vaisseaux pour aller à Troie, et où vous preniez la rame d'Ulysse pour le van de la blonde Cérès? *CHATEAUB. Mart.* I^r. || 2^o Terme de métallurgie. Vase qui sert à mesurer le charbon.

— HIST. XIII^e s. Or y faut et vans et corbeilles, *Choses qui failent en ménage*. || XV^e s. Son Jhesus, qui si bien venger Le devoit, où est-il alé? — Je cuide, quant il l'appela Qu'il faisoit ou ven ou corbeilles, *Mart. de St Estienne*.

— ETYM. Lat. *vannus*, van, qui se rattache au radical sanscrit *vā*, souffler.

† VANADATE (va-na-da-t'), s. m. Terme de chimie. Sel produit par la combinaison de l'acide vanadique avec une base.

† VANADIQUE (va-na-di-k'), *adj.* Acide vanadique, acide produit par le vanadium; on le retire du vanadate d'ammoniaque.

† VANADITE (va-na-di-t'), s. m. Terme de chimie. Nom donné aux sels dans lesquels l'oxyde de vanadium joue le rôle d'acide.

† VANADIUM (va-na-di-om'), s. m. Corps simple métallique, d'un blanc argenté.

† VANANT (va-nan), adj. m. Papier vanant, sorte de papier qui a moins de finesse et de blancheur que le papier fin.

VANDALE (van-da-l'), s. m. || 1° Nom d'un ancien peuple de Germanie qui se répandit jusque'en Espagne et en Afrique. || 2° Fig. Celui qui hait en barbare les sciences et la civilisation, et qui détruit les monuments des arts (on met un V majuscule). || Adj. Conservant ses usages gothiques et vandales, et proscrivant le sens commun, RIDER. *Sur l'hist. du parler.*

VANDALISME (van-da-li-sm'), s. m. Tout procédé destructeur, qui anéantit ce qui commandait le respect par son âge, ses souvenirs ou ses beautés. Chaque époque ayant des méfaits de vandalisme à reprocher à sa devancière, et ne sentant pas elle-même la conscience bien nette, on est tombé d'accord qu'on rejeterait le tout sur les Vandales, qui ne réclameront pas, DE LABORDE, *Émaux*, p. 533.

— REM. Le mot *vandalisme* a été créé par l'évêque de Blois Grégoire, qui l'a employé pour la première fois dans un rapport qu'il fit à la Convention : Je créai le mot pour tuer la chose, dit-il, *Mémoires de Grégoire*, t. 1, p. 346, édit. de 1837.

† VANDELLIE (van-dè-lie), s. f. Plante de la famille des scrofulariées, *vandellia diffusa*, L. de Madagascar et de l'Amérique tropicale.

† VANDIÈRE (van-diè-r'), s. f. Espèce de poisson (*callionymus tyra*).

VANDOISE (van-doi-z'), s. f. Poisson d'eau douce du genre des carpes, dit aussi dard à cause de la rapidité avec laquelle il s'élançait, *cyprinus leuciscus*, L.

— HIST. XIII^e s. Que l'on ne pregne la vendese et le cheverel, s'ilz n'ont cinq pouces de long, *Bibl. des ch.* 3^e série, t. IV, p. 53. || XV^e s. Maint poissonnet, mainte vandoise Vy là nager, qui se degoise En l'eau clere, nette et fine, AL. CHART. *Liv. des 4 dames*.

— ETYM. Berry, *vaudoise*; picard, *ventoise*. Le goarant dit que c'est une corruption de *vaudoise*, ce poisson ayant été dénommé en Suisse d'après le pays de Vaud; mais les formes très-anciennes ne permettent pas cette étymologie.

† VANESSE (va-nè-s'), s. f. Sorte de papillon; voy. TORTUE, n^o 6.

† VANGEON (van-je-on), s. m. Poisson des lacs de Lausanne et de Neuchâtel.

† VANGEUR (van-jeur), s. m. Ouvrier qui pétrit la terre avec les mains dans une briqueterie.

VANILLE (va-ni-l'), ll mouillées, et non vani-ye), s. f. || 1° Fruit de l'*epidendrum vanilla*, L. orchidée parasite et sarmenteuse du Mexique; il est d'une odeur et d'une saveur aromatique. La gousse de vanille, qui se vendait autrefois 2 francs au détail, se vend aujourd'hui 50 c. *Monit. univ.* 27 avr. 1867, p. 503, 1^{re} col. || Liqueur de vanille, ou, simplement, vanille, liqueur faite avec ce fruit, de l'eau-de-vie et du sucre. Un petit verre de vanille. || Il se dit aussi de la plante qui produit ce fruit. La vanille est une plante qui, comme le lierre, s'attache aux arbres qu'elle rencontre, les couvre presque entièrement et s'élève par leur secours, RAYNAL, *Hist. phil.* VI, 16. || 2° Plante qu'on nomme plus ordinairement héliotrope et dont les fleurs ont une odeur agréable, ressemblant à celle du fruit de la vanille américaine.

— ETYM. Espagn. *vainilla*, vanille, proprement gousse mince, dimin. de *vaina*, gaine (voy. GAÏNE).

† VANILLE, EE (va-ni-llé, llé, ll mouillées), adj. Aromatisé avec de la vanille. || Chocolat vanillé, chocolat fait de cacao de choix, auquel on incorpore de la vanille.

VANILLIER (va-ni-llé, ll mouillées, et non vani-yé), s. m. Nom d'un genre de la famille des orchidées, et, en particulier, de la plante qui produit le fruit dit vanille.

† VANILLINE (va-ni-lli-n'), ll mouillées), s. f. Terme de chimie. Principe qui préexiste dans les capsules de vanille, et qui cristallise à leur surface sous le nom de givre.

† VANILLON (va-ni-llon, ll mouillées), s. m. Espèce de vanille très-inférieure.

VANITÉ (va-ni-té), s. f. || 1° Caractère de ce qui est vain, vide, sans solidité, sans durée. Tous les hommes qui n'ont pas la connaissance de Dieu ne sont que vanité, SAGI, *Bible, Sagesse*, XIII, 1. Qu'une chose aussi visible qu'est la vanité du monde soit si peu connue... PASC. *Pens.* VI, 59, édit. HAVET. Le sentiment de la fausseté des plai-

sirs présents, et l'ignorance de la vanité des plaisirs absents causent l'inconstance, *id. ib.* VI, 45. Vanité des vanités, et tout est vanité... j'ai pris sans étude et sans choix les premières paroles que me présente l'Ecclesiaste, où, quoique la vanité ait été si souvent nommée, elle ne l'est pas encore assez à mon gré pour le dessein que je me propose, BOSS. *Duch. d'Orl.* Ô vanité! ô néant! ô mortels ignorants de leurs destinées! *id. ib.* Si M. de Turenne n'avait su que combattre et vaincre; s'il ne s'était élevé au-dessus des vertus humaines... je laisserais à la vanité le soin d'honorer la vanité, FLÉCH. *Tur.* Vanité des vanités! mais tout n'est pas vanité; ma tendre reconnaissance pour mes amis, et surtout pour vous, madame, n'est pas vanité, VOLT. *Lett. Mme Necker*, 21 juin 1770. Je me félicite, sire, de penser comme Votre Majesté sur la vanité et la futilité de la métaphysique, D'ALEMB. *Lett. au roi de Pr.* 17 sept. 1764. Un roi, je dirai plus, un sage écrit que tout est vanité, Tout, y compris la majesté, Même l'amour, et c'est dommage, M. J. CHÉNIER, *la Retraite*. De toutes les couronnes que j'avais rêvées, l'amour d'une grande dame était celle qui flattait le plus ma vanité, REYBAUD, *Jér. Patur.* II, 46. || *Au plur.* Quittons ces vanités, lassons-nous de les suivre; C'est Dieu qui nous fait vivre, C'est Dieu qu'il faut aimer, MALI. I, 3. La princesse palatine se montre au monde cette fois, mais c'est pour lui déclarer qu'elle avait renoncé à ses vanités, BOSS. *Anne de Gonz.* Il ne s'apaise et il ne revient de ce grand fracas, que pour bredouiller des vanités et des sottises, LA BRUY. V. || 2° Désir d'approbation qui se manifeste au dehors, désir de produire de l'effet. La vertu n'irait pas si loin, si la vanité ne lui tenait compagnie, LA ROCHEFOUC. *Max.* 209. Si la vanité ne renverse pas entièrement les vertus, du moins elle les ébranle toutes, *id. ib.* 388. La vanité nous fait faire plus de choses contre notre goût que la raison, *id. ib.* 467. Curiosité n'est que vanité; le plus souvent on ne veut savoir que pour en parler, PASC. *Pens.* II, 6. Un dénombrement exact de tous les ornements de la vanité, BOSS. *la Vallière*. Quoique Dieu et la nature aient fait tous les hommes égaux, en les formant de même boue, la vanité humaine ne peut souffrir cette égalité, ni s'accommoder à la loi qui nous a été imposée de les regarder tous comme nos semblables, *id. Gornay*. On ne voit point mieux le ridicule de la vanité, et combien elle est un vice honteux, qu'en ce qu'elle n'ose se montrer, et qu'elle se cache souvent sous les apparences de son contraire, LA BRUY. XI. Que faut-il donc penser de la vanité? à un certain point, c'est vice; un peu en deçà, c'est vertu, FONTEN. *Dial.* 1, *Morts mod.* La vanité qui se montre n'est ni la plus habile, ni la plus à craindre, MASS. *Or. fun. Villars*. L'orgueil d'un Espagnol le portera à ne pas travailler; la vanité d'un Français le portera à savoir travailler mieux que les autres, MONTESQ. *Esp.* XIX, 9. Il y a bien des sortes de vanité; mais la plus belle est celle qui, ne s'arrogeant aucun titre, rend presque tous les autres ridicules, VOLT. *Dict. phil. Quakers*. La vanité, exigeant tout et n'accordant rien, est toujours inique, au lieu que l'amour, donnant autant qu'il exige, est par lui-même un sentiment rempli d'équité, J. J. ROUSS. *Ém. v.* La vanité est la mère des ridicules, comme l'oisiveté est la mère des vices, MARMONTEL, *Éuv.* t. IX, p. 352. || *Au plur.* Mes vanités jusque-là ne se montent, CORN. *Suiv.* III, 6. Que le souvenir de sa modestie et de son humilité [de J. C.]... vous guérisses de vos vanités, de vos projets, de vos prétentions frivoles, MASS. *Avent, Disp. à la comm.* Combien de petites vanités intérieures devaient m'amuser et me distraire du souci que j'aurais pu prendre! MARIY. *Marianne*, 4^e part. Les folles vanités, l'orgueil ambitieux, VOLT. *Scythes*, II, 2. || Faire vanité, tirer vanité, prendre vanité d'une chose, s'en glorifier. Peu, même des grands cœurs, tireraient vanité d'aller par ce chemin à l'immortalité, CORN. *Hor.* II, 3. Quelque favorable accueil que Sa Majesté ait daigné faire à cet ouvrage, je n'en dois pas faire grande vanité, puisque je n'en suis que le traducteur, *id. Poème sur les vict. du roi, Au lecteur*. La solide vertu dont je fais vanité, *id. Hor.* II, 3. On fait souvent vanité des passions, même les plus criminelles, LA ROCHEFOUC. *Réflex.* 27. Ce style figuré dont on fait vanité, MOL. *Mis.* I, 2. Il est certain que cette affaire-là était épineuse, et que, si la personne en sort, il y a sujet d'en prendre quelque vanité, PASC. *Lett. à Mlle de Roannez*, 7.

Quand il ferme la bouche à un libertin qui fait vanité du vice, BOSS. *Panég. Ste Catherine*, 3. Si, avant que de tirer vanité d'une chose, ils voulaient s'assurer bien qu'elle leur appartient, il n'y aurait guère de vanité dans le monde, FONTEN. *Dial.* 2, *Morts mod.* Gilbert : Vous êtes philosophe? — Psaphon : Oui, j'en fais vanité, Et mes écrits moraux prouvent ma probité, GILB. *Apologie*. || Sans vanité, sans vouloir me vanter, locution dont on se sert quand, disant de soi quelque chose d'avantageux, on veut le faire passer. Je puis dire sans vanité, que, dans tout Paris, il n'y a point de cocher qui prenne tant de soin de ses chevaux que moi, HAUTEROUCHE, *le Coch.* 3. Pour le petit marquis... C'est moi-même, messieurs, sans nulle vanité, MOL. *Mis.* V, 4. Pour le cœur, dont surtout nous devons faire cas, On sait, sans vanité, que je n'en manque pas, *id. ib.* III, 4. || 3° Acte de vanité. Ceux que l'opinion fait plaire aux vanités Font dessus leurs tombeaux graver des qualités Dont à peine un dieu serait digne, MALH. V, 8. Mettre des bornes à son jeu, à ses dissipation, à ses vanités, à son attachement au monde, BOURDAL. 2^e dim. après l'Épiph. *Dominic.* t. I, p. 73. Qu'on me permette ici une vanité sur mon ouvrage, LA BRUY. *Préf. Disc. de récept.* Cette cour [de Rome] où tout se passe en cérémonie, était le tribunal où se jugeaient ces vanités de la grandeur [les préséances], VOLT. *Louis XIV*, 7. || 4° *Au plur.* Des personnes vaines. Facilités offertes à certaines vanités pour arriver à la conquête de titres... *Journ. offic.* 24 fév. 1872, p. 1316, 2^e col. || Proverbe. Une once de vanité gâte un quintal de mérite.

— HIST. XII^e s. Pur quel amez vus vanitet e que-rez menceune? *Liber psalm.* p. 3. Il esperat en la multitude de ses richesses, e miez valut en sa vanitet, *ib.* p. 69. Laissez de cest siecle les vanitez, ROIS, p. 41. || XIII^e s. Vanitez est là où veritez ne converse, *Psautier*, f^o 40. Jonesce qui tout a gité [jeté] Son preterit en vanité, *la Rose*, 4560. || XV^e s. Et des deliz de chacier ensemment, Et de voler [chasser au vol] et de tournoiment, Vanitez sunt, croy donc certainement; Car tout desplait fors estude et science, E. DESCH. *Plais. de Vétude*. || XVI^e s. S'arrester aux vanitez de la divination, MONT. I, 47. Puisque je n'ai rien profité par mes raisonnemens de ce soir sur la vanité des esmoutes populaires, D'AUB. *Hist.* I, 432.

— ETYM. Prov. *vanitat*, *vanetat*; esp. *vanidad*; ital. *vanità*; du lat. *vanitatem*, de *vanus*, vain.

VANITEUX, EUSE (va-ni-teù, teù-z'), adj. Qui a une vanité puérite et ridicule. C'est un homme sot et vaniteux. Eh! pourrais-je oublier la faiblesse honteuse De cet homme alarmé d'un rien, Qui, de sa crainte vaniteuse, Trouble le plus doux entre-tien? DELILLE, *Convers.* II. || Substantivement. Un vaniteux, une vaniteuse.

— ETYM. *Vanité*.

† 1. VANNAGE (va-na-j'), s. m. Ensemble des vannes, disposition des vannes. L'eau est lancée dans la turbine par des orifices dont un vannage permet de varier la hauteur. || Lieu où sont placées les vannes d'une usine. Il est interdit... d'accoster aux écluses, barrages, chutes naturelles, pertuis, vannages, coursiers d'usines et échelles à poissons, des nasses, paniers et filets à demeure, *Décret du 25 janvier 1868 portant règlement sur la pêche fluviale*. || Forte planche clouée en travers des pieux, qu'on emploie en certains cas dans les fondations au lieu de palplanches.

— HIST. XV^e s. Le vennaige des venues des molins est tel que nulz ne peut mettre peniers ne filez au dessous du vennaige, DU CANGE, *venna*.

— ETYM. *Vanne*.

† 2. VANNAGE (va-na-j'), s. m. Nettoyage des grains au moyen du van en osier ou du tarare.

— HIST. XVI^e s. Les vannages du blé, DU CANGE, *vannatio*.

— ETYM. *Vanner*.

VANNE (va-n'), s. f. || 1° Plateau mobile qui se lève et s'abaisse dans une écluse, dans un moulin, pour ouvrir ou fermer le passage à l'eau. Lever la vanne. Abaisser la vanne. || Vanne plongeante, celle qui, placée à la partie supérieure du réservoir, ouvre le pertuis en s'abaissant. || Vanne de travail, celle qui amène l'eau sur un moteur hydraulique. || Vanne de décharge, celle qui sert à faire écouler l'eau en excès. || 2° Eaux-vannes, eaux chargées de matières en dissolution et en suspension qu'on fait écouler hors des fosses d'aisance, des bassins à vidange, des sucreries, féculeries et d'autres établissements industriels

propre de quelques localités. Toute la Varenne de Beauregard se convertit en noble lande et pays de chasse à la grande bête, P. L. COUR. *Gaz. du vil-lage*, n° 4. || 2° La varenne du Louvre, certaine étendue de pays que le roi se réservait pour la chasse. Capitaine de la varenne du Louvre. || La juridiction qui connaissait des délits commis dans la varenne du Louvre.

— ETYM. Le même que *garenne*: aux environs de Tours, *varaigne*, jardin maraîcher.

† VAREUSE (va-reu-z'), s. f. || 1° Chemise en grosse toile que les matelots et beaucoup d'ouvriers portent ordinairement sur leurs habits pour les garantir; elle est courte comme la blouse. || On dit aussi vareuse. || 2° Vareuse se dit aussi d'une veste très-ample en gros drap.

† VARGUE (var-gh'), s. f. Nom donné aux éta-ges d'un moulin à dévider la soie. La vargüe inférieure.

† VARI (va-ri), s. m. Nom donné par Buffon au *lemur macaca*, quadrumanes.

† VARIA (va-ri-a), s. m. pl. Mot latin signifiant choses diverses, et qu'on emploie quelquefois pour indiquer une collection de morceaux variés. J'ai mis cela dans mes *Varia*.

VARIABILITÉ (va-ri-a-bi-li-té), s. f. || 1° Disposition habituelle à varier. Variabilité de la température. || 2° Terme de grammaire. Propriété que certains mots ont de changer de désinence. La variabilité d'un verbe suivant les modes et les temps. || 3° Terme d'algèbre. Indétermination; pas-sage possible d'une quantité par différents états de grandeur. || 4° Terme de biologie. Propriété de présenter des variétés. Variabilité des espèces.

— REM. Variabilité n'est dans le Dictionnaire de l'Académie qu'à partir de l'édition de 1835.

— HIST. XIV^e s. Impetigo est variabilité de cuir mûné en sa couleur, LANFRANC, f° 43. || XV^e s. Et demoura ceste loyalle et bonne amour secrette, jusques à ce que fortune par sa variabilité leur voulut le dos donner, *Jeh. de Saintré*, ch. 42.

— ETYM. *Variable*.

VARIABLE (va-ri-a-bl'), adj. || 1° Sujet à varier, qui change souvent. Un temps variable. Les vents sont variables. La conduite variable dont j'ai con-vaincu la réforme, BOSS. *Def. Var. 1^{re} disc.* 34. Un peuple variable, incertain et timide, LA ROSSE, *Man-lius*, I, 4. || En médecine, pouls variable, pouls qui est tantôt irrégulier, tantôt régulier, tantôt fort, tantôt faible. || 2° Terme de grammaire. Il se dit des mots dont la désinence varie suivant le rap-port grammatical. || 3° Terme de botanique. Se dit de la corolle des synanthérées, quand elle se présente sous diverses formes dans les diffé-rentes fleurs d'une même calathide, d'un même disque ou d'une même couronne. || Se dit aussi des plantes dont les feuilles sont partagées en lobes inégaux et dissemblables. || 4° En mathéma-tiques, quantités variables, celles qui varient de grandeur, par opposition à quantités constan-tes. || Substantivement. Une variable. Une fonction de plusieurs variables. || Variable indépendante, celle dont une ou plusieurs autres dépendent. || 5° S. m. Le degré du baromètre qui indique un temps incertain, variable. Le baromètre est au va-riable.

— HIST. XIII^e s. Laisse plorer enfans et fames, Bestes fiebles et variables, Et tu soies fers [ferme] et estable, *la Rose*, 6442. || XIV^e s. Je voy cestui fiable; Pour rien que j'aie dit, ne le voy variable, *Huges Capet*, v. 5725. Et les auteurs sont sur ce variables, BERCHEURE, f° 44, verso. || XV^e s. C'est le but de mes vœux que je vous fasse lire Le va-riable estat de ma captivité, DESPORTES, *Diane*, I, 4. La femme est variable, et telle en sa pensée S'ac-corde à vostre amour, qui s'en monstre offensée, m. *Roland furieux*.

— ETYM. Provenç. et espagn. *variable*; ital. *variabile*; du lat. *variabilis*, de *variare*, varier.

† VARIABLEMENT (va-ri-a-ble-man), adv. D'une manière variable.

— HIST. XVI^e s. Variablement, MONET, *Dict.*

— ETYM. *Variable*, et le suffixe *ment*; provenç. *variablamens*; espagn. *variablenente*.

VARIANT, ANTE (va-ri-an, an-t'), adj. Qui change souvent. Un caractère variant.

— HIST. XIV^e s. Beaux seigneurs, Espagnol sont si fort variant, Qu'il nous lairont tout coi, se Pie-tres vient avant, *Guescl.* 9040.

VARIANTE (va-ri-an-t'), s. f. || 1° Se dit des diver-ses leçons d'un même texte. Lorsqu'on voit dans les feuilles périodiques que c'est moi qui ai fait imprimer les variantes de la *Henriade* sous le nom

de M. Marmontel, n'est-il pas de mon devoir d'a-vertir que cela n'est pas vrai? VOLT. *Lett. Kœnig*, juin 1753. Il est dans la nature de la chose que plus les copies d'un livre se multiplient, plus les variantes de ce livre soient nombreuses, BONNET, *Paling*, xx, 3. Je fis imprimer à mes frais le texte de cet auteur [Longus] avec les variantes de Rome et de Florence, P. L. COUR. *Lett. à M. Renouard*. Une objection ou plutôt une légère variante fut présentée, VILLEMAIN, *Souv. contemp. les Cent-Jours*, xiv. || Il se dit aussi des différentes manières d'écrire un mot. Il faut écrire et prononcer érysipèle, no-nobstant la variante érisipèle, adoptée par l'Acadé-mie. || 2° Terme de botanique. Différence légère ou peu constante qu'on observe sur les plantes de même espèce, quand on a lieu de l'attribuer plutô-t à la nature du sol et à l'influence du climat qu'aux effets de la culture. || 3° Au plur. Terme de pêche. Courtines qu'on change souvent de place.

— ETYM. *Variant*.

VARIATION (va-ri-a-sion; en vers, de cinq syl-labes), s. f. || 1° Etat de ce qui éprouve des chan-gements successifs ou alternatifs. Les baromètres, les thermomètres et les hygromètres, destinés à mesurer des variations physiques qui nous étaient, il y a peu de temps, ou absolument inconnues ou connues seulement par le rapport confus et in-certain de nos sens, FONT. *Amonous*. On voit combien il importait aux astronomes de s'assurer ou de la variation ou de l'invariabilité des pôles de la terre et des méridiens, m. *Chazelles*. Des varia-tions dans le change sans cause connue font que bien des gens la cherchent, et la trouvent à la fin, MONTESQ. *Rom.* 24. On employait le temps de la variation de la mousson à faire le trajet d'A-lexandrie à la mer Rouge, ID. *Esp.* xxi, 9. Les va-riations fréquentes de plumage, que l'on peut remarquer dans les pinsons d'un même pays, BUFF. *Ois.* I, VII, p. 471. L'art de raisonner a suivi toutes les variations du langage, et c'est ce qui devait arriver, CONDIL. *Log.* II, 4. Les grandes variations du système du monde ne sont pas moins intéressantes à connaître que les révolutions des empires, LAPLACE, *Expos.* V, 3. Ne sa-chant à qui m'en prendre des variations de votre santé, P. L. COUR. *Lett.* II, 62. || 2° Changement dans la doctrine, dans les idées. Les continuelles variations des hérésies, qui ne cessent de se con-damner elles-mêmes en innovant tous les jours et en tombant d'absurdités en absurdités, BOSS. *1^{re} avert.* 4. Pour justifier les variations de la ré-forme, il a fallu en trouver dans l'ancienne Église, m. *ib.* 22. Une franchise respectable, une probité sans nuages, et une conduite sans va-riations, GRESSET, *Disc. à l'Acad.* || Les Variations, titre d'un ouvrage de Bossuet sur les changements arrivés dans les confessions des protestants. C'est ces variations [des Églises protestantes] dont j'en-treprends de faire l'histoire, BOSS. *Var. Préf.* || 3° Terme de grammaire. Ce qui change dans un mot variable. La variation des finales dans un verbe que l'on conjugue. || 4° Terme d'astronomie. Inégalité du mouvement lunaire, qui dépend des aspects, c'est-à-dire de la différence des longitudes du centre du soleil et de celui de la lune. Les iné-galités de la lune dont Newton a donné le calcul, du moins dans un certain détail, sont en premier lieu celle qui est connue sous le nom de variation, qui a été découverte par Tycho, D'ALEMB. *Œuv.* t. xiv, p. 86. || Se dit également de toutes les au-tres inégalités astronomiques. || Variations sécu-laires, celles dont les périodes embrassent plu-sieurs siècles; variations périodiques, celles dont les périodes n'embrassent qu'un petit nombre d'années. Les variations séculaires de l'excentricité de l'orbite terrestre en produisent de corres-pondantes dans le moyen mouvement de la lune, LAPLACE, *Instit. Mém. scienc.* t. II, p. 128. || 5° Terme de physique et de marine. Variation de l'ai-guille aimantée, variation de la boussole, varia-tion du compas, nommée autrement déclinaison, l'angle formé par la ligne nord-sud de la boussole et la ligne nord-sud du monde. Halley... eut, quoique simple astronome, le commandement d'un vaisseau du roi en 1698; c'est sur ce vais-seau... qu'il marqua toutes les variations de la boussole dans toutes les parties du globe, VOLT. *L. XIV*, 34. || 6° Terme de minéralogie. Variations des formes cristallines, modifications accidentelles des formes des cristaux, au milieu desquelles les incidences mutuelles des faces du cristal sont cons-tantes. || 7° Terme de mathématique. Calcul des

variations, branche supérieure de l'analyse infini-tésimale, dans laquelle on considère certaines dif-férentielles prises à un point de vue nouveau et que l'on nomme variations. La seconde édition de sa mécanique [de Lagrange]; ce grand ouvrage est tout fondé sur le calcul des variations, dont il est l'inventeur, DELAMBRE, *Instit. mém. scienc.* 1842, 2^e part. p. 77. || 8° Au plur. Terme de musique. Changements faits à un air, en y ajoutant des or-nements qui en laissent substituer le fond de mélodie et le mouvement. Il y a des variations vocales, et des variations instrumentales. || Fig. J'ai arrangé comme cela plusieurs petits prover-bes avec des variations, DEAUMARCH. *Barb. de Sév.* IV, 4. || Il se dit aussi au singulier. La variation pour piano avec accompagnement d'orchestre est morte, on ne la ressuscitera pas, W. DE LENZ, *Beethoven et ses trois styles*, p. 207.

— SYN. VARIATION, CHANGEMENT. La variation consiste à être tantôt d'une façon, tantôt d'une autre; le changement consiste seulement à cesser d'être le même. Le changement peut être du tout au tout; la variation laisse subsister beaucoup de semblable.

— HIST. XIV^e s. Et veoir chascun jour, se il [le nez coupé et maintenu par un bandage] fait aucun peu [peu] de variation de son assise naturel, H. DE MONDEVILLE, f° 58. Les cas particuliers et les variations des circonstances des faiz sont innom-brables, ORESME, *Thèse de MEUNIER*. || XV^e s. En notre foi ne doit avoir nulle variation; et si comme il n'est que un seul Dieu ès cieux, il ne peut et ne doit estre de droit que un seul Dieu en terre, FROISS. III, IV, 10. Il confessa et dist plainement de sa pure volenté, sans contrainte ne variacion, qu'il estoit vray... *Bibl. des ch.* 6^e série, t. I, p. 243. || XVI^e s. Je ne m'ose expliquer davantage pour la variation et incertitude où de jour à autre les affaires se portent, *Bibl. des ch.* 3^e série, t. I, p. 510.

— ETYM. Prov. *variatio*; esp. *variacion*; ital. *variazione*, du lat. *variationem*, de *variare*, varier. L'ancienne langue disait aussi *variement*.

VARICE (va-ri-s'), s. f. || 1° Terme de chirurgie. Dilatation permanente d'une veine, produite par l'accumulation du sang dans sa cavité. || Varices vésicales, cordons nouveaux entrecroisés en tous sens, que l'on rencontre aux faces antérieures et postérieures de la vessie sous le péritoine. || 2° Terme d'histoire naturelle. Bourrelet ou renflement du bord de certaines coquilles univalves.

— HIST. XVI^e s. Posons un ulcère situé à la jambe, avec alteration d'os, accompagné d'une va-ricice, PARÉ, *Introd.* 23.

— ETYM. Provenç. *varica*; du lat. *varicem*.

VARICELLE (va-ri-sè-l'), s. f. Terme de méde-cine. Petite vérole volante, fausse variole, variole bâtarde, c'est-à-dire petite vérole survenant la plupart du temps sur un sujet qui a été vacciné ou qui a déjà eu la petite vérole. La varicelle est parmi les petites véroles volantes celle qui s'é-loigne le plus de la vraie variole et qui est la plus bénigne.

— ETYM. Dimin. irrégulier de *variole*.

VARICOÈLE (va-ri-ko-sè-l'), s. f. Terme de chirurgie. Tumeur formée par la dilatation vari-queuse des veines du scrotum et de celles du cor-don spermatique.

— REM. Plusieurs le font masculin, mais il vaut mieux le faire féminin suivant l'analogie des mots en *cèle*.

— ETYM. *Varice*, et *κύλη*, tumeur.

† VARI-COMPHALE (va-ri-kon-fa-l'), s. f. Terme de chirurgie. Tumeur variqueuse ayant son siège à l'ombilic.

— ETYM. *Varice*, et *ὀμφαλός*, nombril.

VARIÉ, ÉE (va-ri-é, ée), part. passé de varier. || 1° Qui reçoit des variations. Nos offices sont va-riés de lectures de l'Écriture, du chant des psaumes et de courtes oraisons, FÉN. t. III, p. 327. || 2° Qui présente de la variété. Une langue harmonieuse et variée. Un spectacle varié. On a toujours trouvé la nature plus variée dans les climats chauds que dans ceux de septentrion, VOLT. *Mœurs*, 149. || 3° Terme d'histoire naturelle. Qui est orné de différentes couleurs. Tout son corps [du petit duc] est très-joliment varié de gris, de roux, de brun et de noir, BUFF. *Ois.* t. II, p. 154. || S. m. Nom spécifi-que d'un libre. || 4° Terme de musique. Air varié, morceau de musique composé d'un air, d'une mé-lodie et d'une ou plusieurs variations faites sur cet air, cette mélodie. || 5° Terme d'architecture. Colonne variée, colonne faite de diverses matiè-

teur, rayon tiré du soleil à une planète, ou d'une planète à son satellite. On appelle inférieures celles [planètes] qui, comme Vénus, ont un rayon vecteur plus petit que celui de la terre, DELAMBRE, *Abr. astron. leçon 14*.

— ETYM. Lat. *vectorem*, conducteur, porteur, de *vehere* (voy. VÉHICULE).

VÉCU, UE (vé-ku, kue), *part. passé* de vivre. Les âges vécus par une population donnée.

VÉDA (vé-da), *s. m.* Livre sacré des Indiens. Il y a quatre Védas, le Rigvéda, le Sâmavéda, le Yajurvéda et l'Atharvavéda. || Alors qu'on ne connaissait ce livre que par ouï-dire, on écrivait vedam ou veidam.

— ETYM. Sanscr. *veda*, de *vid*, savoir, le même que le lat. *videre*, voir.

† VÉDANTA (vé-dan-ta), *s. m.* Partie théologique des Védas.

† VÉDASSE (vé-da-s'), *s. f.* Sel qui se tire de la guède et qui sert à la teinture.

— ETYM. All. *Waidasche* de *Waid*, guède, et *Asche*, cendre.

VEDETE (vé-dè-t'), *s. f.* || 1° Tourelle sur un rempart servant de guérite aux sentinelles. || Le nom de guérite est le seul donné à ces constructions, qui sont bannies des fortifications modernes, LECOARANT. || Lieu où l'on met les sentinelles sur le rempart d'une place de guerre, ou sur les angles de quelque fortification. || 2° Par transport du nom du lieu où l'on observe à celui qui observe, un cavalier posé en sentinelle, qui revient promptement donner avis de ce qu'il a découvert. Il y a des vedettes de part et d'autre, qui n'ont qu'un petit ruisseau ou qu'un petit fossé entre deux, PELLISSON, *Lett. hist.* t. 1, p. 276. Ces animaux, dit-il, sont gormains du renard; Jamais la guerre avec tant d'art ne s'est faite parmi les hommes, Non pas même au siècle où nous sommes, Corps-de-garde avancé, vedettes, espions, Embuscades... LA FONT. *Fabl.* X, 1. La vedette, le voyant venir droit à son poste, se mit sur ses gardes, HAMILT. *Gram.* 5. || Mettre en vedette, mettre un cavalier en fonction de vedette. || Être en vedette, être en fonction de vedette. || Fig. Dans les quatre parties du monde la religion a distribué ses milices et placé ses vedettes pour l'humanité, CHATEAUB. *Génie*, IV, III, 5. || 3° Terme de marine. Cinqième foc que les grands bâtiments ont au delà de tous les autres. || Petit bâtiment de guerre placé momentanément en observation, en découverte de l'ennemi. || 4° Dans une lettre, la tête, la place isolée où l'on écrit le titre de la personne à qui on l'adresse. Écrire Monsieur en vedette, et non pas à la ligne. Dans le protocole... il appelle le parlement Messieurs, sans vedette, BACHAUMONT, *Mém.* t. XXXVI, p. 279. || Par extension, mettre en vedette, mettre dans un écrit, d'une façon à attirer le regard, la ligne, le mot sur lequel on veut attirer le regard. Certains restaurants mettent en vedette sur leur carte les mets du jour. || 5° Terme de théâtre. Faveur toute spéciale de voir son nom imprimé sur l'affiche en caractères beaucoup plus gros que celui de ses camarades.

— SYN. VEDETTE, SENTINELLE. Une vedette est à cheval; une sentinelle est à pied: l'une et l'autre veillent à la sûreté du corps dont elles sont détachées, et pour la garde duquel elles sont mises en faction.

— HIST. XVI^e s. Et quasi aussi tost que vos sentinelles, vedetes, ou batteurs d'estrade, elle [la cavalerie] vous est sur les bras, LANOUE, 635.

— ETYM. Ital. *vedetta*, de *vedere*, voir (voy. VOIR).

† VÉDIQUE (vé-di-k'), *adj.* Qui a rapport aux Védas. Les hymnes védiques. La poésie védique.

† VÉGÉTABILITÉ (vé-jé-ta-bi-li-té), *s. f.* Faculté de végéter. La vie végétale, ou végétabilité, pulsance dont les harmonies sont l'organisation, la génération et la mort, BERNARD, DE ST-PIERRE, *Harm.* V, *Harm. anim.*

VÉGÉTABLE (vé-jé-ta-bl'), *adj.* Qui végète, qui peut végéter. Cet arbre est sec, il n'y a plus rien de végétal, ni dans le tronc, ni dans la racine, *Dict. de l'Académie*.

— ETYM. *Végéter*. Paré a dit *vegetable* au sens d'un végétal: L'extraction de la quinte-essence des vegetables, xxv, 24. C'est de cet emploi de *vegetable* que les Anglais ont tiré *vegetables* au sens de légumes.

VÉGÉTAL, ALE (vé-jé-tal, ta-l'), *adj.* || 1° Qui appartient, qui a rapport aux plantes ou qui en provient. Les matières végétales sont formées,

dans leurs premiers principes, de carbone, d'hydrogène et d'oxygène, auxquels sont ajoutés, mais dans quelques cas seulement et comme accessoires non indispensables, l'azote, le soufre, le phosphore... FOURCROY, *Conn. chim.* t. VII, p. 67. Dans les champs parfumés le jeune arbuste étale de son luxe naissant la pompe végétale, DELILLE, *Parad. perdu*, VII. || Le règne végétal, l'ensemble des végétaux. || Terre végétale, voy. TERRE, n° 11. || 2° *S. m.* Corps organisé qui végète, arbres, plantes, ou, biologiquement, tout être organisé qui accomplit son alimentation solide, liquide et gazeuse aux dépens du milieu minéral ou inorganique, par opposition à l'animal, qui s'alimente aux dépens d'êtres vivants ou qui ont vécu. Mais, se laissant aller à l'ardeur qui l'emporte, il passe aux végétaux, pour voir de quelle sorte, Dans son travail secret, la nature conduit l'admirable progrès de la plante et du fruit, PERRAULT, *Épît. à la Quintinye*, dans RICHELIEU. Ces végétaux puissants qu'en Perse on voit éclore, VOLT. *Sémiram.* IV, 2. Nous différons beaucoup des végétaux; cependant nous leur ressemblons plus qu'ils ne ressemblent aux minéraux, et cela parce qu'ils ont une espèce de forme vivante, une organisation animée, semblable en quelque façon à la nôtre, BUFF. *Hist. anim.* 1. Le terme constant de la nutrition et de l'accroissement dans les végétaux est la solidité qu'acquiescent ces êtres et l'état ligneux qu'ils contractent, FOURCROY, *Conn. chim.* t. VII, p. 30. Les végétaux sont de véritables machines où s'exercent beaucoup d'opérations chimiques qui consistent en général dans la combinaison au moins ternaire des principes primitifs fournis par la terre, ID. *ib.* t. VIII, p. 318. || Végétaux fossiles, plantes enfouies dans le sein de la terre et dont on retrouve la matière transformée et minéralisée, ou seulement la forme.

— HIST. XVI^e s. La manière de distiller l'huile des vegetaux, c'est-à-dire, des herbes et plantes, PARÉ, XXVI, 8.

— ETYM. Mot fait avec le radical du verbe *végéter*, et la terminaison adjective *al*.

† VÉGÉTALITÉ (vé-jé-ta-li-té), *s. f.* || 1° État ou nature d'une plante, d'un végétal. || 2° L'ensemble des végétaux, par opposition à l'ensemble des animaux. La végétalité et l'animalité. C'est sans doute de ce moment [l'émergence des montagnes] que date la formation des divers centres de végétalité et d'animalité dont la terre offre le tableau, MOREAU DE JONNÈS, *Ethnogénie caucasienne*, p. 9. || 3° Premier degré et le plus simple de la vitalité, c'est-à-dire l'ensemble des phénomènes physiologiques qui sont communs aux plantes et aux animaux, et qui existent seuls dans les végétaux.

VÉGÉTANT, ANTE (vé-jé-tan, tan-t'), *adj.* || 1° Qui est doué de la propriété de végéter. Les êtres végétants. || 2° Par extension, qui vit et opère comme les plantes. Sans mettre en lui [corps] au commencement aucune âme raisonnable, ni aucune autre chose pour y servir d'âme végétante ou sensitive, DESC. *Méth.* V, 4. Au-dessus des choses insensibles et inanimées Dieu a établi la vie végétante, BOSS. 1^{re} *serm. sur les dém.* 1. Conservez-moi votre amitié, jusqu'à ce que notre machine végétante et pensante retourne aux éléments dont elle est faite, VOLT. *Lett. Dumarsais*, 12 oct. 1755.

† VÉGÉTEUR, TRICE (vé-jé-ta-teur, tri-s'), *adj.* Qui fait végéter. Les animalcules des infusions... ne la doivent point [leur origine] à une prétendue force végétatrice ou formatrice inhérente à la matière des infusions, BONNET, *Phil. addit.* § 1.

VÉGÉTATIF, IVE (vé-jé-ta-tif, ti-v'), *adj.* || 1° Qui fait végéter. Nous nous étonnons qu'un Redi, ce grand destructeur des préjugés de l'ancienne école... eût recours à une âme végétative pour rendre raison de l'origine des vers qui vivent dans l'intérieur des fruits, BONNET, *Paling*, XI, 1. || 2° Qui est dans l'état de végétation. Être végétatif. Vie végétative. || Fig. Je ne suis plus qu'un être végétatif, une machine ambulante; il ne me reste qu'un peu de chaleur dans le cœur pour aimer mes amis, et ceux qui méritent de l'être, J. J. ROUSS. *Lett. à M****, *Corresp.* t. I, p. 48, dans POUGENS. || 3° Terme de physiologie. Se dit des propriétés de nutrition, de développement et de génération, parce qu'elles sont communes aux végétaux et aux animaux. Fonctions végétatives. || Vie végétative, l'ensemble des fonctions qui sont communes aux végétaux et aux animaux. || Organes et appareils végétatifs ou de la vie végétative, ceux qui concourent aux fon-

ctions de nutrition, digestion et urination, respiration et circulation, et de reproduction mâle et femelle. || En anatomie, on dit aussi éléments, tissus et systèmes végétatifs, pour désigner tous les éléments, tissus, etc. qui, bien que faisant partie du corps des animaux, ne jouissent pourtant, comme les éléments anatomiques des plantes, que des propriétés de nutrition, de développement et de reproduction, mais n'ont aucune des propriétés de la vie animale.

— HIST. XIII^e s. L'une puissance est vegetative, et ce est commun as arbres et as plantes, car il ont ame vegetative aussi comme li home ont, BRUN. *LAT. Trésor*, p. 260. || XVI^e s. Aucuns d'entre eux [philosophes] affirment qu'il faut que la vraie matiere ait en soy puissance vegetative [puissance d'accroissement], LANOUE, 470. Trois operations vegetatives, à sçavoir, attirer leur nourriture, croistre et engendrer semence... PARÉ, *Introd.* 5.

— ETYM. *Végéter*: provenç. *vegetatu*; espagn. et ital. *vegetativo*. Palissy l'a employé au sens d'un végétal: Les arbres et autres vegetatifs, 30.

VÉGÉTATION (vé-jé-ta-sion; en vers, de cinq syllabes), *s. f.* || 1° Action de végéter; ensemble des fonctions qui constituent la vie d'une plante. La végétation d'une plante n'est rien que la plante végétante, VOLT. *Dial.* XXIV, 2. C'est le froid encore plus que la rareté de l'air qui fixe sur les montagnes les limites de la végétation, SAUSSURE, *Voy. Alpes*, t. VII, p. 347. || Par extension. Il y a dans les animaux des parties très-considérables, comme les os, les cheveux, les ongles, les cornes, dont le développement est une vraie végétation, BUFF. *Hist. anim.* 1. || 2° Collectivement. Les arbres et les plantes. La végétation est magnifique dans cette vallée. Quelques végétations singulières, opérées dans du papier, dans du coton, dans de la laine... BONNET, *Hist. nat. Evu.* t. III, p. 252, dans POUGENS. || Fig. C'est par ce travail [combinaison des termes] qu'est souvent excité l'art de l'écrivain; et les plus belles productions de l'esprit humain ont été composées avant cette accroissance de termes et cette végétation stérile qui couronne les vieux idiomes, VILLEMAM, *Dict. de l'Acad. Préf.* p. XXI. || 3° Fig. État d'une personne qui vit comme une plante. Les plaisirs peu vifs, mais tranquilles d'une douce végétation, en un mot une vie paisiblement active, le sauva de l'ennui de la solitude, MARMONTÉL, *Cont. mor.* *Misanth. corr.* Il n'est plus un cœur sur lequel je puisse compter; la vie ne sera plus pour moi désormais qu'une insipide végétation, GENLIS, *Jeanne de France*, t. II, p. 160, dans POUGENS. || 4° Nom donné à certaines productions chimiques parce qu'elles ont quelque ressemblance avec les plantes. La végétation de l'amalgame d'argent s'appelle arbre de Diane; celle du fer, arbre de Mars. En vain la nature s'était enchevêtrée dans des lieux si profonds et si inaccessibles [les grottes d'Antiparos], pour travailler à la végétation des pierres; elle fut, pour ainsi dire, prise sur le fait par des curieux si hardis, FONTEN. *Tournefort*. || 5° Terme de pathologie. Nom donné à toutes les productions charnues qui s'élèvent et semblent végéter à la surface d'un organe ou d'une plaie.

— HIST. XVI^e s. Il semble quant à la vegetation [puissance d'accroissement], qu'ils ne parlent pas sans raison, LANOUE, 470.

— ETYM. *Végéter*: provenç. *vegetacio*; espagn. *vegetacion*; ital. *vegetazione*. En latin *vegetatio* a seulement le sens de mouvement, d'énergie.

VÉGÉTER (vé-jé-té). La syllabe *gé* prend un accent grave quand la syllabe qui suit est muette: je végète, excepté au futur et au conditionnel: je végèterai, je végèterais, *v. n.* || 1° En parlant des arbres et des plantes, se nourrir et croître. Tout ce qui a vie dans la nature vit sur ce qu'il végète; et les végétaux vivent, à leur tour, des débris de tout ce qui a vécu et végété, BUFF. *Quadrup.* 1. 1, p. 171. Tout naît, végète, et meurt pour végéter encore, DELILLE, *Trois rég.* VII. || Fig. Le peu de minutes qui me restent encore à végéter entre le mont Jura et les Alpes, VOLT. *Lett. au roi de Pr.* 49 mars 1773. || 2° Fig. Vivre dans l'inaction ou dans une situation gênée. Près du trône si tu grandis, Si je végète sans puissance... BÉRANG. *Deux cousins*. || Ne faire plus que végéter, n'avoir presque plus l'usage de ses facultés intellectuelles. Il est bien âgé, il ne fait que végéter. || 3° Fig. Vivre sans intérêt, sans mouvement, sans émotions. Je ne tiens plus à rien; il ne me reste plus qu'à végéter, M^{me} DU DEFANT, *Lett. à H. Walpole*, t. II, p. 174, dans POU-

GENS. On ne vit qu'à Paris et l'on végète ailleurs, GRESS. *le Mèch.* III, 9. Si on a des passions vives, on s'égare; si l'on n'en a point, on végète, OENLIS, *Veill. du éhdt.* p. 80, dans POUGENS.

— HIST. XVI^e s. Je confesse bien que petit feu de paille la végète et rejout [la salamandre], mais... RAB. *Pant.* III, 52. Outre ce qu'il [le soleil] éclaire tout le monde de sa lueur, quelle vertu est-ce de nourrir et vegeter par sa chaleur tous animaux? CALVIN, *Instit.* 433.

— ETYM. Provenç. *vegetar*, croître; espagn. *vegetar*; ital. *vegetare*; du lat. *vegetare*, donner le mouvement, augmenter, fortifier, et aussi au sens neutre de croître, se développer dans la latinité postérieure (voy. QUICHERAT, *Addenda*). Au XVI^e siècle il n'a que l'emploi latin de fortifier, faire croître.

† VÉGÉTO-ANIMAL, ALE (vé-jé-to-a-ni-mal, ma-l'), *adj.* Qui tient de la nature des animaux et de celle des végétaux. Celle des parties constituantes du froment qui a paru le plus intéresser les physiiciens, est la partie glutineuse connue encore sous le nom de matière végétato-animale, TESTIER, *Instit. Mém. scienc. t. I*, p. 549.

† VÉGÉTO-MINÉRAL, ALE (vé-jé-to-mi-né-ral, ra-l'), *adj.* Qui tient de la nature végétale et de la nature minérale. || Terme de pharmacie. Eau végétato-minérale, acétate de plomb étendu d'eau.

† VÉGÉTO-SULFURIQUE (vé-jé-to-sul-fu-ri-k'), *adj.* Terme de chimie. Acide végétato-sulfurique, acide délicuescent et incristallisable qui se forme en même temps que du sucre, lorsque l'on traite du linge par l'acide sulfurique.

VEHÉMENTE (vé-é-man-s'), *s. f.* || 1^o Mouvement fort et rapide dans l'âme, dans les passions. Et son feu [de l'amour] le plus vif et le plus véhément, à la moindre traverse, au moindre empêchement, Perd si tôt cette véhémence, Que de tout le bien qu'il commence il néglige l'avancement, CORN. *Imit.* III, 6. On peut comparer le premier [démotsthène] à cause de la violence, de la rapidité, de la force et de la véhémence avec laquelle il ravage pour ainsi dire et emporte tout, à une tempête et à un foudre, BOIL. *Longin, Subl.* ch. 10. Je soutiens mon bon droit avec une véhémence douloureuse et pathétique, VOLT. *Lett. d'Argental*, 27 févr. 1765. Le chevreuil laisse des impressions plus fortes et qui donnent aux chiens plus d'ardeur et plus de véhémence d'appétit que l'odeur du cerf, BUFF. *Chevreuil*. Quelle passion donnait tant d'énergie à son âme, et de véhémence à sa diction? J. J. ROUSS. 3^e *dial.* Solitaire, je vais conserver toute la véhémence des sentiments et des douleurs, STAEL, *Delphine*, 5, frag. 5. || Cet orateur a de la véhémence, il a une éloquence pleine de force entraînant. || 2^o Par un passage du sens moral au sens physique, il se dit en parlant du vent. Le vent souffle avec véhémence.

— REM. Au XVII^e siècle, ce mot avait été attaqué; et Bouhours dit (*Nouv. Rem.*): « Véhémence et véhément, ce sont de bons mots; ceux qui font scrupule de s'en servir, ont la conscience trop délicate en matière de langage. »

— HIST. XVI^e s. [Madeleine] De sa nouvelle amour montrant la véhémence, DESPORTES, *Œuvres chrestiennes, sonnets*, 15. Ayant ouy l'orateur Demosthenes, il sembloit renouveler en la memoire des escoutans comme une image et une ombre de la vehemence et vivacité de son eloquence, AMYOT, *Pyrrh.* 29. Quand on vient à demander quelle est la cause qui a produit et va encore produisant ces vehemences [violences]... LANOUE, 67. L'imagination, esbranlée avecques vehemence, MONT. I, 101.

— ETYM. l'rovenç. *vehemensia*; espagn. *vehemencia*; ital. *vehemenzia*; du lat. *vehementia*, de *vehemens*, véhément.

VEHÉMENT, ENTE (vé-é-man, man-l'), *adj.* || 1^o Qui se porte avec ardeur et force à tout ce qu'il fait. Elle [la grâce] agit pleinement, Et tout semble possible à son feu véhément, CORN. *Poly.* II, 6. Votre amour étant pure, encor que véhémement, Je vous suivrai partout, LA FONT. *Filles de Minée*. Une véhémement occupation de l'esprit, BOSS. *Ét. d'orais.* v, 17. Nous sommes véhémements dans tous nos desirs, MONT. 2^e *sermon, Véture*, 2. || 2^o Orateur, écrivain véhément, celui qui a une éloquence entraînant. C'est le plus véhément des poètes satiriques; c'est Juvénal, qui vivait à Rome au commencement du règne de Néron, sous le ministère de Sénèque, DIDER. *Claude et Nér.* I, 102. Le véhément Bridaine a déchiré plus de cœurs et fait couler plus de larmes que le savant et pro-

fond Bourdaloue, et, si j'ose le dire, que le sublime Bossuet, MARMONTÉL, *Œuv.* t. V, p. 48. || Discours véhément, discours plein de chaleur et de force. J'ai attaqué Antoine; qu'y a-t-il de plus véhément que mes harangues contre lui, semblables à celles de Démotsthène contre Philippe? RÉN. *Dial. des morts anc.* (Caton, Cicéron). || On dit de même : éloquence véhémement, Il [Cléon] avait une sorte d'éloquence véhémement, impétueuse, emportée, qui entraînait les esprits moins par la force des raisons que par la hardiesse et la violence de son style et de sa déclamation, ROLLIN, *Hist. anc. Œuv.* t. III, p. 584, dans POUGENS.

— HIST. XII^e s. [Jésus-Christ venant vers les apostres] fut demostreiz par un deforien [extérieur] son, alsî com par vehement espir [souffle], ROIS, p. 486. || XIV^e s. Fort appetit et vehement desir de choses delectables, ORESME, *Éth.* 225. || XV^e s. Avec les vehemens raisons prouées et solues, CHRIST. DE PISAN, *Charles V*, I, *Prol.* || XVI^e s. L'aspre fureur de mon mal vehement, DESPORTES, *Diane*, I, 20. Effroyables deserts, et vous, bois solitaires, Pour la dernière fois soyez les secretares De mon duel vehement, MONT. *Épithaphe, complainte pour Henri III.* Affligé d'une vehemente cuisson des yeux, MONT. II, 241. On applique des remedes vehemens, LANOUE, 92.

— ETYM. Provenç. *vehement*; espagn. *vehemente*; ital. *vehemente*; du lat. *vehementem*. *Vehemens* parait être un participe passif archaïque dont il y a quelques restes dans le latin, *vehemens* ou *vehementis*, de *vehere*, entraîné, emporté.

VEHÉMENTEMENT (vé-é-man-te-man), *adv.* Terme de procédure criminelle. Très-fortement. Pourquoi dire d'un accusé qu'il est véhémentement suspecté d'un tel crime, pour dire qu'il en est violemment suspect? D'ALEMB. *Éloges, Boileau*. || Cette locution n'est plus usitée dans le langage juridique, mais elle est restée dans le langage commun. Helvétius est véhémentement soupçonné d'avoir fait cet ouvrage [le *Sermon du rabbin Akib*], VOLT. *Lett. Damilaville*, 8 févr. 1762.

— HIST. XIV^e s. Vehementement suspecieuse dudit fait, *Ordonn. des rois de Fr.* t. III, p. 664.

— ETYM. *Vehemente*, et le suffixe *ment*.

VEHICULE (vé-i-ku-l'), *s. m.* || 1^o Une voiture quelconque (ce qui est le sens propre du mot latin). Pendant les deux occupations successives de Paris, en 1814 et 1815, on voyait constamment devant son hôtel [hôtel du restaurateur Beauvilliers] des véhicules de toutes les nations, BRILLASAVARIN, *Physiol. du goût, Médit.* xxviii. Colas, fabricant de véhicules d'arrosage, *Almanach Didot-Bottin*, 1874-1872, p. 662. || 2^o Terme didactique. Ce qui sert à conduire, à transmettre plus facilement. L'air est le véhicule du son. Le sang, véhicule fluide Des esprits ainsi corrompus, LA FONT. *Quinquina*, I. || Dissolvant, en parlant des couleurs. || En pharmacie, excipient liquide. Le sucre, le miel, les gommés, la manne, les sucres résineux commencent à être employés en médecine comme véhicules ou excipients, ou comme remèdes particuliers, FOURCROY, *Conn. chim.* t. I, p. VIII. || En anatomie, véhicules, les liquides qui servent à tenir en suspension, soit momentanément, soit d'une manière permanente (quand ce sont des liquides conservateurs), les éléments anatomiques qu'on doit examiner au microscope. || 3^o Fig. Ce qui prépare, ce qui aide. Encore que le bon exemple des pasteurs soit un excellent véhicule pour insinuer l'Évangile, BOSS. 2^e *instruct. pastor*, 30. Avec tant de véhicules [protections] ce choix [de Chamillard comme surintendant] ne fut pas un instant balancé, ST-SIM. 70, 418. Vous n'avez pas besoin de cela [un cadeau] pour être reçu à merveille [auprès de Mlle Quinault, actrice]; mais ce sera un petit véhicule pour vous faire avoir vos entrées, VOLT. *Lett. Berger*, 12 déc. 1736. Si la calomnie disparaît à la mort de l'homme obscur, la célébrité lui sert de véhicule, et la porte jusques aux siècles les plus reculés, DIDER. *Claude et Nér. à M. Naigeon*. L'or et l'argent, qui sont le véhicule ou le signe de toutes les productions, RAYNAL, *Hist. phil.* VI, 18. Puisqu'il [l'art de l'imprimerie] est devenu le principal véhicule de l'instruction, son histoire tient étroitement à celle de l'esprit humain, DAUNOU, *Instit. Mém. sc. mor. et pol.* t. IV, p. 448. || 4^o Terme de la religion bouddhique. Moyen qu'offre cette doctrine pour faire traverser à toutes les créatures la mer agitée de la douleur et de la mort, et les conduire au rivage de la délivrance, au port du repos.

— HIST. XVI^e s. Cest humeur sereux est garde pour deslayer et destrempier le sang trop gros, et pour ce est appellé le vehicule du sang, PARÉ, *Introd.* 6.

— ETYM. Lat. *vehiculum*, de *vehere*, porter, de même radical que le sanscrit *vah*, porter; comparez le grec *ἄχος*, char, allem. *Wagen*.

† VEHME (vé-m'), *s. f.* || 1^o Vehme ou cour vehmique, tribunal secret établi par Charlemagne pour retenir les Saxons dans le christianisme et dans l'obéissance. || 2^o Plus tard, comme continuation de ce tribunal, mais avec un autre caractère, la sainte vehme, association secrète connue aussi sous le nom de francs juges, et qui se forma en Allemagne dans le XIV^e et le XV^e siècle; elle avait son siège principal en Westphalie; née de l'impuissance de la justice régulière durant les troubles, elle assignait devant elle les plus puissants comme les plus humbles, jugeait sans témoins et sans procédure par des juges masqués, et faisait accomplir par des injuriés, masqués aussi, ses sentences prononcées souvent en l'absence de l'accusé.

— ETYM. Allem. *Fehm*, juridiction criminelle, tribunal secret.

† VEHMIQUE (vé-mi-k'), *adj.* Qui appartient à la sainte vehme. Cour vehmique. || Par extension, L'association exerce par la main de ses séides une justice vehmique contre ses propres membres, REYBAUD, *Revue des Deux-Mondes*, 15 juillet 1863, p. 461.

† VEIDAM (vé-dam'), *s. m.* Voy. VÉDA.

† VEILLANT, ANTE (vé-llan, llan-l'), *ll mouillées*, *adj.* Qui veille. J'y nourrissais encor les desirs sans espoir, Les soins toujours veillants, le chagrin toujours noir, LA FONT. *Poésies mêlées*, xxxviii. Rien n'a paru plus insupportable à l'arrogance des libertins [incrédules], que de se voir continuellement observés par cet œil toujours veillant de la Providence divine, BOSS. *Sermons*, 3^e dim. après Pâq. *Préambule*.

— HIST. XVI^e s. Un mari defiant, do jalouse nature, Comme un dragon veillant de la voir m'empeschoit, DESPORTES, *Élégies*, I, 49, *discours*.

† VEILLAQUE (vé-lla-k'), *ll mouillées*, *s. m.* Terme vieilli. Homme sans foi, sans honneur. Je vais t'assassiner d'un seul de mes regards, Veillaque... CORN. *Villus. com.* II, 2. Penses-tu donc, veillaque, qu'un gentilhomme de qualité... CÉRANO, *le Pédant joué*, V, 7.

— HIST. XVI^e s. C'est [cette potence], dit-il, tant que je vivrai, pour le premier qui reculera, et, quand je serai mort avec les vaillans sur la breche, pour oster aux François la peine d'en planter une autre pour les veillaques, D'AUB. *Hist.* III, 412.

— ETYM. Espagn. *bellaco*; portug. *velhaco*; ital. *vigliacco*; dérivé du latin *vilis*, vil.

VEILLE (vé-ll', ll mouillées, et non vé-ye), *s. f.* || 1^o Absence de sommeil pendant le temps destiné au sommeil. Il a souffert une longue veille cette nuit. Une veille prolongée. Sa vie à son déclin, s'est éteinte, pareille au flambeau, compagnon de la savante veille, Lorsque, toute la nuit en silence allumé, Aux feux du jour naissant il s'éteint consumé, P. LEBRUN, *Bonh. de l'étude*. || Il s'emploie plus ordinairement au pluriel. J'ai su lui préparer des craintes et des veilles, RAC. *Bajaz.* I, 1. Ces veilles que les savants et les poètes même ont tant de soin de faire valoir, prises dans le sens le plus littéral, ne sont pas des veilles en comparaison de celles qui se font en plein air et en toutes saisons pour étudier le ciel, FONTEN. *Maraldi*. Ils [les pharisiens] faisaient de longues veilles, et se refusaient jusqu'au sommeil nécessaire, DIDER. *Opin. des anc. phil. (Juifs)*. || Lit de veille, lit portatif qu'on établit le soir dans la chambre d'une personne qui veut avoir quelqu'un auprès d'elle pendant la nuit. || Chandelle de veille, chandelle assez longue pour durer toute la nuit. Bougie de veille, très-petite bougie, qui néanmoins dure toute la nuit au moyen d'une mèche très-fine, Mortier de veille, gros morceau de cire avec une mèche allumée au milieu pour éclairer une chambre pendant toute la nuit. Ces dénominations ont vieilli. || 2^o État de l'économie animale dans lequel les impressions venues soit du dehors, soit du dedans, sont perçues et contrôlées par les sens et par la pensée, et où il est possible d'agir volontairement. Il est très-ordinaire que dans ses rêves on voie des morts... si on les a vus pendant le sommeil, pourquoi ne les verra-t-on pendant la veille? VOLT. *Diét. phil. Enchantement*. Tranquille je m'endors, Et tranquille je veille; et

ma veille aux remords Ni men sommeil ne sont en proie, A. CHÉN. *La jeune captive*. || On dit dans le même sens : état de veille. || Être entre la veille et le sommeil, n'être ni tout à fait éveillé, ni tout à fait endormi. Entre la veille et le sommeil profond nous pouvons distinguer deux états mi-toyens... CONDILL. *Traité sens.* II, 41. || Veille des plantes, temps pendant lequel les fleurs, les feuilles qui présentent le phénomène du sommeil, restent ouvertes ou étalées. || 3° Garde qui se fait pendant la nuit. Les veilles cesseront au sommet de nos tours, MALH. II, 4. Les chars, les royales merveilles, Des gardes les nocturnes veilles, Tout a fui, A. CHÉN. *Versailles*. || La veille des armes, nuit que celui qui allait être fait chevalier passait auprès de ses armes dans une chapelle. Ignace fit la veille des armes et s'arma chevalier de la Vierge, VOLT. *Mœurs*, 139. || 4° Partie de la nuit selon la division qu'en faisaient les anciens Romains. La nuit était divisée en quatre veilles. Vers la quatrième veille de la nuit, il [Jésus] vint à eux, marchant sur la mer, SACI, *Bible, Évang. St Marc*, VI, 48. || 5° Il se dit quelquefois pour veillé. Avec raison vous m'aprenez nos veilles, Nos vieux récits et nos chants si grossiers, BÉRANG. *Nostalg*. || 6° Au plur. Fig. Longue et forte application à l'étude, aux productions de l'esprit, aux affaires. ...Tant de rares esprits Qui l'ont choisi pour but de leurs savantes veilles, CHAPELAIN, *Ode au card. de Richelieu*. Aristote a consacré des veilles au théâtre, MOL. *Tart. Préface*. Oui, je sais qu'entre ceux qui t'adressent leurs veilles, Parmi les Pelletiers on compte des Corneilles, BOIL. *Disc. au roi*. ...Le siècle fortuné Qui, rendu plus fameux par tes illustres veilles... JOU. *Épît.* VII. Des veilles, des travaux un faible cœur s'étend, J. B. ROUSS. *Ode au comte de Luc*. || 7° Le jour qui précède celui dont il est question (ainsi dit probablement, parce que la veille des fêtes, dans l'ancienne Église, était employée en veilles et prières). Ou j'étais résolu, faisant autant que trois, De boire et de manger comme aux veilles des Rois, RÉGNIER, *Sat.* X. Elle [une petite fille] nous vient d'assurer que le lendemain de la veille de Pâques était un mardi, puis elle s'est reprise et a dit : c'est un lundi, CH. DE SÉV. dans *Sév.* 15 déc. 1675. Je viens de retrouver dans mes papiers une lettre de la main de Locke, écrite la veille de sa mort à milady Peterborough; elle est d'un philosophe aimable, VOLT. *Lett. d'Atembari*, 4 sept. 1769. Je suis sûr, moi, que le jour du départ serait la veille des larmes, BEAUMARCHAIS. *Mar. de Figaro*, II, 49. Rosette : Adieu. — Arlequin [qui doit se marier avec elle le lendemain] : Ma bonne amie, n'oubliez pas que c'est aujourd'hui la veille de demain ! FLORIAN, *les Jumeaux de Bergame*, 3. || Fig. Se faire peissonnier la veille de Pâques, voy. *FLQUES*, n° 2. || À la veille de, au jour qui précède celui dont il s'agit : À la veille d'un si grand jour [la bataille de Rocroi], il est tranquille, BOSS. *Louis de Bourbon*. || Fig. À la veille de, sur le point de. Ce fut un grand bonheur pour moi de recevoir votre lettre devant que de partir de Bruxelles, et de recevoir tant de consolation à la veille d'avoir tant de peine, VOLT. *Lett.* 20. On est à la veille de nous apprendre de grandes nouvelles; le cœur bat en attendant, SÉV. 144. Non, je ne m'accoutume point à voir le nom de Noailles à la veille d'une disgrâce, MAINTENON, *Lett. au duc de Noailles*, 45 nov. 1712. Henri Howard, qui est à la veille d'être le premier duc d'Angleterre, HAMILT. *Gram.* 7. || 8° Terme de marine. Ancre de veille ou en veille, ancre préparée afin de la pouvoir lancer à la mer en cas de besoin. || Câble de veille, celui qui est étalé au large de l'ancre de veille. || En veille ou à la veille, se dit en parlant d'un objet qui paraît hors de l'eau ou qui surnage.

— HIST. XII^e s. Li jurs del noel fu cel an par vendredi; Et li jurs de la veille refu par un juesdi, *Th. le mart.* 175. Les mesfaiz e la perte des mesfaiz amender, En veilles e en plur e en mult jeûner, *ib.* 81. || XIII^e s. La veille de la feste Saint Martin vindrent devant Jadres en Esclaveine, VILLEN. XLIV. L'en se saine [signe] parmi la vile De mes merveilles; On les doit bien conter aux veilles; Il n'y a nulles lor perailles, Ce n'est pas doute, RUTEZ. 41. M'a mis mout en veille, Por m'ame mout sospir, cité dans COUSSEMAKER, *l'Art harmonique*, p. 242. || XIV^e s. La ville de Saint Crist, où l'en a accoustumé faire veilles de sainte Juille entre aucuns varlez.... DU CANGE, *vigilia*. || XVI^e s. Les veilles, les jeunes, les haïres, MONT. I, 228.

— ETYM. Provenç. *velha*; catal. *veilla*; espagn. *vela*; portug. *vigia*; ital. *veglia*; d'une forme *viglia*, contractée de *vigilia* (voy. VEILLEA).

VEILLÉ, ÊE (vè-llé, llée, ll mouillées), part. passé de veiller. Auprès de qui en a fait la veille. Un malade veillé par sa femme.

VEILLÉE (vè-llée, ll mouillées, et non vè-yée), s. f. || 1° Veille que plusieurs personnes font ensemble, et, particulièrement, assemblée que les gens de village ou les artisans font le soir pour travailler ensemble en causant. Vieux récits qui, charmant la foule émerveillée, Des crédules hameaux abrégèrent la veillée, DELILLE, *Jard.* III. Ah! rendez-moi, rendez-moi mon village Et sa veillée et ses chansons ! BÉRANG. *Nostalg*. On s'entretient de veus parfois dans les veillées, v. HUGO, *Rayons et ombres*, 42. || 2° Action de garder un malade pendant la nuit. Il est dû à cette garde tant de veillées. || 3° Anciennement, pâté de veillée, pâté que les maîtres étaient obligés de donner à leurs compagnons le jour de la Saint-Remi, pour les avertir qu'il fallait, à partir de ce temps-là, se remettre à travailler après souper.

— HIST. XVI^e s. La volupté a ses veillées, ses jeunes et ses travaux, MONT. I, 69. Notre veillée est plus endormie que le dormir... nos songes valent mieux que nos discours, *ib.* II, 327.

— ETYM. Veillé.

† VEILLEMENT (vè-llé-man, ll mouillées), s. m. Action de veiller.

— HIST. XVI^e s. Veillement, COTGRAVE.

VEILLER (vè-llé, ll mouillées, et non vè-yé), v. n. || 1° S'abstenir de dormir pendant le temps destiné au sommeil. Veiller très-tard. Toute la nature sommeille; Mais non, j'ai tort, je m'aperçois Que, dans ce beau lit où je veille, Mes puces veillent avec moi, SARASIN, dans RICHELET. Je ne saurais veiller sans en être fort incommodé, MAINTENON, *Lett. à d'Aubigné*, 5 août 1685. Mme du Defant, après avoir veillé toute la nuit chez elle-même ou chez Mme de Luxembourg, qui veillait comme elle, donnait tout le jour au sommeil, MARMONTEL, *Mém.* VIII. Il faut que les hommes veillent sans relâche pour saisir les circonstances de ces mouvements inaltérables [des corps célestes], et pour connaître la nature, qui ne se repose jamais, BAILLY, *Hist. astr. Disc. prélim.* p. 2. Et ne veillez-vous qu'au bal? — Un peu aussi pour le pharaon, un peu dans les petits soupers donnés à Mme la vicomtesse, GENLIS, *Théât. d'éduc. Dangers du monde*, I, 3. || Fig. Veille, ma lampe, veille encore; Je lis les vers de Dufresnoy, BÉRANG. *Ma lampe*. || Substantivement. En vain par la veille on acquiert du savoir, RÉGNIER, *Sat.* IV. || 2° Ne point dormir, être dans l'état de veille. Ne sens-je pas bien que je veille? Ne suis-je pas dans mon bon sens? MOL. *Amph.* I, 2. Est-ce donc pour veiller qu'on se couche à Paris? BOIL. *Sat.* VI. Lorsque l'âme a la perception ou le sentiment réfléchi de la suite de ses modifications, elle veille, BONNET, *Causes prem.* VI, 24. || Veillé-je? sorte d'interrogation qu'on se fait à soi-même pour s'assurer que l'on veille en effet, et que ce qu'on voit, ce qu'on entend est réel. Elle me fuit-il veillé-je? ou n'est-ce point un songe? RAC. *Iphig.* II, 7. || 3° Être de garde. Le pauvre en sa cabane où le chaume le couvre, Est sujet à ses lois [de la mort]; Et la garde qui veille aux barrières du Louvre, N'en défend pas nos rois, MALH. IV, 48. Une chose qui caractérise encore le despotisme, c'est la faiblesse; plus il veut qu'on dépende, plus il dépend lui-même; sa garde, qui veille pour lui, veille aussi contre lui, CONDIL. *Hist. anc. Lois*, ch. 4. || 4° Fig. Prendre garde, appliquer son attention à quelque chose. La reine d'Angleterre veillait sans relâche sur sa conscience, BOSS. *Reine d'Angleterre*. Le prince, par son campement, avait mis en sûreté non-seulement toute notre frontière et toutes nos places, mais encore tous nos soldats; il veille, et c'est assez, *ib.* *Louis de Bourbon*. Ces pieux fainéants... Veillaient à bien dîner, BOIL. *Lutr.* I. Depuis six mois entiers j'ai cru que, nuit et jour, Ardente, elle veillait au soin de mon amour, RAC. *Bajaz.* IV, 4. Ils conjuraient ce Dieu de veiller sur vos jours, *ib.* *Esth.* III, 4. Les lois veillent sur les crimes connus; et la religion, sur les crimes secrets, VOLT. *Poët. et lég.* *S'il est utile d'entret. le peuple dans la superst.* Ces deux partis [whig et tory] veillent l'un sur l'autre, ils s'empêchent mutuellement de violer le dépôt sacré des lois, *ib.* *Princ. de Babylone*, 8. Dans tous les États du monde la police veille avec le plus grand soin sur ceux qui instruisent, qui enseignent, qui

dogmatisent; elle ne permet ces sortes de fonctions qu'à gens autorisés, J. J. ROUSS. *Lett. de la Mont.* 5. || 5° Terme de marine. Se dit de l'état d'un rocher dont la partie supérieure se découvre à mer basse, || Veille au grain! voy. *GRAIN*, n° 23. || 6° V. a. Passer la nuit auprès de quelqu'un pour le soigner. Elle le veilla tout le temps de sa maladie, elle reçut son dernier soupir, GENLIS, *Mme de Maintenon*, t. II, p. 477, dans POUSSINS. || Veiller un mort, passer la nuit auprès d'un mort. || Terme de fauconnerie. Veiller un oiseau, empêcher un oiseau de dormir, afin de le dresser ensuite plus aisément. || Fig. Veiller quelqu'un, surveiller sa conduite. Je ne pouvais douter que je ne fusse veillé à l'œil, MIRABEAU, *Lett. orig.* t. I, p. 380. Ils le veillèrent si bien qu'ils surprirent des lettres écrites à des partisans du roi, ANQUET. *Ligue*, III, p. 273. || Proverbe. Jeunesse qui veille et vieillesse qui dort, c'est signe de mort.

— HIST. XII^e s. ...On songe bien en villant; Aussi de voir [vrai] com de mençoigne Sont li penser comme li songe, CRESTIENS DE TROIES, dans HOLLAND, p. 266. Mil eschargaite [sentinelles] les gaitent on voillant, *Ronc.* p. 441. Et souspirer et veiller sans dormir, COCQ, X. En salmes c'oreisans tute la nuit veilla, *Th. le mart.* 162. Tuit cil ki desirent faire ce ke al monde atient, font als com veillier; et tuit cil ki quierent le doventier [intérior] repaus et par pense fuient la noise del monde, font als com dormir, *Job*, p. 479. || XIII^e s. Sainte Eglise se plaint; ce n'est mie merveille; Cascuns de guerrier contre li s'aparelle; Si fil sent endormi; n'est nul qui por li velle; Elle est en grant peril, RUTEZ. 233. Quant Flores dort et ses cuers [son cœur] velle, *Fl. et Bl.* 1485. || XIV^e s. Les gardes des cités doivent celui [Dieu] duubter, sans la garde duquel l'en veille pour neient, J. DE VIGNAY, *Eschès*, f° 71. || XVI^e s. ...Le triste veiller n'est pire que la mort, Et le songe m'est vie heureuse et favorable, DESPORTS, *Imitation de l'Arioste*. Il n'y en a point qui me veillent [surveillent] et si prez, MONT. I, 108. Assez veille qui bien fait, COTGRAVE.

— ETYM. Wallon, *vøy*; bourguig. *vaille*; provenç. *velhar*; espagn. *velar*; ital. *vigliar*; du latin, *vigilare*, qui vient de *vigil*, éveillé; comparez le goth. *vakan*, allem. *wachen*, veiller.

VEILLEUR, EUSE (vè-lléur, lleù-z', ll mouillées, et non vè-yeur), s. m. et f. || 1° Celui, celle qui ne dort pas, ou dort peu la nuit. Pour moi je ne dors point; voyez-vous là mon maître? C'est le plus grand veilleur qui se trouve peut-être, SCARR. *Jodelet ou le maître valet*, I, 2. || 2° Gardien ou gardienne de nuit. Mme de Montespan couchait tous ses rideaux ouverts, ses veilleuses autour d'elle, ST-SIM. 180, 155. || 3° Celui qui veille un mort. || 4° Celui qui, dans certaines fabriques, est chargé de parcourir pendant la nuit les bureaux, les ateliers, les corridors, etc. pour s'assurer que le feu ne couve sur aucun point. || 5° Le veilleur de nuit, celui qui, la nuit, en Allemagne et en Suisse, annonce en chantant les heures.

— HIST. XVI^e s. Le veilleur, saisi de mon manteau, commençoit à... NOEL DU FAIL, *Contes d'Eutrapel*, ch. 48.

— ETYM. Veiller.

VEILLEUSE (vè-lléu-z', ll mouillées, et non vè-yeù-z'), s. f. || 1° Petite lampe qu'on tient allumée pendant la nuit. || 2° Petite mèche enduite de cire, qui brûle dans la veilleuse. Une boîte de veilleuses. || 3° Colchique d'automne.

— ETYM. Veiller.

† VEILLOIR (vè-llôir; ll mouillées), s. m. Table sur laquelle le bourrelier place ses outils et ses matériaux.

† V. VEILLOTTE (vè-llô-t', ll mouillées), s. f. Terme rural. Petit tas de foin qu'on forme sur les prés en fauchant, pour les recueillir plus tard. || On dit aussi villette, et en Normandie villotte.

† 2. VEILLOTTE (vè-llô-t', ll mouillées), s. f. Un des noms vulgaires du colchique d'automne.

† VEIMIQUE (vè-mi-k'), adj. Voy. VEHMIQUE.

† VEINARD (vè-nar), s. m. Terme populaire. Celui qui a de la chance, d'heureuses veines.

VEINE (vè-n'), s. f. || 1° Petit canal qui ramène au cœur le sang distribué par les artères dans toutes les parties et devenu noir en cette distribution. Veine cave. Veine jugulaire. Grosse veine. Petite veine. Dégorger par des sangsues les veines hémorrhoidales. Exciser les veines variqueuses. || On lui a ouvert la veine, on l'a saignée. Il fallait imiter [lors de la Saint-Barthélémy] les chirurgiens experts, qui, pendant que la veine est

ouverte; tirent du sang jusques aux défaillances pour nettoyer les corps cacochymes de leurs mauvaises humeurs, G. NAUDÉ, *Coups d'Etat*, p. 171. || Veine porte, voy. PORTE 2. || Terme de maréchal. Barrer la veine à un cheval, la couper, ou la lier dessus et dessous, pour arrêter le cours de quelque humeur. || Fig. Barrer la veine, couper court à... Portland parla à Torcy du renvoi [de Jacques hors de France]; Torcy n'en fit point à deux fois, et lui barra tout aussitôt la veine, ST-SIM. 54, 148. || Veine artérielle, ancien nom de l'artère pulmonaire. La veine artérielle qui a été ainsi mal nommée, pour ce que c'est en effet une artère, laquelle, prenant son origine du cœur, se divise en plusieurs branches qui vont se répandre partout dans les poumons, DESC. *Méth.* v, 5. || 2° En général, tout vaisseau, veine ou artère, contenant du sang. Tel Sophocle à cent ans charmait encore Athènes, Tel bouillonnait encor son vieux sang dans ses veines, CORN. *au roi*, 1676. Je sens de veine en veine une subtile flamme Courir par tout mon corps, sitôt que je te vois, BOIL. *Longin*, *Subl.* VIII. Juste ciel! tout mon sang dans mes veines se glace, RAC. *Phèdre*, I, 3. Dans ses veines lui-même il portait son trépas [il était empoisonné], VOLT. *Fanat.* v, 1. Un malade qui, tombé dans le délire, s'ouvre les veines et perd dans sa fureur son sang avec ses forces, RAYNAL, *Hist. phil.* I, 43. || Fig. Véritablement, il n'était pas besoin... de tirer du sang de toutes les veines de l'Etat par tant de nouveaux édits, BALZ. *liv.* II, lett. 3. || Tant que le sang, tant qu'un reste de sang coulera dans mes veines, aussi longtemps que je vivrai. Tant qu'un reste de sang coulera dans mes veines, RAC. *Iphig.* IV, 6. || Fig. L'âge où le sang bout, bouillonne dans les veines, où le sang est glacé dans les veines, c'est-à-dire la jeunesse, la vieillesse. Ceux à qui la chaleur ne bout plus dans les veines, En vain dans les combats ont des soins diligents; Mars est comme l'Amour: ses travaux et ses peines Veulent de jeunes gens, MALL. II, 42. || Le sang lui bout dans les veines, se dit d'un homme ardent, fougueux. || Par exagération. Il n'a pas une goutte de sang dans les veines, se dit d'un homme saisi d'épouvante, d'horreur. || Familièrement. Cet homme n'a pas de sang dans les veines, il n'a pas de courage. || Fig. Il n'a veine, il n'a nulle veine qui y tende, se dit d'une personne qui n'a nulle disposition, nulle inclination pour quelque chose. Vous m'avez trompée sur M^e la duchesse du Maine dans l'article principal qui est celui de la piété: elle n'a veine qui y tende, MAINTENON, *Lett. à Mme de Brinon*, 27 août 1693. || Se faire ouvrir les veines, supplice chez les Romains; on incisait les vaisseaux aux bras et aux jambes, et le patient mourait d'hémorrhagie. || 3° Fig. Veine poétique, ou, absolument, veine, disposition naturelle à la poésie qui donne de la facilité pour faire de bons vers. Je me trouve un peu incommode de la veine poétique, par la quantité de saignées que j'y ai faites ces jours passés, MOL. *Préc.* 12. Tous les poètes laisseront couler leur veine, bonne ou mauvaise, et l'accablèrent de louanges, M^{me} DE LAFAYETTE, *Mém. cour de Fr.* *Couv.* t. II, p. 379, dans POUGENS. Je vais de toutes parts où me guide ma veine, Sans tenir en marchant une route certaine, BOIL. *Disc. au roi*. Saint-Amant n'eut du ciel que sa veine en partage, M. SAT. I. Rare et fameux esprit dont la fertile veine Ignore en écrivant le travail et la peine, ID. *ib.* II. Mais je connais bientôt que ma veine glacée... CHAUL. *Retraite*. Et quelques vers échappés à ma veine, Nés sans dessein et façonnés sans peine, Pour l'avenir ne m'engagent à rien, GRESS. *Épître à ma muse*. || Il est en veine, il est dans une disposition favorable à la poésie, à la composition. On l'appiaudit, l'auteur était en veine, BÉRANG. *Dauph.* || Il s'est dit au pluriel. Ô pauvre comédie, objet de tant de veines, Si tu n'es qu'un portrait des actions humaines... CORN. *Gal. du pal.* I, 7. || 4° Poétiquement. Intérieur, centre. Des veines d'un caillon qu'il frappe au même instant, Il fait sortir un feu qui petille en sortant, BOIL. *Lut.* III. || 5° Terme de géologie. Partie longue et étroite de terre, de roche, d'une qualité ou d'une couleur différente de celle qui l'entoure. M. Bowles rapporte que, dans le terrain de la Nata en Espagne, il y a une veine de quartz qui sort de la terre, s'étend à plus d'une demi-lieue et se perd ensuite dans la montagne, BUFF. *Min.* t. I, p. 51. || Terme rural. Veine de terre, portion de terre, souvent plus longue que large, d'une nature différente de celle qui l'entourne. Les racines se détournent d'un obstacle ou d'une veine de mauvais terrain

pour aller chercher la bonne terre, BUFF. *Hist. anim.* ch. 1. || 6° Endroit d'une mine où se trouve le minéral. Veine d'argent. Veine de soufre. Veine riche, abondante. Un chercheur de mines eut, ou fit accroire avoir trouvé beaucoup de veines d'or dans les Pyrénées, ST-SIM. 168, 266. M. Genneté a donné l'énumération de toutes les couches ou veines de charbon de la montagne de Saint-Gilles au pays de Liège, BUFF. *Min.* t. I, p. 236. Les filets de minéral qui parcourent cette gangue et les filons très-minces portent souvent le nom de veine, A. BRONGNIART, *Traité de min.* t. I, p. 283. || Terme de houilleur. Ouvrier à la veine, celui qui extrait le charbon de la couche. || Fig. Cet homme est tombé sur une bonne veine, il a rencontré heureusement. || 7° Par une métaphore tirée de la veine qu'on rencontre dans les exploitations, chance bonne ou mauvaise. Nous avons trouvé une bonne veine, et qui nous explique bien une querelle que vous eûtes une fois... SEV. 4 mai 1672. Mme de la Fayette... est dans une mauvaise veine de santé, M. 4 févr. 1689. J'ai, depuis quelque temps, essayé bien des peines, Enfin la chance tourne: il est d'heureuses veines, COLLIN D'HARLEV. *Optimiste*, v, 43. || Absolument. Suite de chances favorables. Il est en veine. Il profite de sa veine. || Être en veine de bonheur, réussir dans tout ce qu'on entreprend. || Il se dit quelquefois au pluriel pour chances. Il vivait sans se contraindre, selon ses veines et ses boutades de nature, STE-BEUVE, *Moniteur*, 27 oct. 1856. || 8° Veine d'eau, filet d'eau qui coule sous terre. Cette grande fertilité vient de ces deux fleuves qui, par des veines d'eau, humectent le terroir, VAUGEL. *Q. C.* v, 1. En une infinité d'endroits de la terre, il court des veines d'eau qui ont effectivement quelque rapport avec le sang qui coule dans nos veines, FONT. *Couplet*. || 9° Veine fluide, nom que porte, en hydraulique, la colonne liquide qui sort par un orifice à minces parois. || Contraction de la veine fluide, rétrécissement, à la sortie, du jet d'un liquide qui s'écoule d'un vase par une petite ouverture. || 10° Marque longue et étroite qui va en serpentant dans le bois et dans les pierres dures. Les veines du noyer. Les veines vertes qui se rencontrent dans le marbre Campan, sont dues, selon M. Bayon, à une matière schisteuse, BUFF. *Min.* t. II, p. 42. || Terme de relieur. Raies colorées de la reliure. On ne doit poser les veines d'or que lorsque la couverture est dorée, *Manuel du relieur*, p. 169. || 11° Nom des nervures des feuilles, qui partent de la nervure principale et se ramifient dans le limbe. || 12° Terme de boucherie. Voy. AVANT-CŒUR. || 13° Veine de Médecine, la filaire. || Proverbe. Qui voit ses veines voit ses peines, se dit d'une personne âgée dont les veines sont apparentes, ce qui est signe d'un âge qui s'avance.

— HIST. XII^e s. La maistre veine de son cuer [cœur] [il] desevera, *Ronc.* p. 85. || XIII^e s. Dist li leus [le loup]: qu'est-ce que je sent? Au cuer li bat aucune vaine, Et si n'en ist [sort] feu ne alaine, *Ren.* 7799. Dant Brun, de Dieu soiez saingniez; Estes-vos de vaine saingniez? Vostre bras vos est escrevez, *ib.* 9345. S'il iere [était] pris en bonne veine, Pitié auroit de vostre poine, *la Rose*, 3223. Fontaines, Qui sordent par estranges vaines, *ib.* 20682. Tramblé m'en à la mestre vaine, RUTEB. 32. || XIV^e s. Puisqu'il est, dit-elle, en tel vaine [si désireux de bien faire], Je le vueil aler essaier, BRUYANT, dans *Ménagier*, t. II, p. 37. || XV^e s. Cil fer [une lance de Bordeaux] lui trancha le haterel [cou], et lui passa outre, et lui coupa toutes les veines, FROISS. II, II, 5. || XVI^e s. ... de tel façon, que de chanter la veine devient en moy non point lasse ne vaine, Ains triste et lente... MAROT, I, 223. Cette matière est sucée et attirée par les veines mesaratiques, puis distribuée à la veine porte, PARÉ, *Introd.* 6. Les veines capillaires, *ib.* *ib.* La veine cave [l'inférieure], *ib.* I, 25. Tu lui as bien trouvé la veine, CORGÈVE.

— ETYM. Wallon, *vönn*; provenç. et espagn. *vena*; portug. *vea*, *veia*; ital. *vena*; du lat. *vena*.

VEINÉ, EE (vè-né, née), *part. passé* de veiner. || 1° Où l'on a imité par la peinture les veines du marbre ou du bois. Muraille veinée par le peintre. || 2° En parlant du bois, du marbre, etc. Qui a des veines naturelles. Son tronc [du mancenillier] d'un bois serré, pesant, veine, propre aux ouvrages de menuiserie, RAYNAL, *Hist. phil.* XII, 5. Un marbre noir veiné de blanc, GENLIS, *Veill. du chdt.* t. I, p. 249, dans POUGENS. ... Le lapis-lazuli est un marbre bleu clair, veiné en or; l'i-

mitation de ses veines et de ses accidents n'est pas aisée, *Manuel du relieur*, p. 169.

VEINER (vè-nè), *v. a.* Imiter par la peinture les veines du marbre ou du bois. L'on veine avec de l'or en coquille, *Manuel du relieur*, p. 169.

— ETYM. *Veine*.

VEINEUX, EUSE (vè-neù, neù-z'), *adj.* || 1° Rempli de veines. Les parties veineuses du corps. || 2° Qui a rapport aux veines. Sang veineux. || Système veineux, ensemble des veines du corps d'un animal. || Canal veineux, chez le fœtus, une des deux divisions de la veine ombilicale dans le sillon longitudinal du foie. || Canaux veineux, canaux creusés dans le tissu spongieux des os plats et dans l'intérieur des os courts, pour loger les veines des os. || Artères veineuses, ancien nom des veines pulmonaires. L'artère veineuse, qui a été mal nommée, à cause qu'elle n'est autre chose qu'une veine, laquelle vient des poumons, DESC. *Méth.* v, 5. || 3° Marqué de veines, de raies longues et étroites. Le bois de noyer est très-veineux.

— HIST. XVI^e Le cœur a connexion avec les poumons par la veine artérielle et artère veineuse [artère et veines pulmonaires], PARÉ, II, 44.

— ETYM. Lat. *venosus*, de *veno*, veine.

VEINULE (vè-nu-l'), *s. f.* Terme d'anatomie. Petite veine. || Terme de botanique. Nom donné aux dernières ramifications des nervures des feuilles.

— ETYM. Lat. *venula*, dimin. de *vena*, veine.

† VÉLA (vé-la), *s. f.* Terme italien par lequel on désigne une sorte de décoration de plafond, en usage pour les salles de spectacle, de concert, etc. elle figure une toile étendue horizontalement comme un grand parasol, et ordinairement on l'orne d'arabesques.

† VÉLAGE (vè-la-j'), *s. m.* Nom de la parturition dans l'espèce bovine. Le terme du vélage.

— ETYM. *Véler*.

† VÉLANÈDE (vé-la-nè-d'), *s. m.* Espèce de chêne, dite aussi vélan, *quercus ægilops*, L. dont le gland est employé par les teinturiers comme la noix de galle.

† VÉLANI (vé-la-ni), *s. m.* Voy. VÉLANÈDE.

VÉLAR (vé-lar), *s. m.* Genre de la famille des crucifères. || Un des noms vulgaires du *sisymbrium officinale*, Scopoli, plus connu sous le nom d'herbe aux chantes, parce qu'on lui attribue la propriété d'éclaircir la voix.

— HIST. XVI^e s. L'herbe dite erysimum, en français vellar ou tortello, PARÉ, v, 29.

— ETYM. Origine inconnue.

† VELARIUM (vé-la-ri-om'), *s. m.* Terme d'antiquité. Espèce de tente dont on couvrait les amphithéâtres et les cirques.

— ETYM. Lat. *velarium*, de *velare*, voiler.

VELAUT (ve-lô), *s. m.* Terme de chasse. Cri pour exciter les chiens, quand on voit, par corps, un sanglier, un loup, un renard, un blaireau ou un lièvre; tandis qu'on crie tait, quand on voit le cerf, le daim ou le chevreuil. || On écrit aussi vla-au, vlo.

— ETYM. Probablement pour *voilà, haut!*

VELCHE (vèl-ch'), *s. m.* || 1° Nom que les Allemands donnent aux Français et aux Italiens. || 2° Fig. Homme ignorant, superstitieux (ce nom étranger ayant été pris pour une injure). Ce sont de véritables Velches. Ô Velches, mes compatriotes... VOLT. *Facéties*, *Disc. aux Velches*. Mlle Catherine Vadé assure que son cousin Antoine pensait que les Velches étaient les ennemis de la raison et du mérite, les fanatiques, les sots, les intolérants, les persécuteurs et les calomnieux; que les philosophes, la bonne compagnie, les véritables gens de lettres étaient les Français, *ib.* *Suppl. du Disc. aux Velches*, *Avert.*

— ETYM. Forme germanique du lat. *Gallus*, Gaulois, avec le suffixe *sch*, *sk*, des dérivés de noms de pays; comparez *Wales*, nom anglais du pays de Galles.

† VELCHERIE (vèl-che-rie), *s. f.* Acte de Velche, sottise, ignorance. Cette épouvantable et absurde velcherie [la condamnation de Labarre], VOLT. *Lett. au roi de Pr.* 4 févr. 1775.

† VELCI-ALLER (vèl-si-a-lé), *s. m.* Terme de chasse. Mot dont se sert le valet du limier en parlant à son chien, pour l'obliger à suivre les voies d'une bête quand il en a rencontré (*vois-le-ci-aller*). On s'en sert aussi pour quêter et requêter les chiens courants.

† VELCI REVARI-VOLCET (vèl-si-re-va ri-vol-cè), *s. m.* Terme de chasse. Se crie lorsqu'un cerf ruse et revient dans ses mêmes voies, *Almanach du chass.*

— **ETYM.** Berry, *varin*; bourguign. *vairin*; norm. *velin*; provenç. *vere*, *veri*; catal. *veri*; ital. *veleno*; du lat. *venenum*.

VENIR (ve-nir), je viens, tu viens, il vient, nous venons, vous venez, ils viennent; je venais; je vins, nous vîmes; je viendrai; je viendrais; viens, qu'il vienne, venons, venez; que je vienne, que nous venions, que vous veniez; que je vinsse, que nous vinssions, qu'il vînt; venant; venu, v. n. || 1° Se transporter d'un lieu dans celui où se trouve la personne qui parle ou à qui l'on parle. || 2° En termes de marine, venir à. || 3° Arriver à l'endroit où est la personne qui parle. || 4° Aller d'un lieu plus éloigné à un lieu plus proche de celui qui parle. || 5° Aller d'un lieu proche à un lieu éloigné, mais seulement quand celui qui parle demande qu'on l'accompagne. || 6° Aller et venir. || 7° Il se dit des choses inanimées qui ont un mouvement. || 8° Être apporté, en parlant des choses. || 9° Quelquefois venir, devant un infinitif, ne fait guère que renforcer l'idée exprimée par cet infinitif. || 10° Faire venir quelqu'un, le mander, lui donner ordre ou avis de venir. || 11° Sortir, en parlant des liquides contenus dans un vaisseau. || 12° Monter, s'élever. || 13° Tomber fortuitement en la possession, en parlant des choses. || 14° Être transmis d'âge en âge, en parlant de traditions, de livres, d'ouvrages. || 15° Venir au monde, naître. || 16° Apparaître à la surface du corps. || 17° Survenir fortuitement, par accident, inopinément. || 18° Laisser venir un coup, au jeu de la paume. || 19° Venir par succession, en parlant de choses. Venir à succession, en parlant de personnes. || 20° Échoir par quelque hasard. || 21° Se produire suivant l'ordre des temps. || 22° Fig. Il se dit des choses qui sont supposées se mouvoir. || 23° Intervenir, se rencontrer à la traverse. || 24° Être issu, être sorti. || 25° Dérivé, en parlant de mots, de langues. || 26° Provenir, être reçu de. || 27° Émaner, précéder. || 28° Se former dans l'esprit, dans la mémoire, dans le cœur. || 29° Naître, être produit. || 30° Avoir une certaine croissance. || 31° Il se dit de ce qui s'accomplit, vient comme il faut. || 32° Venir à rien. || 33° Venir à, passer à ce qui est de notre objet. || 34° Venir à une chose, se résoudre à la faire, à l'accepter. || 35° Se porter à quelque chose d'excessif. || 36° Venir à, réussir à, atteindre. || 37° En venir. || 38° En venir à, aborder un sujet sur lequel on hésite. || 39° Venir à, suivi d'un infinitif, marque quelque chose d'inattendu, de fortuit. || 40° Venir de, suivi d'un infinitif, se dit d'une chose faite depuis peu de temps. || 41° V. *réfl.* S'en venir. || 42° S. m. Le venir. || 43° Un venez-y-voir. || 44° Va-et-vient. || Proverbes.

1° Se transporter d'un lieu dans celui où se trouve la personne qui parle ou à qui l'on parle. D'où venez-vous? Il est venu ici, ou, simplement, il est venu. Je viens pour vous dire. Venez nous voir. Il vient de Rome. Il est venu à pied, à cheval, en voiture. Qu'il vienne, je l'attends. Elle va revenir... elle vient, je la vois, *CORN. Cid*, III, 4. Mes chiens n'appellent point au delà des colonnes. Où sont tant d'honnêtes personnes [animaux malfaisants pendus]; Il y viendra, le drôle! il y vint, à son dam, *LA FONT. Fabl.* XII, 23. Venez, venez, ma fille, on n'attend plus que vous; Venez remercier un père, qui vous aime, et qui veut à l'autel vous conduire lui-même, *RAC. Iphig.* IV, 4. Oui, je viens dans son temple adorer l'Éternel, *id. Athal.* I, 4. Seigneur, je viens à vous; car, enfin aujourd'hui, si vous m'abandonnez, quel sera mon appui? *id. Mithr.* I, 2. Ils feront comme le roi d'Espagne, lequel se trouva mieux, dit Pascal, de creire sur les antipodes Christophe Colomb qui en venait, que le pape Zacharie qui n'y avait jamais été, *D'ALEMB. Œuv.* t. IV, p. 258. L'esprit de la prière et de la solitude.... Appela de tout temps les âmes de son choix: Venez, venez, dit-il à l'amour qui regrette, Au génie opprimé sous un ingrat obli... *LAMART. Harm.* I, 44. || Impersonnellement. Il vient dans cette maison toute sorte de gens. || Venir au secours, à l'aide, venir pour secourir, pour aider. Cet effort généreux de votre amour parfaite vient-il à mon secours, vient-il à ma défaite? *CORN. Poly.* IV, 3. || Venir sur, marcher vers quelqu'un avec le dessein de l'attaquer. Je l'ai surpris dans les bras d'un jeune homme, qui, dès qu'il s'est vu découvert, est venu sur moi, *MONTESQ. Lett. pers.* 159. || Fig. Il s'en est allé comme il était venu, il n'a rien fait de ce qu'il aurait dû faire. Jean s'en alla comme il était venu, Mangeant le fonds avec le revenu, *LA FONT. Son épît. faite par lui-même.*

|| Fig. Il semble qu'il vienne de l'autre monde, voy. *MONDE* I, n° 24. || Fig. De quel pays venez-vous? d'où venez-vous? se dit à ceux qui ignorent une nouvelle connue de tout le monde, ce qui se passe publiquement, ce qui est dans la pratique commune. Mme Verteuil: Vous m'étonnez toujours; mais d'où venez-vous donc? — Formont: D'où je viens, madame? — Mme Verteuil: Oui. — Formont: De mon pays, j'espère, *COLLIN D'HARLEV. Mœurs du jour*, II, 44. || Voir venir quelqu'un, l'apercevoir quand il est en marche pour venir. Du haut de la terrasse je le voyais venir. || Fig. Voir venir quelqu'un, voir ce qu'il fera ou quel est son dessein. Il ne manquera pas de vouloir se justifier; je l'écouterai, je le verrai venir, *LESAGE, Diable boit.* 4. Mais... il est quelquefois très-bon de voir venir, *DORAT, Feinte par amour*, III, 4. Il voulait la maison; voyons-le venir, *A. DUYVAL, Maison à vendre*, sc. 15. || Je vous vois venir, je devine ce que vous pensez, ce que vous allez faire ou dire. Lubin: Vous avez envie de me tirer les vers du nez. — G. Dandin: Non, ce n'est pas cela. — Lubin: Eh! quelque sot.... Je vous vois venir, *MOL. G. Dand.* II, 7. Le laquais de M. de Rozelles a voulu me faire jaser; moi, qui connais cela, je l'ai vu venir, *GENLIS, Théât. d'éduc. le Magistral*, II, 4. || Voir venir, se dit, à certains jeux de cartes, quand on jette une carte insignifiante pour engager les positions à se dessiner. || Laisser venir, voir venir, attendre, ne pas se presser. Dans cette affaire nous n'avons qu'à laisser venir, qu'à voir venir. Peine perdue que ce travail-là.... laissons-les venir; je ne prends pas facilement l'épouvante, *LESAGE, Turcaret*, III, 9. || 2° Terme de marine. Venir à, gouverner de manière à obtenir un résultat donné. Venir au vent, se dit d'un bâtiment qu'on incline de manière à recevoir plus de vent dans ses voiles. || Venir à bâbord ou à tribord, se dit du navire à qui l'on fait décrire une courbe à droite ou à gauche de la route qu'il suivait. || 3° Arriver à l'endroit où est la personne qui parle. Quel jour vient le courrier? Il est parti de Lyon, et vient demain. || 4° Aller d'un lieu plus éloigné à un lieu plus proche de celui qui parle. Il est venu de Rome à Lyon. || 5° Aller d'un lieu proche à un lieu éloigné, mais seulement quand celui qui parle demande qu'on l'accompagne. Je pars pour Lyon, voulez-vous venir avec moi? Venez avec nous aux Tuileries. Venez sauver César de sa propre fureur, *RAC. Brit.* V, 8. || 6° Aller et venir, se dit de ceux qui vont, qui partent, et qui reviennent. Il fit bien valoir la beauté de la Provence, et comme tout y est vif et passant et brillant, à cause de ces vaisseaux et de ces galères, et de ceux qui vont et viennent d'Italie, *SEV. 18 août 1689.* || Ne faire qu'aller et venir, être continuellement en mouvement. || En un autre sens, ne faire qu'aller et venir, mettre trébuchement de temps à aller quelque part et revenir. || 7° Il se dit des choses inanimées, qui ont un mouvement. La lumière vient de côté. Le vent vient du nord. Les eaux venant des pôles n'ont pu gagner ces contrées méridionales encore brûlantes que quand elles ont été refroidies, *BUFF. Add. théor. terr. Œuv.* t. XIII, p. 163. || Impersonnellement. Il vient beaucoup de vent de ce côté. || Fig. Ses revenus viennent bien, ils sont payés sûrement et régulièrement. || 8° Être apporté, en parlant des choses. Cette denrée vient de l'Orient. || Impersonnellement. Il vient du blé de cette province. Vient-il de la province une satire fade, D'un plaisant du pays insipide boutade, Pour la faire courir on dit qu'elle est de moi, *BOL. Épit.* VI. || 9° Quelquefois venir, devant un infinitif, ne fait guère que renforcer l'idée exprimée par cet infinitif. Que, devant Troie en flamme, Héculé désolée Ne vienne pas pousser une plainte ampoulée, *BOL. Art p. III.* Du haut de ce balcon votre malheureux frère Vint tomber tout sanglant... *DELLLE, Homme des ch. IV, variantes.* || On viendra nous dire..., on objectera... (tournure très-usitée pour prévenir les objections). || 10° Faire venir quelqu'un, le mander, lui donner ordre ou avis de venir. || Faire venir une chose, donner l'ordre de la transporter dans le lieu où l'on est. Faire venir des provisions. Faire venir une voiture. S'il n'était presque aussi difficile de me faire aller à Paris que de faire venir Paris ici [dans l'Angoumois], *BALZ. liv. XV, Lett.* 2. || Cela fait venir l'eau à la bouche, se dit d'une chose agréable au goût dont l'idée excite l'appétit, et figurément de tout ce qui excite le désir. || Fig. Faire venir l'eau au moulin, voy. *MOULIN.* || 11° En parlant des liquides contenus dans un

vaisseau, sortir. Le vin ne vient plus que goutte à goutte. On a voulu le saigner, mais le sang ne vint pas. || 12° Monter, s'élever. Il ne me vient pas à l'épaule. Les eaux viennent jusqu'au premier étage. Eh! que feriez-vous donc si vous voyiez ma femme? elle vient à peine à mes genoux, cependant... *BARTHÉL. Anach.* ch. 44. || 13° Tomber fortuitement en la possession, en parlant des choses. Je vous assure que les tablettes sont venues en ses mains de la même sorte, voir. *Lett.* 24. || 14° Être transmis d'âge en âge, en parlant de traditions, de livres, d'ouvrages. C'est de lui que nous vient cet art ingénieux de peindre la parole et de parler aux yeux, *BRÉBEUF, Pharsale*, III. C'est par Théophraste que sont venus jusqu'à nous les ouvrages de ce grand homme [Aristote], *LA BRUY. Disc. sur Théophr.* Le plus ancien traité de musique [celui d'Aristide] qui soit venu jusqu'à nous, *ROLLIN, Hist. anc. Œuv.* t. XI, 4^e part. p. 236, dans *POUGENS.* || 15° Venir au monde, naître. Victorieux par mer et par terre, il [Auguste] ferme le temple de Janus; tout l'univers vit en paix sous sa puissance, et Jésus-Christ vient au monde, *BOSS. Hist.* I, 9. || Cet enfant est venu à terme, il est né à l'époque ordinaire de la naissance. || Il est venu avant terme, il est né avant le terme ordinaire de la grossesse. || L'enfant vient bien, se dit durant l'accouchement, lorsque l'enfant se présente de la manière la plus naturelle. || Cet enfant nouveau-né est bien venu, la mère en est accouchée heureusement. || 16° Apparaître à la surface du corps. Une ébullition lui est venue. || Impersonnellement. Il lui vient des boutons au visage. Il lui vint [à Jésus] une sueur comme des gouttes de sang, qui découlaient jusqu'à terre, *sacri, Bible, Évang. St Luc*, XXII, 44. S'il pouvait vous venir la petite vérole, *BOURSALTY, Fabl. d'Esop.*, III, 6. || 17° Survenir fortuitement, par accident, inopinément. Un malheur ne vient jamais seul. Tout lui vient à souhait. Cela lui vient bien à point. Tous ces maux qui viennent par la vanité me font toujours un malin plaisir, *SEV. 3 avr. 1686.* Impersonnellement. Je crains qu'il ne vienne une bourrasque, de la pluie. Il lui vint une grosse fièvre. || Elliptiquement. Vienne une maladie, vienne un revers, s'il vient une maladie, un revers. || S'il vient faute de lui, s'il meurt. S'il vient faute de vous, mon fils, je ne veux plus rester au monde, *MOL. Mal. imag.* I, 9. || Cela lui vient de Dieu grâce, voy. *GRACE*, n° 7. || Fig. Prendre le temps comme il vient, voy. *TEMPS*, n° 24. || 18° Au jeu de la paume, laissez-moi venir ce coup-là, laissez-moi le jouer. || À différents jeux de cartes. Laissez-moi venir cette main, laissez-moi faire cette main. || 19° Venir par succession, échoir, avec un nom de choses pour sujet. Après la mort du père, les biens viennent aux enfants. Les biens qui viennent du côté de la mère. || Avec un nom de personne pour sujet, obtenir par une sorte d'échance. Venir à une succession par souche, par tête, par représentation. La royale famille des Stuarts, qui, étaient venus à la succession de la couronne d'Angleterre par une fille de Henri VII, *BOSS. Reine d'Anglet.* Le fils venant de son chef à la succession du donateur, *Code civ.* art. 848. || Ce roi vint jeune au trône, à la couronne, il y parvint jeune. || Venir au sou la livre (location vieillie), partager au sou la livre. || Venir à compte, à partage, à composition, compter, partager, composer. L'héritier venant à partager, *Code civ.* art. 844. || 20° Échoir par quelque hasard. J'ai mis à la loterie, et il m'est venu un bon billet. || 21° Arriver suivant l'ordre des temps. Ceux qui viendront après nous. Il viendra un temps. Que n'eût-elle pas donné pour obtenir ce miracle [devenir croyante]? mais l'heure marquée par la divine Providence n'était pas encore venue, *BOSS. Anne de Gonz.* || Son heure est venue, sa mort, sa punition est prochaine. Encore un peu plus outre, et ton heure est venue, *CORN. Poly.* IV, 2. || Son heure est venue signifie aussi qu'il subira quelque grande influence morale. || Qui vient, prochain. Car je n'aurai, s'il l'en souvient, Que trente ans à Noël qui vient, *SCARR. Virg.* IV. Si vous continuez de vous bien porter, ma chère enfant, je ne vous irai voir que l'année qui vient, *SEV. 67.* Je crois toujours partir la semaine qui vient, *id.* 258. || Vienne la Saint-Denis, viennent les Rois, quand la Saint-Denis arrivera, quand les Rois arriveront. J'ai pourtant, voyez-vous! quatre-vingt-dix-huit ans Vienne la Saint-Martin, *REGNARD, Fol. amour.* III, 4. J'imagine, mon cher ange, que vous ferez jouer l'An-crède vienne la Saint-Martin, *VOLT. Lett. d'Argen-*

tal, 27 oct. 1760. || Populairement. Elle aura quinze ans viennent les prunes, l'été prochain. || A venir, qui doit venir, qui doit arriver. Le temps à venir. Le corbeau sert pour le présage; La cerneille avertit des malheurs à venir, LA FONT. *Fabl.* II, 17. Et par écrit Le sénat demanda ce qu'avait dit cet homme, Pour servir de médelle aux parleurs à venir, *id. ib.* XI, 7. Et ce triomphe heureux qui s'en va devenir L'éternel entretien des siècles à venir, *RAC. Iphig.* I, 5. || 22° Fig. Il se dit des choses qui sont supposées se mouvoir. Les arts sont venus de telle contrée. Le choléra vient de l'Inde. La peste vient de l'Égypte. Un bruit assez étrange est venu jusqu'à moi, *RAC. Iphig.* IV, 6. Si vous refusez la paix et la justice qui viennent à vous, la paix et la justice seront vengées, *RÉN. Tél.* XI. || Cela vint à ma connaissance, cette nouvelle est venue jusqu'à moi, j'ai appris cela, j'ai su cette nouvelle. J'ai senti vivement la belle et brillante action du chevalier de Pomponne; elle vous viendra de tous côtés, *sév. 12 juill. 1690.* || 23° Intervenir, se rencontrer à la traverse. Les protestants sont venus ensuite, qui ont fort maltraité les miracles de l'une et l'autre Église [latine et grecque], *VOLT. Dict. phil. Miracles.* II. || Venir à la traverse, traverser, troubler un dessein, une affaire. || 24° Être issu, être sorti. C'est un homme qui vient de bon lieu. Il vient de bas lieu. Le chien deguin vient du degue et du petit danois. Ton illustre audace fait bien revivre en toi les héros de ma race; C'est d'eux que tu descends, c'est de moi que tu viens, *CORN. Cid.* III, 6. Les deux plus puissantes monarchies qui se soient élevées alors, furent celle d'Égypte fondée par Ptolémée fils de Lagus, d'où viennent les Lagides, et celle d'Asie ou de Syrie fondée par Séleucus, d'où viennent les Séleucides, *BOSS. Hist.* I, 8. Quel bruit? — Que cet enfant vient d'illustre origine, *RAC. Athal.* III, 4. Ce peuple venait d'une race de géants qui était de la même origine que les Cyclopes, *RÉN. Tél.* I. Les blancs, et les nègres, et les rouges, et les Lapens, et les Sameyèdes, et les albins ne viennent certainement pas du même sol, *VOLT. Mœurs.* 3. Si les Greenlandais tirent leur origine des Islandais ou des Norwégiens, comme l'ont avancé plusieurs auteurs, ou si, comme le prétend M. P., ils viennent des Américains, *BUFF. Suppl. à l'Hist. nat. Eur.* I, XI, p. 249. || C'est un homme qui est venu de rien, il n'avait rien, il n'était rien, et il a fait fortune. || 25° Dériver, en parlant de mots, de langues. Ce mot vient de tel autre. Le français vient, pour la plus grande partie, du latin. Cette expression vient du grec. Amiral vient de l'arabe. || 26° Provenir, être reçu de. L'or et l'argent viennent d'Amérique. Je les reçois [des présents] de fort bon cœur, et je recevrai toujours de même tout ce qui me viendra de votre part, *VOLT. Lett.* 24. Ah! gardez-vous de l'une et l'autre main; Cette coupe est suspecte, elle vient de la reine, *CORN. Rodog.* V, 4. Qu'admira-t-on davantage, ou de ce que ce secours vint si à propos, ou de ce qu'il vint d'une main dont on ne l'attendait pas? *BOSS. Anne de Gonz.* || 27° Emaner, procéder. L'homme trahit sa foi, d'où vinrent les notaires, *REGNIER, Sat.* VI. Ma faveur fait ta gloire, et ton pouvoir en vient, *CORN. Cinna.* V, 4. La victoire ne dépend point de la grandeur des armées; mais c'est du ciel que nous vient toute la force, *SACI, Bible, Machab.* I, III, 19. D'où vous vient aujourd'hui ce noir pressentiment? *RAC. Athal.* I, 4. Mon mal vient de plus loin, *id. Phédre.* I, 3. || Les grandes pensées viennent du cœur, *VAUVEN. Max. et répl.* 127. Les jansénistes et les molinistes n'ont point eu de mortification plus cuisante que de n'avoir pu s'égarer en bataille rangée; d'où vient cela? *VOLT. Dict. phil. Les pourquoi.* D'où viennent ces lits de tourbes qui s'étendent depuis Bruges par tout le plat pays de la Flandre jusqu'à la rivière d'Aa? *BUFF. Add. théor. terr. Eur.* t. XIII, p. 174. Ces philosophes qui nient que nos connaissances viennent des sens, *CONDILL. Logiq.* I, 6. || D'où vient que? quelle est la cause que? Mais, ma mère, d'où vient que vous sortez si vite? *MOL. Tart.* I, 4. D'où vient qu'en m'écoutant, vos yeux, vos tristes yeux Avec de longs regards se tournent vers les cieux? *RAC. Brit.* V, 4. || Absolument et familièrement. D'où vient? quelle est la cause? quel est le motif. M. Oronte: Cela ne se peut pas, madame. — Mme Oronte: D'où vient, monsieur? — M. Oronte: D'où vient? voulez-vous que nous manquions de parole à M. Orgon, l'ancien ami? *LESAGE, Crisp. rival de son maître.* 6. Mais d'où vient donc, dis-moi? quelque part qu'on s'arrête, en Calabre ou

ailleurs, tout le monde se met à faire la révérence, et voilà une cour, P. L. COUR. *Lett. à M^{me}.* 25 juin 1806. || D'où vient, avec un verbe à l'infinif. D'où vient le redouter, moi qui peux lever les yeux sur lui avec la noble assurance...? *RICCOBONI, Eur.* t. I, p. 346, dans *POUGENS.* D'où vient prendre peur un tendre sentiment les simples marques de ton estime? *id. ib.* t. VI, p. 194. || 28° Se fermer dans l'esprit, dans la mémoire, dans le cœur, en parlant d'idées, de sentiments. Il lui vint à l'esprit, dans l'esprit que... Tout ce que je fais me vient naturellement, c'est sans étude, *MOL. Préc.* 10. En voici un [passage] qui me vient sur ce verset du psaume XLI, *BOSS. Ét. d'Orais.* x, 25. J'aurais dit tout net: je suis le fils d'un paysan, si le mot de fils d'un homme de la campagne ne m'était pas venu, *MARIV. Pays. parv.* 4^e part. Lorsque je l'ai aimé, c'était un amour qui m'était venu; à cette heure que je ne l'aime plus, c'est un amour qui s'en est allé, *id. Double inconst.* III, 8. C'est une idée [charger M. Hénin de la pacification de Genève] qui me vient; il ne me l'a point du tout suggérée, *VOLT. Lett. d'Argental.* 21 déc. 1765. Quand je m'étais mis à mon papier, il ne me venait presque plus rien de ce que j'avais composé, J. J. ROUSS. *Conf.* VII. Je dis ce qui me vient, et l'on peut me le rendre, *CAESS. le Mèch.* I, 4. || 29° Naître, être produit. Cette plante vient de beure. La vigne ne vient pas dans ce pays. Les melons viennent là en pleine terre. Ce semis commence à venir. Les dents viennent à cet enfant. Il lui est venu deux dents. On lit avec un grand plaisir dans le livre de la Vieillesse l'élégante description que Cicéron y fait de la manière dont vient le blé, *ROLLIN, Traité des Ét.* V, art. 3 et 4. L'esprit ne vient qu'en France; c'est pour ainsi dire son terroir; et nous ou fournisseurs teus les autres peuples de l'Europe, *BOISSY, Franç. à Lond.* sc. 16. On a vraiment bien raison de dire: plantez là des filles; il y viendra des garçons, *COMTE DE CAYLUS, Fêtes, Prince Muguet, Eur.* t. VIII, p. 318, dans *POUGENS.* || Fig. La raison lui viendra avec l'âge. || 30° Avoir une certaine croissance. Cet arbre vient bien, vient mal. Cet enfant ne vient pas bien. Notre prince de Dombes vient bien, et madame sa mère s'est tirée avec vigueur de cette grande affaire, *MAINTENON, Lett. d' Mme de Brinon.* t. II, p. 256, dans *POUGENS.* || On dit aussi: Cet enfant a de la peine à venir || Venir à bien, croître comme il faut. La nature est prodigue en semences de plantes; il lui suffit que, sur un grand nombre de perdues, il y en ait quelque une qui vienne à bien, *FONTEIN. Malebranche.* || On craint que son fruit, que son enfant ne vienne pas à bien, se dit d'une femme souffrante ou qui a éprouvé quelque accident durant sa grossesse. || Ses enfants ne viennent pas à bien, les enfants de cette femme meurent très-jeunes. || 31° Il se dit de ce qui s'accomplit, vient comme il faut. Venir à maturité, en maturité. || Venir bien à, convenir. Cette robe vient bien à sa taille. Ce galetas qui de rien ne nous sert Lui viendra bien, LA FONT. *Orais.* C'était une affaire toute trouvée, et qui venait fort bien à la chose, *MOL. Impromptu.* 4. Douze mille arpents de terre; vous et moi connaissons des gens à qui cela viendrait fort bien, P. L. COUR. *Simple discours.* || Ce que je vais dire vient à mon sujet, convient au sujet de mon discours. || Ses nuances, ces couleurs viennent bien ensemble, elles font bon effet ensemble. || En termes d'art. Ressortir. Je crains que ce groupe ne vienne pas assez sur le devant, *DIDER. Salon de 1767, Eur.* t. XIV, p. 302, dans *POUGENS.* || Ces figures sont bien venues, mal venues, elles sont bien réussies, mal réussies. Il y a quelques parties à l'envers qui sont venues presque aussi nettes qu'à l'endroit, *id. Peint. en cret.* t. XV, p. 469, dans *POUGENS.* || On dit dans le même sens qu'une photographie est bien venue, mal venue. || Terme d'imprimerie. Cette feuille, cette estampe est bien venue, mal venue, elle est sortie bien tirée, mal tirée de dessous la presse. || 32° Venir à rien, diminuer beaucoup, se réduire presque à rien. Il maigrit, il vient à rien. Si vous laissez tant bouillir cette sauce, elle viendra à rien. || Fig. Tous ses grands projets viendront à rien, ses grands projets échouèrent misérablement. || En un sens analogue. Mes flèches et mon arc me viennent à mépris, *REGNIER, Dial.* || 33° Venir à, avec un nom de personne pour sujet, passer à ce qui est de notre objet. Venir au fait. Venir à la conclusion. Je viens maintenant à notre question, *PASC. Prov.* XVII. Sans craindre aucune chose,

Je prends donc la parole, et je viens à ma cause, *RAC. Plaid.* III, 3. Je sais sang et eau pour voir si du Japon il viendrait à bon port au fait de son chapon, *id. ib.* III, 3. C'est à quoi je voulais venir. — Eh! viens-y donc, *BAUVEYS, Grandeur.* I, 3. Je pressens votre objection; j'y vais venir à l'instant, J. J. ROUSS. *Hél.* V, 3. || On dit de même: Venir sur. Quand il [d'Ormesson, rapporteur dans le procès de Fouquet] est venu sur un certain article du marc d'or, Pussort a dit: voilà qui est contre l'accusé, *sév. à Pomponne.* 11 déc. 1664. || 34° Venir à une chose, se résoudre à la faire, à l'accepter. Si faudra-t-il qu'elle y vienne peut-être, *LA FONT. Magn.* Le fond de son caractère est porté au dogme abominable de la tolérance: un jour il y viendra, *VOLT. Voyages de Scarmantado.* || Faire venir à la raison, réduire à la raison, soit par la persuasion, soit par contrainte. || Faire venir à jubé, voy. jubé. || 35° Se porter à quelque chose d'excessif. Il vint à un tel point d'insolence... Il vint jusqu'à me déclarer... || Par menace. Qu'il y vienne, qu'il ait la hardiesse, l'audace de. || Il se dit des choses en un sens analogue. Son insolence vint au point de mériter une correction. || Les choses vinrent à un point que..., à tel point que..., si avant que..., elles furent portées à un tel excès, si loin, que... || 36° Venir à, réussir à, atteindre. Venir à bout de ses desseins, de ses entreprises. || Venir à bout de faire une chose, réussir à la faire. || Venir à bout de ses ennemis, les surmonter. || Venir à son but, à ses fins, réussir à ce qu'on voulait. || On a dit dans le même sens: venir à chef. Le pis de leur méchef fut qu'aucun d'eux ne put venir à chef De son dessein... *LA FONT. Rémois.* || On dit aussi: venir au-dessus. Par ce moyen la seconde commère vint au-dessus de ce qu'elle entreprit, *LA FONT. Gageur.* || 37° Venir se construit avec la particule en qui lui donne plus de force en indiquant à l'esprit quelque chose d'antécédent d'où l'on part. La cour étonnée en viendra à un accommodement, *RETZ, Mém.* t. I, liv. II, p. 442, dans *POUGENS.* Les deux armées furent environ cinq jours en présence, sans que Maxime en voulût venir à un combat décisif, *FÉLIX. Hist. de Théodose.* III, 7. ...J'espérais de mourir à vos yeux Avant que d'en venir à ces cruels adieux, *RAC. Bérén.* IV, 6. || En venir à son honneur, réussir dans ce qu'on avait entrepris. || En venir aux mains, commencer à se battre. || En venir aux reproches, aux injures, aux grosses paroles, aux coups, etc. porter la dispute jusqu'aux reproches, aux injures, aux coups. Et s'il fallait encore que l'on en vint aux coups, le combatrait... *CORN. Hor.* I, 4. La plupart des ménages en vinrent aux coups, *VOLT. Arent. de la mémoire.* || En venir aux extrêmes, à la violence, à la force, employer les moyens extrêmes, la violence, la force. Valère: N'en venons point, s'il vous plaît, à de fâcheuses extrêmes... — Sganarelle: Parbleu! venez-en à tout ce qui vous plaira, *MOL. Méd. malgré lui.* I, 6. || Il faut en venir là, se dit de tout ce qui est nécessaire, inévitable. Mais il faut toujours en venir là: il est très-vrai qu'il y a quelque chose de divin... dans les maladies qui travaillent les États, *BALZ. Socrate chrétien.* 8. || On le dit aussi de ce qu'on regarde comme le plus expédient. Après avoir bien réfléchi, ils virent qu'il fallait en venir là. || Il en vint jusqu'à le menacer, il poussa l'audace, la violence jusqu'à la menace. || Ils en vinrent au point de faire telle chose, ils furent réduits à faire telle chose, ou ils se portèrent à des extrêmes telles qu'ils firent telle chose. Les colons en vinrent jusqu'à brouter l'herbe, *RAYNAL, Hist. phil.* XII, 27. || Il se dit des choses en un sens analogue. Là commencent les guerres puniques, et les choses en viennent si avant que chacun de ces deux peuples jaloux eût le pouvoir subsister que par la ruine de l'autre, *BOSS. Hist.* III, 7. || 38° En venir, aborder un sujet sur lequel on hésite. Puisque enfin il en faut venir aux sectes de ces derniers siècles, *BOSS. 5^e avert.* 3. || C'est là que j'en voulais venir, c'est où j'en voulais venir, c'est le but où tendaient mes paroles ou mes actions. Discours d'enthousiaste! on voit où vous en voulez venir, *BEAUMARCH. Mère coupable.* I, 42. || On dit de même: On veut-il en venir? Par quel hasard à Montargis, toi, mon cher Dorlis? — Dorlis, à part: Où veut-il en venir? *PICARD, Voy. interr.* II, 6. || Même signification sans la particule en. Pourquoi m'en faites-vous aujourd'hui souvenir? Je ne vois pas encore où vous voulez venir, *SCARR. D. Japh. d'Arm.* I, 7. || 39° Venir à, suivi d'un infinitif marque quelque chose d'inattendu, de for-

On se tromperait sûrement, si l'on attribuait tous les vents à la même cause, quoiqu'ils soient tous un courant d'air qui se précipite vers quelque endroit, SENNEBIER, *Ess. art d'observ.* t. II, p. 402, dans POUGENS. Le 6 juin, les vents passèrent au sud-est; le ciel devint blanchâtre et terne; tout annonçait que nous étions sortis de la zone des vents alizés, LAPÉROUSE, *Voy.* t. II, p. 131, dans POUGENS. Les arbres sont moins renversés par le vent pendant l'hiver que pendant l'été, parce que, pendant cette dernière saison, ils sont garnis de feuilles, qui font que le vent a plus de prise sur eux, BRISSON, *Traité de phys.* t. II, p. 181. La direction du vent exerce une très-grande influence sur la hauteur du mercure dans le baromètre; les vents des régions boréales le font monter, BOUVARD, *Instit. Mém. scienc.* t. VII, p. 276. || Vent blanc, sorte de vent du midi ou de l'est, suivant les localités, qui souffle sans couvrir le ciel de nuages. || Les vents reçoivent des qualifications différentes suivant leur vitesse; les principaux sont: vent frais, qui parcourt 6 mètres à la seconde; vent bon frais, qui parcourt 8 mètres à la seconde; vent impétueux, qui parcourt 15 mètres. || Vent coulis, vent qui passe par de petites ouvertures. On n'emploierait pas la plus petite somme pour le garantir de tous les vents coulis qui soufflent comme dans la caverne d'Éole, CARACCIOLI, *Lett. récréat.* t. III, p. 139, dans POUGENS. || Moulin à vent, voy. MOULIN. || Il ne fait ni vent ni haleine, il y a un grand calme. || Le vent tourne, la direction du vent change. || Fig. Le vent tourne, la disposition des choses, des esprits change. Les principaux de la cour, voyant l'occasion favorable et le vent tourné à la miséricorde, se levèrent et intercédèrent avec larmes, VAUGEL, *Q. C.* VII, 2. || Au vent, au gré du vent, se dit de ce que le souffle du vent agite. Ses cheveux flottent au gré du vent. Leur chevelure au vent, et le feu dans les yeux, DELILLE, *Én.* VII. || Ce vaisseau flotte au gré du vent, à la merci du vent, il n'est plus gouverné. || Aller comme le vent, plus vite que le vent, aller extrêmement vite. Nous avons quatre chevaux à chaque calèche; cela va comme le vent, sév. 404. J'avais pris votre cabriolet, j'allais comme le vent, PICAARD, *Trois quart.* I, 8. || Jeter la plume, la paille au vent, locution prise de l'action de jeter une plume au vent pour voir d'où il souffle, et qui signifie se laisser conduire par le hasard. || Mettre la plume au vent, hasarder quelque chose. || Regarder de quel côté vient le vent, examiner de quel côté le vent souffle. Elle interrompait à tout moment la lecture pour demander de quel côté venait le vent, VOLT, *Princ. de Babyl.* 7. || Fig. Regarder de quel côté vient le vent, s'amuser à regarder dehors sans aucun dessein et en homme oisif. J'y entends tous les matins mille oiseaux; vous n'en avez point où vous êtes, et vous observez seulement, comme vous disiez l'autre jour, de quel côté vient le vent; votre terrasse doit être une fort belle chose, sév. 436. || Fig. Regarder de quel côté vient le vent, signifie aussi observer le cours des événements pour y subordonner sa conduite. || Autant en emporte le vent, se dit des choses légères que le vent enlève facilement. La housse ôtée, il n'y a qu'à la secouer; autant en emporte le vent; cela s'en va comme de la poussière, DANCOURT, *les Agiot.* I, 3. || Fig. Autant en emporte le vent, c'est-à-dire tout ce que vous dites ou faites, le vent l'emporte; il n'en reste rien. Mille fois, au fort de l'orage j'ai regretté votre Carthage: autant en emportait le vent, SCARR, *Virg.* VI. Je ne finirais jamais de vous dire tous les compliments qu'on me fit [à la cour], et à vous aussi; et de tout cela, autant en emporte le vent; on est ravi de revenir chez soi, sév. 6 janv. 1672. || Fig. C'est une girouette qui tourne à tout vent, au moindre vent, il tourne à tout vent, se dit d'un esprit léger, inconstant. Peut-être cet esprit qui se tourne à tout vent vous aimerait alors autant qu'aparavant, RAGAN, *Berger. Polist.* I, 2. La tête d'une femme est comme la girouette Au haut d'une maison, qui tourne au premier vent, MOL, *Dép. amour.* IV, 3. Tourner, suivant l'expression de saint Paul, à tout vent de doctrine, BOURDAL, *Pens.* t. I, p. 158. Importun à tout avert, à soi-même incommode, il change à tous moments d'esprit comme de mode, il tourne au moindre vent, BOIL, *Sat.* VIII. || Fig. À tout vent, suivant toutes les impulsions. Dieu me garde d'aller me fourrer dans le tourbillon d'impertinences qui emporte à tout vent toutes les cervelles de Paris, VOLT, *Lett. Richelieu*, 29 avr. 1772. || Fig. Hummer le vent, être

gone-mouche, croire naïvement. || Fig. Avoir le visage au vent, être malheureux. || Fig. Lier le vent, tenter une chose impossible. Ils n'en viendront à bout [de marier un homme irrésolu] que le jour qu'ils auront trouvé l'invention de lier le vent, et de fixer le mercure, sév. 3 nov. 1688. || 2° Coup de vent, vent violent qui s'élève tout d'un coup. Le temps fut très-beau jusqu'au 28, que nous eûmes un coup de vent très-violent de la partie de l'est, LAPÉROUSE, *Voy.* t. II, p. 41. || Coiffé en coup de vent, se dit d'une personne dont les cheveux sont en désordre comme si le vent les avait dérangés. || Terme de marine. Coups de vent, vents très-forts dont la direction varie peu. || 3° Vents souterrains, vents qui se forment dans les concavités de la terre. Les vents souterrains, produits par ces agitations, soufflent et s'élancent avec violence... BUFF, *Min.* t. IX, p. 12. || 4° Il signifie quelquefois simplement l'air, les airs. Par mes soupirs, au vent sans profit dispersés, RÉGNIER, *Élég.* II. [Guerriers morts]... dont les troncs pourris exhalaient dans les vents De quoi faire la guerre au reste des vivants, CORN, *Pomp.* I, 4. L'un, sur un roc assis, Chantait aux vents ses amoureux soucis, LA FONT, *Court.* Enfin elle [la Brinvilliers, exécutée et brûlée] est au vent, et son confesseur dit que c'est une sainte, sév. 29 juill. 1676. Que sa cendre coupable abandonnée aux vents... VOLT, *Brut.* I, 2. Déraciné dans ses entrailles, L'enfer de la Bastille, à tous les vents jeté, Vole, débris infâme... A. CHÉN, *le Jeu de paume.* || Fendre le vent, s'en aller, faire banqueroute. || Envoyer au vent, envoyer promener. Envoyer et la dame et les amours au vent, COAN, *Suite du Ment.* II, 5. || Mettre flamberge au vent, tirer l'épée, dégainer. Courage, mon garçon! tout leur nous accompagne: Mettons flamberge au vent, et bravoure en campagne, MOL, *Vét.* III, 5. || Fig. Il va trouver sa femme, Met la fleurette au vent, LA FONT, *Coupe.* || En plein vent, en plein air. Une boutique en plein vent. Il meurt, et la joie expire! Il meurt, lui qui si souvent Nous a fait mourir de rire à son théâtre en plein vent! NÉRANG, *Turlupin.* || Terme de jardinage. Un arbre planté en plein vent, un arbre en plein vent, un arbre de plein vent, ou de haut vent, et, elliptiquement, un plein vent, un arbre qui n'a aucun abri contre le vent, qui n'est pas en espalier. || Mi-vent, ou demi-vent, arbre fruitier à tige peu élevée abandonné à lui-même. || 5° Les quatre vents, les quatre points cardinaux. || Être logé aux quatre vents, être logé dans un lieu mal fermé. Un sixième qui était un cabinet ouvert aux quatre vents, MONTESQ, *Lett. pers.* 45. || 6° Les vents, personnages mythologiques, qui avaient pour fonction de souffler suivant le commandement d'Éole, leur roi. Mais un jour que les vents, retenant leur haleine, Laisaient paisiblement aborder les vaisseaux, LA FONT, *Fabl.* IV, 2. au printemps, quand Flore dans les plaines Faisait taire des vents les bruyantes haleines, BOIL, *Lutr.* II. Avez-vous dans les airs entendu quelque bruit? Les vents nous auraient-ils exaucés cette nuit? RAC, *Iphig.* I, 4. || Acteurs qui, sur les théâtres et surtout à l'Opéra, représentent les vents. Dans des chaconnes et gavottes, J'ai vu des Fleuves sautillants; J'ai vu danser des Matelotes, Trois Jeux, six Plaisirs et deux Vents, PANARIN, *Œuv.* t. III, p. 334. || Têtes de vents, bouches de vents, têtes, bouches peintes ou sculptées, aux joues tendues, représentant les vents. Des faces avec des joues enflées, pour représenter les vents qui soufflent, BOUOURS, *Entretiens.* 6. || 7° Dans les contrées maritimes, vent de terre ou brise de terre, vent qui vient de la terre. Vent de mer, ou brise de mer, vent qui vient de la mer. || 8° Terme de marine. Les trente-deux vents ou la rose des vents, la division du compas. || Le vent considéré dans son action sur un bâtiment. Je ne laisserai pas de vous pouvoir montrer quelque jour des poulets [billets d'amour] en portugais... mais j'espère que le vent [un navire poussé par le vent] emportera bientôt toutes ces affections et me mettra en lieu où j'en ai de plus solides, VOLT, *Lett.* 43. Dans deux jours il [un navire] sera achevé de charger, et partira au premier vent, m. ib. 43. Il fait voile, il vogue, il a bon vent, LA FONT, *Fianc.* Nous eûmes assez longtemps un vent favorable pour aller en Sicile, FÉN, *Tél.* I. || Pincer le vent, rallier le vent ou au vent, serrer le vent, tenir le vent, et aller au plus près du vent, ou, elliptiquement, aller au plus près, disposer les voiles de manière que le bâtiment aille le plus près qu'il est possible de la ligne sur la-

quelle le vent souffle, en remontant vers le côté d'où il souffle. Dans cette situation, je crus devoir serrer le vent, et gouverner au sud-sud-est, LAPÉROUSE, *Voy.* t. III, p. 40, dans POUGENS. || Avoir le vent sur un navire, être au vent d'un navire, avoir le dessus du vent, gagner le vent, le dessus du vent à un navire, se mettre entre le lieu d'où le vent souffle et le navire dont il s'agit. Les nouvelles portant, même celles de Bruxelles et d'Amsterdam, que nos vaisseaux avaient le vent sur l'ennemi, et qu'on les a vus poursuivre les Hollandais vers le nord, PELLISSON, *Lett. hist.* t. I, p. 297. || Fig. Gagner le vent, l'emporter. On peut le rétorquer [l'axiome]; et, en tournant la médaille, on gagnera le vent sur le moraliste, *Analyse de Bayle*, t. II, p. 90. || Quand un objet se trouve plus près de l'origine du vent que la perpendiculaire à la direction de l'aire de vent qui passe par un autre objet, le premier de ces objets est au vent de l'autre; s'il est plus loin de l'origine du vent par rapport à cette perpendiculaire, il est sous le vent de l'autre objet. || Cette île était au vent à nous, elle était entre le lieu d'où soufflait le vent et nous. Cette île nous restait sous le vent, nous étions entre cette île et l'endroit d'où le vent soufflait. || Sous le vent, du côté opposé à celui d'où vient le vent. Le Portefaix se trouvait sous le vent de mon escadre, JEAN BART, dans JAL. L'île d'Aves, à cinquante lieues sous le vent de la Dominique, est si couverte d'oiseaux de mer, qu'on n'en voit nulle part en aussi grande quantité, BUFF, *Ois.* t. XIII, p. 359. || Fig. Avoir le dessus du vent, avoir l'avantage sur quelqu'un. Celle [philosophie] d'Épicure, ses pourceaux voluptueux, celle d'Aristote, ses scolastiques contentieux, qui ont si bien aujourd'hui le dessus du vent, LA MOTHÉ LE VAYER, *Dial. d'Orat.* Tub. t. I, p. 162. || Fig. Il est au-dessus du vent, se dit d'un homme en fortune, en position de ne rien craindre; locution qui n'est pas usitée au propre dans la marine. La voilà donc [Mme d'Arpajon] transportée de joie, au-dessus du vent et de tous les procès de M. d'Ambres, sév. 13 juin 1684. || Disputer le vent, se dit de vaisseaux qui font leurs efforts pour gagner le dessus du vent l'un par rapport à l'autre. || Chicaneur le vent, lutter le plus possible contre la direction du vent. || Le vent est juste quand il force à tenir le plus près pour gouverner à l'aire de vent prescrite. || Vent fait, vent qui ne varie plus, qui paraît devoir durer. || Vents alizés, voy. ALIZÉ. || Vent frais, voy. FRAIS I, n° 2. || Vent forcé, vent violent et plus fort qu'il ne faut. || Avoir vent arrière, se dit de l'allure sous laquelle navigue un bâtiment, lorsque le vent le frappe dans la direction de sa poupe, et qu'il marche dans le même sens que le vent avec ses voiles déployées en conséquence. || Dans un sens opposé, avoir vent debout, vent contraire, un vent opposé à la route qu'on veut tenir. Nous passâmes en deux heures le premier goulet, malgré le vent qui était directement debout et très-violent, ROUGAINVILLE, *Voy.* t. I, p. 234. || Être vent devant, se dit d'un navire qui reçoit le vent sur ses voiles, en le prenant de devant. || Avoir le vent en poupe, être favorisé par le vent; ne se dit pas souvent au propre dans la marine. Sa flotte, qu'à l'envi favorisait Neptune, Avait le vent en poupe ainsi que sa fortune, CORN, *Pomp.* III, 4. On y arriva le lendemain [à Sainte-Marthe]... on était porté d'un vent en poupe extrêmement frais, *d'Estrées à Seignelay*, 24 août 1680, dans JAL. || Fig. Avoir le vent en poupe, être favorisé par les circonstances, avoir l'avantage sur quelqu'un. Pour peu qu'en ce métier on ait le vent en poupe... BOURSALTE, *Fabl. d'Es.* v, 4. || Vent large, voy. LARGUE. || Vent du large, vent soufflant de la haute mer. Nous étions abrités des vents du large par un gros morne coiffé de nuages... LAPÉROUSE, *Voy.* t. II, p. 144, dans POUGENS. || Avoir vent et marée, se dit d'un navire qui est poussé à la fois par le vent et par la marée montante. || Fig. Avoir vent et marée, avoir toutes choses favorables pour réussir dans ses desseins. || Aller contre vent et marée, avoir le vent et la marée contraires. Nous voulons contre vent et marée arriver à Nantes; nous ramons tous, sév. 248. || Fig. Aller contre vent et marée, poursuivre obstinément un projet malgré les obstacles. Elle a établi son fils à la cour contre vent et marée, sév. 236. Elle et lui n'ont point eu de repos, que ce mariage n'ait été achevé contre vent et marée, m. 25 juin 1690. || Aller selon le vent, régler sa navigation selon le vent, c'est fig. s'accorder au temps. Pourvu... Qu'on

jour, un bon clystère détersif, composé avec outilon double, rhubarbe, miel rosat et autres, suivant l'ordonnance, pour balayer, laver et nettoyer le bas-ventre de monsieur, MOL. Mal. imag. 1, 4. || Petit ventre, le ventricule, l'estomac. || Le petit ventre se dit vulgairement pour bas-ventre, hypogastre. M. de Turenne tué d'un boulet qui le frappa au petit ventre, PELLISSON, Lett. hist. t. II, p. 381. || 6° En parlant des femmes et des femelles d'animaux, la partie où se forment les enfants, les petits de l'animal, et où se passe la gestation. Les enfants, pendant qu'ils sont renfermés au ventre de leur mère, DESC. Méth. v, 8. Ils étaient comme quand on sort du ventre de sa mère, et noirs comme des diables, sév. 34. Tout le monde sait que le ventre de certains animaux, chez les anciens, était un de leurs plus délicieux mets; que le *sumen*, c'est-à-dire le ventre de la truie, parmi les Romains, était vanté par excellence, et défendu même par une ancienne loi censorienne comme trop voluptueux, BOIL. Réfl. crit. sur Longin, Réfl. vi. || En jurisprudence, curateur au ventre, curateur que l'on nomme à l'enfant dont une femme est enceinte au moment du décès de son mari. || Le ventre anoblit dans certains pays, c'est-à-dire que les femmes nobles communiquent la noblesse à leurs enfants, bien que les pères ne soient pas nobles. Maison où le ventre anoblit, et qui, par ce beau privilège, rendra vos enfants gentilshommes, MOL. G. Dand. 1, 4. À combien d'enfants serait utile la loi qui déciderait que c'est le ventre qui anoblit! mais à combien d'autres serait-elle contraire! LA BAUY. xiv. Charles VII donna à la famille de la Pucelle d'Orléans des lettres patentes par lesquelles le ventre anoblissait, volt. Mœurs, t62. || Fig. C'est le ventre de ma mère, je n'y retournerai jamais, ou, simplement, c'est le ventre de ma mère, c'est-à-dire je ne m'engagerai jamais plus dans une pareille affaire. || 7° Terme d'anatomie ancienne. Le ventre supérieur, ou la cavité de la tête, le ventre moyen ou la poitrine, le ventre inférieur ou l'abdomen. || Particulièrement, la partie intérieure du corps qui est sous les côtes. Il lui arracha le cœur du ventre. || Tant que le cœur me battra dans le ventre, tant que je vivrai. || Fig. Mettre, remettre le cœur au ventre à quelqu'un, lui donner, lui redonner du courage. Comme vous voyez, monsieur, c'en est assez pour me remettre le cœur au ventre, puisque c'est une preuve que ma voix n'est pas entièrement perdue, BOIL. Lett. à Racine, 23 août 1687. || Fig. Faire rentrer les paroles dans le ventre à quelqu'un, le faire repentir de ce qu'il a dit, ou l'empêcher de continuer. Palsangué! laissez-la donc parler; vous lui rembourserez les paroles dans le ventre, GIERARDI, Théd. ital. t. 1, p. 450. || Fig. Avoir dans le ventre, être capable de. Je saurai ce qu'il a dans le ventre. || Fig. Il n'avait que cet ouvrage dans le ventre, se dit d'un auteur qui, après un ouvrage, n'en produit plus d'autre, ou qui, après en avoir donné un bon, n'en donne plus que de mauvais. || Fig. Cet homme n'a pas six mois, n'a pas un an dans le ventre, n'a pas six mois, un an à vivre. C'est un homme qui mourra avant qu'il soit peu, et qui n'a tout au plus que six mois dans le ventre, MOL. Mar. forcé, 12. Je n'ai pas ici mes calculs de la vie humaine; mais il est clair que, nous autres animaux à deux pieds, nous n'avons que vingt-deux ans dans le ventre l'un portant l'autre, volt. Lett. d'Alembert, 7 mai 1761. || Fig. Il n'a pas six mois, un an dans le ventre, il ne sera pas six mois, un an dans le poste qu'il occupe, dans la situation où il est. Cela ne vaut rien; ces gens-là manqueront incessamment, et ils n'ont pas encore huit jours dans le ventre, DANCOURT, les Agiot, II, 7. Ces cuistres-là [la Sorbonne] n'en ont pas encore pour longtemps dans le ventre, volt. Lett. Chabanon, 41 janv. 1768. || 8° Par dérision, le ventre; le centre dans les assemblées délibérantes, par opposition à la droite et à la gauche. Au ventre toujours fidèle, J'ai pris, suivant ma leçon, Place à dix pas de Villele, BÉRANG. Ventru. Trouvez-moi une tournure plus propre [que l'apostrophe] à remuer une assemblée, à étonner la droite, à émouvoir le ventre, P. L. COUR. Lettre x. || 9° Fig. Partie la plus large d'un vase. La cruche au large ventre est vide en un instant, BOIL. Lutr. I. || 10° Fig. La partie creuse et intérieure d'un corps quelconque. Et dans le ventre creux du pupitre fatal Va placer de ce pas le sinistre animal, BOIL. Lutr. III. || Terme de marine. Partie centrale de la coque d'un navire. || Terme de métallurgie. Partie la plus large d'un haut fourneau; endroit où se réunissent les étalages

et la cuve. || 11° Terme de maçonnerie. Partie d'un mur qui boucle ou qui sort de son aplomb sur un de ses parements. Cette muraille fait ventre, ou fait le ventre. || 12° Terme de physique. Nom donné aux points où les vibrations présentent le plus d'amplitude, par opposition à nœuds. Les ventres et les nœuds de vibration se succéderont alternativement, poisson, Instit. Mém. scienc. 1817, t. II, p. 334. || 13° Terme d'anatomie. Partie moyenne et renflée des muscles. || Terme d'histoire naturelle. Dans les coquilles, partie la plus renflée de la surface extérieure d'une valve. || Bord inférieur ou abdominal des coquilles bivalves. || Dans les coquilles spirivales dont on ne découvre que le dernier tour de spire, la face de ce tour qui correspond à l'ouverture, ou seulement la partie gauche de l'ouverture. || 14° Terme de gravure. La partie d'un burin qu'on aiguise pour le rendre tranchant. || Ventre à planer, palette de bois de chêne que le tourneur applique sur son estomac quand il veut planer une pièce de bois. || 15° Ancien terme de chimie. Ventre de cheval, fumier, dans lequel on enfime certains vaisseaux, pour faire diverses opérations, par le moyen de la chaleur qu'il contient. || 16° Ah! ventre! ancienne sorte de jurement (de Dieu est sous-entendu, comp. VENTREBLEU). Ah! ventre! il est tout vrai que vous avez raison, CORN. Illus. com. III, 3. Par la mort! par la tête! par le ventre! si je le trouve, je le veux échanger, MOL. Fourber. II, 9. || Proverbe. Tout fait ventre, les aliments les plus communs rassasient comme les plus délicats. || À ventre soûlé ce-rises amères, quand on a d'une chose à satiété, elle déplaît. || Habit de velours, ventre de son, se dit de celui qui épargne sur sa nourriture et fait des dépenses d'ostentation. || Ventre affamé n'a point d'oreilles, l'homme pressé par la faim n'écoute rien. — HIST. XI^e s. L'osberc [le haubert] desclot jus-que par sum le ventre, Ch. de Rob. cclxxxvii. || XII^e s. Plus en auroie le cuer [cœur] del ventre clair [satisfait], Ronc. p. 158. [Un homme] Out mult esté grevé de grant enfermeté, E out d'idropisie le ventre mult enflé, Th. le mart. 94. || XIII^e s. Cil ki son diu fait de son ventre, GUY DE CAMBRAI, Barl. et Jos. p. 70. Li enfes qu'el a el ventre, de-vient loiax [légitime] par le [la] vertu du mariage, BEAUMAN. XVIII, 2. O [ou] le cuer de mon ventre trait [m'attire], Partonop. v. 4530. || XIV^e s. En ceste guise s'accorderent, Et tantost à Kalles manderent. Ce qu'il pensoient en leur ventres, G. GUIART, t. I, p. 338, v. 7815. Jà soit que ledit Symon ait esté noz et procrez en loial mariage, et qu'il soit franche personne et de franc ventre hors de toute seritude, DU GANGE, venter. || XV^e s. Au fort, il faut que je le die, Ce qui fait le ventre lever. Ce n'est fors que plaiant folie, CH. D'ORL. Bal. 136. || XVI^e s. Il fut bien si estonné, qu'il eust voulu estre au ventre de sa mere, MARG. Nouv. VI. La verge anoblit et le ventre [la mère] affranchit, LOYSEL, 10. L'autre tout ventre, lippu, couperosé... D'AUB. Hist. I, 143. Deux gentils-hommes xainton-geois faussans un corps-de-garde en plain midi en l'eau jusques au ventre des chevaux... id. ib. II, 49. Ils laisserent dans les tranchées le ventre en sus [morts] 400 de ceux qui avoient courage... id. ib. II, 51. Les esperons des navires engagéz dans le ventre des autres, id. ib. II, 81. Ce conseil privé mit le cœur au ventre d'Abdala, id. ib. II, 206. Il mit ce soir là 6000 hommes le ventre au soleil, le reste sauvé dans la nuit, id. ib. II, 322. L'assassin [J. Clément] tira de sa manche un cousteau, duquel il lui donna dans le petit ventre [à Henri III], id. ib. II, 387. Ces roiaux avoient caché dans leur ventre deux coulevrines: comme donc les lieuez estoient prests de faire la charge, les autres se fendent... id. ib. III, 222. Ventre de loup! monsieur, savez-vous pas bien comment nous avions dejeuné? id. Fæn. I, 6. La division commune et vulgaire, qui est faite en trois ventres, supé-rieur, moyen, inférieur, nommés par ces noms, teste, thorax et epigastre, PARÉ, I, 4. Le ventre du muscle, id. I, 1. Les femmes de Naples de tout temps ont mieux aimé avoir le ventre de bureau que de velours [que se mal nourrir], id. XIX, 46. Il passa sur le ventre à tout ce qui se presenta pour lui resister, Mém. s. du Guescl. ch. 5. Sans ce qu'on l'eust essayé, ne sçavoir qu'il ha au ventre, Aresta amorum, p. 460, dans LACURNE. Ils ont rempli trois feuillets de papier en dos et en ventre [le recto et le verso], Nouv. coust. gén. I, III, p. 282. Au ventre, tout y entre, LEROUX DE LINCY, Pron. t. I, p. 27B. En petit ventre grand cuer, cor-

GRAVE. Il n'est horologe plus juste que le ventre, id. Lors cessoit de manger, quand le ventre luy tiroit, RAB. I, 21. — ETYM. Wallon, *veinti*; provenç. *ventre*; espagn. *vientre*; ital. *ventre*; du latin *ventrem*; éolien, *γέντεπ*; sanscr. *udora*; lithuanien, *vedara*, estomac. † VENTREBLEU (van-tre-bleu), interj. Espèce de juron euphémique pour ventre de Dieu. Héli ventrebleu! s'il y a ici quelque chose de vilain, ce ne sont point mes jurements; ce sont vos ac-tions, MOL. Comtesse, 21. || On trouve aussi ventrebille. Par la ventrebille, je puis me vanter de lui avoir été tout dévoué, DESTOUCH. Tambour nocturne, I, 2. || On trouve aussi ventregoi. Crachez des vers tout votre soûl; mais, par la ventregoi, ne gesticulez pas, DESTOUCH. La Fausse Agnès, II, 2. — HIST. XV^e s. Encores oy je d'autre vous Ju-rer le sang que Dieux jeta, Et par le ventre dieu le plus [la plupart], E. DESCH. Poés. mss. f° 32. Je ne quiers point faire de noise, Ventre dieu, et beuvous ensemble, VILLON, Monol. de l'arch. de Bagn. VENTRÉE (van-trée), s. f. || 1° Tous les petits que les femelles d'animaux font en un fois. Ayant chez lui deux chiens d'une même ventrée, LE P. SIMON MARS, Myst. du roy. de Dieu, p. 454, dans ROUGENS. || 2° Populairement. Une bonne ventrée, un bon repas qui emplit bien le ventre. — HIST. XIII^e s. Dit Hubert: je dot que ventrée Ne face, par saint Lienart, De moi encore anuit Renart, Ren. 30258. celle bençurée [la sainte Vierge], Qui en son très doux ventre porta celle ventrée [Jésus] Dont toute creature est si enlumî-née, J. DE MEUNG, Test. 1879. || XV^e s. Si fault de faim perir les innocens, Dont les grans loups font chascun jour ventrée, Qui amassent à milliers et à cens Les faux trésors.... E. DESCH. Poésies mss. f° 26. || XVI^e s. Esaü et Jacob sont freres engendrez de mesmes parens, d'une mesme ventrée, CALV. Instit. 749. — ETYM. *Ventre*; provenç. *ventrada*; ital. *ven-trata*. † VENTRE-SAINTE-GUIS, interject. Sorte de ju-ron familier de Henri IV. † VENTRICULAIRE (van-tri-ku-lê-r'), adj. Terme d'anatomie. Qui se rapporte aux ventricules. Ca-pacité ventriculaire. || Adhérences ventriculaires ou péricardiques, celles qui, à la suite de péricar-dites, s'établissent entre le péricarde pariétal et celui de la surface du cœur. VENTRICULE (van-tri-ku-l'), s. m. || 1° Terme d'anatomie. Capacité particulière à certains orga-nes. || Ventricules du cœur, les deux grandes ca-vités qui font suite aux oreillettes, et dont la droite envoie le sang veineux au poumon, et la gauche le sang artériel à tout le corps. || Ventricules du cerveau, nom donné à quatre cavités qui se ren-contrent dans l'intérieur de cet organe. || Venti-ricule d'Arantius, petite cavité à la pointe du *cala-mus scriptorius*. || 2° Absolument. L'estomac. Les ruminants ont plusieurs ventricules. || Ventricule succenturié, portion du duodénum des oiseaux qui est entourée par le péritoine, et qui est assez large pour ressembler à un second estomac. — HIST. XIV^e s. Le premier et le deuxième ven-tricule du cervel, H. DE MONDEVILLE, f° 43. || XVI^e s. Ventricule senestre du cœur, PARÉ, II, 12. Posons le cas que le foye soit trop eschauffé et l'estomach ou ventricule trop refroidi, id. I, Préf. — ETYM. Prov. *ventrili*; cat. *ventrill*; it. *ventri-glio*; du lat. *ventriculus*, dimin. de *venter*, ventre. † VENTRIER (van-tri-é), adj. Terme d'anatomie. Faisceau ventrier, faisceau fibreux, appliqué sur le pilier interne de l'anneau inguinal externe. VENTRIÈRE (van-tri-è-r'), s. m. || 1° Longe de cuir, grande sangle qu'on passe sous le ventre d'un cheval attelé. On dit plus souvent, sous-ventrière. || 2° La sangle dont on se sert pour soulever des chevaux, à l'effet de les embarquer ou de les tenir suspen-dus. || 3° Terme de construction. Pièce de bois qui sert à en réunir d'autres et qui est placée à peu près au milieu de leur longueur. || Se dit particu-lièrement des pièces de bois qui servent de cou-lisses aux palplanches, dans une écluse. || Terme de marine. Nom donné à des pièces de bois qu'on ap-plique provisoirement, pour les soutenir, sur les flancs d'un vaisseau prêt à être lancé à la mer. || 4° Adj. Ceintures ventrières, ceintures pour ser-rier et soutenir le ventre. — HIST. XIV^e s. [Chez les bourreliers] foureaux de traiz à tout la dossiere et la ventriere, Ordonn. des rois de Fr. t. II, p. 374. || XV^e s. Il ont pour-point, godendars et piens, Et ventrieres.... E. DESCH. Poés. mss. f° 213.

Au lieu du vernis, dont l'on se sert en plusieurs vases de terre, les anciens se servaient de la poix mixtionnée, o. DE SERRES, 233.

— ETYM. Wallon, *tierni*; prov. *verniz*, *vernitz*; cat. *barnis*; esp. *barniz*; port. *verniz*; ital. *vernice*; allem. *Firniss*; angl. *varnish*; bas-lat. *vernicium*, *fernisium*; d'après Ménage, approuvé par Diez, d'un verbe fictif *vitrinire*, de *vitrum*, qui a le caractère du verre, dérivé de *vitrum*, verre.

† VERNISSAGE (vèr-ni-sa-j'), s. m. Action de vernir, de vernisser.

VERNISSE, ÉE (vèr-ni-sé, sée), *part. passé*. Pot vernissé. Il [Paw] reproche aux Chinois leurs tours vernissées à neuf étages, *volt. Mél. hist. Frag. hist.* II. || Fig. Il préféra le loisir délectable d'un philosophe aussi sage qu'aimable Au faux éclat d'un monde vernissé, DESMAHIS, *Poésies*, p. 36. || Terme d'histoire naturelle. Se dit des surfaces qui sont brillantes, comme si elles avaient été enduites d'un vernis.

VERNISSEUR (vèr-ni-seur), v. a. En parlant de la poterie, vernir. Vernisser un pot de terre. || Se vernisser, v. réfl. Être vernissé. Les ouvrages de terre se vernissent, après avoir subi une première cuisson.

— HIST. XII^e s. Grans cox se donent es escus verniciés, *Raoul de C.* 165. || XIII^e s. Seles vernissées, fetes pour templiers ou pour gens de religion.... *Liv. des mét.* 208. Croix fu du sanc Dieu vernicée, Dont une goutte, où qu'elle chée, Porroit mil mondes racheter, J. DE MEUNG, *Tr.* 647. || XVI^e s. En un pot vernissé, ou en une fiole de verre, PARÉ, XV, 69.

— ETYM. *Vernis*.

VERNISSEUR (vèr-ni-seur), s. m. Artisan qui fait des vernis, ou qui les emploie. À présent ce qui m'occupe, c'est la couleur de votre voiture : le vernisseur n'attend que votre goût, MARMONTEL, *Cont. mor. Fem. com. peu.*

VERNISSEURE (vèr-ni-su-r'), s. f. Application du vernis.

† VERNONIE (vèr-no-nie), s. f. Terme de botanique. Genre de plantes synanthérées dont une espèce est anthelminthique, dédié à *Vernon*, botaniste anglais.

† VÉRO (vé-ro), s. m. Voy. TRESSEAU.

VÉROLE (vé-ro-l'), s. f. || 1^o Nom donné autrefois à la variole, comme on le voit dans le *Dict. de l'Académie*, 1^{re} édition, et dans celui de Furetière. Je ne m'étonne pas si, avec de telles précautions [se farder], on ne voit pas qu'elle a eu la vérole, sév. 2 oct. 1689. || Plus tard, vérole perdit le sens de variole, et on distingua la petite vérole et la grosse vérole. || 2^o Petite vérole, synonyme vulgaire de variole. La petite vérole a su vous dégager; La peur de la gagner les a fait déloger, HAUTEROUCHE, *Le soup. mal apprété*, sc. 22. Je vous approuve de n'avoir point été à Lambesc exposer votre beauté et la jeunesse de Pauline à la fureur de la petite vérole; c'est un mal qu'on ne saurait trop éviter, sév. 599. Le pourpre, mêlé à la petite vérole dont Monseigneur mourut, fit juger inutile et dangereuse l'ouverture de son corps, ST-SIM. 295, 26. Le plus grand éclat de Mme la princesse de Conti n'a duré que jusqu'à sa petite vérole, qu'elle eut à dix-sept ou dix-huit ans, M^{me} DE CAYLUS, *Souvenirs*, p. 159, dans POUGENS. Il est très-certain que la petite vérole ne fut connue des Romains qu'au sixième siècle, *volt. Dict. phil. Lépre*. Louis XV a été le seul roi de France qui soit mort de cette funeste maladie nommée variole ou petite vérole, *id. Fragm. sur l'hist.* 23. On n'inocule guère avant l'âge de quatre ans; depuis cet âge jusqu'au terme ordinaire de la vie, la petite vérole naturelle détruit, selon les inoculateurs, entre la septième et la huitième partie du genre humain, D'ALEMB. *Œuv.* t. IV, p. 323. Ils estiment qu'en faisant l'évaluation la plus forte, le nombre de ceux qui ont deux fois la petite vérole peut être 4 sur 9 à 10 mille, *id. ib.* p. 448. || Fig. Segrais, homme d'esprit, me dit un jour que cette fantaisie de se faire religieux ou religieuse était la petite vérole de l'esprit, et que cette maladie prenait ordinairement entre quinze et dix-huit ans; j'en fus attaqué à dix-sept, L'ABBÉ DE ST-PIERRE, dans *Revue des Deux-Mondes*, 1^{re} fév. 1869, p. 568. || Petite vérole naturelle, celle que l'on gagne spontanément, par opposition à petite vérole artificielle, celle que l'on inocule. Ils prétendent que six petites véroles artificielles produiront à peine autant d'effet pour la contagion qu'une seule petite vérole naturelle, D'ALEMB. *Œuv.* p. 424.

|| Petite vérole confluyente, petite vérole où les pustules, surtout au visage, se touchent. Petite

vérole discrète, celle où il y a peu de pustules et éloignées les unes des autres. || Petite vérole volante, petite vérole modifiée et généralement très-bénigne qui survient d'ordinaire chez les personnes vaccinées ou qui ont eu la petite vérole. Elle a en depuis son retour une très-jolie petite vérole volante, dont elle n'a point été du tout malade, sév. 44 juill. 1672. || 3^o Grosse vérole, ou, simplement, vérole, nom vulgaire de la syphilis; on évite par bienséance de se servir de ce mot. Cependant que le roi [Louis XIII] est occupé à faire la guerre, le roi d'Espagne.... va en des lieux qui ne se peuvent pas nommer honnêtement; je ne veux point faire de jugement sur les différentes inclinations de ces deux princes; mais je sais bien que, tant qu'ils vivront de la façon, le roi d'Espagne ne prendra point de ville, ni le roi de France la vérole, BALZ. *liv. II, lett. 5.* Des fièvres, de la peste et de l'ordre vérole, RÉGNIER, *Sat. XI.* Le parlement de Paris, toujours zélé pour le bien public, fut le premier qui donna un arrêt contre la vérole, en 1497, *volt. Homme aux 40 écus, de la vérole.* La vérole se communique, et l'on n'a que trop d'exemples d'enfants qui sont, même en naissant, les victimes de la débauche de leurs parents, BUFF. *Hist. anim. Œuv.* t. IV, p. 448. || Suer la vérole, suer pour guérir de la vérole. || 4^o Terme de zoologie. Petite vérole, la cyprée nucule (inde) de Linné, la porcelaine grenue de Lamarck (mollusques).

— HIST. XIII^e s. Rogne, vareole et apostume, *Des XVIII manières de vilains.* || XV^e s. J'ay la rougole et la verole, J'ay chascun jour la feinterole, J'ay la jaunice, et suis ethique, *Mir. de Ste Genev.* Je demeuray à partir aucuns jours, parce que le roy fut malade de la petite verole et en peril de mort, COMME, VII, 6. || XVI^e s. De la grosse verole dite maladie venerienne: Les François la nomment la maladie de Naples; et les Napolitains, lo mal di francese : les genevois, lo male di broscene; les Espagnols, la bouez; les Allemans, française, PARÉ, XVI, 1. Panurge.... contrefaisoit ceux qui ont eu la verole; car il tordoit la gueule et retiroit les doigts, et, en parole enrouée, leur dist.... RAB. II, 9.

— ETYM. Provenç. *variola*; du bas-lat. *variola*, dans un texte du VI^e siècle (hoc anno morbus validus cum profuivio ventris et variola Galliam et Italiam valde afflixit); du lat. *varius*, varié, à cause de l'apparence des maladies.

1. VÉROLE, ÉE (vé-ro-lé, lée), *adj.* Qui a la vérole, la syphilis. Plus désolé Que si j'étais maranc, ou ladre ou vérolé, RÉGNIER, *Sat. XV.* || Substantivement. Un vérolé, une vérolée. Le parlement de Paris rendit, le 6 mars 1696, un arrêt par lequel tous les vérolés qui n'étaient pas bourgeois de Paris, eussent à sortir dans vingt-quatre heures, sous peine d'être pendus, *volt. Dict. phil. Lépre.* On mit d'abord quelques vérolés dans les hôpitaux des lépreux; mais ceux-ci les reçurent avec indignation; ils présentèrent requête pour en être séparés, *id. Dict. phil. Lépre.* Il s'avisait de le mener [un jeune homme] dans un hôpital de vérolés, et, sans le prévenir de rien, le fit entrer dans une salle où une troupe de ces malheureux expiait par un traitement effroyable le désordre qui les y avait exposés, J. J. ROUSS. *Œm.* IV, || Par bienséance on évite de se servir de ce mot.

— HIST. XVI^e s. La verole peut advenir par la reception de l'haleine infectée d'un verollé ou verollée, PARÉ, XVI, 2.

† 2. VÉROLE, ÉE (vé-ro-lé, lée), *adj.* Ancien terme de métier. Tuiles vérolées, tuiles qui ont des trous à leur surface comme si elles avaient été marquées de la petite vérole (*Dict. des arts et mét.* au mot *tuilier*).

† VÉROLETTE (vé-ro-lè-t'), s. f. Synonyme de varicelle.

VÉROLIQUE (vé-ro-li-k'), *adj.* Terme de médecine. Qui appartient à la vérole ou syphilis.

— HIST. XVI^e s. Que si l'ulcere est verolique, faut avoir recours à son alexitaire, qui est le vif argent, PARÉ, XI, 16.

† VÉROLOIDE (vé-ro-lo-i-d'), s. f. Terme de médecine. Nom donné aux accidents de même ordre que ceux de la syphilis, observés chez ceux qui sont réinfectés une seconde fois.

— ETYM. *Vérole*, et *éidos*, forme.

VÉRON (vé-ron), s. m. Voy. VAIRON.

VÉRONIQUE (vé-ro-ni-k'), s. f. Genre de la famille des scrofularines, où l'on distingue la véronique mâle, dite aussi thé d'Europe, *veronica officinalis*, L. Le roi prenait depuis fort longtemps deux tasses de sauge et de véronique, ST-SIM. 403, 252. || Véronique femelle, nom d'une espèce de

linaire, et aussi de la véronique petit chène, *veronica chamædryis*, L. || Véronique des jardiniers, amourette, fleur de coucou ou lychnide des prés.

— HIST. XVI^e s. Veronique, masle et femelle, diffèrent en ce que le masle a la fleur tendante à couleour rouge, et la femelle, à la jaune, o. DE SERRES, 623.

— ETYM. *Veronica* n'est le nom, ni en grec ni en latin, de la plante, qui doit ce nom à sainte Véronique. Sainte Véronique n'est point une sainte, c'est le nom des portraits du visage de Jésus-Christ, représentés sur un linge et semblables à celui que l'on conserve à Saint-Pierre de Rome. Suivant l'opinion ordinaire, *veronica* est formé de *vera* et *éikon*: vraie image. Mais M. Alfred Maury, remarquant que le mot devrait être, en cette hypothèse, *vericonia*, dit (*Croyances et légendes de l'antiquité*, p. 331) que *veronica* est βερωνίκα, autre forme de Bérénice, mot transporté par altération à une βροβίκα, espèce d'éon dont les gnostiques donnèrent le nom à l'hémorroïse de l'Évangile; plus tard, quand vint la légende du saint suaire et de la sainte face, à laquelle cette hémorroïse était mêlée, le jeu de mots se fit entre βερωνίκα et vericonia, et l'on appela ce portrait véronique. Véronique était devenu synonyme de portrait : Et disoit qu'il [Charles VIII] avoit le visage beau, doux et agreable, et l'accomparoit à un gentilhomme près de nostre maison, et disoit que c'estoit sa vraye semblance, en l'appellant souvent par ce mesme mot la veronique du petit roy Charles VIII, BRANT. *Capit. franç.* t. I, p. 22.

† VÉROTÉ (vé-ro-té), v. n. Terme de pêche. Chercher des vers pour la pêche.

† VÉROTIER (vé-ro-tié), s. m. Terme de pêche. Se dit de ceux qui fouillent le sable pour y trouver des vers.

† VÉROTIS (vé-ro-ti), s. m. Vers rouges dont les pêcheurs se servent pour appâts.

† VERPE (vèr-p'), s. m. Genre de champignons voisins des morilles.

† VERPUNTE (vèr-pon-t'), s. f. Pain de sucre qui provient d'une vergeoise manquée, *Dict. des arts et mét. Sucre.*

† VERQUETTE (vèr-kè-t'), s. f. Drain.

† VERRAILLE (vèr-rà-l'), s. m. Mouillées, s. f. Menus objets de verre.

† VERRAIN (vè-rin), s. m. Voy. VÉRIN.

VÉRAT (vè-ra; le t ne se lie pas), s. m. || 1^o Porc mâle employé à la reproduction. Comme un verrat enveloppé de fange, RÉGNIER, *Sat. X.* || Il écume comme un verrat, se dit d'un homme fort en colère. || 2^o Verrat de mer, nom vulgaire du *capros sanglier* (poissons acanthoptérygiens) de Cuvier; on le trouve sur les côtes de la Ligurie.

— HIST. XVI^e s. Paillard comme un verrat, COTTEGRAVE.

— ETYM. Normand, *vernat* (St-Lô), *verrot* (Guernese), *verrou* (haute Normandie); wallon, *verd*, *verau*; Berry, *verret*, *vet*; pfovenç. *verrat*, *verragut*; espagn. *verraco*; dérivé du latin *verres*, *verrat*; comparez le russe *borov*. L'ancienne langue disait *ver*, tiré directement de *verres*.

VÉRRE (vé-r'; au XVI^e siècle, Béze dit qu'il faut prononcer *voirre*, c'est-à-dire *voirre*, et que les Parisiens prononcent à tort *voarre*), s. m. || 1^o Corps solide, amorphe, transparent, dur et fragile, qu'on obtient en fondant du sable siliceux avec de la potasse ou de la soude. N'espérons plus, mon âme, aux promesses du monde; Sa lumière est un verre, et sa faveur une onde, Que toujours quelque vent empêche de calmer, MALH. I, 3. Mais leur gloire tombe par terre, Et, comme elle a l'éclat du verre, Elle en a la fragilité, GODEAU, *Ode au Roy*. Toute votre félicité.... En moins de rien tombe par terre, Et, comme elle a l'éclat du verre, Elle en a la fragilité, CORN. *Poly.* IV, 2. Ce monarque insolent à qui toute la terre Et tous ses souverains sont des jouets de verre, ROTR. *St Gen.* I, 4. Comme il savait qu'une boule de verre grossissait les objets placés à son foyer.... FONTEN. *Hartsoecker*. Avec un œil de verre et une jambe de bois, HAMILT. *Gram.* 3. En général, le verre a du ressort, et peut plier, sans se casser, d'environ un pouce par pied, surtout quand il est mince, BUFF. *Hist. min. Intro.* t. VII, p. 278. On est étonné que les Romains, qui avaient des bouteilles de verre, n'aient pas imaginé de le planer pour en faire des vitres, au lieu de leurs pierres éméchées qui ne pouvaient transmettre qu'une faible lumière, BUCLOS, *Œuv.* t. VII, p. 424. Les verres concaves, c'est-à-dire qui sont terminés de part et d'autre par une surface sphérique concave, ont la propriété de disperser les rayons de la lumière qui

les traversent, BRISSON, *Traité de phys.* t. II, p. 348. Si le verre n'est concave que d'un côté et plan de l'autre, son foyer virtuel est à une distance égale au diamètre de sa concavité, *id. ib.* t. II, p. 354. Les Sidoniens avaient eu longtemps, pour la fabrication du verre, une célébrité et un débit presque exclusifs, PASTORET, *Instit. Mém. inscr. et belles-lettres*, t. VII, p. 457. Il paraît, si l'on en croit Pline, que l'usage du verre remontait à une haute antiquité; c'est à la Phénicie qu'il en attribue l'invention, QUATREMÈRE DE QUINCY, *Instit. Mém. hist. et litt. anc.* t. III, p. 273. Le verre est un produit qu'on obtient en exposant un mélange de silice et de différentes matières, la plupart du temps très-fusibles, à l'action d'un feu violent et suffisamment continu, TRENARD, *Traité de chim.* t. II, p. 244, dans POUGENS. || Fig. Le château de verre, plus fragile que brillant, que l'auteur [Fénelon] construit avec tant d'art dans son Instruction pastorale, est mis en poudre, *boss. Préf. sur l'instr. past.* de M. de Cambrai, III, 14. || Cela se casse comme du verre, comme le verre (et non comme un verre), cela est très-fragile. || Heureusement, il n'est pas de verre, se dit de quelqu'un qui fait une chute. Bien lui prend de n'être pas de verre [un valet qui se laisse tomber], *MOL. Fem. sav.* III, 2. || Fig. Une personne de verre, une personne que la moindre chose brise, abat. Vous trouverez que vous ne serez plus bonne à rien; car on devient une femme de verre [à force de vapeurs d'épuisement], *sév.* 6 avr. 1689. || Châssis de verre, châssis garni de carreaux de verre. || Plat de verre, se dit d'une grande pièce ronde de verre, qu'on taille pour en faire des panneaux de vitre. || Verre recuit, celui qu'on a laissé se refroidir lentement au four; autrement il se fend au moindre changement brusque de température. || Fig. Une maison de verre, une maison de laquelle on sait tout ce qui s'y passe. || 2° Il y a quatre espèces de verres, le verre soluble, le verre ordinaire, le verre de Bohême et le cristal. || Verre d'Alsace, verre commun qui se vend en feuilles. || Verre blanc, verre principalement formé de silicates alcalins. || Verre de Bohême, le plus blanc et le plus épais de tous. On dit aussi verre en table. || Verres colorés, ceux qui contiennent des oxydes métalliques colorés. Les verres de couleur ne sont que des verres ordinaires auxquels on ajoute, quand on les fabrique, une certaine quantité d'oxyde colorant, TRENARD, *Traité de chim.* t. II, p. 244, dans POUGENS. || Fig. L'habitude, le préjugé, l'opinion sont autant de verres diversement colorés, à travers lesquels chacun de nous voit les objets; la passion est un microscope, MARMONTEL, *Œuv.* t. X, p. 452. || Verre enfumé, verre dont on a noirci une face à la fumée d'une chandelle ou d'une bougie, pour regarder un objet dont l'éclat blesse les yeux, par exemple le soleil pendant toute la durée d'une éclipse. || Fig. L'ignorance, la stupidité, les passions, la superstition, la flatterie, la haine sont autant de verres enfumés à travers lesquels presque tous les hommes voient les événements qu'ils racontent, D'ALEMBERT, *Mélanges*, t. V, *Réflex. sur l'hist.* || Verre double, verre de Bohême très-épais. || Verre de fougère, verre dans lequel il entre des cendres de fougères. || Verre gras, verre qui a peu de transparence. || Verre-mousseline, verre d'abord enduit d'un émail pulvérulent, dont une partie est enlevée par la brosse, de façon à laisser des clairs et des mats: ce qui forme des dessins variés qui ont fait comparer ce verre à de la mousseline. || Verre noir. Il paraît qu'au XVI^e siècle le verre noir fit concurrence au jais et vint à la mode, DE LABORDE, *Émaux*, p. 537. || Verre soluble dans l'eau, silicate simple de soude dont on se sert pour durcir les pierres tendres, et les rendre capables de résister aux actions atmosphériques. || Verres dalles, verres employés pour soupiraux. || 3° Il se dit de divers objets qui sont faits en verre. Un verre de lunette. Un verre de montre. || Verres de Bohême, grands carreaux de verre dont on garnit les croisées des appartements. || Verres isoscèles, verres pour lunettes dont les courbures sont égales, représentant un ovale. || Verres périscopiques, verres en forme de ménisques, convexes-concaves pour les presbytes avec prédominance de la convexité, et concaves-convexes pour les myopes avec prédominance de la concavité. Les verres périscopiques ont l'avantage de présenter une aberration de sphéricité moins grande que les verres isoscèles. || 4° Un verre, carreau de verre, qu'on met devant une estampe, un dessin pour les protéger. Mettre une estampe, une miniature sous

verre. || Cela est à mettre sous verre, se dit d'une chose précieuse qui mérite d'être conservée. || Fig. Elle est à mettre sous verre, se dit d'une femme mignonne et bien parée. || Ironiquement. Il est à mettre sous verre, il est bizarre, absurde. || 5° Grand cylindre ou parabolède de verre sous lequel on met une pendule, des vases de fleurs artificielles, etc. Un verre de pendule. || 6° Collier de verre, collier en verroterie. Une preuve que les nègres n'ont pas le sens commun, c'est qu'ils font plus de cas d'un collier de verre que de l'or, qui, chez les nations policées, est de si grande conséquence, MONTESQ. *Espr.* xv, 5. || 7° Verre ardent, verre convexe au moyen duquel on rassemble les rayons du soleil, pour brûler les matières qu'on y expose. || 8° Verre dormant, châssis à verre dormant, ou, simplement, un dormant, nom d'une petite fenêtre scellée en plâtre, qui donne dans la cour d'autrui par un mur mitoyen, et qui ne s'ouvre jamais. Jour à verre dormant. Le propriétaire d'un mur non mitoyen, joignant immédiatement l'héritage d'autrui, peut pratiquer dans ce mur des jours ou fenêtres à fer maille et verre dormant, *Code civ.* art. 676. || 9° Verres de couleur, petits vases de verre colorés, pour les illuminations. Illuminations en verres de couleur. || 10° Vase à boire fait de verre. Verre à patte. Verre à vin de Champagne. Verre à liqueur. Rincer un verre. Encore que saint Jérôme ait écrit qu'il portait [aux malades] le corps de Notre-Seigneur dans un panier et le sang dans un verre, *boss. Def. trad. comm.* II, 14. Troubadours et trouvères Aux nez des rois vidaient gaîment leurs verres, BÉRANG. *Troubad.* || Petit verre, verre plus petit, dans lequel on boit les liqueurs. || Choquer le verre, faire toucher son verre plein de vin contre celui d'une personne avec qui l'on boit, en signe de bonne amitié. || Entre les verres et les pots, à table, en buvant. || Un cul de verre, le fond d'un verre, lequel est fort épais. || Terme d'art vétérinaire. L'œil de ce cheval est cul de verre, il présente une opacité qui indique une cataracte. || Fig. Ne boira-t-on jamais dans votre verre? Ne nous inviterez-vous jamais à diner? || Verre à camphre, petite fiole contenant du camphre, du nitrate de potasse et du sel, hermétiquement fermée, et servant, en Angleterre, à donner quelques indications météorologiques. || Faire voir dans le verre, sortilège employant un verre pour y faire voir le présent et l'avenir. Il faisait voir dans le verre, montrait à tourner le sas, LESAGE, *Gil Blas*, IV, 8. || 11° La liqueur que contient ou peut contenir un verre. Il avait quelques verres de vin dans la tête. Servez ce roi immortel et si plein de miséricorde, qui vous compta un soupir et un verre d'eau donné en son nom plus que tous les autres ne feront jamais tout votre sang répandu, *boss. Louis de Bourbon*. Ce que je prétends faire? Ne le pas secourir du moindre verre d'eau, TH. CORN. *Com. d'Org.* II, 3. || Fig. Faire répandre le verre, achever de perdre quelqu'un. La dernière faute [de Pomponne] n'a point fait tout le mal, c'est la dernière goutte d'eau qui a fait répandre le verre [causé sa disgrâce], *sév.* 8 déc. 1679. || 12° Un petit verre, un petit verre d'eau-de-vie. Il prit deux petits verres. || 13° Papier de verre, papier enduit de poudre de verre, dont on se sert pour polir. || 14° Verre d'antimoine, composé d'aspect vitreux, qu'on obtient en fondant le protosulfure d'antimoine préalablement grillé jusqu'au gris cendré. || 15° Terme de minéralogie. Verre de Moscovie, mica lamellaire à grands feuilletés. || Verre volcanique, l'obsidienne. || Verre de plomb, carbonate de plomb. || Verre d'arsenic, oxyde d'arsenic limpide. || Verre de cuivre, variété d'oxydure de cuivre. || 16° Verre à boire, champignon du genre agaric. || Prov. Qui casse les verres les paye, celui qui fait quelque dommage doit le réparer; et aussi chacun répond de ce qu'il fait.

— HIST. XIII^e s. Si n'est pas li voirre fogiere, Ne fogierre ne rest pas voirre, *la Rose*, 16303. Chil est fors leres [larron] qui vent coivre por or, ou estaint por argent, ou pierre de voirre por pierre precieuse, BEAUM. XXXI, 40. || XIV^e s. Un voirre dont les trois font une chopine de Paris, H. DE MONDEVILLE, f^o 94, verso. Une choppine de voirre rouge, garnie d'argent blanc, et peise un marc v onces, LABORDE, *Émaux*, p. 544. Combien que tout voirre soit precieux, toutesfoys le blanc est le plus honorable qui en couleur approche du cristal, *id. ib.* Un petit voirre d'or, qui fut saint Loys, *id. ib.* p. 479. Des hanaps et des voieres, DU CANGE, *vitrum*. || XV^e s. Mais l'estrif [combat] de nous deux ensemble, Comme on peut cognoistre, ressemble Au desbat du verre et du pot, CH. D'ORL.

Compl. de l'amant. Jehan Foucaut le jeune es-cuyer, faiseur de verres, DU CANGE, *verrierius*. || XVI^e s. Et quant bien ilz [les Gênois] fussent esté bien unis [contre le duc de Savoie], ce n'estoit fors le debat du mortier contre le voire, BONIVARD, *Chron. de Gen.* III, 30. Mais, au lieu de regarder les filles à verre dormant (comme on dit), c'est à qui les contempera plus à clair, VVER, p. 550. À grand homme grand verre, COTGRAVE. Anacharsis s'estonnoit que les Grecs beussent sur la fin du repas en plus grands verres qu'au commencement, MONT. II, 48. Les François ayant, n'a pas longtemps, commencé à faire les verres cristallins, ont fait servir le sablon d'Estempes au lieu des cailloux du Tessin, que les ouvriers ont trouvé meilleur que ledit caillou de Pavie; mais ils n'ont encore seeu inventer chose qui puisse servir au lieu de la susdicte cendre [la soude d'Egypte], DE LABORDE, *Émaux*, p. 539. [Une dame] ayant un pendant d'oreille d'une corne d'abondance qui n'estoit que de verre noir, comme on les portoit alors, *id. ib.* p. 537. Voirre dormant est voirre attaché et scellé en plastre, qu'on ne peut ouvrir, *Coût. gén.* t. I, p. 35.

— ÉTYM. Bourguig. *vare, vore*; wallon, *veul*; provenç. *veire*; cat. *vidre*; espagn. *vidrio*; port. *vidro*; ital. *vetro*; du lat. *vitrum*, que les étymologistes tirent de *videre*, voir: *vitrum*, pour *vidtrum*, le transparent, ce qui fait voir.

† VERRÉ, ÉE (vè-ré-rée), *adj.* à quoi on a donné l'apparence du verre. Papier verré, toiles verrées et émérisées, *Almanach Didot-Bottin*, 1871-1872, p. 1187.

VERRÉE (vè-rée), *s. f.* La contenance d'un verre, plein un verre. Mit d'eau chaude maintes verrées Dans ses entrailles altérées, SCARR. *Poés. div.* t. VII, p. 9.

— HIST. XVI^e s. Un soir, le jour de Saint-Martin, Thiennot, au milieu d'un festin, Ayant desja mille verrées D'un gozier large devorées, RONSAUD, *Gayeté VIII*.

VERRERIE (vè-re-rie), *s. f.* || 1° Usine où l'on fait le verre, les ouvrages de verre. Les verreries de l'antique Sidon avaient été, selon Pline, autrefois fameuses, QUATREMÈRE DE QUINCY, *Instit. Mém. hist. et litt. anc.* t. III, p. 273. || 2° Art de faire le verre. Il [M. de Tschirnhaus] a dit, mais peut-être n'a-t-il pas voulu révéler son secret, qu'il l'avait taillé [un verre de télescope] dans des bassins, et que la masse de verre dont il l'avait tiré pesait 700 livres, ce qui serait encore une merveille dans la verrerie, FONTEN. *Tschirnhaus*. || 3° Collectivement. Toute sorte d'ouvrages de verre. Un magasin de verrerie.

— HIST. XIII^e s. Ne voit l'en comment de fogiere Font cil et cendre et voirre neste Qui de voirrerie sut mestre, Par depuration legiere? *la Rose*, 16300. || XVI^e s. Il s'estoit embusché er des bois où il y a deux verreries, CARLOIX, V, 3.

— ÉTYM. *Verrier*; wallon, *verreie*.

VERRIER (vè-rié; l'r ne se lie pas; au pluriel, l's se lie: des vè-rié-z habiles), *s. m.* || 1° Ouvrier qui fait du verre et des ouvrages de verre. Le métier de verrier ne dérogeait point à noblesse, *Dict. de l'Académie*. || *Adj.* Gentilhomme verrier, gentilhomme qui travaillait en verrerie. || 2° Celui qui vend des ouvrages de verre, soit en boutique, soit dans les rues. Verrier en ce sens a vieilli, et l'on dit faïencier. || Il va, il court comme un verrier déchargé, se dit d'un homme qui marche vite et légèrement. || 3° Espèce de panier dans lequel on range les verres à boire, les carafes, etc. || 4° Artiste verrier, peintre verrier, celui qui fait des vitraux peints, des peintures sur verre. || 5° Le savon des verriers, le manganèse.

— HIST. XIV^e s. À Willaume le vairier pour u noes [neufs] peniaus [panneaux] de vairerie mis as fenestres.... *Comptes de Valenciennes* (comm. par M. Caffiaux). || XV^e s. Le dit Annieul dist que, ja soit ce qu'il fust voirrier, si ne poindoit il point et ne sçavoit poindre, DE LABORDE, *Émaux*, p. 538. À Estienne de Salles, verrier, pour deux lozenges de verre mises aux verriers de la chambre du retrait dudit seigneur le roy, *id. ib.*

— ÉTYM. Provenç. *verrier*; catal. *vidrier*; esp. *vidriero*; port. *vidreiro*; ital. *vitraio*; du lat. *vitarius*, de *vitrum*, verre.

VERRIÈRE (vè-riè-r'), *s. f.* || 1° Cuvette remplie d'eau dans laquelle on place les verres. || 2° Verrière ou verrine, morceau de verre placé au devant des châsses, des reliquaires ou des tableaux pour les conserver. || 3° Grande fenêtre ornée de vitraux peints. Les verrières des cathédrales gothiques.

— HIST. XIII^e s. Sa face est de color très fine Plus clere que nen est verrine, *Fl. et Bl.* 2885. N'i a fenestre ne verriere Qui rende clarté ne lumiere; Ainz est la meson si obscure C'on n'i verra jà soleil luire, *RUTEB.* I, 134. Entailées i sunt les peres [pierres], E à estoires les vereres, *Édouard le conf.* v. 2302. || XIV^e s. Quant le soleil luist et encontre un drap vert ou par une verriere verte, les choses opposites semblent estre vertes, *ORESME, Éth.* 22. || XV^e s. La roine de France fut sur le point d'estre moult mesaisée, et convint une verriere rompre qui estoit derriere li pour avoir vent et air, *FROISS.* III, IV, 4. Pour xx pieces de bois à faire cassiz de voirrieres de papiers servant aux fenestres des chambres, là où l'on fait lesdiz ouvrages, de LABORDE, *Émaux*, p. 539. || XVI^e s. Comme soleil passe sans ouverture Par la verriere, ainsi... J. MAROT, V, 334. Lors on verra sans lunette ou verrine, Qui est plus digne à qui l'honneur s'adresse... ID. V, 220. Une image d'argent doré de saint René, portant une verriere devant luy, de LABORDE, *Émaux*, p. 539.

— ETYM. Verre; bourg. *voraire, vouairere*, vitre, fenêtre; prov. *veiriera*, ruche de verre; it. *vetriera*.
† VERRILLON (vè-ri-lon, ll mouillées), s. m. Terme de musique. Instrument fait de touches de verre qu'on frappe avec des baguettes drapées.

1. VERRINE (vè-ri-n'), s. f. || 1^o Synonyme de verrière, n^o 2. || 2^o Espèce de cloche de jardinier, formée de morceaux de verre assemblés avec des lames de plomb. || On dit aussi quelquefois verrière. || 3^o Grand tuyau de verre dont on se sert pour faire des baromètres. || 4^o Verrine d'Allemagne, ou brillant, petits fragments de verre soufflé très-mince dont on se sert pour saupoudrer les images et décorer les surtouts de tables, *Tarif des douanes de 1844*, note 304. || 5^o Nom vulgaire de la régle des champs.

— HIST. XV^e s. À Michiel Trouvé, verrier, demourant à Saint-Maclou, pour la part et portion de l'église et de messeigneurs, pour les verrines du cancel de l'église, de LABORDE, *Émaux*, p. 540.

† 2. VERRINES (vè-ri-n'), s. f. pl. Nom sous lequel on désigne les sept discours composés par Cicéron contre Verrès.

† VERROT (vè-ro), s. m. Un des noms vulgaires de la courtilière, et, en Normandie, des vers de terre.

VERROTERIE (vè-ro-te-rie), s. f. Terme collectif. Petits ouvrages; menue marchandise de verre.

— ETYM. Verrot, dimin. fictif de verre.

VERROU (vè-rou; Chifflet, *Gramm.* p. 209, dit qu'on l'écrit verrouil, mais qu'on le prononce verrou), s. m. || 1^o Moyen de fermeture consistant en une barre de fer ronde ou carrée, de même dimension dans toute sa longueur, ayant une queue au milieu et un mouvement de va-et-vient entre deux crampons. Et voyant que le chien n'aboyait point la nuit, Que les verrous graissés ne faisaient aucun bruit, *RÉGNIER, Sat.* X. Et les soins défilants, les verrous et les grilles Ne font pas la vertu des femmes ni des filles, *MOL. Éc. des maris*, I, 2. Songez à la fortune brillante de cet homme [le maréchal de Luxembourg] où il ne manquait plus rien, à l'honneur qu'il avait eu de commander les armées du roi, et le voilà [mis en prison]; songez ce que co fut pour lui que d'entendre fermer ces gros verrous; et, s'il a dormi par excès d'abattement, songez au réveil, sév. 26 janv. 1680. || Enfermé au verrou, se dit de celui qui a tiré le verrou d'une chambre pour empêcher qu'on ne vienne l'y déranger. Madame Célié avait l'air si affairé... et puis madame est enfermée avec elle au verrou, *GENLIS, Théâtre d'éduc. la Bonne mère*, I, 2. || Tenir quelqu'un sous le verrou, le tenir renfermé. Il [un mari] tient sa femme aux yeux si doux Sous triple porte à deux verrous, *BÉRANG. Deo grat.* || Être sous les verrous, être enfermé, être en prison. Je passe encor, grâce à Bridole, Un carnaval sous les verrous, *BÉRANG. Mes jours gras.* || On dit dans un sens analogue: L'or ouvre tous les verrous, force les verrous. || Tirer le verrou, pousser le verrou de manière qu'il ferme la porte. || Fig. Il y a de certaines douleurs dont on ne doit point se consoler, ni revoir le monde; il faut tirer les verrous sur soi, comme disait notre bon cardinal [de Retz], sév. 20 sept. 1675. || Fig. Porter l'épée en verrou, la porter horizontalement. || Baiser le verrou, se disalt de quelques coutumes où le vassal qui ne trouvait pas son seigneur dans son château, pour lui rendre l'hommage, en était quitte pour heurter trois fois, l'appeler trois fois par son nom, et baiser la cliquette ou verrou de la porte; de quel il devait prendre acte, et en laisser pie. || 2^o Verrou

à ressort, moyen de fermeture dont une extrémité recourbée est terminée par un bouton, et dont l'autre extrémité, aplatie, entre dans un crampon. || Verrou de sûreté, synonym. de serrure de sûreté. || 3^o Terme de plombier. Mécanisme qui sert à faire changer de direction aux cylindres du lami-noir.

— HIST. XIII^e s. Il atribla les portes d'arain, et brisa les verrouz de fer, *Psautier*, f^o 433. Renart l'uis defferme à le [la] clef, Et puis entre ens trestot souef, Et puis le referme au vlerel, *Ren.* t. IV, p. 236. || XV^e s. Si s'eslongna ung petit de l'huys, puis se mist au cours de toute sa force, et y vint heurter de tel randon qu'il rompit les gons des verroux, et porta l'huys à l'envers par terre, *Perceforest*, t. IV, f^o 409. || XVI^e s. Il se saisit de la porte, et se met à s'appuyer de l'eschine par faute de verrouil, *D'AUB. Hist.* III, 147.

— ETYM. Wallon, *verou, ferou*; bourguig. *varullô, varô*; provenç. *verroth, berroth* et aussi *ferroth*; espagn. *herrojo*; portug. *ferroho*; du lat. *veruculum*, petite broche, dimin. de *veru*; mais les formes en *fou* dérivent de *ferrum*, fer, ou montrent qu'il y a eu confusion.

VERROUILLÉ, ÊE (vè-rou-llé, llée, ll mouillées), part. passé de verrouiller. Porte verrouillée.

VERROUILLER (vè-rou-llé, ll mouillées, et non vè-rou-yé), v. a. Fermer au verrou. Verrouiller une porte. || Par extension, verrouiller quelqu'un, l'enfermer en prison ou ailleurs. Le bienheureux mortel qui... nous voit trois fols par jour [dans une prison] pour nous donner à manger et nous verrouiller, *MIRAB. Lett. orig.* t. II, p. 326. || Se verrouiller, v. réfl. S'enfermer au verrou. Elle se verrouilla dans sa chambre.

— HIST. XIII^e s. Quand païen out veü François si aproismier [s'approcher]... En la porte s'en entrent, si la font verrouiller, *Ch. d'Ant.* IV, 387. || XIV^e s. Aux bailles [il] est venus... La porte contre lui trouva bien verrouillie, *Guescl.* 14880.

— ETYM. Verrou, par l'ancienne forme *verrouil*; bourguig. *varullô*.

† VERRUCAIRE (vè-rru-ké-r'), s. f. Genre de lichens. || Genre d'algues. || Hélioïtrophe d'Europe.

— HIST. XVI^e s. La chiorcée verrucaire, tant mangée en salade qu'appliquée, guerit merveilleusement les verrues, o. de SERRES, 976.

— ETYM. Provenç. *verrucaria*, herbe aux verrues; du lat. *verrucaria*, de *verruca*, verrue.

VERRUE (vè-rue), s. f. || 1^o Petite excroissance cutanée, indolente, ayant une certaine consistance, quelquefois mobile et superficielle, mais ordinairement implantée dans l'épaisseur du derme par des filaments blanchâtres, denses, à demi fibreux. || Herbe aux verrues, hélioïtrophe d'Europe. || 2^o Terme de botanique. Petite protubérance rugueuse.

— HIST. XVI^e s. Des verrues ou porreaux, *PARÉ*, V, 24. Verrues pensiles, *ID.* XVIII, 85. Un seing et une verrue au front paraissent plus que ne fait ailleurs une halafre, *MONT.* I, 332.

— ETYM. Berry, *veruge, vruge*; provenç. *verruca, veruca*; catal. *verruca, berruga*; espagn. *verruca*; ital. *verruca*; du lat. *verruca*.

† VERRUQUEUX, EUSE (vè-rru-keù, keù-z'), adj. Terme d'histoire naturelle. Qui a la forme d'une verrue. || Qui est parsemé de verrues, d'espèces de verrues.

— ETYM. Lat. *verrucosus*, de *verruca*, verrue.

4. VERS (vèr; l's ne se prononce jamais, et dire vers', comme font quelques-uns, est très-mauvais; au pluriel, l's ne se lie pas: des vèr harmonieux; cependant quelques-uns la lient: des vèr-z harmonieux), s. m. || 1^o Assemblage de mots mesurés et cadencés selon certaines règles fixes et déterminées. Tacite a été repris d'avoir commencé son ouvrage par un vers: *Urben Romam a principio reges habuere*, quoiqu'il n'ait rien du vers que la mesure, *VAUGEL. Rem.* t. I, p. 463, dans *POUGENS*. On n'appelle vers dans la prose que ceux qui en ont la juste cadence, et qui ne sont ni suivis ni précédés d'aucun mot qui y soit joint: « Le désir trop ardent d'acquiescer des richesses » est un vers bien mesuré, qu'il faut éviter en écrivant, *Acad. Observ. sur Vaugel.* p. 120, dans *POUGENS*. Aussi est-ce la vingt et unième [pièce] que j'ai fait voir sur le théâtre; et, après avoir fait réciter quarante mille vers, il est bien malaisé de trouver quelque chose de nouveau, sans s'écarter un peu du grand chemin, *CORN. Nicom. Examen*. Que lui fait mon avis, qu'il a pris de travers? On peut être honnête homme et faire mal les vers, *MOL. Mis.* IV, 1. Il est permis d'être parfois assez fou pour faire des vers, mais non pour vouloir qu'ils soient

vus, *ID. Comtesse*, 4. Le vers le mieux rempli, la plus noble pensée, Ne peut plaire à l'esprit quand l'oreille est blessée, *BOIL. Art p.* I. Un esprit de travers, Qui, pour rimer des mots, pense faire des vers, *ID. Disc. au roi*. Le vers se sent toujours des bassesses du cœur, *ID. Art p.* IV. Ce n'était pas jadis sur ce ton ridicule Qu'Amour dictait les vers que soupirait Tibulle, *ID. ib.* II. L'ardeur de se montrer et non pas de médire Arma la vérité du vers de la satire, *ID. ib.* II. Qui n'aime point le vers à l'esprit sec et lourd; Je ne veux point chanter aux oreilles d'un sourd; Les vers sont, en effet, la musique de l'âme, *VOLT. Ép.* 401. Il y a plus de soixante ans que j'étudie l'art des vers, et peut-être suis-je en droit de dire mon sentiment, *ID. Dict. phil. Vers*. Un vers, pour être bon, doit être semblable à l'or, en avoir le poids, le titre et le son: le poids, c'est la pensée; le titre, c'est la pureté élégante du style; le son, c'est l'harmonie, *ID. ib.* Montesquieu, n'ayant pu réussir en vers, s'avisa, dans ses Lettres persanes, de n'admettre nul mérite dans Virgile et dans Horace, *ID. ib.* Je suis effrayé de la difficulté de faire des vers français, et je ne m'étonne plus que Despréaux employât deux ans à composer une épître, *ID. Lett. Thiriot*, 29 nov. 1738. J'ai fait de temps en temps de médiocres vers; c'est un exercice assez bon pour se rompre aux inversions élégantes, et apprendre à mieux écrire en prose, J. J. ROUSS. *Conf.* IV. M. Godeau, évêque de Vence, dont nous avons tant de vers et si peu de poésies, *D'ALEMB. Eur.* t. IV, p. 31. Et quel miel, ô Virgile, est plus doux que tes vers? *DELILLE, Imag.* V. Et moi j'aime à chanter les vers plaintifs d'Isaure, *DUCIS, Othello*, V, 2. Filles des mêmes âmes, Les belles actions sont les sœurs des beaux vers, P. LEBRUN, *Voy. de Grèce*, VII, 4. || Vers faux, vers qui pèche contre les règles de la versification. || Ce vers n'y est pas, il pèche contre les règles de la versification. || Vers d'or ou vers dorés, vers gnomiques attribués à Pythagore. || Fig. Ce ne sont pas des vers à sa louange, c'est un blâme, une critique, une médisance. Uranie: Faites un mémoire de tout, et le donnez à Molière, que vous connaissez, pour le mettre en comédie. — Climène: Il n'aurait garde, sans doute, et ce ne serait pas des vers à sa louange, *MOL. Critique*, sc. 7. Ce que vous dites là ne sonne point des vers à la louange de la fortune, *DANCOURT, Femme d'intrigue*, V, 2. || Ironiquement. Nérine: Avec un valet me mettre en compromis! Ce nouveau procédé me paraît fort étrange. — Sturgen: Peint: les vers qu'il dira sont à votre louange! *HAUTIER. Appar. tromp.* I, 41. Nous avons entendu votre galant entretien, et les beaux vers à ma louange que vous avez dits l'un et l'autre, *MOL. G. Dand.* III, 8. || 2^o Au sing. en un sens collectif. Il fait bien le vers. Son vers est brillant. Boileau, dit Marmontel, tourne assez bien un vers, *CIRÈ. XVIII^e siècle*. || 3^o Vers libres, vers de différentes mesures, qui ne sont pas soumis à des retours réguliers. Les Fables de la Fontaine sont en vers libres. || 4^o Vers blancs, vers non rimés dans les langues où la rime est en usage. Si on s'avise de faire des tragédies en vers blancs, de les jouer sur notre théâtre, la tragédie est perdue, *VOLT. Jules César, Avert. du trad.* Le vers blanc peut être aussi harmonieux que le vers rimé, à la consonnance près, dont l'habitude a fait un plaisir pour l'oreille, *MARMONTEL, Œuv.* t. V, p. 372. || 5^o Grands vers, les vers alexandrins, les vers de douze syllabes; vers commun, le vers de dix syllabes; petit vers, le vers de huit syllabes, par opposition aux précédents; petits vers, les vers de huit syllabes et au-dessous. || Vers métriques, vers essayés dans le XVI^e siècle, où l'on croyait imiter les longues et les brèves des vers latins. || Vers à la façon de Neuf-Germain, vers où un mot donné, un nom propre comme Aristide, était décomposé en ses trois syllabes, A-ris-tide, lesquelles terminaient chacune un vers; après cela venait un quatrième vers terminé par le mot entier Aristide; et les couplets suivants étaient réglés de la même manière. || 6^o Petits vers, petites pièces de vers, pièces de vers sur des sujets légers. Voici de petits vers pour de jeunes amants, *MOL. Fem. sav.* III, 5. Ce qu'on appelle petits vers a prodigieusement perdu de faveur; pour se résoudre à les lire, il faut être bien averti qu'ils sont excellents, *D'ALEMB. Œuv.* t. IV, p. 402. || 7^o Vers de société, petites pièces de vers que l'on compose ou que l'on lit dans la société, dans les salons. Ses petits vers de société lui procurent ici de grands succès, *GENLIS,*

larmes avec des prières, boss. *Louis de Bourbon*. Après la bataille de Cannes, il ne fut pas permis aux femmes mêmes de verser des larmes, *MONTESQ. Rom.* 4. || 4° Verser le sang, tuer par le glaive, par un instrument qui ouvre les vaisseaux. Il faut verser le sang humain avec celui des bêtes, boss. *Hist.* II, 3. || Verser le sang, tuer d'une manière quelconque. Et nous épargnerons ces flots de sang romain que versent tous les ans votre bras et ma main, *CORN. Sertor.* III, 2. Ne cesserons-nous point, après tant de malheurs, Vous, de verser du sang, moi, de verser des pleurs? *RAC. Théb.* II, 3. Qu'importe qu'au hasard un sang vil soit versé? *id. Ath.* II, 5. Je suis prêt à rendre compte de tout le sang que j'ai versé pour la république, *MONTESQ. Dial. de Sylla et d'Eucrate.* || Verser son sang, subir la mort en s'y exposant volontairement. Dans le temple de Baal les hommes répandaient leur sang pour leur dieu; dans le temple du vrai Dieu, c'est Dieu même qui verse son sang pour les hommes, *BOURDAL. Myst. Circoncis. de J. C. t. 1, p. 61.* Sanche, prêt à verser son sang pour te défendre, Était donc loin de toi, ne pouvait donc l'entendre? *P. LEBRUN, le Cid d'And.* IV, 3. || 5° Faire sortir ce qui est en excédant. La Suisse était obligée de verser ses industriels habitants aux royaumes étrangers, comme elle leur verse ses rivières fécondes, *CHATEAUBR. Génie*, I, 1, 8. || 6° Faire tomber d'en haut. [Les astres ont pour effet] De verser sur les corps certaines influences, *LA FONT. Fabl.* II, 13. || Fig. Pour montrer que son cœur [du roi] sait, quand moins on y pense, d'une bonne action verser la récompense, *MOL. Tart.* V, 7. Madame, vous avez cent personnes dans votre cour sur qui vous pourriez mieux verser l'honneur d'un tel emploi, *id. Am. magn.* I, 2. J'apprends à combien de nouveaux titres je dois être pénétré de reconnaissance pour les bienfaits que M. le prince de Conti a versés sur cette pauvre fille, *J. J. ROUSS. Lett. à Mme de Boufflers*, 27 juill. 1762. || En un sens contraire. Verser le mépris, le ridicule sur quelqu'un, en parler de manière à le rendre méprisable, ridicule. || 7° Fig. Dépenser d'une manière prodigieuse. Verser l'or à pleine main. Ce jeune homme si prodigue, qui verse l'argent sans nécessité, n'en sait-il plus trouver dans les occasions convenables? *J. J. ROUSS. Ém. v.* || 8° Fig. Produire abondamment. Moi donc qui suis peu fait à ce genre d'escrime, Je le laisse tout seul verser rime sur rime, *BOIL. Ép.* II, 9. Fig. Faire éprouver, inspirer. Faites-m'en souvenir, et soutenez ma haine, Ô cendres, mon espoir aussi bien que ma peine, Et, pour m'aider un jour à perdre son vainqueur, Versez dans tous les cœurs ce que ressent mon cœur, *CORN. Pomp.* V, 4. Le ciel versa, dans son esprit et dans son cœur [de M. de Montausier] ces principes d'honneur et d'équité... *FLÉCHU. Duc de Mont.* Et dans leurs cœurs brûlants de la soif de plaider, [la sibylle] Verse l'amour de nuire et la peur de céder, *BOIL. Lutr.* V. Il en est d'autres [âmes] sur lesquelles il [Dieu] verse abondamment ces plaisirs secrets et indicibles, *MASS. Mystères, Assomption.* || Verser des consolations dans un cœur triste, ulcéré, adoucir ses peines. Quand est-ce, ô mon Dieu, dit-il [David], que vous verserez dans mon âme ces consolations indicibles? *MASS. Avent, Conception.* || Vos discours ont versé du baume sur ses blessures, ils ont suspendu ses souffrances morales. || 10° Confier, faire confiance de. Avez-vous un secret important? versez-le hardiment dans ce noble cœur; votre affaire devient la sienne par la confiance, boss. *Louis de Bourbon*. Vous, qui, malheureux sans avoir la triste consolation d'oser vous plaindre, allez verser dans son sein votre honte et votre misère, *MASS. Or. fun. Villeroy.* Aimable et généreuse amie... j'ose encore verser ma honte et mes peines dans votre cœur compatissant, *J. J. ROUSS. Hél.* II, 40. Murs sacrés! saints autels! je suis seul, et mon âme Peut verser devant vous ses douleurs et sa flamme, *LAMART. Méd.* I, 22. || 11° Apporter, déposer de l'argent, des fonds dans une caisse. Les confiscations tournent en grande partie au profit du trésor public; on y verse aussi les amendes, après en avoir prélevé la dixième pour le culte de Minerve, et le cinquantième pour celui de quelques autres divinités, *BARTHÉL. Anach.* ch. 49. || Verser des fonds dans une affaire, y employer, y engager des fonds. || 12° Il se dit de marchandises, d'objets de commerce qu'on transporte. Les îles françaises fournissent à leur métropole des sucres, du café, du coton, de l'indigo, d'autres denrées, dont elle consume une partie, et verse l'autre chez l'étranger,

RAYNAL, Hist. phil. XIII, 55. La compagnie tire du Malabar deux millions pesant de poivre qui est porté sur des chaloupes à Ceylan, où il est versé dans des vaisseaux qu'on expédie pour l'Europe, *id. ib.* II, 47. || 13° Renverser sur le côté une charrette, une voiture qui est en train de cheminer. Ce cocher a versé sa voiture. || Il se dit aussi des personnes qui sont dedans. Celui-ci [le ministre allemand], plus rusé, lui joue [au ministre anglais] d'un tour de diplomate, gagne le postillon de milord, qui versa Sa Grâce dans un trou, *P. L. COUR. 2^e lett. particul.* || Absolutement. Un jeune charretier toujours verse, *GUI PATIN, Lettres*, t. II, p. 600. || Fig. Il n'est si bon charretier qui ne verse, il n'est homme, quelque habile qu'il soit, qui ne fasse des fautes. || Neutralement. Tomber sur le côté, en parlant d'une voiture et des personnes qui sont dedans. Brancas versa, il y a trois ou quatre jours, dans un fossé; il s'y établit si bien, qu'il demandait à ceux qui allèrent le secourir ce qu'ils désiraient de son service, *SEV. 40.* Hier un homme versa en revenant de Saint-Germain; il se creva le cœur et mourut dans le carrosse, *id. 26 fév. 1672.* Il est certain qu'on avait prédit à Henri IV qu'il mourrait en carrosse; cette idée venait de ce que ce prince, si intrépide ailleurs, était toujours inquiet de la crainte de verser, quand il était en voiture, *VOLT. Mœurs*, 474. || Fig. C'est verser en beau chemin, c'est manquer une affaire quand tout allait bien. || Terme militaire. Verser en cage, se dit d'une pièce de canon attelée, qui tombe les roues en l'air. || 14° Coucher par terre, en parlant des blés sur pied, des herbes. L'orage a versé les blés. Les foins ont été versés par ces longues pluies. || Neutralement. Être couché par le vent, par la pluie, ou par toute autre cause. Le blé verse lorsque les tiges sont trop rapprochées et minces, lorsque la fumure a été abondante, les labours trop superficiels. Le grand vent fait verser les seigles. La paille, surchargée par son épi, s'incline, et la moisson verse, *BERNARD. DE ST-P. Harm.* I, 1. || 15° Verser un champ, le labourer. Avint un jour qu'un de ces beaux messieurs Vit un manant rusé, des plus trompeurs, Verser un champ... *LA FONT. Papefig.* || Absolutement. Il y a des gens dont la récolte ne craint ni temps ni grêle, et ce ne sont pas ceux qui versent, labourant, font le meilleur guéret, *P. L. COUR. Gazette du village.* || La charrue verse à droite, à gauche, quand la terre qu'elle retourne tombe à droite, à gauche. || 16° Se verser, v. refl. Être versé, épandu. || Se verser dans, se confondre, en parlant de cours d'eau. Tout le bas de cette haute cime était couvert de glaciers excessivement escarpés, qui se versaient dans celui de Bionnassag, *SAUSSURE, Voy. Alpes*, t. IV, p. 385. || 17° Fig. Se faire confiance l'un à l'autre. Ce sont deux cœurs qui se versent pour ainsi dire de l'un dans l'autre, *FÉN. Morceaux choisis par l'abbé Rolland*, p. 90.

— SYN. VERSER, RÉPANDRE. Verser exprime proprement un changement de direction dans la chose, et répandre un étalage de la chose. On verse en bas; on répand en tous sens. Vous versez de l'eau dans un vase inférieur. L'odeur d'une fleur se répand dans les airs. L'idée propre de verser est l'effusion. L'idée propre de répandre est diffusion ou dispersion, *ROUBAUD.*

— HIST. XI^e s. [Ils] Rumpent ces cengles, e cez selcs verserent, *Ch. de Rol. cclx.* || XII^e s. Plus de cent mille en i a de verscz [renversés, morts], *Ronc.* p. 102. || XIII^e s. Si misrent mneurs par dessous terre, pour le mur faire verser, *VILLEH. Cxli.* Cil a le cheval conscü Parmi la teste si très fort, Que ilecques l'abatit mort, Si est tot maintenant versez Enmi la voie... *Ren. 25537.* Versez du vin, et si bevez, *id. 3443.* ...et Ysengrin li vierse Une bourde pour lui deceivre, *ib. t. IV, p. 21.* Car versent blez et vignes cuisent, Et flors et fruit d'arbres abatent; Tant les tempestent et debatent, la Rose, 18144. Cil qui maine une karete et tue ou mchaigne aucun par le verser de sa karete, *BEAUMAN. Lxix.* 18. Gloris fu el palais alée; El bacin a l'aigue versée, *Fl. et Bl. 2557.* || XIV^e s. Il verseront tel vin comme chascun leur demandera, *Ménagier*, II, 4. || XV^e s. Il dit tout haut; jamais ne sois je salué de ma chere amie, se je rentre en chastel ni en forteresse, jusques à ce que j'aurai l'un de ces venans versé à terre, ou je y serai versé, *FROISS. I, 1, 177.* Tant de perils sont à suir la court, Qu'à grant paine s'en pourroit nul garder; Qui grace y a, envie sur lui court; Qui grans y est, en doute est de verser, *E. DESCH. De la man. d'être à la cour.* || XVI^e s. Qu'il soit versé aux af-

faires du monde, éloquent, homme de bon jugement, *AMYOT, Préf. XII, 39.* Ilz redoubtoient ceux qui vouloient y verser droitement, et y faire le devoir de gens de bien, *id. Cat. 33.* Personnage qui avoit longuement versé en l'estude et profession de la philosophie stoïque, *id. Cat. d'Utiq. 16.* Ils n'eurent pas si tost versé un coin de muraille, qu'ils voulurent taster le courage de leurs ennemis, seulement par une reconnaissance de breche, *D'ALB. Hist. I, 343.* Versants le sang à boire à ceux qui l'ont versé, *id. Tragiques*, édit. LALANNE, p. 244. Le terme venu de verser [accoucher], elle et son fruit meurent en l'enfantement, *CARLOIX, II, 12.* Jesus Christ estant en ce monde a bien voulu communiquer et verser avec les lepreux, *PARRÉ, XXII, 12.* ...imitant l'Egypte, où le Nil verse durant certains mois de l'année, *O. DE SEARES, 422.* Ne d'ensemencer trop tost le champ, de peur qu'estant les blés trop primereains, leur grande gaillardise les fist verser par terre, *id. 79.* Vos yeux dedans les miens ont versé tant d'amour, Que pour eux je soupire et de nuit et de jour, *RONS. 750.* Il versa dans sa mangeoire la juste mesure d'orge qu'on... *MONT. II, 176.* Un cheval verse le fils du roy par terre, comme il feroit le fils d'un crocheteur, *id. IV, 31.* Si un plat se verse, vous n'en faites que rire, *id. IV, 78.* Voilà comme la fortune verse ses tours, à celle heure pour les uns, à celle heure pour les autres, à celle heure Calais perdu pour nous, à celle heure gagné, *BRANT. Capit. franc.* t. III, p. 66.

— ETYM. Wallon, *versé*; prov. *versar*; it. *versare*; du lat. *versare*, fréquentatif de *vertere*, tourner.

VERSET (vèr-sè; le t ne se lie pas; au pluriel, l's se lie: des vèr-sè-z imprimés), s. m. || 1° Terme de l'Écriture. Petite section composée ordinairement de deux ou trois lignes, et contenant le plus souvent un sens complet. Il n'y a pas une position dans la vie pour laquelle on ne puisse rencontrer dans la Bible un verset qui semble dicté tout exprès, *CHATEAUBR. Génie*, II, V, 1. || 2° Se dit aussi de quelques paroles tirées ordinairement de l'Écriture sainte, et suivies quelquefois d'un répons, qu'on dit, qu'on chante dans l'office de l'Église. || Terme de musique. Morceau de chant ou air d'orgue qui correspond à un verset. || 3° Terme d'imprimerie. Signe qui sert à marquer les versets, et qui a la forme d'un v barré (v̄).

— HIST. XIII^e s. Et vous reprenex cel sautier, Si tornez à vostre mestier, À ces versez et à ces saumes, *Ren. 21303.* Puis distrent c's deus le verset, Li uns en gros, l'autre en faucet, *ib. t. III, p. 344.* || XVI^e s. Ce fameux verset de Publius le farceur... *MONT. II, 2.*

— ETYM. Dimin. de *vers* †; provenç. *verset*; ital. *versetto*.

† VERSEUR (vèr-seur), s. m. || 1° Celui qui verse. Il [le Dauphin, constellation] a autour de lui l'Aigle, Pégase, la Flèche, le Verseur d'eau et le Cygne, *VOLT. Philos. Traduct. d'une lettre.* || 2° Nom donné, à la halle de Paris, à des agents qui placent pour l'adjudication, sur de larges papiers plats, le poisson arrivé, de manière que les espèces soient assemblées, et que les lots ne soient ni trop forts, ni trop faibles.

— HIST. XVI^e s. Verseur, *COTGRAVE.*

† VERSICOLERE (vèr-si-ko-lo-r'), *adj.* Qui offre plusieurs teintes. || Qui change ou varie de couleur. || Terme de minéralogie. Se dit des corps dont la couleur change suivant la manière dont ils sont frappés par la lumière.

— ETYM. Lat. *versicolore*, de *versus*, tourné, changé, et *color*, couleur.

VERSICULES (vèr-si-ku-l'), ou VERSICULETS (vèr-si-ku-lè), s. m. *pl.* Terme de plaisanterie. Petits vers. Les petits versiculetts faits pour Mme la duchesse de Choiseul et pour M. Saurin n'étaient faits que pour eux, *VOLT. Lett. d'Argental*, mars 1770. Si mes anges [M. et Mme d'Argental] trouvent ces versiculetts supportables, à la bonne heure; sinon, au rebut, *id. Lett. en vers et en prose*, 139.

— ETYM. Lat. *versiculus*, dimin. de *versus* (voy. *VERS* †).

VERSIFICATEUR (vèr-si-fi-ka-teur), s. m. || 1° Celui qui fait des vers. Cette rigueur qu'il [Malherbe] a observée en sa façon d'écrire, fait que ses plus grands ennemis confessent qu'il était excellent versificateur; mais c'est toute la louange qu'il peut obtenir de leur courtoisie; car le nom de poète, à leur avis, ne lui peut appartenir, le prenant dans son ancienne et véritable signification, *GODEAU, Disc. sur Malherbe.* L'art du versifi-

cateur est d'une difficulté prodigieuse, surtout en notre langue, où les vers alexandrins marchent deux à deux, où il est rare d'éviter la monotonie.... *volt. Dict. phil. Art poét.* Tel qui sera toute sa vie un mauvais versificateur, un géomètre subalterne, serait peut-être devenu un grand fabricant d'étoffes, *J. R. nouss. Disc. rétabl. des sciences.* || 2° Particulièrement, celui qui a de la facilité pour faire des vers, mais peu d'invention. Chacun forge des vers; mais, pour la poésie, cette princesse est morte, aucun ne s'en soucie; Avec un peu de rime on va vous fabriquer Cent versificateurs en un jour sans manquer, *LA FONT. Clémène, comédie.* || *Au fém.* Une versificatrice.

— HIST. XIII^e s. Et trestot en ceste maniere Parole cist versifier, *Fabliaux*, BARBAZAN, t. II, p. 74. || XIV^e s. Et de ce dit un versifieur en ses vers.... VIGNAY, *Eschès moralisés*, f° 53. || XVI^e s. Il y a autant de difference entre un poete et un versificateur qu'entre un bidet et un genereux coursier de Naples, *BONS. 585.* Laissez luy [à un poète] allonger une courte syllabe, s'il veut.... si les inventions y rient, si l'esprit et le jugement y ont bien fait leur office, voylà un bon poete, dirai-je, mais un mauvais versificateur, *MONT. I, 489.* Pleust à Dieu que cette sentence [il n'est pas permis d'être poète médiocre] se trouvast au front des boutiques de tous nos imprimeurs, pour en defendre l'entrée à tant de versificateurs ! *Id. III, 34.*

— ETYM. Provenç. *versifiayre, versificador*; du lat. *versificatorem*, de *versificare*, versifier.

VERSIFICATION (vèr-si-fi-ca-sion), en vers, de six syllabes), *s. f.* || 1° Art, manière de faire les vers. L'auteur [d'Inès de Castro] avait infiniment d'esprit.... mais, dès le commencement de la pièce, quelle versification faible, languissante, décousue, obscure ! *volt. Dict. phil. Vers.* Le fils du grand Racine, qui hérita de son père le talent de la versification, *Id. Dial. 25.* Comme il peut y avoir versification sans poésie, et poésie sans versification, nous avons cru ne devoir regarder la versification que comme une qualité du style, et la renvoyer à l'art oratoire, *D'ALEMB. Œuv. t. I, p. 343.* || 2° Emploi du style en vers. La versification est nécessaire à l'ode et à l'épopée, *CONDIL. Art d'écrire, IV, 5.*

— ETYM. Lat. *versificationem*, de *versificare*, versifier.

VERSIFIÉ, ÉE (vèr-si-fi-é, ée), *part. passé* de versifier. Pièce bien versifiée, mal versifiée.

VERSIFIER (vèr-si-fi-é), je versifiais, nous versifions, vous versifiez; que je versifie, que nous versifions, que vous versifiez, *v. n.* || 1° Faire des vers. Il versifie bien. Il [Ovide] avait reçu de la nature une si forte inclination à versifier, qu'il renonça, pour la satisfaire, à tout soin de fortune, *ROLLIN, Hist. anc. XXV, ch. I, 2.* || 2° *V. a.* Mettre en vers. L'Avare, que Molière n'eut pas le temps de versifier, détermina plusieurs auteurs à faire en prose leurs comédies, *volt. Comm. Corn. Rem. Menteur, II, 5.*

— HIST. XIII^e s. Il savent bien versifier, Que d'une feuille d'un figuier, Vous feront il cinquante vers, *Bat. des sept arts.* Por rimer, por versifier, Por unes lettres bien ditier, *Hist. litt. de la Fr. t. XXIII, p. 745.*

— ETYM. Provenç. *versifiar*; espagn. *versificar*; ital. *versificare*; du lat. *versificare*, de *versus*, vers, et *facere*, faire.

VERSION (vèr-si-on), *s. f.* || 1° Au propre, action de tourner, sens qui n'est usité que dans le langage de l'obstétrique. Déplacement ou changement de position que les accoucheurs font éprouver au fœtus lorsqu'il ne se présente pas dans sa position naturelle. La version de l'enfant. || Version spontanée, mouvements qu'exécute le fœtus dans la cavité utérine pendant la première période du travail, et qui font que différents points de la surface extérieure du fœtus peuvent s'offrir alternativement à l'orifice utérin. || 2° Fig. Action de tourner d'une langue dans une autre, traduction. À nos seigneurs académiques, Raffineurs de locutions, Entrepreneurs de versions, MÉNAGE, *Requête des dictionn.* Nous avons une version grecque d'un traité composé en langue punique par Pannon sur le voyage qu'il avait fait par ordre du sénat avec une flotte considérable autour de l'Afrique, pour y établir différentes colonies, *ROLLIN, Hist. anc. Œuv. t. I, p. 222,* dans *POUGENS.* || Il se dit surtout des anciennes traductions de la Bible. La version des Septante. La version chaldaïque, arabe. Saint Jérôme.... composa sur l'original hébreu la version de la Bible que toute

l'Eglise a reçue sous le nom de Vulgate, *Boss. Hist. I, 44.* || 3° Particulièrement, traduction que l'écolier fait d'une langue ancienne en sa propre langue. Version latine. Version grecque. Remporter le prix de version. Corriger une version. Le premier au jeu et au travail, fort à la balle et en version, Maurice élit, dans toute l'acceptation du mot, un excellent écolier, *SCRIBE, Nouvelles, Maurice, I.* || Version interlinéaire, voy. *INTERLINÉAIRE.* || 4° Manière de raconter un fait. Il y a sur ce fait différentes versions. || 5° Interprétation, explication. Je n'ai rien sur ma conscience pour n'avoir pas détrompé qui j'ai pu, et je ne puis me reprocher d'avoir perdu aucune version, ni négligé aucun ton, ni aucune rhétorique, pour éclairer les aveugles, *sév. janv. 1674 (t. III, p. 383, éd. RÉGNIER).* — ETYM. Lat. *versionem*, de *versum*, supin de *vertere*, tourner.

VERSO (vèr-so), *s. m.* La seconde page, le revers d'un feuillet. || *Au plur.* Des versos.

— ETYM. *Verso*, sous-entendu *folio*, la feuille étant tournée, de *versus*, tourné.

† **VERSOIR** (vèr-soir), *s. m.* Partie de la charrue qui renverse la tranche de terre détachée par le coutre et le soc; dite aussi oreille en raison de sa forme contournée.

— ETYM. *Verser*.

VERSTE (vèr-st'), *s. f.* Mesure itinéraire de Russie. La verste vaut 1077 mètres, ou un peu plus d'un kilomètre.

— ETYM. Russe, *verstà*, de *verstatì*, mesurer.

VERT, ERTE (vèr, vèr-t'), *adj.* || 1° Qui est de la couleur de l'herbe et des feuilles des arbres. Drap vert. L'hiver et l'été y sont toujours mêlés ensemble [en Andalousie]; et, quand la vieillisse de l'année blanchit la terre partout ailleurs, elle est ici toujours verte de lauriers, d'orangers et de myrtes, *vorr. Lett. 39.* Si l'on est en pays vert, dans une bonne prairie, *BUFF. Quadrup. t. V, p. 22.* À toi, verte cigale, amante des bruyères, *A. CHÉN. Pannychis.* Ces verts rameaux penchent leur chevelure, *DUCCIS, Othello, v. 2.* || Bonnet vert, bonnet que portaient les banqueroutiers. Sans attendre.... que d'un bonnet vert le salutaire affront Flétrisse les lauriers qui lui couvrent le front, *BOIL. Sat. I.* || Sauce verte, sauce qui a pour base du jus d'épinards. || Huitres vertes, huitres qui ont pris cette coloration dans le parc, grâce à une nourriture particulière. || Vert comme pré, très-vert. Il n'en est pas de même de mes misérables petites étrennes; dès que je ne vous aimerais plus, elles deviendraient vertes comme du pré, *sév. 19 janv. 1680.* || Régime vert, régime des solipèdes mis au vert, voy. *ci-dessus VERT, n° 13.* La durée moyenne du régime vert est de vingt à vingt-cinq jours. || 2° Par extension, en parlant des arbres et des plantes, qui a encore de la sève. Cet arbre n'est pas mort, il est encore vert. Le degré de dessèchement du bois fait beaucoup à sa résistance; le bois vert casse bien plus difficilement que le bois sec, *BUFF. Hist. nat. part. exp. Œuv. t. VIII, p. 167.* || Bois vert, bois qui n'a pas perdu toute son humidité depuis qu'il a été coupé. Lorsque le Picard Jean Chauvin offrit le sacrifice de l'Espagnol Servet dans une pile de fagots verts, *volt. Lois de Minos, Notes.* Basile! ô mon mignon! si jamais volée de bois vert, appliquée sur une échine, a dûment redressé la moelle épinière à quelqu'un, *BEAUMARCH. Mar. de Fig. I, 4.* || Fig. Si le bois vert est ainsi traité, que sera-ce du bois sec? *Boss. Hist. II, 8.* || 3° Pierres vertes, pierres fraîchement tirées de la carrière. || Morue verte, morue qui n'a pas été séchée. || Morue verte se dit aussi quelquefois des morues qui ont naturellement la couleur verte. || Ivoire vert, voy. *IVOIRE.* || Terme de corroyeur. Des cuirs verts, peaux non préparées. || 4° Qui n'a pas achevé de mûrir, qui a encore de l'acidité. Des fruits verts. || Vin vert, vin qui n'est pas encore assez fait. || Pois verts, pois nouveaux, par opposition aux pois qui se gardent secs. Qu'à Paris le gibier manque tous les hivers, Et qu'à peine au mois d'août on mange des pois verts, *BOIL. Sat. III.* || Fig. Il trouve les raisins trop verts, il dénigre et fait semblant de dédaigner ce qu'il ne peut obtenir. Ils [des raisins] sont trop verts, dit-il [le renard], et bons pour des goujats, *LA FONT. Fâbl. III, II.* || Entre deux vertes une mûre, voy. *MÛRE.* || Fig. Il en donne de bien vertes, il débite des choses exagérées, fausses, mensongères. || 5° Fig. Il se dit du jeune âge que l'on compare à la verdure du printemps. La verte jeunesse. La raison n'est pas mûre en si verte saison, *ROTA. Antig. IV,*

6. Il fuit [le temps], et mes vertes années Disparaissent de mon regard, *LAMART. Harm. III, 9.* || Il se dit aussi des personnes. Deux veuves sur son cœur eurent le plus de part : L'une encor verte, et l'autre un peu bien mûre, *LA FONT. Fâbl. I, 47.* || Vert galant, voy. *GALANT, n° 7.* || Fig. Cet homme a la tête verte, c'est une tête verte, il est brusque et évaporé. Dans mes rêveries de ma grande maladie, je trouvais, je croyais et je disais que j'avais une cuisse bleue; c'était celle qui me faisais le plus de mal: de sorte que je lui ai dono accordé qu'il a une cuisse bleue, pourvu qu'il demeure d'accord qu'il a la tête verte, *sév. 23 oct. 1676.* || 6° Fig. Il se dit de l'âge avancé qui conserve de la vigueur. Une verte vieillesse. Mais à sa verte audace, à son œil plein de feu, On reconnoît d'abord la vieillesse d'un dieu, *DELILLE, En. VI.* || Il se dit aussi des personnes. Je suis plus vert, morbleu, qu'un homme de vingt ans, *BOISSY, Impatient, III, 7.* Je ne me crois pas vieux, et je suis vert encore, *PICARD, Provinc. à Paris, II, 4.* C'est à toi de régler ma fougue impétueuse, Et de voir, sans péril asservi sous ta loi, Mon génie encor vert galoper devant toi, *DUCCIS, Ép. à Andrieux.* || 7° Décisif, qui ne marchand pas. Vous êtes encore bien vert, mon ami; il y a bien du vieil homme, c'est-à-dire du jeune homme en vous, *sév. 29 août 1677.* Il ne faut point avoir de mollesse en s'avis; Je suis vert, *REGNARD, le Joueur, IV, 9.* À table il aime qu'on rie; Mais parfois j'y suis trop vert, *BÉRANG. Sénateur.* || Dans le même sens, en parlant des choses. Une verte réprimande. L'attaque commença à l'instant, verte et vigoureuse de tous côtés, *FELLISSON, Lett. hist. t. I, p. 336.* || 8° Langue verte, parler voisin de l'argot, et dans lequel on emploie des locutions n'ayant guère de sens que pour ceux qui y sont initiés. || 9° *S. m.* La couleur verte. Vert de mer, vert brun, vert d'émeraude, vert-dragon, vert-pré. À peine le vert veut-il montrer le nez; pas un rossignol encore, *sév. 17 avr. 1689.* On ne peut voyager ni dans un plus beau vert, ni plus agréablement, *Id. 2 mai 1689.* Voir et sentir le printemps avec son vert naissant, *Id. 25 mai 1689.* Le chevalier prit le vert [prit une écharpe verte], *HAMILT. Gram. 4.* Le vert naissant était, dans l'ancienne chevalerie, la couleur des nouveaux chevaliers, *SAINTE-FOIX, Ess. Paris, Œuv. t. IV, p. 209,* dans *POUGENS.* Dans les jeux du cirque, les chariots dont les cochers étaient habillés de vert, disputaient le prix à ceux qui étaient habillés de bleu, *MONTESQ. Rom. 20.* Dans ce livre immortel [Clarisse Harlowe], comme dans la nature au printemps, on ne trouve point deux feuilles qui soient d'un même vert, *DIDER. Él. de Richardson.* Des collines couvertes d'oliviers, dont le vert bleuâtre est agréablement coupé par le vert foncé des caroubiers et par le vert plus clair des pins marins, *SAUSSURE, Voy. Alpes, t. V, p. 295.* Le vert, fils du printemps, peint la douce espérance, *DELILLE, Imag. III.* || Taille en vert, voy. *TAILLE, n° 2.* || Faction des verts, partisans de ceux d'entre les conducteurs de chars qui étaient habillés de vert. || Vert-pomme, couleur de pomme. Des étoffes vert-pomme. Un petit Français, poudré et frisé comme autrefois, habit vert-pomme, veste de droguet, jabot et manchettes de mousseline, racleait un violon de poche, *CHATEAUB. Amér. Voy. en Amér.* || Sardines en vert, celles qu'on ne couvre que d'un peu de sel. || 10° Terme de physique. L'une des sept couleurs du spectre solaire; c'est la quatrième; elle est placée entre le jaune et le bleu, qui semblent lui donner naissance par leur mélange. || 11° Vert des plantes, voy. *CHLOROPHYLLE.* || 12° Il se dit des différentes couleurs vertes préparées pour la peinture ou la teinture. Les verts herbus, verts gais, verts naissants, verts jaunes, verts de mer sont guédés et parachevés de gaude, *Règlem. sur les manif. août 1669, Teinture en laine, art. 19.* Les bleus, vert gai, vert de pomme, vert de chou, vert d'olive, vert de mer, vert d'oilets et céladon, seront gaudés et passés en cuve, *ib. Teinture en soie, laine et fil, art. 44.* Vert roux, *ib. art. 45.* || Vert de composition, vert secondaire, composé avec le jaune et le bleu; le vert d'eau, le vert de mer, le vert de Saxe sont des verts de composition. Il [le vert] entre dans la composition du vert d'eau, liqueur verte qu'on emploie pour le lavis des plans, *THÉNARD, Traité de chim. t. III, p. 79,* dans *POUGENS.* || Vert d'iris, couleur tirée des feuilles de l'iris. || Vert de montagne, vert de Hongrie, carbonate de cuivre. Le vert de montagne sert à peindre en vert d'herbe. || Vert d'oie,

espèce de massicot qu'on appelle aussi massicot pied d'oise. || Vert de Scheele, couleur formée principalement d'arsénite de deutoxyde de cuivre. || Vert de vessie, nom donné dans le commerce à une sorte de couleur verte qu'il reçoit ordinairement enfermée dans des vessies, et qui est extraite des baies mûres du nerprun des teinturiers (rhamnées), lesquelles avant leur maturité fournissent une couleur jaune appelée stil de grain, LEGOARANT. Vert de vessie, le cent pesant estimé 45 livres, *Déclarat. du roi*, nov. 1640, *Tarif*. || 13° Nom vulgaire des fourrages herbacés avant leur dessiccation, qu'on donne à manger aux bêtes, soit à l'écurie, soit sur place. Le vert, renfermant beaucoup d'eau de végétation, est compté parmi les aliments peu substantiels. Il n'y a pas un arbre dans nos campagnes qui ait poussé une feuille; et le vert manque encore pour les bestiaux, *volt. Lett. d'Argental*, 16 avr. 1754. || Mettre au vert, donner le vert, faire prendre le vert, s'entend de l'alimentation exclusive, pendant un temps donné, avec du vert, pour des animaux qui se nourrissent habituellement de fourrages secs; ces expressions ne sont guère employées que lorsqu'il s'agit de solipèdes. Un loup, dis-je, au sortir des rigueurs de l'hiver, aperçut un cheval qu'on avait mis au vert, *LA FONT. Fabl.* v, 8. || Fig. Manger son blé en vert, couper ses blés en vert, manger son revenu d'avance. || Fig. Prendre sur le vert, prendre même ce qui n'est pas mûr, n'être pas timide. Je connais à tous deux où tient la maladie; Et le mal sera grand si je n'y remédie; Mais sachez qu'il est homme à prendre sur le vert, *CORN. Ment.* iv, 9. || Laisser sur le vert, laisser sur le pré comme on fait pour les toiles qu'on blanchit. || Fig. Laisser sur le vert, abandonner. [Poètes qui ne s'occupent qu'à] Épier si des vers la rime est brève ou longue, Ou bien si la voyelle à l'autre s'unissant Ne rend point à l'oreille un vers trop languissant, Et laissent sur le vert le noble de l'ouvrage, *RÉGNIER, Sat.* ix. || 14° Le vert se dit, dans quelques expressions proverbiales, de ce qui conserve encore de l'humidité, en parlant de végétaux, de bois. || Jouer au vert, jouer un certain jeu qui était en usage dans le mois de mai; ceux qui le jouaient devaient porter, tout le mois, une feuille verte cueillie le jour même; chaque joueur, pris sans être muni de cette feuille, était puni de quelque amende. Ce mai [l'arbre] nous avertit qu'il faut songer au vert. — Vous y jouez donc. — Oui. — Gardez d'être attrapée, *LA FONT. Je vous prends sans vert*, sc. 8. || Fig. Prendre quelqu'un sans vert, le prendre au dépourvu. Et [je] suis parmi ces gens comme un homme sans vert, *RÉGNIER, Sat.* x. Je confesse à ce coup que je suis pris sans vert, *rn. corn. Amour à la mode*, II, 3. || Fig. Employer le vert et le sec dans une affaire, employer toutes ses ressources pour la faire réussir: métaphore prise de ceux qui, pour faire un grand feu, y mettent le bois vert et le sec. || 15° Acidité du vin qui n'est pas encore fait. Le vert du bon vin se tourne en séve. || 16° Nom de certaines roches, marbres, substances. || Vert antique ou vert d'Égypte, se dit d'un marbre précieux qu'employaient quelquefois les anciens et qui est devenu fort rare. || Vert de Brunswick, protochlorure de cuivre. || Vert campan, marbre vert campan, sorte de marbre de la vallée de Campan [Pyrenées]. || Vert de chrome, oxyde de chrome. || Vert de Corse, roche susceptible d'un beau poli. || Vert de cuivre, la malachite fibreuse. || Vert de Florence, marbre vert antique. || Vert de Gènes, sorte de marbre. || Vert de mer, roche à base de serpentine, fort tendre, d'une couleur verte assez obscure, tachetée de différentes couleurs. || Vert de Suse, marbre du Piémont. || 17° Terme de zoologie. Vert doré, l'oiseau mouche vert doré de certains auteurs, c'est le jeune âge de l'*ornismye viridissima*, insectivores, de Lesson, Brésil, LEGOARANT. || Le turde bronzé (insectivores) de Linné qu'on trouve au Sénégal, est appelé merle vert doré, et plusieurs autres oiseaux reçoivent la même épithète, LEGOARANT. || Vert doré, nom vulgaire de la noctuelle chryside, lépidoptères nocturnes, habitant l'Europe. || Vert blanc, poisson du genre spare. || Vert des bois, vert des dames, vert des orties, trois espèces d'agaries. || 18° Verte bonne, nom, en Normandie, de la prune de reine-claude. || Verte longue, nom de plusieurs variétés de poires sucrées. Il y a aussi la verte longue panachée. || 19° S. f. Verte, nom vulgaire d'une couleuvre. || Très-verte, espèce de couleuvre.

— HIST. XI^e s. Sur l'erbe verte estut devant son tref [tente], *Ch. de Rol.* LIII. || XII^e s. Que l'erbe vert

en est ensanglantée, *Ronc.* p. 90. Que naist la rose et le lis, Et la rosée au vert pré, *Couci*, XII. || XIII^e s. Et se li baril d'aucune des quatre manieres de fus estoient fais trop vers, *Liv. des mét.* 104. Tout fust ce que li aceteres [acheteur] s'escusast por ce que il eust soié les blés vers, por donner à ses quevaux, *BEAUM.* XLIV, 41. || XIV^e s. Se le vin est trop vert, *Ménagier*, II, 3. || XV^e s. [Le sire de Laval] entra en grant suspeçon de son beau frere... et regarda sus le duc, qui devint plus vert que une feuille, *FROISS.* II, III, 63. De froit pain plusieurs fois manga; Mais ains pour ce ne se changa, Tous jours fu folz, juenes et vers, *E. DESCH. Miroir de mariage*, p. 14. Ferez [frappez] en eulz, soyez vistés et vers; François perdent leur temps à conseiller, *id. Ball. cons. des François*. Or avant, dist le jouvenceel, si je trenve homme qui me veuille suyvir, j'en feray une verte; aussi dit on que qui ne cueult [cueille] des vertes, il ne mangera [il ne meures, le Jouvenceel, n° 19, dans LACURNE. Le vingt cinquieme jour de juin s'assemblerent ceux de la verde tente [sorte de bandits] en grand nombre, et bouterent feu, tuant et pillans, *OL. DE LA MARCHÉ, Mém.* liv. I, p. 390, dans LACURNE. || XVI^e s. L'escorce vert, *MAROT*, IV, 74. L'escorce verte, *id.* IV, 75. Le dyable me prendroit sans verd, s'il me rencontrait sans dez, *RAB. Pant.* III, 2. Jamais ne furent veus chevaliers plus verts, *id. Garg.* IV, 9. Que ce ne soit pas un beau garson et dameret, mais un garson vert et vigoureux, *MONT.* I, 183. En sa plus verte jeunesse, *id.* I, 222. Les trenchées d'une verte choïque, *id.* I, 328. F'estrenerai mon roi de trois sortes de vers [olive, laurier, cyprès], Un pasle, un vif, un brun: nul des trois ne s'estonne, Mais plus doux et plus fort, et plus beau rebourgeonne Au vent et au soleil et au froid des hyvers, *n'AUB.* *Hist.* I, 14. Il est temps de mettre en vue dom Jouan, qui emploie vert et sec... *id.* II, 402. Les couleurs qui se font d'herbe sont de peu de durée, le saphran, le verd de vessie, le tournesol... *PA-LISSY*, 289. On plie facilement une verge humide et verte, *PARÉ*, XIV, 47. Le murte noir a le feuillage de vert brun, et le blanc de vert gay, *o. DE SERRES*, 563. Autres font manger le vert au pré, y mettant les chevaux dès l'aube du jour, *m.* 985.

— ETYM. Berry, *verd*, au fém. *verde*, *varte*; bourguign. *var*, *vord*, *verde*; wallon, *ver*, au fém. *vett*; provenç. *vert*; catal. *verd*; espagn. et ital. *verde*; du lat. *viridis*, que Eugène Burnouf rattache au zend *zairi*, sanser. *harit*; grec, *χλόη*. *Harit* tient à la racine *ghar*, oindre, et de -là faire briller, briller comme une chose enduite de beurre; d'où le sens de couleur jaune, verte.

† VERTAULET (vèr-tô-lè), s. m. Terme de pêche. Filet conique et à manche qui sert à prendre des truites.

VERT-DE-GRIS (vèr-de-grî), s. m. || 1° Nom vulgaire du sous-carbonate de deutoxyde de cuivre qui se forme à la surface des ustensiles de ce métal; c'est le vert-de-gris naturel. Il ne faut pas le confondre [le vert-de-gris] avec la substance verte qui se forme sur les vases de cuivre qu'on n'a pas soin de nettoyer; cette substance, que l'on appelle aussi vert-de-gris est un véritable sous-deuto-carbonate, *THÉNARD, Traité de chim.* t. III, p. 78, dans POUSSIN. || 2° Le vert-de-gris du commerce, ou verdet, acétate bibasique de cuivre dont la nuance varie du bleu au vert, selon la quantité d'eau, et qui est produit par l'action du cuivre sur le marc de raisin. Verdèt ou vert-de-gris, le cent pesant estimé 38 livres, *Déclarat. du roi*, nov. 1640, *Tarif*. Tous les acides végétaux attaquent le cuivre; c'est avec l'acide du marc des raisins qu'on fait le vert-de-gris dont se servent les peintres, *BUFF.* *Min.* t. v, p. 97.

— HIST. XIII^e s. Deivent prendre le verte grez Mult delié e mult menu, *Ms. St-Jean.* || XIV^e s. Vert de grice, *H. DE MONDEVILLE*, f° 47.

— ETYM. La forme la plus ancienne est *vert-grez*, qui peut-être doit se décomposer en *vert aigret*, le verd produit par l'aigre, l'acide.

† VERT-DE-GRISE, ÉE (vèr-de-gri-zé, zée), *adj.* Qui est couvert de vert-de-gris. Parce que vous méléz à la cire des cierges Votre affreux suif vert-de-grisé, *v. HUGO, Châtiments, à des journalistes de robe courte.*

VERTÉBRAL, ALE (vèr-té-bral, bra-l'), *adj.* || 1° Terme d'anatomie. Qui a rapport aux vertèbres. Artère vertébrale. || Colonne vertébrale, longue tige résultant de l'assemblage de fongés les vertèbres. || Canal vertébral, conduit qui règne dans toute la longueur de la colonne vertébrale depuis le grand trou occipital jusqu'au canal

sacré qui n'en est que la continuation. || Ligaments vertébraux, nom donné à deux bandes ligamenteuses qui règnent dans toute la longueur du rachis, depuis l'axis jusqu'au sacrum; l'un, antérieur, est placé au devant du corps des vertèbres; l'autre postérieur, est situé le long de la face postérieure de ce corps, dans l'intérieur du canal vertébral. || Moelle vertébrale, prolongement de l'organe encéphalique, s'étendant du trou occipital à la partie inférieure du tronc, et occupant le canal vertébral. || Nerfs vertébraux, nom donné à tous les nerfs au nombre de trente et un de chaque côté, qui naissent de la moelle vertébrale par deux racines, l'une antérieure et l'autre postérieure. || Sinus vertébraux, nom donné à deux longues veines situées dans le canal vertébral, et communiquant par tous les trous de conjugaisons avec les veines voisines. || 2° Terme de médecine. Arthrite vertébrale, nom donné improprement à l'altération des disques intervertébraux qui est consécutive à l'ostéite vertébrale ou inflammation du tissu osseux du corps des vertèbres ou à leur carie. || 3° Terme de zoologie. Se dit d'un polypier qui ressemble à une petite vertèbre de squelette.

VERTÈBRE (vèr-tè-br'), s. f. Terme d'anatomie. Chacun des vingt-quatre os qui forment la colonne vertébrale et qui sont le centre des mouvements du tronc. || Vertèbre type, en ostéologie, construction abstraite qui ne se rencontre à l'état parfait ni chez les poissons, ni chez les autres vertébrés; mais qui, en général, chez les vertébrés supérieurs, se rapproche plus du modèle théorique que chez les autres.

— HIST. XVI^e s. La moelle et les rouelles ou vertèbres, *PARÉ*, III, 12.

— ETYM. Lat. *vertebra*, de *vertere*, tourner.

VERTÈRE, ÉE (vèr-tè-bré, brée), *adj.* Terme d'histoire naturelle. || 1° Qui est parvenu de vertèbres. || Animaux vertébrés, grande division du règne animal, comprenant tous les animaux dont le corps et les membres ont une charpente intérieure osseuse ou cartilagineuse, composée de pièces liées ensemble et mobiles les unes sur les autres. Cet embranchement est divisé en quatre classes: 1° les mammifères; 2° les oiseaux; 3° les reptiles; 4° les poissons. || Substantivement. Les vertébrés, les animaux vertébrés. || 2° S'est dit des insectes dont le dos présente des lignes disposées de manière à imiter le dessin d'un squelette. || 3° Terme de botanique. Qui offre des articulations distinctes et placées à égales distances.

— ETYM. Lat. *vertebratus*, de *vertebra*, vertèbre.

† VERTÉBRITE (vèr-tè-bri-t'), s. f. Vertèbre fossile.

† VERTÉBRO-ILIAQUE (vèr-té-bro-i-li-a-k'), *adj.* Terme d'anatomie. Qui a rapport aux vertèbres et à l'os iliaque. || Articulation vertébro-iliaque, articulation de la dernière vertèbre lombaire avec l'os iliaque.

† VERTELE (vèr-tè-l'), s. f. Espèce de bonde fermant les varaignes des marais salants.

VERTEMENT (vèr-tè-man), *adv.* Avec fermeté, avec vigueur. S'il vous eût vu tantôt lui parler vertement, il craindrait vos transports et mon ressentiment, *MOL. Éc. des mar.* II, 44. Cela m'oblige à vous exhorter... à le pousser [un fermier débiteur] aussi vertement qu'il l'a mérité, *CH. DE SÈV.* dans *SÈV.* t. VII, p. 527, édit. *RÉGNIER*. M. de Buffon m'en reprit [d'avoir dit que les coquilles trouvées dans les Alpes provenaient de pèlerins] très-vertement dans sa Théorie de la terre, *VOLT.* *Mél. hist. Déf. de mon oncle*, 19.

— HIST. XVI^e s. Il fut le premier qui fit brusler l'esmorche aux enfans perdus de l'ennemi, si vertement qu'il gagna sur eux la colline où il se vouloit loger, *D'AUB.* *Hist.* I, 246.

— ETYM. *Verte*, et le suffixe *ment*; wal. *vettmain*.

† VERTENELLES (vèr-tè-nè-l'), s. f. pl. Terme de marine. Charnières ou pentures qui maintiennent le gouvernail.

— ETYM. Lat. *vertere*, tourner.

† VERTERELLE (vèr-tè-rè-l'), s. f. Pièce de fer en forme d'anneau qu'on fixe dans une porte pour retenir le verrou. || On a dit aussi vertenelle.

— HIST. XIV^e s. Les verterelles [gonds] de l'huis, *DU CANGE, vertibella.* || XV^e s. Pour avoir fait ou [au] guichet de la porte une clef, et fait une verterelle au courroil, *Bibl. des ch.* 3^e série, t. IV, p. 389.

— ETYM. Lat. *vertere*, tourner.

† VERTET (vèr-tè), s. m. || 1° Petit cône en fer ou en laiton, surmontant le fuseau dont on se sert pour serrer à la quenouille (Orôme). || 2° Champi-

gnon très-bon à manger (agaric élevé, grande coulme).

— ETYM. Lat. *vertere*, tourner.

† VERTEX (vèr-tèks'), s. m. Sommet de la tête dans les vertébrés, ou partie du crâne qui est située entre les deux oreilles. || Nom donné quelquefois dans les insectes à la portion horizontale de la face qui touche au front, et qui est située derrière les yeux.

— HIST. XIII^e s. Le froit le prent en la vertiz, *Partonop.* t. II, p. 5. || XVI^e s. Par le vertex ou sommet est estendu la fontanelle ou bien ce qui est également au milieu de la suture sagittale, *PARÉ*, III, 1.

— ETYM. Provenç. *vertex*; espagn. et ital. *vertice*; du lat. *vertex*, *verticem*, sommet.

† VERTI, IE (vèr-ti, tie), adj. S'est dit des lettres retournées qui, dans les indications des feuillets des anciens manuscrits et des premiers essais typographiques, ont été employées pour marquer la seconde série des feuillets, comme on a employé depuis les lettres doubles. Un v verti.

— ETYM. Participe passé de l'ancien verbe *vertir*, tourner, du lat. *vertere*.

VERTICAL, ALE (vèr-ti-ka-l, ka-l'), adj. || 1^o Qui est placé haut au-dessus de la tête, du vertex. Lorsque le soleil, au Capricorne, échauffe pendant trois semaines l'île de France de ses verticaux.... BERNARD, DE ST-P. *Paul et Virg.* || 2^o Qui est perpendiculaire au plan de l'horizon ou à la surface des eaux tranquilles. Plan vertical. || Ligne verticale, celle que suivent les corps qui tombent et qui est indiquée par le fil à plomb; ligne rationnelle que suit la résultante des forces de pesanteur d'un corps, et partant du centre de gravité. || Cadrans vertical, cadran solaire perpendiculaire à l'horizon. || 3^o Terme d'astronomie. Point vertical, le zénith. || Cercles vorticaux, grands cercles de la sphère qui passent par le zénith et le nadir. || On dit aussi substantivement un vertical. Le premier vertical d'un lieu est le plan qui, passant par la verticale de ce lieu, est perpendiculaire à son méridien. || 4^o Terme de marine. Se dit d'un plan passant par l'axe de la quille, de l'étrave et de l'étambot; on dit aussi plan diamétral. || Se dit également d'un plan passant par le milieu des branches du maître-couple. || 5^o Terme de géologie. Ordre vertical, ordre de superposition des différents terrains ou couches. || 6^o Terme de botanique. Se dit de tout organe qui s'élève perpendiculairement à l'égard, soit de l'horizon, soit de la partie qui le supporte. || 7^o S. f. La verticale, ligne verticale. Les corps tombent suivant la verticale.

— ETYM. Lat. *verticalis* (QUICHERAT, *Addenda*), de *vertex*, sommet.

VERTICALEMENT (vèr-ti-ka-le-man), adv. Perpendiculairement au plan de l'horizon.

— ETYM. *Verticale*, et le suffixe *ment*.

† VERTICALITÉ (vèr-ti-ka-li-té), s. f. État d'un corps placé perpendiculairement à l'horizon. Si je considère la situation de leurs couches, je vois qu'elles sont relevées du côté de l'ouest; et la verticalité des fentes qui les coupent me prouve que cette situation est à peu près la même que dans son origine, SAUSSURE, *Voy. Alpes*, t. v, p. 250. Pour découvrir l'erreur, s'il y en a une, rectifiez bien l'instrument, en vous assurant de sa verticalité par le fil à plomb ou le niveau, DELAMBRE, *Abrégé astron.* 2^e leçon.

VERTICILLE (vèr-ti-sil'), s. m. Terme de botanique. L'ensemble des parties de la fleur ou des organes foliacés disposés, au nombre de deux au moins, autour d'un axe commun et sur un même plan horizontal. || Faux verticilles, verticilles incomplets, dans lesquels les fleurs ne partent pas de tout le pourtour de l'axe, et y laissent des intervalles.

— ETYM. Lat. *verticillus*, petit sommet, petite touffe, de *vertex*, sommet.

VERTICILLÉ, ÉE (vèr-ti-sil-lé, lée), adj. Terme de botanique. Qui est disposé en verticille. || Demi-verticillé, se dit des feuilles qui n'entourent que la moitié de la tige.

† VERTICILLIFLORE (vèr-ti-sil-li-flor'), adj. Terme de botanique. Dont les fleurs sont verticillées.

— ETYM. *Verticille*, et *fleur*.

† VERTICITÉ (vèr-ti-si-té), s. f. Ancien terme de physique. Propension d'une chose à se tourner d'un certain côté. La verticité de l'aiguille aimantée est de tendre vers le pôle.

— ETYM. Lat. *vertere*, tourner.

VERTIGE (vèr-ti-j'), s. m. || 1^o État dans lequel

il semble que tous les objets tournent et que l'on tourne soi-même. Elle ne voyait plus sa route; un vertige la lui cachait, et lui faisait apparaître mille lumières, plus vives encore que celle même du jour, STAEL, *Corinne*, xv, 1. || Fig. Ce vertige de la nature [les tremblements de terre], RAYNAL, *Hist. phil.* VII, 26. Un vertige soudain saisit les éléments, C. DELAY, *Paria*, IV, 7. || Vertige ténébreux, vertige, dit aussi scotomie, dans lequel au tournoiement des objets se joint un obscurcissement tel de la vue que le malade a peine à conserver l'équilibre. || Vertige rhumatismal, nom donné à des accidents vertigineux qui surviennent chez les individus sujets aux douleurs rhumatismales articulaires ou musculaires. || Vertige des maladies de l'oreille, vertige qui survient dans quelques maladies de l'oreille, et qui paraît tenir à une lésion des canaux demi-circulaires. || En vétérinaire, vertige essentiel, encéphalite chez le cheval. Vertige abdominal, symptomatique, maladie due généralement à une irritation du tube intestinal. || 2^o Fig. Égarement des sens, folie momentanée. L'assassinat commis par Jean Châtel [sur Henri IV] est celui de tous qui démontre le plus quel esprit de vertige régnait alors, VOLT. *Mœurs*, 174. Bientôt, hélas! trop agrandi, Le vainqueur sur son trône même Chancelle, le front étourdi Des vertiges du diadème, P. LEBRUN, *Mort de Nap.* IV. || Terme de l'Écriture. Esprit de vertige, esprit d'erreur, de folie, d'égarement. Le Seigneur a répandu l'esprit de vertige dans ses conseils, BOSS. *Hist.* III, 7. || Esprit de vertige a passé dans le langage général. Il semble que, dans cette affaire, les jésuites et leurs amis aient été frappés d'un esprit de vertige, et qu'ils aient fait eux-mêmes tout ce qu'il fallait pour précipiter leur ruine, D'ALEMB. *Œuv.* t. v, p. 127.

— HIST. XVI^e s. qu'il eust esblouissement des yeux ou vertigine, c'est à dire, qu'il luy sembla que tout tournast dessus dessous, PARÉ, VIII, 2.

— ETYM. Provenç. *vertige*, *vertitge*, vertige, et aussi vis; ital. *vertigine*; du lat. *vertiginem*, de *vertere*, tourner, et le suffixe *igin*, qui vient de *agere*, agir, faire.

VERTIGINEUX, EUSE (vèr-ti-ji-neù, neu-z'), adj. || 1^o Qui cause le vertige. Une hauteur vertigineuse. || 2^o Terme de médecine. Qui concerne le vertige. Affection vertigineuse. || 3^o Qui a des vertiges, qui est sujet aux vertiges (peu usité en ce sens).

— HIST. XVI^e s. Les malades deviennent vertigineux et insensés, PARÉ, XXIII, 30. Il ferait beau estre vieil, si nous ne marchions que vers l'amenagement; c'est un mouvement d'yvrongne, titubant, vertigineux, informe, MONT. IV, 94.

— ETYM. Lat. *vertiginosus*, de *vertigo*, vertige. † VERTIGINOSITÉ (vèr-ti-ji-nô-zité), s. f. Terme de médecine. État de vertige.

— HIST. XVI^e s. Les malades tombent en vertiginosités et défaillance de cœur, PARÉ, XXIII, 4.

VERTIGO (vèr-ti-go), s. m. || 1^o Terme familier. Caprice, fantaisie. Les gens à vertigos sont parfois furieux, HAUTEROCHE, *App. tromp.* III, 6. Voyez un peu quel vertigo lui prend, MOL. *Pourc.* II, 6. Quel vertigo est-ce donc là? mon pauvre Covielle, dis-moi un peu ce que cela veut dire, ID. *Bourgeois*, III, 8. Je guéris une fois l'infante du Congo, Qui vraiment avait bien un autre vertigo, REGNARD, *Fol. amour*, III, 7. || 2^o Maladie des chevaux, tournoiement de tête. || 3^o Genre de coquilles univalves.

— HIST. XIV^e s. La maladie nommée scotomie ou vertigo, est un subit esblouissement et offuscation de la vue, PARÉ, XV, 3.

— ETYM. C'est le lat. *vertigo*, vertige, francisé. † VERT-PRÉ (vèr-pré), vinaigre du Vert-Pré. Moutarde du Vert-Pré (le Vert-Pré est l'enseigne de la maison fondée en 1669).

VERTU (vèr-tu), s. f. || 1^o Force morale, courage (sens propre du latin *virtus*). La honte de mourir sans avoir combattu Arrête leur désordre, et leur rend leur vertu, CORN. *Cid*, IV, 3. Et, bien qu'un animal sans vertu, Il [l'âne couvert de la peau du lion] faisait trembler tout le monde, LA FONT. *Fabl.* V, 21. Cette femme, aussitôt, fine, adroite, hautaine, Saura mettre à profit votre peu de vertu, Et triompher de vous, vous voyant abattu, ID. *Eunuque*, I, 4. || N'avoir ni force ni vertu, n'avoir ni force ni courage. Mais enfin, interdit, languissant, abattu, Je sens que je n'ai plus ni force ni vertu, BARON, *Andrienne*, II, 4. Benjamin est sans force, et Juda sans vertu, RAC. *Athal.* I, 1. || Il est comme le soleil de janvier qui n'a ni force ni vertu, se dit d'un homme faible. || 2^o Ferme disposition de l'âme à fuir le mal et à faire le bien

Saint Augustin dit au quatrième livre de la Cité de Dieu que la plupart des anciens ne définissaient point autrement la vertu que l'art de bien vivre.... le même propose ailleurs une autre définition de la vertu, qui est plus étendue, et dont saint Thomas s'est voulu servir, la nommant une bonne qualité qui fait bien vivre celui qui la possède, de laquelle personne ne peut mal user, et que nous tenons de la main de Dieu.... d'autres, comme Cicéron, l'ont nommée une constante disposition à bien faire et à suivre la raison, LA MOTHE LE VAYER, *Vertu des païens*, I, *avant-propos*. La vertu rend parfois les malheurs vénérables, TRISTAN, *M. de Chrispe*, IV, 4. La vertu n'irait pas si loin, si la vanité ne lui tenait compagnie, LA ROCHEFOUC. *Maxim.* au mot *vertu*. Il faut parmi le monde une vertu traitable, MOL. *Mis.* I, 4. Nous ne nous soutenons pas dans la vertu par notre propre force, mais par le contre-poids de deux vices opposés, comme nous demeurons debout entre deux vents contraires, PASC. *Pens.* XXV, 12, édit. HAVET. La vraie vertu et la vraie religion sont choses dont la connaissance est inséparable, ID. *ib.* XI, 2. Ce que peut la vertu d'un homme ne se doit pas mesurer par ses efforts, mais par son ordinaire, ID. *ib.* VI, 27. Il [Montaigne] rejette bien loin cette vertu stoïque qu'on peint avec une mine sévère, un regard farouche, des cheveux hérissés, le front ridé.... ID. *Entret. avec M. de Sacy*. Elle croyait voir partout dans ses actions un amour-propre déguisé en vertu, BOSS. *Anne de Gonz.* Ainsi que la vertu le crime a ses degrés, RAC. *Phèdre*, IV, 2. Qui le dirait! la vertu même a besoin de limites, MONTESQ. *Espr.* XI, 4. On dit de Marcus Brutus qu'avant de se tuer il prononça ces paroles: O vertu, j'ai cru que tu étais quelque chose, mais tu n'es qu'un vain fantôme, VOLT. *Dict. phil.* *Vertu*, 1. Qu'est-ce que vertu? bienfaisance envers le prochain; puis-je appeler vertu autre chose que ce qui me fait du bien? ID. *ib.* 2. Nous avons si peu de vertu, que nous nous trouvons ridicules d'aimer la gloire, VAUVEN. *Réfl. et Max.* 59. La vertu, supérieure à la probité, exige qu'on fasse le bien, et y détermine, DUCLOS, *Consid. mœurs*, 4. Il n'est pas si facile qu'on pense de renoncer à la vertu: elle tourmente longtemps ceux qui l'abandonnent, J. J. ROUSS. *Hél.* III, 48. Chère amie, ne savez-vous pas que la vertu est un état de guerre, et que, pour y vivre, on a toujours quelque combat à rendre contre soi? ID. *ib.* VI, 7. C'est là qu'il [Sénèque] dit de la gloire, qu'elle est à la vertu ce que l'ombre est au corps, DIDER. *Cl. et Nér.* II, 28. La véritable vertu, c'est de donner aux êtres qui souffrent, et dont on n'attend ni plaisir ni reconnaissance, GENLIS, *Mères riv.* t. III, p. 137, dans POUGENS. || Familièrement. Vous avez bien de la vertu; se dit à quelqu'un qui vient de faire un chose pour laquelle on se sent de la répugnance. || Faire de nécessité vertu, faire de bonne grâce une chose obligée, mais désagréable. La Rancune.... faisant de nécessité vertu, commença à jouer des bras, SCARR. *Rom. com.* II, 5. || 3^o Il se dit aussi de telle ou telle qualité particulière. On ne méprise pas tous ceux qui ont des vices; mais on méprise tous ceux qui n'ont aucune vertu, LA ROCHEFOUC. *Max.* 186. Nos vertus ne sont le plus souvent que des vices déguisés, ID. *ib.* au mot *vertu*. Les vertus devraient être sœurs, ainsi que les vices sont frères, LA FONT. *Fabl.* VIII, 25. Je n'admire point l'excès d'une vertu, comme de la valeur, si je ne vois en même temps l'excès de la vertu opposée, comme en Épaminondas, qui avait l'extrême valeur et l'extrême bénignité, PASC. *Pens.* VI, 24. La vraie et unique vertu est de se haïr; car on est haïssable par sa concupiscence, ID. *ib.* XXV, 39 bis. Quand on veut poursuivre les vertus jusqu'aux extrêmes de part et d'autre, il se présente des vices qui s'y insinuent insensiblement, ID. *ib.* XXV, 62. Les passions dominées sont vertus, ID. *ib.* XXV, 104. Nous savons que toutes les vertus, le martyr, les austérités et toutes les bonnes œuvres sont inutiles hors de l'Église et de la communion du chef de l'Église qui est le pape, ID. *Lett. à Mlle de Roannez*, 1. La princesse palatine avait les vertus que le monde admire, et qui font qu'une âme séduite s'admire elle-même, BOSS. *Anne de Gonz.* Il y a, disent les théologiens, deux sortes de vertus: les unes, selon le langage de l'école, vertus affectives, et les autres vertus effectives, BOURDAL. *Exhort. sur la prière de J. C.* t. I, p. 404. On lui dit mille fois que la franchise n'était pas une vertu de la cour, FLÉCH. *Duc de Mont.* Il apprit à cultiver en lui les vertus secrètes qui sont encore plus estimables que les éclatantes,

FÉN. *Tél.* XXI. Ces vertus fondées sur la coutume et sur les préjugés d'un peuple sont toujours des vertus estropiées, faute de remonter jusqu'aux premiers principes.... *Id.* *Dial. des morts*, 7. Il est vrai qu'il y a deux vertus que les hommes admirent, la bravoure et la libéralité, parce qu'il y a deux choses qu'ils estiment beaucoup et que ces deux vertus font négliger, la vie et l'argent, LA BRUY. XI. Souvent les vertus des grands hommes N'ont été que des passions, LAMOTTE, *Odes*, t. 1, p. 62, dans POUGENS. Il y a encore bien des mœurs, des vertus, de l'héroïsme dans votre Paris; il y en a plus qu'ailleurs, croyez-moi, GALIANI, *Corresp.* 25 janv. 1772. Vertus civiles, vertus politiques, amour de la gloire, amour de la patrie, discipline austère et savante, ils [les Romains] avaient tout ce qui est nécessaire pour rendre un peuple puissant, CONDIL. *Etud. hist.* 1, 8. || Petites vertus, qualités morales appliquées dans les petites choses. Je suis triste, ma mignonne; le pauvre petit compère [Ch. de Sévigné] vient de partir; il a tellement les petites vertus qui font l'agrément de la société, que, quand je ne le regretterais que comme mon voisin, j'en serais fâchée, sév. 45 avr. 1676. || Vertus théologiques, la foi, l'espérance et la charité. || Vertus cardinales, la prudence, la justice, la tempérance et la force. || 4° Personne vertueuse. La vertu la plus ferme évite les hasards, CORN. *Poly.* II, 4. Plus l'obstacle est puissant, plus on reçoit de gloire; Et les difficultés dont on est combattu sont les dames d'atour qui parent la vertu, MOL. *L'Ét.* v, 44. Il est persécuté : la vertu malheureuse devient plus respectable; et m'est plus précieuse, VOLT. *Scythes*, I, 4. || 5° Chasteté (pudicité, ne se dit guère qu'en parlant des femmes). Au milieu des tentations, cette femme a su conserver sa vertu. Dieux, qui la connaissez, Est-ce donc sa vertu que vous récompensez? RAC. *Phèdre*, II, 6. || Familièrement. Ta femme est une vertu : Ce soir tu seras battu, BÉRANG. *Ierog.* || Moyenne vertu, sagesse peu farouche. Cette crainte ne m'empêcha pas de prendre plaisir à me voir agacer par de jolies dames de moyenne vertu, LESAGE, *Guzm. d'Alf.* II, 6. || Ironiquement. Les vertus des salons; les dames qui craignent de s'effaroucher facilement. Ce dernier mot dut-il scandaliser les vertus de salon, BÉRANG. *Préface* de 1833. || 6° Qualité qui rend propre à produire certains effets. Ces herbes ne sont pas d'une vertu commune; Moi-même, en les cueillant, je fis pâlir la lune, CORN. *Médée*, IV, 2. Cet homme ne chasse pas des démons que par la vertu de Beelzébut, prince des démons, SAGI, *Bible, Évang. St Math.* XII, 24. Je vous arrête à cette rime; Je ne la tiens pas légitime Ni d'une assez grande vertu, LA FONT. *Fabl.* II, 4. Nous avons vu que le théâtre a une grande vertu pour la correction, MOL. *Tart. préface*. Ô mon père, lui dis-je, voilà des paroles bien puissantes! sans doute elles ont quelque vertu occulte pour chasser l'usure que je n'entends pas, PASC. *Prov. VIII.* Vertu apéritive d'une clef, attractive d'un croc, *Id.* *Pens.* XXV, 130 bis. Les anciens sacrifices devaient perdre leur vertu [à la venue du Messie], BOSS. *Hist.* II, 40. D'abord il a tenté les atteintes mortelles Des poisons que lui-même a crus les plus fidèles; Il les a trouvés tous sans force et sans vertu, RAC. *Mithr.* v, 4. La vertu de la croix ne cesse d'attirer tout à elle, FÉN. *Serm. sur la voc. des gentils*. Voulant savoir toute la vertu de l'expression, HAMILT. *Gram.* 9. Je ne désapprouve point ceux qui rejettent cette vertu que l'on attribue à de certaines paroles, MONTESQ. *Lett. pers.* 142. L'on a observé qu'en mettant dans cette situation [en direction avec le méridien magnétique] des verges de fer, les unes en incandescence et les autres froides, les premières reçoivent la vertu magnétique bien plus tôt et en bien plus grande mesure que les dernières, BUFF. *Min.* I, IX, p. 167. || Faire vertu, exercer une certaine influence. Mais, monsieur, attendant que Sabine survienne, Et que sur son esprit vos dons fassent vertu.... CORN. *Ment.* IV, 4. || Terme de scolastique. Absence de vertu, état de deux substances qui n'ont aucun effet l'une sur l'autre. || Terme d'alchimie. Vertu céleste, la chaleur naturelle ou le feu interne de la matière. || 7° Au plur. Terme de théologie. Un des ordres de la hiérarchie céleste. Les Dominations, les Vertus. On met un grand V. || 8° En vertu de, *loc. prép.* En conséquence de, en raison de. Les merveilles qu'il fit en vertu de cet art damnable, BOSS. *Hist.* II, 42. Qu'on me dise en vertu de quoi cet homme-là s'est mis dans la tête que je ne l'aime point, MARIV. *le*

Legs, sc. 20. En vertu de la force centrifuge qui résulte du mouvement de rotation sur son axe, la terre a nécessairement pris la forme d'un sphéroïde, BUFF. *Hist. nat. Preuv. th. terr. Éuv.* t. 1, p. 334. || 9° Vertu de ma vie sorte d'exclamation. Vertu de ma vie, comme vous débitez! MOL. *Festin*, I, 2. || Proverbe. Face d'homme porte vertu, la présence d'un homme sert bien à ses affaires.

— HIST. XI^e s. Signur baron, de Deu aiez vertu [force], *Ch. de Rol.* LXXX. [Il] Nen ad vertut, trop ad perdu del sanc, *ib.* CLXXIII. Pur Karlemagne fist Deus vertuz mult grant, *ib.* CLXXVI. || XII^e s. Vertu me done [donne-moi force] vers cele gent haie, *Ronc.* p. 54. Condui ma gent à force et à vertu, *ib.* p. 124. En Deu feruz vertu, e il à nient demerrat [mènera] les travaillanz nus [ceux qui nous persécutent], *Liber psalm.* p. 78. || XIII^e s. Li cuens de Champagne Et li rois d'Espagne Fussent vil et abattu, Et France fust en vertu, HUES DE LA FERTÉ, *Romancero*, p. 494. Saint Bernars dist : vertus est us de la volenté selonc le jugement de raison, BRUN. LATINI, *Trésor*, p. 338. Il n'est pas des vertus aussi comme des ars; car qui veult estre bons en aucune art, il ne li convient autre chose que savoir la; mais en vertu li savoirs n'est pas suffisanz sans l'uevre, *Id.* *ib.* p. 269. Aime ton Dieu de tout ton cuer et de toute t'ame et de toute ta vertu, *Id.* *ib.* p. 78. Elle reclame Dieu et ses saintes vertus, *Berte*, XXIV. et s'entrevient de si très grant vertu, que chaingles [sangles] ne poitrail ne lor porent aidier que cascuns d'eaus [d'eux] ne cheist à terre, *Chr. de Rains*, p. 77. Cascun set que compaignie se fait par mariage; car, si tost comme mariage est fes, li bien de l'un et de l'autre sont commun par le [la] vertu du mariage, BEAUM. XXI, 2. || XIV^e s. Or avons nous divisé devant les vertus de l'ame, et avons dit que les unes sont vertus de meurs ou morales, et les autres sont vertus intellectuelles, ORESME, *Éth.* 470. Aucune foiz en François vertu signifie vigueur de corps, *Id.* *ib.* 21. || XV^e s. Encore montra-t-elle [l'oriflamme de Charles VI] là de ses vertus, FROISS. II, II, 496. Cela allège le cuer et le reconforte [de parler à un ami], et les esperitz reviennent en leur vertu pour parler en ung conseil ou prendre autre labeur, COMM. v, 5. Je me merveille d'un abus, Quant et pourquoi en commença à jurer Dieux et ses vertus, E. DESCH. *Poésies mss.* f° 32. || XVI^e s. Jouer à honnestes jeux, comme aux merveilles, aux estats, aux ventes, aux vertus, aux rencontres et autres, YVER, p. 524. Estouffa on la memoire de sa liberalité et de ses faicts d'armes [de Manlius Capitolinus] et recompenses militaires octroyées à sa vertu, parce qu'il affecta depuis la royauté? MONT. IV, 460. Quand la vertu mesme seroit incarnée, je crois que le pouls lui batroit plus fort allant à l'assault qu'allant disner, *Id.* I, 339. Vertu gist au milieu, LEROUX DE LENCY, *Prov. t.* II, p. 434.

— ETYM. Bourguign. *valu*; Berry, *valu*, propriété; provenc. *vertut*, *virtut*; espagn. *virtud*; ital. *virtù*; du lat. *virtutum*, de *vir*, homme; comparez le sanscrit. *virā*, héros.

† VERTUBLEU (vèr-tu-bleu), VERTUCHOU (vèr-tu-chou), *interj.* Jurons de l'ancienne comédie. Tout doux, s'il vous plaît; vertubleu, petit compère, que vous êtes habile à donner des assiettes nettes! MOL. *D. Juan*, IV, II. Vertuchoul ces devoirs-là sont bons! je les trouve encore plus nobles que mes lettres de noblesse, MARIV. *Doubl. inconst.* III, 4.

— HIST. XVI^e s. Ho vertubieu! quel parfum! *D'Aud. Fén.* IV, 7.

— ETYM. Vertubleu est un déguisement de vertu de Dieu; et vertuchou, un déguisement de vertubleu.

VERTUEUSEMENT (vèr-tu-eù-ze-man), *adv.* D'une manière vertueuse. Puysegur brava vertueusement Vendôme et toute sa cabale, qu'il n'ignorerait pas, ST-SIM. 228, 58. Qu'importe qu'on vive vertueusement ou non? on se fera jeter dans le Gange, MONTESQ. *Esp.* XXIV, 44.

— HIST. XI^e s. Li quens [le comte] le fiert tout vertueusement, *Ch. de Rol.* CXXIII. || XII^e s. Por vivre vertueusement, *la Rose*, 17646. || XV^e s. Le roy, en toutes choses qu'il fait, doit adviser qu'il ne face rien contre la volonté de Dieu, et ne doit rien faire qu'il ne face vertueusement, *Bibl. des ch.* 6^e série, t. II, p. 443. || XVI^e s. Pour moy, je sçais bien dire : il fait meschamment cela, et vertueusement cecy, MONT. IV, 460.

— ETYM. Vertueuse, et le suffixe *ment*.

VERTUEUX, EUSE (vèr-tu-èù, èù-z'), *adj.* || 1° Qui a de la vertu. On approcha d'elle [Marie-Thérèse]

tout ce que l'Espagne avait de plus vertueux, et de plus habile, BOSS. *Mar.-Thér.* Assez faible de corps, assez doux de visage, Ni petit, ni trop grand, très-peu voluptueux, Ami de la vertu plutôt que vertueux, BOIL. *Épître* X. Un jour seul ne fait point d'un mortel vertueux Un perfide assassin, un lâche incostueux, RAC. *Phéd.* IV, 2. Un des plus graves et des plus laborieux ministres [Turgot] qu'ait jamais eus la France, comme un des plus vertueux, VOLT. *Mél. litt. Obs. sur Tristram Shandy*. Jusquelà j'avais été bon, dès lors je devins vertueux, ou du moins enivré de la vertu, J. J. ROUSS. *Confess.* IX. Il y a bien de la différence entre l'homme vertueux et celui qui a des vertus, *Id.* *Disc. vert. des héros*. || Substantivement. Rechercher.... s'il ne veut point être aimé des hommes pour d'autres motifs que pour celui de leur profiter, et, en un mot, s'il n'est point plutôt d'un superbe qu'un vertueux, BOSS. *Concupisc.* 47. Voilà précisément, mes frères, la situation.... de ces vertueux du siècle, de ces personnes irréprochables selon le monde dont je parle, MASS. *Carême, Mauv. riche*. Le prudent se fait du bien, le vertueux en fait aux hommes, VOLT. *Dict. phil. Vertu*. || Les vertueux, se disait des partisans de Robespierre, par opposition aux pourris et corrompus. || 2° Pudique, chaste, en parlant des femmes. Ah! seigneur, la princesse est vertueuse au point... MOL. *D. Garc.* IV, 7. || Substantivement. On voit de fausses vertueuses Dont l'orgueil est sans égal, COMBAUT, *Épigr.* II, 72. || 3° Qui est inspiré par la vertu. Action vertueuse. Passion vertueuse. Un vertueux remords n'a point touché mon âme, CORN. *Cinna*, v, 4.

— HIST. XI^e s. E vertuos e vassal cumbutant, *Ch. de Rol.* CXXIII. || XII^e s. Li cuens Guillaumes fu chevaliers eslis, Et vertuos, corageus et hardis, *Bat. d'Alschans*, v. 5504. || XIII^e s. Dementres qu'il iert [pendant qu'il était] en son vertueux [vigoureux] aage, *Psautier*, f° 121. || XIV^e s. Cestui homme qui en autres choses estoit vertueux et nobles, BERCEURE, f° 49. Les autres qui mettent félicité es biens de l'ame si sont et ont esté peu de hommes vertueux et glorieux et de grande renommée, ORESME, *Éth.* 48. Doubtant la fureur et ire d'icellui feu son frere, qui estoit plus jeune, fort et vertueux que lui, DU CANGE, *virtus*. || XV^e s. Le bon doit amer et affectuer le bon, le noble le noble, le vertueux le vertueux, par la conssemblableté de mesure qui est entre eux, O. CHASTELAIN, *Exposition sur vérité mal prise*.

— ETYM. Prov. *vertuos*, *vertudos*; cat. *virtuos*; esp. et it. *virtuoso*; du lat. *virtuosus*, de *virtus*, vertu.

† VERTUGADE (vèr-tu-ga-d'), s. f. || 4° Gros et large bourrelet que les femmes avaient coutume de porter au-dessous de leur corps de robe. || 2° Fig. Antiquaille, chose tombée en désuétude. Pour les rondeaux, chants royaux et ballade, Le temps n'est plus; avec la vertugade On a perdu la veine de Clément, CHAUL. *Rondeau sur Benser*.

— HIST. XVI^e s. Les Lacedemoniennes.... s'estimant, comme dict Platon, assez couvertes de leur vertu sans vertugade, MONT. III, 334. Des lames qui sortent de la bouche [de la baleine], on en fait des vertugades, busques pour les femmes, et manches de couteaux, PARÉ, *Monstr. femp.* I.

— ETYM. Espagn. *vertugado*, *verdugado*, de *verdugo*, proprement scion, baguette, lequel vient du lat. *viridis*, vert.

VERTUGADIN (vèr-tu-ga-din), s. m. || 1° Synonyme de vertugade. Si l'on ne vous eût pas quitté, Modeste ornement de nos mères, Vertugadin, collet monté, Si l'on ne vous eût pas quitté, On eût gardé la pureté De leurs mœurs, de leurs manières, DANCOURT, *Fête de village, divertissement*. Le vertugadin ridicule Dans nos jeunes ans, Se porte à présent sans scrupule, Comme au bon vieux temps, LEGRAND, *les Paniers, divertissement*. || 2° Fig. Antiquaille, chose hors de mode. Tes bons mots.... Hors de mode aujourd'hui chez nos plus froids badins, Sont des collets montés et des vertugadins, BOIL. *Sat.* XII. || 3° Glacis de gazon en amphithéâtre, dont les lignes circulaires ne sont pas parallèles, employé dans la composition des jardins français.

— ETYM. *Vertugade*, et non, comme on a dit, de *vertu-gardin* (gardien de la vertu).

† VERTUMNE (vèr-tu-mn'), ou VERTUMNUS (vèr-tu-mnus'), s. m. Dieu des jardins et des vergers, présidant à l'automne, et, selon quelques-uns, aux pensées humaines et au changement des saisons.

— ETYM. Lat. *vertumnus*, participe moyen de *vertere*, tourner : qui se tourne (à cause du soleil d'automne ou du changement de végétation).

† VÉRUE (vé-rue), s. f. Terme rural. Se dit d'une

le bonnet, et où celui qui présidait donnait quelques avis au répondant. || 2° Fig. Réprimande. Mme de Maintenon lui fit [à la duchesse de Bourgogne] une forte vespérie, et lui fit voir que ce qu'elle croyait cacher était vu par toute la cour, ST-SIM. 177, 103. L'ainée de ses filles avait épousé Cramer, riche libraire de Genève, et elle était un des principaux ornements de la cour de M. de Voltaire; ce qui lui attirait des vespéries de la part du consistoire, GROSLEY, *Vie*, p. 108.

— ETYM. Lat. *vesper*, le soir (voy. VÉPRES).

VESPÉRISE, ÊE (vè-spé-ri-zé, zée), *part. passé* de vespériser.

VESPÉRISER (vè-spé-ri-zé), *v. a.* Terme vicieux. Réprimander. Son père l'a vespérisé.

— HIST. XVI^e s. Les sciences mesmes et docteurs d'icelles se moquent les uns des autres, qu'ils appellent vespériser, NOEL DUFAYL, *Cont. d'Eutrap.* chap. 33, f° 204, dans POUGENS.

— ETYM. *Vespérie*.

† **VESPERTILIENS** (vè-spèr-ti-liin), *s. m. pl.* Terme de zoologie. Famille de chauves-souris.

† **VESPERTILION** (vè-spèr-ti-li-on), *s. m.* Terme de zoologie. Genre de chauves-souris.

— ETYM. Provenç. *vespertilio*; espagn. *vespertilio*; du lat. *vespertilionem*, chauve-souris; de *vesper*, le soir, à cause des habitudes nocturnes de ces animaux. Dans l'ancienne langue, *vespertilion* se disait figurément d'un homme occupé de maléfices.

VESPÉTRO (vè-spé-tro), *s. m.* Espèce de ratafia stomachique, composé d'eau-de-vie, de sucre, d'angélique et de coriandre.

— ETYM. *Vesse*, *pet* et *rot*, à cause des propriétés carminatives attribuées à cette liqueur.

VESSE (vè-s'), *s. f.* || 1° Vent qui sort du corps sans bruit. || 2° Vesse de loup, sorte de champignon de mauvaise odeur.

— HIST. XV^e s. Fy fyl tu as fait une vesse, *Mir. de Ste Genev.* || XVI^e s. Le bon Marc Aurele ayant sa femme Faustine, une bonne vesse [femme débauchée], BRANT, *Vie des femmes galantes*, Disc. 1.

— ETYM. Voy. VESSER. L'ancienne langue disait aussi *vesne*.

VESSER (vè-sé), *v. n.* Lâcher une vesse. || Il se conjugue avec l'auxiliaire *avoir*.

— HIST. XIII^e s. Uns flamans d'Auxerre Vessoit por miez poire [péter], JUBINAL, *Fatrasies*, t. II, p. 209. || XV^e s. Mais quoy? s'on l'oit vessir ne poirre, VILON, *Tost. Legs à Per.* || XVI^e s. La faul-se vieille vessoit et vessoit puant comme cent dyables, RAB. *Pant.* II, 15.

— ETYM. Lat. *visire*, vesser; Berry, *vessir* et *vèner*; wallon, *vessi*. L'ancien *vessir* est encore dans le Dict. de l'Acad. de 1740.

VESSEUR, EUSE (vè-seur, seù-z'), *s. m. et f.* Celui, celle qui vesse, qui a l'habitude de vesser.

VESSIE (vè-sie), *s. f.* || 1° Terme d'anatomie. Réservoir musculo-membraneux destiné à recevoir l'urine et à la contenir jusqu'à ce que l'accumulation d'une certaine quantité de ce liquide en sollicite l'expulsion. La contraction de la vessie. Une vessie paresseuse. Une pierre dans la vessie. J'ai toujours été affligé que, dans le meilleur des mondes possibles, il y eût des cailloux dans les vessies, attendu que les vessies ne sont pas plus faites pour être des carrières que des lanternes; mais je me suis toujours soumis à la Providence, volr. *Lett. Berger*, 25 févr. 1765. Chez les individus dont la vessie est irritée par une cause quelconque, la sécrétion du mucus est si abondante que l'urine qu'ils rendent est souvent filante et visqueuse, FOURCROY, *Instit. Mém. scienc.* 1808, p. 247. || 2° Cette partie tirée du corps de l'animal et desséchée. Lorsqu'on veut remplir une vessie de gaz, on en ficelle solidement le col sur la lige d'un robinet; ensuite on chasse par la pression presque tout l'air qu'elle contient, et on aspire la dernière portion avec la bouche, THENARD, *Traité de chim.* t. IV, p. 312. || Fig. Donner d'une vessie par le nez à quelqu'un, le rabrouer pour son impertinence. Il y a de petits messieurs à la messe, à qui l'on voudrait bien donner d'une vessie de cochon par le nez, sév. 7 août 1675. || Familièrement. J'aimerais autant qu'on me donnât d'une vessie par le nez, se dit pour marquer qu'on méprise des louanges fades et des complaisances basses. || Fig. Il veut faire croire que des vessies sont des lanternes, il veut faire croire des choses absurdes. || 3° Chez les poissons, vessie natatoire, voy. VÉSICULE. || 4° Populairement, petite ampoule sur la peau. Il s'est brûlé, et il lui est venu des vessies. || Nom d'une maladie d'oiseau.

|| 5° Fig. Chose de peu de valeur. Les sottises qu'on fait, qu'on dit et qu'on écrit... toutes ces innombrables vessies accumulées les unes sur les autres dans le gouffre de l'oubli... volr. *Facéties, Préface*. On lui érigea un trône de vessies, et il partit le lendemain pour la lune, où Astolphe trouva, dit-on, ce que le président [Maupefluis] a perdu, in. *Diatribes du D^r Akakia*. || 6° Vessie de mer, nom donné vulgairement aux physales et aux vellelles. || 7° Nom donné à la partie basse d'un alambic, où se mettent les liqueurs.

— HIST. XIII^e s. Nos somes come la vesie Du buéf, qui de vent est enflée; S'ele est d'une aiguille effondrée, Le vent par le pertuis s'en ist, Sique tout maintenant flestris, *Nouv. rec. fabliaux*, t. II, p. 294. || XIV^e s. Une vecie emplie d'air, quant ele est brisée, demeure vuide, H. DE MONDEVILLE, f° 24, verso. || XV^e s. Me voulez vous faire entendant De vecies, que sont lanternes? *Patelin*. || XVI^e s. La vessie du fiel attire à soy la cholere [bile] du sang, PARÉ, *Introd.* 8. Le plus souvent l'eau est contenue en un kyst ou petite vessie, id. VI, 18. On les peut pareillement distiller dedans un chaudron, ou pot de cuivre d'airain, fait en forme de marmite appellé vessie vulgairement, id. XXVI, 8.

— ETYM. Wallon, *vesseie*; provenç. *vesica*, *vesiga*, *veissiga*; espagn. *vejiga*; portug. *bejiga*; ital. *vesiccia*; du lat. *vesica*.

VÉSSIGON (vè-si-gon), *s. m.* Terme de vétérinaire. Tumeur synoviale qui survient quelquefois sur l'une des parties latérales du jarret du cheval, et qu'on distingue en vessigon articulaire, vessigon tendineux et vessigon du tendon d'Achille.

— HIST. XVI^e s. Vessigon, COTGRAVE.

— ETYM. Dérivé de *ressie*.

VESTA (vè-sta), *s. f.* || 1° Terme du polythéisme latin. Déesse protectrice de la ville, honorée en des temples et dans chaque maison. || 2° Terme d'astronomie. Planète fort petite qui fut découverte par Olbers en 1807.

— ETYM. Lat. *Vesta*, qui tient au grec *ἑστία*, foyer, que quelques étymologistes ont rattaché au radical sanscrit *vas*, briller, brûler, avec la finale *ta*, qui appartient à plusieurs noms de déesses italiennes, *Mone-ta*, *Mau-ta*, *Carmen-ta*, etc.

† **VESTALAT** (vè-sta-la), *s. m.* Chez les Romains, corps des vestales. || Espace de trente ans, pendant lequel les vestales devaient garder leur virginité.

VESTALE (vè-sta-l'), *s. f.* || 1° Chez les Romains, prêtresse de Vesta, consacrée à la virginité. Seigneur, j'irai remplir le nombre des vestales, RAC. *Brit.* III, 8. Il n'y avait que six vestales; nous avons des milliers de couvents de filles, ST-FOIX, *Ess. Paris*, *Œuv.* t. IV, p. 229, dans POUGENS. Une vestale est un être en même temps historique, poétique et moral, DIDER. *Salon de 1765*, *Œuv.* t. XII, p. 38, dans POUGENS. À peu de distance de là, l'on aperçoit un champ où les vestales infidèles à leurs vœux étaient enterrées vivantes, STAEL, *Corinne*, V, 2. || Il se dit figurément, dans le style élevé, des religieuses chrétiennes. Votre fille est née pour le monde; ne l'enfermez pas parmi les vestales, LA BRUY. II. C'est la religion qui fait gémir, au milieu de la nuit, la vestale sous ses dômes tranquilles, CHATEAUBR. *Génie*, III, 1, 4. || 2° Fig. Femme d'une chasteté exemplaire. Lamothe s'est piquée depuis d'avoir une passion pour le roi [Louis XIV], qui l'a rendue une vestale pour tous les autres hommes, M^{me} DE LA FAYETTE, *Hist. Henr. d'Anglet*. 3^e part. Tout ce que chacune a pu gagner par une continuelle affectation qui ne s'est jamais démentie, a été de faire dire de soi: on l'aurait prise pour une vestale, LA BRUY. III. || Ce n'est pas une vestale, c'est une femme de mœurs légères. J'avais fort ouï parler d'elles; et la vérité est qu'elles ne passaient pas pour des vestales de la dernière sévérité, LESAGE, *Guzm. d'Alf.* VI, 4.

— HIST. XIV^e s. Les vierges vestales, c'estoient celles qui servoient à la deesse Veste, BERCEURE, f° 412, verso. Les vierges vestaux, id. f° 416, verso. Postumia vierge vestal suspecte d'avoir esté incestueuse, id. f° 90, verso. || XVI^e s. On moy de juing, on jour des festes vestales, RAB. IV, 1.

— ETYM. Lat. *vestalis*, de *Vesta*.

VESTE (vè-st'), *s. f.* || 1° Vêtement qui se portait sous l'habit, et qui était à quatre pans, les deux de devant ayant des poches. Le gilet a remplacé la veste, *Dict. de l'Acad.* Hier à tout Paris j'ai fait voir une veste d'un goût divin... DESMAHIS. *Vimpertin.* sc. 3. || 2° Habillement rond que les Orien-

taux portent sous leur robe. Veste à la turque. || 3° Vêtement en forme d'habit, mais sans basques, ou dont les basques sont plus courtes. Une veste d'ouvrier. || Populairement et fig. Remporter sa veste, une veste, perdre son procès, éprouver quelque déconvenue.

— ETYM. Lat. *vestis*, habit (voy. VÊTIR).

1. **VESTIAIRE** (vè-sti-è-r'), *s. m.* || 1° Lieu de dépôt pour les costumes des membres d'un corps, d'une assemblée, etc. Des vestiaires pour les habits sacrés des prêtres, FLEUAY, *Mœurs des Israël.* tit. XX, part. II, p. 241. || 2° L'endroit d'un couvent où l'on renferme les habits et les étoffes dont on les fait. || C'est aussi le nom de celui qui en prend soin. || 3° Dépense pour les habits; argent donné pour l'habillement.

— HIST. XIV^e s. Vestiaire, DU CANGE, *vestiarium*. || XV^e s. Assis dedans mon vestiaire, FROISS. *Poésies mss.* p. 206, dans LACURNE.

— ETYM. Provenç. *vestiari*; catal. *vestuari*; espagn. *vestuario*; du lat. *vestiarium*, de *vestire* vêtir. On trouve dans d'Aubigné, *Hist.* II, 332, *vestiaire*, avec le même sens.

† 2. **VESTIAIRE** (vè-sti-è-r'), *adj.* Qui sert au vêtement. Les arts vestiaires.

† **VESTIBULAIRE** (vè-sti-bu-lè-r'), *adj.* || 1° Terme d'anatomie. Qui a rapport au vestibule. || Ouverture vestibulaire du tympan, la fenêtre ovale. || Rampe vestibulaire du limaçon, partie de l'oreille interne. || 2° Terme de chirurgie. Taille vestibulaire, opération de la taille chez la femme, laquelle se pratique par le vestibule.

VESTIBULE (vè-sti-bu-l'), *s. m.* || 1° Chez les Romains, espace laissé entre la porte de la maison et la rue, pour que ceux qui venaient saluer le maître de la maison, ne fussent pas dans la rue, sans être pourtant dans la maison. || 2° La pièce d'entrée d'un édifice, qui communique aux autres parties, aux autres pièces. Jérémie demeura dans le vestibule de la prison, jusqu'au jour que Jérusalem fut prise, saci, *Bible, Jérémie*, xxxviii, 28. Le vestibule est beau, et l'on y peut manger fort à son aise; on y monte par un grand perron, sev. *Lett. à Coulanges*, 9 sept. 1694. D'un salon qu'on élève il condamne la face, Au vestibule obscur il marque une autre place, BOU. *Art p. iv*. Alors Jérusalem se couvrait de cendre et de cailice; ses prêtres pleuraient entre le vestibule et l'autel, MASS. *Carême*, *Mot. de conv.* Dans le vestibule sont des vases d'eau lustrale, et des autels sur lesquels on offre ordinairement les sacrifices; de là on entre dans le temple, BARTHÉL. *Anach.* ch. 42. || 3° Terme d'anatomie. Cavité irrégulière qui fait partie de l'oreille interne. || Vestibule génital, la vulve et toutes ses parties jusqu'à la membrane hymen exclusivement. || Se dit aussi de l'espace triangulaire limité en avant et latéralement par les ailerons des nymphes, et en arrière par l'orifice de l'urèthre; c'est par cet espace qu'on pénètre en pratiquant la taille vestibulaire.

— ETYM. Lat. *vestibulum*, de la particule augmentative *vè*, et *stabulum*, lieu où l'on se tient (voy. ÉTABLE), d'après certains étymologistes latins. Ovide au contraire, avec plus de raison, ce semble, le tire de *Vesta*, parce que le vestibule contenait un feu allumé en l'honneur de *Vesta*. Parmi les modernes, M. Mommsen dit que le vestibule vient de *vestis*, étant une chambre d'entrée où les Romains déposaient la toge (*vestis*); ils restaient chez eux en simple tunique.

VESTIGE (vè-sti-j'), *s. m.* || 1° Terme du style soutenu. Empreinte du pied d'un homme ou d'un animal, marquée dans l'endroit où il a marché. Dans cette sainte montagne [le monastère de Sainte-Fare] où les épouses de Jésus-Christ faisaient revivre la beauté des anciens jours... où les vestiges des hommes du monde, des curieux et des vagabonds ne paraissaient pas, boss. *Anne de Gonz.* Ne me laisse point en un désert où il n'y a aucun vestige d'hommes, FÉN. *Tél.* xv. || Fig. Des rois de la terre viendront en silence baisser ses sacrés vestiges [de l'Église], FÉN. t. xvii, p. 272. Sur leurs sentiers [d'Homère et de Virgile] marqués de vestiges si beaux, SA ROUE [du poète] ose imprimer des vestiges nouveaux, A. CHÉN. *L'Invention*. || Fig. Suivre les vestiges de quelqu'un, l'imiter. || 2° Marques, restes, débris d'édifices, de remparts, de maisons, etc. Il reste encore des vestiges de camps romains en cet endroit. || Il se dit aussi des objets qui ont appartenu à une personne. Je vis plus solitaire; je suis environné de tes vestiges, et je ne saurais fixer les yeux sur les objets qui m'entourent, sans te voir tout autour de moi, J. J. ROUSS. *Hél.* II, 15.

|| Corpuscules vibrants, dits aussi de Cornalia, petits corps ronds qui, se trouvant dans le ver à soie, indiquent qu'il est malade de la pébrine. || 3° Terme de médecine. Se dit du pouls qui est à la fois grand, dur, tendu, prompt et fréquent.

† **VIBRATILE** (vi-bra-ti-lé), *adj.* || 1° Terme didactique. Qui est susceptible de vibrer. || 2° Terme de physiologie. Cils vibratiles, très-petits filaments qui sont doués, chez certains animaux et dans certains tissus, d'un mouvement spontané alternatif. || Mouvement vibratile, mouvement de ces cils.

— **ETYM.** *Vibrer.*

† **VIBRATILITÉ** (vi-bra-ti-li-té), *s. f.* Faculté de produire, d'éprouver des vibrations.

VIBRATION (vi-bra-sion; en vers, de quatre syllabes), *s. f.* || 1° Terme de physique. Mouvement très-rapide qu'une verge élastique et rigide, fixée à l'une de ses extrémités, ou une corde tendue par les deux bouts, exécute en oscillant, la première de part et d'autre de sa position fixe, la seconde entre ses deux points fixes, quand une cause quelconque écarte instantanément l'une ou l'autre de la position où elle se tient en équilibre. Les vibrations d'une corde sonore, d'un diapason. Nous entendons par la durée d'une vibration sonore l'intervalle du temps qui s'écoule entre deux retours consécutifs du corps vibrant en même état, poisson, *Inst. Mém. scienc. t. VIII, p. 419.* || 2° Il se dit aussi d'un mouvement semblable qui anime les particules d'une membrane tendue et, en général, d'un corps quelconque. Les vibrations de la membrane du tympan. || 3° Il se dit enfin de l'air et des fluides élastiques. Le nombre des vibrations d'une colonne d'air est en raison inverse de sa longueur. Le son ne se fait entendre que par le moyen des vibrations de l'air qui ébranlent le nerf de l'oreille, *MALEBR. Rech. vér. Eclairc. sur la lum. t. IV, p. 338, dans POUGENS.* Les vibrations de l'air produisent les sons, qui, suivant la promptitude ou la lenteur des vibrations, sont aigus ou graves, *LAPLACE, Exp. 1, 14.* L'air... est mis en vibration de deux manières différentes : lorsque la force d'ébranlement agit directement sur l'air même, comme dans la flûte, le cor et quelques autres instruments à vent; ou lorsqu'il partage et propage les vibrations isochrones des corps sonores, tels que les instruments à cordes ou ceux qui sont dits de percussion, *USSET, Musique simplifiée, t. 1, p. 3.* || 4° Par extension, vibration de la voix, qualité d'une voix vibrante. Ce n'est pas uniquement à la douceur de l'italien, mais bien plutôt à la vibration forte et prononcée de ses syllabes sonores, qu'il faut attribuer l'empire de la poésie parmi nous, *STAEL, Corinne, III, 3.* Sa voix de l'évêque prit la colère et la vibration du prophète lançant la malédiction, *LAMART. Joc. v, 187.* || 5° Synonyme d'ondulation, en parlant de la lumière et de l'éther. La lumière résultait des vibrations d'un fluide universel extrêmement subtil, agité par les mouvements rapides des particules des corps lumineux, de la même façon que l'air est ébranlé par les vibrations des corps sonores, *FRESNEL, Intit. Mém. scienc. 1824 et 1822, t. v, p. 340.* || 6° Mouvement d'oscillation d'un pendule; en ce sens, le mot d'oscillation se dit d'ordinaire et convient mieux à cause de la lenteur du mouvement. On appelle oscillation ou vibration des pendules, le mouvement d'un corps lourd, attaché par un fil ou par une verge à un point fixe autour duquel il décrit un arc, *BRISSE, Traité de phys. t. 1, p. 212.* Quand vous voudrez avoir les vibrations deux fois plus lentes, il faudra que le pendule soit quatre fois plus long; et, au contraire, il faudra qu'il soit quatre fois plus court, quand vous voudrez que les vibrations soient deux fois plus rapides, *CONDIL. Art de rais. II, 11.* Ils [les Arabes] donnèrent une attention particulière à la mesure du temps par des clepsydres, par d'immenses cadrans solaires, et même par les vibrations du pendule, *LAPLACE, Expos. v, 3.*

— **ETYM.** Lat. *vibrationem*, de *vibrare* (voy. **VIBRER**).

† **VIBRATOIRE** (vi-bra-toi-ré), *adj.* Terme didactique. Qui a le caractère d'une suite de vibrations. Mouvement vibratoire. Les effets vibratoires d'un choc.

† **VIBRE**, **ÉE** (vi-bré, brée), *part. passé* de vibrer. Lancé comme par une vibration. Quand tes accords, vibrés en sons courts et rapides, *LAMART. Harm. IV, 3.*

VIBRER (vi-bré), *v. n.* Terme de physique. Exécuter des vibrations. Une corde qui vibre. || Par extension. Ton âme [d'une chanteuse] dont l'écho vibre dans chaque oreille, *LAMART. Harm*

VI, 3. || Fig. Faire vibrer les cordes sensibles de l'âme, toucher, émouvoir. || Néologisme. La voix vibre, faire vibrer la voix, sorte d'euphémisme, sous lequel les chanteurs fatigués ou qui ne peuvent pas tenir la note, déguisent le battement qui en résulte, qui n'est au fond qu'un chevrottement. || Il se conjugue avec l'auxiliaire avoir.

— **ETYM.** Lat. *vibrare*, être brandi, s'agiter, vibrer, qui se rapporte au sanscrit védique *jitri*, vacillant, branlant.

† **VIBRION** (vi-bri-on), *s. m.* Terme de zoologie. Genre d'infusoires d'une figure linéaire, *vibrio lineola, L.*

— **ETYM.** *Vibrer.*

† **VIBRIONIENS** (vi-bri-oniën), *s. m. plur.* Terme de zoologie. Famille d'infusoires qui s'offrent, aux plus forts grossissements, sous l'aspect de simples filaments; on pense que ce sont des algues.

† **VIBRISSES** (vi-bris-sé), *s. f. pl.* || 1° Nom donné aux poils qui se trouvent en dedans de l'orifice des narines, et dont l'état pulvérulent est quelquefois un signe utilisé en pathologie pour le diagnostic, celui de la dothientérie, par exemple. || Terme de zoologie. Se dit de longs poils isolés qui poussent dans les narines, sur divers points de la face, parfois aussi au côté interne des pieds de devant des mammifères. || 2° Se dit, dans les oiseaux, des plumes tout à fait simples et piliiformes, sur les côtés desquelles on n'aperçoit que des barbes rares et très-courtes.

— **ETYM.** Lat. *vibrissæ*, poils de l'intérieur des narines.

VICAIRE (vi-kè-ré), *s. m.* || 1° Celui qui est adjoint à un supérieur pour le remplacer en certaines fonctions. Les comtes assemblaient les hommes libres et les menaient à la guerre; ils avaient sous eux des officiers qu'ils appelaient vicaires, *MONTESQ. Esp. xxx, 17.* || [Boniface VIII] fait venir en Italie ce Charles de Valois, et le nomme vicaire de l'empire en Toscane, *voLT. Ann. Emp. Albert I, 1300.* L'archevêque de Guesnes, priuât de Pologne, vicaire du royaume dans les interrègnes, et la première personne de l'État après le roi, *voLT. Charles XII, 2.* || Terme d'antiquité. Gouverneur d'un diocèse, qui exerçait son autorité au nom des préfets du prétoire. || Nom que l'on donnait autrefois au champion qui, dans le combat judiciaire, se battait pour un autre. || On donnait aussi ce nom à celui qui subissait pour un autre l'épreuve de l'eau froide, de l'eau bouillante, etc.

|| 2° Ecclésiastique qui assiste un évêque ou un curé dans ses fonctions. Réunissant M. Gâtier avec M. Gaime, je fis de ces deux dignes prêtres l'original du vicaire savoyard; je me flatte que l'imitation n'a pas déshonoré ses modèles, *J. J. ROUSS. Conf. III.* || Grand vicaire ou vicaire général, celui qui représente l'évêque dans l'administration ecclésiastique. Fléchier ne profita pas de ce délai, comme beaucoup d'autres auraient pu faire, pour se dispenser d'aller résider dans son diocèse; il partit pour Lavaur, et y travailla jusqu'à l'arrivée de ses bulles, sous le titre modeste de vicaire général du chapitre, *D'ALEMB. Élog. Fléch. note 10.* || Se dit aussi des curés qui desservent les cures dépendantes d'un chapitre, d'une abbaye, ou d'un prieuré, et qui ne reçoivent pour cela que la portion congrue. || 3° Dans l'Église catholique, le vicaire de Jésus-Christ, le pape. || Vicaire apostolique, titre que le pape confère à un ecclésiastique, dans des pays hérétiques ou infidèles, pour veiller sur la religion. || À Rome, cardinal-vicaire, le cardinal à qui le pape a confié particulièrement l'administration ecclésiastique de la ville de Rome. || Vicaire perpétuel, titre que s'attribuent certains archevêques, en le considérant comme synonyme de légat. || 4° Dans certaines communautés, le père vicaire, le vicaire général, le religieux, qui, en l'absence du supérieur, en fait les fonctions. Il se sert, pour cet effet, du vicaire général des Augustins, qui lui était très-confident, *RETZ, Mém. t. II, liv. III, p. 225, dans POUGENS.* || 5° *Adj.* Terme de théologie. Satisfaction vicaire, celle que le Sauveur a offerte à Dieu en notre lieu et place. || Proverbe. Le curé ne chante pas mieux que son vicaire, se dit quand on n'obtient pas plus d'un personnage puissant que de son subordonné.

— **HIST.** XII^e s. Plus est fermes que la pierre qui siet sur vive mole, Vicaires est saint Pierre... *Th. le mart. 86.* || XIII^e s. Li fust li roiaumes donnés, Dont il fu puis rois couronnés, Et vicaires de tout l'empire, *la Rose, 6760.* || XV^e s. Prestre fermier ou vicaire de l'église parrochial fudit Croissy, ou *CANCE, vicarius.* || XVI^e s. Il se faut contenter de ce

gros latin de vicaire, duquel use M. le convertisseur en disputant, *D'AUB. Conf. II, VIII.*

— **ETYM.** Provenç. *vicari*; espagn. *vicario*; portug. *vigairo*; ital. *vicario*; du latin *vicarius*, qui vient de *vix, vicis*, tour, alternative (voy. **VICE** 2). *Vicarius* avait aussi donné *viguier*.

VICARIE (vi-kè-rie), *s. f.* || 1° Fonction de vicaire d'une paroisse (moins usité que vicariat). || 2° Église établie dans une grande paroisse, pour la commodité des paroissiens, qui ne pourraient se rendre ou tenir tous dans l'église principale; dite aussi annexe ou succursale. || 3° Nom donné à des bénéfices dans certaines églises cathédrales.

— **HIST.** XIII^e s. Cil sert à riche vicairie, Cil sert à la vierge Marie, *DU GANGE, vicaria.* || XIV^e s. Pour l'âme d'icellui prestre, Loys Baile doit fonder de sa rente une vicairie ou chapelle, *DU GANGE, ib.*

— **ETYM.** Wallon, *vicairie*; du latin *vicaria*, de *vicarius*, vicaire.

VICARIAL, **ALE** (vi-ka-ri-al, a-lé), *adj.* Qui a rapport au vicariat. Les devoirs vicariaux. Les fonctions vicariales. Les chapelles qui ont un titre légal sont des chapelles vicariales, *Monit. univers. 13 juill. 1867, p. 934, 2^e col.*

VICARIAT (vi-ka-ri-a; le t ne se lie pas), *s. m.* || 1° Fonction, emploi du vicaire. Le vicariat d'une paroisse. Le grand vicariat du diocèse. L'empereur Louis, qui s'était repenti d'avoir donné le vicariat d'Italie à un roi de Bohême, guerrier et puissant, se repent d'avoir donné le vicariat d'Allemagne à un roi plus puissant et plus guerrier, *voLT. Ann. Emp. Louis V, 1340.* || 2° Territoire sur lequel s'étend le pouvoir du vicaire. || 3° Le temps pendant lequel on a été vicaire d'une paroisse. || 4° Logement du vicaire d'une paroisse. || 5° Synonyme de succursale ou vicairie. Chaque année s'augmente le nombre des chapelles qui, sous le titre de succursales ou de vicariats, prennent part à la distribution du crédit, *Monit. univers. 13 sept. 1867, p. 934, 2^e col.*

— **HIST.** XV^e s. Le vicariat [procuration], contenant la puissance baillée par l'archevêque de Tours à maître Jehan de Plains son official, et au moyen duquel a été par ledit de Plains, comme vicaire, fait collation d'icelle cure... *DU GANGE, vicariatus.* || XVI^e s. ...Entreprise qu'on a parfois dissimulée et tolérée en la personne du pape, mais non d'autre, quelque délégation, vicariat ou faculté qu'il eus de sa sainteté, *PITHOU, 55.*

— **ETYM.** *Vicaire.*

VICARIER (vi-ka-ri-é), *je* vicariais, nous vicariais, vous vicariez; *que* je vicarie, que nous vicariions, que vous vicariez, *v. n.* || 1° Faire les fonctions de vicaire dans une paroisse. Il avait vicarié pendant dix ans. Sortez d'ici, allez vicarier dans votre village, *MORELLET, Mém. t. II, p. 274, dans POUGENS.* || 2° Fig. et familièrement. Être réduit à une place subalterne. Je suis las de vicarier. || 3° Se disait des musiciens d'église qui allaient de ville en ville, pour offrir leurs services temporaires. [Venture] se présente d'un air aisé... se donnant pour un musicien français que le mauvais état de ses finances forçait de vicarier pour passer son chemin, *J. J. ROUSS. Conf. III.* Comme il n'y avait point là de maîtrise où je pusse vicarier, et que d'ailleurs je n'avais garde d'aller me fourrer parmi les gens de l'art, *ib. iv. iv.* || Il se conjugue avec l'auxiliaire avoir.

— **HIST.** XV^e s. Faifeu estoit tant gai, gentil et noble, Que, bien souvent n'ayant escu ni noble, Vicarioit en maint lieu et contrée, *Faifeu.*

— **ETYM.** *Vicaire.*

1. **VICE** (vi-sé), *s. m.* || 1° Défaut, imperfection grave (ce qui est le premier sens de *vitium*, en latin). Vice de forme. Il y a un vice considérable dans cet acte. Il est étrange que Corneille ait senti le vice de son sujet, et qu'il n'ait pas senti le vice de sa diction, *voLT. Comm. Corn. Rem. Théod. I, 1.* En général, on peut réduire tous les vices de la musique ordinaire à trois classes principales, *J. J. ROUSS. Dissert. sur la mus. mod.* Ce fut un homme de grande pénétration; personne ne saisissait plus rapidement et plus sûrement le vice d'un raisonnement, *DIDER. Opin. des anc. philos. (pyrrhonisme philos.).* Je remarquerai qu'ils [ces chiffres] n'ont pas le même vice que ceux qui se trouvent dans la feuille de contrôle, *Déposition de Oudart, expert en écritures, dans Débats relatifs à un faux quaterne, p. 14, Paris, an VII, in-8.* || C'est un vice de clerc, cette locution a vieilli; on dit c'est un pas de clerc. || 2° Terme de médecine. Vice de conformation, mauvaise disposition d'une partie du corps. || On dit de même : vice de con-

situation. Lorsqu'un enfant n'a point de vices de constitution, il doit vivre, la nature le veut, GENLIS, *Maison rust.* t. II, p. 240. || Un vice dans le sang, locution vague par laquelle on distingue vulgairement quelque maladie. Le vice scrofuleux. || Vice cancéreux, pour les uns, qualité malfaisante inhérente aux divers tissus dits cancéreux; pour les autres, propriété de génération dans plusieurs points de l'économie, successivement ou simultanément, de nutrition énergique et de développement rapide, qui fait que ces produits déterminent la résorption des tissus normaux dont ils prennent la place. || Terme de vétérinaire. Vices réhibitoires, maladies ou défauts qui donnent à l'acheteur le droit de réclamer l'annulation de la vente d'un animal et de s'en faire restituer le prix. La garantie que le vendeur doit à l'acquéreur a deux objets : le premier est la possession paisible de la chose vendue; le second, les défauts cachés de cette chose ou les vices réhibitoires, Code civil, art. 1625. || 3° Disposition habituelle au mal; en ce sens il est l'opposé de vertu. Tant y a qu'après avoir rempli les limbes de ses parricides et enseigné soixante ans le vice, elle [une vieille courtisane]... BALZ. liv. IV, *Lett.* 18. Quand les vices nous quittent, nous nous flattons de la créance que c'est nous qui les quittons, LA ROCHEFOUC. *Max.* au mot vices. Esprits oisifs, que le vice possède, notr. *Vencesl.* 1, 4. Mais si, toujours vous-même et toujours serf du vice, Vous ne prenez des lois que de votre caprice, id. *ib.* Le vice nous est naturel, PASC. *Pens.* xxiv, 61 ter, éd. HAVET. Ils ne pensent jamais à Dieu : les vices ont prévenu leur raison, id. *Prov.* IV. Elle seule [la satire]... Va jusque sous le dais faire pâlir le vice, NOÛL. *Sat.* IX. Un jeune homme, toujours bouillant dans ses caprices, Est prêt à recevoir l'impression des vices, id. *Art p.* III. Le vice grossier fait horreur, FÉN. *Tél.* VII. Comme les hommes ne se dégoûtent point du vice, il ne faut pas aussi se lasser de le leur reprocher, LA BRUY. *Caractères.* Les vices des Romains ont vengé l'univers, volt. *Catiline*, 1, 6. La modération des grands hommes ne borne que leurs vices, VAUVEN. *Réf.* et *max.* 72. Il [Aristophane] attaque le vice avec le courage de la vertu, la vertu avec l'audace du vice, CHAMFOAT, *Élog. de Molière.* || 4° Disposition habituelle à faire un certain mal moral particulier. Mais craignant d'encourir vers toi le même vice [l'indiscrétion] Que je blâme en autrui... REGNIER, *Sat.* VIII. Les vices entrent dans la composition des vertus, comme les poisons entrent dans la composition des remèdes, LA ROCHEFOUC. *Max.* 182. On peut dire que les vices nous attendent dans le cours de la vie, comme des hôtes chez qui il faut successivement loger, id. *ib.* 194. Ce qui nous empêche souvent de nous abandonner à un seul vice, est que nous en avons plusieurs, id. *ib.* 198. Il y a des gens qu'on approuve dans le monde qui n'ont pour tout mérite que les vices qui servent au commerce de la vie, id. *ib.* 273. On croit n'être pas tout à fait dans les vices du commun des hommes, quand on se voit dans les vices de ces grands hommes [tels qu'Alexandre], PASC. *Pens.* VI, 30, éd. HAVET. Quand les passions sont les maîtresses, elles sont vices, id. *ib.* xxv, 104. Il n'y a point de vice qui n'ait une fausse ressemblance avec quelque vertu, et qui ne s'en aide, LA BRUY. IV. Tous les vices politiques ne sont pas des vices moraux, et tous les vices moraux ne sont pas des vices politiques, MONTESQ. *Esp.* XIX, 44. Il est très-vrai que la société bien gouvernée tire parti de tous les vices; mais il n'est pas vrai que ces vices soient nécessaires au bonheur du monde : on fait de très-bons remèdes avec des poisons; mais ce ne sont pas les poisons qui nous font vivre, volt. *Diet. phil.* *Abeilles.* Peut-être n'avons-nous plus les mêmes défauts; mais le nombre de nos vices n'est point diminué, CONDIL. *Étud. hist.* III, 2. Les lois contre le jeu ont été insuffisantes, comme toutes celles qui ont pour objet, non de véritables crimes, mais des vices dangereux dont l'éducation seule peut préserver, CONDORCET, *Maurépas.* Tous les vices sont, en général, plus exaltés dans le grand monde qu'en province, à l'exception de l'envie, GENLIS, *Mères riv.* t. 1, p. 104, dans POUCHES. || Demi-vice, vice peu saillant. L'homme ordinaire, avec ses demi-vices et ses demi-vertus, ABOUT, *Rev. des Deux-Mond.* 1867, t. II, p. 68. || Ironiquement. Ce n'est pas son vice, ce n'est pas sa vertu favorite. Il peut te dire vrai, mais ce n'est pas son vice, CORN. *Ment.* V, 6. || Il n'a qu'un vice, se dit d'un homme qui les a tous. || Populairement, un cheval qui a du vice, un cheval rétif, trop ardent. || 5° Particu-

lièrement. Habitude de la débauche, du libertinage. Une de ces régularités tardives.... qui n'ont presque de la vertu que la seule impuissance d'être encore vice, MASS. *Or. fun.* *Villeroy.* L'ordre des religieuses pénitentes.... retirait du vice de malheureuses filles exposées à périr dans la misère, après avoir vécu dans le désordre, CHATEAUB. *Génie*, IV, VI, 2. || Vice contre nature, la pédérastie. || 6° Il se dit des personnes vicieuses. Flatter le vice en crédit. Châtier le vice. || Le vice personifié. Le vice autorisé, Le vice qui, pompeux, tout mérite repousse, Et va, comme un banquier, en carrosse et en housse, REGNIER, *Sat.* XI. || Proverbe. Nul sans vice. || Pauvreté n'est pas vice, il ne faut reprocher à personne sa pauvreté. || Pauvreté n'est pas vice, mais c'est une espèce de ladreterie, c'est-à-dire que chacun la fuit. || Le vice l'a quitté, mais il n'a pas quitté le vice, se dit d'un homme qui conserve ses inclinations vicieuses, quoiqu'il n'ait plus le moyen de les satisfaire. — SYN. VICE, DÉFAUT. Le vice est une imperfection morale grave; le défaut est une imperfection légère, mais soit morale, soit intellectuelle. On a dit de César qu'il avait tous les vices, et pas un seul défaut.

— HIST. XII^e S. Li vice s'entraîent dezoiz la semblance des vertuz, *Job*, p. 453. Assez distrent del roi vices [reproches] et maudichons, DU CANGE, *vitiūs.* || XIII^e S. Maintes foiz li vice entrent souz le nom de vertus, BAUN. LATINI, *Trésor*, p. 366. Eschargetez [avarice] est une vice... *Ren.* 194. Haus homs ne puet avoir nul vice, Qui tant li griet cum avarice, *la Rose*, 1455. || XV^e S. Cuer sans vertu, c'est vice lait, E. DESCH. *Poésies mss.* f. 67. || XVI^e S. Nul vice sans supplices, nuls vifs sans vices, LEBROUX DE LINCY, *Prov.* t. II, p. 358.

— ETYM. Cat. *vici*, *vice*, *vizi*; esp. *vicio*; ital. *vizio*; du lat. *vitiūm.*

† 2. VICE.... élément qui se met en tête d'un mot pour signifier suppléance, et qui représente le latin *vix*, *vixem*, tour, alternative; les étymologistes rattachent *vix* à l'anc. haut-allein. *wëshal*, allem. *Wechsel*, changement. Vice a eu aussi dans l'ancienlangue un emploi indépendant : XIII^e siècle. Li évesques commist ses vices [fonctions] à St Vincent; car il avoit la langue empeschée, DU CANGE, *vices.*

VICE-AMIRAL (vi-sa-mi-ral), *s. m.* || 1^o Anciennement, officier général qui représentait l'amiral et qui avait la seconde dignité dans la marine. Les vice-amiraux prendront rang après les maréchaux de France, *Ordonn.* de 1786, titre IV, dans JAL. || 2^o Aujourd'hui, officier qui a le rang du général de division de l'armée de terre, et qui porte les mêmes signes distinctifs que lui. || 3^o Nom donné au vaisseau que monte dans une flotte ou dans une escadre l'officier général qui a le titre et la fonction de vice-amiral. Le marquis de Villette, vice-amiral du corps de bataille, arrivait en même temps sur le vice-amiral d'Angleterre, *Mém. de Villette*, p. 422, dans JAL. || 4^o Coquille univalve. || *Au plur.* Des vice-amiraux.

— HIST. XIV^e S. Mons. Guillaume de Cobem, vis-amiral de France, dans JAL.

— ETYM. *Vice* 2.... et *amiral.*

VICE-AMIRAUTÉ (vi-sa-mi-rô-té), *s. f.* Charge, grade de vice-amiral. Il fallait augmenter l'émulation, en ne souffrant plus que les vice-amiraux devenant maréchaux de France conservassent leur vice-amirauté, ST-SIM. 399, 200. || *Au plur.* Des vice-amirautés.

VICE-BAILLA (vi-se-ba-lli, *li* mouillées, et non bà-yi), *s. m.* Ancien officier de robe courte, qui faisait les fonctions de prévôt des maréchaux et qui jugeait les cas de prévôté. Il faut voir sur-le-champ si les vice-baillifs sont si francs du collier que vous l'avez promis, REGNAUD, *Joueur*, III, 44.

— HIST. XVI^e S. Nous avons puis naguères réglé la charge et exercice desdits prévôts, vibaillifs, viseneschaux, greffiers et archers, *Édit*, mai 1584.

— ETYM. *Vice* 2, et *bailli.*

† VICE-CAMÉRIER (vi-se-ka-mé-rié), *s. m.* Terme de chancellerie romaine. Lieutenant du camérier.

— ETYM. *Vice* 2, et *camérier.*

† VICE-CARDINAL (vi-se-ka-di-nal), *s. m.* S'est dit, dans le moyen âge, d'un suppléant de cardinal.

— HIST. XIII S. Sire, c'est lor évesques, un vicescardonaus, Qui lor fait le service le main [le matin] aus ajournaus, *Ch. d'Ant.* VIII, 390.

— ETYM. *Vice* 2, et *cardinal.*

VICE-CHANCELLIER (vi-se-chan-se-lié), *s. m.* Celui qui fait la fonction de chancelier, en l'absence de ce dignitaire. || *Au plur.* Des vice-chancelliers.

— HIST. XV^e S. Pour le duc de Bretagne y avoit avec ledit conte pour ambassadeur le vichancelier de Bretagne, COMM. 1, 2.

— ETYM. *Vice* 2, et *chancelier.*

VICE-CONSUL (vi-se-kon-sul), *s. m.* || 1^o Celui qui supplée le consul ou homme chargé des affaires commerciales d'un pays en son absence. || 2^o Celui qui dans une résidence où il n'y a point de consul en remplit les fonctions. || *Au plur.* Des vice-consuls.

— ETYM. *Vice* 2, et *consul.*

VICE-CONSULAT (vi-se-kon-su-la), *s. m.* Emploi de vice-consul. || *Au plur.* Des vice-consulats.

† VICE-DIEU (vi-se-dieu), *s. m.* || 1^o Être divin qui remplace un dieu supérieur. Leurs trois vicedieux ou sous-dieux [des Indiens], Brahma, Visnou et Routren, le formateur, le restaurateur, l'exterminateur, ne sont-ils pas l'origine des trois Parques? volt. *Lett. Bailly*, 27 févr. 1777. || 2^o Se dit, par dénigrement, du pape. Un prêtre, roi de Rome, un pape, un vice-dieu, volt. *Ép.* 102.

— ETYM. *Vice* 2, et *Dieu.*

† VICE-GÉRANCE (vi-se-jé-ran-s'), *s. f.* Fonction de vice-gérant.

— HIST. XVI^e S. Il le trouva en la vicegerence d'Avignon, où il s'estoit retiré chez un sien cousin, CARL. 1, 48.

VICE-GÉRANT (vi-se-jé-ran), *s. m.* Celui qui remplace le gérant ou qui le seconde. Thomas Cromwell fut celui que le roi établit son vicaire général au spirituel en 1535, incontinent après sa condamnation, et qu'en 1536 il fit son vice-gérant dans sa qualité de chef souverain de l'Église, par où il le mit à la tête de toutes les affaires ecclésiastiques et de tout l'ordre sacré, boss. *Var.* VII, 5. || Par extension. Celui qui remplace une personne quelconque. De son vice-gérant [l'amant de sa femme] il [un mari] apprend tous les soins, LA FONT. *Petit chien.* || Fig. Qui ne voit que ce mot [pronon] signifie un vice-gérant, dont le devoir consiste à figurer à la place d'un autre? GIRARD, *Princ. lang. franç.* 6^e Disc. || *Au plur.* Des vice-gérants.

— HIST. XVI^e S. Cela n'empesche point qu'il n'y ait un chef dessous lui, quant au ministere, lequel soit comme son vicegerent en terre, CALV. *Instit.* 889.

— ETYM. *Vice* 2, et *gérant.*

VICE-GÉRENT (vi-se-jé-ran), *s. m.* Celui qui tient la place de l'official en son absence.

— HIST. XVI^e S. Jean Capelle, prestre, curé de Willereux, Anthoine de Bussu, prestre, vicegerend de Forceville... *Const. gén. t.* 1, p. 735.

— ETYM. Le même que *vice-gérant*; et, comme dit Pautex, il n'y a aucune raison pour ne pas l'écrire par un *a*. On trouve souvent vice-régent au lieu de vice-gérent.

VICE-LÉGAT (vi-se-lé-ga), *s. m.* Prélat qui exerce les fonctions de légat en l'absence de celui-ci. || *Au plur.* Des vice-légats.

— HIST. XVI^e S. Et étant arrivé devant Avignon, demanda à parlementer avec le vicelegat, CARL. 1, 46.

— ETYM. *Vice* 2, et *légat.*

VICE-LÉGATION (vi-se-lé-ga-sion), *s. f.* Emploi de vice-légat. La vice-légation d'Avignon vaquait, ST-SIM. 488, 66. || *Au plur.* Des vice-légations.

VICENNAL, ALE (vi-sè-nnal, nna-l'), *adj.* Qui est de vingt ans, qui se fait après vingt ans. Prix vicennaux.

— ETYM. Lat. *vicennalis*, de *vicies*, vingt fois, et *annus*, année.

† VICE-PRÉFET (vi-se-pré-fè), *s. m.* Vice-préfet apostolique, dignitaire ecclésiastique dans certaines colonies.

— ETYM. *Vice* 2, et *préfet.*

VICE-PRÉSIDENT (vi-se-pré-zi-dan-s'), *s. f.* Les fonctions, la dignité du vice-président. || *Au plur.* Des vice-présidents.

VICE-PRÉSIDENT (vi-se-pré-zi-dan), *s. m.* Celui qui exerce la fonction du président en son absence. || *Au plur.* Des vice-présidents.

— HIST. XV^e S. Maître Jacques de Coictier, vice-président d'icelles, *Édit*, 24 oct. 1483.

— ETYM. *Vice* 2, et *président.*

† VICE-PROCUREUR (vi-se-pro-ku-reur), *s. m.* Celui qui remplaçait le procureur de l'ordre de Malte en cas d'absence.

— ETYM. *Vice* 2, et *procureur.*

† VICE-RECTEUR (vi-se-rè-kteur), *s. m.* Celui qui, en l'absence du recteur, remplit ses fonctions. || Aujourd'hui, dans l'administration universitaire, l'Académie de Paris a un vice-recteur à sa tête (comme si le titre de recteur était réservé au ministre).

— ETYM. *Vice* 2, et *recteur.*

VICE-REINE (vi-se-ré-n'), *s. f.* || 1^o La femme du

† VICOINTAL, ALE (vi-kon-tal, ta-l'), *adj.* Qui appartient, qui a rapport à un vicomte. Un château vicoinal. Une terre vicoinale. Les droits vicoinaux.

VICOMTE (vi-kon-té), *s. m.* || 1° Dans les temps mérovingiens et carlovingiens, officier nommé par le roi, pour gouverner un comté en l'absence du comte. || 2° Dans les temps féodaux, seigneur d'une terre qui avait le titre de vicomté. || 3° Aujourd'hui, titre de noblesse au-dessous du comte et au-dessus du baron. Le fils d'un comte, le frère puîné d'un comte portent le titre de vicomte. Le commandeur voulait la scène plus exacte; Le vicomte indigné sortait au second acte, BOIL. *Épît.* VII. || 4° Sous l'ancienne monarchie, en quelques lieux, vicomte n'était qu'un titre de judicature, et se disait d'un magistrat qui jugeait les procès d'une seigneurie, qu'elle eût, ou non, le titre de vicomté.

— HIST. XI^e s. E les forfaiz le roi qui afferent [appartiennent] el vescounte, Lois de Guill. 3. || XII^e s. Freres [il] fu al visconte Garin de Toar-tois, *Saz.* XXXIII. Se cil fust teus [tel] que nul ne l'osast acuser, Dunc l'esteüst l'evesque al vescounte mustre, *Th. le mart.* 59. || XIII^e s. Cume vescounte al eschecker [à l'échiquier], Il set [il siège] pur deners akunter, Édouard le conf. v. 4493. || XV^e s. Jaçoit ce que par les ordinations royales et par les sermens que font les receveurs, vicomtes, tresoriers et autres officiers.... MONSTREL. t. I, ch. 99, p. 160, dans LACURNE. || XVI^e s. En tout le pays de Normandie les vicomtes sont les mesmes qu'aillours les prevosts et viguiers, PASQUIER, *Recherches*, IX, p. 860, dans LACURNE.

— ETYM. *Vice* 2, et *comte*.

VICOMTÉ (vi-kon-té), *s. f.* || 1° Titre de noblesse attaché à une terre. Le roi érigea la vicomté de Rohan en duché-pairie en faveur de ce Henri de Rohan en 1603, ST-SIM. 166, 197. || 2° Le ressort et l'étendue de la juridiction des juges qu'on nommait vicomtes. La vicomté de Paris. || À Rouen, vicomté de l'eau, la juridiction relative au fleuve.

— ETYM. *Vicomte*. Les mots *duché, comté*, qui étaient primitivement féminins, sont devenus masculins: seul, *vicomté* a gardé le genre ancien.

VICOMTESSE (vi-kon-tè-s'), *s. f.* La femme d'un vicomte ou celle qui de son chef possédait une vicomté.

— ETYM. *Vice* 2, et *comtesse*.

† VICOMTIER (vi-kon-tié), *adj. m.* Chemins vicomtières, se disait des chemins différents des chemins royaux.

VICTIMAIRE (vi-kti-mè-r'), *s. m.* Terme d'antiquité. || 1° Celui qui faisait les apprêts du sacrifice, et qui frappait les victimes. À peine le coup est-il frappé, que le vicimaire, saisi d'horreur, laisse tomber la hache, et prend la fuite, BARTHÉL. *Anach.* ch. 21. J'aimais à voir... le vicimaire qui puisait l'eau du sacrifice, CHATEAUB. *Mart.* VI. || 2° *Adj.* Qui a rapport aux victimes, aux sacrifices.

— HIST. XVI^e s. Victimiaire, COTGRAVE.

— ETYM. Lat. *victimarius*, de *victima*, victime.

VICTIME (vi-kti-m'), *s. f.* || 1° Chez les païens et les peuplades sauvages, créature vivante offerte à la divinité. Demain au Capitole il fait un sacrifice; Qu'il en soit la victime ! CORN. *Cinna*, I, 3. Je saurai, s'il le faut, victime obéissante, *Tendre* au fer de Calchas une tête innocente, *RAC. Iphig.* v. 4. Pythagore disait que les dieux avaient en horreur des victimes sanglantes, et que cela était capable d'attirer leur indignation sur ceux qui prétendaient les honorer par de tels sacrifices, FÉN. *Pythagore*. Les Germains avaient à peu près les mêmes mœurs que les Gaulois, sacrifiaient comme eux des victimes humaines.... VOLT. *Mœurs*, *Arant-propos*. Il est sûr que c'est dans cette classe infortunée [le peuple, à Taïti] qu'on prend les victimes pour les sacrifices humains, BOUGAINV. *Voy.* t. II, p. 408. Quand la lune présente un certain aspect... ils [les Taïtiens] sacrifient des victimes humaines, *ib.* t. II, p. 85. || Fig. Nous sommes des victimes condamnées toutes à la mort; nous ressemblons aux moutons qui bêlent, qui jouent, qui bondissent en attendant qu'on les égorge, VOLT. *Lett. Mme du Deffand*, 7 août 1769. || 2° Chez les Juifs, animaux qu'on immolait en sacrifice. Victime propitiatoire. Victime d'expiation. Ils immolèrent des victimes pacifiques au Seigneur, savoir des veaux, *SACI, Bible, Exode*, XXIV, 5. || Fig. La justice divine s'élève, il [le pécheur] prend son parti contre soi-même, il confesse qu'il mérite d'être sa victime, BOSS. *Sermons*, *Rechute*, 4. Le prix de la victime augmente le prix du sacrifice, BOURDAL. *Pensées*, t. II, p. 421. || 3° Terme de théologie. La vic-

time offerte pour le salut des hommes, Jésus-Christ. Souvenez-vous, ô sacré pontife, quand vous tiendrez en vos mains la sainte victime qui ôte les péchés du monde... BOSS. *Anne de Gonz.* || 4° Fig. Celui qui est frappé de quelque coup, comme l'était la victime des anciens. Lui, qui de tous les miens fit autant de victimes, CORN. *Héracl.* I, 2. Sous des formes différentes, je vis une affliction sans mesure; mais je vis aussi des deux côtés [chez Louis XIV et Marie-Thérèse] la foi également victorieuse, et deux victimes royales immolées d'un commun accord leur propre cœur, BOSS. *Mar.-Thér.* Et vous, pauvres de Jésus-Christ... vous premièrement, pauvres volontaires, victimes de Jésus-Christ, religieux, vierges sacrées, *ib.* Il faut que Merci tombe aux pieds du prince, digne victime de sa valeur, *ib.* *Louis de Bourbon*. Il mande à ses agents qu'il n'est pas juste que la paix de la chrétienté soit retardée davantage à sa considération... ah! quelle grande victime se sacrifie au bien public! *ib.* Désespéré d'avoir manqué son crime, Sans doute il a voulu prendre cette victime [il a tué Roxane], *RAC. Bajaz.* v. 40. Triste jouet des vents, victime de leur rage, Le pilote effrayé... L. *RAC. Reliq.* ch. II. || 5° Fig. Celui qui est sacrifié aux intérêts, aux passions d'autrui. Il fut la victime de la calomnie. De ses propres forfaits serai-je la victime? *RAC. Théb.* IV, 3. Je fus la victime d'une négociation amoureuse et d'un traité que les soupirs avaient fait, MONTESQ. *Lett. pers.* 9. Puisque me voilà la victime des jansénistes, je dédie-rai Mahomet au pape, et je compte être évêque *in partibus infidelium*, attendu que c'est là mon véritable diocèse, VOLT. *Lett. d'Argental*, 22 août 1742. Ces tristes victimes de nos fantaisies et de nos caprices [les prostituées] m'ont toujours offert l'image du malheur et jamais celle du plaisir, MUCIOS, *Eur.* t. VIII, p. 429. || Celui à qui ses propres passions sont funestes, ou à qui sa propre vertu devient fatale. Il a péri victime de ses excès. Victime de son dévouement. Elle [l'âme religieuse] voit tant de mondains se faire les victimes de leur ambition, les victimes de leurs intérêts, BOURDAL. *Pensées*, t. II, p. 427. Nous serons en mourant les victimes de la vérité, FÉN. *Tél.* II. || 6° S'est dit, absolument, des personnes qui périrent condamnées par les tribunaux révolutionnaires. || Cheveux, costume à la victime, coiffure, habillement qui rappelait la toilette des condamnés montant à l'échafaud et qui devint à la mode dans quelques salons, lors de la réaction dont le thermidor fut suivi. || Bal des victimes, bal où l'on n'était admis qu'en prouvant qu'on avait une victime dans sa famille. || 7° Familièrement, une victime, un souffre-douleur, une personne objet de plaisanteries (voy. VICTIMER). || 8° Terme de cuisine. Côtelette à la victime, celle qui est cuite entre deux autres côtelettes qu'on sacrifie en les posant sur la braise, de sorte que tout le jus des deux côtelettes victimes passe dans celle du milieu.

— HIST. XVI^e s. Que je sois ta victime, o celeste beauté, Blanche fille du ciel, flambeau d'éternité [la Vérité], D'AUB. *Tragiques*, éd. LALANNE, p. 81.

— ETYM. Lat. *victima*. Les étymologistes latins varient: les uns le tirent de *vincere*, lier, parce qu'on liait la victime; les autres, de *vincere*, parce que la *victima* était sacrifiée au retour de la victoire, tandis que l'*hostia* l'était en allant à l'ennemi; d'autres enfin, de *vigere*, être fort, parce que la *victima* était une grosse bête, tandis que l'*hostia* était une petite bête. Corssen (*Ausspr.* 2^e éd. t. I, p. 509) est favorable à cette dernière opinion.

† VICTIMER (vi-kti-mé), *v. a.* Néologisme. Rendre victime. || Fig. Immoler à des plaisanteries.

VICTOIRE (vi-ktoi-r'), prononcé victoire au XVI^e siècle, Palsgrave, p. 61), *s. f.* || 1° Avantage remporté sur les ennemis dans une bataille, dans un combat. Sparte, pour qui j'allais de victoire en victoire, CORN. *Agésil.* III, 4. Un homme qui a de l'esprit disait l'autre jour à Rennes qu'il n'avait jamais vu, ni entendu parler d'une pleine victoire sur la mer depuis la bataille d'Actium, et que tous les combats s'y passent en coups de canon, en dissipation de vaisseaux que l'on croit avoir coulés à fond, et qui se retrouvent au bout d'un mois, sév. 577. Il avait remporté l'année précédente une victoire signalée sur le général Essex, nous. *Reine d'Anquet.* Je ne vous raconterai pas la suite trop fortunée de ses entreprises [de Cromwell], ni ses fameuses victoires dont la vertu était indignée, *ib.* Si jamais le prince de Condé parut un homme extraordinaire, s'il parut voir tranquillement toutes choses, c'est dans ces rapides moments d'où dépen-

dent les victoires, *ib.* *Louis de Bourbon*. Qu'est-ce à dire, à votre avis, que parcourir les provinces par des victoires? n'est-ce pas porter partout le carnage et la pillerie? *ib.* *Sermons*, *Bonté*, 4. Un jeune prince du sang qui portait la victoire dans ses yeux, *ib.* *Louis de Bourbon*. Quelques-uns le félicitant [Pyrrhus] sur sa victoire, il répondit: Si nous en remportons encore une autre pareille, nous sommes ruinés, ROLLIN, *Hist. anc.* *Eur.* t. VII, p. 395, dans POUGENS. Et sous le beau nom de victoire Le meurtre usurpe les lauriers, LAMOTTE, *Odes*, t. I, p. 69, dans POUGENS. Quand on lit l'histoire moderne, la victoire de Léopante fait souvenir de celle de Salamine, et on compare don Juan d'Autriche et Colonne à Thémistocle et à Eurybiade, VOLT. *Mél. hist. Pyrrh. hist.* 7. Il [Charles XII, dans sa campagne contre les Moscovites], disait que c'était aller à la chasse plutôt que faire la guerre, et se plaignait de ne point acheter la victoire, *ib.* *Charles XII*, 3. || 2° Il se dit de l'avantage remporté dans un combat singulier. Trop peu d'honneur pour moi suivrait cette victoire [sur Rodrigue], CORN. *l'id.*, II, 2. Son vainqueur [un coq] sur les toits S'alla percher, et chanter sa victoire, LA FONT. *Fabl.* VII, 43. || Fig. et familièrement. Chanter victoire, se glorifier du succès. Toutes les espérances de vendredi [pour un malade] étaient augmentées; on chantait victoire, la poitrine était dégagée, la tête libre, la fièvre moindre, sév. 443. || 3° Fig. Triomphe quelconque. On a vu des chrétiens, après avoir enduré pour l'Évangile de cruels supplices... s'oublier eux-mêmes à la vue d'un ennemi, et, sur le point de consumer la victoire, céder à un sentiment, et perdre avec la foi la couronne du martyr, BOURDAL. *Dominic.* 21^e dim. *après la Pentec.* *Pardon des injures*. || Remporter une haute, une grande victoire, faire beaucoup, obtenir beaucoup. Seigneur, c'est remporter une haute victoire, Que de rendre un amant capable de me croire, CORN. *Nicom.* v. 2. Tu ne remportais pas une grande victoire, Perfide, en abusant ce cœur préoccupé, Qui lui-même craignait de se voir détrompé, *RAC. Baj.* IV, 5. || Gain d'un procès. Nous avons remporté ce matin une jolie victoire; c'est en votrenom, ma chère fille, que nous avons combattu et battu vos ennemis, sév. 534. || Avantage remporté sur un rival, sur un concurrent, etc. C'est peu qu'il ait sur moi remporté la victoire, *RAC. Esth.* III, 4. || 4° Fig. Action de faire céder ses passions, ses sentiments à quelque devoir, à quelque obligation. Qui veut vaincre est déjà bien près de la victoire; Se faisant violence, on s'est bientôt dompté, Et rien n'est tant à nous que notre volonté, *ROTA.* *Vencesl.* II, 3. S'il y a quelques difficultés à surmonter et quelques victoires à remporter sur moi, j'en serai bien dédommagé par l'onction divine qu'on y goûte, BOURDAL. *Dominic.* 21^e dim. *après la Pentec.* *Pardon des injures*. || 5° Divinité des païens, représentée sous la figure d'une femme ayant des ailes et tenant une couronne d'une main et une palme de l'autre; en cette acception il prend un grand V. Statue de la Victoire. || Fig. et par personnification, mais sans V majuscule. Enchaîner la victoire. Et lorsqu'il est tombé sanglant sur la poussiè-re, Les mains de la victoire ont fermé sa paupière, TRISTAN, *Pantile*, v. 4. Avoir le prince de Condé entre ses mains, c'était y avoir la victoire même, qui le suit éternellement dans les combats, BOSS. *le Tellier*. || 6° Pierre de victoire, sorte de talisman chez les anciens peuples scandinaves. Les talismans ou pierres de victoire des sagas scandinaves n'étaient probablement pas autre chose que des serpentes, A. DEMMIN, *Journ. offic.* 20 fév. 1869, p. 222, 1^{re} col.

|| 7° Victoire de Maestricht, variété d'aillet.
— HIST. XI^e s. Averum nus la victoire del champ? *Ch. de Rol.* cclvii. || XII^e s. Mis peres [mon père] ad la terre trublée, e la victoire desturbée, *Rois*, p. 49. || XIII^e s. [Au jugement dernier] Forche de mort sera perdue, Et sa victoire iert [sera] dont vaincue, GUI DE CAMBRAI, *Barl.* et *Jos.* p. 52. Ge te di bien que tu ne puez pas longuement durer après ceste victoire que tu auras ene de ceste bataille, *Merlin*, f. 69, verso. Dames si courtoises seront, Que bien nous en aquiteront, Jà n'i querés autres victoires, *la Rose*, 10439. || XIV^e s. Et tel bien en médecine ce est santé, en chevalerie victoire, en édition la maison estre faite, ORESME, *Éth.* VII, 48. L'exposant regardoit à jouer à la folesuey le jour d'une victoire [réjouissance publique], DU CANGE, *victoriosus*. || XV^e s. Las! s'il plaisoit ore à ma chiere dame, Au mal qui m'entame Envoyer victoire [guérison], *Froiss.* *Poésies* mss. p. 237, dans

GENLIS, *Ad. et Th.* t. II, p. 64, dans POUGENS. || Fig. Laisser la place vide à, laisser liberté de. Heureux père et mari, ma fuite et leur tombeau Laisser la place vide à ton hymen nouveau, CORN. *Méd.* v, 7. || En parlant des pièces dramatiques, le théâtre, la scène est vide, reste vide, se dit quand les acteurs d'une scène sortent, avant qu'aucun de ceux de la scène suivante soit entré. || Terme de jeux. Faire vide, se dit quand un joueur blouse toutes les billes qui sont sur le tapis, ou les fait sauter hors du billard. || Les mains vides, les mains dégarnies, ne portant rien. Tout le monde sait sa réponse à ceux qui lui reprochaient [à Bias] de sortir les mains vides de sa ville abandonnée au pillage des ennemis : J'emporte tout avec moi, DIDER. *Opin. des anc. phil. (Grecs)*. || Mains vides, mains dégarnies d'argent, en parlant de celui qu'on laisse aller sans lui rien donner. Vous ne laisserez pas aller les mains vides celui à qui vous donnerez la liberté, SAGR. *Bible, Deutéron.* xv, 13. || Mains vides, mains dégarnies d'argent à donner, de présent à faire, quand il s'agit de solliciter ou d'obtenir quelque chose. Il ne vient jamais les mains vides. On ne paraît point aux Indes les mains vides devant les personnes constituées en dignité, BERN. DE ST-PIERRE, *Chaum. indienne*. || Fig. Allons à Dieu et n'y allons pas les mains vides, BOURDAL. *Myst. Épiphan.* t. 1, p. 121. || Fig. Les mains vides signifie aussi sans faire de profits illicites ou non. C'est un honnête homme, il est sorti de hautes fonctions les mains vides. || 3° Dépourvu de. Un autel vide d'offrandes. L'un meurt vide de sang, l'autre plein de sénés, BOIL. *Art p. iv*. Que dis-je? en quel état croyez-vous la surprendre [Rome]? Vide de légions qui la puissent défendre, RAC. *Mithr.* III, t. Allez; et dans ses murs [de Troie], vides de citoyens, Faites pleurer ma mort aux veuves des Troyens, ID. *Iphig.* v, 2. || 4° Fig. Où il n'y a point d'occupation, d'affaires, d'événements. Tout ce qui est vide dans les temps de faction et d'intrigue, passe pour mystérieux à tous ceux qui ne sont pas accoutumés aux grandes affaires, RETZ, *Mém.* t. II, liv. III, p. 482, dans POUGENS. Qu'importe à l'histoire de diminuer ou de multiplier des siècles vides, où aussi bien l'on n'a rien à raconter? BOSS. *Hist.* 1, 12. || Un temps vide, un temps libre d'occupations. Pour remplir des moments que la variété des plaisirs laisse encore vides, MASS. *Carême, Prière*, 2. || 5° Fig. Qui manque de, au moral, en parlant des personnes. Je ne pense qu'à vous; si par un miracle... vous étiez hors de ma pensée, il me semble que je serais vide de tout, SÉV. 8 avr. 1671. Jusque-là mon cœur, plein de vains désirs et vide de biens solides, sera toujours dans l'agitation et dans le trouble, BOURDAL. *Sur la récompense des saints, 4^e avent*, p. 26. Vide de vous et rempli de lui-même, Son amour-propre extrême. Au plus touchant récit, au trait le plus brillant, à l'éloquence la plus vive Refuse de prêter une oreille attentive, DELILLE, *Convers.* II. || Vide de soi-même, exempt d'amour-propre. Plus nous sommes vides de nous-mêmes, plus nous avons de disposition à être remplis de Dieu, BALZ. *Socr. chrét.* 6. Toujours vide de lui-même et plein des autres, son amour-propre [de Corbinelli] est l'intime ami de leur orgueil, car il ne les offense point, SÉV. 4 sept. 1689. || Absolument. Qui manque des vrais biens. Si la reine avait été plus fortunée, son histoire serait plus pompeuse; mais ses œuvres seraient moins pleines, et avec des titres superbes elle aurait peut-être paru vide devant Dieu, BOSS. *Reine d'Angl.* C'est elle [l'avarice] qui, trouvant l'âme pauvre et vide au dedans, la pousse au dehors, ID. *la Vallière*. || Avoir la tête vide, avoir peu d'idées. Ma tête est vide comme une lanterne, M^{lle} DE L'ESPINASSE, *Lett.* t. 1, p. 216, dans POUGENS. || Avoir le cœur vide, manquer d'affections et de sentiments. || 6° Fig. Qui manque de certaines conditions intellectuelles ou morales, en parlant des choses. Quand je vous ai dit que la grandeur et la gloire n'étaient parmi nous que des noms pompeux, vides de sens et de choses, BOSS. *Duch. d'Orléans*. Que pouvons-nous entendre par ces mots : voir tout en Dieu? ou ce sont des paroles vides de sens, ou elles signifient que Dieu nous donne toutes nos idées, VOLT. *Philos. Comm. sur Malebranche*. || Scène vide, acte vide, scène, acte sans événement, sans action, sans incident. Que l'action, marchant où la raison la guide, Ne se perde jamais dans une scène vide, BOIL. *Art p. III*. || 7° Fig. Qui offre desiacunes. Rien n'est vide, tout se touche, tout se tient dans la nature;

il n'y a que nos méthodes; et nos systèmes qui soient incohérents, BUFF. *Ois.* t. XIV, p. 27. || 8° Fig. Sans vertu, sans efficacité. Ce ne sont plus ici des temples vides, semblables à celui de Jérusalem, où tout se passait en ombre et en figure, MASS. *Carême, Temples*. Il [Dieu] ouvrira vos cœurs à nos instructions, et sa parole ne retournera pas à lui vide, ID. *ib.* || 9° S. m. Espace vide. Il est défendu de laisser du vide dans la minute d'un acte. Le vent a abattu des arbres et fait des vides dans vos allées. Il [un homme riche devenu gêné] emprunte de tous côtés pour se cacher à lui-même sa misère, il remplit par ce moyen en quelque façon le vide de sa maison, BOSS. *la Vallière*. Comme vous n'avez pas tous les jours des livres nouveaux qui méritent votre examen, ces petits morceaux de littérature rempliront très-bien les vides de votre journal, VOLT. *Mél. litt. Cons. à un Journ. Péd. de poés.* L'on peut démontrer que l'or, qui est la matière la plus dense, contient beaucoup plus de vide que de plein, BUFF. *Quadr.* t. IV, p. XLII. Les vides et les cavernes n'ont pu se former que dans la croûte extérieure, [de la terre] ID. *Not. just. Ép. nat.* t. XIII, p. 249. || 10° En architecture, toute ouverture ou baie dans un mur, tout espace entre les poteaux d'une cloison ou les solives d'un plancher. || Les pleins et les vides, voy. PLEIN 1, n° 16. || Ce mur pousse au vide, il perd son aplomb. || 11° Terme de métallurgie. Vide d'un fourneau, la cuve. || 12° L'espace vide qui est entre les corps célestes. Comment percer des airs la campagne profonde? Percer Mars, le soleil et des vides sans fin? LA FONT. *Fabl.* VIII, 16. La constance du mouvement des astres, qui subsiste depuis des millions d'années sans altération, a persuadé à Newton que ces grands corps nagent dans le vide, BAILLY, *Hist. astr. mod.* t. II, p. 609. Qui dirige la course éternelle et rapide Des mondes emportés dans les plaines du vide? ST-LAMB. *Sais.* I. || 13° Terme de physique. Espace qui ne contient point d'air. Sur le sujet du vide, ils [les anciens] avaient droit de dire que la nature n'en souffrait point, parce que toutes leurs expériences leur avaient toujours fait remarquer qu'elle l'abhorrerait et ne le pouvait souffrir; mais, si les nouvelles expériences leur avaient été connues, peut-être auraient-ils trouvé sujet d'affirmer ce qu'ils ont eu sujet de nier par là que le vide n'avait point encore paru, PASC. *Frag. d'un traité du vide*. Qu'y a-t-il de plus absurde que de dire... que des corps inanimés ont des passions, des craintes, des horreurs?... de plus, que l'objet de cette horreur fût le vide? qu'y a-t-il dans le vide qui puisse leur faire peur? ID. *Pens.* XXV, 207, édit. HAVET. Torricelli, son disciple et son successeur [de Galilée], imagina la fameuse expérience du vide, qui a donné naissance à une infinité de phénomènes tout nouveaux, FONTEN. *Préf. Acad. des sciences*. Ce n'est que depuis l'invention de la machine du vide et les expériences des pendules, qu'on est assuré que la matière est toute également pesante; on a vu, et peut-être l'a-t-on vu avec surprise, les corps les plus légers tomber aussi vite que les plus pesants dans le vide, BUFF. *Ess. arithm. mor.* t. X, p. 209. Les animaux qui n'ont qu'un ventricule au cœur, comme les reptiles et les poissons, soutiennent sans péril un vide de plusieurs heures, BRISSON, *Traité de phys.* t. II, p. 423. || Vide pneumatique, ou vide de Boyle, celui qui est produit au moyen de la machine pneumatique. || Vide de Torricelli, ou vide barométrique, l'espace compris entre le sommet de la colonne mercurielle et l'extrémité close du tube. || 14° Vide absolu, ou, simplement, vide, espace supposé vide de toute matière. Je m'accorde assez, pour moi, des petits corps; Mais le vide à souffrir me semble difficile, MOL. *Fem. sav.* III, 2. Parce, dit-on, que vous avez cru dès l'enfance qu'un coffre était vide, lorsque vous n'y voyiez rien, vous avez cru le vide possible, PASC. *Pens.* III, 3. L'attraction et le vide, bannis de la physique par Descartes et bannis pour jamais selon les apparences, y reviennent ramenés par M. Newton, armés d'une force toute nouvelle dont on ne les croyait pas capables, et seulement peut-être un peu déguisés, FONT. *Newton. Zénon d'Élée* voulait qu'il n'existât pas de vide dans la nature, LÉVESQUE, *Instit. Mém. sc. mor et pol.* t. I, p. 263. Leucippe admettait le vide; il imagina des atomes, principes constituants de tout ce qui existe, ID. *ib.* p. 265. || 15° Action d'écartier les personnes. Cet homme est méprisé, on fait le vide autour de lui. || Faire

le vide dans une contrée, en emmener les habitants, les bestiaux, les provisions. En 1812, l'armée russe fit le vide devant les Français. || 16° Fig. Absence, interruption dans ce qui occupe ou charme. Ces quinze livres quatre sous ne le mèneront pas fort loin, à moins que son industrie ou quelque commerce particulier ne remplisse les vides du temps qu'il ne travaillera pas, VAUB. *Dime*, p. 99. Pour ne laisser aucun vide dans les plaisirs, HAMILT. *Gram.* 10. Le métier de la guerre a des vides fréquents et quelquefois considérables, abandonnés ou à une oisiveté entière ou à des plaisirs qu'on se rend témoignage d'avoir bien mérités, FONT. *Marsigli*. Elle [l'étude] remplit utilement les vides de la journée qui pèsent si fort à tant de personnes, ROLLIN, *Traité des Ét.* t. 1, *Disc. prélim.* Mettre à profit les vides que laissent les affaires, ID. *Hist. anc. Éuv.* t. 1, p. 566, dans POUGENS. Ma détestable santé me met quelquefois dans l'impuissance de penser et d'écrire; cela met dans ma vie des vides effroyables, VOLT. *Lett. en vers et en prose*, 32. Il avait beaucoup plus à remplir le vide de son temps que celui de son âme, CONNORCET, *Maurepas*. Plus les plaisirs ont été vifs [dans la jeunesse], plus le vide qu'ils laissent, lorsque l'habitude ou la nétré les premiers charmes et dissipé les illusions, devient difficile à remplir, ID. *Courtaux*. Ce vide qu'éprouvent les ministres déplacés, lorsqu'ils n'ont rien à substituer ni aux grands objets qui les ont occupés, ni à ces agitations qui fatiguent et qu'on préfère à l'ennui, ID. *Maurepas*. || 17° Fig. Lacune. Il n'y a point de vide qu'on ne doive regretter dans une vie dont les moindres particularités ont eu quelque chose de divertissant, HAMILT. *Gram.* 5. N'y a-t-il pas visiblement un vide entre le singe et l'homme? VOLT. *Dict. phil. Chainé des êtres*. Ce vide que nous remarquons entre le végétal et le minéral, se remplira apparemment quelque jour; il y avait un semblable vide entre l'animal et le végétal, BONNET, *Contempl. nat. Éuv.* t. VIII, p. 497, dans POUGENS. Les découvertes brillantes laissent presque toujours entre elles et les vérités qui les ont précédées, un vide qu'il faut remplir, CONDORCET, *d'Arci*. || 18° Fig. Il se dit par rapport aux choses ou aux personnes dont on vient d'être privé. La pauvre Mme de la Fayette ne sait plus que faire d'elle-même; la perte de M. de Larocheboucauld fait un si terrible vide dans sa vie, qu'elle en comprend mieux le prix d'un si agréable commerce, SÉV. 416. Vous trouverez un grand vide dans la maison, BOSS. *Lett. quiet.* 473. La perte qu'elle [Mme des Ursins] fit du cardinal de la Trémoille ne laissa pas de lui faire un vide, ST-SIM. 389, 258. À peine eus-je perdu mon mari que tu remplis le vide qu'il avait laissé dans mon cœur; de son vivant, il en partageait avec toi les affections, J. J. ROUSS. *Hél.* IV, 2. Vous n'avez que trop raison, sire, sur la décadence où tout est tombé, et sur le grand vide que laisse la mort de Voltaire, D'ALEMB. *Lett. au roi de Pr.* 49 sept. 1779. || 19° Fig. État d'une âme sans attache. Le secret d'entretenir toujours une passion, c'est de ne pas laisser naître aucun vide dans l'esprit en l'obligant de s'appliquer sans cesse à ce qui le touche si agréablement, PASC. *Pass. de l'amour*. Rien n'est si insupportable à l'homme que d'être dans un plein repos... il sent alors son néant, son abandon, son insuffisance, sa dépendance, son impuissance, son vide, ID. *Pens.* XXV, 26. Elle [l'âme] trouve en soi-même un vide infini que Dieu seul pouvait remplir, BOSS. *la Vallière*. En chassant Dieu de notre cœur, qui le remplissait tout entier, le péché y a laissé un vide affreux et une indigence extrême, MASS. *Profess. relig. Serm.* 3. Quelle proportion ont-ils pu concevoir entre le vide supposé de notre cœur et un objet infini? BOULLAUVILLIERS, *Réfut. de Spinoza*, p. 192. || 20° Fig. Vide de, manque de. Ne doit-il pas [le mauvais prêtre] en chercher la cause [du peu de succès de son ministère] plus dans sa tiédeur, dans le relâchement de sa piété, dans le vide de l'esprit de Dieu, qu'il a laissé éteindre en lui... que dans l'endurcissement de son peuple? MASS. *Conf. Retr. pour des curés*. Ce vide d'idées et ce vain bruit de paroles, si ordinaire dans les ouvrages de cette espèce, D'ALEMB. *Éloges, Mongin*. || 21° Vanité, nullité, néant. Moins vous êtes heureux dans votre élévation, plus vous devez sentir le vide de tout ce qui fait l'agitation et l'empressement des autres hommes, MASS. *Corème, Prosp. temp.* Elle [l'âme] voit ce qu'elle n'avait jamais vu, ses devoirs, ses espérances... le vide de toutes les créatures, l'abus

vuiderent; ils passerent outre, et firent leur tour, id. iv, p. 52, dans LACURNE. Je me vuiderai du chasteleulement au plus tost que je pourray, *Perceforest*, t. II, f. 446. Je tiens ce point pour vuide, COMM. VI, *Conclusion*. || XVI^e s. Quand il fut à mi-chemin, il fut pressé de vider son clystere, DESPER. *Contes*, xciv. Si furent les Grecs assemblez au lieu mesme, pour vider ce different, AMYOT, *Arist.* 48. Les villes se vuiderent toutes pour aller au devant de luy, id. *Pomp.* 64. Celuy qui vuide ma chaise percée sait bien qu'il n'en est rien [que je ne suis pas fils du soleil, paroles d'Antigonus], MONT. I, 328. Il avoit prié que ses enfants vuiderent, par armes, la succession de son estat, id. I, 404. Vuider et desmunir la memoire, id. II, 248.

— ETYM. Vide; wallon, *vidi*; provenç. *voiar*, voyar, *veiar*, *vuair*, *voidar*; cat. *vuydar*.

† VIDEUR (vi-deur), s. m. Celui qui vide. Vuideur de volailles.

VIDIMÉ, ÉE (vi-di-mé, mée), part. passé de vidimer. Copie vidimée de lettres patentes de déclaration de Sa Majesté du 19 nov. 1646, *Bibl. du sénat*, ms. *Recueil concern. le parlem.* 1^{er} vol. t. II, p. 19.

VIDIMER (vi-di-mé), v. a. Terme de pratique. Collationner la copie d'un acte sur l'original, et certifier qu'elle y est conforme.

— ETYM. Voy. VIDIMUS.

VIDIMUS (vi-di-mus), s. m. Terme de pratique. Mention qui indiquait qu'un acte avait été collationné sur l'original. Le juge a mis le vidimus à cet acte. Voulons que au vidimus fait sous scel royal... foi soit ajoutée comme au présent original, *Déclaration du roi*, 6 avril 1696. || Familièrement. Donner à quelqu'un son vidimus, le cougédier, le renvoyer.

— HIST. XIV^e s. Que li vidimus de ces presentes, souz aucun de nos sceaulz royaulz, velle et soit tenus comme originaulz, *Ordonn. des rois*, t. II, p. 505. || XV^e s. Faisant ratification Ledit notaire le rapporte, Par sa certification, Ainsi que ce vidimus porte, CH. D'ORL. *Ball.* 79.

— ETYM. Lat. *vidimus*, avons vu, de *videre*, voir.

† VIDOMNE (vi-do-mn^e), s. m. Titre d'une ancienne dignité de Genève, où elle répondait, avant la réformation, à celle de vidame en France.

— ETYM. Le même que *vidame*.

VIDRECOME (vi-dre-ko-m^e), s. m. Terme tombé en désuétude. Grand verre que les Allemands emploient pour boire dans leurs festins de cérémonie.

— ETYM. Allem. *wiederkommen*, revenir, de *wieder*, de nouveau, et *kommen*, venir.

VIDUITÉ (vi-du-i-té), s. f. Veuvage. || Il se dit plus ordinairement des femmes. Et lui octroyer nos lettres de vétéran sur ce nécessaires... pour jouir par l'impétrant sa vie durant, et sa veuve pendant sa viduité, des privilèges, exemptions et immunités dont jouissent les autres vétérans de ce royaume, *Lettres patentes*, 14 juillet 1627. Voilà l'état d'une veuve chrétienne, selon saint Paul, état oublié parmi nous, où la viduité est regardée non plus comme un état de désolation, mais comme un état désirable, boss. *Anne de Gonz.* Renonçant d'abord à toute sorte de vanités et de plaisirs, pour vaguer, dans une triste et laborieuse solitude, aux affaires de sa famille, et contenant, sous les lois d'une austère vertu et d'une exacte modestie, une grande beauté et une florissante jeunesse, FLÉCH. *Duc de Montaus.* || Terme d'ancienne coutume. Droit de viduité, droit que possédait un veuf de jouir de l'usufruit des biens de la défunte, lorsqu'il en avait eu un enfant né vif. || Fig. Dans cet état de solitude, qui est la viduité de l'âme, il [d'Alembert] avoue que son courage ne suffit point à son malheur, MARMONTEL, *Éuv.* t. XVII, p. 50.

— HIST. XVI^e s. Servilia depuis sa viduité, AMYOT, *Cat. d'Utique*, 70. Il ordonna que les femmes veuves demourassent en viduité dix ans pour le moins, après le décès de leurs maris, id. *Numa*, 20. À cette perpetuité d'amour, je voue une viduité perpetuelle, DE BRACH, *Éuv.* t. II, p. xcix.

— ETYM. Provenç. *viduitat*; cat. *viudedat*; espagn. *viudedad*; ital. *vedovità*; du lat. *viduitatem*, de *viduus* (voy. VEUF).

† VIDURE (vi-du-r^e), s. f. || 1^o Ouvrage à jour. || 2^o Ce qu'on ôte de quelque chose. Des vidures de poulets.

— HIST. XVI^e s. S'aydoient de belles arquebuses et fourniments de Milan, dedaignant ceux qui se faisoient ailleurs, disant qu'au lieu de France jamais ouvrier n'avoit peu atteindre à la perfection de faire bien un fourniment à sa vuideure ny à sa charge comme à Milan, BRANT. *Cap. fr.* t. IV, p. 297.

— ETYM. *Vider*.

4. VIE (vie), s. f. || 1^o En général, état d'activité de la substance organisée, activité qui est commune aux plantes et aux animaux. Chez les plantes, la vie est constituée par deux fonctions, la nutrition et la génération; chez les animaux, il y a en plus la contraction et la sensibilité. Et la vie? vous me direz bien ce que c'est. — C'est la végétation avec le sentiment dans un corps organisé, VOLT. *Dial.* 7. La vie commence à s'éteindre longtemps avant qu'elle s'éteigne entièrement, BUFFON, *De la vieillesse et de la mort*. Plus la vie des animaux est courte, et plus leur production est nombreuse, id. *Quadrup.* t. IV, p. 225. On distingue dans les êtres terrestres trois sortes de vies: la vie végétative, la vie sensitive et la vie réfléchie, BONNET, *Causes prem.* VI, 14. || Ce qui a vie, ce qui a eu vie, se dit des animaux. Voyez ces pieux solitaires qui s'abstiennent de tout ce qui a eu vie, BUFF. *Morc. choisis*, p. 49. Les brames ne mangent rien de ce qui a vie, RAYNAL, *Hist. phil.* I, 8. || Cet animal, cet homme a la vie dure, il est difficile de le tuer. || Terme de physiologie. Vie organique, l'ensemble des fonctions purement végétatives; vie animale, l'ensemble des fonctions de relation. || 2^o En particulier, la vie de l'homme. Pour moi, je vous confesse ma poltronnerie; je suis acquiné à la vie; et, quelque mauvais lieu que j'habite, quelque incommode que j'y reçoive, j'aurais peine à déménager, BALZ. *Lett. à Conrart*, 21 juill. 1653. Voilà le style de ces grandes âmes [les premiers chrétiens] qui méprisaient la mort comme si elles eussent eu un corps de louage et une vie empruntée, id. *Socr. chrétien*, 3. La vie est peu de chose, et le peu qui l'en reste ne vaut pas l'acheter par un prix si funeste, CORN. *Cinna*, IV, 3. Vous n'avez pas la vie ainsi qu'un héritage, id. *Poly.* IV, 3. La vie est bonne en soi et le plus grand bien du monde, mais le plus mal ménagé, LA ROCHEFOUC. *Max.* au mot *Vie*. Le temps de notre vie n'est qu'une ombre qui passe, et après la mort il n'y a plus de retour, SACT. *Bible, Sagesse*, II, 5. Ne quittons pas cet amour que la nature nous a donné pour la vie, puisque nous l'avons reçu de Dieu; mais que ce soit pour la même vie pour laquelle Dieu nous l'a donné, et non pas pour un objet contraire, PASC. *Lett. sur la mort de son père*. Entre nous et l'enfer ou le ciel, il n'y a que la vie entre deux, qui est la chose du monde la plus fragile, id. *Pens.* IX, 3, édit. HAVET. Quand je considère la petite durée de ma vie absorbée dans l'éternité précédant et suivant, id. *Pens.* XXV, 46. Nous perdons la vie avec joie, pourvu qu'on en parle, id. *ib.* II, 2 bis. Nous ne nous contentons pas de la vie que nous avons en nous et en notre propre être; nous voulons vivre dans l'idée des autres d'une vie imaginaire, id. *ib.* II, 1. La honte d'avoir entrepris sur la vie d'une princesse si bonne et si généreuse, boss. *Reine d'Angleter.* Dans ses premières guerres il [Condé] n'avait qu'une seule vie à lui offrir [au roi]; maintenant il en a une autre [celle de son fils] qui lui est plus chère que la sienne, id. *Louis de Bourbon*. Ne lui dites pas que la vie d'un premier prince du sang, si nécessaire à l'État, doit être épargnée, id. *ib.* J'entre dans la vie avec la loi d'en sortir; je viens faire mon personnage, je viens me montrer comme les autres; après, il faudra disparaître, in *Sermons, Fragment sur la brièveté de la vie*. Pyrrhus rend à l'autel son infidèle vie, RAC. *Andr.* V, 3. Il tombe sur son lit sans chaleur et sans vie, id. *Brit.* V, 5. Je vois de quel succès leur fureur fut suivie, Et que dans les tourments ils laissèrent la vie, id. *Esth.* II, 3. ... Le ciel, dit-il, m'arrache une innocente vie, id. *Phèdre*, V, 6. On est maître de la vie des autres quand on ne compte plus pour rien la sienne, FÉN. *Tél.* XX. Ôtez-moi la vie que je ne saurais supporter, id. *ib.* 1. Ce qui me perça le cœur fut que je crus que Mentor avait perdu la vie, id. *ib.* IV. La vie est un sommeil; les vieillards sont ceux dont le sommeil a été plus long; ils ne commencent à se réveiller que quand il faut mourir, LA BRUY. XI. Il n'y en a pas un à qui la vie n'ait manqué, avant qu'il en eût fait l'usage qu'il en voulait faire, FONTEN. *Dial.* 6, *Morts mod.* Les grands intérêts sont tout ce qui remue fortement les hommes; et il y a des moments où la vie n'est pas leur plus grande passion, id. *Réfl. post.* 8. Notre vie, pour ainsi dire, nous est moins chère que nous, que nos passions, MARIY. *Marianne*, 5^e part. La vie m'a été donnée comme une faveur; je puis donc la rendre lorsqu'elle ne l'est plus, MONTESQ. *Lett. pers.* 76. Il faut avouer que la vie ressemble au festin de Damoclès: le glaive est toujours suspendu,

VOLT. *Lett. d'Argental*, 18 août 1767. Quand je vous aurai répété que la vie est un enfant qu'il faut bercer jusqu'à ce qu'il s'endorme, j'aurai dit tout ce que je sais, id. *Lett. Mme du Defant*, 22 juill. 1761. Quand on a tout perdu, quand on n'a plus d'espoir, La vie est un opprobre, et l'on mort un devoir, id. *Méropé*, II, 7. Rarement le dernier âge de la vie est-il bien agréable; on a toujours espéré assez vainement de jouir de la vie, et à la fin tout ce qu'on peut faire, c'est de la supporter, id. *Lett. Mme du Defant*, 6 janv. 1764. || [Le président Hénault] a vécu quatre-vingt-deux ans; ce n'est qu'un jour; on aime la vie, mais le néant a du bon, id. *ib.* 1^{er} nov. 1769. Il faut du temps pour vous exposer tout ce que je pense sur le sort de l'homme et sur le vrai prix de la vie, J. J. ROUSS. *Em.* IV. Quand une fois l'ennui de vivre l'emporte sur l'horreur de mourir, alors la vie est évidemment un grand mal, id. *Hél.* III, 21. Il est défendu de quitter son poste sans la volonté de celui qui commande; le poste de l'homme est la vie, DIDER. *Opin. des anc. philos. (Pythagorisme)*. Dans ton sein [de la nature] qu'est-ce qu'une vie? Ce qu'est une goutte de pluie dans les bassins de l'océan, LAMART. *Harm.* IV, 9. Quand tous les dons que l'homme envie, à son gré semblent accourir, Quand de la fortune asservie On n'a plus rien à conquérir, C'est alors qu'on aime la vie, C'est alors qu'il faudrait mourir, P. LEBRUN, *Mort de Nap.* IV. || Aimer plus que sa vie, aimer passionnément. Mme de Guénégaud, qui a non-seulement perdu son cadet à Bonn, mais son fils aîné qu'elle aimait plus que sa vie, sév. 9 nov. 1689. || Terme de jurisprudence. Vie naturelle, le cours de la vie selon la nature. || Vie civile, état que tient dans l'ordre politique celui qui n'en est pas déchu. La vie civile n'a pas plus à craindre [que la physique] de cet esprit-là [le pyrrhonisme]; car les sceptiques n'ont jamais nié qu'il ne faille se conformer aux coutumes de son pays, *Anal. de Bayle*, t. III, p. 401. || Être entre la vie et la mort, être dans un extrême péril, soit par maladie, soit autrement. Ô Dorido, mon fils, dit le vieillard, ma fille est entre la vie et la mort, LESAGE, *Guz. d'Alf.* IV, 2. || Fig. Sa vie ne tient plus qu'à un fil, il est moribond, il est à toute extrémité. || Fig. Il n'a qu'un filet de vie, qu'un souffle de vie, se dit d'un homme infirme, qui n'a point de vigueur. || Donner la vie, mettre au monde. Elle a donné la vie à une fille. || Donner la vie à son ennemi, lui accorder merci, ne pas le tuer, quoiqu'on le puisse. || Le prince a donné la vie, a accordé la vie, a fait grâce de la vie à ce condamné, il a empêché, en vertu de son autorité, que l'arrêt de condamnation ne fût exécuté. Télémaque obtint des rois qu'on lui donnerait la vie [à l'auteur d'un complot], parce qu'il la lui avait promise, FÉN. *Tél.* XX. || Demander la vie, implorer la pitié d'un ennemi vainqueur. Il criait: la vie! la vie! Il a honte de demander la vie, et il ne peut s'empêcher de témoigner qu'il la désire, FÉN. *Tél.* XX. || Il ne donne plus signe de vie, il est mort. || Fig. Ne pas donner signe de vie, ne témoigner par rien qu'on existe. || [Le gouverneur de Lerida] nous laissa faire les approches de la place, sans donner signe de vie, HAMILT. *Gram.* 7. Sans lui donner le moindre signe de vie sur sa dette, id. *ib.* 9. || Il doit la vie à cet homme, il lui est obligé de la vie, se dit de celui à qui un homme a sauvé ou conservé la vie. || On dit de même: Après Dieu, il ne tient sa vie que d'un tel. || Par exagération, y mettre sa vie, soutenir quelque chose en se déclarant prêt à mourir si la chose n'est pas. En ce cas-là volontiers gagerai, Reprit Guillaume, et j'y mettrais ma vie, LA FONT. *Orais.* || Revenir de mort à vie, revenir, contre toute espérance, d'une maladie très-grave. || Aller de vie à trépas, mourir. || 3^o L'espace de temps qui s'écoule entre la naissance et la mort. La moitié de la vie se passant en sommeil, PASC. *Pens.* VIII, 1. La vie est trop courte, et la mort nous prend que nous sommes encore tout pleins de nos misères et de nos bonnes intentions, sév. *Lett. à Bussy*, 27 juin 1679. La vie est courte, mon cher cousin; c'est la consolation des misérables et la douleur des gens heureux, et tout vendra au même but, id. *ib.* 15 déc. 1685. La vie, déjà raccourcie, s'abrége encore par les violences qui s'introduisent dans le genre humain, boss. *Hist.* II, 1. Aussitôt qu'on cesse de compter les heures et de mesurer notre vie par les jours et par les années, id. *Duch. d'Orl.* Nous avouerons franchement, à l'exemple de notre abbesse, que nous devons mesurer la vie par les

actions, non par les années, boss. *Yolande de Monterby*. Hélas! si jeune encore, Par quel crime ai-je pu mériter mon malheur? Ma vie à peine a commencé d'éclorre, RAC. *Esth.* 1, 5. La vie est courte et ennuyeuse; elle se passe toute à désirer; l'on remet à l'avenir son repos et ses joies... LA BRUY. XI. Nous ne songeons point à la mort, parce que nous ne savons où la placer dans les différents âges de notre vie, MASS. *Carême, Sur la mort*. La satire ment sur les gens de lettres pendant leur vie, et l'éloge ment après leur mort, VOLT. *Lett. de Bordes, 10 janv. 1769*. J'ai vécu; j'ai passé ce désert de la vie Où toujours sous mes pas chaque fleur s'est flétrie, LAMART. *Méd.* 1, 18. || Ce n'est pas le plus bel endroit de sa vie, ce n'est pas ce qu'il a fait de mieux. Ce ne sera jamais là le plus bel endroit de sa vie, MARIV. *Marianne*, 8^e part. || Élixir de longue vie, nom donné à une sorte d'élixir. || Eau-de-vie, voy. EAU, n° 49. || Vie moyenne, la part de vie qu'en moyenne peut espérer un nouveau-né. La vie moyenne des enfants d'un an est de trente-trois ans; celle d'un homme de vingt et un ans est aussi à peu près de trente-trois ans, BUFF. *Prob. de la vie*, *Œuv.* t. x, p. 257. On sait que la longueur moyenne de la vie des hommes, à compter depuis le moment de la naissance, est d'environ vingt-sept ans, D'ALEMB. *Œuv.* t. iv, p. 298. || Si Dieu lui prête vie, si la volonté de Dieu est qu'il vive. Petit poisson deviendra grand, Pourvu que Dieu lui prête vie, LA FONT. *Fabl.* v, 3. || 4^e Une partie considérable du cours de la vie. Il est estropié pour toute sa vie. Nous passons près des vies tout le temps de nos vies À souffrir des mépris et ployer les genoux, MALH. 1, 3. Avez-vous cependant une pleine assurance D'avoir assez de vie ou de persévérance? CORN. *Poly.* 1, 4. Quand il l'ouït ronfler comme s'il n'eût fait autre chose toute sa vie, SCARR. *Rom. com.* 1, 6. La vie de l'homme est misérablement courte; on la compte depuis la première entrée dans le monde, PASC. *Pass. de l'amour*. La vie est pleine de choses qui blessent le cœur, sév. 242. La Champmeslé [célèbre actrice] est quelque chose de si extraordinaire, qu'en votre vie vous n'avez rien vu de pareil, m. 4^{er} avr. 1672. Au lieu de l'histoire d'une belle vie, nous sommes réduits à faire l'histoire d'une admirable, mais triste mort, boss. *Duch. d'Orl.* Est-on, disait-il, dans les places pour se reposer et pour vivre? ne doit-on pas sa vie à Dieu, au prince et à l'État? m. *le Tellier*. Bassien ou Caracalla... passa sa vie dans la cruauté et dans le carnage, m. *Hist.* 1, 10. Dieu tonne du plus haut des cieux; le redouté capitaine tombe au plus beau temps de sa vie, m. *Anne de Gonz.* Embrassez la belle pratique où, sans se mettre en peine d'attaquer la mort, on n'a besoin que de s'appliquer à sanctifier sa vie, m. *Mari-Thér.* Mais vous savez trop bien l'histoire de ma vie, Pour croire... RAC. *Mithr.* III, 4. Pour Antiope, ce que je sens n'a rien de semblable... c'est goût, c'est estime, c'est persuasion que je serais heureux si je passais ma vie avec elle, FÉN. *Tél.* XXII. Une vie est souvent heureuse ou malheureuse Par les endroits qu'on n'en voit pas, LAMOTTE, *Fabl.* II, 5. Du courage : il faut bien s'amuser dans la vie, COLLIN D'HARLEVILLE, *Malice pour malice*, 1, 5. || 5^e L'existence terrestre. La vie présente. Ils passèrent de cette vie à une autre meilleure, G. NAUDÉ, *Apologie*, p. 449. La vie de l'homme sur la terre est une guerre continuelle, et ses jours sont comme les jours d'un mercenaire, SACI, *Bible, Job*, VII, 4. Cette vie est le temps de croire, comme la vie future est le temps de voir, boss. *Concupisc.* 4. Si cette vie est le champ fécond dans lequel nous devons semer pour la glorieuse éternité... m. *Yolande de Monterby*. Vous exigez des gens de bien une exemption de tout défaut et un degré de perfection qui n'est pas de cette vie, MASS. *Carême, Injust. du monde*. || Fig. En termes de spiritualité, la vie des sens, les sentiments terrestres et mondains. Tout ce qui plaît, tout ce qui flatte, tout ce qui nourrit la vie des sens, devient un besoin dont vous ne pouvez plus vous passer, MASS. *Carême, Prospér. temp.* || 6^e L'existence de l'âme après la mort. La vie future. L'espérance d'une autre vie. Hésiode garde constamment le silence sur une autre vie, et revient plusieurs fois sur les promesses de récompenses et de peines temporelles, LÉVESQUE, *Instit. Mém. sc. mor. et pol.* t. II, p. 18. || La vie éternelle, ou, absolument, la vie, état des bienheureux dans le ciel. Simon Pierre lui répondit : À qui irons-nous, Seigneur? vous avez les paroles de la vie éternelle, SACI,

Bible, Évang. St Jean, VI, 69. Jésus-Christ a dit dans son Évangile : Combien est étroit le chemin qui mène à la vie! boss. *Reine d'Anglet.* || Le livre de vie, voy. LIVRE 1, n° 2. || 7^e Fig. Renaissance spirituelle, communion, baptême. Nous avons fait à Dieu mille promesses en approchant du tribunal sacré où nous avons trouvé une nouvelle vie, MASS. *Carême, Pâques*. Un pontife sacré viendra jusqu'en ces lieux Vous apporter la vie et dessiller vos yeux, VOLT. *Zaire*, III, 4. || Se nourrir du pain de vie, communier. || En termes de dévotion. La grâce est la vie de l'âme. La charité qui est l'âme et la vie de la grâce, PASC. *Prov.* v. || Vie spirituelle, voy. SPIRITUEL, n° 2. || 8^e Fig. Vie de réputation, seconde vie, réputation qui dure après la mort. Mais peut-être que, prêt à mourir, on comptera pour quelque chose cette vie de réputation, ou cette imagination de revivre dans sa famille qu'on croira laisser solidement établie; qui ne voit, mes frères, combien vaines, mais combien courtes et combien fragiles sont encore ces secondes vies que notre faiblesse nous fait inventer pour couvrir en quelque sorte l'horreur de la mort? boss. *le Tellier*. || 9^e Principe d'existence et de force. Il y a bien de la vie dans ce vieillard, dans ce malade. Si toutefois, après ce coup mortel du sort, J'ai de la vie assez pour chercher une mort, CORN. *Poly.* II, 2. Dans les cruelles mains par qui je fus ravie Je demeurai longtemps sans lumière et sans vie, RAC. *Iphig.* II, 4. || Fig. Donner, redonner, rendre la vie, se dit de ce qui rassure, ranime, reconforte. Par votre lettre qui me donne la vie, nous voyons votre triomphe quasi assuré, sév. 175. Pour cet hiver, l'espérance de vous avoir me donne la vie, m. 28 mars 1676. Ah! je respire, Arsace, et tu me rends la vie, RAC. *Bérén.* III, 2. || Fig. Rendre la vie à une institution, à une corporation, en ranimer le principe, la force. La mort de Lalli ne rendit pas la vie à la compagnie des Indes; elle ne fut qu'une cruauté inutile, VOLT. *Pol. et lég. Frogn. hist. Inde*, 20. || 10^e Ce qui est dans les compositions des lettres ou des beaux-arts comme la vie dans un corps. Le coloris donne la vie à un tableau. Des vérités audacieuses, des expressions pleines de vie que la réflexion solitaire n'aurait pas fait naître, STAEL, *Corinne*, III, 3. || Il y a bien de la vie dans ce tableau, il y a de l'action, les figures en sont fort animées. || Ce style, ce discours est sans vie, il est sans force, sans énergie. || Dans le sens contraire : Ce discours, ce style a de la vie, est plein de vie. || Terme de peinture et de sculpture. Caractère, expression naturelle dans les visages et les gestes des figures; apparences de la vie. Ce portrait est plein de vie. || 11^e Ce qui regarde la nourriture et la subsistance. Il a très-peu de bien, il n'a que la vie et le vêtement. Les ouvriers qui gagnaient leur vie en faisant de petits temples d'argent de la Diane d'Ephèse, boss. *Hist.* II, 42. Ils [les Parisiens assiégés par Henri IV] voyaient devant eux ces piques formidables... Ces lances qui toujours avaient porté la mort... Au bout d'un fer sanglant leur apporter la vie, VOLT. *Henr.* x. || Demander sa vie, demander l'aumône. Ceux qui subsistaient par leur travail sont réduits à la honte de mendier leur vie, boss. 3^e sermon pour le jeudi de la Passion, *Intégr.* 3. || Être de grande, de petite vie, manger beaucoup, ne manger guère. || La vie est chère, la vie est à bon marché dans ce pays, les denrées y sont à un prix élevé, à bas prix. Je reçois mille présents de tous côtés; c'est la mode du pays, où d'ailleurs la vie ne coûte rien du tout : enfin, trois sols deux poulets, et tout à proportion, sév. 278. La vie n'est pas chère à Rome pour quelqu'un de domicilié, DUCLOS, *Œuv.* t. VII, p. 90. La vie est à bon marché à Saint-Germain, GENLIS, *Veill. du chât.* t. 1, p. 441. || 12^e La manière dont on se nourrit, dont on se traite, dont on se divertit. Venez souper chez moi; nous ferons bonne vie, LA FONT. *Fabl.* I, 14. La galande fit chère lie, MANGEA, ronge : Dieu sait la vie, m. *ib.* III, 17. Dansant, chantant, menant joyeuse vie, m. *Mari confess.* J'avais une véritable envie de le voir, et de lui conter la bonne vie que nous avions faite à Langlar, sév. 364. De la manière dont les jeux et les plaisirs sont à votre suite, c'est proprement le carnaval que la vie que vous faites, m. 406. Je vous envoie le Mondain; c'était à vous de le faire; j'y décris une petite vie assez jolie; mais que celle qu'on mène avec vous est au-dessus! VOLT. *Lett. en vers et en prose*, 50 (au comte de Tressan). || Absolument. Faire la vie, se livrer à toutes sortes d'amusements, mener une vie débauchée. Et

quand on en médierait, Tant que l'hiver durerait, Elle passerait son envie, Et ferait jour et nuit la vie, SCARR. *Virg.* IV. || Faire une terrible vie, se livrer à des excès. Mais vous-même, à propos, Vous avez fait tantôt une terrible vie, LA FONT. *Joc.* || 13^e Manière de vivre. Mener une vie douce. Il coule doucement sa vie, ou, familièrement, il roule doucement sa vie. Vous ne sauriez imaginer combien la vie que j'y fais [en Espagne] est différente de la mienne passée, VOLT. *Lett.* 23. Ces vies brutales où je vois que plusieurs personnes de votre condition se laissent emporter, PASC. *Condition des grands*, 3. Les pensées pures... le fatiguent et l'abatent [l'homme]; c'est une vie unie à laquelle il ne peut s'accommoder, m. *Pass. de l'amour*. M. de Pompone aura besoin de toute sa raison pour oublier parfaitement ce pays-là [la cour], et pour reprendre la vie de Paris, sév. 398. Vous voyez ma vie ces jours-ci, ma chère fille; j'ai de plus la douleur de ne vous avoir point, m. 15 avril 1672. L'on y fait [à Bourbon] la vie des eaux, qui est tout uniforme et tout appliquée à la santé, m. 25 sept. 1687. Nous faisons une vie si réglée, qu'il n'est pas quasi possible de se mal porter, m. 29 juin 1689. La simplicité d'une vie particulière qui goûte doucement et innocemment ce peu de biens que la nature nous donne, boss. *Duch. d'Orl.* II [Abraham] mena toujours une vie simple et pastorale, m. *Hist.* I, 3. Jusque-là ils avaient mené une vie sauvage et brutale, FÉN. *Tél.* II. Il sera impossible de s'imaginer une vie de courtisan plus brillante et plus délicate, FONTEN. *Dangeau*. Si j'étais à Paris, j'y mourrais bien vite de la vie qu'on y mène, VOLT. *Lett. Vaines*, 6 nov. 1776. Je m'imagine que la vie de châteaueau est une triste chose, GENLIS, *Théât. d'éduc.* II, 4. Elles s'en allaient avec leurs époux, prêtes à recommencer le lendemain une vie qui ne différait de celle de la veille que par la date de l'almanach et la trace des années, STAEL, *Corinne*, XIV, 4. || Faire vie qui dure, ménager son corps, sa santé, ses ressources. On tâche de régler les rangs, afin de faire vie qui dure avec des gens si loin d'être rétablis, sév. 506. || Tourmenter sa vie, se donner beaucoup de mouvement, s'agiter. || Rendre la vie dure à quelqu'un, le tourmenter, le chagriner à tout propos. Larochefoucauld aimait moins que médiocrement ses enfants, il leur rendait la vie fort dure, ST-SIM. 229, 74. || 14^e La vie considérée au point de vue moral. Rien n'est si difficile, selon le monde, que la vie religieuse; rien n'est plus facile que de la passer selon Dieu, PASC. *Pens.* XXIV, 27. Tous les grands divertissements sont dangereux pour la vie chrétienne; mais, entre tous ceux que le monde a inventés, il n'y en a point qui soit plus à craindre que la comédie, m. *ib.* XXIV, 64. Il [le cardinal de Retz] se porte très-bien, et fait une vie très-religieuse, sév. 31 juill. 1675. On n'a ici nulle attention à la vie, et on compte pour tout de recevoir les sacrements à la mort, MAINTENON, *Lett. à Mne de Brinon*, t. II, p. 249, dans PUGENS. || Certificat de bonne vie et mœurs, certificat constatant qu'une personne a une conduite régulière. Vos actes de foi et informations de vie et mœurs n'arrivèrent que le propre jour qu'on tenait le premier chapitre, et par conséquent trop tard, sév. 514. De sa vie et mœurs il faut faire d'abord quelque information, DANCOURT, *Enf. de Paris*, v, 4. || Familièrement. Faire vie de garçon, mener une vie libre et peu régulière. || Familièrement. Mener une vie de bohème, vivre comme un bandit, comme un homme qui n'a ni feu ni lieu. || Femme de mauvaise vie, prostituée. Lorsque dix ou douze chiens qui suivaient une chienne de mauvaise vie, vinrent à la suite de leur maîtresse se mêler parmi les jambes des musiciens, SCARR. *Rom. com.* I, 15. || Un homme de mauvaise vie, un homme débauché, sans mœurs. Il est allé loger chez un homme de mauvaise vie, SACI, *Bible, Évang. St Luc*, XIX, 7. || Populairement. Mener une vie de cochon, vivre dans la crapule, dans la débauche. || 15^e Il se dit par rapport aux occupations et aux professions différentes de la vie. Une vie active, laborieuse. Vie active. Vie contemplative. La vie des champs. La vie des camps. Nous avons vu qu'Abraham suivait le genre de vie que suivirent les anciens hommes, boss. *Hist.* II, 2. Ceux qui de Dominique ont embrassé la vie, VOLT. *Henr.* v. La vie religieuse est un combat, et non pas un hymne, STAEL, *Corinne*, x, 5. || 16^e Absolument. La vie, la manière dont se comporte le monde. Que voulez-vous? c'est la vie. Un caractère essentiel de la langue française, celui qui la rend si propre aux sciences, aux affaires, à la vie,

point d'enfant, vous êtes infirme; que vous faut-il? du repos, de la liberté, de la piété, MAINTENON, *Lett. à d'Aubigné*, 7 août 1683. Tel dit : Je suis ignorant, qui ne sait rien; un homme dit : Je suis vieux, il passe soixante ans, LA BRUY. XI. Bientôt, mêlant les complaisances d'un vieux mari avec toutes les faiblesses d'un vieux roi, il [Louis le Débonnaire] mit un désordre dans sa famille qui entraîna la chute de la monarchie, MONTESQ. *Esp.* XXXI, 20. Anacréon moins vieux fit de moins jolies choses, VOLT. *Louis XIV, Écrivains, Saint-Aulaire* (à quatre-vingt-quinze ans). La colère du vieil Horace supposait le malheur de Rome, au lieu que le jeune Horace ne se met en colère que contre une femme qui pleure et qui crie, *id.* *Comm. Corn. Hor.* IV, 5. Un vieux poète, un vieil amant, un vieux chanteur et un vieux cheval ne valent rien, *id.* *Lett. d'Argental*, 27 oct. 1750. Trois années [durée moyenne qu'on a devant soi aux différents âges de la vieillesse] ne sont-elles pas une vie complète? ne suffisent-elles pas à tous les projets d'un homme sage? nous ne sommes donc jamais vieux, si notre moral n'est pas trop jeune, BUFF. *Suppl. à l'Hist. nat. Œuv.* t. XI, p. 144. Fontenelle disait d'une vieille femme qui avait encore de la grâce et de la sensibilité : on voit que l'amour a passé par là, MARMONTEL, *Év.* t. VII, p. 465. || Vieux comme les rues, très-vieux, en parlant de personnes et des choses. Te dire adolescent, toi vieux comme les rues, CHAMPMESLÉ, *les Grisettes*, sc. 3. Linguet est en effet arrêté; mais je ne sais où il est; au reste tout cela est vieux comme les rues, MIRAB. *Lett. orig.* t. IV, p. 54. || On dit de même : Vieux comme les chemins, vieux comme Hérode. || Se faire vieux, vieillir. Ce médecin se fait vieux. || Cet homme ne fera pas de vieux os, ne fera pas vieux os, il ne vivra pas jusqu'à la vieillesse. Je tremble que le frère du doyen ne soit encore du nombre des morts ou des blessés, tous ses braves frères ne font pas vieux os, sév. 682. || Fig. Ne pas faire de vieux os quelque part, n'y pas demeurer longtemps. Il y a bien des intrigues à Chelles pour lui [un médecin]; je crois qu'il n'y fera pas vieux os, sév. 312. || Être vieux avant l'âge, avoir l'air vieux sans être âgé. || Il se fait plus vieux qu'il n'est, il se dit plus avancé en âge qu'il n'est réellement. || Terme de vénerie. Vieille meute, premier relais de chiens courants que l'on fait donner après les chiens de meute. || Vieux loup, nom du loup après deux ans. || Vieil ermite ou solitaire, nom qu'on donne au sanglier lorsqu'il est très-vieux. || En termes de turf, un cheval est considéré comme vieux et dénommé tel, quand il a plus de cinq ans. || 2° Les vieux jours, les vieux ans, la vieillesse. Ce peu que mes vieux ans m'ont laissé de vigueur se consume sans fruit... CORN. *Cid*, III, 5. J'aurais pu voir en vous l'appui de mes vieux ans, VOLT. *Fanat.* I, 2. Vous serez cette femme rare, vous serez la gloire de notre vie et le bonheur de nos vieux jours, J. J. ROUSS. *Ém.* V. || 3° Avec les adverbes plus, moins et autres semblables, il exprime les différences d'âge. Il est plus vieux que moi de deux ans. Il n'est pas si vieux que vous. Il n'a que vingt ans, vous en avez vingt-cinq; vous êtes plus vieux que lui de cinq ans, *Dict. de l'Académie*. || 4° Qui a l'apparence de la vieillesse. Je le trouve vieux. Il a un air vieux. || 5° Qui exerce depuis longtemps une profession, un métier. Vieux soldat. Vieux magistrat. C'était un vieux routier, il savait plus d'un tour, LA FONT. *Fabl.* III, 48. L'armée ennemie est composée de ces vieilles bandes wallonnes, italiennes et espagnoles, qu'on n'avait pu rompre jusqu'alors, BOSS. *Louis de Bourbon*. L'Espagne ne savait pas que le prince qui lui fit perdre tant de vieux régiments à la journée de Rocroy, en devait achever les restes dans les plaines de Lens, *id.* || Dans l'ancienne armée, vieux corps (voy. CORPS, n° 46). || Les vieux, nom donné à certains régiments, voy. RÉGIMENT. || Vieilles bandes, noms que portèrent d'abord les régiments de Picardie, Navarre, Champagne et Piémont. || 6° Qui possède depuis longtemps une certaine qualité. Un vieil ami. Nous sommes de vieux mariés. D'un et d'autre côté l'accès étant permis, Chacun va renouer avec ses vieux amis, CORN. *Hor.* I, 4. Je ferai avec les lettres ce que l'on fait avec une vieille maîtresse, pour laquelle on change son amour en amitié, VOLT. *Lett. Cideville*, 27 déc. 1733. || Une vieille fille, une fille qui a passé sa jeunesse sans se marier. || On dit dans un sens analogue : un vieux garçon. || 7° Qui a d'anciennes habitudes, surtout en

parlant d'habitudes vieilles. Un vieil avare. Vieil ivrogne. Vieux pêcheur. || Il s'emploie quelquefois en des paroles de dénigrement. Vieux radoteur. Un vieil enfant. Vieux refre. Vieille folle. Vieille sorcière. || 8° Il se dit par respect en parlant d'un homme qui a laissé une grande renommée. Le vieil Caton. Le vieil Homère. Vive donc notre vieil ami Corneille; pardonnons-lui de méchants vers, en faveur des divines et sublimes beautés qui nous transportent, sév. 426. || 9° Qui existe depuis longtemps, qui remonte à une date reculée. Le bon vieux temps. De vieux parchemins. Un vieux proverbe. Un vieil arbre. Un vieux tableau. Un vieux peuple. L'or de cet âge vieil où régnait l'innocence, MALH. VI, 40. Pères des siècles vieux, exemples de la vie, REGNIER, *Sai.* . Et se promettant tout de leur vieille amitié... CORN. *Pomp.* I, 2. Et cette vieille erreur que Cinna veut abatre... *id.* *Cinna*, II, 4. L'honneur qu'on rend aux morts est une vieille loi, ROTR. *Antig.* II, 5. C'est la vieille question, qui a déjà été agitée plusieurs fois, RETZ, *Mém.* t. II, liv III, p. 42, dans POUGENS. Elle a été élevée au fond d'un vieux château, GENLIS, *Ad. et Th.* t. II, p. 452, dans POUGENS. Il traversait l'Italie pour sa santé en faisant beaucoup d'exercice, en chassant, en buvant à la santé du roi George et de la vieille Angleterre, STAEL, *Corinne*, VI, 4. || Qui a duré longtemps. Ah ! c'en est trop enfin, et ma gloire blessée Dépouille un vieux respect où je l'avais forcée, CORN. *Héracl.* V, 3. || Turquoise, homme de la vieille roche, voy. ROCHE. || Terme de vétérinaire. Vieux mal, affection ancienne chez un cheval. Claudication intermittente de vieux mal, vice réhibitoire qui consiste en une boiterie intermittente due à un mal ancien. || Terme rural. Vieille écorce, se dit des arbres qui ont été successivement réservés pour baliveaux pendant cinq coupes successives. || 10° Qui n'est pas nouveau, qui n'est plus nouveau. La ville vieille. De vieux livres. Je crains que les lettres que vous m'avez données soient trop vieilles; si vous avez encore conservé quelque intelligence en ce pays-là, je crois qu'il serait à désirer pour moi que vous m'en donnassiez d'autres, VOLT. *Lett.* 18. C'est une belle chose qu'une vieille lettre; il y a longtemps que je les trouve encore pires que les vieilles gens : tout ce qui est dedans est une vraie radoterie, sév. 50. Pourquoi ces meubles recherchés, ces vins plus vieux que vous? MÉR. *Cl. et Nér.* II, 71. || Vieil argent, argent auquel le temps a donné une apparence qu'on recherche. Médaillons, imitation de vieil argent, *Almanach Didot-Bottin*, 1872, p. 697. || Fig. et familièrement. Raconter ses vieilles guerres, parler ennuyusement de ses actions passées. || Tour de vieille guerre, voy. GUERRE, n° 4. || Vieux jeu, voy. JEU, n° 22. || Le Vieux Testament, les écrits de Moïse, de David, etc. On dit plutôt l'Ancien Testament. || Vieux style, voy. STYLE, n° 8. || Dans le langage mystique, le vieil homme, voy. HOMME, n° 7. Notre vieil homme périt, dit saint Paul, et se renouvelle de jour en jour, PASC. *Lett. à Mlle de Roannez*, 3. Chaque personne qui, en se convertissant, détruit le vieil homme en elle, *id.* *ib.* 9. || On dit aussi en ce sens : le vieil Adam. || 11° Suranné. Vieille mode. Vieille méthode. || La vieille physique, la vieille chimie, etc. se dit de l'état imparfait des connaissances physiques ou chimiques dans les temps précédents. || 12° Qui est hors d'usage, en parlant des mots, du style. Ce terme est vieux. Une vieille locution. Le vieux langage. La rime n'est pas riche, et le style en est vieux [d'une chanson], MOL. *Mis.* I, 2. || Il se dit aussi des écrivains. Balzac, pour les termes et pour l'expression, est moins vieux que Voiture, LA BRUY. I. || 13° Usé, par opposition à neuf. Vieil habit. Vieux linge. Vieux chapeau. Vieux souliers. Vieille tapisserie. || Vieux habits, vieux gaulons, cri des fripiers ambulants qui offrent d'acheter de vieilles hardes. Tout marchands d'habits que nous sommes, Messieurs, nous observons les hommes... Dans les changements qui surviennent, Les dépouilles nous appartiennent : Toujours en grand nous calculons : Vieux habits, vieux gaulons, BÉRANG. *Vieux habits, vieux gaulons*. || 14° Terme d'exploitation. Vieil homme, nom donné par les mineurs allemands aux pierres qui proviennent d'une ancienne exploitation. || 15° Substantivement. Un vieux, une vieille, un homme, une femme dans le dernier âge de la vie. Un pauvre vieux. Les jeunes et les vieux. Il y a bien des intrigues à Chelles pour lui [un médecin]; Madame [l'abbesse de Chelles] le soutient, les jeunes le haïssent, les vieilles

l'approuvent, sév. 46 sept. 1676. Une telle visite convient-elle à une vieille retirée dans un couvent? MAINTENON, *Lett. au duc de Noailles*, 5 mai 1716. Et, bonne vieille, au coin d'un feu paisible, De votre ami répétez les chansons, BÉRANG. *Bonne vieille*. || Populairement. Un vieux de la vieille (sous-entendu garde), un soldat qui a appartenu à la vieille garde de Napoléon I^{er}. || Faire le vieux, prendre le ton, les habitudes de la vieillesse. || Populairement. Mon vieux, terme d'affection. || Vieux de la montagne, nom du chef des Ismaélites de l'Irak persique. Vers le Levant, le Vieil de la montagne Se rendit craint par un moyen nouveau, LA FONT. *Féronde*. On a quelquefois confondu les Assassins avec les Druzes et les Nosafir; M. Venture, dans un mémoire sur les Druzes, dit que, suivant toutes les apparences, le Vieux de la montagne n'était autre chose que le chef de la nation des Druzes, SILV. DE SACY, *Instit. Mém. hist. et litt. anc.* t. IV, p. 69. || Demi-vieille, femme qui est près de la vieillesse. Votre tante n'est encore qu'éveillée; et, entre le réveil et la sortie d'une demi-vieille, il y a bien des cérémonies de toilette, DUPRESNY, *Double veuvage*, I, 2. || Contes de vieille, fables absurdes, indignes de toute créance, comme en débitent les vieilles femmes ignorantes et crédules. Il faisait des vaudevilles, inventant des contes de vieille, MAMILT. *Gram.* 7. J'ai regret aux contes de vieille, Quand un docteur dit qu'à sa voix Les morts lui viennent à l'oreille De la vie expliquer les lois, BÉRANG. *Sciences*. || Tête de vieille, se dit de la tête du cheval qui est longue, sèche, qui a les saillères profondes et qui présente des saillies osseuses très-prononcées. || 16° S. f. Vieille, nom, sur les côtes du Finistère, d'un poisson alimentaire, mais de qualité médiocre. || Vieille ridée, plusieurs coquilles. || 17° S. m. Ce qui est vieux, usé. Coudre du vieux avec du neuf. Cordonnier en vieux. || 18° Goût de vieux, dit aussi amertume, maladie des vins qui leur donne un goût amer, qui est caractérisée par la production d'un ferment organisé, et qui s'attaque surtout aux vins fins. || 19° Vieux pris adverbialement. Elle s'habille plus vieux que son âge. Les bois doivent être vieux coupés et bien seés, quand on les emploie, afin qu'ils ne se déjetent point, GENLIS, *Maison rust.* t. I, p. 49, dans POUGENS. || Proverbes. Les vieux amis et les vieux écus sont les meilleurs, ou, plus brièvement, vieux amis, vieux écus. || Jeune chair et vieux poisson, les bêtes jeunes, qui sont plus tendres, et, au figuré, les femmes dans leur jeunesse, le poisson quand il est gros. || Pour vivre longtemps, il faut être vieux de bonne heure, il faut se ménager tandis qu'on est jeune.

— REM. Au XVII^e siècle on pouvait dire vieil dans toutes les positions. Ô que pour avoir part en si belle aventure Je me souhaiterois la fortune d'Eson, Qui, vieil comme je suis, revint, contre nature, En sa jeune saison ! MALH. II, 42.

— HIST. XI^e s. Ça est l'airail le viel d'antiquitet; Tut survesquiet... CH. DE ROL., CLXXV. || XIII^e s. Tout se plaignent de li, et viel et jouvencel, Berte, LXXV. Dame, ce dist la vielle, ne vous chaud d'esmaier, *ib.* XI. Et avec ce li n'est pas vieux. Ains est jeunes, dont il vaut mieux, *la Rose*, 3463. Et ainsi il croient le Viel de la montagne, cil qui nourrit les Assacis, JOINY. 229. Viel qui cuide assez vivre, Tieg [je tiens] à fol et à ivre, Ce dit Salemons, *Marcoul et Salemon, ms. de St-Germ.* f° 29, dans LACURNE. Quant Ulfins oï ensinc parler ce vieil home, si se merveilla moult, et li vieux hom li dist... *Merlin*, f° 64, *recto*. || XIV^e s. Je croi bien que Bertran jà viel ne vivra; Car il est trop hardis; oecire se fera, *Guescl.* 15822. Car jone dame à viel mari A maintes fois le cuer mari, J. DE CONDÉ, t. II, p. 39. || XV^e s. Et se ses habit estoit vieil, Qu'il ne soit ors [sales] ne descousus, Taichiez, soilliez, ne desrompus, E. DESCH. *Poésies mss.* f° 518. Je veiz le bon homme viel presenter le gage à son filz [le provoquer en combat singulier], *comm.* IV, 4. Sire, dist la dame, besoin fait vieille trotter, *Perceforest*, t. IV, f° 50. Toujours vieil singe est desplaissant, VILON, *Autre ballade en vieil langage*. || XVI^e s. Veux-tu, vieille ridée, entendre Pour quoi je ne te puis aimer? Amour, l'enfant mol, jeune et tendre, Toujours le vieil sang trouve amer; Le vin nouveau fait animer Plus l'esprit que vieille boisson; Et puis l'on n'oit bien estimer Que jeune chair et vieil poisson, MARROT, III, 479. Pour estre antique il faudroit qu'il y eust mille ans; ancien, deux cent; vieil, plus de cent, *Moyen de parvenir*, p. 142, dans LACURNE. Vin vieux, ami vieux, or vieux, H. EST.

Précell. p. 172. Il n'est miracle que de vieux saints, *id.* *Apol. d'Hérod.* p. 631, dans LACURNE. Les vieux du sénat, *Mont.* I, 23. Dionysius le vieil, ayant prins la ville de Regge, *id.* I, 3. Enfant, homme, vieil, j'ay tousiours creu... *id.* I, 183. Comme le vieil Crassus qu'on ne veit jamais rire, *id.* III, 344. Monsieur d'Acier, jeune gentilhomme de cette grande maison d'Acier et Gursol, mais pourtant vieux capitaine et soldat, *Brant. Capit.* fr. t. IV, p. 198. Vieux peché fait nouvelle honte, *COTGRAVE.* C'est grand peine que d'estre vieux, mais il ne l'est pas qui veut, *id.* François le Coinde de 47 ans, Jacques de Lannoy de 46 ans, vieux eschevins dudit pays, *Nouv. const. gén.* t. I, p. 376.

— ETYM. Wallon, *vi*, vieux, *vill*, vieille; bourguign. *veille*, vieille; provenç. *vel*, *velh*, *vielh*, *velh*; cat. *vell*; espagn. *viejo*; portug. *velho*; ital. *vecchio*; du lat. populaire *veclus* pour *vetulus* (*vetulum*, non *veclum*, dit l'Appendix Probi, dans Keil, v, 162). *Vétulus* est le diminutif de *vetus*, qui tient au grec *ἔτος*, éolien *Fétos*, année, sanscr. *vatsa*, année, et signifie par conséquent proprement annuel. Les deux formes *veit* et *vieux* s'expliquent par l'ancienne langue: *veit* est le cas du régime, *viels* ou *vieux* est celui du sujet; ces deux sont restées dans la langue moderne, qui ne s'en est plus servie que pour des usages de prononciation. À côté de *veit*, l'ancienne langue avait aussi *viez*, pour les deux genres; *viez* vient du lat. *vetus*. *Viez* se dit encore dans les campagnes de Normandie.

VEILLARD (vié-lar; *ll* mouillées, et non vié-yar; le *d* ne se lie pas; au pluriel, l'*s* ne se lie pas; cependant quelques-uns la lient: les vié-lar-z amoureux), *s. m.* || 1° Homme qui est dans le dernier âge de sa vie. Il y a trois sortes de personnes que mon âme hait, et dont la vie m'est insupportable: un pauvre superbe, un riche menteur, et un vieillard fou et insensé, *SACI, Bible, Ecclésiastique*, xxv, 3 et 4. Les vieillards aiment à donner de bons préceptes, pour se consoler de n'être plus en état de donner de mauvais exemples, *LA ROCHEFOUC. Max.* 93. Vieillard, lui dit la Mort, je ne t'ai point surpris; Tu te plains sans raison de mon impatience, *LA FONT. Fabl.* VIII, 4. Ce que M. le Tellier avait vu arriver à tant de sages vieillards qui semblaient n'être plus rien que leur ombre propre, le rendait continuellement attentif à lui-même, *Boss.* le Tellier. C'est une grande difformité dans la nature qu'un vieillard amoureux, *LA BRUY. xi.* Ce n'est pas le besoin d'argent où les vieillards peuvent appréhender de tomber un jour, qui les rend avarés, *id.* xi. Le souvenir de la jeunesse est tendre dans les vieillards; ils aiment les lieux où ils l'ont passée... *id.* xi. Une trop grande négligence, comme une excessive parure, dans les vieillards, multiplie leurs rides et font mieux voir leur caducité, *id.* xi. Un vieillard qui a vécu à la cour, qui a un grand sens et une mémoire fidèle, est un trésor inestimable: il est plein de faits et de maximes... *id.* xi. L'âge faisait encore une grande distinction; et le nom de vieillard, dans l'Écriture, marque ordinairement de la dignité, *FLEURY, Mœurs des Israél.* tit. v, part. 2, p. 48. Les femmes vivent un peu plus que les hommes, c'est-à-dire qu'en une génération on trouve plus de vieilles que de vieillards, *VOLT. Dict. phil. Femme.* Je suis si vieux que je ne peux plus jouer les vieillards; c'est un grand dommage; car je vous avoue modestement que je jouais Lussignan beaucoup mieux que Sarrazin, *id.* *Lett. Villette*, 8 juill. 1766. Je n'ai point cette raideur d'esprit des vieillards, je suis flexible comme une anguille, et vif comme un lézard, et travaillant toujours comme un écueuil: dès qu'on me fait apercevoir d'une sottise, j'en mets vite une autre à la place, *id.* *Lett. d'Argental*, 22 oct. 1759. Ces deux vieillards dont il est fait mention dans les Transactions philosophiques, dont l'un a vécu 166 ans, et l'autre 144, *BUFF. Hist. nat. hom. Éuv.* t. IV, p. 356. Rien de plus commun qu'un vieillard qui commence à vivre; rien de plus commun qu'un vieillard qui meurt avant que d'avoir vécu, *DIDER. Claude et Nér.* II, 1. Pourriez-vous me dire pourquoi il y a de beaux vieillards et point de belles vieilles? *DIDER. Lett. à Mlle Voland*, 31 juill. 1762. Il y a bien de la différence entre être un beau vieillard et avoir une belle vieillesse; peut-être n'est-on pas un beau vieillard sans avoir une belle vieillesse... mais on peut certainement... avoir une belle vieillesse et n'être pas un beau vieillard, *id.* 15 août 1762. J'aime les enfants et les vieillards; je regarde ceux-ci comme des êtres singuliers que le

sort a épargnés, *id.* 19 août 1759. Sur l'âge des vieillards c'est en vain qu'on se fonde; ils sont très-obstinés à rester dans ce monde, *A. DUVAL, Fille d'honn.* II, 42. || 2° Il se dit des personnes avancées en âge, tant hommes que femmes. L'âme s'échappe du vieillard sans effort; elle est sur le bord de sa lèvres, *DIDER. Cl. et Nér.* II, 7. Les vieillards, qui, devenus par leurs infirmités et par leurs besoins, plus personnels et plus concentrés dans ce qui les touche, éprouvent quelquefois, en perdant leurs amis même, la consolation secrète de jouir encore de la vie, et de subir quelques moments plus tard la loi commune de la nature, *D'ALEMB. Élog. St-Aulaire.* || 3° Fig. Calendrier des vieillards, prétextes tirés du repos des fêtes par un vieux mari à l'égard de sa jeune femme, *LA FONT. Calendr.* Tu te moqueras de moi, et tu m'enverrais pour étrennes le calendrier des vieillards, *CH. DE BERNARD, Un acte de vertu*, § v. || 4° *Au fém.* Vieillard (employé seulement avec une nuance de mépris dans le style moqueur et satirique). Décider cette sensible vieillard à quelque équipée folâtre et romanesque dans le goût des pèlerinages de Gretna-Green, *CH. DE BERNARD, le Gentilhomme campagnard*, § XIX. || 5° Vieillard, oiseau d'Amérique ainsi nommé parce qu'il a sous la gorge une espèce de duvet blanc ou plutôt de barbe blanche, *BUFF. Ois. t. XII*, p. 69. || 6° Terme d'alchimie. Vieillard des sages, le mercure.

— HIST. XIII^e s. Mes peres m'a à un vieillard donnée, Qui en cest mois [logis] m'a mise et enserrée, *Romancero*, p. 37. Je le vos di por Ysengrin Et por un prestre dat Martin; Vieillaz estoit auques li prestres, *Ren.* 7388. || XIV^e s. Et tele amisté utile est mesmement en gens villards et anciens, *ORESME, Éth.* 233. || XVI^e s. Il fut faict loup, et la marque conforme Retient encor de sa première forme; Tel poil vieillard et tel frayer de vis Encerces a... *MAROT*, IV, 24. D'un pas vieillard son allure hastoit, *DU BELLAY*, IV, 24, *verso*. Nul samedi sans soleil, nul vieillard sans estre jaloux, nulle belle femme sans amours, *SAUVAL, Hist. de Paris*, t. III, p. 12, dans LACURNE. Mieux vaut l'ombre d'un sage vieillard que les armes d'un jeune coquard, *COTGRAVE*.

— ETYM. *Veil*, avec la finale péjorative *art*; provenç. *veillard*, *viliard*; catal. *vellos*; espagn. *viejazo*; portug. *velho*; ital. *vecchiardo*.

† **VEILLARDE** (vié-lar-dé, *ll* mouillées), *v. n.* S'altérer en vieillissant, en parlant des vins. Les vins vieux, soumis au chauffage, deviennent secs et vieillardent, *Acad. des sc. Compt. rend.* t. LXXIV, p. 792.

† **VEILLEMENT** (vié-lle-man, *ll* mouillées), *adv.* D'une manière vieille, à la manière des vieilles gens. [Mme de Maintenon était] toujours très-bien mise, noblement, proprement, de bon goût, mais très-modestement, et plus vieilllement alors que son âge, *ST-SIM.* 414, 196.

VEILLERIE (vié-lle-rie, *ll* mouillées, et non vié-ye-rie), *s. f.* || 1° Vieilles hardes, vieux meubles. Il se plaît à acheter des vieilleries. || 2° Fig. et familièrement. Idées rebattues, conceptions usées. Ces messieurs ont fait vœu de nous ennuier des mêmes vieilleries, *GRIMM, Corresp.* t. II, p. 454. Tous les recueils publiés depuis quarante ans sous le titre de fables nouvelles n'offrent que des vieilleries traduites et retraduites de Lessing, d'Yriarte ou de Pignotti, *ARNAULT, Loisirs d'un banni*, t. II, p. 125, dans *POUGENS*.

— ETYM. *Veil*.

VIEILLESSE (vié-lle-s', *ll* mouillées, et non vié-yè-s'), *s. f.* || 1° Le dernier âge de la vie, ou période de la vie humaine, dont on fixe le commencement à la soixantième année, mais qui peut être plus ou moins retardée ou avancée, suivant la constitution individuelle, le genre de vie et une foule d'autres circonstances. Verte vieillesse. La vieillesse est un tyran qui défend, sous peine de la vie, tous les plaisirs de la jeunesse, *LA ROCHEFOUC. Max.* 461. L'excès de la vieillesse est affreux et humiliant, *sev.* 6 janv. 1687. Elle était naturellement libérale, même dans son extrême vieillesse, quoique cet âge ordinairement soit souillé des ordures de l'avarice, *Boss.* *Yolande de Montberby*. C'est un fameux problème qui a été souvent agité dans les écoles des philosophes, lequel est le plus désirable à l'homme, ou de vivre jusqu'à l'extrême vieillesse, ou d'être promptement délivré des misères de cette vie, *id.* Adieu, mon cher frère; je crois que nous passerons une assez jolie vieillesse, s'il peut y en avoir de jolie, *MONTENON, Lett. à d'Aubigné*, 16 oct. 1674. L'on craint

la vieillesse, que l'on n'est pas sûr de pouvoir atteindre, *LA BRUY.* XI. À parler humainement, la mort à un bel endroit, qui est de mettre fin à la vieillesse, *id.* XI. Sur l'âge du temps amoné, La vieillesse arrive étonnée De nous trouver encore enfants, *LAMOTTE, Odes*, t. I, p. 268, dans *POUGENS*. Je n'avais point d'idée du bonheur réservé à la vieillesse dans la retraite, *VOLT. Lett. Mme du Defant*, 6 mars 1764. Je trouve que la vieillesse rend l'amitié bien nécessaire; elle est la consolation de nos misères et l'appui de notre faiblesse, *id.* 20 nov. 1765. Je ne sais rien de si ridicule qu'un médecin qui ne meurt pas de vieillesse, *id.* *Lett. d'Argental*, 6 nov. 1767. Les montagnes d'Écosse, de Galles, d'Auvergne, de Suisse ont fourni plus d'exemples de vieillesse extrêmes que les plaines de Hollande, de Flandre, d'Allemagne et de Pologne, *BUFF. Hist. nat. hom. Éuv.* t. IV, p. 358. C'est à regret que je quitte ces précieux monuments de la vieille nature [les ossements fossiles], que ma propre vieillesse ne me laisse pas le temps d'examiner, *id.* *Hist. des min. Fossiles*. Aimez-moi, et tâchez d'améliorer votre santé; l'espoir de passer nos vieillesse ensemble n'est pas au rang des choses impossibles, *GALIANI, Lett. à Mme d'Épinay*, 20 mars 1779. Le plus puissant des maux, l'incurable vieillesse, *M. J. CHÉNIÉ, Édipe-roi*, IV, 3. M. Suard avait pour les faiblesses et les variations d'autrui l'indulgence que donnent et la vieillesse et l'expérience de beaucoup de changements autour de soi, *VILLEMEN, Souv. contemp. les Cent-Jours*, ch. VII. Je pourrai dire un jour, lorsque la nuit douteuse fera parler les soirs ma vieillesse contense, Comment... v. *UGO, Feuill. d'aut.* I. || Une belle vieillesse, une vieillesse où l'on se porte bien. || Fig. Bâton de vieillesse, un enfant, un jeune parent qui sert à soutenir un vieux père, un vieux parent. || 2° Chez les animaux, dernière période de la vie, pendant laquelle ils perdent graduellement leurs forces physiques et leur résistance à la fatigue. || Il se dit des végétaux. Les amandiers et les poiriers, dont la vieillesse rend les fruits meilleurs, dit Aristote, *Dial. d'Orat. Tubero*, t. II, p. 385. || 3° En parlant des choses, vétéusté, ancienneté. Cette maison tombe de vieillesse. *Certes* est beau dans sa vieillesse, et a encore de la force sur son déclin, *LA BRUY.* XIV. || Fig. La vieillesse de l'année, l'hiver. On y voit [en Andalousie] tout d'une vue les montagnes chargées de neige et les campagnes couvertes de fruits... l'hiver et l'été y sont toujours mêlés ensemble; et, quand la vieillesse de l'année blanchit la terre partout ailleurs, elle est ici toujours verte de lauriers, d'orangeurs et de myrtes, *VOLT. Lett.* 39. || État suranné. Je trouve tout ceci d'une vieillesse affreuse, *GRESS. le Méch.* III, 9. || 4° Collectivement. Les vieilles gens. On voit par ta rigueur [de la mort] tant de blondes jeunesse, tant de riches grandeurs, tant d'heureuses vieillesse, En fuyant le trépas au trépas arriver, *MALH.* I, 4. Il faut avouer que, quand la vieillesse se met l'amour en tête, elle fait cent fois plus d'extravagances que la jeunesse, *HAUTEROCHE, Crispin méd.* II, 4. La jeunesse se flatte, et croit tout obtenir; la vieillesse est impitoyable, *LA FONT. Fabl.* XII, 5. La vieillesse chagrine incessamment amasse, *BOIL. Art* p. III. Les soins de la santé si chers à la vieillesse, *MASS. Or. fun. Villeroy*. La vieillesse, toujours prête à raconter ses exploits passés, *id. Or. fun. Conti.* || Proverbe. Si jeunesse savait et si vieillesse pouvait, *VOY. JEUNESSE*.

— HIST. XIII^e s. Mes dous fils ieres [tu étais] et ma joie, Et mes solas et ma hauteche, Et li bastons de ma velleche, *GUI DE CAMBRAI, Barl. et Jos.* p. 145. Sachez, cil sont trop honni qui n'iront [à la croisade], S'il n'ont poverte ou vieillesse ou malage, *QUESNES, Romanc.* p. 94. || XIV^e s. Le connestable, voir, à qui Fiennes apent, Veut rendre au roi l'espée; vieillesse le surpront, *Guescl.* 17239. Combien que lors aucuns eussent congié pour leur vieillesse, *Charte*, mai 1757, *Arch. nation.* j886, p. 120. || XVI^e s. Les variables accidents que la vieillesse du temps a produits dès l'origine du monde, les établissements des empires, ruines des monarchies... *AMYOT, Préface*. Il m'a promis d'estre bien tost de retour; et moy à luy, que, s'il vous servoit lealement, je ferois tant envers vous, que vous lui donneriez pour repousser sa vieillesse, *MARGUER. Lett.* cxx. Jeunesse oiseuse, vieillesse disetteuse, *COTGRAVE*. Cherche la faim, la soif, les glaces et le chaud, La sucre et les coups; aime-les, car il faut Ou que tes jeunes ans soient l'heur de ta vieillesse, Ou que tes cheveux blancs

et m'a placée au milieu des vierges fidèles qui le servent, MASS. *Profess. relig. serm.* 1. || Les onze mille vierges, légende d'après laquelle onze mille vierges auraient été massacrées par les barbares à Cologne. || Fig. et familièrement. Amoureux des onze mille vierges, se dit d'un homme amoureux de toutes les femmes qu'il voit. || Vierge de fer, instrument de supplice représentant une femme, dont les bras se serraient par un mécanisme sur le condamné et le déchiraient. || 3° Absolument et par excellence, Marie, mère de Dieu (on met un V majuscule). Être dévot à la Vierge. La sainte Vierge. La Vierge Marie. Qu'ont-ils [les sages] rien à dire contre la résurrection et contre l'enfantement de la Vierge ? qu'est-il plus difficile de produire un homme ou un animal, que de le reproduire ? PASC. *Pens.* xxiv, 20. Lorsque le peuple d'Éphèse eut appris que les pères du concile avaient décidé qu'on pouvait appeler la Vierge mère de Dieu, il fut transporté de joie ; il baisait les mains des évêques ; il embrassait leurs genoux ; tout retentissait d'acclamations, MONTESQ. *Esp.* xxv, 2. Mais va, ma belle enfant, offrir un nouveau don à la Vierge des Bois dont tu portes le nom, c. DELAV. *Louis XI*, II, 40. || La Vierge d'août [le 15 août, fête de l'Assomption] démet le temps ou le remet, dicton des environs de Douai. || Ordre de la Bienheureuse Vierge Marie, communauté de religieuses de Sainte-Jeanne, appelées aussi Annonciades. || 4° Une image de la sainte Vierge. Que [Louis XI]... Ce roi bigot, pour se souler de crimes, Mette sa Vierge entre le diable et lui, BÉRANG. *Censeur*. || 5° Terme d'astronomie. Un des douze signes du zodiaque, celui qui, par suite de la révolution annuelle de la terre, semble parcouru à peu près du 20 août au 20 septembre par le soleil (avec un V majuscule). || 6° Terme d'alchimie. Vierge épouse, le mercure. || 7° Adj. Il se dit des personnes, filles ou garçons, qui ont vécu dans la continence. Cet apôtre vierge [saint Jean]... BOSS. *Anne de Gonz.* II [le père de Montaigne] jurait s'être marié vierge à trente-trois ans, J. J. ROUSS. *Em.* IV. || Fig. Âmes pures et innocentes, âmes vierges comme les appelle saint Jean, BOSS. *Mar.-Thér.* La justice demeurer constante, et pour ainsi dire toujours vierge et incorruptible parmi des occasions si délicates, quelle merveille de la grâce ! M. LE TELLIER. Ô solitude, cher asile des âmes vierges, dérobe au monde trompeur les filles de saint Bernard, FÉN. t. xvii, p. 241. Elle [mon âme] m'a dit : tu me dois un beau cierge, Car sans mon souffle au néant tu restais ; Mais jusqu'à toi je n'arrivai point vierge, BÉRANG. *Métemps.* || Fig. Réputation vierge, réputation intacte. || 8° Fig. Il se dit de choses qui n'ont encore été soumises à aucun usage, à aucun travail. Quand Galilée et Bacon parurent après tant d'esprits sublimes que l'antiquité avait produits, ils trouvèrent la carrière des sciences encore vierge, MONT. *Instit. Mém. scienc.* t. III, p. CIII. || Terre vierge, terre qui n'a jamais été cultivée. Toutes les terres des Iles étaient vierges, lorsque les Européens entreprirent de les défricher, RAYNAL, *Hist. phil.* XI, 25. || On dit de même : un sol vierge, une nature vierge. || Forêt vierge, forêt où l'on n'a jamais coupé de bois. Les forêts vierges de l'Amérique. || Épée vierge, épée qui n'a fait encore de mal à personne, qu'on n'a pas encore tirée du fourreau pour se battre. || Cire vierge, cire qui n'a été employée à aucun usage. Tenant en la main droite un cierge De cire noire, et non pas vierge, SCARR. *Virg.* VI. || 9° Qui n'a subi aucune préparation. || Huile vierge, huile qui sort des olives sans qu'on les ait pressées. || Métaux vierges, synonyme de métaux natifs. || Il se dit aussi des métaux qui n'ont point passé par le feu. De l'argent vierge. De l'or vierge. Du mercure vierge. || 10° Parchemin vierge, parchemin qui est fait avec la peau de jeunes agneaux, de jeunes chevreux. Du sel, du pain bénit... pliés en du parchemin vierge, REGNIER, *Sat.* XI. || 11° Terme de peinture. Teinte vierge ou en couleur vierge, celle qui n'est ni fondue ni noyée dans les autres. || 11° Vigne vierge, voy. VIGNE.

— HIST. XIII^e s. Cil Dieu qui de la virge en Bel-leem naquit, Berte, LII. Por plus enforcier l'an-tesme, Quand il aura finé son tesme, Li met ou poing ung ardent cierge Qui ne fu pas de cire vierge, la Rose, 19790. Lors [Jacob] engendra Joseph le vierge, Qui fu plus simples que n'est sierge, *Hist. des trois Maries*, ms. p. 48, dans LACURNE. Tos sains et totes virgenes aime, *Roi Guillaume*, p. 57, dans DU CANGE, à la Table française. || XV^e s. Il estoit doux, courtois et debonnaire,

vierge et chaste de son corps, et large aumosnier, FROISS. II, III, 96. Si l'assiegeriez volentiers, Si n'eussiez paour qu'endementiers [pendant ce temps] Aucuns vous chantassent des vierges [ne vous jouassent un mauvais tour], Ou que l'en vous donnast des verges, Comme à gens mauldiz et haiz, AL. CHART. p. 749. || XVI^e s. Et se bouterent dedans ledit chasteau [Brescia] les Espagnols, pensant les Venitiens que ce fust en leurs privez noms ; mais, quand lesdits Espagnols furent dedans, leur chanterent l'évangile des vierges, c'est du demene de la guerre, F. DESREY, *À la suite de Monstrelet*, p. 446, dans LACURNE. Ne fin papier, ne vierge parchemin, Pour mon propos escrire rien ne valent, MAHOT, I, 364. Car il n'affiert à garses diffamées User des droits de vierges bien famées, M. I, 362. [Le père de Montaigne] de soy, juroit saintement estre venu vierge à son mariage, et si avoit eu fort longue part aux guerres delà les monts, MONT. II, 47.

— ETYM. Bressan, *viörze* ; provenç. *verge*, *vergi*, *virgi* ; espagn. *virgen* ; portug. *virgem* ; ital. *vergine* ; du lat. *virginem*. Dans l'historique, *virgene* n'est qu'orthographique et étymologique ; la prononciation n'en est pas moins de deux syllabes.

† VIÈTE ou VIETTE (viè-t), s. f. Nom qu'on donne, dans quelques lieux, à la portion du sarmement de l'année précédente qui reste après la taille de la vigne.

VIEUX (vieil), adj. Voy. VIEIL.

VIF, VIVE (vif, vi-v'), adj. || 1° Qui est en vie. Ayant ouvert la poitrine d'un animal vif, DESC. *Fatus*, 2. Mais que vif aux enfers je sois précipité, Si jamais je consens à cette lâcheté, MAIR. *Sophon.* IV, 3. D'un loup écorché vif appliquez-vous la peau Toute chaude et toute fumante, LA FONT. *Fabl.* VIII, 3. Marie-Thérèse, aussitôt emportée que frappée par la maladie, se trouve toute vive et tout entière entre les bras de la mort sans presque l'avoir envisagée, BOSS. *Mar. - Thér.* Ces voleurs, remarquant que j'étais plus mort que vif, me protestèrent, pour me rassurer, qu'ils ne me feraient aucun mal, LESAGE, *Est. Gonz.* 8. Cinquante-neuf chevaliers [du Temple] furent brûlés vifs à Paris, à la porte Saint-Antoine, VOLT. *Hist. parl.* 4. Les amants de ces princesses [les femmes des trois fils de Philippe le Bel] furent condamnés à un nouveau genre de supplice ; on les écorcha vifs ; quels temps ! et nous nous plaignons encore du nôtre ! M. *Mœurs*, 75. || Poétiquement et fig. Une mort toujours vive, la damnation éternelle. Amoureux d'une vie ingrate et fugitive, Ils acceptent pour l'âme une mort toujours vive, Où, mourant à toute heure et ne pouvant mourir, Ils ne sont immortels que pour toujours souffrir, CORN. *Imit.* II, 12. || Par plaisanterie, imprimé tout vif, se dit d'un homme qui se voit imprimé ou qu'on voit imprimé, sans qu'il s'attendit beaucoup à l'être. Quand il a su que j'étais imprimé tout vif, BEAUMARCH. *Barb. de Sév.* I, 2. || Chair vive, se dit, dans un corps vivant, par opposition à chair morte. Couper jusqu'à la chair vive. || Cheveux vifs ou naturels, cheveux tels qu'ils ont été coupés sur la tête. || Haie vive, voy. HAIE, n° 1. || Terme d'eaux et forêts. Une forêt est vive quand elle a de beaux et grands arbres. || Bois vif, se dit des arbres qui donnent des branches et des feuilles, par opposition à bois mort. || Arbre vif, celui qui est sans défaut et qui doit produire 60 planches (Lorraine). || Terme de chasse. Une forêt, une garenne est vive, quand elle renferme beaucoup de bêtes fauves. || Plaine vive, plaine où il y a beaucoup de gibier. || Vive pâture, voy. PÂTURE, n° 4. || 2° Fig. Il se dit de choses auxquelles on prête le titre de vif ou vivant, en raison de quelque qualité. || Eau vive, eau qui coule de source. Car ainsi que d'un mont tombent de vives eaux... V. HUGO, *Voix intér.* IX. || Eau vive se dit aussi d'une eau qui est trop crue. Les eaux trop vives sont malsaines. || Vive eau, grande marée. Je suis bien aise d'apprendre que vous espérez faire sortir à cette vive eau tous les bâtiments armés, *Seignelay à Hubert*, 7 août 1678, dans JAL. Les navires d'un tirant d'eau de 3^m,90 à 4^m peuvent entrer dans le port de Lannion, à haute mer de vive eau ; mais, à haute mer de morte eau, il ne peut entrer que les petits bâtiments de 2^m à 2^m,50 au plus de tirant d'eau, E. CRANGEZ, *Voies navig. de Fr.* p. 265. || Substantivement. Le vif de l'eau, la haute eau d'une marée. || Force vive, voy. FORCE, n° 16. || Roche vive, roche dont la surface n'a pas été altérée. || Le roc vif, ce qui forme le roc même, par opposition à la terre, au sable qui le recouvre. Ce che-

min, taillé de main d'homme dans le roc vif à une hauteur considérable au-dessus de la rivière, est un ouvrage admirable, SAUSSURE, *Foy. Alpes*, t. IV, p. 438. || Vif fonds, terre qui n'a pas été remuée. Vers 1840, il a été procédé... au curage à vif fond du Mardyck, E. CRANGEZ, *Voies navig. de France*, p. 363. || Curer les fossés à vif fond, vif bord, les curer en les tenant dans leur profondeur et leur largeur réglementaires. || Vive arête, le tranchant des angles de la pierre, du bois, etc. lorsqu'ils ne sont ni écornés ni émoussés. Une poutre à vive arête. || Chaux vive, chaux qui n'a point été imprégnée d'eau. || Dartre vive, dartre qui paraît très-enflammée. || Terme de métallurgie. Vives fontes, fontes vives, fontes qui, une fois en liquéfaction, se tiennent liquides très-longtemps. || Terme de marine. Œuvres vives d'un vaisseau, les parties qui trempent dans l'eau. || 3° Qui a beaucoup de vigueur, d'activité, en parlant des personnes ou des animaux. Cheval vif. Celui-ci [Condé] plus vif, mais sans que son feu eût rien de précipité, BOSS. *Louis de Bourbon*. Il est cruel pour un homme aussi vif que je le suis, de lire neuf volumes entiers [la Clarisse de Richardson] dans lesquels on ne trouve rien du tout, VOLT. *Lett. Mme du Deffant*, 12 avr. 1760. De tous les sots, les plus vifs sont les plus insupportables, DUCLOS, *Consid. mœurs*, 13. Peut-être y a-t-il plus d'esprit chez les gens vifs que chez les autres ; mais aussi ils en ont plus besoin, M. *ib.* [L'écureuil] est propre, leste, vif, très-alerte, très-éveillé, BUFFON, *L'écureuil*. Les caractères vifs, sur lesquels glissent les peines légères, sont ceux qui résistent le moins aux grands dangers, BERNARD. DE ST-PIERRE, *Paul et Virg.* || Avoir le sentiment vif, les sens vifs, être fort sensible à l'impression des objets extérieurs. || Avoir les passions vives, les sentiments vifs, avoir l'âme extrêmement sensible, avoir les passions violentes. || Avoir l'esprit vif, l'imagination vive, concevoir, produire promptement et facilement. || 4° Qui sent vivement. Très-reconnaissant des services, elle aimait à prévenir les injures par sa bonté ; vive à les sentir, facile à les pardonner, BOSS. *Duch. d'Orl.* Toujours vive pour ce grand prince [Louis XIV], toujours jalouse de sa gloire, M. *Mar.-Thér.* Plus vous êtes vif pour le monde et pour ses faux plaisirs... MASS. *Carême, Pêcheresse*. Toujours éloquent à décrier le monde, toujours plus vif à l'aimer, M. *Orais. fun. Dauphin*. || Être vif, s'impatienter, s'emporter facilement. || On dit aussi en ce sens-là : vif comme la poudre, comme le salpêtre. || 5° Vif sur, prenant grand intérêt à, se passionnant pour. Je n'ai jamais vu un si bon homme [que le Camus], ni plus vif sur tout ce qui vous regarde, sév. 29 janv. 1672. Ne soyez point si vif sur des riens, M. 14 juin 1677. Magnieux et Aubry, vifs sur notre affaire, étaient par là devenus odieux au premier président, sr-sm. 24, 248. Ce sont des cœurs tranquilles et paresseux qui ne sont vifs sur rien, MASS. *Carême, Tiéd.* 2. || 6° Qui a de la vivacité, en parlant des choses. Des manières vives. Cette compagnie était la maréchale d'Estrées, le Chanoine, Bussy, Rouville et Corbinelli ; tout a prospéré, vous n'avez jamais rien vu de si vif [que la conversation], sév. 292. Je suis dans le mouvement d'un commerce fort vif avec le mien [fils] qui est en Bretagne et sur le point d'épouser une fille de bonne maison, M. 4 déc. 1683. L'un [Turenne], par de vifs et continuel efforts, emporte l'admiration du genre humain et fait taire l'envie, BOSS. *Louis de Bourbon*. Dans le feu, dans le choc, dans l'ébranlement, on voit naître tout à coup [chez le prince de Condé] je ne sais quoi de si net, de si posé, de si vif, de si ardent... M. *ib.* || Un feu vif, un feu qui brûle avec activité. || Attaque vive, attaque prompte et forte. Ce fut là qu'après une action assez vive il [Marsigli] tomba blessé et presque mourant entre les mains des Tartares, FONTEN. *Marsigli*. || Une vive canonnade, une vive fusillade, une canonnade, une fusillade rapide et continue. || On dit dans le même sens : Les ennemis firent un feu très-vif. || Terme de médecine. Pouls vif, pouls qui réunit la promptitude, la fréquence et la force, sans dureté. || Cet atelier est fort vif, il y règne beaucoup d'activité (phrase qui a vieilli). || 7° Il se dit pour caractériser la force de certaines impressions physiques. Une chaleur vive. Un froid vif. Un vif accès de goutte. || Air vif, air pur et frais, tel que celui des lieux élevés et qui fait impression sur la poitrine. || 8° Il se dit pour caractériser la force de certaines impressions morales. Vif désir. Vif amour.

Les jalousies [de la part de Montespan à l'égard du roi] sont vives; ont-elles jamais rien empêché? sév. 30 sept. 1676. Que le lâche pressé du vif remords que donne... TH. CORN. *Essex*, III, 2. || Foi vive, foi ardente et ferme, et aussi la foi qui est accompagnée des œuvres. || Les objets font sur lui une impression vive, une sensation vive, ils produisent sur lui une impression, une sensation forte et prompte. || Cela fit sur l'assemblée une vive sensation, cela fit une sensation marquée. || 9° Qui dure, subsiste, comme quelque chose de vivant. Cette disgrâce est encore bien vive dans nos têtes, sév. 388. Nous parlâmes de vous... avec un souvenir tout vif; vous viendrez le renouveler, id. 21 févr. 1689. || Être vif dans le souvenir, dans l'esprit, y avoir laissé une marque profonde. H [la Rochefoucauld] vous prie de croire que vous êtes encore toute vive dans son souvenir, sév. 40 avr. 1674. Je n'ai jamais vu une personne absente être si vive dans tous les cœurs; c'était à vous qu'était réservé ce miracle... on ne se passe point de vous, id. 41 mars 1674. || 10° Qui se fait sentir comme dans une partie vivante. Je vous aime avec une tendresse si sensible que je n'ose y penser; c'est un endroit si vif et si délicat dans mon cœur, que tout est loin en comparaison, sév. 27 oct. 1673. || 11° Se dit pour exprimer la force de la lumière, des couleurs. Couleur vive. Dans un âge, où ce peu de beauté que m'ont donné les cieus D'un assez vif éclat faisait briller mes yeux, CORN. *Pomp.* I, 3. Avez-vous jamais vu, madame, un diamant plus vif que celui que vous voyez que mon père a au doigt? MOL. *L'Av.* III, 42. L'autre [Condé] jette d'abord une si vive lumière, qu'elle [l'envie] n'osait l'attaquer, BOSS. *Louis de Bourbon*. La moindre ombre se remarque sur ces vêtements qui n'ont pas encore été salis; et leur vive blancheur en accuse toutes les taches, id. *Mar.-Thér.* Du rouge vif sur le sommet de la tête, du beau bleu sur l'occiput... BUFF. *Ois.* T. X, p. 307. || Un teint vif, un teint fort coloré. || Yeux vifs, yeux brillants et pleins de feu. Des yeux vifs et prêts à être tendres, MONTESQ. *Temple de Gnide*, 5. || On dit dans le même sens : avoir l'œil vif, le regard vif. || 12° Exprimé avec chaleur, avec force; énergique, animé. Reproches vifs. Une vive prière. La discussion fut vive. Ils eurent une altercation fort vive. Dans ces sortes de disputes... quand on s'est un peu expliqué... tout ce qui suit est plus vif et plus pressant, BOSS. *Conf. avec Claude, Avert.* En rassemblant les divers sujets dont on veut dire la même chose, on abrège le discours, et on le rend plus vif, DUMARS. *Œuv.* t. V, p. 82. || Expressions vives, expressions où se fait sentir le feu de l'imagination. || Traits vifs, traits piquants. || Des propos vifs, des propos qui approchent de l'insulte. || 13° Familièrement, un peu vif, se dit d'un langage où l'on traite l'adversaire sans ménagement. Cet article est un peu vif; mais il est vrai et utile; il faut confondre quelquefois l'ignorance orgueilleuse, VOLT. *Dict. phil. Fonte.* || 14° Terme d'ancienne coutume. Vif gage, celui dont les fruits se comptent sur la dette, et servent à la diminuer en proportion, voy. GAGE à l'histoire, XVI^e siècle, et MORT-GAGE. || 15° S. m. Terme de jurisprudence. Le mort saisit le vif, dès qu'un homme est mort, ses biens passent à son héritier légitime, sans qu'il soit besoin d'aucune formalité. || Entre vifs, entre personnes vivantes. Donation entre vifs. Un code qui statue sur les dispositions des biens par testament ou entre vifs, MONTESQ. *Esp.* XXVIII, 37. || Terme de chasse, le vif, l'oiseau vivant. || Peindre au vif, peindre d'après nature. Tel de fâcheux a mérité le titre, Qui sera peint au vif dans mon épître, SCARR. *Œuv.* t. VII, p. 468. || 16° Le vif, la chair vive. Il faut couper toutes ces chairs jusqu'au vif. Le maréchal, en ferrant ce cheval, l'a piqué jusqu'au vif. || Fig. Si M. l'abbé Terrai vous a rogné un peu les ongles, il me les a coupés jusqu'au vif, VOLT. *Lett. Mme du Deffant*, 26 mars 1770. || Fig. Piquer au vif, faire une offense très-sensible. Et, sans piquer au vif, me mettre à la satire, REGNIER, *Sat.* I. Jusques au vif il voulut la blesser, LA FONT. *Court.* Marius, piqué jusqu'au vif de cette espèce d'insulte, ne la lui pardonna jamais, ROLLIN, *Hist. anc. Œuv.* t. I, p. 595, dans POUGENS. || En un autre sens, piquer jusqu'au vif, faire une vive impression. Partant, madame, en un mot comme en mille, Votre beauté jusqu'au vif m'a touché, LA FONT. *Magn.* || Être touché au vif, être sensiblement touché de quelque chose. Et puisqu'au vif du cœur ma parole te touche, REGNIER, *Épit.*

1. Il ne me faut guère toucher sur ce sujet [le chagrin de l'absence de Mme de Grignan] pour me toucher au vif, sév. 8 janv. 1674. || Trancher, couper dans le vif, étendre les incisions jusqu'à la chair vive. || Fig. Quelquefois, à force de vivre, l'étoile pâlit; il est plus sûr de couper dans le vif [il s'agit de la mort de Turenne], principalement pour les héros, dont toutes les actions sont si observées, sév. 6 août 1675. || Fig. Trancher, couper dans le vif, renoncer tout d'un coup à une chose qui faisait beaucoup de plaisir. Pour moi, j'ai regretté Livry; j'ai coupé dans le vif; cette solitude me plaisait, et les beaux jours qu'il fait encore m'offensent, sév. 8 nov. 1679. || Trancher, couper dans le vif, signifie aussi rompre tout à coup des relations, des habitudes nuisibles, ou prendre des mesures énergiques dans une affaire. C'est-à-dire qu'il faut couper jusqu'au vif; c'est-à-dire qu'il faut porter le couteau jusqu'aux inclinations les plus chères, BOSS. *Sermon pour le temps du Jubilé, Sur la pénit.* 3. Il faut du moins haïr nos plaies, si nous ne pouvons pas encore couper jusqu'au vif pour les guérir, MASS. *Carême, Prière*, 2. || Fig. Prendre quelque chose sur le vif, faire un sacrifice qui coûte. Afin que notre aumône soit un sacrifice, ne jetons pas seulement un superflu qui ne coûte rien à la nature, mais prenons quelque chose sur le vif, en sorte que nous souffrions pour notre frère, BOSS. *Méd. sur l'Év.* 2^e partie, 41^e jour. || 17° Le vif, la partie la plus dure d'un moellon. || Terme d'architecture. Le vif de la colonne, le fût. || Vif du piédestal, son dé. || 18° Le point, le moment où une chose a le plus de vivacité. Le vif du débat. Entrer dans le vif de la question. || Quelque chose de vif, d'animé. Ami, veux-tu savoir, touchant ces deux sonnets Qui partagent nos cabinets, Ce qu'on peut dire avec justice? L'un nous fait voir plus d'art, et l'autre plus de vif, CORN. *Épigramme*. Un vif, une sorte d'éclatant autour d'eux [les courtisans que réjouissait la mort du Dauphin] les distinguait, malgré qu'ils en eussent, str.-SM. t. IX, p. 423, édit. CHÉNEVEL. Le tour qu'on prend [dans un ouvrage], et le vif dont on l'accompagne depuis le commencement jusqu'à la fin, feront trouver à peu de lecteurs cette pièce longue, quand même elle le serait, BAYLE, *Nouvelles, etc. de mars 1686*. || 19° Le vif, poisson, voy. VENIN, n. 6. || 20° De vive voix, loc. adv. En employant la parole, par opposition à par écrit. Le reste se dira de vive voix, BOSS. *Lett. Corn.* 153. Il est très-difficile de faire entendre par écrit ce qui concerne les sons d'une langue; cela serait très-facile de vive voix, DUCLOS, *Œuv.* t. IX, p. 46. || Substantivement. La vive voix. Je vous prie de l'avertir que, dans l'avis, rien n'a été ajouté à la vive voix, BALZ. *Avis écrit*. Les réponses courtes par écrit dans les grandes questions ne durent guère; la vive voix tranche, parce qu'on va d'abord au point, BOSS. dans le *Dict. de DUCHÈZ*. || 21° De vive force, loc. adv. Avec violence, en surmontant tous les obstacles. Il enleva le poste de vive force.

— REM. 1. On dit vif, avec un infinitif. Vif à reconnaître les bienfaits. || 2. Bouhours (*Nouv. Rem.*) note ainsi les variations du sens de vif dans le XVII^e siècle : « Ce mot a aujourd'hui de nouvelles significations fort élégantes. Ce n'est que depuis quelques années qu'on dit : Une personne vive, une joie vive, une reconnaissance vive, une attention vive, des manières vives, voilà comment ce mot a fait fortune. Mais on a toujours dit : Un esprit vif, une imagination vive, une couleur vive. » — HIST. XI^e s. Vif avoir [bétail], *Lois de Guill.* 25. Ne mais que dous [deux], nen i ad remés vifs [demeurés vivants], *Ch. de Rol.* c. Par vive force les encacèrent Franc, *ib.* cxxix. [Ils tranchent] Ces vestemenz entresque as chars vives, *ib.* cxxiv. L'anme de lui as vifs diables [il] dunct, *ib.* cclxvi. || XII^e s. Quant estes mors, à moult grant tort sui vis, *Ronc.* p. 493. Car cil qui pert honor vaurroit mieux mors que vis, *Sax.* xxvi. À la justice puis les cumande livrer, À prendre u à ardeir, u vifs à desmembrer, *Th. le mart.* 27. || XIII^e s. Force de generation, Por l'espece avoir tous jors vive Par renouvelance naïve, *la Rose*, 7001. Et ses maris [de Lucrece] meismement... s'estudioit à trouver Vives raisons por li prouver Que ses cors n'avoit pas pechié, Quant li cuers [le cœur] ne volt le pechié, *ib.* 8667. Pieça, dit-on, ce m'est advis, Les mors as mors, les vis as vis, *Bl. et Jeh.* 2094. Je doing et octroi à don fait entre vis la moitié de toutes ces choses, DU CANGE, *associare*. En la haute cour peut porter garentie le vif por le mort, *Ass.*

de Jér. 126. S'il est tesmogné par vives vois, REAUM. XII, 58. Or avint ainsi que le soudanc, qui estoit deschaus, se trouva sur une escorcheure que il avoit en la jambe; tout maintenant le venin se feri ou vif, et li tolli tout le pooir de la moitié du cors, JOINV. 213. Saciés bien que cis lions lu contrefais al vif, DE LABORDE, *Émaux*, p. 542. || XIV^e s. Dit Aletaires : sire, ne vous doutez noient; De ces deux chevaliers vous ferai vengeance, Et les vous rendrai mors ou vifs vraiment, *Guescl.* 16004. || XV^e s. Maistre Jehannet de Milan, peintre du duc de Milan, pour un tableau où sont tirés, au près du vif, le feu duc de Milan et son fils, DE LABORDE, *Émaux*, p. 542. L'Anglois frappa de sa lance ledit Louis tout dedans et au travers, sçavoir au-dessous du bras et au vif de son harnoiss... MATH. DE COUCY, *Hist. de Charles VII*, p. 560, dans LACURNE. Quar trop longtempes les Alemans M'ont fait en vive [sur le qui vive] toujours estre, DU CANGE, *vivendus*. Tantost se leva un vent contraire et un orage si très grand, que nullement ne pouvoit aller avant, dont tout vif enrageoit, *Bouciq.* III, 20. Ceste chose, bien au vif examinée, me semble que ce doit estre vertu et non autre cause, *ib.* II, 4. Aux autres pratiquoit plus au vif, car tousjours presentoit de tuer ou prendre son maistre, COMM. V, 6. || XVI^e s. Un sepulcre fait de pierre à grands personages élevés comme le vif, MARG. *Nouv.* LXV. Les accidents ne nous essayant pas jusques au vif... MONT. I, 67. Se faire arracher des dents vives et saines, id. I, 308. Ayant à m'y pourtraire au vif, id. II, 68. Une vive fontaine, id. IV, 43. Ceste parole toucha au vif Thebe, AMYOT, *Pélop.* 52. Il faisoit enterrer des hommes tous vifs, id. *ib.* 53. De la chaux vive, id. *Sert.* 23. Maistre Conrard... fera les pièces qui s'ensuyvent de sa main, assavoir les visages, mains et les vifs [marché passé avec Conrard, le sculpteur], DE LABORDE, *Émaux*, p. 542. Faire feu vif et résidence [résider], DU CANGE, *focus*.

— ETYM. Berry, *vife* au féminin : une couleur bien *vife*; provenç. *viv*, *vieu*; espagn. et ital. *vivo*; du lat. *vivus* (voy. VIVRE).

VIF-ARGENT (vi-far-jan), s. m. Mercure, métal liquide qui a la couleur de l'argent. On se sert d'un alliage d'étain et de vif-argent pour étamer les glaces. || On dit aussi quelquefois argent vif. || Fig. et familièrement. Cet homme a du vif-argent dans les veines, dans la tête, c'est du vif-argent, il est très-vif, très-remuant.

— HIST. XIII^e s. Nus deicier ne puet ne doit fere acheter des dez ploumez, quelque chance que il doinent, de quoi qu'il soient ploumez, soit de vif-argent ou de plons, *Liv. des mét.* 183. Car luit par diverses manieres Dedens les terrestres manieres De soufre et de vif argent..., *la Rose*, 16326. || XV^e s. Mercurius est vif argent, Qui ha tout le gouvernement Des sept metaux... *la Font.* 421. || XVI^e s. Une dame disoit estre empoisonnée par du vif-argent, de façon qu'il luy sembloit le sentir courir par les membres, PARÉ, *Introd.* 26.

— ETYM. *Vif*, et *argent*.

VIGAN (vi-gan), s. m. Espèce de gros drap (de la ville de Vigan).

† VIGANNE (vi-ga-n'), s. f. Espèce de raisin.

† VIGEON (vi-jon), s. m. Espèce de canard d'Amérique (voy. VINGEON).

† VIGEONNER (vi-jo-né), v. a. Déraciner les plantes avec les doigts.

† VIGÉSIMO (vi-jé-zi-mo), adv. Vingtièmement. Il s'emploie pour désigner le vingtième article d'une série (20^e), quand on a commencé à compter par primo, secundo, tertio, etc. On dit ensuite vigésimo primo, vigésimo secundo, etc.

— ETYM. Lat. *vigesimo loco*, en vingtième lieu.

VIGIE (vi-jie), s. f. || 1^o Terme de marine. Surveillance. || Être en vigie, être en sentinelle au haut d'un mât, pour découvrir les objets qui peuvent se présenter à l'horizon. || 2^o Matelot qui est en sentinelle. Nous eûmes sans cesse, pendant cette journée, des vigies au haut des mâts; le temps était par grains et pluvieux, LAPÉROUSE, *Voy.* t. II, p. 300, dans POUGENS. || 3^o Sur des chemins de fer, vigie vitrée, siège placé au sommet des fourgons qui sont en tête et en queue du train. || 4^o Il se dit quelquefois pour haut-fond, dans la mer. Les Abrolhos, où il y a des vigies, et où l'on voit quelques rochers à fleur d'eau, BUFF. *Hist. nat. Pr. th. terr. Œuv.* t. II, p. 207. Je ne voulais point trop accoster la terre, jusqu'à ce que j'eusse atteint le 49^e degré de latitude, à cause d'une vigie que j'avais reconnue en 1765 par 48^e 34' de latitude australe à six ce sept

lieues de la côte, BOUGAINV. *Voy. t. I, p. 217.* || 5° Terme d'argot. Voleur à la vigie, se dit de ceux qui commettent le vol comme voyageurs et sur l'impériale de la voiture.

— ETYM. Lat. *vigilia*, surveillance, veille (voy. VEILLE).

† VIGIER (vi-ji-è), v. n. Terme de marine. Être en vigie, en observation.

† VIGIGRAPHIE (vi-ji-gra-f'), s. m. Espèce de télégraphe des vigies. || Celui qui le fait mouvoir, qui l'observe.

— ETYM. *Vigie*, et γράφειν, tracer, écrire.

† VIGIGRAPHIE (vi-ji-gra-fic), s. f. Observation par le moyen du vigigraphe. || Étude du vigigraphe.

† VIGIGRAPHIQUE (vi-ji-gra-fi-k'), adj. Qui concerne le vigigraphe et la vigigraphie.

VIGILAMMENT (vi-ji-la-man), adv. Avec vigilance.

— HIST. XVI^e s. Vigilamment, COTGRAVE.

— ETYM. *Vigilant*, et le suffixe *ment*.

VIGILANCE (vi-ji-lan-s'), s. f. Qualité de qui est vigilant. Alors, sans mon amour, qu'eût fait votre vaillance? Eût-elle du dragon trompé la vigilance? CORN. *Médée*, I, 1. Redoublez votre vigilance à l'égard de la fille qui ne détourne point la vue des hommes, de peur qu'elle ne se perde elle-même, si elle en trouve l'occasion, SACI, *Bible, Ecclésiastique*, xxvi, 13. Mme de Chaulnes, qui est la vigilance même, partira à la pointe du jour, sév. 12 avril 1689. Ni la hauteur des entreprises ne surpassait sa capacité [du secrétaire d'État, fils de le Tellier], ni les soins infinis de l'exécution n'étaient au-dessus de sa vigilance, BOSS. le Tellier. Les généraux de l'armée du roi étaient Condé et Turenne; Luxembourg commandait sous eux; Vauban devait conduire les sièges; Louvois était partout avec sa vigilance ordinaire, VOLT. *Louis XIV*, 10. J'ai pour toi la tendresse d'un amant, la franchise d'un ami, et l'inquiète vigilance d'un père, MARMONTEL, *Cont. mor. Bon mari*. || Terme de blason. On nomme vigilance une grue tenant une pierre dans une de ses pattes, comme on croyait que fait cet oiseau pour s'empêcher de dormir.

— HIST. XVI^e s. Il est besolng, au temps des grands mouvements qui se preparent [1593], d'user de nos vigilances ordinaires, *Bibl. des ch.* 2^e série, t. I, p. 503. La vigilance estoit telle en luy [l'empereur Julien], qu'il despartoit la nuit à trois ou quatre parties, dont la moindre estoit celle qu'il donnoit au sommeil, MONT. III, 82. Il n'est rien qu'on doibve tant recommander à la jeunesse, que l'activité et la vigilance: nostre vie n'est que mouvement, M. IV, 277.

— ETYM. Lat. *vigilantia*, de *vigilans*, vigilant.

VIGILANT, ANTE (vi-ji-lan, lan-t'), adj. Qui veille avec beaucoup de soin à ce qu'il doit faire. Rien n'est égal à l'amitié de cette bonne duchesse pour moi, et aux vœux qu'elle a pour me faire plaisir; c'est une bonne et solide et vigilante amie, sév. 579. On ne fait qu'ajouter à la louange de grand magistrat et de sage ministre celle de sage et vigilant père de famille qui n'a pas été jugée indigne des saints patriarches, BOSS. le Tellier. Merci, que le prince de Condé et le vigilant Turenne n'ont jamais surpris dans un mouvement irrégulier, M. *Louis de Bourbon*. C'est ce qui fit faire à Charlemagne, prince le plus vigilant et le plus attentif que nous ayons eu, bien des règlements pour empêcher qu'on ne dégradât les fiefs en faveur de ses propriétés, MONTESQ. *Esp.* xxxi, 8. Egisthe... Vigilant, soupçonneux, par le crime éclairé, VOLT. *Oreste*, I, 2. || Il se dit aussi des choses. Rien ne peut arrêter sa vigilante audace [de Louis XIV]: L'été n'a point de feux, l'hiver n'a point de glace, BOIL. *Lutr.* II. On m'élevait alors, solitaire et cachée, Sous les yeux vigilants du sage Mardoché, RAC. *Esth.* I, 1. C'était des tristes Juifs l'espérance dernière Que mes soins vigilants cachaient à la lumière, M. *Athal.* v, 2. Une clef vigilante a, pour cette journée, Sous le cèdre enfermé la robe d'hyménée, A. CHÉN. *la jeune Tarentine*.

— HIST. XVI^e s. Le bon chevalier, qui estoit vigilant, vint en la basse cour du chasteau, et demanda où estoit son prisonnier, le *Loyal serviteur*, I, 20.

— ETYM. Lat. *vigilantem*, de *vigilare*, veiller.

VIGILE (vi-ji-l'), s. f. || 1° Dans l'Église catholique, veille ou autre jour qui précède une solennité, et pendant lequel on observe l'abstinence et le jeûne. L'un dit que vous faites imprimer des almanachs particuliers, où vous faites doubler les quatre-temps et les vigiles, afin de profiter des jeûnes où vous obligez votre monde, MOL. *L'Av.*

III, 5. À quoi bon ce dégoût et ce zèle inutile? Est-il donc pour jeûner quatre-temps ou vigile? BOIL. *Lutr.* I. || Vigiles des morts, nom donné aux matines et aux laudes de l'office des morts, que l'on chaate aux obscques d'un défunt, ou au service que l'on fait pour lui. || 2° Abusivement, on a étendu le nom de vigile à de simples jours d'abstinence; ainsi, on dit des trois jours qui précèdent l'Ascension, que ces trois jours il est vigile.

— HIST. XII^e s. [Ils] Chantent vegiles et font les sauteurs lire, RONS. p. 158. || XIII^e s. Et se partirent du port Corfol la vegile de Pentecouste, VILLEH. LIX. || XV^e s. Quand... Pietres du Bois le seut [la mort de François Acreman à Gand], il ne le plaignit que un petit et dit: je l'en avois bien avisé et chanté toutes les vigiles avant que je m'en partessise de Gand, FROISS. II, III, 36.

— ETYM. Provenç. espagn. et ital. *vigilia*; du latin, *vigilia*, veille. *Vigile* est le même mot que *veille*; mais il est passé du latin de l'Église dans le français sans modification, tandis que, dans *veille*, *vigilia* a été modifié par la bouche française.

VIGNE (vi-gn'), s. f. || 1° Terme de botanique. Genre de la famille des ampélidées. || 2° Particulièrement, la plante à tige ligneuse et tortue qui porte le raisin, *vitis vinifera*, L. Le produit de sept arpents de vignes par an est de 6300 sesterces, c'est-à-dire de 787 livres 40 sous, ROLLIN, *Hist. anc. Éuv. t. X*, p. 452. Domitien, prince timide, fit arracher les vignes dans la Gaule, de crainte sans doute que cette liqueur [le vin] n'y attirât les barbares, comme elle les avait autrefois attirés en Italie, MONTESQ. *Esp.* XXI, 15. Une vigne nouvellement fumée est plus sujette à être endommagée de la gelée qu'une autre, BUFF. *Expér. sur les végét.* 4^e mém. II. Il existe en Bourgogne plusieurs vignes dont la plantation date de plus de quatre cents ans, GENLIS, *Maisons rust.* t. III, p. 285, dans PUGENS. L'Italie eut des vignes énormes; elles étaient si hautes en Campanie, qu'on avait établi comme règle que le propriétaire du domaine ferait enterrer ou brûler à ses frais l'ouvrier qui, en les taillant, tomberait et mourrait de sa chute, PASTORET, *Instit. Mém. inscr. et belles-lettres*, t. V, p. 92. Si la vigne peut passer fleur et ne point couler, on ne saura où mettre tout le vin cette année, P. L. COUR. *Gaz. du village*. Brennus disait aux bons Gaulois: Célébrez un triomphe insigne; Les champs de Rome ont payé mes exploits, Et j'en rapporte un cep de vigne, BERANG. *Brennus*. || Feuille de vigne, voy. FEUILLE, n° 1. || 3° Étendue de terre plantée de ceps de vigne. Une vigne d'un hectare. Je vais faire un tour dans les vignes, et je me rends ici dans un moment, DANCOURT, *Impromptu de Suresnes*, sc. 1. La vigne célèbre dont le vin est appelé *Lacryma Christi*, se trouve dans cet endroit, et tout à côté des terres dévastées par la lave, STAEL, *Corinne*, XI, 4. || Vignes pleines ou en plein, celles qui sont plantées en quinconce. || Vignes en tailles, vignes développées en surface, sans profondeur. || Raisin de vigne, raisin propre à faire du vin, par opposition à raisin de treille ou chasselas, raisin qu'on sert sur les tables. || Pêche de vigne, fruit du pêcher venu en plein vent dans les vignes. || 4° La vigne du Seigneur, vigne qui fait le sujet d'une parabole, *Évang. St Matth.* xx. || Fig. Travailler à la vigne du Seigneur, s'employer à l'instruction et à la conversion des âmes. || Fig. Faire provigner la vigne du Seigneur, ou, simplement, faire provigner la vigne, faire réussir une doctrine, une opinion. Il est venu des adeptes immédiatement après votre départ; ils cultiveront la vigne du Seigneur d'un côté, tandis que vous la provignerez de l'autre, VOLT. *Lett. d'Argence*, 10 oct. 1764. Adieu, monsieur; faites provigner la vigne tant que vous pourrez; il me semble qu'on nous fait manger à présent des raisins un peu amers, VOLT. *Lett. Condorcet*, 4^e sept. 1772. || Fig. Être dans les vignes du Seigneur, ou, elliptiquement, être dans les vignes, être ivre. Le roi: Où suis-je? — Zaconin: Par ma foi, vous êtes dans les vignes. — Le roi: D'où peut venir cela? — Zaconin: C'est que vous avez bu, LEGRAND, *Roi de Cocagne*, II, 45. || Mettre le pied dans la vigne du Seigneur, s'enivrer. || 5° Fig. La vigne de l'abbé, la vigne de l'évêque, une vie de délices... Ce couple si charmant, Toujours d'accord, de plus en plus s'aimant... Se promettaient la vigne de l'abbé, LA FONT. *Aveux indiscrets*. || 6° Anciennement. Maisons de plaisance aux environs de Rome et de certaines villes d'Italie; aujourd'hui on dit villa. La vigne Borghèse. La vigne Aldobrandine. || 7° Vigne blanche, un des noms vulgaires

de la bryone. || Vigne vierge, nom vulgaire du *cissus quinquefolia*, Desf. cultivé en berceaux. || Vigne de Judée, vigne sauvage, douce-amère. || Vigne noire ou taminier, deux noms vulgaires du taminier commun, asparagées, dit aussi couleuvrée noire et seau de Notre-Dame. || Vigne du Nord, houblon. || Poire de vigne, nom d'une poire d'autonne. || 8° Terme d'alchimie. Vigne des sages, la pierre du premier ordre réduite en eau rectifiée. || 9° Ancienne machine de guerre, consistant en cabanes faites en claies et portées sur des roues, pour établir des communications abritées entre les ouvrages de l'assiégeant. || Proverbes. Un mariage de Jean des vignes, voy. JEAN, n° 9. || Quand nous serons morts, fera les vignes qui pourra, nous ne nous embarrasons point de ce qui se fera après notre mort. || Il ne se soucie pas qui fera les vignes après sa mort, se dit d'un homme sans souci. || La vigne à mon oncle, voy. ONCLE, n° 1. || Vigne double, si elle est close.

— HIST. XII^e s. Naboth de Jezrael ont une vigne voisine e mult près del palais lu rei. Achab, ROIS, 329. || XIII^e s. Et mirent tout le pays en feu et en flamme, et prendoient proies, et gastoient blés et vignes et jardins, *Chr. de Roins*, p. 74. Les demandes reeles sont quant on demande heritage, terres, bois, prés, vignes, yaues, justiches... BEAUMAN. VI, 32. Je sai de reisisna a plenté [il y a abondance de raisins] En une vine près de ci, *Ren.* 23455. || XV^e s. Et sailloient de vigne en vigne et de fossé en fossé pour eux sauver, FROISS. II, III, 100. En la vigne jusqu'à peschier Estes bouté, mon filz très chier, Dont, par ma foy, suis très joyculx, Quant de rimes vous voy songneux, CH. D'ORL. *Rondel* 72. || XVI^e s. Les machines desquelles les anciens usoient pour forcer les villes, comme sont beliers, chevaux, vignes, tortues, balistes, etc., PARÉ, IX, *Préf.* Se mettro dedans la vigne jusques au pescher, COTGRAVE. Et y a moins de mal souvent à perdre sa vigne qu'à la plaider, MONT. III, 48.

— ETYM. Picard, *vaine*; Berry, *veigne*, *veigne*; bourguig. *veigne*; wallon, *veign*; provenç. *vinha*, *vinna*; catal. *vinya*; espagn. *vinia*; portug. *vinha*; ital. *vigna*; du latin *vinea*, qui vient de *vinum*, vin. À côté de *vigne*, l'ancienne langue avait *vit*, de *vitis*: XIII^e siècle. Comme vit habundans es costez de ta meson, *Psautier*, f° 160.

† VIGNEAU (vi-gnô), s. m. || 1° Nom, en Normandie, d'un terre construit artificiellement dans les jardins, avec une allée en hélice, et sur lequel on plantait des treilles de plaisance en forme de cabinet de verdure. || 2° Terme de pêche. Banquettes pour faire sécher les morues. || 3° Nom, sur les côtes de Normandie, d'un petit coquillage, *trochus cinereus, turbo littoralis*. || On trouve aussi vignot.

— ETYM. *Vigne*. Le coquillage a été dénommé d'après le vigneau des jardins, à cause de son hélice.

VIGNERON, ONNE (vi-gne-ron, ro-n'), s. m. et f. || 1° Celui, celle qui cultive la vigne. La disproportion qu'on croit voir entre la naissance de Sixte-Quint, fils d'un pauvre vigneron, et l'élevation à la dignité suprême, augmente sa réputation, VOLT. *Mœurs*, 184. Un jour le vigneron, sur ces coteaux paisibles [où s'est livrée la bataille de Granson], Mariant les ormeaux et les vignes flexibles, Roulera sous ses pas des ossements blanchis, MASSON, *Helv.* III. || 2° Vigneron ou vigneronne, colimaçon.

— HIST. XIII^e s. Iluec se debat et abaie, Et li vignerons sanz delaei Vint, qui des vignes estoit garde, *Ren.* 18530. || XIV^e s. Ainsi com vigneron se tiennent ou pais, Quand il doivent aler es vignes du pourpris, *Guescl.* 3746. || XVI^e s. Après la cloche du vigneron [cloche qui avertissait les buveurs de quitter les tavernes], *Coast. gén.* t. II, p. 924. Quand le chou passe le sep, le vigneron meurt de soif, COTGRAVE.

— ETYM. Bourguig. *vaingneron*; de l'anc. verbe *viner*, cultiver la vigne; ce verbe vient de *vigne*.

† VIGNETER (vi-gne-té), v. a. Terme d'art du moyen âge. Faire un travail de vignettes.

VIGNETTE (vi-gnè-t'), s. f. || 1° Ornement qu'on met au haut de la première page d'un livre ou d'un chapitre; c'étaient autrefois des branches de vigne; mais on en fait aujourd'hui de divers dessins. || Par extension, toutes les petites estampes d'un livre, soit qu'elles soient au haut des pages, soit qu'elles ornent le frontispice et le bas de page à la fin des chapitres. || Enfin on donne ce nom aujourd'hui aux estampes mêmes qui occupent toute une page, quand elles sont entourées d'un cartouche. Dans l'impression de ses Apologies, il met pour vignette une espèce de devise singulière qui a rapport à son aventure... FONTEN.

Marsigli On a vu le polytypage des vignettes décrit par un Allemand dès 1740; ainsi ce procédé n'est pas nouveau, CAMUS, *Inst. Mé. litt. et beaux-arts*, t. III, p. 513. || 2° Dessins, ornements qui servent d'encadrement pour les tableaux, les couvertures de livres, etc. || 3° Ornement du même genre mis autour d'un mouchoir. Un mouchoir à vignette. || 4° Papier à vignettes, papier à lettres dont les bords sont ornés de petites guirlandes coloriées.

— HIST. XIII^e s. Et toutes ces choses estoient fleurettées de ambre; et estoit l'ambre lié sur le cristal à beles vignettes de bon or fin, JOINV. 260. || XV^e s. Un hanap d'argent blanc ciselé, et une vignette autour et compas doré, *Lett. pat.* 14 janv. 1414. || XVI^e s. Une belle espèce de Vienne avecques le fourreau d'or, fait à belles vignettes d'orfevrye, RAB. *Garg.* I, 46.

— ETYM. Dimin. de *vigne*, parce qu'à l'origine cet ornement représentait des branches et des feuilles de vigne.

† **VIGNETTISTE** (vi-gnè-ti-st'), s. m. Artiste qui fait des vignettes. La vignette se faisait en même temps que la page... et c'est pourquoi cet art charmant des vignettistes d'alors, des Jehannot, des Deveria, de Jean Gigoux et de Cœstin Nanteuil est encore un art tout à fait à part, ASSELINEAU, *Mélang. tirés d'une petite bibioth. romantique*, préf. p. 17.

† **VIGNETURE** (vi-gne-tu-r'), s. f. Terme du moyen âge. Ornement de feuilles de vignes qui couvrait les bordures des miniatures, dites alors vignettes, DE LABORDE, *Émaux*, p. 542.

— HIST. XV^e s. Une coupe d'or, poinçonée, en façon de vigneture, et dedans un petit esmail de margerite, DE LABORDE, *Émaux*, p. 542.

VIGNOBLE (vi-gno-bl'), s. m. || 1^o Étendue de pays planté de vignes. On observe en France que la grande quantité de vignobles y est une des grandes causes de la multitude des hommes, MONTESQ. *Esp.* XIII, 14. La plus grande partie du vignoble d'Agde était, il y a quarante ans, couverte par les eaux de la mer, BUFF. *Hist. nat. Pr. th. terr. Euv.* t. II, p. 435. Ce vignoble [de Constance], où l'on cultive des plants de muscat d'Espagne, est fort petit, BOUGAINV. *Voy.* t. II, p. 390. || 2^o Adj. Pays vignoble.

— HIST. XIII^e s. Il est sires de tout l'avoir Monseigneur noble, Et de la Brie et du vignoble, RUTER. 196. || XIV^e s. Biax ahans [champ cultivé] et moult biel vignoble, I. DE CONDÉ, t. II, p. 239.

— ETYM. *Vigne*. La finale ob est controversée. Le bas-lat. a *vinolium*, qui est un diminutif de *vinum*; *vignoble* en pourrait être une altération. Il a aussi *vinoble* dans une charte de 1053; Scheler est disposé à y voir *vini opera*. Au contraire Diez considère *vignoble* comme représentant *vini opulens*, riche en vin, la finale *ens* ayant disparu comme dans *serpe de serpens*.

† **VIGNON** (vi-gnon), s. m. Un des noms vulgaires du genêt piquant.

VIGOGNE (vi-go-gn'), s. f. || 1^o Animal de la taille d'un mouton, du genre lama, appartenant aux ruminants sans cornes, section des chameaux. La vigogne ne se trouve qu'au Pérou; elle a une laine très-fine. Louviers, drap de vigogne de 5/4, laine de vigogne du Pérou cardée, *Tabl. ann. aux lett. pat.* du 1^{er} mars 1781, Rouen. On fait de très-beaux gants, de très-bons bas avec cette laine de vigogne; l'on en fait d'excellentes couvertures et des tapis d'un très-grand prix, BUFF. *Quadrup.* t. VI, p. 64. || 2^o Laine de cet animal mise en œuvre. Un chapeau de vigogne. || 3^o S. m. Un vigogne, un chapeau fait de vigogne. Un bon vigogne.

— ETYM. Espagn. *vicuña*; du péruvien *vicunna*, nom de l'animal.

† **VIGOTE** (vi-go-t'), s. f. Planche percée de plusieurs trous, représentant les calibres des pièces d'artillerie, et dont on se servait pour assortir les boulets.

VIGOREUSEMENT (vi-gou-reü-ze-man), adj. Avec vigueur. Le jésuite Bertier a combattu vigoureusement dans le Journal de Trévoux en faveur d'Olopuen et de son aventure [prétendu apôtre du christianisme en Chine], VOLT. *Mé. litt. Lett. chinoises*, 4. Elle [l'*Androsace ciliata*] végété vigoureusement dans des situations bien plus froides encore; je l'ai recueillie couverte de fleurs au haut du glacier de Tuquerouye, RAMOND, *Inst. Mé. scienc.* 1823, t. VI, p. 145. || Terme de peinture. Tableau vigoureusement colorié.

— HIST. XIII^e s. Et nostre gens les alerent ferir moult vigoureusement, VILLEH. LXV. L'en ne s'i doit pas lessier prendre, Mes vigoureusement def-

fendre, la Rose, 5098. || XVI^e s. Il les chargea bien vigoureusement, mais c'estoit avec trop de desavantage, AMYOT, *Crassus*, 48.

— ETYM. Vigoureuse, et le suffixe *ment*; provenç. *vigorosament*; espagn. et ital. *vigorosamente*.

VIGOREUX, **EUSE** (vi-gou-reü, reü-z'), adj. || 1^o Qui a de la vigueur physique. Homme, cheval vigoureux. Les troupes, aussi vigoureuses que disciplinées, n'attendaient que les derniers ordres de ce grand capitaine et l'ardeur que ses yeux inspièrent, boss. *le Tellier*. Ces sages d'Égypte avaient étudié le régime qui fait les esprits solides, les corps robustes, les femmes fécondes et les enfants vigoureux, id. *Hist.* III, 3. C'est un vieillard assez vigoureux; j'ai demandé quel homme c'était, FÉN. *Tél.* VI. Mon tempérament, quoique vigoureux, n'avait pu soutenir les combats de tant de passions contraires, J. J. ROUSS. *Conf.* IX. || Végétation vigoureuse, état des végétaux qui croissent avec force. La végétation était encore plus vigoureuse que dans les baies où nous avions abordé, LAPÉROUSE, *Voy.* t. III, p. 50, dans POGENS. || 2^o Qui a de la vigueur morale. Je sais que vous êtes aussi vigoureux ami que je suis, BALZ. *liv. VI*, lett. 7. Douce, familière, agréable autant que ferme et vigoureuse, la reine savait persuader et convaincre aussi bien que commander, boss. *Reine d'Anglet*. J'aime les gens vigoureux qui savent se rendre maîtres des autres, FÉN. *Dial. des morts mod. Dial.* 46. || 3^o En parlant des choses. Qui se fait avec vigueur, où il y a de la vigueur. Ces haines vigoureuses que doit donner le vice aux âmes vertueuses, MOL. *Mis.* I, 1. Et l'on m'a vu pousser dans le monde une affaire d'une assez vigoureuse et gaillarde manière, id. *ib.* III, 1. La chaleur de quelques médecines un peu vigoureuses qu'il [Ch. de Sévigné] avait prises à Paris, sév. 8 sept. 1680. Sans dire que l'on redoutait davantage les conseils de celle [maison] d'Autriche, ni qu'on trouvait quelque chose de plus vigoureux dans les armes et dans le courage de celle de France, boss. *Mar-Thér.* M^{me} de Bernières, mon ancienne amie, outrée du libelle [de l'abbé Desfontaines], m'écrivit, il y a huit jours, une lettre pleine de cette amitié vigoureuse dont votre cœur est si capable, VOLT. *Lett. Helvétius*, janvier 1739. Toutes les fois que Corneille a quelque chose de vigoureux à traiter, on le retrouve, id. *Comm. Corn. Rem. Théodore*, III, 3. Tout le mal qui a résulté de la détestable invention des billets de confession, et tout le bien qu'a fait la chrétienne et vigoureuse résistance du parlement de Paris, id. *Facéties, Mandement d'Alexis*. || 4^o Terme de peinture. Qui a force et fermété. Pinceau vigoureux. Une touche vigoureuse. Des tons vigoureux. Un des jolis tableaux du Salon, si les têtes étaient vigoureuses, DIDER. *Salon de 1767*, *Euv.* t. XIV, p. 376, dans POGENS. || Dessin vigoureux, se dit quand le crayon accuse les formes d'un trait ferme. || Coloris vigoureux, se dit quand les teintes et les tons forment des oppositions vives avec les clairs. || Se dit d'un tableau où les lumières sont fortes, où les ombres arrondissent bien les objets.

— HIST. XIII^e s. La quinte vertus si est qu'il [le bailli] doit estre hardis et vigoureux, sans nule parece, BEAUM. I, 6. Cil qui tient en baronnie doit estre durment vigoureux de faire tenir les choses dont li jugemens a esté fais autrefois on sa cort, id. *LXVI*, 5. || XIV^e s. Neus volon que, par nature, la main dextre est la meilleure et la plus vigoureuse, ORESME, *Éth.* 456. || XVI^e s. La vertu, ne plus ne moins qu'une forte et vigoureuse plante, peut prendre pied et racine en tout lieu, AMYOT, *Demosth.* 4.

— ETYM. Wallon. *vigreu*, jovial, gai; provenç. *vigoros*; espagn. et ital. *vigoroso*; du lat. *vigorosus* (QUICHERAT, *Addenda*), de *vigor*, vigueur.

VIGUERIE (vi-ghe-rie), s. f. Charge, fonction de viguier. || Territoire soumis à la juridiction du viguier. Une viguerie de vingt mille habitants, d'une médiocre étendue territoriale et d'une faible contribution, a autant de députés qu'une viguerie de deux cent mille individus et d'une grande richesse, MIRABEAU, *Collection*, t. I, p. 28.

— ETYM. *Viguier*.

VIGUEUR (vi-gheur), s. f. || 1^o Force pour agir. Ce peu que mes vieux ans m'ont laissé de vigueur... CORN. *Cid*, III, 5. L'oisivité d'un camp consume leur vigueur [des soldats], RAC. *Alex.* I, 2. Il était encore dans toute la vigueur de la jeunesse, FÉN. *Tél.* V. Il faut que ceux qui ont encore la vigueur du bel âge aient pitié de ceux qui l'ont perdue, VOLT. *Lett. Richelieu*, 27 nov. 1771. Ce qui

est arrogance dans les faibles est élévation dans les forts, comme la force des malades est frénésie, et celle des sains est vigueur, VAUVEN. *Réfl. et max.* 74. || Il se dit en parlant des végétaux. Les plantes ont repris leur vigueur. || Fig. [Les vertus en la jeunesse] Qu'on doit laisser mûrir sans beaucoup de rigueur, Afin que tout à l'aise elles prennent vigour, REGNIER, *Sat.* I. || 2^o Force avec laquelle on fait, on exécute quelque chose. Pousser une affaire avec vigueur. Répondre avec vigueur. On croit qu'il expose les troupes; il les ménage en abrégeant le temps des périls par la vigueur des attaques, boss. *Louis de Bourbon*. Marcellus, qui fit lever le siège de Nole et prit Syracuse, donnait vigour aux troupes par ces actions, id. *Hist.* I, 8. J'ai eu de bonnes intentions, j'ai donné de bons exemples, j'ai eu même quelquefois assez de vigueur, FÉN. *Dial. des Morts mod. Dial.* 2. Courage, allons, marquis, montre de la vigueur, REGNARD, *le Joueur*, III, 11. || 3^o Activité, force, en parlant des choses. Une grande vigueur de pensée. Mais cette même grâce en moi diminuée... Agit aux grands effets avec tant de langueur, Que tout semble impossible à son peu de vigueur, CORN. *Poly.* II, 6. Que ceux qui veulent croire que tout est faible dans les malheureux et dans les vaincus, ne pensent pas pour cela nous persuader que la force ait manqué à son courage [de Charles I^{er}], ni la vigueur à ses conseils, boss. *Reine d'Anglet*. Dieu confondit la politique et l'orgueil de ceux qui crurent par leur éloquence... éteindre un tel feu dans la première vigueur de l'embrasement [la révolte des paysans en Allemagne au commencement de la réforme], id. *Var.* IX, 98. Pour maintenir cette loi dans sa vigueur, Moïse... id. *Hist.* II, 3. Louis XII, trahi par le pape Alexandre VI, et violemment outragé par Jules II, avait rendu toute sa vigueur à cette loi du royaume [la pragmatique sanction], VOLT. *Hist. parl.* xv. || Être en vigueur, en parlant des lois, des coutumes, etc. avoir de l'autorité, être admis, suivi. Ces premiers arts que Noé avait conservés, et qu'on voit aussi toujours en vigueur dans les contrées où se fit le premier établissement du genre humain, boss. *Hist.* I, 2. Pour répandre dans tous les lieux et dans tous les siècles de si hautes vérités, et pour y mettre en vigueur, au milieu de la corruption, des pratiques si épurées, il fallait une vertu plus qu'humaine, id. *Hist.* II, 7. Les sept années de noviciat chez les brachmanes, la loi du silence pendant ces sept années étaient en vigueur du temps de Strabon, VOLT. *Mémoires*, 4. || 4^o Terme de peinture. Qualité propre au coloris ou au dessin vigoureux. La vigueur et l'éclat du coloris sont deux choses diverses; on est éclatant sans vigueur, et vigoureux sans éclat, DIDER. *Salon de 1767*, *Euv.* t. XIV, p. 323, dans POGENS. || Au plur. Les vigueurs, parties de brun opposées à des parties claires, touches vigoureuses que l'on ménage à dessein, ou que l'on donne après coup, pour ajouter à l'effet d'un tableau. || 5^o Il se dit du style en un sens analogue. Sans tous ces ornements le vers tombe en langueur, La poésie est morte, ou rampe sans vigueur, BOIL. *Art p.* III.

— HIST. XI^e s. Franc unt feru de cuer et de vigour, *Ch. de Rol.* cx. Repaire [à] lui vigur e remembrance, *ib.* cclxiv. || XII^e s. Mais estez vous à force et à vigor, *Ronc.* p. 25. Mais biaux samblanz me remet en vigour, *Couci*, XVII. Cis et un fil qui fu bon poigneor; Raoul ot nom; molt par avoit vigor, *Raoul de C.* 2. || XIII^e s. Mais demorez [en la terre sainte], si ferez grant vigour, Tant que France ait ja recouvré s'honneur, QUESNES, *Romanc.* p. 104. Li chemins [de chevalerie] est si fais et tous [tel]... On prend son chemin à vigour Et de vigour à seürté, BAUDOIN DE CONDÉ, t. I, p. 50. || XIV^e s. Pluseurs... qui sont de petite vigour, et ont peu de resistance, ORESME, *Éth.* 208. || XV^e s. Adonc se remit la bataille du roi en vigour, qui avoit, du commencement, un petit branlé, FROISS. II, II, 497. || XVI^e s. Dès la fleur et vigour de sa jeunesse, il... AMYOT, *Pomp.* 2. La guerre servile y estoit encore en sa plus grande vigueur, id. *ib.* 30. Quelques plus vigoureux et qui mieux se maintiennent, Jusqu'à quatre-vingts ans aucunes fois parviennent; Encor ceste vigour Et le miéux de leur tans n'est rien que fasherie, DESPORTES, *Œuvres chrest.* XVIII, *Prière de Moïse*.

— ETYM. Provenç. et espagn. *vigor*; ital. *vigore*; du lat. *vigorem*; comp. le sanscr. *ugra*, fort, zend, *vaz*, fortifier, grec *ὕγις*, sain.

VIGUIER (vi-ghié; l^r ne se lie jamais; au pluriel, l's ne lie: des vi-ghié-z actifs), s. m. || 1^o Juge qui,

dans les provinces du Midi, faisait les fonctions de prévôt royal. || 2° Plus anciennement, officiers à qui les comtes déléguèrent une partie de leur autorité, et qui administraient une portion du comté.

— HIST. XIII^e s. Et quant nostre sires s'en rala es cieus, il laissa saint Pierre son viguier [vicaire] en leu de lui, BRUN. LATINI, *Trésor*, p. 80. || XIV^e s. Grans mercis! dit li rois, qui se fu ravisez; Je vous fais mon viguier, et le mien lieu tenez, *Guescl.* 8504. || XV^e s. Ainsi que les Anglois chevauchonient, ils trouverent un chastel qui s'appelle Langon, dont le viguier de Toulouse estoit capitaine... FROISS. I, 1, 223.

— ETYM. Provenç. *viguer*, *viguier*, du lat. *vicarius* (voy. VICAIRE).

VIL, ILE (vil, vi-), *adj.* || 1° Qui est de peu de valeur. Comment en un plomb vil l'or pur s'est-il changé? RAC. *Ath.* III, 7. || Une chose de vil prix, une chose de peu de valeur. || Cette marchandise est à vil prix, elle est à beaucoup meilleur marché qu'à l'ordinaire. || Vendre, acheter à vil prix, vendre, acheter fort au-dessous de la valeur. On prit la croix à l'envi; les églises et les cloîtres achetèrent à vil prix beaucoup de terres des seigneurs, volt. *Mécurs*, 54. || 2° Fig. Bas, abject, méprisable. L'on a trouvé [par orgueil] le moyen de distinguer les naissances illustres d'avec les naissances viles et vulgaires, boss. *Gornay*. Un vil amour du gain, infectant les esprits, De mensonges grossiers souilla tous les écrits, BOIL. *Art p.* IV. Mardochee à ses yeux est une âme trop vile... RAC. *Esth.* II, 1. Qu'importe qu'au hasard un sang vil soit versé? *Athal.* II, 5. Loi terrible qui mettait entre les mains de ces personnes viles [les dénonciateurs] le soin de la vengeance publique, domestique et particulière, MONTESQ. *Esp.* XXVI, 49. Vous citez Dion Cassius, vil Grec, vil écrivain, vil flateur, vil ennemi de Ciceron, volt. *Lett. Hénauld*, 26 févr. 1768. Une esclave chrétienne, et que j'ai pu laisser Dans les plus vils emplois languir sans l'abaisser, *ib.* *Zaire*, IV, 5. || S. m. Ce qui est vil, bas, honteux. Cette prudence qui lui fit discerner le vrai d'avec le faux, le vil d'avec le précieux, FLECH. *Mme d'Aiguillon*.

— HIST. XI^e s. Cels ki ei sunt, devam avoir mult vil, *Ch. de Rol.* XCII. || XII^e s. Car tost [nous] en seriens blasmé et vil tenu, *Sax.* XXVIII. Cument, sire, je sui vils come chiens à ces de Juda, come cil ki est chief des folz ki abaient vers David, *Rois*, 129. Cil siet al fombri-r [au fumier], ki vis choses et despites sent de soi meismes, *Job*, p. 450. || XIII^e s. Il [les barons] sont plus vil qu'onques mais ne vi si, QUESNES, *Romanç*, p. 98. N'en doit pas estre viols tenue, *Partonop.* v. 4328. Povres et viols fu et caitis, *ib.* v. 2651. Quant Adans fu en aage de neuf cens ans et trente, il morut, si comme il plot à celui qui l'avoit fait de vil terre, BRUN. LATINI, *Trésor*, p. 28. Les mors cuers [cœurs] perceueur et vieux, *Anc. poésies franç.* *Vatic.* dans LA CURNE. || XIV^e s. Les propriétaires les abandonnoient à bien vil prix, AMYOT, *Crassus*, 3. Bon citoyen estoit il, non point bas, ne vil de cuer, *ib.* *Nicias*, 7. Une personne de vile condition, *ib.* *ib.* 21. J'ay toutes mes autres parties viles et communes, mais en celle-là [la mémoire, qu'il avait très-mauvais]... MONT. I, 33.

— ETYM. Provenç. *vil*, *vilh*; espagn. *vil*; ital. *vile*; du lat. *vilis*.

VILAIN, AINE (vi-lin, lê-n'), *s. m. et f.* || 1° Dans le langage féodal, personne qui appartient aux gens de campagne, aux gens de roture. Riche vilain vaut mieux que pauvre gentilhomme, REGNIER, *Sat.* XII. Ils affectaient de paraître toujours bottés, pour qu'on ne les prit pas pour des vilains, SAINT-FOIX, *Ess. Paris*, *Éuv.* t. III, p. 14, dans POUGENS. Un seigneur allemand ordonna qu'après sa mort on le mit debout dans une colonne qu'il avait fait creuser et attacher contre un des piliers de sa paroisse, *añz*, disait-il, qu'il ne puisse arriver que quelque bourgeois ou vilain me marche sur le corps, *ib.* t. IV, p. 331. Les gentilshommes se battaient entre eux à cheval et avec leurs armes; et les vilains se battaient à pied et avec le bâton, MONTESQ. *Esp.* XXVIII, 20. Le vilain, qui n'a point d'honneur, est puni en son corps, *ib.* *ib.* VI, 40. Il n'est vilain qui, pour se faire un peu dégrasser, n'aille du roi à l'usurpateur et de l'usurpateur au roi, ou qui, faute de mieux, ne mette du moins un de à son nom, P. L. COUR. *Lett. à l'Acad. des inscr.* Hé quoi! j'apprends que l'on critique Le de qui précède mon nom; Êtes-vous de noblesse antique? Moi, noble? oh! vraiment, messieurs, non... Je suis vilain et très-vilain, BÉRANG. *le Vilain*. || Savonnette à vilain, se disait d'une charge qui

anoblissait. || 2° Ancien terme de monnayage. Vilains, nom donné à un certain nombre d'espèces qu'il était permis de faire plus ou moins pesantes que le poids de l'ordonnance. || 3° *Adj.* Terme d'ancienne coutume. Rente vilaine, terre vilaine, celle qui n'est pas tenue par un noble. || Vilain lieu, celui qui ne possède aucune franchise. || 4° En parlant des personnes, des paroles et des actions, sale, déshonnéte, fâcheux, méchant, par extension du sens de non noble qui est le sens propre de vilain. Il est encore plus vilain de faire le fin avec ses amis, BALZ. *liv.* V, lett. 7. Ces vilains hommes firent marcher le brancard plus vite que les méchants chevaux qui le portaient n'en avaient envie, SCARR. *Rom. com.* I, 14. Gardez-vous d'imiter ces coquettes vilaines, Dont par toute la ville on chante les fredaines, MOL. *Éc. des f.* III, 2. Cela est fort vilain à vous, pour un grand seigneur, de prêter la main, comme vous faites, aux sottises de mon mari, *ib.* *Bourg. gent.* IV, 2. Aimer à lire... la jolie, l'heureuse disposition l'on est au-dessus de l'ennui et de l'oisiveté, deux vilaines bêtes, sév. 14 déc. 1689. Il était condamné à dix sous d'amende s'il était gentilhomme, et à cinq sous s'il était serf, pour les vilaines paroles qu'il avait dites, MONTESQ. *Esp.* XXVIII, 27. Elle [Ninive] ne sera point détruite, comme le voulaient ces vilains génies, volt. *Babouc*. Déclarer des dettes qu'il n'avait pas, et pour avoir de l'argent, cela est vilain, GENLIS, *Veill. du chât. t.* II, p. 366. || Terme de fauconnerie. Se dit d'un oiseau qui ne suit le gibier que pour le dévorer et qu'on ne peut affaïter; tels sont les milans, les corbeaux, qui ne combattent que des poulets. || Substantivement. Vilain, vilaine, celui, celle qui agit mal. Allez vous cacher, vilaines, allez vous cacher pour jamais, MOL. *Préc.* 19. Voyez comme raisonne et répond la vilaine! *ib.* *Éc. des mar.* V, 4. Il est bien vrai que son mari est un vilain qui pardonne fort peu de chose, DANCOURT, *Bourg. à la mode*, III, 9. J'en demande pardon aux successeurs des Desfontaines, aux petits beaux esprits, aux cuistres... ils ne savent pas, les vilains, que ni ma croix, ni ma clé, ni ma pension ne me touchent, volt. *Lett. d'Argentat*, 15 mars 1754. || Men vilain, se dit d'une personne de qui on parle et dont on se plaint comme faisant une vilénie. Qui est étonné à présent et confondu? c'est mon vilain [un libraire qui retenait un manuscrit du roi de Prusse, et auquel Voltaire rendit inutile ce manuscrit], volt. *Lett. au roi de Pr.* 20 juill. 1740. Là-dessus je tourne le dos à mon vilain, DIDER. *Lett. à Mlle Voland*, 19 sept. 1762. || C'est un vilain; fi le vilain! se disent d'un homme sale et déshonnéte en paroles, en actions. || Populairement. C'est une vilaine, c'est une prostituée (acception qui a vieilli). || Petit vilain, se dit moitié colère, moitié plaisanterie, d'un homme pour qui on n'a aucun mauvais vouloir. C'est le plus orgueilleux petit vilain que vous ayez jamais vu; il lui semble qu'il n'y a personne au monde qui le mérite, et que la terre n'est pas digne de le porter, MOL. *Princ. d'Él.* III, 3. Aimera-t-on toujours ces petits vilains-là? REGNARD, *le Distr.* I, 8. || 5° Avare, qui vit mesquinement (extension plus particulière du sens de vilain, non noble). Il a un père qui, quoique riche, est un avaricieux fiéffé, le plus vilain homme du monde, MOL. *Scapin*, III, 3. Je devenais vilain par un motif très-noble; car, en vérité, je ne songeais qu'à ménager à maman quelque ressource dans la catastrophe que je prévoyais, J. J. ROUSS. *Confess.* V. || Populairement. Il est vilain comme lard jaune. || Substantivement. Jamais on ne parle de vous que sous les noms d'avare, de ladre, de vilain, et de fesse-mathieu, MOL. *L'Av.* III, 5. Oui, Géronte, justement; voilà mon vilain; je l'ai trouvé: c'est ce ladre-là que je dis, *ib.* *Scapin*, III, 3. || 6° Incommode, désagréable (ce qui est une suite du sens défavorable donné à vilain non noble). Vilain gîte. Vilain jeu. Vilaine voiture. Vilain temps. Que mon maître couvert de gloire Me joue ici d'un vilain tour! MOL. *Amph.* I, 1. Je veux leur ôter la peine de venir à Livry, dont les chemins sont déjà vilains, sév. 380. Je n'ai que de vilaines terres qui deviennent des pierres au lieu d'être du pain, *ib.* 603. || Il fait vilain, le temps est désagréable. || 7° Qui déplaît à la vue (par un passage rare du sens moral au sens physique). Vilaine maison. Vilaine jambe. Vilain pays. Nous avons trouvé... deux grands vilains pendus à des arbres sur le grand chemin, sév. 11 sept. 1675. Belle princesse, venez voir votre beau mari, qui a tué son vilain rival, volt. *le Blanc et le noir*. J'allai

loger à l'hôtel Saint-Quentin rue des Cordiers, proche la Sorbonne, vilaine rue, vilain hôtel, vilaine chambre, mais où cependant avaient logé des hommes de mérite, J. J. ROUSS. *Confess.* VII || 8° Dangereux. Voilà un vilain rhume. Un vilain verglas. Je me souviens qu'il y a un grand vilain précipice que l'on côtoie fort longtemps, et qui me faisait mal à l'imagination, sév. 523. || 9° S. m. Vilain, vautour de Malte ou vautour fauve. || Vilain, synonyme de rougeole du porc. || 10° S. f. Vilaine d'Anjou, espèce de poire. || Vilaine de la réale, poire qui vient dans les premiers jours du mois d'août. || Proverbes. Oignez vilain, voy. OINDRE. || Peine de vilain n'est à rien comptée. || Jeux de main, jeux de vilain, ou, au singulier, jeu de main, jeu de vilain, il n'y a que les gens mal élevés qui se divertissent à s'entre-frapper. || Il n'est chère que de vilain, lorsqu'un avare se résout à donner un repas, il y met plus de profusion qu'un autre. || Graissez les bottes d'un vilain, voy. NOTTE 2. || C'est la fille au vilain, voy. FILLE. || À vilain, vilain et demi, quand quelqu'un nous fait une vilénie, une laderie, il faut lui en faire une encore plus grande. || Tous vilains cas sont reniables.

— HIST. XI^e s. Li vilains avera de forfeure XL deners, *Lois de Guill.* 17. || XII^e s. Ainsi fierent [frappent] de haches com vilain de flael, *Sax.* IX. Il nous orent jugié à mort laide et vilaine, *ib.* xxx. Li clerc qui erent [étaient] pris à si vilain mesfait, *Th. le mart.* 27. Mult fait l'amours que vilaine Qui comence por faillir, *Couci*, IV. Par le conseil de fausse gent vilaine, *ib.* XIV. || XIII^e s. Se vous ma volenté et mon bon voulez faire, N'a [il n'y a] home en mon poeir, s'il en vouloit retraire Vilain mot, qui les iues [je] ne lui feisse traire [arracher les yeux], ADEPROI LE BAST. *Romanç*, p. 22. On m'apeloit fille d'empeor; Et or ai fait d'un vilain mon seignor [mari], *ib.* p. 70. Et Symons fait le feu, n'ot pas le cuer vilain, *Berte*, XLIX. En mi sa voie [elle] encontre un paisan vilain, *ib.* LXXII. Chevaliers, ne bourgeois, vilain ne paisant, *ib.* CVII. Sarteurs ne charbonniers ne vilains ahant, *ib.* CVII. Et si i avoit vilains qui à nostre creit jetoient des pierres en grandes fondes, qui moult merveilleusement lor grevoient, H. DE VALENG. XXIV. De parler [il] ne fu pas vilains, Tout premierain le rei salue, *Lai del désiré*. Je respens que nus [nul] n'est gentis [noble], S'il n'est as vertus ententis, Ne n'est vilains fors par ses vices, *la Rose*, 18817. Duc est la première dignité, et puis contes, et puis vicontes, et puis barons, et puis chastelains, et puis vavassor, et puis citæen, et puis vilain, *Liv. de jost.* 67. Et sache bien, ke selon Dieu tu n'as mie plenièr poesté seur ton vilain; dont, se tu prens du sien fors les droites redevances, tu les prens contre Dieu et seur le peril de l'ame et come robierres; et ce k'on dit, toutes les choses ke vilains a, sont son seigneur, c'est voirs à garder, DU CANGE, *villani*. En vilain lieu [opposé à franc lieu], *ib.* || XIV^e s. Laquelle Margeron print en sa main un chandellier, appelé un vilain, *ib.* *ib.* Comme... aucun soy disant nobles... ayant usé de envayr bonnes gens paisibles desdites cités et conté [de Cambresis], iceulz ochir, navrer et de leurs biens persecuter et despouiller, disant qu'il leur loist [est licite] contre tels que il appellent, de leur volenté temeraire, villains... *ib.* *ib.* L'on dit communement que qui a le vilain à son beuf, *le Songe du vergier*, I, 47. Le faucon lannier est dit vilain, pour ce qu'il se paist de toutes chars, *Ménagier*, III, 2. || XV^e s. Il fit, par les vilains du pays, acharier et apporter grand foison de busches et de velourdes, FROISS. I, 1, 233. Et là fut atteint du jet d'une grosse pierre et vilaine... vilain horion, *ib.* I, 1, 402. Bonnes gens, les choses ne peuvent pas bien aller en Angleterre et n'iront, jusques à temps que biens iront tout de commun, et qu'il ne sera ne villains ne gentilshommes, *ib.* *liv.* II, p. 123, dans LACURNE. Les labourours euvrent des mains Pour les roys et leurs souverains, Et leur paient leur redevance; Tous les jours sont aux champs empains, Comme bestes, clamez villains, Et telz gens ont moult de meschance, E. DESCH. *Poésies mss.* f° 39. Yver, vous n'estes qu'un vilain; Esté est plaisant et gentil, *ch. d'ol.* *Chans.* 85. Il ressemble le vilain, dont on ne peut avoir service s'il n'est battu, *Perceforest*, t. II, f° 101. On dit d'ung homme chiche qu'il est vilain et fait contre l'honneur de gentillesse, *le Jouvencel*, f° 19. || XVI^e s. Vous sçavez que la coustume de Haynaut est que qui tue un vilain, puisque il est chevalier ou filz de chevalier dessous xxvi ans, il est quietes pour xxvii blancs, ce sont xxx tournois, DU CANGE,

Poés. div. Stances. || Village royal, se disait, au moyen âge, d'un bourg qui comprenait une habitation royale. || 2° Les habitants du village. Assembler tout le village. || 3° Terme de jeux. Se dit, au romestecq, de deux dames, deux valets, deux dix ou deux neuf de même couleur. || Proverbes. À gens de village, trompette de bois, voy. TROMPETTE 1. || Il ne faut point se moquer des chiens, qu'on ne soit hors du village, voy. CHIEN.

— HIST. xv^e s. Et ils [les serfs anglais] entrèrent ens par les portes [à Londres], par assemblées de villages, FROISS. II, II, 107.

— ETYM. Bourguig. *village*, prov. *vilatge*; esp. *village*; ital. *villaggio*; du bas-lat. *villaticum*, dérivé de *villa*, maison de campagne (voy. VILLE).

VILLAGEOIS, OISE (vi-la-joï, joi-z'), s. m. et f.

|| 1° Habitant de village. De petites villageoises blondes, fraîches, avec du linge bien blanc, de petits chapeaux de paille, et proprement chaussées, qui vendent du gibier, des légumes, des fleurs et du fruit, HAMILT. *Gram.* 10. Heureux villageois, dansons; Sauttez, fillettes Et garçons, BÉRANG. *Louis XI.* || 2° Adj. Qui appartient au village, qui est propre aux gens de village. Quelle âme villageoise! MOL. *Femm. sav.* II, 6. Pour moi, j'y goûte fort [dans la comédie du XVIII^e siècle], car j'aime la nature, Ces héros villageois, beaux esprits sous la bure, GILB. *Le XVIII^e siècle.* Le temps où dans la poésie champêtre il a fallu non-seulement distinguer l'idylle de l'épique, mais l'une et l'autre du genre villageois, MARMONTEL, *Œuv.* t. VIII, p. 135.

— HIST. xv^e s. Ces grosses villageoises, MAROT, II, 75. Posant sa main sur la hanche, ainsi que les villageois la mettent quand ils dansent, PARÉ, XIII, 8.

— ETYM. *Village*.

† VILLAN (vil-lan), adj. m. Coton villan, sorte de coton venant d'Alep.

VILLANELLE (vil-la-nè-l'), s. f. || 1° Sorte de poésie pastorale dont les couplets finissent par le même refrain. || 2° Ancienne danse rustique accompagnée de chant. || 3° Villanelle ou passacaille, mélodie, air d'instruments composé sur le modèle de cette danse.

— HIST. xvi^e s. La poésie populaire et purement naturelle a des naïvetés et grâces, par où elle se compare à la principale beauté de la poésie parfaite selon l'art, comme il se voit ez villanelles de Gascoigne, MONT. I, 390.

— ETYM. Lat. *villanus*, paysan, (voy. VILAIN).

VILLE (vi-l'), s. f. || 1° Assemblage d'un grand nombre de maisons disposées par rues, souvent entourées de murs d'enceinte, de remparts, de fossés. Elle [la paix] met les pompes aux villes. Donne aux champs les moissons fertiles, MALH. III, 2. C'est une ville de guerre fort pauvre, les maisons mal entendues et malpropres, PELLISSON, *Lett. hist.* t. I, p. 380. Au milieu de la première guerre punique, Théodote, gouverneur de la Bactrienne, enleva mille villes à Antiochus appelé le dieu, fils d'Antiochus Soter, roi de Syrie, noss. *Hist.* t. 8. Une grande ville fort peuplée d'artisans occupés à amollir les mœurs par les délices de la vie, quand elle est entourée d'un royaume pauvre et mal cultivé, ressemble à un monstre dont la tête est d'une grosseur énorme, et dont tout le corps exténué et privé de nourriture n'a aucune proportion avec cette tête, FÉN. *Tél.* XXII. Il y a une chose qu'on n'a point vue sous le ciel, et que, selon toutes les apparences, on ne verra jamais, c'est une petite ville qui n'est divisée en aucuns partis, où les familles sont unies, et où les cousins se voient avec confiance, LA BRUY. V. Les voyageurs cherchent toujours les grandes villes, qui sont une espèce de patrie commune à tous les étrangers, MONTESQ. *Lett. pers.* 23. On peut avoir vu toutes les villes du monde, et être surpris en arrivant à Venise, in. *ib.* 31. Paris est peut-être la ville du monde la plus sensuelle, et où l'on raffine le plus sur les plaisirs; mais c'est peut-être celle où l'on mène une vie plus dure, in. *ib.* 106. Entrez dans une petite ville de province, rarement vous y trouverez un ou deux libraires; il en est qui en sont entièrement privées, VOLT. *phil. Gout.* Je vais rasant de ville en ville, BEAUMARCH. *Mar. de Figaro*, V, 3. Ébloui, mais lassé de l'éclat de nos villes, Souvent il s'écriait: rendez-moi mes forêts, DELILLE, *Jard.* II. Les grandes villes seules conviennent aux personnes qui sortent de la règle commune, STAEL, *Corinne*, XIV, 2. Le silence est profond dans cette ville [Venise] dont les rues sont des canaux; et le bruit des rames est l'unique interruption à ce silence, in. *ib.* XIX, 7. || Par la ville, en parcourant les rues de la ville. Suivez-

moi, que j'aile un peu montrer mon habit par la ville, MOL. *Bourg. gent.* III, 1. Prêtez-moi tout deux votre style, Et je ferai des vers galants Que l'on chantera par la ville, VOLT. *Lett. en vers et en prose*, 17. || La ville est bonne, on y trouve aisément ce dont on a besoin. || Anciennement. Bonne ville, qualification honorable donnée par les rois de France à certaines villes plus ou moins considérables. || Être en ville, n'être pas actuellement chez soi. Mais de vous rencontrer il n'est pas bien facile: Car vous dormez toujours, ou vous êtes en ville, MOL. *Fdch.* III, 2. D'être en ville si tard ils n'ont pas l'habitude, A. DUVAL, *Tyran domest.* IV, 11. || Dîner, souper en ville, dîner, souper dans une maison où l'on est invité. Qu'on ne m'attende point, je vais dîner en ville, REGNIER, *Sat.* VIII. Estimé de ses amis, voyant bonne compagnie, souppant en ville ou chez lui avec qui il lui plaisait, M^{me} DE PUISIEUX, *Ridic. à la mode*, p. 201, dans POUGENS. || Habit de ville, toilette de ville, habit, toilette que l'on prend pour faire ses visites dans la ville. Le roi leur dit [à Racine et à Boileau]: Je suis fâché que vous ne soyez venus à cette dernière campagne, vous auriez vu la guerre... Racine lui répondit: Sire, nous sommes deux bourgeois qui n'avons que des habits de ville; nous en commandâmes de campagne: mais les places que vous attaquiez furent plus tôt prises que nos habits ne furent faits; cela fut reçu agréablement, sév. d' *Bussy*, 3 nov. 1677. Trois Muses, en habit de ville, Y président à ses «tés, BOIL. *Poés. div.* IV. On s'étonna de le voir paraître en habit de ville, HAMILT. *Gram.* 7. || En typographie, ouvrage de ville, impressions destinées aux usages bourgeois, telles que billets de faire part, étiquettes, etc. || Fig. Avoir ville gagnée, se dit de toute difficulté surmontée. L'arrogant croit déjà tenir ville gagnée, CORN. *Illusion*, II, 9. || La grande ville, Paris. Si le roi n'avait donné Paris, sa grand'ville, MOL. *Mis.*, I, 2. || Poétiquement. La ville éternelle, la ville de Rome. || Villes saintes, Jérusalem, Médine et la Mecque. || Terme de numismatique. Médailles des villes, celles qui ont été frappées dans les villes autonomes de l'antiquité, et qui en portent le nom ou les emblèmes. || Terme d'ancienne coutume. Ville d'arrêt, ville où un créancier pouvait procéder par saisie et voie d'arrêt sur les biens de ses débiteurs forains qui y étaient trouvés. || Terme d'ancienne coutume. Perdre la ville, être banni; rendre la ville, rappeler de l'exil. || 2° Absolument. La ville, dite par opposition à la campagne. Belleau ne parle pas comme on parle à la ville, REGNIER, *Sat.* IX. Une demoiselle habillée moitié ville, moitié campagne, SCARR. *Rom. com.* I, 4. Perrette, sur sa tête ayant un pot au lait Bien posé sur un coussinet, Prétendait arriver sans encombre à la ville, LA FONT. *Fabl.* VII, 10. Je suis les chagrins de la ville, BOIL. *Épître VI.* J'ai fui la ville aux muses si contraire, A. CHÉN. *Élég.* XIV. || Être à la ville, n'être point à la campagne. || Il se dit aussi par opposition à la cour. Damon, ce grand auteur dont la muse fertile Amusa si longtemps et la cour et la ville, BOIL. *Art p.* I. La ville dégoûte de la province, LA BRUY. VIII. || 3° Les habitants d'une ville. Assez de sots sans moi feront parler la ville, Disait, le mois passé, ce marquis indocile, BOIL. *Sat.* VIII. ...verras-tu d'un esprit bien tranquille Chez ta femme aborder et la cour et la ville? in. *ib.* X. La ville est partagée en diverses sociétés, qui sont comme autant de républiques, LA BRUY. VII. || Bruit de ville, nouvelle incertaine ou fausse. || 4° Le corps de ville, ou, simplement, la ville, les officiers municipaux. Messieurs de ville eurent en vérité bonne part de l'honneur en cette illustre fête, LA FONT. *Lettres*, I, à Fouquet. La ville, mais sans le gouverneur, alla saluer M^{me} de Lorraine au Palais-Royal, ST-SIM. 62, 40. || L'hôtel de ville, la maison de ville, l'hôtel, la maison où se réunit le conseil municipal. || Elliptiquement. La ville, l'administration municipale, l'hôtel de ville. || On dit de même: Emprunt de la ville de Paris, etc. || Il avait une partie de son bien sur la ville, il avait une partie de son bien en rente sur l'hôtel de ville de Paris. || Sergent de ville, voy. SERGENT. || Proverbes. Les maisons empêchent de voir la

ville, voy. MAISON. || Ville qui parlemente est à moitié rendue, voy. PARLEMENTER.

— REM. 1. Il faut distinguer en ville et à la ville. Être en ville, c'est n'être pas actuellement chez soi; être à la ville, c'est n'être pas à la campagne. || 2. M. un tel est en ville, il est allé en ville, il est en cour, il est allé en cour, il est bien en cour; il faut dire M. un tel est à la ville, il est à la cour, il est bien à la cour, CAILLIÈRES. *Bon et maur. us. convers.* I. Ces observations de Caillières ne sont plus reçues aujourd'hui, mais M^{me} de Sévigné s'y conformait dans le passage suivant: Il lui dit [à la comtesse de Soissons] impliquée dans l'affaire des poisons qu'il fallait sortir de France, ou aller à la Bastille, elle ne balançait point... l'heure de souper vint; on dit que M^{me} la comtesse soupait à la ville, 26 janv. 1680.

— HIST. XI^e s. Quatre hommes ou de bur[bourg] ou de vile, *Lois de Guill.* 43. || XII^e s. Venu sont à Hauteime, s'ont la vile brisie, *Sax.* VII. || XIII^e s. Ensi se hebergierent devant la tour, en la Juierie, qu'on appelloit Lestanor, où il [y] avoit moult bone vile et riche, VILHEF. *LXXII.* Laville [villa] scit en un bos, Moutl i et gelines et cos, Anes [canes], malarz et jars et oes, *Ren.* 1271. Les bones viles de commune, et celes meismes là u n'a point de commune... doivent estre gardées en tel maniere, que.... BEAUM. L, 4. L'autre maniere de compaignie qui se fet par reson de communalité, si est des habitants es viles où il n'a pas communes, k'on apele viles bateices, in. XXI, 27. || XIV^e s. Quicunques est present, aidans ou confortans à occire homme ou femme dedens la ville et banlieue [de Tournay], et li occiz murt sans parler ne accuser le malfaiteur, tous les presens sont encoupé du fait et perdent la ville [sont bannis] à tousjours mais, DU CANGE, *villa*. || XV^e s. Il ardirent une bonne ville, c'on dist Creci-sur-Selle, qui point n'estoit fremée, FROISS. I, 81, éd. LUCE. Il rendit à plusieurs bannis la ville, MATHIEU DE COCY, *Hist. de Charles VII*, p. 682, dans LACURNE. Les autres bonnes villes, et citez fermées, et villes champestres [villages] et chastaux, MONSTREL. ch. 158, p. 238, dans LACURNE. Ils posèrent une enseigne du roy sur la muraille, et firent sonner par les trompettes le cry de ville gagnée, SALIGNY, *Hist. de Charles VIII*, p. 32, dans LACURNE. || XVI^e s. Selon la ville les bourgeois, COTGRAVE. A l'entrée de la ville est le commencement des maisons, in.

— ETYM. Wallon, *veie*; bourg. *velle*; provenc. *vila*, maison de campagne, et aussi ville; espagn. et ital. *villa*; du lat. *villa*, maison de campagne, qui est le diminutif de *vicus*, archaïque *veicus*, village; sansc. *vêga*, maison; comp. *oico*; qui est pour *oïxos*. Beaucoup de maisons de campagne latines étant devenues l'origine de villages, de bourgs, de cités, *villa* a dans le français pris le sens de ville.

† VILLEGIAURE (vil-lé-ji-a-tu-r'), s. f. Néologisme. Séjour que les personnes aisées font à la campagne, pendant la belle saison.

— ETYM. Ital. *villeggiatura*, de *villeggiare*, séjourner à la campagne, de *villa*, maison de campagne (voy. VILLE).

VILLEITE (vi-lè-t'), s. f. Très-petite ville. Quo si je ne sais combien de villetes et de bourgades s'étaient rendues à lui, il n'en avait tiré ni otages ni aucune autre assurance, MALH. *Le XXIII^e livre de Tite Live*, ch. 22. Thouy se voulut trouver à la bataille qui fut appelée de Villaviciosa d'une villette fort proche, ST-SIM. 283, 98.

— HIST. XII^e s. Dès la roial citeit où il cuidarent trouver le roi, furent tramis en Belleem, une petite vilate, ST BERN. p. 550. || XIII^e s. À une vilete s'en vint: Si entra en une meson Qui n'estoit pas mult de seson, RUTEB. II, 494. || XV^e s. J'ay ven la soif si grande, qu'un monde de gens de pied beuvoient aux fossés de ces petites villetes où nous passions, COMM. VIII, 7.

— ETYM. Dim. de *ville*; prov. *vileta*, petite ferme; espagn. et ital. *villata*. Ou disait aussi *villote*.

† VILLEUX, EUSE (vil-leû, leû-z'), adj. Terme d'histoire naturelle. Qui est chargé de poils; velu. || Terme d'anatomie. Membranes vilieuses simples, les séreuses qui pourtant n'ont point de villosités, et membranes vilieuses composées, les muqueuses. || Terme de vétérinaire. Tissu vilieux ou velouté du pied, partie du derme sous-ongulaire portant des villosités pour son union avec la sole et la fourchette.

— HIST. XIV^e s. Le panicle dedens [l'estomac] est vilieux et nerveux, LANFRANC, f^o 33, verso.

— ETYM. Lat. *villosus*, velu, de *villus*, poil, le

monsieur, il le faut boire, REGNARD, *le Joueur*, III, 11. || Le vin trouble ne casse point les dents. || Un verre de vin avise bien un homme, se dit à ceux qu'on invite à boire un coup avant de commencer à discourir. || On ne connaît pas le vin au corcle. || Chaque vin a sa lie, ou nul vin sans lie. || Vin, fille, faveur et poirier, sont difficiles à conserver.

— REM. Commerce de vin et non de vins.

— HIST. XI^e s. [Les corps des morts] Ben sunt lavez de piment e de vin, *Ch. de Rol.* cclx. || XII^e s. Present lor envoia, vin froit et bon poisson, *Saz.* xxii. || XIII^e s. À la nuit de l'Ascension, quant crieur portent vin, et la veille de la Pentecoste, *Liv. des mét.* 132. Plus a arpole en un setier de vin que en un mui d'iau, ce dit li vilains, *Proverbes du vilain, ms. de st Germ.* f^o 75, dans LA-CURNE. || XIV^e s. Quant aux vins, sachiez que, s'ils deviennent malades, il les convient garir de maladies par la maniere qui s'en suit, *Ménagier*, II, 3. Lors fis tant que j'eüs du pain, Et si prins du vin aux chevaux [de l'eau], BRUYANT, dans *Ménagier*, t. II, p. 38. Tout homs qui tient feu et lieu [à Mâcon] et veult paier vin d'ost au roy [taxe de guerre], DU CANGE, *vinum hostis*. L'expositant prist trois los de vin de tainte du pris de huit sols ou environ, *id.* *vinum tinctum*. || XV^e s. Quatre flacons pleins de blanc vin aussi bon que j'en avois point bu sur le chemin, FROISS. II, III, 9. Que aucun dudit mestier [de buffetier] ne mette en besongne lye puante, ne vin bouté ou puant, DU CANGE, *vinum betatum*. Car, puis ce jour, il doubta tant Sa femme, son plet et sa noise Que, s'elle deïst de cervoise Que ce fust vin, il l'accordast, E. DESCH. *Miroir de mariage*, p. 16. Et il dist qu'il [un courtier] sceust se il en pourroit trouver [une maison] à louer en la vielz rue du Temple entour l'ostel de la royne, et il lui paieroit bon vin [bon prix], *Bibl. des ch.* 6^e série, t. I, p. 243. Vin perd mainte bonne maison, VILLOIN, *Testam.* Se aucun avoit perdu quelque chose, elle se mesloit de le renseigner; et qui eust à faire d'aucune fille secreete, elle en eust fait pour gracieux vin, *Les evang. des quenouilles*, p. 73. || XVI^e s. Ce diable de Pantagruel, qui ha convaincu tous les revseurs et bejaunes sophistes, à ceste heure aura son vin [sera battu], RAB. *Pant.* II, 48. Tout le bon vin d'Aurelians poulsa et se guasta, *id.* II, 7. Si quelquefois elle daiignoît en passant prendre son vin [se rafraichir], elle nous feroit plaisir et honneur, MARG. *Nouv.* XLIV. Le curé, qui connoissoit sa complexion, avoit appresté un petit tendron, pour son vin de coucher, DESPEA. *Contes*, xxxvi. Vin de marché n'entre point en compte du prix pour en prendre droit de vente, sinon qu'il fust fort excessif, LOYSEL, 415. Les grands vins blancs d'Orleans, O. DE SERRES, 210. Par le sejour du poiré dans un tonneau à vin de vigne, *id.* 251. Celle est la façon de toutes sortes de vins fruitiers, estans les pommes et les poires guides des autres fruits, *id.* *ib.* N'estant jamais tant salutare le vin bas [baissière] que l'autre, *id.* 830. Le vin rapé pour les valets. — De l'usage des musquats, vin-cuits et vin-violets, autre chose ne s'en peut dire, *id.* 830. Les trémeps ou vins de despense, *id.* 831. Vin sur lait est souhait; lait sur vin est venin, HENR. EST. *Précél.* p. 170. ... Nous en parlerons Sur le vin [le verre en main], et nous trouverons, Ce croy-je, de bien près parens, *Rec. de farces*, p. 451. Je mettray de l'eau en ton vin, GÉNIN, *Recréat.* t. II, p. 240. Vin d'asne, qui rend la personne assoupie; vin de cerf, qui fait pleurer; vin de lyon, qui rend querelleux; vin de pie, qui fait cajoler; vin de porc, qui fait rendre gorge; vin de singe qui fait sauter et rire, LEROUX DE LINCY, *Prov.* t. II, p. 219.

— ETYM. Provenç. *vin*, *vi*; catal. *vi*; espagn. *vino*; portug. *vinho*; ital. *vino*; du lat. *vinum*; grec, *οἶνος*. Des étymologistes rattachent *οἶνος*, *vinum* au sanscrit védique *vena*, aimable, amical; d'autres, à *vitis*, mais *vitis* aurait donné *vitinum* et non *vinum*. Il est bien plus naturel d'y voir l'hébreu *vin*, vin: de *joon*, faire effervescence, les Sémites ayant précédé les Indo-Européens dans la connaissance du vin.
 † VINAGE (vi-na-j'), s. m. || 1^o Action de viner les vins. Vous voulez nous obliger à boire vos vins; mais vous oubliez donc qu'ils ne peuvent supporter le transport sans vinage, et que le vinage ne peut se pratiquer qu'en payant un droit de 99 francs par hectolitre d'alcool, à moins que vous ne viniez en fraude, DES ROTOURS, *Scéance du 19 juill. 1867 du Corps législatif*. || 2^o Terme d'ancienne coutume. Droit seigneurial qui se prenait

en divers lieux sur le vin, à bord de cuve, c'est-à-dire, avant qu'il en fût tiré, et qui tenait lieu de censives.

— ETYM. Viner. Dans l'ancienne langue, *vinage* était une redevance en vin.

VINAIGRE (vi-nè-gr'), s. m. || 1^o Produit de la fermentation acide du vin; liqueur, qui contient, outre l'acide acétique, de l'acide malique, du tartrate aciculé de potasse et de chaux, et une matière colorante. Ajouter à une sauce un flet de vinaigre. Les cantiques que l'on chante devant celui dont le cœur est corrompu sont comme le vinaigre qu'on met dans le nitre, SACI, *Bible, Prov. de Salom.* xxv, 20. Il est vrai qu'il ne faudrait s'attacher à rien... il faut donc toujours avoir cette Morale [de Nicole] dans les mains, comme du vinaigre au nez, de peur de s'évanouir, sév. 20 sept. 1671. Le vinaigre nourrit de très-petites anguilles, sur lesquelles vous pourrez pousser plus loin vos expériences, BONNET, *Lett. dic. Œuv.* t. XII, p. 106, dans POUGENS. Il existe dans le commerce deux sortes de vinaigres: le blanc, qui est fait avec le vin blanc ou le vin rouge aigri sur du marc de raisin blanc, et le rouge qui provient de l'acidification du vin rouge, THENARD, *Traité de chim.* t. III, p. 435, dans POUGENS. || Fig. M. le premier président y trouva trop de vinaigre [dans le style de M. le Prince], mais il y mit du sel, RETZ, III, 356. || Fig. et populairement. Habit de vinaigre, habit trop mince pour la saison. || Fig. Populairement. Quand on fait sauter des enfants à la corde, donner du vinaigre, c'est accélérer le mouvement de la corde. || Au bon vinaigre, cri qu'on fait en portant un enfant sur le dos par manière de jeu. || 2^o Vinaigre rosat, vinaigre surard, à la framboise, à l'ail, à l'estragon, vinaigre dans lequel on a fait infuser des roses, de la fleur de sureau, des framboises, de l'ail, de l'estragon. Dont l'huile de fort loin saisissait l'odorat, Etnageait dans des flots de vinaigre rosat, BOIL. *Sat.* III. || 3^o Vinaigre de cidre, de bière, sorte de vinaigre qu'on obtient avec le cidre, avec la bière. || 4^o Vinaigre de bois, dit aussi acide pyroligneux, vinaigre que l'on obtient en distillant le bois dans de vastes tuyaux de fonte qui aboutissent à un réservoir commun, dans lequel se rend tout l'acide acétique dit pyroligneux. || 5^o Vinaigres médicinaux, préparations pharmaceutiques officielles, résultant de l'action dissolvante du vinaigre sur les substances médicinales. || Vinaigre de magnanimité, ancienne préparation pharmaceutique dont l'acide formique faisait la base. || 6^o Vinaigre radical, acide acétique concentré, qu'on obtient par la distillation de l'acétate de cuivre cristallisé. On le remplace aujourd'hui par l'acide acétique tiré du vinaigre de bois. || 7^o Vinaigre de toilette, vinaigre dans lequel on a mis macérer des substances aromatiques. || 8^o Vinaigre des quatre voleurs, vinaigre très-fort et très-aromatisé. On doit à des assassins de Toulouse, pendant la peste de cette ville (1720), la composition connue sous le nom de vinaigre des quatre voleurs, dont l'ail et le camphre font la base, LEMONTEY, *Œuv.* t. V, p. 327. || 9^o Sel de vinaigre, sel qui est extrait du vinaigre, et qu'on respire pour se garantir de l'évanouissement. || Vinaigre de Saturne, acétate de plomb. || 10^o Terme d'alchimie. Vinaigre très-aigre des philosophes, mercure qui dissout l'or sans violence. || Proverbes. Le bon vin fait le bon vinaigre, on ne peut tirer une bonne chose que d'une chose qui l'est déjà. || On prend plus de mouches avec du miel qu'avec du vinaigre, on réussit mieux par la douceur que par la dureté.

— HIST. XIV^e s. Pour oster la tache, pernés... vyn egre, P. MEYER, *Rapports*, 4^e part. p. 108. || XVI^e s. Aucun... ne pourra faire vinaigre, vin de buffet, ne presurer lyes pour vendre.. aucun ne pourra acheter les vins aigres ne rappez à faire vinaigre pour les revendre, pour en faire vin de buffet ou vinaigre, *Statuts des buffetiers, vinaigriers et montardiers de Paris*, Lett. sept. 1544. Le froit m'assault, et m'est un peu bien esgre; Mes habits sont tous doublés de vinaigre, ROGER DE COLLERIE, *Œuv.* p. 119, dans LA-CURNE. Quelques meschantes baissières pour le vinaigre, RAB. II, 28.

— ETYM. Vin, et aigre; wallon, *vinaik*; bourguig. *vingnaigre*; provenç. et espagn. *vinaigre*; ital. *vinagro*.

VINAIGRÉ, ÉE (vi-nè-gré, grée), *part. passé* de vinaigrer. Sauce trop vinaigrée. || Se dit des lettres que l'on passe au vinaigre, de crainte qu'elles ne communiquent la peste. Mes parents ont eu bon espoir [que je mourusse], lorsque j'étais en Pouille;

mes lettres arrivaient percées et vinaigrées, P. L. COEUR. *Lett.* I, 207.

VINAIGRER (vi-nè-gré), v. a. Assaisonner avec du vinaigre. Vous avez trop vinaigré la salade.

— ETYM. *Vinaigre*.

† VINAIGRERIE (vi-nè-gré-rie), s. f. || 1^o Usine où l'on fabrique le vinaigre. || Lieu à température uniforme où l'on a disposé des étageres destinées à recevoir des barriques de vin. || 2^o Dans une raffinerie, laboratoire pour la distillation.

VINAIGRETTE (vi-nè-gré-t'), s. f. || 1^o Sauce froide faite avec du vinaigre, de l'huile, du persil et de la ciboule. Du bœuf à la vinaigrette. || Viande appretée avec cette sauce. Manger une vinaigrette. || 2^o Vinaigrette ou roulette, petite voiture à deux roues, traînée par un homme, et servant à porter des personnes, dont on attribue l'invention au fameux abbé de Saint-Martin, surnommé la Calotte. Mme d'Aiguillon se fit ajuster à sa porte une housse rouge sur sa vinaigrette, ST-SIM. 142, 71. || 3^o Par analogie, petite voiture de place. || 4^o Nom donné à une espèce d'amarante.

— HIST. XIV^e s. Vinaigrette de poucins en un plat, *Ménagier*, II, 4. Une vinaigrette: prenez la menue haste d'un porc... *ib.* II, 5.

— ETYM. *Vinaigre*.

VINAIGRIER (vi-nè-gri-é), P^r ne se lie jamais; au pluriel, l's se lie: des vi-nè-gri-é-z habiles, s. m. || 1^o Artisan qui fait et vend du vinaigre. Le P. Maillon n'a jamais tant fait de recherches que vous daignez m'en envoyer; il y a surtout un Corneille, vinaigrier dans le XIII^e siècle, qui est un point d'érudition assez rare; n'est-ce point ce vinaigrier-là qui a fait Suréna et Pulchérie? VOLT. *Lett. d'Argental*, 2 avr. 1763. || 2^o Vase à mettre du vinaigre. || 3^o Carabe doré. || Scorpion aquatique. || 4^o Sumac des corroyeurs.

— HIST. XVI^e s. Un vinaigrier d'argent vermeil, doré, poissant un marc, quatre onces et demie, DE LABORDE, *Émaux*, p. 543.

— ETYM. *Vinaigre*.

VINAIRE (vi-nè-r'), *adj.* || 1^o Qui appartient au vin, au commerce des vins. || 2^o Destiné à contenir du vin. Vaisseaux vinaires, les cuves, les tonneaux, etc.

— ETYM. Lat. *vinarius*, de *vinum*, vin.

† VINASSE (vi-na-s'), s. f. || 1^o Se dit familièrement d'un vin très-faible. Ce n'est que de la vinasse. || 2^o Résidu de la distillation des vins. On fait passer dans les chaudières les vinasses des vaisseaux ovales, pour en extraire jusqu'au dernier atome du principe spiritueux que fournit le vin, CHIAPRAL, *Inst. Mém. scienc.* 1808, p. 186. || Il se dit aussi des résidus de la distillation alcoolique des betteraves. Exploitation industrielle des vinasses de mélasse de betteraves.

— ETYM. Provenç. *vinaci* (masculin); du latin *vinacea*, marc de raisin, de *vinum*, vin.

† VINATE (vi-na-t'), s. m. Terme de chimie. Sel que forme l'acide vinique avec les bases.

† VINCENT (vin-san), s. m. Saint-Vincent, nom d'un saint. À la Saint-Vincent le vin monte au sarment; et, quand il grêle, il en descend.

† VINCRES (vin-kr'), s. m. Pervenche.

— ETYM. C'est le latin *vinca*, pervenche, avec une r épenthétique.

VINDAS (vin-dà), s. m. || 1^o Treuil vertical qui se manœuvre à l'aide de leviers horizontaux croisés. || 2^o Terme de gymnastique. Machine à l'aide de laquelle s'exécute l'exercice appelé course volante.

— ETYM. Allem. *winden*, guinder.

† VINDENNE (vin-dè-n'), s. f. Corde fixée sur la signolle d'un moulin.

VINDICATIF, IVE (vin-di-ka-tif, ti-v'), *adj.* || 1^o Qui est enclin à la vengeance; désireux de se venger. Votre sexe est fort vindicatif, TRISTAN, *Marianne*, II, 6. Ces gens [les faux dévots]... Qui savent ajuster leur zèle avec leurs vices. Sont prompts, vindicatifs, sans loi, pleins d'artifices, MOL. *Tart.* I, 6. Il était trop fier pour être vindicatif, J. J. ROUSS. *Confess.* VII. Il [Boileau] était aussi réservé que son caractère pouvait le permettre, à l'égard de cette société vindicative [les jésuites], alors très-puissante et très-dangereuse, D'ALEMA. *Élog. Despr.* || Substantivement. En vivant de la sorte, peux-tu nier que tu ne sois choqué de Jésus?... oui, Jésus t'est un scandale, ô vindicatif, parce qu'il a pardonné les injures, BOSS. *Sermons, Jésus objet de scandale*, 3. Où est le vindicatif qui ne se fait pas un triomphe de sa vengeance? BOURDAL. *Myst. Concept. de la Vierge*, t. II, p. 15. || 2^o Il se dit

Crass. et Néias, 7. Quelques violemens que le mar-schal avoit soufferts [tolérés], D'AUB. *Hist.* I, 202. On rioit au nez de ceux qui demandoient justice pour les violemens de l'edict, *Id. Hist.* I, 208. Le violement de la foi, *Id. ib.* II, 317.

— ÉTYM. *Violier*; ital. *violamento*.

VIOLEMENT (vi-o-la-man), *adv.* || 1° Avec violence, avec impétuosité. Le vent souffle violement. Ney venait d'emporter violement le passage de la Stubna, SÉGUR, *Hist. de Nap.* VI, 7. Ces couches [roches] violement inclinées et presque perpendiculaires, BUFF. *Min.* I, p. 181. || 2° Avec ardeur. Haïr violement. Si je suis dieu, vous cesserez de m'aimer, ou du moins vous ne m'aimerez plus avec tant d'ardeur; car il s'en faut bien qu'on aime les dieux aussi violement que les hommes, LA FONT. *Psyché*, I, p. 54. || 3° Très-fortement. L'abbé Têtu a été violement occupé pour le mariage de M. de Chapes et de Mlle d'Humières, sév. 22 juin 1690. Un homme violement soupçonné d'un crime qui méritait la mort, MONTESQ. *Esp.* XXVIII, 27.

— HIST. XIV^e s. En l'ostant violement [l'os corrompu], LANFRANC, f° 47, verso. || XVI^e s. Nous avons été violement et contre les loix ravies par ceux à qui nous sommes de present, AMYOT, *Rom.* 29. Satan a incité la force des hommes, pour par icelle opprimer violement la verité commençant à venir, CALVIN, *Instit.* 4241.

— ÉTYM. Lat. *Violens*, et le suffixe *ment*; provenç. *violmenen*. *Violement*, de *Violentus*.

VIOLENCE (vi-o-lan-s'), *s. f.* || 1° Qualité de ce qui agit avec force. Comme un enfant que sa mère arrache d'entre les bras des voleurs; doit aimer, dans la peine qu'il souffre, la violence amoureuse et légitime de celle qui procure sa liberté, PASC. *Pens.* XXIV, 64 ter, éd. HAVET. Sa constance [de la reine d'Angleterre] par laquelle, n'ayant pu vaincre la violence de la destinée, elle en a si noblement soutenu l'effort, BOSS. *Reine d'Anglet.* Ô mort, éloigne-toi de notre pensée, et laisse-nous tromper pour un peu de temps la violence de notre douleur par le souvenir de notre joie, *Id. Duch. d'Orl.* Hé bien ! de leur amour tu vois la violence, RAC. *Brit.* II, 8. Ce mal dont vous araignez, dit-il, la violence. A souvent sans péril attaqué son enfance, *Id. ib.* V, 5. Un style clair, noble, simple, éloigné de l'affectation, de la violence qui caractérise aujourd'hui l'esprit du siècle, VOLT. *Lett. Brenellerie*, 7 mars 1777. La violence du feu dépend presque en entier de la rapidité du courant de l'air qui l'anime, BUFF. *Hist. min. introd. Ouv.* VI, p. 88. La violence des desirs du roi [Philippe V] faisait la force de la reine, DUCLOS, *Euv.* t. VI, p. 143. La ville du Cap... est composée d'environ mille maisons, toutes bâties de briques, et, à cause de la violence des vents, couvertes de chaume, RAYNAL, *Hist. phil.* II, 18. || 2° Empolement, irascibilité. Un peu de violence m'a fait de vos raisons combattre la puissance, RAC. *Andr.* II, 4. Je sais quelle est sa violence : il est fier, implacable, aigri par son malheur, VOLT. *Oreste*, I, 5. Il [Socrate] eut de la peine à réprimer la violence de son caractère, soit que ce défaut paraisse le plus difficile à corriger, soit qu'on se le pardonne plus aisément, BARTHÉL. *Anach.* ch. 67. || 3° Force dont on use contre quelqu'un, contre les lois, contre la liberté publique, etc. La violence est juste ou la douceur est vaine, CORN. *Héracl.* I, 1. Je vous l'ai dit ailleurs, et je vous le redis encore, la violence et la vérité ne peuvent rien l'une sur l'autre, PASC. *Prov.* XVII. Qui ne sait les violences que la reine de Navarre [Jeanne d'Albret] exerça sur les prêtres et les religieux ? BOSS. *Var.* x, 52. Quelque haut qu'on puisse remonter pour rechercher dans les histoires les exemples des grandes mutations, on trouve que jusqu'ici elles sont causées ou par la mollesse ou par la violence des princes, *Id. Reine d'Anglet.* Je vous dis de ne point repousser la violence par la violence ; mais, si quelqu'un vous frappe sur la joue droite, présentez-lui encore la gauche, c'est-à-dire souffrez sans bruit, sans animosité, sans fiel, BOURDAL. *Exhort. sur le soufflet don.* à J. C. I, p. 493. Des violences dans le pouvoir, qui enfantent d'autres violences dans le peuple, VOLT. *Lett. Bastide*, 1758. Je puis, je le sais trop, user de violence, *Id. Orphel.* III, 4. || Fig. Et la nature souffre extrême violence, Lorsqu'il [le ciel] en fait [des femmes] d'humeur à garder le silence, CORN. *le Ment.* I, 4. Les violences dont l'art y opprime [à Versailles] la pauvre nature, sév. 15 juin 1676. Ainsi la vérité gémissait captive sous une telle contrainte, et souffrait violence en eux [les philosophes païens], BOSS. *Pa-*

nég. de sainte Cather. 2. Dans toutes les occasions où la nature souffre violence, BOISGUILLEBERT, *Factum de la France*, XII. || Faire violence à une femme, la prendre de force. Un livre classique de la Chine regarde comme un prodige de vertu de se trouver seul dans un appartement reculé avec une femme sans lui faire violence, MONTESQ. *Esp.* XVI, 8. || Fig. Faire violence à la loi, à un texte, y donner un sens contraire à son véritable esprit. Il [Basnage] soutient que toutes les guerres des prétendus réformés sont justes ; et en même temps il fait violence à toutes les histoires, pour nous faire accroire que la religion n'y a point de part, BOSS. *Déf. Var.* 1^{er} disc. 15. Il me semble que par là il fait violence à bien des passages des anciens, CONDIL. *Conn. hum.* II, 4. || 4° Terme de jurisprudence. Contrainte exercée sur une personne pour la forcer à s'obliger. Violence morale. Violence indirecte. || 5° Au plur. Actes, paroles de violence. Un amant dédaigné ne voit pas de bon œil ceux qui du même objet ont un plus doux accueil, Et, pour peu qu'on le pousse, il court aux violences, CORN. *Suiv.* II, 13. Finissons toutes ces violences, lui ai-je dit, LETOURNEUR, *Trad. de Cl. Harl.* lett. 53. || 6° Terme de spiritualité. Ardeur incessante de la dévotion. Les maximes crucifiantes, la violence, l'humilité, le renoncement à soi-même, MASS. *Carême, Mot. de cour.* Sa grâce [du Seigneur], comme son royaume, est le prix de la seule violence, *Id. Carême, Prière* 2. || 7° Effort qu'on fait sur soi ; combat intérieur. L'amour que j'ai pour vous a commis cette offense, Lui seul à mon devoir fait cette violence, CORN. *Nicom.* II, 2. || Se faire violence, faire des efforts pour se vaincre. La violence qu'on se fait pour demeurer fidèle à ce qu'on aime, ne vaut guère mieux qu'une infidélité, LA ROCHEFOUC. *Héfl. mor.* n° 381. Je l'ai juré, ma fille, je vais finir [ma lettre] ; je me fais une violence pour vous quitter, sév. 1^{er} juill. 1671. C'est que la vraie sévérité, la sévérité chrétienne, doit consister à se faire violence, et à contredire la nature et l'amour-propre, BOURDAL. *Sévérité évang.* 2^e avent, p. 447. Combien s'est-il [Ulysse] fait de violence pour ne se point découvrir [à son fils] ! FÉN. *Tél.* XXIV. || Familièrement. Une douce violence, action d'insister pour que quelqu'un accepte, fasse quelque chose qu'il refuse d'accepter, de faire, et qui pourtant lui est agréable. C'est me faire une aimable et douce violence, BOISSY, *Deh. tromp.* I, 6. || Faites-vous une douce violence, se dit pour faire accepter à quelqu'un une chose qu'il refuse par façon.

— HIST. XIV^e s. Que les fassies [bandes] puissent estre ostées sans violence, H. DE MONDEVILLE, f° 44, verso. Le quatrième jour le desliay [un blessé], et estoit la medecine toute seiche, et ne la pouvoit avoir sans violence, LANFRANC, f° 44, verso. || XV^e s. Tantost furent appareillées les nourrices qui devoient les enfans garder au temple par six jours, et la chevalerie qui le temple devoit garder, lesquels n'y firent violence [ne s'y refusèrent pas], *Perceforest*, t. I, f° 103. || XVI^e s. Estant averty que ses soudards faisoient quelques violences par les chemins, AMYOT, *Pomp.* 47. Par l'insolidité du fondement et violence des eaux, l'artifice se deserta dans quelque temps, O. DE SERRES, 786.

— ÉTYM. Lat. *violentia*, de *violentus*, violent. **VIOLENT**, ENTE (vi-o-lan, lan-t'), *adj.* || 1° Qui agit avec force. Vent violent. L'orage est violent... TH. CORN. *Essex*, I, 2. || Qui se fait sentir avec force. Une douleur violente. Une fièvre violente. Un violent mal de dents. Pouvons... craindre... un plus cruel rabat-joie que la douleur sensible de songer à se séparer... cette pensée est violente, sév. 15 août 1685. || 2° Qui épuise les forces. Cet exercice [être berné] est un peu violent, pour un homme aussi faible que je suis, VOLT. *Lett.* 9. Je vous vois dans une dépense si violente... sév. 15 juin 1689. Suivant le principe des philosophes que tout ce qui est violent ne peut durer, BOISGUILLEBERT, *Factum de la France*, XII. Respectez un jeune chasseur Las d'une course violente, J. D. ROUSS. *Cantate de Céphale*. On supporte un état violent, quand il passe ; six mois, un an ne sont rien, on envisage un terme et l'on prend courage ; mais quand cet état doit durer toujours, qui est-ce qui le supporte ? J. J. ROUSS. *Hécl.* VI, 6. Quel état violent ! ô ciel ! que dois-je faire ? BOISSY, *Deh. tromp.* II, 1. Un si violent effort [l'attaque de Smolensk] lui paraissait inutile [à Murat], puisque les Russes se retiraient d'eux-mêmes, SÉGUR, *Hist. de Nap.* VI, 4. || 3° Qui se livre à des violences, en parlant des personnes. Je suis quel est Pyrrhus, violent

mais sincère, RAC. *Andr.* IV, 1. Chez ces nations violentes, rendre la justice n'était autre chose qu'accorder à celui qui avait fait une offense sa protection contre la vengeance de celui qui l'avait reçue, MONTESQ. *Esp.* XXX, 20. Il [Socrate] était né violent ; il est à présent le plus doux et le plus patient des hommes, BARTHÉL. *Anach.* ch. 7. || Il se dit des choses au même sens. Quand, emportés par leur humeur violente, ils [les princes] ne gardent plus ni lois ni mesures, BOSS. *Reine d'Anglet.* Vous dépendez ici d'une main violente Que le sang le plus cher rarement épouvante, RAC. *Mithr.* IV, 2. Excuse les transports de ce cœur offensé ; Il est né violent, il aime, il est blessé, VOLT. *Zaïre*, III, 7. || Substantivement. En style de spiritualité, les violents, ceux qui sont épris d'une extrême ardeur de dévotion. Notre Seigneur a dit que, depuis la venue de Jean-Baptiste... le royaume de Dieu souffre violence, et que les violents le ravissent, PASC. *Lett. à M^{lle} de Roannez*, 4. || 4° Où l'on emploie la violence. Les grâces pudiques de la reine Esther eurent un effet aussi salutaire, mais moins violent [que l'action de Judith], BOSS. *Reine d'Angleterre*. Les moyens violents ne conviennent point à la cause juste, J. J. ROUSS. *Lett. de la Mont.* 8. || Mort violente, mort causée par force, par accident, et non par une cause naturelle. || 5° Fig. Il exprime l'intensité, la force. On a de violents soupçons contre lui. Que n'ose et que ne peut l'amitié violente ! LA FONT. *Fabl.* XII, 45. Il faut que la force du proverbe soit bien violente, s'il est bien vrai que vous ne soyez pas prophète en votre pays, sév. à Coulanges, 28 mai 1696. Les âmes fortes ont des sentimens bien plus violents que les autres, quand elles sont tendres, VOLT. *Ingénu*, 20. Pour moi, j'ai des doutes violents, mais je les écarte, je me mets un bandeau sur les yeux, *Id. Amabel*, 6^e lettre. || Il se dit des personnes en un sens analogue. Il [Lavardin, l'évêque du Mans] était connu pour un des plus violents esprits forts du siècle de Louis XIV, VOLT. *Dict. phil. Ordination*. || 6° Qui ne garde pas la mesure, en parlant du style. Celui [style] de Rousseau [Jean-Baptiste] me paraît inégal, recherché, plus violent que vif, et teint, si j'ose m'exprimer ainsi, de la bile qui le dévore, VOLT. *Lett. en vers et en prose*, 8. || 7° Qui fait violence à un texte. Que de violents correctifs ne faut-il point apporter à ses propositions [de Rusbroc, mystique] pour les rendre supportables ? BOSS. *Ét. d'orais.* I, 5. || 8° Fig. et familièrement. Qui sort de la mesure ; qui ne se peut tolérer. La proposition est violente. Allons, des sièges ; holà ! laquais, laquais, laquais ! en vérité, voilà qui est violent, de ne pouvoir pas avoir un laquais pour donner des sièges, MOL. *Comtesse*, 4. Le parallèle de monsieur le Prince et de M. de Turenne est un peu violent ; mais il [Bossuet] s'en excuse en niant que ce soit un parallèle, sév. à Bussy. 25 avril 1687. Vous m'avouerez que cela est violent, locution de la cour, DE CAILLIÈRES, 1690. M. Thomasseau : Un lit de dames ! cela est violent, DANCOERT, *Vend. Surène*, sc. 22.

— HIST. XIV^e s. Medecines corrosives et violentes, H. DE MONDEVILLE, f° 92. || XV^e s. Pou dure chose violente, E. DESCH. *Poésies mss.* f° 250. Bon vin, fai moi raison d'une soif violente, Dont je suis au gosier très ardemment espris, BASSELIN, VIII. || XVI^e s. Mort violente, MONT. I, 84. Si la douleur est violente, elle est courte, *Id.* I, 304. J'ois impatientement gemir un lievre sous les dents de mes chiens, quoique ce soit un plaisir violent que la chasse, *Id.* II, 126. Homme violent, cruel et insatiable de guerre, AMYOT, *Agés.* 64.

— ÉTYM. Wallon, *violain*; provenç. *violent*; espagn. et ital. *violento*; du lat. *violentus*, de même radical que *violare*, violer.

VIOLENTÉ, ÊE (vi-o-lan-té, té), *part. passé* de violenter. L'unité de jour n'a rien de violenté, CORN. *Héracl. Exam.* Tout est violent et violenté dans vos affaires, tout est pressé, tout est nécessaire, sév. 15 févr. 1690.

VIOLENTER (vi-o-lan-té), *v. a.* || 1° Faire faire par force. On l'a violenté pour quitter l'échafaud, CORN. *Poly.* III, 5. Et sans violenter et les corps et les âmes On ne peut vaincre le péché, *Id. Imit.* I, 22. Je n'ai jamais cherché à violenter votre inclination, BOURSALUT, *Lett. nouv.* t. II, p. 121, dans POUGENS. De quoi se mêlent les théologiens de tyranniser les esprits, et d'exciter les princes à employer la force pour violenter la croyance ? MARMONTEL, *Mém.* VIII. || Fig. Rien n'y est violenté [dans cette pièce] par les incommodités de la représentation, CORN. *Cinna, Exam.* || 2° Se violent-

ter, v. *réfl.* Se faire violence. Mais ce qui m'en déplat et qui me désespère, C'est de perdre la sœur pour éviter le frère, Et me violenter à fuir ton entretien, Puisque te voir encor, c'est m'exposer au sien, CORN. *la Place roy.* 1, 1.

— ETYM. XVI^e s. Ce qui l'avoit fait ainsi violenter [agir violemment] en sa charge, et renverser toutes les anciennes ordonnances, CARLOIX, v, 48. J'en avois fait serment; mais je n'ai le pouvoir D'estre seigneur de moi; tant mon triste courage, Violent d'amour et conduit par usage [habitude], Y reconduit mes pieds.... RONS. *Amours*, liv. II.

— ETYM. *Violent*.

VIOIER (vi-o-lé), v. a. || 1° Enfreindre, agir contre. Esdras, prêtre, se levant, leur dit : Vous avez violé la loi du Seigneur, et vous avez épousé des femmes étrangères, SAGR. *Bible*, *Esdras*, I, X, 10. C'est [ne pas faire rébellion contre les puissances établies] l'ordre de Jésus-Christ et la règle que les chrétiens n'ont jamais violée par aucun attentat, BOSS. 4^e *avert.* 2. || [Jovien] ne put consentir à aucune proposition de rupture, et ne voulut point violer la foi que le malheur du temps l'avoit forcée de donner, FLÉCH. *Hist. de Théodose*, II, 65. Je viole en un jour les droits des souverains, Ceux des ambassadeurs et tous ceux des humains, RAC. *Andr.* v, 4. J'ai violé l'amour conjugal, FÉN. *Tél.* xv. La religieuse crainte qu'avaient alors [dans le siège de Jérusalem par Titus] les Juifs de violer la loi, s'ils se défendaient le jour du sabbat, ROLLIN, *Hist. anc. Eur.* t. VII, p. 92, dans PUGENS. Ne nous rebuons point de ces remarques grammaticales; la langue ne doit jamais être violée, VOLT. *Comm. Corn. rem. Hérod.* I, 1. Le prétexte manquait pour violer le serment.... le légat n'eut d'autre ressource que de persuader à Ladislas, aux chefs hongrois et aux Polonais, qu'on pouvait violer ses serments, ID. *Mœurs*, 89. Ninon Lenelos, qui gardait les dépôts religieux, tandis que les plus graves personnages les violaient, ID. *Dict. phil. Enfer*. L'analogie est ici violée, BUFF. *Hist. anim.* ch. 5. N'outragez pas ainsi la nature, ne violez pas la sainte hospitalité, J. J. ROUSS. *Lév. d'Ephr.* II. Les successeurs de Jean sans Terre ne songèrent qu'à violer les deux chartes que la nécessité lui avait arrachées, CONDIL. *Études hist.* II, 5. || [Destouches] s'était marié en Angleterre avec une personne aimable; mais ce mariage exigeait alors le secret, et le secret fut violé, D'ALEMB. *Élog. Destouches*. || Violier un asile, violer les droits et les privilèges d'un asile. || Violier une sépulture, la dégrader ou y fouiller dans des intentions coupables. Les jésuites persécutaient.... la mémoire de Pascal, Arnaud fugitif, les débris de Port-Royal détruit, et les cendres des morts dont on violait les sépultures, VOLT. *Mél. litt. Avert. d'une éd. des Pens. de Pascal*. [Chez les Grecs] cette vénération profonde pour les tombeaux, et les lois sévères contre ceux qui les violent, BARTHÉL. *Anach.* 8. || En un sens analogue et poétiquement, violer une porte, la franchir malgré les interdictions. Rien ne peut violer la porte inviolable, DELILLE, *Parad. perdu*, II. || 2° Faire violence à une femme. Son fils Sextus [de Tarquin], en violant Lucrèce, fit une chose qui a presque toujours fait chasser les tyrans d'une ville où ils ont commandé, MONTESQ. *Rom.* I. Il fut prouvé qu'en brûlant les bourgs de Merindol et de Cabrières, les exécuteurs violèrent jusqu'à des filles de huit à neuf ans entre les bras de leurs mères, VOLT. *Hist. parl.* 19. || Absolument. Les soldats pillèrent et violèrent.

— HIST. XI^e s. Les castels pris, les citez violées, *Ch. de Rol.* LIV. Il viola le temple Salomon, *ib.* cxvii. || XII^e s. Ainsi fu sainte eglise hunie e violée; Ne matines, ne vespres, messe n'i y chantée, *Th. le mart.* 153. Absalon ne parlad ne poi ne grant à sun frere Amon; kar de cuer le haïd pursa surur Thamar qu'il out violée, *Rois*, p. 165. || XIII^e s. Se aucuns viole les murs de la cité por i mal fere, il doit estre puniz à la volente le roi, *Liv. de just.* 65. Par mains pechiez te violas; Mais de coulpe en grace volas, Quant Dieu te volt faire veiller Et repentir et travailler, J. DE MEUNG. *Tr.* 880. || XIV^e s. Le premier homme viola le commandement, LANFRANC, f° 1. || XV^e s. Et ardirent la ville, et violèrent l'abbaye, FROISS. I, 1, 429. Et cinq eglises arses et violées, *ib.* I, 1, 479. || XVI^e s. Eschauffez de la feste, ils complotterent d'aller violer une maison pudique, MONT. I, 345. Tout y fut passé au fil de l'épée, femmes et filles forcées : une entre autres de laquelle la mere ayant racheté par rançon la pudicité, le soldat viola la fille et la foi, D'AUB. *Hist.* I, 439.

— ETYM. Prov. et esp. *violiar*; it. *violare*; du lat. *violare* qui a même radical que *via*, force, violence.

VIOLET, ETE (vi-o-lé, lè-t), *adj.* || 1° De couleur de la fleur qu'on nomme violette. Le rouge de garance et l'oxyde de fer déposés sur l'étoffe y déterminent la couleur violette, CHAPTAL, *Instist. Mém. scienc.* t. III, p. 103. || Violet rouge. Violet pâle, la teinte lilas. Violet foncé, le pourpre noir. Violet bleu, la teinte d'améthyste. || Fig. Voir des anges violets, se disait d'un coup reçu à la tête, qui cause des éblouissements. || Fig. Contes violets, des contes qui n'ont pas de vraisemblance, des choses qu'on n'a vues que dans les éblouissements. || Fig. Faire du feu violet, faire feu violet, se disait pour signifier ce qu'on nomme aujourd'hui feu de paille, c'est-à-dire témoigner en quelque chose une grande vivacité qui ne tarde pas à se démentir. || 2° Il se dit de la coloration de la peau par le froid ou par la stagnation du sang. Par la faute du valet l'argent tomba sur la chaise, et de la chaise en bas; la Rappinière en devint tout violet, SCARR. *Rom. com.* I, 4. Je vois de petits polissons jouer sur la neige, violets, transis, et pouvant à peine remuer les doigts, J. J. ROUSS. *Ém.* II. || 3° Terme de physique. Rayon violet, ou, substantivement, le violet, une des sept couleurs primitives du spectre solaire, la dernière en commençant par le rouge. Scheele a démontré que le rayon violet était de tous les rayons de la lumière celui qui avait le plus d'action chimique; et Senneber a vu que ce rayon jouissait également plus que tous les autres de la propriété de développer la couleur verte dans les plantes, THIENARD, *Traité de chimie*, t. I, p. 94, dans PUGENS. || 4° Écaillieux violet, espèce de petit hanneton. || 5° S. m. Le violet, couleur violette. Les rois de France portaient le deuil en violet. Le violet clair et pur qui peint la queue de ce colibri, BUFF. *Ois.* t. XI, p. 76. || 6° Par dénigrement, un violet, un évêque, vêtu de violet. Il [le pape] doit posséder l'univers entier de droit divin, lui répondit un violet; et même il a été un temps où ses prédécesseurs ont approché de la monarchie universelle, VOLT. *Princ. Babyl.* 9. || 7° Violet évêque, le papillon mars ou iris changeant. || Violet d'évêque, espèce d'agaric. Violet pourpre, espèce de champignon qui se trouve sur les feuilles pourries.

— HIST. XVI^e s. La couleur naturelle de la partie est changée, à sçavoir jaune, violette, livide ou noire, PARÉ, IX, 2.

— ETYM. VOY. VIOLETTE.

† **VIOLETER** (vi-o-lé-té). Le t se double quand la syllabe qui suit est muette : je violette, je violetterai, v. a. Terme de teinture. Donner une teinte violette. L'usage, actuellement si répandu, de l'outremer artificiel a engagé les fabricants de couleurs à violeter la cendre bleue [sorte de couleur], CHEVRELL. *Acad. des sc. Comptes rendus*, t. LIII, p. 214.

VIOLETTE (vi-o-lè-t), s. f. || 1° Terme de botanique. Genre de la famille des violacées. || 2° Particulièrement. Petite fleur printanière, d'une odeur agréable, d'une couleur mêlée de rouge et de bleu foncé, *viola odorata*, L. Il y a des violettes blanches. Et la timide violette se cache encor sous les gazons, J. D. ROUSS. *Cant.* 18. L'humble violette qui, dans la forêt, croît au pied des grands arbres, DIER. *Cl. et Nér.* II, 12. Ainsi des violettes, sous des buissons épineux, exhalent au loin leurs doux parfums, quoiqu'on ne les voie pas, BERNARD. NE ST-P. *Paul et Virginie*. || Fig. Elle [Mlle de Fontanges] est toujours languissante, mais si touchée de la grandeur, qu'il faut l'imaginer précisément contraire de cette petite violette qui se cachait sous l'herbe [Mlle de la Vallière], et qui était honteuse d'être maîtresse, d'être mère, d'être duchesse, sév. 1^{er} sept. 1680. || Fleur de la violette. Sachet de violettes. || Collectivement. De la violette, c'est-à-dire des violettes. Tant qu'il y a de la violette. || Violette de chien, *viola canina*, L. || 3° Fig. Les violettes, la teinte livide de la mort. Les violettes livides en ont chassé [du visage d'une femme morte] les roses, J. J. ROUSS. *Lév. d'Ephraïm*, II. Les pâles violettes de la mort se confondaient sur ses joues avec les roses de la pudeur, BERNARD. DE ST-P. *Paul et Virginie*. || 4° Violette tricolore, pensée. || Violette mariane, et, par corruption, violette marine, la campanule à grosses fleurs, *campanula medium*. L'épithète *mariane*, changée en *marine*, vient de ce que cette plante a été appelée par Dodocens *viola mariana*, LEGOARANT. || Violette de la Chan-

deleur, perce-neige. || La violette des sorciers, nom, en Normandie, de la petite pervenche. || Violette du Pérou, belle-de-nuit. || 5° Bois de violette, sorte de bois de la couleur de la violette. || 6° Variété de figue, de pêche et de pomme. || 7° Genre de coquilles. || Une couleuvre. || Petite violette, papillon diurne.

— HIST. XII^e s. Li nouviauz tanz et mais et violete, *Couci*, VI. || XIII^e s. Car la biautez des beles choses, Soient violetes ou roses, Sont en eux et non pas es dames, *la Rose*, 8936. || XIV^e s. Bien piert ses violettes qui devant chiens [chiens] les rue, *Baud.* de Seb. IV, 117. || XV^e s. Estoient les violettes amouïs de janvier, bleues et jaunes, plus que l'année devant n'avoient esté en mars, *Journal de Paris sous Charles VI et VII*, an 1420. || XVI^e s. Les violettes produisent leurs fleurs bientôt après que les premiers des violiers [girosflées] ont paru; ce qu'on les appelle de mars, vient de la France, où devant ce mois-là n'en void-on que bien peu. — Violettes d'automne [pensées], O. DE SERRES, 573.

— ETYM. Dimin. de l'anc. franç. *viole*, violette, du lat. *viola*, violette (comparez le grec *iov*, violette); bourguign. *violôte*; provenç. et espagn. *viola*; ital. *viola*.

† **VIOLEUR** (vi-o-leur), s. m. Celui qui viole les femmes.

— HIST. XIV^e s. Infrauteurs ou violeurs de paix publique, *Bibl. des ch.* 1871, p. 392. || XV^e s. Comme fracteurs et violeurs de paix, DU CANGE, *fraterius*. Feront telle et si hastive justice des violeurs et mespreneurs en ce, *Preuves sur le meurtre du duc de Bourg.* p. 330, dans LACURNE. || XVI^e s. Violeurs de filles et de femmes, CARL. X, 9.

VIOLIER (vi-o-lié), l'r ne se lie jamais; au pluriel, l's se lie : des vi-o-lié-z en fleurs), s. m. Plante à fleurs jaunes qui vient sur les murs, dite aussi giroflée, *cheiranthus cheiri*, L. Les marches étaient déjà couvertes de mousse; le violier jaune croisait entre leurs pierres déjointes et tremblantes, CHATEAUBR. *René*. || Violier d'été, la giroflée quarantaine, *cheiranthus annuus*, L. || On appelle aussi violier la giroflée des jardins, *cheiranthus incanus*, L.

— HIST. XV^e s. Oû a folson de violiers.... FROISS. *Espinette*. || XVI^e s. Parmi chardons et espineux halliers Naissent les fleurs des tendres violiers, AMYOT, *Comment il faut ouïr*, 19. Violiers... cette plante se plaist contre les murailles es vieilles mazures, où, s'estant une fois attachée, difficilement l'en peut-on desengancer, O. DE SERRES, 572.

— ETYM. Dérivé de *viole*, ancien nom de la violette (voy. ce mot); génev. *vieuilier*, *vieuiliet*.

† **VIOLINE** (vi-o-li-né), s. f. Terme de chimie. Base qui existe dans la violette. || On a donné aussi ce nom à un produit pourpre foncé résultant de l'action de l'acide sulfurique sur l'aniline.

† **VIOLINISTE**, voy. VIOLONISTE.

† **VIOLIQUE** (vi-o-li-ké), *adj.* Terme de chimie. Acide violique, acide blanc, cristallin, extrait des pétales secs de violette.

† **VIOLISTE** (vi-o-li-sté), s. m. Celui qui joue de la viole.

VIOOLON (vi-o-lon), s. m. || 1° Instrument de musique à quatre cordes accordées de quinte en quinte (sol, ré, la, mi), et dont on joue avec un archet. Les acteurs laissant le masque antique, Le violon tint lieu de cœur et de musique, BOIL. *Art p. III*. Un violon faux qui jure sous l'archet, M. SAT. III. Lulli, qui n'avait point encore le privilège de l'opéra, fit la musique du ballet de Pourcœgnac; il y dansa, il y chanta, il y joua du violon, VOLT. *Vie de Molière*. Un grand chanteur est un être essentiellement nerveux; c'est le tempérament contraire qu'il faut pour bien jouer du violon, STENDHAL, *Vie de Rossini*, p. 266, éd. Michel Lévy. Vers le xv^e siècle, il paraît qu'on réduisit en France la viole à de plus petites proportions, pour en former le violon tel qu'on le connaît aujourd'hui, et pour borner cet instrument à quatre cordes; ce qui peut faire croire que cette réforme se fit en France, c'est que le violon est indiqué dans les partitions italiennes de la fin du XVI^e siècle sous le nom de petit violon à la française, FÉTIS, *la Musique*, II, 16. Le violon, destiné à l'exécution des parties aiguës les plus importantes de l'instrumentation, m. *Manuel du compos.* II, 4. || Violons d'auteur, violons des plus habiles facteurs, et qui se sont améliorés en vieillissant. || Symphonie de violon, concerto de violon, symphonie, concerto où le violon exécute la partie principale. || Un solo, un accompagne-

ment de violon, un solo, un accompagnement exécuté par le violon. || Donner les violons, donner une sérénade, payer les violons d'un bal. Le G*** [gouverneur] me donna les violons, que je trouvais très-bons, sév. 157. C'est moi qui donne les violons dans ce canton des Champs Elysées, DANCOURT, *Fête du Cours*, sc. 16. || Fig. Se donner les violons, être content de soi, s'applaudir, se vanter. || Fig. Se donner les violons, avoir les violons de quelque chose, en tirer vanité. Il est cruel pour nous d'être en but à la maudite intrigue de gens qui, peut-être sans faire des choses merveilleuses, veulent avoir les violons de tout, *Corresp. de Klinglin*, t. II, p. 298. || Fig. Payer les violons, faire les frais d'une chose dont les autres ont tout le profit, tout le plaisir. Je ne suis point d'humeur à payer les violons pour faire danser les autres, MOL. *Comtesse*, 21. Nous verrons s'il me faut, avec ces scélérats, Payer les violons quand je ne danse pas, POISSON, *Les fous divert.* dans LEAUX, *Dict. com.* On ne danse guère que dans la paix; il est vrai que vous avez fait payer les violons à quelques puissances voisines; mais c'est pour le bien commun et pour le vôtre, VOLT. *Lett. au roi de Pr.* 15 mai 1742. || Fig. Il paye les violons et les autres dansent, ou les autres ont dansé et il a payé les violons, se dit quand quelqu'un fait les frais d'un divertissement où il a le moins de part. || On dit simplement aussi : Il a payé les violons. || Couteau manche violon, couteau dont le manche est en forme de manche de violon. || 2° Famille du violon; ce sont les violons, les altos, les violoncelles et les contre-basses, dont la forme est exactement semblable sous des dimensions très-différentes. La forme un peu bombée des deux tables, l'âme qui communique les vibrations de l'une à l'autre, la pression du chevalet, tout concourt à donner à ces instruments une sonorité, une puissance que n'ont pas les autres instruments à cordes. Les violons, viols et basses (comprénant les violoncelles et contre-basses) sont restés et resteront toujours le fondement des orchestres, FÉTIS, *la Musiq.* XVIII. || 3° Violon d'amour, violon ordinaire auquel on ajoute quatre cordes de laiton. || Violon harmonique, instrument d'invention récente. || 4° Celui qui fait profession de jouer du violon. Ferme, 6 violons de village! MOL. *Précieux*. 13. Qu'on fasse venir les violons du village, et que la journée finisse par des danses, MARIJ. *L'Épreuve*, sc. 24. On fit entrer les violons, et l'on dansa, BIDER. *Lett. à Mlle Voland*, 15 sept. 1760. Ce violon fameux que nous devons entendre, POISSY, *Deh. tromp.* III, 5. Paganini, le premier violon d'Italie et peut-être du monde, STENDHAL, *Vie de Rossini*, p. 266. Il ne faut pas entendre Paganini lorsqu'il cherche à lutter avec des violons du Nord dans de grands concertos, id. *ib.* p. 267. || Fig. Toutes nos langues modernes sont sèches, pauvres et sans harmonie, en comparaison de celles qu'ont parlées nos premiers maîtres, les Grecs et les Romains; nous ne sommes que des violons de village, VOLT. *Lett. Mme du Defant*, 19 mai 1754. || Fig. Premier violon, deuxième violon, violons jouant la première, la deuxième partie. || Les vingt-quatre violons du roi, la grande bande de violons, sous Louis XIV et Louis XV. Quand le cardinal Mazarin fit venir chez nous l'opéra, nous n'avions que vingt-quatre violons discordants qui jouaient des sarabandes espagnoles, VOLT. *Lett. Mme du Defant*, 12 août 1774. || Anciennement, le roi de tous les violons, maîtres à danser et joueurs d'instruments, celui qui était à la tête de la communauté et qui la gouvernait avec les maîtres de la confrérie. Les aspirants devaient faire expérience devant le roi des violons. || 5° Jeu d'orgues de tuyaux à bouche, ouvert de deux pieds, qui sert d'unisson au principal. || 6° Prison contiguë à un corps de garde dans laquelle on dépose provisoirement des gens arrêtés le soir pour qu'ils y passent la nuit, en attendant que la justice prononce le lendemain matin si leur emprisonnement doit être ou non maintenu. Il fut mis au violon. || 7° Anciennement, homme de rien, mauvais sujet. Godeau : Colletet, je vous trouve un gentil violon. — Colletet : Nous sommes tous égaux, étant fils d'Apollon, SAINT-ÉVREMOND, *les Académiciens*, 1, 2. ... Cet homme-là [le grand Corneille], malgré son Apollon, fut naguère cité devant cette police Ainsi qu'un petit violon, *Gazette rimée de Robinet*, citée par M. Éd. FOURNIER, dans son *Paris démolé*, 2^e éd. 1855, p. 185. On roua avant-hier un violon, qui avait commencé la danse et la pillerie du papier timbré, sév. 229. Dans les nouveaux dialogues on lui

donne un caractère aussi bas qu'au plus misérable violon qui ait jamais été, FONTEN. *Jugem. de Pluton*. || Il est comme les violons qui n'ont point de pire maison que la leur, se dit de celui qui n'est guère à sa maison. || Sentir le violon, être sur le point de devenir misérable, OUVRIER, *Curios. franç.* || 8° Terme de marine. Poulie à violon, poulie dont la caisse a quelque chose de la forme d'un violon. || Se dit de bordages épais, placés de chaque côté du beaupré pour le maintenir et découpés en forme de violon. || Violons, nom donné, sur les paquebots, aux cordes disposées parallèlement d'une extrémité de la table à l'autre, pour permettre aux assiettes, aux verres, aux bouteilles, etc. de se tenir sans trébucher malgré les mouvements du navire. || 9° Outil du treillageur, espèce de touret. || Ustensile de chapelier. || Terme de typographie. Longue galée sans coulisses pour mettre en pages. || 10° Nom que les habitants de la Guyane ont quelquefois donné aux tatous || Proverbe. Du proverbe : sec comme rebec, nous avons fait : sec comme un violon, CASTIL-BLAZE, *Molière musicien*, t. I, p. 9.

— HIST. XVI^e s. Au son de la bourse, commencent tous les chats fourrés jouer des gryphes, comme si fussent violons desmanchés, RAD. V, 13. Riz [Rizzio], chanteur, joueur de lut et fils d'un violon de Thurin, D'AUB. *Hist.* I, 256.

— ETYM. Dérivé de *violo*; provenç. *violon*; catal. *violi*; espagn. *violon*; ital. *violino*. Quant à *violon*, prison, Génin, *Récréat*. t. I, p. 226, dit que, dans le XIV^e siècle, *psalterion*, sorte d'instrument de musique, avait pris le sens de prison, parce que mettre au *psalterion*, c'était mettre en pénitence pour chanter les psaumes avec le *psalterion*, et que, le *psalterion* ayant passé de mode, on y avait substitué le *violon*. D'autres ont dit que le *violon* était un local de la Conciergerie où l'on enfermait les perturbateurs pendant les audiences, en leur laissant la liberté de jouer du *violon*. M. Kastner, dans sa *Parémiologie*, remarque que le *psalterion* était un cep en bois où l'on passait les pieds des gens que l'on condamnait à cette punition : Robert le fournisseur, pour le soupçon d'avoir robé Colin le varlet, rompu sa huche, et y prins onze solz tournois, fut mis ou cep dit salterion desdites prisons, *Lett. de rémiss.* 1377. Il remarque en outre qu'en allemand Fiedel ou Geige, qui signifie violon, a aussi le sens du cep des anciennes prisons. Il en conclut que violon a été dit, à l'imitation des Allemands, pour cep, qu'il a remplacé le *psalterion*, et que du sens de cep le *violon* a passé au sens du lieu où était le cep. C'est de ce sens de cep que *violon* a pris celui de mauvais sujet.

† VIOLONAR (vi-o-lo-nar), s. m. Nom donné par Castil-Blaze à la contre-basse. Pour avoir un langage plus clair, plus logique et plus régulier, j'appelle violonar l'instrument désigné sous le nom de contre-basse, CASTIL-BLAZE, *Acad. imp. de mus.* t. II, p. 340.

VIOLONCELLE (vi-o-lon-sè-l'), ou, en approchant de la prononciation italienne, vi-o-lon-chè-l'), s. m. || 1° Terme de musique. Instrument dit autrement basse, à quatre cordes accordées de quinte en quinte (ut, sol, ré, la), beaucoup plus grand et de même forme que le violon. Berthaud, né à Valenciennes, au commencement du XVIII^e siècle, doit être considéré comme le chef de l'école française du violoncelle, FÉTIS, *la Musiq.* XVIII. Rien n'est plus voluptueusement mélancolique et plus propre à bien rendre les thèmes tendres et langoureux, qu'une masse de violoncelles, jouant à l'unisson sur la chanterelle, H. BEALIZ, *Grand traité d'instrum.* p. 49. Le violoncelle est susceptible de produire de grands effets dans les solos comme dans l'orchestre, FÉTIS, *la Musique*, III, 20. || 2° Celui qui joue de cet instrument.

— ETYM. Ital. *violoncello*, dérivé de *violon*.

† VIOLONCELLISTE (vi-o-lon-sè-li-st'), s. m. Musicien qui joue du violoncelle. Franciscello, violoncelliste romain, fut le premier qui se rendit célèbre dans l'exécution des solos, FÉTIS, *la Musique*, XVIII.

† VIOLONET (vi-o-lo-né), s. m. Nom donné par Castil-Blaze à un instrument à cordes et à archet inventé par M. Battanchou, artiste de l'Opéra, et tenant le milieu entre l'alto et le violoncelle.

VIOLONISTE (vi-o-lo-ni-st'), s. m. et f. Artiste qui joue du violon. Un des premiers violonistes de Paris, Cette dame est une excellente violoniste. Tout violoniste peut jouer de la viole [alto], FÉTIS, *la Musique*, XVIII. || On dit aussi violiniste. Lorsqu'un violiniste démanche, sa main change de

position sur toutes les cordes, comme sur la chanterelle, FÉTIS, *Manuel des composit.* II, 1.

† VIONNIER (vi-o-nié), s. m. Cépage du département du Rhône; il sert à faire, avec la serine, le vin rouge de Côte-Rôtie.

VIORNE (vi-or-n'), s. f. Terme de botanique. Genre de la famille des caprifoliacées. || Particulièrement, arbrisseau dit aussi hardeau, à fleurs blanches, qui porte des baies d'un beau rouge réunies par bouquets. Un autre plus hanté des démons que des hommes, Qu'une viorne épaisse enclôt tout à l'entour, c'est de ce vieux devin l'ordinaire séjour, RACAN, *Berg. Lycidas*, I, IV. || 2° Viorne des pauvres, la clématite des haies. || Clématite-viorne, espèce de clématite.

— REM. L'Académie donne à viorne le genre féminin; mais à obier elle dit : l'obier est une viorne. L'usage des botanistes est pour le masculin.

— HIST. XVI^e s. Prenez l'intérieur de l'escorce de viorne, PARÉ, XXI, 28.

— ETYM. Berry, *viborne*; du lat. *viburnum*.

† VIOTE (vio-t'), s. f. Autre forme de velte, sorte de jaugé. Que lesdites pièces de vin soient jaugées... avec la viote, tout ainsi qu'il se pratique dans les autres endroits, *Bail Saunier*, 9 juin 1674.

† VIOLTE (vioul-t'), s. f. Voy. ÉRYTHROE.

VIPÈRE (vi-pè-r'), s. f. || 1° Terme de zoologie. Genre de reptiles ophiidiens, dont les espèces sont non pas vivipares, mais ovo-vivipares. Fontana, de Florence, prouve que la liqueur vénéneuse des vipères sort du trou de deux dents, SENNEBIER, *Ess. art d'obs.* t. III, p. 50, dans PUGENS. || On y distingue la vipère commune, dite vulgairement vipère, appelée aspic dans plusieurs cantons de la France, et dont une variété est la vipère grise. Pour la morsure de la vipère on en prend [de l'alcali volatil] depuis cinq jusqu'à dix gouttes, dans un peu de vin, d'heure en heure, pour exciter une sueur abondante, GENLIS, *Maison rust.* t. II, p. 240, dans PUGENS. || La vipère chersée, dite aussi petite vipère, vipère rouge en Suisse, et qui porte le nom d'æsping en Suède; c'est une variété de cette espèce qu'on appelle vipère noire. || La vipère céreste, nommée vulgairement céreste et aussi serpent cornu. Elle est appelée en égyptien æg. || La vipère haje, commune en Égypte et que l'on croit être l'aspic de Cléopâtre, LEGARANT. || 2° L'ancienne pharmacie avait diverses préparations de vipère. Mme de la Fayette prend des bouillons de vipères, qui lui redonnent une âme et lui donnent des forces à vue d'œil, sév. 20 oct. 1679. On prétend qu'on a vu une lettre de vous à l'impératrice de Russie, dans laquelle vous disiez : La France ressemble à une vipère, tout en est bon hors la tête, VOLT. *Lett. d'Alembert*, 8 juill. 1765. La tête de la vipère, desséchée, devait combattre tous les venins et particulièrement celui de l'animal même, FOURCROY, *Conn. chim.* t. X, p. 349. || 3° Fig. Personne méchante, aussi dangereuse que l'est une vipère. Dans toutes les fureurs des siècles de tes pères, Les monstres les plus noirs firent-ils jamais rien, Que l'inhumanité de ces cœurs de vipères Ne renouvelle au tien? MALH. II, 42. Serpent couvert de fleurs, dangereux vipère, Jeune fille... TRISTAN, *Marianne*, v. 4. Heureuse contrée [les pays protestants] où l'hérétique est en repos aussi bien que l'orthodoxe, où l'on conserve ces vipères comme les colombes et les animaux innocents... nous. *Déf. Hist. variat.* 3. || Langue de vipère, ou, simplement, vipère, personne fort médisante. Ah! je t'arracherai la langue de vipère, REGNARD, *Fol. amour*, II, 4. Ma maîtresse pauvre! qui vous a dit cela, langue de vipère? ma maîtresse est très-riche, VOLT. *Écoss.* I, 4. || 4° Vipère fer de lance, un trigonocéphale. || 5° Vipère marine, plusieurs poissons.

— REM. Au XVII^e siècle, et même au commencement du XVIII^e, le genre de vipère n'était pas fixé; quelques-uns le faisaient masculin : La patrie, indulgente mère, Ouvre son sein à ce vipère, LAGRANGE-CHANCEL, 4^e *Philippique*. Aujourd'hui il est toujours féminin, excepté dans les patois, qui ont conservé les deux genres.

— HIST. XIII^e s. Vipre est une manière de serpent... BRUN. LATINI, *Treasure*, p. 194. || XIV^e s. Philotecles qui avoit esté mors d'un serpent appellé vipere, ORESME, *Eth.* 240. || XVI^e s. Ainsi qu'aspici et venimeux visperes, De vos gueuelles vomisse; impropres, J. MAROT, V, 285. Il y entra de li chair de vipere, qui est un serpent venimeux, PARÉ, XXIII, 43.

— ETYM. Provenç. *vibra*, *vipera*; espagn. *vibora*; ital. *vipera*; du lat. *vipera*, de *vivus*, vivant, et *parere*, enfanter. L'accent étant sur *v*,

périence] que des dispositions, des virtualités de l'âme pour connaître et juger d'une manière plutôt que d'une autre, VILLERS, *Kant*, p. 97.

— ETYM. *Virtuel*.

VIRUEL, ELLE (vir-tu-èl, è-l'), *adj.* || 1° Qui est seulement en puissance et sans effet actuel. Chaleur virtuelle, *Logique de Port-royal*, p. 128, dans POUGENS. [L'homme] dont la race dispersée anciennement dans les bois n'avait eu occasion de développer aucune de ses facultés virtuelles, n'avait acquis aucun degré de perfection, et se trouvait encore dans l'état primitif de nature, J. J. ROUSS. *Inég.* note 1. || Substantivement. Il y a dans les déterminations de l'essence réelle quelque chose qui correspond aux attributs que nous connaissons, qui renferme le virtuel de ces effets, pour m'exprimer avec l'école, BONNET, *Ess. anal. dnc.*, 15. || En théologie, on distingue l'intention virtuelle, de l'intention actuelle, dans l'administration des sacrements; la première suffit pour leur validité, parce que le ministre représente l'Eglise dont l'action est indépendante de ce qu'il pense, lorsqu'il remplit le devoir extérieur. || 2° Terme de mécanique. Qui est possible, sans qu'on préjuge rien sur sa réalité. On nomme déplacement virtuel d'un point, tout déplacement idéal et infiniment petit qu'il pourrait recevoir, sans entendre par là que c'est son déplacement effectif; le travail virtuel d'une force est le travail infiniment petit qui correspond à un semblable déplacement. || Vitesse virtuelle, espace infiniment petit parcouru dans la direction d'une force par le point d'application de cette force. Le principe des vitesses virtuelles, principe dont on est redevable à Jean Bernoulli, LAPLACE, *Exp.* III, 3. || Moment virtuel, le produit de la force multipliée par la vitesse virtuelle. || 3° Terme de physique. Le foyer virtuel d'un miroir, d'une lentille, est celui qui est déterminé par la rencontre des prolongements géométriques des rayons lumineux. Le télescope de Galilée augmente le diamètre apparent de l'objet autant de fois que le foyer réel de l'objectif contient de fois le foyer virtuel de l'oculaire, BRISSON, *Traité de phys.* t. II, p. 463.

— ETYM. Provenç. et espagn. *virtual*; ital. *virtuale*; du latin *virtus*, force, vertu.

VIRUELLEMENT (vir-tu-è-le-man), *adv.* D'une manière virtuelle, opposé à formellement et à actuellement. Le chêne est virtuellement renfermé dans le gland.

— ETYM. *Virtuelle*, et le suffixe *ment*; provenç. *virtualement*; espagn. et ital. *virtualmente*.

VIRTOUSE (vir-tu-ô-z'), *s. m. et f.* || 1° Anciennement, ce qui est le sens italien, personne habile en quelque genre que ce soit. L'abbé de Lannion... dit que Mme la Dauphine... est une virtuose; elle sait trois ou quatre langues, sév. 28 févr. 1680. C'est une virtuose que cette Mme Isaac [la veuve du marquis d'Argens]; elle sait du grec et du latin, et écrit dans sa langue d'une manière qui n'est pas ordinaire, volt. *Lett. au roi de Pr.* 1^{er} févr. 1772. N'ont-ils pas bien ri tous deux [M. et Mme d'Argental] du propos de la virtuose Clairon? *id.* *Lett. d'Argental*, 20 févr. 1764. || 2° Aujourd'hui, particulièrement, musicien, musicienne d'un grand talent. [Rameau] qui, après avoir enterré le Florentin [Lulli], sera enterré par les virtuoses italiens, DIDEROT, le *Neveu de Rameau*. Déjà [au XIV^e siècle] les Italiens de Rome avaient transporté le mot *virtus* de l'idée de force à celle de talent, ce qui les a conduits à dire un virtuose, VILLEMAIN, *Tabl. de la littérature du moyen âge*, t. II, p. 14. || Virtuose de chambre, nom des chanteurs et exécutants attachés au service des cours ultramontaines.

— REM. 1. Lesage a employé le mot virtuose dans le sens d'homme vertueux: Oh! monseigneur, lui dis-je, l'ecclésiastique pour qui je m'intéresse [pour un bénéfice], n'a pas besoin de caution. Qui donc est ce virtuose? dit l'évêque, *Est. Gonz.* IV, 1. || 2. Le Dictionnaire de Furetière ne donne que *virtuoso*. Bayle dit: Boccace a été un ornement de son siècle, un bel esprit, une belle plume, un *virtuoso*, *Dict. art. Boccace*, note 1.

— ETYM. Ital. *virtuoso*, habile, du lat. *virtuosus* (voy. *VERTUEUX*).

† **VIRTUOSITÉ** (vir-tu-ô-zi-té), *s. f.* Qualité de virtuose. Des morceaux expressément écrits pour elle [une cantatrice], dans lesquels une part serait faite à la musique, et une autre part à la virtuosité, DORTIGUES, *Journal des Débats*, 31 août 1866. Un pianiste espagnol, M. Pujol, qui a joué avec beaucoup de brio, de virtuosité et de style, une fan-

taisie de sa façon, A. AZEVEDO, *Feuilleton de l'Opinion nat.* 7 avril 1868.

VIRULENCE (vi-ru-lan-s'), *s. f.* || 1° Qualité de ce qui est virulent. Ces bruits [sur la phthiriasis] ont fait croire qu'Hérode faisait égorger des enfants pour se baigner dans leur sang, et adoucir par ce remède la virulence de ses humeurs, volt. *Philos. Hérode*. || 2° Fig. Se dit de ce que l'on compare à la virulence des humeurs. Pourquoi donc la Sorbonne, qui a si longtemps embrassé cette doctrine d'Aristote [que les idées viennent des sens], l'a-t-elle condamnée avec tant de virulence dans Helvétius? volt. *Dict. phil. Idée*. Vous avez dans l'esprit une inquiétude et une violence, et dans le style une virulence qui vous attirera de mauvaises affaires, *id.* *Philos. Remontr.* 3.

— HIST. XVI^e s. Le plomb consomme la malice et virulence de ces ulcères, PARÉ, V, 29. J'ay fait souvent ouverture [des panaris], devant que la virulence fust grandement imprimée, *id.* VI, 24.

— ETYM. Provenç. et espagn. *virulencia*; ital. *virulenza*; du latin, *virulentia*, de *virulentus*.

VIRULENT, ENTE (vi-ru-lan, lan-t'), *adj.* || 1° Terme de médecine. Qui tient de la nature du virus, qui est causé par un virus. Les maladies virulentes. || 2° Fig. en parlant des discours, des écrits que l'on compare à une humeur virulente. Toutes les fois qu'il s'élevait une dispute bien acariâtre, bien virulente entre les gens lettrés ou non lettrés, on disait aux deux partis: Messieurs, allez souper chez M. André, volt. *VH. aux 40 écus, grande querelle*. || Il se dit des personnes. Ce virulent journaliste [Swift], ce pamphlétaire de génie, C. ROUSSET, *Disc. de récep. à l'Acad. franç.*

— HIST. XVI^e s. Par ce moyen, on évacue la matière virulente [du panaris] en luy donnant issue, PARÉ, VI, 24.

— ETYM. Lat. *virulentus*, de *virus* (voy. ce mot).

† **VIRURE** (vi-ru-r'), *s. f.* Terme de marine. File de planches ou bordages qui s'applique sur le squelette du navire, de l'avant à l'arrière, et concourt à en former le revêtement extérieur. || Ce mot sert souvent à exprimer certains degrés de calaison du bâtiment sous sa charge. Quand les marins disent: Le navire s'est enfoncé d'une virure de plus, cela exprime qu'il a plongé en plus de toute la largeur d'un bordage.

VIRUS (vi-rus'), *s. m.* Terme de médecine. Principe de transmission de plusieurs maladies contagieuses. Le virus syphilitique. Le virus variolique. Le virus vaccin. Le virus de la rage.

— HIST. XVI^e s. Et est vraisemblable que le virus et venosité prend issue par l'ulcère fait dudit seton, PARÉ, VIII, 25. De l'ulcère chancreuse sort un virus puant et fétide, *id.* XI, 3.

— ETYM. Lat. *virus*, suc, bave, poison; sanscr. *visha*; grec, *lôc*.

1. **VIS** (vis'), *s. f.* || 1° Vis de Saint-Gilles, escalier qui monte en rampe, et dont les marches semblent porter en l'air; ainsi nommé du prieuré de Saint-Gilles en Languedoc, où est un escalier de ce genre qu'on a imité. || Vis à jour, escalier tournant, suspendu, qui ne prend appui que sur le mur extérieur de la cage. || Vis à noyau plein, escalier dont les marches sont engagées d'un côté dans le mur extérieur, de l'autre dans un noyau concentrique à ce mur. || Dans un escalier tournant, vis, la pièce de bois du milieu, autour de laquelle les marches tournent en ligne spirale. || Escalier à vis, escalier tournant en spirale autour d'un noyau qui soutient toutes les marches. || On dit aussi, simplement, vis, en parlant d'un petit escalier de cette espèce. || Vis de colonne, contour en ligne spirale du fût d'une colonne torse, ou escalier d'une colonne creuse. || Le sens d'escalier est, comme on peut voir à l'historique, le sens primitif de vis. || 2° Par comparaison des pas de la vis avec les marches de l'escalier, machine composée d'un noyau cylindrique autour duquel règne en hélice une saillie adhérente nommée filet, et qui entre dans un écrou dont le filet, aussi en hélice, remplit exactement les cannelures formées par le filet de la vis; elle consiste théoriquement en un plan incliné autour d'un cylindre; elle est apte à transformer un mouvement de rotation en un mouvement de translation, et réciproquement. Une vis de pressoir. La vis, l'une des six machines réputées simples, est un cône fort allongé ou un cylindre, sur la circonférence duquel on a creusé une gorge en spirale, BRISSON, *Traité de phys.* t. I, p. 396. || L'écrou est quelquefois appelé vis intérieure, vis concave, ou vis femelle. La vis extérieure ou vis proprement dite s'appelle aussi vis mâle. || Les vis sont clas-

sées: 1° d'après la nature de la substance qui doit leur servir d'écrou: vis à métal ou simplement vis; vis à bois; 2° d'après la forme de leurs filets: vis à filet carré; vis à filet triangulaire; 3° d'après la forme de leur tête: vis noyée, quand la tête arase le trou qui la reçoit; vis en goutte de suif, quand la tête est bombée; vis à tête fraisée, quand le dessous de la tête est tronconique, etc. 4° d'après leur destination spéciale: vis arrêtatoire; vis de bride; vis calante, qui sert à donner une position verticale à l'axe d'un instrument; vis de pressoir, qui sert à maintenir une pièce mobile contre une pièce fixe; vis de pointage, dans l'artillerie, placée sous la culasse d'un canon ou d'un obusier, elle sert à donner l'inclinaison à la pièce dans le pointage; vis de rappel, qui sert à amener d'un mouvement lent à sa position définitive une pièce qui en est déjà très-voisine. || Vis-fraise, vis à laquelle on a donné la forme de fraise. || Vis en blanc, pièce préparée pour être fileté en vis. || Fig. et familièrement. Se démonter le visage à vis, changer de visage, comme si on en ôtait les vis. Le premier président, assommé de ce dernier coup de foudre [M. le duc nommé gouverneur], se démontra le visage à vis, *sr.-sm.* 546, 95. || 3° Pas de vis, la distance d'un filet à l'autre, mesurée parallèlement à l'axe de la vis. || 4° Fausse vis, vis qui sert à en tailler d'autres. || 5° Vis sans fin, machine servant à élever des fardeaux; elle consiste en une tige de métal, portant un filet de pas constant, par l'intermédiaire duquel cette tige engrène avec une roue dentée; ce qui permet de transformer un mouvement de rotation en un autre beaucoup plus lent; elle est dite sans fin, parce qu'on peut faire tourner la vis aussi longtemps que l'on veut. || 6° Vis d'Archimède ou limace, machine composée d'un cylindre creux mobile autour d'un axe incliné, dans lequel est fixée une surface hélicoïdale; elle sert à élever les eaux par un mouvement de rotation qu'on lui communique, l'extrémité inférieure étant plongée dans le liquide. La vis d'Archimède est fort propre à élever une grande quantité d'eau avec une très-petite force; c'est pourquoi elle peut être très-utile pour vider des lacs et des étangs, BRISSON, *Traité de phys.* t. I, p. 406. || 7° Vis hollandaise, machine élévatrice, analogue à la vis d'Archimède, mais dans laquelle le cylindre et la surface hélicoïdale sont indépendants l'un de l'autre. || 8° S'est dit pour presse à imprimer. Marie Boucher, veuve d'Antoine Crestin, imprimeur, demande que les vis que vous avez fait saisir chez elle pour avoir imprimé un livre intitulé *Historia Pelagiana*, lui soient rendues, *Lett. etc. de Colbert*, VI, 43. || 9° Genre de coquilles univalves turriculées. Ce nom a encore été donné à quelques autres coquilles.

— HIST. XII^e s. Une vis par un l'um muntad à l'estage meien, *Rois*, p. 247. || XIII^e s. Et avoient ainsi accordé leur besoigne [Louis IX et sa femme], que il tenoient leur parlerement en une viz qui descendoit de l'une chambre en l'autre, JOINV. 281. Ars [arcs] de cor, dont les coches entroient à vis dedans les ars, *id.* 279. || XIV^e s. Les unes [tenailles] o [avec] vis, les autres sanz vis, H. DE MONDEVILLE, f^o 36. Item le sepulchre où il faut [manque] deux vis, *Bibl. des ch.* 4^e série, t. V, p. 170. || XV^e s. E voit l'empereur... estre portez... en hault devant la sainte armoire, qui, à grant peine de son corps, y pot estre portez pour cause de la vis estroite, CHRIST. DE PISAN, *Charles V*, III, 40. Un petit coustel tournant à vis, prisé x sols tournois, DELABORDE, *Émaux*, p. 234. || XVI^e s. Quant aux vis, degrez et montées, chacun est tenu de les entretenir jusques à la concurrence du haut de son estage et portion de maison, *Const. gén.* t. II, p. 336.

— ETYM. Wallon, *viss*; génév. un *vis*; provenç. *vitz*; ital. *vite*. Le sens propre est escalier tournant, le mot vient donc du lat. *vitis*, vigne (de *rico*, lier), dont les enroulements ont donné le nom à ce genre d'escalier; du sens d'escalier on a passé à celui de vis.

† 2. **VIS** (vis'), mot latin signifiant force et qui s'emploie dans quelques locutions. || 1° Force à tergo [lat. *vis*, force, à par, *tergo*, derrière], impulsion, pression, qui, par suite de l'action continue du cœur, des artères et des capillaires, introduit incessamment du nouveau sang dans les petites veines et de là dans les grosses: telle est la cause principale de la marche du sang dans les veines. || 2° Vis comica [lat. *vis*, force, *comica*, comique], expression latine, que chaque commentateur, dit Marmontel, interprète à sa façon, mais qui doit s'entendre de ces grands traits qui approfondissent les caracté-

res et qui vont chercher la vie jusque dans les replis de l'âme pour l'exposer en plein théâtre au mépris des spectateurs, LEGOARANT. Le vis comica de Térence, MARMONTEL, *Contes mor. Connais.*

— ETYM. Lat. vis, force; comp. *vis, visus*, nerf, force.

VISA (vi-za), s. m. || 1° Terme qui se met sur un acte, et qui doit être signée par celui dont la signature est nécessaire pour que l'acte soit authentique ou valable. Il faut que l'ambassadeur mette son visa sur votre passe-port. || 2° Terme de pratique. Formule par laquelle un magistrat ou un officier de justice certifie qu'un acte lui a été présenté. L'original de certains procès-verbaux de saisie doit porter le visa du maire. || 3° Terme de commerce. Énonciation datée et apposée sur un effet pour constater qu'il a été présenté et vu à temps. || Visa pour timbre, équivalent du timbre pour les effets d'une valeur très-élevée et pour certains actes. || Visa de 1745, opération faite pour vérifier et réduire les papiers émis par Law. On reconnut par cet examen si célèbre sous le nom de visa, qu'il avait été livré à la circulation pour 2 696 400 000 livres de billets de banque, RAYNAL, *Hist. phil.* IV. 48. || 4° En matière bénéficiale, l'acte par lequel un évêque confère un bénéfice à charge d'âmes à celui qui lui était présenté par le patron du bénéfice. || Nouvelle provision qu'un évêque ou son grand vicaire donnait à son curé ou à un autre bénéficiaire, en exécution de celle qu'il avait obtenue du pape. || *Au plur.* Des visas.

— ETYM. Lat. *visa*, sous-entendu *carta*, papier vu, de *visus*, part. passif de *videre*, voir.

VISAGE (vi-za-j'), s. m. || 1° La partie antérieure de la tête où sont le front, les yeux, le nez, la bouche. Vous vîtes mon cœur dès la première fois que vous vîtes mon visage, BALZ. liv. VIII, lett. 44. Quelque graves et dissimulés qu'ils soient, à la première alarme le masque leur tombe à terre; on apprend toujours les affaires sur leur visage: on y lit l'après-dinée les dépêches qu'ils ont reçues le matin, *Id.* *Des ministres et du ministère.* Mettre bien la franchise et la feinte en usage; Porter tantôt un masque, et tantôt un visage, *ROSAUO, Vencesl.* I. 4. Ayez pour lui, monsieur, des sentiments meilleurs; Il s'est bien converti dans un si long voyage, C'est un tout autre esprit sous le même visage, CORN. *Suite du Ment.* II. 4. Les Églises de Judée qui croyaient en Jésus-Christ ne me connaissaient pas de visage, *SACI, Bible, St Paul, Épît. aux Galat.* I. 22. Oh! mon Dieu! que vous vous portez bien, et que vous avez là un vrai visage de santé! *MOL. l'Av.* II. 6. [À l'apothicaire M. Fleurant] Allez, monsieur, on voit bien que vous n'avez pas accoutumé de parler à des visages, *Id.* *Mal. imag.* III. 4. Portant sur son visage la majesté de tant de rois dont elle tirait sa naissance, FLÉCH. *Mar.-Thér.* La jeunesse en sa fleur brille sur son visage, *BOU. Lutr.* I. Ce guerrier... Est robuste de corps, terrible de visage, *Id.* *ib.* v. Il se déguise en vain: je lis sur son visage Des fiers Domitius l'humour triste et sauvage, *RAC. Brit.* I. 4. Quelle aimable pudeur sur leur visage est peinte! *Id.* *Esth.* I. 2. Un beau visage est le plus beau de tous les spectacles, *LA BRUY.* III. Son visage était des plus mignons; mais c'était toujours le même visage; on eût dit qu'elle le tirait le matin d'un étui, pour l'y remettre en se couchant, sans s'en être servie dans la journée, *HAMILT. Gram.* X. Voilà un visage qui ne m'est pas inconnu, *DANCOURT, l'Opér. de village,* sc. 3. Là, dans la chambre et dans l'appartement [au moment de la mort du Dauphin], on lisait apertement sur les visages, *ST-SIM.* 293, 240. C'était, comme on l'a dit depuis, le visage d'Adonis sur le corps d'Hercule; c'était la majesté avec les grâces, *VOLT. Princ. de Babyl.* 4. Vous avez bien raison, M. de Thibouville à le visage trop rond pour un conspirateur; vous savez que César croyait que les visages longs et maigres étaient de vraies faces de conjurés, *Id.* *Lett. d'Argental,* 11 févr. 1764. Fais brûler un ouvrage utile, les étincelles t'en sauteront au visage, *Id.* *Facéties, Refl. pour les sots.* Vous avez beau dire que vous n'avez plus de visage à offrir à M. Pignal [qui allait à Ferney, pour la statue de Voltaire]; le génie, tant qu'il respire, a toujours un visage que le génie, son confrère, sait bien trouver, *D'ALEMBERT, Lett. à Voltaire,* 30 mai 1770. Mon visage est flétri des regards du soleil, *A. CHÉN. Lydd.* Le visage humain exerce un grand pouvoir sur le cœur humain, *SRAEL, Corinne,* XIV. I. || Il n'a rien d'humain que le visage, se dit d'un homme cruel, barbare. || Frapper au visage, donner un coup sur le visage, un soufflet. || Son visage lui

fait honneur, se dit d'une personne qui a le corps maigre et le visage plein. || Visage mettable, visage fort passable, qui n'est point à dédaigner. Oui, vraiment, ce visage est encor fort mettable, *MOL. l'Ét.* I. 6. || Fig. Il y paraît comme le nez au visage, se dit d'une chose qui a laissé des marques fort visibles. || Fig. et ironiquement. Cela ne paraît pas plus que le nez au milieu du visage, se dit d'une chose qui frappe tous les yeux, et qu'on s'efforcerait en vain de cacher. || Tourner visage, faire face, en parlant de gens qui, poursuivis, fuient, et qui, s'arrêtant, se retournent et résistent. Il [Marcus Emilius] fit plus, il ordonna aux siens de tuer impitoyablement les premiers des fuyards qu'ils rencontreraient, et qui refuseraient de tourner visage, *ROLLIN, Hist. anc. Eur.* t. VIII, p. 440, dans *POUGENS.* || Fig. Tourner visage, se détourner de, être contraire. Il n'est rien ici-bas... Qui ne tourne visage à mon contentement, *AGÉNIA, Élég.* I. || Fig. et populairement. Trouver visage de bois, trouver fermée la porte de quelqu'un qu'on va voir; et, par extension, ne rencontrer personne au logis où l'on fait visite. || Tourner visage de bois, signifie aussi manquer son coup, être confus, avoir un pied de nez. || Un visage de pleine lune, un visage plein et large. || Visage de prospérité, visage gras, rempli, vermeil. || Visage de plâtre, visage fardé de blanc et de rouge. || 2° Par extension, la personne même, en tant qu'on la connaît par le visage. Leur sombre inimitié [des Romains] ne fuit point mon visage, *RAC. Brit.* IV. 3. J'y voyais entrer à tout moment de nouveaux visages, dont il y en avait toujours quelques-uns qui me donnaient sujet de faire des remarques réjouissantes, *LESAGE, Est. Gonz.* 37. Depuis un mois pourtant ce visage est chez moi; Je n'en gardais jamais aussi longtemps, ma foi, *COLLIN D'HARLEV. Inconst.* I. 7. || De beaux visages, de belles personnes. Tu sais comme Florame à tous les beaux visages fait par civilité toujours de feints hommages, *CORN. la Suiv.* I. 1. || Fig. Épouser un visage, épouser une femme pour sa beauté. Alors ne pense pas que j'épouse un visage, Je règle mes desirs suivant mon intérêt, *CORN. Mèl.* I. 4. || 3° Par ironie, un visage, une personne qu'on tient en peu d'estime. Parbleu, il semble à ce visage, qu'il n'y a que lui qui sache quelque chose, *HAUTEROCHÉ, Crisp. médecin.* I. 7. Eh bien, qu'est-il devenu, ce visage-là? *DANCOURT, Cur. Compiègne,* sc. 43. || Un plaisant visage, un homme digne d'être moqué. Quel ami j'avais fait de ce plaisant visage! *CORN. Mélite,* II. 7. Ha, vraiment, beau fils de Vénus, Vous êtes un plaisant visage! *SCARR. Virg.* III. Il ne nous a pas priés de sa noce? vraiment, c'est un plaisant visage, *DANCOURT, Moul. Jav.* sc. dern. C'est un plaisant visage que M. Naquart de penser à moi, *Id. Bourg. de qualité,* I. 3. || 4° Air, mine, physionomie. Ne me regarde plus d'un visage étonné, *CORN. Cid,* III. 4. Dix jours entiers il considère la mort avec un visage assuré, tranquille, boss. *le Tellier.* Dans les audiences vulgaires, l'un toujours précipité vous trouble l'esprit; l'autre, avec un visage inquiet et des regards incertains, vous ferme le cœur, *Id.* *ib.* Le cœur de l'homme change son visage, soit pour le bien, soit pour le mal, *Id.* *Polit.* v, II. 2. L'aveugle parut alors changer de voix et de visage, et, prenant un ton d'autorité... *Id.* *Anne de Gonz.* Du moins, s'il faut céder, si, contre notre usage, Il faut d'un supplicant emprunter le visage, *RAC. Mithr.* III. 4. Au moins, si j'avais pu préparer son visage, *Id. Bajaz.* I. 4. || Un visage de bois flotté, un visage de cuir bouilli, un visage défait, de mauvaise apparence. || Avoir un visage d'excommunié, un visage de déterré, un visage de l'autre monde, être pâle et défait. || Fig. Avoir le visage allongé, le visage long, se dit d'une personne confuse, désappointée. Les sentiments sont divers chez Monsieur: les uns ont le visage allongé d'un demi-pied [à cause du retour du chevalier de Lorraine]; d'autres l'ont raccourci d'autant; on dit que celui du chevalier de Beuvron est infini, *SÉV.* 12 févr. 1672. || Bon visage, visage qui indique la santé; mauvais visage, visage qui indique indisposition, maladie, La Rancune dit encore à Ragotin qu'il avait mauvais visage; L'olive lui dit la même chose, *SCARR. Rom. com.* II. 9. M. de Crussol, qui tient le premier rang pour les bons mots, disait en regardant sa femme plus rouge que les rubis dont elle était parée: Messieurs, elle n'est pas belle, mais elle a bon visage, *SÉV.* 184. Vous me trouvez bon visage, et vous désirez de m'en féliciter; dites:

je vous trouve bon visage, *LA BRUY.* v. Enfin ma vaine terreur s'en est allée avec ton mauvais visage, *J. J. ROUSS. Hél.* VI. 2. || Faire bon visage, mauvais visage à quelqu'un, lui faire bon ou mauvais accueil. Si je l'entretins hier et lui fis bon visage, *CORN. Hor.* I. 3. Si cela est, il est bien étonnant qu'à son retour on ne lui ait pas fait plus mauvais visage, et qu'elle ait toujours joui de sa pension sans interruption, *J. J. ROUSS. Conf.* III. || Fig. Que je fais, en riant, bon visage aux ennuis, *RÉGNIER, Sat.* XI. || Se faire, se composer le visage, prendre un air conforme à la circonstance. Il fut longtemps à se faire un visage et une contenance; enfin il entra, *SÉV.* 442. Mais ceux qui de la cour ont un plus long usage, Sur les yeux de César composent leur visage, *RAC. Brit.* v, 5. || Se composer le visage, prendre un air sérieux. || Changer de visage, changer de couleur, rougir, pâlir, etc. Vous vous troublez, madame, et changez de visage, *RAC. Brit.* II. 3. À ce mot de témérité, Idoménee changea de visage, ses yeux se troublèrent, il rougit, *SÉV.* 442. || Changer de visage, se démonter le visage, prendre tel visage qu'on veut, prendre l'air qu'on juge convenable aux diverses occasions. || Un homme à deux visages, un fourbe. || 5° Fig. Il se dit des aspects divers des choses. La plupart des choses du monde, ayant deux visages, sont trouvées ou bonnes ou mauvaises, selon qu'elles sont considérées, *MALH. Lett. à la Princ. de Conti,* 29 mars 1616. Un moment donne au sort des visages divers, Et dans ce grand honneur je crains un grand revers, *CORN. Cid,* I. 4. Cet amas d'actions indignes, dont on a peine, devant le monde, d'adoucir le mauvais visage, *MOL. D. Juan,* IV. 6. L'on ne quitte point sa part de la fortune, quand on a des raisons d'y prétendre, et qu'elle commence à nous montrer un visage plus doux, *SÉV.* 13 mars 1680. Il connaissait les deux visages de la justice: l'un, facile dans le premier abord; l'autre, sévère et impitoyable, quand il faut conclure, boss. *le Tellier.* Chaque mot eut toujours deux visages divers [deux sens, une équivoque], *BOU. Art p. II.* Tout ressemble à Janus; tout, avec le temps, a un double visage, *VOLT. Lett. Florian,* 3 avril 1767. || 6° Faux visage s'est dit pour masque. || Fig. La plupart des vices se couvrant d'un faux visage de vertu, *FLÉCH. Sermons, Samaritain.* || 7° À visage découvert, *loc. adv.* Sans masque, sans voile. Les acteurs jouent à visage découvert. Zélis, allant à la mosquée il y a quelques jours, laissa tomber son voile, et parut presque à visage découvert devant tout le peuple, *MONTESQ. Lett. pers.* 147. || Fig. Quand les passions ne peuvent nous vaincre à visage découvert, elles prennent le masque de la sagesse pour nous surprendre, *J. J. ROUSS. Ém.* v. Croiriez-vous bien qu'il n'a pas été permis à ce dernier de se défendre à visage découvert contre ce coquin qui attaque sous le masque? *D'ALEMB. Lett. à Voltaire,* 14 juill. 1767.

— SYN. VISAGE, FACE. Bien que face soit le mot propre, puisque visage ne contient que l'idée de vue, cependant visage a remplacé généralement face. Face ne se dit plus au sens de visage que dans le style très-élevé ou au contraire dans le style plus familier, et dans le langage anatomique.

— HIST. XI^e s. Vairs [il] ont les yeux et mult fier le visage, *Ch. de Rol.* XX. Rollans regardet Ollivier al visage, *Id.* CXLVI. || XII^e s. Ne regarder [je] n'os [ose] son simple visage, Tant [j'] en redout mes ieuz à departir, *Couci,* XIX. Jofroiz li Angevins se dresse en son estage; Bel chevalier i ot de cors et de visage, *Sax.* XXVI. || XIII^e s. Quant il furent passez et les Turs virent que nous gardions le pont, il les lesserent quant ils virent que nous avions tourné les visages vers eulz, *JOINV.* 227. || XIV^e s. Icelluy Clays avoit esté à sa maison, armez à fol visage [masque], le jour du nouvel an, *DU CANGE, visagium.* Un fol visage [un masque] avoit cascuns, *Que ne les conceût aucuns,* J. DE CONDÉ, t. II, p. 19. || XV^e s. Tantost retournerent audit lieu de Paris, en intention de r'emouvoir le peuple; mais on leur ferma les portes au visage, *MONSTREL.* I. 205. Les Gantois se mettoient devant et remontroient grand visage [avaient une contenance hardie], *FRANÇOIS.* II, II, 58. Et disoient les anciens des pays voisins et lointains que c'estoit une paix à deux visages, *Id.* II, II, 58. Le roy d'Angleterre le print à grant plaisir et parloit de bon visage [d'un air satisfait], *COMM.* IV, 40. À Pietre, le peintre, pour XIII^e feulx visages et XIII^e barbes, *DE LABORDE, Émaux,* p. 543. Que se le roy vult faire bon visage [bonne contenance], Et mette sus gens contre les Anglès... *E. DESCH. Poésies*

mss., f° 120. Malgré vos visages [malgré vous], nous porterons les clefs de vos maisons, et vous en bouterons dehors vous et les vôtres, *Chron. scand. de Louis XI*, p. 74, dans LACURNE. Puis vint celle part où le conte estoit, si luy arracha son heaulme de la teste si rudement qu'il lui fait le sang jaillir par le nez et parmi la bouche, puis lui abbat le visage de son heaulme, *Lancelot du lac*, t. II, f° 66. Elle tourna contre eux, et tant peu qu'elle eust de gens, elle leur fit visage, et marcha contre les Anglois à grands pas et estandard desployé, *Hist. de la pucelle d'Orléans*, p. 542, dans LACURNE. Fortune, par son cruel visage, nous feit, à ce matin, cheoir es mains du pervers lignage Damant l'enchanteur... *Perceforest*, t. VI, f° 103. || XVII^e s. Qui ne béc point aprez la faveur des princes... ne se picque pas beaucoup de la froideur de leur recueil et de leur visage, *MONT*, IV, 165. L'inconstance de la fortune fait qu'elle nous doibve presenter toute espece de visages... *Id.*, I, 252. Maintenir toujours notre visage rassis, *Id.*, I, 67. Que ce qu'il vient d'apprendre, il [le maître] le lui face mettre [au disciple] en cent visages [formes, manières], *Id.*, I, 161. Nostre ame se represente la chose par un autre visage [face, point de vue], *Id.*, I, 272. Les amys et compagnons d'Aristobulus lui firent visage de bois, et, sans lui donner l'entrée de la premiere porte, le renvoyerent comme il estoit venu, *JOSEPHÉ, Guerre*, I, 5, trad. de DES ESSARTS. Tout le jour nostre artillerie battit le visage de la tour, *MONTLUC, Mém.*, t. II, p. 455. Le roy trouva à Poitiers visage de pierre, et si est sa cornette blanche saluée de trois coups de canon, *PASQUIER, Lettres*, t. II, p. 89. Rouge visage et grosse pance Ne sont signe de penitence, *COTGRAVE*.

— ETYM. Wallon, *viszeg*; bourguign. et Berry, *visage*; prov. *visage*; esp. *visage*; port. *visagem*; anc. it. *visaggio*; d'une forme fictive *visaticum*; du lat. *visum*, vu, qui avait pris le sens de visage et avait donné à l'ancienne langue *vis*, visage.

VIS-À-VIS (vi-za-vi), *loc. prép.* || 1° En face, à l'opposite. Ce sont là les lois et les ordonnances que le Seigneur donna par Moïse aux enfants d'Israël, dans la plaine de Moab, le long du Jourdain, vis-à-vis de Jéricho, *sacri, Bible, Nomb.* xxxvi, 13. Chaque jour à l'église il venait, d'un air doux, tout vis-à-vis de moi se mettre à deux genoux, *MOL. Tart.*, I, 6. Je n'ai insisté, sire, que sur ce qui concerne l'intérêt de votre Etat, parce que c'est une dépêche à être lue dans le conseil; si j'eusse eu à traiter la même affaire vis-à-vis de Votre Majesté seule, j'aurais beaucoup insisté sur ce qui peut intéresser son honneur... (1743), *Corresp. de Louis XV et de Nodailles*, t. 1, p. 204. || Par extension. Regardez cet homme d'intrigues environné de la troupe de ses clients... Il regarde comme une grande peine de se trouver vis-à-vis de lui-même, *BOSS. Panég. St. Franç. de Paule*, 2. Je compare un déiste, vis-à-vis un païen, à... *VOLT. Philos. Princ. d'act.* 21. Ce qu'il y a de rare, c'est qu'après avoir défendu vis-à-vis du frère les gens de mérite et à talents, vous défendez vis-à-vis de la sœur les gens de finance! *SAURIN, Mœurs du temps*, 4. || Fig. Qu'est-ce que s'examiner? c'est mettre d'un côté les maximes de Jésus-Christ; de l'autre, cette partie de notre vie que nous voulons connaître... placer ces maximes saintes vis-à-vis de nos démarches, *MASS. Carême, Confession*. || Fig. Il se trouve vis-à-vis de rien, se dit d'un homme dont tout l'avoir a disparu. Te voilà vraiment libre et vis-à-vis de rien, *DESTOUCH. Dissip.*, v, 9. || On peut aussi supprimer de. Il demeure vis-à-vis le châteaueu. Il est au coin de la rue, le pauvre cher homme! tout vis-à-vis un fourbisseur, *BARON, Coquette et fausse prude*, II, 7. Il n'est question que de deux ou trois mots d'amitié et quelques nouvelles... il ne faut pour cela que se mettre un demi-quart d'heure vis-à-vis son écritoire, *VOLT. Lett. Thiriot*, 12 juin 1735. J'ai placé cette estampe [le portrait de Turgot] vis-à-vis celle de Jean Causeur; ce n'est pas que Jean Causeur vaille M. Turgot, mais c'est qu'on l'a gravé à l'âge de cent trente ans, *Id. Lett. Vaines*, 18 mars 1776. || Adverbialement. Il demeure vis-à-vis. || 2° S. m. Une personne qui est en face d'une autre à la danse ou à la table. Mon vis-à-vis était une fort jolie femme. J'avais pour vis-à-vis un homme fort jovial. || Un des deux couples nécessaires pour danser le quadrille. Je n'ai pas de vis-à-vis. || 3° Tête à tête. Je ne vous ai jamais tant regardé de suite qu'en ce vis-à-vis et entre ces deux bougies, *ST-SIM.* 350, 416. || 4° Voiture en forme de berline à une seule place dans chaque fond. Aller d'abord

montrer aux yeux de tout Paris La dorure et l'éclat d'un nouveau vis-à-vis, *BOISSY, Deh. tromp.*, II, 40. Ce pinceau sera prostré à orner de peintures lascives les panneaux d'un vis-à-vis, *J. J. ROUSS. Disc. rétabl. des sciences*, 2.

— REM. 1. Vis-à-vis s'emploie souvent aujourd'hui au lieu de envers, à l'égard de; c'est une faute; d'après Humbert, elle est commune à Genève, et c'est J. J. Rousseau qui l'a introduite dans le français. Voltaire protesta: La langue, dit-il ironiquement, s'embellit tous les jours: le roi n'est plus endetté envers le public, mais vis-à-vis le public, *Let. Linget*, 15 mars 1769. Vis-à-vis s'introduit partout: on se trouve dans toutes les conversations vis-à-vis de ses goûts et de ses intérêts; les courtisans sont bien ou mal vis-à-vis du roi; le parlement en corps fait souvenir la nation qu'il a été le soutien des lois vis-à-vis de l'archevêque; et les hommes, en chaire, sont vis-à-vis de Dieu dans un état de perdition, *Dict. phil. Langues*. || 2. Ma maison est au vis-à-vis de la vôtre, est une locution vicieuse, il faut dire: vis-à-vis de la vôtre.

— HIST. XIV^e s. Mais ce me rendi vigour Qu'elle vis à vis Me dist par très grand douçour: Adieu, dous amis, *MACHAUT*, p. 56. || XVII^e s. ... Alors qu'en la maison royale Du roy mon pere, à t'amyte loyale Parlements d'elle tout vis à vis, *MAROT*, II, 2. Quels aniaux n'ont la face en haut, et ne regardent vis à vis, comme nous? *MONT*, II, 202. Le monde regarde toujours vis à vis; moy, je replie ma veue au dedans, *Id.*, III, 68. N'estant M. de Segré et ma niece que au quart vis à vis [parents au 4^e degré], *CARL*, III, 6.

— ETYM. L'ancien franç. *vis*, qui signifiait visage (voy. ce mot): visage à visage, face à face.

† **VISCAQUE** (vi-ska-k'), s. f. Mammifère d'Amérique (genre chinchilla).

VISCÉRAL, **ALE** (vi-ssé-ral, ra-l'), *adj.* || 1° Terme d'anatomie. Qui appartient, qui a rapport aux viscères. Les tissus viscéraux. Douleurs viscérales. || 2° Fig. Essentiel, surtout en termes de pratique. Les conditions viscérales d'un contrat.

— HIST. XV^e s. Vous envoient signifier la viscérale et intime douleur et tribulation en quoi ils sont, pour vous avoir offensé, *CHASTEL. Chron. des ducs de Bourg.* III, 443.

— ETYM. Lat. *visceralis*, de *viscera*, viscères.

† **VISCÉRALEMENT** (vi-ssé-ra-le-man), *adv.* D'une façon intime, profonde. Ces révolutions religieuses qui modifient viscéralement le système des idées, des mœurs et des institutions, courant, *Enchaînement des idées fondament.* t. II, p. 142.

VISCÈRE (vi-ssé-r'), s. m. || 1° Terme d'anatomie. Tout organe, plus ou moins compliqué, logé dans une des trois cavités splanchniques, la tête, le thorax et l'abdomen, ou dans ce dernier plus particulièrement. Vous savez assez qu'il n'y a pas un viscère qui ne soit nécessaire, et qui ne soit secouru dans ses dangers par le jeu continuel des viscères voisins, *VOLT. Jenni*, 8. L'éléphant et le singe, qui font usage de leurs membres extérieurs tout comme nous, et qui sont esclaves de leurs viscères tout comme nous, *Id. Philos. Tout en Dieu*. Il est notoire que, dans certaines dispositions des organes internes et notamment des viscères du bas-ventre, on est plus ou moins capable de sentir et de penser, *CABANIS, Instit. Mém. sc. mor. et pol.* t. I, p. 445. || 2° Terme de botanique. Se dit de vaisseau en faisceaux, qui montent dans la tige des plantes.

— HIST. XVI^e s. Ceux qui ont les viscères enflés, ou pleins d'obstructions... *PARÉ*, XX, 41.

— ETYM. Lat. *viscus*, *visceris*, qui se rattache à *viscum*, glu, *viscosus*, visqueux.

† **VISCIDITÉ** (vi-ssi-di-té), s. f. Synonyme peu usité de viscosité.

— ETYM. Lat. *viscidus*, même sens et même radical que *viscosus* (voy. *VISQUEUX*).

† **VISCINE** (vi-ssi-n'), s. f. Terme de chimie. Matière essentielle de la glu. || Principe particulier de la matière qui exsude de l'*atractylis gumifera*, L. synanthérées.

— ETYM. Lat. *viscum*, glu, et *ine* qui indique un principe.

† **VISCIVORE** (vi-ssi-vo-r'), *adj.* Terme de zoologie. Qui mange les fruits du gui. Le merle viscivore.

— ETYM. Lat. *viscum*, gui, et *vorare*, manger.

VISCOSITÉ (vi-skô-zi-té), s. f. || 1° Propriété par laquelle les particules d'une substance adhèrent l'une à l'autre. La viscosité naturelle des parties de l'eau fait que les inférieures, mues par la hau-

teur, entraînent les supérieures, qui, dans un canal horizontal, n'auraient eu d'elles-mêmes aucun mouvement, *FONT. Guglielmini*. || Théorie de la viscosité, hypothèse, aujourd'hui reconnue fautive, dans laquelle on suppose que la glace des glaciers est une substance visqueuse, pour en expliquer le mode de progression. || 2° Propriété particulière aux liquides épais et gluants, d'où résulte une grande adhérence de leurs molécules et la faculté de couler en filets plutôt qu'en gouttelettes. Moins une substance communique de viscosité à l'eau, et plus la plante est susceptible d'en absorber, *THENARD, Traité de chimie*, t. III, p. 24, dans *POUGENS*.

— REM. G. Naudé a écrit viscosité: Ils derivèrent en icelui [Nouve] deux petites rivières qui destremèrent sa viscosité, *Apologies*, p. 211.

— HIST. XIV^e s. Et pour la grant viscosité du venin faut il quierre brief remede, *Modus*, f° XLV. Visqueuseté, *LANFRANC*, f° 113, verso. || XVI^e s. Tenuité, crassité, viscosité... *PARÉ*, XX, 48.

— ETYM. *Visqueux*.

VISÉ, **ÉE** (vi-zé, zée), *part. passé* de viser. || 1° Qui est regardé fixement comme un but à atteindre. Longtemps visé par son adversaire. || Fig. Je n'eusse jamais cru, ma chère fille, qu'un jour visé de si loin pût être tiré si juste: le voilà pourtant ce scizième que nous avons suivi depuis deux mois; je pars demain... *SEV.* 15 août 1677. || Fig. Ce n'était pas mal visé pour un borgne, il a mieux réussi qu'on ne croyait, dans ce qu'il a entrepris. || Ironiquement. Voilà bien visé pour un borgne, se dit en se moquant de celui qui a donné loin du but, qui n'a point réussi. || 2° Qui a été l'objet d'un visa. Discours en vers, épîtres héroïques, Enregistrés, visés par Crébillon, *VOLT. Épt.* 62. || 3° A quoi il est fait référence. Les articles du Code visés dans cet arrêt.

VISÉE (vi-zée), s. f. || 1° Direction de la vue vers un but à atteindre. Il a pris sa visée trop haut, trop bas. || 2° Fig. Dessein, intention. Il n'y a pas moyen de divertir leur imagination de son objet, et de lui faire changer de visée, *HALZ.* 6^e disc. Elle est sage, elle m'aime, et votre amour l'outrage; Prenez visée ailleurs, et trouvez-moi bagage, *MOL. Éc. des mar.* II, 9. Si votre sot dés-goût et vos folles pensées Ne rompaient mes desseins et toutes mes visées, *REGNARD, Ménechm.* III, 4.

— HIST. XIII^e s. La visée qui trespassa parui le diagonal [sorte d'instrument], *Comput*, f° 16. La barbacane n'estoit point haute, si que les Turs leur traioient de visée à cheval, *JOINV.* 236. || XIV^e s. Or est dedans Valognes Bertran et son armée, Resgarde le chasteil, là giete sa visée, Comment le puist avoir et par quel destinée, *Guescl.* 5068. || XVI^e s. Prést de lascher une flesche aguisée, Sur le premier, fust fol ou entendu, Droit sur le cœur et sans prendre visée, *MAROT*, I, 170. Le dernier but de nostre visée, c'est la volupté, *MONT*, I, 89. La mort est l'objet nécessaire de nostre visée, *Id.*, I, 72. Le but et la visée d'un capitaine doit regarder la victoire en gros, *Id.*, I, 342.

— ETYM. *Visé*; picard, *preindre visée*, prendre garde, avoir soin.

VISER (vi-zé), v. a. || 1° Regarder un but pour y adresser un coup, un projectile. Viser un animal à la tête. Il lève son pistolet et vise son adversaire. || 2° Prendre connaissance d'un acte, d'une pièce, etc. et y mettre son visa, son vu. Viser une ordonnance. Viser et parapher des livres de commerce. || Viser pour timbre, voy. *VISA*. || 3° Viser un article du Code, le citer par référence. || 4° V. n. Regarder pour adresser un coup, un projectile. Viser à un but. Il me semble que je vois un de ces petits amours, qui sont si bien dépeints dans le Prologue de l'Aminte... je crois pour son honneur que celui-là visait à Marie; mais le plus juste s'abuse, il a tiré sur la jardinière, et le mal est incurable, *SEV.* 144. Frappe [Jupin]; mais sur notre hémisphère Visé donc plus bas ou plus haut, *BÉRANG. Bluets*. || Fig. Nous avons lu avec douleur ce que vous avez écrit au roi; en voulant le toucher vous nous avez pénétrés; ce n'était pas à moi que vous visiez, *SEV.* à *Bussy*, 17 juin 1687. || 5° Avoir en vue certaine fin. Le compagnon ne visait à l'argent, *LA FONT. Mazet*. Ah! très-humble servante au bel esprit; vous savez que ce n'est pas là que je vise, *MOL. Critique*, 4. On ne peut assez admirer les moyens dont elle [la nature] se sert pour unir les mères avec leurs enfants; car c'est le but auquel elle vise, *BOSS. Sermons, Compassion*, 4. L'Égypte visait au grand, et voulait frapper les yeux de loin, *Id. Hist.* III, 3.

Il vise également à se faire des patrons et des créatures, LA BRUY. VIII. Grimm, qui dès lors visait au solide, J. J. ROUSS. *Confess.* VIII: Il visait souvent à être fin, et tournait si bien ce qu'il voulait dire, qu'il ne savait plus ce qu'il disait, MARMONTEL, *Cont. mor. Heures.* Vous visez à lui souffler sa place, PICARD, *Acad. de Mol.* I, 1. || 6° Tendre à. En cas qu'il arrive quelque chose qui vise un peu droit à quelque accélération, BOSS. *Lett. quéd.* 307. Il ne pouvait pas deviner à quoi diable tout cela visait, HAMILT. *Gram.* 8. || 7° Approcher de, avoir un air de. L'écriture de Pauline visait, sans vous, aux pieds de mouche, sév. 18 mai 1689. Le repos y est si grand [à la campagne] qu'il vise à la léthargie, m. 12 juil. 1690. Je vise à l'hydropisie; je n'en avais pas l'air; mais vous savez qu'il n'y a rien de plus sec qu'un hydropique, VOLT. *Lett. d'Argental*, 19 août 1753. Dans ses tableaux de paysages, il y a quelquefois des figures qui visent un peu à l'épouvantail, BIDER. *Salon de 1767, Eur.* t. XIV, p. 509, dans POUSSINS. — HIST. XII^e s. Ses forestiers a fait viser, OÙ il porroit grant cerf trouver, DU CANGE, *visores.* || XIII^e s. Car donc quel part la pointe [de l'aiguille aimantée] vise, La tresmontaigne [le nord] est là sans doute, *Lais inédits*, p. IV. Et li rois s'esveilla, s'a le coutel visé [vu], Berte, xv. Quant ele ot lut les lettres et ele ot ens visé [vu dedans], *ib.* LXVII. || XIV^e s. Ne vous doit souvenir fors de Dieu aourer, Ni à biens de che siecle ne devez point viser, Baud. de Seb. VIII, 651. || XV^e s. Le duc d'Anjou visoit et soutilloit nuit et jour comment il pourroit porter contraire et dommage aux Anglois, FROISS. II, II, 4. ... Pour ce qu'ilz ne veulent aerdre [atacher] Leurs cuers à apprendre science... Mais j'en voi trop pou qui i visent, E. DESCH. *Miroir de mariage*, p. 114. || XVI^e s. Regarder est très bon langage: Viser est plus agu du tiers; De dire qu'il n'est en usage, J'en croy tous les arbalétriers; Je demanderois volontiers, Comme on droit plus proprement: Un de ces deux haquebutiers Pour mal viser faut lourdement... Viser vient du latin tout droit; Visée en est une lisière: Et par ailleurs viser faudroit, Pour bien m'atteindre à la visière, MAROT, III, 59 (on avait critiqué ce vers ce Marot: Ou mes juges ont mal visé). La raison ne doit viser qu'à nostre contentement, MONT. I, 69. L'archer doit premierement sçavoir où il vise, m. II, 9. C'est le but et le point où vise l'université des choses, m. II, 274. Qui vise loing, jamais ne rend son coup heureux, COTGRAVE. Toujours ne frappe l'on pas à ce quoy l'on vise, *ib.*

— ETYM. Wallon, *visé*; picard, *viser*, examiner; de *visum*, supin de *videre*, voir.

† VISEUR (vi-zeur), s. m. || 1° Celui qui vise. || 2° Terme de marine. Pièce en cuivre qui sert à diverses rectifications ou vérifications des instruments à réflexion et, en particulier, du cercle.

— HIST. XVI^e s. Quand la corde de l'arc rompt, le viseur ne frappera au blanc, YVER, p. 644.

— ETYM. Lat. *visorem* (QUICHERAT, *Addenda*), de *videre*, voir.

VISIBILITÉ (vi-zi-bi-li-té), s. f. || 1° Terme de physique. Propriété qu'ont les corps de pouvoir être aperçus par le moyen du sens de la vue. La visibilité de tous les corps et le spectacle de l'univers offert à l'homme, FOURCROY, *Conn. chim.* t. I, p. 417. Établir la limite de visibilité des objets immergés dans la mer, *Acad. des sc. Comptes rendus*, t. LXI, p. 104. || 2° Qualité qui rend une chose manifeste. C'en était assez [l'admission du symbole des apôtres] pour démontrer la perpétuelle visibilité de l'Église, puisque ce qu'on croit dans le symbole est d'une éternelle et immuable vérité, BOSS. *Var.* xv, 82. Veut-on que l'Église judaïque [la Synagogue] ait été dans ces obscurcissements [les époques d'erreur] tellement abandonnée, que Dieu ne lui laissât aucune visibilité, en sorte qu'on la perdît de vue et que le fidèle ne sût plus à quoi se prendre dans sa communion? *ib.* 2^e instr. *pastorale*, 22. Jésus-Christ... a donné à son Église un caractère éclatant de visibilité, auquel on ne peut se méprendre; MASS. *Carême, Vérit. culte*. Avant d'envoyer son adhésion [l'adhésion de Napoléon à la nomination de M. Lanjuinais comme président de la chambre en 1815], il avait voulu voir M. Lanjuinais: « Eh bien, monsieur, lui avait-il dit; il ne s'agit plus de tergiverser! Êtes-vous à moi? — Sire, je n'ai jamais été à personne; je n'ai appartenu qu'à mon devoir. — Vous éludez: me servirez-vous? — Oui, sire; dans la ligne du devoir; vous avez la visibilité. » Par ces mots: *Vous avez la visibilité*, M. Lanjuinais, chré-

tien érudit et sincère, faisait allusion à la doctrine de l'Église qui ordonne aux fidèles de se soumettre au souverain de fait, lorsque son pouvoir est véritablement et publiquement établi, DUVERGIER DE HAURANNE, *Hist. gouvern. parlém.* t. III, p. 6.

— HIST. XVI^e s. C'est moy qui ay converty Ste-Marie par l'argument de la visibilité et de la succession personnelle, D'AVA. *Conf.* II, 4.

— ETYM. Lat. *visibilitatem*, de *visibilis*, visible.

VISIBLE (vi-zi-bl) adj. || 1° Qui peut être vu; qui est l'objet de la vue. Il ne se donne point de visible sans lumière; il ne se donne point de visible sans milieu transparent; il ne se donne point de visible sans forme; il ne se donne point de visible sans couleur; il ne se donne point de visible sans distance; il ne se donne point de visible sans instrument, POUSSIN, *Lett.* 7 mars 1665. Tout ce monde visible n'est qu'un trait imperceptible dans l'ample sein de la nature, PASC. *Pens.* I, 4, éd. HAVET. Dieu, qui tire, quand il vent, des trésors de sa providence, ces grandes âmes, qu'il a choisies comme des instruments visibles de sa puissance, FLÉCH. *Turenne* Quoi! le monde est visible, et Dieu serait caché! VOLT. *Lot nat.* 1. Hipparque et Ptolémée ont compté dans le ciel 1022 étoiles visibles à la vue simple, c'est-à-dire de la sixième grandeur et au-dessus, BAILLY, *Hist. astr. mod.* t. II, p. 687. Des fanons disséminés en nombre suffisant, non pour éclairer, mais pour rendre l'obscurité visible, TH. GAUTIER, *le Bien public*, 42 mai 1872. || Être visible, n'être pas visible, être en état, n'être pas en état de recevoir une visite; vouloir, ne pas vouloir recevoir une visite. À son appartement je vais voir s'il est jour, savoir s'il est visible, et lui faire ma cour, BOUASAULT, *Fabl. d'Ésope*, I, 4. Je ne vous dirai point mes faiblesses ni mes sottises, en rentrant dans Paris; enfin, je vis l'heure et le moment que je n'étais pas visible, sév. 1663. Entrez, monsieur l'officier; on est visible, BEAUMARCH. *Mar. de Fig.* I, 4. || 2° Évident, manifeste. Il est bon, monsieur, que vous sachiez ce que l'on vous doit, afin que vous ne prétendiez pas exiger des hommes ce qui ne vous est pas dû; car c'est une injustice visible, PASC. *Cond. des grands*, II. La grandeur de l'homme est si visible, qu'elle se tire même de sa misère, m. *Pens.* I, 4. Il [le coadjuteur] me conta la folie de vos bains et comme vous craigniez d'engraisser; la punition de Dieu est visible sur vous; après six enfants, que pouviez-vous craindre...? sév. à M^{lle} de Grignan, 16 juin 1677. Les esprits même les plus déréglés n'en rejettent pas l'idée [de Dieu], pour n'avoir point à se reprocher un aveuglement trop visible; BOSS. *Anne de Gonz.* Que devient cet âveu formel, que l'Église dans l'Écriture est toujours visible; que les promesses qu'elle a reçues de Jésus-Christ pour sa perpétuelle durée, s'adressent à une Église visible, à une Église qui publie sa foi? *ib.* *Var.* xv, 82. De vos songes menteurs l'imposture est visible, RAC. *Athal.* II, 7. Il est visible que, pour la sûreté publique, il faudrait mettre quelque différence dans la peine, MONTESQ. *Esp.* VI, 46.

— HIST. XVI^e s. Les facultés visible [capable de voir], auditive... PARÉ, xv, 62. Leur repentance, consistant en visible et maniable réparation, MONT. I, 397.

— ETYM. Bourguig. *voisible*; provenç. *visible*; *visible*; esp. *visible*; port. *visível*; ital. *visibile*; du lat. *visibilis*, de *visum*, supin de *videre*, voir.

VISIBLEMENT (vi-zi-ble-man), adv. || 1° D'une manière: visible, appréciable à la vue. La rivière baisse visiblement. || 2° Manifestement, évidemment. L'étendue visible du monde nous surpasse visiblement, PASC. *Pens.* I, 4; éd. HAVET. Madame ne fit des merveilles d'abord; mais, quand l'abbé de Chavigny fut entré, mon étoile pâlit visiblement, sév. 25 juin 1677. Depuis ce malheureux moment tout alla visiblement en décadence, et les affaires furent sans retour, BOSS. *Reine d'Angleter.* Puisqu'enfin, quand on aurait multiplié les années au delà de tous les nombres connus, visiblement ce ne sera rien, quand nous serons arrivés au terme fatal, m. *le Tellier*. Saturne, qui dévore ses enfants, est visiblement le temps qui détruit ses propres ouvrages, VOLT. *Phil. Homéides*, 3.

— HIST. XIII^e s. Cil sonnoit toute nuit, quant devoit reposer, Que Diex venoit à lui visiblement parler, *Ch. d'Ant.* VI, 324. En ceste sainte quarantaine: Apparus, c'est chose certaine, Li douz filz Dieu visiblement, À sa mere, à la Magdelaine, J. DE MEUNO, *Tr.* 793. || XVI^e s. De là [les yeux d'une dame] ce grand vainqueur [l'Amour], tirant visiblement, Ne blesse que les dieux et les rois seu-

lement, DESPORTES, *Diverses amours*, XL, *Complainte pour le duc d'Anjou*.

— ETYM. Visible, et le suffixe *ment*; prov. *visiblement*; espagn. *visiblemente*; ital. *visibilmente*.

VISIÈRE (vi-ziè-r), s. f. || 1° Partie antérieure du casque, qui se haussait et se baissait, et au travers de laquelle l'homme d'armes voyait et respirait (seul-sens que l'historique connaisse). Lever sa visière. Je vis de votre armet la visière baissée, MAÏRET, *Sophon.* IV, 4. Marolles ayant observé que de l'isle Marivaux [contre qui il se devait battre en duel] avait son habillement de tête entr'ouvert par des grilles assez larges, dit à la Chastre que sans faute il lui donnerait dans la visière; ce qu'il exécuta et le tua, SAUVAL, *Hist. de Paris*, t. II, p. 677, dans LACURNE. || Porter le poignard à la visière, se disait de l'homme d'armes qui, renversant son adversaire, lui portait le poignard à la visière, pour le tuer ou le forcer à se rendre. || Fig. Vous me croyez abattu, vous me portez le poignard à la visière, P. L. COUR. *Conversat. chez Mme d'Albany, Lettres*, t. II, p. 240. || Rompre en visière, rompre sa lance dans la visière de son adversaire; et fig. attaquer, contredire quelqu'un en face, brusquement. Il me rompit rudement en visière, SCARR. *Rom.* com. I, 23. Je n'y puis plus tenir; j'enrage; et mon dessein Est de rompre en visière à tout le genre humain, MOL. *Mis.* I, 4. Les commis du ministre Bollandus, qui ne gardait de mesures avec personne, et qui rompait en visière à tous ceux dont l'abord lui était désagréable, LESAGE, *Diab. boit.* 103. || Rompre en visière se dit aussi des choses avec lesquelles on se braille. Peut-on impunément, comme vous faites, rompre en visière à la raison? MOL. *Critique*, 3. Rompre brusquement en visière aux maximes de mon siècle, J. J. ROUSS. *Conf.* VIII. || 2° Partie d'un shako, d'une casquette qui abrite le front et les yeux. || Par extension. Et se faisant une visière de sa main gauche étendue, il interrogeait l'horizon... TH. GAUTIER, *Journ. offic.* 7 nov. 1874, p. 4329, 3^e col. || 3° Ouverture qui sert de passage aux essais dans un fourneau de recuison. || 4° Familièrement. Vue. Que les gens de savoir ont la visière tendre! RÉGNIER, *Sot.* X. Vous avez la visière mal nette, TH. CORN. *le Gédier de soi-même*, II, 5. J'ai lu très-aisément la lettre dont vous m'avez honoré; mais c'est que le plaisir rend la visière plus nette, VOLT. *Lett. Chauvelin*, 21 sept. 1762. || Fig. Avoir la visière courbe, avoir peu de sagesse, de pénétration. || Fig. Blesser, choquer la visière, faire chagriner à voir. Vous savez que sa bile assez souvent s'aigrit, qu'il peste contre vous d'une belle manière, Quand vos déportements lui blessent la visière, MOL. *V. Ét.* I, 2. Ce monsieur bas-normand me choque la visière, REGNARD, *le Bal*, 5. || Fig. Donner dans la visière de quelqu'un, lui inspirer de l'amour. Cette femme lui a donné dans la visière. || 5° Rainure ou petit bonton de métal au bout du canon d'un fusil, pour diriger l'œil lorsqu'on tire. || Petit morceau de fer troué qu'on lève sur le bois de l'arbalète et au travers duquel on vise.

— HIST. XIII^e s. Escuiers pot avoir, quand il se combat, capel de fer à visieré et les autres armes que noz avons d'atés, BEAUM. LXI, 43. || XIV^e s. Et Bertran, qui l'oy, r'aficha sa visiere, Et feri un Anglois, *Guescl.* 12080. || XV^e s. Et [les deux champions] avoient avalé [haissé] leurs bassinets et clos leurs visieres, FROISS. II, II, 85. L'abit de chiefs [des têtes des femmes] en estrange maniere fait un auvent com ceux qui font verriere; Qui leur cuevre leurs visages devant Piet et demi, et semble à leur visiere Qu'elles ayent le chief d'un caluuant, E. DESCH. *Poésies mss.* f. 328.

— ETYM. Dérivé de l'anc. franç. *vis*, visage (voy. *vis-à-vis*); picard, *voisière*, fenêtre; génév. *J'ai rompu en visière avec lui*, ce qui est une faute; il faut: *je lui ai rompu en visière*.

† VISIF, IVE (vi-zif; i-v), adj. Terme didactique. Qui concerne la vue, la puissance, la faculté de voir. La faculté visuelle n'est autre chose que l'âme en tant qu'elle voit; BOSS. *Conn.* I, 20. Nous commencerons par la faculté visuelle l'analyse des doctrines de saint Thomas sur chacun de nos sens, COMBES, *Psychol. de saint Thomas d'Aquin*, p. 196.

— HIST. XV^e s. Se tu veulx user de vertu visive, et icelle employer là où elle doit estre tournée... OI CHASTELAIN, *Expos. sur verité mal prise*. || XVI^e s. Hipparchus tient que les rayons lancez de l'un et de l'autre de nos yeux, venans à embrasser de leurs bouts, ne plus ne moins que par attouchement des mains, l'exteriorité des corps

objectez, en portent la compréhension à la puissance visuelle, AMYOT, *Les opinions des philosophes*, IV, 13. La faculté sensitive est divisée en visuelle, auditive.... PARÉ, I, 1.

— ETYM. Provenç. *visiu*, *visiu*; du lat. *visum*, supin de *videre*, voir.

† VISIGOTH (vi-zî-go), s. m. || 1° Nom d'une des deux grandes nations des Goths. || 2° Adj. Fig. Grossier, sauvage. Un clerc, pour quinze sous, sans craindre le holà, Peut aller au parterre attaquer Attila; Et, si le roi des Huns ne lui charme l'oreille, Traiter de visigoths tous les vers de Corneille, BOIL. *Sat.* IX. || Substantivement. Quel malheureux visigoth peut oser, après Cinna et Andromaque, bannir les vers du théâtre? VOLT. *Dict. phil. Rime*.

— ETYM. Lat. *Visigothus*, du german. *west*, ouest, et *gothus*, goth.

† VISIGOTHIQUE (vi-zî-go-tî-k'), adj. Se dit de l'écriture usitée en Espagne sous la domination des Visigoths. || Code visigothique, extrait du code Théodosien et de quelques autres lois qu'Alaric II fit faire, en 506, pour ses sujets gaulois.

† VISIOMÈTRE (vi-zî-o-mè-tr'), s. m. Instrument qui indique, pour toutes les vues, le degré de la force visuelle et les verres correspondants.

— ETYM. *Vision*, et μέτρον, mesure.

VISION (vi-zî-on), s. f. || 1° Terme de physiologie. Fonction sensoriale par laquelle les yeux mettent l'homme et les animaux en rapport avec le monde extérieur, par l'intermédiaire de la lumière. Puis, ayant fait une brève description des parties de l'œil, je dirai particulièrement en quelle sorte se fait la vision, DESC. *Dioptr.* I. Les phénomènes de la vision et la manière dont elle s'exécute sont un des points les plus importants de la physique, BRISSON, *Traité de phys.* t. II, p. 415. Elle [la rétine] est formée par l'épanouissement du nerf optique; et plusieurs anatomistes la regardent comme l'organe immédiat de la vision, M. IB. p. 420. || 2° Vision en Dieu, se dit de la théorie idéaliste de Malebranche, pour expliquer la perception des corps par l'esprit, vu que la perception, suivant lui, ne peut s'appliquer directement aux choses créées, et qu'il faut que Dieu en soit l'intermédiaire || 3° Terme de théologie. Vision béatifique, dite aussi vision intuitive et faciale, vue de Dieu face à face par les justes aussitôt après la mort. L'état de la claire vision où sont les bienheureux, PASC. *Prov.* XVI. Maintenant ces deux âmes pieuses [le Tellier et Lamignon]... contemplent ensemble à découvert les lois éternelles d'où les nôtres sont dérivées; et, si quelque légère trace de nos faibles distinctions paraît encore dans une si simple et si claire vision, elles adorent Dieu en qualité de justice et de règle, BOSS. le Tellier. || 4° Chose surnaturelle que Dieu fait voir en esprit ou par les yeux du corps. Les visions des prophètes. Dans l'horreur d'une vision de nuit, lorsque le sommeil assoupit davantage tous les sens des hommes, sacré, Bible, Job, IV, 13. Daniel, dans ses admirables visions, a fait passer en un instant devant vos yeux l'empire de Babylone, celui des Mèdes et des Perses, celui d'Alexandre et des Grecs, BOSS. *Hist.* III, 1. Bossuet, en même temps qu'il s'élevait avec un acharnement si impitoyable contre les visions de l'élégant et sensible Fénelon, commentait lui-même, dans l'oraison funèbre d'Anne de Gonzague de Clèves, les deux visions qui avaient opéré la conversion de cette princesse palatine, VOLT. *Dict. phil. Vision de Constantin.* || 5° Chose naturelle que l'on voit en esprit. Quoi de plus beau et de plus pur que la vision intérieure d'un mort aimé? G. SAND, *Rev. des Deux-Mond.* 1^{er} juin 1872, p. 582. || 6° Vaine image que l'on croit voir, par peur, par rêve, par folie, par superstition, etc. Le tonnerre gronda, et la vision disparut, VOLT. *Pol. et lég. La voix du curé*, 2. De là ces visions, ce spectre, ces accents, Déplorables effets du trouble de nos sens, vuons, Hamlet, II, 5. || 7° Fig. Action de viser à, de se représenter en imagination. C'est une vision de mes soupçons jaloux, CORN. *Attila*, IV, 3. Sa vision [de la grande Mademoiselle] était d'épouser M. le Prince, qui était marié, et dont la femme se portait bien, BUSSY, *Hist. amour. des Gaules*. Je trouve fort plaisante la vision de comparer le bruit de votre bise à celui de vos dames d'Aix, sév. 1^{er} juin 1689. Je me résous d'aller à Vichy, pour guérir tout au moins mon imagination sur des manières de convulsions à la main gauche, et des visions de vapeurs.... M. 13 nov. 1687. Vous m'avez dit vos visions sur la fortune de vos beaux-frères, M. 12 juin 1680. || 8° Fig. Idée

felle, extravagante. Ce nous est une douce rente que ce monsieur Jourdain, avec les visions de noblesse et de galanterie qu'il est allé se mettre en tête, MOL. *Bourg. gent.* I, 1. Ma foi, ma chère sœur, visions toutes claires! De ces chimères-là vous devez vous désoler, M. *Fem. sav.* II, 3. La comédie [les Visionnaires] du vendredi nous réjouit beaucoup: nous trouvâmes que c'était la représentation de tout le monde; chacun à ses visions plus ou moins marquées, sév. 343. || [M. Chirac] leur présentait [aux malades] dans les occasions l'idée désolante, quoique vraie, qu'il y avait de la fantaisie et de la vision dans leurs infirmités, FONTEN. *Chirac*. Pour empêcher un auteur de s'égarer dans des visions, J. J. ROUSS. *Ém.* I. || Visions cornues, voy. CORNU.

— SYN. VISION, VUE. Ces deux mots sont synonymes, en tant qu'exprimant l'action de voir; ils ne diffèrent qu'en ce que vision est du langage didactique, pendant que vue est de tous les styles.

— HIST. XII^e s. Une îtel visiu li avait Deus mustrée, *Th. le mart.* 104. E en ces jurs ne fud nule aperte visiu, *Rois*, p. 14. || XIII^e s. Par foi, ci ne sai ge respondre, Fors tant que tel deception vient de la folle vision Des yex qui parés les voient, *la Rose*, 8960. || XV^e s. En dormant dans son lit une vision lui vint, FROISS. II, II, 144. || XVI^e s. La vision est action de la faculté visuelle, laquelle est faite en l'œil, PARÉ, *Introd.* 9. La foy est une vision des choses qui ne se voient point, CALV. *Instit.* 321. Les jeunes gens verront visions, et les anciens songeront songes, M. IB. 1151.... que des dampnés la grant confusion, C'est qu'ont perdu de Dieu la vision, J. MAROT, V, 209. Quand il est question de limiter chemins.... s'enquiert par tesmoins anciens, confessions de parties, et vision oculaire, et par jugement d'expert, *Const. gén.* t. II, p. 685.

— ETYM. Prov. *visio*, *vezio*; esp. *vision*; it. *visione*; du lat. *visio*, de *visum*, supin de *videre*, voir.

VISIONNAIRE (vi-zî-o-nè-r'), adj. || 1° Qui croit avoir des visions, des révélations. Le second défaut de ceux qui ont l'imagination forte et vigoureuse, est d'être visionnaires d'imagination, ou simplement visionnaires; car on appelle du terme de fou ceux qui sont visionnaires des sens, MALEBR. *Rech. vér.* II, 3, 1. Il ne serait pas difficile à un œil visionnaire, comme celui de Hoffmann, de trouver là le décor d'un conte fantastique, TH. GAUTIER, *le Bien public*, 12 mai 1872. || 2° Fig. Qui a des idées folles, extravagantes, chimeriques. Voici donc les mauvaises qualités des esprits visionnaires: ces esprits sont excessifs en toutes rencontres: ils relèvent les choses basses; ils agrandissent les petites; ils approchent les éloignées; rien ne leur paraît tel qu'il est, MALEBR. *Rech. vér.* II, 31. Les filles se rendent l'esprit visionnaire, en s'accoutumant au langage magnifique des héros de romans, FÉN. t. XVI, p. 8. || Il se dit des choses dans le même sens. Kniphausen assura son maître qu'il n'y avait rien de visionnaire dans les avis qu'il lui donnait, ST-SIM. 490, 126. || 3° S. m. et f. Celui, celle qui a des visions, des apparitions. Un visionnaire, une visionnaire. Dieu me garde de perdre le temps à parler ici d'un Cotterus, d'un Drabicius, d'une Christine et de tous ces autres visionnaires dont notre ministre [Jurieu] nous vante les prédictions! BOSS. *Var.* XIII, 41. || 4° Fig. Celui, celle qui a des idées folles, extravagantes. Je vous déclare que je ne prends point de parti entre M. Desmarests et vous; je laisse à juger au monde quel est le visionnaire de vous deux, RAC. *Lettres à l'auteur des hérésies imaginaires et des deux visionnaires*. Après que dans les conseils il eut été traité en face de visionnaire et d'insensé, les galiotes à bombes passèrent, FONT. *Renau* [inventeur des galiotes à bombes]. Ne prenez-vous pour un visionnaire? DANCOURT, *Bourg. à la mode*, V, 12. Les idées que quelques visionnaires ont eues sur la possibilité de perpétuer la vie par des remèdes, BUFF. *De la vieillesse et de la mort*. Les ministres de cette princesse [la reine d'Espagne] prirent d'abord pour un visionnaire un homme [Colomb] qui voulait découvrir un monde, RAYNAL, *Hist. phil.* VI, 3.

— ETYM. *Vision*.

VISIR (vi-zîr), s. m. Voy. VIZIR.

VISITANDINE (vi-zî-tan-di-n'), s. f. Religieuse de l'ordre de la Visitation. Les petits soins, les attentions fines sont nés, dit-on, chez les visitandines, GRESSER, *Ver-vert*, I. || Par plaisanterie. Le parlement visitandin, un couvent de visitandines réuni en conseil. La pièce, Portée au sortir de la presse Au parlement visitandin, Causa dans leurs

saintes brigades Une ligue, des barricades, Et sonna partout le tocsin, GRESS. *les Ombres*.

— ETYM. Voy. VISITATION.

† VISITANT, ANTE (vi-zî-tan, tan-t'), s. m. et f. Celui, celle qui visite. Ce concours de visitants politiques et curieux qui venaient officieusement épier sa conduite [de Sènèque], DIDER. *Cl. et Nér.* I, 90.

† VISITATEUR, TRICE (vi-zî-ta-teur, tri-s'), s. m. et f. Celui, celle qui visite. || Visitatrice, religieuse chargée, par le couvent principal, de visiter les monastères inférieurs de la congrégation.

— HIST. XVI^e s. Avoir des visiteurs qui soyent de leur règle, *Bur. du conc. de Trente*, p. 273.

VISITATION (vi-zî-ta-sion; en vers, de cinq syllabes), s. f. || 1° Action de visiter. || 2° La Visitation de la sainte Vierge, la fête de la Visitation, la fête instituée en mémoire de la visite que Marie fit à Elisabeth; elle se célèbre le 2 juillet (on met un V majuscule). || Tableau, estampe, image qui représente la Visitation. || 3° Ordre de la Visitation, ordre de religieuses, institué à l'honneur de cette visite de la sainte Vierge par saint François de Sales et Mme de Chantal, la grand'mère de Mme de Sévigné (on met un V majuscule). Les religieuses de la Visitation se nomment visitandines.

— HIST. XII^e s. Cant la severiteiz de le [la] deventriene [intérieure] visitation enflammet l'af-flite pense [pensée] encontre soi mines, *Job*, p. 484. || XIV^e s. La visitacion et congnoissance de aucuns desdiz mestiers, vivres et marchandises, *Ordonn. des rois*, t. V, p. 527. || XV^e s. Leurs paroles en public n'estoient que visitacions et paroles assez generales, COMM. VII, 2. || XVI^e s. Il alloit faisant sa visitacion par les villes à pied sans monture quelconque, AMYOT, *Caton*, 13.

— ETYM. Prov. *visitatio*; esp. *visitacion*; ital. *visitazione*; du lat. *visitationem*, de *visitare*, visiter.

VISITE (vi-zî-t'), s. f. || 1° Action d'aller voir quelqu'un par civilité ou par devoir. Encore que les reines, et les princesses, et toutes les personnes de condition du royaume, aient la curiosité de me voir, m'honorent de leurs visites, et ne dispensent de leur en rendre, SCARR. *Év.* t. I, p. 240. La quantité des sottes visites qu'il vous faut essayer parmi les autres, est cause bien souvent que je prends plaisir d'être seule, MOL. *Critique*, I. Et vous verrez ces visites muguettes D'un œil à témoigner de n'en être point soulé? M. *Éc. des mar.* I, 2. En un lieu l'autre jour où je faisais visite, M. III, 4. Ne portez point d'envie à celles de votre sexe qui courent deçà delà dans le monde, éternellement occupées à rendre et à recevoir des visites, BOSS. 2^e sermon, *Vêture*, 2. J'attends M. le duc du Maine; ce sera sa quatrième visite dans cette semaine: je ne puis me croire retirée, MAINTENON, *Lett. à Mme de Caylus*, 6 sept. 1746. Ce temps-là était destiné aussi à recevoir des visites, s'il [Morin] en recevait; car on lui a entendu dire: ceux qui me viennent voir me font honneur, ceux qui n'y viennent pas me font plaisir, FONTEN. *Morin*. Comme les savants sont ordinairement trop heureux que les princes daignent les admettre à leur faire la cour, les histoires n'oublient pas les visites rendues aux savants par les princes; elles honorent les uns et les autres et peut-être également, M. *Hartsoeker*. Au reste vient chez moi qui veut; je ne prie personne.... les visites me feraient perdre mon temps; je n'en rends aucunes, Dieu merci, VOLT. *Lett. d'Argental*, 26 oct. 1765. Les visites du jour de l'an, *Titre d'une petite comédie de Vadé*, 1749. Il y a même un règlement [à l'Académie française] qui défend les sollicitations et jusqu'aux visites des candidats, DUCLOS, *Év.* t. IX, p. 304. La vanité qu'il eut de vouloir se soustraire à ces visites d'usage et de politesse, qu'à la vérité on n'exige pas des candidats, mais qu'ils ne doivent pas non plus regarder comme avilissantes pour eux, D'ALEM. *Élog. Saci*. La mort de Marivaux en 1733 laissant une place vacante, je fis les visites d'usage, de l'air d'un homme qui n'avait rien à craindre, MAR-MONTEL, *Mém.* VII. Je reçus le plus grand honneur que les lettres m'aient attiré, et auquel j'ai été le plus sensible, dans la visite que M. le prince de Conti daigna me faire par deux fois, l'une au petit château, et l'autre à Mont-Louis, J. J. ROUSS. *Conf.* X. Les visites et les dîners à Paris font perdre un temps prodigieux. GENLIS, *Maison rust.* t. II, p. 169, dans POUGENS. || Fig. Après avoir rendu sa première visite aux ennemis, HAMILT. *Gram.* 5. || Familièrement. Visite en robe détournée, visite de cérémonie. || Rendre visite, faire une visite à quelqu'un, l'aller visiter. Puisqu'il vous a

fait une visite ce matin, ne serait-il pas de la politesse de la lui rendre? PICARD, *Deux Philib.* I, 8. || Rendre une visite, faire une visite à celui qui nous en a fait une. M. et Mme de Coulanges le vinrent voir le lendemain matin; il leur a rendu leur visite, sév. 492. Elle est très-capable d'oublier un service essentiel; mais elle n'a jamais oublié de rendre une visite, GENLIS, *Ad. et Th.* I, III, p. 478, dans POUGENS. || Billet de visite, c'était au XVII^e siècle ce que nous nommons aujourd'hui carte de visite. || Carte de visite, ce fut d'abord une carte à jouer retournée; on la mettait dans la serrure quand on ne trouvait pas la personne. On s'empresse à vous voir, je le sais, qui? des fous qui sont toujours fâchés de vous trouver chez vous; Sur le dos d'une carte on fait sa signature, Pour rendre sa visite au trou de la serrure, les *Incommodités réciproques du 1^{er} jour de l'an.* || Aujourd'hui, carte de visite, carte portant le nom du visiteur qu'on laisse chez les personnes auxquelles on rend visite, et qui sont absentes. || 2^e Personne qu'on reçoit en visite. J'ai eu beaucoup de visites aujourd'hui. || 3^e Fournis de visite, fournis qui, dans les contrées tropicales, visitent les maisons, et les nettoient des ordures, résidus, insectes, limaces, reptiles, rats, souris. || 4^e Se dit d'un médecin, d'un chirurgien qui va voir un malade. Mais, docteur, l'heure de votre visite est passée, et votre malade ne vous attend plus, DIDER. *Mém. Rêve d'Alembert.* || Se dit d'un médecin, d'un chirurgien qui parcourt les salles d'un hôpital pour voir les malades et prescrire les divers traitements. Beaucoup d'élèves suivent la visite de ce médecin. || Populairement. Passer à la visite, se dit d'un malade qui se fait examiner par un médecin à sa consultation ou ailleurs. || 5^e Recherche, perquisition dans un lieu, soit pour y trouver quelque chose ou quelqu'un, soit pour voir si tout y est en ordre. Le commissaire de police a fait sa visite dans cette maison. Visite domiciliaire. Visite des lieux. || Visite de cadavres, l'examen que des médecins, nommés par la justice, font d'un corps mort. || Visite de matrones, la visite que les sages-femmes font, par ordre de justice, de l'état d'une femme ou d'une fille. || La visite des bois, la visite d'un bâtiment, l'examen des bois, d'un bâtiment par des experts. || Terme de palais. Visite du procès, examen que les commissaires et le rapporteur font ensemble d'un procès. || On appelle communément visite de lieux en matière de baux à ferme ce qu'on nomme état de lieux en cas de bail à loyer. || 6^e Recherche que font les commis, les douaniers pour voir ce qui est soumis aux droits, ce qui est prohibé. Je ne m'arrête pas à faire voir les gênes que mettent au commerce les visites qu'on fait aux portes des villes, CONDIL. *Comm. gouu.* II, 8. || 7^e Terme de marine. Inspection qu'on fait d'un bâtiment pour connaître exactement l'état dans lequel il est. Comme le roi ne prétend pas qu'aucun bâtiment qui entrera dans la rivière de Bordeaux s'en dispense [d'être visité], ne manque de recommander au dit Meschia... de se conformer à l'usage qui y est établi pour ces sortes de visites, *Colbert à Demuyn*, 17 oct. 1678, dans JAL. || Droit qu'ont certains officiers de l'État de monter à bord d'un navire pour s'assurer qu'il ne fait ni un commerce défendu ni la contrebande, et qu'il a son équipage composé selon les traités, les lois et ordonnances. || Droit de visite, faculté que se sont accordée mutuellement les puissances maritimes de faire visiter par leurs navires de guerre ceux de leurs navires marchands qui seraient soupçonnés de se livrer à la traite des noirs. || 8^e Acte de dévotion qu'on accomplit dans une église, un hôpital, etc. Théodose était à Constantinople, et se préparait à la guerre par ses jeûnes, par ses prières, et par les visites fréquentes des églises, FLÉCH. *Hist. de Théodose*, IV, 43. || 9^e Tournée que les évêques font dans leur diocèse, les généraux d'ordres dans les monastères. Visite pastorale. Je voulais voir aujourd'hui M. d'Angers... mais il fait sa visite, sév. 42 mai 1680. Je ferai beaucoup de visites dans le diocèse, BOSS. *Lett. abb.* 40. Le capitulaire de Compiègne établit que l'envoyé du roi pourrait faire la visite de tous les monastères avec l'évêque, de l'avis et en présence de celui qui le tenait, MONTESQ. *Esp.* XXXI, 11. || 10^e Terme de théologie. Châtiment céleste. Vous qui leur préparez ces jours de visite et de colère, MASS. *Mystères*, Pass. 2. || En un sens contraire, grâces prévenantes. Encore qu'il ne s'agisse en apparence que des visites particulières du

Verbe qui vient à nous par ses consolations, BOSS. *Instr. sur les ét. d'orais.* III, 6. || 11^e Espèce de petit manteau de dame. || Petit fagot de bois sec qui s'allume très-vite et sert de la sorte, quand vient une visite, à avoir du feu aussitôt.

— HIST. XVI^e s. Le commerce des hommes et la visite des païs étrangers, MONT. I, 464. [Xenophon] le fait [Cyrus] desflant de ses forces à porter les attraites de la divine beauté de cette illustre Athènes sa captive, et en commettant la visite et garde à un autre, ID. IV, 464.

— ETYM. Voy. VISITEA.

VISITÉ, ÉE (vi-zî-té, léé), *part. passé* de visiter. Visité à l'occasion de sa promotion. Les lieux visités par le commissaire. La plaie visitée par le chirurgien.

VISITER (vi-zî-té), *v. a.* || 1^o Aller voir quelqu'un chez lui. Visiter un ami. Maurice, à quelque espoir se laissant lors flatter, s'en ouvrit à Félix qui vint le visiter, CORN. *Héracl.* II, 6. || [Leibnitz] alla d'Altorf à Nuremberg visiter des savants, DIDER. *Opin. des anc. phil. (Leibnitzianisme).* || Fig. et poétiquement. En un lieu que le jour n'a jamais visité, AOTR. *Herc. mour.* II, 2. Est-ce toi dont les pas ont visité ce lieu? A. CHÉN. *Élégiq.* 4. || 2^o Particulièrement. Faire une visite, des visites. Visiter ses chefs. Aucun juge par vous ne sera visité? MOL. *Mis.* I, 4. || [Le courtisan qui veut pousser sa fortune] a des formules de compliment pour l'entrée et pour la sortie, à l'égard de ceux qu'il visite ou dont il est visité, LA BRUY. VIII. On ne leur [les gens du monde] ôterait jamais de la tête qu'il est de la bienséance de visiter chaque jour le public en détail, sans compter les visites en gros dans les lieux où l'on s'assemble, MONTESQ. *Lett. pers.* 88. || 3^o Aller voir par charité ou par dévotion. Visiter les hôpitaux, les prisons, les pauvres. La religion et la piété pure et sans tache aux yeux de Dieu notre père consiste à visiter les orphelins et les veuves dans leur affliction, SACI, *Bible, St Jacq. Épit. cath.* I, 27. || 4^o Il se dit des pays, des monuments, etc. qu'on va voir par curiosité ou par un intérêt quelconque. J'ai visité l'Élide, et laissant le Ténare, Passé jusqu'à la mer qui vit tomber le rare, RAC. *Phèdre*, I, 4. Apollonius visita tous les oracles de la Grèce, et celui de Dodone, et celui de Delphes, et celui d'Amphiaras, FONTEN. *Orac.* II, 3. On visite, en montant, les autres où s'étaient établis les premiers habitants de Crète, BARTHÉL. *Anach.* ch. 73. J'ai couru les déserts et les palais des rois, Visité des tombeaux, des temples, des ruines, nucis, ABUF. II, 7. || 5^o Inspecter, voir si les choses sont dans l'ordre où elles doivent être. Visiter les arsenaux. Visiter un diocèse. Les fermiers du convoi de Bordeaux m'ont dit que les visiteurs au bureau d'Isseu établis à Biaye s'étaient présentés pour visiter la dôte [un navire]... *Colbert à Demuyn*, 17 oct. 1678, dans JAL. || Visiter la lettre, examiner si un caractère est bien fondu. || 6^o Examiner quelque chose avec soin, en détail. Le chirurgien a visité sa plaie. L'architecte a visité la maison. Les commis ont visité sa malle. Il faut que j'essaye un peu le lait de notre nourrice et que je visite son sein, MOL. *Méd. malgré lui*, II, 6. || Familièrement. Cet avare visite souvent son coffre-fort, il va souvent à son coffre-fort pour voir s'il n'est pas volé, ou pour se satisfaire en contemplant son argent. || Absolument. On a visité partout. On a visité par toute la maison. || 7^o Terme de l'Écriture. En parlant de Dieu, donner des marques de colère ou de grâce. Les afflictions légères dont le Seigneur s'était jusques-là servi pour nous visiter, n'avaient été pour nous que des leçons faibles et impuissantes, MASS. *Avent, Afflictions.* Lazare meurt le premier, car le Seigneur se hâte de visiter ses élus, ID. *Carême, Mauv. riche.* || 8^o Se visiter, *v. répl.* Se rendre mutuellement des visites. On se visite au Japon le premier jour de l'année... comme dans notre Europe, VOLT. *Mœurs*, 142.

— HIST. XII^e s. Beneiz est li sire damnes Deus de Israel; car il visdat et fist la raençon de sun poeple, *Liber psalm.* p. 252. Quels chose est huems [l'homme], que tu visites lui, *ib.* p. 8. Genz de sainte religion, De bon affaire, de bon non, Visita e vit volentiers, REŒT, II, 7116. J'ai entendu que Deus te volsist visiter, Que tu de male veie volsisses retourner, *Th. le mart.* 72. || XIII^e s. ...Voient [qu'ils aillent] viseter Le saintuaire precieux, *la Rose*, 2319. || XIV^e s. C'est Huez vos amis qui vous vient viseter, *Hugues Capet*, v. 4679. Et ainsi doit on aler visiter les huissons des forestz où on veult chacer, *Modus*, 1^o XLVI. Pour viseter et savoir de

l'estat mon seigneur le conte... CAFFIAUX, *Régence d'Aubert de Bavière*, p. 146. Et aussi [le roi] devoit visiter sa chambre des comptes aucunes foiz, pour savoir de son estat et le tresor de ses chartres, *Bibl. des ch.* 6^e série, t. II, p. 145. || XV^e s. Souvent envoyoit visiter ses garnisons et reconforter ses gens, FROISS. I, I, 458. Fut si mal visité de ses playes qu'il mourut, ID. liv. I, p. 386, dans LA-CURNE. || XVI^e s. Platon, qui visita les mages de Egypte... RAB. *Pant.* II, 18. Il nous faut diversement considerer les chastimens dont nostre Seigneur visite tant les esleus que les reprovez, CALV. *Instit.* 616. Il oublia à visiter par lettres celle qui pour lui soutenoit tant de tribulations, MARG. *Nouv.* XXI. Il fallut visiter les papiers que Lysander avoit en sa maison, AMYOT, *Lysand.* 67. Les chevaliers passioient par devant eulz [les censeurs], pour estre examinez et visitez à la monstre, ID. *Pomp.* 32. Les chirurgiens furent appelez pour visiter la bleceure de ce Sosis, ID. *Dion.* 46.

— ETYM. Provenç. *visitar, vesitar*; espagn. *visitar*; ital. *visitare*; du latin *visitare*, fréquentatif de *visere*, qui est dérivé de *visum*, supin de *videre*, voir. La plus ancienne forme est *visder*, c'est la forme populaire. *Visiter*, quoique très-ancien, est une forme savante.

VISITEUR, EUSE (vi-zî-teur, teû-z'), *s. m. et f.* || 1^o Celui, celle qui visite. Ces visiteurs cosmopolites qui viennent chez nous, BOISSIER, *Rev. des Deux-Mondes*, 1^{er} août 1872, p. 684. || 2^o Celui, celle qui fait beaucoup de visites. C'est un grand visiteur. || Celui, celle qui est en visite. Les visiteurs se retirèrent, je restai. Maudissant mille fois ces éternels visiteurs, et ne pouvant concevoir ce qu'ils avaient tant à dire, parce que j'avais à dire encore plus, J. J. ROUSS. *Conf.* III. || Se dit, dans la maçonnerie, des francs-maçons étrangers qui sont admis dans une loge. C'est un visiteur, un frère visiteur. || 3^o Terme de douanes. Visiteur, employé chargé de faire la visite des marchandises; visiteuse à corps, femme chargée de fouiller les voyageurs suspects. || Terme de marine. Se dit du bâtiment de guerre qui fait la visite d'un navire de commerce. || 4^o Dans les ordres religieux, celui qui est chargé d'aller visiter les maisons du même ordre. Le père visiteur. Tout est révolté [dans un couvent]; madame le soutient [un médecin]; les jeunes le haïssent; les vieilles l'approuvent; les confesseurs sont envieux; le visiteur le condamne sur sa physionomie, sév. 312. || Visiteur apostolique, ecclésiastique ou prêtre que le pape envoie dans quelque province ou royaume, pour s'informer de l'état où la religion s'y trouve. || Titre d'un dignitaire de l'ordre des templiers.

— HIST. XIV^e s. Compaigne, c'est nos visiteres [notre visiteur, le visiteur du couvent], J. DE CONDET, p. 175. Les uns visiteurs des lettres, les autres secretaïres ou notaires, les autres gardes des registres, ORESME, *Thèse de MEUNIER*. En tous les mestiers et toutes les marchandises qui sont et se vendent à Paris, aura visiteurs, regardeurs... *Ordonn. des rois*, t. II, p. 379. || XVI^e s. Chaque vaisseau et chaque regiment avoit son visiteur, son fourrier, son tresorier... D'AUB. *Hist.* III, 86.

— ETYM. Provenç. *visitaire, visitador*; espagn. *visitador*; ital. *visitatore*; du lat. *visitatorum*, de *visitare, visiter*. *Visitaire* en provençal, *visiter* en français est le nominatif, du latin *visitator*; *visitador* est le régime, de *visitatorum*.

† **VISNAGE** (vi-sna-j'), ou **VISNAGUE** (vi-sna-gh'), *s. f.* Plante du midi de l'Europe appartenant au genre ammi. On en fait des cure-dents.

† **VISON** (vi-zon), *s. m.* Espèce de marte.

VISON VISU (vi-zon-vi-zu), *loc. adv.* et familière. Vis-à-vis, en face. Comme ils sont logés vison-visu, ils se tarabustent toujours sur le chapitre de leurs femmes, LA FONT. *Coupe ench.* sc. 6. M. de la Trousse en vouloit à la maison vison-visu [la maison d'en face], sév. 29 déc. 1675.

— ETYM. Lat. *visum* (qu'on prononçait anciennement *vison*), et *visu*, voyage à visage; *visus* avait donné l'anc. franç. *vis* (voy. VIS-A-VIS).

VISORIUM (vi-zo-ri-om'), *s. m.* Terme d'imprimerie. Instrument qui sert à tenir la copie sous les yeux du compositeur. Le visorium a presque entièrement disparu.

— ETYM. Lat. *visorium*, spectacle, de *visere*, examiner, dérivé de *visum*, supin de *videre*, voir. **VISQUEUX, EUSE** (vi-skeû, skeû-z'), *adj.* || 1^o Dont les molécules ont de l'adhérence les unes avec les autres, en parlant d'un liquide. Liqueur épaisse et visqueuse. Humeur visqueuse. || Se dit aussi d'un substance poisseuse, plus ou moins tenace. Il pé-

— HIST. XIII^e s. Il escria as siens qu'il le meisent à terre vistement, ou, se ce non, il ferait justice de leur cors, VILLEH. LXXVIII. Sor aus [eux] vinrent que rien n'ille sorent; Mais Rollant, ki fu perceüs, Comme preudom fu pourveüs: Si les reüvrent vistement [bravement], Et combattirent fierement, PH. MOUSKES, Ms. p. 181, dans LACURNE. || XIV^e s. Leur signour ont rescous; leur enseigne ont trouvée, Qu'il ont en contremont vistement relevée, BAUD. DE SEB. VIII, 370. || XV^e s. Entrerent en leurs hostels et s'armerent moult vistement, FROISS. I, 1, 34. || XVI^e s. Tous les peuples s'alleichent vistement à la servitude, pour la moindre plume qu'on leur passe, comme on dict, devant la bouche, LA BOÉTIE, Servit. volont. p. 54.

— ETYM. Vite, et le suffixe *ment*; provenç. *vī-tamen*; ital. *vistamente*.

VITESSE (vi-tè-s'), s. f. || 1^o Qualité de ce qui se meut vite, parcourt beaucoup d'espace, fait beaucoup de chose en peu de temps. La vitesse de la main. Ecrire, parler avec vitesse. Le voulant secourir, César nous eût surpris; Vous voyez sa vitesse, CORN. Pomp. II, 3. Avec quelle furie, avec quelle vitesse Détruïs-tu ton ouvrage, inconstante déesse I ROTR. *Bélis.* v, 4. Alors l'ange du Seigneur le prit [Habacuc] par le haut de la tête, et, le tenant par les cheveux, il le porta avec la vitesse et l'activité d'un esprit céleste jusqu'à Babylone, SAGR. Bible, Daniel, XIV, 35. La vitesse est tellement l'attribut des oiseaux, que les plus pesants de cette famille sont encore plus légers à la course que les plus légers d'entre les animaux terrestres, BUFF. Ois. t. II, p. 318. || Gagner quelque chose de vitesse, le devancer en chemin. || Fig. Gagner quelque chose de vitesse, gagner sur lui l'avantage du temps, de la célérité dans la poursuite de quelque affaire. || Fig. Vitesse se dit de ce qui est comparé à un mouvement rapide. Quoi! vous voulez aller avec cette vitesse, Et d'un cœur tout d'abord épuiser la tendresse, MOL. Tart. IV, 5. Travaillez à loisir, quelque ordre qui vous presse, Et ne vous piquez pas d'une folle vitesse, NOÛL. Art. p. 1. Plein de volonté pour tout ce qui lui semble honnête, la vitesse de son action égale celle de sa pensée, MARMONTEL, *Mém.* XI. || 2^o Terme de mécanique. La vitesse d'un mouvement uniforme est le rapport de l'espace parcouru au temps employé à le parcourir, ou, ce qui revient au même, l'espace parcouru dans l'unité de temps. La vitesse d'un mouvement varié, à un certain moment, est la vitesse de celui des mouvements uniformes élémentaires en lesquels on peut imaginer que le mouvement varié soit décomposé, qui correspondrait à ce moment; c'est la vitesse du mouvement uniforme qui succéderait au mouvement varié donné, si, à ce moment, la cause de mouvement venait à cesser d'agir; la vitesse d'un mouvement varié est représentée analytiquement par la dérivée de l'espace considéré comme fonction du temps. La découverte du grand Galilée, que les espaces parcourus dans le mouvement uniformément accéléré étaient comme les carrés des temps des vitesses... VOLT. *Dict. phil. Mouvement.* || La vitesse absolue est celle d'un corps, considérée en elle-même... La vitesse relative est celle d'un corps, comparée avec celle d'un autre corps aussi en mouvement... On appelle vitesse respective celle avec laquelle deux corps s'éloignent l'un de l'autre d'un certain espace dans un temps déterminé, BRISSON, *Tr. de ph.* t. I, p. 65. || Vitesse angulaire d'un point, vitesse dans laquelle, au lieu de considérer les espaces parcourus, on considère les angles décrits. || Vitesse aréolaire, celle où l'on considère les aires décrites par le rayon qui joint un point mobile à un point fixe. || Terme de balistique. Vitesse initiale, le chemin que parcourt un projectile pendant la première seconde de sa course. || Terme d'hydraulique. Les vitesses d'une eau qui sort d'un tuyau vertical ou incliné sont, à chaque instant, comme les racines des hauteurs de sa surface supérieure, ce qui amène nécessairement la parabole dans toute cette matière, FONT. *Guglielmini.* || 3^o Terme de physique. Espace parcouru en un certain intervalle de temps. On perd toujours en vitesse ce que l'on gagne en force, et réciproquement, BRISSON, *Traité de phys.* t. I, p. 395. La vitesse d'un corps qui se meut est la faculté qu'il a de parcourir un certain espace en un certain temps; plus cet espace est grand, et ce temps court, plus la vitesse est considérable, M. IB. t. I, p. 62. La vitesse de la terre varie dans les diverses saisons de l'année; elle est d'un trentième environ plus grande en

hiver qu'en été, LAPLACE, *Exp.* III, 2. Les vitesses moyennes des planètes sont réciproques aux racines carrées de leurs moyennes distances au soleil, M. IB. II, 4. || En physique, on étend la notion de vitesse à toutes les modifications successives, lors même qu'il n'y a pas de mouvement de matière. La vitesse du son, de l'électricité, de la lumière, est la distance à laquelle se propage, dans l'unité de temps, un phénomène sonore, électrique, lumineux. La vitesse est par seconde de 337 mètres pour le son; de 36000 myriamètres pour la lumière. || 4^o Terme de marine. Ligne de vitesse, ligne de bataille formée sans égard aux postes précédemment assignés aux vaisseaux qui doivent la composer.

— HIST. XII^e s. Ci parisse [paraisse] vostre vitesse, Vostre valur, vostre proesce, BENOÏT, I, v. 1657. || XVI^e s. Le prix de vitesse, AMYOT, *Thém.* 47. Il court de vitesse sonne mieulx que il court vistement, combien qu'il soit bon langage, ROB. ESTIENNE, *Gram. franç.* p. 86. Nous louons... un levrier de sa vitesse, non de son collier, MONT. I, 324.

— ETYM. *Vita*.
† **VITEX** (vi-tèks'), s. m. Terme de botanique. Nom latin du genre de verbénacées, appelé en français gattilier. On y distingue le vitex agnus castus, dit vulgairement agnus castus et arbre au poivre.

— ETYM. *Vitex*, comme *vitis*, *vimen*, vient de *vico*, *lier*.

† **VITICOLE** (vi-ti-ko-l'), adj. Qui a rapport à la culture de la vigne. Comité viticole. Industrie, pays, population viticole.

— ETYM. Lat. *viticola*, vigneron, de *vitis*, vigne, et *colere*, cultiver.

† **VITICULTEUR** (vi-ti-kul-teur), s. m. Celui qui cultive la vigne.

† **VITICULTURE** (vi-ti-kul-tu-r'), s. f. Culture de la vigne.

— ETYM. Lat. *vitis*, vigne, et *cultiva*.

† **VITIFÈRE** (vi-ti-fè-r'), adj. Qui produit des vignes; où la vigne croît.

— ETYM. Latin. *vitifer*, de *vitis*, vigne, et *ferre*, porter.

† **VITILIGO** (vi-ti-li-go), s. m. Terme de médecine. Affection cutanée, caractérisée par des tubercules blancs, lisses, luisants, qui s'élevaient sur la peau aux environs des oreilles, du cou, de la face, quelquefois sur tout le corps, et qui sont ordinairement mêlés de papules luisantes.

— ETYM. Lat. *vitiligo*, tache blanche, éléphantiasis.

† **VITONNIÈRES** (vi-to-niè-r'), s. f. pl. Terme de marine. Nom de certains égouts qui règnent à fond de cale, dans un vaisseau.

VITRAGE (vi-tra-j'), s. m. || 1^o Action de vitrer. || 2^o Collectivement. Toutes les vitres d'un bâtiment, d'un édifice. Le vitrage d'une église. Toi, qu'en ces murs, pareille aux rêveuses sylphides, Ce vitrage éclairé montre à mes yeux avides, Jeune fille... V. HUGO, *Odes et Ballades, le Sylphe.* || 3^o Châssis de verre servant de cloison. Cabinet séparé d'une chambre par un vitrage. À Pompéï, l'an 1772, on a trouvé une fenêtre avec un beau vitrage de près de trois palmes; les vitres avaient un pâlme en carré, QUATREMIÈRE DE QUINCY, *Inst. Mém. hist. et litt. anc.* t. III, p. 276. || Se dit aussi des châssis vitrés qui servent de devanture aux tablettes d'un magasin, d'un cabinet de curiosités, etc. || 4^o Colure des fils sur les asples des tours à dévider les cocons; ce qui est un défaut.

— ETYM. *Vitrer*.

† **VITRAIL** (vi-trail, *pl* mouillées), s. m. || 1^o Nom des vitrages formés de panneaux; tels sont ceux des églises. || 2^o Fenêtre à panneaux de verre, assemblés par compartiments. || Plus usité au plur. Les vitraux d'une église. Vitraux peints. Ce chœur où résonnaient les cantiques pieux, Ces vitraux colorés, précieux à l'histoire, Qui des faits du vieux temps ont gardé la mémoire, DELILLE, *Imag.* IV. Le jour perce à peine à travers les vitraux, qui jettent sur les tableaux plutôt des ombres que des lumières, STAËL, *Corinne*, 2, 4.

— REM. L'Académie n'a pas le singulier vitrail; elle n'a que le pluriel vitraux.

— ETYM. *Vitre*.

VITRE (vi-tr'), s. f. || 1^o Pièce de verre qui se met à une fenêtre. Vous étiez derrière une vitre avec votre frère, SÉV. 183. Ces blasons frauduleux, ajoutés à des vitres, Contre les droits du roi font autant de faux titres, BOURSALUT, *Fables d'Ésope*, III, 4. Quoi! dit-elle d'un ton qui fit trembler les vitres... NOÛL. *Lutr.* I. On connaissait depuis long-

temps l'usage des vitres; mais c'était un luxe de s'en servir [dans les XIII^e et XIV^e siècles], VOLT. *Mœurs*, 84. À mes vitres scintillantes Il [l'hiver] trace des fleurs brillantes, BÉRANG. *Hiver*. Ah! je voudrais qu'on entendit Tinter sur la vitre sonore Le grésil léger qui bondit, M. MAUD. *print.* || Fig. et familièrement. Casser les vitres, n'user d'aucun ménagement dans ses paroles; tout dire. Dans l'impossibilité de le lire tout entier, j'ai choisi les chapitres où l'auteur casse les vitres, et qui m'ont paru les plus importants, J. J. ROUSS. *Lett. à M. de Mirabeau, Corresp.* t. II, p. 126, dans POUGENS. || 2^o Il se dit aussi des carreaux de verre qu'on met à un carrosse, à la montre de divers commerçants, etc. || 3^o Assemblage de plusieurs verres au moyen de petites lames de plomb, ou de croisillons en bois, en fer ou en cuivre, qui se met à une ouverture faite pour donner du jour à un bâtiment. Ouvrir la vitre. Fermer la vitre. || 4^o Il se dit, par abus, de ce qui est employé comme vitres. Leurs vitres [des Groënlandais] sont de boyaux transparents de poissons de mer, BUFF. *Suppl. à l'Hist. nat. Écu.* t. XI, p. 252. || 5^o Terme rural. Nom qu'on donne, dans le Calvados, aux seigles et aux froments dont beaucoup de grains sont avortés. || 6^o Vitre chinoise, coquille bivalve.

— HIST. XIII^e s. Tantost li diex d'Amors afuble À Genius une chasuble; Anel li baille et croce et mitre, Plus clere que cristal ne vitre, LA ROSE, 19680. || XVI^e s. Nous avons fait marché avec Roland Lagout, vitrier, demeurant à Angiers, pour faire la grant vitre de dessus le grant autier de l'église, *Bibl. des ch.* 4^e série, t. IV, p. 94. Ces reliques qu'on voit seulement par une petite vitre, et qu'il n'est permis de toucher avecques la main, DU BELLAY, I, 16, *recto*.

— ETYM. Lat. *vitrum* (voy. VERRE).

VITRÉ, ÉE (vi-tré, trée), part. passé de vitrer. || 1^o Garni de vitres. Une lucarne mal vitrée. Près d'une gouttière. livrée À d'interminables sabbats, Où l'université des chats, À minuit, en robe fourrée, Vient tenir ses bruyants états, GRESS. *Chartr.* La plus ancienne notion de fenêtres vitrées se trouve dans un passage de Philon Joif... il paraît en résulter que les ambassadeurs d'Alexandrie parlent de carreaux de vitre ou de carreaux de pierre spéculaire qu'ils comparent au verre, QUATREMIÈRE DE QUINCY, *Inst. Mém. hist. et litt. anc.* t. III, p. 276. || Porte vitrée, porte dont le panneau supérieur est composé de vitres pour donner du jour. La salle ou chambre à coucher à côté de la cuisine aura une porte vitrée sur la cuisine, pour voir ce qui s'y passe, GENLIS, *Maison rust.* t. I, p. 145, dans POUGENS. || 2^o Terme de physique. Électricité vitrée, l'électricité produite par le frottement du verre, et qui est opposée à l'électricité résineuse, développée par la résine. || 3^o Terme d'histoire naturelle. Transparent comme le verre || Parchemin vitré, parchemin défectueux à cause de sa transparence. || 4^o Terme d'anatomie. Corps vitré, ou corps hyaloïde, ou humeur vitrée, le plus volumineux des milieux de l'œil, dont il remplit les deux tiers postérieurs.

† **VITREC** (vi-trèk), s. m. Voy. SAXICOLE.

VITRER (vi-tré), v. a. Garnir de vitres, de glaces. Vitrer une fenêtre.

— HIST. XV^e s. Pour avoir vitré deux croisées, DE LABORDE, *Émaux*, p. 543. || XVI^e s. La galere de la roine estoit toute faite en marqueterie, dorée dedans et dehors, vitrée de cristal fin, D'AUB. *Hist.* III, 480. Salles vitrées, CARL. III, 14. Ceste fievre est causée d'une pituite vitrée, laquelle... PARÉ, XVIII, 80. Fragments de diverses antiquailles de terre excellentement bien façonnées, mais non vernies ou vitrées, O. DE SERRES, 233. Par le dedans vitrera on les tuisaux, afin... ID. 765.

— ETYM. *Vitre*.

VITRERIE (vi-tre-rie), s. f. Art et commerce du vitrier. || Marchandise qui est l'objet de ce commerce.

— HIST. XVI^e s. Aussi ay-je entretenu longtemps la vitrerie [peinture sur verre], jusque à ce que j'aye esté assuré pouvoir vivre de l'art de terre, PALISSY, 310.

— ETYM. *Vitrier*; wallon, *veultreie*.

† **VITRESCIBILITÉ** (vi-trè-ssi-bi-li-té), s. f. Qualité de ce qui peut se vitrifier. Celui [acide] dont il [l'acide benzoïque] se rapproche le plus est le phosphorique à cause de sa fixité et de sa vitrescibilité, FOURCROY, *Conn. chim.* t. II, p. 127.

VITRESCIBLE (vi-trè-ssi-bl'), adj. Susceptible d'être changé en verre. On pourrait dire, avec les naturalistes, que tout est vitrescible dans la nature, à l'exception de ce qui est calcaire, BUFF. *Hist.*

le vif; et le temps que j'ai passé heureusement avec vous n'avait rien diminué de la vivacité de mes sentiments, sév. 1^{er} oct. 1684. Nous faisons paraître si peu de vivacité pour la grande affaire de notre salut éternel, MASS. *Carême, Salut*. || 4^e Pénétration rapide, promptitude à saisir et à rendre une idée. Je n'ai jamais vu qu'elle [Mme de Chevreuse] en qui la vivacité suppléât le jugement, RETZ, *Mém.* t. 1, liv. II, p. 299, dans POUGENS. Sa vivacité ressemble à la vôtre; votre esprit débordait tout, comme vous dites du sien, sév. 589. Avec quelle vivacité il se met dans l'esprit en un moment les temps, les lieux, les personnes, et non-seulement leurs intérêts et leurs talents, mais encore leurs humeurs et leurs caprices! BOSS. *Louis de Bourbon*. On vit paraître en elle [Mme la Dauphine]... une vivacité qui lui faisait souvent prévenir les pensées des autres, FLÉCH. *Dauphine*. || La vivacité de l'esprit, de l'imagination, la promptitude à concevoir, à imaginer. Je comprends bien qu'étant seule, vous devez écrire en bien des lieux; mais, mon enfant, prenez sur nous tous; ne vous abandonnez point à suivre la vivacité de votre esprit et de votre imagination, sév. 339. Elles prennent la facilité de parler et la vivacité d'imagination pour l'esprit, FÉN. *Éduc. des filles*, 9. || 5^e Disposition d'un caractère vif. Vivacité et douceur, c'est ce qui fait le caractère du Français; et il faut que son caractère se retrouve dans son langage, D'OLIVET, *Pros. franç.* 5. Cette vivacité qu'il mettait dans les conseils, il la portait dans l'exécution, MONTESQ. *Esp.* XIX, 7. Pégase alla conter aux Muses cette histoire avec sa vivacité ordinaire, VOLT. *Arent. de la mémoire*. || 6^e Il se dit d'un langage où règne quelque emportement. On s'est plaint de sa vivacité [d'un plaideur de Linguet]; mais il faut pardonner à son feu qui brûle, en faveur de la clarté qu'il donne, VOLT. *Pol. et lég. Lett. à la noblesse du Gévaudan*. || Au plur. Emportements légers et passagers. Elle [sa mère] reprima par une sage sévérité les premières vivacités de son esprit, FLÉCH. *Duc de Montaus*. Vous retombez sans cesse dans les mêmes vivacités; tout vous blesse; tout vous allume, MASS. *Mystères, Œuvres de miséricorde*. Je suis accablée à vos vivacités, LACHAUSSÉE, *Mélanide*, III, 2. || Pétulances. Présentement qu'Éraste à m'épouser s'apprette, Mille vivacités me passent par la tête, BREGNARD, *Fol. amour*, I, 4. || 7^e Il se dit quelquefois pour sensibilité. Il lui fut aisé [à Louvois] de connaître la vivacité que j'avais sur les accusations injustes qui vous regardent [M. de Grignan], 1^{er} év. 20 mai 1678. Recevez ma justification [de ne s'avoir pas complimenté en une occasion importante] avec les assurances de ma vivacité sur tout ce qui vous touche, Mme de Grignan à Mme d'Uzelles, dans sév. t. x, p. 480. J'ai là-dessus une vivacité incroyable, BOUHOURS, *Nouv. rem.* || 8^e Il se dit des couleurs qui ont de l'éclat. Vivacité des couleurs, du teint. || Avoir de la vivacité dans les yeux, avoir les yeux brillants et pleins de feu. Je ne sais quelle douce émotion donne à ses regards une vivacité nouvelle, RICCOBONI, *Œuv.* t. v, p. 234. || 9^e Il se dit, par extension, du style. Il [Lucain] est riche en belles pensées, et a une grande vivacité de style, ROLLIN, *Hist. anc.* XXV, ch. I, II, 3.

— HIST. XVI^e s. La véhémence et vivacité de son éloquence, AMYOT, *Pyrrh.* 29. La vieillesse avoit desja esteint celle prompte vivacité qui souloit estre en lui, id. *Mar.* 58. Il est possible qu'à ceux qui employent bien le temps, la science et l'expérience croissent avecques la vie; mais la vivacité, la promptitude, la fermeté... se fanissent et s'allanguissent, MONT. I, 408. Sa vertu [de La Boétie], sa justice, la vivacité de son esprit, id. *Lettre* IV.

— ETYM. Provenç. *vivacitat*, *vivassedad*; espagn. *vivacidad*; ital. *vivacità*; du lat. *vivacitatem*, de *vivax* (voy. VIVACE 1).

VIVANDIER, ÈRE (vi-van-dié, diè-r'), s. m. et f. Celui, celle qui suit un corps de troupes, et qui vend des vivres. Les munitionnaires des places frontières et armées du roi, avec les huit vivandiers ordinaires, vendant vin en gros à la suite de la cour, *Arrêt de la cour des aides*, 14 oct. 1645. [Un homme] qui, dans le temps que je me tourmente, se console de mon absence et prodigue ses caresses à une vivandière ou à quelque vendeuse de brandevin, CAMPISTRON, *L'Amant aimant*, I, 2. Vivandière du régiment, C'est Catin qu'on me nomme, BÉRANG. *Vivand.*

— HIST. XIII^e s. [Le père de Flore était] 22ges

hom et hardi guerriers, Et biaux et sages vivandiers [homme de bonne vie], *Fl.* et *Bl.* 3214. || XV^e s. Ceux qui suivoient comme vivandiers et autres, COMM. VI, 6. || XVI^e s. Que les anciens ont divisé la suite du médecin en trois bandes, à sçavoir, vivandiers, apothicaires et chirurgiens, PARÉ, III, 687. Vivandière, AMYOT, *Timol.* 20.

— ETYM. Bas-lat. *vivenda*, toute espèce de nourriture, d'où viande (voy. ce mot).

† VIVANEAU (vi-va-nô), s. m. Le vivaneau flamme, *etalis coruscans*, Val. nom d'un poisson de l'île de la Réunion.

VIVANT, ANTE (vi-van, van-t'), adj. || 1^o Qui vit. Je l'adorais vivant, et je le pleure mort, CORN. *Hor.* IV, 5. Alors le roi [Salomon] prononça cette sentence : Donnez à celle-ci l'enfant vivant, et qu'on ne le tue point; car c'est elle qui est sa mère, SACI, *Bible, Rois*, III, III, 27. Le bon Dieu fasse paix à mon pauvre Martin, Mais j'avais, lui vivant, le teint d'un chérubin, MOL. *Sgan.* 2. Quel est notre aveuglement, si, toujours avançant vers notre fin, et plutôt mourant que vivants... BOSS. *Duch. d'Orl.* Un chrétien n'est jamais vivant sur la terre, parce qu'il y est toujours mortifié, id. *Mar-Thér.* Il [Thésée] a vu le Cocyte et les rivages sombres, Et s'est montré vivant aux infernales ombres, RAC. *Phèdre*, II, 4. J'ai apostrophé Saint-Evremond, parce que, devant la justice également à ceux qui sont et à ceux qui ne sont plus, je parle aux morts comme s'ils étaient vivants, et aux vivants comme s'ils étaient morts, RIDER. *Cl. et Nér.* II, 37. Vivante, on l'oubliait; morte, on va la venger, P. LEBRUN, *Marie St.* IV, 7. || Fig. La très-petite dépense que cette culture suppose et la satisfaction de rendre vivantes des terres absolument mortes, BUFF. *Expos. sur les végét.* 2^e mém. || Familièrement. De la vie vivante, de vie vivante, de votre vie vivante (avec une négation), jamais. || Il n'y a homme vivant qui... il n'y a personne qui... Si on le prenait [M. de Béthune, qui avait enlevé une fille d'un couvent], et qu'on lui fit son procès, homme vivant ne le pourrait sauver, sév. 28 mars 1689. || Âme vivante, qui que ce soit. Je suis allé en ce lieu; et je n'y ai trouvé âme vivante. || La nature vivante, l'ensemble des végétaux et des animaux. Le réveil de la nature vivante au printemps. || Terme de jurisprudence féodale. Homme vivant et mourant, homme que les gens de mainmorte étaient obligés de désigner au seigneur du fief, et à la mort duquel ils devaient certains droits seigneuriaux. || On donna le même nom à une personne sous le nom de laquelle on payait le droit de survivance, pour conserver un office. || Fig. C'est une bibliothèque vivante, c'est un homme très-savant; remarquable surtout par sa grande mémoire. || 2^o Le Dieu vivant, se dit pour marquer qu'il n'y a que Dieu qui vive, qui existe par lui-même. Vous reconnaîtrez à ceci que le Seigneur, le Dieu vivant, est au milieu de vous, SACI, *Bible, Josué*, III, 10. C'est une chose terrible que de tomber entre les mains du Dieu vivant, id. *ib.* *St Paul, Épi. aux Hébr.* x, 31. Soldat du Dieu vivant, défendez votre roi, RAC. *Ath.* v, 5. || 3^o En un sens plus particulier. Qui est de notre temps, notre contemporain. Je ne vous ai trouvé que deux défauts impardonables, c'est d'être Français et vivant, D'ALEMB. *Lett. à Voltaire*, 2 sept. 1760. || 4^o Quartier vivant, quartier d'une ville où il y a beaucoup de monde. || On dit de même : rue vivante. || 5^o Langue vivante, langue qu'un peuple parle actuellement, par opposition à langue morte. L'usage seul peut suffire pour les langues vivantes; mais il n'en est pas ainsi de celles qui sont mortes, ROLLIN, *Traité des Ét.* I, 3. On ne sait bien une langue vivante que quand on la parle; on ne sait bien une langue morte, ou du moins autant qu'il est possible de la savoir, que quand on a tâché de l'écrire, D'ALEMB. *Éloge Girard*, note 5. || 6^o Tableaux vivants, groupes de personnages vivants, représentant, par leur attitude et leur costume, des tableaux plus ou moins célèbres, des sujets historiques, etc. || 7^o Qui conserve une certaine portion de vie. Aussi vivant par l'esprit qu'il était mourant par le corps, BOSS. *le Tellier*. || Fig. S'en-sevelir vivant, se condamner à la retraite dans un âge où l'on pourrait rester dans le monde. Eh quoi! pour un mari vous serez complaisante Jusqu'à vouloir pour lui vous enterrer vivante, DESTROUCH. *Phil. marié*, v, 4. || Tout vivant, conservant toutes ses facultés, toute sa force d'esprit. M. le Tellier se condamnait, en rendant les sceaux, à rentrer dans la vie privée, au hasard de s'en-sevelir

tout vivant, BOSS. *le Tellier*. || 8^o Il se dit de la vie religieuse et spirituelle L'Église catholique, citée sainte dont toutes les pierres sont vivantes, BOSS. *Mar-Thér.* || 9^o Portrait vivant, image vivante, se dit d'une personne qui ressemble beaucoup à une autre, soit par la physionomie, soit par le caractère. Il est le portrait vivant de son père. Ils [les dieux] descendent bien moins dans de si bas étages [le public] Que dans l'âme des rois, leurs vivantes images, CORN. *Hor.* III, 3. Toi, son vivant portrait, que j'adore dans l'âme, id. *Rodog.* III, 3. Ce fils victorieux que vous favorisez, Cette vivante image en qui vous vous plaisez, RAC. *Mithr.* III, 5. || Fig. La tragédie chez les Grecs ne fut que le tableau vivant de leur histoire, MARMONTEL, *Œuv.* t. IX, p. 394. || 10^o Fig. Qui dure encore, qui se fait encore sentir. Par cette pratique [faire ce que les morts nous ordonneraient s'ils étaient encore de ce monde], nous les faisons revivre en nous en quelque sorte, puisque ce sont leurs conseils qui sont encore vivants et agissants en nous, PASC. *Lett. sur la mort de son père*. Que les exemples encore vivants de sainte Thérèse entretiennent ce qu'elle a établi par ses travaux, FLÉCH. *Panég. Ste Thér.* N'y portent-elles pas toutes les passions encore vivantes dans leurs racines? MASS. *Avent, Disposit.* || 11^o Fig. Qui se fait dans la vie, dans la pratique. Les exemples vivants sont d'un autre pouvoir; Un prince dans un livre apprend mal son devoir, CORN. *Cid.* I, 3. Non content de lui enseigner la guerre par ses discours, le prince le mène aux leçons vivantes et à la pratique, BOSS. *Louis de Bourbon*. || 12^o Fig. Vif, animé. Scène vivante. Récit vivant. Ce sont là, si je ne me trompe, de ces peintures vivantes et animées qu'on ne connaissait pas autrefois, et dont M. Lekain a donné des leçons terribles qu'on doit imiter désormais, VOLT. *Scythes, préface*. || Terme de peinture. Tableau vivant, tableau dont le sujet est animé, dont les figures ont de la vie, dont l'action est naturelle, où chaque figure est nécessaire et n'est point placée pour remplir un vide. || 13^o Mal vivant, qui se conduit mal. Et qu'il est aux enfers des chaudières bouillantes Oh l'on plonge à jamais les femmes mal vivantes, MOL. *Éc. des fem.* II, 2. || Absolument. En termes d'anciennes ordonnances, un mal vivant, un homme de mauvaise vie. Tant de brigands infectent la province, Que l'on ne sait à quoi songe le prince De les souffrir; mais quoi! les mal vivants Seront toujours... LA FONT. *Œrais*. Je n'ai pas de peine à croire que ce notaire [devant qui on avait déclaré le seravage de 80 personnes] était un étranger, un mal vivant et un ivrogne, VOLT. *Lett. Christin*, 23 déc. 1777. || 14^o S. m. Personne qui vit. Autrement [sans une bonne vie], dit saint Augustin, qu'opère un tel sacrifice [celui de la messe]? nul soulagement pour les morts, une faible consolation pour les vivants, BOSS. *Mar-Thér.* On refuse aux vivants des temples Qu'on leur élève après leur mort, DESHOU. t. II, p. 404. Ce nombre de trente vivants pour un mort dans la ville de Londres a été adopté par tous les auteurs anglais qui ont écrit sur cette matière, BUFF. *Prob. de la vie*, *Œuv.* t. x, p. 564. || 15^o Un vivant, un homme d'un caractère décidé, et aussi un homme d'un caractère jovial. C'est un vivant, ne vous y fiez pas. C'est un vivant qu'on ne déconcerte pas facilement. C'est un vivant qui ne se refuse point un plaisir qui se présente, LESAGE, *Gil Blas*, x, 8. Nous nous joignons à ces vivants, id. *ib.* VIII, 14: Quoi! ce gros vivant qui ordonne tout dans la maison, qui taille, qui rogne, DANCOURT, *Cur. Compiègne*, sc. 4. || Un bon vivant, un homme d'une humeur facile et gaie. [Paroles] qu'apparemment on ne saura pas à Langres, où il y a d'assez bons vivants pour se réjouir des naïvetés du mort; les mots de bons vivants, qui me viennent d'échapper, ne sont pas du beau style; je l'ai senti en écrivant, BOURSADLT, *Lett. nouv.* t. II, p. 297, dans POUGENS. C'est un de mes anciens amis, un bon vivant, DANCOURT, *Charivari*, sc. 48. Si le mari est un bon défunt, je suis un bon vivant, moi, LAMOTTE, *Matr. d'Éph.* sc. 15. || 16^o Terme de théologie. Se dit de ceux qui jouissent de l'éternité bienheureuse. Ainsi est mort le père Bourgoing; et voilà qu'étant arrivé dans la bienheureuse terre des vivants... BOSS. *Bourgoing*. || 17^o Ce qui a vie, ce qui est vivant. Après avoir reconnu qu'il doit exister une infinité de parties organiques vivantes qui doivent produire le vivant; après avoir montré que le vivant est ce qui coûte le moins à la nature, je cherche quelles sont les causes principales de la mort, de la destruc-

qu'à vivoter en des servitudes honteuses, *id.* 709. Que si ces Essais estoient dignes qu'on en jugeast, il en pourroit advenir, à mon avis, qu'ils ne plaireroient gueres aux esprits communs et vulgaires, ni gueres aux singuliers et excellents... ils pourroient vivoter en la moyenne région, *MONT.* I, 390.

— ETYM. Dimin. de *vivre*; wallon, *vigoté*; génev. *vicoter*.

1. **VIVRE** (vi-vr'), je vis, tu vis, il vit, nous vivons, vous vivez, ils vivent; je vivais; je vécus, nous vécûmes; je vivrai; je vivrais; vis, qu'il vive, vivons, vivez; que je vive, que nous vivions, que vous viviez; que je vécusse; vivant, vécu, *v.* n. || 1° Être en vie. Les oiseaux vivent dans l'air, et les poissons dans l'eau. Les chênes vivent fort longtemps. Il n'y a rien qui exhorte tant à savoir bien mourir, que de n'avoir point de plaisir à vivre, *VOIT. Lett.* 71. Mes crimes, en vivant, me la pourraient ôter [la vie céleste], *CORN. Poly.* II, 6. Mécénas fut un galant homme; Il a dit quelque part: qu'on me rende impotent, Cul-de-jatte, goutteux, manchot, pourvu qu'en somme Je vive, c'est assez, je suis plus que content, *LA FONT. Fabl.* I, 46. L'homme, sourd à ma voix comme à celle du sage, Ne dira-t-il jamais: c'est assez, jouissons? Hâte-toi, mon ami, tu n'as pas tant à vivre, *id.* *ib.* VIII, 27. Je dis toujours que, si je pouvais vivre seulement deux cents ans, je deviendrais la plus admirable personne du monde, *sév. Lett. à Bussy*, 27 juin 1679. La dernière heure [pour un vieillard] n'en sera pas moins insupportable, et l'habitude de vivre ne fera qu'en accroître le désir, *BOSS. le Tellier*. Indigne également de vivre et de mourir, On l'abandonne aux mains qui daignent le nourrir, *RAC. Baj.* I, 4. Cette expression: elle ne vit plus, ne lui ôtait que la vie, et ne lui donnait pas les laideurs de la mort, *MARIV. Marianne*, 7^e part. J'ai vécu, c'est-à-dire, souffert trop longtemps, *VOIT. Lett. Vaines*, 12 août 1777. Il me semble que je vous avais conseillé de vivre, uniquement pour faire enrager ceux qui vous payent des rentes viagères, *id.* *Lett. Mme du Defant*, 23 avr. 1754. Une raison pour vivre, est d'avoir vécu; cela est évident dans les sept premières années de la vie, où le nombre des jours que l'on doit espérer va toujours en augmentant, *DUFF. Prob. de la vie*, t. x, p. 244. Plus on vit, plus on aime à vivre, même sans jour de rien, *J. J. ROUSS. HéL.* VI, 41. J'échangerais ce qu'il me reste à vivre Contre un des mois qu'ici Dieu m'a comptés, *BÉRANG. Grenier*. J'ai vécu, j'ai passé le désert de la vie, *LAMART. Méd.* I, 48. || Âme, personne qui vive, avec une négation, personne. Ce grand et rare effet d'une imaginative Qui ne cède en vigueur à personne qui vive, *MOL. VÉL.* II, 44. || Faire vivre, prolonger l'existence. Le régime rigoureux qu'il suit, le fait vivre. Le médecin a fait vivre ce malade dont la poitrine est menacée. || Fig. Vous y devez [dans la langue] avoir une souveraine puissance, et faire vivre ou mourir les paroles comme il vous plaît, *VOIT. Lett.* 53. || Dans le style élevé. Il a vécu, il est mort. Non, non: avant ce coup Sabine aura vécu, *CORN. Hor.* II, 6. Au moment où je parle, ils ont vécu peut-être, *VOIT. Brutus*, v, 5. || Fig. J'ai vécu, ma vie est finie, touche à son terme. C'en est fait, madame, et j'ai vécu, *RAC. Mithr.* v, 6. || Il n'a que trop vécu, se dit d'une personne qu'on menace de faire mourir. Bajazet est un traître et n'a que trop vécu, *RAC. Bajaz.* IV, 6. || Vis, vivez, se dit à une personne à qui l'on fait grâce de la vie. Vis donc, Horace, vis, guerrier trop magnanime; Ta vertu met ta gloire au-dessus de ton crime, *CORN. Hor.* v, 3. || Par exagération. Ne pas vivre, être dans des inquiétudes continuelles qui troublent la vie. Mme votre mère ne vivait pas, et nous vous trouvions bien plus en danger que pendant la petite vérole, *MAINTENON, Lett. au duc de Noailles*, 29 mai 1706. || On dit dans le même sens: ce n'est pas vivre. Il est toujours malade, ce n'est pas vivre. Vivons-nous, chrétiens, vivons-nous? cet âge que nous comptons et où tout ce que nous comptons n'est plus à nous, est-ce une vie! *BOSS. Mar-Thér.* || 2° Dieu vit de toute éternité, vit dans les siècles des siècles, vit par lui-même, se dit pour exprimer la vie de Dieu infinie, éternelle, indépendante. || Les bienheureux vivront éternellement avec Dieu dans la gloire, ils jouiront de la vue de Dieu pendant l'éternité. || En termes de dévotion, il se dit par rapport à la disposition de l'âme qui est en état de grâce. Un pécheur converti vit de la vie de grâce, vit d'une vie nou-

velle. Représentez-vous un véritable juste qui vit de la foi, *MASS. Carême, Vérité de la relig.* || 3° Passer sa vie en un certain temps. Ceux qui ont vécu avant l'ère chrétienne. Joinville a vécu dans le XIII^e siècle, et est mort au commencement du XIV^e. || Il se dit aussi par rapport au gouvernement, aux usages, aux lois du pays où l'on demeure. Les lois, les coutumes sous lesquelles nous vivons. Nous vivons sous un prince ennemi de la fraude, *MOL. Tart.* v, 7. || En termes de galanterie, vivre sous les lois d'une femme. || 4° Passer sa vie. Si c'est un aveuglement surnaturel de vivre sans chercher ce qu'on est, c'en est un terrible de vivre mal en croyant Dieu, *PASC. Pens.* XXIV, 57 bis, édit. HAVET. Est-on dans les grandes places pour se reposer et pour vivre? *BOSS. le Tellier*. Jouissons de la vie; ne nous refusons aucun plaisir; le temps est court, bâtons-nous de vivre, parce que nous mourrons demain, et tout mourra avec nous, *MASS. Carême, Doutes*. Pour exécuter de grandes choses, il faut vivre comme si on ne devait jamais mourir, *VAUVEN. Réflex.* et *max.* 142. Il résultait de ses observations [de Montesquieu] que l'Allemagne est faite pour y voyager, l'Italie pour y séjourner, l'Angleterre pour y penser et la France pour y vivre, *D'ALEMB. Élog. Montesq.* || D'une façon emphatique et absolument. Employer sa vie. Contre de telles gens [les stoïciens, qui ôtent les passions], quant à moi, je réclame: Ils ôtent à nos cœurs le principal ressort; Ils font cesser de vivre avant que l'on soit mort, *LA FONT. Fabl.* XII, 20. Nous ne vivons jamais, mais nous espérons de vivre; et, nous disposant toujours à être heureux, il est inévitable que nous ne le soyons jamais, *PASC. Pens.* III, 5. Quand il n'en faudrait retrancher [de la vie] ni l'enfance où l'homme ne se connaît pas, ni les maladies où l'on ne vit point... *BOSS. le Tellier*. La pensée de la mort nous trompe; car elle nous fait oublier de vivre, *VAUVEN. Réfl. et max.* 143. La plupart des hommes meurent sans avoir vécu; vous vivez beaucoup, puisque vous pensez beaucoup, *VOIT. Lett. d'Usés*, 4 déc. 1751. L'homme qui a le plus vécu n'est pas celui qui a compté le plus d'années, mais celui qui a le plus senti la vie; tel s'est fait entier à cent ans, qui mourut dès sa naissance, *J. J. ROUSS. Ém.* I. Vivre ce n'est pas respirer, c'est agir; c'est faire usage de nos organes, de nos sens, de nos facultés, de toutes les parties de nous-mêmes qui nous donnent le sentiment de notre existence, *id.* *ib.* Ceux qui... N'ont connu qu'une oisive et morne indifférence... Ils n'ont fait qu'exister, l'amant seul a vécu, *A. CHÉN. Élog.* XXVI. Ceux qui vivent, ce sont ceux qui luttent; ce sont ceux dont un dessein ferme emplit l'âme et le front, *v. HUGO, Châtin.* IV, 9. || Avoir trop vécu, s'être livré à des excès dans sa jeunesse. Ceux qui ne meurent jamais que parce qu'ils ont trop vécu, *M^{me} de PUISIEUX, Ridic. à la mode*, p. 161, dans *POUGENS*. || 5° Vivre pour, consacrer sa vie à. Ne vivre que pour servir Dieu, que pour son pays, que pour l'étude. Ce cœur qui n'a jamais vécu que pour son époux, *BOSS. Reine d'Anglet.* Moi, j'aimerais Roxane, ou je vivrais pour elle! *RAC. Baj.* III, 4. Gnaathon ne vit que pour soi, et tous les hommes ensemble sont à son égard comme s'ils n'étaient pas, *LA BRUY. XI*. Que je le voie, plein de mépris pour moi, ne vivant plus que pour ma rivale, *FÉN. Tél.* VII, 4. || En un sens défavorable. Vivre en état de concubinage. Elle vit avec un jeune homme. La surprise avec laquelle j'appris par lui que personne ne doutait dans le monde que je n'eusse vécu avec Mme d'Épinay, comme Grimm y vivait maintenant, ne peut être égalée que par celle qu'il eut lui-même en apprenant combien ce bruit était faux, *J. J. ROUSS. Conf.* x. On épouse une femme, on vit avec une autre, l'on n'aime que soi, *SARRIN, Mœurs du temps*, 5. || Vivre avec le public, vivre dans la prostitution. Cette Rosten, qui vit avec le public, fille d'un acteur, *MIRAB. Lett. orig.*

t. IV, p. 167. || 7° Il se construit avec certains noms de temps et d'une manière qui pourrait faire croire qu'il a un régime direct; mais il n'en est rien: c'est une ellipse de *pendant, durant*. Qui c'est moi qui voudrais effacer de ma vie Les jours que j'ai vécu sans vous avoir servie, *CORN. Menf.* III, 5. Le regret qu'ont les hommes du mauvais emploi du temps qu'ils ont déjà vécu, ne les conduit pas toujours à faire de celui qui leur reste à vivre, un meilleur usage, *LA BRUY. XI*. L'homme, qui est trente ans à croître, vit quatre-vingt-dix ou cent ans; le chien, qui ne croît que pendant deux ou trois ans, ne vit aussi que dix ou douze ans, *BUFF. Hist. nat. hom.* t. IV, p. 354. Nous trouverons dans la table qu'à l'âge de 25 ans on n'a vécu que le quart de sa vie, qu'à l'âge de 38 ans on n'en a vécu que la moitié, et que ce n'est qu'à l'âge de 58 ans qu'on a vécu les trois quarts de sa vie, *id.* *Hist. nat. hom.* t. IV, p. 424. Ah! si l'on peut vivre mille ans en un quart d'heure, à quoi bon compter tristement tous les jours qu'on aura vécu? *J. J. ROUSS. HéL.* I, 10. Similis, courtisan de Trajan, ayant, sans aucun mécontentement personnel, quitté la cour et tous ses emplois pour aller vivre paisiblement à la campagne, fit mettre ces mots sur sa tombe: J'ai demeuré soixante-seize ans sur la terre, et j'en ai vécu sept, *id.* *Lett. à M. de Malesherbes*, 3. || 8° Se nourrir. Les animaux qui vivent de proie: Il fait cher vivre dans cette ville. Il a fait meilleur vivre cette année que l'année dernière où les récoltes avaient souffert. Jean était vêtu de poil de chameau; il avait une ceinture de cuir autour des reins, et vivait de sauterelles et de miel sauvage, *SACI, Bible, Évang. St Marc*, I, 6. On ne vit ni d'air ni d'amour, *LA FONT. Fianc.* Je vis de bonne soupe, et non de beau langage, *MOL. Femm. sav.* II, 7. Le roi a très-bien dormi; il a grand-faim, et est bien las de ne vivre que de bouillons, *RANGEAU*, I, 420, 23 nov. 1686. Parmi des tas de blé vivre de seigle et d'orge, *BOIT. Sat.* VIII. Sa nourriture était simple; il vivait comme les soldats, pour leur donner l'exemple de la sobriété et de la patience, *FÉN. Tél.* XVII. Les Tartares de l'Asie et les Patagons de l'Amérique vivent également de la chair de leurs chevaux, *BUFF. Suppl. à l'hist. nat.* t. XI, p. 130. Il [Somnanocodom] vivait avec un grain de riz par jour; il arracha un de ses yeux pour le donner à un pauvre auquel il n'avait rien à donner, *RAYNAL, Hist. phil.* IV, 13. || Familièrement. Il vit de rien, il mange très-peu, il dépense très-peu pour sa nourriture. La bouche pleine, osez-vous bien Chanter l'amour qui vit de rien? *BÉRANG. Gourmands*. || Fig. Je me renferme avec eux, et je vis de sentiments, de douleurs, et de chagrins, *MAINTENON, Lett. à l'abbé Gobelin*, 1674, t. II, p. 14. La riche fiction est le charme des vers; Nous vivons du mensonge, *L. RAC. Relig.* ch. IV. || Vivre de régime, suivre un régime, vivre avec beaucoup de règle pour cause de santé. Il vivait de régime et mangeait à ses heures, *LA FONT. Fabl.* VII, 4. || Vivre à table d'hôte, manger habituellement à une table commune où chacun paye tant par repas. || Ils vivent en commun, se dit de plusieurs personnes qui n'ont qu'une table tenue à frais communs. || 9° Vivre sur soi-même, se dit d'une personne d'embonpoint, qui mange peu, et qui semble se sustenter de sa propre substance. || Fig. Nous sommes dans un profond silence... dans un entier éloignement de toute sorte de nouvelles, et vivant enfin sur nos réflexions, *sév.* 12 mai 1690. || Fig. Vivre de sa réputation, vivre sur sa réputation, garder son crédit, son influence non par ce qu'on fait, mais par le souvenir de ce qu'on a fait. Nous vivons [nous Français] encore un peu de notre ancienne réputation littéraire; mais cette vie précaire ne durera pas longtemps, *D'ALEMB. Lett. au roi de Pr.* 20 nov. 1772. || 10° Se procurer les moyens de vivre, de se soutenir. Vivre de son travail. Vivre de ses revenus. Apprenez que tout flatteur Vit aux dépens de celui qui l'écoute, *LA FONT. Fabl.* I, 2. Il est juste que ceux qui servent à l'autel vivent de l'autel, *PASC. Prov.* VI. Au lieu que ce devrait être de l'argent pour vivre, c'est de l'argent pour avoir vécu, *sév.* 339. Ces malheureux [les gredins du Parnasse] cherchent à penser pour vivre, et moi je n'ai vécu que pour penser, *VOIT. Lett. Panckoucke*, 13 févr. 1769. La basse littérature cherche toujours à tout empoisonner; elle ne vit que de ce métier, *id.* *Lett. Lebrun*, 9 décemb. 1760. Il faut bien que je vive, disait l'abbé Desfontaines à un ministre d'État; le ministre eut beau lui dire qu'il n'en voyait pas la né-

cessité; Desfontaines vécut, *id. Lett. Albergati*, 23 déc. 1760. || Avoir de quoi vivre, posséder un revenu suffisant pour la manière dont on vit. Non, morbleu, il n'y aura plus moyen de vivre avec moi; car je n'aurai bientôt plus de quoi vivre, *DANCOURT, Maison de camp*, sc. 14. || En mauvaise part, vivre d'industrie, vivre par des moyens peu honorables. || Vivre de ménage, vivre avec économie, et fig. par plaisanterie, vendre ses meubles pour subsister. *Martine: Un homme...* qui me vend pièce à pièce tout ce qui est dans le logis! — Sganarelle: C'est vivre de ménage, *MOL. Méd. m. lui*, I, 4. || Vivre au jour le jour, au jour la journée, vivre avec ce qu'on gagne chaque jour. || Fig. Vivre au jour le jour, vivre sans prévoyance, sans s'inquiéter du lendemain. || Fig. Il vit de la grâce de Dieu, se dit d'un homme à qui on ne connaît aucune ressource pour subsister. Il se dit aussi d'un homme qui mange très-peu, et à peine assez pour se soutenir. || Fig. Vivre d'espérance, vivre dans l'attente de quelque bien, et se soutenir par cette attente. || 11* Terme d'administration militaire. Se procurer les aliments nécessaires à une armée. Il [le marquis de Resnel] prétend qu'on n'a pas de quoi vivre une campagne, si l'on n'a en divers magasins de quoi en vivre deux, *PELLISSON, Lett. hist.* t. II, p. 204. Ce jour-là même, il [Napoléon] interpella hautement un administrateur par ces mots remarquables: Pour vous, monsieur, songez à nous faire vivre ici [Vitepsk]; car, ajouta-t-il à haute voix, nous ne ferons pas la folie de Charles XII, sûr, *Hist. de Nap.* v, 1. Nos longs-et-jourds convois auraient appesanti notre marche; il était plus à propos de vivre du pays, *id. ib. III*, 2. || Vivre à discrétion, se dit des soldats qui se font traiter à leur gré par les habitants du pays envahi. || 12* So dit par rapport à la dépense que l'on fait, à l'état que l'on tient. Vivre splendidement, honorablement, noblement, grandement, largement. Vivre en prince, en grand seigneur. Vivre misérablement, mesquinement, petitement. Je sais que la vengeance Est un morceau de roi; car vous vivez en dieux, *LA FONT. Fabl.* x, 12. || Vivre noblement, vivre d'une façon qui ne déroge en rien à la noblesse (locution qui vieillit). Que dites-vous tous les jours vous-mêmes de ceux qui lui ressemblent? un tel vit noblement; il mange son bien avec honneur, *MASS. Carême, Mauv. riche*. || Vivre noblement, vivre en gentilhomme, vivre sans rien faire. Chacun d'eux résolut de vivre en gentilhomme, sans rien faire, *LA FONT. Fabl.* III, 2. || 13* Mener une certaine existence, un genre de vie quelconque. Vivre dans le célibat, dans le mariage. Vivre dans la joie, dans la tristesse. Il vit content. Les prêtres et les religieux, zélés et infatigables pasteurs de ce troupeau affligé, qui vivaient en Angleterre pauvres, errants, travestis, *BOSS. Reine d'Anglet.* Si je n'ai pas vécu la compagnie d'Achille, *RAC. Iphig.* v, 2. Je vis dans une retraite profonde auprès de la dame la plus estimable du siècle présent, et avec les livres du siècle passé, *VOLT. Lett. au pr. roy.* de Pr. 27 mai 1737. Les hommes éclairés, qui sont en grand nombre, gémissent tout bas en Italie; le reste vit dans les plaisirs et l'ignorance; le bas peuple, dans la superstition, *id. Mœurs*, 140. || Vivre paix et aise, passer sa vie tranquillement dans l'abondance (locution vieillie). || Il faut laisser chacun vivre à sa mode, que chacun règle sa vie comme il l'entend. || On dit de même: Chacun vit à sa mode. || 14* Être en contact, en commerce habituel. Ah! mon enfant, qu'il est aisé de vivre avec moi! *SEV. 6 nov. 1880*. La condition des comédiens était infâme chez les Romains, et honorable chez les Grecs; qu'est-elle chez nous? on pense d'eux comme les Romains, et on vit avec eux comme les Grecs, *LA BRUY. XII*. Il [Charlemagne] aimait à vivre avec les gens de sa cour, *MONTESQ. Esp.* xxxi, 48. Le maréchal de Vivonne, connu par son esprit et par son amitié pour Despréaux, allait souvent chez Molière, et vivait avec lui comme Lelius avec Térance, *VOLT. Vie de Molière*. Pythagore, qui régnait sur tout le corps [de ses disciples] avec la tendresse d'un père, mais avec l'autorité d'un monarque, vivait avec eux comme avec ses amis; il les soignait dans leurs maladies, et les consolait dans leurs peines, *NARTHÉL. Anach.* ch. 76. || Vivre avec les vivants, se conformer aux mœurs, aux usages. Il faut solliciter, il faut se familiariser, il faut vivre avec les vivants, *SEV. 555*. Quand je fais autrement, ce n'est pas ma faute; je sais bien qu'il faut vivre avec les vivants, *CARMONTELLE, Proc.*

les Braconniers, sc. 2. || Vivre avec soi-même, vivre dans la retraite, sans communication avec le monde. Il faut être bien avec ceux avec qui l'on vit, et bien avec soi quand on vit avec soi, *FONTEN. Ressons*. || Vivre bien, vivre mal avec quelqu'un, être en bonne, en mauvaise intelligence avec lui. Quoiqu'elle vécût parfaitement bien avec lui, il n'était pas entièrement heureux, *LA FAY. Princ. Clèves, Œuv. compl.* t. II, p. 34, dans *POUGENS*. || Vivre bien avec quelqu'un, signifie aussi se comporter à son égard convenablement, décemment, ne pas manquer aux égards de convenance. Je désire, madame, dit le roi, que vous viviez bien avec Mme de Montespan, *GENLIS, Mme de Maintenon*, t. I, p. 32, dans *POUGENS*. La Fare [amant de Mme de la Sablière] était l'ami du marquis de la Sablière, qui vécut toujours bien avec sa femme, *id. ib. t. I*, p. 151. || On dit dans le sens contraire: vivre mal avec quelqu'un. Ce jeune homme vit mal avec ses parents. || Cet homme est aisé, commode à vivre, il est d'un commerce facile, on vit facilement avec lui. || Dans le sens contraire: C'est un homme difficile à vivre. || On ne saurait vivre avec cet homme, il est d'une humeur à laquelle on ne saurait s'accommoder. || 15* Seconduire d'une certaine manière par rapport aux mœurs, à la religion. Vivre saintement. Vivre mal. Ma fille, c'est ainsi que l'on vit à Paris, *RÉGNIER, Sat.* XIII. On les voit [les vrais dévots], pour tous soins, se mêler de bien vivre, *MOL. Tart.* I, 6. Votre fille ne vit pas comme il faut qu'une femme vive, *id. G. Dandin*, I, 4. Et je me vis contrainte à demeurer d'accord Que l'air dont vous vivez vous faisait un peu tort, *id. Mis.* III, 4. Les conditions les plus aisées à vivre selon le monde sont les plus difficiles à vivre selon Dieu, et au contraire, *PASC. Pens.* xxiv, 27. Je ne vous rapporterais que l'exemple d'une femme qui, pratiquant tous les jours la dévotion des images de la Vierge, vécut toute sa vie en péché mortel... et qui ne laissa pas d'être sauvée par le mérite de cette dévotion, *id. Prov.* IX. C'est avoir envie de vivre chrétiennement avec la fortune, que de lui pardonner la conduite qu'elle a eue avec vous, *SEV. à Dussy*, 26 août 1688. Je vis enfin comment meurt un chrétien qui a bien vécu, *FLÉCH. Duc de Montaus.* Je ne suis pas peureuse de mon naturel: qui vit bien ne craint rien, *MARIV. Pays. parv.* 3^e part. Nous ne commençons à vivre moralement que quand nous commençons à ordonner nos pensées, à les tourner vers un certain avenir, et à prendre une espèce de consistance, *BUFF. Hist. nat. hom. t. IV*, p. 424. || 16* Se conformer aux usages du monde. Ils [les faux dévots] sont trop politiques pour cela, et savent trop bien vivre pour découvrir le fond de leur âme, *MOL. Tart. Préface*. Nous fûmes ensuite chez M^{me} Colbert, qui est extrêmement civile, et sait très-bien vivre, *SEV. 12 janv. 1674*. Il est vrai que ces messieurs, qui savaient mieux vivre que lui [Ménage], recommandaient tout, faisant signe qu'ils se garderaient bien d'accepter les offres qu'on leur faisait, *Anti-Menagiana*, p. 66. Hélas! on n'a plus rien à craindre! Les vices n'ont plus de censeurs; Le monde n'est rempli que de lâches flatteurs: Savoir vivre, c'est savoir feindre, *DEMOUL. t. I*, p. 133. Oh! monsieur, il sait trop bien vivre pour en user si familièrement avec vous, *LESAGE, Crispin rival de son maître*, 7. Il faut prendre le parti de la vérité; mais faut-il blesser pour cela l'humanité? faut-il renoncer à savoir vivre, parce qu'on se flatte de savoir écrire? *VOLT. Mét. litt. sur la satire*. Congédie honnêtement cet homme estimable et grossier, qui sait donner et qui ne sait pas vivre, *id. Écoss. II*, 5. Je le verrai, madame, je sais vivre, et l'on peut se fier à moi sur l'article des procédés, *MARMONTEL, Contes mor. Quatre facons*. || Apprendre à vivre, enseigner comment il faut se conformer aux usages du monde. Faut-il que la jeunesse Apprenne maintenant à vivre à la vieillesse? *REGNARD, le Distr.* IV, 2. Tu es un gentilhomme français si zélé pour la politesse de ton pays, que tu es venu exprès à Londres pour l'y enseigner publiquement, et pour apprendre à vivre à toute l'Angleterre boissy. *Français d Lond.* I. || Familièrement. Je lui apprendrai à vivre, je lui apprendrai à agir plus convenablement; je le corrigerai, je le punirai de sa faute. Il faut apprendre à vivre à ce sexe volage, *MOL. le Dép.* IV, 2. Et qu'enfin, si quelqu'un parlait mal de Tentatis, il lui apprendrait à vivre, *VOLT. Zadig*, 12. || Apprendre à vivre, acquérir la connaissance des usages du monde.

|| Le savoir-vivre, voy. SAVOIR-VIVRE. || 17* Fig. Avoir une seconde vie, demeurer dans le souvenir, dans l'affection, en parlant des personnes.oui, j'aime mieux, n'en déplaise à la gloire, Vivre au monde deux jours que mille ans dans l'histoire, *MOL. Princ. d'Él.* I, 2. || [Alexandre] vit dans la bouche de tous les hommes, sans que sa gloire soit effacée ou diminuée depuis tant de siècles, *BOSS. la Vallière*. Ô prince, le digne sujet de nos louanges et de nos regrets, vous vivrez éternellement dans ma mémoire, *id. Louis de Bourbon*. Si l'espoir de régner et de vivre en mon cœur Pent de son infortune adoucir la rigueur, *RAC. Bérén.* III, 1. Quel homme d'État osera se répondre de vivre dans l'histoire, quand on voit des médailles de plusieurs rois dont les noms ne se trouvent dans aucun historien? *DUCLOS, Consid. mœurs*, 5. Combien d'années Caton a-t-il vécu? Caton vit encore, il s'adresse à nous, il s'adresse à nos neveux, il a laissé le modèle impérissable de l'homme vertueux, *SÉNÈQUE*, dans *DIDER. Claude et Nér.* II, 34. || se dit des choses dans le même sens. Ce cantique portera contre eux un témoignage, qui vivra dans la bouche de leurs enfants sans qu'il puisse jamais être effacé, *SACI, Bible, Deutéron.* xxxi, 21. Quoi! tu crois, cher Osmin, que ma gloire passéé Flatte encor leur valeur, et vit dans leur pensée? *RAC. Bajaz.* I, 1. Et qu'à jamais mon nom vive dans leur mémoire, *id. Esth.* III, 7. Leurs usages, leurs lois, leurs noms vivent encore, *DEILLE, Én.* v. || Cet ouvrage vivra, il passera à la postérité. || Les mauvais ouvrages ne vivent pas longtemps, ils tombent bientôt dans l'oubli. || 18* Vive, vivant, expression qu'on emploie pour indiquer qu'on souhaite longue vie et prospérité à quelqu'un. Vive le roi! Il s'élève un grand bruit, et mille cris confus Ne laissent discerner que Vive Héraclius! *com. Hérael.* v, 7. Le temps vient, dit le Seigneur, qu'on ne dira plus à l'avenir: Vive le Seigneur, qui a tiré les enfants d'Israël de l'Égypte; mais Vive le Seigneur, qui a tiré les enfants d'Israël de la terre d'aquilon *SACI, Bible, Jérémie*, xvi, 15. Le sage dit selon les gens: Vive le roi! Vive la ligue! *LA FONT. Fabl.* II, 5. Au moment où il arriva à l'Académie, il trouva plus de deux mille personnes dans la cour du Louvre, qui criaient en battant des mains: Vive M. de Voltaire! *D'ALEMB. Lett. au roi de Pr.* 4 juil. 1778. Les soldats prenaient le pas de course; les tambours battaient la charge; l'air retentissait des cris mille et mille fois répétés: En avant! en avant! Vive la république! *GÉNÉRAL FOX, Guerre de la Péninsule*, I, 1. || Par extension. Vive le roi, cri de ralliement des royalistes. || On dit de même: Vivent les braves! Vive la liberté! ma main brise vos fers, *VOLT. M. de Cés.* III, 7. Vive le vainqueur, disent leurs habitants à l'exemple des Italiens, passant et repassant d'un joug à l'autre dans une seule campagne, *RAYNAL, Hist. phil.* XIV, 48. || Il se dit familièrement pour marquer qu'on estime quelqu'un, qu'on fait grand cas de quelque chose. Vive le vin! Vivent les sots pour donner de l'esprit! *LA FONT. Comm. l'espr.* Vivent les provinces pour les manières; on se pique à Paris d'un petit air aisé, qui est la grossièreté même, *DESTOUCHES, Fausse Agnès*, I, 7. Vivent les grands esprits pour former les grands cœurs! *PIRON, Métrom.* v, 2. Malgré tout le jargon de la philosophie, Malgré tous les chagrins, ma foi, vive la vie! *GRESS. Sidney*, III, 5. Où je ne vois pas de profit, je veux au moins du plaisir; et vive la joie! *BEAUMARCH. Barb. de Sév.* III, 5. || Substantivement. Un vive-la-joie, un homme joyeux, sans souci. || Vive Dieu! sorte d'affirmation tirée de l'Écriture sainte. Vive Dieu! ah! j'ai pitié de votre aveuglement: je veux ôter de dessus votre dos ce fardeau qui vous accable, et mettre devant vos yeux cette vérité qui vous éclaire, *BOSS. Sermons, Vaines excus. des péch.* 2. Si je les rencontre demain, vive Dieu! ils verront ce qui leur arrivera, *LESAGE, Gil Blas*, v, 1. || 19* Qui vive? voy. QUI-VIVE. || Vivre se conjugue avec l'auxiliaire avoir. || 20* Il s'emploie quelquefois activement, avec le mot vie ou un nom de temps pour régime. Cette distance infinie que vos crimes avaient mise entre le Seigneur et vous, et que des siècles de pénitence, quand vous les auriez vécus, n'auraient pu remplir eux-mêmes, *MASS. Confér. Jubilé*. Beaucoup n'auront vécu leur vie chétive... *É. LITTRÉ, Revue de la philosophie positive*, t. IV, p. 319. || 21* Le vivre, l'état d'être en vie. Ô douce volupté, sans qui dès notre enfance Le vivre et le mourir nous deviendraient égaux,

LA FONT. *Psyché*, II, p. 245. En sorte que [suivant les casuistes] le simple vivre est plus malaisé que le bien vivre [la bonne conduite], PASC. *Prov.* IX. || Manière de vivre. Je pense, quant à moi, que cet homme fut ivre, Qui changea le premier l'usage de son vivre, Et, rangeant sous ses loix les hommes écartés, Bâtit premièrement et villes et cités, RÉGNIER, *Sat.* VI. On est nourri, vêtu, logé bien mieux qu'on ne l'était, et les mœurs s'améliorent avec le vivre physique, P. L. COUR. *Lett.* VI. || Donner aux soldats pour le bien vivre, se disait d'une certaine somme qu'on donnait aux soldats dans les garnisons, pour les obliger à ne rien exiger de leurs hôtes au delà de ce que prescrivait les ordonnances. || 22° Vivre s'est dit pour usage du monde. Oh ! madame, M. le chevalier sait trop bien son vivre, DANCOURT, *le Chevalier à la mode*, III, 6. || Proverbes. On ne sait qui meurt ni qui vit, il faut mettre ses affaires, sa conscience en ordre, pour être préparé à la mort. || Qui vit à compte, il vit à honte. || Qui plus vit, plus a à souffrir. || Qui a honte de manger, a honte de vivre. || Assez jédu qui pauvrement vit. || Item il faut vivre, la nécessité de pourvoir à sa subsistance fait faire bien des choses qu'on ne ferait pas autrement et qu'on doit excuser. || S'il vit, il aura de l'âge, se dit pour exprimer qu'un enfant, un jeune homme avec l'âge acquerra de l'expérience. || Il faut que tout le monde vive, il faut permettre à chacun de pourvoir à son existence, à ses goûts. Ceux qui ont des organes grossiers cherchent des plaisirs où l'âme n'en peut pour rien ; et ceux qui ont un sentiment plus délicat, veulent des plaisirs plus fins ; il faut que tout le monde vive, VOLT. *Rem. Pens. Pascal*, 58. || Le prêtre vit de l'autel, se dit quand on veut faire entendre que chacun vit de son métier. || Suivant le dire d'un ancien, il faut manger pour vivre, et non pas vivre pour manger, MOL. *Avare*, III, 5. || Cet enfant a trop d'esprit, il ne vivra pas, se dit pour se moquer des enfants trop précoces, d'après cette opinion que la précocité est un danger. Quand ils ont tant d'esprit, les enfants vivent peu, C. DELAV. *Enfants d'Édouard*, I, 2.

— REM. 1. Il faut dire : les années qu'il a vécu, et non qu'il a vécues. En effet années n'est pas complètement direct de vivre ; mais il faut entendre les années pendant lesquelles il a vécu. Ainsi vivre un long temps, c'est vivre pendant longtemps. || 2. Dans le XVII^e siècle, l'usage et les grammairiens n'étaient pas fixés sur la forme du prétérit : je vécus ou je véquís, et de l'imparfait du subjonctif : je vécusse ou je véquísse. La corruption de la raison parait par tant de différentes et extravagantes mœurs ; il a fallu que la vérité soit venue, afin que l'homme ne véquît plus en soi-même, PASC. *Pens.* XXV, 90, éd. HAVET. Jamais prince ne véquît si bien dans son domestique, FLÉCH. *Hist. Théodose*, IV, 80. Ce fameux conquérant, ce vaillant Sésostris, Qui jadis en Égypte, au gré des destinées, Véquît de si longues années, N'a vécu qu'un jour à Paris, RAC. *Épigr. sur le Sésostris de Longepierre*. Aujourd'hui on ne dit plus que : je vécus, je vécusse. || 3. À la première personne du présent de l'indicatif, Malherbe a dit : je vi au lieu de je vis. Le peu qu'ils ont vécu leur fut grand avantage, Et le trop que je vi ne me fait que dommage, MALH. I, 4. C'est un archaïsme ; dans l'ancien français les premières personnes de ce temps, aux verbes où l's n'est point au radical, ne prenaient point d's. Cet archaïsme doit être admis quand la rime l'exige.

— HIST. XI^e s. E s'il ne volt [veut], ou s'il ne vist.... *Lois de Guill.* 45. Quant tu es mors, doulur est que je vis, *Ch. de Rol.* CXXIX.

— XII^e s. Se Deu plaist et je vis, je vous metrai à mal, *Ronc.* p. 493. Bien [je] cuidai vivre sans amour Dès ore en pais tout mon. aé [âge], *Couci*, III. Puis fu morte la dame, ne vesqui que six ans, *Sax.* v. Gardez bien ces messages [ces messagers] ; car lor vivres ert cors [sera court], *ib.* xxvii. Li bienheureux Job viscat entre les felons, *Job*, p. 441.

— XIII^e s. Ne vivoit que de pain et d'ëve au samedi, *Berte*, LIX. Tout aussi com d'un enfant qui, quant on le trouve de bon engien, si dist on que il ne vivra mie long tans, *Hist. litt. de la Fr.* t. XXIII, p. 725. Ce est par une tel nature que toz-jors li maïndres [le moindre] est vivande dou-grainnor [du plus grand] ; et ainsi li uns vit de l'autre, BRUN. *LATINI, Trésor*, p. 483. L'amor des freres est aussi comme amor de compaignons, por ce que il sont vesqu et norri ensemble, *ib.* p. 314. Pov'eté fait homme despire Et haïr et vivre à martire, Et

tolt au sage nois [même] le sen, *la Rose*, 8226. Si sai ge bien certainement Que, se loial amor ne ment, Se vous vivez et je morroie, Tousjors en vostre cœur vivroie, *ib.* 8182. Le prelat qui le corone, et toz les autres dient en latin par trois fois : Vive le roi en bon prosperité, *Ass. de Jér.* I, 30. La manière de leur vivre estoit tele ; car il ne mangoient point de pain, et vivoient de char et de let, JOINV. 264. Les orges, et les ris, et tout ce de quoy en peut vivre, *ib.* 246. Le comte de Breitaigne a pis fait au roy que nul homme qui vive, *ib.* 203.

— XIV^e s. Et dit li uns à l'autre à la fois et souvent : Vive ce Bertran, vive, qui regne tellement ! *Guescl.* 18073.

— XV^e s. Nous n'avons qu'un petit vivre, FROISS. *Espinette amour*. Donc dirent ils que ils vouloient que il vesquist, car il estoit trop durement bel, *ib.* II, III, 27. Il faut, qui veut vivre en ce monde et avoir honneur, avoir du bien et du mal, *ib.* II, II, 248. Aussi en y a maint de ceauls [ceux] Qui gourmandent, boivent, manguent Sans faim, sans soif, si se tuent, Et veulent vivre pour mangier, Non manger pour vie allongier, E. DESCH. *Poésies mss.* f^o 473. En pillant et robbant nostre pauvre peuple, se vivent sur iceluy en degastant leurs biens, et font plusieurs autres grans dommaiges, maux et excès, MONSTREL. I, ch. 406, p. 176, dans LACURNE. Lyonnell mon cousin vit, ce m'est advis, d'amours ; car il ne luy souvient de manger, *Perceforest*, I, II, f^o 97. [Louis XI] en sa jeunesse, et vivant le roy Charles septiesme son pere, se y vint retirer, *CÔM.* V, 9.

— XVI^e s. Les artisans vivans de leurs bras, AMYOT, *Solon*, 60. Il vescu toute sa vie en très-estroite pauvreté, *ib.* *Arist.* 4. Ainsi vescu il, comme Nestor, presque trois aages d'homme, *ib.* *Caton*, 34. Encore la laissa il [Athènes] libre, franche et vivante à ses loix, *ib.* *Sylla et Lysand.* 40. Nous vivons, mon Belleau, une vie sans vie, RONS. 815. L'homme ne vit pas tant de l'air tiré des cieus, De pain, de vin, de feu.... *ib.* 904. Assez sçait qui vivre sçait, GÉNIN. *Récréat.* I, II, p. 234. Je veux mal aux destins dont les loix adversaires M'ont si tard fait sentir vostre aimable rigueur ;

Le tans vescu devant ne m'estoit que langueur, DESPOTES, *Cléonice*, LXVIII. Il vesquit jusques à la mort, en despit des envieus, RAB. *Garg.* I, 24. Nul ne vit plus desordonnément, que celui qui vit à soy, et ne pense qu'à son profit, CALV. *Instil.* 313. C'estoit ores, c'estoit qu'à moy je devois vivre, Sans vouloir estre plus que cela que je suis, DUBELL. VI, 43, *recto*. Mais il n'a pleu au dieu me permettre de suivre Ma jeune liberté, ny faire que depuis Je vesquisse aussi franc de travaux et d'ennuis.... *ib.* VI, 43, *recto*. Leur vivre solitaire, *ib.* VI, 35, *recto*. Tout œuvre qui doit vivre, il a dès sa naissance Un démon qui le guide à l'immortalité, *ib.* VI, 38, *verso*. L'homme est né pour une meilleure fin que pour vivre, c'est pour bien vivre, LANOË, 446. Ils [les vaudois] vesquirent sans persecution sous les ducs de Savoie, D'AMU. *Hist.* I, 68. La belle moitié de leur vie, ils [Annibal et Scipion] la vescuient de la gloire acquise en leur jeunesse, MONT. I, 408. J'ay vescu en assez bonne compagnie pour n'ignorer pas... *ib.* I, 52. Le longtemps vivre, *ib.* 81. Cicero disoit que, quand il vivoit la vie de deux hommes... *ib.* I, 479. Adorant un Dieu qui vesquit aultrefois homme, *ib.* II, 326. Vive liberté, LA BOÉTIE, *Servit. volont.*

— ETYM. Prov. *vivre, viure* : catal. *vivir* ; esp. *vivir* ; portug. *viver* ; ital. *vivere* ; du latin *vivere* ; comparez le grec βίωσις, vie ; le gaél. beo, vivant ; kimry, byn, vivant ; sanscr. jiv, vivre. Le wallon dit *viké* ; au XII^e siècle on trouve une forme *viscat*.

2. VIVRE (vi-vr'), s. m. || 1° Nourriture. Cent fleuves épars Qui dispersaient le vivre aux gens de toutes parts, RÉGNIER, *Épît.* I. Il fit tant, de pieds et de dents, Qu'en peu de jours il eut au fond de l'ermitage Le vivre et le couvert : que faut-il d'avantage ? LA FONT. *Fabl.* VII, 3. La loi, qui n'accorde que le simple vivre aux banqueroutiers, et non pas de quoi subsister avec honneur, PASC. *Prov.* XII. Une chose folle, et qui découvre bien notre petitesse, c'est l'assujettissement aux modes, quand on l'étend à ce qui concerne le goût, le vivre, la santé et la conscience, LA BRUY. XIII. La solitude lui a préparé [à l'oiseau] le vivre et le couvert, CHATEAUBR. *Génie*, I, V, 7. || 2° Au plur. Toutes les choses qui servent à la nourriture. Les vivres sont fort chers, et le vin est hors de prix. On donnait à ces sauvages des bonnets rouges, des grains de verre, des épingles, des couteaux, des sonnettes, et ils donnaient de leur

et des vivres, RAYNAL, *Hist. phil.* VI, 6. Ces vivres consistaient en un gros pain de seigle, un petit fromage, un morceau de lard et deux ou trois livres de bœuf ; ma mère y avait ajouté une douzaine de pommes, MARMONTEL, *Mém.* I. Il [l'empereur] sentait bien qu'il ne pouvait ôter ni reprocher à ses soldats ce fruit de tant de travaux [butin qu'ils emportaient de Moscou dans des chariots] ; d'ailleurs les vivres cachaient le butin ; et lui qui ne pouvait pas donner aux siens les subsistances qu'il leur devait... SÉCUR, *Hist. de Nap.* IX, I. Quand l'armée passa ce fleuve [Vistule], elle reçut l'ordre de prendre, sans s'arrêter, pour vingt-cinq jours de vivres, mais de ne s'en servir qu'au delà du Niémen, *ib.* III, 2. || Couper les vivres, intercepter les approvisionnements d'une armée, d'une ville, etc. Memnon voulait qu'on leur disputât [aux Grecs] tous les passages, qu'on leur coupât les vivres, BOSS. *Hist.* III, 5. || Fig. Couper les vivres, supprimer l'envoi d'une pension alimentaire. || 3° En termes de marine, provision des choses nécessaires à la nourriture de l'équipage d'un navire ou des équipages d'une flotte. || Vivres de campagne, les vivres composés de viandes salées ou en daube, de légumes secs et de biscuit. || 4° Entreprise de la fourniture du pain et de la viande pour les armées. Faire fortune dans les vivres. L'administration des vivres Les vivres-pain. Les vivres-viande.

— HIST. XII^e s. Clere o de dete e d'el [d'autre chose] aurant e curt e lei, E tuit cil qui d'aumesne unt e vivre e conrei, *Th. le mart.* 62. || XIII^e s. L'enfant... doit avoir son vivre convenablement de son fié, *Ass. de Jér.* I, 264. Li creancier li doit livrer [au débiteur incarcéré] son vivre, BEAUM. I, 7. || XIV^e s. Car des vivres [ils] avoient plus qu'on n'aloit pensant, *Guescl.* 1928. || XV^e s. Allons, allons, on se doit aventurer pour son vivre, FROISS. II, II, 66. À la charge de tel portion de quint et vivre naturel [pension alimentaire], DU CANGE, *victus*. || XVI^e s. En toutes choses... la mutation est à craindre, la mutation des saisons, des vivres, des humeurs, MONT. I, 339.

— ETYM. *Vivre* 1.

† 3. VIVRE (vi-vr'), s. f. Terme de blason. Serpent tortueux.

— ETYM. Le même que *guivre* (voy. ce mot).

† VIVRÉ, ÊE (vi-vré, vrée), adj. Terme de blason. Se dit de pièces disposées comme la vivre, c'est-à-dire, formant une ligne tortueuse.

— ETYM. *Vivre* 3.

† 4. VIVRIER (vi-vri-é), s. m. Anciennement, employé des vivres ; fournisseur. Il y venait des commerçants, des financiers, des vivriers, mais polis, honnêtes, et de ceux qu'on distinguait dans leur métier, J. J. ROUSS. *Confess.* VII.

— ETYM. *Vivre* 2.

† 2. VIVRIER, IÈRE (vi-vri-é, ié-r'), adj. Terme des colonies. Qui produit les substances alimentaires. Cultures vivrières.

— ETYM. *Vivre* 2.

VIZIR (vi-zir), s. m. Nom des principaux officiers du conseil du Grand Seigneur. Les janissaires ont été souvent dangereux aux sultans ; mais il n'y a pas un exemple d'un seul vizir qui n'ait été aisément sacrifié sur un ordre de son maître, VOLT. *Russie*, II, 4. || Grand vizir ou vizir azem, le premier ministre de l'empire turc, qui, en recevant le sceau impérial pour marque de son emploi, est revêtu de tout le pouvoir de l'empereur et jouit d'une autorité presque absolue. Dans le gouvernement despotique, le pouvoir passe tout entier dans les mains de celui à qui on le confie ; le vizir est le despote lui-même, et chaque officier particulier est le vizir, MONTESQ. *Esp.* V, 16. La place de sultan est quelquefois la plus oisive de la terre, et celle du grand vizir la plus laborieuse ; il est à la fois connétable, chancelier et premier président, VOLT. *Mœurs*, 93. || Fig. et familièrement. C'est un vizir, un homme absolu, impérieux. Saint-Pierre appela les secrétaires d'État [sous le dernier règne] des vizirs, et leurs départemens des vizirats, ST-SIM. 484, 40. || On dit de même : il parle en vizir.

— ETYM. Arabe, *ouazir*, vizir, proprement porteur.

VIZIRAT (vi-zir-à) ou VIZIRIAT (vi-zir-à), s. m. Dignité, fonction de vizir ; durée de cette fonction. La politique de la cour ottomane parut toute changée dès les premiers jours de ce viziriat [de Jussuf], VOLT. *Ch. XII*, 6.... ainsi du grand viziriat : sans les confiscations, cette dignité produirait plus d'honneur que de fortune, *ib.* *Mœurs*, 458.

— REM. Le mot arabe étant *ouixarat*, M. Pihan dit que *virixiat* est tout à fait fautif

† VLAOU (vla-o). Terme de chasse. Ce que l'on crie pour la vue du sanglier, *Alman. du chasseur*.

† VLADIKKA (vla-di-ka), s. m. Chef chez les Monténégriens.

† VLAN (vlan), s. m. Mimologisme dont on se sert pour représenter une action subite, et particulièrement un coup donné avec la main. || On dit aussi vli, vlan, vli, vlan, taisez-vous, Lui dis-je, ou que je vous entende, BÉRANG. *Troisième mari*.

† VLAOO (vla-o-o), s. m. À la chasse, ce que l'on crie pour la vue du loup, *Alman. du chasseur*.

† VLI, VLAN (vli-ka-vlan), s. m. Voy. VLAN.

† VOCABLE (vo-ka-bl'), s. m. || 1° Terme de grammaire. Mot, partie intégrante d'un langage. || 2° Patronage, en parlant d'un saint. Il existe à Vienne, sous le vocable de saint Pierre, une église élevée sur la place d'une basilique des premiers siècles, LEBLANC, *Inscript. chrét. de la Gaule*, t. II, p. 143.

— HIST. XV^e s. Le vocable [proverbe] que on dit, que : à celui à qui il meschiet, chascun lui mes-offre, FROISS. II, II, 459. || XVI^e s. Vous dictes en votre monde que sac est vocable commun en toute langue, RAB. V, 45. Ignorant des frases et vocables qui servent aux choses plus communes, MONT. I, 103. Dieu par nature a constitué les vocables pour les choses, non les choses pour les vocables, BONIVARD, *Avis et devis des langues*, p. 55.

— ETYM. Provenç. *vocabale*; espagn. *vocablo*; ital. *vocabolo*; du latin *vocabulum*, de *vocare*, appeler (voy. VOIX).

VOCABULAIRE (vo-ka-bu-lé-r'), s. m. || 1° Synonyme de dictionnaire; en ce sens, il n'est plus guère usité. Je ne défendrai point l'Académie française par l'exemple vulgaire de celle della Crusca, qui employa près de quarante ans à son vocabulaire, dont à la fin elle a tiré beaucoup de gloire, et la langue italienne beaucoup de profit, PELLISSON, *Hist. Acad.* III. Abandonnez votre grammaire, Laissez votre vocabulaire, Vous n'en êtes qu'à l'a, b, c Depuis plus d'un lustre passé, MÉNAGE, *Requête des dict.* La France manque d'un bon vocabulaire; l'Espagne et l'Italie en ont; tous les mots y sont marqués avec leurs étymologies, leurs significations propres et figurées, avec des exemples tirés des meilleurs auteurs dans les différents styles, VOLT. *Lett. Guyot*, 7 août 1767. || 2° Aujourd'hui et plus particulièrement, liste de mots, communément dans l'ordre alphabétique, et accompagnés d'explications succinctes. || 3° Par extension, ensemble des mots qui appartiennent à une science, à un art. Le vocabulaire de la chimie, de la médecine. Dans un sujet totalement neuf, et dont par conséquent le vocabulaire n'existe pas encore, je suis forcé de m'en faire un, LEGRAND D'AUSSEY, *Instit. Mém. scienc. mor. et pol.* t. II, p. 564. || On dit à peu près dans le même sens : le vocabulaire d'un peuple, le nombre des mots dont il se sert. Le vocabulaire des Australiens est peu étendu. Resserrez le plus qu'il est possible le vocabulaire de l'enfant; c'est un très-grand inconvénient qu'il ait plus de mots que d'idées, J. J. ROUSS. *Ém.* I. S'il est vrai que le vocabulaire d'une nation puisse être considéré jusqu'à un certain point comme le tableau de ses connaissances et le miroir de son génie, ABEL RÉMUSAT, *Instit. Mém. inscr. et belles-lett.* t. VIII, p. 29. || 4° Adj. Qui appartient aux vocables. L'accent vocabulaire, l'accent que porte chaque mot.

— HIST. XVI^e s. Il n'y faut ne vocabulaire ne commentaire, NESPER. *Contes*, I.

— ETYM. Lat. *vocabularium*, de *vocabulum*, vocable.

VOCABULISTE (vo-ka-bu-li-st'), s. m. Terme peu usité. Auteur d'un vocabulaire.

VOCAL, ALE (vo-kal, ka-l'), adj. || 1° Qui sert à la production de la voix. Les organes vocaux. || 2° Qui s'énonce, qui s'exprime au moyen de la voix, par opposition à mental. || Oraison vocale, voy. ORAISON. || Il se dit aussi par opposition à écrit. Une preuve vocale mise par écrit n'est jamais qu'une preuve vocale, MONTESQ. *Esp.* XXVII, 44. || 3° Musique vocale, celle qui se chante, à la différence de musique instrumentale. Comme la musique vocale a précédé de beaucoup l'instrumentale, celle-ci a toujours reçu de l'autre ses tours de chant et sa mesure, J. J. ROUSS. *Lett. sur la mus. franç.* || Compositeur vocal, celui qui compose des morceaux de chant. La déclamation, l'exacte ponctuation des paroles doivent être le premier plan du compositeur vocal, GRÉTRY, *Méth. pour prél.* p. 83. || 4° S. m. et f. Dans quelques communautés, vocaux, vocales, ceux ou celles qui

ont droit de suffrage. Il me suffit, pour justifier mes confrères les docteurs [de la faculté de Paris], de raconter sans déguisement, et comme tout Paris l'a vu, l'histoire de leur signature... on peut bien assurer que les délibérations les plus solennelles n'ont guère été composées de tant de véritables vocaux, BOSS. *Signatures des docteurs*.

— HIST. XIV^e s. Voieul, de voieu, DU CANGE, *vocalis*. || XVI^e s. Il est des termes de trois vocalz [voyelles] lesquels sont de une syllabe, comme Dieu, lieu, feu, etc. FABRI, *Art de rhétor.* t. II, f° 6, dans LACURNE. Cette correction voyelle et auriculaire, devotieuse, tira droit à l'ame [à propos de l'effet produit sur un débauché par le nom de Marie], MONT. I, 345. Que la philosophie condamne hardiment au mal cette lascheté voyelle [les cris], in. III, 200.

— ETYM. Provenç. et espagn. *vocal*; portug. *vogal*; ital. *vocale*; du lat. *vocalis*, de vox, voix, feu, etc. FABRI, *Art de rhétor.* t. II, f° 6, dans LACURNE. Cette correction voyelle et auriculaire, devotieuse, tira droit à l'ame [à propos de l'effet produit sur un débauché par le nom de Marie], MONT. I, 345. Que la philosophie condamne hardiment au mal cette lascheté voyelle [les cris], in. III, 200.

— ETYM. Provenç. et espagn. *vocal*; portug. *vogal*; ital. *vocale*; du lat. *vocalis*, de vox, voix, feu, etc. FABRI, *Art de rhétor.* t. II, f° 6, dans LACURNE. Cette correction voyelle et auriculaire, devotieuse, tira droit à l'ame [à propos de l'effet produit sur un débauché par le nom de Marie], MONT. I, 345. Que la philosophie condamne hardiment au mal cette lascheté voyelle [les cris], in. III, 200.

— ETYM. Provenç. et espagn. *vocal*; portug. *vogal*; ital. *vocale*; du lat. *vocalis*, de vox, voix, feu, etc. FABRI, *Art de rhétor.* t. II, f° 6, dans LACURNE. Cette correction voyelle et auriculaire, devotieuse, tira droit à l'ame [à propos de l'effet produit sur un débauché par le nom de Marie], MONT. I, 345. Que la philosophie condamne hardiment au mal cette lascheté voyelle [les cris], in. III, 200.

— ETYM. Provenç. et espagn. *vocal*; portug. *vogal*; ital. *vocale*; du lat. *vocalis*, de vox, voix, feu, etc. FABRI, *Art de rhétor.* t. II, f° 6, dans LACURNE. Cette correction voyelle et auriculaire, devotieuse, tira droit à l'ame [à propos de l'effet produit sur un débauché par le nom de Marie], MONT. I, 345. Que la philosophie condamne hardiment au mal cette lascheté voyelle [les cris], in. III, 200.

† VOCALISATEUR, TRICE (vo-ka-li-za-teur, tris'), s. m. et f. Terme de musique. Celui, celle qui vocalise avec grâce et légèreté.

† VOCALISATION (vo-ka-li-za-sion; en vers, de six syllabes), s. f. || 1° Terme de musique. Action de vocaliser. La vocalisation de Mlle Patti... est dépourvue du moelleux que donne à l'organe humain des exercices patiemment exécutés, SCUDO, *la Musique en 1862*, p. 75. || 2° Terme de grammaire. Changement en voyelle. La vocalisation d'une consonne.

— ETYM. *Vocaliser*.

† VOCALISE (vo-ka-li-z'), s. f. Terme de musique. On nomme vocalises des leçons ou exercices de vocalisation, L. QUICHERAT, *Traité de musique*, p. 418. L'air de dona Anna non mi dir [dans Don Juan] est chargé de fadas vocalises, qui prouvent que les plus beaux génies sont obligés de payer un tribut aux caprices du mauvais goût, SCUDO, *Critique et littér. music.* 3^e éd. t. I, p. 221.

— ETYM. Voy. VOCALISER.

VOCALISER (vo-ka-li-zé), v. a. Terme de musique. Chanter sur une voyelle sans articuler des paroles et sans nommer les notes comme on fait quand on solfège; on a choisi les voyelles a, e, comme les plus favorables à l'émission de la voix, L. QUICHERAT, *Traité de mus.* p. 417 et 418. J'ai fait vocaliser à mon élève la troisième leçon de Bordogni. || Absolutement. Cette personne sait vocaliser.

— ETYM. *Vocal*.

† VOCALISME (vo-ka-li-sm'), s. m. Terme de grammaire. Théorie qui rend compte du rôle des voyelles et de leurs permutations, soit dans la formation et la dérivation des mots d'une même langue, soit dans la comparaison des langues appartenant à une même famille. || Système des voyelles d'une langue. || Ensemble des voyelles d'un mot.

† VOCALISTE (vo-ka-li-st'), s. m. et f. Synonyme de vocalisateur, vocalisatrice.

VOCATIF (vo-ka-tif), s. m. Terme de grammaire des langues qui ont des cas. Cas dont on se sert quand on s'adresse à quelqu'un. || En français, où il n'y a pas de cas, le vocatif est exprimé par la construction, le nom qui serait au vocatif en latin, répondant à un verbe à la seconde personne, sans en être le sujet. Malheureux, que fais-tu? Ô toi que j'implore, mon Dieu, mon sauveur.

— ETYM. Provenç. *vocatin*; espagn. et ital. *vocativo*; du lat. *vocativus*, de *vocare*, appeler (voy. VOYELLE). *Vocatif* se trouve au XV^e siècle dans le sens de qui s'appelle, putatif: Li maris peres vocatif, E. DESCH. *Poésies mss.* f° 568.

VOCATION (vo-ka-sion; en vers, de quatre syllabes), s. f. || 1° Action d'appeler, qui ne se dit qu'au figuré et en parlant des appels que Dieu fait à l'homme. Jésus-Christ n'a point voulu du témoignage des démons, ni de ceux qui n'avaient pas vocation, mais de Dieu et de Jean-Baptiste, PASC. *Pens.* XXIV, 23 bis, édit. HAVET. Il pose les fondements de son Église par la vocation de douze pêcheurs, BOSS. *Hist.* II, 6. C'est dans la vocation qui nous prévient et dans la persévérance finale qui nous couronne, que la bonté qui nous sauve paraît toute gratuite et toute pure, in. *Duch. d'Orléans*. Vocation peu sincère qu'ils [les auteurs de la réforme] attribuaient à Dieu, lorsqu'il appelait, à l'extérieur, ceux que, dans le fond, il avait exclus de sa grâce, les prédestinant au mal, m. *Var.* XIV. || Terme de l'Écriture. La vocation d'Abraham, le choix que Dieu fit de ce patriarche pour être le père des croyants. Les fausses divinités se multi-

pliaient : et c'est ce qui donna lieu à la vocation d'Abraham, BOSS. *Hist.* I, 2. || La vocation des gentils, la grâce que Dieu leur a faite en les appelant à la connaissance de l'Évangile. Il [Dieu] lui découvre [à saint Paul] le secret profond de la vocation des gentils, BOSS. *Hist.* II, 7. La vocation des gentils substitués à la place d'un peuple autrefois si chéri et si privilégié, ROLLIN, *Traité des Ét.* v, 2^e part. I, 1. || 2° Ordre extérieur de l'Église par lequel les évêques appellent au ministère ecclésiastique ceux qu'ils en jugent dignes. La vocation extérieure. Il ne suffit pas d'avoir la saine doctrine, et il faut outre cela de deux choses l'une : ou des miracles pour témoigner une vocation extraordinaire de Dieu, ou l'autorité des pasteurs qu'on avait trouvés eu charge, pour établir la vocation ordinaire et dans les formes, BOSS. *Var.* I, 28. || Il se dit dans le même sens chez les protestants. Les oppositions qu'il [Jurieu] a faites à la vocation de M. Basnage pour ministre ordinaire de cette ville [Rotterdam]... BAYLE, *Lett. à Minutoli*, 27 août 1694. || 3° Mouvement intérieur par lequel Dieu appelle une personne à quelque genre de vie. Il ne faut pas examiner si on a vocation pour sortir du monde, mais seulement si on a vocation pour y demeurer, PASC. *Lett. à Mlle de Roannez*, 9. Un état qui est établi de Dieu est de la vocation de Dieu, c'est-à-dire qu'il y en a plusieurs que Dieu destine à cet état, BOURDAL. *Pensées*, t. I, p. 77. C'est que rien n'a tant de rapport au salut que la vocation à un état, et que souvent c'est à l'état qu'est attachée toute l'affaire du salut, in. *Domin.* 1^{er} dim. après l'Épiph. *Devoir des pères envers leurs enfants*, p. 15. || Particulièrement. Mouvement intérieur par lequel on se sent porté à la vie religieuse. La princesse Bénédicte, la plus jeune des trois sœurs, fut la première immolée à ces intérêts de famille... malgré une vocation si peu régulière, la jeune abbesse devint un modèle de vertus, BOSS. *Anne de Gonz.* La peur de m'en repentir [d'être entrée au couvent] m'a fait passer par-dessus des mouvements que mille autres auraient appelés vocations, MAINTENON, *Lett. à l'abbé Gobelin*, 1676, t. II, p. 51, dans PUGENS. Si l'on ne le voyait de ses yeux, pourrait-on jamais s'imaginer l'étrange disproportion que le plus ou le moins de pièces de monnaie met entre les hommes? ce plus ou ce moins détermine à l'épée, à la robe ou à l'Église.

Il n'y a presque point d'autre vocation, LA BRUY. VI. Religieuse sans vocation, elle chercha un amusement convenable à son état, M^{me} de CAUVES, *Souvenirs*, p. 95, dans PUGENS. || 4° Un certain ordre des choses auquel on doit se conformer. La vocation de l'homme est d'être utile à ses semblables. Elle [Marie-Thérèse] suivit sa vocation; et jamais vie ne fut plus pure, FLÉCH. *Mar.-Thér.* On ne travaille que pour jouir; cette alternative de peine et de jouissance est notre véritable vocation, J. J. ROUSS. *Nel.* IV, 11. Les femmes n'ont d'autre vocation parmi nous que les devoirs domestiques, STALC. *Corinne*, XIV, 4. || 5° Inclination que l'on se sent pour un état. Une vocation contrariée. Il se sent de la vocation pour le commerce, pour le harreau. Un rien détermine souvent la vocation d'un écrivain, D'OLIVET, *Hist. Acad.* t. II, p. 450, dans PUGENS. Granville: Te souvient-il, mon cher, qu'autrefois dans la classe Tu te métais déjà de déclamation? Ton instinct t'y portait — Belrose: Dis ma vocation, c. DELAVIG. *Coméd.* I, 4. || 6° Disposition, talent. Il a une vocation décidée pour la peinture. La petite d'Heudicourt est jolie comme un ange; elle a été de son chef huit ou dix jours à la cour, toujours pendue au cou du roi; cette petite avait adouci les esprits par sa jolie présence : c'est la plus belle vocation pour plaire que vous ayez jamais vue; elle a cinq ans; elle sait mieux la cour que les vieux courtisans, sév. 4 déc. 1673.

— HIST. XIV^e s. Les vocations [appels en justice] et les citations, *Chron. de St-Denis*, t. II, f° 493, dans LACURNE. || XV^e s. Guillaume Erambourt doutant que le mary de sa fille ne s'aperceust de telles vocations [appels, signes], DU CANGE, *vocatio*. || XVI^e s. Jesus Christ, au commencement de sa prédication, n'a pas voulu faire ouverture aux gentils, mais a différencié leur vocation, CALV. *Instit.* 350. Mesme Jesus-Christ ne s'y est point ingéré soy-mesme, mais a obei à la vocation de son pere, in. *ib.* 455. Les peres en ceci ne peuvent mieux pourvoir, que d'aviser de quelle profession ils veulent que leurs enfants soyent, à fin d'accommoder les études à la vocation, LANOUE, 122. Ils font d'une telle profession [la guerre] (qui doit estre comme extraordinaire) une vocation perpetuelle,

chant. On a suivi la voie du carrosse. La voie des charrettes. || Fig. Laisser une chose en voie, la laisser sans la serrer. || On dit plus ordinairement : laisser une chose en vue. || 6° Terme d'astronomie. La Voie lactée, la Voie de lait, grande trace de lumière blanche et diffuse que l'on compare à une voie, à un chemin. La Voie lactée s'appelle populairement le Chemin de Saint-Jacques. N'étaient-ils pas excusables [les anciens] dans la pensée qu'ils ont eue pour la Voie de lait, quand, la faiblesse de leurs yeux n'ayant pas encore reçu le secours de l'artifice, ils ont attribué cette couleur à une plus grande solidité en cette partie du ciel qui renvoie la lumière avec plus de force? PASC. *Fragm. d'un Traité du vide*. Vous voyez cette blancheur qu'on appelle la Voie de lait; vous figureriez-vous bien ce que c'est? une infinité de petites étoiles invisibles aux yeux à cause de leur petitesse, et semées si près les unes des autres, qu'elles paraissent former une lueur continue, FONTEN. *Mond. 5^e soir*. Un être pensant qui habite dans une étoile de la Voie lactée... VOLT. *Diet. philos. Religion*. Selon Anaxagore, la Voie lactée était la réflexion des rayons du soleil, BAILLY, *Hist. astr.* p. 204. Aristote rangeait la Voie lactée, comme les comètes, au nombre des météores, id. *ib.* p. 245. Une lumière blanche, de figure irrégulière et à laquelle on a donné le nom de Voie lactée, entoure le ciel en forme de ceinture, LAPLACE, *Esp.* 1, 43. || 7° Voie d'une voiture, l'écartement des roues, mesuré sur le sol, du milieu des jantes d'une roue au milieu des jantes de l'autre roue. La voie des voitures d'Allemagne est plus étroite que celle des voitures de France. || Cette voiture à la voie, n'a pas la voie, ses roues ont, n'ont pas entre elles la distance réglée par les ordonnances ou par les usages. || Voie d'un pont militaire, la largeur comprise entre les poutres de guindage. || 8° Voie ferrée, chemin de fer. || La voie, l'espace compris entre les deux rails. || Voie de garage, voie située en dehors de la voie ferrée principale. || 9° La voie d'une scie, ouverture que fait transversalement la scie dans un morceau de bois, dans un bloc de pierre. || La voie d'une scie, l'écartement qu'ont entre elles les dents de la scie. || 10° Moyen de transport par lequel les personnes, les marchandises cheminent d'un lieu à un autre; mode de transport. Aller par la voie de terre, par la voie de mer. Faire tenir une lettre par la voie de la poste, des ballots par la voie du roulage. Envoyez-moi cela par la voie de M. un tel. Je m'en irai par la voie du messager. J'ai trouvé aujourd'hui une voie sûre dont j'ai profité pour vous envoyer mon petit journal, GENLIS, *Ad. et Th.* t. II, p. 427, dans POUGENS. || 11° Une voie de quelque chose, est ce qui peut être porté dans un seul voyage, ou d'une seule fois, par voiture ou autrement. À Paris la voie de bois était d'environ deux stères (1 stère 9 dixièmes). La voie de bois pesait moyennement 754 kilogrammes, COULOMB, *Instit. Mém. se. t.* II, p. 389. || Voie de charbon, sachée de charbon, telle qu'un homme peut la porter. La voie de charbon en contient douze boisseaux. || Voie de charbon de terre, quantité dont le volume est d'un mètre cube et le poids d'environ 4200 kilogrammes. || Voie de coke, 45 hectolitres, ou un mètre cube et demi. || Voie de plâtre, quantité de douze sacs, qui contiennent chacun deux boisseaux et demi. || La voie de pierre en est une charretée, qui en contient environ quinze pieds cubes. || Voie d'eau, nom donné à Paris à la quantité d'eau qu'un homme porte ordinairement dans ses deux seaux et qui est évaluée à 30 litres. || 12° Voie d'eau, ouverture accidentelle faite à la carène d'un navire, et par laquelle l'eau s'introduit dans ce bâtiment. Comme un calfat des vaisseaux qui ont des voies d'eau, VOLT. *Lett. à Cather.* II, 20 juill. 1770. Un marin, voyant l'eau gagner son vaisseau, n'oublie pas de faire chercher et boucher la voie, J. J. ROUSS. *Écon.* 3. || 13° Terme d'anatomie. Ensemble de conduits ou série d'organes que parcourt un fluide ou une matière quelconque dans l'économie animale. Les voies biliaires. Les voies urinaires. Les voies digestives. || Premières voies, l'estomac et les intestins. Secondes voies, les vaisseaux lactés. Troisièmes voies, les vaisseaux sanguins. || 14° Voie de calandre, se dit de huit tours que l'étoffe passe sous la calandre. || Donner une voie de chardon à une étoffe, la brosser avec des chardons, pour en tirer le poil. || 15° Fig. En termes de dévotion, le chemin pour le salut ou pour la perte de l'âme. La voie du paradis. Qu'il [Jésus] enseignerait aux hommes la voie parfaite, PASC. *Pens.* XVIII, 40, éd. HAVET.

Saint Paul a dit que ceux qui entreront dans la bonne voie, trouveront des troubles et des inquiétudes en grand nombre, id. *Lett. à Mlle de Roannez*, 6. C'est là ma dévotion [résignation à la Providence]... et, si j'étais digne de croire que j'ai une voie toute marquée, je dirais que c'est là la mienne, sév. 18 mai 1680. Il faut respecter ces chemins peu battus de la Trappe et des Camaldules, et croire que Dieu, qui prend les élus où il lui plaît, leur marque aussi les voies par où il veut les faire marcher, id. 15 sept. 1691. Sachez que la souveraine puissance vous est accordée d'en haut, afin que la vertu soit aidée, et que les voies du ciel soient élargies, BOSS. *Reine d'Anglet*. Je suis touché au vif quand je considère tant d'honnêtes gens que je chéris..., marcher dans la voie des ténements, id. 6^e *serm. pour une vêtue*, 1. Les routes par où on s'égare tiennent toujours au grand chemin; et, en considérant où l'égarément a commencé, on marche plus sûrement dans la droite voie, id. *Hist.* II, 9. Jésus-Christ est le médecin des âmes, et vous en êtes le corrompateur; il est leur voie, et vous êtes leur piège, MASS. *Pet. carême, Viees et vert. des gr.* Vous êtes dans la voie de mort et de perdition, id. *Carême, Évid. de la loi*. || La voie étroite, la voie du salut. Si jamais l'on peut dire que la voie du chrétien est étroite, c'est durant les persécutions, BOSS. *Reine d'Anglet*. || La voie large, le chemin de la perdition. || 16° En termes de l'Écriture, les lois, les desseins, les commandements de Dieu. || [le Seigneur] a fait connaître ses voies à Moïse, et ses volontés aux enfants d'Israël, SACT, *Bible, Psaumes*, CII, 7. J'ai gardé les voies du Seigneur, et je n'ai point commis d'infidélité contre mon Dieu, id. *ib.* Rois, II, 22, 22. Vous avez aujourd'hui choisi le Seigneur, afin qu'il soit votre Dieu, afin que vous marchiez dans ses voies, id. *ib.* *Deutéron.* XXVI, 17. Préparez la voie du Seigneur, rendez droits ses sentiers, id. *ib.* *Év. selon St Matthieu*, 3. Elle [la mère de M. de Montausier] employa ses premiers soins à lui apprendre les principes d'une fausse religion [le protestantisme]; égaré dès qu'il entra dans les voies de Dieu, nourri depuis par les maîtres mêmes de l'erreur, FLÉCH. *Duc de Montausier*. Que vos miséricordes sont infinies, ô mon Dieu, s'écrie-t-elle [une âme fidèle] avec le prophète... vous avez suivi de près toutes mes voies, MASS. *Avent, Bonh. des justes*. || Moyens dont Dieu se sert pour conduire les choses humaines. Faisons taire la raison humaine; entrons dans les voies de Dieu, BOSS. 1^{er} *sermon, Quinquagés.* 1. Je ne connais pas les voies secrètes que Dieu a tenues, BOURDAL. *Carême*, 1, *Prédestin.* 382. Les voies de Dieu sur nous sont pleines d'équité et de sagesse, MASS. *Carême, Tiéd.* 2. L'ermite soutint toujours qu'on ne connaissait pas les voies de la Providence, et que les hommes avaient tort de juger d'un tout dont ils n'apercevaient que la plus petite partie, VOLT. *Zadig*, 20. || Terme de mystique. Voies intérieures, moyens de parvenir à la perfection. || 17° Terme de l'Écriture. La voie, les voies des hommes, leur conduite morale. La sagesse de l'homme habile est de bien comprendre sa voie; l'imprudence des insensés est toujours errante, SACT, *Bible, Prov. de Salom.* XIV, 8. Les yeux de Dieu sont sur les voies des hommes, et il considère toutes leurs démarches, id. *ib.* *Job*, XXIV, 21. Il marcha dans les voies des rois d'Israël, comme la maison d'Achab, id. *ib.* *Rois*, IV, 8, 16. Je te jugerai selon tes voies, et tu sauras que je suis le Seigneur, BOSS. 2^e *sermon, Impénit.* 2. Comme les peuples marchaient chacun en sa voie, id. *Hist.* I, 3. Ô mon Dieu! vous avez vu ses voies; vous l'avez rappelé, lorsqu'il était éloigné, MASS. *Or. fun. Conti.* || L'impie s'est égaré dans ses voies, il a suivi son sens réprouvé. Je t'ai ramenée des extrémités de la terre, des lieux les plus éloignés, des voies détournées où tu te perdis, abandonnée à ton propre sens, BOSS. *Anne de Gonz.* || Toute chair avait corrompu sa voie, les hommes s'étaient abandonnés à toute sorte de crimes. Tous les états ont corrompu leur voie, MASS. *Carême, Vocat.* || 18° Fig. Moyen dont on se sert. Souffrez qu'un chevalier vous venge par les armes; La voie en est plus sûre, CORN. *Cid*, III, 2. À lui rendre service elle m'ouvre une voie, id. *Sertor.* II, 5. Ne faites rien par la voie de la violence, SACT, *Bible, Ecclésiastique*, X, 6. Des biens gagnés par une voie illégitime, PASC. *Prov. VIII*. Vous ne prenez pas les voies naturelles pour faire croire un point de fait, id. *ib.* XVIII. Croyez-vous que les rois puissent employer d'abord la violence pour soutenir leurs

prétentions, sans avoir tenté toutes les voies de douceur et d'humanité? FÉN. *Tél.* XXIII. L'ambition, dont les voies sont toujours longues et pénibles, MASS. *Pet. carême, Purificat.* Toutes les voies furent bonnes pour parvenir à l'empire, MONTESQ. *Rom.* 24. Si vous ne trouvez pas une voie, vous qui habitez la superbe ville de Paris, comment voulez-vous que j'en trouve, moi qui suis chez les antipodes, dans un désert entouré de précipices? VOLT. *Lett. d'Argental*, 1^{er} avr. 1772. Il ne me paraît de vrai dans tout cela [dispute sur les forces vives, sur la moindre action] que l'ancien axiome, que la nature agit toujours par les voies les plus simples; encore cette maxime demande-t-elle beaucoup d'explications, id. *Mél. litt. à M. König*. Celui qui m'a offensé par faiblesse retrouvera toujours une voie pour rentrer dans mon cœur; un coquin n'en trouvera jamais, id. *Lett. en vers et en prose*, 57. Ce nouveau contrat servit d'hypothèque à un emprunt de 42 millions de livres en rentes viagères à dix pour cent, et par voie de loterie, RAYNAL, *Hist. phil.* IV, 27. On commença à prévoir qu'un génie ardent, inquiet, accoutumé aux voies courtes, n'attendrait pas huit mois [à Witepski], quand il sentait son but à sa portée [Moscou], ségura, *Hist. de Nap.* V, 4. || Être dans la bonne voie, employer les moyens convenables. || Être dans la bonne voie, signifie aussi se conduire bien. On est sûr d'être dans la bonne voie, dès qu'on a choisi celle que le monde condamne, MASS. *Panégyr. St Louis*. || Préparer la voie, les voies, lever les premiers obstacles. Je veux par ce récit vous préparer la voie, CORN. *le Ment.* III, 2. Ce qu'il y avait de plus beau dans cette loi [des Hébreux], c'est qu'elle préparait la voie à une loi plus auguste, BOSS. *Hist.* II, 3. Voilà comme on prêche la réforme; c'est ainsi qu'on met en pièces le christianisme, et qu'on prépare la voie à l'Antechrist, id. *Var.* XV, 421. Nous l'avons bien servi [l'abbé de Prades], le marquis d'Argens et moi, en préparant les voies; c'est, je crois, la seule fois que j'ai été habile, VOLT. *Lett. Mme Denis*, 19 août 1752. || Tenter la voie, faire le premier essai. || Être en voie d'accommodement, de s'accommoder, en voie de faire quelque chose, y travailler, s'y disposer, être en train de, prêt à... || 19° Terme de jurisprudence. Voies de droit, recours à la justice dans les formes légales. || Voie de droit, moyen indiqué par la loi pour l'exercice d'un droit ou pour l'exécution d'un acte. || Voie de fait, au singulier, tout acte par lequel on s'empare violemment d'une chose sur laquelle on n'a pas de droit reconnu. Comme un usurpateur qui, par violence et par voie de fait, se rendrait maître d'un héritage, BOURDAL. *Exhort. Charité envers les pauvres*, I, p. 9. || Voies de fait, au pluriel, actes de violence, duel, mauvais traitements. Le régent défendit les voies de fait au duc de Richelieu ou au comte de Bavière, qui, ayant eu ensemble quelques paroles vives, avaient pris un rendez-vous, DUCLOS, *Œuv.* t. V, p. 223. || Par voie parlée, en forme exécutoire. || 20° Terme d'administration et de finances. Voies et moyens, les revenus de tout genre dont l'État dispose. || 21° Terme de chimie. Manière de faire quelques opérations. || Voie sèche, nom des procédés qui consistent à traiter les corps par le feu. || Voie humide, nom des procédés qui consistent à traiter les corps par l'eau ou par quelque autre liquide. || 22° Claire voie, voyez CLAIRES-VOIES, qui est le mode d'écrire aujourd'hui usité. Que ce soit un bonnet mince à claire voie, J. J. ROUSS. *Ém.* II.

— HIST. XI^e S. Entre en sa veie, si s'est acheminé, *Ch. de Rol.* XXVI. Tant chevalcherent e veies e chemins, *ib.* XXX. || XII^e S. De haute honor sui en voie, Quant en tele [dame] ai mon cuer mis, *Couci*, p. 120. De maint ennui [j'] ai puis esté servis, Et eschapez de perilleuse voie, *ib.* p. 124. || XIII^e S. Li jours que ele dut sa voie avoir emprise, *Berte*, VI. Car je n'ai sa voie, s'ele ne m'est monstree, *ib.* XLVI. En la voie [il] la met, à Dieu l'a commandée, *ib.* Car Diex maint desvoyé bien à voie ramaine, *ib.* L. Il m'enseigne la voie [le chemin], *ib.* LIII. Diex, fait-ele en son cuer, tenez m' [moi] en droite voie, *ib.* CVI. Si s'en vont la voie ferrée, Et tant ont le chemin tenu... *Ren.* 5741. Mès s'il vos plect, hiax amis chiers, Un petit avant maugeroie; Il a jusqu'à la cort grant voie, *ib.* 27794. Va ta voie, set il, bricon, *ib.* t. III, p. 48. Et nous vous ferons voie à nos brans acérés; Qui nous encontrerons moult iert mal asenés, *Ch. d'Ant.* VIII, 435. C'est mal [mal] de destorber cians qui sont en voie de bien fere, BEAUM. XXV, 25. Et par ce que noz avons dit du cheval loué pour fere une certaine voie *ib.* XXXVIII, 6. Il ont des voies de lor droit

est encore novice et n'a que le voile blanc. La petite du Janet ne me quitta point; elle a le voile blanc depuis trois jours; c'est un prodige de ferveur et de vocation, sév. 5 janv. 1680. Le sacré pontife vous attend avec ce voile mystérieux que vous demandez; enveloppez-vous dans ce voile, vivez cachée à vous-même aussi bien qu'à tout le monde, BOSS. *la Vallière*. N'est-ce pas aller bien vite que de donner le voile au bout de deux mois? MAINTENON, *Lett. à Mme de la Vieville*, 5 nov. 1705. Ce jour même, elle prit le voile noir, dernière cérémonie de sa consécration à la vie religieuse, RICCOBONI, *Œuv.* t. II, p. 74, dans POUGENS. Le voile, comme la mort, nous plonge dans l'oubli, *id.* t. IV, p. 209. || Prendre le voile, entrer au noviciat, prendre le voile que portent les novices. || 5° Par extension, l'étoffe dont se font les voiles des religieuses à quelque usage qu'on l'emploie. Un habit de voile. Manteau de voile. || 6° Grand rideau. Lorsqu'il se reposait sur moi de tout l'État, Que mon ordre au palais assemblait le sénat, Et que derrière un voile, invisible et présente, J'étais de ce grand corps l'âme toute-puissante, RAC. *Brit.* I, 4. Venez, derrière un voile écoutant leurs discours, De vos propres clartés me prêter le secours, *id.* *Esth.* II, 8. Permettez un moment que ce voile vous couvre, *id.* *Athal.* V, 4. || Voile du temple, voile d'étoffe précieuse suspendu, dans le temple de Jérusalem, à deux colonnes; il séparait le sanctuaire ou saint des saints, dans lequel était l'arche, d'avec le reste de l'enceinte, nommée le saint. || 7° Fig. Ce qui est comparé à un voile jeté sur la personne. Je ne sais, ma fille, comment vous pouvez dire que votre humeur est un nuage qui cache l'amitié que vous avez pour moi; si cela était dans les temps passés, vous avez bien levé ce voile depuis plusieurs années, sév. 473. Jetant, comme Moïse, un voile de douceur et de tempérance sur l'éclat de sa personne et de sa dignité, MASS. *Panegy.* St Louis. Elle enveloppait tout cela d'un voile de pudeur infiniment aimable, VOLT. *l'Ingénu*, 5. Le voile de la mort se répand sur sa vue, *id.* *Henr.* VIII. Un voile sombre de tristesse et de consternation a couvert son visage, J. J. ROUSS. *Hél.* I, 65. || Poétiquement. Les voiles de la nuit, les ténèbres de la nuit. Le feu des étoiles commence à pâlir; La nuit dans ses voiles court s'ensevelir, BERNIS, *Poés. div. Descrip. poét. mat.* Et la nuit dans son voile humide Dérobe tes bords à mes yeux, BÉRANG. *M. Stuart*. || 8° Fig. Apparence, prétexte, dont on se sert pour tenir une chose cachée. Henriette entre nous est un amusement, Un voile ingénieux, un prétexte, mon frère, À couvrir d'autres feux dont je sais le mystère, MOL. *Femm. sav.* II, 3. Ce pécheur, cette pécheresse, pour éviter de se cacher, tâche plutôt de cacher son crime sous le voile de la vertu, BOSS. *Sermans, Intégr. de la pénit.* 2. Ces âmes artificieuses, qui, sous le voile d'une dévotion apparente, cachent, ou le venin d'une doctrine corrompue, ou le dérèglement d'une conduite criminelle, BOURDAL. *Dom. in. 7^e din. après la Pentec. Sur l'hyprocrisie*, p. 51. Je ne viens point, armé d'un indigne artifice, D'un voile d'équité couvrir mon injustice, RAC. *Andr.* IV, 5. Elles [les insinuations dangereuses de l'adulation] se couvrent du voile du bien public, MASS. *Pet. carême, Œuvres*. || 9° Fig. Ce qui nous dérobe la connaissance de quelque chose. Il faut lever le voile, et faire voir à toute la France l'emportement de quinze ou seize religieuses, PATRU, *Plaid.* 10. Il [Dieu] est demeuré caché sous le voile de la nature qui nous le couvre, jusques à l'incarnation; et, quand il a fallu qu'il ait paru, s'est encore plus caché en se couvrant de l'humanité, PASC. *Lett. à Mlle de Roannez*, 2. Toutes choses couvrent quelque mystère; toutes choses sont des voiles qui couvrent Dieu, *id.* *ib.* Je sens de la pitié et de l'horreur pour eux [les Juifs], et je prie Dieu avec l'Eglise qu'il leur ôte le voile qui les empêche de voir que Jésus-Christ est venu, sév. 26 juin 1689. On voit clair au travers de mes paroles, et je ne veux mettre aucun voile au devant des sentiments que j'ai pour vous, *id.* à *Mme de Grignan*, 24 avr. 1671. Jésus-Christ même se voyait contraint [parmi les protestants anglais] de chercher d'autres voiles et d'autres ténèbres que ces voiles et ces ténèbres mystiques dont il se couvre volontairement dans l'eucharistie, BOSS. *Reine d'Angleterre*. Il [M. de Lamignon] leva les voiles qui couvraient ce mystère d'iniquité, FLÉCH. *Lamignon*. Quand sera le voile arraché Qui sur tout l'univers jette une nuit si sombre? RAC. *Esth.* II, 9. Aux faiblesses d'autrui loin

d'être inexorable, Toujours d'un voile favorable Tu t'efforces de les couvrir, *id.* *Cantiq. spirit.* I. Le voile est déchiré, je m'étais mal connu, VOLT. *Adél. du Guescl.* V, 2. Je meurs; le voile tombe; un nouveau jour m'éclaire, *id.* *Alz.* V, 7. Le temps peut lever bien des voiles, J. J. ROUSS. *Conf.* VI. Il y a plus de deux mille ans que Socrate, étendant un voile au-dessus de nos têtes, avait prononcé que rien de ce qui se passait au delà du voile ne nous importait, RAYNAL, *Hist. phil.* XIX, 14. Son péché [de l'homme] s'étend comme un voile entre lui et l'univers, CHATEAUB. *Génie*, I, III, 3. || Jeter un voile sur, tirer un voile sur, cacher, condamner à l'oubli. Il faut tirer le voile sur ces premiers temps, MASS. *Mystères, Ferveur*. Mon ami, me dit-il, nous l'avons aimé vous et moi; ne pensons qu'à cela; jetons un voile sur tout le reste, MARMONTEL, *Mém.* VII. Oui, libre enfin, que le monde respire; Sur le passé jetons un voile épais, BÉRANG. *Sainte All.* || Jeter, mettre un voile sur, suspendre l'action de. Il y a des cas où il faut mettre pour un moment un voile sur la liberté, MONTESQ. *Esp.* XII, 19. || 10° Terme de musique. Pièce d'étoffe que l'on jette quelquefois sur les peaux des timbales, pour diminuer la sonorité de l'instrument. || 11° Terme de botanique. Membrane très-mince qui, dans la jeunesse, unit les bords du chapeau des champignons avec le stipe, et se déchire par l'effet de la croissance. || 13° Terme d'anatomie. Voile du palais, cloison musculo-membraneuse, à peu près quadrilatère, dont le bord supérieur est fixé au bord de la voûte palatine, et dont l'inférieur, libre et flottant au-dessus de la base de la langue, présente dans sa partie moyenne un prolongement appelé luette; ses bords latéraux se continuent avec la langue et le pharynx par deux replis de chaque côté, que l'on nomme ses piliers. On l'appelle aussi septum staphylin, parce qu'il sépare la bouche du pharynx. || 12° Terme de peinture. Prendre au voile, prendre le trait, calquer un tableau à l'aide d'un voile de soie noire, FERNET, 1757.

— HIST. XII^e s. À la fois siet la tristece, et ambret par un veil de dolor tote la bone œvre ke la pense [la pensée] avoit commenciet par bone entencion, *Job*, p. 445. || XV^e s. Mais au dessoubz [de la taille] faut faire voile, Depuis les reins jusques au pied, Du cul de robe qui leur chiet [tombe, aux femmes] Contreval comme uns fons de cuve, e. DESCH. *Poésies mss.* f° 491. Le voile du temple fut fendu en deux parties depuis le sommet jusques au bas, *Perceforest*, t. VI, f° 423. || XVI^e s. Le voile ou bannière sacrée en la quelle estoient les images des dieux, *AMYOT, Démétr.* 13. Pensant mettre sur sa teste certaines voiles qu'en quelques lieux on appelle le psautier, H. EST. *Apol. pour Hérod.* ch. 21. Hal monsieur le legat, vous estes descouvert, le voile est levé, il n'y a plus de charmes qui nous empêchent de veoir clair, *Sat. Mém. Disc. de d'Aubray*.

— ETYM. Prov. *vel*; esp. et it. *velo*; portug. *veo*; du latin, *velum*, que l'on rattache au sanscr. *var*, couvrir, d'où le grec *ἐλ-υτρον* (voy. ÉLYTRE).

2. VOILE (voi-l'), s. f. || 1° Assemblage de laizes ou de portions de laizes de toile ou autres tissus, que l'on attache aux vergues des mâts pour prendre, recevoir le vent. Le vent enfle nos voiles. Ses trois vaisseaux en rade avaient mis voile bas, CORN. *Pomp.* II, 2. Poursuivie par ses implacables ennemis, elle n'avait ni assez de vents ni assez de voiles pour favoriser sa fuite précipitée, BOSS. *Reine d'Angleterre*. Déjà dans les vaisseaux la voile se déploie, RAC. *Iphig.* III, 3. Son ouvrage contient deux déterminations difficiles et importantes, l'une de la situation la plus avantageuse de la voile par rapport au vent et à la route, l'autre... FONT. *Renau*. Un vaisseau qui a le vent contraire plie ses voiles, BRISSON, *Traité de phys.* t. I, p. 83. Les voiles des Taïtiens sont composées de nattes étendues sur un carré de roseaux, dont un dos angles est arrondi, BOUGAINV. *Foy.* t. II, p. 92. Nous fûmes forcés de faire porter à nos bâtiments toute la voile que les mâts et le côté des frégates pouvaient supporter, afin de moins dériver, LA PÉROUSE, *Voy.* t. III, p. 80, dans POUGENS. On perd d'abord de vue le corps du bâtiment [qui s'éloigne de la terre], puis ses basses voiles, puis le haut de ses mâts, et enfin il disparaît entièrement, BIOT, *Inst. Mém. Acad. scienc.* t. III, p. LXXV. || Voile latine, voile d'une figure triangulaire. || Voile d'eau, voile attachée assez bas pour traîner dans l'eau. || Voiles d'étai, voiles attachées sans vergue aux étais. || Grand voile, voile enverguée sur la grand'vergue d'un navire gréé à traits carrés. || Fausse voile, voile aurique dans les

bâtiments carrés. On dit surtout : fausse voile d'éta. de hune. || Être fin de voile, se dit d'un navire bon voilier. || Régler ses voiles, proportionner ses voiles au vent. || Faire de la voile, augmenter sa voilure; faire petite voile, la diminuer. Lorsque nous fûmes enfin atteints par la brise, nous fîmes de la voile, pour nous écarter de la côte, LAPÉROUSE, *Voy.* t. III, p. 180. Nous naviguâmes avec plus de précaution, faisant petites voiles la nuit, *id.* t. II, p. 298. || Mettre les voiles au vent, mettre un navire à la voile, et, absolument, mettre à la voile, partir du port, de la rade, commencer à naviguer. || Être à la voile, naviguer actuellement. La flotte, qui était à la voile par un temps admirable, sév. 478. Le roi d'Angleterre est à la voile du 17, et arrivé en Irlande le 19, *id.* 23 mars 1689. || Sous voile, en naviguant actuellement. Ma campagne, qui sera de près de quatre ans, pendant laquelle nous aurons été au moins trente-huit mois sous voile, ce qui est peut-être sans exemple parmi les navigateurs, LA PÉROUSE, *Voy.* t. IV, p. 194. || Faire voile, naviguer. J'ai d'Ithaque en ces lieux fait voile en diligence, MOL. *Princ. d'Él.* I, 4. Il fit voile pour revenir en Crète, FÉN. *Tél.* V. Il [Alexandre] nomma pour amiral Néarque, qui de tous les officiers fut le seul qui osa se charger de cette commission [naviguer de l'Indus au golfe Persique], extrêmement dangereuse, parce qu'il s'agissait de faire voile sur une mer absolument inconnue, ROLLIN, *Hist. anc. Œuv.* t. VI, p. 544. || Faire force de voiles, forcer de voiles, mettre toutes voiles dehors, déployer toutes ses voiles pour marcher plus vite. Je fis ruer, toutes voiles dehors, sur la terre avec de petits vents de l'ouest, LA PÉROUSE, *Voy.* t. II, p. 142. || Fig. Mettre toutes les voiles au vent, aller à voiles et à rames, faire tous ses efforts. Il y va à voiles et à rames. || Diminuer de voiles, rétrécir la surface donnée au vent. Ce plan dicté par les circonstances... ne me permit pas de diminuer de voiles pour attendre environ cent cinquante pirogues qui se détachèrent de la côte, LA PÉROUSE, *Voy.* t. II, p. 112. || Fig. Caler la voile dans quelque affaire, rabattre de ses prétentions. || À pleines voiles, à voiles déployées, se dit d'un navire dont toutes les voiles sont gonflées par le vent et qui marche sous cette impulsion. Le vent que Neptune faisait souffler les fit entrer à pleines voiles dans une rade, FÉN. *Tél.* IX. Le bruit que faisaient les gens de dou Alvar, était causé par la vue d'un gros vaisseau qui venait fondre sur nous à voiles déployées, LESAGE, *Diabl. boit.* 45. || Fig. Quand la faveur à pleines voiles, Toujours compagne de vos pas... MALH. IV, 5. Quand le sujet porte l'auteur [Corneille], il vogue à pleines voiles; mais, quand l'auteur porte le sujet... alors tous ses efforts sont inutiles, VOLT. *Comm. Corn. Rem. Othon. Préface*. || Fig. À pleines voiles, de tout cœur. Si je ne tremblais point toujours sous la main de la Providence, je goûterais à pleines voiles les plaisirs de l'espérance, sév. 12 août 1685. Une réconciliation... que je souhaitais pour la satisfaction et la consolation du père, et en vérité pour l'honneur du fils, et pour pouvoir l'estimer à pleines voiles, *id.* 20 août 1676. || Fig. On lui a proposé cette affaire, il y a donné à pleines voiles, de tout son cœur. || Voguer à pleines voiles, voguer avec un vent fort et favorable. || Fig. Voguer à pleines voiles, avoir la fortune favorable. || Fig. Mettre voile au vent, s'esquiver, s'enfuir. ah ! ma sœur la mutine, Vous traitez donc ainsi l'amour à la sourdine, Tête à tête de nuit, et vous faites complot De mettre voile au vent tous deux sans dire mot? TH. CORN. *D. Bertr. de Cigarel*, V, 6. || 2° Par synecdoque de la partie pour le tout. Navire, vaisseau. Cette obscure clarté qui tombe des étoiles, Enfin avec le flux nous fit voir trente voiles, CORN. *Cid.* IV, 3. Après ces longs préparatifs, l'armée, forte d'environ cent mille hommes, se rassembla au port d'Aulide; et près de douze cents voiles la transportèrent sur les rives de la Troade, BARTHÉL. *Anach. Introd.* part. I. C'est de là qu'il observait au loin les voiles espagnoles dont il craignait l'approche, RAYNAL, *Hist. phil.* XII, 40. Ce tourbillon sombre et rapide, Qui roule une voile en ses plis, V. NUGO, *Feuilles d'automne*, 9. || 3° Terme de charpentier. Surfaces de voiles, sorte d'assemblage de planchers, dans lequel les poutrelles sont taillées en dessous de manière qu'elles forment une surface courbe. || 4° Terme de zoologie. Voile déployée, roulée, espèces de coquilles du genre trombe. || Voile latine, espèce de poule. || 5° Train de bois de construction sur la Meuse.

n'allait et venait par le monde que pour se montrer, que pour dire : voyez-moi ; elle ne vivait que pour cela, MARIVAUX, *Marianne*, 7^e part. Nous savons que du fond d'un puits très-profond l'on voit les étoiles en plein jour, BUFF. *Hist. min. Introd.* t. VIII, p. 257. Qui est-ce qui a vu Dieu ? c'est Raphaël, c'est le Guide ; qui est-ce qui a vu Moïse ? c'est Michel-Ange, DIDER. *Pensées sur la peint. Œuv.* t. XV, p. 229, dans POUGENS. Si, pendant une belle nuit et dans un lieu dont l'horizon soit à découvert, on suit avec attention le spectacle du ciel, on le voit changer à chaque instant, LAPLACE, *Exp.* 1, 4. L'heureuse invention du télescope... en nous faisant voir les étoiles au moment même où le soleil est le plus élevé, *ib.* || Comme je vous vois, se dit pour affirmer qu'on a très-réellement et très-bien vu quelque objet. Élise : Vous avez vu le diable. — Folidor : Oui, comme je vous vois, LEGRAND, *L'Amour diable*, sc. 6. || Voir des chandelles, voy. CHANDELLE. || Je le vois d'ici, se dit quand une personne se représente vivement quelqu'un ou quelque chose qui est hors de sa présence. Nous avons ri aux larmes de votre madame de la Charce et de Philis, sa fille aînée, âgée de trente-neuf ans ; je la vois d'ici, sév. 215. || Dans un sens analogue. Votre lettre m'apprend que vous êtes en Italie ; je suis étonné de vous y voir. Vous serez étonné de voir si loin [au fond de l'Espagne] un homme qui prend si peu de plaisir à courre, et qui avait tant de hâte de se rapprocher de vous, voir. *Lett.* 39. || Fig. Le chien ne perd pas l'objet de sa poursuite ; il voit, de l'odorat, tous les détours du labyrinthe, toutes les fausses routes où on a voulu l'égarer, BUFF. *Chien*. || Absolument. Voir distinctement, confusément. Voir clair. Voir double. Voir mal. Il ne voit goutte. Je vois de loin, j'atteins de même, LA FONT. *Fabl.* IV, 19. Un astrologue un jour se laissa choir au fond d'un puits ; on lui dit : pauvre bête, Tandis qu'à peine à tes pieds tu peux voir, Penses-tu lire au-dessus de ta tête ? *ib.* II, 13. Ni le désir de voir, ni celui d'être vu. Ne me font visiter une cour inconnue, *ib.* *Psyché*, II, p. 196. Mes yeux ne voyaient plus, je ne pouvais parler ; je sentis tout mon corps et transir et brûler, RAC. *Phèdre*, I, 3. Auras-tu donc toujours des yeux pour ne point voir, Peuple ingrat ? *ib.* *Athal.* I, 4. Quand on ne veut point voir, madame, on ne voit point, FAGAN, *Rendez-vous*, sc. 5. Quand il [l'aveugle de Cheselden] commença à voir, les objets lui parurent toucher la surface extérieure de son œil ; la raison en est sensible, CONDIL. *Traité sens.* III, 5. Voir, c'est avoir ; allons courir, BÉRANG. *Bohémiens*. || En cet emploi, il se construit avec y. Il n'y voit pas. Il n'y voit goutte. || Ne pas voir comme les autres, avoir une particularité dans la vision. || Fig. Je ne vois pas comme les autres hommes ; il y a longtemps qu'on me l'a reproché, J. J. ROUSS. *Émile*, Préf. || Fig. Voir de loin, voir bien loin, avoir de la pénétration, de la prévoyance. || Fig. Il ne faut pas voir de si loin, il ne faut pas tant s'inquiéter de l'avenir. Peut-être que ce projet changera, il ne faut point voir de si loin, sév. 578. || Fig. Il ne voit pas plus loin que son nez, que le bout de son nez, il est sans prévoyance, sans intelligence. || Fig. Voir de bon œil, de mauvais œil, voir d'un autre œil, voir des mêmes yeux, voy. œil, n° 4. || Fig. Il a vu la mort de près, il a été sur le point de périr. J'ai vu de près le Styx, j'ai vu les Éuménides, CHAULIEU, *Au marquis de la Fare*. || 2° Il se dit par rapport à l'action ou à l'état d'une personne, d'une chose. Je l'ai vue [Mme la Palatine] dans la faction, je l'ai vue dans le cabinet, et je lui ai trouvé partout également de la sincérité, RETZ, *Mém.* t. I, liv. II, p. 304, dans POUGENS. Un philosophe vous dira en vain que vous devez être rassasiés d'années et de jours, et que vous avez assez vu les saisons se renouveler et le monde rouler autour de vous, boss. *le Tellier*. Elle que j'avais vue si attentive pendant que je rendais le même devoir à sa mère, *ib.* *Duch. d'Orl.* Il me semble que je vois encore tomber cette fleur [un fils de Louis XIV mort dans l'enfance], *ib.* *Mar-Thér.* Elle avait plus d'envie de le voir saint qu'elle n'avait de joie de le voir maître du monde, FLÉCH. *Hist. de Théodose*, III, 50. J'ai vu mon père mort et nos murs embrasés ; j'ai vu trancher les jours de ma famille entière, Et mon époux sanglant traîné sur la poussière, RAC. *Andr.* III, 6. || Fig. Et, résigné à la Providence, il vit sans inquiétude frémir à l'entour les flots irrités, boss. *le Tellier*. || En cet emploi, voir est quelquefois suivi d'un

verbe actif avec le sens passif ; par exemple : j'ai vu tirer un coup de feu par cette fenêtre ; ce qui peut s'interpréter ainsi : j'ai vu qu'un coup de feu a été tiré par cette fenêtre. Que l'on voie ébranler par la fureur de l'onde Les fondements du monde, RACAN, *Ps.* XLV. Ton bonheur n'est couvert que d'un peu de nuage, Et tu n'as rien perdu pour le voir différer, CORN. *Cid*, II, 3. L'autre [Jules César], tout débonnaire, au milieu du sénat, A vu trancher ses jours par un assassinat, *ib.* *Cinna*, II, 4. || Voir quelque chose à quelqu'un, voir qu'il a cette chose. J'ai pitié de vous voir la confusion que vous avez, MOL. *Festin*, I, 3. Quoique tu sois dans un équipage bien différent de celui que je te vis à Bruxelles, HAMILT. *Gram.* 5. || À côté de : je l'ai vu faire cela, on dit aussi : je lui ai vu faire cela. Une certaine scène d'une petite comédie que je leur ai vu essayer, MOLÈRE, *Sicilien*, 3. Là on lui verra mépriser l'Allemagne conjurée... boss. *Louis de Bourbon*. Ce ris dédaigneux qu'excitent les personnes simples, lorsqu'on leur voit croire des choses impossibles, *ib.* *Anne de Gonz.* On leur voyait [aux solitaires de la Thébaïde] multiplier leurs oraisons, inclinations ou génuflexions jusqu'à cent fois, jusqu'à deux cents fois, et même beaucoup plus souvent pendant le jour, *ib.* *Ét. d'orais.* VI, 40. || L'aime ; mais enfin cette veuve inhumaine N'a payé jusqu'ici son amour que de haine ; Et chaque jour encore on lui voit tout tenter Pour fléchir sa captive ou pour l'épouvanter, RAC. *Andr.* I, 4. || Se voir quelque objet, voir à soi, voir que l'on a cet objet. Je me vois un amant qui, sans se rebuter, Applique tous ses soins à me persécuter, MOL. *D. Garcie*, IV, 8. || Familièrement et par menace. Faites cela, et vous verrez, c'est-à-dire vous verrez que je vous en ferai repentir. || Fig. Voir venir quelqu'un, pénétrer ses desseins. || Voir venir quelqu'un, signifie aussi attendre ses ouvertures. Voyons le venir, et jouons serré, BEAUMARCH. *Mar. de Fig.* III, 5. || Absolument. Voir venir, laisser les choses se faire pour se décider en conséquence. Toutes les mesures de précaution sont prises, il faut voir venir. || Familièrement, comme par défi. Je voudrais bien voir cela. C'est ce qu'il faudra voir. Nous verrons bien. Voyons s'il osera. Il vous a sans doute contenté ; j'aurais bien voulu voir qu'il ne l'eût point fait, reprit avec impatience mon financier, MARIVAUX, *Paysan parvenu*, 6^e partie. || Familièrement. Je voudrais bien vous voir à ma place, je voudrais bien vous y voir, se dit, quand on est dans une position embarrassante, à quelqu'un qui nous donne de vains conseils. || Ironiquement, il fait beau voir, il ferait beau voir, c'est, ce serait un spectacle ridicule. Il fait beau vous voir, à votre âge, vous amuser à ces bagatelles-là. || 3° En un sens étendu, être témoin, soit qu'on voie de ses yeux, soit qu'on ne fasse qu'entendre parler. Je sais que de Néarque il doit voir le supplice, CORN. *Poly.* III, 3. Vous verrez dans une seule vie toutes les extrémités des choses humaines, la félicité sans bornes aussi bien que les misères... boss. *Reine d'Angleterre*. Avant lui [Louis XIV], la France presque sans vaisseaux tenait en vain aux deux mers ; maintenant on les voit couvertes, depuis le levant jusqu'au couchant, de nos flottes victorieuses, *ib.* *Mar-Thér.* Je vis une affliction sans mesure [chez le roi et la reine après la mort d'un enfant] ; mais je vis aussi des deux côtés la foi également victorieuse ; je vis le sacrifice agréable de l'âme humiliée sous la main de Dieu... *ib.* Avec cette prodigieuse compréhension de tout le détail et du plan universel de la guerre, on le voit toujours attentif à ce qui survient, *ib.* *Louis de Bourbon*. Le voyez-vous, ce conquérant, avec quelle rapidité il s'élève de l'Occident comme par bonds et ne touche pas à terre ? *ib.* À quatre attaques différentes, on vit tout ce qu'on peut soutenir et entreprendre à la guerre, *ib.* Ces trois grands hommes [Judas, Jonathas et Simon Machabée] virent les rois de Syrie et tous les peuples voisins conjurés contre eux, et ce qui était le plus déplorable, ils virent à diverses fois ceux de Juda même armés contre leur patrie et contre Jérusalem, *ib.* *Hist.* II, 5. C'a été dans notre siècle un grand spectacle d'être dans le même temps et dans les mêmes campagnes ces deux hommes [Condé et Tur-une]... tantôt à la tête de corps séparés, tantôt unis... *ib.* *Louis de Bourbon*. Ô paroles qu'on voyait sortir de l'abondance d'un cœur qui se sent au-dessus de tout, paroles que la mort présente et Dieu, plus présent encore, ont consacrées, *ib.* *Duch. d'Orl.* Nous avons vu toute la

race royale presque éteinte... le roi, qui avait passé d'une minorité orageuse au règne le plus glorieux... retomber de cette gloire dans des malheurs presque supérieurs à ses anciennes prospérités, MASS. *Or. fun. Louis le Grand*. Ce prince [Louis XIV] ... qui vit un si long cours de prospérité finir par des disgrâces, *ib.* *Or. fun. Madame*. Vous me verrez, sinon tel que je suis, au moins tel que je me vois moi-même, J. J. ROUSS. *Ém.* IV. || Être beau à voir, se dit de gens ou d'objets qui méritent d'être vus. Nous étions beaux à voir autour d'un bol en feu, Buvant sa flamme, c. DELAVIGNE, *Enfants d'Édouard*, II, 3. || Je ne le verrai pas, nous ne le verrons pas, je serai mort, nous serons morts quand cela arrivera. || Que vois-je ? se dit dans le style oratoire et poétique pour se représenter vivement quelque chose. Que vois-je durant ce temps [l'agonie de le Tellier] ? des enfants percés de douleur... que vois-je encore ? une femme forte, pleine d'aumônes et de bonnes œuvres... boss. *le Tellier*. Les objets qu'il [Lamotte] parcourt ne sont liés que par des que vois-je et que vois-je encore ? c'est une galerie de tableaux, et, qui pis est, de tableaux mal peints, MARMONTEL, *Œuv.* t. IX, p. 38. || Que vois-je ? Qu'est-ce que vous ? Sert aussi à exprimer la surprise. Que vois-je ? mon rival et Trufaldin ensemble ! MOL. *l'Ét.* II, 8. Ô heureuse Idoménée ! s'écria-t-il encore, que vois-je ! quels malheurs évités ! quelle douce paix au dedans ! FÉN. *Tél.* IX. Vertu de mes ancêtres ! qu'est-ce que je vois ? un homme ici ! c. DELAV. *le Cons. rapport.* II, 4. || On dit dans le même sens : Qu'ai-je vu ? Rodrigue apercevant la chaîne : Qu'ai-je vu ? c. DELAV. *la Fille du Cid*, II, 9. || On n'a jamais vu pareille chose, une pareille chose, on n'a jamais rien vu de pareil, cela n'est jamais arrivé, n'a jamais été. On ne voit guère Les hommes en ce siècle accueillir la misère, FIR. *Métrom.* V, 4. || Vit-on jamais rien d'égal ? se dit par indignation, par étonnement, par admiration. || On dit de même : Qui vit jamais rien de si extraordinaire ? Voyez l'insolence ! Voyez quelle insolence ! Voyez la langue ! MOL. *Tart.* I, 4. || Vois, voyez, se dit aussi pour attirer l'attention. Mais voyez donc ce morveux, comme il est joli ! BEAUMARCH. *Mar. de Fig.* II, 6. || Voir se dit d'un temps qu'on aperçoit à une date plus ou moins prochaine. Comme M. de Grignan doit être parti pour l'assemblée, nous commencerons à voir le jour de votre départ, sév. 21 oct. 1676. || J'ai vu le temps que l'on faisait... dans un temps dont j'ai été témoin, l'on faisait... || J'ai vu que, j'ai vu le temps où. Mais on ne parle plus qu'on fasse de romans ; j'ai vu que notre peuple en était idolâtre, CORN. *la Gal. du Pal.* I, 6. J'ai vu que les procès ne donnaient point de peine ; Six écus en gagnaient une demi-douzaine, RAC. *Plaid.* I, 8. || Je vis l'heure que... je vis le moment où une chose allait se faire, peu s'en fallut. Je vis l'heure avant hier au soir que M. le cardinal lui en ferait donner [des coups de bâton à Beautru], RETZ, II, 447. J'ai vu l'heure que le parler allait vous siffler, BARON, *Homme à bonnes fortunes*, IV, 6. || 4° Voir le jour, voir qu'il est jour. Brinon, mon ami, lui dis-je avec un grand soupir, ferme le rideau [du lit], je suis indigne de voir le jour, HAMILT. *Gram.* 3. || Poétiquement et fig. Voir le jour, la lumière, l'astre qui nous éclaire, être en vie. Tu vois le jour, Cinna ; mais ceux dont tu le tiens... CORN. *Cinna*, V, 4. Il voit l'astre qui vous éclaire, RAC. *Esth.* II, 3. Bientôt de Jézabel la fille meurtrière, Instruite que Joas voit encor la lumière... *ib.* *Athal.* IV, 3. Je reçus et je vis le jour que je respire, Sans que père ni mère ait daigné me sourire, *ib.* *Iph.* II, 4. Il n'est pas digne de voir le jour, il a fait quelque action infâme, il n'est pas digne de vivre. || En parlant des ouvrages de l'esprit, être publié. La censure a empêché cet écrit de voir le jour. || 5° Regarder avec attention. Voyez ce tableau. Ce spectacle mérite d'être vu. Voir un objet au microscope. Voyez comme elle frappe cette poitrine innocente, comme elle se reproche les moindres péchés, comme elle abaisse cette tête auguste devant laquelle s'incline l'univers, boss. *Mar-Thér.* Voyez si mes regards sont d'un juge sévère, RAC. *Andr.* III, 7. Voyez que les femmes du peuple portent des habits de soie, et qu'il n'y a plus de maisons neuves sans de grands trumeaux de glace, D'ARGENSON, *Mém. Bibl. élév.* t. V, p. 368. || Ironiquement, voyez un peu. Voyez un peu l'habile homme, avec son benêt d'Aristote, MOL. *Méd. malgré lui*, I, 4. || Voyons, sorte d'exclamation par

laquelle on prie ou enjoint. Voyons, soyez plus raisonnable. || Familièrement. Voyez-vous, vois-tu, se disent sans ajouter au sens et seulement pour attirer l'attention. Vois-tu bien, tu ne me persuaderas pas. Voyez-vous, madame, le silence m'est mortel | **BARON, Homm. à Bonn. fort. 1, 4.** J'y ai fait tant de corrections [au *Triumvirat*]... voyez-vous, je cherche par un travail assidu à mériter vos bontés, **VOLT. Lett. d'Argental, 18 avr. 1764.** Ah! ouichel on ne l'aura [un ruban], vois-tu, qu'avec ma vie, **BEAUMARCH. Mar. de Fig. 1, 7.** || Familièrement. Il faut voir comme je l'ai rembaré, comme je l'ai relevé, je n'ai pas manqué à le rembarer, à le relever. || Il faut voir..., espèce de refrain que plusieurs femmes de la cour mettaient au commencement de tout ce qu'elles disent, de **CAILLIÈRES, 1690.** || 6° Observer avec précision. S'il y a peu d'hommes qui sachent voir un fait avec toutes ses circonstances, il y en a moins encore qui sachent voir les opinions telles qu'elles sont, **CONDIL. Hist. anc. III, 2.** On n'a pas communément bien vu quand on n'a pas tout vu, **SENNEBIER, Ess. art d'observ. t. 1, p. 230,** dans **POUGENS.** || Absolument. Il avait été si longtemps à ne faire que voir qu'il n'avait pas eu le loisir de songer tant à deviner; mais on doit convenir qu'il n'y a pas moins de sagacité d'esprit à bien voir en cette matière qu'à deviner, **FONT. Méry.** Tout le monde ne sait pas voir; on prend pour l'objet entier la première face que le hasard nous en a présentée, **id. Dodart.** L'art de voir, cet art si utile, si universel, n'est pas commun; je renvoie aux mémoires sur les insectes et à l'histoire des polypes tous ceux qui n'en possèdent pas les règles, **BONNET, Contempl. nat. Œuv. t. VIII, p. 269.** Dans un siècle où l'on cherchait, où l'on commençait à voir, Descartes vit mal la nature, parce qu'il voulut la voir seul, parce qu'il voulut la voir tout entière, **BAILLY, Hist. astr. mod. t. II, p. 201.** || 7° Remarquer, faire des observations en lisant. Où avez-vous vu ce passage? Voyez combien, dans Euripide, le caractère de Polynice devient intéressant par celui d'Étéocle son frère; et, dans Sophocle, le caractère d'Électre par celui de Chrysothémis sa sœur, **BARTHÉL. Anach. ch. 71.** || Voyez, se dit pour indiquer un renvoi. Voyez ci-dessous. Voyez la note ci-contre. Ce philosophe, trop injuste ennemi de la monarchie, qui, chargé, dans un dictionnaire de morale, de l'article citoyen, voulait le réduire à ces deux mots : Citoyen, voyez république, **VALEMB. Élog. Fab. de St-P. note 8.** || Voir se dit à l'infinitif dans un sens analogue. Voir sur cette matière tel auteur. || 8° Voir une femme, avoir avec elle un commerce charnel. [Louis XI] conçut tant de chagrin de la mort de son premier fils Joachim, qu'il fit vœu de ne plus voir d'autre femme que la reine, et l'on prétend qu'il a gardé ce vœu, **DUCLOS, Œuv. t. III, p. 349.** || 9° Dominer, en parlant de quelque hauteur d'où on aperçoit un objet inférieur. Cette hauteur voit la place. Chargé de m'emparer d'une hauteur voisine Qui voit le camp romain, le serre et le domine, **B. SAURIN, Spartac. IV, 1.** || Cette hauteur voit tel ouvrage à revers, de cette hauteur on voit l'ouvrage et on peut le battre par derrière. || Absolument. Avoir vue sur. Cette maison voit sur un jardin, sur la rue. || 10° Dans le langage élevé et poétique, il se dit des choses qui sont témoins de. Ce prince victorieux triomphait dans Babylone, dont il fit la plus grande ville, la plus forte et la plus belle que le soleil eût jamais vue, **BOSS. Hist. II, 4.** Mais le jour fatal était venu : c'était le dixième d'août, qui avait déjà vu brûler le temple de Salomon, **id. ib. II, 8.** Je tomberai comme une fleur Qui n'a vu qu'une aurore, **RAC. Esth. I, 6.** J'ai visité l'Élide, et, laissant le Ténare, Passé jusqu'à la mer qui vit tomber Icare, **id. Phèdre, I, 1.** Beaux arbres, qui m'avez vu naître, Bientôt vous me verrez mourir! **CHAUSS. Louanges de la vie champ. 1710.** Ce port d'Aigues-Mortes, devenu aujourd'hui une plage inutile, vit partir la flotte la plus nombreuse et la mieux pourvue qui ait jamais vogué sur les mers, **VOLT. Panég. St Louis.** L'Europe vit avec étonnement des flottes russes pénétrer du fond de la mer Baltique auprès des Dardanelles, et brûler les flottes turques vers Smyrne, **id. Frag. sur l'Hist. 22.** || Fig. Cette mer a vu bien des naufrages, il y a eu bien des naufrages sur cette mer. || 11° Voir quelqu'un, lui faire une visite. || Sous l'ancienne monarchie, on disait : il n'a point encore vu le roi depuis son retour, il ne s'est pas présenté devant le roi depuis son retour. Il a vu le roi dans son cabi-

net, il a eu une audience particulière du roi. || Aller voir quelqu'un, aller chez lui pour lui rendre visite. Cet empereur... Qu'on n'alla jamais voir sans revenir heureux, **BOIL. Épt. I.** || En ce sens, un aveugle même dirait : j'irai vous voir. || Voir ses juges, les solliciter. On va chez les présidents, chez les conseillers; en trois jours on voit vingt-deux juges; on crie, on fait du bruit, **SÉV. 631.** Avez-vous eu le soin de voir mon secrétaire? Allez lui demander si je sais votre affaire, **RAC. Plaid. II, 10.** || Voir un malade, lui donner des soins en qualité de médecin. De plus j'ai été à Ruel voir un malade, **MOL. Am. méd. II, 3.** Allez voir vos malades, et me laissez en repos, **HAUTEROUCHE, Crisp. méd. II, 1.** || On dit la même chose d'un directeur ou d'un confesseur qui, pour le spirituel, donne des soins à un malade. || 12° Fréquenter. Voir bonne compagnie. Aucune des femmes que je vois ne me fait oublier que je ne vous vois pas, **MAINTEN. Lett. à Mme de Ventadour, 6 juill. 1712.** Depuis cinq ans entiers chaque jour je la vois, Et crois toujours la voir pour la première fois, **RAC. Bérén. II, 2.** Tout jeune que j'étais, ce maréchal [Tourville] me voyait, **ST-SIM. 7, 92.** Ces curiosités passagères ne sont pas si glorieuses pour lui que l'assiduité constante de ceux qui voulaient véritablement le voir, et non pas seulement l'avoir vu, **FONTEN. Malebranche.** J'ai assez vu la plupart des Mécènes et des grands pour n'avoir point à m'en louer, et assez peu pour n'avoir point à m'en plaindre, **D'ALEMB. Œuv. t. III, p. 103.** || Ce n'est pas un homme à voir, ce n'est pas une femme à voir, c'est un homme, une femme de mauvaise réputation qu'il ne faut pas fréquenter. || Je ne le vois pas, je ne le vois plus, j'ai rompu avec lui. || Ne voir personne, vivre dans la retraite. || Ne voir personne, se dit d'un homme qui ne reçoit pas, qui a défendu sa porte. || On dit dans le même sens : il est malade, on ne le voit pas, on ne le verra pas aujourd'hui, personne ne peut le voir. Eh bien! mon oncle est-il en état d'être vu? — Ah! monsieur, depuis hier il est encore déchu, **REGNARD, le Légat. I, 2.** || Personne ne peut le voir, se dit aussi d'un prisonnier. || 13° Voir en songe, imaginer en dormant. Ce fut un songe admirable [qui fit la conversion de la princesse palatine], de ceux que Dieu même fait venir du ciel par le ministère des anges, dont les images sont si nettes et si démêlées, où l'on voit je ne sais quoi de céleste, **BOSS. Anne de Gonz. 14°** S'informer. Voyez s'il est chez lui. Je vais voir s'il est revenu. || Familièrement. Allez voir si j'y suis, se dit à une personne, ordinairement inférieure, dont on se débarrasse. Taisez-vous, péronnelle; Rentrez; et là dedans allez voir si j'y suis, **REGNARD, le Distr. I, 4.** || 15° Apprécier par quelque un des sens. Voyez si ce vin est bon. Voyons si cet instrument est d'accord. Il faut voir si cela n'est pas trop chaud. Voyez si c'est la même odeur. || 16° Éprouver, essayer. Voyez si cet habit vous va bien. Voyez si vous pourriez résoudre ce problème. Je m'en vais voir si ces mains toutes-puissantes [Dieu] me seront favorables ou rigoureuses, **BOSS. Ann. de Gonz.** Voyons si, par mes soins sur le trône élevé, il osera trahir l'amour qui l'a sauvé, **RAC. Bajaz. IV, 4.** || Nous allons voir, nous allons essayer. Argante : Tous leurs discours seront inutiles. — Scapin : à part : Nous allons voir, **MOL. Scapin, I, 6.** Lisette : L'apprivoiser, monsieur? vous perdez votre temps. — Le chevalier : Nous allons voir; suis-moi, **REGNARD, le Distr. I, 7.** || 17° Inspecter avec autorité. Qu'avez-vous à voir dans ma maison? Dans ces misères-là je n'ai plus rien à voir, Et je sais là-dessus tout ce qu'on peut savoir, **GRESSER, le Méch. V, 8.** || Fig. N'avoir rien à voir, avec un nom de chose pour sujet, n'avoir rien de commun avec. La fade galanterie n'a certainement rien à voir dans cette pièce, **VOLT. Lett. Thibouville, 22 févr. 1773.** || Absolument. Allez voir aux ouvriers. Voyez à la dépense. || 18° Mettre de l'attention, de l'application à examiner une chose. Il faudra voir ce qu'il y a à faire là dedans. Cette affaire a été vue par d'habiles gens. Le rapporteur n'a pas encore vu mon procès. Mettez-vous en ma place, et voyez ce que je puis faire, **MOL. L'Av. IV, 1.** || Ceel est à voir, il faut l'examiner, le vérifier. || Je verrai, nous verrons, il faut voir, se disent lorsqu'on prend un délai pour se décider dans une affaire. Mme de Lyonne m'a dit : je verrai; je parlerai, du ton dont on dit le contraire, **MAINTENON, Lett. à Mme de Chantalou, 28 avril 1666.** On avait promis à cet officier la croix de Saint-Louis et un avancement

le cardinal lui dit brusquement qu'on verrait, **DUCLOS, Œuv. t. VI, p. 126.** Il ne répondit à l'exposé qu'elle lui fit de sa situation et de celle de sa fille, que par de durs monosyllabes : je verrai... nous verrons... avec le temps... **BERNARD. DE ST-P. Paul et Virginie.** || Voir que, veiller à ce que (avec le subjonctif). C'est à vous de voir qu'il ne lui manque rien. Toutefois voyez que, sans y songer, vous n'avez donné peut-être à sa délicatesse quelque raison particulière de craindre votre éloignement, **J. J. ROUSS. Lett. à M. le comte de B. 26 janv. 1765.** Je vous conjure de voir que cet argent soit employé selon sa destination, **id. Lett. à d'Ivernois, 29 janv. 1768.** || On dit dans le même sens : voir à. Voyez à nous faire souper, à nous loger. Parlons à votre femme, et voyons à la rendre favorable... **MOL. Femm. sav. II, 4.** || On dit encore : voir de. Surtout, madame, voyez de tirer ce profit de votre dommage, que la fortune, qui vous a surprise, vous trouve mieux préparée à l'avenir, **MALH. Lettres, I, 11.** Parlons à cœur ouvert, et voyons d'arrêter... **MOL. Més. II, 1.** En attendant que je sache mieux sur quoi compter, voyez de cacheter plus soigneusement vos lettres, et je verrai de mon côté de m'ouvrir avec vos correspondants une communication directe, **J. J. ROUSS. Lett. à d'Ivernois, 31 mars 1766.** || 19° Acquérir des connaissances par les voyages ou la fréquentation des hommes. Voir beaucoup de pays. Il a vu toutes les cours de l'Europe. Il n'a pas vu le monde. De telles gens il est beaucoup qui prendraient Vaugirard pour Rome, Et qui, caquetant au plus dru, Parlent de tout et n'ont rien vu, **LA FONT. Fabl. IV, 7.** J'ai tout vu, tout fait, tout usé, **BEAUMARCH. Mar. de Fig. V, 3.** || Absolument. Qui-conque ne voit guère, N'a guère à dire aussi, **LA FONT. Fabl. IX, 2.** Quiconque a beaucoup vu Peut avoir beaucoup retenu, **id. ib. I, 8.** || Ce soldat n'a pas encore vu le feu, il n'a pas encore assisté à des combats contre l'ennemi. || Fig. Voir du pays, voy. PAYS, n° 1. || Nous en avons vu bien d'autres, cela ne nous étonne pas, nous nous défendrons bien. Monsieur [Ch. de Sévigné] se vante d'un rhumatisme, quand il n'est pas devant moi; car ma présence l'embarrasse, et, comme nous en avons bien vu d'autres ensemble, il ne se plaint qu'à demi, **SÉV. 321.** || N'avoir rien vu que par le trou d'une bouteille, voy. BOUTEILLE. || 20° Il se dit de Dieu. Dieu voit le fond des cœurs. La postérité les verra [les actions de Lamoignon] quand... cependant Dieu les voit, et il en est lui-même la récompense, **FLECH. Lamoignon.** || Absolument. Dieu voit, les anges voient, Dieu connaît, les anges connaissent. || Il se dit aussi de la vue que les bienheureux ont de Dieu. La béatitude consiste à voir Dieu. Les bienheureux voient Dieu face à face, dans toute la majesté de sa gloire. Qui considérera que le visage du prince fait toute la curiosité du courtisan, qu'il s'occupe et se remplit pendant toute sa vie de le voir et d'en être vu, comprendra un peu comment voir Dieu peut faire toute la gloire et tout le bonheur des saints, **LA BRUY. VIII.** || 21° Fig. Voir des yeux de l'esprit. Comme je ne vois pas dans le fond de son cœur, **CORN. Sertor. III, 2.** C'est contre cette autorité [celle de l'Église] que les libertins se révoltent avec un air de mépris; mais qu'ont-ils vu ces rares génies, qu'ont-ils vu plus que les autres...? **BOSS. Anne de Gonz.** Nous voyons ces vérités éternelles toujours les mêmes, et nous les voyons être devant [avant] nous, **id. Connaiss. IV, 5.** Ce qui se fait par un abrégé où l'on voit, comme d'un coup d'œil, tout l'ordre des temps, **id. Hist. Dessein général.** Il est indubitable que ce n'est pas en soi-même ni pour soi-même que l'esprit voit l'existence des choses, mais qu'il dépend en cela de quelque autre chose, **MALEBB. Rech. vérité, III, II, 5.** Tacite, qui abrégait tout, parce qu'il voyait tout, **MONTESS. Esp. XXX, 2.** || Voir tout en Dieu, expression du système de Malebranche : nos perceptions ne peuvent être causées par les objets; elles ne viennent pas de nous-mêmes; il faut donc que ce soit Dieu qui nous les donne; or Dieu est le lieu des esprits, et les esprits subsistent en lui; donc c'est en lui que nous avons nos idées, et que nous voyons toutes choses. Quand même ces mots : sentir et voir tout en Dieu formeraient en nous une idée distincte, je demande ce que nous y gagnerions, et en quoi nous serions plus savants qu'auparavant, **VOLT. Traité métaph. 3.** || 22° Comprendre, s'apercevoir. Vois mieux ce que tu dis, quand tu parles ainsi, **CORN. Sertor. I, 4.** Si un soldat à l'armée, ou un gentilhomme à

la cour, se trouve en état de perdre son honneur ou sa fortune s'il n'accepte pas un duel, je ne vois pas que l'on puisse condamner celui qui le reçoit pour se défendre, *PASC. Prov. VII*. Quand je vois que toutes les entreprises sont inutiles contre sa personne, *BOSS. Reine d'Angleterre*. Quand ils [les riches] verront que dans un moment leur gloire passera à leur nom, leurs titres à leurs tombeaux... *Id. le Tellier*. Je vois que rien n'échappe à votre prévoyance, *RAC. Bajaz. II, 4*. Je vois ce que jamais je n'ai voulu penser, *Id. Iphig. II, 5*. Il est impossible, me dit-on, que la matière pense; je ne vois pas cette impossibilité, *VOLT. Traité métaph. 5*. Vous l'homme en Mahomet, conçois par quel degré Tu fais monter au ciel ton fantôme adoré, *Id. Mahom. 1, 4*. || Absolument. Voir clair dans une affaire. || 23° Juger, apprécier. Il est facile de voir que cela est faux. Qui, c'est à vous de voir si, par des nœuds si doux, Madame, vous voulez m'attacher tout à vous, *MOL. Mis. V, 2*. Parmi les difficultés que ses intérêts [de Condé] apportaient au traité des Pyrénées, écoutez quels furent ses ordres, et voyez si jamais un particulier traita si noblement ses intérêts, *BOSS. Louis de Bourbon*. Pensez-ils [les esprits forts] avoir mieux vu les difficultés à cause qu'ils y succombent, et que les autres qui les ont vus les ont méprisées? *Id. Anne de Gonz. Elle [l'âme] ne voit plus qu'avec mépris les erreurs qui l'avaient autrefois si tristement abusée, MASS. Carême, Inconst. C'est ainsi qu'il [Alexandre] fit ses conquêtes : voyons comment il les conserva, MONTESQ. Esp. X, 44*. Après avoir satisfait aux objections, voyons les raisons qui peuvent servir de preuves à notre explication, *RUFF. Hist. anim. IV*. Ce qu'elle ne voyait pas en mal, elle le voyait en ridicule, et son ami Margency n'était pas excepté, *J. J. rouss. Conf. X*. Ce grand observateur Linneus est, à mon gré, le seul avec Ludwig qui ait vu jusqu'ici la botanique en naturaliste et en philosophe, *Id. Ib. XII*. Voilà du moins comme je vois la chose, *D'ALEMBERT, Lett. à Voltaire, 2 juill. 1770*. || Ne voir rien à, ne pouvoir rien juger, déterminer dans. Vous ne verrez rien à votre destinée que lorsque votre famille sera toute ensemble, *SÉV. 25 août 1680*. || Voir tout en beau, se faire une idée riante, heureuse des choses qui se présentent. || Voir noir, avoir de fâcheux pressentiments. Voilà ce que le cœur me dit; et mon cœur voit souvent noir, et rarement faux, *GALIANI, Corresp. 2 févr. 1771*. || Voir tout par ses yeux, ne s'en rapporter qu'à soi. Et qui, seul, sans ministre, à l'exemple des dieux, Soutiens tout par toi-même et vois tout par tes yeux, *BOIL. Disc. au roi*. Une étendue de connaissances qui fait que le prince voit tout par ses yeux, *LA BRUY. X*. || Ne voir que par les yeux de quelqu'un, avoir une pleine confiance en ses paroles. Le prince faible et ignorant ne verra que par les yeux d'un favori passionné, ou d'un ministre flatteur, inquiet et ambitieux, *RÉN. Tél. XXI*. || Absolument. Il voit juste, il voit faux, il voit mal, il voit bien dans cette affaire. Souvent il voit mal, il se prévient, *RICCOBONI, Euv. t. VI, p. 430*, dans *POUGENS*. Mais, avant tout, il faudrait bien voir, je veux dire, voir sans préjugés, et voilà ce qui est difficile, surtout aux souverains, *CONDILL. Traité des syst. 15*. || À voir, si l'on juge, si l'on réfléchit sur. À voir la manière dont il est vêtu, on le croirait dans la misère. Que croira-t-on de vous, à voir ce que vous faites? *RAC. Andr. III, 4*. || 24° Fig. Ne voir que... faire tout céder à une considération. Ne considérez point si j'aime ou si l'on m'aime; En matière d'honneur ne voyez que vous-même, *CORN. Agés. II, 5*. Il enlève Dina, et ne voit plus que sa passion, *MASS. Carême, Enf. prod.* Mon époux, inflexible en sa fidélité, N'a vu que son devoir, et n'a point hésité, *VOLT. Orphel. III, 3*. N'espérant plus de victoire entière, il [Napoléon] se résolut à une retraite précipitée; depuis ce moment, il ne vit plus que Paris, de même qu'en partant de Paris il n'avait eu en vue que Moscou, *SÉV. Hist. de Nap. IX, 5*. || 25° Terme de pratique. Assigner pour voir dire et ordonner... pour être présent quand on dira, quand on ordonnera. || 26° Familièrement. Pour voir, pour exemple, pour faire comprendre. Maître Jacques: Elle est faite... elle est faite comme une cassette. — Le commissaire: Cela s'entend; mais dépeignez-la un peu, pour voir, *MOL. l'Av. V, 2*. Colombine: Oh! je ne m'y fie plus. — Arlequin: Si fait, si fait, fiez-vous-y pour voir, *MARIV. Surpr. de l'amour, III, 4*. || Faites donc pour voir, se dit à celui qu'on défie. Ayez recours, pour voir, à tous les

détours des amants, *MOL. G. Dand. I, 6*. Je voudrais bien, pour voir, que vous ne le trouviez pas bon! *REGNARD, Sérén. 8*. || 27° Faire voir, montrer. Il fit voir sa blessure au chirurgien. La foi, qui pénètre jusqu'aux cieux, nous la [la reine] fait voir aujourd'hui dans cette bienheureuse compagnie, *BOSS. Mar.-Thér.* Il suffit de lui faire voir en éloignement [à un jeune prince] le trône où il doit être assis, *FLECH. Duc de Mont. II* [Pluton] a peur que ce dieu [Neptune]... D'un coup de son trident ne... Et par le centre ouvert de la terre ébranlée Ne fasse voir du Styx la rive désolée, *BOIL. Longin, Subl. ch. VII*. Abner: De quel crime un enfant peut-il être capable? — Mathan: Le ciel nous le fait voir un poignard à la main: Le ciel est juste et sage et ne fait rien en vain, *RAC. Athal. II, 5*. || Faire voir, faire visiter. Il faudrait aussi voir ou faire voir M. de Bic, qui est le meilleur homme du monde, *RAC. Lett. à Boileau, 30 mai 1693*. || Faire connaître, démontrer. Je veux dans un seul maître déplorer toutes les calamités du genre humain, et dans une seule mort faire voir la mort et le néant de toutes les grandeurs humaines, *BOSS. Duch. d'Orléans*. Dieu fait voir aux rois, en leur retirant sa puissance, que toute leur grandeur est empruntée, *Id. Reine d'Angleterre*. || Par menace. Je lui ferai bien voir à qui il se joue, à qui il a affaire, je lui ferai bien connaître, je lui apprendrai bien... Et, pour prendre un époux, Je vous ferai bien voir que c'est à votre père Qu'il vous faut obéir, non pas à votre mère, *MOL. Femm. sav. V, 2*. || 28° Laisser voir, montrer de manière qu'on entrevoie. Il m'a laissé voir qu'il ne serait pas éloigné de terminer cette affaire. Il a laissé voir ses ressentiments. Je te laisse trop voir mes honteuses douleurs, *RAC. Phèdre, I, 3*. Alors elle appréhenda de laisser voir son trouble, *RÉN. Tél. I*. || Laisser regarder. C'était la marraine d'un roi, Dont elle créait les ministres, Braves gens, soumis à la loi, Qui laissaient voir dans leurs registres, *BÉRANG. Pet. fée. II, 29*. À la bouillotte, je vois signifie: je joue le jeu. || 30° Le médecin demande à sa cliente si elle voit, c'est-à-dire si elle a ses règles. || Cette femme ne voit plus, l'époque de la vie où les règles cessent est arrivée. || 31° Un beau venez-y-voir, *VOY. VENIA, n° 43*. || 32° Se voir, *V. rést.* Se regarder soi-même. Se voir dans un miroir. || Fig. Avoir la vue de soi-même. Nous nous voyons de trop près [pour connaître nos défauts]; l'œil se confond avec l'objet, et nous ne sommes pas assez détachés de nous pour nous regarder d'un regard distinct et nous voir d'une pleine vue, *BOSS. Sermons, Charité fratern. 2*. || Se regarder mutuellement. Ils se voient avec étonnement. Ils se virent sans se reconnaître. || 33° Se trouver ensemble. Comment se sont-ils vus? depuis quand? dans quels lieux? *RAC. Phèdre, IV, 6*. Ne vaudrait-il pas mieux cent fois se voir un seul instant et puis mourir? *J. J. rouss. Hel. I, 34*. || Se fréquenter. Ils se voyaient depuis quelque temps avec assez d'honnêteté, *RÉN. Tél. XIII*. || Ces personnes ne se voient pas, elles sont en mauvais intelligence, ou, seulement, elles veulent rester étrangères l'une à l'autre. || Dans le sens contraire. Je les ai reconillés, et ils se sont toujours vus depuis. Nous nous voyons souvent. || Se voir signifie aussi avoir une rencontre, un duel. Vadins: Je te défie en vers, prose, grec et latin. — Trissotin: Eh bien! nous nous verrons seul à seul chez Barlin, *MOL. F. sav. III, 5*. Si vous avez du cœur, nous nous verrons hors de la ville, *BOISSY, Franc. à Lond. sc. 17*. || 34° Être vu. Cette montagne se voit de loin. D'où vient que les premiers chrétiens étaient si touchés des persécutions visibles, et que nous le sommes si peu des persécutions invisibles? c'est que les uns se voyaient par les yeux du corps, et que les autres ne s'aperçoivent que par les yeux de la foi, *NICOLE, Ess. mor. 3° traité, ch. 5*. || 35° Fig. Porter un jugement sur soi-même. On se voit d'un autre œil qu'on ne voit son prochain, *LA FONT. Fabl. I, 7*. || Se figurer. Je me voyais pendant un mois Courant pour disputer les voix, *BÉRANG. Acad. et Cav.* || Juger, apprécier sa position. Se voir perdu. Se voir à la veille de perdre un procès. || 36° Être jugé, apprécié, en parlant des choses. Ne croyez pas que nous voyions si fort les choses autrement que vous; tout ce qui touche la gloire se voit assez également par tout pays, *SÉV. 16 déc. 1678*. || 37° Arriver, survenir. Cela se voit tous les jours. || Cela ne s'est jamais vu, ne s'est point encore vu, n'est jamais arrivé. || Impersonnellement. Il se voit, il arrive, il se présente.

Il ne s'est jamais vu fille mieux élevée, *BOURSAULT, Fabl. d'Ésope, III, 4*. Il ne se voit rien où le goût attique se fasse mieux remarquer, *LA BRUY. Disc. s. Théophraste*. || Il se voit, il est évident. Il se voit donc que les sensations, d'elles-mêmes, ne font point partie de la nature spirituelle, *BOSS. Conn. V, 13*. || 38° Être, se trouver. L'Océan étonné de se voir traversé tant de fois en des appareils si divers, *BOSS. Reine d'Angleterre*. Tu céderas, ou tu tomberas sous ce vainqueur, Alger, riche des dépouilles de la chrétienté... tu te verras attaquée dans tes murailles, *Id. Mar.-Thér.* Lorsqu'on se voit tout d'un coup élevé aux places les plus importantes, *Id. le Tellier*. Jamais plante ne se vit plus tôt couronnée de fleurs et de fruits que la princesse Anne, *Id. Anne de Gonz.* Comme ils se virent rebutés, ils résolurent de passer malgré les Romains, *FLECH. Hist. de Théodose, III, 63*. Junie... S'est vue en ce palais indignement traitée, *RAC. Brit. I, 3*. De sorte que Pierre se voyait maître, par ses armes et par les traités, du premier royaume de Cyrus, *VOLT. Russie, II, 46*. Dois-je me voir toujours froissée par l'injustice de chacun? *BEAUMARCH. Mère coupable, II, 44*. || 39° Se voir, suivi d'un verbe actif à l'infinitif, être ce qu'indique ce verbe. Ce qui désespérait le plus de si braves hommes, c'était de se voir assommer comme des bêtes prises dans un piège, sans pouvoir venger leur mort, *VAUGEL. Q. C. V, 4*. || 40° Se faire voir, se montrer. Seigneur, s'il en décide, il se fait voir mon maître, *CORN. Tite et Bér. V, 4*. Allons vous faire voir [au tribunal des maréchaux], *MOL. Mis. II, 7*. || Proverbes. Si vous ne le croyez pas, allez-y voir, se dit à une personne qui doute de ce qu'on lui dit. || J'aime mieux le croire que d'y aller voir, se dit d'une chose dont on doute, mais qu'on ne veut pas donner la peine de vérifier. || Il, elle a vu le loup, *VOY. LOUP*. || Qui ne l'a pas vu n'a rien vu, se dit par exagération et pour louer extrêmement quelque chose. || Va-t'en voir s'ils viennent, expression familière et moqueuse pour dire qu'on ne croit pas un mot de ce qui est annoncé, promis, raconté. Un Breton qui ne boit point, Un Gascon tout bête, Un Normand franc de tout point, Un Picard sans tête; Va-t'en voir s'ils viennent, Jean, Va-t'en voir s'ils viennent, *LAMOTTE, Chanson faite aux eaux de Forges*.

— REM 1. On met le subjonctif après voir, quand voir est pris négativement ou interrogativement. Je ne vois pas qu'il s'en mette fort en peine. Voyez-vous qu'il s'en mette en peine? Mais on dira avec l'affirmative, ou avec l'interrogation négative: Je vois qu'il s'en met en peine; ne voyez-vous pas qu'il s'en met en peine? || 2. Des grammairiens distinguent ne voir goutte et n'y voir goutte; le premier signifiant être aveugle, et le second ne pas voir par une cause accidentelle, par exemple dans l'obscurité. || 3° Il vaut mieux dire voir clair que y voir clair. Cependant on trouve y voir clair: Ne dites pas: y voir clair, mais: voir clair. On pêche contre cet usage dans ces vers: Le lynx humilié, se traînant de son mieux, Tâche, pour y voir clair, de fermer les deux yeux, *Almanach des muses, pour 1791, p. 102*. || 4. À la première personne je vois, les poètes écrivent, pour la rime, je voi. Ce n'est pas une licence, c'est un archaïsme, ces premières personnes ne prenant pas d's dans l'ancienne langue. Sans doute il est sacré, ce livre dont je voi Tant de prédictions s'accomplir devant moi, *L. RAC. Relig. ch. III*. || 5. Molière a fait voir de deux syllabes. De quoi vous fâchez-vous, pourvu que vos souhaits Se trouvent par mes soins pleinement satisfaits, Et voient mettre à fin la contrainte où vous êtes? *MOL. le Dép. III, 7*. Ceci est une ancienne prononciation, qu'on entend encore fort souvent. Aujourd'hui voient est d'une seule syllabe. || 6. Quand on emploiera la locution: je lui ai vu faire cela, au lieu de: je l'ai vu faire cela, il faudra bien prendre garde à l'amphibologie des pronoms. Je lui ai vu donner un soufflet, peut signifier j'ai vu qu'on lui donnait un soufflet, et qu'il donnait un soufflet. || 7. Au commencement du XVII^e siècle, Régnier a dit je vois: Et ne la viroït-on si fière ni si belle, *Élég. III*. || 8° Il y a une façon de parler fort ordinaire parmi les bourgeois de Paris, et même parmi les courtisans qui ont été élevés dans la bourgeoisie, c'est lorsqu'ils disent: voyons voir, au lieu de dire voyons, *CAILLIÈRES, Bon et mauv. usage, II*.

— HIST. XI^e s. Se il ne pot [peut] derainer [prouver] par deus entendables homes del plaisir,

sin de celui des fauvelles, BUFF. Ois. t. IX, p. 237. S'il est arrivé à mes idées d'être voisins des vôtres, c'est comme un lierre à qui il arrive quelquefois de mêler sa feuille à celle du chêne, BIDER. Lett. sur les sourds-muets. || Proverbes. Qui a bon voisin, a bon matin, qui a un bon voisin, vit en repos. || Bon avocat, mauvais voisin, on est en danger d'être chicané quand on a pour voisin un homme de pratique. || Grand chemin, grande rivière, grands seigneurs sont très-mauvais voisins. || Voisin sait tout.

— HIST. XII^e s. En ces deus orent paien mauvais voisin, Rone. p. 51. || XIII^e s. Por ce dist on : qui a felon voisin Par maintes feiz en a mavez matin, LEROUX DE LINGY, Prov. t. II, p. 498. [Ma fille] Se fait ainsi haïr [de] gent voisine et lointaine, Berte, LXXIV. Ce que voisin set, ce se vent tuit, Ce dit li vilains, Proverbes du vilain, ms. de St Germ. f. 75, dans LACURNE. || XIV^e s. Selon justice, les parens doivent à leur filz unes choses, et les freres ensemble unes autres, et les citoiens ou voisins ensemble unes autres, ORESME, Éth. 245. || XV^e s. Et estoient plentureusement pourvus de tous vivres qui leur venoient tous les jours de Valenciennes et du pays de Hainaut voisin à eux, FROISS. I, 1, 416. Le pays de Cecile est voisin au royaume de Naples, d'une lieue et demie, COMM. VIII, 46. Si tost que le chevalier ouyt ce, le cueur luy revint par ung peu d'espoir, pour ce que les parolles avoient esté si voisines [favorables] à ses amours, Perceforest, t. VI, f. 63. || XVI^e s. En chose voisine [analogue], MONT. I, 16. Un roy de nos voisins, ID. I, 22. Nous estions de taille fort voisine, ID. I, 95. Ces nations sont encores fort voisines de leur naïveté originelle, ID. I, 235. Pour grasse que soit la geline, Elle a besoing de sa voisine, COTGRAVE. Tenir ne faut pour bon voisin Un ami de table et de vin, ID. L'en est dit voisin de laditte ville en vue des trois manieres qui s'ensuivent : c'est à sçavoir quand aucun est fils ou fille natif de laditte ville; secondement, quand un estranger se vient marier en laditte ville et prend une fille en mariage d'un voisin ou voisine de laditte ville, ou fille estrange se vient marier avec un voisin au fils de voisin, et demeurent et habitent ensemble en laditte ville; tiercement, quand un estranger ou estrange veut habiter en laditte ville, et ledit maire et conseil l'admettent et reçoivent voisin de grace, Coust. gén. t. II, p. 721.

— ETYM. Bourguig. *voisan*; norm. *vésin*; provenç. *vezin*, *vezi*; catal. *vehi*; espagn. *vecino*; portug. *vicinho*; ital. *vicino*; du latin *vicinus*, dérivé de *vicus* (archaïque, *veicus*), rue, qui se rattache à *vicus*, sanscr. *vēga*, maison.

VOISINAGE (voi-zi-na-j'), s. m. || 1^o Terme collectif. Les voisins. Ah! je devais du moins lui jeter son chapeau... Faire au larron d'honneur crier le voisinage, MOL. Sgan. 16. Il est, parbleu! grandjour; déjà de leur ramage. Les coqs ont réveillé tout notre voisinage, REGNARD, le Joueur, I, 4. || Les lieux voisins. La grêle a désolé tout mon voisinage. C'est une chose, à mon gré, très-curieuse que les procès-verbaux faits juridiquement concernant tous les morts qui étaient sortis de leurs tombeaux pour venir sucer les petits garçons et les petites filles de leur voisinage, VOLT. Dic. phil. *Vampires*. Je compte avec impatience les minutes qui s'écoulent jusqu'à mon retour dans ma patrie, ou du moins à son voisinage, J. J. ROUSS. Lett. à Vernes, 4 avr. 1757. || 2^o Proximité d'une localité, d'une personne, d'une chose, à l'égard d'une autre. Le voisinage du chemin de fer donne de l'importance à cette ville. C'est le voisinage de la lune qui fait paraître cet astre aussi gros que le soleil. L'amour du repos, de la solitude, le désir d'être oublié pour mourir en paix, me font redouter de me rapprocher des grandes villes où mon voisinage pourrait réveiller une sorte d'attention qui fait mon tourment, J. J. ROUSS. Lett. à M. de Mirabeau, Corresp. t. II, p. 103, dans POUGENS. Le voisinage de deux nations actives et industrielles causait de vives inquiétudes aux Espagnols, RAYNAL, Hist. phil. x, 7. || Fig. Les pénitences du P. Bourgoing l'ont souvent avancé dans le voisinage de la mort, comme pour la lui faire observer de près, BOSS. Bourgoing. Rien n'est si dangereux pour le vrai et ne l'expose tant à être méconnu, que l'alliage ou le voisinage de l'erreur, D'ALEMB. Éuv. t. I, p. 186. || 3^o Fig. Analogie. La ressemblance du cri de cet émerillon du P. du Tertre avec le cri de notre crécerelle est encore un autre indice du voisinage de ces espèces, BUFF. Ois. t. II, p. 66.

— HIST. XII^e s. Maint bien m'a fait icil bon sire;

Li visnages le sait bien dire, Quele vie j'i ai menée, GAUTIER D'ARRAS, *Ille et Galeron*. || XIII^e s. Et [une femme qui avait les yeux malades] aloit par soi, ja soit ce que ele veist malvesement, à l'eglise et par le visnage, *Miracles St Loys*, p. 175. Et cil dudit pais sont nostre proisme [nos prochains], par reson de voisinage et de nascion [naissance], BEAUMAN. *Prologue*. || XIV^e s. Mais, sachiés, de cheste okoison Le blamoit moult tous ses vinages, J. DE CONDET, t. II, p. 2. || XV^e s. Pour troubler tout un voisinage, Il ne fault point d'autre furie, DUBELL. VII, 48, verso. Il y avoit tousjours entre ces deux citez, à cause de leur voisinage, quelques hargnes et quelques querelles à demesler, AMYOT, *Démôsth.* 25.

— ETYM. *Voisin*; wallon, *voizineg*; provenç. *veisiage*. L'ancienne langue disoit aussi *voisinetet*, et, au XVI^e siècle, *le voisiné*.

† VOISINANCE (voi-zi-nen-s'), s. f. Ancien synonyme de voisinage. Comme il est avantageux à l'un et à l'autre État de vivre en bonne voisinance, paix et amitié, Lett. de Louis XIV à Cromwell, dans GOUZOT, *Hist. de la républ. d'Angleterre*, t. I, p. 259.

— HIST. XVI^e s. Les surprises de nuict sont fort communes en ces quartiers pour la voisinance des villes et chasteaux, LANOUE, 697. Traitté de monsieur de Lorraine qui convertit sa treve en une paix, confederation et bonne voisinance avec le roy et la France, SULLY, *Mém.* t. II, p. 445.

— ETYM. *Voisin*.

VOISINER (voi-zi-né), v. n. Visiter souvent ses voisins. Dans les petites villes on aime à voisiner. || Il n'est voisin qui ne voisine, on fréquente ordinairement ses voisins, et aussi ce n'est pas être bon voisin que de ne pas voir ses voisins. || Il se conjugue avec l'auxiliaire *avoir*.

— HIST. XVI^e s. Il s'en alla voir un sien voisin, selon la coutume qu'ils avoient de voisiner en leurs maisons, DESPER. *Contes*, LXXIV. Les Rochelois la regardoient d'un mauvais œil, comme ils font toutes les fortifications qui les voisinent, D'AUB. *Hist.* II, 297. Si, l'es estant gasté, la chair qui le voisin prend la couleur du plomb, c'est un très-mauvais signe, PARÉ, t. III, p. 645.

— ETYM. *Voisin*; norm. *vésiner*; wallon, *vihné*.

† VOITURAGE (voi-tu-ra-j'), s. m. Action de voiturier. C'est uniquement le service du transport qui rentre dans la catégorie de l'industrie du voiturage, BAUMILLART, *Manuel d'écon. pol.* IX.

— HIST. XIV^e s. Pour voiturage et autres menus frais, la Cloche des ouvriers (communiqué par M. Caffiaux).

VOITURE (voi-tu-r'), s. f. || 1^o Moyen de transport. La voiture des rouliers est la moins chère des voitures par terre. Voiture par eau. Le carrosse, la litière, le bateau sont des voitures fort douces. Votre voiture doit être la litière jusqu'à Roanne, et la rivière jusqu'à Briare, sév. 9 oct. 1676. Toute entreprise de voitures publiques de terre ou d'eau, à service régulier, pourra désormais... Loi du 25 mars 1817, art. 145. || Fig. Le Saint-Esprit vint dans une valise, dit fra Paolo, au cencile de Trente; la députation [aux états de Bretagne] est venue par une lettre de cachet à M. de Rennes; ces voitures sont également extraordinaires, sév. 6 nov. 1689. || Voiture à bras, voiture traînée par un homme. || Par plaisanterie, la voiture des cordeliers, des capucins, la marche à pied. Nous partimes de grand matin de Salamancque par la voiture des capucins, portant tour à tour sur nos épaules un sac où était notre linge, LESAGE, *Est. Gonz.* 46. || 2^o Particulièrement, caisse ou espèce de plate-forme montée sur des roues et qui sert à transporter des personnes, des marchandises, etc. Voiture douce, rude. Voiture suspendue. Voiture à deux, à quatre places. Le phaéton d'une voiture à foin Vit son char embourbé, LA FONT. *Fabl.* VI, 48. Quand on dit d'une rude voiture que c'est une voiture de diable, LESAGE, *Diabl. boit.* 3. Je me rends à l'endroit où l'on prend les voitures, MARIV. *Pays. parv.* 4^e part. En allant à Londres dans une petite voiture découverte, elle versa et se blessa dangereusement à la tête, RICCOBONI, *Éuv.* t. III, p. 181, dans POUGENS. Nous avons une voiture de suite dans laquelle sont nos femmes, GENLIS, *Ad. et Th.* t. II, p. 176, dans POUGENS. || Fig. et par plaisanterie. Adieu la voiture, se dit lorsqu'on voit quelque chose qui va tomber. || Fig. À la première voiture, à la première promotion, à la première fournée. Il [le duc du Lude] sera maréchal de France à la première voiture, sév. 2 août 1676. Je vous souhaite encore un petit

M. Laurens [un prédicateur], qu'on dit qui sera placé à la première voiture [à la première nomination d'évêques], in. 24 sept. 1675. || Voiture publique, synonyme de diligence, de transport de voyageurs d'une ville à une autre moyennant un certain prix. C'est à la concurrence librement exercée dans l'établissement des voitures publiques que nous devons leur perfectionnement, *Inst. Mém. scienc.* t. VII, p. 436. || Voiture particulière, voiture appartenant à un particulier et ne servant qu'à lui. || 3^o Plus particulièrement encore, carrosse. Monter en voiture. Descendre de voiture. Il n'est pas assez riche pour avoir voiture. Voyez si cette vie [de malade] est compatible avec le séjour d'une ville où il faut promener, la moitié du temps, son corps dans une voiture, et où l'âme est toujours hors de chez elle, volt. *Lett. Mme du Deffant*, 4 mai 1772. Napoléon avoit assigné aux bagages leur place; il fit publier l'ordre de brûler toutes les voitures qu'on verrait au milieu des troupes... la voiture du général Narbonne, son aide de camp, s'étant trouvée sur son passage, il y fit mettre le feu lui-même devant ce général, et sur-le-champ, sans permettre qu'on la vidât, sév. *Hist. de Nap.* VII, 3. || Il a mis bas sa voiture, il a mis voiture bas, à bas, il a cessé d'avoir une voiture et des chevaux. || Voiture de place, un fiacre. Mais il fait un temps affreux.—Madame prendra une voiture de place, A. DUVAL, *Jeun. de Richelieu*, III, 44. || Voiture de remise, voiture qu'on loue ordinairement au mois ou à la journée. || 4^o Les choses ou les personnes que l'on transporte. Avoir voiture complète. Il a sa voiture. Il n'a que demi-voiture. || Voiture de charbon, de vin, de sucre, voiture chargée de ces marchandises. || 5^o Le port, le transport des marchandises, des personnes, etc. On a payé tant pour la voiture de nos marchandises. || Lettre de voiture, écrit qui contient le rôle des marchandises dont le voiturier est chargé. || 6^o Charge, fardeau. Du baudet, en cette aventure, On lui fit [au cheval] porter la voiture, Et la peau par-dessus encor, LA FONT. *Fabl.* VI, 46. || 7^o Voiture à vapeur, voiture dont les roues tournent par un mécanisme dont le moteur est la vapeur. || 8^o Voiture de chevaux, se dit d'une quantité de chevaux que les marchands conduisent dans quelque endroit pour être vendus ou livrés. || 9^o Envoi, expédition, occasion (emploi qui ne se trouve que dans Mme de Sévigné). Je me trouvais hier chez Mme de Montglas, qui avait reçu une de vos lettres, et Mme de Gouville une autre; je croyais en trouver une chez moi; mais je fus trompée dans mon attente, et je jugeai que vous n'aviez pas voulu confondre tant de rares merveilles; j'en suis bien aise, et je prétends avoir un de ces jours ma voiture à part, sév. à Bussy, 14 juillet, 1655. Et j'ouïs ces quatorze cents francs avec vos mille francs de reste; vous ferez venir cette petite voiture dans son temps, in. à d'Herzogoyen, 20 août 1687. || 10 Voiture d'enfants, sorte de jouet représentant une voiture.

— HIST. XIII^e s. Une voiture doit estre plus quiere [chère] louée en acoust, en vendages ou en mars qu'en autre saison, BEAUMAN. XXXVIII, 5. || XV^e s. Si firent trousseur tout leur harnois et mettre à voiture, FROISS. I, 1, 142. || XVI^e s. Il se fait porter sur un chariot triumpal, traîné par quatre coursiers blancs: ce que nul autre capitaine paravant luy n'avoit eze faire, ny depuis luy aussi, pource que l'en estime que ce soit une voiture sacrée et proprement destinée au roy et pere des dieux, AMYOT, *Cam.* 14. Ses chevaux et autres bestes de voiture, in. *Caïon*, 42. La voiture des vivres en son camp par la mer estoit longue, dangereuse et de grande despense, in. *Marius*, 25. Miroirs, tableaux où j'estois en peinture, Masques, banquetts, et coches de vecture, Et s'il y a de consumer son bien Autres moiens, n'estoient comtez pour rien, DUBELL. VII, 64 verso.

— ETYM. Ital. *vettura*; du latin *vectura*, de *vehere* (voy. VÉHICULE).

VOITURÉ, ÉE (voi-tu-ré, rée), part. passé de voiturier. Des comédiens ambulants voiturés de ville en ville.

VOITURER (voi-tu-ré), v. a. || 1^o Transporter d'une façon quelconque. Voiturier par mulets. Voiturier des denrées, des marchandises. Nous vous voiturérons par l'air en Amérique, LA FONT. *Fabl.* x, 3. Pour l'avoir sans relâche un an sur sa parole Habillé, voituré, coiffé, chauffé, ganté, REGNARD, le Joueur, II, 4. La même nef, légère et vagabonde, Qui voiturait le saint oiseau sur l'onde, Portait aussi deux nymphes, trois dragons... GRESSET,

Ver-vert, m. La mousse.... offre.... une chaude litière au renne, qui voiturer et nourrit le Lapon, BERNARD. DE ST-P. *Harm.* liv. 1, *Tabl. génér.* Les nuages que le vent alizé voiturer dans le ciel à des distances égales comme son souffle, devinrent plus rares, m. *Harm. aq. air*, liv. III. || Absolument. Examiner si l'on ne pourrait pas mettre le paiement de tous ces péages en un seul droit, pour épargner aux barques qui voiturent sur le Rhône la peine qu'ont les conducteurs de raisonner en tous les bureaux où ces péages se lèvent, *Corresp. de Colbert*, II, 139. || 2° Particulièrement. Mener quelqu'un dans sa voiture. Voiturez-moi jusque-là.

— HIST. XIII^e s. Encor est des pseudomes tant Qui bien porroient voiturer [aller en terre sainte], BAUDOUIN DE CONDÉ, t. 1, p. 11.

— ETYM. *Voiture*.

VOITURIER (voi-tu-rié; l'r ne se prononce jamais; au pluriel, l's se lie: des voi-tu-rié-z actifs), s. m. || 1° Celui qui fait son métier de voiturer. || Voituriers par eau, conducteurs des barques, bateaux et trains de bois. Les voituriers par terre et par eau sont assujettis, pour la garde et la conservation des choses qui leur sont confiées, aux mêmes obligations que les aubergistes, *Code civ.* art. 1782. || Proverbe. À batelier et voiturier, ne s'y faut jamais fier. || 2° Adj. Voiturier, voiturière, qui a rapport au voituration. De l'industrie locomotive ou voiturière et des voies de communication, NAUDRILLART, *Manuel d'écon. polit.* IX.

— HIST. XIII^e s. Et en après si vint uns voituriers de Batpaumes qui apportoient une charge d'encens, *Arch. des missions scient.* 2^e série, t. II, p. 307. S'il fist mener denrées à le [la] bonne vile, pour vendre à voituriers estranges, BEAUM. XXIX, 48.

— ETYM. *Voiture*. On trouve aussi *voituron*.

VOITURIN (voi-tu-rin), s. m. || 1° Celui qui loue à des voyageurs des voitures attelées et qui les conduit; il ne se dit que pour le midi de la France et pour l'Italie. Le voiturin conduit les voyageurs d'étape en étape avec les mêmes chevaux; il se charge aussi de leur logement et de leur nourriture. Voici les personnages, les équipages, les choses et les objets que l'on rencontre péle-mêle sur les routes de l'Italie.... des voiturins, des courriers la tête enveloppée d'un réseau comme les Espagnols; des enfants tout nus.... CHATEAUB. *Italie, Voyage de Naples*, 31 déc. || 2° La voiture même que conduisent les voiturins. Prendre le voiturin.

— ETYM. *Voiture*; ital. *vetturino*.

VOIX (voi; l'x se lie: une voi-z aiguë), s. f. || 1° En général et dans l'acception physiologique, production d'un son dans le larynx. La voix est produite par le passage de l'air dans le larynx, par suite de l'impulsion que communique à la colonne aérienne le mouvement d'expiration; elle est destinée à mettre l'animal en relation avec les êtres doués du sens de l'ouïe. || 2° Particulièrement. Son qui est produit par le larynx humain. Il n'y a pas moins d'éloquence dans le ton de la voix, dans les yeux et l'air de la personne, que dans le choix des paroles, LA ROCHEFOUC. *Maximes*, au mot *éloquence*. Une traitresse voix bien souvent nous appelle, LA FONT. *Fabl.* VIII, 24. Le ton de voix impose aux plus sages, PASC. *Pens.* III, 3, édit. HAVET. Ma triste voix était donc réservée à ce déplorable ministère, BOSS. *Duch. d'Orl.* Elle crut entendre une voix douce et paternelle qui lui disait: Je t'ai ramenée des extrémités de la terre, des lieux les plus éloignés, m. *Anne de Gonz.* Il [Louis XIV] assemble dans un temple si célèbre ce que son royaume a de plus auguste, pour y rendre des devoirs publics à la mémoire de ce prince, et il veut que ma faible voix anime toutes ces tristes représentations et tout cet appareil funèbre, m. *Louis de Bourbon*. Le prince se souvint de toutes les fautes qu'il avait commises, et, trop faible pour expliquer avec force ce qu'il en sentait, il emprunta la voix de son confesseur pour en demander pardon au monde, à ses domestiques, à ses amis, m. *ib.* Je réserve au troupeau que je dois nourrir de la parole de vie les restes d'une voix qui tombe et d'une ardeur qui s'éteint, m. *Louis de Bourbon*. D'une voix entrecoupée de sanglots.... ils s'écrièrent: Comment est mort cet homme puissant? FLÉCH. *Tur.* Avant que tous les Grecs vous parlent par ma voix, RAC. *Andr.* I, 2. Il m'a dit d'une voix qu'il poussait avec peine: S'il en est temps encor, cours et sauve la reine, m. *Mithr.* v, 4. Viens, reconnais la voix qui frappe ton

oreille, m. *Iphig.* I, 4. J'entends Théodecte de l'antichambre; il grossit sa voix à mesure qu'il s'approche, LA BRUY. v. Sa voix est douce et modérée, mais forte et insinuante, FÉN. *Tél.* XXIV. On l'apprivoise sans peine [le charbon]; il vient à la voix, et suit assez volontiers ceux qu'il connaît et qui l'ont bien traité, BUFF. *Quadrup.* t. v, p. 472. Sa voix est sonore, flexible et légère, RUCCONI, *Œuv.* t. IV, p. 27, dans POUGENS. Cette voix argentée de la jeunesse qui fit toujours sur moi tant d'impression, qu'encore aujourd'hui je ne puis entendre sans émotion une jolie voix de fille, J. J. ROUSS. *Conf.* v. L'homme a trois sortes de voix, savoir: la voix parlante ou articulée, la voix chantante ou mélodieuse et la voix pathétique ou accentuée qui sert de langage aux passions, et qui anime le chant et la parole, m. *Œm.* II. Une figure imposante, une voix forte et, pour ainsi dire, impérieuse, donnaient à Charpentier toute la confiance nécessaire dans ces circonstances critiques, N'ALEMB. *Élog. Charpentier*. Dans les commencements, lorsque Lysis [un enfant] parlait, qu'il lisait, ou qu'il déclamaient quelque ouvrage, j'étais surpris de l'extrême importance qu'on mettrait à diriger sa voix, tantôt pour en varier les inflexions, tantôt pour l'arrêter sur une syllabe ou la précipiter sur une autre, BARTHÉL. *Anach.* ch. 28. Cléomède remarqua que, lorsque le roi de Perse porta la guerre dans la Grèce, on avait placé des hommes de distance en distance qui pouvaient entendre leurs voix, et faisaient passer des nouvelles d'Athènes à Suze, BAILLY, *Hist. astr. anc.* p. 144. Inexprimable émotion que la voix de ce qu'on aime, STAEL, *Corinne*, XVII, 9. D'autres buveurs, francs, militaires, Chantent l'amour à pleine voix, BÉRANG. *Aveug. de Bagn.* II [Dieu] prête sa parole à la voix qui le nie; il compatit d'en haut à l'erreur qui le prie; à défaut de clartés il nous compte un désir; La voix qui crie Allah, la voix qui dit mon père, Lui portent l'encens pur et l'encens adulateur; À lui seul de choisir, LAMART. *Harm.* I, 6. || Voix cuivrée, voix éclatante et dont le timbre a quelque chose de celui de la trompette. || Voix fêlée, celle qui ne se tient pas aux environs du son médium, et qui fait entendre des sons d'un diapason tout différent. || Avoir des larmes dans la voix, avoir une voix qui semble entrecoupée de larmes et par conséquent dispose les auditeurs à l'attendrissement. Mlle Gaussein y avait souvent triomphé [dans Bérénice] à l'aide d'une mélodie perpétuelle et de cette musique, de ces larmes dans la voix, dont l'expression a d'abord été trouvée pour elle par La Harpe lui-même, SAINTE-BEUVE, *Rev. des Deux-Mondes*, 15 janv. 1844, p. 302. || À demi-voix, en baissant sa voix. Puis il [le prêtre] récitait une prière à laquelle les chrétiens répondaient à demi-voix de toutes les parties de l'édifice, CHATEAUB. *Mart.* v. || De vive voix, avec la parole, par opposition à par écrit. Durant ces temps malheureux les prophètes faisaient retentir de tous côtés, et de vive voix et par écrit, les menaces de Dieu et le témoignage qu'ils rendaient à sa vérité, BOSS. *Hist.* II, 4. || Fig. Élever la voix, parler avec plus de hauteur, plus d'assurance qu'on n'en a le droit; faire valoir ses droits. Il ne vous convient pas d'élever ici la voix. || Fig. Élever la voix pour quelqu'un, en faveur de quelqu'un, contre quelqu'un, parler hautement pour quelqu'un ou contre quelqu'un. Ma sœur, pour la triste innocence qui voudrait élever la voix? RAC. *Athal.* III, 8. || Dans un sens analogue: Crois-tu que quelque voix ose parler pour lui? m. *Esth.* II, 4. || Fig. Apprendre quelque chose par la voix de la renommée, l'apprendre par le bruit public. || Poétiquement. La déesse aux cent voix, la Renommée. || Fig. La voix de la guerre, les appels guerriers. Et, lorsque la trompette et la voix de la guerre Du Nil au Pont-Euxin font retentir la terre, VOLT. *Zaïre*, I, 2. || 3° Il se dit, en médecine, des modifications pathologiques de la voix. || Voix croupale, altération de la voix qui caractérise le croup. || Voix convulsive, névrose de la voix qui consiste dans la difficulté de parler, puis dans la succession de sons discordants que l'on s'efforce en vain de ramener au ton naturel; affection qui paraît dépendre des muscles du larynx. || Voix chevrotante, l'égophonie. || Voix thoracique soufflée, voix qui ne se produit que lorsqu'il existe une respiration avec souffle bronchique ou caverneux dans la partie du poumon où la voix soufflée est perçue. || 4° Il se dit de certains animaux. La voix du perroquet. À ces mots le corbeau ne se sent pas de joie; Et, pour montrer sa belle voix, Il ouvre un large bec, laisse tomber sa

proie, LA FONT. *Fabl.* I, 2. Une voix extraordinaire retentit: c'est celle de cette grenouille qui imite les mugissements du taureau, CHATEAUB. *Voy. en Amér. Journal sans date*. Toi qui donnes sa voix à l'oiseau de l'aurore, Pour chanter dans le ciel l'hymne naissant du jour, LAMART. *Harm.* I, 1. Près de leur nid, des vives hirondelles J'entends déjà les matinales voix, P. LEBRUN, *Poés.* t. I, 17. || 5° Terme de chasse. Aboiement. La voix des chiens.... Quand aux bois Le bruit des cors, celui des voix N'a donné nul relâche à la tremblante proie, LA FONT. *Fabl.* X, 1. || Donner de la voix, aboyer. En hiver, le renard ne cesse de donner de la voix; il est presque muet en été, BUFF. *Morceaux choisis*, p. 244. || 6° Faculté de parler. Il demeura sans voix et sans mouvement. Mais voici ce qui glacera le cœur, ce qui acnévera d'éteindre la voix, BOSS. *Anne de Gonz.* Le zélé Gilotin, qui prend part à sa gloire, Pour lui rendre la voix fait rapporter à hoire, BOIL. *Lutr.* I. J'ai voulu lui parler, et ma voix s'est perdue, RAC. *Brit.* II, 2. Tant de coups imprévus m'accablent à la fois, Qu'ils m'ôtent la parole et m'étouffent la voix, m. *ib.* IV, 5. || 7° La voix modifiée pour le chant. Voix juste. Voix fausse. Voix étendue. Voix de basse-taille. Josquin [célèbre musicien du XVI^e siècle] a fait voir qu'une voix inflexible et mauvaise peut chanter sa partie; car, ayant promis à Louis XII, dont il était musicien, de lui faire chanter sa partie, quoiqu'il eût la voix discordante et très-mauvaise.... MERSENNE, *Traité de la voix*, I, 33. M. Dodart découvrit que, dans la voix du chant, il y a de plus que dans celle de la parole un mouvement de tout le larynx, DUCLOS, *Œuv.* t. IX, p. 343. Entre le son le plus grave de la voix de basse et le son le plus aigu de la voix de premier dessus, il n'y a que vingt-trois notes ou degrés; chaque voix a de onze à treize notes ou sons, BUSSET, *La Musique simplifiée*, t. I, p. 29. Les prêtres ont brisé leurs voix dès l'âge le plus tendre, en voulant suivre le ton des chœurs, qui est en dehors de la portée ordinaire des voix humaines, DANJOU, *Rev. de la Mus. relig.* février 1845. On peut, en ne sachant pas la musique, avoir une voix très-souple, très-sonore et beaucoup de goût, P. GALIN, *Expos. d'un nouv. méth.* p. 12. La voix se distingue entre les instruments comme en étant un dont tout le monde sait jouer, m. *ib.* p. 43. Si vous possédez une bonne voix, n'hésitez pas un moment à la cultiver, en la considérant comme un des plus beaux dons que le ciel vous ait accordés, FRANZ LISTZ, *Trad. des conseils aux jeunes musiciens de Rob. Schumann*. || Avoir de la voix, avoir des dispositions naturelles pour le chant. Te montrer la musique as-tu de la voix? DANCOURT, *Coméd. des coméd.* III, 7. || Être en voix, n'être pas en voix, avoir, n'avoir pas le gosier disposé à chanter. || Voix de poitrine, étendue des sons produits par la situation naturelle des organes de la voix, avec la poitrine pleine et la bouche ouverte, à la différence de ces sons plus aigus que l'on appelle voix de tête ou fausset. || Voix de tête, espèce de voix sur-laryngienne nommée anciennement fausset, qu'un homme fait entendre lorsque, sortant à l'aigu du diapason de sa voix naturelle dite voix de poitrine, il imite la voix de femme ou d'enfant. Les ressources de la voix de tête et de la voix mixte étaient tout à fait inconnues [au temps de Rameau], et les notes les plus élevées s'exécutaient toujours à plein gosier, AD. ADAM, *Souven. d'un music. Un musicien au XVIII^e siècle*. || Voix blanche, se dit de certaines voix de ténor, claires, ouvertes, mais manquant de timbre et de mordant. M. Viteaux, qui débutait le même soir, a une voix blanche assez agréable, et qui convient au rôle d'Elvino, TH. GAUTIER, *Feuilleton du Monit. univ.* 17 juin 1867. || Voix blanche se dit aussi d'un même chanteur par opposition à voix voilée ou sombrée. Prendre la voix blanche. || Voix humaine, jeu de l'orgue qui imite la voix de l'homme quand il chante. || Voix humaine, se dit, en Italie, du cor anglais. || S'est dit dans le même pays du violon de concerto. || Voix angélique, jeu d'orgue qui donne l'octave au-dessus du jeu appelé voix humaine. || 8° Partie vocale d'une pièce de musique. Un canon à trois voix. || Voix principale, partie d'une composition qui en exprime plus particulièrement le caractère propre; toute voix qui, dans un morceau, se distingue des autres par une mélodie qui lui est propre. || Voix extérieures, nom des voix principales les plus aiguës ou les

plus graves d'une composition musicale; on dit, par opposition, voix intermédiaires. || Voix solo, voix principale d'un morceau de musique exécuté par une seule personne. || 9° Un chanteur ou une chanteuse. Zadig envoya à ce seigneur un maître de musique avec douze voix et vingt-quatre violons, volt. *Zadig*, 6. Une très-belle voix que Dieu nous a envoyée dans nos déserts, nous a chanté des morceaux d'Iphigénie et d'Orphée, qui nous ont fait un extrême plaisir, id. *Lett. Delisle*, 10 juill. 1774. Cafarelli disait, en parlant de Farinelli, qu'il avait été premier ministre en Espagne, et ajoutait : il le méritait bien, car c'est une voix admirable, DUCLOS, *Œuvres*, t. vii, p. 170. || On dit simplement une voix pour dire un homme possédant une belle voix. À notre époque les voix sont rares. Lablache et Tamburini n'étaient pas seulement des artistes d'un très-grand talent; c'étaient aussi deux voix de premier ordre. || 10° Terme de marine. Se dit pour commandement. || Être à portée de voix d'un bâtiment, pouvoir s'en faire entendre avec un porte-voix. || 11° Terme de grammaire. L'air vocal devenu pleinement sonore, pleinement appréciable à l'oreille, et susceptible d'être soutenu dans toute sa plénitude pendant un temps plus ou moins long, JULLIEN. Voix articulée. Voix nasale. Il ne faut pas confondre la voix et la voyelle; la voix est le son; la voyelle est le signe destiné à représenter la voix. || 12° Fig. et dans le langage élevé et poétique. Bruit, son. La voix de l'orage. La voix argentine d'une cloche. La voix de votre tonnerre a éclaté pour renverser les roues des Égyptiens, SAGI, *Bible*, *Psaum.* LXXVI, 18. Une lyre aux sept voix lui faisait écouter Les sons que Pausilippe est fier de répéter, A. CHÉNIER, *Élégies*, t. 1, 42. Par intervalle, il [le fleuve Meschacébé] élève sa voix en passant sous les monts, et répand ses eaux débordées... CHATEAUBR. *Atala*, *Prologue*. Le bruit de la foudre qui gronde Et s'éloigne en baissant la voix, Le sifflement des vents sur l'onde, Les sourds gémissements des bois, LAMART. *Harm.* t. 8. Si la voix du torrent qui gémit dans l'abîme Et se brise en sanglots de rocher en rocher, id. *ib.* t. 1, 44. Entendez-vous la voix de la foule lointaine, Que l'air calme du soir à notre oreille amène? P. LEBRUN, *le Cid d'And.* t. 3, 13. Dans le langage biblique. Ce qui semble parler. Allez présentement en la grande ville de Ninive, et y prêchez, parce que la voix de sa malice s'est élevée jusqu'à moi, SAGI, *Bible*, *Jonas*, t. 2. Malgré la voix du sang qui parle à ma douleur... volt. *Alz.* v, 5. Pourquoi y a-t-il une voix dans le sang, une parole dans la pierre? CHATEAUBR. *Génie*, t. vi, 2. || 14° Fig. Suggestion intérieure. La voix de la raison. Résister à la voix des passions. La voix de la conscience. Écoutez un peu mieux la voix de la nature, RAC. *Théb.* t. 6. La fortune l'appelle une seconde fois; Narcisse, voudrais-tu résister à sa voix? id. *Brit.* t. 8. La voix de tes bienfaits est encore entendue, volt. *Alz.* v, 5. Conscience l'instinct divin, immortelle et céleste voix! J. J. ROUSS. *Ém.* v. || 15° Conseil, avertissement, appel, supplication. Ne soyez pas sourd à la voix des malheureux. Dans cet oubli profond et de Dieu et d'elle-même, où elle [l'âme] s'était plongée, ce grand Dieu sait bien la trouver; il fait entendre sa voix, quand il lui plaît, au milieu du bruit du monde, boss. *la Vallière*. Crois-tu qu'ils [les janissaires] me suivraient encore avec plaisir, Et qu'ils reconnaîtraient la voix de leur vizir? RAC. *Baj.* t. 1, 4. La porte du sérail à ma voix s'est ouverte, id. *ib.* t. 2. N'est-ce pas vous enfin de qui la voix pressante Nous a tous appelés aux campagnes du Xanthe? id. *Iphig.* t. 3. Et des lâches flatteurs la voix enchantresse, m. *Athal.* t. 3. Ou l'orageux forum d'un peuple de héros, Dont la voix des tribuns précipitait les flots, LAMART. *Harm.* t. 3, 16. Suffrage, vote. Recueillir les voix. Aller aux voix. À la pluralité des voix. Il l'a emporté de tant de voix. Seigneur, votre suffrage a réuni les nôtres; Votre voix a plus fait que n'auraient fait cent autres, CORN. *Pulch.* t. 2. Donnez-moi votre voix pour me faire élire provincial, PASG. *Prov.* xii. Il y a un cardinal vénitien, nommé Barbarigo, évêque de Padoue, qui avait plus de voix qu'il ne lui en fallait au scrutin pour être pape; mais l'accessit gâta tout, sév. 589. Un autre conseiller nous a dit que nous avions gagné tout d'une voix : tout d'une voix est une circonstance qui nous a fait plaisir, m. 46 mars 1689. Parmi tant de beautés qui briguaient son choix [de Claude], Qui de ses affranchis mendiaient les voix, RAC. *Brit.* t. 4, 2. Il vaudrait mieux,

si l'était possible, peser les voix que de les compter, c'est-à-dire qu'il vaudrait mieux suivre l'avis de ceux qui sont les plus savants et les plus sages, que de se laisser entraîner au sentiment aveugle du plus grand nombre, DUMARS. *Trop.* t. 1, 6. Il y a un sénat à Londres dont quelques membres sont soupçonnés, quoiqu'à tort sans doute, de vendre leurs voix dans l'occasion, comme on faisait à Rome; voilà toute la ressemblance, volt. *Dict. phil. Parlement d'Angleterre*. Il [Socrate] eut deux cent vingt voix pour lui; cela fait présumer qu'il y avait deux cent vingt philosophes dans ce tribunal; mais cela fait voir que, dans toute compagnie, le nombre des philosophes est toujours le plus petit, id. *Dict. phil. Socrate*. J'ai répondu que cette place [à l'Académie française] devait vous être destinée, et que je me ferais un honneur de vous céder le peu de suffrages sur lesquels j'aurais pu compter, si votre mérite ne vous assurait de toutes les voix, id. *Lett. la Chaussée*, 2 mai 1736. Elle [l'Académie française] arrêta d'une voix unanime que cette lettre [du roi de Prusse] serait insérée dans ses registres, comme un monument honorable pour vous et pour les lettres, D'ALEMB. *Lett. à Voltaire*, 11 août 1770. || Fig. Donner sa voix à quelque chose, y consentir. Je ne saurais nier... Que tu ne sois Sosie, et j'y donne ma voix, MOL. *Amph.* t. 2, 17. Droit de suffrage. Voix délibérative. La république des Lyciens était une association de vingt-trois villes : les grandes avaient trois voix dans le conseil commun; les médiocres, deux; les petites, une, MONTESQ. *Esp.* ix, 3. Si les sénateurs n'ont pas voix comme tels à la diète, J. J. ROUSS. *Pologne*, t. 6. || Il a voix consultative, on entend son opinion, mais on ne la compte pas. || Voix active, le pouvoir d'écrire; voix passive, la capacité d'être élu. Il n'a que voix active. Il a voix active et passive. || Fig. et familièrement. Avoir voix au chapitre, en chapitre, avoir du crédit dans une compagnie, dans une famille. Dans ces occasions-là les mères n'ont pas beaucoup de voix au chapitre, sév. *Lett. à Bussy*, 28 août 1668. || Fig. Ni l'honneur, ni la conscience n'ont plus de voix au chapitre, BOISGUILLET. *Factum de la France*, t. 1, 18. Sentiment, jugement, opinion. Le ton d'aujourd'hui, c'est l'innocence des nommées [dans l'affaire des poisons] et l'horreur du scandale; peut-être que demain ce sera le contraire; vous connaissez ces sortes de voix générales, sév. 34 janv. 1680. La voix publique et celle de votre prince, c'est pour vous la voix de Dieu, BOURDAL. *Domin.* 40^e dim. après la Pentec. *État de vie*, p. 207. Et, si de ses amis j'en dois croire la voix, RAC. *Bérén.* t. 4. Vous-même vous m'avez avoué mille fois que Rome le louait [Néron] d'une commune voix, id. *Brit.* t. 6. J'eus soin de vous nommer par un contraire choix Des gouverneurs que Rome honoraît de sa voix, id. *ib.* t. 4, 2. Je n'entends pas ici par voix publique celle de la populace qui est presque toujours absurde; ce n'est point une voix, c'est un cri de brutes; je parle de cette voix de tous les honnêtes gens réunis qui réfléchissent et qui, avec le temps, portent un jugement infallible, id. *Pol. et lég. la Méprise d'Arvas*. Toutes les voix s'unissaient pour louer le comte Ernest, RICCOBONI, *Œuv.* t. v, p. 130, dans POUSSINS. || Absolutement. La voix publique, se dit quelquefois pour approbation. Il a la voix publique. || La voix publique signifie encore la commune renommée. Tous veulent qu'il soit mort, et c'est la voix publique, CORN. *Othon*, v, 3. || Il n'y a qu'une voix sur, tout le monde est d'accord sur. Il n'y avait qu'une voix sur mon compte, à commencer par celle de l'ambassadeur, J. J. ROUSS. *Confess.* vii. Il n'y a qu'une voix sur le compte de Mlle votre sœur, CENLIS, *Théât. d'éduc. la Curieuse*, t. 6. Il n'y eut qu'une seule voix dans l'assemblée pour qu'on laissât le merveilleux serpent s'échapper, CHATEAUBR. *Génie*, t. iii, 2. || N'avoir qu'une voix, être unanimement d'accord. Ces divers sentiments [à l'égard des Horaces et des Curiaques prêts à en venir aux mains] n'ont pourtant qu'une voix; Tous accusent leurs chefs, tous détestent leur choix... CORN. *Hor.* t. 2. Les chrétiens et les païens qui nous ont transmis son histoire et ses malheurs [d'Hypatie], n'ont qu'une voix sur sa beauté, ses connaissances et sa vertu, DIDER. *Opin. des anc. philoss. (Électisme)*. || N'avoir qu'une voix, signifie aussi avoir toutes les voix, tous les suffrages. Le Cid n'a eu qu'une voix pour lui à sa naissance, qui a été celle de l'admiration, LA BRUY. t. 1. || Il n'y a pas deux voix différentes sur ce personnage, tout le monde en porte le même juge-

ment. || 19° Terme de grammaire grecque et latine. Nom donné à différentes formes du verbe employées pour marquer si le sujet fait l'action du verbe ou la reçoit. Voix active. Voix passive. Voix moyenne. La voix ou forme du verbe : elle est de trois sortes : la voix ou forme active, la voix passive et la forme neutre, DUMARS. *Œuv.* t. iv, p. 68. || 20° Terme de monnayage. Son que rendent les pièces jetées sur le tas, et d'après lequel on les apprécie. Voix sourde. Voix fêlée. || Proverbe. La voix du peuple est la voix de Dieu, le sentiment général est ordinairement bien fondé.

— REM. Corneille l'a employé pour promesse, parole donnée. (Édipe : La parole des rois doit être inviolable. — Thésée : Elle est toujours sacrée et toujours adorable. Mais ils ne sont jamais esclaves de leur voix, Et le plus puissant roi doit quelque chose aux rois, CORN. *Éd.* t. 3.

— HIST. XI^e s. Halt sunt li pui, et la voix [du cor] est mult lunge, *Ch. de Rol.* cxxxii. Puis si s'escriet [Charlemagne] à sa voix grand e halte, *ib.* cxxii. Sunent ces graisles, les voix en sunt mult cleres, *ib.* cxxli. || XII^e s. La douce voix du lousignol sauvage, Couci, xix. Il parla hautement, bien fist oïr sa voix, *Sax.* xviii. Li rois s'assist tantost, que finée ot sa voix, *ib.* xxxiii. Pur ço que tu es inobediât à la voix nostre Seigneur... Rois, p. 328. || XIII^e s. A cest mot chet [tombe] pasmée sans voix et sans haleine, AUDEF. *LE BAST. Romancero*, p. 46. Ciaus [ceux] qui n'ont voix ni respens en court, *Ass. de Jerus.* 96. Bien pou [peu] vaut la voix qu'on n'escoute, LEROUX DE LINCY, *Prov.* t. ii, p. 250. || XIV^e s. Et pour ce que il est voix et commune renommée que... *Ordonn. des rois*, t. v, p. 619. Ceux qui se esjoissent et delectent superhabundamment et trop en melodies de voix humaines et de voix faites par instrumens, ORESME, *Éth.* 92. La voix d'un commun peuple, qui par le monde va, Que c'est la voix de Dieu qui le monde crea, *Guescl.* v. 6678. || XV^e s. L'évesque de Lincoln, qui là estoit present, leva sa voix et dit... FROISS. t. 1, 84. La voix estoit toute commune aval Londres, que il [le comte de Bourgoinghem] estoit avec ce peuple, id. t. ii, 409. Et firent si grand bruit de sonner de leurs grands cors tout à une fois, et de huer après tout à une voix, que... id. t. i, 42. Il fit courir une voix [bruit] en ses pays, qu'il avoit bulles du pape, MATH. DE COUCV, *Hist. de Charles VII*, p. 694, dans LACURNE. Voix de peuple, voix de Dieu; mais je dis que souventes fois est voix de diable, *Boucq.* iii, 44. || XVI^e s. Je voudrois savoir à qui mademoiselle Oisille donnera sa voix [passera la parole]. — Je la donne, dit-elle, à Simontault, lequel, je sais bien, n'épargnera personne, MARG. *Nouv.* xxxii. Sans espandre ni voix ni pleurs, MONT. t. 8. D'une voix tremblante, id. t. 1, 127. Cette syllabe frappoit trop rudement leurs oreilles, et cette voix [le nom de la mort] leur sembloit malencontreuse, id. t. 1, 72. La voix [la faculté de parler] que la nature lui avoit refusée, id. t. 1, 92. Il faut juger ces choses par la voye de raison, non par la voix commune, id. t. 1, 230. Voix gresle, cassée, féminine, PARÉ, *Introd.* 7. Ils ont la voix pleine, claire et douce, m. *ib.*... Ont le lit nuptial trois fois environné : Puis d'un charme à sous-voix l'ayant empoisonné, Et fasciné la chambre en tournant leurs caroles... RONS. 824. Sans, durant ce long temps, avoir onques ouy ny vent ny voix de son mary, *Nuits de Straparole*, t. ii, p. 64. O combien d'efficace a la voix qui console, Quand le conseiller joint l'exemple à la parole! D'AUB. *Traïques, les feus*.

— ETYM. Provenç. *voz*, *voutz*; cat. *veu*; espagn. et portug. *voz*; ital. *voce*; du lat. *vocem*; zend *vāks*; sanscr. *vāk*, voix; grec, ὄψ, ὄπός, avec le digamma *φο* pour *fox*.

† VOJET (vo-jè), s. m. Nom donné par Adanson à une coquille rapportée avec doute par Gmelin au triton pileaire (univalves), qui se trouve principalement aux Antilles, LECOARANT.

4. VOL (vol), s. m. || 1° Mode de locomotion propre à tous les animaux qui, étant pourvus d'ailes ou d'organes aliformes, se soutiennent dans l'air. Le vol d'un oiseau, d'une mouche. Le vol de la chauve-souris, du poisson volant. Là [La Nuit et le hibou] s'élançant d'un vol que le vent favorise, BOIL. *Lutr.* iii. Pensez-vous qu'en effet, au gré de leur demande [des prêtres], Du vol de leurs oiseaux la vérité dépende? volt. *Édipe*, iv, 4. Le vol est son état naturel [de l'hirondelle], je dirais presque son état nécessaire : elle mange en volant, elle boit en volant, et quelquefois donne à manger à ses petits en volant, BUFF. *Ois.* t. xii, p. 276. || Oi-

seau de haut vol, oiseau qui vole dans les hautes régions de l'air. Un oiseau de haut vol peut parcourir, chaque jour, quatre ou cinq fois plus de chemin que le quadrupède le plus agile, BUFF. Ois. t. 1, p. 45. || Tirer, tuer un oiseau au vol, le tirer pendant qu'il vole. || À vol d'oiseau, loc. adv. En ligne droite. De Paris à Rouen, il n'y a que vingt lieues à vol d'oiseau. || Vue à vol d'oiseau, vue d'une ville, d'un espace représentés comme les verrait un oiseau planant au-dessus. Paris vu à vol d'oiseau. || Par extension et fig. D'en haut, superficiellement. Il est toujours en l'air sur son Pégase, et ne voit les objets qu'à vol d'oiseau, BONNET, Lett. div. Œuv. t. XII, p. 221, dans POUGENS. || 2° L'étendue et la longueur du vol qu'un oiseau fait en une fois. Un long vol. Au premier vol, au second vol de la perdrix. On a dû remarquer, en comparant les dimensions relatives du jaseur, qu'il avait beaucoup plus de vol à proportion que notre merle et nos grives, BUFF. Ois. t. VI, p. 162. || Demi-vol, vol d'un oiseau qui va s'abattre non loin de l'endroit d'où on l'a fait partir. || Terme de coutume. Vol du chapon, étendue de terre qui appartenait à l'aîné, outre le manoir principal, dans un partage noble avec ses frères, et qui était évaluée à l'espace qu'un chapon pourrait franchir en volant, c'est-à-dire la valeur d'un arpent. || 3° Distance entre les deux bouts des ailes d'un oiseau lorsqu'elles sont étendues, dite envergure dans le langage de l'histoire naturelle. Cet oiseau a tant de pieds de vol. || 4° Quantité d'oiseaux qui arrivent en même temps en un lieu. On y voit, en certains temps, des vols d'oiseaux qui, après un séjour de quelques mois, retournent à l'est, d'où ils étaient arrivés, BUFF. Note justif. Ép. nat. t. XIII, p. 328. || Par extension. Un vol de sauterelles, une quantité de sauterelles qui arrivent. Un vol considérable de sauterelles a traversé le cercle de Djelfa [Algérie], Journ. offic. 15 mars 1872, p. 1826, 3^e col. || 5° Le gibier à plume.... Les ortolans. Les perdrix rouges et les cailles Et mille autres vols succulents, Nous firent horreur des mangeailles Dont Carbon et tant de canailles Vous affrontent depuis vingt ans, Voy. de Chapelle et Bachaumont. || 6° Terme de fauconnerie. Chasse au vol, ou absolument, vol, équipage des oiseaux de proie et des hommes qui servent à prendre du gibier. Ce prince entretenait des vols pour toute sorte d'oiseaux. || Vol pour le gros, celui qui se fait sur les oiseaux de fort et de cuisine. || Vol à la renverse, se dit quand on lâche l'oiseau de manière qu'il rencontre la perdrix. || Vol à la source, se dit quand on lâche l'oiseau au moment où la perdrix part. || Vol à la couverture, se dit lorsqu'on s'approche du gibier, à couvert d'une haie. || Vol à la toise, se dit lorsque l'oiseau part du poing à tire-d'aile, pour suivre la perdrix au moment où on l'entend. || Chasse qu'on fait avec les oiseaux de proie. J'ai assisté à un vol. La chasse du héron était autrefois parmi nous le vol le plus brillant de la fauconnerie, BUFF. Ois. t. XIV, p. 57. || 7° Au théâtre, l'action d'une machine par laquelle un ou plusieurs acteurs montent ou descendent en fendant l'air, comme s'ils volaient. Il ne faut point de vols, ni de chars, ni de changements aux [tragédies de] Bérénice et de Pénélope, LA BRUY. I. Il n'y a peut-être que quelque machiniste caché dans le parterre qui s'inquiète d'un vol qui lui aura paru extraordinaire, et qui veut absolument démêler comment ce vol a été exécuté, FONT. Mondes, 4^{re} soir. J'ai vu Mars descendre en cadence; J'ai vu des vols prompts et subtils; J'ai vu la Justice en balance Et qui ne tenait qu'à deux fils, PANNAUD, Œuv. Descrip. de l'Opéra. || 8° Par extension, il se dit de certaines choses qui sont poussées en l'air avec une grande vitesse. Le vol des flèches, des dards. || 9° Fig. et poétiquement. Le vol du temps, la fuite rapide du temps. Il a plu à notre grand Dieu, pour consoler les misérables mortels de la perte continuelle qu'ils font de leur être par le vol irréparable du temps, que ce même temps, qui se perd, fût un passage à l'éternité qui demeure, BOSS. Yolande de Montberby. Ô temps, suspends ton vol, respecte ma jeunesse, THOMAS, Ode au temps. Ô temps, suspends ton vol; et vous, heures propices, Suspendez votre cours, LAMART. Médit. 1, 13. || 10° Fig. Essor. Le vol de mon dessein ne s'étend point si haut, RÉGNIER, Sat. III. Toutes les comparaisons tirées des choses humaines sont les effets comme nécessaires de l'effort que fait notre esprit, lorsque, prenant son vol vers le ciel, et retombant par son propre poids

dans la matière d'où il veut sortir.... BOSS. 6^e avert. 44. Je mesure mon vol à mon faible génie, BOIL. Disc. au roi. L'ode.... Élevant jusqu'au ciel son vol ambitieux, ID. Art p. II. Il [Villars] a toujours pris la route et le vol de tous ceux qui arrivent, M^{me} DE GRIGNAN, 5 février 1703, dans sév. t. X, p. 475, édit. RÉGNIER. Cette vie cachée n'empêchait pas le vol de son nom et de sa réputation, BAYLE, Dict. Spinoza. Le vol que les bâtards avaient pris tenait fort au cœur à M. d'Elbeuf, ST-SIM. 30, 98. Si Descartes ne s'était pas écarté, dans ses inventions, de son guide, la géométrie, si Malebranche avait su s'arrêter dans son vol.... VOLT. Lett. Faugères, 3 mai 1776. Ce fut là qu'ayant eu part au mariage de la princesse de Parme avec Philippe V, il [Alberoni] prit le vol qui l'éleva si haut, DUCLOS, Œuv. t. V, p. 236. || Prendre un vol trop haut, s'élever plus qu'on ne doit, prendre des manières trop hautes pour la condition dont on est, faire plus de dépense qu'on ne peut. Je crains bien qu'il n'ait pris un vol qu'il ne pourra soutenir, MAINTEN. Lett. à Mme de St-Géran, 15 avril 1691. || Il y est parvenu de plein vol, se dit d'un homme qui a été élevé à une dignité supérieure sans passer par les degrés ordinaires. || Prendre un vol hardi, se dit d'un écrivain, d'un poète qui s'élève à de grandes compositions. || Être d'un vol...., avoir une portée d'esprit.... L'intérêt que je prends à lui [M. d'Orbe] ne m'empêche pas de voir qu'il n'est pas du vol des deux autres [Saint-Preux et milord Édouard], J. J. ROUSS. Hélic. 1, 65. || Avoir le vol pour telle ou telle chose, être propre à telle ou telle chose (locution qui vieillit). Il a été employé dans plusieurs affaires importantes, à la le vol pour les négociations. Quant à lui [Verrins], c'était un grand homme fort bien fait, de l'esprit, quelque lecture, et fort le vol des femmes, ST-SIM. 139, 32. || 11° Terme de blason. Nom qu'on donne à deux ailes d'oiseau réunies comme lorsque l'oiseau vole. || Demi-vol, la représentation d'une seule aile d'oiseau. || Vol banneret, vol qui se met au cimier et qui est fait en bannière.

— HIST. XII^e s. Il [l'épervier] prit son vol, qu'ainz ne se vout targer, Ronc. p. 164. Si lui chef [tombe] tout à un vol La lance et li escus del col, la Charrette, 765. || XIII^e s. Renart tint le covercle haut, Et Tybert saut hors de plain vol, Ren. 2806. || XIV^e s. L'esprevier ne fait pas tant de si beaux vols aux oyseaux qu'il prent en yver comme il fait en esté, Modus, f^o xcv, verso. || XV^e s. L'on n'a pas accoustumé d'entrer de plein vol en la maison d'autrui sans frapper à la porte, AMYOT, Curios. 6. Les presbires, qui par le vol des oyseaux cognoissent et predissent les choses à advenir, ID. Anton. 7. Vous oirrez tout le ciel rebruir au environs D'un aigle dont le vol [envergure] est plus long qu'aviron, RONS. 845. Quand quelquefois je pense au vol de ceste vie, Et que nos plus beaux jours plus vistement s'en vont, DESPORTES, Œuv. chrestiennes, Sonnets, 14.

— ETYM. Voy. VOLER 1; provenç. vol; espag. vuelo; portug. voo; ital. volo.

2. VOL (vol) s. m. || 1^o Action de celui qui prend la chose d'autrui pour se l'approprier. Vol de grand chemin. Vol domestique. Le vol, l'assassinat, et tout ce qu'on déteste, CORN. Poly. v. 3. Je ne saurais douter que toute la théorie des lois romaines sur le vol ne fût tirée des institutions lacédémoniennes, MONTESQ. Esp. xxix, 43. À Rome, lorsqu'un impubère avait été surpris dans le vol, le prêteur le faisait battre de verges à sa volonté, comme on faisait à Lacédémone, ID. ib. xxix, 43. La tyrannie de mon maître [en horlogerie] finit par me rendre insupportable le travail que j'aurais aimé, et par me donner des vices que j'aurais haïs, tels que le mensonge, la fainéantise, le vol, J. J. ROUSS. Conf. 1. Quiconque a soustrait frauduleusement une chose qui ne lui appartenait pas est coupable de vol, Code pénal, art. 379. || Vol simple, vol commis sans circonstances aggravantes, par opposition à vol qualifié. || Vol qualifié, le vol commis la nuit, avec effraction, escalade ou fausses clefs, à main armée, dans une maison habitée, avec violence. || Vol public, celui qui est fait sur les deniers publics. || Vol au poivrier, vol pratiqué à l'aide de substances narcotiques jetées dans le verre de la victime. || Vol au honjour, vol pratiqué dans les chambres d'hôtel: le voleur fait semblant de s'être trompé, s'il trouve la chambre habitée. || Vol à l'américaine, escroquerie où l'un des complices se fait passer pour Américain; le plus souvent il s'agit d'un prétendu change de

billets ou d'or pour de la monnaie. || Vol à la tire, vol dans les poches. || Fig. C'est trop peu de Jason.... tu veux encor ma robe.... Il en faut un hommage à tes divins attraits, Et des remerciements au vol que tu me fais, CORN. Médée, IV, 1. Ce qu'il [Alceste] me rend de soins, outrage ses attraits [d'Arsoioé]; Elle veut que ce soit un vol que je lui fais, MOL. Mis. III, 3. Je voudrais être avec vous; je n'aime aucun lieu sans vous, et moins la Provence qu'un autre; c'est un vol [un voyage à Marseille sans Mme de Grignan] que je regretterai, sév. 1673, t. III, p. 184, édit. RÉGNIER. Dieu.... Permet que, des bourreaux trompant l'œil vigilant, Josabeth dans son sein l'emportât [Joas] tout sanglant, Et, n'ayant de son vol que moi seul pour complice, Dans le temple cachât l'enfant et la nourrice, RAC. Ath. IV, 3. Ils [les devanciers] ont dit, il est vrai, presque tout ce qu'on pense, Leurs écrits sont des vols qu'ils nous ont faits d'avance, FRON, Métrom. III, 7. || 2^o La chose volée. Recéleur d'un vol. Dix mille écus; le vol est considérable! MOL. L'Av. v. 1. Mais voyez quelle insolence de vouloir retenir le vol qu'il m'a fait! ID. ib. v. 3. || Par extension. J'ai une tragédie qui me presse; Lefranc m'a volé mon sujet et toutes mes situations; il s'est hâté de bâtir sur mon fonds, et est allé proposer son vol aux comédiens; c'est voler sur l'autel, VOLT. Lett. en vers et en prose, 49.

— ETYM. Voy. VOLER 2.

VOLABLE (vo-la-bl'), adj. Qui peut être volé. Des effets volables. Comment diantre voulez-vous qu'on fasse pour vous voler? êtes-vous un homme volable, quand vous renfermez toutes choses et faites sentinelle jour et nuit? MOL. L'Avare, I, 3.

— ETYM. Voler 2. Dans l'anc. langue, volable signifiait qui peut voler dans l'air: ailes volables.

VOLAGE (vo-la-j'), adj. || 1^o Qui est changeant et léger.... Ceux qui cherchent vainement Cette fille du Sort [la Fortune] de royaume en royaume, Fidèles courtisans d'un volage fantôme, LA FONT. Fabl. VII, 12. Et l'on craint.... Qu'il n'entraîne après lui tout un peuple volage, RAC. Phèdre, I, 4. [Thésée] Volage adorateur de mille objets divers, ID. ib. II, 5. Une femme inconstante est celle qui n'aime plus... une volage, celle qui ne sait si elle aime et ce qu'elle aime, LA BRUY. III. Que m'importe à présent ce peuple et son outrage, Et sa faveur crédule, et sa pitié volage? VOLT. Tancr. v. 3.... Pourtant il faudrait, entre nous, Ou n'être point volage on n'être point jaloux, COLLIN D'HARLEV. Chât. en Esp. II, 3. La vie cut bien pour moi de volages douxers; Je les goûtais à peine, et voilà que je meurs, A. CRÉNIER, Élégies, I, 9. || Substantivement. Personne changeante. Vengez-vous d'un ingrat, punissez un volage, CORN. Hor. II, 6. Que je verrais, Albin, ma volage punie, Si de ces grands apprêts pour la cérémonie.... Elle n'avait que l'ombre et qu'une autre eût le fruit, ID. Tite et Bér. I, 3. J'assure à mon volage un retour plus facile, LA CHAUSSÉE, Préjugé à la mode, IV, 3. || 2^o Terme de marine. Navire volage, navire qui manque de stabilité, et plie aisément sous ses voiles. || Compas ou boussole volage, dont l'aiguille a une trop grande mobilité. || En termes d'artillerie de mer, on dit qu'un canon est volage quand il a un recul très-vif. || 3^o Ancien terme de médecine. Feu volage, sorte d'éruption qui vient au visage et aux lèvres, surtout chez les enfants. || Fig. Tout cela [discours de piété sans pratique] n'est qu'un feu volage qui se dissipe de lui-même, BOSS. Méd. sur l'Év. la Cène, 89^e jour.

— HIST. XII^e s. Car pleüst Dieu qui fit oisel volage.... Ronc. p. 66. Onques vers li [elle] n'oi [je n'eus] faus cuer ne volage, Couci, XIX. || XIII^e s. Li uns dit qu'ele [la dame] n'est pas sage; Li autres la tient à volage, Lai du conseil. Jone esueur au poil volage, Trop me plaing de vostre folage, Qu'à nul bien faire n'entendez, Ne de rien ne vos amendeiz, RUTEB. 116. Fous est qui à escient Vuet sor gravelle semer; Et cil plus, qui entreprenent Volage feme à amer, Hist. litt. de la Fr. t. XXIII, p. 759. || XIV^e s. Qui fiert de paume, ou de poing, de verge, ou de legier baston, et sancs issoit volages, le ferour [celui qui a frappé] ne doit que trois sols, Ordonn. des rois, t. II, p. 348. Trois compagnons volages [de passage] et dont ladite Marguerite ne scet les noms, vinrent en ladite ville de Nevis ou baillage de Troies, DU CANGE, volagius. Lequel Huart est homme ancien et homme lunatique et insensible, et par plusieurs fois comme volage et ydiot, ID. ib. || XVI^e s. Je ne veux point de trop volage amie, Ny ne la veux aussi trop endormie, ST-GELAIS, 230. Ils esgarent

ça et là les peures ames en speculations volages, CALV. *Instit.* 447. Les plus volages et plus prompts à entreprendre toutes choses temerairement suivent les esperances de Cæsar, AMYOT, *Crassus*, 13. Il [Eudoxus] veult, au prix de sa vie, acquerir une science de laquelle l'usage et possession luy soit quand et quand ostée, et pour cette soubaine et volage cognoissance, perdre toutes autres cognoissances qu'il a, MONT. II, 243.

— ETYM. Provenç. *volatge*; du lat. *volaticus*, qui vole, volage, de *volare* (voy. VOLER 1).

† VOLAGEMENT (vo-la-je-man), *adv.* D'une manière volage.

— HIST. XIII^e s. Je ne ser pas volagement, Mais de bon cuer sans tricherie, *Mss. de poésies franç.* av. 1300, t. I, p. 350, dans LACURNE. || XV^e s. Quoi qu'il eust parlé volagement de chaud sang à l'encontre des treves, si n'en avoit point ouvré de fait, FROISS. III, 4, 81. || XVI^e s. Si j'ay jusques icy volagement erré, De mille traits divers à toute heure enferré, Ce sont des tours communs de l'a-veugle jeunesse, DESPORTES, *Am. d'Hipp.* LXXXVIII.

† VOLAGETÉ (vo-la-je-té), *s. f.* Disposition de celui qui est volage.

— HIST. XVI^e s. Volageté, COTGRAVE.

VOLAÏLLE (vo-là-ll'), *ll* mouillées, et non vo-là-ye), *s. f.* || 1^o Terme collectif. L'ensemble des oiseaux qu'on nourrit dans une basse-cour. La volaille est chère. Tandis qu'au procès on travaille, Ma partie en mon pré laisse aller sa volaille, AAC. *Plaid.* I, 7. Les Déliens ont trouvé les premiers le secret d'engraisser la volaille, BARTHÉL. *Anach.* ch. 70. L'on donne le nom général de volailles aux gros oiseaux domestiques que l'on élève dans les basses-cours, GENLIS, *Maison rust.* t. I, p. 210, dans POUENS. || 2^o Un de ces oiseaux de basse-cour, et, le plus souvent une poule, un chapon. Une belle volaille. Mettre une volaille au pot. || Fig. et familièrement. Volaille morte, personne d'une chétive santé. Ce n'est pas à vous ni à Mme de Blacy, qui êtes deux volailles mortes, que je m'adresse; il vous est permis d'être malades tant qu'il vous plaira, DIDER. *Lett. à Mlle Voland*, 8 oct. 1788.

— HIST. XIII^e s. Je connoi toutes les voleilles dou ciel, *Psautier*, f^o 61. Si vint la volaille menue, Qui de bien faire les argue, *Fabliaux*, BARBAZAN, t. IV, p. 87. Il puet par droit vendre tout avoir de pois, se ce n'est cire ouvrée, toute poulaille, toute sauvagine, toute volvre, sel et pain et poisson de mer, *Liv. des mét.* 36. Et volilles et venison, Lardés de corf et de sengler, *Fl. et Bl.* 1678. || XVI^e s. Vous appiquerez dessus iceux intestins une volaille vive tranchée par le milieu, PARÉ, VIII, 35. Jésus-Christ dict: Considérez la volaille du ciel.... le pere celeste les entretient, BONIVARD, *Amartigénée*, p. 444.

— ETYM. Prov. *volatilia*; du pluriel neutre lat. *volatilia*, les volatiles, de *volare* (voy. VOLER 1).

† VOLAILLER (vo-là-llé, *ll* mouillées), *s. m.* || 1^o Marchand de volaille. || 2^o Lieu où l'on tient la volaille. Le volailler qui fournissait à mes observations, et dont le niveau du sol était très-bas, FLOURENS, *Instit. Mém. scienc.* t. X, p. 821.

† VOLAIN (vo-lin), *s. m.* Serpe courbée par le bout et très-tranchante, employée par les cercliers.

— ETYM. Le même que *volant* 3.

1. VOLANT, ANTE (vo-lan, lan-t'), *adj.* || 1^o Qui a la faculté de voler, quoique appartenant à une classe d'êtres qui ne jouit pas de ce pouvoir. Un poisson volant. Un dragon volant. Ô dieux! ce char volant, disparu dans la nue, La dérobe à sa peine, aussi bien qu'à ma vue, CORN. *Médée*, v, 8. Qu'une volante escorte Vous conduise au travers Des noires vapeurs des enfers, QUIN. *Alceste*, IV, 5. || Terme de blason. Se dit d'un oiseau représenté les ailes étendues dans toute leur largeur. || Fig. Pistole volante, voy. PISTOLE. || 2^o Fusée volante, fusée attachée à une baguette et qui s'élève d'elle-même en l'air quand on y a mis le feu. || 3^o Terme de peinture. Draperie volante, draperie légère, qui paraît agitée par le vent. || 4^o Qui se meut avec rapidité comme s'il volait. Ces sortes d'ennemis volants ou invisibles [les protestants poursuivis lors de la révocation de l'édit de Nantes] donnent des peines infinies.... car ils disparaissent en un moment, et, dès qu'on a le dos tourné, ils ressortent de leurs tanières, sév. 16 mars 1689. || Terme de guerre. Camp volant, petite armée chargée de faire des courses sur les ennemis, ou de les observer. Je trouve un si grand mouvement partout, que le camp volant de Beufflers ne demeurera pas sans rien faire, sév. 680.

|| Fig. et familièrement. Être en camp volant, n'avoir pas de demeure, de situation fixe, être exposé à se déplacer à tout moment. || 5^o Terme de guerre. Artillerie volante, nom donné autrefois à l'artillerie à cheval. || Pont volant, corps flottant retenu à l'extrémité d'un cordage fixé, en amont, au milieu de la rivière; il passe d'une rive à l'autre par l'action du courant, auquel on le présente obliquement. || Sape volante, tranchée pour l'exécution de laquelle on place une file de gabions jointifs qu'on remplit de terre. || 6^o Il se dit de certaines choses qu'on place et qu'on déplace à volonté, ou de choses qui n'ont point de place fixe. Escalier volant. || Table volante, petite table qu'on déplace à volonté, et qu'on appelle aujourd'hui table à ouvrage. || Assiettes volantes, assiettes qui ne font pas partie du service et sur lesquelles on apporte quelques mets légers. || 7^o Terme de marine. Se dit de toutes les parties du grément qui ne sont placées et employées que momentanément. Manœuvres volantes. Cabestan volant. || 8^o Feuille volante, feuille d'écriture ou d'impression qui n'est attachée à aucune autre. Nous ne voyons pas assez l'abbé Bigorre; il vous enverra ce soir une belle feuille volante, sév. 604. Le parlement tâcha de se venger, en faisant écrire sur une feuille volante de registres secrets et fugitifs, qu'il n'avait ni pu ni dû opiner au lit de justice, ST-SIM. 548, 426. Ce n'est pas un grand ouvrage, mais c'est l'ouvrage d'un grand peintre; ce qu'on peut toujours dire des feuilles volantes de Voltaire; on y retrouve le signe caractéristique, l'ongle du lion, DIDER. *Salon de 1767*, *Œuv.* t. XIV, p. 251, dans POUENS. J'ai ouï dire qu'Addison, Pope, Steele, etc. s'amusaient aussi à faire des feuilles volantes; on les recevait le matin, on les lisait à déjeuner; et les feuilles n'ont été ni brûlées ni dispersées, GENLIS, *Veill. du chât.* t. III, p. 102. Les harangues de Cicéron parurent en feuilles volantes, P. L. COUR. *Pamphlet des pamphl.* || Fig. Voilà [le sable] la faveur sur quoi l'on bâtit, et voilà la feuille volante à quoi l'on s'attache, sév. 19 août 1676. || Par extension, brochure très-mince. Une cargaison de petites pièces comiques, d'opéras, de feuilles volantes m'est venue; ah! mon ami, quelle barbarie! quelle misère! la nature est épuisée, VOLT. *Lett. Thiriot*, 24 sept. 1735. || 9^o Escadron volant, voy. ESCADRON. || 10^o Petite vérole volante, voy. petite vérole. || 11^o Cachet volant, voy. CACHET.

— HIST. XV^e s. Lequel Besson, qui estoit Breton et compaignon volant [homme de passage], qui n'avoit femme ne enfans ne rien que son corps, DU CANGE, *volagus*. Il veoit la bannière qui reluysoit pour l'or et l'argent des vestures de l'ymage et des escussions volans qui estoient en la campagne, *Perceforest*, t. I, f^o 138. || XVI^e s. Rentes constituées à prix d'argent, communément dites volantes, *Const. gén.* t. II, p. 1075. Si quelque philosophe volant, pour se moquer de la simplicité de nostre foy, dist.... CALV. *Instit.* 1041.

— ETYM. *Voler* 1.

2. VOLANT (vo-lan), *s. m.* || 1^o Petit cône de bois, de liège, etc. percé de plusieurs trous où l'on fait entrer des plumes, et que l'on lance en l'air avec des raquettes. Ils [les enfants] sont contents, pourvu qu'ils changent de place; un volant ou une boule suffit, FÉN. *Éduc. filles*, 5. || On donne aussi ce nom au jeu dans lequel on lance le volant avec des raquettes. Songez que vous entendrez dire à votre enfant: J'ai dansé toute la nuit avec Mme de la Fayette, j'ai joué au volant et à mille petits jeux.... sév. 608. Quand un enfant joue au volant, il s'exerce l'œil et le bras à la justesse, J. J. ROUSS. *Ém.* II, || 2^o Aile de moulin à vent. Un des quatre volants est cassé. Nous voyons ces messieurs les galants Marcher écarquillés ainsi que des volants, MOL. *Éc. des mar.* I, 4. || 3^o Terme de mécanique. Masse pesante animée d'un mouvement de rotation et destinée à prévenir les écarts de vitesse d'un mécanisme, lorsque la force qui le meut ou la résistance qui est à surmonter n'est pas constante. || Volant à ailettes, modérateur qui met en jeu la résistance de l'air. || 4^o Terme de métallurgie. Caisse supérieure d'un soufflet, celle qui est mise en mouvement. || 5^o Terme de chasse. Se dit de perches plantées sur lesquelles les oiseaux tendent des gluaux. || 6^o Nom donné par les Arabes à certaines compositions formées de salpêtre, de soufre et de charbon, qui avaient la propriété de se mouvoir en brûlant, et qui étaient analogues à nos compositions de poudre à canon. || 7^o Bande d'étoffe plissée ou froncée posée

comme garniture sur une jupe, un mantelet, un fichu, etc. Pas de suaire en toile fine, Mais drapiez-moi dans les plis blancs De ma robe de mouseline, De ma robe à treize volants, TH. GAUTIER, *Émaux et camées*, *Coquetterie posthume*. || 8^o Anciennement, habit en forme de surtout, dont la plus grande partie était sans doublure, pour le rendre plus léger. Le 28 juillet 1758, il était arrivé chez elle deux hommes.... l'un.... vêtu d'un volant cannelle.... *Pièces du procès de Damiens*, dans FR. MICHEL, *argot*. Satire sur les cerceaux, paniers, criardes et manteaux volants des femmes, et sur leurs autres ajustements, avec la réponse des femmes, dans FR. MICHEL, *ib.* || 9^o Volant d'étang, nénuphar. || Volant doré, espèce de lépidoptère nocturne.

— HIST. XIII^e s. Et de tant qu'il muet [moud] à un volant, de tant doit paier li censier demie censee, TAILLIAR, *Recueil*, p. 452.

— ETYM. *Voler* 1.

† 3. VOLANT (vo-lan), *s. m.* Terme d'agriculture et de jardinage. Nom de la faucille dans les environs de Genève, et du croissant ordinaire des jardiniers dans quelques cantons. Faucilles le cent pesant estimé 40 livres, faux ou volants le cent pesant estimé 40 livres, *Déclar. du roi*, nov. 1640, *tarif*.

— HIST. XIV^e s. Volin, DU CANGE, *volana*. || XV^e s. Loys Bonneau ayant un baston ferré appelé volant.... frappa du bout du manche de sondit volant, in. *ib.* Guillaume Dalmas tenant en sa main ung volain, autrement dit goyart, in. *ib.* Vollaïn ou petite serpe, in. *ib.*

† VOLARDS (vo-lar), *s. m. plur.* Terme de pêche. Rames ou menues branches d'arbres avec lesquelles on fait les clayonnages.

† VOLATEUR (vo-la-teur), *s. m.* Terme de zoologie. Oiseau doué d'une grande puissance de voler. Ces échassiers [les grues d'Australie] sont d'excellents volateurs, *Presse scientifique*, 1865, t. II, p. 584.

— ETYM. *Voler* 1.

VOLATIL, ILE (vo-la-ti-il, ti-l'), *adj.* || 1^o Qui a la faculté de voler. L'espèce volatile. Les insectes volatils. || Fig. Il n'eût jamais pour vous qu'une estime stérile, Un petit feu léger, vagabond, volatile, REGNARD, *le Joueur*, II, 2. || 2^o Terme de chimie. Qui est susceptible de se réduire en gaz ou en vapeur, soit à la température ordinaire, soit par l'action d'une chaleur plus ou moins élevée. Les parties les plus volatiles des matières combustibles.... obéissant sans effort à ce mouvement expansif qui leur est communiqué, s'élèvent en vapeurs, BUFF. *Hist. min. Introd.* t. VI, p. 37. Les produits volatils disparaissent par l'évaporation dans les changements de vaisseaux, par l'absorption dans les milieux qu'ils traversent, SENNEBIER, *Ess. art d'observ.* t. III, p. 418.

— HIST. XIV^e s. Parton feu si chault qu'il ard gent, Cuides tu finer vil argent, Cil qu'est volatil et vulgal, Et non cil dont je fais metal? *Nat. à l'alch. err.* 29. || XVI^e s. Blanc d'œuf, farine volatile, incorporez ensemble, PARÉ, VI, 45. Les animaux, tant terrestres qu'aquatiques et volatiles, in. *Anim.* 2.

— ETYM. Provenç. et espagn. *volatil*; ital. *volatile*; du lat. *volatilis*, de *volare* (voy. VOLER 1).

VOLATILE (vo-la-ti-l'), *s. m.* || 1^o Animal qui vole. Dans une ménagerie De volatiles remplie, LA FONT. *Fabl.* III, 42. Je ne suis qu'un volatile, répliqua l'autre [le phénix]; mais je naquis dans le temps que toutes les bêtes parlaient encore, VOLT. *Princ. de Babyl.* III. Celui-ci [le moqueur] est, si l'on en croit Fernandez, Nurenberg et les Américains, le chantre le plus excellent parmi tous les volatiles de l'univers, sans même en excepter le rossignol, BUFF. *Ois.* t. V, p. 454. Rien de plus admirable que ces légions de volatiles qui, à temps marqué, passent d'un pays dans d'autres très-éloignés; quel instinct les rassemble? quelle boussole les dirige? quelle carte leur trace la route? BONNET, *Contempl. nat.* XI, 43. || 2^o Il se souvent féminin. Bien que l'Académie ne donne pas ce genre. La volatile échappe à sa tremblante main; Entre les pieds des dieux elle cherche un asile, LA FONT. *Phil. et Bauc.* Mais un fripon d'enfant (cet âge est sans pitié) Prit sa fronde, et d'un coup tua plus d'à moitié La volatile malheureuse, in. *Fabl.* IX, 2.

— HIST. XIII^e s. E mainte voletille, peisson de mar [mer], *Gerard de Ross.* p. 320. Quiconques est polaillier à Paris, qui vent polaille et voletille sanz autre regraterie ou sanz autre denrées, *Liv. des mét.* 478. Ne sans lor char ne voloit vivre,

Ainz en voloit estre mangierres, Tant est delicieus lechierres, Tant o les volatiles chieres, *la Rose*, 20365. || XVI^e s. Moutons, poulailles, et autres volatiles, *PARÉ*, XXIV, 6.

— ETYM. *Volatil*.

VOLATILISATION (vo-la-ti-li-zä-sion; en vers, de sept syllabes), *s. f.* || 1^o Opération chimique qui consiste à transformer un corps solide en gaz ou en vapeur. La volatilisation se dit de l'opération par laquelle on réduit en vapeur, on fait pour ainsi dire voler, par l'action du feu, les substances qui en sont susceptibles, FOURCROY, *Conn. chim.* t. I, p. 91. || 2^o Action de se volatiliser. Cette dilatation n'est-elle pas l'indice d'un commencement de séparation qu'on augmente avec le degré de chaleur jusqu'à la fusion, et qu'avec une chaleur encore plus grande on augmenterait jusqu'à la volatilisation? *BUFF. Hist. min. Introd.* t. VI, p. 59.

— ETYM. *Volatiliser*.

VOLATILISÉ, ÉE (vo-la-ti-li-zé, zée), *part. passé* de volatiliser. Du camphre volatilisé. || Fig. Je me rappelai une historiette où la même pensée se trouve bien moins subtilisée ou volatilisée, comme parlent les chimistes, *P. L. COUV. Lett.* t. I, 40.

VOLATILISER (vo-la-ti-li-zé), *v. a.* Réduire en vapeur ou en gaz. J'ai fondu ou volatilisé au miroir ardent plusieurs matières que ni le feu des fourneaux de reverbère, ni celui des plus puissants soufflets n'avait pu fondre, *BUFF. Hist. min. Introd.* VI, p. 90. || Se volatiliser, *v. réfl.* Être réduit en vapeur ou en gaz. Cette ammoniacque s'est volatilisée. On conçoit que les eaux doivent sans cesse se volatiliser, retomber en déluge, se précipiter en torrents, sillonner la surface, se creuser des lits, en changer.... *BAILLY, Hist. astr. mod.* t. II, p. 729.

— REM. Le terme volatiliser, employé à l'égard des liquides comme des solides, est le seul qu'on puisse appliquer aux solides.

— HIST. XVI^e s. Volatiliser, *COTGRAVE*.

— ETYM. *Volatil*.

VOLATILITÉ (vo-la-ti-li-té), *s. f.* || 1^o Ancien terme de physique. Qualité de ce qui est susceptible d'une expansion subtile. La volatilité du feu. La lumière, quoique douée.... d'une volatilité qu'on croirait lui être essentielle, *BUFF. Hist. min. Introd.* t. VI, p. 46. || 2^o Terme de chimie. Faculté dont jouissent certains corps solides ou liquides de se transformer en vapeur, en gaz. [Le tellure] remarquable par son extrême fusibilité, sa volatilité qui égale presque celle du mercure, *FOURCROY, Conn. chim.* t. I, p. CCX.

— ETYM. *Volatil*.

VOLATILE (vo-la-ti-lié, *ll* mouillées, et non vo-la-ti-ye), *s. f.* || 1^o Terme collectif. Petites espèces d'oiseaux bons à manger. Il leur donna à manger de la volatile. || 2^o Il s'est dit aussi pour volatile. Nous croyons après Pythagore, Qu'avec les animaux de forme nous changeons, Tantôt milans, tantôt pigeons, Tantôt humains, puis volatiles, Ayant dans les airs leurs familles, *LA FONT. Fabl.* XII, 12.

— ETYM. Autre forme de *volatile*.

† **VOLATINE** (vo-la-ti-né), *s. f.* Terme de musique. Trait de chant rapide et léger.

VOL-AU-VENT (vo-lô-van), *s. m.* Pâtisserie feuilletée, à bords élevés, dans laquelle on met de la viande ou du poisson, et qui se sert chaude. Ce vol-au-vent est délicieux. || *Auplur.* Des vol-au-vent.

— ETYM. *Voler*, au, et *vent*, à cause que la pâtisserie en est si légère qu'elle semble voler. Aussi des grammairiens trouvaient plus raisonnable d'écrire *vole-au-vent*, car c'est le verbe *voler*, et non le substantif *vol*, qui est en composition.

VOLCAN (vol-kan), *s. m.* || 1^o Gouffre ouvert, le plus souvent dans les montagnes, et d'où sortent des tourbillons de feu et des matières en fusion. Un volcan est un canon d'un volume immense, dont l'ouverture a souvent plus d'une demi-lieue, *BUFF. Hist. nat. preuve. th. terr.* t. II, p. 291. Il y a en Europe trois fameux volcans : le mont Etna en Sicile, le mont Hécla en Islande, et le mont Vésuve en Italie, près de Naples, *id. ib.* t. II, p. 294. Si l'on voulait mettre au nombre des volcans toutes les montagnes qui fument, ou desquelles il s'élève même des flammes, on pourrait en compter plus de soixante, *id. ib.* t. II, p. 304. Un volcan sous-marin ne peut agir que par instants; un volcan terrestre ne peut durer qu'autant qu'il est voisin des eaux; c'est par cette raison que tous les volcans actuellement agissants sont dans les îles ou près des côtes de la mer, *m. 4^e ép. nat. Ouv.* t. XII, p. 492. Il semble.... oublier sa ven-

geance, Pareil à ces volcans qui paraissent dormir, *P. LEBLANC, Poés.* t. I, 37. || Volcans éteints, volcans qui étaient en activité avant l'état actuel du globe. Le nombre des volcans éteints est peut-être cent fois plus grand que celui des volcans actuellement agissants, *BUFF. Add. th. terr.* t. XII, p. 432. || Fig. Volcan éteint sous les cendres qu'il lance, Après vingtans, ce peuple [français] se rendort, *BÉRANG. Déesses.* || Il y a des volcans d'eau, c'est-à-dire, des montagnes qui vomissent des ruisseaux d'eau, telles que celles de Guatemala, en Amérique. || Volcan de Lémeri, volcan artificiel produit à l'aide d'un mélange de fleur de soufre, de limaille de fer et d'eau. Lémeri, à qui l'on doit d'avoir découvert la réaction du fer, du soufre et de l'eau, a prétendu que ce mélange jouait un grand rôle dans les volcans; il l'a même nommé volcan artificiel, *THENARD, Traité de chim.* t. I, p. 507, dans *POUGENS*. || 2^o Fig. Un lieu où une nombreuse artillerie fait un feu terrible. On avait placé sur la rive gauche du Dnieper une batterie formidable; les Russes nous en avaient opposé deux plus terribles encore; à chaque instant nos canons étaient écrasés, nos saissons sautaient; ce fut au milieu de ce volcan que le roi [Murat] poussa son cheval, *séjour, Hist. de Nap.* VI, 4. Pendant que cette charge décisive de cavalerie s'exécutait, le vice-roi était près d'atteindre, avec son infanterie, la bouche de ce volcan [la grande redoute russe, à la Moskowa], *id. ib.* VII, 14. || 3^o Fig. Imagination ardente, impétueuse. Nos sensations sont d'une vivacité dont rien n'approche; mon imagination est un volcan, *CAZOTTE, Diable amoureux*, XIII. || 4^o Fig. Intrigues sourdes, dangers imminents, mais cachés. Dormir sur un volcan. Nous dansons sur un volcan, *Mot de M. de Salvandy, dans un bal à la veille de la révolution de 1830*.

— ETYM. Prov. *volca*; esp. *volcan*; port. *volcdo*; it. *volcano*; du lat. *Vulcanus*, dieu du feu (voy. *VULCAIN*).

† **VOLCANICITÉ** (vol-ka-ni-si-té), *s. f.* || 1^o Terme de géologie. Incandescence du centre de la terre. || 2^o Réaction de l'intérieur incandescent de la terre sur sa croûte extérieure, ou action des volcans. L'extinction graduelle de la volcanicité, autrefois énergique sur certains points, *MOREAU DE JONNÈS, Ethnogénie caucasienne*, p. 287. || 3^o État ou condition des substances d'origine volcanique. Ce n'est assurément pas au Montdore que la fameuse question de la volcanicité des basaltes sera jamais l'objet d'une discussion sérieuse, *RAMOND, Instit. Mém. scienc.* 1813, 1814 et 1815, p. 26. || On dit aussi volcanicité.

— ETYM. *Volcanique*.

VOLCANIQUE (vol-ka-ni-ké), *adj.* || 1^o Qui appartient aux volcans. Sous le nom de matières volcaniques, je n'entends pas comprendre toutes les matières rejetées par l'explosion des volcans, mais seulement celles qui ont été produites ou dénaturées par l'action de leurs feux, *BUFF. Min.* t. III, p. 68. || Terrain volcanique, terrain formé par les éruptions des volcans. || Terme de botanique. Se dit quelquefois des plantes qui croissent au milieu des déjections volcaniques. || 2^o Fig. Ardent et impétueux comme un volcan. Tête, imagination volcanique. Un jeune homme... un peu gros, mais spirituel et possesseur d'un cœur vierge et volcanique, *CH. DE BERN. Une aventure de magistrat*.

— ETYM. *Volcan*.

† **VOLCANISATION** (vol-ka-ni-zä-tion), *s. f.* Voy. *VOLCANISATION*.

VOLCANISÉ, ÉE (vol-ka-ni-zé, zée), *adj.* Il se dit des lieux où il y a des volcans, où il reste des traces d'anciens volcans. Les observations de M. Faber et de M. le baron de Dietrich sur les matières volcaniques et volcanisées, *BUFF. Min.* t. III, p. 418. L'Irlande est en face, et l'on trouve, à une petite distance, les écueils du canal Saint-Georges qui sont aussi volcanisés, *id. Min.* t. IX, p. 22. Le mont sur lequel la ville de Preneste est située, s'avance comme un promontoire sur la plaine volcanisée qui comprend les cratères des environs de Rome, *PETIT RADEL, Instit. Mém. inser. et belles-lett.* t. V, p. 489. || Fig. C'est dans cette terre volcanisée [la ville de Rome] que poussaient les grands hommes et les grands orateurs avec une énergie sans égale, *VILLEMAM, dans le Dict. de NOCHEZ*.

— ETYM. *Volcan*.

† **VOLCANISME** (vol-ka-ni-smé), *s. m.* Action des volcans. Une terre tourmentée par le volcanisme, *MOREAU DE JONNÈS, Ethnogénie caucasienne*, p. 402.

† **VOLCANISTE** (vol-ka-ni-sté), *s. m.* Naturaliste, dit aussi plutoniste, qui explique les révolutions du globe par l'action du feu.

† **VOLCANITE** (vol-ka-ni-té), *s. f.* Terme de minéralogie. Argile ou pyroxène noir des volcans. **VOLCELET** ou **VOLCELEST** (vol-se-lé-lé), *s. m.* Terme de vénerie. Ton du cor que l'on sonne quand on revoit la bête qui va fuyant.

— ETYM. Abréviation de *vois-le*, ce l'est.

VOLE (vo-lé), *s. f.* Terme de jeu de cartes. Toutes les mains, toutes les levées. Faire la vole. Puis sur une autre table, avec un air plus sombre, S'en aller méditer une vole au jeu d'homme, *BOIL. Sat.* X. À la vole Dieu sait comme l'on vous étrille, *du CERCEAU, Poésies, Contre le jeu de quadrille*.

— ETYM. Origine incertaine. Bien que populairement on dise *faire la volte*, ce qui est un vice de langage, on ne peut y voir l'italien *volta*, qui n'a pas ce sens. On a songé au latin *vola*, la paume de la main (*vole* en ce sens se trouve dans Rabelais : le muscle de la vole qui est en dessous la poule, *Pant.* II, 19). Mais peut-être faut-il y voir le verbe *voler*; du moins Rabelais a employé *voller* dans le sens de subir la vole : Pour ce jeu nous ne volerons pas, car j'ai fait un levé, *Garg.* I, 6.

1. **VOLÉ, ÉE** (vo-lé, lée), *part. passé* de voler 1. La perdrix volée par le faucon.

2. **VOLÉ, ÉE** (vo-lé, lée), *part. passé* de voler 2. Pris par larcin. La bourse volée. || Populairement et fig. Être volé, être trompé dans son attente. || Proverbe. Bien volé ne profite pas, c'est-à-dire on le dissipe, ou l'on est forcé de le restituer.

† 3. **VOLÉ, ÉE** (vo-lé, lée), *adj.* Qui a subi la vole (voy. *VOLE*).

VOLEÉ (vo-lée), *s. f.* || 1^o L'espace que parcourt un oiseau sans s'arrêter (sens propre, indiqué par la finale qui est celle d'un participe passé). On dit que les hirondelles traversent quelquefois la Méditerranée tout d'une volée. De la première volée. Il a si loin d'ici sa valeur signalée, Que l'aigle pour le suivre a forcé sa volée, *BOIL. Bélis.* III, 5. || Fig. Il [Prévost-Paradol] ne se hâta pas de suivre ses camarades dans leur volée vers les régions profanes, *C. AOUSSET, Disc. à l'Acad. Journ. offic.* 3 mai 1872, p. 2962, 3^e col. || Donner la volée à un oiseau, permettre à un oiseau captif de s'envoler. || Fig. Aux femmes du sérail je donne la volée, *FAVANT, Soliman II*, III, 10. || Prendre sa volée, s'envoler. || Fig. Prendre sa volée, partir inopinément, sans annoncer son départ. || Prendre sa volée, se dit aussi d'un jeune homme qui de bonne heure s'affranchit de tutelle et de surveillance. || 2^o Collectivement. Troupe d'oiseaux qui volent tous ensemble. C'est alors que l'on voit, autour des lieux habités, des volées nombreuses, composées de toutes les espèces de corneilles, se tenant presque toujours à terre pendant le jour, errant pêle-mêle avec nos troupeaux et nos bergers, *BUFF. Ois.* t. V, p. 63. || En parlant des pigeons, volée de mars, volée d'août, les pigeons éclos en mars, en août. || Terme de chasse. Compagnie d'oiseaux éclos d'une même couvée. || 3^o Fig. Gens qui sont de même âge, de même profession, de même condition; compagnie de personnes. Au lieu de quatre amis qu'on attendait le soir, quelquefois de fâcheux arrivent trois volées, *BOIL. Épil.* VI. On sait que, dans ce temps-là même, une volée de philosophes revenait du cercle polaire, sous lequel ils avaient été faire des observations dont personne ne s'était avisé jusqu'alors, *VOLT. Mierom.* 4. J'ai lu dans une gazette suisse que vous avez été présenté au roi danois avec une volée de philosophes, tels que les Saurin, les Diderot, les Helvetius, les Duclos, les Marmontel, et que les Ribaudier n'en étaient pas, *m. Lett. à d'Alembert*, 12 déc. 1768. Une volée de religieuses autrichiennes qui sont venues vous demander un asile, *d'ALEMB. Lett. au roi de Prusse*, 13 déc. 1782. || 4^o Fig. Rang, qualité, élévation, mérite. On est au désespoir, on n'a pas un sou, on ne trouve rien à emprunter, les fermiers ne payent point.... jouissez du plaisir d'être présentement le seul homme de votre volée qui puisse se vanter d'avoir du pain, *sév. à Bussy*, 24 avr. 1672. Le frère de Mme de Châtillon avait auprès de M. le Prince le mérite d'avoir suivi sa fortune jusqu'au bout, qu'il partageait avec fort peu de gens de sa volée, *ST-SIM.* 46, 489. Je ne doutai pas que ce ne fût une dame de la première volée, *LESAGE, Guzm. d'Alf.* II, 6. Une centaine d'êtres pensants de la première volée sont venus dans nos cantons, *VOLT. Lett. Mme du Deffant*, 13 août 1778. J'avais, au même village de Saint-Briec, le libraire Guérin homme d'esprit, lettré, aimable, et de la haut

volée dans son état, J. J. ROUSS. *Confess.* x. || 5° Fig. Décharge de plusieurs canons faite en même temps (par comparaison à une volée d'oiseaux). Une volée de notre canon avait failli à tuer ce général [Montecuculli], et rasé le nez de son cheval, qui, s'emportant et se cabrant, fut bien près de le jeter par terre, PELLISSON, *Lett. hist.* t. II, p. 390. Toutes les volées de canon jusques alors avaient passé fort haut par-dessus nos têtes, 10. *ib.* t. I, p. 97. Une des premières volées du canon moscovite [à Pultawa] emporta les deux chevaux du brancard de Charles [blessé]; il en fit atteler deux autres; une seconde volée mit le brancard en pièces et renversa le roi, VOLT. *Charles XII*, 4. || Une volée de canon se dit aussi d'un seul coup de canon. Il eut la tête emportée d'une volée de canon. || 6° Partie d'un canon ou d'un obusier qui est en avant des tourillons. || Tirer à toute volée, tirer une pièce sous le plus grand angle qu'on puisse lui donner et avec la plus forte charge de guerre que comporte son calibre. || 7° Branle des cloches. Sonner une, deux, trois volées. C'était Dieu même qui commandait à l'ange des victoires de lancer les volées qui publiaient nos triomphes, CHATEAUBR. *Génie*, IV, 1, 4. Du pieux carillon les légères volées Couraient en bondissant à travers les vallées, LAMART. *Jocelyn*, I. || Sonner à toute volée, mettre les cloches tout à fait en branle. || 8° Mouvement d'un projectile qui, lancé, n'a pas encore touché la terre. Le canon ne pouvait incommoder les ennemis de volée, mais seulement de bonds, ST-SIM. 42, 436. || Au jeu de paume, de balle et de ballon. Jouer de volée, prendre de volée, à la volée, renvoyer la balle ayant qu'elle ait touché à terre. || Cet homme a la volée bonne, la volée sûre, il est adroit à prendre la balle de volée et à la placer. || Au jeu de paume seulement, donner de volée dans la grille, dans l'ais, donner dans la grille, dans l'ais, sans que la balle touche ni à terre ni au tambour. || Prendre une balle, prendre un coup entre bond et volée, prendre la balle dans le moment qu'elle est près de s'élever après avoir touché à terre. || Fig. et familièrement. Obtenir une grâce, une faveur tant de bond que de volée, l'attraper entre bond et volée, l'obtenir en saisissant une conjoncture heureuse. || Fig. Tant de bond que de volée, d'une façon quelconque, comme on peut. Soit de bond ou de volée, que nous en euhait-il, pourvu que nous prenions la ville de gloire [le paradis], comme dit ce père au même lieu? PASC. *Prov.* IX. || 9° Mouvement des ailes du moulin à vent. || 10° Dans le battage d'une pièce, série de coups de mouton se succédant à de courts intervalles, et suivie d'un temps de repos. || Action de plusieurs hommes rangés de front qui battent un terrain pour l'unir. || Fig. et familièrement. Une volée de coups de bâton, ou, simplement, une volée, un grand nombre de coups de bâton donnés de suite. On lui a donné une volée. Maillard reçut plusieurs volées de coups de bâton, RETZ, III, 332. || 11° Pièce transversale d'une voiture, à laquelle sont fixés les traits des chevaux. Volée de derrière, celle qui est fixée au devant de la voiture; volée de devant, celle qui est au bout du timon. Un cheval de volée. || Dans une diligence, chevaux de volée, ceux qui sont en avant. || 12° Terme de métallurgie. Volée d'un marteau, la distance qui se trouve entre son point le plus élevé et l'enclume. Une pièce de fer qui avait reçu quatre volées de coups de marteau et par conséquent toutes les chaudes nécessaires pour être entièrement et parfaitement forgée, BUFF. *Hist. min. introd.* t. VIII, p. 18. || 13° Terme de construction. Volée d'un escalier, la portion comprise entre deux paliers successifs. || 14° Dans une carrière, bancs de volée, ceux qui se détachent d'eux-mêmes ou à l'aide de coins, lorsqu'on a sapé le lit inférieur. || 15° À la volée, *loc. adv.* En l'air, au passage. Je lui jetai ma bourse, il la saisit à la volée. || Très-promptement, en profitant du moment favorable. Je vous écris dans les moments de repos qu'il faut prendre à la volée, MAINTENON, *Lett. au duc de Noail.* 7 janv. 1704. Autant que j'ai pu juger par quelques mots lâchés à la volée, J. J. ROUSS. *Conf.* II. C'était à qui saisisait le plus vite, et comme à la volée, le moment de placer son mot, son conte, son anecdote, MARMONTEL, *Mém.* IV. || Inconsidérément, à la légère. Monsieur, dans ces matières-là, il faut procéder avecque circonspection, et ne rien faire, comme on dit, à la volée; d'autant que les fautes qu'on y peut faire sont, selon notre maître Hippocrate, d'une dangereuse conséquence, MOL. *Am. méd.* II, 5. Quand la vicieité, à la volée et

sans discussion, se porte à vouloir.... PASC. *Prov.* IV. || 16° Terme d'agriculture. Semer à la volée, semer en jetant les graines par poignées. || 17° Trempe à la volée, trempe d'une pièce d'acier, par opposition à trempe en paquet. || 18° À volée de bonnet, se disait quand une affaire se jugeait tout d'une voix et sans délibérer, les juges ne faisant qu'opiner du bonnet. Cinquante ou soixante voix le désavouèrent d'une volée; et je crois qu'elles eussent été suivies de beaucoup d'autres, RETZ, *Mém.* t. III, liv. IV, p. 209, dans POUSSINS.

— HIST. XIII^e s. Tantost le faucon deslaça, Les gex lascha sanz demorée, Et il se mist à la volée, *Ren.* 25932. En tant com il se dementoit, Lieve sa teste et venir voit Une cornaille à la volée, *ib.* 22841. Sire, dist Buieimens, c'est parole gastée; Par foi, n'i monteroie pour la tour d'or comblée; Car jà me reverrès jus cheir à volée, *Ch. d'Ant.* VI, 571. Ces huit sarrazins traioient à la volée parmi nostre ost, et blecerent plusieurs de nos gens et de nos chevaux, JOINV. 234. Ne drois ne raisens ne comande C'on doinst le sien si à volée, BAUDOUIN DE CONDÉ, t. I, p. 24. || XIV^e s. Et mainte trompe y ot à celui jour sonnée, Et maint haut instrument sonnè à la volée, *Guescl.* 24507. Une grant volée de pertrix, *Modus*, f^o CXXIX. Avoir enquis aux compaignons du pais où sont les volées de perdris, *Ménagier*, III, 2. Et n'aura [la balance] de volée du fort au feble [denier] que deux grains, DU CANGE, *volatus*. || XV^e s. Bruit de ville et renommée qui dit tout à la volée, soit vray ou soit faulx, GERSON, *Harenque au roi Charles VI*, p. 19. Il n'attendit nullui, ainçois s'en vint au marché de Valenciennes, et fit sonner les cloches du beffroy à volée, FROISS. I, 1, 400. Et je respons à la volée: Dame, dame, trespafolée Est ma science en plusieurs lieux, M. *Buiss. de Jonece*. Ni de saillir à la volée Es rues pour ouir le bruit, E. DESCH. *Miroir de mariage*, p. 40. Ce jour revint le prevost, c'est assavoir le Borgne de la Heuse, et fut remis en sa prevosté, et l'autre déposé; et aussi ouvroit fortune à la volée en ce royaume, qu'il n'y avoit ne gentil ne autre qui sceut quel estat estoit le meilleur, *Journ. de Paris sous Charles VI et VII*, p. 18. Et de ceste volée furent defaitz [cassés] le seneschal d'agenetz, qui avoit cent lances et la compagnie de Robinet du Quessnoy.... *Bibl. des ch.* 4^e série, t. II, p. 569. Gentil chevalier, estendez amont le bras, d'autant que le coup viendra de haut, et tant sera il plus puissant; levez vous sur vos estriers pour avoir plus grant volée, *Perceforest*, t. IV, f^o 137. Le suppliant se appuya contre la volée du windas estant sur le rivage d'icelluy kay, DU CANGE, *volatus*. B. S'il vient hasart en ung banquet. — M. Le prendre entre bond et volée, VILLON, *Bailliv. et Malepaie*. || XVI^e s. Inconsidérément et à la volée, CALV. *Inst.* 777. Il inventa engins à tirer gros traits d'une longue volée et impetuosité, MONT. I, 364. Tirer trois ou quatre volées d'artillerie, LANOUÉ, 570. Ils [les Spartiates] s'accoustumoient à ne dire jamais parole à la volée et en vain, sous laquelle il n'y eust toujours quelque intelligence secrette, AMYOT, *Lyc.* 43. Ilz conseillèrent à Pompeius de tourner arriere et s'eslargir en haulte mer, pendant qu'ilz estoient encore hors la volée du traict, M. *Pomp.* 109. Il disoit encore qu'il les dissiperoit et escarteroit comme une volée de petits oyseaux, M. *Démétr.* 26. L'ame prenant hors du corps sa volée, En souspirant aux enfers est allée, M. *Comm. l'ire les poët.* 7. De ceste volée [en passant, de ce temps] se presente l'accident d'Orleans, D'AV. *Hist.* I, 293. Jantian, Hervet et autres docteurs de ceste volée, M. *ib.* I, 65. Perdre la volée pour le bond, COTGRAVE. Meschante parole jectée va partout à la volée, M. Les deux Saint André.... et d'autres jeunes seigneurs ses compaignons [de Vieilleville], tous d'une volée et courants une mesme fortune, CARLOIX, I, 19.

— ETYM. *Voler* t; wallon, *volait*; provenç. *volada*; ital. *volata*.

† **VOLEMENT** (vo-le-man), s. m. Action de voler, de se mouvoir dans l'air.

— HIST. XIV^e s. Aucuns par le chant et par le vol ou volément des oiseaux devoient en pronosticant d'aversité et de prospérité, ORESME, *Thèse de MEUNIER*.

— ETYM. *Voler* 4.

4. **VOLER** (vo-lé) v. n. || 1^o Se soutenir, se mouvoir en l'air par le moyen des ailes. Ô Dieu, que la gloire couronne, Dieu, que la lumière environne, Qui voles sur l'aile des vents, Et dont le trône est porté par les anges, RAC. *Esth.* I, 5. Bura-tin, maître de la monnaie du roi de Pologne,

apporta en France, dans le XVII^e siècle, le modèle d'une machine pour voler, RICHELIEU. L'art de voler ne fait encore que de naître, il se perfectionne, et quelque jour on ira jusqu'à la lune, FONTEN. *Mond.* 2^e soir. Les aigles, en général, volent beaucoup mieux que les vautours, BUFF. *Ois.* t. I, p. 245. Les oiseaux qui ne peuvent voler se réduisent à sept ou huit espèces; les quadrupèdes qui volent, à cinq ou six, M. *ib.* t. II, p. 240. Il [le merle vert de la Caroline] vole les pieds étendus en arrière, comme font ceux de nos oiseaux qui ont la queue très-courte, M. *ib.* t. VI, p. 97. Vers l'an 65, sous Néron, Simon, étant à Rome, entreprit de voler, et vola, dit-on, quelques moments; mais, saint Pierre et saint Paul s'étant mis en prière, il fut précipité et mourut de sa chute; ce fait est encore bien suspect, CONDIL. *Hist. anc.* xv, 5. || Fig. [Toi] Qui par tant de succès viens de te signaler Jusqu'ou notre aigle encor n'avait osé voler, ROTR. *Bélis.* I, 6. || Tirer un oiseau en volant, le tirer pendant qu'il vole. Ô Dieu! la belle proie À tirer en volant!... MOL. *L'Ét.* I, 6. || Fig. Il le faut tirer en volant, se dit d'un homme à qui on ne peut parler qu'en passant, à la hâte. || Fig. Attraper en volant, saisir une chose, pendant qu'on ne fait qu'aller çà et là. C'était une folie de prétendre attraper vos lettres, en volant, par les villes où je ne suis qu'un moment, SÉV. 11 mai 1680. || Fig. Voler de ses propres ailes, agir sans le secours d'autrui. || Il ne faut pas voler avant d'avoir des ailes, il ne faut pas tenter quelque chose, avant d'avoir les moyens de réussir. || 2^o Il se dit de ce qui flotte et semble voler. Ce char semblait voler sur la face des eaux paisibles, FÉN. *Tél.* IV. L'appareil, inouï pour ces mortels nouveaux, De nos châteaux ailés qui volaient sur les eaux, VOLT. *Alx.* I, 4. || 3^o Il se dit des choses qui sont poussées dans l'air avec une grande vitesse comme les traits, les pierres, etc. Il mit l'épée à la main, et en moins de rien il fit voler à terre deux épées, SCARR. *Roman com.* I, 3. Quand la force attaque la grimace, quand un simple soldat prend le honnet carré d'un premier président et le fait voler par la fenêtre, PASC. *Pensées diverses*, 182, édit. FAUGÈRE. Le plomb vole à l'instant, Et pleut de toutes parts sur l'escadron flottant, BOIL. *Épître IV*. L'entrepide Hippolyte Voit voler en éclats tout son char fracassé, RAC. *Phédre*, v, 6. Le jeu devint orageux; les cartes volèrent par la chambre, HAMILT. *Gram.* 3. || Faire voler la tête de quelqu'un, l'abattre. Et du haut d'un balcon, pour calmer la tempête, Sur ses nouveaux sujets faisons voler sa tête, CORN. *Nicom.* v, 5. Elle [Élisabeth d'Angleterre] savait se faire craindre et faire voler les têtes, FÉN. *Dial. des morts mod.* *Dial.* 16. || 4^o Courir avec une grande vitesse. Ce cheval vole. Va, cours, vole et nous venge, CORN. *Cid.* I, 8. Le voyez-vous comme il vole ou à la victoire ou à la mort? BOSS. *Louis de Bourbon*. Marchez, courez, volez ou l'honneur vous appelle, BOIL. *Lutr.* III. On vous voit moins souvent.... Tantôt faire voler un char sur le rivage.... RAC. *Phédre*, I, 4. Le peuple cependant, que ce spectacle étonne, Vole de toutes parts, se presse, l'environne, M. *Brit.* v, 8. Seigneur, vous entendez: quelque prix qu'il en coûte, il veut voler à Troie et poursuivre sa route, M. *Iphig.* I, 3. Cet ordre redoubla encore ma reconnaissance pour elle; je n'allai pas, je volai, MARY. *Pays parv.* 1^{re} part. || Fig. En vain les services d'un illustre frère, le mérite et le crédit d'un neveu, qui vole si rapidement à la gloire et aux honneurs, lui laissent entrevoir des espérances toujours fatales à l'honneur du sacerdoce, MASS. *Or. fun. Villars*. || Fig. et poétiquement. Faire voler le trépas, répandre au loin la mort. Ses anges devant lui font voler le trépas, LAMART. *Méd.* I, 23. || 5^o Fig. Changer souvent, rapidement, ne pas s'attacher. Je suis chose légère et vole à tout sujet; Je vais de fleur en fleur et d'objet en objet, LA FONT. *Poésies mêlées*, LXIX. Il [un protégé du duc de Richelieu] vole d'objet en objet, sans s'arrêter à aucun, VOLT. *Lett. Richelieu*, 25 avril 1767. || 6^o Il se dit des bruits et de la renommée. La renommée la fait voler [cette nouvelle] de bouche en bouche dans toute la grande ville de Tyr, FÉN. *Tél.* VIII. Du retour de son roi la nouvelle semée, Volant de bouche en bouche, a changé les esprits, VOLT. *Méropé*, v, 8. || 7^o Fig. Il se dit des mouvements qui entraînent l'âme fortement et rapidement. Et mon cœur tout entier vole à votre secours, CORN. *Héracl.* I, 4. J'écrirais jusqu'à demain; mes pensées, ma plume, mon encre, tout vole, SÉV. 25 fév. 1689. Je vois voler partout les cours à mon pas-

sage, *RAC. Brit.* IV, 3. Mon cœur pour le chercher volait loin devant moi, *Id. Iphig.* II, 3. Vous voyez déjà tous les cœurs voler après vous, *Sire, MASS. Pet. carême, Grand. de J. C.* Un vain peuple, qui vole après la nouveauté, *VOLT. Métrope*, IV, 6. Que notre âme épurée Vole à ces vérités dont elle est éclairée, *Id. Épli.* XLIV. Pouvez-vous former un désir qu'il soit en mon pouvoir de satisfaire, sans que mon cœur vole au-devant de vos vœux? *RICCOBONI, Œuvr.* t. II, p. 55, dans *POUGENS. || 8°* Passer rapidement, en parlant du temps. Le temps vole, et bientôt amènera le jour où le nom des Hébreux doit périr sans retour, *RAC. Esth.* I, 3. || 9° *Fig.* Il se dit de ce qu'on personnifie pour le représenter comme volant. Les Parthes.... tantôt vainqueurs, tantôt presque enfoncés, Sur l'une et l'autre armée également heureuse, Virent longtemps voler la victoire douteuse, *CORN. Rodog.* I, 6. Si la victoire volait devant lui [le roi], les vœux de la reine avaient volé devant la victoire, *FLÉCH. Mar.-Thér.* Quelqu'un a dit que la gloire réside au haut d'une montagne; les aigles y volent, et les reptiles s'y traînent, *VOLT. Lett. - la Harpe*, 19 oct. 1765. || 10° *Fig.* S'élever dans l'ordre moral, intellectuel. Miton voit bien que la nature est corrompue, et que les hommes sont contraires à l'honnêteté; mais il ne sait pas pourquoi ils ne peuvent voler plus haut, *PASC. Pens.* XXV, 92 bis, éd. NAVET. || 11° *V. a.* Terme de fauconnerie. Il se dit de certains oiseaux de proie qu'on dresse à poursuivre et à prendre d'autres oiseaux ou quelque autre sorte de gibier. Cet oiseau vole la perdrix. || Voler en long, voler en droite ligne. || Voler en coupant, couper le vent en le traversant. || Voler en pointe, s'élever rapidement ou descendre de même. || Voler pour bon, se dit des oiseaux de proie qui sont bien affaîtes. || Il se dit aussi des personnes qui se servent de ces oiseaux pour chasser. Voler la corneille, le héron. Les meutes et les chasses à course sont inconnues en Espagne; mais tirer, voler, et des battues aux grandes bêtes sont les chasses ordinaires, *ST-SIM. 80, 105.* Sur une route, je rencontraï un de leurs chefs qui volait avec des faucons, *LEGRAND D'AUSSTY, Instit. Mém. sc. mor. et pol. t. V, p. 525.*

— HIST. X^e s. In figure de colomb volat [elle vole] à ciel, *Eulalie.* || XI^e s. Plus est isnels [rapide] que n'est oisel ki volet, *Ch. de Rol.* CXXI. Cuntre le ciel volt li fous [étincelle] touz clairs, *Id. CGLXXVI.* || XII^e s. Pierres et flos en volent [du casque] en sablon [sur le sable], *Ronc.* p. 68. Le primerain [il] fiert si de l'espée d'acier, La teste en fait voler à tout le henapi, *Sax.* XI. E nostre sires muntad sur cherubin et volad, *Rois.* p. 206. || XIII^e s. De grans festes dient plusieurs bels, Et des deliz de chacier ensemment, Et de voler et de tournoiment, *Lai de l'Ombre.* Mais parole une fois volée Ne puet [peut] plus estre rapelée, *la Rose*, 10 747. On pot bien savoir que les denrées ne volerent pas d'un lieu en autre... *BEAUM. CXXIX, 18.* Endementiers que [tandis que] il venoient, il sembloit que la galie volast par les nageurs qui la contreingnoient aus avirons, *JOINV.* 215. Une grant route [troupe] de Turs vint hurter à nous, et me porterent à terre, et alerent par desus moy, et volerent [firent voler] mon escu de mon col, *Id.* 225. || XIV^e s. Jehan le croit trop de legier; Trop pou savoir du bas voler, Et par ce fut il habusé, *Liv. du bon Jeh.* 687. Si, après le baing, tu trouves l'esprevier en bon coraige, tu en puet [peut] bien voler l'endemain au vespre, *Modus*, f° XCIX, verso. Tu scez, sire, que les jours passent en volant sans jamais retourner, *Ménogier*, I, 6. || XV^e s. Le roi [anglais] issit de son vaisseil, et du premier pied qu'il mit à terre, il chey si roideement que le sang lui vola hors du nez, *FROISS. I, 1.* 268. Vous avez ouvré de votre volonté et cru cet évesque de Norduich qui cuidoit voler ainçois qu'il ait des ailes, *Id. II, 11,* 212. || XVI^e s. En y allant la corneille esvolée [Pour sçavoir tout] après luy est volée, *MAROT, IV, 84.* Les lances rumpues, meirent la main aux espées, et soy chammaillèrent l'ung l'autre, si brusquement que leurs espées volerent en pieces, *RAB. Sciomachie.* Uses donques hardiment des verbes et participes, qui de leur nature n'ont point d'infinififs après eux, avec des infinitifs, comme tremblant de mourir, et volant d'y aller, pour craignant de mourir, et se hastant d'y aller, *DUBELL. I, 32, verso.* Je vy l'oiseau, qui le soleil contempe, D'un faible vol au ciel s'avanturer.... Je le vy croistre, et d'un voler plus ample Des plus hauts monts la hauteur mesurer, *Id. VI, 62, recto.* Les Gaulois haïssoient

ces armes traistresses et volantes, *MONT. I, 363.* Ce prince faisoit voler des cailles à un emerillon dans sa chambre, *D'AUB. Hist.* II, 184. Leve plus haut ta veue, Je veux faire voler ton esprit sur la nue, *Id. Tragiques*, éd. LALANNE, p. 123. Et elle ne croyoit pas du commencement que vos desseins volassent si haut, *Sat. Mén. Disc. de d'Aubray.* Ton ame, volée au troisieme ciel, puisse reluire entre les estoilles, *TVEA, p. 593.* Tel pense voler qui ne sauroit bouger, *COTGRAVE.*

— ETYM. Wallon, *volé*; provenç. et espagn. *volar*; ital. *volare*; du lat. *volare*.

2. VOLER (vo-lé), v. a. || 1° Prendre furtivement ou par force la chose d'autrui. Voler de l'argent, des bardes, les deniers de l'État. Je ne veux point sans cesse devant moi un espion de mes affaires, un traître dont les yeux maudits assiègent toutes mes actions.... et furent de tous côtés pour voir s'il n'y a rien à voler, *MOL. L'Av.* I, 3. Je crois qu'ils se font signe l'un à l'autre de me voler ma bourse, *Id. ib.* I, 5. Il prit envie à M. Verrat [un des compagnons de Rousseau], qui n'avait pas beaucoup d'argent, de voler à sa mère des asperges dans leur primeur, et de les vendre pour faire quelques bons déjeunés, J. J. ROUS. *Conf.* I. || *Fig.* Dès sa première enfance elle [une dame] vola la blancheur à la neige et à l'ivoire, et aux perles l'éclat et la netteté, *VOLT. Lett.* 69. || Absolument. On vole dans ce quartier. Voler sur les grands chemins. || *Fig.* Voler jusque sur l'autel, n'avoir rien de sacré. J'allai répandre mon chagrin dans le sein de Mme Harenc: • Assurément, dit-elle, c'est bien là voler sur l'autel, • *MARONTEL, Mém.* III. || *Fig.* et familièrement. Il ne l'a pas volé, il a bien mérité ce qui lui est arrivé. || 2° Voler quelqu'un, lui prendre quelque chose qui lui appartient. On m'a volé au sortir du spectacle. Ah! qu'un homme comme cela mériterait bien ce qu'il craint! et que j'aurais de joie à le voler! *MOL. L'Av.* I, 3. Ce petit manège [voler des asperges pour le compte d'un autre] dura plusieurs jours, sans qu'il me vint même à l'esprit de voler le voleur, et de dîner sur M. Verrat le produit de ses asperges, J. J. ROUSS. *Conf.* I. || On dit de même: Voler la diligence. Le coquin dans le bois a volé quelque cochon, *REGNARD, Démoc.* I, 2. || *Fig.* De son astre opposé telle est la violence Qu'il [Sertorius] me vole partout, même sans qu'il y pense, Et que, toutes les fois qu'il m'enlève mon bien, Son nom fait tout pour lui, sans qu'il en sache rien, *CORN. Sert.* I, 1. || 3° *Fig.* S'emparer d'une façon quelconque d'un bien qui appartient à un autre. Suréna, de l'exil lui seul m'a rappelé, Il m'a rendu lui seul ce qu'on m'avait volé, *Mon sceptre.... CORN. Sur.* III, 1. Et si quelque insolent lui volait sa conquête [Hélène], *RAC. Iph.* I, 3. || Voler un nom, un titre, s'attribuer un nom, un titre. Mais conniver en lâche à ce nom qu'on me vole, Quand son père à mes yeux au lieu de moi l'immoie! *CORN. Héracl.* IV, 1. C'est un titre qu'en vain il prétend me voler, *RAC. Iphig.* V, 2. || 4° *Fig.* S'approprier les pensées et les expressions des autres. Voler des pensées à un auteur. Voler des phrases. Il a volé cela dans tel livre. Voler ceux [auteurs] de son siècle en s'appropriant leurs pensées et leurs productions, c'est tirer la laine au coin des rues, c'est voler les manteaux sur le Pont-Neuf, *LA MOTHE LE VAYER, lettre citée par BAILE, Dict. art. Ephores.* Je vous suppliai de me renvoyer votre dernière copie [de Tancrède] avec la première.... car il faut confronter; quand il n'y aurait qu'un vers heureux à se voler à soi-même, il ne faut rien négliger, *VOLT. Lett. d'Argental*, 27 oct. 1760. || 5° *Fig.* Se réserver, comme par un vol, un moment. Je volais un moment à mes douleurs, pour tâcher d'être plaisant dans ce moment-là, *VOLT. Lett. d'Argental*, 5 août 1776. || 6° Se voler, v. réfl. Se voler soi-même. Ciel! à qui désormais se fier! il ne faut plus jurer de rien; et je crois, après cela, que je suis homme à me voler moi-même, *MOL. L'Av.* V, 2. || Se voler l'un l'autre. Ces deux coquins se sont volés.

— HIST. XVI^e s. Voler, *volare*; voler aucun, *peculatum facere, expilare, Trésor des mots François*, Rouen, 1597 (petit dictionnaire français-latin sans nom d'auteur).

— ETYM. Mot récent pour lequel on disait *emblaer, rober, larronner*, et qui ne s'est introduit que vers la fin du XVI^e siècle. D'après *Diez*, c'est une abréviation du lat. *involare*, voler, dérober, quelles étymologies latines, à tort ou à droit, expliquent, non, comme il dit, par *volatu rapere*, mais par *vola*, la paume de la main: mettre dans la paume de la

main. Mais comment se fait-il que *involare*, qui a donné *emblaer*, ait donné aussi *voler* par aphérèse; et surtout comment se fait-il que ce mot ne se trouve pas dans les anciens textes, quand ce n'est guère que dans l'antiquité que l'aphérèse a pu se faire? Il n'y a pas lieu de sortir de la forme du mot: *voler*, au sens de dérober, est simplement une dérivation figurée de *voler*, chasser à l'oiseau; on le dit à l'actif: *voler une perdrix*.

VOLEREAU (vo-le-rò), s. m. Petit voleur, voleur maladroit, inhabile. Mal prendraux volereaux de faire les voleurs, *LA FONT. Fabl.* II, 10.

— ETYM. Diminutif tiré de *voleur* 2.

1. VOLERIE (vo-lè-rie), s. f. Terme de fauconnerie. La chasse pour laquelle l'oiseau est dressé à voler d'autres oiseaux. L'électeur de Bavière suivit le roi à la volerie, et s'en retourna le soir à Surènes, *ST-SIM. 344, 16.* || Haute volerie, celle du faucon sur le héron, sur les canards et sur les grues; celle du gerfaut sur le sacre, sur le milan, etc. Basse volerie, celle du laneret et du tiercelet de faucon sur la perdrix, la pie, etc. Il avait haute et basse volerie.

— HIST. XV^e s. Si vous montrai chasses de cerfs et volerie de faucons bons et beaux, avant que vous departiez de moi, *FROISS. II, III, 108.* || XVI^e s. Avertis par leurs femmes et amis de gagner la campagne sous couleur d'aller à la volerie, *D'AUB. Hist.* II, 122. Laisnant la haute volerie pour les plus grands, le bas voler sera pour le simple gentilhomme, *O. DE SERRES, 994.*

— ETYM. *Voleur* 1. On trouve dans E. Deschamps *volerie* au sens de volatile.

2. VOLERIE (vo-lè-rie), s. f. Larcin, pillerie. De là vient que les voleries publiques sont des habiletés, et que prendre des provinces injustement s'appelle faire des conquêtes, *LA ROCHEFOUCAULT, Prem. pens.* 59. Un continuuel malheur et un continuuel bonheur [au jeu] n'est pas une chose naturelle; il n'y a pas longtemps qu'on m'avoua le fredon [trois cartes semblables à certains jeux]; vous souvient-il de cette volerie? *Sév.* 30 mars 1672. Que prétendez-vous, ô pécheur, dans ces plaisirs que vous recherchez, dans ces biens que vous amassez par des voleries? *BOSS.* 4 *véture*, 1. Toutes les voleries qu'on peut faire dans une maison en quinze ans, *GENLIS, Théât. d'éduc. March. de modes.* sc. 9. || *Fig.* C'est ainsi que toute la vie n'est qu'un cercle de volerie, *LAMOTTE, Fabl.* I, 2.

— HIST. XVI^e s. Il [le roi de Portugal, assignant aux Juifs hannis trois ports de passage], esperoit, que.... la difficulté de se commettre, comme leurs compagnons, à la volerie des mariners.... *MONT. I, 298.* Nous avons vu, de nostre temps.... des hommes de maison convaincus de plusieurs horribles voleries, *Id. II, 72.* Ils le convierent à quelques voleries sur les chemins, *D'AUB. Hist.* II, 346.

— ETYM. *Voleur* 2; wallon, *volreie*.

VOLET (vo-lé); le t ne se lie pas; au pluriel, l's se lie; des vo-lè-z entr'ouverts), s. m. || 1° Terme de liturgie. Morceau de carton, garni d'une étoffe précieuse, qui sert à couvrir le calice sous le voile (le sens propre est celui de morceau d'étoffe flottant). || Terme de blason. Large ruban attaché au sommet du casque. || 2° Par assimilation, petit ais ou tablette qui sert à faire le triage des choses menues, comme graines et autres semblables. || *Fig.* Trié sur le volet, d'élite, de premier choix. Tous les hommes en crédit, triés comme sur le volet parmi ceux qui ont contre moi quelque animosité secrète, pour concourir au commun complot, J. J. ROUSS. 2° *prom.* || 3° Panneau de menuiserie qui, s'ouvrant et se fermant suivant le besoin, sert à garantir, en dedans de la chambre, les châssis d'une fenêtre, par opposition à contrevent qui les garantit en dehors. Une chambre haute où, malgré les volets, le soleil irrité Formait un poêle ardent au milieu de l'été, *BOLL. Sat.* III. Des filous effrontés, d'un coup de pistolet, Ebranlent ma fenêtre et percent mon volet, *Id. ib. VI.* || Volet brisé, ou de brisure, volet qui peut se plier dans le sens de sa hauteur. || Volet de parement, celui qui est tout d'une pièce, par opposition à volet de brisure. || 4° Il se dit par abus pour contrevent. Volets verts. Ouvrant mes deux volets pour respirer à l'aise Les brises de la nuit dont la fraîcheur m'apaise, *LAMART. Joc.* VI, 235. || Il se dit aussi de la fermeture extérieure de façades de boutiques. || 5° Espèce de pigeonnier, dont l'ouverture se ferme par un petit ais. Autrefois on permettait l'usage du volet à ceux qui ne possédaient pas assez de terres pour jouir de ce qu'on appelait droit de colombier. || L'ais qui sert à fermer le vo-

donné à des gentilshommes de treize à quatorze ans qu'on admettait à servir sur les vaisseaux du roi, *Ordon. de Louis XV*, 14 sept. 1764. Les volontaires furent supprimés par un décret du 17 sept. 1792. || 6° Se dit des soldats de différents corps formés par des enrôlements volontaires pendant les premiers temps de la révolution française. Six cent mille volontaires inscrits veulent marcher à la frontière... ils restent tous marqués d'un signe qui les met à part dans l'histoire; ce signe, cette formule, ce mot n'est autre que leur simple nom: Volontaires de 92, MICHELET, *Hist. de la Révolution*, t. III, p. 494.

— HIST. XIV^e s. Felicité, qui est souverain bien, est acquis et gardé par œuvres volontaires, ORESME, *Éth.* VI, 10. Il montre plus à plain que chose faite par paour [peur] n'est pas proprement volontaire, *ib.* 46. || XV^e s. Le sire de Commegines, qui estoit adonc jeune et volontaire, dit qu'il vouloit chevaucher hors de ce village, FROISS. I, p. 247, dans LACURNE. Les princes sont plus enclins en toutes choses volontaires que les autres hommes, COMM. *Prolog.* || XVI^e s. Qui est-ce qui arguera le peché n'estre point volontaire en l'homme, pour ce qu'il est sujet à nécessité de peché? CALV. *Instit.* 241. Nostre liberté volontaire n'a point de production qui soit plus proprement sienne que celle de l'amitié, MONT. I, 208. La plus volontaire mort c'est la plus belle, *ib.* I, 25. Et comme ils ont l'autorité de leur commander, aussi leurs fils sont fort volontaires à leur obeir, LANOUE, 534. Celui-là [inconvenient] n'est pas moindre d'avoir à manier des gens volontaires [des volontaires], *ib.* 577. Il les accoustumoit à employer aux voluptez, dolices et choses superflues et volontaires l'argent qui leur restoit après avoir satisfait à leurs necessitez, AMYOT, *Cat.* 7: Je la fis reconnoître [une barricade] par mon volontaire, qui estoit un jeune garçon de seize ans qui entreprenoit des travaux hasardeux au siege de Montauban que les soldats ne vouloient point accepter, *Mém. de Bassompierre*, t. III, p. 57, dans LACURNE. Et peut ledit juge emanciper les femmes mariées, comme quand les maris sont prodigues, volontaires et de mauvais gouvernement, *Coust. gén.* t. II, p. 285.

— ETYM. Prov. *voluntari*; esp. *voluntario*; ital. *volontario*; du lat. *voluntarius* (voy. VOLONTÉ). L'ancienne langue avait *volenteis*, très-usité.

VOLONTAIREMENT (vo-lon-té-re-man), *adv.* De bonne volonté, sans contrainte. N'imaginons point de vains prétextes, pour nous priver volontairement d'un bien que nous avons au milieu de nous, BOURDAL. *Dom. Dim. dans l'oc. du St-Sacrem. Fréq. commun.* p. 335. Il me semble que nous agissons toujours nécessairement quoique volontairement: c'est très-volontairement que je ne m'empoisonne pas, D'ALEMB. *Lett. au roi de Pr.* 1^{er} févr. 1771.

— HIST. XIV^e s. Il venoit volontairement et sans nécessité, *Bibl. des ch.* 1872, p. 254. || XV^e s. Que le suppliant avoit gouverné volontairement [arbitrairement] et s'estoit enrichi des biens et revenus d'icelle ville [Hesdin, dont il était maire], DU CANGE, *voluntarium*. || XVI^e s. L'homme, après avoir esté corrompu par sa chute, peche volontairement, et non pas malgré son cœur, CALV. *Instit.* 242. Sans aucune contrainte chacun se bridoit volontairement pour ne commettre point ce que souventesfois l'horreur des supplices ne peut empêcher, LANOUE, 574.

— ETYM. *Volontaire*, et le suffixe *ment*; provenç. *volantierament*.

† VOLONTARIAT (vo-lon-ta-ri-a), *s. m.* État de celui qui sert volontairement, qui est volontaire. Le saint-père a beaucoup recommandé de ne lui enrôler que des soldats bien pensants et de bonne conduite; mais, en général, le volontariat militaire... ERDAN, dans le *Temps*, 20 févr. 1806. || Dans les pays où le service militaire est obligatoire, engagement volontaire par lequel un jeune homme obtient de faire, avant l'âge voulu, une partie de son service.

— ETYM. *Volontaire*.

VOLONTÉ (vo-lon-té), *s. f.* || 1^o Puissance intérieure par laquelle l'homme et aussi les animaux se déterminent à faire ou à ne pas faire. Et rien n'est tant à nous que notre volonté, ROTR. *Vencest.* m, 3. La volonté nous détermine, Non l'objet ni l'instinct; je parle, je chemine, Je sens en moi certain agent; Tout obéit dans ma machine à ce principe intelligent, LA FONT. *Fabl.* x, 1. Quand la volonté, à la volée et sans discussion, se porte à vouloir ou à haïr, PASC. *Prov.* IV. L'esprit croit naturellement, et la volonté aime naturellement, in.

Pens. VII, 11, éd. HAVET. Personne n'ignore qu'il y a deux entrées par où les opinions sont reçues dans l'âme... l'entendement et la volonté, in. *Géomét.* II. Lesage Locke n'ose prononcer le nom de liberté; une volonté libre ne lui parait qu'une chimère; il ne connaît d'autre liberté que la puissance de faire ce qu'on veut, VOLT. *Phil. Neut.* I, 4. Notre volonté est une force qui commande à toutes les autres, lorsque nous la dirigeons avec intelligence, *SUFF. Hist. min. Introd.* t. VI, p. 164. Il n'est point de volonté où il n'est point de raison de vouloir, *Ess. anal. dme.* 12. Il n'y a point de véritable volonté sans liberté, J. J. ROUSS. *Ém.* IV. Dans un sens plus général, la volonté se prend pour une faculté qui embrasse toutes les opérations qui naissent du besoin, CONDIL. *Œuv.* t. V, p. xcvi. || Terme de manège. Volonté gagnée, se dit lorsque le cheval est devenu obéissant || 2^o Particulièrement, la volonté considérée comme agissante, et, par extension, les actes mêmes de la volonté; ce qu'une personne veut, prescrit ou désire. Comment l'appellerai-je? — Ami de volonté, Ennemi seulement par la nécessité, DU RYER, *Scévole*, IV, 5. Il s'en faut bien que nous connaissions toutes nos volontés, LA ROCHEFOUC. *Refl. mor.* n^o 293. Comme il a volonté... De me déterminer à l'hymen d'Hippolyte, *mot. l'Ét.* II, 9. Il y a deux principes qui partagent les volontés des hommes, la cupidité et la charité, PASC. *Pens.* xv, 7. Je ne fais pas sur cela ma volonté, sév. 145. Je trouve qu'elle doit être louée d'avoir la volonté avec le pouvoir; car les deux choses sont quasi toujours séparées, *ib.* 281. Corbinelli est ravi de ces deux volontés, qu'on trouve si bien en soi, sans qu'il soit besoin de les aller chercher si loin, *ib.* 294. Deux obstacles presque invincibles nous empêchent d'être les maîtres de nos volontés, l'inclination et l'habitude, BOSS. *Sermons, sur la pénitence*, 2. Vos bons desirs, vos volontés imparfaites, vos commencements de vertu, in. *Méd. sur l'Évang. Dern. sem. du Sauveur*, 89^e jour. Comme, si vous ne pouvez pas ce que vous voulez, votre volonté n'est pas satisfaite, de même, si vous ne voulez pas ce qu'il faut, votre volonté n'est pas réglée, in. *Sermons, Ambition*, 1. Le faible des grands politiques et leurs volontés changeantes, in. *Anne de Gonz.* Le sénat chaque jour et le peuple, irrités de s'ouïr par ma voix dicter vos volontés, *RAC. Brit.* IV, 2. Bientôt ils [les flatteurs] vous diront... Qu'un roi n'a d'autre frein que sa volonté même, in. *Ath.* IV, 3. Quoique, en jouant du luth, je ne songe pas à tous moments à remuer les doigts, et que je n'aie qu'une volonté générale, il a pourtant fallu que j'aie eu une volonté particulière, ou en commençant cette pièce, ou quand j'ai appris d'abord à jouer du luth, ce qui suffit, FONTEN. *Œuv.* t. IX, p. 340. La volonté de l'homme est bien ambulatoire, REGNARD, *le Distr.* v, 10. Avoir une volonté, c'est préférer un objet à un autre objet, une situation à une autre situation, DONNET, *Ess. anal. dme.* 19. Ceux qui ne sont plus ne peuvent nous entendre, et leur volonté sans force porte un caractère touchant et sacré, STAEL, *Corinne*, xx, 3. || En volonté, en voulant. ..S'approche, plus savante, en volonté de lire, AÉRON, *Sat.* III. || Demi-volonté, volonté faible. S'il eût borné toutes les opérations de sa grâce à votre égard, à ces demi-volontés dont le monde est plein, MASS. *Profes. relig. Sermon* 4. Le grand défaut de presque tous ceux qui gouvernent, est de n'avoir que des demi-volontés et des demi-moyens, VOLT. *Dict. phil. Vénalité*. || Toucher la volonté, toucher l'esprit, le cœur. Misérable! je puis adoucir des taureaux... L'enfer tremble, et les cieus, sitôt que je les nomme, Et je ne puis toucher les volontés d'un homme! CORN. *Méd.* III, 3. || Acquérir, gagner les volontés, se concilier les cœurs. Cette grâce si charmante dont vous gagnez les volontés de tous ceux qui vous voient, *vorr. Lett.* 3. Mon bonheur d'ordinaire M'acquiert les volontés de la fille et du père, Si bien que, de tous deux également chéri, L'un me veut pour son genre, et l'autre pour mari, CORN. *Méd.* I, 4. || Avoir de la volonté, être d'un caractère ferme qui tient à ce qu'il veut. Nous avons plus de force que de volonté; et c'est souvent pour nous excuser à nous-mêmes, que nous imaginons que les choses sont impossibles, LA ROCHEFOUC. *Max.* 30. || Par exagération. Cet homme n'a point de volonté, il est toujours de l'avis des autres. || Avoir une grande volonté, une volonté forte, bien de la volonté, avoir beaucoup d'ardeur pour ce qu'on entreprend. Il faut marquer en cette affaire ce qui ne se trouve pas dans les gazettes,

la grande volonté des troupes et des officiers par l'espérance de voir bientôt le roi à leur tête, PELLISSON, *Lett. hist.* t. III, p. 300. || Il n'en fait qu'à sa volonté, il est entêté, opiniâtre. || 3^o La volonté de Dieu, ses ordres, ses décrets. Que la volonté de Dieu soit faite. La volonté du ciel soit faite en toute chose! *mot. Tart.* IV, 1. Il faut juger de ce qui est bon ou mauvais par la volonté de Dieu qui ne peut être ni injuste, ni aveugle, et non pas par la nôtre propre, qui est toujours pleine de malice et d'erreur, PASC. *Pens.* xxiv, 43 bis. L'essence du péché consistant à avoir une volonté opposée à celle que nous connaissons en Dieu, in. *Lett. à Mlle de Roan-nex*, 5. Si nous ne suivons cette doctrine [le mystère des desseins de la Providence], nous aurons le déplaisir de voir que, rien dans le monde n'étant quasi dans l'ordre, tout s'y passera contre la volonté de celui qui l'a fait, sév. 445. Saint Augustin dit sans hésiter que les volontés humaines ne peuvent pas résister à la volonté de celui qui fait tout ce qu'il lui plait dans le ciel et dans la terre, BOSS. *Avvert. sur le livre Réflex. mor.* v. || On dit de même: la volonté du ciel, des cieus. Il a fait assembler ceux qui savent le mieux lire en un songe obscur les volontés des cieus... *RAC. Esth.* II, 1. || Dieu en a fait sa volonté, se dit d'une personne qui est morte. || 4^o Les dernières volontés d'une personne, ce qu'une personne veut qu'il soit fait après sa mort. || Acte de dernière volonté, un testament. || 5^o Particulièrement, au plur. Fantaisies, caprices. On ne doit pas laisser suivre à un enfant toutes ses volontés. Telle est la liberté de l'homme pécheur... qui, pour trop faire ses volontés, par une étrange contradiction de desirs, s'empêche lui-même d'être ce qu'il veut, c'est-à-dire, heureux, BOSS. 4^o *serm. Véture*, t. I. || 6^o Bonne, mauvaise volonté, disposition favorable, défavorable, où l'on est pour quelqu'un, pour quelque chose. La reine connut bien par l'embarras de son Altesse Royale que sa conduite était plutôt un effet de sa faiblesse que de sa mauvaise volonté, *ARRZ, Mém.* t. II, liv. III, p. 490, dans POUSSINS. Je vous prie de bien remercier M. Tribolot, et de me conserver toutes ses bonnes volontés, sév. 18 janv. 1694. Priez-la de vous conserver sa bonne volonté, BOSS. *Lett. Corn.* 57. || Dans un autre sens, bonne, mauvaise volonté, disposition à faire tous ses efforts, à ne faire aucun effort. Cet enfant est rempli de bonne volonté. J'ai bonne volonté; mais je ne puis encore rien déterminer, BOSS. *Lett. Corn.* 43. Les Polonais, qui formaient son aile droite [d'Auguste, roi de Saxe], s'enfuirent tous dès le commencement de la bataille, les uns par terreur, les autres par mauvaise volonté, VOLT. *Charles XII*, 2. || Cet officier, ce soldat est de bonne volonté, il est prêt à exécuter les ordres qu'on lui donne, à s'offrir dans les occasions périlleuses. On demanda des hommes de bonne volonté. || De bonne volonté, se dit aussi, en mauvaise part, des personnes qui se présentent à des actes malhonnêtes. [Un matelot] achète les faveurs de la première fille de bonne volonté qu'il rencontre, sur les ruines des maisons détruites [dans le tremblement de terre à Lisbonne], VOLT. *Cand.* 5. || À volonté, *loc. adv.* À son gré, quand il semble bon. Ce ressort joue à volonté. || Billet payable à volonté, billet payable quand celui à qui il est dû voudra être payé. || Voiture à volonté, service à volonté, voiture, service de domestique qu'on loue quand on en a besoin. || Arme à volonté, commandement militaire de porter l'arme comme il sera plus commode. || Proverbe. Les volontés sont libres, se dit quand quelqu'un refuse de faire quelque chose qu'on lui propose. Monsieur, les volontés sont libres; que m'importe? *mot. l'Ét.* III, 2. B: Ne dit-on pas tous les jours: les volontés sont libres? — A: Un proverbe n'est pas une raison, VOLT. *Dict. phil. Liberté*.

— HIST. XII^e s. Ainz me convient otroier et graer Les volontés de mon cuer sans defaire, *Couci*, II. Et si [je] me sui mis à sa volonté [de ma dame]. Que nus travaux mon desir ne refraigne, *ib.* XIV. Mais il convient qu'à sa volonté [je] soie, *ib.* XXI. Toute lor volentez or en iert [sera] accomplie, *Sax.* XX. Quant vit qu'il ne purra faire ses volentez, *Th. le mart.* 25. || XIII^e s. La volonté du duc fu tele que il refusa, VILLEH. XXV. Li rois fist de la serve toute sa volonté [joui d'elle], *Berte*, XV. Le roy dist à l'amiral [l'émir] que il deist sa volonté, *Joinv.* 289. || XIV^e s. La mort et les plaies donnent grans tristesses à celui qui est fort, combien que il les soustienne de volonté, ORESME, *Éth.* 90. Comment l ce dit li rois, ne sui-je rois nommez, D'Espaigne et de l'enour sires et couronnez? Ne puis-je pas bien faire toutes mes volentez? *Guesclin*,

de notre noblesse la danse, l'art de faire des armes, de voltiger, de monter à cheval, ROLLIN, *Hist. anc. Éuv.* t. v, p. 63, dans POUGENS. || Se dit aussi de l'action de sauter sur le cheval soit en place, soit au trot, soit au galop. || 2° Faire des tours de souplesse et de force sur une voltige. || 3° Courir à cheval çà et là. Ce général (Philopémen), voltigeant dans les intervalles de l'infanterie, encouragea ses gens en peu de paroles, mais très-fortes, ROLLIN, *Hist. anc. Éuv.* t. VIII, p. 171, dans POUGENS. La route était pénible; et des corps de Russes voltigeant dans ces quartiers rendaient la marche dangereuse, VOLT. *Russie*, t. 17. || [Napoléon à Moscou] se plaignit bientôt de ce qu'une guerre irritante de partisans voltigeait autour de lui, SÉGUR, *Hist. de Nap.* VIII, 40. || 4° Par confusion de radical et comme si voltiger venait de voler, voler à petites et fréquentes reprises sans direction déterminée. Il remarque [dans les enfers] les ombres légères qui voltigent autour de lui, FÉN. *Tél.* XVIII. Vous souvenez-vous d'avoir vu un merle qui voltigeait dans la chambre? VOLT. *Princ. de Babylone*, 4. Elles [les alouettes pipi] fréquentent les bruyères et les plaines, et voltigent plutôt qu'elles ne volent; car elles ne s'élèvent jamais beaucoup, BUFF. *Ois.* t. ix, p. 57. || Fig. Les B, les F voltigeaient sur son bec; Les jeunes sœurs crurent qu'il parlait grec, GRESS. *Ver-vert*, IV. || 5° Par extension, flotter au gré des vents. Des voiles, des cheveux, des étendards qui voltigent. || Fig. Comme les pensées noires voltigent assez dans ces bois ici, j'ai voulu être en peine de vous, SÉV. 8 déc. 1675. Comme un éclair, la flatteuse espérance Brille à mes yeux et semble voltiger, MARMONTEL, *Fausse mag.* sc. 44. || 6° Fig. Être inconstant et léger. Voltiger de belle en belle. Mais l'homme, sans arrêt dans sa course insensée, Voltige incessamment de pensée en pensée, BOIL. *Sat.* VIII. || 7° Fig. Ne pas s'arrêter sur. Nous voltigeons sur d'autres livres, nous avons un peu retaté de l'Abbadie, SÉV. 23 nov. 1689. M. Jurieu rappelle ici [à propos de la bigamie du landgrave de Hesse] tout son esprit pour excuser les réformés le mieux qu'il peut; et lui qui ne fait que courir ou, pour mieux dire, voltiger sur les autres variations des protestants, prend un soin particulier de défendre celle-ci, BOSS. 4^e avert. 2. L'esprit ne fait que voltiger sur les matières, il n'en prend que la fleur, BOISSY, *Franç. d Lond.* 16.

— HIST. XVI^e s. Chacun doit reputed à son endroit que son estat lui est comme une station assignée de Dieu, à ce qu'il ne voltige et circuisse çà et là inconsidérément tout le cours de la vie, CALV. *Inst.* 567. Voltigeant de branche en branche, VVER, p. 626. Le fils d'un gentilhomme, lequel sçauroit bien picquer et voltiger un cheval, et courir la bague, PARÉ, *Introd.* 27. Lesquelz, en chevauchant et voltigeant parmy la plaine, remueroient les monceaux de sable jusques au fond, AMYOT, *Crassus*, 47. [Gargantua] montoit sur un coursier... le faisoit voltiger en l'aer... RAB. I, 23. Et voir de ma maison la flame voltiger Dessus ma cheminée, et jamais n'en bouger, RONS. *Bocage royal*, 1^{re} par. *Dial. entre les muses.* Le dancier, le voltiger, MONT. II, 64.

— ETYM. Ital. *volteggiare*, de *volta*, volte.

VOLTIGEUR (vol-ti-jeur) s. m. || 1° Celui qui voltige sur un cheval. Combien de mouvements très-compassés, très-ordonnés, très-variés tout ensemble un musicien, un danseur, un voltigeur n'exécutent-ils pas sans réflexion? BONNET, *Ess. psychol.* 39. || Maître qui enseigne à voltiger. || Cavalier qui apprend à monter, à voltiger sur un cheval. || Cheval dressé pour la voltige. || 2° Celui qui voltige sur une corde lâche. Ce voltigeur fait des tours étonnants. || Au féminin. Voltigeuse, femme qui voltige sur une corde lâche. || 3° Terme militaire. Soldats de petite taille, formant autrefois une compagnie d'élite à la gauche du bataillon et destinés à se porter rapidement de côté et d'autre. Ceux-ci [les lanciers russes] repoussés rencontrèrent, en tournant, sur leurs pas les deux cents voltigeurs parisiens que la fuite du seizième de chasseurs à cheval avait laissés seuls entre les deux armées; ils les assaillirent; tous les regards se fixèrent sur ce point; des deux côtés on jugeait ces fantassins perdus... SÉGUR, *Hist. de Nap.* IV, 8. || Par imitation de l'armée. Voltigeurs, dans la garde nationale. Jérôme [le capitaine de cette compagnie] jurerait comme un sacripant, qu'il n'en aurait que plus d'empire sur les voltigeurs, REYBAUD, *Jér. Paturot*, II, 2. || Sous la Restauration, voltigeur de

Louis XIV, émigré rétabli sur les cadres de l'armée. || 4° Le grand voltigeur hollandais, navire imaginaire dont les marins du siècle dernier parlaient dans leurs fables du gaillard d'avant, et qu'on supposait porter une nation entière dans ses flancs, sous la direction de Satan. || 5° Voltigeurs, se dit à Paris des chiffonniers non médaillés. || 6° Adj. Terme de zoologie. Se dit des animaux qui ont les bras conformés en ailes.

— ETYM. *Voltiger*.

— HIST. XVI^e s. Au regard de fanfarer et faire les petits popismes sur un cheval, nul ne le fait mieux que lui: le voltigeur de Ferrare n'estoyt qu'un cinge en comparaison, RAB. *Garg.* I, 23.

† **VOLUBILAIRE** (vo-lu-bi-lé-r'), s. f. Terme de botanique. Genre d'algues marines.

— ETYM. Voy. **VOLUBLE**.

† **VOLUBLE** (vo-lu-bi-l'), adj. Terme de botanique. Qui se roule en hélice autour des corps voisins. || Tiges volubiles, tiges qui, trop grêles pour se soutenir sans aide, cherchent dans les objets voisins, un appui, et, s'entortillant en hélice autour d'eux, s'élèvent de la sorte plus ou moins haut. La tige du houblon est volubile. || S. f. Genre de plantes convolvulacées à fleurs en clochettes, synonyme vulgaire d'ipomée. On dit aussi volubilis.

— ETYM. Lat. *volubilis*, qui s'enroule, de *volvere*, tourner (voy. **VOLUME**).

† **VOLUBILIS** (vo-lu-bi-lis), s. m. Voy. **VOLUBLE**.

† **VOLUBILISME** (vo-lu-bi-lis-m'), s. m. Propriété qu'a une plante d'être volubile.

VOLUBILITÉ (vo-lu-bi-lité), s. f. || 1° Facilité de se mouvoir ou d'être mu en rond. Cela tourne avec une grande volubilité. || 2° La volubilité de la langue, la facilité de la langue à se mouvoir de çà et de là. La volubilité de la langue dispose la voix à la vivacité des roulements, COMTE DE CATULUS, *Œuv.* t. XII, p. 150. || Fig. Volubilité de langue, ou, absolument, volubilité, habitude de parler trop et trop vite. Tout ce que j'ai pu comprendre de la volubilité de son discours, c'est qu'il faut renoncer à Léonard, REGNARD, *la Sérén.* sc. v. Les paroles ne lui coûtaient rien; quelle volubilité de langage! LESAGE, *Gil Bl.* III, 40. Sa volubilité, qui n'a point de pareille, Est un torrent qui part et ravage l'oreille, BOISSY, *Babilard*, sc. IV. || 3° Fig. Articulation nette et rapide. Parler avec volubilité. || Volubilité de discours, langage, style qui marche rondement. Il [Homère dans l'Odyssée] n'a plus cette même force, et, s'il faut ainsi parler, cette même volubilité de discours, BOIL. *Longin*, *Sublime*, VII. || 4° Fig. Facilité, propension au changement, en parlant de l'esprit, du cœur. Rien n'arrête la volubilité de notre esprit, PASC. *Pens.* XXIV, 34, éd. HAVET. Cassien conserve toujours dans les plus parfaits contemplatifs ce qu'il appelle *voluntatio cordis*, c'est-à-dire la succession et la volubilité des pensées et des mouvements du cœur, BOSS. *Ét. d'orais.* VI, 43. Ils [les doutes] croissent, ils diminuent, ils s'éclipsent, ils reparassent, ils sont dans la même volubilité et toujours dans le même degré que leurs passions [des incrédules], MASS. *Carême*, *Doutes sur la relig.*

— HIST. XVI^e s. Pour la volubilité et souplesse de nostre ame, les plus foibles [passions, penchants] par occasion regaignent encores la place, MONT. I, 269. Cette contrariété et volubilité d'opinion si soudaine qu'ils nous feignent, sont pour moy au miracle, M. I, 397. Contradictions où ils se trouvent empestrez par la volubilité et incompréhensibilité de toute matière, ID. II, 244.

— ETYM. Ital. *volubilità*, du lat. *volubilitatem*, de *volubilis* (voy. **VOLUBLE**).

† **VOLUBLE** (vo-lu-bl'), adj. || 1° Terme de botanique. Synonyme de volubile. || 2° Fig. Qui a de la volubilité de langue. Les Lithuaniens fuyaient quelquefois à notre approche; les Juifs restaient... on les reconnaissait à leur prononciation grasse, à leur élocution voluble et précipitée, à la vivacité de leurs mouvements, SÉGUR, *Hist. de Nap.* VI, 4.

— HIST. XVI^e s. Voluble, cotgrave.

— ETYM. Le même que *volubile*.

† **VOLUE** (vo-lue), s. f. Petite fusée qui tourne dans la navette, et qui porte la tresse.

VOLUME (vo-lu-m'), s. m. || 1° Terme d'antiquité. Il se dit des livres qui étaient des feuilles roulées autour d'un bâtonnet arrondi de cèdre, de buis, d'ivoire ou d'os; ce bâtonnet portait le nom d'ombilic, qu'on donnait aussi aux deux bouts saillants ou boutons de ce bâtonnet. Ptolémée Philadelphie, en mourant, la laissa [la bibliothèque d'Alexandrie] composée déjà de cent mille volumes; les princes de cette race qui le suivirent augmentèrent encore, de sorte qu'enfin il s'y trouva

sept cent mille volumes, ROLLIN, *Hist. anc. Éuv.* t. VII, p. 300, dans POUGENS. || 2° Chez les modernes, livre relié ou broché, imprimé ou manuscrit. Il a fait relire les deux tomes en un seul volume. Après mille discours dignes d'un grand volume, RÉGNIER, *Sat.* x. Douze ans sont écoulés depuis le jour fatal Qu'un libraire, imprimant les essais de ma plume, Donna, pour mon malheur, un trop heureux volume, BOIL. *Épît.* VI. À l'avènement de Louis XIV à la couronne, on n'y trouva [à la bibliothèque du roi] que cinq cents volumes; il y en avait environ soixante-dix mille après la mort de ce prince, MATRAN, *Élog. Bignon*. Je suis plus fâché que vous de donner l'histoire de Pierre le Grand volume à volume, comme le Paysan parvenu; mais ce n'est pas ma faute, VOLT. *Lett. d'Argental*, 4^e nov. 1760. Il [Arnaud] combattit contre les jésuites et contre les réformés jusqu'à l'âge de quatre-vingts ans; on a de lui cent quatre volumes, ID. *Louis XIV*, 37. || Par exagération. Il faudrait des volumes..., il serait très-long d'exposer par écrit... Il faudrait des volumes pour vous raconter toutes ses fautes, dont les moindres étaient d'une importance extrême, RETZ, *Mém.* t. II, liv. 1, p. 135, dans POUGENS. || Un volume de lettres, une liasse de lettres. Elle [Madame] revint à Paris en litière; et, comme elle y montait, Montalais lui jeta un volume de lettres du comte de Guiche, LA FAY. *Hist. Henr. d'Angl.* || Par exagération. Un volume, des volumes, une très-longue lettre. Pour celle [la lettre] de madame de Chaulnes, c'était un volume, elle ne finissait point, SÉV. 6 nov. 1689. Venez me voir, venez m'ôter la plume des mains... voilà le moyen d'empêcher mes volumes, ID. 24 sept. 1676. Quoique Madame n'eût jamais guère vu cette tante, elle lui écrivait des volumes deux et trois fois la semaine, ST-SIM. 53, 142. Je voudrais bien épargner à vos bontés ces volumes d'écriture, et vous consulter de vive voix, VOLT. *Lett. d'Argental*, 23 juill. 1744. || Travail qui fournit la matière d'un volume. J'amasse de tes faits le pénible volume, BOIL. *Épît.* VIII. || Volume in-folio, livre où la feuille de papier fait deux feuillets. || Volume in-quarto, celui où la feuille fait quatre feuillets. || Volume in-octavo, in-douze, in-seize, etc. celui où la feuille pliée fait huit, douze, seize feuillets, etc. || 3° Fig. Développement, ampleur. La forme du soulier, au volume près, était égale pour les hommes comme pour les femmes, *Hist. des Vestales*, dans DESFONTAINES. || Fig. La plupart des changements qu'un homme fait à son état pour le rendre meilleur, augmentent la place qu'il tient dans le monde, son volume, pour ainsi dire; mais ce volume plus grand donne plus de prise aux coups de la fortune, FONTEN. *Bonh. Éuv.*, t. III, p. 265. N'y a-t-il pas mille occasions où la sagesse même doit jeter en avant un volume d'espérance au défaut d'une masse de bien réel? BUFF. *Ess. arithm. mor.* t. X, 434. Il ne serait pas impossible qu'en ne s'occupant que du désir d'obliger, on se fit une réputation tout opposée, parce que le volume des bienfaits ne peut jamais égaler le volume des besoins, DUCLOS, *Consid. mœurs*, VII. || Fig. En grand volume, en petit volume (locution familière à madame de Sévigné; c'est un archaïsme, voy. l'historique, en grande quantité, en petite quantité, avec beaucoup de force, avec peu de force. Écrivez-moi en petit volume, SÉV. 8 avril 1689. Je n'aime point votre petit torticolis; c'est toujours une douleur sensible et importune, quoique en petit volume, ID. 5 nov. 1676. Je l'ai vu [le cardinal de Retz] fort possédé de l'envie de vous témoigner en grand volume son amitié, quand il aura payé ses dettes, ID. 26 juin 1675. Vous avez eu des temps enragés, et nous aussi; un froid extrême, et de la neige en grand volume, comme vous savez, ID. 22 févr. 1695. Le plaisant caractère [de madame de Montbrun] toute pleine de sa bonne maison, qu'elle prend depuis le déluge... M. de Sottenville en grand volume, ID. 2 oct. 1689. || 4° Il se dit de la masse d'eau que roule un fleuve, une rivière. Pour rendre intarissable la source des eaux du canal et en mesurer le volume, sans jamais le faire dépendre du cours des rivières voisines, MARMONTEL, *Mém.* VII. || 5° Terme de musique, par comparaison avec un volume d'eau. Masse de son que donne une voix ou un instrument sur chacun des degrés de son diapason. Cette voix éclatante, qui remplissait la salle de son volume harmonieux, MARMONTEL, *Cont. mor. Soliman*, II. || 6° Terme de géométrie et de physique. L'espace occupé par les corps. Le volume d'un corps est égal à son poids divisé

VOTER (vo-té), *v. n.* || 1^o Autrefois, voter était employé dans les convents, et signifiait donner sa voix au chapitre. || Plus tard, quelques historiens s'en servaient en parlant des affaires d'Angleterre ou à l'imitation des affaires d'Angleterre, pour signifier donner sa voix dans une assemblée. La manière de donner son avis dans le concile, ce qu'on appelle autrement voter, *Hist. du concile de Trente, de Fra Paolo, trad. de le Courayer (1736)*, t. 1, p. 239. Ils [les membres du parlement sous Charles I^{er}] votèrent que la fameuse loi *Habeas corpus*, la gardienne de la liberté, ne devait jamais recevoir d'atteinte, *Voltr. Mœurs*, 179. || C'est de là qu'il a passé dans l'usage actuel avec le sens de donner sa voix, son suffrage dans une élection, une délibération. Nelbroun pour le ministre a voté quelquefois, *c. DELAV. Popularité*, 1, 2. J'écoutais les raisons sans penser aux personnes, Et votais pour les lois quand je les trouvais bonnes, *id. ib.* Oui, mon cher; c'est la plaie du système représentatif que cette foule de députés qui veulent penser par eux-mêmes, voter, comme ils disent, en connaissance de cause, *REYBAUD, Jér. Paturot*, II, 20. || 2^o *V. a.* Exprimer, au moyen du vote, son consentement à. Voter une loi, le budget. Voter une adresse, des remerciements. || Dans le langage général, voter des remerciements, se dit sans qu'il y ait aucune espèce de vote. Je commencerai par voter des remerciements au traducteur, *DESTUTT-TRACY, Instit. Mém. sc. mor. et pol. t. IV, p. 544.*

— *ETYM.* *Vote.*

VOTIF, IVE (vo-tif, ti-ve), *adj.* Qui appartient au vœu. || Tableau votif, tableau offert pour acquitter un vœu. || Terme d'antiquité. Se dit d'objets de toute espèce qu'on suspendait dans les temples, en mémoire de quelque faveur obtenue des dieux. Je ne penserai pas, comme quelques antiquaires, qu'Homère ait donné lieu à la coutume des boucliers votifs ou commémoratifs par la description de celui d'Achille, *QUATREMÈRE DE QUINCY, Instit. Mém. hist. litt. anc. t. IV, p. 130.* Les offrandes votives, ainsi que les boucliers enlevés à l'ennemi dans le cours de la guerre médique, étaient suspendus en dehors de l'édifice, *CHATEAUBR. Itin. part. 1.* || Messe votive, messe dite dans une intention particulière, et qui n'est pas de l'office du jour.

— *HIST.* XIV^e s. *Votist*, astringent par vœu, *DU GANGE, votivus.*

— *ETYM.* Lat. *votivus*, de *votum* (voy. *vœu*).

VOTRE (vo-tr), au pluriel **VOS** (vô); l's se lie : vô-z amis), *adj. poss.* || 1^o Il répond au pronom personnel vous, se met toujours devant le substantif, et se dit en parlant à une personne ou à plusieurs. Philinte : Dans vos brusques chagrins je ne vous puis comprendre; Et, quoique amis enfin, je suis tout des premiers... — Alceste : Moi, votre ami? rayez cela de vos papiers, *MOL. Mis. I, 4.* Quelqu'il soit votre fils et même votre ouvrage, Il est votre empereur, *RAC. Brit. IV, 2.* Votre Oreste au berceau va-t-il finir sa vie? *id. Iphig. I, 4.* D'ordinaire ces messieurs-là [les lutins] sont brusques; ils ouvrent vos rideaux, tirent votre couverture, vous donnent quelques soufflets, et on ne sait ce qu'ils deviennent, *FONT. Lett. gal. 12.* Adieu, Tithon et l'Aurore; avez-vous gagné vos soixante-neuf ans au métier de Tithon? *Voltr. Lett. Monrif, 27 mars 1757.* Ce mot de Mme de Sévigné à sa fille : J'ai mal à votre poitrine; expression de génie, si l'on peut appeler ainsi ce que le cœur a inventé, *MARMONTEL, Œuv. t. VII, p. 474.* || 2^o Il se dit quelquefois non pas de ce que vous possédez, mais de ce dont vous parlez, de ce qui tient à vous d'une façon quelconque. Que voulez-vous dire avec votre bon visage? Monsieur l'a fort mauvais, *MOL. Mal. imag. II, 3.* Astarbé vous défend de découvrir au roi quel est votre étranger, *FÉN. Tél. III.* Et parbleu! vous rêvez; Pour connaître vos gens, mettez mieux vos lunettes, *REGNAUD, Bal, sc. 13.* Vous voulez rire avec vos quatre millions, *Voltr. Mém. hist. Quelques niaiseries, XI.* Votre Malebranche, lui dit un jour l'Ingénu, me paraît avoir écrit la moitié de son livre avec sa raison, et l'autre avec son imagination et ses préjugés, *id. l'Ingénu, 10.* Le marquis : Je vous ai parlé du chevalier de Villars. — Délicie : Eh bien? — Le marquis : Eh bien, c'est votre inconnu, *GENLIS, Théât. d'éduc. Zélie, III, 2.* Relisez votre Molière, *PICARD, Capitaine Belronde, III, 3.* || 3^o Avec un nom de personne, il se dit souvent par dédain ou par colère. Voici votre Achorée, *CORN. Pomp. V, 2.* Revenez à moi, me dit-elle, et je me moquerai de votre Monsieur [le frère de Louis XIII],

qui est le dernier des hommes, *RETZ, Mém. t. II, liv. III, p. 365,* dans *POUGENS.* Voici votre Mathan : je vous laisse avec lui, *RAC. Ath. II, 4.* || 4^o Votre, vos, placé devant les adjectifs comparatifs fait le superlatif. Votre plus grande dépense. Vos moins chers volumes.

— *REM.* Au XVII^e siècle, on répétait volontiers *vo*te devant un second adjectif, quand il y en avait deux : Renoncer à ce qui devrait être votre souveraine et votre unique consolation, *BOURDAL. Domn. 5^e dimanche après Pâques, Prière, t. II, p. 199.* On dirait aujourd'hui : Votre souveraine et unique consolation.

— *HIST.* XI^e s. Je tetai voz choses de la nef pur pour [peur] de mort, *Lois de Guill. 38.* Branche d'olive en vos mains porterez, *Ch. de Rol. v.* Dunt bien purrez voz soldieirs luer, *ib. IX.* Votre curages est mult pesmes e fiers, *ib. XVIII.* || XII^e s. [Je] Proi vous, dame, par vo très grant valors, Que vous amez [aimiez] votre loial ami, *Conci, VII.* Mais quant vostre oil [vos yeux] me veulent regarder, Et je remir le vostre biau cors gent, *ib. X.* Et vos [votre] douz front qui plus est clair que glace, *ib. XI.* || XIII^e s. Seigneur, j'ai bien veues vos lettres, et bien sai tout certainement que vostre seigneur sont li plus haut home qui soient, *VILLEH. XI.* Fille, ce dist li rois, ressemblez [à] vostre mere, *Berte, IV.* Mere, ce dist Aliste, Diex oie vo priere, *ib. XII.* Bien est vos traions veüe et esprouvé, *ib. XVI.* Sire, que la vostre ame soit de Dieu couronnée, *ib. XLVI.* Quant pour vostre marastre vo pere avez perdu, *ib. LI.* Vo marastre vous a et ferue et laidite, *ib. LIX.* || XV^e s. Ilz se recommandent à vous comme vestres chevaliers, *Perceforest, t. VI, f^o 405.* || XVI^e s. Et votre amour [l'amour que je vous porte] m'excuse, Qui troubla tant mes douloureux esprits, *MAROT, I, 352.*

— *ETYM.* Berry, *voute*; norm. *vote*; picard, *vo*; provenç. *vo*tre, *vo*stra; espagn. *vo*estro, *vo*estra; portug. *vo*so, *vo*ssa; ital. *vo*stro, *vo*stra; du lat. *vester*, dérivé de *vos*, vous; grec, *σάτερος, σάωίτερος*, dérivé de *σάωι, σάω*, vous deux. Dans l'anc. franç. *vo*tre s'emploie au pluriel, mais seulement au nominatif; *vos*, qui en est l'apocope, s'emploie au singulier et au pluriel; un nominatif singulier, il peut devenir *vo*. *Vo*tre, étant enclitique, a pris l'o bref, mais il reprend l'o long quand il n'est plus enclitique : le *vo*tre.

VÔTRE (LE, LA) (vô-tr), *adj. possessif* sans son substantif. || 1^o Il se dit de la personne ou de la chose qui est à vous, et dont il vient d'être parlé. Délugez souvent, changez de nom, si vous ne l'avez déjà fait; ou plutôt n'en changez point du tout, vous ne sauriez être moins connu qu'avec le vôtre, *RAC. 2^e lett. à l'auteur des Imagin. réplique aux deux réponses.* Rome a ses droits, seigneur; n'avez-vous pas les vôtres? *id. Bérén. IV, 5.* Mon cœur se met sans peine en la place du vôtre, *id. Iph. I, 5.* J'ai mon Dieu que je sers; vous servirez le vôtre, *id. Ath. II, 7.* Le marquis : serviteur; vous et moi nous en valons deux autres; Je suis de vos amis. — Valère : Je ne suis pas des vôtres, *REGNAUD, le Joueur, III, 13.* On ne lit plus Descartes; mais on lira son éloge, qui est en même temps le vôtre, *Voltr. Lett. Thomas* (qui avait envoyé son éloge de Descartes), 22 sept. 1765. || On supprime quelquefois l'article. Les raisons sont aisées à déduire, et elles seront plus vôtres, si... *DESC. Dioptr. 5.* Pouvez-vous me donner, si je ne suis pas vôtre? *TR. CORN. D. Bertr. de Cigarral, IV, 4.* M. de la Harpe, avec qui j'ai le plaisir de parler souvent de vous, pourra vous dire combien je vous suis attaché, et combien je suis vôtre à la vie, à la mort, *D'ALEMB. Lett. à Voltaire, 28 janv. 1768.* || Je suis vôtre, se dit quelquefois pour s'excuser, pour refuser. Messire Damon, je suis vôtre; Commandez-moi tout, hors ce point, *LA FONT. Coupe. || 2^o S. m.* Ce qui vous appartient. Vous en serez du vôtre, vous perdrez tout ou partie de ce qui vous appartient. || Ce qui vient de vous. Vous y avez mis du vôtre. || 3^o Les vôtres, vos parents, vos amis, vos adhérents, les personnes de votre compagnie, de votre pays. Vous et les vôtres. Lettre que je vous prie de lui écrire et de lui envoyer par un des vôtres, *SCARR. Œuvres, t. I, p. 227.* Punissez les délits des vôtres plus sévèrement encore que les délits des indigènes, *RAYNAL, Hist. phil. IV, 33.* || Cette personne est des vôtres, elle est de votre parti, de votre compagnie. Nous ne sommes pas aujourd'hui des vôtres; nous avons une invitation. Tous les mécontents seront des vôtres. Tenez-moi des vôtres, mon cher, *MOL. Impromptu, 2.* Je suis des vôtres; ça, du vin.

LAMOTTE, Odes, t. I, p. 493, dans *POUGENS.* Lui est-il [à Dieu] plus difficile de remuer tous les hommes que d'en remuer quelques-uns? serait-il Dieu que pour votre petite secte? il l'est pour moi, qui ne suis point des vôtres, *Voltr. Philos. de l'âme, 5.* || Familièrement. Je suis bien le vôtre, je suis tout vôtre, je n'en suis pas moins le vôtre, s'emploie par forme de salutation, pour : je suis bien votre serviteur. Monsieur, je suis tout vôtre, *MOL. V. Ét. I, 4.* || 4^o Familièrement. Vous faites des vôtres, se dit de quelqu'un qui fait des folies, de bons tours, ou même des actions répréhensibles, et aussi qui agit à sa guise. Madame Scaliger [Mme d'Argental], vous avez sans doute taillé et rogné [dans l'Ecossoise]; vous avez fait des vôtres, *Voltr. Lett. d'Argental, septembre 1760.* || 5^o J'ai reçu la vôtre du 13 juin... en commençant une lettre, ne vaut rien; il faut dire j'ai reçu votre lettre, *DE CAILLIÈRES, 1690.* Quand on est fort éloignée, on ne se moque plus des lettres qui commencent par : J'ai reçu la vôtre... *ib. sév. 16.*

— *HIST.* XI^e s. Nel di [je ne le dis] pur ce, des vos iert [sera] là martire, *Ch. de Rol. XLIII.* Ce camp [champ de bataille] est vostre, merci Dieu, e le mien, *ib. CLIX.* || XII^e s. Et que mes cœurs [mon cœur] al vostre s'umelle, *Conci, II.* Car vostre sui, et seral à tous dis, *ib. XVII.* || XIII^e s. Veuillez [ô Dieu] que cors et ame et quanque j'ai soit vo, *Berte, XXXI.* Et lui faites du vôtre [de votre bien] si largement doner... *ib. CXXXIX.* Issiez tost fors de cest palais, Vos et li vestres, las chetif, *BARBAZAN, Fabliauz, t. IV, p. 84.* || XIV^e s. La force en soit vostre [que vous soyez les plus forts], *Ordonn. des rois de Fr. t. III, p. 528.* || XV^e s. Je vous prie, mon pere, que le m'accordez. Guillaume, respondit le comte, vous estes vostre; faites ce que vous voudrez, *FROISS. IV, p. 91,* dans *LACURNE.* || XVI^e s. Vostre tant vostre qu'il n'est plus sien, *Fin d'une lettre de François I^{er} à sa dame,* dans *DUVERDIER, Biblioth. p. 357,* dans *LACURNE.*

— *ETYM.* Picard, *le veure*, le vôtre, la vôtre; du lat. *vester* (voy. *vœu*).

VOUÉ, ÉE (vou-é, ée), *part. passé* de vouer. Consacré par un vœu. Il était à Dieu; sa vie était vouée à Dieu... il a donc fait ce qu'il avait voué; il a achevé l'œuvre que Dieu lui avait donnée à faire, *PASC. Lett. sur la mort de son père.* || Enfants voués, enfants voués à porter des vêtements bleus, blancs. || Fig. Et dont la main vouée au crime Ne connaît rien de légitime que le meurtre et l'iniquité, *J. B. ROUSS. Odes, I, 8.* Simple organe de ses confrères en cette circonstance, et réduit à exprimer leurs sentiments, lors même qu'ils ne sont pas les siens, il [l'académicien qui en reçoit un autre] est, au moins pour ce moment, voué, ou, si l'on veut, condamné à l'éloge, comme le récipiendaire l'est à la timidité et à la modestie, *D'ALEMB. Apol. de Clerm. Tonn.*

† **VOUËDE** (vouè-d'), *s. f.* Voy. *GUËDE.*

VOUER (vou-é), je vouais, nous voulions, vous vouiez; que je voue, que nous voulions, que vous vouiez, *v. a.* || 1^o Promettre par vœu. Vouer un tableau à la Vierge. Fais donc, et je te voue un temple magnifique Comme au restaurateur des affaires d'Afrique, *MAIRET, Sophon. III, 3.* La Parque à filets d'or n'ourdira pas ma vie, Je ne dormirai point sous de riches lambris; Mais voit-on que le somme en perde de son prix?... Je lui voue au désert de nouveaux sacrifices, *LA FONT. Fabl. XI, 4.* Le religieux, fidèle observateur de la pauvreté qu'il a vouée, s'en tient au pur nécessaire, *BOURDAL. Pensées, Sur l'état relig. t. II, p. 495.* || Absolutement. C'est selon cette loi [du vœu] qu'il est dit que Jephté égorga sa propre fille, et il lui fit comme il avait voué, *Voltr. Philos. déf. mil. Bolingbr. 21.* || 2^o Particulièrement, consacrer à Dieu. Ses parents l'ont voué à Dieu. Ce parricide [Jephté] qui ordonnait que tout ce qui serait voué serait massacré sans rémission, *Voltr. Mém. hist. un chrétien contre six juifs, 28.* || On dit par extension, mais toujours par rapport à Dieu : Vouer sa fille à la Vierge. Vouer un enfant à saint François. On l'assujettissait à tous les régimes [une malade], on la vouait à tous les saints, on la menait à tous les pèlerinages, *RICCOBONI, Œuv. t. V, p. 187,* dans *POUGENS.* || Vouer un enfant au blanc, le vouer à être toujours vêtu de blanc jusqu'à tel âge. || 3^o Fig. Promettre d'une manière particulière et avec une sorte de solennité. Quand je lui vouai mon service, Faillis-je en mon élection? *MALH. V, 23.* Je lui vouai dès lors une amitié sincère, *RAC. Théb. II, 1.* Je t'ai voué mes jours, ils te sont consacrés, *Voltr. Oreste, III, 8.* Ennemi déclaré de toutes les erreurs qui avilissent et dévorent l'es-

pèce humaine, il [l'abbé de Saint-Pierre] avait voué à la religion musulmane une aversion particulière, D'ALEMB. *Élog. l'ab. de St-P.* || 4° Employer avec zèle, avec suite. Il a voué sa plume à la défense de la religion. || 5° Se vouer, v. *réfl.* Se consacrer. Se vouer au service de Dieu. || Absolument. Stérilité régnait en mariage... Encore bien que léans On se vouât pour obtenir enfants, LA FONT. *Féronde*. || Fig. Ne savoir à quel saint se vouer, ne savoir à qui recourir, quel moyen employer. Lélia : Las ! si de ton secours ta colère me prive, à quel saint me vouerai-je ? — Mascarille : Au grand diable d'enfer, MOL. *L'Ét.* III, 12. M. de Luxembourg a été deux jours sans manger ; il avait demandé plusieurs pères jésuites, on les lui a refusés ; il a demandé la Vie des saints, on la lui a donnée : il ne sait, comme vous voyez, à quel saint se vouer, sév. 31 janv. 1680. || On dit à peu près dans le même sens : se vouer à tous les saints.

— SYN. VOUER, CONSACRER. Pour vouer on emploie un vœu ; pour consacrer, des cérémonies.

— HIST. XII^e s. Si cume il jurad al Segnor, vot voad al Déu de Jacob, *Liber psalm.* p. 207. Par Mahomet, cui j'ai mon chief [ma tête] voé, *Bat. d'Aleschans*, v. 5310. [Amour] Me fait chanter de la plus débonnaire Qu'on puist au mont [monde] ne voer [désirer] ne trover, *Couci*, II. || XIII^e s. Je vous... ici... vouer Un vœu que je tenrai... Berte, XLIII. Cil Melions un [vœu] en voa, Que à grant mal li atorna, *Lai de Melion*. Ceste amor, combien que profite, N'a los, ne blasma, ne merite ; Ne font à blasma, n'à loer ; Nature les i fait voer, *La Rose*, 5802. Je voil amer, comment qu'il aille, La rose où je me sui voés, *ib.* 7254. Si comme quant il ont volenté d'entrer en religion ou de vouer casté [chasteté], BEAUM. XVIII, 21. Sitost comme il devinrent prophès en l'Eglise, et il se furent voué au service Nostre Seigneur, il renoncèrent de fet à toutes les cozes temporex dehors les eglises, *ib.* LVI, 4. Toutes ordres sont bonnes, bien grant chaseuns la soue ; Chascuns fait grant proesse, s'il fait bien ce qu'il voue, J. DE MEUNG, *Test.* 1058. || XV^e s. Thoisin d'or, herault de l'ordre du duc, portant un faisant rosti moult noblement paré, le presenta au duc pour entremet, disant à tel present appartenoit de vouer. Le duc lui répondit que voirement c'estoit bien raison, et en presence de tous voua et promit à Dieu le pere, à Dieu le fils, et à Dieu le benoist Saint-Esprit, un seul en trois personnes, que... il iroit à toute sa puissance ou le grand Turc seroit, et le combatroit de son corps contre le sien, MONSTRELET, t. III, p. 56, dans LACURNE. Je voue à Dieu ; ils n'y demeuront pas, *Hist. d'Artus III, connest. de France*, p. 787, dans LACURNE. Monseigneur du Bouschage et moy le vouasmes [Louis XI malade] à monseigneur saint Claude... incontinent la parole lui revint, *COMM.* VI, 7. || XVI^e s. Celui qui voue ce qui n'est point en sa puissance, ou qui repugne à sa vocation, est temeraire, CALV. *Instit.* 1009. C'est icy un livre de bonne foy, lecteur... je l'ay voué [destiné] à la commodité particulière de mes parents et amis, MONT. *Au lect.* Vouant et promettant, si ceste esmeute et ce trouble se pouvoit doucement appaiser, de faire edifier un temple de concorde, AMYOT, *Cam.* 72. Il choisit entre tous les anciens senateurs romains Q. Fabius Maximus, auquel il se voua et dedia du tout, *ib.* *Caton*, 7. Il a donné le gouvernement d'Irlande à un autre parent, qui lui est du tout voué [dévoué], CARL. II, 3.

— ETYM. Provenç. *vodar* ; espagn. et portug. *votar* ; ital. *votare* ; du lat. *votare* (QUICHERAT, *Adenda*), dérivé de *rotum*, *vœu*.

† VOUGE (vou-j'), s. m. || 1° Nom d'un épieu de vénérie. || 2° C'est aussi celui d'une serpe attachée à un long manche, pour divers usages des champs et des jardins. || 3° Anciennement, sorte de lance dont le fer long et large était aigu et tranchant d'un côté, et qui armait les compagnies de vougiers.

— HIST. XII^e s. Hauce un vouoge que entre ses mains tint, Le bras senestre li a copé par mi, DU GANGE, *vanga*. || XV^e s. Qui luy donna d'ung voulge parmy l'estomac, *COMM.* I, 4. || XVI^e s. Et comme ils furent joignant les chevaux, ils dressèrent les fers de leurs vouges et javelots contremont, AMYOT, *Pomp.* 102.

— ETYM. Origine inconnue.

† VOUGEOT (vou-jo), s. m. Clos Vougeot, grand vin de Bourgogne. || Crème de Vougeot, ratafia de cassis qu'on prend habituellement avec de l'eau.

† VOUGIER (vou-jié), s. m. Voy. VOUGE, n° 3.

† VOULANT, ANTE (vou-lan, lan-t'), adj. Qui veut. [La grâce toute-puissante] qui fléchit les

cœurs les plus obstinés, et les fait voulants de non-voulants qu'ils étaient, BOSS. *Avert. sur le livre Réflex. mor.* VI.

— HIST. XIV^e s. Et quant il fait tele chose non voulant, il ne fait adonques ne juste ne injuste, ORESME, *Eth.* 167.

1. VOULOIR (vou-loir), je veux, tu veux, il veut, nous voulons, vous voulez, ils veulent ; je voulais ; je voulais ; je voudrais ; veuille, qu'il veuille, veuilions, veuillez, qu'ils veuillent ; que je veuille, que tu veuilles, qu'il veuille, que nous voulions, que vous vouliez (voy. sur ces deux dernières formes la remarque 2), qu'ils veuillent ; que je voulusse ; voulant ; voulu, v. a. || 1° Être en volonté de. Vouloir ce que Dieu veut est la seule science Qui nous met en repos, MALH. VI, 18. Qui veut également tout ce qu'on lui propose, Dans le secret du cœur souvent veut autre chose, CORN. *Othon*, v, 1. Ne veuillez pas vous perdre, et vous êtes sauvé, *ib.* *Poly.* IV, 3. M. de Beaufort et Mme de Montbazou ne voulaient proprement rien à force de tout vouloir ; et ces sortes d'esprit assemblent toujours dans leurs imaginations des choses contradictoires, RETZ, *Mém.* t. II, liv. III, p. 221, dans POUGENS. [Louis XIV] Voulant la paix, quoiqu'il fasse la guerre Avec succès, depuis plus de trente ans, LA FONT. *Poés. mêlées*, LXXII. Célimène : Voulez-vous nous asseoir ? — Arsinoé : Il n'est pas nécessaire, MOL. *Mis.* III, 6. Elle [une religieuse] sort quand elle veut ; mais elle ne le veut guère, parce qu'elle a principalement dans la tête de vouloir aller en paradis, sév. 322. La profonde obscurité du cœur de l'homme, qui ne sait jamais ce qu'il voudra, qui souvent ne sait pas bien ce qu'il veut, BOSS. *Anne de Gonz.* Ô mon Dieu, dit-il, vous le voulez ; que votre volonté soit faite ; je me jette entre vos bras, *ib.* *Louis de Bourbon*. Saint Thomas a dit que la volonté était naturellement réfléchissante sur elle-même, qu'on aimait à aimer, qu'on voulait vouloir, *ib.* *États d'orais.* v, 5. Dès que l'âme veut que le bras soit mu, le bras est mu, quoiqu'elle ne sache pas seulement ce qu'il faut faire pour le remuer, MALEBR. *Rech. éér.* II, 1, 5. Laissez faire, ils ne sont pas au bout ; j'y vendrai ma chemise, et je veux rien ou tout, *RAC. Platid.* I, 7. Moi, je ne veux rien ; c'est ma femme qui veut, DESTOUCH. *Fausse Agnès*, I, 4. Puisque madame le veut, que Suzanne le veut, que vous le voulez vous-même, il faut bien que je veuille aussi, BEAUMARCH. *Mar. de Figaro*, II, 20. Vous me donnez l'espérance d'un temps plus heureux ; je veux espérer, LETOURNEUR, *Trad. de Cl. Harl. Lett.* LXXXII. || Absolument. Si tout est fait pour nous, s'il ne faut que vouloir, Que n'employons-nous mieux ce souverain pouvoir ? Que ne régnons-nous sur nous-mêmes ? DESHOL. t. I, p. 132. Et vous reconnaîtrez mes soins, si vous voulez, *RAC. Andr.* IV, 3. Encore une fois, il faut vouloir ; le célèbre curé de Saint-Sulpice voulut, et il bâtit sans aucun fonds un vaste édifice [Saint-Sulpice], *VOLT. Pol. et lég. Embell. de Paris*. On ne peut vouloir qu'en conséquence de ce qu'on sent ou de ce que l'on a senti, BONNET. *Ess. anal. dme.* XIX. J'ai toujours la puissance de vouloir, non la force d'exécuter, J. J. ROUSS. *Ém.* IV. Dès lors elle [l'âme] ne se borne plus à désirer ; elle veut ; car on entend par volonté, un désir absolu, et tel, que nous pensons qu'une chose désirée est en notre pouvoir, CONDIL. *Traité sens.* I, II, 9. || Terme de turf. Comme il veut, exclamation que pousse souvent la foule au moment où le cheval gagnant va atteindre le poteau, et signifiant qu'il lui est facile de gagner sans effort. || Vouloir ou en vouloir, se dit, en termes de haras, d'une jument qui paraît disposée à souffrir l'étalon. || Tu l'as voulu, vous l'avez voulu, se dit par forme de reproche à quelqu'un qui a fait quelque faute contre laquelle il avait été prévenu. Vous l'avez voulu ; vous l'avez voulu, Georges Dandin, vous l'avez voulu ; cela vous sied fort bien, et vous voilà ajusté comme il faut, MOL. *G. Dand.* I, 9. || On dit : Je voudrais au lieu de : je veux, pour exprimer modestement son désir. Je voudrais vous entretenir en particulier. || Par une sorte de défi. Je voudrais bien voir qu'il osât l'entreprendre. Je voudrais bien voir cela. || Il ne sait ce qu'il veut, se dit d'un homme irrésolu, qui ne sait pas se décider. || Faire de quelqu'un ce qu'on veut, tout ce qu'on veut, avoir un grand empire sur ses sentiments, sur ses actions. Un roi n'a qu'à vouloir ; on fait de cette nation-ci [la française] tout ce qu'on veut, *VOLT. Dict. phil. Courtisan lettré*. || Cet homme veut ce qu'il veut, il l'exige, il le veut fortement. || Familièrement. Que

veux-tu, que voulez-vous (sous-entendu, qu'on dise, qu'on fasse) ? et signifiant il en est ainsi. Que veux-tu, mon pauvre nourricier ? il faut bien obéir à notre maître, MOL. *Méd. malgré lui*, I, 6. Que veux-tu ? mais, s'il faut ne te rien déguiser, Mon innocence enfin commence à me peser, *RAC. Andr.* III, 1. Que voulez-vous ? il a les préjugés de son pays, ceux de son parti et les siens propres, *VOLT. Diak.* XVI. Le comte : Je ne te reconnaissais pas, moi ; te voilà si gros et si gras... — Figaro : Que voulez-vous, monseigneur ! c'est la misère, BEAUMARCH. *Barb. de Sév.* I, 2. || Dieu le veuille ! se dit pour marquer qu'on souhaite qu'une chose arrive ou qu'on en doute. || Il veut que cela soit, veuille Dieu, veuille diable, se dit d'un homme qui veut venir à bout de quelque chose à quelque prix que ce soit et par toutes sortes de moyens, justes ou injustes. || On dit dans le même sens : Veuille Dieu, veuille sa mère. || 2° Vouloir, avec un nom de personne pour complément, avoir la volonté que la personne soit telle ou telle, ou qu'elle se présente. Je vous veux raisonnable. Mascarille : Voulez-vous deux témoins qui me justifieront ? — Albert : Veux-tu deux de mes gens qui te bâtonneront ? MOL. *Dép. amour.* III, 10. Dieu vous voulait où vous êtes, MAINTEN. *Lettre d'Mme de Bouju*, t. V, p. 267, dans POUGENS. || Vouloir une femme, en désirer la possession. Je sais que les ans lui mettront Comme à toi les rides au front, Et feront à sa tresse blonde Même outrage qu'à tes cheveux : Mais voilà comme va le monde, Je t'ai voulue, et je la veux, MALH. IV, 16. || 3° Commander, exiger avec autorité. Il a dit : Je le veux, désobéirez-vous ? CORN. *Cid*, II, 1. Je veux moins de valeur et plus d'obéissance, *RAC. Iphig.* IV, 6. Sa fière autorité veut de la déférence, *VOLT. Sémiram.* I, 4. Je le veux, je le veux... comme il dit ça, ce monsieur ! je le veux... ah ! le roi dit bien : nous voulons, COLLÉ, *Part. de chasse*, III, 7. Obéissez, je le veux. — Ma foi, il a dit : je le veux, comme un homme qui y est habitué, A. DUVAL, *Menus. de Livonie*, III, 3. || 4° Souhaiter, désirer. Qu'est-ce que vous voulez, mon papa ? ma belle maman m'a dit que vous me demandez, MOL. *Mal. imag.* II, 11. Je voudrais que toutes les âmes éloignées de Dieu fussent présentes à ce discours, BOSS. *Anne de Gonzague*. Voulez-vous du public mériter les amours, Sans cesse en écrivant variez vos discours, BOIL. *Art p.* I. Cependant, quand je veux oublier cet outrage, Et cacher à mon cœur cette funeste image, Vous osez à mes yeux rappeler le passé ! *RAC. Mithr.* IV, 4. Je viens vous rappeler qu'on me veut pour lord-maire, C. DELAV. *Popularité*, I, 8. Je voudrais m'emparer de toute la nature, P. LERON, *Marie Stuart*, III, 1. || 5° Consentir à. Oui, je le veux bien. Il faut vouloir tout ce que vous voulez. Veut-elle bien céder à la nécessité ? CORN. *Mède*, III, 2. Je veux bien l'avouer, ces nouvelles m'étonnent, *ib.* *Hor.* III, 5. Seigneur, voulez-vous bien vous en fier à moi ? m. *Nicom.* IV, 3. || Par civilité, veuille, veuillez, aie, ayez la bonté, la complaisance. Veuille me dire au plus tôt ce que tu penses de tout cela. Veuillez vous souvenir que les événements régleront l'avenir, CORN. *Pomp.* II, 4. Veuillez être discret, Et n'allez pas, de grâce, éventer mon secret, MOL. *Éc. des femmes*, I, 6. || Voulez-vous bien ? est quelquefois une formule impérative. Voulez-vous bien vous taire ? taisez-vous. Voulez-vous bien finir ? finissez. Voulez-vous bien n'être pas joli comme ça ! BEAUMARCH. *Mar. de Fig.* II, 6. || Je veux bien a quelquefois une signification hautaine comme de supérieur à inférieur. Je veux bien que vous sachiez que vous n'avez rien à ordonner ici. Si vous ne le savez, je veux bien vous l'apprendre, CORN. *Nicom.* II, 3. || Anciennement, vouloir bien, ne pas craindre de. [Condé, répondant à la harangue du président de Maisons, dit] qu'ayant appris de la bouche de la reine que Sa Majesté ne leur avait permis de s'assembler que pour le tarif et les rentes, il voulait bien leur dire qu'il ne souffrirait point leur désobéissance ni leurs entreprises, M^{me} DE MOTTEVILLE, *Mém. de la date de 1648*. Je quittai un mari qui m'aimait, pour me jeter entre les bras d'un jeune homme qui avait bien voulu depuis peu de temps me faire savoir que je lui étais devenue odieuse, SCARRON, *Nouvelles, l'Adultère innocent*. Cela [la perruque exprimée en vers] est dit en quatre vers que je veux bien vous écrire ici, afin que vous me mandiez si vous les approuvez, BOIL. *Lett. d' Mautroix*, 29 avril 1695. || 6° Il s'emploie pour marquer la concession que l'on fait, pour admettre hypothétiquement une

chose. Je veux que cette offense attaque votre gloire; Mais qui l'osa ommettre a pu ne pas le croire, ROTR. *Antig.* IV, 6. Ils regorgent de biens et d'honneurs, je le veux, BOURDAL. 4^e *avent*, sur la récompense des saints. Qu'il soit doux, complaisant, officieux, sincère; On le veut: j'y souscris, et suis prêt à me taire, BOIL. *Sat.* IX. Mais je veux qu'on vous laisse une part dans la gloire: Que produit pour l'Etat cette noble victoire? C. DELAV. *Vépr. sicil.* I, 2. || Familièrement. Je veux bien que cela soit, je veux que cela soit, je suppose que cela soit, quoique je n'en convienne pas, ou quand cela serait vrai. || Si vous voulez, si vous l'admettez. Quand on veut parler d'un grand conquérant, chacun pense à Alexandre; ce sera donc, si vous voulez, ce même Alexandre qui nous fera voir la pauvreté des rois dans leurs conquêtes, BOSS. *la Vallière*. Le corps qui avait concentré dans ses mains tous les pouvoirs, manqua aux engagements qu'il avait pris avec ses sujets, ou, si l'on veut, avec ses esclaves, RAYNAL, *Hist. phil.* IV, 34. || Que voulez-vous qu'il ait dit...? comment imaginez-vous qu'il ait pu dire...? Que voulez-vous, mon père, que j'aie fait? FOURBER. II, 3. || 7^e Prétendre. Chacun veut en sagesse ériger sa folie, BOIL. *Sat.* IV. Cette inclination qu'on veut que vous ayez pour le jansénisme, MAINTEN. *Lett. au card. de Noailles*, 20 nov. 1702. Je ne sais; il veut absolument que j'aie eu quelque part à cet enlèvement, BARON, *École des pères*, IV, 2. Oui, grand Dieu, c'est en vain que l'humaine faiblesse Sans toi veut se parer du nom de la sagesse, L. RAC. *la Grâce*, I. Saviez-vous que c'est moi que ce couplet veut ridiculiser? GENLIS, *Théâtre d'éduc. le Méchant par air*, IV, 6. || 8^e Vouloir de, avec un substantif pour complément, rechercher, accepter. Je ne veux point d'un trône où je sois leur captive, CORN. *Othon*, III, 3. Vous avez dit qu'il était bien aisé de quitter le monde, quand le monde ne voulait plus de nous, MASS. *Avent*, *Afflictions*. Que le public veuille ou non veuille De tous les charmes qu'il accueille... VOLT. *Lett. en vers et en prose*, 14. Si Mlle Gothon veut bien de monsieur, il n'y a pas à aller par quatre chemins, CARMONTELLE, *Prov. la Guinguette*, sc. 6. Je ne veux pas d'un monde où tout change, où tout passe, LAMART. *Médit.* I, 18. || Populairement. En veux-tu? en voilà, abondamment, en grande quantité. C'était un bal magnifique: il y avait des glaces en veux-tu? en voilà. || 9^e Demander un prix d'une chose qu'on veut vendre. Il veut cent mille francs de sa terre. Combien voulez-vous, que voulez-vous de votre voiture? || 10^e Fig. Se dit des choses qui ont de l'autorité. La loi veut que... La raison voulait qu'on prit ce parti. Ce qu'il [Calvin] pouvait [dans la conjuration d'Amboise] rompre absolument l'entreprise, en la faisant déclarer au roi ou à la justice; l'ordre des empires le veut; la loi éternelle l'ordonne, BOSS. *Déf. Var.* 4^e *disc.* 19. || Le malheur, le bonheur a voulu que..., il est arrivé par malheur, par bonheur que... Puisque mon malheur veut que je sois cette victime publique, BALZ. *liv.* I, lett. 5. Son bonheur voulut que les Turcs ne l'attaquassent pas dans ces funestes conjonctures, VOLT. *Ann. Emp. Ferdinand II*, 1634. || 11^e Fig. Être d'un caractère à exiger l'emploi de (avec un nom de personne pour sujet). Il y a des enfants qui veulent être menés par la crainte. Ils vous diront... Qu'aux larmes, au travail le peuple est condamné, Et d'un sceptre de fer veut être gouverné, RAC. *Athal.* IV, 3. || 12^e Fig. Demander, réclamer, avec un nom de chose pour sujet. Un si rare service... Veut l'honneur le plus rare et le plus éclatant, CORN. *Hor.* V, 2. Comme en un grand dessein et qui veut promptitude... ID. *Sert.* V, 8. Un intérêt pressant veut que je vous implore, RAC. *Esth.* II, 7. Et pour être approuvés De semblables projets veulent être achevés, ID. *Mithr.* III, 4. Les ouvrages qui veulent être faits avec une certaine légèreté, J. J. ROUSS. *Conf.* III. L'histoire de ses maux voudrait un long discours, DELILLE, *En.* I. L'amitié ne veut pas qu'on tente l'impossible, ARNAULT, *Oscar*, I, 3. || Il se dit, dans un sens analogue, des cas régis par une préposition, par un verbe, des modes exigés par une conjonction. Quoique veut le subjonctif. Ce verbe veut l'accusatif. Cette préposition veut l'ablatif. || 13^e Fig. Se prêter à, avec un nom de chose pour sujet. Cette machine ne veut pas marcher. Ce n'est pas seulement la propriété d'avoir qu'on a attribuée à des êtres inanimés et à des idées abstraites, on leur a aussi attribué celle de vouloir; on dit: Ce bois ne

veut pas brûler; cette clé ne veut pas tourner, etc. DUMARS. *Trop.* II, 1. || 14^e Être disposé de manière à. La disposition et la décoration de ces jardins [de Colbert à Sceaux] voulaient rappeler en petit ceux de Versailles, J. DUMESNIL, *Histoire des amat. franç.* t. II, p. 329. || 15^e Vouloir du bien, vouloir du mal à quelqu'un, avoir de l'affection ou de la haine pour lui. Peuple, qui me veut mal, et m'imputes à vice D'avoir... MALH. V, 4. C'est me vouloir du bien d'une étrange manière! MOL. *Mis.* IV, 3. L'amour par lequel on se veut du bien et on désire en général sa béatitude, BOSS. *Préf. sur l'instr. past. de M. de Cambrai*, VI, 74. Mlle d'Hamilton ne lui voulait aucun mal de la promptitude dont il obéissait au roi son maître, HAMILT. *Gram.* 11. Le pauvre garçon est sensible, et on lui en veut du mal, MARIIV. *Pays. parv.* 6^e part. Je me trouve bien confuse de voir que vous m'avez tant aimée, vous qui devez me vouloir tant de mal, ID. *Marianne*, 4^e part. J'ai l'âme aimante, et je me suis toujours attaché aux gens, moins à proportion du bien qu'ils m'ont fait que de celui qu'ils m'ont voulu, J. J. ROUSS. *Conf.* III. || Particulièrement. Vouloir du bien à quelqu'un, être disposé à le protéger, à l'avancer. J'honore sa valeur, j'estime sa personne, Et penche d'autant plus à lui vouloir du bien, Que, s'en voyant indigne, il ne demande rien, CORN. *Héracl.* I, 2. Je le gronde quelquefois; mais je lui veux du bien, GOLDONI, *Bourru bienfais.* II, 2. || Que le mal que je lui veux m'arrive, me puisse arriver, se dit pour exprimer qu'on est bien éloigné de souhaiter du mal à quelqu'un. Je ne l'aime guère; que le mal que je lui veux m'arrive! GENLIS, *Théâtre d'éduc. la Lingère*, I, 2. || Fig. Vouloir du mal, vouloir mal à une chose, la condamner, en être irrité. Je suis sotté, et veux mal à ma simplicité De conserver encore pour vous quelque bonté, MOL. *Mis.* IV, 3. Que l'éclat de la plus belle victoire paraît sombre [à côté d'une mort chrétienne] qu'on en méprise la gloire et qu'on veut du mal à ces faibles yeux qui s'y sont laissés éblouir! BOSS. *Louis de Bourbon*. || Se vouloir du bien, du mal, avoir de l'affection, de l'inimitié l'un pour l'autre. Deux personnes qui se voulaient tant de bien, HAMILT. *Gram.* 8. Je n'ai vu jamais aucun de ceux qui l'entouraient se vouloir du mal l'un à l'autre, J. J. ROUSS. *Confess.* V. || Fig. Se vouloir mal de quelque chose, s'en faire des reproches. Je l'aime et le dédaigne, et, n'osant m'attendrir, Je me veux mal des maux que je lui fais souffrir, CORN. *Tite et Berén.* I, 4. Laissez; je me veux mal d'une telle faiblesse, MOL. *D. Garc.* II, 6. Je me veux mal de mort d'être de votre race, ID. *Fem. sav.* II, 7. || Se faire bien vouloir, mal vouloir de quelqu'un, gagner son affection, s'attirer son inimitié. || 16^e Vouloir le bien de quelqu'un, vouloir lui être utile. Le prétexte ordinaire de ceux qui font le malheur des autres, est qu'ils veulent leur bien, VAUVEN. *Réfl.* 160. || 17^e En vouloir à quelqu'un, avoir contre lui un sentiment de rancune. Ne m'en veuille pas trop d'avoir agi sans te consulter. Leur secte [des chrétiens] est insensée, impie et sacrilège... Mais sa fureur ne va qu'à briser nos autels, Elle n'en veut qu'aux dieux, et non pas aux mortels, CORN. *Poly.* I, 3. Il faut que l'on en veuille à Mlle de Murçai à la poste, ou que son écriture indéchiffrable en veuille aux yeux des commis, MAINTEN. *Lett. à Mme de Villette*, 3 fév. 1682. Comme il [Hartsoecker] était accusé d'en vouloir toujours aux plus grands hommes, tels que MM. Huyghens, Leibnitz, Newton, il se justifia par en parler plus librement que jamais, FONTEN. *Hartsoecker*. Aristophane en voulait à Euripide; il va dans cette pièce jusqu'à lui reprocher qu'il était fils d'une vendeuse d'herbes, ID. *Rem. sur Aristoph.* Les anciens peignaient Jupiter prenant le tonnerre composé de trois flèches brûlantes dans la patte de son aigle, et le lançant sur ceux à qui il en voulait, VOLT. *Dict. phil. Tonnerre*. || En vouloir à la vie de quelqu'un, avoir formé le projet de le tuer. Je ne suis plus son fils, s'il en veut à vos jours, CORN. *Héracl.* I, 4. Va, César est bien loin d'en vouloir à la vie, VOLT. *M. de Cés.* I, 3. || En vouloir à, avec un nom de chose comme complément, être irrité contre cette chose, la condamner. Voilà, mon père, comme agissent ceux qui n'en veulent qu'aux erreurs, et non pas aux personnes; au lieu que vous, qui en voulez aux personnes plus qu'aux erreurs, vous trouvez que ce n'est rien de condamner les erreurs, si on ne condamne les personnes à qui vous les voulez imputer, PASC. *Prov.* XVIII. Elle [l'hérésie] n'en voulait d'abord

parmi nous qu'aux abus prétendus du culte; elle a depuis attaqué le culte lui-même, MASS. *Petit carême, Obstacles*. || S'en vouloir, se reprocher un tort. Non, laissez-moi, je m'en veux de vous avoir écouté si longtemps, PICARD, *Collatéral*, V, 2. || En vouloir à, avoir des prétentions sur. Cousine, il te connaît, et t'en veut tout de bon, CORN. *le Ment.* III, 5. Puisque Jason en veut à la toison dorée, ID. *Tois. d'or*, IV, 4. Quand l'ennemi se présentant, Comme il en voulait à l'argent, Sur le mulet du fisc une troupe se jette, LA FONT. *Fabl.* I, 4. Un certain drôle qui, dit-on, en veut à ma nièce, HAUTEROCHÉ, *Cocher supposé*, sc. 20. J'en veux à votre cœur, non pas à votre bourse, MONTPLEURY, *Femme juge et partie*, II, 2. Marton, quel est donc cet homme qui vient de me saluer si gracieusement, et qui passe sur la terrasse? est-ce à vous à qui il en veut? MARIIV. *Fauss. confid.* I, 6. Je sais bien qu'en amour il n'est pas mal d'avoir le consentement de la personne à qui on en veut, VOLT. *l'Ingénu*, 5. || En vouloir à, diriger une attaque sur. D'autres disaient qu'on en voulait à quelque petite ville du pays de Trèves, FELLISSON, *Lett. hist.* t. I, p. 402. Ouais! il me semble que j'entends un chien qui aboie; n'est-ce point qu'on en voudrait à mon argent? MOL. *l'Av.* I, 7. M. de Louvois est parti pour voir ce que les ennemis veulent faire: on dit qu'ils en veulent à Maestricht, sév. 293. Toujours la calomnie en veut aux gens d'esprit, GRESSET, *le Méch.* I, 2. || En vouloir signifie aussi quelquefois chercher, désirer de rencontrer. Je ne te cherchais pas, j'en voulais à ton maître, HAUTEROCHÉ, *Esp. foll.* V, 13. || À qui en voulez-vous? qui prétendez-vous attaquer? et aussi, qui demandez-vous? qui cherchez-vous? Êtes-vous de cette maison, ma bonne dame? — Oui, monsieur; à qui en voulez-vous, vous dis-je? LAMOTTE, *Magnifique*, II, 4. || À qui en veut-il? de qui se plaint-il? || Fig. Le bonheur en veut à..., la chance est pour... Le bonheur en voulut à mon père; Vardes tomba et fut désarmé, st-sim. 10, 120. || Le malheur lui en veut, la chance est contre lui. Hélas! la pauvre fille, le malheur lui en voulait, ce jour-là, MARIIV. *Pays. parv.* 1^e part. || 18^e Vouloir dire, signifier. Que veut dire ce mot, ce procédé? *Equus* veut dire en français cheval. || Entendre ce que parler veut dire, comprendre à demi-mot. || Que veut dire cet homme? que prétend cet homme? que demande-t-il? || Que veut dire cela? Que veut dire ceci? s'emploie quelquefois pour marquer un simple étonnement. || Qu'est-ce que cela veut dire? affirme un sentiment mêlé d'improbation. || Que veut dire cette clause? elle ne signifie rien. || Que veulent dire ces vers? on n'en comprend pas le sens. || 19^e Au XVII^e siècle, quand vouloir était suivi d'un verbe réfléchi, on mettait souvent le pronom personnel avant le verbe vouloir; cela peut encore être employé. Je me suis voulu jeter dans le hasard, CORN. *Héracl.* II, 2. Les examinateurs s'étant voulu écarter un peu de cette méthode, PASC. *Prov.* III. Et Mignot aujourd'hui s'est voulu surpasser, BOIL. *Sat.* III. Comme cette affaire fit alors un fort grand bruit, et que les ennemis de Port-Royal s'en sont voulu prévaloir dans la suite contre ce monastère, RAC. *Port-Royal*, I. À propos de la paix de Ryswyk, ne trouvez-vous pas qu'elle est si glorieuse aux alliés et nommément au roi Guillaume, qu'on ne peut assez admirer que la France se soit voulu assujétir à une mortification si honteuse? BAYLE, *Lett. à Constant*, 4 nov. 1697. || Dans ces cas, l'usage du XVII^e siècle était de ne pas faire accorder voulu, malgré la forme réfléchie. || Proverbe. Ce que femme veut, Dieu le veut, les femmes veulent ardemment ce qu'elles veulent, et viennent à bout de l'obtenir.

— REM. 1. L'impératif est veuille, veuillons, veuillez. Cependant l'Académie dit: veux, voulons, voulez, quand on engage à avoir une volonté ferme. On en trouve en effet des exemples dans les auteurs modernes: Ne m'en veux pas (V. RUSSO); Veux-le bien (COUSIN, *Fragments*, p. 241, 1833); Voulez le faire (BONIFACE, *Gramm.* n° 363); Voulez sortir (ID.). Ces exemples sont rapportés et condamnés par M. Jullien, *Gramm.* p. 147, qui recommande de dire: Ne m'en veuille pas, veuillez-le bien, veuillons le faire, veuillez sortir. C'est là, il ne peut y avoir de doute, le véritable impératif. Les autres formes sont récentes et à peine intelligibles. || 2. M. Jullien dit: « Au présent du subjonctif le Dictionnaire de l'Académie donne voulions, veuillez. Je crois que c'est à tort. Fléobier, à la fin de son *Traité des jeux de théâtre*, écrit: Ne croyez que nous veuillions vous effrayer.

coup une expédition redoutable à ses ennemis, 10. *Mar.-Thér.* Il fallait lui souhaiter un bon voyage, *FAMILT. Gram.* 9. Le sage Mentor m'aima jusqu'à me suivre dans un voyage téméraire que j'entreprendrais contre ses conseils, *FÉN. Tél.* 1. Vous m'avez parlé d'un voyage que vous files dans la Bétique, depuis que nous fûmes partis d'Égypte, *m. ib.* VIII. C'est mal raisonner que de conclure que les voyages sont inutiles, de ce que nous voyageons mal, *J. J. ROUSS. Ém.* v. C'est une belle chose, mon ami, que les voyages; mais il faut avoir perdu son père, sa mère, ses enfants, ses amis, ou n'en avoir jamais eu, pour errer, par état, sur la surface du globe, *NIDER. Salon de 1767, Éuo.* t. XIV, p. 387, dans *POUGENS.* Un homme qui passerait sa vie en voyage ressemblerait à celui qui s'occuperait du matin au soir à descendre du grenier à la cave et à remonter de la cave au grenier, *MD. Lett. à Mlle Voland,* 14 oct. 1780. Ô quel bonheur de se retrouver dans sa patrie après deux ans d'absence! voilà le plus grand plaisir que les voyages puissent procurer, *GENLIS, Ad. et Th.* t. III, p. 99, dans *POUGENS.* Le chevalier Chardin, après avoir fait trois fois le voyage de Tchahelminar, et après y avoir conduit deux fois un peintre persan... *MONGEZ, Instit. Mém. litt. et beaux-arts,* t. III, p. 252. Bazar du voyage; nécessaires de voyage; pharmacies de voyage, *Almanach Didot-Bottin,* p. 1390, 1^{re} col. || Cheval de voyage, cheval propre à transporter un cavalier d'un endroit à un autre, assez rapidement, et pendant plusieurs jours de suite. || Fig. et familièrement. Faire le voyage de l'autre monde, le grand voyage, mourir. Le mari fait seul le voyage, *LA FONT. Fabl.* VI, 21. Elle ne songe plus qu'à son grand voyage, *sév.* 144. Il est bien pressé de faire le voyage de l'autre monde, *DANCOURT, la Parisienne,* sc. 2. || Fig. La vie est un voyage, nous ne faisons que passer sur cette terre. Mon beau voyage encore est si loin de sa fin! *A. CHÉN. la Jeune captive.* En avançant dans notre obscur voyage, Du doux passé l'horizon est plus beau; En deux moitiés notre âme se partage, Et la meilleure appartient au tombeau, *LAMART. Harm.* II, 1. || 2^e Terme de marine. Campagne, navigation plus ou moins longue. Le Mercure galant écrit quelquefois nos voyages si bizarrement, sur quelques relations de vaisseaux, que je croirais, monsieur, qu'il n'en devrait rien dire que suivant vos ordres, *D'ESTRÉES, à Seignelay,* 26 août 1680, dans *JAL.* Neuf voyages sur mer entrepris par une princesse malgré les tempêtes, *BOSS. Règne d'Anglet.* Les voyages des divers navigateurs anglais, en étendant nos connaissances, avaient mérité la juste admiration du monde entier, *LAPÉROUSE, Voy.* t. II, p. 5, dans *POUGENS.* Les voyages de mer ne peuvent s'entreprendre sans une méthode pour trouver à chaque instant le lieu du vaisseau, et pour diriger sa marche dans ces grandes plaines de l'Océan, où les routes ne sont point tracées, *BAILLY, Hist. astr. mod.* t. II, p. 634. || Voyage de long cours, les longs voyages sur mer. Il n'y a guère que quatre sortes d'hommes qui fassent des voyages de long cours, les marins, les marchands, les soldats et les missionnaires, *J. J. ROUSS. Inég.* note 1. || Voyages d'outre-mer, les voyages que les chrétiens entreprenaient autrefois pour conquérir la terre sainte, pour faire la guerre aux musulmans. || 3^e Relation des événements d'un voyage (on met une majuscule). Ces Voyages sont fort intéressants à lire. Recueil de Voyages. || Voyage pittoresque, relation d'un voyage accompagnée de vues, de gravures. || 4^e Allée et venue d'un lieu à un autre. J'ai fait deux voyages à Versailles. J'ai fait vingt voyages chez lui sans le trouver. Depuis que j'ai écrit ce commencement de lettre, j'ai fait un fort joli voyage; je partis hier assez matin de Paris, j'allai dîner à Pomponne... *sév.* 48. || 5^e Course, commission d'un homme de peine. Il faut payer les voyages de ce conducteur, de ce charretier. || Ce que transporte un homme ainsi employé. Un voyage de bois, de charbon. || 6^e Séjour dans un lieu où l'on ne fait pas sa demeure habituelle. Mon voyage à ma terre sera de six semaines. Le voyage de la cour à Compiègne. || 7^e Anciennement, frais qu'on allouait à une partie ou à des témoins. Taxer les voyages.

— HIST. XI^e Pois [puis] est monté [à cheval], entret en sun veiage, *Ch. de Rol.* LI. || XIII^e s. S'il avoient par aventure que nous ne peussions mie aler en veage de la croix, *DU CANGE, viagium.* Et s'elles [les dames] font, par mal conseil, folage, à lasches gens et mauvais les feront; Car tuit li bon

iront en cest voiage [croisade], *QUESNES, Romanc.* p. 94. Il sait bien que vos avés mis el voiage Dieu, et que vos estes povres, *VILLEH. LI.* || XIV^e s. Par les desers s'en va son voiage akoeillir, Mais deux jours chemina, je vous di sans falir, Ains qu'il trovast ostel, *Baud. de Seb.* x, 1145. || XV^e s. En ce temps fut proposé et conseillé en Angleterre de faire un voyage de guerre en Irlande, *FROISS. IV,* p. 189, dans *LACURNE.* De terme en terme durant les viages [le temps de vie] desdits et le dernier vivant tout tenant, *NU CANGE, viagium.* Sur chacun voiage de sel passant par la riviere du Rosne, *m. viagium.* || XVI^e s. Si celui qui s'appreste à faire un long voyage, Doit croire cestuy là qui a jà voyagé, *DUBELL. VI,* 10, verso. Ce qui faisoit s'esbahir davantage de ce larcin, estoit que, pour tout emporter, il lui avoit convenu faire six ou sept voyages, *DESPEER. Contes,* CXI. Ceux qui diront ou feront injure aux mayeur et eschevins leur devoir faisant, ou pour chose en dependante, en seront corrigez par prison, voyage [pèlerinage imposé par justice]... *Nouv. coust. gén. t. II,* p. 277.

— ETYM. Berry, *voydge*; wallon, *voyeg*; bourg. *viage*; m'acconnais, *vioge*; norm. *vidge*; provenç. *viage*; espagn. *viage*; portug. *viagem*; ital. *viaggio*, du lat. *viaticum*, qui signifie provisions de voyage, mais qui est déjà pris au sens de voyage dans Venantius Fortunatus; de *via* (voy. VOIE).

† VOYAGEABLE (vo-ia-ja-bl'), *adj.* Ou l'on peut voyager. Peupler le globe de la race européenne, qui est supérieure à toutes les autres races d'hommes; le rendre voyageable et habitable comme l'Europe, *HENRI DE ST-SIMON, Éuo. choisies,* t. II, p. 293.

1. VOYAGER (vo-ia-jé; quelques-uns disent voi-ia-jé. Le g prend un e devant a et o : voyageant, voyageons), *v. n.* || 1^e Faire voyage, aller en pays éloigné. J'employai le reste de ma jeunesse à voyager, à voir des cours et des armées, à fréquenter des gens de diverses humeurs et conditions, *DESC. Méth.* 1, 14. Il lui prit aussi envie [à Ésope] de voyager et d'aller par le monde, s'entretenant de diverses choses avec ceux que l'on appelait philosophes, *LA FONT. Vie d'Ésope.* Certes, dit-il, mon père était un pauvre sire; il n'osait voyager, craintif au dernier point, *MD. Fabl.* VIII, 9. Amants, heureux amants, voulez-vous voyager, Que ce soit aux rives prochaines, *MD. ib.* IX, 2. Ce n'est qu'avec de la sagesse et de la prévoyance qu'on voyage bien, *sév.* 16 janv. 1674. Les anciens voyageaient rarement au delà de l'équateur, *MARRAN, Élog. de Halley.* Voyager pour voyager, c'est errer, être vagabond; voyager pour instruire est encore un objet trop vague; l'instruction qui n'a pas un but déterminé, n'est rien, *J. J. ROUSS. Ém.* v. Quand on ne veut qu'arriver, on peut courir en chaise de poste; mais, quand on veut voyager, il faut aller à pied, *MD. ib.* Voyager est, quoi qu'on en puisse dire, un des plus tristes plaisirs de la vie, *STAEL, Corinne,* I, 2. || Il se dit aussi des oiseaux. Les grues se mettent en ordre pour voyager. || Fig. Chaque soleil est le centre de plusieurs planètes qui voyagent continuellement autour de lui, *VOLT. Dial.* 15. Enfin, portant les yeux jusqu'aux extrémités du globe, je vois ces glaces énormes qui se détachent des continents des pôles, et viennent comme des montagnes flottantes voyager et se fondre jusque dans les régions tempérées, *SUFF. Théorie de la terre,* 2^e disc. Voyageons dans leur âge [des anciens], où, libre, sans détour, Chaque homme ose être un homme, et penser au grand jour, *A. CHÉNIER, l'Invention.* Et vous me demandez, sollicitude amère : « Où donc ton père? où donc ton fils? où donc ta mère? » — Ils voyagent aussi! Le voyage qu'ils font n'a ni soleil ni lune, *V. HUGO, Feuilles d'automne, d'un voyageur.* || 2^e Être transporté, en parlant d'objets. Cette lettre voyagera toute la nuit, *LETORNEUR, Trad. de Cl. Harl.* t. VII, p. 157. || Proverbes. Qui veut voyager loin, ou, plus souvent, qui veut aller loin, ménage sa monture, il ne faut pas faire d'excès, il faut user avec ménagement. Qui veut voyager loin ménage sa monture, *RAC. Plaïd.* I, 1. || Avec le latin, le roussin et le florin, on peut voyager par tout le monde, c'est-à-dire celui qui sait le latin, qui a un bon cheval et de l'argent, peut aller partout. || Il se conjugue avec l'auxiliaire *avoir.*

— HIST. XV^e s. Les marchans gaignoient, Nobles voyageoient, Et chascun planté de monnoye, *AL. CHART. Bible.*

— ETYM. Voyage.

† 2. VOYAGER, ÈRE (vo-ia-jé, jè-r'), *adj.* Qui est en voyage. Au milieu de l'Église militante et voyageuse, *ARNAULD, dans PASC. Prov.* XVI. || Ce mot

n'est pas usité présentement; cependant ici il ne pourrait être remplacé par voyageuse.

— HIST. XV^e s. Et tournoier [prendre part aux tournois] volentiers, Et estre grant voyageurs, *E. DESCH. Poésies mss.* f^o 100. || XVI^e s. Mais je ne puis aimer un vieillard voyageur, Qui court de çà de là, et jamais ne s'aresté, *DU BELLAY, VI,* 11, recto. Quelque bonne compagnie... resseante ou voyageuse, *MONT. III,* 209.

— ETYM. Voyage.

VOYAGEUR, EUSE (vo-ia-jeur, jèu-z'; quelques-uns disent voi-ia-jeur), *s. m. et f.* || 1^e Celui, celle qui est actuellement en voyage. Et, détachés de vos biens, vous vous tenez aussi prêts à les quitter, qu'un voyageur empressé à déloger de la tente où il passe une courte nuit, *BOSS. le Tellier.* Un jour, dit un auteur, n'importe en quel chapitre, Deux voyageurs à jeun rencontrèrent une hultre, *BOUL. Épt.* II. Les voyageurs, s'environnant toujours de leurs usages, de leurs habitudes, de leurs préjugés, de tous leurs besoins factices, ont, pour ainsi dire, une atmosphère qui les sépare des lieux où ils sont, comme d'autant d'autres mondes différents du leur, *J. J. ROUSS. Ém.* v. Mais quoi! les voyageurs font bientôt connaissance, *COLLIN D'HARLEVILLE, Chdt. en Espagne,* II, 10. || 2^e Particulièrement, celui qui fait ou a fait de grands voyages. Il savait parler aux voyageurs de ce qu'ils avaient découvert ou dans la nature, ou dans le gouvernement, *BOSS. Louis de Bourbon.* Les voyageurs français Chardin et Tavernier nous ont appris quelque chose de ce grand prophète [Zoroastre], par le moyen des guèbres ou parsis qui sont encore répandus dans l'Inde, *VOLT. Dict. phil. Zoroastre.* Un voyageur ne connaît d'ordinaire que très-imparfaitement le pays où il se trouve; il ne voit que la façade du bâtiment; presque tous les dedans lui sont inconnus, *MD. Mél. litt. à M**** || 3^e Fig. En termes de dévotion. Le fidèle qui vit sur la terre, par opposition aux saints qui jouissent du bonheur éternel. Le chrétien ne mérite pas de se réjouir dans le ciel, s'il n'a auparavant appris à gémir dans ce lieu de pèlerinage; car, pour être vrai chrétien, il faut sentir qu'on est voyageur, *BOSS. Panég. Ste Thér.* 2. Nous sommes en ce monde comme des voyageurs bannis de notre patrie... or cet état de voyageur consiste à s'avancer dans les voies de Dieu, et rien n'y répugne tant que de demeurer oisif, *FLÉCH. Sermon pour la Toussaint.* || 4^e *Adj.* Les oies voyageuses se portent fort avant dans les terres méridionales du nouveau monde, *BUFF. Ois.* t. XVIII, p. 96. Cette espèce n'est pas voyageuse, et se trouve toute l'année à Balsriver, *MD. Quadrip.* t. XI, p. 171. Comme la vague orangeuse s'apaise en touchant le bord, Comme la nef voyageuse s'abrite à l'ombre du port, *LAMART. Harm.* I, 8. L'eau du saint fleuve [Jourdain] emplit sa gourde voyageuse, *V. HUGO, Odes,* I, 9. || Fig. Quand le vent sème au loin un poison voyageur, *V. HUGO, Odes,* I, 11. || Commis voyageur, commis qui voyage pour les affaires d'une maison de commerce.

— HIST. XVI^e s. Xenomènes le grand voyageur, et traverseur de voyes perilleuses, *RAB. Pant.* 4, t.

— ETYM. Voyager.

VOYANT, ANTE (vo-ian, ian-t'), *adj.* || 1^e Qui voit. || À l'hospice des Quinze-Vingts, frères voyants, ceux qui voient clair et qui sont mariés à une femme aveugle. || Sœurs voyantes, les femmes qui voient clair et qui sont mariées à des aveugles. || Substantivement. Si vous ne voyez pas de témoin qui puisse vous reprocher votre lâcheté dans le monde, si vous avez tendu vos pièges si subtilement qu'ils soient imperceptibles aux regards humains, vous dites : Qui nous a vus! vous ne comptez donc pas parmi les voyants celui qui habite aux cieus? *BOSS. Sermons, Nécess. de trav. à son salut,* t. || 2^e Terme d'hippiatrie. Se dit d'un cheval affecté de myopie. || 3^e Au sens passif, qu'on voit, en parlant des couleurs, des étoffes éclatantes. Une couleur voyante. Une robe voyante. || 4^e *S. m.* Terme de l'Écriture. Prophète. Celui qui s'appello aujourd'hui prophète, s'appelait alors le voyant, *SACI, Bible, Rois,* I, IX, 9. De toutes parts le peuple de Dieu vient à Silo consulter le voyant, *MASS. Panég. St François de Paule.* || Nom donné aux gnostiques et à d'autres sectaires, pour exprimer leurs prétentions à des connaissances surnaturelles. || 5^e Plaque de tôle ou de bois, moitié noire, moitié blanche, et dont la ligne qui sépare les deux couleurs est horizontale. On emploie le voyant dans les opérations du nivellement pour déterminer la cote de chaque point, en faisant glisser le

voyant, au moyen d'une tige, le long d'une règle graduée, **LEGOARANT**. || 6° Terme de marine. Sorte de réflecteurs qu'on place sur des bouées à l'entrée des ports ou dans des passages difficiles, et qui servent à guider les navigateurs. Voyants prismatiques formés par des miroirs qui réfléchissent la lumière du soleil ou des phares voisins.

— HIST. xv^e s. Il n'y a point de prophète entre nous; il n'y a plus de voyant, **CALVIN**, *Instit.* 378.

† **VOYE** (vo-ye), s. f. Terme de pêche. Se dit, dans quelques endroits, de la bouée qui sert à retrouver les filets tendus par fond.

— ETYM. Voir.

VOYELLE (vo-îè-l'), quelques-uns disent voi-îè-l'), s. f. || 1° Terme de grammaire. Lettre qui représente une voix. Les lettres sont divisées en voyelles, ainsi dites voyelles parce qu'elles expriment les voix; et en consonnes, ainsi appelées consonnes, parce qu'elles sonnent avec les voyelles, et ne font que marquer les diverses articulations des voix, *MOL. Bourg. gent.* II, 6. Les voyelles sont ainsi appelées du mot voix, parce qu'elles se font entendre par elles-mêmes; elles forment toutes seules un son, une voix, **DUMARS**, *Œuv.* t. IV, p. 364. Cigiti maître Jobelin, Suppôt du pays latin.... En doctrine de tout point Sur la virgule, le point, L'u voyelle et l'u consonne, *PIRON, Épitaphe d'un grammairien*. || Voyelle simple, celle qui s'écrit avec un seul caractère, par opposition à voyelle composée. || 2° Le son même, la voix qui est représentée par la voyelle, et qui est produite dans la glotte, sans le concours du reste du tuyau vocal, concours nécessaire à la production des consonnes. Deux voyelles prononcées ensemble forment une diphthongue. Ramus avait déjà remarqué dix voyelles dans la langue française, **DUCLOS**, *Œuv.* t. IX, p. 5. || 3° Semi-voyelle, nom donné arbitrairement à certaines lettres. Chez les Grecs, les semi-voyelles (*hemiphona*) étaient la sifflante *s*, les liquides, *l, m, n, r*, et les doubles *ξ, ε* et *ψ*. Chez les Latins, c'étaient les consonnes dont le nom commençait par une voyelle, *f, l, m, n, r, s, x*. Chez nous, ce sont les voyelles commençant la diphthongue, lesquelles en effet ne forment pas syllabe: *i* dans *piéd, foie*; *u* dans *huile; ou dans ouais*. || 4° Points-voyelles, voy. POINT I, n° 34. || Au mot point l'Académie écrit points voyelles, sans trait d'union.

— HIST. xv^e s. Comment, en mettrifant, deux voeux ensuivant l'une l'autre mangent la moitié d'une syllabe, **E. DESCH. Poésies mss.** f° 396.

— ETYM. Prov. vocal; du lat. *vocalis*, de *vox*, voix.

1. **VOYER** (vo-îé); quelques-uns disent voi-îé; l'*r* ne se lie jamais; au pluriel, l'*s* se lie: des voié-z intelligents), s. m. Officier préposé à la police des chemins et à celle des rues. Les voyers de tel lieu, de telle ville. Le duc de Sully est le premier ministre qui, depuis la fondation de la monarchie, ait connu de quelle importance étaient les chemins pour le commerce intérieur du royaume; il créa une charge de grand voyer, et en fut revêtu, **FRÉAON**, *Année littér.* t. VI, p. 124. || *Adj.* Commissaire voyer. Architecte voyer. || Agents voyers, agents chargés par la loi du 21 mai 1838 d'entretenir et de construire les chemins de vicinalité.

— REM. L'expression commissaire voyer est abandonnée. On dit agent voyer pour les campagnes, et architecte voyer dans les villes.

— HIST. xi^e s. Li reis cumandet un soen veoir **Basbrun**, *Ch. de Rol.* cxcx. || xiii^e s. Quiconques vout avoir travail hors de son hostel, il convient qu'il en ayt le congié du voier de Paris, *Liv. des mèt.* 45. || xv^e s. Le bas justicier, qu'on appelle simple voyer, a connaissance sur ses sujets et étrangers de toutes actions personnelles civiles dont les amendes n'excèdent point la somme de sept sols six deniers tournois, *Coût. gén.* t. II, p. 250.

— ETYM. Lat. *viarius* relatif aux routes, adjectif dont on a fait un substantif, de *via* (voy. VOIE).

† 2. **VOYER** (vo-îé), v. a. Terme de métier. Faire couler ou écouler.

† **VOYETTE** (vo-îè-t'), s. f. Grande écuelle emmanchée pour la lessive.

† **VOYEUR**, **EUSE** (vo-ieur, ieù-z'), s. m. et f. || 1° Celui, celle qui regarde, qui assiste à.... comme curieux, curieuse. La multitude des voyeurs, le nombre de ceux qui étaient à table n'empêchèrent pas la promptitude [du service], *ST-SIM.* 343, 249. Aucune d'elles [les princesses du sang] ne le vit [Pierre I^{er}] que par curiosité, en voyeuse, *id.* 467, 443. || St-Simon a aussi dit au pluriel voyeux, comme le peuple de Paris prononce ces finales. **M. de Lorraine** passa entre une double haie de voyeux et de curieux de bas étage, *id.* 72, 462.

|| 2° Petit siège, tabouret. **Mme Elisabeth** était à genoux sur une voyeuse, près de la reine, **M^{me} CAMPAN**, *Mém.* t. II, p. 105.

— HIST. xv^e s. Duquel sera fait estimation devant le juge ordinaire pardouze testmoins voyeurs des plus notables de la paroisse, *Coût. gén.* t. I, p. 1036.

— ETYM. Voir.

† **VOYOU** (vo-iou), s. m. Se dit populairement, à Paris, d'un enfant du peuple, malpropre et mal élevé. La race de Paris, c'est le pâle voyou, **Au corps chéfil.... AUG. BARBIER**, *Iambes, la Curée*.

— ETYM. Ce paraît être un dérivé de voie; pourtant **M. Ch. Nisard**, écartant cette étymologie, y voit une altération de *voirou*, qui s'est dit pour *garou* (loup-garou), *Rev. de l'instr. publ.* 20 nov. 1860; cela n'est pas probable.

† **VRAC** (vrak), **VRAGUE** (vra-gh'), **VRAQUE** (vra-k'), s. m. || 1° Terme de marine. Jeter en vrac, jeter sans soin et comme au hasard des objets qu'on rangera plus tard, ou qui peuvent faire un voyage dans le fond d'un navire, sans être mis dans des sacs, des barils, des caisses, etc. || 2° Terme de pêche. Poisson en vrac, poisson mis en barils sans être rangé. Morue.... d'Islande se vend en vrac, *Tableau annexé à la loi du 13 juin 1866 concernant les usages commerc.* || On dit de même harengs salés en vrac. || 3° En vrac se dit aussi des expéditions par le roulage ou par les chemins de fer. Les pommes de terre se chargent ordinairement en vrac. Les chargements de tabacs exportés en vrac doivent être enveloppés de deux bâches solides, de dimensions suffisantes et sans pièces, munies d'œillets pratiqués dans le rebord de l'étoffe, à l'exclusion d'anneaux en fer ou en corde cousus à l'étoffe, *Circulaire des contrib. indir. et tabacs*, 16 juill. 1854, n° 487. || 4° Rentrer le foin en vrac, l'engranger sans le botteler.

— ETYM. Holl. *vrak*, objet de rebut; suéd. *vråka*, jeter, rejeter (comparez *VAREC*).

VRAI, **AIE** (vrè, vrè), *adj.* || 1° Conforme à la réalité, à ce qui est. Ah! Octave, est-il vrai ce que Silvestre vient de dire à Nérine, que votre père est de retour, et qu'il veut vous marier? *MOL. Scapin*, I, 3. Il y a quelque chose de vrai dans ce que vous dites; mais je trouve que vous appuyez un peu trop sur l'argent, *id.* *Bourg. gentil.* I, 1. Chaque chose est ici [sur la terre] vraie en partie, fausse en partie; la vérité essentielle n'est pas ainsi; elle est toute pure et toute vraie; ce mélange la déshonore et l'anéantit, **PASC.** *Pens.* VI, 60, éd. HAVET. Voilà votre roi, s'il est vrai que vous désirez de faire régner chez vous les lois du sage Minos, **FÉN.** *Tél.* VI. Vrai ou non, **Pompéa** porta la peine de cette intrigue, *Kail de Cicér.* dans **DESFONTAINES**. Je dis ici des choses nouvelles; mais, si elles sont vraies, elles sont très-anciennes; **MONTESQ.** *Esp.* XXVIII, 4. L'anecdote qu'on vous a contée de Mérope et de Lanoue, est comme bien d'autres anecdotes: il n'y a pas un mot de vrai, **VOLT.** *Laharpe*, 25 oct. 1777. Il n'est pas vrai que les rayons du soleil, plus ou moins perpendiculaires, plus ou moins obliques, décident du gouvernement que chaque peuple doit avoir, et le portent à l'établir sans qu'il s'en aperçoive, **CONDIL.** *Étud. hist.* I, 7. Galilée trouva le vrai système du monde, il en fut quitte pour la prison, **P. L. COUR.** *Lett. à M. Renouard*. || Il n'est que trop vrai, il est trop vrai, se dit pour affirmer une chose qu'on regrette, qu'on déplore. Ma fille, il est trop vrai, j'ignore pour quel crime La colère des dieux demande une victime, **RAC.** *Iphig.* IV, 4. Cette horreur de sang-froid [le massacre de Thessalonique, par Théodose], qui n'est que trop vraie, **VOLT.** *Pol. et lég. Paix perpét.* 21. || Aussi vrai qu'il fait jour, vrai comme il faut mourir, aussi vrai que nous sommes ici, etc. se disent pour affirmer énergiquement quelque chose. || Il est vrai de dire, ou, simplement, il est vrai, s'emploie lorsqu'on veut expliquer, restreindre, modifier. C'est la seule personne que j'aie vue, qui exerce, sans contrainte, la vertu de libéralité.... il est vrai qu'elle a vingt-cinq mille écus de rente et qu'à Paris elle n'en dépense pas dix, *sév.* 264. Il est vrai, messieurs, que Dieu, par un miracle de sa grâce, se plaît à choisir, parmi les rois, de ces âmes pures; tel a été saint Louis.... **BOSS.** *Mar-Thér.* Il commence, il est vrai, par où finit Auguste; Mais crains que, l'avenir détruisant le passé, il ne finisse ainsi qu'Auguste a commencé, **RAC.** *Brit.* I, 1. || Toujours est-il vrai de dire, ou, simplement, toujours est-il vrai, néanmoins. Il a quelques moments d'humeur, toujours est-il vrai qu'il est aimable. || 2° Une personne vraie, une personne qui ne perd jamais rien

de son naturel, qui est soi, rien que soi. **M^{me} de Lafayette** aimait le vrai en toutes choses et sans dissimulation; c'est ce qui a fait dire à **M. de la Rochefoucault** qu'elle était vraie; façon de parler dont il est auteur et qui est assez en usage, **SEGRAIS**, *Mém.* t. II, p. 34. Vous me dites trop de bien de mes lettres, ma bonne; je compte sûrement sur toutes vos tendresses; il y a longtemps que je dis que vous êtes vraie.... ah! qu'il y a peu de personnes vraies! rêvez un peu sur ce mot, vous l'aimerez; je lui trouve, de la façon que je l'entends, une force au delà de la signification ordinaire, *sév.* 19 juillet 1674. || 3° Qui parle et agit sans déguisement. Il [M. de Barillon] nous contait.... combien il [Turcotte] était vrai, *sév.* 28 août 1676. Vous louez Revel par où je l'ai loué, en disant que je l'avais trouvé vrai et loin de toute vanité, *id.* 21 sept. 1689. Si vrai dans ses procédés qu'on ne l'eût pas pris pour un homme de cour, **HAMILT.** *Gram.* 6. Le premier mérite d'un auteur est d'être vrai; être éloquent n'est que le second, **D'ALEMB.** *Élog. Saci.* Je veux avant tout que vous soyez vraie; c'est la première de toutes les vertus, **GENLIS**, *Théât. d'éduc. Enfant gâté*, II, 5. Mais ferme dans ma route, et vrai dans mes discours, Tel je fus, tel je suis, tel je serai toujours, **M. J. CHÉNIER**, *Essai sur la Saire*. || 4° Terme de littérature et d'art. Qui rend, qui exprime avec vérité les pensées, les objets. Un style vrai. Puisqu'une pensée n'est belle qu'en ce qu'elle est vraie, et que l'effet infailible du vrai, quand il est bien énoncé, c'est de frapper les hommes, il s'ensuit que ce qui ne frappe point les hommes, n'est ni beau ni vrai, ou qu'il est mal énoncé, **BOIL.** *Préface VI, pour l'édition de 1701*. Une mademoiselle Camille, grande, bien faite, belle voix, l'air noble, le geste vrai, va se présenter pour les rôles de reines, **VOLT.** *Lett. d'Argental*, 8 juillet 1772. Animaux vrais, peints et éclairés largement, **DIDER.** *Salon de 1767*, *Œuv.* t. XIV, p. 499, dans **POUGENS**. || 5° Terme d'astronomie. Temps vrai, jour vrai, voy. TEMPS, n° 7, JOUR, n° 3. || Lieu vrai, celui où les astronomes verraient un astre s'ils étaient placés au centre de la terre. || Conjonction vraie, celle qui a lieu quand deux corps célestes se trouvent dans le même degré de longitude et de latitude. || Terme d'ancienne algèbre. Racine vraie, racine positive. || Terme de marine. Réduit, corrigé, en parlant de la longitude, de la latitude, etc. || 6° Terme de botanique. Verticille vrai, celui dont toutes les pièces, feuilles normales ou florales (bractées, sépales, pétales), partent du pourtour de l'axe à la même hauteur. || Terme de zoologie. Coquille vraie, celle qui résulte de lames appliquées les unes au dedans des autres, de manière que la plus nouvelle, qui est la plus grande, se trouve aussi la plus intérieure. || 7° Qui est réellement ce qu'on annonce, ou ce qu'il doit être. Le vrai Dieu. Un vrai diamant. Ainsi, par mon hymen, vous avez assurance Que mille vrais Romains prendront votre défense, **CORN.** *Sertor.* I, 3. Milan, revois ton prince, et reprends ton vrai maître, *id.* *Perthar.* V, 5. Théodore de Bèze en est le vrai auteur [la Vie de Catherine de Médicis], **GUY PATIN**, *Lett.* 26 oct. 1663. La vraie épreuve de courage n'est que dans le danger que l'on touche du doigt, **LA FONT.** *Fabl.* VI, 2. Pour les religions il faut être sincère: vrais païens, vrais juifs, vrais chrétiens, *sév.* *Pens.* XXV, 26. La vraie éloquence se moque de l'éloquence; la vraie morale se moque de la morale, *id.* *ib.* VII, 34. Je disais pendant mon grand mal que, si vous eussiez été libre, vous étiez une vraie femme, sachant l'état où j'étais, à vous trouver un beau matin au chevet de mon lit, *sév.* à **M^{me} de Grignan**, 8 mars 1676. Une vraie fille de l'Église, non contente d'en embrasser la sainte doctrine, en aime les observances, **BOSS.** *Mar-Thér.* Quelle cause les fit arrêter [Condé et les deux autres princes]? si ce fut ou des soupçons, ou des vérités, ou de vaines terreurs, ou de vrais périls.... *id.* *le Tellier*. Tous nos vrais citoyens avec vous sont unis, **VOLT.** *Fanat.* I, 1. Encore si ce banni n'eût rien aimé sur terre! Mais les cœurs de lion sont les vrais cœurs de père, **V. HUGO**, *Chants du crépuscule*, 5. || On dit de même en mauvaie part: C'est un vrai fripon, une vraie bohémienne, etc. || Par exagération. Cet homme est un vrai lion, un vrai cheval, un vrai singe, il a le courage du lion, quelque chose de la nature du cheval, du singe, etc. || On dit de même: C'est un vrai supplice, un vrai martyre, etc. || 8° Unique, principal, essentiel. Voilà le vrai motif de son action. Et le vrai esprit de la loi était prêt à se per-

dre, BOSS. *Hist.* II, 5. || 9° Convenable. C'est là votre vraie place. La vraie manière de s'y prendre. Voilà le vrai temps de commencer la campagne, sév. 11 nov. 1688. || 10° S. m. Le vrai, conformité avec la réalité, ou condition des choses produisant une impression par laquelle nous percevons que ces choses sont conformes à d'autres choses connues de nous ou à leur type conservé dans notre esprit. Mon âme en toute occasion Développe le vrai caché sous l'apparence, LA FONT. *Fabl.* VII, 18. Prendre [d'après Montaigne] le vrai et le bien sur la première apparence, sans les presser, parce qu'ils sont si peu solides, que, quelque peu qu'on serre les mains, ils s'échappent entre les doigts et les laissent vides, PASC. *Entretien avec M. de Sacy*. Il y a bien des gens qui voient le vrai, et qui n'y peuvent atteindre, id. *Pens.* XXIV, 66. Rien [sur la terre] n'est purement vrai; et ainsi rien n'est vrai, en l'entendant du pur vrai, id. *ib.* VI, 60. En toute matière, les premiers systèmes sont trop bornés, trop étroits, trop timides; et il semble que le vrai même ne soit le prix que d'une certaine hardiesse de raison, FONT. *Cassini*. Le vrai a besoin d'emprunter la figure du faux, pour être agréablement reçu dans l'esprit humain; mais le faux y entre bien sous sa propre figure, car c'est le lieu de sa naissance et de sa demeure ordinaire, et le vrai y est étranger, id. *Dial.* 5, *Morts anc.* Il faut s'accoutumer à chercher le vrai dans les plus petites choses; sans cela, on est bien trompé dans les grandes, VOLT. *Mél. hist. mens. impr.* 36. L'amour du vrai, qui conduit à ces recherches [astronomie], BAILLY, *Hist. astr. anc.* p. 11. || 11° Ce qui est opposé à l'erreur, ce qui est conforme à la vérité. Le pyrrhonisme est le vrai; car, après tout, les hommes, avant Jésus-Christ, ne savaient où ils en étaient, ni s'ils étaient grands ou petits, PASC. *Pens.* XXIV, 1. Vous trouvez, ce me semble, la cour bien orangeuse, vous avez raison d'être étonnée de Mme de S***; personne ne sait le vrai de cette disgrâce, sév. 399. Dès que le roi a vu le vrai de l'aventure, id. 25 sept. 1676. En interprétant selon ma passion, en imaginant, en publiant le faux pour le vrai, BOURDAL. *Domin.* 11° *Dim. après la Pent. Sur la médiancée*, t. III, p. 264. Le gros des hommes peut bien, durant quelque temps, prendre le faux pour le vrai et admirer de méchantes choses; mais il n'est pas possible qu'à la longue une bonne chose ne lui plaise, BOIL. *Préface VI, pour l'édit. de 1701*. L'âme, sans expérience avant l'âge de la réflexion, reçoit avec une égale docilité le vrai et le faux en matière d'opinion, RAYNAL, *Hist. phil.* IX, 28. Le vrai, c'est qu'il n'est que vain, faible et borné, GENLIS, *Ad. et Th.* t. I, p. 334, dans DOUGENS. Effronté personnage... il y a du vrai dans ce qu'il vient de dire, PICARD, *Alcade de Mel.* V, 10. || Dire vrai, dire la vérité. Quoi! même en disant vrai vous mentiez en effet? CORN. *la Ment.* V, 4. Quelque défiance que nous ayons de la sincérité de ceux qui nous parlent, nous croyons toujours qu'ils nous disent plus vrai qu'aux autres, LA ROCHEFOUC. *Réfl. mor.* n° 366. Elle dit qu'elle veut être religieuse: mais elle ne dit pas vrai, MAINTENON, *Lett. à M. de Villette*, 30 janv. 1683. || On croirait que... on croirait vrai, on ne se tromperait pas si on croyait cela. Géronte: Comme le voilà fait!... à sa mine On croirait qu'il viendrait, dans la forêt voisine, De faire un mauvais coup. — Hector à part: On croirait vrai de lui: Il a fait trente fois coupe-gorge aujourd'hui, REGNARD, *le Joueur*, I, 7. || À dire vrai, à vrai dire, à dire le vrai, l'écriture qui sert à affirmer. À vous dire le vrai, cette hauteur m'étonne, CORN. *Tois. d'or*, III, 4. Tous deux ont grand mérite, et tous deux grand courage; Mais ils sent, à vrai dire, ici comme en otage, id. *Attila*, II, 1. Ô hommes, vous vouliez des dieux qui ne fussent, à dire vrai, que des hommes, et encore des hommes vicieux! BOSS. *Hist.* II, 11. || 12° Terme de littérature et de beaux-arts. Fidèle imitation de la nature. Il faut [dans les œuvres d'esprit] de l'agréable et du réel; mais il faut que cet agréable soit lui-même pris du vrai, PASC. *Pens.* VII, 27. Rien n'est beau que le vrai; le vrai seul est aimable, BOIL. *Épître IX*. Il faut exprimer le vrai pour écrire naturellement, fortement, délicatement, LA BAUV. I. Qu'est-ce donc que le vrai de la scène? c'est la conformité des actions, des discours, de la figure, de la voix, du mouvement, du geste, avec un modèle idéal, imaginé par le poète et souvent exagéré par le comédien, DIDER. *Mém. Parad. coméd.* Si le vrai seul est aimable, il faut avouer qu'il ne l'est pas toujours; il est donc important de choisir, dans la nature, des détails dignes de

plaire, et dont l'expression naïve et simple n'ait rien de grossier ni de bas, MARMONTEL, *Éuv.* I, VII, p. 92. Le beau... c'est la splendeur du vrai, CH. LÉVÊQUE, *Science du beau*, t. II, p. 331. Demi-vrai, conformité imparfaite avec la réalité. Il faut du vrai pour plaire à l'imagination; mais elle n'est pas difficile à contenter, il ne lui faut souvent qu'un demi-vrai, FONTEN. *Disc. sur Péglog.* *Éuv.* t. IV, p. 143. || 13° En anciens termes de finance, état au vrai, le tableau exact du produit des revenus de l'État et de ses dettes. || Par extension. Je vous envoie un mémoire du vrai de la terre [du Buron], sév. à Revol, 4 août 1687. || 14° Vrai, pris adverbiallement, vraiment. Vous avez dit cela, vrai? Cela est conelu, vrai? Cela m'oblige, vrai. Vrai, continua-t-il sans m'entendre, c'est un de mes étonnements... P. L. COUR. *Pamphlet des pamphlets*. || Pas vrai? n'est-il pas vrai? Un joli bijou, pas vrai? A. DUVAL, *les Suspects*, sc. 2. Mais je dérange tout, pas vrai, dans ce moment? v. HUGO, *Ruy Blas*, IV, 7. || 15° Au vrai, loc. adv. Selon le vrai, conformément à la vérité. Bien que je sache au vrai tes façons et tes ruses, REGNIER, *Élég.* II. On saura cela plus au vrai, PELLISSON, *Lett. hist.* t. I, p. 365. Voilà, au vrai, tout ce qui s'est passé en cette expérience, PASC. *Expér. du Puy-de-Dôme*, p. 186. Je crois que ce fut en cette visite qu'il lui découvrit sa passion; on n'en sait pourtant rien au vrai, FURETIÈRE, *Roman bourgeois*, I, 16° De vrai, adv. Même sens. Ce qu'elle me disait est, de vrai, fort étrange, CORN. *Ment.* V, 6. Le ciel défend, de vrai, certains contentements, MOL. *Tart.* IV, 5. C'était, de vrai, deux enfants qui n'étaient ni laids, ni sots, ni méchants, G. SAND, *la Petite Fadette*. || 17° Pour vrai, loc. adv. En vérité. Pour vrai l'Éternel est en ce lieu BALZ. *le Prince*, 24. || 18° Dans le vrai, loc. adv. Véritablement. Et, dans le vrai de la chose, est-il un esprit si affamé de plaisanterie, qu'il... MOL. *Critique*, 3. Et, dans le vrai, c'était la moindre chose que cette troupe, étroitement enclose... Eût, pour le moins, un pauvre perroquet, GRESSET, *Ver-vert*, II. Est-il rien, dans le vrai, qui ne fasse causer? DESMAMIS, *l'Impertinent*, sc. 4.

— SYN. 1. VRAI, VÉRITABLE. Véritable a rapport à l'allégation, à l'affirmation, ou au récit qu'on fait d'une chose, ainsi qu'à l'effet produit sur l'esprit de ceux qui l'entendent. Une chose est vraie quand l'idée que nous en avons est conforme à la réalité, à ce qui est. Une chose est véritable quand on nous la représente ou qu'on nous la rapporte telle qu'elle est ou a eu lieu, de manière à ne point nous tromper. Un fait vrai est ou s'est passé tel que nous le concevons; l'idée que nous en avons n'est point fautive. Un fait véritable nous est attesté par un homme qui dit vrai, qui ne ment pas; son témoignage n'est pas faux. || 2. L'HOMME VRAI, L'HOMME FRANC. L'homme vrai dit fidèlement ce qui est; l'homme franc dit librement ce qu'il pense. L'homme vrai dit seulement les choses comme elles sont; l'homme franc, libre dans ses discours, dit son sentiment sur les choses à cœur ouvert.

— HIST. XI^e s. Deus [Dieu] nus a mis en plus vrai juïse, *Ch. de Rol.* CXXIV. || XII^e s. Qu'il siecle [je m'] anuie et perde amor verai, *Couci*, VIII. Comment pourrai avoir Vrai merci, que tant aurai requise? *ib.* XVII, p. 124. Qui en ceste vengeance iert [sera] pelerins verais, Quides sera et mondes de trestous ses mesfaiz, *Sax.* XV. || XIII^e s. Hom vrais est cil qui tient le mi entre celui qui use ventance et monstre qu'il face grans choses et se hauce plus qu'il ne doit, et entre celui qui se despise et humilie, BRUN. LATINI, *Trésor*, p. 294. Quant Berte ot pris congé à son pere au cuer vrai, *Berte*, VII || XIV^e s. Les maîtres et vrais escholiers lisans et estudians en quelqueconque faculté que ce soit en l'université de Paris, *Ordonn. des rois*, t. III, p. 468. || XV^e s. Adont [l'homme mûr] cognoist et scet démonstrer les causes du vray, CUNIST. DE PIS. *Charles V*, I, 43. Mais qu'en sachiez tant seulement le vray, CH. D'ORL. *Bail.* 41. Dictes vous vray, sans vous moquer, id. *ib.* 33. Scez tu dont vient ton mal, à vray parler, id. *Compl. de la France*. Et pour vray, Englez tindrent celle nuit sept ou huit villages, FENIN, 1416. Fut la place merveilleusement battue de canons; et, qu'il soit vray, advint une fois que aucuns compaignons de ceux du siege... J. LEFÈVRE DE ST-REMY, *Hist. de Charles VI*, p. 442, dans LACURNE. Enfants, retenez-en autant; Notez: car elles sont utiles; Je ne veulx pas tenir pourtant, Qu'elles soient vraies comme evangiles, COQUIL. *Droits nouveaux*. Et disoient aucuns que... toutefois je ne le sais pas

de vray, COMM. I, 6. || XVI^e s. Et Sarablançay fut si ferme vieillart, Que l'on cuidoit pour vray qu'il menast pendre à Mofaucou le lieutenant Maillart, MAROT, *Epigr. du lieutenant criminel et de Semblançay*. Vray est que le plus souvent nous n'usons pas du pronom... H. EST. *Conformité*, édit. FEUGÈRE, p. 96. Pardonnez moy si je suis contrainct mettre moy-mesmes mes louanges: puisque j'écris ma vie, je la veux escrire au vray, MONTLUC, V. Un college est une vraye geaulle de jeunesse captive, MONT. I, 183. Les vrayes et parfaites amitez, id. I, 208. Cette remontrance est tres vraye [juste, fondée]; mais... id. III, 74. De vray, ou la raison se moque, ou elle ne doit viser qu'à... id. I, 69. Quand il serait vrai véritablement, *Lett. de Louis XII*, t. II, p. 28, dans LACURNE. Ce sont les pires bourdes que les vrayes, COTGRAVE. Beau service fait amis, vray dire ennemis, id. Tout vray n'est pas bon à dire, id. Mais ces hommes, cuidans avoir bien arresté Le vrai par un baillon, preschent la verité, d'AUB. *Tragiques*, p. 147.

— ETYM. Provenç. *verai*; du bas-lat. *veragus* qui se trouve dans un texte du VIII^e siècle, et qui provient du latin *verus*. L'ancienne langue disait aussi *voire* (voy. ce mot).

VRAIMENT (vrè-man), adv. || 1° En effet, effectivement. Je t'ai vraiment traitée avecque barbarie, TRISTAN, *Marianne*, V, 3. Rapport vraiment funeste, et sort vraiment tragique, CORN. *Hodog.* V, 4. Il n'appartient qu'aux ouvrages vraiment solides et d'une souveraine beauté, d'être bien reçus de tous les esprits et dans tous les siècles, LA FONT. *Contes. Préface*. Que le monde voit peu de ces veuves qui, vraiment veuves et désolées... BOSS. *Anne de Gonz.* Mais un roi vraiment roi, qui, sage en ses projets... BOIL. *Épître I*. || 2° Il sert à affirmer plus fortement. Miracle criait-on; venez voir dans les rues Passer la reine des tortues. — La reine? vraiment oui, je la suis en effet, LA FONT. *Fabl.* X, 3. Vraiment les larmes me vinrent bien aux yeux, en apprenant ce que le roi lui a dit [à Pomponne] sur ce sujet [la brillante action du chevalier de Pomponne, à Fleurus], sév. 12 juill. 1690. Mais vraiment c'est un usurier que ce marchand-là, DANCOURT, *Cur. de Comp.* sc. 8. Vraiment notre victoire des Calas est bien plus grande qu'on ne vous l'a dit, VOLT. *Richelieu*, 30 mars 1763. || 3° Il exprime l'étonnement. Je pars demain. — Vraiment! || Il se dit aussi par ironie. Vraiment vous êtes un joli garçon! Ah! vraiment oui, jo vous en croirai.

— HIST. XII^e s. Et sachiez bien, Amors, verairement, Se nus [nul] morist [mourût] pour avoir cuer dolent... *Couci*, XXII. || XIII^e s. Et commentierent si grant gens à issir, que ce sembloit vraiment tous li mondes, VILLEH. LXXX. Et sachiez verairement que par la terre de Babiloine ou par Grece est recouvrée la sainte terre d'outre-mer, id. LII. Le roy pensa longuement et me dit; vraiment oyl, JOINV. 288. || XVI^e s. Pour vraiment la maniere comprendro... MAROT, I, 295. Roy vrayment... se peut dire l'homme, DUBELL. V, 17, *recto*.

— ETYM. *Vraie*, et le suffixe *ment*. L'ancienne langue disait aussi *voirement*, que plusieurs patois ont gardé.

VRAISEMBLABLE (vrè-san-bla-bl'), adj. Qui paraît vrai, qui a l'apparence de la vérité. Il n'est ni vrai ni vraisemblable, qu'Andromède, exposée à un monstre marin, ait été garantie de ce péril par un cavalier volant, qui avait des ailes aux pieds... CORN. 1^{er} d'isc. Vous savez comme Brancas m'aime: il y a trois mois que je n'ai pas appris de ses nouvelles; cela n'est pas vraisemblable, mais lui, il n'est pas vraisemblable aussi, sév. 8 juillet 1671. Le vrai peut quelquefois n'être pas vraisemblable, BOIL. *Art p.* III. Il est prouvé que la gravitation, dont le nom seul semblait un si étrange paradoxe, est une loi nécessaire dans la constitution du monde; tant ce qui est peu vraisemblable est vrai quelquefois, VOLT. *Phil. Newton* III, 6. Il n'est ni vrai ni vraisemblable qu'il [Napoléon] se soit laissé aller à de telles illusions [que les salines russes de Smolensk lui rapporteraient vingt-quatre millions], sév. *Hist. Nap.* VI, 6. || Substantivement. Puisque la fonction du vraisemblable dans la tragédie est d'empêcher l'esprit de s'apercevoir de la feinte, le vraisemblable qui le trompe le mieux est le plus parfait, et c'est celui qui devient nécessaire, FONTEN. *Réfl. poét.* Presque toutes ses actions [de Charles XII], jusqu'à celles de sa vie privée et unie, ont été bien loin au delà du vraisemblable, VOLT. *Charles XII*, 8. Il était vraisemblable que la France allait per-

dre deux provinces, mais le vraisemblable n'arrive pas toujours, *id. Louis XIV*, 24. Il est vraisemblable, comme disait le poète Agathon, qu'il survienne des choses qui ne sont pas vraisemblables.... c'est de ce vraisemblable extraordinaire que quelques auteurs ont fait usage pour dénouer leurs pièces, *BARTHÉL. Anach.* ch. 71.

— HIST. XIV^e s. Persuasion est raison vraisemblable non pas évidente, et induit à soy assentir à la conclusion, *ORESME, Eth.* IV. || XVI^e s. S'il est accoutumé du faire et s'il est vraisemblable qu'il y doive rencheoir, *Rozier histor.* 1, 3. C'est une sottise presumption d'aller desdaignant et condamnant pour faux ce qui ne nous semble pas vraisemblable, *MONT.* 1, 200. Cette ancienne et ferme haine des Anglois contre les Escossois, qui, vraisemblable, pouvoit causer quelque empeschement ou retardement au roy d'Escosse à la couronne d'Angleterre, *Mém. de Villeroy*, t. V, p. 139.

— ETYM. *Vrai*, et *semblable*. L'ancienne langue disait *voiresemblable*.

VRAISEMBLABLEMENT (vrè-san-bla-ble-man), *adv.* || 1^o Apparemment, selon la vraisemblance. Vraisemblablement il arrivera aujourd'hui. || 2^o D'une manière qui fait croire. Je savais que... la philosophie donne moyen de parler vraisemblablement de toutes choses, et se faire admirer des moins savants, *DESC. Méth.* 1, 7. On ne saurait vous dire avec combien d'esprit tout cet endroit [la révolte du prince de Condé] fut conduit, et quel éclat il [Bourdaloue] donna à son héros, par cette peine intérieure qu'il nous peignit si bien et si vraisemblablement, *sév.* à *Bussy*, 25 avril 1687.

— HIST. XV^e s. Avecques ce [en faisant cesser le schisme] mettez vostre pueple en plus grant union et plus grant obéissance que ne pourroit vraisemblablement estre, se je discort ne fine, *GERSON*, dans *Hist. lit. de la Fr. t. XXIV*, p. 377. || XVI^e s. Je m'en voyis y fournir vraisemblablement cinquante vicieuses intentions, *MONT.* 1, 265.

— ETYM. *Vraisemblable*, et le suffixe *ment*.

VRAISEMBLANCE (vrè-san-blan-s'), *s. f.* || Apparence de vérité. S'ils veulent savoir parler de toutes choses et acquérir la réputation d'être doctes, ils y parviendront plus aisément en se contentant de la vraisemblance, qui peut être trouvée sans grande peine en toutes sortes de matières, qu'en cherchant la vérité, qui ne se découvre que peu à peu en quelques-unes, et qui, lorsqu'il est question de parler des autres, oblige à confesser franchement qu'on les ignore, *DESC. Méth.* VI, 6. Ces deux conversions [de Félix et de Pauline, dans Polyucte], quoique miraculeuses, sont si ordinaires dans les martyres, qu'elles ne sortent point de la vraisemblance, *CORN. Poly. Examen*. La découverte du vrai dans la plupart des choses dépend de la comparaison des vraisemblances, *NICOLE, Ess. morale*, 1^{er} traité, ch. 9. Il y a si peu de vraisemblance à cette conduite, qu'elle ne doit être regardée que comme un aveuglement, *sév.* 1^{er} août 1685. Les esprits ordinaires sentent bien la différence d'une simple vraisemblance avec une certitude entière, *FONTEN. Mond.* 6^e soir. Grégoire VII, se croyant alors, non sans vraisemblance, le maître des couronnes de la terre, écrivit dans plusieurs lettres, que son devoir était d'abaisser les rois, *VOLT. Mœurs*, 46. Cette sorte d'esprit qui tient les vraisemblances pour des démonstrations, *ma Jenni*, 7. Je vois le matin la vraisemblance à ma droite, et l'après-midi elle est à ma gauche, *DIDER. Mém. Entret. d'Alemb.*

|| 2^o Ce qui rend vraisemblable. L'on y [dans le Testament politique de Richelieu] trouve la source et la vraisemblance de tant et de si grands événements qui ont paru sous son administration, *LA BRUY. Disc. de réception*. || 3^o Les apparences, les convenances de la société. Continuez à l'éviter [Mme de Mailly] avec le plus de vraisemblance qu'il se pourra, *MAINTENON, Lett. à Mme de Caylus*, 16 févr. 1716. Écoutez; conservons toutes les vraisemblances; On ne se doit lâcher par des impertinences que selon le besoin, selon l'esprit des gens, *GRÉSSER, Méchant*, II, 7. || 4^o Vraisemblance dramatique : elle consiste en ce que les diverses parties de l'action se succèdent de manière à ne heurter en rien la croyance ou le jugement des spectateurs, en égard aux préliminaires de la pièce. Il fallait inventer une fable qui fût plus vraisemblable; toutefois le défaut de vraisemblance laisse souvent subsister l'intérêt, *VOLT. Comm. Corn. Rem. Poly.* 1, 4. Vousriez bien plus de l'auteur, s'il eût tiré deux vrais amis de l'œil-de-Bœuf [l'antichambre du roi, où se

réunissaient les courtisans] ou des carrosses; il faut un peu de vraisemblance, même dans les actes vertueux, *BEAUMARCH. Mariage de Fig. Préf.*

— HIST. XVI^e s. Cette opinion me semble avoir eu plus de vraisemblance et plus d'excuse, *MONT.* II, 246. Ces fables sortent un peu trop audacieusement hors des bornes de la vraisemblance, *AMYOT, Thés.* 4.

— ETYM. *Vrai*, et l'ancien français *semblance* (voy. *SEMBLANT*).

† **VREDELÉE** (vrè-de-lée), *s. f.* Terme de pêche. Filet dont les deux bouts sont montés sur deux perches.

† **VREILLE** (vrè-ll', ll mouillées), *s. f.* Liseron des champs.

† **VRIDDHI** (vri-ddi), *s. f.* Terme de grammaire sanscrite. Renforcement d'une voyelle à l'aide de l'insertion d'un a long. La vriddhi de l'i est *ai*. (*Vriddhi* veut dire augmentation.)

VRILLE (vri-ll', ll mouillées, et non vri-ye), *s. f.* || 1^o Outil de fer terminé par une espèce de vis, qui sert à percer le bois. J'ai trouvé la vrille ordinaire, celle qui est terminée en vis conique et produit une poussière semblable à la sciure, dans les dessins des anciens manuscrits d'Hésiode, *MONGEZ, Instit. Msm. hist. et litt. anc.* t. III, p. 56. || Voleur à la vrille, voleur pénétrant dans les maisons en pratiquant aux volets une ouverture carrée à l'aide de quatre trous de vrille entre lesquels il fait jouer une scie très-fine. || Des yeux percés en vrille, de petits yeux que l'on compare à une ouverture faite avec la vrille. || 2^o Terme de botanique. Production filamenteuse en forme de tirebouchon, au moyen de laquelle les plantes grimpanes et sarmenteuses s'attachent aux corps qui les environnent. Le lierre étend ses bras; la vigne qui serpente Montre ses fruits de pourpre et sa vrille grimpance, *DELLIE, Parad. perdu*, VII.

— HIST. XIV^e s. À l'aide d'un sisel de fer et d'une vrille de tonnelier, du *CANGE, vigilia*. Comme l'uis de la chambre eust esté percé en deux lieux, au droit du perle [pêne], d'une visle à percer vin... *id. ib.* Un foret ou veulette, *id. ib.* Pertuis que tu feras d'une bien deliée villette, *Modus*, f. cxx.

— ETYM. Origine incertaine. Diez le tire du latin *veru*, broche, disant qu'il est pour *verille*, et le fait est que Richélet nomme *varilles* les vrilles de la vigne; d'après cela le sens de foret serait le premier, et celui de main de la vigne serait secondaire. Au contraire, Scheler est porté à croire que le sens de main de vigne est le primitif, et à le rapporter à un radical germanique *vrig* ou *vruc* qui signifie chose tournée, tortue. M. Brachet, dans son *Dict. étym.*, le tire de *vericula*, dérivé de *vericum* qui se trouve dans du *Gange*, et qui vient de *veru*. Mais ce qui complique la question, c'est que la forme primitive paraît n'avoir pas d'r, *vrille, visle, veille*. Dans l'état actuel, il est impossible de se prononcer.

† **VRILLÉ, ÉE** (vri-llé, llé, ll mouillées), *part. passé* de vriller. || 1^o Percé avec une vrille ou comme avec une vrille. Des bois vrillés par les termites. || 2^o Qui a une disposition en forme de vrille. || Laine vrillée, se dit de la laine des mérinos. || 3^o *S. f.* Vrillée, le liseron. || Vrillée bâtarde, renouée liseron et renouée des buissons.

† **VRILLER** (vri-llé, ll mouillées), || 1^o *V. a.* Faire des trous avec une vrille. || 2^o *V. n.* Prendre la forme de vrille. || Pirouetter en montant, suivant un mouvement hélicoïdal, comme certaines pièces d'artifice.

† **VRILLERIE** (vri-llé-rie, ll mouillées), *s. f.* Art de faire des vrilles. || Atelier où l'on fabrique des vrilles. || Nom donné par les taillandiers à tous les menus ouvrages et outils de fer qui servent aux orfèvres, aux armuriers, aux menuisiers et autres artisans, tels que limes, poinçons, forets, ciseaux, enclumes, marteaux, burins, vrilles, etc.

† **VRILLETTE** (vri-llé-t', ll mouillées), *s. f.* Genre de coléoptères. || Vrillotte commune, voy. *HORLOGE*, n^o 7.

† **VRILLIER** (vri-llé, ll mouillées), *s. m.* Celui qui fait des vrilles et autres menus outils de fer ou d'acier.

† **VRILLIFÈRE** (vri-llé-fè-r', ll mouillées), *adj.* Terme de botanique. Qui porte des vrilles.

† **VRILLON** (vri-llon, ll mouillées), *s. m.* Sorte de petite tarière.

† *V. S.* En musique, abréviation qui signifie *volti subito* (voy. *VOLTI*).

VU, UE (vu, vuc), *part. passé* de voir. || 1^o Perçu par l'œil. Un spectacle vu de loin. || Familièrement. Ni vu ni connu, se dit d'une chose dont on ne sait

rien. Les juges au prévenu Disent : ni vu ni connu, *BÉRANG. Trestailon*. || Fig. À boulevue, voy. *BOULE*. || 2^o Fig. Examiné. Une affaire vue par d'habiles gens. Un fait bien vu est une connaissance précieuse; il y en a peu qui soient connus dans tous leurs détails, *SENNEBIER, Ess. art d'observ.* t. I, p. 278, dans *POUGENS*. || Tout est vu, la chose est examinée. Que faut-il donc voir? est-ce que tout n'est pas vu? *MARIV. Marianne*, 8^e part. Le commandeur : Allons, nous verrons. — Saint-Albin : Tout est vu, *DIDEROT, Père de famille*, II, 13. || On dit aussi : c'est tout vu, comme réponse à ceci : il faudra voir, examiner avant de se déterminer.

|| 3^o Terme de banque. Cette lettre de change est payable à lettre vue, celui sur qui elle est tirée doit la payer dès qu'elle lui sera présentée. || On dit plus ordinairement : payable à vue. || 4^o Fig. Bien vu, se dit de quelque chose qui est conçu avec justesse. Rien n'est mieux vu; ce grand chimiste a ici constaté la simplicité de la nature, il a senti qu'il n'y avait qu'un seul principe salin, *BUFF. Min.* t. III, p. 209. || 5^o Bien vu, mal vu, reçu avec approbation, désapprobation. Il est bien vu de ses chefs. Au reste, mon amour, quand je l'ai fait paraître, N'a point été mal vu des yeux qui l'ont fait naître, *MOL. l'Ét.* 1, 2. || 6^o Vu s'emploie d'une manière invariable dans certaines formules de pratique, de chancellerie et d'administration. Vu par la cour les pièces mentionnées, les pièces mentionnées ayant été vues par la cour. Vu les ordonnances précitées. Vu les raisons et allégations de part et d'autre. || 7^o Eu égard à. Et qui m'empêchera de mettre en notre étale. Vu le prix dont il [porc] est, une vache et son veau? *LA FONT. Fabl.* VII, 10. || 8^o Vu que, *loc. conj.* Attendu que, puisque. Ce discours me surprend, vu que, depuis le temps qu'on a contre son peuple [d'Albe] armé nos combattants, Je vous ai vu pour elle autant d'indifférence que si d'un sang romain vous aviez pris naissance, *CORN. Hor.* 1, 4. Gloucester : Vous auriez mis, dit-on, seigneur de haut lignage, Pour cent livres sterling tous vos aïeux en gage. — Tyrrel : C'est pure calomnie, et milord le sent bien, Vu que sur des aïeux un juif ne prête rien, *C. DELAV. Enfants d'Édouard*, II, 3. || 9^o Vu, en termes de pratique, est quelquefois substantif. Le vu d'un arrêt, le vu d'une sentence, ce qui est exposé dans un arrêt, dans une sentence rendus sur les productions respectives; les pièces, les raisons qui y sont énoncées avant le dispositif. || Terme d'administration. Sur le vu des pièces, sur l'examen des pièces. || 10^o Au vu de tout le monde, à la connaissance de tout le monde. Cette chose s'est faite au vu de tout le monde. || Au vu et au su de tout le monde, au grand jour, ostensiblement.

VUE (vue), *s. f.* || 1^o Étendue de ce qu'on peut voir du lieu où l'on est. || 2^o Manière dont les objets se présentent au regard. || 3^o Tableau, dessin, estampe qui représente un lieu, un palais, une ville, etc. || 4^o Ce qu'on voit, ce qui se présente au regard. Aspect, présence. || 5^o Faculté de voir, celui des cinq sens dont l'œil est l'organe. || 6^o Le regard même. || 7^o Les yeux, l'organe de la vue. || 8^o Vue grasse, en parlant d'un cheval. || 9^o En termes de chasse, chasser à la vue ou à vue. || 10^o En terme de marine, en vue ou à vue. Non-vue. || 11^o Lunette de longue vue. || 12^o Seconde vue. || 13^o Fenêtre, ouverture d'une maison par laquelle on voit sur les lieux voisins. || 14^o Partie du casque où sont ménagées des fentes correspondant aux yeux de l'homme d'armes. || 15^o Inspection des choses qu'on voit. À première vue. || 16^o Vue, en termes de banque et de commerce. || 17^o La vue de Dieu, état des bienheureux qui voient Dieu. || 18^o Fig. Il se dit de l'esprit qui voit les choses intellectuelles, comme le corps voit les choses matérielles. || 19^o Il se dit de Dieu en un sens analogue. || 20^o Fin qu'on se propose, considération. || 21^o Projet, dessein. || 22^o Manière de voir, opinion. || 23^o Action d'envisager, de prévoir. || 24^o Aperçu, idée. || 25^o Point de vue. || 26^o À vue. || 27^o À vue d'œil. || 28^o À vue de pays. || 29^o De vue. || 30^o Perdre de vue. || 31^o À perte de vue. || 32^o En vue.

1^o Étendue de ce qu'on peut voir du lieu où l'on est (sens propre, à cause de la forme de participe passé pris passivement). Cette terrasse n'a qu'une vue bornée. Vue rasante. Une échappée de vue. J'avais vu votre chambre chez Mme de Rochebonne; mais je ne savais pas qu'elle eût une si belle vue, *sév.* 376. Et la vue, autrefois de toutes parts grimpance, Du côté de ce bois est maintenant plongeante, *DANCOURT. Mme Artus*, 1, 5. Il l'em-

prisonna dans une chambre qui n'avait point de vue sur la campagne, *LESAGE, Diable boit*. 9. Oh ! madame, si vous pouviez voir de nos belles vues ! il n'y a rien de pareil en Europe, *VOLT. Lett. à Mme du Defant* [qui était aveugle], 18 juill. 1769. Tavernier disait que la vue de Lausanne sur le lac de Genève ressemble à celle de Constantinople, *id. Lett. Thiriot*, 26 mars 1757. J'aimais à me rendre dans ce lieu-là, où l'on jouit à la fois d'une vue immense et d'une solitude profonde, *BERN. DE ST-P. Paul et Virg.* || Avoir de la vue, être dans une situation d'où l'on découvre une grande étendue de pays. Nous avons abattu les bois de la maison de campagne, sous prétexte d'avoir de la vue, *REGNARD, Ret. impr.* 4. || 2° Manière dont les objets se présentent au regard. Vue de face. Une vue de côté. Une vue de haut en bas, de bas en haut. Voici le lieu le plus avantageux, et qui reçoit le mieux les vues favorables de la lumière que nous cherchons [pour faire un portrait], *MOL. Sicil.* 12. || Plan à vue d'oiseau, un plan de bâtiment, de jardin, de campagne vu de haut en bas. Nos plans à vue d'oiseau, qui sont si longs, si difficiles à faire avec exactitude, ne nous donnent que des notions imparfaites de l'inégalité relative des surfaces qu'ils représentent, *BUFF. Ois. t. 1, p. 14.* || On dit qu'un édifice est en belle vue, pour exprimer qu'il s'aperçoit de fort loin, d'un grand nombre de points, et que cette manière d'être vu lui est favorable. || 3° Tableau, dessin, estampe qui représente un lieu, un palais, une ville, etc. Vue de Paris. Vue de Rome. Des vues de Grèce, d'Italie, de Suisse. J'ai l'honneur de vous envoyer par une occasion les vues des environs d'Autun que j'ai dessinées d'après nature, *GENLIS, Mères riv.* t. II, p. 357, dans *FOUGENS*. On range les tableaux paysans en trois classes : les vues ou représentations exactes, espèces de portraits de sites donnés... *BOUARD, Dict. des arts du dessin, paysage.* || Vue perspective, par opposition à vue géométrale, la vue d'un édifice où sont rendus les effets de la perspective, *id. ib. Perspective.* || Fig. Horace, Tibulle, Propertius, Ovide, ont crayonné quelques vues de la nature, *CHATEAUBR. Génie*, II, IV, 1. || 4° Ce qu'on voit, ce qui se présente au regard. Ah ! quelle cruauté, qui tout en un jour tue Le père par le fer, la fille par la vue ! *COAN. Cid*, III, 4. || Aspect, présence. Sa vue embarrassait : il fallut s'en défaire ; il fut de la maison chassé comme un corsaire, *BOIL. Sat.* X. Que ma vue à Colbert inspirait l'allégresse, *id. Ép.* X. || 5° La vue de, en présence de. Je vous écris à la vue de la terre de Barbarie, et il n'y a entre elle et moi qu'un canal qui n'a au plus que trois lieues de largeur, *VOLT. Lett.* 39. Méditons, à la vue de cet autel et de ce tombeau, la première et la dernière parole de l'Écclésiaste, l'une qui montre le néant de l'homme, l'autre qui établit sa grandeur, *BOSS. Duch. d'Orléans*. Je le vis, je rougis, je pâlis à sa vue, *RAC. Phèdre*, I, 3. Le nom du duc d'Enghien éclipseait alors tous les autres noms ; il assiégea Dunkerque à la vue de l'armée espagnole, et il fut le premier qui donna cette place à la France, *VOLT. L. XIV*, 3. || Fig. Il excite son humilité à la vue de son néant ; il anime ses espérances à la vue de la bonté et de l'éternité de Dieu, *FLÉCH. Dauphine*. || 6° La vue de signifie aussi d'une manière publique, patente. Vous avez fait cette action en secret ; mais, pour moi, je la ferai à la vue de tout Israël, *SACR. Bible, Rois*, II, 42, 42. Le contraire paraît à la vue de tout Paris, *PASC. Prov.* XI. Elle avait envie d'être la matresse du roi [Charles II] ; elle l'est ; il passe quasi toutes les nuits avec elle à la vue de toute la cour, *sév.* 216. || 7° Faculté de voir ; celui des cinq sens dont l'œil est l'organe et par lequel nous distinguons les couleurs (sens dérivé qui vient de la transition du participe passé vu du sens passif au sens actif). Avoir la vue perçante. Mauvaise vue. Vue tendre. Toute la conduite de notre vie dépend de nos sens, entre lesquels celui de la vue étant le plus universel et le plus noble, il n'y a point de doute que les inventions qui servent à augmenter sa puissance ne soient des plus utiles qui puissent être, *BESC. Dioptr.* I. Avoir le pouvoir prochain de voir, lui dis-je, c'est avoir bonne vue et être en plein jour, *PASC. Prov.* I. Dans les dernières années de sa vie, il perdit la vue, malheur qui lui a été commun avec le grand Galilée, et peut-être par la même raison ; car les observations subtiles demandent un grand effort des yeux, *FONTEN. Cassini*. Dans l'oiseau, la vue est le premier [sens], l'ouïe est le second, le toucher est

le troisième, le goût et l'odorat les derniers, *BUFF. Ois.* t. I, p. 67. Un milan qui s'élève à une hauteur si grande que nous le perdons de vue, voit de là les petits lézards, les mulots... *id. ib.* t. I, p. 9. Des pluies continuelles nous tiennent renfermés ; Mme d'Holbach s'use la vue à broder, *DIDER. Lett. à Mlle Voland*, 16 oct. 1760. De tous les sens, la vue est celui qui fournit à l'âme des perceptions plus promptes, plus étendues, plus variées ; il est la source féconde des plus riches trésors de l'imagination ; et c'est à lui principalement que l'âme doit les idées du beau, de cette unité variée qui la ravit, *BONNET, Contempl. nat.* v, 9. La paix des passions éteintes se mêlait, sur le front de Chactas, à cette sérénité remarquable chez les hommes qui ont perdu la vue, *CHATEAUBR. Natch.* I. || Vue diurne, voy. NÉMÉRALOPIE. Vue nocturne, voy. NYCTALOPIE. || 8° La vue simple, avec l'œil non armé d'un verre grossissant. Je vois, à la vue simple, les fameuses anguilles du blé rachitique... *BONNET, Observ.* 33, *Insect.* || Vue longue, se dit des yeux qui discernent les objets à une grande distance. Les Hottentots ont la vue si longue, qu'ils découvrent des vaisseaux à une distance où nous ne les apercevons qu'avec des lunettes, *CONDIL. Hist. anc.* I, 5. || Vue courte, vue basse, se dit des yeux qui ne discernent les objets qu'à une courte distance. Son tempérament se fortifia depuis et devint même assez robuste ; mais sa vue, qui était si basse qu'à peine pouvait-il écrire, demeura à peu près dans le même état, *MAIRAN, Élog. de l'abbé Bignon*. J'avais lu que le maréchal Schomberg avait la vue très-courte, *J. J. ROUSS. Confess.* IV. Pauvre garçon, s'enflammer de si loin quand on a la vue basse, *PICARD, Petite ville*, II, 3. || Fig. Les vues courtes, je veux dire les esprits bornés et resserrés dans leur petite sphère, ne peuvent comprendre cette universalité de talents que l'on remarque quelquefois dans un même sujet, *LA BRUY. II*. || Avoir la vue trouble, ne pas voir clair. T'as été au trépasement d'un chat, t'as la vue trouble. — Palsanguienne, ai-je fait, je n'ai point la vue trouble, ce sont des hommes, *MOL. Don Juan*, II, 4. || Tant que la vue se peut étendre, jusqu'où les yeux peuvent apercevoir. || Dans le même sens on dit : Jusqu'où la vue peut porter ; ma vue ne porte pas jusque-là. || 6° Le regard même. Vous suivant de la vue au milieu de la presse, *ROTA. Bélis*, v, 6. Ébloui d'un éclat si fort, je suis contraint de baisser la vue, *BOSS. 1^{er} serm. Nativ. de la sainte Vierge, Grands de Marie*, 2. C'est par d'autres attraits qu'elle platt à ma vue, *RAC. Bajaz.* I, 4. Cet illustre fugitif, arrivé sur le bord d'une colline d'où l'on voyait Babylone, tourna la vue sur le palais de la reine, *VOLT. Zadig*, 8. || Fig. Quoi l'œil de quelque côté que je tourne la vue, La foi de tous les cœurs est pour moi disparue ! *RAC. Mithr.* II, 4. Non que pour ce héros mon âme prévenue Prétende à ses défauts fermer toujours ma vue, *VOLT. Adél. du Guescl.* I, 4. || Fig. Jeter la vue sur, examiner, considérer. Jetons la vue sur les fortunes galantes de Son Altesse, *HAMILT. Gram.* 8. || Fig. Revenir devant la vue, se représenter au souvenir. Les services d'Hispal en ce même moment Lui reviennent devant la vue, *LA FONT. Fianc.* || Tout d'une vue, d'une seule vue, d'un seul et même regard. On y voit [en Andalousie] tout d'une vue les montagnes chargées de neige et les campagnes couvertes de fruits, *VOLT. Lett.* 39. À Pomponne... où ils trouveront cinq garçons tout d'une vue, *sév.* 389. || Fig. Qui m'aurait fait voir tout d'une vue tout ce que j'ai souffert [dans une maladie], je n'aurais jamais cru y résister, et jour par jour me voilà, *sév.* 24 mars 1676. Ils ont l'esprit plus libre pour envisager d'une seule vue le gros de l'ouvrage, *VÉN. Tél.* XXII. || Fig. Avoir la vue sur quelqu'un, veiller actuellement sur sa conduite. || 7° Les yeux, l'organe de la vue. La troupe des chasseurs, au héros accourue, Par des cris redoublés lui fait ouvrir la vue, *LA FONT. Adonis*. Dedans l'esprit il me vint aussitôt, De l'étrangler, de lui manger la vue, *id. Coc.* Rien ne le rebuta, ni sa vue éraillée [d'une laide femme], Ni sa masse de chair bizarrement taillée, *BOIL. Sat.* X. Un nuage confus se répand sur ma vue, *id. Traité du subl.* VIII. || Le soleil me donne dans la vue, il me frappe l'œil et me gêne. || Fig. Donner dans la vue, frapper par un éclat agréable. Les filles aiment mieux ce qui donne dans la vue, *J. J. ROUSS. Ém.* v. || Fig. Donner dans la vue, exciter l'attention, le désir, l'ambition. Je donnai dans la vue aux deux filles du roi, *CORN. Illusion*, II, 4. Grâce à Dieu, je crois

avoir de quel Donner encore à quelqu'un dans la vue, *LA FONT. Gag.* Ils n'auront pas l'avantage de se servir de nos habits pour vous donner dans la vue ; et, si vous les voulez aimer, ce sera, ma foi, pour leurs beaux yeux, *MOL. Préc.* 16. Ce monsieur le comte qui va chez elle lui donne peut-être dans la vue, *id. Bourg. gent.* III, 9. À l'exception de votre beauté que je ne dispute pas, et qui m'a donné dans la vue... *MARIV. Marianne*, 6^e part. Un bel habit noir qui m'avait donné dans la vue, *J. J. ROUSS. Conf.* v. || 8° Terme de vétérinaire. Ce cheval a la vue grasse, sa vue se charge et s'obscure de temps en temps. || 9° Terme de chasse. Chasser à la vue, ou à vue, voir la bête en la poursuivant. Nous coupons dans la plaine où nous chassons à vue, *DANCOURT, Céph. et Procris*, I, 2. || Aller à la vue, aller à la découverte, pour savoir s'il y a des bêtes courables dans le pays. || Vue, nom d'une fanfare que l'on sonne lorsqu'on voit l'animal par corps. || 10° Terme de marine. Tenir un navire en vue ou à vue, combiner sa route ou ses manœuvres pour ne pas cesser de le voir. || Périr par non-vue, périr faute d'avoir eu assez de temps ou de jour pour apercevoir les côtes ou les rochers. || Vue par vue et cours par cours, se disait lorsqu'on réglait sa navigation par les marques de l'apparence des terres. || 11° Lunette de longue vue, ou longue-vue, voy. LONG, n° 3. || 12° Seconde vue, prétendue faculté que, dans les pays du Nord, on attribue à certains individus, de voir, par l'imagination, des choses qui existent en des lieux éloignés. || 13° Fenêtre, ouverture d'une maison par laquelle on voit sur les lieux voisins. Faire boucher des vues. Je stipule de mon voisin qu'il ne pourra m'empêcher mes vues, *PATRU, Plaid.* IV. Voilà des fenêtres d'où l'on peut nous voir ; et en effet il y avait de l'autre côté des vues sur nous, *MARIV. Pays. parv.* 6^e part. Par des jalousies qui avaient vue sur toutes les cellules, *VOLT. Zadig*, 16. || Vue de servitude, de souffrance, celle qu'on doit souffrir en vertu d'un titre. || Vue droite, celle qui est directement opposée à l'héritage du voisin ; vue oblique, celle qui est par côté. On ne peut avoir des vues droites ou fenêtres d'aspect... sur l'héritage de son voisin, s'il n'y a 10 décimètres de distance entre le mur où on les pratique et ledit héritage, *Code civil*, art. 678. On ne peut avoir des vues par côté ou obliques sur le même héritage, s'il n'y a 6 décimètres de distance, *id.* 679. || 14° Partie du casque où sont ménagées des fentes ou des trous correspondant aux yeux de l'homme d'armes. || Terme de blason. Se dit des grilles qui ferment un casque. || 15° Inspection des choses qu'on voit. Regardez ces étoffes, la vue n'en coûte rien. || D'une première vue, à la première vue, la première fois qu'on voit. Ce palais, ces meubles, ces jardins, ces belles eaux vous enchantent, et vous font récrier d'une première vue... *LA BRUY. VI*. Il n'y a nuls vices extérieurs et nuls défauts du corps qui ne soient aperçus par les enfants ; ils les saisissent d'une première vue, *id. XI*. Ce contraste se remarquait à la première vue des deux armées, *ANQUET. Ligue*, II, 320. || Juger d'une chose à la première vue, la première fois qu'on la voit. À force de subtilités et de raisonnements... il en viendra souvent à autoriser ce qu'il condamnerait d'une première vue, lorsqu'il n'y voyait point son intérêt engagé, *BOURDAI. Domin. Homél. sur l'aveugle-né*, I, IV, p. 494. On ne connaît pas les hommes à la première vue, *MAINTENON, Lett. à madame de la Vieville*, 13 déc. 1710. || En un autre sens, à la première vue, la première fois que l'on se rencontrera, que l'on se verra. À notre première vue, je vous montrerai plus particulièrement le dessein de tout mon ouvrage, *BALZ. liv.* I, lett. 11. Nous parlerons de vos quittances à la première vue, *sév.* 12 juill. 1699. || Déchiffrer un morceau à la première vue, et, par abréviation, à première vue, le jouer, le chanter sans l'avoir étudié préalablement. J'étais en état de lire un air de première vue, *J. J. ROUSS. Conf.* IV. || Anciennement. Se trouver à une vue, se transporter sur un héritage contentieux pour le montrer à l'œil à sa partie, et l'assurer de ce qui lui est demandé. Je devais vous trouver à une vue, mais mon fils est malade, *MALH. Le Traité des biens. de Sénèque*, IV, 35. || 16° Terme de banque et de commerce. Payable à vue, au moment de la présentation. Comme une bonne lettre de change bien acceptée, payable à vue, que je toucherais quand il me plairait, *sév.* 296. Craignant que je ne vinsse à manquer d'argent, il [l'ambassadeur de France à la Porte] me permit de tirer sur lui des lettres de

change à vue, CHATEAUBR. *Itin.* part. 2. || Fig. et par plaisanterie. Une promesse de mariage pure et simple, payable à vue dans quatre mois, DAN-COURT, *les Agiot.* II, 1. || Payable à tant de jours de vue, payable tant de jours après présentation. || 17° Terme de théologie. La vue de Dieu, état des bienheureux qui voient Dieu. Cette vue sera suivie d'un amour immense, d'une joie inexplicable et d'un triomphe sans fin, BOSS. *Hist.* II, 8. || Fig. La vue de Dieu, le souvenir incessamment présent de Dieu. Sainte Thérèse accompagna toutes ses actions d'une secrète vue de Dieu, FLÉCH. *Sainte Thér.* || 18° Fig. Il se dit de l'esprit qui voit les choses intellectuelles, comme le corps voit les choses matérielles. Si cette religion se vantait d'avoir une vue claire de Dieu, et de la posséder à découvert et sans voile, FASC. *Préf. génér.* éd. FAUGÈRE. On pêche sans avoir la vue que l'on fait mal, in. *Prov.* IV. La vue de notre esprit est à peu près semblable à celle de notre corps; je veux dire qu'elle est aussi superficielle et aussi bornée, NICOLE, *Ess. mor.* 1^{re} traité, ch. 8. Les mouvements de pénitence qu'ils ressentent dans la vue de leurs fautes, in. *ib.* 2^e traité, ch. 3. Nos vues sont trop courtes pour savoir ce qui nous est propre, BOSS. *Lett.* 72. Et sa faible raison [de l'ignorant] de clarté dépourvue Pense que rien n'échappe à sa débile vue, BOUL. *Art p.* IV. J'ai détourné ma vue Des malheurs qui dès lors me furent annoncés, BAC. *Brit.* IV, 2. La longue expérience des choses passées et l'habitude du travail leur donnaient de grandes vues sur toutes choses, FÉN. *Tél.* V. Pourrions-nous bien nous figurer quelque chose qui eût des passions si folles et des réflexions si sages, une durée si courte, et des vues si longues [que l'homme]? FONT. *Mond.* 2^e soir. || 19° Il se dit de Dieu en un sens analogue. Rien n'est caché à la vue de Dieu. Comme s'il [Dieu] avait, à notre manière, des vues générales et confuses, et comme si la souveraine intelligence pouvait ne pas comprendre dans ses desseins les choses particulières qui seules subsistent véritablement, BOSS. *Mar.-Thér.* || 20° Fin qu'on se propose, considération. Au reste, ma fille, sachez-moi gré, si vous voulez; mais je me fis hier saigner du pied, dans la vue de vous plaire, sév. 494. N'est-ce pas Dieu qui a tourné son cœur [de madame de la Sablière]... n'est-ce pas Dieu qui lui donne la vue et le désir d'être à lui? in. 21 juin 1680. Certaines vues d'honneur qui lui faisaient craindre jusqu'aux moindres soupçons de changement [de religion] et d'inconstance, FLÉCH. *Duc de Mont.* Un mépris de l'honneur dans la vue d'un vil intérêt, LA BAUV. *Théophr.* IX. On ne ferait plus d'actions héroïques. — Pourquoi? on les ferait par la vue de son devoir; c'est une vue bien plus noble, FONTEN. *Dial. Lucrèce, Darbe.* Ces hommes [les apôtres] se seraient de sang-froid, sans vue, sans intérêt, sans motif, dévoués aux tourments les plus affreux et à une mort soufferte avec une piété héroïque, seulement pour aller soutenir la vérité d'un fait dont ils connaissaient eux-mêmes la fausseté! MASS. *Carême, Vérité de la religion.* L'ouvrage [le Siècle de Louis XIV] pouvait être beaucoup meilleur, mais il ne pouvait être fait dans une vue meilleure, VOLT. *Mél. hist. Suppl. ou Siècle de Louis XIV,* 3. || En vue de, dans l'intention de, en considération de. On lui accorde cette récompense en vue des services qu'il a rendus. Vous voyez tout ce qui s'y passe [dans mon cœur], vous découvrez que la plus grande partie de mes actions se fait en vue de vous être bonne à quelque chose, sév. 444. Il [Erichthon, qui inventa l'usage de l'argent pour la monnaie] le fit en vue de faciliter le commerce entre les îles de la Grèce, FÉN. *Tél.* XIX. L'auteur a eu en vue d'attaquer le système de Hobbes : système terrible, qui, faisant dépendre toutes les vertus et tous les vices de l'établissement des lois que les hommes se sont faites... MONTESQ. *Déf. Esp. lois,* part. 1. || Avoir une chose en vue, se la proposer pour objet. Dieu, en vous imposant l'obligation de veiller sur la conduite de vos domestiques, a eu en vue votre utilité propre, BOURDAL. *Dominic. Serm. pour le 2^e dim. après Paq. Soins des domest.* t. II, p. 45 et 46. Il faut bien s'en servir pour un temps [des méchants]; mais il faut aussi avoir en vue de les rendre peu à peu inutiles, FÉN. *Tél.* XXIV. || On dit aussi : Borne sa vue à telle chose, n'avoir pour objet que telle chose. || Avoir quelqu'un en vue, faire une chose à l'intention de quelqu'un, soit en bien, soit en mal. Enfin, ce traité [de morale] est fait pour bien du monde, mais je crois principalement qu'on n'a eu que moi en vue, sév. 96. C'était nous [catholiques] qu'il [Jurieu] voulait sauver;

ce n'étaient pas les enfants qu'il avait en vue, BOSS. 3^e *avert.* 16. || Avoir quelqu'un en vue, faire allusion à lui. Je sais bien que Despréaux avait en vue Héraclius dans ces vers : Et qui, débrouillant mal une pénible intrigue, D'un divertissement nous fait une fatigue, VOLT. *Lett. Thiriot,* 8 mars 1738. || Avoir quelqu'un en vue, vouloir donner à quelqu'un un emploi, une faveur. Le grand maréchal de Pologne a écrit au roi, que, s'il voulait faire quelqu'un roi de Pologne, il le servirait de ses forces; mais que, s'il n'a personne en vue, il lui demande sa protection, sév. 480. || Avoir des vues pour quelqu'un, avoir dessein de lui procurer quelque avantage. ...et que M. de Chaulnes lui-même me dit d'accepter à cause des vues qu'il disait qu'il avait pour moi, sév. 583. || Avoir des vues sur quelqu'un, avoir l'intention de l'employer à quelque chose. || Avoir des vues sur quelque chose, souhaiter de l'obtenir. || Jeter ses vues sur quelqu'un, sur quelque chose, songer à capter quelqu'un, à gagner quelque chose. Las de courtiser les beautés des environs, M. le comte Almaviva veut rentrer au château, mais non pas chez sa femme; c'est sur la tiende, entends-tu, qu'il a jeté ses vues, BEAUMARCH. *Mar. de Fig.* I, 1. || 21° Projet, dessein. Dites-moi donc un peu sincèrement vos raisons et vos vues pour cet hiver, sév. 4 mai 1676. Rien n'est égal à l'amitié de cette bonne duchesse [de Chaulnes] pour moi, et aux vues qu'elle a pour me faire plaisir, in. 7 sept. 1689. Il [Louvois] savait l'union qui était entre les deux rois; et cela lui suffisait; les vues fort éloignées ne sont pas de son goût, M^{me} DE LA FAYETTE, *Mém. cour de France, Œuvres,* t. II, p. 387, dans PUGENS. Protésilas entre maintenant dans toutes vos vues sur le bien public, FÉN. *Tél.* XIII. Ce roi [Agésilas] avait de grandes vues, et il ne songeait à rien moins qu'à aller attaquer Artaxerxe dans la Perse même, BOLLIN, *Hist. anc. Œuvr.* t. IV, p. 244, dans PUGENS. Le roi [Louis XIV] avait résolu de faire un désert du Palatinat... il avait la vue d'empêcher les ennemis d'y subsister... VOLT. *Louis XIV,* 16. || 22° Manière de voir, opinion. Tous ces auteurs ont des vues très-différentes, BOSS. *Nouv. myst.* I. Ma vue est que vous trouviez les réponses dans la vérité, in. *Lett. abb.* 436. Si les conjectures ou même les simples vues sont permises sur un objet qui, par sa profondeur... BUFF. *Min.* t. IX, p. 45. || 23° Action d'envisager, de prévoir. Ayez une vue du Canada [M. de Grignan avait désiré d'être gouverneur du Canada] comme d'un bien qui n'est plus à portée; M. de Frontenac en est le possesseur, sév. 6 juin 1672. Quand j'aurai passé encore quelques jours à Livry, je reviendrai, pourvu que j'aie la vue de vous attendre, in. 48 nov. 1676. Je vous ai mandé sur cela [le voyage de Mme de Grignan à Vichy] tout ce que j'ai pensé : ou venir ici avec moi, ou rien; car quinze jours ne feraient que troubler mes eaux par la vue de la séparation, in. 45 avr. 1676. Dans cette vue [l'héritage royal], on approcha d'elle tout ce que l'Espagne avait de plus vertueux et de plus habile, BOSS. *Mar.-Thér.* || 24° Aperçu, idée. Votre lettre sur la langue et sur la musique est bien précieuse; elle est pleine de vues fines et d'idées ingénieuses, VOLT. *Lett. Chabanon,* 8 janv. 1773. || 25° Point de vue, le point sur lequel la vue se dirige ou s'arrête. || Point de vue, ou, simplement, point, le degré de longueur qu'il faut donner à une lunette pour que la vision soit distincte. Mettre une lunette à son point de vue, à son point. || En parlant des lunettes à lire, elles sont, elles ne sont pas à mon point, la distance à laquelle elles font converger les rayons lumineux convient ou ne convient pas à ma vue. || Assemblage d'objets sur lesquels la vue se dirige et s'arrête dans un certain éloignement. Rencontré-je un beau point de vue, je m'arrête et j'en jouis, DIDER. *Claude et Néron,* I, 1. || Fig. L'âme n'a qu'un point de vue, qui est le ciel; hors de là, rien ne l'inquiète, BOURDAL. *Pensées,* t. I, p. 51. Le point de vue où il se plaçait était toujours fort élevé, et de là il découvrait toujours un grand pays dont il voyait tout le détail d'un coup d'œil, FONT. *Leibnitz.* En lui montrant, comme réunis en un point de vue, cet amas monstrueux de crimes, MASS. *Avent, Bonh. des justes.* || Terme de perspective. Point de vue, endroit précis où il se faut placer pour bien voir un objet; celui où l'objet doit être placé pour être bien vu. || Point de vue, le point que le peintre ou le dessinateur choisit pour mettre les objets en perspective et vers lequel il dirige tous les rayons qui sont censés partir de l'œil du spectateur. Vous n'êtes pas dans le point de vue, au point de

vue. Tout ressemble à ces ouvrages de perspective où des figures, dispersées çà et là, vous forment, par exemple, un empereur, si vous les regardez d'un certain point; changez le point de vue, ces mêmes figures vous représentent un gueux, FONTEN. *Dial.* I, *Morts anc. et mod.* Nous marchons, et les autres planètes marchent aussi, mais plus ou moins vite que nous; cela nous met dans différents points de vue à leur égard, et nous fait paraître, dans leur cours, des bizarreries dont il n'est pas nécessaire que je vous parle, in. *Mondes,* 1^{re} soir. || Fig. Les différentes manières dont un homme ou une affaire peut ou doit être considérée. Il faut se faire honneur réciproquement, et croire que chacun dit bien selon son point de vue, sév. 474. Sa femme [de M. de Chaulnes], fermant la porte à ce point de vue si brillant [l'ambassade à Rome], ne l'ouvrit qu'à la crainte qu'un si grand voyage ne fût malheureux à la vie de son mari, in. 4 sept. 1689. Voilà, ma chère sœur, le point de vue où vous devez vous placer aujourd'hui, MASS. *Prof. relig. Serm.* 4. La vie privée est presque toujours le point de vue le moins favorable à leur gloire [des grands], in. *Or. fun. Madame.* Voilà l'histoire des miséricordes du Seigneur sur votre âme et les trois points de vue par où vous devez envisager... le bienfait signalé qui vous consacre aujourd'hui à Jésus-Christ, in. *Prof. relig. Serm.* 4. || Fig. et familièrement. C'est là son point de vue, c'est à cela qu'il aspire. || De avec point de vue. J'ai prié la Marbeuf de le marier là; il ne se verra jamais [on ne le verra jamais] d'un si beau point de vue que cette année, sév. 377. Voyez-vous de ce point de vue toute la grandeur de ce bienfait? MASS. *Prof. relig. Serm.* 4. || Dans avec point de vue. Il [Bourdaloque dans son oraison de Condé] a pris le prince dans ses points de vue avantageux, sév. 15 déc. 1683. À mesure que Richelieu s'éloigne de nous, il est mieux dans son point de vue, FÉN. t. XXI, p. 129. J'ai le malheur de n'envisager pas ordinairement les objets dans un point de vue agréable, M^{me} DE SIMIANE, dans sév. t. XI, p. 145, édit. RÉGNIER. Pour mettre cette vérité dans un point de vue qui nous la montre tout entière, MASS. *Pet. carême, Fausseté de la gloire humaine.* Nous ne nous envisageons jamais que dans le point de vue que notre état présent nous offre, in. *Avent, Jugem. univ.* Je le regarde [l'avenir] dans un point de vue différent, LE-SAGE, *La Tontaine,* sc. 12. Les chrétiens ne regardent pas le mariage dans ce point de vue, MONTESQ. *Lett. pers.* 116. Ce n'est pas à moi, qui ne suis point sur les lieux, à savoir précisément dans quel point de vue on doit présenter des objets au public, VOLT. *Lett. d'Argental,* 14 mars 1764. Aristote et Descartes n'ont considéré la formation du fœtus que dans le point de vue relatif à leur système, BUFF. *Animaux, Systèmes sur la générat.* Il est difficile de se mettre dans un point de vue d'où l'on puisse juger ses semblables avec équité, J. J. ROUSSEAU, *Em.* IV. || Sous avec point de vue. L'on réunit, sous un même point de vue, les préceptes et les exemples que l'Écriture nous fournit, BOSS. *Polit.* x, 2. || Sous se trouve avec point de vue, dans un emploi différent, par exemple : Ces connaissances et les actions vertueuses qui en étaient la suite, peuvent être envisagées sous un double point de vue, BOLLIN, *Hist. anc. xxvii,* II, 2. Il nous place sous un point de vue d'où il nous met sous les yeux les royaumes du monde et toute leur gloire, MASS. *Confér. Ambition des clercs.* Ils voient le sujet sous un point de vue, et l'auteur l'a envisagé sous un autre, VOLT. *Lett. Chabanon,* 13 janv. 1766. La matière considérée sous ce point de vue, BUFF. *Comp. des anim. et des végét.* Sous ce double point de vue nous trouvons entre eux tant de rapports... J. J. ROUSSEAU, *Em.* V. || Ce dernier emploi, qui ne date guère que de Rollin et de Massillon, est aujourd'hui très-usité; cependant il ne paraît pas exact. Pour voir bien une chose, il ne faut pas être sous le point de vue, il faut être au point de vue, il faut la considérer du point de vue. Il y a lieu de distinguer : si l'on considère l'objet, il peut être placé sous le point de vue, et il sera bien vu; de cette façon, la phrase de Bossuet avec sous est exacte. Si au contraire on considère l'observateur, il ne faut pas le placer sous le point de vue, car alors il serait hors des limites de la vision distincte, il faut le placer au point de vue, dans le point de vue. || 26° À vue, *loc. adv.* En conservant le regard sur. On tremblait de son désespoir, on le gardait à vue, VOLT. *Ingénu,* 20. || Garder un prisonnier à vue, le garder de manière à ne pas cesser de le voir. Il n'en fallut pas davantage pour le faire garder à vue, HAMILT. *Gram.* 4. || À vue de, à dis-

par rien. C'est aux gens mal tournés, aux mérites vulgaires, à brûler constamment pour des beautés sévères, MOL. *Mis*, III, 1. Mais, pour te bien louer, une raison sévère Me dit qu'il faut sortir de la route vulgaire, BOU. *Épît.* I. Le sujet ne veut pas de vulgaires efforts, ID. *Art p.* IV. Et sans vous rapporter des exemples vulgaires, Soliman... RAC. *Bajaz.* II, 1. Je ne vous tiendrai point de ces discours vulgaires Que dicte la mollesse aux amants ordinaires, VOLT. *Œdipe*, II, 3. || 4° Qui appartient aux classes que rien ne distingue, en parlant des personnes. C'est aux hommes vulgaires un trop grand effort que celui de... BOSS. *le Tellier*. || 5° Trivial, bas. Pensées, sentiments vulgaires. Et de vous marier vous osez faire fête? Ce vulgaire dessein vous peut monter en tête? MOL. *Fem. sav.* I, 1. Le dégoût qu'on ne peut s'empêcher de sentir pour ce qui est vulgaire en tout genre, STAEL, *Corinne*, III, 3. || 6° Sans distinction, en parlant des personnes. Esprit, poète vulgaire. Mon Dieu! que vous êtes vulgaire! MOL. *Préc.* 5. On s'ennuie aux exploits d'un conquérant vulgaire, BOU. *Art p.* III. Le peuple napolitain, à quelques égards, n'est point du tout civilisé; mais il n'est point vulgaire à la manière des autres peuples, STAEL, *Corinne*, XI, 2. || 7° S. m. Le commun des hommes. Que j'ai toujours haï les penseurs du vulgaire! Qu'il me semble profane, injuste, téméraire! LA FONT. *Fabl.* VIII, 26. Sitôt que d'Apollon un génie inspiré Trouve loin du vulgaire un chemin ignoré, En cent lieux contre lui les cabales s'amassent, BOU. *Épître VII*. Je sais rendre aux sultans de fidèles services, Mais je laisse au vulgaire adorer leurs caprices, RAC. *Baj.* I, 1. On le plaint [Morangiès] autant qu'on s'était déchaîné contre lui; toutes les opinions ont changé; tel est le petit et le grand vulgaire; tels sont les hommes, VOLT. *Pol. et lég. Précis du procès Morangiès*. Quelqu'un a remarqué avec raison qu'au lieu du mot de public, tant prodigué à tort et à travers dans les conversations et dans les écrits, on ferait souvent très-bien d'employer celui de vulgaire que la langue française nous fournit si heureusement pour exprimer cette multitude qui a tant de langues et si peu de têtes, tant d'oreilles et si peu d'yeux, D'ALEMB. *Elog. Boiss.* note 3. || 8° Il se dit de ceux qui dans une classe ne se distinguent pas. Le vulgaire des auteurs. Autant il faut connaître les grandes actions des souverains qui ont rendu leurs peuples meilleurs et plus heureux, autant on peut ignorer le vulgaire des rois qui ne pourrait que charger la mémoire, VOLT. *Mœurs, Avant-propos*. Il y a le vulgaire des grands et le vulgaire du peuple, ID. *Philos. Philosophie ign.* 33. Un grand exemple était dû à ce vulgaire des classes aisées qui prend l'affreux pour le sublime, et tout le faible esprit avait été comme subjugué par... CARREL, *Œuv. t. IV*, p. 419. || 9° Ce qui est sans distinction. Donner dans le vulgaire. || 10° Le vulgaire, nom donné aux langues romanes (langue d'oïl, langue d'oc, italien et espagnol), par opposition au latin qui était la langue savante.

— HIST. XVI^e s. L'italien, dont la faconde Passe les vulgaires [les langues vulgaires] du monde, MAROT, III, 58. Lors Tigranes... dit une parole qui est assez vulgaire [connue, célèbre]... AMYOT, *Lucull.* 50. Je n'estime pourtant nostre vulgaire [langue vulgaire] tel qu'il est maintenant, estre si vil et abject, comme font ces ambitieux admirateurs des langues grecque et latine, DUBELL. I, 6, verso. Il faut se descharger des humeurs vulgaires et nuisibles, MONT. I, 90. Aucuns siècles passez, auxquels il estoit vulgaire... de voir un homme modéré en ses vengeance. ID. III, 64. Les enfants, le vulgaire, les femmes et les malades sont plus subjects à estre menez par les aureilles [par ce qu'on leur dit], ID. I, 200. Les crimes plus obscurs n'ont pourtant peu se faire, Qu'ils n'esclatent en l'air aux bouches du vulgaire, N'AUB. *Tragiques*, édit. LALANNE, p. 109.

— ETYM. Provenç. *volgar*, *vulgar*; espagn. *vulgar*; ital. *vulgare*; du latin, *vulgaris*, qui vient de *vulgus*, foule populaire; comp. sanscr. *varga*, troupe, multitude. L'ancienne langue disait *vulgal*, et, à l'adverbe, *vulgaument*.

VULGAIEMENT (vul-ghé-re-man), adv. || 1° Communément. On dit vulgairement que.. En 4213,

le roi Jean, vulgairement nommé Jean sans Terre, et plus justement sans vertu, VOLT. *Dict. phil. Donations*. || 2° D'une manière vulgaire, triviale. Apprenez, sotte, à vous énoncer moins vulgairement, MOL. *Préc.* 7.

— HIST. XVI^e s. S'il rencontre quelque lourdaud qui ait un peu le cuir gros, et, comme l'on dit vulgairement, qui soit un peu de grossèze paste, AMYOT, *Comm. disc. le flatt.* 25. La conjugaison est divisée vulgairement en quatre espèces, par les terminaisons du present infini, P. RAMUS, dans LIVET, *Gram. franç.* p. 226.

— ETYM. Vulgaire, et le suffixe *ment*.

† VULGARISATEUR (vul-ga-ri-za-teur), s. m. Néologisme. Celui qui rend quelque chose vulgaire, qui en répand l'usage. Les grands naturalistes que le mouvement intellectuel de 89 a fait surgir en France n'étaient pas des vulgarisateurs. || Adj. Talent vulgarisateur.

† VULGARISATION (vul-ga-ri-za-sion), s. f. Néologisme. Action de vulgariser.

† VULGARISER (vul-ga-ri-zé), v. a. Néologisme. Rendre vulgaire. Vulgariser la science. || Se vulgariser, v. réfl. Devenir vulgaire. Ces connaissances se vulgarisent.

— ETYM. Lat. *vulgaris*, vulgaire.

† VULGARITÉ (vul-ga-ri-té), s. f. Néologisme. Caractère, défaut de ce qui est vulgaire, sans distinction. Le style représente, pour ainsi dire, au lecteur le maintien, l'accent, le geste de celui qui s'adresse à lui; et, dans aucune circonstance, la vulgarité des manières ne peut ajouter à la force des idées ni à celle des expressions, STAEL, *De la littérature*, I, 49. Je sais bien que ce mot la vulgarité n'avait pas encore été employé, mais je le crois bon et nécessaire, ID. ib. en note. J'ai employé la première un mot nouveau, la vulgarité, trouvant qu'il n'existait pas encore assez de termes pour proscrire à jamais toutes les formes qui supposent peu d'élégance dans les images et peu de délicatesse dans l'expression, ID. ib. *Préface de la 2^e édition*. C'est elle [Mme de Staël] qui a risqué ce mot pour la première fois; il devenait indispensable pour désigner l'habitude sociale nouvelle... le mot urbanité avait été mis en circulation, et était entré dans la langue au commencement du XVI^e siècle; il était juste que le mot vulgarité y entrât à la fin du XVIII^e, STE-BEUVE, *Chateaubriand*, 2^e leçon.

— REM. À son insu Mme de Staël avait été précédée dans l'emploi de vulgarité par un auteur obscur du XVI^e siècle.

— HIST. XVI^e s. Vulgaritez [choses vulgaires, triviales], *Quintilien censeur*, p. 499, dans LACURNE.

— ETYM. Lat. *vulgaritatem*, de *vulgaris*, vulgaire.

VULGATE (vul-ga-t'), s. f. Version latine de la Bible, qu'on croit faite de l'hébreu, vers la fin du quatrième siècle et le commencement du cinquième, et qui est autorisée par le concile de Trente (avec un V majuscule). Saint Jérôme, prêtre retiré dans la sainte grotte de Bethléem, entreprit des travaux immenses pour expliquer l'Écriture, en lut tous les interprètes, déterra toutes les histoires saintes et profanes qui la peuvent éclaircir, et composa sur l'originaul hébreu la version de la Bible que toute l'Église a reçue sous le nom de Vulgate, BOSS. *Hist.* I, 44. || Adj. La version vulgate de la Bible.

— ETYM. Lat. *vulgatus*, rendu vulgaire, public.

† VULGIVAGUE (vul-ji-va-gh'), adj. Qui se livre à l'amour banal, qui se prostitue. Le mariage qui est le plus grand frein de l'impudicité vulgivague, VOLT. *Philos. Ex. mil. Botingbr.* 37. Des sophistes, ou plutôt des raisonneurs imprudents, ont prétendu que l'existence des femmes vulgivagues était utile et nécessaire pour le maintien de l'ordre politique et la tranquillité des citoyens, COMTE DE CAYLUS (GROSEY), *Œuv. t. XII*, p. 414, dans POUGENS. N'y a-t-il donc que la Vénus vulgivague ou millionnaire qui puisse être appréciée par vous? PROUENON, *Du principe de l'art*, p. 243.

— ETYM. Lat. *vulgivagus*, de *vulgus*, le vulgaire, et *vagari*, errer.

VULNÉRABLE (vul-né-ra-bl'), adj. Qui peut être blessé. Il a trouvé le côté vulnérable.

— ETYM. Lat. *vulnerabilis*, de *vulnerare*, blesser, qui vient de *vulnus*, blessure, qu'on rapproche de l'allemand *Wunde*; goth. *wund*; isl. *und*; grec, *ούλή*; sanscr. *vrana*, plaie.

VULNÉRAIRE (vul-né-ré-r'), adj. || 1° Qui est propre à la guérison des plaies ou des blessures. Plante vulnéraire. || Eaux vulnéraires, eaux extraites des herbes vulnéraires. || 2° S. m. Médicament bon pour les plaies et blessures. Un bon vulnéraire. || Vulnéraire suisse, voy. FALTRANX. || 3° S. f. Plante légumineuse, à fleurs jaunes, bonne pour les plaies et les blessures récentes, *anthyllis vulneraria*, L.

— HIST. XVI^e s. Faut ordonner au patient potion vulnéraire, PARÉ, VIII, 22.

— ETYM. Lat. *vulnerarius*, qui se rapporte aux plaies; de *vulnerare* (voy. VULNÉRABLE).

† VULNÉRANT, ANTE (vul-né-ran, ran-t'), adj. Qui blesse. L'instrument vulnérant.

— HIST. XVI^e s. S'opposant contre les choses vulnérantes, comme un bouclier et défensive, PARÉ, I, 9.

— ETYM. Lat. *vulnerare* (voy. VULNÉRABLE).

† VULNÉRATION (vul-né-ra-sion), s. f. Terme de chirurgie. Blessure. Lésion par vulnération, se dit par opposition à plaie par ulcération.

— ETYM. Lat. *vulnationem*, de *vulnerare*, blesser.

† VULPIN, INE (vul-pin, pi-n'), adj. || 1° Qui tient du renard. || 2° S. m. Terme de botanique. Genre de la famille des graminées (*alopecurus*, L.). || Vulpin, nommé aussi racouet, plante ainsi dite du latin *vulpis*, parce que l'épi est comparé à une queue de renard.

— HIST. XV^e s. Et me détruit par la queue vulpine, E. DESCH. *Poésies mss.* f° 35. || XVI^e s. Les vulpines rusées et cauteleux déportements dont il a toujours usé jusques icy, CARLOIX, IV, 7.

— ETYM. Ital. *vulpino*; du latin *vulpinus*, de *vulpis*, renard.

† VULPINE (vul-pi-n') ou VULPULINE (vul-pu-li-n'), s. f. Terme de chimie. Principe colorant jaune citron tiré du lichen *vulpinus*, L., *evernia vulpina*, Acharius.

† VULPINIQUE (vul-pi-ni-k') ou VULPIQUE (vul-pi-k'), adj. Terme de chimie. Acide vulpinique, acide tiré de la vulpine.

† VULTUEUX, EUSE (vul-tu-èù, èù-z'), adj. Terme de médecine. Se dit de la face quand elle est bouffie et vermeille à l'excès, et que les joues et les lèvres sont gonflées, le teint enluminé, les yeux saillants, et leur blanc plus ou moins injecté.

— ETYM. Lat. *vultuosus*, qui a le visage sévère, de *vultus*, visage.

† VULVAIRE (vul-vé-r'), adj. || 1° Terme d'anatomie. Qui appartient à la vulve. La muqueuse vulvaire. || 2° S. f. Terme de botanique. La vulvaire, plante qui est commune dans les champs, qui répand une odeur de poisson et qui était recommandée autrefois dans les affections hystériques (*chenopodium vulvaria*, L.).

— ETYM. *Vulve*.

VULVE (vul-v'), s. f. || 1° Terme d'anatomie. Partie externe de l'appareil de la génération chez la femme. || Se dit aussi pour les femelles de certains animaux, comme la jument. || Ouverture sans issue que l'on trouve dans le cerveau au-dessous de la commissure antérieure, au devant de l'adossentement des couches optiques, précisément au-dessous du pilier antérieur de la voûte. || 2° Terme de zoologie. Dépression longue et peu large à la partie dorsale de certaines coquilles bivalves (Linné).

— HIST. XVI^e s. Il s'apparoist ulcères à la verge ou à la vulve, PARÉ, XVI, 4.

— ETYM. Lat. *vulva*, sanscr. *ulva*; comparez *volva*; la racine sanscr. est *vrī*, *var*, couvrir, envelopper.

† VULVITE (vul-vi-t'), s. f. Terme de médecine. Inflammation de la vulve. || Vulvite folliculeuse, inflammation des glandes de l'orifice vulvaire ou de la muqueuse vulvaire.

— ETYM. *Vulve*, et la finale *ite* qui indique inflammation.

doit passer avant l'histoire naturelle, MAGNE, *Bulletin de la Soc. d'agr. de Fr.* 3^e série, t. III, p. 558.

— ETYM. Zoo..., et ζύχνη, art.

† ZOOTECHNIQUE (zo-o-tè-kni-k'), *adj.* Qui appartient à la zootechnie. La question zootechnique, MAGNE, *Bulletin de la Soc. d'agr. de Fr.* 3^e série, t. III, p. 581.

† ZOOTHIÈQUE (zo-o-tè-k'), *s. f.* Terme de botanique. Synonyme d'anthéridie et d'ovule mâle chez les acotylédones.

— ETYM. Zoo..., et θήκη, loge.

† ZOOTHÉRAPIE (zo-o-té-ra-pie), *s. f.* Art de guérir les maladies des animaux.

— ETYM. Zoo..., et θεραπεία, traitement médical.

† ZOOTOMIE (zo-o-to-mie), *s. f.* Anatomie des animaux. || Dissection des animaux.

— ETYM. Zoo..., et τομή, section, dissection.

† ZOOTOLOGIE (zo-o-to-mi-k'), *adj.* Qui a rapport à l'anatomie des animaux. Lois zoologiques.

† ZOOTOLOGISTE (zo-o-to-mi-st'), *s. m.* Celui qui étudie ou qui pratique la zoologie. Geoffroy Saint-Hilaire, cet illustre zoologiste, SEGAES, *Instit. Mém. Acad. scienc.* t. XI, p. 662.

† ZOOXANTHINE (zo-o-gzan-ti-n'), *s. f.* Terme de chimie. Principe colorant jaune spécial, qu'on obtient en traitant les plumes jaunes ou d'un jaune vert par l'acide acétique chaud.

— ETYM. Zoo..., et ζαχθός, jaune.

† ZORILLE (zo-ri-ll', ll mouillées), *s. f.* Espèce de martre.

† ZOROASTRIEN, IENNE (zo-ro-a-stri-in, iè-n'), *adj.* Qui est relatif à Zoroastre. Études zoroastriennes. Quelques monuments d'origine zoroastrienne représentent la figure d'Ormuzd apparaissant au milieu de la flamme du pyrée, FA. LENORMANT, *Manuel d'hist. anc.* t. II, p. 322, 4^e édit. || Substantivement. La religion des zoroastriens.

† ZOROASTRISME (zo-ro-a-stri-sm'), *s. m.* La religion de Zoroastre. (voy. ORMUZD).

† ZORONGO (zo-ron-go), *s. m.* Danse espagnole dont les pas sont dirigés alternativement en avant et en arrière, sur un mouvement très-vif.

† ZOSTER (zo-stèr), *s. m.* Terme de médecine. Synonyme de zona.

— ETYM. Ζωστήρ, ceinture.

† ZOSTÈRE (zo-stè-r'), *s. f.* Terme de botanique. Plante de la famille des maïadées, croissant submergée sur les côtes de presque toutes les mers, surtout méridionales, *zostera marina*, L.; on donne aux feuilles le nom de crin végétal; desséchées, on s'en sert pour faire des matelas.

— ETYM. Lat. *zoster*, plante marine, de ζωστήρ, plante marine et ceinture.

† ZOT (zot'). Au diable zot, voy. DIALEZOT.

† ZOULAVE (zou-a-v'), *s. m.* Soldat d'un corps africain ou en partie africain, au service de la France, depuis la conquête d'Alger; ce corps se recrute exclusivement aujourd'hui de Français.

— ETYM. Ζουαουα, tribu des Kabyles du Djurdjura, qui a fourni les premiers zouaves.

† ZOZIME (zo-zi-m'), *s. f.* Terme de botanique. Genre d'ombellifères.

† ZUCIETTE (zu-kè-t'), *s. f.* Variété ou espèce de concombre.

— ETYM. Ital. *Zucchetta*, petite courge.

† ZUCHETTI (zou-kè-tti), *s. m.* Ragoût italien dont les principaux éléments sont des oranges et de petites courges.

† ZURICHOISE (zu-ri-koi-z'), *s. f.* Espèce de toile peinte.

† ZUT (zut'), *interj.* très-familière par laquelle on exprime que les efforts faits pour atteindre un but sont en pure perte, et que les assertions, les promesses sont vaines, et surtout qu'on s'en moque. Il voulait m'entraîner avec lui, mais zut. Il y a là beaucoup d'argent à gagner: voulez-vous que nous fassions l'affaire ensemble? — Ah! zut.

† ZUZARE (zu-za-r'), *s. f.* Terme de zoologie. Genre de crustacés.

† ZWINGLIANISME (tsvin-gti-a-ni-sm'), *s. m.* Doctrine de Zwingle, différant de celle de Luther en deux points: le libre arbitre, auquel Zwingle concédait davantage, et l'eucharistie, où il prétendait que le pain et le vin n'étaient qu'une figure du corps et du sang de Jésus-Christ.

† ZWINGLIEN (tsvin-gli-in), *s. m.* Membre d'une secte fondée au xvi^e siècle par Zwingle, curé de Zurich.

— HIST. xvi^e s. Zwingle emporta le titre de cela [doctrine sur l'eucharistie]; et furent nommez les sectateurs de cela les zwingliens et sacramentaires, de la bande duquel nous sommes, BONIVARD, *Advis et devis*, p. 147.

† ZYGÈNE (zi-jè-n'), *s. m.* Terme de zoologie. || 1^o Poisson qu'on appelle aussi marteau.

|| 2^o Genre de papillons crépusculaires.

— ETYM. Ζύγανν, le marteau, poisson.

† ZYGOCÈRE, ÈE (zi-go-sé-ré, rée), *adj.* Terme de zoologie. Qui a les tentacules en nombre pair. — ETYM. Ζύγος, joug, couple, et κέρα, corne, tentaculo.

† ZYGOACTYLE (zi-go-da-kti-l'), *adj.* Terme de zoologie. Qui a des doigts en nombre pair ou accouplés.

— ETYM. Ζύγος, joug, couple, et δάκτυλος, doigt.

ZYGOMA (zi-gò-ma), *s. m.* Terme d'anatomie. Os de la pommette, dit aussi os jugal, os malaire.

— HIST. xvi^e s. Le zygoma, qui a été fait de nature pour la conservation du muscle temporal, PARÉ, IV, 1.

— ETYM. Ζύγωμα, jonction, de ζυγόν, joindre, qui vient de ζύγος, joug (voy. JOUG); cet os est ainsi dit parce qu'il joint la face aux parties latérales du crâne.

† ZYGMATIQUE (zi-go-ma-ti-k'), *adj.* Terme d'anatomie. Qui appartient au zygoma, à la pommette. || Arcade zygomatique, arcade osseuse, formée au bas de la tempe par le zygoma et le temporal. || Apophyse zygomatique, longue apophyse qui de la cavité glénoïde de l'os temporal se dirige transversalement en devant pour s'articuler avec l'os malaire. || Fosse zygomatique, espace compris entre le bord postérieur de l'aile externe de l'apophyse ptérygoïde et la crête qui descend de la tubérosité malaire au bord alvéolaire supérieur. || Muscles zygomatiques, les deux muscles qui amènent les coins de la bouche vers les oreilles, et qui agissent principalement dans l'action du rire. Le grand zygomatique. Le petit zygomatique. || Nerf zygomatique, l'un des rameaux du facial.

† ZYGOMATO-AURICULAIRE (zi-go-ma-to-e-riku-lè-r'), *adj.* Terme d'anatomie. Qui appartient au zygoma et à l'oreille. Muscle zygomato-auriculaire.

† ZYGOMATO-LABIAL, ALE (zi-go-ma-to-labi-al, a-l'), *adj.* Qui appartient au zygoma et aux lèvres. Muscle zygomato-labial, le muscle zygomatique.

† ZYGOMATO-MAXILLAIRE (zi-go-ma-to-maksil-lè-r'), *adj.* Qui appartient au zygoma et à la mâchoire. Muscle zygomato-maxillaire, le masséter.

† ZYGOPIHYLLÉES (zi-go-fil-lées), *s. f. pl.* Terme de botanique. Famille de plantes séparée des utracées.

† ZYGOSPORE (zi-go-spo-r'), *s. f.* Spore produite par soudure ou conjugaison de deux filaments voisins dans certaines espèces de champignons et algues microscopiques.

— ETYM. Ζύγος, conjugaison, et spore.

† ZYMASE (zi-ma-z'), *s. f.* Terme de chimie. Substance qui, dans les moisissures, est le ferment glycosique du sucre de canne, comme la diastase dans l'orge germée est le ferment glycosique de la féculé. Une zymase est toujours le produit de l'activité d'une cellule ou d'un groupe de cellules vivantes; spontanément, aucune matière albuminoïde ou autre ne devient une zymase, ou n'acquiert les propriétés de zymase; partout où celles-ci apparaissent, on est sûr de trouver quelque chose d'organisé, BÉCHAMP et ESTOR, *Acad. des sc. Comptes rendus*, t. LXVI, p. 421.

— ETYM. Ζύμα, levain.

† ZYMIQUE (zi-mi-k'), *adj.* Qui concerne la fermentation. || Acide zymique, synonyme d'acide lactique.

— ETYM. Ζύμη, levain.

ZYMOLOGIE (zi-mo-lo-jie), *s. f.* Partie de la chimie qui traite de la fermentation.

— ETYM. Ζύμη, fermentation, et λόγος, traité.

† ZYMOLOGIQUE (zi-mo-lo-ji-k'), *adj.* Qui appartient à la zymologie.

† ZYMOSCOPE (zi-mo-sko-p'), *s. m.* Synonyme de zymosimètre.

— ETYM. Ζύμη, fermentation, et σκοπεῖν, examiner.

† ZYMOSIMÈTRE (zi-mo-zi-mè-tr'), *s. m.* Terme de physique. Instrument propre à faire connaître le degré de fermentation d'une liqueur.

— ETYM. Ζύμωσις, fermentation, et μέτρον, mesure.

† ZYMOSIMÉTRIE (zi-mo-zi-mé-trie), *s. f.* Terme de physique. Art de se servir du zymosimètre.

† ZYMOSIMÉTRIQUE (zi-mo-zi-mé-tri-k'), *adj.* Qui appartient au zymosimètre, à la zymosimétrie.

ZYMOTECHNIE (zi-mo-tè-knie), *s. f.* Art d'exciter, de conduire la fermentation.

— ETYM. Ζύμη, fermentation, et τέχνη, art.

† ZYMOTECHNIQUE (zi-mo-tè-kni-k'), *adj.* Qui a rapport à la zymotechnie.

† ZYMOTIQUE (zi-mo-ti-k'), *adj.* || 1^o Qui est propre à la fermentation. || 2^o Terme de médecine. Qui offre un caractère de trouble et de dissolution comparée à une fermentation. Les maladies zymotiques. La variole est une maladie zymotique.

— ETYM. Ζυμωτικός, de ζυμώω, mettre en fermentation, de ζύμη, fermentation.

† ZYTHOGALE (zi-to-ga-l'), *s. m.* Mélange de lait et de bière, qui est employé comme boisson dans certains pays.

— ETYM. Ζύθον, bière, et γάλα, lait.

ADDITIONS ET CORRECTIONS¹

ABI

A

A, t. I, p. 3, 2^e col. n^o 29, après *bedeau*, ajoutez :
.... car le greffe tient bon, Quand une fois il est
saisi des choses : C'est proprement la caverne au
lion, LA FONT. *Oraison*.

† **ABACA** (a-ba-ka), s. m. Sorte de plante. Le
phormium tenax donne un filament solide et rude ;
l'abaca, ou chanvre de Manille, fournit une très-
belle matière blanche, soyeuse et brillante ; le
filament de jute est difficile à travailler.... *Tarif
des Douanes*, en 1869, p. 141.

ABAQUE, n^o 2, ligne dernière, après à compter,
ajoutez : || 3^e Nom donné aujourd'hui à certains ta-
bleaux destinés à abrégé les calculs. Il y a une
table de ce genre, intitulée *Abaque de Lalanne*.
|| On nomme aussi abaque le compteur à boules
des Chinois.

† **ABATTIS** (a-ba-ti), s. m. Terme de fortification.
Défense accessoire consistant en un amas d'arbres
entrelacés, liés ensemble et arrêtés sur le sol.

— **ÉTYM.** Même mot qu'*abatis*, mais l'usage a
prévalu, dans les traités spéciaux, de l'écrire avec
deux t.

ABATTRE. || **V. n.** Faire effort sur l'extrémité
d'un levier, en l'abaissant près de terre, de manière
à faire tourner un treuil horizontal. Ce mot s'em-
ploie principalement dans la manœuvre de la
chèvre ; on emploie, dans l'artillerie, pour détec-
ter ce mouvement, le commandement : *abat-
tez*.

† **ABATFU** (a-ba-tu), s. m. État de ce qui est
abattu. Le chien d'une arme à feu à percussion
est dit à l'abatfu quand il repose sur la cheminée.

ABBÉ. || Nom donné autrefois aux chefs de cer-
taines confréries d'artisans dans le Midi.

ABCÈS. — **HIST.** xvi^e s. Cure générale du phleg-
mon, lorsqu'il est dégénéré en abcès, PARÉ, VII, 10.

ABEQUER. — **ÉTYM.** Après *abécher*, ajoutez :
On a dit *abecher*, d'*AUB. Trajiques*, I, et *RACAN* :
Comme il abeche dans les airs Les corbeaux nais-
sants.... *Ps.* 146.

† **ABEILLÉ**, **ÉE** (a-bè-llé, llée, ll mouillées),
adj. Garni d'abeilles, en termes d'armoiries. Le
manteau impérial est abeillé.

AB HOC ET AB HAC. Cette locution vient peut-
être d'une chanson traditionnelle que chantent les
étudiants allemands : Quand conveniunt Catha-
rina, Sibylla, Camilla, Sermones faciunt Vel ab hoc,
vel ab hac, vel ab illa.

† **ABIMANT, ANTE** (a-bi-man, man-t'), *adj.* Qui
abîme. Les eaux montrent la justice divine par
cette vertu ravageante et abîmante, BOSS. *Élév.*
22^e sem. III.

ABÎME. || En abîme, de haut en bas et à une
grande profondeur. Un autre dessin déploie le pa-
norama de Paris vu en abîme du plateau de la
butte Montmartre, TH. GAUTIER, *Journ. offic.* 30 août
1871, p. 3083, 2^e col.

ABS

ABÎMER, au n^o 4, ajoutez : Abîmer son adver-
saire, ne lui laisser rien à répondre. || En géné-
ral, maltraiter. Saint Augustin et les deux lettres
auxquelles on nous renvoie y sont abîmés, BAYLE,
La France toute catholique, à la fin.

ABONDANT. || Terme d'arithmétique. Nombre
abondant, celui dont les parties aliquotes prises
ensemble forment un tout plus grand que ce nom-
bre ; exemple, 12, dont la somme des parties ali-
quotes 1, 2, 3, 4, 6 est 16.

ABOYANT, 3^e après qui postule, ajoutez : avec
une idée de convoitise et d'avidité.

ABRACADABRA. — **HIST.** xvi^e s. C'est un plai-
sir de l'entendre telle manière de faire la me-
decine, mais entre autres ceste cy est gentille, qui
est de mettre ce beau mot abracadabra en une
certaine figure qu'escrit Serenus pour guarir de
la fièvre, PARÉ, XXV, 34.

ABRÉGÉ. || Se disait chez les protestants, sous
le régime de l'édit de Nantes, d'un nombre res-
treint de membres de l'assemblée politique, délé-
gués par elle avec le consentement du roi, pour
continuer à siéger après sa dissolution et veiller
à l'exécution de ses décisions ou des promesses
de la cour, ANQUEZ, *Hist. des assembl. pol. des
réf. de Fr.* p. 78, 79, 173.

ABREUVER. || Abreuver des vases en bois, des
tonneaux, y verser de l'eau pour que les douves,
en s'en imprégnant, augmentent de volume, de fa-
çon à faire disparaître les causes de fuite qui
pourraient résulter de la dessiccation.

† **ABROUTISSEMENT**. Ajoutez à cette lamentable
situation l'abrouissement des jeunes pousses par
la dent d'un bétail abandonné la plupart du temps
à lui-même, de VIBRAYE, *La terre de Cheverny*,
Blois, 1866, in-8^o, p. 7.

† **ABRUPTION** (a-bru-psion), s. f. Terme de chi-
rurgie. Fracture transversale d'un os avec des
fragments rugueux.

ABSOLU. || En mécanique, le mouvement absolu
d'un point est le mouvement de ce point rapporté
à des points de repère fixes ; par opposition à mou-
vement relatif, qui est ce même mouvement rap-
porté à des points de repère mobiles.

ABSORBANT. || Terme de physique. Qui a la pro-
priété d'absorber de la chaleur. Pouvoir absorbant
d'un corps, le rapport de la quantité de chaleur
qu'il absorbe à la quantité de chaleur qu'il re-
çoit.

† **ABSORBATION** (ab-sor-ba-sion), s. f. État d'un
esprit absorbé. Ce que l'on a le plus de peine à
supporter dans l'infortune, c'est l'absorption, la
fixation sur une seule idée, STAEL, *Influence des
pass.* I, 6.

† **ABSORBEMENT** (ab-sor-be-man), s. m. État
d'une âme occupée entièrement. Dès les premiers
absorbements, l'âme n'a qu'une vue de foi confuse....
Interpr. sur le cantique, dans BOSS. *Ét. d'orais.*
II, 4.

ACC

ABSORBER. — **HIST.** xiii^e s. E la clarté, ke de
vus vint Absorba tant mes oilz e tint.... *Édouard
le Confesseur*, v. 2119.

† **ABSTENTIONNISTE** (ab-stan-sio-ni-st'), s. m.
Celui qui s'abstient lors d'une votation, qui ne prend
pas part à une affaire. Il y a à la bourse comme
ailleurs un certain nombre d'abstentionnistes en
ce moment, *La semaine financière*, 7 mai 1870,
p. 354.

ABSTRAIRE. || S'abstraire, v. réfl. Se séparer, en
esprit, de ce qui entoure. Il est capable de
s'abstraire. Il ne faut pas s'abstraire du reste des
hommes pour spéculer sur les questions philoso-
phiques.

ABUSER. || Il se dit aussi des actes contre nature.
Cet homme, condamné pour attentat aux mœurs,
avait abusé d'un enfant confié à ses soins.

— **REM.** Comparez aussi Amyot : Abuser de l'élo-
quence à calomnier.

ABUSEUR. La cause pour laquelle ces abuseurs
défendaient.... BOSS. *Var.* XI, 202.

† **ABYSSAL, ALE** (a-bi-ssal, ssa-l'), *adj.* Sans
fond, profond. L'amour abyssal, c'est-à-dire, selon
leur langage [des mystiques], l'amour intime, infi-
ni, profond, BOSS. 5^e écrit, 10.

† **ABYSSIN, INE** (a-bi-ssin, si-n'), *adj.* Qui appar-
tient à l'Abyssinie. L'idiome abyssin.

† **ABYSSINIEN, ENNE** (a-bi-ssi-niin, nièn-n'),
adj. Qui est relatif à l'Abyssinie. Les voyageurs
modernes sont unanimes pour reconnaître le type
arabe de celles des populations abyssiniques qui
ne se rattachent pas à la source africaine, F. LENOR-
MANT, *Manuel d'hist. anc.* t. III, p. 279, 4^e édit.

† **ACADÉMISER** (a-ka-dé-mi-zé), v. a. Terme
de peinture et de sculpture. Donner la manière
académique. Qu'est-ce qui remplira votre attente ?
est-ce l'athlète que sa sensibilité décompose et
que la douleur sujugué, ou l'athlète académisé
qui pratique les leçons sévères de la gymnastique
jusqu'au dernier soupir ? DIDER. dans GRIMM,
Corresp. litt. oct. 1770.

† **ACANTHOLOGIE** (a-kan-to-lo-jie), s. f. Nom
qu'on a donné à un recueil d'épigrammes. L'Acan-
thologie ou dictionnaire épigrammatique de
Fayolle.

— **ÉTYM.** ἄκανθα, épine, et λόγος, discours,
livre.

† **ACARIDE** (a-ka-ri-d'), **ACARIEN** (a-ka-riin),
ACARIN (a-ka-rin), s. m. Ordre de la classe des
arachnides, comprenant plusieurs familles.

ACCAPAREUR. Ces accapareurs des emprunts
viagers maîtrisaient le gouvernement, *Décret du
23 floral*, an II, *Rapport Cambon*, p. 94.

ACCÉLÉRATEUR, TRICE. || 1^e En mécanique et
en physique, force accélératrice, celle qui agit sur
un corps mobile de manière à lui communiquer
des vitesses de plus en plus grandes ; par opposi-
tion à force retardatrice, celle qui agit de manière
à diminuer de plus en plus une vitesse initiale.

1. Ces Additions et Corrections m'offrent la dernière occasion où je pourrai m'adresser à ceux qui veulent bien feuilleter les pages de ce Dictionnaire. Je ne la laisserai pas échapper sans m'acquitter de mes obligations envers M. Polguère, qui revoit mes épreuves avec un zèle et un soin dignes de ma reconnaissance. J'entends généralement louer la correction du texte ; elle est due certainement à nous tous : mais, comme la révision dernière appartient à M. Polguère, c'est sa scrupuleuse attention et son habileté qui y mettent le sceau.

Depuis que le second volume est commencé, j'ai recueilli beaucoup de notes. De ces notes je fais deux parts : l'une, composée de ce qui me paraît le moins pressant, est réservée pour une deuxième édition ; l'autre est destinée à ces Additions et Corrections. Je dois pourtant confesser que je grossis le plus que je peux cette seconde part. En effet, à supposer que ce Dictionnaire mérite une deuxième édition, la vieillesse, tout à fait venue et lassée par le long labeur, m'interdit l'espoir d'y participer, et je me hâte de donner ici en supplément le plus possible de ce que j'ai.

Ce que j'ai, je le dois, pour une très-grande portion, à des personnes qui se sont intéressées à mon travail et m'ont adressé soit des rectifications pour ce qui était déjà imprimé, soit des articles pour ce qui restait à imprimer. Ces personnes sont : feu M. Collet, ancien inspecteur d'académie, particulièrement versé dans la littérature du xvii^e siècle et m'apportant toutes sortes de trouvailles sur l'usage et le parler de ce temps ; M. Loquin, de Bordeaux, connu par plusieurs publications sur la musique, et qui a mis à mon service ses rares connaissances en cet art ; M. Louis André, capitaine d'artillerie, ancien élève de l'École polytechnique, zélé pour mon œuvre et pour moi, me donnant de première main ce qui est relatif aux termes de guerre et me fournissant des renseignements sur les termes scientifiques ; enfin M. Anthelme Robln, receveur de l'enregistrement à Nancy et frère du savant célèbre à qui m'unit depuis longtemps une communauté de doctrine et de travail : je lui suis redevable d'une foule de mots d'administration et de comptabilité qui ne me seraient jamais venus sous les yeux. Plus j'approche du terme, plus je vois que, pour faire un dictionnaire, il faudrait l'universalité des connaissances ; on y supplée autant qu'on peut par ces secours spéciaux qui arrivent de divers côtés.

La pesanteur est une force accélératrice pour un corps qui tombe, et une force retardatrice pour un corps lancé de bas en haut, pendant tout le temps qu'il s'élève.

— REM. L'expression de force accélératrice a comporté différentes acceptions, ainsi que le montrent les définitions suivantes : — Trabaud : Quand une puissance qui s'applique à un corps produit le mouvement par une seule impulsion, le mouvement est uniforme dans sa durée, et la puissance est appelée *simplement motrice* ou force instantanée; quand la puissance renouvelle son action, elle est appelée *force accélératrice*. — D'Alembert : On entend par le mot de force accélératrice la quantité à laquelle l'accroissement est proportionnel. — Laplace : Le rapport de la vitesse acquise au temps est constant pour une force accélératrice; il augmente ou diminue, suivant qu'elles sont plus ou moins grandes; il peut donc servir à les exprimer. — Lagrange : La force accélératrice est représentée par l'élément de la vitesse divisé par l'élément du temps. Le produit de la masse et de la force accélératrice exprime la force élémentaire ou naissante. — La force accélératrice de Trabaud est ce qu'on nomme actuellement une force continue; celle de Laplace, une force constante; celle de Lagrange, c'est l'accélération.

ACCÉLÉRATION. || 1° Terme de mécanique. Dans le mouvement d'un corps soumis à l'action d'une force constante, l'accélération est la quantité dont la vitesse du corps s'accroît par chaque unité de temps. L'accélération des graves est de 9^m,809, c'est-à-dire qu'après chaque seconde la vitesse d'un corps qui tombe librement dans le vide est augmentée de 9^m,809. || Dans un mouvement varié quelconque, l'accélération moyenne correspondant à un intervalle de temps déterminé est l'accélération du mouvement uniformément accéléré dans lequel le mobile recevrait le même accroissement de vitesse pendant le temps considéré. || L'accélération instantanée ou à un instant donné est celle que posséderait ce mobile, si, à cet instant, la force motrice dont il est animé restait constante. || Dans le mouvement curviligne, l'accélération normale, tangentielle, est l'accélération dirigée suivant la normale, la tangente. || En astronomie, accélération diurne des étoiles, quantité dont leurs levers et couchers avancent chaque jour, ainsi que leur passage au méridien.

ACCÉLÉRÉ. Terme de mécanique. Un mouvement accéléré est celui dont la vitesse va en augmentant; si la vitesse croît de quantités égales en temps égaux, autrement dit si l'accélération est constante, le mouvement est dit uniformément accéléré.

ACCENT. — HIST. XVI^e s. L'accent ou ton en prononciation est une loi ou règle certaine pour élever ou abaisser la prononciation d'une chacune syllabe, MEIGRET dans LIVET, la *Gramm. franç.* p. 104.

ACCENTUÉ. || Terme d'algèbre et de géométrie. Lettres accentuées, celles qui portent un ou plusieurs accents, comme *a'*, *a''*, *a'''*, *a''''*, etc., et qui sont destinées à représenter des grandeurs ou des points analogues aux grandeurs ou aux points désignés par la simple lettre *a*. On prononce *a* prime, *a* seconde, *a* tierce, *a* quarte, etc.

ACCESSOIRE. || Terme de fortification. Défenses accessoires, obstacles artificiels placés sur les abords d'un ouvrage de fortification, pour contraindre les assaillants à s'arrêter sous le feu des défenseurs.

† **ACCLIMATEUR** (a-kli-ma-teur), *s. m.* Celui qui acclime des plantes, des animaux. Le souverain de l'Égypte a honoré de sa visite le Jardin d'acclimatation du bois de Boulogne... le vice-roi est le premier agronome et le premier acclimateur de son royaume, *Monit. univ.* 22 juin 1867, p. 799, 1^{re} colonne.

† **ACCOUPLAGE** (a-kou-pla-j'), *s. m.* Action d'accoupler. Par accouplement clandestin, SCARR. *Virg.* VII. Je demande pardon de cet accouplement, J. DE MAISTRE, de l'Église gall. II, 9.

† **ACCROCHE** (a-kro-çh'), *s. f.* Difficulté et retardement qui arrivent en quelque affaire. Les oppositions à ce décret sont des accroches qui retarderont longtemps notre payement, PURETIERRE.

ACCUEILLIR. || En Saintonge, accueillir un domestique, se dit pour louer un domestique, faire le marché de louage.

† **ACCUSATOIRE** (a-ku-za-toi-r') *adj.* Qui a le caractère de l'accusation devant un tribunal. Dans les formes de la procédure pénale, il y a deux systèmes : le système accusatoire et le système

inquisitorial... jusqu'au XI^e siècle, le système accusatoire a été seul pratiqué, *Journ. offic.* 14 mai 1870, p. 805, 2^e col.

† **ACÉTIFIÉ** (a-sé-ti-fi-é), *v. a.* Terme de chimie. Rendre acide, produire l'acétification, *Journ. offic.* 31 août 1872, p. 5786, 2^e col.

† **ACÉTIMÈTRE** (a-sé-ti-mè-tr'), *s. m.* Terme de chimie. Instrument pour reconnaître les sophistications du vinaigre.

— ETYM. Lat. *acetum*, vinaigre, et *mètre*, mesure.

† **ACHAÏNE** ou **ACHÈNE** (a-kè-n'), *s. m.* Voy. AKÈNE.

† **ACHÉEN**, **ENNE** (a-çhé-in, é-n'), *adj.* Qui est relatif aux Achéens, à l'Achaïe. La dynastie achéenne d'Inachus.

† **ACHÉMÉNIDE** (a-ké-mé-ni-d'), *adj.* Terme d'antiquité. Qui est relatif à la dynastie perse dont Achéménès lut le fondateur. Les monarques achéménides. || Les Achéménides, les membres de cette famille.

ACHEVÉ. || Achevé d'imprimer, dont l'impression est terminée. Je n'aurais pu faire arriver cette addition en Hollande avant que le livre y fût achevé d'imprimer, J. J. ROUSS. *Lett. à Vernet*, 29 nov. 1760.

ACHEVER. || V. n. Être achevé (emploi vieilli). Si le quatrième [acte] peut commencer chez cette princesse, il n'y peut achever, CORN. 3^e discours.

† **ACHOUR** (a-çhour), *s. m.* Nom d'un impôt payé par les indigènes de l'Algérie au gouvernement français.

ACHROMATIQUE. Achromatique, c'est le nom que j'ai cru devoir donner à des lunettes de nouvelle invention destinées à corriger les aberrations et couleurs par le moyen de plusieurs substances différentes, J. DE LALANDE, *Encycl. méth. mathém. art. Achromatique.*

ACIER. Acier fondu, acier naturel ou de cémentation dont on a augmenté l'homogénéité par la fusion. || Acier puddlé, acier qui s'obtient par la décarburation de la fonte; on distingue, parmi les aciers puddlés, l'acier de forge, qui s'obtient en coulant la fonte dans des fourneaux où réagissent l'air et les oxydes formés, et l'acier Bessemer, qu'on prépare en faisant traverser la fonte en fusion par un courant d'air dans des appareils spéciaux. || Acier de cémentation, celui qu'on obtient en chauffant le fer au contact du charbon; on dit qu'un acier de cémentation est à une, deux ou trois marques, quand, après la cémentation, il a été mis en trousse, soudé et corroyé une, deux ou trois fois. || Acier ferreux, celui qui conserve des veines de fer après la cémentation. || Acier naturel, celui qu'on extrait de minerais spéciaux dans les forges catalanes. || Acier poule, voy. POULE, n° 14.

† **ACIÉRAGE** (a-sié-ra-j'), *s. m.* Action de donner la qualité d'acier. L'aciérage des cuivres, *Journ. offic.* 11 sept. 1872, p. 5955, 2^e col.

† **ACINÉTIENS** (a-si-né-ti-in), *s. m. pl.* Animaux qui, dans leur jeune âge, sont libres et pourvus d'organes de locomotion, mais qui, adultes, restent immobiles, fixés à des corps étrangers, et sont munis de suçoirs.

— ETYM. Ἀκίνητος, immobile, de ἀ, privatif, et κίνησις, mouvoir.

† **ACMÉ** (a-kmé), *s. f.* || Terme de médecine. Le plus haut point d'une maladie. Une maladie en son acmé.

— ETYM. Ἀκμή, le plus haut point d'un développement.

† **ACQUISITIF**, **IVE** (a-ki-zi-tif, ti-v'), *adj.* Qui a la propriété d'acquérir. Quelle doit être la durée de la possession... pour être véritablement acquisitive de la propriété du nom? N'HERBELOT, *avocat général*, dans *Gaz. des trib.* 4 juin 1870. || En droit, on divise la prescription en acquisitive ou usucapion et en libératrice.

† **ACQUITTABLE** (a-ki-ta-bl'), *adj.* Qui peut, qui doit être acquitté. Payer une contribution de vingt-cinq millions acquittables en argent, ou en lettres de change, THIERS, *Hist. cons. et emp.* xxvi.

† **ACRAUX** (a-krô), *s. m. pl.* Angles d'un harpon. On l'assaille [l'hippopotame] avec plusieurs barques jointes ensemble, et on le frappe avec des harpons de fer, dont quelques-uns ont des angles ou des acraux, BUFF. *Hist. nat. suppl.* t. VI, p. 489.

† **ACROMION.** — HIST. XVI^e s. L'acromion, lequel ladite espine [de l'omoplate] constitue pareillement de son extrémité, PARÉ, VI, 49.

ACRONYQUE. Se dit du lever d'une étoile au-dessus de l'horizon ou de son coucher, quand le soleil se couche. Lever ou coucher acronyque est

opposé à lever ou coucher cosmique, qui a lieu quand le soleil se lève. L'un est le lever ou le coucher du matin, l'autre le lever ou le coucher du soir.

† **ACTINIIDIENS** (a-kti-ni-di-in), *s. m. pl.* Matière de polypes, à corps mous, à tentacules nombreux, se reproduisant par séparation, excepté les zoanthiniens.

— ETYM. Ἄκτιν, rayon.

† **ACTINOMÈTRE** (a-kti-no-mè-tr'), *s. m.* Instrument inventé par M. Becquerel pour mesurer les intensités des effets photographiques des différents rayons du spectre.

— ETYM. Ἄκτιν, rayon, et μέτρον, mesure.

ACTION. || Attitude, gestes, manière d'être. On la voyait entrer dans son cabinet avec une contenance, une modestie et une action toute retirée, BOSS. *Tolande de Monterby*. || En termes de mécanique, quantité d'action, le produit de la masse d'un corps par sa vitesse; se nomme actuellement de préférence quantité de mouvement. || Principe de la moindre action, principe découvert par Maupertuis, en vertu duquel les changements qui ont lieu dans l'état d'un corps se font avec la quantité d'action la moindre qu'il est possible. || Terme d'artillerie. En action, commandement qui détermine l'exécution des premiers mouvements de la charge d'une bouche à feu.

† **ACTIONNEL**, **ELLE** (a-ksio-nèl, nè-l'), *adj.* Qui a rapport à l'action. Selon que les substantifs génériques servent à dénommer les êtres de ces trois genres [substance, mode, action], ils prennent l'un de ces trois noms, appellatifs, abstraits, actionnels, GIRARD, *Princ. langue franç.* 5^e Disc.

ACTIONNER. Ajoutez : Mettre en mouvement. Dans les villes, elle [la vapeur] alimente les réservoirs d'eau, elle actionne des pompes à incendie, *Rev. des Deux-Mondes*, 1^{er} août 1872, p. 548.

† **ACTIVER.** — HIST. XVI^e s. Une parole active l'autre, OUDIN, *Dict.*

† **ACTUALISER** (a-ktu-a-li-çé), *v. a.* Rendre actuel, effectuer.

ADAPTATION. La plupart des choses dont on se fait tant d'honneur, n'est souvent qu'un petit tour qu'on donne à la matière, un sens d'adaptation, un peu de couleur et de broderie, un style châtié, *Anti-menagiana*, p. 205.

† **ADDENDA** (a-ddin-da), *s. m.* Il se dit des additions que l'on inscrit à la fin d'un livre. Un addenda, comme on dit un errata.

— ETYM. Lat. *addenda*, choses devant être ajoutées, de *addere*, ajouter.

ADDUCTION. || Action d'amener. La grande entreprise de l'adduction à Nîmes des eaux du Rhône, *Courrier du Gard*, dans le *Siècle*, 27 août 1871.

† **ADERNE** (a-dèr-n'), *s. f.* Partie d'un marais salant, compartiment qui termine la série des chauffoirs, *Enquête sur les sels*, 1868, t. I, p. 509.

† **ADHÉRITANCE** (a-dé-ri-tan-s'), *s. f.* Ancien terme de droit. Action d'appeler à un héritage. Et, déclarons nulles et de nul effet toutes les exécutions, main-assises, mises de fait, déhéritances, adhéritances... Édit, avril 1675.

† **ADON** (a-don), *s. m.* S'est dit pour Adonis. Ce bel Adon était le nain du roi, LA FONT. *Joc.*

— HIST. XVI^e s. En beauté c'est un Adon; En amour un Cupidon, DE BRACH, *Œuvr.* t. II, p. 48.

† **ADOUË.** Se dit en Saintonge d'un homme et d'une femme qui vivent maritalement sans être mariés. Ils ne sont qu'adoués.

— ETYM. Ἄδω, et *deux*.

† **ADSCRIT**, **ITE** (ad-skri, skri-t'), *adj.* Terme de grammairie. Écrit à côté. L'η avec un iota adscrit.

— ETYM. Lat. *adscriptus*, de *ad*, à, et *scriptus*, écrit.

ADULTÉRIN. || Qui a rapport à l'adultère. Les grandes différences entre des frères, des sœurs, peuvent quelquefois être attribuées à des causes adultérines.

† **ADULTÉRINITÉ** (a-dul-té-ri-ni-té), *s. f.* Caractère adultérin. La reconnaissance de l'adultérinité des enfants, *Arrêt de la Cour impériale de Paris*, 4^e chambre, 14 mai 1870, dans *Gazette des Tribunaux* du 29.

† **AÉRATEUR** (a-é-ra-teur), *adj.* Grenier aérateur, voy. GRENIER.

† **AÉRONAVAL**, **ALE** (a-é-ro-na-val, va-l'), *adj.* Destiné à la navigation dans l'air. Machine aéro-navale.

— ETYM. Ἄηρ, air, et *naval*.

† **AÉRONEF**, *s. f.* Machine destinée à la navigation aérienne. Une aéronef.

— ETYM. Ἄηρ, air, et *nef*.

† **AÉROPHYTE** (a-é-ro-fi-t'), *adj.* Qui vit dans

Pair, par opposition à hydrophyte. || Substantivement, une aérophyte.

— ETYM. ἄηρ, air, et φυτόν, plante.

† **ESTHÉSIOMÈTRE**, voy. ESTHÉSIOMÈTRE, aux ADDITIONS.

AFFAIRE. — REM. C'est affaire à vous, s'est dit quelquefois pour : c'est à faire à vous, voy. FAIRE, n° 68.

† **AFFAIREMENT** (a-fè-re-man), s. m. Néologisme. État d'une personne affairée. Cet impassible personnage allait et venait en son affairément habituel, mais rien ne dénonçait en lui une préoccupation inaccoutumée, JULES VERNE, *De la terre à la lune*, 26, dans *Journ. des Débats*, 14 oct. 1885.

AFFECTÉ, ÊE. || Terme d'algèbre. Équation affectée, par opposition à équation pure, équation renfermant diverses puissances de l'inconnue; locution en usage au xvii^e siècle, introduite par Viète, et aujourd'hui inusitée.

AFFECTER. || Affecter une somme à un paiement, à un service, la destiner à ce paiement, à ce service.

AFFECTIF. Si elles [les filles] sont d'une humeur affective, elles doivent changer l'amour qu'elles ont pour elles-mêmes et pour les créatures, à aimer Dieu de tout leur cœur, JACQUELINE PASCAL, dans cousin, *Jacqueline Pascal*, p. 313, 1845.

† **AFFENOIR** (a-fe-noir), s. m. Ouverture par laquelle on fait passer le fourrage du grenier à foin dans l'écurie à travers la voûte ou le plafond de cette dernière (Drôme).

† **AFFIDENT, AFFIDENTE** (a-fi-dan, dan-t'), s. m. et f. Confident, confidente, familier, familière. Elle avait l'art de dissimuler si naturellement, qu'il était impossible de pénétrer ses pensées, et que ses plus secrètes affidentes ne surent rien de ses inclinations naissantes, FLÉCH. *Grands jours*, p. 15.

AFFILIATION. || Dans le moyen âge, espèce d'adoption dont l'effet principal était de donner à l'affilié le droit de succéder aux biens de l'affiliant.

† **AFFIN** (a-fin), s. m. Terme de droit. L'affinité proprement dite est le rapport qu'il y a entre l'un des conjoints par mariage et les parents de l'autre conjoint; selon cette définition, tous les parents du mari sont les affins de sa femme, et tous les parents de la femme sont les affins du mari; pareillement, j'ai pour affins les maris de mes parentes et les femmes de mes parents, POMIER, *Contr. de mar.* n° 150.

AFFINAGE. || Affinage de la fonte, opération par laquelle on transforme la fonte en fer.

AFFINITÉ. — HIST. xvi^e s. Affin que la connaissance d'elles [voyelles] soit plus aisée, j'ay avizé de les peindre et leur bailler leurs noms selon leur puissance et de les ordonner selon leur affinité, MEIGRET, dans LIVET, *la Gramm. franç.* p. 66.

† **AFFIXAL, ALE** (a-fî-ksal, ksa-l'), adj. Terme de grammaire. Qui a rapport aux affixes.

† **AFFOUILLEMENT**. || Terme d'artillerie. Dégénération des bouches à feu en bronze, qui se produit en arrière de l'emplacement du projectile, et qui résulte de la fusion d'une partie du métal déterminée par les gaz de la poudre.

AFFRANCHIR. || On dit au jeu qu'une carte est affranchie, lorsqu'elle n'est plus exposée à être prise. J'ai fait prendre mon roi pour affranchir ma dame. || On dit en grammaire comparée qu'un suffixe s'est affranchi, quand le sens particulier primitif s'en est assez effacé pour que ce suffixe puisse devenir d'un usage général. Ainsi le suffixe *ment*, qui ne s'applique d'abord qu'aux adjectifs à sens spirituel, devient aussi, en s'affranchissant, applicable au sens matériel, comme *carrément, blanchement*.

AFFRONTEUR. — HIST. xvi^e s. Par quoy nul homme de bon esprit ne doit croire tels affronteurs, PARÉ, x, 32.

† **AFGAN, ANE** (af-gan, ga-n'), adj. La langue afgane, ou, substantivement, l'afgan; langue appartenant au groupe iranien et parlée par les Afgans, peuple de la haute Asie.

† **AFRICAIN, AINE** (a-fri-kin, kè-n'), adj. Qui appartient à l'Afrique. Marchandises de provenance africaine. || Les Africains, les habitants de l'Afrique.

† **AGA**. Interjection qui est dans Molière, *D. Juan*, II, 1.

† **AGATISER**. || V. a. Donner l'apparence de l'agate. Une peinture agatisée.

AGE. Age de charrie dit aussi haie. Pour l'étymologie voy. HAIE 2.

ÂGE. || L'espace de temps qui s'étend d'une mue à l'autre, chez le ver à soie.

AGENOULLER (S'). || Se dit d'un cheval qui tombe sur ses genoux.

AGGLOMÉRÉ. || S. m. Briquette cylindrique ou cubique obtenue en comprimant, dans un moule, de la houille menue avec du goudron. Fabrication des agglomérés ou briquettes de houilles, 1^o au brai gras, 2^o au brai sec; odeur, danger d'incendie, *Tableau de classement des établiss. dangereux ou insalubres annexé au décret du 31 déc. 1866*.

AGGRAVANT. Ce qui lui rend ses maux plus aggravants est qu'ils lui viennent d'une main si chère, J. J. ROUSS. *Lett. à M...* 11 sept. 1763.

AGIR. — REM. *En agir*, condamné par Racine et Bouhours, l'est justement; car on ne peut pas dire *agir de*, tandis qu'on dit *user de*, ce qui justifie *en user*. Les exemples suivants sont donc des fautes. Les conjurés en agissent rondement les uns avec les autres, VOLT. *Lett. à d'Argental*, 16 juillet 1764. On s'en rapporta... à la pluralité des voix, et on ne pouvait en agir autrement, m. t. XLVI, p. 442, éd. BEUCHOT. C'est ainsi qu'en agiraient les royalistes, CHATEAUBR. t. XXIX, p. 74, éd. POURRAT. Il avait un second motif d'en agir ainsi, THIERS, *Hist. du Consulat et de l'Empire*, t. XIII, p. 306. Il faut voir comment, dans une lettre ferme, il [Boissonade] remit au pas Chateaubriand ou l'éditeur de Chateaubriand qui en avaient agi trop lestement avec lui, STE-BEUVE, *Constitutionnel du 28 sept. 1863*. M. Cousin se sert de cette forme, *Traduction de Platon*, t. III, p. 204 et 292.

† **AGISSEMENT** (a-ji-se-man), s. m. Terme de palais. Manière de faire. Attendu que l'administration de l'enregistrement, n'étant pas placée en dehors du droit commun, en ce qui concerne la preuve des agissements frauduleux commis à son préjudice, est autorisée à vérifier la nature des contraventions constatées, etc. *Jugement du Tribunal d'Orthez*, du 27 mai 1864. || Depuis, ce mot est passé dans le langage général.

† **AGLAE** (a-gla-é) ou **AGLAIA** (a-gla-ia), s. f. La 47^e planète télescopique, découverte par M. Luther.

AGNEAU. || Couche de sel formant la base d'une gerbe, *Enquête sur les sels*, 1868, t. II, p. 509.

† **AGNITION** (agh-ni-sion), s. f. Reconnaissance sur le théâtre. Je sais que l'agnition est un grand ornement dans les tragédies; Aristote le dit; mais il est certain qu'elle a ses inconvénients, CORN. 2^e disc.

— ETYM. Lat. *agnitionem*, connaissance, de *ad*, à, et *gnoscere* ou *noscere*, connaître (voy. NOTION).

AGONISTIQUE. || Adj. Qui a rapport aux combats des jeux. || Marbre agonistique, marbre concernant les jeux publics.

AGRÉEUR. || Agréeur, dégustateur ou inspecteur des eaux-de-vie, celui qui constate, à la requête et aux frais des parties intéressées, le poids et le goût des alcools ou leur identité avec les échantillons pris au moment des expéditions, *Tarif des patentes*, 1858.

† **AGRÉGATIF**. || Au sens passif, qui est agrégé, réuni. Jusqu'à ce que je voie résulter du tout un être non-seulement organisé, mais intelligent, c'est-à-dire un être non agrégatif, et qui soit rigoureusement un, J. J. ROUSS. *Lett. à M. de...* 15 janvier 1769.

AGRÈMENT. || Agrément de goutte, légère attaque de goutte. Il [M. de la Rochefoucauld] a un petit agrément de goutte à la main, qui l'empêche de vous écrire dans cette lettre, sév. 17 avril 1671. || Au plur. Se disait, au xviii^e siècle, de cérémonies, d'accessoires soit de danse, soit de musique, joints à certaines pièces de théâtre, mais qu'on supprimait quelquefois. *Le Bourgeois gentilhomme*, avec tous ses agréments, *Annouce*, dans *Mercur de Fr.* févr. 1728.

† **AGUI** (a-ghi), s. m. Sorte de nœud fait à l'angui d'une galère.

† **AHURISSEMENT** (a-u-ri-se-man), s. m. Terme populaire. État de celui qui est ahuri.

† **ÂIAUT** (a-iau), s. m. Nom de plante (*narcissus pseudo-narcissus*, L.), mieux écrit, d'après M. Baudry, aillaut, à cause de la ressemblance de port de ces plantes avec quelques alliées; notez aussi qu'il y a des noms propres *Aillaut*, *Aillaud*, et que Brébisson, dans sa Flore de Normandie, écrit *ailot* le nom normand de *Fallium vineola*, dont les feuilles sont analogues.

† **AICHE**. Sur les côtes maritimes de la Seine-Inférieure, on dit *aque, aquer*.

† ...**AIE**. Finale des lieux plantés d'arbres : saussaie; elle représente la finale latine *etum*.

AIGLE. || 8^e Ajoutez : La 96^e planète télescopique. **AIGREFIN**. || Au féminin. On l'en a fait de rudes [expériences], et les aigrefins de nos régiments et les aigrefines de nos garnisons tiennent d'assez bonnes écoles pour vos autres enfants de Paris, NANCOURT, *le Prix de l'arquebuse*, sc. 14.

AIGU. || Armes aiguës, armes de main, présentant une ou plusieurs pointes; elles comprennent les armes d'estoc, les armes d'estoc et de taille et les armes d'hast.

† **AIGUADIER** (è-ga-dié), s. m. Celui qui préside à la distribution des eaux. Il sera nommé un aiguadier qui sera administrateur des eaux [du canal], à l'effet de quoi il sera tenu de résider au Merle, où se trouve le bassin de division des eaux, CAPPEAU, *Compagn. des Alpines*, p. 128 (où le mot est écrit, à la façon méridionale, eygadier).

† **AIGUILLAGE** (è-gui-lla-j') : *ui* comme dans *huile*, *ll* mouillées, s. m. Terme d'administration de chemin de fer. Action de faire mouvoir les aiguilles. || Faux aiguillage, fausse manœuvre par laquelle l'aiguilleur fait prendre à un train une mauvaise direction.

AIGUILLE. || Sur la pointe d'une aiguille, sur des choses de rien, ou pour des choses de rien. Cette lettre du vendredi est sur la pointe d'une aiguille; car il n'y a point de réponse à faire, et pour moi je ne sais point de nouvelles, sév. 17 avril 1671. || Fusil à aiguille, fusil se chargeant par la culasse, et dans lequel l'inflammation de la charge est déterminée par l'action d'une tige longue et mince, mue par un ressort, sur une substance fulminante renfermée dans la cartouche. || Canal régnant le long des tables salantes et servant soit à les vider, soit à les remplir, *Enquête sur les sels*, t. II, p. 509, 1868.

† **AILANTE** (è-lan-t'), s. m. Genre de plantes dicotylédones de la famille des simaroubées. On y distingue l'ailante glanduleux, *ailantus glandulosa*, Desf. ou vernis du Japon, bien qu'il ne donne pas de vernis; ses feuilles servent de nourriture au *bombyx cynthia*, dit vulgairement ver à soie de l'ailante.

— ETYM. Chinois, *ailanto*, arbre du ciel. C'est à tort que certains botanistes ont écrit *ailanthus* et *ailanthos* par un *h*, comme si le mot venait du grec ἄλθος.

AILE. || Terme d'archéologie romaine. Nom d'une troupe de cavalerie.

† **AILETTE**. || Appendice placé sur les épaulières dans les armures du commencement du xiv^e siècle. || Terme d'artillerie. Sorte de petit tenon qui, dans certains systèmes d'artillerie rayée, se trouve fixé à la surface des projectiles oblongs pour les guider dans les rayures. Les projectiles de l'artillerie française, en particulier, portent des ailettes en zinc.

† **AILLOLIS** doit s'écrire *ailloli*, et vient des mots provençaux *ail* et *oli*, huile.

† **AIMABLEMENT**. Vous me répondez trop aimablement : il faut que je fasse ce mot exprès pour l'article de votre lettre... sév. 4 oct. 1679.

— HIST. xvi^e s. Je te commande De tes freres et sœurs aimablement traiter, DE BRACH, *Éuv.* t. I, p. 248. (Comme on voit, cet adjectif est plus ancien que Mme de Sévigné ne pensait.)

AIMER. || S. m. Et toute notre vie était un seul aimer, LAMART. *Harm.* IV, 41.

— REM. Quand, dans aimer mieux, aimer reprend son sens propre, il reprend aussi sa construction : Comme j'honore mieux mes parents que jadis, j'aime mieux aussi qu'autrefois à les écouter, à les soigner, à les servir.

† ... **AIN**. Suffixe qui représente le suffixe latin *anus*.

AINS. Les habitants des campagnes, sans lesquels nous ne pouvons consolider la révolution, et qui n'y prendront aucun intérêt, ains au contraire, s'ils n'y trouvent pas leur soulagement immédiat, MIRABEAU, *Lett. à M. de la Mark*, cité par JOHN LEMOINNE, *Études crit. et biogr.*, Paris 1852.

2. **AIR**. || Donner de l'air à, ressembler (locution vieillie). Bayle, *note 2 de l'article Patin* (*Guy*), cite un éloge de cet auteur où on lit : Feu M. Hugué, avocat de Lyon, qui le connaissait particulièrement, trouvait qu'il donnait de l'air à Cicéron dont on voit la statue à Rome. Bayle ajoute en note : Cette phrase est fort en usage à Genève et dans ces quartiers-là.

LA CHANA, 1698, dans *la Conspiration de Compiègne*, Genève, 1870, p. 95.

FRANCSQUE. Hache de guerre des Francs; elle ne présente qu'un tranchant (et non deux, comme l'ont dit quelques auteurs trompés par *bipennis* employé abusivement quelquefois pour désigner la francisque); le Franc la lançait contre le bouclier de son ennemi, ou s'en servait en la conservant à la main.

FRANGE. || 3° Terme de physique. Lignes alternativement brillantes et obscures qui se manifestent dans le phénomène des interférences.

FRAPPEUR. || 4° Frappeur de gaze, celui qui donne l'appât à la gaze, et y fait des dessins à jour au moyen d'un emporte-pièce, *Tarif des patentes*, 1858.

† **FRASIER** (fra-zîé), s. m. Synonyme de fraissil, bien plus souvent employé.

† **FRAXINIFOLIÉ, ÉE** (fra-ksi-ni-fo-li-é, ée), adj. Terme de botanique. À feuille de frêne.

— ETYM. Lat. *fraxinus*, frêne, et *folium*, feuille.

† **FREGATAIRE.** Au lieu de la définition, lisez: Nom donné aux hommes de peine qui conduisaient à bord des navires, dans des barques, les marchandises qu'exportait la Compagnie française établie sur la côte barbaresque.

— ETYM. Ital. *fregatario*, de *fregata*, frégate.

† **FREIA** (fré-ia), s. f. La 76^e planète télescopique, découverte en 1862 par M. Darrest.

† **FREINTE** (frin-t'), s. f. Terme de filature de coton. Déchet qui se produit dans toutes les opérations nécessaires pour la transformation du coton en fil.

† **FRELATATION** (fre-la-ta-sion), s. f. Action de frelater. La frelation des drogues est la seule science dont les marchands se piquent; les drogues les plus chères sont les plus maltraitées, GILBERT, de *l'Anarchie médicale*, Neuchâtel, 1772.

FRÉSAGE. — ETYM. Gascon, *brésago*, qui appuie l'étymologie *præsaga*.

FRICASÉE. || Fricassée ou friture, nom que l'on donne quelquefois aux sardineries.

† **FRICATIF, IVE** (fri-ka-tif, ti-v'), adj. Qui exerce un frottement. Les grammairiens ont appelé consonnes continues ou fricatives celles dont le son peut être prolongé par une sorte de frottement de l'air sortant de la bouche: *s, v, m, n, r, l*, sont des consonnes fricatives.

† **FRIGGA** (fri-ga), s. f. La 77^e planète télescopique, découverte en 1862 par M. Peters.

FRIPON. || Anciennement, friponne, nom d'une petite boîte ronde dans laquelle se vendait le cognac d'Orléans.

FRIPONNERIE. || Anciennement, au plur. friandises. Elle [Mme de Puisieux] endetta le couvent de Dix-Vertus d'une somme considérable, et cela pour des friponneries; car le pâtissier seul demanda beaucoup, TALLEM. DES RÉAUX, *Hist.* t. II, p. 470, édit. PARIS.

† **FRISE.** — ETYM. *Ajoutez*: Esp. *friso*; de l'arabe *friż*, rebord d'une muraille pour écarter la pluie, d'après M. Dozy, qui croit que le mot arabe est d'origine grecque et représente le grec *ζωφόρος*.

FRITURE. || 4° Nom donné à l'établissement, dit plus souvent sardinerie, où l'on prépare la sardine à l'huile.

† **FRONDBALE** (fron-di-ba-l'), s. f. Ancienne machine de guerre, composée spécialement d'une longue poutre mobile dans un plan vertical autour d'un axe qui la partageait en deux bras de leviers inégaux. La chute brusque d'un contre-poids placé à l'extrémité du bras le plus long déterminait un mouvement de rotation par suite duquel les projectiles portés par le petit bras étaient lancés comme par une fronde.

— ETYM. Bas-lat. *fundibula*, *fundibala*, dérivé du lat. *funda*, fronde.

FRONT. || De front, de face. On m'a conduit au second par un escalier à demi rompu et si étroit qu'à peine y pouvais-je passer de front, LETOURNEUR, *Trad. de Clarisse Harlowe*, t. VII, p. 508.

† **FRONTALIER** (fron-ta-lié), s. m. Celui dont la propriété est contiguë à la frontière d'un État. Les communes limitrophes qui auront la jouissance exclusive et légitime des pâturages dans le pays voisin pourront nommer à elles seules les gardes pour la surveillance de ces pâturages; quand la jouissance sera commune entre frontaliers respectifs, chaque municipalité intéressée pourra avoir ses propres gardes, ou en nommer de concert avec les autres usagers, Acte du 26 mai 1860, *additionnel aux traités de délimitation conclus entre la France et l'Espagne*, art. 6.

FRONTEAU. || 5° Terme d'artillerie. *Ajoutez*: Aujourd'hui, masse en métal, portant un guidon à sa partie supérieure, et fixée sur certaines pièces, un peu en avant des tourillons.

FRONTIÈRE. || Ligne de frontière, ensemble des obstacles qui résultent de la configuration du sol, et de la combinaison des places fortes et des ouvrages de fortification passagère.

† **FRONTO-INAQUE** (fron-to-i-ni-a-k'), adj. Qui va du front à la nuque. Diamètre fronto-iniaque.

— ETYM. *Front*, et *iniaque*.

† **FULGURANT.** || Terme de médecine. Douleurs fulgurantes, certaines douleurs très-intenses et très-rapides, qui dépendent de lésions particulières de la moelle épinière.

† **FULMINABILITÉ** (ful-mi-na-bi-li-té), s. f. Disposition à être frappé de la foudre. On dit que la fulminabilité n'est pas la même pour le hêtre que pour les autres arbres.

FUSÉE. || 4° Terme d'artillerie. Fusée volante, fusée à baguette, fusée de signal, cylindre de carton rempli de poudre, attaché à une baguette, qui s'élève de lui-même en l'air quand on y a mis le feu. || Fusée de guerre, autrefois fusée à la Congrève, fusée composée d'une baguette directrice, d'un cartouche qui contient la poudre et d'un chapiteau incendiaire ou éclairant, ou d'un obus oblong ou d'une bombe; elles sont désignées par le diamètre du cartouche en centimètres et par la nature de leur service. || Fusée d'amorce, artifice employé autrefois pour communiquer le feu à la charge des bouches à feu. || Fusée fusante de projectiles creux, tube en bois ou en métal, chargé d'une composition fusante, qu'on fixe sur les projectiles creux, bombes, obus, grenades, pour en déterminer l'éclatement au moment voulu. || Fusée percutante, fusée disposée de manière à s'enflammer par le choc du projectile sur le but.

FUSIL. || Fusil se chargeant par la culasse, fusil dans lequel la culasse présente une partie mobile dont le jeu permet de mettre immédiatement le cartouche en place, sans avoir à l'introduire par la bouche. Il y en a un très-grand nombre de systèmes: le fusil ou l'amousette du maréchal de Saxe, le fusil de Chaumette, le fusil de Montalembert. || Fusil à aiguille, voy. AIGUILLE, aux ADDIT. ET CORRECT. || Fusil de rempart, arme portative de gros calibre, destinée à être tirée en prenant appui sur la plongée des ouvrages de fortification; elle se charge par la culasse. Le fusil de rempart rayé a reçu aussi le nom de grosse carabine. || Fusil double, fusil portant deux canons brasés ensemble. || Fusil brisé, fusil composé de deux parties qui se réunissent au tonnerre en se vissant l'une dans l'autre; on les dévisse pour charger. || Fusil tournant, voy. Tournant. || Fusil revolver, fusil présentant une disposition analogue à celle des revolvers. || Fusil à magasin, voy. MAGASIN. || Fusil à percussion, voy. Percussion. || Fusil à silex, paraît pour la première fois dans l'armée française en 1670; on y met le feu à l'aide d'une platine dite à la miquelet, voy. MIQUELET. || Fusil-pendule, voy. PENDULE. || Pierre à fusil, voy. PIERRE, n° 4.

† **FUSILLEMENT** (fu-zil-le-man, ll mouillées), s. m. Action de fusiller. Si la désobéissance était de nature à compromettre la sécurité de l'ennemi, il n'y avait qu'une peine, le fusillement; ce mot nouveau a été créé par les envahisseurs pour les besoins quotidiens de leur conversation avec les vaincus, E. LAVISSE, *Rev. des Deux-Mondes*, 1^{er} sept. 1874, p. 51.

† **FUSTERIE** (fu-ste-rie), s. f. Métier du fustier (il y a à Genève une place de la Fusterie).

† **FUSTIER** (fu-stié), s. m. Nom donné dans plusieurs provinces aux charpentiers, et spécialement aux charpentiers en bateaux, ou constructeurs de bateaux.

G

GABARIT. Ce mot n'est pas seulement un terme de marine; il s'applique d'une manière générale à toute pièce mince en bois ou en métal découpée ou façonnée suivant un profil qu'on doit reproduire. Ainsi, il y a des gabarits en tôle qui sont employés dans la fabrication des armes. Il y a des gabarits en bois qui servent à construire les gabions. Il y a même des gabarits en bois mince, en carton ou en papier qui servent de guides aux dessinateurs pour tracer des courbes.

† **GABARRE**, s. f. Nom, dans les Côtes-du-Nord,

d'une grande barre de bois avec laquelle on serre le pressoir du cidre.

GABELLE. — ETYM. D'après Dozy, c'est l'étymologie arabe qui doit prévaloir: à côté de *gabella*, l'italien avait aussi *caballa* et *cabella* cité dans du Cange; le *k* initial arabe devient quelquefois *g* dans les langues romanes; et il est bien plus probable que les peuples du Midi ont emprunté aux Arabes cette dénomination qu'aux Germains; en conséquence, il assimile *gabelle*, *gabella* à l'esp. *alcabala*, *alcavala*, impôt, qui est l'arabe *al-kabdla*, sorte de taxe.

GAGNER. || 15° *Ajoutez*: Gagner pays, s'enfuir. La comtesse de Soissons gagne pays et fait fort bien; il n'est rien tel que de mettre son crime ou son innocence au grand air, sév. 2 févr. 1680. || 29° Se gagner soi-même, être le propre objet de son gain. La belle conquête, mon cher frère, que de se gagner soi-même pour se donner à Dieu tout entier! Boss. *Lett. sur l'adorat. de la croix*.

† **GAGNERIE** (ga-gne-rie), s. f. Nom des métaux dans certaines parties de la Bretagne.

— ETYM. *Gagner*, au sens archaïque de faire paître.

† **GAILLÉTERIE** (ga-llé-te-rie, ll mouillées), s. f. Masse de gaillette ou menus morceaux de houille.

† **GAIZE** (ghé-z'), s. f. Nom local d'une certaine roche du département des Ardennes, dite aussi pierre morte, composée surtout de silice, *Acad. des sc. Comptes rendus*, t. LXX, p. 584.

GALANT. || 4° *Ajoutez*: De galant homme, en galant homme. Je voudrais que, sans rebattre les lanternes du passé, cela [la réconciliation de Bussy avec Guitaut] se fit de galant homme, avec cette grâce que vous avez quand il vous plaît, sév. à *Bussy-Rabutin*, 23 août 1678. (C'est l'italien: *dà galant'uomo*.)

GALANTERIE. — REM. Galanterie s'est dit pour objet de toilette, modes, etc. Un présent de galanterie de senteurs qui devait être offert à la comtesse de Castlemaine, *Lett. etc. de Colbert*, VI, 276. On y fait [à Berlin] beaucoup d'ouvrages d'acier, des glaces de miroir, plusieurs sortes de galanteries, P. GIRAudeau, *la Banque rendue facile*, p. 391. Elle [la ville de Paris] a cependant plusieurs manufactures et fabriques: telles sont... celle des chapeaux de castor et autres, la galanterie ou les modes, la bijouterie... m. *ib.* p. 394.

† **GALATÉE.** || La 74^e planète télescopique, découverte en 1862 par M. Tempel.

GALE. || Gale bédouine, nom donné vulgairement à une maladie de la peau (lichen vésiculaire) qui est commune dans les pays chauds.

GALETAS. — ETYM. *Ajoutez*: À Boulogne-sur-Mer et à Calais, on prononce *galata*.

GALEUX. *Ajoutez*: Verre galeux, verre à vitre ou à bouteille, qui, dans le cours du travail, éprouve un commencement de dévitrification.

† **GALIBI.** — ETYM. Ces anthropolithes ont été ainsi nommés des *Galibis*, branche de la race caraïbe.

† **GALLEC** (gal-lek) ou **GALLO** (gal-lo), s. m. Nom donné au patois français qui se parle dans le département des Côtes-du-Nord, patois assez semblable à celui de la basse Normandie.

GALLON. — HIST. XIII^e s. Galon, dans TOUGARD, *Une page d'hist. locale*, p. 12.

† **GALVANOPLASTIQUE** (gal-va-no-pla-sti-k'), adj. Qui a rapport à la galvanoplastie.

† **GALVAUDEUX** (gal-vô-déu), s. m. Homme de peine. Les camionneurs prennent ordinairement pour décharger les pièces de vin des hommes de peine connus sous le nom de galvaudeux, *le Peuple français* du 11 nov. 1869.

GAMELLE. || Actuellement, vase en fer-blanc dans lequel chaque soldat reçoit sa ration.

GAMIN. — ETYM. *Ajoutez*: D'après Schmidt-Göbel, *Archiv. für das Studium der neueren Sprachen*, t. 41, p. 229, *gamin* est l'allemand *Gemeiner*, un simple soldat; il dit qu'en Allemagne on se servait de ce mot dans l'armée française: *un caporal et quatre gamins*.

† **GANDIN.** — ETYM. Cette silhouette de parasite qui s'appelle Paul Gandin. — Gandin! je crois bien que le nom devenu populaire et passé dans la langue courante, vient de là [Les Parisiens de la décadence], et M. Littré, s'il lui donne asile en son dictionnaire, doit en faire honneur à Théodore Barrière. C'est la seule chose qui ait vieilli dans les Parisiens. Gandin? cela date de treize ans, — autant de siècles., J. CLARETIE, *Feuilleton de l'Opinion*, 23 mars 1868.

† **GANGÉTIQUE** (gan-jé-ti-k'), adj. Qui a rapport au Gange La partie gangétique de l'Inde.

GANSE. || 4° Premier élément des nœuds. Ganse

non employée. Les hors-ligne sont des portions de terrain non occupées par la ligne ou ses dépendances, et dont les propriétaires peuvent exiger l'acquisition, en vertu de la loi du 3 mai 1841; ces hors-ligne pourront être vendus au profit du département, *Extrait d'un rapport fait au conseil général de l'Ain, dans le Courrier de l'Ain*, 9 décembre 1869.

HOSPITALITÉ. — HIST. XIII^e s. As biens que eles [des dames] ont assenez à cel hospital pour l'ospitalité maintenir, *Bibl. des ch.* 6^e série, t. IV, p. 150. Sovent les disoit : faites ce ke vos ai mostreit; Et adès vos soviengne de l'ospitaliteit, P. MEYER, *Rapports*, 1^{re} part. p. 196.

† **HOUBLONNIER, IÈRE** (heu-blo-nié, niè-r'), *adj.* Qui appartient au houblon. Pays houblonniers.

† **HOUBLONNIÈRE.** — HIST. XIII^e s. (dans un nom propre) Ranulle de Homblonnières, évêque de Paris, 1281, *Hist. litt. de la France*, t. XXV, p. 274.

† **HOUILLE.** || Houille grasse, houille légère, très-combustible, produisant une flamme blanche et longue. || Houille maigre ou sèche, houille plus lourde, s'enflammant plus difficilement et produisant une flamme bleuâtre.

† **HOVIN** (hou-in), *s. m.* Voy. MATTEAU.

† **HOURI.** — ETYM. Ajoutez : D'après Dozy, arabe *haurd*, femme du paradis, devenu *hourî* chez les Persans et les Turcs.

† **HUITRÉE** (ui-trée), *adj. f.* Garnie de son écaille, en parlant d'une huitre. Dans le XVIII^e siècle à Paris, on vendait deux sortes d'huitres : en écailles et huitrées, ou sans écailles, DELAMARE, *Traité de la police*, dans *Correspondant*, 25 mars 1869, p. 1050.

† **HUSSITISME** (hu-ssi-ti-sm'), *s. m.* Doctrine, parti de Jean Huss. Theobaldus, qui, au jugement de Balbun, a été fort bien informé des affaires du hussitisme, LENFANT, *Hist. du Concile de Constance*, p. 177.

† **HYBRIDE.** || 3^e Ajoutez : Quoiqu'en toutes les langues il y ait beaucoup de mots hybrides qu'ils appellent, ou métis, VAUGEL. *Rem.* t. II, p. 823, dans *POUGENS*.

† **HYDRAULISTE** (i-drô-li-st'), *s. m.* Se dit pour hydraulicien. M. Cordier, artiste mécanicien et hydrauliste, *Rapport de M. Girard, Acad. des scienc.* 1^{er} févr. 1836.

† **HYDROGÉNIQUE** (i-dro-jé-ni-k'), *adj.* Qui appartient à l'hydrogène. Les raies hydrogéniques du spectre solaire.

† **HYDROPNEUMATIQUE.** || Terme de mécanique. Turbine hydropneumatique, turbine qui marche sous une cloche pleine d'air comprimé.

† **HYDROTHERAPEUTIQUE.** — HIST. XVI^e s. Hydrothérapeutique des fonctions médicinales nouvellement découvertes aux environs de Rouen, très-utiles et très-profitables à un chacun, par noble homme M. Jacques du Val, à Rouen, 1603, dans *Journ. Offic.* 11 oct. 1872, p. 6439, 3^e col.

† **HYDROTIMÈTRE.** Ajoutez : Il importait de constater avec soin quelles quantités de sels de chaux, et spécialement de sulfate ou de carbonate, renferment les sources du bassin de la Seine.... L'emploi d'un appareil ingénieux, récemment inventé par MM. Boudet et Boudet, et nommé par eux hydrotimètre, a singulièrement facilité ces recherches, *Documents relatifs aux eaux de Paris*, Paris, 1861, petit in-8^o, p. 125.

† **HYÉTOMÉTRIE** (i-é-to-mé-trie), *s. f.* Mesure de la quantité de pluie qui tombe dans une contrée.

† **HYÉTOMÉTRIQUE** (i-é-to-mé-tri-k'), *adj.* Qui a rapport à l'hyétométrie.

† **HYGROMÈTRE.** Voy. pour un des premiers emplois de ce mot ARÉOMÈTRE, dans les ADDITIONS.

† **HYMÉNIAL, ALE** (i-mé-ni-al, a-l'), *adj.* Qui a rapport à l'hyménien. La portion hyméniale ou les lamelles.

† **HYPERBOLOÏDE.** || *S. m.* Surface du second degré pouvant être engendrée par une ellipse qui se transporte parallèlement à elle-même, en s'appuyant toujours par deux de ses sommets sur une hyperbole, et en se déformant de manière que le rapport de ses axes soit constant. On obtient un hyperboloïde à une nappe, lorsque le centre de l'ellipse se meut le long de l'axe non-transverse de l'hyperbole, et un hyperboloïde à deux nappes, lorsque le centre de l'ellipse se meut le long de l'axe transverse de l'hyperbole. Hyperboloïdes de révolution à une ou deux nappes, surfaces obtenues dans le cas particulier où l'ellipse génératrice est un cercle ; on peut aussi les considérer comme résultant de la rotation d'une hyperbole autour d'un de ses axes.

† **HYPERMÉTAMORPHOSE** (i-pèr-mé-ta-mor-fô-z'), *s. f.* Changement que subissent certains insectes (*sitaris*, *meloë*, etc.) ; passant par l'état de première larve, de deuxième larve, puis de pseudo-chrysalide, à laquelle succède une troisième larve analogue à la deuxième, et enfin arrivant à l'état de nymphe, tandis que les autres insectes n'ont que trois états : œuf, chenille, chrysalide.

— ETYM. *Hyper*, et *métamorphose*.

† **HYPOCOTYLÉDONAIRE** (i-po-ko-ti-lé-do-né-r'), *adj.* Terme de botanique. Qui est placé sous les cotylédons. Caudex hypocotylédonaire.

† **HYPODIOECÈTE** (i-po-di-è-sè-t'), *s. m.* Nom, sous les Ptolémées, en Égypte, des fonctionnaires provinciaux chargés de la surveillance des travaux agricoles.

I

I. — REM. || 3^e Après : immense etc., ajoutez : excepté dans immanquable et quelques autres.

† **IANTHÉ** (i-an-té), *s. f.* La 98^e planète télescopique, découverte en 1868 par M. Peters.

† **IBÉRIEN, ENNE** (i-bé-ri-in, riè-n'), *adj.* Synonyme d'ibérique. Les populations ibériennes.

† **ICHTHYOMORPHIE** (i-kti-o-mor-f'), *adj.* A forme de poisson. Le dieu phénicien Dagon était ichthyomorphe.

— ETYM. ἰχθύς, poisson, et μορφή, forme.

† **ICI.** Ajoutez : Ici-haut, sur la terre, parmi les vivants. Diogène là-bas est aussi riche qu'eux [les thésauriseurs], Et l'avare ici-haut comme lui vit en gueux, LA FONT. *Fabl.* IV, 20.

† **ICONOSCOPE** (i-ko-no-sko-p'), *s. m.* Instrument destiné à donner du relief aux images planes examinées avec les deux yeux.

— ETYM. Εἰκὼν, image, et σκοπεῖν, examiner.

† **IDÉAL.** 2^e col. l. 10, ajoutez comme exemple : On ne les aperçoit pas [le Christ et la Vierge] à la façon des personnages idéaux, reculés dans une antiquité lointaine, ou confinés dans un ciel supérieur : on les sent corporels, H. TAINE, *Journal des Débats*, 18 nov. 1866. Cette tendance réaliste..., qui consiste à déshabiller familièrement les idéaux les mieux gardés par le charme ou le respect, AUBRYET, *Monit. univers.* 30 sept. 1867, p. 1257, 4^e col.

† **IDÉALEMENT** (i-dé-a-le-man), *adv.* D'une manière idéale.

† **IDÉOGRAPHIQUEMENT** (i-dé-o-gra-fi-ke-man) *adv.* À la manière idéographique. Employer idéographiquement les signes d'ordinaire affectés à la pure et simple peinture des sons indépendamment de toute idée, FR. LENORMANT, *Manuel d'hist. anc.* IV, p. 108, 4^e édit.

† **IDÉOGRAPHISME** (i-dé-o-gra-fi-sm'), *s. m.* Système consistant à exprimer une idée par un signe, à la peindre. Comme toutes les écritures hiéroglyphiques, le cunéiforme anaryen a débuté par l'idéographisme pur, et en a gardé, jusqu'à la fin de son existence, de nombreux vestiges, FR. LENORMANT, *Manuel d'hist. anc.* t. II, p. 158, 4^e édit. || Chez nous, les chiffres et les signes de ponctuation appartiennent à l'idéographisme.

† **IDIOCYCLOPHANE** (i-di-o-si-klo-fa-n'), *adj.* Terme de minéralogie, créé par Herschel. Se dit de cristaux au travers desquels on aperçoit, à l'œil nu, sans le secours d'aucun instrument, les anneaux colorés que l'on ne voit d'habitude dans les milieux cristallisés qu'au moyen des appareils de polarisation.

— ETYM. *Idio*..., κύκλος, anneau, et φάνος, lumineux.

† **IDOLE.** — REM. Corneille, qui a fait idole du masculin, l'a fait aussi du féminin : Angélique n'a point de charmes Pour me défendre de vos coups ; Ce n'est qu'une idole mouvante, *Place Royale*, II, 3. Malherbe, qui l'a fait féminin, l'a fait aussi masculin : Votre honneur, le plus vain des idoles, t. I, p. 227, éd. RÉGNIER.

† **IF.** || 4^e If à bouteilles, instrument qui a une forme d'if et qui sert à mettre égoutter les bouteilles. Fabricant de planches ou ifs à bouteilles, *Tarif des poteries*, 1858.

† **IGNAME.** — ETYM. Espagne. *ñame*, du caraïbe *namouin*, RAYMOND BRETON, *Dict. caraïbe-français*. Effacez ce qui est dit des Portugais.

† **IGNIFÈRE** (igh-ni-fè-r'), *adj.* Qui porte le feu. || Sel ignifère, sel produit par l'ébullition de l'eau. L'ordonnance du 19 mars (1817) concerne exclusivement les salines situées sur les côtes du pays appelé du quart bouillon, où se fabrique l'espèce de sel dit ignifère, produit par l'ébullition de l'eau

dans laquelle le sablon a été lessivé, *Circulaire des contributions indirectes*, 11 juin 1817, n^o 24.

† **IMAGE.** || 2^e Terme d'optique, ajoutez : Image réelle, celle qui est formée par des rayons lumineux qui se réunissent effectivement, et qu'on peut recevoir sur un écran. || Image virtuelle, celle qui serait déterminée par la rencontre des prolongements des rayons lumineux.

† **IMAGINAIRE.** || 3^e Terme d'algèbre. Concept numérique, dont la définition entraîne contradiction des principes de la science des grandeurs. La racine paire d'une quantité négative est imaginaire, parce que, d'après les conditions concrètes qui servent de base à la science des nombres, il n'y a pas de nombre proprement dit qui, multiplié par lui-même, puisse produire un nombre négatif.

† **IMPACT** (in-pakt), *s. m.* Terme de balistique. Point d'impact, point où la trajectoire du centre d'un projectile rencontre une cible.

— ETYM. Lat. *impactum*, supin de *impingere* (voy. IMPACTION).

† **IMPASSE.** || Au whist, faire une impasse, laisser passer, sans la prendre, la carte jouée par l'adversaire de droite, alors qu'on pourrait la prendre. Quelques-uns disent faire la passe ; ce qui paraît plus conforme à la nature du coup.

† **IMPÉRATIVEMENT.** Vous avez droit d'agir impérativement, HAUTEROCHE, *Crispin musicien*, IV, 5.

† **IMPLICITÉ.** || Terme d'algèbre. Fonction implicite, se dit d'une grandeur reliée à une autre par une équation qui n'est pas résolue par rapport à la première ; se dit aussi de l'équation qui exprime ces conditions.

† **IMPOLITESSE.** À moins d'être du peuple, on ne dit point ma femme ; C'est une impolitesse à faire rendre l'âme, BOURSALT, *Mots à la mode*, I, 3.

† **IMPRÉCISION** (in-pré-si-zi-on), *s. f.* Manque de précision. On comprend que le langage doive se ressentir de la confusion et de l'imprécision des idées, WIART, *Vrai criterium en morale*, dans *Magas. de librairie*, 25 mars et 10 avr. 1860, p. 287.

† **IMPRESSIF, IVE** (in-pré-ssif, ssi-v'), *adj.* Néologisme. Qui produit une forte impression. Un aspect pittoresque et impressif, *Journ. offic.* 13 sept. 1872, p. 6468, 3^e col.

† **IMPRESSION.** || Terme d'administration. Nom donné aux feuilles de papiers imprimés dont les employés se servent dans les diverses parties de leur service. Frais de transport des papiers timbrés, registres et impressions, *Extrait de l'arrêté du Directeur général de l'enregistrement du 2 mars 1860 sur l'organisation de l'administration centrale*.

† **IMPRIMER.** — REM. Aux exemples d'imprimer le mouvement, ajoutez ceux-ci : Il [Satan] a imprimé en nous un mouvement semblable à celui qui le précipite lui-même, BOSS. 4^e sermon, *Nativité*, fragm. d'un autre sermon. Ce ciel que nous appelons premier mobile, est tellement au-dessus de tous les autres cieux qu'il ne laisse pas de leur imprimer son mouvement et son action, BOURDAL. 3^e dim. après l'Épiphan. *Dominic.* t. I, p. 128.

† **IMPROBATION.** — REM. Bouhours hésitait encore sur l'emploi de ce mot, *Doutes sur la langue française*, p. 18 de la nouvelle édit. 1691.

† **IMPRODUIT.** Ils [les physiciens de l'antiquité] s'accordèrent tous en ce point, que la matière du monde était improdite, *Anal. de Bayle*, t. III, p. 437.

† **INABORDABLE.** || Qu'on ne peut acheter à cause du prix trop élevé. Ces étoffes sont inabordables.

† **INACCENTUÉ, ÈE** (i-na-ksan-tu-é, ée), *adj.* Qui n'a pas d'accent tonique. Syllabe inaccentuée.

† **INACCEPTION** (i-na-ksè-pta-sion), *s. f.* Refus d'accepter. L'inacception des conditions proposées.

† **INACCOUTUMÉ.** — REM. Inaccoutumé ne vaut rien ; il faut dire non accoutumé, VAUGEL *Nouvelles Rem.* édit. 1690, p. 252. Remarque non justifiée.

† **INADVERTANT.** Les libertins sont bien venus dans le monde, parce qu'ils sont inadvertants, gais, plaisants, dissipateurs, *Diner.* *Lett. à Mlle Voland*, 7 oct. 1761.

† **INAPERCEVABLE.** [Dieu] inapercevable à toute autre chose qu'à l'esprit, BOSS. 6^e avert. I, 45.

† **INATTENTION.** — REM. Bouhours, *Doutes sur la langue française*, édit. 1691, p. 22, parle de ce mot comme d'une nouveauté acceptée par les uns, rejetée par les autres.

† **INCENSURABLE** (in-san-su-ra-bl'), *adj.* Qui ne doit pas être censuré. On n'a qu'à prétendre que son ouvrage est bon et uni, pour le rendre non-seulement incensurable, mais encore inexaminable,

boss. *Passages éclaircis, avert.* Nous n'avons pas besoin d'examiner si ces deux propositions deviennent incensurables, pour ainsi parler, par l'autorité de saint François de Sales, in. *Préface sur l'Instruct. pastor. de M. de Cambrai*, 29.

INCIDENCE. || Terme d'artillerie. L'angle d'incidence d'un projectile est l'angle que la tangente à sa trajectoire forme, au point de chute, avec le terrain.

† **INCIDENTEL.** Depuis que la conservation de la Saxe et l'expulsion de Murat étaient devenues de graves sujets de négociation qu'il n'était pas possible de résoudre d'une manière incidente, à propos d'une simple question de forme, THIERX, *Consulat et l'Empire*, t. XVIII, p. 547.

† **INCONGELABLE.** || Corps incongelable, corps qui est liquide aux températures ordinaires et qui ne peut pas se solidifier dans certaines conditions. Ainsi, on dira : l'alcool absolu est incongelable à zéro, mais il se congèle à une température inférieure à 90° au-dessous de zéro.

† **INCONQUÉRABLE** (in-kon-ké-ra-bl'), *adj.* Qui ne peut être conquis, dompté. L'âme inconquérable ne connaît point de maître, LETOURNEUR, *Trad. de Clarisse Harlowe*, t. X, p. 349.

† **INCONSIDÉRABLE** (in-kon-si-dé-ra-bl'), *adj.* Non considérable, non digne de considération.

— HIST. XVI^e s. Les quatre poinets touchez par ce docteur ne sont pas inconsiderables, le Bureau du Concile de Trente, p. 200.

INCONSTANCE. — HIST. XIV^e s. Après se sist variété... C'est celle qui tost se remue... Aucuns la nomment inconstance, Fauvel, dans *Jahrb. für roman. literatur*, t. VII, p. 445.

† **INCONTESTABILITÉ.** Qu'il soutienne avec vigueur l'incontestabilité des droits qu'il a, DANCOUAT, *Déroute du pharaon*, sc. V. Ce n'est donc pas au nom d'un profit... que la Banque défend le placement de son capital en rentes, mais au nom de l'incontestabilité et de l'immuabilité de son crédit, DE WARU, *Enquête sur la Banque*, 1867, p. 76.

INCONTESTABLE. — REM. Bouhours dit qu'incontestable est un terme assez nouveau, *Entretiens d'Ariste et d'Eugène*, édit. 1671, p. 116.

† **INCUCURBATION** (in-ku-kur-hi-ta-sion), *s. f.* Transformation en citrouille, traduction de l'Apolocolintose, titre d'un pamphlet de Sénèque, DIDER. *Cl. et Nér.* II, 90.

† **INCULQUANT, ANTE** (in-kul-kan, kan-t'), *adj.* Qui inculque. Tertullien... dans son langage inculquant, BOSS. *6^e avert.* I, 55.

† **INDÉGONFLABLE** (in-dé-gon-fla-bl'), *adj.* Qui ne peut se dégonfler. Ballons en caoutchouc indégonflables, *Alm. Didot-Bottin*, 1871-72, p. 1047, 1^{er} col.

† **INDÉRAILABLE** (in-dé-rè-la-bl'), *adj.* Se dit de locomotives qu'on ne peut faire sortir à volonté des rails.

INDICATEUR. Ajoutez : Indicateur de Watt, instrument qui sert à déterminer la pression qui existe dans le cylindre d'une machine à vapeur.

† **INDICATOIRE** (in-di-ka-toi-r'), *adj.* Qui sert à indiquer. Signes indicateurs et infaillibles, LA MOTHE LE VAYER, *Dial. d'Orat. Tubero*, t. II, p. 62.

INDICE. || Indice céphalique, rapport de la largeur maximum du crâne à sa longueur maximum, qui alors est toujours représentée par 100; lorsqu'on dit que l'indice céphalique est 83, on entend que la largeur du crâne est les 83/100 de sa longueur.

† **INDIENNERIE** (in-diè-ne-rie), *s. f.* Nom de l'industrie qui fabrique les indiennes, des produits divers de cette industrie, et du commerce qui vend ces produits. || Lorsqu'un individu est attaché à la fabrication ou au commerce des indiennes, on dit qu'il est dans l'indienne.

† **INDIFFUSIBLE** (in-di-fu-zi-bl'), *adj.* Terme de physique. Qui, soumis à la dialyse, n'est pas susceptible de diffusion, *Acad. des sc. Compt. rend.* t. LXVII, p. 772.

INDISPOSER. || Mal préparer à une chose. Ne vous engagez point de certaines conversations de politique ou de joli badinage, qui vous dissipent, qui vous indisposent au recueillement et à l'oraison, FÉN. *Lett. spirit.* 157. || 3^e Ajoutez : Que chacune s'efforce de retenir ses pensées et ses sentiments en elle-même, sans se les communiquer l'une à l'autre pour s'indisposer, BOSS. *Sermons*, 2^e exhort. pour une visite.

† **INDISTINCTION.** || 1^e Ajoutez : Cette indistinction de figures [dans la notation de la musique an-

cienne] dura, selon l'opinion commune, jusqu'en 1338... J. J. ROUSS. *Dict. de mus. notes.*

† **INDULGENCIER** (in-dul-jan-si-é), *t. a.* Terme ecclésiastique. Attacher des indulgences à quelque acte, à quelque objet. Prières indulgenciées pour les morts, *Recueil de prières*, par M^{me} DE FLAVIGNY, 2^e éd. Tours 1861, p. 326. Chapelet indulgencié.

INÉGALITÉ. || Inégalité de style, en un sens favorable. Il faut reconnaître que tout discours doit avoir des inégalités; il faut être grand dans les grandes choses; il faut être simple, sans être bas, dans les petites... FÉN. *Dial. sur l'éloq.*

† **INÉLUDABLE** (i-né-lu-da-bl'), *adj.* Qu'on ne peut éluder. Les grands corps de l'État, les grandes communautés, ont quelquefois des besoins impérieux, urgents, inéludables, auxquels il faut faire face, coûte que coûte, *Rapp. au Corps législ. Session 1860*, n^o 238.

† **INESCOMPTABLE** (i-nè-skon-ta-bl'), *adj.* Qui ne peut pas être escompté. Valeurs inescomptables.

† **INEXAMINABLE** (i-nè-gza-mi-na-bl'), *adj.* Qui ne peut être examiné. Ainsi on n'a qu'à prétendre que son ouvrage est bon et uni, pour le rendre non-seulement incensurable, mais encore inexaminable, BOSS. *Passages éclaircis, avert.*

† **INEXORABILITÉ.** Que, dès qu'une fois elle avait pris une résolution, elle était inébranlable, que l'inexorabilité était le péché des Harlowe, LETOURNEUR, *Trad. de Clarisse Harlowe*, t. VII, p. 242.

INEXPÉRIMENTÉ. — REM. Ce mot, quoique du XVI^e siècle, était contesté au XVII^e s.; voy. BOUHOURS, *Doutes sur la langue française*, p. 23, édit. de 1691.

† **INEXPUGNABLE.** — HIST. XIV^e s. Citez de quelles il scet que par leur naturel lieu et par leurs fortresses artificelles sont inexpugnables, BERCHEUR, f^o 98, verso.

† **INFANTILE** (in-fan-ti-l'), *adj.* Qui est relatif aux enfants du premier âge. Des causes multiples, dont les principales ne pourraient disparaître que si l'on créait un nouveau monde social tout différent du nôtre, maintiennent fatalement la mortalité infantile à un degré assez élevé, LÉON LE FORT, *Revue des Deux-Mondes*, 15 mars 1870, p. 367.

— HIST. XVI^e s. Si nous avons une petite fille jollie, mignone et de bone grace, que die des motz infantiles, BONIVARD, *Advis et devis des langues*, p. 60.

INFECT. || 2^e Ajoutez : Un salmigondis infect d'absurdités et d'incohérences, BABEUF, *Pièces*, I, 208.

† **INFECTEUR** (in-fè-kteur), *s. m.* Celui qui propage une infection, une contagion.

— HIST. XVI^e s. Dans Toulouse, ayant esté convaincus de cas semblable [avoir semé la peste], certains des infecteurs publics, par arrest de la cour, furent condamnez à estre hrulez tous vifs à petit feu, LA ROCHE FLAVIN, *Biblioth. toulous.* Liv. III, Lettre P, titre VII, arr. 2.

INFINITIF. || Proposition infinitive, nom donné à cette sorte de proposition dont le verbe est à l'infinitif : Vous croyez avoir été trompé. Vous avoir été trompé est une proposition infinitive équivalente à la proposition que vous avez été trompé.

† **INFLÉTRISSABLE** (in-flé-tri-sa-bl'), *adj.* Qui ne peut être flétri. La gloire de l'Église nous sera-t-elle moins considérable que ne leur [aux Romains] était celle de Rome? courrons-nous moins après une couronne immortelle et inlétrissable, qu'ils ne couraient après quelques feuilles entrelacées? FLECH. *Sermons, Correct. fratern.*

INFORMER. || 1^e Ajoutez : Platon enseigne avec l'immortalité des âmes leur passage de corps en corps qu'elles doivent informer successivement, LA MOTHE LE VAYER, *Vertu des païens*, II, Platon.

† **INFUMABLE** (in-fu-ma-bl'), *adj.* Qu'on ne peut fumer. Tabac, cigare infumable.

† **INGÉNÉROSITÉ** (in-jé-né-rô-zi-té), *s. f.* Manque de générosité. Peut-on en vouloir aux Prussiens de ce je ne sais quoi d'âpre et de dur qui est en eux, de ce goût d'empléter qui inquiète et moleste le voisin, de leur ingénérosité à l'égard des petits? CHERBULIEZ, *Rev. des Deux-Mondes*, décembre 1869, p. 777.

† **INTÉRABILITÉ** (i-ni-té-ra-bi-li-té), *s. f.* Qualité de ce qui ne peut être itéré. L'intérabilité de certains sacrements, *Hist. du concile de Trente, de Fra Paolo, trad. de le Courayer*, t. I, p. 439, note 68.

INJECTÉ. || 4^e Se dit de pièces de bois dans les fibres desquelles on a introduit une substance métallique ou organique destinée à les protéger contre les actions de l'eau, des agents atmosphériques, etc. || Se dit particulièrement des bois imprégnés de sulfate de cuivre, substance dont l'emploi est aujourd'hui le plus général, sinon le plus efficace. Fourniture de poteaux de bois injecté pour lignes télégraphiques.

INJECTER. || Introduire une substance métallique ou organique dans les fibres d'une pièce de bois pour la protéger contre les actions de l'eau, des agents atmosphériques, etc. On injecte les poteaux télégraphiques, les traverses de chemin de fer, etc.

† **INJECTEUR.** || Injecteur Giffard ou automateur, appareil qui sert à alimenter d'eau, automatiquement, les chaudières des machines à vapeur; le courant de vapeur qui sort de la chaudière y détermine l'entrée de l'eau.

INJECTION. || Action d'injecter une substance dans les fibres d'une pièce de bois. || Substance qu'on injecte. L'injection la plus générale est celle de sulfate de cuivre; on fait aussi des injections de sulfate de fer, de créosote, etc.

† **INJURIDIQUE** (in-ju-ri-di-k'), *adj.* Qui n'est pas juridique, qui est contraire au droit.

— HIST. XVI^e s. Et estre declairé les cries et citation faletes injuridiques, BONIVARD, *Chr. de Gen.* t. II, p. 412.

† **INJURIDIQUEMENT** (in-ju-ri-di-ke-man), *adv.* D'une manière non juridique, contraire au droit.

— HIST. XVI^e s. Que le dict Peocollat avoit esté prins à tort et injuridiquement, BONIVARD, *Chr. de Gen.* t. II, p. 108.

† **INJUSTIFIÉ, ÉE** (in-ju-sti-fi-é, ée), *adj.* Qui n'est pas justifié. Prétexte injustifié, *Journ. offic.* 26 juin 1872, p. 4323, 3^e col.

† **INNERVER** (i-nnèr-vé), *v. a.* Terme de physiologie. Transmettre l'innervation. Le centre antérieur du collier œsophagien [chez les gastéropodes] est destiné à innerver le pied, c'est-à-dire l'organe immédiat du mouvement, LACAZE-DUTHIERS, *Acad. des sc. Compt. rend.* t. LXXIII, p. 461.

† **INOPÉRANT, ANTE** (i-no-pé-ran, ran-t'), *adj.* Qui n'a point d'effet. Requête en cassation inopérante en fait, *Gaz. des Trib.*, 11 août 1870.

† **INOOPORTUNISTE** (i-no-por-tu-ni-st'), *s. m.* Celui qui soutient qu'une mesure est inopportune. D'après quelques correspondances, la proclamation du dogme de l'infaillibilité serait assurée et prochaine; les inopportunistes seraient mis entièrement hors de combat par leurs adversaires... *Courrier de l'An* du 8 mars 1870.

† **INQUIÉTIATION.** — HIST. XVI^e s. Les inquiétations du repos public de la France, *Lettre de la princesse de Condé à la reine Elisabeth*, 6 janv. 1562, dans *Arch. miss. scient.* 2^e série, t. V, p. 398.

INSCRIT. || Terme de turf. Cheval inscrit, cheval qui figure sur le programme officiel d'une course.

† **INSCRIVANT** (in-skri-van), *s. m.* Celui qui requiert une inscription d'hypothèque. Pour opérer l'inscription, le créancier représente... il y joint deux bordereaux... ils contiennent... le montant du capital des créances exprimées dans le titre, ou évaluées par l'inscrivant... *Code civil*, art. 2149.

† **INSCULPATION** (in-skul-pa-sion), *s. f.* Action d'insculper. La planche destinée à recevoir l'insculpation des poinçons lors de leur entrée et de leur sortie de service, *Manuel de la garantie*, 1822, p. 57.

† **INSCULPER.** Ajoutez : Quand vous mettez un poinçon en activité... vous l'insculpez sur la planche dans le compartiment indiquant son espèce et son numéro, *Manuel de la garantie*, 1822, p. 57.

† **INSPIENCE** (in-si-pi-an-s'), *s. f.* Défaut de lumière, de sagesse. Si la nécessité des choses ne fait saït justice de l'inspience des hommes, PROUDHON, *Réform. exploit. chemins de fer*, p. 98, Paris, 1868.

— ETYM. Lat. *insipientia*, de *in*, négatif, et *sapientia* (VOY. SAPIENCE).

† **INSONORITÉ.** On va établir, en face de l'église saint Roch, rue Saint-Honoré, un pavage bitumé, dont l'insonorité sera certainement appréciée... *le National*, 27 mai 1869.

† **INSOUPÇONNABLE** (in-sou-pso-na-bl'), *adj.* Qui ne peut être soupçonné. Indulgente ou sévère, elle [la juridiction du jury] est insoupçonnée, si l'on nous permet ce néologisme, F. DECUING, *l'Universel* du 26 juillet 1869.

INSOUTENABLE. || 4^e À quoi on ne peut résister.

Il en résulte une concurrence qui le plus souvent est insoutenable pour les fabricants français, *Journ. offic.* 1^{er} juin 1870, 2^e col.

† **INSPECTORAT** (in-spè-kto-ra), *s. m.* Emploi d'inspecteur. L'inspecteur des eaux minérales.

INSURMONTABLE. — REM. Bouhours dit qu'insurmontable est un terme assez nouveau, *Entretiens d'Ariste et d'Eugène*, édit. 1671, p. 116.

INTERCESSEUR. || Terme d'antiquité chrétienne. Nom donné, quand un siège épiscopal était vacant, à un des évêques de la province désigné par le primat tant pour administrer le diocèse pendant la vacance, que pour promouvoir et préparer l'élection d'un nouvel évêque.

† **INTERCHANGEABLE** (in-tèr-chan-ja-bl'), *adj.* Qui peut être mis à la place l'un de l'autre. Elles [les parties d'une arme nouvelle] sont interchangeables, c'est-à-dire qu'elles peuvent s'appliquer indifféremment et sans retouche les unes aux autres... DE SUZANNE, *la Liberté*, 18 mars 1870.

† **INTERFÉRENTIEL, ELLE** (in-tèr-fé-ran-si-el, è-l'), *adj.* Terme de physique. Qui a rapport aux interférences. Réfractomètre interférentiel, *voy. RÉFRACTOMÈTRE*.

† **INTERLOCUTOIREMENT** (in-tèr-lo-ku-toi-re-man), *adv.* Par voie interlocutoire. Ces sortes d'assemblées [assemblées épiscopales] furent dirigées par les princes et les magistrats qui les avaient convoquées, qui y assistaient eux-mêmes... et jugeaient interlocutoirement les différends... *Hist. du concile de Trente, de Fra Paolo*, trad. de le Courayer, t. 1, p. 244.

† **INTERPOLAIRE** (in-tèr-po-lè-r'), *adj.* Placé entre les pôles d'une pile. Circuit interpolaire.

INTERVALLE. || Terme de fortification. Lignes à intervalles, lignes dans lesquelles les obstacles sont séparés par des étendues de terrain abordable.

INTOLÉRANCE. — REM. Ce mot était encore contesté au xvii^e s., BOUHOURS, *Doutes sur la langue française*, édit. 1691, p. 22.

† **INTRANSFÉRABLE** (in-tran-sfé-ra-bl'), *adj.* Qui ne peut être transféré. Pour faciliter l'opération, le ministre des finances s'est engagé envers les communes à échanger ces bons intransférables contre de la rente 3 p. 100 négociable au cours du jour, *Gazette des tribunaux*, 26 mai 1870.

† **INTRAPILAIRE** (in-tra-pi-lè-r'), *adj.* Qui se passe dans l'intérieur d'une pile électrique. Courant intrapilaire.

† **INTRIGAILLEUR**. Comment imposer silence à tous les intrigailleurs? BABEUF, *Pièces*, II, 62.

INVARIABLEMENT. — HIST. XVI^e s. Ne doutez qu'il [Dieu] cognoit... les choses muables invARIABLEMENT, BONIVARD, *Amartignèe*, p. 183.

INVERSE. || 5^e À l'inverse de, d'une façon absolument contraire.

† **INVERSER** (in-vèr-sé), *v. n.* Prendre une direction inverse, en parlant d'un courant électrique. Le courant inverse avec la plus grande facilité, *Acad. des sc. Compt. rend.* t. LXXXIII, p. 1467.

INVOLONTAIRE. || *S. m.* S'est dit, par plaisanterie, des hommes qui servent dans l'armée malgré eux. Et le succès est presque infaillible, puisque l'armée de Jourdan, quelque grosse qu'elle soit, n'est composée que d'involontaires, comme ici, GÉNÉRAL KLINGLIN, I, 356.

† **IO**. || La 85^e planète télescopique, découverte en 1865 par M. Peters.

† **IPHIGÉNIE** (i-fi-jé-nie), *s. f.* La 142^e planète télescopique, découverte en 1870 par M. Peters.

† **IRIDIÉ, ÉE** (i-ri-di-é, ée), *adj.* À quoi on a allié de l'iridium. Les barres de platine iridié sur lesquelles on doit tracer les mètres, *Journ. offic.* 20 oct. 1872, p. 6585, 1^{er} col.

IRRATIONNEL. || 2^e Terme de mathématique. Expression irrationnelle, expression qui renferme des radicaux qu'on ne peut exprimer exactement en nombres.

† **IRRÉCONCILIABITÉ** (i-rré-con-si-li-a-bi-lité), *s. f.* Disposition de celui qui est irréconciliable. Lorsqu'ils touchaient un mot de l'irréconciliable de ses parents, LETOURNEUR, *Trad. de Clarisse Harlowe*, t. IX, p. 138.

† **IRRÉMÉABLE** (i-rré-mé-a-bl'), *adj.* Latinisme. D'où l'on ne peut revenir. || Fig. L'emphytéose irréméable de la terre, PROUDHON, *Idée gén. de la révolut. au XIX^e s.* p. 219, Paris 1868.

— ETYM. Lat. *irremediabilis*, de *in*, négatif, et *remeare*, revenir, de *re*, et *meare* (*voy. NEAT*).

IRRÉMISSIBLE. Ajoutez : Le péché irrémissible, le seul péché qui ne puisse être pardonné, le péché contre le Saint-Esprit.

† **IRRESPECTUEUSEMENT**. Les soubrettes comme moi ne sont pas faites pour être traitées irrespectueusement, DANCOURT, *Déroute du pharaon*, sc. 1.

† **ISOBARIQUE** (i-zo-ba-ri-k'), *adj.* Terme de physique. Qui est d'égale pesanteur. || Courbes isobariques, courbes indiquant les points où la pesanteur de l'atmosphère est la même.

— ETYM. ἴσος, égal, et βάρος, pesanteur.

† **ISOHYPSE** (i-zo-i-ps'), *adj.* Terme de géographie. Qui est de même altitude. Signalons encore les cartes murales isohypses de MM. Vogel et Delitsch, éditées à Leipzig, A. BOILLOT, *Monit. univ.* 3 juin 1867, p. 671, 3^e col.

— ETYM. ἴσος, égal, et ὕψος, hauteur.

ISOLATION. || État d'une personne qu'on isole. Je voudrais vous voir en tête un adversaire aussi violemment soutenu que le mien, à sa puissance formidable opposant votre dénuement et votre isolation à ses entours, BEAUMARCH. 4^e mémoire, 1859, p. 293.

† **ISOSTATIQUE** (i-zo-sta-ti-k'), *adj.* Terme de mécanique. Où l'équilibre est égal. Lignes isostatiques. || Courbes isostatiques, nom donné par Lamé à celles qui sont formées par la suite des directions des éléments plans sur lesquels s'exercent les pressions, et qui ne sont pressés que normalement.

— ETYM. ἴσος, égal, et στατική, statique.

† **ISOTROPE** (i-zo-tro-p'), *adj.* Se dit de toute substance qui fait tourner dans le même sens les rayons de la lumière dite polarisée.

— ETYM. ἴσος, égal, et τροπέω, tourner.

† **ITHEL** (i-tèl), *s. m.* L'ithel, sorte de mélèze fort abondant en Arabie, et qu'on ne trouve nulle part ailleurs, préfère les vallons et les pentes sablonneuses, GIFFORD PALGRAVE, *Une année de voyage dans l'Arabie centrale*, trad. par Émile Jonveaux, t. I, p. 206.

† **ITINÉRANT, ANTE** (i-ti-né-ran, ran-t'), *adj.* Dans le méthodisme, prédicateurs itinérants, prédicateurs qui vont de lieu en lieu prêcher la parole de Dieu.

— ETYM. Lat. *itinerare*, voyager.

J

† **JADAÏQUE** (ja-da-i-k'), *adj.* Qui a rapport au jade. La pierre jadaïque, si fréquente en Auvergne... A. DEMMIN, *Journ. offic.* 20 février 1869, p. 222, 1^{er} col.

JADE. — ETYM. Chinois *yu-tche*; la dernière syllabe a dû subir une modification analogue à celle de *tcha*, prononcé *té* en dialecte du Fo-kien, d'où le français *thé*, et l'anglais *tea* (M. le chanoine Bertrand).

† **JAMBOT** (jan-bo), *s. m.* Nom donné, dans les houillères du Hainaut, aux enfants qui y travaillent. Les enfants ou jambots, qui commencent à descendre vers l'âge de dix à onze ans dans la mine, *Extrait de l'Économiste belge, dans l'Opinion nationale* du 4 avril 1868.

† **JAPONAIS** (ja-po-nè), *s. m.* Langue parlée dans le Japon, et appartenant au groupe touranien.

† **JARAT** (ja-ra), *s. m.* Autre nom de la jarosse.

† **JARNOTTE** (jar-no-t'), *s. f.* *voy. TERRE-NOIX*.

2. **JARRE**. — ETYM. Dans Cotgrave, il est dit que la jarre est une herbe qui enveloppe les autres plantes et se roule autour; c'est la cuscute. Ainsi la jarre, laine ou poil, a été dite d'après la jarre plante. Sans savoir d'où vient la jarre plante, on recule du moins utilement d'un degré l'étymologie.

JARRETIÈRE. Ajoutez : Petit cordage employé dans les manœuvres de force.

JAUNE. Ajoutez : Le jaune, nom d'une maladie de la vigne causée par les pluies froides.

† **JACUNIFIQUE** (jò-ni-fi-k'), *adj.* Qui produit le jaune. Des rayons rubifiques, jannifiques, c'est-à-dire excitant la sensation du rouge, du jaune, *volt. Phil. Neot.* II, 8.

† **JAVELAGE**. || Opération, dite aussi battage, qui consiste à détacher le sel des tables, et à le mettre en tas appelés javelles, *Enquête sur les sels*, t. II, p. 510.

† **JECTANIDE** (jè-cta-ni-d'), *adj.* Terme d'antiquité. Qui appartient à la descendance de Jectan, l'un des personnages nommés dans la Bible. Quant à Hedjaz proprement dit, toutes les traditions nationales de l'Arabie nous montrent une grande nation de la race jectanide, fondatrice d'un empire puissant, FR. LENORMANT, *Manuel d'hist. anc.* t. III, p. 252, 4^e éd.

† **JENNÉRIEN, IENNE** (jè-nné-riin, riè-n'), *adj.*

Qui appartient à Jenner, médecin anglais, qui a découvert la vaccine. Vaccin jennérien (*voy. VACCIN*).

JEU. || Terme de turf. Un cheval fait le jeu, quand, dès le départ, il prend la tête du train, forçant ainsi ses concurrents à développer, dès le début, leur maximum de vitesse. || Quand deux chevaux d'une même écurie sont engagés dans une course, l'un d'eux est réservé à faire le jeu de son camarade, c'est-à-dire à fatiguer les concurrents jusqu'au moment où son camarade d'écurie peut prendre sa place et terminer victorieusement la course.

JEUNE. || 11^e Les jeunes, ancien nom de certaines confréries d'artisans dans le Midi.

JEUNESSE. || 10^e La grande jeunesse, ancien nom de certaines confréries d'artisans dans le Midi.

JOCKO. — ETYM. Altéré de *engeco*, nom donné par André Battell, et duquel Buffon dit : *jocko, enjocko*, nom de cet animal à Congo, que nous avons adopté; en est l'article que nous avons retranché, HUXLEY, *De la place de l'homme dans la nature*, trad. franç. p. 144.

2. **JOINT**. || 2^e Terme de mécanique. Organe employé pour transmettre la rotation d'un arbre à un autre. Joint de Oldham, s'emploie dans le cas où les deux arbres sont parallèles et très-rapprochés. Joint de Cardan, ou joint hollandais, ou joint universel; les deux arbres sont dans un même plan et se coupent sous un angle très-obtus.

† **JOINTEMENT** (join-te-man), *s. m.* Action de joindre, de clore en joignant. Le caoutchouc devient dur, fait corps avec le bois ou le métal juxtaposé, et le jointement est imperméable aux gaz et aux liquides, *Journ. offic.* 9 avril 1872, p. 2448, 2^e col.

JOUR. || Espèce de dentelle faite à l'aiguille au milieu d'un dessin de broderie, soit qu'on enlève l'étoffe tout à fait, soit qu'on tire des fils sur l'étoffe pour former le jour avec les fils laissés et l'aiguille, soit qu'on fasse un dessin avec du fil de dentelle si l'étoffe est du tulle.

JOURNÉE. || Terme de turf. L'ensemble des courses courues dans la même journée.

† **JUGEOLINE**. — ETYM. Espagn. *ajonjolí, ajonjolí*; de l'arabe *al-djoldjolan*, sésame.

† **JUGULATEUR** (ju-gu-la-teur), *s. m.* Celui qui juggle. Toutes les inventions atroces des jugulateurs ne sont capables ni de nous intimider, ni de nous déconcerter, BABEUF, *Pièces*, I, 44.

† **JULIA** (ju-li-a), *s. f.* La 89^e planète télescopique, découverte en 1866 par M. Stephan.

† **JUMELAGE** (ju-me-la-j'), *s. m.* Chez les pontonniers, action de jumeler, résultat de cette action. Faire le jumelage de deux poutrelles.

JUMELLE. || Épées jumelles, se dit de deux épées symétriques, disposées de manière à pouvoir être placées dans un même fourreau.

JUPITER. || 4^e Terme de charpente. Trait de Jupiter, *voy. TRAIT* 4, n^o 20.

† **JURADE** (ju-ra-d'), *s. f.* Le corps des jurats.

JURATOIRE. Les procureurs du chapitre [de Strasbourg] proposèrent aux commissaires nommés dans cette cause, que... si l'évêque donnait caution juratoire de s'en tenir au jugement du concile [de Constance]... LENFANT, *Hist. du concile de Constance*, p. 348.

† **JUTE** (ju-t'), *s. m.* Chanvre de l'Inde qui entre en France depuis quinze ou vingt ans, et qui sert à faire des fils et tissus communs employés à l'emballage, à la confection des sacs.

K

† **KALNITE** (ka-i-ni-t'), *s. f.* Produit minéral, qu'on trouve dans des mines du duché d'Anhalt, qui est mélangé de divers sels (sulfate de magnésium, de potasse, chlorure de magnésium, chlorure de sodium), et qu'on emploie comme engrais, *Douanes, Circul. lith.* 9 juill. 1872.

† **KEPI**. — ETYM. Allem. *Käppi*, dimin. de *Kappe*, bonnet, casquette, qui lui-même est le français *cape*.

† **KHEDIVE** (ké-di-v'), *s. m.* Titre du vice-roi d'Égypte.

† **KILOGRAMMÈTRE**. — REM. Un cheval-vapeur est généralement évalué à 75 kilogrammètres, sauf dans la marine, où le mode d'évaluation de la puissance des machines à vapeur est des plus compliqués et conduit à considérer la force nominale du cheval-vapeur comme variant entre 100 et 300 kilogrammètres.

† **KOURDE** (kour-d'), *adj.* La langue kourde, et

substantivement, le kourde, langue appartenant au groupe iranien et parlée par les Kourdes, peuple d'Asie.

† KOUSCHITE (kou-chi-t'), *adj.* Voy. COUSHITE.
† KRISS. Voy. CRASS.

L

LABYRINTHE. — Étymologie, *ajoutez*: M. Mariette (*Revue critique*, 22 mars 1872, p. 182) conjecture avec plus de vraisemblance que λυβρινθος est la transcription de l'égyptien *Rope-ro-h'unt* ou *Lope-ro-h'unt*, le temple de *Ro-h'unt*; *Ro-h'unt* est une ville auprès de laquelle était le Labyrinthe.

† LACÉDÉMONIEN, IENNE (la-sé-dé-mo-niin, niè-n'), *adj.* Qui appartient à Lacédémone. La brièveté lacédémonienne, dite laconisme, est devenue proverbiale.

† LADÈRE (la-dè-r') ou LADIÈRE (la-diè-r'), *s. f.* Dans le parler de Genève, courants lacustres accidentels qui règnent souvent dans les eaux des lacs, et qu'on peut comparer en petit aux courants marins.

† LADURE (la-du-r'), *s. f.* Petite plate-forme au bord des ceillots sur laquelle on tire le sel, *Enquête sur les sels*, t. 1, p. 510.

LAINAGE. — HIST. XIII^e s. Ces trois sont nées d'un lignage, Toutes d'un poil et d'un lanage, BAUDOIN DE CONDÉ, t. 1, p. 72.

† LAINÉER. *Ajoutez*: Celui qui prépare la laine propre à la fabrication des châles et étoffes, *Tarif des patentes*, 1858.

† LAISSEZ-PASSER (lè-sé-pà-sé), *s. m.* Terme de contributions indirectes. Autorisation écrite donnée pour la libre circulation des voitures et des bateaux (on écrit le pluriel comme le singulier). Art. 8: Il sera délivré à chaque entrepreneur de voitures publiques, par le préposé de la régie des droits réunis, autant de laissez-passer conformes à sa déclaration, qu'il aura de voitures en circulation, *Décret impérial du 14 fruct. an XII.*

† LAÏUS (la-ius'), *s. m.* Un discours, dans l'argot des jeunes gens de l'école polytechnique. Piquer un laïus, prononcer un discours. Dans le dialecte de l'École, tout discours est un laïus; depuis la création du cours de composition française en 1804, l'époux de Jocaste, sujet du premier morceau oratoire traité par les élèves, a donné son nom au genre, DE LA BEDOLLIÈRE, *les Français peints par eux-mêmes*, t. v, p. 116.

LAMBOURDE. *Ajoutez*: Poutre horizontale établie le long d'un mur pour recevoir les solives d'un plancher. || Pièces transversales aux solives, sur lesquelles on cloue les planches d'un parquet. || En fortification, pièce de bois de fort équarissage employée pour la construction des plates-formes de moutiers.

† 1. LAMIER. || Lamier-rotier, celui qui fait des lames (ou ros) pour les métiers à tisser, *Tarif des patentes*, 1858.

† 2. LAMPER (lan-pé), *v. a.* Se dit, en termes de marin, de la mer devenue phosphorescente. La mer lampe. La mer a lampe cette nuit.

— ETYM. *Lampe*.

LANCE. || Terme d'antiquité chrétienne. La sainte lance, instrument liturgique chez les Grecs; c'est une espèce de couteau dont la lame a la forme de lance, et dont le manche allongé se termine par une croix; il servait à séparer de la masse du pain offert l'hostie qui devait être consacrée. || Pièce métallique qui garnit l'extrémité du boyau des pompes à incendie: le pompier la tient à la main et s'en sert pour diriger le jet. || En lance, *loc. adv.* En forme de lance. Il fallait de toute nécessité, pour que ce spectacle offrît de tous les côtés le même attrait, renoncer aux pièces [d'artifice] dites en lance, c'est-à-dire qui s'étendent en ligne droite de manière à représenter des monuments, J. AMIGUES, *Monit. univ.* 16 et 17 août 1867, p. 1116, 2^e col.

† LANCÉOLE (lan-sé-ol'), *s. f.* Petite flamme en forme de lance, dans les feux d'artifice.

† LANGÉ, ÉE (lan-jé, jée), *adj.* Couvert de langues. Le 8 janvier, je mets au monde une petite fille de la plus belle venue, pesant, langée, 4500 grammes, DOCTEUR RAMAUD, *Gazette des hôpitaux*, 24 janvier 1869.

LANGUE. || Anciennement, langue de bœuf, daube, miséricorde très-large, portant souvent, dans sa gaîne, un petit couteau nommé hâtardeau.

— REM. Grand comme une langue de chat, se dit d'un objet de très-petite dimension. Ne m'en

donnez, je n'en veux qu'une langue de chat. C'est de là que vient langue-de-chat, nom d'une petite pâtisserie.

† LANSQUENETTE (lan-ske-nè-t'), *s. f.* Épée des lansquenets, courte, large, assez aiguë, à deux tranchants.

† LAPIDESCENTE (la-pi-dè-ssan-s'), *s. f.* Tendance de certains corps à se lapidifier. La nature emploie un autre moyen, et en effet celui dont je viens de parler [la lapidescence par sédiment] ne suffit pas pour rendre raison de tout ce qu'on observe dans les lapidescences, LAMARCK, *Hydrologie*, Paris, an X, in-8°, p. 425. La lapidescence par infiltration, *ib. id.* p. 130.

† LARE. — ETYM. *Après chef ajoutez*: On disait *lar Porsenna*, Tite-Live, II, 9, *lar Tolumnius*, *ib. IV*, 47.

† LÉBÈCHE (lè-bè-ch'), *s. m.* Nom, dans la Méditerranée du vent du sud-ouest (TOURNEFORT).

LÉCHER. || Proverbe. Il n'est pas gras de lécher les murs, s'il est gras, c'est qu'il se nourrit bien.

LÉGENDE. || Au XV^e siècle, nom donné par les calvinistes à des biographies circonstanciées de personnages catholiques, ainsi dites à cause de la catholicité des personnages et des faits extraordinaires dont elles donnent la clef. La légende de Catherine de Médicis. La légende du cardinal de Lorraine.

† LÉNITÉ (lè-ni-té), *s. f.* Douceur, indulgence (c'est un latinisme). Trop de lenité envers le coupable pris en flagrant délit, DE SARTIGES, *Rev. des Deux-Mond.* 1^{er} juillet 1872, p. 928.

— ETYM. Lat. *lenitate*.

† ...LENT, suffixe, en latin, *lentus*, qui se trouve dans *faculentus*, *sanguinolentus*, *riolentus*, *pestilentus*, etc.; il est considéré par Bopp (*Gr. comp.* §§ 20, 957) comme une altération phonétique du suffixe sanscr. *rant*, qui signifie pourvu de, muni de. Corssen (*Beitr.* p. 304) combat, et il a raison, cette théorie, et nie que le v devienne l en latin; il pense que *vant* devient *ent*, qui se trouve dans *eruentis*, *fluentis*, etc.; que l' appartient à un suffixe précédent: *pestilentis*, *de pest-il-entus*, *faculentus*, de *fac-ut-entus*, etc.; et que le suffixe *lentus* ainsi formé s'est introduit dans *sanguinolentus*, *riolentus*, où l' est incorrecte.

LENTILLE. || 4^e *Ajoutez*: Lentilles divergentes, la lentille biconcave, terminée par deux surfaces concaves; la lentille plan-concave terminée par une surface plane et une surface concave; la lentille convexe-concave ou ménisque divergent, semblable au ménisque convergent, mais dans laquelle la surface intérieure a une plus grande courbure que l'extérieure.

† LÉSIONNAIRE (lè-zio-nè-r'), *adj.* Qui a un caractère de lésion. Pour que l'emprunteur ne subisse pas des conditions trop lésionnaires, *Journ. offic.* 29 juin 1872, p. 4378, 1^{re} col.

† LÉTO (lè-to), *s. f.* La 68^e planète télescopique, découverte en 1861 par M. Luther.

† 2. LETTE (lè-t'), *s. m.* Une des langues du rameau lettique.

† LETTIQUE (lè-tti-k') ou LETTONIEN (lè-ttoniïn), *s. m.* L'un des deux rameaux des langues slaves; l'autre est le slave proprement dit; les langues slaves appartiennent au groupe aryen.

LETTRE. || 9^e *Ajoutez*: Dans le langage familier, une lettre à cheval, une lettre de reproche (une lettre à cheval, c'est-à-dire une lettre cavalière). Écrire à quelqu'un une lettre à cheval.

LEU. — REM. Malgré le signe †, à la queue leu leu est dans le Dict. de l'Académie, au mot *queue*.

† LEUCOTHEE (leu-ko-tée), *s. f.* La 35^e planète télescopique, découverte en 1855 par M. Luther.

† LÉVIGATEUR (lè-vi-ga-teur), *s. m.* Instrument qui opère la lévigation. On macère encore [la pulpe de betteraves] à l'aide du lévigateur; cet appareil, qui présente la forme d'un cylindre, est divisé en plusieurs cases par des cloisons qui communiquent entre elles par des trop-pleins, *Mémoire annexé à la circul. des contrib. indir.* n° 186, du 18 août 1838, p. 7.

† 3. LIARD (li-ar), *s. m.* Un des noms provinciaux de l'osier.

— ETYM. *Lier*.

LIBELLE. || Terme d'antiquité chrétienne. Libelles des martyrs, espèces de lettres de recommandation que les martyrs (chrétiens ayant souffert ou souffrant pour la foi) donnaient à ceux qui étaient sujets à la pénitence publique, pour les dispenser de la totalité ou d'une partie de leur peine.

† LIBELLULE. — ETYM. D'après M. Roulin, li-

bellule vient de *libella*, niveau, la tête de la libellule étant en forme de niveau.

† LIBRE-ÉCHANGISTE (li-bré-chan-ji-st'), *s. m.* Voy. ÉCHANGISTE. || Si on écrit libre échangeiste sans trait d'union, le pluriel sera libres échangeistes; si on en fait un seul mot, avec trait d'union, le pluriel sera libre-échangeistes.

† LIBYQUE (li-bi-k'), *adj.* Qui appartient à la Libye. Désert libyque. || On dit aussi libyen. Les populations libyennes.

LIEUE. || 1^{re} *Corrigez*: La lieue commune de France, ou lieue de 25 au degré était de deux mille deux cent quatre-vingt-une toises environ (1446 mètres). || Lieue de poste, lieue de deux mille toises (3898 mètres)... Lieue marine ou géographique lieue de vingt au degré...

— REM. J. J. Rousseau emploie demi-lieue sans article. On est allé jusqu'à près de demi-lieue en ouvrant le passage, *Lett. au maréchal de Luxembourg*, 28 janvier 1763. À demi-lieue de la ville, *Lett. à Mouton*, 30 déc. 1768.

LIÈVRE. || On dit qu'un cheval a une tête de lièvre, lorsque les oreilles sont rapprochées, le front et le chanfrein convexe et étroits.

LIGNE. || 36^e Ligne géodésique, la plus courte des lignes qu'on puisse mener d'un point à un autre sur une surface donnée. || 37^e En topographie. ligne de faite, ligne de partage des eaux.

† LIGNIFIANT, ANTE (li-gni-fi-an, an-t'), *adj.* Terme de botanique. Qui produit le bois. Substance lignifiante ou xylogène.

† LIMAN (li-man), *s. m.* Terme de géographie. Nom donné soit à l'estuaire de quelques fleuves, soit au golfe qu'ils forment. Les côtes [de la Mer Noire] sont, en général, montagneuses, excepté dans la partie septentrionale de la Crimée, où elles sont basses, parsemées de langues de terre sablonneuses et entrecoupées de lagunes et d'estuaires appelées limans par les Russes, *Notices jointes aux cartes de la Russie et du bassin de la Méditerranée*, dans l'Atlas de MM. Dufour et Dyonnet publié par Paulin et le Chevalier.

† LIMNIMÈTRE (li-mni-mè-tr'), *s. m.* Instrument qui sert à mesurer le niveau des lacs.

— ETYM. *Λίμνη*, lac, et *μέτρον*, mesure.

† LIMONAGE (li-mo-na-je'), *s. m.* Action de couvrir de limon. Il serait si facile d'utiliser leur travail [des courants d'eau] pour le colmatage et le limonage des terres arables, H. DE PARVILLE, *Journ. officiel*, du 25 mai 1869, p. 749, 2^e col.

LINGUAL. *Ajoutez*: Consonnes linguales est souvent synonyme de dentales.

† LINNÉEN (li-nné-in, è-n'), *adj.* Qui appartient à Linné. Les genres linnéens.

† LINOMPLE (li-non-pl'), *s. m.* Ancien nom du linon. Les zéphyres avaient détourné de dessus son sein une partie du linomple qui le couvrait, LA FONT. *Songe de Vauz*.

— HIST. XVI^e s. Ils s'estoyent apprestés à fendre du couteau l'estaminoninomple [lisez linomple] et la tendrette peau, D'AUB. *Tragiques*, éd. LALANNE, p. 224.

† LIQUIDATIF, IVE (li-ki-da-tif, ti-v'), *adj.* Terme de jurisprudence et de pratique. Qui a la qualité de liquider une succession, une communauté, une société. Attendu qu'il résulte de l'acte liquidatif de... que la veuve G. avait droit, dans le partage des communauté et succession liquidées par ledit acte, à un émolument de... *Jugem. du trib. de la Seine*, 21 nov. 1868.

† LISME. — ETYM. Arabe, *lazim*, féminin *lazima*, impér. (DEFRÉMERV).

† LISOIR. || 3^e Terme d'artillerie. Dans les affûts de place, de côte et de casemate, pièce qui réunit les deux côtés du grand châssis, et dans laquelle s'engage la cheville ouvrière. || Lisoir directeur, bâti qu'on substitue au grand châssis de ces affûts, lorsqu'on veut diminuer la hauteur de la pièce au-dessus de la plateforme.

LISSE. || Canon lisse, voy. CANON.

† LISSOIR. || Instrument qui sert à lisser. Peignes lissoirs en buffle.

LITURGIE. *Ajoutez*: La liturgie se divise: en psalmodique, celle qui est relative au chant des psaumes; et en eucharistique, qui est l'ordre des leçons, prières et cérémonies qui accompagnent le sacrifice.

† LIVONIEN (li-vo-niin), *s. m.* Synonyme de lette.

† LIVRE. || Terme de turf. Livre des paris, livre sur lequel on inscrit les paris. || Faire un livre, parier contre tous les chevaux.

2. LIVRE. || Unité de mesure des marais salants;

comprenant vingt aires et leurs dépendances, *Enquêue sur les sels*, t. 1, p. 510.

LIVRER. || Se livrer, en termes de commerce, prendre livraison. Se livrer d'un chargement de blé.

† **LIVRET-POLICE** (li-vrè-po-li-s'), s. m. Livret contenant une police d'assurance. Les propositions [d'assurance] faites à Paris, à la Caisse des dépôts et consignations, lorsqu'elles sont reconnues régulières, sont immédiatement suivies de la délivrance d'un livret formant police d'assurance; celles qui ont lieu dans les départements, sont transmises sans délai, avec le montant du versement, par le comptable qui les a reçues, à la direction générale, qui, après les vérifications, fait remettre le livret-police à l'assuré en échange du récépissé provisoire qui lui a été donné au moment du versement, *Extraits du décret du 10 août 1868, portant règlement pour la loi du 11 juillet 1868*, art. 3.

† **LOCATEUR** (lo-ka-teur), s. m. Néologisme. Celui qui donne en louage une chose. M. Herdevin... n'était que locataire de cette locomobile... il a appelé en cause MM. Neut et Dumont, locataires, de qui il tenait la locomobile, *Gaz. des trib.* 15 juill. 1870.

— ETYM. Lat. *locatorum*, de *locare*, louer.

LOGARITHME. Ajoutez : Logarithmes vulgaires, ceux dont la base est 10. Logarithmes naturels, hyperboliques ou népériens, ceux dont la base est le nombre e, c'est-à-dire 2,718.

LOGEMENT. || 6° Terme d'artillerie. Dégradation des bouches à feu en bronze; c'est une dépression de métal produite à l'emplacement du projectile par la pression que les gaz de la poudre exercent sur lui en s'échappant.

† **LOMIA** (lo-mi-a), s. f. La 117° planète, découverte en 1871 par M. Borelly.

† **LÔNE** (lô-n'), s. f. Nom donné dans la vallée du Rhône aux bras du fleuve ou des rivières ne communiquant ordinairement que par une extrémité avec le lit principal. Ce mot se trouve souvent dans les journaux et les actes des autorités de la région.

† 3. **LONGE** (lon-j'), s. f. Embarcation, à bord d'un navire. Le second s'embarqua dans la longe avec quinze autres hommes de l'équipage... *Journ. offic.* 9 avril 1872, p. 2450, 1^{re} col.

LONGUEUR. || Terme de turf. Longueur de tête, mesure de distance employée dans le langage des courses. Un cheval arrivé premier de deux longueurs est un cheval qui a atteint le poteau gagnant en dépassant le deuxième cheval de deux longueurs de tête de cheval.

† **LORD-LIEUTENANCE** (lor-licu-te-nan-s'), s. f. Fonction de lord-lieutenant.

† **LORD-LIEUTENANT** (lor-licu-te-nan), s. m. Nom du gouverneur de l'Irlande.

† **LORMERIE.** Au lieu de la définition qui est fautive, mettez : Ancien nom d'un métier qui fabriquait tout ce qui concernait le harnachement, moins les selles.

— ETYM. Rectifiez l'étymologie d'après M. Gaston Paris : *lormerie*, de *lormier*, bas-lat. *lorimarius*, qui vient de *loramen*, dérivé de *lorum*, lien, courroie.

1. **LOUCHE.** — HIST. XIII^e s. Uns chevaliers, Belchis li lois, Qui a le front plus noir que peis, *Meraugis*, p. 160.

LOUCHET. Ajoutez : Les instruments qui servent à dépecer la baleine sont la hache, la pique à gras, le sabre à deux tranchants, et le louchet, espèce de pelle tranchante emmanchée d'une longue hampe, J. NOUGARET, *Monit. univ.* 16 sept. 1868, p. 1292, 8^e col.

† **LOUFFON** (lou-ffon), s. m. Autre forme de louveretou, au sens de fils de franc-maçon.

LOUIS. || 2° Ajoutez : Je la supplie [V. M.] de me faire savoir si elle n'agrèrera pas davantage que j'envoyasse ces 600 000 livres en louis d'argent à Metz, *Lettres de Colbert*, etc. vi, 304.

LOUPE. — HIST. XVI^e s. L'ordure et la loupe qui estoit ou métal qui fu fondus, *la Cloche des ouvriers*, ms. (CAFFIAUX).

LOURD. || Terme de turf. La piste est lourde, quand le sol est très-pâteux par suite des pluies.

† **LUBRIFICATION** (lu-bri-fa-ksion), s. f. Synonyme de lubrification.

LUNAIRES. || Dans la grammaire arabe, lettres lunaires, voy. SOLAIRE.

† **LUNCHER** (lon-ché), v. n. Faire un lunch.

† **LUNDISTE** (lun-di-st'), s. m. Celui qui, tous les lundis, fait un article dans un journal quoti-

dien. Qui de nous, dans sa carrière de feuilletoniste, ou de lundiste comme on dit maintenant, n'a pas fait huit ou dix analyses de Mérope ? TH. GAUTIER, *Feuilleton du Journ. officiel*, du 19 juillet 1869.

† **LUNEMENT** (lu-ne-man), s. m. Fils grossiers fabriqués avec des étoupes blanchies et dont on fait des mèches pour lampions, cierges, chandeliers, etc. *Tarif des douanes*, 1869, p. 144.

LUNETTE. || Au billard, donner une paire de lunettes, c'est-à-dire livrer deux billes tellement rapprochées que l'adversaire ne peut manquer de caramboler. || La lunette de la guillotine, le trou par lequel passe la tête du condamné. || Terme d'artillerie. Anneau d'acier qui sert à vérifier le calibre des projectiles; on a deux lunettes pour chaque calibre, la grande et la petite, qui diffèrent d'une quantité égale à la limite de la tolérance accordée.

† **LUSTRE** (lu-stre-rie), s. f. Fabrique de lustres. On admirera l'éclairage nouveau au gaz avec de magnifiques candélabres et lustrerie de la maison Chabrié frères, *Monit. univ.* 22 mai 1868, p. 732, 3^e col.

† **LUTÈCE** (lu-tè-s'), s. f. La 21^e planète télescopique, découverte en 1852 par M. Goldschmidt.

† **LYDÉE** (li-dée), s. f. La 110^e planète télescopique, découverte en 1870 par M. Borelly.

LYRE. || 6° Ajoutez : Engin en forme de lyre destiné à suspendre quelque chose. Suspensions et lyres pour lampes, *Alm. Didot-Bottin*, 1871-72, p. 1063, 4^{re} col.

M

† **MACÉDONIEN, IENNE** (ma-sé-do-niin, niè-n'), *adj.* Terme d'histoire ancienne. Qui appartient à la Macédoine. La pbalange macédonienne. Les rois macédoniens se disaient issus d'Hercule. Le parti macédonien dans les cités grecques.

† **MACÉRATEUR** (ma-sé-ra-teur), *adj. m.* Qui opère la macération. Tonneaux macérateurs, vaisseaux dans lesquels on macère les betteraves.

MADRAGUE. — ETYM. Espagn. *almadraba*; de l'arabe *almazraba*, enceinte de filets pour prendre des thons, de *zaraba*, enclure (pozy).

† **MADRIGALISTE** (ma-dri-ga-li-st'), s. m. Faiseur de madrigaux. Vaudevillistes, madrigalistes, PICARD, *la Grande rille*, II, 1.

† **MAËRLE** (ma-ër-l'), s. m. Animal marin, blanc rosâtre à l'intérieur et renfermant une chair verdâtre et gélatineuse dans une sorte d'enveloppe calcaire demi-solide, *Correspondant*, 25 mars 1869, p. 1065. Les maërles, dont une vieille légende celtique dit qu'ils changent le seigle en froment (tant leur action est puissante et réelle dans la culture des céréales), BESNON, *Feuilleton de l'A-branchin*, du 22 nov. 1868.

MAGASIN. || Vide dans la crosse du fusil, où l'on peut disposer plusieurs cartouches qui viennent successivement se placer dans le canon.

1. **MAGE.** — ETYM. L. 2, après : persan; ajoutez : (en pehlyvi, *mog* veut dire prêtre).

† **MAGELLANIQUE** (ma-jèl-la-ni-k'), *adj.* Qui est relatif à Magellan, célèbre navigateur portugais. Terre australe ou magellanique. || Les nuées magellaniques, voy. NUÉE, n^o 5.

MAGNOLIER. L. 1, ma-gno-lié, à cause du botaniste Magnol, et non magh-no-lié.

† **MAGYAR** (ma-ji-ar), s. m. Nom ethnique que les Hongrois se donnent à eux-mêmes.

† **MAGZEM.** On écrit plus habituellement *magzen*.

— ETYM. L'orthographe exacte est *matchzen*, signifiant non écurie, mais lieu de dépôt, magasin.

† **MAHEUTRE.** Le Dialogue d'entre le maheutre et le manat a été publié en 1591; il ne fait point partie de la Satire Ménippée.

† **MAHONNE.** — ETYM. Espagn. *mahona*, de l'arabe *ma'on*, vase, qui a passé dans le turc, où il a reçu le sens de galère.

† **MAHRATTE** (ma-ra-t'), s. m. Langue parlée dans le sud de l'Inde, et dérivée du sanscrit.

† **MAÏA.** || La 66^e planète télescopique, découverte en 1861 par M. Tuttle.

MAIN. || Armes de main, armes destinées à agir directement; elles comprennent les armes de choc, les armes tranchantes et les armes aiguës. || Main gauche, dague employée dans les duels, au XVI^e siècle, pour parer les coups d'épée; elle présente, au talon, un logement pour le pouce.

MAISON. || 12° Les Petites-Maisons avaient été

ainsi nommées, parce que ce furent en effet de petites maisons bâties sur l'emplacement de la maladrerie de Saint-Germain des Prés à Paris, et où l'on plaçait les aliénés.

MAJEUR. || 6° Ajoutez : L'autruche, le casoar, le condor, le cygne, tous les oiseaux majeurs n'ont que peu ou point de variétés dans leurs espèces, BUFF. *Ois.* t. XVI, p. 36.

† **MAJORER** (ma-jo-ré), v. a. || 1° Évaluer au-dessus de la valeur réelle. Qu'est-ce d'abord que le compte de prévisions? en 1862, on a majoré les immeubles de Paris de 28 millions; on a augmenté le capital social de 17 872 000 francs, *Gaz. des trib.* 16 avril 1870. || Terme de bourse. Intérêts, majorés, intérêts augmentés de quelque accession, tel que primes, etc. || 2° Déclarer majeur. Bref, on penserait à cette fantastique idée empruntée aux temps de la monarchie la plus encroûtée, de faire majorer à quatorze ans l'espérance de la dynastie, *l'Universel*, du 12 sept. 1869.

MAL. || Ajoutez : Mal de mer s'est dit aussi pour scorbut. || Bestiaux mal à pied, bestiaux défec-tueux, malingres.

† **MALADMINISTRATION** (ma-la-dmi-ni-stration), s. f. Mauvaise administration. Coupable de maladministration.

† **MALAYEN, ENNE** (ma-lè-ii-n, iè-n'), *adj.* Synonyme de malai. Les populations malayennes.

† **MALBERGIQUE** (mal-bèr-ji-k'), *adj.* Gloses malbergiques, mots non latins qu'on rencontre dans les manuscrits de la loi salique; ainsi dits parce qu'ils y sont accompagnés de la notation, *malberg* ou *malb.*

— ETYM. Bas-lat. *mallobergium*, lieu d'assemblée publique, de *malhum*, mot germanique signifiant assemblée, et *berg*, lieu protecteur.

† **MAL-ÉGAL** (ma-lé-gal), s. m. Terme de métallurgie. Inégalité sur une pièce de métal. Enlever à la meule un mal-égal sur un canon de fusil.

MALICE. Voy. SAC aux ANN. ET CORR.

† **MALTERIE** (mal-te-rie), s. f. Usine où l'on convertit l'orge en malt.

† **MALTHUSIANISME** (mal-tu-zi-a-ni-sm'), s. m. Nom du système de Malthus, recommandant de restreindre la procréation des enfants, parce que la production des choses nécessaires à la vie va moins vite que l'accroissement de la population. En dehors du malthusianisme, une autre cause contribue gravement à la diminution du nombre des naissances, LÉON LEFORT, *Revue des Deux-Mondes*, 16 mars 1870, p. 366.

MAMAN. Ajoutez : — HIST. XVI^e s. N'orris tu point un enfant qui l'appelle mam-ma...? DE BRACH, *imitations*, t^o 4, recto.

† 1. **MANCHERON.** Ajoutez : Celui qui tient le mancheron. Il [Gousset, cardinal archevêque de Reims] avait commencé par être mancheron, travailleur de ferme, *Monit. univ.* du 30 nov. 1867, p. 1483, 4^e col.

MANDARIN. || Canard mandarin, canard originaire de Chine, à beau plumage.

MANDARINAT. || Fig. Bonaparte, qui était fait plus que personne pour apprécier les avantages d'un mandarinat suprême dans tout despotisme bien organisé, LANFREVY, *Hist. de Napoléon I^{er}*, III, 74.

† **MANDATEMENT** (man-da-te-man), s. m. Action de mandater, de délivrer un mandat, d'ordonner un paiement.

MANDILLE. — ETYM. Espagn. *mandil*, de l'arabe *mandil*, d'après M. Dozy, qui ajoute que le mot arabe lui-même est le bas-grec *μανδύλιον*, qui vient du lat. *mantile*.

† **MANÉGER** (ma-né-jé), v. a. Manéger un cheval, l'exercer au manège.

MANIABLE. || Cheval maniable, cheval qui obéit volontiers aux aides.

† **MANIFESTANT** (ma-ni-fè-stan), s. m. Celui qui fait une manifestation ou y prend part. Les manifestants étaient au nombre de 7 à 8000, et n'ont provoqué aucun désordre, *Moniteur universel*, 1^{er} mars 1870.

† **MANIOTTE** (ma-ni-o-t'), s. f. Action de pétrir avec force et longtemps comme une pâte de pain les échantillons de beurre, préalablement amollis par un court séjour dans l'eau tiède, afin d'obtenir par le mélange un seul et même type de beurre.

† **MANOEUVRANT, ANTE** (ma-neu-vran, vran-t'), *adj.* Terme de marine. Qui obéit aux manœuvres, en parlant d'un navire. L'avantage restera

† **MOSETTE** (*mo-zè-t'*), *s. f.* Espèce de camail que portaient les cordeliers, et que portent encore les évêques.

MOT. || Rapprochement instantané entre deux idées dont le rapport n'était pas visible. Il y a beaucoup de mots dans cette pièce. Cette scène pétillante de mots.

† **MOTTIÈRE** (*mo-tiè-r'*), *adj. f.* Tourbe mottière, nom, dans la Loire-Inférieure, de la tourbe employée à faire des mottes.

MOU. || Terme d'artillerie. On dit qu'un tir est mou, quand la charge employée est faible et que l'angle de tir est très-élevé.

† **MOUCHARDER.** — **HIST.** XVI^e s. Son frère Regnault Douloet, qui se disoit des signalez, employa fort son crédit vers le conseil qui congnoissoit le suppliant pour un homme fort propre à moucher et à découvrir les mesches dont ilz avoient à faire, ANT. RICHART, *Mém. de ce qui s'est passé en la ville de Laon jusques à l'année 1596*, p. 297.

† **MOUCRE** (*mou-kr'*), *s. m.* Muletier, celui qui a des mules à louer.

— **ETYM.** Espagn. *almocreve*; portug. *almoqueiro*, muletier; de l'arabe *al-mocrî*, muletier, de *carra*, louer.

1. **MOULAGE.** || Moulage des boulets, des canons, action de faire les moules en sable dans lesquels on doit couler le métal destiné à former les boulets, les canons.

† 1. **MOULE.** *Ajoutez:* Nom d'une ancienne mesure locale pour le bois de chauffage, très-employée encore dans quelques provinces.

— **HIST.** XVII^e s. Les grosses buches et bois de fente et de moule, O. DE SERRES, 808.

2. **MOULE.** — **HIST.** XIII^e s. *Concha marinae quas Gallie moules dicunt*, TOUGARD, *Une page d'hist. locale*, p. 12.

MOULIN. || Moulin à poudre, moulin à faire la poudre; moulin à meules, celui où les matières destinées à composer la poudre sont pressées sous des meules verticales; moulin à pilons, celui où ces matières sont battues par des pilons dans des mortiers. || Nom donné, sur la Mer de glace à Chamounix, à des trous où l'eau s'engouffre en tournant.

MOULINET. || Moulinet de Woltmann, appareil muni d'une roue à ailettes inclinées, qui sert à mesurer la vitesse d'un courant à une profondeur quelconque.

MOUSQUET. Mousquet à rouet, mousquet muni d'une platine à rouet pour enflammer la poudre. || Mousquet-fusil, arme à double feu, employée avant l'adoption du fusil à silex; elle porte à la fois la platine à silex et l'ancienne platine à mèche.

MOUSSON. — **REM.** On a dit aussi monson. Depuis ce temps plusieurs vaisseaux viennent à Bassora, chargés de marchandises des Indes; et le temps, ou monson, comme ils l'appellent, auquel viennent les vaisseaux, est au mois de juillet; et ils y demeurent jusqu'à la fin d'octobre, passé lequel temps, ils ne pourraient plus sortir du fleuve, à cause des vents contraires; et justement alors commence la monson pour passer aux Indes, qui dure jusqu'au commencement de mai, TREVENOT, *Voyages*, II, 311.

— **ETYM.** *Après: maiesim*, saison, *ajoutez:* proprement, époque fixe, fête qui a lieu à une époque fixe de l'année.

MOUVANT. || *S. m.* Nom, dans les Landes, de sols qui manquent sous le pied.

MOUVEMENT. *Au lieu de:* Mouvement perpétuel, chimère mécanique cherchée par quelques-uns, tout mouvement ayant des frottements et s'usant ainsi de lui-même; *lisez:* Mouvement perpétuel, chimère mécanique cherchée par quelques-uns; on se propose soit d'obtenir à l'aide d'une impulsion première un mouvement qui se conserve indéfiniment, soit, le plus souvent, de produire à l'aide d'un travail moteur fini un travail utile infini. La première recherche est rendue illusoire par les frottements qui ralentissent le mouvement dans les machines les plus parfaites; la seconde est une absurdité mécanique, le travail utile étant toujours plus faible que le moteur.

1. **MOYEN.** || Moyenne et extrême raison. Voy. RAISON, n° 43. || Terme de tir. Lorsque plusieurs balles ont frappé une cible, on appelle point moyen, le point par lequel passerait la résultante de forces égales et parallèles, qu'on suppose appliquées au centre des trous de toutes les balles.

MUET. || À la muette, *loc. adv.* Sans rien dire, sans avertir. Il s'est esquivé à la muette.

MUFLE. || 6^e Terme de métallurgie. Partie d'un soufflet sur laquelle est fixée la buse.

† **MULON.** *Ajoutez:* Tas de sel, *Enquête sur les sels*, 1868, t. I, p. 540.

† **MULTIPLÉMENT** (*mul-ti-ple-man*), *adv.* D'une façon multiple, à titre multiple. Une caisse multiple ment municipale, *Journ. offic.* 18 juin 1872, p. 4096, 3^e col.

† **MUNICIPALISME** (*mu-ni-si-pa-li-sm'*), *s. m.* Esprit d'attachement au système des municipalités. Certaines institutions locales auxquelles le municipalisme italien attache une importance capitale, *la Semaine financière*, 19 janvier 1870, p. 206.

MUR. || Batre les murs se dit d'un homme ivre qui trébuche en marchant et va heurter les murailles. Le 22 août, en plein midi, le prévenu était ivre et battait les murs de la rue Drouot, *Gazette des trib.* 27 août 1870.

MURAL. || 2^e Terme d'astronomie. On appelle cercle mural un cercle gradué fixé à un axe horizontal tournant sur deux coussinets placés dans l'intérieur d'un mur ou d'un pilier; ce cercle doit être exactement dans le méridien du lieu; une lunette est mobile parallèlement à ce cercle... il sert à la mesure de la déclinaison des astres, c'est-à-dire de leur distance à l'équateur du monde, ARAGO, *Astron. popul.* VII, 4.

† **MUREUX, EUSE** (*mu-reù, reù-x'*), *adj.* Qui sert à la construction des murs. Par mètre cube de pierre mureuse, *Loi du 5 août 1821, Tarif du canal Monsieur.*

† **MURRIE** (*mu-r'*), *s. f.* Substance dont on faisait les vases murrhins. M. de Rossi nous informe qu'on a retiré de la Marmorata, ces jours derniers, de la murrie, pierre orientale très-tendre, dont on fabriquait des vases précieux, mais fragiles, *Journal officiel*, 31 janv. 1869, p. 137, 1^{er} col.

MUSICALEMENT. Jeannot, qu'il n'est pas que vous n'avez vu autrefois au Cours accorder si musicalement sa voix avec sa vielle, COULANGES, à *Mme de Grignan*, 7 juillet 1703, dans sév. t. X, p. 494, édit. RÉGNIER.

MUSIQUE. || Terme de maréchal. Les clous du fer d'un cheval font de la musique, sont brochés en musique, lorsqu'ils ont été irrégulièrement plantés et qu'ils viennent sortir sur la corne à des hauteurs inégales.

MUSQUÉ. *Ajoutez:* || On dit familièrement envoyer une chose toute musquée, pour dire l'envoyer en l'accompagnant de choses honnêtes, et sans qu'il en coûte ni soins ni argent à celui à qui on l'envoie, *Dict. de l'Acad.* 1814 (inusité aujourd'hui). Dès que sa pension est échue, le trésorier la lui envoie toute musquée, *ib.* Deux ans après, savoir en 1680, [Bossuet] me fit obtenir des dispenses musquées pour ma charge de trésorier de France, lesquelles m'auraient coûté 1400 livres, suivant le tarif de ce temps-là, É. MILLER, *Pierre Taisand.*

MUTILÉ. || Un objet en métal poli est dit mutilé, lorsqu'il présente de légères dégradations à sa surface extérieure.

† **MYSTIQUERIE** (*mi-ti-ke-rie*), *s. f.* Mauvais mysticisme, mauvaise composition mystique. D'autres disaient que Desmarets [l'auteur de *Clovis*] avait perdu son âme en écrivant des romans, et que, vieux, il avait perdu l'esprit à écrire de la mystiquerie, VIGNEUL-MARVILLE, *Mél. d'hist. et de litt.* p. 276.

N

NAFFE. — **ETYM.** Espagn. *nafa, nefa*; de l'arabe *nafta*, odeur (OEFRENERV).

NATTE. || Natte d'Italie. Voy. PAVÉ, n° 8. || Nom donné à une petite pâtisserie faite en forme de natte.

NATURALISER. || Préparer les dépouilles des animaux, pour leur rendre l'aspect naturel. J'ai porté chez le fourreur une belle peau de renard, pour en faire une descente de lit; la tête sera naturalisée.

NATURALISTE. || *Adj.* Qui se rapporte à la nature, à la matière. Autour de ce système religieux se groupait [chez les Phéniciens], dans le culte extérieur et public, le cortège de monstrueuses débauches, d'orgies, de prostitutions sacrées que nous avons déjà signalé à Babylone et qui accompagna tous les cultes naturalistes de l'antiquité, FR. LENORMANT, *Manuel d'hist. anc.* t. III, p. 432.

NATURALITÉ. || Caractère naturel, par opposition à surnaturel. La naturalité d'un phénomène.

NAVET. || Navet de Suède, nom qui a été donné au rutabaça.

NAVIGATION. || Navigation par l'arc de grand cercle. Voy. ORTHODROMIE aux ADDITIONS.

† **NÉCROPHORE** (*né-kro-fo-r'*), *s. m.* Genre d'insectes coléoptères pentamères, qui ont la singulière habitude d'enterrer les cadavres des petits animaux, taupes, souris, etc. pour y déposer leurs œufs.

— **ETYM.** *Nεκροφόρος*, qui porte les morts, de νεκρός, mort, et φέρω, porter.

† **NÉMAUSA** (*né-mô-za*), *s. f.* La 51^e planète télescopique, découverte en 1858 par M. Laurent.

† **NÉO-CELTIQUE** (*né-o-sèl-ti-k'*), *adj.* Se dit des langues modernes parlées en basse Bretagne, dans le pays de Galles, dans les hautes terres d'Écosse et en Irlande, et représentant l'ancienne langue des Celtes.

† **NÉOLITHIQUE** (*né-o-li-ti-k'*), *adj.* Qui appartient à la période de la pierre polie, ou période la plus récente dans l'emploi préhistorique des outils de pierre. Âge néolithique, âge des instruments de pierre postérieur aux derniers grands changements subis par le globe.

— **ETYM.** *Νεός*, nouveau, et λίθος, pierre.

† **NÉPALAIS** (*né-pa-lè*), *s. m.* Langue parlée dans le Népal, et dérivée du sanscrit.

† **NÉPHOSCOPE** (*né-fo-sko-p'*), *s. m.* Instrument météorologique inventé par le P. Carl Braun pour faciliter l'observation de la marche des nuages et des courants atmosphériques des hautes régions, qui n'ont pas prise sur la girouette.

— **ETYM.** *Νεφος*, nuage, et σκοπεῖν, examiner.

NEZ. || Populairement. Prendre son nez pour ses fesses, s'est dit autrefois comme on dit aujourd'hui: prendre son cul pour ses chaussettes. Éhise, comment donc, ils te font des caresses; Mon maître assurément prend son nez pour ses fesses, QUINAULT, *Rivaux*, I, 3.

† **NICOBAR** (*ni-ko-bar*), *s. m.* Nom donné à des oiseaux de la famille des pigeons, remarquables par leurs longues plumes vertes à reflets métalliques, *Columba nicobarica*, Temminck; ils sont nommés ainsi, parce qu'ils sont originaires des îles Nicobar. On dit aussi nicombar.

† **NIDIFIER** (*ni-di-fi-è*), *v. n.* Faire un nid. Durant les époques préhistoriques... il fallait bien que les hirondelles nidifiasent dans d'autres lieux qu'à présent, POUCHET, *Acad. des sc. Comptes rendus*, t. LXX, p. 493.

† **NILGAU.** — **ETYM.** Persan, *nil-guidv*, bœuf bleu, de *nîl*, bleu, et *guidv*, bœuf.

† **NILOTIQUE** (*ni-lo-ti-k'*), *adj.* Qui est relatif au Nil. Les campagnes nilotiques. Les autres peuples descendus de Cham parlent des idiomes étroitement apparentés et formant une famille spéciale, que l'on appelle nilotique, la plupart des langues qui la composent, et surtout la plus importante, ayant pour patrie la vallée du Nil, FR. LENORMANT, *Manuel d'hist. anc.* t. I, d. 423.

† **NINIVITE** (*ni-ni-vi-t'*), *adj.* Terme d'histoire ancienne. Qui est relatif à Ninive. L'empire ninivite. Les conquérants ninivites.

† **NIOBÉ.** || La 71^e planète télescopique, découverte en 1864 par M. Luther.

NOCE. || Noces d'or, nom donné à la fête de cinquante ans de mariage. || Noces d'argent, se dit pour la demi-cinquantaine, la fête de vingt-cinq ans de mariage. || Bouillie de gruau d'avoine qu'on prépare en l'échaudant par cuillerées dans l'eau bouillante et qu'on mange avec du lait ou du beurre, en Bretagne et en basse Normandie.

† **NOCIVE** (*no-si-v'*), *adj. f.* Se dit, en médecine, de ce qui cause du mal. Influences nocives.

— **ETYM.** Lat. *nocivus*, de *nocere*, nuire.

† **NOÉMATACHOMÈTRE** (*no-é-ma-ta-ko-mè-tr'*), *s. m.* Instrument à l'aide duquel on mesure la durée d'une opération psychique élémentaire, durée qui n'est pas nulle.

— **ETYM.** *Νόημα*, pensée, *τάχος*, vitesse, et *μέτρον*, mesure.

NOEU. Nœud simple, nœud résultant d'une boucle dans laquelle on a fait entrer le brin qui passe sur l'autre, en le faisant tourner sous ce même brin. || Nœud droit: faire successivement, avec les mêmes brins, deux nœuds simples l'un sur l'autre, en faisant en sorte que les brins du même côté soient tous deux en dessus, ou tous deux en dessous du brin qui les croise. || Nœud allemand: faites une boucle, faites tourner en entier

autour d'un des brins celui qui le croise, en le faisant croiser sur lui-même, et passez-le dans la boucle. || **Nœud d'artificier** : faire deux boucles l'une près de l'autre, mais en sens contraire, mettre ces boucles l'une sur l'autre, de façon que les brins soient placés intérieurement; introduire dans les boucles l'objet que l'on veut serrer. || **Nœud simple gansé** : comme le nœud simple, seulement on fait une ganse avec le brin avant de le faire entrer dans la boucle. || **Nœud droit gansé** : comme le nœud droit; mais on forme une ganse avec le brin qui doit passer dans la première ganse. || **Nœud coulant**; il est de deux espèces : un petit nœud au bout de la ficelle, ensuite, tout près, le même nœud, c'est-à-dire les brins passés de façon à faire un O avant d'être serrés, dans cet O se passe le second bout, on serre; l'O, le nœud coulant se fait et ne se défait qu'avec efforts; ou bien on fait une bouclette que l'on assujettit en faisant un nœud avec les deux extrémités de la bouclette, puis le second brin se passe dans la bouclette et serre l'objet, mais il se desserre si on ne l'assujettit pas par un autre nœud.

† **NOLONTÉ** (no-lon-té), *s. f.* Volonté contraire. Ce qui retient unis entre eux tous les membres de cette respectable famille, ce sont de communes antipathies et, selon l'expression de Mirabeau, de communes nolontés, *Revue des Deux-Mondes*, 1^{er} septembre 1871, p. 235.

NOMENCLATEUR. || 5^e *Adj.* Nomenclateur, nomenclatrice, qui donne un nom. Après l'édit de Blois, la terre se trouva dépouillée de sa vertu anoblissante, mais elle ne perdit pas sa vertu nomenclatrice, d'HERBELOT, dans *Gaz. des trib.* 4 juin 1870.

† **NOMINABLE** (no-mi-na-ble), *adj.* Qui peut recevoir un nom. La contemplation pure et directe ne s'occupe volontairement d'aucune image sensible, d'aucune idée distincte et nominable, c'est-à-dire d'aucune idée limitée et particulière de la divinité, RÉN. dans boss. *Préf. sur l'instr.* post. 57.

NOMINAL. || A un prix presque nominal, presque pour rien, *Journ. offic.* 23 juin 1872, p. 4241, 2^e col. || Fête nominale, la fête pour le nom d'une personne.

NOMINATEUR. — HIST. XVI^e s. En France et en Espagne, c'est [les bénéfices] à la nomination du prince; en Italie et en Sicile, non, parce que le pape y est le seul nominateur et collateur, *le Bureau du concile de Trente*, p. 347.

† **NORNOIS** ou **NORROIS** (no-ro-i), *s. m.* Nom de l'ancienne langue des Scandinaves.

— HIST. XIII^e s. Man en anglais et en norreiz Senneff hom en francheis, WACE, *Rou*, v. 109.

NOTER. || Se noter, s'infliger à soi-même une note, une marque. Louis, électeur palatin, s'y opposa [à la proposition de violer le sauf conduit donné à Luther dans la diète de Worms], comme à une chose qui flétrirait éternellement la nation germanique, et dit avec indignation que l'on ne devait pas souffrir que, pour rendre service aux prêtres, toute l'Allemagne se notât d'infamie en manquant à la foi publique, *Hist. du concile de Trente, de Fra Paolo, trad. de le Courayer*, t. 1, p. 33.

NOURRICE. || 7^e Compartiment qui termine la série des chauffoirs, *Enquête sur les sels*, 1863, t. 1, p. 510.

NOUS. — REM. || 2. Pour l'emploi de *nous* comme pronom réfléchi, voy. se, Rem. 3, 4, 5, 7, 8, 9 et 10.

1. **NOYER**. La noix est, chez beaucoup de peuples, un des principaux symboles dans les cérémonies du mariage; au siècle dernier, tout nouveau couple salinois devait planter un noyer aux environs de la ville, CH. THOMAS, *Du culte des arbres*, Paris, 1862, p. 45.

† **NUITS** (nui). Nom d'une ville de Bourgogne, qui a donné son nom à un très-bon vin. Du nuits.

† **NULLIUS** (nul-li-us). Mot latin qui est employé dans le langage ecclésiastique : abbé nullius (sous-entendu *diocèses*), se dit de certains prélats qui ont juridiction d'ordinaire et avec peuple et territoire non compris dans un diocèse. || On dit de même : prélatrice nullius. La grande aumônerie de France a été érigée par Pie IX en prélatrice nullius le 31 mars 1857.

† **NUMÉROTATION** (nu-mé-ro-ta-sion), *s. f.* Action de numéroter, *Journ. offic.* 25 avril 1872, p. 2749, 3^e col.

† **NUMÉROTEUR** (nu-mé-ro-teur), *adj. m.* Qui numérote. Timbres numéroteurs, *Alman. Didot-Boitin*, 1871-1872, p. 4331

† **NYMPHOSE** (nin-fô-z'), *s. f.* Fonction, chez les insectes, de la formation de la nymphe.

† **NYSA** (ni-za), *s. f.* La 44^e planète télescopique, découverte en 1857 par M. Goldschmidt.

O

† **OBLIVIEUX, EUSE** (obli-vi-eû, eû-z'), *adj.* Néologisme et latinisme. Qui produit l'oubli. Il faudra donc quitter ce beau rivage, Pour m'en aller aux bords oblieux, Terme éternel d'un rapide voyage, P. LEBRUN, *Poés.* t. 1, 16.

— ETYM. Lat. *obliviosus*, de *oblivium*, oubli.

OBTURATEUR. || Dans les armes à feu se chargeant par la culasse, l'obturateur est la partie de la culasse mobile, en acier, caoutchouc, etc., qui sert à empêcher toute fuite de gaz par la ligne de jonction de la culasse au canon.

OBUS. Projectile creux contenant de la poudre destinée à le faire éclater. L'obus se distingue de la bombe par son diamètre, en général, plus faible, et parce qu'il n'a ni anse, ni culot. On distingue les obus ordinaires qui ne contiennent que de la poudre, et les obus à balles qui renferment de la poudre et des balles. On distingue aussi les obus, d'après leur forme, en obus sphériques et obus oblongs.

— HIST. XVI^e s. Ledit jour [23 février 1545], seigneur (sic) Philippe Dex faisoit essayer et tirer des hocbus de fer que la vile [Metz] avoit achetés, *Chronique de Metz, de Husson*, dans *Bibl. des ch.* t. XXXI, p. 241.

OBUSIER. Bouche à feu d'une forme assez analogue à celle du canon, quoique souvent plus courte. L'obusier lance des obus, des obus à balles, des boîtes à mitraille. Les obusiers sont désignés par leur diamètre exprimé en centimètres; obusier de 22 centimètres. Ils sont aussi, comme les canons, classés d'après leur genre de service : obusier de siège, obusier de place, obusier de campagne, obusier de montagne.

OCTROI. || Octroi de mer, taxe locale prélevée sur le littoral, au profit des communes et au prorata de la population.

† **ODOROSCOPIQUE** (o-do-ro-sko-pi-k'), *adj.* Qui a rapport à l'odoroscopie.

† **OCEUMÉNÉE** (è-kù-mé-née), *s. f.* Terme de géographie. Vaste ensemble de terres habitées. Quoique cette océuménée [l'ensemble des îles basses de l'Océanie] soit, en grande partie, comprise dans la zone intertropicale, elle offre une plus grande variété de climats délicieux qu'aucune autre partie du monde, *Notice pour la carte de l'Océanie jointe à l'Atlas de MM. Dufour et Dyronnet, publié par les éditeurs Paulin et le Chevalier*.

— ETYM. Οἰκουμένη, sous-entendu γῆ, terre habitée.

OEIL. || Faire les yeux blancs, tourner les yeux en haut, de manière qu'il n'en paraisse plus que le blanc. Faire la bouche en cœur et les yeux blancs. || Populairement. Se faire les yeux blancs, se dit de deux personnes qui se regardent d'un air irrité, menaçant.

† **OENOTHERME** (è-no-tèr-m'), *s. f.* Chaudière en cuivre, à foyer central, contenant 40 à 45 litres d'eau qui enveloppent le foyer; dans cette eau plonge un serpent. ... dans lequel circule le vin à chauffer, *Journ. offic.* 9 juin 1869, p. 808, 5^e col.

† **OEUFRERIE** (eu-fre-rie), *s. f.* Se voit sur quelques enseignes pour désigner un débit d'œufs.

2. **OFFICIER** || 4^e Officiers supérieurs, les officiers d'un grade intermédiaire entre général et capitaine, tel que chef de bataillon, lieutenant-colonel et colonel. || Officiers généraux.... tels sont les généraux de division et les généraux de brigade. Un officier général.

† **OGIVO-CYLINDRIQUE** (o-ji-vo-si-lin-dri-k'), *adj.* Qui se compose d'un cylindre surmonté d'une surface ogivale. Projectile ogivo-cylindrique.

† **OLYMPIA** (o-lin-pi-a), *s. f.* La 59^e planète télescopique, découverte en 1860 par M. Chacornac.

† **OMBRIEN** (on-bri-in), *s. m.* Langue appartenant au groupe latin et qui a été absorbée par la langue des Romains.

OMÉGA. Je suis l'alpha et l'oméga, le principe et la fin, dit le Seigneur Dieu, *sacri, Apocal.* 1, 8.

OMNIBUS. || Un omnibus, un homme qui fait toute sorte de services. L'accusé n'avait pas dans la maison [un restaurant] d'emploi déterminé; il servait d'aide; c'était ce que nous appelons un omnibus, *Gaz. des tribunaux*, 12 juill. 1874.

† **OMNIPRÉSENCE** (o-mni-pré-zan-s'), *s. f.* Terme de théologie. Présence en tous lieux. Les attributs divins.... tels que l'éternité.... l'omniscience, l'immensité et omniprésence.... GODESCARD, *Vie des Saints*, p. 455.

† **OMNIPRÉSENT, ENTE** (o-mni-pré-zan, zan-t'), *adj.* Qui est présent partout. Dieu est omniprésent.

† **OMNIUM**. || Terme de turf. Course affectée aux chevaux de toute provenance de trois ans et au-dessus. L'omnium se court au bois de Boulogne, à la réunion d'automne.

† **OMNIVORITÉ** (o-mni-vo-ri-té), *s. f.* Qualité d'omnivore. Cette omnivorité de l'homme est pour lui un attribut important; elle lui permet de trouver sa nourriture dans tous les climats et d'y vivre, ROCHAT, *Bull. Soc. anthr.* t. IV, 2^e série, p. 224.

† **ONGLIER** (on-gli-é), *s. m.* Petit ustensile où se met tout ce qui sert à la toilette des ongles. Des onglers en écaille.

† **OPTO-STRIÉ, ÉE** (o-ptô-stri-é, ée), *adj.* Terme d'anatomie. Qui appartient à la couche optique et aux corps striés. Les corps opto-striés.

1. **OR**. || 1^e *Ajoutez* : d'ores et déjà ou d'ors et déjà, dès maintenant. Quand les deux époux concourent au contrat, le consentement de la femme est certain, et rien ne s'opposait à ce qu'on la déclarât d'ors et déjà propriétaire de l'immeuble licite, *Dissertation insérée au n° 2925 du Répertoire périodique de l'enregistrement*.

2. **OR**. || 10^e l. 36, après excellent, ajoutez : Le pesant d'or, au propre. [Chez les barbares], le parricide devra se racheter en donnant tout son pesant d'or, ou deux fois son pesant d'argent, MICHELET, *Orig. du droit*, p. 365.

ORATEUR. || 3^e On commence à dire oratrice au féminin, qui d'ailleurs n'a rien d'irrégulier. La brûlante question du travail des femmes assez vaste par elle-même et dans laquelle plusieurs oratrices (le mot est consacré au Vauxhall) ont fait entrer aussi celle de l'émancipation de la femme, *L'Indépendance belge*, 20 août 1868.

ORD. Ajoutez : Brut ou ord : ces deux mots expriment la même chose, c'est-à-dire le poids d'une marchandise pesée avec ce qui l'enveloppe, P. GIRAUDEAU, *la Banque rendue facile*, p. G.

OREILLE. — ETYM. *Oriola* était aussi une forme populaire, que le grammairien Probus condamne, recommandant de prononcer *auris*.

4. **ORGANIQUE**. || En linguistique, formations organiques, les formations régulières, et dont l'étymologie rend compte normalement, par opposition aux formations inorganiques qui sont irrégulières. Ainsi *faculentus* est organique, et *sanguinolentus* est inorganique. || *S. m.* L'organique, la substance organisée. La nature ne tend pas à faire du brut, mais de l'organique.... en réfléchissant sur cette espèce de calcul, on se familiarisera avec cette idée singulière que l'organique est l'ouvrage le plus ordinaire de la nature, BUFFON, *Hist. nat. des animaux*, Paris 1749, in-4^e, t. II, p. 39.

ORGE. || Lancette en grain d'orge, lancette dent la lame a la forme d'un grain d'orge.

† **ORIGÉNISTE** (o-ri-jé-ni-st'), *adj.* Qui adopte les doctrines d'Origène. Les hérétiques origénistes.

† **ORPHISME** (or-fi-sm'), *s. m.* Système moitié théologique, moitié philosophique, qui se rattachait légendairement à Orphée, et qui avait pour idées principales les croyances et les rites de l'expédition, le culte des ancêtres et des héros, et la célébration des mystères; Bacchus en était le dieu principal; il appartient à la haute antiquité grecque.

ORTHODROMIE. *Corrigez ainsi* : Le grand cercle, ou la portion d'arc de grand cercle de la sphère terrestre, passant par le point de départ et le point de destination; ce chemin est le plus court sur la sphère; les marins disent navigation par l'arc de grand cercle. De Brest à New-York la différence de la ligne orthodromique à la loxodromie est de 460 milles. Les cartes marines étant construites de façon à représenter par des lignes droites les routes loxodromiques, la représentation de l'orthodromie est une ligne courbe; le navire en suivant cette ligne courbe va plus vite qu'en suivant la ligne droite, joignant le point de départ et celui d'arrivée.

OSIER. — ETYM. Ajoutez : Bas-bret. *auxith*, suivant Grég. de Rostrenem; *aozil*, dans Legendic.

† OSSÉINE (o-sse-i-n'), *s. f.* Voy. OSTÉINE.

† OSTÉOCLASTIE (o-sté-o-kla-stie), *s. f.* Terme de vétérinaire. Maladie qui attaque les os, dite aussi pourriture osseuse.

— ETYM. Ὀστεόν, os, et κλάω, briser.

† OSTRACISER (o-s-tras-si-zé), *v. a.* Frapper d'ost-racisme. Des ambitieux, sans études, sans consistance, sans responsabilité, ostracisant d'avance les meilleurs citoyens.... E. CHATARD, *l'Universel*, 21 oct. 1869.

† OSTRÉICOLE (o-stré-i-ko-l'), *adj.* Qui a rapport à l'ostreiculture. L'industrie ostréicole.

OUBLIE. || 1° Pain d'autel préparé pour être consacré à la messe (c'est le sens primitif).

† OUCHE (ou-ch'), *s. f.* Entaille que le dresseur fait sur un canon de fusil pour indiquer la position et la profondeur d'un mal-égal qui doit être enlevé à la meule.

† OUDENARDE (ou-de-nar-d'), *s. f.* Sorte de tapisserie. Notre première journée fut Oudenarde, que nous trouvâmes tapissée et tendue, depuis un bout jusqu'à l'autre, d'oudenardes toutes neuves, PELLISSON, *Lett. hist.* t. 1, p. 40.

† OUGRIEN, ENNE (ou-gri-in, è-n'), *adj.* Qui est relatif aux Ougro-Finnois. Les populations ougriennes.

† ÔÛT (ou), *s. m.* S'écrit quelquefois au lieu d'août. Je vous paierai, lui dit-elle, Avant l'ôût, foi d'animal, LA FONT. *Fabl.* 1, 1.

† OUVIRANDRE (ou-vi-ran-dr'), *s. f.* Plante très-curieuse de Madagascar, dont les nervures des feuilles, disposées avec régularité, semblent être les cadres de petites fenêtres bien alignées, *ourivandra fenestralis*.

† OVALISTE. Celui qui, au moyen d'un métier ayant la forme ovale, prépare les soies destinées à la fabrication des bas, des tulles et des ouvrages de passementerie, *Tarif des patentes*, 1858.

† OVICAPRE (o-vi-ka-pr'), *s. m.* Terme d'histoire naturelle. Hybride du bouc et de la brebis, dit vulgairement chablin.

— ETYM. Lat. ovis, brebis, et caper, bouc.

† OXYHYDRIQUE (o-ksi-l-dri-k'), *adj.* Composé d'oxygène et d'hydrogène. On connaissait déjà depuis le commencement de ce siècle la lumière oxyhydrique sous le nom de lumière Drummond, H. REY *Monit. univ.* 12 juin 1868, p. 825, 5° col.

P

† PACTOLE. — ETYM. Polonais, *podcholyk*, espèce de valet militaire d'un bussard ou homme d'armes; grands voleurs, les pactoles étaient les diables familiers des gentilshommes.

PAGANISME. Les campagnes étaient alors le dernier refuge du paganisme proscrit dans les cités, A. MAURY, *Magie et astrol. dans l'antiquité*, p. 433.

† PAINDÉPICIER (pin-dé-pi-sié), *s. m.* Marchand de pain d'épice; se voit sur quelques enseignes.

† PALANQUER. || Terme de fortification, protéger par des palanques.

† PALÉOETHNOLOGIE (pa-lé-o-è-tno-lo-jie), *s. f.* Connaissance des antiquités préhistoriques des peuples.

— ETYM. Παλαιός, ancien, et ethnologie.

† PALÉOETHNOLOGISTE (pa-lé-o-è-tno-lo-ji-st'), *s. m.* Celui qui s'occupe de paléothnologie.

† PALÉOGÉOGRAPHIE (pa-lé-o-jé-o-gra-fie), *s. f.* Géographie des périodes géologiques.

— ETYM. Παλαιός, ancien, et géographie.

† PALÉOGÉOGRAPHIQUE (pa-lé-o-jé-o-gra-fi-k'), *adj.* Qui a rapport à la paléogéographie. Une carte paléogéographique, MARTINS, *Rev. des Deux-Mondes*, 15 juill. 1872, p. 473.

† PALÉOLITHIQUE (pa-lé-o-li-ti-k'), *adj.* Qui se rapporte à l'époque de la pierre ancienne. Âge paléolithique, âge des instruments de pierre antérieur aux derniers grands changements subis par le globe.

— ETYM. Παλαιός, ancien, et λίθος, pierre.

† PALÈS. || La 49° planète télescopique découverte en 1857 par M. Goldschmidt.

PALINOD. En rhétorique, à treize ans, il [Fontenelle] composa, pour le prix des palinods, de Rouen, une pièce en vers latins, qui, sans avoir obtenu de couronne, fut pourtant jugée digne de l'impression, TRUBLET, *Mém. sur Fontenelle*, p. 275.

PANACHE. || Terme de turf. Faire panache, se dit d'un cavalier qui tombe en passant par-dessus la tête de son cheval.

PANACHÉ. || Fig. Mêlé, mélangé. Le salon est

quelque peu... panaché; on y coudoie toute sorte de gens et jusqu'à des membres de la pairie, E. D. FORGUES, *Feuillel. de l'Indépend. belge*, 29 sept. 1868 (*Extrait de la Revue des Deux-Mondes*).

† PANCRAIS (pan-kraï) ou PANCRATIER (pan-kra-sié), *s. m.* Genre de plantes de la famille des narcissées, où l'on distingue le pancrais maritime, dit aussi scille blanche.

— ETYM. *Pancretium*, de πᾶν, tout, et κράτος, force, par allusion à de prétendues propriétés médicales universelles.

† PANDORE. || La 55° planète télescopique, découverte en 1858 par M. Searle.

PANGOLIN. — ETYM. Malais, *peng-goling*, l'animal qui s'enroule, ce qu'il fait à la manière du hérisson (negh low, *Sarawak, its inhabitants and its productions*, Londr.'s 1848).

† PANOPEE (pa-no-pée), *s. f.* La 70° planète télescopique, découverte en 1861 par M. Goldschmidt.

PANTALON. || Fig. Faire pantalon, ne pas atteindre le bas du papier. Il se trouve toujours bien une anecdote sur Talma pour combler le vide, et éviter que la colonne commencée ne fasse pantalon, c'est-à-dire n'atteigne pas le bas de la page, TH. GAUTIER, *Feuilleton du Journ. offic.* du 19 juill. 1869.

† PAOUR. — ETYM. On a indiqué aussi le bas-breton paour, garçon, gars.

PAPESSE. Le fond du système [de l'Église anglicane] effraye le théologien : un roi pape, une papesse Elisabeth, quel phénomène! *Mém. de Trévoux*, t. 1, p. 133.

PAPILLON. || Nom donné à la flamme de certains becs de gaz, qui s'étale en forme de papillon; elle est formée d'une partie obscure à l'issue du bec métallique, et d'une partie éclairante qui enveloppe la partie obscure.

† PAQUETAILLE (pa-ke-tà-l'), *fmouillées*, *s. f.* Nom donné aux soies que, dans les districts séricicoles, les paysans filent eux-mêmes avec les cocons provenant de leur récolte. Ces soies se vendent par petits paquets ou paquetailles.

† PARABOLÉ, ÉE (pa-ra-bo-lé, lée), *adj.* Qui est en forme de parabole. Réflecteurs parabolés de l'arc de triomphe.

† PARABOLICITÉ (pa-ra-bo-li-si-té), *s. f.* Caractère de ce qui est parabolique. Mesure de la parabolicité d'un miroir.

† PARABOLISER (pa-ra-bo-li-zé), *v. a.* Donner la forme de parabole. Le miroir de ce télescope avait été parabolisé par M. Martin, *Monit. univ.* 2 déc. 1868, p. 1530, 4° col.

PARADOXE. || Paradoxe hydrostatique, nom du principe de physique en vertu duquel la pression exercée par un liquide sur le fond du vase qui le renferme est indépendante de la forme du vase; ainsi dénommé à cause de ce qu'il paraît paradoxal, au premier abord, de dire qu'avec un poids constant de liquide on peut exercer des pressions différentes sur une surface donnée.

PARAFER. || Terme de monnayage, parafier un coin, lui donner, à l'aide de petits poinçons manœuvrés à la main et enfoncés au marteau, la triple empreinte du point secret, de la marque et du dérécent ou différent.

PARAGUANTE. *Ajoutez* : Sorte de pot-de-vin que le contribuable payait aux agents du fisc pour obtenir une modération de taxe. Les abus faits sur les rôles des taxes, dont les paiements ont été souvent modérés pour des paraguantes faites aux traitants qui n'ont point tourné au profit du roi, *Lett. etc. de Colbert*, VII, 197.

† PARALIQUE (pa-ra-li-k'), *adj.* Terme de géologie. Qui appartient au rivage de la mer. Formation paralique.

— ETYM. Παρά, auprès, et ἅλιος, la mer.

PAPAPLUIE. || Dans les mines, engin qui sert à la descente et à la remonte. Ils [les ouvriers] se jetèrent pêle-mêle dans le parapluie, et, grâce à Dieu, la montée fut heureuse; ils étaient sauvés, *Journ. offic.* 25 oct. 1869, p. 1383, 3° et 4° col.

† PARCELLARISME (par-sèl-la-ri-sm'), *s. m.* État de ce qui est divisé en parcelles.

† PARE-FEU (pa-re-feu), *s. m.* Ce qui protège contre l'incendie résultats déjà obtenus par l'administration forestière dans les plantations pare-feux du département des Landes, *Enquête sur les incendies des forêts*, p. 99.

PARESSEUX. || Ressort paresseux, ressort qui se détend lentement et sans vigueur. || Balance pares-

reuse, balance qui n'est pas sensible, dont le fléau ne se met pas en mouvement pour un petit excès de poids.

† PARIAN (pa-ri-an), *s. m.* Espèce de porcelaine dont la pâte renferme beaucoup de feldspath, ce qui lui donne de la fusibilité et de l'opacité. Le parian est un produit analogue à la porcelaine, ayant l'apparence du marbre de Paros (de là son nom), *Tarif des douanes*, 1869, p. 166.

† PARIER (pa-rié), *s. m.* Celui qui possède au pair un évologe, *Gaz. des tribunaux*, 9 et 10 sept. 1872, p. 880, 3° col.

† PARLEMENTARISME (par-le-man-ta-ri-sm'), *s. m.* Néologisme du langage politique. Nom du système de gouvernement parlementaire.

† PAROI. || Terme d'hydrostatique. On dit qu'un orifice est à mince paroi, quand il n'est qu'une ouverture dans une lame métallique ou une planche, sans ajoutage ni en dedans ni en dehors.

† PARONNE (pa-ro-n'), *s. f.* Nom, dans le pays d'Avranches, de certains colliers de chevaux. Laitche convenable pour la fabrication des colliers des chevaux dits paronnes, *l'Avranchin*, 27 juin 1869.

PARTERRE. || Terme de forestier. Parterre d'une coupe, l'emplacement où se fait une coupe. Les produits secondaires provenant des nettoiemens ou des éclaircies sont parfois abandonnés sur le parterre des coupes, *Enquête sur les incendies de forêts*, p. 75.

† PARTICULAIRE. || Qui appartient aux particuliers des corps.

1. PAS. || 26° Terme de fortification. Pas de souris, escalier étroit et raide qui descend dans le fossé du corps de place.

PASSAGE. || Dans les chemins de fer, passage à niveau, point où une route, un chemin ordinaire rencontre sur le même niveau une voie ferrée.

† PASSOT. *Ajoutez* : Sorte de tour pour bander l'arbalète, (voy. ARBALÈTE).

† PASTELLISTE (pa-stè-li-st'), *s. m.* Artiste qui pratique la peinture au pastel. Latour, célèbre pastelliste du temps de Louis XV.

† PASTILLEUR. *Ajoutez* : Celui qui fait en pâte sucrée de petites figures, des fleurs et autres objets, *Tarif des patentes*, 1858.

† PATACHIER (pa-ta-chié), *s. m.* Celui qui conduit ou fait conduire, pour son compte, une ou plusieurs pataches, *Tarif des patentes*, 1858.

PATAGON. — ETYM. Espagn. *pataca, patacon*, piastre forte; de l'arabe *bâ idca*, pour *abou idca*, proprement le père de la fenêtre, parce que les Maures ont pris les colonnes d'Hercule, qui se trouvent figurées sur les piastres, pour une fenêtre (DOZY).

† PATOCHE (pa-to-ch'), *s. f.* Coup de férule dans la main.

† 4. PAUMELLE (po-mè-l'), *s. f.* Nom donné, sur les côtes de Normandie, à la tangue fraîche déposée par la dernière marée.

PAVANER. — ETYM. *Après pavonearse, ajoutez* : rapprochez-en *pavoler* : XVI° siècle. On voit comme des enseignes et des estandards qui pavolent, *Grandes et merveilles choses advenues dans Besançon par un tremblement de terre*, 1564, cité dans COLLIN DE PLANCY, *Dict. infernal*, t. 1, p. 214.

PEAU. || Dans un langage très-grossier, une peau, une femme de mauvaise vie.

† PÉBRINE. Maladie des vers à soie caractérisée par des corpuscules qui causent la mort et qui, se reproduisant, propagent la maladie.

† PÉDIATRIE (pé-di-a-trie), *s. f.* Médecine des enfants.

— ETYM. Παις, παιδός, enfant, et ιατρεία, médecine.

PEIGNE. || Marchand de peignes de soie, celui qui fait le commerce des parties de chaînes qui restent attachées aux métiers après la fabrication des étoffes de soie, *Tarif des patentes*, 1858.

† PEINTADE (pin-ta-d'), *s. f.* Orthographe pour pintade, que suivait Cuvier et le grand Dict. des sciences naturelles (1825-1826).

† PELATTAGE (pe-la-ta-j'), *s. m.* Terme de tannerie. Action de faire tomber le poil des peaux. Ateliers de pelattage et de séchage des peaux, 2° liste supplém. des établiss. dangereux, insal. ou incomm.

† PELISSÉ, ÉE (pe-li-sé, sée), *adj.* Garni de pelisse, fourré. Des souliers pelissés, P. GRAUDEAU, *la Banque rendue facile*, p. 387.

† PELLETEUR. *Ajoutez* : || Ouvrier qui pelle.

† PELLIOU (pèl-li-ou), *s. m.* Nom donné aux hybrides de la chèvre et du mouton; hybrides qui

sont féconds, et qu'on élève dans l'Amérique espagnole, parce que leur peau, munie d'un poil long comme celui de la chèvre et onctueux comme celui du mouton, a une assez grande valeur; dits aussi chabins et ovi-capres.

— ETYM. Lat. *pilosus*, velu.

PELOTE. || 16° Droit de p. lote, droit perçu en argent ou autrement par les abbés des artisans, au profit de leurs confréries, JULIEN, *Comment. sur les statuts de Provence*, t. 1, p. 600. Ledit seigneur évêque... parvenu qu'il a été à la porte Saint-François, aurait libéralement livré et baillé son cheval à la grande jeunesse de ladite ville pour le droit de pelote dû à cause de ladite entrée, *Prise de possession de l'évêché de Fréjus*, le 2 févr. 1659. || Le droit de pelote était dû aussi par les filles qui se mariaient avec des étrangers [Toulon]; on fermait les portes, et on ne laissait partir la mariée que quand elle avait payé à l'hôpital des pauvres le droit fixé à un pour cent de la dot.

PELTON. || Terme de turf. L'ensemble des cavaliers et des chevaux en train de courir.

PÉNALITÉ. — HIST. xv° s. Les misères et enfermement des corps... lesquelles agravaient et retardent l'âme par la pénalité de ceste mortalité, *Intern. consol.* II, 26.

1. **PENDULE.** || 2° Terme d'artillerie... ajoutez: Pendule électro-balistique, appareil fondé sur l'emploi de l'électricité et employé au même usage.

PÉNÉTRER. || 9° Se pénétrer, exercer la pénétration sur soi-même, prendre intelligence de soi-même. Plus la nuit jalouse redouble, Plus nos yeux tâchent de s'ouvrir; D'une ignorance curieuse Notre âme, esclavie ambitieuse, Cherche encore à se pénétrer, LAMOTTE, *Odes, l'homme*.

PÉNITENCIER. || 3° Homme renfermé dans un pénitencier.

PÉNOMBRE. Terme d'astronomie et de physique. Zone d'une teinte plus claire qui entoure l'ombre véritable; elle est due, en certains cas particuliers, à l'interférence qu'éprouvent les rayons lumineux en rasant la surface du corps opaque qui produit l'ombre; mais, plus généralement, elle résulte des dimensions du corps éclairant. Entre les points qui reçoivent de la lumière de la surface entière du corps éclairant et ceux qui n'en reçoivent aucune, sont dans l'ombre proprement dite, se trouvent des points qui reçoivent de la lumière d'une portion plus ou moins étendue de cette surface; ces points sont dans la pénombre. || Particulièrement, en parlant des taches du soleil, nom donné à une zone de teinte moins sombre qui entoure le noyau des grosses taches.

† **PÉNULE** (pé-nu-l'), *s. f.* Terme d'antiquité. Vêtement rond, fermé de toute part, sauf une ouverture pour passer la tête (lat. *pannula*).

PERCE. || Manière dont un objet est percé. La perce de la clarinette est cylindrique.

† **PERCEUR.** Perceur de perles, *Tarif des patentes*, 1858.

† **PERCOLATEUR** (pèr-ko-la-teur), *s. m.* Appareil qui sert à filtrer. Percolateur à café et à thé.
— ETYM. Lat. *percolare*, filtrer, de *per*, à travers, et *colare* (voy. COULER).

PERCUSSION. || Fusil à percussion, fusil dans lequel l'inflammation de la poudre est déterminée par le choc d'un chien sur une capsule renfermant une composition fulminante, placée sur une cheminée (invention écossaise datant de 1800 environ). Le fusil à percussion était l'armement de l'infanterie française avant l'adoption du fusil à aiguille.

† **PERCUTANT, ANTE** (per-ku-tan, tan-t'), *adj.* Fusée percutante, voy. FUSÉE.

PERDRIGON. — ETYM. M. Roulin, au contraire, pense que cette prune, qui, dans le Dict. de Trévoux, est appelée *prunum ibericum*, a sans doute pris son nom du village de *Perdigon*, province de Zamora, Espagne.

† **PÉRIDOTIQUE** (pé-ri-do-ti-k'), *adj.* Qui a rapport au péridot. Grains péridotiques, *Acad. des sc. Compt. rend.* t. LXXV, p. 719.

PÉRIODE. || Terme d'arithmétique. Ensemble des chiffres qui se reproduisent dans le même ordre, en une fraction périodique simple ou composée, voy. PÉRIODIQUE.

PÉRIODIQUE. || 5° Un périodique, un ouvrage périodique.

† **PÉRISCÉLIDE** (pé-ri-ssé-li-d'), *s. f.* Terme d'antiquité. Bande, anneau qu'on portait autour des jambes.

— ETYM. *Περιακλεις*, de *περι*, autour, et *ακλος*, jambe.

† **PÉRISTÉRAPHILE** (pé-ri-sté-ra-fi-l'), *adj.* Qui aime les pigeons, qui s'occupe des pigeons. Société péristéraphile.

— ETYM. *Περιστερᾶ*, pigeon, et *φιλος*, ami.

PERMUTATION. || 2° Terme de mathématique. Arrangements différents que l'on peut former avec un certain nombre d'objets, chacun des groupes renfermant tous les objets donnés. Les permutations de sept lettres *a b c d e f g* sont les arrangements de ces lettres sept à sept : elles sont au nombre de cinq mille quarante.

† **PERMUTE** (pèr-mu-t'), *s. f.* Action de permuter. Elle [S. M.] a encore voulu employer ses offices auprès de Votre Éminence pour obtenir d'elle la grâce de permute de la commanderie de la Rochelle, dont mon fils, le bailli Colbert, est pourvu, avec la commanderie dont Votre Éminence dispose dans le grand prieuré de France, *Lettres, etc. de Colbert*, VII, 122.

PERPENDICULAIRE. || Fortification perpendiculaire, celle dans laquelle les faces sont flanquées par des flancs qui leur sont perpendiculaires.

† **PERQUISITIONNER** (pèr-ki-zi-sio-né), *v. a.* Exercer des perquisitions. On a perquisitionné le domicile de Ramet : qu'a-t-on trouvé? *Gaz. des tribuns*, 3 août 1870.

PERROQUET. N° 1, l. 14, *oprés grimper, ajoutez* : || Échelle de perroquet, échelle semblable au bâton de perroquet. Ces hommes, au lieu de remonter [d'une cave dépendant des catacombes] par l'échelle de perroquet, se sont placés sur un plateau mù par la vapeur et destiné exclusivement à monter les tonneaux de bière, *Journ. offic.* 31 juill. 1869, 6° col.

† **PERSE** (pèr-s'), *adj.* Qui est relatif à l'ancienne Perse. La sculpture perse, telle qu'elle se montre à nous dans ses monuments, est issue directement de l'Assyrie, et n'est pas inférieure à son origine, FR. LENORMANT, *Manuel d'hist. anc.* t. II, p. 454, 4° édit. || *S. m.* Le perse, la langue parlée dans l'ancienne Perse. Le perse est l'ancienne langue; le persan est la langue moderne. Le type le plus ancien des idiomes du groupe iranien est fourni par le zend et par le perse des inscriptions cunéiformes des rois achéménides, FR. LENORMANT, *Manuel d'hist. anc.* t. I, p. 128.

† **PERSONNALISME** (pèr-so-na-li-sm'), *s. m.* Attachement à sa propre personne, *Journ. offic.* 28 mai 1872, p. 3554, 2° col.

† **PERSUASIVEMENT** (pèr-su-a-zi-ve-man), *adv.* D'une manière persuasive.

— HIST. xv° s. Ceux d'espée et les princes mesmes parlent aussy persuasivement en leur langue que Demosthenes et Ciceron faisoient chacun en la sienne; tesmoin en sont les apologies du feu empereur Charles contre le roy François et de François contre luy, BONIVARD, *Advis et devis des langues*, p. 53.

PERTE. || Terme de jeu de billard. Action de se perdre, de mettre sa propre bille dans une blouse.

PERTURBATION. || 4° Modification que le mouvement elliptique d'une planète éprouve par l'effet de l'attraction des autres planètes.

† **PÈSE-NITRE** (pè-ze-ni-tr'), *s. m.* Aréomètre employé pour mesurer le titre en salpêtre des eaux qui proviennent du lessivage des matériaux salpêtrés.

PETIT. || Petites eaux, dans les raffineries de salpêtre, nom du produit des deux derniers lavages faits à l'eau pure.

† **PÉTROLER** (pé-tro-lé), *v. a.* Incendier par le pétrole.

† **PÉTROLEUR, EUSE** (pé-tro-leur, leu-z'), *s. m.* et *f. Celui, celle qui incendie par le pétrole.*

† **PHANTASMATIQUE.** Voy. FANTASMATIQUE.

† **PHÉNICIEN, ENNE** (fé-ni-si-en, siè-n'), *adj.* Terme d'histoire ancienne. Qui appartient à la Phénicie. Mémoire sur une inscription phénicienne détournée à Marseille. || Alphabet phénicien, alphabet dérivé de l'écriture hiéroglyphique des Égyptiens, et qui s'est propagé chez les Grecs et les Latins. || *S. m.* Le phénicien, langue parlée en Phénicie, très-voisine de l'hébreu, et appartenant au groupe sémitique.

† **PHÉNIQUÉ, ÉE** (fé-ni-ké, kée), *adj.* Qui contient de l'acide phénique. Fumigations phéni-ques.

† **PHILOSOPHISTE.** || *Adj.* Le gouvernement... ne pouvait... sans froisser le sentiment démocra-

tique et philosophe du pays, prendre d'une manière absolue la défense du pape, ΡΑΟΥΔΗΟΝ, *Confess. d'un révolutionnaire*, 1868, p. 262.

† **PHONAUTOGAPHE** (fo-nô-to-gra-f'), *s. m.* Terme de physique. Appareil qui sert à obtenir le tracé graphique d'un son ou d'un mélange de sons transmis à travers l'air.

— ETYM. Φωνή, voix, αυτός, de soi-même, et γράφειν, écrire.

† **PHOSPHORER** (fo-sfo-ré), *v. a.* Ajouter du phosphore. Les inventeurs ont été conduits à phosphorer l'alliage de cuivre et d'étain, H. NE PARVILLE, *Journ. offic.* 8 sept. 1874, p. 3307, 1° col.

† **PHOSPHORISTE** (fo-sfo-ri-st'), *s. m.* Nom donné en Suède, vers la fin du xviii° siècle, à un groupe de littérateurs qui réagissaient contre l'influence française, alors dominante dans tout le Nord; ainsi dits d'après leur journal *Phosphorus*.

† **PHOTOGLYPTIE** (fo-to-gli-ptie), *s. f.* Art de la gravure par la lumière, *Journ. offic.* 29 sept 1872, p. 2645, 3° col.

— ETYM. Φως, φωτός, lumière, et γλύπτειν, ciseler.

† **PHOTOLITHOGRAPHIER** (fo-to-li-to-gra-fi-é), *v. a.* Opérer la photolithographie, *Journ. offic.* 15 juill. 1872, p. 4828, 2° col.

PIAN. — ETYM. *Pian* est un mot de la langue galibi, en usage parmi les Indiens des environs de Rio Janeiro. Le missionnaire protestant, Jean de Lery, qui était en 1557 dans la petite colonie gouvernée par Villegagnon, dit en parlant d'un arbre qu'il assimile au gayac : « Et de fait, les sauvages en usent contre une maladie qu'ils nomment pian, laquelle est aussi dangereuse entre eux qu'est la verole par deçà (ROULIN).

† **PICARD, ARDE** (pi-kar, kar-d'), *adj.* Qui appartient à la Picardie, ancienne province de France. Nous avons beaucoup de textes en dialecte picard; aujourd'hui ce dialecte est un patois considérable.

† **PICAUT.** Ajoutez: Cependant M. Emile Burnouf dit qu'on prononce *pico*, et non *pié*, et que c'est l'anglais *peacock*, paon, de *pea*, pois, et *cock*, coq, c'est-à-dire coq dont les plumes sont marquées de pois.

† **PICONNIER** (pi-ko-nié), *s. m.* Voyez PICONNIER.

PIÈCE. || 4° Ajoutez: Haute pièce, pièce métallique qui, pour les joutes, se vissait au plastron et au nasal de l'armet.

† **PIENNE.** Ce mot été rapporté à *penne* 2; mais un arrêté du Conseil du 7 août 1748 concernant les serges porte : « Le feu roi... ayant autorisé, par ses lettres patentes du mois de mars 1669, des statuts pour les manufactures des villages de Tricot et de Piennes en Picardie... Serait-ce des manufactures de ce village de *Piennes* que les *piennes* du tissage viendraient?

† **PIERRISTE** (piè-ri-st'), *s. m.* Ouvrier qui taille et perce les pierres fines dont les horlogers se servent pour faire les montres.

PIEU. || Nom donné par les marins du Havre au mâteau du trois-mâts-barque.

† **PIÉZOMÈTRE.** Terme de physique. Appareil qui sert à observer et à mesurer la compressibilité des liquides et des gaz. || Appareil qui sert à mesurer la pression de l'eau dans les tuyaux de conduite. || Piézomètre différentiel, celui qui sert à mesurer la différence de pression en deux points.

† **PINERALE** (pi-ne-ré), *s. f.* Lieu planté de pins. Les liéges et les châtaigniers étant en général nettoyés, on devrait se borner à opérer dans les pinerales, *Enquête sur les incendies des forêts*, p. 85.

PINTADE. || Nom d'un serpent de l'Inde; du genre des orvets.

† 2. **PION.** || 2° Ajoutez: Narayanassamy, né en 1796 à Karikal (Inde), [retraité comme] pion de police à Karikal, *Décret impérial* du 27 nov. 1868.

† **PIQUETAGE** (pi-ke-ta-j'), *s. m.* Action de planter des piquets. Le 24, à 6 heures du soir, l'artillerie de l'ennemi et 200 voitures chargées du matériel nécessaire à l'établissement des batteries arrivaient à Danizy; depuis deux jours, le piquetage était fait et les emplacements marqués, E. LAVISSE, *Rev. des Deux-Mondes*, 1° sept. 1874, p. 64.

† **PIQUONNIER** (pi-ko-nié), *s. m.* Celui qui achète aux fabricants de draps et autres lainages fins des laines de rebut qu'il revend à des fabricants d'étoffes communes, *Tarif des patentes*, 1858.

PIROGUE. — **ETYM.** Espagn. *piragua*, et non *piroga*. Le P. Raymond Breton écrit *pirague* dans son Dictionnaire français-caraihe.

† **PIRONNEAU.** || Nom, dans les Côtes-du-Nord et en Normandie, d'une sorte de dorade.

† **PISCATORIAL, ALE** (pi-ska-to-ri-al, a-l'), *adj.* Qui a rapport à la pêche. L'économie piscatoriale.

— **ETYM.** Lat. *piscatorius*, de *piscator* (voy. PÊCHEUR).

† **PISTE.** || Terme de turf. Pistes entend aussi du terrain lui-même. On dit d'une piste, qu'elle est sèche, en bon état, etc.

† **PISTOLET.** || Feuille de bois mince, découpée en forme de gabarit, dont certains dessinateurs se servent pour tracer des courbes.

† **PITHOMÉTRIQUE.** || Échelles pithométriques ou tables de dépotement, échelles, tables indiquant pour chaque espèce de futaille, en millimètres de la jauge, la quantité de litres qui a été dépotée ou qui manque.

† **PLACE.** || Place de commerce, ville où se font beaucoup d'affaires commerciales.

† **PLACÉ.** || Terme de turf. Un cheval est placé, quand il n'est distancé par le gagnant que de quelques longueurs; dans le cas contraire, il n'est pas placé.

† **PLANIMÈTRE** (pla-ni-mè-tr'), *s. m.* Instrument qui sert à mesurer mécaniquement l'aire des figures planes.

† **PLANITUDE** (pla-ni-tu-d'), *s. f.* État d'une surface plane. Un miroir dont la parfaite planitude ne saurait être assurée, *FAYE, Acad. des sc. Compt. rend. t. LXXV, p. 505.*

† **PLAQUEMINÉ** (pla-ke-mi-n'), *s. f.* Fruit du plaqueminer.

† **PLATE.** || Terme de blason. Figure du besant en argent.

† **PLATINISER** (pla-ti-ni-zé), *v. a.* Garnir d'une couche de chlorure de platine. Miroir platinisé, *Acad. des sc. Comptes rend. t. LXX, p. 52.* Platiniser le verre, *ib. p. 53.*

† **PLATTE.** *Ajoutez :* Nom, à Lyon, des lavoirs établis sur le Rhône.

† **PLÉBISCITAIRE** (plé-bi-si-té-r'), *adj.* Qui est de la nature d'un plébiscite. Quant à la partie de la Constitution qui reproduit les dispositions plébiscitaires, ou qui s'y rapporte étroitement, *Exposé des motifs du projet de Sénatus-Consulte présenté le 28 mars 1870.* || *Subst.* Celui qui vote un plébiscite.

† **PLUMIER** (plu-mié), *s. m.* Ustensile dans lequel on met les plumes à écrire.

† **POCHADE.** Indication abrégée qui en quelques coups de brosse résume une figure ou un paysage. Une pochade doit toujours être empâtée, et, de même que le croquis, ne peut être reprise.

† **POIDS....** ...Poids spécifique, *voy. SPÉCIFIQUE.* || Poids mort, dans les appareils mécaniques, se dit du poids propre de tous les engins dont l'élévation, le transport, tout en étant plus ou moins indispensables, n'entrent pas dans la valeur du travail effectif produit : le poids des wagons dans un chemin de fer, le poids du seau qui sert à monter de l'eau, etc.

† **POIGNÉE.** || Poignée de main, nom donné à des morceaux tout coupés qui sont dans la corbeille contenant le pain bénit.

† **1. POINÇON.** || **12°** Pièce de bois ou de métal qui est toute droite sous le faîte du bâtiment, et qui sert pour l'assemblage des fermes et faites; cette pièce, placée verticalement au milieu d'une ferme, est supportée à son extrémité supérieure par les arbalétriers, et soutient l'entrait ou le tirant avec lequel elle est assemblée à sa partie inférieure.

† **POINÇONNAGE.** *Ajoutez :* Action de faire pénétrer un poinçon métallique dans une pièce, un prisme, un cylindre de métal.

† **1. POINT.** || **3°** *Ajoutez :* Point d'échelle, ou jour en échelle, espèce de jour qui se fait soit avec une grosse aiguille de façon à représenter les barreaux d'une échelle, soit en coupant l'étoffe au milieu d'une broderie, en rejoignant les bords en formant de petites barres cordonnées en forme d'échelle. || Point turc, *voy. TURC.* || Point fendu, sorte d'ancien point. Un tableau à l'aiguille, de point fendu, représentant une Vierge... *Lett. etc. de Colbert, VII, 385.* || **28°** Point mort, le point d'une scie où elle cesse d'avoir des dents. || En général, point de la course d'un organe de machine où il ne reçoit plus de mouvement de la force motrice, et où son mouvement n'est dû qu'à sa vitesse acquise : positif, par exemple, où se trouve le bouton d'une manivelle quand l'axe de

la bielle avec laquelle elle est articulée passe par le centre du cercle décrit.

† **POINTAGE.** || En artillerie, le pointage est dit positif ou négatif, selon que l'axe de la pièce est dirigé en dessus ou en dessous de l'horizontale, *Rev. des Deux-Mond. 1^{er} déc. 1857, p. 712.*

† **POINTE.** || **18°** *L. 42, après à terre, ajoutez :* Les pointes, qui font pâmer les amateurs de ballet, sont de date plus récente qu'on ne croit; c'est en 1834, à Vienne, que cet attrait nouveau de la danse théâtrale fut imaginé par le célèbre chorégraphe Duport; il fit le premier exécuter des pointes à une élève, Mlle Schlanjouski, quo ce tour de force rendit bientôt fameuse, *Fégaro, 28 mai 1870.*

† **POINTERIE** (poin-te-rie), *s. f.* Usine où l'on fabrique des pointes.

† **POLYARCHIE** (po-li-ar-chie), *s. f.* État où plusieurs possèdent le sol, l'autorité. Quand une monarchie spirituelle [la papauté] se posait en face d'une polyarchie temporelle [la féodalité], *COUANT, Consid. sur la marche des idées, t. I, p. 83.*

— **ETYM.** *Πολύς*, plusieurs, et *ἀρχή*, commander.

† **POLYBASIQUE.** || En pharmacie, qui contient plusieurs bases. Formule polybasique.

† **POMMETTE.** *Ajoutez :* || **8°** Nom vulgaire d'une bosselure qui se forme à la cornée, dans le ramollement de cette membrane.

† **POMMIER.** || *Adj.* Bateau pommier, bateau chargé de pommes. On compte en ce moment, au port de l'Hôtel de Ville... une centaine de bateaux pommier, *le National de 1869, 20 février 1869.*

† **PONCIF.** || **3°** Préparation ayant pour objet d'empêcher l'adhérence de l'alliage aux moules. Les fabricants de laiton et de planches de cuivre coulent les alliages en général ternaires, et composés en partie de zinc, sur lesquels ils opèrent, dans des moules composés de deux pierres de granit, revêtues intérieurement d'une couche d'une préparation appelée poncif, et qui a pour effet d'empêcher l'adhérence de l'alliage aux moules, *Sous-Commission des monnaies, Procès-verbal de la séance du 30 mai 1840, p. 12.*

† **PONDEROSITÉ** (pon-dé-rô-zi-té), *s. f.* Qualité de ce qui a du poids.

— **HIST. XVI^e s.** Les accidens de couleur, goût et pondérosité, *le Bureau du Concile de Trente, p. 104.*

† **2. PONTAGE** (pon-ta-j'), *s. m.* Action de construire un pont militaire. Crochets de pontage.

† **1. PONTEI.** *Ajoutez :* || Terme de pontonniers. Pontier un bateau, y fixer les poutrelles et les madriers constituant la partie du tablier qui doit reposer sur ce corps de support.

† **PONTON** (pon-ton), *s. m.* Engin en forme de petit pont qui sert à mesurer les pierres cassées, déposées le long des routes, à la réparation desquelles elles sont destinées.

† **2. PORT.** || **4°** Action de porter les armes, comme manœuvre ou en signe d'honneur. || Être au port d'arme, tenir le fusil comme on le tient quand on porte l'arme.

† **PORTABILITÉ** (por-ta-bi-li-té), *s. f.* La qualité d'être portable. Cet avantage est celui d'une plus grande commodité, sous le rapport du poids, pour une même valeur; c'est cet avantage qu'on exprime quelquefois par un mot nouveau, la portabilité, *MICHEL CHEVALIER, Journ. officiel, 22 janv. 1870, p. 445, 6^e col.*

† **PORTE-MANTEAU.** || Partie du harnachement des troupes à cheval, fixée près du troussiquin de la selle, et renfermant divers objets d'habillement.

† **PORTE-MONNAIE** (por-te-mo-né), *s. m.* Espèce de petit portefeuille dans lequel on met de la monnaie, et qui sert de bourse. || *Au plur.* Des porte-monnaie.

† **PORTUGAIS** (por-tu-ghé), *s. m.* Langue parlée dans le Portugal, très-voisine de l'espagnol, et appartenant, comme lui, au groupe des langues romanes.

† **4. POSTE.** || **2°** En termes de fortification, on donne particulièrement le nom de poste militaire à un lieu fortifié d'une manière permanente, mais, en général, mal flanqué et n'ayant qu'un médiocre profil.

† **POSTHÉTOMISTE** (po-sté-to-mi-st'), *s. m.* Celui qui pratique la circoncision. Le Guide du posthétomiste, par L. Terquem.

— **ETYM.** *Πόστης*, prépuce, et *τομή*, section.

† **POSTIER** (po-si-é), *s. m.* Cheval de poste. On a examiné hier au concours hippique la classe des

chevaux de selle... les postiers ont comme toujours été très-estimés, *Journ. officiel, 8 avril 1869, p. 486, 6^e col.*

† **POT.** || **2°** *Ajoutez :* Pot au noir, expression employée au figuré par les marins pour désigner la région des calmes équatoriaux, ainsi dite sans doute parce que le bâtiment se trouve alors dans une situation embarrassante.

† **POTHINIEN** (po-ti-ni-in), *s. m.* Partisan des hérésies de Pothin sur le dogme de la Trinité.

† **POULET.** || Poulet de carême, nom populaire des harengs blancs.

† **POUPIN.** — **HIST. XIV^e s.** Se vest et lace et en-popine Plus acezmez que une reine, *l'variante de Meraugis, p. 142* (communiquée par M. Micholant).

† **POURCENTAGE** (pour-san-ta-j'), *s. m.* Le tant pour cent.

† **POURRISSAGE.** *Ajoutez :* || Espèce de fermentation qu'on fait subir à la pâte destinée à fabriquer la porcelaine, afin de détruire les matières organiques qu'elle peut renfermer.

† **POURTOURNER** (pour-tour-né), *v. a.* Former le pourtour. Les constructions qui pourtournent la place.

† **POUTRE.** || Poutre armée : poutre composée de plusieurs pièces de bois disposées de manière à augmenter la résistance à la flexion sans augmenter l'équarrissage; poutre en fer, poutre dont les extrémités sont reliées par des tirants à un poinçon placé perpendiculairement à la poutre, en son milieu.

† **PRATICABLE.** || **2°** ... Terme de décoration de théâtre... *ajoutez :* Substantivement, un praticable. Les danseuses arrivent par le fond sur un praticable.

† **2. PRATIQUE.** || Cela est pratique, n'est pas pratique, cela est susceptible d'être mis en pratique, ne peut être mis en pratique.

† **PRÉAVIS** (pré-a-vi), *s. m.* Avis donné par anticipation, *Rev. des Deux-Mondes, 1^{er} mai 1872, p. 143.*

† **PRÉLATÉ, ÉE** (pré-la-té, tée), *adj.* Qui est converti ou garni de prélat ou prélat. En aval de Thermonde, sur le bas Escout, il [le bateau] doit être couvert en bois ou prélaté, *Extrait des conditions générales des polices de la compagnie d'Assurances générales maritimes, art. 12.*

† **PRÉMATURER** (pré-ma-tu-ré), *v. a.* Faire prématurément. Il [l'empereur Sigismond] ne prenait pas plaisir à voir que la réformation de l'Église, qui avait été le principal but du concile [de Constance], aboutît à si peu de chose, et qu'on l'eût empêchée en prématurant l'élection du pape, contre ses intentions, *LENFANT, Hist. du concile de Constance, p. 697.*

† **PRENDRE.** || Terme de turf. Prendre un cheval, parier en sa faveur. On dit : je prends Marengo à 7 contre 2; en admettant que le pari soit de 10 louis, cela veut dire : Si Marengo perd, je vous donnerai 20 louis; s'il gagne, vous me donnerez 70 louis.

† **PRÉSIGNIFIÉ** (pré-si-gni-fi-é), *v. a.* Signifier d'avance par des figures. On allait chercher dans l'Ancien Testament des figures pour montrer que la confession avait été présignée, *Hist. du concile de Trente, de Fra Paolo, trad. de le Courayer, t. I, p. 630.*

† **PRESSELLE** (prè-sè-l'), *s. f.* Petite pince qui sert en anatomie, comme les pinces à dissection, en saisissant par la simple pression des doigts; elle diffère des pinces à dissection, en ce que les bouts ne sont pas dentés.

† **PRESSE-PAPIER** (prè-se-pa-pié), *s. m.* Pièce de bureau de différentes formes qu'on met sur les papiers, pour empêcher qu'ils ne se dispersent. || *Au plur.* Des presse-papier ou papiers.

† **PRESSEUR.** *Ajoutez :* Presseur de poisson de mer. Presseur de sardines, *Tarif des patentes, 1858.*

† **PRÉSURIER** (pré-zu-rié), *s. m.* Celui qui vend des acides propres à faire cailler le lait, *Tarif des patentes, 1858.*

† **PRÊTRE.** || **3°** *Effacer :* Cardinal-prêtre, cardinal qui a reçu l'ordre de la prêtrise, et *voy. CARDINAL, aux Ann. et Corr.*

† **PRIÈRE.** || Droit des premières prières, se disait, dans l'ancien empire germanique, du droit que les empereurs avaient de nommer aux bénéfices vacants dans l'empire.

† **PRIMAGE.** || Action de primer, de donner une plus-value. Le primage de l'or.

† **PRIMEURISTE** (pri-meu-ri-st'), *s. m.* Jardinier

qui produit des primeurs, *Journ. offic.* 18 août 1872, p. 5577, 3^e col.

† **PRINCIPAL.** || Médecin principal, ou, substantivement, principal, médecin militaire dont le grade est intermédiaire entre celui de médecin major de 1^{re} classe et celui de médecin inspecteur. Les médecins principaux sont assimilés aux colonels ou aux lieutenants-colonels, suivant qu'ils sont de 1^{re} ou de 2^e classe; ils sont mis, en général, à la tête des hôpitaux militaires. || Pharmacien, vétérinaire principal, pharmacien; vétérinaire militaire, ayant un grade analogue.

† **PRIVATOIRE** (pri-va-toi-r'), *adj.* Qui prive. Bulle privatoire, bulle de Sixte-Quint qui privait Henri de Béarn de la couronne de France.

† **PROCENTUEL, ELLE** (pro-san-tu-èl, è-l'), *adj.* Qui est dans un rapport de tant pour cent.

PRODUCTION. || Terme de turf. Rendement de l'éducation, de l'élevage, du dressage, de l'entraînement afférents à l'année dont on s'occupe. On dit : la production de cette année a été médiocre, pour exprimer que les chevaux nouvellement produits sur le turf laissent à désirer.

PROFESSER. || 5^e Se professer, exposer sa propre doctrine. Les Méditations chrétiennes et métaphysiques [de Malebranche] ne sont rien moins... qu'un cours de haute philosophie dans la bouche de Jésus se professant lui-même à un disciple fidèle, *Sainte-Beuve, Port-Royal, t. v, p. 362, 3^e éd.*

PROFOND. || Terme de turf. La piste est profonde, quand la boue dont elle est couverte pénètre fort avant dans le sol.

PROGRAMME. || Terme de turf. Liste des chevaux inscrits pour courir.

† **PROHIBITIONNISTE** (pro-i-bi-sio-ni-st'), *s. m.* Celui qui est partisan de la prohibition, en matière commerciale.

PROJECTION. || Terme d'artillerie. Angle de projection, dans le tir des armes à feu, l'angle que la tangente à la trajectoire forme à l'origine, avec le plan horizontal.

PROMENEUR. || Promeneuse, sorte de bougeoir, pour aller et venir.

PROPORTION. || Terme de turf. Valeur à laquelle est coté un cheval pour les paris. Plus un cheval a ou prend de qualité, plus la proportion diminue, et *vice versa*.

PROSTERNÉ. || Substantivement. Les prosternés, le second ordre des catéchumènes.

† **PROSTITUEUR** (pro-sti-tu-eur), *s. m.* Synonyme de prostitué. Prise par des pirates, elle a été livrée à un prostitué; mais, à mesure que des hommes approchaient d'elle, elle obtenait d'eux de l'épargne, *E. HAVET, le Christianisme et ses origines, 1872, t. II, p. 191.* M. Havet ajoute en note : « prostitué, c'est le mot par lequel M. Naudet a traduit constamment *leno* dans son Plaute. Il m'a paru par là suffisamment autorisé. »

† **PROSYNODAL, ALE** (pro-si-no-dal, da-l'), *adj.* Qui est avant un synode, un concile. Réunion prosynodale.

† **PROTESTATAIRE** (pro-tè-sta-tè-r'), *s. m.* Celui qui proteste contre, *Journ. offic.* 16 déc. 1869, p. 4036, 2^e col.

PRUNEAU. || Adjectivement. De couleur de pruneau. Une couleur d'un violet clair ou pruneau, *CHAPTAL, Instit. Mém. scienc. t. III, p. 101.*

† **PRUSSENIEN** (pru-si-in), *s. m.* L'ancien prussien ou horussien, nom d'une langue appartenant au rameau lettique.

† **PSILÈTE** ou, suivant la prononciation des Grecs modernes, **PSILITE** (psi-li-t'), *s. m.* Terme d'antiquité. Soldat d'infanterie légère chez les Grecs. L'infanterie légère des Grecs était de deux espèces : 1^{re} les peltastes, armés d'un petit bouclier et d'un casque léger; 2^e les psilites, nom sous lequel on désignait les archers, les frondeurs et toutes les troupes destinées à combattre isolément, *Notice jointe à la carte de l'Empire d'Alexandre le Grand, publiée par M. Paulin et Le Chevalier, p. 2, 2^e col.*

— *ETYM.* Ψιλίτης, de ψιλός, qui n'est pas couvert d'armure.

† **PTOLÉMAÏQUE** (pto-lé-ma-i-k'), *adj.* Terme d'histoire ancienne. Qui a rapport aux Ptolémées, souverains de l'Égypte. Ce culte des Pharaons fut si persistant et si révérend, qu'on vit subsister jusqu'à l'époque ptolémaïque l'adoration des rois de l'âge primitif, *FR. LENORMANT, Manuel d'hist. anc. t. I, p. 485, 4^e éd.*

PUBLIC. — *HIST.* XIV^e s. Jehan Sabulete, clers

puble, notaire par l'auctoriteit apostolike et imperial... par maniere de instrument public... *Testament de Robert de Namur, communiqué par M. Caffiaux. (Puble est la ferme populaire et bien accentuée de publicus.)*

† **PUGILISTIQUE** (pu-ji-li-sti-k'), *adj.* Qui a rapport aux pugilistes, au pugilat. Luttés pugilistiques.

† **PUNITIF, IVE** (pu-ni-tif, ti-v'), *adj.* Qui a le caractère de la punition. Il y a une satisfaction qu'il appelle punitive, *LE P. SIMON MARS, Myst. du roy. de Dieu, p. 224, dans PUGENS.*

† **PURGEUR** (pur-jeur), *s. m.* Engin qui nettoie. Le mécanicien a d'ailleurs le soin d'ouvrir de temps en temps les purgeurs pour évacuer l'eau en excès s'il y a lieu, *LE CHATELIER, Sur la marche à contre-vapeur des locomotives, Paris 1869, in-8^o, p. 20.*

† **PURGEUSE** (pur-jeu-z'), *s. f.* Ouvrière qui nettoie la soie. La semaine de l'ouvrière [ovaliste] sera payée 41 francs pour les banquetières et les purgeuses, 44 francs 50 pour les attacheuses, 42 francs pour les doubleuses et plieuses, *le National de 1869, 16 juillet 1869.*

† **PYLONIQUE** (pi-lo-ni-k'), *adj.* Qui est relatif aux pylônes. Il [le temple phénicien] présentait un vestibule ouvert dans une façade de forme pylonique beaucoup plus élevée que le reste des constructions... *F. LENORMANT, Résumé d'hist. anc. t. III, p. 142.*

† **PYROBOLIQUE** (pi-ro-bo-li-k'), *adj.* Qui lance du feu. Valet pyrobolique, voy. VALET, n^o 45.

— *ETYM.* Πύρ, feu, et βάλειν, lancer.

Q

† **QUADRIMESTRE** (koua-dri-mè-str'), *s. m.* Espace de quatre mois. L'année se divise en trois quadrimestres.

† **QUARANTAIRE.** *Ajoutez :* Substantivement. Celui qui est soumis à une quarantaine. Les malades doivent être isolés des quarantaines.

† **QUASSIA** ou **QUASSIE.** — *ETYM.* *Gramanquacy*, nom d'un sorcier nègre très-réputé dans la Guyane hollandaise, et qui découvrit cette plante en 1730; *graman* signifie grand, et *quacy*, homme, dans la langue de ces nègres, *J. G. STEDMAN, Voyage à Surinam, t. III, p. 168.*

† **QUESSOY** (kè-soi), *s. m.* Nom d'une bonne poire, nommée aussi rousselot ou rouxette de Quessoy (Quessoy est un bourg des Côtes-du-Nord, d'où cette poire est originaire).

QUILLETTE. *Ajoutez :* En général, tout brin d'arbre qu'on plante. Renoncez absolument à la reproduction et à la plantation des citronniers et oranges d'après le système des quillettes, *Journ. officiel, 30 oct. 1869, 3^e col.*

† **QUINTON** (kin-ton), *s. m.* Sorte d'instrument de musique. Une infinité d'instruments : violons, altos, basses de viole, archiluths, viola de gamba, quintons, pochettes, etc. *E. GAUTHIER, art. intit. Les voyages de Daphnis, dans le Journ. officiel, du 31 mai 1869, p. 772, 3^e col.*

† **QUOLIBÉTIER.** Dans l'exemple de Racine signifie faiseur de calembours.

R

† **RACINEUR** (ra-si-neur), *s. m.* Celui qui fait un racinage sur la couverture d'un livre.

† 2. **RAMASSE** (ra-mâ-s'), *s. f.* Terme technique. Outil cylindrique garni de dents plus ou moins fines, qui sert à élargir ou à nettoyer un canal creusé dans une pièce de bois ou de métal.

† **RAMASSEUR.** *Ajoutez :* Ramasseur de sacs, homme qui rassemble les sacs de farine apportés à Paris, et qui les remet vides aux chemins de fer qui les rapportent gratuitement.

† **RAPASSIER** (ra-pa-sié), *s. m.* Nom, dans le Languedoc, de celui qui récolte les truffes.

— *ETYM.* Lat. *râpa*, rève, la truffe souterraine étant comparée à une racine souterraine.

† **RÂPERIE** (rà-pe-rie), *s. f.* Lieu, dans une fabrique de sucre, où l'on râpe les betteraves.

RASANT. || Fig. Qui rase tout, surmonte tout. Cet esprit si beau [Satan], orné de tant de connaissances si rasantes, parmi tant de merveilleuses conceptions n'estime et ne chérit que celles qui lui servent à renverser l'homme, *BOSS. I, Démons, 2.*

RASEUR. *Ajoutez :* Ouvrier qui rase, tend les étoffes. Raseur de velours, celui qui rase le ve-

lours, *Tarif des patentes, 1868.* || Populairement, et fig. C'est un raseur, c'est un fâcheux, un ennuyeux.

† **RASSADE** (ra-sa-d'), *s. f.* Nom, dans le Var, d'un petit sentier. Ils [les gardes ambulants] veilleraient notamment à ce que la parcelle écobuée soit entourée d'un sentier dit rassade, *Enquête sur les incendies de forêts, p. 59.*

† **RASSIETTE** (ra-siè-t'), *s. f.* Ancien terme de droit. Action de rendre en terres une somme qu'on a reçue en argent et qu'on est obligé de rembourser. Vous savez que Mme de Sévigné m'a apporté en mariage deux cent mille francs; il serait difficile, ma chère sœur, que, sans être entièrement ruinée, vous rendissiez en espèces une si grosse somme; mais la coutume de Bretagne y a pourvu; elle ordonne que l'on fasse une rassiète en terres, *CH. DE SÈV. à Mme de Grignan, dans Sév. t. X, p. 414, édit. RÉGNIER.*

RASSIS. || Terre rassist, terre qui n'a pas été remuée depuis un temps assez long pour que ses talus aient acquis toute leur solidité.

† **RASTE** (ra-st'), *s. f.* Mesure de longueur chez les anciens Germains, valant 4444 mètres.

RATIONNER. *Ajoutez :* Il se dit aussi de la chose mise en ration. Dans un grand nombre de localités les puits et les mares sont desséchés, et l'on est obligé de rationner l'eau, *Journ. offic. 3 juill. 1870, p. 1163, 1^{re} col.*

RAVITAILLER. — *REM.* Ravitailler, qui est la forme la plus correcte, venant de victuailla, se trouve : Après avoir ravitaillé Hadington et réparé ses fortifications, les Anglois... *Hist. de la réformation en Angleterre, de Burnet, trad. par ROSEMOND, t. II, p. 427.*

† **RAYAGE** (rà-ia-j'), *s. m.* Action de rayer; résultat de cette action. Tout canon rayé d'armes de guerre, de chasse ou de luxe subit deux épreuves : la première avant le rayage, le canon étant foré au calibre qu'il doit avoir, émoulu et raboté; la seconde après le rayage, le canon étant fini à l'extérieur, sauf la culasse et la mise en couleur, *Décret du 22 avril 1868, art. 18.*

RAYÉ. Canon rayé... Le projectile ne reçoit pas une plus forte impulsion, mais la justesse du tir est augmentée. Canon rayé, voy. CANON.

RAYURE. || 3^e Rayures à l'étoile, à crémaillère, à colonne ou à tourelle, à cheveux ou merveilleuses, nom des diverses rayures des carabines rayées.

† **RÉADOPTER** (ré-a-do-pté), *v. a.* Adopter de nouveau. Réadopter un projet de loi, *Journ. offic. 26 juin 1872, p. 4297, 1^{re} col.*

† **RÉARMER.** || Armer de nouveau un fusil.

† **REBOIRE.** — *HIST.* XIV^e s. Lors reboit et reboit et menu et souvant; Se on ne li ostant, je cuit qu'il beüst tant, Que il n'i conneüst ne ami ne parent, *Enfances de Doon de Maience, dans Hist. litt. de la Fr. t. XXVI, p. 179.*

† **RECHARGEUR** (re-char-jeur), *s. m.* Rechargeur de brochets pour la filature, *Tarif des patentes, 1858.*

† **RÉCHAUFFEUR** (ré-chô-feur), *s. m.* Appareil qui, dans les locomotives, porte l'eau d'alimentation à 60°, avant qu'elle entre dans la chaudière.

† **RÉCLAMEUR.** *Ajoutez :* Celui qui réclame, demande, se plaint. La Ramée est un type de troubadour et de réclameur... n'est-il pas de mon devoir de purger le régiment d'un réclameur comme toi... *E. DE LABÉDOLLIÈRE, les Français peints par eux-mêmes, t. V, p. 49.*

† **RECONCOURIR** (re-kon-kou-rir), *v. n.* Se soumettre à un nouveau concours, *Journ. offic. 3 mai 1872, p. 2956, 3^e col.*

† **RECONSAKRER** (re-kon-sa-kré), *v. a.* Consecrer de nouveau.

— *HIST.* XVI^e s. On ne peut reconsacrer ces accidents [l'eucharistie, quand quelque profanation en a fait sortir Jésus-Christ], *le Bureau du concile de Trente, p. 101.*

† **RECONSIDÉRATION** (re-kon-si-dé-ra-sion), *s. f.* Action de considérer, d'examiner de nouveau, *Journ. offic. 1^{er} sept. 1872, p. 5802, 2^e col.*

† **RÉCURSIVEMENT** (ré-kur-soi-re-man), *adv.* Terme de palais. D'une manière récursive. Considérant... que, sur ce point, les conclusions récursivement prises par les anciens administrateurs ne sont pas contestées... *Arrêt rendu par la cour impériale de Paris, le 16 avril 1870 dans le procès intenté contre la Société immobilière par une partie des actionnaires.*

† **REDOUBLANT, ANTE** (re-dou-blant, blan-t'),

s. m. et f. Écolier, écolière qui passe deux ans dans une même classe.

REDOUBLER. || Redoubler une classe, ou, absolument, redoubler, faire deux ans dans une même classe.

RÉEL. || Terme de mathématiques. Nombre réel, grandeur réelle, par opposition à nombre imaginaire, grandeur imaginaire || Terme de physique. Image réelle, image formée par l'intersection de rayons lumineux qui se coupent effectivement; par opposition à image virtuelle (voy. IMAGE). || Foyer réel, point où se forme l'image réelle.

† **RÉFORMATOIRE** (ré-for-ma-toi-r'), adj. Qui appartient à la réformation des mœurs, de la discipline, etc. || Collège réformatoire, nom d'une commission, au concile de Constance, chargée de préparer la réformation ecclésiastique, LENFANT, *Hist. du concile de Constance*, p. 657.

† **RÉFRACTOMÈTRE** (ré-fra-kto-mè-tr'), s. m. Instrument de physique servant à mesurer les indices de réfraction. || Réfractomètre interférentiel, celui dans lequel on mesure ces indices par l'observation des interférences.

† **RÉGENTIN**, **INE** (ré-jean-tin, ti-n'), adj. Qui aime à régenter. Boileau était un peu adonné à la théorie et au précepte, un peu régentin, SCHERRER, dans *le Temps*, 20 juill. 1870, 3^e p. 5^e col.

RÉGLÉ. || Terme de géométrie. Surface réglée, nom général des surfaces telles que les cônes, les cylindres, les conoïdes, qui sont engendrées par le mouvement d'une ligne droite.

† **RÉGLEMENTARISME** (rè-gle-man-ta-ri-sm'), s. m. Système de la réglementation, l'abus qui en est fait (ce mot est pris en mauvaise part, comme la plupart des mots qui se terminent ainsi). Nous avons plus de cent navires au delà des caps, dans la mer des Indes; voilà notre navigation prospère; pourquoi? parce que nous n'avons pas là le boulet du réglementarisme français, *Compte rendu analytique de la séance du Corps législatif le 3 février 1870*.

RÉGULATEUR. || 5^e Ajoutez : Régulateur à papillon, registre qui règle l'ouverture par laquelle la vapeur se rend de la chaudière dans les cylindres d'une locomotive. || Régulateur à soufflet, régulateur qui sert à régler l'ouverture des vannes des roues hydrauliques. || Régulateur électrique, mécanisme employé pour établir le synchronisme entre deux horloges éloignées l'une de l'autre.

† **REHAUSSAGE** (re-d sa-j'), s. m. En peinture et en gravure, action de faire des rehauts. Gravure et timbrage et rehausage à plusieurs couleurs, *Almanach Didot-Bottin*, 1871-1872, p. 1334, 4^e col.

† **RELAXE** (re-la-ks'), s. f. Action de cesser les poursuites contre un accusé prisonnier. Il n'y avait pas eu ici de condamnation prononcée, puisqu'il y avait eu relaxe, *Gaz. des Tribunaux*, 25 mai 1870.

† **REMISEUR** (re-mi-zeur), s. m. Celui qui loue des remises, des voitures. Remiseur de charrettes à bras et de hottes, *Tarif des patentes*, 1858.

† 2. **REMISSE** (re-mi-s'), s. m. Sorte de trame de fils réunis par une lisière, et qui sert, lorsqu'on monte le métier, à distribuer les lisses suivant le dessin qu'on veut obtenir.

REMPART. Fusil de rempart, voy. FUSIL.

† **RENCHÉRISSEUR** (ran-ché-ri-seur), s. m. Celui qui rencobérite.

— HIST. XIV^e s. Jehan Bernart derrain renqueirrisseur et plus offrant, *Arch. nat. j.84*, p. 486 (communiqué par Sim. Luce).

† **RENIFLARD** (re-ni-flar), s. m. Nom d'une soupe des chaudières à vapeur, par laquelle l'air extérieur peut rentrer dans la chaudière, quand la pression intérieure devient inférieure à la pression atmosphérique.

RENVERSE. || Renverse, vent qui prend subitement une direction contraire. Déjà j'avais montré mon nez à l'entrée du détroit de Gibraltar, lorsqu'une renverse de l'ouest vint nous frapper au visage, Le vice-amiral PAGE, *Rev. des Deux-Mondes*, 15 août 1872, p. 809.

† **RÉPANDAGE** (ré-pan-da-j'), s. m. Action de répandre. Travaux estionés, non compris une somme à valoir de 2180 francs pour répandage des matériaux, *Courrier de l'Ain*, 7 mai 1872, *Annales*.

— ETYM. Répondre.

† **REPASSEUR.** Ajoutez : Horloger qui raccommode les montres, *Tarif des patentes*, 1858.

† **REPÊCHE** (re-pè-ch'), s. f. Action de repêcher. C'était [la pompe du pont Notre-Dame] un lieu de

repêche, MAX. DU CAMP, *Rev. des Deux-Mondes*, 1^{er} nov. 1867, p. 469.

† **RÉPÉTIBLE** (ré-pé-ti-ble), adj. Terme de droit. Qui peut être répété, redemandé. Les frais répétables, *Gaz. des tribunaux*, 24 sept. 1870.

† **REPLEMENT.** Ajoutez : Action de replier un pont militaire. Repliment par bateaux successifs, par portières, etc.

REPLIER. || Replier un pont militaire, séparer les agrès et les corps de support qui le composent, et les rapporter sur les rives.

† **RÉSERVISTE** (ré-zèr-vi-st'), s. m. Militaire appartenant à la réserve.

RÉSIDENCE. || 6^e Il s'est dit pour résidu. L'eau s'évaporant à une chaleur fort lente, laisse au fond du vaisseau une résidence mêlée partie de sel, partie de terre, *Lettrés, etc. de Colbert*, vii, 451.

RÉSISTANCE. || Terme de construction. Solide d'égale résistance, forme qu'il convient de donner à une pièce quelconque, pour que, sous l'action des forces auxquelles elle est soumise, chacun de ses points ait une même résistance à opposer.

† **RESSENCE** (rè-san-s'), s. f. Pâte de savon. Fabrique d'huile de ressence.

RESSERRER. — HIST. XIII^e s. Moult bien l'esue [son épée], el fuerre le [la] resserre, *Ogier le Danois*, dans P. MEYER, *Rapports*, 1^{re} part. p. 101.

† **RESSUSCITABLE** (rè-su-ssi-ta-bl'), adj. Qui peut être ressuscité.

— HIST. XVI^e s. L'histoire... à perpétuité ressuscitable et apte à recouvrer la parole, MART. DU BELLAY, *Prologue*.

RETAILLER. || Retailer la lance, se disait quand on la raccourcissait pour combattre à pied.

RETIREUR. — HIST. XIV^e s. Pour yaux tant plus retirer [rentrer dans les déboursés], et faire meilleur et plus diligent devoïr, *Valenciennes* (communiqué par M. Caffiaux).

REVENDEUSE. — HIST. XIV^e s. À une revendeuse pour lvi tourtiaus de craisse, *Valenciennes* (communiqué par M. Caffiaux).

† **RÉVISIONNISTE** (ré-vi-zio-ni-st'), adj. Qui est relatif à la révision d'une constitution. Assemblée révisionniste, *Journ. offic.* 22 avril 1872, p. 2682, 2^e col.

RHABILLEUR. Horloger qui raccommode les montres, *Tarif des patentes*, 1858. || Chaudronnier, *Tarif des patentes*, 1858. || Armurier, celui qui se borne à réparer les armes, *Tarif des patentes*, 1858.

† **RIGUEUR** (ri-gè), s. m. Nom du seigle en Dauphiné.

— ETYM. Anglo-sax. *ryge*; angl. *rye*; allem. *Roggen*; grec *επιζ. riz*; sanscr. *vrihi*, riz.

RIGUEUR. || Terme, délai de rigueur, terme, délai au delà duquel aucune prolongation n'est accordée

† **RIPON** (ri-pon), s. m. Nom, dans les Côtes-du-Nord, d'un poisson de très-bon goût et de la grosseur d'un petit merlan.

RISQUES. || Risques de guerre, dommages qui peuvent résulter de la guerre pour les particuliers. Les compagnies n'assurent pas contre les risques de guerre.

ROCOU. — ETYM. Port. *ruco*; du galibi *ruco*, qui paraît avoir le sens général de rouge (Roulin). Les Galibis se frottaient le corps de cette teinture.

† **ROIDISSEUR** (rè-di-seur), s. m. Appareils qui roidissent un fil de fer et qui servent pour les espaliers et pour la vigne.

ROMAIN. || Chandelle romaine, voy. CHANDELLE.

ROMPRE. || Rompre charge. expression de l'industrie des transports; elle s'emploie surtout ainsi: sans rompre charge, pour signifier le transport d'une marchandise sans transbordement d'un wagon, d'un bateau ou d'un navire sur un autre pendant le voyage.

ROSE. || Pâte de rose. Fabricant de bijoux en pâte de rose, *Tarif des patentes*, 1858.

ROTONDE. || Rotonde aux locomotives, remise circulaire pour les locomotives.

ROUET. Nous voylà au rouet, MONT. II, 42. Être mis au rouet se dit proprement du lièvre qui, épuisé par une longue course, ne fait que tourner autour des chiens. || Platine à rouet. Voy. ROUET.

RUBAN. || Fusil à ruban, fusil dont le canon est fait d'une étoffe d'acier étroite enroulée comme un ruban.

† **RUSSIFIER** (ru-ssi-fi-è), v. a. Néologisme. Rendre russe, obliger les habitants d'une contrée à adopter les usages, la langue des Russes.

SABLIER. Ajoutez : Sur la Seine, ouvrier qui, à l'aide d'une drague à la main, extrait le sable du fond de la rivière, *Rev. des Deux-Mondes*, 1^{er} nov. 1867, p. 483.

† **SAC.** || Sac à la malice, la poche que les prestidigitateurs ont devant eux, et, par extension, tout sac ou coffre ou tiroir contenant des instruments ou objets qui opèrent quelque chose qui attire l'attention.

† **SACERDOTALISME** (sa-sèr-do-ta-li-sm'), s. m. Esprit et influence des sacerdoce. Pourquoi le vieux mosaïsme, très-peu sacerdotal, devient, dans les cinq siècles qui précèdent notre ère, tout imprégné de sacerdotalisme, RÉVILLE, *Rev. des Deux-Mondes*, 1^{er} mars 1872, p. 127.

† **SAFRE** (sa-fr'), s. m. Nom, en Provence, d'une argile limoneuse durcie et agglutinée, qu'on retrouve en amas isolés dans tous les terrains occupés à diverses époques par le cours de la Durance; cette matière, qu'on extrait en gros fragments, fournit, en se délitant à l'air, une terre fertile.

† **SAHARIEN**, **IENNE** (sa-a-riin, riè-n'), adj. Qui appartient au désert du Sahara. Les tribus sahariennes.

† **SAPHO** (sa-fo), s. f. La 80^e planète télescopique, découverte en 1854 par M. Pogson.

SAINT-ELME (sin-tèl-m'), voy. ELME (SAINT-).

† **SANS-CULOTTE.** — ETYM. L'origine du nom de sans-culotte paraît être différente de celle qui est indiquée dans l'article : Un jour que les femmes qui occupaient les tribunes de la Constituante étaient encore plus bruyantes que de coutume, l'abbé Maury dit au président : Monsieur le président, faites taire ces tas de sans-culottes. De là le nom de sans-culotte adopté par les patriotes d'alors, BOULOTON et ROBERT, *la Commune*, Paris, 1872, p. 169.

† **SAVANE.** — ETYM. La ressemblance du mot savane avec l'espagn. *savana* est purement fortuite, et *savana* est un mot américain, d'après M. Roulin, qui cite en preuve ce passage de Washington Irving, *Hist de Christ. Colomb*, vi, 11 : verdant plains called by the indians savannahs (LAS CASAS, *Hist. ind.*, 1, 90). M Roulin regarde l'autorité de Las Casas comme décisive.

SCIAGE. || Se dit pour bois de sciage. À Arbois, les sciages de chêne et de sapin jouissent d'une grande faveur, *Journ. offic.* 28 août 1871, p. 3030, 3^e col.

† **SCHRIPTURAIRE.** || Qui appartient à l'écriture, aux caractères d'écriture. Les auteurs anciens savaient qu'il existait en Égypte, dans la grande antiquité, un système scripturaire très-complet, HALÉVY, *Journ. offic.* 20 août 1872, p. 6608, 2^e col.

SEMAINIER. || Boîte à rasoirs contenant sept lames et un manche mobile.

SEMELLE. || Battre la semelle, battre le cuir pour le corsier

† **SÉMISTE** (sé-mi-ti-st'), s. m. Celui qui se livre à l'étude des langues et de l'histoire des peuples sémitiques.

† **SÉNIOIRAT** (sé-ni-o-ra), s. m. Qualité d'être le plus âgé dans une famille, en parlant aussi bien des fils que des autres membres. La loi musulmane de succession est fondée sur le séniorat; elle veut que le chef de la religion, le khalife, soit toujours l'ainé dans la famille du prophète ou dans la famille régnante qui est en possession des droits du khalifat, *Journ. des Débats*, 8 juill. 1872.

— ETYM. Lat. *senior*, plus vieux (voy. SEIGNEUR).

† **SEPTICÉMIQUE** (sè-pti-sé-mi-k'), adj. Qui a rapport à la septicémie.

† **SÉRIGÈNE** (sè-ri-jè-n'), adj. Qui engendre la soie. L'insecte sérigène.

SERVIETTE. || Enveloppe en chagrin, en parchemin, dans laquelle on peut placer et porter avec soi des manuscrits, des papiers. Serviette d'avocat.

SERVIR. || 35^e Être mis, servi sur table. Ce plat se sert sur les meilleures tables.

† **SIESTER** (siè-sté), v. n. Faire la sieste, *Journ. offic.* 19 juill. 1872, p. 4935, 3^e col.

† **SOCRATIQUÈMENT** (so-kra-ti-ko-man), adv. À la façon de Socrate. De quelle sorte un bon esprit se sait interroger et répondre socratiquement à lui-même, LA MOTTE LE VAYER, *Dial. d'Orat. Turbero*, t. II, p. 9.

† **SOMMATOIRE** (so-mma-toi-r'), adj. Terme de calcul intégral. Qui a le caractère d'une somme. Le signe sommatoire, MARIE, *Acad. des sc. Compt. rend.* t. LXXV, p. 624.

† **SOMNO** (so-mno), s. m. Petit meuble formant table et armoire qu'on pose près d'un lit.

SORCIER. || Jouet d'enfant, petit bonhomme

plombé par le bas, de façon à se remettre toujours sur ses pieds.

2. **SOURD.** — ÉTYM. Le *sourd* est dit ainsi parce que, en Normandie, la salamandre terrestre, ou mouron, passe pour *sourde*.

† **STATISTE** (sta-ti-st'), *s. m.* Homme d'État (terme inusité). Ulysse, le premier de tous les statistes, devant revenir en ce monde, demande d'y vivre en homme privé, *LA MOTTE LE VAYER, Dial. d'Orat. Tubero*, t. II, p. 243. Qui ne les prend [les Espagnols] aujourd'hui pour les plus grands statistes et les plus raffinés politiques qui vivent? *ib. id.* t. II, p. 281.

† **SURVERTISSEMENT.** — HIST. XVI^e s. Si, juges souverains, les cieus ont ordonné Le subvertissement de notre pauvre France, *DE BRACH, Œuv.* t. II, p. 152.

† **SUITÉE** (sui-tée), *adj. f.* Terme hippique. Bête suitée, jument accompagnée de son poulain.

† **SURCHAUFFEUR** (sur-chô-feur), *s. m.* Appareil qui, dans les locomotives, sert à surchauffer la vapeur.

† **SURÉPAISSEUR** (sur-é-pé-seur), *s. f.* Épaisseur renforcée. Une surépaisseur de métal.

† **SUROFFRE** (sur-o-fr'), *s. f.* Offre faite en sus d'une autre. Par des suroffres faites aux prix que demandaient les vendeurs eux-mêmes, *Extrait du Code pénal*, titre II, ch. II, sect. 2, § 5.

† **SYLVIA** (sil-vi-a), *s. f.* La 87^e planète télescopique, découverte en 1866 par M. Pogson.

T

† **TAMISEUR.** || Engin servant à tamiser.

TAM-TAM. Proprement, instrument couvert d'une peau que l'on frappe. || Abusivement, synonyme de gong.

TEMPÉRAMENT. || Acheter à tempérament, acheter à condition de payer par petits à-compte.

1. **TENDRE.** — HIST. Trop tendre fait briser, doit être porté au verbe *tendre*.

† **THÉIER, ÈRE** (té-ié, iè-r'), *adj.* Qui concerne le thé et son commerce. Fou-chou, grand port théier, *Journal officiel*, 27 oct. 1872, p. 6693, 1^{re} col.

THÉODOLITE. *Ajoutez à l'étymologie:* Ce mot se trouve pour la première fois en 1704 dans Harris, *Lexicon technologicum*, Londres, 2 vol. in-4^o; et là il désigne non pas l'instrument astronomique d'aujourd'hui, mais un simple instrument d'arpenteur, qui n'était point muni de lunettes; de sorte que l'étymologie par *θεωδομα* et *δολιχος*, s'appliquant non à l'instrument primitif, mais à l'instrument perfectionné, est une pure invention. *Théodolite*, au sens d'instrument astronomique et avec l'étymologie, *θεωδομα, δολος*, se trouve dans Lalande, *Astronomie*, t. II, p. 703, 3 vol. in-4^o, Paris, 1792; Lalande cite un beau théodolite de trois pieds de diamètre, exécuté par Ramsden.

† **TIRE-BOUCHONNÉ, ÈE** (ti-re-bou-cho-né, née), *adj.* Disposé en tire-bouchon. Cheveux tire-bouchonnés.

TOISE. || Toise ou toison de pierres, les tas de pierres cassées, de un ou deux mètres cubes ordinairement, déposé le long des routes pour servir à leur réparation.

TOMAISON. || Division d'un ouvrage par tomes.

TOPINAMBOUR. — ÉTYM. Le topinambour est originaire d'Amériqueceux qui les font nommer toupinambaux aux crieurs de Paris; les sauvages les nomment chiqueli, *LESCARBOT, Histoire de la Nouvelle-France*, Paris, 1618, p. 933.

TOURNIQUET. || Jeu de tourniquet, dans les fêtes publiques: sorte de prisme triangulaire, en charpente, posé horizontalement sur pivots, et à l'extrémité duquel on place des prix qu'il faut atteindre en montant à l'autre bout et en suivant le tourniquet dans toute sa longueur. || Tourniquet de ligne de pêche, moulinet sur lequel s'enroule la ligne, pour la lâcher au besoin.

TREMBLEMENT. || Familièrement. Tout le tremblement, tout ce qui appartient à une opération, dîner, emménagement, etc. avec une idée d'embarras.

† **TRISANNUEL.** || Qui se fait tous les trois ans. Révision trisannuelle.

U

UNITÉ. || Unité de résistance électrique, dite unité Siemens, résistance d'une colonne de mercure d'un millimètre carré de section sur un mètre de long, à la température zéro.

V

VAIR. || Dans le blason, le vair n'est pas un métal, c'est, avec l'hermine, les deux fourrures du blason.

VÉCU. — REM. Le temps vécu se peut dire à l'exemple de Desportes: Le temps vescu devant ne m'estoit que langueur, *Cléonice*, LXVIII.

VERT. — HIST. XVI^e s. Dix-sept jeunes seigneurs de la cour à teste verte, à menton net de poil, defroqués d'entendement, *LA PISE, Hist. des princes et princip. de la maison d'Orange*, IV^e part. p. 529.

LISTE DES PRINCIPAUX AUTEURS CITÉS¹.

BAI

A

- ACCORDS (DES).** *Les Bigarrures et touches du Seigneur des Accords avec les apophthegmes du sieur Gaulard, et les escrains de dijonnaises*, Rouen, 1648.
- ADAM,** *drame anglo-normand du XII^e siècle*, publié par V. Luzarche. Tours, in-8.
- ALCRIPPE.** *Nouvelle fabrique des excellents traits de vérité*, édit. JANNET, Paris, 1853, in-12.
- ALEBRAND,** médecin du XII^e siècle, mss. français, n^o 7929, Bibl. nation.
- ALECTOR,** *histoire fabuleuse*, par Barptolemy Aneau, Lyon, 1560, in-8, édit. citée par LACURNE.
- ALEMERT (D').** *Œuvres philosophiques, historiques et littéraires*, Paris, an XIII (1805), édit. citée par POUGENS.
- ALLUT (PAUL).** *Recherches sur la vie et sur les œuvres du P. Claude-François Menestrier*, Lyon, 1856, in-8.
- AMADAS ET IDOINE,** roman en vers, manuscrit n^o 6987, f^o 315, Bibl. nat.
- AMYOT.** *Œuvres de Plutarque*, 25 vol. in-8, Paris, 1783-1805.
- ANALYSE** raisonnée de Bayle, 4 vol. in-12, Londres, 1755, édit. citée par POUGENS.
- ANCELOT.** *Louis IX, Fiesque*.
- ANNUAIRE** des cinq départements de la Normandie, publié par l'Association normande.
- ANTI-COTTON** ou Réfutation de la lettre déclarative du P. Cotton, la Haye, 1738 (l'édition originale est de 1810).
- ANTI-MENAGIANA,** Paris, 1693, in-12.
- ARGENSON (D').** *Journal et mémoires*, publiés par E. J. B. Rathery, 2 vol. in-8, Paris, Reneard, 1859.
- ARNAULT.** *Oscar*, tragédie, *Marius à Minturnes, Blanche*.
- ASSELINEAU.** *Mélanges tirés d'une petite bibliothèque romantique*, Paris, 1866.
- ASSISES DE JÉRUSALEM,** publiées par Beugnot, Paris, 1844, 2 vol. in-fol.
- AUBIGNÉ (D').** *Mémoires de la vie de Théodore Agrippa d'Aubigné*, écrits par lui-même, Amsterdam, 1731, in-12, et aussi édit. LALANNE, Paris, Charpentier, 1854 (c'est la bonne édition, l'autre a été remaniée). — *Tragiques*, édit. LALANNE, Jannet, 1857. — *Baron de Faneste*, édit. MÉRI-MÉE, Jannet, 1855. — *Confession de Sancy*, dans le *Journal d'Henri II*, t. II, 1^{re} partie, Cologne, 1720. — *Histoire universelle du sieur d'Aubigné*, à Mailly, 2 tomes in-folio, 1616.
- AUTEURS** déguisés sous des noms étrangers, empruntés, supposés, faits à plaisir, chiffrés, renversés, retournés ou changés d'une langue en une autre, Paris, 1890, in-12.
- AVEZAC (D').** *Coup d'œil historique sur la projection des cartes de géographie*, Paris, 1863.
- AVRIGNI (D').** *Jeanne d'Arc à Rouen*, tragédie.

B

- BABEUF.** *Conspiration pour l'égalité dite Babeuf*, suivie du procès et des pièces justificatives, Bruxelles, 2 vol. in-8.
- BACHAUMONT.** *Mémoires secrets*, Londres, 1786.
- BAHIER.** *Le cabinet de Quinault* (Revue universelle des arts), publié par Paul Lacroix et M.C. Marsuzi de Aguirre, 9^e année, 48^e volume, n^o 1.
- BAILLY.** *Histoire de l'Astronomie ancienne*, Paris, 1775, in-4. — *Histoire de l'Astronomie moderne*, Paris, 1785, 3 vol. in-4. — *Lettres sur l'Atlantide*, 1770, édition citée par POUGENS.

BER

- BALZAC.** *Les Œuvres de M. de Balzac*, Paris, 1665, 2 vol. in-f^o.
- BARBAZAN.** *Fabliaux et contes des poètes français des XI^e, XII^e, XIII^e, XIV^e et XV^e siècles*, publiés par Barbazan, 4 vol. in-8, Paris, 1808.
- BARBIER (AUGUSTE).** *Œuvres et poésies*, 4^e édit. Paris, 1800.
- BARLAAM ET JOSAPHAT.** *Voy. GUI DE CAMBRAT*.
- BARTHÉLEMY (L'ABBÉ).** *Anacharsis*, 3^e édit. Paris, 1790.
- BASSELIN.** *Les vaudevires*, poésies du XV^e siècle par Olivier Basselin, Vire, 1811.
- BATAILLE (LA) D'ALESCHANS.** *Voy. GUILLAUME D'ORENGE*.
- BATAILLE DES SEPT ARTS.** *La bataille et le mariage des VII arts*, publié par A. Jubinal. Paris, 1838.
- BAUDOIN DE CONDÉ.** *Dits et contes de Baudoïn de Condé et de son fils Jean de Condé*, publiés par Aug. Scheler, Bruxelles, 1866, 3 vol. in-8.
- BAUDRY ET JOURDIER.** *Catéchisme de l'agriculture*, 3^e édit. Paris, 1869.
- BAUDRY (FR.).** *Grammaire comparée des langues classiques*, Paris, 1868.
- BAUDUIN DE SEBOURC (li romans de),** Valenciennes, 1842, 2 vol. in-8.
- BAYLE.** *Lettre sur les comètes*, Cologne, 1682, in-12. — *Lettres choisies de M. Bayle avec les Remarques*, 4 vol. in-12. Rotterdam, 1714. — *Extrait du Dict. historique et critique*, 2 vol. Berlin, chez Voss, 1767.
- BEAUGUÉ.** *Histoire de la guerre d'Écosse*, par Jean de Beaugué, gentilhomme français, avec un avant-propos par le comte de Montalembert, Bordeaux, 1862, in-12.
- BEAULIEU (EUSTORGE DE),** *Ballades, Annales poétiques depuis l'origine de la poésie française*, Delalain, 1778, t. III (il y en a 24).
- BEAUMANOIR.** *Les coutumes du Beauvoisis*, par Philippe de Beaumanoir, nouvelle édition publiée par le comte Beugnot, 2 vol. Paris, Renouard, 1842. Les chiffres arabes indiquent la page du tome 1^{er}.
- BEAUMARCHAIS.** *Œuvres complètes de Caron de Beaumarchais*, 7 vol. in-8, Paris, 1809.
- BELLAY (DU).** *Les Mémoires de Mess. Martin du Bellay*, Paris, 1583, in-f^o, chez Abel l'Angelier.
- BELLEAU (REM).** *Bergeries*, Paris, Gilles, 1578, édition citée par LACURNE.
- BELLIER (P.).** *P. Bellier*, trad. de Philon, 1575, in-f^o, p. 271.
- BELLOY (DE).** *Gaston et Bayard*.
- BELON (P.).** *De la nature des oiseaux*, Paris, Cavelat, 1555, in-f^o.
- BENOÎT.** *Chronique des ducs de Normandie* par Benoît, trouvère anglo-normand du XII^e siècle, publiée pour la première fois d'après un manuscrit du Musée britannique, par Francisque Michel, Paris, Imprimerie royale, 1^{er} vol. 1836, 2^e vol. 1838, 3^e vol. 1844.
- BÉRANGER (DE).** *Œuvres complètes*, Paris, 1836.
- BERCHEURE.** *Traduction de Tite-Live*, manuscrit français, n^o 20342 ter, Bibl. nat.
- BERNARD (SAINT).** *Choix de sermons*, à la suite du Livre des Rois (voy. ROIS).
- BERNARD DE GORDON.** *La pratique de maître Bernard de Gordon*, en français, Lyon, 1405.
- BERNARDIN DE SAINT-PIERRE, Paul et Virginie.** — *Chaumière indienne.* — *Harmonies de la nature.* — *Œuvres complètes*, Paris, 1818, 42 vol. in-8.
- BERNIS.** *Œuvres*, Londres, 1777.

BRA

- BERTE AUX GRANDS PIEDS,** publié par Paulin Paris, Paris, 1832.
- BEUDANT.** *Cours élémentaire de géologie*, Paris, 8^e édit. 1868.
- BEZE.** *Vie de Calvin*, édit. de A. Franklin.
- BIOT.** *Précis de l'histoire de l'Astronomie planétaire*, par V. B. Biot, Paris, 1847, in-4, extrait du *Journal des savants*.
- BISTON (P.).** *De la fausse noblesse en France*, Paris, 1861.
- BLONDE ET JEHAN,** par Philippe de Reim. *The romance of Blonde of Oxford and Jehan of Damartin*, edited by Leroux de Lincy.
- BLONDEL (L.).** *Nouvel aperçu sur l'Algérie*, Paris, 1838.
- BOILEAU.** *Œuvres complètes de Boileau*, Paris, 1859, in-12.
- BOISGUILLEBERT.** *Le détail de la France, Factum de la France et opuscules divers*, dans la Collection des principaux économistes de Guillaumin, Paris, 1840-1848, 16 vol. in-8.
- BONHOMME (H.).** *Mme de Maintenon et sa famille*, Paris, 1867.
- BONIVARD (FRANÇOIS).** *Chroniques de Genève*, publiées par G. Revillod, 2 vol. in-8, Genève, 1867. — *Advis et devis. De la source de l'idolâtrie et tyrannie papale*, Genève, 1856. — *Advis et devis. De l'ancienne et nouvelle police de Genève*, suivis des *advis et devis de noblesse* et de ses offices ou degrés, Genève, 1806. — *Advis et devis des langues*, suivis de l'*Amartigende*, Genève, 1805.
- BONNET (CH.).** *Œuvres*, 13 vol. in-8, Berne, 1770-1788, édit. citée par POUGENS.
- BOSSUET.** *Œuvres*, 43 vol. 1815-1819. *Lett. abb. ou Alb.* Ce sont : *Lettres à M^{me} Albert de Luynes*, religieuse de l'abbaye de Jouarre.
- BOUGAINVILLE.** *Voyages*, 2 vol. in-8, 1772, édition citée par POUGENS.
- BOUHOURS.** *Remarques nouvelles sur la langue française*, 3^e édit. Paris, 1692. — *Doutes sur la langue française*, 2^e édit. Paris, 1675. — *Les entretiens d'Ariste et d'Eugène*, 5^e édit. Paris, 1683.
- BOULAINVILLIERS.** *Réfutation des erreurs de Benoit de Spinosa*, par M. de Fénelon, archevêque de Cambrai, par le P. Lami, bénédictin, et par M. le comte de Boulainvilliers, avec la vie de Spinosa, Bruxelles, chez Fr. Foppens, 1731, in-18.
- BOURDALOUE.** *Œuvres*, Paris, 1716, 20 vol. in-12.
- BOURDIGNE.** *La légende de maître Pierre Faifeu*, mise en vers par Ch. Bourdigné, Paris, Coustelier, 1723, in-8, édition citée par LACURNE.
- BOURSAULT.** *Lettres nouvelles*, Paris, 1738, c'est l'édition citée par POUGENS. — *Théâtre de feu M. Boursault*, Paris, 1725, 3 vol. in-12.
- BOUTARD.** *Dictionnaire des arts du dessin*, la peinture, la sculpture, la gravure et l'architecture, 4 vol. in-8, Paris, 1826.
- BOUTELLER.** *Somme rural*, publiée par Charondas le Caron, Paris, 1603, in-4, édit. citée par LACURNE.
- BOVILLES (CH.).** *Géométrie en français*, Paris, 1511, in-4.
- BRACH (PIERRE DE).** *Œuvres poétiques*, publiées et annotées par Reinhold Dezeimeris, Paris, 1801-1862, 2 vol. petit in-4. — *Imitation de Pierre de Brach*, Bourdeaus, 1854, petit in-4. — *Quatre chants de la Hierusalem de Torquato Tasso*, Paris, 1696, in-8.
- BRACHET.** *Étude sur Bruneau de Tours*, trouvère du XIII^e siècle, par A. Brachet, Paris, 1805. — *Grammaire historique de la langue française*, Paris, Hetzel. — *Dictionnaire étymologique de la langue française*, Paris, Hetzel.

¹. Plusieurs ouvrages qui ne sont pas portés dans cette liste, ou ont des indications qui s'entendent d'elles-mêmes, ou sont accompagnés de la notice de l'édition.

BRANTÔME. *Œuvres*, édit. de 1666, édition citée par LACURNE.
BRARD. *Minéralogie appliquée aux arts*, Paris, 1821.
BRÉBEUF. *La Pharsale de Lucain*, Paris, 1670.
BRIFAUT. *Ninus II*.
BRISSON. *Traité élémentaire des principes de physique*, 3 vol. in-12, Paris, 1789, édition citée par POUGENS.
BRONGNIART (A.). *Traité de minéralogie*, 2 vol. in-8, Paris, 1807, édit. citée par POUGENS.
BROSSES (CHARLES DE). *Lettres historiques et critiques sur l'Italie*, 3 vol. Paris, an VII.
BRUNETTO LATINI. *Li livres dou tresor*, publié pour la première fois par Chabaille, Paris, 1863.
BRUSLÉ (J.). *Lucien en belle humeur*, 2 vol. in-12. Amsterdam, 1894, édition citée par POUGENS.
BUFFET (MARGUERITE). *Observations sur la langue française*, Paris, 1668.
BUFFIER (LE P.). *Principes du raisonnement*, Paris, 1744, in-12.
BUFFON. *Œuvres complètes*, Paris, Imprim. roy. 1762-1805, 90 vol. in-12, édit. citée par POUGENS. — *Morceaux choisis de Buffon*, Paris, 1807, in-12.
BULLETIN. *Bulletin de la Société d'anthropologie de Paris*, t. I-V. Paris, in-8. — *Bulletin de la Société archéologique de Béziers*, Hérault, in-8, Béziers.
BUREAU DU CONCILE DE TRENTE. Voy. GENLILLET.
BURGAUD. *Recueil de fables et Contes en patois saintongeais*, par H. Burgaud des Marets, 3^e édition, Paris, F. Didot, 1859.
BUSSY-RABUTIN. *Histoire amoureuse des Gaules*, Amsterdam, 1671. — *Lettres*, 7 vol. in-12, Paris, 1720. — *Le Cabinet des chansons*, in-12, 1634.

C

CAFFIAUX (H.). *Abatis de maisons à Commenyennes*, Valenciennes, 1863. — *Commencements de la régence d'Aubert de Bavière*, 1357-1382, par H. Caffiaux, Valenciennes, 1868. — *Nicole de Dury, maître clerc de la ville de Valenciennes*, 1364-1373, par H. Caffiaux, Valenciennes, 1866.
CAILLET (J.). *L'administration en France sous Richelieu*, Paris, 1860.
CALVIN. *Institution de la religion chrétienne*, nouvellement mise en quatre livres et distinguée par chapitres, en ordre et méthode bien propre; augmentée aussi de tel accroissement qu'on la peut estimer presque un livre nouveau, par Jean Calvin, à Genève, de l'imprimerie de Jacques Bourgeois, MDLXI. — *Lettres de Calvin à Jaques de Bourgogne*, sieur de Palais en Brabant, Amsterdam, 1744, in-8.
CAMPISTRON. Auteur d'*Andronic*.
CAP. Audubon, naturaliste américain, *Étude biographique*, Paris, 1882. — Commerson Philibert, naturaliste voyageur, *Étude biographique*, par Cap, Paris, 1864, Victor Masson.
CAPPEAU. *De la Compagnie des alpes*, Aix, 1817.
**CAQUETS de l'accouchée, 1624, sans lieu, in-18, édit. citée par LACURNE.
CARLOIX. *Mémoires de la vie de François de Scepeaux*, sire de Vieilleville et comte de Duretal, 5 vol. in-12, Paris, 1757.
CARREL (ARMAND). *Œuvres*, Paris, 1857.
CASTAN. *Le siège de Besançon* par Rodolphe de Habsbourg et Jean de Chalon-Arlay, en 1289 et 1290, Besançon, 1869.
CASTELNAU. *Les Mémoires de messire Michel de Castelnau*, in-fol. Paris, 1659.
CATALOGUE raisonné des tableaux, diamants, etc. par E. F. Gersaint, Paris, 1748.
CAYLUS. *Œuvres complètes badines du comte de Caylus*, 12 vol. in-8, Amsterdam et Paris, 1787, édition citée par POUGENS.
CAZOTTE. *Le Diable amoureux*, roman fantastique, précédé de sa vie, de son procès, de ses prophéties et révélations, par G. de Nerval, Paris, 1846.
CELLER (LUD.). *Les origines de l'Opéra*, Paris, 1868.
CHAMFORT. *Œuvres de Chamfort*, édition Arsène Houssaye, Paris, 1857.
CHAMPLEURY. *Histoire de l'imagerie populaire*, in-12, 1869, chez Dentu.
CHAMPIONNIÈRE. *De la propriété des eaux courantes*, Paris, 1846, 1 vol. in-8.**

CHAMPOLLION. *Grammaire égyptienne*, Paris, 1836.
CHANSON D'ANTIOCHE (LA), publiée par P. Paris, 1848, 2 vol. in-12, Paris.
CHANSON DE ROLAND (LA), publiée par Fr. Michel, Paris, 1837, in-8.
CHAPELLE. *Œuvres de Chapelle et de Bachaumont*, la Haye, 1755.
CHARLES DE BERNARD (Ch. Bern. Dugrail de la Villette, connu sous le nom de), Œuvres, 42 vol. in-12, chez Michel Lévy.
CHARLES D'ORLÉANS. *Poésies de Charles d'Orléans*, publiées par Guichard, Paris, 1842.
CHARRAS. *Histoire de la guerre de 1813 en Allemagne*, 1 vol. Leipzig, 1866. — *Waterloo*, Bruxelles, 4^e édit. 1863.
CHARROIS (LI) DE NYMES. Voy. GUILLAUME D'ORENGE.
CHARRON. *De la sogesse*, Amsterdam, Elzevier, 1662, in-12, édit. citée par LACURNE.
CHARTIER. *Les œuvres de maître Alain Chartier*, Paris, 1617, édit. d'André Duchesne.
CHASTELLAIN (G.). *Chronique des ducs de Bourgogne*, publiée par J. A. Buchon, Paris, 1827, 2 vol. in-8. — *Chronique de J. de Lalaing*, Paris, 1825, 4 vol. in-8.
CHASTIE-MUSART, dans RUTEBEUF, t. II, p. 478.
CHATEAUBRIAND. *Œuvres*, chez Furne, Paris, 1834.
CHATEAUBRUN, auteur des *Troyennes*.
CHAULIEU. *Œuvres diverses*, 2 vol. Amsterdam, 1733.
CHÉNIER (A.). *Œuvres*, Paris, 1822, in-18; édit. N. BECQ DE FOUQUIÈRES, Paris, Charpentier, 1862.
CHÉNIER (M. J.). *Théâtre et poésies*, 8 vol. in-8, 1824.
CHÉRUÉL. *Dictionnaire des institutions, mœurs et coutumes de la France*, 2 vol. in-12, 1855.
CHIFFLET. *Grammaire française*, Paris, 1700.
CHOISY (L'ARRÉ DE). *Journal du voyage de Siam*, Trévoux, in-12, 1741.
CHOLIÈRES. *Contes*, Paris, 1610, in-12, édit. citée par LACURNE.
CHRÉSTIEN DE TROYES. *Bibliographie de Chrétien de Troyes*, par Ch. Potvin, Bruxelles, 1863, 1 vol. in-8. — *Li romans dou chevalier au Lyon*, Hanover, 1862, in-8, publié par W. L. HOLLAND.
CHRISTINE DE PISAN. *Le livre des fais et bonnes mœurs du sage roy Charles V*, dans la Collection Petitot.
**CHRONIQUE de St Denis, Paris, Antoine Verard, 1493, édit. citée dans LACURNE. — *Chronique du siège de Boulogne*, en 1544, par A. Morin, prêtre, publiées par M. François Morand, Paris, 1866. — *Chroniques anglo-normandes, Recueil d'extraits et d'écrits*, etc. publié par Fr. Michel, 3 vol. in-8, Paris, 1840. — *Collection de chroniques belges inédites*, publiée par ordre du gouvernement, in-4. — *La chronique de Rains*, publiée par L. Paris, Paris, Techener, 1837.
CITRI DE LA GUETTE. *Histoire du premier et du second triumvirat*, Paris, 1684.
CIVILITÉ. *Nouveau traité de la civilité qui se pratique en France parmi les honnêtes gens*, Paris, 1673.
CLEF. *La Clef des chansonniers au Mont Par-nasse*, Paris, 1747, in-8, cité dans FR. MICHEL, Argot.
COCCAÏE (MERLIN). *Œuvres*, 1734, sans lieu, 2 vol. in-12, édit. citée par LACURNE.
COLBERT. *Lettres, instructions et mémoires de Colbert*, publiés par P. Clément, Paris, 1864.
COLLÉ. *Chansons joyeuses*, Paris, 1765.
COLLIN DE PLANCY. *Dictionnaire infernal*, 4 vol. in-8, Paris, 1828.
COLOMBIÈRE. Voy. LA COLOMBIÈRE.
COMBES. *La Psychologie de saint Thomas d'Aquin*, Montpellier, 1860, in-8.
COMINES. *Les Mémoires de messire Philippe de Comines*, Paris, 1649, in-f°.
COMPLAINTE de Nature à l'Alchémiste errant, dans le roman de la Rose, édit. MÉON, t. IV, p. 423.
COMPUT. Ms. français, n° 7929, Bibl. nat.
CONDÉ. *Mémoires du prince de Condé*, dans Nouvelle collection des mémoires pour servir à l'histoire de France, depuis le XIII^e siècle jusqu'à la fin du XVIII^e siècle, par MM. Michaud et Poujoulat, t. VI, publiés par MM. Champollion-Figeac et Aimé Champollion fils.
CONDILLAC. *Œuvres complètes*, Paris, an VI (1798), édit. citée par POUGENS.
COQUILLART. *Les Poésies de Guill. Coquillart*,**

official de l'Église de Reims, Paris, Coustelier, 1723, in-8, édition citée dans LACURNE.
CORNEILLE (P.). *Théâtre de P. Corneille*, 6 vol. Paris, 1738.
CORNEILLE (Th.). *Poèmes dramatiques de Th. Corneille*, 3 vol. in-12, 1661 et 1666.
CORONEMENS (LI) LOOYS. Voy. GUILLAUME D'ORENGE.
CORSEN. *Ueber aussprache, vokalismus und betonung der lateinischen sprache*, 1^{re} édit. Leipzig, 1858; 2^e édit. Leipzig, 1868. — *Kritische beiträge zur lateinischen formenlehre*, Leipzig, 1863. — *Kritische nachträge zur lateinischen formenlehre*, Leipzig, 1866.
COSNAC. *Mémoires*, publiés par la Société de l'histoire de France.
COUCY. *Chansons de chatelain de Coucy*, revues sur les mss. par Fr. Michel, Paris, 1830.
COUCY (MATHIEU DE). Dans *Histoire de Charles VII*, par Jean Chartier, Berry, Mathieu de Coucy et autres, mise en lumière par Denys Godefroy, Paris, imprimerie royale, 1664, in-10, édit. citée par LACURNE.
COURIEU (P. L.). *Collection complète des pamphlets politiques et opuscules littéraires de Paul-Louis Courier, ancien canonier à cheval*, 2 vol. Bruxelles, Louis Teneé, 1826. — *Mémoires, correspondance et opuscules inédits de Paul-Louis Courier*, 2 vol. Paris, 1828.
COURNOT. *Considérations sur la marche des idées et des événements dans les temps modernes*, 2 vol. in-8, Paris, Hachette, 1872. — *Traité de l'enchaînement des idées fondamentales dans les sciences et dans l'histoire*, 2 vol. Paris, 1864.
COURRIER. *Le Courrier burlesque de la guerre de Paris*, envoyé à M. le prince de Condé, pour divertir Son Altesse durant sa prison, dans RETZ, *Mémoires*, collection PETITOT.
COUSIN (VICTOR). *Des pensées de Pascal*, Paris, 1843, in-8.
COUSSEMAKER. *L'art harmonique, aux XII^e et XIII^e siècles*, Paris, 1865.
COUTUMIER. *Le nouveau coutumier général*, publié par Bourdot de Richebourg, 4 vol. in-10. Paris, 1724.
COVENANS (LI) VIVIEN. Voy. GUILLAUME D'ORENGE.
COYPEL (NOËL), 1670. *Discours sur la peinture dans Revue universelle des arts*, publiée par Paul Laeroix et Marsuzi de Aguirre, t. XVIII^e, 9^e année, p. 336-344.
CRÉBILLON. *Œuvres de M. de Crébillon*, 2 vol. in-4, Paris, 1750.
CRESCENCES. *Livre des prouffits champêtres et ruraux*, compilé par maître Pierre de Crescences et traduit depuis en langage françois, 1486.
CRÉTIN (GUILLAUME). *Poésies*, Paris, Coustelier, 1723, édit. citée par LACURNE.
CURTIVS (GEORG). *Grundzüge der griechischen etymologie*, 1^{re} édit. Leipzig, 2^e édit. Leipzig, 1866.
CUVIER. *Discours sur les révolutions de la surface du globe*, 8^e édit. Paris, 1840.

D

DANCOURT. *Œuvres*, 2^e édit. Paris, 1729, 9 vol. in-12. — *Femme d'intrigues de Dancourt* (mise par erreur sous le nom de PALAPRAT).
DANGEAU. *Journal de Dangeau*, Paris, 1858.
DANIEL STERN. *Esquisses morales*, 3^e éd. — *Essai sur la liberté*, 1^{re} éd.
DECOURCHAMP. *Souvenirs de Mme de Créquy*, Paris, 40 vol. in-12, chez Garnier frères.
DELAMONT. *Poste aux lettres*, in-8. Bordeaux, 1870.
DELAROCHE (EST.), dit **VILLEFRANCHE.** *L'arismetique*, nouvellement composée par Est. De la Roche, dit Villefranche, Lyon, 1620, in-4.
DELAUVIGNE (CAS.). *Œuvres*, Paris, Didier, 1850.
DELECLUZE (E. J.). *Exposition des artistes vivants*, 1850, Paris, in-8, 1854.
DELILLE (JACQUES). *Œuvres*, Paris, 1803-1812, 17 vol. in-8.
DELISLE. *Études sur la condition de la class et de l'état de l'agriculture en Normandie au moyen âge*, Evreux, 1851.
DELOCHE. *Description des monnaies mérovingiennes du Limousin*, Paris, 1863.
DESCARTES. *Œuvres philosophiques*, édit. AD. GARNIER, Paris, 1835.
DESCHAMPS (E.). *Poésies morales et historiques* publiées pour la première fois par E. A. Crapelet,

Paris, 1832, in-8. — *Poésies manuscrites*, mss. fr. anc. fonds, n° 7249. Bibl. nat.

DESFONTAINES. *Dictionnaire néologique à l'usage des beaux esprits du siècle*, avec *Pantalon-Phœbus*, Amsterdam, 1728, in-12.

DESHOULIÈRES. *Poésies de Mme et Mlle Deshoulières*, Paris, 1732, 2 vol.

DESMARIS. *Œuvres diverses*, Genève, 1763, in-12, éd. citée par POUGENS.

DESMARETS. *Mirame* dans les *Œuvres de Desmarets*. — *Érigone*, tragi-comédie en prose de Desmarets.

DESSPORTES. *Œuvres*, Paris, Delahays, 1859.

DESKIRON. *Commentaire sur le décret impérial du 17 mars 1808*, concernant les droits et les devoirs des juifs, Mayence, in-12.

DICIONNAIRE portatif des Arts et Métiers, contenant en abrégé l'histoire, la description et la police des Arts et Métiers, des Fabriques et Manufactures de France et des pays étrangers, 2 vol. petit in-8, Amsterdam.

DID-ROT. *Œuvres*, éd. de NAIGÉON, Paris, 1798, édition citée par POUGENS.

DIEZ (FR.). *Etymologisches Wörterbuch der romanischen sprachen*, 1^{re} éd. Bonn, 1853; 2^e éd. 1861.

DOZY (R.). *Glossaire des mots espagnols et portugais dérivés de l'arabe*, par Dozy et H. Engelmann, 2^e éd. Leyde, 1869.

DRALET *Troisième des forêts d'arbres résineux*, Toulouse, 1820.

DU BELLAY (JOACHIM). *Œuvres françaises*, Paris, Morel, 1669 (c'est l'édition citée dans le Dictionnaire); Rouen, 1592, éd. citée par LACURNE.

DUCERCEAU. *Recueil de poésies diverses*, Paris, 1733.

DUCLOS. *Œuvres complètes*, Paris, 1806, éd. citée par POUGENS.

DU FAIL (NOËL). *Contes d'Eutrapel*, Rennes, 1601, in-8, éd. citée par LACURNE.

DUPRESNY. *Œuvres de Rivière du Fresny*, 4 vol. in-12, Paris, 1779.

DU HAILLAN. *Histoire de France*, Paris, 1676, in-fol.

DUMARSAIS. *Œuvres*, 7 vol. in-8, Paris, 1767, édition citée par POUGENS.

DUMESNIL (J.). *Histoire des amateurs français*, 3 vol. 1858-1858; italiens, 1 vol. 1853; étrangers, 1 vol. 1860; 5 vol. in-8, Paris, Jules Renouard.

DUPONT (PAUL). *Histoire de l'imprimerie*, Paris, in-12.

DUPONT-WHITE. *La liberté politique considérée dans ses rapports avec l'administration locale*, Paris, 1861. — *Le progrès politique en France*, Paris, 1868. — *L'individu et l'État*, 2^e éd. Paris, 1861.

DURAND (EMILE). *Recherches étymologiques*, Saint-Petersbourg, 1868.

DU RYER. *Tragédies : Scévole, Thémistocle, Saül*.

DUSSIEUX (L.). *Le Canada sous la domination française*, Paris, 1862.

DÛTOT. *Réflexions politiques sur les finances et le commerce*. Collection des principaux économistes, Guillaumin, Paris, 1840-1848, 16 vol. in-8.

DUVERDIER. *La Bibliothèque d'Antoine du Verdier*, in-fol. Lyon, 1885, éd. citée par LACURNE et POUGENS.

E

ÉDOUARD LE CONFESSEUR. *Lives of Edward the confessor*, edited by H. Richards Luard, Londres, in-8.

ENQUÊTE sur le taux de l'intérêt de l'argent, Paris, Imprimerie impériale, 1865.

ESCOUFLE (LE ROMAN DE L'), ms. n° 178, in-4^e, Bibl. de l'Arsenal, Belles-Lettres.

ESPRIT DE LEIBNITZ ou recueil de ses pensées choisies, Lyon, 1772, 2 vol. in-12.

ESTIENNE (H.). *Apologie pour Hérodote*, 1566, in-8, sans lieu, édition citée par LACURNE. — *Conformité du langage français avec le grec*, éd. FEUGÈRE, un vol. 1853, in-12. — *De la précellence du langage français*, Paris, 1679, in-12.

EULALIE, dans LITTRÉ, *Histoire de la langue française*, Paris, 1867, t. II, p. 288, et dans CHEVALLET, *Origine et formation de la langue française*, t. I, p. 84.

ÉVANGILES. Les Évangiles des Quenouilles, Paris, Jannet, 1855. Ouvrage attribué à Fouquart de Cambrai, Antoine du Val et Jean d'Arras. — Composé, à ce qu'on croit, en Belgique, vers le milieu du xv^e siècle.

EXPILLY *Supplément à l'histoire de Bayard*, dans l'*histoire du chevalier Bayard*, Grenoble, 1651. Ce supplément est celui que cite LACURNE.

F

FALCONET. *Œuvres diverses*, concernant les arts, 3 vol. in-12, Paris, 1787.

FARÉ (H.). *Enquête sur les incendies des forêts*, Paris, 1869.

FAUCHET (CL.). *Recueil de l'origine de la langue et prose françaises*, in-4, Paris, 1581, édition citée par LACURNE.

FÉLIDIEN. *Histoire de la ville de Paris*, 5 vol. in-fol. Paris, 1725.

FÉLICE (DE). *Histoire des protestants de France*.

FÉNELON. *Œuvres de Fénelon*, 22 vol. in-8. Versailles, 1820. — *Morceaux choisis*, par l'abbé Roland, Delalain, in-12.

FENIN (PIERRE DE). *Mémoires*, publiés par Mlle Dupont, Paris, 1837.

FEUGÈRE. *Morceaux choisis des prosateurs et des poètes français*, par Léon Feugère, Delalain, 1810, in-12.

FISIOGNOMONIA *La fisiognomia, trattatoello, in france antico colla versione italiana del trecento*, publicato per la prima volta sui codici per cura di E. Teza, Bologne, 1864.

FLECHIER. *Mémoires sur les Grands Jours tenus à Clermont en 1605-1606*, publiés par B. Gonnod, Bibliothécaire de la ville de Clermont, Paris, 1861, in-8. — *Oraisons funèbres*, 2 vol. Paris, Antoine Dezobier, 1691. — *Histoire de Théodose le Grand*, nouvelle édition 1 vol. Paris, 1731. — *Sermons de morale*, prêchés devant le roi, par M. Fléchier, évêque de Nîmes, avec ses discours synodaux et autres, prêchés à l'ouverture des États de Languedoc, et dans sa cathédrale, 2 vol. Bruxelles, 1733.

FLEURY. *Histoire ecclésiastique*, Paris, 1721, 36 vol. in-12.

FLORE ET BLANCHEFLOR. *Floire et Blancheflor*, publié par M. Edelstand du Méril, Paris, 1856.

FONTAINE (CHARLES). *Quintil Horation*, Paris, 1864, éd. citée par LACURNE. — *Les trois premiers livres d'Artemidorus*, traduits, 1816, in-8.

FONTAINE (LA) *des Amoureux*, dans le *Roman de la Rose*, t. IV.

FONTENAY (DE). *Manuel de l'Amateur de jets*, 1854.

FONTENELLE. *Œuvres*, Paris, 1758, in-12, éd. citée par POUGENS.

FORBONNAIS. *Recherches et Considérations sur les finances de la France*, Basle, 1768, 2 vol. in-4.

FORCADE (DE). *Rapport au ministre des finances*, 12 fevr. 1860, in-4.

FORCADEL. *Les neuf livres des Éléments d'Euclide*, traduits par Forcadel, Paris, 1661, in-4.

FOUCAULT. *Mémoires de N. J. Foucault*, publiés par FR. BAUDRY, dans les *Documents inédits*.

FOURCROY. *Système des connaissances chimiques*, Paris, an IX, édition citée par POUGENS.

FOURNIER (ED.). *L'Esprit des autres*, 2^e éd. — *Variétés historiques et littéraires*, Paris, Jannet. — *Paris démolé*, 2^e éd. Paris, 1855, in-12.

FRAGMENT DE VALENCIENNES, dans GÉNIN, *Chanson de Roland*, Paris, 1850, p. 406.

FRANCION. *La vraie histoire comique de Francion*, composée par Charles Sorel, sieur de Souvigny, nouvelle éd. par Émile Colombey, Paris, 1858, in-12.

FRÉRON. *Observations sur les écrits modernes*, Paris, 1736, 7 vol.

FROISSART. *Les chroniques de sire Jean Froissart*, publiées par Buchon, Paris, 1835, éd. du Panthéon littéraire. Le Froissart cité par LACURNE est l'éd. de Lyon, 1559, 4 vol. in-fol.

FROUMENTEAU. *Le Secret des finances de France*, in-12, 1561.

FURETIÈRE. *Le Roman bourgeois*, Nancy, 1713, in-12. — *Recueil des factums d'Antoine Furetière*,

de l'Académie française, contre quelques-uns de cette académie, par Ch. Asselineau, Paris, 1859, 2 vol. in-12.

G

GALIANI. *Correspondance inédite*, 2 vol. in-12, Paris, 1818, éd. citée par POUGENS.

GANDAR. *Choix de sermons de la jeunesse de Bossuet*, édit. critique d'après les manuscrits, Paris, 1867.

GARASSE. *Recherche des recherches*, Paris, 1622, éd. citée par LACURNE.

GARIN LE LOHERAIN. Publié par P. Paris, Paris, 1813, 2 vol. in-12.

GAUCHET (CLAUDE), aumônier de Henri III. *Le Plaisir des champs*, 1^{re} éd. Paris, 1683; 2^e éd. Paris, 1804.

GAUDRY. *Traité du domaine*.

GAUTIER D'ARRAS. VOY. ILLE ET GALERON.

GAUTIER DE COINCY. *Les Miracles de la sainte Vierge*, traduits et mis en vers par Gautier de Coincy, publiés par M. l'abbé Poquet. 1 vol. in-4, Paris, 1857.

GÊNLIIS. *Mademoiselle de la Fayette ou le siècle de Louis XIII*, par M^{me} de Genlis, Paris, 1813, 1 vol. in-8, éd. citée par POUGENS. — *Veillées du château*, 3 vol. in-12, Paris 1784, éd. citée par POUGENS. — *Œuvres*, 1825, chez Ladvoocat, 10 vol. in-8, éd. citée par POUGENS. — *Mémoires inédits de Mme la comtesse de Genlis*, Paris, 1826, Ladvoocat, éd. citée par POUGENS.

GENTILLET. *Le bureau du concile de Trente*, par Innocent Gentillet, juriconsulte dauphinois, in-12, 1586.

GERSON (JEHAN). *Harengue faite au nom de l'Université devant le roi Charles sixième*, en 1405, Paris, 1824, 2^e éd.

GILBERT. *Œuvres*, Paris, 1820, 2 vol. in-32.

GIRARD (L'ABBE). *Les vrais principes de la langue française*, 2 vol. Paris, 1747.

GIRARDIN. *Girardin et Dubreuil, Traité élémentaire d'agriculture*, 2 vol. 2^e éd. Paris, 1803.

GIRAUDEAU (P.). *La banque rendue facile*, in-4, Paris, 1769.

GODEAU (ANTOINE). *Poésies chrestiennes*, Paris, 1683, 3 vol. in-12.

GODEFROY. *Histoire de Charles VIII*, par Guillaume de Jaligny, André de la Vigne et autres, recueillie par feu Godefroy, Paris, Impr. royale, 1684, in-fol.

GODESCARD. *Vie des saints*, chez Gauthier frères, Paris, 1826.

GOMRAULT, auteur des Danaïdes, 1648. — *Épigrammes*, Paris, 1657, in-16.

GRANDMAISON. *Dictionnaire héraldique*, chez Migne, Paris, 1862.

GRANDVAL. *Cartouche ou le Vice puni*, 1725.

GRANGEZ (L.). *Voies navigables de la France*.

GRÉGOIRE. *Vie du pape Grégoire le Grand*, légende française, publiée pour la première fois par V. Luzarche, Tours, 1857, in-12.

GRESSET *Œuvres*, Londres, 2 vol. 1773.

GRÉTRY. *Méthode simple pour apprendre à préluder*, Paris, an X, éd. citée par POUGENS.

GREVIN. *De l'imposture des diables*, 1577, traduit de Wierus.

GRIMM. *Correspondance littéraire et philosophique et critique*. Paris, 1812, éd. citée par POUGENS.

GUERSAY, dans Rutebeuf, t. II, p. 435

GUESCLIN. *Chronique de Bertrand du Guesclin*, par Cuvelier, publiée par M. Charrière, 2 vol. in-4^e.

GUIART. *Branche des royaux lignages*, *Chronique métrique*, publiée par J. A. Buchon, 2 vol. in-8, Paris, 1828.

GUIBERT (COMTE DE). *Tragédie de Bourbon*, 1785.

GUILLAUME D'ORENTE. *Chansons de geste des XI^e et XII^e siècles*, publiées pour la première fois par M. W. J. A. Jonckbloet, 2 vol. La Haye, Martinus Nyhoff, 1854 : contenant li *Coronemens Looyz*; li *Charrnis de Nymes*; la *Prise d'Orenge*; li *Covenans Vivien*; la *Bataille d'Aleschans*.

GUILLEMIN (A.). *Le Ciel*, 1868.

GUI PATIN. *Lettres*, éd. publiée par le docteur Réveillé Parise, 3 vol. in-8, Baillière, 1846.

GUIRAUD. *Les Machabées*.

GUYOT DE PITAVAU. *Causés célèbres*, 2 vol. Paris, 1738.

H

- HAMILTON.** *Mémoires de la vie du comte de Gramont*, la Haye, 1731.
- HAUTEFEUILLE.** *Code de la pêche maritime*, Paris, 1844.
- HAUTEROUCHE.** *Les Œuvres de théâtre de M. Hauteroche*, 2 vol. in-12, Paris, 1736.
- HENRI DE MONDEVILLE.** *Chirurgie*, ms. franç.
- HISTOIRE DE LA CROISADE** contre les hérétiques albigeois, écrite en vers provençaux par un poète contemporain, traduite et publiée par M. C. Fauriel, Paris, 1837.
- HISTOIRE DES DIABLES DE LOUDUN, in-12, Amsterdam, 1737.**
- HISTOIRE NOTABLE (L') DE LA FLORIDE** située es Indes occidentales, contenant les trois voyages faits en icelle par certains capitaines et pilotes françois décrits par le capitaine Laudonnière, mise en lumière par M. Basanier, Paris, Jannet, 1853.
- HISTORIA NATURALIS BRAZILIÆ**, *Lugduni Batavorum*, 1648, in-fol.
- HOMIERG (Th.).** *De la répression du vagabondage*, 1862.
- HUET.** *De l'Origine des romans*, Paris, 1678.
- HUGO (Victor).** *Poésies*, collection Hetzel.

I

- ILLE ET GALERON**, par Gautier d'Arras, ms. 6987, f° 290, Bibl. nat.
- INTERNELLE CONSOLATION.** *Le livre de l'Internelle consolation*, nouvelle édit. par M. L. Moiland et Ch. d'Héricault, Paris, Jannet, 1866.

J

- JACQUEMONT (Victor).** *Lettres*, chez Fournier, Paris, 1843.
- JAL (A.).** *Glossaire nautique*, 2 vol. Paris, Didot, 1848.
- JAMYN (Am.).** *Œuvres poétiques*, 2 vol. in-12, Paris, Patisson, 1877, édit. citée par LACURNE.
- JANSZON (GUILLAUME).** *Le flambeau de la navigation*, Amsterdam, 1620.
- JAUBERT (LE COMTE).** *Glossaire du centre de la France*, 2^e édit. Paris, 1864, in-4^e.
- JEAN D'ARRAS.** *Méhusine*, édit. JANNET.
- JEAN DE CONDÉ.** Voy. BAUDOUIN DE CONDÉ.
- JEAN DE MEUNG.** *Testament dans la Rose*, t. IV. — *Le Trésor*, dans la *Rose*, t. III.
- JOB.** Voy. ROIS.
- JOINVILLE.** *Histoire de saint Louis*, dans *Hist. de France*, t. XX, et aussi édit. de M. de Wailly, 1867. — *Requêtes de la mort de saint Louis*, dans *Mémoires de Jean sire de Joinville*, publiés par Francisque Michel, Paris, 1858, in-12.
- JOURNAL.** *Journal du Voyage des grandes Indes*, contenant tout ce qui s'y est fait et passé par l'escadre de S. M. envoyée sous le commandement de M. de la Haye, depuis son départ de la Rochelle au mois de mai 1870, Paris 1898, in-12.
- JOYES DE MARIAGE (LES QUINZE)**, 2^e édit. Jannet, 1857. Ouvrage attribué à Antoine de La Sale et rapporté à l'an 1450.
- JUBINAL.** *Nouveau Recueil de contes, dits, fables, etc.* 2 vol. in-8, Paris, 1839.
- JULLIEN (A.).** *Topographie de tous les vignobles connus*, 3^e édit. Paris, 1832, in-12.
- JULLIEN.** *Cours supérieur de grammaire*, Paris, 2 vol. in-8, Hachette, 1849.
- JUVÉNAL DES URSINS.** *Histoire de Charles VI*, 4 vol. in-f°, Paris 1653.

K

- KLINGLIN.** *Correspondance du général Klinglin*, Paris, pluviôse, an VI

L

- LABAT.** *Nouveau Voyage aux îles de l'Amérique*, Paris 1722, in-12.
- LABBÉ (Louise).** *Annales poétiques*, depuis l'origine de la poésie française, Paris, Delalain, 1778, t. IV.
- LA HOËTIE.** *Œuvres*, éd. Feugère, Paris, 1846.

- LABORDE (LÉON DE).** *Émaux*, 2 vol. Paris, 1853. — *Histoire de la gravure en manière noire*, in-8, 1839, Paris.
- LA BRUYÈRE.** *Les Caractères de Théophraste, ou les mœurs de ce siècle*, 2 vol. Paris, 1775.
- LA CHAPELLE.** *Zaïde*, tragédie de la Chapelle.
- LA COLOMBIÈRE.** *Le vray théâtre d'honneur et de chevalerie*, par Marc Vulson, sieur de la Colombière, Paris, 1648, 2 vol. in-fol, édit. citée par LACURNE.
- LACURNE.** Voy. t. I, *Préface*, p. XXXIX.
- LA FAYETTE (M^{me} DE).** *Œuvres complètes de mesdames de la Fayette et de Tencin*, Paris, an XII (1840), 5 vol. in-8, édit. citée par POUGENS.
- LA FONTAINE.** *Fables. — Contes. — Œuvres diverses*, Paris, 1739, 3 vol. — *Psyché*, dans *Œuvres diverses*.
- LAFOSSÉ.** *Manlius*, tragédie.
- LAGRANGE-CHANCEL.** *Athénaïs, Amasis, Alceste, Érigone*, tragédies.
- LAHARPE.** *Cours de littérature*, édit. le Dentu 1825, édit. citée par POUGENS. — *Correspondance*, 2^e édit. Paris, 1804, 6 vol. in-8, citée par POUGENS.
- LAI D'IGNAURÈS**, en vers, du XII^e siècle, publié par Renaut, suivi des lais de Melion et du Trot, en vers, du XIII^e siècle, publiés pour la première fois d'après deux manuscrits uniques, par L. J. N. Monmerqué et Francisque Michel, Paris, 1832, in-8.
- LAMARTINE.** *Œuvres complètes*, 10 vol. Paris, 1837.
- LA MOTHE LE VAYER.** *De la Vertu des païens*, in-4, Paris 1642. — Voy. ORATIUS TUBERO.
- LAMOTTE (HOUDAN DE LA).** *Œuvres*, Paris, 1754, 10 tomes en 11 vol. in-12.
- LANFRANC.** *La Synergie de maistre Lanfranc de Millan, de l'an 1377*, ms. 1323, Bibl. nat. Fonds français.
- LANOUE.** *Discours politiques et militaires*, Bâle, 1687, in-4.
- LAPLACE.** *Exposition du système du monde*, 3^e éd. 2 vol. Paris, 1808.
- LA QUINTINYE.** *Instruction pour les jardins fruitiers et potagers*, nouvelle édit. 2 vol. in-4, Paris, 1739.
- LARCHÉY.** *Excentricités du langage*, 5^e éd. Paris, 1865.
- LAROCHEFOUCAULD,** *Maximes et Réflexions morales*, Paris, 1789; *Mémoires*, Cologne, 1662.
- LAURENT-PICHAT.** *Avant le jour, poésies*, Paris, 1868.
- LAW (J.).** Dans la *Collection des principaux économistes de Guillaumin*, Paris, 1840 à 1848, 16 vol. in-8.
- LEBRUN (P.).** *Œuvres*, Paris, 1844.
- LEBRUN-ÉCOUCHARD.** *Œuvres*, Paris, 4 vol. in-8^e
- LECLERC.** *Des Journaux chez les Romains*, Paris, 1838, in-8.
- LECOQ (HENRI).** *La Vie des fleurs*, Paris, Hachette, 1861, in-12.
- LEGGENDA.** *La leggenda di Vergogna*. Bologne, 1869, dans *Scelta di curiosità letterarie inedite o rare*, Dispensa XCIX.
- LEGOARANT (B.).** *Nouveau Dictionnaire critique de la langue française*, Paris, 1858, 1 vol. in-4.
- LEGOUVÉ (G.).** *Le Mérite des femmes et autres poésies*, par G. Legouvé, Paris, 1813.
- LE HÉRICHER.** *Histoire et glossaire du normand, de l'anglais et de la langue française*, d'après la méthode historique, naturelle et étymologique, 3 vol. in-8, Paris, 1862.
- LEIBNITZ.** Voy. ESPRIT.
- LE LOYAL SERVITEUR.** *La tres joyeuse plaisante et recreative hystoire composée par le loyal serviteur des saiz, gestes, triumphes et prouesses du bon chevalier sans paour et sans reproche le gentil seigneur de Bayart*, dans la collection Petitot.
- LE LOYER.** *Discours et histoires des Spectres*, 1605, p. 805.
- LE MAOUT.** *Atlas élémentaire de botanique*, Paris, 1846.
- LEMERCIER.** *Louis IX. — Richard et Jeanne Shore. — Démence de Charles VI.*
- LEMIERRE.** *Barneveldt*, tragédie, *Guillaume Tell*.
- LEMONTEY.** *Œuvres*, 7 vol. Paris, 1829.
- LENFANT.** *Histoire du concile de Constance*, Amsterdam, 1714, in-4.

- LE ROUX DE LINCY.** *Le Livre des proverbes français*, précédé des *Recherches historiques* sur les proverbes français et leur emploi dans la littérature du moyen âge et de la Renaissance par M. Le Roux de Lincy, 2^e éd. revue, corrigée et augmentée, Paris, Adolphe Delahays, 1859.
- LESAGE.** *Gil Blas*, 4 vol. Paris, 1757. — *La Vie de Guzman d'Alfarache*, 3 vol. Paris, 1709.
- LESCARBOT.** *Histoire de la Nouvelle-France*, Paris, 1648.
- LESNÉ.** *La Reliure, poème didactique en six chants*, précédé d'une idée analytique de cet art, suivi de notes historiques et critiques, et d'un Mémoire soumis à la société d'encouragement, ainsi qu'au jury d'exposition de 1819, relatif aux moyens de perfectionnement propres à retarder le renouvellement des reliures.
- LE TOURNEUR.** *Clarisse Harlowe*, traduction nouvelle, 9 vol. in-8, Genève, Paul Barde, 1785-1786.
- LETRONNE.** *Mélanges d'érudition et de critique historique*, in-8^e, Paris, Ducrocq.
- LETTRES.** *Lettres du roy Louis XII et du cardinal d'Amboise*, 4 vol. in-8, Brusselle (sic), 1712, édit. citée par LACURNE. — *Lettres de Mmes de Vitlers, de Coulanges, de la Fayette, etc. etc.* Paris, chez Léopold Collin, rue Gil-le-Cœur, an XIII. *Lettres de Henri IV: Recueil des lettres missives de Henri IV*, publié par M. Berger de Xivrey, Paris 1843, 7 vol. in-4.
- LEVASSEUR.** *Cours d'économie politique*, Hachette, 1868.
- LÉVÊQUE.** *La Science du beau*, par Ch. Lévéque, 2 vol. in-8, Paris, A. Durand, 1861.
- LIBRI PSALMORUM**, *versio antiqua gallica, una cum versione metrica*, ed. Fr. Michel, Oxonii, 1760, in-8.
- LINGUET.** *Essai philosophique sur le monachisme*, Paris, 1775.
- LIVET.** *La Grammaire française et les grammairiens français du XVI^e siècle*, Paris, 1859.
- LIVRE (LI) DE JUSTICE ET DE PLAIS**; publié par Rappetti, 4 vol. in-4^e, Paris, 1850.
- LIVRE DES MÉTIERS.** Règlements sur les arts et métiers de Paris, rédigés au XII^e siècle et connus sous le nom de *Livre de métiers* d'Étienne Boileau, publiés par G. B. Depping, Paris, 1837.
- LOIS DE GUILLAUME LE CONQUÉRANT**, dans Chevallet, *Origine et Formation de la langue française*, t. I, p. 94.
- LOMÉNIE.** *Loménie de Brienne, Mémoires inédits*, 2 vol. in-8, Paris, 1828, édit. citée par POUGENS.
- LOYSEL.** *Institutes coutumières d'Antoine Loyssel*, nouvelle édition, par MM. Dupin et Laboulaye, 2 vol. in-12. (Les chiffres indiquent des paragraphes.)

M

- MACHABÉES.** *Livres des Machabées*, ms. Bibl. nat. MOUCHET, n° 9.
- MAINIENON.** *Lettres, Mémoires, etc.* Amsterdam, 1757, in-12.
- MALEBRANCHE.** *Œuvres complètes*, 2 vol. in-4^e, Paris, 1837.
- MALFILÂTRE.** *Œuvres*, Paris, 1822.
- MALHERBE.** *Œuvres*, avec les observations de Ménage, 1668. — *Les Lettres de Fr. Malherbe*, Paris, 1845.
- MALLET (GILLES).** *Inventaire des livres de la Bibliothèque du Louvre fait en 1773*, par Gilles Mallet, Paris, 1836.
- MALTE-BRUN.** *Précis de Géographie universelle*, Paris, 1838.
- MANUEL.** *Manuel de reliure*, Roret, 1827.
- MANUSCRIT.** *Mss. français*, n° 1327, in-fol, Bibl. nat. de Paris. — *Mss. de Turin*, liv. IV, 35. *Sur les Urines*, XV^e siècle, communiqué par M. Daremberg.
- MARC POL.** *Le livre de Marco Pola*, publié par M. G. Pauthier, Paris, 1865.
- MARIE DE FRANCE.** *Poésies de Marie de France*, publiées par Roquefort, Paris, 1820, 2 vol. in-8.
- MARIVAUX.** *Œuvres de Marivaux*, nouvelle édition par Duvallet, Paris, 1835.
- MARMONTEL.** *Œuvres*, Paris, 1787, 17 vol. in-8, édit. citée par POUGENS.
- MAROLLES (M. DE)** (XVI^e siècle). *Le Livre des peintres, etc.* Paris 1865.

MAROT. Œuvres de Clément Marot, avec les ouvrages de Jean Marot et de Michel Marot, 6 vol. in-12, la Haye 1731.

MARQFOY (G.). Des Réformes nécessaires en télégraphie, Paris, 1866.

MARTIAL D'AUVERGNE. Les Arrêts d'amours avec l'amant rendu cordelier à l'observance d'amours, par Martial d'Auvergne, dit de Paris, Paris, GANDOUIN, 1731, in-12. — Poésies, Paris, 1724, 2 vol. in-12 (Figiles de Charles VII), édition citée par LACURNE.

MASSILLON. Œuvres, 15 vol. Lyon, 1810.

MASSON. Les Helvétiens en huit chants, Paris, an VIII.

MATHOIS. Le Mathois, Recueil anonyme de poésies, 1614.

MAURICE (CHARLES). Histoire anecdotique du théâtre, de la littérature, etc. 2 vol. in-8, chez Plen, 1856.

MELION. Voy. LAI D'IGNAURES.

MELON (J. F.). Essai politique sur le Commerce. Collection des principaux économistes, Guillaumin, Paris, 1810-1848, 16 vol. in-8.

MÉMOIRES de physique et de chimie de la Société d'Arcueil. — Mémoires inédits sur les Artistes français, par MM. L. Dussieux, E. Soulié, etc. Paris, J. B. Dumoulin, 1854. — Mémoires pour servir à l'histoire universelle de l'Europe, Nlmes, 1783, 2 vol.

MÉNAGE. Dictionnaire étymologique, ou origines de la langue française, Paris, 1694, in-f°.

MENARD. Histoire de messire Bertrand du Guesclin, écrite en prose en l'an 1387 et nouvellement mise en lumière par M. Claude Menard, Paris, Nivelles, 1618, in-4, éd. citée par LACURNE.

MÉON. Nouveau Recueil de fabliaux et Contes inédits des poètes français des XII^e, XIII^e, XIV^e et XV^e siècles, publiés par M. Méon, 2 vol. in-8, Paris, 1823, in-f°.

MERAUGIS. Voy. RAOUL DE HOUDENC.

MERCIER. Nétologie et vocabulaire des mots nouveaux, 1804.

MÉRÉ. Les Œuvres de M. le chevalier de Méré, 3 vol. in-4, Amsterdam, 1692.

MÉRIMÉE. Colomba, éd. CHARPENTIER, 1842.

MERLET. L'abrégé des bons fruits, Paris, 1690.

MERLIN. Ms. français, n° 7170, Bibl. nat.

MERSENNE. Harmonie universelle, in-f°, Paris, 1636.

MÈYER (P.). Bapports à M. le ministre de l'instruction publique, Paris, 1871.

MÉZERAY. Abrégé de l'histoire de France, t. IV, p. 581, Amst. 1688.

MICHEL (FR.). Histoire du commerce et de la navigation à Bordeaux, etc. Bordeaux, 1808-1870, 2 volumes in-8°. — Dictionnaire d'argot.

MICHELET. Histoire de la Révolution française, Paris, 1847, 7 vol. in-8°. — La Régence, 4 vol. in-8°, Paris, 1863.

MIGNARD. Histoire des principales fondations religieuses du bailliage de la Montagne de Bourgogne, Paris, 1864.

MILLER (E.). Pierre Taisand, Lettres inédites de Bossuet, de Mlle de Scudéry, Paris, 1869.

MIRABEAU. Collection complète des travaux de M. Mirabeau, l'aîné, à l'Assemblée nationale, publiée par Méjan, 6 vol. in-8°, Paris, 1791. — Lettres originales de Mirabeau, écrites du donjon de Vincennes, 4 vol. in-12, éd. citée par POUGENS.

MIRACLES. Les Miracles Saint Loys, dans Historiens de la France, t. XX.

MIRAUMONT. De l'origine et établissement du parlement et autres juridictions royales estans dans l'enclos du Palais royal de Paris, Paris, 1612, in-8°, éd. citée par LACURNE.

MIROIR. Le Miroir du temps passé, à l'usage du présent, à tous bons PP. religieux et vrais catholiques non passionnez, 1635, in-12.

MODE. Discours sur la mode. Paris, 1643, réimprimé par Eusèbe Castagne, Angoulême, 1854.

MODUS. Le livre du roi modus, petit in-4° chez Jehan Trepperel.

MOHL. Rapport annuel fait à la Société asiatique dans sa séance du 29 juin 1864, par M. J. Mohl.

MOLIÈRE. Œuvres complètes de Molière, édition variorum avec les variantes, les pièces et fragments de pièces retrouvés dans ces derniers temps, par Ch. Louandre, 3 vol. in-12, Paris, 1852. Cette édition contient la Jalousie du barbouillé, le Médecin volant, et la scène supprimée dans le Don Juan.

MOLLIN. Mémoires d'un ministre du trésor public, 1780-1815, Paris, 1845.

MONSTRELET Chroniques d'Engerran de Monstrelet, 2 vol. in-f°. Paris, 1872.

MONTAIGLON (ANATOLE DE). Mémoires pour servir à l'histoire de l'Académie royale de peinture et de sculpture, 2 vol. petit format (16 pages à la feuille), Paris, P. Jannet, 1853.

MONTAIGNE. Essais de Michel, seigneur de Montaigne, 4 vol. in-12, Paris, Didot, an X (1802).

MONTESQUIEU. Œuvres, 7 vol. Amsterdam, 1785. 1826.

MONTFAUCON DE VILLARS. Entretien du comte de Gabalis, Amsterdam, in-12, 1715.

MONTELEURY. Théâtre, 3 vol. Paris, 1730.

MOYEN DE PARYENIR. Éd. à Chinon de l'imprimerie de Fr. Rabelais, l'année pantagruélienne in-12 (éd. de Hollande), édition citée par LACURNE.

MUSSET (ALFRED DE). Poésies, chez Charpentier, 1850.

MUSSET-PATHAY. Contes historiques, Paris.

MYSTÈRE (LE) DU SIÈGE D'ORLÉANS, publié par Guessard et de Certain, Paris, 1862.

MYSTÈRES INÉDITS DU XY^e SIÈCLE, publiés par A. Jubinal, 2 vol. in-8, Paris, 1837.

N

NAUDÉ (GABRIEL). Considérations politiques sur les coups d'Etat, par Gabriel Naudé, Parisien, sur la copie de Rome, 1667. — Apologie de tous les grands personnages faussement soupçonnés de magie, Paris, 1625.

NEUFCHATEAU (FA.). Fables, Paris, 1815.

NICOLE. Essais de morale contenus en divers traités, Paris, Didot, 1723, 14 vol. in-12. — Pensées, Paris 1815, in-18.

NOEGUIER. L'Odyssee à la mode, Orange, 1650.

NOYERRE. Lettres sur la danse et sur les ballets, Stuttgart, 1760, in-12, éd. citée par POUGENS.

O

OLIM (LES), publiés par Beugnot, 3 vol, in-4°, Paris, 1830.

OLIVIER DE LA MARCHÉ. Mémoires, 3^e éd. Bruxelles, 1616, 4 vol. in-4°, éd. citée par LACURNE.

ORATIUS TURERO, Dialogues, 2 vol. Francfort, 1716.

ORDONNANCE de Louis XIV sur le fait des raux et forêts, nouvelle édition, Paris, 1765.

OROSME. Les Éthiques d'Aristote, mises en français et commentées par Nic. Orosme, Paris, 1488, in-f°.

P

PACIFICATEUR. Le Pacificateur ou l'anti-soldat, brochure publiée à l'occasion de la paix de Vervins, se trouve à la bibliothèque de Sainte-Geneviève.

PALISSOT. Œuvres complètes, 5 vol. Paris, 1809.

PALISSY. Œuvres complètes de Bernard Palissy, éd. conforme aux textes originaux imprimés du vivant de l'auteur; avec des notes et une notice historique par Paul-Antoine Cap, 4 vol. in-18° jésus (format Charpentier) ou grand in-12 carré, Paris, J. J. Dubochet et Cie, éditeurs, rue de Seine 33, 1844.

PALSGRAVE. Éclaircissements de la Grammaire française, suivis de la Grammaire de Gilles du Guez, publiés par Génin, Paris, 1857.

PANARD. Œuvres, 4 vol. in-12, Paris, 1763, éd. citée par POUGENS.

PAPIERS saisis à Bareuth, Paris, ventôse, an X.

PARÉ. Œuvres d'Ambroise Paré, éd. Malgaigne, 3 vol. in-8, Paris, 1840.

PARIS SOUS PHILIPPE LE BEL, publié par Gérard, Paris, 1837.

PARISSET (ERNEST). Histoire de la soie, 1^{re} et 2^e partie.

PARGMENTIER. Traité théorique et pratique sur la culture des graines, Paris an X (1802), 2 vol. in-8°.

PARTHONOPEUS DE BLOIS, publié par Crapet, Paris, 1834, 2 vol. in-8°.

PASCAL. Traité de l'équilibre des liqueurs,

2^e édition, Paris, 1664. — Pensées, 2^e édition Havet, 2 vol. Paris, 1866. — Pensées, fragments et lettres, édition Faugère, 2 vol. 1814. — Œuvres complètes, éd. Lahure, 1860.

PASQUIER. Monophile, dans Œuvres mêlées, 3 vol. in-8°, Paris, 1717, éd. citée par LACURNE. — Œuvres mêlées, 3 vol. Paris 1648, édition citée dans LACURNE. — Lettres, 3 vol. in-12, Paris, 1619.

PASSION. La Passion de notre Seigneur Jesus Christ, ms. du XIII^e siècle ou du commencement du XIV^e, Bibliothèque de St-Brieuc (Côtes-du-Nord). La Passion commence au f° 45.

PASSY (LOUIS). Fragment d'histoire littéraire à propos d'un nouveau manuscrit de chansons françaises, Paris 1859.

PASTEUR (L.). Études sur le vin, Imprimerie imp. 1866, in-8°.

PATELIN. Maître Pierre Patelin, publié par Jenin, Paris, 1854, in-8.

PECHANTRÉ, auteur de Gêta et de la Mort de Néron, tragédies.

PEIGNÉ DELACOURT. La Chasse à la haie, Paris, 1858, in-4°.

PELLISSON. Lettres historiques, 3 vol. in-12, Paris, 1729, éd. citée par POUGENS. — Histoire de l'Académie française, par Pellisson et d'Olivet, 2 vol. in-12, Paris, 1743.

PERCEFOREST, Paris 1531, 6 vol. in-f°.

PERRAULT. Les Dix livres d'architecture de Vitruve, corrigé et traduits nouvellement en français avec des notes et des figures, 2^e édition, Paris, 1684, in-f°.

PERRIN. Poésies, Paris, 1664, in-12, éd. citée par LACURNE.

PERROQUET, prêtre. La Vie et le martyre du docteur illuminé le bienheureux Raymond Lulle, Vendosme, 1607, in-12.

PERROT D'ABLANCOURT. Lucien, de la traduction de M. Perrot d'Abblancourt, Paris, 1707. 3 vol.

PETIS DE LA CROIX. Les Mille et un jours, Paris, 1766.

PÉTI (L.), de Rouen. Satires générales, 1686.

PETIT JEHAN DESAINTRÉ, 3 vol. in-12, Paris, 1724, éd. citée dans LACURNE.

PETIT-RADEL. Recherches sur les monuments cyclopéens, 1 vol. in-8°, Paris, 1841.

PEYSSONNEL. Traité sur le commerce de la mer Noire, Paris, 1787.

PHILIPPE DE REINE. Voy. BLONDE ET JEHAN.

PHILON. Les Œuvres de Philon, juif, Paris, 1611, in-12.

PICHON (PIERRE). Libertés de l'Église Gallicane, rédigées en 83 articles, dans Laysel, Institutes coutumières, édition de MM. DUPIN ET LABOULAYE.

PIERRE (ISIDORE). Études sur les engrais de mer, Paris, sans date.

PIHAN. Dictionnaire étymologique des mots de la langue française dérivés de l'arabe, du persan ou du turc, Paris, 1866.

PIRON. Œuvres complètes d'Alexis Piron, Paris, 1776, 7 vol. in-8.

POIRE (ROMAN DE LA). Ms. n° 7996, Bibl. nat.

POISSON. Œuvres, Paris, 1679, in-12.

POUGENS. Voy. t. I, Préface, p. xxxix.

POUSSIN. Collection de lettres de Nicolas Poussin, Paris, 1824.

PRISE D'ORENGE (LA). Voy. GUILLAUME D'ORENGE.

PROUDHON. Du Principe fédératif, Librairie internationale, in-12, 1868. — Confessions d'un révolutionnaire, Librairie internationale, Paris, in-12, 1868.

PSAUTIER. Psautier, ms. français, Bibliothèque Mazarine, n° 258.

Q

QUATREMÈRE DE QUINCY. Lettres écrites de Londres à Canota.

QUICHERAT. Addenda lexicis latinis, Paris, 1862, in-8.

QUINAULT. Le Théâtre de M. Quinault, 5 vol. Paris, 1715.

R

RABELAIS. Ed. d'Amsterdam, 1714, 4 vol. in-12, avec les notes de Leduchat, éd. citée par LACURNE. — Les Epistres de maître François Rabelais es-

crits pendant son voyage en Italie, Paris, 1651.
RACINE (J.). Œuvres complètes, 4 vol. Paris, 1807.

RACINE (L.). La Religion, poème, suivi du poème de la Grâce, Paris, 1819.

RAOUL DE CAMBRAL, Chanson de geste, publiée par Leglay, Paris, 1840.

RAOUL DE HOUDENC, Meraugis de Portleuzes, publié par Michelant, Paris, 1869, XIII^e siècle.

RAYNAL. Histoire philosophique, éd. de Genève, 1780, in-8^o.

RAYNOUARD. États de Blois, tragédie.

RECUEIL DE FARCES, sotties et moralités du XV^e siècle, réunies pour la première fois et publiées avec des notices et des notes, par P. L. Jacob, Bibliophile (Paris, A. Delahays, 1859). Ce recueil contient : *M^e Pierre Pathelin, le Nouveau Pathelin, le Testament de Pathelin, Moralité de l'aveugle et du Boiteux, la Farce du Munyer, la Condamnation de Banquet.*

REGNARD. Œuvres, 4 vol. Paris, 1810.

REGNIER. Les Épîtres et autres œuvres, Londres, 1730.

REINAUD. Du feu grégeois, des feux de guerre et des origines de la poudre à canon, par M. Reinaud et M. Favé, Paris, 1845.

REMONTRANCES. Les remontrances de la complainte de nature à l'alchimiste errant, dans la Rose, t. IV.

RÉMUSAT (CH. DE). Nouvelles recherches concernant l'influence de la scolastique sur la langue française, dans VERGÉ, *Comptes rendus des séances de l'Acad. des sciences mor.* 1854, p. 354-376.

RENART. Le Roman du Renart, publié par Méon, 4 vol.

RÉSURRECTION. La Résurrection du Sauteur, fragment d'un mystère inédit, publié par Achille Jubinal, Paris, 1834, le ms. est du XIII^e siècle.

RETZ. Mémoires du cardinal de Retz, publiés par Champollion-Figeac et Champollion fils, Paris, 1836, 2 vol.

REYBAUD (L.). Jérôme Paturot à la recherche d'une position sociale, 2 vol. in-12, 1857.

RIVAROL. Dictionnaire classique de la langue française, Paris, 1828.

ROBERT DU TRIEZ. Les Ruses des esprits malins, Lille, 1863.

ROIS. Les Quatre livres des rois, suivis d'un fragment de moralités sur Job, et d'un choix de sermons de saint Bernard, publiés par Leroux de Lincy, Paris, 1841.

ROLLIN. Traité des études, Avignon, 1808. — *L'Histoire ancienne* est citée d'après POUGENS.

ROMANCERO FRANÇAIS, par M. Paulin-Paris, Paris, 1833.

RONCISYALS, mis en lumière, par Bourdillon, Paris, 1841.

RONSARD. Les Œuvres de Ronsard, Paris, 1623, en deux tomes in-1^o.

ROSE. Roman de la Rose, publié par Méon, 4 vol.

ROUBIN. Œuvres mêlées, Toulouse, 1716, in-8^o.

ROUILLEAUX (MARCEL). Fragments économiques, Paris, 1885.

ROUSSEAU (J. B.). Œuvres de J. B. Rousseau, nouvelle édition, 5 vol. in-8, Paris, 1820.

ROUSSEAU (J. J.) Œuvres complètes, édition de MUSSET-PATHAY, Paris, 1824.

ROUSSET. Correspondance de Louis XV et du Maréchal de Noailles, publiée par Camille Rousset, Paris, 1865.

ROYOU. Phocion, tragédie.

ROZIER. Rozier historial de France, Paris, 1622, 1 vol. in-1^o. Le livre fut fait par ordre de Louis XI.

RULHIÈRES. Œuvres posthumes, Paris, 1819, 4 vol. in-12.

RUTEBEUF. Œuvres, recueillies par Jubinal, 2 vol. Paris, 1839.

S

SAINTE-ALEXIS. Cité sur une copie communiquée par M. Gaston Paris, qui depuis en a fait une édition : La Vie de saint Alexis, poème du XI^e siècle, et renouvellements des XII^e, XIII^e et XIV^e siècles, publiés par Gaston Paris et Léopold Pannier, Paris, 1872, in-8.

SAINTE-ANDRÉ (DE). Lettres au sujet de la magie, des malélices et des sorciers, Paris, Despillly, in-12, 1725.

SAINTE-BEUVE. Port-royal, Paris, 3^e éd. Hachette, 1867, 6 vol. — *Chateaubriand et son groupe littéraire, sous l'empire*, 2 vol. in-8^o, Paris, 1861.

SAINTE-ÉVREMOND. Œuvres de M. de Saint-Évremond, publiées sur des manuscrits de l'auteur, 7 vol. in-12, Londres 1724.

SAINTE-GELAIS. Œuvres poétiques, Paris, 1709, in-12. Le numéro indique la pièce et il est entre parenthèses, parce que dans l'édition les pièces ne sont pas numérotées.

SAINTE-GLAS (abbé de Saint-Ursans). Contes nouveaux, en vers, Paris, 1682, in-12.

SAINTE-JULIEN. Mélanges historiques, Lyon, 1589, éd. citée par LACURNE.

SAINTE-LAMBERT. Saisons, Amsterdam, 1777.

SAINTE-PIERRE (L'ABBÉ DE). Œuvres, 15 vol. Utrecht, 1713.

SAINTE-SIMON. Mémoires complets et authentiques du duc de Saint-Simon, nouvelle édition, 40 vol in-12, Paris 1842; le premier chiffre indique le chapitre; le second, la page.

SAINTE-SIMON (HENRI DE). Œuvres choisies, Bruxelles, 1859.

SANLEQUE. Poésies, Harlem, 1726.

SANSON (N.) d'Abbeville. L'Amérique en plusieurs cartes et en divers traités de géographie et d'histoire, Paris 1657, petit in-4^o.

SARPI. Histoire du concile de Trente, de Fra Paolo Sarpi, trad. de Le Courayer, 2 vol. in-4^o, Amsterdam, 1736.

SARRASIN. Lettres de Jean Pierre Sarrasin, sur la première croisade de saint Louis dans Mémoires de Jean, sire de Joinville, publiées par Francisque Michel, Paris, 1858, in-12.

SATIRE MÉNIPPÉE. Toutes les éditions données à Ratisbonne chez les héritiers de Mathias, depuis 1709 jusqu'en 1752.

SAURIN. Spartacus, tragédie.

SAUSSURE. Voyages dans les Alpes, Neuchâtel, 1794, in-8^o.

SAUVAL. Histoire de Paris, Paris, 1733, in-f^o, édité par LACURNE.

SAXONS. La chanson des Saxons, par Jean Bodel, publiée par Fr. Michel, 2 vol. Paris, 1839.

SCARRON. Œuvres, 7 vol. in-8^o, Paris, Bastin, 1786, éd. citée par POUGENS. — *Le Virgile travesti en vers burlesques de M. Scarron*, 2 vol. in-12, Paris, 1705.

SCHELER. Lexicographie latine du XII^e et du XIII^e siècle, Leipzig, 1867. — *Notice et extraits sur deux manuscrits français de la Bibliothèque royale de Turin*, Bruxelles, 1867. — *Glossaire roman-latin du XV^e siècle* (ms. de la bibliothèque de Lille), annoté par M. Aug. Scheler, Anvers, 1885.

SCUDÉRY (Mlle DE). Les Conversations sur divers sujets, par Mlle de Scudéry, 4^e éd. Amsterdam, 1685, in-18.

SÉGUR. Histoire de Napoléon et de la grande armée en 1812, Paris, 1834, 2 vol. in-12.

SENEFIANCE. Senefiance de l'Alphabet, dans Jubinal, t. II, p. 278.

SERMENTS DE 812, dans CHEVALLET, *Origine et formation de la langue française*, t. I, p. 83.

SERRES (O. DE). Théâtre d'agriculture et ménage des champs, par O. de Serres, seigneur de Pradel, 3^e éd. revue et augmentée par l'auteur, Paris, 1605, chez Abraham Sangrain, in-4^o.

SÉVIGNÉ. Lettres, édit. de 1735 (c'est celle qui est citée par chiffres arabes); édit. Régnier, 44 vol. Hachette, 1862.

SICILE, héraut d'Alphonse V, roi d'Aragon. Le Blason des couleurs en armes, livrées et devises, publié et annoté par H. Cocheris, Paris, 1860, in-12; Paris, 1614, in-8^o, édition citée par LACURNE.

SISMONDI. Lettres inédites, 1863.

SONGE (LE) du Vergier, in-4^o, chez Jehan Petit.

SPALLANZANI, Voyages dans les deux Siciles, trad. française, 6 vol. in-8^o, Paris, an VIII.

SPON (J.). Voyages d'Italie, 1678, 3 vol. in-12.

STAAL (Mme DE). Mémoires écrits par elle-même, 3 vol. Londres, 1755, in-12.

STEDMAN (J. G.). Voyages à Surinam, trad. française, 3 vol. Paris, an VII.

STEVIN (SIMON). Œuvres mathématiques, 2 vol. in-f^o, Leyde, 1634.

STRAPAROLE (NUITS DE). Éd. de 1726 (sans lieu), 2 vol. in-12; c'est la traduction de Pierre de Larivey et de Jean Louveau, l'édit. citée par LACURNE.

SULLY. Economies, éd. in-12, Amsterdam, 1725 (Trévoux), éd. citée dans LACURNE.

T

TAILLIAR. Recueil d'actes des XII^e et XIII^e siècles, en langue romane et wallonne, Douai, 1849, in-8^o.

TENON. Mémoires sur les hôpitaux de Paris, Paris, 1788, in-4^o.

THÉÂTRE FRANÇAIS, au moyen âge, publié d'après les manuscrits de la Bibliothèque du roi, par MM. Mommerqué et Francisque Michel, Paris, 1839.

THÉOPHILE. Œuvres, Lyon, 1668, éd. citée par POUGENS. Œuvres, Paris, 1662, 2 vol. in-12, éd. citée par LACURNE.

THEOPHILUS, dans Rutebeuf, éd. JUBINAL, t. II, p. 289-327.

THIBAUT IV (comte de Champagne). Chansons, Reims, 1854.

THOINOT ARBEAU (TABOUROT). Orchestographie, in-4^o, Langres, 1598.

THOMAS MARTYR. La Vie de saint Thomas le martyr, publiée par M. Bekker, et présentée à l'Académie des sciences de Berlin (*Philos. histor. Abhandl.* 1838).

THUROT (CHARLES). De l'organisation de l'enseignement dans l'Université de Paris au moyen âge, Paris, 1850.

TORCY. Mémoires pour servir à l'histoire des négociations depuis le traité de Riswick jusqu'à la paix d'Utrecht, Lahaye, 1758, 3 vol. in-12.

TOUGARD (A.). Une page d'histoire locale et littéraire au moyen âge, extrait de la Revue de la Normandie, août 1870.

TRIOMPHE DES CARMES (LE), Poème du XIV^e siècle, publié par Leroy et Dinoux, Valenciennes, 1834.

TRIORS (OD. DE). Joyeuses recherches de la langue tolosane, 2^e éd. Paris, Jannet, 1847.

TRISTAN L'HERMITE de l'Académie française, auteur de *Panthée, de la Mort de Chrispe, de Marianne*.

TROT. Lai du trot. Voy. LAI D'IGNAURÉS.

TRUBLET (L'ABBÉ). Mémoires pour servir à l'histoire de la vie et des ouvrages de M. de Fontenelle, 2^e éd. Amsterdam, 1759.

V

VADÉ. La Pipe cassée, 4^e éd. Paris, 1755, in-8^o.

VALENCIENNES (HENRI DE). Continuation de l'histoire de la Conquête de Constantinople dans Villehardouin, éd. de Paulin Paris, Paris, 1838.

VALESIANA. Les pensées critiques, historiques et morales de M. de Valois, Paris, in-12, 1694.

VALLET DE VIRIVILLE. Histoire de Charles VII et de son époque. Isabeau de Bavière, reine de France, Étude historique, Paris, 1859.

VASSE. Le légat de la vache à Colas, complainte huguenote, Paris, 1868.

VAUBAN. Projet d'une disme royale 1608 (par erreur d'impression).

VAUGELAS. Nouvelles remarques, Paris, 1690, éd. citée par POUGENS. — *Quinte-Curce, de la vie et des actions d'Alexandre le Grand*, Paris, in-12, 1684.

VAUVENARGUES. Œuvres complètes de Vauvenargues, Paris, 1797, 2 vol. in-12.

VERNOIS. De la main des ouvriers et des artisans au point de vue de la médecine légale, Paris, 1861.

VIAN. La Particule nobiliaire, Paris, 1868, in-8^o.

VIBRAYE (DE). Sur l'exploitation agricole, Paris, in-12, brochure.

VIEILLEVILLE. Voy. CARLOIX.

VIENNET. Clovis, tragédie.

VIGENERE. Les Commentaires de Jules César des guerres de la Gaule, in-f^o, 1589.

VIGNAY (JEHAN DE). Le livre des esches moralisé et traduit de latin en français, par Maître Jehan de Vignay, mss. du XIV^e siècle, fonds français, n^o 2148.

VIGNEUL-MARVILLE. Mélanges d'histoire et de littérature recueillis par M. de Vigneul-Marville, in-12, 1699.

VILLEHARDOUIN. De la conquête de Constantinople par Joffroy de Villehardouin et Henri de Valenciennes, publié par Paulin Paris, Paris, 1838, in-8.

VILLEMAIN. Cours de littérature française. Lit-

lérature du moyen âge, Paris, 1830, in-8°. — *Cours de littérature française, tableaux de la littérature au XVIII^e siècle*, 4 vol. Didier, 1868. — *Souvenirs contemporains, d'histoire et de littérature*, 2 vol. Paris, 1864.

VILLEMARQUÉ. *Le grand mystère de Jésus, Passion et résurrection*, drame breton, avec une étude sur le *Théâtre chez les nations celtiques*, par le vicomte de la Villemarqué, Paris, 1865.

VILLENEUVE (G. DE LA). XIII^e siècle, *Cris de Paris*, dans MÉON, *Fabliaux et contes*, t. II, p. 276.

VILLON. *Les Œuvres de Fr. Villon*, Paris, chez Coustelier, 1723.

VINGT-TROIS MANIÈRES DE VILLAIN (DES), publié par A. Jubinal, Paris, 1834.

VOIRON. *Histoire de l'astronomie*, in-4° 1810, chez Courcier.

VOITURE. *Les Œuvres de M. de Voiture*, contenant ses lettres et ses poésies, avec l'histoire d'Alcidalis et de Zelide, 2 vol. in-12, Paris, 1743, éd. citée dans PUGENS.

VOLNEY. *Œuvres complètes*, Paris, Bossange, 1821, 8 vol. in-8°.

VOYAGE. *Voyage de Siam des pères jésuites envoyés par le roy aux Indes, à la Chine*, Amsterdam, 1689, in-12, 3 vol.

W

WACE. *Le roman de Brut*, publié par le Roux de Lincy, 2 vol. in-8°, Rouen, 1836. — *Le roman de Kou*, publié par Pluquet et le Prevost, Rouen, 1827, 2 vol. in-8°.

WARU (DE). *Enquête sur la Banque*, Paris, 1867.

WINKELMANN. *Histoire de l'art chez les anciens*, traduit de l'allemand, 2 vol. in-4°, Paris, 1803.

Y

YMAGE DU MONDE (L'). *Mss. de St-Brieuc*, de XIII^e siècle ou du commencement du XIV^e.

FIN DU TOME DEUXIÈME ET DERNIER.





